37579/D

4
6 — 5

Cork & Orrery.

R. 500 2.

Christie
21/11/05
4442

LE GRAND
DICTIONAIRE
HISTORIQUE,
OU
LE MÊLANGE CURIEUX
DE
L'HISTOIRE
SACRÉE ET PROFANE;

QUI CONTIENT EN ABREGÉ,

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches, des Juges, des Rois des Juifs, des Papes, des saints Péres & anciens Docteurs Orthodoxes; des Evêques, des Cardinaux, & autres Prélats célébres; des Héréſiarques & des Schiſmatiques, avec leurs principaux Dogmes:

Des Empereurs, des Rois, des Princes illuſtres, & des grands Capitaines:

Des Auteurs anciens & modernes, des Philoſophes, des Inventeurs des Arts, & de ceux qui ſe ſont rendus recommandables en toutes ſortes de Profeſſions, par leur Science, par leurs Ouvrages, ou par quelque Action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRE'S

Des Ordres Religieux & Militaires, & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De pluſieurs Familles illuſtres de France & d'autres Païs.

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux, & des Héros de l'Antiquité Payenne.

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Républiques, Provinces, Villes, Iſles, Montagnes, Fleuves, & autres Lieux conſidérables de l'ancienne & nouvelle Géographie, où l'on remarque la ſituation, l'étendue & la qualité du Païs; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coutumes des Peuples. Où l'on voit les Dignitez: les Magiſtratures ou Titres d'Honneur: les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens: les principaux Noms des Arts & des Sciences: les Actions publiques & ſolemnelles: les Jeux: les Fêtes, &c. les Edits & les Loix, dont l'Hiſtoire eſt curieuſe; & autres Choſes, & Actions remarquables.

AVEC

L'Hiſtoire des Conciles Généraux & Particuliers, ſous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques & de Recherches curieuſes, pour l'éclairciſſement des difficultez de l'Hiſtoire, de la Chronologie, & de la Géographie.

Par Mre. LOUÏS MORERI, Prêtre, Docteur en Théologie.

DIX-HUITIEME. ET DERNIERE EDITION,

Revue, corrigée & augmentée très conſidérablement.

TOME CINQUIEME. Lettres I—L.

A AMSTERDAM { Chez P. BRUNEL, R. WETSTEIN, la Veuve de P. DE COUP & G. KUYPER, F. L'HONORÉ & Fils, P. HUMBERT, Z. CHATELAIN, H. UYTWERF, F. CHANGUION, J. WETSTEIN & G. SMITH, P. MORTIER, & J. CATUFFE.

A LEYDEN, Chez S. LUCHTMANS & C. HAAK.

A LA HAYE, { Chez P. GOSSE, J. VAN DUREN, J. NE'AULME, A. MOETJENS, G. BLOCK, & A. VAN DOLE.

A UTRECHT, Chez E. NE'AULME.

} *LIBRAIRES.*

M. DCC. XL.

Avec Privilége de nos Seigneurs les Etats de Hollande & de Weſt-Friſe.

LE GRAND

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE,

DE

LE MELANGE CURIEUX

DE

L'HISTOIRE

SACRÉE ET PROFANE,

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

I.

I.

I. Cette Lettre étant ainſi écrite *i* & *I*, eſt la troiſiéme voyelle & la neuviéme Lettre de l'Alphabet François: & ainſi écrite *j* & *J*, c'eſt une conſonne qui a en François le ſon du *G* devant *e* ou *i*. De toutes les voyelles l'i eſt celle dont le ſon eſt le plus délié & le plus aigu. Platon diſoit qu'elle ſervoit pour exprimer les choſes ſubtiles. Etant allongée en majuſcule, elle étoit d'une quantité longue. On l'exprimoit quelquefois par *ci*, comme *divei*, pour *divi; omneis*, pour *omnes :* ee qui n'avoit lieu que dans les noms au pluriel. Quand les Anciens l'employoient pour Lettre numérale, elle ſignifioit *cent*, ſuivant ce vers

I C *compar erit, & centum ſignificabit.*

On ne s'en ſert plus que pour marquer *un*. Dans les nombres de *quatre* & de *neuf*, la Lettre I étant miſe devant les Lettres numérales V pris pour *cinq* & X pris pour *dix*, marque qu'il faut diminuer l'un & l'autre d'une unité. Ainſi IV ſignifie *quatre*, & IX ſignifie *neuf*. Diverſes Nations, & ſur-tout les Italiens & les Eſpagnols, prononcent de deux ou trois façons différentes l'I voyelle & conſonne. Les Anciens changeoient quelquefois I en U, comme *Decumus* & *Maxumus*, pour *Decimus* & *Maximus*. Aulu-Gelle nous apprend encore que la Lettre E eſt quelquefois changée en I. * Aulu-Gelle, *l.* 10. *c.* 29. Cæſar Scalig. *de Cauſis Latinæ Linguæ.*

I A.

* IA, fille d'Atlas & ſœur de Maja, mére de Mercure. Homére en fait mention dans ſon Odyſſée, *l.* 4. [Ceci eſt auſſi dans le Dictionnaire de Ch. Etienne, & l'on y cite le 14. de l'Odyſſée. L'une & l'autre citation eſt fauſſe. Je ne trouve point ce nom d'Ia parmi ceux des filles d'Atlas. Il eſt parlé, dans d'Arnobe *l.* 5, d'une fille nommée Ia, qui fut changée en violette, parce qu'en Grec ἴα eſt une *violette.*]

JAASIA. *Voyez* JAHSEJA.

* JAAZANJA, JESONIAS ou JECONIAS, fils d'un Mahacathite, fut un de ceux qui ayant appris que le Roi de Babylone avoit établi Guédalja pour Gouverneur en Judée, l'allérent trouver & ſe mirent ſous ſa protection. * II ou IV *Rois*, *ch.* 25. *v.* 23.

* JAAZANJA, fils de Jérémie, de la Famille des Récabites, fut un de ceux que le Prophéte Jérémie prit par ordre du Seigneur, pour leur préſenter du vin à boire, ce qu'ils ne voulurent point faire, parce que cela étoit contraire à leurs loix. * *Jérémie*, *ch.* 35. *v.* 1.

* JAAZANJA fils de Sçaphan, fut celui que le Prophéte Ezéchiel vit, avec pluſieurs Iſraëlites, qui ſe ſouilloient de toutes ſortes d'idolatries. * *Ezéchiel*, *ch.* 8. *v.* 11.

* JAAZANJA fils de Hazur, ce fut celui qu'Ezéchiel le Prophéte vit au milieu de vint-cinq hommes à la porte orientale de Jéruſalem, & contre leſquels Dieu lui ordonna de prophétizer. * *Ezéchiel*, *ch.* 11. *v.* 1. *& ſuiv.*

* JAAZIA. *Voyez* JAHSEJA.

J A B.

JABADIU, Iſle de l'Océan oriental, dont fait mention Ptolomée, *l.* 7. *c.* 2, eſt ainſi nommée pour ſignifier l'Iſle de *Jaba*, le mot *Diu*, dans le Langage de la plupart des Orientaux, ſignifiant une Iſle, d'où ſont venus les noms des Maldives & autres ſemblables. Cette Iſle eſt fort fertile en une eſpéce d'orge, & c'eſt ce qui a fait croire au ſavant Bochart que ſon véritable nom eſt Jabadiu, du mot Arabe *Jabad* ou *Aibad*, qui eſt une herbe ou une graine propre à engraiſſer les bêtes; mais qu'on a retranché un *B* du mot, pour en rendre la prononciation moins rude. Baudrand avoue quil ne ſait pas bien où eſt cette Iſle; & Sanſon la prend pour le Japon.

JABAHANITES. *Voyez* JABAHARITES.

JABAHARITES, Secte de Mahométans qui diſent que la ſcience de Dieu ne s'étend pas à connoître toutes choſes, & qu'elle ſe perfectionne par l'expérience. Ils aſſurent auſſi que Dieu gouverne le Monde, ſelon la rencontre des divers événemens, parce qu'il n'a pas eu de toute éternité une connoiſſance parfaite de toutes les particularitez qui doivent arriver. *Voyez* GIABARES. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

JABAL. *Voyez* JABEL.

JABBOK, aſſez grand Torrent près duquel le Patriarche Jacob combattit avec un Ange, qui lui étoit apparu en forme humaine, à ſon retour de la Terre de Canaan. Il eſt au ſeptentrion de la Tribu de Gad, deſcend des montagnes de Galaad ou d'Arabie, & après avoir paſſé par la ville de Rabba, & coulé le long du païs des Ammonites, va ſe jetter dans le Jourdain du côté de l'orient. * *Géneſe*, *ch.* 32. *v.* 22. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

JABEL D'ADA, de la famille de Caïn, fut le Pére des Paſteurs qui habitoient à la campagne ſous des tentes. Par ce mot de Pére il faut entendre Auteur ou Inſtituteur. Il n'eſt pas néanmoins le premier qui ait eu des troupeaux, puisqu'Abel en avoit avant lui; mais Jabel inventa la maniére ancienne de paître les troupeaux, en les conduiſant de contrée en contrée ſous la conduite de Paſteurs, qui n'avoient point de demeures fixes, ni d'autres habitations que des tentes, comme depuis les Scythes, les Nomades, & les Arabes Scénites. * *Genéſe*, *ch.* 4. *v.* 20. Dom Calmet, *Comment. Litter. ſur la Genéſe.*

* JABE'S pére de Sçallum, qui tua Zacharie Roi d'Iſraël. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. *v.* 10.

JABE'S. *Voyez* JAHBETS.

JABE'S DE GALAAD, ville de Judée, dans le païs de Galaad, dont on paſſa les Habitans au fil de l'épée, pour n'avoir pas voulu donner ſecours aux autres Tribus pour venger l'outrage commis par les Benjamites. On conſerva pourtant quatre cens jeunes filles, qui furent mariées à ceux qui reſtoient de la Tribu de Benjamin. Naas ou Nahas, Roi des Ammonites, après avoir ravagé le païs de Galaad, preſſoit extrêmement Jabès, l'an du Monde 2940, & 1095 avant Jéſus-Chriſt, & ne vouloit point faire d'autre quartier aux Habitans, qui demandoient à ſe rendre, que de les laiſſer ſortir en leur arrachant l'œil droit. Saül défit les Ammonites, & délivra la ville. Euſébe dit que Jabès étoit de ſon tems un bourg encore tres conſidérable, & qu'il étoit à ſix milles de Pella, tirant vers Géraſa. * Relandi *Palæſtina*, *l.* 3. *Juges*, *ch.* 21. I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 11.

JABI. *Voyez* JABY.

JABIN, Roi d'Aſor, qui attaqua Joſué, & fut défait. * *Joſué*, *ch.* 11. *v.* 1. *& ſuiv.*

JABIN, Roi des Cananéens, tint durant 20 ans les Iſraëlites en ſervitude. Elle finit l'an du Monde 2750, & 1285 avant Jéſus-Chriſt, par le miniſtére de Barach, qui défit l'Armée de ce Roi, conduite par Siſara. L'Ecriture remarque que Jabin avoit neuf cens chariots de guerre. * *Joſué ch.* 11. Juges, *ch.* 4 & 5. Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 22. 2721. *n.* 1.

JABLONOWSKI, famille de Comtes, deſcend des anciens Comtes de Zaremba.

JABLONOWSKI (Staniſlas) Grand-Général de la Couronne & Châtelain de Cracovie, mourut en 1702, laiſſant deux fils & une fille. Le cadet étoit en 1703, Enſeigne de la Couronne; mais l'aîné commandoit les troupes Saxonnes lorsqu'en 1697, le Roi Auguſte entra en Pologne. Dans la ſuite il fut Vaivode de Ruſſie, & en 1713, il fut mené priſonnier en Saxe dans le château de Konigſtein, pour avoir conſpiré contre le Roi. En 1717, il fut relâché. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski *Orb. Polit.* Hamb. *Remarques.*

JABLONSKI, famille noble de Pologne & de Bohéme, de laquelle eſt iſſu N. de Jablonski qui en 1685, étant Lieutenant-Général de l'Armée Polonoiſe, ſignala ſa valeur contre les Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski *Orb. Polit.* Hagecius, *Bohem. Chron.* Balbini *Epitome Bohem. Tab. Stemm.*

* JABLONSKI (Théodore) Conſeiller de Cour du Roi de Pruſſe & Sécretaire de la Société Royale des Sciences. C'étoit un homme de mérite. Il joignoit à une grande probité beaucoup de douceur, de civilité, d'inclination à obliger tous ceux qui avoient beſoin de lui, & par deſſus tout cela, une grande piété. Il aimoit les Sciences & leur faiſoit honneur, ſans avoir l'ambition de la plupart des Savans. De là

vient qu'il n'avoit pas mis ſon nom à la tête de la plupart de ſes Ouvrages. Voici les principaux dont le Public lui eſt redevable, *Dictionnaire François-Allemand*, & *Allemand-François*; 1711. *Cours de Morale*, en Allemand, 1713; *Dictionnaire Univerſel des Arts & des Sciences*, 1721; *Traduction Allemande* de l'Ouvrage de Tacite *ſur les Mœurs des Germains*, avec des Remarques, 1724. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 22. *p.* 216 & 217.

JABLUNKA, bourg ſans murailles; mais défendu par un fort bon château. Il eſt dans la Principauté de Teſchen en Siléſie, ſur la riviére d'Elſa, à quatre lieues au deſſus de Teſchen, & entre de fort grandes montagnes. * Maty, *Dict. Géogr.*

JABNE' ou JAMNIA. *Voyez* JAMNIA.

JABNE' ou JABNIA, ville & port de mer appartenant aux Philiſtins. Ozias Roi de Juda la prit & la fit démanteler. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 6.

JABNE'EL ou JEBNAEL, ville de la Tribu de Nephtali. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 33.

JABNE'EL ou JEBNAEL, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 11.

JABNIA. *Voyez* JABNE'.

JABOC ou JABOK. *Voyez* JABBOK.

JABOE', Royaume d'Afrique, ſitué du même côté que celui d'Odobo, c'eſt à dire au couchant du Royaume de Benin. Il eſt peu conſidérable. * De la Croix, *Relation de l'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JABOLENUS, (Priſcus) Juriſconſulte, qui floriſſoit ſous Antonin *le Pieux*. Il avoit laiſſé quatorze Livres d'Epitres, & un Abbrégé ſur les Livres de Labéon. Il avoit auſſi renfermé dans quinze Livres les Dogmes de Caſſius. Pline, *Epiſt. l.* 6. *Epiſt.* 15. dit qu'il étoit fort ami de Peſcennius Paulus Chevalier. * Guidon Pancirolle, *in Juriſconſ.* 1. 32. Bertrandus, *p.* 74.

* JABY, petit Royaume d'Afrique en Guinée, ſur la côte méridionale, dans cette partie de la Guinée que l'on appelle Côte d'or. Il commence derriére le Fort de S. George de la Mine.

J A C.

JACA ou JACCA, ville d'Eſpagne. Elle eſt dans l'Arragon, ſur la riviére de même nom, entre les montagnes de Jaca, qui ſont une partie des Pyrénées. Cette ville eſt défendue par une citadelle aſſez forte, & elle a un Evêché ſuffragant de Saragoſſe, dont elle eſt éloignée environ de ſeize ou dix-huit lieues. Son terroir eſt abondant en grains, en fruits, en troupeaux & en gibier. * Maty, *Dict. Géogr.*

JACAN, JAACAN & JAHACAN. *Voyez* BENEJAACAN.

JACATRA, ville des Indes Orientales dans l'Iſle de Java, laquelle ayant été priſe par les Hollandois, a eu le nom de Batavia. *Cherchez* BATAVIA.

JACAYA, Prince Turc, fils de *Mahomet* III, ou ſelon d'autres, Impoſteur, joua longtems un faux perſonnage dans le monde. Voici de quelle maniére on raconte ſon Hiſtoire. Mahomet III, Empereur des Turcs, qui mourut en 1603, eut trois fils de différentes Sultanes, ſavoir, *Muſtapha*, qu'il fit étrangler; *Jacaya*; & *Achmet*, qui ſuccéda à la Couronne. *Lapara*, mére de Jacaya, étoit Chrétienne de naiſſance, & prévoyant que ſon fils ſeroit une victime d'Etat, pour aſſurer la Couronne à ſon frére aîné Muſtapha, qui vivoit encore, elle demanda la permiſſion au Sultan d'aller à Magnéſie pour changer d'air, & pour éviter une maladie qu'elle craignoit. Lorsqu'elle y fut arrivée avec ſon fils, elle fit courir le bruit que Jacaya étoit mort de la petite vérole, & fit enterrer avec cérémonie un autre enfant en ſa place. Elle confia ſon fils à un Eunuque, qui le mena en Macédoine ſous l'habit d'un Religieux Grec, & découvrit ſa qualité à l'Archevêque de Theſſalonique, qui l'éleva juſqu'à l'âge de dix-ſept ans, & le batiſa enſuite. L'envie que ce jeune Prince eut de ſavoir ce que la fortune avoit réſolu de faire de lui, le porta à ſe déguiſer en Dervis, ou Religieux Turc. Sous cet habit il ſortit de Theſſalonique, & viſita ſecrettement les principales villes de Gréce. Etant arrivé à Scopea, il apprit la mort de ſon pére, & ſut en même tems que ſon frére aîné Muſtapha n'étoit plus au monde. Se voyant légitime héritier de la Couronne, il eſpéra de monter ſur le thrône, & paſſa en Aſie, où il ſavoit que quelques Baſſas s'étoient révoltez contre le nouvel Empereur. Il ſe fit reconnoître à eux pour le fils de Mahomet, & marcha à la tête de leurs troupes, contre le Lieutenant d'Achmet, auquel il donna bataille; mais il y fut bleſſé, & fut contraint de ſe retirer en Gréce. Après avoir pratiqué le Baſſa Druis, très puiſſant à la Porte, & ami ſecret des Baſſas d'Aſie, il alla à Conſtantinople deguiſé en Religieux Perſan. La ligue commençoit à ſe former contre Achmet, lorsque ce Baſſa mourut: de ſorte que le Prince Jacaya fut obligé de ſe ſauver de Conſtantinople, ſe joignant au train d'un Ambaſſadeur Polonois qu'il ſuivit juſqu'à Cracovie. Après avoir été quelque tems au ſervice de ce Seigneur Polonois, il ſe fit connoître à un Envoyé de Toſcane, qui le conduiſit au Roi. Sa Majeſté examina les preuves qu'il rapportoit de ſa qualité, qui étoient les déclarations de la Sultane ſa mére, de l'Eunuque, & de l'Evêque de Theſſalonique, avec quelques Lettres des Baſſas d'Aſie. Il arriva auſſi en ce tems un Chiaoux d'Achmet à la Cour de Pologne, qui avoit été envoyé aux Baſſas d'Aſie, lorsque Jacaya étoit avec eux, & qui reconnut ce Prince. Ce Chiaoux demanda au Roi qu'il le livrât à ſon Maître Achmet, ce que ſa Majeſté refuſa. Le Prince ne croyant pas qu'il y eût aſſez de ſureté pour lui dans ce païs, parce que le Chiaoux pratiquoit des Tartares pour l'aſſaſſiner, ſe retira promptement à Vienne en Autriche, vers l'Empereur Matthias, qui le reçut favorablement; mais Jacaya, qui aſpiroit à la couronne de ſon pére, ne voyant pas que l'Empereur fût diſpoſé à lui prêter des troupes, alla chercher du ſecours auprès du Grand-Duc de Toſcane, qui lui témoigna beaucoup de bonté & lui aſſigna de grandes penſions. Cependant le Grand-Duc fit inutilement tous ſes efforts pour perſuader au Roi d'Eſpagne, & aux autres Princes Chrétiens, de ſe ſervir d'une ſi favorable conjoncture, pour déthrôner Achmet, & pour renverſer l'Empire des Turcs. Le Prince Jacaya vint enſuite en France avec Charles de Gonzague, Duc de Nevers, depuis Duc de Mantoue; mais s'étant brouillé avec lui, il ſe vit expoſé à pluſieurs inſultes; & on ne ſait ſi ce Seigneur ne lui fit point dreſſer des embûches. Il eſt conſtant qu'il diſparut, & qu'on n'a jamais pu découvrir ce qu'il étoit devenu. Quelques-uns ont cru qu'il s'étoit allé jetter dans une Chartreuſe; mais ſi les Chartreux l'avoient caché pendant ſa vie, ils en auroient parlé après ſa mort pour ſervir d'exemple à la poſtérité, ou comme d'un ſujet de gloire pour leur Ordre. * De Rocoles, *les Impoſteurs inſignes.*

JACAZA. *Voyez* JAHATS.

JACCA. *Voyez* JACA.

JACCETIUS ou DIACETIUS, (François Catanée) né à Florence le 16 de Novembre 1466, fut Diſciple de Marſile Ficin, & étudia ſous lui la Philoſophie de Platon, dans laquelle il ſe rendit fort habile: il fut auſſi bon Orateur. Il ſuccéda à ſon Maître dans l'emploi de Profeſſeur en Philoſophie; publia pluſieurs Livres, la plupart de Philoſophie, qui ont été imprimez à Bâle en 1563; mourut à Florence l'an 1522; & fut enterré dans l'Egliſe de ſainte Croix au tombeau de ſes Ancêtres. Jaccetius laiſſa treize fils: l'un d'eux, Poëte, périt à Florence, où s'étant trouvé engagé dans la conſpiration contre le Cardinal Julien de Médicis, il eut la tête tranchée. On peut croire auſſi que Frére Ange de Catancis Diacetius, Jacobin, qui fut fait Evêque de Fiéſoli en 1566, & qui mourut le cinquiéme de Mai 1574, âgé de 81 ans, étoit encore un de ſes treize fils. Il y a un autre François Catanée Diacétius, qui fut auſſi Evêque de Fiéſoli, & qui ſuccéda à celui dont nous venons de parler, qui aſſiſta au Concile de Trente, & qui écrivit quelques Traitez, entre autres un de l'Autorité du Pape. Ce dernier mourut le quatriéme de Novembre 1595. Il étoit apparemment de la famille. Du tems de Catherine de Médicis, un Louïs de Dijacéti, Florentin, qui avoit gagné beaucoup de biens en France, étoit Seigneur de Château-villain en Champagne, & fit rendre cette place au Roi en 1589. Il avoit épouſé une Démoiſelle d'Atri, l'une des filles d'honneur de Catherine de Médicis. * Oraiſon funébre, par Bénédetto Varchi. *Sa Vie écrite par* Euphroſynus Lapinus. Michaël Pocciantius, *de Script. Florent.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. tome* 2. Ughel, *Italia Sacra.* Pierius Valerianus, *de Infelicit. Litterator.* Mézeray, *Hiſt. de France*; *tome* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

JACCH ou JACCHÆUS, (Gilbert) Médecin natif d'Empoli, Profeſſeur en l'Univerſité de Leyden, vivoit en 1630, & a compoſé divers Traitez de Philoſophie, & de Médecine, &c. * Meurſius, *Athen. Batavæ.* Imperialis, *in Muſ. Hiſt. &c.*

JACCHINUS, Médecin Galénique, d'Empoli, ville de Toſcane. Il publia un Commentaire ſur le neuviéme Livre de Rhaſis l'an 1579. * George Matthieu Konig. *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACCHUS, l'un des noms donnez à Bacchus, du mot Syriaque *Janko* ou *Jacco*, qui eſt le même que *puer lactens*, un enfant qui tette; & c'eſt comme on répréſentoit ſouvent Bacchus. Quelques-uns tirent ce mot du Grec ἰαχέω, qui ſignifie *faire du bruit en criant*, *hurler*; ce que faiſoient les Bacchantes dans les Orgies, ou les fêtes de Bacchus. * *Antiq. Gréq. & Rom.*

JACELIN. *Voyez* l'Art. de S. ANTOINE Ordre Religieux.

JACHANAN, ville. *Voyez* JOKNEHAM.

JACHAN. *Voyez* JAHCAN.

JACHEN, fameux Médecin d'Egypte, qui vivoit ſous le régne de Pſammis, c'eſt à dire, vers l'an du Monde 3435, & 600 avant Jéſus-Chriſt, s'acquit une grande réputation dans ſa profeſſion, en ſe ſervant de charmes & de ſecrets magiques, pour remédier aux maladies. On dit qu'il fit ainſi ceſſer la peſte qui ravageoit l'Egypte. Les Egyptiens en reconnoiſſance de ſi grands bienfaits, lui dédiérent un Temple, où ils avoient recours à lui dans les maladies publiques, & où ils lui faiſoient des ſacrifices. Ils emportoient auſſi du feu de deſſus ſon autel, & en allumoient des buchers dans la ville, pour purger les lieux du mauvais air qui les infectoit. * Suidas.

JACHIADES, ou *Rabbi Joſeph Ben Joſeph Jachia*, fameux Rabin du XVI ſiécle, nâqult à Lisbonne & mourut à l'âge de 45 ans, l'an du Monde 5299, qui répond à l'an 1539 de Jéſus-Chriſt. Il enſeignoit dans la Synagogue d'Imola, & on prétend qu'il a abrégé ſes jours par ſon trop grand attachement à l'étude. Il a écrit, *Derech Chajim*, dans lequel il explique divers paſſages allégoriques de la Gemare; une Explication des commandemens de la Loi; *Torat Or*, dans lequel il traite du Paradis & de l'Enfer; divers Commentaires, comme ſur les 5 *Megillot*, ſur les Hagiographes &c.; une Paraphraſe ſur le Prophéte Daniel, dans laquelle il fait eſpérer aux Juifs une délivrance prochaine. Conſtantin l'Empereur traduiſit cet Ouvrage en Latin, y fit un grand nombre de remarques, réfuta les fauſſes gloſes du Juif, & publia le tout à Amſterdam en 1633. Il y a eu un autre *Joſeph Jachiades* dans le

XIII ſié-

XIII ſiécle, qui étoit à la tête des Juifs de Caſtille; ſon érudition conſiſtoit à ſavoir faire des vers en Hébreu & à entendre la Gémare. Il a fait un Commentaire ſur les *Pirke* ou déciſions du Talmud, qui fut brulé par ordre de Vincent Ferrier. Il doit avoir vécu plus de 90 ans. * Scalſchelet, *Hakkab.* L'Empereur, *Præf. in Paraph.* Wolfii *Bibl. Rab. Diction. Allem. de Bâle.*

* JACHIN, quatriéme fils de Simeon l'un des douze Patriarches. Il deſcendit en Egypte avec ſon Pére & Jacob ſon Ayeul; & fut chef d'une Famille, qui fut nommée de ſon nom la *Famille des Jakinites.* * *Genéſe, ch.* 46. *v.* 10. *Nombres, ch.* 26. *v.* 12.

* JACHIN, ou JAKIN, étoit la vint-uniéme des vint-quatre Familles Sacerdotales des Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 17.

JACI, GIACI ou ACI. *Voyez* ACIS, ville & riviére.

JACKSON, (Thomas) naquit à Witton dans le Duché de Durham en 1579, d'une famille diſtinguée. Il reçut ſes degrez de Docteur à Oxford en 1622, & peu après il fut fait Vicaire de l'Egliſe de ſaint Nicolas dans la Province de Newcaſtle ſur la Tine, d'où il fut tiré pour être Préſident du Collége du Corps de Chriſt. Il fut enſuite Chapelain ordinaire du Roi d'Angleterre, Prébendaire de Wincheſter, & Doyen de Peterborough. Il entendoit bien les Langues & la Littérature. Ses Ecrits ayant été publiez en différens tems, furent ramaſſez & imprimez enſemble en 1673, en trois volumes *in folio.* * *Voyez les Mémoires de* David Lloyd. *Athenæ Oxonienſes. Sa Vie miſe au devant de ſes Ouvrages.*

JACLA. *Voyez* JALA.

JACO, JACUM, anciennement Iolcos, étoit autrefois une petite ville de la Theſſalie en Gréce. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village, ſitué ſur le Golfe de Vollo, près de Démétriade. * Maty, *Dict. Géogr.*

JACOB, fils d'Iſaac & de Rébecca, dont le nom ſignifie *tenant le talon de la main*, ou comme on l'interpréte ordinairement, *celui qui ſupplante*, vint au monde avec ſon frére Eſaü l'an du Monde 2199, & avant Jéſus-Chriſt 1836. L'Ecriture nous marque qu'il étoit d'un naturel doux, & attaché aux affaires domeſtiques, & que ſa mére avoit plus d'inclination pour lui que pour Eſaü. Dans la ſuite il acheta le droit d'aîneſſe d'Eſaü pour un potage de légumes ou de lentilles. Ce droit conſiſtoit en ces quatre prérogatives. 1. Le premier-né avoit une eſpéce d'autorité & de ſupériorité ſur tous ſes fréres, *Dominum tuum illum conſtitui.* 2. Le premier-né avoit double portion dans la ſucceſſion. 3. L'aîné avoit droit à une bénédiction particuliére, à laquelle les Anciens attachoient une vertu conſidérable. 4. Enfin avant que Moïſe eût établi des Prêtres, le Sacerdoce étoit attaché (diſent la plupart des Commentateurs) à la perſonne des aînez. C'eſt pour cette raiſon que S. Paul dans l'Epitre aux Hébreux appelle Eſaü profane, parce qu'il avoit vendu ſon droit d'aîneſſe. Quelque tems après, Jacob par le conſeil de ſa mére Rébecca, feignit d'être Eſaü, & ſe couvrit les mains de peaux, afin de lui reſſembler, parce qu'il étoit velu: en cet état il s'approcha d'Iſaac, malade & aveugle, & déroba ainſi la bénédiction de ſon pére, qui transféra en ſa perſonne tous les avantages qui appartenoient à l'aîné. Jacob craignant la colére de ſon frére, alla viſiter ſon oncle Laban, qui demeuroit en Méſopotamie, l'an 2276 du Monde, & 1759 avant Jéſus-Chriſt. Pendant ce voyage, étant fatigué du chemin, il réſolut de ſe repoſer pendant la nuit; il prit des pierres, dont il ſe fit un chevet, & s'endormit. Pendant ſon ſommeil il eut la viſion d'une échelle, dont le pié étoit appuyé ſur la Terre, & le haut touchoit au Ciel, & des Anges qui montoient & deſcendoient par cette échelle, au haut de laquelle le Seigneur lui apparut, & lui prédit ce qui lui devoit arriver. Jacob étant éveillé verſa de l'huile ſur la pierre qui lui avoit ſervi de chevet, l'érigea comme un monument qui devoit déſigner le lieu où il avoit eu cette viſion miraculeuſe, & promit de donner au Seigneur la dixme de tous ſes biens. Jacob continua enſuite ſon voyage, & arriva dans la terre de Haran, dans l'endroit où les Habitans abbreuvoient leurs troupeaux. Rachel fille de Laban, y étant venue, Jacob l'embraſſa, & lui ayant appris qui il étoit, elle courut en avertir ſon pére, qui accourut au devant de Jacob, & l'emmena chez lui, où il demeura, & le ſervit pendant ſept ans, au bout deſquels Laban lui avoit promis de lui donner en mariage ſa fille Rachel, qui étoit la cadette de Lia, mais qui la ſurpaſſoit en beauté. Mais quand ce tems fut écoulé, Laban lui donna Lia ou Léa au lieu de Rachel, ſous prétexte que Rachel étant la cadette de Lia, ce n'étoit point l'uſage du païs de marier les plus jeunes avant les aînées. Comme Jacob aimoit paſſionnément Rachel, il s'engagea à ſept autres années de ſervices pour l'obtenir. Il l'épouſa; mais Dieu ne favoriſant pas ſes inclinations, permit que Lia fût féconde, & ſa ſœur ſtérile. La premiére lui donna Ruben, Siméon, Lévi & Juda. Rachel portant envie à ſa ſœur, perſuada Jacob d'avoir commerce avec ſa ſervante Bala ou Bilha, qui accoucha de Dan & de Nephtali; & Lia lui donna ſa ſervante Zelpha ou Zilpa, dont il eut Gad & Aſer; mais quelque tems après Lia redevint féconde, & augmenta ſa famille d'Iſſachar, de Zabulon, & d'une fille nommée Dina; & Rachel après une longue ſtérilité, accoucha de Joſeph, l'an du Monde 2289, & avant Jéſus-Chriſt 1746. Vint ans s'étant écoulez depuis l'arrivée de Jacob chez Laban, Jacob ſongea enfin à établir ſa famille, & convint avec Laban que toutes les brebis tachetées qui naîtroient dans la ſuite ſeroient pour lui. Jacob devint ſi puiſſant en peu de tems, qu'il cauſa de la jalouſie aux enfans de Laban, qui s'indiſpoſa auſſi contre Jacob. Ce Patriarche s'en étant apperçu, prit le parti de revenir dans la terre de Canaan auprès d'Iſaac ſon pére. Il partit ſans avertir Laban, qui en fut informé au bout de trois jours, accourut avec ſes enfans, atteignit Jacob à la montagne de Galaad, & fit alliance avec lui. Jacob continua ſon chemin vers la terre de Canaan. En y entrant il eut une viſion d'Anges, qui l'obligea d'appeller cet endroit-là *le Camp de Dieu.* Quelques jours après il lutta avec un de ces Eſprits angéliques durant toute une nuit. Le matin étant venu, Jacob l'obligea de le bénir. Ce fut alors qu'il reçut le nom d'Iſraël qui ſignifie *luttant avec Dieu, fort contre Dieu*, ou *Dieu.* Enſuite il rencontra ſon frére Eſaü, & ſe ſépara d'avec lui en parfaite intelligence. Jacob vint s'établir proche de Salem, ville des Sichémites, d'où le Seigneur lui ordonna d'aller à Béthel, & changea ſon nom de Jacob en celui d'Iſraël. Quelque tems après Rachel mourut en travail, accouchant d'un fils nommé Benjamin. Jacob en reſſentit une extrême douleur, qui fut augmentée par la perte de Joſeph qu'il crut mort, & que ſes fréres par jalouſie avoient vendu à des Marchands Madianites qui alloient en Egypte. Depuis il fut que Joſeph étoit élevé à la dignité de Premier Miniſtre dans ce Royaume. Il le vint trouver l'an 2329 du Monde, 1706 avant Jéſus-Chriſt, en la 130 année de ſon âge; & témoigna qu'il mouroit content, après avoir eu la conſolation de le voir. Il y vécut dix-ſept ans, & ſentant approcher la fin de ſes jours, il fit promettre à Joſeph qu'il porteroit ſon corps dans le ſépulchre de ſes péres; puis il adopta Manaſſé & Ephraïm, fils du même Joſeph. Il donna auſſi à ſes enfans une bénédiction particuliére, leur prédit ce qui leur arriveroit, & rendit l'eſprit âgé de 147 ans, l'an 2345 du Monde, & 1690 avant Jéſus-Chriſt. Joſeph le fit embaumer, & toute l'Egypte le pleura pendant ſoixante & dix jours, au bout deſquels Joſeph, accompagné des principaux Seigneurs d'Egypte, de ſes fréres, & d'une très grande multitude de perſonnes, porta ſon corps dans la terre de Canaan, & l'enſevelit dans la caverne qu'Abraham avoit achetée d'Héphron Hethéen. Quelques Interprétes, au ſujet des diverſes femmes de Jacob, ont demandé s'il devoit être accuſé d'incontinence; mais outre que la polygamie étoit permiſe de ſon tems, il ne cherchoit que la multitude des enfans. Ce qui a fait dire à ſaint Auguſtin dans le Livre du lien du mariage, que ce ſaint homme & les autres Patriarches étoient plus chaſtes avec pluſieurs femmes, que beaucoup de Chrétiens ne le ſont avec une ſeule. Jacob étoit inſtruit dans les Sciences, ſelon les Rabbins, & poſſédoit ſur-tout l'Aſtrologie, qu'il apprit à ſes enfans. * *Genéſe, ch.* 25. *juſques au* 50. *Le livre de la Sapience* ou *de la Sageſſe, ch.* 10. *Malachie.* 1. *Eccléſiaſtique*, 44. Saint Paul, *aux Rom. ch.* 9. Joſephe, *Antiquitez Judaïques.* Saint-Epiphane, *de Vitis Prophet.* Euſébe, *en ſa Chron.* Sulpice Sévére, *Hiſt. Sacr.* Torniel; Sallian; & Sponde. *Annales Sacri Veteris Teſtamenti.*

JACOB, fils de Mathan, eſt un de ceux que ſaint Matthieu rapporte dans la Généalogie du Fils de Dieu, ſelon la chair. Nous marquons ailleurs pour quelle raiſon le même Evangéliſte le fait pére de ſaint Joſeph, puisque ſaint Luc le nomme Héli. * Saint Matthieu, *ch.* 1. Saint Luc, *ch.* 3. Torniel, *A. M.* 3962. *n.* 2.

JACOB BARDEUS ou BARDAÏ. *Voyez* JACOBITES.

JACOB-BEN-NEPHTALI, fameux Rabbin dans le cinquiéme ſiécle, étoit un des principaux Maſſorétes. Dans une Aſſemblée, que les Juifs firent à Tibériade en Paleſtine, l'an 476, ſous le pontificat du Pape Simplicius, Jacob-Ben-Nephtali & Ben-Aſer inventérent les Points Hébreux pour ſervir de voyelles, & les accens pour faciliter la lecture. Ce ſentiment eſt celui de Génébrard, & de pluſieurs Savans, quoique d'autres ne l'approuvent pas. * Génébrard, *in Simplic. & in Notit. Chron. Sæc. V.* Serrarius, *l. de Rabbin.*

JACOB-BEN-IBRAHIM. *Voyez* ABOU-JOSEPH.

JACOB, fils de Leits, premier Fondateur de la Dynaſtie des Soffarides ou Suffarides, ainſi nommée parce que ſon pére étoit *Soffar*, c'eſt à dire, Ouvrier en cuivre, ou Chaudronnier. Le fils ennuyé du métier de ſon pére, prit les armes, & ſe fit Bandoulier. Etant entré dans le Palais de Darham, Prince de la Province de Ségeſtan, il avoit déja pris du butin, lorsqu'il ramaſſa une pierre, qui le fit broncher, & comme il n'y voyoit goute, il la porta à la bouche, croyant que c'étoit une pierre précieuſe. Mais s'étant apperçu que c'étoit du ſel, qui chez les Orientaux eſt le ſymbole de l'hoſpitalité, ſon ſcrupule lui fit abandonner ſon butin.

Le Prince informé de la choſe, conçut de l'eſtime pour lui, & ce fut là le premier degré de ſon élévation. Comme tout réuſſiſſoit entre ſes mains, il fut élevé par degrez aux premiers honneurs de la milice; & quand le Prince mourut, il ſe trouva Commandant en chef de toutes les troupes du Ségeſtan, qui ſe déclarant pour lui, le rendirent maître abſolu du païs, au préjudice des fils de ſon Maître. Il attaqua enſuite ſes voiſins, prit pluſieurs villes ſur eux, & ſe trouva l'an de l'Hégire 255, de Jéſus-Chriſt 868, en état d'entrer dans la Perſe, qu'il conquit preſque toute entiére.

Deux ans après il prit le reſte du Khoraſſan, & Balkhe, qui en étoit la Capitale, & paſſa de là dans le Thabareſtan, qui fit peu de réſiſtance. Il finit cette guerre par une victoire qu'il remporta l'an 259 ſur Mohammed, qui régnoit ſur toutes les Provinces qu'il venoit de ſubjuguer, & l'ayant fait priſonnier, il finit la Dynaſtie des Thahérites, & commença celle des Soffarides, ſucceſſeurs de Jacob. Etant entré dans l'Iraque Babylonienne, dans le deſſein d'aſſiéger le Calife Mohammed dans Bagdet, celui-ci envoya contre lui ſon frére, grand Capitaine, qui contraignit Jacob de ſe retirer avec perte d'une grande partie de ſes troupes.

Cinq ans après ayant refait ſon Armée, il marcha une ſecon-

de fois vers Bagdet ; mais il mourut en chemin d'une colique, après avoir régné onze ans, depuis ſa premiére entrée dans la Perſe. Il laiſſa ſes Etats à ſon frére nommé *Amrou*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, chef des Pâtoureaux ou Paſtoureaux, étoit Hongrois de nation, & dès ſa jeuneſſe entra dans l'Ordre de Cîteaux, qu'il quitta pour embraſſer la Loi de Mahomet. D'autres diſent qu'il n'embraſſa pas le Mahométiſme, mais qu'il promit au Sultan d'Egypte de dépeupler la France. Il parloit fort bien François, Allemand, & Latin, & avoit une induſtrie ſurprenante pour en faire accroire à la populace. Avec un air de Prophéte, il prêcha une Croiſade de village en village, pour délivrer, diſoit-il, la Terre Sainte d'entre les mains des Infidéles, & pour venger le Roi ſaint Louïs; mais il aſſura qu'il n'y falloit employer que de pauvres gens, afin qu'on vît le pouvoir de Dieu à confondre les Puiſſances du monde, par ce qu'il y a de plus foible. Il ſe vantoit de pluſieurs viſions, où la Vierge & les Anges lui avoient parlé, & il en fit peindre des réprétentations ſur les banniéres que ſa troupe portoit; on voyoit ſur la ſienne un agneau qui tenoit une croix. Se voyant ſuivi d'un grand nombre de bergers & de laboureurs, il les diviſa par Compagnies & par Régimens, dont il donna la conduite à pluſieurs Commandans, appellés Maîtres; & il ſe fit nommer Maître de Hongrie. Ils étoient déja au nombre de trente mille, lorſqu'ils entrérent à Amiens en Picardie l'an 1251. Jacob vint enſuite à Paris, où il eut l'inſolence de faire de l'eau-bénite dans l'Egliſe de ſaint Euſtache, & de prêcher en camail & en rochet. On remarque que la Reine-Mére Blanche de Caſtille, qui gouvernoit le Royaume en l'abſence du Roi, ſouffrit d'abord tout ce deſordre, dans l'eſpérance d'en tirer quelque ſecours pour ſon fils. Leur nombre s'étant augmenté juſqu'à près de cent mille, ils commencérent à ſe ſéparer, pour aller, à ce qu'ils diſoient, s'embarquer en différens endroits. Jacob avec ceux qu'il s'étoit reſervés, fut reçu dans Orléans comme un Prophéte, malgré les défenſes de l'Evêque, nommé Guillaume de Buſſy, & il y maſſacra quelques Eccléſiaſtiques, comme il avoit déja fait ailleurs, mais il y perdit auſſi pluſieurs des ſiens. De là il avança juſques à Bourges, où il tâcha inutilement de ſéduire le peuple, & il y pilla tous les biens des Juifs, qui y étoient établis en grand nombre, ſous la protection du Roi, dont ils étoient ſerfs. Enfin les Habitans de Bourges qui l'avoient laiſſé partir tranquillement, coururent tout à coup aux armes, ſortirent en foule, & le joignirent à deux lieues de la ville. Jacob fut aſſommé par un Boucher, & tous ſes gens furent tuez ſur le champ, ou emmenez pour être mis entre les mains de la Juſtice. On arrêta auſſi les autres en divers lieux ſur les ordres de la Reine-Mére, & on les condamna à être pendus à Marſeille, à Aiguemortes, à Bourdeaux, & ailleurs: de ſorte qu'après la mort de Jacob, cette faction fut entiérement exterminée. *Voyez* PATOUREAUX. * *Hiſt. de ſaint Louis en* 1688.

JACOB, fils de Joſeph & petit-fils d'Abdal-Moumen, fondateur de la Dynaſtie des Almoades en Afrique, ayant l'an 1194 de Jéſus-Chriſt, été defié par Alfonſe IX, Roi de Caſtille, paſſa d'Afrique en Eſpagne, défit les Caſtillans & le reſte des Almoravides, qui étoient fort diviſez entre eux, & établit la Dynaſtie des Almohades, qui dura juſqu'à l'an 1273 de Jéſus-Chriſt. Ce Jacob porte le tître d'Almanſor. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB BEGH, ſecond fils de Haſſan-Begh, fut le huitiéme Prince de la ſeconde Dynaſtie des Turcomans en Aſie, ſurnommée du *Mouton blanc*. Il commença à regner après la mort du Khalil ſon frére à qui il faiſoit la guerre, l'an de Jéſus-Chriſt 1481. Ce Prince, que ſon frére aîné avoit fait Gouverneur du Diarbek, ſe révolta contre lui, & engagea dans la révolte un de ſes fréres nommé Macſoud, le vainquit dans une bataille, & il fut tué dans ſa fuite, après un régne de ſix mois. Il mourut lui-même à Carabagh dans le voiſinage de Tauris à l'âge de 28 ans, empoiſonné, comme l'on crut, par les ſiens, l'an de Jéſus-Chriſt 1490. Il laiſſa à Baiſancor ſon fils des Etats d'une fort grande étendue, qui paſſérent peu de tems après entre les mains de Schah Iſmaël, qui avoit été ſon priſonnier. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, fils de David ſurnommé *Tabamash*, homme d'eſprit & d'un entretien charmant, s'étoit rendu ſi agréable au Calife Mahadi, que ce Prince l'avoit admis dans tous ſes divertiſſemens, & vivoit très familiérement avec lui. Cette faveur lui attira l'envie des Seigneurs de la Cour, qui firent bien des cabales pour le perdre. Son cheval lui ayant caſſé la cuiſſe, ce Prince en eut un grand ſoin. Mais comme il fut longtems malade, les envieux de ſa fortune tâchérent pendant ce tems de le ruïner dans l'eſprit de ſon Maître. Etant guéri, le Prince le reçut comme auparavant, mais il voulut pourtant éprouver ſi ce qu'on lui avoit dit étoit vrai. On l'avoit accuſé d'être partiſan ſecret de la Secte des Schiites, ennemis capitaux des Abbaſſides, qu'ils regardoient comme les uſurpateurs du Califat ſur la famille d'Ali. Le Prince pour éprouver ſon Favori, lui demanda de le délivrer de la peine que lui faiſoit un homme de la famille d'Ali, qu'il ne pouvoit plus ſouffrir en vie, & pour le porter à cette action, il lui fit préſent de cent mille drachmes d'argent, & lui donna en mariage une très belle fille qu'il tira de ſon propre Serrail. Jacob promit tout ce qu'on exigeoit de lui, dans le deſſein de n'en rien faire. Il fit conduire dans ſon logis le parent d'Ali qu'il devoit faire mourir, & qu'il traita fort bien. Mais cet homme, qui ſoupçonna que Jacob avoit reçu ordre de le faire mourir, lui dit un jour: „ Donnez-moi la vie que vous pouvez m'ôter, & vous éviterez par ce moyen la confuſion que vous recevriez ſans doute au jour du jugement de la part d'Ali mon ayeul, ſi vous „ verſiez mon ſang, qu'il regarde comme le ſien propre ". Ces paroles achevérent de gagner le cœur de Jacob, déja diſpoſé en ſa faveur: il lui donna l'argent qu'il avoit reçu du Calife pour le faire mourir, & lui dit de ſe ſauver au plutôt, ajoûtant qu'il étoit perſuadé de la vérité de cet oracle, prononcé par Hakani, „ Aimez toujours Ali & ſa race, parce qu'elle excelle tellement au deſſus autres, que le pire d'entre eux vaut „ mieux qu'un homme de bien du commun, & que celui des „ Alides qui ſurpaſſe les autres de cette famille en vertu, eſt „ plus parfait qu'un Ange ". La fille qui avoit été donnée en mariage à Jacob, avertit la Cour de ce qui s'étoit paſſé. Le Calife informé de l'évaſion du priſonnier, fit courir après lui; le prit & on l'enferma dans le Palais, où il fut ſoigneuſement gardé. Un peu après le Calife fit appeller Jacob, & lui demanda ce qu'il avoit fait de ſon hôte. Il répondit qu'il avoit exécuté ſes ordres, & jura même par la tête & par la vie du Calife, qu'il l'avoit fait mourir. Alors le Calife irrité de ce faux ſerment, & le voulant convaincre de parjure, fit venir devant lui l'Alide. Jacob confus, fut mené en priſon, où après avoir ſouffert beaucoup de mauvais traitemens, il finit malheureuſement ſa vie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB GERKHI, ou TCHERKHI, Docteur célébre, Auteur du Livre intitulé *Scharh al eſma*, qui eſt une explication des noms ou attributs de Dieu. Ce Docteur expliquant ces paroles du chap. de l'Alcoran intitulé *Houd: Demandez pardon de vos péchez à Dieu, puis changez de vie, vous uniſſant à lui par la pratique des bonnes œuvres ſoutenues de la foi; car c'eſt un Seigneur qui fait miſéricorde, qui aime ſes créatures, & qui en veut être aimé*, dit que le dernier mot de ce verſet, ſavoir, *Voudoud*, eſt un attribut particulier de Dieu, qu'on ne peut expliquer que par les mots ſuivans: „Dieu eſt cet Etre Souverain qui aime généralement toutes les créatures, & leur fait du bien. Il eſt en par„ ticulier l'ami de tous les cœurs purs & ſincéres, qui l'ai„ ment: mais, *pourſuit cet Auteur*, l'amour que les créatures „ ont pour Dieu, n'eſt qu'une production & un effet de l'a„ mour que le Créateur a pour elles; parce que ſi nous con„ ſidérons la choſe telle qu'elle eſt, nous ne pouvons attribuer „ ni le bien qui eſt en nous, ni celui que nous faiſons, à autre „ qu'à Dieu ſeul; de ſorte qu'il eſt vrai de dire que Dieu n'ai„ me proprement que ſoi-même en nous aimant. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB, fils de Sakit, eſt eſtimé par les Muſulmans comme un des plus ſavans hommes que les Arabes ayent eus en matiére de Langue & en Eloquence. Il vivoit ſous le régne de Motavakel, dixiéme Calife des Abbaſſides, & étoit fort attaché à la Secte d'Ali, que ce Calife perſécutoit de tout ſon pouvoir. L'an 244 de l'Hégire, Motavakel l'ayant fait venir lui demanda lequel il aimoit le mieux des deux Princes ſes enfans, Motaz & Moviad, ou des deux enfans d'Ali, Haſſan & Huſſain. Ce Docteur répondit fiérement: „ En vérité, Can„ bar l'Affranchi d'Ali, valoit mieux ſelon mon ſentiment que „ vous & vos enfans tous enſemble ". Le Calife irrité de ce mépris, ordonna qu'on lui arrachât la langue par derriére la tête, & on peut bien juger qu'il ne ſurvêquit pas à une ſi rude opération. * D'Herbelot *Biblioth. Orient.*

JACOB BEN ISHAK AL KENDI, eſt celui que nous connoiſſons ſous le nom d'*Alkindus*. C'étoit le plus grand Aſtrologue de ſon tems. Il vivoit ſous le Califat d'Al Mamod, & étoit Juif de naiſſance & de Religion, ce qui fit qu'il eut ſouvent des différents avec les Docteurs Muſulmans, qui attribuoient à la Magie tout ce qu'il opéroit de merveilleux. Un de ces Docteurs lui ayant demandé en quoi conſiſtoit ce grand mérite qui l'élevoit par deſſus les autres, Jacob répondit: „ C'eſt que vous ne ſavez pas ce que je ſai, & que je ſai ce „ que vous ne ſavez pas ". Le Docteur lui demanda quelques preuves de ſon ſavoir. Jacob accepta le parti, & chacun d'eux ayant fait un cercle autour de ſoi, le Docteur Muſulman écrivit deux mots ſur un papier fermé, qu'il donna au Calife préſent à cette diſpute, afin que Jacob devinât ce qui y étoit écrit. L'épreuve étoit difficile, cependant il prit ſes livres & ſes inſtrumens de Mathématique, & après avoir rêvé quelque tems, il dit hardiment au Docteur, que des deux mots qu'il avoit écrits, le premier ſignifioit une plante, & le ſecond un animal: le papier fut ouvert, & on y trouva écrit *Aſſa Mouſſa, la verge de Moyſe*, ce qui ne cauſa pas moins d'étonnement au Calife, qu'il procura d'eſtime à Jacob. Fier du ſuccès de la diſpute, & voyant encore le Docteur dans ſon cercle, où il n'opéroit rien, il dit par plaiſanterie au Calife, que s'il le vouloit permettre, pour prouver encore davantage ce qu'il ſavoit faire, & ce qu'il méritoit au deſſus du Docteur, il prendroit ſa veſte doctorale, & s'en feroit des chauſſes. Cette raillerie s'étant publiée dans la ville de Balkhe en Khoraſſan, un Légiſte, qui étoit Diſciple de ce Docteur, en conçut une telle indignation contre Jacob, qu'elle le porta juſqu'à partir de Balkhe, & à venir exprès à Bagdet, où étoit Jacob, pour le tuer. Il ſe chargea pour cet effet d'un couteau, vint un jour qu'il y avoit grand monde chez Jacob, & l'aborda dans la poſture d'un Ecolier, qui vouloit apprendre l'Aſtronomie. On aſſure que dès que Jacob l'eut vu & entendu, il lui dit d'un ton ferme: „ Vous êtes entré ici dans l'intention de me tuer, mais „ quittez promtement cette réſolution avec le couteau que „ vous portez, & je vous enſeignerai l'Aſtronomie ". Cet homme étonné jetta ſon couteau par terre, & devint un de ſes Ecoliers, parmi leſquels il excella; puiſque ce fut Abou Mâaſchar Al Balkhi, qu'on appelle d'ordinaire *Albumaſar*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JACOB AL BARDAI ou AL BARADEI, Diſciple de Sévére Patriarche d'Antioche intrus par l'Empereur Anaſtaſe, eſt différent de celui dont il eſt parlé dans l'Article des

JA-

JACOBITES; car celui-là étoit Disciple de Dioscore & d'Eutyche, au lieu que celui dont nous parlons, le fut de Sévére. Il alla prêcher la doctrine de ces Hérétiques dans la Mésopotamie & dans l'Arménie, & on prétend qne c'est de lui que les Eutychiens prirent le nom de *Jacobites*, qu'ils portent encore aujourd'hui. Ce Jacob fut surnommé *Bardâi*, selon quelques-uns, parce qu'il étoit vétu d'une étoffe pareille à celle qu'on met sous le bât des bêtes de voiture, & que les Arabes nomment *Bardâ*. C'est une espéce de feutre. Mais il est plus probable qu'il eut ce nom de la ville de Bardâa en Arménie, dont il étoit ou natif ou originaire. Les Chrétiens d'Arabie étoient Jacobites sous les Rois appellez *Mondars*, & leur division avec les Melchites ou Orthodoxes, qui fit du bruit sous l'empire de Justinien & de ses successeurs, disposa les esprits déja prévenus au Mahométisme qui parut dans le siécle suivant. Les Jacobites possédérent les Eglises d'Egypte & de Syrie depuis que les Arabes se furent rendus maîtres de ces Provinces pendant l'espace de près de cent ans, jusqu'à ce que le Calife Hescham fils d'Abdalmalek y rétablit les Melchites. Dioscore Patriarche d'Alexandrie avoit inspiré les sentimens d'Eutyche à la plus grande partie de ces peuples, & avoit envoyé des Evêques Eutychiens en Nubie & en Ethiopie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* JACOB d'Outshoorn, XLIV Evêque d'Utrecht, succéda à Frédéric de Zirik. Dans son élection il eut pour lui 32 voix contre deux. Il étoit Doyen du Chapitre, & descendoit d'une famille noble de Hollande. Il fut sacré par Henri II, Archevêque de Cologne; mais il ne put obtenir la confirmation du Pape qu'à force d'argent: ce qui appauvrit beaucoup sa famille. Il mourut le 22 Octobre 1322, la même année qu'il fut élu & confirmé. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Oude Hollandſ. Kronyk. Batavia Sacra.*

* JACOB de ZUDEN, étoit Vicaire de Frédéric de Zirik XLIII Evêque d'Utrecht. Après la mort de ce Prélat, Guillaume III, de Hainaut, Comte de Hollande, vint à Utrecht pour y faire élire Zuden: mais il n'en put venir à bout. Zuden déchu de son espérance, & voyant qu'Outshoorn étoit malade d'une maladie incurable, envoya un homme exprès au Pape, pour le prier de lui accorder le Siége Episcopal d'Utrecht dès qu'il viendroit à vaquer; mais cette précaution ne lui servit de rien, & l'élection tomba sur Jean, issu des Seigneurs de Diest. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Ant. Matthæus, *Analect. tome* 9. *Oude Holl. Kronyk. Batavia Sacra.*

JACOB-JAN, Arménien, natif de Zulfa, étoit l'an 1641 Negeach-Bachi, ou Chef des Menuisiers du Roi de Perse. Il est Auteur de plusieurs inventions de Méchanique, & dans un voyage qu'il fit en Europe, il conçut si bien tout ce qui regarde l'Art de l'Imprimerie, qu'il en dressa une à Ispahan, & qu'il fit lui-même les matrices des cractéres dont il s'est servi. On y imprima en Arménien les Epitres de saint Paul, les sept Pseaumes Pénitentiaux, & on faisoit dessein d'imprimer toute la Bible; mais on ne put trouver le moyen de bien composer l'encre. D'ailleurs cette Imprimerie ôtoit le pain à beaucoup d'Ecrivains, qui faisoient des plaintes continuelles pour empêcher l'établissement de ce nouvel Art, parce qu'il détruisoit leur métier. La charge de Chef des Menuisiers ne peut être exercée que par un Mahométan, & ce fut par un privilége particulier que Jacob-Jan fut maintenu dans cet office, à cause de l'excellence de son génie. Le Roi le sollicita souvent d'embrasser la Religion de Mahomet; mais cet habile homme ne voulut jamais renoncer au Christianisme, quelques promesses qu'on lui pût faire. * Tavernier, *dans son Voyage de Perse.*

JACOB-BEN-HABIB, Rabbin, qui a vêcu dans le XVI siécle, est Auteur de deux Ouvrages, du *En Jacob*, & du *Ben Jacob*. * Génébrard, *in Not. Chron. XVI sæc.*

JACOB, (Louïs) Religieux de l'Ordre des Carmes, Conseiller & Aumônier du Roi, célébre entre les hommes de Lettres du XVII siécle, étoit de Chalon sur Saône, savoit la Théologie & les Belles-Lettres, & étoit extrêmement laborieux. Les plus considérables de ses Ouvrages sont, *Bibliotheca Pontificia*, en deux Livres, dans le premier desquels il rapporte tous les Papes depuis saint Pierre jusques à Urbain VIII, & les Antipapes même qui se sont signalez par leurs Ecrits; dans le second il rapporte les Auteurs qui ont écrit, soit en général soit en particulier, les Vies & les Éloges des Papes, ou d'autres Traitez sur ce sujet. A la fin de cet Ouvrage il a ajoûté un Catalogue des Auteurs qui ont écrit contre la personne ou contre l'autorité des Papes; mais il a fait diverses fautes tant à l'égard des Livres qu'à l'égard des Auteurs. Il fait entre autres passer plusieurs Catholiques pour des Hérétiques. Il a encore publié un Traité des plus belles Bibliothéques; *Bibliographia Parisina*, & *Bibliographia Gallica Universalis*, *ann.* 1643, 1644. *& seq. De claris Scriptoribus Cabilonensibus; Gabriëlis Naudæi Tumulus*, *&c.* Le Pére Louïs Jacob devoit donner d'autres Livres qu'il avoit presque achevez, & dont sa mort précipitée nous a privez. Il mourut à Paris chez M. de Harlay, alors Procureur-Général, & depuis Premier Président, le dixiéme Mai 1670, & fut enterré dans l'Eglise des Carmes des Billettes.

JACOB, (Henri) savant Anglois né dans le Kent, étudia à Oxford & y prit le degré de Maître ès Arts en 1586. Il fut ensuite reçu Ministre & obtint une Cure dans sa patrie. Il s'opposa aux Browniſtes & eut de fréquentes disputes avec *Franc. Johnson* au sujet du Ministére Anglican. Nonobstant tout cela il étoit plus porté pour les Nonconformistes que pour les Episcopaux. Il mourut à l'âge de 60 ans en 1621. Il a publié en Anglois; *Apologie de l'Eglise & du Ministére Anglican contre F. Johnson; un Traité des souffrances & de la victoire de Jésus-Christ*, contre un Ouvrage sur cette matiére composé par l'Evêque Bilson; *Le commencement & l'institution de l'Eglise visible*, *&c.* * Wood, *Hist. & Antiq. Oxon. Dict. de Bâle.*

JACOB, (Henri) fils du précédent, naquit dans le Diocése de Londres & fut élevé dans les Païs-Bas sous les yeux du célébre *Erpenius*, avec le secours duquel il se poussa fort avant dans la connoissance des Langues Orientales. Après son retour en Angleterre il fut Membre du Collége de Merton à Oxford, mais il perdit cette place sous Cromwell. Il mourut à Cantorbery en 1652, à l'âge de 44 ans. Il fut la merveille de son tems pour la connoissance des Langues Orientales; & s'attacha si fort à la Philologie qu'il négligea souvent les devoirs de sa charge, ce qui lui attira de tems en tems la suspension de son emploi. Selden en fit grand cas & il lui devoit une bonne partie de son érudition Orientale. Jacob ayant été chassé de son Collége & manquant du nécessaire, fut secouru par Selden qui le revêtit de ses habits; ce qui engagea quelques railleurs à nommer Jacob *le jeune Selden.* Il a beaucoup écrit; mais aucun de ses Ecrits n'a été imprimé pendant sa vie. Voici les titres de quelques-uns de ses Ouvrages Mscs. *Græca & Latina Poëmata; Etymotechnia Catholica; Z. B. ω. sive Commentarius de Copticis Originibus; Grammat. Hebr.; Geographumena; Magnetologia; De Mari rubro*, *&c.* On dit que quelques-uns de ses Ouvrages ont été imprimez depuis sa mort sous d'autres noms, & Wood soutient que les *Delphi Phœnicizantes* publiés sous le nom de *Dickinson*, partent de la plume de Jacob. * *Diction. Anglois.*

JACOB BEN-HAJIM, Rabbin, s'est rendu célébre dans le XVI siécle, par le recueil de la Massore, qu'il fit imprimer à Vénise en 1525 avec le texte de la Bible, les Paraphrases Chaldaïques, & les Commentaires de quelques Rabbins sur l'Ecriture. Cette édition de la Bible en Hébreu, & celles qui ont suivi avec la grande & petite Massore, compilée par R. Jacob Hajim, sont estimées des Juifs. On n'avoit rien avant lui d'exact sur la Massore, qui est proprement une Critique des Livres de la Bible, pour en établir & fixer la lecture. Ce Rabbin a mis au devant de la grande Massore une Préface, où il parle de l'utilité de son Ouvrage; & il explique en même tems ce que c'est que le *Keri* & *Ketib*, qui sont de différentes leçons du texte Hébreu de la Bible. Il veut que ces diverses leçons ayent été marquées aux marges des exemplaires, & dans le recueil de la Massore, parce qu'il y avoit de véritables doutes touchant la maniére de lire. Il observe aussi dans cette Préface, que les Juifs Talmudistes ne s'accordent pas toujours avec les Auteurs de la Massore. Outre les diverses leçons qui ont été recueillies par les Massorétes, & que ce Rabbin a mises aux marges de son édition de la Bible, il en a ajoûté d'autres qui ne sont point de la Massore, & qu'il a recueillies lui-même sur des exemplaires manuscrits; c'est à quoi il faut prendre garde, parce que d'habiles gens les ont confondues avec la Massore. * Simon.

JACOB, (Magdalius) de Goude en Hollande, florissoit vers l'an 1550. Il a composé un Abrégé de la Bible en vers, & un Thrésor d'or Poëtique, *Ærarium aureum Poëticum*, & la Vie de Salomé. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOB ou JACQUES (Pierre) Jurisconsulte, qui a publié une Pratique dorée à Cologne en 1575.

JACOB ou JACQUES (Theodose) autre Jurisconsulte, qui a écrit sur l'Emphythéose & sur les Compromis. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOB, (Florent) Religieux Augustin, & Bachelier de Sorbonne, sur la fin du XVI siécle, eut la témérité de soutenir dans une Thése, que le Pape étoit maître du temporel des Rois de France. Il fut condamné avec son Présidcnt Thomas Blanzi. * Sponde, *A. C.* 1595. *n.* 13.

JACOB. NB. Ce qu'on ne trouve par sur JACOB doit se chercher sur JACQUES.

JACOBÆUS, (Oliger) naquit à Arhusen dans la presqu'Isle du Jutland le sixiéme de Juillet 1650, d'une famille illustre. Car, pour ne point remonter plus haut, son bisayeul paternel *Jacques*, fils de *Matthias*, étoit Evêque de Fuinen. *Matthias Jacobæus*, fils de Jacques, fut premier Médecin de Christierne IV, Roi de Danemarck, & son pére *Jacques* fils de Matthias étoit Evêque d'Arhusen, & il eut tout le soin possible de la premiére éducation de son fils. Mais la mort ayant enlevé le pére en 1671, la mére, fille du fameux *Gaspard Bartholin*, envoya Oliger à Copenhague, où après avoir pris les degrez ordinaires dans cette Université, il sortit de sa patrie pour visiter les principales Cours de l'Europe. Dans ce dessein il parcourut la France, l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre & les Païs-Bas. Il trouva dans ces voyages ce qu'il y cherchoit uniquement, c'est à dire, des moyens de se perfectionner dans les Sciences, & en particulier dans sa profession, qui étoit la Médecine. Il profita des lumiéres des Savans qu'il trouva dans ces païs, & s'acquit même leur estime. Il travailla quelque tems à Ligourne sous le célébre Anatomiste Sténon, à la dissection de différens poissons, & il ne faut que nommer les *Redi*, *Malpighi*, *Charles Patin*, *Borelli*, *Brown*, *Sydenham*, *Boyle*, *Morison*, *Drelincourt*, *Diemerbroeck*, *Ray*, *Swammerdam*, *Spanheim*, *Crusius*, *Gravius*, *du Verney*, *du Hamel*, *Ettmuller* & tant d'autres qu'il eut soin de pratiquer & avec lesquels depuis ce tems il a entretenu commerce, pour faire voir qu'il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à le rendre plus habile & plus éclairé.

Revenu dans sa patrie en 1679, il reçut des Lettres de son Prince, qui lui donnoit la qualité de Professeur de Médecine & de Philosophie dans la capitale du Royaume. Il en commença les fonctions en 1680. Dans cette place, il s'appliqua particuliérement à étudier avec soin la Nature & ses différentes productions. Il expliqua & démontra à ses Ecoliers tout ce qui lui parut difficile & digne de leur curiosité & de leur

application. En un mot il s'attacha uniquement à remplir avec honneur la place, qui lui avoit été confiée. Auſſi ſon mérite fut-il aiſément reconnu & bientôt récompenſé. Sans parler des honneurs Académiques que l'Univerſité lui déféra, le Roi de Danemarck Chriſtierne V lui donna le ſoin d'augmenter & de mettre en ordre le célébre Cabinet de Curioſitez, que ſes prédéceſſeurs avoient commencé; & en 1698 le Roi Frédéric IV joignit à cet honorable emploi le titre de Conſeiller de ſon Tribunal de Juſtice. Chargé d'honneurs, aimé & conſidéré de tous ſes compatriotes, il paſſoit tranquillement ſes jours, lorſqu'un coup imprévu lui ravit pour toujours ſon repos. Ce fut la perte de ſa femme *Anne-Marguerite* Bartholin, fille de *Thomas*, laquelle après dix-ſept ans de mariage, mourut le 18 du mois d'Août 1698, le laiſſant pére de ſix garçons. Cette perte le toucha ſi vivement qu'il tomba dans une mélancolie, qui dans la ſuite devint une maladie mortelle. Il avoit cru trouver dans un ſecond mariage un promt reméde à cette noire humeur, & pour cet effet, ſuivant le conſeil de ſes amis, il avoit épouſé en ſecondes noces *Anne* Tiſtorph. Mais cette précaution lui fut inutile, ſa maladie augmenta, & après avoir langui près de trois ans, il mourut âgé de 51 ans. Il étoit bon mari, bon maître, bon voiſin, & bon ami. Voici le Catalogue de ſes Ouvrages. *De Ranis Diſſertatio*, Romæ 1676, *in octavo*, & Pariſiis; *Bartholomæi Scalæ Equitis Florentini Hiſtoria Florentinorum, edita ab Oligero Jacobæo, ex Bibliotheca Mediceâ*, Romæ 1677; (Jacobæus avoit obligation de ce Manuſcrit au fameux Magliabecchi.) *Oratio in Obitum Thomæ Bartholini*, 1681, *in quarto; Compendium Inſtitutionum Medicarum*, Haſniæ, 1684, *in octavo; De Ranis & Lacertis Diſſertatio*, Haſniæ, 1686, *in octavo; Franciſci Arioſti de Olco Montis Zibinii ſeu Petrolo agri Mutinenſis, edita ex MSS. membranis ab Olig. Jacobæo*, Hafniæ, 1690, *in octavo*; *Panegyricus Chriſtiano Quinto dictus*, 1691, *in folio*; *Gaudia Arctoi Orbis ob thalamos auguſtos Friderici & Ludovicæ*, 1691, *in folio*; *Muſæum Regium ſive Catalogus rerum tam naturalium, quàm artificialium, quæ in Baſilica Bibliothecæ Chriſtiani Quinti Hafniæ aſſervantur*, Hafniæ, 1696. Jacobæus avoit un grand talent pour la Poëſie, & il a fait pluſieurs beaux Poëmes ſur différens ſujets, dont il n'y a qu'une partie d'imprimée. * Programme *contenant l'Eloge de ce Savant en Latin*; & *Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences*, &c. *Octobre* 1702, *p.* 283. &c. *Mémoires de* Trevoux *du mois de Mai* 1702. Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres tome* 1. *p.* 379 & *ſuiv.*

JACOBATII, (Dominique) Cardinal, en Latin *Jacobatius*, Evêque de Lucéria, étoit Romain, & fils de Chriſtophle. Il fut élevé dans la Juriſprudence Canonique & dans la Théologie, & y fit aſſez de progrès, pour pouvoir être employé dans diverſes affaires de la Cour de Rome, ſous les Pontificats de Sixte IV, d'Innocent VIII, d'Alexandre VI, de Jules II, & de Léon X. Ce dernier le fit Cardinal le ſecond jour de Juillet 1517, à l'âge de 74 ans. On lui avoit déja donné l'Evêché de Lucéria; il eut encore ceux de Maſſano & de Groſſeto, & mourut le deuxiéme Juillet 1527, ou, ſelon d'autres, au mois de Janvier de l'an 1528. Jacobatii a compoſé un Traité des Conciles, dont nous avons pluſieurs éditions.

JACOBATII, (Chriſtophle) neveu du précédent, Cardinal, qui fut Chanoine de ſaint Pierre, puis Evêque de Maſſano, fut fait Cardinal par le Pape Paul III, en l'an 1536, à la recommandation de l'Empereur Charles-Quint. Il mourut le ſeptiéme Octobre 1540. * Victorel, *in Jacob.* Aubery, *Hiſt. des Cardin.* Le Mire. Poſſevin, &c.

* JACOBATII (Jacob) Juriſconſulte. Il étoit de Bénévent & a écrit *Defenſorium Pacis contra excommunic. Papæ.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOBEAU, ou JACOBEL, natif de Miſe en Bohéme, & compagnon de Jean Hus, prêchoit diverſes opinions dans la Bohéme, vers l'an 1410, & entre autres, que les Laïques doivent néceſſairement communier ſous les deux eſpéces. Ce ſentiment étoit celui des Huſſites. *Pierre de Dreſde*, l'un des Vaudois qu'on avoit chaſſé de la Saxe, s'étant retiré à Prague, fut le premier qui fit comprendre à Jacobel la néceſſité de la communion ſous les deux eſpéces. Dès qu'il eut gouté ce ſentiment, il l'enſeigna dans la Paroiſſe de S. Michel dont il avoit la direction. Il fit afficher des Théſes dans toutes les ruës de Prague. *Sigismond Rzepanski* ſon Collégue l'appuya, & ces deux Savans rétablirent la Communion ſous les deux eſpéces dans la Paroiſſe de ſaint Michel, au contentement du peuple. On lui ôta ſa Paroiſſe; mais il paſſa à celle de S. Martin qui le reçut avec joye. Quelques Docteurs écrivirent contre lui, & il réfuta leurs Ecrits. L'Archevêque l'excommunia; mais comme il s'éleva au deſſus de l'excommunication, on porta l'affaire au Concile de Conſtance qui le cita; l'exemple de ce qui étoit arrivé à Jean Hus arrêta ſon zéle. * Pratéole, *V. Jacobel.* Æneas Silvius & Sandere, *Hæreſ.* 175, 178. Baſnage, *Hiſt. de la Religion*, &c. *tome* 2. *p.* 188. &c.

JACOBI, (Jacobus) publia en 1634, une Chronique Juive en vers, tirée des Livres ſacrez & de Joſéphe. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* JACOBI (François) d'Utrecht, a écrit deux Traitez, *De Modo viſitandi & corrigendi ſubditos*; *De Modo inquirendi contra defectus eorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 232.

* JACOBI (Gerard) Bachelier en Théologie, Curé de Zoemeren en Brabant, Archiprêtre du Diſtrict de Helmont, a écrit en vers *Martyres Gorcomienſes* de Guillaume Eſtius; *Diva Virgo Commelenſis.*

JACOBILLI, (Vincent) de Foligno, dans le XVI ſiécle, s'aquit beaucoup de réputation par divers Ouvrages ingénieux qu'il publia, en proſe & en vers. Il fut nommé Gouverneur de Terni, & mourut en allant prendre poſſeſſion de ce Gouvernement, le 15 Novembre 1601.

JACOBILLI, (Vincent) qui vivoit dans le même tems que le précédent, ſervit le Pape Grégoire XIII, à Avignon, puis les Rois Henri III, & Henri IV, & s'établit en Provence, où il mourut le neuviéme Août 1602. * Louïs Jacobilli, *Biblioth. Umbr.*

JACOBILLI, (François) de Foligno, Mathématicien, Diſciple de Jean-Antoine Magin, publia quelques Ouvrages, & mourut à Rome le cinquiéme Juin 1623. On pourra conſulter Louïs Jacobilli, Auteur de la Bibliothéque d'Ombrie, & de divers autres Ouvrages, comme de la Vie des Saints, de l'Hiſtoire de Foligno, &c.

JACOBILLI, (Louïs) publia en 1658, la Bibliothéque de l'Ombrie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACOBINS. *Voyez* DOMINICAINS.

JACOBINUS, (Achille) de Montorio dans l'Abruſſe, a écrit ſur l'excellence de la Philoſophie. * Le même.

JACOBINUS, (Jean) a écrit les Actions militaires de Sigiſmond Prince de Tranſſylvanie. * Le même.

JACOBITES, eſt le nom d'une Secte d'Orientaux, appellez autrement Monophyſites, parce qu'ils croyent qu'il n'y a qu'une nature en Jéſus-Chriſt. Ils portent le nom de Jacobites à cauſe de Jacques Zanzale, autrement Bardeus ou Bardaï, ſelon les Arabes, qui vivoit dans le VI ſiécle. Ce Jacques fut ordonné Archevêque, par les Evêques de ſa Secte, qui étoient en priſon, en exécution des Edits des Empereurs contre les Hérétiques. Après avoir reçu d'eux une entiére autorité, il alla dans la Syrie, dans la Méſopotamie, & dans d'autres Provinces d'Orient, y ordonna par-tout des Evêques, des Prêtres & des Diacres. Il réunit les Sectes différentes de ceux qui étoient oppoſez au Concile de Chalcédoine. Quoique les Jacobites faſſent profeſſion d'anathématiſer Eutyche & Apollinaire, ils ne reconnoiſſent néanmoins qu'une ſeule nature en Jéſus-Chriſt, & aſſurent que le Verbe a pris un corps parfait auquel il s'eſt uni ſans altération, ſans mélange & ſans diviſion, en une ſeule nature, une ſeule perſonne & un ſeul ſuppôt. Ils n'ont aucune autre erreur particuliére ſur les autres points de la Religion. Leur Egliſe eſt fort étendue; la principale partie eſt celle des Cophtes ou Egyptiens. Il y en a pluſieurs en Syrie, en Ethiopie ou Abyſſinie, & en Arménie, qui ſont ſoumis au Patriarche Cophte d'Alexandrie. Ils ont auſſi un Patriarche à Antioche. Les Rélations d'Ethiopie nous apprennent que l'Empereur David envoya au Pape Clément VII, pour lui prêter obéiſſance; que le Pape Pie IV y fit aller André Oviédo Jéſuite, ſous l'Empereur Claude, fils de David; & que Gabriel Patriarche d'Alexandrie, envoya en 1595, au Pape Clément VIII, ſon Ambaſſadeur & deux Religieux, pour l'aſſurer de ſon obéiſſance, & de la volonté qu'il avoit de réunir toute ſon Egliſe au Saint Siége. Ces Députez reconnurent l'Egliſe Romaine pour Mére de toutes les Egliſes; mais après tout, on n'a vu nulle ſuite d'une ſi ſolemnelle profeſſion de foi; & ſoit que ce Patriarche eût changé de ſentiment, comme font ſouvent ces Orientaux, ou que ſes ſucceſſeurs n'ayent pas voulu approuver ce qu'il avoit fait, il eſt certain que le Patriarchat d'Alexandrie des Cophtes eſt toûjours infecté de l'Héréſie des Jacobites.

☞ M. Simon rapporte ſur l'état préſent des Jacobites, que ſous ce nom l'on doit comprendre en général tous les Monophyſites du Levant, c'eſt à dire, ceux qui ne reconnoiſſent qu'une nature en Jéſus-Chriſt: ce qui renferme les Arméniens, les Cophtes & les Abyſſins. Il ajoûte que ceux qui s'appellent proprement Jacobites, ſont en très petit nombre, n'étant pas plus de quarante ou quarante-cinq mille familles, qui habitent principalement la Syrie & la Méſopotamie. Il y a de la diviſion entre eux, parce qu'une partie eſt réunie à l'Egliſe Romaine, & que l'autre en demeure toujours ſéparée. Ces derniers même ne ſont pas bien unis, ayant deux Patriarches oppoſez l'un à l'autre, dont l'un réſide à Caramit, & l'autre à Derzapharan. Outre ces deux Patriarches, il y en a un qui eſt dans les ſentimens des Latins, qui réſide à Alep. Le P. Sacchini Jéſuite, a écrit dans l'Hiſtoire de ſa Société une Conférence que le Pére Chriſtophle Rodéric, envoyé du Pape en Egypte, eut avec les Cophtes qui ſont Jacobites, touchant la réunion des deux Egliſes. Il paroît par cette Conférence, que les plus ſavans de cette Secte ſont d'accord avec les Latins, & qu'ils n'en ſont éloignez que dans les expreſſions. Ils diſent même que leurs expreſſions ne s'étendent qu'à s'éloigner des ſentimens des Neſtoriens; mais il n'eſt pas ſûr de ſe fier là-deſſus au jugement de M. Simon. *Voyez* SYRIENS. * Nicephore, *l.* 18. *c.* 52. Jacques de Vitri, *Hiſt. Orient. c.* 76. 77. Matthieu Paris, *in Henrico III.* Baronius, *A. C.* 535. *n.* 81. Sponde & Rainaldi, *in Annal.* Sandére, *Hær.* 113. Pratéole, *V. Jacob.* Arnaud, *Perpétuité de la Foi défenduë, l.* 2. *c.* 3. & *l.* 5. *c.* 2. Maimbourg, *Schiſme des Grecs.* L'Abbé Renaudot, *tome* 4. *de la Perp. & Collect. Liturg. Oriental.*

* JACOBITES, eſt le nom qu'on donne aux Anglois qui ont pris le parti de Jacques II, & qui depuis ſa mort ſe ſont déclarez pour le Chevalier de S. George, qu'ils regardent comme ſon ſucceſſeur ſous le nom de Jacques III. Ce parti s'eſt formé au tems de la Révolution arrivée en 1688. Il eſt compoſé d'un petit nombre de Membres de l'Egliſe Anglicane, & de tous les Catholiques Romains qui ſont dans le Royaume. * *Dict. de Furetiére, édition de* 1727.

JACOBONI, (Jules) homme très curieux d'Antiquitez, pour ſatisfaire ſon inclination, parcourut quelques Provinces d'Italie. Pendant qu'il fut à Rome, il eut la commodité de conſulter la Bibliothéque du Cardinal Donat Céſi, qu'il accompagna dans ſa Légation de Bologne. Ce fut auſſi là

que

que Jacoboni fit imprimer en 1583, l'addition qu'il a faite aux Commentaires de Jean-Batiſte Fonteius. Il traite dans ce Livre de l'ancienne famille des Cæſiens de Rome, d'où ſortit Cæſius Sabinus, qu'il dit avoir vécu ſous l'Empire de Domitien, l'an de la fondation de la ville de Rome 847, & 95 de la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il finit cette Hiſtoire à Q. Cæſius Sabinus, à qui ſa mére fit ériger un monument ſous le Conſulat de P. Cornélius Anulinus, & de M. Aufidius Fronto, c'eſt à dire, l'an 951, de Rome, & 198 de Jéſus-Chriſt. * Mart. Hankius, *de Rom. rerum Script. p.* 1.

* JACOBSZ (Juriaan ou George) Suiſſe de naiſſance, eut pour Maitre dans la Peinture François Snyders, célébre Peintre d'Anvers qui excelloit à répréſenter toute ſorte d'animaux. Après être ſorti d'apprentiſſage, il alla à Amſterdam, où il s'exerça dans cette partie de la Peinture; mais quelque tems après il changea de goût, & ſe mit à peindre des Hiſtoires. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 148.

JACOBUS DE RAVENNA. *Voyez* RAVENNE.

JACOMB, (Thomas) Docteur en Théologie & Miniſtre Presbytérien, naquit en Leiceſtershire l'an 1622. Il poſa les fondemens de ſes études au Collége de la Madeleine à Oxford ſous le Docteur Wilkinſon. Après avoir pris le degré de Bachelier ès Arts il alla à Cambridge, où il fut reçu Membre du Collége de la Trinité. En 1647, il alla à Londres & fut Chapelain de la Comteſſe Douairiére d'Exceter, ce qui lui fournit les occaſions de prêcher dans la ville. Il étoit fort modéré, humble, d'une converſation agréable, clair & préſent dans ſes Sermons. Il mourut le 27 Mars 1687, dans la maiſon de cette Comteſſe, d'une maladie fort douloureuſe, pendant laquelle il fit paroître toutes les marques d'une patience véritablement Chrétienne. Sa Bibliothéque compoſée d'un grand nombre de Livres rares fut vendue dans une auction publique, 13000 livres ſterl. Outre pluſieurs Sermons, il a publié un Commentaire en Sermons ſur les 4 premiers verſets du 8 Chapitre de l'Ep. aux Romains, & un Traité intitulé *of holy dedication*, à l'occaſion de l'incendie de Londres. * *Hiſt. of eject. Miniſt. Dict. de Bâle.*

JACOMOT, (Jean) de Bar en Lorraine, floriſſoit en 1601, & a écrit une Tragédie appellée *Ebud.* Ses Poëſies ſont inſérées dans *les Délices Franç. tome* 2. *p.* 350. *Voyez auſſi* J. P. Lotichius, *Biblioth. Poët. partie* 4. *p.* 132.

JACOPON de Bénédictis, de Todi en Italie, mourut en 1306. Il prédit à Boniface VIII, qui l'avoit fait mettre en priſon, ſa priſon & ſa captivité. Il laiſſa des Sentences & des Avis ſalutaires. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACQUELINE de Baviére, Comteſſe de Hainault, de Hollande & de Zelande, Dame de Frife, &c. fille unique de GUILLAUME de Baviére, IV du nom, Comte de Hainault, &c. & de *Marguerite* de Bourgogne, naquit en 1401, & fut mariée par Traité du 30 Juin 1406 à *Jean* de France, Dauphin de Viennois, fils du Roi *Charles* VI. Ce Prince étant mort de poiſon à Compiégne, en revenant de Hollande, elle épouſa en ſecondes noces, en 1417, *Jean* de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. ſon couſin germain; on dit que ce fut par diſpenſe du Concile de Conſtance. Elle avoit un de ſes oncles, *Jean*, Evêque de Liége, furnommé *Sans pitié*, qui s'oppoſa à cette diſpenſe, appuyé de l'Empereur Sigiſmond; & fit la guerre à ſa niéce l'an 1419. *Jacqueline*, qui n'avoit pas ſujet de ſe louer de la conduite de ſon mari, ſe rendit mépriſable par la ſienne; car étant à Valenciennes, elle s'en alla en Angleterre l'an 1423, où elle ſe remaria, du vivant même du Duc de Brabant, avec *Hunfroi*, Duc de Gloceſter, frére de *Henri*, V du nom, Roi d'Angleterre. Enſuite elle revint en Hollande, & fut priſe par Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui la remit à ſon mari. On fit déclarer nul ſon mariage avec le Duc de Gloceſter. Peu après, deux de ſes Gentilshommes la firent habiller en homme, & la délivrérent de la priſon où elle étoit à Gand. Elle alla en Hollande, où ayant ſu la mort du Duc de Brabant, arrivée le 17 Avril 1426, elle ſe remaria avec *François* de Borſele, Gouverneur de Zélande. Le Duc de Bourgogne lui fit encore la guerre, & prit priſonnier le Seigneur de Borſele. *Jacqueline* céda toutes ſes terres au Duc, pour obtenir la liberté de ſon mari, & mourut de chagrin le huitiéme Octobre 1436, ſans laiſſer d'enfans. * Le Petit, *Hiſtoire d'Hollande.* Grotius. Boxhornius, &c.

JACQUELINE, femme poſſédée, qui parut en Italie, dans le XV ſiécle, & que Cælius Rhodiginus dit avoir vue dans ſon païs, avoit un Démon dans les entrailles, à ce qu'on dit, qui parloit aſſez intelligiblement pour être entendu. Toute l'Italie la voulut voir; & pluſieurs perſonnes d'autorité, curieux de connoître la vérité, la firent deshabiller, pour éprouver s'il n'y avoit point de tromperie. Le nom de ce Démon étoit *Cincinnatulus.* Il témoignoit de la joye quand on la nommoit, & donnoit des réponſes ſurprenantes à ceux qui lui faiſoient des queſtions ſur des choſes cachées & difficiles, paſſées ou préſentes; mais il répondoit toujours faux à ce qu'on lui propoſoit de l'avenir, où il couvroit ſon ignorance d'un bruit confus, & d'un bourdonnement ſans paroles articulées. L'Auteur que nous avons cité, dit en avoir fait l'expérience: c'eſt dans ſes *Anciennes Leçons*, *l.* 8. *c.* 10.

JACQUEMONT ou S. JACQUEME, en Latin *Axima.* C'étoit autrefois un bourg de la Gaule Narbonnoiſe. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village de la Tarentaiſe de Savoye. * Maty, *Dict. Géogr.*

JACQUERIE, (La) c'eſt le nom qu'on donna à une troupe de païſans revoltez qui ſe ſoulevérent en 1358, dans le tems que le Roi Jean étoit priſonnier en Angleterre. Cette ſédition commença dans le Beauvaiſis, & eut pour Chef un païſan nommé *Caillet.* On la nomma *la Jacquerie*, parce que les Gentilshommes qui pilloient le Païſan, l'appelloient, par raillerie, *Jacques Bonhomme.* Ils ruïnérent divers petits châteaux, & prirent Senlis; mais leurs cruautez les rendirent odieux à tout le monde. Le Dauphin, qui étoit alors Régent du Royaume, & qui depuis fut Roi ſous le nom de Charles V, en tua plus de vint mille. Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre, défit & prit Caillet, qui eut la tête tranchée; & ainſi ce ſoulévement fut appaiſé en peu de tems. * Froiſſard. Mézeray, &c. *Voyez* auſſi le Continuateur de Guillaume de Nangis. Louvet, &c.

JACQUES, (Saint) dit LE MAJEUR, Apôtre, étoit fils de Zébédée & de Salomé, & fut appellé à l'Apoſtolat avec ſon frére Jean l'Evangéliſte, par Jéſus-Chriſt, qui leur donna le nom de *Boanergès*, c'eſt à dire, *fils du Tonnerre.* Ils demeuroient ſuivant toutes les apparences à Bethſaïde, ville de Galilée, & étoient pêcheurs de profeſſion, auſſi bien que leur pére, & ils pêchoient avec ſaint Pierre dans la barque de leur pére, quand Jéſus-Chriſt leur fit faire une pêche miraculeuſe. Quoiqu'ils euſſent déja connu & ſuivi Jéſus-Chriſt, ils ne s'attachérent néanmoins entiérement à lui, que quand Jéſus les ayant rencontrez raccommodant leurs filets avec leur pére Zébédée, les appella. Ils quittérent alors leur maiſon, & ſuivirent Jéſus-Chriſt à Capharnaüm. Ils aſſiſtérent à la guériſon de la belle-mére de ſaint Pierre, & à la réſurrection de la fille de Jaïr, Chef de la Synagogue: ils furent témoins avec ſaint Pierre de la Tranſfiguration ſur le Mont-Thabor. Les Habitans d'un bourg de la Province de Samarie ayant fermé les portes à Jéſus-Chriſt, Jacques & Jean indignez de l'affront qu'on faiſoit à leur Maître, lui démandérent le pouvoir de faire deſcendre le feu du Ciel, pour dévorer ces Habitans, & conſumer leur bourg, comme Elie avoit fait autrefois. Jéſus-Chriſt leur répondit qu'ils ne ſavoient pas quel étoit l'eſprit qui devoit les animer. Ils firent demander par leur mére à Jéſus-Chriſt, que, quand il ſeroit dans ſon Royaume, l'un fût à ſa droite, & l'autre à ſa gauche. Jéſus s'adreſſant à eux, leur demanda s'ils pourroient boire le calice qu'il devoit boire: ils répondirent qu'oui, & Jéſus leur repartit, qu'ils boiroient à la vérité ſon calice, mais que, pour être aſſis à ſa droite, ou à ſa gauche, ce n'étoit pas à lui à le donner; & que cela appartenoit à ceux à qui ſon pére l'avoit préparé. Saint Jacques & ſaint Jean furent choiſis avec ſaint Pierre par Notre-Seigneur pour l'accompagner dans le Jardin des Oliviers. Après la réſurrection de Jéſus-Chriſt, ces deux fréres ſe retirérent en Galilée, & revinrent à Jéruſalem avant la Pentecôte, où ils reçurent le Saint Eſprit avec les autres Apôtres. On croit que ſaint Jacques ſortit de la Judée avant tous les autres Apôtres, pour prêcher l'Evangile aux Juifs diſperſez. Quoi qu'il en ſoit, il revint en Judée, & il y ſignala ſon zéle pour faire recevoir aux Juifs la Religion de Jéſus-Chriſt. C'eſt ce qui le rendit odieux aux Juifs, auſquels Hérode *Agrippa* voulant complaire, fit mourir par l'épée Jacques frére de ſaint Jean. Saint Jacques fut le premier des Martyrs entre les Apôtres, & mourut l'an 44. Saint Clément d'Alexandrie, cité par Euſébe, rapporte que ſon accuſateur, touché de ſa conſtance, ſe convertit, & qu'il ſouffrit le martyre avec lui. Quoique ſaint Jacques ait été arrêté pendant les jours des Azymes, & qu'il ſoit mort apparemment vers la fête de Pâques, cependant les Martyrologes ont placé ſa fête au 25 de Juillet. * *Matthieu*, *ch.* 4. 9. 10. 26. *Marc*, *ch.* 1. 3. 9. 14. *Luc*, *ch.* 8. 9. *Actes des Apôtres*, *ch.* 1. *v.* 12. Euſébe, *Hiſt. l.* 2. *ch.* 9. S. Jérôme, *de Viris Illuſtr.* Epiphane, *Hæreſ.* 58. & 78. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. de l'Egliſe*, *tome* 1. Baillet, *Vies des Saints.*

On voit à Jéruſalem une Egliſe bâtie ſous ſon nom, à trois cens pas de la porte de Sion. C'eſt une des plus belles & des plus grandes de la ville. Le dôme, qui eſt au milieu, eſt porté ſur quatre gros piliers, & percé en haut, comme celui du ſaint Sépulchre: ce qui donne un grand jour. Il y a trois autels de face dans trois chœurs à côté l'un de l'autre vers l'orient. A main gauche, en entrant dans la nef, on voit une petite Chapelle, qui eſt le lieu où l'on croit que ce ſaint Apôtre eut la tête tranchée par le commandement d'Hérode, parce que c'étoit autrefois la place du Marché public. Cette Egliſe appartient aux Arméniens Schiſmatiques, qui y ont un Monaſtére bien bâti, où il y a toujours un Evêque & douze ou quinze Religieux, qui y font le ſervice ordinaire. On dit que l'Egliſe & les logemens ont été bâtis & fondez par les Rois d'Eſpagne pour y recevoir les Pélerins de leur Nation. Proche de là eſt une maiſon qu'on révére comme la demeure de ſaint Thomas Apôtre, ſelon la tradition du païs. On dit une choſe prodigieuſe de cette maiſon, qui eſt que les Mahométans & les Juifs n'y peuvent entrer qu'aux dépens de leur vie: c'eſt pourquoi on la tient toujours fermée, de peur que quelque Infidéle n'y entre par mégarde, & ne s'expoſe au châtiment du Ciel, que quelques-uns ont éprouvé.

☞ Les Eſpagnols, fondez ſur je ne ſai quelles traditions, prétendent avoir eu ſaint Jacques pour Apôtre, bien qu'il n'y ait point d'Auteur ancien qui l'ait écrit. L'Evêque de Compoſtelle, voulant alléguer ce voyage prétendu du Saint, pour défendre l'indépendance de ſon Egliſe de celle de Toléde, dans le grand Concile de Latran, ſous Innocent III, ne put répondre aux puiſſantes raiſons de Rodéric Ximénès ſon Archevêque, qui lui nia formellement ce voyage. Le Cardinal Baronius, qui dans ſes remarques ſur le Martyrologe Romain, avoit ſoutenu cette tradition chimérique des Eſpagnols, étant depuis convaincu par beaucoup de raiſons ſolides, fondées ſur pluſieurs Epîtres des Papes, & ſur divers témoignages d'Auteurs célébres, changea de ſentiment dans ſes Annales, & im-

improuva l'opinion des Eſpagnols. Ces peuples ſe vantent encore de poſſéder le corps de ſaint Jacques; mais on croit à Toulouſe qu'il y en a une partie dans l'Egliſe de ſaint Saturnin. Chorier, Hiſtorien de Dauphiné, prétend que les Reliques que les Eſpagnols conſervent, ſont d'un ſaint homme de cette Province, nommé Jacques (bien différent de l'Apôtre) qui avoit été enterré, dit-il, au devant de l'Egliſe des Echerolles, à une lieue de Grenoble, & dont la tête fut portée en Galice. Les Curieux verront l'Epître d'Innocent I, à Décentius, & celle de Grégoire VII, aux Rois d'Eſpagne. * Baronius, *Annal. tome* 9. *A. C.* 816. Sponde, *in Epit. A. C.* 44. Godeau, *Hiſt. Eccleſ. l.* 1. *n.* 18. Chorier, *Hiſt. de Dauphiné, tome* 2. *l.* 1. *Sect.* 8. *p.* 15. Doubdan, *Voyage de la Terre Sainte.*

JACQUES, (ſaint) à qui on a donné le ſurnom de MINEUR, Apôtre, frére de ſaint Jude, étoit fils de Cléophas ou Cléopas & de Marie, ſœur de la ſainte Vierge, nommé dans l'Ecriture *le Juſte*, & *le Frére*, c'eſt à dire, *couſin du Seigneur.* Il fut appellé à l'Apoſtolat par Jéſus-Chriſt la ſeconde année de la prédication de Notre-Seigneur. Nous ne trouvons rien de particulier touchant cet Apôtre dans les Evangiles juſqu'à la réſurrection du Sauveur du monde, qui lui apparut en particulier. Peu de tems après l'Aſcenſion, même avant la deſcente du Saint Eſprit ſur les Apôtres, il fut choiſi pour gouverner l'Egliſe de Jéruſalem, & en qualité d'Evêque, parla le premier après ſaint Pierre dans le Concile tenu par les Apôtres à Jéruſalem l'an 49 ou 50. Saint Paul l'appelle une des colomnes de l'Egliſe, & ſa vie parut ſi ſainte, que Joſéphe croit que la ruïne de Jéruſalem eſt arrivée en punition de ce que les Juifs l'avoient fait mourir. Ananus II, Grand-Sacrificateur des Juifs, le fit condamner, & le livra entre les mains du peuple. Euſébe, après Hégéſippe, dit que les Juifs l'ayant preſſé de deſavouer publiquement la doctrine de Jéſus-Chriſt, il l'avoit ſoutenue avec une merveilleuſe conſtance; & que cette confeſſion faite ſur les degrez du Temple, mettant en fureur les Phariſiens ſes principaux ennemis, ils le précipitérent en bas, où un Foulon le tua d'un coup de levier; & ainſi après avoir gouverné ſon Egliſe environ 29 ans, il reçut la couronne du Martyre l'an 62 de Jéſus-Chriſt. Il y a des Critiques qui revoquent en doute cette narration d'Hégéſippe. Saint Epiphane dit que cet Apôtre avoit permiſſion d'entrer dans le Sanctuaire du Temple: ce que la Loi n'accordoit qu'au ſeul Grand-Pontife. Saint Chryſoſtome ajoûte que ſon aſſiduité à la priére lui avoit fait venir les genoux & le front auſſi durs que le cuir d'un chameau. Nous avons de lui une Epître, qui eſt la premiére entre les Catholiques, & qui eſt adreſſée aux Tribus d'Iſraël diſperſées, c'eſt a dire, aux fidéles d'entre les Juifs, qui étoient répandus en diverſes Provinces. Luther l'a rejettée; mais les Anciens l'ont reçue, comme on le peut voir dans les Conciles & les Péres. Outre cette Epître, il laiſſa une Liturgie, que nous avons ſous ſon nom dans diverſes éditions de la Bibliothéque des Péres, & qui eſt autoriſée par le témoignage de ſaint Cyrille, de Proclus de Conſtantinople, du Concile de Conſtantinople *in Trullo*, *&c.* quoique les ennemis de la Religion Romaine s'y oppoſent de toute leur force. On attribue à ſaint Jacques un Evangile qui a été mis entre les Livres Apocryphes. * Outre les Auteurs anciens, *Conſultez* Torniel, *A. M.* 4018. *n.* 2. 4008. *n.* 7. *&* 8. Baronius, *in Append. Annal. & A. C.* 34. 5162. *&c.* Bellarmin, *l.* 1. *de Verbo Dei*, *c.* 18. *de Script. Eccl. &c.* Henri de Valois, *p.* 250. *Annot. in Hiſt. Euſebii.* Jean Morin, *De Ordinationibus ſacris.* Le Pére Combefis, *Auct. G. L. tome* 2. *p.* 844. Pamelius, *in Tertull. &c.*

JACQUES, (Saint) natif de Niſibe, ville de Méſopotamie, limitrophe de l'Empire des Perſes & des Romains, & qui dépendoit alors des derniers, ayant mené une vie fort auſtére dans la ſolitude, & étant devenu célébre par ſa confeſſion ſous l'Empereur Maximin, & par le grand nombre de miracles qu'il faiſoit, fut élu Evêque de la ville dont il étoit. Il ne quitta point pour cela ſa maniére de vivre, il ne fit pas moins de miracles qu'auparavant; & l'on dit même qu'il reſſuſcita des morts. Il aſſiſta au Concile de Nicée, où il condamna l'Héréſie d'Arius. Théodoret rapporte que s'étant trouvé à Conſtantinople, dans le tems qu'on vouloit obliger Alexandre, Evêque de cette Egliſe, de recevoir Arius, il conſeilla aux Catholiques d'avoir recours à Dieu par le jeûne & par la priére, & de le prier tous enſemble pendant ſept jours, de leur accorder ce qui leur étoit le plus avantageux. Les Perſes ayant aſſiégé par trois fois la ville de Niſibe en 338, 346 & 350, ſaint Jacques fit en cette occaſion le devoir de Gouverneur & d'Evêque; car non ſeulement il fit de ſerventes priéres pour ſon peuple; mais auſſi il l'encouragea par ſes exhortations à rebâtir un mur, à la place de celui que les aſſiégeans avoient abbattu dans un de ces ſiéges: on croit que c'eſt le dernier. Il monta lui-même ſur les murailles de la ville, & il parut miraculeuſement vêtu de pourpre, comme s'il eût été l'Empereur. Enfin l'on dit qu'à ſa priére, Dieu envoya une multitude infinie de moucherons, qui incommodérent ſi fort les aſſiégeans, qu'ils les obligérent à ſe retirer en déſordre. Cette Hiſtoire eſt rapportée non ſeulement par Théodoret, qui a fait la Vie de ce Saint, dans ſon Ouvrage intitulé, *Philothée*, & qui parle encore de cette circonſtance dans ſon *Hiſtoire*, *l.* 2. *ch.* 30: mais auſſi par Philoſtorge, que l'on ne peut pas ſoupçonner d'avoir favoriſé Jacques de Niſibe. Saint Athanaſe parle de ce Saint comme d'un Evêque qui avoit écrit pour l'Egliſe. Si ſaint Jérôme ne l'a point mis au nombre des Auteurs Eccléſiaſtiques, c'eſt, comme il eſt remarqué par Gennade, parce que ce Pére ne ſavoit pas la Langue Syriaque, n'ayant lu les Auteurs Syriens, dont il parle, que dans leur Verſion: ainſi il ne faut pas s'étonner de ce qu'il ne fait point mention des Oeuvres de S. Jacques de Niſibe, puiſqu'elles n'étoient point traduites en Grec. Gennade en a fait le Catalogue; il dit que l'Ouvrage de cet Auteur contenoit vint-ſix Livres; mais il n'en nomme que vint-trois. Chaque Livre eſt ſur un ſujet différent, comme ſur la Foi; contre les Héréſies; un de la Charité en général, &c. On en peut voir une liſte exacte dans le IV ſiécle de la Bibliothéque Eccléſiaſtique de M. Du Pin. Ce ſaint homme, ſelon Gennade „ mourut ſous Conſtance, (peut-être en 350, après le ſié„ ge) & fut enſeveli, ſuivant l'ordre de Conſtantin, dans la ville „ de Niſibe, pour en être comme le défenſeur après ſa mort; „ mais quelque tems après Julien étant entré dans cette vil„ le, ſoit qu'il ne pût ſouffrir la gloire de ce Saint, ſoit „ qu'il voulût faire injure à la mémoire de Conſtantin, il „ commanda qu'on mît hors de la ville les Reliques de „ ce ſacré corps: de ſorte que peu de mois après, l'Em„ pereur Jovien fut obligé, pour ſauver l'Empire, de li„ vrer cette ville aux Perſes, ſous la domination deſquels elle „ eſt encore à préſent." Voilà ce que Gennade rapporte de ſaint Jacques de Niſibe. * *Conſultez* Théodore *en ſa Vie.* Théodoret, *Hiſt. l.* 2. Saint Jérôme, *in Chron. A. C.* 341. 346. 350. Gennade, *in Catal. c.* 1. Adon, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 325. *n.* 26. 338. *n.* 18. *& ſuiv.* 363. *num.* 18. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſiaſtiq. du IV ſiécle.*

JACQUES (Saint) Hermite de Sancerre, mort en Berri, ſi l'on en croit l'Auteur de ſa Vie, étoit Grec de naiſſance, fils de Félix & d'Herméne. Il ſervit en Orient, du tems de l'Empereur Léon *l'Arménien.* Son frére Herpelin, qui avoit embraſſé la vie ſolitaire, l'engagea à ſuivre ſon exemple. Ils furent quelque tems enſemble près de Conſtantinople, & enſuite s'étant embarquez dans deux vaiſſeaux différens, Herpelin périt, & Jacques, après avoir été pouſſé ſur les côtes d'Afrique, revint à Conſtantinople. Il ſe rembarqua pour aller en Italie, & fut encore jetté par la tempête en Paleſtine. Après avoir viſité l'Egliſe de Jéruſalem, il ſe rembarqua pour l'Italie, & arriva dans l'Iſle de Corſe, où il fut pris pour un Eſpion; mais l'Evêque Pantaléon ayant reconnu ſon innocence, le laiſſa aller à Rome. Jacques, après avoir été préſenté au Pape Serge II, partit de Rome pour venir à Gênes, où il demeura 14 ans. Enfin il vint en France l'an 859, & après avoir demeuré dans le Diocéſe de Clermont, il paſſa dans celui de Bourges, où il demeura dans un Monaſtére de ſaint Benoît, & de là ſe retira dans la ſolitude de Sancerre, où il finit ſes jours vers l'an 865. On fait ſa fête au 19 de Novembre. * *Vita apud* Mabillon, *part.* 2. Bulteau, *Hiſt. Monaſt. d'Occident*, *l.* 5. Baillet, *Vies des Saints.*

* JACQUES. Il y a eu pluſieurs Martyrs de ce nom. Il y en eut un qui ſouffrit en Numidie en 259, avec Marien, & d'autres de la Paſſion deſquels on a les Actes. Il y eut auſſi un Evêque & un Prêtre ainſi nommez, qui ſouffrirent le martyre en Perſe, environ l'an 345, dans la perſécution dont *Sozoméne* a fait l'Hiſtoire.

ROIS D'ARAGON.

JACQUES, I de ce nom, Roi d'Aragon, ſuccéda à l'âge de ſix ans à ſon pére PIERRE II, ſurnommé *le Catholique*, tué au ſiége de Muret près de Toulouſe, dans une bataille qui ſe donna l'an 1213 contre Simon de Montfort. A l'âge de treize ans il épouſa *Eléonor*, ſœur de *Ferdinand*, Roi de Caſtille; & dix ans après il la répudia avec diſpenſe du Pape. Il conquit auſſi les Royaumes de Majorque, de Minorque, de Valence & autres terres ſur les Maures qui en étoient les uſurpateurs. Il défit les Princes qui s'étoient revoltez durant ſa minorité dans ſon Royaume, & s'acquit le tître de *Guerrier* ou de *Belliqueux.* Jacques tranſigea auſſi avec le Roi S. Louïs l'an 1258, pour quelques terres dans le Languedoc, à cauſe de la Seigneurie de Montpellier, qui lui appartenoit du côté de ſa mére *Marie* de Montpellier, & promit d'entreprendre la guerre contre les Infidéles d'Orient; mais il n'y envoya que quelques vaiſſeaux. Son penchant violent pour les femmes, lui fit ſouvent des affaires avec les Papes. Enfin ayant pris l'habit de l'Ordre de Cîteaux, il mourut le 27 Juillet 1276, âgé de 70 ans, après en avoir regné 63. Il avoit eu de ſon premier mariage avec Eléonor de Caſtille 1. un fils nommé *Alfonſe*, qui ayant été reconnu par les Etats d'Aragon héritier préſomptif de la Couronne, épouſa en 1260 *Conſtance*, fille de *Gaſton* VII, Vicomte de Béarn, & mourut peu après ſans laiſſer de poſtérité. Depuis ayant épouſé *Yolant* ou *Violant*, fille d'*André*, Roi de Hongrie, il eut de ce ſecond mariage 2. PIERRE III, ſon ſucceſſeur; 3. *Jacques*, Roi de Majorque, de Minorque, & d'Yviça, Comte de Rouſſillon, de Cerdaigne, & de Conflans, Seigneur de Collioure & de Montpellier; 4. *Yolande*, mariée à *Alfonſe* X, Roi de Caſtille; 5. *Iſabelle*, épouſe de *Philippe* III, dit le *Hardi*, Roi de France; 6. *Conſtance*, alliée à *Emanuel*, Prince de Caſtille, frére du Roi Alfonſe X; 7. 8. *Marie* & *Eléonor* mortes en bas âge. Il contracta encore un troiſiéme mariage avec une Demoiſelle, nommé *Théréſe* de Bidaure, de qui il eut deux fils, 9. *Jacques*; & 10. *Pierre*, à qui il laiſſa pluſieurs terres par ſon teſtament de l'an 1272, & il les ſubſtitua aux deux Princes Jacques & Pierre, en cas qu'eux ou leurs Deſcendans mâles vinſſent à manquer, n'appellant les Deſcendans des trois Princeſſes ſes filles à ſa ſucceſſion, qu'après l'extinction de la poſtérité maſculine des deux fils de Théréſe, que pluſieurs Hiſtoriens ont néanmoins traité de fils naturels. Jacques outre tous ces enfans laiſſa encore deux fils naturels, *Ferrand-Sanche* & *Pierre-Ferrand*, qu'il avoit eu ſoin d'enrichir dès ſon vivant, ainſi qu'il le dit lui-même dans ſon teſtament, qu'on peut conſulter. * *Spicil. tome* 3. *p.* 675. Surita, *Hiſt. l.* 2. Mariana, *l.* 13. *&* 14. Jérôme Blanc, *de Reb. Aragon*, *&c.*

JACQUES II, Roi d'Aragon, fils de PIERRE III, ſoumit

mit la Sicile, qu'il prétendoit lui appartenir, par sa mére *Constance* de Sicile, & avec le titre de Roi de cette Isle, il prit celui de Duc de la Pouille, & de Prince de Capoue. Depuis il succéda à son frére *Alphonse* III, & se fit couronner à Saragosse le 24 Septembre 1291. Il laissa en Sicile son frére *Frédéric*, qui s'en fit élire Roi. Jacques au commencement de son régne, fit la paix avec les François, & fut malheureux dans une guerre qu'il entreprit contre les Maures & les Navarrois. Dans une Assemblée générale des Etats du Royaume, il fit ordonner que l'Aragon, Valence & la Catalogue ne pourroient jamais être séparez. Il mourut à Barcelone le deuxiéme Novembre 1327, qui étoit le 36 de son régne, & le 66 de son âge. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ARAGON. * Surita, *Ind. l.* 1. Mariana, *l.* 14. Villain, *l.* 7. Imhoff, &c.

ROIS DE CHYPRE.

JACQUES de Lusignan, Roi de Chypre, fils de PIERRE I, & d'*Eléonor* d'Aragon, porta le titre de Prince de Tabarie, ou de Tibériade, & se signala en diverses occasions; mais il fut surpris dans un combat par les Génois, qui le tinrent prisonnier jusqu'en 1383. Ce fut en cette année qu'après la mort de *Pierre* II, ou *Petrin*, son neveu, les Génois le mirent en liberté, à condition qu'il leur céderoit Famagouste & son territoire. Jacques fut couronné à Nicosie, succéda à *Léon* ou *Lionnet*, Roi d'Arménie, & mourut l'an 1410, laissant, entre autres enfans, 1. JANUS, ou JEAN; & 2. *Hugues*, que le Pape Martin V fit Cardinal en 1426. * Etienne de Lusignan, *Histoire de Chypre.* Folieta, *Histor. Gén. l.* 9. Du Cange, *Histoire de Constantinople*, &c.

JACQUES qui se fit reconnoître Roi de Chypre, étoit fils *naturel* de JEAN III, Roi de Chypre, qui l'avoit eu de *Marie* Patra. Il avoit été destiné à l'Eglise, & avoit même pris l'Ordre de Soudiacre; mais après la mort de son pére, arrivée en 1458, il prit les armes contre *Charlotte*, fille unique & héritiére de ce Prince; & avec le secours du Soudan Melec-Ella, il la chassa du Royaume, & se mit sur le thrône. Depuis en 1470, il épousa *Catherine* Cornaro, fille de *Marc* Cornaro, Noble Vénitien, que la République de Venise adopta, & qui fut même dotée, comme fille de saint Marc. Jacques mourut le cinquiéme Juin de l'an 1472, laissant sa femme grosse. Elle accoucha d'un fils nommé *Jacques*, qui mourut en 1474. * Etienne de Luzignan, *Histoire de Chypre.* Guichenon, *Hist. de Savoye.* Æneas Silvius, &c.

ROIS D'ECOSSE & D'ANGLETERRE.

JACQUES, I de ce nom, Roi d'Ecosse, étoit fils de ROBERT III. Pendant la vie de son pére, il fut pris en passant en France, par les Anglois, qui le tinrent dix-huit ans en prison, & ne le mirent en liberté qu'en l'an 1424, à condition qu'il épouseroit *Jeanne*, fille du Comte de Sommerset, dont la dot servit à leur payer cent mille marcs d'argent pour sa rançon. Son pére Robert étoit mort dès l'an 1406, quelques jours après avoir appris la nouvelle de sa prison. Jacques fut couronné le 21 Mai, & ayant été reconnu Souverain par l'Assemblée générale des Etats d'Ecosse, il fit punir quelques-uns de ceux qui avoient gouverné le Royaume durant sa prison. On dit qu'il se déguisoit quelquefois en habit de Marchand, pour apprendre de la bouche même de ses Sujets, les raisons qu'ils avoient de se plaindre de ses Officiers, afin d'y mettre ordre. L'an 1436 ou 1437, il fut assassiné dans son lit par les parens de ceux qu'il avoit fait punir, & fut percé de vint-six coups d'épée. La Reine sa femme, qui lui faisoit un bouclier de son corps pour le sauver, fut blessée de deux coups. Il laissa JACQUES II. *Voyez* l'Article de STUART. * Boëthius, *l.* 15. & 18. Buchanan, *l.* 10. & 11. Leslé, *Hist. Scot. l.* 7. & 8. Monstrelet, *l.* 2.

JACQUES II, Roi d'Ecosse, fils de JACQUES I, fut couronné après la mort de son pére, à l'âge de sept ans. Alexandre de Léviston gouverna le Royaume pendant sa minorité, qui fut troublée par les divers mariages de la Reine, mére de Jacques. Ce Prince appaisa depuis ces désordres, & donna du secours au Roi Charles VII, contre les Anglois. Quatre fréres de la Maison de Douglas, Jacques Comte de Douglas, Archambaud Comte de Murray, Hugues Comte d'Ormond, & Jean Seigneur de Balvani s'étant révoltez lui firent beaucoup de peine; mais il les poursuivit avec tant de vigueur, que le premier & le dernier furent obligez à se retirer en Angleterre: le second fut tué les armes à la main, & le troisiéme ayant été pris, fut condamné à avoir la tête trenchée. Cela arriva en 1456. Jacques ne cessa presque pas de faire des tentatives sur les Anglois, & enfin ayant mis le siége devant Roxburg, il y fut tué d'un éclat de canon le cinquiéme Août 1460, l'an 29 de son âge, & le 23 de son régne. *Marie* de Gueldre, femme courageuse, épouse de ce Roi, vint au siége, & fit emporter la place. Il laissa trois fils; JACQUES III, qui suit; *Alexandre* & *Jean*. *Voyez* l'Article de STUART. * Boëthius, *l.* 18. Leslé, *l.* 8. Buchanan, *l.* 11.

JACQUES III, Roi d'Ecosse n'avoit que sept ans, lorsque son pére JACQUES II mourut. La Reine sa mére gouverna d'abord le Royaume; mais les Etats lui ôtérent l'autorité, pour la donner à six personnes différentes. Lorsque le Roi fut en âge, il épousa *Marguerite*, fille de *Christierne* I, Roi de Danemarck. Séduit par quelques Astrologues, il fit arrêter ses fréres, *Alexandre* & *Jean*. Le premier s'enfuit en France, & le second fut massacré. Ces cruautez obligérent Alexandre de repasser en Angleterre, & de se mettre à la tête des troupes qu'il y leva contre le Roi son frére, qu'on mit en prison. Il le fit pourtant délivrer peu de tems après, & revint encore en France, où il mourut; mais les Ecossois armérent contre leur Roi, qui fut tué dans une bataille le onziéme Juin 1488, âgé de 35 ans. * Buchanan, *Hist. Scot.*

JACQUES IV, son fils, lui succéda à l'âge de seize ans. C'étoit un Prince pieux & justicier, ami de la paix & du bien de ses Sujets, & très sévére à l'égard des Officiers qui manquoient à leur devoir, & qui maltraitoient le peuple. Il défit les Grands du Royaume qui s'étoient révoltez contre lui. On dit que par dévotion il s'étoit entouré le corps d'une chaine, à laquelle il ajoûtoit une boucle toutes les années. Dans le tems que tous les Princes s'étoient liguez contre le Roi Louïs XII, il fut le seul qui entretint alliance avec lui; & pour faire diversion d'armes à l'égard des Anglois, qui étoient entrez en France avec leur Roi Henri VIII, il entra dans leur Etat. Il fut tué, & son Armée fut défaite à Flodden, au mois de Septembre 1513. *Voyez* l'Article de STUART. * Leslé, *Hist. Scot. l.* 8. Buchanan, *l.* 13. Polydore Virgile, *l.* 27.

JACQUES V, Roi d'Ecosse fils de JACQUES, IV de ce nom, & de *Marguerite* d'Angleterre, n'avoit qu'un an & demi, lorsque son pére mourut. Pendant sa minorité, sa mére, sœur de *Henri* VIII, eut part au gouvernement; mais les secondes noces de cette Princesse causérent à l'Etat bien des maux, qui furent appaisez, lorsque le Roi à l'âge de dix-sept ans voulut être obéï, & éloigna ceux dont la trop grande autorité avoit presque ruïné le Royaume. Il aima la justice, la paix & la Religion, & employa son zéle contre la Réformation. Sur le bruit que l'Empereur Charles-Quint vouloit attaquer la France, ce Prince se souvenant des anciennes alliances de sa Nation & de ses prédécesseurs, s'embarqua avec seize mille hommes, pour venir au secours du Roi François I, sans en être prié. En reconnoissance d'un secours donné de si bonne grace, le Roi ne lui put refuser *Magdelaine*, sa fille aînée, que Jacques épousa à Paris le premier jour de l'an 1535. Cette Princesse qui n'étoit âgée que de 15 ans, étant née le deuxiéme du mois d'Août 1520, mourut dès le septiéme Juillet 1537, d'une fiévre éthique. Jacques épousa en secondes noces *Marie* de Lorraine, fille de *Claude*, Duc de Guise, & veuve de *Louïs* d'Orléans, Duc de Longueville. Henri VIII, Roi d'Angleterre, n'approuva pas cette alliance; & ce mécontentement, joint à d'autres arrivez au sujet des bornes des deux Etats, causérent la guerre entre eux. Buchanan, Historien Ecossois, dit que les Prêtres d'Ecosse portérent leur Roi à prendre les armes; comme si c'étoit un crime à des Ministres des saints autels, de chercher à les défendre contre ceux qui s'efforcent de les détruire. Les Ecossois gagnérent d'abord une bataille, & en perdirent une plus grande; après quoi le Roi connoissant les mauvais desseins de plusieurs de ses Sujets qui avoient embrassé la Réformation, tomba malade & mourut le 13 Décembre 1542. Il avoit eu deux enfans morts jeunes; & laissa *Marie* Stuart, dont la Reine étoit accouchée seulement depuis huit jours. * Leslé, *Hist. l.* 9. Buchanan. De Thou, &c.

JACQUES VI, Roi d'Ecosse, & I de ce nom d'Angleterre & d'Irlande, fils de la Reine *Marie* Stuart, & de *Henri* Stuart, Comte de Darley, fils du Duc de Lénox, naquit l'an 1566. Ses droits à la Couronne d'Angleterre lui venoient par sa bisayeule *Marguerite* d'Angleterre, fille du Roi *Henri* VII. Les Rebelles de son Etat, qui le firent couronner l'année suivante, se servirent de son nom, pour maltraiter ses Sujets les plus fidéles. Dans la suite il se vit prisonnier, exposé à de grands dangers, & eut même le déplaisir de savoir que sa cousine Elizabeth Reine d'Angleterre avoit fait mourir sa mére, sans pouvoir ni s'en venger, ni en témoigner du ressentiment. Il fut élevé sur le thrône d'Angleterre l'an 1603, après la mort d'Elisabeth. Ce Prince s'étoit fort adonné à l'étude des Controverses, & s'y étoit rendu plus habile qu'il ne l'étoit dans l'art de regner. Divers Ouvrages qui nous restent de lui, sont témoins de son érudition, sur-tout on a de lui un Livre qui lui fit beaucoup d'honneur, c'est le *Basilicon Doron* ou le *Présent Royal*, qu'il avoit composé pour l'éducation du Prince son fils. Il le fit imprimer en 1599. Ce qui l'engagea à le donner au public fut pour montrer qu'il n'y avoit rien de mauvais, quoique le Synode de St. André en eût censuré quelques passages qu'André Melvill, dont le Roi s'étoit servi pour le mettre au net, en avoit extrait. Dès que le Livre parut, tout le monde le goûta & il servit efficacement à dissiper les mauvaises idées qu'on avoit données aux Anglois, des lumiéres & de la conduite du Roi Jacques. A son couronnement, ayant uni les Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, il prit le tître de Roi de la Grande-Bretagne. Avant que Jacques eût quitté l'Ecosse, il évita une conspiration qu'avoient tramé contre lui le Comte de Gowri & ses fréres. Peu après son arrivée à Londres, il fut délivré d'une autre conspiration faite par le parti Catholique, qui devoit être exécutée le cinquiéme jour de Novembre 1605. Les Conspirateurs sachant que le Roi & la Chambre du Parlement devoient se rendre ce jour-là dans la Chambre des Pairs, avoient mis plusieurs barils de poudre sous cette Chambre, pour la faire sauter; & cela ne fut découvert qu'un moment avant que la méche fît son effet. Depuis ce tems-là on célébre annuellement la mémoire de ce jour, qu'on appelle le *jour des poudres*, ou *de la fougade*. Sur la requête qui fut présentée par les Puritains pour obtenir une Réformation plus ample, sa Majesté ordonna qu'il y eût une conférence, mais elle n'aboutit à rien. Le Roi fit la paix avec l'Espagne, & pour une somme d'argent rendit aux Etats de Hollande la Brille & Flessingue, & d'autres villes d'ôtage que l'Angleterre y avoit. Le Roi Jacques institua l'Ordre héréditaire des *Chevaliers Baronnets*, & établit l'office de Maitre des cérémonies

pour la reception des Princes & Ambaſſadeurs étrangers. La chûte du Lord Bacon, & celle du Chevalier Raleigh ſous ce régne, méritent qu'on y faſſe attention. Le premier tomba du poſte de Grand-Chancelier d'Angleterre dans un état de mendicité, & Raleigh qui avoit été un des plus grands fléaux de l'Eſpagne ſous Elizabeth, fut décapité à la ſollicitation de Gondemar Ambaſſadeur d'Eſpagne qui gouvernoit tout à ſait l'eſprit du Roi. Comme le Roi Jaques faiſoit profeſſion d'être Théologien, il ſe mêla dans les diſputes des Arminiens. Il écrivit pluſieurs Lettres pour empêcher que Vorſtius ne fût reçu Profeſſeur dans l'Univerſité de Leyde. Ce Prince dans une de ſes Lettres diſoit qu'Arminius étoit ennemi de Dieu, qu'il faloit extirper l'Arminianiſme ſans aucun délai, & que *Pierre Bertius* étoit digne du feu pour avoir compoſé un Livre avec ce tître, *Hymenæus Deſertor, ſive de Sanctorum Apoſtaſia Problemata duo.* Ce Prince étoit fort intolérant, ayant fait bruler deux hérétiques en Angleterre, l'un à Londres & l'autre à Lichfield. Il fit auſſi brûler les Livres de Vorſtius à Londres, à Oxford & à Cambrige; & il en appelloit l'Auteur un *méchant Athée.* Il fit traiter de la même maniére le Commentaire de David *Pareus* ſur l'Epitre aux Romains. En 1617, il exhorta les Etats Généraux à aſſembler un Synode National pour terminer les différents entre les Remontrans & les Réformez. *Tilenus* ayant aprouvé dans un diſcours le gouvernement de l'Egliſe Anglicane, le Roi le fit venir en Angleterre, & tâcha de le retenir. Ce Théologien ayant expliqué ſon ſentiment au Prince au ſujet de la Prédeſtination, le Roi en fut ſatisfait, ce qui engagea Tilenus de retour en France, à compoſer ſon Ouvrage touchant *la cauſe & l'origine du Mal moral*, qu'il fit imprimer en 1621. La même année le Roi Jacques ordonna qu'aucun Miniſtre ne prêchât ſur les *dogmes profonds de la Prédeſtination, de l'Election, de la Réprobation; de l'Univerſalité, de l'Efficace, de la Réſiſtibilité, ou Irréſiſtibilité de la Grace divine.* Cet ordre déplut extrêmement aux partiſans de Calvin en Angleterre. Jacques mourut l'an 1625, & laiſſa pour ſucceſſeur CHARLES I, ſon fils. Il avoit eu un aîné, *Henri*, Prince de Galles, qui promettoit beaucoup, & qui mourut à 19 ans, l'an 1612, & une fille, *Elizabeth*, mariée à *Frédéric* V, Electeur Palatin du Rhin. Frédéric fut élu Roi de Bohême, & couronné avec ſa femme à Prague. Mais l'Empereur Ferdinand mit une Armée ſur pié pour diſputer la Couronne à Frédéric. On ſollicita fortement le Roi Jacques de s'intéreſſer dans cette affaire, & de ſoutenir ſon gendre. Mais ce Prince qui étoit la dupe & le jouet des Eſpagnols abandonna ſon gendre, qui perdit la Bohême & ſon Electorat. Les Catholiques Romains s'emparérent de la Bohême qui étoit alors un Royaume Proteſtant. Jacques n'étoit point ſoldat, & n'avoit aucune vertu d'un grand Roi. Son érudition n'étoit que pédanterie. Sa deviſe *Beati pacifici*, étoit très conforme à ſon tempérament. Quoi qu'il fût élevé dans le ſentiment des Presbytériens, les flateries du Clergé Anglican lui plurent ſi fort, qu'il diſoit ſouvent ces mots qui ont paſſé en Proverbe, *No Bishops, no King*, point d'Evêques, point de Roi. Il régna 23 ans, mourut âgé de 59 ans, & fut enterré dans la Chapelle de Henri VII, à Weſtminſter. On peut aſſurer que jamais Roi ne mourut ni moins eſtimé ni moins regretté. Les Ecrivains affamez le louoient chez lui ſans meſure, mais il ne paſſoit dans les païs étrangers que pour un Pédant, ſans diſcernement, ſans cœur, ſans fermeté, eſclave de ſes Favoris, & vendu aux Conſeils ou à l'argent d'Eſpagne. On reproche avec raiſon à ce Prince ſon inſenſibilité ſur la mort tragique de la Reine ſa mére, & de ce que la reconnoiſſance qu'il crut devoir avoir pour la Reine Elizabeth, qui l'avoit déclaré ſon ſucceſſeur, & à laquelle il fit dreſſer un Mauſolée magnifique, avec des épitaphes honorables de ſa propre compoſition, l'emporta ſur ce que la nature & le ſang demandoient de lui. *Cherchez* STUART. * *L'Etat de la Grande-Bretagne ſous* George II, *tome* 2. *p.* 62. Burnet, *Mémoires, &c. tome* 1. *p.* 27. &c. Larrey, *Hiſt. d'Anglet. ſur l'an* 1599. Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réform. tome* 1. *p.* 415. &c. *tome* 2. *p.* 231. &c.

JACQUES, II de ce nom, Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, ſecond fils de CHARLES I, Roi de la Grande Bretagne, & de *Henriette*, fille de *Henri* IV, Roi de France, naquit à Londres le 14 d'Octobre 1633, & en même tems fut proclamé Duc d'York. Les déſordres de ce tems-là furent cauſe que les cérémonies de cette proclamation ne furent faites que le 27 Juillet 1643, auquel jour les Lettres Patentes en furent expédiées. L'an 1646, après la priſe d'Oxford, il fut conduit à Londres par le parti rebelle des Parlementaires, & laiſſé ſous la garde du Comte de Northumberland, d'où il ſe ſauva l'an 1648, déguiſé en fille. Le Colonel Dampfield le mena en Hollande, auprès de ſa ſœur la Princeſſe d'Orange. Après la funeſte mort du Roi ſon pére arrivée l'an 1649, il vint trouver la Reine ſa mére, qui étoit alors à Paris. Ce Prince n'étant âgé que de vint ans, ſervit dans les troupes Françoiſes, ſous le Vicomte de Turenne, où il donna des marques d'un courage digne de ſa naiſſance. Peu de tems après, c'eſt à dire, l'an 1655, il ſortit de France & ſervit en Flandre dans l'Armée d'Eſpagne, ſous Dom Juan d'Autriche, avec le Prince de Condé, qui depuis fit l'éloge de ſa valeur. L'an 1660, il paſſa en Angleterre avec le Roi *Charles* II ſon frére aîné, qui fut rappellé par les Anglois, & qui fut couronné l'année ſuivante. Le Prince Jacques fut fait Grand-Amiral du Royaume; & l'année 1665, commandant l'Armée navale contre les Provinces-Unies, il remporta, après un fort rude combat, une ſignalée victoire ſur toute la Flotte Hollandoiſe, commandée par l'Amiral d'Obdam, qui périt dans le combat avec quinze ou ſeize de ſes vaiſſeaux. L'an 1672, il fut Généraliſſime des deux Armées navales de France & d'Angleterre, où il donna deux batailles contre les Hollandois, dans la premiére deſquelles il changea trois fois de vaiſſeau, celui où il étoit étant toujours percé de coups de canon. L'an 1681, il fut envoyé par le Roi ſon frére en Ecoſſe, où il calma les troubles que quelques Presbytériens fanatiques y avoient excitez. Après la mort de Charles II, Roi d'Angleterre, arrivée le 16 Février 1685, le Duc d'Yorck fut proclamé Roi le même jour à Londres, ſous le nom de *Jacques* II, & peu de tems après en Ecoſſe, ſous le nom de *Jacques* VII. Il fut couronné le troiſiéme de Mai ſuivant, quoiqu'il fût Catholique Romain, & qu'il eût quitté la Communion de l'Egliſe Anglicane quelque tems après ſon retour en Angleterre. Au commencement de ſon régne, le Comte d'Argile excita une rebellion contre lui en Ecoſſe, & le Duc de Monmouth en Angleterre; mais leurs troupes furent défaites & les deux Chefs ayant été pris, eurent l'un & l'autre la tête trenchée. L'an 1686, le Roi envoya le Comte de Caſtelmaine, Seigneur Catholique d'Angleterre, en Ambaſſade extraordinaire à Rome, d'où il reçut auſſi un Nonce extraordinaire, qui fut M. Dada, Archevêque d'Amaſie, qui fut depuis Cardinal. Il établit en la même année 1686, des Commiſſaires extraordinaires, pour connoître des affaires Eccléſiaſtiques; & l'an 1687, il fit un Edit, par lequel il donnoit une pleine liberté de conſcience dans ſes Royaumes. L'année ſuivante, les Sujets de ce Prince s'étant ſoulevez contre lui, il fut obligé de ſe retirer en France, où étoit déja paſſée la Reine ſon épouſe avec le Prince de Galles. On couronna l'an 1689 le Prince d'Orange ſon gendre, qui étoit le Chef de cette entrepriſe, & le Roi reſta en France, & réſida à S. Germain, où il mourut ſaintement le 16 Septembre 1701. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ANGLETERRE.

AUTRES PRINCES DE CE NOM.

JACQUES d'Aragon, Roi de Majorque, de Minorque & d'Yviça, Comte de Rouſſillon, de Cerdaigne, & de Conflans, Seigneur de Collioure, & de Montpellier, fut le ſecond fils de *Jacques* I, Roi d'Aragon, & d'*Yolande* de Hongrie. Il étoit né avant l'an 1262, où ſon pére partagea toute ſa ſucceſſion entre ſon frére aîné & lui; & en 1275, il épouſa Sclarmonde, fille de *Roger*, Comte de Foix, & de *Brunifſende*. Les enfans qui naquirent de ce mariage ſont 1. SANCHE, qui ſucceda à ſon pére dans tous ſes Etats; 2. *Ferrand* qui en 1313 épouſa *Iſabelle*, fille de *Philippe* d'Ybelin, Sénéchal de Chypre, & de *Marguerite* d'Achaïe; 3. *Philippe*, Thréſorier de S. Martin de Tours, dès l'an 1312, qui après avoir été en 1327 Tuteur de *Jacques* ſon neveu, fils de Sanche, ſe mit à courir le monde en habit de Beghard, & voulut introduire un nouvel Ordre dans celui de ſaint François; ce qui ne lui ayant pas réuſſi, il s'attacha à décrier la conduite des Papes, ce qu'il faiſoit encore en 1340; 4. *Jacques*, Religieux de l'Ordre de ſaint François; & 5. *Sanche*, mariée à *Robert*, Roi de Sicile. Jacques eut encore une fille naturelle nommée *Saure*, qu'il maria à un Gentilhomme nommé *Pierre* Gauſerand de Pinos. Il ſuccéda à ſon pére dans le Royaume de Majorque en 1276; mais *Alfonſe* d'Aragon ſon neveu l'en avoit chaſſé avant l'an 1285, & il n'y rentra qu'en 1298, où il ſigna un Traité avec *Jacques* II, Roi d'Aragon, qui lui laiſſa peu d'autorité dans ſes Etats. Il paroît qu'il étoit mort avant l'an 1312, où Sclarmonde fit ſon teſtament. Sanche ſon fils étoit mort en 1327, & laiſſa ſes Etats à Jacques II, ſon fils, qui renouvella cette année-là les Traitez faits par ſon pére & par ſon ayeul avec Jacques II, Roi d'Aragon, & fut déthrôné par Pierre d'Aragon, dit le *Cérémonieux*, vers l'an 1343 ou 1344, bien que le Pape Clément VI, & les autres Princes de ce tems ſe fuſſent oppoſez à cette uſurpation. Depuis en 1346, il vendit au Roi Philippe de Valois le Comté de Rouſſillon, la Seigneurie de Montpellier, & le Château de Lates. Ce Roi eut un fils auſſi nommé JACQUES, qui fut troiſiéme mari de *Jeanne*, I de ce nom, Reine de Naples, Comteſſe de Provence, &c. Leur mariage ſe fit l'an 1363; mais cette Princeſſe ne lui ayant pas voulu donner le tître de Roi, Jacques ne put ſouffrir ce mépris, & la quitta trois mois après la conſommation du mariage. Il mourut accablé d'ennuis l'an 1375, & fut enterré dans le Monaſtére de ſaint François de Soria. * Noſtradamus, *Hiſt. de Provence*, *p.* 429. Bouche, *l.* 9. Mariana, *l.* 15. *c.* 18. Summonte. Surita. *Voyez auſſi* le Teſtament de Sclarmonde, & le Traité de Jacques II, en 1312 & 1327, dans le Spicilége.

JACQUES de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche & de Ponthieu, Seigneur de Montagu en Combraille, de Condé, de Carenci, Connétable de France, &c. troiſiéme fils de LOUÏS Duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainaut, accompagna en Bretagne le Duc de Normandie, qui fut depuis le Roi Jean, & ſe trouva l'an 1346 à la bataille de Creci, où il fut bleſſé. Il arrêta lui-même à Paris Charles, II du nom, Roi de Navarre; reçut l'épée de Connétable de France l'an 1354, après la mort de Charles d'Eſpagne, & la remit deux ans après à Gautier, VI du nom, Comte de Brienne, & Duc d'Athénes. Il fut pris à la bataille de Poitiers, & après le Traité de Bretigni, il ſe trouva au combat de Brignais près de Lyon, dit *des Tards-venus*, où il reçut quelques bleſſures, dont il mourut à Lyon le ſixiéme Avril 1361. Son corps fut enterré dans l'Egliſe des Dominicains de cette ville. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BOURBON-LA-MARCHE. * Froiſſard, *l.* 6. *c.* 80. Sainte-Marthe, *Hiſt. Geneal.* Le P. Anſelme, &c.

JACQUES de Bourbon, II du nom, Comte de la Marche & de Caſtres, &c. fils de JEAN & de *Catherine* de Vendôme, & petit-fils de JACQUES I, accompagna l'an 1396, Jean de Bourgogne, Duc de Nevers, en Hongrie, & fut pris à la bataille de Nicopolis. L'année ſuivante il revint en France,

ce, après avoir payé une groſſe rançon; & fut pourvu de la charge de Grand-Chambellan de France. Il prit le parti de la Maiſon de Bourgogne contre celle d'Orléans; aſſiégea le Puiſet en Beauce, où il fut arrêté priſonnier, & ne recouvra la liberté qu'après la paix faite l'an 1412. Ce Prince épouſa 1°. le 14 Septembre 1406, *Béatrix* de Navarre, fille puînée de *Charles* III, Roi de Navarre, & d'*Eléonor* de Caſtille: 2°. en 1415, *Jeanne*, II de ce nom, Reine de Naples & de Sicile, Comteſſe de Provence, &c. ſœur de *Ladiſlas*, dit *le Magnanime* & *le Victorieux*. Le Comte de la Marche prit alors le titre de Roi; mais cette Princeſſe le traita très mal, juſqu'à le faire mettre en priſon: de ſorte qu'ennuyé de ſa conduite, il ſe retira en France, & prit l'habit du Tiers Ordre de S. François à Beſançon, où il mourut le 24 Septembre 1438. Son corps y fut enterré, dans la Chapelle qu'il avoit fondée au Couvent de Sainte-Claire. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BOURBON-LA-MARCHE. * Froiſſard. Monſtrelet. *Les Hiſtoires de Charles VI, & de Charles VII.* Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme, &c.

JACQUES de Bourbon, Seigneur d'Argics, de Préaux, &c. Grand-Boutillier de France, troiſiéme fils de JACQUES, I du nom, Comte de la Marche, ſe trouva à la priſe d'Ardres ſur les Anglois l'an 1377, ſuivit le Roi Charles VI en Flandre l'an 1382, & ſe trouva aux Joûtes & aux Tournois qui ſe firent à Paris à l'entrée de la Reine Iſabeau de Baviére l'an 1389. Il fut pourvu par le Roi de la charge de Grand-Boutillier de France l'an 1397, & mourut vers l'an 1417. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BOURBON-PREAUX. * Sainte-Marthe, *Hiſt. Geneal.* Le P. Anſelme, &c.

JACQUES de Bourbon, Baron de Thuri, &c. troiſiéme fils de JACQUES, Seigneur d'Argies, &c. fut deſtiné dès ſa jeuneſſe à l'état Eccléſiaſtique, & poſſéda divers Bénéfices, comme la Thréſorerie de la Sainte Chapelle de Paris, le Doyenné de ſaint Martin de Tours, & l'Archidiaconé de Sens. Il quitta l'an 1417, ces Bénéfices pour épouſer *Jeanne* de Montaigu, fille de *Jean*, Seigneur de Marcouſſis, Grand-Maître de France, & ſe déclara pour le Dauphin Charles de France. Depuis il ſe fit Céleſtin, & prit l'habit de Religieux dans le Monaſtére d'Ambert, dans la forêt d'Orléans, après la mort de ſa femme, décédée à Valére en Touraine l'an 1420. L'an 1422, il alla en Provence viſiter les Monaſtéres de ſon Ordre. Quelque tems après il entra chez les Cordeliers, & fut aſſaſſiné en revenant d'Italie, où il s'étoit remarié, comme Jean Gerſon l'a remarqué dans ſon Ouvrage intitulé, *Utrum Monachus pro ſtudio poſſit negligere divina*, *Conſid. XI.* * *Voyez* le P. Anſelme, &c.

JACQUES de Savoye, Prince d'Achaïe & de la Morée, Comte de Piémont, Seigneur d'Ivrée, &c. fils de PHILIPPE de Savoye, Comte de Piémont, & d'*Iſabelle* de Ville-Hardouin, Princeſſe d'Achaïe & de la Morée, ſa premiére femme, fit ſon entrée à Turin l'an 1344. Depuis il eut part aux guerres des Comtes de Milan & de Savoye, & prit les armes avec aſſez de bonheur, principalement contre le Marquis de Saluces. Il entreprit l'an 1359, d'impoſer en Piémont un tribut ſur les marchandiſes qui paſſoient en Savoye. Amé VI, Comte de Savoye, ſurnommé *le Verd*, n'approuva pas cette conduite, & envoya des Commiſſaires en Piémont entre leſquels étoit un Gentilhomme de la Maiſon de Provana, que Jacques fit mourir. Le Comte *Verd*, irrité de ce procédé, arma contre le Prince d'Achaïe, le fit priſonnier dans un combat, & lui enleva ſes meilleures places: de ſorte que ce malheureux Prince pour ſortir de priſon ſe ſoumit à toutes les conditions que ſon vainqueur voulut lui preſcrire. Il mourut le 17 Mai 1366, & fut enterré dans l'Egliſe de S. François de Pignerol. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de SAVOYE. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye.*

JACQUES de Savoye, Comte de Romont, Baron de Vaud, fils puîné de LOUÏS, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, eut ſon appanage à Quiers le 26 Février 1460. C'étoit un Prince brave & courageux, mais emporté, & ennemi du repos. Il eut un grand attachement pour Charles *le Téméraire* ou *le Hardi*, dernier Duc de Bourgogne, qu'il ſervit contre le Roi Louïs XI, & il fut compris dans la paix de l'an 1475; mais il n'en jouït pas longtems. On dit qu'un Suiſſe, qui menoit à Genéve un chariot chargé de peaux de mouton, ayant été maltraité dans le païs de Vaud, s'en plaignit aux Ligues. Les Suiſſes en demandérent juſtice au Comte de Romont, & lui firent la guerre, parce qu'il négligea de les ſatisfaire. Leur bonheur juſtifia la juſtice de leurs armes. Le Duc de Bourgogne prit le parti de ſon allié, & fut défait aux combats de Grandſon & de Morat l'an 1476. Après la mort de ce Duc, Jacques de Savoye s'attacha à Maximilien d'Autriche, qui avoit épouſé Marie héritiére de Bourgogne, & qui lui ayant donné alors l'Ordre de la Toiſon d'Or l'an 1478, le nomma pour être un des principaux Conſeillers de Philippe ſon fils. Jacques lui rendit de bons ſervices en diverſes occaſions, comme au ſiége de Théroüane l'an 1479, à la bataille de Guinegaſte, &c. Il fut compris dans le Traité de paix de l'an 1482, & mourut au château de Ham en Picardie le 30 Janvier 1486. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de SAVOYE, &c. * Philippe de Comines, *Mémoires*, *l.* 2. Paradin, *l.* 3. Guichenon, *Hiſtoire de Savoye*, *&c.*

JACQUES de Savoye, Duc de Nemours & de Genevois, Marquis de Saint-Sorlin, &c. Gouverneur de Dauphiné, de Lyonnois, de Forez, de Beaujolois & d'Auvergne, fils de PHILIPPE de Savoye, Duc de Nemours, & de *Charlotte* d'Orléans-Longueville, naquit en l'Abbaye de Vauluiſant en Champagne le 12 Octobre 1531, & perdit ſon pére deux ans après. Sa mére fut ſa Tutrice, & le mena l'an 1536 à Annecy en Savoye, dans le tems que le Roi François I déclara la guerre à Charles, Duc de Savoye. Ainſi par ſa prudence & par ſon crédit elle conſerva les terres de ſon fils, qui vint à l'âge de quinze ans à la Cour de France. Il ſuivit le Roi Henri II, en Lorraine, & paſſa en Piémont. L'an 1551, il ſe jetta dans Metz, & l'année ſuivante il ſe trouva au combat de Dourlens, & à la bataille de Renti l'an 1554. L'an 1555, il alla en Piémont, pour ſe trouver au ſiége de Volpiano, & fut du combat de quatre François contre quatre Eſpagnols, dont les Auteurs parlent diverſement. Les François étoient le Duc de Nemours, Vaſſé *le Jeune*, Gaſpard de Bolliers de Manès, & Montcha, de la Maiſon de Simianc. Les Eſpagnols furent, le Marquis de Peſquaire, le Marquis de Maleſpine, François Caraffe, neveu du Pape Paul IV, & Arboreo de Cende. Le Duc de Nemours & le Marquis de Peſquaire coururent deux fois ſans ſe toucher, & à la troiſiéme ils briſérent leurs lances. Vaſſé & Manès furent tuez, & Montcha paſſa ſa lance au travers du corps de Caraffe, qui mourut ſur le champ. Ce Duc ſervit encore en Italie ſous le Duc de Guiſe, puis fut Colonel-Général de la Cavalerie. Il pratiqua la priſe de Bourges l'an 1562, & fut envoyé en Dauphiné, où il prit Vienne, & défit le Baron des Adrets, qu'il ramena dans le parti du Roi. Il ſe trouva l'an 1566 aux Etats Généraux tenus à Moulins, & contribua à ſauver le Roi Charles IX à Meaux, où les Religionaires étoient prêts à l'inveſtir. Le Roi avoua en arrivant à Paris, que, *ſans ſon couſin le Duc de Nemours & ſes bons compéres les Suiſſes, ſa vie ou ſa liberté étoient en très grand branle.* L'année ſuivante il ſe trouva à la bataille de Saint-Denys; enſuite il accompagna le Duc d'Anjou; s'oppoſa au Duc de Deux-Ponts l'an 1569, & ſe retira de la Cour, où il revint l'an 1574. Peu de tems après il retourna à Annecy, où il mourut le 15 Juin 1585. Ce Prince étoit bien fait, généreux, avoit beaucoup d'eſprit & de ſavoir, parloit diverſes ſortes de Langues, & écrivoit avec beaucoup de facilité en proſe & en vers. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de SAVOYE. Avant ſon mariage, il avoit eu un fils de *Françoiſe* de Rohan, Dame de la Garnache, fille de *René* de Rohan, & d'*Iſabelle* d'Albret; mais la promeſſe de mariage qu'il avoit donnée à cette Dame, fut déclarée nulle: elle fit pourtant nommer ce fils *le Prince de Genevois.* *Voyez* ROHAN. * Brantôme, *Mémoires.* De Thou, *Hiſt.* Guichenon, *Hiſtoire de Savoye.* Chorier, *Hiſt. de Dauphiné*, *&c.*

JACQUES, Comte de Murray en Ecoſſe, appellé communément le Prieur de S. André, parce qu'il avoit été pourvu du Prieuré de cette Egliſe, étoit frére *naturel* de *Marie* Stuart, Reine de France & d'Ecoſſe, & obtint de cette Princeſſe le Comté de Murray, l'an 1567. Depuis étant devenu extrêmement puiſſant en Ecoſſe, il perſécuta les Grands, à deſſein de les ſoumettre, & d'uſurper plus aiſément la Couronne, qu'il avoit deſſein d'envahir depuis longtems. Il prit les armes contre la Reine Marie, lorſque cette Princeſſe eut épouſé en troiſiémes noces *Jacques* Hepburn, Comte de Bothuel; & après avoir fait chaſſer ce Comte d'Ecoſſe, il fit arrêter la Reine, que les Etats dépouillérent du gouvernement du Royaume. On couronna enſuite Jacques VI, fils de Henri Stuart & de cette Princeſſe, lequel n'étoit âgé que d'un an; & le Comte de Murray fut élu Régent du Royaume, pendant la minorité de ce Prince. Alors ayant toute l'autorité en main, il fit mourir quelques complices de la mort de Henri Stuart, ſecond mari de la Reine Marie. Il accuſa auſſi cette Princeſſe d'y avoir eu part, & la traita fort cruellement; mais ſe promenant à cheval par les rues de Limnouch l'an 1570, il y fut tué d'un coup de piſtolet. Ce fut lui qui bannit la Religion Romaine du Royaume d'Ecoſſe. * Guillaume Camden, *Hiſtoire d'Elizabeth, Reine d'Angleterre.*

ELECTEURS ECCLESIASTIQUES.

* JACQUES I, Electeur & Archevêque de Tréves, étoit de naiſſance Baron de Sirck ou Sarch. Il fut élu en 1430, mais il ne fut mis en poſſeſſion de ſa dignité qu'en 1436, après avoir payé ſoixante mille florins à Rabanus de Helmſtadt qui avoit été établi par le Pape. En 1456, le Pape lui donna la permiſſion d'ériger une Univerſité; mais ce Prélat mourut peu de tems après. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *G. S.* Brouwer, *Annal. Trev.*

* JACQUES II, Electeur & Archevêque de Mayence, étoit fils aîné de Chriſtophle Marquis de Bade & naquit en 1471. En 1503, Jean II, ſon prédéceſſeur, le fit ſon Coadjuteur. Jacques devint ſon ſucceſſeur la même année, quoique le Chapitre eût élu George Comte Palatin. Il étoit en credit auprès de l'Empereur Maximilien I. Son grand ſavoir lui attira une haute eſtime qui fut encore augmentée en 1505, lorſque dans une Diéte il répondit au nom de l'Empire aux Ambaſſadeurs des Princes étrangers, en Italien, en Latin, en François, & en d'autres Langues encore. Mais il fit par ſon intempérance une grande bréche à ſa réputation, de ſorte qu'un Cordonnier de Coblentz qui en avoit apparemment reçu quelque affront, le tua en 1511. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *N. P.* Bucelin, *G. S.* Brouwer, *Ann. Trev.*

* JACQUES III, Electeur & Archevêque de Tréves, étoit iſſu de la noble famille d'Eltz, & fut élu en 1567, après avoir été Doyen. Dès le commencement de ſa Régence, il eut guerre avec la ville de Tréves, qui vouloit recouvrer ſa liberté, comme étant Membre de l'Empire: mais elle lui fut ſoumiſe en 1580 en vertu d'une ſentence de l'Empereur. Il joignit à l'Archevêché la direction de l'Abbaye de S. Maxime & celle de Prum. Il mourut en 1581. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *G. S.* Brouwer, *Ann. Trev.*

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

* JACQUES *de Boulogne*, ſurnommé *l'ancien Gloſſateur*, fut un

un célébre Juriſconſulte du XII ſiécle, & fut employé par l'Empereur Frédéric I, pour ſoutenir par ſes Ecrits les droits de ſa Majeſté en Italie. Il mourut vers l'an 1161. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Panicrolle, *de claris Legum Interpretibus.*

JACQUES, Diacre de l'Egliſe d'Héliopolis en Phénicie. On ne ſait pas en quel tems il a vêcu, mais ſeulement qu'il eſt Auteur de la Vie de ſainte Pélagie pénitente.

JACQUES d'EDESSE. Ebed Jeſu, dans ſon Catalogue des Ecrivains Chaldéens, lui attribue des Annales & une Chronique écrites en langage Syrien.

JACQUES DE VORAGINE, ou DE VARAGINE, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance dans l'Etat de Gênes, vint au monde vers l'an 1230, & entra en 1244 dans l'Ordre de ſaint Dominique, dont il devint un des principaux ornemens. Après avoir été Prieur de la Maiſon de Gênes, il fut fait en 1267 Provincial en Lombardie, & gouverna cette Province ſans interruption juſqu'en 1286. Il fut enſuite Définiteur de ſa Province au Chapitre général de Luques en 1288, à celui de Ferrare en 1290, & enfin fut nommé en 1292 Archevêque de Gênes par le Pape Nicolas IV, qui avoit conçu tant d'eſtime pour lui, qu'il l'appella à Rome pour le conſacrer de ſes propres mains. La mort de ce Pape arrivée le quatriéme Avril de la même année, priva Jacques de Voragine de cet honneur; & il fut conſacré pendant la vacance du Saint Siége, par le Cardinal Evêque d'Oſtie, qui lui donna enſuite le *Pallium*, le Sacré Collége n'ayant pas voulu laiſſer ſans Paſteur, une ville auſſi agitée de troubles que l'étoit alors celle de Gênes. Le nouvel Archevêque alla auſſitôt prendre poſſeſſion de ſon Egliſe, travailla avec beaucoup d'application à pacifier les troubles, & crut enfin y avoir réuſſi au mois de Février 1295, où les factions des Rampins ou Guelfes, & des Maſcarats ou Gibelins, ſe reconciliérent dans le deſſein de vivre dans une parfaite union; mais tout à la fin de la même année les diſſenſions recommencérent, il y eut du ſang répandu en pluſieurs endroits, & l'on ne put remédier à ce desordre qu'en renvoyant le Podeſtat, qu'on choiſiſſoit toujours hors de l'Etat, & en établiſſant pour Capitaines de la ville deux Citoyens de familles illuſtres, ſavoir, Conrad Spinola, & Conrad Doria. C'eſt Jacques lui-même qui nous a laiſſé ces particularitez dans une Chronique de Gênes qui finit en cet endroit-là même, & qui n'a pas été imprimée. On apprend de cette même Chronique, qu'il tint en 1293 un Concile Provincial, où on dreſſa de beaux Réglemens; & il y entre dans le détail de ſes Ouvrages qui conſiſtent en deux volumes de Sermons pour les Fêtes des Saints; un Recueil de Sermons pour tous les Dimanches de l'année; un autre de Sermons pour tous les jours de Carême; un Livre d'Eloges des vertus de la ſainte Vierge, par ordre alphabétique; & enfin un Recueil de Légendes des Saints. Tous ces Ouvrages ont été imprimez: le plus célébre de tous, eſt celui qu'on a nommé le dernier. On en trouve quantité de Manuſcrits, & il s'en eſt fait un nombre prodigieux d'éditions. Il en a été fait des Traductions en François, en Italien, en Anglois; enfin le public en fut ſi charmé, qu'il lui donna le nom de *Legnde dorée.* On remarque que Jacques Lacop, natif d'Audenarde, & apoſtat de l'Ordre de Prémontré, avoit écrit un Livre fort emporté contre ce Recueil de Vies des Saints, intitulé, *Defloraticnes Legendæ aureæ*; mais qu'étant rappellé par la grace à l'Egliſe, & près de donner ſa vie pour la Foi dans le glorieux martyre que l'Egliſe honore le neuviéme Juillet, avant que de ſubir ſon ſupplice, il jetta au feu ſa Satyre. On ajoûte, que Claude d'Epenſe ayant dit dans un Sermon que la Légende Dorée étoit une Légende de fer, & pleine d'erreurs abſurdes, fut contraint par la Faculté de Théologie à Paris, dont il etoit Membre, de ſe retracter publiquement. Cependant dès auparavant, l'Ouvrage de Jacques de Voragine avoit été ſi peu du goût de Bérenger de Landore, XIII Général de l'Ordre de ſaint Dominique, qu'il avoit ordonné à Bernard de la Guyonie de compoſer un autre Recueil de Vies des Saints; & il eſt vrai que Jacques manqua abſolument de critique & de diſcernement, & qu'on y trouve une infinité de fables, qui en rendent la lecture inſupportable. Outre ces Ouvrages dont il eſt parlé, il y en a d'autres qui portent ſon nom, comme une Apologie de l'Ordre de ſaint Dominique; un Abbrégé de la Somme des Vertus & Vices de Guillaume Pérauld; & une Somme des Cas de conſcience. Sixte de Sienne y ajoûte une Traduction Italienne de la Bible, qu'on ne trouve point. Jacques mourut en 1298 le 14 Juillet, & eut au mois de Février ſuivant Porchet Spinola pour ſucceſſeur. C'eſt apparemment à celui-ci que Boniface VIII jetta des cendres dans les yeux le premier jour de Carême, en lui diſant, *Souviens-toi que tu es Gibelin, & qu'avec les Gibelins tu viendras à rien*; au moins il eſt ſûr que Jacques n'a pu s'attirer un pareil traitement, ayant été ennemi de toute faction, comme on le voit dans ſon Hiſtoire de Gênes. * Echard, *Script. Ord. FF. Prædic. tome* 1.

JACQUES DE VITERBE, Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, Archevêque de Naples au commencement du XIV ſiécle, ſuccéda l'an 1302 à Philippe Minutoli, & mourut l'an 1308. On lui attribue divers Ouvrages, *De Regimine Chriſtianorum; Quodlibeta, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Herrera, *in Alph. Auguſt.* Le Mire. Ughel, &c.

JACQUES DE FORLI ou DE FRIOUL, célébre Médecin, qui floriſſoit vers l'an 1430, eſt connu par le nom du lieu de ſa naiſſance. Il écrivit des Commentaires ſur les Aphoriſmes d'Hippocrate, ſur Galien, &c.

JACQUES PALE'OLOGUE, homme célébre dans le XVI ſiécle. Florimond de Raimond après avoir obſervé qu'il étoit ſorti de cette Maiſon qui régnoit à Conſtantinople, lorſque cette ville fut priſe par les Turcs en 1453, ajoûte qu'il vint à Rome, où il prit l'habit de Saint Dominique, avec Michel Ghiſléri, qui fut depuis Pape ſous le nom de Pie V; & le Pére Théophile Raynaud dans ſon Livre de *Immunitate Cyriacorum*, a adopté cette fable ſans faire réflexion qu'on pouvoit la détruire aiſément, en obſervant que ſaint Pie V entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, non à Rome, mais dans un lieu peu conſidérable de Lombardie, nommé Voghéra. Les mêmes Auteurs remarquent enſuite, que Paléologue ayant été mis à l'Inquiſition trouva moyen de s'évader en 1559, & qu'après avoir dogmatiſé quelque tems en Allemagne, il paſſa en Pologne, où il ſe joignit aux Ariens, & que mêlant leurs erreurs avec les ſiennes, il pervertit un grand nombre de gens dans ce païs, & en Moravie. L'Empereur Maximilien II, *ajoûtent encore ces Ecrivains*, le fit prendre, & conduire à Rome, où il abjura ſes erreurs; mais les ayant ſoutenues encore depuis, il fut condamné à être brûlé: ce qui fut exécuté l'an 1565. Ce récit eſt plein de fauſſetez. Il eſt vrai que Paléologue fit beaucoup de bruit en Allemagne, & qu'il mécontenta également les Catholiques, les Luthériens & les Sociniens. Fauſte Socin écrivit même contre lui un aſſez long Traité, qui eſt à la tête de ſes Ouvrages polémiques. Le ſaint Pape Pie V fit inutilement beaucoup d'inſtances pour le faire arrêter; mais Grégoire XIII fut plus heureux. On l'amena à Rome, où après avoir ſoutenu ſes erreurs avec opiniâtreté, il fut condamné au dernier ſupplice: & l'Arrêt de mort alloit être exécuté, lorſque changé tout à coup, il demanda un délai pour corriger par ſes Ecrits les maux qu'il avoit faits par les Ouvrages qu'il avoit publiez auparavant. On reconnut de la ſincérité dans cette demande, & on le reconduiſit dans les priſons du ſaint Office, où il compoſa quelques Ouvrages auſſi pieux que ſavans. Ceci eſt tiré de la Vie de Grégoire XIII, compoſée par Marc-Antoine Ciampi, imprimée d'abord à Rome, & enſuite en 1592, à Bologne. Cet Ecrivain n'auroit pas ignoré que Paléologue eût été Dominicain, non plus que Victorelli, qui dans ſes additions à Ciaconius, ne lui donne pas cette qualité. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. Florimond de Raimond, *Orig. de l'Héréſie, l.* 4. *ch.* 12. Sponde, *A. C.* 1575. *n.* 2.

JACQUES HERACLIDE'S ou BASILIDE'S Impoſteur, qui ſe diſoit être de la race des anciens Deſpotes ou Vaivodes de Moldavie & de Walachie, avoit la mine fort noble, & ſavoit bien la Langue Gréque, la Latine, l'Italienne & la Françoiſe. Pluſieurs Seigneurs Polonois embraſſerent ſon parti avec tant d'ardeur, qu'ils l'établirent à main armée Deſpote de Moldavie & de Walachie, après avoir gagné une bataille contre le Deſpote Alexandre, l'an 1561. Jacques ſe fit confirmer en ſa Principauté par Soliman II, Empereur des Turcs, après avoir gagné les Baſſas & le Vizir à force de préſens; mais il ne regna que trois ans; car les Walaques ayant conçu quelque ſoupçon de ſes fourberies, l'attaquérent dans ſon Palais, pour le maſſacrer. Ce Deſpote prit alors les ornemens de ſa dignité, & ſe préſenta à la mort avec beaucoup de conſtance. * De Rocoles, *les Impoſteurs inſignes.*

JACQUES DE VITRI, natif d'un petit bourg de ce nom, qui eſt près de Paris, quoique les autres aſſurent qu'il étoit né à Argenteuil, où il fut Curé après avoir été Chanoine Régulier d'Ognies, ſuivit les Croiſez au Levant où il vêcut longtems, & fut Evêque d'Acon, qui eſt *Ptolemaïde* ou *Acre.* Depuis, le Pape Grégoire IX le mit au nombre des Cardinaux l'an 1230, & lui donna l'Evêché de Freſcati. Il fut encore nommé Légat du Saint Siége en France, en Brabant & dans la Terre-Sainte; & dans ces emplois importans, il ſe gouverna toujours avec une prudence extrêmement avantageuſe à l'Egliſe. Outre ſes Sermons ſur les Evangiles & les Epitres, qui ſe diſent à la ſainte Meſſe durant l'année, & que Damien du Bois fit imprimer à Anvers, l'an 1575, nous avons encore de lui trois Livres de l'Hiſtoire Orientale & Occidentale, qui eſt ſon Ouvrage le plus curieux & le plus recherché. Elle a été publiée par les ſoins d'André Hoius de Bruges, dans le premier tome de l'Hiſtoire Orientale: & entre les Auteurs qui ont écrit les beaux faits des François, que l'on connoît ſous le tître de *Geſta Dei per Francos*, on peut voir la Préface de l'Hiſtoire du Cardinal de Vitri, que Caniſius rapporte dans le cinquiéme tome de ſes Anciennes Leçons. Ce Prélat a encore compoſé deux Livres de la Vie de ſainte Marie d'Ognies que nous avons dans Surius ſous le 23 Juin; un Livre contre les Sarazins; & un des Femmes Illuſtres de Liége. Il mourut à Rome le 30 Avril de l'an 1244. * André Hoius, *in Vita Jacobi de Vitri.* Henri de Gand, *de Vir. Illuſt. c.* 37. S. Antonin, *partie* 3. *l.* 24. *c.* 7. §. 1. Vincent de Beauvais, *Spec. Hiſt. l.* 30. *c.* 10. Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 57. Sponde. Bzovius. Rainaldi, *Ann. Eccleſ.* Friſon, *Gall. Purp.* Ciaconius. Onuphre. Génébrard. Philippe de Bergame. Geſner, &c.

JACQUES de l'EPE'E, (Saint) Ordre militaire d'Eſpagne, fut inſtitué l'an 1170, ſous le régne de Ferdinand II, Roi de Léon & de Caſtille. Les courſes des Maures qui troubloient la dévotion du pélerinage de Compoſtelle, donnérent occaſion à cet établiſſement. Des Chanoines avoient bâti des Hôpitaux ſur les chemins pour loger les Pélerins: treize Gentilshommes s'obligerent enſuite par vœu à garder ces chemins; & les Chanoines ayant conſenti à l'union que ces Chevaliers leur propoſerent de faire avec eux, devinrent leurs Chapelains. Le Pape Alexandre III confirma cette union dès l'an 1175, & depuis il y a eu diverſes Bulles qui ont réglé l'état des uns & des autres. L'Ordre eſt compoſé en Eſpagne de Chevaliers qui ont pour Chef un Grand-Maître de Chanoines dont les Supérieurs, ſous l'autorité du Grand-Maître, ſont les Prieurs d'Uclès & de S. Marc de Léon, & de Religieuſes; mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui regarde chacune de ces conditions,

tions, nous remarquerons que ſi les exploits des Chevaliers de ſaint Jacques contre les Infidéles leur ont attiré de juſtes éloges, les guerres qu'ils ſe ſont faites entre eux ont pu faire tort à leur réputation, quoiqu'aſſez ſouvent ils ne puſſent éviter ces guerres, parce qu'ils poſſédoient de grands biens dans les Royaumes de Caſtille & de Léon, & qu'ils étoient obligez d'épouſer les querelles de leurs Souverains. C'eſt ce qui a cauſé des Schiſmes plus fréquens dans cet Ordre que dans aucun autre, où l'on ne voit pas ſi ſouvent la Grande-Maîtriſe diſputée par deux Concurrens: & ces Schiſmes furent le prétexte que prirent Ferdinand & Iſabelle l'an 1493, pour ſe faire attribuer par le Saint Siége l'adminiſtration de l'Ordre, qu'Adrien VI annexa l'an 1523 pour toujours à la Couronne d'Eſpagne. Le même Pape qui réunit auſſi à cette Couronne les Grandes-Maîtriſes des Ordres militaires de Calatrava & d'Alcantara, voulut qu'en ce qui regarderoit le ſpirituel, le Roi Catholique n'agît pas par lui-même, mais commît pour cela des perſonnes des trois Ordres: ce qui engagea l'Empereur Charles-Quint à établir un Conſeil, qu'il appella le Conſeil des Ordres; lequel eſt compoſé d'un Préſident & de ſix Chevaliers, ſavoir deux de chaque Ordre. C'eſt ce Conſeil qui connoît des cauſes civiles, ou criminelles des Chevaliers, & de leurs Vaſſaux, & qui fait exécuter les Ordonnances faites aux Chapitres généraux, pour leſquelles, ſi elles regardent purement le ſpirituel, il députe des perſonnes Eccléſiaſtiques de l'Ordre. Clément VII, par ſes Bulles de 1524 & 1525, lui attribua la connoiſſance des décimes, des Bénéfices, des mariages & autres choſes ſemblables, dont la connoiſſance appartenoit aux Evêques comme Ordinaires; & ſa juriſdiction s'étend tant pour le ſpirituel que pour le temporel, non ſeulement ſur les Chevaliers, Chanoines, Chapelains & Religieuſes des trois Ordres, mais ſur tous les Prêtres Séculiers qui ont des Bénéfices, & ſur les Religieuſes des autres Ordres qui ont des Monaſtéres ſituez dans les lieux qui appartiennent aux Ordres de ſaint Jacques, de Calatrava & d'Alcantara. C'eſt auſſi ce Conſeil qui donne avis au Roi des Commanderies, Dignitez, Prieurez, Bénéfices, Gouvernemens & Charges qui viennent à vaquer. L'Ordre de ſaint Jacques eſt plus conſidérable que les deux autres enſemble: car on compte deux villes, & cent ſoixante-dix-huit tant bourgs que villages, qui lui appartiennent. Les plus conſidérables entre les Chevaliers ſont les Treize, à qui il ne reſte que l'honneur d'avoir le pas devant tous les Commandeurs. Autrefois ils éliſoient le Grand-Maître, dont ils étoient le Conſeil ordinaire; & ils avoient le pouvoir de le dépoſer, s'il tomboit en quelque faute qui parût mériter cette peine. Après eux dans le même rang des Chevaliers ſont les trois Grands-Commandeurs, de Caſtille, de Léon, & de Montalvan en Aragon; il y a quatre-vints-une autres Commanderies, d'où dépendent deux cens Prieurez, Cures & Bénéfices ſimples, qu'on peut donner avec diſpenſe du Pape à des perſonnes qui ne ſont pas de l'Ordre. Il y a encore treize bourgs qui ſont des Vicariats avec Juriſdiction ſpirituelle, quatre Hermitages, cinq Hopitaux, & un Collége à Salamanque. Il y a auſſi entre les Chevaliers quatre Viſiteurs pour les quatre Provinces de Caſtille, de Léon, de Vieille Caſtille & d'Aragon; & leur pouvoir s'étend tant ſur les Chevaliers, que ſur ceux qui poſſédent des Bénéfices dans les lieux qui appartiennent à l'Ordre. Pour être reçu Chevalier il faut faire preuve de nobleſſe de quatre races, tant du côté paternel que du côté maternel; car la nobleſſe maternelle eſt requiſe depuis l'an 1653. On doit prouver auſſi que les mêmes ancêtres n'ont point été Juifs, Sarazins, Hérétiques, & qu'ils n'ont point été punis comme tels par le Tribunal de l'Inquiſition. Ces preuves ſe font devant un Chevalier & un Chanoine de l'Ordre, & ſi elles ſont approuvées par le Conſeil des Ordres, le Roi commet quelqu'un pour donner l'habit à celui qui doit être reçu. Cet habit conſiſte en un manteau blanc, avec une croix rouge faite en forme d'épée, fleurdeliſée par le pommeau & les croiſons, ſur la poitrine. Le Novice eſt obligé de ſervir ſur les galéres pendant ſix mois, & de demeurer un mois dans un Monaſtére pour y apprendre la Régle; mais le Roi & le Conſeil des Ordres le diſpenſent aiſément de cette obligation moyennant une ſomme d'argent. Les Chevaliers peuvent ſe marier, mais ſeulement avec une permiſſion du Roi par écrit. Celui qui ſe marieroit ſans cette permiſſion, ſeroit condamné à un an de pénitence, & s'il étoit un des Treize, il ſeroit privé de cette dignité: ce qui rend cette permiſſion néceſſaire, c'eſt que les femmes des Chevaliers doivent faire les mêmes preuves qu'eux devant les Commiſſaires nommez par le Conſeil des Ordres. Leurs obligations étoient autrefois plus grandes qu'elles ne ſont préſentement: le Pape Innocent VIII ayant déclaré en 1486, que la tranſgreſſion de la Régle ne les obligeoit point à péché mortel, il n'eſt plus néceſſaire qu'ils ſe retirent à certaines fêtes de l'année dans les Monaſtéres de l'Ordre, pour pouvoir plus ſûrement s'abſtenir de leurs femmes. Ils font les vœux de pauvreté, d'obéiſſance & de chaſteté conjugale, auſquels ils joignent depuis l'an 1652, celui de défendre & de ſoutenir la conception immaculée de la ſainte Vierge: on fait auſſi ce vœu dans les Ordres de Calatrava & d'Alcantara depuis la même année.

Les Chapelains de l'Ordre de ſaint Jacques de l'Epée, ſont de vrais Chanoines Réguliers, ſoumis à la Régle de ſaint Auguſtin. Pour être reçus il faut qu'ils prouvent que leurs ancêtres de quatre races tant du côté paternel que du côté maternel, n'ont point été Facteurs, Commiſſionnaires, Courtiers, Changeurs, qu'ils n'ont exercé aucun Art méchanique ou vil, qu'ils n'ont point été Juifs, Hérétiques, & comme tels punis par le Tribunal de l'Inquiſition. Ces Chanoines ont pluſieurs Couvens à Tolède, à Séville, à Salamanque, &c. Ce ſont eux qui adminiſtrent les Sacremens aux Chevaliers, qui ſont obligez à leur payer les dixmes de tous leurs troupeaux & animaux: & comme il y a toujours beaucoup de Chevaliers au ſervice du Roi, il y a toujours auſſi quatre Chanoines à la ſuite de la Cour. Si quelque Chevalier eſt trop éloigné pour pouvoir ſe confeſſer a un des Chanoines, il prend du Prieur de ſa Province la permiſſion de ſe confeſſer à tel autre Prêtre qu'il jugera à propos; & celui-ci le peut abſoudre de tous péchez, hors de celui de n'avoir pas payé les dixmes à l'Ordre, ce cas étant réſervé parmi les Chevaliers. Ces Chanoines portent la même Croix que les Chevaliers, & ſont ſous le Gouvernement de deux Prieurs, qui par conceſſions des Papes, portent le rochet, la mitre, & les autres ornemens pontificaux. Il n'y en avoit d'abord qu'un, qui étoit le Prieur de ſaint Marc de Léon; mais dès l'an 1174, les Chevaliers chaſſez du Royaume de Léon, ayant fait un établiſſement au château d'Uclès en Caſtille, & ayant obtenu la confirmation de l'Ordre l'année ſuivante, le Couvent d'Uclès devint Chef d'Ordre; & les conteſtations qui s'élevérent depuis à cauſe de l'ancienneté du Couvent de Saint-Marc, furent aſſoupies, en laiſſant à ſon Prieur le Gouvernement des Couvens de Léon, de Galice & d'Eſtrémadoure, à condition que ce ſeroit toujours dans le Couvent d'Uclès que ſe feroit l'année de probation que doivent faire les Novices, & que ce ſeroit là auſſi qu'ils feroient profeſſion. On ne doit pas omettre que le Prieur d'Uclès eſt changé tous les trois ans, & qu'on le prend alternativement des deux parties de la Caſtille, qu'on nomme la Manche & Campo de Montiel; de même que des huit Chanoines qui demeurent au Collége de Salamanque, il y en a quatre d'un de ces cantons, & quatre de l'autre. Le Prieur de Saint-Marc de Léon eſt élu auſſi alternativement des Provinces de Léon & d'Eſtrémadoure. Les Supérieurs des autres Couvens portent auſſi le nom de Prieurs, & portent le rochet.

Le premier Couvent des Religieuſes ou Chanoineſſes fut fondé, à ce qu'on croit, l'an 1312 à Salamanque. Il y en a ſix autres en Eſpagne. Leur principal exercice eſt de loger les Pélerins qui vont à Compoſtelle, & de pourvoir à leurs diverſes néceſſitez. Elles pouvoient autrefois ſe marier; mais l'an 1480 on régla qu'elles ne le pourroient plus, & qu'elles feroient les vœux ſolemnels de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance; néanmoins celles de Barcelone ſe ſont maintenues dans leur ancienne liberté, font les mêmes vœux que les Chevaliers, & en tout état portent la Croix de l'Ordre. Pour être reçues les Chanoineſſes font les mêmes preuves que les Chanoines, entre les mains d'un d'entre eux commis par le Préſident du Conſeil des Ordres. C'eſt le Conſeil qui confirme les Prieures élues par les Religieuſes.

L'Ordre de ſaint Jacques s'étant répandu en Portugal, le Roi D. Denys voulut qu'il y eût un Grand-Maître indépendant de celui d'Eſpagne. Jean II obtint l'adminiſtration de l'Ordre, que Jean III fit annexer à ſa Couronne par le Pape Jule. Le Chef d'Ordre eſt à Palmella: la Croix eſt une Croix ordinaire fleurdeliſée par le bas. Il n'y a que quatre Couvens de Chanoines dans ce Royaume, & un de Chanoineſſes à *Sanctos*, où on jouit de la même liberté que dans le Couvent de Barcelone. * Franc. Caro de Torrès, *Hiſt. de los Ord. Milit. de S. Iago, &c.* Franc. de Radez, *Chron. de los Ord. y Cavall. de S. Jago.* Andr. Mendo, *de Ord. Milit. Diſquiſ. Canon.* &c. Roderic de Tolède. Mariana & Favin, *Theat. d'Hon. & de Chevalerie.*

JACQUES & SIMON, tous deux fils de *Judas* Galiléen, firent connoître qu'ils n'étoient pas moins téméraires & ſéditieux que leur pére l'avoit été, en s'oppoſant à main armée au dénombrement du peuple fait par Cyrénius ou Quirinius, Gouverneur de Syrie, & de l'ordre exprès de l'Empereur Auguſte. Ils firent ſoulever le peuple, & furent cauſe de bien des maux qui ſe commirent dans tout le païs: mais enfin ils furent pris & crucifiez par ordre de Tibére Alexandre, Gouverneur de Judée. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 20. *ch.* 3.

JACQUES & JEAN, fils de Soza, étoient Numéens de nation, & braves au poſſible. Ils commandoient dix mille hommes au ſiége de Jéruſalem par Tite Veſpaſien. Ils s'y ſignalérent par de très belles actions; mais leur vertu ne répondit pas à leur bravoure. Ils la ternirent par mille cruautez barbares, qu'ils exercérent ſur le peuple. * Joſephe, *Guerre des Juifs.*

JACQUES, Iduméen de nation, ſe joignit au parti de Simon fils de Gioras contre ſa propre patrie, & ne contribua pas peu à ravager ſon païs, & à l'accabler d'une infinité de maux. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 30.

JACQUES (Guillaume) a compoſé un Poëme ſur les actions d'Alexandre *le Grand*, au témoignage de Sweertius.

JACQUES (Jean) publia un Abbregé des Cérémonies à Anvers en 1621. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACQUES DU HAUT-PAS (Saint) Ordre Hoſpitalier, dont la principale Maiſon ou Chef d'Ordre, étoit au Diocéſe de Luques en Italie. On entretenoit aux dépens de cet Hôpital un paſſage ſur la riviére d'Arne dans l'Etat de Florence, ſur le grand chemin de Rome, où l'on avoit accoutumé de payer de grands tributs & exactions, qui furent affranchis par cet Hôpital & ceux qui y étoient unis: de ſorte que les Pélerins y paſſoient librement ſans rien payer. Outre le Grand-Maître Général de cet Ordre, qui réſidoit en Italie, il y avoit encore un Commandeur-Général pour la France, comme il paroît par quelques Epitaphes qui ſont dans l'Egliſe de ſaint Magloire à Paris, au fauxbourg ſaint Jacques, & qui étoit autrefois un Hôpital appartenant à cet Ordre. La Paroiſſe de ſaint Jacques du Haut-Pas n'a pris ce nom qu'à cauſe du voiſinage de cet Hôpital, qui prit celui de ſaint Magloire, lorſque les Bénédictins ſuccédant aux Hoſpitaliers, y apportérent

térent le corps de ce Saint. Il eſt préſentement poſſédé par les Prêtres de l'Oratoire, qui y entretiennent un fameux Séminaire. Ces Hoſpitaliers de ſaint Jacques du Haut-Pas portoient ſur leurs manteaux une Croix blanche faite en forme de Tau dont le pied ſe terminoit en pointe. * Du Breuil, *Antiquitez de Paris.*

JACQUES ou JACOB (Jean de). Auteur qui publia un Cours de Philoſophie, *in folio*, à Paris, en 1658. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JACQUES de BERGAME. *Cherchez* FORESTI.

JACQUES de CLUSE. *Cherchez* CLUSE.

JACQUES de GUISE. *Cherchez* GUISE.

JACQUES de HAUTEVILLE. *Cherchez* HAUTEVILLE.

JACQUES PANTALEON. *Cherchez* PANTALEON.

JACQUES (Pierre). *Voyez* JACOB.

JACQUES (Theodoſe). *Voyez* JACOB.

JACQUES de PARADES. *Voyez* CLUSE (JACQUES de).

JACQUES de VALENCE. *Cherchez* PERE'S.

JACQUES WINPHELINGE, Prêtre. *Cherchez* WINPHELINGE.

JACQUES de la VEGA (Saint). *Voyez* SANT JAGO de la VEGA.

JACQUES, Peuple. *Voyez* GIAQUES.

JACQUES. NB. Ce que l'on ne trouve pas ſur JACQUES doit ſe chercher ſur JACOB.

JACQUES ZANZALUS, Syrien. *Voyez l'Article de* JACOBITES.

JACQUESVILLE. *Voyez* JAMESTOWN.

JACQUIER (Nicolas) natif de Dijon en Bourgogne, au commencement du XV ſiécle, s'eſt fait un nom dans l'Ordre de ſaint Dominique par ſon zéle pour le ſalut des ames. Valére André s'eſt ſans doute trompé lorſqu'il a écrit que Jacquier aſſiſta au Concile de Conſtance, & il y a beaucoup d'apparence qu'il l'a confondu avec un autre Religieux du même Ordre, nommé auſſi Nicolas, & natif de Dijon. Celui-ci fut envoyé en 1435, par les Cardinaux de Sainte-Croix & de Chypre Légats du Saint Siége, à la Cour d'Angleterre, pour engager le Roi à entrer dans le Traité de paix entre le Roi Charles VII, & Philippe le Bon, Duc de Bourgogne. Ce fut lui auſſi, qui l'an 1439 anima le plus les Péres du Concile de Bâle contre le Pape Eugéne IV, homme de peu de mine, dit Ænéas Silvius, & qui à l'abord n'avoit rien qui prévînt en ſa faveur, mais dont l'eſprit & la fermeté étoient fort au deſſus du commun. On ne dit plus rien enſuite de lui. Pour Jacquier, après avoir demeuré quelque tems à Evreux, il fut fait l'an 1450 Inquiſiteur de la Foi, & après avoir parcouru pluſieurs villes de France pour chercher ceux qu'on apelloit Hérétiques, étant allé l'an 1464 à Lille, il fut reçu l'année ſuivante dans la Congrégation de Hollande. Il paſſa le reſte de ſa vie en Flandre, à Lille, à Tournay, & à Bruges, prêchant, tâchant à faire des converſions, & s'acquittant avec beaucoup de zéle des autres fonctions de ſon miniſtére, excepté qu'il alla en Bohéme l'an 1466, & la ſuivante, pour entreprendre les Huſſites. Enfin ayant été chargé l'an 1471, par Guillaume de Filaſtre, Evêque de Tournay, d'informer avec le Doyen de Bruges des miracles qui ſe faiſoient au tombeau, ou par l'interceſſion de la Bienheureuſe Colette morte à Gand l'an 1447, il alla dans cette ville où il ne vécut que quelques mois, étant mort dès l'an 1472. On a de lui un Dialogue *de ſacra Communione contra Huſſitas*, qu'il avoit compoſé en 1466, & qui fut imprimé dès la même année à Tournay: & un autre Ouvrage intitulé *Flagellum Hæreticorum faſcinariorum*, qui fut publié l'an 1581 à Francfort. Pour ſon Traité *de Calcatione Dæmonum*, on croit qu'il n'a pas été imprimé, il y en a deux ou trois Manuſcrits en Flandre. * Echard, *Script. Ord. Præd.*

JACUM. *Voyez* JACO.

J A D.

JADA ou JADE, *Jadua*, riviére d'Allemagne dans la Weſtphalie, au Comté d'Oldembourg, ſe jette dans la mer vers l'embouchure du Wéſer, où il y a un bourg auquel elle donne ſon nom. * Sanſon.

* JADAH, fils d'Onam, & pére de Jéther & de Jonathan, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 28 & 32.

* JADAI, Iſraëlite de la Tribu de Juda, qui eut pluſieurs enfans. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 7.

JADAIA. *Voyez* JEDAHIA.

* JADDAN, ou JEDDU, fils de Nébo, Iſraëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone fut obligé de ſe ſéparer de ſa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 10. *v.* 43.

JADDO. *Voyez* JIDDO.

JADDOA. *Voyez* JADDUS.

* JADDUAH, ou JEDDUA, Iſraëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, fut un de ceux qui ſignérent l'alliance que Néhémie renouvella avec Dieu. * *Néhémie*, ou II *Eſdras*, *ch.* 10. *v.* 21.

JADDUAH, ou JEDDOA, fils de Jonathan Grand-Prêtre des Juifs. *Voyez* JADDUS.

JADDUS ou JADDOA, Grand-Sacrificateur des Juifs, ſuccéda à Jonathas. De ſon tems, en la premiére année de la CXII Olympiade, & 332 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, Alexandre *le Grand* irrité contre les Juifs, qui n'avoient pas voulu fournir les choſes néceſſaires à l'entretien de ſon Armée pendant le ſiége de Tyr, réſolut de ſe venger d'eux, & d'aſſiéger Jéruſalem. Jaddus alla à ſa rencontre revêtu de ſes ornemens pontificaux; & Dieu changea ſi bien le cœur de ce Prince, qu'il adora ſon nom écrit ſur la lame d'or que le Pontiſe portoit au front. On dit même qu'Alexandre vint à Jéruſalem, & offrit des ſacrifices au vrai Dieu, pour ſe le rendre favorable. Joſephe & divers autres Auteurs en font mention. Jaddus tint le Souverain-Pontificat des Juifs environ dix ans, & eut pour ſucceſſeur Onias, I de ce nom. Au reſte, divers Auteurs rapportent que Jaddus eut ſoin de faire connoître à Alexandre quelle étoit l'origine & l'impuiſſance des Dieux que les Payens adoroient. Ils ajoûtent que ce Prince entra dans ſes ſentimens, & en écrivit à ſa mére Olympias. C'eſt à quoi quelques-uns ont prétendu que S. Cyprien fait alluſion dans le Traité qu'on lui attribue, de la Vanité des Idoles, *Hoc ita eſſe Alexander Magnus inſigni volumine ad matrem ſuam ſcribit, metu ſuæ poteſtatis, proditum ſibi de Diis hominibus à Sacerdote ſecretum, &c.* Mais il eſt viſible par les termes mêmes de ce paſſage, qu'il s'agit d'un ſecret révélé à Alexandre par les Sacrificateurs Payens mêmes, qui avouérent à ce Prince lorſqu'il voulut apprendre en Egypte toute la Théologie de ce païs, que leurs Dieux avoient été des hommes. * Jean Fell, *in Cyprianum.* Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 21. *c.* 8. Euſébe, *en la Chron.* Saint Auguſtin, *l.* 8. *de Civit. Dei*, *c.* 45. Rigaut, *in Tertull. Cyprian. & Minuc. Felicem.*

JADES, Auteur Grec, écrivit un Traité de Muſique, allégué par Priſcien. On ne ſait pas en quel tems il a vêcu; mais il eſt ſûr qu'il eſt différent d'un autre de ce nom, qui étoit Sculpteur, & dont Pline fait mention. * Priſcien, *lib. de Ponder.* Pline, *l.* 34. *c.* 8. *Hiſtor. Natur.* Ce dernier avoit peut-être nom JAS. *Voyez* Pline.

JADIAS. *Voyez* JAZIZ.

JADIHEL. *Voyez* JEDIHAEL.

JADIGHIAR MIRZA, fils de Mirza Mohammed, fils de Baiſankhor, fils de Scharokh, fils de Tamerlan, fit la guerre à Abouſaïd, fils de Mohammed, fils de Miranſchah, troiſiéme fils de Tamerlan, en ſe joignant à Haſſan Begh, qui eſt le même qu'Uſuncaſſan, & après l'avoir tué, il alla l'an 873 de l'Hégire aſſiéger la ville d'Aſteradab; mais il y trouva Houſſain Mirza Roi de Khoraſſan, qui deſcendoit d'Omar Scheich ſecond fils de Tamerlan, qui la ſecourut, & le défit. En 874, Jadighiar ſe refugia à Tauris vers Uſuncaſſan, qui lui donna des troupes une ſeconde fois, avec leſquelles il défit Houſſain, & l'obligea de s'enfuir du côté de Fariab & de Balkhe: mais ce Prince devenu par cette victoire maître du Khoraſſan, s'abandonna tellement à ſes plaiſirs, & négligea tellement ſes affaires & toute précaution, qu'Houſſain eut le loiſir & la commodité de l'attaquer à l'impourvu. Il le fit avec mille chevaux ſeulement, le ſurprit au milieu de ſes débauches, & lui ôta la vie l'an de l'Hégire 875. Ce Prince fut le dernier de la famille de Schahrok fils de Tamerlan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JADMER. *Cherchez* EDMER.

JADON. *Cherchez* ABDON.

JADUR. *Voyez* JAGUR.

J A E.

JAEKTSIE. *Voyez* JAKS.

JAEL. *Voyez* JAHEL.

JAEN, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, avec Evêché ſuffragant de Séville, eſt conſidérable pour avoir porté autrefois le tître de Royaume, lorſqu'elle étoit ſous la domination des Maures. Jaën eſt ſituée ſur la riviére de Frio, au pié d'une montagne, à neuf ou dix lieues de Grenade, & à une ſeulement du Guadalquivir, au midi. C'eſt le *Giennium*, *Gienna*, ou *Oningis* des Latins. Ses peuples furent auſſi nommez *Aurigi*, *Gyriſoënni*, & *Iltulgi*. Ferdinand III, Roi de Caſtille, conquit cette ville ſur les Mores l'an 1243, & y transféra le Siége épiſcopal, qui étoit auparavant à Baëça. Son terroir eſt fertile en blez, en vins, & en huile, & riche en ſoyes. * *Conſultez* l'Hiſtoire de cette ville, compoſée par Barthelemi Ximenez Paton, ſous le titre d'*Hiſtoria de la Ciudad de Jaën;* celle de ſon Royaume, publiée par Franceſco Rus de la Puerta, ſous le titre d'*Hiſtoria del Reino de Jaën;* & Gaſpar Salzedo de Agurre, *Relacion del Obiſpado de Jaën.*

* JAEN, ville de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, ſur les confins de l'Audience de Quito, au nord-nord-eſt de la ville de Lima, dont elle eſt éloignée d'environ cent dix lieues.

J A F.

JAFA. *Voyez* JAFFA.

JAFANAPATAN, Royaume des Indes dans l'Iſle de Ceylan, ſur la côte ſeptentrionale, vers celle de Coromandel. Ce Royaume ſe diviſe en quatre parties, ſans compter les Iſles d'Ourature, de Caerdiva & autres. Ces quatre parties ſont *Belligamme* qui eſt à la pointe, & plus au nord *Tenmarache*, *Wademarache*, & *Patcharapalie*. Le païs eſt gras; il y a de bons pâturages, beaucoup de bétail & de gibier, mais l'air y eſt mauvais. Les Portugais avoient une bonne Fortereſſe dans le Royaume de Jafanapatan, & ils l'ont conſervée longtems. C'étoit un grand quarré, & à chaque angle, il y avoit un baſtion & quatre demi-lunes revêtues de pierres. Le Capitaine-Général de Ceylan y faiſoit ordinairement ſa réſidence. Tout auprès de cette Fortereſſe étoit un gros Bourg où l'on trouvoit trois cens familles Portugaiſes, quatre cens autres de gens du païs, un Couvent de Cordeliers, un de Dominicains, un Collége de Jéſuites

ſuites, une Paroiſſe, une Maiſon de la Miſéricorde, & un Hôtel-Dieu. A l'entrée de la barre étoit un Fort, ou il y avoit toujours une compagnie d'Infanterie avec de bonne artillerie. Toutes les troupes deſtinées pour garder ce Royaume avoient là leur rendez-vous, & conſiſtoient en ſix compagnies de Portugais qui ne faiſoient pas plus de deux cens hommes, & en quelque milice du païs. Les Portugais s'étant retirez à Jafanapatan après la perte de Colombo dont ils furent contraints de ſortir en 1656, les Hollandois réſolurent de les chaſſer entiérement de l'Iſle. Ils abordérent à Jafanapatan, & ayant dreſſé trois batteries ils ruïnérent toutes leurs défenſes, en ſorte que les Portugais après s'être défendus depuis le 20 de Mars 1658, juſqu'au 24 de Juin, furent obligez de livrer la place. * Jean Ribeyro, *Hiſtoire de Ceylan. l.* 1. *ch.* 12. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* JAFAR, Général des troupes d'Abdulmalich. Marmol, *l.* 2. *c.* 8.

JAFEI, (Abdalla Ben Aſaad Al Jéméni) mort l'an 768 ou 770 de l'Hégire, compoſa divers Ouvrages hiſtoriques, dont le principal eſt celui qui commence à la premiére année de l'Hégire, & finit dans la 750. Cette Hiſtoire contient les Vies de ceux que les Muſulmans eſtiment ſaints. Il eſt encore l'Auteur de quelques autres Ouvrages. * *Voyez* d'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JAFER EL SCADEK, ſixiéme Calife, ſucceſſeur de Mahomet, de la Secte des Alides ou Schiites. Ce fut lui qui ordonna que le Chrétien, le Juif, ou l'Idolâtre qui ſe feroit Mahométan, jouïroit comme héritier univerſel de tout le bien de ſa famille, à l'excluſion de ſes fréres & de ſes ſœurs; & même qu'il lui ſeroit permis de faire telle part qu'il lui plairoit à ſon pére & à ſa mére encore vivans. Cette Loi ſubſiſte encore aujourd'hui, & de là vient que pluſieurs Arméniens, Géorgiens, & autres Chrétiens ſujets du Roi de Perſe, ſe ſont Mahométans pour hériter de tout le bien de leur maiſon; & ſouvent les autres enfans, pour n'être pas privez de leur héritage, renient leur Foi, & embraſſent la Loi de Mahomet. * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

JAFFA, en Latin *Joppe*, ville de la Paleſtine, ſur la Mer Méditerranée, à vint-quatre milles de Jéruſalem. C'eſt, au rapport de pluſieurs Auteurs, une des plus anciennes villes du Monde, qui a tiré ſon nom de ſon fondateur Japhet, fils de Noé, par lequel elle fut bâtie, ſi on les en croit, quelques années après le Déluge. De tout tems elle a été célébre pour la commodité de ſon port, qui eſt le plus proche de Jéruſalem. Hiram, Roi de Tyr, y fit aborder des navires chargez de bois & de marbre, qu'il envoya à Salomon pour la conſtruction du Temple. Ce fut dans ce port que le Prophéte Jonas monta ſur un vaiſſeau qui faiſoit voile pour aller à Tharſe, ville de Cilicie, ou plutôt à *Tharſis*, nom qui ſignifie tout le païs au delà de la mer. Les Habitans qui étoient idolâtres, & qui adoroient les faux Dieux des Sidoniens, furent éclairez des lumiéres de l'Evangile dès le tems de ſaint Pierre, qui y fit quelque tems ſa demeure. Jaffa avoit été ruïnée par Judas *Macchabée*, & le fut enſuite par Titus, depuis Empereur. Pluſieurs ſiécles après, les Infidéles s'étant rendus maîtres de la Terre Sainte, ruïnérent tous les ports de mer, pour en fermer les avenues aux Chrétiens; mais Godefroy de Bouillon, premier Roi de Jéruſalem, fit rétablir le château de Jaffa, & y mit une forte garniſon. Les Sarazins firent ſouvent des efforts conſidérables pour prendre cette ville, mais toujours inutiles, juſques en 1188, que Saladin s'en empara, & démolit ſes fortifications. Le Roi S. Louïs la fit rebâtir l'an 1252 avec ſa fortereſſe, & après qu'il eut été obligé de revenir en France, le Sultan d'Egypte la reprit l'an 1268. Depuis, les Turcs s'en ſont rendus les maîtres, & l'ont réduite en l'état où elle eſt. A l'égard du Gouvernement ſpirituel, cette ville a eu un Evêque ſuffragant du Patriarche de Jéruſalem. Pour le temporel, elle obéïſſoit à des Comtes; mais ce tître s'eſt perdu avec la ville, comme il eſt arrivé à toutes les autres Principautez & Comtez qui avoient été créées dans la Terre-Sainte pendant le régne des François. A préſent Jaffa ne conſiſte plus qu'en quelques méchantes maiſons & un petit Fort de deux tours, jointes enſemble par un mur de pierres de taille. Il eſt gardé par quelques Turcs & Arabes, pour le Bacha de Gaza de qui il dépend. On y voit de tous côtez les ruïnes des anciens édifices, ſans qu'il y reſte rien d'entier ni de la Chapelle de ſaint Pierre, ni de la maiſon de Simon *le Corroyeur*, où ce Prince des Apôtres logea, ni de la maiſon de Tabitha, qui y reſſuſcita; & on ne peut pas même ſavoir où étoient ces bâtimens. Les Pélerins qui vont à Jeruſalem, abordent ordinairement à Jaffa; & l'on doit remarquer que les Papes ont accordé les mêmes indulgences à ceux qui ont été à Jaffa, qu'à ceux qui ont viſité tous les ſaints Lieux, lorsque les guerres & les courſes des Arabes, la peſte, ou quelque autre danger les empêchent de paſſer outre. En 1722, cette ville fut entiérement ſaccagée par les Arabes qui ruïnerent le Monaſtere de ſaint Pierre deſſervi par les Religieux de l'Obſervance de ſaint François. * *Peregrin. Hieroſol. Prin. Radzivil, Epiſt.* 11. *fol.* 125. Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

JAFFANAPATAN, JAFNAPATAN & JAFNAPITAN. *Voyez* JAFANAPATAN.

J A G.

JAGANAT. *Voyez* JANAGAR.

JAGELLON (prononcez *Yaycllo*) eſt le nom d'une famille illuſtre, qui a régné longtems, & la derniére, dans le Grand-Duché de Lithuanie. Elle a été éteinte en la perſonne de Caſimir Roi de Pologne, qui en étoit du côté des femmes, les Polonois ayant toujours eu une ſi grande vénération pour cette Maiſon, qu'ils n'ont pas fait de différence entre les mâles & les femmes dans le choix de leurs Princes. Le dernier Grand-Duc de cette Maiſon nommé *Vitol Jagellon* épouſa *Hedwige*, qui avoit été élue Reine de Pologne après la mort du Roi ſon pére, à condition d'épouſer ce Grand-Duc de Lithuanie, lequel ſe fit Chrétien pour cela, & unit à la Couronne, qu'on lui mit ſur la tête, ſon Etat de Lithuanie comprenant la Samogitie & la Ruſſie Noire; mais en telle ſorte, que ce Grand-Duché conſervoit ſes Charges, ſon Armée, ſon Thréſor, ſa Chancellerie, & ſa Cour, comme s'il avoit encore ſon Prince particulier. En ſorte que ce Duché reſſemble plutôt à un Etat confédéré qu'à une Province ſujette. * *Mémoires de Beaujeu. Voyez* les Princes particuliers de cette famille ſous leur nom propre.

JAGELLON, Duc de Lithuanie, puis Roi de Pologne. *Cherchez* LADISLAS.

JAGERNDORF, KARNOU ou JARNOW, en Latin *Carnovia*, *Jagerndorpium*, bonne petite ville de la Siléſie, Capitale de la Principauté qui porte ſon nom, & ornée d'un magnifique château. On la trouve vers les confins de la Moravie ſur la riviére d'Oppa, à quatre lieues au deſſus de Troppaw vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAGERSBOURG, maiſon de plaiſance du Roi de Danemarck, eſt dans l'Iſle de Zéelande, à quatre lieues de Copenhague. La Cour de Danemarck y paſſe ordinairement cinq ou ſix ſemaines toutes les années pour prendre le divertiſſement de la chaſſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JAGERSPREIS, maiſon royale du Roi de Danemarck dans l'Iſle de Zélande. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JAGNIEVO, petite ville de la Turquie en Europe, eſt dans la Servie, environ à cinq lieues de Novibazar. On dit que c'eſt une aſſez bonne ville, & qu'il y a pluſieurs Catholiques. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAGO CAVALLERO (Saint) petite ville d'Amérique dans l'Iſle Hiſpaniola, eſt ſituée à vint lieues de la ville de San-Domingo vers le nord. Il y a une montagne près de la, d'où, quand il a plu, les eaux deſcendent en abondance dans les riviéres, & entrainent de petits morceaux d'or, qui péſent juſqu'à un demi-écu d'or, & que les eſclaves du païs vont chercher quelque tems après. Les habitans de cette ville ſont tous Boucaniers, & font commerce de cuirs de bœufs & de ſuif, qu'ils portent vendre à ſaint Domingue. * Witſelt, *des Indes Occidentales.* P. du Tertre, *Hiſtoire des Antilles.* Baudrand.

JAGODNA, bonne petite ville de la Turquie en Europe, eſt dans la Servie, près de la Morave, entre la ville de Niſſa, & celle de Sémendria, à ſeize lieues de la premiére, & à vint-cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAGOS, peuples du Royaume d'Anſico dans la Baſſe Ethiopie, ou, ſelon d'autres, dans le Congo. Ce ſont des gens vigoureux & fort agiles; mais inhumains & anthropophages. Ils ont des boucheries de chair humaine. On dit même que le pére n'a point d'horreur de manger de la chair de ſon fils, ni le fils de celle de ſon pére. Ils n'enterrent point les morts; mais ils les mangent dès qu'ils ont rendu le dernier ſoupir. Ils n'ont point de demeure arrêtée, & vont errans dans les campagnes comme les Arabes, ne vivant que de vol & de carnage. Leurs armes ſont un arc & des fléches, avec une hache. Ils adorent le Soleil & la Lune, & une infinité d'autres Idoles. Les Jagos ſont répandus preſque par toute l'Afrique; mais le plus grand nombre de ces Barbares fait ſes courſes dans le Royaume d'Anſico. * Dapper, *Deſcript. de l'Afrique.* Les Jagos ont eu trois Généraux qui commandoient chacun une Armée; le prémier s'appelloit *Songo*, le ſecond *Cobeck*, & le troiſiéme *Cabongo.* On ne trouve plus guére aujourd'hui d'anciens Jagos; la plupart ſont originaires du païs qu'ils habitent. Lorsque les Jagos ont gagné une victoire, ils choiſiſſent les plus jeunes & les mieux faits de leurs priſonniers & les mettent à l'épreuve en tirant contre eux, comme contre un but, en ſorte pourtant que les fléches paſſent deſſus, ou autour de leur tête. Ils tuent & mangent tous ceux qui témoignent de la peur, mais pour ceux qui paroiſſent intrépides, ils leur percent les oreilles & le nez, leur arrachent les deux dents de devant de la mâchoire de deſſus, & les accoutument ſi fort à la barbarie, qu'ils ſont bientôt auſſi cruels que leurs maîtres. * De la Croix, *Rélation d'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAGRENATE, lieu des Indes, ſitué à l'une des emboûchures du Gange, & célébre par une grande Pagode qu'on y a bâtie. C'eſt où le Grand *Bramin*, c'eſt à dire, le Grand-Prêtre des Idolâtres, fait ſa réſidence. Le Chœur ou l'intérieur de cette Pagode eſt fait en forme de croix. La grande Idole qui eſt ſur l'Autel a deux diamans qui tiennent la place des yeux, & un autre qui étant attaché à ſon cou lui deſcend ſur l'eſtomac; le moindre de ces diamans eſt d'environ quarante carats. Cette magnifique Idole nommée *Kéſora*, porte au bras des braſſelets, tantôt de perles, tantôt de rubis, & elle eſt couverte depuis le cou juſqu'en bas d'un grand manteau pendant ſur l'Autel; ce manteau eſt de brocard d'or, ou d'argent, ſelon les ſolemnitez. Au commencement elle n'avoit ni piez ni mains, & les Bramins content ſur cela qu'après qu'un de leurs Prophétes eut été enlevé au Ciel, cette perte leur cauſa à tous une douleur ſi ſenſible, que Dieu pour les conſoler leur envoya un Ange avec ordre de leur faire une ſtatue qui eût la reſſemblance du Prophéte, afin qu'ils en euſſent toujours l'image devant les yeux. Tandis que l'Ange travailloit à cette Idole, l'impatience les prit, en ſorte qu'ils la lui ôtérent pour la mettre dans la Pagode, quoi qu'elle fût encore ſans piez & ſans mains. Comme ce défaut la rendoit difforme, ils lui firent des mains de certaines petites perles appellées perles à l'once. Quant aux piez,

le

le manteau les cache, & on ne voit que le visage & les mains. La tête & le corps sont faits de bois de *Sandal*. Autour du Dome sous lequel a été mise l'Idole, & qui est fort élevé, ce ne sont depuis le bas jusqu'au haut que des niches remplies d'autres Idoles, dont la plupart représentent des monstres hideux & qui sont de pierre de différentes couleurs. De chaque côté de la Pagode il y en a une autre beaucoup plus petite, où les Pélerins font faire leurs moindres offrandes; & quelques-uns qui dans leurs maladies ou dans l'embarras de leurs affaires se sont vouez à quelque Dieu, en apportent la ressemblance dans ce lieu-là, pour reconnoître le secours qu'ils croyent en avoir reçu. La Pagode de Jagrenate est la plus fréquentée de toutes les Indes, à cause de sa situation sur le Gange, dont les Idolâtres sont persuadez que les eaux ont une vertu particuliére pour les purger de leurs souillures quand ils s'y lavent. On y aborde de tous les côtez, & le revenu en est si considérable par les grandes aumônes qui s'y font, qu'il peut suffire à nourrir tous les jours quinze ou vint mille Pélerins. Les sommes immenses qu'elles produisent ne sont pas tant à la discrétion de ceux qui les font, qu'à la disposition du Grand-Prêtre, qui avant que de donner permission aux Pélerins de se raser, de se laver dans le Gange & de faire les autres choses nécessaires pour s'acquitter de leur vœu, taxe chacun selon ses moyens, dont il s'est exactement informé, & le tout est appliqué à la nourriture des pauvres & à l'entretien de la Pagode. On frotte tous les jours la grande Idole avec des huiles de senteur qui la rendent toute noire, & ce Dieu a sa sœur nommée *Satora* à sa main droite, & son frére appellé *Balhadar* à sa gauche. Ils sont tous deux vêtus & debout. Devant cette même Idole, en tirant un peu à gauche, on voit sa femme qu'ils appellent la *Kemiu*. Cette derniére est toute d'or massif, & les deux autres de bois de sandal comme la grande. Toutes ces Idoles sont sur une espéce d'Autel entouré de grilles, n'y ayant personne qui puisse y toucher que certains Bramins destinez à cet office. Auprès de cette Pagode est le tombeau d'un de leurs Prophétes à qui les Indiens font grand honneur. * Tavernier, *Voyage des Indes*, *l.* 3. *ch.* 11. *p.* 440. édit. de Hollande, 1692. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAGUANA, ou *Santa Maria del Porto*, petite ville sur la côte occidentale de l'Isle Hispaniola, à cinquante lieues de saint Domingue. Elle a un assez bon port, qui étoit fréquenté par les Anglois & les Hollandois, avant que les Espagnols défendissent le négoce. Elle fut prise & en partie ruïnée par les Anglois sous le Comte de Newport en 1591. * *Dict. Anglois.*

* JAGUR, ville de la Tribu de Juda. * *Josué*, *ch.* 15. *v.* 21. Elle étoit près de l'Idumée vers le Midi.

JAH.

JAHACAN. *Voyez* BENE-JAACAN.

* JAHACAN, troisiéme fils d'Etser, des Descendans d'Esaü, fils de Jacob. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 42.

* JAHALA, Juif descendant des serviteurs du Roi Salomon, dont les enfans retournérent de la Captivité de Babylone. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 2. *v.* 56. *Néhémie*, ou II *Esdras*, *ch.* 6. *v.* 58.

* JAHARESCIA, ou JERSIA, Israëlite de la Tribu de Benjamin. Il en est parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 27.

* JAHASA, ville de la Tribu de Ruben, qui fut donnée aux Lévites de la Famille de Mérari. * *Josué*, *ch.* 21. *v.* 36.

* JAHASAI, Israëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, fut obligé de se séparer de sa femme, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 37.

* JAHATH, fils de Libni & Pére de Zimma, Lévite de la Famille de Guerşçon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 20.

* JAHATH, Lévite, de la Famille de Mérari, étoit commis sur ceux qui étoient employez à réparer le Temple de Jérusalem sous le régne de Josias Roi de Juda. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 34. *v.* 12.

* JAHATH ou JETH fils de Guerşçon de la Tribu de Lévi. Il fut pére de Sçimhi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 43.

* JAHATH, ou, comme lisent quelques-uns, Lehet fils de Sçimhi ou Semeï. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 10.

* JAHATS, ville de la Tribu de Ruben au delà du Jourdain, près de laquelle Sihon Roi des Amorrhéens fut défait par les Israëlites. * *Nombres*, *ch.* 21. *v.* 23. C'est aussi une ville des Moabites. * *Esaïe*, *ch.* 15. *v.* 4.

* JAHATSA, ville de la Tribu de Ruben au delà du Jourdain dans le Païs des Amorrhéens. * *Josué*, *ch.* 13. *v.* 18.

* JAHAZIEL, troisiéme fils de Hebron de la famille des Lévites. *. I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 19. Il est parlé dans le même Livre, *ch.* 12. *v.* 4. d'un Jahaziel vaillant homme qui abandonna le parti de Saül, Roi d'Israël, pour aller se joindre à David en Tsiklah.

* JAHBETS, de la Tribu de Juda. Sa mére lui donna ce nom, parce qu'elle l'avoit enfanté avec travail. Ce fut un homme craignant Dieu, & que Dieu combla de bénédictions. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 9 & 10.

* JAHCAN, fils d'Abihaï de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 13.

* JAHDO, ou JEDDO fils de Buz & pére de Jesciscai de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 14.

JAHEL, Juive de nation, étoit femme de Héber Cinéen, & vivoit vers l'an 2750 du Monde, & 1285 avant Jésus-Christ. Ce fut en cette année qu'elle perça le front avec un gros clou à Sisara, Général de l'Armée de Jabin, Roi des Cananéens, lequel ayant été défait par les Israëlites, s'étoit sauvé dans la tente de Jahel. * *Juges*, *ch.* 4. *Cherchez* SISARA.

JAHIA ou JEAN, fils d'Abdallah, & petit-fils de Hassan, fils d'Ali. C'est de lui que quelques-uns tirent la ligne droite des Imams, à cause qu'il descendoit de l'aîné des enfans d'Ali; mais les Persans la tirent de la branche du cadet, parce qu'il fut proclamé Calife dans Coufa. Ce Jahia parut au tems du Calife Haroun Raschid, dans la Province du Ghilan, sur la Mer Caspienne, où il avoit déja attiré à sa suite beaucoup de gens qui faisoient tous une profession ouverte de la Secte d'Ali. Pour couper racine à cette nouvelle faction, le Calife voulant user de douceur, dépêcha vers lui un homme de confiance avec un passeport fort ample, & scêllé du sceau de tous les Cadis ou Juges principaux de l'Etat, & souscrit des principaux Seigneurs des deux Maisons de Haschem & d'Abbas, qui étoient tous ses parens, afin qu'il pût se rendre en toute sûreté auprès du Calife. Jahia ayant reçu de telles assurances, se rendit à la Cour; mais dès qu'il y fut, on lui dressa un piége. Un certain Abdallah, d'une famille qui de tout tems avoit été ennemie de celle d'Ali, accusa Jahia de s'être dit Prophéte & de l'avoir voulu attirer à son parti. Le Calife fort prudent, pour se mieux assûrer de la chose, fit venir devant lui l'accusateur & l'accusé. Le premier persista dans son accusation; le dernier après avoir nié fortement, & fait sa priére pour se préparer au serment, dont il devoit se purger, s'approcha de son accusateur, mit les doigts de sa main droite entre ceux de la main dudit accusateur, & prononça ces paroles: „ Seigneur & Créa- „ teur tout-puissant, si j'ai jamais convié cet homme à me sui- „ vre ou à me reconnoître pour Prophéte, faites par votre „ justice souveraine que je périsse misérablement; mais si cela „ n'est pas, punissez mon accusateur de la même peine ". Son adversaire ayant été obligé de faire le même serment, & étant mort le même jour, on ne douta point qu'il n'eût reçu la punition de son parjure; de sorte que le Calife fit depuis ce tems-là de grands honneurs à Jahia. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JAHIA Ben Ali Al Monaggem, par ses maniéres agréables, aquit les bonnes graces du Calife Moctafi, qui le faisoit souvent manger avec lui. Il a fait une Histoire des Poëtes Arabes, qui commence par Baschar, & finit par Marvan. Il mourut l'an 300 de l'Hégire, & 912 de Jésus-Christ. * Le même.

JAHIA Ben Ali Ben Gesalah, est Auteur d'un Livre de Médecine, dont les matiéres sont rangées par Tables, comme celles des Ephémérides. * Le même.

JAHIA, fils d'Adda, Chrétien Jacobite, natif de la ville de Tacrit en Mésopotamie, étoit Philosophe Péripatéticien, & a traduit plusieurs Ouvrages d'Aristote en Langue Syriaque & Arabique. * Le même.

JAHIA Aboulmansour, surnommé *Almoussali*, parce qu'il étoit natif de Mosul en Mésopotamie, est Auteur d'un Livre intitulé *Agani*, qui est un Recueil de Chansons Arabes disposées par ordre alphabétique. * Le même.

JAHIA Ben Jakschi Ben Ibrahim, est Auteur d'un Commentaire sur un Livre intitulé, *Scherat al eslam*. Ce *Scharh* ou Commentaire est dans la Bibliothéque du Roi de France, No. 590. * Le même.

JAHIA, surnommé *Al Nahaovi*, a traduit & expliqué en Arabe le Livre d'Aristote, qu'il nomme *Bari arminás*, nom corrompu du Grec, qui signifie *de l'Interprétation*. * Le même.

JAHIA Ben Abilmansour, un des plus grands Astronomes qui ayent vécu sous le Califat d'Almamoun. Abulmassar en faisoit grand cas, & le cite souvent. * Le même.

JAHIA Ben Mohammed, huitiéme Calife ou Empereur des Moahédites ou Al-Mohades, comme les Espagnols les appellent, qui a régné en Afrique & en Espagne; ce que les Arabes appellent *Magreb u Andalous*. * Le même.

JAHIA Ben Modhaffet Ben Mobarez, sixiéme Prince ou Sultan de la Dynastie des Modhaffériens ou Mozafferiens en Perse. Cette Dynastie fut abolie sous le Sultan Schah Schegiâ, & Schah Mansour, par Tamerlan. * Le même.

JAHIA Ben Haidar Carati, septiéme Prince de la petite Dynastie, qui s'établit dans le Khoraſſan au tems des conquêtes de Tamerlan, sous le nom des *Sarbédariens*, & qui fut maintenue par ce même Conquérant. * Le même.

JAHIEL. *Voyez* JEHIEL.

* JAHLAM, ou IHELOM fils d'Esaü, le fils du Patriarche Jacob, & d'Aholibama fille de Hana, l'une de ses femmes. * *Genése*, *ch.* 36. *v.* 5.

* JAHLE'EL, troisiéme fils de Zabulon l'un des douze Patriarches, donna son nom à la Famille des Jahléelites. * *Genése*, *ch.* 46. *v.* 14. *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 26.

* JAHMAI, quatriéme fils de Tolah & petit-fils d'Issacar, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 2.

* JAHNAI, Israëlite de la Tribu de Gad, fils d'Abihaï, qui l'étoit de Huri. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 12.

JAHRA. *Voyez* JEHOHADDA.

* JAHRA, fils d'Achas des Descendans de Jonathan, fils de Saül de la Tribu de Benjamin, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 19. *v.* 42.

* JAHSEJA, fils de Tikva, Israëlite, qui après le retour de la Captivité de Babylone, eut ordre de faire une recherche exacte de tous les Juifs, qui avoient emmené des femmes étrangéres, pour les obliger à s'en séparer, parce que la Loi le défendoit. * *Esdras*, ou I *Esdras*, *ch.* 10. *v.* 15.

* JAHTSE'EL, fils de Nephtali, l'un des douze Patriarches. * *Genése*, *ch.* 46. *v.* 24. Il donna son nom à une Famille, qui fut appellée *la Famille des Jahtséelites*. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 48.

* JAHZER, ville des Lévites de la Famille de *Mérari* dans la Tribu de Gad. Elle est remarquable par un grand Lac qui

qui s'y forme de la chûte & de l'amas des eaux du Torrent d'Arnon. On appelle ce Lac *la Mer de Jahser*. * *Josué, ch.* 21. *v.* 36. *Simon, Dictionnaire de la Bible.*

* JAHZERA, ou JEZRA, fils de Meſçullam & pére de Hadiel, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 11.

J A I.

JAICK, anciennement *Rhymnus*. C'eſt une grande riviére de la Grande Tartarie. Elle a ſa ſource dans le Paſcatir en Moſcovie, & coulant vers le midi occidental, elle ſépare les Tartares Kalmucks, de ceux de Nogaïs, qui dépendent du Royaume d'Aſtracan. Elle ſe décharge dans la Mer Caſpie, entre l'embouchure du Volga & celle du Cheſel. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAICUBI, riviére de la Grande Tartarie. Elle coule dans le païs des Kalmucks, reçoit le Coſir, & ſe décharge dans la Mer Caſpienne, entre le Jaick & le Cheſel. Sanſon dans ſes grandes Cartes l'appelle *Tem*, & la forme par le concours de la Rudha & de la Margha. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAICZ ou JAICZA, *Gaitia* & *Jaitia*, ville de la Baſſe Boſnie, au Ture, eſt ſituée ſur une montagne, avec un bon château, & une riviére au pié, vers les frontiéres de la Croatie, entre Bagnaluea & Wits. Jaicza a été autrefois le lieu de la réſidence des Rois ou Deſpotes de la Boſnie. * Sanſon. Baudrand.

JAIN KEMOUTEHI, ſurnom d'Ezzedoulat Saad Ben Manſour, Auteur d'un Commentaire ſur les Eſeharát & Tenbihát d'Eba Sina ou d'Avicenne. Le ſurnom de cet Auteur eſt bizarre; car il ſignifie un homme qui meurt dans ſon tems, c'eſt à dire, dans le terme que Dieu a preſcrit. * D'Herbelot, *Bibloth. Orient.*

JAINVILLE. *Voyez* JANVILLE.

JAIR, fils de Semeï, pére de Mardochée, oncle de la Reine Eſther. * *Eſther, ch.* 2. *v.* 5.

JAIR, Juge des Hébreux, étoit natif de Galaad, dans la Tribu de Manaſſé, & jugea les Juifs après Thola, l'an 2826 du Monde, & 1209 avant Jéſus-Chriſt. Sous lui ce peuple fut réduit en ſervitude par les Philiſtins & les Ammonites, en punition de ſon idolâtrie. Jaïr jugea les Juifs vint-deux années, en comprenant celles de leur eſclavage, qui dura dix-huit ans. L'Ecriture dit qu'il avoit trente fils, Seigneurs d'autant de villages. * *Juges, ch.* 10. Joſephe, *Antiquitez Judaïques, l.* 5. Torniel, *A. M.* 2583. *n.* 27. & 1827. *n.* 1.

JAIR fils de Ségub. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 22.

JAIRUS, Chef de la Synagogue de Capharnaüm, pria inſtamment Jéſus-Chriſt de guérir ſa fille. Le Sauveur le lui promit; mais s'en étant retourné chez lui, il la trouva morte. Jéſus ayant fait ſortir ceux qui étoient dans la maiſon, reſſuſcita cette fille, & la rendit en vie à ſon pére. * *Matthieu, ch.* 9.

JAIUS (Claude) Jéſuite, natif du Genevois en Savoye, étoit tellement dans les bonnes graces de l'Empereur Ferdinand I, que ce Prince lui offrit l'Evêché de Trieſte, que cependant il n'accepta pas. Au Concile de Trente il tint la place du Cardinal & Evêque d'Ausbourg, & il ſut ſi bien ſe conduire qu'il étoit également eſtimé de ſes amis & de ſes ennemis. Il avoit un zéle extraordinaire pour la propagation de la Religion Romaine; mais il ne put ſe réſoudre à avoir une conférence avec les Théologiens de Saxe, alléguant pour raiſon qu'il devoit être à Vienne pour y travailler à l'établiſſement d'un nouveau Collége. Il mourut en 1552, à Vienne. On a de lui, *Speculum Præſulis ex S. Scriptura*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sotwel, *Biblioth. Soc. Jeſu.*

J A K.

* JAKIM, étoit le Chef de la douziéme des vint-quatre Familles ſacerdotales d'entre les Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 12.

* JAKIM, fils de Seimhi de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 19.

JAKIN. *Voyez* JACHIN.

* JAKIN: ce fut le nom que le Roi Salomon donna à la colomne, qui étoit au côté droit du porche du Temple de Jéruſalem. Cette colomne & celle du côté gauche, qui s'appelloit Bohaz, étoient de bronze. On en peut voir la deſcription. * I ou III *Rois, ch.* 7. *v.* 15. &c.

JAKOTIN, bourg avec une bonne forteresſe, ſitué dans la Baſſe Volhinie, ſur la riviére de Supoi, environ à dix-ſept lieues de la ville de Kiovie du côté du levant. Il appartient aux Moſcovites. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAKS, JAKSA ou JAEKTSIE, ville que M. Witſen met dans la Daurie en la Grande Tartarie. Elle eſt environ à dix lieues de la riviére d'Amur vers le nord, & à quarante d'Albazin, ville des Moſcovites vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAKSON. *Voyez* JACKSON.

JAKUTI, peuples de la Grande Tartarie, que M. Witſen dans la Carte qu'il a donnée de ce païs, place à l'orient de la riviére de Léna, vers ſon embouchure dans l'Océan ſeptentrional, au ſeptentrion oriental des Tungoëſes. Ainſi ils occupent la partie occidentale du païs, que les Cartes ordinaires appellent *Mongal.* * Maty, *Dict. Géogr.*

J A L.

JALA, ville du Royaume des Indes, en la partie orientale de l'Iſle de Ceylan. L'air de ce païs eſt extrêmement contagieux, & c'eſt pour cette raiſon qu'il eſt peu habité.

JALAC ou JALAK, ville de la Nubie en Afrique, dans une petite Iſle que forme le Nil vers le nord de ce Royaume. C'eſt un peu au deſſous de cette Iſle qu'on a dans le Nil les Cataractes du Mont Gianadel.

JALAMLAM, lieu de l'Arabie Heureuſe, où les Pélerins du païs qui vont à la Mecque s'aſſemblent, & forment leur caravane; ce qui lui fait donner le nom de *Micát abel Temen*, entrepos des Yémanites. *Temen* eſt le nom que les Arabes donnent à l'Arabie heureuſe. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

JALEL. *Voyez* JAHLE'EL.

JALELE'EL. *Voyez* JEHALLELE'EL.

JALIGNY, petite ville de France dans le Bourbonnois, ſur la Besbre, eſt au ſud-eſt de Moulins dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

JALINES, en Latin *Jalinæ*, *Macaria*, étoit anciennement une ville, maintenant ce n'eſt qu'un village, ſitué ſur la côte ſeptentrionale de l'Iſle de Chypre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JALON, fils d'Eſdras de la Tribu de Juda. Il en eſt fait mention * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 17.

JALOFES ou JALOPES, peuples de la Nigritie en Afrique, dans le Royaume de Sénéga, entre les deux bras du Niger, nommez Sénéga & Gambea. Sa longueur d'orient en occident eſt de cent quinze lieues; & ſa largeur le long de la côte eſt de ſoixante lieues. L'Empereur de ce païs ſe nomme *le Grand Jalop*, & ſe qualifie dans ſes titres, Souverain de treize ou quatorze Royaumes. Les Rois de Baool, de Cayor, de Juala, & d'Alé ſont ſes vaſſaux; & ſa domination s'étend depuis le Cap-Verd juſqu'à Caſſan. Dans tout cet Empire on ne voit point de villes fermées; mais ſeulement des bourgs tout ouverts, & des villages. La Capitale du Royaume de Sénéga, où le Grand Jalop tient ſa Cour, s'appelle *Tabucatum*. La chaleur y eſt exceſſive, & au mois de Janvier il y fait beaucoup plus chaud qu'au mois de Mai parmi nous. Ce païs ne produit point de raiſins; mais on y fait du vin de dattes. Le blé qu'on y appelle *maïs* ou *mayez*, eſt une eſpéce de millet. Le tabac y vient fort bien, ſans qu'on prenne la peine de le cultiver. Les pâturages nourriſſent une infinité de gros bêtail. Les Jalopes qui habitent vers le ſeptentrion, ſont ſeulement bazanez; mais ceux qui ſont au midi, ont la peau extrêmement noire. Ils ſont tous fort addonnez aux ſortiléges & aux enchantemens. La plupart ſont Laboureurs, Pêcheurs ou Bergers; & il y a peu de Marchands & d'Artiſans. Les principales Marchandiſes du païs ſont des cuirs de bœuf & de vache, de l'yvoire, de la cire, de la gomme d'Arabie, de l'ambre gris, de l'or & de l'argent. Le plus grand profit que les Marchands étrangers y faſſent, eſt ſur le fer, le cuivre, le corail, le cryſtal, les dentelles, & l'eau de vie. Leurs armes ordinaires ſont l'arc & les fléches, avec un ſabre à la Turque. Quelques-uns portent une zagaye ou lance à la main droite, un grand bouclier à la gauche, & un ſabre au côté. Les Cavaliers y ſont fort adroits; ils ſavent ſe tenir debout ſur la ſelle pendant que leur cheval court à toute bride, & lancer des traits devant & derriére preſque en même tems. Lorſqu'ils font la guerre, ils ne s'amuſent point à aſſiéger des places; mais ils brûlent d'abord les villages de leur ennemi. C'eſt parmi eux la marque d'une entiére défaite, lorſqu'on perd le Tambour royal, qu'ils appellent *Omlambe*, & qu'ils conſervent avec autant de ſoin que les Romains faiſoient leurs Aigles. Le Royaume eſt héréditaire; mais il y a ceci de particulier, que tous les fréres du Roi ſuccédent à la Couronne, avant que ſes fils puiſſent y prétendre; & ceux-ci ne montent ſur le thrône, qu'après que tous leurs oncles ſont morts. Le Grand Jalop ne léve point d'impôts, ſi ce n'eſt ſur les Marchands étrangers. Ses plus grands revenus conſiſtent dans les préſens que les autres Princes lui font, & dans la vente des Eſclaves qu'il prend en guerre ſur ſes voiſins; mais le Roi de Juala tire un petit tribut annuel de chacun de ſes Sujets. Ces peuples ont un grand reſpect pour les Souverains; & comme le Grand Jalop eſt le plus puiſſant, on lui rend auſſi un honneur extraordinaire. Ses Sujets n'approchent de lui qu'après avoir jetté de la poudre ſur leur tête, ayant le corps nud, & ſe traînant ſur les genoux. A l'égard de la Religion, ils obſervent la Loi de Mahomet; mais la plupart n'ont ni Temple, ni Aſſemblées, ni Service divin. Les Marabouts ou Prêtres Mahométans, les entretiennent dans leur ignorance, pour leur perſuader ce qu'il leur plait. La Juſtice y eſt mal exercée; & ceux qui donnent le plus au Roi, ont preſque toujours le meilleur droit. Ils ont une étrange coutume, qui eſt que les fréres & les ſœurs d'un homme mort héritent de tous ſes biens, au préjudice de ſes enfans, par cette méchante raiſon, qu'ils ſont conſtamment ſes parens les plus proches, & qu'on n'eſt pas aſſuré ſi ces enfans appartiennent au défunt. * Dapper, *Deſcription de l'Afrique.*

JALYSE, *Jalyſius*, ville ancienne de l'Iſle de Rhodes, n'eſt plus maintenant qu'un pauvre village nommé *Uxilica*, ſelon le Noir. Entre ſes Habitans, il y avoit autrefois de fameux Magiciens, dont Ovide, *Métamorph. l.* 7, Cicéron, *de la Nature des Dieux l.* 3, & Pline, *l.* 5. *ch.* 31, ont fait mention. On voyoit en cette ville un excellent tableau de Protogéne, Peintre fameux de Caune, dans la même Iſle. Le Roi Démétrius ſouhaita avec tant de paſſion d'en être maître, que pour l'obtenir, il eut recours à la voye des armes. Ce bel Ouvrage qui avoit couté à Protogéne ſept ans de travail, fut porté depuis à

Rome & mis dans le Temple de la Paix. On tient que cette ville tiroit ſon nom de Jalyſe, qui étoit repréſenté dans ce tableau, que quelques-uns croyent avoir été Chaſſeur, parce qu'on le trouve peint avec un chien. D'autres diſent que c'étoit un Satyre. On la nomma d'abord *Achée*, ſelon Diodore, *l.* 5, & elle fut bâtie par les Héliades, qui furent les premiers Habitans de l'Iſle de Rhodes; mais les Phéniciens qui leur ſuccédérent, changérent le nom d'Achée, qui ſignifie *Triſteſſe*, en celui de *Jalyſe*, c'eſt à dire, *Joye*, comme les Grecs changérent Ἄξενος en Εὔξενος, & les Latins *Malventum* en *Beneventum*. * Bochart. Pomponius Mela, *l.* 2. Pline, *l.* 35. *c.* 10. Elien, *l.* 12.

JAM.

JAMA, ville d'Ingrie. *Voyez* JAMAGOROD.

JAMAGOROD, en Latin *Jama*, eſt une très bonne forteresſe de l'Ingrie. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Laga, à cinq lieues de la ville de Nerva du côté du Levant. Cette place étoit autrefois aux Moſcovites; elle fut cedée aux éuédois avec ſes dépendances en 1617. Mais elle eſt retournée ſous la domination des Moſcovites par la conquête qu'en fit Pierre I. dit *le Grand*, Czar, puis Empereur de Moſcovie ou de Ruſſie. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMAÏQUE ou JAMAÏCA, (La) Iſle de la Mer du Nord, au midi de l'Iſle de Cuba & à l'occident de l'Eſpagnole, a de circuit environ cent ou cent dix lieues; de largeur, dix-huit ou vint; & de longueur, quarante ou quarante-cinq. Chriſtophle Colomb la nomma *San-Jago*, ou ſaint Jacques; mais elle a retenu l'ancien nom, que les Inſulaires lui avoient donné. L'air y eſt chaud, mais ſain: & le terroir eſt fertile en grains, en fruits, & en cannes de ſucre. Le cotton y croît en abondance, & les pâturages y nourriſſent quantité de bétail. Cette Iſle fut découverte l'an 1494, par Chriſtophle Colomb, qui parcouroit alors les côtes de l'Iſle de Cuba, pour reconnoître ſi Cuba étoit une Iſle, ou une terre ferme. Les Eſpagnols s'y établirent l'an 1509, & tranſportérent ailleurs les Habitans naturels pour aſſurer leur conquête. Ils y faiſoient quantité de ſucre & de tabac. Les Anglois s'en rendirent maîtres l'an 1655, ſous l'Amiral Pen; & y ont établi pluſieurs Colonies. Ils firent l'an 1710 le dénombrement des Habitans de cette Iſle, & il s'y trouva 80000 ames, tant libres qu'eſclaves. Les Anglois diviſent l'Iſle en 14 Contrées qui ſont, *Port-Royal*, *Sainte-Catherine*, *Saint-Jean*, *Saint-André*, *Saint-David*, *Saint-Thomas*, *Clarendon*, *Saint-George*, *Sainte-Marie*, *Sainte-Anne*, *Saint-Jacques*, *Sainte-Elizabeth*, *Unnamed* & *Weſt-Unnamed*. On n'y compte que trois villes, dont la principale eſt Séville, que les Eſpagnols nommérent d'abord *Séville d'Or*, parce que les Inſulaires leur en apportérent beaucoup à leur arrivée. L'Egliſe étoit déſervie par des Religieux de l'Ordre de ſaint Jérôme. La ſeconde eſt Mélilla, remarquable par le naufrage de Colomb. La troiſiéme ville eſt Oriſtan ſur la côte méridionale. Port-Royal & Paſſage ſont comptez entre les villes. Saint-Jacques ou Sant-Jago de la Véga, dont les Colombs portoient le nom de Ducs, & qui eſt ſituée ſnr la riviére de Cabro, eſt la Capitale de l'Iſle. Avant que les Anglois l'euſſent ſaccagée, elle contenoit deux mille maiſons. Aujourd'hui elle n'a pas beaucoup d'étendue, mais elle eſt bien bâtie, fort peuplée, & la réſidence du Gouverneur de l'Iſle. Les loix du païs ſont à préſent aſſez ſemblables à celles d'Angleterre. Il y a des Sieges Judiciaux, des Magiſtrats & des Officiers pour l'exécution de la Juſtice, tant Civile que Criminelle. La Jamaïque ſeroit très commode pour les vaiſſeaux, ſi l'accès n'en étoit pas ſi difficile; mais il n'y a point de ports ni d'ancrages ſûrs, & tous ſes environs ſont très dangereux, à cauſe des écueils & des baſſes que l'on y rencontre. Le milieu de l'Iſle eſt fort élevé, & s'abaiſſe par les côtez en pente douce & inſenſible. Cette Iſle eſt un Marquiſat, qui ſert de titre aux fils aînez des Ducs de Véraguas, de la Maiſon de Portugal. * Linſchoten, *Hiſt. Amer.* Porcaccio, *de Inſul.* A Coſta. Du Tertre, &c. De Laet, *Hiſtoire du Nouveau Monde. Etat de la Grande-Bretagne ſous George* II, *tome* 3. *p.* 209. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAMAISOIT, JAMAYSOIT ou JAMAISTERO, grande partie du Japon, ſur la côte occidentale de l'Iſle de Niphon. On diviſe ordinairement ce païs en douze grandes Provinces ou Royaumes, qui ſont Aqui, Bingo, Bitço ou Bitçhu, Foqui, Nangato, Tomo, &c. avec des villes de même nom. * *Ambaſſade du Japon.*

JAMAISTERO. *Voyez* JAMAISOIT.

JAMAMA, ville & Province de l'Arabie heureuſe, eſt ſituée ſur le fleuve Aſtan, vers les frontiéres de l'Arabie déſerte, en remontant au Golfe de Balſora ou Mer d'Elcatif. * Sanſon. Baudrand.

JAMAYSOIT. *Voyez* JAMAISOIT.

JAMBA, ville du Mogoliſtan, dans la Preſqu'Iſle en deça du Gange, ſous la domination du Grand-Mogol. La ville eſt ſituée ſur une riviére, entre le Gange & les montagnes qui ſéparent cet Etat de celui de Lahor. * Sanſon.

* JAMBA, Province du Mogoliſtan en Aſie. Elle a titre de Royaume & elle eſt ſéparée de celui de Patna, du côté de l'orient, par le Gange, & environnée ailleurs par les Royaumes de Siba, de Naugracut, de Penbach, de Delly & de Bakar. Ses villes principales ſont Jamba Capitale, & Calfery. On trouve auſſi dans cette Province les Etats du Rajas ou Prince de Decamperga. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMBIS, ville & Royaume des Indes dans l'Iſle de Sumatra. *Voyez* JAMBY.

JAMBLIQUE, Roi des Arabes, & frére d'Alexandre, fut dépouillé de ſes Etats par Auguſte, après la bataille d'Actium, pour avoir ſuivi le parti d'Antoine, comme avoient fait la plupart des Rois d'Orient. Le fils de ce Prince, qui portoit même nom que lui, fut rétabli par le même Empereur, l'an 22 avant Jéſus-Chriſt, & le dixiéme de l'empire d'Auguſte. * Dion, *l.* 54.

JAMBLIQUE, Auteur Grec & Magicien de profeſſion, comme il l'avoue lui-même, étoit de Babylone, & vivoit dans le ſecond ſiécle, ſous l'empire de Marc-Auréle. Il eſt Auteur de quelques Ouvrages en Grec, & entre autres des *Babyloniques*, que l'on dit être dans la Bibliothéque de l'Eſcurial en Eſpagne, & dont Léo Allatius a donné un fragment. Voſſius, trompé par la maniére incertaine dont s'explique Suidas, a confondu cet Ouvrage avec un Roman que Jamblique avoit auſſi compoſé, & dont Photius s'eſt donné la peine de faire l'extrait. On dit que Jamblique avoit été Eſclave. * Photius, *in Biblioth. c.* 94. Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

JAMBLIQUE, Philoſophe Platonicien, étoit de Chalcide dans la Cœléſyrie, & ſortoit d'une famille diſtinguée par ſon éclat & par ſes richeſſes. Après avoir étudié la Philoſophie ſous un certain Anatolius, & ſous le célébre Porphyre, il la profeſſa lui-même, & eut un grand nombre de Diſciples, qu'il attiroit moins par ſon éloquence, que par ſa probité, & par la bonne chére qu'il leur faiſoit. Il commença à ſe faire conſidérer dès le tems de Dioclétien, & mourut ſous l'empire de Conſtantin. Voilà ce que nous ſavons de ſa vie, ſur le rapport d'Eunape, qui parle avec aſſez de mépris des Ouvrages de ce Philoſophe. * Eunape, *in Vit. Sophiſt.*

JAMBLIQUE, d'Apamée en Syrie, étoit en réputation ſous le régne de Julien *l'Apoſtat*, qui lui écrivit pluſieurs Lettres. Peut-être eſt-ce au même que Symmaque écrivit auſſi pour lui demander ſon amitié, comme à un homme très illuſtre entre ceux qui faiſoient profeſſion d'aimer la Sageſſe. On dit que ce Philoſophe s'empoiſonna ſous Valens. * Eunape, *in Vit. Sophiſt.* Julien, *Epiſt.* 40. Symmaque *l.* 9. *Epiſt.* 2.

☞ Il eſt aſſez étrange que ceux qui ont travaillé ſur Jamblique, ayent confondu ces deux Philoſophes; car quoiqu'ils ayent porté le même nom, qu'ils ayent vécu à peu près dans le même païs, & qu'ils ayent eu tous deux un Sopatre pour Diſciple ou pour ami, il étoit néanmoins aiſé de les diſtinguer par le tems; l'un étoit mort ſous Conſtantin, & l'autre ſous Valens. De quelque Jamblique que ce ſoit, nous avons aujourd'hui une Hiſtoire de la Vie & de la Secte de Pythagore, & une exhortation à embraſſer la Philoſophie, qui comprend une explication de ſes Proverbes ou Maximes. On a auſſi imprimé un Ecrit de Jamblique contre la Lettre de Porphyre à Avebon ſur les myſtéres des Egyptiens. Car la Magie ſe trouvant ruïnée dans cette Lettre par des argumens très forts, Jamblique s'efforça de la ſoutenir, non en ſon nom, mais ſous le nom d'un Abammon. On cite encore un Recueil des Dogmes Pythagoriciens par Jamblique. Julien, qui traite de Héros Jamblique de Chalcide, & qui l'égale à Platon, en cite un Ecrit ſur le Soleil, dont il avoit tiré une partie de ce qu'il dit ſur ce ſujet. * Tillemont, *Hiſt. des Empereurs.*

JAMBOLI, eſt une des quatre parties de la Macédoine moderne, qui comprend les païs qu'on nommoit anciennement *la premiére* & *la ſeconde Macédoine*. Elle s'étend depuis le Golfe de Salonichi au midi, juſqu'à la Romanie au nord, ayant la Macédoine propre au couchant, & l'Archipel au levant. Ses principaux lieux ſont Philippi, Emboli, Ceres, la Cavalla, Conteſſa, Libanova, Eriſſo, Caſtel-Rampo, Ajomama, Sidero-Capſo, & Caſſandria. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMBRI: cette famille faiſoit ſa demeure à Médaba. Ils tuérent Jean, frére de Judas Machabée & de Jonathas. Mais ce dernier en fut bien tirer vengeance. Comme il apprit que ceux de cette famille menoient en grande pompe la fille d'un des plus qualifiez des Arabes, que l'un d'eux avoit fiancée, & qu'ils en alloient célébrer les noces, il ſe mit en embuſcade avec une troupe de Soldats dans l'endroit de leur paſſage, ſe jetta ſur eux lorſqu'ils s'y attendoient le moins, & les tua tous, l'an du Monde 3925. * I *Machabée*, *ch.* 9. *v.* 36. &c.

JAMBY, ville des Indes Orientales, eſt près de la côte de l'Iſle de Sumatra, où elle a un bon port, fort fréquenté par les Hollandois, & qui eſt entre le Détroit de Malaca & celui de Palimban. Jamby eſt Capitale d'un Royaume de même nom, dont l'étendue eſt fort petite. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMES (Thomas) ou *Jameſius*, comme il avoit accoutumé de l'écrire, naquit vers l'an 1571 dans l'Iſle de Wight, & ſuivant la conjecture d'Antoine Wood, à Newport qui en eſt la principale ville. Il fit ſes études d'Humanitez dans l'Ecole de Wikeham, d'où il paſſa au Collége neuf d'Oxford, auquel il fut aggrégé en 1593. Il reçut le degré de Maitre ès Arts en 1599, & peu de tems après, Thomas Bodley inſtruit de ſon habileté dans la connoiſſance des Livres, le choiſit pour premier Bibliothécaire de la Bibliothéque publique qu'il établiſſoit alors à Oxford: poſte dans lequel il fut confirmé par l'Univerſité en 1622, & qu'il remplit avec tout le ſuccès qu'on en attendoit. En 1614, il ſe fit recevoir Docteur en Théologie. Dans le même tems l'Evêque de Wells lui donna le Sous-doyenné de ſon Egliſe, & l'Archevêque de Cantorbéry le nomma à la Cure de Mongeham dans le Comté de Kent, ſans qu'il eût recherché aucun de ces Bénéfices; & il fut fait Juge de paix. Tout cela l'obligea à ſe démettre de ſon emploi de Bibliothécaire, pour mieux vaquer aux fonctions de ces deux dignitez différentes. Il fut Membre de la Convocation qui ſe tint avec le Parlement à Oxford, la premiére année de regne de Charles I, & il y propoſa de commettre quelques perſonnes ſavantes pour viſiter les Bibliothéques, & examiner les Ouvrages des Saints Péres, qui avoient été corrompus ou altérez, afin

de les rétablir dans leur premiére pureté. On ne ſait point quelles furent les ſuites de cette propoſition, qui apparemment n'eut point de lieu. Mais au défaut des autres, il s'appliqua lui même à exécuter ſon projet, en collationnant enſemble les anciens Manuſcrits des Péres qui ſe trouvoient dans les Bibliothéques d'Oxford; & on a pluſieurs Ouvrages de ſa façon qui font connoitre ſon goût & ſon attrait pour cette ſorte de travail. Il mourut au mois de Mai 1629, dans ſa maiſon d'Holywell, fauxbourg d'Oxford, âgé d'environ 58 ans, & fut enterré dans la Chapelle du Collége neuf. On a de lui, *Richardi de Bury Epiſcopi Dunelmenſis Philobiblion; Ecloga Oxonio-Cantabrigienſis, ſive Catalogus Scriptorum in utraque Academia; Cyprianus redivivus, hoc eſt, Elenchus eorum quæ in Opuſculo Cypriani de Unitate Eccleſiæ ſunt vel addita vel detracta, vel lapſu Typographi vel alio quovis modo ſuppoſita; Spicilegium D. Auguſtini, hoc eſt, libri de Fide ad Petrum Diaconum, cum antiquiſſimis duobus Manuſcriptis & poſtremis ac ultimis editionibus excuſis tam Baſilienſi quam Pariſienſi diligens collatio & caſtigatio; Bellum Papale, ſive Concordia Diſcors Sixti V & Clementis VIII, circa Hieronymianam editionem, cum utriuſque editionis Vulgatæ illorum Pontificum & poſtremæ Lovanienſium Comparatione; Catalogus librorum Biblioth. Bodleianæ; Concordantiæ ſanctorum Patrum, id eſt, vera & pia libri Canticorum per Patres univerſos tam Græcos quam Latinos Expoſitio; Apologie pour Jean Wiclef, où l'on montre la conformité de ſes ſentimens avec ceux de l'Egliſe Anglicane*, en Anglois; *L'Ecriture, les Conciles & les Péres corrompus par l'Egliſe de Rome*, en Anglois; *Réponſe ſuffiſante à Jean Gretſer & à Antoine Poſſevin Jéſuites, & à l'Auteur anonyme des Fondemens de l'ancienne & de la nouvelle Religion*, en Anglois; *Les Jéſuites menacez de leur ruïne par les Prêtres ſéculiers, pour leur mauvaiſe vie, leurs mœurs corrompues, leur doctrine hérétique & leur Politique qui l'emporte ſur celle de Machiavel*, en Anglois; *Filius Papæ Papalis; Index generalis ſanctorum Patrum ad ſingulos verſus capitis quinti Evangelii ſecundum Matthæum; Notæ ad Georgium Wicclium de Methodo Concordiæ Eccleſiaſticæ cum Catalogo Autorum qui ſcripſerunt contra ſqualores Eccleſiæ Romanæ; Vindiciæ Gregorianæ, ſeu reſtitutus innumeris pene locis Gregorius Magnus ex variis Manuſcriptis, ut magno labore, ita ſingulari fide collatis; Introduction à la Théologie, contenant une réfutation des Papiſtes par les Papiſtes même ſur les principaux Articles de la Religion Anglicane*, en Anglois; *Humble & inſtante Requête à l'Egliſe d'Angleterre, ſur les Livres qui concernent la Religion*, en Anglois; *Explication étendue des dix Articles contenus dans la Requête préſentée par le Docteur James au Clergé d'Angleterre pour rétablir dans leur pureté les Auteurs corrompus par les Papiſtes*, en Anglois; *Specimen Corruptelarum Pontificiorum in Cypriano, Ambroſio, Gregorio Magno & Autore Operis imperfecti & in Jure Canonico; Index Librorum prohibitorum à Pontificiis.* Il a traduit outre cela du François en Anglois la Philoſophie Morale des Stoïciens. Il a publié auſſi deux petits Traitez de Jean Wiclef, contre les Ordres des Religieux Mendians. Quelques perſonnes prétendent que c'eſt lui qui a donné au Public avec une Verſion Angloiſe, l'Ouvrage Latin intitulé *Fiſcus Papalis, ſive Catalogus Indulgentiarum & Reliquiarum ſeptem Eccleſiarum principalium Urbis Romæ, ex veteri Manuſcripto deſcriptus.* Wood cite trois Ouvrages manuſcrits de James, ſavoir, *Admonitio ad Theologos Proteſtantes de libris Pontificiorum caute legendis; Enchiridion Theologicum; Liber de Suſpicionibus & Conjecturis.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 19. p. 62. & ſuiv.*

JAMES-BAY, en Latin *Jacobi Sinus*: c'eſt une partie de la grande Baye de Hudſon. Elle s'étend vers le midi, vis à vis du Lac ſupérieur. Thomas James, Anglois, la découvrit, & lui donna ſon nom l'an 1631. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMESBOROUGH ou JAMESTOWN, petite ville de la Connacie en Irlande, ſituée ſur le Shannon, à ſix lieues au deſſus d'Athlone, a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. Les Anglois qui l'ont fondée, lui ont donné le nom de leur Roi Jacques I. Cette ville eſt tombée en ruïne. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMES-CAP: ce Cap, qu'on appelle auſſi le *Cap des Etats*, le *Cap Cod*, & le *Cap Blanc*, eſt dans l'Amérique ſeptentrionale, à la pointe de la Preſqu'Iſle, qui porte le nom de *Nouvelle Hollande*, & vis à vis de la ville de Plymouth. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMES-COUNTY, ville d'Amérique. *Voyez* JAMESTOWN.

* JAMES-ISLE ou *Iſle de Jacques*. M. Deliſle dans ſa Carte du Canada, la repréſente comme faiſant trois Iſles. La plus orientale eſt ſéparée des deux autres par la Baye de Cumberland; la plus occidentale eſt ſéparée de la plus orientale par la Baye de Cumberland, & de la plus méridionale par la Baye des Ours blancs. Ces trois Iſles priſes ou conſidérées en un corps ont au nord la Mer Chriſtiane; à l'eſt le Détroit de Davis; au ſud le Détroit de Hudſon; & à l'oueſt un Détroit qui s'étend depuis celui de Hudſon juſqu'à la Mer Chriſtiane.

* JAMES-RIVER, c'eſt à dire, *Riviére de Jacques*, riviére de l'Amérique ſeptentrionale dans la Virginie. Elle tire ſa ſource des montagnes qui ſéparent la Virginie de la Louïſiane, coule de l'oueſt à l'eſt, & ſe jette dans la Mer du Nord au deſſous de Jameſtown. * M. Deliſle, Carte de la Louïſiane & du cours du Miſſiſſipi.

JAMES-STAD. *Voyez* JAMESTOWN.

JAMESTOWN, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Virginie. Les Anglois, qui ſont maîtres de ce païs, ont bâti cette ville ſur la riviére de Powhatan, un peu au deſſus de ſon embouchure dans la Mer du Nord, & lui ont donné ce nom de *Jameſtown*, ou de ville de Jacques, *Jacobipolis*, à cauſe de Jacques I, Roi de la Grande-Bretagne. * De Laet. Sanſon. Baudrand.

JAMESTOWN, ville d'Irlande. *Voyez* JAMESBOROUGH.

JAMETZ, petite ville de Lorraine vers les frontiéres du Luxembourg, appartient aux François, qui l'ont aſſez bien fortifiée. Elle eſt ſituée ſur une petite riviére, entre Mont-médi, Damvilliers, Sténai & Longwi. * Sanſon.

* JAMIN, ſecond fils de Siméon l'un des douze Patriarches, donna ſon nom à la Famille des Jaminites. * *Genéſe, ch. 46. v. 10. Nombres, ch. 26. v. 12.*

* JAMLEC, fils d'Amâtsja, de la Tribu de Juda, fut nommé pour être un des Chefs des Familles de cette Tribu. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 4. v. 44.*

JAMNE', ville. *Voyez* JAMNIA.

JAMNE', homme. *Voyez* JIMNA.

JAMNES ou JAMNI. *Voyez* JAMNIA.

JAMNIA, JAMNI, JAMNE', JAMNES, JEMNAA ou JABNE', ville de la Paleſtine dans la Tribu du Dan, ſituée ſur la Mer. Pline l'appelle *Jamnis*, & Ptolomée *le port de Jamnetes*. Lorsque les Chrétiens étoient maîtres de la Judée, Jamnia étoit épiſcopale, ſuffragante de Céſarée. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un village nommé *Zania*, éloigné de dix mille pas de Jaffa vers le midi, & environ à vint-cinq d'Azot. * Baudrand. Jamnia a un aſſez bon port. Son nom ne ſe trouve pas dans le texte Hébreu de Joſué, mais ſeulement dans le Grec, *Joſué, ch. 15. v. 45*, où l'on met *Jamnai* après Accaron, dans le nombre des villes de Juda. Oſias, Roi de Juda, fils d'Amaſias, la prit ſur les Philiſtins, II *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 26. v. 6*, où elle eſt nommée *Jabné*. Joſeph dit qu'elle fut donnée en partage à la Tribu de Dan. On lit dans les Maccabées que le port de Jamnia étoit à deux cens quarante ſtades de Jéruſalem. Pluſieurs Auteurs font mention de cette ville. St. Epiphane dit que du tems d'Arius, Macrin étoit l'Evêque de Jamnia. Strabon écrit que Jamneia étoit un bourg près de Joppe. Philon aſſure dans ſon Ambaſſade à Caius, que Jamnia étoit une ville de Juda très peuplée & où les Gentils habitoient avec les Juifs. Le Talmud fait ſouvent mention de Jamnia, des hommes illuſtres qu'elle a donnez, & de l'Académie qu'il y avoit après la ruïne de Jéruſalem. Elle étoit éloignée de 13 milles de Dioſpolis, entre cette ville & Azot. Il y avoit une autre Jamnia dans la Tribu de Nephtali, qu'on nommoit auſſi Jamaiih, au rapport de Simon, *Dict. de la Bible.* * Relandi *Palæſtina, l. 3.* D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Suivant Joſeph, il y avoit dans la Haute Galilée un bourg du nom de Jamnia.

JAMOER. *Voyez* CAMARONES.

* JAMOT (Frédéric) de Béthune, Docteur en Médecine, excella dans la Poëſie, & ſur-tout dans le genre Lyrique. On a de lui, *Poëmata varia Græca ac Latina, Hymnos, Idyllia, Odas, Funera; Paraphraſis Poëtica Græca & Latina in ſeptem Pſalmos Pœnitentiales.* Il a traduit en vers Latins *Tryphiodorus Ægyptius de Ilii excidio*, & quelques Idylles de Théocrite. Il a rendu en vers Grecs *Idyllion de Vita humana* d'Auſone. Il a publié avec des Notes *Galeni Paraphraſis in Menodoti exhortationem ad Artium Liberalium ſtudia*, traduite en Latin par Eraſme. Il a fait auſſi une Traduction Françoiſe d'un Traité Grec de *Demetrius Papagomenus de Arthritide.*

JAMPOLI, en Latin *Hyampolis*, *Anemoria*, ancien bourg de la Béotie. Il eſt dans la Livadie, Province de la Gréce, au ſeptentrion de l'Iſtme de Corinthe, & au levant de la petite ville de Thisbe. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAMUEL. *Voyez* JEMUL.

JAN.

JANAGAR, ville de l'Empire du Mogol en Aſie, eſt dans la Province de Soret, vers le fond du Golfe de l'Inde. On croit par cette conjecture que c'eſt l'ancienne *Aſtacapra*, ville de l'Inde, deçà le Gange. * Maty, *Dict. Géogr.*

JANAI. *Voyez* JAHNAI.

JANANAH, ville d'un païs d'Afrique, que les Arabes appellent *Vacovák.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JANBOU, c'eſt la ſource d'une fontaine, & le nom d'un château, ſitué dans une des Provinces de l'Arabie, appellée *Higiaz.* Il n'eſt éloigné de la ville de Médine que de huit journées de Caravane; & c'eſt une des ſtations ou couchées des Pélerins de la Mecque, qui s'y arrêtent toujours, à cauſe de la ſource d'eau d'où elle a pris ſon nom. Ce château n'eſt éloigné de la Mer Rouge que d'une journée: c'eſt pourquoi les Afriquains qui s'embarquent ſur cette mer, viennent joindre en ce lieu la Caravane des Pélerins, qui viennent de Turquie à la Mecque. Les environs de ce lieu ſont moins ſtériles que les autres qui ſe rencontrent ſur cette route; car on y trouve une grande quantité de palmiers, qui portent de très excellentes dattes, & des terres labourables, qui portent de fort bon blé. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JANCIRE, Roi des Scythes. *Cherchez* IDATHYRSE.

JANCOMA, Royaume des Indes dans la Preſqu'Iſle de delà le Gange, dans le Royaume de Pégu, eſt ſitué entre la riviére de Mécon à l'orient, & celle de Ménan à l'occident. * Sanſon.

JANEIRO, RIO DE JANEIRO ou GANABARA, *Januarius*, fleuve de l'Amérique méridionale dans le Breſil, ſe jette dans la mer au midi de ce même païs, & donne ſon nom à une Province ou Capitanie. Ses villes ſont Saint-Sébaſtien, avec un bon port, Angra de los Rejes, Caſa de Piedro, &c. Les Portugais ſont maîtres de ce païs. Les François ſous la conduite du Sieur du Gué-Trouin, prirent la ville de ſaint Sébaſtien en Septembre 1711, & y reſtérent pendant deux mois. Elle ſe racheta du pillage par 610000 Cruzades, outre une grande quantité de ris & autres marchandiſes, ce qui cauſa aux

Portugais une perte de plus de vint-cinq millions. * De Laet. Baudrand.

* JANET (N...) Peintre du XVI ſiécle, faiſoit fort bien des portraits. On voit à Fontainebleau ceux qu'il a faits de François I & de François II; & dans la Bibliothéque de M. le Préſident de Thou, il y en avoit pluſieurs des principaux Seigneurs qui vivoient en ce tems-là. Il travailloit également bien en huile & en miniature. Ronſard a parlé avantageuſement de lui dans ſes Poëſies. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 119. édit. de Trevoux 1725.

JANEWAY, (Jacques) Miniſtre Presbytérien, né en Herefordshire, étudia à Oxford & vécut en particulier après avoir quitté l'Univerſité. Malgré ſa vie privée, il tenoit, de tems en tems, des Aſſemblées aſſez nombreuſes dans le voiſinage de Londres. Il fit paroître une grande piété dans ſa derniére maladie, & en même tems une appréhenſion que ſon ardeur à ſervir le public ne lui eût fait négliger quelques devoirs particuliers. Il mourut le 16 Mars 1674. Il a écrit, *Heaven upon Earth, in octavo; Life of his Brother J. Janeway; The Saints Encouragement to diligence; a Toke for Children; Legacy to his Friends,* &c. * Calamy, 2. *Part of M. Baxters Life. Dict. Allem. de Bâle.*

JANGOMA. *Voyez* JANCOMA.

* JANICON (François-Michel) naquit à Paris le 24 Décembre 1674, de François Janiçon Avocat au Conſeil qui profeſſoit la Religion Réformée, & de Marie Brunier. Il fut envoyé par ſes parens en Hollande à l'âge de neuf ans, & y étudia dans l'Ecole de Maſtricht, où M. du Rondel enſeignoit alors avec un ſuccès égal à ſa réputation. Son oncle paternel, Miniſtre à Utrecht depuis la révocation de l'Edit de Nantes, l'appella enſuite auprès de lui, & joignit pendant quatre ans ſes inſtructions aux leçons qu'il alloit prendre ſous les Profeſſeurs Grævius, De Vries, Luyts & Bauldry. Il fit après cela quelques Campagnes, & après la paix de Ryswyck il reprit ſes études. La mort de ſon oncle arrivée en 1705, & ſuivie quelque tems après de celle de ſon pére, l'obligea de retourner en Hollande pour recueillir ſa ſucceſſion. L'année ſuivante il épouſa une Demoiſelle Réfugiée, de laquelle il a eu deux filles. Après ſon mariage, il demeura huit ans à la campagne dans la Seigneurie d'Overhagen qu'il avoit achetée en Gueldre. Il paſſa enſuite quelque tems à Amſterdam, où il travailla avec M. du Breuil à la Gazette Françoiſe. L'Auteur de celle de Rotterdam ayant ceſſé de la faire, il alla la continuer. Il fut enſuite appellé par le Magiſtrat d'Utrecht pour en faire une nouvelle en cette ville, en Flamand & en François. Comme il avoit tous les talens néceſſaires pour un tel Ouvrage, tout ſembloit lui promettre un ſuccès heureux; mais par malheur pour lui, un Etranger abuſant de ſa bonté fit ſervir ſon Imprimerie domeſtique à publier un Ecrit qui déplut aux Magiſtrats. Les deſagrémens que cette affaire lui cauſa, & les bontez du Prince Guillaume de Heſſe, l'attirérent à la Haye, où bientôt après il fut revétu de la charge d'Agent du Landgrave de Heſſe. Il eut le 18 Août 1730 une attaque d'Apoplexie, dont il mourut le lendemain dans la 56 année de ſon âge. Outre les Gazettes auſquelles il a travaillé, il a fait les Ouvrages ſuivans, *Bibliothéque des Dames, contenant des régles générales pour leur conduite, dans toutes les circonſtances de la vie, écrite par une Dame & publiée par M. le Chevalier Richard Steele*, traduite de l'Anglois par M. Janiçon, qui n'a fait la traduction que des deux premiers volumes, ſans toucher au troiſiéme; *Le Paſſe-par-tout de l'Egliſe Romaine, ou Hiſtoire des tromperies des Prêtres & des Moines en Eſpagne, compoſé en Anglois par Antoine Gavin*, & traduit en François par M. Janiçon; *Etat préſent de la République des Provinces-Unies, & des païs qui en dépendent.* Cet Ouvrage devoit être de dix volumes, mais la mort ne lui a permis de publier que les deux premiers. * Le Pére Nieeron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 18. *p.* 96 *& ſuiv.*

JANICULE, l'une des ſept montagnes de Rome, que le Roi Aneus Martius joignit à la ville par un pont qu'il fit bâtir ſur le Tibre. Elle fut ainſi appellée, ou parce que les Romains ſortoient autrefois par-là, comme par une porte, que les Latins nomment *Janua*, pour aller dans l'Etrurie; ou du nom d'une ancienne ville qui reconnoiſſoit Janus pour ſon fondateur. Aujourd'hui le Janicule eſt appellé le *Mont d'or*, communément *Montorio*, à cauſe de la couleur de ſon ſable qui eſt jaunâtre. C'eſt le lieu le plus élevé de Rome, & d'où l'on peut mieux voir cette grande ville; mais c'eſt le moins habité de tous, à cauſe du grand air. Les ſépultures du Roi Numa & du Poëte Statius Cécilius, l'ont rendu célébre. Pline, *l.* 16, & Tite-Live diſent que le peuple s'étant un jour retiré au Janicule, fut rappellé par le Dictateur Q. Hortenſius. C'eſt auſſi où Porſenna, Roi d'Etrurie, vint camper avec ſon Armée, ſelon le même Tite-Live, Denys d'Haliearnaſſe & Silius Italicus. C'eſt enfin, ſelon Diodore de Sicile, *l.* 47. ſur ce mont que dans le commencement des guerres civiles, les Sénateurs cherehérent une retraite contre la colére d'Auguſte. Les Toſcans s'en emparérent l'an 477 avant Jéſus-Chriſt, ſous le conſulat de C. Horatius Pulvillus & de T. Ménénius. Cette fortereſſe fut repriſe l'année ſuivante par la valeur de A. Virginius & de Sp. Servilius. Léandre Alberti aſſure que l'Etrurie fut autrefois appellée *Janicule*. On tient qu'il y a eu un lieu dans l'Arabie Heureuſe, nommé anciennement *les Colonies de Janus.* * Du Pin, *Hiſt. Profanes, tome* 1.

JANINA, ou JOANINA, ville d'Epire. Elle eſt habitée par de riches Marchands Grecs, & plus grande que celle de Larta dont elle eſt peu éloignée. Jean Paléologue Empereur partagea en deux l'Archevêché de Larta pour ériger celui de Janina. Les quatre Evêchez qui dépendent de Janina ſont *Argyro-Caſtro*, ville d'une médiocre grandeur; *Delbeno*, qui n'eſt qu'une bicoque; *Butrinto* ſous lequel ſont les villages de la Chimére; *Glykeon*, qui tire ſon nom d'une riviére appellée *Glyki.* Ce dernier Diocéſe s'étend depuis Paramythia juſqu'à Parya, fortereſſe des Vénitiens au bord de la mer. * Spon, *Voyage de Dalmatie &c. tome* 1. *p.* 140 *&* 141. *Voyez* auſſi JANNA ou JANNINA qui eſt la même.

JANISSAIRES, Fantaſſins de la Garde du Grand-Seigneur, ſont très puiſſans à la Porte, & ſont diviſez en Janiſſaires de Conſtantinople & en Janiſſaires de Damas. Quelques-uns aſſurent qu'Amurat, I du nom, les établit à la perſuaſion d'un Santon ou Religieux Mahométan. D'autres veulent que ç'ait été Oſman premier Empereur Ture. Sur cet établiſſement & ſur l'origine de leur nom, on pourra conſulter les Annales des Turcs de Leunclavius, l'Hiſtoire de Chaleondyle, & les illuſtrations de Vigénére ſur cet Auteur. Il ne faut pas croire que le nom de Janiſſaire ſoit tiré de *Janua*, ou Porte, que les Turcs appellent *Capi.* Il vient de *Jegni*, qui ſignifie *nouveau*, & *Tcheri*, qui ſignifie *ſoldat*, d'où ſe forme *Jenitcheri*, c'eſt à dire, *nouveau ſoldat*, que nous prononçons Janiſſaire. *Voyez* la raiſon de ce nom dans l'Article BECTASCHITES. Cette milice n'étoit autrefois compoſée que d'enfans Chrétiens, que la pauvreté de leurs péres obligeoit d'abandonner à ces Infidéles, pour le *Carach*, ou tribut que le Grand-Seigneur exige de tous les Chrétiens qui veulent avoir liberté de conſcience dans ſes Etats; ou bien on y recevoit ceux qui étoient faits priſonniers ſur les Chrétiens; mais la coutume des enfans de tribut eſt abolie, & le Grand-Seigneur ne l'exige plus que dans la Mingrélie, & dans quelques autres lieux vers la Mer Noire, qui ne peuvent payer le *Carach* en argent. Le nombre des Janiſſaires n'eſt pas déterminé, il y en a plus ou moins, ſelon que les troupes ſouffrent de différentes pertes: on avoit autrefois fixé leur nombre à trente-trois mille. Dans les derniers tems on auroit pu en compter juſques à cent mille; mais ce nombre eſt bien diminué à préſent, quand même on voudroit y comprendre tous ceux qui achettent cette qualité à deniers comptans, qu'ils payent aux *Kiaya* & *Serdars*, ou à l'Aga des Janiſſaires, à deſſein ſeulement de ſe faire craindre, ou de ne plus payer tribut, ou pour d'autres intérêts particuliers. La paye des Janiſſaires eſt de deux juſqu'à douze aſpres par jour, ſans compter le *Doliman* ou la robe de drap de Theſſalonique, dont le Grand-Seigneur leur fait préſent toutes les années, au premier jour de leur *Ramadan* ou Carême. Lorſqu'un Janiſſaire rend quelque ſervice particulier, ou qu'il ſe fait diſtinguer, le Grand-Seigneur augmente ſa ſolde de quelques aſpres; outre l'aſſuranee qu'il a que ſa paye lui ſera continuée, quand il deviendroit invalide, parce qu'il ſera fait *Otourac*, & *Aſarella*, ou *Mortepaye.* Lorsque les Janiſſaires ſont à Conſtantinople, ils ſont obligez d'aller loger dans leur *Oda* ou Chambrée; car tous les Janiſſaires ont dans Conſtantinople cent ſoixante caſernes, où ils doivent ſe retirer, ſur peine d'être châtiez rigoureuſement. Ces Chambrées ſont quelquefois de deux ou trois cens Janiſſaires, plus ou moins, ſelon la guerre ou la paix; & ils ſont obligez de ſe retirer à certaine heure, après laquelle l'*Odobaſchi* ou Maitre de la Chambrée, ou en ſon abſence l'*Ashgi*, ou Cuiſinier de la Chambrée, marque ceux qui manquent, pour les faire châtier, ſi leur abſence a été ſans congé, ou pour les réprimander ſeulement, ſi ç'a été par quelque néceſſité indiſpenſable. Chaque Janiſſaire eſt obligé de donner au Thréſor de ſa chambre, ou au Thréſor général des Janiſſaires, en tems de paix, un & demi pour cent de tout l'argent qu'il reçoit de ſa paye; & en tems de guerre, ſept pour cent; mais moyennant cela la Chambrée eſt obligée de donner à chaque Janiſſaire une place de trois piés de large ſur ſix de long, pour étendre ſon matelas, & de lui fournir à dîner & à ſouper un plat de ris, avec un morceau de mouton, du pain & de l'eau, (car on ſait que les Mahométans, par un principe de Religion, ne boivent point de vin;) de ſorte qu'un Janiſſaire peut aiſément épargner la plus grande partie de ſa paye.

L'habillement des Janiſſaires eſt un *Doliman*, ou une longue robe, avec des manches courtes: elle eſt liée par le milieu du corps d'un *Couſſac*, ou ceinture de toile, rayée de pluſieurs couleurs, avec une frange d'or ou d'argent aux extrémitez. Par deſſous leur Doliman, ils portent un *Spahi*, ou ſurveſte de drap bleu à la négligence, ou en maniére de nos ſurtouts. Au lieu de turban, ils ont en tête un *Zarcola*, ou eſpéce de bonnet de feutre, avec un long chaperon de même étoffe, qui leur pend par derriére ſur les épaules. Dans les jours de parade ils enrichiſſent leur Zareola de pluſieurs longues plumes, qui ſont dans un petit tuyau, qui eſt attaché ſur le devant de leur bonnet. Les Janiſſaires ne portent d'ordinaire dans Conſtantinople qu'un long bâton, ou canne d'Inde à la main; mais leurs armes pour la guerre en Europe ſont le ſabre & le fuſil, ou le mouſquet; ils portent auſſi un *fourniment* (où eſt leur poudre) qui leur pend du côté gauche, par le moyen d'une courroye en écharpe, & ils entortillent leur bras droit de méche en maniere de braſſelets. Dans l'Aſie ils ſe ſervent ordinairement de l'arc & des fléches, à cauſe de la diſette des poudres qui y ſont rares; mais ils ſont toujours munis d'un *Haniare*, ou maniére de poignard ou couteau, dont ils menacent à tout moment ceux dont ils exigent quelque choſe. Les ares & les fléches ſont fournies aux Janiſſaires par des *Alkiteſterdars*, ou Sous-thréſoriers-généraux.

Les Janiſſaires ne ſe marient que rarement, & même fort tard; à cauſe que l'on eſt perſuadé en Turquie, auſſi bien qu'ailleurs, qu'un homme qui eſt marié n'eſt plus ſi déterminé que celui qui n'a ſoin que de ſa perſonne: néanmoins on ne les empêche point de ſe marier; & même quand c'eſt par l'aveu de leurs Officiers, ils ſont exemts de coucher dans leurs Chambrées; mais tous les Vendredis ils ſont obligez de venir paroître à leur Cham-

Chambrée, & de ſe faire voir à leur *Wekilharg*, ou Thréſorier de la chambre, s'ils ne veulent perdre leur paye. Quand il leur naît quelque enfant, le Grand-Seigneur augmente leur ſolde de quelques aſpres par jour. Leur Corps n'eſt plus ſi conſidérable qu'il l'étoit autrefois. Ils s'étoient rendus ſi formidables, qu'ils oſoient ſe mêler du Gouvernement de l'Empire. Ils eurent la hardieſſe en 1648, de dépoſer le Sultan Ibrahim, & de l'étrangler dans le château des ſept Tours; mais depuis ce tems-là les Grands-Viſirs, pour conſerver l'autorité de leurs Souverains, ou la leur même, ſe ſont étudiez à réprimer l'orgueil des Janiſſaires, & ont fait périr exprès les plus braves dans le ſiége de Candie, permettant aux autres de ſe marier, ou d'exercer des métiers, contre l'ancienne coutume & Diſcipline des Janiſſaires: ce qui a beaucoup affoibli leur Corps; car comme il n'eſt plus rempli que de gens ſans expérience, & accoutumez à l'oiſiveté, ils ne ſavent par où ſe prendre pour ſoutenir la fierté de leurs prédéceſſeurs. Néanmoins en l'année 1687, ils eurent encore aſſez de hardieſſe pour ſe joindre aux Spahis, avec leſquels ils déthrônérent Mahomet IV, & élevérent Soliman III, ſon frére, ſur le thrône. Pendant ces troubles ils firent mourir les principaux Officiers de l'Empire, pillérent les plus riches Bourgeois de Conſtantinople, & brûlérent une partie de la ville. * *Mémoires Hiſtoriques.*

JANISSAIRES (Les) à Rome, ſont des Officiers ou Penſionnaires du Pape, qu'on appelle auſſi *Participans*, à cauſe de certains droits aſſignez ſur les Annates, Bulles, ou Expéditions de la Chancellerie Romaine, comme il paroît dans les Mémoires de taxe que donnent les Banquiers pour les frais de la levée des Bulles. Claude Vauſe, qui a bien écrit d'ailleurs de la Cour Romaine, dit que ces Janiſſaires ſont les Solliciteurs des Banquiers expéditionnaires, qui ſont ſouvent à la porte du Pape; mais il ſe trompe. Du Cange dit la même choſe, & cite Octavius Veſtrinus *de Judiciis Aulæ Romanæ;* mais la vérité eſt que ce ſont des Officiers du troiſiéme banc ou Collége de la Chancellerie Romaine, dont le premier banc eſt des Scripteurs, le ſecond des Abbréviateurs, & le troiſiéme des Janiſſaires, qui ſont des eſpéces de Correcteurs ou Réviſeurs de Bulles, à qui pour cela on paye un certain droit ſur les Annates.

JANISSAIRES (Le Cap des). *Voyez* JANNIZARI.

JANISSAR-AGASI. Les Turcs donnent ce nom à celui qui a le commandement général ſur tout le Corps des Janiſſaires. Cette charge répond à peu près à celle de Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, lorſqu'elle ſubſiſtoit encore ſous feu M. le Duc d'Eſpernon, dernier Colonel. Cet Aga eſt le premier de tous les Agas, ou Officiers d'Infanterie de l'Empire Ottoman: ſon nom vient du mot Turc *Aga*, qui ſignifie *Maître* & *Seigneur*, ou *un bâton*, qui eſt la marque du commandement, qu'il porte à la main dans les jours de cérémonie. Les Janiſſaires en portent auſſi dans les grandes villes, pour marque de leur rang de ſervice. Ce Général étoit autrefois tiré d'entre les Janiſſaires; mais depuis que le Grand-Seigneur a remarqué qu'il s'y faiſoit des brigues, & que ſon élection étoit ſuivie de jalouſie & de haine, qui le rendoit quelquefois mépriſable à ſes Officiers, il le choiſit entre les Ichoglans de ſon Serrail. Cet Aga a un revenu fort conſidérable, aſſigné ſur des *Timars*, qui ſont affectez à ſa charge; & le Sultan lui fait fort ſouvent des préſens, principalement quand les Janiſſaires ont bien fait leur devoir en quelque occaſion importante. Lorſqu'il eſt aſſez heureux pour plaire au Sultan, c'eſt à qui lui fera des préſens, afin de parvenir par ſon moyen aux charges militaires; car en Turquie on ne donne point les charges au mérite, mais à celui qui en donne le plus de *Bourſes*, (qui eſt leur maniére de compter de grandes ſommes,) chaque bourſe étant d'environ cinq cens écus. Ce Commandant ne marche guére dans Conſtantinople, qu'il ne ſoit ſuivi d'un grand nombre de Janiſſaires, principalement quand il eſt arrivé quelque fâcheuſe révolution dans l'Empire, comme celle qui arriva l'an 1687: car c'eſt dans ces momens que les Janiſſaires prennent occaſion de demander leur paye, & d'en exiger l'augmentation, menaçant de piller la ville, comme ils ont fait en pluſieurs endroits de cet Empire, maſſacrant tous ceux qui oſoient leur réſiſter. Cet Aga, pour empêcher les ſoulévemens, & pour mieux faire exécuter ſes ordres, ſe fait dans ces occaſions accompagner de trente ou quarante *Mungis*, ou Prévôts des Janiſſaires, avec cinq ou ſix cens de cette milice, afin de ſe ſaiſir des malfaiteurs, & de les faire conduire dans ſes priſons; mais ceux-ci ſe ſont ſouvent peu mis en peine de l'Aga, & de ces Prévôts, qui ſe ſont trouvez abandonnez de la milice qui les accompagnoit; parce qu'elle ſe jettoit du côté des mutins, pour avoir part au pillage. Le Janiſſar-Agaſi a tout pouvoir ſur la vie des Janiſſaires, & ne les fait néanmoins mourir que de nuit, de peur que leurs camarades ne ſe ſoulévent, pour les délivrer du ſupplice. La *Falaca*, ou baſtonnade ſous la plante des piez, eſt la peine dont on punit les moindres crimes; mais quand leurs crimes méritent la mort, on les fait étrangler, ou coudre dans un ſac & jetter dans quelque lac, ou riviére. Lorſque le Janiſſar-Agaſi meurt, tous ſes biens vont au profit du Thréſor commun des Janiſſaires, ſans que le Grand-Seigneur en touche aucune choſe. * *Mémoires Hiſtoriques. Voyez* AGA.

JANIZI, TISBE ou THISBE, autrefois OGYGIE, étoit une petite ville de la Béotie dans la Gréce. Ce n'eſt maintenant qu'un village de Livadie, ſitué près du Golfe de Lépante, & de l'Iſthme de Corinthe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JANNA, fils de Joſeph & pére de Melchi, eſt compté entre les Ancêtres de Joſeph, Epoux de Marie, mére de Jéſus-Chriſt. * *Luc, ch.* 3. *v.* 24.

JANNA, JANNINA, ville de la Gréce, ſituée ſur un petit Lac, qui porte ſon nom, vers les ſources du fleuve Pénée, environ à trente lieues de Lariſſe vers le couchant. Elle donne, ſelon quelques Géographes, le nom de *Jannina* à toute la Theſſalie, où elle eſt maintenant renfermée. On la prend pour l'ancienne *Caſſiope Dolopum*, qui étoit dans l'Epire. Elle eſt aſſez conſidérable, étant le Siége d'un Gouverneur, & celui d'un Archevêque Grec. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* auſſi JANINA ou JOANINA, qui eſt la même.

JANNEE ou JANNÆUS. *Voyez* ALEXANDRE Roi des Juifs.

JANNES, nommé Jochanne dans le Talmud, étoit compagnon de Mambrès, ou Mamrès. Et ces deux hommes, Magiciens à la Cour de Pharaon l'an du Monde 2544, avant Jéſus-Chriſt 1491, réſiſtérent par leurs enchantemens à Moïſe, qui ne marque point leur nom, exprimé dans *la* 2. *Epître* de ſaint Paul *à Timothée, ch.* 3. *v.* 8. Le Livre qu'on voyoit dans la primitive Egliſe, avec leur nom, fut mis entre les Apocryphes par le Pape Gélaſe, ſi néanmoins le Décret qu'on a publié ſous le nom de ce Pape, eſt de lui. * Exode, *ch.* 7. *v.* 11. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l.* 2.

JANNIZARI, Cap en Aſie à l'entrée du Détroit de Gallipoli, ou des Dardanelles, étoit nommé autrefois *le Promontoire Sigée.* Il y a un village appellé *Troïaki*, ou petite Troye, occupé par des Chrétiens Grecs. Les Turcs le nomment *Giaourkioi*, c'eſt à dire, *village d'Infidéles;* car ils appellent ainſi tous les lieux, où il n'y a point de Moſquées ou Temples de Mahométans; & ils donnent le nom de *Giaours* à tous les Chrétiens. Les Voyageurs y trouvent quantité de raſraîchiſſemens, & de proviſions, comme des poulets, des œufs, des perdrix, du ris, du beurre, & des fruits excellens, & à bon marché. La douzaine de poulets n'y vaut que quinze ſols; & le bon vin muſcat de l'Iſle de Ténédos, qui n'en eſt éloignée que d'environ une lieue, ne s'y vend qu'un écu le baril, ou tonneau. De ce Cap on découvre preſque toute la belle campagne de la Troade, avec les riviéres de Xanthe, ou Scamandre, & du Simoïs, qui deſcendent toutes deux du fameux Mont-Ida, qui eſt à deux lieues de Troye la grande. Ces deux riviéres ſi célébres dans les Poëtes Grecs ne ſont guéres plus groſſes, que l'eſt à Paris celle des Gobelins, & tariſſent même quelques fois en Eté. Après s'être jointes au deſſous des ruïnes de Troye, elles paſſent ſous un pont de bois, appuyé ſur quelques piliers de pierres; d'où elles ſe déchargent dans le Détroit, environ une demi-lieue au deſſous du Cap de Jannizari, proche du nouveau Château d'Aſie. * Grelot, *Voyage de Conſtantinople.*

JANNOT MANET. *Voyez* MANETTI.

JANO. *Voyez* JANOAH ou JANOE'.

JANOAH, ville de la Tribu d'Ephraïm. Elle fut priſe par Tiglath-Pileſer Roi des Aſſyriens, du tems de Pékah, Roi d'Iſraël. * II ou IV *Rois, ch.* 15. *v.* 29.

JANOEZ (Barthélemi) Eſpagnol, dans le XIV ſiécle, compoſa du tems du Pape Urbain V, un Livre qui contenoit ces trois erreurs. I. Que l'Antechriſt devoit venir l'an 1360, qui étoit celui auquel il écrivoit, & que ſon avénement ſe manifeſteroit au jour de la Pentecôte. II. Que tous les Fidéles adultes devoient être pervertis, ſans eſpoir de pénitence. III. Que tous les Juifs, Payens & Mahométans pervertis par l'Antechriſt, ſe convertiroient. L'Archevêque de Tolède fit brûler ce Livre; & l'Auteur abjura ſes erreurs. * Pratéole. Bzovius, *A. C.* 1359. *n.* 9. Sponde, dans la même année, *n.* 4.

JANOKINSKO. *Voyez* JENISEISKOY.

JANOW. *Voyez* YANOUF.

JANOWGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

JANOWITS, bourg du Cercle de Caurzim en Bohême, eſt à neuf lieues de Prague vers le midi: il eſt connu par la victoire que les Suédois y remportérent ſur les Impériaux l'an 1645. * Maty, *Dict. Géogr.*

JANSENIUS (Corneille) premier Evêque de Gand, étoit natif de Hulſt en Flandre, & après avoir appris les Langues, avoit enſeigné dans l'Abbaye de Tongerloo. Depuis il fut Curé de ſaint Martin de Courtray; & enfin Doyen de ſaint Jacques de Louvain, où il eut rang de Docteur, & de Profeſſeur en Théologie. Philippe II, Roi d'Eſpagne, l'envoya au Concile de Trente, où il ſe fit autant eſtimer par ſa modeſtie que par ſa doctrine. A ſon retour il fut fait Evêque de Gand. Le public lui eſt obligé de pluſieurs beaux Ouvrages, & ſurtout de la Concorde ſur les Evangiles. Les autres ſont, *Commentarii in totam Hiſtoriam Evangelicam, in Proverbia Salomonis & Eccleſiaſticum; Paraphraſis & Annotationes in omnes Pſalmos Davidicos; Annotationes in libros Sapientiæ Salomonis; Une courte Confeſſion de Foi*, en Flamand, *&c.* Janſénius mourut à Gand le dixiéme Avril 1576, âgé de 66 ans. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVI. & in Elog.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 152 & 153. Raiſſi, *Belg. Chriſt.* Sanderus, *De Illuſt. Gand.* Genebrard, *en la Chron.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *&c.*

JANSENIUS (Corneille) Evêque d'Ypres, né l'an 1585, dans un village nommé Accoy ou Akoy, proche de Leerdam en Hollande, d'une famille Catholique, étudia à Utrecht, puis à Louvain. Enſuite il alla à Paris, & de là à Bayonne, avec Jean du Verger de Hauranne, depuis Abbé de Saint-Cyran, & y étudia avec beaucoup d'application les Ouvrages de ſaint Auguſtin. Après avoir paſſé douze ans en France, il retourna à Louvain, où il fut choiſi pour être Principal du Collége de Sainte-Pulcherie, & reçu Docteur en Théologie l'an 1617. Le Roi d'Eſpagne le fit Profeſſeur en l'Ecriture-Sainte, après qu'il eut été deux fois, en 1624 & 1625, député vers ce Prince, au nom de l'Univerſité de Louvain. Janſénius fut fait Evêque d'Ypres l'an 1635, le 28 jour d'Octobre, qui étoit celui de ſa naiſſance; & fut conſacré l'année ſuivante au même jour. Les commencemens de ſon Epiſcopat furent employez à la réforme de ſon Diocéſe; mais il ne put pas achever tous les projets, qu'il a-

voit faits pour remplir les devoirs d'un ſaint Evêque, parce qu'il mourut de la peſte, le ſixiéme jour de Mai de l'an 1638. Il a publié de ſon vivant quelques Ouvrages, comme un Diſcours moral ſur la réforme de l'homme intérieur, prononcé à une Profeſſion; l'*Alexipharmacum*, contre les Miniſtres de Bois-le-Duc; & *Spongia Notarum*, pour la défenſe de l'*Alexipharmacum*, contre le Miniſtre Voet; des Commentaires ſur le Pentateuque, & ſur les quatre Evangiles; deux Réſolutions de Cas de conſcience, ſur l'obligation des Edits en ce qui regarde la monnoye, & ſur le ſerment des Magiſtrats. Il eſt encore Auteur d'un Livre intitulé *Mars Gallicus*, ſous le nom d'*Alexander Patricius Armachanus*, dans lequel il prétendoit montrer que la France avoit eu tort de ſecourir les Hollandois rebelles & hérétiques; mais de tous ſes Ouvrages, celui qui a le plus fait de bruit, eſt celui qui eſt intitulé *Auguſtinus*, ſur la Grace, dans lequel il prétendoit recueillir tonte la doctrine de ſaint Auguſtin ſur la Grace, ſur le Libre-Arbitre, & ſur la Prédeſtination, dans le deſſein de combattre la doctrine de Molina, & de ſes Diſciples. Il avoit travaillé longtems à cet Ouvrage avec application. Il le laiſſa parfait lorſqu'il mourut, & le ſoumit par ſon Teſtament au Saint Siége. Fromond & Calénus Exécuteurs de ſon Teſtament le firent imprimer à Louvain l'an 1640. Il excita auſſitôt des troubles dans l'Univerſité de Louvain, & l'on vit paroître pluſieurs Ecrits pour & contre cet Ouvrage. Les Jéſuites lui oppoſérent des Théſes. Urbain VIII, pour appaiſer ces troubles, en renouvellant & confirmant les Conſtitutions de Pie V, & de Gregoire XIII, contre les Propoſitions de Baïus par ſa Bulle du ſixiéme de Mars 1642, défendit le Livre de Janſénius, & les Théſes des Jéſuites, ajoutant une note particuliére contre le Livre de Janſénius, ſavoir, qu'il renouvelloit des Propoſitions condamnées par les Bulles de ſes prédéceſſeurs. Cette Bulle publiée à Louvain, au lieu d'appaiſer les troubles, ne fit que les exciter, & échauffer la diſpute. Ces conteſtations paſſérent bientôt en France, où elles ne s'agitérent pas avec moins de chaleur. Le jugement en fut enſuite porté à Rome par les Evêques de France, qui demandérent au Pape la condamnation de cinq Propoſitions, dans leſquelles ils renfermoient la doctrine du Livre de Janſénius. Innocent X les condamna par ſa Bulle du dernier Mai 1653, comme étant de Janſénius. Les Aſſemblées du Clergé de France de 1654 & de 1655, reçurent la Bulle d'Innocent X, & la derniére dreſſa un Formulaire pour la condamnation de ces Propoſitions, comme contenant la doctrine de Janſénius. Les Défenſeurs de Janſénius prirent alors le parti de condamner les cinq Propoſitions; mais de ſoutenir qu'elles n'étoient point dans Janſénius, & que ſa doctrine étoit bien différente du ſens condamné des cinq Propoſitions. M. Antoine Arnaud, Docteur de Sorbonne, ayant témoigné dans une Lettre imprimée qu'il doutoit ſi les cinq Propoſitions étoient dans Janſénius, fut cenſuré & exclus de la Faculté de Théologie de Paris, avec pluſieurs autres Docteurs qui ne voulurent pas ſouſcrire à la cenſure. Le Formulaire dreſſé dans l'Aſſemblée du Clergé de 1655, fut confirmé dans celle de 1656. Le Pape Alexandre VII, par ſa Bulle du 16 Octobre de la même année, déclara que les cinq Propoſitions étoient tirées de Janſénius, & qu'elles avoient été condamnées dans le ſens de cet Auteur. Les Aſſemblées du Clergé de 1660, de 1661, & de 1664 ordonnérent la ſignature du Formulaire; qui fut autoriſée par une Déclaration du Roi du 29 Avril. En conſéquence on le fit ſigner dans tous les Diocéſes de France, aux Eccléſiaſtiques, aux Religieux, Religieuſes, & autres. Ceux qui refuſérent de le ſigner furent interdits & excommuniez. On voulut même faire le procès à quatre Evêques de France, qui avoient, dans leurs Mandemens publics, diſtingué le Fait du Droit, & déclaré qu'ils ne demandoient qu'une ſoumiſſion de ſilence reſpectueux pour le fait. Néanmoins l'affaire fut accommodée l'an 1668, ſous le Pontificat de Clément IX, qui ſe contenta que les Evêques ſignaſſent & fiſſent ſigner le Formulaire, purement & ſimplement, quoiqu'en même tems ils déclaraſſent en particulier, qu'ils ne demandoient pas la même ſoumiſſion pour le fait que pour le droit; des Evêques ayant ſigné, & fait ſigner le Formulaire, purement & ſimplement. Depuis ce tems ces conteſtations, ſur la ſignature du Formulaire, ſe ſont renouvellées, tant en Flandre, qu'en France. Sur les conteſtations qui étoient en Flandre, Innocent XII déclara par ſon Bref du ſixiéme de Février 1694, adreſſée aux Evêques de Flandre, qu'il ne falloit rien ajoûter au Formulaire, & qu'il ſuffiſoit que ceux qui le ſignoient le fiſſent ſincérement, ſans diſtinction, reſtriction ou expoſition, en condamnant les Propoſitions extraites du Livre de Janſénius dans le ſens qui ſe préſente, & que les termes des Propoſitions mêmes portent. La réſolution d'un Cas de conſcience ſignée par 40 Docteurs, où la diſtinction du fait & du droit étoit tolérée, a renouvellé ces diſputes en France au commencement du XVIII ſiécle. Enfin le Pape Clément XI, par ſa Bulle du 15 Juillet 1705, a déclaré, ſur toutes ces conteſtations, qu'on ne ſatisfait point pàr le ſilence reſpectueux à l'obéiſſance qui eſt due aux Conſtitutions, mais que tous les Fidéles doivent condamner comme hérétique, non ſeulement de bouche, mais auſſi de cœur, le ſens du Livre de Janſénius condamné dans les cinq Propoſitions, & que les propres termes préſentent d'abord; qu'on ne peut licitement ſouſcrire au Formulaire dans une autre penſée, dans un autre eſprit ou ſentiment. Cette Conſtitution a été reçue par l'Aſſemblée générale du Clergé de France tenue en 1705, & publiée dans le Royaume par l'autorité du Roi. Elle n'a pas néanmoins fait ceſſer les diſputes, particuliérement dans les Païs-Bas, à cauſe des diverſes interprétations qu'on lui a données. On peut dire au contraire, que ces conteſtations ſont plus échauffées que jamais, depuis que le Pape par ſa Conſtitution du 13 Septembre 1713, a condamné cent & une Propoſitions tirées du Nouveau Teſtament du Pére Queſnel, qui étoit alors le Chef de ceux qu'on appelle Janſéniſtes; que le Roi de France a obligé par ſon autorité & le Clergé de France & la Sorbonne d'admettre la Conſtitution; & que malgré cette autorité, quelques Evêques & Docteurs n'ont pas voulu y ſouſcrire ſans explication. * *La Vie de Janſénius à la tête de ſon Auguſtin.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 153 *& ſuiv.* Sandére, *Fland. Illuſt.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Le Mire, &c. *Hiſtoire du Janſéniſme. Ecrits pour & contre le Livre de Janſénius.* Leidekker, *Hiſtoria Janſeniana.* Du Mas, *Hiſtoire des cinq Propoſitions. Autres Hiſtoires particuliéres.* Bayle, *Diction. Critique.*

* JANSENIUS (Gabriel) Recteur du Collége d'Aloſt en Flandre, a donné au Public cinq Tragi-comédies ſacrées, intitulées, *Monomachia Davidis cum Goliath*; *Nabalus*; *Judicium Regis Salomonis*; *Cæcus a nativitate*; *S. Martinus*: & trois Comédies, ſavoir *Bruſquetus Galliarum Regis Circulator & Morio*; *Philippus fatuus ſub matre ſtolida*; *Nobilis ruralis*; *Epigrammata varia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 253.

* JANSENIUS (Nicolas) ſurnommé *Boy*, de Ziriczée en Zélande, Licentié en Théologie, fut Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & ſe diſtingua à Anvers par ſes prédications. Il fut envoyé en Dannemarc, comme Miſſionnaire du Saint Siége, pour s'oppoſer dans ce Royaume aux progrès de la Religion Luthérienne. Il mourut dans cette fonction. On a de lui, *Vita Sancti Dominici Ord. Prædicatorum Fundatoris*; *Scholia & Animadverſiones in Apologiam de Vita & Morte Johannis Duns Scoti, Ord. S. Franciſci*; *Defenſio Fidei Catholicæ & Apoſtolicæ Romanæ*; *Beneficia Fratribus Prædicatoribus à D. Virgine collata*; *Inſtructio Sacerdotum Autore Antonio de Molina*, traduite de l'Eſpagnol en Latin, de même que *Summa Caſuum Petri de Ledeſma.* * Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 689.

JANS-MAYEN-EILAND. *Voyez* JEAN-MAY.

* JANSON (Abraham) d'Anvers, vivoit dans le XVII ſiécle. Il étoit né avec un génie merveilleux pour la Peinture, & dans ſa jeuneſſe il a fait des choſes qui le mettoient bien au deſſus de tous les jeunes Peintres de ſon tems. Mais l'amour s'empara tellement de ſon cœur, qu'il ſacrifia ſa profeſſion à l'aſſiduité qu'il rendoit à une jeune fille d'Anvers, & l'ayant épouſée, il ne ſongea plus qu'à dépenſer le bien qu'il avoit, dans les divertiſſemens & la bonne chére. Cette vie épuiſa bientôt ce qu'il avoit de bien, & au lieu de s'en prendre à ſa pareſſe, il s'irrita contre le peu de juſtice que l'on rendoit, lui ſembloit-il, à ſon mérite. Jaloux de celui de Rubens, il défia ce Peintre, & lui propoſa certaines perſonnes pour juger de leurs ouvrages, quand ils ſeroient faits. Mais Rubens lui répondit, ſans accepter le défi, qu'il lui cédoit volontiers & que le Public leur rendroit juſtice. On peut voir des ouvrages de Janſon, dans quelques Egliſes d'Anvers. Il y a entre autres une Deſcente de croix qu'il a faite pour la grande Egliſe de Bois-le-Duc. On la prenoit pour être de Rubens, & dans la vérité elle n'eſt pas inférieure aux ouvrages de ce grand Peintre. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 399 & 400.

JANSON (Arſéne de) Religieux de la Trape, qui s'appelloit dans le monde *le Comte de Roſemberg*, naquit à Paris le 12 Février 1655. Après les exercices qu'on fait faire d'ordinaire aux jeunes gens, on le deſtina à porter les armes, où il fit paroître beaucoup de valeur, & remplit avec honneur les emplois qui lui furent confiez. Ennuyé du monde, & pouſſé par un eſprit de Religion, il ſe retira à la Trape, y reçut l'habit Religieux le ſeptiéme Décembre 1702, & y fit profeſſion l'année ſuivante. En 1704, il fut choiſi pour aller porter la réforme dans les Etats de Toſcane. L'Abbé de la Trape lui donna huit Religieux, quatre Novices, quatre Fréres Convers, & un Oblat. Cette troupe dévote fut reçue du Grand-Duc Côme III, avec toutes ſortes de marques d'eſtime & de vénération. Il leur donna l'Abbaye de Buon-Solazzo, que les Religieux mitigez de Cîteaux leur abandonnérent; & c'eſt là où le Frére Arſéne de Janſon finit ſa courſe le 21 Juin 1710, après avoir édifié tous ſes fréres par ſa modeſtie & par ſa pénitence. On a publié ſa Vie ſous ce tître, *Compendio della Vita di Franceſco Arſenio di Gianſon, Monaco Ciſtercienſe della Trapa, chiamato nel ſecolo il Comte di Roſenberg, morto nella Badia di Buon-Solazzo, il dì* 21 *Giugno* 1710, *ſcritta dall Abbate e Monachi della ſudetta Badia all' Eminentiſſ. e Reverendiſſ. Signor Cardinale di Gianſon Fourbin, in douze, pp.* 130.

* JANSON (Nicolas) célébre Imprimeur François, s'alla établir à Veniſe en 1486, où il a été le premier qui a commencé à perfectionner l'Art de l'Imprimerie, que les Allemands s'étoient contentez d'inventer: car il ſurpaſſa tout ce qu'il y avoit eu d'Imprimeurs juſqu'alors, par la beauté de ſes caractéres; & on peut dire, qu'il jetta les fondemens de la réputation que l'Imprimerie de Veniſe s'eſt aquiſe depuis par le moyen des Manuces. * Sabellic. *Hiſt. Venet.*

JANSONIUS, (Jacques) Docteur en Théologie & Doyen de S. Pierre à Louvain, naquit à Amſterdam en 1547, de parens Catholiques-Romains. Son pére étant mort de bonne heure, ſa mére l'envoya à Louvain en 1564, où il étudia la Philoſophie & la Théologie. Il prit enſuite le degré de Licentié en Théologie, & en 1575 il fut fait le premier Préſident du nouveau Collége des Auguſtins. En 1579, il fut fait Préſident du Collége du Pape. En 1580, il fut Profeſſeur en Théologie; & en 1595, il fut mis à la place de Stapleton. En 1614, il fut fait Doyen de l'Egliſe Collégiale de S. Pierre. Mais comme il étoit déja fort vieux & attaqué de la goute, il fut obligé de faire remplir par d'autres les fonctions de ſa charge de Profeſſeur. Il mourut le 30 Juillet 1625. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Inſtitutio Catholici Eccléſiaſticæ*; *In Sacrum Miſſæ Canonem*; *Liturgica* ſive *de Sacrificiis materiali Altaris libri tres*; *Commentarius in Cantic. Canticor.*; *Commentarius & expoſitio in Pſalmos Davidicos*; *Expoſitio iterata in Pſalmos a priori diverſa*; *Expoſitio in Prophetam Job*;

Job ; Expoſitio in Evang. S. Johan. ; Vita coccinea, ſive *Enarratio paſſionis Dominicæ*. Jean Maſius a écrit ſa Vie. * Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 414 & 415. *Dict. Allem.*

JANSSON, célébre Imprimeur d'Amſterdam. *Cherchez* BLAEU.

* JANTHE, nom d'une des Nymphes de l'Océan, & d'une femme de la ville de Pheſto dans le Royaume de Créte. On raconte de cette derniére, qu'étant promiſe en mariage à Iphis qu'elle regardoit comme le fils de Lydis & de Thélétuſe, & qui cependant n'étoit qu'une fille, il arriva que la Déeſſe Iſis à la priére de Thélétuſe changea Iphis en garçon, & que Junon, Vénus & Hyménée ſe trouvérent en perſonne à ce mariage. * Ovide, *Metam. l.* 9. *Fab.* 12.

JANTRA, en Latin *Jatrus*, *Jeterus*, riviére de la Bulgarie. Elle prend ſa ſource au mont Argentaro, baigne Ternovo, & va ſe décharger dans le Danube à quatre ou cinq lieues au deſſous de Nicopoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

JANUA, ville. *Voyez* JANOE'.

JANUAL, ſorte de gâteau. *Voyez* l'Article de JANVIER.

* JANUARIUS, Préfet de Rome en 319, ou au moins Vicaire du Préfet de Rome. Il fut enſuite Préfet du Prétoire, ou ſon Lieutenant, en 329. Il en eſt parlé dans l'un & l'autre Code. * Jac. Godofredi *Proſop. Cod. Theodoſiani.*

* JANUARIUS. On trouve huit ou neuf Martyrs de ce nom, & une *Januaria* Martyre. *Voyez* les *Acta ſincera & ſelecta* du P. Thierri Ruinart.

JANVIER, nom du premier mois de l'année, ſelon la ſupputation dont on ſe ſert en Occident. Le Roi Charles IX ordonna par un édit de l'année 1564, que l'on commenceroit en France à compter l'année par le premier de Janvier. Auparavant, mais ſeulement ſous la troiſiéme race de nos Rois, on la commençoit à Pâques ou à Noël, comme le Pére Pétau, après pluſieurs autres, l'a remarqué dans ſon *Rationarium Temporum*, & cela a été obſervé quelquefois, même hors de France, ainſi qu'il paroît par une Lettre de Pie II à Charles VII, datée du mois de Janvier 1459, & de la ſeconde année de ſon Pontificat. Cette Lettre eſt imprimée dans le Spicilége. Les Romains ont donné ce nom au mois de Janvier à cauſe de *Janus*, Divinité à qui ils attribuoient deux têtes; parce que d'un côté le premier jour de Janvier regarde l'année précédente, & de l'autre celle qui vient. Le mot Janvier, *Januarius*, peut auſſi venir de *Janua*, porte; parce que ce mois étant le premier de tous, il eſt comme la porte des années. Avant Numa Pompilius il n'étoit compoſé que de 23 jours. Il y ajouta un jour, & Céſar l'augmenta de deux autres. Numa le plaça au ſolſtice d'Hiver. L'année de Romulus commençoit par le mois de Mars qu'il avoit mis à l'équinoxe du Printems. Et quoique les Calendes, ou le premier jour de ce mois, fût ſous la protection de Junon, comme les autres premiers jours des mois, celui-ci ne laiſſoit pas d'être particuliérement conſacré à Janus, à qui on faiſoit ce jour-là un ſacrifice d'un gâteau, qu'on appelloit *Janual*, fait de farine nouvelle, de ſel nouveau, auſſi bien que d'encens & de vin. Ce même jour tous les Artiſans ébauchoient leurs ouvrages chacun dans ſon art, & ſa profeſſion, comme auſſi les Gens de Lettres, dans la penſée où ils étoient, que commençant l'année par le travail & l'induſtrie, tout le reſte s'enſuivroit: c'eſt ce que nous apprenons d'*Ovide*, *Faſtes l.* 1. *v.* 165, &c.

Poſtea mirabar cur non ſine litibus eſſet
Prima dies. Cauſam percipe, Janus ait.
Tempora commiſi naſcentia rebus agendis,
Totus ab auſpicio ne foret annus iners.
Quiſque ſuas artes ob idem delibat agendo,
Nec plus quàm ſolitum teſtificatur opus.

Les Conſuls déſignez prenoient poſſeſſion ce jour-là de leur Conſulat, & commençoient d'entrer en charge, particuliérement depuis les Empereurs, & quelque tems auparavant, ſous le Conſulat de Quintus Fulvius Nobilior, & de Titus Annius Luſcus, l'an de la fondation de Rome 601. Ils montoient au Capitole, accompagnez d'une grande foule de peuple, tous habillez de neuf, & là ils immoloient à Jupiter *Capitolin* deux taureaux blancs, qui n'avoient pas été mis ſous le joug, parmi les parfums & les odeurs qu'ils répandoient dans ſon Temple. Les Flamines, conjointement avec eux, faiſoient des vœux pendant ce ſacrifice pour la proſpérité de l'Empire, & pour le ſalut des Empereurs, après leur avoir prêté ſerment de fidélité, & ratifié tout ce qu'ils avoient fait dans le cours de l'année précédente. Ces vœux & ce ſerment étoient faits pareillement par les autres Magiſtrats, & par le peuple. Tacite nous dit, *Annales*, *l.* 16. qu'on faiſoit un crime à Thraſéa d'avoir évité à deſſein de ſe trouver tous les ans au ſerment ſolemnel des Magiſtrats, & aux vœux qu'on faiſoit pour le ſalut de l'Empereur. *Ovide*, *Faſtes l.* 1. *v.* 75, nous marque plus diſtinctement toutes ces cérémonies.

Cernis odoratis ut luceat ignibus æther,
Et ſonet accenſis ſpica Ciliſſa focis?
Flamma nitore ſuo Templorum verberat aurum,
Et tremulum ſumma ſpargit in æde jubar.
Veſtibus intactis Tarpeïas itur in Arces:
Et populus feſto concolor ipſe ſuo eſt.
Jamque novi præcunt faſces, nova purpura fulget;
Et nova conſpicuum pondera ſentit ebur.
Colla rudes operum præbent ferienda Juvenci,
Quos aluit campis herba Faliſca ſuis.

En ce jour les Romains ne faiſoient paroître aucune haine, & prenoient ſoigneuſement garde de ne laiſſer échapper aucune parole qui fût de mauvais augure. Les amis avoient ſoin d'envoyer des préſens à leurs amis qu'on appelloit *Strenæ*, étrennes, dont l'inſtitution eſt due à T. Tatius, Roi des Sabins, après l'accord fait avec Romulus; car l'on tient que pour témoigner en quelle eſtime il avoit ceux qui l'avoient bien ſervi dans la querelle qu'il eut à démêler avec les Romains, il leur envoya au commencement de l'année à chacun un rameau de laurier, pris dans le bois de la Déeſſe *Strenua*, avec un compliment & des ſouhaits d'une heureuſe année. C'eſt comme en parle Symmaque *l.* 10. *Epiſt.* 28. aux Empereurs Théodoſe & Arcadius. *Strenarum uſus adolevit autoritate Tatii Regis, qui verbenas felicis arboris ex luco Strenuæ anni novi auſpices primus accepit.* Les Romains s'étudioient ſur toutes choſes à ſe tenir joyeux, & à ſe bien divertir dans ce premier jour, croyant que tout le reſte de l'année s'enſuivroit. Voilà ce qui ſe paſſoit le premier jour du mois de Janvier. Nous allons parcourir les autres jours du mois, & les Fêtes qui s'y célébroient.

Le ſecond jour étoit jour plaidoyable, mais eſtimé malheureux pour la guerre, & appellé pour cette raiſon *Dies ater*, jour funeſte.

Le troiſiéme & le quatriéme étoient jours Comitiaux ou d'Aſſemblée.

Le cinquiéme, qui étoit le jour des Nones, étoit plaidoyable.

Le ſixiéme étoit eſtimé malheureux.

Le ſeptiéme & le huitiéme étoient jours d'Aſſemblée.

Le ſeptiéme on célébroit parmi les Romains la venue d'*Iſis*, & le huitiéme étoit conſacré à *Neptune* chez les Athéniens.

Le neuviéme on célébroit les *Agonales*, fête inſtituée en l'honneur de Janus par *Numa Pompilius*, dans laquelle le Roi des Sacrifices immoloit un Bélier à ce Dieu.

Le dixiéme étoit un jour miparti, marqué ainſi dans l'ancien Calendrier EN, & dans le nouveau *media hyems.*

L'onziéme arrivoit la fête appellée *Carmentalia*, les *Carmentales*, pour honorer la Déeſſe *Carmenta*, mére d'*Evandre*. On lui ſacrifioit tous les ans avant midi: c'eſt pourquoi ce jour eſt marqué dans le Calendrier, *Nefaſtus primo*, pour dire qu'il n'étoit pas permis de rien faire pendant la matinée. Ce ſacrifice ſe faiſoit pour témoigner ſa reconnoiſſance à cette Divinité, qui avoit prédit pluſieurs choſes avantageuſes à l'Empire Romain. On célébroit dans ce même jour la dédicace du Temple de *Juturne* dans le Champ de *Mars.*

Le douziéme étoit jour d'Aſſemblée: quelquefois on y faiſoit la Fête des Compitales ou des Carrefours.

Le treiziéme, jour des Ides, conſacré à Jupiter, étoit marqué de ces lettres dans le Calendrier N. P. *Nefaſtus prima parte diei*, qu'il étoit fête le matin ſeulement. On lui ſacrifioit une brebis appellée *Ovis Idulis.* Ce fut en ce jour qu'*Octavius Céſar* prit le nom d'*Auguſtus*, ſuivant la remontrance de *Munatius Plancus.*

Le quatorziéme étoit marqué de ces Lettres EN dans le Calendrier, pour dire qu'il étoit coupé, moitié fête & moitié jour ouvrier.

Le quinziéme, on ſolemniſoit pour la ſeconde fois la fête nommée à cauſe de cela *Carmentalia ſecunda* ou *repetita & relata*, en l'honneur de Carmenta, mére d'Evandre.

Au ſeiziéme arrivoit la dédicace du Temple de la *Concorde*, non pas de celui que le Préteur *Manlius* voua, & qui fut dédié par *Caius Atilius* Duumvir, ni celui que le Sécretaire *Flavius* dédia dans la Place de *Vulcain*; mais de ce grand & magnifique Temple, qui fut voué & dédié par *Camille*, & que *Livia Druſilla* orna de pluſieurs ſtatues & d'un Autel magnifique.

Depuis le ſeiziéme, juſqu'au premier de Février, étoient des jours Comitiaux, ou d'Aſſemblée, ſi vous en exceptez le vint-quatriéme, où l'on célébroit les *Féries Sémentines*, pour les femailles:

Le vint-ſeptiéme, où l'on faiſoit la fête de la dedicace du Temple de Caſtor & de Pollux à l'Etang de Juturna ſœur de *Turnus*:

Le vint-neuviéme où ſe donnoient les Jeux de courſes de chevaux, appellez *Equiria*, dans le Champ de Mars:

Et le trentiéme qui étoit la fête de la *Paix*, où l'on ſacrifioit une victime blanche, & l'on brûloit quantité d'encens. * L'Abbé Danet, *Dict. des Antiq.* Pitiſcus, *Lexicon Antiq.*

JANVILLE, petite ville de France, eſt dans l'Orléanois entre Orléans & Chartres, environ à neuf lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

JANUM, ville de Paleſtine dans la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 53.

JANUS, premier Roi d'Italie, commença d'y régner avant qu'Enée vînt s'y établir. On dit qu'il étoit fils d'Apollon & de Créüſe, fille d'Erechthée, Roi des Athéniens; que Xiphus mari de Créüſe, l'adopta ſans le connoître; & qu'il vint avec une puiſſante Flotte aborder en Italie, en poliça les peuples, leur apprit la Religion, & bâtit ſur une montagne une ville, qu'il appella de ſon nom *Janicule.* On ajoûte que dans le tems qu'il ſignaloit ſon régne parmi des peuples Barbares, Saturne chaſſé de l'Arcadie par Jupiter, aborda dans ſes Etats. Janus après ſa mort fut adoré comme une Divinité, & c'eſt la premiére de celles que ces peuples invoquoient. Romulus lui fit bâtir un Temple dans Rome, dont les portes étoient ouvertes en tems de guerre & fermées en tems de paix. Le Temple avoit douze portes, qui déſignoient les douze mois de l'année; & des médailles qui ſont dans la Bibliothéque du Roi de France, repréſentent ce Dieu avec quatre viſages, qui marquent les quatre ſaiſons. Tous ces attributs conviennent au Soleil. Auſſi Macrobe croit que Janus étoit Dieu de l'An, & Ovide lui donne le même tître:

Jane biceps, anni tacitè labentis origo,
Solus de Superis qui tua terga vides.

D'autres disent que c'étoit pour signifier la société de son régne avec Saturne, & que pour cette même raison la monnoye de ce tems-là étoit marquée d'une image à deux têtes qui étoient celle de Janus & de Saturne, avec un navire sur le revers, qui désignoit l'arrivée de Saturne en Italie par mer. Ce Dieu présidoit au commencement & à la fin de toutes choses: c'est pourquoi on disoit aussi qu'il ouvroit & qu'il fermoit l'année, & on lui mettoit un bâton à la main droite, & une clef à la main gauche. Ceux qui veulent trouver la vérité de l'Histoire dans les fictions de la Fable, disent que l'ancien Janus est le même que Noé, & qu'il fut ainsi appellé du mot Hébreu *Jajin*, qui signifie *vin*; parce qu'il avoit le premier planté la vigne: Qu'il fut représenté avec deux visages, parce qu'il avoit vu l'ancien Monde avant le Déluge, & le nouveau Monde après que les eaux se furent retirées: Qu'on lui donnoit un navire à cause de l'arche, où il avoit été sauvé: Qu'il présidoit au commencement & à la fin, parce qu'il avoit vu la fin du premier Monde & le commencement du second, lequel il avoit en quelque façon ouvert; c'est pourquoi on lui mettoit une clef à la main.

☞ Lorsqu'on entreprenoit quelque guerre à Rome, la coutume étoit d'ouvrir le Temple de Janus, que l'on fermoit, lorsque l'on commençoit à jouïr d'une paix universelle. Ce Temple n'avoit été fermé que deux fois, la première sous le régne de Numa, & la seconde après la première guerre Punique; mais sous le régne d'Auguste, il fut fermé trois fois, savoir, 29 ans avant la naissance de Jésus-Christ, la troisiéme année d'Auguste, & 725 de la fondation de Rome; une secoude fois la cinquiéme année de ce Prince; & une troisiéme fois dans sa 24 année. Néron pratiqua deux fois la même cérémonie, de même que Vespasien & quelques autres après lui. Il n'est pas croyable que les Empereurs Chrétiens l'ayent observée, comme le veut Casaubon, *dans ses Notes sur Suétone.* Cela auroit besoin de preuves bien fortes, & il n'en allégue qu'une qui est assez foible, savoir, ce que dit Ammien Marcellin Auteur Payen, *l.* 16, que Constance vint à Rome, *concluso Jani Templo, stratisque hostibus cunctis, &c.* Cet endroit se lit différemment dans les Manuscrits, & toujours d'une maniére inintelligible; de sorte que chacun le corrige comme il peut. M. de Valois croit qu'il faut lire *quasi*, ou *tanquam recluso*, c'est à dire, *denuo clauso*, de sorte que selon lui, Ammien se mocque de Constance, qui entroit en triomphe à Rome, comme s'il eût subjugué tous ses ennemis, & fermé le Temple de Janus. Ainsi cet endroit ne marque point du tout qu'il l'eût fermé, & n'est qu'une expression qui signifie une paix entiére, & qui peut aussi bien être tirée de l'ancienne pratique des Idolâtres, que de ce qui se faisoit du tems de Constance. * Dion, *l.* 51. Ammien Marcellin, *l.* 16. *c.* 10. *p.* 139, de l'édition de Jacques Gronovius, *in quarto*, 1693. Tillemont, *Histoire des Empereurs.* Vossius, *de Theologia Gentili*, Dempster, *Antiq. Rom.* Du Pin, *Histoire Profane, tome* 2.

JANUS. *Cherchez* JEAN, Roi de Chypre.

JANUS, ou JANUTTIUS MANETTI. *Cherchez* MANETTI.

JANUS DE DAMAS, ancien Médecin de Syrie, est Auteur de sept Livres de l'Art de guérir les maladies, & de grand nombre d'autres Traitez.

JANUS GRUTER. *Voyez* GRUTER (Jean ou Janus).

JANUTI. *Voyez* GIANUTI.

JAO.

JAOCHEU, grande ville de la Province de Kiangsi dans la Chine, est la Capitale d'un Territoire de même nom & a Jurisdiction sur six Citez. Elle est célébre à cause de la belle porcelaine qu'on y fait dans la Cité de Feuléang, d'une terre qu'on apporte des environs de la ville d'Hoiecheu, sur les confins de la Province de Nanquin, où on ne la peut faire, parce que les eaux n'y sont pas propres. Proche de la Cité d'Yukan est la montagne de Xehung, d'où tombe un ruisseau dont les eaux représentent toujours un arc en ciel. * Martin Martini, *Description de la Chine, dans le Recueil de Thevenot, vol.* 3.

JAOUSCHI (Nourreddin Ali-Ben Jaouschi) qui mourut l'an 850 de l'Hégire, est l'Auteur d'un Livre intitulé *Anovar leâmel alabrar*, les lumiéres dont les justes sont ou doivent être éclairez dans leurs actions. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

JAP.

JAPAN. *Voyez* JAPON.

JAPARA, ville & Royaume des Indes dans l'Isle de Java, avec un très bon port sur la côte septentrionale. Elle est sur une langue de terre qui avance jusques à trois lieues dans la mer. Le Roi qui y commande est Payen & adore le Soleil. Les Habitans sont tous camus, ont le nez aplati, les yeux grands, & peu de poil à la barbe comme les Chinois. Ce seroit parmi eux une action très condamnable que de se couvrir la tête. Ils sont tous Corsaires, & s'attachent à l'Astrologie pour connoître en quel tems ils doivent faire leurs courses sur mer. * *Voyages de* Vincent le Blanc, *partie* 1. *ch.* 24. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAPHA, bourg de Galilée assez proche de Jotapat dans la Tribu de Zabulon, étoit le plus grand, le plus fort, & le plus peuplé de toute la Province. Flave Joséphe y avoit fait une enceinte d'une double muraille, pour résister aux attaques des Romains, en cas qu'il leur prît envie de l'assiéger: mais quelque bonnes que fussent ces fortifications; elles ne purent résister à la valeur des ennemis. Pendant que Vespasien étoit occupé au siége de Jotapat, il envoya à Japha Trajan, qui depuis fut Empereur, & lui donna pour cette expédition deux mille hommes de pié & mille chevaux. Ces troupes Romaines tuérent ou mirent en fuite douze mille Habitans, qui avoient eu assez de hardiesse pour venir à la rencontre de ce Capitaine Romain, lui donner combat & s'opposer à son passage. Tite y étant arrivé un peu après avec un secours de quinze cens hommes, Japha fut pris dans un assaut que lui donnérent les Romains séparez en deux attaques. On planta des échelles, on escalada la place de tous côtez: si bien que les Galiléens ayant abandonné les murailles après une légére résistance, Tite suivi des siens entra dans la place. Ce fut alors que les Habitans firent tout ce qu'on pouvoit attendre de gens de cœur, pour conserver leur vie & leur liberté. Les femmes mêmes, par une valeur au dessus de leur sexe, se jettoient sur les Romains, en tuoient plusieurs & vendoient chérement leur vie. Cet effort continua six heures; mais enfin les plus braves ayant été tuez ou mis hors de combat, le reste céda aux Romains. Ils égorgérent absolument tous les hommes qu'ils rencontrérent par les rues & dans leurs maisons, & n'épargnérent que les femmes & les petits enfans, qu'ils emmenérent Esclaves. Cela arriva le 15 Juin de la troisiéme année de l'empire de Néron. * Joséphe, *dans sa Vie, & Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 21. Cette ville est appellée *Japhiah*, *Josué*, *ch.* 19. *v.* 12.

JAPHA, ou JAFFA. *Voyez* JAFFA.

JAPHAN. *Voyez* JAVAN.

JAPHET, fils de Noé, entra avec son pére dans l'Arche avant le Déluge, l'an 1656 du Monde, & 2379 avant Jésus-Christ. Selon le sentiment des Hébreux, qui est aussi celui de plusieurs Auteurs modernes, Japhet étoit l'ainé de Sem son frére. Il y en a d'autres qui sont du sentiment de saint Augustin, & qui soutiennent que le même Sem étoit l'aîné, comme le porte le texte de la Vulgate. Son pére lui donna cette bénédiction en mourant: *Dilatet Deus Japhet, & habitet in Tabernaculis Sem, sitque Canaan servus ejus.* Le nom de Japhet signifie naturellement *étendue.* Japhet eut sept fils, dont Gomer & Javan furent les seuls de la postérité de qui il soit fait mention dans l'Ecriture. Ce sont eux qui ont peuplé une partie de l'Asie & toute l'Europe. De ce fils de Noé, les Poëtes ont fait leur JAPET, fils du Ciel & de la Terre, & très puissant entre les Thessaliens, qui de la Nymphe Asie eut Hesper, Atlas, Epiméthée & Prométhée. On lit dans le Livre de *Judith*, *ch.* 2. *v.* 15, qu'Holopherne Général des Armées de Nabuchodonosor l'ancien, ravagea une très grande étendue jusqu'à la Cilicie, *& usque ad terminos filiorum Japhet*, ce qui expliqué dans son sens naturel signifie *jusqu'aux frontiéres des païs occupez par les enfans de Japhet.* C'est leur donner toute l'Asie Mineure. * *Genése*, *ch.* 5. *v.* 10. Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. Genebrard, *in Chron.* Lyranus, *in c.* 5. *Gen.* Salian & Sponde, *in Annal. Sacr. Vet. Test.* Torniel, *A. M.* 1656. *num.* 2. 1666. *num.* 4. 9. 10. 1631. *num.* 20. 21. Bochart, *Geograph. Sacra, l.* 3.

* JAPHET, Région proche de la Cilicie, ruïnée par Holopherne, Lieutenant des Armées de Nabuchonosor. * *Judith, ch.* 2. *v.* 15.

* JAPHIAH, Roi de Lakis, fut défait & tué par Josué. * *Josué*, *ch.* 10. *v.* 3.

* JAPHIAH, fils de David Roi d'Israël, l'un de ceux qui lui naquirent à Jérusalem. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 5. *v.* 15.

JAPHIE, ville de la Tribu de Zabulon. *Voyez* JAPHA.

* JAPHLET, ou JEPHLAT, fils de Héber de la Tribu d'Ascer, fut pére de Basah, de Bimhal, & de Hasvath. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 32 & 33.

* JAPLETIENS, nom de peuples. * *Josué*, *ch.* 16. *v.* 3.

JAPIGIE. *Voyez* JAPYGIE.

JAPIS, Etolien, chassé de sa patrie, vint se retirer à l'extrémité du Golfe Adriatique, & y bâtit sur le Pô une ville appellée de son nom, qui a aussi donné le nom de Japydie au païs, & de Japides aux Habitans. * Pline, *l.* 3. Ce nom de Japydie a été aussi l'ancien nom de l'Istrie.

* JAPODES ou JAPYDES, peuples anciens dont Denys d'Halicarnasse, Strabon, Pline & d'autres font mention. On croit qu'ils ont habité le païs qu'on appelle aujourd'hui Carinthie, & la Marche des Windes ou Windismarck. Ils s'étoient rendus redoutables par leur valeur, & ils avoient dans l'espace de vint années remporté de grands avantages sur les Romains. Auguste marcha contre enx l'an 720 de Rome. Ils se défendirent en desespérez, & préférerent l'honneur de mourir pour leur liberté par le fer & par le feu, à la honte de subir le joug des Romains. * Strabon, *l.* 4. & 7. Pline, *l.* 3. *ch.* 18 & 19. Appien Alexandrin, *in Illyrico.* Cellarii *Geogr. Ant. Germania Austriaca.*

JAPON ou JAPAN, un des plus riches & des plus puissans Empires de l'Asie, a passé constamment pour un Archipel jusqu'à nos jours. Présentement on a bien des raisons pour croire que le Niphon qu'on regardoit comme la plus grande de ces Isles, tient à la Terre de Jesso, qui est au nord. Quoi qu'il en soit, le Japon est à l'orient de la Chine, situé entre les 30 & les 40 dégrez de latitude, & entre les 171 & les 188 de longitude. M. Delisle dans sa Carte des Indes & de la Chine, place les Isles du Japon entre le 147 & le 161 degré de longitude. Marco Paolo, Vénitien qui vivoit vers la fin du XIII siécle, est le premier qui ait parlé du Japon avec certitude. Ce fut sur sa rélation que Christophle Colomb forma l'idée des découvertes qu'il fit à l'occident de l'Europe. Les Portugais en firent la premiére découverte par hazard en 1542, ayant été jettez par

par la tempête dans le port de Cangoxima, au Royaume de Saxuma dans l'Isle de Ximo. Diego de Ceuta, Continuateur des Décades de Jean de Barros, & Historiographe de Philippe II, dit qu'en 1542 trois Portugais, nommez Antoine de Mota, François Zemoto & Antoine Peixota, allant à la Chine dans une jonque chargée de réaux, furent jettez par la tempête sur les côtes de cet Empire. Le Portugais ayant trouvé le païs abondant en or, en argent & en toutes sortes de marchandises précieuses, ils n'ont plus discontinué depuis d'y trafiquer jusqu'à ce que les Hollandois les ont supplantez. Ces Républiquains sont aujourd'hui les seuls Européens qui font le commerce du Japon, le plus riche de toute l'Asie. Il ne paroît pas que ce païs ait été connu des Géographes anciens, & tout ce qu'on a dit depuis sur le rapport qu'on prétend trouver entre le Japon & quelques païs dont les Anciens ont parlé, & dont on ne sait pas bien la position, est fondé sur de très légéres conjectures. On ne le connoît pas encore trop bien: voici cependant ce qu'on en a pu recueillir de plus certain. Le Japon s'étend au long du sud-est au nord-ouest, de sorte que sa largeur qui est fort inégale, & qui n'excéde jamais 60 lieues, n'a aucune proportion avec sa longueur qui est de 300, selon Turselin, ou d'environ 250, selon la plus commune opinion. Le même Turselin compare le Japon à l'Italie pour la grandeur, & en quelque chose pour la forme. En effet, ces Isles sont tellement ramassées, & si proches les unes des autres, qu'on diroit que leur séparation est plutôt l'ouvrage des hommes que celui de la nature. On divise ordinairement le Japon en trois parties fort inégales, parce que parmi cette multitude d'Isles il y en a trois qui sont plus grandes que les autres, & dont les autres paroissent en quelque façon des dépendances. La plus petite qu'on appelle Xicoco est à l'orient, & ne comprend que quatre Royaumes. Le Ximo, qui est au midi, en a neuf, sans compter les Isles adjacentes de Gotto, qui font un Royaume particulier. Enfin le Niphon, c'est à dire, *source de lumiére*, qui s'étend de l'occident au septentrion, contient près de 60 Provinces qui portent aussi presque toutes le nom de Royaumes. Quelques Historiens donnent à cette grande Isle ou Presqu'Isle le nom de Japon, & disent que c'est d'elle qu'il s'est communiqué à tout le païs. Les Japonois appellent ce Royaume *Nipon*, qu'ils prononcent, *Niphon*, & les Chinois l'appellent *Siippon*. Dans la Langue du païs *ni* signifie *feu* & *Soleil*, & *pon* signifie *l'appui d'une chose*. Par-là on représente cet Etat, comme étant l'appui du Soleil. Ils lui donnent encore d'autres noms fastueux, *Tenka*, *l'Empire au dessous du Ciel*, comme si c'étoit le seul; *Fino Motio*, c'est à dire, *la Racine du Soleil*; *Awodsissima*, *Isle de la Terre*, *sortie de l'écume*; *Sin Kokf*, ou *Comina Cuni*, *le païs des Dieux*. Toutes les Isles du Japon occupent un très vaste circuit. Car celui de Niphon en particulier est de près de 600 lieues, au rapport d'un Guillaume Adam Anglois, qui les a longtems habitées. La plus proche de la Chine en est distante de soixante lieues; & elles sont éloignées de la Nouvelle Espagne, qui leur est orientale, de six cens milles, ou trois cens de nos lieues. Quelques Modernes divisent tout le Japon en sept parties ou Régions. L'Isle de Niphon a cinq parties principales, qui sont, Jamaisoit, Jetsengo, Jetsengen, Quanto & Ochio. Yédo est aujourd'hui la ville capitale, Meaco a eu autrefois cet avantage. Les autres plus renommées sont, Amucusa, Buomy, Ximano, Suranga, Sarçuma, Tonsa, Amanguchi, Arima, Ava, Bungo, Dongo, Farina, Firando, Oyama, Ozaca, &c.

QUALITEZ DU PAYS.

Si la situation du Japon l'expose à de grandes chaleurs, les montagnes dont il est couvert, principalement vers le nord, y causent de grandes froidures. Aussi convient-on que le froid & le chaud y sont excessifs. L'Hiver y est très long, & la neige y tombe en si grande quantité, qu'en bien des villes on n'a de communication que par des galeries couvertes. Cependant on assure que les terres y portent deux fois l'année du blé, que l'on moissonne au mois de Mai, & du vin dont on fait la recolte en Septembre. Ce païs produit outre cela quantité de grains & de fruits. Les grandes richesses du Japon sont ses mines d'or & d'argent. Celles-ci sont en plus grand nombre & plus abondantes, l'argent en est estimé le plus beau du monde, & on le change à la Chine pour de l'or au même poids. L'on jugera facilement des richesses de cet Empire par la dépense de la table de l'Empereur & de celle de ses Concubines, qui montent chaque année à quatre millions de livres. Les Japonnois font encore un grand commerce de leurs perles, qui pour la plupart sont rouges, de leurs magnifiques étoffes de soye rehaussées d'or, & de leurs ouvrages en acier & en argent qui sont d'un travail exquis. Leurs sabres sont de la meilleure trempe que nous connoissions, & leurs vernis, leurs cabinets & leur porcelaine sont beaucoup au dessus de ce qui nous vient de la Chine en ce genre: aussi convient-on que les Japonnois sont les meilleurs Ouvriers de l'Orient. On trouve chez eux des éléphans, des chameaux, & d'autres animaux ordinaires, si on en excepte les bêtes à cornes qui y sont rares. Le Japon est un des païs des mieux arrosez. On y voit de fort beaux lacs, & de grandes riviéres.

COUTUMES ET MOEURS DES JAPONNOIS.

Les Japonnois ont des maniéres bien différentes des nôtres. Cela paroit sur-tout dans leurs habillemens & dans plusieurs coutumes, où l'on diroit que la Nature a affecté de leur faire prendre le contrepié des Européens. Les Grands Seigneurs & les Dames de qualité sont mis d'une magnificence extraordinaire, & tous en habits longs. Les petites gens sont en habit court, & vêtus fort simplement; mais tous portent les armes & se piquent d'avoir un beau sabre & un beau poignard. Ils différent encore des gens de qualité, en ce qu'ils ont le derriére de la tête rasée, au lieu que les Nobles se font raser le devant, & laissent pendre le reste de leurs cheveux par derriére, en quoi ils trouvent une grace, dont ils sont si jaloux, qu'ils ont presque toujours la tête découverte. Les Japonnois ne sont pas grands, mais ils ont fort bonne mine, & sont moins olivâtres que les autres Orientaux. Leurs femmes sont en réputation de beauté. Chez eux le blanc est la couleur de deuil: ils se couvrent lorsqu'ils saluent, ils prennent leurs habits de cérémonie quand ils sont chez eux, & se mettent à leur aise quand ils vont dehors. Ils montent à cheval du côté droit: nos mets les plus délicieux leur paroissent insipides, ils ont horreur de ce qui fait notre nourriture la plus ordinaire. Ils mettent la beauté de leurs dents, à être fort noires; & ne boivent jamais que chaud. Notre Musique leur déplait, aussi bien que la leur nous importune; ils rejettent nos viandes; leurs médecines sont douces, ils ne saignent jamais, & ne donnent à leurs malades que des viandes salées. Ils aiment si fort la guerre qu'ils ne quittent jamais l'épée, même dans leurs maisons. Les Japonois sont si méfians, qu'ils ne laissent aborder aucun navire étranger dans leurs Isles. Les Hollandois sont les seuls qu'ils souffrent pour le commerce. On dit, que les Commissaires interrogent séparément tous ceux du vaisseau, & leur demandent des nouvelles du païs d'où ils viennent: les menteurs sont punis avec séverité. Ensuite, les mêmes Commissaires font enlever les marchandises du navire, dont ils font l'estimation, & après ils le font recharger d'or ou d'argent, qu'il faut prendre sans avoir la liberté de choisir. Il est vrai qu'ils ne trompent point dans le commerce. On dit, que la Langue des Japonnois est extrêmement abondante, & qu'ils ont plusieurs noms pour chaque chose, les uns par honneur, les autres par mépris, les uns pour les Princes & d'autres pour le Peuple. Elle est fort emphatique, & a quelque chose de grand & de pompeux, suivant le génie de la Nation, dont les maniéres sont toutes grandes, & marquent beaucoup de fierté. Voilà ce qui a fait dire qu'ils étoient encore plus éloignez de nous par l'opposition de leurs usages aux nôtres, que par la distance des païs, & ce qui les a fait appeller par quelques-uns nos *Antipodes moraux*. Mais en considérant cette diversité de coutumes & de maniéres de plus près, il est aisé de l'attribuer au caprice & au hazard, & dans le fond il n'y a rien dans le caractére d'esprit de ce Peuple de fort étranger par raport à nous. Ce qui est de plus étonnant, c'est que les Chinois leurs proches voisins, desquels ils tirent au moins en partie leur origine, & leurs uniques Alliez pendant plus de mille ans, sont si différens d'eux, qu'on peut dire que les uns ont presque toutes les qualitez bonnes & mauvaises opposées à celles des autres. Le Japonnois agit par un principe d'honneur qu'il entend quelquefois mal, & pousse souvent trop loin. Il est franc, sincére, bon ami, fidéle jusqu'au prodige, officieux, généreux, prévenant, mépriſant le bien. Il aime la vérité, ne peut souffrir la moindre tromperie, & punit de mort la médisance, le mensonge, & le larcin le plus léger. Toujours maître de lui-même il ne fait ce que c'est que ces emportemens de colére, où les autres hommes se laissent aisément aller. Mais il est altier, remuant, vindicatif, plein d'estime pour lui-même, & de mépris pour les Etrangers. Sa modération n'est pas toujours vertu, & il n'en est que plus à craindre, quand il paroît tranquille & de sang froid. Il est extrêmement sobre, a du zéle pour le bien public, de la politesse & de la douceur, & ces vertus sont sensibles jusques dans les plus vils Artisans. Ces peuples sont naturellement éloquens & aiment la Poësie, en quoi ils excellent. Le commerce de la vie est fort aisé chez eux, aussi ne voit-on point de Peuple, qui ait un plus beau naturel. Les Japonnois sont fort enclins à la guerre, où ils portent, outre l'arquebuse & le sabre, un arc & des fléches, avec la javeline garnie d'or ou d'argent. Ils manient fort adroitement la pique, qu'ils font plus legére & plus longue que les nôtres.

Les Médecins Japonnois sont tout à la fois Chirurgiens, Droguistes & Botanistes. Ils n'ont point l'usage de la saignée, & ils purifient le sang & les humeurs par de petits boutons de feu qu'ils font couler entre la chair & la peau. Mais ce qu'ils ont de plus singulier, c'est la science du pouls qu'ils possédent dans la perfection, jusques là qu'après avoir considéré une demi-heure le pouls d'un malade, ils connoissent tous les symptomes & les causes de la maladie. Le Thé du Japon ne différe point de celui de la Chine: les Japonnois en font un grand usage. Ils n'ont point d'autre monnoye que des piéces de cuivre ou d'argent battues au coin, & non monnoyées. C'est le poids qui en régle la valeur. Il est bon d'ajoûter ici ce qui regarde leur maniére d'écrire. Le pinceau, qui leur sert de plume, est de cuivre ou d'argent. Leur encre n'est pas liquide comme la nôtre: c'est une matiére épaisse, dont la couleur est noire ou rouge, & qui est extrêmement chére. Leur papier est plus fin & plus uni que le nôtre, mais il n'est pas si blanc. On n'y écrit que d'un côté: l'autre étant peint en bleu, & semé en quelques endroits de quarreaux ou de lozanges d'argent. Les Japonnois se servent de quatre sortes d'écritures. La premiére & la plus ancienne est celle qui se fait de droite à gauche, à la maniére des Hébreux, des Chaldéens, des Syriens, des Arabes, & des Egyptiens. La seconde est celle qui va de la gauche à la droite, comme la nôtre & celle de tous les Européens. La troisiéme est semblable à celle des anciens Grecs, qui commençoient la seconde ligne où la premiére finissoit, retournant toujours de la droite à la gauche, & de la gauche à la droite. La quatriéme maniére d'écrire, est de conduire les lignes de haut en bas par colomnes, à l'imitation des Chinois & de la plûpart des In-

diens, commençant par le côté droit. Comme les Japonnois ſont originaires de la Chine, ils ont imité leurs caractéres, ou lettres, & leurs hiéroglyphes ou figures des choſes.

GOUVERNEMENT DES JAPONNOIS.

Le Gouvernement du Japon a toujours été monarchique, & tout y dépend de la volonté abſolue du Souverain. Il n'y a point de Cour de Juſtice au Japon; mais le Prince a dans chaque ville un Officier, dont la Juriſdiction ne s'étend guére qu'au criminel. La croix & le feu ſont le ſupplice des petites gens; celui des perſonnes de condition eſt d'avoir la tête trenchée. Mais la plupart ſe fendent le ventre avec un couteau; il y en a qui reçoivent l'ordre, les autres le préviennent. Les différents qui naiſſent entre les particuliers ſur le bien, ſe terminent par arbitrage, & ſouvent par la volonté abſolue du Souverain, du Maître, ou du Seigneur. Le Monarque porte le titre de *Kubo*. Son pouvoir eſt des plus deſpotiques. Depuis le plus grand Sujet juſques au plus petit, la ſoumiſſion pour les Loix eſt la même. Les Princes qui gouvernent les diverſes Provinces de l'Empire y ſont Souverains au même ſens, ſous le bon-plaiſir du Monarque commun. Tous les revenus de la Couronne montent à la ſomme annuelle de 2328 *Man*, & 6200 *Kokf*. Ce ſont là des meſures de ris. Le *Man* tient 10000 *Kokf*, & le *Kokf* eſt de trois mille bales ou ſacs. Les Seigneurs diſgraciez ſont envoyez dans l'Iſle de *Fatſiſio*, éloignée du Japon de 80 lieues Japonnoiſes du côté du ſud. Les côtes de cette Iſle ſont ſi droites qu'aucun vaiſſeau n'y peut aborder, & qu'il faut haler, par le moyen d'une grue, barques & gens pour les mettre à terre.

On n'a pu rien découvrir encore touchant les commencemens de la Monarchie Japonnoiſe: elle n'eſt pas ancienne, & ne pourroit monter plus haut que 1300 ans; néanmoins on n'a que de très foibles conjectures ſur ſon origine. Il y a des Auteurs qui prétendent que quelques familles Chinoiſes ayant été enveloppées dans une conſpiration formée contre l'Empereur, & qui échoua, furent obligez de ſortir de la Chine, & allérent peupler les Iſles du Japon, qui étoient déſertes. D'autres veulent que les premiers Habitans de ce païs ayent été une Colonie Tartare. Il y a apparence que les uns & les autres diſent vrai. Il y a des familles du Japon qui ſont originairement Chinoiſes; mais le caractére Tartare domine tellement dans celui des Japonnois, qu'un Japonnois pour être bien défini, doit être appellé un Tartare poli & civiliſé. M. Kæmpfer, qui a été au Japon & qui y arriva en 1690, ne voit aucune apparence que les Japonnois deſcendent des Chinois. La Langue, la prononciation, l'écriture, la Religion, les coutumes des Habitans du Japon différent preſque en tout de ce qui ſe pratique à la Chine. Le tour du génie eſt auſſi tout différent. Le Chinois eſt paiſible, modeſte, judicieux, trompeur & avare. Le Japonnois eſt ſoldat, remuant, diſſipé, ſoupçonneux, ambitieux & plein de grands projets. Les Japonnois prétendent être ſortis du ſang des Dieux. Ces Dieux, ſuivant leur Théologie, ſortirent du *Cahos* par un pouvoir inviſible. La premiére génération fut d'Eſprits purs. Ils les comptent au nombre de ſept, dont les trois premiers n'eurent point de femme, & les quatre autres en eurent, &c.

On ne peut guére douter que les premiers Habitans du Japon n'ayent eu un Chef qui fonda la Monarchie, & dont les Deſcendans ſont les Daos ou Dairi, qui ont régné juſqu'au XVI ſiécle, & ont encore une ombre de Royauté. Leur thrône ſembloit d'autant mieux affermi, qu'ils avoient eu le ſecret de ſe faire croire enfans du Soleil, & que tout auſſi-tôt après leur mort, ils étoient placez au rang des Dieux-Camis. Cela toutefois n'a pas empêché qu'ils n'ayent été déthrônez par les Cubo-Samas, ou Chefs généraux de la milice, ſur qui ils ſe repoſoient entiérement du gouvernement de l'Etat, & qui en ayant tout le poids, voulurent enfin en avoir les honneurs.

Alors les Gouverneurs des Provinces ſecouérent le joug, & ſe firent tous Rois. On en compte juſqu'à 68 ou 70. Les Cabo-Samas conſervérent ſeulement le domaine de la Teuſe qui comprend cinq Provinces, & une prééminence ſoutenue de peu d'autorité ſur les Rois. En 1573, Nobunanga Roi de Bocry, déthrôna le troiſiéme Cabo-Sama, & commença à ſubjuguer les Royaumes particuliers. Taicoſama ſon ſucceſſeur acheva, & aujourd'hui tous les Rois ſont ſoumis, & gardant encore le tître de Roi pour honorer la Cour de l'Empereur, ils ſont ſes premiers & ſes plus ſoumis Courtiſans. L'Etat eſt redevenu monarchique, & les richeſſes de ce puiſſant Empire ſont preſque toutes entre les mains du Souverain, le Dairi étant toujours une eſpéce d'Idole ſans crédit, à qui on rend des honneurs preſque divins.

DE LA RELIGION DES JAPONNOIS.

La Religion peut beaucoup ſur l'eſprit des Japonnois: de là vient le reſpect qu'ils portent aux Bonzes qui ſont leurs Prêtres. Tous les Japonnois, à la reſerve de quelques Athées, qui croyent l'ame mortelle, ſont Idolâtres & reconnoiſſent une infinité de Dieux. Les plus anciens ſont les Camis, qu'on prétend être deſcendus du Soleil. Les Sotoques de la Chine ſont auſſi adorez au Japon; mais outre ces deux eſpéces de Divinitez, il y en a quatre principales, qu'on peut regarder comme les Dieux du premier ordre. Le plus conſidérable de tous eſt Amida, une des plus anciennes Idoles de la Chine: le ſecond eſt Xaca, qui eſt en même tems le Légiſlateur & le Fondateur de la Religion: les deux autres ſont Canou & Gizou, dont on ne raconte que des fables ridicules. Pour ce qui eſt du culte que les Japonnois rendent à leurs Idoles, rien n'eſt plus ſemblable à celui que nous rendons au vrai Dieu. Il y a parmi eux un très grand nombre d'hommes & de femmes conſacrées au ſervice des Idoles & qui profeſſent comme une maniére de vie religieuſe, Ils les nomment Bonzes, & il y en a de deux ſortes fort oppoſez les uns aux autres, connus ſous le nom de gris & de blancs, qui ſont les couleurs de leurs habits. Les femmes de même ſont de diverſes livrées, & le nombre des uns & des autres eſt ſi grand, que nous apprenons des Lettres de ſaint François Xavier, que, dans une petite Province, il y avoit plus de huit cens maiſons de ces Bonzes. Il y a neuf diverſes Sectes, & le nom de leurs Auteurs ſe conſerve dans pluſieurs anciens Mémoires qui leur reſtent. Leurs Bonzes vivent dans la retraite, & dans une apparente auſtérité, qui leur concilie la vénération des peuples; ils prêchent la Morale la plus pure qui ſe puiſſe trouver dans le Paganiſme, & le font d'une maniére très touchante. Ils ſe ſervent de cent impoſtures & artifices, pour ſe rendre conſidérables parmi les Japonnois; & ſur-tout en leur faiſant accroire, que cinq commandemens de leur Loi ne pouvant être obſervez par aucun, ils y ſatisfont pour eux. Ces préceptes ſont 1. qu'il ne faut point tuer ni manger aucune chair tuée: 2. qu'il ne faut ni dérober; 3. ni paillarder; 4. ni mentir; 5. ni boire du vin. On proméne les Dieux en proceſſion, & ces cérémonies ſont pour l'ordinaire enſanglantées du ſang de quelques-uns qui ſe ſont étouffer dans la preſſe, ou écraſer ſous les roues des chariots où ſont portez les Dieux. On brûle des cierges devant ces fauſſes Divinitez; il n'y a pas juſqu'aux chapelets que le Démon ne leur ait fait imiter; les Pélerinages, la Confeſſion, la Pénitence publique, tout cela eſt en uſage au Japon. Les morts ſont brûlez en grande cérémonie, & le deuil qui dure deux ans, eſt obſervé avec une très grande exactitude; & pendant ce tems-là ceux qui le portent ſont preſque entiérement ſéparez de la ſociété civile.

PROGRÈS DU CHRISTIANISME DANS LE JAPON.

Le Japon ayant été découvert en 1542, un Japonnois arriva aux Indes en 1546, attiré par la réputation de ſaint François Xavier, en qui il eſpéroit trouver la guériſon des peines d'eſprit & de conſcience, dont il étoit extraordinairement agité. Le ſaint Apôtre l'inſtruiſit, le fit batiſer à Goa en 1548, avec deux domeſtiques qu'il avoit amenez du Japon, & partit l'année ſuivante avec ces trois Néophytes & deux Religieux de ſa Compagnie, pour aller annoncer l'Evangile au Japon. Il y arriva au mois d'Août 1549, & y demeura juſqu'à la fin de l'année 1551. Il y fit de grands miracles & beaucoup de converſions, ſur-tout dans les Royaumes de Firando, de Nangato, & de Bungo. Il y laiſſa ſes deux compagnons, à qui il envoya du ſecours dès qu'il fut de retour à Goa. Le Chriſtianiſme n'a fait dans aucun autre païs de plus grands & de plus rapides progrès que dans celui-ci, & jamais peuple n'a fait plus d'honneur à la Religion que les Japonnois. On y a compté en même tems juſqu'à 1800000 Chrétiens, parmi leſquels étoient plus de vint Rois, & preſque tous les grands Officiers de la Couronne & des Armées Impériales. La ferveur des Chrétiens y alloit juſqu'au prodige, & a fait l'admiration de l'Univers. Aujourd'hui on ne peut pas s'aſſurer qu'il y ait un ſeul Chrétien. Les Jéſuites demeurérent ſeuls au Japon juſqu'en 1593, que des Franciſcains y allérent des Philippines. Ils furent ſuivis peu après de quelques Dominicains & Auguſtins. Ce renfort qui donna au Japon bien des Saints & bien des Martyrs, lui fut pourtant plus nuiſible qu'utile, le progrès de la Religion dans ce païs-là dépendant bien moins du nombre des Ouvriers, que du concert, qui ne ſauroit guéres ſe trouver entre gens qui agiſſent tous chacun ſelon ſon principe. La perſécution étoit déja commencée lorſque les Franciſcains arrivérent au Japon, & n'avoit guéres eu d'autre cauſe qu'un emportement de l'Empereur Taico-Sama. On eſpéroit qu'en adouciſſant ce Prince, l'orage ſe calmeroit. Les nouveaux Miſſionnaires ne purent pas être engagez à le faire autant qu'on le croyoit néceſſaire. Une parole impertinente d'un Pilote Eſpagnol qui s'aviſa un jour de dire que les Rois d'Eſpagne s'étoient ſervis de Prêtres & de Religieux pour conquérir l'Amérique, renouvella la perſécution qui languiſſoit, & fit les premiers Martyrs, que l'Egliſe a mis au nombre des Saints, & parmi leſquels il y avoit ſix Franciſcains, trois Jéſuites, & 17 ou 18 Laïcs. La mort de Taïco-Sama qui ſuivit de près, rallentit l'ardeur des Infidéles, & le ſang des Martyrs opéra ſi bien, que jamais l'Egliſe du Japon ne fut ni plus nombreuſe ni plus brillante que ſous le régne ſuivant, c'eſt à dire, juſqu'en 1614: quoique quelques Princes particuliers perſécutaſſent les Fidéles de leurs Etats. Mais depuis 1614, la perſécution devenue générale, ne diſcontinua point juſqu'à ce que le Chriſtianiſme ait été entiérement aboli; & l'on peut dire qu'il n'y en a point eu dans l'Egliſe ni de plus longue, ni de plus cruelle, ni de plus féconde en Martyrs & en grands exemples d'un courage plus qu'humain. Les Jéſuites y ont eu plus de 150 Martyrs, les Ordres de ſaint Auguſtin, de ſaint Dominique & de ſaint François autant à proportion du petit nombre de Miſſionnaires qu'ils y ont envoyez. La jalouſie du Commerce qui s'étoit élevée entre les Eſpagnols des Philippines & les Portugais de Macao, tous alors Sujets du même Prince, & le mauvais exemple des Chrétiens d'Europe, furent les premiéres cauſes de la décadence du Chriſtianiſme au Japon. Les Hollandois qui entreprirent de ſupplanter les uns & les autres, & qui y ont enfin réuſſi, portérent les derniers coups. Ils profitérent de toutes les fautes que firent les Catholiques pour les rendre odieux & ſuſpects, & firent ſi bien entrer les Japonnois dans leurs vues, qu'en 1640, on vit couper la tête à des Ambaſſadeurs Portugais, & leur navire confiſqué contre le Droit des Gens. Mais tout ce qu'on a débité ſous le nom emprunté de Tavernier, des cauſes de la perſécution du Japon, eſt preſque tout inventé, & avec ſi peu

de

de vraiſemblance qu'on y poſe pour le motif de ce grand événement, ce qui n'eſt arrivé que ſur la fin de la perſécution, & lorſqu'il reſtoit très peu de Chrétiens au Japon. Dès 1640 on n'y voyoit plus de Prêtres que quelques Jéſuites Japonnois: quelques Religieux du même Ordre s'y inſinuérent depuis, malgré les précautions que prirent les Japonnois pour n'y laiſſer entrer aucun Catholique; mais ils y furent d'abord reconnus & exécutez à mort. On a depuis fait pluſieurs tentatives, qui n'ont pas réuſſi. * Maffé, *Hiſtoire des Indes.* Saint François Xavier, *l.* 3. & 4. *Epiſt.* Marc Paolo. Acoſta. Linſchoten. Guillaume Adam. Guerrero. Solier. Turſelin. Briet, *Géogr.* Thevet, *Coſm.* Robbe, *Géogr.* Sanſon. *Ambaſſade des Hollandois au Japon, partie* 1. *p.* 127. *& partie* 2. *p.* 57. Kæmpfer, *Hiſt. Naturelle, Civile & Eccléſiaſtique de l'Empire du Japon.*

JAPYDES. *Voyez* JAPODES.

JAPYGIE, païs d'Italie, en forme de Cherſonnéſe, dont l'Iſthme s'étend depuis Tarente juſqu'à Brindes. C'eſt une partie de la Pouille, qui s'appelloit autrement *Meſſapie.* * Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 5.

JAQ.

JAQUELINE. *Voyez* JACQUELINE.

JAQUELOT (Iſaac) étoit de Vaſſy, petite ville de Champagne, qui n'eſt preſque connue, que par le maſſacre des Réformez, que le Duc de Guiſe & le Cardinal ſon frére y firent faire en 1561. Il y naquit le 16 Décembre 1647, d'un pére qui étoit Miniſtre Réformé de ce même lieu. C'étoit un homme de mérite, plus eſtimable encore par ſa vertu que par ſon ſavoir. Il mourut fort vieux & preſque en deſcendant de Chaire, s'étant fait un devoir de ne ſe relâcher jamais des fonctions de ſon Miniſtére, juſques à la mort. Son fils ayant fait ſes premiéres études avec ſuccès, étudia auſſi pour le Miniſtére. Il fut reçu Miniſtre à l'âge de 21 ans, & donné pour Collégue à ſon pére. Il ſe diſtingua dans ſa Profeſſion, & pluſieurs Egliſes le recherchérent à l'envi pour leur Paſteur; mais il ne voulut point quitter le Troupeau qu'il ſervoit, où il étoit aimé & eſtimé. Il ſortit de France par la Révocation de l'Edit de Nantes, & ſe rendit d'abord à Heidelberg, où l'Electrice Palatine la Douairiére lui donna des marques de ſon eſtime. A la fin de l'Hiver de 1685 & 1686, il ſe rendit à la Haye, où il avoit pour parent proche Mr. *Carré* Paſteur de l'Egliſe Wallonne de la Haye, qui le reçut & le logea chez lui avec empreſſement. Il ne fut pas longtems ſans ſe faire connoître, & le Corps des Nobles de Hollande ayant à leur nomination deux Miniſtres François Réfugiez, de ceux que la Province avoit réſolu d'entretenir, Mr. Jaquelot fut un de ceux qu'ils choiſirent. On lui donna une place de diſtinction, en le faiſant prêcher tous les matins des derniers Dimanches du mois. Il fut extrêmement goûté, & quoi qu'on ſe laſſe de tout, il avoit la foule des Auditeurs, lorſqu'il quitta la Haye, de même que lors qu'il y arriva. Il eut une longue & fâcheuſe maladie de langueur, dont il eut bien de la peine de revenir, & qui interrompit beaucoup ſes études. Il n'en étoit pas encore revenu, que des perſonnes qui ne l'aimoient pas, peut-être parce qu'il avoit été peu exact à leur faire ſa cour, lui ſuſcitérent une affaire au Synode des Egliſes Wallonnes. Mr. *Jurieu* avoit écrit ſes Lettres ſur le *Tableau du Socinianiſme.* Il parut ſucceſſivement deux petites Brochures contre ce Tableau, ſous le tître d'*Avis ſur le Tableau du Socinianiſme*, ſans nom d'Auteur, ni d'Imprimeur. On en accuſa Mr. Jaquelot, & pour fortifier l'accuſation, on dit qu'il croyoit le ſalut des Payens, parce que dans une converſation particuliére, il n'avoit pas voulu les condamner; mais avoit dit ſimplement, qu'il les abandonnoit au jugement de Dieu. Il fut donc cité au Synode Wallon aſſemblé à Leide en 1691. Il crut voir à la maniére dont le Préſident de l'Aſſemblée lui parla d'abord, qu'on avoit réſolu de le perdre; & pour éviter le coup, ſans attendre davantage, il en appella au Souverain. Le Synode nomma des Commiſſaires pour examiner la choſe à la Haye. On perſuada à Mr. Jaquelot de ſe préſenter devant eux. Il deſavoua l'Avis ſur le Tableau, & expliqua ſon opinion ſur les Payens d'une maniére qui ſatisfit les Commiſſaires: en ſorte qu'il fut abſous après quelques avis fraternels. Pour achever d'effacer les impreſſions, que *l'Avis ſur le Tableau*, dont on ne doutoit preſque pas qu'il ne fût l'Auteur, pouvoient avoir laiſſées dans l'eſprit du Public, il prêcha ſur la divinité de Jéſus-Chriſt & fit imprimer ſes Sermons. Sa longue maladie avoit interrompu un grand Ouvrage auquel il travailloit depuis longtems, ſur l'Exiſtence de Dieu. Etant à peu près guéri, il le continua & y mit la derniére main. Il parut à la Haye, *in quarto*, chez Foulque en 1697, ſous ce tître, *Diſſertations ſur l'Exiſtence de Dieu, où l'on démontre cette vérité par l'Hiſtoire Univerſelle de la premiére Antiquité du Monde, par la réfutation du Syſtême d'Epicure & de Spinoſa; par les caractéres de divinité, qui ſe remarquent dans la Religion des Juifs, & dans l'établiſſement du Chriſtianiſme. On y trouvera auſſi des preuves convainquantes de la Révélation des Livres Sacrez.* Il y a beaucoup de Litterature dans cet Ouvrage, & peut-être trop. On a dit généralement, que l'Auteur y offuſquoit la force de ſon principal argument par toute cette Litterature peu ménagée. En 1699, il donna *in octavo*, des *Diſſertations ſur le Meſſie*, imprimées à la Haye, chez *l'Honoré* & *Foulque.* Ce Livre qui contient beaucoup de très bonnes remarques, entaſſe trop, ce ſemble, paſſages ſur paſſages. Il eût, peut-être, mieux valu en rapporter un plus petit nombre, & en faire bien ſentir la force. Le Roi de Pruſſe s'étant rendu à la Haye, & ayant ouï prêcher Mr. Jaquelot, il voulut l'avoir pour ſon Paſteur François ordinaire à Berlin. Il lui donna une groſſe penſion, & Mr. Jaquelot ſe tranſporta à Berlin en 1702. Etant encore à la Haye, il avoit témoigné plus d'une fois à ſes Amis, combien il étoit choqué du Dictionaire de Mr. *Bayle*, ſur-tout de ce qu'il dit au ſujet des Manichéens. Il prit dès-lors la réſolution de le réfuter; mais il n'acheva ce deſſein qu'à Berlin. Il publia alors la *Conformité de la Foi avec la Raiſon, ou Défenſe de la Religion contre les principales difficultez répandues dans le Dictionaire Hiſtorique & Critique de Mr. Bayle*, à Amſterdam, chez *Desbordes & Pain.* Mr. *Bayle* ne tarda pas à répondre, & Mr. Jaquelot repliqua par un Livre, qui a pour tître, *Examen de la Theologie de Mr. Bayle, répandue dans ſon Dictionaire Critique, dans ſes Penſees ſur les Comètes, & dans ſes Réponſes à un Provincial, où on défend la conformité de la Foi avec la Raiſon contre ſa Réponſe*, à Amſterdam, chez *l'Honoré.* Je ſai de très bonne part, que Mr. Jaquelot avoit donné un tître moins général à la Réponſe. Mais le Libraire le ſouhaita tel qu'on vient de le donner, afin de le mieux débiter. Mr. Bayle ne reſta pas court, il publia des Entretiens dans leſquels il répondit à l'Examen de ſa Théologie, & Mr. Jaquelot revint à la charge en 1707, par ſa *Réponſe aux Entretiens compoſez par Mr. Bayle contre la Conformité de la Foi avec la Raiſon, & l'Examen de ſa Théologie*, à Amſterdam, chez *l'Honoré.* Il y a aparence, que la diſpute eût encore été pouſſée plus loin, ſi la mort n'eût impoſé ſilence à l'un & à l'autre. C'eſt dans ces diſputes contre Mr. Bayle, que Mr. Jaquelot a déclaré qu'il étoit du ſentiment des Remontrans, prétendant que leur hypothéſe léve mieux les difficultez, que l'opinion du gros des Réformez. Il étoit occupé à achever un Ouvrage important ſur la Divinité de l'Ecriture, lors qu'il mourut aſſez ſubitement le 15 d'Octobre 1708, ſur la fin de ſa 61 année. Cet Ouvrage étoit achevé à un ou deux Cahiers près; il a été même imprimé à Rotterdam en 1715, ſous le tître de *Traité de la Vérité & de l'Inſpiration des Livres du V. & du N. Teſtament.* On a imprimé quelques-uns de ſes Sermons depuis ſa mort. Ce ſont deux volumes imprimez à Genéve en 1721. On a encore quelques Ouvrages de Mr. Jaquelot, 1. 28 *Lettres à Meſſieurs les Prélats de l'Egliſe Gallicane.* La premiére eſt datée du 23 Avril 1698, & la derniére du 23 Mars 1700. Ces Lettres occaſionnérent pluſieurs Ouvrages, tant de la part de M. Benoît, que de celle des Catholiques Romains; 2. *Examen d'un Ecrit*, qui a pour tître, *Judicium de Argumento Carteſii pro Exiſtentia Dei, petito ab ejus idea*, Baſileæ, 1699. Le célébre M. Werenfels eſt l'Auteur de l'Ecrit que M. Jaquelot attaque. M. Werenfels croit que l'Argument de Deſcartes eſt un pur ſophiſme. M. Jaquelot prit le parti de Deſcartes, mais il eut à faire à deux Savans qui lui repliquérent, l'Abbé Brillon & M. des Maizeaux; 3. *Eſſai de quelques Exercices de Dévotion*, à Berlin, 1704. Il avoit de l'eſprit, de la pénétration, du jugement, du ſavoir. Son trop de vivacité l'empêchoit quelquefois d'avoir dans ſes Sermons toute la méthode, qui eût été néceſſaire. Il n'avoit point la voix belle: mais il ſe ſoutenoit par la bonté des choſes qu'il diſoit & par ſa maniére de réciter. Il parloit en Maître, & ſe poſſédoit parfaitement bien. La méthode qu'il obſervoit dans ſes Sermons étoit de s'arrêter peu aux interprétations litterales & grammaticales du texte de l'Ecriture, qui rendent ſi féches les prédications de la plupart des Proteſtans, mais de réduire le ſens de ſon texte à ce qui lui paroiſſoit le plus propre à inſtruire & à édifier. Il étoit agréable dans la converſation, parfaitement honnête homme, pardonnant facilement à ceux qui l'avoient offenſé. Il avoit, en un mot, beaucoup de mérite. * *Hiſtoire des Ouvrages des Savans. Nouvelles de la Republique des Lettres. Mémoires du Tems.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 6. *p.* 374. *& ſuiv.*

JAQUEMONT. *Voyez* JACQUEMONT.

JAQUERIE. *Voyez* JACQUERIE.

JAQUES. *Voyez* JACQUES.

JAQUIER. *Voyez* JACQUIER.

JAQUINTE, fille d'Argyre, homme illuſtre de Bari, fut mariée à Conſtantin Bodin, Roi de Servie, vers l'an 1081, & elle eut quatre fils, Michel, George, Archirizze & Thomas. Cette femme ambitieuſe ne pouvant ſouffrir d'autre Maître dans la Servie, que le Roi ſon époux, l'engagea à faire arrêter deux de ſes couſins, qui étoient Seigneurs de quelques places dans la Zenta. On dit que les fréres des Princes arrêtez s'étant réfugiez à Raguſe, & Coſſare frére, ou galant de la Reine ayant été tué devant cette place, elle porta le Roi à faire trancher la tête à ceux de ſes couſins qu'il avoit en ſon pouvoir, ce qui fut exécuté à la vue des aſſiégez. Cette cruauté lui attira la haine des Seigneurs, qui après la mort de Bodin, arrêtérent Michel l'aîné de ſes fils, & offrirent la Couronne à Dobroſlas, frére de l'un des Princes décapitez. On ne dit point ce que Jaquinte devint ſous ſon régne; mais ſous celui de Vladimir, elle demeuroit à Cataro, & ce fut dans cette ville, qu'elle fit mourir ce Prince par le poiſon. Dobroſlas retenu alors priſonnier, éprouva auſſi ſa fureur: elle lui fit crever les yeux; & comme ſi ce n'en étoit pas aſſez pour n'avoir plus rien à craindre de lui, elle le rendit inutile à la génération. Le régne de George ſon fils, qui lui laiſſoit le pouvoir de ſatisfaire ſa vengeance, ne dura que deux ans. Grubeſſa l'ayant chaſſé, la fit arrêter à Cataro, & la fit conduire à Conſtantinople, où l'on ne dit plus rien d'elle, ſinon qu'elle y mourut; de ſorte qu'une Epitaphe écrite en vers Grecs, qu'on montroit dans l'Egliſe de Bari, & qui n'eſt guére bien digérée, ne ſauroit être la ſienne. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

JAR.

JAR, riviére. *Voyez* JECKER.

JAR, (*Ijar*) ſecond mois de l'année Eccléſiaſtique des Hébreux, & le huitiéme de leur année civile, qui répond à notre mois d'Avril, étoit compoſé de 30 jours, revenoit en partie à Avril & en partie à Mai. Il n'étoit conſidérable par aucune Fête extraordinaire, que par celle de la délivrance de la cita-

delle de Sion par Simon Macchabée. Elle ſe célébroit le vint-troiſiéme jour de ce mois. * Sigonius, *Cat. Heb.* Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 28.

JARA. *Voyez* JAHRA.

JARA. *Voyez* JERAH.

JAR ALI, fils d'Eſcander, & petit-fils de Cara-Iſſuf, tous deux Princes Turcomans de la Dynaſtie du Mouton noir. Ce Prince voyant la déroute de ſon pére, défait par Schahrok fils de Tamerlan, ſe réfugia auprès de Schirvan Schah, qui le trahit & le mit entre les mains de Schahrok. Celui-ci l'envoya priſonnier à Samarcand, où il mourut. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JARAMOTH. *Voyez* JARMUTH.

* JARAVA (Jean de) Médecin Eſpagnol, habitué à Louvain vers l'an 1550, a traduit *l'Icaro-Menippe*, de Lucien; *Les Offices, de l'Amitié, de la Vieilleſſe, les Paradoxes, & le Songe de Scipion*, de Cicéron; *les Apophthegmes recueillis par Eraſme & les autres; le Tableau de Cébes; les ſept Pſeaumes de la Pénitence, &c.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *n.* 1041. édit. d'Amſterdam 1725.

JARBAS. *Cherchez* HIARBAS.

JARCHAS, le plus ſavant des Philoſophes Indiens, appellez *Brachmanes*, étoit un grand Aſtronome, au rapport de S. Jérôme, qui dit qu'Apollonius de Tyane étant paſſé dans les Indes pour le voir, le trouva enſeignant l'Aſtronomie à ſes Ecoliers, aſſis dans une chaire d'or. Philoſtrate dit que Jarchas fit préſent à Apollonius de ſept anneaux, auſquels il avoit donné les noms des ſept Planétes, pour en porter une chaque jour de la ſemaine, & que ces anneaux produiſoient par une puiſſance magique des effets merveilleux. * S. Jérôme, *ad Paulinum.* Philoſtrate, *l.* 3.

JARCHI, (Salomon) ou RASCHI, ou ISAAKI, Juif, naquit l'an 1104. Il étoit, ſelon quelques-uns, de Lunel en Languedoc, & ſelon d'autres, de Troyes en Champagne. Ce Rabbin commença à voyager à l'âge de 30 ans. Il vit l'Italie, la Gréce, Jéruſalem, la Paleſtine & l'Egypte, où il rencontra le Rabbin Maimonidès: il paſſa même en Perſe, en Tartarie & en Moſcovie, & enfin en Allemagne, d'où il revint en ſa patrie, ayant employé ſix années à ce voyage. Il eut trois filles qui furent mariées à trois fameux Rabbins. R. Meir, le premier de ſes gendres, eut trois fils tous illuſtres, dont l'un travailla à la Gloſe du Talmud, & au recueil des cahiers de ſon grand-pére. Il ſavoit parfaitement le Talmud & la Gémare. Il remplit ſes Poſtilles ſur toute la Bible de rêvéries Talmudiques, qui abſorbent ſes explications littérales & morales. On a la plus grande partie de ſes Commentaires imprimée en Hébreu, & quelques-uns ont été traduits en Latin par les Chrétiens, comme le Commentaire ſur Joël, par Génébrard; ceux ſur Abdias, Jonas & Sophonie, par Pontac; ſur Eſther, par Philippe Daquin. Raſchi a fait auſſi des Commentaires ſur le Talmud & le Pirke-Avoth, & d'autres Ouvrages. On tient qu'il étoit fort habile en Médecine & en Aſtronomie. On croit qu'il mourut à Troyes âgé de 75 ans, l'an 1180. Son corps fut tranſporté à Prague en Bohême. Jarchi avoit enſeigné dans l'Académie de Lunel, c'eſt pour cela qu'on lui donna le ſurnom de *Jarchi* ou de *Lunatique*. Ses déciſions ſont d'autant plus eſtimées, qu'il les avoit recueillies de la bouche des Docteurs de toutes les Académies des Juifs où il avoit paſſé dans ſes longs voyages. Il avoit fait, dit-on, dans ſes voyages un Recueil de pluſieurs difficultez qu'il avoit entendu décider. A ſon retour en Europe il entra dans toutes les Académies, & diſputa contre les Profeſſeurs ſur les queſtions qu'ils traitoient, & enſuite il jettoit ſur le pavé une feuille de ſes Recueils, où la controverſe étoit décidée ſans nom d'Auteur. Son Commentaire ſur la Gémare a paru ſi plein d'érudition, qu'on l'appelle le *Prince des Commentateurs.* * Buxtorf, *Biblioth. Rabb.* D'autres veulent qu'on le nomme *Iſaaki. Voyez* Simon, *Hiſt. Crit. du Vieux Teſtament.* Bartolocci, *Bibliotheca Rabbinica.* Du Pin, *Hiſtoire des Juifs depuis Jéſus-Chriſt juſqu'à préſent.* Baſnage, *Hiſt. des Juifs &c. tome* 4. *p.* 1426. & *tome* 5. *p.* 1629.

JARDAN, le *Cap Jardan*, anciennement *Ichthys Promontorium.* Ce Cap eſt dans le Belvédére en Morée, entre le Golfe d'Arcadia & celui de Zonchio, au couchant de l'embouchure de la Longarola, & au midi de celle de l'Alphée. * Maty, *Dict. Géogr.*

JARDES, forêt de Canaan près de Macheron, dans la Tribu de Ruben, où pluſieurs Juifs ſe ſauvérent après la ruïne de Jéruſalem. Baſſus l'alla environner avec ſon Armée, & après un combat aſſez opiniâtre, il demeura victorieux, & tua trois mille Juifs. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 7. *c.* 29.

* JARDIN (Jacques du) de Lille en Flandre, naquit en 1585. Il entra dans la Société des Jéſuites, & enſeigna pendant pluſieurs années les Humanitez. On a de lui, *Elegiarum de Chriſto, de Beata Maria Virgine & aliis libri tres; de Arte Forenſi ad Jurisperitos libri duo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 415.

* JARDIN (Charles du) habile Peintre, demeuroit à Amſterdam avec une vieille femme laide, qu'il avoit épouſée à Lyon à cauſe qu'elle étoit riche. Un jour M. Renſt, Propriétaire de la maiſon qu'occupoit Du Jardin, étant dans le deſſein de voyager en Italie, lui demanda s'il vouloit bien l'accompagner juſqu'au Teſſel. Il y conſentit, & fit plus; car il alla avec lui juſqu'à Livourne & de là à Rome, où M. Renſt le laiſſa pour aller viſiter les autres villes d'Italie. Ce dernier étant de retour à Rome pour y prendre ſon compagnon de voyage, afin de retourner avec lui au païs, Du Jardin aima mieux demeurer à Rome, que de revenir auprès de ſa femme qu'il n'aimoit pas. Il mourut dans cette grande ville en 1678. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 378.

JARDINS, (Marie-Catherine des) fameuſe par ſes Romains, a fleuri au XVII ſiécle. Elle naquit à Alençon, petite ville dont ſon pére étoit Prévôt. Dès qu'elle eut 19 à 20 ans, elle commença à jetter les yeux ſur ſon peu de bien; & ſe voyant pauvre & avec autant d'eſprit que d'ambition, elle alla à Paris, dans le deſſein de s'y faire connoître, & de changer ſa fortune. Elle ne ſe trompa point tout à fait là-deſſus. A la faveur de ſon génie elle fit bientôt parler d'elle; & l'on chercha à en avoir la connoiſſance. M. de Ville-Dieu, Gentilhomme bien fait & aſſez accommodé des biens de la fortune, fut un des premiers qui la connurent. Il l'eſtima, il l'aima, quoiqu'elle ne fût pas belle, & l'épouſa. Mais par malheur, quelque tems après il mourut. La pauvre veuve ſe retira de regret en religion; mais après y avoir un peu ſoulagé ſa douleur, elle en ſortit, rentra dans le monde, & épouſa en ſecondes noces M. de la Châte, qu'elle enterra auſſi. Touchée de ce nouveau malheur, elle renonça entiérement au mariage, & réſolut de paſſer le reſte de ſes jours dans la galanterie. Elle ſe mit donc à prêter l'oreille aux fleurettes des Galans, & à leur faire réponſe par des Vers & des Lettres, où il y a un caractére fin & délicat. C'eſt ce que dit Richelet dans la Vie des Auteurs François; mais il n'eſt pas exact. On prétend qu'elle commença bien plutôt qu'après la mort de ſes deux maris à prêter l'oreille aux fleurettes des Galans, & que la galanterie au contraire diminua après ſon double veuvage. Il paroît par quelques-unes de ſes Lettres qu'elle fit un voyage en Hollande. Elle y fait une deſcription charmante de la Haye. C'eſt elle qui par ſes petites Hiſtoriettes a fait perdre le goût des longs Romans à huit ou dix tomes. Elle écrit d'un ſtyle fort vif, mais beaucoup trop libre, & il faut ſavoir la galanterie par expérience pour en parler ſi pertinemment. Sa proſe paroît meilleure que ſes vers. Elle ſe plaint dans une de ſes piéces de ce dernier genre, qu'on avoit arrêté un de ſes Romans. C'eſt peut-être celui où elle vouloit décrire ſous des noms ſuppoſez l'Hiſtoire d'une Dame de la Cour qui s'étoit meſalliée. Elle mourut en 1683. Tous ſes Ouvrages, ou du moins tous ceux qu'on lui attribue, ont été ramaſſez en dix volumes, & réimprimez à Paris en 1702.

On ſera peut-être bien-aiſe d'en voir ici le Catalogue. On marque en lettres capitales ceux qui ſont les plus eſtimez. LES DESORDRES DE L'AMOUR; PORTRAIT DES FOIBLESSES HUMAINES; *Fables ou Hiſtoires allégoriques*; *Nouveau Recueil de Piéces galantes*; *Cléonice ou le Roman galant*; *Oeuvres mêlées*; *Manlius, Tragicomédie*; *Nitétis, Tragédie*; *Le Favori, Tragicomédie*; *Carmante*; *Acidalie*; *Les Galanteries Grenadines*; *Les amours des grands hommes*; *Liſandre*; *Mémoires du Serrail*; *Nouvelles Afriquaines*; *Mémoires de la vie de Henriette Sylvie de Moliére*; *Les Annales galantes de Gréce*, qui ſont très peu de choſe; LES EXILEZ; LES ANNALES GALANTES, qui paſſent pour être ſon meilleur Ouvrage, au libertinage près; LE JOURNAL AMOUREUX. * *Voyez* Bayle, *Diction. Crit.*

☞ Il ne faut pas la confondre avec un autre Demoiſelle des Jardins, qui vivoit de ſon tems, & qui faiſoit des Almanachs dans le Païs-Bas Eſpagnol. * Bayle, *Dict. Crit.*

* JARDINS (François des) célébre Sculpteur, né à Breda, a fait entre autres Ouvrages la ſtatue de Louïs XIV, qui eſt dans la place des Victoires à Paris. Il mourut en 1694. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JARDUMGI PERLAS, fils de *Fagiouli*, & frére de *Coubla Kban.* Il fut oncle de *Bortan Béhadir*, & Général de ſes Armées. C'eſt de lui que la Tribu des Mogols nommée Perlas a tiré ſon origine & ſon nom. Le mot *Jardumgi* ſignifie encore aujourd'hui en Turc moderne, *un homme qui vient au ſecours d'un autre.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JARE'. *Voyez* JERAH.

JARED, fils de Malaléel, naquit l'an 461 du Monde, 3574 avant Jéſus-Chriſt, ſon pére étant âgé de 65 ans. Il fut pére d'Hénoc, célébre dans l'Ecriture, l'an 623 qui étoit le 162 de ſon âge, & mourut l'an 1422 du Monde, âgé de 962 ans. * *Geneſe, ch.* 5. *v.* 15. 18. 20. Salian & Torniel, *A. M.* 461. 462.

JAREPHEL, ville de Paleſtine, dans la Tribu de Benjamin. * *Joſué, ch.* 18. *v.* 27.

JARETTA, une des grandes riviéres de Sicile, prend ſa ſource dans la vallée de Démona, entre la montagne de Madonia & le Mont-Gibel, & après avoir reçu le Dataino, elle coule le long des confins de la vallée del Noto, & ſe décharge dans le Golfe de Catane. Quelques Géographes la prennent pour le *Simæthus* ou *Symæthus* des Anciens, que d'autres eſtiment être la riviére de S. Paolo, qui ſe décharge dans le même Golfe, à deux lieues de la Jaretta du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

JARGEAU. *Cherchez* GERGEAU.

* JARHAH, ou JERAA, Egyptien, ſerviteur de Sceſçan de la Tribu de Juda, à qui cet Iſraëlite donna ſa fille en mariage, parce qu'il n'avoit point d'enfant mâle. Il en eut Hattaï, qui continua la poſtérité. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 34.

* JARIB, troiſiéme fils de Siméon, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 24.

* JARIB, ou JOARIB, fut Chef de la premiére famille ſacerdotale des Hébreux, & c'eſt de lui que le brave Matathias tiroit ſon origine. * *Edras* ou I *Eſdras, ch.* 8. *v.* 16. I *Macbab. ch.* 2. *v.* 1. & *ch.* 14. *v.* 29.

JARIM ou JEARIM, montagne de Paleſtine, dans la Tribu de Juda, du côté du ſeptentrion. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 20.

JARIMOTH. *Voyez* JARMUTH.

IARLATHE, (Saint) premier Evêque de l'Egliſe de Toam en Irlande, floriſſoit vers l'an 550. Il nous reſte des Prophéties ſous ſon nom, touchant ſes ſucceſſeurs dans le Siége

ge de Toam, mais ce ſont des piéces ſuppoſées d'un ſiécle poſtérieur. Il eſt fait mention d'Iarlathe, dans la Vie de S. Brendan. * Waræus, *de Clar. Hiberniæ Script. l.* 1.

JARMOUTH. *Voyez* YARMOUTH.

JARMUTH, ou JARAMOTH, ville de refuge, qui apartenoit aux Lévites de la famille de Guerſçon. Elle étoit ſituée dans la partie méridionale de la Tribu d'Iſſachar. * *Joſué, ch.* 21. *v.* 29. Il y en avoit une autre de même nom, dans la Tribu de Juda, dont le Roi fut tué par Joſué. * *Joſué, ch.* 10. *v.* 23. *& ch.* 15. *v.* 35.

JARNAC, bourg de France en Angoumois, avec tître de Comté, eſt ſitué ſur la riviére de Charante, entre Châteauneuf & Cognac, à deux lieues de celle-ci. Il eſt célébre par la bataille que Henri de France, Duc d'Anjou, depuis Roi Henri III, Chef des Catholiques, y remporta au mois de Mars de l'an 1569, ſur les Huguenots commandez par le Prince de Condé, qui y fut tué par Monteſquiou. Les Huguenots étoient maîtres de Jarnac qu'ils avoient fortifié, & ils y tenoient le pont, que le Duc d'Anjou ne put prendre d'emblée, comme il avoit reſolu. Le nom de Jarnac a été rendu célébre par les Seigneurs de la Maiſon de Chabot, qui l'ont porté.

JAROMIR, Duc de Bohéme, fils de Boleſlas II, fut fait Eunuque par l'ordre de ſon frére Boleſlas III; mais en 1005, après la mort de ce même Boleſlas & de ſon frére Wladeboius, l'Empereur Henri II le fit Duc de Bohéme. Jaromir ne jouït pas paiſiblement de cette dignité, car il en fut dépouillé par ſon ſecond frére Udalric. Il mourut vers l'an 1040. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hagecius, *p.* 162. Stransky, *c.* 8. *p.* 350. Balbin, *Epit. l.* 2. *c.* 14. *p.* 157. *Miſcell. Dec.* 1. *l.* 7. *Sect.* 1. *c.* 17. *p.* 64.

JAROMITZ, bourg de Bohême, ſitué ſur l'Elbe, dans le Cercle ou dans la Préfecture de Konigingretz, & à trois lieues au deſſus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAROPOL, Duc de Kiovie, ville de l'Ukraïne en Pologne, porta par ſes mauvais conſeils tous les Seigneurs de Ruſſie à conſpirer contre Boleſlas III, Roi de Pologne, vers l'an 1126. Ceux-ci, ſous prétexte d'amitié, envoyérent une Ambaſſade à ce Roi, qui ſe trouva tout à coup inveſti de ſes ennemis. Le Palatin de Cracovie qui commandoit la plus grande partie de la Cavalerie de Pologne, s'étant retiré au premier bruit de cette ſurpriſe, le Roi Boleſlas, non moins indigné de cette lâcheté, que de la perfidie de ces traîtres, lui envoya une peau de liévre, une quenouille avec du lin, & une corde. C'étoit pour lui faire connoître par ces ſymboles qu'il s'étoit rendu ſemblable à un liévre par ſa fuite, qu'il devoit plutôt manier les armes des femmes que celles des hommes, & qu'enfin pour récompenſe de ſa lâcheté, il méritoit le dernier ſupplice, que la corde lui ſignifioit. Ce Palatin au déſeſpoir de ces reproches, ſe pendit dans une Egliſe aux cordes des cloches; & depuis ce tems-là le Châtelain de Cracovie a toujours précédé le Palatin, ſoit pour la dignité, ſoit pour l'autorité. * Gaguin, *in Vita Boleſlai Kirz.*

JAROSLAS, Grand-Duc ou Czar de Moſcovie, étoit fils de Wolodimir I. Son pére lui donna en 1005, le Duché de Roſtow, & à ſon frére cadet celui de Kiow; mais il ne ſe contenta pas de ſon partage, il ſe rendit maître de Kiow par ſurpriſe, & ſe trouva par-là en poſſeſſion de tous les thréſors de ſon pére. Là-deſſus on ſe fit la guerre, & Jaroſlas fut mis en fuite avec ſon Allié Pieczyngis. Dans la ſuite il remporta la victoire ſur ſon frére Suentopulcus, Duc de Twere, mais il fut battu deux fois par les Polonois que ce dernier avoit appellez à ſon ſecours. Cela n'empêcha pas qu'avec le tems il ne réduisît ſous ſon obéïſſance tous les Princes de Moſcovie, & ne ſe trouvât en 1015, maître de tout le païs. En 1038, il fit de grands dégâts dans la Pologne. L'entrepriſe qu'il avoit formée contre les Grecs fut traverſée par un naufrage, mais il ne laiſſa pas de remporter ſur eux par terre de grands avantages, toutes les fois qu'ils voulurent l'attaquer. Il mourut en 1052, à l'âge de 76 ans, laiſſant cinq fils qui partagérent entre eux la Moſcovie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugloſſ, *Hiſt. Pol. l.* 2. *&* 3. Hubner, *Tables Généalogiques.*

JAROSLAW, ville & Province de Moſcovie, avec tître de Duché, vers le Volga & le païs de Roſtow. Le Duché eſt borné au nord par le Duché de Wologda, au levant par celui de Suſdal, au midi par celui de Roſtow, & au couchant par ceux de Novogrod-Weliki & de Biélozéro. La ville eſt ſituée ſur le Volga: elle eſt grande & conſidérable, avec une forteresſe de bois. Les autres villes de la Province de Jaroſlaw ſont Romanova, Ribiéna, &c. Il y a eu autrefois des Princes particuliers, que Jean-Baſile, Grand-Duc de Moſcovie, dépouilla de leur Etat. * Sanſon. Baudrand.

JAROSLAW, ville de Pologne, dans le Palatinat de Iuwow ou de Lemberg, dans la Ruſſie Noire, eſt ſituée ſur le Sana, avec une bonne forteresſe, & eſt célébre par la Foire qui s'y tient toutes les années, le 15 Août, jour de la fête de l'Aſſomption de la ſainte Vierge. Jaroſlaw fut preſque entiérement brûlée l'an 1625. * Sanſon.

JARRETIERE, Ordre de Chevalerie d'Angleterre, inſtitué par Edouard III. L'opinion la plus commune eſt qu'Edouard inſtitua cet Ordre à l'occaſion de la Jarretiére, que la Comteſſe de Salisburi qu'il aimoit, laiſſa tomber dans un bal, & que ce Prince releva: ce qui ayant donné occaſion de rire aux Courtiſans, & cauſé du chagrin à la Comteſſe, le Roi pour témoigner qu'il n'avoit point eu de mauvais deſſein, dit en langage de ce tems-là, *Honni ſoit qui mal y penſe*, le mot *honni* ſignifiant maudit; & jura que tel qui s'étoit moqué de cette Jarretiére, s'eſtimeroit heureux d'en porter une ſemblable. On peut rejetter ce fait auſſi-bien que l'admettre, parce qu'il n'eſt atteſté par aucun Auteur contemporain; en voici de plus certains. En 1347, Edouard choiſit quarante Seigneurs, auſquels il donna le nom de Chevaliers *du bleu Jarretiére*, les engagea par ſerment à obſerver les Statuts du nouvel Ordre qu'il avoit fait dreſſer, & envoya publier une Fête par ſes Hérauts, en France, en Ecoſſe, en Bourgogne, en Hainaut, en Flandre, en Brabant, & en Allemagne, pour le jour de ſaint George de l'année ſuivante. C'eſt Froiſſard de qui on tient cette particularité, & ce fut-là le commencement de l'Ordre de la Jarretiére, mais ſi différent de ce qu'il devint deux ans après, qu'on pourroit dire que ce n'en fut qu'une ébauche. Les Rois prédéceſſeurs d'Edouard avoient fait commencer à Windſor une Egliſe qu'il fit achever en 1348, & à laquelle il aſſigna des revenus conſidérables dans le deſſein d'augmenter le nombre des Chanoines, dont il n'y avoit alors que huit, & d'attacher à ſon ſervice un nombre de pauvres Chevaliers du Royaume. Le Pape Clément VI, étant entré dans les vues de ce Prince, donna ſa Bulle du 30 Novembre 1348, par laquelle il donna aux Evêques de Salisbury & de Wincheſter le pouvoir d'ériger l'Egliſe de Windſor en une Collégiale de Chanoines, de Prêtres, de Clercs, de pauvres Chevaliers, & d'autres Miniſtres qui devoient y faire le ſervice divin, & d'en fixer le nombre; & par une autre Bulle du 12 Février de l'année ſuivante, il exempta cette Collégiale de toute juriſdiction de l'Ordinaire, voulant que le Cuſtode ou Doyen eût juriſdiction ſur les divers Membres de cette Egliſe, & que pour la conduite des ames, il reconnût l'autorité de l'Evêque de Salisbury, de qui il recevroit ſon pouvoir. Ce ſont ces deux Bulles qui fixent l'époque de l'inſtitution de l'Ordre, & qui montrent qu'on doit s'en tenir à ce qu'on lit à la tête de ſes Statuts, qu'il fut inſtitué en l'honneur de la ſainte Vierge & de ſaint George, l'an 23 d'Edouard III, c'eſt à dire, l'an 1349. Suivant ces Bulles, il fut réglé qu'il y auroit treize Chanoines & treize Vicaires dans cette Egliſe, avec vint-ſix pauvres Chevaliers du Royaume: & en même tems Edouard créa vint-ſix Chevaliers de ſon Ordre, lui-même compris dans ce nombre, régla ce que chacun devoit donner en aumône à ſa réception pour l'entretien des Chanoines, Vicaires, & pauvres Chevaliers, & attribua pour cette premiére fois ſeulement à chacun d'eux le droit de préſenter un des Chanoines ou Vicaires, & un pauvre Chevalier, dont il ſe reſerva à lui, & à ſes ſucceſſeurs Rois, la nomination dans la ſuite. Il régla auſſi le nombre de Meſſes que chacun d'eux devoit faire dire pour le repos de l'ame d'un Chevalier décédé; & voulut qu'ils portaſſent toujours à la jambe gauche une Jarretiére bleue, où ces mots fuſſent en broderie d'or, *Honni ſoit qui mal y penſe*; permettant néanmoins à ceux qui monteroient à cheval de ne porter ſur la jambe qu'un fil de ſoye bleue. L'habit de l'Ordre, qu'on devoit porter en quelque lieu qu'on fût, la veille de la Fête de ſaint George, depuis les premiéres vêpres juſqu'au lendemain au ſoir, ne conſiſtoit alors qu'en un manteau bleu, ſur lequel il y avoit du côté gauche une croix rouge entourée d'une Jarretiére. Henri VIII y ajoûta en 1522, un collier d'or du poids de trente onces, compoſé de Jarretiéres dans leſquelles il y avoit deux roſes. Dans une Jarretiére la roſe de deſſus étoit blanche, & celle de deſſous rouge; dans une autre Jarretiére la roſe de deſſus étoit rouge, & celle de deſſous blanche; & au bas du Collier il y avoit une image de ſaint George. Ce Collier devoit être porté dans les grandes ſolemnitez, les autres jours il ſuffiſoit de porter l'image de ſaint George, attachée à une petite chaîne d'or; & même on pouvoit porter l'image attachée à un cordon de ſoye, lorsqu'on alloit à la guerre, qu'on étoit malade, ou qu'on entreprenoit un long voyage. Ce même Prince fit en même tems un grand changement dans l'Egliſe de Windſor, car pour augmenter le nombre des Eccléſiaſtiques dans cette Egliſe, il réduiſit à treize le nombre des pauvres Chevaliers, qui a été augmenté dans la ſuite juſqu'à dix-huit; & lorsqu'il ſe fut ſouſtrait à l'obéïſſance du Pape, au lieu des Meſſes qu'on devoit dire pour les Chevaliers décédez, il régla ce que chaque Chevalier devoit donner en aumône pour être employé en œuvres pieuſes. Il y a eu depuis des changemens conſidérables dans l'habillement des Chevaliers. Les jours ordinaires, ils portent une Jarretiére de velours bleu, garnie de perles qui forment les mots *Honni ſoit qui mal y penſe*, avec la boucle & le fermail garnis de diamans; & un cordon bleu en forme d'écharpe, depuis l'épaule gauche juſqu'à la hanche droite, au bas duquel eſt une médaille d'or, où d'un côté eſt l'image de ſaint George dans un cercle garni de diamans, & de l'autre quelques ornemens au milieu d'un cercle ſemblable. Les jours de cérémonie ils portent un juſte-au-corps de velours cramoiſi, un manteau de velours bleu, ſur le côté gauche du manteau une croix rouge entourée d'une Jarretiére au milieu d'une étoile dont les rayons ſortent tout autour de la Jarretiére, ſur l'épaule droite un chaperon d'écarlate, & un Collier compoſé de Jarretiéres entrelacées de nœuds faits de cordons d'or avec des houpes, au bas duquel eſt l'image de ſaint George, armé de toutes piéces, ſur un cheval émaillé de blanc. Quand les Rois d'Angleterre donnent cet Ordre à quelque Prince étranger, ils lui envoyent tous ces ornemens, même le juſte-au-corps, & ce Prince doit envoyer à Windſor un Procureur pour y être reçu & inſtallé: il doit auſſi donner un manteau de l'Ordre, ſon heaume, timbre & épée, pour demeurer dans l'Egliſe de ce château. Il y a cinq Officiers de cet Ordre: le Prélat, qui eſt toujours l'Evêque de Wincheſter, & qui porte un manteau de ſatin bleu, doublé de taffetas blanc, ſur le côté droit duquel eſt la croix de l'Ordre entourée d'une Jarretiére: le Chancelier, qui porte un manteau ſemblable, & ſur l'eſtomac une médaille d'or entourée d'une Jarretiére, au milieu de laquelle il y a une roſe. Il y a eu de ſuite ſix Chanceliers Evêques de Salisbury,

& leurs ſucceſſeurs dans l'Evêché ont prétendu que cet Office leur appartenoit; mais on n'a pas eu d'égard à l'Ordonnance d'Edouard IV, qu'ils produiſoient en leur faveur. Les trois autres Officiers ſont le Greffier, qui eſt toujours le Doyen de Windſor; le Héraut, appellé *Garter*, *Jarretiére*, qui eſt premier Roi d'armes d'Angleterre; & l'Huiſſier à la Verge noire. On compte au nombre des Chevaliers de cet Ordre, huit Empereurs, environ trente Rois étrangers, & quantité d'autres Princes Souverains de l'Europe. * Heliot, *Hiſt. des Ord. Relig. tome* 8. *c.* 44.

M. de Rapin Thoyras ayant montré qu'il étoit dans le ſentiment ordinaire, au ſujet de l'origine de l'Ordre de la Jarretiére, rapporte quelques autres opinions. Quelques-uns, dit-il, ont cru que ce qui porta Edouard à inſtituer cet Ordre, fut que le jour de la bataille de Crecy il avoit donné pour mot *Garter*, qui ſignifie en Anglois une *Jarretiére*. D'autres prétendent que ce fut parce que ce même jour, il avoit fait mettre ſa Jarretiére au bout d'une lance, pour donner le ſignal du combat. Il ſe trouve auſſi des Auteurs qui ont avancé qu'Edouard ne fit que renouveller & mettre en forme d'Ordre de Chevalerie, ce que le Roi Richard I avoit commencé au ſiége d'Acre dans la Paleſtine. Ils diſent que ce Prince ayant réſolu de donner un aſſaut à la ville, avoit diſtribué à quelques-uns de ſes principaux Officiers certaines bandes de cuir, pour les attacher à la jambe, afin qu'il pût les diſtinguer dans le combat; & que ce fut en mémoire de cet événement qu'Edouard inſtitua l'Ordre de la Jarretiére. Mais tout cela, *ajoûte le judicieux Hiſtorien*, ſe dit ſans produire des preuves ſuffiſantes. D'ailleurs, quelques efforts qu'on ait pu faire pour donner à cet Ordre une origine différente du ſentiment vulgaire, on n'a pu juſques ici rien inventer qui ſatisfaſſe touchant la raiſon de la deviſe, *Honni ſoit qui mal y penſe*. Cette deviſe convient aſſez bien à l'avanture de la Comteſſe de Salisburi, mais elle n'a aucune liaiſon avec les événemens qu'on a voulu ſuppoſer à la place de celui-ci. On ne ſait pas même pourquoi les Chevaliers portent la Jarretiére à la jambe gauche plutôt qu'à la droite, ni la raiſon qui porta l'Inſtituteur à mettre cet Ordre ſous la protection de St. George. Le Roi Edouard VI fit du changement dans le Cérémonial de l'Ordre, que ce Prince compoſa en Latin. Il l'écrivit de ſa main, & on en conſerve encore aujourd'hui l'Original. Il ordonna prémiérement que l'Ordre ne porteroit plus à l'avenir le nom de *St. George*, mais celui d'Ordre de la Jarretiére. Il en agit de la ſorte, *dit M. de Larrey*, parce que le Roi étoit perſuadé que *St. George* de Cappadoce qu'on faiſoit Patron de l'Ordre, ou n'avoit jamais été, ou que ç'avoit été un Evêque Arien, fort méchant homme, que l'Egliſe d'Occident mit par erreur dans le Catalogue des Saints. Edouard retint la deviſe *Honni ſoit qui mal y penſe*, & au lieu de l'effigie de St. George qui étoit gravée ſur le Collier de l'Ordre, il voulut qu'on repréſentât un Chevalier, portant un livre ſur la pointe de l'épée, avec ce mot, *Protectio*, gravé ſur l'épée; & cet autre, *Verbum Dei*, gravé ſur le livre: que de l'autre main il tînt un bouclier, avec ce mot pour ame, *Fides;* pour ſignifier que les Chevaliers faiſoient profeſſion d'être des défenſeurs fidéles de l'Evangile. Les Statuts de ce Prince furent caſſez ſous la Reine Marie, & l'ancien Cérémonial rétabli tel qu'on le pratique encore aujourd'hui. Il y a au Château de Windſor, où ſe tient ordinairement le Chapitre, 36 pauvres Gentilshommes qu'on appelle les *pauvres Chevaliers de Windſor*, & qui ſont entretenus aux dépens du Chapitre. Il faut qu'ils ſoient tous gens de guerre qui ont ſervi la Couronne, & l'on n'en reçoit point qui ſoit marié. Ils ont chacun leur maiſon dans le Château, & une penſion honnête. Ils doivent aſſiſter matin & ſoir aux priéres de la Chapelle, où l'on prie particuliérement pour le Souverain & les Aſſociez de cet Ordre. * M. De Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angl. tome* 3. *p.* 202 & 203. Larrey, *Hiſt. d'Anglet. ſur l'année* 1551. Etat de la Grande-Bretagne *ſous George II. tome* 1. *p.* 269.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de l'Ordre de la Jarretiére.

EDOUARD III, Roi d'Angleterre, premier Inſtituteur & Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Henri d'Angleterre, Duc de Lancaſtre.
Thomas de Beauchamp, Comte de Barwick.
Pierre de Foix, Captal de Buch.
Raoul, Comte de Stafford.
Guillaume Montagu, Comte de Salisbury.
Roger Mortimer, Comte de la Marche.
Jean, Baron de l'Iſley.
Barthélemy de Burgheſt.
Jean de Beauchamp.
Jean Mohun.
Hugues de Courtenay.
Thomas Holland.
Jean Grey.
Richard Fitz-Simon.
Miles Stapleton.
Thomas Walle.
Hugues Wriothesley.
Noël Loringe.
Jean Sieur de Chandos.
Jacques Audley.
Othon Holland.
Henri Eam.
Sanche Dabrichcourt.
Gautier Paveley.
Richard d'Angleterre, Prince de Galles, puis Roi.
Lionel d'Angleterre, Duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, Duc de Lancaſtre.
Edmond d'Angleterre, Duc d'Yorck.
Jean de Montfort, Duc de Bretagne.
Humfroy de Bohun, Comte de Héreford.
Guillaume de Bohun, Comte de Northampton.
Jean Haſtings, Comte de Pembrock.
Thomas Beauchamp, Comte de Barwick.
Richard Fitz-Alen, Comte d'Arundel, de Surrey.
Robert Ufford, Comte de Suffolck.
Hugues, Comte de Stafford.
Enguerran de Coucy, Comte de Bedfort.
Guichard d'Angoulême, Comte de Huntingdon.
Edouard Spencer.
Guillaume Latimer.
Renauld de Cobham.
Jean Newil, Baron de Raby.
Raphaël Baſſet, Baron de Drayton.
Gautier Manny.
Guillaume Fitz-Waren.
Thomas Ufford.
Thomas Felton.
François Van-Hall.
Foulques Fitz-Waren.
Alain Boxhull.
Richard Pemburge.
Thomas Utreight.
Thomas Baniſter.
Richard de la Vache.
Gui de Bryan.

RICHARD II, Roi d'Angleterre, deuxiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Thomas d'Angleterre, Duc de Gloceſter.
Henri d'Angleterre, Comte de Derby, puis Roi, IV du nom.
Guillaume, Duc de Gueldre.
Guillaume de Baviére, Comte de Hollande & de Hainault.
Thomas Holland, Duc de Surrey.
Jean Holland, Duc d'Exceter.
Thomas Mowbray, Duc de Norfolk.
Edouard d'Angleterre, Comte de Rutland, Duc d'Albemarle.
Michel de la Poole, Comte de Suffolk.
Guillaume Scrope, Comte de Wiltshire.
Guillaume Beauchamp, Sieur de Bergaveny.
Jean de Beaumont.
Guillaume Willoughby.
Richard Grey.
Nicolas Sanesfield.
Philippe de la Vache.
Robert Knoll.
Simon Burley.
Jean d'Evreux.
Briant Stapleton.
Richard Burley.
Pierre de Courtenay.
Jean Burley.
Jean Bourchier.
Thomas Granſton.
Louïs Clifford.
Robert Dunſtavill.
Robert de Namur.

HENRI IV, Roi d'Angleterre, troiſiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri d'Angleterre, Prince de Galles.
Thomas d'Angleterre, Duc de Clarence.
Jean d'Angleterre, Duc de Bedford.
Humfroy d'Angleterre, Duc de Gloceſter.
Thomas d'Angleterre-Lancaſtre, dit de Beaufort, Comte de Dorſet, Duc d'Exceter.
Robert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Jean d'Angleterre-Lancaſtre, dit de Beaufort, Comte de Sommerſet, Marquis de Dorſet.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Edmond, Comte de Stafford.
Edmond Holland, Comte de Kent.
Raoul Névil, Comte de Weſtmorland.
Gilbert, Baron de Roos.
Gilbert, Baron de Talbot.
Jean, Baron de Lowell.
Hugues, Baron de Burnell.
Thomas, Baron de Morley.
Edouard Charleton, Baron de Powis.
Jean Cornwal, Baron de Fanhope.
Guillaume Arundel.
Jean Stanley.
Robert d'Humphreville.
Thomas Rampſton.
Thomas Erpingham.

Jean Sulbie.
Sanche de Trane.

HENRI V, Roi d'Angleterre, quatriéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean Dabrichcourt.
Richard Vére, Comte d'Oxford.
Thomas, Baron de Camoys.
Simon Felbridge.
Guillaume Harington.
Jean Holland, Comte d'Huntingdon.
Sigiſmond, Archiduc d'Autriche, Empereur.
N..... Duc de Bridge.
Jean Blount.
Jean Robeſſart.
Guillaume-Philip, Baron de Bardolf.
Jean I, Roi de Portugal.
Henri, Roi de Danemarck.
Richard de Beauchamp, Comte de Barwick.
Thomas Montagu, Comte de Salisbury.
Robert Willougby.
Henri Fitz-Hugh.
Jean Grey, Comte de Tancarville.
Hugues Stafford, Baron de Bourchier.
Jean Mowbray.
Guillaume de la Poole, Duc de Suffolck.
Jean Clifford.
Louïs Robeſſart, Baron de Bourchier.
Henri Tank-Clux.
Gautier, Seigneur d'Hungerford.
Philippe, Duc de Bourgogne.

HENRI VI, Roi d'Angleterre, cinquiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean Talbot, Comte de Shrewsbury.
Thomas, Baron de Scales.
Jean Faſtolf.
Pierre de Portugal, Duc de Coïmbre.
Humfroy Stafford, Duc de Buckingham.
Jean Rateliff.
Jean Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Richard d'Angleterre, Duc d'Yorck.
Edouard, Roi de Portugal.
Edmond d'Angleterre, dit de Beaufort, Duc de Sommerſet.
Jean Grey.
Richard Névil, Comte de Salisbury.
Guillaume Névil, Comte de Kent.
Albert, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean d'Angleterre, dit de Beaufort, Duc de Sommerſet.
Raoul Butler, Baron de Sudley.
Henri de Portugal, Duc de Viſeu.
Jean, Vicomte de Beaumont.
Gaſton de Foix, Captal de Buch.
Jean de Foix, Comte de Candale.
Jean de Beauchamp, Baron de Powis.
Alfonſe, Roi de Portugal.
Alvarès Vaſquès d'Almeida, Comte d'Avranches.
Thomas, Baron de Hoo.
François Surien.
Alfonſe, Roi d'Aragon.
Caſimir, Roi de Pologne.
Guillaume, Duc de Brunſwick.
Richard Woodwille, Comte de Rivers
Jean Mowbray, Duc de Norfolck.
Henri Bourchier, Comte d'Eſſex.
Philippe Wentworth.
Edouard Hall.
Frederic, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean Talbot, Comte de Shrewsbury.
Lionel, Baron de Wells.
Thomas, Baron de Stanley.
Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Gaſpard d'Angleterre, Comte de Pembrock, Duc de Bedford.
Jacques Butler, Comte de Wiltshire.
Jean Sutton, Comte de Dudley.
Jean Bourchier, Comte de Berners.
Richard Névil, Comte de Barwick.
Guillaume, Baron de Bonvill.
Jean, Baron de Wenlock.
Thomas, Seigneur de Kyriell.

EDOUARD IV, Roi d'Angleterre, ſixiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

George d'Angleterre, Duc de Clarence.
Guillaume, Seigneur de Chamberlane.
Jean Typtoft, Comte de Worceſter.
Jean Névil, Marquis de Montague.
Guillaume Herbert, Comte de Pembrock.
Guillaume, Baron de Haſtings.
Jean, Baron de Scrope.
Jean, Seigneur d'Aſtley.
Ferdinand, Roi de Naples.
François Sforce, Duc de Milan.
Jacques, Duc de Douglas.
Galard, Seigneur de Duras.
Robert, Seigneur de Harcourt.
Antoine Woodwille, Comte de Rivers.
Richard d'Angleterre, Duc de Gloceſter, puis Roi.
. . . . . Seigneur de Mountgryſon.
Jean Mowbray, Duc de Norfolk.
Jean de la Poole, Duc de Suffolk.
Guillaume Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Jean Stafford, Comte de Wiltshire.
Jean Howard, Duc de Norfolk.
Gaultier Ferrers, Baron de Chartley.
Gaultier Blount, Baron de Montjoye.
Charles, Duc de Bourgogne.
Henri Stafford, Duc de Buckingham.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Guillaume Parr.
Frédéric de la Rovére, Duc d'Urbin.
Henri Percy, Comte de Northumberland.
Edouard d'Angleterre, Prince de Galles.
Richard d'Angleterre, Duc d'York.
Thomas Grey, Marquis de Dorſet.
Thomas, Seigneur de Montgommery.
Ferdinand, Roi de Caſtille.
Hercule d'Eſt, Duc de Ferrare.
Jean, Roi de Portugal.

RICHARD III, Roi d'Angleterre, ſeptiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean Coniers.
Thomas Howard, Duc de Norfolk.
François, Vicomte de Lowell.
Richard Rateliff.
Thomas, Baron de Burgh.
Thomas Stanley, Comte de Derby.
Richard Tunſtall.

HENRI VII, Roi d'Angleterre, huitiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Jean de Vére, Comte d'Oxford.
Gilles, Baron d'Aubney.
Thomas Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
George Talbot, Comte de Shrewsbury.
Jean, Vicomte de Wells.
George Stanley, Baron de Strange.
Edouard Woodwille.
Jean Baron Dynham.
Maximilien, Archiduc d'Autriche, Empereur.
Jean Savage.
Guillaume Stanley.
Jean Cheney.
Alfonſe d'Aragon, Duc de Calabre.
Artus d'Angleterre, Prince de Galles.
Thomas Grey, Marquis de Dorſet.
Henry Percy, Comte de Northumberland.
Henri Bourchier, Comte d'Eſſex.
Charles Sommerſet, Comte de Worceſter.
Robert Willoughby, Baron de Brook.
Edouard Poynings.
Gilbert Talbot.
Richard de la Poole.
Edouard Stafford, Duc de Buckingham.
Henri d'Angleterre, Duc d'Yorck, puis Roi, VIII du nom.
Edouard de Courtenay, Comte de Dévonshire.
Richard Guildfort.
Edmond de la Poole, Comte de Suffolk.
Thomas Lowell.
Renault Bray.
Jean, Roi de Danemarck.
Gui-Ubalde de la Rovére, Duc d'Urbin.
Gérald Fitz-Gérald, Comte de Kildare.
Henri Stafford, Comte de Wiltshire.
Richard Grey, Comte de Kent.
Richard Ap-Thomas.
Philippe, Roi de Caſtille.
Thomas Brandon.
Charles-Quint, Empereur & Roi d'Eſpagne.

HENRI VIII, Roi d'Angleterre, neuviéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Thomas, Baron Darcy.
Edouard Sutton, Baron de Dudley.
Emmanuel, Roi de Portugal.
Thomas Howard, Duc de Norfolk.
Thomas Weſt, Baron de la Ware.
Henri, Baron de Marney.
George Névil, Baron d'Abergavény.
Edouard Howard, Duc de Norfolk.
Charles Brandon, Duc de Suffolck.
Julien de Médicis.
Edouard Stanley, Baron de Mounteagle.
Thomas Dacres, Baron de Gyleſland.

Guillaume, Baron de Sandes.
Henri de Courtenay, Marquis d'Exceter.
Ferdinand, Empereur.
Richard Wingfield.
Thomas Bollen, Comte d'Ormond.
Gautier d'Evreux, Vicomte de Héreford.
Artus d'Angleterre, bâtard du Roi Edouard IV, Vicomte de Liſle.
Robert Radeliff, Comte de Suſſex.
Guillaume Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Thomas Mannors, Comte de Rutland.
Henri Fitz-Roi, Duc de Richemond & de Sommerſet.
Rodolfe Névil, Comte de Weſtmorland.
Guillaume Blount, Baron de Montjoye,
Guillaume Fitz-Williams, Comte de Southampton.
Henri Guildſort.
François I, Roi de France.
Jean Vére, Comte d'Oxford.
Henri Percy, Comte de Northumberland.
Anne, Duc de Montmorency.
Philippe Chabot, Comte de Charny.
Jaques, Roi d'Ecoſſe.
Nicolas, Seigneur de Carew.
Henri Clifford, Comte de Cumberland.
Thomas Cromwel, Comte d'Eſſex.
Jean Ruſſell, Comte de Bedford.
Thomas Cheney.
Guillaume Kingſton.
Thomas Audley, Baron de Walden, Chancelier d'Angleterre.
Antoine Browne.
Edouard Seymour, Duc de Sommerſet.
Henri Howard, Comte de Surrey.
Jean Gage.
Antoine Wingfield.
Jean Sutton, Duc de Northumberland.
Guillaume Paulet, Marquis de Wincheſter.
Guillaume Parr, Marquis de Northampton.
Jean Wallop.
Henri Fitz-Alan, Comte d'Arundel.
Antoine de Saint-Leger.
François Talbot, Comte de Shrewsbury.
Thomas Wriotheſley, Comte de Southampton.

EDOUARD VI, Roi d'Angleterre, dixiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri Grey, Duc de Suffolk.
Edouard Stanley, Comte de Derby.
Thomas, Baron de Seymour.
Guillaume Paget, Baron de Beaudeſart.
François Haſtings, Comte de Huntingdon.
George Brook, Baron de Cobham.
Thomas Weſt, Baron de la Ware.
Guillaume Herbert, Comte de Pembrok.
Henri II, Roi de France.
Edouard Fynet, Comte de Lincolne.
Thomas Darcy, Baron de Chiche.
Henri Névil, Comte de Weſtmorland.
André Dudley.

MARIE, Reine d'Angleterre, onziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Philippe II, Roi d'Eſpagne.
Henri Radeliff, Comte de Suſſex.
Emmanuel Philibert, Duc de Savoye.
Guillaume, Baron de Howard.
Antoine Browne, Vicomte de Montague.
Edouard, Baron de Haſtings.
Thomas Radeliff, Comte de Suſſex.
Guillaume Grey, Baron de Wilton.
Robert, Seigneur de Rocheſter.

ELISABETH, Reine d'Angeterre, douziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Thomas Howard, Duc de Norfolk.
Henri Mannors, Comte de Rutland.
Robert Dudley, Comte de Leiceſter.
Adolphe, Duc de Holſtein.
George Talbot, Comte de Shrewsbury.
Henri Carew, Baron de Hunſdon.
Thomas Percy, Comte de Northumberland.
Ambroiſe Dudley, Comte de Barwick.
Charles IX, Roi de France.
François Ruſſel, Comte de Bedford.
Henri Sidney.
Maximilien II, Empereur.
Henri Haſtings, Comte de Huntingdon.
Guillaume Sommerſet, Comte de Worceſter.
François, Duc de Montmorency.
Gautier Dévereux, Comte d'Eſſex.
Guillaume Cécill, Baron de Burghley.
Artus Grey, Baron de Wilton.

Edmond Bruges, Baron de Chandos.
Henri Stanley, Comte de Derby.
Henri Herbert, Comte de Pembrock.
Henri III, Roi de France.
Charles Howard, Comte de Nottingham.
Rodolphe, Empereur.
Frédéric II, Roi de Danemarck.
Jean-Caſimir, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Edouard Mannors, Comte de Rutland.
Guillaume Brook, Baron de Cobham.
Henri Scroop, Baron de Bolton.
Robert Dévereux, Comte d'Eſſex.
Thomas Butler, Comte d'Ormond.
Chriſtophle Hatton, Chancelier d'Angleterre.
Henri Radeliff, Comte de Suſſex.
Thomas Sackville, Comte de Dorſet.
Henri IV, Roi de France.
Jacques VI, Roi d'Ecoſſe.
Gilbert Talbot, Comte de Shrewsbury.
George Clifford, Comte de Cumberland.
Henri Percy, Comte de Northumberland.
Edouard Sommerſet, Comte de Worceſter.
Thomas, Baron de Burgh.
Edouard Sheffield, Comte de Mulgrave.
François Knolles.
Frédéric, Duc de Wirtemberg.
Thomas Howard, Comte de Suffolk.
George Carew, Baron de Hunſdon.
Charles Blount, Comte de Dévonshire.
Henri Lee.
Robert Radeliff, Comte de Suſſex.
Henri Brooke, Baron de Cobham.
Thomas Scroop, Baron de Bolton.
Guillaume Stanley, Comte de Derby.
Thomas Cécill, Baron de Burghley.

JACQUES I, Roi d'Angleterre, treiziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri d'Angleterre, Prince de Galles.
Chriſtien IV, Roi de Danemarck.
Louïs Stuart, Duc de Richemont.
Henri Wriotheſley, Comte de Southampton.
Jean Erskin, Comte de Marr.
Guillaume Herbert, Comte de Pembrok.
Ulric, Duc de Holſtein.
Henri Howard, Comte de Northampton.
Robert Cécill, Comte de Salisbury.
Thomas Howard, Vicomte de Bindon.
George Hume, Comte de Dumbar.
Philippe Herbert, Comte de Montgommery.
Charles Stuart, Prince de Galles, puis Roi.
Thomas Howard, Comte de Norfolk.
Robert Carr, Comte de Sommerſet.
Frédéric-Caſimir, Comte Palatin du Rhin, Electeur & Roi de Bohême.
Maurice de Naſſau, Prince d'Orange.
Thomas Ereskin, Vicomte de Fenton.
Guillaume Knolles, Comte de Banbury.
François Mannors, Comte de Rutland.
George Villers, Duc de Buckingham.
Robert Sidney, Comte de Leiceſter.
Jacques Hamilton, Comte de Cambridge.
Edme Stuart, Duc de Lénox.
Chriſtian, Duc de Brunſwick.
Guillaume Cécill, Comte de Salisbury.
Jacques Hay, Comte de Carliſle.
Edouard Sackville, Comte de Dorſet.
Henri Rich, Comte de Holland.
Thomas Howard, Comte de Berkshire.

CHARLES I, Roi d'Angleterre, quatorziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Claude de Lorraine, Duc de Chevreuſe.
Guſtave-Adolphe, Roi de Suéde.
Henri-Frédéric de Naſſau, Prince d'Orange.
Théophile Howard, Comte de Suffolk.
Guillaume Compton, Comte de Northampton.
Richard Weſton, Comte de Portland.
Robert Barty, Comte de Lindſey.
Guillaume Cécill, Comte d'Exceter.
Jacques, Marquis d'Hamilton, Comte de Cambridge.
Charles-Louïs, Comte Palatin du Rhin, Electeur.
Jacques Stuart, Duc de Lénox.
Henri Danvers, Comte de Danby.
Guillaume Douglas, Comte de Morton.
Algernon Percy, Comte de Northumberland.
Charles d'Angleterre, Prince de Galles, puis Roi.
Thomas Wentworth, Comte de Stafford.
Jacques d'Angleterre, Duc d'Yorck, puis Roi.
Robert, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Guillaume de Naſſau, Prince d'Orange.
Bernard de Foix de la Valette, Duc d'Epernon.

CHARLES II, Roi d'Angleterre, quinziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Maurice, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
Jacques Butler, Duc d'Ormond.
Edouard, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviére.
George Villers, Duc de Buckingham.
Guillaume, Duc d'Hamilton.
Thomas Wriothesley, Comte de Southampton.
Guillaume Cavendish, Duc de Newcastle.
Jacques Graham, Marquis de Montrosſ.
Jacques Stanley, Comte de Derby.
George Digby, Comte de Bristol.
Henri d'Angleterre, Duc de Glocester.
Henri-Charles de la Tremoille, Prince de Tarente.
Guillaume-Henri de Nassau, Prince d'Orange, puis Roi d'Angleterre.
Frédéric-Guillaume, Electeur de Brandebourg.
Jean-Gaspard-Ferdinand, Comte de Marcin.
George Monck, Duc d'Albemarle.
Edouard Montague, Comte de Sandwich.
Guillaume Seymour, Duc de Sommerset.
Aubry de Vére, Comte d'Oxford.
Charles Stuart, Duc de Richemont & de Lénox.
Montague Barty, Comte de Lindsey.
Edouard Montague, Comte de Manchester.
Guillaume Wentworth, Comte de Stafford.
Christian, Prince de Danemark.
Jacques Scot, Duc de Monmouth.
Jacques d'Angleterre, Duc de Cambridge.
Charles, Roi de Suéde.
Jean-George II, Duc de Saxe, Electeur.
Christophle Monck, Duc d'Albemarle.
Jean Maitland, Duc de Lauderdale.
Henri Sommerset, Marquis de Worcester.
Henri Jermin, Comte de Saint-Albans.
Guillaume Russel, Comte de Bedford.
Henri Bennet, Comte d'Arlington.
Thomas Butler, Comte d'Offery.
Charles Fitz-Roi, Duc de Southampton.
Jean Sheffield, Comte de Mulgrave, puis Duc de Buckingham.
Henri Cavendish, Duc de Newcastle.
Thomas Osborn, Comte de Danby.
Henri Fitz-Roi, Duc de Grafton.
Jacques Cécill, Comte de Salisbury.
Charles, Comte Palatin du Rhin, Electeur.
Charles Lénox Fitz-Roi, Duc de Richemont.
Duc d'Hamilton.
George, Prince de Danemarck.
Charles Seymour, Duc de Sommerset.
George Fitz-Roi, Duc de Northumberland.

JACQUES II, Roi d'Angleterre, seiziéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Henri Howard, Duc de Norfolk.
Henri Mordant, Comte de Peterborough.
Laurens Hyde, Comte de Rochester.
Louïs de Duras, Comte de Féversham.
Robert Spencer, Comte de Sunderland.
Jacques Butler, Duc d'Ormond.
Jacques Fitz-James, Duc de Barwick, Maréchal de France.
Antonin Nompar de Caumont, Duc de Lauzun.
Richard Talbot, Duc de Tirconel.
Jacques, Prince de Galles.
Guillaume Herbert, Duc de Powis.
Jean Drummond, Duc de Melfort.

GUILLAUME-HENRI, III du nom, Roi d'Angleterre, dix-septiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Frédéric Duc de Schomberg.
Guillaume Cavendish, Duc de Dévonshire.
Frédéric, Marquis de Brandebourg, Electeur.
George-Guillaume, Duc de Brunswick-Zell.
Jean-George Duc de Saxe, Electeur.
Charles Sackville, Comte de Dorset & de Middlesex.
Jacques Talbot, Duc de Shrewsbury.
Guillaume de Danemarck, Duc de Glocester.
Guillaume Bentink, Comte de Portland.
Jean Cavendish, Duc de Newcastle.
Thomas Herbert, Comte de Pembrock, & de Montgommery.
Arnold Jooſt Van Keppel, Comte d'Albemarle.
Jacques Douglas, Duc de Queensbury.
George-Louïs, Duc de Brunswic-Hanovre, Electeur, puis Roi d'Angleterre.

ANNE, Reine d'Angleterre, dix-huitiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

N. . . Duc de Bedfort.
Jean Churchill, Duc de Marlborough, Prince de l'Empire.
Mainard, Duc de Schomberg.
N. . . . Godolphin.
George-Auguſte, Duc de Brunſwick, Prince Electoral d'Hanovre, puis Prince de Galles, à préſent Roi d'Angleterre.
N. . . Comte de Wharton.
N. . . Duc de Dévonshire.
N. . . Duc d'Argyle.
N. . . Duc d'Hamilton.
Henri de Sommerſet, Duc de Sommerſet.
N. Duc de Beaufort.
N. Duc de Kent.
Charles Mordant, Comte de Peterborough.
N. Comte d'Oxford.
N. Comte Pawlet.
N. Comte de Strafford.

GEORGE-LOUÏS Roi d'Angleterre, dix-neuviéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

N. Duc de Rutland.
N. Duc de Bolton.
N. Comte de Dorſet.
N. Montagu, Comte de Hallifax.
N. Duc de Saint-Albans.
N. Duc de Montague.
N. Duc de Newcaſtle.
N. Comte de Berckley.
N. Duc de Kingſton.
N. Spencer, Comte de Sunderland.
N. Duc de Grafton.
N. Comte de Lincoln.

GEORGE AUGUSTE, II du nom Roi d'Angleterre, vintiéme Chef de l'Ordre.

CHEVALIERS.

Le Prince de Galles.
Le Duc de Cumberland.
Le Duc de Richmond.
Le Duc de Roxburgh.
Le Comte de Scarborough.
Le Comte de Cheſterfield.
Le Comte de Burlington.
Le Prince de Naſſau-Orange.
Le Duc de Devonshire.
Le Comte de Wilmington.
NB. Cette Liſte finit en 1734.

JARRIC, (Pierre) Jéſuite, étoit de Toulouſe, & enſeigna la Philoſophie & la Théologie à Bordeaux. Il mourut à Xaintes l'an 1616, après avoir compoſé en François le Thréſor de l'Hiſtoire des Indes, que Matthias Martinez a traduit en Latin. * Alegambe, *de Script. Soc. Jeſu.*

JARRIGE (Pierre) natif de Tulle en Limouſin, l'un des plus fameux Prédicateurs qui fuſſent parmi les Jéſuites; mais d'ailleurs malhonnête homme, comme cela paroit par ſa ſeule retractation. Il conçut un ſi vif reſſentiment de n'obtenir pas de ſon Ordre les emplois dont il ſe croyoit digne, qu'il réſolut de ſe faire Proteſtant. Il communiqua ce deſſein à Mr. *Vincent* Miniſtre de la Rochelle, qui lui ménagea les expédiens de ſe retirer en Hollande; & il fit ſon Abjuration dans le Conſiſtoire de l'Egliſe de la Rochelle le jour de Noël 1647. Arrivé à Leide, il prêcha devant une très nombreuſe Aſſemblée ſur les motifs de ſa converſion; & dans la ſuite il tâcha de perſuader, qu'il ne tenoit plus au Papiſme. Meſſieurs les Etats lui accorderent une penſion. Mais les Jéſuites firent informer vigoureuſement contre lui, & cherchérent tous les moyens poſſibles de le diffamer, ou, peut-être, de mettre au jour des vices réels, que tout le monde ne ſavoit pas. Ils le firent condamner par le Juge de la Rochelle à être pendu & enſuite brûlé. Mais tout ce fracas ne ſervit qu'à rendre public le chagrin qu'ils avoient de ſa perte, & à donner à Jarrige, qui étoit violent & vindicatif, un prétexte de ſe venger d'eux. Il le fit par un Livre qu'il intitula *les Jéſuites mis ſur l'échafaut*, & où il les traita d'une maniére ſi ſanglante, que jamais, peût-être, il n'étoit arrivé à leur Societé rien de ſi mortifiant. Il répondit auſſi en particulier au Pére *Beaufés*, qui l'avoit extrêmement diffamé. La maniére dont il traita les Jéſuites dans ces deux Ouvrages, pouvoit faire croire que la rupture ſeroit éternelle, & elle eût dû l'être, ſi Jarrige eût été ſage; car les injures de la nature de celles qu'il avoit faites aux Jéſuites, ne ſe pardonnent pas. Cependant le Jéſuite *Ponthelier*, qui étoit alors à la Haye à la ſuite de l'Ambaſſadeur, ne déſeſpéra point de ramener cet eſprit; & il le ménagea de telle ſorte, qu'il lui fit prendre la réſolution de rentrer dans la Communion de Rome. La choſe fut exécutée l'an 1650. Jarrige ſortit de Leide, s'en alla chez les Jéſuites d'Anvers, & publia promtement ſa retractation. Mais depuis ce tems-là, on ne ſait point ce qu'il devint. Bien des gens croyent, que les Jéſuites l'enfermérent entre quatre murailles. On reproche à Jarrige dans les Réponſes qui furent faites à ſa Retractation, que ſes mœurs n'avoient pas été édifiantes, pendant qu'il avoit paru Proteſtant. *König* ne parle pas exactement de Jarrige dans ſa *Bibliotheca vetus & nova.* * Benoiſt, *Hiſtoire de l'Edit de Nantes.* Bayle, *Dict. Critique.*

JARRON, ville de Perſe, à environ trente-deux lieues

de Schiras. Il n'y a que trois cens cinquante maiſons, la plupart bâties de bois de dattier, qui eſt la ſeule eſpéce de grands arbres qui croiſſent ſur le lieu, & qui y ſoient en abondance. Cette ville eſt renommée pour ſes manufactures de bonnets de feutre, & de robes de camelot qu'on apelle *Habbé*; mais ſur-tout pour ſes dattes qui ſont eſtimées les meilleures de tout le monde. Le terroir d'alentour abonde en eaux que l'on conduit par des canaux ſouterrains, & que l'on tire par des puits. Près de cette ville il y a une montagne célébre, nommée la montagne d'*Ajoudouchs* & plus communément la montagne de *Jarron*, qui eſt très rude & très dangereuſe à paſſer. * Chardin, *Voyages &c. tome* 3. *p.* 150.

JARROW, petite ville dans l'Evêché de Durham au midi de la riviére de Tine, à trois milles de ſon embouchure dans la mer. Elle eſt remarquable, pour avoir donné naiſſance au vénérable Béde. * *Dict. Anglois.*

JARRY, (Magdelon) Seigneur de Wrigni au Maine, Poëte, Orateur & Hiſtorien, s'eſt rendu célébre par ſa doctrine. Il écrivit une Hiſtoire de France, intitulée, *des Faits des François*, qui n'a pas été publiée; & s'acquit de la réputation par ſes vers Latins & François. Il mourut l'an 1573. * La Croix-Du-Maine, *Biblioth. Franç. p.* 304.

JARS DE GOURNAY, (Marie de) que ſon ſavoir a rendue célébre dans le XVII ſiécle, étoit fille de GUILLAUME de Jars, Seigneur de Neufvi & de Gournay, & de *Jeanne* de Hacqueville, ſœur de M. de Hacqueville Préſident au Grand-Conſeil, & tante de M. d'Ons-en-Bray, Préſident au Parlement de Paris, de *Charles* de Hacqueville, Evêque de Soiſſons, &c. Elle eut dès ſon enfance une grande inclination pour les Lettres, & s'y appliqua avec tant de ſoin, qu'elle ſurpaſſa bien-tôt en ſavoir ceux qu'on lui avoit donnez pour l'inſtruire. Après avoir perdu ſon pére dans un âge peu avancé, elle en prit un d'alliance, qui la chérit tendrement. Ce fut Michel de Montagne, pour qui elle eut toujours des ſentimens pleins de gratitude & de ſoumiſſion. Pour les lui témoigner même après ſa mort, elle corrigea & fit réimprimer ſes Eſſais, qu'elle dédia au Cardinal de Richelieu. La Vicomteſſe de Gamaches, fille du même Montagne, donna le nom de ſœur à Mademoiſelle de Gournay, qui lui dédia ſon Livre intitulé, *le Bouquet de Pinde.* Elle compoſa divers autres Ouvrages, qu'on a publiez après ſa mort ſous le nom de *l'Ombre de la Demoiſelle de Gournay*, puis en deux tomes ſous celui d'*Avis.* Cette ſavante fille étudioit continuellement; & les plus grands hommes faiſoient gloire de lui écrire, & de recevoir de ſes Lettres. Auſſi après ſa mort on en trouva dans ſon cabinet, des Cardinaux du Perron, Bentivoglio & de Richelieu, de ſaint François de Sales, de M. de la Roche-Pozay, Evêque de Poitiers, de M. Godeau, Evêque de Vence, de Charles I, Duc de Mantoue, du Comte d'Alais, de Mrs du Puy, de Balzac, de Mainard, de Heinſius, & de pluſieurs autres. Madame des Loges & Anne-Marie Schuurman avoient encore commerce de Lettres avec elle, auſſi bien que Juſte-Lipſe, Céſar Cappaccio, Sécretaire de la ville de Naples, Charles Pinto, Poëte du même Etat, & divers autres, qui lui donnent des éloges pompeux, comme, Dominique Baudius, qui la nomme *la Sirene Françoiſe* & *la dixiéme Muſe.* Elle mourut âgée de 80 ans à Paris le 13 Juillet 1645, & fut enterrée à ſaint Euſtache. Mrs François & Charles Oger, Ménage, Valois, Patin, François & Félix, la Mothe-le-Vayer, & divers autres compoſérent des Epitaphes pour elle. * Dom Pierre de ſaint Romuald, *Threſ. Hiſt. tome* 3. Louïs Jacob, *en la Biblioth. des Femmes Savantes.* Hilarion de Coſte, *Elog. des Dames Illuſt.*

JARSAY. *Voyez* JERSEY.

JAS.

JAS. *Voyez* JASSY.

JASA. *Voyez* JAHATS.

JASA, ville de Moldavie. *Voyez* JASSY.

JASAKKES, peuples de la Grande Tartarie en Aſie. M. Witſen, dans ſa nouvelle Carte de ce païs, les place à l'orient de la riviére de Piſida, le long de l'Océan ſeptentrional, dans une partie du païs, que les Cartes ordinaires appellent Mongal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JASCEN, fut pére de pluſieurs enfans tous braves & vaillans, & qui rendirent de grands ſervices à David Roi d'Iſraël. * II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 32. C'eſt le même que Haſçen dont il eſt parlé, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 34. *Voyez* HASCEN,

* JASCOBHAM, ou JESBAAM fils de Hacmoni. Ce fut un des trois plus vaillans hommes de l'Armée de David. Il tua lui ſeul avec une hache onze cens Philiſtins dans deux combats, en l'un trois cens & en l'autre huit cens. Il ſervit utilement ce Prince au ſiége de Jéruſalem, & ayant apris qu'il ſouhaitoit de boire de l'eau de la Citerne de Bethlehem, il s'expoſa avec Eléazar fils de Dodo, & Sçamma fils d'Agué, pour en aller querir. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11 *v.* 11. *&c.* II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 8.

Il y en eut un autre de même nom & très brave de ſa perſonne, qui ſuivit auſſi le parti de David contre le Roi Saül. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 6.

* JASCOBHAM fils de Zabdiel, Chef de vint-quatre mille Iſraëlites. Il étoit en ſervice le premier mois, qui eſt le mois de Niſan, & qui répond à notre mois de Mars. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 2.

* JASCUB, fils d'Iſſacar l'un des douze Patriarches, qui fut Chef d'une famille, qu'on nomma de ſon nom *la Famille des Jaſçubites.* * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 24.

JASENITZ, petite ville du Duché de Stetin, dans la Poméranie Royale, eſt ſituée à l'embouchure de l'Oder dans le Groſſe Haff, à trois lieues au deſſous de la ville de Stetin. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Laciburgium*, que d'autres mettent à Roſtock. * Maty, *Dict. Géogr.*

JASER. *Voyez* JAHZER.

JASER fils de Caleb. *Voyez* JESCER.

JASI. *Voyez* JAHASAI.

JASIBLI, anciennement *Cacyparis*, riviére de la Vallée del Noto en Sicile. Elle baigne Caſſaro & Jaſibli, où elle ſe décharge dans la mer Ionienne, entre la ville de Noto & celle de Syracuſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

JASIDES, peuples. *Voyez* CURDES.

JASIEL. *Voyez* JAHTSE'EL.

JASION, fils de Jupiter & d'Electre, lequel Cérès aima beaucoup, & dont elle eut Plutus, Dieu des richeſſes. * Diodore, *l.* 6. Ovid. *Triſt. l.* 2. *v.* 300. Ovid. *Metam. l.* 9. *v.* 420 & 421. Hygini *Poëticon Aſtron. l.* 2. *c.* 4.

* JASLOWIECZ, ville de Pologne dans la Haute Podolie. Elle eſt à peu près à l'oueſt de Kaminiek, dont elle eſt éloignée d'environ dix-ſept lieues.

JASON, étoit fils d'Eſon, Roi de Theſſalie, & d'Alcimède. Eſon en mourant laiſſa Jaſon ſous la tutelle de Pélias. Celui-ci le donna à Chiron pour l'inſtruire; mais dans la ſuite voulant ſe défaire de lui, il l'envoya dans la Colchide, pour conquérir la Toiſon d'or, c'eſt à dire, les thréſors que Phryxus y avoit portez, & qui y étoient ſoigneuſement gardez. Jaſon fit conſtruire par un Ouvrier nommé *Argo*, une galére de 50 rames, & aſſembla les plus braves de la Gréce pour l'aider dans cette expédition. Ils montérent avec lui pluſieurs autres vaiſſeaux, dont ils donnérent le commandement à Hercule. Ils allérent dans la Colchide où Æetas régnoit alors avec ſon frére Perſès. Jaſon demanda la Toiſon d'or à Æetas de la part du Roi Pélias. Æetas convint de la lui donner à certaines conditions difficiles à exécuter. Jaſon en étant venu à bout, Æetas ne voulut plus lui tenir parole; mais Médée ayant trouvé le moyen de gagner les Gardes du thréſor, figurez ſous le nom de Dragon qui gardoit la Toiſon d'or, les Argonautes l'enlevérent & ſe ſauvérent vers leurs vaiſſeaux. Æetas les pourſuivit, en vint aux mains & fut défait. Jaſon enleva Médée, que les peuples de Colchide redemandérent à Alcinoüs Roi des Phéaques dans l'Iſle de Corcyre ou Corfou. Le Prince leur ayant dit qu'il ne la pouvoit rendre ſi elle étoit femme de Jaſon, Arété, femme d'Alcinoüs, les fit marier ſur le champ, afin que ſon mari ne fût pas obligé de rendre Médée. Quelques Auteurs diſent qu'Eſon n'étoit pas mort, lorsque Jaſon alla en Colchide; & que ce fut pendant l'abſence de ſon fils qu'il ſe fit mourir lui-même en buvant du ſang de taureau; à quoi ils ajoûtent que la mére de Jaſon ſe pendit, & laiſſa un fils que Pélias fit mourir. Jaſon étant de retour donna la Toiſon d'or à Pélias, & ayant choiſi enſuite quelques braves gens pour aller dans l'Iſthme, il laiſſa à Médée le ſoin de venger la mort de ſon pére en ſe défaiſant de Pélias. Elle le fit en perſuadant à ſes deux filles de le couper en morceaux. Acaſte fils de Pélias chaſſa Jaſon & Médée d'Iolchos, ou ſelon d'autres ils lui cédérent volontairement le Royaume. Ils ſe retirérent à Corinthe, où Jaſon vécut quelques années en bonne intelligence avec Médée: mais au bout de ce tems, Créon, Roi de Corinthe, ayant donné ſa fille Glaucé en mariage à Jaſon qui répudia Médée, celle-ci pour s'en venger empoiſonna la nouvelle épouſe de Jaſon avec ſon pére Créon; & après avoir tué les enfans qu'elle avoit eus de Jaſon, elle ſe ſauva à Athénes ſur des dragons aîlez, ou plutôt ſur un vaiſſeau nommé *les dragons aîlez.* Cette expédition de Jaſon & de ſes compagnons, nommez Argonautes, pour enlever les thréſors d'Æetas, Roi de Colchide, figurez par la Toiſon d'or, doit être placée à l'an 2773 du Monde, 1262 avant Jéſus-Chriſt, 69 ans avant le commencement de la guerre de Troye. * Euſébe, *en ſa Chron.* Hygin. Apollodore. Ovide, *Metam. l.* 7. Seneque, *in Medea.* Valérius Flaccus, *in Argonauticis.* Du Pin, *Hiſtoriens Profanes.*

JASON, Juif & frére d'Onias, Grand-Pontiſe des Juifs, fit ſi bien auprès d'Antiochus *Epiphanès*, qu'il obtint la dignité de ſon frére à prix d'argent. Dès qu'il ſe vit au comble de ſes ſouhaits, il tâcha d'abolir les coutumes Judaïques, en introduiſant celles des Gentils, ce qui arriva l'an 3860 du Monde, & 175 avant Jéſus-Chriſt; mais au bout de deux années, Ménélaüs, frére de Simon, de la Tribu de Benjamin, ſupplanta Jaſon, qui fut privé du Pontificat. Quelque tems après, ſur le bruit qui courut, que le Roi Antiochus étoit mort, il entra à main armée dans Jéruſalem, chaſſa Ménélaüs, & fit mourir pluſieurs Citoyens. Il ne put pourtant ſe rétablir, & fut obligé de ſortir de la ville. Arétas, Roi des Arabes, le chaſſa de ſon Etat, où il s'étoit réfugié. Il fut traité de la même façon en Egypte: de ſorte qu'il ſe retira à Lacédémone, où il mourut ſi miſérablement, que ſon corps n'eut pas la ſépulture, qu'on ne refuſe point aux plus criminels. * I *Macchabées*, *c.* 1. II *c.* 4 & 5. Joſephe, *Antiq. Judaïq. & Guerre des Juifs.* Torniel & Salian, *in Annal. ſacris.*

JASON d'ARGOS, Grammairien célébre, eſt cité par Athénée & par Etienne de Byzance. Quoiqu'on ne ſache pas préciſément en quel tems il vivoit, on eſt aſſuré qu'il eſt plus moderne que Plutarque. Il avoit compoſé en quatre Livres un Ouvrage intitulé, *la Vie de la Gréce*, qui contenoit l'Hiſtoire d'Alexandre depuis qu'il eut commencé la guerre contre les Perſes, & qui finiſſoit à la priſe d'Athénes par Antipater. Tous les Grecs qui vouloient écrire à quelque prix que ce fût, choiſiſſoient ordinairement ce ſujet, & ne faiſoient que remettre dans le ſtile qui leur étoit propre, ce qui étoit décrit peut-être plus exactement par des Auteurs contemporains. Jaſon trouva encore dans la vie de ſon Héros, de la matiére pour un Ouvra-

ge

ge séparé, intitulé, *des Sacrifices d'Alexandre à Alexandrie.* Athénée le cite. * Voſſius, *Hiſtoriens Grecs.*

JASON DE BYZANCE, Auteur Grec, écrivit un Traité Hiſtorique des Poëtes Tragiques, dans lequel il rapportoit ou la vie des Auteurs, ou le ſujet de leurs Tragédies.

JASON DE CYRENE, Hiſtorien, vivoit ſous la CL Olympiade, vers l'an 180 avant Jéſus-Chriſt, du tems de Ptolomée *Philométor.* Il écrivit cinq Livres *des Actions mémorables des Aſmonéens ou Macchabées*, que l'Auteur du ſecond Livre des Macchabées mit en abbrégé, comme il l'avoue lui-même. * II Macchabées, *c.* 2. Sixte de Sienne, *Biblioth. S. l.* 2. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Torniel, *A. M.* 3893. *n.* 8. Cornelius à Lapide, *Prol. in lib. Macchab.*

JASON, dit DE NORES. *Cherchez* NORES.

JASON, dont il eſt fait mention dans les Actes, étoit déja converti, quand ſaint Paul vint prêcher en Macédoine. Ce fut chez lui, que cet Apôtre logea avec ceux de ſa compagnie, durant le ſéjour qu'il fit à Theſſalonique. Les Juifs de la ville, qui n'avoient pu ſouffrir le progrès que l'Evangile faiſoit dans leur Synagogue, prirent avec eux une troupe de gens de la lie du peuple, & vinrent attaquer la maiſon de Jaſon, dans la réſolution d'enlever Paul & Silas. Ne les y ayant point trouvez, ils enlevérent Jaſon, & le ménerent devant les Magiſtrats, qui le renvoyérent, à condition de repréſenter les accuſez. Saint Paul dans ſon Epitre aux Romains, écrite de Corinthe l'an 57 de Jéſus-Chriſt, les ſalue au nom de Jaſon & de Soſipater, qu'il dit être de ſes parens. Soſipater étoit de Bérée en Macédoine: il fut converti par ſaint Paul, après que cet Apôtre fut chaſſé de Theſſalonique, & l'accompagna quelque tems. L'Ecriture ne nous apprend rien davantage de Jaſon & de Soſipater. Les Grecs font le premier Evêque de Tarſe, & le ſecond Evêque d'Icone. * *Actes des Apôtres, c.* 17. & 20. *Epître aux Romains, c.* 16. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de l'Egliſe, tome* 1. Baillet, *Vies des Saints, au* 12 *de Juillet, jour auquel on fait mention dans les Martyrologes de Jaſon & de Soſipater.*

JASON MAINUS. *Voyez* MAINUS (Jaſon).

* JASPRIN ou JASPERIN, petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Peſt, ſur la petite riviére de Zagiwa. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JASQUE, Principauté dans le Royaume de Perſe, ſur la côte de Kerman. Le païs qui s'étend entre le Cap de Jaſque & le Cap de Guadel, qui ſont les deux pointes les plus méridionales de la Perſe, & depuis la côte de la mer, juſques à la Province de Kerman, eſt poſſédé par trois petits Princes, dont l'un eſt Mahométan, & les deux autres, qui ont leurs terres vers l'orient, ſont Idolâtres. Le premier eſt le plus puiſſant des trois, & le plus proche des terres du Gouvernement d'Ormus. Il prend le nom de Prince de Jaſque, que ſes ancêtres portoient. Le Roi Scha-Abas I, ayant conquis Ormus, obligea ce Prince à payer un tribut toutes les années; mais Scha-Sephi ayant ſuccédé fort jeune à ſon ayeul, donna lieu au Prince de Jaſque de s'exemter de ce tribut. Scha-Abas II voulut ſe venger de cette injure, & envoya une Armée de vint mille hommes commandée par le Kan d'Ormus, qui tomba dans un marais & y fut noyé. Le Roi donna la charge de Kan au frére du défunt, lequel entra ſur les terres du Prince de Jaſque; mais ce Prince gagna une bataille, & ſe croyant en ſureté, réſolut de faire un voyage à la Mecque, pour y rendre graces de ſa victoire. Le Kan ayant eu avis de ſon départ, envoya vint barques armées, pour l'attendre ſur les côtes de l'Arabie, où il fut pris, & de là mené à Ormus. Parce que les chaleurs étoient alors fort grandes, le Kan s'étoit retiré dans les montagnes à dix ou douze lieues de la ville; & le Prince de Jaſque fut conduit à la tente du Kan. Cependant la femme de ce Prince, qui avoit ſu ſon malheur, & qui avoit un courage d'homme, vint à grandes journées & à petit bruit, à la tête de ſix cens chevaux, commandez par le Lieutenant-Général des troupes de ſon mari; & ſurprenant le Kan dans ſa tente ſur le minuit, elle le tua de ſa propre main, tailla en piéces la plus grande partie de ſes gens, qu'elle trouva endormis, & délivra ſon mari à la vue des Perſans, qui n'eurent pas le tems de ſe reconnoître. Le Roi envoya un nouveau Kan avec trente mille chevaux, pour ranger ce Rebelle à ſon devoir; mais le Prince de Jaſque ayant été ſecouru des deux Princes idolâtres ſes voiſins, remporta encore la victoire. Il y perdit néanmoins le Lieutenant-Général de ſon Armée, qui tomba entre les mains des ennemis: c'eſt celui qui avoit accompagné ſa femme, quand elle vint le délivrer des mains des Perſans. Le Roi ayant ſu que ce Lieutenant étoit priſonnier de guerre, écrivit au Kan, qu'il le lui donnoit pour ſe venger ſur lui de la mort de ſes deux fréres, qui avoient été Kans d'Ormus avant lui, & dont le premier avoit été noyé dans un marais en allant attaquer le Prince, & le ſecond avoit été tué par la Princeſſe. Ce Kan s'aviſa d'un des plus cruels ſupplices, dont on ait jamais ouï parler: ce fut de larder le corps de ce Lieutenant de bougies allumées, & le promener tous les jours par la ville en ce déplorable état, ſur un chameau, depuis onze heures juſques à une heure après midi. On le promena ainſi trois jours de ſuite; & ce généreux Capitaine, qui ſentoit ſa chair griller, ſouffrit ce tourment avec une conſtance admirable. Enfin le Chef de la Compagnie Hollandoiſe ayant horreur d'un traitement ſi barbare, pria le Kan qu'on ne fît pas ſouffrir davantage ce malheureux Lieutenant, qui fut mené au bord de la mer, où on lui coupa la tête. * Tavernier, *Voyage de Perſe.*

JASSA. *Voyez* JAHATS.

JASSEN. *Voyez* JASCEN.

JASSI ou YASI, ville de Moldavie, eſt ſituée ſur la riviére de Pruth, à vint-cinq ou trente lieues de la frontiére de Pologne. Elle a une bonne forteresſe, & eſt quelquefois le ſéjour des Vaivodes de Moldavie. Cette ville a été autrefois priſe par les Coſaques. * Sanſon.

SYNODE DE JASSI.

L'an 1642, le Métropolitain de Kiovie, avec trois Evêques de ce Palatinat, & des Prêtres de la Communion Gréque, tinrent un Synode à Jaſſi, dans lequel ils ſouſcrivirent aux Décrets du Synode de Parthenius, Patriarche de Conſtantinople, contre la doctrine des Calviniſtes ſur l'Euchariſtie, enſeignée par Cyrille Lucar, qui leur avoit été portée par Meletius Syrigus Prêtre de l'Egliſe de Conſtantinople, & par Porphyre de Nicée; & approuvérent une Confeſſion de Foi, dreſſée par Meletius Syrigus, dans laquelle la doctrine de la préſence réelle du corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, eſt expliquée fort au long. * *Perpétuité de la Foi de l'Euchariſtie, tome* 1. & 4.

* JASSIN, premier Docteur des Almoravides ou Marabouths. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JASUB. *Voyez* JASCUB.

JASUB, fils d'Eſaïe. *Voyez* SCEARJASCUB.

* IASUS, ſeptiéme Roi d'Argos, ſelon Pauſanias & Apollodore, fils de Triopas, commença à régner l'an 1542 avant Jéſus-Chriſt. * M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. prof.*

J A T.

JATHANAËL. *Voyez* JATHNIEL.

* JATHNIEL, quatriéme fils de Meſcelemja fils de Coré, nommé pour être un des Portiers du Temple de Jéruſalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 2.

JATHSA. *Voyez* JAHATS.

IATI ou IATO, anciennement *Bathis*, riviére de Sicile. Elle coule dans la Vallée de Mazara, prenant ſa ſource aux montagnes, où eſt le bourg d'*Iato*, qui lui donne ſon nom, & ſe décharge dans le Golfe de Caſtel-a-mar. * Maty, *Dict. Géogr.*

JATIMIAH, Aboubecr Abdalhalim Ben Jatimiah, qui a auſſi porté le tître de *Takieddin*, étoit Hanbalite de Secte, & mourut l'an de l'Hégire 768, ou 748 ſelon quelques-uns, c'eſt à dire l'an de Jéſus-Chriſt 1366 ou 1347. Il eſt l'Auteur d'un Livre dont le titre Arabe ſignifie, *Découverte de la différence, qui eſt entre les Saints ou les amis de Dieu, & ceux du Démon*, c'eſt à dire, entre les vrais Dévots & les Hypocrites. Il a auſſi répondu à un Evêque de Seyde en Syrie, qui avoit écrit contre le Mahométiſme. Le tître Arabe de ce Livre ſignifie, *la ſaine Réponſe.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JATO, anciennement *Jetas*, & *Jatæ.* C'étoit une petite ville de Sicile, ſituée ſur le haut d'une montagne eſcarpée, près du Bélice Deſtro, entre la ville de Mazara & celle de Palerme, à douze lieues de la premiére & à onze de l'autre. L'Empereur Frédéric II chaſſa les Sarazins de ce lieu, & le ruïna; mais on y a depuis rebâti un petit bourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

JATRE, (Matthieu) Religieux, dont on ne ſait point l'Ordre ni la patrie, vivoit dans le XIII ſiécle. On voit par ſes Ouvrages qu'il étoit Prêtre, & qu'il a vécu depuis l'empire d'Alexis *Comnéne*, & celui d'Alexis *l'Ange*, c'eſt à dire, depuis l'an 1200; car il y parle de certaines dignitez, dont ces Empereurs ont été les premiers inſtituteurs. Nous avons de lui deux Ouvrages conſidérables, écrits en vers Grecs, d'une meſure qui eſt plus propre pour la Muſique, que pour un Poëme. L'un traite des Offices de l'Egliſe de Conſtantinople, & l'autre de ceux du Palais de la même ville. Ils furent imprimez à Paris l'an 1648, en Grec & en Latin, de la Traduction de Jacques Goar, qui a fait auſſi des Notes ſur le dernier, auquel il a joint le Livre de George Codin, touchant les Offices de Conſtantinople, pour ſervir d'addition. * Hanckius, *de Byzantinarum Rerum Scriptoribus, partie* II. *c.* 8.

JATTIR, ville dans les montagnes de Juda, appartenant aux Lévites. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 48: & *ch.* 21. *v.* 14. Euſèbe ſur le mot *Jeter* remarque que le bourg de *Jethéira* eſt à 20 milles d'Eleuthéropolis près de Malatha. * Relandi *Palæſtina, l.* 3.

J A V.

JAVA, grande Iſle d'Aſie, dans la Mer des Indes, n'eſt ſéparée de celle de Sumatra que par un bras de mer, nommé *le Détroit de la Sonde*, qui donne ſon nom aux Iſles des environs. Java a plus de deux cens lieues de long, & près de cinquante de large. Elle a été ſujette à pluſieurs Princes: on y a compté neuf Royaumes, qui étoient Bantam, Jacatra, Japara, Tuban, Jortan, Paſſarvan, Panarucan, Palambuan, & Matéran, qui ont tous des villes de même nom. On dit qu'à préſent il n'y a que deux Princes, celui de Bantam, & celui de Matéran, que l'on appelle Empereur de Java. Le païs eſt extrêmement fertile, & ſur-tout abondant en aromates, en poivre, en benjoin, en ſucre, en ris, & en mines d'or & de cuivre. La ville de Matéran eſt Capitale de l'Iſle. Les Anglois & les Hollandois y trafiquent beaucoup; & ces derniers s'y rendirent maîtres l'an 1617, de Jacatra, qu'ils appellérent *Batavia*, qui eſt le ſéjour du Général de la Compagnie, & le principal Comptoir des Indes. Les Habitans de l'Iſle ſont preſque tous Mahométans & grands Pirates: ils ne vivent preſque que de fruits & d'animaux immondes, comme de rats & de ſerpens. Le Pére Tachard Jéſuite, a remarqué que cette Iſle eſt ſituée conſtamment entre les 121 & 134 degrez de longitude, quoique nos Géographes l'ayent marquée au 140 ou 145, l'éloignant de nous d'en-

viron 500 lieues plus qu'elle ne l'eſt en effet. La Carte générale de l'Aſie, publiée ſous le nom de M. Deliſle à Amſterdam, ſuit la ſeconde poſition, & celle des Indes & de la Chine qui porte le nom du même Auteur & du même lieu, ſuit la premiére. Elle eſt entre le ſixiéme & le huitiéme degré trente minutes de latitude méridionale. * Texeira, *l.* 1. Maffée, *Hiſtoire des Indes*, *l.* 5. Linſchoten, *ch.* 17. 20. *&c.* Magin, *Géogr.* Scaliger, *Exerc.* 167. Marc Polo, *l.* 5. *ch.* 10. Tachard, *en ſon ſecond Voyage.*

JAVA, Iſle qui eſt dite LA PETITE JAVA. *Voyez* BALY.

JAVAN, fils de Japhet, naquit environ quatre ou cinq années après le Déluge, vers l'an 1661 du Monde, & 2374 avant Jéſus-Chriſt. Les Ioniens furent ſes Deſcendans. Il laiſſa quatre fils, Eliſam ou Eliſça, Chef des Eoliens; Tharſis ou Tarſcis, Fondateur de Tharſe, & tige des peuples de Cilicie; Céthim ou Kittim, Chef des peuples de Chypre; & Rhodanim, de ceux de Rhodes; ou plutôt Dodanim Chef des Dodaniens, ſelon le Pére Calmet. * *Géneſe*, *c.* 10. *v.* 2 *&* 4. Torniel, *An du Monde* 1931. *Num.* 22. Ceux qui voudront être mieux inſtruits des Deſcendans de Javan, doivent conſulter le *Phaleg* de Samuel Bochart, *l.* 3. & *le Commentaire Philologique de* Jean Le Clerc *ſur le ch.* 10. *de la Genéſe.*

JAVARIN, ville de Hongrie. *Cherchez* RAAB.

JAVARIN, ville de la Morée. *Voyez* NAVARIN.

JAUBERT. *Cherchez* BARRAUT, Archevêque d'Arles.

JAVELLO (Chryſoſtome) né dans le Duché de Milan, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, ſe rendit célébre par une grande connoiſſance tant de la Philoſophie que de la Théologie, dans le XVI ſiécle. Il enſeignoit dès l'an 1507 à Bologne, où il étoit encore Profeſſeur de Théologie l'an 1519, lorſque Pomponace, qui étoit ſon ami particulier l'engagea à ſe faire connoître au public par l'impreſſion. Ce Pomponace qui enſeignoit la Philoſophie à Bologne, ayant publié l'an 1516 un Livre où il prétendoit prouver que ſuivant Ariſtote l'ame de l'homme n'étoit pas immortelle, ſe fit beaucoup d'ennemis, qui ne ſe contentant pas de le réfuter par écrit, animérent contre lui le zéle des Prélats & des Inquiſiteurs; & il eut beau montrer par un nouvel Imprimé que ce n'étoit pas ſon ſentiment qu'il avoit expoſé, mais ſeulement celui d'Ariſtote; on ne l'écouta pas, & l'on trouva toujours dangereux ce qu'il avoit avancé, que l'immortalité de l'ame ne pouvoit ſe prouver par raiſon naturelle. L'expédient que ſon eſprit lui fournit pour ſe tirer d'affaire, fut d'engager Javello à reprendre ſon Traité, & à en réſoudre toutes les difficultez d'une maniére ſimple, & qui ne ſentît pas la critique; & celui-ci ayant accordé ce ſervice à leur amitié, tout le monde en fut ſi ſatisfait que Pomponace convint, & que les Inquiſiteurs ordonnérent qu'on ne feroit plus d'édition du Traité de Pomponace, ſans y joindre les obſervations de Javello. Ce qui fut obſervé dans l'édition de Veniſe de l'an 1525, *in folio*, où ſont auſſi les Lettres de ces deux Auteurs, le Traité d'Auguſtin Niphus contre le premier, & les réponſes de celui-ci. Javello vivoit encore en 1538 âgé de 67 ans; car ce fut le 20 Juillet de cette année-là, comme il le dit lui-même, qu'il finit à Plaiſance ſa Philoſophie Chrétienne, qui fut imprimée l'an 1540, à Veniſe, avec ſa Politique Chrétienne, & ſon Economique Chrétienne. On aſſure que ces trois Ouvrages ſont excellens. Comme il avoit renoncé à toutes les charges de l'Ordre, il eut le loiſir d'en compoſer pluſieurs autres ſur les diverſes parties de la Philoſophie, qui ſont imprimez avec ceux qu'on vient de nommer en 3 vol. *in folio*, éditions de Lyon des années 1567, 1574, & 1580. On y trouve auſſi un Traité *de Dei prædeſtinatione & reprobatione*, dont les Thomiſtes de ce tems ne ſont pas contens, parce qu'il s'y éloigne, diſent-ils, de la doctrine de S. Thomas, à laquelle néanmoins Javello ſoutient que la ſienne n'eſt pas contraire. On laiſſe aux Théologiens desintéreſſez le ſoin de juger de ce Traité, que l'Auteur a écrit avec beaucoup d'application, & dans les ſentimens d'une parfaite ſoumiſſion à l'Egliſe. On le trouve encore dans l'édition de la Somme de S. Thomas faite à Mayence l'an 1611, avec les Commentaires du même ſur les 13 premiéres Queſtions de la premiére partie, & ſur les Queſtions de la Trinité. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

JAUER. *Voyez* JAWER.

JAVERSAC (N.) fut un des Auteurs qui ſe mirent ſur les rangs, lors de la grande querelle de Balzac avec le Pére Goulu. Il étoit natif d'une ville aſſez proche d'Angoulême, & il ſe tranſporta à Paris avec un Livre, contre Phyllarque & Narciſſe tout enſemble, ſous le nom d'*Ariſtarque à Nicandre*. Phyllarque étoit le nom que le Pére Goulu avoit pris, & Nicandre celui que le même donna à Balzac. Sa critique ne valoit rien en certains endroits; car, par exemple, il ſoutenoit qu'il falloit dire une *ruette* & non pas une *ruelle*; un *livraire* & non pas un *libraire*, puis qu'on dit un *livre* & non pas un *libre*. Ce nouvel Auteur ſe vit attaqué dans ſon auberge & juſques dans ſon lit, avec l'épée & le piſtolet. Mais comme il étoit jeune & vaillant, il prit ſon épée, & pourſuivit ſon ennemi juſques dans la rue, & fit que l'honneur lui demeura de cette courageuſe défenſe. Cela n'empêcha pas qu'il n'y eût quelqu'un, qui fit dès le lendemain retentir le Pont-neuf du récit de cette avanture tout autrement qu'elle ne s'étoit paſſée. On publia un Libelle intitulé, *la défaite du Paladin Javerſac par les alliez & confédérez du Prince des feuilles.* On prétend, que Balzac étoit l'Auteur de cette piéce, & que c'eſt la meilleure qui ait paru concernant cette diſpute. On impute dans cet Ecrit au Pére Goulu l'inſulte faite à Javerſac; mais Javerſac l'en déclara innocent & ne l'imputa qu'à Balzac, & les perſonnes diſcrettes n'en accuſoient ni l'un ni l'autre. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on a publié que Balzac malade à la mort, s'étant reſſouvenu que dans ſes premiéres années il s'étoit paſſé quelque choſe entre Javerſac & lui, envoya un de ſes amis dans ſa maiſon éloignée de ſept ou huit lieues d'Angoulême, le prier de lui donner une viſite, pour avoir la joye de l'embraſſer avant que de mourir; qu'il l'embraſſa en effet, avec un tranſport de joye incroyable, verſa dans ſon ſein une effuſion d'amour, qui étouffa agréablement dans leur eſprit le ſouvenir de leur ancienne querelle; & que Javerſac en fut ſi touché, que ſur l'heure, les yeux tout trempez de larmes, il fit un Sonnet pour pleurer à jamais la perte de ſon ami. * Bayle, *Dict. Crit.*

IAULA, IAULIA, IALA, YALA, IALE & IAELE, petit Royaume des Indes Orientales, dans l'Iſle de Ceylan, en ſa partie orientale où elle tourne au midi, entre le Royaume de Paunoa ou Panua & la Principauté de Mature ou Matura. On l'appelle encore *Iale*, par rapport au nom de ſa principale ville qui eſt fort peu conſidérable, auſſi bien que la plupart des autres lieux de ce païs. Il n'y a pas même de port ſur la côte. * Baudrand. *Dict. Géogr. Voyez* IALE.

JAUNE (la riviére.) *Voyez* HOANG.

JAUNSTAIN, bourg de la Baſſe Carinthie en Allemagne. Il eſt aux confins de la Carniole, à trois lieues de Volckmarck, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAVOLENUS PRISCUS, célébre Juriſconſulte du tems des Empereurs Trajan & Adrien, ſous leſquels il gouverna les Provinces d'Afrique & de Syrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bertrand. *de Vit. ICt. l.* 1. *c.* 9.

JAVOROW. *Voyez* YAVOROUF.

JAVOUX, anciennement, *Gabalus*, *Gabali*, *Gabalum*, *Anderitum*, *Anderidum.* C'étoit autrefois la ville épiſcopale du Gévaudan: maintenant ce n'eſt qu'un village de France, ſitué dans les Sévennes, à quatre lieues de Mende, qui lui a ſuccédé à l'Epiſcopat. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAUREGUI (Jean) né à Bilbao, ou ſelon d'autres à Vittoria en Biſcaye, vint en 1582 à Anvers, où il ſe mit au ſervice d'un Marchand Eſpagnol, nommé Gaſpard d'Annaſtro, de qui il copioit les Lettres. Comme les affaires de ce Marchand, n'étoient pas en bon état, il étoit ſur le point de faire banqueroute, lorsque dans une converſation qu'il eut par hazard avec un de ſes Compatriotes nommé Pierre d'Yſunca, ce dernier lui dit qu'il ſavoit un bon moyen pour le tirer de ce mauvais pas. Là-deſſus il lui dit qu'il n'avoit qu'à aſſaſſiner le Prince d'Orange, & qu'il l'aſſuroit de la part de Philippe II, Roi d'Eſpagne, que pour récompenſe de cette action on lui donneroit quatre-vints mille ducats en argent, autant en rente, une Commanderie de S. Jacques, & pluſieurs emplois conſidérables. Il ajoûta à cela, qu'il avoit cette promeſſe par écrit. Annaſtro accepta la propoſition, mais comme il ne pouvoit ſe reſoudre à commettre lui-même cet attentat, il perſuada à Jaurégui de l'entreprendre. C'étoit un jeune homme hardi & en même tems fort ſuperſtitieux, & comme il n'avoit jamais manié d'arme à feu, Annaſtro l'exerça à tirer, juſques à ce qu'il l'eut rendu capable d'exécuter l'aſſaſſinat. Jaurégui prit pour en venir plus facilement à bout, le tems des réjouïſſances qui ſe faiſoient à Anvers pour la reception du Duc d'Alençon que les Etats des Païs-Bas, à la ſollicitation du Prince d'Orange, avoient déclaré Duc de Brabant & Comte de Flandre. Il ſe tranſporta le 18 Mars 1582, au Palais du Prince, dans le tems qu'il étoit à table avec ſes fils & quelques autres Seigneurs. Comme le Prince après le repas vouloit avec ſa compagnie aller dans ſon appartement par l'antichambre, il s'arrêta pour faire remarquer à ceux qui l'accompagnoient quelques Soldats Eſpagnols repréſentez dans la tapiſſerie: Jaurégui déchargea ſon piſtolet ſur le Prince, & la balle qui étoit entrée par l'oreille droite, paſſa par le palais, & ſortit par le bas de la mâchoire gauche. On ſe jetta à l'inſtant ſur l'Aſſaſſin, & malgré les ordres du Prince qui crioit qu'on ne le tuât point & qu'il lui pardonnoit, on lui donna tant de coups qu'il en mourut ſur le champ. On trouva ſur lui un poignard & pluſieurs Lettres écrites en Eſpagnol, & quantité de priéres adreſſées à la Sainte Vierge & aux Saints, auſquels il faiſoit des vœux, s'ils le favoriſoient dans ſon entrepriſe. Parmi ces papiers il y en avoit un dans lequel il déclaroit qu'il ne s'étoit porté à cette action que par ordre du Roi d'Eſpagne. Lorſque l'on ſut que Jaurégui avoit été au ſervice d'Annaſtro & que ce dernier étoit allé à Bruges quelques jours avant cet aſſaſſinat, on s'aſſura de tous ſes Domeſtiques & entre autres d'Antoine de Venero ſon Caiſſier, & d'un Jacobin nommé Antoine Timmerman de Dunquerque. Ils confeſſérent tous deux qu'ils avoient eu part à cet attentat avec Annaſtro, & le Moine dit que Jaurégui lui ayant peu de tems auparavant déclaré ſon projet en Confeſſion, il lui dit que pourvu qu'il ne ſe portât pas à cette action par intérêt, mais uniquement pour la gloire de Dieu & pour l'avantage de l'Egliſe Catholique Romaine, il pouvoit l'exécuter ſans crime, & lui en donna d'avance l'abſolution. Ces deux complices furent pendus le 28 Mars, & leur corps auſſi bien que celui de Jaurégui furent coupez en quartiers. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Strada, *Decade* 2. *l.* 4. Hooft. Van Meteren.

J A W.

* JAWER, ville du Royaume de Bohéme, ſituée dans la Siléſie à treize lieues de Breſlau vers le couchant. Cette ville eſt petite, mais aſſez bonne & défendue par une vieille citadelle. Elle eſt capitale du Duché ou de la Principauté de Jawer. * Maty, *Dict. Géogr.*

JAWER, le Duché ou la Principauté de Jawer, contrée de la Siléſie. Elle eſt bornée au levant par les Duchez de Glogaw, de Lignitz, & de Schweidnitz, & vers le couchant par la Bohéme propre & par la Luſace. Ce Duché n'a rien de conſidé-

rable,

rable, que la ville de Jawer ſa capitale. * Maty, *Diction. Géogr.*

JAX.

JAXARTES, peuples anciens d'Aſie, qui avoient pris leur nom de la riviére de Jaxarte proche de laquelle ils habitoient. Ils étoient mêlez parmi certains Scythes dont Ammien Marcellin fait mention, & qui étoient voiſins des Sarmates Aſiatiques, gens rudes, groſſiers, & ſauvages, demeurant dans les confins de la Perſe, & à l'extrémité des Alains. Les Jaxartes étoient recherchez pour leur douceur & pour leur bonté. * Davity, *Etats du Grand Can.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JAY.

JAY (Le): nom d'une famille de Paris, ancienne & féconde en grands hommes. Du Tillet parle de JEAN le Jay, Préſident en la Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris l'an 1344, qui épouſa une parente, ou, ſelon d'autres, la ſœur de *Jean* de Dormans, Cardinal, Evêque de Beauvais, Chancelier de France. Il en eut PIERRE le Jay, Sécretaire du Roi, & Prévôt des Marchands de Paris l'an 1380. NICOLAS le Jay, Sécretaire du Roi, & Maître des Comptes, vivoit ſous le régne de François I, qui le choiſit pour aller avec le Connétable de Montmorency, & quelques autres Seigneurs, recevoir l'Empereur Charles-*Quint*, ſur les frontiéres du Royaume, & l'accompagner juſques dans ſes Etats de Flandre l'an 1539, & 1540. JEAN le Jay, auſſi Sécretaire du Roi l'an 1552, eut de *Guillemette* Hotman ſon épouſe, NICOLAS le Jay, Seigneur de Bévilliers, &c. Sécretaire du Roi, puis Conſeiller & Correcteur des Comptes l'an 1571. Celui-ci épouſa *Magdelaine* Gron, Dame de la Maiſon-Rouge & de Tilly; & eut entre autres enfans, NICOLAS le Jay, III du nom, dont nous parlerons dans un Article ſéparé; *Louïs*, Chevalier de Malte; & JACQUES le Jay, Conſeiller d'Etat, qui laiſſa de *Geneviéve* de Rubentel ſa femme, 1. CHARLES qui ſuit; & 2. *Henri* le Jay, Abbé de Marcheſieux.

CHARLES le Jay, Baron de Tilly, de la Maiſon Rouge, &c. Maître des Réquêtes, épouſa *Gabrielle* de Leſrat de Lancrau, dont il laiſſa ſept garçons & deux filles: trois de ſes garçons furent tuez au ſervice du Roi dans le Régiment des Gardes: un quatriéme *Henri-Guillaume*, nommé Evêque de Cahors en 1679, mort en 1693: un cinquiéme, *Gabriel-François*, Jéſuite, qui a été longtems Profeſſeur en Eloquence au Collége de Louïs *le Grand*, où il a aquis une grande réputation par ſa profonde érudition: un ſixiéme N... le Jay, qui fut en ſa jeuneſſe deſtiné à l'Ordre de Malte, fut Capitaine au Régiment des Gardes, en 1691, & après la mort de ſon frére aîné étant reſté ſeul de ſa famille, il épouſa N... Pajot, fille de N... Seigneur d'Ons-en-Bray, Contrôlleur-Général des Poſtes de France: & un ſeptiéme, NICOLAS le Jay, Baron de Tilly, de la Maiſon Rouge, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, décédé le 26 Juin 1700, ſans enfans de *Catherine* de la Boutiére.

JAY (Nicolas le) Baron de Tilly, de la Maiſon Rouge, &c. Garde des Sceaux des Ordres du Roi, & Premier Préſident au Parlement de Paris, fut Conſeiller aux Requêtes du Palais l'an 1600, puis Procureur du Roi au Châtelet, & enſuite Lieutenant Civil. L'an 1610, il calma par ſa prudence la populace de Paris, qui ſembloit diſpoſée à exciter quelque orage, après la mort funeſte de Henri IV. L'an 1613, il fut reçu Préſident au Parlement, & il exerça dix-ſept ans cette charge avec beaucoup de probité & de réputation. Il fut nommé par le Roi Louïs XIII, l'an 1630, Premier Préſident, après la mort du Sieur Bochart de Champigny, & mourut l'an 1640. Ce Magiſtrat s'étoit aquis beaucoup de réputation par ſa probité, par ſa prudence, & par ſon amour pour les Lettres & pour les Savans. Son corps fut enterré à Paris dans l'Egliſe des Minimes de la Place royale, où l'on voit ſon Epitaphe & ſa ſtatue, que ſes neveux y ont fait dreſſer. *Henri-François* le Jay, petit-neveu de ce Premier Préſident, & fils de *Henri-François* le Jay de Buſſy, après avoir ſervi quelques années dans les Mouſquetaires, eut la Lieutenance de la Meſtre-de-camp du Régiment de Gadaigne. Il paſſa en Angleterre où il épouſa *Anne* de la Poole Comteſſe de Newbourg, s'attacha au ſervice de Jacques II, Roi d'Angleterre, & fut fait Capitaine de Cuiraſſiers. Il ſe trouva à la défaite & à la priſe du Duc de Monmouth. Il paſſa enſuite en Irlande avec ſa Majeſté Britannique. Il étoit pour-lors Lieutenant-Colonel. Sa Majeſté connoiſſant ſon mérite l'honora de la charge d'Aide de camp. Il s'attacha tellement à ce Prince, que le Roi pour récompenſer ſes ſervices lui donna un Régiment. Il vint en France après que le Roi eut été obligé de s'y retirer. * Blanchard, *Eloges des Premiers Préſidents du Parlement de Paris.*

JAY (Guy Michel le) qui dans le XVII ſiécle fit imprimer la Polyglotte à ſes dépens, étoit de cette famille. Il ſe ruïna entiérement à cette impreſſion, n'ayant trouvé aucun ſecours, par les grands frais qu'il fut obligé de faire pour l'achever, & par ſon entêtement à n'avoir pas voulu la faire paroître ſous le nom du Cardinal de Richelieu, comme ce Miniſtre le ſouhaitoit pour éterniſer ſon nom comme le Cardinal de Ximenès. Le Cardinal Mazarin fit donner en tout à M. le Jay une ſomme de 19000 livres, & le Doyenné de Vézelay à ſon fils. Après ſa mort ſa fille vendit une partie des Exemplaires aux Beurriéres. *Voyez* POLYGLOTTES. * *Mémoires du tems.*

JAY (Claude le) Jéſuite Savoyard, natif d'Annecy, fut le ſeptiéme de ceux qui entrérent dans la Société que ſaint Ignace de Loyola avoit formée. Le Pére le Févre qui l'y avoit reçu en 1535, à Paris, le conduiſit l'année ſuivante à Veniſe. Il défendit avec une conſtance admirable la Religion Catholique en Italie, en Suéde & en Allemagne, & s'aquit par ſon zéle le nom d'*Apôtre*, & *de Pére des Catholiques*. Il étoit extrêmement ſavant, & les Evêques alloient ſouvent écouter ſes leçons publiques. Le Cardinal Othon Truchſes, Evêque d'Ausbourg, lui fit l'honneur de le choiſir pour tenir ſa place au Concile de Trente; & Ferdinand Roi des Romains, frére de Charles-Quint, l'honora ſouvent de ſes viſites. Ce bon Religieux refuſa l'Evêché de Vienne, & celui de Tergowiſch, que ce Prince voulut lui donner, & mourut l'an 1552 à Vienne, où il fonda un Collége. Il compoſa *Speculum Præſulis.* Sa douceur le faiſoit aimer de tout le monde, & des Proteſtans mêmes. * Alegambe, *Biblioth. Patr. Societ. Jeſu.*

JAYCK. *Voyez* JAICR.

JAYCZA, JAYTZA. *Voyez* JAICZ ou JAICZA.

JAZ.

JAZA. *Voyez* JAHATS.

JAZAKKEN. *Voyez* JASAKKEN.

JAZER. *Voyez* JAHZER.

JAZIEL. *Voyez* JESIEL.

JAZIZ ou JADIAS, Hagarénien, fut commis ſur les troupeaux de menu bétail appartenant à David. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 31.

JAZYGES, Peuples de la Sarmatie de l'Europe, que Boleſlaüs *le Chaſte*, Roi de Pologne l'an 1264, & Leſcus l'an 1282, exterminérent preſque entiérement, comme nous l'apprenons de Cromer & de Michovius. Pluſieurs de ces Peuples ſe retirérent dans la Haute Hongrie, & non pas dans la Tranſſylvanie, comme ont cru les autres; & ce ſont ceux qu'on appella *Jazyges Metanaſtes.* Valérius Flaccus parle de ces premiers Jazyges, *Argon. l.* 6. *v.* 122.

——— ——— *& expertes canentis Jazyges ævi.*

Ovide en fait auſſi mention, *de Pont. l.* 1. *Epiſt.* 2. *v.* 79.

Aut quid Sauromatæ faciant, & Jazyges acres.

Conſultez auſſi Cromer, *l.* 6. & 10. & Michovius, *l.* 3.

IBA.

IBANCUS. *Cherchez* ALEXIS.

IBAR, anciennement *Moſchius Fluvius*, riviére de la Servie. Elle ſe joint à la petite Morava, vis à vis de la ville d'Ibar, & va ſe décharger dans la grande Morava, au deſſous de Niſſa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IBAR, petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Servie ſur une petite riviére qui porte ſon nom, vers les montagnes d'Argentaro, & les confins de l'Albanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

IBAS, Evêque d'Edeſſe, dont le nom fut ſi fameux dans les IV & V Conciles généraux, avoit été l'un des principaux protecteurs de l'Héréſiarque Neſtorius. Depuis ayant connu la vérité, il ſe rangea dans le parti Orthodoxe, & Dieu permit alors qu'il fût perſécuté & ſoupçonné de retenir toujours ſes erreurs. Dans le tems qu'il favoriſoit Neſtorius, il avoit écrit une Lettre à un Perſan, nommé Maris, par laquelle il blâmoit Rabulas, ſon prédéceſſeur, d'avoir injuſtement condamné Théodore, Evêque de Mopſueſte, qu'il louoit extrêmement, & condamnoit les Capitules de ſaint Cyrille; mais il y approuvoit la paix & l'union faite avec ſaint Cyrille, après qu'il s'y étoit expliqué. Quelque tems après qu'Ibas ſe fut réconcilié avec l'Egliſe, il excommunia quatre Prêtres de ſon Diocéſe, qui appellérent de cette ſentence; & il fut accuſé par ſon Clergé de divers crimes. Pour en juger, les Prélats firent des Aſſemblées à Tyr, & à Béryte. On trouva que les accuſations intentées contre Ibas étoient fauſſes, & il fut abſous l'an 448. L'année ſuivante, Dioſcore & ſes Sectateurs le dépoſérent dans le faux Synode d'Ephéſe, le traînérent dans diverſes priſons, & le traitérent très cruellement. Ibas ayant appellé de cette injuſte dépoſition au Concile général de Chalcédoine, on lut dans la neuviéme Seſſion les Actes du Synode de Tyr & de Béryte, & la Lettre d'Ibas à Maris Perſan; & quoi qu'alléguaſſent les ennemis de ce Prélat pour ſoutenir leur ſentence, il fut encore abſous du commun conſentement de tous les Péres, & rétabli ſur ſon Siége, où Nonnus avoit été mis illégitimement par Dioſcore. Néanmoins ſa Lettre à Maris fut le ſujet de pluſieurs troubles dans le ſiécle ſuivant; car Théodore, Evêque de Céſarée en Cappadoce, Hérétique Acéphale & paſſionné pour Origéne, conſeilla à Juſtinien, pour donner la paix à l'Egliſe, de condamner les Ecrits de Théodore de Mopſueſte, & les anathêmes que Théodoret de Cyr avoit oppoſez aux anathêmes de S. Cyrille, & la Lettre d'Ibas, rapportant diverſes choſes qui étoient fauſſes & contraires au Concile de Chalcédoine. Ce Prince trop crédule les fit condamner dans le V Concile général tenu à Conſtantinople l'an 553. C'eſt ce qu'on appella l'affaire des trois Chapitres, qui cauſa entre pluſieurs Egliſes & divers Prélats un ſchiſme, qui ne put être aboli que longtems après. * *Concile de Chalcédoine, Act.* 8. *& 9. V Concile général, Seſſ.* 6. Liberatus, *ch.* 24. Baronius, *A. C.* 448. 449. 451. 453. *&c.* Cabaſſut, *Notitia Conciliorum.* Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Eccléſ. du V ſiécle.*

IBAYCAVAL, IBAYCABAL ou NERVIO, en Latin *Nerva*, *Nervius*, *Nanſa*, *Neſua*, riviére de Biſcaye en Eſpagne, qui a ſa ſource vers les confins de la Vieille Caſtille & vers la ville de Trevigno, paſſe près de Meſſana à droite & de Horoſco à gauche, & va ſe décharger dans la Mer de Biſcaye au deſſous de Bilbao. Son cours qui n'eſt pas fort long eſt dû midi au nord.

IBE.

IBEK (Cotheddin Ibek) Eſclave de Schehabeddin, Sultan de la Dynaſtie des Gaurides ou Gourides, devint Roi de Delli aux Indes. Il fut d'abord Gouverneur de cette Province pendant ſix ans pour le Sultan. Mais ce Prince ne fut pas plutôt mort, qu'Ibek s'en rendit le maître abſolu, & ajoûta même à cet Etat pluſieurs Provinces de l'Indoſtan. Il régna quatorze ans depuis la mort de Schehabeddin, & mérita que les conquêtes qu'il fit aux Indes fuſſent décrites dans un volume particulier, qui a pour titre, *Tage al Mather*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBEK (Azzeddin Ibek ou Ibeg) premier Sultan des Mamlucs Turcs ou Turcomans qui ont régné en Egypte. Il avoit été Grand-Echanſon de Malek Al Saleh, Sultan d'Egypte de la race des Jobites ou de Saladin. Ce Sultan étant mort, & ſon fils Turanſchah aſſaſſiné, Schagreddor ſa veuve épouſa Ibek, qui ſe fit élire Sultan par les Mamlucs, en compagnie de Malek Al Aſchraf, enfant de ſix ans, qui fut le dernier des Jobites qui régnérent en Egypte. Ibek ſe défit bientôt de cet enfant, & régna ſeul avec la Sultane ſa femme; mais ſon régne fut fort court. La même Sultane qui l'avoit élevé ſur le thrône, l'en précipita par une mort violente, pour régner plus abſolument, ayant en main la régence de ſon fils, âgé ſeulement de quinze ans. Ibek fut tué l'an de l'Hégire 655, & de Jéſus-Chriſt 1257, après avoir régné ſix ans & onze mois. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils, qui fut ſurnommé *Al Malek Al Manzor*. Son pére portoit le nom de *Malek Al Moézz*. * Le même.

IBEK, Khalil Ben Ibek Al Safadi Salaheddin, mort l'an 749 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1348, eſt Auteur d'un Livre intitulé, *Adab al Kateb al adib*, c'eſt à dire, *des qualitez que doit avoir un bon Sécretaire*. * Le même.

IBELIN, c'eſt la ville de Paleſtine qu'on nommoit auparavant *Geth* ou *Gath*. Elle s'eſt rendue célébre ſous le nom d'*Ibelin*, pour avoir été le rendez-vous des Armées des Croiſez en 1099, lorſque Godefroi de Bouillon après la priſe de Jéruſalem, défit près d'Aſcalon le Soudan d'Egypte, qui venoit ſecourir cette ville avec une Armée formidable. Ce Prince Mahométan étant arrivé trop tard, & après la priſe de la Place, ne put éviter le combat, où il laiſſa cent mille hommes morts ſur le champ de bataille, ſans compter ceux qui furent étouffez aux portes d'Aſcalon, ni ceux qui ſe noyérent. Du côté des Chrétiens il n'y eut pas un homme de marque de tué, ni aucun Chevalier, & très peu de fantaſſins. Le butin des Chrétiens fut très conſidérable. * *Hiſt. des Croiſades, l.* 3. *l'an* 1099.

IBERG. *Voyez* IBORG.

IBERIE, païs d'Aſie, entre la Colchide au couchant, l'Albanie au levant, touche la Grande Arménie au midi, & le Mont-Caucaſe au ſeptentrion. C'eſt ce que nous appellons aujourd'hui *Géorgie* ou *Gurgiſtan*. Arias Montanus dit que quelques Avanturiers de ce païs, étant venu habiter cette partie occidentale de l'Europe, qui s'étend en forme de Preſqu'Iſle entre les deux mers, depuis les Monts Pyrénées juſqu'aux Colomnes d'Hercule, lui donnerent le nom d'Ibérie, qu'elle a gardé longtems avant que les Romains y fuſſent entrez, & qu'elle eût porté le nom d'Eſpagne. C'eſt auſſi l'opinion de Joſéphe, de Pline, & de Varron, & elle ſemble plus raiſonnable que celle de quelques autres Auteurs, qui veulent au contraire que les Ibériens Aſiatiques ſoient des Colonies des Ibériens d'Europe; n'étant pas vraiſemblable, que ceux-ci ayent traverſé de ſi longs eſpaces de terre, depuis le détroit d'Hercule juſques aux extrêmitez du Pont-Euxin & la Mer Caſpienne, pour aller s'établir dans un païs moins bon que le leur. On peut ajoûter à cela que toutes les Hiſtoires nous apprennent que la Terre s'eſt peuplée par des Colonies qui ont paſſé d'orient en occident. Mais d'un autre côté, il y a de graves Auteurs qui croyent que les Ibériens d'Aſie ne ſont jamais venus en Europe, non plus que ceux d'Europe en Aſie, vu la grande différence & de langage & de mœurs, qui diſtingue les uns d'avec les autres, ſelon la remarque d'Appien. Le ſavant Bochart eſt tout à fait de ce ſentiment, & tire le nom d'Ibérie de l'Hébreu *Eber*, ou du Chaldaïque *Ebra*, c'eſt à dire, *paſſage*, le pluriel *Ebrin*, ſignifiant *la fin* ou *l'extrémité d'une choſe*; comme en effet les Ibériens, aujourd'hui les Eſpagnols, habitent les derniéres terres du couchant de l'Europe, où il y a un Cap que l'on a nommé pour ce ſujet *Finis terræ*, *Finiſterre*. La Gaule même a été auſſi appellée anciennement *Ibérie*, ſelon Strabon, *l.* 5. qui comprend ſous ce nom tout ce qui eſt contenu entre le Rhône & les Pyrénées; & quelques-uns mêmes ont étendu ce nom d'Ibérie juſqu'au Rhin, que Nonnus, *l.* 3. *Dyoniſiac.* appelle *Iberus* Παρος Ἴβηρ. Goropius Becanus, *l.* 2. *Hiſpan.* s'imagine qu'*Iber* eſt plutôt un mot dérivé de l'Allemand *Jver*, c'eſt à dire, *Jaloux*, Epithéte qu'on trouve donnée au Rhin, dans une vieille Epigramme; mais outre qu'il n'en eſt fait mention dans aucun ancien Auteur, il n'y a point d'apparence que Nonnus, qui étoit Egyptien, ait jamais ſu un ſeul mot de la Langue Teutonique. *Voyez* Voſſius. Claudien, dans le Poëme qu'il a fait à la louange de Séréna, nous parle de l'Ibérie d'Europe; & Virgile, *Géorgiques*, *l.* 3. nous parle de l'Ibérie d'Aſie. L'Ibérie Aſiatique commença d'être éclairée du Chriſtianiſme dans le IV ſiécle, par le moyen d'une femme eſclave, qui en invoquant le nom de Jéſus-Chriſt, guérit la Reine d'une maladie très dangereuſe. La Reine étant convertie à la Foi, y attira le Roi ſon mari, & tous deux enſemble s'employérent à inſtruire leurs Sujets, juſqu'à ce que l'Empereur Conſtantin leur envoya des Evêques. * Rufin, *l.* 1. *c.* 10. Socrate, *l.* 1. *c.* 16.

* IBERIE, ſelon le témoignage des Auteurs Eſpagnols, a été une ville bâtie par Iberus, l'un des Deſcendans de Noé, dans la Catalogne à l'endroit où eſt préſentement Tortoſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

IBERIE, l'un des noms de l'ancienne Eſpagne, lui eſt venu d'*Iber* l'un de ſes Rois, ou d'*Iberus* qui veut dire l'Ebre. * Strabon. Pline. Pomponius Méla.

IBI.

IBIS, oiſeau qui reſſemble fort à la Cigogne. Il ne ſe nourrit que de ſerpens. On en voit de bigarrez, de blancs & de noirs. On dit qu'ils s'apprivoiſent fort aiſément. Flave Joſéphe, qui ne dit pas toujours la vérité, écrit que Moïſe, quand il alla faire la guerre en Ethiopie, fit mettre quantité d'Ibis dans des cages, pour paſſer les déſerts, & ſe garentir des ſerpens qui y ſont en grand nombre. Dès qu'il fut arrivé dans ces lieux, il lâcha, dit-on, ces oiſeaux, qui lui nettoyérent de ſerpens tous les paſſages, en ſorte que pas un de ſes Soldats ne périt. Il y a beaucoup de ces oiſeaux en Egypte. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. *ch.* 5. Les Egyptiens avoient tant de vénération pour l'Ibis, que c'étoit parmi eux un crime capital d'en avoir tué un ſeul, même par mégarde. Cambyſe Roi de Perſe, ſachant cette ſuperſtition, fit mettre devant ſon Armée des Ibis, pendant qu'il aſſiégeoit Péluſe. Les Egyptiens n'oſant tirer contre ces animaux ſacrez, laiſſérent prendre la ville. Quoique cet oiſeau vive principalement autour du Nil, il n'entre jamais dans l'eau, & ne ſait pas nager. On croit que c'eſt l'Ibis qui a enſeigné l'uſage des lavemens, plutôt que la Cigogne. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

IBISSA. *Voyez* IVICA.

IBN. IBO.

IBNU GIULGIUL, Auteur Arabe, compoſa une Chronologie de la Vie des Philoſophes. L'Auteur de la Vie d'Alpharagius en fait mention, auſſi bien que Voſſius, *de Scient. Math. c.* 66. §. 25.

IBORG ou IBURG, bourg ou petite ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne. Il eſt ſur la riviére de Colbeck, dans l'Evêché d'Oſnabrug, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du midi. Les Evêques d'Oſnabrug font ſouvent leur réſidence à Iborg. * Maty, *Dict. Géogr.*

IBR.

IBRAHIM Ben Abdallah al-Hamaovi. *Voyez* ABOULDEM.

IBRAHIM, fils de Valid, treiziéme Caliſe de la race des Ommiades, ſuccéda à ſon frére Iézid, III du nom, l'an de l'Hégire 126, de Jéſus-Chriſt 743; mais ſon régne ne dura que ſept mois & quelques jours: car Marvan, ſurnommé *Hémar*, qui s'étoit déja ſoulevé du tems d'Iezid ſon prédéceſſeur, ſous prétexte de venger la mort de Valid, vint de Méſopotamie où il commandoit, avec une groſſe Armée à Kennaſerin, à deſſein d'aſſiéger Ibrahim dans Damas, ville capitale du Califat. Ibrahim ne l'y attendit pas. Il vint au devant de lui avec ſix-vint mille hommes de troupes ramaſſées. Elles furent ſi aiſément défaites par Marvan, qu'Ibrahim fut obligé de ſe renfermer dans ſa capitale, qui ne laiſſa pas d'ouvrir ſes portes au Vainqueur. Marvan entra ainſi victorieux dans Damas, dépoſa Ibrahim du Califat, & le réduiſit à une vie privée, au commencement de l'an 127 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 745, ſelon Khondemir. Un Auteur dit qu'il fut tué trois mois après ſa dépoſition, & un autre le fait vivre juſqu'à l'an 132 de l'Hégire. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orientale*,

IBRAHIM IMAM: cet Ibrahim qui porte le tître d'Imam ou de Chef de la Religion, auſſi bien que de l'Etat des Muſulmans, n'eſt pas du nombre des douze de la poſtérité d'Ali. Il étoit fils de Mohammed, fils d'Ali, fils d'Abdallah, fils d'Abbas, & frére aîné des deux premiers Califes de la Maiſon des Abbaſſides. Mais il ne fut jamais reconnu lui-même ouvertement pour Calife. Il eſt vrai que deux perſonnes firent tous leurs efforts pour le faire proclamer tel dans toutes les Provinces Muſulmanes; mais il ne fut jamais reconnu véritablement que dans la Province du Khoraſſan. Cet Ibrahim n'a donc que le tître d'*Imam*, c'eſt à dire proprement, de Chef de la Maiſon du Prophéte Mahomet, & par conſéquent de Grand-Pontife, & de Maître ſouverain du Muſulmaniſme. Lorſque Marvan, ſurnommé *Hémar*, dernier Calife de la race des Ommiades, entendit le bruit que le nom de cet Imam faiſoit dans les Provinces de ſon Empire, il ſe ſaiſit de ſa perſonne, & le fit mourir, en lui faiſant mettre la tête dans un ſac plein de chaux, l'an de l'Hégire 130, & de Jéſus-Chriſt 748. Il déclara avant ſa mort que ſon frére Séfah lui devoit ſuccéder dans la dignité d'Imam. Cette déclaration eut ſon effet: car ce frére aidé des troupes d'Abou Moſlem, devint le premier Calife de la race des Abbaſſides, qui conſerva cette dignité juſqu'à l'an 656 de

de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1258. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, fils de Maſſoud, huitiéme Sultan de la race ou de la Dynaſtie des Gaznévides, ou le neuviéme, ſi l'on compte Mohammed *l'aveugle*, étoit petit-fils du Sultan Mahmoud, fils de Sebecteghin, Fondateur de cette Dynaſtie, & ſuccéda à ſon frére Ferokhzad. Ce Sultan continua la paix que ſon frére avoit faite avec les Selgiucides, à condition qu'ils ne feroient point de courſes ſur ſes terres. Il aquit la réputation d'un Prince très juſte & très pieux, malgré les guerres fréquentes qu'il fit à ſes voiſins dans l'Indoſtan. Il y remporta de ſi grands avantages, qu'il mérita de porter le titre de *Modhaffer* & de *Manſor*, qui ſignifie, *Vainqueur* & *triomphant*. Il regna 42 ans; car il mourut l'an de l'Hégire 492, qui répond à l'an 1098 de Jéſus-Chriſt. Ibrahim bâtit un grand nombre de Moſquées, d'Oratoires & d'Hôpitaux. Il paſſoit les nuits, qu'il n'employoit pas à la priére, à faire la ronde par la ville de Gazna, où il faiſoit diſtribuer de grandes aumônes à tous les néceſſiteux. Il jeûnoit trois mois de l'année. Il eut trente-ſix enfans mâles qui acquirent tous de la réputation dans les armes ou dans les Sciences, & quarante filles, qui furent toutes mariées à des gens de bien, & à des Docteurs de la Loi; car Ibrahim refuſa l'alliance des autres Princes, qui cependant lui portoient un ſi grand reſpect, qu'ils l'appelloient le Seigneur & le Maître de tous les Sultans. Il fit bâtir pluſieurs villes dans ſes Etats & dans les Indes, qu'il nomma, *Khair abad*, *Imam abad*, c'eſt à dire, *habitation de la bonté*, *demeure de la foi*, & d'autres ſemblables noms. Comme il écrivoit fort bien, il écrivoit tous les ans un Alcoran de ſa main, qu'il envoyoit à la Mecque avec de très riches préſens. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, fils du Calife Mahadi, frére de Haroun Raſchid, & oncle d'Amin & de Mamon, qui ont été tous trois Califes, chantoit fort bien, & jouoit parfaitement des inſtrumens. Il avoit le teint fort brun, cé qu'il tenoit de ſa mére Schakelah, eſclave noire du Serrail, que ſon pére avoit épouſée. Son gros ventre lui fit donner le ſobriquet de *Tin*, qui ſignifie en Arabe une figue brugiotte, ce fruit étant noir & fort ventru. Il étoit d'ailleurs fort honnête & très libéral, & a paſſé pour le plus éloquent Orateur & le plus excellent Poëte de tous ceux de ſa Maiſon qui l'ont précédé. Il fut proclamé Calife dans Bagdet, peu après la mort d'Amin ſon neveu, pendant que Mamon ſon frére & ſon légitime ſucceſſeur étoit encore dans la Province de Khoraſſan. La cauſe de cette révolution dans Bagdet fut que Mamon, qui avoit été déja reconnu pour Calife, avoit déclaré pour ſon ſucceſſeur Ali, fils de Mouſſa, qui étoit un des Imams, & ſucceſſeurs en droite ligne d'Ali, gendre & couſin germain de Mahomet. Ce choix irrita extrêmement tous ceux de la Maiſon & du ſang d'Abbas, dans la famille duquel le Caliſat étoit entré par préférence à ceux du ſang & de la poſtérité d'Ali. Cependant Mamon étoit tellement perſuadé du droit que cet Imam avoit au Califat, qu'il réſolut d'en priver ſes propres enfans & tous ceux de ſa famille, pour le remettre après ſa mort à celle d'Ali. Cette action ayant fort déplu aux Abaſſides, qui ſe trouvoient dans Bagdet, ils s'aſſemblérent & dépoſérent d'un commun conſentement le Calife Mamon, après quoi ils prêtérent le ſerment de fidélité à Ibrahim ſon oncle, qui ſe trouvoit pour-lors parmi eux. Ce fut l'an de l'Hégire 202, de Jéſus-Chriſt 817.

Mamon inſtruit de ce qui ſe paſſoit, partit inceſſamment du Khoraſſan, & s'approcha de la ville de Bagdet avec une puiſſante Armée, qu'il avoit toute prête. Ibrahim dont le parti n'étoit pas aſſez fort pour contenir la ville dans ſon obéiſſance, réſolut de deſcendre du thrône, & de ſe cacher déguiſé chez quelqu'un de ſes amis, n'ayant joui que deux ans moins quelques jours du Califat. Ibrahim demeura caché quelque tems, mais Al Mamon fit tant faire de recherches, qu'enfin il fut découvert; & comme ce Calife ne le faiſoit chercher, que pour avoir le plaiſir & la gloire de lui pardonner, dès qu'il le vit, il lui dit en plaiſantant, *Vous êtes donc le Calife des Négres?* A quoi Ibrahim lui ayant répondu, *Je ne ſuis que ce que vous m'avez fait par votre grace*, Al Mamon voulant ſe divertir avec ſon oncle, qui avoit beaucoup d'eſprit, continua la raillerie, & l'appella l'eſclave des enfans du Pavot Noir; ſur quoi il faut remarquer qu'Abd *eſclave* en Arabe, ſignifie auſſi un Négre; & *Balad al âbid*, le païs des eſclaves, n'eſt autre choſe que le païs des Négres. D'ailleurs le Pavot Noir, qui eſt commun en Egypte, où l'on tire de ſa tige l'opium, qui eſt auſſi noir que ſes feuilles, marque aſſez cette Province, qui eſt limitrophe de l'Ethiopie.

Ibrahim piqué de ces paroles, repartit ſur le champ au Calife, par un Quatrain Arabe, dont le ſens eſt: „Vous me com„ parez par mépris aux pavots noirs, dont vous confondez „ cependant la tige & les feuilles. Si je parois eſclave au de„ hors, j'ai un cœur libre au dedans; & ſi la Nature a donné „ de la noirceur à mon viſage, elle a donné de la blancheur „ & de l'éclat à mon ame. „ Le premier diſtique de ce Quatrain piquoit un peu le Calife, qui étoit de la même tige qu'Ibrahim ſon oncle paternel: ce fut ce qui lui fit dire agréablement au même Ibrahim: *Je vous ai fait ſortir de la raillerie, & tomber inſenſiblement dans le ſérieux.*" Alors Ibrahim lui répartit par un autre Quatrain fort reſpectueux, dont le Calife ſon neveu demeura très ſatisfait. Ibrahim mourut dans la ville de Samara, l'an de l'Hégire 224, & de Jéſus-Chriſt 839. Khondémir en rapporte pluſieurs particularitez, que nous omettons. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM fils d'Aglab, fut un Capitaine Arabe, que le Calife Haroun Raſchid envoya pour Gouverneur de l'Egypte & de l'Afrique l'an 184 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 800. La poſtérité de ce Gouverneur s'établit dans l'Afrique, porta le nom d'*Aglabiah* ou d'*Aglabites*, & forma une Dynaſtie de Princes, qui y régnérent juſqu'à l'an de l'Hégire 296, & de Jéſus-Chriſt 909, auquel les Fathémites, devenus maîtres de tout le païs, les en chaſſérent. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM de Schiraz ou de Firouzabad, parce qu'il tiroit ſon origine de la ville de ce nom, qui n'eſt pas éloignée de Schiraz, & appartient à la même Province de Perſe, paſſe pour un des plus grands Juriſconſultes du Muſulmaniſme. Il vivoit fort retiré du commerce du monde, s'adonnant particuliérement aux exercices de la piété: on a de lui pluſieurs Livres Arabes, dont le principal eſt celui qui a pour tître, *l'homme de bien*, & qui a été commenté par Ibrahim Almeſri, Docteur de la Secte Schafeienne. On a encore de lui une Exhortation à l'étude de la Juriſprudence, & un autre Livre nommé *l'Echantillon*, qui eſt une explication des principaux Articles, ou, comme les Muſulmans les appellent, des fondemens de la Loi. On le croit auſſi l'Autcur d'un Ouvrage, qui contient l'Art de contredire, & de diſputer dans les matiéres ſcholaſtiques. C'eſt proprement ce que nous appellerions *la Recherche de la Vérité.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM AL Mérouzi, Juriſconſulte très célébre parmi les Muſulmans, dont on a pluſieurs Ouvrages en Arabe, & entre autres, un Commentaire ſur le Moſni. Il demeuroit à Bagdet, où il étoit conſulté comme un Oracle des Loix, & ſa réputation ſe répandit tellement, qu'une des portes de cette grande ville, auprès de laquelle il avoit ſa maiſon, fut nommée de ſon nom, *Darbe Al Merouzi*, *la porte de Mérouzi*, qui eſt dans le quatriéme quartier de Bagdet. Le ſurnom de *Mérouzi* fut donné à ce Docteur, parce qu'il étoit natif de la ville de Mérou, une des quatre villes capitales ou royales de la grande Province de Khoraſſan, & cette ville eſt ordinairement ſurnommée *Schahgiam*, pour la diſtinguer d'une autre ville de la même Province, que l'on nomme auſſi par diſtinction *Méroualroud.* Ibrahim étoit de la Secte Schafeienne, & ſur la fin de ſa vie il quitta le ſéjour de Bagdet, pour paſſer au Caire en Egypte, où il mourut l'an de l'Hégire 340, de Jéſus-Chriſt 951, & y fut enterré auprès de l'Imam Schafei. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, Ben Ibrahim Meheran, ſurnommé *Esfaraïni*, parce qu'il étoit natif d'une petite ville du Khoraſſan, appellée *Esfaraïn*, qui eſt des dépendances de la ville capitale & royale, nommée *Niſchabour*, également diſtante de celle-ci & de Giorgien. C'eſt un Docteur célébre de la Secte Schafeienne, duquel on dit que les plus ſavans perſonnages du Khoraſſan & de l'Iraque ont puiſé leur doctrine. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages, dont le principal eſt un Livre de controverſe, où il défend la Loi Muſulmane contre les impies & les athées. Il mourut l'an de l'Hégire 418, de Jéſus-Chriſt 1027, & fut porté à Esfaraïn, lieu de ſa naiſſance. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IBRAHIM, Empereur des Turcs, étoit fils d'Achmet, & ſuccéda à ſon frére Amurat IV, l'an 1640. Lorſque ce dernier fut mort, les Officiers de la Porte eurent peine à le réſoudre de ſortir d'un lieu où il étoit retenu comme priſonnier depuis trois ou quatre ans. Ce Prince craignoit que ce ne fût une feinte pour le rendre criminel, mais après avoir vu le corps mort de ſon frére, il ſortit; & lorſqu'il eut été couronné, il ſe plongea dans les délices, qui lui devinrent funeſtes. La perte d'une de ſes Sultanes, que le Chevalier de Bois-Baudrand prit l'an 1644, entre Rhodes & Alexandrie, lui fit entreprendre de s'en venger ſur Malte. Cependant il tourna ſes armes contre l'Iſle de Candie, & prit la Canée l'an 1644. Il devint cruel: les voluptez lui firent perdre le ſoin des affaires de l'Empire; & il ſe rendit inſupportable à tout le monde. La Milice & les Officiers conſpirérent contre lui; mandérent le Muſti, & les autres perſonnes conſidérables de la Loi, & commencérent leur entrepriſe par faire mourir le Grand-Viſir. On voulut enſuite dépoſer Ibrahim, qui ayant témoigné un grand mépris, & beaucoup de fierté, anima ſi fort ces eſprits mutins, qu'ils l'étranglérent le 18 Août 1649. Ils mirent Mahomet IV ſon fils, ſur le thrône. * Mézeray, *Continuat. de Chalcondyle. Relation de cette mort.*

IBRAHIM, Viſir & Favori de Solyman II, étoit de Gênes, de la famille des Juſtiniani, & s'étant fait Turc, avoit aquis les bonnes graces de ce Prince Mahométan. Comme il conſervoit des ſentimens favorables pour les Chrétiens, il perſuada au Sultan de tourner ſes armes contre les Perſans, guerre qui ne fut pas heureuſe. Solyman en conçut contre lui des ſentimens de chagrin, qui furent encore aigris par ſes envieux. La Sultane Roxelane porta le Grand-Seigneur à ſe défaire d'Ibrahim; elle en vint à bout; & comme Solyman avoit juré de ne faire jamais mourir ſon favori, tant que lui-même ſeroit au monde, on lui perſuada de s'en défaire pendant qu'il dormiroit, le ſommeil étant une eſpéce de mort. C'eſt ce qu'il fit exécuter, après lui avoir reproché diverſes trahiſons, & lui avoir même produit des Lettres qu'il écrivoit à l'Empereur Charles-*Quint.* Ce fut vers l'an 1546. * *Continuat. de Chalcondyle, en Solyman II.*

IBROS, *Iberia* en Latin, étoit anciennement une petite ville de l'Eſpagne Bétique. Ce n'eſt maintenant qu'un petit village ſitué dans l'Andalouſie, à une lieue de Baëça du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

IBS. IBU. IBY.

IBS. *Voyez* IPS.

IBSAN ou IBTSAN, Juge d'Iſraël. *Voyez* ABZAN.

IBURG. *Voyez* IBORG.

IBYCUS, Poëte Lyrique Grec, floriſſoit ſous la LX Olympiade, vers l'an 540 avant Jéſus-Chriſt. Baillet le place ſous la LIV Olympiade, & par conſéquent plus de 560 ans avant Jéſus-Chriſt,

Chriſt, du tems de Cyrus, de Crœſus & de Servius Tullius. Il écrivit divers Ouvrages, dont Henri Etienne a recueilli quelques fragmens. On dit qu'il fut aſſaſſiné par des voleurs, & qu'en mourant il prit à témoin de ſa mort une troupe de grues qu'il vit voler autour de lui. Quelque tems après un des aſſaſſins ayant vu des grues, dit à ſes compagnons: voilà les témoins de la mort d'Ibycus. Cette parole fut rapportée au Magiſtrat, qui fit mettre ces voleurs à la queſtion. Ils avouérent le fait & furent pendus. C'eſt de là qu'eſt venu le proverbe *Ibyci grues*, contre les méchans dont le crime eſt découvert. Antipater fit l'Epitaphe d'Ibycus. Ce vers qu'Auſone a fait de lui eſt aſſez connu:

Ibycus ut periit, vindex fuit altivolans grus.

* Plato, *in Parmen.* Ciceron, *Tuſculanarum Quæſtionum l.* 4. Pauſanias, *l.* 2. Pline, *l.* 36. *c.* 5. Athenée. Euſebe, & Eraſme *Adag*, *&c.*

* IBYCUS, eſt le nom d'un homme pauvre, auquel la Courtiſane Chloé ſe maria dans un âge aſſez avancé. *Voyez* la 15 *Ode du livre troiſiéme des Odes d'*Horace.

ICA.

ICABOD. *Voyez* ICHABOD.

ICAMIA. *Voyez* JE'KAMJA.

ICARE, (*Icarus*) fils de Dédale, deſcendant d'Erechthée Roi d'Athénes, étoit retenu priſonnier avec ſon pére, par Minos, Roi de Créte, & ſe ſauva avec lui par des routes inconnues. Les Poëtes diſent qu'Icare, à qui Dédale avoit attaché des ailes avec de la cire, s'étant trop approché du Soleil, dont la chaleur fondit la cire qui tenoit ſes ailes attachées à ſes épaules, tomba dans cette partie de la Mer Egée, qui fut depuis nommée *Icarienne*. Le ſens naturel de cette fiction eſt ſans doute que Dédale ayant trouvé l'invention de mettre des voiles à ſes barques, ſe ſauva ainſi, en devançant celles de Minos, qui le ſuivoient à force de rames. La barque d'Icare mal conduite, périt dans les eaux. Cela explique naturellement la fable. Une Iſle voiſine fut auſſi appellée ICARIE: c'eſt la *Nicaria* d'aujourd'hui. Dédale & Icare ſe retirérent par mer en deux eſquifs, dont l'un fit naufrage, ſavoir, celui d'Icare. C'eſt ce qui fit dire qu'ils s'en étoient envolez, ſi l'on en croit Paléphate, *de Incredibilibus*, *c.* 13. Virgile a exprimé cela en deux mots, en diſant qu'ils s'enfuirent *remigio alarum*. Bochart cherche une autre étymologie du nom de l'Iſle Icarie. * *Voyez* ſon Chanaan, *l.* 1. *c.* 8. Du Pin, *Hiſtoire Profane*, *tome* 1.

ICARE (*Icarus*) pére d'Erigone, fut tué par des païſans qu'il avoit fait boire, & jetté dans un puits. Une petite chienne le découvrit à ſa fille, qui ſe pendit de deſeſpoir; & Jupiter, pour rendre leur mémoire immortelle, tranſporta Icare au ſigne de Bootès, Erigone à celui de la Vierge, & la chienne à celui de la Canicule. * Hygin, *Aſtronomicon*, *l.* 2.

ICARIE (*Icaria*) montagne de l'Attique, dont les Habitans étoient de la Tribu Egéïde. Ils furent des premiers qui ſacrifiérent un bouc à Bacchus, pour avoir ravagé les vignes; & ce fut chez eux que fut inventée l'ancienne Comédie ou Tragédie. * J. Spon, *Voyage d'Italie*, *&c. l'an* 1675.

ICASIE (*Icaſia*) fille de qualité, fut une de celles que Théophile Empereur de Conſtantinople, fit choiſir l'an 830, dans les Provinces de ſon Empire, pour les aſſembler dans ſon palais, & prendre pour épouſe celle d'entre elles qui lui plairoit le plus. Elle avoit charmé l'Empereur par l'éclat de ſa beauté; mais ce Prince n'agréant pas une réponſe trop fine & trop vive qu'elle lui fit, retira la pomme d'or qu'il lui alloit donner, pour la préſenter avec l'Empire à Théodore. Icaſie ſe renferma dans un Monaſtére, où elle ſe fit Religieuſe, & elle y compoſa pluſieurs beaux Ouvrages d'eſprit. * Maimbourg, *Hiſt. des Iconoclaſtes.*

ICE.

ICE'NIENS, peuples que Cambden ſuppoſe avoir habité les Comtez de Suffolk, de Norfolck, de Cambridge, & de Huntington. C'étoit un peuple vaillant & guerrier, qui fit alliance avec les Romains, & qui la rompit enſuite. Ayant levé une Armée, ils ſe retranchérent le mieux qu'ils purent; mais les Romains les attaquérent par le ſeul endroit par où leur camp étoit acceſſible, & les défirent après une vigoureuſe réſiſtance. *Oſtorius Scapula*, qui avoit ſuccedé à *Plautius*, commandoit alors dans l'Iſle de la part des Romains. Ce fut lui qui remporta cette victoire ſignalée. Oſtorius étant mort du chagrin de n'avoir pu terminer la réduction des Bretons, on envoya de ſuite en Angleterre *Aulus Didius*, *Veranius*, & *Suetonius Paulinus*. Ce fut ſous le Gouvernement de ce dernier que les *Icéniens* ſe ſoulevérent de nouveau & entrainérent dans leur revolte tous les autres peuples. Voici quelle en fut l'occaſion. *Praſutagus*, Roi des Icéniens, étant mort, on ouvrit ſon teſtament par lequel il inſtituoit ſes filles héritiéres conjointement avec l'Empereur Néron, qui étoit alors ſur le thrône. Les Officiers de l'Empereur ne ſe contentérent pas de ſe ſaiſir de toute la ſucceſſion, mais de plus ils firent fouetter publiquement *Boadicée*, veuve du défunt, qui ſe plaignoit du tort que l'on faiſoit à ſes filles. A cet affront inſigne ils joignirent l'inſolente brutalité de faire violer ſes filles par les Soldats. Les Bretons regardérent ce traitement avec une telle indignation, qu'ils ſe ſentirent diſpoſez à ſe ſoulever contre de tels Tyrans. Les Icéniens commencérent le ſoulévement qui devint général, ſi l'on en excepte la ville de Londres. Boadicée, Princeſſe courageuſe & altiére, ſe mit à la tête des révoltez, qui maſſacrérent par-tout les Romains avec une animoſité qui alloit juſques à la fureur. Aucun Romain n'échapa; & on compte qu'il en périt plus de quatre-vint mille dans ce maſſacre. * M. De Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 1. *p.* 36. *&c.* Cambden, *Britannia.*

ICE'SIUS, de Sinope, ville de la Paphlagonie, dans l'Aſie Mineure, étoit un riche Banquier, que l'on accuſa d'être Faux-monnoyeur. Son nom eſt illuſtre dans l'Hiſtoire, parce qu'il fut pére du célébre Diogéne, Philoſophe Cynique. * Diogéne Laërce.

ICE'TAS, s'empara de la Tyrannie de Sicile après la mort de Dion. Il tenoit Acradine de Naples, pendant que Denys occupoit Syracuſe, & Timoléon Leptine. Il fit la guerre à Timoléon, & tâcha de le faire aſſaſſiner; mais des aſſaſſins qu'il avoit envoyez, ayant découvert ſon deſſein, il fut enfin vaincu & tué par Timoléon, la ſeconde année de la CX Olympiade, 339 ans avant Jéſus-Chriſt.

ICH.

ICHABOD, fils de Phinées, & petit-fils d'Héli, Grand-Sacrificateur. Sa mére qui apprit que l'Arche avoit été priſe, eut de douleur les travaux de l'enfantement, & mettant au monde un enfant au moment qu'elle en ſortoit, elle le nomma *Ichabod*, parce, dit-elle, que la gloire du Seigneur avoit été enlevée à Iſraël. * I *Samuel* ou I *Rois ch.* 4. *v* 21.

ICHAR ou ISCHAR, riviére de Bulgarie, prend ſa ſource dans les montagnes d'Argentaro, & ſe décharge dans le Danube, vis à vis de l'embouchure de l'Aluta. Quelques Géographes la prennent pour la riviére qui ſéparoit anciennement la Haute Méſie, de la Baſſe, & qui étoit nommée *Ciabrus*, *Ciambrus*, *Cebrus* & *Cius*, laquelle d'autres Géographes prennent pour la *Morawa*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ICBHOROUGH, ICHBBOROW, village du Comté de Norfolk en Angleterre. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Iciani* ou *Icianos*, que d'autres placent à Thetford. * Maty, *Dict. Géogr.*

ICHMIAZIN eſt un gros bourg de Perſe, ſitué dans la Province d'Erivan, à trois ou quatre lieues de cette ville du côté du couchant. Il y a dans ce bourg un Monaſtére, où le Patriarche des Arméniens fait ſa réſidence, & dans lequel eſt l'Egliſe Patriarchale très magnifique. On y voit encore deux autres Egliſes; & c'eſt pour cette raiſon qu'on la nomme quelquefois *Tre Chieſe* ou *Uch kliſſe*, qui ſignifie, *trois Egliſes.* * Maty, *Diction. Géogr.*

ICHNEUMON, animal qui nait en Egypte, & que les anciens Egyptiens adoroient. Bellon le nomme *Rat des Indes.* Il y en a d'autres qui l'appellent *Loutre Egyptien.* Il eſt grand comme un chat, dont il a la langue, les dents & les génitoires, & eſt couvert d'un poil moucheté de blanc, de jaune, de cendré, & auſſi rude que celui d'un loup. Son grouin, qui reſſemble à celui d'un porc, lui ſert à fouiller la terre. Il a les oreilles courtes & rondes, les jambes noires, avec cinq griffes aux piez de derriére. Sa queze eſt longue & épaiſſe autour des reins. On lui voit au dehors du fondement une entrée fort large, qui s'ouvre lorſqu'il fait chaud, & qu'il a le derriére bouché: ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire que cet animal eſt hermaphrodite. Les Ichneumons ſe laiſſent apprivoiſer aux environs d'Alexandrie, & ſe nourriſſent de ſerpens, de lézards, de limaçons, de rats, de caméléons, de grenouilles & d'autres animaux de la même nature. Ils ſont ennemis du crocodile, dont ils briſent les œufs par-tout où ils en rencontrent. Ils ſe fourrent même dans ſon ventre quand il dort, & lui vont ronger le foye. Cet animal ne ſauroit ſouffrir le vent, & dès qu'il le ſent ſouffler, il ſe réfugie dans ſa caverne. Il fait autant de petits qu'une chienne, & ſe garantit du froid en s'exerçant à ſauter. Quelquefois on le voit s'envelopper comme un hériſſon. Il eſt fort hardi, & ſe dreſſe lorſqu'il apperçoit quelque autre animal. Il attaque de gros chiens, des chevaux, des chameaux même, & aſſomme un chat de deux ou trois coups de patte. Il n'a pas ſi tôt apperçu ſa proye, que ſe levant ſur les piez de derriére, il ſe traîne doucement ſur la terre, juſqu'à ce que d'un plein ſaut il puiſſe ſe jetter ſur ſon ennemi. Il hait fort l'aſpic, & quand il le veut combattre, il a l'adreſſe de ſe veautrer dans la boue, ou de ſe plonger dans l'eau, & de ſe rouler enſuite ſur la pouſſiére, qu'il laiſſe ſécher au ſoleil, afin de s'en faire une eſpéce de cuiraſſe. Le nom d'Ichneumon lui eſt donné du Grec ἰχνεύειν, *chercher*, *épier*, à cauſe qu'il cherche le crocodile & l'aſpic pour les tuer. * Elien, *de Animalib.*, *l.* 10. *c.* 47. Clement Alexandrin, *Protrepticon.* Martial, *l.* 7. *Epig.* 86. Pline, *l.* 10. Athénée, *l.* 9. Saumaiſe, *ſur Solin. Dict. des Arts.*

ICHOGLANS, Pages du Grand-Seigneur, qui ſont logez dans le Serrail, ſont ainſi nommez du mot *Ich* ou *Itch*, qui ſignifie *dedans*, & *Oglan*, *Page*, *Valet*, comme qui diroit *Page du dedans* ou *du Palais.* Les Turcs, par une politique toute particuliére, affectent de ne ſe ſervir que d'Eſclaves Chrétiens, & non de valets Turcs, fondez ſur ce que ces malheureux Eſclaves ayant perdu le ſouvenir de leur patrie, & l'amitié de leurs parens, n'auront plus d'autre but que les intérêts de leur Maître: ce qui ne ſe peut trouver que rarement dans un valet libre, qui d'ordinaire n'embraſſe les intérêts de ſon Maître que pour y mieux faire ſon profit. C'eſt dans cette vue que le Grand-Seigneur, pour ſe faire des créatures qui lui ſoient entiérement dévouées, a établi les Ichoglans, qu'il éléve aux plus grandes charges de l'Empire, ſelon qu'il les voit affectionnez à ſon ſervice; car on en a vu monter juſques à celle de *Spahi-*

ler.

Agaſi, où Général de la Cavalerie, qui, après celle de Grand-Viſir, de Muſti, & de Boſtangi, eſt la plus conſidérable chez les Turcs. On éléve les Ichoglans avec un grand ſoin dans les Serrails de Péra & d'Andrinople, ou dans le grand Serrail de Conſtantinople, & ils ont dans ces trois Palaïs des *Oda* ou *Chambrées*, dans leſquelles, ſelon leurs differens génies, il ſe trouve des Maîtres, qui leur enſeignent aux uns les Langues Turque, Arabe, Perſienne, & aux autres les Myſtéres de l'Alcoran; à ceux-ci le maniment des armes à feu; à ceux-là la maniére de lancer le *gérit* ou dard; & aux autres celle de tirer & de bander un arc preſtement; de monter à cheval à poil; en un mot qui leur montrent tout ce qui perfectionne un jeune homme. Ils ont d'ordinaire pour Chef un vieil Officier du Serrail, que l'on nomme *Capa Aga*, qui leur fait faire leurs exercices avec une ſévérité preſque incroyable, leur impoſant de rudes châtimens pour les moindres fautes, ſoit en leur faiſant donner la *falacque*, ou bien en les fatiguant par de bas emplois; car les Turcs tiennent pour maxime, qu'il eſt impoſſible qu'un Officier puiſſe bien commander, s'il n'a d'abord appris à obéïr. Leur habit eſt ſimple, & fait d'un drap qui n'eſt ni trop gros ni trop fin, & que les Anglois apportent à Conſtantinople. Quand les Ichoglans font quelque exercice violent, ils retrouſſent & attachent leur *doliman* à leur ceinture, laiſſant voir leur caleçon, qui eſt d'une maniére de treillis, ou de quelque peau paſſée en chamois. Ils ne ſont nourris preſque que de ris. Ils ne parviennent aux charges qu'à l'âge de quarante ans, à moins que le Grand-Seigneur, par une grace particuliére, ne les en diſpenſe. * *Mémoires Hiſtoriques.*

ICHONUPHIS, Prêtre d'Héliopolis, qu'Eudoxe de Cnide & Platon allérent trouver en Egypte, pour apprendre plus exactement le cours du Soleil & de l'année. * Diogene Laërce, *in Eudoxo.*

* ICHTERSHAUSEN, bourg avec marché, dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Thuringe, eſt ſitué ſur la riviére de Géra, preſque au midi d'Erfurd dont il eſt éloigné d'environ trois lieues, & au ſud-oueſt de Weimar, à la diſtance d'environ ſix lieues. Il appartient au Duc de Saxe-Gotha.

ICHTHYOPHAGES, Peuples anciens d'Aſie, qui ont occupé une partie de la Carmanie & de la Gédroſie. Ce mot veut dire *Mangeurs de poiſſons*, & ils ont été appellez ainſi parce qu'ils n'avoient preſque point d'autre nourriture. Quelques-uns d'entre eux demeuroient dans des cavernes dont l'entrée étoit expoſée au vent du nord, & non du midi, à cauſe des grandes chaleurs. Les autres bâtiſſoient leur logement avec des os & des côtes de grands poiſſons, & les couvroient d'algue. Il y en avoit qui attachoient enſemble les ſommets des arbres, afin qu'ils leur puſſent ſervir de couvert. Proche de la mer étoit un monceau de ſable amaſſé depuis longtems en maniére de montagne, & ce monceau s'épaiſſiſſoit tous les jours par celui que le flux y apportoit. Ces Peuples minoient cela de la longueur d'un homme, & laiſſoient endurcir ce qui étoit au deſſus, ſe mettant par ce moyen à l'abri du vent, de la pluye & du ſoleil. Ils faiſoient dans le bas pluſieurs longues ouvertures qui ſe répondoient les unes aux autres, & quand la marée venoit, ils y prenoient du poiſſon en quantité. Ils ſe ſervoient de mortiers pour le piler, & après qu'ils l'avoient fait ſécher au Soleil, ils en faiſoient du pain, en y mêlant un peu de froment. Quelquefois ils faiſoient rôtir le poiſſon qu'ils avoient pris, & quelquefois ils le mangeoient cru. Pendant quatre jours, ils ne faiſoient que pêcher, manger, danſer & chanter, ſans ſe ſoucier d'aucune choſe, comme ayant des commoditez en abondance. Le cinquiéme jour dès que le Soleil étoit levé, ils alloient chercher les ruiſſeaux où les Bergers abbreuvoient leurs beſtiaux. Là ſe mettant à genoux, & s'appuyant ſur leurs mains, ils bûvoient juſqu'à l'excès par petites pauſes. Le jour ſuivant ils ne mangeoient point, après quoi ils reprenoient leur même genre de vie. Ils alloient tout nuds tant hommes que femmes, & les femmes étoient communes entre eux, auſſi bien que les enfans. Les Ichthyophages n'avoient aucun égard pour les morts. Ils les laiſſoient étendus au bord de la mer juſqu'à ce que le flux les emportât. Leur langage n'étoit point diſtinct, & ils employoient certains ſignes pour faire entendre leurs intentions. * Davity, *Etats du Sophy*. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ICI.

ICILIUS. Il y a eu deux Tribuns du Peuple Romain de ce nom. Le premier LUCIUS ICILIUS, qui l'an 397 de la fondation de Rome fit donner au peuple le Mont-Aventin, pour y bâtir des maiſons; & l'autre SPURIUS ICILIUS, qui fit faire une Loi en l'an de Rome 261, 262 ou 263, portant défenſes d'interrompre un Tribun du Peuple pendant qu'il harangue. * Denys d'Halicarnaſſe, *Hiſt. l.* 10. & 16.

ICIUS ou ITIUS PORTUS, ancien port de mer en Picardie. Les Auteurs ne ſont pas d'accord de ce que c'étoit, ni du lieu où il étoit. Le Pére *Malbrancq* Jéſuite, dans ſon Hiſtoire des Morins, veut que *Portus Itius* ait été au lieu qu'on appelloit *Sithiu*, où eſt aujourd'hui la ville de Saint-Omer. Sa raiſon eſt que la mer faiſoit alors en ce quartier-là une eſpéce de Golfe qui s'étendoit depuis la pointe du village de Sangate, juſqu'au Château de *Sithiu* où l'on a rencontré des ancres & des reſtes de navires & où ſont reſtez des crocs de fer, auxquels on attachoit les vaiſſeaux. Tout ce païs-là porte encore les marques de ſon ancienne inondation. Ce ſentiment a été doctement réfuté par *Cluverius*, & on ne conçoit pas comment Céſar qui cherchoit le port des *Morins* le plus commode & le plus proche pour paſſer en Angleterre, auroit embarqué ſes troupes dans ce Golfe de Sithiu. M. de Thou, Vigénére, & quelques autres ont cru que *Itius Portus* étoit Calais, à cauſe que ſon port eſt celui d'où on paſſe le plus ordinairement en Angleterre. Cluverius, Joſeph Scaliger, le Pére Boucher, Sanſon & pluſieurs autres tiennent que c'étoit Boulogne, fondez ſur ce que les Anciens ne reconnoiſſent point de port conſidérable dans ces côtes pour paſſer des Gaules dans la Grande-Bretagne, que celui de *Geſſoriac* qui étoit très certainement Boulogne. Céſar donne à entendre, qu'outre le port Itius où il s'embarqua, il y en avoit un au deſſous & un au deſſus, & par conſéquent le Port *Itius* étoit celui du milieu. Il n'y a nulle apparence que le lieu qu'on nomme aujourd'hui le *Portet*, à une demi-lieue au ſud de Boulogne, ait jamais été un port capable de recevoir une partie conſidérable de la Flotte de Céſar. Ainſi le premier des trois ſera Boulogne, & le troiſiéme aura été à peu près à l'endroit où Calais a été bâti depuis; de ſorte que *Portus Itius* doit être le port de *Whiſſant*, comme M. du Cange l'a démontré dans la Diſſertation 23, ſur la Vie de ſaint Louïs. Il eſt ſitué à quatre lieues au nord de Boulogne, par delà la pointe du Blanet, à l'endroit où le Détroit qu'on nomme le Pas de Calais, eſt le plus reſſerré, & d'où le trajet pour paſſer en Angleterre eſt le plus court, & tel que Céſar le décrit, *l.* 5. *Omnes ad Portum Itium convenire jubet, ex quo portu in Britanniam trajectum commodiſſimum eſſe cognoverat, circiter millium paſſuum triginta à continenti.* Cambden, dont M. du Cange ſoutient le ſentiment, remarque fort bien que le nom de *Whitſan* approche fort de celui d'*Itius*; car les Latins n'ayant point de double V dans leur alphabet, ne pouvoient mieux exprimer Wits que par Vits. *Whiſſan* ou *Wiſſan* eſt un petit bourg aſſis ſur le rivage de la mer au Comté du Boulonois, entre Boulogne & Calais, compoſé d'environ quatre-vints feux, ſans compter trois ou quatre hameaux qui en dépendent. Froiſſard lui donne le titre de groſſe ville, & les Hiſtoriens nous font aſſez voir qu'il étoit conſidérable par ſon port, qui étoit le lieu où l'on s'embarquoit ordinairement pour paſſer en Angleterre, quoi qu'aujourd'hui il n'en reſte aucune marque. La Coutume du Boulonois lui donne auſſi le titre de ville, & ce lieu a encore un Maire & des Echevins, qui ont la Police & la connoiſſance des crimes qui ſe commettent dans le Bourg & dans la Banlieue. Ils ont auſſi l'adminiſtration de l'Hôpital. Le Comte de Boulogne, de qui ce lieu dépendoit, y avoit un Baillif; & depuis que ce Comté a été annexé à la Couronne, on y a établi un Bailliage Royal, qui eſt poſſédé par le Baillif de Boulogne qui y va rendre Juſtice une fois la ſemaine. Un petit ruiſſeau dont la ſource eſt près de l'Egliſe de Sombres, paſſe dans ce Bourg. Cette Deſcription eſt toute de M. du Cange, qui ayant été ſur les lieux, a encore remarqué que les grands chemins, qu'on nomme Chemins verts ou Chauſſées de Branchault, aboutiſſent à Whiſſan auſſi bien qu'à Boulogne. Il montre enſuite par le témoignage de plus de trente Auteurs, qu'avant que les Anglois ſe fuſſent emparez de Calais, Whiſſan étoit le lieu où l'on s'embarquoit ordinairement pour paſſer à Douvres, & où l'on abordoit en venant d'Angleterre en France. Quand Ptoloméc marque *Acron Ixion*, le Promontoire ou la pointe d'*Itius*, & qu'il le diſtingue de Geſſoriac, qui eſt Boulogne, il fait aſſez connoître qu'Itius n'eſt point l'endroit où eſt Calais, puis qu'il n'y a ni pointe ni Promontoire, mais que c'eſt Wiſſan, qui eſt entre le Promontoire ou la pointe de Blanet. * Du Cange. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ICK. ICM.

ICKAN, (Pierre) Anglois, natif de Cantorbéry, floriſſoit à Paris dans le XIII ſiécle vers l'an 1274. Il y compoſa quelques Ouvrages, comme la Généalogie des Rois d'Angleterre, &c. * Balée & Pitſeus, *de Script. Anglic.*

ICMIN, ville d'Egypte qui paſſe pour en être la plus ancienne. On prétend qu'elle a été bâtie par un petit-fils de Cus, ſur le bord du Nil du côté du levant, à cent lieues du Caire. Elle fut ruïnée par les Arabes quand ils conquirent l'Egypte, de ſorte qu'on n'y voit plus que les fondemens des murailles, dont on a enlevé les pierres & les colomnes pour bâtir *Muſic*, qui eſt de l'autre côté du fleuve. * Marmol, *Deſcription de l'Egypte, tome* 3. *ch.* 35.

ICO.

ICOLLO, ou OCOLLO, Province du Royaume d'Angola dans l'Afrique. Elle commence au nord-oueſt, & à l'oueſt-nord-oueſt de celle d'Ilamba. On ne ſait pas bien le nombre de ſes Seigneuries. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ICOLUMKILL, CHOLMKILL, CHOLUMKILL, CHOLUMBKILL, CHILCA, KOLMKILL, KOLOMKILL, KOLUMKILL, COLMKILL, COLOMKILL, COLUMKILL, HI, HY, JONE: c'eſt une des Iſles occidentales d'Ecoſſe, peu éloignée de l'Iſle de Mull. Elle a ſept milles d'Angleterre de long, & environ un de large. Elle eſt agréable & fertile, on y trouve pluſieurs monumens d'antiquité. S. Columbus, Columba ou Colomban y avoit un Monaſtére, où il vivoit fort ſaintement, & faiſoit obſerver une exacte diſcipline à ſes Moines. Il y avoit auſſi un Couvent de Religieuſes, une Egliſe Paroiſſiale, & grand nombre de Chapelles bâties magnifiquement, quelques-unes par les Rois d'Ecoſſe, & les autres par les petits Rois des Iſles. Les Evêques des Iſles y firent leur réſidence depuis que les Anglois eurent pris l'Iſle de Man. Parmi les anciennes

ruïnes on voit encore un Cimetiére, où non ſeulement on enterroit toute la Nobleſſe des Iſles; mais, comme il paroit par des tombeaux bien diſtinguez, 44 Rois d'Ecoſſe, quatre d'Irlande & huit de Norwége. Cela n'eſt pas incroyable, ſi les prétentions des Ecoſſois ſont bien véritables, qu'ils peuvent faire remonter leurs Rois juſques au Déluge. Il y a ſix autres petites Iſles tout près de celle-là, ſur leſquelles les Religieuſes avoient leurs rentes. * Buchanan.

* ICONDRE, contrée de l'Iſle de Madagaſcar. Elle eſt bornée au nord, au nord-eſt & au nord-oueſt par le Royaume de Monamboule; & au ſud par le Vattemanahon, qui lui ſert auſſi de bornes à l'eſt & à l'oueſt.

* ICONE ou ICONIE, aujourd'hui COGNI, fut autrefois la capitale de la Lycaonie dans l'Aſie Mineure. S. Paul étant venu à Icone l'an de Jéſus-Chriſt 45, y convertit pluſieurs Juifs & pluſieurs Gentils. On croit que ce fut dans le premier voyage qu'il fit dans cette ville, qu'il convertit ſainte Técle, ſi célébre dans les anciens Péres. Mais quelques Juifs incrédules ſoulevérent les Gentils contre Paul & Barnabé ou Barnabas, en ſorte qu'ils étoient ſur le point de les outrager. Ce qui obligea ſaint Paul & ſaint Barnabé de ſe ſauver dans les villes voiſines. Saint Paul fit un ſecond voyage à Icone l'an 51 de Jéſus-Chriſt; mais on ne ſait aucune particularité de ſon voyage qui regarde Icone en particulier. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*. *Voyez* COGNI.

ICONOCLASTES ou ICONOMAQUES. L'Egliſe Romaine les appelle Hérétiques, parce qu'ils combattoient le culte des Images, & qu'ils les abattoient. Cela leur fit donner le nom de *Briſe-Images*. Celui d'Iconoclaſtes vient du Grec εἰκὼν *image*, & κλᾶν, *rompre*, *briſer*. Celui d'Iconomaques eſt compoſé de εἰκὼν & de μάχεσθαι, *combattre*. Les Juifs furent les premiers Auteurs de cette Secte vers l'an 686. Il eſt vrai que ſous l'empire de Zénon, vers l'an 485, Xanaïas, Perſan, Eſclave fugitif, Manichéen, & qui n'étoit pas même batiſé, ayant été fait Evêque d'Héliopolis en Syrie, par Pierre le Foulon, faux Patriarche d'Antioche, voulut abolir les Images dans ſon Egliſe: mais il ne trouva perſonne qui le ſecondât dans ce deſſein. Environ cent ans après, Sérénus, Evêque de Marſeille, abattit les Images dans ſon Diocéſe; mais par un excès de zéle, & pour empêcher que quelques nouveaux Chrétiens, convertis de l'Idolatrie à la Foi, ne les adoraſſent comme des Idoles & de fauſſes Divinitez. C'eſt pourquoi ſaint Grégoire *le Grand*, qui lui écrivit ſur ce ſujet, loua ſon zéle, mais en blâma le déréglement, & lui ordonna de rétablir les Images, en inſtruiſant ſon peuple du bon uſage qu'il en devoit faire. Voici quel fut le premier artifice des Juifs. Pendant que Jézid, I du nom, Calife des Sarazins, régnoit en Syrie vers l'an 686, deux Juifs natifs de Phénicie, qui faiſoient profeſſion de prédire les choſes à venir, eurent la hardieſſe de dire à ce Prince qu'il régneroit très heureuſement quarante ans, pourvu qu'il abolît dans toutes les terres de ſon obéiſſance les Images de Jéſus-Chriſt & de ſa Mére, que les Chrétiens révéroient. Jézid ébloui de l'éclat d'une ſi belle promeſſe, fit un Edit, par lequel il commandoit de briſer toutes les Images, & d'effacer toutes les peintures qui ſe trouvoient dans les Egliſes des Chrétiens; mais avant que cet Edit fût publié, ce Prince mourut miſérablement en la même année, qui n'étoit que la troiſiéme de ſon régne. Ces Impoſteurs prirent la fuite, & paſſérent dans l'Iſaurie, Province de la Galatie, dans l'Aſie Mineure. En chemin ils rencontrérent Conon *Iſaurien*, qui faiſoit le métier de Mercier par la campagne; & admirant ſon air & ſa phyſionomie, ils l'aſſurérent d'un ton de Prophétes, qu'il étoit deſtiné à l'Empire, & qu'il y arriveroit infailliblement s'il vouloit leur promettre avec ſerment que quand il auroit vu l'accompliſſement de leur Prophétie, il leur accorderoit une choſe, qu'ils ſe réſervoient à lui demander lorſqu'il ſeroit en état de l'octroyer. Le jeune Conon leur promit ce qu'ils ſouhaitoient; & parce qu'il étoit Chrétien, il en fit ſerment dans une Egliſe dédiée au Martyr ſaint Théodore. Il prit enſuite le nom de Léon, & s'engagea dans les troupes d'Iſaurie, commandées par Siſinnius. Lorſqu'il fut monté ſur le thrône de Conſtantinople, l'an 717, ces deux Juifs le vinrent féliciter de ſon heureux avénement à la Couronne, & lui demandérent l'accompliſſement de ſa promeſſe. Alors ils lui déclarérent qu'ils ne ſouhaitoient ni or ni argent, ni charges, ni dignitez; mais ſeulement qu'il abolît le culte des Images, dont ils lui parlérent comme d'une Idolâtrie. L'Empereur aſſura qu'il les ſatisferoit, lorſqu'il auroit aſſez établi ſon autorité pour entreprendre un ſi grand deſſein, & les renvoya contens de cette eſpérance. D'abord il diſſimula, & tâcha de gagner l'eſtime du Patriarche ſaint Germain: de ſorte que ce Patriarche, qui avoit fait la cérémonie de ſon couronnement, donna avis au Pape Grégoire II, qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que Léon prît le parti des Monothélites, qui étoit l'héréſie la plus dangereuſe en ce tems-là. L'Empereur même écrivit au Pape, & lui envoya ſa Profeſſion de Foi, laquelle étoit très orthodoxe; mais il conſerva toujours ſon deſſein, & ne fut ébranlé ni par la vue de leur impoſture à l'égard de Jézid I, ni par le funeſte exemple de Jézid II, qui périt malheureuſement quelque tems après, pour avoir entrepris la même choſe, à la ſuſcitation d'un Juif, qui étoit Prince de la Synagogue de Tibériade. Il ſe réſolut enfin de ſe déclarer ouvertement, & fit l'an 724 un Edit, par lequel il aboliſſoit les Images par tout l'Empire. Pour l'exécution de cet ordre, il ſe ſervit de Conſtantin, Evêque de Natolie, ville de la grande Phrygie; & de Bézer, Renégat, qui s'étoit fait Mahométan. Ils lui perſuadérent de commencer par la deſtruction des Images, ſans donner le loiſir au peuple de s'oppoſer à cette entrepriſe. Léon fit aſſembler le Sénat, où après avoir dit qu'il vouloit abolir l'Idolâtrie, il déclara que ſa volonté abſolue étoit qu'on abattît & qu'on effaçât toutes les Images de Jéſus-Chriſt, de la Vierge & des Saints, parce que c'étoient des Idoles. Puis il ſortit bruſquement de l'Aſſemblée, & donna ſes ordres pour l'accompliſſement de ce deſſein.

Ce fut alors que l'opinion des Iconoclaſtes commença à éclater, & que ce Prince, qui l'avoit depuis ſi longtems conçue & cachée dans le fond de ſon ame par politique, ſe réſolut enfin de la mettre au jour. On alla d'abord abbattre en plein midi l'Image du Sauveur qui étoit ſur la grande porte du Palais Impérial, & que l'Empereur Conſtantin *le Grand* avoit fait élever. Le peuple fit tous ſes efforts pour réſiſter à cet attentat, mais Léon fit prendre les plus conſidérables de la ville, & déchargea ſur eux ſa fureur par pluſieurs ſortes de ſupplices. Voyant que le Maître œcuménique & les Docteurs du Collége de Conſtantin ſoutenoient le culte des Images, il les fit brûler vifs par l'embraſement de ce Collége, qui fut conſumé avec cette fameuſe Bibliothéque, compoſée de ſix cens mille volumes. Le Patriarche ſaint Germain fit tous ſes efforts pour retirer l'Empereur de la penſée où il étoit; & Léon diſſimulant ce qu'il avoit dans l'ame, parut touché de ſes remontrances: ce qui porta ce ſaint homme à en donner avis au Pape Grégoire II. Ce Pontiſe écrivit enſuite à l'Empereur ces deux Lettres, que le Pére Fronton du Duc, Jéſuite, a données au public, après les avoir tirées de la Bibliothéque du Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims, qui les avoit eues traduites par les Grecs en leur Langue, & que ce ſavant Pére a rendues de nouveau en Latin. Léon fit réponſe à ces Lettres, & ayant pris en mauvaiſe part les avis du Pape, il le menaça de le faire enlever de ſon Siége, & de l'envoyer en exil, comme l'Empereur Conſtans avoit relégué le Pape Martin dans la Cherſonéſe. Il ajoûta qu'il feroit abattre la ſtatue de bronze qu'on avoit érigée dans Rome à ſaint Pierre; & qu'au reſte c'étoit à lui, comme Empereur, d'exercer les droits de Pontife, & de décider des points de la Religion. Quelque tems après, ce Prince encore plus irrité, voyant qu'il lui ſeroit difficile de venir à bout de ſon deſſein par la force, eut recours à la trahiſon pour faire aſſaſſiner le Pape; mais cette conſpiration ne put réuſſir, & l'Exarque Paul tenta auſſi inutilement d'enlever ce Souverain-Pontiſe à Ravenne. Léon devenant plus furieux, donna en 728 ordre à l'Exarque de faire publier à Rome & dans toutes les villes de l'Empire en Italie, un Edit par lequel il commandoit d'enlever des Egliſes toutes les Images comme autant d'Idoles, déclarant le Pape déchu du Pontificat, au cas qu'il refuſât de recevoir cette Ordonnance. Grégoire voyant que Léon attaquoit ouvertement le culte des Images, réſolut d'employer auſſi ouvertement ſon autorité, pour l'en empêcher. Il excommunia d'abord l'Exarque & tous ſes complices; puis il envoya aux Vénitiens, au Roi des Lombards, & à toutes les villes de l'Empire des Lettres Apoſtoliques, par leſquelles il les exhortoit à empêcher de toutes leurs forces l'exécution de l'Edit qui introduiſoit, à ce qu'il diſoit, une ſi pernicieuſe Héréſie. Ces Lettres firent tant d'impreſſion ſur les eſprits, que tous les peuples d'Italie, quoique de différens partis, qui ſe faiſoient ſouvent la guerre, Vénitiens, Romains & Lombards, agirent tous de concert pour défendre le culte des Images, & portant leur zéle au-delà de ce que le Pape prétendoit, ils prirent les armes contre l'Exarque & contre les autres Gouverneurs qui relevoient de l'Empereur. Au commencement de l'année 730, Léon fit aſſembler les principaux de Conſtantinople, & voulut que le Patriarche ſaint Germain s'y trouvât avec quelques Evêques. Il y vint même en cérémonie, & fit publier un nouvel Edit, par lequel il aboliſſoit dans toute l'étendue de ſon Empire les Images de Jéſus-Chriſt, de la Vierge, des Anges & des Saints, les qualifiant du nom d'Idoles, & défendant ſur peine de la vie à tous ſes Sujets de les tenir, ni dans les Egliſes, ni dans les Places publiques, ni ſur les portes des villes, ni dans les maiſons. Et parce que ſaint Germain ne voulut point ſouſcrire à cet Edit, il le priva de ſon Siége, & nomma Patriarche Anaſtaſe, qui avoit promis d'exterminer les Images de ſon Egliſe. Saint Germain fut mené en exil dans un Monaſtére, où on l'étrangla quelque tems après, âgé de près de cent ans.

Le Pape voyant bien qu'il n'y avoit plus rien à eſpérer à l'égard de Léon, aſſembla un Synode où les Iconoclaſtes furent condamnez. Enſuite il excommunia le Patriarche Anaſtaſe, & l'Empereur, qu'il qualifioit du nom d'Hérétique, ou plutôt d'Héréſiarque déclaré, défendant aux Romains & aux autres peuples de l'Italie, de lui payer aucun tribut. Et pour ſe mettre à couvert de la colére de Léon, il implora le ſecours du grand Charles *Martel*, qui promit de paſſer en Italie pour défendre l'Egliſe, ſi elle étoit attaquée: & les Romains de leur côté le reconnurent pour leur Protecteur, & lui déférérent l'honneur du Conſulat, comme l'Empereur Anaſtaſe avoit fait autrefois au grand Clovis, après qu'il eut défait les Viſigoths. Peu de tems après ce Traité, le Pape Grégoire II mourut l'an 731. D'autre part, l'Empereur Léon chercha tous les moyens de perdre ſaint Jean *Damaſcéne*, qui combattoit avec beaucoup de zéle la doctrine des Iconoclaſtes. Grégoire III tâcha d'appaiſer ſa fureur, & lui envoya des Lettres Monitoires, par leſquelles il l'avertiſſoit en pére & en Pontiſe, de renoncer à ſes ſentimens; mais Léon fit arrêter en Sicile Grégoire, Prêtre de l'Egliſe Romaine, qui les portoit. Le Pape en ayant eu avis, aſſembla à Rome un Concile de quatre-vint-treize Evêques. Il fut tenu en préſence de tout le Clergé, du Sénat & du Peuple Romain; le culte des Images y fut de nouveau ſolemnellement confirmé; & l'on excommunia tous les Iconoclaſtes. L'Empereur n'ayant point voulu écouter les nouveaux Légats & les Ambaſſadeurs que le Pape & les Romains lui avoient envoyez, fit partir de Conſtantinople ſon

Armée

Armée navale, ſous le commandement de Manès, pour aller attaquer Rome; mais cette Flotte nombreuſe fit naufrage entre l'Epire & l'Italie, l'an 732. Léon plus furieux qu'auparavant, exerça de plus grandes cruautez contre les Catholiques, qui ſouffrirent beaucoup juſques en l'année 741, que cet Empereur finit malheureuſement ſa vie. Son fils Conſtantin *Copronyme*, qui lui ſuccéda, fit encore pis; car il s'attaqua même aux Reliques des Saints, qu'il fit fouler aux piez, & défendit que l'on célébrât aucune Fête en l'honneur de la Vierge; mais il fut bientôt traverſé dans la jouïſſance de l'Empire, par Artabaſde ſon beau-frére, qui fut proclamé Empereur l'an 742. Ce dernier permit le culte des Images; & la Religion Catholique auroit refleuri dans la Gréce, ſi Copronyme ne ſe fût rétabli ſur le thrône l'an 744. Ce Prince reçut honorablement les Légats du Pape Zacharie; mais il ſe mocqua bientôt de tous les avertiſſemens de ce Pontife, & entreprit plus fortement que jamais d'abolir le culte des Images dans tout ſon Empire. L'an 754, il convoqua un Concile à Conſtantinople, où ſe trouverent trois cens trente-huit Evêques, tous Iconoclaſtes; & parce que le Patriarche Anaſtaſe étoit mort, il y nomma pour lui ſuccéder, un Moine appellé Conſtantin, qui avoit été Evêque de Pamphylie. Ce Patriarche ainſi créé préſida à ce Concile, qui prit la qualité de ſeptiéme Concile univerſel, & prononça un anathême contre le Patriarche ſaint Germain, contre George Evêque en Chypre, & contre ſaint Jean *Damaſcéne*, qu'étoient les plus zélez protecteurs du culte des Images. Quelques jours après, l'Empereur Copronyme fit aſſembler le peuple dans la Place Impériale, où l'on publia les Décrets de ſon Concile. Enſuite les Evêques ayant fait lever la main au peuple, & produiſant la Croix, le Livre des Evangiles & le corps & le ſang de Jéſus-Chriſt dans la ſainte Euchariſtie, ils obligérent tout le monde à jurer qu'ils tiendroient deſormais toutes les Images pour des Idoles. On chaſſa alors tous les Religieux de Conſtantinople, parce qu'ils s'oppoſoient ouvertement aux Iconoclaſtes; & on acheva d'abattre & d'effacer tout ce qui reſtoit encore d'Images.

Un an auparavant, le Pape Etienne III avoit envoyé des Légats à Conſtantin, par leſquels il le ſupplioit de venir promtement en Italie avec une puiſſante Armée, pour ſauver Rome de la tyrannie des Lombards; mais cet Empereur n'avoit alors en tête que la guerre qu'il faiſoit aux Images, & le Pape fut obligé de recourir à la protection de Pepin Roi de France, qui lui envoya l'Evêque Rodigandus & le Duc Ancaire, pour l'amener ſûrement en France, comme il l'avoit demandé. Etienne y arriva l'an 754, & ſacra le Roi Pepin avec ſes deux fils, *Charles* & *Carloman*, dans l'Egliſe de ſaint Denys. Enſuite Pepin paſſa en Italie, & conquit l'Exarchat de Ravenne ſur Aſtolphe Roi des Lombards, rétablit le Pape dans la jouïſſance des terres qu'Aſtolphe avoit uſurpées, & donna l'Exarchat à l'Egliſe de Rome, pour être uni au Domaine de ſaint Pierre. Copronyme irrité de la perte de l'Exarchat, & de ce que les Papes avoient eu recours à la protection de la France, perſécuta les Catholiques plus cruellement que jamais, particuliérement les Religieux, qui furent contraints de venir chercher un aſyle à Rome, où le Pape Paul III leur aſſigna des Monaſtéres, dans leſquels il ordonna qu'ils fiſſent le ſervice en Grec, comme ils avoient accoutumé de faire dans l'Orient. Cet Empereur n'étant pas encore ſatisfait de ce que ſon Concile avoit décidé contre les Images, ſe donna l'autorité de défendre, ſous peine de l'exil, l'Invocation de la ſainte Vierge & des Saints, dont il fit chercher toutes les Reliques pour en abolir la mémoire, juſques-là même qu'il voulut qu'on jettât dans la mer la châſſe de ſainte Euphémie Martyre. Cette châſſe fut portée par les flots dans l'Iſle de Lemnos, où les Catholiques la recueillirent, & la tinrent cachée. L'an 766, le Pape & le Roi Pepin ſon Protecteur, envoyérent des Légats & des Ambaſſadeurs à Conſtantinople, pour y traiter des intérêts de la Religion & du Saint Siége. Conſtantin qui avoit alors une guerre fâcheuſe contre les Bulgares, ſe ſervit de cette occaſion pour faire alliance avec Pepin, en lui propoſant le mariage de Léon ſon fils & ſon Collégue à l'Empire, avec la Princeſſe *Giſille*, fille de ce Roi, pour recouvrer par ce moyen l'Exarchat ſans guerre, & même, pour trouver les voyes de perſuader aux François que ſa créance étoit Catholique. Dans ce deſſein il envoya en France une Ambaſſade compoſée de ſix des principaux Patrices, accompagnez de pluſieurs Evêques. Ces Ambaſſadeurs demandérent de la part de l'Empereur, qu'on aſſemblât un Concile de l'Egliſe Gallicane, pour y décider les deux points, touchant la proceſſion du Saint Eſprit, & le culte des Images. Le Roi en donna avis au Pape, lequel envoya des Légats en France, pour préſider à ce Concile, qui fut célébré à Gentilly l'an 767. On ne ſait pas préciſément quelles furent les déciſions de ce Concile: ce qui a fait dire à quelques Hiſtoriens modernes, qu'il avoit laiſſé la choſe indéciſe: mais il n'y a aucune apparence; car on ne trouve point d'exemple dans toute l'Antiquité, d'aucun Concile qui ſe ſoit terminé ſans rien conclurre; & on peut reconnoître par la ſuite, qu'il décida ces deux Articles contre Copronyme, comme il eſt remarqué dans l'Article de GENTILLY. Ainſi l'Empereur ne gagna rien par cette célébre Ambaſſade, que la honte de voir ſon alliance refuſée, & ſa doctrine condamnée par ceux auſquels il la vouloit faire approuver.

Preſque en même tems qu'on tenoit ce Concile en Occident, les trois plus anciens Patriarches d'Orient, Côme d'Alexandrie, Théodore d'Antioche, & un autre Théodore de Jéruſalem, aſſemblérent un grand Synode des trois Patriarchats à Jéruſalem, d'où après avoir condamné la doctrine des Iconoclaſtes, ils envoyérent une Lettre Synodale au Pape, dans laquelle ils rendirent raiſon de leur Foi, conforme à celle de toute l'Egliſe Occidentale, touchant le culte des Images. Cette Lettre fut préſentée au faux Pontife de Conſtantin, qui en envoya une copie en Grec & en Latin à Pepin, Roi de France. L'année ſuivante, cet Uſurpateur ayant été chaſſé du Saint Siége, Etienne IV envoya ſes Légats à Pepin, pour lui demander quelques-uns des principaux Prélats de ſon Royaume. Ils arrivérent après la mort de ce Roi, & préſentérent les Lettres du Pape aux deux Rois Charlemagne & Carloman, qui envoyérent à Rome douze Prélats des plus ſavans de la France, ſavoir, ſept Archevêques, Vilicaire de Sens, Lulle de Mayence, Gavien de Tours, Addo de Lyon, Herminard de Bourges, Daniel de Narbonne, Tilpin de Reims, (ſi connu dans l'Hiſtoire & dans les fables, ſous le nom de l'Archevêque Turpin;) & cinq Evêques, Hérulphe de Langres, Hérembert, Babulphe, Gilbert & Joſeph, dont on ne ſait pas bien les Egliſes. Les Prélats d'Italie s'étant rendus à Rome avec eux au commencement du Printems de l'année 769, le Concile ſe tint dans l'Egliſe de Latran, où après avoir établi la créance touchant le culte des Images, on anathématiſa le Concile de Conſtantinople & tous les Iconomaques. Depuis, le Pape écrivit une Lettre à l'Empereur, pour lui faire ſavoir cette union des Evêques de France & d'Italie, ſur la doctrine de l'Egliſe à l'égard du culte des Images, & pour l'exhorter à renoncer à ſes ſentimens; mais ce Prince n'en fit point d'état, & continua ſes cruautez contre les défenſeurs de ce culte. Il eſt certain que Conſtantin étoit engagé dans pluſieurs autres opinions, que les Catholiques eſtimoient très pernicieuſes. On a quelques fragmens d'un Ouvrage qu'il avoit compoſé pour ſoutenir ſon emportement contre les Images, & contre lequel écrivit depuis ſaint Nicéphore Patriarche de Conſtantinople, qui l'appelle toujours *Mamonas*. Ce Prélat nous apprend que les Iconoclaſtes ne penſoient pas de Jéſus-Chriſt, comme les Catholiques, & qu'ils nioient ſa préſence réelle dans le ſacrement de l'Euchariſtie, mais par des raiſons très différentes de celles que les Docteurs des derniers tems ont imaginées, & ſur des ſuppoſitions que ceux-ci n'auroient garde d'accepter. On peut néanmoins douter ſi tous les Iconoclaſtes penſoient de même que ceux qu'il combat, & s'il n'y avoit pas différentes Sectes entre eux.

Après la mort de Copronyme, arrivée l'an 775, Léon IV, ſon fils, ſuivit d'abord une conduite toute contraire à celle de ſon pére; car non ſeulement il ne voulut pas qu'on perſécutât les Catholiques; mais il fit paroître auſſi de la dévorion envers la Vierge & les Saints, & permit aux Religieux de rentrer dans leurs Monaſtéres. Il ne ſouffrit pas néanmoins que l'on rétablît les Images; parce qu'il conſervoit dans l'ame un ſecret attachement pour le ſentiment des Iconoclaſtes. Après ſa mort arrivée l'an 780, ſon fils Conſtantin VII lui ſuccéda, ſous la conduite de l'Impératrice Iréne ſa mére, qui devint maitreſſe abſolue de l'Empire. Cette Princeſſe rétablit avec adreſſe le culte des Images. Elle permit d'abord de pratiquer librement tous les exercices de piété qui étoient en uſage avant la perſécution, & que Copronyme avoit défendus. Enſuite elle fit publier un Edit, par lequel il étoit permis aux Catholiques de prêcher leur créance, & de combattre celle des Iconoclaſtes. Puis elle fit élire pour Patriarche le célébre Taraſius, & écrivit au Pape l'an 785, pour le prier de venir préſider à un Concile univerſel, ou d'y envoyer ſes Légats. Le Pape Adrien I envoya deux Légats, avec des Lettres adreſſées à l'Impératrice, à l'Empereur & au Patriarche. Cependant Iréne & Taraſius avoient envoyé des Exprès en Orient, pour diſpoſer les Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem à venir au Concile; parce que la paix que l'on avoit faite avec les Sarazins ſubſiſtant encore, on eſpéroit qu'ils en auroient la liberté: mais les Envoyez étant arrivez en Paleſtine, trouvérent que les Chrétiens étoient dans une grande oppreſſion ſous le régne du fameux Caliſe Aaron ou Haroun Raſchid, qui n'avoit pas encore contracté alliance avec Charlemagne. C'eſt pourquoi les Prêtres & les Moines, qui vivoient dans une eſpéce d'eſclavage, conjurérent ces Envoyez de ne point paſſer outre, de peur que le Caliſe ne conçût quelque jalouſie de leur voyage, & ne leur ôtât le peu de liberté qui leur reſtoit; mais en même tems ils les aſſurérent qu'ils leur donneroient des témoignages authentiques de la créance orthodoxe des trois Patriarches, qui avoient ſouvent condamné la doctrine des Iconoclaſtes. En effet ils députérent au Concile deux d'entre eux, Jean & Thomas, qui avoient été les premiers Domeſtiques, l'un du Patriarche d'Antioche, & l'autre de celui d'Alexandrie; & pour plus d'aſſurance, ils leur mirent entre les mains la Lettre Synodique que Théodore de Jéruſalem, qui étoit mort depuis peu en exil, avoit envoyée aux Patriarches d'Antioche & d'Alexandrie, & où étoit contenue ſa Profeſſion de Foi, à laquelle ces deux Patriarches avoient fait des réponſes conformes. Ces Députez furent enſuite autoriſez par les Patriarches mêmes, comme l'écrivent Théophane & Ignace, Auteurs contemporains. L'Aſſemblée ſe fit à Conſtantinople l'an 786; mais quelques Evêques Iconoclaſtes cabalérent ſecrettement avec les Officiers des Gardes de l'Empereur, & excitérent une ſédition qui rompit l'Aſſemblée. Au Printems de l'année ſuivante 787, l'Impératrice choiſit la ville de Nicée pour la célébration du Concile. Outre les Légats du Pape & les Députez des trois Patriarches, il s'y trouva plus de trois cens cinquante Evêques; & l'ouverture du Concile ſe fit le 24 de Septembre, dans la grande Egliſe conſacrée à la Sageſſe increée, ſous le nom de ſainte Sophie. Baſile Evêque d'Ancyre, Théodore Evêque de Myre, & Théodoſe Evêque d'Amorium en Phrygie, renoncérent publiquement au Concile de Conſtantinople, où ils s'étoient trouvez; & huit autres Evêques pénitens y firent leur Profeſſion de Foi. Le Concile con-

firma tous les Décrets des ſix premiers Conciles généraux; fit une ſolemnelle Profeſſion de Foi, ſelon le Symbole de Nicée & de Conſtantinople, en y ajoûtant que le Saint Eſprit procéde du Pére & du Fils; contre les Iconoclaſtes, qui ont ſoutenu les premiers, diſent les Latins, qu'il ne procédoit que du Pére; & déclara par ſon Décret de la ſeptiéme ſéance, tenue le 12 Octobre, que l'on doit expoſer les Images dans les Egliſes & autres lieux, pour les honorer ſelon l'ancienne coutume de l'Egliſe, par une adoration d'honneur & de reſpect, & non par une adoration de Latrie; l'honneur qu'on rend à l'Image n'étant que relatif, & par rapport à la perſonne qu'elle repréſente; & le culte de Latrie, ſelon le Concile, étant toujours abſolu. Immédiatement après on envoya des Lettres Synodales aux Empereurs, à toutes les Egliſes, & au Pape Adrien, lequel approuva le Concile, qui fut confirmé quatre-vint deux ans après par le VIII Concile Oecuménique célébré à Conſtantinople en 869, où l'on ordonna qu'on ſolemniſeroit tous les ans le 12 Octobre, pour rendre graces à Dieu de l'extirpation de l'Héréſie des Iconoclaſtes, & du rétabliſſement de la Foi & de la piété Chrétienne, par le Concile de Nicée, qui finit ce jour-là. L'Impératrice qui étoit demeurée à Conſtantinople, y manda les Péres du Concile de Nicée, & les fit aſſembler le 23 d'Octobre dans la grande ſalle du Palais des Blaquernes, comme dans une huitiéme ſéance, afin que les Décrets du Concile fuſſent lus & confirmez en ſa préſence, & en celle de l'Empereur ſon fils. On les y lut; & l'Empereur ayant demandé ſi tous les Péres y avoient conſenti, les Evêques répondirent tous d'une voix, que c'étoit la vraye créance Catholique: après quoi l'Empereur & l'Impératrice ſa mére ſouſcrivirent le Décret ſigné de tous les Prélats. Ainſi furent rétablies les Images dans le Palais, dans les Egliſes, dans les rues, & ſur les portes de Conſtantinople.

L'an 792, Conſtantin voulant répudier l'Impératrice Marie ſa femme, pour épouſer *Théodote*, une des filles d'honneur de cette Princeſſe, preſſa fort le Patriarche Taraſius de conſentir à ce nouveau mariage, & le menaça de renverſer les Images, & même d'abolir la Religion Chrétienne dans ſon Empire, s'il s'oppoſoit à ſes volontez. Taraſius craignant que l'Empereur ne pouſſât ſon emportement juſques aux derniéres extrémitez, crut qu'il devoit diſſimuler, & ne pas uſer de tout ſon droit. Il ne voulut pas donner le voile à l'Impératrice, qui y conſentoit pour le bien de la paix, ni marier Conſtantin avec Théodote; mais il ſouffrit que ſon Catéchiſte voilât l'Impératrice, & que Joſeph, Abbé d'un Monaſtére de Conſtantinople, fît la cérémonie du mariage. Alors deux ſaints Abbez, Platon, & Théodore ſurnommé *Studite*, oſérent ſe déclarer contre leur Patriarche, & condamnérent publiquement ce nouveau mariage: ce qui irrita tellement l'Empereur, qu'il fit renfermer Platon dans le Monaſtére de ſaint Michel, & relégua Théodore avec les Moines à Theſſalonique. On peut dire que le Patriarche ne fit pas mal de modérer ſon zéle, puiſque par ſa prudence il empêcha qu'on n'abolît le ſecond Concile de Nicée, & qu'on ne renverſât de nouveau les Images.

En ce même tems, on tint à Francfort ſur le Mein un Concile général de l'Occident, qui fut convoqué par l'Empereur Charlemagne, pour condamner les erreurs d'Elipand & de Félix, qui vouloient faire revivre l'Héréſie de Neſtorius. Le Pape Adrien crut que c'étoit une favorable occaſion pour faire recevoir le ſecond Concile de Nicée, qui n'étoit pas encore reconnu pour Oecuménique en Occident: car bien que le Pape en ſon particulier l'eût approuvé, il ne l'avoit pas néanmoins confirmé authentiquement; & les François n'étoient pas généralement diſpoſez à le recevoir comme univerſel. En effet, la créance qu'on avoit alors ſur le point des Images, n'étoit pas tout-à-fait conforme aux définitions de ce Concile. Tous les Prélats s'accordoient bien à condamner les Iconoclaſtes, & à recevoir les Images; mais comme il y en avoit pluſieurs qui vouloient bien les honorer, il s'en trouvoit auſſi quelques-uns qui pour empêcher la ſuperſtition, ne pouvoient ſouffrir qu'on les honorât, & ne les regardoient que comme des ornemens, & pour ſervir à la mémoire. De plus, on étoit fort choqué contre les Grecs en ce tems-là; & comme on rejettoit leur Concile de Conſtantinople, tenu ſous Copronyme, qui condamnoit le culte des Images, on croyoit auſſi que celui qui avoit été célébré ſous Conſtantin & Iréne, leur déféroit de trop grands honneurs. On avoit même tellement décrié ce Concile auprès de Charlemagne, que cet Empereur avoit ſouffert en 790 qu'on en fît une réfutation expreſſe, laquelle eſt contenue dans un Ouvrage appellé *les Carolins*. Ces raiſons portérent le Pape à ordonner que l'on tiendroit un Concile univerſel de tout l'Occident, où il envoya l'an 794 ſes Légats Théophylacte & Etienne, avec une copie des Actes du ſecond Concile de Nicée. On vit arriver à Francfort environ trois cens Evêques, de la France, de la Germanie, de l'Italie, de l'Eſpagne & de l'Angleterre; & l'Empereur Charlemagne y fit une très belle harangue. Les propoſitions d'Elipand & de Félix ayant été condamnées, on examina ce qui regardoit le Concile de Nicée; & on fit ce Canon, qu'il eſt important de rapporter ici tel qu'il a été inſéré dans le Recueil des Conciles par le Pére Sirmond Jéſuite: „ On a préſenté à examiner au Concile le nouveau Synode, „ que les Grecs ont tenu à Conſtantinople pour l'adoration des „ Images, & dans lequel on lit, que ceux qui ne rendront „ point le ſervice de Latrie, ou l'adoration aux Images des „ Saints, comme à la divine Trinité, ſoient jugez excommu- „ niez. Nos très ſaints Péres du Concile ne voulant point du „ tout de cette adoration, ou ſervitude de Latrie, ont con- „ damné ce Synode d'un commun conſentement". Pour connoître le ſujet de cette déciſion, il faut ſavoir, que dans les Actes du ſecond Concile de Nicée (commencé & fini à Conſtantinople) dont le Pape avoit envoyé la Verſion en Latin aux Prélats aſſemblez à Francfort, on lit dans la troiſiéme Seſſion ces paroles de Conſtantin Evêque de Conſtance en Chypre: „ Je reçois, & j'embraſſe avec honneur les ſaintes & véné- „ rables Images, ſelon le ſervice d'adoration que je rends à la „ conſubſtantielle & vivifiante Trinité, & j'excommunie ceux „ qui ont un autre ſentiment". Or l'Original Grec, que l'on n'avoit pas alors, dit poſitivement tout le contraire; car voici ſes paroles: „ Je ſouſcris à cette doctrine, & ſuis du même „ ſentiment, en embraſſant avec honneur les ſaintes & véné- „ rables Images; & je défére l'adoration de Latrie à la ſeule ſu- „ perſubſtantielle & vivifiante Trinité": Και την κατα λατρειαν προσκύνησιν μονη τη ὑπερουσίῳ και ζωαρχικῃ Τριαδι ἀναπέμπω. La Verſion ſur laquelle les Péres de Francfort firent leur Canon, étoit fauſſe; mais ils ne le pouvoient pas ſavoir, parce qu'ils n'avoient pas le Grec. Ainſi trouvant dans un endroit de ce Concile cette horrible impiété; & ſachant d'ailleurs qu'on peut condamner un Livre qui contient une Propoſition Hérétique, quoiqu'il diſe en d'autres endroits le contraire, ils condamnérent à cet égard ce Synode des Grecs tels qu'ils l'avoient; & ajoûtérent leur Décret en ces termes: „ Nous permettons les Images des Saints „ à tous ceux qui en voudront dedans ou dehors les Egliſes, „ pour l'amour de Dieu & de ſes Saints; mais nous ne con- „ traignons perſonne de les adorer. Nous ne permettons pas „ auſſi à ceux qui les voudroient rompre ou détruire, de le „ faire; & nous déclarons que l'Egliſe Univerſelle ſuit en ce- „ ci le ſens que ſaint Grégoire a exprimé dans cette Epître": c'eſt l'Epître qu'il écrivit à Sérénus Evêque de Marſeille. Il ſemble que les Péres du Concile de Francfort ne devoient pas s'arrêter à l'avis de cet Evêque de Chypre, quand même la Verſion en auroit été fidéle, puiſque la définition du Concile de Nicée y étoit contraire; ce qui leur pouvoit auſſi faire ſoupçonner que cet avis n'étoit pas exprimé fidélement, & que la Verſion en étoit fauſſe; mais ils jugérent à la rigueur, & condamnérent une doctrine, qui étoit abſolument hérétique & impie. A l'égard du ſentiment de ſaint Grégoire, ce grand Pape, dans ſon Epître à Sérénus, veut qu'en retenant les Images, on adore du culte de Latrie la ſeule Trinité: & dans l'Epître à Janvier, Evêque de Cagliari, comme auſſi dans celle qu'il écrivit à Sécundinus, reclus en France, il approuve & confirme l'honneur qu'on leur rend par rapport aux perſonnes qu'elles répréſentent. Le Concile de Francfort, ſuivant la même doctrine de ſaint Grégoire, définit trois choſes; premiérement, qu'il eſt permis d'expoſer les Images dans les Egliſes & ailleurs; ſecondement, que l'on ne doit point ſouffrir qu'on les abbatte & qu'on les détruiſe; & en troiſiéme lieu, que le culte des Images eſt libre, & que perſonne n'y eſt contraint. Ainſi l'on ne peut pas dire que ce Concile ait confirmé le ſecond de Nicée, puiſqu'il le condamne par un Canon, ſur une doctrine impie qu'il trouva dans une fauſſe Verſion; mais on ne peut pas auſſi ſoutenir qu'il ait rien défini qui fût contraire à ce Concile. (*Voyez* l'Article des Livres CAROLINS).

L'an 802, l'Impératrice Iréne fut dépoſée, & les Officiers de l'Empire, avec les Patrices, proclamérent Empereur Nicéphore, qui étoit Catholique en apparence, mais qui n'avoit au fond nulle Religion. Ce Prince favoriſa les Iconoclaſtes, auſquels il rendit la liberté qu'on leur avoit ôtée par le ſecond Concile de Nicée. Michel *Curopalate*, qui commença à régner en 811, fit ſa Profeſſion de Foi ſelon les ſept Conciles Oecuméniques, & chaſſa les Iconoclaſtes de Conſtantinople, après avoir fait punir les plus mutins. Mais en 813, Léon *l'Arménien* troubla encore le repos des Catholiques; & après avoir diſpoſé une partie des Grands & du peuple à ſuivre ſes ſentimens, il aſſembla en 815 le Patriarche, les Evêques & les principaux Abbez, pour conférer en ſa préſence avec ceux qui ſoutenoient que l'on ne devoit point ſouffrir les Images. L'Empereur ſe rendit à l'Aſſemblée, accompagné du Sénat, des Patrices, des principaux Officiers de l'Empire, & d'un grand nombre d'Iconoclaſtes. Après qu'il eut fait entendre ſon deſſein, les Catholiques répondirent tous d'une commune voix, qu'il n'y avoit plus lieu de diſputer ſur une choſe définie par un Concile Oecuménique, à la déciſion duquel il falloit s'arrêter. Léon irrité contre eux les chaſſa de ſa préſence, leur défendant avec de terribles menaces, de plus parler de leur doctrine, puiſqu'ils n'avoient pas voulu la ſoutenir. L'année ſuivante il envoya en exil le Patriarche Nicéphore, & mit en ſa place Théodore, qui convoqua ſes Evêques dans l'Egliſe de ſainte Sophie, où le Concile de Copronyme fut reçu, & le ſeptiéme Oecuménique tenu à Nicée fut condamné. Alors Léon, comme s'il eût agi par l'autorité d'un Concile univerſel, fit un Edit ſemblable à ceux de Léon *l'Iſaurien*, & de Conſtantin *Copronyme*; & après avoir fait abbattre & effacer toutes les Images, il exerça toutes ſortes de violences & de cruautez contre ceux qui eurent le courage de lui réſiſter. Il fut aſſaſſiné l'an 820, & Michel *le Bégue* fut proclamé Empereur. Ce Prince, qui étoit ennemi des Sciences & des beaux Arts, l'étoit encore plus de la Religion Catholique; mais il diſſimula juſqu'en 823. Alors victorieux de ſes ennemis, il entra en triomphe à Conſtantinople, où ſon impiété éclata ouvertement. Il relégua de nouveau les Evêques & les Abbez qu'il avoit rappellez, & employa les ſupplices les plus atroces contre les Catholiques; mais enſuite jugeant à propos de renouveller l'alliance de l'Empire avec les François, il envoya des Ambaſſadeurs à Louïs *le Débonnaire*, qui lui préſentérent des Lettres, dans leſquelles il lui expoſoit ſa Confeſſion de Foi très orthodoxe, à la réſerve de l'Article des Images, qu'il adouciſſoit, faiſant entendre ſeulement que pour empêcher la ſuperſtition du peuple, il avoit ordonné qu'on ôteroit les Images, que la populace ignorante adoroit & encenſoit, laiſſant

en

en leurs places celles qui étoient expoſées en des lieux plus élevez, pour ſervir d'inſtruction. Il donna ordre à ces mêmes Ambaſſadeurs de revenir par Rome, & de préſenter au Pape les Lettres qu'il lui écrivoit, avec ſes préſens pour l'Egliſe de ſaint Pierre. Louïs *le Débonnaire* confirma l'alliance qui étoit entre les deux Empires, & fit conduire à Rome les Ambaſſadeurs de Michel, parce que celui-ci l'avoit prié de lui rendre office auprès du Pape. Eugéne, qui tenoit alors le Saint Siége, renvoya les Ambaſſadeurs Grecs ſans leur rien accorder, parce qu'il reconnut la mauvaiſe foi de Michel.

L'an 826, Théophile poſſéda ſeul la Couronne, après la mort de ſon pére Michel *le Bégue*. Ce Prince embraſſa avec tant de fureur le parti des Iconoclaſtes, qu'il ſurpaſſa tous ſes prédéceſſeurs en cruauté. Il fit effacer ou jetter au feu toutes les peintures ſacrées, & menaça de la mort tous les Peintres qui auroient travaillé à des Images depuis ſes défenſes. Il mit ſur le thrône Patriarchal un fameux Magicien nommé *Jean*, avec lequel il exerçoit, dit-on, l'Art abominable de la Magie, & n'oublia rien de ce qu'il put imaginer, pour opprimer les Catholiques, & pour faire triompher les Iconoclaſtes.

Après la mort de Théophile en 842, ſon fils *Michel* fut proclamé Empereur ſous la régence de l'impératrice *Théodore* ſa mére. Cette Princeſſe, qui avoit toujours été Catholique, quoiqu'elle eût diſſimulé par prudence ſur le point des Images, ſe voyant alors maitreſſe abſolue, ſongea ſérieuſement à les rétablir. Elle fit dépoſer le Patriarche Jean, & élire en ſa place Méthodius. Enſuite elle convoqua une Aſſemblée des Evêques & des Abbez les plus conſidérables, où l'on confirma les Décrets du ſecond Concile de Nicée. Ce Synode étant heureuſement terminé, on rétablit les Images avec beaucoup de pompe & de cérémonies, & la Foi Catholique triompha dans tout l'Empire d'Orient. Quatorze ans après, Théodore s'étant volontairement dépouillée de l'autorité ſouveraine, pour ne point exciter de troubles par la réſiſtance qu'elle auroit pu faire, ſon fils *Michel* régna ſeul en 855, & quoiqu'il fût extrêmement brutal & débauché, il conſerva néanmoins la Religion Catholique; de ſorte que la doctrine des Iconoclaſtes ne parut plus depuis dans l'Orient; & ce n'a été qu'après un long intervalle de pluſieurs ſiécles, qu'elle a été renouvellée dans l'Occident. Ce fut vers l'an 1126, qu'un certain Pierre de Bruis, qui répandoit ſes ſentimens dans la Provence, dans le Languedoc & dans la Gaſcogne, ſoutint qu'il falloit renverſer non ſeulement les Images, mais auſſi les Croix, qu'il vouloit que les Chrétiens euſſent en horreur comme un ſigne abominable. De Bruis ayant été brûlé vif, ſon Diſciple Henri, Moine défroqué, fit renaître cette doctrine vint ans après; mais ſaint Bernard s'y oppoſa par ſes prédications, & Henri fut livré à la Juſtice Epiſcopale. Les Albigeois & les Vaudois, qui parurent vers l'an 1170, s'emportérent auſſi contre les Images; & environ deux cens ans après, les Wicléfites firent la même choſe en Angleterre, d'où cette doctrine étant paſſée en Bohême avec les Livres de Wiclef, qui y furent portez de l'Univerſité d'Oxford, elle y fut reçue & prêchée par les Huſſites, qui après avoir renverſé toutes les Images, mirent ſur les portes de leurs villes celles de Jean Ziſca leur Général, & d'un Ange avec un calice. Luther, qui 120 ans après s'éleva contre l'Egliſe Romaine, n'entreprit rien contre les Croix & les Images, & condamna même les emportemens d'André Carloſtad, qui renverſoit les Images & les autels; mais les Diſciples de Zuingle & de Calvin reprirent ce premier eſprit des anciens Iconoclaſtes, & firent contre les Egliſes, les Images, les Crucifix & les Catholiques, tout ce qu'ont fait autrefois les Léons, les Copronymes & les Théophiles. Avant que de finir cet Article, il eſt bon d'ajoûter ici le Décret du Concile de Trente. Ce Concile déclare, „ qu'on doit „ retenir, particuliérement dans les Egliſes, les Images de „ Jéſus-Chriſt, de la Vierge, Mére de Dieu, & des autres „ Saints, & qu'il leur faut rendre l'honneur & la vénération „ qui leur appartient; non pas que l'on croye qu'il y ait en „ elles quelque divinité ou vertu, pour laquelle on les doive „ honorer, &c. mais parce que l'honneur qu'on leur rend ſe „ rapporte aux Prototypes & aux Originaux qu'elles repréſen„ tent, &c. Que par les Hiſtoires des Myſtéres de notre ré„ demption, exprimées par les Peintures ou par d'autres Ima„ ges, le peuple eſt inſtruit & confirmé dans les Articles de „ la Foi, pour les répéter ſouvent, & en renouveller aſſidue„ ment le ſouvenir, &c. Que ſi quelques abus ſe gliſſent par„ mi ſes ſaintes & ſalutaires obſervations, le ſaint Concile dé„ ſire extrêmement qu'on les aboliſſe entiérement: de ſorte „ qu'on n'expoſe aucune Image qui puiſſe donner aux ignorans „ quelque occaſion d'erreur ". * Theophan. *Miſc.* Léon le Grammairien. Maimbourg, *Hiſt. des Iconoclaſtes.* Louïs Maimbourg étant un faiſeur de Romans, il eſt bon de conſulter ſur cette Hiſtoire ceux qui ſont d'un ſentiment oppoſé, comme *Pierre Alix*, dans ſa Diſſertation des Conciles, où il fait voir que celui de Francfort a contredit la doctrine de celui de Nicée; *Frederic Spanheim*, dans ſon *Hiſtoria Imaginum reſtituta;* & P. Jurieu, dans l'*Apologie pour la Réformation, pour les Réformateurs & pour les Réformez, partie* 3. *Recrimination* 1. *ch.* 1. *p.* 8. Jacques Lenfant, dans le *Préſervatif contre la Réunion avec le Siége de Rome, tome* 3.

ICONOLOGIE, Science qui regarde les figures & les repréſentations, tant des hommes que des Dieux. Elle aſſigne à chacun les attributs qui leur ſont dus & qui ſervent à les différencier. Ainſi elle repréſente Saturne en vieillard, avec une faulx; Jupiter armé de ſa foudre, accompagné d'un aigle à ſes côtez; Neptune avec un trident, monté ſur un char tiré par des chevaux marins; Pluton avec une fourche à deux dents, & traîné ſur un char, où ſont attelez quatre chevaux noirs; Cupidon ou l'Amour avec un arc, des fléches, un carquois, un flambeau, & quelquefois un bandeau ſur les yeux; Apollon, tantôt avec un arc & des fléches, & tantôt avec une lyre; Mercure un caducée en main, coeffé d'un chapeau ailé, avec des talonniéres de même; Mars, armé de toutes piéces, avec un coq qui lui étoit conſacré; Bacchus couronné de lierre, armé d'un thyrſe, & couvert d'une peau de tigre, ou même ſe ſervant de tigres pour attelage, & ſuivi des Ménades ou Bacchantes; Hercule, revêtu d'une peau de lion, & tenant en main une maſſue; Junon, portée ſur des nuages avec un paon à ſes côtez; Vénus, ſur un char tiré par des cygnes ou par des pigeons; Pallas le caſque en tête, appuyée ſur ſon bouclier (qui étoit appellé *Egide*) & à ſes côtez une chouette qui lui étoit dédiée; Diane habillée en chaſſereſſe, l'arc & les fléches en main; Cérès, avec une faucille & une gerbe, &c. Comme les Payens avoient multiplié leurs Divinitez à l'infini, les Poëtes, & les Peintres après eux, s'exercérent à revêtir d'une figure apparente des Etres purement chimériques, ou à donner une eſpéce de corps aux attributs divins, aux Saiſons, aux Provinces, aux Fleuves, aux Arts, aux Sciences, aux Vertus, aux Vices, aux Paſſions, aux Maladies, &c. Ainſi la Force eſt repréſentée par une femme d'une mine guerriére, appuyée ſur un cube, & ayant à ſes piez un lion. On donne à la Prudence un miroir entortillé d'un ſerpent, ſymbole de cette vertu; à la Tempérance, un frein; à la Juſtice, une épée & une balance; à la Fortune, un bandeau & une roue; à l'Occaſion, un toupet de cheveux ſur le devant de la tête chauve par derriére; des couronnes de roſeaux & des urnes, à tous les Fleuves; à l'Europe, une couronne fermée, un ſceptre & un cheval; à l'Aſie, un encenſoir, &c. Ce ſeroit s'engager dans un détail ſans fin, que de vouloir parcourir toutes les maniéres différentes qu'ont inventé la Poëſie, la Peinture & les autres Arts dont le propre eſt d'imiter, pour repréſenter tout ce qui tombe ſous l'imagination: mais il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions une Iconologie exacte, où puſſent s'inſtruire les Peintres, à qui l'ignorance de cette Science fait commettre de très lourdes fautes. L'Iconologie de Ripa, qui court entre les mains de tout le monde, eſt très défectueuſe en beaucoup d'endroits. Ce mot vient de εἰκὼν *image*, & de λόγος *diſcours*. * *Conſultez* la Mythologie de Noël le Comte; Lilio Giraldi, *de Imaginib. Deorum;* l'Iconologie de Céſar Ripa; les Tableaux de Philoſtrate; Apollodore; Hygin, & les autres Auteurs fabuleux.

ICT.

ICTE'E de Tarente, célébre Athléte, paſſa ſa vie dans une continence perpétuelle, afin d'avoir plus de vigueur pour exercer ſon Art. L'amour de la gloire fit en lui, ce que la piété & la Religion fait dans les autres. * Platon, *de Leg. l.* 8. Elien, *Variar. Hiſt. l.* 11. Pauſan. *in Eliac.*

ICTHYOPHAGES: ou plutôt ICHTHYOPHAGES, nom que l'on a donné à des Peuples qui vivoient de poiſſons; tels étoient ceux qui habitoient le long du Golfe Arabique, & d'autres qui habitoient dans la Caramanie ou dans les Indes. * Hérodote, *l.* 3. Strabon. Pline, *l.* 6. Ptolomée. *Voyez* ICHTHYOPHAGES.

ICTINUS, célébre Architecte, vers la LXXXIV Olympiade, bâtit dans le château d'Athénes le Temple de Minerve, appellé *Parthenon*, c'eſt à dire, *le Temple de la Vierge*, parce que les Anciens donnoient le nom de Vierge à cette Déeſſe. Il bâtit auſſi le Temple d'Apollon, ſurnommé ἐπικούριος, c'eſt à dire, *ſecourable*, proche du mont Cotylius en Arcadie dans le Péloponnéſe. Cet édifice étoit voûté de pierres, & paſſoit pour un des plus beaux de l'Antiquité. * Pauſanias, *l.* 8. Vitruve, *l.* 7.

IDA.

IDA, montagne de la Troade, dans l'Aſie Mineure, eſt célébre par le Jugement de Pâris. Diodore, qui fait la deſcription de cette montagne dans le XVII livre de ſa Bibliothéque Hiſtorique, aſſure qu'elle étoit la plus haute du voiſinage de l'Helleſpont; & Athénée ajoûte qu'on y voyoit la ſource de neuf riviéres. C'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'Horace la nomme *Ida undoſa.* Troye étoit bâtie au pié du Mont-Ida. Strabon parle d'un Golfe *Idéen*, qui tire ſon nom de cette montagne, & qui eſt entre la Myſie & l'Iſle de Lesbos. Il ſe nommoit auſſi *Adramyttenus Sinus*, & on l'appelle encore aujourd'hui *le Golfe d'Adramytti.*

IDA, montagne de Créte aujourd'hui Candie, où l'on prétend que Jupiter fut élevé. Les forêts du Mont-Ida de Créte furent brûlées, dit-on, par le feu du Ciel, 73 ans après le Déluge de Deucalion; & on ajoûte que l'uſage de fondre le fer fut premiérement découvert en cette occaſion par les Dactyles, Habitans de cette montagne. C'eſt ce que rapporte Thraſylle, cité par Clément Alexandrin, dans le premier livre de ſes Tapiſſeries. * *Conſultez* auſſi les Marbres du Comte d'Arondel; le Scholiaſte du premier Livre des Argonautes d'Apollonius de Rhodes; Ferrari, *in Lexic. Geogr.* Bélon, *Obſerv. l.* 1.

IDA, premier Roi du païs de Bernicie, laquelle conjointement avec celui de Deïre, forma depuis le Royaume de Northumberland en Angleterre. Ida envoya Octa ſon fils, & Ebiſſa ou Ebuſa ſon neveu, pour chercher à s'aller établir dans le nord, & pour aſſurer les parties méridionales, en faiſant la guerre contre les Pictes. Ils s'acquittérent de cette commiſſion avec tant de prudence, qu'eux & leurs ſucceſſeurs maintinrent le nord en paix près de cent quatre-vints ans. Ils reconnoiſſoient le Roi de Kent pour leur Souverain, comme étant la branche aînée, depuis qu'Ida prit le tître de Roi l'an 547. Elle ſe fit appeller quelque tems après Roi de Deïre. Ces deux

Royaumes furent réunis en la perſonne d'Oſwy, & alors on commença à les appeller le Royaume de Northumberland. Ida avoit toutes les qualitez néceſſaires à un Roi, intrépide dans la guerre, & modéré & doux dans la paix. Il régna 12 ans. * *Dict. Angl.*

IDA (ſainte). *Voyez* IDE (ſainte).

IDACIUS, ITHATIUS ou HIDATIUS, Eſpagnol, natif de Lamégo, dans le cinquiéme ſiécle, fut Evêque, non pas de cette ville, comme l'ont cru divers Auteurs, mais de Chaves, comme aſſurent les autres. Il vivoit ſur la fin de l'empire de Valentinien III, & compoſa une Chronique, qu'il commença à la premiére année de l'Empire de Théodoſe, où finiſſoit celle de ſaint Jérôme, & qu'il continua, non pas juſqu'en 490, comme Sigebert & Vaſæus l'ont dit, puisque ſaint Iſidore prouve qu'il étoit déja mort; mais juſqu'à la huitiéme année de l'empire de Léon, qui étoit en 464. On attribue encore à cet Auteur des Faſtes Conſulaires, qu'on a ſouvent donnez au public, & on croit que c'eſt de lui qu'il eſt fait mention dans l'Epitre que ſaint Léon écrit à Thuribius. * Iſidore, *de Vir. Illuſtr. c.* 9. Sigebert, *in Catal. c.* 18. & *in Chron. A. C.* 490. Vaſæus. Trithême. Bellarmin. Voſſius. Le Mire, &c.

IDACIUS CLARUS, Evêque, que ſa piété & ſa ſcience rendirent célébre, floriſſoit vers l'an 380 en Eſpagne. Il eſt bien différent de l'autre dont nous venons de parler, quoique Trithême les ait confondus dans ſon Catalogue des Ecrivains Eccléſiaſtiques. Idacius Clarus étoit Evêque d'Oſſonobe dans la Province Bétique. Il s'emporta contre les Priſcillianiſtes avec un zéle ardent, mais amer & mal réglé. Il écrivit contre eux un Ouvrage en forme d'Apologie, dans lequel il découvroit les maléfices & les infamies de ceux de cette Secte, & il y faiſoit voir qu'un certain Magicien nommé Marc, natif de Memphis en Egypte, avoit été Diſciple des Manichéens, & Maître de Priſcillien. Ce même Auteur ajoûte que cet Idacius fut privé de la Communion de l'Egliſe avec Urſace, à cauſe de la mort de Priſcillien, dont ils avoient été accuſateurs; & qu'ayant été envoyé en exil, il y finit ſes jours, ſous l'empire de Théodoſe & de Valentinien. Saint Iſidore ne fait point mention des Livres contre Varimond ou Varimade, Diacre Arien, qui portent le nom d'Idace, & que nous avons dans le quatriéme tome de la Bibliothéque des Péres. Aucun Ancien ne lui a attribué cet Ouvrage; & comme l'Auteur de ſa Préface dit qu'il l'a compoſé dans la ville de Naples, il n'eſt point certainement d'Idacius. On le croit de Vigile de Tapſe. L'Apologie d'Idacius eſt perdue. * Saint Jérôme, *in Priſcil.* Iſidore, *c.* 2. *de Vir. Illuſtr.* Sulpice Sévére, *l.* 2. *Hiſt. Sacræ.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Baronius, *A. C.* 381. Coccius, *ſæcul. IV.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du IV ſiécle.*

* IDALIE, ville, bocage & montagne de l'Iſle de Cypre. C'eſt de là que Vénus a été appellée *Idalia.* * Virgile, *l.* 1. *Enéide, v.* 697. *l.* 5. *v.* 760.

IDANHA A VELHA ou IDANHA LA VELHA, c'eſt à dire, *Idanha la Vieille*, en Latin, *Idanha Vetus*, *Igædita*, eſt une petite ville du Portugal, ſituée ſur la riviére de Ponſul, dans la Province de Beira, vers les confins de l'Eſtrémadure d'Eſpagne, à ſeize lieues de Guarda du côté du midi. Elle a eu un Evêché, dont le Siége a été transféré à Guarda. On voit à quelques lieues de cette ville ſur la même riviére un bourg qui porte le titre d'*Idanha la Nueva*, c'eſt à dire, *la Nouvelle Idanha.* * Maty, *Dict. Géogr.*

IDAS, Meſſénien, fils d'Apharée, ou, ſelon quelques-uns, de Neptune, fut l'un des Argonautes, & obtint de ſon pére de très bons chevaux, dont il ſe ſervit pour ravir Marpeſſe, fille d'Evéne, Roi d'Etolie, Province de la Gréce. Son pére avoit réſolu de ne la donner à perſonne, qu'après qu'on l'auroit méritée en gagnant le prix de la courſe. Il faiſoit même mourir ceux qui s'y étoient expoſez témérairement, & attachoit leurs têtes ſur les murailles de la ville capitale, pour donner de la terreur aux autres qui voudroient prétendre à cette conquête. Tranſporté de douleur d'avoir perdu ſa fille, il ſe jetta dans le fleuve Lycormas, qui fut enſuite appellé *Evéne* de ſon nom, & que l'on appelle aujourd'hui *Fidari.* Idas fuyant avec ſa proye, fut rencontré par Apollon, lequel épris de la beauté de cette fille, la lui diſputa; mais Mercure envoyé par Jupiter, donna le choix à Marpeſſe, de ſuivre lequel des deux elle voudroit. Cette Princeſſe craignant qu'Apollon ne l'abandonnât lorſqu'elle ſeroit ſur l'âge, aima mieux ſe donner à Idas. Dans la ſuite Idas entreprit de déthrôner Teuthras, Roi de Méſie; mais il fut vaincu par Téléphe, l'un des fils d'Hercule, auquel Teuthras avoit promis ſa fille & ſon ſceptre pour récompenſe. * Homére, *Iliade, l.* 9. *v.* 553. Apollodore. Hygin, *Fable* 14 & 100.

IDATHYRSE ou INDATHYRSE, Roi des Scythes Européens, fils de Saulius, régna après lui & après Calvida ſon oncle, peu de tems après Thomiris, & fut pére d'une très belle fille, qui fut demandée en mariage par Darius fils d'*Hyſtaſpès* Roi de Perſe. Idathyrſe la lui refuſa, & Darius en fut ſi piqué, qu'il lui déclara la guerre, & leva contre lui une Armée de ſept cens mille combattans. Pour paſſer toutes ces troupes de Perſe en Scythie, Darius traverſa toute l'Aſie Mineure, & étant entré en Europe, fit conſtruire deux ponts de bateaux, l'un ſur le Boſphore de Thrace, & l'autre ſur le Danube, dont il commit la garde aux Ioniens. Idathyrſe alla au devant de Darius, & lui livra une bataille, dans laquelle il lui tua quatre-vint dix mille hommes, & lui fit prendre la fuite, la premiére année de la LXVIII Olympiade, & 508 avant Jéſus-Chriſt. Juſtin, qui n'appelle pas ce Roi Idathyrſe, mais Jancyre, dit que Darius craignant qu'on ne rompît le pont pour empêcher le retour des Perſes, ſe retira ſans combattre, & laiſſa en Europe ſoixante-dix mille hommes, ſous le commandement de Mégabaze, un de ſes Généraux, qui ſoumit la Thrace & la Macédoine. Hérodote dit auſſi qu'Idathyrſe ne fit que fuir, en quoi il n'y avoit rien de honteux, parce qu'il ne laiſſoit rien dont l'ennemi pût profiter, & qu'en lui faiſant parcourir toute la Scythie, il ruïnoit plus ſes troupes, qu'il n'auroit pu faire dans une bataille rangée. * Hérodote, *l.* 4. *p.* 282. édit. de Henri Etienne, 1592. Juſtin, *l.* 2. *ch.* 5.

IDD.

IDDO, Prophéte. *Voyez* ADON.

* IDDO ou EDDO, Habitant & le premier Magiſtrat de la ville de Caſiphja, & des Néthiniens ou Gabaonites, à qui le Prophéte Eſdras fit dire par quelques-uns des principaux de la ville de Jéruſalem, qu'il eût à envoyer & fournir des hommes, pour travailler à charier des pierres & à couper du bois, pour rebâtir le Temple. Les Gabaonites avoient été aſſujettis à ce ſervice, par Joſué. * *Eſdras* ou I *Eſdras, ch.* 8. *v.* 17.

IDE.

IDE (Sainte) Comteſſe de Boulogne en Picardie, mére de *Godefroi* de Bouillon, étoit fille de GODEFROI *le Barbu*, Duc de Lorraine, & de *Dode*, l'un & l'autre ſortis de la race de Charlemagne. Elle naquit vers l'an 1040, & fut mariée à *Euſtache* II, Comte de Boulogne, dont elle eut trois fils, *Euſtache* III, Comte de Boulogne; *Godefroi* de Bouillon, Duc de Lorraine, & élu Roi de Jéruſalem; & *Baudouin*, Roi de Jéruſalem après ſon frére. De ſes filles, il y en eut une mariée à l'Empereur *Henri IV.* Son mari étant mort vers l'an 1070, elle demeura veuve, & mena une ſainte vie. Elle mourut l'an 1113, le 13 d'Avril. Son corps fut porté à l'Abbaye de S. Vaſt à Arras. * *Vita apud* Bolland. Baillet, *Vies des Saints.*

IDE E (*Idæus*) eſt le nom que donne Hygin à l'un des fils de Theſtius, & fréres d'Althée, qui furent tuez par Méléagre leur neveu, pour avoir voulu arracher à Atalante les dépouilles du célébre Sanglier de Calydon, que ce jeune Prince avoit offertes à cette Héroïne, comme un prix dû à ſa valeur. Apollodore, Ovide, le Scholiaſte d'Homére, & Hygin lui-même, varient ſur le nom & ſur le nombre des fréres d'Althée. * Hygin.

IDEGOU & IDI KOUB, nom Mogolien. Un Prince de ce nom qui étoit Souverain dans le païs d'Igur, limitrophe du Kathai, reconnut l'an 606 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1209, la puiſſance de Genghiskhan, lui vint faire hommage, & fut renvoyé par ce Conquérant dans ſes Etats.

Un autre IDEGOU fut un des principaux Capitaines de Tamerlan, & fit pluſieurs méchantes actions pour le ſervice de ſon Maître. Quelqu'un l'a nommé *Schiathin de Timur*, c'eſt à dire, *un des Diables de Tamerlan.* Il fut Gouverneur de Kerman. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IDELPHONSE, Comte de Provence. *Cherchez* ALFONSE.

IDES, maniére de compter chez les anciens Romains, & dont on ſe ſert encore à préſent à la Chancellerie Romaine, eſt le quinziéme des mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, & le treiziéme des huit autres mois. Les Ides commencent dès le lendemain du jour des Nones, & durent huit jours: de ſorte que les Nones de Janvier étant le cinquiéme de ce mois, il faut dater le ſixiéme de Janvier *Octavo Idus Januarii;* c'eſt à dire, huit jours avant les Ides de Janvier. L'onziéme de Janvier il faut dater *Tertio Idus*, le troiſiéme jour avant les Ides; le douziéme, *Pridie Idus*, le jour avant les Ides; & le treiziéme, *Idibus Januarii*, le jour des Ides de Janvier. Si c'eſt dans les mois de Mars, de Mai, de Juillet & d'Octobre, où le jour des Nones n'eſt que le ſept, les Ides ne doivent commencer que le huitiéme jour de ces mêmes mois, à cauſe que le jour qui leur eſt propre n'eſt que le quinze. Pour trouver ſans peine le jour que marquent ces dates d'Ides de la Chancellerie Romaine, qui a retenu des anciens Romains cette façon de compter, comme nous l'avons dit ci-deſſus, il ne faut que compter combien il y a de jours depuis la date, juſques au treize ou quinziéme du mois que tombent les Ides, ſelon qu'elles ſont au treize ou au quinze, en y ajoûtant une unité, & cela fait le jour de la date. Par exemple, ſi la Lettre eſt datée *quinto Idus Januarii*, c'eſt à dire, le cinquiéme jour avant les Ides de Janvier, joignez une unité au 13 qui eſt le jour des Ides, vous aurez quatorze; ôtez-en cinq, il reſtera neuf; & le cinquiéme avant les Ides, eſt juſtement le neuviéme jour de Janvier. Si la Lettre eſt datée *quinto Idus Julii*, qui eſt un mois où le jour des Ides eſt le quinziéme, joignez une unité à quinze, vous aurez ſeize; ôtez-en cinq, il reſte onze; & le cinquiéme avant les Ides de ce mois, eſt juſtement l'onziéme jour de Juillet. Il faut obſerver la même choſe quand on veut ſe ſervir en écrivant de cette ſorte de date. Si c'eſt, par exemple, le neuf de Juillet, depuis neuf juſques à ſeize il y a ſept jours; ainſi il faut dater *ſeptimo Idus Julii*, le ſeptiéme jour avant les Ides de Juillet. On dérive le mot d'Ides de l'ancien mot Toſcan *iduare*, en Latin *dividere*, diviſer; parce qu'elles diviſent les mois en deux parties preſque égales; ou d'*Ovis Idulis*, parce que le jour auquel on donna le nom d'Ides on immoloit une victime, qui étoit appellée *Ovis Idulis.* La raiſon pour laquelle chaque mois à huit Ides, c'eſt que le ſacrifice ſe faiſoit toujours neuf jours après les Nones, le jour des Nones étant compris dans ce nombre de neuf. * Roſin,

An-

Antiq. Romaines, l. 4. c. 4. Antoine Aubriot, *Nouveau principe de compter les Kalendes, Ides & Nones.*

IDEVACAL, montagne. *Voyez* ANCHISE, montagne.

IDI.

IDIDA. *Voyez* JEDIDA.

IDIOT ou LE SAVANT IDIOT, Auteur de quelques Ouvrages qui se trouvent dans la Bibliothéque des Péres, dont on a ignoré longtems le véritable nom. Le Pére Théophile Raynaud Jésuite, a publié un Manuscrit des Ouvrages de cet Idiot, où il est marqué que l'Auteur de ce Livre est *R. P. D. R. Jordani, Præpositus Uticensis, anno Domini* 1381, *qui deinde factus Abbas de Celles, Bituricensis Diœcesis*, c'est à dire, Raymond Jordan, Prévôt d'Usés en 1381, & depuis Abbé de Celles dans le Diocése de Bourges. Le même Pére Raynaud croit que cette Prévôté appartenoit à des Chanoines Réguliers de l'Ordre de saint Augustin. Avant cette découverte, Génébrard, Trithéme & autrés, avoient mis le tems de cet Auteur vers l'an 850, & Salazar, vers l'an 800: ce qui ne s'accordoit pas avec un endroit du prologue *de la Contemplation de la Vierge*, dont une partie est tirée de la seconde Homélie de saint Bernard sur *Missus est*, ce Saint étant mort en 1153; mais on sait à présent que l'Idiot dont nous parlons, vivoit l'an 1380, plus de deux cens ans après saint Bernard. * Théophile Raynaud, *Opusc. 2. tome 2.* Riccioli, *Chronolog. Reform. l. 9. c. 10.*

IDITHUN. *Voyez* JEDUTHUN.

IDO.

IDOLATRIE: sa naissance, son progrès & sa destruction. *Voyez* IDOLES.

IDOLES: nom pris du Grec εἴδωλον, qui signifie image, ou statue de quelque fausse Divinité. De ce mot, *Idoles*, le culte des Payens a été nommée *Idolâtrie.* Il est certain que les hommes ne restérent guére dans les bornes que Dieu avoit prescrites à Adam sur la Religion. Quoique Caïn adorât le vrai Dieu, il ne le fit pas comme il devoit. Depuis la création du Monde jusqu'au Déluge, on n'a presque point de connoissance de la disposition où étoient alors les hommes par rapport à la Religion. Il est dit dans le texte de la Vulgate qu'Enos qui étoit fils de Seth fils d'Adam, *commença à invoquer le nom du Seigneur*, ce qui (selon la plupart des Interprétes) signifie qu'il commença à établir le culte & les cérémonies de la Religion; mais le texte Hébreu de ce passage peut souffrir plusieurs sens, & quelques Interprétes prétendent qu'il faut traduire que ce fut du tems d'Enos que l'on commença à profaner l'invocation du nom du Seigneur, c'est à dire, comme le croyent les Juifs, que l'Idolâtric s'établit dans le monde du tems d'Enos. Du moins les deux Paraphrastes Chaldéens & Joséphe expliquent ainsi ce passage. On peut aussi traduire, *Ce fut alors que l'on commença à appeller du nom de Dieu*, c'est à dire, que les enfans de Seth commencérent à s'appeller du nom d'enfans de Dieu, pour se distinguer des impies & des Idolâtres. De quelque maniére que l'on interpréte ce passage, il paroît qu'en ce tems-là, savoir depuis l'année 245 du Monde en laquelle Enos est né, jusqu'à l'an 1140 en laquelle il est mort, il y avoit des hommes qui avoient abandonné la véritable Religion. L'Ecriture remarque d'Hénoc septiéme homme depuis Adam, comme une chose singuliére, *qu'il marcha avec Dieu*, c'est à dire, qu'il honora le vrai Dieu; ce qui fait voir qu'il y avoit de ce tems-là plusieurs personnes qui ne suivoient pas la vraye Religion. Les enfans de Dieu qui eurent un commerce défendu avec les filles des hommes, sont, selon l'interprétation la plus vraisemblable, les enfans de Seth qui avoient conservé la véritable Religion, mais qui s'étant alliez avec ceux qui avoient embrassé l'Idolâtrie, se joignirent avec eux. Il s'ensuit de cette narration, que dès ce tems-là il y avoit un grand nombre d'hommes qui n'adoroient pas le vrai Dieu, appellez *enfans des hommes;* & que les Descendans de Seth appellez *enfans de Dieu*, parce qu'ils avoient conservé le culte du vrai Dieu & la vraye Religion, se laissérent corrompre par les filles des hommes, & embrassérent leur Religion, c'est à dire un culte contraire à celui du vrai Dieu, en sorte que presque tous les Habitans de la Terre se trouvérent avoir oublié la véritable Religion; c'est ce que l'on doit entendre par ces paroles de la Genése, que *la malice des hommes étoit grande, & que toutes les pensées de leur cœur étoient appliquées au mal.* Cette malice, ce mal, suivant le style de l'Ecriture, est un culte souverain rendu à d'autres qu'au vrai Dieu. Cette corruption étant générale, comme dit l'Ecriture, *Toute chair avoit corrompu ou souillé ses voyes sur la Terre*, Noé seul juste fut conservé avec sa famille. Cela fait voir l'égarement où étoient alors tous les hommes à l'égard de la Religion, puisqu'il n'y en avoit aucun, à l'exception de Noé, qui fût juste, c'est à dire qui adorât le vrai Dieu. Après le Déluge Noé enseigna la véritable Religion à ses enfans, mais elle ne demeura pas longtems sans être corrompue. Chain dont la postérité fut maudite par Noé, s'éloigna, selon toutes les apparences, du culte du vrai Dieu. Quand même on supposeroit que tous les hommes ont conservé la vraye Religion jusqu'à la construction de la Tour de Babel, on ne peut nier qu'aussi-tôt après la dispersion des Nations, le Monde ne se soit partagé en différentes Religions, comme en differentes Langues.

Il est à croire que les premiers Dieux ausquels les hommes ont rendu un culte souverain, sont le Ciel, le Soleil, la Lune & les Astres, avant qu'on fît aucune statue pour être adorée, & avant même qu'on entendît parler de Jupiter, ni de tous les autres Dieux du Paganisme. Diodore de Sicile dit *que les premiers hommes ayant jetté la vue sur cette partie du Monde qui est au dessus de notre tête, furent remplis d'admiration, & prirent les Astres pour des Dieux.* Platon est aussi de ce sentiment. *Les premiers hommes*, dit-il, *qui habitérent la Gréce, selon ma conjecture, ne reconnoissoient point d'autres Dieux, que ceux qui sont encore aujourd'hui les Dieux des Barbares, savoir, le Soleil, la Lune, la Terre, les Astres & le Ciel.* Cette opinion, qui est celle du Rabbin Moïse, fils de Maimon, est conforme à ce qui se lit *Deuteronome, ch.* 4 & 17. & *Job, ch.* 31. où ce saint homme se fait un mérite de *n'avoir point regardé le Soleil dans son grand éclat, & la Lune lorsqu'elle étoit dans sa plus grande clarté*, & qu'il ne leur a point rendu de culte, *en portant sa main à sa bouche pour la baiser, ce qui est*, selon lui, *le comble de l'iniquité & un renoncement du Dieu très haut.* De là il est facile de conjecturer que la Religion régnante parmi la plupart des Nations, du tems de Job, étoit le culte du Soleil, de la Lune, & des autres Astres. Les Rabbins ajoûtent à cela la Tradition du voyage d'Abraham, qui abandonna son païs pour fuir, disent-ils, ce culte des Astres. Au culte des Astres succéda parmi les hommes, celui des choses nécessaires à la vie, comme celui du Feu, très ancien chez les Chaldéens & chez les Perses. Et de là vint que ceux qui inventérent ou cultivérent des Arts utiles aux hommes furent déifiez, comme Bacchus pour la culture de la vigne, & Cérès pour celle des blez. On attribua des Divinitez aux villes, aux maisons, aux familles, aux portes, aux arbres, aux jardins, aux bois, aux riviéres & aux fontaines. Enfin on fit des Dieux des Héros qui avoient fait de grandes actions, ou dont les régnes avoient été fameux, & parce que c'étoit toujours le culte des Astres, qui étoit le plus religieusement observé parmi les Peuples, on déifioit ces Rois sous le nom de quelque Astre, comme on le voit par l'exemple d'Illus, dont les Phéniciens consacrérent la mémoire, au rapport de Sanchoniaton, sous le nom de l'Etoile de Saturne; & par l'exemple de Persée, qu'Hygin dit avoir été reçu au nombre des Etoiles. On fit plus: on regarda comme des Divinitez tous les animaux qui avoient quelque ressemblance ou quelque rapport à quelqu'un des Astres, ou que l'on croyoit en ressentir la force & la vertu d'une maniére plus vive & plus efficace que les autres. Ainsi le Bœuf, sous le nom d'Apis, étoit consacré au Soleil, selon Macrobe; à la Lune, selon Ammien & Porphyre; au Taureau céleste, selon Lucien: & les Egyptiens, au rapport d'Elien, attribuoient à cet animal vint-neuf marques qui signifioient ce qu'il tenoit des Astres. On adora aussi comme des Dieux plusieurs hommes qui avoient rendu des services considérables aux Peuples. C'est ainsi qu'on en usa à l'égard d'Hercule, & de ces fameux Héros dont les Histoires sont remplies. Vossius en traite fort au long, & dit beaucoup de choses très curieuses touchant le culte des Idoles: mais il semble qu'il se soit trop attaché à trouver des sens mystérieux, & des explications allégoriques dans ce culte. Plusieurs assurent que Ninus, par une passion déréglée pour Bélus son pére, donna commencement au premier culte des Idoles, en faisant adorer la statue de ce Prince après sa mort. Mais ce Ninus tel qu'on le dépeint, ne peut trouver place dans la véritable Histoire. Saint Epiphane dit que l'Idolâtrie commença sous Sarug, fils de Réhu. Nachor & Tharé, pére d'Abraham, furent engagez dans l'Idolâtrie, comme il est expressément marqué dans le Livre de Josué, que cette Idolâtrie continua en Chaldée & dans la famille de Nachor, puisque Laban avoit des Teraphim ou des Idoles, que Rachel déroba en partant. Clément Alexandrin dit que les premiers des Payens, qui voulurent avoir des Dieux faits de leurs mains, élevérent des piéces de bois d'une grandeur remarquable, ou des colomnes de pierre qu'ils adoroient, & qu'ils appelloient ξοανα, ξεσὰ ou ξύσα c'est à dire, des *statues polies*, de ξέω, *polir.* Les Arts s'étant perfectionnez, on commença à faire des Idoles qui avoient une figure humaine, & qui furent appellées βρετη, du mot Grec βροτὸς, qui signifie *homme.* Dans le commencement de l'Idolâtrie, lorsque les hommes n'adoroient que les Astres & les Elémens, ils n'avoient point d'Idoles ni d'Images pour les représenter, parce que ces objets leur étoient présens; ils n'avoient pas même de Temples: mais dès que les hommes eurent commencé à adorer des Héros qui étoient morts, ils voulurent les rendre présens par des représentations & des simulacres. C'est de là que sont venues les Idoles posées dans des Temples où les hommes s'assembloient & se prosternoient devant elles. Les uns rapportoient ce culte aux objets que les Idoles représentoient, mais quelques-uns adoroient l'Idole même, d'autres enfin la regardoient seulement comme un mémorial, que quelques-uns prétendoient servir à attirer l'ame ou la vertu des Dieux, Les Romains aussi-bien que les Grecs ont été longtems sans avoir des Idoles. Numa Pompilius, leur second Roi, établit chez eux le culte de la Religion qu'il tira des Toscans. Quoiqu'il reconnût plusieurs Divinitez, étant, à ce qu'on croit, Disciple de Pythagore qui soutenoit que la Divinité est indivisible, pure, incorruptible & intelligible, il défendit aux Romains de faire des Statues & des Images de figures humaines ou de toute autre, pour représenter les Dieux. Cet usage dura plus de 170 ans dans Rome, suivant le témoignage de Varron, de Plutarque & de Denys d'Halicarnasse. Les Romains avoient des Temples en l'honneur de leurs Dieux, & ils leur offroient des sacrifices de gâteaux de farine & de sel; mais il n'y avoit point de simulacres dans ces Temples, & l'on ne trouve point qu'ils leur offrissent des victimes d'animaux. Ce fut le Roi Tarquin *l'Ancien*, qui sur la fin de son régne, vers l'an 178 de la fondation de Rome, érigea le premier des Idoles dans cette ville à la maniére des Grecs. Pline assure que la plus ancienne Statue

tue de Rome dont il ait eu connoiſſance, étoit une Statue de cuivre dédiée à Cérès, à la conſtruction de laquelle on employa le lieu confiſqué ſur le pécule de Spurius Caſſius que ſon pére fit mourir, parce qu'il avoit voulu ſe rendre Souverain dans Rome. Cela ne ſe doit entendre que des Statues de métal; car il eſt certain qu'il y avoit à Rome longtems avant ce tems-là des ſtatues de bois.

D'autres décrivent ainſi l'origine de l'Idolâtrie. Les anciens Orientaux, perſuadez qu'il y avoit des Etres intelligens au deſſus des hommes, & qui étoient les Miniſtres du Dieu ſuprême, dans la conduite de l'Univers, vinrent à les égaler peu à peu à celui qui étoit leur Maître, ou au moins à leur rendre autant de culte qu'à lui. Ils crurent encore que quelques-unes de ces Intelligences étoient dans les Etoiles: de ſorte qu'on devoit honorer les Etoiles comme les corps des Dieux. Ils s'imaginoient auſſi que les ames des hommes illuſtres alloient après leur mort parmi ces Etres ſupérieurs, & prenoient ſoin du païs où elles avoient vécu dans leurs corps. Il arriva enſuite que de cette grande multitude de Divinitez, on ne ſut laquelle étoit la principale, & que divers Peuples regardérent comme Divinitez ſuprêmes les ames de leurs anciens Rois & Reines. Ainſi *Iſis* & *Oſiris* paſſérent en Egypte, pour les principaux des Dieux; & *Jupiter* & *Junon* étoient la même choſe parmi les Grecs, quoiqu'ils euſſent été hommes. C'eſt ce qui fait que les Payens parlent quelquefois de la Divinité, d'une maniére digne d'elle, & ſelon l'idée qu'ils en avoient reçue de la tradition, ou qu'ils avoient formée ſur ſes Ouvrages; & qu'ils parlent ailleurs du Roi des Dieux comme d'un homme. Ils confondoient enſemble deux idées, l'une d'une Divinité inférieure, & l'autre de la ſuprême Divinité, qui a fait toutes choſes. C'eſt-là préciſement l'Idolâtrie la plus dangereuſe, qui conſiſte 1. à confondre avec Dieu un Etre inférieur; 2. à lui rendre les mêmes honneurs intérieurement & extérieurement. Après cela on vint à dreſſer des Statues, ou à repréſenter ſous des emblêmes ou figures ſymboliques, ces Divinitez; & l'on crut qu'après les avoir conſacrées avec de certaines cérémonies, les Dieux y habitoient: de ſorte qu'on les honora comme la demeure des Dieux.

Il y a encore aujourd'hui quelques endroits des Indes, où l'on adore des colomnes fort hautes, dont on a de petites figures portatives; ce qui eſt peut-être un reſte de l'ancienne Idolâtrie. Le Chapitre 14. du Livre de la Sageſſe nous apprend, que la premiére Statue de figure humaine qui fut adorée, fut celle qu'un pére affligé fit de ſon fils, qui venoit de mourir; en l'honneur duquel il inſtitua des ſacrifices, qu'il lui fit offrir par ſes Domeſtiques, pour ſoulager la douleur qu'il avoit de ſa mort; & que de là vint peu à peu la coutume d'adorer les Statues des hommes conſidérables. Le Sage ne dit point le nom de ce pére dont il parle. Pluſieurs diſent, que c'étoit un Egyptien, & que rendant lui-même tous les jours mille ſoins tendres à l'Image de bois qu'il avoit faite de ſon fils, il ordonna que pas un de ſes Valets ne lui demandât rien dans la journée, qu'après avoir adoré cette Image; mais nous n'avons rien là-deſſus de plus circonſtancié, que ce qui en eſt dit dans le Livre de la Sageſſe.

Dans les premiers ſiécles, les Idoles étoient faites de pierre ou de divers bois, comme d'ébéne, de cyprès, de cédre, de marbre, ou d'ivoire. On ne ſait pas en quel tems on commença à fondre des Statues de métal. Pline prétend que cet Art eſt beaucoup moins ancien que celui de la Sculpture; & met ſon invention, auſſi-bien que celle de la Peinture, ſous la LXXXIII Olympiade, vers l'an 448 avant Jéſus-Chriſt, du tems de Phidias. Mais il eſt manifeſte que Pline ſe trompe, puiſque nous liſons dans le Pſeaume 115 ſelon l'Hébreu, & 114 ſelon la Vulgate, que les Idoles des Nations ne ſont que de l'argent & de l'or; (ce qui marque qu'elles étoient de fonte,) & que les Livres de Moïſe nous fourniſſent pluſieurs preuves de l'Art de fondre des Statues, comme les Iſraëlites firent celle du Veau d'or; & ſans doute ils en avoient vu de ſemblables parmi les Egyptiens. Outre les Idoles que l'on plaçoit dans les Temples & en d'autres lieux conſacrez, les Payens avoient auſſi de petites figures qui repréſentoient ces Idoles dans de petites niches. La plupart de ces figures étoient d'argent: ainſi ces ſortes d'offrandes augmentoient les richeſſes des Temples. Ce Démétrius, Orfévre d'Ephéſe, qui excita un ſi grand tumulte contre S. Paul, ſuivant ce qui ſe lit dans le *ch. 19. des Actes des Apôtres*, étoit un des plus célébres Marchands de ces petites figures de Diane. * *Voyez* les Interprétes ſur cet endroit, & particuliérement *Hugues Grotius*.

La vanité des Idoles n'a pas été inconnue à quelques-uns des Gentils, comme à Maxime de Tyr, au Philoſophe Salluſte, à Celſus, à l'Empereur Julien, à cet Idolâtre dont il eſt fait mention dans le ſecond Concile de Nicée, à ceux dont ſaint Ambroiſe dit, *qu'ils ne rendent leur culte au bois que comme à l'Image du Dieu;* & enfin à pluſieurs autres ſavans perſonnages, qui ont vécu depuis Salomon, ou même depuis Jéſus-Chriſt. Mais le commun des Payens a cru que la Divinité habitoit véritablement dans ces Statues d'or, d'argent ou d'autre matiére. Le Démon a contribué de tout ſon pouvoir à entretenir les hommes dans cette erreur; car s'enfermant dans ces Statues, il y a opéré des choſes ſurprenantes; il a même quelquefois parlé par leur bouche, comme il eſt arrivé à la Statue de Junon, ſurnommée *Moneta*; à celle de la Fortune, ſurnommée *Féminine*; & à celle de Memnon, au rapport de Valére-Maxime, de Philoſtrate & de Lactance. On a vu à Paris quelques-unes de ces Statues, dans leſquelles on dit que le Démon a parlé: & quelques-uns même ont cru, mais ſans preuves, que la Diane d'Ephéſe, cette fameuſe Antique qui ſe voit aujourd'hui à Verſailles dans la Gallerie, eſt celle qui rendit autrefois des Oracles à Ephéſe. Ceux qui reconnoiſſoient la vanité des Idoles, ne laiſſoient pas d'être Idolâtres, entendant par Idolatrie le culte des faux Dieux. Pythagore étoit Payen, les anciens Romains étoient Payens: cependant Pythagore, par un effort de la Raiſon naturelle, ſoutenoit que la Divinité ne pouvoit tomber ſous les ſens corporels, mais qu'elle étoit ſeulement intelligible; & ſur ce principe, il défendoit de faire aucune figure pour repréſenter les Dieux. Numa ſuivit cette doctrine dans la Religion qu'il établit à Rome; & les premiers Romains ont été l'eſpace de 170 ans avec des Temples bâtis en l'honneur de leurs Dieux, ſans Statue, figure, ou Image d'aucun de ces Dieux, ni peinte, ni taillée, ni jettée en moule. Leur Idolâtrie conſiſtoit alors au culte de pluſieurs faux Dieux qu'ils adoroient. Dans la ſuite du tems les Peuples ont même adoré les Idoles, & ont reſpecté comme des Divinitez les Statues, qu'ils avoient eux-mêmes fabriquées.

Hors cet égarement, les repréſentations, les Images & les figures n'ont rien en elles-mêmes qui ſoit mauvais. On s'en eſt ſervi comme d'ornement, & quand on les a regardées par rapport aux perſonnes qu'elles repréſentoient, on n'en a uſé que pour marquer l'eſtime ou le mépris que l'on a fait de ces perſonnes. Ainſi les Images des Empereurs Romains étoient révérées, par le reſpect qu'on avoit pour eux-mêmes. Ils les envoyoient dans toutes les Provinces de l'Empire, auſſi-tôt qu'ils étoient élevez ſur le thrône; & c'étoient ces Images qu'on appelloit *Laureatæ*, auſquelles tout le monde étoit obligé de rendre l'honneur dû à l'Empereur, ſous peine d'être déclaré criminel de léze-Majeſté. L'Egliſe même a rendu aux Images des Empereurs ces ſortes de reſpects, parce qu'ils n'ont rien qui ne ſoit conforme à la raiſon, comme nous liſons du Pape ſaint Grégoire, & de tout le Clergé de Rome, à l'égard des Images de l'Empereur Phocas & de l'Impératrice Léonce. Quant aux exemples du mépris témoigné à l'égard des Statues, on n'en manque pas non plus dans les Hiſtoires. Après qu'Agrippa Roi des Juifs, fut mort rongé de vers, comme il eſt dit dans les Actes des Apôtres, les Soldats & le peuple, en haine de ſa mémoire, allérent dans ſon Palais, prirent les Statues de ſes filles, & les traînérent dans les lieux infames, leur faiſant mille outrages. Auſſi-tôt que Domitien eut été tué, le Peuple Romain, qui le haïſſoit, fondit toutes les Statues d'or & d'argent de cet Empereur. On ſait de quelle maniére les Statues de Théodoſe furent outragées par le peuple d'Antioche, irrité d'un nouvel impôt. On ſait auſſi la terrible vengeance que Théodoſe fit de ce mépris. Jéſus-Chriſt auroit lui-même autoriſé, pendant qu'il vivoit ſur la Terre, l'uſage des Images & des Statues, & le reſpect qui leur eſt rendu en vue des perſonnes qu'elles repréſentent, s'il eſt vrai que la femme qui fut guérie d'un flux de ſang, en touchant la frange de la robe de cet adorable Sauveur du Monde, lui témoigna ſa reconnoiſſance, en faiſant élever à ſon honneur une Statue d'airain qui le repréſentoit, avec une autre petite Statue ſur la même baſe, qui repréſentoit cette même femme touchant la frange de ſa robe, de la maniére que la choſe s'étoit paſſée. Elle mit ce monument de ſa piété devant la porte de ſa maiſon, dans la ville de Céſarée de Philippe en Phénicie, d'où elle étoit native; ce que Jéſus-Chriſt n'eût, ſans doute, pas permis, s'il eût deſapprouvé cette ſorte de vénération, & s'il n'eût trouvé bon qu'on rendît à ſa Statue ce culte reſpectueux, que tous les fidéles ont rendu à cette Image depuis ce tems-là pendant plus de 300 ans. Euſébe, qui a vû lui-même cette Statue, dit qu'il naiſſoit ſur la baſe une certaine herbe inconnue, qui étant venue croître juſqu'à la frange de la robe d'airain, étoit arrachée par les fidéles, ſi-tôt qu'elle avoit touché cette frange, & guériſſoit toute ſorte de maladies. L'Empereur Julien *l'Apoſtat*, ennemi mortel des Chrétiens, briſa cette Statue, & eut l'inſolence de mettre la ſienne en ſa place, laquelle n'y fut pas plutôt, que la foudre tomba du Ciel, & la rompit en deux par le milieu de l'eſtomac, Dieu faiſant ainſi connoître, que les reſpects qu'on avoit rendus à ſon Image lui avoient été agréables. Les Chrétiens ramaſſérent les piéces de la Statue de Jéſus-Chriſt, & les portérent dans l'Egliſe pour les y conſerver. Cela arriva l'an de Jéſus-Chriſt 362. Sozoméne, Métaphraſte, Nicéphore, & autres en font le récit. On peut conſulter ſur la Statue de Panéade, la Diſſertation de M. de Beauſobre, qui ne croit point que cette Statue repréſentât Jéſus-Chriſt & l'Hémorrhoïſſe, *Biblioth. Germanique, tome 13. p. 1. & ſuiv.* Ce n'eſt pas ici le lieu de juſtifier la vénération des Images; & l'on peut voir ſur ce ſujet les Auteurs, qui ont traité cette matiére au ſujet des Iconoclaſtes, dont il eſt parlé ci-devant.

Pour revenir aux Idoles des Payens, chacun de leurs Dieux avoient les ſiennes, faites avec quelque diſtinction, qui les rendoit propres à ce Dieu. Ainſi Jupiter étoit repréſenté avec la foudre, Mars avec une lance & un caſque, &c. *Voyez* ICONOLOGIE. Il y avoit auſſi des Dieux dont les Idoles ne ſe voyoient qu'en certain païs. Les Egyptiens, les Grecs, les Romains & autres Peuples en avoient de cette nature. Il y avoit d'autres Dieux, qui étoient adorez par-tout, qu'on appelloit à cauſe de cela Dieux *Azones*, comme nous avons dit au mot AZONES. Mais les maniéres d'adorer & les cérémonies du culte, étoient différentes chez les différentes Nations. Parmi tant de diverſitez de culte, il régnoit par toute la Terre une malheureuſe uniformité en ce point, que toutes les Nations étoient Idolâtres; & il n'y avoit dans tout le Monde que les Juifs qui adoraſſent le vrai Dieu.

Après la naiſſance de Jéſus-Chriſt, la face du Monde changea; & l'Empire du Démon, qui devoit être renverſé par la mort de ce Sauveur adorable, chancela dès ſa naiſſance. Sozoméne écrit, après Origéne, Euſébe, ſaint Athanaſe & autres, que lorſque l'enfant Jéſus paſſa en Egypte, les Idoles.

qui

qui étoient dans tout ce païs en plus grande vénération, & en plus grand nombre que dans tout le reſte de la Terre, furent ébranlées & tombérent pour la plupart. Cet Auteur remarque encore que ce Dieu enfant arrivant à Hermopolis, ville de la Thébaïde, l'arbre nommé Perſée, qui faiſoit l'objet de la Religion de ces peuples, au rapport de Plutarque, comme étant conſacré à Iſis, cet arbre, dis-je, ſe courba de lui-même juſqu'à terre, pour adorer le vrai Dieu qui arrivoit. A quoi Sozoméne ajoûte, que depuis ce tems-là le fruit de cet arbre, ſes feuilles, & ſon écorce eurent la vertu de guérir toute ſorte de maladies. L'Empereur Claude abolit pluſieurs Sacrifices, & pluſieurs Fêtes des faux Dieux; & cet Empereur Idolâtre, qui avoit ſans doute en cela d'autres vues, que de rendre hommage au Chriſtianiſme, fut néanmoins, ſans le ſavoir, l'inſtrument dont Dieu ſe ſervir pour commencer d'abattre l'Idolâtrie.

Dans le ſecond ſiécle, le culte des Idoles étoit déja fort négligé. Lampride écrit, que l'Empereur Alexandre *Sévére* ne mit jamais pendant tout ſon régne, dans aucun de ſes Temples, plus de quatre ou cinq marcs d'argent, & point du tout d'or. Hérodien témoigne que Maximin, qui ſuccéda à Alexandre, non-ſeulement n'enrichit pas les Temples des Idoles; mais qu'il prit les Idoles mêmes, leurs ornemens, & tout ce qui ſe trouva dans leurs thréſors, propre à être fondu, pour en faire de la monnoye. Nous ne parlons pas du renverſement des Idoles cauſé par les Martyrs, qu'on vouloit forcer à leur ſacrifier; il faudroit rapporter tous les Actes des Martyrs. Les Chrétiens détruiſoient peu à peu l'Idolâtrie dans tout le Monde, en convertiſſant les Gentils par la prédication; & depuis, les Empereurs étant devenus Chrétiens achevérent de l'abbattre par leurs Edits. Cependant les Payens aveuglez & charnels, ne comprenant pas qu'on pût adorer d'autres Divinitez que des Dieux groſſiers comme les leurs, ſuppoſérent entre autres choſes, que les Chrétiens adoroient une Idole en forme d'homme, ayant des oreilles d'âne, revêtue d'une robe longue, tenant un Livre entre ſes mains, & montrant un de ſes deux piés ſemblable à celui d'un âne. C'eſt ainſi que le répréſentoit, au rapport de Tertullien, un tableau qui fut expoſé en public à Rome ſous l'empire de Sévére, avec cette inſcription, *Deus Chriſtianorum Ononychites*, c'eſt à dire, *le Dieu des Chrétiens Ongle-d'âne.* Ce qui pouvoit avoir donné lieu à cette inſolente calomnie du peuple de Rome, étoit la fauſſeté qui eſt écrite dans Corneille Tacite, *Hiſtoire*, *l.* 5. où il dit que les Juifs, deſquels les Chrétiens étoient ſortis, adoroient une tête d'âne; parce que, dit ce Payen, ſe trouvant preſſez d'une extrême ſoif dans les déſerts de l'Arabie, après avoir été chaſſez de l'Egypte, ils n'avoient trouvé de l'eau que par le moyen de quelques ânes ſauvages, qui allant boire, leur firent voir où étoit la fontaine. Plutarque, & d'autres Payens aſſurent cette fable comme une vérité. L'Auteur en eſt ſans doute Apion, grand ennemi des Juifs, qui eſt doctement réfuté par Joſéphe. Les Idolâtres pouvoient encore avoir pris ces imaginations touchant le Dieu des Chrétiens, d'un Livre déteſtable, que les Gnoſtiques avoient écrit ſous le titre de *la race de Marie*, dans lequel, entre autres blaſphêmes, ces Hérétiques aſſuroient (comme le témoigne S. Epiphane) que le Seigneur des Armées avoit la forme d'un âne.

Tout cela n'empêchoit pas que le Chriſtianiſme ne détruiſît peu à peu les Idoles, juſques au régne de Conſtantin, qui acheva preſque leur totale deſtruction. Ce grand Prince ne fut pas plutôt entré dans Rome, après l'avoir délivrée de la Tyrannie de Maxence, par cette ſignalée victoire dont il fut aſſuré à la vûe de la Croix qui lui apparut miraculeuſement en l'air, que pour marquer ſa piété & ſa reconnoiſſance envers le Dieu des Chrétiens, il ſe fit dreſſer une Statue au milieu de Rome, tenant une Croix élevée d'une main. Enſuite le Sénat Romain (quoiqu'il fût encore plongé dans les ténébres de l'Idolâtrie) pour plaire néanmoins à l'Empereur, ordonna qu'il fût érigé une Statue d'or à Jéſus-Chriſt. Depuis ce tems-là, Conſtantin ſe porta avec un zéle digne d'un nouveau Chrétien, quoique non encore batiſé, à démolir les Temples des fauſſes Divinités, & à renverſer les Idoles. Sur-tout il s'attacha à abolir entiérement les veſtiges de tout ce que l'Idolâtrie avoit conſacré d'impuretez à Vénus, & à ces autres Dieux infames, que les Payens n'avoient introduits, que pour autoriſer leurs débauches. Conſtance ſon fils fit des Edits pareils à ceux de ſon pére, & ordonna que les Temples des Dieux qui reſtoient encore ſur pié, ſeroient fermez. Tous ces Edits s'exécutoient en partie; mais l'Idolâtrie ne finit pas encore tout à fait, & ſubſiſta même dans Rome. L'Empereur Julien *l'Apoſtat*, qui vint bien-tôt après, tâcha par toute ſorte de moyens de rétablir les Idoles. Il fit peindre auprès de lui dans toutes ſes Images publiques, Jupiter qui lui donnoit la couronne & la pourpre, & Mars & Mercure qui le regardoient, comme pour admirer ſa valeur & ſon éloquence. Le deſſein de cet Empereur étoit (ſuivant la remarque de Sozoméne) de ramener inſenſiblement les Chrétiens à l'Idolâtrie, par le mélange de ſes Images avec celles des Dieux; parce que les Images des Empereurs étoient honorées même par les Chrétiens; & c'étoit une coutume, que lorſque l'Empereur faiſoit des largeſſes aux Soldats, ceux-ci lui témoignoient leur gratitude en offrant l'encens à ſon Image: ce que les ſoldats Chrétiens faiſoient auſſi ſans aucun ſcrupule d'Idolatrie. Il fit encore pluſieurs autres efforts, pour relever les Idoles; mais tout l'appui qu'il y donna ne les affermit pas pour longtems.

L'Empereur Théodoſe, qui commença à régner l'an 392, n'eut rien tant à cœur, que de détruire par-tout les Idoles, & particuliérement à Rome. Prudence dit qu'à ſon arrivée dans cette Capitale de l'Empire, il exigea des Romains, que tous les Sacrifices & toutes les Fêtes du Paganiſme ſeroient abolies, & que toutes les Idoles ſeroient miſes en piéces, à la réſerve néanmoins de celles qui ſe trouveroient d'un ouvrage excellent, leſquelles ſeroient gardées, non pour aucun culte qui dût leur être rendu, mais ſeulement pour l'ornement de la ville. La plupart de celles-ci furent enſuite briſées par les Goths. S. Proſper, S. Auguſtin, & S. Ambroiſe font mention de cette piété de Théodoſe; & S. Jérôme dit, qu'on voyoit à Rome tous les Temples ſans Idoles, & à demi ruïnez. Cet Empereur continuant ſes ſoins pour l'extinction de l'Idolâtrie, ordonna que le fameux Temple de Sérapis à Alexandrie, fût renverſé juſques aux fondemens: ce qui fut auſſi-tôt exécuté, au grand regret des Payens; enſuite de quoi l'on bâtit une Egliſe en ſa place. Clément *Alexandrin* dit, que la grande Idole de Sérapis, qui étoit adorée dans ce Temple, avoit été faite autrefois par un Ouvrier excellent, nommé Briaxès, par l'ordre & aux dépens du Roi Séſoſtris. Ce Prince ne voulut pas que cette Idole fût faite ni de métal, ni de pierre; mais ayant fait un amas de toute ſorte de pierres précieuſes, il les fit piler; & enſuite faiſant fondre enſemble les plus riches métaux, il fit mêler dans la fonte ces pierres précieuſes ainſi pilées, pour la compoſition de cette Idole. Entre les autres Idoles que Théodoſe fit briſer en Egypte, étoit celle de Canope. *Voyez* CANOPE.

Les Gentils excitérent en beaucoup d'endroits pluſieurs ſoulévemens pour défendre leurs Idoles; mais ils ne purent empêcher que Théodoſe ne pourſuivît ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé. En France une grande quantité d'Idoles furent renverſées par S. Martin, qui en obtint l'ordre de Théodoſe. S. Jérôme témoigne qu'on ſe porta à détruire ces inſtrumens du Démon dans Rome, avec plus de zéle qu'en aucun lieu du Monde. Il reſtoit encore aux Payens une eſpérance qui les ſoutenoit; c'eſt que leurs Oracles avoient prédit que l'année 398 ſeroit fatale à la Religion Chrétienne, & qu'elle finiroit en ce tems-là. Il arriva tout au contraire; car le Chriſtianiſme, bien loin de finir l'an 398, reçut l'année ſuivante des accroiſſemens conſidérables, par les Edits des Empereurs Arcadius & Honorius, qui ordonnérent qu'on achevât par-tout de démolir les Temples, & de briſer les Idoles; mais parce que la deſtruction de tant de beaux édifices déſoloit en quelque façon les villes, Honorius défendit par d'autres Edits, qu'on continuât à démolir ces ſuperbes Temples; & Arcadius à ſon imitation, ordonna dans l'Orient qu'on les démolît à la campagne; mais que dans les villes on briſât ſeulement les Idoles, & qu'on purifiât les Temples, pour les changer en Egliſes Chrétiennes: ce qui fut pratiqué auſſi dans l'Occident.

Quelque ſoin que les Empereurs euſſent apporté à détruire l'Idolâtrie, il reſtoit encore beaucoup d'Idoles dans Rome: il y avoit même quantité de leurs Prêtres, & pluſieurs Sénateurs qui étoient encore Payens. Il eſt vrai, qu'il n'y avoit plus aucun exercice du Paganiſme. En l'an 409, ſous l'empire d'Honorius & de Théodoſe *le Jeune*, les Goths ayant mis le ſiége devant Rome, ſous la conduite de leur Roi Alaric, le peuple Romain ſe trouva réduit à une telle extrémité, que quelques Prêtres des faux Dieux, profitant de la conſternation où ils voyoient toutes choſes, ſe vantérent de chaſſer les aſſiégeans, par le ſecours de leurs Divinitez, ſi on leur permettoit de leur offrir des ſacrifices. Tout ce qui reſtoit de Payens dans le Sénat, écouta favorablement cette propoſition. On fit des ſacrifices à ces Idoles, tant dans le Capitole qu'aux autres endroits de la ville; mais tout cela ne fit point l'effet que leurs Prêtres avoient promis. Les Goths cependant preſſant extrêmement les Romains, on fut obligé d'acheter la paix; & pour payer dix mille marcs d'or, & ſoixante mille marcs d'argent, qu'on leur avoit promis, outre pluſieurs autres choſes, on fondit ce qui étoit reſté d'Idoles d'or & d'argent: ce que Zoſime déplore comme une grande calamité. Alaric étant venu remettre le ſiége devant Rome, & ayant pris cette ville, les Payens furent encore pillez, & les Idoles entiérement détruites pendant trois jours entiers, comme nous l'apprenons d'Oroſe. L'an 420, le Tribun Urſus, comme l'écrit ſaint Proſper, pour ôter aux Afriquains l'eſpérance qu'ils avoient encore en leurs faux Dieux, fit raſer tout ce qui reſtoit de Temples en Afrique, & changea en des cimetiéres les places où ils avoient été bâtis. Trois ans après, l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, voulant mettre enfin la derniére main à ce grand ouvrage de la deſtruction de l'Idolâtrie, fit des Edits extrêmement ſévéres, par leſquels il ordonna que tout ce qui pouvoit en quelque maniére que ce fût appartenir à l'Idolâtrie, fût entiérement détruit dans tout l'Empire Romain. Ce fut en ce tems-là qu'on vit dans toute la Chrétienté les Péres écrire contre les Gentils ces doctes Traitez, que nous avons.

Alors il n'y eut plus d'Idolâtres que dans les païs les plus reculez de l'Aſie & de l'Afrique, dans quelques-uns deſquels le Mahométiſme prit enſuite la place du Paganiſme. L'Amérique, qui nous a été inconnue juſques à ces derniers tems, étoit encore pleine d'Idolâtres; mais quelques-uns de ces peuples ont quitté le culte des Idoles par le moyen des Miſſionnaires: de ſorte qu'à préſent il reſte peu d'Idolâtres ſur la Terre. L'endroit où ils ſont en plus grand nombre, c'eſt dans la Chine; mais de trois différentes Sectes qu'il y en a, la principale, qui eſt celle qu'on nomme *Lettrez*, n'a point d'Idoles, & reconnoît pour Souverain la vertu matérielle du Ciel, répandue par-tout ſous le nom de Xam-ti. Confucius eſt l'Auteur de cette Secte. Il y a auſſi une grande partie des Tartares qui ſont Idolâtres. Ils ont un Dieu céleſte, qu'ils encenſent tous les jours en public; & un autre terreſtre, que chacun tient en ſa maiſon, auquel ils donnent une femme & des enfans: ils croyent qu'il garde leurs enfans & leurs beſtiaux. Ce n'eſt pas ici le lieu

de nous étendre davantage ſur leurs opinions. Il y a encore une Secte de Tartares Idolâtres, qu'on nomme les *Czérémiſſes*, qui ſont Sujets du Grand-Duc de Moſcovie, depuis que le Duc Jean Baſilowits les ſubjugua l'an 1554. Ceux-ci ont des Prêtres qui montent ſur un arbre, d'où ils les arroſent de ſang, de lait, & de fiente des animaux, tout cela mêlé avec de la terre, croyant par ce moyen être nets de tout péché. Il y a encore quelques Idolâtres dans les Etats du Grand-Mogol. Il y en a dans la Perſe, en la Province de Kilan, & aux environs; mais ils n'ont point d'Idoles. Ils adorent le Soleil & le Feu, & diſent que ce Feu qu'ils adorent, qu'ils gardent, & qu'ils entretiennent ſoigneuſement & religieuſement dans une montagne, brûle depuis plus de trois mille cinq cens ans, ſans avoir jamais été éteint. Voyez *Religions du Monde*, dans l'Article de MONDE. * Maimonidès, *l. de Idolol.* Macrobe, *Saturnal. l.* 21. Euſébe, *Præp. Evang. l.* 3. & 10: *Hiſt. l.* 6 & 7. Voſſius, *de Idolol. l.* 13. Clément Alexandrin, *in Protreptico*, & *ad Gent.* Salluſte le Philoſophe, *l. de Diis & Mundo.* Tertullien, *Apolog. c.* 15 & 16. *Codex Theodoſianus, de Paganiſmo.* Le Clerc, *Biblioth. Univerſ. &c.* Du Pin, *Hiſtoire Profane, tome* 1.

IDOLOTHYTES: c'eſt le nom que S. Paul donne aux viandes offertes aux Idoles, & que l'on préſentoit enſuite pour manger avec cérémonie, tant aux Prêtres qu'aux aſſiſtans, qui les mangeoient étant couronnez. Il y eut entre les premiers Chrétiens difficulté au ſujet de la manducation de ces Idolothytes; & dans le Concile de Jéruſalem, il leur fut ordonné de s'en abſtenir. Cependant comme les viandes, qui étoient offertes aux Idoles, étoient quelquefois vendues au marché, & préſentées enſuite aux repas des Chrétiens, les plus ſcrupuleux n'en vouloient pas manger, quoiqu'alors ce ne fût plus un acte de Religion. S. Paul conſulté ſur cette queſtion, répondit aux Corinthiens, que l'on en pouvoit manger, ſans s'informer ſi cette viande avoit été offerte aux Idoles ou non, pourvû que cela ne causât point de ſcandale aux foibles. Cependant l'uſage de ne point manger des Idolothytes, a ſubſiſté parmi les Chrétiens; & dans l'Apocalypſe, ceux de Pergame ſont repris de ce qu'il y avoit parmi eux des gens qui faiſoient manger des viandes qui avoient été offertes aux Idoles. Dans la primitive Egliſe, il eſt défendu aux Chrétiens par pluſieurs Canons des Conciles de manger des Idolothytes. * *Actes des Apôtres, ch.* 15. I. *Epître aux Corinthiens, ch.* 8. *v.* 1. *Apocalypſe, ch.* 2. *v.* 14.

IDOMENE'E, Roi de l'Iſle de Créte, & l'un des Amans d'Héléne, fils de Deucalion, & petit-fils de Minos, fut l'un des Princes Grecs qui s'embarquérent pour le ſiége de Troye. Au retour, ſe trouvant expoſé à une fâcheuſe tempête, il fit vœu de ſacrifier la premiére choſe qui ſe préſenteroit à lui, lorſqu'il arriveroit chez lui. Il ſe repentit de ce vœu indiſcret; car il rencontra ſon fils qu'il ſacrifia, ou qu'il voulut ſacrifier: mais ſes Sujets regardant comme une punition de ſon crime, une fâcheuſe peſte qui s'éleva peu de tems après, le chaſſérent de ſon Etat; enſuite de quoi il ſe retira en Calabre, où il bâtit une ville. * Servius, *in tertium librum Æneidos, v.* 121. Homére. Hygin.

IDOMENE'E de Lampſaque, Hiſtorien & Philoſophe, étoit Diſciple d'Epicure, & vivoit du tems de Ptolomée *Lagus* ſous la CIX Olympiade, vers l'an 344 avant Jéſus-Chriſt. Il écrivit un Livre ſur Socrate; une Hiſtoire de Samothrace, &c. * Diogéne Laërce, *in Socrate & Epicuro.* Plutarque, *in Demoſthene, Pericle, &c.* Athénée, *l.* 14. Strabon, *l.* 13. Suidas.

IDOTHE'E. Il eſt parlé dans Homére de deux filles de ce nom, l'une fille de Protée, qui engagea ſon pére à prédire à Ménélas le tems auquel il devoit s'en retourner chez lui; & l'autre fille de Prétus, Roi des Argiens, qui fut guérie avec ſes ſœurs par Mélampus. * Homére, *Odyſſ.* 4. & 11.

I D R.

IDRA, petite ville ſans murailles. Elle eſt Capitale de la Dalécarlie en Suéde, & ſituée ſur la riviére d'Elſinam, environ à 25 lieues au deſſus de ſon embouchure dans le Lac de Silian. * Maty, *Dict. Géogr.*

IDRIA, ville du Comté de Goritz en Allemagne. Elle eſt ſituée ſur les confins de pluſieurs Royaumes, & entourée de tous côtez de montagnes. Il y a tout proche une petite riviére du même nom qui ſe jette dans le *Liſonzo* à Sainte-Maure, & que Léandre Alberti appelle *Superbiſſimo Fiume d'Idria*, à cauſe que ſi-tôt qu'il tombe un peu de pluye, elle s'augmente conſidérablement & qu'elle a aſſez d'eau pour emporter les ſapins, & toutes ſortes d'autres bois, dont on a beſoin pour bâtir les mines, & pour faire le feu qu'il eſt néceſſaire d'y allumer. Ces mines qui ſont de vif-argent rendent la ville d'Idria fort recommandable. Les Païs voiſins, comme les plus éloignez, en reçoivent beaucoup de profit. L'entrée de la mine n'eſt point élevée, ni ſur une montagne; mais dans la ville même, & n'a que ſix-vints ou cent trente braſſes de profondeur. On en tire de deux ſortes de vif-argent. Ils appellent l'un *Jung-Fraw*, c'eſt à dire vif-argent *virginal*, & l'autre tout ſimplement vif-argent. Le *Jung-Fraw* ou *Mercure virginal*, eſt ce qui ſe découvre ſoi-même ſans paſſer par le feu, ou ce qui tombe à petites gouttes dans la mine, ou qui coule même quelquefois, & forme des maniéres de petits ruiſſeaux. Il y a près de quarante ans qu'on en trouva quelques-uns, qui en coulant, étoient au commencement auſſi menus que du fil, & qui dans la ſuite devinrent de la groſſeur d'une petite corde. Ces petits ruiſſeaux ne coulérent que pendant trois ou quatre jours. On appelle auſſi vif-argent virginal, celui que l'eau ſeule eſt capable de ſéparer, par le moyen d'un crible d'abord, & enſuite d'une grande auge au bout de laquelle ſont de petits trous; de maniére qu'on peut dire qu'il y a de deux ſortes de vif-argent virginal, l'un qui ſort & ſe reconnoit facilement dans la terre, & l'autre qu'il faut en quelque façon nettoyer & purifier, quoi qu'avec bien moins de peine que s'il le falloit paſſer par le feu. Ce qu'ils appellent vif-argent ſimple, eſt celui qu'on ne peut connoître qu'après qu'il y a paſſé. Il eſt d'une couleur brune un peu rouge: mais le meilleur eſt une pierre aſſez dure qu'ils réduiſent prémiérement en poudre, & qu'ils font enſuite paſſer par un crible, afin que s'il s'y trouve quelque peu de vif-argent virginal, il ſe puiſſe par ce moyen ſéparer du reſte. Il faut mettre au feu, dans des fournaiſes de fer, ce qui ne paſſe point au travers du crible. Il y a d'ordinaire la moitié de vif-argent dans ce que l'on tire de cette mine, & quelquefois même lorſqu'on en tire un morceau qui péſe trois livres, on en trouve encore deux après qu'il eſt raſiné. *Edouard Brown* Anglois, qui rapporte toutes ces choſes dans ſon Voyage de Vienne, dit qu'il vit en un endroit où l'on travailloit à purifier le vif-argent par le feu, ſeize mille barres de fer achetées un écu la piéce dans les meilleures fournaiſes de fer de la Carinthie, & qu'on ſe ſert quelquefois dans cette mine de huit cens de ces barres tout à la fois pour accommoder le vif-argent dans les fournaiſes. On en met cinquante dans chacune, vint-cinq de chaque côté, treize deſſous & douze deſſus. L'an 1669, pendant qu'il étoit dans ce païs, il vit dans le château trois mille ſacs de vif-argent purifié. On en emporta quarante dans les païs étrangers, chaque ſac peſant trois cens quinze livres; & ces 40 ſacs valoient 40000 ducats. Quoique l'on ait de la peine à porter ces marchandiſes, parce qu'on eſt obligé de les mettre ſur des chevaux, deux petits barils ſur chaque cheval, on en envoye juſqu'à Chremnits en Hongrie, & l'on en porte auſſi quelquefois en Suéde. * Th. Corneille, *Dict. Géographique.*

IDRIS, Seigneur Arabe de la Maiſon & de la Secte d'Ali, ſe ſauva en Afrique, pour éviter la perſécution d'Abdalla, Calife de Syrie, vers l'an 153 de l'Hégire, & 770 après Jéſus-Chriſt. Il fut fort bien reçu dans la Mauritanie Tingitane, ou Barbarie occidentale; & parce qu'il deſcendoit de Mahomet, tous ces peuples le regardérent comme un Saint, & le reconnurent pour Prince ou Calife. Il laiſſa un fils né d'une eſclave Chrétienne de la race des Goths, qui porta le même nom d'Idris, & qui devint un des plus puiſſans Monarques de l'Afrique. Ce fut lui qui bâtit la ville de Fez l'an 793 de Jéſus-Chriſt, & 177 de l'Hégire. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2.

IDRO, petite ville de l'Etat de Veniſe en Italie. Elle eſt dans le Breſſan, ſur le Lac d'Idro, qui eſt entre ceux d'Iſéo & de Garda, & qui étoit appellé par les Anciens *Brigantinus Lacus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

I D S.

IDSARD GRAVIUS. *Voyez* GRAVIUS (Idſard).

IDSTEIN, bourg des Etats de Naſſau en Wéteravie. Il eſt Chef d'une Seigneurie, qui porte ſon nom, & eſt ſitué à deux lieues de Wisbaden, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

IDSTEIN, Branche de la Maiſon des Princes de Naſſau, ſortie de celle de Sarbruck. Le Fondateur fut *Jean*, troiſiéme fils de Louïs, Comte de Naſſau-Sarbruck, qui eut pour ſa part la Seigneurie d'Idſtein & Wisbaden. Il naquit le 24 Nov. 1603, & laiſſa divers enfans de ſes deux épouſes, 1. *Sibylle-Madelaine*, fille de George-Frédéric Markgrave de Bade: & 2. *Anne*, fille de Philippe-George, Comte de Leiningen-Dagsbourg. *Guſtave-Adolphe* né en 1632, fut tué dans la bataille de S. Gotthard en 1664; *Frédéric-Louïs* né en 1633, mourut en 1656; *Jean* né en 1638, mourut en 1658. Le ſeul qui ſurvécut à ſon pére fut *George-Auguſte-Samuël*, le cadet de ſes fils, qui naquit le 26 Fevr. 1665. Il fut élevé au rang de Prince en 1688, & épouſa dans la même année *Henriette-Dorothée*, fille d'Albrecht-Erneſt, Prince d'Oetingen. Il en eut 12 enfans, dont tous les mâles moururent. Lui-même mourut en 1721. * *Souverains du Monde. Dict. Allem. de Bâle.*

I D U.

IDUMEE, Province de la Paleſtine, que l'Ecriture nomme *Edom*, entre l'Arabie Déſerte, la Judée, la Mer Rouge, & la Mer Méditerranée. Les Iduméens deſcendoient d'Eſaü, petit-fils d'Abraham; & par cette raiſon Dieu défendit aux Juifs naturels de les abhorrer, comme le reſte des Nations incirconciſes, parce qu'ils étoient leurs fréres. Il s'établit d'abord dans les montagnes de Séïr, dans le païs des Horréens, à l'orient & au midi de la Mer Morte; & ſes Deſcendans dans la ſuite ſe répandirent dans l'Arabie Pétrée, & dans le païs qui eſt au midi de la Paleſtine, entre la Mer Morte & la Méditerranée. Il arriva même que durant la captivité de Babylone, & dans les tems où la Judée étoit preſque abandonnée, ils ſe jettérent dans les terres du midi de Juda, & s'avancérent juſqu'à Hébron. Ainſi en parlant de l'Idumée, il faut exactement diſtinguer les tems. Du tems de Moïſe, de Joſué & même ſous les Rois de Juda, les Iduméens étoient reſſerrez à l'orient & au midi de la Mer Morte, dans le païs de Séïr, tirant vers le Golphe Elamitique. Dans la ſuite l'Idumée s'étendit plus au midi de Juda. La ville capitale de l'Idumée orientale étoit Bozra, ſituée vers Edraï; & la capitale de l'Idumée méridionale étoit Pétra ou Jactaël. Strabon, Brocard, Bonfrére, Adrichomius, Torniel & quelques autres ont auſſi fait la même diſtin-

distinction. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Prideaux, *Hist. des Juifs, tome* 1. *p.* 19. *&c.* David soumit les Iduméens ; & le Roi Josaphat les vainquit depuis, eux & les Ammonites. Ils secouérent ensuite le joug de la domination Judaïque, sous le régne de Joram, & furent encore rangez à leur devoir ; mais lorsque les Chaldéens assiégérent Jérusalem sous Nabuchodonosor, ils se joignirent aux ennemis contre leurs fréres. C'est de quoi on voit des plaintes dans les Prophétes, qui menaçoient dans leurs Ecrits les Iduméens d'une prochaine punition. Elle ne leur manqua pas, comme nous l'apprenons de saint Jérôme, puisqu'ils tombérent dans la même servitude, où ils s'étoient efforcez de jetter les Juifs. Dans la suite des tems Hircan leur fit la guerre, & les obligea de se faire circoncire. Après leur circoncision ils appelloient Jérusalem leur patrie, la ville sainte, la ville commune, & leur Métropole. Nous voyons cela dans Josephe. Philon dit, que cette sorte de Juifs, qui s'appelloient Prosélytes, pour se distinguer des autres, avoient été égalez en toutes choses par Moïse, dans la République, excepté que les naturels seuls entroient dans le Conseil appellé Sanhédrin, si ce n'est que les étrangers eussent une mére Juive. Il est particuliérement fait mention des Iduméens, *dans les Livres de Samuel, des Rois, des Paralipoménes* ou *Chroniques, & des Prophétes :* ce que les Curieux verront dans les Interprétes. * Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Sacris Vet. Test.* Josephe, *Antiq. Judaïq. & Guerre des Juifs.* Philon, *de Monarch. l.* 1.

IDY. IDZ.

IDYLLE, en Grec Εἰδύλλιον, ou Ἐδύλλιον, Poëme dans lequel on introduit des Pasteurs, qui s'entretiennent en représentant simplement & naturellement les choses qui leur sont arrivées, d'où est venu le nom d'*Idylle* ; & depuis celui de *Bucoliques*, du nom des Pasteurs de bœufs, & celui d'*Eglogues*, à cause du choix que l'on fit des meilleures pour les publier. Théocrite chez les Grecs, & Virgile chez les Latins, ont excellé en ce genre de Poësie. * Scaliger, *Poëtic.*

IDZU. Il y a deux petites villes de ce nom, Capitales de deux Royaumes ou Provinces dans l'Isle de Niphon. L'une est près de la côte occidentale du Jamaistero, & l'autre près de la méridionale du Quanto. * Maty, *Dict. Géogr.*

JEA.

JE-ABARIM, JIE-ABARIM ou HIJE-HABARIM. *Voyez* HIJE-HABARIM.

JEAN-HYRCAN. *Voyez* HYRCAN.

JEAN-BAPTISTE (Saint) Précurseur du Fils de Dieu, étoit fils de Zacharie & d'Elisabeth. Un Ange annonça sa naissance à son pére ; & Elisabeth dans un âge très avancé, quoique stérile, l'ayant conçu, eut l'avantage d'être visitée de la sainte Vierge sa cousine, qui portoit déja dans son sein le Verbe incarné. Pendant cette visite, Jean, quoique renfermé dans les entrailles de sa mére, reconnut son Maître ; & par un tressaillement, plutôt divin que naturel, adora celui dont il devoit être le Précurseur. En venant au monde, il dénoua la langue de son pére, que son incrédulité pour les paroles de l'Ange avoit rendu muet. On conçut de grandes espérances de cet enfant, dont la naissance étoit accompagnée de tant de merveilles. En effet, il étoit l'Ange que Dieu avoit promis par le Prophéte Malachie, d'envoyer devant le Seigneur pour préparer ses voyes ; & il méritoit ce nom par le genre nouveau de sa vie, qui surpassoit les forces naturelles ; car dès son enfance il se retira dans le Désert, où il ne se nourrissoit que de sauterelles & de miel sauvage. Son habillement étoit fait de poil de chameau, & il n'y avoit rien dans sa maniére de vivre qui ne fût austére. L'an 29 de Jésus-Christ, le Saint-Esprit le retirant du Désert, lui commanda de prêcher sur les rivages du Jourdain, une doctrine & un batême de pénitence, qui firent grand bruit dans la Judée. Au commencement de l'année suivante, Jésus-Christ voulut être batisé de la main de Jean, qui s'en excusa, disant que c'étoit lui qui devoit être batisé par Jésus : néanmoins il le batisa dans le Jourdain. Quelque tems après, le zéle de ce saint homme pour la justice, fut la cause de sa mort. Il reprenoit Hérode *Antipas*, de ce qu'il entretenoit Hérodias, femme de son frére Philippe : celle-ci en fut tellement irritée, qu'ayant su que le Roi charmé de la danse de sa fille, lui avoit promis de lui accorder tout ce qu'elle souhaiteroit, elle la poussa à demander la tête de Jean-Baptiste. Elle l'obtint ; & Hérode sacrifia le saint Précurseur à la fureur de sa Maitresse, par une complaisance inexcusable. Ainsi la vie du plus grand des enfans des hommes, fut la récompense de l'adresse d'une Baladine. Saint Jérôme dit qu'Hérodias lui perça la langue avec le poinçon de ses cheveux, pour se venger après sa mort de la liberté de ses paroles ; & Nicéphore ajoûte que sa fille étant tombée dans une riviére glacée, eut la tête coupée par une piéce de glace. Les Disciples de saint Jean portérent son corps dans une ville de Samarie appellée *Sébaste*, & on croit que son chef fut mis à part.

☞ Il ne sera pas inutile de faire ici quelques remarques au sujet de S. Jean-Baptiste. La premiére regarde les merveilles de sa naissance. Sur quoi S. Pierre d'Alexandrie, Martyr, dans ses Régles Ecclésiastiques, approuvées dans le sixiéme Concile Général, comme nous l'apprenons de Théodore Balsamon, remarque que le Roi Hérode, qui vouloit faire mourir le Messie, ayant été trompé par les Mages, & ayant ouï parler des merveilles arrivées à la naissance de S. Jean-Baptiste, craignit que ce ne fût cet enfant extraordinaire, & ordonna de le faire mourir, bien qu'il ne fût point dans le territoire de Bethléem, mais dans les montagnes de Judée. On ajoûte que son pére Zacharie s'opposant à ce dessein, fut aussi mis à mort par ordre d'Hérode ; (ce Zacharie n'étoit pas fils de Barachias ;) que sa mére le cacha dans une caverne, où elle mourut aussi quelque tems après ; & qu'ensuite un Ange prit soin de la vie de S. Jean : ce que Nicéphore, Cédréne & Baronius n'ont pas oublié ; mais ce sont des histoires qui n'ont aucun fondement.

On demande quelles étoient ces sauterelles & ce miel sauvage, qui lui servoient de nourriture, comme le texte sacré le dit. La plus commune opinion est, que les sauterelles étoient des animaux bons à manger dans la Palestine ; que le miel sauvage se trouvoit dans les creux des arbres, & que S. Jean en vivoit. S. Augustin & le vénérable Béde sont de ce sentiment, & il est confirmé par ce que Strabon dit de certains Ethiopiens, Pline des Parthes, & S. Jérôme de quelques Peuples de Libye, qui en mangeoient. Cependant d'autres, avec Isidore de Péluse, croyent que ces sauterelles étoient de certaines herbes. L'une & l'autre opinion se peut soutenir par ce mot Grec ἀκρίδες, que l'Evangéliste a employé, & qui signifie l'un & l'autre. Au reste ce Saint a été le premier qui ait vêcu dans cet état admirable de pénitence & de détachement ; & c'est pour cette raison que S. Jérôme & S. Augustin assurent qu'il a été le Maître des Solitaires & le premier des Moines, *Monachorum Princeps.*

Pour justifier ce que nous avons avancé, que l'an 29 de Notre-Seigneur, il fut retiré du Désert par le S. Esprit, & qu'il batisa Jésus-Christ au commencement de l'année suivante, qui étoit la 30 du Fils de Dieu, il faut consulter les paroles de S. Luc, *c.* 3. *L'an quinziéme de l'empire de Tibére Césat, Ponce Pilate étant Gouverneur de la Judée, &c. Dieu fit entendre sa parole à Jean, fils de Zacharie, dans le Désert.* Et dans la suite, *Lorsque Jean baptisoit tout le peuple*, Jésus *fut aussi baptisé par lui*, &c. Jésus *commençoit environ sa* 30 *année : Et* Jésus *erat incipiens quasi annorum triginta.* Les Versions Arabe & Syriaque expriment la même chose ; & principalement la premiére, qui assure que quand le Fils de Dieu fut batisé par S. Jean, il avoit commencé d'entrer dans sa 30 année. On fait voir par l'année Julienne, par la Lettre Dominicale qui étoit A, & par le Cycle solaire XI, que ce fut la 15 année de Tibére que S. Jean sortit du Désert ; & que ce fut la 16, qu'il batisa le Fils de Dieu. Cette opinion est encore autorisée par le témoignage de Clément Alexandrin, de S. Irénée, d'Hésychius, de S. Epiphane, d'Origéne, de Théophylacte, de Denys *le Chartreux*, de S. Thomas & de divers autres Modernes. Au contraire, le Cardinal Baronius, dans ses Annales Ecclésiastiques, met le batême du Fils de Dieu en sa 31 année, fondant son sentiment sur celui de S. Ignace, d'Eusébe, de S. Chrysostome & de plusieurs autres. Le même Baronius les allégue sur la même année, en réfutant l'opinion de ceux qui ne fixent ce batême de Jésus qu'en sa 33 ou 34 année.

Quant au lieu de la prison de S. Jean-Baptiste, Joséphe dit expressément, que ce fut un château nommé *Macheronte*, situé sur les confins de la Seigneurie d'Hérode, & de celle d'Arétas Roi d'Arabie, près du Lac Asphaltite. Saint Jean-Baptiste fut mis dans cette forteresse, de peur qu'étant dans la ville de Jérusalem, les Habitans ne se soulevassent pour le mettre en liberté. Le lieu du festin, selon quelques-uns, fut le même château, parce que le texte sacré récite toute cette histoire comme passée en un même jour, & que Nicéphore Calliste dit qu'on apporta la tête de S. Jean, lorsqu'Hérode étoit encore à table : ce qu'il eût été difficile de faire, si le festin se fût fait à Jérusalem, à cause de l'éloignement. D'autres néanmoins tiennent qu'Hérode étoit en la ville de Jérusalem, & répondent que l'Ecriture sainte ne marque pas qu'on ait apporté la tête de S. Jean pendant le festin. Quelques Auteurs ont écrit que ce précieux chef y fut enterré par l'ordre de la Princesse Hérodias, dans un coin du Palais d'Hérode. On dit que cette femme impudique fit jetter le corps de saint Jean à la voirie ; mais qu'il fut enlevé par ses Disciples, & porté à Sébaste, ville de la Province de Samarie, qui n'étoit point de la domination d'Hérode. Phocas, Géographe Grec, croit que ce fut à Sébaste même que S. Jean fut décapité. Il ajoûte que l'on y voyoit encore de son tems la prison où il avoit été arrêté ; que l'on y descendoit par vint degrez, & qu'au milieu il y avoit un autel, à côté droit le tombeau de son pére Zacharie, & à gauche celui de sa mére Elisabeth ; qu'au dessus il y avoit une Eglise, où étoient les sépulchres de ce saint Précurseur & du Prophéte Elisée. S. Jérôme avoit déja remarqué que le corps de S. Jean avoit été inhumé, avec ceux des Prophétes Elisée & Abdias. Quoi qu'il en soit, il est constant que sous Valens, Empereur Arien, qui fut associé à l'Empire l'an 364, le chef de S. Jean-Baptiste fut trouvé par des Religieux à Jérusalem. Mardonius, Chef des Eunuques du Palais Impérial, en avertit l'Empereur, qui ordonna qu'on transportât ce riche thrésor à Constantinople ; mais à 15 milles de Chalcédoine, on dit que l'on fut obligé de demeurer en chemin, parce qu'il fut impossible de faire avancer les mulets qui traînoient le chariot. Ainsi cette Relique fut déposée au village de Cosilaon, dont Mardonius étoit Seigneur ; & elle y demeura jusqu'au tems de Théodose *le Grand*, sur la fin du IV siécle. Ce pieux Empereur la fit conduire à Constantinople, & quelques années après il la mit dans une magnifique Eglise, qu'il avoit fait bâtir exprès en un lieu appellé *Hebdomum*, hors de la ville, mais qui fut enfermé depuis dans son enceinte sous l'Empire d'Héraclius, l'an 626.

A l'égard du corps de S. Jean, l'Empereur Julien *l'Apostat* avoit

avoit commandé l'an 362 de le brûler, & d'en jetter les cendres au vent; & les Payens exécutérent en partie ce ſacrilége; mais les Chrétiens de Sébaſte ramaſſérent ce qu'ils purent de ſes oſſemens; & après la mort de cet Empereur, le tombeau du Saint fut rétabli & honoré comme auparavant. Pluſieurs Egliſes gardent des Reliques de ſaint Jean-Baptiſte. L'Egliſe de S. Sylveſtre à Rome prétend avoir la meilleure partie de ſon chef. Celle de S. Jean d'Angéli, dite maintenant *le Bourg-Louïs*, aſſure qu'elle le poſſéde, & le tient, ſelon quelques-uns, d'Alduin Abbé, qui le trouva dans un coffre de pierre; ou de Pepin Roi d'Aquitaine, lequel fonda le Monaſtére où on conſerve ce chef. La Cathédrale d'Amiens ſe glorifie d'en avoir la portion la plus conſidérable, & ſoutient qu'elle fut tirée de l'Egliſe de S. George de l'Arſenal de Conſtantinople, lorſque les François prirent cette ville l'an 1204, par un Prêtre nommé Walon de Sarton, fils de Milès, Chevalier, Seigneur de Sarton, qui eſt un village près de Dourlens, à ſix lieues d'Amiens. Baudouin II, Empereur de Conſtantinople, entre pluſieurs Reliques nommées dans ſa Bulle d'or de l'an 1247, fit préſent à S. Louïs, Roi de France, de la partie ſupérieure du même chef qui fut dépoſée en la ſainte Chapelle de Paris. L'Abbaye de Tiron, au Comté du Perche, ſe vante d'en poſſéder la cervelle. La Chapelle du château de Saint-Chaumont en Lyonnois, croit conſerver une partie notable d'une de ſes mâchoires, laquelle y fut, dit-on, apportée d'Orient. Les villes de Turin en Piémont, d'Aouſte en Savoye, de Veniſe en Italie, de Lyon & de Nemours en France, ſe flattent de poſſéder auſſi quelques parties des Reliques de S. Jean-Baptiſte. S. Paulin, Evêque de Nole, en mit, dit-on, quelques-unes dans ſon Egliſe. S. Gaudence, Evêque de Breſce, en fit de même dans la ſienne.

Le doit avec lequel il montra Jéſus-Chriſt, pour le faire connoître aux Juifs, ſe garde, à ce qu'on prétend, dans l'Iſle de Malte; & il y a de ſes cendres dans l'Egliſe Cathédrale de Gênes. On trouvera des contradictions dans ces prétentions différentes de diverſes Egliſes au ſujet des Reliques, & ſurtout du chef de S. Jean-Baptiſte.

On conſerve dans la Bibliothéque du Roi de France, & dans celle du Cardinal Mazarin, des Traitez d'anciens Auteurs Grecs, qui parlent de diverſes inventions de ce chef. Les deux premiers ont été traduits en Latin par Denys *le Petit*, dans le VI ſiécle, & les autres paroiſſent évidemment avoir été écrits vers l'an 850. M. du Cange s'eſt ſervi en 1665, de ces Traitez, qu'il a comparez avec tout ce que les autres Auteurs Eccléſiaſtiques ont écrit ſur ce même ſujet, pour montrer que le chef de S. Jean-Baptiſte ayant été trouvé dans la ville de Jéruſalem, & tranſporté en celle de Conſtantinople, fut depuis retrouvé en celle d'Emése, d'où il fut transféré à Comane, & de là encore une fois à Conſtantinople. Il examine enſuite ce que cette Relique eſt devenue, & où elle eſt à préſent; car il y a pluſieurs Egliſes qui ſe vantent de la poſſéder. Cependant puiſqu'il n'y a eu qu'un S. Jean-Baptiſte, ſon chef ne peut pas être tout entier en trois lieux différens; car ce que quelques-uns ont dit, que c'étoient diverſes parties du même chef, ne ſe trouve pas véritable. M. du Cange dit que cette diverſité d'opinions eſt venue de la reſſemblance des noms. Il prétend que le véritable chef de S. Jean-Baptiſte eſt dans la ville d'Amiens, où il fut apporté de Conſtantinople, après que cette ville eut été priſe par les François l'an 1204; & que la Relique qui eſt à ſaint Jean d'Angéli, eſt le chef de S. Jean d'*Edeſſe*. Pour celle qui eſt à S. Sylveſtre de Rome, le P. Sirmond Jéſuite a cru que c'eſt le Chef de S. Jean *Prêtre*, qui ſouffrit le martyre à Rome, ſous l'empire de Julien *l'Apoſtat*, l'an 362. L'inſtitution de la Fête de la Nativité de S. Jean eſt très ancienne dans l'Egliſe. Elle étoit déja établie au 24 Juin, du tems de S. Auguſtin, qui a fait ſept Sermons pour cette Fête. Le Concile d'Agde de l'an 506, la met au rang des plus célébres. Il a été un tems que l'on y célébroit trois Meſſes, comme on fait encore à Noël. On a auſſi autrefois célébré la Fête de ſa Conception au 24 de Septembre. * S. Matthieu. S. Marc. S. Luc. S. Irénée, *l.* 3. *ch.* 18. Origéne, *Homélie* 7. & 10. *ſur Saint Luc.* S. Cyrille, *Catech.* 3. S. Ambroiſe, *l.* 4. *de Fide.* S. Jérôme, *Dialog. contr. Lucif. Apol. in Ruffin. &c.* S. Auguſtin, *Serm.* 287. Nicéphore, *l.* 1. & 12. Sigebert, *in Chron.* Robert le Viſeur, *Hiſt. des Reliques de S. Jean.* Baronius, *in Annal.* & *in not. ad Martyr. Rom. ad* 29. *Auguſt.* Du Cange, *Cr. Hiſt. du Chef de S. Jean.* Pererius, *in Danielem.* Torniel & Salian, *A. C.* 40. Pétau, *l.* 2. *de Doctr. Temporum. c.* 5. Tolet, *in c.* 3. *Lucæ*, *Annot.* 55. Lange, *de annis Chriſti*, *l.* 2. *c.* 3. Codoman, *Chron. l.* 2. & *l.* 4. Grandami, *Quæſt. Evang. l.* 2. Riccioli, *Chron. Reform. partie* 1. *l.* 8. *c.* 9.

JEAN L'APÔTRE ou L'EVANGELISTE, (Saint) à qui les Grecs ont donné le ſurnom de *Théologien*, & quelques autres celui d'*Ancien*, parce qu'il mourut le dernier des Apôtres, étoit natif de la ville de Bethſaïde en Galilée, fils de Zébédée, qui étoit un Pêcheur, & de Salomé, & frére puîné de S. Jacques *le Majeur*. Il apprit le métier de la pêche ſous ſon pére, & étoit dans une barque ſur le bord du Lac de Génézareth, lorſque Jéſus-Chriſt fit faire à S. André & à S. Pierre cette pêche miraculeuſe dont il eſt parlé dans l'Evangile. Ce miracle détermina S. Jean à ſuivre Jéſus-Chriſt en qualité de Diſciple. Il ſe trouva avec Jéſus-Chriſt lorſqu'il guérit la belle-mére de S. Pierre; & lorſque Notre Seigneur reſſuſcita la fille de Jaïr, S. Jean eut encore l'honneur de l'accompagner. C'eſt un ſentiment commun chez les Péres, que S. Jean étoit le plus jeune de tous les Apôtres; quelques-uns ont cru qu'il n'avoit que 25 ou 26 ans, lorſque Jéſus-Chriſt l'appella à l'Apoſtolat. Il étoit encore Vierge, comme le remarque S. Jérôme, & garda ſa chaſteté toute ſa vie. C'eſt pour cette raiſon, ajoûte le même Docteur, qu'il fut le bien-aimé du Sauveur, qu'à la Céne il repoſa ſur ſon ſein, & que Jéſus-Chriſt à la croix le traita comme un autre lui-même, voulant qu'il fût le fils de ſa ſainte Mére, & recommandant cette Mére Vierge au Diſciple Vierge, *Virginem Matrem Virgini Diſcipulo commendavit.* Dans le tems de la Transfiguration, S. Jean eut l'honneur d'être témoin de la gloire de Jéſus-Chriſt. Lorſque Notre-Seigneur voulut aller de Galilée à Jéruſalem, les Habitans lui ayant refuſé le paſſage d'un bourg de Samarie, S. Jean fut un de ceux qui voulurent faire deſcendre le feu du Ciel, pour venger cet affront. Il engagea auſſi ſa mére à demander à Jéſus-Chriſt les premiers rangs pour lui & pour ſon frére. Notre Seigneur chargea cet Apôtre d'aller à Jéruſalem, pour y préparer ce qui étoit néceſſaire pour la derniére Pâque. Pendant le dernier ſouper que Jéſus-Chriſt fit avec ſes Apôtres, S. Jean lui demanda quel étoit celui qui devoit le trahir. Ce Diſciple bien-aimé eut encore le bonheur d'accompagner Notre Seigneur dans le jardin des Oliviers, & il eſt le ſeul qui l'ait accompagné juſqu'à la croix; où Jéſus-Chriſt lui laiſſa en mourant le ſoin de la ſainte Vierge. Comme cet Apôtre avoit eu la douleur de voir mourir le Sauveur, il eut la conſolation d'être un des premiers à qui Marie-Magdelaine apprit ſa réſurrection. S. Jean fut le premier qui reconnut Jéſus-Chriſt après ſa réſurrection, & fut un de ceux qui mangérent avec lui. Il accompagnoit S. Pierre lorſqu'il fit le miracle de guérir le boiteux, que l'on mettoit tous les jours à la porte du Temple, nommée *la belle.* Les Apôtres le députérent à Samarie avec S. Pierre. Enfin il aſſiſta au Concile de Jéruſalem, & s'y diſtingua ſi fort par ſon zéle, que S. Paul ne fait point difficulté de dire qu'il y parut comme une des colomnes de l'Egliſe. Il fut un de ceux qui s'attachérent le plus fort à la converſion des Juifs; & qui ſortirent des derniers de Judée. Après la deſcente du S. Eſprit, Jean prêcha la Foi dans l'Aſie, & pénétra bien avant dans les Provinces orientales. Nous apprenons de l'Epître ſynodale du Concile d'Ephéſe au Clergé de Conſtantinople, qu'il a demeuré avec la ſainte Vierge à Ephéſe. Les Anciens ne font point mention de ce ſéjour, ni du voyage de la Vierge; mais ils parlent clairement des Egliſes que S. Jean avoit fondées dans l'Aſie. Il fut Evêque de celle d'Ephéſe; & les Prélats de cette ville ſe dirent les ſucceſſeurs & les Diſciples de S. Jean, & ſe fondérent ſur ſon autorité, pour ne pas célébrer la fête de Pâques comme l'Egliſe Romaine. On croit communément que cet Apôtre évangéliſa auſſi chez les Parthes, auſquels il écrivit ſa premiére Epître, qui portoit autrefois ce titre. Il fut condamné à Rome par l'Empereur Domitien en l'année 95, à être jetté dans de l'huile bouillante; mais il en ſortit plus ſain & plus fort qu'il n'y étoit entré, & fut relégué en la petite Iſle de Pathmos, où il écrivit ſon *Apocalypſe.* Après la mort de Domitien, il revint à Ephéſe, où il fut obligé d'écrire ſon Evangile environ l'an 96 de Jéſus-Chriſt. S. Jérôme nous apprend qu'il y fut engagé par les Evêques & les Députez des Egliſes d'Aſie, pour réfuter les erreurs de Cérinthe & d'Ebion, qui ſoutenoient que le Sauveur du monde n'étoit qu'un homme, & qu'il n'étoit point devant Marie. On dit qu'ayant trouvé le premier, ou peut-être tous les deux enſemble, dans les bains publics, où il alloit pour ſe laver, ſelon la coutume de ſon tems, il n'y voulut pas entrer, *de peur*, dit-il à ſes Diſciples, *que la maiſon ne tombe ſur nous.* S. Jean, outre l'Apocalypſe & l'Evangile, a encore écrit trois Epîtres, que nous avons entre les Ecritures Canoniques. Pour le Livre du *Trépas de la Vierge*, qu'on lui attribue, il eſt viſiblement ſuppoſé. S. Jérôme dit que ſur la fin de ſa vie, ſa foibleſſe l'empêchant de faire de longs diſcours aux Fidéles, il ſe faiſoit porter à l'Egliſe, & ne diſoit jamais que ces paroles: *Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres.* Comme il répétoit toujours la même choſe, ſes Diſciples lui dirent que chacun en étoit ennuyé. Il leur répondit, *C'eſt le précepte du Seigneur, & ſi on le garde, il ſuffit pour être ſauvé.* C'eſt aux derniéres années de ſa vie qu'il faut rapporter la converſion que Dieu opéra par ſon moyen en la perſonne d'un jeune homme qu'il avoit élevé, & dont il avoit confié l'éducation à un Evêque dont l'Hiſtoire ne dit ni le nom ni la ville. Cet Evêque après avoir eu un très grand ſoin de ce jeune homme, lui laiſſa un peu trop l'uſage de ſa liberté; en ſorte que s'étant lié avec de jeunes débauchez, il s'abandonna à tous les excès qu'il remarquoit en eux; de maniére qu'il devint lui-même Capitaine d'une troupe de Voleurs. Saint Jean étant revenu à Ephéſe, redemanda le jeune homme qu'il avoit laiſſé. Ayant appris le mauvais parti qu'il avoit pris, il en fut touché, & prit la réſolution de l'aller trouver. Si-tôt que ce Voleur l'eut apperçu, il s'enfuit. S. Jean, nonobſtant la foibleſſe de ſon grand âge, le pourſuivit de toute ſa force, & lui cria, *Mon fils, pourquoi fuyez-vous votre pére, un vieillard ſans armes? ayez égard à ma vieilleſſe, ne craignez point, ſachez qu'il n'y a point encore à deſeſpérer de votre ſalut. Je répons pour vous à Jéſus-Chriſt; j'engagerai mon ame pour la vôtre, & je donnerai ma vie pour y ſatisfaire; je ſuis prêt de mourir pour vous, comme Jéſus-Chriſt eſt mort pour nous tous; arrêtez-vous, croyez à ma parole, c'eſt Jéſus-Chriſt lui-même qui m'envoye à vous.* Le jeune homme ſe laiſſa fléchir par ces paroles, ſuivit les conſeils de ſaint Jean, & eut le bonheur de rentrer dans l'Egliſe, d'y recevoir l'abſolution de toutes ſes fautes, & d'être admis à la participation des Sacremens. S. Jean mourut à Ephéſe ſous le régne de l'Empereur Trajan, vers l'an 101 de l'Ere Chrétienne, âgé d'environ 90 ans.

☞ On a douté ſi ce ſaint Apôtre étoit mort, ou ſi Dieu le réſervoit avec Enoch & Elie, pour combattre l'Antechriſt. Les paroles que dit le Fils de Dieu à S. Pierre, ont donné lieu à ce doute; car elles ſemblent ſignifier que ſaint Jean ne devoit point mou-

mourir comme les autres Apôtres. Il y a apparence que saint Hippolyte Martyr a été le premier qui a donné cours à cette opinion, dans son Livre *De Consummatione Mundi.* Cependant le Ménologe des Grecs fait mention du jour de sa mort au 26 Septembre. Polycrate, Evêque d'Ephése, en parle de la même façon en écrivant au Pape Victor. Eusébe & saint Jean Chrysostome font aussi mention de ses Reliques & de son sépulcre: ce que le Pape Célestin semble supposer dans l'Epître aux Péres du Concile d'Ephése. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on conservoit encore des Reliques de ce Saint à Ephése l'an 431, dans une Eglise qui portoit son nom, & à laquelle l'Empereur Justinien fit de grands présens. L'Eglise Latine célébre la Fête de cet Apôtre le 27 Décembre. * *Matthieu, ch.* 4. *v.* 21. *Luc, ch.* 5. *v.* 9. *Marc, ch.* 5. *v.* 29. 37. *Jean, ch.* 19. *v.* 26. 27. *Matthieu, ch.* 17. *v.* 1. *Luc, ch.* 9. *v.* 54. *Marc, ch.* 10. *v.* 35. *Luc, ch.* 22. *v.* 8. *Jean, ch.* 14. *v.* 23. 24. 25. *Marc, ch.* 26. *v.* 37. *Jean, ch.* 20. *v.* 2. 4. *ch.* 21. *v.* 7. *Actes des Apôtres, ch.* 3. *v.* 1. *& suiv. ch.* 8. *v.* 14. *ch.* 15. *v.* 6. *& suiv. Epitre aux Galates, ch.* 2. *v.* 9. Eusébe, *in Chron. & Hist. l.* 1. *&* 3. Tertullien, *de Anima, &c. c.* 50. Saint Jérôme, *de Script. Eccles. c.* 9. Saint Irénée. Saint Epiphane. Saint Jean Chrysostome. Sixte de Sienne. Bellarmin. Baronius, *A. C.* 35. 44. 54. *&c.* Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise.*

Quelques Auteurs reconnoissent un saint JEAN, appellé *l'Ancien*, & le distinguent de saint Jean *l'Evangéliste.* C'est celui que Papias avoit fréquenté, comme il le témoigne dans Eusébe. Dans le tems qu'il conversoit avec ce saint homme, l'Apôtre du même nom étoit déja mort, & Papias ne pouvoit apprendre aucune particularité de saint Jean *l'Apôtre*, que par la tradition des personnes âgées. Outre cela on voyoit, selon le témoignage de saint Jérôme, deux sépulcres à Ephése, où étoient les corps de ces deux Disciples de Jésus-Christ. Denys, Evêque d'Alexandrie, *dans l'Histoire Ecclésiastique d'Eusébe, l.* 7. *c.* 25. reconnoit une grande différence de style, entre l'Evangile & la premiére Epître de saint Jean, qu'il croyoit être de l'*Apôtre*, & les deux autres Epîtres avec l'Apocalypse, qu'il attribuoit à saint Jean *l'Ancien*; mais cette opinion d'un particulier ne doit point prévaloir contre le consentement de l'Eglise Universelle. Quelques Savans prétendent que ce saint Jean *l'Ancien* a été le même qui se nommoit aussi *Marc*, & dont il est parlé, *Actes, ch.* 12. *v.* 12 & 25: & *ch.* 15. *v.* 37. * Eusébe, *Hist. Eccles.* S. Jérôme, *in Catal. Script. Eccles.* Dodwell, *Dissertationes in Irenæum.*

JEAN, (Saint) surnommé *Marc*, Disciple des Apôtres, étoit fils de Marie habitante de Jérusalem, qui y avoit une maison, où saint Pierre se retira après avoir été délivré de la prison par un Ange. Quelques jours après, saint Paul & saint Barnabé, qui étoient venus d'Antioche à Jérusalem apporter les aumônes des Fidéles de Syrie, emmenérent avec eux Jean-Marc. Il les suivit & les accompagna dans le cours de leur prédication, jusqu'à ce qu'ils furent arrivez à Perges en Pamphylie, où il les quitta pour s'en retourner à Jérusalem. Six ans après, saint Paul & saint Barnabé, se disposant à retourner en Asie, Barnabé voulut prendre avec lui Jean-Marc, qui étoit son parent; mais saint Paul s'y opposa: ce qui fut cause de la séparation de ces deux Apôtres. Saint Barnabé prit avec lui Jean-Marc, & le mena en Chypre. On croit néanmoins que Jean-Marc rejoignit saint Paul, & que c'est lui dont saint Paul fait les recommandations à Philémon & aux Colossiens, en l'appellant Marc, cousin de Barnabé. Il le met au nombre des Juifs convertis, qui l'assistoient à Rome pendant sa prison, & mande aux Colossiens de le bien recevoir, s'il alloit chez eux. Ce même Apôtre, dans la seconde Epître à Timothée, prie ce Disciple de lui amener Marc à Rome. Quelques-uns ont confondu mal-à-propos ce Jean-Marc avec saint Marc l'Evangeliste. * *Actes des Apôtres, ch.* 12. 13. *&* 15. *Epitre à Philémon, v.* 24. *Epitre aux Colossiens, ch.* 4. *v.* 10. I *Epitre à Timothée, ch.* 4. *v.* 11. S. Jérôme, *de Vir. Illust. c.* 6. Baronius, *A. C.* 34. 45.

* JEAN DE GISCALA, fils d'un nommé Lévi, & natif de Giscala en Galilée. Il defendit d'abord la ville de Giscala contre les Romains, durant la derniére guerre que Vespasien leur fit. Après la prise de cette ville, il vint à Jérusalem, où il commit une infinité de maux & de violences dans le Temple & dans la ville. Il feignit d'abord de tenir le parti d'Ananus & du peuple contre les Zélateurs & les séditieux, qui vouloient soutenir la guerre contre les Romains; mais il alloit secrettement découvrir aux Zélateurs les résolutions qu'Ananus & les gens de bien prenoient pour la conservation de la République. Il fut même si bien gagner leur confiance qu'ils le députérent vers les Zélez qui étoient maitres du Temple, pour moyenner un accommodement entre eux. Mais au lieu de leur inspirer des sentimens de paix, il leur conseilla de faire venir les Iduméens à leur secours contre Ananus & ceux de son parti. Les Iduméens entrérent dans la ville & dans le Temple, & après avoir fait mourir Ananus & quelques autres des principaux de la ville, ils s'en retournérent chez eux, chargez du butin qu'ils avoient fait dans Jérusalem. Cependant les Zélez se partagérent. Jean de Giscala avoit parmi eux un puissant parti; Eléazar fils de Simon en avoit un autre. Celui-ci voyant qu'il n'étoit pas le plus fort, fit venir Simon fils de Gioras qui étoit à la tête d'une troupe de Brigands qui tenoient la campagne. Tel étoit l'état de Jérusalem, lorsque Tite la vint assiéger l'an de Jésus-Christ 70. Eléazar étoit maitre de l'intérieur du Temple, Jean de Giscala en occupoit la partie extérieure & les portiques, & Simon fils de Gioras étoit maitre de la haute ville de Jérusalem, & d'une partie de la basse. De cette sorte Jean étoit comme entre deux feux, ayant à résister à Eléazar d'un côté, & à Simon de l'autre. Ces trois partis, quelque ennemis qu'ils fussent entre eux, se réunissoient dès qu'il s'agissoit de combattre les Romains; & après cela ils recommençoient à se détruire l'un l'autre. A la fin du siége, lorsque la ville fut prise, Jean de Giscala se sauva dans un égoût, où il demeura quelques jours: mais ayant été découvert & amené à Tite, il fut condamné à une prison perpétuelle. C'étoit une peine trop légére pour un homme qui s'étoit souillé par une infinité de crimes, & qui étoit la principale cause de la ruïne de sa patrie, comme le remarque Joseph. * Le P. Calmet, *Dictionnaire Hist. de la Bible.* Joseph, *Guerre des Juifs, l.* 4. *c.* 4: *l.* 5. *c.* 5. 6. 7: *l.* 6. *c.* 1.

JEAN. On trouve dans les Actes les plus asurez & les plus anciens des Martyrs, sept Martyrs qui ont porté le nom de Jean. *Voyez* Theod. Ruinarti *Acta Martyr. sincera & selecta.*

JEAN, (Saint) Martyr à Nicomédie, au commencement de la persécution de Dioclétien. On croit que c'est celui qui arracha l'Edit des Empereurs contre les Chrétiens, aussitôt qu'il fut affiché à Nicomédie, le 24 Février de l'an 303, & qui ayant été arrêté sur le champ, fut rôti sur un gril. Eusébe & Lactance ne nomment point le Chrétien qui fit cette action, & disent seulement qu'il étoit d'une qualité fort distinguée. Usuard & Adon lui donnent le nom de Jean, & font mémoire de lui au septiéme de Septembre. * Eusébe, *Hist. l.* 8. *c.* 2. Lactance, *de Mortib. Persecutor. c.* 13. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise, tome* 5. Baillet, *Vies des Saints.*

JEAN CHRYSOSTOME (Saint) à qui son éloquence fit donner ce nom, qui signifie *bouche d'or*, naquit vers l'an 354 on 355, à Antioche, d'une noble famille, à laquelle il ajoûta un nouveau lustre par sa vertu. Son pére, qui s'appelloit *Second*, étant mort dans le tems qu'il étoit encore fort jeune, sa mére eut soin de lui donner une éducation Chrétienne. Il eut Libanius pour Maître de Rhétorique, & Andragathe pour son Professeur de Philosophie. Depuis il voulut suivre le Barreau; mais changeant de dessein, il s'adonna à l'étude des Saintes Lettres, & embrassa la vie solitaire sous la discipline de Carterius. Il fut connu & estimé de Méléce d'Antioche, & fut élevé par ce grand homme à l'Ordre de Lecteur. Quelque tems après, le même Méléce ayant été relégué en Arménie par l'Empereur Valens, Jean se retira dans les montagnes voisines d'Antioche, où il demeura quatre ans. Le desir d'une plus grande solitude lui fit choisir une grotte, où il passa deux ans entiers en des exercices de pénitence si rigoureux, que sa santé en fut altérée le reste de sa vie. Ses maladies l'obligérent de revenir à Antioche, où Méléce qui étoit aussi de retour, l'ordonna Diacre l'an 380. Dans la solitude il écrivit les Livres *du Sacerdoce*; & pendant son Diaconat il publia ceux *de la Providence*, & composa des Homélies de la nature incompréhensible de Dieu; celles qui sont contre les Juifs; & plusieurs autres Ouvrages excellens. Flavien, successeur de Méléce, le fit Prêtre l'an 385. Alors joignant l'étude aux exercices de son Ministére, il composa la plupart des Oeuvres que nous avons de lui. Ce fut en ce tems-là que son Prélat lui confia l'emploi de Prédicateur; & il s'en acquitta avec tant d'éloquence & de fruit, qu'on le surnomma Chrysostome, ou *Bouche d'or.* Nectarius, Prélat de Constantinople, étant mort, Jean fut élu pour remplir sa place le 26 Février 397. Il fallut, pour le tirer d'Antioche où le peuple vouloit le retenir, que celui qui y commandoit, sous prétexte de le mener en un lieu de dévotion, le fît sortir de la ville avec lui, & le mît sur un chariot, d'où on le conduisit à Constantinople. Théophile, Evêque d'Alexandrie, que l'Empereur avoit mandé pour ordonner l'Evêque de Constantinople, étoit porté pour un nommé Isidore, & s'opposoit fortement à l'ordination de Jean; mais Eutrope obligea Théophile d'ordonner le dernier. Saint Chrysostome songea d'abord à remplir les devoirs d'un bon Pasteur, & à chasser les loups de la bergerie; & il obtint à cet effet de l'Empereur Arcadius une Loi rigoureuse contre les Hérétiques Eunomiens & Montanistes, pour les bannir hors des villes, & pour empêcher leurs Assemblées. Il réforma aussi les abus du Clergé, & retranchant une partie des dépenses que faisoient ses prédécesseurs, il employa le reste, ou à nourrir les pauvres, ou à bâtir des Hôpitaux. La liberté des invectives publiques, qu'il fit contre l'orgueil, le luxe & la violence des Grands, lui fit des ennemis, & sur-tout souleva contre lui Eutrope, Favori du Prince. Il s'opposa courageusement aux Tyrans, qui déchiroient l'Empire, & sur-tout à Gaïnas, auquel il refusa une Eglise pour les Ariens. Depuis il fit bannir ces mêmes Hérétiques de Constantinople, & se brouilla avec saint Epiphane, au sujet des Origénistes. Théophile d'Alexandrie rompit avec lui pour le même sujet. Pour se venger du saint Prélat, il attira à son parti quelques Evêques, l'Impératrice Eudoxie, & diverses autres personnes de qualité; puis se retirant dans un fauxbourg de Chalcédoine, nommé *le Chêne*, il y tint l'an 403 un Synode, dans lequel on présenta plusieurs accusations contre Jean, qui y fut cité, & qui ne voulant pas répondre, fut dépose. L'Empereur prévenu par ses ennemis, le chassa de Constantinople, où il fut rapellé bientôt après, & glorieusement rétabli sur son Siége l'an 404. Sa sortie de Constantinople fut suivie d'une furieuse grêle, qui y tomba. A peine huit mois s'étoient passez depuis son rétablissement, qu'on renouvella les persécutions contre lui. Ses ennemis furent que le Saint avoit déclamé avec son zéle ordinaire contre un grand bruit, fait près de l'Eglise, à la dédicace d'une statue de l'Impératrice, & ils animérent tellement Eudoxie contre lui, qu'elle résolut de le perdre. En effet, après diverses persécutions qu'il souffrit en sa personne & en celle de ses amis à Constantinople, d'où on le chassa, & à Césarée où il s'étoit réfugié, on le relégua à Cucuse, lieu désert & destitué de toutes les choses nécessaires à la vie. Jean y étant attaqué d'une fiévre tierce, y souffrit beaucoup,

coup, & ne reçut de consolation que par les Lettres du Pape Innocent I, & des plus grands Evêques d'Occident, qui prenoient part à son infortune. L'Empereur Honorius écrivit même en sa faveur à son frére Arcadius. Après un long éxil, on le transféra à Arabisse en Arménie; & comme de ce lieu on le menoit à Pityus, sur la Mer Noire, il fut si maltraité des Soldats qui le conduisoient, qu'il mourut en chemin le 14 Novembre 407, âgé d'environ 52 ou 53 ans. Ce saint Docteur, qui a été l'une des plus grandes lumiéres de l'Orient, a été appellé par les Papes l'*Augustin des Grecs*, & a été loué dans des Conciles Oecuméniques, avec des éloges extraordinaires. Les plus belles éditions de ses Oeuvres sont, celle de Henri Savil, faite en Angleterre en huit tomes l'an 1613, & celle qu'on nomme de Commelin l'an 1603, en quatre volumes pour l'Ancien Testament, à laquelle il faut joindre celle du Nouveou Testament, par le Pére Fronton du Duc à Paris l'an 1613, en six. Il y en a une autre à Venise de 1574; une de Paris, chez Nivelle, &c. Le Pére Combefis a aussi publié divers Traitez attribuez à ce saint Pére. Dom Bernard de Montfaucon a entrepris une nouvelle édition de toutes ses Oeuvres, dont plusieurs volumes ont déja paru. On a en François une excellente Vie de S. Jean Chrysostome, composée par M. Hermant. Pallade, Léon Empereur, George Métaphraste, & d'autres y ont aussi travaillé. * Innocent, *Epist.* 1. Saint Jérôme, *Catal. c.* 120. Saint Augustin, *in libris adverſ. Pelagium.* Saint Isidore de Péluse, *Epist. l.* 1. *Epist.* 156. Cassien, *de Incarnatione*, *l.* 7. Isidore de Séville, *c.* 8. Photius, *Cod.* 25. 86. 172. 173. 174. 270. 274. 277. Sigebert, *c.* 36. Socrate. Sozoméne. Théodoret. Evagre. Nicéphore. Suidas. Honoré d'Autun. Trithéme. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Possevin. Godeau, &c.

JEAN CLIMAQUE, (Saint) surnommé *le Scholastique*, à cause de son érudition, & *le Sinaïte*, du lieu de sa demeure, & plus communément *Climaque*, à cause de son Livre qu'il a intitulé *l'Echelle Sainte*, naquit selon toutes les apparences, vers l'année 523. A l'âge de seize ans, il se retira dans le célébre Monastére du mont Sinaï: ce qui fait conjecturer qu'il étoit originaire de quelque ville de Judée, voisine de cette montagne, qui est dans l'ancienne Arabie. On croit aussi qu'il avoit été instruit dans les Belles-Lettres avant sa retraite, puisque les Grecs le nommérent *le Scholastique*. Après la mort de son Abbé, il s'enferma dans une cellule, où il vécut dans les exercices d'une pénitence extraordinaire. Il se laissoit voir à peu de personnes, & seulement pour des occasions de charité; autrement il demeuroit des années entiéres sans dire une seule parole. Depuis il fut Abbé du Monastére du mont Sinaï, où vivoient plusieurs Solitaires, qu'il gouverna avec une admirable sainteté. Jean, Abbé du Monastére de Raïte, le pria d'écrire quelque Traité pour la perfection des Solitaires; & dans la Lettre qu'il lui écrivit, il le nomme un Ange, Pére des Péres, & Docteur éminent entre les Docteurs. Là-dessus, Jean Climaque écrivit un Ouvrage, qui consistoit en deux parties, dont la premiére est l'*Echelle sainte*, qu'il dressa sur le modéle de celle que vit en songe le Patriarche Jacob. Elle est composée de trente degrez, en l'honneur des treute années de la vie cachée de Jésus-Christ. La seconde partie de son Livre est *la Lettre au Pasteur*. Ce saint Abbé mourut âgé d'environ 80 ans, vers l'an 605 ou 606, le 30 Mars, qui est le jour que les Grecs & les Latins célébrent sa Fête. Sa Vie a été écrite en Grec par deux Religieux de son tems; par Daniel qui étoit du Monastére de Raïte, & par un autre de celui de Sinaï. Jean, Abbé de Raïte, fit des éclaircissemens sur cet Ouvrage de saint Jean Climaque. Elie, Métropolitain de Créte, en fit encore environ 150 ans après; & sur la fin du XVI siécle, Isseltius, Docteur de Flandre, en ajouta de nouveaux après chaque degré, en donnant au public la Version Latine de l'*Echelle sainte* d'Ambroise Camaldule. L'Abbé Jacques de Billi, & le Pére Rader ont aussi traduit cet Ouvrage de Grec en Latin. On en a une excellente Traduction Françoise avec la Vie du Saint, par M. Arnaud d'Andilli. * On pourra aussi voir Baronius, *in Annal. & in Martyrol.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Rader & Baillet, *Vies des Saints*, 30 *Mars.*

JEAN, (Saint) Patriarche d'Alexandrie, dit *l'Aumônier*, à cause de ses charitez extraordinaires envers les pauvres, étoit de l'Isle de Chypre, dont son pére avoit été Gouverneur. Il fut élevé l'an 610 sur le Siége Patriarchal d'Alexandrie après Théodore, & commença par y exercer sa libéralité envers les pauvres, à laquelle son inclination le portoit, ce qu'il continua durant tout le tems de son Pontificat, particuliérement pendant la famine, qui arriva l'an 615, & la mortalité qui la suivit. La crainte qu'il eut des malheurs qui menaçoient la ville d'Alexandrie & l'Egypte, qui tombérent peu de tems après sous la Domination des Perses, le fit résoudre à quitter Alexandrie pour se retirer en Chypre. Y étant arrivé, il mourut à Limisso, que l'on appelloit alors *Amathunte*, lieu de sa naissance, l'an 616. Les Grecs & les Orientaux font mémoire de lui, au onziéme de Novembre jour de sa mort; & les Latins au 23 Janvier. C'est lui qui a donné le nom à l'Ordre de saint Jean de Jérusalem; parce que l'Eglise de leur premier Hôpital en cette ville, étoit titulaire de son nom, quoique dans la suite, ils ayent choisi saint Jean-Baptiste pour leur Patron. * Leontius Neapolit. *ex Menna*, *apud Bolland.* Moschius, *in Prato Spirituali.* Baillet, *Vies des Saints* 23 *Janvier.*

JEAN DAMASCENE, ou de DAMAS (Saint) en Syrie, Prêtre & Religieux, surnommé *Manzur*, naquit à Damas, ville de Syrie, vers l'an 676. Un Religieux Italien nommé Côme, fut chargé de son éducation, & lui apprit en peu de tems la Dialectique, la Philosophie, les Mathématiques & la Théologie. Jean devint ensuite Chef du Conseil du Prince des Sarazins. Ce Saint éclairoit l'Orient par sa sainteté, & par sa doctrine dans le VIII siécle. Il défendit le culte des Images, contre l'Empereur Léon *l'Isaurien*, dès l'an 727. L'an 754, il le soutint encore contre Constantin *Copronyme*, qui dans un Concile d'Evêques de son parti, dit anathême à saint Germain de Constantinople, à saint George de Cypre, Archevêque d'Antioche-de-Pisidie, & à saint Jean Damascéne, qu'il appelloit *Manzur* & *Sarazin.* Les Orthodoxes, lui donnérent le nom de *Chrysorrhoas*, pour exprimer son éloquence, qui n'a pourtant rien d'extraordinaire. Le Calife des Sarazins, nommé Hischam, lui fit couper la main, sur l'accusation qui lui fut intentée d'avoir écrit une Lettre à l'Empereur Léon, pour lui donner avis qu'il étoit aisé de surprendre la ville de Damas; mais cette Lettre avoit été supposée par l'Empereur, qui vouloit perdre saint Jean Damascéne, parce que ce grand homme avoit écrit pour la défense des Images. La nuit suivante cette main lui fut remise en dormant, par un miracle qui fut connu de tout le peuple. Ce Saint vivoit encore l'an 754, & mourut vers l'an 760, ce qui est bien éloigné du sentiment de Vincent de Beauvais, de saint Antonin, de Raphaël Volaterran, & de plusieurs autres qui ont cru que saint Jean Damascéne floriſſoit sous l'Empire de Théodose *le Grand*, vers l'an 390. Il a écrit divers Ouvrages; quatre Livres de la Foi Orthodoxe; plusieurs Oraisons pour la défense de la Foi; & grand nombre de petits Traitez. L'Abbé de Billi les traduisit en Latin. Nous les avons en Grec & en Latin imprimez à Bâle l'an 1559. Jean de Jérusalem composa sa Vie. Nous ne disons rien de l'Histoire de Barlaam & de Josaphat, & de quelques autres Piéces attribuées à saint Jean Damascéne. Le P. le Quien, Dominicain, a donné l'an 1712, une belle édition Gréque & Latine des Ouvrages de ce Pére. * Baillet, *Vies des Saints*, *sixiéme Mai.*

JEAN, (Saint) Evêque de Naples, dans le IX siécle, que quelques-uns ont nommé *d'Aquarola* (qui étoit peut-être le nom du village où il étoit né, dans le territoire de Naples.) Il étoit du Clergé de cette ville, quand le Consul de Naples, nommé Bon, fit mettre en prison Tibére, Evêque de Naples. Ce Consul fit élire Jean en la place de Tibére, quoiqu'il refusât cette dignité. Tibére consentit à cette élection. Bon étant mort au bout de dix-huit mois, Jean obtint de son successeur la délivrance de Tibére, qui mourut peu de tems après, & reconnut Jean pour légitime Evêque. Sur la déclaration de Tibére, le Pape Gregoire IV ordonna Jean Evêque de Naples l'an 842. Il gouverna saintement cette Eglise, & mourut l'an 853. L'Eglise de Naples a honoré sa mémoire, & l'on fait sa Fête au premier d'Avril. * *Joannes Diacon. Neapolit. apud Bolland.* Baillet, *Vies des Saints*, *Avril.*

JEAN de MATERA (Saint) né au plus tard vers l'an 1070, à Matéra dans la Pouille, de parens illustres, se retira dans une Isle qui est vis à vis de Tarente, où il garda quelque tems les troupeaux d'un Monastére, & étant allé ensuite en Calabre, & de là en Sicile, il demeura dans un Désert de cette Isle pendant deux ans, sans s'y nourrir d'autres choses que de figues sauvages & d'herbes amères. Etant retourné ensuite dans la Pouille, & ayant choisi sa demeure à Génosa, où étoient alors ses parens qui ne le reconnurent pas, quoiqu'ils le vissent tous les jours, il se prépara à la prédication par un silence de deux ans & demi; après quoi ayant déclamé avec véhémence dans la place publique contre les vices du siécle, il eut le bonheur de convertir un grand nombre de personnes. On assure que Dieu lui accorda dès-lors le don des miracles, qu'il fit depuis en grand nombre; mais quelques malicieux ayant fait courir le bruit qu'il avoit trouvé un thrésor, on l'arrêta, & on le mit en prison. Au sortir de là il alla à Capoue, & revint encore dans la Pouille, sur le Mont-Lacéno, où étoit alors S. Guillaume, qui fonda quelques années après l'Ordre du Mont-Vierge. Il se transporta ensuite avec le même Saint sur le Mont-Cogno: & enfin s'étant séparé de lui, il vint à Bari, où ses prédications lui firent des affaires, quelques personnes mal intentionnées l'ayant voulu faire passer pour Hérétique. Il ne lui fut pourtant pas malaisé de se purger; après qu'on l'eut renvoyé absous, il demeura quelque tems dans un Monastére, & enfin s'étant retiré sur le Mont-Gargan avec cinq ou six Disciples, il jetta vers l'an 1118, les fondemens d'un Ordre particulier qui ne subsiste plus, & qu'on a appellé de Pulsano, du nom du principal Monastére, qui est encore très considérable pour les revenus, quoique les Abbez Commendataires n'y entretiennent qu'un très petit nombre de Religieux conventuels. On apprend de l'Historien de sa Vie, qui l'avoit écrite à la sollicitation de saint Guillaume son ancien ami, qu'entre les Monastéres soumis à sa conduite, il y en avoit quelques-uns de Religieuses. Il y faisoit suivre la Régle de S. Benoît, à laquelle il avoit joint une Régle particuliére qui est perdue. Après avoir gouverné sagement sa nouvelle Congrégation, il mourut le 20 Juin de l'an 1139, auquel quelques Eglises font sa Fête. * Sa Vie est dans le Recueil des Bollandistes, *tome* 4. 20 *Juin.*

JEAN de MATHA, (Saint) premier Patriarche de l'Ordre de la Sainte Trinité & Rédemption des captifs, natif d'un bourg nommé *Faucon*, dans la vallée de Barcelonette en Provence, où les Religieux Déchaussez de cet Institut ont bâti un Monastére depuis l'an 1261, viut au monde le 24 Juin de l'an 1160, & après avoir achevé son Cours de Théologie en l'Université de Paris, il reçut le bonnet de Docteur avec un applaudissement universel. Dieu lui fit connoître le dessein qu'il avoit de se servir de lui pour l'établissement de l'Ordre de la Trinité, par une vision qu'on dit qu'il eut à Paris, en sa premiére Messe, en présence de l'Evêque Maurice de Sully. Il s'associa au saint Hermite Félix de Valois, dans la solitude de Cerfroy, près de Meaux. Ensuite ils allérent à Rome, où le Pape Innocent III leur donna solemnellement le deuxiéme Février

vrier 1199 un habit blanc, ſur lequel étoit attachée une croix rouge & bleue, & leur permit de recevoir des Diſciples pour former un Ordre ſous le tître de la ſainte Trinité, dont la principale fin fût la Rédemption des captifs. Ce même Pape voulut que ce fût l'Evêque de Paris avec l'Abbé de Saint-Victor, qui leur preſcrivît une Régle. Philippe-Auguſte leur permit de recevoir les établiſſemens qu'on leur offriroit; & Gaucher de Châtillon leur donna preſque auſſitôt Cerfroy, entre Gandeleu & la Ferté-Milon ſur les confins de la Brie & du Valois, où l'on bâtit un Monaſtére qui a toujours été reconnu pour Chef de l'Ordre. Quand la Régle fut dreſſée, Jean de Matha retourna à Rome pour la faire approuver par le Pape, qui non ſeulement lui accorda cette approbation, mais lui donna une Egliſe. On donna encore pluſieurs autres Monaſtéres & Hôpitaux au ſaint Fondateur tant en France qu'en Eſpagne, où il fit un voyage, pour aller enſuite dans la Barbarie, d'où il ramena ſix-vints captifs qu'il avoit rachetez. Enfin ayant paſſé les deux derniéres années de ſa vie dans Rome à viſiter les priſonniers, à conſoler & aſſiſter les malades & à annoncer la parole de Dieu, il mourut ſainrement dans cette ville le 22 Décembre de l'an 1213 ou 1214, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Thomas *in formis*, qui appartenoit alors à ſon Ordre, & d'où ſon corps a été transféré en Eſpagne. On voit dans cette Egliſe le Tombeau du Saint, & une Inſcription qui doit être récente, puiſque l'Hiſtoire de l'Inſtitution de l'Ordre de la Trinité y eſt très mal décrite: on la rapporte ici, pour faire remarquer combien il faut ſe défier de ces ſortes de monumens.

Ann. Dom. Incarn. MC. XCVII. Pont. verò D. Innocent. III. An. I. XV. Kal. Jan. inſtitutus eſt nutu Dei Ordo SS. Trin. à F. Joanne ſub propria reg. ſibi ab Apoſt. Sede conceſſa. Sepultus eſt idem F. in hoc loco Ann. Dom. M. CC. XIII. Menſ. Decemb. XXII. * *Voyez* le Bullaire, *tome* 1. *Conſt.* 9. *Innoc. III.* Gaguin, *Hiſt. Franc. l.* 6. Le Mire, *Orig. Monaſt. l.* 1. *c.* 8. Sabellic, *Enncad.* 9. Sponde, *in Ann. Chronique de cet Ordre.* Bouche, *Hiſtoire de Provence, &c.* Un Religieux de cet Ordre a publié à Rome, *in folio*, en 1683, les Annales de ſon Ordre.

JEAN de MEDA (Saint) né ſur la fin du XI ſiécle à Méda, lieu éloigné de dix milles de la ville de Côme en Italie; étoit de la famille des *Oldrati* de Milan, qui ſelon Morigia, a donné à l'Egliſe deux Cardinaux, quatre Archevêques de Milan, deux Evêques de Novare, & un Général à l'Ordre de ſaint Dominique. Ayant embraſſé l'état Eccléſiaſtique, & reçu l'Ordre de Prêtriſe, il ſe retira dans la ſolitude de Rondenario, ſur la riviére de Coſcia, à quelque diſtance de Côme; & enſuite l'ayant quittée pour entrer dans l'Ordre des Humiliez, qui n'étoit compoſé alors que de Laïcs, il en devint bientôt le Supérieur. C'eſt lui qui a donné à cet Ordre la forme qu'il a conſervée juſqu'à ſa ſuppreſſion. Il y fit recevoir la Régle de ſaint Benoît, mais en y changeant le nom de Fréres & de Moines en celui de Chanoines; y introduiſit l'obligation de dire tous les jours l'Office de la Vierge; & compoſa un Bréviaire particulier, ſous le tître d'Office des Chanoines. Par-là l'Ordre des Humiliez devint un vrai Ordre Religieux, compoſé d'Eccléſiaſtiques & de Laïcs; car il fit prendre les Ordres ſacrez à ceux qu'il jugea capables de les recevoir. Ses prédications y attirérent un grand nombre de gens: ce qui lui donna moyen de faire pluſieurs établiſſemens dans la Lombardie; & de là vient qu'on lui donne le tître de *Propagateur de l'Ordre des Humiliez*, mais ce qui lui fait encore plus d'honneur eſt ſa charité pour les pauvres, qu'il eut ſoin de ſecourir au hazard de manquer des choſes néceſſaires. On aſſure que Dieu manifeſta ſa ſainteté par pluſieurs miracles, qu'on ne rapportera point ici. Il mourut le 26 Septembre 1159, avec une réputation ſi bien établie, que le Pape Alexandre III, ſucceſſeur immédiat d'Adrien IV, mort la même année 1159, le mit au Catalogue des Saints. * Saint Antonin, *Hiſt. partie* 2. *tit.* 15. *c.* 23. Sylveſtre Maurolycus, *Mare occano di tutte le Religioni.*

JEAN COLOMBIN (Saint) d'une des plus nobles familles de Sienne, épouſa Blaiſe Bandinelli, d'une famille qui avoit donné à l'Egliſe le Pape Alexandre III, & parvint par degrez juſqu'à la dignité de Gonfalonier de ſa République. On aſſure que ſa vie fut d'abord fort déréglée, & que ſon avarice le rendoit odieux; mais la lecture qu'il fit preſque malgré lui de la Vie de ſainte Marie Egyptienne lui ayant touché le cœur, il devint non ſeulement le plus libéral de tous les hommes, mais le plus tendre pour les pauvres, & voulut enfin l'an 1363 ſe rendre pauvre lui-même pour l'amour de Jéſus-Chriſt. Un Gentilhomme Siennois, nommé François di Mino Vincenti, s'étoit joint à lui dès auparavant, & on auroit peine à croire tout ce qu'ils firent pour ſe rendre mépriſables; mais en cherchant la haine publique, ils ſe firent un grand nombre de Diſciples, qui les imitérent exactement, & leur genre de vie fut approuvé l'an 1367 par le Pape Urbain V, qui exigea ſeulement qu'ils quittaſſent leurs habits de bure tous rapiécés pour prendre les habits qu'il leur donna, & leur fit prendre des ſandales de bois, pour ne pas marcher nuds piez, comme ils avoient fait juſques-là. C'eſt là le commencement de l'Ordre des Clercs Apoſtoliques, dit d'abord Jéſuates, & enſuite Jéſuates de ſaint Jérôme. On lui donna ces noms, parce que leur ſaint Inſtituteur voulut qu'ils euſſent toujours le nom de Jéſus à la bouche, & qu'ils euſſent auſſi une particuliére dévotion pour ſaint Jérôme, ſous le nom de qui ſes Diſciples firent dédier preſque toutes leurs Egliſes. Saint Jean Colombin mourut le 31 Juillet de la même année 1367, & fut enterré à Sienne dans l'Abbaye de Sainte-Bonde. Le Pape Grégoire XIII fit inſérer ſon nom dans le Martyrologe Romain: ſa Fête eſt de précepte à Sienne. * Morigia, *Hiſt. de gli Huom. Illuſt. Gieſuati.*

JEAN DE LA CROIX, (Le bien-heureux) Eſpagnol, Réformateur des Carmes, de la famille des Yépès, étoit fils de *Gonzalo* d'Yépès, & de *Catherine* Alvarès. Il naquit l'an 1542 à Ontivéros, bourg de la vieille Caſtille dans le Diocéſe d'Avila. Il entra dans l'Ordre des Carmes, au Couvent de Médina del Campo, l'an 1563, où il mena une vie beaucoup plus auſtére que celle des autres Religieux: il avoit deſſein d'entrer dans la Chartreuſe de Ségovie; mais ſainte Théréſe étant venue à Médina del Campo, pour fonder une Maiſon de filles Carmélites, le détourna de ce deſſein, & l'engagea à travailler avec elle à la réforme de l'Ordre des Carmes. Il vint avec elle à Valladolid, où il prit l'habit des Carmes réformez, communément appellez *Déchauſſez*: il en établit un Couvent à Dumélo Pélito d'Avila, où il reçut des Novices. Il prit alors le nom de Jean de la Croix, & augmenta ſes auſtéritez. Sainte Théréſe ſe ſervit de lui pour en établir encore d'autres, & le fit venir à Avila, pour être Confeſſeur des Religieuſes du Couvent des Carmélites, & les porter à embraſſer la réforme. Les anciens Religieux de cet Ordre le firent enlever & mener à Tolède, où ils le renfermérent dans un cachot. Il y demeura neuf mois, & en fut enfin tiré par le crédit de ſainte Théréſe; mais les Supérieurs de la reforme, qui vouloient que l'on abandonnât la conduite des Carmélites, lui ſuſcitérent de nouvelles affaires. Il mourut dans le Couvent d'Ubéda, le 14 Décembre 1591, âgé de 49 ans. Il a laiſſé des Ecrits de Spiritualité en Eſpagnol, & traduits en Italien & en Latin, intitulez, *La Montée au Mont-Carmel; La Nuit obſcure de l'ame; La flamme vive de l'amour; Le Cantique du divin amour.* Il y ſuit les principes d'une Myſticité outrée. Il a été béatifié par Clément X, en 1675. * Jérôme de ſaint Joſeph, *Vie du Bienheureux Jean de la Croix.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Baillet, *Vies des Saints.*

Le caractére ſingulier de Jean de la Croix, *dit M. Poiret*, eſt 1. celui d'une nudité ſi univerſelle de l'ame & de ſes puiſſances, que même elle s'étende juſques à ſe dénuer de l'attachement à toutes les graces ſenſibles & particuliéres que Dieu donne ſouvent aux commençans, ſoit qu'elles viennent par la voye des ſens ou de l'imagination, ou par celle des autres puiſſances, à la réſerve ſeulement des paroles ſubſtantielles & des attouchemens ſubſtantiels de Dieu. 2. Une autre partie du caractére particulier de cet Auteur eſt la purification paſſive tant de l'ame que de l'eſprit, ou la préparation prochaine pour s'unir à Dieu. Il parle de cette purification dans ſa *Nuit obſcure* plus vivement que perſonne n'ait encore fait. Il traite dans ſa *Vive flamme de l'amour*, de l'union divine & de ſes merveilles; & dans ſon *Cantique de l'Epoux divin & de l'Epouſe*, des différentes conduites & des viciſſitudes de careſſes amoureuſes & d'épreuves amétes qui ſe paſſent entre Dieu & une ame qui eſt arrivée à l'union divine; mais qui durant cette vie doit être exercée de Dieu en diverſes maniéres, pour les fins que Dieu fait. Sa Vie qu'on a en abrégé, fait connoître que c'étoit une ame d'une pureté ſinguliére. On a traduit & publié ſes Ouvrages en Latin à Cologne en 1639, & en Allemand à Prague en 1697. On en a deux Traductions Françoiſes, l'une ancienne imprimée quatre ou cinq fois, à Paris, & nommément en 1665; l'autre a été publiée à Paris en 1694, par le P. *Maillard* Jéſuite. Le ſtile en eſt plus pur que de la premiére, mais elle eſt moins fidéle, & on y a fait divers retranchemens. * Poiret, *Lettre touchant les Auteurs Myſtiques, p.* 19. *&c.*

JEAN DE DIEU, (Saint) Fondateur de l'Ordre de la Charité, naquit à Montemajor *el Novo*, petite ville de Portugal, avec tître de Comté, en la Province d'Alentejo au Diocéſe d'Evora, le huitiéme Mars 1495, de parens pauvres & d'une baſſe extraction. Son pére nommé *André* Ciudad, & ſa mére dont on ignore le nom, l'élevérent juſqu'à l'âge de neuf ans. Un Prêtre inconnu ayant logé chez eux, perſuada à cet enfant de le ſuivre en Eſpagne. Ils entreprirent ce voyage à l'inſu du pére & de la mére de Jean de Dieu. Mais le Prêtre le laiſſa dans la ville d'Oropéſa en Caſtille. Jean ſe voyant abandonné, & n'ayant pas de quoi vivre, paſſa une partie de ſa jeuneſſe à ſervir un Berger de ce païs-là, qui pour le récompenſer de ſes bons ſervices, voulut lui donner ſa fille en mariage. Jean, préférant le célibat à l'état du mariage, refuſa ce parti, & embraſſa celui des armes. La diſſipation & le mauvais exemple de ceux qui ſont engagez dans cette profeſſion, le jetta dans pluſieurs fautes conſidérables. Dieu qui ne vouloit pas le perdre, mais le ſanctifier, lui ſuſcita pluſieurs occaſions, qui en le dégoûtant de la profeſſion de Soldat, le portérent à quitter l'Armée. Il revint à Oropéſa, & continua à faire ſa premiére fonction de Berger. Aprés avoir exercé cet emploi pendant quelque tems, il s'engagea derechef dans l'Armée que Charles-*Quint* envoya contre les Turcs. Il y reſta juſqu'à la fin de la guerre, aprés laquelle il ſe mit au ſervice d'un Gentilhomme Portugais qui avoit été banni par Jean, Roi de Portugal. L'extrémité où ſe trouva le Maître, porta Jean à vendre tout ce qu'il avoit, & à travailler dans les ouvrages publics pour ſubvenir à ſon indigence. Aprés avoir mené cette vie pendant quelque tems, il revint en Eſpagne, & s'occupa à vendre des Images & de petits Livrets dans Gibraltar. Il alla enſuite à Grenade, & fut ſi touché dans un Sermon, fait par le célébre Jean d'Avila, qu'il abandonna le monde pour ſe donner entiérement à Dieu dans le ſervice des malades. Pour exécuter ce pieux deſſein, il ſe retira dans l'Hôpital de Grenade, & y jetta les premiers fondemens de ſon Inſtitut, que le Pape ſaint Pie V approuva l'an 1572. Le ſurnom de ſa famille étoit *Ciudad*, & celui *de Dieu* lui fut donné par l'Evêque de Tuy dans le Royaume de Grenade. Ce ſaint homme mourut le huitiéme Mars 1550, âgé de 55 ans; & fut canoniſé par Alexandre VIII, le 16 Octobre 1690. Il n'avoit point donné d'autre Régle à ſes Diſciples que ſon exemple, & ce fut ſaint

Pie

Pie V, qui leur donna la Régle de ſaint Auguſtin & qui fit les autres Réglemens. Ils font un quatriéme vœu de ſe conſacrer au ſervice des pauvres malades. Saint Jean de Dieu crioit toujours, *Faites bien, mes frères*; & pour cette raiſon les Italiens appellent ces Religieux, *Fate ben Fratelli*. Caſtro, & divers autres ont écrit ſa Vie. * Baillet, *Vies des Saints, huitiéme Mars*. *Voyez* CHARITE'.

JEAN CAPISTRAN, (Saint). *Cherchez* CAPISTRAN.

JEAN GUALBERT, (Saint). *Cherchez* GUALBERT.

JEAN, Ordre de S. Jean de Jéruſalem. *Voyez* MALTE.

* JEAN, Chrétiens de S. Jean, nom que l'on donne en Perſe & en Arabie à certaines gens qui demeurent aux environs de Balſera ou Balſora, qui adminiſtrent le batême ſans faire mention de la Trinité, qui célébrent la ſainte Céne, qui pratiquent quelques cérémonies du Chriſtianiſme, mais qui au fond ſont fort ignorans dans la Religion Chrétienne, * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Vernier.

PAPES.

JEAN, I de ce nom, Pape, natif de Toſcane, fils de *Conſtance*, & Prêtre du titre de ſaint Pammaque, ſuccéda à *Hormiſdas*, le 13 Août 523. Ce fut dans le tems que l'Empereur Juſtin publia de très rigoureux Edits contre les Ariens, & leur ôta leurs Egliſes. Théodoric, Roi d'Italie, qui étoit lui-même Arien, s'en allarma; & pour adoucir l'Empereur, il contraignit le Pape d'aller en Ambaſſade à Conſtantinople, menaçant d'abolir la Religion Catholique, s'il n'étoit ſatisfait ſur ſes demandes. Jean partit donc par contrainte, & non pas par une lâche condeſcendance aux volontez du Prince Arien, comme quelques Ecrivains l'ont oſé dire; & fut reçu à Conſtantinople, avec une pompe extraordinaire. En y entrant il guérit un aveugle. Anaſtaſe *le Bibliothéquaire*, & d'autres, ont dit qu'il obtint la reſtitution de l'Egliſe des Ariens. C'eſt ce qui eſt pourtant très peu conforme à la vérité, puiſqu'à ſon retour Théodoric le fit mettre en priſon à Ravenne, où il mourut de miſére le 18 Mai 526, après avoir gouverné l'Egliſe deux ans, neuf mois & 14 jours. L'Egliſe l'honore, avec raiſon, comme Martyr, puiſque ce fut en haine de ce qu'il avoit fait pour la Foi contre les Ariens, qu'on lui fit perdre la vie. Il a écrit deux Epîtres Décrétales, & on lui attribue une Explication ſur les Evangiles. FELIX IV lui ſuccéda. * Marcellin, *en ſa Chron. Hiſt. Miſcell. l.* 15. Anaſtaſe, *in Joan. I.* Saint Gregoire, *Dial. l.* 3. *c.* 2. Baronius, *A. C.* 523. *& ſuiv.* Baillet, *Vies des Saints*, 28 *Mai*.

JEAN II, ſurnommé *Mercure*, fils de *Projet*, né à Rome au Mont-Célius, parvint au Pontificat après *Boniface* II, au commencement de l'an 532, comme le marque l'inſcription du titre de ſaint Eudoxe, *iterùm poſt conſulatum Lampadii & Oreſtis*; & non pas ſur la fin de la précédente, comme d'autres l'ont prétendu. L'Empereur Juſtinien lui envoya une célébre Ambaſſade, pour ſavoir de quelle maniére on devoit agir avec les Acœmétes: ce qu'il fit ſavoir à Juſtinien par une Lettre que ce Prince reçut avec un reſpect extrême, & qu'il fit mettre au commencement de ſon Code. Voilà ce qu'Alciat & Cujas témoignent contre des Auteurs, leſquels fondez ſur je ne ſai quelles raiſons frivoles, ont oſé ſoutenir le contraire. Ce Pontife approuva auſſi la dépoſition de Contuméliоſus, Evêque de Riez, par une Lettre qu'il adreſſa aux Evêques de France. Il mourut le 26 Juin 535, & l'on voit encore ſon Epitaphe dans l'Egliſe de ſaint Pierre. Il eut pour ſucceſſeur ſaint AGAPET. * Liberatus, *in Brev. c.* 20. Anaſtaſe, *en ſa Vie. Le Code, l.* 8. *cap. de ſumma Trinitate & Fide Cathol.* Alciat, *Parerg. l.* 4. *c.* 23. Cujas, *Obſerv. l.* 12. *c.* 26.

JEAN III, Romain, ſurnommé *Catelin*, fils d'*Anaſtaſe*, gouverna l'Egliſe après *Pélage* I, 13 ans moins 14 jours, depuis le 27 Juillet 559, juſqu'au troiſiéme du même mois 572. Nous ne ſavons rien du détail de ſes actions, ſinon qu'il répara & augmenta les cimetiéres des Martyrs, & qu'il bâtit les Egliſes des Apôtres ſaint Jacques & ſaint Philippe. BENOIT I occupa le Siége après lui. * Baronius, *in Annal.* Papire Maſſon & du Chêne, *Hiſtoire des Papes*.

JEAN IV, natif de Salone en Dalmatie, fils de *Venance* ſurnommé *le Scholaſtique*, ſuccéda le dernier jour de 639 à *Sévérin*. Au commencement de ſon Pontificat il écrivit une Lettre pleine d'érudition aux Prélats d'Ecoſſe, où l'on ſe trompoit groſſiérement touchant la célébration de la fête de Pâques. Il en écrivit depuis une autre à Conſtantin, fils d'Héraclius, qui eſt proprement une Apologie pour venger le Pape Honorius, de l'accuſation d'avoir donné dans l'erreur des Monothélites. Son Pontificat ne fut que d'un an, neuf mois & ſix jours; car il mourut le 12 Octobre 641. THEODORE fut élu en ſa place. * Béde, *Hiſt. Anglic. l.* 2. *c.* 19. Baronius, *in Annal.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

JEAN V, originaire d'Antioche, ville de Syrie, fils de *Cyriaque*, avoit paſſé par les emplois les plus importans avant ſon exaltation au Pontificat; car le Pape Agathon l'avoit envoyé en qualité de Légat du Saint Siége au VI Concile général. Il fut élu après *Benoît* II, le 22 Juillet 685, & gouverna l'Egliſe un an & onze jours, qu'il paſſa preſque toujours dans le lit, accablé d'une maladie continuelle. CONON parvint enſuite au Pontificat. * Anaſtaſe, *en ſa Vie.* Ciaconius, *in Joanne V.* Eckius.

JEAN VI, Grec de nation, fut fait Pape après *Serge* I, le 29 ou 30 Octobre 701, & gouverna l'Egliſe trois ans, deux mois & 12 jours. Tibére, qui s'étoit rendu maître de l'Empire, l'inquiéta au commencement de ſon Pontificat, pour des raiſons qui ne nous ſont pas bien connues. Ce Pontife mourut le dixiéme Janvier 705, après avoir fait faire quelques réparations dans les Egliſes de ſaint André, de ſaint Pierre & de ſaint Paul, & après avoir créé neuf Prêtres, deux Diacres & quinze Evêques en divers lieux. On élut après lui JEAN VII, qui ſuit. * Anaſtaſe, *en ſa Vie.* Baronius, *A. C.* 701. 705.

JEAN VII, fils de *Platon*, étoit Grec, & monta ſur le Siége Pontifical le premier de Mars, ou, comme d'autres diſent, le premier de Mai de l'an 705. L'Empereur Juſtinien, dit *au nez-coupé*, lui envoya une célébre Ambaſſade, avec quelques cahiers qui contenoient certaines choſes contraires à la créance de l'Egliſe Romaine, le ſuppliant d'aſſembler un Synode pour approuver ce qui ſeroit orthodoxe, & condamner ce qui ne le ſeroit pas. Le Pape aſſembla ce Synode en 707, & n'eut pas le courage de retrancher les Canons qui n'étoient pas conformes aux ſentimens de l'Egliſe Romaine. Il examina enſuite la cauſe de ſaint Wilfride, Archevêque d'York, injuſtement perſécuté, & le rétablit avec honneur ſur ſon Siége. Les Actes de ce Pape ne marquent plus rien de lui, que quelques pieuſes fondations qu'il avoit faites. Il mourut le 18 Octobre 707. Le Saint Siége fut rempli par SISINNIUS. * Béde, *l.* 5. *de Geſt. Angl. c.* 20. Anaſtaſe, *en ſa Vie.* Platine. Onuphre. Du Chêne, &c.

☞ Quelques Hiſtoriens amis des fables, ont voulu mettre entre Léon IV, & Benoît III, la prétendue PAPESSE JEANNE ſous le nom de Jean VIII. Ils ont dit, qu'une fille appellée diverſement Agnès, Gilberte, Iſabelle, Marguerite, Tutta, Dorothée, que quelques-uns font Angloiſe, & les autres Allemande, élevée chez un homme qui lui apprit les Belles-Lettres, ſe déguiſa en garçon; qu'après avoir voyagé à Athénes & à Jéruſalem, elle vint à Rome où ſa rare ſuffiſance lui fit grand nombre d'admirateurs, & qu'enſuite elle fut faite Pape après Léon IV, qu'ils prétendent être mort en 853. Ils ajoûtent qu'elle accoucha dans une proceſſion, au Coliſée de Rome. Cette fable produite par des Auteurs Catholiques, mais ignorans, a paſſé longtems pour une Hiſtoire véritable; & des Proteſtans, comme Samuel Hottinger, & d'autres, n'ont pas manqué d'en faire trophée: mais on employe un très grand nombre d'argumens invincibles, qui renverſent entiérement cette impoſture, pour faire voir à ceux qui ſont un peu intelligens dans l'Hiſtoire, qu'il n'y a qu'une paſſion injuſte ou une extrême ignorance, qui puiſſent préſentement engager à ſoutenir cette vieille rêverie. Il eſt vrai que de nos jours elle eſt hors de crédit; & que les Savans, même ceux qui ſe ſont ſéparez de l'Egliſe Romaine, ont traité cette élévation prétendue de Jeanne au Pontificat, de fable ridicule. En effet, il eſt certain que Léon IV, qu'on prétend être mort en 853, comme nous l'avons dit, occupa le Siége de ſaint Pierre juſqu'au 17 Juillet de l'an 855, & que Benoît III lui ſuccéda cinq jours après, quoiqu'il n'ait été paiſible poſſeſſeur de ſa dignité qu'au dimanche 29 Septembre ſuivant. Anaſtaſe *le Bibliothéquaire*, Photius, ennemis de l'Egliſe Latine, Adon de Vienne, Réginon, l'Auteur des Annales de ſaint Bertin, Loup Abbé de Ferriéres, Hincmar de Reims, & enfin tous les Auteurs qui vivoient de ce tems-là, après avoir parlé de Léon IV, lui ſubſtituent immédiatement Benoît III, qui eut pour ſucceſſeur Nicolas I. Quant aux Chroniques de Marianus Scotus, & de Sigebert, qui vécurent dans un autre ſiécle, & qu'on nous oppoſe, il eſt ſûr que le nom de cette Jeanne ne ſe trouve point dans les bons exemplaires de ces Auteurs. On peut conſulter là-deſſus le célébre David Blondel, quoique d'ailleurs oppoſé aux ſentimens de l'Egliſe Catholique. Cependant il faut avouer qu'entre les partiſans d'une erreur auſſi groſſiére que celle-ci, il s'eſt trouvé ſoixante & dix Auteurs orthodoxes, entre leſquels il y a pluſieurs Religieux, & même des Saints canoniſez. * Baronius, *A. C.* 853. *& ſuiv.* Papire Maſſon, *in Vit. Pontiff.* Florimond de Raimond, *Tract. error. popul. de Joan. Papiſ.* Bellarmin, *de Summ. Pont.* Serrarius, *Rer. Mogunt. l.* 1. *c.* 42. *num.* 41. Aubert le Mire, *ad Chronic. Sigeb. A. C.* 854. Blondel, *Famoſæ Quæſt.* Ἀνάκρισις. Philippe Labbe, *Cænotaphium everſum Joannæ Papæ.*

☞ Ceux qui ne ſont pas du ſentiment de l'Auteur de cet Article, peuvent ſe fortifier dans leur créance par la lecture de l'Hiſtoire de la Papeſſe Jeanne compoſée en Latin par Mr. de Spanheim premier Profeſſeur de l'Univerſité de Leyde, & donnée au public en François par feu M. Lenfant, ci-devant Miniſtre François à Berlin. Ils peuvent auſſi y ajoûter ce qu'en dit M. Jurieu dans ſon *Hiſtoire du Papiſme, partie* 3. *p.* 37 *& ſuiv.*

JEAN VIII, Romain, fils de *Gundus*, ſucceda à *Adrien* II, le 14 Décembre de l'an 872. Il couronna Charles *le Chauve* Empereur après la mort de Louïs II, & la cérémonie s'en fit à Rome le jour de Noël de l'an 875. Cela ne plut pas aux Italiens, dont quelques-uns, comme Formoſe Evêque de Porto, & les Comtes de Tuſcanelle, formérent une conjuration contre le Pape Jean. Leur révolte, & les armes des Sarazins, qui menaçoient Rome d'un ſiége, firent réſoudre ce Pontife à demander du ſecours à l'Empereur Charles *le Chauve*. Ce Prince paſſa en Italie, où il rencontra le Pape à Verceil, & fut empoiſonné en s'en revenant, l'an 877. Ce fut alors que Lambert Comte de Spoléte, & Albert Marquis de Toſcane arrêtérent le Pape Jean priſonnier; mais peu après il s'échappa de leurs mains, & s'embarquant ſur mer, il deſcendit en Provence. De là il fut conduit à Lyon, & ſe rendit à Troyes, où il tint un Concile, & où il couronna Louïs *le Bégue*, non comme Empereur, mais comme Roi. Ce fut en 878. La nouvelle qu'il eut des ravages que les Sarazins faiſoient en Italie, l'obligea de repaſſer les Alpes; & quelques Auteurs ont écrit qu'il fut même contraint de leur payer tribut. Dans le même tems, ſe laiſſant fléchir aux priéres de Baſile, Empereur d'Orient, il reçut Photius à la Communion de l'Egliſe, & le rétablit

tablit ſur le Siége de Conſtantinople. Cette complaiſance ſurprit tous les Orthodoxes, & a fait dire au Cardinal Baronius, qu'elle a ſans doute donné occaſion au vulgaire de s'imaginer que Jean VIII étoit femme. D'autres diſent que Photius falſifia les Lettres du Pape. Charles *le Gros* vint à Rome l'an 880, & y fut couronné Empereur par le Pape, qui mourut le 15 Décembre de l'an 882, après avoir gouverné dix ans & un jour. On voit ſon Epitaphe dans l'Egliſe du Vatican. MARIN fut élu Pape après lui. * Baronius, *A. C.* 877. *& ſuiv.* Du Chêne, *Vies des Papes.* Platine. Ciaconius, &c.

JEAN IX, natif de Tivoli, fils de *Rampoald*, fut mis en la place de *Théodore* II, l'an 901, malgré les brigues de Serge, fils de Benoît, & parent de Tuſcanelle, qui prétendoit s'élever ſur le ſaint Siége. Ce Pontife tint l'an 901, un Concile de ſoixante & quatorze Prélats à Ravenne, où il confirma les Actes du Pape Formoſe, & où il fit brûler ceux d'un Concile qu'Etienne VII avoit aſſemblé contre lui. Il approuva auſſi le couronnement de Lambert Empereur, ou plutôt, Roi d'Italie, que les Italiens avoient oppoſé à Arnoul. Après un Pontificat de trois ans & 15 jours, il mourut l'an 905, & eut pour ſucceſſeur BENOIT IV. * Baronius, *in Annal.*

JEAN X, Romain de nation, & Evêque de Ravenne, fut mis ſur le Siége Pontifical après *Landon* le 24 Janvier 913, par les ſoins de Théodore, Princeſſe puiſſante, & ſon amie. Les Saraſins firent de ſon tems d'étranges ravages en Italie, & furent défaits par le Pape, avec le ſecours d'Albéric, fils d'Adalbert, Marquis de Toſcane, dans une bataille donnée l'an 915, & en pluſieurs autres occaſions. C'eſt peut-être pour cette raiſon que Platine dit que ce Pontife avoit l'eſprit plus propre à manier les affaires de la guerre, que celles de la Religion. De ſon tems, Conſtantin VIII, Empereur des Grecs, & Nicolas, Patriarche de Conſtantinople, envoyérent à Rome, pour travailler à l'union de l'Egliſe Gréque avec la Latine, dont la guerre des Bulgares empêcha la concluſion. Léon d'Oſtie dit que Jean, ſentant que ſa conſcience l'accuſoit de pluſieurs fautes, envoya faire un pélerinage en ſon nom à Compoſtelle. Il calma les diſſenſions qui s'étoient élevées entre quelques Prélats des Gaules, pour l'Evêché d'Utrecht, & fut depuis arrêté priſonnier en 928, par Gui, Duc de Toſcane, frére de Hugues, Roi d'Italie, & mari de l'impudique Marozie. Elle vouloit élever ſur le ſaint Siége un fils qu'elle avoit eu du Pape Serge III, & pour en venir à bout, elle fit étrangler par ſes Satellites Jean X, qui avoit déja vu mourir un de ſes fréres nommé Pierre, ou de triſteſſe, ou par violence, *vel vi, vel angore*, comme le remarque Flodoard en 929. LEON VII lui ſuccéda. * Luitprand, *l.* 2. *c.* 13. *p.* 143. *& ſuiv.* Léon d'Oſtie, *l.* 56. Flodoard, *Hiſt. Rom. l.* 3. Platine, *de Vit. Pontif.*

JEAN XI, fils du Pape *Serge* III, & de l'impudique Marozie, parvint ſur le thrône Apoſtolique par la faction de ſon beau-pére Gui de Toſcane, après *Etienne* VIII, l'an 931. Après la mort de Gui, Marozie envoya des Députez à Hugues ſon beau-frére, pour lui offrir la ville de Rome à condition qu'il l'épouſeroit. Cette propoſition fâcha ſi fort Albéric ſon fils, qu'il la fit mettre en priſon avec le Pape Jean; & enſuite il gouverna les affaires de l'Egliſe ſelon ſon caprice. On dit même que pour de l'argent il permit aux Patriarches de Conſtantinople de ſe ſervir du *Pallium*, qu'ils ne portoient point auparavant ſans la permiſſion du Pape, & que depuis, eux & les Evêques Grecs l'ont toujours porté. Jean XI mourut en priſon l'an 936, & on élut après lui LEON VII. * Luitprand, *l.* 3. *c.* 12. Du Chêne, *Vies des Papes.*

JEAN XII, fils d'*Albéric*, Patrice Romain, nommé *Octavien*, ayant été fait Prince de la ville de Rome, après la mort de ſon pére, & du Pape *Agapet*, s'empara du Pontificat à l'âge de 18 ans, en 955 ou 956. Il prit le nom de Jean, ou en mémoire de Jean XI, qui étoit ſon oncle, ou parce que quelques flateurs dirent de lui, ce que le texte ſacré dit du Précurſeur du Fils de Dieu: *Qu'il y eut un homme envoyé de Dieu, qui avoit nom Jean.* Les Auteurs diſent que ce Pape, qui s'abandonnoit à toutes ſortes de crimes, voyant que Bérenger & Albert ſon fils exerçoient des tyrannies incroyables en Italie, y appella Othon I, Empereur, le couronna à Rome l'an 951, & lui promit une fidélité inviolable, qu'il lui jura ſur le corps de ſaint Pierre. Cependant il oublia bientôt ſa promeſſe, & ſe rangea du parti des Tyrans. Othon revint à Rome, d'où Jean étoit ſorti, craignant la juſte indignation de ce Prince; mais cela n'empêcha pas que les Prélats ne tinſſent l'an 963 un Concile, dans lequel, après qu'on eut ouï les accuſations épouvantables faites contre lui, on le dépoſa du Pontificat. Il rentra pourtant dans la ville, lorſqu'Othon en fut ſorti; & aſſembla le 26 Février 964 un Synode, dans lequel il fit brûler les Actes de celui qui avoit été tenu contre lui. Pour ſe venger plus ſenſiblement de ce que l'on avoit décrété contre lui, il fit couper la tête à Jean Cardinal Diacre, & la langue, le nez & les doigts à Aſon. Enſuite il continua à mener une vie abominable; mais Dieu ne laiſſa pas ſes crimes impunis. Luitprand écrit que les Démons le battirent tellement un ſoir qu'il étoit couché avec une femme, qu'il en mourut huit jours après. D'autres diſent plus vraiſemblablement, que le mari de cette femme le tua le 15 Mai de la même année 964, après qu'il eut gouverné, ou comme dit un Moderne, ſouillé l'Egliſe depuis l'an 955. LEON VIII porta la Thiare après lui. * Baronius, *in Annal.* Luitprand, *l.* 6. Reginon. Platine.

JEAN XIII, Romain, Evêque de Narni, & fils de *Jean*, ſuccéda à *Benoit* V, l'an 965, par l'autorité de l'Empereur, contre l'intention des Romains. Le Pape qui en uſa trop ſévérement à leur égard, s'attira leur haine, & fut contraint de ſe retirer à Capoue près de Pandolfe, qui en étoit Prince. Il fut rétabli par l'Empereur Othon à Rome; & enſuite ſe trouva à un Concile aſſemblé à Ravenne l'an 977. On dit que ce fut alors que les Polonois reçurent la Foi de Jéſus-Chriſt, & que le Pape établit les bénédictions des cloches. Il mourut le ſixiéme Septembre de l'an 972, & fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Paul à Rome, où l'on voit ſon Epitaphe. DOMNION ou DOMNE II, fut Pape après Jean XIII. * Sigebert, *in Chron. An. Chr.* 969, où il rapporte un miracle fait par l'application des chaînes de ſaint Pierre. Léon d'Oſtie, *Chron. Caſſ. l.* 2. *c.* 9. Onuphre & Génébrard, *in Chron.*

JEAN XIV, nommé auparavant *Pierre*, Evêque de Pavie, Chancelier de l'Empereur Othon II, fut élevé ſur le thrône de ſaint Pierre, après *Benoit* VII, en 984, & au refus de ſaint Mayeul, comme nous l'apprenons de Nalgode, qui a écrit ſa Vie. Boniface VII, ſurnommé François, Antipape, qui s'étoit retiré à Conſtantinople, ayant appris la mort de Benoît VII, & de l'Empereur, revint à Rome; & avec le ſecours des ſiens, mit le Pape en priſon où il fut étranglé le 20 Août 985, après avoir tenu le Pontificat un an & quelques mois. Il eut pour ſucceſſeur JEAN XV qui ſuit. * Baronius, *A. C.* 985.

JEAN XV, Romain, fils de *Léon*, fut élu par le Clergé, ſur la fin de l'an 985, après la mort de *Boniface* Antipape. Creſcentius qui s'éleva pour lors à Rome, fit craindre à ce Pape une fin auſſi funeſte que celle de Jean XIV: ce qui l'obligea de ſe retirer en Toſcane, & de demander la protection de l'Empereur Othon III. Ces précautions intimidérent les Romains, qui rappellérent le Pontife chez eux. Il y revint, & maintint tant qu'il put l'Egliſe en paix. Ce Pape célébra en 989 un Synode à Rome au ſujet de ſaint Adalbert, Evêque de Prague, qui s'étoit retiré dans un Monaſtére. Il régla les différends d'entre Ethelréde, Roi d'Angleterre, & Richard, Duc de Normandie; & n'oublia rien pour appaiſer quelques déſordres ſurvenus dans l'Egliſe de Reims au ſujet de la dépoſition d'Arnoul. Ce qui témoigne que ce Pape étoit plus vertueux que n'a cru Platine, qui en a confondu deux ou trois de ce nom dans ſa Vie. Le Tyran Creſcentius, s'étant fortifié à Rome au Château-Saint-Ange, y fut aſſiégé par l'Empereur à la priére des Romains. Ce fut pendant ce ſiége que le Pape mourut, le ſeptiéme Mai de l'an 996, comme porte ſon Epitaphe qu'on voit à ſaint Pierre. GREGOIRE V parvint enſuite au Pontificat. * Guillaume de Malmesbury, *de Geſtis Anglorum, l.* 2. Baronius, *in Annal.* Du Chêne, *Hiſt. des Papes.*

JEAN XVI, Romain, fils de *Robert*, fut élu après *Jean* XV, au ſentiment du Continuateur de Ciaconius, de Du Chêne, & de quelques autres, quoique le Cardinal Baronius & pluſieurs autres Hiſtoriens ne le mettent point au nombre des Pontifes. L'Auteur de la Chronique Martinienne dit qu'il étoit ſavant, & qu'il avoit compoſé divers Ouvrages. Creſcentius qui exerçoit ſa tyrannie à Rome, l'obligea d'en ſortir pour demander le ſecours de l'Empereur. Il fut rappellé bientôt, & mourut incontinent après ſon retour le premier de Juin de l'an 996. Ainſi il n'auroit pas gouverné un mois entier. * *Le Continuateur de* Ciaconius, *Vie de Jean XVI.* Du Chêne, *Hiſt. des Papes, tome* 1. *p.* 551. édit. de Paris de 1653.

JEAN XVII, Antipape, nommé auparavant *Philagathe*, étoit natif de Roſſano en Calabre, & Evêque de Plaiſance. Creſcentius qui tenoit Rome ſous ſa dépendance, & qui étoit maître du Château-Saint-Ange, le fit élire pour l'oppoſer à Grégoire V. Ce faux Pontife, qui étoit ſavant & riche, eut beaucoup de partiſans; mais l'Empereur Othon III, ayant enlevé Creſcentius dans ſon fort, prit auſſi Philagathe, auquel on coupa les mains & les oreilles, après lui avoir arraché les yeux en 998. On dit qu'ayant été livré aux Romains, ils le montérent ſur un âne, & le promenérent en cet état par la ville, lui mirent la queue de l'âne entre les mains, & l'obligérent de crier, que c'étoit ainſi qu'on puniſſoit ceux qui vouloient déthrôner les Papes. *Tale ſupplicium patitur, qui Romanum Papam de ſua Sede pellere nititur.* * Glaber Rodulphe, *Hiſt. l.* 1. *c.* 3. Léon d'Oſtie, *l.* 2. *c.* 28. Pierre Damien, *Epiſt.* 2. *ad Cardol. &c.*

JEAN dit XVIII, par ceux qui ont laiſſé à l'Antipape, le nom de Jean XVII, fut mis par la faction des Comtes de Tuſcanelle ſur le ſaint Siége, qu'il ne garda que cinq mois, après *Silveſtre* II, l'an 1003. Quelques-uns diſent que de ſon tems l'élection des Papes fut ôtée au peuple, pour être tranſportée au Clergé. Ce Pape fut ſurnommé *Sico*, & eut pour ſucceſſeur JEAN qui ſuit. * Baronius. Du Chêne, *Hiſt. des Papes*, &c.

JEAN XIX, que Platine nomme XX, parce qu'il met l'Antipape Philagathe, dit Jean XVII, entre les Pontifes, fut élu le 20 Novembre 1003. Quelques-uns diſent qu'il étoit Romain, ſurnommé *Faſanus* ou *Fanaſſus*. Pierre, Patriarche d'Antioche, témoigne par une Lettre à Michel Cérularius, que ce Pape ménagea l'union de l'Egliſe Gréque avec la Latine. Son Epitaphe tirée des anciens monumens de l'Egliſe du Vatican, recueillis par Vègius, rapporte la même choſe. Elle commence ainſi, *Quàm ſolers Domino placuit, &c.* Fulbert de Chartres fait auſſi mention de ce Pape, qui mourut le 18 Juillet de l'an 1009. SERGE IV porta enſuite la thiare. * Baronius, *A. C.* 1003. 1009. Le Cardinal Guillaume, *in Vitis Pontif.*

JEAN XX, fils de *Grégoire*, Comte de Tuſcanelle, & frére de *Benoit* VIII, lui ſuccéda l'an 1024. Il porta le nom de *Romain* avant ſon élévation au Pontificat, où il parvint avec le ſecours de ſes biens, & par l'autorité de ſon pére. Quelques Auteurs, ſe fondant ſur ce que rapporte le Cardinal Pierre de Damien, que Jean Pape, frére de Benoît, avoit pris l'habit de Religieux, ont cru qu'en effet il ſe fit Moine, effrayé de ce qu'on diſoit, que ſon frére étoit apparu après ſa mort à l'Evêque de Caprée, & qu'il fut enſuite remis ſur le ſaint Siége. Sous ſon Pontificat les Grecs voulant obtenir le titre d'Univerſel ou Oecuménique, pour le Patriarche de Conſtantinople,

corrompirent par argent preſque tous les Prélats de la Cour Romaine. Ce qui donna ſujet aux Italiens de murmurer, & à Guillaume, Abbé de ſaint Bénigne de Dijon, d'écrire fortement au Pape. Il couronna l'Empereur Conrad II, & mourut le huitiéme Novembre l'an 1033. BENOIT IX occupa le ſaint Siége après lui. * Glaber, *l.* 4. Léon d'Oſtie, *l.* 2. Pierre de Damien, *Epiſt. ad Nicol. II.* Ciaconius. Onuphre. Génébrard, *en la Chron.* Baronius, &c.

JEAN XXI, nommé auparavant *Jean-Pierre*, Cardinal, Evêque de Freſcati, monta ſur le Siége de ſaint Pierre après *Adrien* V, le 13 Septembre 1276. Il étoit natif de Lisbonne en Portugal, Médecin de profeſſion, fils de Médecin, & avoit même écrit un Thréſor de remédes pour conſerver la ſanté. Depuis il fut Archidiacre & Archevêque de Brague en Portugal, & fut mis par le Pape Grégoire X, au nombre des Cardinaux en 1268. On lui astribue d'autres Ouvrages, qui ſont, *Summulæ Logicales; Parva Logicalia; In Phyſionomiam Ariſtotelis; Dialectica; Epiſtolæ; Canones Medicinæ*; *De Oculis*, & d'autres Traitez, dont les Curieux pourront voir le dénombrement dans la Bibliothéque des Papes du Pére Louïs Jacob. Ce Pape envoya des Légats à Michel Paléologue, pour l'exhorter à obſerver ce qui avoit été réſolu dans le Concile de Lyon, tenu ſous Gregoire X. Martin le Polonois, qui a continué ſa Chronique juſques en ce tems, dit, que ce Pontiſe ſe perſuadoit de vivre longtems, ce qu'il prétendoit avoir connu dans les Aſtres; mais cette ſcience le trompa, car il mourut à Viterbe le 15 ou 20 Mai de l'an 1277, ſix jours après avoir reçu une bleſſure par la chûte d'une chambre, qu'il avoit fait bâtir près de ſon palais. Il tint le Siége huit mois, & quelques jours. NICOLAS III fut appellé à la Papauté. * Sponde, *A. C.* 1276. 1277. Papire Maſſon. Du Chêne. Ciaconius, *Hiſt. des Papes.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.*

JEAN XXII ſuccéda à *Clément* V, l'an 1316, après la mort duquel le Siége, qui étoit alors à Avignon, avoit déja vaqué plus de deux ans. Les Cardinaux aſſemblez à Carpentras, ne pouvant s'accorder ſur l'élection d'un nouveau Pontiſe, Philippe *le Long*, Comte de Poitiers, depuis Roi de France, alla à Lyon par ordre du Roi ſon frére Louïs X, dit *Hutin*, pour travailler à faire remplir le Siége vaquant. Il agit avec tant de zéle & tant d'adreſſe, qu'ayant aſſemblé tous les Cardinaux à Lyon, il les enferma en Conclave dans le Couvent des Dominicains, avec proteſtation de ne les point laiſſer ſortir, qu'ils n'euſſent nommé un Pape. Ce compliment les étonna; & comme quarante jours après ils ne ſe pouvoient encore accorder, ils agirent par compromis, & donnérent le choix à Jacques d'Oſſa ou Deuſe Cardinal, Evêque de Porto, de nommer celui qu'il voudroit. Il ſe nomma lui même, diſant, *Ego ſum Papa.* Cette nomination qui ſe fit le cinquiéme ou le huitiéme Septembre de l'an 1316, fut approuvée de tous, & le nouveau Pape ayant pris le nom de Jean XXII, fut couronné dans l'Egliſe de ſaint Jean de Lyon, & alla enſuite tenir le Siége à Avignon. Au reſte, ſa fortune fut extraordinaire. Il étoit natif de Cahors en Querci, fils, à ce qu'on prétend, d'*Arnaud* d'Euſa, pauvre Cordonnier; mais M. Baluze paroît aſſez bien prouver qu'il n'étoit pas d'une famille ſi baſſe. Dans un petit corps il renfermoit un grand génie, & étoit très ſavant pour ce tems-là. ſur tout dans la Juriſprudence Civile & Canonique, qu'il avoit appriſe en France & en Italie. Il s'attacha dès ſon jeune âge à Pierre, Archevêque d'Arles, Chancelier de Charles II, Roi de Naples, Comte de Provence; & ſe rendit ſi néceſſaire, qu'après la mort de ce Prélat, Robert fils de ce Charles, lui donna les Sceaux, & le fit ſon Chancelier. Depuis il parvint à l'Evêché de Frejuls, & fut transféré par le Pape Clement V, à l'Archevêché d'Avignon vers l'an 1310, & deux ans après il fut fait Cardinal & Evêque de Porto. Enſuite dequoi il parvint au Pontificat de la maniére que nous venons de le rapporter. Ce Pape canoniſa ſaint Louïs, Evêque de Touloufe, & ſaint Thomas d'Aquin. Il confirma l'Ordre des Chevaliers de Chriſt en Portugal, pour faire la guerre aux Saraſins d'Afrique & aux Maures de Grenade; & reforma celui de Grandmont. Il érigea diverſes Abbayes en Evêchez, & de pluſieurs Egliſes Epiſcopales il fit des Métropoles dans le Languedoc, dans la Guienne, dans le Poitou, & en Eſpagne même, & fonda grand nombre d'Egliſes Collégiales. Il érigea l'Evêché de Toulouſe en Archevêché, & lui donna pour Suffragans Montauban, Lavaur, Mirepoix, Saint-Papoul, Rieux & Lombès, avec Pamiers, déja établi ſous Boniface VIII. Il érigea dans l'Archevêché de Bourges les Evêchez de Saint-Flour, de Vabres, de Caſtres & de Tulle; & dans celui de Bourdeaux, Condom, Sarlat, Luçon & Maillezais. Il partagea la Province de Tarragone en deux, érigeant Sarragoſſe en Métropole. Ce fut lui qui publia les *Clémentines*, qui ſont des Conſtitutions faites par Clément V, ſon Prédéceſſeur, & qui dreſſa les autres Conſtitutions appellées *Extravagantes.* De ſon tems l'élection qui avoit été faite à l'Empire de Louïs de Baviére & de Frédéric d'Autriche, avoit partagé toute l'Allemagne. Celle du premier paſſoit pour légitime; & cependant le Pape Jean lui fut extrêmement contraire. Cette meſintelligence vint à une telle extrêmité, que Louïs étant à Rome en 1329, fit dégrader Jean de la Papauté, & fit ſubſtituer en ſa place Pierre Ramuche de Corbéria, Cordelier, ſous le nom de *Nicolas V*, que Michel de Céſenne, Général de cet Ordre, & pluſieurs de ſes Moines, ſoutinrent fortement par leurs Sermons & par leurs Ecrits: mais ce parti fut bientôt ruïné, & Corbéria, après diverſes avantures, s'étant laiſſé prendre, fut mené en l'année 1330 à Avignon, où ayant demandé pardon au Pape, la corde au col, il mourut deux ou trois ans après, dans une priſon aſſez commode. Le Pape paya auſſi le tribut à la nature le quatriéme Décembre 1334, âgé de plus de 90 ans, après avoir gouverné l'Egliſe 18 ans trois mois 28 jours. Il bâtit le Palais à Avignon, & éleva d'autres ouvrages magnifiques. On dit qu'il laiſſa un thréſor immenſe, & plus conſidérable que n'avoit fait aucun de ſes prédéceſſeurs. Quelques Auteurs écrivent qu'on lui trouva la valeur de vint-huit millions de ducats; & d'autres, dix-ſept cens mille florins d'or. BENOIST XIII lui ſuccéda. * Villani, *Hiſt. l.* 9. 10. 11. Guillaume de Nangis. Nauclere. Les Auteurs alléguez par Ciaconius & Du Chêne, *Hiſt. des Papes*, & par Bzovius, Sponde, & Rainaldi, *aux Ann. Eccl.* Baluze, *Vitæ Pap. Avenion.*

☞ Ce Pontife fut accuſé deux fois d'Héréſie. Trois ou quatre ans avant ſa mort, il avoit prêché publiquement à Avignon, que la viſion béatifique des ames bienheureuſes, & la peine des damnez étoient imparfaites juſques au jour du jugement dernier. Quoique cette opinion eût été fort commune dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, qu'elle ait été même recueillie des Ecrits de ſaint Juſtin, de ſaint Irénée, de Tertullien, d'Origéne, de Théodoret, de Lactance, de Victorin, & de Prudence, les Cardinaux & les Evêques qui firent réflexion à ce qui avoit été cru & decidé depuis dans l'Egliſe, s'y oppoſérent formellement. L'Univerſité de Paris en fit de même. Pour la gagner, le Pape employa Gérard, alors Général des Cordeliers, & un autre Docteur; mais ce fut en vain. On dit que le Roi Philippe *de Valois*, ayant ſu que ce Gérard avoit prêché publiquement l'opinion du Pape, s'en fâcha fort, lui proteſta qu'il ne vouloit point d'Héréſie dans ſon Royaume, & le menaça de le faire brûler, s'il avoit jamais la hardieſſe de publier de ſemblables doctrines dans ſon Etat. Un Hiſtorien moderne très docte & très judicieux ajoûte que ce Roi, dans une Lettre qu'il écrivit à Jean XXII, lui manda en ces propres termes, *que, s'il ne ſe retractoit, il le feroit ardre.* Il fit examiner la queſtion par trente Docteurs de l'Univerſité, qui confondirent le Nonce Gérard, & il en fut fait un décret. Voilà la premiére accuſation intentée contre ce Pape. Quant à la ſeconde, il faut remarquer que Nicolas IV, qui avoit été Cordelier, avoit déclaré par une Bulle, que les Cordeliers pourroient avoir l'uſage des choſes qu'on leur donneroit, pourvû que la propriété en appartînt à l'Egliſe Romaine. Vers l'an 1322, un certain Bérenger, ſur la réponſe d'un Béguard mis à l'Inquiſition de Toulouſe, enſeigna que Jéſus-Chriſt, ni les Apôtres, n'avoient rien poſſédé, ni en commun, ni en particulier, & que c'étoit un Article de Foi. La difficulté fut rapportée au Pape, qui la fit examiner, dans le tems que les Cordeliers aſſemblez en Chapitre général à Perouſe, ſans attendre la déciſion du Pontife, la publiérent, & la firent enſeigner & prêcher par leurs Docteurs. Jean XXII, juſtement offenſé de ce qu'ils avoient prévenu ſon jugement, condamna leurs propoſitions par ſes Extravagantes, *Cùm inter* & *Ad Conditorem.* Ce qui les irrita ſi fort, qu'une bonne partie paſſa du côté de l'Empereur Louïs de Baviére, avec leur Général Michel de Céſéne. Les autres même qui ne ſe jettérent pas dans le Schiſme, ne laiſſérent pas de ſoutenir toujours leur opinion, & de dire que Jean étoit Hérétique en ce point. Auſſi ne les épargna-t-il point, & on ſait aſſez le deſſein qu'il eut d'abolir leur Ordre. Ce fut là cette Queſtion qu'on appella le *Pain des Cordeliers.* Au fond, cette diſpute étoit auſſi peu férieuſe, que celle que les mêmes Religieux agitérent pour la couleur, pour la forme & pour l'étoffe de leurs habits: s'ils le porteroient blanc, gris ou noir; ſi le capuchon feroit pointu ou rond, large ou étroit; leur robe ample, courte ou longue; & enfin ſi on la devoit avoir de drap ou de ſerge. Sur ces débats il fallut autant conſulter le ſaint Pére, autant tenir de Chapitres, aſſembler de Congrégations, faire de Livres & de Manifeſtes, que s'il ſe fût agi de l'état entier de la Religion & de la Chrétienté. * Villani, *l.* 10. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sanct. l.* 6. Belleforêt, *l.* 5. Sponde, Bzovius, & Rainaldi, *in Annal. Eccl. A. C.* 1322. 1323. 1324. 1333. *&c.* Bellarmin, *de Rom. Pont. l.* 4. *& de S. Beatitud. l.* 1. Mézeray, *Hiſtoire de France.* Calvin, *Inſtit. l.* 3. *c.* 24. *& l.* 4. *c.* 28.

JEAN XXIII, nommé auparavant *Balthaſar* Coſſa, étoit natif de Naples, & fut fait Cardinal l'an 1402, par Boniface IX, qui l'envoya Légat à Bologne. Il fut créé Pape après la mort d'*Alexandre V*, mais ce fut, dit-on, à condition que, pour donner la paix à l'Egliſe, il renonceroit au Pontificat, ſi Grégoire XII, & Pierre de la Lune, qui ſe faiſoit nommer Benoît XIII, ſe déſiſtoient de leurs prétentions. Les Hiſtoriens aſſurent que les actions & les ſentimens de Jean XXIII étoient plus d'un guerrier que d'un Pape, & qu'il ſe fit élire par force. D'autres prétendent qu'il fut élevé à la recommandation de Louïs d'Anjou, Roi de Naples, qu'il reçut après ſon couronnement avec beaucoup de magnificence, & qu'il favoriſa contre Ladiſlas. Quoi qu'il en ſoit, avant cette élection qui ſe fit le 17 Mai de l'an 1410, le Concile de Piſe tenu en 1409, avoit ordonné qu'on en célébreroit un autre dans trois ans. Jean en convoqua un à Rome l'an 1413. Quelque tems après, l'Empereur Sigiſmond paſſa en Italie, où l'on choiſit la ville de Conſtance ſur le Rhin, pour y célébrer le Concile. Le Pape ſe rendant à Conſtance où il n'alloit qu'à regret, tomba en paſſant une montagne du Tirol; & comme on lui demanda s'il ne s'étoit point bleſſé, *De par le Diable* dit-il, *je ſuis à bas, j'aurois bien mieux fait de demeurer à Bologne*; & en regardant la ville de Conſtance du haut de cette montagne, *je vois bien*, dit-il, *que c'eſt ici la foſſe où l'on prend les renards.* Il entra dans la ville à cheval le 28 Octobre 1414, & il fut reçu avec beaucoup de magnificence. L'ouverture du Concile avoit été fixée au premier Novembre, mais elle ne ſe fit que le cinquiéme, le Pape ayant célébré pontificalement la Meſſe du St. Eſprit. Le Pape préſida à toutes les Seſſions qui ſe tinrent pendant qu'il fut à Conſtance, & il prononça à la pre-

premiére un Sermon ſur le *v.* 16. *du ch.* 8. *de Zacharie.* Dans la ſeconde Seſſion tenue le deuxiéme Mars 1415, le Pape monté ſur ſon thrône, & tourné vers l'autel, lut tout haut un papier, qui lui fut préſenté par Jean, Patriarche d'Antioche, François de nation; & par cette lecture il promit de renoncer à la Papauté, ſi les deux autres y renonçoient auſſi, ou s'ils venoient à mourir; mais ſoit qu'il eût été contraint d'approuver cet Acte, ou qu'il l'eût fait, ſans y avoir refléchi, il s'en repentit, & ſe retira à Schaffouſe déguiſé en Cavalier. La retraite du Pape jetta la conſternation dans la ville & dans le Concile, mais l'Empereur ayant diſſipé ſes frayeurs, on députa quelques Cardinaux à Jean pour l'engager à revenir ou à faire ſa ceſſion par des Procureurs. Il promit de céder par Procureur, mais à des conditions qui furent rejettées. Ne ſe croyant plus en ſûreté à Schaffouſe il ſe retîra à Lauffenberg. Dès qu'il fut hors de Schaffouſe il fit venir un Notaire & des témoins, pour déclarer que tout ce qu'il avoit juré à Conſtance il ne l'avoit fait que par crainte, & qu'ainſi il n'étoit pas obligé de le tenir. Après avoir erré quelque tems de ville en ville, il fut fait priſonnier à Fribourg, & ramené à Conſtance, où il fut dépoſé par le Concile en la XII Seſſion, tenue le 29 Mai de la même année. Il envoya lui-même ſa renonciation au Pontificat. Depuis, il fut mis en priſon à Manheim, ou à Heidelberg, ſous la garde de Louïs de Baviére, Comte Palatin du Rhin, d'où il ne fortit que l'an 1419. Quelques-uns diſent qu'il corrompit ſes Gardes pour trente mille ducats: d'autres aſſurent qu'on le délivra, après que la paix fut rétablie dans l'Egliſe, par l'élection de Martin V, par la mort de Gregoire XII, & par l'excommunication contre Pierre de la Lune. Nous ſavons du moins que Balthaſar Coſſa vint à Florence la veille de la Fête-Dieu, 14 Juin, & ſe proſterna aux piez du Pape Martin. Celui-ci le reçut, le fit Doyen des Cardinaux, & Evêque de Freſcati; & ordonna qu'en conſidération de ce qu'il avoit été, on lui donneroit dans les aſſemblées un ſiége plus élevé que celui des autres. Il ne reſta pas longtems en cet état; car il mourut le 22 Décembre de la même année 1419, & fut enterré magnifiquement, par les ſoins de Côme de Médicis ſon ami, qui lui fit élever un magnifique tombeau dans l'Egliſe de ſaint Jean. Les Auteurs accuſent ce Pontiſe d'avoir pratiqué une politique violente, & peu conforme à ſon caractére; mais on ne peut lui refuſer la louange d'avoir témoigné beaucoup de force dans les malheurs qui lui arrivérent. Il ſacrifia ſa fortune au repos de l'Egliſe, & eut ſujet de ſe plaindre de ſes amis, qui le trahirent, ou l'abandonnérent lâchement dans les occaſions. On dit, que dans ſa priſon il fit lui-même ces vers ſur l'inconſtance de ſa fortune,

Qui modò ſummus eram, gaudens & nomine Præſul,
Triſtis & abjectus nunc mea fata gemo.
Excelſus ſolio nuper verſabar in alto,
Cunctaque gens pedibus oscula prona dabat.
Nunc ego pœnarum fundo devolvor in imo,
Vultum deformem quemque videre piget.
Omnibus in terris aurum mihi ſponte ferebant,
Sed nec gaza juvat, nec quis amicus adeſt.
Sic varians fortuna vices, adverſa ſecundis
Subdit, & ambiguo nomine ludit atrox.

Martin V jouït paiſiblement de la tiare après ſa mort. * *Acta Concil. Conſtant.* Platine. Onuphre. Ciaconius. Papire Maſſon. Du Chêne, *de Rom. Pontif.* Sponde, *in Annal.* Thierri de Niem, *in Joann.* & Du Puy, *Hiſt. du Schiſme. Voyez auſſi* l'Hiſtoire du Concile de Conſtance de M. Lenfant.

PATRIARCHES d'ALEXANDRIE.

JEAN, I de ce nom, ſurnommé *Talaïda*, Patriarche de l'Egliſe d'Alexandrie, & auparavant Prêtre & Oeconome de la même Egliſe, fut mis par les Orthodoxes en la place de Timothée Solofaciolus, l'an 482. Acace de Conſtantinople, qui haïſſoit ce Prélat, parce qu'il avoit négligé de lui donner avis de ſon ordination, l'accuſa auprès de l'Empereur Zénon de divers crimes, dont il étoit innocent. Les principaux étoient de s'être fait pourvoir de l'épiſcopat d'Alexandrie contre ſon ſerment, & d'avoir porté ſon prédéceſſeur à mettre le nom de Dioſcore dans les ſacrez Diptyques. Ainſi à la perſuaſion de ce méchant Evêque, il fut chaſſé de ſon Siége par Zénon, & vit rétablir Pierre Mongus Hérétique. Il en appella au Siége Romain, & vint demander juſtice au Pape Simplicius qui le rempliſſoit alors. Quoiqu'il eût trouvé ce Pontife mort, Felix III, qui lui avoit ſuccédé en 493, le reçut avec bonté, & n'oublia rien pour ſon rétabliſſement. Enſuite voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, il lui donna l'Evêché de Nole, que Jean Talaïda adminiſtra ſaintement. Il y mourut en paix. * Liberatus, *in Breviario*, *c.* 16. 17. 18. Baronius, *A. C.* 482. *& ſuiv.*.

JEAN II, ſurnommé *Méla*, Hérétique, ſuccéda en 497 à Anaſtaſe, qui l'étoit auſſi. Libératus & Léonce diſent qu'il ſouſcrivit à cet Edit d'union, appellé *Henoticon*, qui fut ſi contraire à la Foi Catholique, & que l'Empereur Zénon avoit publié. Il tint ce Siége juſques à l'an 506, qu'un autre Hérétique prit ſa place. * Libératus, *in Breviario*, *c.* 18. Baronius, *Ann. Ch.* 497. 506.

JEAN III, dit *Machiota*, Hérétique, fut mis par ceux de ſon parti ſur le Siége de l'Egliſe d'Alexandrie après Jean II, l'an 506. Il reçut d'abord l'Hénotique de Zénon, rejetta le Concile de Chalcédoine, & perſécuta les Orthodoxes avec une fureur incroyable, pendant onze années qu'il gouverna ſon Egliſe; car on dit qu'il mourut l'an 516, comme on le peut conclurre de ce que diſent Nicéphore, *en la Chron.* & Liberatus, *in Breviario. c.* 18.

JEAN IV parvint au Siége patriarchal d'Alexandrie, l'an 570 après Apollinaire. Il eut un ſoin particulier de ſe bien acquiter des devoirs de ſa charge, & mourut onze ans après ſon élection l'an 581. * Nicéphore, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 570. 581.

JEAN V, ſurnommé l'*Aumonier*. *Voyez* ci-deſſus entre les Saints du nom de JEAN.

JEAN DE CARDAILLAC, Patriarche d'Alexandrie. *Cherchez* CARDAILLAC.

PATRIARCHES d'ANTIOCHE.

JEAN, I de ce nom, Patriarche d'Antioche, Diſciple de Théodore de Mopſueſte, fut élu après Théodote, en 427. Il eut le malheur de tomber dans les erreurs de Neſtorius, & d'y attirer Théodoret de Cyr, ſon ami, qu'il employa à refuter des anathêmes prononcez dans un Concile par ſaint Cyrille d'Alexandrie, le plus zélé Défenſeur de la Foi orthodoxe. Le Pape Céleſtin lui écrivit pour le prier de s'oppoſer à Neſtorius. Il le fit en apparence, & lui manda ſes ſentimens dans une Lettre; mais la maniére ambigue dont il s'expliqua, donna lieu de douter de la pureté de ſa Foi; & le commerce d'amitié qu'il entretint avec Neſtorius, lors même que cet Héréſiarque fut condamné, fit connoître qu'on avoit eu raiſon de ne ſe point fier à ſes promeſſes; car pour faire plaiſir à Neſtorius, il ne voulut point ſe trouver au Concile Général d'Ephéſe, tenu en 431, où on l'attendit quinze jours, & dont on ne fit l'ouverture, qu'après qu'il eut mandé qu'il n'y viendroit pas. Il y vint enſuite avec ſes Suffragans, & ſe plaignit injuſtement de ce qu'on ne l'avoit pas attendu. Ce fut cinq jours après la condamnation de Neſtorius, avec lequel il ſe joignit; & s'enfermant dans ſa maiſon, il y aſſembla un Conciliabule de trente Evêques, tous dépoſez pour leurs crimes, ou chaſſez pour leurs héréſies. Ils eurent l'audace d'y condamner ſaint Cyrille d'Alexandrie, & Memnon d'Ephéſe; & de priver de la Communion des Fidéles les autres Evêques du Concile, qui le manda pour venir rendre raiſon de ſon procédé. Sur le refus qu'il fit de comparoître, on prononça anathême contre lui. Dans le Conciliabule tenu par Jean d'Antioche, on rétablit les Evêques Pélagiens qui avoient été dépoſez, & qui firent un Décret, par lequel ils déclarérent que l'ame d'Adam n'étoit point morte par ſon offenſe; & que le péché originel ne paſſoit point du pére à l'enfant. Cette déciſion hérétique s'étoit gliſſée parmi les vrais Décrets du Concile d'Ephéſe; & ſaint Grégoire *le Grand* fut le premier qui découvrit cette ſurpriſe, dans ſes Epitres à Euloge d'Alexandrie, à Anaſtaſe d'Antioche, & au Comte Narſès. Jean d'Antioche trompa l'Empereur Théodoſe *le Jeune* par ſes Lettres, & après le Concile, la diviſion d'entre ſaint Cyrille & lui, troubla longtems la paix de leurs Egliſes. On le ramena enfin à ſon devoir l'an 432. Il ſe reconcilia avec le Pape & avec ſaint Cyrille; & Paul Evêque d'Emése qu'il envoya à Alexandrie, condamna Neſtorius, & ſouſcrivit aux Actes du Concile d'Ephéſe. Depuis ce tems, Jean déteſta toujours l'héréſie de Neſtorius qu'il avoit ſoutenue, & laiſſa ſon Siége qu'il avoit tenu neuf ans, à Domnus ſon neveu, qui fut élu en ſa place en 436. * *Actes du Concile d'Ephéſe.* Nicéphore. Théodoret. Liberatus & Baronius, *A. C.* 427. 430. *& ſeq.*

JEAN II, fut fait Patriarche d'Antioche, l'an 1090, & gouvernoit encore cette Egliſe, lorſque les Latins ſe rendirent maîtres de la ville, l'an 1097. * Génébrard, *en la Chron.*

PATRIARCHES de CONSTANTINOPLE.

JEAN, I de ce nom, Patriarche de Conſtantinople. *Cherchez* JEAN CHRYSOSTOME. (Saint).

JEAN II, de Cappadoce fut nommé Patriarche, l'an 518, ſur la fin du régne de l'Empereur Anaſtaſe, & ne fit ſon entrée dans ſon Egliſe qu'au couronnement de Juſtin, qui fut élevé à l'Empire. Durant cette Cérémonie il condamna Eutychès, Neſtorius, Sévére & les autres Hérétiques, & reçut le Concile de Chalcédoine. Quatre jours après, il célébra un Synode de quarante Evêques, pour approuver ce qui avoit été fait, & fit mettre dans les Diptyques le nom du Pape Léon. On y inféra les quatre premiers Conciles généraux, & on rappella de l'exil les Evêques qui avoient été bannis par Anaſtaſe. Ainſi Jean appaiſa tous ces troubles qui avoient ſi longtems agité les Egliſes d'Orient, comme nous l'apprenons des Epîtres du Pape Hormiſdas. Il mourut l'an 520. * Baronius, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

JEAN III, dit *d'Antioche* & *le Scholaſtique*, étoit Apocriſiaire, c'eſt à dire, Nonce de l'Egliſe d'Antioche à Conſtantinople, où s'étant engagé dans le parti de pluſieurs Hérétiques, il fut mis par l'Empereur Juſtinien en la place du Patriarche Eutychius, l'an 565. Il tint injuſtement ce Siége épiſcopal juſqu'en 577. Il fit en 550 une Collection Gréque des Canons, rangez ſuivant l'ordre des matiéres, au lieu que les Collections précédentes étoient diſpoſées ſelon l'ordre des Conciles, ou Epîtres Décrétales. Elle eſt diviſée en 50 titres, qui eſt le nombre des matiéres, auquel il réduiſoit les affaires Eccléſiaſtiques. Vers l'an 554 il fit le premier Nomocanon, diviſé auſſi en 50 titres, où il ajoûtoit aux Canons les Loix civiles qui y avoient du rapport. * Euſtathius, *in Vita Eutych. apud Surium.* 6. *Apr.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comment.*

JEAN IV, dit *le Jeûneur*, Prêtre de Conſtantinople, fut mis, par les ſoins de l'Empereur Tibére II, ſur la Chaire épiſcopale de cette Egliſe, après Eutychius, l'an 582. Ce dernier,

étant au lit de la mort, fut qu'on le vouloit choisir pour son successeur, & témoigna que ce choix ne lui plaisoit point, parce qu'il connoissoit cet homme jusqu'au fond du cœur, & qu'il avoit découvert qu'il étoit de ces jeûneurs qui exténuent leur face (comme dit l'Evangile) afin de faire paroître leur abstinence aux yeux des hommes. Lorsque Jean sut qu'on le vouloit faire Evêque, il se cacha & fit des efforts apparens pour fuir; mais si-tôt qu'il fut assis sur la Chaire de Constantinople, on reconnut aisément que son humilité n'étoit qu'hypocrisie. Sous le Pontificat du Pape Pélage, Grégoire d'Antioche, de qui l'innocence fut opprimée par ses ennemis, en appella à l'Empereur Maurice du jugement rendu contre lui, & vint à Constantinople pour avoir justice. Jean, qui étoit bien aise d'exercer son autorité sur un Patriarche d'Orient, assembla en 587 un Synode pour examiner cette cause, & y prit le titre d'Evêque Oecumenique ou Universel. Le Pape Pélage le trouva fort mauvais, & en écrivit aux Prélats, leur remontrant qu'on n'avoit pu faire cette Assemblée sans l'aveu du Siége Apostolique. Sur la fin de cette Epître, il exhorte Jean de quitter ce titre, s'il ne veut être excommunié. Cette question se renouvella encore sous le Pontificat de saint Grégoire, car Jean lui ayant envoyé les Actes du procès d'un Prêtre qui avoit appellé de son jugement au saint Siége, il trouva que presque à chaque ligne il se nommoit Evêque Oecuménique: ce que le saint Pontife crut ne devoir pas souffrir. Il s'y opposa avec son zéle ordinaire, & parla du nom *Oecuménique*, comme d'un nom nouveau, d'un nom profane, d'un nom de blasphême, d'un nom d'erreur, de venin, de schisme, & d'une usurpation diabolique. Jean mourut l'an 595. Nicéphore le loue pour sa merveilleuse abstinence. Il dit qu'il donnoit tous ses biens aux pauvres, & qu'après sa mort on ne trouva chez lui qu'une robe toute usée, & un méchant lit de bois, que l'Empereur Maurice prit, & sur lequel il couchoit aux jours des grandes fêtes, lorsqu'il vouloit faire pénitence. * Pélage, *Epist.* 8. Saint-Grégoire, *l.* 4. *Ep.* 38. 39. *&c.* Nicéphore, *l.* 18. *c.* 34. Baronius, *A. C.* 583. 595. 596. Evagre, &c. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

☞ Les Protestans se servent de l'exemple de Jean *le Jeûneur*, pour attaquer l'Eglise Romaine. De ce que saint Grégoire *le Grand* le condamna d'avoir pris le titre d'*Universel*, & rejetta ce titre, ils concluent qu'il n'étoit pas le Chef de l'Eglise: mais c'est mal à propos; car quoique l'Evêque de Rome ait la primauté entre les Evêques, il n'est pas pour cela Evêque Universel, c'est à dire, qu'il n'a pas une juridiction ordinaire sur chaque Diocése. C'est en ce sens-là que saint Grégoire rejette ce titre fastueux, & sans préjudicier à son droit de primauté qu'il a de droit divin, comme successeur de saint Pierre, qui lui donne le pouvoir de veiller à la conservation de la Foi, & de faire observer les Canons dans toute l'Eglise. * Baronius, *A. C.* 595. Du Perron, *contra Regem Magnæ Britanniæ*, *l.* 1. 34. Godeau, *Hist. Eccl. du VI siécle. l.* 2. De Launoy, *en ses Epîtres.* Blondel.

JEAN V. Syncelle, c'est à dire, Vicaire & Coadjuteur du Patriarche de Constantinople, & Gardien des Vaisseaux sacrez de l'Eglise, succéda à Thomas II l'an 668. Il suivoit les erreurs des Monothélites, quoique les Actes du VI Synode le nomment orthodoxe; & il mourut l'an 674. * Nicéphore, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 658. 664. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN VI, Moine Monothélite, fut intrus en 711, sur le Siége patriarchal au préjudice de Cyrus, que le Tyran Philippique *Bardanes* avoit exilé. Peu de tems après Anastase étant parvenu à l'Empire, chassa Jean de la Chaire qu'il avoit usurpée, à la persuasion du Pape Grégoire II, que ce Prélat avoit tâché de prévenir en sa faveur, comme nous l'apprenons d'Anastase & de quelques autres: ce qui arriva en 715. * Anastase, *in Gregorio II.* Baronius, *A. C.* 712. 714. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN VII, dit VI par ceux qui ne comptent pas le Moine intrus par Philippique, étoit Syncelle de l'Eglise de Constantinople, & parvint à la Dignité épiscopale par ses lâches flateries & par ses bassesses. Il avoit été precepteur de l'Empereur Théophile; & dans une Cour ennemie du culte des Images, il avoit professé hautement les sentimens des Iconoclastes: on dit même qu'il étoit Magicien. On le couronna Patriarche en 832 après Antoine. L'an 842, lorsque Michel III fut parvenu à l'Empire sous la conduite de sa mére Théodore, cette Princesse chassa Jean, & fit mettre Méthodius en sa place. Son malheur ne le rendit pas plus modéré; au contraire, il s'emporta avec plus de violence contre les Images; & en ayant trouvé quelques-unes dans un Monastére où on l'avoit enfermé pour y faire pénitence, il eut l'audace de leur faire crever les yeux. Théodore en fut avertie, & le condamna à être traité de la même façon; mais à la considération de quelques personnes qui s'intéressérent pour lui, cette peine fut changée en deux cens coups de fouet, qu'il lui fallut souffrir l'an 844. * Curopalate, Baronius, &c.

JEAN VIII. *Cherchez* XIPHILIN, (Jean).

☞ Divers Auteurs mettent un JEAN VIII, entre Sisinnius & Sergius, qui fut Patriarche jusqu'en 1019. Curopalate n'en fait point mention; & on fonde seulement cette opinion sur le témoignage de Pierre d'Antioche, en la Lettre qu'il écrivit à Michel Cérularius. Mais ce Jean étoit Patriarche d'Antioche.

JEAN IX succéda en l'an onze cens onze au Patriarche Nicolas III, dit le *Grammairien*, & étant mort en 1134, il eut pour successeur Léon *Stupes*. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN X, surnommé *Camatére*, Diacre & Garde des chartres de l'Eglise de Constantinople, fut nommé Patriarche après Grégoire Xiphilin en 1198. Les Auteurs l'accusent d'avoir soutenu diverses erreurs, comme, que le corps de Jésus-Christ étoit corruptible dans l'Eucharistie, &c. Il renonça au Patriarchat en 1206, & eut pour successeur Michel IV, dit *Autorien.* * Génébrard, *in Chron.* Sponde, *A. C.* 1198. *n.* 30. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN XI, surnommé VECCUS, Patriarche de Constantinople. *Cherchez* VECCUS.

JEAN XII, natif de Sozopolis, ville Episcopale de Thrace, succéda à Athanase l'an 1294. Sa vertu fut cause qu'on le tira d'un Monastére où il s'étoit retiré après la mort de sa femme, pour le mettre sur la Chaire de Constantinople, où il vécut jusqu'en 1304. * Grégoras, *l.* 7. Onuphre, *in Chron.* Sponde, *A. C.* 1294. *n.* 6. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN XIII, Officier de l'Empereur Andronic, fut nommé Patriarche de Constantinople après Niphon l'an 1316, & pour être élevé à cette dignité, quitta sa femme, qui entra dans un Monastére. On avoit établi une coutume parmi les Grecs, que ceux qui étoient élus Patriarches, devoient prendre l'habit de Moine, s'ils ne l'avoient déja. Jean se préparoit à cette cérémonie; mais l'Empereur s'y opposa, ayant su qu'il avoit la goutte, & que les Médecins lui avoient ordonné de manger de la viande: ce qu'il n'auroit pu faire s'il eût été Moine. Grégoras dit que ce Patriarche s'employa fort pour polir la Langue Gréque: il mourut ou renonça au Patriarchat l'an 1320. * Grégoras, *l.* 7. Sponde, *A. C.* 1315. *n.* 8.

JEAN XIV, fut fait Patriarche après Isaïe, Moine du Mont-Athos vers l'an 1332. Avant cette élection il étoit Prêtre du Collége Impérial de Constantinople. En 1341, il présida au Synode tenu pour juger des opinions de Barlaam & de Palamas, & fut dépose l'an 1347. Ce que les Lecteurs pourront voir dans Cantacuzéne, & dans les autres Auteurs que nous citerons. * Cantacuzéne, *l.* 3. *&* 4. Grégoras, *l.* 10. Onuphre, *in Chron.* Sponde, *in Annal. A. C.* 1331. *n.* 10. 1341. *n.* 7. 1345. *n.* 11. *&c.* Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

JEAN MICHIELE, Vénitien, Cardinal, fut Patriarche de Constantinople pour les Latins vers l'an 1485.

JEAN DE ROCHETAILLE'E, Patriarche de Constantinople, Evêque de Paris, puis Archevêque de Rouën & de Besançon, & Cardinal dans le XV siécle, étoit natif du petit bourg de Rochetaillée sur Saône, au dessus de Lyon, d'où il a tiré son nom, & fils d'un pauvre Vigneron. Après avoir été Enfant de chœur dans l'Eglise de saint Jean de Lyon, il alla à Paris, & y fit un progrès très considérable dans l'étude du Droit Canon & de la Théologie. Selon quelques Historiens, il y prit le bonnet de Docteur, fut élu Official de Rouën, & ayant paru au Concile de Constance, fut pourvu d'un Evêché, puis du Patriarchat d'Aquilée. Il fut transferé par Martin V, à l'Evêché de Genéve, de là à celui de Paris, & enfin à l'Archevêché de Rouen. Le même Pontife le fit encore Correcteur des Lettres Apostoliques, & Patriarche de Constantinople, & lui donna la charge de Vice-Chancelier de l'Eglise, & le chapeau de Cardinal en 1426. Ce fut en ce tems que le Clergé de Besançon le choisit pour son Archevêque. Depuis le Pape Eugene IV, le nomma pour être Légat en France. Il mourut à Bologne en venant exercer sa charge l'an 1436, ou 1437 selon d'autres, qui assurent que son corps fut porté à Lyon, où il est enterré. * Chifflet, *Vesontio*, *partie* 2. Ciaconius, *in Martino V & Eugenio IV.* Sainte-Marthe, *tome* 1. *p.* 132. 457. 598.

☞ Divers Auteurs peu éclairez dans l'Histoire, ont confondu ce Prélat avec un Cordelier d'Aurillac en Auvergne, nommé comme lui, JEAN DE ROCHETAILE'E ou ROCHETAILLADE: opinion très contraire à la vérité, puisque le Cardinal mourut l'an 1436, ou 1437, & que l'autre vivoit l'an 1350. Ce Cordelier prêchoit contre les Papes & les Princes de son tems: il se vantoit de prédire les choses à venir, & débitoit des choses assez particuliéres sur la venue de deux Antechrists, de celle d'un Ange pour la réforme de l'Eglise, & de la durée des guerres qui étoient alors entre les François & les Anglois. Pour etablir ses contes par des Ecrits, il composa divers Livres; & le Continuateur de la Chronique de Nangis assure qu'il en avoit vu deux, dont le premier étoit intitulé, *Ostensor;* & l'autre, *Vade mecum in tribulatione.* Le Pape Clement VI lui fit défendre de publier de semblables folies: ce qui ne l'empêcha pas de continuer; & Innocent VI pour l'en punir, le fit mettre en prison. Il en sortit sous Urbain V, & ne se corrigea point. Vignier prétend que ce Moine Imposteur est le même que Henri de Herfort, appellé *Haibale* dans sa Chronique, ce qui pourroit être vrai; & qu'on lui avoit donné ce nom, qui veut dire *Hableur.* Trithéme parle fort avantageusement de l'esprit de ce Jean de Rochetaillade. * *Consultez* cet Auteur, *De Script. Eccles.* & Sponde, *A. C.* 1356. *n.* 20.

PATRIARCHES DE JERUSALEM.

JEAN, I de ce nom, Patriarche de Jérusalem, succéda à Benjamin vers l'an 120. On n'est pas assuré de l'année, & on sait seulement que de son tems l'Eglise de Jérusalem fut extrêmement persécutée. * Eusébe, *en sa Chron.* Baronius, *A. C.* 113.

JEAN II avoit été Moine, Sectateur de Macédonius, abjura son hérésie, & fit si bien, qu'il s'éleva sur la Chaire Episcopale de l'Eglise de Jérusalem, après la mort de saint Cyrille l'an 386. Il usa de cette dignité sainte comme il l'avoit acquise, dit un Historien, & en diverses occasions il donna à de saints personnages de grands sujets d'exercer leur patience. Saint Epiphane avoit fait l'ordination d'un Prêtre nommé *Paulinien*, frére

frére de saint Jérôme; d'un Diacre, dans un Monastére que Jean prétendoit dépendre de lui, & qui en effet n'en dépendoit pas. Ce fut le sujet des emportemens de Jean contre saint Epiphane, & saint Jérôme fut mêlé dans cette querelle; mais la véritable cause de son ressentiment fut que ces grands hommes, & sur-tout le premier, l'avoient souvent repris de défendre les hérésies d'Origéne. En effet, il étoit accusé d'enseigner avec les Origénistes, que comme le Fils dans la Trinité ne pouvoit voir le Pére, le Saint Esprit ne pouvoit voir le Fils; que les ames étoient dans le corps comme dans une prison, & qu'elles avoient vécu auparavant dans le Paradis; que les Démons & les damnez feroient enfin pénitence, & seroient sauvez comme les Saints; qu'avant le péché Adam & Eve avoient été sans corps, &c. Ce Prélat ne pouvant pas venir si facilement à bout de saint Epiphane, qui étoit Evêque comme lui, entreprit de détruire saint Jérôme, qu'il haïssoit mortellement & se porta jusqu'à cette extrémité, que de l'excommunier, & de lui défendre l'entrée du saint sépulcre. Ce fut encore par ses intrigues que l'on excita une furieuse persécution contre le même saint Jérôme, & contre les Monastéres qu'il gouvernoit. La Lettre que le Pape Innocent I, à qui Paule & sa fille Eustochium firent leurs plaintes, écrivit à ce Prélat, témoigne qu'on le soupçonnoit d'avoir eu part à ce qui s'étoit passé. Jean avoit présidé au Concile de Diospolis en Palestine en 415, & avoit condamné les erreurs de Pélage; mais depuis ce Synode il avoit montré ouvertement qu'il favorisoit l'Hérésiarque contre ses accusateurs. Saint Augustin, qui en avoit été averti, lui écrivit, pour lui donner avis que Pélage étoit un Imposteur qui avoit de très mauvais sentimens sur la Grace de Jésus-Christ. Il lui envoya un Livre de l'Hérétique, intitulé, *de la Nature*, avec la reponse qu'il y avoit faite, & lui demanda au nom de tous ses Confréres, les Actes du Synode de Diospolis. Jean les lui envoya; & saint Augustin les ayant reçus, en composa un Livre qu'on a trouvé dans le XVII siécle, en une Abbaye de Chanoines Réguliers. Le Patriarche mourut peu après en 416, & eut Praile pour successeur. De son tems on trouva les Reliques de saint Etienne premier Martyr. Gennade, qui parle de ce Prélat comme d'un homme qui ne manquoit pas d'éloquence, assure qu'il fut obligé de faire une Apologie de sa doctrine contre ceux qui l'accusoient de soutenir celle d'Origéne, dont il aimoit l'esprit, sans recevoir pourtant ses dogmes. Pierre Wastelius, Carme réformé d'Alost, & Prieur d'Anvers, fit imprimer l'an 1643, deux volumes de divers Ouvrages, qu'il veut être de ce Jean de Jérusalem. Dans le second il travailla à le justifier de toutes les accusations de saint Jérôme; & il prétend que l'Epître à Pammaque, où il est parlé de ses erreurs, n'est pas de ce Pére. Les Curieux qui voudront savoir le fond de cette grande dispute pourront consulter ce Livre. Il a mis dans le premier tome divers Traitez attribuez à saint Jean Chrysostome, & d'autres qu'il dit être de ce Prélat de Jérusalem, & il y en a donné aussi un, *De institutione primorum Monachorum Veteris Testamenti*, dont les Doctes se sont mocquez, aussi bien que de ce qu'il avance, que le même Jean étoit Religieux Carme. *Respuimus, & exsufflamus figmentum illud*, dit le Cardinal Baronius. * Saint Jérôme, *Epist.* 61. Saint Augustin, *Epist.* 252. *de Gestis Pelag. Augustæ Vindelicorum*, 1615. Théodoret, *Hist. l.* 5. *c.* 35. Idace, *in Fast. & in Chron. A. C.* 406. *& suiv.* Gennade, *c.* 30. Trithéme. Bellarmin, *de Script. Eccles.* Godeau, *Hist. Eccles.* Baronius, *A. C.* 386. *& suiv.* 444. *&c.* Usserius, *Antiq. Britan. c.* 9. Noris, *Hist. Pelag.*

JEAN III fut intrus sur le Siége de Jérusalem l'an 513, contre Elie Prélat orthodoxe. Ce fut en considération de l'attachement qu'il avoit aux erreurs d'Eutychès & de Sévére qui condamnoit le Concile de Chalcédoine, qu'on l'éleva à cette dignité. L'Abbé Sabas fit depuis connoître la vérité à ce Prélat, & la lui persuada si bien, que dans une grande assemblée de personnes, la plupart hérétiques, il cria anathême contre Nestorius, Eutychès & Dioscore. Il mourut l'an 525. * Baronius, *A. C.* 513. 520. 525.

JEAN IV succéda à Eustochius l'an 561, & gouverna l'Eglise de Jérusalem jusqu'en 595. Evagre parle de lui dans le sixiéme Livre de son Histoire; & Baronius dans ses Annales. Génébrard met un autre JEAN, depuis l'an 795, jusqu'en 802.

* JEAN DE VERCEIL, Patriarche de Jérusalem, étoit Général des Dominicains, & le Pape Nicolas III le fit Patriarche de Jérusalem en 1278. Il se distingua par son mérite & par sa pieté. * Razzi, *Huom. Illust. Domin.*

ELECTEURS & ARCHEVEQUES de MAYENCE.

* JEAN I, Comte de S. Paul de la Maison de Luxembourg fut élu en 1371, Electeur & Archevêque de Mayence, après avoir été cinq ans Evêque de Strasbourg. Il étoit d'une si grande simplicité qu'on lui donna le sobriquet d'*Evêque mouton;* mais on dit en même tems que c'étoit un grand homme à table. Les Mayençois conçurent contre lui une telle haine qu'ils l'empoisonnérent en 1373. D'autres mettent cela sur le compte d'Adolphe de Nassau son successeur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN II, fils d'Adolphe Comte de Nassau-Idstein & Wisbaden, fut mis sur le Siége de Mayence par le Pape, quoique le Chapitre eût élu Godefroi Comte de Leiningen. On l'accuse d'avoir contribué à la mort de l'Empereur nouvellement élu, savoir de Frédéric de Brunswick, & l'on dit que ce fut par ses menées que ce Prince fut assassiné en 1400. (*Voyez* Brunswick à l'Article de MAGNUS II.) Ce Prélat mourut l'an 1419. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brusch. Bucelin, *Germ.* S. P. I. Meiboom, *Rer. Germ. tome* 3. *p.* 423 *& suiv.* Buntings *Braunschw. Chron.* f. 265 *& suiv.* Spangenberg, *Mansf. Chron.* f. 303.

* JEAN SCHWEICHARD, de l'ancienne & noble famille de Cronberg, naquit en 1553. Ses parens le destinérent à l'Eglise. Après qu'il eut fait ses études en Allemagne & dans les Païs-Bas, & qu'il fut de retour de ses voyages, il fut fait Chanoine & Doyen de l'Eglise Cathédrale de Mayence, & ensuite Prevôt de S. Alban. En 1604, il fut élu Electeur & Archevêque de Mayence, & se trouva depuis à plusieurs Diétes, aussi bien qu'aux élections des Empereurs Matthias & Ferdinand II. C'étoit un homme de probité & un esprit pacifique. Il le fit bien voir lorsque pendant les troubles de Bohéme, il assura les Protestans qu'ils n'avoient rien à craindre par rapport à la Religion, de la part des Cercles du Haut & du Bas Rhin. En 1623, il fit enforte que le Bergstrass dont la Maison Palatine étoit en possession depuis l'an 1463, retourna sous la domination de l'Archevêché de Mayence. Par son testament fait en 1620, il institua Adam-Philippe Cronberg son neveu pour principal héritier de ses biens, fit plusieurs legs à l'avantage de l'Electorat, & donna à la famille de Cronberg des marques de son souvenir. Il mourut en 1626, & fut enterré dans Mayence. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN-PHILIPS, Baron de Schonborn qui en 1642, étoit devenu Evêque de Wurtsbourg, fut élu en 1647, Electeur & Archevêque de Mayence. En 1664, il annexa entiérement la ville d'Erfurt à l'Archevêché, & dans la même année les différens survenus entre l'Electorat de Mayence & le Palatinat au sujet de la chasse, furent terminez. Il mourut en 1673, à l'âge de 73 ans. Il s'appliqua toujours avec beaucoup d'assiduité aux affaires, de sorte que de son tems la Cour de Mayence étoit appellée la Cour laborieuse. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Leben der Churfursten tzu Maintz.*

ELECTEURS & ARCHEVEQUES de TREVES.

* JEAN I, qui étoit Chancelier de l'Empereur Henri VI, fut élu en 1188; mais il ne prit possession de cette dignité qu'en 1190. En 1193, pendant qu'il étoit occupé à étendre la Jurisdiction de son Archevêché, il fut pris par le Comte de Vienne, & peu de tems après remis en liberté par Jean Comte Palatin. En 1196, dans le tems qu'il faisoit bâtir un autel, on dit qu'on vit paroître au jour la robe de Jésus-Christ qui s'étoit perdue pendant les troubles de ces tems-là. Il mourut en 1213, & fut enterré dans le Monastére de Himmelrodt. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Germ.* S. P. I. Brouweri *Annales Trevir.*

* JEAN II, troisiéme fils de Jaques I. Marquis de Bade devint Electeur & Archevêque de Tréves en 1451, malgré le Duc de Baviére qui comptoit sur le secours de Philippe Duc de Bourgogne. Ce fut de son tems que l'Académie de Tréves eut son parfait établissement. Il avoit plusieurs ennemis qui attentérent à sa vie, & en 1499 on le fit sauter en l'air avec de la poudre, sans pourtant lui causer aucun dommage. Il mourut en 1503, & eut pour successeur Jacques II, son Neveu. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *in Germ.* S. P. I. Spener, *Syll. Geneal.* Brouweri *Annal. Trev.*

* JEAN III, de la noble Maison de Metzenhausen, fut élu en 1531. Il mourut en 1540, après avoir rempli les devoirs de sa dignité. De son tems l'Académie de Tréves fut renouvellée. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN IV, de la noble Maison de Hagen, fut élu en 1540. Il s'appelloit *Jean-Louis.* Il fit rentrer la Seigneurie de Montreal sous la domination de l'Archevêché, & mourut en 1547. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN V, Comte d'Isembourg fut élu en 1547, & mourut en 1556. De son tems la ville de Tréves eut beaucoup à souffrir de la part d'Albert Markgrave de Brandebourg, qui dans l'année 1552, réduisit en cendres plusieurs Cloîtres & chassa l'Archevêque de ses Etats. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN VI, de la noble famille de Ley, fut élu en 1556. Au commencement de sa Régence, il se trouva dans Tréves plusieurs personnes qui avoient beaucoup de penchant pour la Réformation, & qui en attiroient beaucoup d'autres dans leur parti. Il voulut s'opposer à ces nouveautez; mais il fut obligé en 1559, de sortir de la ville. Cependant ayant l'année suivante donné aux Jésuites l'Université de Tréves, les Reformez à leur tour furent contraints d'abandonner cette ville. Dans la suite il s'éleva à ce sujet de nouveaux troubles, & les Reformez tâchérent en 1566 de recouvrer leur liberté. Sur le point que Maximilien II alloit assoupir tous ces différens, l'Electeur vint à mourir. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Kyriander, *in Annal. August. Trevir.*

* JEAN VII, de la noble famille de Schönberg fut élu en 1581, dans le tems qu'il étoit Recteur de l'Université. En 1585, il fit exposer en public la prétendue robe de Jésus-Christ, & trancher la tête à un jeune Gentilhomme qui avoit manqué de respect pour une hostie consacrée, quoiqu'il fût fils d'une fille naturelle de Frédéric Electeur Palatin. Il se comporta toujours en zélé défenseur de la Religion Romaine & mourut en 1598. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin. Brower.

* JEAN-HUGUES, de la noble famille d'Orsbek, fut fait en 1672 Coadjuteur, & en 1676 Archevêque de Tréves. Lorsque le Roi Louïs XIV eut fait la conquête de Luxembourg, il se mit en possession des droits que les Ducs de Luxembourg avoient eus sur la ville de Tréves en qualité d'Avouez, & fit démanteler cette ville, disant que sous une protection aussi puissante que la sienne, elle seroit assez en sureté. Pendant les guerres qui suivirent, l'Electorat de Tréves fut entiérement ruïné par les François: ce qui obligea l'Electeur à faire sa résidence dans la Forteresse d'Erenbreitstein ou Hermanstein. Dans le renouvellement de la guerre, l'Electeur

eut la mortification de voir de nouveau ſon païs ravagé par les François, juſques à ce qu'en 1704, après la bataille de Hochſtedt il ſe vit délivré de ces fâcheux hôtes. Il mourut le premier Janv. de l'an 1711, à Coblentz, & fut le dernier de ſa famille. * *Gr. Diction. Univ. Holl.* Humbrecht von *R. A. Tab.* 231.

ELECTEURS & DUCS de SAXE.

* JEAN, dit *le Conſtant*, ſecond fils d'Erneſt Electeur de Saxe, naquit le 30 Juin 1467, & fut dès ſa plus tendre jeuneſſe élevé à la Cour de l'Empereur Frédéric III, ſon grand oncle maternel. Il fit ſous Maximilien I, une campagne en Hongrie; & dans la priſe de Stulweiſſembourg autrement Albe Royale en 1490, il ſe trouva le premier au haut de la bréche. Après la mort de ſon frére aîné l'Electeur Frédéric dit *le Sage*, il devint Electeur, & dès qu'il fut revêtu de cette dignité, il travailla à étouffer la guerre appellée *la guerre des Païſans*. Il proteſta avec d'autres Princes contre le ſévére Edit publié à la Diéte de Spire contre le Luthéraniſme en 1529, & préſenta dans la Diéte d'Ausbourg en 1530, à l'Empereur Charles-Quint, la Confeſſion d'Ausbourg. Il demanda à ce Prince l'inveſtiture des terres de l'Electorat de Saxe, mais parce qu'il ne voulut point renoncer à la doctrine de Luther, il ne put l'obtenir. Avant que de partir d'Ausbourg, il fit dire à l'Empereur par George Markgrave de Brandebourg, qu'il aimeroit mieux perdre ſa tête couverte de cheveux gris que de renoncer à la Religion Luthériennc. Dans la même année, il fit avec d'autres Princes Proteſtans la Ligue de Smalcalde. Il mourut le 16 Août 1532, de la pierre & d'autres infirmitez. *Voyez* ſes ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sleidan. Horſleder. Davidis Chytraei *Chron. Saxon.* Joh. Roſini *Vitæ Electorum.* Seckendorf, *Hiſt. Luther.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-FREDERIC, ſurnommé *le Magnanime*, fils du précédent, naquit à Torgau en 1503. *Voyez* l'Article de Saxe.

JEAN-GEORGE I, ſecond fils de Chriſtian I, Electeur de Saxe, & de Sophie de la Maiſon de Brandebourg, naquit le cinquiéme Mars 1585. Il fut élevé avec ſon frére aîné ſous la tutelle de Guillaume, Comte d'Altenburg, & fut dans ſa ſeptiéme année élu Adminiſtrateur de l'Evêché de Merſebourg. En 1601, il fit *incognito* en Italie un voyage dans lequel il eut beaucoup à ſouffrir, & tomba malade à Milan. Après ſon retour, il prit en 1603 l'adminiſtration de l'Evêché de Merſebourg. Après la mort de Chriſtian II, ſon frére aîné, il devint Electeur en 1611, & exerça deux fois en cette qualité le Vicariat de l'Empire, ſavoir en 1612 après la mort de Rodolphe II, & en 1619, après celle de l'Empereur Matthias. En 1614, il renouvella avec les Maiſons de Heſſe & de Brandebourg la Confraternité héréditaire. Pendant les troubles de Bohéme, il tint le parti de l'Empereur, & l'aida à ſoumettre la Bohéme, la Siléſie & la Luſace. Comme il avoit dépenſé ſept millions au ſervice de l'Empereur, ce Prince lui donna en gage le Marquiſat de Luſace. Lorsque l'Empereur conféra au Duc de Baviére la Dignité Electorale dont il avoit dépouillé Frédéric Electeur Palatin, Jean George refuſa d'abord d'y donner les mains; mais en 1624, il ſe déſiſta de ſon oppoſition. Lorsque Guſtave Adolphe Roi de Suéde vint en Allemagne, il tâcha d'attirer dans ſon parti l'Electeur, qui de ſon côté cherchoit à demeurer neutre, & qui dans cette vue fit tenir à Leipſic en 1631, une Aſſemblée des Princes Proteſtans. Mais quand l'Electeur vit que le Général de Tilly ne ſe contentant pas d'avoir ravagé Magdebourg, tomba dans ſon païs à la tête de l'Armée Impériale, il appella à ſon ſecours le Roi de Suéde, ſe joignit à lui, & remporta avec lui la victoire en 1631, près de Leipſic. Après cette bataille le Roi de Suéde pénétra dans l'Allemagne, & l'Electeur dans la Bohéme, où il fit la conquête de Prague. Mais il n'en jouït pas longtems. Prague fut repriſe en 1632, & les Saxons furent peu de tems après chaſſez de la Bohéme. Le Général Walſtein entra après cela dans la Miſnie, où il prit Leipſic & quelques autres villes. Alors l'Electeur eut de nouveau recours au Roi de Suéde qui ne manqua pas de venir avec ſon Armée. Ce fut alors que ſe donna en 1632, le ſixiéme Nov. la fameuſe bataille de Lutzen où Guſtave-Adolphe perdit la vie. Dans la ſuite, Arnheim, Général de l'Electeur, entra dans la Siléſie où il ſe rendit maître de Brieg & de pluſieurs autres places. D'un autre côté, le Général Holte avec les Impériaux tomba dans la Miſnie, où il prit Zuikhau & Leipſic; mais la peſte l'obligea bientôt après à ſe retirer. L'année ſuivante les Saxons prirent les villes de Bautzen, de Gorlitz & de Zittau, & ſous la conduite du Général Arnheim ils battirent près de Lignitz les Impériaux, dont il reſta quatre mille ſur la place. On tâcha dans la même année de faire la paix avec l'Empereur. Elle fut conclue en 1634, mais elle ne fut ſolidement établie qu'en 1635. Entre autres conditions, la Luſace fut cédée à l'Electeur pour lui & pour ſes Deſcendans. En 1636, les Saxons ſe rendirent maîtres de Magdebourg; mais ils eurent du deſſous dans la bataille qui ſe donna près de Witſtok dans la Marche. En 1638, les Suédois s'avancérent contre Leipſic, mais ils furent repouſſez juſques dans la Poméranie par les Impériaux & les Saxons. En 1639, Banier Général Suédois remporta quelque avantage ſur les Saxons, & prit Pirn d'aſſaut; mais il n'eut pas de ſuccès au ſiége de Freiberg. En 1642, les Suédois ſous le Général Torſtenſon, après avoir battu les Saxons près de Leipſic, ſe rendirent maîtres de cette ville qu'ils gardérent juſques après la paix de Weſtphalie. En 1645, les Suédois ayant encore eu quelque avantage ſur les Saxons, il ſe fit entre les deux partis une trêve pendant laquelle la Saxe ne laiſſa pas d'être ravagée & par les Impériaux & par les Suédois; & ces déſolations ne finirent qu'en 1648 par la paix de Munſter. En 1654, il fit bâtir la ville de Johan-Georges-ſtadt pour ſervir d'aſyle aux Habitans de la Bohéme qui étoient chaſſez pour cauſe de Religion. Il mourut le ſixiéme Oct. 1657. *Voyez* ſes ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Chemnitius, *de la Guerre d'Allemagne.* Bertram, *Sax. Chron.* Lungnitz, *Admiranda Saxon.* Puffendorf, *de Rebus Succicis.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-GEORGE II, Electeur de Saxe, fils aîné du précédent, naquit le 31 Mai 1613, & ſuccéda à ſon pére dans ſes Dignitez auſſi bien que dans ſes Etats. En 1657, il exerça la charge de Vicaire du Saint Empire, & donna enſuite ſa voix avec les autres Electeurs pour l'élection de l'Empereur Léopold. A ſon retour à Weimar, il fut ſous le nom de *Louable* ou de *digne de louange* nommé Chef de l'Académie que l'on appelle *la Societé fructifiante.* En 1664, il aſſiſta en perſonne à la Diéte de Ratisbonne; & en 1669, il fut fait Chevalier de la Jarretiére. En 1671, il en vint à un accommodement avec Jules-François, Duc de Saxe-Lawembourg, & par-là il fut convenu que le Duc porteroit dans ſes armes les deux épées de celles de l'Electeur, mais la pointe en bas: enſuite de quoi ils conclurent une Confraternité héréditaire au ſujet de la Luſace & du Duché de Lawembourg. En 1678, il eut à Dresde une entrevue qui fut accompagnée de tournois & de toutes ſortes de divertiſſemens. Dans la derniére année de ſa vie il lui vint au viſage un mal incurable dont il mourut le 22 Août 1682, au château de Friedeſtein où il s'étoit retiré à cauſe de la peſte. *Voyez* ſes ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Art. de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN-GEORGE III, fils du précédent, naquit le 20 Juillet 1647, & fut élevé dans toutes les connoiſſances & dans tous les exercices qui conviennent à une perſonne de ſon rang. Comme il entendoit parfaitement la chaſſe, l'Empereur le fit Grand-Veneur de l'Empire. En 1672, ſon pére lui donna le Gouvernement de la Haute Luſace, & il choiſit Bautzen pour le lieu de ſa réſidence. En 1674, il marcha vers le Rhin à la tête de 6000 Saxons, ſe trouva à la bataille de Sintzheim, & eut bien de la peine à s'empêcher de tomber entre les mains des ennemis. En 1680, il prit en main les rênes du Gouvernement; & en 1683, il contribua à la levée du ſiége de Vienne. En 1684, il alla faire un tour à Veniſe, & fournit à cette Republique 5000 hommes qui furent envoyez en Hongrie, & qui eurent bonne part à la conquête de Bude. En 1688, la guerre étant renouvellée contre la France, il fit un voyage en Hollande, après quoi il fit marcher ſon Armée ſous la conduite des deux Princes ſes fils, & aida à la priſe de Mayence. En 1691, on lui donna le commandement de l'Armée de l'Empire; mais pendant la campagne il devint malade & mourut le 12 Septembre de la même année. Lorsque l'on embauma ſon corps, on trouva ſon cœur tout deſſéché, & ſans une goutte de ſang, pendant que les autres parties étoient en bon état. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſterité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN-GEORGE IV, fils aîné du précédent, naquit le 18 Oct. 1668. Après avoir reçu une éducation qui répondoit à ſa dignité, il fit en 1685 un voyage dans les principaux Etats de l'Europe. En 1691, il commença à prendre en main l'adminiſtration des affaires. En 1693 il fut fait Chevalier de la Jarretiére, & marcha peu de tems après en perſonne contre les François. Il avoit réſolu de faire la campagne ſuivante, mais il en fut empêché par ſa mort qui arriva le 18 Oct. 1694. Comme il ne laiſſa point d'enfans, ſon frére Frédéric-Auguſte lui ſuccéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Europ. Hiſtoricus* Mulleri *Annal. Saxon.*

DUCS de SAXE.

* JEAN-FREDERIC II, Duc de Saxe, fils aîné de l'Electeur Jean-Frédéric, naquit le huitiéme Janv. 1529. Il parloit facilement Latin, & liſoit la Bible en Hébreu. Pendant la détention de ſon pére, il ſe joignit à ſes fréres pour fonder l'Académie de Jéna, & pour ériger la Confraternité héréditaire de Henneberg. Après la mort de ſon pére arrivée en 1557, il eut ſeul pendant huit ans l'adminiſtration de ſes Etats. Après avoir fait quelque tems ſa réſidence à Weimar, il la transféra à Gotha en 1564. Il ſe laiſſa ſéduire par les mauvais conſeils de Chriſtian Bruk ſon Chancelier, de ſorte que ſa conduite le fit mettre au ban de l'Empire. Il fut aſſiégé dans Gotha, & après la priſe de cette ville il fut conduit à Vienne dans un carroſſe tendu de noir, & de là tranſporté à Neuſtadt. En 1585, on commença à traiter de ſa rançon, mais les rudes conditions impoſées par l'Empereur Rodolphe II, l'empêchérent d'accepter ſa liberté. En 1595, l'Empereur qui étoit ſur le point d'avoir la guerre avec les Turcs, le fit tranſporter dans la Stirie, où il mourut d'une chûte en la même année, après 28 années de priſon. Son corps fut porté à Coburg où il fut enterré. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances, & ſa poſtérité à l'Art. de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou. Languetti *Deſcript. B. Goth.* Sleidani *Continuatio.* Sagittarii *Hiſt. Goth.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-GUILLAUME, Duc de Saxe-Weimar, ſecond fils de l'Electeur Jean-Frédéric, naquit à Torgau le onziéme Mars, 1530. Dans ſa jeuneſſe il ſervit Henri II, & Charles IX, Rois de France. Pour l'en recompenſer, le premier lui donna la ville de Châtillon ſur Seine, & le ſecond lui fit un préſent de 38000 florins. En 1568, il quitta le ſervice. Il laiſſa au commencement à ſon frére ainé Jean-Frédéric la diſpoſition des Etats du pére; mais en 1566, ils firent un partage par lequel

quel le païs de Weimar lui échut. Après que ſon frére eut été mis au ban de l'Empire, comme on l'a vu dans l'Article précédent, l'Empereur promit à Jean-Guillaume les terres de ſon frére. Il s'employa même au ſiége de Gotha, où ce Prince infortuné fut pris. Cependant en 1572, il reſtitua aux fils du priſonnier les Duchez de Gotha & d'Eiſenach. En 1568, il envoya ſes Théologiens à la Conférence d'Altenburg, où il fit lui-même l'office de Préſident. En 1570, il ſe trouva à la Diéte de Spire, & ordonna dans la méme année une viſite générale des Egliſes. Il mourut le deuxiéme Mars de l'an 1573, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances, & ſa poſtérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Languetti *Hiſt. Gothana.* Sagittarii *Hiſt. Gothana.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-CASIMIR, troiſiéme fils de Jean-Frédéric II, naquit le 12 Juin de l'an 1564, dans le Château de Grimmeſtein. Il fut élevé ſous les yeux de l'Electeur Auguſte, & il fit de ſi grands progrès dans les Belles-Lettres qu'à l'âge d'onze ans il ſavoit faire des vers Latins. Pendant la détention de ſon pére, il adminiſtra les affaires de l'Etat, & fit ſa réſidenà Coburg, où en 1601 il fonda le Collége qui porte ſon nom, & qu'il dota de bons revenus. En 1612, il aſſiſta au couronnement de l'Empereur Matthias à Francfort ſur le Mein. En 1627 il ſe trouva au renouvellement de la Confraternité héréditaire à Naumbourg; & en 1631, à l'Aſſemblée des Proteſtans tenue à Leipſic. Il eut beaucoup à ſouffrir dans la guerre de trente années. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-ERNEST IV, Duc de Saxe de la ligne de Weimar, fils aîné de Jean Duc de Saxe-Weimar, naquit le 21 Fevr. de l'an 1594. En 1608, il alla étudier dans l'Académie de Jéna, & le dixiéme Août de la même année il fut élu Recteur très magnifique. En 1612, il aſſiſta à Francfort ſur le Mein au couronnement de l'Empereur Matthias, & l'année ſuivante il voyagea en Lorraine, en France, en Angleterre & dans les Païs-Bas. A ſon retour il prit les rênes du Gouvernement, & fut fait Stadholder de Thuringe. En 1620, il ſe mit au ſervice de Frédéric, Roi de Bohéme: & en 1622, il fut fait priſonnier par les Eſpagnols qui le relâchérent bientôt après. En 1625, Chriſtian IV Roi de Danemark le fit Général de ſes troupes. Dans la même année il fut bleſſé à l'épaule dans la bataille qui ſe donna contre les Impériaux près de Nienborg ſur le Wéſer. Enſuite il ſe joignit au Comte de Mansfeld, chercha à faire diverſion à l'Empereur en Hongrie, & changeant de deſſein, il retourna ſur ſes pas, prit en Siléſie les villes de Jagerndorff & d'Oppelen, & battit quelques Impériaux près de Troppau. Après cela il revint en Hongrie, ſe joignit de nouveau au Comte de Mansfeld, & après la mort de ce Général, il conduiſit les Mécontens ſur les frontiéres de la Siléſie, & prit Hohenwald & Jablunka. Dans cette expédition il tomba malade, pour avoir mangé d'une viande mal apprêtée, & mourut le quatriéme Dec. 1626, à l'âge de 32 ans. Son corps fut d'abord porté à Troppau où il fut embaumé, & de là on le tranſporta à Weimar où il fut enterré le 18 Juillet 1627. Il ne fut point marié. Il étoit ſi mal dans l'eſprit de l'Empereur que ce Prince voulut le mettre au Ban de l'Empire. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Neumayer, *Deſcription de l'Empire.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-ERNEST, fils aîné de Guillaume Duc de Weimar, naquit le deuxiéme Septembre 1627. En 1646, il entreprit de voyager, & alla dans les Païs-Bas, en France & en Italie, & revint à Weimar au mois de Juillet de l'an 1648. Il aimoit extrêmement la chaſſe, & un jour qu'il en prenoit l'exercice, il fut piqué d'un aſpic, & il en penſa mourir. Après la mort de ſon pére, il s'aſſocia ſon frére pour l'adminiſtration des affaires, mais ils firent un partage en 1672, & il eut pour ſa part Weimar & ſes dépendances. Après la mort du Duc de Saxe-Jéna en 1678, il ſe chargea de la tutelle du fils mineur de ce Prince, & l'exerça juſques à ſa mort qui arriva le 15 Mai 1683. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de SAXE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mulleri *Annal. Saxon.*

* JEAN-GEORGE, Duc de Saxe-Eiſenach, Lieutenant-Général des troupes Impériales, cinquiéme fils de Guillaume Duc de Weimar, naquit le 12 Juillet de l'an 1634. Il fit un voyage en France en 1652, & il ne revint chez lui qu'en 1654. Il entra au ſervice de l'Electeur en 1656, & la même année, dans une bataille contre les Polonois & les Tartares il fut bleſſé au dos d'une fléche empoiſonnée, & au pié d'une balle de mouſquet. En 1674, il fut fait Général-Major dans l'Armée de l'Empire, & peu de tems après Général en Chef, & fut employé contre la France. Il mourut à la chaſſe d'une apoplexie le 19 Septembre de l'an 1686. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de SAXE.

* JEAN-GUILLAUME, Duc de Saxe-Gotha, Général de l'Empereur, naquit le quatriéme Octobre 1677. Il étoit fils de Frédéric, Duc de Saxe-Gotha. Dans ſes jeunes ans il témoigna de l'inclination pour les armes, & ſon pére pour le ſatisfaire lui donna un Régiment. Après la mort de ce Prince, il alla avec ſon frére aîné dans les Païs-Bas, fit quelque ſcjour à la Haye, où Guillaume III, Roi d'Angleterre, lui fit un obligeant accueil. En 1693, il paſſa en Angleterre, avec ſon frére, & après y avoir demeuré quelque tems, il retourna dans les Païs-Bas, & ſe rendit dans l'Armée des Alliez en Brabant. Enſuite il alla avec ſon frére joindre les Impériaux & fit ſa premiére campagne ſous le Général-Wartenſleben. L'Hiver ſuivant il alla en Italie; & en 1694, il ſervit en Brabant en qualité de Colonel de Cavalerie ou de Meſtre-de-Camp. Il ſe trouva au ſiége de Namur, & fit en Brabant la campagne de 1696. En 1697, il alla à Vienne, où il fut fait Grand-Maréchal des Logis des troupes Impériales; & ce fut en cette qualité qu'il ſe trouva au ſiége d'Ebernbourg ſous le Général Thungen. En 1698, on lui donna le commandement des 6000 hommes que le Duc de Saxe-Gotha, le Markgrave de Brandebourg & l'Evêque de Wirsbourg envoyoient en Hongrie au ſecours de l'Empereur. Il aſſiſta auſſi aux Conférences de la paix de Carlowitz. En 1699, il fit le voyage de France, & revint l'année ſuivante à Gotha. En 1701, il alla viſiter les Cours de Hanovre, de Zell & de Meckelbourg, & ſe rendit à Hambourg, & de là à Stralſunde, d'ou il ſe tranſporta en Courlande. Enſuite il alla au quartier du Roi de Suéde qui s'offrit à le defrayer, & de qui il obtint la permiſſion d'aller faire un tour en Suéde. Pour cet effet il s'embarqua à Rével, mais il s'éleva un furieux orage qui briſa, près de Sandham, contre un écueil le vaiſſeau qui le portoit, & qui l'obligea à ſe ſauver ſur le rocher, où il n'arriva qu'à grande peine. La Reine Douairiére ayant été informée de ce malheur, lui envoya un yacht qui le tranſporta heureuſement à Stolkholm. De là il retourna en Allemagne pour ſe rendre à l'Armée Suédoiſe. Il ſe trouva à la bataille de Potowsky & à la priſe de Thorn. Lorsque la campagne fut finie, il alla à Berlin pour faire ſa Cour au Roi de Pruſſe qui lui offrit des emplois conſidérables qu'il ne put accepter a cauſe de ſon engagement avec la Suéde. Après ſon retour de Pologne il alla avec le Roi de Suéde à Dantzik. Enſuite il ſe trouva au ſiége de Lemberg, auſſi bien que dans la plupart des actions qui ſe firent en Pologne pendant les années 1704 & 1705. En 1705, au mois d'Août, il quitta le ſervice de Suéde pour entrer dans celui de l'Empereur, qui le fit Lieutenant-Général de ſes troupes en Italie où il mena quatre Régimens de Gotha. Il ſignala ſa valeur au paſſage de l'Adda, à la levée du ſiége de Turin, au ſiége d'Alexandrie dont il eut le commandement, & dans pluſieurs autres occaſions. Pendant qu'on étoit occupé au ſiége de la citadelle de Milan, il alla faire un tour à Gotha, & rendit viſite au Roi de Suéde à Alt-Ranſtadt. Enſuite il retourna en Italie & arriva heureuſement à Turin au mois de Juillet de l'an 1707. Dans l'irruption que l'on fit en France, & dans ſes ſuites il donna des preuves de ſon courage; mais le 14 Août, comme il commandoit les approches, les ennemis firent une ſortie, & il reçut dans cette occaſion un coup de mouſquet au deſſous de l'œil gauche, dont il mourut le lendemain * *Gr. Dict, Univ. Holl.* Junckers. Mulleri *Annal. Saxon. Nova Diter. Germ.* 1703. *p.* 302. *& ſuiv.*

ELECTEURS & MARGRAVES de BRANDEBOURG, & BURGRAVES de NUREMBERG.

* JEAN, Electeur de Brandebourg, ſurnommé *le Grand* à cauſe de la grandeur de ſa taille, & *le Cicéron Germanique* à cauſe de ſon éloquence, fils aîné de l'Electeur Albert-Achille, naquit à Anſpach le deuxiéme Août 1455. Il fut élevé par les ſoins de l'Electeur Frédéric II, & fit à l'âge de 13 ans ſa premiére campagne en Poméranie. Lorsque ſon pére devint Electeur, il lui donna le Gouvernement de la Marche. En 1474, il fut par ſon crédit & par des raiſons preſſantes porter Matthias Roi de Hongrie, Caſimir Roi de Pologne & Ladiſlas Roi de Bohéme, qui etoient en différent au ſujet de la Hongrie, & qui n'épargnoient pas leurs voiſins, à ſe trouver à Breſlau pour y conclurre une Trève, déclarant en même tems qu'il ſe joindroit à Erneſt Electeur de Saxe pour faire la guerre à celui d'entre eux qui ne voudroit pas ſe conformer à leurs propoſitions. Lorsque Henri, X du nom, Duc de Glogau mourut en 1476, il inſtitua pour ſon héritiére univerſelle *Barbe* ſon épouſe & ſœur de Jean. Mais Jean II, couſin de Henri, n'étant pas content de cette diſpoſition, fut la cauſe d'une guerre qui dura ſix ans. En 1484, Jean, avant que d'être devenu Electeur, fut choiſi par la ville de Lunebourg pour ſon Protecteur. En 1486, il ſuccéda à ſon pére dans l'Electorat, & fixa ſa réſidence dans la Marche. Deux ans après il eut guerre avec ſes Sujets pour punir la ville de Stendal, qui à l'occaſion de l'impôt ſur la biere, ſe revolta, tua quelques Domeſtiques de l'Electeur, & commit pluſieurs autres excès. Il en couta la vie aux Auteurs de la ſédition, & la ville fut dépouillée de ſes plus conſidérables priviléges. En 1498, il obtint du Pape Alexandre VI, la liberté d'établir à Francfort ſur l'Oder une nouvelle Univerſité; mais étant venu à mourir au mois de Janvier de l'an 1499, il en laiſſa le ſoin à ſon ſucceſſeur. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Cernitius.* Renſch. *Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN-GEORGE, fils de l'Electeur Joachim II, & de Madeleine, Ducheſſe de Saxe, naquit le 21 Septembre 1525. Il eut une extréme inclination pour les études auſquelles il s'appliqua dans l'Univerſité de Francfort. Dans la guerre de Smalcalde, il rendit d'importans ſervices à Charles-Quint qui le fit Chevalier. En 1571, il ſuccéda à ſon pére, & onze jours après il hérita de ſon couſin Jean de Cuſtrin, la nouvelle Marche & le Duché de Croſſen. Il chaſſa de ſon païs tous les Juifs, & punit ſévérement les auteurs de la mort de ſon pére. En 1575, il ſe trouva à l'élection de l'Empereur Rodolphe II, & entra en poſſeſſion des Seigneuries de Storkau & de Beskau qui avoient été engagées à ſon pére. Il renouvella en 1587 la Confraternité héréditaire avec les Maiſons de Saxe & de Heſſe, & lia avec Auguſte Electeur de Saxe une amitié ſi forte qu'ils ſe promirent mutuellement d'emporter dans leurs tombeaux les portraits l'un de l'autre. En 1578, il reçut à Varſovie l'inveſtiture de la Pruſſe, & dix ans après elle lui fut confirmée par le Roi Sigismond. Il travailla à remettre ſur un bon pié les Finances, non ſeulement dans ſon propre païs, mais auſſi

dans

dans la Principauté d'Anhalt, & dans l'Electorat de Saxe dont on lui avoit confié la tutelle. Il n'épargna jamais ni dépenſes, ni ſoins, pour obliger ſes amis, comme il le fit voir en donnant du ſecours à Henri IV Roi de France, à Gebhard Truſches Archevêque de Cologne & dans pluſieurs autres occaſions. Il mourut le neuviéme Janvier 1598. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſterité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN-SIGISMOND, Electeur de Brandebourg, naquit le huitiéme Novembre de l'an 1572, & comme dans cette année-là on apperçut une nouvelle étoile dans la conſtellation de Caſſiopée, quelques-uns la nommérent *l'étoile fortunée de Brandebourg.* Il fut élevé ſous les yeux de ſon grand-pére l'Electeur Jean-George, qui en 1588 l'envoya à Strasbourg avec ſon frére. Il accompagna ſon pére en 1596 dans le voyage de Danemarck, & demeura enſuite dans la Pruſſe, juſques à ce qu'en 1608 il ſuccéda à ſon pére. En 1609, il ſe rendit dans la Marche où il prit poſſeſſion de Schwet & de Vierraden, qui lui étoient dévolus par la mort de Martin, dernier Comte de Hohenſtein de la ligne de la Marche. La principale choſe qui arriva ſous ſon régne, fut la ſucceſſion des Duchez de Cléves, de Berg & de Juliers, que dans le commencement il poſſéda en commun avec le Duc Palatin de Neubourg. Mais dans la ſuite ces deux poſſeſſeurs ſe firent la guerre, & cette affaire ne fut point terminée du vivant de Jean-Sigismond. En 1611, il reçut à Varſovie l'inveſtiture du Duché de Pruſſe. En 1614, le 24 Février il fit ouvertement profeſſion de la Religion Réformée, mais il promit en même tems à ſes Sujets Luthériens une entiére liberté de conſcience. Dans cette même année il renouvella l'union héréditaire avec la Saxe & la Heſſe. En 1618, il réſuſa d'envoyer ſes Théologiens au Synode de Dordrecht, parce qu'il étoit contre la Prédeſtination abſolue. La même année il fit un voyage en Pruſſe où il fut attaqué de paralyſie. Comme ſes infirmitez augmentoient tous les jours, il remit l'Electorat entre les mains de ſon fils le 20 Novembre de l'an 1626, & mourut le 23 Décembre ſuivant à Berlin dans la maiſon d'un particulier. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſterité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN, ſurnommé *le Blanc* & *le Prudent* ou *le Sage*, & *l'Oeil de l'Allemagne*, Markgrave de Brandebourg, fut fils de l'Electeur Joachim I, & naquit le troiſiéme Août 1513. En vertu du teſtament de ſon pére il eut le Duché de Croſſen & la Nouvelle-Marche. Il rendit ſon nom célébre à la poſterité en faiſant bâtir en 1537 la forte ville de Cuſtrin où il fit conſtruire un Palais couvert de lames de cuivre, & trois arcenaux conſidérables. En 1538, il entra dans la Ligue de Smalcalde; mais il s'en déſiſta dans la ſuite ſur l'aſſurance que l'Empereur lui donna d'une pleine liberté de conſcience, & ſe lia avec ce Prince contre cette même Ligue, portant pour deviſe *Rendez à Céſar ce qui appartient à Céſar.* Cependant il ne put jamais être porté ni par les Théologiens de Ferdinand, ni par ſes inſtances à accepter l'*Interim.* Il menoit une vie fort réglée, & l'on dit qu'il partageoit les jours en trois parties, dont il donnoit la premiére à la méditation, la ſeconde au ſoin des affaires, & la troiſiéme aux intérêts des Princes. Il mourut le 13 Janvier de l'an 1571, & comme il ne laiſſa point d'héritiers mâles, ſes biens retournérent à l'Electeur Joachim. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſterité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.* Reineccius, *in Origin. Brandeb.*

* JEAN-GEORGE, Markgrave de Brandebourg, & Duc de Jagerndorff, fils de Joachim Frédéric, Electeur de Brandebourg, naquit à Wolmerſtadt le 16 Décembre 1577. En 1588, on l'envoya à Strasbourg pour y faire ſes études; & en 1592, après avoir été Coadjuteur de l'Evêque Jean Comte de Manderſcheit, il fut élu pour Evêque par quelques Evêques qui favoriſoient le Luthéraniſme. Mais les Catholiques élurent Charles Duc de Lorraine qui étoit auſſi Cardinal. Cela donna occaſion à une guerre qui fut terminée en 1604, à ces conditions, que le Duc de Lorraine garderoit l'Evêché, & qu'on donneroit en argent comptant cent mille risdales au Markgrave. En 1603, il alla à Metz pour y voir Henri IV, Roi de France. En 1607, il reçut de l'Empereur Rodolphe II, l'inveſtiture du Duché de Jagerndorff. En 1611, il fit hommage à Matthias Roi de Bohéme, & donna en ſon honneur un carouſel à Breſlau. En 1613, il embraſſa la Religion Réformée. Dans l'abſence de l'Electeur Jean Sigismond ſon frére, il gouverna la Marche de Brandebourg. En 1617, les Princes & les Etats de Siléſie envoyérent à ſa rencontre l'Archiduc Ferdinand pour lui donner connoiſſance de ſon élection pour Roi de Bohéme. Comme il vouloit introduire la Religion Réformée dans ſes Etats, ſes Sujets s'en plaignirent; & en 1617, on lui enleva les Seigneuries d'Oderbourg & de Benthen qui furent ajugées à la Chambre Royale. Pour s'en venger, dès que les Bohémiens eurent élu pour Roi, Frédéric Electeur Palatin, il prit ſon parti contre Ferdinand, & lui donna du ſecours: mais après la défaite du nouveau Roi, l'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & le dépouilla du Duché de Jagerndorff qu'il donna à Charles, Comte de Lichtenſtein. Jean George ſe rendit cependant maitre du Comté de Glatz & de quelques places en Siléſie, & ſe joignit à Bethlem Gabor Prince de Tranſſylvanie; mais il mourut à Leutſch en Tranſſylvanie le deuxiéme Mars de l'an 1647, & de là il fut tranſporté à Catſchau où on lui fit de magnifiques obſéques. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN II, Burgrave de Nuremberg, fils de Frédéric II, ou IV, & de *Marguerite* de Carinthie, fut après la mort de ſon pére, ſous la tutelle de ſa mére pendant quelques années. Après cela il gouverna paiſiblement l'Etat avec ſon frére Albert *le Beau*, & acheta en 1338 pluſieurs places & Seigneuries d'Othon Comte d'Orlamunde. Il ſe tint la plupart du tems à la Cour de Louïs de Baviére, duquel il reçut en 1336 la charge de Gouverneur de la Marche. Il mourut le ſeptiéme Octobre de l'an 1357, après avoir fondé à Culmbach le Monaſtére des Auguſtins, où Luther commença de jetter les fondemens de la Reformation. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

* JEAN III, Burgrave de Nuremberg, fils de Frédéric V, faiſoit ſa réſidence à Plaſſenbourg, mais il paſſoit la plupart du tems auprès de ſes beaux-fréres Wenceſlas Roi de Bohéme, & Sigismond Roi de Hongrie. En 1396, il ſauva la vie à ce dernier dans la grande bataille qui ſe donna près de Nicopolis, en lui faiſant paſſer le Danube dans un petit bateau. En 1413, il ſe rendit au Concile de Conſtance, accompagné de 120 hommes à cheval, & l'on dit que parmi ſes Domeſtiques il ſe trouvoit deux Comtes d'Orlamunde. Il mourut l'an 1420, & il eut pour ſon ſucceſſeur Frédéric qui fut le premier Electeur de la branche de Brandebourg. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

COMTES PALATINS du RHIN & DUCS de BAVIERE.

* JEAN-GUILLAUME, Electeur Palatin, naquit en 1658. En 1690, il ſuccéda à ſon pére, & ſe maria l'année ſuivante à *Anne-Louiſe*, fille de Côme III, Grand-Duc de Toſcane, après avoir perdu en 1689 ſa premiére femme *Marie-Anne*, fille de l'Empereur Ferdinand III. A peine ſe vit-il en poſſeſſion de l'Electorat, qu'il eut la mortification de voir la ville d'Heidelberg & preſque tout le Palatinat ruinez & ravagez par les François. Dans la guerre qui ſurvint à l'occaſion de la ſucceſſion à la Monarchie d'Eſpagne, il ſe déclara pour la Maiſon d'Autriche. Les Proteſtans ſe plaignent qu'il donna aux Catholiques pluſieurs Egliſes qui appartenoient aux Réformez que la guerre avoit diſperſez, & qu'il fit beaucoup de changemens qui étoient fort deſavantageux à ces derniers. Le Corps Evangélique lui fit une députation pour le porter à redreſſer ces griefs: mais les remédes dont on flattoit ces pauvres gens, furent ſi lents à venir qu'en 1709 quelques milliers de familles quittérent le païs pour ſe rendre en Angleterre, d'où on les envoya en Irlande & en Amérique. Il mourut en 1716 ſans laiſſer d'héritiers, & ſon frére *Charles-Philippe* lui ſuccéda. *Voyez* ſes Ancêtres à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Europ. Herolt, partie* 1. *p.* 308. *Europ. Famil.* 1709 & 1711.

* JEAN-CASIMIR, Comte Palatin du Rhin, naquit en 1543. Il fut élevé dans la Religion Réformée, paſſa ſa jeuneſſe en France, & rendit dans la ſuite de grands ſervices aux Réformez au ſecours deſquels il vint avec des troupes choiſies, dans les années 1567 & 1575. Après la mort de ſon pére, arrivée en 1576, il retira & recueillit dans ſes Etats les Réformez chaſſez par l'Electeur Louïs ſon frére. En 1578, la ville de Gand le choiſit pour Général; mais comme on ſoupçonna qu'avec l'argent d'Angleterre il tâchoit de s'aſſurer des villes des Païs-Bas, & que d'ailleurs on le vit reculer dans une bataille contre les Eſpagnols, il prit le parti de paſſer en Angleterre où il reçut l'Ordre de la Jarretiere. En 1582, il ſoutint d'abord Gebhard Truſches qui avoit été dépoſé, mais venant à manquer de monde, d'argent, & de preſque toutes choſes, il ſe vit obligé de l'abandonner. Après la mort de ſon frére, arrivée en 1583, il prit en main le gouvernement de l'Electorat pendant la minorité de ſon neveu. L'Electeur de Brandebourg, le Landgrave de Heſſe & le Duc de Wirtemberg qui avoient été nommez Tuteurs de ce jeune Prince voulurent maintenir leurs droits; mais l'oncle fit ſi bien, que l'Empereur lui confirma l'adminiſtration de l'Electorat. Il tint en 1584 à Heidelberg, & en 1586 à Marbach des Conférences ſur la Religion entre les Luthériens & les Réformez, & mourut le ſixiéme Janvier de l'an 1592, ſans laiſſer d'héritiers mâles. De ſon tems les Luthériens eurent beaucoup à ſouffrir dans le Palatinat; mais en même tems il ne fut pas content de l'*Interim* contre lequel il publia un Ecrit. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *l.* 104 & 120. Lariz, *Hiſt.* Strada, *de Bello Belgico.*

* JEAN, Comte Palatin de Deux-Ponts, naquit en 1584. Après la mort de ſon pére, arrivée en 1614, il prit les rênes du gouvernement, & après celle de Frédéric IV, Electeur Palatin, il fut, ſelon la derniére volonté de ce Prince, établi Adminiſtrateur de l'Electorat. Il ſe mit ſans perdre de tems en poſſeſſion de cette dignité, & malgré les oppoſitions de Philippe-Louïs, Comte Palatin de Neubourg, qui en vertu de la proximité du ſang prétendoit avoir droit d'en être revêtu, il y fut confirmé par l'Empereur Rodolphe II. En 1611, à la mort de ce Prince, en conſequence de cette adminiſtration, il exerça la charge de Vicaire de l'Empire, & aſſiſta en cette qualité à l'élection de l'Empereur Matthias. En 1610, il entra dans l'union du Corps Evangélique. En 1613, il ſe démit de ſa tutelle, quoique Frédéric V, ſon pupille, n'eût pas encore atteint ſa dix-huitiéme année, mais il retint encore entre ſes mains la direction des affaires, juſqu'à ce que ce jeune Prince eût dix-huit ans accomplis. Depuis ce tems-là il fixa ſa réſidence dans la ville de Deux-Ponts; mais l'Electeur Fréderic ayant été élu Roi de Bohême, il lui donna le gouvernement d'Heidelberg. Pendant les troubles de ces tems-là il eut beaucoup à ſouffrir de la part des Impériaux juſques à ſa mort qui arriva en 1635. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de BAVIERE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JEAN, fils d'Albert, Comte de Hollande & Duc de Baviere

viére, il eut du vivant de ſon pére ce qui devoit lui revenir de ſa ſucceſſion, afin de prévenir les brouilleries qui pourroient après ſa mort ſurvenir entre lui & Guillaume VI, ſon frére aîné, au ſujet du Comté de Hollande. En 1330, il fut élu Evêque de Liége, & ſon frére étant mort en 1417, ſans laiſſer d'autre enfant que Jaqueline, il renonça à cet Evêché, & épouſa Elizabeth de Luxembourg, fille du frére de l'Empereur Sigismond, dans la vue d'attirer ce Prince dans ſes intérêts. Cela lui réuſſit, & malgré Jaqueline, il s'empara de la ſucceſſion de ſon frére aîné. Il mourut en 1648, ſans laiſſer d'enfans, & inſtitua par ſon teſtament pour héritier Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, fils de ſa ſœur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Andreas Presbyt. *Chron. Bavar. p.* 41. Adelzr. *partie* 2. *l.* 7. *n.* 6. *&* 63.

* JEAN DE MUNICH, fils aîné d'Albert, ſurnommé *le Pieux* ou *le Débonnaire*, & d'*Anne*, fille d'Eric I, Duc de Grubenhagen. Après la mort de ſon pére, il gouverna conjointement avec ſon frére cadet Sigismond les Etats dont ils avoient hérité, & donna des appanages aux trois autres fréres Albert, Chriſtophle & Wolfgang. C'étoit un Prince fort grave, mais fort querelleux, & qui vouloit décider tout à la pointe de l'épée. Comme il n'étoit pas content que Louïs fils de Henri *le Riche* de Landshut, qui s'étoit emparé de toute la ſucceſſion d'Ingolſtadt, ne lui en fit qu'une très petite part, il fit appeller ce Prince en duel; mais ſon frére Sigismond qui aimoit la paix, trouva les moyens de l'appaiſer. Jean mourut en 1473. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Adelzr. *partie.* 2. *l.* 9. *n.* 12.

DUC DE BRUNSWIK & de LUNEBOURG.

* JEAN-FREDERIC, Duc de Brunswik & de Lunebourg-Hanovre, naquit le 25 Avril 1625. Dans ſa jeuneſſe il fit un voyage en Italie, & embraſſa publiquement la Religion Romaine. Son frére aîné Chriſtian-Louïs étant mort en 1665 à Zell, Jean fit des prétentions ſur le Duché de Zell, mais comme ſelon le teſtament de leur pére, le Duc George-Guillaume devoit avoir la préférence, ils firent un accord par lequel Jean eut pour ſa part les deux Duchez de Calenberg & de Grubenhagen avec le territoire de Gottingen, & fit ſa réſidence à Hanovre. En 1667, il fit un ſecond voyage en Italie, & ſéjourna quelque tems à Veniſe. En 1679, il voulut en entreprendre un troiſiéme, mais il mourut en chemin à Augsbourg le 18 Décembre de l'an 1679, ſans laiſſer d'héritiers mâles. *Voyez* ſes Ancêtres à l'Article de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* H. Meibomii *Comm. Hiſt. de Dom. Brunſvic.* Hamb. *Hiſt. Remarq. an.* 1699. *p.* 397.

DUCS de POMERANIE.

* JEAN-FREDERIC, Duc de Poméranie, fils de Philippe I, ayant perdu ſon pére de bonne heure, fut mis ſous la tutelle de ſon couſin Barnime IX. Après cela il paſſa quelque tems au ſervice de l'Empereur en Hongrie. En 1556, il fut fait Evêque de Camin, & ſous ſa régence la Religion Luthérienne s'établit. En 1569, il ſe fit un partage, & il eut pour ſa part la Poméranie Ultérieure avec Stettin. En 1570, il fut le principal Commiſſaire de l'Empereur pour travailler à la paix entre les Rois de Suéde & de Danemarc, & il s'en aquitta d'une maniére qui lui fit honneur & qui en même tems lui cauſa beaucoup de dépenſes. En 1573, le vieux Duc Barnime étant mort, il ſe mit en poſſeſſion de toute la Poméranie Ultérieure, & céda à ſon plus jeune frére l'Evêché de Camin. Il fit dans tout le païs de bonnes Ordonnances, bâtit quelques Palais & des maiſons de chaſſe, entre autres Frederikswald. Pour ſuffire à tant de dépenſes, il voulut mettre un impôt ſur les boiſſons; mais par la conſtante oppoſition des Etats ſoutenus alors par l'Empereur, l'affaire ne paſſa pas pour cette fois. La ville de Stettin lui cauſa beaucoup de chagrins, par ſon obſtination à ne rien relâcher de ſes anciens priviléges. En 1598, il revint à la charge pour introduire l'impôt dont on a parlé, & comme les Etats ne voulurent pas y conſentir, il fit fermer la Chancellerie, & arrêta le cours de la Juſtice. Les Etats étonnez de cette démarche, ſe montrérent plus traitables, & ſans donner leur conſentement à cette impoſition, ils lui donnérent une ſomme d'argent pour s'en racheter. En 1606, le Duc Jean Frédéric ayant fait une partie de plaiſir pour aller à Wolgaſt en traîneau, il arriva qu'au milieu de la danſe, il ſe trouva ſi mal, qu'il en mourut. Ce fut un des plus ſavans Princes de ſon tems, & il dreſſa dans ſon Palais une belle Bibliothéque, qui dans la ſuite fut conſidérablement augmentée par le Duc Philippe. Il aimoit l'ordre, & procura du repos à l'Egliſe. *Voyez* ſes Ancêtres & ſes alliances à l'Article de POMERANIE. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Micrælius, *partie* 2. *l.* 3.

SEIGNEURS & DUCS de MECKELBOURG.

* JEAN, ſurnommé *le Théologien*, alla dans ſa jeuneſſe à Paris, où il eut tant de goût pour l'étude, qu'il s'y appliqua pendant vint années, & devint Docteur en Théologie. Ses fréres le railloient ſur cette dignité, mais il ne s'en mettoit pas en peine. Lorſqu'Albert, Electeur de Saxe, eut chaſſé l'Evêque de Ratzebourg, il prit ce Prélat ſous ſa protection, & fonda à ſa ſollicitation un Couvent de jeunes filles à Rhénen proche de Ratzebourg. Il s'avança en perſonne dans la Livonie, pour travailler à y extirper l'Idolatrie. Parmi les Ordonnances qu'il faiſoit pour le bien du public, on doit remarquer celles par leſquelles il veilloit à la ſûreté des chemins. Il étoit fils de *Henri* Burewin *le Jeune*, & de *Sophie*, fille de Charles I, Roi de Suéde. Il épouſa *Luitgarde*, fille de Poppon, Comte de Henneberg, & il en eut ſix fils, dont trois, ſavoir *Nicolas*, *Herman* & *Poppon*, embraſſérent l'état Eccléſiaſtique. *Jean* fit ſa réſidence à Gadebuſch, & laiſſa un fils de ſon nom qui mourut ſans laiſſer d'héritiers. Albert n'eut auſſi point d'enfans. Henri, ſurnommé de Jéruſalem, fut le ſeul qui continua la poſtérité. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantzii *Vandal.* Bocerus, *Hiſt. Duc. Mecklenb.* Speneri *Sylloge*, *p.* 708. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 5. §. 3.

* JEAN II, Duc de Meckelbourg, ſuccéda de bonne heure à ſon pére, qui mourut en 1385. En 1408, les Bourgeois de Roſtok & de Wiſmar s'étant ſoulevez contre leur Souverain, Jean aſſiſté de ſon couſin Albert fils du Roi de Suéde, fit rentrer par la force les Rebelles dans leur devoir. En 1415, il fonda l'Académie de Roſtok. En 1422, les Suédois qui étoient brouillez avec Eric XIII leur Roi, voulurent le choiſir pour Roi de Suéde: mais il fit peu de mouvemens pour parvenir à cette dignité, & mourut l'année ſuivante. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krantzii *Vandal.* Bocerus, *Hiſt. Duc. Mecklenb.* Lindenberg, *Chron. Roſtoch.* Speneri *Sylloge.* Imhof, *Not. Proc. Imp. l.* 4. *c.* 5. §. 4.

* JEAN III, Duc de Meckelbourg de la branche de Stargard, fils du précédent, eut guerre avec l'Electeur de Brandebourg qui le fit priſonnier. Il demeura captif juſqu'en 1427, & il ne fut remis en liberté qu'à condition de payer trente mille riſdales, & de tenir à l'avenir ſes Etats à foi & hommage de l'Electeur de Brandebourg. Il mourut en 1440.

* JEAN-ALBERT, fils aîné d'Albert VI dit *le Bel*, naquit le 22 Decembre 1525, ſuccéda en 1547 à ſon pére, & eut d'abord ſeul l'adminiſtration des affaires; mais à l'occaſion de la tutelle de Philippe, fils de Henri *le Pacifique*, il eut diſpute avec ſon frére Ulric, Evêque de Swérin, qui voulut auſſi entrer en partage de la ſucceſſion. Ce différent fut terminé à ces conditions, ſavoir, que les deux fréres partageroient également, que Jean Albert feroit ſa réſidence à Swérin, & Ulric à Guſtrow, que le premier ſe chargeroit de l'éducation du troiſiéme fils nommé *Chriſtophle*, Evêque de Ratzebourg, & Ulric de celle du cadet appellé *Charles.* Dans la ſuite ces deux fréres travaillérent de concert à établir la Réformation dans leurs Etats, & firent de bonnes Loix. En 1560, la Bourgeoiſie de Roſtok s'étant brouillée avec la Magiſtrature, l'Empereur chargea Jean-Albert d'appaiſer ces troubles; mais comme il s'acquittoit de ſa commiſſion avec trop de ſévérité, Ulric ſon frére ne le put ſouffrir. Cependant ils ſe raccommodérent, & bâtirent une citadelle pour brider les Habitans de Roſtok, qui par l'entremiſe des Etats du païs, obligérent les deux fréres à la raſer; mais ce fut à condition qu'ils feroient les ſoumiſſions qu'on exigeroit d'eux, & qu'ils payeroient dix mille florins. En 1572, on fit avec les Etats du païs un accord par lequel ils furent de nouveau confirmez dans leurs priviléges, & promirent de donner 400000 florins pour payer les dettes des deux Ducs. En 1573, Jean-Albert fit un teſtament par lequel il ordonna que ſon fils aîné auroit ſeul le gouvernement de ſes Etats, & que les autres auroient des appanages. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge*, *p.* 718 *& ſuiv.* Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 5. §. 6. 7. Lunigs, *Reichs-Archiv. partie* 7. *p.* 502. *&* 519.

* JEAN IV, & II du nom parmi les Ducs de Meckelbourg, fils aîné d'Albert I, naquit le ſeptiéme Mars 1558, & ſuccéda à ſon pére en 1576. Dans la ſuite il tomba dans une mélancolie qui le conduiſit au tombeau en 1592. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Syllog. p.* 720. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 5. §. 7.

* JEAN-ALBERT II, fils puîné du précédent, naquit le cinquiéme Mai de l'an 1591. Il fut d'abord avec ſon frére aîné Adolphe-Frédéric ſous la tutelle de Charles, Duc de Guſtrow, qui n'ayant point d'héritiers, partagea peu avant ſa mort ſes biens à ſes deux pupilles. Jean-Albert ayant embraſſé la Réformation, il s'obligea envers les Etats du païs en 1621, à ne faire aucun changement dans les choſes qui concernoient la Religion. Dans la guerre de trente années qui commença alors, il fut mis au Ban de l'Empire, auſſi bien que ſon frére & les Etats du Cercle de la Baſſe Saxe. Cela le contraignit à prendre la fuite pour ſe retirer à Lubeck, & à abandonner ſon païs à Walſtein, Général de l'Empereur, qui l'en inveſtit en 1628. Mais lorſque Guſtave-Adolphe vint en 1630 en Allemagne, il remit ces Etats à leurs Seigneurs légitimes. Jean-Albert mourut en 1636. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de MECKELBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Sylloge*, *p.* 723. Imhof, *N. P. l.* 4. *c.* 5. §. 8. Lunigs, *Reichs-Archiv. tome* 7. *p.* 523. 530. 536. 541.

COMTES de HOLSTEIN.

* JEAN I, Comte de Holſtein, fils aîné d'Adolphe IV, fit ſes études à Paris d'où il fut rappellé par l'invaſion d'Eric VI, Roi de Danemarc, qui cherchoit à ſe rendre maître du Duché de Holſtein. Abel, Duc de Sleeswik, qui avoit été ſon Tuteur, & la ville de Lubec, le ſecoururent dans cette guerre qui fut terminée en 1250, par la mort d'Eric. Il rendit la pareille au Duc Abel, en lui donnant du ſecours contre Chriſtophle I, Roi de Danemarc, & en le continuant à ſon fils Eric. A l'aide de ſon pére Gérard, il battit le Roi près de Sleeswik & le fit priſonnier avec Marguerite ſa mére. Il eut d'abord à lui ſeul la Régence, mais enſuite il la partagea, prenant pour lui la Wagrie & la ville de Kiel, & laiſſant à ſon frére la Stormarie. Gérard vouloit avoir Kiel; mais Conrad Comte de Schauembourg, leur couſin, étant venu à mourir ſans héri-

tiers, Jean pour conſerver Kiel céda Schauembourg à ſon frére. Depuis ce tems-là il y eut deux branches de Holſtein, dont celle de Jean faiſoit ſa réſidence à Kiel, & celle de Gérard à Rensbourg. La ligne de Jean I s'éteignit en 1390, par où celle de Gérard eſt entrée en poſſeſſion de tout le Holſtein. Jean mourut en 1266. Jean ſon fils aîné lui ſuccéda.

* JEAN II, Comte de Holſtein, fils du précédent, ſuccéda à ſon pére en 1266. Ses fils d'un premier lit le contraignirent par une rude détention à leur partager ſa ſucceſſion de ſon vivant, mais ils moururent tous ſans laiſſer d'héritiers. Jean prit le parti des Ducs de Sleeswik ſes neveux contre Eric VII, Roi de Danemarc, dont il épouſa dans la ſuite la veuve nommée *Agnès*, de laquelle il eut Jean III, *dont il ſera parlé dans l'Article ſuivant*. Jean II mourut en 1291.

* JEAN III, ſurnommé *le Libéral*, Comte de Holſtein, fils du précédent, fut d'abord ſous la tutelle d'Agnès ſa mére & d'Eric VIII, Roi de Danemarc. Gérard V, de la branche de Rensbourg, s'étant en 1315 emparé des Terres qu'Adolphe de Segeberg avoit poſſédées de ſon vivant, Jean III, aſſiſté d'Adolphe, Comte de Schauembourg, & des Ditmarſiens, s'oppoſa à cette uſurpation, mais ſans ſuccès. Cela lui fit avoir recours à Chriſtophle II, Roi de Danemarc, ſon frére utérin, qui lui donna l'Iſle de Fémeren. Gérard Woldemar, Duc de Sleeswik, anima contre ce Prince ſon neveu, qui le déthrôna. Pendant ces troubles les deux Comtes ſe rendirent maîtres de la plus grande partie du Danemarc, & Jean eut pour ſa part les Iſles de Falſter & de Laland avec la Province de Scanie, qu'il retint pour gages de 20000 marcs d'argent qu'il avoit avancez à Chriſtophle II; mais après ſa mort, la Scanie moyennant une ſomme d'argent retourna ſous la domination de Magnus Roi de Suéde, & il céda le reſte à Woldemar fils de Chriſtophle II, qui en échange accorda à la ville de Kiel l'étape des marchandiſes de Danemarc, de laquelle Lubek étoit auparavant en poſſeſſion. Jean III vendit à ceux de Lubek le port de Travemunde pour quatre mille marcs. Il mourut en 1359, laiſſant *Adolphe* ſon fils unique qui lui ſuccéda. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spangenberg, *Schaumb. Chron. l.* 2. *c.* 17. 18. 19. *p.* 96. *& ſuiv.*

DUCS de SLEESWIK & de HOLSTEIN.

* JEAN, fils de Frédéric I, Roi de Danemarc, né en 1521, fut élevé par les Evêques de ce Royaume pour l'oppoſer à ſon frére Chriſtian III, qui faiſoit des changemens dans la Religion. Ce dernier vint pourtant à bout de ſes deſſeins, & lorſque Jean eut atteint la majorité, il ſe fit un partage de la ſucceſſion, dont Adolphe le troiſiéme frére eut auſſi ſa part. Il mourut en 1580, ſans avoir été marié. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lunigs, *Reichs-Archiv. part. ſpec. contin.* 2. *ſub Holſtein*, *p.* 36. Speneri *Sylloge*, *p.* 110. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 9.

* JEAN, dit *le Jeune*, ſecond fils de Chriſtierne III, Roi de Danemarc, fut le Chef de la branche de Sunderbourg. Frédéric II, Roi de Danemarc ſon frére, lui donna Sunderbourg, Norbourg, Ploen & le Monaſtére d'Arensbek, moyennant quoi Jean céda à ſon frére toute la ſucceſſion paternelle. Jean dit *l'Ancien*, étant mort en 1580, il en hérita le petit païs de Sundewitt & le Monaſtére de Ruhekloſter, où il fit bâtir un château auquel il donna le nom de *Luxbourg* ou de *Gluksbourg*. Il mourut le 22 Novembre de l'an 1622. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de HOLSTEIN.

* JEAN-ADOLPHE, troiſiéme fils du Duc Adolphe, Chef de la Ligne de Gottorp, né en 1575, fut fait en 1586 Archevêque de Bréme, & en 1587 Evêque de Lubek: mais après la mort de ſon frére Philippe, il ſuccéda au Duché, & réſigna du conſentement des Chapitres ſes dignitez à ſon frére Jean-Frédéric. En 1603, il reçut avec le Roi de Danemarc l'hommage de la ville de Hambourg. En 1608, il fit une diſpoſition teſtamentaire pour faire valoir à l'avenir le droit de primogéniture, & elle fut enſuite confirmée par l'Empereur Rodolphe II pour le Duché de Holſtein, & par Chriſtierne IV, Roi de Danemarc, pour le Duché de Sleeswik. Il avoit beaucoup de piété & de ſavoir, & il fonda la Bibliothéque de Gottorp. Il mourut le 31 Mars 1616, âgé de 41 ans. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances, & ſa poſtérité à l'Article de HOLSTEIN. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Speneri *Sylloge Geneal. Hiſt. p.* 161. Imhof, *N. P. I.*

* JEAN, le plus jeune fils du précédent, Duc de Holſtein-Gottorp, né le 18 Mars 1606, donna en 1624 ſon conſentement à la diſpoſition teſtamentaire de ſon pére touchant les prérogatives de l'aîné. En reconnoiſſance de cette démarche, Frederic III, ſon aîné, lui fit avoir l'Evêché de Lubek. En 1647, il fit avec ſon Chapitre une convention par laquelle les ſix premiers Evêques qui lui ſuccéderoient ſeroient pris de la Maiſon de Holſtein-Gottorp. Il mourut le 18 Février 1655. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article d'EUTIN. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Speneri *Sylloge Geneal. Hiſt. p.* 167. Imhof, *N. P. I. l.* 4. *c.* 9. §. 58. *p.* 282. Lunigs, *Reichs-Archiv. part. ſpecial. tome* 1. *ſub Holſtein p.* 66.

* JEAN-FREDERIC, Duc de Sleeswik & Archevêque de Bréme, naquit en 1577. Ses deux aînez étant morts, & le troiſiéme ayant réſigné l'Archevêché de Bréme, & l'Evêché de Lubek, il lui ſuccéda en 1597, en ces deux dignitez. Enſuite il fit un voyage en Italie. Il s'engagea avec *Anne-Sophie*, fille de Jean, Comte d'Oldenbourg; mais il tint cela ſecret, parce qu'il appréhendoit quelque oppoſition de la part de ſon Chapitre. A la fin il jugea à propos de faire, par ſon Chancelier, des inſtances à la Cour Aulique pour qu'il lui fût permis de garder ſon Archevêché, malgré le mariage qu'il pourroit contracter; mais toute cette affaire n'eut point de ſuite. En 1621, il choiſit pour ſon Coadjuteur le ſecond fils de Chriſtierne IV, Roi de Danemarc. Dans la guerre où l'Empereur fut engagé, il s'abſtint de prendre les armes contre ce Prince; mais cela n'empêcha pas qu'il ne ſe vît dépouillé de ſon Evêché, pour en voir revêtir Léopold-Guillaume, Archiduc d'Autriche. Ce traitement l'obligea d'avoir ſon recours au Roi de Suéde, avec lequel il fit une alliance en 1630. Après avoir levé quelques troupes, il reprit quelques places de ſon Diocéſe, mais il fut bien-tôt répouſſé par les Impériaux. En 1632, il rentra par le moyen des Suédois dans la poſſeſſion de tout ce qui lui avoit été enlevé. Il mourut en 1634, ſans avoir été marié. Il laiſſa deux fils naturels, dont l'un nommé *Jean-Frédéric* de Holſtein, fut Ecuyer de la Reine Chriſtine.

PRINCE d'ANHALT.

* JEAN-GEORGE II, fils de Jean-Caſimir de Deſſau, naquit le ſeptiéme Novembre 1627. Après pluſieurs voyages dans les païs étrangers, il ſe mit en 1655 au ſervice de Suéde. L'année ſuivante il défendit longtems contre les Polonois la ville de Conitz, qu'il fut enfin obligé de rendre. Lorſque les Polonois tournérent leurs armes contre les Danois, il aida à faire la conquête de Frédériks-Ode. En 1658, il fut fait Général de la Cavalerie dans les troupes de l'Electeur de Brandebourg, & peu de tems après Gouverneur de la Marche. Il ſuccéda à ſon pére en 1668, & deux ans après il devint Général des troupes de Brandebourg. En 1672, il fut envoyé deux fois vers l'Empereur, afin d'y demander un ſecours de troupes pour l'Electeur qui venoit de conclurre une alliance avec les Etats-Généraux des Provinces-Unies. En 1683, il aſſiſta à la levée du ſiége de Vienne. Il mourut à Berlin le 17 Août 1693. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article d'ANHALT. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Becman, *Anhalt. Hiſt.*

PRINCE de LICHTENSTEIN.

* JEAN-ADAM-ANDRE', Prince & Adminiſtrateur de la Maiſon de Lichtenſtein, Conſeiller privé de l'Empereur, & Chevalier de la Toiſon d'Or, naquit le 30 Novembre de l'an 1656. Après avoir achevé ſes études & ſes voyages il épouſa en 1681, *Erdmuth-Thérèſe-Sophie*, fille de *Ferdinand-Joſeph*, Prince de Diedrichſtein. Il ſuccéda à ſon pére qui avoit laiſſé des dettes qui montoient à des ſommes exorbitantes, mais par ſa bonne conduite il vint à bout de les payer en trois ans de tems. Le bon ordre qu'il tint dans ſes affaires, lui donna les moyens d'augmenter ſes terres de pluſieurs Seigneuries qu'il acheta en différens endroits. Il étoit grand amateur de la Peinture, & le Cabinet qui renfermoit ſes tableaux étoit un des plus curieux de toute l'Europe. Il employa pluſieurs millions ou à faire de nouveaux bâtimens, ou à réparer les châteaux de la plupart de ſes Seigneuries. En 1708, l'Empereur Joſeph l'envoya avec le Comte de Traun à la Diéte qui ſe tenoit à Presbourg pour pacifier les troubles de Hongrie. Il vint heureuſement à bout de ſa commiſſion en 1711. Il mourut à Vienne le 16 Juin 1712, à l'âge de 56 ans. Il eut de ſa femme ſept enfans qui ſont, 1. *Marie-Elizabeth*, née le neuviéme Mai 1683, mariée le 21 Avril 1703, à ſon couſin *Maximilien-Jaques-Maurice*, Prince de Lichtenſtein, devenue veuve en 1709, & remariée en 1713 à *Léopold*, Duc de Holſtein; 2. *Charles-Joſeph*, né le 15 Octobre 1684, mort le 16 Février 1704; 3. *Marie-Antoinette*, née le 13 Avril 1687, & mariée le 24 Janvier 1704, avec le Comte Marc-Antoine Zobor, riche Seigneur Hongrois; 4. *François-Dominique*, né le premier Septembre 1689, & mort de la petite vérole le 20 Mars 1711, par où s'éteignit la branche Caroline de Lichtenſtein; 5. *Gabrielle*, née en 1695, mariée le premier Décembre 1712, à *Joſeph-Jean-Adam*, Prince de Lichtenſtein, & morte le ſixiéme Octobre 1713; 6. *Thérèſe-Anne-Félicité*, mariée le 24 Octobre 1713, au Prince *Emanuel* de Savoye, Comte de Soiſſons, Chevalier de la Toiſon d'Or, & l'un des Généraux de l'Empereur; 7. encore une fille appellée *Dominique*. Ayant perdu ſes deux fils, il fit part de ſes biens patrimoniaux à ceux de ſa famille qui portoient le nom de Lichtenſtein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

CARDINAUX & PRE'LATS.

JEAN, Evêque de Dara, a écrit un Livre de la Hiérarchie Eccléſiaſtique, dont Abraham Ecchellenſis témoigne avoir eu un Exemplaire fort ancien. M. Boſquet, alors Evêque de Lodéve, étant à Rome, fit copier ce Commentaire, écrit en Syriaque, ſur l'Ouvrage de ſaint Denys, touchant la Hiérarchie Eccléſiaſtique; & l'ayant fait apporter à Paris, il le communiqua au Pére Morin, qui en a rapporté de longs extraits dans ſon Livre des Ordinations; mais il prétend qu'il n'y a dans cet Ouvrage de Jean de Dara, rien qui prouve l'antiquité qu'Abraham Ecchellenſis lui attribue, en aſſurant qu'il a vécu dans le IV ſiécle. Il refute les Syriens d'aujourd'hui, qui veulent que cet Evêque ait été Diſciple de ſaint Ephrem. * Abraham Ecchellenſis, *Catalogue des Auteurs Orientaux.*

JEAN, Abbé de Raïte, dans le VI ſiécle, obligea ſaint Jean Climaque à compoſer ſon Echelle Sainte; & pour rendre les penſées de ce Saint auſſi claires qu'elles ſont ſublimes, il fut le premier qui publia ſur cet Ouvrage des éclairciſſemens en Grec, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres.

JEAN DE BICLARE ou DE GIRONE, Goth d'origine, & natif de Santaren en Portugal, dans le VI ſiécle, avoit aquis une grande connoiſſance des Langues Latine & Gréque, qu'il avoit étudiées durant ſept ans à Conſtantinople. A ſon retour en Eſpagne, il s'oppoſa avec zéle aux erreurs des

des Ariens, ce qui fit que le Roi Leuvigilde, qui favoriſoit ces Hérétiques, l'envoya en exil à Barcelone. Jean, après avoir demeuré dix ans dans cette ville, fonda au pié des Monts Pyrénées un Monaſtére nommé *Biclare*, dont on voit encore les ruïnes au bourg de *Valclara*, ſitué au pié du mont de *Prades* dans l'Archidiaconé de Tarragone. Il donna à ſes Religieux une Régle, dont ſaint Iſidore de Séville parle avec eſtime; & depuis fut tiré du Cloître pour être placé ſur le Siége Epiſcopal de Girone. C'eſt tout ce qu'on ſait de lui; car les Auteurs qui en parlent, n'ont eu ſoin ni de nous marquer l'année de ſa mort, ni en quel tems il fut fait Evêque. Il continua la Chronique de Victor, Evêque de Tunis en Afrique, depuis la premiére année de Juſtin II, qui tombe ſur l'an 566, juſqu'à la huitiéme de Maurice, qui eſt la 590. Henri Caniſius publia l'an 1600 cet Ouvrage, que Joſeph Scaliger donna plus correct au public l'an 1606. * Saint Iſidore, *de Vir. Illuſt. c.* 31. Honoré d'Autun, *libell.* 3. *c.* 37. Trithême, *in Catal.* Baronius, *Annal. A. C.* 584. Mariana, *Hiſt. Hiſp. l.* 5. *c.* 13. & 15. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. Poſſevin. Le Mire, &c.

JEAN, Abbé du Mont-Caſſin, célébre par ſa doctrine & par ſa piété, mourut l'an 934. Il écrivit une Chronique, comme on le peut recueillir de ce que dit Léon d'Oſtie, *in Præf. Chron. Caſſ. l.* 1. *c.* 56. 57. 58.

JEAN DE BAYEUX, Evêque d'Avranches, & depuis Archevêque de Rouen, a été l'un des plus illuſtres Prélats de l'Egliſe Gallicane, dans le XI ſiécle. Il célébra un Concile l'an 1074, dont les Statuts firent que certains Eccléſiaſtiques de mauvaiſe vie s'élevérent contre lui, & l'obligérent de prendre la fuite. Ce ne fut pas la ſeule perſécution qu'il ſouffrit: les Moines de l'Abbaye de Saint-Ouen lui en ſuſcitérent une autre, & le tuérent l'an 1079 dans une maiſon de campagne, où ſes infirmitez l'avoient obligé de ſe retirer. Il avoit quitté ſa dignité avec permiſſion du Pape Grégoire VII, qui envoya un Légat pour cette affaire. Ce ſavant Prélat compoſa un Livre des Offices Eccléſiaſtiques, que Jean le Prévôt, Chanoine de Rouen, a donné au public avec de belles Notes. On le réimprima l'an 1679 ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque de M. Bigot, & l'on y ajoûta de nouvelles obſervations, & quelques Piéces fort curieuſes. * Grégoire VII. *l.* 1. *Epiſt.* 9. *l.* 5. *Epiſt.* 19. Lanfranc, *in Epiſt.* Guillaume de Gemieges, *Hiſt. l.* 7. *c.* 38. *l.* 8. *c.* 3. Ordéric Vitalis, *l.* 4. & 5. Matthieu de Weſtminſter. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* &c.

JEAN, Archevêque de Lyon, ſuccéda à Hugues vers l'an onze cens onze. C'eſt de lui qu'il eſt fait mention dans les Epîtres d'Yves de Chartres. Le Pére Sirmond s'étonne dans ſes Remarques ſur Geofroy, Abbé de la Trinité de Vendôme & Cardinal, que la plupart de ceux qui ont fait des Recueils des Evêques de Lyon, ayent oublié celui dont nous parlons. Il eſt différent d'un autre de ce nom, qui gouvernoit l'Egliſe de Lyon l'an 1289, ſelon Paradin.

JEAN, dit d'OXFORD, parce qu'il étoit natif de cette ville en Angleterre, dans le XII ſiécle, s'avança dans les Lettres, & fut Doyen de Salisbury. Dans la ſuite il ſe déclara pour Henri II, Roi d'Angleterre, contre ſaint Thomas de Cantorbery, contre qui il écrivit. On dit que cette complaiſance lui valut l'Evêché de Chicheſter, & enſuite celui de Norwich. Mais il eſt ſûr qu'on ſe trompe: l'Evêché de Chicheſter vaqua en 1169, par la mort d'Hilaire, & ne fut rempli qu'en 1173, par Gocelin, Doyen de l'Egliſe de Chicheſter. Jean étoit encore Doyen de Salisbury en 1174, lorſqu'il fut fait Evêque de Norwich. Peut-être pourtant qu'il fut transféré de l'Evêché de Norwich à celui de Chicheſter, car on trouve un Jean, Evêque de cette derniére ville, qui mourut en 1181. Quoi qu'il en ſoit, le Roi l'envoya en Sicile, & Jean compoſa une Relation de ce voyage; une Hiſtoire d'Angleterre, &c. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Boëthius, *in Præf. Hiſt. Scot.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 56. Nicolas Threveth ou Thriveth, *in Chronico.*

JEAN DE SALISBURY, Anglois, Evêque de Chartres, & l'un des plus doctes perſonnages du XII ſiécle, demeura pendant ſa jeuneſſe avec Pierre de Celles, Abbé de Saint-Remi de Reims, qui le nomme très ſouvent ſon Clerc, dans ſes Epîtres. En ſortant de chez cet Abbé, il vint étudier à Paris, où il fut entretenu par les libéralités de Thibaud IV, dit *le Grand*, Comte de Champagne, & où il prit le bonnet de Docteur. Enſuite il alla à Rome pour y ſaluer le Pape Adrien IV, qui étoit de même païs que lui, & qui lui témoigna beaucoup d'amitié. De là il revint à Paris, où il enſeigna quelque tems, & il eut alors l'avantage d'avoir le ſavant Pierre de Blois pour ſon Diſciple. Il fit un voyage en Angleterre, où il s'arrêta auprès de Thibaut, Archevêque de Cantorbéry; & après la mort de ce Prélat, il demeura avec S. Thomas ſon ſucceſſeur, dont il fut le compagnon juſques à ſon martyre. Le Clergé de Chartres le choiſit l'an 1177, pour ſon Evêque, à la ſollicitation du Roi Louïs *le Jeune*, & à la recommandation de ſon ami Guillaume de Champagne, fils de Thibaud IV, qui avoit été transféré du Siége Epiſcopal de cette Egliſe, ſur la Chaire Métropolitaine de celle de Sens. Jean de Salisbury avoit coutume d'attribuer l'avantage de ſon élection à l'Epiſcopat aux mérites de S. Thomas. Ce qu'il exprimoit par l'inſcription de la plupart des Lettres qu'il écrivoit en ces termes, *Joannes, divina miſeratione, & meritis S. Thomæ Martyris, Carnotenſis Eccleſiæ Miniſter humilis*, &c. Il gouverna cette Egliſe avec une prudence admirable; & après avoir aſſiſté au Concile de Latran l'an 1179, il mourut l'an 1181. Nous avons perdu grand nombre de ſes Livres, dont il ne nous reſte que la Vie de S. Thomas de Cantorbéry; un Livre d'Epîtres; *Polycraticon*, ou *de Nugis Curialium, & veſtigiis Philoſophorum, Libri octo*, &c. * Pierre de Celles, *l.* 7. *Epiſt.* 8. 20. 21. &c. Pierre de Blois, *Epiſt.* 22. Nicolas Threveth, *in Chronico.* Le Continuateur de Sigebert, *en la Chron.* Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Baronius, *in Annal.* Eric. du Puy, *Cent.* 2. *Epiſt.* 84. *ad Phaëlem.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 52. Gouſſainville, *in Not. ad Petr. Bleſ. p.* 671. Souchet, *in Hiſt. manuſcripta Eccleſ. Carnot. l.* 4. *c.* 22. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *p.* 490. Philippe de Bergame. Juſte Lipſe. Pitſeus. Dempſter, &c.

* JEAN de PARME, Cardinal très eſtimé, qui après avoir achevé des Légations aſſez importantes, mérita l'éloge d'*Ange de la Paix* dans le XIII ſiécle.

JEAN DE LORRAINE, Cardinal, fils de RENE' II, Duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldre, né l'an 1498, fut Archevêque de Reims, de Lyon, & de Narbonne, Evêque de Metz, de Toul, de Verdun, de Térouanne, d'Alby, de Valence, & de Luçon, Abbé de Gorze, de Cluny, de Fécamp, de Marmoutier, &c. Le Pape Alexandre VI lui accorda le troiſiéme Novembre 1501, quoiqu'il n'eût encore que quatre ans, des Bulles de Coadjuteur de ſon grand-oncle Henri de Lorraine-Vaudemont, Evêque de Metz, mais à condition qu'il n'exerceroit l'adminiſtration que quand il auroit atteint l'âge de 20 ans. Le Pape Léon X le fit Cardinal du titre de S. Onuphre l'an 1518. Sa maiſon fut toûjours l'aſyle des Gens de Lettres & de vertu; & ſa libéralité qui alloit juſques à la profuſion, a rendu ſon nom très célébre dans les Ecrits des Savans. Il mourut l'an 1550. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Mézeray, *Hiſtoire de France*, &c.

JEAN d'ORLEANS, dit le Cardinal de Longueville, Archevêque de Toulouſe, & Evêque d'Orléans né en 1484, étoit fils de FRANÇOIS, Comte de Dunois, Duc de Longueville, & d'*Agnès*, fille de *Louïs* Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre, & ſœur de *Charlotte*, femme du Roi *Louïs* XI. Le Duc d'Orléans, qui fut depuis le Roi Louïs XII, ſe donna lui-même la peine de le faire élever, & le pourvut de l'Abbaye du Bec. L'an 1502, il lui fit obtenir l'Archevêché de Toulouſe, & l'employa dans des affaires très importantes. Le Roi François I lui obtint un chapeau de Cardinal, qu'il reçut l'an 1533, du Pape Clément VII; mais ce Prélat ne jouït pas longtems de cet honneur, car il mourut à Taraſcon, au mois d'Octobre de la même année, en venant au devant de ce Pontife, qui devoit ſe trouver à Marſeille, pour le mariage de ſa niéce Catherine de Médicis, avec Henri Duc d'Orléans, depuis Roi, II de ce nom. * Bertrand, *Hiſt. de Toul.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Le P. Anſelme &c.

JEAN D'ABBEVILLE. *Cherchez* ALEGRIN.

JEAN VITALIS, Cardinal. *Cherchez* VITALIS.

JEAN DE BELLES-MAINS, Archevêque de Lyon. *Cherchez* BELLES-MAINS.

JEAN ALDOBRANDIN, Cardinal. *Voyez* ALDOBRANDIN. (Jean).

JEAN BIREL. *Voyez* BIREL.

JEAN DU BOURG, Bénédictin. *Voyez* BOURG (Jean du).

JEAN DU BOURG ou de BURGES, Chancelier &c. *Voyez* BOURG (Jean du).

JEAN de LONGUEVILLE. *Voyez ci-deſſus* JEAN d'ORLEANS.

JEAN de TURRE-CREMATA, ou TORQUEMADA, Cardinal. *Voyez* TORQUEMADA.

EMPEREURS.

JEAN, premier Sécretaire de l'Empereur Honorius, s'empara de l'Empire après ſa mort arrivée en 423, avec l'agrément de Caſtin, Général de la Milice, & devint ainſi maître non ſeulement de l'Italie, mais de ce qui appartenoit encore à l'Empire dans les Gaules & dans l'Eſpagne. Théodoſe le Jeune à qui cette riche ſucceſſion appartenoit de droit, content de l'Empire d'Orient, ceda ſes prétentions à Placide Valentinien ſon couſin, à qui il accorda d'abord le titre de Nobiliſſime, & enſuite celui de Céſar, & lui donna de bons Officiers; mais Jean ayant eu le tems de ſe préparer leur donna beaucoup de peine. Il fit même priſonnier Ardaburius, le plus illuſtre des Généraux ennemis, & ce fut lui-même qui ruïna ſes affaires en envoyant pour s'emparer de l'Afrique une partie des troupes qu'il devoit garder pour défendre l'Italie. Aëtius lui avoit emmené de nombreuſes troupes de Huns, qui furent ſes plus grandes forces; mais Aſpar, homme adroit, affoiblit peu à peu ſon parti, & enfin il fut tué à Ravenne ſur la fin de l'Été de l'an 425, après un régne de deux années entiéres.

JEAN, I de ce nom, Empereur de Conſtantinople, ſurnommé *Zimiſcès*, étoit d'une illuſtre famille, & parut avec diſtinction à la Cour de Romain *le Jeune*, qui en mourant l'an 963, laiſſa deux fils fort jeunes ſous la conduite de ſa veuve, nommée *Théophanie*. Cette Princeſſe ayant paru trop portée à écouter un de ſes Courtiſans nommé Joſeph *Bringas*, qui vouloit s'aggrandir aux dépens de Nicéphore *Phocas*, le plus illuſtre des Généraux de ce tems-là, Jean *Zimiſcès* qui étoit intime ami de celui-ci, l'engagea à ſe déclarer Empereur; ce qui eut tout le ſuccès poſſible, Théophanie s'étant déterminée à ſe remarier à lui pour éviter une guerre civile. Zimiſcès eut pour récompenſe d'un ſi bon ſervice la charge de Général de la Milice en Orient, & y remporta une grande victoire ſur les Sarazins; mais ſoit qu'il eût montré en cette occaſion trop de valeur & de conduite, ou pour quelque autre raiſon, Nicéphore le rappella peu après à la Cour, & ne lui donna plus que des emplois capables d'énerver ſa vertu. Zimiſcès, quelque mécontent qu'il fût de ce traitement, ſe tint en repos juſqu'en 969, où il s'offrit à lui une occaſion de ſe venger en paroiſſant

n'avoir en vue que la juſtice. Quoique le droit des enfans de Romain *le Jeune* à l'Empire ne permît pas à Nicéphore de le rendre héréditaire dans ſa Maiſon, il ne laiſſa pas de deſtiner la Couronne à ſon frére: Théophanie traverſa ce deſſein tant qu'elle put, & deſeſpérant de réuſſir par les remontrances, elle gagna tout ce qu'elle put de Grands, & entre autres Zimiſcès, avec qui elle convint de le rendre dépoſitaire de l'autorité Impériale: mais elle pouſſa le reſſentiment plus loin que celui-ci n'avoit cru, & au lieu de faire arrêter Nicéphore, elle le fit aſſaſſiner le onziéme Décembre de l'an 969. Zimiſcès, que le Patriarche Polyeucte crut coupable de ce crime, s'en déchargea, en exilant Théophanie, & ceux que cette Princeſſe avoit employez pour le commettre. On lui fit jurer qu'il remettroit la Couronne aux fils de Romain, lorsqu'ils ſeroient en âge de la porter: on voulut auſſi, comme pour l'expiation du crime, qu'il diſtribuât ſes biens aux pauvres, & après tout cela on fit la cérémonie de ſon couronnement le jour de la nativité de N. S. Comme il étoit veuf alors, il épouſa *Théodora* ſœur des jeunes Princes; & il envoya *Théophanie*, qui étoit auſſi leur ſœur, à Othon dit *le Grand*, Empereur d'Occident, qui la fit épouſer à Othon *le Jeune*, ſon fils. Il eut auſſi le ſoin de rappeller pluſieurs Evêques que Nicéphore avoit bannis, parce qu'ils avoient refuſé leur conſentement à un Edit injuſte; & enfin il uſa de beaucoup de clémence à l'égard des parens de ſon prédéceſſeur; car en ayant fait arrêter deux qui commençoient à remuer, il ſe contenta de les faire garder ſûrement, en laiſſant croire pour intimider ceux qui auroient voulu les imiter, qu'il leur avoit fait crever les yeux; & un autre qui avoit été battu lui ayant demandé pardon, il n'exigea de lui qu'une promeſſe de demeurer dans l'Iſle de Chio, après avoir reçu la tonſure cléricale. On ne peut entrer ici dans le détail des actions de cet illuſtre Empereur, & il ſuffit de dire que ſoit qu'il commandât à la tête de ſes Armées, ſoit qu'il en confiât la conduite à Bardas Solére, dont il avoit épouſé la ſœur en premiéres noces, ſon régne fut une ſuite de victoires qu'il remporta contre les peuples de Ruſſie & de Bulgarie, & contre les Sarazins. Il enleva à ceux-ci Antioche, à ceux-là Preſthlave, qui étoit la Capitale de la Bulgarie, & Doroſtole. On le vit lui-même quelquefois animer le Soldat en s'engageant fort avant dans le combat; & même on dit qu'il dut une victoire complette qu'il remporta ſur les Patzinacites, à la hardieſſe avec laquelle il alla au devant d'un de ces Barbares remarquable par ſa hauteur, qu'il renverſa mort. Sa piété lui fait encore plus d'honneur que ſa valeur. Attribuant à la protection de la ſainte Vierge la défaite des Bulgares, il voulut que ce fût elle qui en triomphât, & il mit ſon image ſur un char ſuperbement orné des dépouilles de ces Barbares, qu'il fit conduire avec grande pompe dans Conſtantinople. C'eſt lui qui le premier fit graver l'Image de Jéſus-Chriſt ſur les monnoyes, avec la légende *Jéſus-Chriſt Roi des Rois;* & tout le reſte de ſa conduite répondit à ces marques extérieures de piété. Enfin il y avoit tout lieu d'eſpérer que ſa conduite rétabliroit les affaires de l'Empire, lorsqu'il fut empoiſonné par un de ſes Valets de chambre à Damas. Il vint mourir à Conſtantinople le quatriéme Décembre 975, après avoir tenu l'Empire ſix ans moins quelques jours. Baſile & Conſtantin lui ſuccédérent. * Curopalate & Cédréne, *in Ann. Græc.* Witickinde, *l.* 3. Riccioli, *Chron. Reform. l.* 1. *c.* 13.

JEAN II, Comnéne, dit vulgairement *Calo-Jean*, c'eſt à dire, *Beau-Jean*, parce qu'il fut le Prince le plus beau & le mieux fait de ſon tems, ſuccéda à ſon pére ALEXIS Comnéne le 15 Août de l'an 1118. Il étoit né l'an 1088, & dès l'âge de quatre ans il avoit eu le tître d'Empereur. Il rendit mémorable le commencement de ſon Empire, par diverſes victoires qu'il remporta ſur les Barbares, les Scythes, les Huns, les Turcs & les Sarazins. Ce fut, dit-on, par l'interceſſion de la ſainte Vierge pour laquelle il avoit une particuliére dévotion. Pour témoigner ſa reconnoiſſance à ſa protectrice, il voulut, de même que Jean *Zimiſcès*, qu'elle ſeule reçût les honneurs d'un triomphe, qu'on lui préparoit à Conſtantinople. En effet, après avoir fait mettre une grande ſtatue de la Mére de Dieu, dans un char magnifiquement orné, il le ſuivit à pié, & en portant une croix à la main juſques à l'Egliſe, où le Clergé entonna des Cantiques à la louange de Dieu & de la ſainte Vierge. Depuis il gouverna l'Empire avec aſſez de bonheur, juſqu'à ce qu'étant à la chaſſe dans la Cilicie, il ſe bleſſa la main d'une fléche empoiſonnée, qui lui donna la mort. On dit, qu'un Médecin lui promit de le ſauver, s'il vouloit permettre qu'on lui coupât la main; & qu'il le refuſa, ajoûtant, qu'il les falloit toutes deux pour manier les rênes d'un ſi grand Empire. Il mourut le huitiéme Avril 1143, après avoir regné 24 ans huit mois & quelques jours. On doit corriger une faute dans Guillaume de Tyr, ſur l'année de la mort de cet Empereur, qu'il fixe à l'an 1138. Pierre de Cluni lui écrivit une Epitre, pour le prier de faire rendre à ſon Ordre un Monaſtére qu'il avoit à Conſtantinople. Il eut pour ſucceſſeur MANUEL, ſon fils aîné. * Nicétas. Jean Cinname. Othon de Friſingen, *l.* 7. Guillaume de Tyr, *l.* 15. Pierre de Cluni, *l.* 4. *Epiſt.* 39.

JEAN III, Ducas, ſurnommé *Vatace*, ou *Bataze*, ou *Diplobataze*, né à Didymotiche dans la Thrace, épouſa *Iréne*, fille de *Théodore* Laſcaris, & lui ayant ſuccédé l'an 1222, régna à Nicée, dans le tems que les Latins tenoient la ville de Conſtantinople. Le Patriarche Manuel le couronna. Ce Prince extrêmement courageux fit alliance avec les autres Princes Grecs, mit autant de forces qu'il put en campagne, & alla attaquer Robert, Empereur Latin de Conſtantinople. Jean de Brienne, Roi de Jéruſalem, le défit lui-même l'an 1233 & 1235. Ducas remporta pluſieurs avantages ſur mer; défit les Scythes, les Tartares & les Bulgares, & étendit ſon Empire de toutes parts. Pour ſe faire des appuis conſidérables, il fit alliance avec les Turcs, & épouſa en ſecondes noces *Anne*, fille de l'Empereur *Frédéric* II. On dit qu'il aimoit la juſtice & l'œconomie, & qu'en les faiſant obſerver, il étoit ſévére ſans cruauté, & œconome ſans avarice. Il mourut l'an 1255, après 33 ans de régne, & 62 de vie. THEODORE *le Jeune*, ſon fils, dit *Laſcaris* & *Ducas*, fut ſon ſucceſſeur. * Grégoras, *l.* 2. George Logothéta, *in Chron. Conſt.* Pachymére. Sponde, *in Annal. &c.*

JEAN IV, Laſcaris, fils de THEODORE *le Jeune*, fut couronné après la mort de ſon pére au mois d'Août de l'an 1259, à l'âge de ſept ou huit ans: mais quelques mois après Michel Paléologue Deſpote, qui ſe fit déclarer Empereur, fit aveugler ce jeune Prince, ou avec un baſſin ardent, comme diſent quelques-uns, ou en lui faiſant jetter certaine poudre brulante dans les yeux; & il le confina dans un château de Bithynie, où il vivoit encore en 1282. * George Pachymére, *l.* 3. Grégoras, &c.

JEAN V, Cantacuzéne, fut Miniſtre & Favori d'Andronic Paléologue *le Jeune*, qui lui recommanda en mourant ſes enfans, Jean & Emanuel, qui étoient extrêmement jeunes. Cantacuzéne gouverna quelque tems l'Etat avec beaucoup de bonheur, de concert avec Jeanne de Savoye, mére des jeunes Princes; mais en 1345, l'Impératrice s'étant oppoſée au mariage qu'il vouloit faire de ſa fille avec Jean Paléologue, l'aîné de ſes pupilles, qui avoit été couronné dès l'an 1341, il mit tout en deſordre, & ſe fit reconnoître Empereur à Didymotiche, ville de Thrace: après quoi il fit alliance avec les Turcs, emporta la Lydie & la Cappadoce, & ſoumit grand nombre de Provinces & de villes à ſon Empire. Enfin étant entré par ſurpriſe dans Conſtantinople le huitiéme Janvier 1347, il fit conſentir le jeune Empereur à épouſer ſa fille, & à lui laiſſer le tître d'Empereur, pour gouverner avec une autorité ſubordonnée à la ſienne; ce qui ne rétablit la paix que pour quelque tems; la jalouſie ayant fait reprendre les armes au gendre contre ſon beau-pére, qui paroiſſoit être ſorti des bornes du Traité. Jean Paléologue ſe retira à Salonique avec ſa mére, & avec le ſecours des Génois, défit l'Armée navale de Cantacuzéne l'an 1352. Depuis cette perte, celui-ci eut toûjours du pire, & l'an 1355, ou 1357, il fut enfin contraint de quitter les ornemens Impériaux. Il le fit généreuſement, & ſe retira dans un Monaſtére du Mont-Athos, où il prit l'habit de Moine, & le nom de Joſeph *Chriſtodule*, c'eſt à dire, *Serviteur de Chriſt*. Matthieu ſon fils, qu'il avoit aſſocié à l'Empire, le ſuivit peu après dans cette retraite, & ſa femme même entra dans un Monaſtére de Vierges, où elle fit profeſſion, & changea ſon nom d'Iréne en celui d'Eugénie. Jean ne fut pas inutile dans ſa ſolitude. Comme il avoit beaucoup d'eſprit, il l'employa à compoſer une Hiſtoire en quatre livres, de ce qui s'étoit paſſé ſous l'Empire d'Andronic & ſous le ſien. Cet Ouvrage que nous avons encore, eſt un des plus beaux qui nous reſtent des Grecs modernes; & on y remarque ſeulement que l'Auteur y déguiſe un peu la vérité, lorsqu'il parle de ſa conduite. On lui attribue auſſi les Commentaires contre les Mahométans & les Juifs, que nous avons ſous le nom de Cantacuzéne. Geſner & Poſſevin lui donnent encore d'autres Ouvrages, comme une Paraphraſe ſur les cinq premiers Livres de la Morale d'Ariſtote. Matthieu ſon fils travailla auſſi à divers Traitez. Jean Cantacuzéne vivoit encore l'an 1374, & reconnut la Primatie des Pontifes Romains, comme nous l'apprenons des Epîtres du Pape Grégoire XI, & de ce que Wading, Bzovius, Sponde & Rainaldi rapportent dans leurs Annales, que les Curieux conſulteront. Lambeck dans ſes Notes ſur Codin, dit ſur la foi de je ne ſai quel Ecrivain, qu'il ne mourut que le 20 Novembre de l'an 1410, & ſi cela eſt vrai, il a vécu plus de cent ans; car il devoit en avoir au moins trente l'an 1341, où il fut fait Tuteur des jeunes Empereurs. * Villani, *Hiſt. l.* 24. Folieta, *Hiſt. Gen. l.* 7. Giuſtiniani. Surita. Pétrarque. Blondus, & Jean Cantacuzéne, *Hiſt. l.* 2. 3. & 24.

JEAN VI, Paléologue, dit *Calo-Jean*, étoit fils d'ANDRONIC *le Jeune*, auquel il ſuccéda. L'Empire lui fut ravi par Jean V, qu'il chaſſa enfin avec le ſecours des Génois l'an 1355. Pour témoigner ſa reconnoiſſance aux Génois, il leur donna l'Iſle de Mételin ou *Lesbos*, & fit épouſer ſa ſœur à Jean-Gateluz leur Général. Son régne ne fut point heureux; car il eut une fâcheuſe guerre à ſoutenir contre les Bulgares. Les Hiſtoriens de Savoye diſent qu'il fut fait priſonnier, & que leur Duc Amé VI, à qui le Pape Urbain avoit fait prendre la croix à Avignon, le délivra. Jean fut auſſi contraint de s'allier avec les Turcs; mais Amurat I ſe moqua de cette alliance, lui enleva diverſes places, & vint établir ſon Empire à Andrinople l'an 1372. Ce malheur ne fut pas le ſeul dont il fut attaqué: Andronic ſon fils le voulut déthrôner, & ſon deſſein ayant été découvert ſur le point de l'exécution, il fut aveuglé avec du vinaigre bouillant. Cela ne l'empêcha pas de fuir vers Amurat; & avec ſon ſecours & celui des Génois, il fut reçu l'an 1373 à Conſtantinople, où il mit ſon pére & ſes fréres en priſon. Jean n'en ſortit, au ſentiment de pluſieurs Auteurs, que quatre ans après. On dit qu'avant cela, il étoit paſſé en Italie, pour demander du ſecours aux Princes Chrétiens, & qu'il jura à Rome de ſe déclarer pour l'union de l'Egliſe Gréque avec la Latine, le 18 Octobre 1369. Enfin il laiſſa l'Empire à ſon fils *Emanuel* l'an 1384 ou 1387, & mourut l'an 1391. * Chalcondyle & Leunclavius, *Hiſt. des Turcs.* Blondus. Onuphre. Sabellicus, *Hiſt. Byzant. Script.* Guichenon, *Hiſt. de Savoye.* Riccioli, *Chron. Reform.*

JEAN VII, Paléologue, parvint l'an 1422 à l'Empire, par l'abdication volontaire qu'en fit ſon pére EMANUEL II, qui l'avoit fait couronner dès le 19 Janvier 1419, & qui le maria

à *Sophie*, fille de Jean II, Marquis de Montferrat. On dit qu'il prit une ſeconde alliance avec *Marie* Comnéne, fille d'*Alexis*, Empereur de Trébizonde. Onuphre, & quelques autres ont cru que ce Prince mourut l'an 1425, & que ſon frére, qu'ils nomment JEAN VIII, lui ſuccéda; mais il eſt fûr qu'il n'y en a qu'un de ce nom. Ces Auteurs ne ſont tombez dans cette erreur, que parce qu'ils n'ont pas été aſſez exacts à conſidérer qu'Emanuel, qui s'étoit fait Moine l'an 1422, mourut l'an 1425, & que ſon fils fut proclamé, ou peut-être couronné une ſeconde fois, ſelon la coutume des Grecs. Quoi qu'il en ſoit, cet Empereur ne fut pas plus heureux que ſon pére. Les Turcs joignoient tous les jours de nouvelles conquêtes à leurs premiéres victoires: ils prirent Theſſalonique l'an 1431, & Jean craignit avec raiſon que ſon Empire ne fût bien-tôt leur proye. Il ne pouvoit eſpérer du ſecours que des Latins: c'eſt ce qui lui fit ſouhaiter l'union de l'Egliſe Gréque avec la Latine. Le Pape Eugéne IV le fut, & lui envoya des Légats pour le maintenir dans ce deſſein, & lui faire ſavoir qu'il avoit indiqué un Concile à Ferrare. Jean y vint lui-même l'an 1438, avec pluſieurs Prélats & Princes Grecs, & y fut reçu avec une magnificence extraordinaire. Depuis, le Concile fut transféré à Florence à cauſe de la peſte, & l'union des Grecs & des Latins y fut conclue l'an 1439. L'Empereur retourna enſuite en Orient, & mourut le 31 Octobre de l'an 1448, après un régne de 29 ans trois mois & quelques jours. * George Phranzès, *l.* 2. Onuphre, *in Chron.* Nauclére, *Generationes ab Adamo ad Chriſtum, & inde Generationes* 51, *uſque ad annum Chriſti* 1500. *Generat.* 49. Ducas. Chalcondyle, &c.

ROIS ET PRINCES DE FRANCE.

JEAN, Roi de France, que quelques-uns ont nommé *le Bon*, ſuccéda à ſon pére PHILIPPE *de Valois* en 1350, étant âgé de 40 ans. Au commencement de ſon régne il inſtitua l'Ordre de l'Etoile, ou le renouvella, ſelon d'autres; & fit faire le procès à ſon Connêtable Raoul de Neſle, Comte d'Eu & de Guines, convaincu d'intelligence avec les ennemis de l'Etat. Le Roi donna ſa charge à ſon favori Charles d'Eſpagne de la Cerda, que Charles *le Mauvais* Roi de Navarre, ſon beau-fils, fit aſſaſſiner à l'Aigle en Normandie en 1354. Cet accident & les pratiques du Navarrois, attirérent les Anglois en Normandie. Jean les repouſſa vigoureuſement en 1355, & obligea le Roi Edouard de repaſſer dans ſon Iſle, ſans avoir oſé répondre au défi que le Roi lui avoit envoyé faire de le combattre ſeul à ſeul. L'année ſuivante le Prince de Galles avec douze mille hommes, avoit pillé le Querci, l'Auvergne, le Limoſin & le Berri, & marchoit pour en faire autant en Anjou, en Poitou & en Touraine. Le Roi qui étoit à Chartres, fit marcher ſes troupes contre lui, & l'atteignit à deux lieues près de Poitiers, où il s'étoit retranché dans des vignes. Le Prince offrit de payer tout le dommage qu'il avoit fait dans ſa courſe depuis Bourdeaux, & de ne porter les armes de ſept ans en France; mais le Roi qui croyoit la victoire certaine, attaqua les Anglois, qui faiſant de néceſſité vertu, combattirent avec tant de vigueur, qu'ils gagnérent la bataille, où le Roi fut fait priſonnier. Sa valeur avoit ſoutenu le choc aſſez longtems; & il ne fut aſſiſté que de ſon jeune fils *Philippe*, depuis Duc de Bourgogne, âgé pour-lors ſeulement de ſeize ans, qui de là reçut le nom de *Hardi*. Le Roi ſe rendit à Jean de Morebéque, Gentilhomme d'Artois, qu'il avoit banni du Royaume pour quelque crime. Le Prince de Galles, fort honnête, le traita comme ſon Seigneur. Le ſoir même il le ſervit à table, & n'oublia rien pour adoucir ſon ennui; mais craignant que quelque accident ne lui ôtât une ſi belle priſe, le lendemain du jour de la bataille, qui fut donnée le 19 Septembre 1356, il le fit conduire à Bourdeaux, & de là à Londres, où il demeura quatre ans priſonnier, juſqu'à la paix de Brétigni, conclue le ſeptiéme Mai 1360. Auſſi-tôt après ſa délivrance il voulut aller viſiter pour quelque deſſein ſecret, le Pape Innocent VI, à Avignon, où il trouva que le Pape Urbain V avoit été élu en ſa place. Ce Pontife lui perſuada de ſe croiſer pour un voyage du Levant. Avant que de l'entreprendre, il en voulut faire un en Angleterre, ou pour y voir une Dame qu'il avoit aimée dans ſa captivité, comme quelques-uns l'ont écrit, ou pour témoigner au Roi Edouard qu'il n'avoit point de part à la fuite d'un des ôtages, qui étoit le Duc d'Anjou ſon fils, & pour le diſpoſer à l'expédition de la Terre-Sainte. Il eſpéroit d'en venir à bout, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui l'emporta le huitiéme Avril 1364. Il mourut dans l'Hôtel de Savoye, hors des murs de Londres, en la 54 année de ſa vie, après en avoir régné treize & huit mois. Le Roi Jean paſſoit pour le Prince le plus brave & le plus libéral de ſon tems. Il gardoit inviolablement ſa promeſſe, & avoit coutume de dire: „ Que ſi la foi & la vérité „ étoient bannies de tout le reſte du monde, elles devroient „ pourtant ſe trouver dans la bouche des Rois ". Pétrarque, qui vivoit de ſon tems, lui donne le titre du plus grand des Rois, & du plus invincible des hommes. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de FRANCE. * Villani. Froiſſart. Du Haillan. Dupleix. Mézeray, *Hiſt. de France.* Le P. Anſelme.

☞ Le Roi Louïs X, dit *Hutin*, mort le cinquiéme Juin 1316, laiſſa *Clémence* de Hongrie ſon épouſe, groſſe de cinq mois: elle accoucha le 15 Novembre d'un fils nommé JEAN, qui mourut huit jours après. On l'enterra à ſaint Denys, & dans la pompe funébre, il fut proclamé Roi de France & de Navarre. Ce qui a donné lieu à des Auteurs modernes d'en accroître le nombre des Rois de France, & de l'appeller *Jean* I. On voyoit ſon portrait à Paris dans la grande ſalle du Palais, avant qu'elle eût été brûlée. * Mézeray, *Hiſtoire de France.* Godefroy, *Cérém. Franç.* Le P. Daniel, *Hiſt. de France.*

JEAN de France, Comte d'Anjou & du Maine, cinquiéme fils du Roi LOUÏS VIII, dit *le Lion*, & de *Blanche* de Caſtille, né au mois de Septembre de l'an 1219, fut accordé en 1227 par promeſſe de mariage avec *Yolande* de Bretagne, fille aînée de *Pierre* de Dreux, Duc de Bretagne. Le Traité fut conclu au mois de Mars à Vendôme; mais ce Prince mourut peu de tems après, & fut enterré à Poiſſy.

JEAN, dit *Triſtan*, Comte de Valois, de Crécy & de Nevers, quatriéme fils de ſaint LOUÏS, Roi de France, & de *Marguerite* de Provence, naquit en 1250 dans la ville de Damiette, où la Reine accompagna ce ſaint Roi pendant l'expédition de la Croiſade. Lorsqu'elle y eut reçu la nouvelle de la priſon du Roi, elle en conçut une douleur ſi exceſſive, que trois jours après elle accoucha avant terme, d'un fils à qui elle voulut donner un ſurnom tiré de ſon affliction, en l'appellant *Triſtan*, parce qu'il étoit né dans l'excès de ſa triſteſſe. Il épouſa au mois de Juin de l'an 1265 *Yolande* de Bourgogne, Comteſſe de Nevers, fille & héritiére d'*Eudes* de Bourgogne, & de *Mahaud* de Bourbon, Comteſſe de Nevers: c'eſt de là qu'il fut appellé Comte de Nevers. Ce Prince mourut ſans enfans, au camp devant Tunis en Afrique, le troiſiéme Août 1270, pendant la ſeconde Croiſade de ſaint Louïs. Son corps fut enterré à ſaint Denys, avec celui de ſon pére, en 1271. * Mézeray, *Hiſtoire de France*, Maimbourg, *Hiſt. des Croiſades.* Le Pére Anſelme, &c.

JEAN de France, Duc de Berri, Comte de Poitou, d'Etampes, d'Auvergne & de Boulogne, fils du Roi JEAN, & de ſa premiére femme *Bonne* de Luxembourg, naquit au Bois de Vincennes le 30 Novembre 1340, & porta le tître de Comte de Poitou. Il ſe ſignala à la bataille de Poitiers en 1356; & en 1360, il fut fait Duc de Berri, & Lieutenant-Général de Guyenne & de Languedoc. Ce Prince eut beaucoup de part aux ſuccès du Roi Charles V contre les Anglois, auſquels on enleva Limoges, Poitiers & la Rochelle. Il ſe trouva au ſacre du Roi Charles VI en 1381, à la bataille de Roſebecque en 1382, & défit les Tuchins d'Auvergne & de Poitou en 1384. Depuis il eut part à l'adminiſtration des affaires, & en fut exclus en 1388. On l'y rétablit quelque tems après avec le Duc de Bourgogne. On lui avoit auſſi ôté le Gouvernement de Languedoc en 1390, mais il lui fut rendu après qu'on eut puni ſes Officiers. Jean, Duc de Berri, ſe déclara en 1410 pour la Maiſon d'Orléans, contre celle de Bourgogne, & deux ans après il fut aſſiégé dans Bourges. Il fit ſa paix, & mourut en l'Hôtel de Neſle à Paris le 15 Juin 1416. Son corps fut enterré au milieu du chœur de la ſainte Chapelle de Bourges, qu'il avoit fait bâtir. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de FRANCE. * Froiſſart. Monſtrelet. Jean-Juvénal des Urſins. Le P. Anſelme, &c. *Cherchez* BERRI.

JEAN de France, Duc de Touraine & de Berri, Dauphin de Viennois, fils du Roi CHARLES VI, & d'*Iſabelle* de Baviére, né le 31 Août 1398, fut marié par Traité paſſé le 30 Juin 1406, à *Jacqueline* de Baviére, fille unique de *Guillaume* IV, Comte de Hainaut & de Hollande, & mourut de poiſon à Compiégne le lundi cinquiéme Avril de l'an 1416, & ſon corps fut enterré dans l'Abbaye de ſaint Corneille de la même ville de Compiégne.

ROI d'ALBANIE.

JEAN, dit *Caſtriot*. *Cherchez* SCANDERBEG.

ROI d'ANGLETERRE.

JEAN, Roi d'Angleterre, ſurnommé *ſans Terre*, fils du Roi Henri II, ſuccéda en 1199, à Richard I, ſon frére, qui avoit fait un Teſtament en ſa faveur. Suivant la ſucceſſion linéale le Royaume appartenoit à *Arthur*, Duc de Bretagne, fils de *Geoffroy*, frére aîné de Jean. Mais Jean, ſans s'amuſer à faire diſcuter la queſtion de droit, ne penſa qu'à s'aſſurer de la Couronne qui lui avoit été léguée. Le Grand-Juſticier d'Angleterre, la Reine *Aliénor* qui étoit Reine-Mére, *Hubert* Archevêque de Cantorbéry, *Guillaume-Marshal* qui fut enſuite Comte de Pembrock, le ſervirent fort utilement. Ils engagérent le peuple & la petite Nobleſſe à prêter le ſerment de fidélité à Jean, enſuite les Evêques & les Seigneurs Laïques firent la même choſe, après quelques tergiverſations. Jean, qui étoit en France & qui s'étoit emparé des thréſors du feu Roi, renfermez dans le château de Chinon, paſſa en Angleterre; où il fut couronné le 26 Mai à l'âge d'environ 32 ans, par l'Archevêque de Cantorbéry. *Conſtance* mére d'Arthur ſe mit, elle & ſon fils, ſous la protection du Roi Philippe, qui en fut charmé. Le Roi Jean ayant appris cela, repaſſa la mer, & ſe rendit en France. Les deux Monarques eurent une conférence entre *Butivant* & *Gaillon*, mais inutilement, de ſorte que les hoſtilitez recommencérent. *Guillaume des Roches*, Gouverneur du jeune Duc Arthur, voyant que Philippe s'approprioit les villes qu'il conquéroit ſur Jean, engagea Conſtance & Arthur à ſe rendre à la Cour du Roi d'Angleterre, & à ſe réconcilier avec lui. Ils le firent, mais ayant été intimidez par des avis qu'on leur donna, que Jean pourroit bien ſe défaire d'eux, ils retournérent ſecrettement ſe ranger ſous leur premier Protecteur. Philippe ſe vit forcé à demander la paix, qui fut ſignée en 1200. Jean étant devenu amoureux d'*Iſabeau* d'Angleterre, pria le Pape de caſſer ſon mariage avec *Havoiſe de Gloceſter*; ce qui ayant été exécuté, Jean épouſa Iſabeau. Le Roi étant repaſſé en Angleterre, obtint avec peine la levée d'un ſubſide pour payer la dot de *Blanche* de Caſtille ſa niéce, & ſe fit couronner une ſeconde fois avec ſa nouvelle épouſe. Le

Roi d'Angleterre eut une entrevue avec Guillaume, Roi d'Ecoſſe, qui demandoit la reſtitution de quelques Provinces; Guillaume fut engagé à rendre hommage comme Vaſſal, mais il n'obtint pas d'abord ce qu'il ſouhaitoit. Jean ſe fit couronner une troiſiéme fois à Cantorbéry en 1201, pour engager l'Archevêque dans de grandes dépenſes, dans la vûe de le punir de ſon faſte. Jean s'attiroit la haine du peuple & de la Nobleſſe par les ſubſides qu'il exigeoit, & parce qu'il corrompoit les femmes & les filles de pluſieurs. Jean repaſſa en France & ſe trouva à une entrevue à Rouen avec Philippe qui lui fit mille careſſes, & qui l'invita de ſe rendre à Paris où il céda ſon Palais au Roi Jean. Cependant il cabaloit contre le Roi d'Angleterre, & engagea le Comte de la Marche à ſe ſoulever contre Jean. Les Rois eurent une nouvelle entrevue, où Philippe parla fort haut & où il cita Jean à comparoitre devant la Cour des Pairs, mais ce dernier s'en moqua. Il alla au ſecours de *Mirebeau* en Poitou, gagna une bataille & fit priſonniers *Arthur* & *Eléonor* ſa ſœur. Jean fit tout au monde pour engager Arthur à abandonner le parti de la France; mais il n'en obtint que cette réponſe, *que tant qu'il auroit un moment de vie, il ne ceſſeroit point de chercher les occaſions de ſe venger.* Peu de jours après le jeune Prince diſparut tout à coup, & Jean fut ſoupçonné de l'avoir fait tuer. Ceci arriva en 1202. Jean repaſſa en Angleterre, où il ſe fit couronner une quatriéme fois. Les Bretons s'étant plaints de la mort de leur Duc, Philippe cita Jean à paroître devant la Cour des Pairs; ce qu'ayant refuſé, Philippe le fit condamner & ordonnà que toutes les terres qu'il poſſédoit en France ſeroient réunies à la Couronne. Philippe ſe mit à la tête d'une groſſe Armée & fit de grands progrès en Normandie. Jean fut inſenſible à ces conquêtes & ſe contenta de dire qu'il ſauroit bien reprendre ce qu'on lui enlevoit. En 1204, il tenta de faire la paix avec Philippe, qui ayant fait des propoſitions, qui paroiſſoient exorbitantes au Roi d'Angleterre, rendirent les négociations inutiles. Le Roi Jean eut de très gros démêlez avec le Pape Innocent III, à l'occaſion de l'élection d'un Archevêque de Cantorbéry. Le Roi avoit fait nommer l'Evêque de Norwich, mais le Pape caſſa cette élection & jetta les yeux ſur le Cardinal *Etienne Langton.* Le Roi refuſa de reconnoître cet Archevêque, & en écrivit fortement au Pape, lequel donna ordre aux Evêques de Londres, d'Ely & de Worceſter de mettre le Royaume en *Interdit*, ſi le Roi continuoit à refuſer de ſe ſoumettre. L'Interdit fut publié en 1208, ce qui porta le Roi à maltraiter le Clergé en confiſquant les biens des Eccléſiaſtiques qui obéiſſoient à l'Interdit. Et comme dans ce tems-là, il n'y avoit preſque point de Prêtre qui n'eût une concubine, le Roi, ſous prétexte de vouloir faire obſerver les Canons des Conciles, fit mettre toutes ces femmes en priſon, d'où elles ne ſortirent qu'après avoir payé de groſſes amendes. En 1209, le Pape lança l'excommunication contre le Roi d'Angleterre, mais elle ne fut publiée qu'en 1211, par deux Nonces que le Pontife avoit envoyez en Angleterre. Les Sujets furent déliez du ſerment de fidélité, & menacez de l'excommunication s'ils obéïſſoient à Jean. Le Pape alla plus loin en 1212, il dépoſa le Roi, & chargea Philippe Roi de France de l'exécution de la ſentence, lui promettant en récompenſe la rémiſſion de tous ſes péchez, & la Couronne d'Angleterre en héritage perpétuel, quand il auroit déthrôné ce Tyran. Dans le tems que Philippe & Jean ſe préparoient à une ſanglante guerre, *Pandolphe*, Légat du Pape, vint offrir au Roi d'Angleterre la médiation & la protection du Pontiſe. Jean, intimidé par les forces de Philippe, conſentit à tout ce que le Légat exigea, mit ſa Couronne aux piez du Légat, & ſigna une Chartre par laquelle il réſignoit le Royaume d'Angleterre & la Seigneurie d'Irlande entre les mains du Pape. En 1213, l'Archevêque Langton donna l'abſolution au Roi, après lui avoir fait prêter ſerment devant tout le peuple d'exécuter ce à quoi il s'étoit engagé. Les Barons du Royaume s'étant liguez contre le Roi pour obtenir le recouvrement de leurs priviléges, Jean recourut à la protection du Pape, en lui envoyant un préſent, ſachant, comme le dit *Matthieu Paris*, que ce Pontiſe étoit très ſuperbe & très avare. Le Pape envoya en Angleterre le Cardinal *Nicolas*, Evêque de Tivoli, qui engagea encore le Roi à réſigner une ſeconde fois ſa Couronne entre les mains du Pape: cela étant fait, l'Interdit fut levé. Le Roi Jean étant paſſé en France en 1214, ſe rendit maître du Poitou & s'avança dans l'Anjou; mais à ſon retour en Angleterre il trouva que les Barons s'étoient liguez contre lui & qu'ils demandoient la confirmation de la Chartre de *Henri* I, qui contenoit en ſubſtance les libertez dont le peuple d'Angleterre joüiſſoit pendant la domination des Rois Saxons. Le Roi refuſa cette demande. Les Barons élurent le Lord *Fitz-Walter*, avec le tître de *Maréchal de l'Armée de Dieu & de l'Egliſe*, ſe rendirent maîtres de Londres, aſſiégérent dans la Tour le Roi, qui ſe vit obligé à ſigner deux Chartres, la premiére nommée *la Chartre des Libertez* ou *la grande Chartre;* & la ſeconde la *Chartre des Forêts.* Ce ſont ces deux Chartres, qui, depuis ce tems-là, ont ſervi de fondement aux libertez de la Nation Angloiſe. Le Roi mortifié de cette double ſignature s'adreſſa au Pape, qui, ayant menacé vainement les Barons, délia le Roi de ſon ſerment. Le Roi d'un côté leva des troupes & ravagea le Royaume, & le Pape de l'autre excommunia les Barons, qui, pour ſe ſoutenir, offrirent la Couronne d'Angleterre à *Louïs*, fils du Roi de France. Louïs ſe rendit en Angleterre en 1216, & arrivé à Londres, malgré les défenſes du Pape, reçut le ſerment de fidélité de la part des Barons & du Peuple. Louïs fit d'abord de grands progrès, mais pluſieurs Barons ſe repentirent peu après, de l'avoir introduit dans le Royaume. Le Roi Jean s'étant retiré dans la Province de Lincoln, mourut de chagrin à *Newark* le 28 Octobre 1216, âgé de 51 ans, & après avoir regné 17 ans, ſept mois & dix jours. Il laiſſa par Teſtament ſon Royaume à ſon fils aîné Henri, qui n'étoit âgé que de dix ans. * M. De Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 2. Matthieu de Weſtminſter. Polydore Virgile, & Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.* Matthieu Paris. Belleforêt. Mézeray. Imhoff, *en ſon Hiſtoire d'Angleterre.* Larrey, *Hiſt. d'Angleterre.*

ROIS d'ARAGON & de NAVARRE.

JEAN, I de ce nom, fils de PIERRE IV, dit *le Cérémonieux*, & d'*Eléonore* d'Aragon-Sicile, ſa troiſiéme femme, occupa en 1388 le Thrône d'Aragon ſeulement, après ſon pére. Sa foibleſſe le rendit mépriſable à ſes Sujets, qui remplirent les premiéres années de ſon régne de ſéditions & de troubles. Il mourut le 19 Mai 1395 âgé 44 ans, après avoir regné neuf ans & cinq mois. *Voyez* ſa poſtérité à ARAGON. Son frére MARTIN lui ſuccéda. * Mariana, *l.* 19. Surita, *Indices Regum Aragoniæ*, *l.* 3. Imhoff, *en ſon Hiſtoire d'Eſpagne*, *&c.*

JEAN II, Duc de Pénafiel, puis Roi de Navarre & d'Aragon, fils de FERDINAND de Caſtille, Roi d'Aragon, parvint à la Couronne de Navarre en 1420, par ſon mariage avec *Blanche*, fille & héritiére de *Charles* III, dit *le Noble*, ou *le ſecond Salomon*, & veuve de *Martin*, Roi d'Aragon de ce nom. Jean fut couronné avec elle en 1429, & en eut 1. *Charles*, Prince de Viane; 2. *Blanche*, mariée à *Henri* IV, Roi de Caſtille, morte ſans enfans en 1464; & 3. *Eléonore*, dont nous parlerons à la fin de cet Article. La Reine *Blanche* mourut l'an 1441, & cette mort attira des malheurs incroyables ſur l'Etat; car ce Roi ſe remaria l'an 1444, à *Jeanne* Henriquez, fille de *Frédéric*, Amiral de Caſtille. Charles, Prince de Viane, ne put ſouffrir qu'elle eût part au Gouvernement du Royaume, qui lui appartenoit par la mort de Blanche ſa mére. De cette querelle il ſe forma deux factions contre les Maiſons de Beaumont & de Gramont, fort conſidérables dans cet Etat. La premiére prit le parti du Prince, qui fut couronné, puis défait dans une bataille avec ſes partiſans. On le réconcilia enſuite avec le Roi ſon pére, qui lui donna la Catalogne; & il alla enſuite prendre poſſeſſion de l'Aragon, par la mort d'Alfonſe ſon frére, dit *le Magnanime*, mort en 1458. Depuis, Jean ſoutint une rude guerre contre Henri IV, Roi de Caſtille. Cependant Charles ſon fils, que ſa belle-mére maltraitoit, reprit les armes, & fut encore vaincu & arrêté priſonnier. Les Catalans ſe ſoulevérent en ſa faveur, & forcérent le pére de le mettre en liberté; mais le même jour de ſa délivrance, il mourut, à ce qu'on dit, du poiſon, que ſa propre marâtre lui fit donner par ſon Médecin le 23 Septembre 1461. Les Catalans ſe revoltérent encore contre Jean, aſſiſtez du Roi de Caſtille; & Jean, pour avoir de l'argent, afin de réſiſter en cette preſſante néceſſité, engagea les Comtez de Rouſſillon & de Cerdagne au Roi Louïs XI, pour trois cens mille écus d'or. Il avoit donné l'an 1434 ſa fille *Eléonore*, qui fut Reine de Navarre après ſa mort, à *Gaſton* IV, Comte de Foix, qui fut Gouverneur de Navarre pendant la vie de ſon beau-pére. JEAN eut de ſon ſecond mariage, 4. FERDINAND, ſurnommé *le Catholique*, Roi d'Eſpagne, qui épouſa *Iſabelle* héritiére de Léon & de Caſtille. Ce Prince mourut à Barcelone le 19 Janvier 1479, en la 82 année de ſon âge, & fut enterré au Monaſtére de Notre-Dame de Poblet. * Mariana, *l.* 23. 24. Surita, *Indices Regum Arragoniæ. l.* 20. &c. *Hiſt. de Béarn & de Navarre.* Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne* Imhoff, *Hiſt. d'Eſpagne.*

JEAN, II de ce nom, Roi de Navarre ſeulement, étoit fils d'ALAIN, Sire d'Albret. Il épouſa *Catherine* de Foix, ſœur & héritiére de *François-Phœbus*, Roi de Navarre, qui étoit fils de *Gaſton* V, & de *Madelaine* de France, fille du Roi *Charles* VIII. Leur mariage ſe conclut vers l'an 1484, & leur meſintelligence cauſa preſque la ruïne de l'Etat. Elle renouvella les factions des Maiſons de Beaumont & de Gramont; le Roi ſe déclarant pour la premiére, & la Reine pour l'autre: enſuite de quoi l'on appaiſa ces troubles. Mais l'ambition de Ferdinand, Roi d'Eſpagne, en ſuſcita de nouveaux. Ce Prince entra dans la Navarre en 1512, & l'uſurpa en peu de tems. Le Roi Jean s'étoit retiré dans le Béarn, dès qu'il parut ſur la frontiére. Lorſque Ferdinand eut exécuté cet injuſte projet, il chercha des tîtres pour le pallier. Il n'en trouvoit point d'autres qu'une Bulle du Pape Jules II, qui expoſoit la Navarre au premier occupant, à cauſe que Jean étoit fauteur du Concile de Piſe, & allié du Roi Louïs XII, ennemi du Saint Siége. Pour le droit de la guerre, dit un Hiſtorien moderne, (à moins qu'on ne l'entende de celui qui n'eſt droit que parmi les Barbares) Ferdinand ne l'avoit point de ſon côté, puiſque Jean ne l'avoit point offenſé. Pour l'autre point, cette Bulle tant alléguée ne ſe trouve pas; & quand même elle ſe trouveroit, elle ne donneroit point de droit ſur une Couronne, qui ne reléve que de Dieu. Les Papes ſe doivent contenter du ſpirituel, leur droit ſur les Couronnes eſt une chimére. D'ailleurs les Eſpagnols diſent que la Bulle fut publiée en Juillet, & l'invaſion étoit faite dès le mois de Juin. Les partiſans d'Eſpagne un peu ſcrupuleux, n'ont jamais pu trouver de prétexte apparent pour fonder cette uſurpation. Le ſecours que donna le Roi de France à Jean ſon allié, fut mal conduit, & ne lui ſervit de rien. Ce Prince finit ſes jours dans un village de Béarn le 26 Juin 1516, & *Catherine* ſon épouſe ne lui ſurvécut que huit mois. Ils avoient eu pluſieurs enfans, & laiſſérent pour héritiers de leurs Etats HENRI, duquel & de *Marguerite*, ſœur du Roi *François* I, naquit JEANNE, mére de HENRI IV, Roi de France & de Navarre. * La Perriére. Olhagarai. De Marca, &c. *Hiſtoire de Navarre & de Béarn.* Mariana, *Hiſt. l.* 30. Sponde, *in Annal.* Mézerai, *Hiſtoire de France, en Louïs XII, & François I.* Imhoff, *en ſon Hiſt. d'Eſpagne*, &c.

ROI de BOHEME.

JEAN, Roi de Bohême, fils de l'Empereur HENRI VII, de la Maiſon de Luxembourg, fut élu à l'âge de quatorze ans en 1309, au préjudice de *Henri*, Duc de Carinthie, que ſes tyrannies rendirent inſupportable aux Bohémiens. Il épouſa *Elizabeth*, fille du Roi *Venceſlas*, & fut couronné avec elle à Prague. Depuis on le déclara Vicaire de l'Empire en l'abſence de ſon pére. Il ſoumit la Siléſie, & donna de grandes marques de ſon courage dans la Lombardie en 1330, 1331, & 1332. Avant cela il avoit été auſſi appellé en Pologne par le Grand-Maître des Porte-Croix de Pruſſe ; & après avoir combattu contre les Lithuaniens Payens, il avoit pris le tître de Roi de Pologne: ſur quoi les Hiſtoriens de cette Nation & ceux de Bohême parlent différemment de lui. Jean perdit un œil dans cette expédition, & dans la ſuite vint *incognito* à Montpellier, pour demander des remédes aux Docteurs de cette célébre Univerſité, où un Médecin Juif lui fit perdre l'autre. Cet aveuglement ne l'empêcha pas d'aller à la guerre ; & à cette occaſion, on rapporte que le Roi de Pologne l'envoya défier de s'enfermer tous deux dans une chambre, & de décider leurs querelles le poignard à la main. Le Roi Jean lui fit répondre de ſe faire crever les yeux auparavant, afin qu'ils puſſent combattre à armes égales. Jean mena du ſecours en France au Roi Philippe *de Valois*, & ſe trouva à la bataille de Creci, que les François perdirent le 26 Août 1346. Tout aveugle qu'il étoit, il combattit fort vaillamment, après avoir fait attacher ſon cheval par la bride à celui de deux de ſes plus braves Chevaliers ; & il s'avança ſi fort dans la mêlée, qu'il y fut tué. CHARLES IV, ſon fils, Roi de Bohême & Empereur, rapporte plus au long toutes ces choſes, dans les Mémoires de ſa Vie, qu'il laiſſa. * Dubravius, *l.* 20. *& ſuiv.* Trithême, *in Chron.* Villanius. Cromer, &c.

ROIS de CASTILLE.

JEAN, I de ce nom, Roi de Leon & de Caſtille, ſuccéda à ſon pére HENRI II, en 1379, n'étant âgé que de 21 ans, & épouſa *Eléonore* d'Aragon, fille de PIERRE IV, Roi d'Aragon, dit *le Cérémonieux*. Elle le fit pére de HENRI III, ſon ſucceſſeur, & de *Ferdinand*, Roi d'Aragon. Les Anglois avoient quelques prétentions ſur ſon Etat, à cauſe de *Conſtance*, fille de Dom *Pedro*, & femme de *Jean*, Duc de Lancaſtre. Edouard, fils de ce Duc, conduiſit une Armée en Eſpagne, & ſe joignit aux troupes de Ferdinand, Roi de Portugal, qui avoit eu quelque different avec Jean. Cette affaire fut accommodée, & le Roi de Caſtille, qui étoit veuf, épouſa *Béatrix* de Portugal en 1383, à condition que les enfans, qui viendroient de ce mariage, ſuccéderoient à la Couronne de Ferdinand. Ce dernier mourut quelque tems après; mais les Portugais mirent ſur le thrône Jean, frére *naturel* de leur Roi mort. Ce Prince dans l'Aſſemblée de ſes Etats, tenue à Ségovie l'an 1383, ordonna qu'à commencer du jour de Noël de cette année, on compteroit dans ſes Etats les années depuis la naiſſance de Jéſus-Chriſt, au lieu que juſqu'à ce tems-là on y avoit toujours ſuivi l'Ere de Céſar. Le Roi de Caſtille eut du pire en une bataille qui ſe donna à Aljubarota ou Algibaroça dans l'Eſtramadure, le 14 Août 1385, où il étoit en perſonne, & où il perdit dix mille hommes. Il fut écraſé de la chûte d'un cheval dans l'une de ces courſes, qui étoient ſi familiéres aux Caſtillans, ou à la chaſſe, comme diſent les autres. Ce fut le neuviéme Octobre 1390, après un regne de onze ans & trois mois. HENRI III, ſon fils, lui ſuccéda. * Mariana, *l.* 18. Garibai, *l.* 24. Rodéric Sanche, *Hiſt. Hiſp. p.* 4. Imhoff, &c.

JEAN II, fils de HENRI III, fut proclamé Roi à l'âge de vint-deux mois, ſur la fin de l'an 1406, par les ſoins de ſon oncle *Ferdinand*, depuis Roi d'Aragon, qui réſiſta généreuſement à ceux qui le pouſſoient à ſe mettre cette Couronne ſur la tête. Paul de Burgos, ou Sainte-Marthe, Evêque de Carthagéne, qui avoit été autrefois Juif, fut deſtiné pour avoir ſoin de l'éducation de ce jeune Prince, qui, dès qu'il fut en état de porter les armes, ſe vit obligé de les prendre contre les Rois de Navarre & d'Arragon. Il les mit dans la néceſſité de lui demander la paix, qu'il leur accorda; mais il n'en jouït pas longtems, car il fut obligé de tourner ſes armes contre les Maures de Grenade, dont le Roi, qui lui devoit ſon rétabliſſement, l'attaqua par une ingratitude criante. Jean l'en fit repentir, lui tua douze mille hommes en 1431, & ravagea les environs de Grenade. On dit qu'il auroit emporté cette ville, ſi Alvare de Luna ſon Favori, & Connétable de Caſtille, corrompu par l'argent des Maures, n'eût détourné ce coup. Ce Favori, qui excita pendant pluſieurs années des troubles dans la Caſtille, eut depuis la tête coupée. Le Roi Jean mourut le 20 Août 1454, le 50 de ſon âge, & le 48 de ſon régne. Il épouſa en ſecondes noces en 1447 *Iſabelle*, fille de *Jean* de Portugal, & en eut *Alfonſe* & *Iſabelle*. De *Marie* d'Aragon ſa premiére femme, il laiſſa deux filles; & HENRI IV, ſon ſucceſſeur. * Mariana, *Hiſt. l.* 19. 20. 21. 22. Turquet, *Hiſt. d'Eſpagne*, &c.

ROIS de CHYPRE. Voyez ROIS de JERUSALEM.

ROIS de DANEMARCK & de SUEDE.

JEAN, I de ce nom, Roi de Suéde, fils de SUERCHER, III du nom, ſurnommé *le Pieux*, fut mis ſur le thrône après Eric X, vers l'an 1218, ou 1220. Il fit de grands biens aux Egliſes ; & eût rendu ſes peuples extrêmement heureux, ſi ſon régne eût été plus long; mais il ne gouverna que trois ou quatre ans; car il mourut en 1222. ERIC, fils d'*Eric* X, lui ſuccéda. * Olaüs Magnus, *Hiſt. Goth.* Martin Zeiler, *in Nova Deſcript. Sueciæ.*

JEAN II, Roi de Dannemarck en 1482, après ſon pére CHRISTIERNE I, fut auſſi couronné Roi de Suéde en 1483; mais faute d'avoir obſervé les promeſſes qu'il avoit faites aux Suédois, il fut chaſſé du thrône. Jean employa une Armée de cinquante mille hommes pour ſe remettre ſur le thrône, quoiqu'inutilement; car il ne put jamais y revenir. Il mourut le 20 Février 1513, après avoir épouſé *Chriſtine* de Saxe, fille d'*Erneſt*, Electeur de Saxe, dont il eut CHRISTIERNE II, & les autres enfans que nous marquons ſous le nom de HOLSTEIN. * Olaüs Magnus, *Hiſtoire de Suéde.* Chytræus. Rittershuſius, &c. Imhoff, *Notitia Imperii.*

JEAN III, Duc de Finlande, fils de GUSTAVE I, & frére d'*Eric* XIV. Ce dernier fut retenu ſix ou ſept ans par ce Prince jaloux & emporté, dans le château de Wibourg. Il en ſortit, & après diverſes avantures, ſe mit à la tête des Suédois mécontens d'Eric, qu'il renferma dans la même priſon où il l'avoit tenu: enſuite de quoi il ſe fit couronner Roi en 1568. Ayant formé le deſſein de rétablir la Foi Catholique dans ſon Royaume, il ſe ſervit du célébre Laurent Nicolaï Jéſuite, auquel il donna la charge de Principal du Collége de Stockholm en 1577; & en même tems il publia une nouvelle Liturgie, qu'il avoit dreſſée lui-même, pour abolir peu à peu les pratiques Luthériennes. Il envoya enſuite le fameux Pontus de la Gardie au Pape Grégoire XII, pour traiter avec lui de la réduction du Royaume de Suéde à l'obéiſſance du Saint Siége, ſous ces quatre conditions; la premiére, qu'on ne troublât point les Laïques dans la jouïſſance des biens d'Egliſe qu'ils poſſedoient, moyennant quoi le Roi rendroit à l'Egliſe plus de deux cens mille livres de rente, qu'on avoit réunies à ſon domaine; la ſeconde, qu'on laiſſât aux Evêques & aux Prêtres, les femmes qu'ils avoient épouſées, à la charge d'obliger à vivre en continence ceux qu'on ordonneroit à l'avenir; la troiſiéme, qu'on permît aux Laïques la Communion ſous les deux eſpéces; & la quatriéme, que le Service divin ſe fît en Langue vulgaire. Le Roi Jean pria auſſi le Pape de lui envoyer quelque habile homme pour travailler au rétabliſſement de la Religion Romaine; & Sa Sainteté députa Antoine Poſſevin de Mantoue, Jéſuite, entre les mains duquel ce Prince fit ſecrettement l'abjuration du Luthéraniſme en 1578. Depuis, Poſſevin retourna à Rome; mais étant revenu en Suéde, avec des Lettres, que le Pape, l'Empereur, le Roi de Pologne, le Duc de Baviére, & pluſieurs autres Princes Catholiques écrivoient au Roi Jean, pour le féliciter de ſon changement, il trouva que ce Prince avoit embraſſé de nouveau le Luthéraniſme, à la ſollicitation de Charles Duc de Sudermanie ſon frére, des Grands du Royaume, & de pluſieurs autres Princes Proteſtans d'Allemagne. Le Roi même reprocha à Poſſevin le peu d'égard qu'on avoit eu à Rome aux quatre demandes qu'il avoit faites, pour faciliter le retour des Suédois dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Cet Ambaſſadeur voyant qu'il ne pouvoit rien gagner ſur l'eſprit du Roi, qui avoit déja chaſſé le Pére Nicolaï de ſon Collége, pour y établir les Luthériens, fut obligé de quitter la Suéde, ſans pouvoir achever le grand ouvrage qu'il avoit commencé. La Reine demeura ferme dans la Religion Catholique; mais elle ne ſurvêquit pas longtems à cette révolution. En mourant elle demanda au Roi qu'il ordonnât au peu de Catholiques qui reſtoient dans ſon Royaume, de prier Dieu pour le repos de ſon ame, ſelon la coutume de l'Egliſe Catholique; ce que ce Prince lui accorda. On dit même qu'aux magnifiques obſéques qu'il lui fit faire en la grande Egliſe d'Upſal, l'Archevêque Luthérien, qui fit ſon Oraiſon funébre, prononça hautement par ordre du Roi ces paroles, „ La Reine Catherine, entre autres „ excellentes perfections qu'elle a fait éclater durant ſa vie, a „ toujours conſtamment retenu & cultivé la Religion Catholi„ que des Rois Jagellons ſes glorieux Ancêtres ". Le Roi Jean III mourut en 1592, après avoir regné 25 ans dans une grande proſpérité. Il eut de la Reine *Catherine*, ſœur de *Sigiſmond-Auguſte*, Roi de Pologne, SIGISMOND-AUGUSTE, élu Roi de Pologne en 1587, puis Roi de Suéde, d'où il fut chaſſé par ſon oncle *Charles*, qui monta ſur le thrône de Suéde en ſa place. * Poſſevin, *in Ref. Reſp. Chytræi, c.* 5. *& in Appar. Greg. XIII.* Florimond de Raimond, *l.* 4. *c.* 17. *de Origine Hæreſ. &c.* Maimbourg, *Hiſtoire du Luthéraniſme.*

ROIS d'ECOSSE.

JEAN, I de ce nom, Roi d'Ecoſſe, dit *de Bailleul*, étoit originaire de Normandie, & ſe fit déclarer Souverain de cet Etat après la mort d'ALEXANDRE III, qui mourut l'an 1286, & qui ne laiſſa point d'enfans. Il y eut néanmoins une ſanglante & longue guerre pour cette ſucceſſion, entre Jean de Bailleul & Robert de Brus, qui tous deux deſcendoient du ſang d'Ecoſſe par filles. Edouard II, Roi d'Angleterre, que ces deux Compétiteurs avoient pris pour Juge de ce différent, prononça en faveur de Jean; ſoit que ſon droit fût le meilleur, ou qu'il ſe fût rendu ſon Vaſſal, & qu'il eût promis de tenir ſa Couronne de lui, comme les Ecoſſois le lui reprochérent. Le même Roi Edouard lui déclara depuis la guerre, & le fit priſonnier. Pour en ſortir, il ſe ſoumit ſi honteuſement, que ſes Sujets le mépriſérent, & ne voulurent plus le reconnoître pour leur Roi. Jean finit ſes jours en France en 1303, & laiſſa un fils nommé *Edouard*; mais on ne marque point quelle fut ſa deſtinée. Robert de Brus lui ſuccéda. * Leſlé & Buchanan, *Hiſtoire d'Ecoſſe.*

JEAN II, fils de *Robert* II, Roi d'Ecoſſe, lui ſuccéda. Les Ecoſſois avoient eu tant de mépris pour Jean de Bailleul, que

ne

ne croyant pas ce nom fortuné, ils obligérent celui-ci de changer ſon nom de Jean en celui de ROBERT III. *Voyez* ROBERT.

ROIS de HONGRIE.

JEAN, dit CORVIN, ou HUNIADE. *Cherchez* HUNIADE, Vaivode de Tranſſylvanie.

JEAN de Zapol, Comte de Scépus, & Vaivode de Tranſſylvanie, fut couronné Roi de Hongrie, par une partie des Etats de ce Royaume, le onziéme Novembre 1526, après la mort du Roi Louïs *le Jeune*, qui avoit péri à la funeſte bataille de Mohatz le 29 Août de la même année. *Ferdinand* d'Autriche, qui avoit épouſé *Elizabeth*, ſœur du Roi *Louïs*, fut couronné par une autre partie des Etats, & Jean de Zapol, pour ſe ſoutenir contre lui, ſe mit ſous la protection de Solyman Sultan des Turcs, qui aſſiégérent Vienne en 1529. Les deux Rois ſe firent longtems la guerre, & conclurent enfin une paix qui ne fut pas de durée; car le Roi Jean mourut le 21 Juillet 1540. Ce Prince avoit eu pour principal Miniſtre George Martinuſius qui fut depuis Cardinal, & laiſſa d'*Elizabeth* de Pologne ſa femme, fille de *Sigiſmond* Roi de Pologne, & de *Bonne* Sforce ſa troiſiéme femme, JEAN-ETIENNE, dit depuis SIGISMOND, qui fut reconnu Roi de Hongrie. Les Turcs feignant de ſe déclarer en ſa faveur, enlevérent les principales villes de ſon Etat. Alors la Reine ſa mére ſe défiant de la conduite de Martinuſius, céda ſa Couronne à *Ferdinand* en 1551. On lui promit la Principauté de Ratibor, d'Oppelen, & de Munſterberg, une penſion de 25000 écus toutes les années, & 150000 qui lui étoient dus pour ſa dot; mais croyant qu'on n'avoit pas deſſein de lui tenir la promeſſe qu'on lui avoit faite, elle traita avec les Grands de Hongrie pour rétablir ſon fils. La mort du Vaivode de Valachie, qui lui avoit promis du ſecours, & qu'on aſſaſſina peu après, rompit ſes meſures. *Ferdinand* demeura poſſeſſeur du Royaume de Hongrie. * Jean Sambuc, *Append. Bonfin.* De Thou, *Hiſt. l.* 9. *&c.*

ROIS de JERUSALEM & de CHYPRE.

JEAN de Brienne, Roi de Jéruſalem, Empereur de Conſtantinople, fils d'ERARD, II du nom, Comte de Brienne, & d'*Agnès* de Montbéliard, ſe croiſa pour la Terre-Sainte avec les François, qui prirent Conſtantinople en 1204. Il ſe diſtingua tellement par ſa valeur, que les Barons de Jéruſalem, après la mort de leur Roi Amauri, envoyérent en France lui offrir ce Royaume, & pour épouſe *Marie* de Montferrat, fille de *Conrad*, Marquis de Montferrat, & d'*Iſabeau* d'Anjou, Reine de Jéruſalem. Après avoir accepté cette offre, avec l'agrément du Roi Philippe *Auguſte*, qui lui donna 40000 livres, il arriva dans la Paleſtine en 1210, conſomma ſon mariage, fut couronné au mois d'Octobre, & délivra la ville d'Acre, aſſiégée par Conradin, Soudan de Damas. Depuis, en l'an 1218, il alla aſſiéger Damiette en Egypte, qu'il prit après un an & demi de ſiége, & qu'il ne put conſerver que huit mois. Ce Prince ayant perdu ſa femme, repaſſa en France pour y chercher du ſecours; & pendant ce voyage en 1222, il prit une ſeconde alliance avec *Bérengére* de Caſtille, ſœur du Roi *Ferdinand*. L'année ſuivante il aſſiſta au ſacre du Roi Louïs *le Jeune*, dont il reçut en don cent mille écus, & alla enſuite à Rome. Ce Prince avoit eu une fille unique nommée *Yolande*, qu'il maria la même année 1223 avec l'Empereur *Frédéric* II, à condition qu'il jouïroit du Royaume pendant ſa vie; mais on lui manqua de parole. En 1229, les Barons François d'Orient le choiſirent pour gouverner l'Empire de Conſtantinople, pendant la minorité de Baudouin II. Il prit alors le tître d'Empereur, comme c'étoit la coutume des Baillifs & des Tuteurs de ce tems; & arriva en 1231 à Conſtantinople, où il fut couronné par le Patriarche Simon. Il défit Jean Ducas, dit *Vatace*, en diverſes occaſions en 1233, & 1235. Au reſte, ce Prince deshonora les derniéres années de ſa vie par ſon avarice, & mourut au mois de Mars 1237. *Voyez* ſes Ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BRIENNE. Saladin s'empara du Royaume de Jéruſalem, & les Rois de Sicile ne laiſſérent pas d'en porter le tître. * Du Cange, *Hiſt. de Conſt.* Surita. Sanut. Matthieu Paris. Walſingham. Collénutio, &c.

JEAN, I de ce nom, Roi de Chypre, fils aîné de HUGUES, II de ce nom, Roi de Chypre & de Jéruſalem, lui ſuccéda en 1281; mais il ne régna que deux ans, & mourut en 1283, ſans poſtérité. HENRI ſon frére lui ſuccéda. * *Conſultez* l'Hiſtoire de Chypre de frére Etienne de Luzignan, Sanſovin, &c.

JEAN II, ou JANUS de Luſignan, II de ce nom, Roi de Chypre, fils de PIERRE II, Roi de Chypre & de Jéruſalem, & de *Valentine* de Milan, épouſa en 1411 *Charlotte* de Bourbon, l'une des plus belles Princeſſes de ſon tems, fille de *Jean* de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, & de *Catherine* de Vendôme. Elle fut mariée à Melun le deuxiéme Août 1409, & alla deux ans après en Chypre, où elle fut magnifiquement reçue par ſon mari, au port de Chérines. Le Roi Jean eut de cette alliance, 1. JEAN III, qui ſuit; 2. *Jacques*, Sénéchal de Chypre, mort ſans poſtérité; 3. *Marie*, fiancée à *Philippe* de Bourbon, Seigneur de Beaujeu; & 4. *Anne*, mariée en Février 1433 à *Louïs* Duc de Savoye. & morte à Genéve le onziéme Novembre 1462. Jean avoit eu du pire en diverſes guerres, & mourut en 1431. * Etienne de Luſignan, *Hiſt. de Chypre.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France.* Le P. Anſelme, &c.

JEAN III, Roi de Chypre, de Jéruſalem, & d'Arménie, ſuccéda à ſon pére en 1431. Il épouſa *Héléne* Paléologue, fille de *Théodore*, Deſpote de la Morée, dont il eut une fille unique nommée *Charlotte*, mariée 1°. à *Jean* Duc de Coïmbre, fils de *Pierre* de Portugal, & d'*Iſabelle* d'Aragon: 2°. à *Louïs*, Duc de Savoye. Le Roi Jean mourut en 1458, dans le tems qu'on traitoit à Turin cette ſeconde alliance. *Il avoit eu de* Marie *Parras, ſa Maitreſſe, un fils naturel, nommé* Jacques, *qui uſurpa le Royaume ſur* Charlotte, *Ducheſſe de Savoye.* * Etienne de Luſignan, *Hiſt. de Chypre.* Guichenon, *Hiſtoire de Savoye, &c.*

ROIS de NAVARRE. Voyez ROIS d'ARAGON.

ROIS de POLOGNE.

JEAN-ALBERT, Roi de Pologne, ſecond fils de CASIMIR IV, né en 1459, fut élu en 1492, du conſentement de *Ladiſlas* ſon frére, Roi de Hongrie & de Bohême. Ce Prince étoit ſavant, & ſur-tout dans l'Hiſtoire, libéral envers ſes Soldats, mais peu heureux à la guerre. Il en entreprit une contre Etienne, Vaivode de Valachie, par lequel il fut défait dans une embuſcade. Il appella le Turc à ſon ſecours. Frédéric de Saxe, Grand-Maître de Pruſſe, ſe ſervit de cette occaſion pour s'exempter de l'hommage qu'il devoit à la Pologne. Jean-Albert le vouloit exiger par les armes, lorſqu'il mourut d'apoplexie le 17 Juin 1501, ſans avoir été marié. ALEXANDRE ſon frére lui ſuccéda. * Michovius, *Sarmatia, l.* 1. & *Hiſt. Polon.* 4. Cromer, *l.* 30. &c.

JEAN-CASIMIR. *Cherchez* CASIMIR V.

JEAN, III de ce nom, Roi de Pologne, Grand-Duc de Lithuanie, de Ruſſie, &c. s'éleva ſur le thrône par ſa valeur. Il étoit fils puîné de JACQUES Sobieski, Caſtellan de Cracovie, &c. & d'une fille de *Staniſlas* Zolkiewski, Grand-Chancelier & Grand-Général de la Couronne, qui combattit à la bataille de Cicora le 19 Septembre 1620. Il fut attaqué quinze fois par les Turcs le deuxiéme Octobre ſuivant, & fut tué le ſixiéme du même mois abandonné des ſiens, & âgé de 73 ans. *Jacques* Sobieski, Ambaſſadeur de la Couronne, fit la paix l'année ſuivante avec le Sultan Oſman. Il ſe diſtingua par ſon mérite dans toutes les occaſions, & mourut en 1646. JEAN SOBIESKI étoit alors à Paris, avec *Marc* Sobieski, ſon frére aîné, qui après s'être ſignalé par ſon courage, fut tué par les Turcs à la défaite près de Batow. Jean Sobieski avoit été créé Grand-Maréchal de la Couronne le 24 Août 1665, Grand-Général du Royaume en 1667, & Grand-Maître d'hôtel du Roi, Palatin de Cracovie, &c. Il reprit ſoixante villes ſur les Coſaques rebelles en Ukraine. En 1667 il ſoutint le ſiége de Podhais contre les Tartares, & deux ans après il prit ſur eux & ſur les Coſaques tout le Palatinat de Bracklaw, dans la Podolie. Il ſe ſignala encore par diverſes autres actions héroïques, défit les Turcs en 1671 pendant le ſiége de Léopol ou Lwow, ſur le Taw dans la Ruſſie noire, & gagna en 1673 la célébre bataille de Choczim ſur le Nieſter, & ſur les frontiéres de la Moldavie. Elle fut commencée un ſamedi, & fut achevée le troiſiéme jour par la réduction de cette forteresſe. Les Turcs y perdirent huit mille Janiſſaires & vint mille Spahis. Cette bataille, l'une des plus célébres qu'on ait remportées dans le XVII ſiécle, fut donnée le 11 Novembre, le lendemain de la mort du Roi Michel Koribut Wieſnowieski. Le Grand-Maréchal Sobieski fut élu le 20 Mai 1674, & ne fut couronné que quinze mois après ſon élection. Il gagna durant ce tems divers combats ſur les Turcs, & les obligea de faire la paix à Zurowna. Depuis en 1676, il reçut l'Ordre de Chevalier du Saint Eſprit, que le Roi de France lui envoya par le Marquis de Béthune ſon Ambaſſadeur. Ce Monarque avoit beaucoup contribué à ſon élection, par les ſoins & par la prudence de Touſſaint de Fourbin de Janſon, ſon Ambaſſadeur extraordinaire, alors Evêque de Marſeille, puis de Beauvais, & enfin Cardinal. Ce fut au Roi Jean Sobieski que l'Empereur Léopold fut redevable en 1683 de la levée du ſiége de Vienne, qui eût été priſe ſans ſon ſecours. Il ſe trouva en perſonne à cette action, qui lui aquit beaucoup de gloire, & lui attira peu de marques de reconnoiſſance. Ce Prince parloit diverſes Langues, aimoit les Livres & les Gens de Lettres, avoit toutes les qualitez d'un Héros, & mourut à Varſovie le 17 Juin 1696, âgé de 72 ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de SOBIESKI. FREDERIC-AUGUSTE, Electeur de Saxe, lui a ſuccédé en 1697.

ROIS de PORTUGAL.

JEAN, I de ce nom, Roi de Portugal & des Algarves, ſurnommé *le Pére de la patrie*, né le cinquiéme Avril 1350, étoit fils *naturel* de PIERRE, dit *le Sévére*, qui l'avoit eu de *Théréſe* Laurens. Il fut Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, & après la mort de ſon frére *Ferdinand*, arrivée le 20 Octobre 1383, il fut mis par les Portugais ſur le thrône, au préjudice de *Béatrix*, fille unique de ce Roi, mariée à *Jean* I, Roi de Caſtille. Ce dernier prit les armes contre lui, & perdit la célébre bataille d'Aliubarota le 14 Août 1385. Depuis ce tems, Jean I vécut aſſez paiſiblement dans ſon Etat, & porta la guerre en Afrique, où il prit Ceuta & d'autres places. Il fut diſpenſé de ſon vœu de Religion par le Pape Urbain VI, en 1387, & enſuite il épouſa *Philippe*, fille de *Jean*, ſurnommé *le Grand*, Duc de Lancaſtre, & de *Blanche* ſa premiére femme, & ſœur de *Henri* IV, Roi d'Angleterre, dont il eut des enfans rapportez à l'Article de PORTUGAL. Jean I mourut le 14 Août 1433, âgé de 83 ans. La Reine ſa femme étoit morte de la peſte dès le neuviéme Juin 1445. * Mariana, *Hiſt. l.* 18. 21. Vaſconcellos, *de Reg. Luſit.* Nonius, *Geneal. Reg. Luſit.* Turquet. Le P. Anſelme. Imhoff, *Regnum Luſitanicum, &c.*

JEAN II, dit *le Grand*, & *le Sévére*, né le troiſiéme Mai 1455 ſuccéda à ſon pére ALFONSE V, en 1481. Quelques Seigneurs de ſon Etat lui donnérent beaucoup de peine au com-

commencement de ſon régne; mais il diſſipa leurs deſſeins, & fit mourir les Chefs, entre autres Ferdinand, Duc de Bragance, auquel il fit couper la tête. Enſuite il travailla avec une ardeur incroyable à l'établiſſement des Colonies Portugaiſes dans les Indes & en Afrique, où il fit bâtir divers châteaux dans la Guinée. Ainſi par ſon moyen, les Prédicateurs de l'Evangile eurent une libre entrée dans les terres des Barbares: ce qui fut extrêmement avantageux pour la propagation de la Foi. Il ſe trouva à la priſe d'Arzile & de Tanger en 1471, & ſe ſignala à la bataille de Toro contre les Caſtillans, en 1476. Ces actions éclatantes lui acquirent le nom de *Grand*, & l'exactitude qu'il eut à faire obſerver la Juſtice, lui fit donner celui de *Sévére*. Les Auteurs Eſpagnols l'ont ridiculement accuſé de lâcheté, parce qu'il refuſa d'entrer dans la ligue du Pape & de leur Roi, contre Charles VIII, Roi de France, ſon Allié. Il diſoit, que le Prince qui ſe laiſſoit gouverner, étoit indigne de la Souveraineté. Lorſqu'il eut perdu ſon fils unique qu'il aimoit tendrement, *Ce qui me conſole*, diſoit-il, *c'eſt qu'il n'étoit pas propre à régner; & que Dieu en me l'ôtant, a montré qu'il veut ſecourir mon peuple.* Parlant ainſi, dit un Hiſtorien Portugais, parce que ſon fils aimoit beaucoup ſon plaiſir, & ſe piquoit trop de galanterie. Il mourut en ſa 41 année, le 25 d'Octobre 1495. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de PORTUGAL, * Auguſtin-Emmanuel Vaſconcellos. Garcia de Recende, & Chriſtoval de Ferréria, *en la Vie de Jean II.* Mariana. Nonius. Turquet. Le P. Anſelme. Imhoff, *Regnum Luſitanicum, &c.*

JEAN, III du nom, Roi de Portugal, né le ſixiéme Juin 1502, ſuccéda en 1521 à ſon pére EMANUEL. David, Roi d'Ethiopie, lui envoya des Ambaſſadeurs, pour le féliciter de ſon avénement à la Couronne & pour renouveller avec lui l'alliance qu'il avoit faite avec ſon pére. Nous avons encore aujourd'hui des Rélations de cette Ambaſſade, & des Lettres que le Roi Jean écrivit au Pape Paul III, pour l'avertir du progrès de ſes armes dans les Indes, & pour lui donner avis que le Roi de Camboye lui avoit cédé la forteresſe de Diu, qui étoit alors une des plus importantes places de l'Inde, dans une petite Iſle vers l'embouchure de l'Indus. Ce Prince qui s'intéreſſoit extrêmement pour le ſalut des terres nouvellement découvertes, demanda en 1540 des Jéſuites pour y envoyer. On lui en accorda deux, ſaint François Xavier & un autre; & dans le même tems ſes vaiſſeaux découvrirent le Japon en 1542. Ainſi, lorſque toute l'Europe étoit agitée par la fureur des guerres & par celle des différens partis dans la Religion Chrétienne, ce ſage Prince étendoit glorieuſement la Religion dans l'Aſie & dans l'Afrique. Il mourut d'apoplexie le deuxiéme Août 1557. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de PORTUGAL. * Damien de Goes, *in Comment.* François Andrada, *en ſa Vie.* Vaſconcellos, *in Anaceph.* Nonius, *in Geneal. tome 2. Script. Hiſp.* Sponde, *in Annal.* Le P. Anſelme. Imhoff, &c.

JEAN IV, dit *le Fortuné*, Roi de Portugal, né le 19 Mars 1604, étoit fils de THEODOSE de Portugal, II du nom, Duc de Bragance, & d'*Anne*, fille de *Jean Fernandez* de Vélaſco, Duc de Frias. En qualité de plus proche héritier de la Couronne, il fut proclamé Roi en 1640, car il étoit petit-fils de *Catherine*, fille d'*Edouard*, Prince de Portugal, lequel étoit fils du Roi *Henri*. Les Eſpagnols s'étoient rendus maîtres du Portugal, après la mort du Roi Dom *Sébaſtien*, & du Cardinal *Henri*, en 1580, & l'avoient gardé ſous le régne de Philippe II, Philippe III, & Philippe IV; mais les Portugais n'aſpirant qu'à revoir le ſang de leurs légitimes Souverains ſur le thrône, & laſſez de la domination des Eſpagnols, qui les traitoient très mal, ſecouérent le joug en 1640, & rappellérent le Duc de Bragance, qui fut couronné le 15 de Décembre. Ce ſage Prince, qui prit le tître de Roi de Portugal & des Algarves, des Païs deça & delà les Mers d'Afrique, Seigneur de Guinée, de la Navigation, conquête, & commerce d'Ethiopie, Arabie, Perſe & Indes, découvrit heureuſement une conſpiration, qui étoit prête d'éclater contre lui au commencement de ſon régne. Il fit mourir les principaux Chefs, & gouverna depuis avec tant de conduite & de prudence, que ſes ennemis ne purent troubler le bonheur de ſon régne par les armes, ni noircir l'éclat de ſa vie par leurs calomnies. On dit qu'il aimoit les Savans & la Muſique, dont la compoſition lui plaiſoit beaucoup, & dans laquelle il réuſſiſſoit aſſez bien. Il dormoit peu, avoit une douceur engageante, s'habilloit ſimplement & étoit fort ſobre en ſon manger: ce qui lui faiſoit dire, *que c'eſt le propre d'un Roi d'être affable, & que tout habit couvre, & toute viande nourrit.* En 1643, ce Prince prit Salvaterra, & gagna une célébre victoire ſur les Eſpagnols près de Badajos, le 26 Mai 1644. Il remporta auſſi de grands avantages ſur les Hollandois dans le Breſil en 1649, & 1654, & mourut à Lisbonne d'une retention d'urine le ſixiéme Novembre 1656. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de PORTUGAL. * Le P. Anſelme. Imhoff. Le Quien de la Neuville.

PRINCES d'ANJOU.

JEAN d'Anjou-Sicile, Duc de Duras, huitiéme fils de CHARLES II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. & de *Marie* de Hongrie, fut laiſſé l'an 1288 en ôtage avec ſes autres fréres au Royaume d'Aragon pour obtenir la liberté du Roi ſon pére. Depuis, le Roi *Robert* ſon frére le mit à la tête d'une Armée qu'il oppoſa à celle que l'Empereur Henri VII envoyoit en Italie. Ce Prince mourut le cinquiéme Avril 1335, & eſt enterré en l'Egliſe de ſaint Dominique de Naples. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ANJOU. * Villani. Collénutio. Summonte. Sainte-Marthe. Du Cange. Le P. Anſelme, &c.

JEAN d'Anjou, I de ce nom, Duc de Calabre & de Lorraine, Prince de Gironne, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, fils de RENÉ, dit *le Bon*, Roi de Naples, de Sicile, Comte de Provence, &c. & d'*Iſabeau*, Ducheſſe de Lorraine, né le ſeptiéme Janvier 1426, ſuccéda à ſa mére, au Duché de Lorraine, l'an 1452. C'étoit un Prince généreux, obligeant, brave de ſa perſonne, & ami fidéle. Il défit Ferdinand d'Aragon, Roi de Naples, au combat de Sarno, l'an 1460; mais il fut vaincu près de Troia, dans la Pouille, & fut obligé l'an 1463 de ſortir de l'Iſle d'Iſchia pour ſe retirer à Marſeille. Deux ans après, il ſuivit les Princes mécontens à la guerre du *bien public*, & pourſuivit le Roi d'Aragon en Catalogne, où il remporta quelque avantage. Il obligea même Jean, Roi de Navarre, de lever le ſiége qu'il avoit mis devant Péralta, prit Gironne & remporta quelques autres avantages. Ce Prince mourut à Barcelone le 27 Juillet 1471. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de LORRAINE. * Collénutio, *Hiſt. Napol.* Noſtradamus & Bouche, *Hiſt. de Provence.* Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

PRINCES d'ARTOIS.

JEAN d'Artois, Comte d'Eu, Seigneur de Saint-Valeri & d'Ault, ſurnommé *Sans Terre*, né en Août 1321, étoit fils de ROBERT d'Artois, III du nom, & de *Jeanne* de Valois, fut fait Chevalier au ſacre du Roi Jean, & fut gratifié par ce Prince l'an 1351, du Comté d'Eu, confiſqué ſur Raoul de Neſle, II du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France. Depuis il fut pris à la bataille de Poitiers l'an 1356, & rendit de bons ſervices aux Rois Charles V, & Charles VI. Il accompagna ce dernier en Flandre l'an 1382, commanda l'arriére-garde à la bataille de Roſebecque, & mourut peu après, le ſixiéme Avril 1386. Son corps fut enterré dans l'Abbaye de Notre-Dame d'Eu. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ARTOIS. * Villani, *l.* 12. Froiſſard, *Chron.* Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

DUCS & PRINCES de BOURBON.

JEAN, I de ce nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, de Montpenſier & de Forez, Seigneur de Beaujolois, de Dombes, &c. Pair & Chambrier de France, né en Mars 1380, étoit fils de Louïs II du nom, Duc de Bourbon, & d'*Anne*, Dauphine d'Auvergne. Il ſe déclara pour la Maiſon d'Orléans, contre celle de Bourgogne, dont il défit l'arriére-garde l'an 1414. Le Roi lui donna la conduite de l'Armée, qu'on envoya dans la Guienne contre les Anglois. Il ſe trouva au ſiége de Compiégne & d'Arras, & commanda l'an 1415 l'avant-garde de l'Armée, à la funeſte bataille d'Azincourt, où il fut pris. On le mena en Angleterre, où il mourut en Janvier 1433, après 19 ans de priſon. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BOURBON. * Monſtrelet. Jean Chartier. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN, II du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, Comte de Clermont, &c. dit *le Bon*, Pair, Connétable & Chambrier de France, Gouverneur de Guienne & de Languedoc, fils de CHARLES & d'*Agnès* de Bourgogne, ſe ſignala en 1450, à la bataille de Formigni, où il fut créé Chevalier. Depuis il ſe trouva à la priſe de Caen, de Bourdeaux, & de diverſes autres places ſur les Anglois; & en 1461, il aſſiſta au ſacre du Roi Louïs XI, où il repréſenta le Duc de Normandie. Quelque tems après, il fut un des principaux Chefs de la Ligue, dite *du bien public*, contre le même Roi, avec lequel il fit ſa paix. Il le ſuivit au voyage de Péronne, & en reçut le Collier de l'Ordre de Saint-Michel. Enſuite il ſe retira de la Cour, juſqu'après la mort du Roi, & aſſiſta au ſacre du Roi Charles VIII, qui le fit Connétable de France en 1483. Il mourut en ſon château de Moulins, le premier Avril de l'an 1487, âgé de 62 ans. *Voyez* ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de BOURBON. * Noël Couſin, *Hiſt. de Bourb.* Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, de Vendôme, &c. Lieutenant-Général en Limoſin, fils de JACQUES de Bourbon, I du nom, Comte de la Marche, & de *Jeanne* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*, Dame de Leuſe, de Condé, &c. accompagna en 1366, le Connétable du Gueſclin en Caſtille, où il contribua beaucoup aux avantages qu'on remporta ſur Pierre *le Cruel*. A ſon retour, il fit la guerre aux Anglois, ſe trouva au combat de Comines, à la bataille de Roſebecque en 1382, ſuivit le Roi au voyage de Gueldre en 1388, à celui du Languedoc en 1391, & mourut le onziéme Juin 1393. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BOURBON. * *Conſultez* Froiſſart; l'Hiſtoire de Charles VI; Sainte-Marthe; Le P. Anſelme, &c.

JEAN de Bourbon, II du nom, Comte de Vendôme, &c. fils de LOUÏS de Bourbon, Comte de Vendôme, & de ſa ſeconde femme *Jeanne* de Laval, ſe ſignala en diverſes occaſions, ſous le régne de Charles VII, fut fait Chevalier au ſiége de Fronſac en 1451, repréſenta le Comte de Champagne au ſacre du Roi Louïs XI qu'il ſervit à la bataille de Montleheri en 1465 & ailleurs, & mourut au château de Lavardin, près de Vendôme, le ſixiéme Janvier 1477. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BOURBON.

JEAN de Bourbon, Duc d'Anguien, d'Eſtouteville, Pair de France, Comte de Soiſſons, &c. ſixiéme fils de CHARLES de Bourbon, Duc de Vendôme, & de *Françoiſe* d'Alençon, né à la Fére le ſixiéme Juillet 1528, accompagna le Roi Henri II au voyage d'Allemagne, défendit la ville de Metz en 1552, & mourut d'une bleſſure reçue à la bataille de Saint-Quentin le dixiéme Août 1557, ſans laiſſer d'enfans de *Marie* de Bourbon,

Ducheſſe d'Eſtouteville, ſa femme, fille de *François*, Comte de Saint-Paul.

JEAN de Bourbon, Seigneur de Carenci en Artois. *Cherchez* BOURBON; & *Voyez* ce que nous en diſons dans la branche de Carenci.

DUCS & PRINCES de BOURGOGNE.

JEAN, ſurnommé *Sans Peur*, Comte de Nevers, puis Duc de Bourgogne, Pair de France, Comte de Flandre, d'Artois, &c. né à Dijon le 28 Mai 1371, y fut batiſé par Charles d'Alençon, Archevêque de Lyon, & ſuccéda en 1404 à ſon pére PHILIPPE, ſurnommé *le Hardi*, dernier fils du Roi Jean. Ayant cela, il avoit conduit un ſecours conſidérable, que le Roi Charles VI envoyoit à Sigiſmond, Roi de Hongrie, contre Bajazet II, Empereur des Turcs. Il avoit dans ſes troupes deux-mille Gentilhommes qualifiez. Ces braves François, qui firent au commencement des actions d'une valeur incroyable, furent taillez en piéces, ou faits priſonniers à la bataille de Nicopolis, donnée le vint-huit Septembre 1396. Bajazet en fit maſſacrer plus de ſix cens en préſence du Comte de Nevers, & le réſerva avec quinze autres des plus grands Seigneurs, pour leſquels il s'obligea de payer deux cens mille ducats de rançon. Cette ſomme fut fournie cinq mois après, & ils furent tous mis en liberté. Depuis, le Comte de Nevers ayant ſuccedé aux Etats du Duc ſon pére, renouvella les querelles des Maiſons d'Orléans, & de Bourgogne, & fit aſſaſſiner à Paris Louïs de France, Duc d'Orléans, le mécredi 23 Novembre 1407; action déteſtable, qui ralluma le feu de la guerre civile. Jean ſe retira en Flandre, & aſſiſta Jean de Baviére, Evêque de Liége, contre ſes Sujets, qu'il chaſſa de devant Maſtricht, & qu'il défit le 22 Septembre 1408. Enſuite il vint à main armée dans Paris, y ſoutint ſon crime; & pendant la foibleſſe du Roi Charles VI, ſe rendit maitre du Gouvernement, & cauſa des malheurs incroyables au Royaume. En 1419, au mois d'Août, il fut attiré à une conférence ſur le pont de Montereau-Faut-Yonne, par le Dauphin, & y fut tué par Tannegui du Châtel, ancien Domeſtique du feu Duc d'Orléans, le dimanche dixiéme Septembre. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BOURGOGNE. * Froiſſart. Monſtrelet. Jean-Juvénal des Urſins. Le Moine de Saint-Denys, *Hiſtoire de Charles VI.* Du Chêne & Paradin, *Hiſt. de Bourgogne.* Le P. Anſelme, &c.

JEAN de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. né le onziéme Juin 1403, fils d'*Antoine* de Bourgogne, Duc de Brabant, de Lothier, de Luxembourg, & de Limbourg, & de *Jeanne* de Luxembourg; épouſa en 1417, par diſpenſe du Concile de Conſtance, *Jacqueline* de Baviére, Comteſſe de Hainaut, de Hollande, &c. qui le quitta peu après. Jean Duc de Brabant, fonda l'Univerſité de Louvain en 1425, & mourut ſans poſtérité à Bruxelles le 17 Avril 1426. *Cherchez* JACQUELINE.

JEAN de Bourgogne, Comte de Nevers. *Cherchez* NEVERS.

DUCS d'ALENCON.

JEAN, I de ce nom, Duc d'Alençon, Pair de France, Comte du Perche, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Verneuil, de Fougéres, &c. ſurnommé *le Sage*, étoit fils de *Pierre* II, & de *Marie* Chamaillart, Vicomteſſe de Beaumont-au-Maine, naquit au château d'Eſſay, le neuviéme Mai 1385, ſervit dans l'Armée du Roi Charles VI, en 1404, & ſe déclara pour la Maiſon d'Orléans, contre celle de Bourgogne. Depuis, il contribua aux Traitez de paix de Bourges & de Wincheſter; & obtint du Roi l'érection du Comté d'Alençon en Duché & Pairie, le premier Janvier 1414. Il commanda l'année ſuivante l'Armée à la bataille d'Azincourt, donnée le 25 Octobre; & y fut tué. Son corps fut enterré en l'Abbaye de Saint-Martin de Seez. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ALENCON. * *Conſultez* Monſtrelet; l'Hiſtoire de Charles VI. Sainte-Marthe; Le P. Anſelme, &c.

JEAN, II du nom, Duc d'Alençon, &c. ſurnommé *le Bon*, né au château d'Argentan le deuxiéme Mars 1409, commença à ſe ſignaler à la bataille de Verneuil en 1424, & y fut fait priſonnier par les Anglois, qui ne le mirent en liberté qu'en 1427, après qu'il eut payé une groſſe rançon. Depuis il ſervit le Roi Charles VII avec beaucoup de fidélité juſqu'en 1440, qu'il fut un des Chefs de la ſédition, dite *la Praguerie.* Ce Duc, qui étoit parrain du Dauphin Louïs, qu'on élevoit à Niort, lui inſpira des ſentimens, qui cauſérent ſa meſintelligence avec le Roi ſon pére. Depuis, on l'accuſa encore d'avoir eu des pratiques avec les Anglois; & Charles VII, l'ayant fait arrêter au château de Loches, le fit condamner à perdre la tête par Arrêt du Parlement ſéant à Vendôme, & des Pairs du Royaume, donné le Roi ſéant en ſon lit de juſtice, le dixiéme Octobre 1458. Le Roi lui fit grace de la vie, & lui ôtant ſes plus belles Terres, le condamna à tenir priſon dans le même château de Loches. Louïs XI le mit en liberté à ſon avénement à la Couronne en 1461. Jean, Duc d'Alençon, entra dans la Ligue *du bien public* en 1465. On l'accuſa encore de quelques intelligences avec les ennemis de l'Etat; il fut arrêté & condamné une ſeconde fois à avoir la tête tranchée le 14 Juillet 1474. Le Roi ſauva encore la vie à ce Prince, qui mourut deux ans après. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'ALENCON. * Conſultez l'*Hiſtoire des Rois Charles VII, & de Louïs XI'; La Relation de ſon Procès publiée par* M. Du Puy; Sainte-Marthe; Le P. Anſelme, &c.

DUCS de BRETAGNE.

JEAN, I de ce nom, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, ſurnommé *le Roux*, fils de PIERRE de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'*Alix*, Comteſſe de Bretagne, né en 1217, ſuccéda à ſon pére en 1250. Il eut guerre avec les principaux de ſes Sujets, ſur-tout avec les Barons de Lanvaux & de Craon, & Giomor Vicomte de Léon, qu'il rangea à leur devoir. Il eut auſſi quelques démêlez avec le Clergé de ſon Etat: ce qui l'obligea de paſſer à Rome, & de remettre ſes intérêts au Pape Innocent IV. Depuis il ſuivit le Roi ſaint Louïs en 1270, à ſon ſecond voyage d'Afrique; & à ſon retour il s'appliqua à faire obſerver la Juſtice, fit diverſes fondations ſaintes, & mourut âgé de 69 ans, le huitiéme Octobre 1286. Ce Duc fut enterré en l'Abbaye de Priéres, qu'il avoit fondée. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BRETAGNE. * Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN II, Duc de Bretagne, Pair de France, Comte de Richemont, né le quatriéme Janvier 1238, ſervit fidélement le Roi Philippe *le Bel*, qui le fit Pair de France en 1297. Depuis il mourut à Lyon, le 18 Novembre 1305, d'une bleſſure reçue par la chûte d'une muraille. Cet accident arriva au couronnement du Pape Clément V, à la deſcente de l'Egliſe de ſaint Juſt, où la cérémonie s'étoit faite, dans la rue qu'on nomme *Gourgillon. Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BRETAGNE. * Argentré. Vignier. Sainte-Marthe. Le P. Anſelme, &c.

JEAN III, Duc de Bretagne, Comte de Richemont, Vicomte de Limoges; dit *le Bon*, né en Mars 1286, fils d'ARTUS II, Duc de Bretagne, aſſiſta le Roi Philippe *de Valois*, dans la guerre de Flandre en 1340, & mourut à Caen le 30 Avril 1341, ſans poſtérité de ſes trois femmes. *Voyez* ſes alliances à l'Article de BRETAGNE. * *Conſultez* Argentré. Froiſſart. Monſtrelet. Le P. Anſelme, &c.

JEAN IV, dit *de Montfort*, Duc de Bretagne, &c. né en 1293, fils d'ARTUS II, Duc de Bretagne & de ſa ſeconde femme *Yoland* de Dreux, Comteſſe de Montfort, veuve d'*Alexandre* III, Roi d'Ecoſſe, fille de *Robert* IV, Comte de Dreux, & de *Béatrix*, Comteſſe de Montfort-l'Amaury. Cet Artus avoit épouſé 1°. *Marie*, fille unique de *Gui* IV, Vicomte de Limoges, de laquelle il avoit eu *Jean* III, mort ſans enfans, & *Gui* de Bretagne, Comte de Penthiévre, qui laiſſa une fille *Jeanne*, ſurnommée *la Boiteuſe*, heritiére de Bretagne, femme de *Charles* de Blois. Son oncle Jean V, Prince courageux & entreprenant, uſurpa ſes Etats, ce qui cauſa ces longues & fâcheuſes querelles d'entre les Maiſons de Montfort & de Blois, qui faillirent à déſoler entiérement la Bretagne. La premiére eut l'avantage, quoique l'autre eût les Rois de France Philippe *de Valois*, & ſon fils Jean, de ſon côté; mais Jean de Montfort fut aſſiégé dans la ville de Nantes, & pris dans le château. On le conduiſit à Paris, & il fut mis dans la tour du Louvre, d'où il ne ſortit qu'en 1393. Il promit de ne plus prétendre au Duché; mais il ne tint pas ſa parole, car il courut le païs, prit Dinant, & alla en Angleterre demander du ſecours. Enfin n'ayant pu rien obtenir, il mourut de déplaiſir à Hennebon le 26 de Septembre 1345. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BRETAGNE. * *Conſultez* Froiſſart. Argentré. Le P. Anſelme, &c.

JEAN V, Duc de Bretagne, ſurnommé *le Vaillant & le Conquérant*, parce qu'ayant été nourri dans les armes, pendant la guerre qui étoit entre ſa Maiſon & celle de Blois, il reſta enfin victorieux. Ce fut après s'être vu exilé de ſes Etats, & attaqué par toutes les forces de France, après avoir gagné ſept batailles, & tué ſon concurrent Charles de Blois, à la journée d'Avrai, donnée le 29 Septembre 1364. La Bretagne lui demeura par le Traité conclu à Guerrande le 12 Avril 1365. L'année ſuivante, il vint à Paris rendre hommage lige au Roi Charles V. Peu après, il ſe brouilla avec le Roi; mais depuis il le ſervit, & penſa cauſer une nouvelle guerre pour avoir arrêté le Connétable de Cliſſon, & mourut à Nantes le premier Novembre 1399. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BRETAGNE. * Le P. Anſelme.

JEAN VI, Duc de Bretagne, Pair de France, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, dit *le Bon* & *le Sage*, naquit au château de l'Hermine, le 24 Décembre 1387. Le Connétable de Cliſſon le fit Chevalier lui & ſes fréres; & la Comteſſe de Penthiévre l'ayant attiré dans le château de Chantonceaux, le fit mener priſonnier à celui de Palluau, puis à celui des Eſſarts en Poitou. C'eſt ainſi qu'il perdit la liberté, que cinquante mille de ſes Sujets lui firent rendre. Il mourut le 29 Août 1442. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article de BRETAGNE. * Vignier, *Ancien Etat de Bretagne.* Bouchard. Argentré, *Hiſt. de Bretagne.* Le P. Anſelme, &c.

DUCS de LORRAINE.

JEAN, I de ce nom, Duc de Lorraine, *Voyez* LORRAINE.

JEAN II, Duc de Lorraine. *Cherchez* JEAN d'Anjou, Duc de Calabre, ci-deſſus, ſous le tître de *Prince d'Anjou.*

DUCS de MILAN.

JEAN, JEAN-GALEAS & JEAN-MARIE, Ducs de Milan. *Cherchez* SFORCE; & *Voyez* MILAN.

COMTE d'ANGOULÊME.

JEAN d'Orléans, Comte d'Angoulême & de Périgord, surnommé *le Bon*, fils puîné de LOUÏS de France, Duc d'Orléans, & de *Valentine* de Milan, né le 26 Juin 1404, fut donné par le Duc Charles d'Orléans, son frére, en 1422, en ôtage aux Anglois. Il n'en revint qu'en 1444, servit à la conquête du Duché de Guienne, & se trouva au sacre du Roi Louïs XI, où il représenta le Duc de Guienne. Ce Prince mourut en réputation d'une grande piété au château de Coignac en Angoumois, le 30 Avril 1467. Son corps fut inhumé dans l'Eglise Cathédrale d'Angoulême, & fut depuis déterré par les Huguenots, lorsqu'ils prirent cette ville en 1562, pendant les guerres civiles. Ce Prince s'étoit si bien servi de sa captivité pour s'appliquer aux Sciences & à la piété, qu'il fit un grand progrès dans toutes les deux; de maniére que lorsque le Concile de Bâle eut déposé le Pape Eugéne IV, en 1439, on députa vers ce Prince pour savoir s'il vouloit accepter la tiare. Il la refusa avec autant d'humilité que de fermeté. Amédée, Duc de Savoye, l'accepta à son refus. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ORLEANS. * *Voyez* sa Vie écrite par Papire Masson, & par Jean du Port. Le Pére Anselme, &c.

COMTES de DREUX.

JEAN, I de ce nom, Comte de Dreux & de Braine, Seigneur de S. Valeri & de Gamaches, d'Ault, de Dommart & de S. Aubin, fils de ROBERT III, Comte de Dreux, & d'*Ænor* de S. Valery, fut fait Chevalier par le Roi S. Louïs en 1241, accompagna ce Prince en Palestine en 1248, & mourut la même année à Nicosie, ville capitale de l'Isle de Chypre. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX. * Sainte-Marthe. Du Chêne, *Hist. de Dreux.* Le P. Anselme, &c.

JEAN, II du nom, Comte de Dreux, de Braine, de Joigny, &c. dit *le Bon*, Grand-Chambrier de France, fils de ROBERT IV, Comte de Dreux, & de *Béatrix* Comtesse de Montfort, assista à l'Assemblée des Grands du Royaume, tenue à Paris le 21 Janvier 1296. L'année suivante il accompagna le Roi Philippe *le Bel* en Flandre, où il se trouva à la prise de diverses places, se signala à la bataille de Coutras en 1302, & assista de la part du Roi au Traité de paix, conclu avec les Flamands à Athie. Jean, Comte de Dreux, mourut le septiéme Mars 1309, & fut enterré dans l'Abbaye de Longchamp près de Paris. *Voyez* sa postérité à l'Article de DREUX. * Du Chêne, *Hist. de Dreux.* Le P. Anselme.

COMTES de HAINAUT, de FLANDRE & de HOLLANDE.

JEAN d'Avênes, I du nom, Comte de Hainaut, étoit fils de BAUDOUIN d'Avênes, & de *Marguerite* de Flandre, héritiére de *Baudouin* IX, Comte de Flandre & de Hainaut, son pére. Elle avoit epousé en premiéres noces ce *Baudouin* d'Avênes, qui étoit Soudiacre; & elle en eut JEAN, dont nous parlons; & *Bouchard*, Seigneur de Beaumont. Elle prit une seconde alliance avec *Guillaume* de Bourbon-Dampierre, dont elle eut divers enfans, entre autres *Gui*, Comte de Flandre. Ceux-ci prétendirent que les premiers étoient illégitimes. Saint Louïs régla cette affaire en 1245, & ordonna que les enfans du premier lit posséderoient le Hainaut, & ceux du second la Flandre. Jean d'Avênes posséda le Hainaut, après sa mére en 1275, & mourut vers l'an 1300. Il épousa *Alix* de Hollande, sœur de *Guillaume*, élu Empereur d'Allemagne, dont il eut 1. JEAN II, dont nous parlerons dans la suite; 2. *Bouchard*, qui fut Evêque de Metz; 3. *Guillaume*, Evêque de Cambray, mort en 1296, en allant à Jérusalem; 4. *Gui*, Evêque d'Utrecht, l'un des plús sages Prélats de son tems, mort en 1317; 5. *Florent*, ou *Fleuri*, Prince d'Achaïe & de la Morée, qui épousa *Isabelle* de Ville-Hardouin. * Le Mire. Outreman. Sainte-Marthe. Labbe. Du Cange, &c.

JEAN, I de ce nom, Comte de Hollande, fils de FLORENT V, auquel il succéda l'an 1296, fit la guerre aux Frisons & s'aquit beaucoup de réputation, par son courage, & par sa justice. Ce Comte mourut en 1300, sans laisser de postérité d'*Elizabeth* d'Angleterre, fille d'*Edouard* I, Roi d'Angleterre. * Petit, *Annal. de Hollande.* Grotius. Zuerius, &c.

JEAN, II de ce nom, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande, fils de JEAN d'Avênes, succéda à son cousin *Jean*, Comte de Hollande. Il fit la guerre en faveur de son frére *Gui*, Evêque d'Utrecht, & mourut le 12 Septembre 1304. Son corps fut enterré à Valenciennes, avec celui de sa femme *Philippe* de Luxembourg, fille aînée de *Henri*, I du nom, Comte de Luxembourg, & de *Marguerite* de Bar, morte en 1305, dont il eut, 1. *Jean*, surnommé *Sans-Merci*, Comte d'Ostrevant, qui mourut avant son pére; 2. GUILLAUME, dit *le Bon*, qui lui succéda; 3. un autre *Jean*, Seigneur de Beaumont, de Valenciennes, de Condé, &c. mort le onziéme Mars 1356; 4. *Henri*, Chanoine de Cambray; 5. *Marguerite*, troisiéme femme de *Robert*, II du nom, Comte d'Artois; 6. *Isabelle*, femme de *Raoul* de Clermont, Seigneur de Nesle, Connêtable de France; 7. *Alix*, mariée à *Guillaume* Maréchal, Comte de Pembrock en Angleterre; & 8. *Marie*, femme de *Louis*, I de ce nom, Duc de Bourbon. * Outreman, *Hist. de Valenciennes.* Petit, &c.

COMTES & DUCS de LONGUEVILLE.

JEAN d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, surnommé *le Victorieux* & *le Triomphateur*, fils *naturel* de LOUÏS de France, Duc d'Orléans, second fils du Roi *Charles* V. Ce Prince l'avoit eu de *Mariette* d'Enguien, auparavant femme d'*Aubert* de Cany, Chevalier de la Province de Picardie. Il naquit en 1403, & eut l'avantage de remettre en son ancienne splendeur la Monarchie Françoise, obscurcie par la tyrannie des Anglois. On connut dès sa premiére jeunesse ce qu'on devoit attendre de son courage, & Valentine de Milan femme de Louïs Duc d'Orléans, qui fut assassiné à Paris le 23 Novembre 1407, par les pratiques de Jean, Duc de Bourgogne, avoit coutume de dire, qu'entre les enfans du Duc, il n'y avoit que celui-ci qui fût capable de venger sa mort. Elle ne se trompa point; car il fut toute sa vie ennemi déclaré du parti des Bourguignons. Il commença ses exploits par secourir Gergeau & Montargis l'an 1427, & par la défaite des Comtes de Warwick & de Suffolk, qu'il poursuivit jusques à Paris; & il fut blessé dangereusement au combat de Rouvray, dit *des Harengs*, le 12 Février 1428. Depuis, s'étant enfermé dans Orléans, il défendit courageusement cette ville contre les Anglois; & desespérant de la conserver, il méditoit de la réduire en cendres, & de faire une vigoureuse sortie, pour percer l'Armée ennemie, lorsque Dieu suscita la Pucelle d'Orléans, qui lui mena du secours, avec lequel il obligea les ennemis de lever le siége. Cette victoire fut suivie d'un grand nombre d'autres, jusqu'à ce que le Roi Charles VII fut rétabli dans la Capitale du Royaume. Jean d'Orléans se trouva à la bataille de Patai en Beausse l'an 1429; il conduisit l'entreprise faite devant Chartres en 1431; en 1435 il prit Saint-Denys & Creil sur les Anglois; & l'année suivante il contribua à la réduction de Paris. Il fut ensuite pourvu par le Roi du Gouvernement de Montereau, & prit en 1438 Dreux & Montargis. Ce Prince avoit jusques alors porté le nom de *Bâtard d'Orléans*; mais il prit en 1439 celui de Comte de Dunois, parce que Charles Duc d'Orléans, son frére, lui donna ce Comté. Dans la suite il remporta encore d'autres avantages sur les ennemis de l'Etat. Le Roi qui connoissoit sa prudence l'envoya avec Jacques-Juvénal des Ursins Archevêque de Reims, Elie de Pompadour Evêque d'Alet, & Gui Bernard Archidiacre de Tours, pour réconcilier les Péres du Concile de Bâle avec Eugéne IV, & pour finir le Schisme de Félix, élu contre Nicolas V, successeur d'Eugéne: entreprise dans laquelle il réussit avec son bonheur ordinaire. A son retour il assiégea le Mans, tenu par l'Anglois, lequel, ayant violé le Traité de paix, fut vaincu par le Comte de Dunois, qui fut fait Lieutenant-Général. Il soumit en 1449, & 1450, toutes les principales places de la Normandie, comme Pont-Audemer, Lisieux, Harcourt, Vernon, Rouen, Harfleur, Honfleur, Bayeux, Caen, Falaize, &c. L'année suivante il se signala encore dans la Guienne, prit Blaye, Fronsac, Bourdeaux, Bayonne, &c. Le Roi Charles VII, pour lui témoigner sa gratitude, lui donna le tître de *Restaurateur de sa patrie*, le légitima, lui fit présent du Comté de Longueville, & de diverses autres Terres, & l'honora de la charge de Grand-Chambellan de France. Le Roi Louïs XI fit beaucoup d'estime de son mérite, & l'établit en 1466 Chef des trente-six Notables ordonnez pour la police & la réformation des desordres du Royaume. Deux ans après, il tint aussi un rang honorable dans l'Assemblée de Tours. Ce grand Conquérant mourut le 24 Novembre 1468, & non en 1470. Son corps fut enterré dans l'Eglise de Notre-Dame de Cléri. Jean de Bouchet & le Féron ont cru qu'il avoit été Connétable de France; mais il y a sujet de croire qu'ils confondent cette charge avec celle de Grand-Chambellan. *Voyez* sa postérité à l'Article d'ORLEANS. * Alain & Jean Chartier, *in Chron. S. Dionysii.* Monstrelet, *Chron. Histoire de France, en Charles VII.* Le P. Anselme, &c.

JEAN-LOUIS-CHARLES d'Orléans, Duc de Longueville & d'Estouteville, Souverain de Neufchâtel, Comte de Dunois &c. fils de HENRI II, Duc de Longueville, & d'*Anne* Geneviéve de Bourbon, né le 12 Janvier 1646, s'étoit fait Prêtre en 1669, & mourut le quatriéme Février 1694. En lui finit la branche des Ducs de Longueville. * *Voyez* le P. Anselme, &c.

AUTRES PRINCES DU MÊME NOM.

JEAN D'AUTRICHE. *Voyez* JUAN.

JEAN d'Angleterre dit *de Gand*, Duc de Lancastre, fit bien parler de lui en Castille dans le XII siécle. Il étoit troisiéme fils d'*Edouard*, III du nom, Roi d'Angleterre & de *Philippe* de Hainault, & avoit épousé en secondes noces *Constance* de Castille, fille *naturelle* de *Pierre* dit *le Cruel*, Roi de Castille, & de *Marie* de Padilla. Son frére *Edouard*, Comte de Cambridge, puis Duc d'Yorck, avoit aussi épousé *Isabelle*, sœur de cette *Constance*. Après la mort de Pierre *le Cruel*, & celle de Henri II, qui s'étoit emparé de la Couronne, le Duc de Lancastre, voulant faire valoir les droits de sa femme, prit le tître de Roi de Castille & de Léon, & passa en Espagne, résolu d'y disputer par les armes le Royaume à Jean I, fils de Henri II. Pour mieux réussir dans son entreprise, il se lia avec le Grand-Maître de l'Ordre d'Avis, fils *naturel* de Pierre, Roi de Portugal, & celui-ci se fit proclamer Roi de Portugal sous le nom de Jean I. Leur Ligue se fortifia par le mariage qui se fit de ce Grand-Maître avec Philippe, fille du premier lit du Duc de Lancastre. Il avoit une autre fille du même lit, & un fils, qui fut Henri IV, Roi d'Angleterre. Ses premiers exploits furent la prise de Compostelle & de quelques autres places aux environs, d'où il envoya appeller en duel Jean I, Roi de Castille; mais ses troupes ayant eu du dessous en plusieurs occasions, il s'accommoda avec ce Monarque, par Traité fait en 1388, aux conditions que sa fille Catherine, qu'il avoit eue de Constance sa

ſeconde femme, épouſeroit le fils aîné du Roi Jean, qui régna depuis ſous le nom de Henri III. On donna pour dot à Catherine la Cité de Soria, & les Villes d'Arrença, de Molina & d'Almaçan. La Ducheſſe de Lancaſtre eut pour ſon appanage Guadalaxara, Médina-del-Campo & Olméda; & le Duc ſon mari 600000 florins d'or une fois payez, outre une penſion de 40000 florins d'or, tant que lui & ſa femme vivroient; au moyen de quoi Conſtance & ſon mari renoncérent à toutes leurs prétentions ſur la Caſtille. Ce fut alors que le Roi Jean nomma ſon fils *Prince des Aſturies*, d'où eſt venue la coutume de donner ce tître aux fils aînez des Rois d'Eſpagne. Sa Majeſté fit enſuite préſent à la Ducheſſe de Lancaſtre de la Cité de Hueſca, avec tous ſes droits, pour en jouïr pendant ſa vie; & le Duc à ſon tour fit préſent au Roi de la Couronne d'or, qu'il avoit fait faire pour ſe faire couronner Roi de Caſtille. Ce Prince mourut en 1398, & *Catherine*, Reine de Caſtille ſa fille, en 1418. * Lozano, *Hiſtor. de los Reges nuévos de Toledo*, *l.* 3.

JEAN, I du nom, Roi de Congo, reçut le batême en 1490, & embraſſa la Religion Chrétienne avec ſon fils aîné & les principaux de ſa Cour, à la ſollicitation de Jean II, Roi de Portugal, qui lui envoya des Prédicateurs de l'Evangile. Ce Prince voulut qu'on lui préſentât en public les apprêts que l'on avoit faits pour ſon batême, afin que tout le monde les pût voir, & fût convié à ſuivre ſon exemple. Cette vue imprima un ſi grand reſpect pour la Religion dans l'eſprit du peuple, qu'il demanda à être batiſé auſſi bien que ſon Roi. On commença de bâtir une Egliſe pour y faire la cérémonie du batême, & la premiére pierre en fut poſée le troiſiéme jour de Mai; mais il arriva que quelques Sujets du Roi, qui habitoient les Iſles du Lac de Zembre, ſe révoltérent, & ravagérent les contrées voiſines: de ſorte qu'il fut obligé de s'oppoſer au plutôt à ce desordre; & ne voulant pas différer ſon batême, il le reçut le même jour que la premiére pierre fut poſée, avec ſix Seigneurs qui devoient l'accompagner & conduire ſon Armée. Lorsque le Roi fut ſur ſon départ, l'Ambaſſadeur du Roi de Portugal lui donna un étendart, au milieu duquel il y avoit une Croix, & lui dit que c'étoit pour le faire entrer dans la Croiſade, que le Pape Innocent VIII avoit publiée contre les Infidéles. Sur ces entreſaites, la Reine deſira d'être batiſée: ce qui lui fut accordé, & on lui donna le nom de *Léonore*, qui étoit celui de la Reine de Portugal. Enfin le Roi marcha avec plus de quatre-vint mille hommes contre les rebelles, qu'il ſoumit à ſon obéiſſance. Le fils aîné du Roi de Congo étant revenu de combattre quelques autres ennemis, fut batiſé dans l'Egliſe, qui étoit achevée, & fut nommé *Alfonſe*, du nom de l'Infant de Portugal. Les Seigneurs, & la plupart du peuple, reçurent auſſi le batême, & il ſe fit pluſieurs réjouïſſances; mais le ſecond fils du Roi, Prince extrêmement débauché, voulut demeurer dans ſon Idolâtrie, & ſe retira de la Cour, avec quelques-uns qui le ſuivirent. Quelques tems après, les femmes du Roi qu'il avoit quittées en embraſſant le Chriſtianiſme, firent en ſorte de rentrer dans ſon Palais, & le portérent à reprendre ſes anciennes coutumes. Son fils aîné voulut lui remontrer ſa faute; mais ce zéle lui fit perdre les bonnes graces de ſon pére, & le ſecond fils fut rappellé à la Cour. La mort du Roi apporta quelque repos aux nouveaux Chrétiens. Alfonſe ſachant qu'il étoit haï de ceux qui étoient retournez au culte des Idoles, vint de nuit dans le Palais, & le lendemain ayant aſſemblé les principaux de la Cour, ſe fit ſaluer Roi. Son frére, qui étoit hors de la ville, où il attendoit des troupes, accourut à cette nouvelle; mais il perdit la bataille, & fut arrêté priſonnier. Quelques-uns diſent qu'il mourut en priſon; & d'autres, qu'il perdit la vie ſur un échaſaut, ſans vouloir renoncer à l'Idolâtrie. Alfonſe demeura ainſi paiſible poſſeſſeur de l'Etat, & réduiſit ceux qui ſe révoltoient ſous prétexte de Religion. En mémoire de ſa victoire, il prit pour armes une Croix fleurdeliſée, en champ de gueules, avec un orle d'azur autour de l'écuſſon, & à chaque canton deux coquilles d'or, en l'honneur de l'Apôtre ſaint Jacques. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 9.

JEAN BASILOWITZ, Grand-Duc de Moſcovie, fils de BASILE, étoit encore fort jeune lorsqu'il parvint à la Couronne l'an 1540. Il affectoit d'aller ſouvent à l'Egliſe, & de chanter même au Service; mais il ne laiſſoit pas d'être extrêmement cruel & ſanguinaire; & bien loin d'avoir aucun mouvement de piété, il n'avoit pas même des ſentimens d'humanité. Le pillage de la ville de Novogrod l'an 1569, en eſt une preuve convaincante. Il eut ſept femmes légitimes, & de la premiére il eut deux fils, *Jean* & *Fédor*. Il s'emporta de colére contre l'aîné, & lui donna un coup de bâton ferré ſur la tête, dont il mourut cinq jours après. De la derniére de ſes femmes il eut *Démétrius*. Après avoir exercé mille cruautez, il ſentit à l'extrémité de ſa vie des douleurs extraordinaires, & mourut en 1584. Son fils FEDOR Juanowitz lui ſuccéda. * Olearius, *Voyage de Moſcovie*.

JEAN BASILOWITZ ZUSKI. *Cherchez* ZUSKI.

JEAN-O-NEAL, Seigneur d'Ulſter en Irlande, qui prit le tître de Roi, étoit fils de *Cane* O-Neal, ſurnommé *Baco*, c'eſt à dire, *Claude*, l'un des plus puiſſans Princes du païs ſeptentrional de cette Iſle. Après avoir dépoſſédé ſon pére, il excita de grands troubles en Irlande, où la Reine Eliſabeth envoya des troupes qui le ſoumirent; mais en 1567, enflé d'une victoire remportée ſur les Ecoſſois, qui ravageoient ſes terres, il fit ruïner par le feu la ville d'Armach, Métropolitaine d'Irlande. Enſuite il dépouilla de leurs Etats les autres Seigneurs du païs, moins puiſſans que lui: enfin mépriſant tous les tîtres d'honneur, que la Reine Eliſabeth lui offroit pour le ramener à ſon devoir, il ſe fit reconnoître Roi du païs d'Ulſter par ſes gens, qui conſiſtoient en mille chevaux, quatre mille hommes de pié, & ſept cens gardes, & fit faire l'exercice aux païſans. Il fit bâtir un château qu'il nomma *Feognegal*, c'eſt à dire, *la haine des Anglois*, qu'il haïſſoit extrêmement. Le Vice-roi d'Irlande ayant marché avec des troupes, par l'ordre de la Reine Eliſabeth, contre ce Rebelle, le défit à la premiére rencontre; & Jean-O-Neal ſe voyant abandonné de ſes gens, à cauſe de ſes cruautez, étoit prêt de ſe jetter aux piez du Vice-roi, lorsque ſon Sécretaire l'en détourna, & lui conſeilla de ſonder auparavant l'amitié des peuples des Iſles Hébrides. Ceux-ci, qui ne cherchoient que l'occaſion de venger la mort de leurs parens, que Jean-O-Neal avoit fait mourir, ne manquérent point de répondre honnêtement aux demandes de ce Roi prétendu, pour avoir lieu de le prendre. Il alla dans leurs tentes, où il fut tué avec la plupart de ſes gens, l'an 1567. * Camden, *Hiſtoire d'Eliſabeth*.

* JEAN, Roi d'Arménie, donna ſon Royaume à ſon neveu Léon pour ſe rendre Cordelier, & ce fut en cet habit qu'il combattit les Turcs & qu'il fut tué en 1304. * Guill. Paradin, *Annales de Bourgogne*.

HOMMES ILLUSTRES.

JEAN, Diſciple de ſaint Epiphane, vivoit ſur la fin du quatriéme ſiécle, & au commencement du cinquiéme. Il écrivit la Vie de ſon Maître, que nous avons dans Métaphraſte & Surius, ſous le 12 Mai. Le P. Pétau l'a fait imprimer au commencement des Oeuvres de ce Saint.

* JEAN, Préfet du Prétoire en 412, ſous Honorius. Il en eſt ſouvent parlé dans le Code Théodoſien, & dans les Hiſtoriens de ce tems-là. *Voyez la Proſopographie du Code Théodoſien par* Jacques Godefroi.

* JEAN, Tyran ſous Valentinien III. * Jac. Gothofr. *Proſopogr. Cod. Theod.*

JEAN DE CAPPADOCE, ainſi nommé, parce qu'il étoit natif de cette Province, vivoit dans le VI ſiécle, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de l'Empereur Juſtinien, qui s'en ſervit dans la compilation de ſon Code en 527, & qui le fit Conſul en 538, & Préfet du Prétoire. Procope de Céſarée, qui ſemble avoir pris plaiſir de faire le portrait de Jean de Cappadoce, dit qu'il n'avoit aucune étude, qu'il étoit d'un naturel violent, d'un eſprit vif & pénétrant, mais fourbe, malfaiſant, & qui n'avoit ni crainte de Dieu, ni égard pour les hommes. Il aquit en peu de tems des richeſſes immenſes, ne faiſant aucune difficulté de piller de tous côtez. Juſtinien, pour appaiſer une ſédition qui s'étoit allumée à Conſtantinople, fut obligé de lui ôter ſes charges, qu'il lui redonna pourtant peu de tems après; mais ayant ſu que ſon ambition le portoit juſqu'à prétendre à l'Empire, il le relégua dans un fauxbourg de Cyzique, nommé *Artace*, où Jean prit l'habit Eccléſiaſtique. Quelque tems après, étant accuſé d'avoir eu part au meurtre d'Euſébe, Evêque de cette ville, il fut pris & mis à la queſtion pour avouer les auteurs de l'aſſaſſinat. Enſuite on lui mit un ſimple habit de toile, & en cet équipage, on le promena dans toute l'Egypte. Sa miſére étoit ſi grande, qu'il ſe vit obligé de demander l'aumône pour vivre. Cependant il ſe repaiſſoit toujours de l'eſpérance d'être Empereur. Il demeura trois ans priſonnier à Antinoé, & fut puni de tous ſes crimes par la mort. On ne ſait pas en quelle année ce fut. * Procope, *de Bello Perſico*, *l.* 1.

JEAN, Moine Bénédictin, fut Auteur d'une Vie d'Alexandre *le Grand*, qu'on a ſouvent donnée au public, avec l'Hiſtoire de Quinte-Curce. Un autre de ce nom, qui vivoit dans le VI ſiécle, du tems de Juſtinien, laiſſa auſſi un Ouvrage hiſtorique. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. & 3.

JEAN DIACRE de l'Egliſe Romaine, que quelques-uns confondent mal à propos avec Paul Diacre, avoit été Moine du Mont-Caſſin dans le IX ſiécle, vers l'an 875. Il eut beaucoup de part à l'amitié d'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, & compoſa cinq Livres de la Vie de ſaint Grégoire *le Grand*, qu'il dédia au Pape Jean VIII. On lui attribue d'autres Ouvrages; mais il eſt ſûr que l'Hiſtoire Mêlée eſt de Paul Diacre & non de lui. Quelques Auteurs ont cru que Jean Diacre fut depuis Pape, ſous le nom de Jean VIII. * Sigebert, *in Chron. A. C.* 873. & *in Catal. c.* 106. Pierre Diacre, *de Viris Illuſt. Montis Caſſ.* Trithéme. Arnoul Wion. Bellarmin. Poſſevin. Le Mire. Roſweide. Voſſius, &c.

JEAN, Religieux Italien de l'Ordre de ſaint Benoît, a vécu dans le X ſiécle. Il compoſa une Chronique, qui eſt quelquefois alléguée par le Cardinal Baronius dans ſes Annales, ſous les années 892, 893, &c.

JEAN SCOT, dit *Erigéne*, étoit Ecoſſois, c'eſt à dire, Irlandois, & vint en France ſous le régne de Charles *le Chauve*, qui fut tellement charmé de ſon eſprit, qu'il le faiſoit ſouvent coucher dans ſa chambre. A la priére du Pape, il fut chaſſé de Paris, & fut décrié par-tout comme un Hérétique. Après ſa mort, un Ouvrage qu'il avoit compoſé, & dans lequel il paroiſſoit Sacramentaire, fut condamné en trois Conciles, de Paris, de Verceil & de Rome. Dans ce dernier, tenu en 1059, ſous Nicolas II, l'on obligea Bérenger, qui ſe ſervoit de l'autorité de ce Livre de Jean Scot, de le jetter lui-même au feu. On dit qu'après avoir été chaſſé de Paris, il ſe retira en Angleterre; & qu'étant réduit à enſeigner des enfans pour vivre, il fut tué à coups de canifs par ſes Ecoliers, ſur la fin du IX ſiécle, environ l'an 883, ou 884.

☞ Divers Auteurs, comme Poſſevin, Arnoul Wion, & d'autres, ſoutiennent que Jean Scot Erigéne a été Diſciple de Béde, compagnon d'Alcuin, & l'un des premiers Fondateurs de l'Univerſité de Paris. D'autres, comme Trithéme & Balée, croyent qu'il faut reconnoître deux Jean Scot; & enfin d'autres, trompez par ce qu'écrit Guillaume de Malmesbury, aſſurent

aſſurent qu'Erigéne a été Abbé d'Ethlingen, & Précepteur d'Alfréde, Roi d'Angleterre, & qu'il a été mis au Catalogue des Martyrs. Même, ſur ce fondement, du Sauſſay au Martyrologe des Saints de France, Molanus, dans l'Appendix au Martyrologe d'Uſuard qu'il fit imprimer à Anvers en 1583, & Arnoul Wion, ont cru qu'Erigéne étoit Martyr. Jean Claude, Miniſtre de Charenton, qui a entrepris de combattre la Réalité & la Tranſſubſtantiation, contre *la Perpétuité de la Foi de l'Egliſe Catholique touchant l'Euchariſtie*, ſe ſert de tous ces témoignages pour faire valoir ce Jean Scot, qu'il met entre les adverſaires de Paſchaſe Ratbert Abbé de Corbie, que quelques Auteurs Proteſtans ont cru avoir enſeigné le premier la doctrine de la Réalité: mais ces ſentimens ont éte combattus dans la Diſſertation qui eſt ſur la fin de la *premiére partie de la Perpétuité défendue*. Ce Jean Scot, auquel on attribue une Traduction des Oeuvres de ſaint Denys, eſt Auteur d'un Dialogue *des Natures*. Quelques Auteurs ont cru que c'eſt lui, & non pas Ratramne, Moine de Corbie, qui a compoſé le Livre du corps & du ſang du Seigneur, publié ſous le nom de Bertram; mais ce ſentiment, qui n'eſt fondé que ſur des conjectures, eſt à préſent reconnu pour faux. Au reſte, Jean Scot n'a point été Diſciple de Béde, ni compagnon d'Alcuin, ni fondateur de l'Univerſité de Paris; il n'a été ni Précepteur du Roi Alfréde, ni Abbé d'Ethlingen; & on le confond avec Jean le Saxon, compagnon de ſaint Grimbald. Enfin l'Hiſtoire de ſon martyre eſt peu aſſurée; & il n'a point été mis au rang des Martyrs par l'autorité des Papes; ſon nom ne ſe trouve dans aucune édition du Martyrologe Romain. * *Voyez* Jacques Warræus, *de Script. Hibern.*

Voici ce que M. de Rapin-Thoyras dit de ce Docteur. Le grand Alfred ayant fondé quatre Ecoles dans la ville d'Oxford, *Jean Scot* fut le premier Profeſſeur en Géométrie & en Aſtronomie. On lui donna le ſurnom d'*Erigena*, c'eſt à dire Irlandois, du mot *Erin* ou *Iren* qui eſt le véritable nom de l'Irlande. Le nom de *Scot* lui vient auſſi de la même ſource, parce que les habitans d'Irlande étoient Ecoſſois. Il fut en très grande réputation en France, où Charles le Chauve l'entretenoit dans ſa Cour, & converſoit familiérement avec lui. Le Roi Alfred avoit appris de lui pluſieurs Langues & quelques Sciences. Avant que Scot quittât la Cour de France, il avoit écrit par l'ordre de l'Empereur, ſur la diſpute qui s'étoit émue au ſujet du ſaint Sacrement. Il combattit fortement le ſentiment de *Paſchaſe*. *Roger de Hovéden* dit que Scot fut d'abord enterré obſcurément, mais qu'enſuite, ſur ce qu'une lumiére miraculeuſe parut ſur ſon tombeau pendant pluſieurs nuits, les Moines de St. Laurent portérent ſon corps dans leur Egliſe, & le placérent auprès de l'autel. Un Hiſtorien Catholique Romain, *dit encore M. de Rapin*, avoue que le nom de Scot ſe trouve dans le Supplément du Martyrologe François, entre les Saints dont l'Egliſe fait la commémoration le quatriéme des Ides de Novembre, c'eſt à dire, le dixiéme de ce mois; qu'il avoit même été inſeré dans le Martyrologe Romain; & qu'il y demeura juſques au tems du Cardinal Baronius qui l'en fit effacer. * M. De Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 1. *p.* 318 & 379.

JEAN, Moine de ſaint Benoît, & Diſciple du Cardinal Pierre de Damien, vivoit dans le XI ſiécle, & eſt Auteur de la Vie du même Cardinal, que nous avons à la tête des Epîtres de ce grand homme.

JEAN, Archidiacre de Bari en Italie, vivoit environ dans le XI ſiécle. Il compoſa un Traité de la Tranſlation des Reliques de ſaint Nicolas de Mire, qui ſe fit en 1087. Nous avons ce Traité dans Surius, *ad* 9 *Maii diem*.

JEAN DES TEMPS ou d'ETAMPES, eſt ce fameux Ecuyer de Charlemagne, qui, ſelon la fable de quelques Chronologues, Vincent de Beauvais, Nauclére & autres, mourut l'an 1128, dans la 362 année de ſon âge.

JEAN DE DIEU, Chartreux de Veniſe, vivoit en 1490. Il compoſa quelques Traitez, que Trithéme & Petréius eſtiment. Il y a eu un Eſpagnol de ce nom, grand Canoniſte, Profeſſeur à Bologne en 1240.

JEAN DE PARME, Général des Franciſcains, vivoit dans le XII ſiécle, & paſſe pour être l'Auteur du Livre intitulé *Evangelium æternum*, qu'Alexandre IV fit brûler en 1258. Ce Livre étoit compoſé des rêveries de l'Abbé *Joachim Cyrille le Moine*, & de quelques autres Fanatiques. Il contenoit pluſieurs doctrines nouvelles & dangereuſes, & devoit néanmoins ſurpaſſer en excellence le Vieux & le Nouveau Teſtament. Il y avoit encore plus; car ſelon ce Livre, ceux de l'Ecriture ſainte devoient être abolis depuis que cet Evangile éternel avoit paru, & il devoit être reçu généralement comme l'Evangile du S. Eſprit. Le but de toute cette fiction ſe déduit aiſément de la concluſion de ce Livre où il eſt dit, que depuis l'an 1260, il n'y a que les Franciſcains qui ſoient en état d'inſtruire comme il faut les hommes ſur les affaires du ſalut. Les Franciſcains n'ont jamais voulu avouer que le Général de leur Ordre ait été l'Auteur de ce Livre, mais ils ſoutiennent qu'il eſt d'un autre qui portoit le même nom. * Waddingue, *Annal. Minor. ad ann.* 1257. Bzovius, *ad ann.* 1257. *num.* 8. Natalis Alexander. Spanheim, *Hiſt. Eccleſ. Novi Teſtamenti. Dict. Allemand de Bâle.*

JEAN de Paris, Dominicain, Docteur & Profeſſeur en Théologie, vivoit ſur la fin du XIII ſiécle. Il ſe fit ſur-tout connoître dans la diſpute qu'il y eut alors entre Boniface VIII, & Philippe *le Bel*, où il prit le parti du Roi & le défendit fort chaudement contre le Pape. Il ſe diſtinguoit auſſi en chaire par ſes Sermons. Mais comme il ſoutenoit cette Théſe ſur la préſence réelle du Corps de Jéſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, ſavoir, que la Nature divine de Jéſus-Chriſt, s'uniſſant avec le pain, en faiſoit ſon corps, il fut examiné par Guillaume Evêque de Paris, Gilles Evêque de Bourges, Bertrand Evêque d'Orléans, Guillaume Evêque d'Amiens & par un Docteur en Théologie, qui lui défendirent de prêcher & d'enſeigner. Le but de Jean de Paris étoit d'éviter par cette Théſe les inconvéniens de la Tranſubſtantiation. Il en appella au S. Siége & alla pour cet effet à Rome, où il mourut en 1304. Voici une liſte de ſes Ecrits, *Tractatus de Regia poteſtate & Papali; Determinatio de modo exiſtendi corporis Chriſti in Sacramento Altaris; Correctorium doctrinæ S. Thomæ.* * Guill. de Nangis, *Continuatio*; Trithéme; Antoine de Sienne P. Allix, *de Dogmate Tranſubſtantiationis*. Cave. *Dict. Allemand de Bâle.*

JEAN DE LA CONCEPTION, (le P.) Inſtituteur de la réforme des Trinitaires Déchauſſez d'Eſpagne, naquit le dixiéme Juillet de l'an 1561, à Almodovar, village du territoire de Calatrava dans le Diocéſe de Tolède. Marc Garcias ſon pére, & Iſabelle Lopés ſa mére, étoient d'une piété ſi reconnue, que ſainte Théréſe voulut loger chez eux. Il fit ſes premiéres études dans un Couvent de Carmes Déchauſſez, où il ſe fit une heureuſe habitude des plus grandes auſtéritez; & étant allé enſuite étudier la Théologie à Baëça & à Tolède, il prit l'habit des Trinitaires dans cette derniére ville le 28 Juin 1580. Cet Ordre étoit déchu alors de ſa premiére perfection, ce qui n'empêcha pas que Jean n'y vécût avec toute la régularité poſſible; mais en 1594, le Chapitre Général des Provinces de Caſtille, d'Aragon & d'Andalouſie ayant réglé qu'on établiroit des Maiſons de recollection, où la régle primitive ſeroit obſervée, & D. Alvarès de Bazan, Marquis de Sainte Croix, ayant donné l'année ſuivante un Couvent aux Trinitaires dans un village du Diocéſe de Tolède nommé Valdepégnas, à condition que ceux qui y demeureroient ſeroient Déchauſſez, Jean ſe retira en 1596 dans cette Maiſon, dont il fut le premier Supérieur. Le Réglement du Chapitre Général avoit laiſſé à ceux qui entreroient dans les Maiſons de recollection, la liberté d'en ſortir quand il leur plairoit, & de retourner dans celles dont ils étoient ſortis; ce qui faiſoit un fort mauvais effet, auquel Jean voulut remédier en détruiſant cette liberté, & il y réuſſit dès l'an 1599, ayant obtenu de Clément VIII un Bref, qui donnoit aux réformez trois Maiſons; mais il fut bien-tôt contraint de ne ſe ſervir que de celle où il demeuroit, encore n'en vint-il à bout, qu'après avoir reçu des mauvais traitemens des anciens en ſa perſonne. En récompenſe il fonda dix-huit Couvens de la réforme, & après les avoir gouvernez avec beaucoup de ſageſſe, il mourut à Cordoue le 14 Février 1613. On prétend qu'il s'eſt fait des miracles à ſon tombeau, & on travailloit à ſa béatification au commencement du XVIII ſiécle. * Diégo de la Madre de Dios, *Chron. de los Deſcalc. de la SS. Trinitad.*

JEAN DIACRE, Chanoine de Vérone, écrivit une Hiſtoire, depuis Jules-Céſar juſqu'à Henri VII, qui vivoit dans le XIV ſiécle. Il eſt différent de JEAN DIACRE, Auteur de la Relation du martyre de ſaint Janvier, Evêque de Bénévent, & de ſaint Soſie Diacre, que Surius rapporte, *tome* 6. *au* 23 *Septembre*,

JEAN de SAXE, Religieux, de l'Ordre de ſaint François, dans le XIV ſiécle, écrivit des Commentaires ſur l'Ecriture, & d'autres Livres, vers l'an 1320, ou 1330.

JEAN de TINMOUTH, Anglois, vivoit l'an 1366, & compoſa divers Traitez, *Hiſtoriæ aureæ*, en trois Livres; *Sacramentum Hiſtoriæ*, *&c.* * Pitſeus, *de Script. Angl.*

JEAN d'ANANIE ou d'AGNANI, Archidiacre de Bologne, & Profeſſeur en Droit Canon, floriſſoit dans le XV ſiécle. Ceux qui parlent de lui nous aſſurent que ſa piété étoit auſſi exemplaire que ſa ſcience étoit ſolide. Il mourut en 1455, & enrichit le public de deux Ouvrages très eſtimez. Ce ſont des Commentaires ſur les Décrétales, & un volume de Conſultations. * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Valere Forſter, *Hiſt. Juriſc. l.* 3. Bumaldi, *Biblioth. Bononienſis*, *&c.*

* JEAN de S. GEMINIANO, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, a vécu dans le XIV Siécle, en 1314. Il compoſa *De ſimilitudinibus rerum*, des Sermons, &c. * Trithême, *de Script. Eccl. &c.*

JEAN de LOUVAIN, Chartreux de grande érudition, dans le XIV ſiécle, compoſa divers Ouvrages. Nous n'avons connoiſſance que d'une Hiſtoire de la Vie des Papes. * Boſtius, *de Scriptor. Carth. l.* 24. Sutor, *vitæ Carth. l.* 2. *tome* 3. *c.* 7. *p.* 571. Petreïus, Voſſius, &c.

JEAN d'HILDESHEIM, ville de Saxe, ſur la riviére d'Innerſte, Religieux Carme dans le XIV ſiécle, vers l'an 1370, a fait connoître ſon nom par une Chronique, un Traité de la Tranſlation des trois Rois, &c. * Lucius, *Biblioth. Carm.* Alégre *in Parad. Carmel.*

JEAN HARDING, né en Angleterre, dans le XV ſiécle, vers l'an 1460, ſe diſtingua dans les Armes & dans les Lettres. Il compoſa quelques Ouvrages, comme une Chronique en deux Livres; *de Submiſſione Regum Scotiæ; Deſcriptio Scotiæ.* * Balæus, *de Script. Britann. Cent.* 8. *c.* 30. Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

JEAN d'IMOLA, Docteur de Bologne, Juriſconſulte célébre dans le XV ſiécle, eut Balde l'ancien pour Maître, & fut un de ceux qui rendirent plus célébre la Science du Droit Canon & du Droit Civil. Il a laiſſé des Commentaires ſur les Livres des Décrétales & ſur les Clémentines, avec quelques autres Ouvrages, dont les Curieux verront le dénombrement dans Forſter & Fiſchard. Il mourut le 18 Février 1436, & fut enterré dans l'Egliſe des Bénédictins. * Fiſchard & Forſter, *in Vitis Juriſc.* Trithême, *in Catal.* Simler. *in Biblioth. Geſneriana.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.*

JEAN de MONT-REAL, ainſi nommé d'une ville de Franconie, où il naquit en 1436, étoit verſé en toutes ſortes de Sciences, & excelloit ſur-tout dans les Mathématiques, qu'il

enſeigna publiquement à Vienne où Matthias Roi de Hongrie le fit venir vers l'année 1470. Après y avoir acquis beaucoup de réputation, il ſe retira à Nuremberg, pour y vivre loin des troubles de la guerre. Ce fut dans cette ville qu'il fit imprimer pour trente ans, des Ephémérides, que les Savans ont fort eſtimées. Il a ajoûté au ſyſtême du Monde un dixiéme Ciel, qui donne le mouvement aux autres. Mont-Réal fut appellé par le Pape Sixte IV, à Rome, où il mourut de la peſte l'an 1476, n'étant âgé que de 41 ans. * André Thevet, *des Hommes Illuſtres*, *l.* 6.

JEAN de RAGUSE en Dalmatie, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, dans le XV ſiécle, harangua durant huit jours au Concile de Bâle contre les Huſſites. Caniſius, qui a recueilli la Harangue de Polémar, a auſſi donné au public celle de Jean de Raguſe. Elle eſt intitulée, *Oratio de Communione ſub utraque ſpecie non concedenda Laïcis.* On y voit une deſcription de la vie, des mœurs & des ſentimens des mêmes Huſſites. Au reſte, quelques Auteurs ont écrit que Jean de Raguſe avoit été Cardinal; nous ne trouvons pas néanmoins que ceux qui ont recherché le nom des Cardinaux en ayent fait mention. * Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Antoine de Sienne. Sponde. Poſſevin. Alſonſe Fernandès, &c.

JEAN AVENTIN. *Voyez* AVENTIN (Jean).

JEAN de HAGEN, dit *de Indagine*, ſavant Chartreux, dans le XV ſiécle, prit l'habit à Erfort à l'âge de 25 ans, & en paſſa environ 35 dans ce ſaint Ordre. Pendant cet intervalle il eut le Gouvernement de trois Monaſtéres; & malgré ſes emplois, il ne laiſſa pas de compoſer un grand nombre d'Ouvrages qu'on lui attribue. Outre ceux que Trithême avoit vu de lui, Petreïus compte quatre cens trente trois Traitez différens, & entre ceux-là, trois Chroniques. Ce ſavant homme mourut en 1475. On dit qu'étant ſimple Religieux du Cloître, comme parlent les Chartreux, dans une Maiſon fort pauvre, & qui ne lui pouvoit fournir de chandelle pour veiller la nuit, il ramaſſoit tous les morceaux de vieille cire qu'il trouvoit, pour s'en faire de petites bougies. * Petreïus, *Biblioth. Carthuſ.* Trithême, *in Catal.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Simler, *in Biblioth.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.*

☞ Il faut ſe ſouvenir que ce JEAN *de Indagine* le Chartreux, n'eſt pas le même que celui qui compoſa certains Livres de Chiromance, de Phyſionomie, & d'Aſtrologie Judiciaire, marquez entre les Livres défendus; le premier vivoit dans le XV Siécle; & ce dernier dédia ſon Ouvrage à Albert, Archevêque de Mayence, l'an 1522.

JEAN de SEGOVIE, ſavant Théologien, donna des preuves de ſon érudition au Concile de Bâle & ailleurs, & vivoit dans le XV ſiécle. On lui attribue divers Ouvrages.

* JEAN CNYFIUS, d'Utrecht, de famille patricienne, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut le premier Evêque de Groningue, & aſſiſta en 1565 au Synode Provincial de la ville d'Utrecht. On a de lui, *Commentarius in Pſalmos Miſerere & de Profundis*, en Allemand & en Latin. Il mourut en 1576. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 484.

JEAN DA CASTEL-BOLOGNESE, célébre Graveur, étoit en réputation vers l'an 1539, & travailla pour le Pape Clément VII, & pour l'Empereur Charles-*Quint*. Son induſtrie parut à graver ſur de petites pierres, non ſeulement des figures entiéres, mais même de grands morceaux d'Hiſtoire; comme le raviſſement des Sabines, les Bacchanales, des combats ſur mer, & pluſieurs autres grands ſujets qu'il grava d'après les deſſeins de Michel Ange, de Perrin del Vague, & d'autres excellens Peintres. Il mourut à Faënza en Italie l'an 1555. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 120. édit. de Trevoux, 1725.

JEAN DA UDINE, Peintre célébre, né à Udine dans le Frioul l'an 1494, apprit les élémens de la Peinture ſous le Giorgion, & enſuite alla à Rome, où Balthazar Caſtiglioni, Sécretaire du Duc de Mantoue, le mit avec Raphaël. Ce fut ſous un ſi excellent Maître qu'il ſe perfectionna dans ſon Art. Il ſe rendit en peu de tems ſi habile, qu'il ſurpaſſa tous les autres Peintres, à bien repréſenter des animaux, des draperies, toutes ſortes d'inſtrumens, des vaſes, des païſages, des bâtimens, des fleurs & des fruits; mais il ſe rendit encore beaucoup recommandable dans le travail des ornemens de Stuc, dont le ſecret étoit perdu, & qu'il retrouva. On fouilloit de ſon tems dans les ruïnes du Palais de Tite, pour y déterrer quelques ſtatues, & d'autres antiquitez; & en remuant la terre, on découvrit ces petites figures chimériques, qui pour avoir été trouvées ſous terre dans des grottes, ont été depuis appellées *Groteſques*. On y trouva auſſi de petits tableaux d'Hiſtoire, accompagnez d'ornemens faits de Stuc. Jean copia ces ſortes de peintures, & ne put rencontrer d'abord le ſecret de faire le Stuc, tel qu'il le voyoit dans ces reſtes de l'Antiquité. Il expérimenta tant de ſortes de compoſitions pour le découvrir, qu'enfin il trouva que la chaux faite de travertin très blanc, qui eſt une pierre dure, mêlé avec de la poudre de marbre bien broyé, formoit le même Stuc, que celui qu'il voyoit dans ces Ouvrages antiques. Ainſi il commença à faire de ces ornemens groteſques, & ſe rendit le premier homme du monde dans cette maniére de peindre. Il mourut à Rome l'an 1564, & fut enterré dans l'Egliſe de la Rotonde, auprès de Raphaël ſon Maître. Son plus grand divertiſſement après la peinture, étoit la chaſſe. On dit que ce fut lui qui s'aviſa le premier de faire un bœuf de toile peinte, pour ſe mettre à couvert, & pour approcher plus facilement du gibier. On admire encore ce qu'il a fait dans les loges du Vatican, par ordre de Léon X. Il y a ſur des baluſtrades des tapis très bien imitez; & on dit qu'un jour comme il ſe hâtoit d'en achever un, à cauſe que le Pape alloit venir voir ſon travail, il y eut un des palfreniers, qui accourut pour le lever, penſant que c'étoit un véritable tapis qui cachoit quelque tableau. * Vaſari, *Vies des Peintres.* Ridolfi, *Vies des Peintres Venit.* Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 1. *Entret.* 2. *p.* 320, *& ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725.

JEAN de VALVERDE ou de AMUSCO, Médecin du Cardinal Jean de Toléde, qu'il ſuivit à Rome, écrivit en Eſpagnol un Traité d'Anatomie, que Michel Colomb traduiſit en Latin. Cet Ouvrage a été imprimé à Veniſe en 1589 & 1607. Jean de Valverde écrivit un autre Traité *de animi & corporis ſanitate tuenda*, imprimé à Paris l'an 1553. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Vander Linden, *de Script. Medic.*

JEAN COLET, Docteur en Théologie de l'Univerſité d'Oxford, & Doyen de S. Paul de Londres, fils de *Henri*, Chevalier & Maire de Londres, embraſſa la Réformation ſous Henri VIII, Roi d'Angleterre; & après s'être diſtingué par ſes Sermons, il fonda un Collége pour 153 pauvres enfans. On a de lui un Traité *de l'Education des Enfans*; un autre *du Réglement des Mœurs;* des Sermons ſur S. Paul, ſur S. Matthieu, ſur les Proverbes, &c. * Bayle, *Dict. Crit.*

* JEAN BERNARTIUS, de Malines, Jurifconſulte & Avocat, mourut le 16 Décembre de l'an 1701, à l'âge de 34 ans. On a de lui, *de Utilitate legendæ Hiſtoriæ libri duo*; *Commentariolus de Lirani oppidi ab Hollandis occupati liberatione; Scholia in Statii Papinii Opera, ad veteres Codices recenſita; Commentarius in Silvas ejuſdem Poëtæ; Commentarius & Notæ in Boëthium de Conſolatione Philoſophica; Oratio in Funere Joannis Hauchini; Oratio in Funere Michaëlis Baii; Oratio Virgini Deiparæ Lovanii dicta & dicata.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 458 & 459.

JEAN de GORCUM, ainſi nommé, parce qu'il étoit né à Gorcum en Hollande, a vêcu au commencement du XVII ſiécle, & avoit été élevé parmi les Proteſtans. Dans la ſuite il embraſſa la Religion Romaine, où il fut fait Prêtre. Il mourut à Bois-le-Duc en 1628, & a laiſſé divers Traitez, *Explicatio Myſtica in Canticum Canticorum; Hortulus Florum Spiritualium; Scutum Spirituale*; *Excitatio Spiritualis ad unionem cum Deo; Nuptiæ Spirituales inter Deum & Naturam Humanam; Conſolatio Ægrotorum; Epitome in omnes D. Pauli Epiſtolas*; *Epitome librorum J. Alvarès de Paz, de Vita ſpirituali ejuſque perfectione.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 508.

JEAN de KIKELLEW, Archidiacre d'une ville de ce nom, & Grand-Vicaire de l'Evêque de Strigonie, écrivit la Vie de Louïs Roi de Hongrie, que Turocius rapporte dans la Chronique de ce Royaume. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 3 & 6.

JEAN, Italien, & Religieux de Cluni, a écrit la Vie de S. Odilon ſon Abbé. Surius la rapporte ſous le 18 Novembre.

JEAN, Lecteur, compoſa à Rome une Hiſtoire de la Vie de Conſtantin *le Grand.* * *Conſultez* Du Verdier-Vauprivas, *au Suppl. de la Biblioth. de Geſner.*

JEAN, Prêtre de Nicomédie, a écrit la Vie de S. Baſile, Evêque d'Amaſée, rapportée par Simon Métaphraſte, par Surius, & par Bollandus, le 26 Avril.

JEAN, d'Antioche, Hiſtorien Grec. Nous n'en avons connoiſſance, que parce qu'il eſt allégué par Tzetzès. On doute s'il eſt différent d'un autre de ce nom, qui écrivit les Antiquitez de l'Hiſtoire. * Tzetzès, *Chil.* 2. *Hiſt.* 33. Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 23. *& l.* 3.

JEAN de CREMONE, Prêtre Italien, eſt Auteur d'une Chronique. Il eſt différent de celui dont il eſt parlé dans l'Article ſuivant.

JEAN de CREMONE, Religieux Auguſtin, a écrit une Hiſtoire Scholaſtique, ou Eccléſiaſtique.

JEAN MARON, Ecrivain Syrien. Abraham Ecchellenſis prétend que cet Auteur vivoit entre le VI & le VII ſiécle, & dit qu'il a compoſé pluſieurs Ouvrages contre les Héréſies des Orientaux, avec une Liturgie, & un Commentaire ſur la Liturgie de S. Jacques, lequel il promettoit de donner bientôt au public, avec ſa Verſion Latine; mais M. Simon, *dans ſes Notes ſur Gabriel, Archevêque de Philadelphie*, nie que cet Auteur ait l'antiquité qu'Abraham Ecchellenſis lui donne: ce qu'il a examiné plus à fond dans ſes Remarques ſur le Voyage du Mont-Liban, où il dit qu'ayant reçu de R. Fauſte Nairon, neveu d'Ecchellenſis, quelques extraits en Langue Syriaque, du Commentaire de Jean Maron ſur la Liturgie, il reconnut par les paroles mêmes d'un extrait qu'il rapporte, que ce Jean Maron n'a pu vivre dans le tems, auquel Ecchellenſis & M. Nairon prétendent qu'il a vécu, parce qu'il agite des queſtions qu'on ne traitoit point dans ce tems-là. D'où il conclut que le Livre de Jean Maron eſt ſuppoſé, ou qu'on y a ajoûté le Chapitre qu'on lui avoit envoyé. Le Cardinal Bona, à qui on avoit communiqué à Rome la Verſion Latine de ce Jean Maron, qui a écrit en Syriaque, eſt auſſi de ce même ſentiment, dans une Lettre qu'il a écrite en 1673 au Pére Mabillon, Religieux Bénédictin. Il y a apparence que ces Maronites auront attribué à Jean Maron l'Ouvrage de quelque autre Ecrivain poſtérieur. * Abraham Ecchellenſis, *Notes ſur le Catalogue des Ecrivains Orientaux.* Simon, *Remarques ſur le Voyage du Mont-Liban.*

JEAN, fils de Siméon, pére de Matathias, & ayeul des Machabées, Judas, Jonathas, Simon, Jean, & Eléazar, de la race des Sacrificateurs d'entre les Juifs, & de la famille de Joarib ou des Aſmonéens. * I. *Machab. ch.* 2. *v.* 1. *& ſuiv.*

JEAN, ſurnommé GADDIS, étoit fils de Matathias, & frére de Judas, Jonathas, Simon & Eléazar, Machabées. Il ne cédoit en rien en courage & en bravoure à ſes fréres. Il fut tué en trahiſon par les enfans de Jambri, l'an du Monde 3874, avant Jéſus-Chriſt 161. * I. *Machab. ch.* 9. *v.* 36 & 38.

JEAN

JEAN, surnommé HIRCAN. *Voyez* HIRCAN, fils de Simon.

JEAN, fils d'un autre Jean, Juif de nation, fut un de ceux que les Juifs envoyérent à l'Empereur Claude, pour lui demander la permission de garder eux-mêmes les habits du Souverain-Sacrificateur; ce qui leur fut accordé. * Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 1.

JEAN, Juif, habitant de la ville de Césarée, & Fermier des revenus de l'Empereur Néron, fit présent de huit talens d'argent au Gouverneur Florus, pour faire cesser le bâtiment que les Grecs avoient commencé à Césarée, & qui occupoit une partie de la place de la Synagogue des Juifs. Florus promit, prit l'argent, & se mocqua d'eux. * Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 25.

JEAN, Essénien, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, gouverna en forme de Toparchie les villes de Thamna, de Lydda, de Joppé & d'Ammaüs. * Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 42.

JEAN, Juif, fils d'Ananias, qui au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut élu Gouverneur de la Gophnitide & de l'Acrabatane. * Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 3. *ch.* 42.

JEAN, fils de Lévi, originaire de la ville de Giscala, s'est rendu fameux à la postérité par les insignes voleries & brigandages qu'il exerça pendant la guerre des Juifs contre les Romains. Jamais homme ne le surpassa en impiété, en cruauté & en fourberie. Il n'oublia rien pour convaincre le monde de tant de méchantes qualitez. Après la prise de Giscala, il s'alla jetter dans Jérusalem, où il se rendit Chef de parti, appella les Iduméens à son secours, contre Ananus Grand-Sacrificateur, & contre les gens de bien; & en étant soutenu, il commit des cruautez épouvantables. Ses plus grands divertissemens étoient de piller, voler & massacrer. Enfin il n'y eut sorte de crime & de barbarie qu'il ne fît éclater contre ses propres compatriotes, qui n'étoient pas si maltraitez au dehors par les ennemis, qu'ils l'étoient au dedans par ceux qui faisoient semblant de les défendre. S'étant joint à la fin avec Simon fils de Gioras, qui étoit un autre Chef de parti, ils ne cessérent point leurs voleries & leurs massacres, que la ville ne fût entiérement ruïnée. Ils firent plus périr de monde par le fer, le feu & la faim, que les Romains qui les assiégeoient, avec toutes leurs machines & leurs attaques. Mais tous ces crimes ne restérent pas impunis. Après la ruïne de la ville & du Temple, Jean de Giscala fut pris, après avoir demeuré quelques jours caché dans des égouts. Tite le condamna à mourir dans une horrible prison. * Josephe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 8. *& suiv.*

JEAN, Souverain-Sacrificateur. * *Voyez* JONATHAN.

JEAN le Grammairien, natif d'Alexandrie, fut un des plus grands Philosophes de son tems. Il étoit Chrétien, mais prévenu des sentimens de Sévérus, & par conséquent Eutychien ou Jacobite. Il fut excommunié, à ce que dit Aboulfarage, par les Evêques d'Egypte, pour n'avoir pas voulu abjurer des erreurs qu'il soutenoit contre la Trinité. Il a vécu jusqu'au tems qu'Amrou Ben Al-As conquit l'Egypte, sous le Califat d'Omar. On dit qu'il voulut se servir du crédit qu'il avoit près d'Amrou, pour sauver les Livres de la fameuse Bibliothéque d'Alexandrie; mais le Calife Omar ayant commandé qu'on la brûlât, il eut le déplaisir de les voir porter & distribuer à tous les Bains de cette grande ville, où ils furent employez pendant six mois à en entretenir le feu. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

* JEAN d'Antioche, Auteur Chrétien, qui nous a donné la Continuation de l'Histoire d'*Ebn Batrik* depuis l'an 326 de l'Hegire, où ce Patriarche a fini, jusqu'à l'an 400 qui est de Jésus-Christ 1009. * *D'Herbelot, Biblioth. Orient.*

JEAN, Milanois, florissoit en 1100. Il composa au nom du Collége de Médecine de l'Ecole de Salerne, un Livre en vers Léonins, sous le titre de *Schola Salernitana, l'Ecole de Salerne*, ou l'*Art de se conserver la santé.* Il étoit composé de douze cens trente-neuf vers; aujourd'hui il n'y en a que trois cens soixante & douze. René Moreau l'a éclairci par des Observations. * Placcius, *p.* 42. Bartholin, *in Poët. Medic. p.* 128.

JEAN MESUE, de Damas, florissoit vers l'an 1158. Il étoit Nestorien de Secte, & Médecin de profession. Il écrivit deux Livres en Arabe, dont l'un contenoit des Canons ou des Régles générales, & l'autre traitoit des Simples. Il y a deux cens ans qu'il étoit si estimé, que des Médecins de distinction l'appelloient leur Evangéliste. Mais *Jean Manard* dans la premiére Lettre de son premier Livre, dit que les Livres de ce Médecin Arabe sont plus obscurs que les Oracles des Sibylles, & qu'il n'est ni bon Galéniste, ni bon Médecin. * *Vossius, de Natura Artium, l.* 5. *c.* 14.

* JEAN (Gaspard de S.) de Bologne, florissoit en 1424. Il fut fait Evêque d'Imola. On dit qu'il écrivit certaines choses sur la Philosophie, très subtiles & dignes d'être lues. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JEAN, fils de Mésué, dit aussi *Abou Zacharia*, étoit Syrien de nation, & Chrétien de Religion. Le Calife Haroun Raschid le prit pour son Médecin, & lui fit traduire plusieurs Livres Grecs & Syriens en Arabe. Depuis ce tems, il servit toujours les Califes jusqu'à Motavakel, & eut pour Collégues deux autres Médecins très habiles, dont l'un nommé *Gabriel Bakhtisoüah*, étoit Chrétien, & l'autre nommé *Saleb Ebn Nabalah*, étoit Indien. Ce Docteur ne pratiquoit pas seulement la Médecine, mais il l'enseignoit aussi, & a écrit plusieurs Ouvrages, dont celui que nous appellons l'*Electuaire de Mésué*, est entre les mains de tous ceux qui se mêlent de Pharmacie. Il tenoit aussi chez lui des Conférences sur toutes les parties de la Philosophie; & Aboulfarage rapporte quelques traits facétieux de ses conversations. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEAN-JACQUES, Hermite célébre du XVII siécle, n'est connu que depuis l'an 1632, qu'il prit l'habit d'Hermite de la Congrégation de S. Jean-Batiste. Les preuves de piété qu'il donna le firent choisir peu après pour aller établir un Hermitage dans le Diocése du Puy, & sa réputation se répandant peu à peu, l'Evêque d'Annecy le chargea en 1653, de réformer les Hermites de son Diocése. Jean-Jacques joignoit à un grand zéle pour la perfection Religieuse une parfaite soumission aux Prélats, qui de leur côté honorérent ce Serviteur de Dieu comme il le méritoit. Après avoir travaillé avec succès à rétablir la vie érémitique dans les Diocéses de Lyon, de Vienne, du Puy & de Langres, il fut obligé de chercher une nouvelle retraite, à cause d'un bruit qui se répandit, qu'il étoit le Comte de Moret, fils naturel de Henri IV, qu'on avoit cru tué à la bataille de Castelnaudary: sa parfaite ressemblance à Henri IV, & l'aveu qu'il avoit fait d'avoir été élevé dans le château de Pau, & de s'être trouvé à la bataille de Castelnaudary, paroissoient à beaucoup de gens ne laisser aucun lieu au doute, & on l'accabloit de complimens, qu'il ne put éviter qu'en prenant la fuite. Ce fut l'Anjou qui lui donna une retraite, il bâtit un Hermitage à Gardelles, & après en avoir été Supérieur quelque tems, il rentra dans l'état de simple Hermite, où il mourut d'une fluxion de poitrine le 24 Décembre 1691. * Grandet, *Vie d'un Solitaire inconnu.*

JEAN de la BRUYERE. Quoique l'on ait déja donné l'Article de M. de la Bruyére sous la Lettre B, on ajoûtera ici quelques particularitez qui ne s'y trouvent pas. Dans son discours à l'Académie, il dit, *qu'il n'a employé aucune médiation pour y être reçu que la singularité de son Livre.* Cependant on remarque que dans ses Caractéres il fait sentir qu'il n'a été reçu que par la faveur du Prince. Il avoit fait imprimer son Livre à Paris, in douze, en 1687, avec ce titre, *Les Caractéres de Théophraste traduits du Grec, avec les Caractéres ou les Mœurs de ce siécle.* Ce Livre fut fort goûté, & en moins de vint ans on en a fait plus de vint éditions différentes. Dès que ces Caractéres parurent, *dit M. l'Abbé d'Olivet*, chacun se mêla d'en faire. C'étoit la fureur des Prédicateurs, mauvais Copistes de Bourdaloüe. M. Ménage faisoit un grand cas du Livre de la Bruyére & de sa maniére d'écrire; & en parlant de la Traduction de Théophraste il s'exprime de la sorte. „ La Traduction des Caracté-„ res de Théophraste est bien belle & bien Françoise, & mon-„ tre que son Auteur entend parfaitement le Grec. Je puis „ dire que j'y ai vu bien des choses que peut-être faute d'at-„ tention je n'avois pas vues dans le Grec ". Vigneul-Marville étoit bien opposé à M. Ménage sur le mérite du Livre de la Bruyére. Il critique les pensées, il censure sur-tout le style. „ M. de la Bruyére, dit-il, n'a point de style formé; écrivant „ au hazard, il employe des expressions outrées en des choses „ fort communes; & quand il en veut dire de plus relevées, „ il les affoiblit par des expressions basses, & fait ramper le „ fort avec le foible ". Il avoue cependant que le Livre de la Bruyére a été loué; mais il ajoûte que ce ne sont que des personnes qui lisent superficiellement les Livres & sans examen qui ont loué cet Ouvrage, ou ceux qui étoient d'obligation de le louer. Il ne craint point de dire au sujet du P. Bouhours, que ce Pére est trop habile Jésuite pour avoir loué la Bruyére *sans restriction mentale, purement & simplement.* On trouva parmi ses papiers des *Dialogues sur le Quiétisme*, qu'il n'avoit qu'ébauchez, & dont M. Ellies du Pin procura l'édition en 1699. L'Abbé *Fleuri* succéda à M. de la Bruyére dans sa place de Membre de l'Académie Françoise, & suivant la coutume fit l'éloge du défunt. L'Abbé *Régnier* qui répondit au discours de l'Abbé Fleuri, s'exprima en ces termes au sujet de l'Académicien que l'on remplaçoit. „ C'étoit un génie extraordinaire. „ Il sembloit que la Nature eût pris plaisir à lui révéler les „ plus secrets mystéres de l'intérieur des hommes. Avec „ quelles expressions, avec quelles couleurs ne les a-t-il point „ dépeints? Ecrivain plein de traits & de feu, qui par un tour „ fin & singulier, donnoit aux paroles plus de force qu'elles „ n'en avoient par elles-mêmes; Peintre hardi & heureux, qui „ dans tout ce qu'il peignoit en faisoit toûjours plus entendre „ qu'il n'en faisoit voir ". *Hist. de l'Acad. Françoise par l'Abbé d'Olivet, tome* 1. *p.* 352. *Bibliotheque du Richelet de* 1728. *Ménagiana, tome* 2. *p.* 240. &c. Vigneul-Marville, *Mélanges d'Histoire & de Litérature, tome* 1. *p.* 325. *& suiv.* édit. de Rotterdam 1700. *Les Caractéres de Théophraste* &c. de 1700, *dans l'Eloge de M. de la Bruyére.*

JEAN des ALLEUS. *Voyez* ALLEUS (Jean des).

JEAN ANDRE'. *Voyez* ANDRE' (Jean).

JEAN ANGELIC de Fiésole. *Voyez* ANGELIC.

JEAN ANNIUS ou JEAN NANNI de Viterbe. *Voyez* ANNIUS de Viterbe, Religieux.

JEAN d'ANTHON. *Voyez* ANTHON (Jean d').

JEAN d'ARMES, Président au Parlement de Paris. *Voyez* ARMES.

JEAN ARGYROPULE. *Voyez* ARGYROPULE (Jean).

JEAN d'AVILA. *Voyez* AVILA.

JEAN de la BARRIERE. *Voyez* BARRIERE (Jean de la).

JEAN BASSIEN. *Voyez* BASSIEN (Jean).

JEAN BECA ou BEKA. *Voyez* BECA.

JEAN BEUKELSZ. *Voyez* LEIDEN (Jean de).

JEAN BIREL. *Voyez* BIREL (Jean).

JEAN du BOURG. *Voyez* BOURG (Jean du).

JEAN de BRUGES. *Voyez* BRUGES.

JEAN CASSIEN. *Voyez* CASSIEN (Jean).

JEAN

JEAN CINNAME. *Voyez* CINNAME (Jean).
JEAN CLAUDE. *Voyez* CLAUDE (Jean).
JEAN CUROPALATE. *Voyez* CUROPALATE (Jean).
JEAN de DIEU. *Voyez* ci-deſſus entre les Saints du nom de JEAN.
JEAN-PAUL d'EPIPHANIE. *Voyez* EPIPHANIE (Jean-Paul de).
JEAN ERIGENE. *Voyez* ci-deſſus JEAN SCOT.
JEAN GERSON. *Voyez* CHARLIER.
JEAN de la HAYE. *Voyez* l'Article de la HAYE, bourg de France.
JEAN de la HAYE, Religieux. *Voyez* HAYE (Jean de la).
JEAN de LASKI. *Voyez* LASKI (Jean de).
JEAN LATINUS. *Voyez* LATINUS (Jean).
JEAN de LEGNANO. *Voyez* LEGNANO (Jean de).
JEAN de LEIDE. *Voyez* LEIDEN (Jean de).
JEAN de LEON. *Voyez* LEON (Jean de).
JEAN MAXENCE. *Voyez* MAXENCE (Jean).
JEAN de MEDA. *Voyez* ci-deſſus entre les Saints du nom de JEAN.
JEAN de MEUNG. *Voyez* CLOPINEL.
JEAN MOSCHUS. *Voyez* MOSCHUS (Jean).
JEAN d'OSEM. *Voyez* HOCSEMIUS (Jean).
JEAN de POUILLY. *Voyez* POUILLY (Jean de).
JEAN de ROCHESTER. *Voyez* FISCHER.
JEAN de TABIE ou TABIENSIS. *Voyez* CAGNAZZO ou CAGNATIUS.
JEAN-JUVENAL des URSINS. *Voyez* URSINS (Jean-Juvénal des).
JEAN WERNER. *Voyez* WERNER (Jean).
JEAN ZISCA. *Voyez* ZISCA (Jean).

HERETIQUES du NOM de JEAN.

JEAN, Prêtre, dit ÆGEATES, eſt ſans doute ainſi nommé, parce qu'il étoit natif d'Ægée, *Æga*, qui eſt une ville Epiſcopale de Cilicie, ſous la Métropole d'Anazarbe, & la même dont Lucain fait mention, *l.* 3. *v.* 227.

——— *& externæ reſonant navalibus Ægæ.*

Il vivoit dans le cinquiéme ſiécle, ſous l'Empire de Zénon, & publia une Hiſtoire Eccléſiaſtique, diviſée en dix Livres. Il la commençoit du tems de Théodoſe *le Jeune*, & de Neſtorius l'Héréſiarque, & la continuoit juſques à l'expulſion de Pierre le Foulon, Evêque d'Antioche en 483. Photius, qui avoit lu cinq Livres de cette Hiſtoire, juge que ſon Auteur n'étoit pas orthodoxe: ce qui paroît auſſi par les louanges qu'il donne à Dioſcore d'*Alexandrie*, & au Conciliabule d'Ephéſe, qu'il appelle un Synode divin, & que les Catholiques nomment plus juſtement un brigandage, outre qu'il s'emporte en injures contre le Concile Général de Chaleédoine. * Photius, *Cod.* 41. 55.

JEAN BOHAIM, ou BEHAIN, Tambour, que les Catholiques mettent au nombre des Hérétiques, parce qu'il ſuivoit la doctrine de Wicleſ, ſe mit à la tête de divers païſans, ſur la fin du XV ſiécle. Il ſoutenoit qu'il ne falloit point payer de dîmes au Clergé, ni de tributs aux Princes; que les forêts & les eaux étoient communes; & que la ſainte liberté leur avoit été donnée parfaite. * Sandére, *Hær.* 179. Génébrard, *in Caliſt. III.* Gautier, *Chron. XV ſiécle*, *c.* 13.

JEAN de LEYDEN, fut ainſi nommé, parce qu'il étoit natif de Leyden en Hollande; car ſon véritable nom étoit *Bonkelſz*. Il naquit en 1510, fut Tailleur de profeſſion, & en 1534 ſe joignit à Jean Matthieu Boulanger, avec lequel il ſe fit Chef des Anabatiſtes. Le dernier, qui ſe faiſoit appeller Moïſe, tint une Aſſemblée des ſiens à Amſterdam, & envoya douze de ſes Diſciples, qu'il appelloit ſes Apôtres, ſe vantant d'être envoyé du Pére éternel, pour établir une nouvelle Jéruſalem. Ces Fanatiques ſe rendirent maîtres de Munſter la même année 1534, & y exercérent des indignitez & des cruautez incroyables, profanant les Egliſes, violant les vierges, & briſant les images des Saints & les autels. On dit qu'ils publiérent un Livre ſous le nom de *Reſtitution*, qui approuvoit leurs crimes & juſtifioit leurs deſſeins. Jean Matthieu fit publier un ordre par lequel tous les particuliers étoient obligez, ſous peine de la vie, de mettre tout leur or, leur argent & tous leurs biens meubles en commun: pour cet effet on marqua une maiſon où l'on devoit tout porter. Pour intimider les particuliers encore davantage, deux prétendues Prophéteſſes faiſoient métier de deviner ceux qui voudroient ſouſtraire une partie de leur bien. Outre cela il ordonna, de la part de Dieu, de livrer tous les Livres excepté la Bible, & il les fit brûler. Enfin ayant tué lui-même un Artiſan qui avoit parlé contre les Prophétes, il ſortit de la ville, une pique à la main, criant que Dieu le Pére lui avoit ordonné de repouſſer l'ennemi. S'étant aproché du Camp, un gendarme lui vint au devant & le tranſperça. Dès que Jean Matthieu fut mort, Jean de Leide ſe mit à ſa place. Juſques là l'Evêque de Munſter, qui aſſiégeoit la ville, avoit porté tout le faix de la guerre; *Herman* Archevêque de Cologne, & *Jean* Prince de Cléves, lui envoyérent de l'argent, de l'artillerie & quelque monde. L'Archevêque de Cologne ſe rendit au Camp, & on donna quelques aſſauts inutiles à la place. Comme les Aſſiégeans eurent perdu l'eſpérance de la prendre par la force, ils bâtirent ſept Forts pour la tenir bloquée & pour l'affamer. Jean de Leyden commença alors à reſpirer; il choiſit douze Juges pour diriger toutes les affaires; enſuite il porta par ſes diſcours & par ſon exemple le peuple de Munſter à donner dans la Polygamie. Il prit trois femmes & nommément la veuve de Jean Matthieu. Un Orfévre ayant fait le Prophéte, & ayant déclaré que Dieu vouloit que Jean de Leide fût l'Empereur de toute la Terre, Jean changea la forme du Gouvernement, & prit le tître & l'équipage d'un Roi. Son thrône étoit dans la Place, couvert d'un drap d'or, & c'eſt là qu'il écoutoit les procès, qui rouloient preſque tous ſur les divorces. Il envoya vint-huit Prédicateurs pour annoncer par-tout ſa doctrine. Six furent envoyez à *Oſembrug* autant à *Warendorf*, huit à *Suſat*, & huit à *Coesfeldt*. La ville étoit extrêmement ferrée & les Bourgeois avoient intention de ſaiſir Jean & de le livrer à l'Evêque; mais il les appaiſa en leur promettant qu'à Pâques le ſiége ſeroit levé. Une des femmes de l'Impoſteur, ayant eu pitié de la famine qui preſſoit le peuple pendant que tout abondoit dans le Palais de Jean, il la fit venir dans la place du marché, la fit mettre à genoux & lui fit ſauter la tête. Pâques étant venues ſans que la ville fût délivrée, il fit comprendre au peuple qu'ils étoient délivrez de tous leurs péchez, & que c'étoit là le ſens de la promeſſe que Dieu lui avoit faite. La famine faiſant de cruels ravages dans Munſter, deux particuliers s'échapérent, ſe rendirent aux Aſſiégeans & leur indiquérent comment ils pourroient prendre la ville. Deux jours après la ville fut ſurpriſe, avec une très grande effuſion de ſang. Le Roi & *Cnipperdoling*, qui de prémier Magiſtrat avoit été fait Bourreau, furent pris; mais *Rotman* ſe fit tuer dans la mêlée. L'Evêque ayant demandé au Roi, *par quelle autorité il avoit uſurpé ſes Etats?* il lui répondit qu'il y avoit été appellé divinement. Le 20 Janvier 1536, le Roi, Cnipperdoling & *Crechting*, furent ramenez à Munſter. Jean reconnut ſa faute, mais les deux autres perſévérérent dans l'opiniâtreté. Le lendemain le Roi fut placé ſur un échafaut, lié à un poteau, & tenaillé par deux Bourreaux. Il endura les trois prémiers coups dans le ſilence, & enſuite il ne ceſſa d'implorer la miſéricorde de Dieu; après avoir été déchiré, on termina ſa vie en le tranſperçant d'un coup d'épée. Ses complices furent traitez de la même maniére, & leurs cadavres furent liez dans des cages de fer, pendus à la plus haute tour de la ville, le Roi placé au milieu des deux autres, mais plus élevé de la hauteur d'un homme. On dit que l'Evêque reprochant à Jean de Leyden les maux qu'il avoit cauſés à Munſter, & ſur-tout aux Egliſes, Jean lui répondit qu'il répareroit cette perte, s'il le faiſoit mener par les villes, prenant un liard de ceux qui le viendroient voir. * Meshovius, *Hiſt. Anabapt. l.* 5. 6. & 7. Pontanus. Surius. Sponde, *A. C.* 1532. 1534. & 1535. Lambert Hortenſe. Montfort. Sleidan, *de l'Etat de la Religion & République l.* 10. *p.* 152. *&c.* Ottii *Hiſtoria Anabaptiſtica*, *p.* 74. Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réformation*, *&c. tome* 1. *p.* 46, *&c. Voyez* CNIPPERDOLING.

* JEAN de GEEL, Anabatiſte, homme d'eſprit & rufé, alla avec Jean de Leyden à Munſter. Jean Matthieu ayant appris à Munſter qu'il y avoit en Hollande, en Brabant & en Friſe, une grande quantité d'Anabatiſtes prêts à le joindre pour le ſecourir, il leur envoya Jean de Geel avec ordre de ſe mettre à leur tête comme un autre Moïſe, & de les conduire à Munſter. Dans le mois de Fevrier de l'année 1535, quelques hommes & femmes ſe mirent à courir tout nuds dans Amſterdam, criant avec leur Prophéte Théodore le Tailleur, *malheur! malheur! malheur! vengeance! vengeance! ô Pére céleſte!* Auſſi-tôt la Bourgeoiſie prit les armes, & ſaiſit douze de ces coureurs nocturnes des deux ſexes. Ils ne voulurent point prendre d'habits pour ſe couvrir, diſant qu'ils étoient la vérité nue. L'un des Echevins jetta ſon manteau à l'une des femmes & lui dit de ſe couvrir, mais elle le repouſſa & dit que ce n'étoit pas une honte à l'image de Dieu de paroître nue. On fit trencher la tête aux ſept hommes qu'on avoit pris, & à quelques autres qui furent trouvez coupables. Cependant Jean de Geel arriva en Hollande, mais il n'y trouva pas les choſes dans l'état que Jean de Leyden lui avoit dit, & n'y vit pas de ces Aſſemblées dont on l'avoit flatté. Après avoir excité quelques troubles dans la Friſe & ſur-tout à Bolzwerdt, il prit la fuite & ſe rendit en habit de Marchand à Amſterdam, & prit un autre nom que le ſien pour n'être pas connu. Il employa le tems à traiter ſecrettement avec les Anabatiſtes d'Amſterdam. Comme il craignoit d'être reconnu, il ſe retira en Brabant auprès de la Reine Marie, Gouvernante des Païs-Bas, lui demanda pardon, & lui fit de grandes promeſſes de faire tomber la ville de Munſter entre les mains de l'Empereur. Sur ces aſſurances, non ſeulement il obtint ſon pardon, mais on lui mit de l'argent entre les mains avec ordre de lever du monde. Alors il ſe montra publiquement à Amſterdam, où il fut admis auprès des principaux Magiſtrats, qui en vertu de ſes promeſſes ſe faiſoient un devoir de le ſoutenir. En même tems il entretenoit des correſpondances ſecrettes avec les Anabatiſtes, dans la vue d'élever dans cette grande ville une République, ſur le plan de celle de Munſter. Il donna à Henri *Goedbelcid* la charge d'Enſeigne, & convint avec lui du ſignal qu'on donneroit pour ce qu'il y auroit à faire. Ils prirent le 15 de Mai pour exécuter leur entrepriſe, & ayant formé un corps de 600 hommes, ils ſe rendirent d'abord maîtres du Dam & de la Maiſon-de-ville. En même tems la Bourgeoiſie prit les armes, de ſorte qu'il y eut de part & d'autre un combat des plus opiniâtres & des plus furieux. Il demeura des deux côtez quelques gens ſur la place, entre autres Pierre Colyn Bourguemeſtre, Corneille Simonſz Rouſe Contr'Amiral, Simon Klaaſz Pul, Capitaine de la Garde, & dix-ſept autres. Du côté des Anabatiſtes, il y en eut 28 de tuez parmi leſquels ſe trouvoient Jean de Geel & Henri Goedbeleid. La ville eût couru grand riſque, ſi un valet du Grand-Baillif ne ſe fût aviſé de monter à la tour

tour de la Maiſon-de-ville, & d'emporter la corde de la cloche pour ôter par-là aux Anabatiſtes le moyen de donner à ceux de leur parti le ſignal dont on étoit convenu pour unir enſemble toutes leurs forces; de ſorte que n'entendant pas ſonner la cloche ils demeurérent dans leurs maiſons. D'ailleurs ſi les trois cens hommes que Jean de Geel attendoit d'Iſſelſtein & de Benſcop, & quantité d'autres de différens endroits, ne fuſſent pas arrivez trop tard, la ville ſe feroit vue expoſée à un extrême danger. On prit douze de ces ſéditieux qu'on lia ſur des bancs, & qu'on ouvrit tout vivans pour en arracher le cœur qu'on leur jettoit au viſage. Enſuite on coupa leurs corps en quartiers, que l'on expoſa ſur des pieux aux différentes portes de la ville. On en punit encore dans la ſuite pluſieurs de mort, ſoit parce qu'ils étoient complices de la ſédition, ſoit parce qu'ayant ſu ce qui ſe tramoit ils n'en avoient pas donné avis. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Commelin, *Deſcription d'Amſterdam. Hiſtoire des Anabatiſtes.*

JEAN-GUILLAUME de Ruremonde, fameux Anabatiſte, entreprit après la mort de Hoffman, de Muntzer & de Jean Matthieu, de faire revivre la Religion des Anabatiſtes. Dans Ruremonde & dans les places voiſines, il diſoit tout haut que cette Religion étoit la plus pure de toutes, qu'il étoit envoyé de Dieu pour la faire régner par-tout, qu'on devoit regarder comme illégitimes tous les Magiſtrats qui refuſoient de le reconnoître, &c. Ceux qui s'attachérent à lui ne faiſoient aucune difficulté de voler & de piller. Ils ſe ſoutinrent pendant quelque tems, ſe glorifiant d'une conſcience pure & d'introduire la Juſtice divine par l'épée de Gédéon. Cependant ils ravageoient les châteaux des Nobles & les maiſons des riches particuliers, & maſſacroient impunément de nuit quantité de perſonnes. Sur les frontiéres de Gueldre, du païs de Juliers, & même au delà du Rhin, on étoit expoſé aux inſolences de cette canaille. Cela dura près de cinq années, au bout deſquelles Jean-Guillaume fut pris à Dinſlaken. Tout priſonnier qu'il étoit, il vivoit pourtant avec beaucoup de luxe, dans la compagnie de quelques femmes qu'il avoit toujours auprès de lui. Dans un Livre qu'il avoit répandu parmi ſes Sectateurs, il ſoutenoit qu'il étoit permis d'avoir autant de femmes qu'on en vouloit. Ceux qui le ſervoient, faiſoient ſemblant de ne pas s'appercevoir de ſa conduite, ou bien ils ſe laiſſoient gagner par ſes douces paroles & par ſes préſens. Il ne laiſſoit pas d'obſerver parmi ſes gens une juſtice très exacte, puniſſant les fautes légéres par le jeûne & par les amendes, & les grandes par la mort. Guillaume, Duc de Cléves, nomma des Juges pour faire le procès aux femmes de ce nouveau Roi; mais ils conclurent à leur pardonner, à condition qu'elles vivroient mieux à l'avenir, & qu'elles retourneroient dans les lieux qu'elles avoient quittez. Jean-Guillaume parut le dernier devant les Juges en 1580, & malgré ſon opiniâtreté à nier les crimes dont il fut pourtant convaincu, ils le condamnérent à être brûlé vif. Il ſubit ce ſupplice ſans donner aucune marque de repentir. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hiſtoire des Anabatiſtes.*

JEAN SPANGEBERG, Allemand, né dans la Thuringe, que les Catholiques appellent Hérétique parce qu'il étoit Diſciple de Luther, publioit en 1536, qu'il n'y a point de différence des conſeils aux commandemens; que les bonnes œuvres ſont inutiles, & qu'on ne peut être juſtifié, ſi on ne ſe perſuade de l'être. Il publia divers Ouvrages, & mourut en 1550. * Prateole, *V. Joan. Spang.* Melchior Adam, &c.

JEAN TUDETCHIN. *Voyez l'Article ſuivant.*

JEAN DE VENISE & JEAN TUDETCHIN, tous deux Chapelains de Geofroi, Duc de Tuſcanelle, ſoutenoient en 1065, qu'on pouvoit acheter les dignitez Eccléſiaſtiques, non pas à cauſe des choſes ſpirituelles, mais pour les avantages temporels qu'on en peut tirer. Le Pape Alexandre II déclara cette doctrine hérétique, & s'y oppoſa par ſon Epitre décrétale adreſſée à ceux de Luques. Cette opinion eut pourtant ſes partiſans, parce qu'elle favoriſoit la cupidité du plus grand nombre. * Alexandre II. 1. *Quæſt.* 3. *c. ex multis*, Baronius, *A. C.* 1065.

JEAN ALASCO, Héréſiarque. *Cherchez* LASKI.

JEAN HUS. *Cherchez* HUS.

JEAN MATTHIEU. *Voyez* JEAN de LEYDEN.

JEAN ROEATIUS. *Cherchez* ROEATIUS, &c.

JEANES, (Henri) Eccléſiaſtique Anglois, Maître ès Arts, d'Allenſay en Sommerſet, naquit en 1611, & étudia à Oxford où il devint un Diſputeur ſubtil & un habile Prédicateur. Il étoit d'abord attaché à l'Egliſe Epiſcopale, mais après avoir lu les Livres des Puritains il ſuivit leurs ſentimens. Il étoit excellent Métaphyſicien & Controverſiſte, & il joignoit à un grand contentement d'eſprit un mépris extraordinaire du monde. Il a beaucoup écrit en Anglois contre Hammond & contre J. Taylor; un *Traité du devoir de s'abſtenir des choſes qui n'ont que l'apparence du mal*, en 1640. *A Vindication of D. Twiſſ. againſt J. Goodwin*, in folio; *Que le défaut de la Hiérarchie n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour ne pas communier dans une telle Egliſe*, en 1650; *Mixture of Scholaſtical with Practical Divinity*, en 2 *vol. in quarto* 1656. Il mourut au mois d'Août 1662. * Wood, *Hiſt. & Antiq. Oxon. Dict. de Bâle.*

JEAN-MAY, ou JANS-MAYEN-EYLAND: c'eſt une Iſle des Terres Arctiques. Elle eſt vers les côtes de la Groenlande, au ſeptentrion de la Norwége, ſous le 74 degré de latitude. Elle fut découverte par les Hollandois l'an 1614; & elle porte auſſi le nom de *Montagne Haute*, & de l'*Iſle Maurice*. * Maty, *Dict. Géogr.*

REINES & PRINCESSES DE CE NOM.

JEANNE de Navarre, Reine de France & de Navarre, Comteſſe de Champagne, de Brie & de Bigorre, fille unique & héritiére de HENRI, I de ce nom, Roi de Navarre, Comte de Champagne, &c. & de *Blanche* d'Artois, fut mariée à Paris le 16 Août 1284, à *Philippe* de France, qui fut depuis le Roi *Philippe* IV, dit *le Bel*. Cette Princeſſe fonda à Paris le célébre Collége de Navarre en 1303, & mourut au château du Bois de Vincennes le deuxiéme Avril 1304, âgée de 33 ans. Son corps fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Paris. * *Voyez* le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers, &c.*

JEANNE de Bourgogne, Reine de France, fille aînée d'OTHON IV, Comte Palatin de Bourgogne, & de *Mahaud*, Comteſſe d'Artois, fut mariée en 1306, à Corbeil, à *Philippe* de France, depuis Roi, V du nom, dit *le Long*. Enſuite étant accuſée de quelques galanteries, elle fut enfermée près d'un an dans le château de Dourdan; mais Philippe perſuadé de ſon innocence, ou feignant d'en être perſuadé, la reprit avec lui. Jeanne fonda à Paris le Collége de Bourgogne, près des Cordeliers, & vêcut le reſte de ſes jours avec beaucoup de ſageſſe. Divers Auteurs de ſon tems en parlent très avantageuſement, & comme d'une Princeſſe de grande piété. Elle mourut à Roye en Picardie le 22 Janvier 1325, & fut enterrée le 27 ſuivant dans l'Egliſe des Cordeliers de Paris: ſes entrailles furent portées à Long-champ.

JEANNE d'Evreux, Reine de France, fille aînée de Louïs de France, Comte d'Evreux, & de *Marguerite* d'Artois, fut la troiſiéme femme de *Charles* IV, dit *le Bel*, Roi de France, qui l'épouſa par diſpenſe du Pape en 1325. *Blanche*, premiére femme de ce Roi, avoit été répudiée, & s'étoit faite Religieuſe; & *Marie* de Luxembourg étoit morte en couches. Jeanne fut couronnée dans la Chapelle du Roi en 1326, le jour de la Pentecôte, & fut mére de trois filles, de *Jeanne*, morte jeune; de *Marie*, morte ſans alliance le ſixiéme Octobre 1342; & de *Blanche*, mariée en 1344, à *Philippe* de France, Duc d'Orléans. Cette Reine très ſage & très vertueuſe mourut à Brie-Comte-Robert le quatriéme Mars 1370. Son corps fut enterré à S. Denys, ſon cœur aux Cordeliers, & ſes entrailles à Maubuiſſon.

JEANNE de Bourgogne, Reine de France, troiſiéme fille de ROBERT, II du nom, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France, fille du Roi S. Louïs, fut mariée, par contract paſſé à Sens au mois de Juin 1313, à *Philippe* de Valois, depuis Roi de France, VI du nom. Elle fut conronnée à Reims avec le Roi ſon mari, le 19 Mai 1328, & mourut à Paris dans l'Hôtel de Neſle le 12 Septembre 1348, âgée d'environ 55 ans. Les Auteurs parlent d'elle comme d'une très habile Princeſſe. Son corps fut enterré à S. Denys, & ſon cœur à Cîteaux.

JEANNE, Reine de France & Comteſſe d'Auvergne, étoit fille de GUILLAUME XII, Comte d'Auvergne & de Boulogne, & de *Marguerite* d'Evreux. Le Roi *Jean*, ſurnommé *le Bon*, l'épouſa à Sainte-Geneviéve de Nanterre le 19 de Février 1350, & la fit couronner à Reims. Elle étoit alors veuve de *Philippe*, & déja mére d'un autre de ce nom, dit *de Rouvres*, dernier Duc de Bourgogne de la premiére branche. On tient qu'elle mourut au château d'Argilly en Bourgogne l'an 1360, âgée de 40 ans.

JEANNE, Reine de France, l'une des plus belles Princeſſes de ſon tems, fille de PIERRE, I de ce nom, Duc de Bourbon, & d'*Iſabelle* de Valois, fut mariée en 1349 au Roi *Charles* V, dit *le Sage*, & mourut en couches à Paris le ſixiéme Février 1377, âgée de 40 ans. On remarque qu'à l'Aſſemblée des Etats à Paris l'an 1369, elle prit ſéance à côté du Roi.

JEANNE de France, Reine, Ducheſſe de Berri, inſtitutrice du premier Ordre de l'Annonciade & des dix Vertus de la ſainte Vierge, née en 1464, étoit fille du Roi LOUIS XI, & de *Charlotte* de Savoye. Son pére la maria en 1476 à *Louïs*, Duc d'Orléans, ſon couſin iſſu de germain, qui parvint depuis à la Couronne ſous le nom de Louïs XII: mais comme ce mariage avoit été fait, à ce qu'on diſoit, par force, lorſque Louïs parvint à la Couronne après la mort de Charles VIII, il fit ſi bien auprès du Pape Alexandre VI, qu'il le fit déclarer nul par les Commiſſaires envoyez par le même Pape, le 22 de Décembre 1498. Louïs XII ayant obtenu la diſſolution de ſon mariage, donna à Jeanne pour ſon entretien le Duché de Berri, avec les domaines de Châtillon-ſur-Indre en Touraine, de Châteauneuf ſur Loire, & de Pontoiſe, & une penſion de douze mille écus. Cette vertueuſe Princeſſe ſe retira à Bourges, & inſtitua l'*Ordre de l'Annonciation* ou *de l'Annonciade*. La Régle en a été formée ſur les dix vertus de la ſainte Vierge, qui ſont chaſteté, prudence, humilité, vérité, dévotion, obéïſſance, pauvreté, patience, charité & compaſſion. L'habit en eſt ſingulier, le voile noir, le manteau blanc, le ſcapulaire rouge, la robe griſe & la ceinture de corde. Il y en a pluſieurs Monaſtéres en France & dans le Païs-Bas. Le Pape Alexandre VI en 1501, & Léon X en 1517, confirmérent par leurs Breſs ce ſaint Inſtitut. Jeanne de France, qui l'avoit établi, fouda auſſi un Collége en l'Univerſité de Bourges, & mourut en odeur de ſainteté le quatriéme Février 1504 ou 1505, comme nous comptons aujourd'hui. Nous avons les informations dreſſées par ordre d'Urbain VIII pour ſa canoniſation, très ſouvent demandée par les Rois & les Prélats de France. Elle fut enterrée dans l'Egliſe des Annonciades de Bourges: ſon corps fut brûlé, & ſes cendres jettées au vent par les Huguenots en 1562. * Doni d'Attichi & Nicolas Gazey, *en ſa Vie.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Geneal. de la Maiſon de France.* Le Mire,

in Orig. Relig. Sponde, *in Annal.* Louïs Jacob, *Biblioth. des Femmes Savantes.* Henri Sedulius, *en ſes Images de la vie de cette Reine.* Hilarion de Coſte, *Elog. des Femmes Illuſtres.* Mézeray, *Hiſt. de France, &c.* Baillet, *Vies des Saints, quatrieme Février.*

JEANNE de France, Reine de Navarre, fille unique du Roi Louïs X, dit *Hutin*, & de *Marguerite* de Bourgogne, fut mariée, par Traité paſſé à Paris le 27 Mars 1316, à *Philippe* Comte d'Evreux, fils de *Louïs* de France, Comte d'Evreux, d'Etampes, &c. qui l'étoit du Roi *Philippe*, III du nom, dit *le Hardi*. Cette grande Princeſſe, qui eut beaucoup plus de conduite & de piété que ſa mére, vit ſon mariage béni par la naiſſance de ſon fils, & par celle de quatre filles, entre leſquelles il y eut *Jeanne*, Religieuſe à Longchamp, où elle mourut le troiſiéme Juillet 1387, âgée de 66 ans; & une autre *Jeanne* femme de *Jean*, I de ce nom, Vicomte de Rohan. Cette derniére fut mariée avant le mois d'Octobre 1377, & mourut le 20 Novembre 1403, laiſſant de ſon mariage *Charles* de Rohan, Seigneur de Guimené. La Reine *Jeanne* mourut au château de Conflans près de Paris, le ſixiéme Octobre 1349, & fut enterrée à S. Denys aux piez du Roi ſon pére. Son cœur fut mis avec celui de ſon mari aux Jacobins de Paris.

JEANNE de France, Reine de Navarre, fille du Roi JEAN, née à Château-neuf ſur Loire le 24 Juin 1343, fut accordée en 1347, à *Henri* de Brabant, Duc de Limbourg; mais elle épouſa au Vivier-en-Brie en 1351, *Charles* II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre. Cette Princeſſe mourut le troiſiéme Novembre 1373.

JEANNE d'Albret, Reine de Navarre, Princeſſe de Béarn, &c. fille & héritiére de HENRI d'Albret, II de ce nom, Roi de Navarre, & de *Marguerite*, ſœur du Roi *François* I, fut mariée à Moulins en Bourbonnois le 20 Octobre 1548, à *Antoine* de Bourbon, Duc de Vendôme, Roi de Navarre, & fut mére entre autres enfans, du Roi HENRI *le Grand*. Cette Princeſſe étoit ſage & courageuſe; elle aimoit les Sciences & les Savans; elle compoſa même diverſes piéces en proſe & en vers: mais elle fut étroitement attachée aux opinions nouvelles en fait de Religion. Elle mourut à Paris le neuviéme Juin 1572, âgée de 44 ans, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonnée. On connut à l'ouverture de ſon corps qu'on s'étoit trompé. Jeanne avoit rendu de grands ſervices au parti des Huguenots, qu'elle avoit embraſſé par haine contre les Papes, leſquels diſpoſant d'un bien qui ne leur appartenoit pas, avoient donné l'inveſtiture de ſon Royaume de Navarre aux Eſpagnols. Ces derniers cherchoient les occaſions de faire périr cette Reine avec ſa famille. On découvrit en 1564, une conſpiration dont on pourra voir le détail dans le trente-ſixiéme Livre de l'Hiſtoire de M. de Thou. Il parle auſſi ailleurs de cette Reine, du ſoin qu'elle avoit d'inſpirer du courage à ceux de ſon parti, & d'inſtruire ſes Sujets dans les mêmes ſentimens qu'elle avoit au ſujet de la Religion. * Caſtelnau. Davila. Pierre Matthieu. Mézeray, &c.

Voici un autre Article de la même Reine, dreſſé par une autre main & beaucoup plus circonſtancié. JEANNE, Reine de Navarre, étoit fille de Henri II d'Albret, & de Marguerite de Valois, & naquit en 1531. Par ordre de François I, elle fut élevée à Pleſſis-lez-Tours, parce qu'il craignoit qu'on ne la mariât en Eſpagne, ce qui pouvoit bien avoir été le deſſein de ſes parens. Il eſt du moins très ſûr que le mariage de cette Princeſſe avec Guillaume III, Duc de Cléves, conclu par François I, en 1541 ou 1542, & conſommé à Châtelleraud, étoit contraire à la volonté de ceux dont elle tenoit la vie. On doit même avoir intercepté des Lettres qu'elle écrivoit en Eſpagne. Mais lorſqu'en 1543, le Duc de Cléves eut été vaincu par l'Empereur & forcé à renoncer à ce mariage, les oppoſitions & les proteſtations du Roi de Navarre, qui juſques là n'avoient conſiſté qu'en paroles, eurent enfin leur effet & le mariage fut déclaré nul. Henri II la maria enſuite en 1548, à Antoine de Bourbon, Duc de Vendôme, à qui elle donna la Couronne de Navarre en 1555, après la mort de ſon pére. Cette Reine & ſon Hiſtoire ſont ſur-tout remarquables à cauſe des affaires de Religion, qui étoient alors fort agitées en France. Dès l'an 1555, elle fit paroître quelque inclination pour la Doctrine des Réformez; mais les diſtractions de ſa jeuneſſe d'un côté, & les menaces de la Cour de France de l'autre, affoiblirent en elle ce zéle. En 1558, elle fut obligée d'aller voir Henri II, avec ſon époux qui ne diſſimuloit point ſon penchant pour la Religion des Réformez. Elle lui dit alors que s'il étoit d'humeur de perdre ſes biens, il pouvoit le faire; mais que pour elle, elle ne vouloit nullement ſe voir privée des ſiens. Lorſqu'en 1561 ſon époux ſe trouva en danger, à cauſe de la Religion, à la Cour de François II, & qu'elle-même devoit être enlevée dans le Béarn, elle fit profeſſion publique de la Doctrine Réformée, pourvut Navarreins de toutes les proviſions néceſſaires & s'y enferma, bien réſolue de s'y défendre contre ſes ennemis. La mort de François II étant ſurvenue elle alla en Cour, où ſon époux auquel on avoit perſuadé de prendre le parti des Catholiques la maltraitta fort, vêcut dans un commerce ſcandaleux avec une fille de chambre de la Régente, & menaça ſon épouſe de s'en ſéparer & de lui enlever tous ſes biens paternels ſi elle refuſoit de ſuivre ſon exemple; à quoi elle répondit avec beaucoup de fermeté, & s'en retourna dans le Béarn en 1562. Elle arriva heureuſement à Nérac, malgré la pourſuite de Monluc. Ce fut alors qu'elle commença à pouſſer l'ouvrage de la Réforme: elle abolit par-tout la Meſſe & établit pluſieurs Réglemens Eccléſiaſtiques qui furent obſervez juſques en 1620. En 1563, le Pape la cita à Rome, & la déclara déchue de ſon Royaume ſi dans l'eſpace de ſix mois elle ne comparoiſſoit. Mais comme une pareille déclaration choquoit la Cour de France, le Pape ſe vit obligé de ceſſer ſes menaces. En 1564, quelques-uns de ſes Sujets Catholiques avoient formé le projet de la ſurprendre à Pau & de la remettre avec ſes enfans entre les mains de l'Inquiſition d'Eſpagne, mais elle en fut avertie à tems par la Reine d'Eſpagne. Après bien des traverſes eſſuyées & après avoir échappé à pluſieurs piéges, elle quitta ſon Royaume en 1568, avec toute ſa famille, & alla joindre le Prince de Condé à la Rochelle. Elle ſe dépouilla alors juſques à ſes joyaux pour le bien commun, & obtint un ſecours conſidérable par ſon interceſſion, de la Reine d'Angleterre. Le Prince de Condé ayant perdu la vie à la bataille de Jarnac, elle encouragea fortement le parti des Réformez, & les détermina à reconnoître ſon fils pour leur Chef. Enfin on lui fit accroire, de la part de la France, qu'on étoit fort aigri contre l'Eſpagne & qu'on lui feroit ravoir ſes terres. Le mariage de ſon fils avec la ſœur du Roi la confirma dans cette opinion, & lorſqu'elle étoit occupée à Paris à acheter des joyaux & des habits pour les noces, elle mourut d'une fiévre ardente le huitiéme Juin 1572. On croit communément qu'un certain Milanois lui avoit vendu des gands empoiſonnez. Au reſte c'étoit une Princeſſe courageuſe & vertueuſe, & qui entre autres Langues parloit fort bien Latin & Eſpagnol. Elle fut fort zélée pour ſa Religion, & répondit un jour à la Reine ſa Mére, que plûtôt que de changer, elle jetteroit ſon propre fils & ſon Royaume, s'il étoit poſſible, dans la mer. A la naiſſance de ſon fils Henri, elle chanta à la ſollicitation de ſon pére une chanſon Gaſconne, au fort des douleurs de l'accouchement. * De Thou. Mézeray. Davila. *Dict. Allemand.*

JEANNE, ou, ſelon d'autres, BLANCHE de France, fille poſthume du Roi PHILIPPE VI, dit *de Valois*, née en 1351, fut accordée en 1370 à *Jean* Duc de Gironne, fils de *Pierre* III, Roi d'Aragon. Elle mourut en 1371, à Béziers en Languedoc, où elle paſſoit pour aller en Eſpagne. Son corps fut apporté à ſaint Denys en France.

JEANNE, I de ce nom, Reine de Jéruſalem, de Naples & de Sicile, Ducheſſe de la Pouille & de Calabre, Comteſſe de Provence, &c. née vers l'an 1326, étoit fille de CHARLES de Sicile, Duc de Calabre, qui mourut le dixiéme Novembre 1328, avant ſon pére *Robert*, & de *Marie* de Valois, ſa ſeconde femme. Elle n'étoit âgée que de 19 ans, lorſqu'elle prit le ſoin du Gouvernement de ſes Etats, après la mort de ſon ayeul, qui mourut le 19 Janvier 1343, & qui l'avoit déja mariée à ſon neveu *André* de Hongrie. Ce mariage ne fut point heureux; parce que les inclinations de l'un & de l'autre étoient contraires, & que le Prince étoit conduit par un Moine Cordelier, nommé Robert; & la Princeſſe par une Lavandiére, appellée Philippe Catenoiſe. Ces Favoris indiſcrets portérent les affaires à l'extrémité, juſqu'à ce qu'André fut étranglé le 18 Septembre 1345. Quelques Hiſtoriens ſoutiennent que Jeanne ne fut point coupable de cette mort, quoique les autres l'en accuſent. Elle épouſa en ſecondes noces le 20 Août 1346, *Louïs* de Tarente, qui étoit ſon couſin; & ſe vit obligée de ſe retirer de Naples en Provence, pour éviter la fureur des armes de Louïs, Roi de Hongrie, qui commit des violences extrêmes dans cet Etat. Jeanne revint dans ſon Royaume l'an 1352, après la retraite de ce Prince. Son ſecond mari étant mort le 25 Mai 1362 en Provence, où elle avoit vendu Avignon au Pape pour une ſomme très modique, elle épouſa peu après *Jacques* d'Aragon, Infant de Majorque, qui ne demeura pas longtems avec elle, étant mort vers le mois de Janvier 1375. Ainſi ſe voyant une troiſiéme fois veuve, elle prit en 1376 une quatriéme alliance avec *Othon* de Brunſwick, de la Maiſon de Saxe, & comme elle n'avoit point d'enfans, elle adopta ſon parent *Charles* de Duras. Elle l'avoit fait élever avec beaucoup de ſoin, lui avoit fait épouſer ſa niéce, & le conſidéroit comme ſon fils. Cependant ce Prince ingrat, ſoulevé par le Roi de Hongrie & par le Pape Urbain VI, qui lui donna l'inveſtiture du Royaume de Naples en 1380, ſe révolta contre la Reine *Jeanne* ſa bienfactrice. Cette Reine, à la ſollicitation de Clément VI, qui tenoit le Pontificat à Avignon, dans le tems qu'Urbain VI le tenoit à Rome, transféra ſon adoption à *Louïs* de France, Duc d'Anjou, fils du Roi Jean. Ce changement alluma la guerre dans l'Etat de Naples. Charles de Duras gagna une fameuſe bataille en 1381, prit Naples, & aſſiégea le Château Neuf, dans lequel étoit la Reine Jeanne. Elle ſe rendit par capitulation. Charles de Duras la fit mener à Muro dans la Baſilicate, & la fit mourir ſept ou huit mois après. Elle étoit alors en la 58 année de ſon âge, & en la 39 de ſon régne. Quelques Auteurs diſent qu'on la fit étouffer; d'autres, qu'elle fut étranglée: mais la plus probable opinion eſt qu'on lui trancha la tête le 22 Mai 1382. On dit qu'un Aſtrologue Provençal, qui eſt ſans doute un certain Anſelme, qui vivoit de ce tems-là, & qui eſt fort célébre dans l'Hiſtoire de Provence, interrogé quel ſeroit le mari de Jeanne encore jeune, il répondit: *Maritabitur cum ALIO:* ce dernier mot marque les noms de ſes quatre maris, André, Louïs, Jacques & Othon. Au reſte, cette Princeſſe avoit de l'eſprit infiniment. Elle aimoit les Sciences & les Savans, dont elle avoit grand nombre en ſa Cour. Elle étoit libérale & bienfaiſante, prudente, ſage, & ne manquoit pas de piété. Bocace, Balde & les autres Savans de ſon tems parlent d'elle avec éloge. * Les Curieux conſulteront Collenucio, Summoneta, Villani, Balde, Pétrarque, Sainte-Marthe, Ruſi, Noſtradamus, & Bouche *Hiſtoire de Provence.*

* JEANNE, Comteſſe de Flandre & de Hainaut, naquit en 1193. Elle étoit fille aînée & héritiére de Baudouin IX, Comte de Flandre, qui en 1205 fut fait Empereur de Conſtantinople, & fut tué par ſes ennemis. En 1211, elle épouſa à Paris l'Infant Dom Fernando fils de Sanche I, Roi de Portugal. Le Prince héréditaire du Royaume de France, connu depuis ſous le

le nom de Louïs VIII, lui enleva les deux places fortes d'Aire & de St. Omer, & l'obligea auſſi bien que ſon mari de les lui céder en propriété, avec tout ce que ſon pére Philippe II avoit laiſſé entre les mains de Baudouin IX, par le Traité de Péronne. Jeanne & ſon Epoux, dans le deſſein d'en tirer vengeance, firent alliance avec Jean Roi d'Angleterre. Les François en ayant eu avis, firent une irruption dans la Flandre, & contraignirent à la fin Fernando de ſe réfugier en Angleterre. Il en revint dans la même année, fortifié d'un bon ſecours avec lequel il remporta pluſieurs avantages ſur les François. En 1214, l'Empereur Othon IV entra auſſi dans l'alliance contre la France, & le 25 Juillet de la même année ſe donna la célébre bataille de Bovines, où les François remportérent la victoire, & où Fernando fut fait priſonnier. Il fut conduit à Paris, où ſa femme Jeanne ſe rendit afin de ſe jetter aux piez de Philippe II, pour lui demander la liberté de ſon mari: mais elle ne put rien obtenir, & ſe vit obligée de retourner en Flandre, où après la concluſion d'une tréve avec la France, elle gouverna ſon païs avec quelque tranquillité & avec beaucoup de ſageſſe. On dit qu'en 1218, elle fit à Rupelmonde trancher la tête à Burchard d'Avênes, à qui Marguerite ſa plus jeune ſœur avoit été mariée malgré elle. L'Empereur Frédéric II lui enleva le Duché d'Aloſt, ſous prétexte qu'elle avoit négligé de lui en faire hommage dans le tems requis. Après la mort de Philippe, elle retourna en France pour prier Louïs VIII ſon ſucceſſeur de lui accorder la liberté de ſon mari; mais cette tentative n'eut pas un plus heureux ſuccès que la premiére. En 1225, on vit un homme ſe produire ſous le nom de Baudouin IX. Il eut d'abord quantité de partiſans, de ſorte que Valenciennes, Lille, Bruges, Courtrai & Gand ſe déclarérent pour lui. Jeanne mépriſa d'abord ce ſoulévement, & dans la ſuite elle employa vainement la force pour y apporter du reméde. Cela alla ſi loin, qu'ayant lieu de ſe défier de tous ſes Sujets, elle fut contrainte de ſe retirer en France pour y chercher du ſecours. Le Roi Louïs envoya d'abord au faux Baudouin un Héraut, pour l'inviter par le moyen d'un ſaufconduit à une entrevue dans la ville de Compiégne. Le prétendu Baudouin accepta la propoſition & ſe rendit au lieu marqué, vêtu à la Gréque & accompagné d'une ſuite magnifique. Mais comme il ne put pas bien ſatisfaire le Roi ſur pluſieurs demandes qu'il lui fit, lors qu'il fut de retour à Valenciennes, il ſe vit abandonné de la plupart de ſes partiſans, & la peur lui fit prendre le parti de ſe retirer en Bourgogne. Everard de Chaſtenai s'aſſura de ſa perſonne, & le livra pour la ſomme de 400 marcs à la Comteſſe Jeanne, qui lui fit donner la queſtion. Il avoua qu'il étoit un Impoſteur, qu'il étoit natif de Reims & qu'il s'appelloit Bertrand ou Bernard: après quoi Jeanne le fit pendre publiquement à Lille. Cela n'empêcha pas que pluſieurs ne cruſſent qu'il étoit le véritable Baudouin, & que ſa propre fille ne lui avoit fait ce traitement que pour demeurer en poſſeſſion du Gouvernement. En 1226, Jeanne obtint enfin la liberté de ſon mari, après une détention de douze ans & cinq mois. Pour en témoigner ſa reconnoiſſance, il ſuivit le parti de la France & prit les armes pour ſa défenſe. En 1233, Fernando mourut de la pierre à Noyon, & fut enterré à Marquette où Jeanne ſon épouſe avoit fondé un Monaſtére. Il n'eut de la Comteſſe qu'une fille, qui mourut ſans être mariée. Etant Veuve, elle ſongeoit à ſe remarier à Simon, Comte de Montfort; mais la Cour de France fit ſi bien qu'elle lui fit épouſer Thomas, Comte de Savoye, frére cadet d'Amedée IV. Les Sujets de la Comteſſe eurent beaucoup d'eſtime & de conſidération pour ſon mari, duquel elle n'eut point d'enfans, de ſorte que tous ſes biens échurent à ſa ſœur Marguerite. Elle mourut à Lille en 1244, & fut, ſelon ſa derniére volonté, enterrée à Marquette auprès de ſon premier mari. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Annales de Flandre par* Emanuel Sueyro, *tome* 1. *l.* 8. Meyeri *Annales Hannon. Voyez* BERTRAND de REIMS & RANS (Bertrand de).

JEANNE II, qu'on nomme auſſi *Jeannelle*, étoit petite-niéce de *Jeanne* I, fille de *Charles* III, Duc de Duras, dont nous avons parlé. Cette Princeſſe, qui s'eſt deshonorée par ſa vie libertine, née en 1371, épouſa vers l'an 1404 *Guillaume* d'Autriche, qui mourut en 1406. Après la mort de ſon frére *Ladislas* Roi de Naples, &c. elle prit poſſeſſion de ſes Etats en 1414, & épouſa en 1415 *Jacques* de Bourbon, Comte de la Marche; mais les galanteries preſque publiques de cette Princeſſe l'obligérent de la quitter pour ſe retirer à Beſançon, où il prit l'habit de Cordelier. Jeanne ſe brouilla avec le Pape Martin V, qui donna l'inveſtiture du Royaume de Naples à *Louïs* III, Duc d'Anjou; & elle adopta en 1420 *Alfonſe* V, Roi d'Aragon, dans le tems que Louïs III lui faiſoit la guerre; mais Alfonſe lui donna tant de ſujet de mécontentement par ſon ingratitude & par ſes pratiques criminelles, qu'elle transféra ſon adoption au même Louïs d'Anjou. Elle prit en 1425 la ville de Naples. Les Aragonois, qui avoient ſurpris avant cela celle de Marſeille, en furent bien-tôt chaſſez. Louïs d'Anjou gagna la bataille d'Aquila en 1429, & mourut en 1434. La Reine Jeanne laiſſa ſes Etats par ſon Teſtament à René d'Anjou, frére de Louïs, & mourut le deuxiéme Février 1435, âgée de 65 ans, après en avoir régné un peu plus de 20. * Noſtradamus & Bouche, *Hiſtoire de Provence.* Summoneta. Collenucio. Scipion Ammirato. Le Pére Anſelme, &c.

JEANNE, Infante & Régente de Portugal, née à Lisbonne le ſixiéme Février 1452, étoit fille d'ALFONSE V, Roi de Portugal, & d'*Eliſabeth* de Portugal-Coïmbre, & ſœur du Roi *Jean* II, dit *le Grand.* Son pére avoit ſi bonne opinion de ſa prudence & de ſa conduite, que dans le tems qu'il alla porter la guerre contre les Maures en 1470, il la laiſſa Régente du Royaume. Auſſi s'acquitta-t-elle ſi dignement de cet emploi, qu'elle gagna l'amour de tous ſes Sujets. Au retour du Roi, elle ſe retira dans le Monaſtére des Religieuſes dit l'*Odivellas*, de l'Ordre de ſaint Dominique, quoiqu'elle eût été recherchée en mariage par pluſieurs Monarques très puiſſans, & mourut dans ſa retraite en 1490, âgée de 38 ans, trois mois & ſix jours. Le Pape Innocent XII la béatifia l'an 1693. Emanuel Pimenta & Antoine Vaſconcellos, Hiſtoriens Portugais, ont fait ſon éloge. Alfonſe V, ſon pére, épouſa en ſecondes noces en 1475, *Jeanne* de Caſtille ſa niéce, crue fille de *Henri* IV, dit *l'Impuiſſant*, & de JEANNE de Portugal. Cette derniére, fille d'EDOUARD, & ſœur du même *Alfonſe*, fut mariée en 1455, & mourut en 1475. Jeanne de Caſtille prétendit au Royaume de Caſtille, que ſa tante Iſabelle emporta. Elle fonda le Couvent de Sainte-Croix de Santaren, s'y retira après la mort du Roi ſon mari en 1481, & y vécut le reſte de ſes jours en réputation d'une grande piété. * Sainte-Marthe, *Hiſt. Geneal. de la Maiſon de France*, *l.* 16. Hilarion de Coſte, *Eloges des Dames Illuſt.* Jean Rechac, *aux Vies des Saints de l'Ordre de ſaint Dominique.* Le Pére Anſelme. Imhoff, *Stemma Regium Luſitan. Mémoires du tems.*

JEANNE d'Autriche, fille de l'Empereur CHARLES-*Quint*, épouſa en 1553 *Jean* Prince de Portugal, fils du Roi *Jean* III, & fut mére du Roi Dom *Sébaſtien*, fils poſthume. Elle mourut en 1578.

JEANNE d'Autriche, Grande-Ducheſſe de Toſcane, fille de l'Empereur *Ferdinand* I, née à Prague le 25 Janvier 1547, épouſa en 1565, *François* de Médicis, Grand-Duc de Toſcane, fils de *Côme* I, mourut à l'âge de 32 ans en 1578, & fut mére de *Marie* de Médicis, femme de HENRI IV, dit *le Grand.* François Serdonati & Hilarion de Coſte ont fait ſon éloge.

JEANNE d'Eſpagne, que les Eſpagnols nomment *La Loca*, *la Folle*, fille de FERDINAND & d'*Iſabelle*, Rois d'Eſpagne, fut mariée le 21 Octobre 1496, à *Philippe* Archiduc d'Autriche, & fut mére de l'Empereur *Charles-Quint.* Cette Princeſſe, qui étoit héritiére des Royaumes de Caſtille, d'Aragon, &c. mourut inſenſée le quatriéme Avril 1555, âgée de 73 ans. Louïs Vivès *Inſtit. Feminæ Chriſtianæ*, *c.* 3. dit qu'elle répondoit ſur le champ aux Harangues qu'on lui faiſoit en Latin. On prétend que la foibleſſe de ſon eſprit ne vint que pour avoir trop aimé ſon mari, qui mourut d'un verre d'eau empoiſonnée qu'il avoit bu en jouant à la Paume.

JEANNE de France, fille de *Charles* VI, épouſe de *Jean* VI, Duc de Bretagne, née au château de Melun le 24 Janvier 1391, mourut à Vannes le 27 Septembre 1433. Elle avoit eu une ſœur de même nom, morte en bas âge en 1390.

JEANNE de France, fille du Roi CHARLES VII, mariée au château de Montils-lez-Tours, le onziéme Mars 1447, à *Jean* II, Duc de Bourbon, mourut de fiévre à Moulins le quatriéme Juin 1482, ſans laiſſer de poſtérité.

JEANNE de France, Comteſſe de Bourgogne & d'Artois, fille aînée du Roi *Philippe* V, dit *le Long*, & de *Jeanne* de Bourgogne, du côté de laquelle elle hérita de ces Comtez, fut mariée en 1318, à *Eudes* IV, Duc de Bourgogne, pére de *Philippe*, Comte d'Artois, & mourut en 1347.

JEANNE, Comteſſe de Montfort, fille de Louïs de Flandre, Comte de Nevers, ſe diſtingua dans le XIV ſiécle par ſon courage. Après la mort de ſon mari *Jean* IV, Duc de Bretagne & Comte de Montfort, mort en Septembre 1345, elle reprit pluſieurs villes en Bretagne ſur le Comte de Blois, & défendit glorieuſement celle d'Hennebon contre ce Prince. Elle ſe fit admirer dans un aſſaut que le Comte de Blois donna, où cette hardie Princeſſe, après avoir encouragé ſes gens, ſortit de la ville par l'endroit qui n'étoit point aſſiégé, & alla, ſuivie ſeulement de ſoixante hommes, brûler les tentes des ennemis. Par cette entrepriſe ſignalée, elle contraignit le Comte de Blois de lever le ſiége, & de ſe retirer avec toute ſon Armée. Ainſi la Comteſſe Jeanne demeura victorieuſe, & ſe rendit enfin maîtreſſe du Duché de Bretagne, qui depuis fut longtems dans la Maiſon de Montfort. * Paſquier, *Recherches de la France*, *l.* 6. *ch.* 33. *p.* 565 & 566.

JEANNE de Valois, fille de CHARLES de France, Comte de Valois, & de *Marguerite* de Sicile ſa premiére femme, fut mariée par Traité paſſé à Chauni le 19 Mai 1305, à *Guillaume*, I de ce nom, dit *le Bon*, Comte de Hainaut, de Hollande & de Zélande. Ce Prince étant mort le ſeptiéme Juin 1337, après avoir eu de ce mariage *Guillaume* II, & quatre filles, Jeanne prit l'habit de Religieuſe dans l'Abbaye de Fontenelles. En 1340, elle ménagea une tréve entre les Rois de France & d'Angleterre, qui avoient les armes à la main pour ſe donner bataille. Cette ſage Princeſſe mourut après avoir donné de grands exemples de piété & de vertu, le ſeptiéme Mars 1342. *Charles* de Valois eut de ſa ſeconde femme *Catherine* de Courtenay, une autre JEANNE de Valois, accordée en 1313 à *Charles* de Tarente, Prince d'Achaïe, & mariée en 1318 à *Robert* d'Artois, III du nom, Comte de Beaumont-le-Roger. Elle eut de ce mariage quatre fils & deux filles, dont nous parlerons à l'Article de ROBERT III, Comte d'Artois. Elle mourut le neuviéme Juillet 1363, & fut enterrée aux Auguſtins de Paris, près du grand Autel où l'on voit ſa ſtatue.

JEANNE d'ARAGON. *Voyez* ARAGON (Jeanne de).

JEANNE DE BOURBON. *Voyez* BOURBON (Jeanne de).

JEANNE, Papeſſe prétendue. *Voyez* la remarque après JEAN VII, Pape.

JEANNE D'ARC, Héroïne. *Voyez* ARC (Jeanne d').

JEANNE FLORE, fille ſavante qui écrivit un Livre de

Contes amoureux. On lui attribue encore quelques autres Ouvrages ; & divers Auteurs en font mention.

JEANNE, femme de Chuſa ou Chuzas, Intendant d'Hérode Antipas, Tétrarque de Galilée, eſt du nombre de ces femmes, qui guéries par Jéſus-Chriſt, l'accompagnérent & l'aſſiſtérent. Elle le ſuivit au Calvaire; & quoiqu'elle n'oſât approcher de la Croix auſſi près que la ſainte Vierge & ſaint Jean, elle ne laiſſa pas d'être témoin de tout ce qui s'y paſſa. Elle aſſiſta auſſi à la ſépulture, & fut une de celles qui allérent au tombeau porter des aromates, & à qui Jéſus-Chriſt apparut, comme elles en revenoient. On fait mémoire d'elle dans le Martyrologe le 24 de Mai. * Luc, *ch.* 8. *v.* 3. *ch.* 24. *v.* 10. Baillet, *Vies des Saints.*

JEANNE de KENT. *Voyez* BOCHER.

JEANNELLE. *Voyez* JEANNE II.

JEANNIN (Pierre) ſe dut à lui-même toute ſon élévation, puis que de ſimple Avocat qu'il étoit au Parlement de Bourgogne, il parvint aux plus hautes charges de la Robe, & par la ſeule force de ſon mérite fut fait Miniſtre d'un grand Roi. Lorſqu'il n'étoit encore qu'Avocat, un particulier fort riche, qui l'avoit ouï diſcourir touchant la préſéance que la ville de Beaune prétendoit ſur celle d'Autun dans les Etats, fut ſi charmé de la ſolidité de ſes raiſons, & de la force de ſon diſcours, qu'il réſolut de l'avoir pour gendre, s'il ſe trouvoit quelque proportion dans leurs fortunes. Etant allé le voir à ce deſſein, & lui ayant demandé en quoi conſiſtoit principalement le bien qu'il poſſédoit, Jeannin porta la main à ſa tête, & lui montra enſuite quelques Livres ſur des tablettes. *Voila tout mon bien*, lui dit-il, *& toute ma fortune.* La ſuite de ſa vie fit voir qu'il lui avoit montré plus de biens, que s'il lui eût fait voir un grand nombre de contracts d'acquiſition, & pluſieurs coffres pleins de richeſſes. Les Etats de Bourgogne le choiſirent pour avoir ſoin des affaires de la Province, & connurent par la maniére dont il les conduiſit, qu'ils avoient fait un très bon choix. Quand les ordres arrivérent à Dijon d'y faire au jour de la ſaint Barthélemy, le même maſſacre qui ſe fit à Paris & dans la plupart des villes du Royaume, il y réſiſta de toute ſa force, proteſtant qu'il n'étoit pas poſſible que le Roi, qui étoit Charles IX, perſiſtât dans une réſolution ſi cruelle. Un Courier arriva quelques jours après pour défendre les meurtres, qui avoient été commandez. Il fut nommé quelque tems après Gouverneur de la Chancellerie de Bourgogne. Cette charge fut ſuivie de celle de Conſeiller au Parlement, que le Roi fit revivre en ſa faveur, & qui ne lui couta rien, non plus que celle de Préſident au mortier, & toutes les autres qu'il a poſſédées.

Il eſt vrai que ne s'étant pas apperçu dans le tems que la Ligue commença, que cette conſpiration ne tendoit à rien moins qu'à ôter la Couronne au Prince légitime, & que s'étant laiſſé éblouïr aux proteſtations qu'elle faiſoit de n'avoir en vue que de maintenir la Religion Catholique pour laquelle il avoit un zéle ardent, il embraſſa ce parti de toute ſa force: mais on peut dire que cette démarche ſi fâcheuſe pour lui en apparence, fut la ſource de ſon bonheur & de celui du Royaume. Ce fut un coup de la Providence, qui voulut qu'un homme de bien & d'eſprit s'engageât dans cette injuſte faction, pour en découvrir la malice, & pour devenir enſuite l'inſtrument principal de ſa ruïne. Il fut envoyé en Eſpagne par le Duc de Mayenne, auquel il s'étoit attaché, pour y traiter avec Philippe II, & là il reconnut deux choſes, les deſſeins de celui qui l'envoyoit, & les prétentions du Prince auquel il étoit envoyé. Il remarqua que le Roi d'Eſpagne, en tenant la Carte de la France à la main, ne parloit que des belles Provinces & des bonnes villes, dont il alloit entrer en poſſeſſion, ſans dire un ſeul mot de la Religion, ni de ceux qui s'en diſoient les Protecteurs. A ſon retour il déſabuſa le Duc de Mayenne, & le convainquit, que l'intérêt de l'Egliſe n'étoit qu'un prétexte, dont l'Eſpagne ſe ſervoit, pour ôter la France à ſon Roi légitime. Dès que le combat de Fontaine-Françoiſe eut donné le dernier coup à la Ligue mourante, & remis ſon Chef dans le devoir, le Roi réſolut de gagner le Préſident Jeannin, ſachant bien qu'il auroit tout un Conſeil dans cette ſeule tête. Lorſqu'après pluſieurs careſſes & pluſieurs marques d'eſtime, ce Prince lui fit entendre, qu'il ſouhaitoit de le mettre dans ſon Conſeil, il dit au Roi qu'il n'étoit pas juſte qu'il préférât un vieux Ligueur à tant d'illuſtres perſonnages, dont la fidélité ne lui avoit jamais été ſuſpecte. Mais le Roi lui répondit qu'il étoit bien aſſuré que celui qui avoit été fidéle à un Duc, ne manqueroit pas de fidélité à un Roi, & dans le même tems lui donna la charge de Premier Préſident au Parlement de Bourgogne, à condition qu'il en traiteroit auſſi-tôt avec un autre, parce qu'il vouloit l'avoir toujours auprès de ſa perſonne. Il eut par ce moyen la ſatisfaction de donner un Chef au Parlement de la Province où il étoit né, & de faire augmenter les gages des Conſeillers du même Parlement de cinq cens livres, marque véritable de l'affection qu'il avoit pour ſa Compagnie, & de celle que ſon Maître avoit pour lui. Depuis ce moment, il demeura toujours auprès de Henri *le Grand*, & eut la principale part dans ſa confidence. Il n'y avoit point de réconciliation à faire ou de différents à régler dans la Cour, dont il ne fût l'Arbitre; point d'importantes affaires à manier hors du Royaume, dont il ne fournît les expédiens, & qu'il ne conduisît ordinairement à une heureuſe fin. Il fut chargé de la négociation entre les Hollandois & le Roi d'Eſpagne, une des plus difficiles qu'il y eut jamais. Il en vint à bout, & fut également eſtimé des deux partis. Scaliger, qui fut témoin de ſa prudence, qu'il ne pouvoit trop exalter, & Barneveldt, un des meilleurs eſprits de ce tems-là, proteſtoient qu'ils ſortoient toujours d'avec lui meilleurs & plus inſtruits; & le Cardinal Bentivoglio dit, qu'il l'ouït parler un jour dans le Conſeil avec tant de vigueur & tant d'autorité, qu'il lui ſembla que toute la Majeſté du Roi reſpiroit dans ſon viſage. Le Roi ſe plaignant un jour à ſes Miniſtres, que l'un d'eux avoit révélé le ſecret, il ajoûta ces paroles, en prenant le Préſident Jeannin par la main, *Je répons pour le bon homme. C'eſt à vous autres à vous examiner.* Le Roi lui dit peu de tems avant ſa mort, qu'il ſongeât à ſe pourvoir d'une bonne haquenée, pour le ſuivre dans toutes les entrepriſes qu'il s'étoit propoſées, & que perſonne n'a jamais ſues que par de pures conjectures. La Reine-Mére, après la mort de Henri IV, ſe repoſa ſur lui des plus grandes affaires du Royaume, & lui confia toute l'adminiſtration des Finances, qu'il mania avec une fidélité, dont le peu de biens qu'il laiſſa à ſa famille eſt une bonne preuve. Le Roi Henri IV, qui ſe reprochoit de ne lui avoir pas fait aſſez de bien, dit en pluſieurs rencontres, qu'il doroit quelques-uns de ſes Sujets, pour cacher leur malice; mais que pour le Préſident Jeannin, il en avoit toujours dit du bien, ſans lui en faire. Il mourut le 31 Octobre 1622, âgé de quatre-vingt deux ans. Le Cardinal de Richelieu diſoit, qu'il ne trouvoit point de meilleures inſtructions, que dans les Memoires & les Négociations de Jeannin, & c'étoit ſa lecture la plus ordinaire dans ſa retraite d'Avignon. * Perrault, *les Hommes Illuſtres qui ont paru en France.*

JEARIM. *Voyez* JARIM.

JEB.

JEBAHAR. *Voyez* JIBHAR.

JEBILE'E, ville de la Syrie ſur le bord de la mer. Elle eſt environnée d'une plaine très fertile. Elle n'eſt pas conſidérable à préſent. Cependant elle tient rang de ville, & l'on y voit des reſtes qui font connoître ce qu'elle étoit autrefois. Son ancien nom étoit *Gabala.* Strabon, & d'autres anciens Géographes en ſont mention ſous ce nom-là. C'étoit un Evêché dans le tems des Empereurs Grecs. *Sévérien*, le grand adverſaire de S. Chryſoſtome, & un des principaux de ceux qui conſpirérent contre lui, en a autrefois occupé le Siége. On n'y trouve rien de remarquable qu'une Moſquée & un Hopital, bâtis par le Sultan *Ibrahim*, dont le corps repoſe dans la Moſquée, & que les Turcs vénérent beaucoup. On voit à Jébilée les reſtes d'un beau Théatre, que les Turcs prennent pour un vieux Château, qu'ils diſent avoir été ſi haut, avant ſa ruïne, qu'un Cavalier auroit pu avancer une heure ſous ſon ombre, au ſoleil levant. * Maundrell, *Voyage, &c. p.* 21. *&c.*

JEBNAEL ou JEBNEEL. *Voyez* JABNEEL.

JEBOC. *Voyez* JABBOK.

JEBUS, étoit le troiſiéme fils de Canaan, & Chef des Peuples nommez *Jebuſéens*, qui donnérent le nom de Jebus à la ville de Jéruſalem, comme nous l'apprenons de ſaint Jérôme. Ils n'en purent jamais être chaſſez par les Iſraëlites, que du tems de David. Ceux de la Tribu de Benjamin & de Juda les avoit pourtant ſoumis; & nous ne ſavons pas où ils ſe retirérent après que David les eut chaſſez, quoiqu'il ſoit encore fait mention d'eux du tems d'Eſdras. * *Joſué*, *ch.* 18. *Juges*, *ch.* 19. II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 5. I ou III *Rois*, *ch.* 9. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 4. *&* 5. *Eſdras* ou I *Eſdras*, *ch.* 9. Torniel, *A. M.* 931. *n.* 37. 2594. *n.* 9. Salian, &c.

JEC.

JECEMIA. *Voyez* JEKAMJA.

JECHELIA. *Voyez* JECOLJA.

JECHIEN, ville Capitale du Royaume de même nom, ſur la côte ſeptentrionale du Jetſen, Région de l'Iſle Niphon en Aſie. * Baudrand.

JECHONIAS, Roi de Juda, ou JAKIM, JOACHIM & JEHOJAKIM. Le Livre des Rois, & Jérémie lui donnent ce dernier nom; & il porte le premier dans le Livre des *Chroniques* ou *Paralipoménes*, & dans ſaint Matthieu. Il étoit fils de Jakim ou Joachim, qui l'aſſocia à l'Autorité Royale dès la ſeconde année de ſon régne; ce qui concilie la contrariété apparente du texte du Livre des Rois, où il eſt dit qu'il avoit 18 ans, lorſqu'il commença de régner, avec le texte du Livre des *Chroniques* ou *Paralipoménes*, où il n'eſt fait mention que de huit. Sa mére qui s'appelloit *Nohesta* ou *Nehuſta*, étoit fille d'Elnathan. Ce fut l'an 3436 du Monde, & 599 avant Jéſus-Chriſt, qu'il commença à régner ſeul: au bout de trois mois Nabuchodonoſor étant venu aſſiéger Jéruſalem, Joachim ſortit de cette ville, & vint ſe rendre à ce Prince avec ſa mére, ſes ſerviteurs, ſes Princes, & tous ſes Eunuques. Nabuchodonoſor l'emmena captif à Babylone avec ſa mére, ſes femmes, ſes Eunuques, & les autres Grands du Royaume. Il demeura en captivité dans cet état juſques en l'an 3473 du Monde, & 562 avant Jéſus-Chriſt, qu'Evilmérodach ayant ſuccédé à ſon pére, le mit au premier rang des Princes de ſa Cour. Il eſt appellé *ſtérile* dans Jérémie, quoique nous voyions dans le II ou IV Livre des Rois, qu'il a eu pluſieurs enfans: ce qui eſt dit métaphoriquement dans le ſens du Prophéte, ou pour exprimer qu'il n'avoit point laiſſé de Roi, ou pour faire voir les malheurs de cette Maiſon, qui par ſes crimes s'étoit attiré la vengeance du Ciel. C'eſt en ce ſens, que le texte ſacré ajoûte; *Nec enim erit de ſemine ejus vir qui ſedeat ſuper ſolium David.* * II ou IV *Rois*, *ch.* 24. *& ſuiv.* I & II *Chron.* ou *Paralip.* Saint Matthieu, *ch.* 1. *v.* 12. Jérémie, *ch.* 24. *v.* 1. Joſéphe, *Antiquit. Judaïq.* Saint Jérôme. Liranus. Hugues Cardinal, &c. Torniel. Salian & Sponde, *in Annal. Veteris Teſtamenti.*

JECKER ou JAR, riviére du Païs de Liége, qui baigne Borchworm, Tongres, & Maſtricht, où elle ſe décharge dans la Meuſe.

JECMAAM, ville. *Voyez* JEKAMHAM.

JECMAAM, ville. *Voyez* JOKMEHAM.

JECNAM. *Voyez* JOKNEHAM.

JECONIAS. *Voyez* JAAZANJA.

JECSAN ou JOKSCAN, un des ſix fils qu'Abraham avoit eu de Kétura ou 'Cétura, & qu'il ſépara d'Iſaac vers l'an 2177 du Monde, & 1858 avant Jéſus-Chriſt, craignant qu'ils n'entrepriſſent un jour de le chaſſer de ſon héritage. Jecſan fut pére de Séba ou Scéba, dont les Deſcendans habitérent une partie de l'Arabie; & Dedan eſt tige des Dedanéens, dont il eſt fait mention dans Jérémie. * *Geneſe*, *ch.* 25. *v.* 2. & 3. *Jérémie*, *ch.* 25. *v.* 23: *ch.* 49. *v.* 8. Ezéchiel, *ch.* 25. *v.* 13: *ch.* 27. *v.* 15: *ch.* 38. *v.* 13. Torniel, *A. M.* 1931. *n.* 54. 2179. *n.* 3. & 4.

JECTEHEL ou JECTHEL. *Voyez* JOKTEËL.

JECTAN, JEKTAN & JOKTAN fils d'Héber, & frére de Phaleg ou Péleg, laiſſa treize fils qui furent tous Chefs d'autant de familles. Le texte ſacré dit qu'ils habitérent depuis Meſſa ou Meſça juſqu'à Séphar; mais ſaint Jérôme, ni ceux qui ſont venus après lui, n'ont point eu connoiſſance de ce païs. Arias Montanus a cru que ces Régions étoient dans l'Amérique: ce qui eſt fondé ſur des conjectures peu probables. * *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 25. & *ſuiv.* I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 19. & 20. Arias Montanus, *in lib. Phaleg.* Torniel, *A. M.* 1933. *n.* 44. & 50. *Voyez* Samuel Bochart, dans ſon *Phaleg*, qui fait voir que Jectan peupla l'Arabie Heureuſe.

JED.

* JEDAHJA, Iſraëlite de la race des Sacrificateurs, dont les enfans revinrent de la Captivité de Babylone au nombre de neuf cens ſoixante & treize. * *Eſdras* ou I *Eſdras*; *ch.* 2. *v.* 36. Il eſt parlé d'un autre Jédahja, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 37, qui étoit fils de Sçimri, & pére d'Allon; & dans *Néhémie* ou II *Eſdras*, *ch.* 3. *v.* 10, il eſt parlé d'un Jédahja fils de Harumaph, qui contribua à la réparation de la ville de Jéruſalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 7.

* JEDAHJA, Chef de la ſeconde Claſſe Sacerdotale. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 10.

JEDAIA. *Voyez* JEDAHJA.

JEDALA. *Voyez* JIDEALA.

* IEDD ou YEDD, petite riviére de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Tivedale. Elle prend ſa ſource vers les confins de Northumberland, & coule à peu près du ſud au nord. Elle arroſe Ieddbruck & va ſe rendre dans la Tive.

IEDDBRUCK ou IEDDBURG, que quelques Cartes nomment *Mydbruck*, petite ville de l'Ecoſſe méridionale, capitale de la Province de Tivedale, & ſituée à huit lieues de la ville de Barwick, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

JEDDO, ville. *Voyez* IEDO.

JEDDO. *Voyez* ADON.

JEDDOA. *Voyez* JADDUAH.

JEDEL, ou JEDAL. *Voyez* l'Article de JEDAHJA.

* JEDIDA, fille de Hadaja de Botskath, étoit mére de Joſias, Roi de Juda. * II ou IV *Rois*, *ch.* 22. *v.* 1.

* JEDIHAEL, troiſiéme fils de Benjamin l'un des douze Patriarches. Il n'eut qu'un fils nommé Bilhan. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 6 & 10.

JEDIHEL. *Voyez* JEHIEL.

JEDLAPH. *Voyez* JIDLAPH.

IEDO, ville capitale du Japon, dans l'Iſle de Niphon, & où réſident les Empereurs, eſt ſituée ſur les bords de la riviére de Tonkaw, ou de Toukon, proche des bords d'un grand Golfe, qui a très peu de fond, à cauſe de pluſieurs bancs de ſable: ce qui fait qu'il n'y a que les petites barques qui y puiſſent aborder. Dans ce Golfe on pêche quantité de ſoles, d'éperlans, d'anguilles, d'huitres, &c. Les maiſons de cette ville ne ſont bâties que d'argille, mais revêtues de bois, pour éviter l'humidité. Les Palais des grands Seigneurs y ſont en grand nombre; ils ſont d'une ſtructure magnifique, avec pluſieurs portes bien travaillées, mais principalement la grande, que l'on nomme de l'Empereur, à cauſe que c'eſt par elle que l'Empereur entre dans ſes Palais. Les Palais de l'Empereur, de ſes femmes, & de pluſieurs Rois du Japon, ſont la plupart bâtis ſur le plus haut terrain de cette ville. Sur l'un des côteaux de cette hauteur, on voit une Tour de plaiſance nommée la Tour de l'Empereur; & au pié de la montagne, un Temple enrichi d'ornemens très précieux. Ce Temple eſt en telle vénération, qu'il n'y a que l'Empereur, ceux de ſon ſang, & l'Archibonze, qui ayent le privilége d'y entrer. Les rues de cette ville ſont en grand nombre, & la plupart ont cent quatre-vints toiſes de long. Il y en a une qui a près de quatre lieues de longueur. Ils ſe précautionnent ſi fort contre les incendies & contre les Voleurs, que dans toutes les rues il y a un ou pluſieurs magazins, où l'on porte ce qu'il y a de plus précieux, lorſqu'il arrive quelque embraſement. Aux extrémitez de chaque rue, il y a des portes où l'on fait garde la nuit, pour empêcher que ceux d'un quartier ne ſe jettent dans un autre, quand le feu y eſt, ou que les Voleurs ne ſe ſauvent. Le Palais Impérial de Iédo eſt environné de trois remparts & de trois foſſez. On y voit pluſieurs appartemens magnifiques, dont le premier eſt à double étage, qui ſont diſtinguez l'un de l'autre par un cordon de pommettes d'or. Entre le premier appartement & le premier rempart, eſt la Garde du Corps, compoſée de trois mille hommes qui ſe relévent tous les jours. La face de l'appartement de l'Empereur, eſt un grand pavillon, flanqué de trois autres pareils. Ils ſont tous trois à neuf étages, & finiſſent en pyramides; l'on voit au haut deux gros Dauphins couverts de plaques d'or. La ſalle d'audience, qui eſt ſoutenue de groſſes colomnes dorées, eſt vis à vis du pavillon qui ſert de face à ce ſuperbe édifice. Le platfond eſt de lames d'or, où ſont tracées des figures & des païſages. C'eſt là qu'eſt aſſis l'Empereur, ſur un trône éclatant d'or & de pierreries, ſoit qu'il donne audience aux Ambaſſadeurs étrangers, ſoit qu'il reçoive l'hommage des Rois & des Princes de ſon Empire. Le jardin de ce Palais eſt fort vaſte, & eſt rempli de toutes ſortes d'arbres, de fleurs & de ſimples. Le Temple d'Amida eſt un des plus ſuperbes de la ville de Iédo, mais l'Idole qu'on y adore ne lui reſſemble pas. Ce monſtre eſt poſé ſur un autel, couvert d'une plaque d'argent, de l'épaiſſeur d'un demi doit. Il y a deſſus des taſſes d'or devant & derriére la ſtatue montée ſur un cheval à ſept têtes, chacune deſquelles marque mille ſiécles. Cette ſtatue eſt compoſée d'un corps d'homme, avec une tête de chien. La houſſe du cheval eſt toute en broderie de perles, d'or & de diamans. Les caractéres peints ſur le devant de l'autel, expliquent ce que ſignifie tout l'équipage de l'Idole. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.*

JEDSO. *Voyez* JESSO.

* JEDUTHUN, JEDITHUN, & IDITHUN, Lévite & Maître de Muſique parmi les Juifs. On le fait Auteur de trois Pſeaumes, qui portent ſon nom, & qui ſont le 39, le 62, & le 77, ſelon l'Hébreu, ou le 38, le 61, & le 76, ſelon la Vulgate. Cependant il eſt ſeulement dit que ces Pſeaumes lui furent donnez pour les chanter ou pour les mettre en Muſique, & non qu'il les compoſa. Auſſi eſt-il dit dans le tître de ces Pſeaumes, que ce ſont des Pſeaumes de David. On peut conſulter les Commentateurs. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 12.

JEDZO. *Voyez* IESSO.

JEG. JEH.

JEGEDELIAS. *Voyez* JIGDALJA.

JEGGERNDORF. *Voyez* JAGERNDORF.

* JEHALLELE'EL, pére de Hazarja ou Azarias, Lévite, vivoit du tems d'Ezéchias Roi de Juda, & fut un de ceux qui nettoyérent le Temple de Jéruſalem. * II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29. *v.* 12.

JEHAN-ABAD, ville de l'Empire du Grand-Mogol. *Voyez* GEHAM-ABAD.

* JEHATERAI, ou JETHRAI, fils de Zérah de la Tribu de Lévi, de la Famille de Guerſçon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 21.

* JEHDEJA Méronothite, étoit commis ſur les Aneſſes de David, Roi d'Iſraël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 30.

* JEHDEJA, Lévite, fils de Sçubael, de la Famille de Hamram. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 20.

JEHEZIEL. *Voyez* JAHAZIEL.

JEHIAS. *Voyez* JEHIJA.

* JEHIEL, il eſt parlé de trois perſonnes de ce nom. I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 16. *v.* 5. Elles étoient de la Famille de Lévi, vivoient du tems du Roi David, & leur charge étoit de chanter les louanges de Dieu devant l'Arche. Dans I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 44, il eſt parlé d'un Jéhiel, fils de Hotham Harohérite, & qui étoit un des Braves de l'Armée du Roi David. Dans le même Livre, *ch.* 5. *v.* 7, il eſt parlé d'un Jéhiel de la Tribu de Ruben, qui étoit Chef d'une Famille.

* JEHIJA ou JEHIAS, Lévite, étoit un des Portiers pour l'Arche, lorſque du tems du Roi David elle fut portée dans le Tabernacle, qui lui avoit été dreſſé. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 24.

JEHISKIA. *Voyez* EZECHIAS.

* JEHOHADDA ou JOADA, Benjamite des Deſcendans de Saül, fut fils d'Achaz & pére de Halemeth. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 36. Il eſt auſſi appellé Jahra, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 42.

* JEHOHADDAN, JOADDAN & JOADAN, eſt la mére d'Amazias ou Amatsja, Roi de Juda. * II ou IV *Rois*, *ch.* 14. *v.* 2. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 1.

JEHOJADAH. *Voyez* JOJADA.

JEHOJAKIM, fils du Roi Joſias. *Voyez* JOACHIM.

JEHOJARIB. *Voyez* JOARIB.

JEHONATHAN. *Voyez* JONATHAN.

JEHOSCEBAH. *Voyez* JOSABA.

JEHOT'SADAK. *Voyez* JOSEDECK.

JEHOVA, eſt le grand nom de Dieu, qu'on appelloit ordinairement *Tetragrammaton*, parce qu'il eſt compoſé de quatre lettres dans la Langue Hébraïque. Les Juifs le nomment *Schem hammephoraſch*, c'eſt à dire, *nom à expliquer*; parce qu'ils n'en ſavent point la prononciation, & qu'ils l'expliquent par le nom *Adonaï*, *Seigneur:* c'eſt pourquoi ils ne liſent jamais ce nom *Jehova*, mais ils liſent toujours *Adonaï* en ſa place. Il ſemble même que les Septante, qui ont été ſuivis par les Auteurs du Nouveau Teſtament, ayent lu de la même maniére: car ils liſent Κύριος, *Seigneur*, bien que le mot Hébreu, ſelon ſon étymologie, ſignifie *qui eſt*, étant tiré du verbe *hava*, *être*; & il eſt diſtingué des autres noms de Dieu, en ce qu'il marque ſon eſſence; au lieu que les autres ne marquent que quelques-uns de ſes attributs. Les Juifs ont une ſi grande vénération pour ce ſaint nom, qu'il leur eſt défendu, ſur peine de la vie, de le prononcer. Il n'y avoit autrefois que le Souverain-Sacrificateur qui pût le prononcer une fois ſeulement par an, dans la bénédiction ſolemnelle du peuple en la Fête des pardons. On peut

voir là-deſſus Buxtorf, dans ſon Dictionaire de la Langue Hébraïque, où il cite pluſieurs Livres des Juifs touchant ce nom, auquel ils attribuent la vertu de faire de grands miracles quand il eſt bien prononcé. C'eſt en ce ſens qu'ils diſent que Moïſe fit tous ſes miracles par le nom *Schem hammephoraſch*. Les Docteurs même du Talmud, qui ne nient pas les miracles faits par Jéſus-Chriſt, diſent qu'il les a auſſi faits par la vertu de ce même nom qu'il avoit pris dans le Temple, & qu'il avoit enfermé dans ſa peau. Ils rapportent dans le Talmud au Traité *Avodazara*, l'Hiſtoire d'un certain R. Chavina, qui fut condamné à être brûlé, pour avoir prononcé le nom de *Jéhova*. Dans la Miſna, au Traité *Joma*, il eſt rapporté que le peuple ſe proſternoit en terre, lorſqu'il entendoit le Grand-Sacrificateur prononcer ce nom. Les Docteurs Cabaliſtes y ont trouvé de grands myſtéres, dont ils parlent dans leurs Livres. Les anciens Péres de l'Egliſe en font mention. Euſébe, dans ſa *Préparation Evangélique*, & Théodoret dans ſes *Queſtions ſur l'Exode*, reconnoiſſent qu'il étoit défendu au peuple Juif de le prononcer. Joſéphe, qui étoit de race de Sacrificateurs, témoigne qu'il ne lui étoit pas permis d'en divulguer la prononciation. Il paroît par des fragmens, qui nous reſtent des Hexaples d'Origéne, où l'Hébreu étoit écrit en caractéres Grecs, qu'il avoit écrit *Adonaï* dans tous les endroits où il y a *Jéhova* dans l'Hébreu: ce qui confirme la prononciation des Juifs d'aujourd'hui. On ne voit point auſſi que ſaint Jérôme ſe ſerve de ce mot *Jéhova*, dans ſa Verſion de la Bible, ni dans ſes Ouvrages; il ſuit les anciens Interprétes Grecs, traduiſant pour l'ordinaire *Dominus*. Les Juifs Maſſorétes, qui ont ajoûté les points voyelles au texte Hébreu de la Bible, ont marqué ce mot avec d'autres points que ceux qui lui pouvoient convenir: ce qui montre, ou qu'ils en ont ignoré la véritable prononciation, ou qu'ils l'ont voulu cacher en ſubſtituant d'autres voyelles. Il eſt conſtant néanmoins que ce nom a été autrefois prononcé avec des voyelles qui lui étoient propres, & nous en voyons même des preuves dans les anciens Auteurs. Diodore de Sicile, & quelques autres Ecrivains Payens, ont remarqué que le Dieu des Juifs étoit appellé *Jao*. Ce même mot *Jao* ſe trouve auſſi dans les Ouvrages de ſaint Irénée, de Clément Alexandrin, & de Théodoret. Ce dernier a obſervé dans ſes Queſtions ſur l'Exode, que les Juifs prononçoient *Jao*, & les Samaritains *Jave*. *Voyez* le Commentaire Philologique ſur l'Exode, *ch.* 4 & 6, où l'on ſoutient auſſi qu'il faut lire *Jahovah*, & que ce mot ſignifie celui qui eſt la cauſe de l'exiſtence, ou *qui fait exiſter ce qu'il veut*. * Simon.

JEHOUDA, fils de Sagivan, ſurnommé *Al Farſi*, a compoſé une Préface fort élégante, ſur le Livre intitulé *Calilah ve Dammah*, laquelle ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, N. 1220. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.*

JEHOUDA, al Moſleman, Juif Apoſtat & Muſulman, eſt Auteur d'un Recueil d'Alphabets feints & ſuperſtitieux, intitulé *Ketob Alanovar, le Livre des lumiéres.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEHU, dixiéme Roi d'Iſraël, fils de Joſaphat & petit-fils de Namſi ou Nimſçi, fut ſacré l'an 3151 du Monde, & 884 avant Jéſus-Chriſt, ſelon l'ordre de Dieu, par un Diſciple d'Eliſée, pour être Roi d'Iſraël, & pour exterminer toute la Maiſon d'Achab, ce qu'il exécuta peu de tems après. Car ayant appris que Joram Roi d'Iſraël étoit venu à Jezrahel ou Jizréhel pour ſe faire traiter des bleſſures qu'il avoit eues en combattant contre Hazael, Roi de Syrie, il marcha vers cette ville & tua Joram d'un coup de fléche qui lui perça le cœur, & fit jetter ſon corps dans le champ de Naboth de Jezrahel, qu'Achab avoit fait mourir. Jéhu donna ordre à ſes Soldats de tuer auſſi Achazja ou Ochozias, Roi de Juda, ce qu'ils exécutérent ponctuellement. Jézabel ou Izebel femme d'Achab ayant appris l'arrivée de Jéhu, ſe farda, & ayant inſulté ce Prince par la fenêtre, il commanda aux Eunuques qui étoient auprès d'elle de la jetter en bas: ce qui fut exécuté ſur le champ. Jéhu ordonna à ſes gens d'enſevelir le corps de cette cruelle Princeſſe; mais on n'en trouva plus que le crane, les piez & l'extrémité des mains. Jéhu donna ordre aux principaux de la ville de Samarie de couper les têtes des 70 fils d'Achab qui y demeuroient: ce qui ayant été exécuté, il fit mourir tout ce qui reſtoit de la Maiſon d'Achab & tous ceux qui avoient eu quelque liaiſon avec ce Prince. Il vint enſuite à Samarie, où il rencontra quarante-deux fréres d'Ochoſias qu'il fit mettre à mort. Après ces exécutions, pour exterminer plus aiſément tous les Prêtres de Baal, que Jézabel avoit tant favoriſez, Jéhu feignit de vouloir beaucoup plus honorer Baal que cette Princeſſe n'avoit jamais fait. Il exhorta tous les Prêtres de cette Idole de s'aſſembler, ſans qu'il en manquât un ſeul; & lorſqu'ils furent tous dans le Temple, il les fit tuer par ſes Soldats, & fit briſer la ſtatue de Baal. Dieu loua lui-même ce zéle de Jéhu; mais ce Prince, qui parut ſi zélé à exécuter les ordres de Dieu, tomba malheureuſement dans l'Idolâtrie: auſſi Dieu l'en punit par Hazaël, Roi de Syrie, qui ravagea ſes Provinces. Il mourut lui-même après avoir regné 28 ans, en 3179 du Monde, & 856 avant Jéſus-Chriſt. * II ou IV *Rois, ch.* 9. *& ſuiv.* II *Chron. ou Paralip. ch.* 22. Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 6. Torniel, *A. M.* 3150. 3151. 3178.

JEHU, Prophéte du Seigneur, fils d'Hanani, avertit Baaſa ou Bahaſça, Roi d'Iſraël, de tous les maux qui arriveroient à ſa Maiſon. Nous liſons dans la Vulgate que Baaſa irrité de cette prédiction tua ce Prophéte. Mais comme ces paroles ne ſe trouvent point dans l'Hébreu, dans le Chaldéen, dans les Septante, ni même dans quelques exemplaires Latins, quelques Auteurs croyent que ce fut plutôt Ela, fils de Baaſa, qui le fit mourir au commencement de ſon régne, vers l'an du Monde 3105, & 930 avant Jéſus-Chriſt; mais les autres ne ſont pas de ce ſentiment, ſe fondant ſur ce qu'un Prophéte de ce nom écrivit les Actes de Joſaphat. Il eſt vrai que d'autres aſſurent qu'il y en a eu deux de ce nom. * I ou III *Rois, ch.* 16. Les Curieux verront le dénouement de cette difficulté, & l'explication de l'Ecriture, dans les Interprétes, & dans Torniel ſous l'an 3095 du Monde, *n.* 8.

JEHU, fils de Roboam. *Voyez* JEHUS.

* JEHU, fils d'Obed, pére d'Azarias ou Hazaria. * I *Chroniq.* ou *Paralip, ch.* 2. *v.* 38.

* JEHU, fils de Joſçibja, fut l'un de ceux qui furent nommez pour être les principaux en leurs familles. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 35.

* JEHU, Benjamite de Hanatoth, fut l'un de ceux qui ſe retirérent vers David, dans le tems qu'il étoit perſécuté de Saül. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

* JEHUBBA, troiſiéme fils de Sçomer ou Sçémer de la Tribu d'Aſcer. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 34.

* JEHUD, JUD ou JUDDI, ville dans le païs de Chanaan, du partage de la Tribu de Dan. * *Joſué, ch.* 19. *v.* 45.

JEHUDA ou BEN-DAVID-FESSEAN, ſurnommé *Hijam*, Rabbin, vivoit dans le XI ſiécle & fut le premier Grammairien Hébreu d'Occident, ſelon Génébrard, qui met encore dans le XII ſiécle un JEHUDA, Lévite Hébreu. * Génébrard, *en ſa Chron.*

* JEHUDI, fils de Nethanja, fut député de la part de Jehojakim Roi de Juda, pour aller querir le Livre des Prophéties de Jérémie, que Baruc avoit lu au peuple le jour d'auparavant. Il eut auſſi ordre d'en faire la lecture au Roi, & aux Grands de la Cour; mais à peine en eut-il lu trois ou quatre Chapitres, que le Roi le déchira & le jetta dans le feu, ſans qu'aucun ſe mît en devoir de l'en empêcher. * *Jérémie, ch.* 36. *v.* 14, 21 & 23.

* JEHUS, troiſiéme fils de Sçimhi, de la Tribu de Lévi & de la famille de Guerſçon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 10.

* JEHUS, fils d'Eſaü & d'Aholibama. * *Geneſe, ch.* 36. *v.* 5.

* JEHUS, fils de Bilhan, de la Tribu de Benjamin. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 10.

* JEHUS, fils d'Hekſek. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 39.

JEHZERA. *Voyez* JEZRA.

JEK. JEL.

* JEKAMHAM, quatriéme fils d'Hébron, fils de Kéhath de la Tribu de Lévi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 19.

* JEKAMJA, fils de Salathiel, & petit-fils de Jechonias Roi de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 18.

* JEKAMJA, fils de Sçallum & pére d'Eliſçamah, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 41.

* JEKUTIEL, fils d'Eſdras & de Jehudija, & pére de Zanoah, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 18.

JELPHE ou JULPHA. *Voyez* ZULFA.

JELTSCH ou GOLTZSCH, château fortifié, ſitué à la rive droite de l'Oder entre Breſlau & Brieg dans la Siléſie.

JEM.

JEMEN. *Voyez* ARABIE HEUREUSE.

* JEMIMA, eſt le nom que Job donna à la premiére fille qu'il eut après ſon rétabliſſement. Ce nom qui vient d'un mot Hébreu, qui ſignifie *les jours*, lui fut donné, parce qu'elle étoit d'une excellente beauté. * *Job, ch.* 42. *v.* 14. Simon, *Dictionaire de la Bible.*

* JEMINI, c'eſt à dire le païs des Benjamites. * I *Sam.* ou I *Rois, ch.* 9. *v.* 4.

JEMINI, riviére d'Aſie. *Voyez* GEMENE.

JEMLA. *Voyez* JIMLA.

JEMMINGUE, village ſitué ſur la riviére d'Ems dans l'Ooſt-Friſe, remarquable par la victoire que le Duc d'Albe remporta ſur le Comte Louïs, frére du Prince d'Orange. Cette victoire couta cher à quantité de perſonnes qui ne s'étoient pas trouvées au combat, car le Vainqueur ſe rendit inceſſamment dans les villes d'Amſterdam, d'Utrecht & de Bois-le-Duc, où il laiſſa d'affreuſes marques de ſa cruauté. * Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réform. &c. tome* 1. *p.* 169.

JEMNA. *Voyez* JIMNA.

JEMNAA. *Voyez* JAMNIA.

IEMPING, ville de la Chine. Elle eſt la cinquiéme de la Province de Fokien, & ſon territoire qui eſt fort montagneux renferme ſix autres villes. * Baudrand.

IEMPTERLAND ou IEMPTIE, que les Ecrivains Latins nomment *Iemptia*, Province autrefois dépendante de la Norwége, ſous la domination du Roi de Danemarck, appartient préſentement à celui de Suéde, depuis la paix conclue à Bromsbroo l'an 1645. Il n'y a point de ville conſidérable dans la Province, mais trois châteaux ſeulement, qui ſont Reſſund, Docre & Lith. Elle a l'Angermanie à l'orient, l'Helſingie au couchant, la Médelpadie au midi, & la Norwége au ſeptentrion. * Sanſon. Baudrand.

* JEMUEL, fils aîné de Siméon l'un des douze Patriarches. * *Geneſe, ch.* 46. *v.* 10.

JEN.

IENA, IENE ou IESNE, ville de Hongrie. *Voyez* JENO.

JENA, ville de la Haute Saxe. *Voyez* JENE.

JENCKOPING. *Voyez* IENKOPING.

JENDE ou PAJENDE, *Jendus*, ou *Pajendus Lacus*, grand Lac de la Finlande en Suéde, dans la Tavaſthie, aux confins de la Savolaxie & de la Carélie. * Maty, *Dict. Géogr.*

IENDO, ville capitale du Japon, dans l'Iſle de Niphon. *Voyez* IEDO.

IENE, ville de la Thuringe, ſituée ſur la Saale à deux lieues de Weymar, dans une contrée fort agréable, mais environnée de montagnes, eſt fameuſe à cauſe de ſon Univerſité. Il eſt très incertain qui a fondé la ville de Iene. Quelques-uns diſent que ce furent les *Thuringeois*; d'autres les *Suéves* & les *Hermundures*; d'autres enfin ſoutiennent, avec plus de vraiſemblance, que Iéne fût bâtie par les *Sorbes* & les *Vandales*, qui ont demeuré dans les environs de Iéne & qui ont bâti pluſieurs villages qui ſont autour de cette ville, comme *Clotſwitz*, *Geſchwitz*, *Oſsmaritz*, *Cunitz*, *Nerickwitz*, *Lœbnits*, &c. Il y a même apparence que la jonction de pluſieurs villages donna naiſſance à la ville; car il eſt certain que les fauxbourgs de Iéne étoient autrefois des villages, & que dans les vieilles Chartres ils ſont encore nommez par leurs anciens noms. Iéne eut autrefois divers maîtres. Elle appartint d'abord aux Marquis de Miſnie; & *Eccard* II, qui tua Siffride Comte de Nordheim en 1002, eſt enterré à Iéne. Les Comtes de *Lobdaburg* & leurs Deſcendans les Comtes d'*Arnshaug*, eurent dans la ſuite la moitié de Iéne. *Frédéric* Marquis de Miſnie épouſa en 1301, Adélaïde, Comteſſe d'Arnshaug, & acquit ainſi de nouveau un quart de la ville. En 1315, il acheta l'autre quart des Seigneurs d'Elſterburg & d'Arnshaug, de ſorte que Iéne appartint dérechef entiérement aux Marquis de Miſnie. *Frédéric le Belliqueux* ayant partagé en 1411, avec *Guillaume* ſon frére cadet, celui-ci eut Iéne en partage; mais en 1423, ils firent un échange par lequel la ville & le reſſort de Iéne parvint à l'Electeur *Frédéric*, & la ville de Leipſic à *Guillaume*. *Sigiſmond*, ſecond fils de l'Electeur Frédéric, eut enſuite Iéne, & après lui *Guillaume le Vaillant*, qui épouſa *Anne*, fille de l'Empereur Albrecht en 1446. Après la mort de Guillaume, Iéne tomba à l'Electeur *Frédéric le Débonnaire*, & celui-ci étant mort cette ville appartint à la branche Erneſtine. En 1548, l'Electeur Jean-Frédéric y établit une Académie, & après avoir obtenu pour elle les priviléges de l'Empereur en 1558, il l'érigea en Univerſité. Quelque tems après on y établit auſſi une Cour de Juſtice & un Conſeil Aulique. Iéne appartient aujourd'hui à la Maiſon de *Saxe-Eiſenach*. Cette ville n'eſt pas fort grande; on y voit le Palais du Prince, trois Egliſes, la Bibliothéque de l'Univerſité & un Cabinet de médailles. La ville de Iéne ſouffrit beaucoup dans la guerre de 30 ans, ayant été pillée tantôt par les Suédois & tantôt par les Impériaux. La peſte y régna en 1578 & en 1636. La premiére fois on transfera l'Univerſité à *Saalfeld*. En 1660, il y eut à Iéne une Rebellion cauſée par les Etudians; mais les Chefs ayant été tuez en partie, & en partie emmenez, tout fut bientôt calmé. * Ditmarus. Beyeri *Geographus & Architectus Jenenſis*. Sagittarii *Hiſt. Templ. Jen.* Pfefferkorns *Merckwardigkeiten der Landſchafft Thuringen*. Mulleri *Annal. Saxon.* Olearii *Synt. Rer. Thur. Dict. Allemand.*

JENE, ville de Hongrie. *Voyez* JENO.

JENEKOPING. *Voyez* JENKOPING.

* JENGAN, ville de la Chine, eſt la huitiéme de la Province de Xanſi, & elle a dix-huit autres villes ſous ſa Juriſdiction, qui eſt un païs fort montagneux. * Maty, *Dict. Géogr.*

JENGAPOUR. *Voyez* JENUPAR.

JENISCEY, JENISCEA, JENISEA ou JENEY, fleuve de la Moſcovie ſeptentrionale, dans la Loppie, près des peuples, dits *Tingoëſes*. A l'orient, il a de grandes montagnes, & au couchant une grande plaine fertile. On dit que ſon cours eſt preſque pareil à celui de l'Oby, & qu'au Printems il inonde environ ſoixante & dix lieues de païs. * *Conſultez* Iſaac Maſſa & Baudrand, *in Lex. Geogr.*

JENISCHIUS, (Paul) né à Anvers le 17 Juin 1558, étoit ſavant dans les Langues. Il compoſa un Livre intitulé *Theſaurus animarum*, qui le fit bannir de ſon païs. Son exil dura plus de 50 ans: il le ſupporta tranquillement juſqu'à la fin de ſa vie, s'occupant à la Muſique, à la Méchanique & à l'étude de l'Ecriture Sainte. Il mourut à Stutgard le 18 Décembre 1647. * Jean-Valentin-André, *dans ſa* 190 *Lettre*. Bayle, *Dict. Crit.*

* JENISEISKOY, ville de Moſcovie ſur le fleuve de Jéniſcea. Dans la Carte d'Aſie, dreſſée ſur les Mémoires de M. Witzen Bourguemeſtre d'Amſterdam, & publiée par Allard, elle eſt placée vers le commencement du 66 degré de latitude, ſous le nom de Téniſeiskoy. Cette ville porte auſſi dans quelques Cartes le nom de *Jéniſcea*, comme dans la Carte de Moſcovie dreſſée ſur les Mémoires du même M. Witzen, par Frédéric de Wit, où elle eſt miſe vers la fin du 64 degré de latitude. Enfin dans la Carte de M. Everard Ysbrants Ides publiée par Halma, elle eſt appellée *Jeniſcia*, & ſe trouve vers la fin du 57 degré de latitude.

JENIZZAR, anciennement *Pheræ*, petite ville ou bourg de la Theſſalie en Gréce. Il eſt vers le Golfe de Salonichi, entre la ville de Lariſſe, & celle de Démétriade. * Maty, *Diction. Géogr.*

JENIZZAR, ville de la Gréce ſituée dans la Macédoine, environ à neuf lieues de la ville de Salonichi, vers l'Orient méridional. Quelques Géographes croyent qu'elle a été bâtie ſur l'ancienne Pella, lieu de la naiſſance d'Alexandre *le Grand*. * Maty, *Dict. Géogr.*

JENKOPING, JENEKOPING ou JONEKOPING, *Jenekopia*, ville de Suéde dans le Smaland, Province de l'Oſtro-Gothie. Elle eſt ſituée au midi du Lac de Wéter, & eſt toute bâtie de bois. * Baudrand.

JENO ou GENO, place forte de Hongrie dans le Comté de Czongrad, eſt ſituée près de la rive droite de la riviére de Feyerkérès, au midi du Grand-Varadin, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. En 1693, elle fut priſe ſur les Turcs par le Prince Charles-Thomas de Lorraine qui commandoit les troupes Impériales dans l'abſence du Général Heuſler. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JENPING, ville de la Chine. Elle eſt la cinquiéme de la Province de Fokien; & ſon territoire qui eſt fort montagneux, renferme ſix autres villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

JENSON, (Nicolas) célébre Imprimeur François. *Voyez* JANSON.

JENTIVES, forte de Payens dans les Indes, & principalement dans le Royaume de Golconde, & dans celui de Cambaye. Ils croyent un ſeul Dieu & l'immortalité de l'ame, mais ils admettent auſſi la Métempſychoſe: c'eſt pourquoi ils abhorrent l'effuſion du ſang & le meurtre des animaux, de peur de tuer leur pére, ou quelqu'un de leurs parens. Ce ſont des gens idiots, qui ſe rapportent de leur Religion à leurs Bramens, ou Docteurs. * Mandeſlo, *tome* 2. Olearius.

JENUPAR, ville & Royaume des Indes, dans la Preſqu'Iſle de deçà le Gange, & dans les Etats du Grand-Mogol. La ville eſt ſur la riviére de Coul, preſque au pié des montagnes, entre Delli & Lahor. Outre cette ville, il y a encore celle de Nicondat, & quelques autres. * Sanſon.

JEP.

JEPES, eſt un bourg d'Eſpagne dans le Territoire de Tolédo. Il a donné ſon nom à Antonio de Jépès & à Diégo de Jépès.

JEPHLETI, ville de Paleſtine ſituée entre les Tribus d'Ephraïm & de Benjamin. * *Joſué*, *ch.* 16. *v.* 3.

JEPHONE'. *Voyez* JEPHUNNE'.

JEPHTA, ville. *Voyez* JIPHTAH.

JEPHTAEL. *Voyez* JIPHTAHEL.

JEPHTE', neuviéme Juge des Hébreux, ſuccéda en cette charge à Jaïr. Il étoit fils d'une concubine & de Galaad, dont les fils ne l'avoient pas voulu reconnoître. On dit qu'alors il ſe retira dans un païs que l'Ecriture appelle *Tob*, où il fut Capitaine d'une troupe de Brigands. Les Juifs accablez par les Ammonites, eurent recours au courage de Jephté, qui aſſembla un grand nombre de troupes, marcha contre les ennemis du Peuple de Dieu, l'an du Monde 2847, & avant Jéſus-Chriſt 1188, & fit vœu, s'il remportoit la victoire, de ſacrifier la premiére choſe qu'il rencontreroit en retournant chez lui. Il défit les Ammonites; mais il eut bientôt ſujet de ſe repentir de la témérité de ſon vœu, car lorſqu'il retournoit en ſa maiſon, ſa fille unique que Philon Juif appelle *Seïla*, vint au devant de lui, tranſportée de joye. Jephté au deſeſpoir lui déclara ſon vœu. Elle l'exhorta de l'accomplir; & en effet, au bout de deux mois, qu'elle demanda pour pleurer ſa virginité, il s'en aquitta aux dépens de la vie de cette fille. Ceux de la Tribu d'Ephraïm s'offenſerent de ce que Jephté ne les avoit pas menez à la guerre, & après en avoir témoigné leur chagrin, ils ſe revoltérent contre lui. Jephté en tua quarante-deux mille, & après avoir gouverné les Iſraëlites pendant ſix ans, il mourut l'an du Monde 2854, & avant Jéſus-Chriſt 1181. * *Juges*, *ch.* 11. 12. Joſéphe, *l.* 5.

☞ Les anciens Péres ſont fort partagez ſur le droit, & ſur le fait de ce vœu ſi extraordinaire de Jephté. Les uns jugent qu'il étoit téméraire, & qu'il fut accompli injuſtement. Les autres croyent qu'il fut agréable à Dieu, & fait par ce mouvement de ſon eſprit, dont l'Ecriture Sainte dit que ce Juge étoit rempli; & ſaint Paul le met au rang de ceux dont il exalte la foi. Il y en a auſſi eu qui ſe ſont perſuadé que la fille de Jephté ne fut point ſacrifiée, & qu'on ne fit que l'enfermer dans une maiſon particuliére, où elle garda une perpétuelle virginité; mais il eſt plus ſûr de dire que le vœu fut accompli à la lettre. Les filles d'Iſraël avoient coutume de s'aſſembler toutes les années, & de pleurer pendant quatorze jours la mort de cette fille. On peut conſulter les Commentateurs de l'Ecriture ſur cette queſtion. Au reſte, Agamemnon vivoit dans le même tems, & quelques Auteurs ont prétendu que l'Hiſtoire du ſacrifice de ſa fille Iphigénie pour le ſalut de l'Armée des Grecs, n'eſt qu'une imitation de celui de Jephté. * *Voyez* la Diſſertation de Louïs Cappel *de voto Jephtæ*, qui eſt à la fin de ſes Remarques ſur le Nouveau Teſtament.

JER.

* JERAH, quatriéme fils de Joktan, qui l'étoit d'Héber, deſcendant du Patriarche Sem. * *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 26.

JERAHMEEL, fils de Hetſron de la Tribu de Juda. Il eut deux femmes; la premiére nommée Achija lui enfanta Ram, Buna, Oren, & Otſem; & la ſeconde, nommée Hatara, lui enfanta Onam. Jerahméel donna ſon nom à une contrée de la Judée, dans laquelle David feignoit de faire des courſes, tandis qu'effectivement il ravageoit les terres des Philiſtins. C'étoit du tems qu'il étoit refugié chez le Roi Achis. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 2. *v* 25 & 26. I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 27. *v.* 10.

* JE-

* JERAHMEEL, fils de Kis, de la famille Sacerdotale d'entre les Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 29.

* JERAHMEEL, fils de Hammelec, fut un de ceux à qui Jéhojakim Roi de Juda donna ordre de ſe ſaiſir de Jérémie le Prophéte & de Baruc ſon Sécretaire, mais ils ne purent les trouver. * *Jérémie, ch.* 36. *v.* 26.

JERALA. *Voyez* JIDEALA.

JERAMEEL. *Voyez* JERAHMEEL.

JERAPOLI. *Voyez* HIERAPOLIS.

JERBEY ou IREBEY, étoit anciennement une petite ville de la Grande Bretagne. Maintenant ce n'eſt qu'un village ſitué dans le Comté de Cumberland, à cinq lieues de la ville de Carliſle vers le couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERCON... *Voyez* JERICON.

* JEREMAI, fils de Haſçum, Juif, qui fut obligé de renvoyer ſa femme après le retour de la captivité de Babylone, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Eſdras* ou I *Eſdras, ch.* 10. *v.* 33.

JEREMIE, Prophéte, de famille Sacerdotale, fils du Prêtre Helcia ou Hilkija, natif d'Anathoth ou Hanathoth, ville des Lévites dans la Tribu de Benjamin, proche de Jéruſalem, commença à prophétiſer la treiziéme année du régne de Joſias, c'eſt à dire, l'an du Monde 3406, & 629 avant Jéſus-Chriſt; mais les maux dont Jérémie & la Prophéteſſe Hulda ou Holda menacérent les Juifs, n'arrivérent pas du tems de ce Roi. Lorſque la prophétie fut montrée à Joakim ou Jéhojakim, que le Roi d'Egypte avoit mis ſur le thrône de Juda, ce Prince outré du malheur qu'on lui prédiſoit, déchira cet écrit avec un canif, & le jetta au feu; mais Dieu commanda au Prophéte d'écrire ces mêmes menaces dans un autre volume, & d'y en ajoûter encore pluſieurs autres. Cependant cette ſainte liberté, que l'Eſprit de Dieu qui l'animoit lui fit prendre, l'expoſa aux perſécutions des Juifs. Il fut mis deux ou trois fois en priſon; & les Courtiſans de Sédécias ne pouvant ſouffrir que malgré ſa captivité, il reprochât continuellement aux Juifs leurs déſordres, & leur annonçât les malheurs qui les menaçoient, le jettérent dans une baſſe-foſſe remplie de boue. Il y auroit été ſans doute étouffé, ſi un Ethiopien nommé *Abdémélecb*, que ſon mérite avoit avancé auprès de Sédécias, n'eût obtenu de ce Roi, de retirer le Prophéte du lieu où on l'avoit plongé. Enſuite la ville de Jéruſalem fut priſe en l'an du Monde 3429, & 606 avant Jéſus-Chriſt, par les Babyloniens, comme Jérémie l'avoit prédit. Nabuzardan ou Nebuzar-Adan, Général de l'Armée de Nabuchodonoſor ou Nebucadnetzar, donna au Prophéte la liberté ou d'aller à Babylone, pour y vivre en paix, ou de reſter en Judée. Le Prophéte aima mieux demeurer en Judée, pour conſerver le peu de Juifs qui y étoient demeurez. Il donna de bons avis à Guedalja ou Godolias, qu'on laiſſoit Gouverneur en Judée; mais ce dernier les ayant négligez, fut tué avec ceux de ſa ſuite. Depuis, les Juifs, qui craignoient la fureur du Roi de Babylone, voulurent chercher leur ſûreté en Egypte. Jérémie fit tout ce qu'il put pour s'oppoſer à ce deſſein, & fut enfin contraint de les ſuivre, avec ſon Diſciple Baruch. En Egypte il leur reprocha leur Idolâtrie, avec ſon zéle & ſa conſtance ordinaire: de ſorte que ne pouvant plus ſouffrir ſes juſtes reproches, ils le lapidérent dans la ville de Taphné ou Taphnès, l'an du Monde 3445, & 590 avant Jéſus-Chriſt. Ce Prophéte eut l'avantage d'être ſanctifié dès le ſein de ſa mére, comme il l'écrit lui-même. Saint Epiphane dit que les Egyptiens avoient une grande confiance en ſa protection, & qu'ils honoroient particuliérement ſon tombeau. Ce qui eſt très oppoſé à la penſée de divers Auteurs anciens, & ſur-tout de ſaint Victorin Martyr, qui ont cru qu'il n'étoit pas encore mort, & que Dieu le réſervoit pour combattre l'Antechriſt à la fin du Monde. La Prophétie de Jérémie contient cinquante & un Chapitres. Les Chapitres L & LI contiennent une prédiction de tout ce qui devoit arriver en la ville de Babylone. Le Chapitre LII n'eſt point de Jérémie, dont la Prophétie eſt terminée à la fin du Chapitre LI par ces mots; *Juſques ici, ſont les paroles de Jérémie.* Il eſt plutôt de Baruch, ou d'Eſdras. Les Lamentations qui ſuivent, faiſoient autrefois partie du Livre de Jérémie. Le ſtyle de ce Prophéte, ſi nous en croyons le témoignage de ſaint Jérôme, eſt ſimple dans ſes paroles, & majeſtueux dans le ſens; mais cette ſimplicité de paroles ne nous paroît point à préſent: l'expreſſion eſt forte & ſublime. On lui attribue encore quelques autres Livres. Dans le VI & VII ſiécle, il y avoit un grand concours de peuple dans l'endroit où on croyoit que le corps de ce Prophéte avoit été enterré, & dans ceux où on prétendoit poſſéder quelques-unes de ſes Reliques. Mais toutes les relations de ces tems-là ſont ſi fabuleuſes qu'il n'eſt pas ſûr de s'y arrêter. En Occident on s'eſt réglé ſur les Grecs pour le jour deſtiné à honorer la mémoire de ce Prophéte, qui ſe trouve marqué au premier de Mai dans les Martyrologes Latins, à l'exception des plus anciens qui portent le nom de ſaint Jérôme. Il n'y a point d'endroits en Occident, où le culte de Jérémie ſoit plus célébre qu'à Veniſe, où il y a une Egliſe dédiée ſous ſon nom, & où on célébre ſa Fête, même dans la Cathédrale. On ſe vante à Prague d'avoir des Reliques de ce Prophéte, que l'on dit avoir été tirées de Veniſe. Il y avoit autrefois un autre Prophéte *Jérémie* dont parle Origéne, où l'on trouvoit ces paroles citées dans l'Evangile, *Appenderunt mercedem meam, &c.* Mais il y a beaucoup d'apparence que c'étoit un Ouvrage Apocryphe dont les Nazaréens ſe ſervoient. * Saint Jérôme, *in caput* 27. *Matthæi.* Saint Epiphane, *de Vitis Prophetarum.* Saint Jérôme. Saint Auguſtin. Joſéphe. Les Interprétes. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſtam.* Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible.* Baillet, *Vies des Saints de l'Anc. Teſt. le premier de Mai.*

* JEREMIE de la ville de Libna ou Lobna, fut pére d'Hamutal ou Amital, femme de Joſias Roi de Juda & mére de Joachas & de Sédécias. * II ou IV *Rois, ch.* 24. *v.* 18.

* JEREMIE, nom de trois braves dans les Armées de David. Il en eſt fait mention, I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 4. 10. & 13. Les deux derniers étoient de la Tribu de Gad, & abandonnérent le parti de Saül pour ſe ranger de celui de David, qu'ils allérent trouver à Tſiklah & à qui ils rendirent de grands ſervices.

* JEREMIE, homme très vaillant de la Tribu de Manaſſé & Chef de ſa famille. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 24.

JEREMIE, I de ce nom, Patriarche Grec de Conſtantinople vers l'an 1520, étoit Archevêque avant que d'être élevé à cette dignité, dans laquelle il ſuccéda à Théolepte. L'année ſuivante il alla à Jéruſalem viſiter le ſépulcre de Jéſus-Chriſt, & vit naître la diviſion entre les Clercs qui l'accompagnoient. Une partie revint à Conſtantinople, & mit un certain Joannic en la place de Jérémie; ce qui ſe fit ſans peine, par la promeſſe qu'on fit au Grand-Seigneur de lui payer plus de tribut que celui-ci ne lui en payoit. Jérémie étant de retour fit ſi bien qu'il fut continué, & que ſon Compétiteur fut chaſſé. Ibrahim, Grand-Viſir de Solyman, qui étoit ſon ami, le ſervit utilement dans cette affaire. On dit que le Prince Turc le vouloit obliger de lui payer le ſurplus du tribut que Joannic lui avoit offert, & que Jérémie aima mieux quitter la Chaire Patriarchale, que de s'obliger à cela; mais les Grecs, qui étoient charmez de la modeſtie & de la douceur de leur Prélat, s'oppoſérent à ſon deſſein, & payérent avec joye le ſurplus du tribut pour lui. Depuis il évita un coup bien fâcheux pour ſes peuples, que les Turcs vouloient chaſſer des villes, qui avoient réſiſté opiniâtrement aux armes Ottomanes. Ce Patriarche mourut en 1545. * Emmanuel Malaxes, *l.* 2. *Turco-Græc.* Genebrard & Onuphre, *in Chron.* Sponde, *in Annal.*

JEREMIE II, Métropolitain de Lariſſe, fut mis à l'âge de trente-ſix ans ſur le Siége Patriarchal des Grecs en 1572, quelque tems après que Métrophanès en eut fait une abdication volontaire. Les Grecs en parlent comme d'un Prélat de grande érudition & de bon ſens. Les Luthériens firent préſenter à Jérémie, par le moyen d'un homme de leur Secte, qui étoit à Conſtantinople à la ſuite de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, la Confeſſion de Foi d'Ausbourg: & tâchérent de l'attirer à leur parti. Ce fut inutilement: ce Patriarche combattit leurs erreurs, & de bouche, & par écrit. Son Ouvrage fut traduit en Latin, ſous le nom de *Cenſura Orientalis Eccleſiæ*, par Staniſlas Socolvius, qui répondit à l'Ouvrage nommé *Spongia*, que Jean-Baptiſte Fikler avoit écrit contre le ſien. Cependant les Luthériens, indignez contre Jérémie, firent ſi bien par leurs intrigues à la Porte, qu'il fut chaſſé. Ce Prélat fut bientôt rétabli, & reçut la réformation du Calendrier, faite par les ſoins du Pape Grégoire XIII, auquel il ſe ſoumit. Ses envieux l'accuſérent auprès du Grand-Seigneur, d'avoir commerce de Lettres & d'amitié avec le Pontiſe Romain; & par ordre de ce Prince, il fut mis en priſon, & envoyé en exil vers l'an 1585. On aſſure que Grégoire XIII n'oublia rien pour lui faire rendre la liberté, dans le deſſein de le faire Cardinal. * Emanuel Malaxes. Poſſevin, & d'autres citez par Sponde, *in Annal.*

JEREMIEL. *Voyez* JERAHMEEL, fils de Hammelec.

JERENA. *Voyez* GERENA.

JERESCHLAW, ville capitale de la Province de ce nom, & l'une des plus grandes de toute la Ruſſie. Elle eſt ſituée ſur la riviére du Wolga, à peu près au nord-eſt de la ville de Moſcou, & à une diſtance preſque égale de Vologda & de Pereſchlaw. Il ſe fait dans cette ville un fort grand négoce, principalement de cuirs de Moſcovie, qui s'y préparent en ſi grande quantité que non ſeulement toute la Ruſſie en eſt fournie, mais auſſi pluſieurs autres païs de l'Europe. La Province de Jéreſchlaw a titre de Duché. C'eſt un païs de grande étendue & très fertile, ſur-tout le long du Wolga. Elle avoit été donnée à des Princes Moſcovites qui ne régnoient point comme Czars, & leurs Deſcendans la poſſédérent quelque tems. Ainſi c'étoit comme une Province ſéparée qui avoit ſon Souverain particulier; mais Jean Baſilowitz, ayant mis ces Princes ſous le joug, les dépouilla de ce Duché, ne leur laiſſant que quelques petits revenus, ce qui fait qu'ils ſe nomment Kneez ou Ducs de Jéreſchlaw. * Adam Brandt, *Voyage de M. Evert Isbrun de Moſcou à la Chine, ch.* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JERIAS... *Voyez* JIREIJA.

* JERIBAI, fils d'Elnaham, vaillant homme de l'Armée de David Roi d'Iſraël. Il ſe trouva à la priſe de Jéruſalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 46.

JERICHO, ou, comme prononcent les Grecs, HIERICO, ville de la Paleſtine, bâtie par les Jébuſéens, dans la Tribu de Benjamin, à ſoixante ſtades du Jourdain, & à cent cinquante de Jéruſalem, étoit ſituée au milieu d'une campagne fertile, & avoit des jardins délicieux: on lui donna le nom de *Ville de Palmes*, & on diſoit en proverbe, *Plantatio Roſæ in Jericho.* Auſſi on remarque encore aujourd'hui qu'au Printems, la plaine voiſine de cette ville eſt couverte de ces plantes qu'on nomme *roſes de Jéricho.* Cette plante a la forme du ſureau: ſa fleur eſt d'abord rouge, devient blanchâtre, & reſte incorruptible: de ſorte qu'en quelque tems qu'on la mette dans l'eau, elle s'épanouit; enſuite en étant ôtée, elle ſe reſerme comme auparavant, & cela en tout tems; mais non à certaines Fêtes particuliéres ſeulement, comme s'imagine le vulgaire ſuperſtitieux. La premiére ville que les Iſraëlites trouvérent à combattre après le paſſage du Jourdain s'appelloit Jéricho, où Joſué qui étoit leur Capitaine avoit déja envoyé des eſpions pour la reconnoître. Dieu lui commanda que durant ſept jours le peuple fît le tour des murs de la ville, & qu'au ſeptiéme jour,

les

les Prêtres priſſent ſept trompettes, & les ſiſſent retentir, marchant devant l'Arche. Cela fut exécuté, & auſſi-tôt les murailles de Jéricho tombérent, l'an 2584 du Monde, & 1451 avant Jéſus-Chriſt. Dieu voulut qu'elle fût toute en anathême; ce que Joſué recommanda très particuliérement, maudiſſant celui qui ſongeroit à rétablir cette ville. En effet un certain homme de Béthel, nommé Hiel, qui oſa rebâtir Jéricho au commencement du régne de Joſaphat, Roi de Juda, & ſous celui d'Achas, Roi d'Iſraël, ſentit les effets de cette malédiction; car il perdit l'aîné de ſes fils nommé Abiram, & un autre dit Ségub, comme l'Auteur du premier ou du troiſiéme Livre des Rois l'a remarqué. Il eſt encore fait ſouvent mention de Jéricho dans les Livres des Machabées & dans l'Evangile. Le Sauveur du Monde honora cette ville par ſes miracles; il y guérit un aveugle, & y logea dans la maiſon de Zachée. Cette ville fut emportée par les Romains dans les guerres de Veſpaſien & de Tite. Les derniers Rois de Judée avoient pris plaiſir de l'orner de bâtimens magnifiques; & Hérode Aſcalonite, ſurnommé *le Grand*, y fit ſa demeure quelque tems dans un très beau Palais. Il y avoit auſſi un Hippodrome, qui étoit comme une Académie Royale, où la Nobleſſe avoit coutume d'exercer les chevaux au manége & à la courſe, avec un ſuperbe Amphithéatre, pour y faire des Jeux publics. La plaine de Jéricho a environ neuf lieues & demie de longueur, & cinq de largeur. Joſéphe aſſure que c'étoit le lieu où ſe trouvoit le véritable Baume, duquel la ville a pris ſon nom de Jericho, qui ſignifie *bonne odeur;* mais on n'y voit plus les arbres qui produiſoient le Baume; & il y a même peu de palmiers, parce que ces lieux ne ſont plus cultivez. On y trouve ſeulement certains arbres ſauvages & épineux, entre autres le Zaçon, qui porte des prunes, dont on tire une huile, qui a des effets admirables pour toutes ſortes de playes. Dans les bocages de cette plaine on trouve auſſi de petites pommes toutes rondes, & de couleur de jaune doré; qui ont dedans au lieu de pepins, un noyau rond comme un pois, & qui ſont d'un goût aſſez agréable. D'autres portent des pommes peintes d'un vermillon doré, fort belles à la vue, mais dont le dedans n'eſt rempli que d'une eau de mauvaiſe odeur; & quand elles ſont ſéches, il n'y demeure que de la graine. Il y a apparence que ce ſont de ces pommes que les Auteurs diſent croître vers le rivage de la Mer-Morte, & qu'ils appellent pommes de Sodome & de Gomorrhe, leſquelles ont une couleur qui charme la vue, mais dont le dedans eſt plein d'une cendre puante & amére. Aux environs de Jéricho, vers le ſeptentrion, eſt la montagne de la Quarantaine, ainſi appellée, parce que Jéſus-Chriſt y a jeûné quarante jours. Elle eſt extrêmement haute & eſcarpée, & il eſt très difficile de monter à la caverne où Jéſus-Chriſt ſe retira. L'Impératrice ſainte Héléne y fit bâtir une Chapelle avec un autel, ſur lequel on dit quelquefois la Meſſe. On y voit des Images d'Anges & de Saints en peinture, dont les couleurs ſont très vives. Un peu plus haut, il y a une grotte peinte de diverſes figures de l'annonciation de la ſainte Vierge, des Anges & des Apôtres, avec des Lettres Gréques fort anciennes, qui ſont un peu effacées, mais les couleurs ſont très éclatantes. On tient que c'eſt en celle-ci que les Anges apportérent quelque nourriture à Jéſus-Chriſt après ſon jeûne, & après qu'il eut ſurmonté les tentations du Démon, dont la derniére, ſelon ſaint Matthieu, ſe fit ſur le faîte d'une montagne, que l'on croit être celle-ci, où le Démon porta le Fils de Dieu pour lui montrer les Royaumes de la Terre. Quelques-uns diſent qu'il eſt plus vraiſemblable que Jéſus-Chriſt étoit dans la forêt du Jourdain, lorſqu'il fit ſon jeûne de quarante jours; puiſque ſaint Marc dit qu'il étoit avec les bêtes, & que cette montagne n'eſt pas un lieu acceſſible aux animaux même ſauvages, étant entiérement ſtérile, ſans chemin ni ſentier, ſans herbes ni buiſſons: mais la Tradition eſt contraire à leur opinion; & l'on peut dire que le pié de cette montagne étoit fréquenté par des bêtes, & qu'il pouvoit y en avoir auſſi dans certains endroits de la roche, où l'on a quelquefois trouvé des piquants de porc-épics. A quatre ou cinq cens pas de cette montagne de la Quarantaine, on voit la fontaine d'Eliſée, ainſi nommée parce que ce Prophéte adoucit ſes eaux, qui étoient auparavant améres & très mauvaiſes. Elle va couler près de Jéricho, puis ſe diviſe en pluſieurs petits ruiſſeaux qui arroſent la campagne, & ſe rendent dans le Jourdain. Jéricho étoit encore aſſez renommée lorſque les Chrétiens ſe rendirent maîtres de la Terre-Sainte; mais aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un village, habité par quelques Arabes. * *Joſué, ch.* 5. & 6. I ou III *Rois, ch.* 16. *Luc, ch.* 18 & 19. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 6. *c.* 1. *Guerre des Juifs, l.* 5. *c.* 4. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.* Pline. Strabon. Sanſon & Ferrari. Ptolomée, *in Lexico.* Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

JERICON. *Voyez* MEJERCON.

* JERIEL, troiſiéme fils de Tolah, & petit-fils d'Iſſachar l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 2.

* JERIHOTH, ſeconde femme de Caleb, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18.

* JERIJA ou JERIAU, fut le fils aîné d'Hébron, de la Tribu de Lévi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 19.

* JERIMOTH, quatriéme fils de Bélah, qui l'étoit de Benjamin, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 7.

* JERIMOTH, ſixiéme fils de Béker, qui étoit auſſi fils de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 8.

* JERIMOTH ou JEREMOTH, troiſiéme fils de Muſci, & petit-fils de Mérari de la Tribu de Lévi. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 23.

* JERIMOTH, fils de David Roi d'Iſrael. Le Roi Roboam épouſa ſa fille; dont, par conſéquent, il étoit couſin germain. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 18.

JERIMOTH, ville. *Voyez* JARMUTH.

JERIMUTH. *Voyez* JERIMOTH.

JERMIN, (Michel) Théologien Anglois, naquit à *Knowſton* en Dévon le premier Novembre 1590, & étudia à Oxford dans le Collége du Corps de Chriſt, dont il fut auſſi reçu Membre. Il prit le degré de Maître ès Arts en 1615. Il fut fait Chapelain de la Princeſſe Elizabeth, & lorſqu'elle fut mariée au Comte Palatin, il l'accompagna & prit le degré de Docteur en Théologie à Leyde. Il fut dans la ſuite Chapelain ordinaire de Charles I, & Recteur de l'Egliſe de St. Martin; mais en 1642, lorſque la guerre civile commença, les Presbytériens le dépoſérent, après quoi il paſſa une partie de ſes jours dans les païs étrangers, & le reſte dans un village nommé Kemſing. Le 14 d'Août en 1659, voulant s'en retourner chez lui d'un village où il avoit prêché le matin, il tomba mort en chemin de deſſus ſon cheval. On vante ſa candeur & ſon érudition Théologique. Il a écrit, *Paraphraſes in Proverbia Salomonis, in folio* 1638; *Comment. in Eccleſiaſtem, in folio*; *De Vita & Obitu Jordani, &c.* * Wood, *Antiq. Hiſt. Univ. Oxon. Dict. Allemand de Bâle.*

JERMYN ou JERMAIN, (Henri) fils de *Thomas* Jermyn de Rusbroke, dans le Comté de Suffolk, Thréſorier du Roi Charles I, & Grand-Ecuyer de la Reine ſon épouſe, conduiſit cette Princeſſe en Angleterre, pendant que ſon époux étoit en guerre avec les Parlementaires, la fit débarquer à Burlington dans la Province d'Yorck, d'où il la mena ſûrement à travers les quartiers des ennemis, près du Roi ſon époux à Oxford. Tant pour ce bon ſervice que pour d'autres, le Roi par ſes Lettres Patentes du huitiéme de Septembre, l'an dix-neuf de ſon régne, le fit Baron du Royaume, ſous le tître de *Lord Jermyn, Baron de S. Edmondsbury en Suffolck.* Dans la ſuite le Lord Jermyn conduiſit la Reine hors du Royaume, & gouverna ſa petite famille pendant ſeize ans, étant du Conſeil privé du Roi. Il ſervit le Roi Charles II, avec le même zéle pendant le ſoulévement des Parlementaires, & le ſuivit dans tous ſes voyages. Ce Prince en récompenſe de ſa fidélité le créa Comte de Saint Albans dans le Comté de Hereford, par ſes Lettres Patentes dattées de Breda le 29 Avril 1660, l'honora enſuite de l'Ordre de la Jarretiére, & d'une place dans ſon Conſeil d'Etat. En 1661, ce Milord vint en France en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire de ſa Majeſté Britannique, & mourut à Londres ſans alliance, le 12 Janvier 1684, âgé de 83 ans. * Dugdale. Imhoff, *en ſes Pairs d'Angleterre.*

JEROBAAL. *Cherchez* JERUBBAAAL.

JEROBOAM, I de ce nom, Roi d'Iſraël, étoit fils de Nebath ou Nabath, de la Tribu d'Ephraïm, natif de Saréda ou Tſaréda. Sa mére s'appelloit Tſéruha ou Sarva. Salomon ayant connu le mérite de Jéroboam, le chargea de l'Intendance de la Maiſon de Joſeph, c'eſt à dire, des Tribus d'Ephraïm & de Manaſſé. Le Prophéte Abias ou Ahija ayant rencontré Jéroboam tout ſeul dans un champ, lui prédit qu'il régneroit ſur dix Tribus, & qu'il n'y auroit que celle de Juda qui reſteroit à Roboam. Salomon irrité de cette prédiction, voulut faire mourir Jéroboam, pour en empêcher l'effet. Mais Jéroboam s'enfuit vers Séſac, Roi d'Egypte, & y demeura juſqu'à la mort de Salomon. Après le décès de ce Prince, arrivé l'an 3060 depuis la création du Monde, 975 avant Jéſus-Chriſt, Jéroboam ſe préſenta à Roboam avec tout le peuple d'Iſraël, pour ſupplier ce Prince de les décharger d'une partie des impôts exceſſifs qu'on levoit ſur eux; & après la réponſe peu judicieuſe de ce Roi, dix des Tribus ſe donnérent à Jéroboam. Ainſi ſe fit la diviſion des Royaumes de Juda & d'Iſraël. Jéroboam établi Roi de ce dernier Etat, craignant que ſi le peuple alloit à Jéruſalem, il ne rentrât peu à peu dans l'obéiſſance de Roboam ſon Prince légitime, fit faire l'année ſuivante deux Veaux d'or, dont il plaça l'un à Béthel & l'autre à Dan, & les fit adorer à ſes Sujets, tâchant d'imiter dans le culte de ces Idoles ce qui ſe faiſoit à Jéruſalem dans le culte du véritable Dieu. Peu après le Seigneur lui envoya un Prophéte, qui parla à un des autels où étoit Jéroboam, & prophétiſa qu'il naîtroit un fils de la race de David, nommée *Joſias,* qui égorgeroit ſur cet autel tous les Prêtres qui y offriroient de l'encens; & que pour marque qu'il diſoit la vérité, l'autel s'alloit fendre en deux à l'heure même. Cela fut accompli par Joſias, deux cens cinquante ans après cette prédiction. Jéroboam ne pouvant ſouffrir la liberté de ce Prophéte, étendit la main pour ordonner à un de ſes Officiers de l'arrêter; mais elle ſe ſécha auſſi-tôt. Le Prince le pria d'obtenir ſa guériſon: ce qui fut fait; mais il n'en devint pas meilleur, car il mourut dans ſes impiétez en l'an 3081 du Monde, & 954 avant Jéſus-Chriſt, après un régne d'environ 22 ans. Son fils NADAB lui ſuccéda. * I ou III *Rois, ch.* 11. 12. 13. *& ſuiv.* II ou IV *Rois, ch.* 9. 10. 13. 14. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. 10. *& ſuiv.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teſtam.*

JEROBOAM II, régna avec ſon pére JOAS, & commença à régner ſeul en Iſraël l'an 3211 du Monde, & 824 avant Jéſus-Chriſt. Ce Prince vaillant & heureux à la guerre, battit ſouvent les Syriens, reprit ſur eux tout ce qu'ils avoient occupé dans ſon Royaume, & y ajoûta les villes de Damas & de Hamath: de ſorte que de ſon tems ſes Etats avoient preſque les mêmes frontiéres que du tems de Salomon. Dieu ne le traitoit pas ſi favorablement pour le récompenſer de ſa piété, puiſqu'il étoit Idolâtre; mais pour accomplir les promeſſes faites à ſon grand-pére Joachas. Il mourut en la 41 année de ſon régne, la 3251 du Monde, & la 784 avant Jéſus-Chriſt. Après ſa mort il y eut en Iſraël une anarchie de onze ans & demi. * II ou IV *Rois, ch.* 14. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. Génébrard, *Chron. l.* 1. Torniel & Salian, *Annal. Sacri Vet. Teſtam.*

* JEROHAM, fils d'Elihu, & pére d'Elkana, qui fut pére du Prophéte Samuel. Il étoit de Ramathajim Tſophim, dans la montagne d'Ephraïm. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 1. *v.* 1.

JERÔME, (Saint) fils d'*Euſébe*, né à Stridon, ville ſur les limites de la Dalmatie, & de l'ancienne Pannonie, vint au monde vers l'an 340 de Jéſus-Chriſt. Son pére, après lui avoir fait apprendre les premiers principes de la Langue Latine en ſon païs, l'envoya à Rome, où il étudia ſous le Grammairien Donat, célébre par ſes Commentaires ſur Virgile & ſur Térence. Jérôme fit de grands progrès dans l'étude des Belles-Lettres & des Langues; & il reçut le batême en cette ville. Depuis il vint dans les Gaules, & y tranſcrivit un Livre des Synodes de ſaint Hilaire de Poitiers, dont il faiſoit grande eſtime. Il paſſa quelque tems à Aquilée, où il fit amitié avec Héliodore, & l'engagea par ſon exemple à entreprendre le voyage de Thrace, de Pont, de Bithynie, de Galatie, de Cappadoce, & enfin à ſe retirer vers l'an 372, dans le déſert de Syrie, où néanmoins Héliodore, qui n'étoit venu que pour l'accompagner, ne demeura guére. Saint Jérôme s'efforça de l'y rappeller par une Lettre très forte. Il fut perſécuté dans ſa ſolitude par les Orthodoxes du parti de Méléce, qui le traitoient comme s'il eût été infecté de l'erreur de Sabellius, à cauſe qu'il ſe ſervoit du mot d'*Hypoſtaſe*, comme le Concile de Rome de l'an 369 l'avoit employé. C'eſt ce qui l'obligea de venir à Jéruſalem, où il s'appliqua entiérement à l'étude de la Langue Hébraïque, afin d'acquérir une plus parfaite intelligence de l'Ecriture Sainte. Son nom étoit déja ſi célébre dans l'Egliſe, que le Pape Damaſe le conſultoit ſur ſes difficultez. Paulin d'Antioche ordonna Prêtre S. Jérôme, qui y conſentit, à condition qu'il ne ſeroit attaché à aucune Egliſe; & qu'il ne quitteroit point la profeſſion monaſtique, qu'il avoit choiſie pour pleurer, comme il dit, les péchez de ſa jeuneſſe, & pour fléchir la miſéricorde de Dieu envers lui. C'eſt ainſi qu'il parle à Pammachius, pour ſe défendre de la vexation de Jean Evêque de Jéruſalem, qui le vouloit aſſujettir à ſon Egliſe, quoiqu'il ne l'eût pas ordonné. Il eut un ſi grand reſpect pour le Sacrifice de l'Autel, qu'il ne voulut jamais l'offrir. Comme la réputation de ſaint Grégoire *de Nazianze* s'étoit répandue par-tout, ſaint Jérôme vint vers l'an 381 à Conſtantinople pour l'entendre. Il paſſa l'année ſuivante à Rome, où il fut Sécretaire du Pape Damaſe. Il publia un Livre contre Helvidius, & en mit un autre au jour, *de la Défenſe de la Virginité*, contre Jovinien; & dans le même tems il inſtruiſit beaucoup de Dames Romaines à la piété. Il eut pour Ecoliéres dans la vertu & dans les Saintes Lettres, les Saintes Marcelle, Albine, Léa, Aſelle, Paule, Bléſile, Euſtochie, & quelques autres, qui devinrent ſous ſa diſcipline des exemples de ſainteté. Ces liaiſons firent parler ſes envieux, & la médiſance s'augmenta après la mort du Pape Damaſe l'an 385. Car Sirice, qui lui avoit ſuccédé au Pontificat, ne fit pas autant d'eſtime de ce Saint, que ſa doctrine & ſa vertu le méritoient; ce qui l'expoſa encore aux calomnies de ceux dont il avoit repris les diſſolutions: de ſorte qu'il ſe vit contraint de ſortir de Rome pour retourner à ſa chére ſolitude, d'où il voyagea à Alexandrie pour ouïr Didyme. Lorſqu'il fut enfin de retour dans le Monaſtére de Bethléem, il ne s'occupa qu'à méditer & à écrire contre Vigilance & Jovinien. Dans un Ouvrage qu'il avoit compoſé contre ce dernier, pour relever l'état de la Virginité, il ſembloit avoir trop abaiſſé celui du Mariage. Ses ennemis en firent du bruit; le Pape même en eut mauvaiſe opinion; & ce murmure fut ſi grand, que Pammachius, ami de ſaint Jérôme, lui conſeilla de compoſer une Apologie pour défendre ſon Ouvrage. Il le fit avec ſon ſtile ordinaire, où parmi beaucoup de fleurs d'éloquence, il mêla des pointes aſſez piquantes contre ceux qui par envie ou par ignorance condamnoient les travaux de ſa plume. Il fut le premier qui écrivit contre Pélage, qu'il combat dans ſes Dialogues. Cet Héréſiarque s'en vengea, dit-on, en excitant une perſécution contre ſaint Jérôme. Il étoit ſoutenu par Jean de Jéruſalem qui n'aimoit pas ce Saint, avec lequel il avoit rompu au ſujet des Origéniſtes: ce qui cauſa auſſi la rupture de ſaint Jérôme avec Rufin, qui avoit été ſon ami intime. Théophile d'Alexandrie les racommoda, mais ce ne fut pas pour longtems. Cette diviſion de deux grands hommes, qui fut portée aux extrémitez, cauſa quelque ſcandale, & fit que pluſieurs accuſérent ſaint Jérôme de trop de chaleur. Il eut auſſi diſpute avec ſaint Auguſtin; mais ces deux grands Docteurs ne ſortirent point des bornes de la charité; & le dernier demanda même à ſaint Jérôme ſon ſentiment touchant l'origine des ames. Ce Saint mourut l'an 420, âgé de 78 ou 80 ans; mais non pas de 98 ou 99, comme d'autres l'ont cru. Nous avons ſes Oeuvres recueillies par les ſoins de Marianus Victorius; & une autre édition de Paris en 1623 en neuf tomes. Le Pére Martianay, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, en a depuis donné une nouvelle édition. Nous avons perdu pluſieurs Traitez de ce Saint, dont Caſſiodore fait mention, & qu'il avoit dans ſa Bibliothéque. Nous ne parlons point ici du prétendu Cardinalat de ſaint Jérôme; car cette dignité n'étoit pas encore établie de ſon tems. Sa Vie, qui a été écrite par un Auteur inconnu, eſt à la fin de ſes Ouvrages. Pluſieurs grands hommes parlent de lui, & ont écrit ſon éloge. Le P. Pétau a marqué exactement dans la Chronique qui eſt à la fin du ſecond tome de ſon Livre *de Doctrina Temporum*, la date des voyages & des principaux Ecrits de ſaint Jérôme.

☞ Saint Jérôme eſt de tous les Péres Latins, celui qui a eu le plus d'érudition. Il ſavoit parfaitement le Grec, le Latin & l'Hébreu. [M. Le Clerc a pourtant prétendu prouver qu'il n'étoit pas fort habile dans cette derniére Langue.] Ses travaux ſur l'Ecriture ſont immenſes. Il a fait une nouvelle Verſion Latine de tout l'Ancien Teſtament ſur l'Hébreu, & corrigé l'ancienne Verſion Latine du Nouveau, pour la rendre conforme au Grec. C'eſt cette Verſion que l'Egliſe Latine a depuis adoptée pour l'uſage public, & qu'on appelle *Vulgate*. Il a fait des Commentaires ſur les grands & petits Prophétes, ſur l'Eccléſiaſte, ſur l'Evangile de ſaint Matthieu, ſur les Epitres de ſaint Paul aux Galates, aux Ephéſiens, à Tite, & à Philémon. Il a outre cela compoſé des Traitez Polémiques contre les Hérétiques Montan, Helvidius, Jovinien, Vigilance, & contre les Pélagiens & les Origéniſtes, & des Ecrits contre Rufin; pluſieurs Lettres, dont les unes contiennent des éloges, d'autres des inſtructions morales, & la plupart des Critiques ſur la Bible. Il y a auſſi quelques Lettres hiſtoriques, & un Traité des Hommes Illuſtres, qui renferment la Vie & les Titres des Ecrits des Auteurs Eccléſiaſtiques qui avoient fleuri avant lui. Il a enfin traduit quelques Homélies d'Origéne, & la Chronique d'Euſébe qu'il a continuée. Il écrit purement en Latin, avec beaucoup de feu, de vivacité & de nobleſſe. * Marcellin, *in Chron.* Béde & Adon, *in Martyr.* Baronius, *in Annal.* Poſſevin. Riccioli. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ. du cinquiéme ſiécle.*

JERÔME, (Saint) Ordre Religieux. *Cherchez* JERONYMITES, ou Hermites de ſaint Jérôme.

JERÔME CARDIEN, Hiſtorien Grec, fut ainſi appellé, parce qu'il étoit natif d'une ville de Thrace, nommée Cardie, *Cardia* ou *Cardiapolis*, vers la CXVI Olympiade, & l'an 316 avant Jéſus-Chriſt. Il écrivit une Hiſtoire d'Alexandre, comme nous l'apprenons de Suidas, & diverſes autres Piéces alléguées par les Anciens, comme par Diodore de Sicile, Apollodore, &c. *Voyez* dans Voſſius la différence qu'on doit faire entre cet Auteur & JERÔME, dit *le Phénicien*, Gouverneur de Syrie. * Voſſius, *de Hiſtor. Græc. l.* 1. *c.* 11.

JERÔME DE RHODES, Diſciple d'Ariſtote, vivoit vers le même tems que le précédent, & écrivit des Commentaires hiſtoriques, comme nous l'apprenons d'Athénée, de Plutarque, de Diogéne Laërce, &c.

JERÔME, ſurnommé *l'Egyptien*, fut Gouverneur de Syrie, ſous le Roi Antiochus, comme il eſt marqué dans le Grec de Joſéphe, ou ſous Antigonus ſuivant Rufin & Gelenius; ce qui paroît plus vraiſemblable, parce que Lucien, dans ſon Traité de ceux qui ont vécu longtems, dit qu'Antigone *le Borgne*, fils de Philippe, Roi des Macédoniens, combattant en Phrygie contre Seleucus & contre Lyſimaque, mourut de ſes bleſſures dans la bataille, âgé de 81 ans, ainſi que le rapporte Jérôme, qui étoit dans ſon Armée. Lyſimaque, ſuivant le même Auteur, avoit 80 ans quand il fut tué, dix-ſept ans après la mort d'Antigonus; &, ſi l'on en croit Lucien, Jérôme avoit, quand il mourut, 104 ans. Tertullien, dans ſon Apologétique, le joint à Manethon & à Béroſe. Ptolomée Mendéſien le nomme *Phénicien*, & lui donne la qualité de Roi de Tyr, le confondant peut-être mal-à-propos avec Hiram; ce qui lui a donné lieu de le faire Phénicien. * Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof. tome* 7. *p.* 77.

JERÔME, Capitaine &c. *Voyez* DEMOPHON.

JERÔME DE SAINTE FOY, Juif, puis Chrétien, célébre par ſa ſcience, au commencent du XV ſiécle, mourut en 1412.

JERÔME DE PRAGUE, ainſi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville capitale de la Bohême, fut Diſciple de Jean Hus, & commença à publier la doctrine des Huſſites en 1408. Il étoit Maître ès Arts de l'Univerſité de Paris, & avoit ſouvent donné des marques d'eſprit & d'éloquence; mais comme il enſeignoit dans les Ecoles la doctrine que Jean Hus prêchoit dans les Egliſes, on le fit mettre en priſon. Les Péres aſſemblez au Concile de Conſtance, le citérent pour venir rendre raiſon de ſa créance. Jérôme y vint l'an 1415, dans le tems que Jean Hus y étoit priſonnier; & fit publier qu'il venoit y défendre la doctrine de ſon Maître; mais il prit d'abord la fuite. On le rencontra ſur la frontiére de Bohême, d'où il fut ramené au Concile. Il y fit abjuration le 23 Septembre 1415, & peu après il diſparut. On le reprit encore près de la Bohême, & il fut conduit à Conſtance. On y fit inutilement tout ce qu'on put pour le ſauver; & parce qu'il perſiſta opiniâtrément dans ſes ſentimens, il fut livré au bras ſéculier, & brûlé comme un relaps, le ſamedi trente Mai 1416. Æneas Silvius Picolomini, ou le Pape Pie II, parle de lui dans ſon Hiſtoire de Bohême. Les Proteſtans le conſidérent comme un Martyr. * Æneas Silvius. Dubravius, *Hiſt. Bohem.* Cochlæus, *Hiſt. Huſſit. l.* 2 *&* 3. *Concile de Conſtance*, *Seſſ.* 6. 7. 21. Sponde & Rainaldi, *in Annal.*

☞ *Jérôme de Prague* n'étoit ni Moine ni Eccléſiaſtique, mais Bachelier & Maître en Théologie, & il avoit obtenu ce grade en 1399. Il avoit étudié à Paris, à Heidelberg, à Cologne & à Oxford, & il avoit été reçu Maître ès Arts dans les trois premiéres de ces Univerſitez. Il paſſoit pour avoir beaucoup de talens, & quoique plus jeune que Jean Hus, on diſoit qu'il avoit plus de ſcience & de ſubtilité que lui. Il ſe rendit à Conſtance le 24 Avril 1415, pour défendre la doctrine de Jean Hus, comme il le lui avoit promis. Mais ayant appris comment on agiſſoit à l'égard de Jean Hus ſon Maître, il ſe retira précipitamment à Uberlingen, d'où il demanda un ſaufconduit à l'Empereur qui le lui refuſa. Le Concile voulut bien lui en accorder un pour venir à Conſtance, mais non pas pour s'en retourner en Bohême. Jérôme ayant reçu cette réponſe, fit afficher à toutes les Egliſes de Conſtance & aux portes des Cardinaux un Ecrit par lequel il déclare, „ qu'il eſt prêt de venir à Con-„ ſtance, pour rendre raiſon de ſa Foi, & pour répondre, „ non en particulier & en cachette, mais en plein Concile, à „ toutes les calomnies de ſes accuſateurs, s'offrant de ſubir

„ tou-

„ toutes les peines des Hérétiques s'il eſt convaincu de quel-
„ que erreur; que c'eſt pour cela qu'il demande un ſaufcon-
„ duit à l'Empereur & au Concile; mais que ſi malgré ce ſauf-
„ conduit on lui fait quelque violence en le mettant en priſon,
„ ou autrement, tout l'Univers ſera témoin de l'injuſtice du
„ Concile." Cette démarche ayant été ſans efficace, il forma le deſſein de ſe retirer dans ſa patrie. Le Concile expédia cependant enſuite à Jérôme de Prague un ſaufconduit qui portoit, „ que le Concile ayant ſur-tout a cœur d'empêcher que l'Egli-
„ ſe ne ſoit entachée d'Héréſie, il le cite à comparoître dans
„ l'eſpace de quinze jours, pour être ouï dans la premiére Seſ-
„ ſion qui ſuivra ſon arrivée; que pour cet effet on lui donne,
„ par ces préſentes, un *ſaufconduit pour le mettre à couvert de vio-*
„ *lence, ſauf néanmoins la juſtice, & autant qu'il dépend du Concile,*
„ *& que l'exige la Foi orthodoxe.*" Si l'on en croit Reichenthal, ce ſaufconduit parvint à Jérôme. Quoi qu'il en ſoit, il fut arrêté en chemin le 25 Avril, & mis entre les mains du Prince de Sultzbach. Comme il n'avoit point répondu à la citation du 18 Avril, il fut cité encore le deuxiéme Mai. Le Prince de Sultzbach renvoya Jérôme à Conſtance, ſuivant l'ordre du Concile; il y arriva le 23 Mai chargé de chaînes; il fut examiné inceſſamment, & proteſta avoir ignoré la citation. On le conduiſit enſuite dans une tour de l'Égliſe de St. Paul, où on l'attacha à un poteau les mains liées au cou d'une même chaine. Il demeura deux jours dans cette poſture, jeûnant au pain & à l'eau. Il tomba malade dangereuſement & demanda un Confeſſeur, & par ce moyen il fut un peu moins reſſerré. Le 19 Juillet il fut interrogé de nouveau, & au ſujet de l'Euchariſtie il répondit, que dans le *Sacrement de l'Autel la ſubſtance ſinguliére du morceau de pain qui eſt là, eſt tranſſubſtantiée au corps de Jéſus-Chriſt; mais que la ſubſtance univerſelle du pain demeure.* Il croyoit comme Jean Hus *l'Univerſel à parte rei.* Le onziéme Septembre, Jérôme étant ouï, il ſe retracta & approuva la condamnation des erreurs de Wiclef & de Jean Hus. Le 26 Mai 1416, il condamna ſa retractation & fit cet aveu, „ Je n'ai pas hon-
„ te, *dit-il*, de conſeſſer ici publiquement ma foibleſſe. Oui,
„ je l'avoue, & je le fais avec horreur, la ſeule frayeur du
„ ſupplice du feu m'a fait conſentir lâchement & contre ma
„ conſcience, à la condamnation de la doctrine de Wiclef &
„ de Jean Hus." Dans la Seſſion vint & uniéme, le 30 Mai, il fut condamné & livré au bras ſéculier. Jérôme ſe rendit au bucher en récitant à haute voix le *Credo*, & il chanta en chemin des Litanies & un Hymne à la Vierge. Pogge Florentin fait le panégyrique de ce Docteur dans une Lettre à Léonard Aretin. * Lenfant, *Hiſt. du Concile de Conſtance, tome* 1. *p.* 100, *&c.*

JEROME de PRAGUE, Hermite & homme de bien, demeura vint ans dans la ſolitude de Camaldoli, & enſuite alla dans la Lithuanie, où il convertit beaucoup de monde. Il vivoit en 1430. Æneas Sylvius Picolomini, ou le Pape Pie II, en parle dans la deſcription de l'Europe. Æneas Sylvius récite que Jérôme ayant demeuré vint ans en Italie retourna en Bohême; mais qu'il quitta enſuite Prague dans le tems que les ſentimens des Huſſites commençoient à ſe répandre, de peur d'en être infecté, & qu'il ſe retira en Pologne: Que de là il paſſa en Lithuanie avec des Lettres de Ladiſlas Roi de Pologne, où il convertit ces peuples à la Foi Chrétienne, favoriſé dans ce pieux deſſein par *Alexandre Wiltod*, Grand-Duc de Lithuanie: Qu'enfin il vint au Concile de Bâle, où Æneas Sylvius lui entendit faire l'Hiſtoire de ces converſions, & de l'ancienne Religion des Lithuaniens. * Lenfant, *Hiſt. du Concile de Conſtance, tome* 1. *p.* 110.

JEROME EMILIANI, Fondateur des Somaſques. *Cherchez* EMILIANI, &c.

JERON, en Latin *Jerona*, *Jovis Urii Fanum*: c'étoit anciennement un lieu de la Bithynie, dans la petite Aſie. Maintenant c'eſt une fortereſſe de la Natolie, ſituée ſur le Détroit de Conſtantinople, près de la ville de Scutari. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERON ROMELIAS anciennement *Polichnium*: c'eſt un bourg de la Turquie en Europe. Il eſt dans la Romanie, près de la ville de Conſtantinople. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERON, ville. *Voyez* JIREON.

JERONYMITES, qu'on nomme auſſi HERMITES DE SAINT JEROME. Il y a eu quatre Ordres Religieux ou Congrégations de ce nom, qui méritent d'être décrites. Pour commencer par les Jéronymites d'Eſpagne, on remarque que le Bienheureux Thomas de Sienne, Profès du Tiers-Ordre de ſaint François, qui par modeſtie s'étoit donné le nom de *Thomaſuccio*, ou petit Thomas, eut pluſieurs Diſciples vivans dans des hermitages, dont quelques-uns paſſérent après ſa mort d'Italie en Eſpagne: les uns, ajoute-t-on, ſe fixérent dans le Royaume de Valence, les autres dans la Caſtille, & Vaſco dans le Portugal, où il étoit né. Ils eurent tous bientôt des Diſciples qui embraſſérent la vie hérémitique, mais les plus illuſtres furent ceux de Caſtille, que l'horreur de la conduite du Roi Pierre le cruel obligeoit à chercher des retraites; & dès l'an 1370, ils obtinrent l'Egliſe de ſaint Barthélemy à Lupiana dans le Diocéſe de Tolède, avec toutes les Chapelles & les revenus qui en dépendoient. La réſolution qu'ils prirent alors d'imiter autant qu'il leur ſeroit poſſible ſaint Jérôme dans ſa retraite de Bethléem, fut ce qui leur fit prendre le nom de Jéronymites. On ne manqua pas de parler mal de ce nouvel établiſſement, ſuivant la coutume, & les Hermites jugérent à propos de prévenir les mal-intentionnez auprès du Pape, qui étoit alors Grégoire XI. Ceux qu'ils lui députérent étoient Pierre-Ferdinand Pécha, auparavant Chambellan de Dom Pierre, & Pierre de Rome l'un des Hermites venus d'Italie. Le Pape approuva leur Inſtitut par une Bulle du 18 Octobre 1373, leur donna la Régle de ſaint Auguſtin, & les Conſtitutions du Couvent de Sainte-Marie du Sépulcre hors des murs de Florence, qui étoit de l'Ordre de ſaint Auguſtin; il preſcrivit auſſi la forme de leur habillement, donna l'habit aux deux Députez, reçut leurs vœux ſolemnels, permit au premier, qu'il fit Prieur de Lupiana, de recevoir ceux de tous les Hermites d'Eſpagne, & d'ériger quatre autres Monaſtéres, pour les unir au ſien, voulant que les Prieurs fuſſent triennaux. Ces quatre Monaſtéres furent bientôt fondez; & les Hermites du Royaume d'Aragon voulant à l'exemple de ceux de Caſtille embraſſer la vie cénobitique, en obtinrent auſſi le pouvoir l'an 1374, & ceux de Portugal ne différérent pas à demander la même permiſſion, qui leur fut accordée. Enfin y ayant, l'an 1415, vint-cinq Monaſtéres d'Hermites de ſaint Jérôme tant en Eſpagne qu'en Portugal, dont celui de Lupiana étoit regardé comme le premier, mais ſans autre avantage que d'attirer des marques particuliéres de reſpect à ſon Prieur, que les autres conſultoient aſſez ſouvent, les Hermites jugérent à propos de s'unir en Congrégation, & de tenir des Aſſemblées générales pour le gouvernement: ce qui fut exécuté cette année-là même, après que Benoît XIII, qu'on reconnoiſſoit encore en Eſpagne, le leur eut permis, & les eut exemptez de la Juriſdiction des Evêques, ſous laquelle les Monaſtéres étoient auparavant. Les Papes Martin V, & Innocent VIII confirmérent depuis ce que Benoît XIII avoit fait, & leurs Chapitres ont toujours continué à ſe tenir tous les trois ans. C'eſt toujours le Prieur de Lupiana qui eſt Général. Ce Monaſtére, quoique fort riche, l'eſt beaucoup moins que pluſieurs autres du même Ordre. A Notre-Dame de Guadaloupe, outre ſix-vints Religieux, il y a un Séminaire de quarante jeunes Clercs, à qui on apprend les Humanitez, & les exercices de la vie Cléricale; un Hôpital pour les hommes avec plus de quarante ſerviteurs; un Hôpital pour les femmes avec pareil nombre d'Oblates. On y nourrit pendant trois jours tous les Pélerins en quelque nombre qu'ils ſoient; & on y fait de prodigieuſes diſtributions d'aumônes. A Saint-Laurent de l'Eſcurial, où il y a nuit & jour deux Religieux devant le Saint Sacrement, les Jéronymites entretiennent un Séminaire de cent quatre-vints jeunes Eccléſiaſtiques. A Saint-Jérôme de Juſte, qu'on appelle ordinairement ſaint Juſte, & qui eſt célébre par la retraite de Charles V, on auroit peine à croire les diſtributions de blé qui s'y font aux pauvres. Il s'en fait d'autres preſque auſſi conſidérables dans pluſieurs autres Monaſtéres d'Eſpagne, & celui de Bélem en Portugal eſt auſſi très riche. Cependant tous ces Religieux ménent une vie extrêmement auſtére, & la régularité y a toujours été ſi bien obſervée, que c'eſt d'eux ordinairement qu'on s'eſt ſervi pour la réforme des Congrégations Religieuſes & des Ordres militaires. On doit auſſi obſerver que c'eſt de leurs aumônes que ſaint Jean de Dieu fonda ſon premier Hôpital; & qu'il y a eu parmi eux pluſieurs hommes diſtinguez par leur ſcience, & par les dignitez Eccléſiaſtiques qu'ils ont occupées. Il y a quelques Couvens de Religieuſes, qui n'ont été incorporez à l'Ordre qu'en 1510, où elles quittérent le nom de Béates, embraſſérent la clôture, & firent des vœux ſolemnels. * Joſeph de Siguença & François de Los Sanctos, *Hiſt. de la Orden de S. Geronimo.* Pierre Creſcenz, *Preſid. Roman. l.* 1.

La ſeconde Congrégation de *Jéronymites* eſt celle de Lombardie: voici ce qui y donna occaſion. Loup d'Olmédo devenu l'an 1422 Général des Jéronymites, crut devoir changer beaucoup de choſes à leurs obſervances, qui n'étoient pas aſſez auſtéres pour lui; & n'ayant pu rien gagner ſur l'eſprit des Religieux, il demanda l'an 1424, au Pape Martin V, avec qui il avoit étudié dans ſa jeuneſſe, la permiſſion de fonder une nouvelle Congrégation ſous le nom de Moines Hermites de ſaint Jérôme, dans les montagnes de Cazalla au Diocéſe de Séville, ce qui lui fut accordé. Il eut bientôt ſix Monaſtéres dans les montagnes, où il fit obſerver avec la Régle de ſaint Auguſtin des Conſtitutions très auſtéres, tirées en partie de celles des Chartreux; mais étant allé enſuite en Italie, & y ayant aquis d'autres Monaſtéres, il voulut ſe perſuader que la Régle de ſaint Auguſtin ne convenoit pas à des Moines, & en dreſſa une nouvelle, tirée des Ecrits de ſaint Jérôme, que Martin V approuva l'an 1429. On a quelquefois donné le nom de ſaint Iſidore à cette Congrégation, parce qu'on donna à Loup d'Olmedo la riche Abbaye de ſaint Iſidore *del Campo* près de Seville. Sa Régle n'y fut pas obſervée longtems, & on y reprit celle de ſaint Auguſtin qu'on y obſerve encore: on y établit auſſi les études qu'il en avoit bannies, ſous prétexte que la ſcience enfle. Les Monaſtéres qu'elle avoit en Eſpagne au nombre de ſept, furent réunis l'an 1595, à celles des Hermites dont on a parlé ci-deſſus; mais elle a en Italie dix-ſept Couvens, dont le principal eſt celui de ſaint Pierre de l'Oſpitalletto au Diocéſe de Lodi. Le Général qui eſt Prieur de ce Couvent, ſe qualifie Comte de l'Oſpitaletto: il porte le mantelet & le camail, ſe ſert d'ornemens Pontificaux, & peut donner les Ordres mineurs à ſes Religieux. On y tient des Chapitres généraux tous les trois ans; & outre les Religieux il y a parmi eux des Commis, qui ſe donnent irrévocablement eux & leurs biens préſens & à venir, droits & actions, à la Congrégation. * Siguença, *Hiſt. de la Orden de S. Geronimo.* Pierre Roſſi, *Vita di Lupo d'Olmedo.*

La troiſiéme Congrégation fut fondée l'an 1380, à Monte-Bello dans l'Ombrie, par Pierre Gambacorti qu'on nomme ordinairement le B. Pierre de Piſe, d'où vient qu'on appelle les Religieux qui la compoſent *Hermites de ſaint Jérôme de la Congrégation du B. Pierre de Piſe.* Ce pieux Solitaire ayant raſſemblé quelques perſonnes qui vouloient vivre dans les exercices de la pénitence, édifia tellement le public avec eux, qu'on lui of-

frit divers établiſſemens; mais des gens mal intentionnez ayant publié que les auſtéritez pratiquées par ces bons Hermites étoient au deſſus des forces naturelles, & qu'il y avoit du ſortilége dans leur fait, trouvérent trop de gens portez à les croire; & le Fondateur, pour arrêter les pourſuites des Inquiſiteurs, obtint le 21 Juin 1431, de Martin V une approbation de ſa maniére de vie. Ces Religieux avoient déja bien retranché de leurs auſtéritez l'an 1444, lorſqu'ils dreſſérent leurs premiéres Conſtitutions, & ils les ont encore diminuées par la ſuite; même l'an 1644, ils s'exemptérent de l'abſtinence perpétuelle. Eugéne IV leur permit l'an 1437, de tenir des Chapitres généraux, & de recevoir les Ordres ſacrez. L'an 1568, S. Pie V leur ordonna de faire des vœux ſolemnels ſelon la Régle de S. Auguſtin, ce qu'ils firent; juſques là leurs vœux avoient été ſimples. Ils tiennent leurs Chapitres généraux tous les trois ans: on y élit d'abord un Vicaire-Général, entre les mains de qui le Général & les Prieurs ſe démettent de leurs offices: enſuite tout le Chapitre élit quatre, ou ſix Péres, qui éliſent tous les Prieurs; & les Prieurs élus nomment le Général. Ils ont environ quarante Maiſons dans les deux Provinces d'Ancone & de Tréviſe, ſans y comprendre les Hermitages de Tyrol & de Baviére, qui s'y unirent en 1695, & où on ſuit à la lettre les anciennes Conſtitutions. * Euſébe Jordan, *Spicileg. Hiſt. Relig. B. Pet. de Piſis.* Pierre Bonacioli, *Piſana Eremus.*

Il y a eu auſſi une autre Congrégation appellée *la Société de ſaint Jérôme*, & avec raiſon, puiſqu'on y ſuivoit des Conſtitutions tirées des Ecrits de ſaint Jérôme. Le B. Charles de Montegraneli en fut le Fondateur peu après l'an 1360, & il avoit déja fait quelques établiſſemens l'an 1406, lorſqu'il obtint la confirmation de ſon Inſtitut du Pape Innocent VII. Ce même Pape leur avoit permis de faire des vœux ſolemnels: mais l'an 1441, Eugéne IV les obligea à en faire de nouveaux ſelon la Régle de ſaint Auguſtin à laquelle il les ſoumit, & voulut auſſi que la Congrégation fût appellée *de ſaint Jérôme de Fiezoli*, parce que c'étoit dans cette ville qu'étoit leur plus ancienne Maiſon. Le Fondateur étoit Profès du Tiers-Ordre de ſaint François, & en avoit conſervé l'habit; mais l'an 1460 quelques Religieux en voulurent porter un autre, & l'obtinrent, ce qui affoiblit dès-lors la Congrégation, qui a ſubſiſté juſqu'en 1668, où elle fut ſupprimée par le Pape Clément IX. * Silvano Razzi, *Vite de' Santi di Toſcana.* Maurolyc. *Mar. Ocean. di tutte le Relig.*

JEROSLAW. *Voyez* JAROSLAW.

JEROVILIA ou ANFILOCA, en Latin *Argos Amphilochium*, *Amphilochia*, ville de Gréce dans l'Epire, ſur l'Aſpri, au levant de la ville de Larra. Cette ville eſt aſſez grande, & conſerve pluſieurs veſtiges de ſon antiquité. * Maty, *Dict. Géogr.*

IERRE, en Latin *Ierra*, *Edera*, petite riviére de France, qui coule dans la Brie, & ſe décharge dans la Seine à Villeneuve-ſaint-George, environ à quatre lieues au deſſus de Paris. * Baudrand.

JERSEY, anciennement *Cæſarea Inſula*, Iſle de la mer de Bretagne. Elle eſt vers la côte occidentale de la Normandie, vis à vis de la ville de Coutances. Cette Iſle, qui appartient aux Anglois, peut avoir dix lieues de circuit, & elle eſt diviſée en douze Paroiſſes. Elle eſt défendue par deux châteaux; celui de Montorgueil, qui eſt ſur la côte orientale de l'Iſle; & un autre que la Reine Elizabeth fit conſtruire ſur une petite Iſle, qui eſt un peu au midi de celle-ci. On y fabrique des bas, de même qu'à Guerneſey, autre Iſle de la même mer. Et lorſque les Anglois ont la guerre avec leurs voiſins, les Armateurs de ces deux Iſles incommodent beaucoup le négoce des ennemis. Le Bailli de cette Iſle juge les procès au deſſus de cent écus, & les douze Juges des douze Paroiſſes connoiſſent des affaires de moindre importance. On appelle de leurs jugemens non au Parlement d'Angleterre, mais au Roi & à ſon Conſeil privé. *Voyez* auſſi GERSEY.

JERSEY, NOUVELLE JERSEY, ou ſelon d'autres Nouveau Jerſey, autrefois la Nouvelle Suéde, eſt un païs de même température & de même rapport que la Nouvelle York. Il y a quantité de bois fort propres pour la conſtruction des vaiſſeaux & qu'on tranſporte en Angleterre, auſſi bien que des peaux de caſtors, de loutres, d'ours & d'élans. La Nouvelle Jerſey eſt au midi de la Nouvelle York dont elle faiſoit autrefois partie, & au ſeptentrion du Maryland & de la Penſilvanie, dont elle eſt ſéparée par la riviére de Sud ou de Délaware, qui fait une aſſez belle baye à ſon embouchure. La mer y abonde en baleines, en maquereaux, &c. Les Sauvages y ſont en petit nombre, & vivent en bonne intelligence avec les Anglois qui en tirent quantité de belles peaux. Ce païs produit auſſi de beaux chênes, des chataigners, des cédres, des frênes & des ſapins, & des arbres fruitiers. On y cultive encore toute ſorte de blé, du chanvre, du lin & pluſieurs autres plantes. Toutes ſortes de volaille & d'oiſeaux s'y trouvent en abondance. On y fait un grand trafic de chevaux, de bœufs, de cochons, de grains, de beurre & de fromage, que l'on envoye dans les Iſles qui appartiennent aux Anglois dans l'Amérique ſeptentrionale, auſſi bien que dans les Iſles Canaries, en Eſpagne & en Portugal. Leur huile de poiſſon & les nageoires des baleines s'y trouvent en abondance. On y trouve encore la poix, de la réſine, & un certain animal nommé Mooſe, dont la peau eſt excellente pour en faire des cuiraſſes. La Nouvelle Jerſey ſe diviſe en Eſt-Jerſey & Oueſt-Jerſey qui contiennent enſemble pluſieurs habitations, & les villes ou bourgs de Shrewsbury, de Middletown, de Burgin, de Newarck, d'Elizabeth-town, de Woodbridge, de Piſcataway & de Burlington. Cette Province appartient à quelques Seigneurs Anglois qui la tiennent en hommage des Rois d'Angleterre. * Martineau du Pleſſis, *Nouvelle Géographie*, *tome* 3. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JERSEY, famille de Comtes en Angleterre. Celui qui fut le premier revétu de cette dignité, étoit Edouard Villiers Il fut d'abord Ecuyer de la Reine Marie II. En 1691, il fut fait Pair d'Angleterre avec le tître de Vicomte Villiers de Dartford & de Baron de Hoo. En 1697, il fut créé Comte de Jerſey. Dans la même année il fut un des Plénipotentiaires au Congrès de Ryswyk. Peu de tems après il fut Ambaſſadeur extraordinaire auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies. En 1698, il ſuccéda au Comte de Portland en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour de France, & après ſon retour, au Duc de Shrewsbury dans celle de premier Sécretaire d'Etat. En 1700, il fut nommé avec le Comte de Portland pour conclurre le Traité de partage par rapport à la ſucceſſion d'Eſpagne. Il épouſa *Barbe*, fille de *Guillaume* Chivins, & il en eut, 1. *Guillaume* qui de *Judith* fille de *Frédéric* Herne eut *Guillaume* & *Barbe*; 2. *Henri*; 3. *Marie*, mariée avec Thomas Thynne d'Oldwinſor. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of England* I *p.* 355. Heylyns *Help to Engliſh Hiſtory*, *p.* 361. *The compleat Hiſt. of England*, *tome* 3.

* JERUBBAHAL ou JEROBAAL, nom qui fut donné à *Gédéon*, Juge des Iſraëlites, après qu'il eut mis le feu au Temple de Bahal, & abattu la forêt où cette Idole étoit adorée. Ce mot ſignifie *celui qui a une querelle ou différent à demêler.* * *Juges*, *ch.* 7. *v*, 1.

JERUEL, deſert de Judée, vis à vis duquel Joſaphat Roi de Juda défit une grande Armée d'Ammonites, Moabites, Iduméens, Arabes & Syriens, qui l'étoient venu attaquer. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 20. *v.* 16. &c.

JERVENLAND ou JERVELAND, petit païs de l'Eſtonie, partie de la Livonie, qui n'a rien de conſiderable que Witenſtein, qui en eſt la capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

JERUSALEM, ville capitale de la Terre-Sainte, que les Turcs appellent Cuts, a eu divers autres noms, comme Ville de David, Cité de Paix, outre ceux qui ſont exprimez dans ce diſtique,

Ælia, Luſa, Bethel, Jeroſolyma, Solyma, Jebus,
Urbs ſacra, Jeruſalem dicitur, atque Salem.

Elle étoit de la Tribu de Benjamin, quoique conſidérée comme ſi elle eût été de celle de Juda: & d'ailleurs tellement peuplée de perſonnes des familles ſacerdotales, qu'on aſſure que du tems de David & de Salomon, il s'y en trouvoit trente-ſix mille. Quelques-uns croyent que cette ville a eu pour fondateur Melchiſédech Roi & Prêtre, qui lui donna le nom de *Salem*; que les Jébuſéens la prirent depuis; qu'ils y bâtirent une fortereſſe, dite *Jébus* de leur nom; & que de ce même nom & de celui de *Salem*, on fit celui de *Jéruſalem.* Au reſte, cette fortereſſe de Jébus n'empêcha pas Joſué de prendre la ville vers l'an 2584 du Monde, & 1451 avant Jéſus-Chriſt, & de faire mourir le Roi Adoniſédech, avec quatre autres Princes ſes alliez, qui ſe vouloient oppoſer au progrès de ſes armes. Depuis la mort de Joſué, les Jébuſéens s'en rendirent encore maîtres; mais ce fut pour peu de tems, parce que les Iſraëlites l'emportérent d'abord, à la réſerve de la fortereſſe de Jébus, qui étoit la haute partie de la ville, & qui ſe nomma depuis *la Citadelle de Sion*: car les mêmes Jébuſéens la tinrent juſqu'au tems de David, qui la prit l'an 2988 du Monde, & 1047 avant Jéſus-Chriſt, & lui donna le nom de *Cité de David*; d'où vient qu'encore qu'elle appartînt aux Benjamites, étant de leur partage, elle fut comptée pour être de celui de Juda. Les Iſraëlites y demeurérent, durant tout le tems qui précéda cette derniére conquête, avec les naturels du païs, ſoit parce qu'ils ne pouvoient pas aiſément les en chaſſer, ſoit parce qu'ils ne vouloient pas l'entreprendre. Salomon fit élever divers édifices à Jéruſalem, tels que le Temple, une Maiſon Royale appellée *la Maiſon du Liban*, & quelques autres. Après ſa mort, Séſac ou Séſoſtris, Roi d'Egypte, prit la ville & la pilla ſous le régne de Roboam l'an 3064 du Monde, 971 avant Jéſus-Chriſt. Elle fut encore priſe par Joas, Roi d'Iſraël, ſous le régne d'Amaſias, Roi de Juda; par les Aſſyriens, du tems de Manaſſes; & par Nabuchodonoſor, Roi de Babylone, ſous le régne de Jéchonias. Ce Roi Babylonien y laiſſa Sédécias, qu'il établit Souverain; mais depuis il revint à Jéruſalem avec une Armée formidable, & après un ſiége aſſez long, il emporta encore Jéruſalem. Ce ſiége commença le dixiéme jour du dixiéme mois de l'an 3447 du Monde, 588 avant Jéſus-Chriſt, & la ville fut priſe deux ans après, le cinquiéme jour du quatriéme mois. Les Babyloniens entrérent par la porte des poiſſons, & ſe rendirent le neuviéme entiérement maîtres de la ville, mirent tout à feu & à ſang, & commirent tous les excès dont des Barbares victorieux ſont capables. Nabuzardan fit mettre le feu au Palais du Roi, au Temple, & aux autres édifices, & fit démolir les murailles: de ſorte que cette ville fut entiérement ruïnée. Soixante & dix ans après, l'an 3498 du Monde, 537 avant Jéſus-Chriſt, Cyrus renvoya les Juifs captifs dans la Judée, où ils rebâtirent, ſous Zorobabel & Eſdras, Jéruſalem & le Temple. Cette ville fut encore repriſe & pillée par Antiochus Epiphanès, l'an 3867 du Monde, 168 avant Jéſus-Chriſt; mais peu de tems après, Judas Machabée la recouvra. D'autres Princes de Syrie s'efforcérent de la ſoumettre, quoiqu'inutilement. Pompée irrité contre les Juifs, ſouffrit que ſes Soldats y fiſſent des déſordres extrêmes l'an 64 avant Jéſus-Chriſt; & Hérode *Aſcalonite* l'ayant emportée, y fit de grands ravages l'an 37 avant l'Ere Chrétienne. Il eſt vrai que dans la ſuite il la répara par des édifices ſomptueux qu'il y fit élever. Cette ville, loin de profiter des avertiſſemens de Jéſus-Chriſt, contribua à ſon crucifiement.

fiement. Cette ingratitude criminelle attira ſur elle & ſur ſes Habitans une punition ſi terrible, qu'on auroit peine à en marquer de ſemblable. Jéſus-Chriſt la prédit à ces femmes, que le malheureux état où il étoit, faiſoit pleurer, lorſque les Juifs le traînoient ſur la montagne du Calvaire pour l'y attacher en croix. Il les avertit de ne point jetter de larmes pour lui, mais de les répandre pour elles mêmes & pour la ville de Jéruſalem, qui devoit bientôt ſentir les effets de la vengeance divine. Cela fut bientôt exécuté, & les derniers malheurs de cette ville l'accablérent l'an 70 de l'Ere Chrétienne. Tite aſſiégea Jéruſalem au tems de la ſolemnité de Pâques, qui avoit attiré une infinité de peuple de tous les endroits de la Judée. Après quatre mois il ſe ſaiſit du Temple, le ſamedi quatriéme jour d'Août; mais avant cette priſe, les vivres étoient tellement diminuez qu'après avoir eu recours aux choſes les plus ſales, la chair humaine fut employée pour la nourriture des hommes. Une mére tua un enfant qui pendoit à ſa mammelle, & prolongea ſa vie de quelques jours aux dépens de celle qu'elle lui avoit donnée. Le Temple fut brûlé, & Tite donna permiſſion aux Soldats de brûler la ville, qui éprouva alors tout ce que le pillage & les flammes ont de plus horrible. La plus haute partie, appellée *la Forteresſe de Sion*, ſe pouvoit défendre longtems. Dieu la livra à l'aſſiégeant, de ſorte que le huitiéme de Septembre, jour de Sabbat, il fut maître abſolu de Jéruſalem, après quoi elle fut entiérement dévorée par les flammes. A peine demeura-t-il quelques traces de cette ſuperbe ville, qui avoit été la Reine de l'Orient & le Siége de la Religion pendant plus d'onze cens ans, depuis que David y avoit mis le thrône de ſes ſucceſſeurs. Tite fit entiérement ruïner cette meurtriére des Prophétes, exécutant ce qui avoit été prédit par le Fils de Dieu, *qu'on n'y laiſſeroit point pierre ſur pierre.*

L'an 132 de Jéſus-Chriſt l'Empereur Adrien commença de faire rebâtir Jéruſalem, & envoya des troupes contre les Juifs, qui ſe révoltérent ſous la conduite d'un inſigne Impoſteur, nommé *Barcochébas*. Ils avoient fait une ſeconde ville ſous terre, afin de s'y pouvoir retirer lorſqu'ils ſeroient preſſez; mais leurs précautions furent inutiles, & les Romains les battirent tant de fois, que la Judée ſe trouva preſque tout à fait déſerte. Adrien interdit aux Juifs l'entrée de Jéruſalem; & Euſébe même ajoûte qu'il leur défendit de la regarder de loin, & de quelque lieu éminent, tant il avoit de haine contre ce Peuple rebelle & opiniâtre. Il donna à cette ville le nom d'*Elie Capitoline*; & pour la profaner tout-à fait, il fit mettre ſur la porte de Bethléem la ſculpture d'un pourceau, qui étoit l'animal le plus en horreur à cette Nation. L'Empereur ne ſe contentant pas de cette marque de ſervitude, y bâtit un Temple en l'honneur de Vénus ſur le mont Calvaire; un autre à Jupiter, au lieu de la réſurrection de Jéſus-Chriſt; & un autre pour Adonis dans Bethléem. Tous ces Temples ſubſiſtérent juſques au tems de Conſtantin. On dit que ce fut alors que le mont-Calvaire fut enfermé dans la ville; comme avant ſa ruïne elle en renfermoit quatre, qui étoient les monts de Sion, de Gion, d'Acra, & de Moria, qui eſt celui ſur lequel Abraham alla pour ſacrifier ſon fils Iſaac. L'Empereur Conſtantin *le Grand* repeupla Jéruſalem, & l'embellit de divers édifices ſaints, depuis que ſa mére y eut trouvé le bois ſacré de la Croix. Sous l'empire d'Héraclius, Jéruſalem fut emportée par Choſroës II, Roi de Perſe, l'an 614. Depuis, dans le VII & dans le VIII ſiécle, cette ville, & toute la Terre-Sainte, fut preſque toujours la proye des Sarazins ſucceſſeurs de Mahomet, juſqu'au tems de Charlemagne, auquel Aaron, Roi de Perſe, donna ce païs en 807, avec le Sépulcre du Fils de Dieu, ſe réſervant ſeulement le tître de ſon Lieutenant. Après la mort de ce grand Monarque, qui eſt le premier Roi d'Occident qui ait été fait Seigneur du ſaint Sépulcre, les Infidéles y continuérent leurs tyrannies avec la même barbarie. Les Princes François, qui prirent la croix au Concile de Clermont l'an 1096, entreprirent la conquête de la Terre-Sainte ſur la fin du XI ſiécle; & ſous le commandement de Godefroi de Bouillon, ils ſe rendirent maîtres de Jéruſalem le 15 Juillet 1099. C'eſt ce qui donna commencement au Royaume de Jéruſalem, dont le même GODEFROI fut le premier Monarque. Il eut divers ſucceſſeurs, que les Sarazins inquiétérent par des guerres continuelles. Sous le régne de GUI de Luſignan, mari de *Sibylle*, qui avoit hérité de ces Etats, Saladin Roi de Syrie & d'Egypte, après avoir remporté pluſieurs victoires ſur les Chrétiens, leur arracha enfin Jéruſalem le deuxiéme Octobre 1187, & toute la Terre-Sainte, à la réſerve de Tyr, Tripoli, Antioche, & quelques fortes places. Ainſi au bout de 88 ans finit le Royaume de Jéruſalem, dont le tître a paſſé par diverſes familles de Princes, & qui fait partie aujourd'hui des Etats du Grand-Seigneur. Lorſqu'on apprit cette funeſte nouvelle en Europe ſur la fin de la même année 1187, la douleur fut univerſelle. Les Princes Chétiens, & ſur-tout les Rois de France, ont ſouvent mis des troupes en campagne, pour retirer cette ville des mains des Infidéles; & mille obſtacles ſe ſont toujours oppoſez à leurs bons deſſeins & à ceux des autres. Alfir Sultan d'Egypte en 1288, enleva pluſieurs villes aux Chrétiens: de ſorte qu'il ne leur reſtoit plus dans le païs que Saint-Jean-d'Acre, ou Ptolémaïde, que le Sultan Mélec-Araſe, qui avoit ſuccédé à Alfir, aſſiégea en 1291, & qu'il emporta d'aſſaut le 19 Mai, après quarante jours d'attaque continuelle. Il maſſacra tous ceux qui étoient dedans, à la réſerve de ceux qui ſe purent ſauver dans les vaiſſeaux. Depuis la perte d'Acre, il n'eſt plus paſſé en Jéruſalem de troupes Chrétiennes, mais ſeulement des Pélerins: ainſi ce ſaint héritage reſta ſous la puiſſance des Caliſes, ou Princes d'Egypte, juſqu'en 1517, que Sélim I, Empereur des Turcs, s'en rendit maître. Les Rélations que nous avons aujourd'hui du Levant, nous aſſurent que Jéruſalem eſt peu peuplée; que la plus grande partie des Habitans conſiſte en la milice du Gouverneur & les Officiers du Cady; & qu'il y a grand nombre de Dervis, de Santons & d'autres Religieux Turcs qui y ſervent leurs Moſquées. Les autres Habitans, outre les Turcs, ſont des Arabes, des Juifs, des Chrétiens ſchiſmatiques, des Grecs, des Arméniens, des Maronites, des Abyſſins, des Neſtoriens, &c. & des Latins preſque tous Religieux de ſaint François, qui y ont la belle Maiſon de Saint-Sauveur, & une Habitation dans le ſaint Sépulcre.

TEMPLE DE JERUSALEM.

David ne pouvant ſe réſoudre à occuper un Palais bâti de cédre, pendant que l'Arche étoit ſous des tentes, forma le deſſein d'un Temple magnifique, où elle ſeroit dans une demeure ferme & arrêtée. Les préparatifs de cet édifice furent faits; & les Rois ſes voiſins y contribuérent des matériaux les plus rares de leurs païs; mais Dieu ſe contenta de ſa bonne volonté, & ne voulut pas qu'ayant les mains ſanglantes de tant de guerres qu'il avoit faites, il lui bâtît un Temple de paix. Nathan lui apporta cette nouvelle de ſa part, & David obéït avec une parfaite ſoumiſſion. En mourant, il aſſembla les principaux des Juifs; & entre grand nombre d'inſtructions qu'il leur donna, en leur recommandant l'obéïſſance à ſon fils Salomon, il les exhorta de contribuer libéralement avec lui à la magnificence du Temple. Il l'exhorta lui-même à cette glorieuſe entrepriſe, dont il avoit fait tous les préparatifs. Comme Salomon n'eut rien tant à cœur que la conſtruction du Temple, il ordonna à ſes Sujets de lui fournir trente mille Ouvriers, & diſtribua en telle ſorte l'ouvrage auquel il les employa, que ce travail ne leur pouvoit être à charge. Il y avoit, outre ceux-là, ſoixante & dix mille Etrangers habituez dans le Royaume, qui portoient des pierres & autres matériaux; & quatre-vint mille autres, qui étoient Maſſons; & entre ceux-ci il y en avoit trois mille deux cens, qui étoient comme les Maîtres des autres. Ce Prince commença à bâtir le Temple en la quatriéme année de ſon régne, qui étoit le 3023 du Monde, 1012 avant Jéſus-Chriſt, au ſecond mois des Hébreux, nommé *Jar*, qui revient en partie à notre Avril. Ce merveilleux édifice avoit ſoixante coudées de longueur & autant de hauteur; ſa largeur étoit de vint. Le dedans étoit tout couvert de bois de cédre, avec des feuillages dorez qu'on tailla dans le bois; & l'on ne pouvoit rien voir ni de ſi riche, ni de ſi magnifique. Salomon fit encore faire un très grand nombre de vaſes extrêmement riches, dont nous avons la deſcription dans l'Ecriture & dans Joſéphe; mais entre ces Ouvrages, qui ne furent achevez qu'avec une dépenſe infinie, il y en avoit un qui mérite une deſcription particuliére. C'étoit un vaſe d'airain, qui avoit cinq coudées de haut, dix de large, & trente de tour. Il pouvoit tenir près de trois cens muids d'eau, pour parler ſelon nos meſures. Il étoit appuyé ſur douze bœufs d'airain, dont trois regardoient l'orient, trois l'occident, trois le ſeptentrion, & trois le midi. Il étoit enrichi de toutes ſortes d'ornemens, de feſtons, de repréſentations d'animaux, & de tout ce que les plus excellens Ouvriers y avoient pu faire. Ce grand vaſe, ou, ſelon l'Ecriture Sainte, cette Mer, ſervoit à purifier les Prêtres quand ils entroient, pour exercer les fonctions de leur Miniſtére, comme Moïſe avoit fait autrefois un grand baſſin de cuivre pour le même ſujet. Lorſque Salomon eut achevé l'édifice du Temple, & ce qui étoit néceſſaire pour le culte des ſacrifices, il penſa à le dédier, & à y faire tranſporter l'Arche du lieu où Dieu l'avoit fait mettre. Pour rendre cette cérémonie plus auguſte, il aſſembla tout ſon peuple, qui ſe trouva en foule à cette tranſlation. Le Roi marchoit lui-même devant l'Arche, qui étoit portée par des Prêtres, & offrit des ſacrifices ſans nombre. Lorſqu'ils furent arrivez au Temple, les Prêtres portérent l'Arche dans le Sanctuaire, & dans le lieu le plus intérieur, qui lui avoit été préparé; & lorſqu'ils en furent ſortis, une nuée remplit auſſi-tôt le Temple: de ſorte que les Prêtres ne purent y reſter. Cette cérémonie dura quinze jours, parce qu'elle ſe trouva jointe à la Fête des Tabernacles, qui ajoûta encore huit jours aux jours de la dédicace; enſuite de quoi Salomon renvoya tout le peuple, après avoir offert dans cette ſolemnité vint-deux mille bœufs & ſix-vint mille brebis. Voilà quelle fut la dédicace de ce Temple ſi ſurperbe & ſi myſtérieux en lui-même, que Salomon accompagna de tout ce qui étoit néceſſaire au culte de Dieu, & aux cérémonies de ſes ſacrifices. Séſac, Roi d'Egypte, pilla le Temple, après avoir pris Jéruſalem ſous le régne de Roboam. Nabuchodonoſor le pilla auſſi, & le fit brûler; mais Cyrus renvoya les Juifs à Jéruſalem, ſous la conduite de Zorobabel, & ils rebâtirent avec ſa permiſſion, puis avec celle de Darius, la ville & le Temple. Depuis, le Roi Antiochus *Epiphanès* le pilla entiérement & le profana. Judas *Machabée* le purifia avec un ſoin extrême. Hérode *l'Aſcalonite* le rebâtit preſque tout entier avec une ſomptuoſité digne non ſeulement d'un Roi de Judée, mais d'un Empereur de toute la Terre. Lorsque Jéruſalem fut priſe par les Romains ſous Tite, ils le profanérent par des ſacrifices impies; tous les Prêtres qui s'y étoient cachez, en furent tirez pour être conduits à la mort. Enfin cet incomparable édifice fut réduit en cendres le dixiéme jour du mois d'Août. Il avoit été brulé à même jour par Nabuchodonoſor. Joſéphe compte pour ſa durée juſqu'à cet incendie 1130 ans, ſept mois & 15 jours, depuis ſa premiére fondation par Salomon; & 639 ans, 45 jours depuis ſa réparation ſous Zorobabel. Tite fit bâtir à Jeruſalem un Temple à Jupiter *Capitolin*; & impoſa aux Juifs, pour cet édifice, le tribut que Dieu leur avoit ordonné

de payer pour le Temple. Ce tribut ſe payoit encore du tems d'Origéne. Sous l'Empire de Julien *l'Apoſtat*, les Juifs obtinrent de ce Prince la permiſſion de rebâtir le Temple, & en creuſérent les fondemens; mais lorsqu'ils voulurent commencer l'édifice, il en ſortit à pluſieurs fois des globes de feu, qui brûlérent quelques Ouvriers & tous les matériaux: de ſorte qu'enfin ils furent contraints d'abandonner l'ouvrage. Par vanité ils avoient fait des hoyaux, des pêles & des hottes d'argent. De plus, un tremblement de Terre renverſa pluſieurs portiques publics, ſous leſquels les Juifs furent accablez, & pouſſa dehors les vieux fondemens du dernier Temple. Nous avons dit ailleurs que ſur la montagne de Gariſim on avoit bâti un Temple ſemblable à celui de Jéruſalem, & que Jean Hircan le démolit. Pluſieurs Chrétiens ſe ſont appliquez à ramaſſer & à expliquer ce que l'on trouve dans l'Ecriture-Sainte & dans les Ecrits des Juifs, touchant la maniére dont le Temple étoit fait. Les principaux ſont, *Villalpand*, dans ſon Commentaire ſur Ezechiel; *Louis Cappel*, dans ſon Abrégé de l'Hiſtoire Judaïque; *Conſtantin l'Empereur*, ſur le Traité du Talmud, intitulé, *Middoth*; *Jean Lightfoot*, dans un Livre exprès, qui eſt dans le premier tome de ſes Oeuvres imprimées à Rotterdam; & le Pére Bernard *Lamy* Prêtre de l'Oratoire.

EGLISE DE JERUSALEM.

L'Egliſe de Jéruſalem établie par les Apôtres a toujours été eſtimée la premiére du Monde en ancienneté, mais non pas en dignité. Elle fut ſanctifiée par la mort du Sauveur, par la deſcente du S. Eſprit, par la prédication des Apôtres, & par le martyre de ſaint Jacques *le Mineur*, ſon premier Evêque. Cependant elle fut ſoumiſe depuis à celle de Céſarée, comme il paroît par le ſeptiéme Canon du Concile de Nicée, où on lit cette Ordonnance: *Mos antiquus obtinuit, ut Æliæ, id eſt, Jeroſolymæ Epiſcopus honoraretur, ſalvâ Metropolis propriâ dignitate.* C'eſt à raiſon de ſa fondation qu'on la nomma la Mére des Egliſes, & que ſes Prélats ſe ſont ſouvent efforcez de ſe rendre Primats de la Paleſtine. Nous apprenons d'une Epître de S. Léon à Maxime d'Antioche, que les Péres du Concile d'Ephéſe s'étant laiſſez emporter aux ſollicitations de Juvénal, Evêque de Jéruſalem, contre l'Evêque de Céſarée, pour la Primatie de la Paleſtine, S. Cyrille & les autres Légats Apoſtoliques s'y oppoſérent, pour conſerver l'ordre établi dans le Concile de Nicée à l'égard de ces deux Siéges. Nous voyons dans la même Epître de ce Pape (c'eſt la 62, qui commence, *Quantum dilectioni tuæ placeat*) que Juvénal vint à bout de ſes deſſeins, dans le Concile de Chalcédoine, où il fut ordonné dans la huitiéme Seſſion, qu'à l'avenir Antioche auroit ſous ſoi les deux Phénicies & l'Arabie, & que Jéruſalem auroit les trois Paleſtines. Les Légats du Pape approuvérent cette déciſion, & les Commiſſaires prononcérent qu'elle ſeroit exécutée; mais les Evêques de Jéruſalem ne jouïrent de cet avantage, & ne tinrent rang de Primats que dans le cinquiéme Concile Général, qui eſt le ſecond de Conſtantinople, aſſemblé en 553: car Guillaume de Tyr nous apprend qu'après la condamnation des trois Chapitres, les Prélats ſoumirent à l'Egliſe de Jéruſalem les Métropoles de Céſarée en Paleſtine & de Scythopolis, qui dépendoient auparavant du Patriarche d'Antioche, & celle de Béryte & de Rubenſe de Syrie, qui étoient ſous le Siége d'Alexandrie. Dans le Concile de Nicée, on avoit accordé le tître & le rang de Patriarche pour la ſéance à l'Evêque de Jéruſalem, mais on avoit conſervé la juriſdiction au Métropolitain de Céſarée; de ſorte qu'il étoit Patriarche ſans Suffragans. Les Prélats du cinquiéme Concile Général, jugeant que cela étoit contre la bienſéance, & voulant honorer la premiére Egliſe du Monde, lui avoient ſoumis les Siéges que nous venons de nommer. L'Empereur, pour conſoler Céſarée de la perte qu'elle faiſoit, lui rendit la dignité de ville Proconſulaire, dont elle avoit joui auparavant. L'Egliſe de Jéruſalem a eu des Prélats de grande réputation, & a ſouffert diverſes perſécutions ſous les Idolâtres, ſous les Hérétiques, ſous les Sarazins, & ſous les Turcs.

CONCILES DE JERUSALEM.

L'Egliſe de Jéruſalem n'a pas ſeulement l'avantage d'être la plus ancienne de toutes les Egliſes; mais elle a encore celui d'avoir eu les Apôtres & les Fidéles aſſemblez en Concile. La premiére de ces Aſſemblées Eccléſiaſtiques, marquée dans le premier Chapitre des Actes des Apôtres, ſe fit pour l'élection de Mathias à la place de Judas. Saint Pierre ſe levant au milieu des Diſciples, qui étoient environ ſix-vints, leur propoſa la néceſſité de nommer quelqu'un pour tenir la place de Judas. Joſeph appellé Barſabas ſurnommé *le Juſte*, fut préſenté avec Mathias, & le ſort tomba ſur ce dernier. La ſeconde Aſſemblée ſe fit pour l'élection des Diacres, comme on le voit dans le ſixiéme Chapitre des Actes. Ce fut au ſujet des Grecs, qui murmuroient contre les Hébreux, de ce que leurs veuves étoient mépriſées dans la diſpenſation des aumônes. Pour cela les Apôtres aſſemblérent l'an 34 les Diſciples, & leur firent trouver bon de choiſir ſept hommes d'une probité reconnue, pour leur confier ce Miniſtére: ce qui fut exécuté, & les Apôtres leur impoſérent les mains. La troiſiéme Aſſemblée Eccléſiaſtique, qu'on nomme proprement le Concile de Jéruſalem des Apôtres, a été la plus importante. Elle fut tenue l'an 49 ou 50 de Jéſus-Chriſt, au ſujet des obſervations légales, auſquelles on vouloit obliger les Gentils: ce qui eſt exprimé dans les Actes des Apôtres, *c.* 15. où il eſt marqué que quelques-uns, qui étoient venus de Judée à Antioche, y enſeignoient que ceux qui n'étoient pas circoncis ſelon la Loi de Moïſe, ne pouvoient être ſauvez. S. Paul & S. Barnabé s'élevérent contre ceux qui publioient cette doctrine, & vinrent à Jéruſalem propoſer cette queſtion aux Apôtres, qui s'aſſemblérent en Concile. S. Pierre y parla le premier, & la Lettre écrite à ceux d'Antioche fut conçue en ces termes: *Il a ſemblé bon au Saint Eſprit & à nous, de ne vous point impoſer d'autres charges que celles qui ſont néceſſaires*, &c. Quelques Auteurs mettent entre les Conciles tenus par les Apôtres, cette Conférence dont il eſt parlé dans le 21. Chapitre des Actes, où nous voyons que quelques Chrétiens qui judaïſoient, ayant fait courir le bruit que ſaint Paul étoit ennemi mortel de la Loi de Moïſe, ſaint Jacques lui conſeilla de témoigner publiquement le reſpect qu'il portoit à la Religion de ſes péres. Il le fit, en ſe purifiant comme les Nazaréens, avec quatre hommes qui ſe purifioient, & il contribua même à la dépenſe pour eux. Saint Narciſſe, Evêque de Jéruſalem, s'aſſembla en Concile, avec quatorze autres Evêques, environ l'an 197. Ce fut ſous le Pontificat du Pape Victor I, pour la célébration de la Fête de Paque. Vers l'an 335, l'Empereur Conſtantin *le Grand* fit ſavoir aux Prélats d'Orient aſſemblez à Tyr, de ſe tranſporter à Jéruſalem, pour la dédicace d'un magnifique Temple, qu'il avoit fait bâtir près du tombeau du Fils de Dieu. Euſébe nous apprend que la conſécration s'en fit avec toutes les cérémonies Eccléſiaſtiques; & que pendant les jours qui furent fêtez pour ce ſujet, entre les Prélats aſſemblez, les uns prêchoient, les autres faiſoient des conférences, & expliquoient l'Ecriture. Ceux qui n'avoient pas ces dons, vaquoient à des conſécrations myſtiques, comme parle Euſébe. Lorsque les Evêques Orthodoxes ſe furent retirez de Jéruſalem, les partiſans d'Arius, qu'on nomma *Euſébiens*, s'y voyant les maîtres, y tinrent un Synode, & reçurent à la communion Eccléſiaſtique le même Héréſiarque Arius. D'autres croyent que cette Aſſemblée eſt la même que celle de Tyr, laquelle ſaint Athanaſe appelle *Exordium Synodorum Arianarum*, ou du moins n'en eſt que la ſuite. L'an 350, Maxime de Jéruſalem aſſembla un Synode, où ceux qui avoient ſouſcrit à Tyr à la dépoſition de ſaint Athanaſe, déſavouérent par des déclarations publiques tout ce qu'ils avoient dit ou fait contre ſon honneur, l'attribuant à la violence que leur avoient faite les Ariens & les Euſébiens: c'eſt ce que ſaint Athanaſe aſſure dans l'Epître qu'il écrit aux Solitaires, & c'eſt ce qui doit convaincre d'impoſture Socrate, lequel aſſure le contraire. Juvénal, Prélat de cette ville, célébra en 454, un Concile Provincial, pour y établir la Foi Orthodoxe, & pour y faire recevoir le Concile de Chalcédoine. Les Evêques écrivirent une Lettre ſynodale aux Prêtres & aux Moines de la Paleſtine, pour les avertir de ce qui avoit été ordonné, & pour les exhorter à demeurer fermes dans la doctrine Catholique. Nous avons une Epître ſynodale d'un Concile aſſemblé à Jéruſalem en 518, au commencement du régne de Juſtin. L'an 526, Pierre, Evêque de Jéruſalem, après avoir reçu des Lettres de Mennas, Patriarche de Conſtantinople, qui lui apprenoient que Sévére d'Antioche, Pierre d'Apamée, & Zoara, avoient été condamnez avec les autres Acéphales dans un Synode tenu dans ſa ville, en aſſembla un, où tout ce qui avoit été fait dans celui de Conſtantinople fut reçu & confirmé. En 533, on célébra à Jéruſalem un Synode, où le cinquiéme Concile Général fut approuvé. C'eſt dans cette derniére Aſſemblée qu'on avoit confirmé aux Prélats de Jéruſalem la dignité de Patriarches. Sophrone, élu Patriarche en 633 après Modeſte, tint un Synode contre les Monothélites, & envoya les Actes au Pape Honorius & à Serge de Conſtantinople. Nous trouvons dans les Recueils des Conciles un Synode tenu à Jéruſalem environ l'an 726, contre des Hérétiques nommez *Agonyclites*, qui prioient toujours debout. Guillaume de Tyr fait mention de celui où Daibert fut fait Patriarche. Il fut tenu après la priſe de Jéruſalem par les Croiſez, ſous Godefroy de Bouillon, en 1099. Le même parle d'un autre Concile célébré pour un ſemblable ſujet en 1107; d'un autre aſſemblé contre l'Empereur Henri IV, qui uſurpoit les biens Eccléſiaſtiques, en onze cens onze; d'un autre contre Arnoul intrus ſur le Siége Patriarchal, en 1115; & d'un autre aſſemblé en 1136 ou 1142, par Albéric, Légat du Saint Siége, pour la dédicace d'une Egliſe. L'on y diſputa contre Maxime, Evêque Arménien.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Patriarches de JERUSALEM.

Commencement de leur Epiſcopat. Ans de J. C.		*Tems de leur Epiſcopat.*
33.	Saint Jaques *le Mineur*, martyriſé en	60.
60.	Saint Siméon fils de Cléophas.	47.
107.	Juſte I.	4.
111.	Zachée ou Zacharie.	
	Tobie.	
	Benjamin I.	
	Jean I.	
	Matthias.	
	Benjamin II.	
	Philippe.	On ne ſait point les années de chaque Pontificat de ces Evêques, ni quand ils ont commencé ou fini.
	Sénéque.	
	Juſte II.	
	Lévi.	
	Ephrem.	
	Judas.	

Ici finit la ſucceſſion des Evêques de Jéruſalem de la Nation Juive. Suit celle des Evêques de Jéruſalem, qui n'ont point été de cette Nation.

Commencement de leur Epiſcopat. Ans de J. C.		*Tems de leur Epiſcopat.*
135.	Marc.	On ne ſait point le tems du Pontificat de ces Evêques.
	Caſſien.	
	Publius.	
	Maxime I.	
	Julien I.	
	Gajan.	
	Symmachus.	
	Caius.	
	Julien II.	
	Capiton.	
185.	Maxime II.	
	Antoine.	
	Valens.	
	Dulchien.	
	S. Narciſſe.	
	Dius.	
	Germanion.	
	Gordius.	
	S. Narciſſe *rétabli.*	
212.	Alexandre.	mort en 253.
253.	Mazabanès.	7.
260.	Hymenée pendant	36.
296.	S. Zambdas.	2.
298.	Hermon ou Thermon.	14.
312.	S. Macaire I.	19.
331.	Maxime III.	20.
351.	S. Cyrille.	35.
386.	Jean II.	30.
416.	Parachile ou Praile.	13.
429.	Juvénal.	29.
457.	Anaſtaſe.	20.
477.	Martyrius.	8.
485.	Salluſte.	7.
492.	Elie, chaſſé par Sévére Hérétique.	21.
513.	Jean III.	12.
525.	Pierre.	20.
545.	Macaire II.	8.
553.	Euſtochius.	11.
564.	Macaire *rétabli.*	7.
571.	Jean IV.	22.
593.	Amoros ou Hamos,	8.
601.	Héſychius.	8.
609.	Zacharie.	
	Modeſtus.	
633.	Sophrone,	mort en 636.

Le Siége ne fut pas toujours rempli ſous le régne des Sarazins, & on connoît ſeulement quelques Patriarches.

759.	Théodore.	
787.	Elie.	
795.	Jean V.	
802.	Thomas.	
1006.	Oreſte.	
1088.	Siméon.	

Daibert, premier Patriarche après la priſe de Jéruſalem par les Latins, l'an 1099. 8.

1107.	Gibelin.	5.
1112.	Arnoul ou Arnulphe.	6.
1118.	Guarimond.	10.
1128.	Etienne.	2.
1130.	Guillaume.	16.
1146.	Fulcher.	13.
1159.	Amauri.	21.
1180.	Héraclius.	
	Albert.	
	Thomas I.	
	Robert.	
	Jacques.	
1204.	Albert.	10.
1263.	Guillaume.	7.
1272.	Thomas Agni.	5.
1278.	Elie.	8.
1288.	Nicolas d'Hanapes.	3.
1294.	Raoul de Granville.	9.
1306.	Antoine.	
1329.	Pierre de la Palu.	12.
1382.	Bertrand de Chanac.	21.

On ne donne de ces neuf derniers Patriarches que ceux qui ſont bien connus.

Pour ne rien oublier de ce qui regarde Jéruſalem, voici une Table des Rois qui ont régné depuis GODEFROI de Bouillon; car pour les autres, nous les marquons ſous le nom des Juifs. Nous finirons cette ſucceſſion en la perſonne de JEAN de Brienne; parce que l'Empereur Frédéric II, qui épouſa *Yolande*, fille du même *Jean*, & ceux qui en ont porté le tître après lui, n'ont pas poſſédé un pouce de terre dans la Paleſtine.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des ROIS de JERUSALEM.

Commencement du Regne.		*Durée.*
1099.	Godefroi de Bouillon,	un an.
1100.	Baudouin I.	18.
1118.	Baudoin II, dit *du Bourg*,	13.
1131.	Foulques, Comte d'Anjou & Meliſende,	11.
1142.	Baudouin III.	21.
1163.	Amauri I.	11.
1174.	Baudoin IV, dit *Mézel* ou *le Ladre*,	12.
1186.	Baudouin V.	1.
1187.	Gui de Luzignan & Sibylle,	8.
1195.	Amauri II.	11.
	Henri Comte de Champagne.	
1209.	Jean de Brienne,	juſqu'en 1223.

Nous avons déja remarqué que *Jean* de Brienne maria en 1223, ſa fille *Yolande* à l'Empereur *Frédéric* II, & qu'après que ce dernier eut été couronné à Tyr, il fut obligé de lui céder tous les droits qu'il avoit ſur le Royaume de Jéruſalem, à cauſe de ſa fille, quoiqu'il eût été convenu qu'il en jouïroit pendant ſa vie. Cependant ceux qui voudront ſavoir plus à fond tout ce qui regarde la ville de Jéruſalem, & le Temple de Salomon, conſulteront les Livres de l'Ecriture-Sainte, & ſurtout ceux des Rois. On trouvera auſſi pluſieurs choſes remarquables touchant le Gouvernement de l'Egliſe de Jéruſalem du tems des Apôtres & de ſes premiers Evêques, dans le Chapitre 3. de la Diſſertation de Henri Dodwel, *de Jure Laïcorum Sacerdotali*, imprimée à Londres en 1686. * Joſephe, *Antiq. Judaïq. & Guerre des Juifs.* Euſébe. Socrate. Théodoret. Sozoméne. Oroſe. Béde. Guillaume de Tyr. Le Recueil intitulé, *Geſta Dei per Francos.* Jacques de Vitri. Bochart, *Geogr. Sacra.* Adrichomius, *Deſcr. Terræ Sanctæ.* Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.* Baronius & Sponde, *in Annal. Eccleſ.* Les Voyages de la Terre-Sainte, &c. Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1. *p.* 427.

* JERUSCA, fille de Tſadok & mére de Jotham, fils de Hozias Roi de Juda. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. *v.* 33.

* JERXHEIM & JORXEM, château fortifié dans le Duché de Brunſwik, au ſud-eſt de la ville de Brunſwik dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

JES.

JESAAR. *Voyez* JITSHAR.

JESABEL. *Voyez* JEZABEL.

JESANA. *Voyez* JESCANA.

JESANJA, fils d'un 'Mahacathite: 2. Fils de Jérémie: 3. Fils de Scaphan: 4. Fils de Hazur. *Voyez* JAAZANJA.

JESANJA, fils de Hoſcahja. *Voyez* JEZANJA.

JESBA. *Voyez* JISCBAK.

JESBAAM. *Voyez* J'ASCOBHAM.

JESBACASSA. *Voyez* J'OSCBEKASCA.

JESBIBENOB. *Voyez* JISC'BIBENO'B.

JESBOAM fils de Zabdiel. *Voyez* JASCOBHAM.

JESBOC. *Voyez* JISCBAK.

* JESCANA, ville de la Tribu d'Ephraïm, qui en avoit d'autres ſous ſa dépendance. Abija Roi de Juda la prit à Jeroboham Roi d'Iſraël. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 13. *v.* 19.

* JESCARELA, ou ISRE'ELA, ſa famille étoit la ſeptiéme des vint-quatre Familles des Lévites. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 14.

* JESCEBAB, ou ISBAAB, Chef de la quatorziéme Famille, 'dans l'ordre des Sacerdotales, chez les Juifs. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 13.

JESCEN. *Voyez* HASCEN.

* JESCER, Iſraëlite, fils' de Caleb & de Hazuba, femme de Caleb, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 18.

JESCHA, ou ISCHA: pluſieurs croyent que c'eſt la même que Sara; mais Sara n'eſt jamais nommée Jeſcha, & Abraham dit de Sara qu'elle étoit fille de ſon pére, mais non pas de ſa mére. Les Hébreux enſeignent communément que Sara étoit fille de Tharé, & *Saïdes Batricides*, Patriarche d'Alexandrie, dit, ſur la tradition des Orientaux, que Tharé épouſa en premiéres nôces *Jona*, dont il eut Abraham, & en ſecondes nôces *Téhérita*, dont il eut Sara. Or Jeſcha étoit fille d'Aran, ſœur de Loth, & niéce d'Abraham. * *Genéſe*, *ch.* 11. *v.* 29. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JESCIAS. *Voyez* HASCABJA.

* JESCIMON, ville & 'forêt dans la Tribu de Juda. David fut quelquefois près de cette forêt, lorsqu'il étoit pourſuivi par Saül. * I *Samuel*, ou I *Rois*, *ch.* 23. *v.* 24.

* JESCISCAI, ou JESESI étoit fils de Jahdo & pére de Micaël', de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 14.

* JESCUAH, Lévite, fut Chef d'une Famille, & il lui échut le 'neuviéme ſort dans les fonctions Sacerdotales. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 24. *v.* 11.

* JESCUAH, Lévite, étoit commis du tems d'Ezéchias, Roi de 'Juda, ſous la conduite de Coré, pour diſtribuer aux autres Lévites leurs portions des choſes qui étoient offertes volontairement. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 31. *v.* 15.

* JESCUAH fils de Jotſadak. *Voyez* JESUS fils de Joſedech.

* JES-

* JESCUAH, ville de la Tribu de Juda. * *Néhémie* ou II *Eſdras*, *ch.* II. *v.* 26.

JESER. *Voyez* JETSER.

JESESI. *Voyez* JESCISCAI.

JESI, en Latin, *Aeſium*, *Aeſis*, ville de l'Etat de l'Egliſe en Italie, ſur le Fiuméſino, dans la Marche d'Ancone, vers l'occident méridional. Elle n'eſt pas fort grande, mais elle a un Evêché, qui a l'avantage de n'être ſuffragant que du Pape. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* auſſi ESIS.

JESI, ville du Japon, fort peu éloignée de *Méaco*, d'où l'on y va par une route fort agréable, toûjours entre de hautes montagnes, qui ont de fort belles maiſons des deux côtez. On y voit ſur-tout un grand château qui eſt tout proche d'un Lac ſur une éminence. La ville de Jéſi eſt environnée de bons remparts, & on y entre par une fort belle allée d'arbres, au commencement de laquelle eſt un village, arroſé d'une riviére qui a deux bras, l'un couvert d'un petit pont de bois, & l'autre d'un plus grand, long de deux cens trente pas. On trouve ſur ce chemin-là pluſieurs femmes dont la plûpart ſont ſuivies d'une troupe d'enfans qui tiennent une petite écuelle de bois, dans laquelle ils reçoivent les aumônes qu'on leur donne; les méres ont un panier & une courge attachez à leur ceinture avec une chaîne. Il y a quelquefois des chefs de familles entiéres ainſi errantes, qui ont été bannies par l'Empereur avec les femmes & les enfans. Ils ont des corbeilles de canne de forme quarrée, qu'ils attachent aux cornes de deux bœufs, marchant les uns devant, les autres après les corbeilles, dans leſquelles ils mettent les enfans & les vieillards. Ils vont ainſi de maiſon en maiſon chantant les faits héroïques des anciens Japonnois. Proche de là eſt le village des *Cuſats*, qui produit les meilleures cannes de tout le Japon. Elles ſont fort flexibles, & les nœuds qui ſéparent les boutons, ont plus d'épaiſſeur en haut qu'en bas. Cette ſorte de cannes eſt propre pour lier tout ce qu'on veut. On en fait même des cables pour les plus grands navires, & ces cables ſe conſervent mieux dans l'eau que ceux que l'on fait de chanvre. Proche de Jeſi eſt la montagne de *Pauromama*, où dès le bas on trouve un grand portail ſoutenu de ſix piliers doubles & quarrez. De chaque côté eſt une muraille de pierre de taille. Elle ſert comme de rempart au Palais du Gouverneur, qui eſt bâti ſur la croupe de la montagne, dont il eſt à demi caché. Quoiqu'il ne ſoit pas des plus réguliers par l'inégalité de la ſituation, il ne laiſſe pas d'être fort beau & d'avoir même quelque choſe de majeſtueux. Dans l'enclos de cette muraille il y a encore d'autres maiſons qu'habitent des Gentilshommes, & quelques perſonnes moins conſidérables. Quant à la montagne, elle eſt fort droite & fort eſcarpée. Entre les endroits qui avancent, on a pratiqué de petits degrez, qui ménent à ſon ſommet par pluſieurs détours. Là on trouve un grand Temple à trois étages fort élevé, qui néanmoins paroit très peu du pié de la montagne, à cauſe de ſa hauteur qui eſt telle, qu'on voit de là pluſieurs belles villes. Environ à moitié chemin du Temple au Palais, eſt un fort beau corps de logis pour les ſoldats. A main droite de la colline où ce bâtiment eſt ſitué on voit le jardin du Gouverneur, & à l'un des coins de ce jardin une maiſon de plaiſance pour l'embelliſſement de laquelle rien n'a été épargné. A gauche il y a quatre maiſons qu'habitent des Païſans. Le reſte de la montagne porte des arbres fruitiers en ſi grand nombre, qu'il n'y a guéres d'endroits ſi délicieux que celui-là. * *Ambaſſade des Hollandois au Japon.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JESIEL. *Voyez* JAHTSEEL.

JESILBASCHS, nom que les Perſans donnent aux Turcs, parce que leurs Emirs portent le turban vert. Ce mot ſignifie *têtes vertes*, & vient de *Jeſchil*, *vert*, & de *baſch*, *tête*. Les autres Turcs ont un turban blanc. Ils appellent les Perſans *Kizilbaſchs*, c'eſt à dire, *têtes rouges*, parce que c'eſt la couleur des Deſcendans d'Ali. * Ricaut; *de l'Empire Ottoman.*

JESIMA, Iſle du Japon, où il y a ſoixante ans ou environ que l'on voit des Pharcs, ainſi qu'à toutes les Iſles d'alentour. Les Habitans de celles de *Bungo* & de *Saikoc* les y avoient fait mettre pour favoriſer leurs pirateries & leur révolte. On y entretenoit jour & nuit des ſentinelles, qui découvrant quelques vaiſſeaux entre la côte du Japon & l'Iſle de Tonſa, en donnoient avis aux Inſulaires la nuit par de grands feux allumez, & le jour avec de la fumée, ce qui étoit cauſe qu'ils ſe mettoient en état de fondre ſur leur proye. Depuis que les deſordres ont été appaiſez dans le Japon, ces Phares ont ſervi de guides aux vaiſſeaux & pour aider à prendre ceux qui tombent dans la diſgrace de l'Empereur en cas qu'ils tâchent de s'échaper, ce qu'il ne leur eſt pas aiſé de faire; le trajet d'entre Bungo, Tonſa & la côte, depuis *Simoniſilci* juſqu'à *Ozacca*, étant tout éclairé de ces lumiéres, chacune deſquelles eſt entretenue par deux hommes, à qui l'on donne vint ſols tous les jours. * *Ambaſſ. des Holl. au Japon.* Th. Corneille *Dict. Géogr.*

JESIMON. *Voyez* JESCIMON.

JESIMON. *Voyez* ASEMONA.

JESMACHIAS. *Voyez* JISMACJA.

JESMAIAS. *Voyez* JISMACJA, JISCMAHJA.

JESO. *Voyez* JESSO.

JESOLO ou JESOLOLO, c'eſt le nom que portent les ruïnes de l'ancienne *Equilium* ou *Æquilium*, ville épiſcopale d'Italie, qui fut détruite par les Huns. Elles ſont dans la Marche Tréviſane, à cinq lieues de Veniſe, du côté du nord, & a une de Citta-Nuova, qui a ſuccédé à l'ancienne *Equilium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESONIAS. *Voyez* JAAZANJA.

JESRAEL. *Voyez* JEZRAEL.

JESSE, pére de David. *Cherchez* ISAI.

JESSE, ou JEDZO. *Voyez* JESSO.

JESSED. *Voyez* JESD & YESD.

JESSEI. *Voyez* JESSEY.

JESSEINS, *Jeſſanæ*, étoit anciennement un bourg de la Gaule Lyonnoiſe. Ce n'eſt maintenant qu'un village de Champagne, ſitué ſur l'Aube, à deux lieues au-deſſus de Bar-ſur-Aube. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESSELMERE ou GISLEMERE, ville & Royaume des Indes, en la Preſqu'Iſle de deçà le Gange & dans l'Empire du Mogol. Ce païs eſt dans les montagnes. Sa Capitale eſt grande & bien peuplée, & il en a quelques autres aſſez conſidérables, comme Radimpore, &c. * Sanſon. Baudrand. Maty, *Dict. Géogr.*

JESSENIUS, (Jean) ſavant homme de Bohême, qui ayant été envoyé Ambaſſadeur en Hongrie, fut pris à ſon retour & mis en priſon à Vienne. Ayant enſuite été échangé contre un certain Italien, ſortant de priſon, il écrivit ces cinq lettres ſur la muraille, I. M. M. M. M. ce que pluſieurs ayant vainement tâché d'expliquer, Ferdinand d'Autriche les lut ainſi, *Imperator Matthias menſe Martii morietur*, c'eſt à dire, *l'Empereur Matthias mourra au mois de Mars.* Après quoi il écrivit ſur la même muraille, *Jeſſeni, mentiris, malâ morte morieris. Vous mentez, Jeſſenius, vous ferez une mauvaiſe fin.* Jeſſénius en étant informé, répondit, qu'on verroit bien qu'il n'étoit pas menteur. L'Empereur mourut effectivement au mois de Mars. Et Ferdinand d'Autriche voulant faire voir qu'il n'étoit pas faux Prophéte, ordonna qu'on fît mourir Jeſſénius, qui fut pris après la défaite de ceux de Bohême en 1620. * Lætus, *Comp. Hiſt. Univ.*

JESSEY. *Voyez* LASSY.

JESSINSKY. *Voyez* JESSENIUS.

JESSO, ou IECO, ou ESO, grande terre aſſez peu connue au nord du Japon, & que les Japonnois nomment *Ainomoxovi*. Elle a une étenduc immenſe, y ayant cinq mois de chemin du couchant au levant: une mer la ſépare de la Tartarie à ſon occident, une autre la borne à l'orient. On croit qu'elle tient au Japon à ſon midi, & l'on juge qu'elle a encore la mer au nord; ce qu'on conjecture de ce que les Habitans de la Province de Teſſoy, la plus occidentale d'Ieſſo, diſent qu'ils ont devant eux une Terre ſi proche, qu'ils en diſtinguent à l'œil juſqu'aux animaux, mais qu'il ne leur eſt pas poſſible de paſſer le petit détroit de mer qui les ſépare, à cauſe des courans qui font périr leurs bateaux; or d'où viendroient ces courans, dit-on, s'il n'y avoit pas de mer au nord d'Ieſſo?

Les peuples d'Ieſſo ſont plus grands, plus robuſtes, plus blancs que les Japonnois. Ils laiſſent croître leur barbe, qui deſcend quelquefois juſqu'à la ceinture; ils ſe raſent le devant de la tête, & tous, hommes & femmes, ſe percent les oreilles, & y paſſent des anneaux d'argent aſſez larges. Les pauvres, au lieu d'argent, ſe ſervent de fils de ſoye. Le vin eſt fort commun en ce païs, tout le monde en boit, & quoiqu'ils n'en uſent pas toujours fort modérément, il eſt rare qu'ils s'enivrent. On attribue cela à la vertu de l'huile d'un certain poiſſon qu'ils nomment *Todo-noëvo*, dont ils aſſaiſonnent leur ris, qui eſt comme au Japon la nourriture ordinaire. Lors même qu'ils ont bu extraordinairement, ils ne perdent pas la raiſon; mais on les voit courir & ſautiller dans les rues, comme font les enfans dans les momens de joye dont ils ne ſont pas les maîtres.

L'habillement des hommes, auſſi-bien que celui des femmes, conſiſte en de grandes robbes de ſoye, de cotton, ou de lin, piquées & bordées de pluſieurs houppes de même étoffe, & travaillées en forme de croix & de roſes de différentes grandeurs. Leurs armes ſont l'arc, la fléche, la lance, & une eſpéce de cimeterre, qui n'eſt guére plus long que les grands poignards Japonnois. Ils ſont querelleurs, & ont la damnable coutume d'empoiſonner leurs fléches d'un poiſon très ſubtil. On aſſure néanmoins qu'il arrive peu de meurtres parmi eux. Au lieu de cuiraſſe, ils ont une maniére de cotte de maille, compoſée de petites tables de bois jointes enſemble, ce qui leur donne un air aſſez ridicule.

Leur commerce eſt de poiſſons ſecs, de harangs, de cygnes, de grues vives & mortes, de faucons & autres oiſeaux de proye, de balcines, de loups-marins, & de peaux de Todo-noëvo. C'eſt un petit poiſſon tout velu, & qui a quatre pieds. Pour toutes ces denrées ils ne prennent ni or ni argent, mais du ris, du cotton, du fil, du lin, des étoffes. Ils font encore trafic d'une peau de certains poiſſons qu'ils nomment *Raecous*, qu'ils vont chercher dans trois Iſles proches de leur païs, dont les Habitans n'ont point de barbe, & parlent une Langue différente de la leur.

Les barques dont ils ſe ſervent ne ſont ni chevillées, ni cloüées; mais couſues avec des cordes faites de l'écorce d'un arbre, qu'ils appellent *Coco*, qui eſt aſſez reſſemblant à nos chênes noirs, & qui ne pourrit point dans l'eau. Ces barques ainſi couſues, ſe défont dès que le voyage eſt fini, afin que les planches puiſſent ſe ſécher; & l'on aſſure que ces bâtimens portent d'aſſez groſſes charges.

Au concubinage près, qui eſt fort fréquent en Ieſſo, ces peuples n'ont point de vices. Quand une femme a perdu ſon mari, elle ſe retire chez les plus proches parens du défunt, & il ne lui eſt plus permis d'en ſortir, ni de ſe remarier. La polygamie n'eſt point permiſe, & la femme convaincue d'adultére eſt raſée, afin qu'on la reconnoiſſe pour ce qu'elle eſt. La peine du complice conſiſte en ce que le mari ou les parens de la femme qu'il a ſéduite, ont droit de lui ôter ſon épée, & même de le dépouiller toutes les fois qu'ils le rencontrent. Outre la femme légitime, ils en ont d'autres qu'ils tiennent chez eux à titre d'eſclaves.

Cette

Cette Nation n'a aucune idée diſtincte de Dieu; ils rendent de grands hommages au Soleil & à la Lune, qu'ils regardent comme les bienfacteurs de tous les hommes; ils paroiſſent auſſi reconnoître quelque choſe de divin dans le Feu, & y jettent de tout ce qu'ils mangent. Ils révérent encore un Roi inviſible, auquel ils prétendent qu'appartiennent les montagnes, les forêts, les mers & les rivières, d'où ils tirent tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. C'eſt là toute leur Religion. Ils n'ont ni Prêtres, ni aucun Culte réglé. Ils ne connoiſſent point l'uſage de l'écriture, & l'Hiſtoire du païs ſe tranſmet d'âge en âge par la ſeule tradition. Au reſte, on ne ſauroit voir un peuple plus docile & plus diſpoſé a recevoir les lumiéres de l'Evangile. En 1613, le Pére Camille de Couſtanzo Jéſuite, Miſſionnaire au Japon, où il a eu l'honneur de ſigner ſa foi de ſon ſang en 1622, avoit fait quelques Chrétiens à Matzumay ville d'Ieſſo, par le moyen d'un Médecin, que le Prince de Matzumay avoit fait venir du Japon. Ce Prince étoit Japonnois d'origine. La plupart des Habitans de ſa ville l'étoient auſſi; & de belles mines d'or qu'on avoit trouvées aux environs, attiroient alors chez lui beaucoup de Japonnois, qui y alloient par mer, le chemin par terre n'étant pas aſſez connu; on doutoit même fort s'il y en avoit un. Le Pére de Couſtanzo vouloit profiter de l'occaſion de ces voyageurs pour aller prêcher l'Evangile en Ieſſo; mais l'Edit de banniſſement porté contre les Miſſionnaires en 1614, & où il étoit nommé, l'obligeant à s'abſenter pour quelque tems, ſon projet n'eut point de ſuite. Le Pére Jérôme des Anges le reprit quelques années après, & l'exécuta. Il y trouva beaucoup de Japonnois Chrétiens, & eut le bonheur de batiſer un grand nombre de naturels du païs. Il y fit pluſieurs voyages, toujours avec fruit. Le Pére Jacques de Carvaitho cultiva auſſi cette Egliſe juſqu'à ſon martyre, arrivé en 1623, dans le Royaume d'Oxu; & depuis ce tems-là preſque tous les Miſſionnaires du Japon étant obligez de ſe retirer dans des antres & des creux d'arbres pour ſe ſouſtraire à la perſécution, aucun ne put aller en Ieſſo. * Bartol. *Aſia.* Le P. de Charlevoix, *Hiſtoire du Japon.* Martini, *Deſcription de la Chine.* Thévenot, *Relation de la Terre d'Eſo, tome* 3. *Ambaſſade des Hollandois au Japon, partie* 1.

JESSO (le Détroit de) grand Canal qui eſt entre la Terre de Jeſſo & la partie orientale de la Grande Tartarie, & qui joint la Mer de Tartarie avec l'Océan oriental. On appelle autrement ce Canal la Mer des Kaimachites, ou la Mer d'Yamour. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESSUA ou JESUA. *Voyez* JISÇUA.

JESSUI. *Voyez* JISCUI.

JESUA ou JESSU'A. *Voyez* JISCUA.

JESUA. *Voyez* JESCUAH.

JESUA, Lévite, Rabbin Eſpagnol, dans le XV ſiécle, a compoſé un Ouvrage, qui doit être lu de tous ceux qui veulent s'appliquer à l'étude du Talmud. Cet Ouvrage eſt intitulé, *Halicoth Olam, les Voyes de l'Eternité.* Il y explique avec beaucoup de netteté les maniéres de parler des Docteurs du Talmud, les façons de propoſer leurs objections, & d'y répondre; car il n'y a rien de ſi embaraſſé que cette matiére dans le Livre du Talmud. Il y a eu un aſſez grand nombre d'éditions de cet Ouvrage en Hébreu de Rabbin. Conſtantin l'Empereur, Profeſſeur des Controverſes Juives à Leyde, le fit imprimer en Hébreu & en Latin, dans la même ville en 1634. * *Voyez* Buxtorf, *Bibliothéque Rabbinique.*

JESUAL, Royaume des Indes, dans les Etats du Grand-Mogol, eſt ſitué entre celui de Patna, qu'il a au couchant en partie, avec le fleuve du Gange; & celui d'Udeſſa, qu'il a au levant avec les montagnes. Rajapore en eſt la ville capitale. * Sanſon.

JESUATES, Ordre Religieux, inſtitué l'an 1363, par ſaint Jean Colombin, & approuvé dès l'an 1367 par le Pape Urbain V. On les appella ainſi parce qu'ils avoient toujours le nom de JESUS à la bouche; & l'an 1492, le Pape Alexandre VI ordonna qu'on les appelleroit Jéſuates de ſaint Jérôme. Pendant plus de deux ſiécles il n'y eut parmi eux que des Laïcs, qui faiſoient les trois vœux de chaſteté, pauvreté & obéiſſance. Il s'occupoient d'ordinaire à la Pharmacie, diſtribuoient gratuïtement des médicamens aux pauvres, & après leurs exercices de Religion, alloient ſervir manuellement dans les Hôpitaux. Comme il y en avoit pluſieurs entre eux qui diſtilloient, & qui faiſoient trafic d'eau de vie, quelques-uns s'aviſérent de les appeller *Péres de l'eau de vie.* Leur maniére de vie étoit très auſtére, leurs jeûnes fréquens & pénibles. Il ne paroît pas qu'ils euſſent aucune Régle ſure avant l'an 1426, où le Bienheureux Jean de Toſſignan, alors Prieur d'une de leurs Maiſons, & depuis Evêque de Ferrare, leur en donna une ſous la protection de ſaint Auguſtin. L'an 1606, le Pape Paul V leur permit de recevoir les Ordres ſacrez, & de réciter le grand Office de l'Egliſe ſuivant l'uſage de l'Egliſe Romaine, après quoi on s'accoutuma à les appeller *Clercs Apoſtoliques;* & l'an 1640, Urbain VIII approuva leurs nouvelles Conſtitutions, qui ne diminuoient rien de leurs anciennes auſtéritez, & auſquelles ils joignirent celle de ſaint Auguſtin. Enfin l'an 1668, la République de Veniſe ayant demandé leur ſuppreſſion, pour profiter de leurs biens, qu'elle ſe propoſoit d'employer à ſoutenir la guerre contre les Turcs qui aſſiégeoient Candie, le Pape Clément IX lui accorda ſa demande, & depuis ce tems il n'y eut plus de Religieux Jéſuates de ſaint Jérôme; mais les Couvens des Religieuſes de cet Inſtitut ſubſiſtent encore en quelques endroits d'Italie. La Faille dans ſes Annales de Toulouſe obſerve que les Jéſuates s'établirent à Toulouſe l'an 1425, que leurs cellules étoient petites & baſſes, au rés de chauſſée, & à certaine diſtance les unes des autres, comme celles des Camaldules. C'eſt le ſeul établiſſement qu'on ſache qu'ils ayent eu hors d'Italie. Il y a eu entre eux pluſieurs hommes célébres par leur piété, dont quelques-uns, quoique Laïcs, ont été appellez à l'Epiſcopat. Paul Morigia l'un de leurs Généraux, mort en 1604, & par conſéquent Laïc, a compoſé un très grand nombre d'Ouvrages, & entre autres l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres de ſon Ordre. * *Conſultez-le,* & Antoine Cortelli; *de Paupert. Jeſuat. Confirm.*

JESUE', ville. *Voyez* JESCUAH.

JESUIAB AZRONITE, a compoſé un Ouvrage contre Eunomius; des Diſputes contre un autre Hérétique; vingt-deux Queſtions touchant les Sacremens de l'Egliſe; une Apologie; des Epitres & des Canons ſynodaux. * Ebed-Jeſu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

JESUIAB HADIBITE, a compoſé pluſieurs Ouvrages, entre autres un Livre touchant le Batême; & un autre, où il explique chaque Ordination. Il a auſſi écrit un Ouvrage, touchant la conſécration d'une nouvelle Egliſe; des Hymnes; des Oraiſons; des Epitres; & des Livres de controverſe. Son ſtyle eſt fort poli. * Ebed-Jeſu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

JESUITES, ou Religieux de la Compagnie de JESUS ou du Nom de JESUS, que le Concile de Trente nomme Clercs Réguliers, reconnoiſſent pour Fondateur ſaint Ignace de Loyola, qui établit la Compagnie en 1534. Le Pape Paul III la confirma de bouche en 1539, & l'année ſuivante l'approuva par une Bulle authentique, qui commence ainſi, *Regimini militantis Eccleſiæ*, qui fut donnée le 27 Septembre; mais parce qu'il avoit fixé le nombre des Profès à ſoixante, il ôta cet obſtacle le 14 Mars 1543, par une autre Bulle qui commence, *Injunctum nobis.* Les Papes Jules III, Pie V, Grégoire XIII, & divers autres, ont accordé des Priviléges très conſidérables à la même Société. Leur Général eſt perpétuel, & réſide à Rome dans la Maiſon Profeſſe, dite de JESUS. Il a quatre Aſſiſtans généraux, d'Italie, de France, d'Eſpagne & d'Allemagne, qui n'ont pas voix déciſive, mais ſeulement conſultative. SAINT IGNACE, leur Fondateur, fut le premier Général. JACQUES LAINEZ, Eſpagnol, qui lui ſuccéda, étoit grand Théologien, & aſſiſta en cette qualité au Concile de Trente. Il mourut âgé de 53 ans, le 19 Janvier 1565. FRANÇOIS BORGIA, auparavant Duc de Gandie, a été le troiſiéme Général. EVERARD MERCURIEN de Liége, auſſi illuſtre par ſa probité, que peu connu par ſa naiſſance, vint enſuite; & CLAUDE AQUAVIVA, de la Maiſon des Ducs d'Atri de Naples, fut élu après lui. MUTIO VITELLESCHI, d'une noble & ancienne famille de Rome, a été le ſixiéme Général; il mourut en 1645. VINCENT CARAFFE de Naples, & FRANÇOIS PICOLOMINI, d'une noble famille originaire de Sienne, ont gouverné la Compagnie ſucceſſivement; & ont eu après eux ALEXANDRE GOTHOFREDI, GOSWIN NICKEL Allemand, JEAN-PAUL OLIVA, SIRSE GONZALES, & MICHEL-ANGE TAMBURINI. Il y a dans l'Ordre trois différens degrez, l'un de Profès, l'autre de Coadjuteurs formez, & le troiſiéme d'Ecoliers approuvez, outre les Novices. Entre les Profès il y en a de deux ſortes; les uns de quatre vœux, les autres de trois ſeulement. Il y auſſi de deux ſortes de Coadjuteurs; les uns ſpirituels, & les autres temporels. Les vœux des Profès ſont ſolemnels; ceux des Coadjuteurs ſont publics, mais ſimples. Ceux des Ecoliers ſont ſeulement ſimples, ils ne ſe font qu'en préſence des domeſtiques, & perſonne n'eſt député du Général pour les recevoir; au lieu que les vœux des Profès & des Coadjuteurs formez ſe font entre ſes mains, ou entre celles de ceux qu'il a députez. Comme c'eſt la formule des vœux qui fait le mieux connoître les cinq différentes conditions des Membres de la Société, nous ajoûterons encore ici que les Profès ordinaires *font profeſſion* & promettent chaſteté, pauvreté & obéiſſance; & ſelon cette obéïſſance, d'avoir un ſoin particulier de ce qui regarde ce qu'on doit enſeigner aux jeunes gens; & que les Profès des quatre vœux ajoûtent qu'ils promettent ſpécialement obéïſſance au Souverain-Pontife pour ce qui regarde les Miſſions. Les Coadjuteurs ſont les mêmes promeſſes que les Profès des trois vœux, mais en retranchant les termes de *faire profeſſion;* & les Coadjuteurs temporels en retranchent encore ce qui regarde l'inſtruction de la Jeuneſſe. Enfin les Ecoliers approuvez s'engagent à la Compagnie, promettant d'y vivre & d'y mourir dans l'obſervation des vœux de pauvreté, de chaſteté & d'obéïſſance; & s'obligent par vœux exprès à accepter le degré qu'on trouvera dans la ſuite leur être le plus convenable. On ne doit pas oublier par rapport à ceux-ci, que la Compagnie a droit de les diſpenſer de leurs vœux pour de juſtes cauſes; que par-tout, hors en France, les Ecoliers approuvez conſervent le domaine & la propriété de leurs biens, quoiqu'ils ne puiſſent en joüir & en diſpoſer indépendamment des Supérieurs; & qu'en France même non-ſeulement les Ecoliers, mais les Coadjuteurs ſortant de la Compagnie, peuvent redemander partage des biens dans leurs familles. Les Coadjuteurs ſpirituels peuvent être non-ſeulement Régens, mais Recteurs des Colléges; on peut auſſi les élire pour aſſiſter à la Congrégation Générale; mais ils n'ont point de voix dans l'élection du Général, & les Profès des quatre vœux les précédent toujours. C'eſt le Général qui fait les Provinciaux, les Supérieurs des Maiſons Profeſſes & des maiſons de probation, vulgairement dites *Noviciats*, & les Recteurs des Colléges; & afin qu'il connoiſſe tous les Sujets qui ſont propres pour remplir les poſtes, les Provinciaux de toute l'Europe lui écrivent une fois tous les mois: les Recteurs, les Supérieurs des Maiſons, & les Maîtres des Novices tous les trois mois; & ceux des Indes, lorſque la commodité de la navigation ſe préſente. On lui envoye auſſi de trois en trois ans les Catalogues de chaque Province, dans leſquels on marque l'âge

ge de chaque Religieux, ſes forces, ſes talens naturels, ſon avancement dans les Lettres & dans la vertu, & toutes ſes qualitez bonnes & mauvaiſes. La Congrégation générale lui donne cinq Aſſiſtans, d'Italie, de France, d'Eſpagne, d'Allemagne & de Portugal: elle lui donne auſſi un Admoniteur, qui eſt en droit de lui repréſenter ce que lui ou les Aſſiſtans auroient remarqué d'irrégulier dans ſon Gouvernement, ou en ſa perſonne. Les Maiſons Profeſſes n'ont point de revenus, mais les Colléges peuvent en avoir. Les Jéſuites ne peuvent recevoir des fondations pour des Meſſes à perpétuïté, ni aucune rétribution pour les Meſſes, confeſſions, prédications, pour les viſites des malades, pour enſeigner, ou pour quelque autre emploi de ceux que la Compagnie doit exercer ſelon ſon Inſtitut. Cette Compagnie a eu une infinité d'illuſtres Ecrivains en toutes ſortes de Sciences. Entre les François, les Peres Sirmond, Pétau, Labbe, Coſſart tiennent le premier rang pour les Belles-Lettres; on peut conſulter là-deſſus l'excellent Ouvrage du Pére Sotwel. Elle a auſſi quelques Cardinaux, qui ont été l'honneur du Sacré Collége, Tolet, Bellarmin, de Lugo, Pallavicini, Paſmanni, Nitard, Tolomei; il leur a fallu à tous un précepte des Papes pour en accepter le chapeau, parce qu'après leur profeſſion les Jéſuites font un vœu ſimple de renoncer aux Prélatures, & de les refuſer ſi on les leur offre. Enfin cette Compagnie compte ſept Saints canoniſez, ſaint Ignace de Loyola, ſaint François Xavier, ſaint François Borgia, ſaint Staniſlas Kotſca, ſaint Paul Miki, ſaint Jean de Gotto, ſaint Jacques Kiſaï: deux Béatifiez, Louïs de Gonzagues, & Jean-François-Regis; & un très grand nombre de Martyrs dans toutes les parties du Monde. * Ribadeneira & Maffée, *in Vita S. Ignatii.* Orlandin, *Hiſt. Societ.* Le Bullaire, *Conſt.* 25. 43. *&c. Pauli III. &c.* Concile de Trente, *Seſſ.* 25. *c.* 16. Sponde, *in Annal.* Alegambe, *de Script. Societ. &c.*

JESUITESSES, Ordre de Religieuſes, qui avoient des Maiſons en Italie & en Flandre. Elles ſuivoient la Régle des Jéſuites; & quoique leur Ordre n'eût point été approuvé par le Saint Siége, elles avoient pluſieurs Maiſons, auſquelles elles donnoient le nom de Colléges; d'autres qui portoient celui de Maiſons de probation, dans leſquelles il y avoit une Supérieure, entre les mains de qui les Religieuſes faiſoient leurs vœux de pauvreté, de chaſteté & d'obéïſſance; mais elles ne gardoient point de clôture, & ſe mêloient de prêcher. Ce furent deux filles Angloiſes, nommées Warda & Tuittia, qui étoient en Flandre, leſquelles inſtruites & excitées par le Pére Gérard, Recteur du Collége, & quelques autres Jéſuites, établirent cet Ordre. Leur deſſein étoit d'envoyer de ces filles prêcher en Angleterre. Warda devint bien-tôt Supérieure générale de plus de deux cens Religieuſes. Le Pape Urbain VIII ſupprima cet Ordre par ſon Bref du 21 Mai 1631, adreſſé à ſon Nonce de la Baſſe Allemagne, qui fut imprimé à Rome en 1632. * Vilſon, rapporté par Heidegger, *Hiſtor. Papatus*, §. 35. *Bullaire Romain.*

JESUPOL, petite ville ou bourg fortifié & défendu par un château. Il eſt dans la Pokutie en Pologne, à l'embouchure du Biſtricz dans le Nieſter, & à une ou deux lieues au deſſous de la ville d'Halicz. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESUS ou JOSUE fils de Nun. *Voyez* JOSUE.

JESUS ou JASON. *Voyez* JASON.

JESUS, fils de Sirach, né à Jéruſalem, recueillit vers l'an du Monde 3801, & 234 avant Jéſus-Chriſt, des Sentences, & compoſa en Hébreu le Livre de l'Eccléſiaſtique, que les Grecs nomment Παναρετος, c'eſt à dire, *rempli de toute vertu*, & qu'ils citent ſous le nom de Sageſſe de Jéſus, fils de Sirach. Un petit-fils de cet Auteur, de même nom que lui, le traduiſit depuis. Les Auteurs ne ſont pas d'accord de l'an auquel ce dernier vivoit, bien qu'ils avouent preſque unanimement que c'étoit vers le 28 du régne de Ptolomée Evergéte ou Phyſcon, Roi d'Egypte, c'eſt à dire, 121 ans avant Jéſus-Chriſt; ce que pourtant Bellarmin & quelques autres attribuent à Jéſus fils de Sirach l'Ancien. Ce Livre commence par une exhortation à la ſageſſe, ſuivie de pluſieurs ſentences ou maximes morales, dont il eſt compoſé, juſqu'au Chapitre 44, où l'Auteur commence à faire les éloges des Patriarches, des Prophétes, & des Hommes illuſtres parmi les Juifs, qu'il continue juſqu'au Chapitre 51 & dernier, qui contient une priére à Dieu. Il y a longtems que l'on n'a point le texte Hébreu de l'Eccléſiaſtique. La traduction Latine eſt différente en quelques endroits du texte Grec. * *Conſultez* Scaliger; le P. Petau; Liranus, *in Eccleſ.* Janſenius, *in Proœm. Eccleſ.* Torniel, *A. M.* 3808. *num.* 2. & 3. *&c.* Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible. Cherchez* ECCLESIASTIQUE.

Les Juifs d'aujourd'hui ont parmi eux un Livre qu'ils appellent le Livre de *Ben-Sira* ou de fils de *Sira*. Comme ce Livre eſt auſſi un recueil de Sentences de Morale, quelques-uns ſe ſont imaginez que ce *Ben-Sira* étoit le même que le *Ben-Sirach*, ou le fils de Sirach. Mais il n'y a qu'à comparer les deux Livres, pour voir qu'il n'y a rien de ſemblable que les noms des Auteurs. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, &c. *tome* 4. *p.* 11.

JESUS ou JOSUE, fils de *Joſédech*, ſuccéda à ſon pére dans la Souveraine-Sacrificature des Juifs. Il revint de Babylone avec Zorobabel & les autres Juifs, après ſoixante & dix années de captivité. Il contribua beaucoup à rétablir Jéruſalem & le Temple. Il fut le trente-troiſiéme Souverain-Pontife, & exerça cette dignité durant 29 ans, c'eſt à dire, juſques à la 20 année du régne de Darius *Hyſtaſpès*, ſelon Philon. Il eut ſon fils *Joachim* pour ſucceſſeur. * *Eſdras* ou I *Eſdras*, *ch.* 3. *v.* 2. *Néhémie* ou II *Eſdras*, *ch.* 12. *v.* 10. *Eccléſiaſtiq. ch.* 49. *v.* 14. Pluſieurs donnent à ce Jéſus Grand-Sacrificateur, 58 ans de Souveraine-Sacrificature, & aſſurent qu'il mourut la même année que Darius *Hyſtaſpès*, qui fut la 36 de ſon régne. * Sponde, *Annal. Eccleſ. A. M.* 3595.

JESUS, fils de *Phabée*, fut le ſoixantiéme Souverain Sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le vint-ſeptiéme depuis le retour de la captivité de Babylone. Il ſuccéda à Ananel. Il ſe maintint dans cette dignité juſqu'à ce qu'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs, l'obligea à s'en démettre, pour la donner à Simon Boëthus de la ville d'Alexandrie, duquel il vouloit épouſer la fille appellée *Mariamne*. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 15. *ch.* 12. Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Sias*, Souverain-Sacrificateur des Juifs, le ſoixante-ſixiéme depuis Aaron, & le quatriéme après la naiſſance de Jéſus-Chriſt, ſuccéda à Eléazar III, par ordre d'Archélaüs. Il n'exerça cette dignité que trois ans, & la remit à Joazar, qui avoit déja été auparavant Grand-Sacrificateur. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *ch.* 15. Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Damnée*, fut élevé à la Souveraine-Sacrificature des Juifs à la place d'Ananus. Il ne la garda que deux ans, & s'en démit en faveur de Jéſus fils de Gamaliel par ordre d'Agrippa, qui la lui avoit déja donnée. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 20. *ch.* 9. Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Gamaliel* Souverain-Sacrificateur des Juifs, ſuccéda à Jéſus fils de Damnée. Il fut le quatre-vint-uniéme Grand-Sacrificateur après Aaron, & le dix-neuviéme après la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Cette dignité ne fut entre ſes mains que deux ans, parce que ſon prédéceſſeur ne s'en étant démis qu'à regret, il lui fit toûjours beaucoup de peine, & l'obligea à la réſigner à Matthias fils de Théophile. * Tirin, *Chronicum Sacrum*, *ch.* 42.

JESUS, fils de *Saphas*, de la race des Sacrificateurs des Juifs, fut établi Gouverneur de l'Idumée au commencement de la guerre de ceux de ſa nation contre les Romains; & s'étant joint à Jean ſon frére, il excita une grande & dangereuſe ſédition dans la Galilée contre Flave Joſéphe, qui en étoit Gouverneur. Peu s'en fallut qu'ils ne l'y fiſſent ſuccomber. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 33.

JESUS, fils de *Tobie*, & Capitaine de Voleurs, étoit vaillant homme: ce qu'il fit bien voir aux Romains, quand ils eurent mis le ſiége devant Tarichée, par les fréquentes & furieuſes ſorties qu'il faiſoit ſur eux, renverſant tout ce qui ſe préſentoit devant lui, & y mettant le feu. Comme il vit que la priſe de la ville étoit inévitable, il en ſortit pour ſe retirer ailleurs. Une fois Valérien Capitaine Romain, étant venu ſommer la ville de Tibériade de ſe ſoumettre à l'obéïſſance des Romains, ce Juif lui enleva & à tous ſes gens, qui avoient mis pié à terre, leurs chevaux, & leur fit courir grand riſque de leur vie. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 33 & 34.

JESUS, fils de *Gamala*, homme d'une éminente vertu, & le plus conſidéré d'entre les Sacrificateurs Juifs, n'oublia rien pour obliger ceux de ſa nation à prendre les armes contre les ſéditieux, qui s'étoient donné le nom glorieux de *Zélateurs*, & qui commettoient des profanations horribles dans le Temple de Jéruſalem. Il s'oppoſa à l'entrée des Iduméens, qui venoient ſe joindre à ces impies: mais enfin étant entré malgré lui, il fut l'un des premiers avec Ananus ſur leſquels ils ſe jettérent, pour tirer vengeance de l'affront qu'ils prétendoient en avoir reçu, leur dirent mille injures, & après les avoir chargez d'outrages & de coups, ſous leſquels ils expirérent, ils eurent la cruauté de les priver de la ſépulture. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 18.

JESUS, Juif de la race des Sacrificateurs, qui prévoyant la ruïne inévitable de Jéruſalem, par les tyrannies que Simon & Jean y exerçoient, ſe ſauva avec un nommé *Joſeph* dans le camp des Romains. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 9.

JESUS, fils de *Thébuth*, de la race des Sacrificateurs des Juifs, ſe trouva à la priſe de la ville & du Temple de Jéruſalem par Tite Veſpaſien, & pour ſauver ſa vie, il mit entre les mains de Tite deux chandeliers, des tables, des coupes, des vaſes d'or maſſif fort peſans, des voiles, des habits ſacerdotaux, des pierres précieuſes & pluſieurs vaiſſeaux propres pour les ſacrifices. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 41.

JESUS (L'Iſle de) petite Iſle de la Nouvelle France. Elle eſt dans la riviére de S. Laurent, au deſſous de l'Iſle de Mont-Royal, dont elle n'eſt ſéparée que par l'embouchure de la riviére des Prairies. * Maty, *Dict. Géogr.*

JESUS-CHRIST: ce nom ſignifie *Sauveur* & *Oint*. Il étoit le Verbe éternel de Dieu, qui ſe fit homme, & qui par l'opération du S. Eſprit, prit ſa chair de la Vierge Marie, mariée ou promiſe en mariage à Joſeph. L'un & l'autre étoit de la race de David. L'Ange annonça à Marie ſa naiſſance, en lui diſant, *Vous concevrez un fils*, qui ſera nommé *Jéſus*, &c. Elle conçut auſſi-tôt le 25 de Mars, & Jéſus-Chriſt naquit, ſelon ceux qui mettent cette naiſſance à l'an 750 de Rome, le 25 de Décembre l'an de la Période Julienne 4710, ſous le conſulat de Calviſius Sabinus & de L. Paſſienus. Ce fut dans la petite ville de Bethléem, où Marie & Joſeph s'étoient rendus pour ſe faire inſcrire dans le dénombrement de toute la Terre, ordonné par Auguſte. N'ayant point trouvé de place dans l'hôtellerie, elle mit ſon fils au monde dans une étable. Sa naiſſance fut honorée par les hommages des Paſteurs, que l'Ange avoit avertis, & par l'adoration des Mages conduits par une étoile. Il fut circoncis le huitiéme jour, & préſenté au Temple, ſuivant l'ordonnance de la Loi. Siméon le prit dans ſes bras, & rendit graces au Seigneur de ce qu'il avoit vu le Sauveur d'Iſraël, & la Prophéteſſe Anne le reconnut pour le Meſſie. Hérode, qui avoit été averti par les Mages qu'il étoit né dans Bethléem un Roi des Juifs lequel ils alloient adorer, voyant qu'ils s'en étoient allez ſans lui en donner des nouvelles, envoya maſſacrer tous les enfans qui étoient dans cette ville,

nez

nez depuis deux ans juſqu'au jour qu'il avoit été averti de la naiſſance de Jéſus-Chriſt par les Mages; mais Joſeph averti par l'Ange, avoit ſauvé Jéſus-Chriſt en Egypte. Après la mort d'Hérode, Joſeph le ramena à la ville de Nazareth en Galilée. Jéſus-Chriſt étant âgé de 12 ans, fut mené par ſon pére & ſa mére à Jéruſalem le jour de la Fête de Pâques: il y demeura même après le départ de Joſeph & de Marie, & y fut trouvé dans le Temple au milieu des Docteurs de la Loi, qui l'écoutoient, & auſquels il faiſoit des queſtions. Tous les aſſiſtans admirérent ſes demandes & ſes réponſes. Joſeph & Marie, qui ne le trouvoient point parmi ceux qui revenoient de Jéruſalem, retournérent dans cette ville; & l'ayant trouvé entre les Docteurs, furent remplis d'étonnement. Sa mére lui dit, *Mon fils, pourquoi avez-vous ainſi agi avec nous? votre pére & moi vous cherchions, étant dans l'affliction.* Jéſus-Chriſt leur répondit, *Pourquoi me cherchiez vous? ne ſaviez-vous pas qu'il falloit que je travaillaſſe aux affaires de la maiſon de mon pére?* Il s'en alla enſuite avec eux à Nazareth. Tout ce que les Evangéliſtes nous apprennent de la vie de Jéſus-Chriſt depuis ce tems-là juſqu'à celui de ſon Miniſtére, eſt qu'il étoit *ſoûmis à ſes pére & mére, & qu'il croiſſoit en ſageſſe, en âge & en grace devant Dieu & devant les hommes.*

Saint Jean ſon Précurſeur, dont il eſt parlé dans ſon Article, commença à annoncer Jéſus-Chriſt la 15 année du régne de Tibére, Ponce Pilate étant alors Gouverneur de Judée, Hérode Tètrarque de la Galilée, Philippe Tétrarque de l'Iturée & de la Thraconitide, ſous le pontificat d'Anne & de Caïphe, ſouverains-Pontifes des Juifs. Jéſus-Chriſt commençoit à avoir 30 ans, c'eſt à dire, qu'il étoit dans ſa 29 année; & il fut batiſé par ſaint Jean au commencement de ſa 30, la 16 année de l'empire de Tibére. Jéſus, après ſon batême, paſſa quarante jours dans le Déſert à jeûner, après leſquels il fut tenté par le Diable. Il fit ſon premier miracle aux noces de Cana en Galilée, où il convertit l'eau en vin. Enſuite il annonça la Vérité & la nouvelle Loi aux Juifs, fit quantité de miracles, & choiſit douze Apôtres pour l'aider dans ce miniſtére. Nous n'entrerons point dans le détail de ſes actions, de ſes prédications & de ſes miracles qui ſont rapportez dans les Evangiles, & qu'aucun Chrétien ne doit ignorer. Après avoir prêché trois ans, & célébré l'an 33 de ſa vie ſa derniére Pâque, dans laquelle il inſtitua l'Euchariſtie, il fut arrêté par les Juifs, conduit à Pilate & à Hérode, & condamné au ſupplice de la croix, à laquelle il fut attaché entre deux Voleurs, ſur la montagne du Calvaire, l'an 33 de ſa vie, de l'Ere vulgaire 36, le Vendredi troiſiéme Avril, ſur les neuf heures du matin, & y mourut pour le ſalut du genre-humain ſur les trois heures du ſoir. A ſa mort arrivérent pluſieurs prodiges: le voile du Temple fut déchiré: on vit pluſieurs perſonnes ſorties de leurs tombeaux. Joſeph d'Arimathie le fit enſevelir, & ſon corps fut mis dans un ſépulchre creuſé dans la roche, où perſonne n'avoit encore été enterré. Pilate le fit garder à la réquiſition des Juifs, de peur qu'on n'enlevât ſon corps, & qu'on ne fît croire qu'il étoit reſſuſcité. Le Dimanche ſuivant, qui étoit le troiſiéme jour commencé, Jéſus-Chriſt reſſuſcita. Les Gardes en furent ſurpris. Les Maries étant allées à ſon tombeau, y trouvérent un Ange qui les avertit de cette réſurrection. Les Apôtres ſaint Pierre & ſaint Jean y étant allez, furent témoins de la même choſe. Jéſus-Chriſt apparut depuis pluſieurs fois à ſes Apôtres & à ſes Diſciples: il fit connoître par pluſieurs témoignages certains la vérité de ſa réſurrection, inſtruiſit ſes Apôtres de ce qu'ils avoient à faire, leur commanda de prêcher l'Evangile par tout le Monde, & de batiſer au nom du Pere, du Fils & du Saint Eſprit; & enfin le quarantiéme jour il monta au Ciel de deſſus la montagne des Olives, près de Béthanie, en préſence des Apôtres. Nous n'avons rien mis dans cette narration qui ne ſoit tiré des Evangéliſtes. Tout ce que l'on pourroit dire de ſurplus, eſt fabuleux & apocryphe.

☞ Tous les Auteurs, qui traitent de la naiſſance du Fils de Dieu, ſont d'autant d'opinions différentes ſur l'an du Monde, d'Auguſte, de l'Olympiade, de la fondation de Rome, & ſur le Conſulat où elle eſt arrivée, & chacun croit prouver la ſienne par des démonſtrations indubitables. Le Cardinal Baronius, Torniel, Sponde, Gordon, Scaliger, Calviſius, Voſſius, Lange & pluſieurs autres, veulent que le Sauveur du Monde ſoit né ſous le Conſulat de Cn. Cornelius Lentulus & de M. Valerius Meſſalinus, que les uns mettent en l'an 751 de Rome, & que les autres fixent en 752. D'autres le placent à l'an 750 de Rome ſous le conſulat de C. Calviſius Sabinus & de L. Paſſienus Ruſus. Onuphre, Pererius, Sigonius, Cuſpinien, Salian, &c. aiment mieux placer la naiſſance de Jéſus-Chriſt ſur la fin du mois de Décembre 752, ſous le XIII. Conſulat d'Auguſte avec M. Plautius Silanus. Quant à nous, nous avons ſuivi la Chronologie qui nous a paru la plus conforme à l'Hiſtoire Evangélique. Conſultez les Chronologiſtes, entre autres Uſſerius, le P. Pétau, & ceux qui ont fait divers Ecrits ſur cette matiére.

Au ſujet de la naiſſance du Sauveur, le ſavant M. des Vignoles remarque, dans une Diſſertation qu'il a fait ſur cette matiére, & qui ſe trouve dans le ſecond tome de la *Bibliotheque Germanique;* il remarque, dis-je, qu'anciennement le jour de la naiſſance de Jéſus-Chriſt étoit célébré en Orient & en Occident le ſixiéme de Janvier, jour qui portoit le nom de *Théophanie*, & d'*Epiphanie*. Pendant que St. Chryſoſtome étoit Prêtre d'Antioche, les Egliſes d'Orient commencérent à célébrer la nativité de Jéſus-Chriſt le 25 de Décembre. Ce Docteur, dans un Sermon prêché dans la Fête de Noël, reconnoit qu'il n'y avoit que dix ans que cette coutume leur étoit venue de Rome. Une Lettre de Jean Archevêque de Nicée, que l'on croit écrite dans le IX ſiécle, & qui ſe trouve dans le Supplément de la Bibliothéque des Péres par le P. Combefis, dit que ce fut Cyrille de Jéruſalem qui fut la cauſe que le Pape *Jules*, qui mourut l'an 352, mit au 25 Décembre la Fête de la Nativité qui ſe célébroit le ſixiéme Janvier. Le P. *Hardouin* croit que les Chrétiens ont fixé au 25 Décembre la naiſſance de Jéſus-Chriſt, pour abolir la Fête Payenne du Soleil, qui ſe célébroit ce jour-là; en lui faiſant ſuccéder la Fête du véritable Soleil de la Juſtice. M. *Olderman* croit que comme les Juifs célébroient ce jour-là la Fête de la dédicace du Temple par Judas Maccabée, les Chrétiens voulurent célébrer dans le même jour la Fête du renouvellement du Monde par Jéſus-Chriſt. Pour M. *des Vignoles*, il eſt dans la penſée, après Clément d'Alexandrie, que Jéſus-Chriſt eſt né le 20 Mai. Voici comment parle S. Clément: *Ceux*, dit-il, *qui ont propoſé le plus curieuſement non ſeulement l'année, mais auſſi le jour de la naiſſance de notre Sauveur, ont dit qu'elle arriva l'an* 28 *d'Auguſte, le* 25 *de Pachon*, c'eſt à dire, ſuivant M. des Vignoles, trois ans quatre mois avant l'Ere vulgaire, & le 20 de Mai. Le tems étoit celui auquel les troupeaux du Déſert ſe trouvoient à la campagne, y demeurant ſeulement depuis Pâques juſques à la premiére pluye, quinze jours, trois ſemaines, ou un mois après la Fête des Tabernacles. Pour les troupeaux domeſtiques, ils revenoient tous les ſoirs à la bergerie dans la ville: de ſorte que ce qui eſt dit des Bergers qui couchoient aux champs pour garder leurs troupeaux, ne peut s'entendre que des troupeaux du Déſert qui n'étoient plus à la campagne dans le mois de Décembre.

JESUS-CHRIST, Ordre militaire de Portugal. *Cherchez* CHRIST.

JESUS-CHRIST, nom d'un Ordre de Chevalerie, inſtitué à Avignon, par le Pape Jean XXII, en 1320. Les Chevaliers de cet Ordre portoient une croix d'or pleine, émaillée de rouge, enfermée dans une autre croix patée d'or, de même façon, mais d'émaux différens de celle de Chriſt en Portugal. * André Favyn, *Théatre d'honneur & de Chevalerie.*

JESUS fils de *Pandera.* C'eſt ſous ce nom que les Juifs tâchent de défigurer l'Hiſtoire de Jéſus-Chriſt, & d'inſpirer du mépris & de l'averſion pour un Meſſie qu'ils rejettent inſolemment. La Fable Judaïque eſt tirée de deux Ouvrages intitulez *Tolédot Jéſu*, Livre de la *Généalogie de Jéſus.* Il y a deux de ces Livres fabriquez par les Juifs, l'un a été publié par *Wagenſeil* dans le ſecond *tome* des *Tela ignea Satanæ*; & l'autre par M. *Huldric* en 1705, avec des Notes fort ſavantes. L'Auteur de ces *Tolédot* conte de la ſorte l'Hiſtoire de *Jéſus Pandera.* Il dit qu'un nommé *Pandera*, demeurant à Bethléem, devint amoureux d'une jeune Coëffeuſe qui avoit été mariée à Jochanan. Il la ſéduiſit & en eut un fils; il s'enfuit a Babylone, & la mére fut chargée de l'enfant qu'elle appella *Jchoſcua.* On l'envoya à l'Ecole, mais ce jeune Diſciple dès ſa jeuneſſe avoit l'inſolence de lever la tête & de ſe découvrir devant les Sacrificateurs, au lieu que c'étoit la coûtume de ſe voiler en leur préſence. Cette hardieſſe donna lieu d'examiner ſa naiſſance, qui fut jugée impure. Après avoir demeuré quelque tems en Galilée, il arriva à Jéruſalem & réſolut d'enlever le Nom de Dieu. Afin d'empêcher ce larcin on avoit formé par Art Magique, deux Lions, qu'on avoit placez l'un à la droite, l'autre à la gauche du Lieu très-ſaint. Ces deux Lions rugiſſoient toutes les fois qu'on ſortoit, & leur rugiſſement étoit ſi terrible qu'il épouvantoit & faiſoit perdre la mémoire à ceux qui l'entendoient. Jéſus fils de Pandéra évita le piége en coupant ſa peau, & gliſſant deſſous le nom de *Jéhovah* qu'il avoit dérobé. Il paſſa auſſi-tôt à Bethléem, lieu de ſa naiſſance, où il reſſuſcita un Mort & guérit un Lépreux. Le bruit de ſes miracles lui attira une foule de peuple qui le mena à Jéruſalem en triomphe ſur un âne. Les Sacrificateurs aſſemblez préſentérent requête à *Hélene* ou *Oleina* qui régnoit alors avec ſon fils *Mombas* ou *Hircan*, & lui demandérent la punition de Jéſus. Il parut devant elle & la mit dans ſes intérêts par de nouveaux miracles. Les Sacrificateurs étonnez, entrérent en déliberation contre lui; & l'un d'eux nommé *Juda*, s'étant offert d'apprendre le nom de Jéhovah, pourvu qu'on ſe chargeât du péché qu'il commettroit, alla faire aſſaut de miracles avec Jéſus. L'un & l'autre s'élevérent en l'air en prononçant ce nom; *Juda* voulut inutilement faire tomber ſon ennemi, juſqu'à ce qu'il eût fait de l'eau ſur lui; car alors la vertu du nom s'évanouit & ils tombérent l'un & l'autre à terre, parce qu'ils étoient ſouillez. Jéſus ſe lava promptement dans le Jordain & refit de nouveaux miracles; Juda qui ne vouloit point en avoir le démenti, ſe mit au rang de ſes Diſciples, apprit toutes ſes démarches, les révéla aux Sages; & comme il devoit venir dans le Temple, on l'arrêta avec pluſieurs de ſes Diſciples, pendant que les autres fuyoient ſur les montagnes. Jéſus fut attaché a la colomne de marbre qui étoit dans la ville, où on le fouëtta, on le couronna d'épines, on lui donna de l'oxicrat à boire parce qu'il avoit ſoif. Le Sanhedrim l'ayant condamné à la mort, il fut lapidé: on voulut enſuite le pendre au bois, mais le bois ſe rompoit, parce que Jéſus prévoyant le genre de ſa mort, l'avoit enchanté par le nom de Jéhovah. Juda rendit cette précaution inutile, en tirant de ſon jardin un grand chou auquel on l'attacha. Craignant que ſes Diſciples ne publiaſſent qu'il étoit reſſuſcité, il enleva ſon cadavre du tombeau & l'enſévelit dans le canal d'un ruiſſeau dont il avoit détourné l'eau juſqu'à ce que la foſſe fût faite & couverte. On ne manqua pas de dire qu'il étoit reſſuſcité, parce qu'on ne trouvoit pas ſon corps. La Reine Héléne le crut & déclara qu'il étoit Fils de Dieu; mais Juda découvrit l'impoſture en produiſant le corps mort: on l'attacha à la queue d'un cheval & on le tira juſque devant le Palais de la Reine, qui ne ſut que répondre. Ses cheveux furent arrachez; c'eſt pourquoi les Moines ſe raſent,

ſent: les Nazaréens furent ſi irritez de cetre ignominie, qu'ils firent un Schiſme avec les Juifs. Cependant leur Religion s'étendoit en tous lieux, par le miniſtere de douze perſonnes qui couroient les Royaumes. Les Sages affligez de ce progrès, députérent un nommé *Simon Képha* pour y remédier. Il prit le nom de *Jehovah* & ſe tranſporta dans la Métropole des Nazaréens, où après avoir fait pluſieurs miracles, il les engagea à lui promettre de faire tout ce qu'il leur commanderoit. Il leur défendit de maltraiter les Juifs, & leur ordonna de célébrer la Fête de la lapidation de Jéſus; & le quarantiéme jour de ſa mort au lieu de la Pentecôte. Ils le promirent, à condition qu'il demeureroit avec eux: pour cet effet on lui bâtit une tour où il s'enferma, vivant de pain & d'eau, l'eſpace de ſix ans, au bout deſquels il mourut. On voit encore à Rome cette tour qu'on appelle *Peter*, ou du moins une *pierre* ſur laquelle il étoit aſſis. Elie vint enſuite à Rome & décida que Simon les avoit trompez, que c'étoit lui que Jéſus avoit chargé de ſes ordres, qu'il leur commandoit de ſe faire circoncire ſous peine d'être noyez, & d'obſerver le premier jour de la ſemaine au lieu du Samedi; mais dans le moment qu'il prêchoit ainſi, une pierre tomba ſur ſa tête & l'écraſa. Voila l'extrait de ce Livre fameux, que M. Baſnage réfute. * Baſnage, *Hiſt. des Juifs &c. tome 3. p. 420. &c.*

JESUS & MARIE, (l'Ordre de) étoit connu à Rome du tems de Paul V. Quoiqu'on n'en ſache pas bien ſûrement le Fondateur, il y a beaucoup de vraiſemblance que ce Pape en forma le projet. On a du moins encore aujourd'hui les Loix de cet Ordre, en vertu deſquelles chacun des Chevaliers étoit obligé à porter un habit blanc dans les ſolennitez, & à entretenir un cheval & un homme armé contre les ennemis de l'Etat de l'Egliſe. Ils portoient une croix bleu céleſte, dans le milieu de laquelle étoient écrits les noms de *Jéſus* & de *Marie*. Le Grand-Maître étoit pris entre trois Chevaliers que le Pape propoſoit au Chapitre comme capables de cette dignité. Ceux qui demandoient d'entrer dans l'Ordre ſans faire preuve de leur nobleſſe, étoient obligez de fonder une Commanderie de 200 écus de rente pour le moins, dont ils jouïſſoient eux-mêmes pendant leur vie, & qui après leur mort demeuroit à l'Ordre. * Bonanni, *Catal. Ord. Equ. n.* 58. Giuſtiniani, *Hiſt. Ord. Rel. Hiſtoire des Ordres Monaſtiques. Dict. Allemand de Bâle.*

JESUS, (La Congrégation des Prêtres du bon) doit ſon inſtitution à Séraphin de Fermo, Chanoine Régulier de S. Sauveur, dans l'Egliſe de S. Jean de Latran, qui l'établit à Ravenne vers l'an 1326. L'habit de ces Prêtres eſt noir & modeſte. Ils portent les cheveux très cours, & ont un bonnet rond ſur la tête. Ils vivent en commun ſans rien poſſéder en propre; & choiſiſſent parmi eux un Prieur, qui a le commandement ſeulement pour un an, mais qui peut être continué encore trois années. Leur emploi eſt de confeſſer, de prêcher & d'enſeigner. La Fête de leur Congrégation ſe célébre le jour de Noël. Outre leur Maiſon de Ravenne, ils en ont encore une à Rome, & quelques autres dans la Toſcane. * Hermant, & le Pére Hélyot, *Hiſt. des Ordres Religieux.*

JESUS-MARIA (Jean de) Carme Déchauſſé, naquit à Calahorra en Eſpagne. En 1583, il alla en Italie, pour y étendre ſon Ordre, & s'y fit eſtimer du Pape Paul V, & des Cardinaux, mais ſur-tout du Cardinal Bellarmin. Il mourut en 1614, dans le Monaſtére de Freſcati, & laiſſa beaucoup d'Ouvrages qui ont été imprimez en 1622 en trois volumes, & l'an 1650 en quatre. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hiſt. Carm. Reform. l. 11. c.* 37. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. p.* 545.

JET.

JETCHEU, ville de la Contrée de Jetſengen dans l'Iſle de Niphon, eſt Capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, & dans lequel on voit la montagne de Jetcheu, qui vomit des flammes. * Maty, *Dict. Géogr.*

JETEBA. *Voyez* JOTBA.

JETEBATHA. *Voyez* JOTBATH.

* JETETH, fils d'Eſaü fils du Patriarche Jacob. Il fut un des Ducs de l'Idumée. * *Genéſe, ch.* 36. *v.* 40.

JETHELA. *Voyez* JITLA.

* JETHER, fils de Gédeon Juge des Hébreux. Son pére lui ordonna de tuer Zébah & Thſalmuna; mais le jeune homme n'oſa jamais le faire, quoi qu'il fût animé par la préſence de ſon pére. * *Juges, ch.* 8. *v.* 20.

* JETHER, Iſmaëlite, mari d'Abigaïl, ſœur du Roi David & pére d'Hamaſa. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 17.

* JETHER, fils de Sçammaï de la Tribu de Juda. Il mourut ſans enfans. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 32.

* JETHER, de la Tribu de Juda, eut trois fils, ſavoir, Jephunné, Piſpa, & Ara. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 38.

* JETHER, premier fils d'Eſdras de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 17.

JETHETH. *Voyez ci-deſſus* JETETH.

JETHMAA. *Voyez* JITHMA.

JETHRA. *Voyez ci-deſſus* JETHER Iſmaëlite.

JETHRAHAM. *Voyez* JITREHAM.

JETHRAN, montagne de l'Arabie Petrée, entre Faran au nord, & Eilan au ſud. Elle a ſix milles de long, & s'étend vers les côtes méridionales de la Mer Rouge en forme de théatre; en ſorte que le vent du ſud venant à ſouffler avec violence, ſe réfléchit avec tant de force du côté de la mer, qu'aucun vaiſſeau ne peut entrer dans la baye, qui eſt au pié de la montagne, & pluſieurs l'ayant entrepris, ont fait naufrage. * *Nub. p.* 107.

JETHRO, ou RAGUEL, beau-pére de Moïſe, étoit Prêtre dans le païs de Madian. Artapan dans Euſébe, le nomme Roi d'Arabie, ſans doute parce qu'en ce païs la Royauté étoit jointe à la Prêtriſe. Moïſe, qui avoit quitté l'Egypte, épouſa dans le païs de Madian l'an 2505 du Monde, 1530 avant Jéſus-Chriſt, Séphora, fille de Jéthro, laquelle vécut quarante ans avec lui. Depuis, le même Jéthro, ayant appris les merveilles que Dieu avoit faites par ſon gendre dans la délivrance des enfans d'Iſraël de la ſervitude de Pharaon, le vint viſiter dans le Déſert vers l'an 2545, & 1490 avant Jéſus-Chriſt. Par ſon conſeil Moïſe diviſa le peuple en diverſes Tribus, & établit des Colonels, des Capitaines, & de moindres Officiers, pour rendre la juſtice, & pour ſervir à la guerre. * *Exode, ch.* 4. *v.* 18. *&c.* Euſébe, *Demonſtr. Evang. l.* 9. *c.* 27. Sulpice Sévére, *Hiſt. Sacra, l.* 1. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.*

☞ On a ſouvent été en peine d'accorder le quatriéme Chapitre de l'Exode avec le 18: car dans le premier il eſt dit, que lorſque Moïſe ſortit du païs de Madian, pour venir en Egypte, il emmena avec lui ſa femme & ſes enfans, Gerſon & Eliézer; *Tulit ergo Moyſes uxorem ſuam & filios ſuos*; & nous voyons cependant dans le dernier des Chapitres que nous avons citez, que dans le tems que Jéthro vint lui-même rendre viſite à Moïſe, il lui mena ſa femme & ſes enfans, *Tulit Sephoram uxorem Moyſi quam remiſerat, & duos filios ejus.* Ce qui a fait croire aux Péres & aux Interprétes, que Moïſe menacé par l'Ange qui lui apparut ſur le chemin d'Egypte, renvoya ſa femme & ſes enfans chez ſon beau-pére, qui les lui amena enſuite. Les Docteurs ſont encore en diſpute ſur le tems auquel Jéthro arriva auprès de ſon gendre, & ſur les divers noms qu'il a dans l'Ecriture. * Salian & Torniel, *A. M.* 2544. *num.* 3: 2545. *n.* 47. 49. *&c.* Tertullien, *l. contra Judæos.* S. Jerôme, *in c.* 5. *ad Galat.* S. Auguſtin, *q.* 11. & 12. *in Exod. l.* 4. *de Bapt. c.* 24. *Serm.* 86. *de Temp.* Oleaſter. Cajétan. Bellarmin.

JETHSON, ville de Paleſtine dans la Tribu de Ruben, qui fut donnée aux Lévites. * *Joſué, ch.* 21. *v.* 36. C'eſt la même choſe que *Jabaſa.*

JETHUR. *Voyez* JETUR.

JETSENGEN ou JETSESEM, Région du Japon, une des cinq principales de l'Iſle de Niphon. Elle s'étend dans toute la largeur de l'Iſle, du nord au ſud, ayant au levant le Quanto, & au couchant le Jetſengo. On y compte dix Royaumes ou Provinces. * Maty, *Dict. Géogr.*

JETSENGO ou JETSEN, une des cinq Régions de l'Iſle de Niphon, la principale de celles du Japon. Elle a le Jetſengen au levant, & le Jamaiſoit au couchant. On y compte douze Royaumes ou Provinces, & on y voit la ville de Méaco autrefois capitale de tout le Japon. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JETSER, troiſiéme fils de Nephtali l'un des douze Patriarches. Il fut Chef d'une Famille, qu'on nomma de ſon nom la Famille des Jetſrites. * *Genéſe, ch.* 46. *v.* 24. *Nombres, ch.* 26. *v.* 49.

JETSON. *Voyez* JETHSON.

* JETUR, fils d'Iſmaël, & petit-fils du Patriarche Abraham. * *Genéſe, ch.* 25. *v.* 15.

JETZER, (Jean) de Zurzach, garçon-Tailleur, entra chez les Dominicains de Berne ſur la fin de 1506. Comme c'étoit un eſprit aſſez ſimple & crédule, on crut qu'il ſeroit propre à croire & à répandre toutes les viſions & les apparitions extraordinaires qu'on lui procureroit. Le Chapitre Général de l'Ordre des Dominicains s'étant tenu à Wimpfen en Allemagne en 1506, quelques-uns des Chefs, aſſemblez chez *Werner de Scldcn*, Prieur des Dominicains de Bâle, réſolurent d'oppoſer des viſions & des révélations miraculeuſes aux Cordeliers, qui triomphoient au ſujet de la Conception immaculée de la Vierge, que les Dominicains nioient hautement. Ils conclurent que la ville de Berne étoit la ville la plus propre pour jouer cette Tragicomédie. Dès que Jetzer fut entré dans le Couvent, les principaux Péres de cette Communauté le crurent propre à leurs fins. Les principaux Acteurs dans cette affaire devoient être de la part des Dominicains, le Prieur, *Jean Fetter* de Marpach; le Docteur, *Etienne Boltzhorſt* d'Offenbourg; le Sous-Prieur *François Ultſchi* de Berne; l'Econome *Henri Steingcker* de Lauperſchweil. Ils commencérent à éprouver, la veille des Rois de l'an 1507, la caractére de la crédulité de Jetzer, par l'apparition d'une feinte ame du Purgatoire qui demandoit du ſecours pour être délivrée. Au bout de quelques apparitions effroyables, elle ſe dit être un nommé *Henri Kaitbourger* de Soleurre, qui avoit été Prieur dans le Couvent de Berne, & que Jetzer & les Péres du Couvent devoient faire certaines pénitences pour le déliver. Jetzer crut tout, & ſuivit les intentions de l'Eſprit; qui étant délivré l'en vint remercier, lui déclarer que *Jean Scot* qui avoit enſeigné la Conception immaculée de la Vierge étoit damné, & que la Vierge elle-même, précédée de Ste. *Barbe*, ſe manifeſteroit à lui Jetzer. Le 24 Mars, la Vierge apparut à Jetzer une heure après matines, & lui apprit que la Doctrine des Cordeliers la choquoit, & qu'elle avoit été trois heures dans le péché originel depuis ſa conception. Enſuite elle imprima dans la main de Jetzer un *Stigmate* avec un clou triangulaire, lui promettant de lui donner les quatre autres playes afin qu'il participât à la gloire de la paſſion de Jéſus-Chriſt. On commença dès-lors à répandre dans les diſcours particuliers & dans les Sermons, les choſes étranges qui étoient manifeſtées au Novice. La Vierge réïtéroit ſouvent ſes apparitions, & toûjours elle donnoit gain de cauſe aux Dominicains. Mais le 14 Avril le crédule Jetzer ſoupçonnant de la fourberie dans l'apparition qu'on

qu'on lui avoit ménagée, ſauta hors du lit où il ſe trouvoit & ſaiſit la prétendue Ste. Vierge, qui venoit de faire un tour de paſſe-paſſe en ſubſtituant une hoſtie rouge à la place d'une blanche qu'elle avoit montrée à Jetzer. La Scéne ayant été troublée, tous les Acteurs ſe retirérent en hâte après avoir éteint les chandelles. On eut de la peine à calmer l'eſprit du Novice: qui peſtoit; cependant comme on lui eut fait connoître qu'on avoit ſimplement cherché à l'éprouver, pour voir s'il ſavoit diſtinguer les véritables apparitions, des fauſſes, on lui perſuada que toutes les autres étoient véritables, & qu'il en auroit encore de très réelles. Le ſixiéme Mai le Sous-Prieur fit ſouvenir Jetzer que la Vierge devoit lui imprimer les quatre autres Stigmates: c'eſt pourquoi il lui lava les piez, lui donna la *bénédiction de St. Jean*, comme ils s'exprimoient, c'eſt à dire un bon coup à boire qui aſſoupit ſes ſens, & le laiſſa. La Vierge ne manqua pas de venir, & de faire ſon opération au milieu des cris du pauvre patient. Finalement ce miſérable découvrit ſi ſouvent qu'on le jouoit, que les Péres craignirent qu'il ne révélât tout, & que leur gloire ne fût changée en opprobre. Ils réſolurent donc de l'empoiſonner; ils le tentérent pluſieurs fois ſans avoir pu réuſſir, ayant rejetté l'Hoſtie empoiſonnée qu'on lui avoit fait prendre par force. Le Public apperçut auſſi de la fourberie, & le Conſeil fit conduire Jetzer à Lauſanne pour y être examiné par l'Evêque. Les Dominicains avoient fait faire à Jetzer, après mille tourmens, le ſerment le plus épouvantable qu'il ne découvriroit rien. C'eſt pourquoi lorſque l'Evêque l'interrogea le 8, le 15 & le 17 Octobre, il ſoûtint toûjours que les apparitions avoient été réelles. Mais ayant été appliqué à la torture, il découvrit tout le myſtére, & fut raméné à Berne. En 1508, les Dominicains dégradérent Jetzer de leur Ordre, le jour des Rois, comme étant indigne de leur appartenir. Le cinquiéme Février il fut de nouveau appliqué à la queſtion en préſence des Deputez du Petit & du Grand Conſeil, & ayant manifeſté tout ce qu'il ſavoit, les quatre Moines Acteurs furent ſaiſis & enchaînez, & après avoir tergiverſé, ils confeſſérent toute l'impoſture. Le procès fut écrit en Latin en 130 feuilles par deux Notaires. On en fit deux copies, dont l'une fut portée en Italie, & l'autre reſta à Berne, où on la peut voir. En 1509, le Pape envoya à Berne *Achille de Graſſis*, de Bologne, Evêque de Caſtello. On fit venir en même tems l'Evêque de Lauſanne & celui de Syon. Ces Prélats, après avoit fait toutes les recherches néceſſaires, prononcérent la ſentence le 23 Mai. Les quatre Moines furent condamnez a être dégradez, & livrez au bras ſéculier. Le 31 du même mois, ils furent condamnez au feu, & exécutez publiquement. Jetzer fut condamné à être banni à perpétuité de toute la Haute & Baſſe Allemagne, à être promené par les rues & les carrefours de Berne avec une mitre de papier ſur la tête; & à être tenu pendant une heure ſur une échelle devant la maiſon du Prévôt, ou devant la maiſon de ville. * Ruchat, *Hiſt. de la Réformation de la Suiſſe, tome 6. p.* 565. *&c.*

JEV.

JEVEN, petite riviére du Holſtein dans le voiſinage de Rensbourg, ſe jette dans l'Eyder.

JEVER, petite ville du Cercle de Weſtphalie, dans le Comté d'Oldenbourg, au couchant du Golfe de Jade, & aux confins du Comté d'Embden, dont elle dépendoit autrefois. Cette ville, qui n'eſt qu'à douze mille pas de la Mer d'Allemagne, donne ſon nom au petit païs de Jeverland. Il appartient au Prince d'Anhalt-Zerbſt & ne renferme que 18 villages. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JEVERN, JEVER ou JEVERLAND, belle Seigneurie de Weſtphalie, a du ſud au nord près de ſix lieues d'étendue, & cinq de l'eſt à l'oueſt. Elle eſt bornée à l'oueſt par le Comté d'Ooſtfriſe, au nord par la mer, à l'eſt par le Golfe de Jade, & au ſud par les Comtez d'Oldenburg & d'Ooſtfriſe. Outre la ville de Jéver, qui en eſt le lieu principal, il y a pluſieurs villages.

JEUNE (Jean le) Cardinal, Evêque d'Amiens, puis de Térouane, étoit François & natif d'Amiens en Picardie. Il étoit fils de *Robert* le Jeune, Avocat, qui s'éleva par les ſervices qu'il rendit au Duc de Bourgogne, & eut le Gouvernement d'Amiens & d'Arras. Jean, ſon fils, fut fait Cardinal en 1439 par Eugéne IV, dont il écrivit la Vie. Il ſe trouva au Concile de Florence, & à l'élection de Nicolas V, après Eugéne IV. Le même Nicolas l'envoya Légat à Ferrare. Le Jeune mourut à Rouen en 1451. On dit que ce fut de poiſon. * Frizon, *Gall. Purp.* Aubery, *Hiſt. des Cardinaux.* Monſtrelet, *in Chron.* Gazet, *Hiſt. Eccléſ. du Païs-Bas.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 521. Locrius, &c.

JEUX. Les Jeux & les Aſſemblées publiques ont été en recommandation chez toutes les Nations. Les Juifs les ont pratiquez, comme les Egyptiens & les autres Peuples, dès les premiers tems. Cette coutume paſſa chez les Grecs, & comme elle tiroit ſon origine de la Religion ou de quelque action notable, dont on vouloit perpétuer la mémoire, il y a lieu de croire que ces Jeux publics & ſacrez furent inſtituez dès les premiers tems. Sous le régne d'Erichthonius, les Jeux que l'on nomme *Athénéens* furent inſtituez à Athénes. Ceux que l'on appelle *Lycéens* ou *Lupercaux* furent établis par Lycaon II, qui immola le premier des victimes à Jupiter, vers l'an 1337 avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Les Jeux que l'on nommoit *Panathenéens*, furent inſtituez en l'honneur de Minerve par Erichthonius & par Theſée, Rois d'Athénes. Il y en avoit de deux ſortes, de petits & de grands: on célébroit les petits tous les deux ans, le 20 jour du mois que les Athéniens appelloient *Thargelion*: les grands ſe ſolemniſoient tous les cinq ans, le 25 du mois que les Athéniens appelloient *Hécatombéon*. Aux uns & aux autres il y avoit des courſes de chevaux, des luttes & de la muſique. Il y avoit encore d'autres Jeux chez les Grecs, comme les Jeux *Iſthmiens*, les *Pythiens* & les *Olympiques*, dont on parlera en leur lieu. Les Lydiens étant venus d'Aſie, s'établirent dans l'Etrurie, & y exercérent leurs cérémonies religieuſes & leurs Jeux. Quelques Artiſans Romains ayant vu les Jeux, en introduiſirent l'uſage chez les Romains, qui à cauſe de cela leur donnérent le nom de *Lydi*, ou par corruption, *Ludi*. Ce qui ne doit pas s'entendre de toutes ſortes de Jeux, puiſqu'il eſt certain que Romulus avoit inſtitué ceux que les Romains appelloient *Conſualia*, mais ſeulement des Jeux de hazard comme les dez, & des Jeux d'adreſſe comme le palet, qui ont été d'abord inventez par les Lydiens. Il y avoit de deux ſortes de Jeux chez les Romains, ſavoir ceux qui s'appelloient *ſacrez*, & les *funébres*. Ils étoient ou publics, ou particuliers. Les Jeux *publics* ſe repréſentoient en l'honneur des Magiſtrats ou des Morts que l'on vouloit honorer. Il n'y avoit point d'uniformité ni de loi touchant le tems de leur célébration. Les Jeux *Scéniques* durérent pendant quatre jours, ſous le Conſulat de Q. Fabius & de M. Claudius, après la bataille de Cannes. Ceux qu'Agrippa fit repréſenter pendant qu'il étoit Edile, furent beaucoup plus longs, puiſque Pline aſſure qu'ils durérent 50 jours. Lorſque Trajan eut défait le Roi Décébale & l'Armée des Daces, il fit repréſenter des Jeux à Rome pendant 123 jours. A meſure que le nombre des jours augmentoit, la dépenſe ſe multiplioit auſſi à un tel point, que le Sénat fut obligé de fixer la ſomme que l'on pouvoit dépenſer. Il y avoit deux ſortes de Magiſtrats qui avoient droit de faire repréſenter les Jeux publics, ſavoir les Ediles Curules & les Préteurs. Comme c'étoit à leurs dépens que ces Jeux ſe repréſentoient, c'étoit eux ſeuls qui avoient droit d'y préſider, d'y commander, & de diſtribuer les prix aux différens Athlétes qui y combattoient, & qui y remportoient la victoire. Lorſque le Préteur préſidoit aux Jeux, il étoit vêtu des mêmes habits dont il ſe ſervoit dans les triomphes. Les Veſtales étoient placées près du Préteur dans ces Jeux. Dans la ſuite des tems le droit de faire repréſenter des Jeux, paſſa aux Conſuls & aux Empereurs. * Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum.* Du Pin, *Hiſtor. Profanes.*

JEUX ACTIENS, furent inſtituez par Céſar Auguſte, après la défaite d'Antoine & la fameuſe bataille d'Actium, en mémoire de la victoire ſignalée qu'il y avoit remportée. Il les établit d'abord à Nicopole & enſuite à Rome. On les repréſentoit tous les cinq ans. Il en commit le ſoin aux Pontifes, aux Augures, aux Septemvirs & aux Quindécemvirs. Strabon & quelques autres Auteurs prétendent que ces Jeux étoient plus anciens qu'Auguſte, & qu'il ne fit que les rétablir ou les illuſtrer.

JEUX, que les Romains appelloient AUGUSTALES en l'honneur d'Auguſte, furent établis l'an 735 de la fondation de Rome, lorſqu'Auguſte revint de Gréce à Rome. Le Sénat ordonna qu'on les repréſentât huit ans après par un Décret ſolemnel, ſous le Conſulat d'Ælius Tubéron & de P. Fabius. On les repréſentoit le quatriéme avant les Ides d'Octobre, c'eſt à dire le 12 de ce mois.

JEUX APOLLINAIRES, célébrez par les Romains, en l'honneur d'Apollon. Tite-Live, au ſujet de l'inſtitution de ces Jeux, dit qu'on trouva l'Ecrit d'un certain Devin, nommé *Marc*, qui conſeilloit aux Romains de vouer des Jeux à Apollon, s'ils vouloient être toujours victorieux de leurs ennemis; Que ſur cet avis, le Sénat commanda aux Décemvirs, du nombre deſquels étoit Cornelius Ruſus, de voir les Livres des Sibylles; & qu'après leur rapport, il ordonna que l'on feroit des Jeux à Apollon, ſelon les cérémonies preſcrites par les Sibylles. On y ſacrifioit un bœuf & deux chévres, dont on doroit les cornes. On ſacrifioit auſſi une vache à l'honneur de Latone. Le peuple regardoit cette cérémonie, ayant une couronne de laurier ſur la tête; & l'on faiſoit des feſtins devant les portes, au milieu des rues. Macrobe dit, que la premiére fois qu'on célébra ces Jeux, le peuple Romain fut averti que quelques ennemis de la République approchoient; & qu'étant ſorti du théatre, il alla au devant d'eux, & les mit en fuite avec le ſecours d'Apollon, qui lança du Ciel une nuée de fléches contre les ennemis; & comme ils étoient en doute s'ils recommenceroient leurs Jeux, de crainte d'une pareille ſurpriſe, ils tirérent bon augure de voir danſer au ſon d'une flûte, un vieillard nommé C. Pomponius, Affranchi; & s'écriérent d'une commune voix: *Tout va bien, puiſque le vieillard danſe.* Cela paſſa depuis en proverbe chez les Romains: de ſorte que le même jour les Romains revinrent continuer leurs Jeux en l'honneur de leur Libérateur. Ce fut l'an 542 de la fondation de Rome, & 212 avant Jéſus-Chriſt. Il n'y avoit point alors de jour arrêté pour la célébration de ces Jeux, & le Préteur faiſoit ſeulement vœu de les célébrer dans l'année; mais en l'an 545, il y eut une Loi qui les fixa au ſixiéme de Juillet de chaque année. Ce qui donna lieu a cette Ordonnance, fut une peſte qui ſurvint en ce tems, & dont les Romains crurent qu'ils ne pourroient être delivrez, qu'en aſſignant pour cette Fête un jour certain. On les repréſentoit dans le Cirque. Les Quindécemvirs furent chargez d'en avoir ſoin. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 17.

JEUX CAPITOLINS, inſtituez en l'honneur de Jupiter, parce qu'il avoit conſervé le Capitole, lorſqu'il fut aſſiégé par les Gaulois Sénonois, l'an 364 de la fondation de Rome, & 390 avant Jéſus-Chriſt. M. Furius Camillus ayant donné bataille aux Gaulois, & les ayant défaits, repréſenta au Sénat, qu'il étoit néceſſaire de rendre des actions de graces à Jupiter, & que pour cet effet, on devoit lui inſtituer des Jeux, que l'on appelleroit *Capitolins.* Le Sénat y conſentit; & par un

Décret donné pour la célébration de ces Jeux, il établit un Collége de perſonnes choiſies, pour en régler toutes les cérémonies. Ils ſe célébroient tous les cinq ans. * Tite-Live, *l.* 5. Roſin, *Antiquités Romaines*, *l.* 5. *c.* 18. Du Pin, *Hiſt. Profane.*

JEUX, ou COMBATS CAPITOLINS, autres Jeux ſolemnels, compoſez de courſes de chevaux, de combats de Lutteurs, & autres ſemblables exercices, inſtituez par l'Empereur Domitien, l'an de Rome 839, & de Jéſus-Chriſt 86, en l'honneur de Jupiter *Capitolin*, dont le Temple étoit au Capitole. Il s'y faiſoit auſſi des concerts de Muſique par d'excellens Maîtres, & des récits de Poëmes, & d'autres Piéces d'eſprit, par les meilleurs Poëtes & Orateurs du tems, qui tâchoient à l'envi de remporter le prix. Les premiers Vainqueurs recevoient des palmes, & des couronnes ornées de rubans. Ceux qui ayant réuſſi, n'avoient pas néanmoins excellé, recevoient des couronnes, & des palmes ſans aucun ornement. * Th. Goodwin, *Antiq. Rom. l.* 2.

JEUX CERE'AUX, ou DE CERES, étoient célébrez par les Romains en l'honneur de cette Déeſſe, le 12 jour d'Avril, dans le grand Cirque, après la célébration des Jeux Circenſes. Ils duroient huit jours, pendant leſquels les Dames Romaines vêtues de blanc repréſentoient Cérès, cherchant ſa fille Proſerpine avec un flambeau. Les Romains étoient auſſi vêtus de robes blanches, pour être préſens à cette cérémonie. On y faiſoit des combats à cheval, au lieu deſquels les Ediles ſubſtituérent des combats de Gladiateurs. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 14.

JEUX CONSUALES. Dès le commencement de la République Romaine, Romulus, pour avoir occaſion de faire enlever les filles Sabines, célébra des Jeux appellez *Conſualia*, en l'honneur de Neptune Equeſtre.

JEUX COMPITALITIENS. Ils ſont auſſi très anciens dans la République de Rome, & ont commencé dès le tems de ſa naiſſance par les réjouïſſances que les païſans venus à Rome faiſoient dans les rues, *in Compitis*. Ils furent interrompus juſqu'au régne de Servius, rétablis par les Magiſtrats qui avoient ſoin de la ville, & enſuite abolis. * Du Pin, *Hiſt. Profane*, *tome* 12.

JEUX DE CASTOR ET DE POLLUX. A. Poſthumius Dictateur, voyant que les affaires des Romains étoient dans un état pitoyable, fit un vœu, par lequel il s'engagea, au cas que la victoire ſe déclarât en faveur des Romains, de faire repréſenter à Rome des Jeux magnifiques en l'honneur de Caſtor & de Pollux. Le ſuccès de cette guerre ayant été favorable à la République, le Sénat fit un Décret par lequel, pour ſatisfaire au vœu de Poſthumius, il ordonna qu'on célébreroit chaque année pendant huit jours, des Jeux en l'honneur de Caſtor & de Pollux. Ces Jeux étoient précédez de combats, & les Magiſtrats de Rome portoient les Statues ou les Images des Dieux en proceſſion, depuis le Capitole juſques dans la place du grand Cirque, précédez de ceux de leurs enfans qui approchoient de l'âge de puberté, ſuivis de pluſieurs Cavaliers, après leſquels on rangeoit en forme d'Armée ceux qui étoient d'âge & d'extraction à porter les armes. * Hoſpinien, *de Origin. Feſtorum.* Pitiſcus, *Lexicon Antiquit. Romanar.*

JEUX CASTRENSES, étoient des Jeux auſquels les Soldats s'exerçoient à tuer des animaux, pendant que les Armées étoient campées, afin d'etre plus hardis & plus courageux dans l'action. * Pitiſcus, *Lexicon Antiquit. &c.*

JEUX CIRCENSES, ou JEUX DU CIRQUE: exercices & combats, qui ſe faiſoient dans le grand Cirque de Rome. On les appelloit autrefois *Jeux Romains*, parce qu'ils avoient été inſtituez par Romulus, premier Roi de Rome. On les nomma auſſi *Grands Jeux*, parce qu'ils ſe célébroient avec de grandes dépenſes, & avec une pompe très magnifique. Le premier exercice étoit le combat à coups de poings ou de Ceſtes, qui étoient des gantelets garnis de fer; ou avec des épées, des bâtons, des lances, ou des javelots. On y joignoit les combats des Gladiateurs, & les combats contre les bêtes féroces, mais il n'y avoit que les eſclaves qui s'adonnaſſent à ces deux derniers. La Lutte ſe rapportoit auſſi à ce premier exercice. Le ſecond étoit la courſe de chariots, qui partoient en même tems d'un extrêmité du Cirque, & couroient au bout qui étoit à l'autre extrêmité. Celui qui arrivoit le premier & qui pouvoit tourner trois fois à l'entour du but, remportoit le prix. Il y avoit auſſi d'autres exercices à cheval, qui ſe faiſoient dans la Lice appellée *Stade*. Le troiſiéme étoit le Saut, ou en plein champ, ou d'un lieu bas à un lieu élevé, ou d'un élevé à un bas. Le quatriéme, le Jeu du palet, des fléches, des dards, & de toutes ſortes de traits qui ſe lançoient de loin. Le cinquiéme étoit la courſe à cheval. Le ſixiéme, le combat qui ſe faiſoit ſur des chariots. (*Voyez* FACTIONS.) Le ſeptiéme étoit la Naumachie, ou combat naval, dans lequel on repréſentoit une bataille navale ſur un grand Lac, ou ſur un fleuve.

Dans la pompe qui précédoit ces Jeux, on portoit les Images des Dieux, & les Statues des Hommes Illuſtres; & les Dames Romaines faiſoient le tour du Cirque, dans des chariots, qui étoient quelquefois traînez par des éléphans. Les Rois de Rome inſtituérent ces Jeux publics: les Conſuls les firent continuer pour le divertiſſement du peuple, & pour l'accoutumer à la guerre. Les Ediles ayant été créez, eurent ſoin de les faire célébrer. Enfin, les Empereurs en ordonnérent les ſolemnitez, & en firent la dépenſe. On peut voir ceci plus au long dans l'Article du CIRCENSES. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 15.

JEUX FLORAUX. *Cherchez* FLORAUX.

JEUX FUNEBRES, que les Romains faiſoient en l'honneur des défunts. *Cherchez* FUNEBRES.

JEUX GYMNIQUES. *Voyez* GYMNIQUES.

JEUX ISTHMIENS ou ISTHMIQUES. *Voyez* ISTHMIENS.

JEUX MARTIAUX, ou DE MARS: Jeux que les Romains célébroient d'abord dans le Cirque en l'honneur de Mars, le 13 jour de Mai. Dans la ſuite on les célébra le premier jour d'Août, parce que c'étoit le jour auquel on avoit dédié le Temple de Mars. On faiſoit dans ces Jeux des courſes à cheval, & on repréſentoit des combats d'hommes contre les bêtes. Les Hiſtoriens remarquent, que Germanicus tua 200 lions dans ces Jeux, du tems de l'Empereur Tibére. * Roſin, *l.* 5. *c.* 16.

JEUX MEGALESIENS, étoient repréſentez ſur le théatre à Rome en l'honneur de Cybéle, mére des Dieux. Le Peuple Romain avoit envoyé des Députez pour prendre dans la ville de Peſſinunte en Phrygie, près du Mont-Ida, la Statue de cette Déeſſe. Elle fut reçue à Rome l'an 550 de la fondation de cette ville, & 204 avant Jéſus-Chriſt, par Scipion Naſica, eſtimé par le Sénat le plus homme de bien de toute la République. Ce fut alors qu'on inſtitua ces Jeux, que l'on célébroit le 12 jour d'Avril. Les Dames Romaines y danſoient auſſi devant l'autel de cette Déeſſe; & l'on y faiſoit des feſtins, mais avec frugalité & modeſtie. Les Magiſtrats célébroient cette Fête, revêtus d'une robe de pourpre; & il n'étoit pas permis aux Eſclaves de paroître pendant ces cérémonies. Les Prêtres Phrygiens de cette Déeſſe, nommez *Galli*, alloient par la ville ſautant & danſant, & portoient l'Image de cette Déeſſe. *Voyez* GALLI. On appelloit ces Jeux, *Megaléſiens*, du mot Grec μεγας qui ſignifie *grand*; parce qu'ils ſe faiſoient en l'honneur de Cybéle, que les Payens appelloient *la Grande Mére des Dieux*, ou ſeulement *la Grande Mére*. * Roſin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 13.

JEUX NERONIENS, Combats & Jeux ſolemnels que l'Empereur Néron inſtitua l'an 813 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 60 de Jéſus-Chriſt, pour être célébrez tous les cinq ans. Cet Empereur ne pouvant attendre que le terme de cinq ans fût accompli, renouvella ces Jeux l'an 816 de la fondation de Rome, & 63 de l'Ere Chrétienne. Il ne laiſſa pas, deux ans après, de les faire célébrer dans le tems qu'il avoit réglé pour l'inſtitution de ces Jeux. * Tacite, *l.* 14. & 17.

JEUX OLYMPIQUES. *Voyez* OLYMPIQUES.

JEUX PLEBEIENS, que le Peuple Romain célébroit en mémoire de la paix qu'il fit avec les Sénateurs, après qu'il fut rentré dans la ville, d'où il étoit ſorti pour ſe retirer ſur le Mont-Aventin. D'autres diſent, que ce fut après ſa premiére réconciliation, au retour du Mont-Sacré, l'an 261 de la fondation de Rome, & 493 avant Jéſus-Chriſt. Quelques-uns veulent que ces Jeux ayent été inſtituez, pour témoigner une réjouïſſance publique, de ce que les Rois avoient été chaſſez de Rome, l'an 245, & 509 avant Jéſus-Chriſt, & de ce que le peuple avoit commencé alors de jouïr de la liberté. On les faiſoit dans le Cirque pendant trois jours, & on les commençoit le 17 avant les Calendes de Décembre qui répond au 15 de Novembre. * Roſin, *Antiquit. Rom. l.* 3. *c.* 20. Pitiſcus, *Lexic. Antiquit. Roman.*

JEUX PYRRHIQUES, exercice militaire inventé par Pyrrhus fils d'Achille, ou par un certain Pyrrhicus, de la ville de Cydon, dans l'Iſle de Créte. Les jeunes Soldats n'ayant que des armes & des boucliers de bouis, faiſoient en danſant, pluſieurs tours & divers mouvemens, qui repreſentoient les différentes évolutions des bataillons. Ils exprimoient auſſi par leurs geſtes, tous les devoirs des Soldats dans la guerre; comme il falloit attaquer l'ennemi; manier l'épée dans le combat; lancer un dard, ou tirer une fléche. Cependant pluſieurs Joueurs animoient ces Soldats par le ſon de leurs flûtes, & réjouïſſoient le peuple qui étoit préſent à ce ſpectacle. Celui qui préſidoit à ces Jeux étoit une perſonne d'autorité, qui avoit droit de châtier ceux qui manquoient à leur devoir. Quelquefois la Pyrrhique étoit compoſée de deux Partis, l'un d'hommes, & l'autre de femmes, comme il ſe voit par cette ancienne Epigramme,

In ſpatio Veneris ſimulantur prælia Martis,
Cùm ſeſe adverſum ſexus uterque venit.
Fœmineam manibus nam confert Pyrrhica claſſem,
Et velut in mortem militis, arma movet;
Quæ tamen haud ullo chalybis ſunt tecta rigore,
Sed ſolum reddunt buxea tela ſonum.

Souvent auſſi les jeunes Seigneurs & les enfans nobles ſe divertiſſoient à ces Jeux, que l'on appelloit *Caſtrenſes*; parce qu'il ſe faiſoient ordinairement dans le Camp, pour l'exercice & pour le divertiſſement des Soldats. * Roſin, *Antiquit. Rom. l.* 5. *c.* 25. Dempſter, *in Paralipom.* Saumaiſe.

JEUX PYTHIENS: on prétend qu'ils furent premiérement inſtituez par Apollon, à l'occaſion de ce qu'il avoit tué le ſerpent, ou plutôt le brigand Python, en ſe retirant de l'Iſle de Délos dans la Phocide avec ſa mére Latone. On dit que Latone ayant apperçu Python s'écria, *Io Péan*, c'eſt à dire, *courage mon fils*, d'où ce nom devint célébre parmi les Grecs, qui inſtituérent des Jeux en l'honneur de cette action. Jeux que l'on célébroit tous les huit ans à Delphes. Ces Jeux ayant été négligez, ils furent rétablis par les Amphictyons dans la XLVII ou XLVIII Olympiade. Ils furent inſtituez en l'honneur d'Apollon, ſurnommé *Pythien*, parce qu'il avoit tué le ſerpent Python. Les exercices étoient la courſe, le jet du palet, la lutte, le combat à coups de poings & avec des armes. Ceux qui remportoient le prix, étoient couronnez de laurier, & étoient gratifiez de quelques-uns des fruits que l'on avoit offerts dans le Temple d'Apollon. Ovide dit que les premiéres couronnes des Vainqueurs furent de branches de chêne; & nous apprenons de Pindare qu'après celles de

de laurier, on donna des couronnes d'or. Ces Jeux se célébroient en plusieurs lieux; mais ceux de Delphes étoient les plus solemnels. On dit que ce fut Apollon lui-même qui les institua, le septiéme jour après qu'il eut tué le serpent Python. * P. Faber, *in Agonistic.*

JEUX ROMAINS. Les Romains célébroient ces Jeux en l'honneur de Jupiter, de Junon & de Minerve. On les appelloit aussi *les grands Jeux*, à cause de la pompe avec laquelle ils se faisoient, ou parce qu'on y honoroit les plus grands Dieux. Ces Jeux se célébrérent au commencement dans le Cirque, & ensuite sur le théatre: c'est pourquoi ils sont appellez *Jeux Circenses*, & quelquefois *Jeux Scéniques*. On y donnoit trois jours, & quelquefois on les continuoit plus longtems. *Voyez* CIRCENSES. * Rosin, *Antiquit. Rom. l.* 5. *c.* 19.

JEUX SCENIQUES qui se répréſentoient sur le Théatre, dont la face s'appelloit *Scéne*. Il y en avoit de quatre sortes, la Tragédie, la Comédie, la Satyre, & la Farce. On commença à voir de ces Jeux à Rome l'an 389 de la fondation de cette ville, & 365 avant Jésus-Christ, où il parut certains Baladins qui montérent sur le théatre pour divertir le peuple. Dans la suite du tems les Poëtes s'étudiérent à rendre ces Jeux plus agréables, & dignes de gens d'esprit: ce qui porta la Comédie au point où on l'a vue du tems d'Auguste. * Rosin, *Antiquit. Rom. l.* 5. *c.* 6.

JEUX SECULAIRES, à Rome. Cette ville étant affligée d'une grande peste, l'année même qu'elle eut chassé les Tarquins, Valérius Publicola, qui étoit alors Consul, ordonna que pour appaiser la colére des Dieux, on célébreroit la solemnité des Jeux Séculaires, dont les cérémonies étoient dans les Oracles de la Sibylle. C'étoit l'an 245 de la fondation de Rome, c'est à dire, 509 ans avant Jésus-Christ. On représenta les seconds l'an 305; les troisiémes l'an 505; les quatriémes l'an 608. Quoique ces Jeux fussent appellez *Séculaires*, on ne les représentoit pas de cent ans en cent ans, ou de cent dix ans en cent dix ans, comme lisoient les Quindécemvirs dans l'Oracle de la Sibylle. Auguste les fit célébrer l'an de Rome 737, qui étoit le 17 avant Jésus-Christ. L'Emmpereur Claudius voulut qu'on les renouvellât l'an 800 de Rome, parce que c'étoit le commencement du siécle: mais Domitien se régla sur ce qu'avoit fait Auguste, & les ordonna cent trois ans après ceux de ce Prince, c'est à dire l'an 840 de Rome, qui étoit le 86 après Jésus-Christ. Suétone rapporte que le peuple rit alors de la proclamation qu'on faisoit suivant l'ancienne coutume, *Que chacun eût à venir voir des Jeux qu'il n'avoit jamais vus, & qu'il ne reverroit jamais*: car plusieurs de ceux qui avoient vu les Jeux de Claudius, vivoient lorsqu'on célébra ceux de Domitien. L'ouverture de ces Jeux se faisoit vers le commencement de la moisson. Quelques jours auparavant, les Quindécemvirs distribuoient au peuple des flambeaux, du souffre & du bitume, dont chacun se servoit pour se purifier. Ensuite tout le peuple se rendoit aux Temples d'Apollon & de Diane, portant du froment, de l'orge & des fêves. La Fête se solemnisoit pendant trois jours & trois nuits, par des sacrifices qu'on faisoit au Champ de Mars, sur le bord du Tibre, & dans les Temples. Les Dieux à qui on les offroit, étoient Jupiter, Junon, Apollon, Latone, & Diane; & encore les Parques, les Lucines, Cérès, Pluton & Proserpine. Ces sacrifices étoient suivis de Jeux publics. Après les préparatifs, on commençoit la solemnité du premier jour par une procession, où le Sénat & tous les Magistrats se trouvoient. Le peuple y étoit habillé de blanc, couronné de fleurs, avec une palme à la main. On chantoit des vers faits exprès pour cette Fête; & l'on adoroit en passant dans les Temples & les carrefours, les Statues des Dieux, qu'on exposoit sur des lits de parade. Les Jeux étoient particuliérement dédiez à Apollon & à Diane, & se donnoient au Théatre, où l'on jouoit des Comédies; & au Cirque, où l'on faisoit des courses à pié, à cheval, & sur des chariots. Les Athlétes se signaloient aussi à la lutte, & aux autres exercices. On voyoit dans l'Amphithéatre des combats de Gladiateurs & de bêtes sauvages. La danse des Saliens faisoit une partie de cette solemnité. La Fête finie, l'Empereur donnoit les offrandes aux Officiers qui avoient soin de cette cérémonie. On marquoit ensuite ces Jeux sur les Regîtres publics, & on les gravoit sur des marbres. Les Empereurs Septime Sévére & Antonin Caracalla firent célébrer ces Jeux l'an 957 de la fondation de Rome, qui étoit l'an 204 de l'Ére Chrétienne. L'Empereur Philippe fit faire des Jeux magnifiques l'an mille de cette fondation, qui étoit le 247 de Jésus-Christ. On célébroit ces Jeux en Eté, & presque au même mois que les Grecs faisoient leurs grands Jeux Olympiques. Les Empereurs Chrétiens en empêchérent la continuation. On sera bien aise d'avoir ici l'Oracle de la Sibylle qui ordonnoit les Jeux Séculaires: le voici traduit en François.

„ Souviens-toi, Romain, tous les cent ans (les Quindé-
„ cemvirs mirent du tems d'Auguste, tous les cent dix ans,
„ qui est le tems de la plus longue vie des hommes:) Sou-
„ viens-toi, dis-je, de faire des sacrifices aux Dieux immor-
„ tels dans le champ qui est arrosé par l'eau du Tibre. Lors-
„ que la nuit sera venue & que le soleil aura caché sa lumiére,
„ alors offre des chévres & des moutons aux Parques; fais
„ ensuite des sacrifices convenables aux Lucines, qui préſi-
„ dent aux accouchemens; puis immole un porc & une truye
„ noire à la Terre féconde. Cela étant achevé, égorge des
„ bœufs blancs sur l'autel de Jupiter; & que cela se faſſe de
„ jour, & non de nuit; car les sacrifices qui se font pendant
„ le jour plaisent aux Dieux qui habitent le Ciel. Par la même
„ raison tu offriras à Junon une jeune vache d'un beau poil;
„ tu feras de pareils sacrifices à Phœbus Apollon, fils de la
„ Terre, qu'on appelle aussi Soleil. Des enfans Latins, ac-
„ compagnez de filles, chanteront à haute voix des Hymnes
„ dans les Temples sacrez; mais en sorte que les filles chan-
„ tent d'un côté, & les garçons de l'autre; & que les péres &
„ méres des uns & des autres jouïssent encore de la lumiére
„ du jour, &c. Fais donc, Romain, que ces ordonnances
„ demeurent toujours dans la mémoire; & ainsi la Terre des
„ Italiens & celle des Latins seront toujours soumises à ta puis-
„ sance". * Zosime, *l.* 2. Rainssant, *Dissertation sur les Médailles des Jeux séculaires.*

JEUX TAURILIENS: ces Jeux furent premiérement instituez par Tarquin le Superbe, selon Festus, à l'honneur des Dieux infernaux, pour un accident de maladie qui survint aux femmes grosses, à cause des chairs corrompues des taureaux immolez qu'on leur vendoit & qu'elles mangeoient. Ils se célébroient hors de la ville dans le Cirque Flaminien. * Blaise de Vigénére, *Annotations sur Tite-Live.*

JEUX TERENTINS: ces Jeux sont une espéce de Jeux Séculaires, puisqu'ils ne se célébroient que tous les cent ans ou tous les cent dix ans, avec cette différence que les premiers ne se faisoient que de nuit, & les derniers de jour & de nuit. On y sacrifioit des bœufs noirs à *Dis* ou Pluton, & à Proserpine sur un autel trouvé vint piez sous terre, dans un endroit du Champ de Mars qui s'appelloit *Terentum.* * Blaise de Vigénére, *Annotations sur Tite-Live.*

JEUX TROYENS, courses & exercices à cheval, que la jeunesse de Rome faisoit dans le Cirque, sous la conduite d'un Chef, qu'on appelloit *Prince de la Jeunesse.* Ces Jeux feroient les plus anciens, s'il étoit vrai qu'ils eussent été établis par Ascanius, fils d'Enée. Mais ce sentiment n'a aucun fondement, & l'on ne voit point qu'ils ayent été en usage à Rome avant Jules-César. Quelques-uns ont cru que c'étoit une espéce de Carousel, & que l'on y faisoit des combats sur des chariots; mais la plupart des Auteurs assurent que c'étoit seulement un exercice de jeunes Cavaliers, qui faisoient paroître leur adresse dans les divers tours & mouvemens dont ce Jeu étoit formé. * Virgile, *Enéide, l.* 5. Lazius, *de Rep. l.* 10. Du Pin, *Histoire Profane, tome* 2.

JEUX, ou Exercices des Persans. Ils ont pour but dans ces Jeux de rendre le corps souple & vigoureux, & de faire apprendre à se servir des armes. Comme il faut que le corps soit formé & robuste pour ces exercices, on ne s'y applique guére qu'à l'âge de dix-huit ou de vint ans. Voici les principaux exercices des Persans. 1°. Ils s'exercent *à bander l'arc*, dont l'art consiste à le bien tenir, à le bander, & à laisser partir la corde à l'aise, sans que la main gauche, qui tient l'arc, & qui est toute étendue, ni la main droite, qui manie la corde, remuent le moins du monde. On en donne d'abord d'aisez à bander, puis de plus durs, par degrez. Les Maitres de ces exercices apprennent à bander l'arc devant soi, derriére soi, à côté de soi, en haut, en bas, bref en cent postures différentes, toujours vite & aisément. Ils ont des arcs fort difficiles à bander, & pour en essayer la force, on les pend contre un mur à une cheville, & on attache des poids à la corde de l'arc, à l'endroit où l'on appuye la coche de la fléche. Les plus durs portent cinq cens pesant avant que d'être bandez. Dès qu'on sait manier un arc ordinaire, on en donne d'autres à bander, qu'on rend pesans par le moyen de beaucoup d'anneaux de fer passez dans la corde. Il y a de ces arcs qui pésent cent livres. Ils les manient, les tendent, & les détendent, en sautant, & s'agitant, tantôt sur un pié, tantôt sur les genoux, tantôt en courant. Cela fait un bruit incommode par le cliquetis de ces anneaux. Les Maitres jugent qu'on fait bien cet exercice, lorsqu'en tenant l'arc de la main gauche étendue bien roide, ferme, & sans vaciller, on améne la corde avec le pouce de la main droite à l'oreille, comme pour l'y accrocher. Pour mieux faire cet exercice, ils portent au pouce un anneau qui est large d'un pouce en dedans, & de la moitié en dehors, sur lequel la corde porte. Cet anneau est de corne, ou d'yvoire, ou de *jadde*, qui est un espéce d'albâtre vert. Le Roi en a d'un os dur & leger, naturellement varié de jaune & de rouge, qui croît, à ce que l'on dit, comme une houpe sur la tête d'un gros oiseau dans l'Isle de Ceylan. Quand ils savent bien manier l'arc, leur premier exercice est de tirer la fléche en l'air, & à qui tirera plus haut. On estime l'Archer habile & l'arc des meilleurs, lorsqu'il tire à l'élevation de quarante-cinq degrez, qui est la derniére portée de l'arc. Ensuite on s'exerce à tirer au blanc, & ce n'est pas le tout de donner dedans, il faut que la fléche y donne droit & ferme, sans vaciller. On apprend ensuite à tirer avec force & pesanteur. On s'exerce à cela de la maniére suivante. On fait de la hauteur de quatre piez un chassis de deux piez de diamétre incliné en talut, de cinq à six piez de profondeur, rempli de sable battu & moite, comme un chassis de Fondeur à mouler. On prend l'arc & une fléche sans panneaux, & quand on est prêt de tirer, il vient un valet avec un gros caillou à la main, & en assenne un grand coup au milieu du chassis, ce qu'il fait beaucoup moins pour marquer où il faut tirer, que pour durcir le sable. On tire là dedans de toute sa force, & d'ordinaire la fléche y entre à moitié. On la retire dehors, & on tire dérechef au même endroit, tant que la fléche entre toute dedans. On réussit à cet exercice suivant qu'on la fait entrer en moins de coups, ce qui arrive selon qu'on tire plus droit au même point. Ces exercices sont pour apprendre à tirer de la fléche, dont l'art consiste à tirer loin, à tirer juste, & à tirer roide ou fort, afin que la fléche entre & perce. On apprend à dire, en tirant le dernier coup, *tir a kir derdil Omer; le dernier coup de fléche puisse entrer au cœur d'Omer*, & cela pour s'entretenir dans l'aversion & dans l'horreur de la Secte des Turcs, dont Omer est le second Pontife après Mohammed. Il faut observer que les fléches d'exercice

cice ont un fer rond, menu, & obtus, au lieu que les fléches de combat ont le fer comme la pointe d'une lance, ou comme nos lancettes.

Le ſecond Exercice eſt de manier le ſabre, & comme l'art de le manier conſiſte à avoir le poignet robuſte & bien dénoué, on apprend la Jeuneſſe à manier le ſabre avec deux poids aux mains, en les tournant haut & bas, devant & derriére, vite & fort; & pour mieux dénouer les jointures, & rendre les nerfs plus ſouples, on leur met durant l'Exercice deux autres poids ſur les épaules, faits en fer de cheval pour n'empêcher pas le mouvement. Cet Exercice eſt bon pour la lutte, comme pour ſe ſervir bien du ſabre.

Le troiſiéme eſt l'Exercice à cheval, qui conſiſte à bien monter, à ſe bien tenir, à courir à toute bride ſans branler, à arrêter tout court le cheval dans ſa courſe ſans s'ébranler, & à être ſi leger, & ſi agile, ſur le cheval, qu'on puiſſe dans une courſe compter vint jettons à terre l'un après l'autre, & les relever de même au retour, ſans ralentir la courſe. Il y a des gens en Perſe qui ſe tiennent ſi ferme & ſi légérement à cheval, qu'ils ſe mettent droits ſur leurs piez ſur la ſelle, & font ainſi courir le cheval à toute bride. Les Perſans vont à cheval un peu de côté, parce qu'ils ſe tournent ainſi en faiſant leurs Exercices à cheval, qui ſont de trois ſortes, jouer au mail, tirer de l'arc, & lancer le javelot. Leur jeu de mail ſe fait dans une fort grande place au bout de laquelle ſont des piliers proche l'un de l'autre, qui ſervent de paſſe. On jette la boule au milieu de la place, & les Joueurs, le mail à la main, courent après au galop pour la frapper. Comme le mail eſt court, il faut ſe pencher plus bas que l'arçon, pour l'atteindre, & dans les régles du Jeu, il faut aſſenner le coup au galop. On gagne la partie, quand on fait paſſer la balle entre les piliers. Ce Jeu ſe fait par parties de quinze ou vint contre autant. L'exercice de l'arc à cheval ſe fait à tirer par derriére a une taſſe, poſée ſur le bout d'un mât de ſix-vints piez de hauteur, où on monte par des courbelets de bois clouez contre, & qui ſervent de marches. Le Cavalier prend ſa courſe vers le mât, l'arc & la fléche à la main, & quand il l'a paſſé, il ſe courbe en arriére à droite ou à gauche; car il faut le ſavoir faire des deux côtez, & tire ſa fléche. Cet Exercice eſt ordinaire dans toutes les villes de Perſe. Les Rois mêmes s'y exercent. Le Roi *Sépby* y excelloit; il abattoit toujours la taſſe du premier ou du ſecond coup. Le Roi Abas ſon fils s'en acquittoit auſſi aſſez bien. Le Javelot des Exercices, qu'on appelle *Gérid*, c'eſt à dire, *branche de palmier*, parce qu'il eſt fait de branches de palmier ſéches, eſt beaucoup plus long qu'une pertuiſane, & eſt fort peſant; de maniére qu'il faut une grande force de bras pour le lancer. Il y a des gens en Perſe ſi faits, & ſi habiles à cet Exercice, qu'ils font porter un dard fix à ſept cens pas. La *Lutte* eſt l'exercice des gens de moindre condition, & preſque ſeulement des gens de néant. On appellle le lieu où l'on montre à lutter *Zour Koue*, c'eſt à dire, la *maiſon de la force*. Il y en a en toutes les maiſons des grands Seigneurs, & particuliérement des Gouverneurs de Provinces, pour exercer leur monde. Chaque ville a de plus ſa troupe de Lutteurs pour le ſpectacle. On appelle ces Lutteurs, *Pehelvon*, mot qui veut dire *brave, intrépide*. Ils font leurs Exercices pour divertir. Ils ſe mettent nuds, avec des chauſſes ſeulement, faites de cuir, fort juites, huilées & graſſes, & un linge à la ceinture auſſi gras & huilé. C'eſt afin que l'adverſaire y ait moins de priſe, & qu'il ne prenne pas par les habits, parce que s'il y touchoit, ſa main deviendroit gliſſante & perdroit de ſa force. Les deux Lutteurs étant en préſence ſur l'aréne unie, un petit tambour qu'on bat toujours durant la lutte pour animer, donne le ſignal. Ils commencent par ſe faire mille bravades en rodomonts; puis ils ſe promettent bonne guerre, & ſe donnent les mains. Cela fait, ils ſe frappent les feſſes, les cuiſſes, & les hanches, à la cadence du tabourin, puis ils ſe redonnent les mains & ſe reſrappent comme auparavant trois fois de ſuite. C'eſt-là comme pour les Dames & pour ſe mettre en haleine. Après cela, ils ſe joignent en faiſant un grand cri, & s'efforçant de renverſer leur homme. Il faut, pour être victorieux, l'étendre tout plat en terre ſur le ventre tout de ſon long; autrement c'eſt n'avoir rien fait. L'*Eſcrime* eſt un autre Exercice pour le ſpectacle & pour le divertiſſement. Les Eſcrimeurs venus ſur le champ en préſence, mettent leurs armes à terre à leurs piez. Elles conſiſtent en un ſabre droit, & un bouclier. Ils s'agenouillent, & les baiſent de la bouche & du front: puis ils ſe relévent, les prenant à la main, & au ſon du tabourin, ils danſent & ſautillent, en faiſant mille poſtures & mille mouvemens avec leurs armes, d'une fort gande agilité. Enſuite ils ſe joignent & ſe portent pluſieurs coups d'épée qu'ils reçoivent ſur leur bouclier. Ils frappent toujours du tranchant, ſi ce n'eſt que l'un approche trop de l'autre, car alors il préſente la pointe. Ces Eſcrimeurs ſe frappent quelquefois tout de bon, & ſe tirent du ſang; mais ſi le combat devient trop ardent, on les ſépare. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 42. *&c.*

JEZ.

JEZABEL ou IZEBEL, fille d'Eth-bahal Roi des Sidoniens, fut mariée à Achab, Roi d'Iſraël, dont l'impiété s'accrut de beaucoup par ſon alliance avec cette femme extrêmement attachée au culte des Idoles. Elle porta ce Prince à rendre un culte idolâtre à l'Idole Bahal, à qui l'on dreſſa un Autel, & l'on dédia des Bois. Achab, pour plaire à ſa femme, s'emporta juſqu'à faire mourir les Prophétes du Seigneur. Elie prit la fuite, & après une ſéchereſſe de trois ans, obtint de la pluye; mais Jézabel ne pouvant ſouffrir la mort de huit cens cinquante Prophétes de Bahal qu'Elie avoit fait tuer pour les punir de leur impiété, lui fit dire qu'avant qu'il ſe paſſât un jour, elle le traiteroit comme il avoit traité ces Prophétes; ce qui l'obligea de prendre encore la fuite. Cependant les péchez d'Achab & de Jézabel s'augmentoient tous les jours; mais ce qui rendit ce Prince tout à fait odieux aux yeux de Dieu, fut le meurtre de Naboth, que Jézabel fit mourir, parce qu'il n'avoit pas voulu céder une de ſes terres à Achab, l'an du Monde 3137, & 898 avant Jéſus-Chriſt. Elie prédit la vengeance que le Ciel prendroit de ce crime. En effet, Achab fut tué deux ans après. Lorſque Jéhu Roi d'Iſraël vint à Jezraël, il ordonna à pluſieurs des Eunuques de Jézabel de la jetter par la fenêtre; ce qu'ils firent ſur le champ. Cette Reine impie fut foulée aux piez des chevaux, & ſon corps mangé par les chiens, à l'exception de la tête & de l'extrémité des mains & des piés, que Jéhu fit enterrer, l'an du Monde 3151, & 884 avant Jéſus-Chriſt. * I ou III *Rois*, *ch.* 16. 18. 19. 21. II ou IV *Rois*, *ch.* 9. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal.*

Il eſt encore parlé dans l'Apocalypſe d'une femme qui portoit le nom de JEZABEL, qui ſe vantoit d'avoir le don de prophétie, & qui ſéduiſoit les Fidéles, en leur enſeignant qu'il n'y avoit nul péché de s'abandonner à ce qu'il y a de plus criminel dans l'impureté & dans la proſtitution. Le Seigneur ajoûte qu'il avoit donné du tems à cette malheureuſe pour ſe reconnoître, & pour faire pénitence de ſes péchez; mais que ſon obſtination & ſon endurciſſement l'ayant rendue ſourde à ſes graces, il alloit pour l'en punir, la frapper d'une maladie mortelle, dont ceux qui avoient eu part à ſes proſtitutions ſe reſſentiroient. Il eſt aſſez difficile de dire préciſément ce que ſaint Jean entend par cette Jézabel. C'étoit peut-être quelque femme puiſſante, qui ſe diſoit Prophéteſſe, & qui appuyoit les Nicolaïtes, comme Jézabel dont nous venons de parler, ſoutenoit les Prophétes de Bahal. * *Apocalypſe*, *ch.* 2. *v.* 20. *& ſuiv.* Du Pin, *Analyſe de l'Apocalypſe.*

JEZANJA, fils de Hoſçahja, fut un de ceux d'entre les Juifs, qui craignant les Chaldéens, s'adreſſérent au Prophéte Jérémie, pour le prier d'intercéder pour eux près de Dieu, afin d'obtenir ſa protection. * *Jérémie*, *ch.* 42. *v.* 1.

IEZD, ville la plus orientale de la Province de Fars, qui eſt la Perſe proprement dite, de même que Hamadan en eſt la plus occidentale. Elle eſt ſituée à 89 degrez de longitude, & à 32 de latitude ſeptentrionale, ſelon les Tables de Naſſireddin & d'Ulug-Beg. Le Géographe Perſien la place entre Iſpahan & le Kerman. Pluſieurs Savans célébres ſont ſortis de cette ville & de ſon territoire. Les étoffes de ſoye qu'on y travaille, la rendent fort marchande, & les Parſis ou adorateurs du Feu, qui y ont eu pendant pluſieurs ſiécles des Pyrées, & dont il y a encore aujourd'hui pluſieurs familles qui l'habitent, ont donné lieu au proverbe, *Ghebr Jezdi* ou *Ghiaour d'Iezd*, pour exprimer un Infidéle des plus groſſiers & des plus opiniâtres. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* *Voyez* auſſi YESD.

JEZDAD, fils de Jezdad, eſt Auteur d'un Livre qui traite des matiéres judiciaires & des préceptes de l'Alcoran; ce ſurnom de *Jezdad* eſt abrégé, & ſignifie en Perſien, *Dieu-donné*. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZDEGIRD, Roi de Perſe. *Voyez* ISDEGERDES.

* JEZER ou JHEZER, fils de Galaad de la Tribu de Manaſſé, fut Chef d'une Famille, qui de ſon nom fut appellée la Famille des Jéſérites. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 30.

JEZID I, cinquiéme Calife ou ſucceſſeur de Mahomet, & ſecond de la race des Ommiades, régna après la mort de ſon pére Moavia en 680: mais il n'en imita pas le courage, & les grands deſſeins. Son unique plaiſir étoit de compoſer des vers d'amour, outre qu'il étoit avare, cruel & impie dans ſa Religion. La ſeconde année de ſon régne, les Arabes de Cufa élurent pour Caliſe, Huſſein, ou Houſſain, ſecond fils d'Ali: ce qui obligea Jézid de lever une puiſſante Armée, & de faire tuer Huſſein en trahiſon, comme ils étoient prêts de ſe donner bataille dans la plaine de Caraballa, aux environs de Cufa. Jézid perſécuta enſuite toute la race d'Ali, & fit mourir une partie de la Nobleſſe d'Arabie: ce qui le rendit odieux à tous les peuples. Après la mort de Huſſein, Abdallah fils de Zobaïr, qui étoit de la famille d'Ali, ſouleva toute la Perſe, ſe faiſant appeller Caliſe, & publiant que Jézid étoit plus capable d'être Poëte que d'être Roi. Le régne de ce lâche Prince ne dura que trois ans & neuf mois. Il mourut l'an de l'Hégire 64, & de Jéſus-Chriſt 683. Ce fut à lui que deux Juifs de Phénicie promirent un régne très heureux pendant quarante ans, s'il aboliſſoit le culte des Images que les Chrétiens honoroient. Ces Juifs, ſoit qu'ils fuſſent Magiciens, Aſtrologues, ou Impoſteurs, faiſoient profeſſion de prédire les choſes à venir, & eurent la hardieſſe de faire le perſonnage de Prophétes auprès de ce Prince, qui les crut d'abord, & fit un furieux Edit, par lequel il commandoit qu'on briſât toutes les Images, & qu'on effaçât toutes les peintures qui ſe trouveroient dans les Egliſes des Chrétiens; mais avant que l'Edit fût publié, il mourut la même année par un juſte châtiment du Ciel. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2. Zonaras, *Léon.* Elmacin, *Hiſt. Sacra*, *l.* 1. D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID BEN ABDALMALEK, Jézid, fils d'Abdalmalec, que l'on peut appeller JEZID, II du nom, fut le neuviéme Calife de la race des Ommiades. Il ſuccéda à ſon couſin Omar II, l'an de l'Hégire 101, & de Jéſus-Chriſt 719. Sa vie fut entiérement oppoſée à celle de ſon prédéceſſeur: on en peut voir le titre. Il changea d'abord tous les Gouverneurs qu'Omar avoit choiſis, & fut cependant aſſez heureux pour venir à bout de Jézid, fils de Mahaleb, ſon plus dangereux ennemi, qui ſoutenoit un gros parti contre lui dans l'Iraque Arabique: car il le contraignit de s'enfuir avec tous les ſiens à Ormuz,

où

où il avoit fait bâtir une forteresse qu'il estimoit Imprenable. Ce Jézid, fils de Mahaleb, selon quelques Historiens, fut tué en bataille rangée, par Mossélaimah, frére du Calife; & son fils, nommé Moavie, se trouva obligé de fuir avec le débris de ses troupes jusqu'à cette forteresse, que son pére avoit fait construire, pour servir de retraite aux siens après le malheur d'une déroute; mais celui que Jézid fils de Mahaleb y avoit laissé pour Commandant, lui en ayant refusé l'entrée, il fut poursuivi jusqu'au fleuve Indus par les Généraux du Calife qui défirent toutes ses troupes les unes après les autres. Jézid remporta aussi de grands avantages sur les Turcs, qui s'étoient répandus dans l'Asie. Mossélaimah son frére les défit entiérement dans l'Adherbigian, ou Médie, & les contraignit d'abandonner les Etats du Calife. Ce fut aussi sous le régne de ce Calife que les Arabes d'Espagne prirent la ville d'Arbonah, qui est Narbonne, & assiégérent celle de Toulouse: celle-ci fut secourue par le Comte Eudes, lequel reprit ensuite Narbonne sur eux. Hescham, second Calife d'Espagne, l'ayant depuis conquise l'an 177 de l'Hégire, fit porter de là par ses Habitans les matériaux qui servirent à la construction de la grande Mosquée de Cordoue. Ce Calife eut deux concubines, qu'il aimoit éperdûment, l'une nommée *Selamach*, & l'autre *Hababah*: celle-ci fut cause de sa mort en la maniére que Kondémir rapporte en ces termes, traduits du Persien. Jézid étant en Palestine, qu'il appelle Béled Arden, ou païs du Jourdain, & se divertissant dans un jardin avec une de ses femmes, qu'il aimoit jusqu'à la folie, on lui servit à sa collation des fruits les plus excellens du païs: pendant ce petit repas il prit un grain de raisin qu'il jetta à sa maitresse; celle-ci le prit, & le porta à sa bouche pour le manger; mais ce grain qui étoit fort gros, tel que ce païs-là en produit, passant de travers dans sa gorge, la serra si fort, qu'elle en perdit l'haleine, & fut étouffée en un instant. Jézid surpris d'un accident si funeste tomba dans un si grand excès de tristesse, qu'il pleura amérement la perte qu'il faisoit d'un objet si aimable, & le transport de son amour & de sa douleur alla si loin, qu'il crut ne pouvoir réparer cette perte, qu'en conservant le corps mort de sa maitresse auprès de lui. Il le fit pendant une semaine entiére, & sans les instances que lui firent ses domestiques, qui n'en pouvoient plus supporter la puanteur, il n'eût jamais permis qu'elle fût enterrée; mais le sépulcre ne fut pas capable de guérir sa frénésie, il voulut la faire déterrer, & sa douleur augmentant de jour en jour, le mit lui-même au tombeau. Quelques Historiens écrivent qu'il mourut de phthisie à l'âge de 40 ans, après avoir déclaré Heschiam son frére pour successeur, à condition néanmoins que son propre fils nommé Valid, succéderoit à son oncle, ce qui arriva effectivement, l'an de l'Hégire 125, & de Jésus-Christ 743, vint ans après la mort de Jézid son pére. * Marmol, *de l'Afrique l.* 3. Elmacin, *Hist. Sarac. l.* 1. Maimbourg, *Hist. des Icon.* D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID-BEN-VALID, Jésid, fils de Valid, que l'on peut appeller Jezid, III du nom, douziéme Calife de la race des Ommiades, étoit petit-fils d'Abdalmalec, & succéda à son cousin germain Valid, fils de Jézid, dans la mort duquel il avoit trempé. Cette mort ayant été divulguée dans les Provinces, plusieurs se soulevérent contre Jézid, & demandérent la vengeance du sang de Valid. Marvan, surnommé *Hémar*, fut un des principaux soulevez; mais il fut bientôt appaisé par le don que Jézid lui fit du Gouvernement de Mésopotamie. Ce Calife fut surnommé *Nakès*, & *Ebn Nakès* par sobriquet, à cause de la nécessité où il se trouva, faute d'argent, de diminuer la paye des Soldats: il ne régna que six mois, & mourut de la peste, selon quelques-uns, l'an de l'Hégire 126, de Jésus-Christ 743. Pour ôter l'ambiguïté du mot de Valid, qui se rencontre dans cette narration, il faut savoir que ce Valid, duquel Jézid troisiéme étoit fils, fut fils du Calife Abdalmalec, & eut quatre de ses fréres qui furent aussi Califes, sous lesquels il avoit vécu en homme particulier. *Voyez* l'Article d'ABDALMALEC, ou ABDALMELIC. Ce Calife vantoit fort la noblesse de sa race; parce que la mére, nommée *Mah Afrid*, & non pas *Schaferend*, comme on le lit dans l'Histoire Saracénique, étoit fille de Firouz, fils d'Iezdégird, Roi de Perse, & Firouz descendoit de la fille de l'Empereur Maurice, du côté de son pére, & du Khacan, ou Empereur des Turcs par sa mére. Il composa même ce dystique sur sa Généalogie. „ Je suis fils „ de Chosroës, *Roi de Perse*, & de Marvan, *quatriéme Calife de la* „ *Maison d'Ommie*, & je compte entre mes ayeux, le Caissar, *l'Em-* „ *pereur des Romains*, & le Khacan, *l'Empereur des Turcs.*" * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZID, Ben Mahleb, Ben-Abou Safrah, fut un des plus grands Capitaines de son siécle, Général d'Armée de Soliman VII, Calife de la Maison des Ommiades. Il força par ses armes les peuples du Giorgian de se soumettre à lui, & tourna ensuite du côté du Thabarestan, où Akschid, qui y commandoit, s'opposa à lui avec une si puissante Armée, qu'elle mit d'abord en fuite les troupes de Jézid. Les peuples du Giorgian ayant appris sa déroute, & croyant pouvoir se soulever impunément, massacrérent la plus grande partie des gens qu'il avoit laissez pour la garde du païs. Jézid sur cette nouvelle fit la paix avec Akschid, pour tomber avec toutes ses forces sur le Giorgian. On dit qu'Akschid pour acheter la paix de Jézid lui fit présent de sept cens mille drachmes d'argent, de 400 charges de safran, en quoi ce païs est fort fertile, & de 400 Esclaves, qui portoient chacun un riche turban de soye dans un bassin d'argent. Après cet accord Jézid alla au devant de l'Armée du Giorgian dont Marza étoit le Chef. Celui-ci n'osant pas tenir la campagne devant Jézid, se renferma dans une de ses forteresses, où ayant été forcé, Jézid lui fit couper la tête, de même qu'à un grand nombre des principaux Officiers de l'Armée des Rebelles, fit pendre ensuite quatre mille Soldats des plus mutins, & donna a ses troupes le pillage de toute la Province. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JEZIDES, Secte de certains Peuples qui habitent dans la Turquie & dans la Perse, furent ainsi nommez de Jézid, qui fit assassiner Hussein fils d'Ali, gendre de Mahomet, & qui fut pour ce sujet estimé parricide & Hérétique par les Mahométans. Ils ont depuis donné ce nom de Jézides aux gens d'entre eux, qui ont peu de Religion, & qu'ils regardent comme impies. Il y a environ deux cens mille Jézides dans la Perse & dans la Turquie. Ils parlent la même Langue que celle des Curdes ou peuples du Curdistan, & cette Langue approche fort de la Persienne. Les Jézides sont de deux sortes, blancs & noirs. Les blancs sont vétus comme les Turcs, & ne se peuvent reconnoître qu'à leur chemise, qui n'est pas fendue au colet comme les autres, & qui n'a qu'une ouverture ronde pour passer la tête: ce qui est mystérieux entre eux, & se fait, disent-ils, en mémoire d'un cercle d'or & de lumiére descendu du Ciel dans le col de leur grand Cheik ou Prince & Chef de la Religion, après un jeûne de quarante jours. Les noirs sont comme les Religieux de leur Secte, quoiqu'ils soient mariez. Ils se font appeller *Fakirs*, c'est à dire, *pauvres*; mais ils ne laissent pas d'aimer fort les richesses, & de fuir autant qu'ils peuvent la pauvreté. Les Turcs les ont en horreur, à cause de leur Religion contraire à celle de Mahomet. La plus grande injure qu'ils pussent donner à un homme, c'est de l'appeller Jézid, fils de Jézid. Ils les appellent les ânes, qui doivent porter les Juifs en Enfer au jour du Jugement universel. Ils exigent d'eux des Tributs excessifs, & les réduisent presque au désespoir: ce qui fait que les Jézides haïssent réciproquement les Turcs, comme leurs ennemis mortels; & lorsqu'ils maudissent quelque animal dans leur colére, ils l'appellent Musulman, c'est à dire, *Turc.*

Les Jézides aiment fort les Chrétiens, & les appellent *compéres*, dans la créance qu'ils ont que Jézid est le même que Jésus-Christ, ou bien sur une tradition qui porte que leur Chef Jézid prit autrefois le parti des Chrétiens, & fit alliance avec eux contre les Mahométans, qu'il défit en bataille rangée. Ils ne sont néanmoins ni Turcs ni Chrétiens, quoiqu'ils soient plus affectionnez à la Religion du Messie qu'à celle de Mahomet. Ils font gloire de boire du vin & de manger du porc: ce que les Turcs & les Juifs ont en horreur. Ils évitent autant qu'ils peuvent la circoncision, & ne la reçoivent qu'autant qu'ils y sont contraints par les Turcs. Leur ignorance est extrême, & ils n'ont aucuns Livres pour régle de leur Foi. Ils croyent à la Bible, & à l'Evangile, sans les lire, & quelques-uns d'eux à l'Alcoran; c'est pourquoi ils disent ordinairement comme les Turcs, que ces trois Livres sont descendus du Ciel. Ils croyent aussi plusieurs miracles de Jésus-Christ, qui ne se trouvent point dans les Evangiles; qu'il a parlé dès le jour de sa naissance; qu'il a ressuscité un homme mort depuis mille ans, & plusieurs autres. Ils font des vœux & des pélerinages à l'imitation des Chrétiens & des Turcs, mais ils n'ont point de Temples pour prier Dieu, & n'entent jamais dans les Mosquées, si ce n'est par curiosité: ce qu'ils feroient aussi à l'égard des Eglises des Chrétiens, s'ils ne craignoient d'être maltraitez des Turcs. Ils n'ont aucunes Fêtes ou solemnitez; & tout le culte qu'ils rendent à Dieu consiste à chanter des Cantiques spirituels en l'honneur de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de Moïse, de Zacharie, & quelquefois du faux Prophéte Mahomet.

Lorsqu'ils font leurs priéres, ils tournent le visage du côté de l'orient comme les Chrétiens, & contre la coutume des Turcs, qui regardent le midi. Le principal point de leur Religion, est de ne maudire point le Diable, & de ne pas même prononcer son nom; car ils craignent qu'il ne se ressente de ces injures, s'il vient un jour à rentrer en grace avec Dieu: ce qu'ils croyent possible; & d'ailleurs ils appréhendent de tomber entre ses mains après la mort, & qu'étant l'exécuteur de la justice divine, il ne les châtie avec plus de rigueur, pour se venger lui-même. Quand ils veulent parler du Diable, ils le nomment l'*Ange Paon*, ou celui que les ignorans maudissent. Les Jézides enterrent leurs morts sans aucune cérémonie, en quelque lieu qu'ils se trouvent. Les plus riches néanmoins se font inhumer dans certains lieux de dévotion, & l'on chante en les enterrant quelques Cantiques sur la guitarre, accordant la voix avec le son de cet instrument. Il ne leur est pas permis de pleurer à la mort d'un Jézide noir; & il faut qu'ils se réjouïssent alors comme en un jour de Fête, pour célébrer l'entrée du défunt dans le Ciel. Ces noirs, ou Religieux, sont respectez avec tant de vénération, qu'en parlant des habits de quelqu'un d'eux, on leur donne un nom particulier, quoiqu'ils ne soient différens des autres qu'en couleur. Par exemple, ils n'appelleront pas sa chemise du nom commun, mais d'un autre nom, comme qui diroit une aube. Ils ne diront pas son manteau, mais sa chape; ni son turban, mais sa tiare ou sa mitre. Cependant la plupart de ces Jézides noirs ne sont que Pasteurs, & leur plus noble exercice est de garder les chévres sur les montagnes. Il n'est pas permis à un Jézide noir d'égorger un mouton, ni de tuer une poule, ou quelque autre animal; mais ils peuvent les manger, après que les blancs les ont tuez.

Les Jézides, en général, sont gens robustes & infatigables, qui vont en troupes comme les Arabes, & changent d'habitation de quinze jours en quinze jours. Ils habitent sous des pavillons noirs, tissus de poil de chévre, entourez de gros roseaux & d'épines, liez ensemble. Leurs tentes sont disposées en rond: de sorte qu'il y a au milieu comme une grande place d'armes, où ils mettent leurs troupeaux pour y être en sureté. L'Eté, ils se campent dans les plaines & le long des riviéres. L'Hiver, ils se retirent dans les montagnes. Leurs armes sont l'arc

& les fléches, la fronde & le ſabre à la Turque. Leurs emplois ſont de garder les troupeaux, & d'enſumer les terres, dont les Turcs tirent preſque tout le profit, & leur laiſſent à peine de quoi ſubſiſter. Ils ne cultivent d'ordinaire ni vignes, ni jardins, & ne vivent guére que de chair & de laitage. Leur pain eſt fort mince, & ils le cuiſent ſur une plaque de fer avec un feu clair. Lorſqu'ils peuvent avoir du vin, ils en boivent juſqu'à l'excès; & ce qui eſt de ſurprenant, c'eſt qu'ils oſent quelquefois lui donner le nom de ſang de Jéſus-Chriſt; car dans leurs feſtins, l'un d'eux préſentant une taſſe pleine de vin à un autre, dit ces paroles: *Prenons le calice du ſang de Chriſt*: & celui qui le reçoit, baiſe la main de celui qui l'offre, & boit avec reſpect. Cette cérémonie, & pluſieurs autres pratiques, conformes en quelque façon à celle des Chrétiens, donnent ſujet de croire qu'ils pourroient être iſſus des Ariens, ou de quelque autre Secte hérétique, qui s'eſt ainſi corrompue par ſucceſſion de tems, ou du moins qu'ils auroient contracté quelque union avec ces Hérétiques.

A l'égard de leurs mariages, leur coutume eſt d'acheter leur épouſe deux cens écus, que l'on donne au pére de la fille; & c'eſt entre eux le prix ordinaire des femmes, de quelque qualité qu'elles ſoient, pauvres ou riches, belles ou laides. Delà vient qu'ordinairement les maris traitent leurs femmes comme des Eſclaves. Ils peuvent même les répudier pour ſe faire Supérieurs des noirs, ou bien Hermites, mais non pas pour d'autres motifs. Ceux qui ſe raſent la barbe, paſſent pour hérétiques parmi eux. Il n'eſt pas même permis de la couper tant ſoit peu, & c'eſt un péché de ne la pas laiſſer croître auſſi longue qu'elle peut être. * Michel Févre, *Théatre de la Turquie.*

* JEZIEL, Iſraëlite fils de Hazmaveth, fut un de ceux qui allérent ſecourir David, lors qu'il étoit en Tſiklah, & lui rendirent de bons ſervices. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 3.

JEZONIAS. *Voyez* JAAZANJA.

* JEZRA, fils de Meſçullam ou Moſollam, & pére de Hadiel ou Adiel. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 12.

JEZRAIA. *Voyez* JISRAHJA.

JEZRAEL ou ABIZAR, ville de la Tribu de Juda, païs d'Achinoam, ſeconde femme de David. * I *Sam.* ou I *Rois*, *ch.* 25. *v.* 43. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. Il y a eu une autre ville du nom de JEZRAEL dans la Paleſtine, dans la Tribu d'Iſſachar, & ſur la frontiére du païs de la demi-Tribu de Manaſſé. Elle fit enſuite partie de la Galilée. Elle fut le ſéjour ordinaire d'Achab Roi d'Iſraël. Euſébe dit qu'elle étoit ſituée dans le grand champ entre Scythopolis & Legion. S. Jérome dit qu'elle étoit près de Maximianopolis, & qu'il y avoit aux environs une campagne de plus de dix mille pas. Du tems de Guillaume de Tyr elle étoit nommée le *petit Gérin.* Les Ecrivains Grecs, comme Euſébe, la nomment *Eſdraël.* On la nommoit auſſi *Carethi*; c'eſt préſentement un village nommé *Zerethin.* Ce fut la patrie de Naboth. *Voyez auſſi* JISREHEL. * Baudrand.

JEZRAEL, vallée aux environs du Mont-Thabor. *Voyez* THABOR.

I F.

IF, l'Iſle d'If, *Spia* ou *Taxiana Inſula*, eſt une petite Iſle ſur la côte de Provence, à une petite lieue de Marſeille. Il y a dans cette Iſle le Château d'If, qui eſt aſſez bon, & deſtiné à la garde du port de Marſeille. On y enferme auſſi quelquefois des priſonniers d'importance. Louïs II donna cette Iſle & deux autres qui en ſont voiſines, en 1424, à Jacques d'Yſia, pour récompenſe de ſes ſervices, & François I la fit fortifier en 1529, pour la ſureté du port de Marſeille. Ce n'étoit auparavant qu'un plant d'Iſs, & c'eſt de là qu'elle a pris ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

I F R.

IFRAN ou UFARAN, Contrée d'Afrique dans la Province de *Sus* de Numidie. Ce ſont quatre villes qui regardent le midi, fermées de murailles, & bâties par les anciens Numides à une lieue l'une de l'autre, ſur une petite riviére qui ne coule qu'en Hiver, ce qui la fait appeller la *riviére ſeche.* Entre ces places voiſines on trouve pluſieurs villages & des contrées de palmiers. Le commerce des Chrétiens qui vont au port de *Carqueſu* trafiquer de draps, de toiles, & d'autres marchandiſes qu'ils portent vendre à Gualata & à Tombut, y fait obſerver quelque police. Ils en rapportent des cuirs, de la cire, du ris & du ſucre. Le terroir eſt fertile en dates & renferme quelques mines de cuivre. Ils ont un Juge qui connoit des affaires civiles & criminelles, & quoiqu'ils ſoient tous Mahométans, ils ne ſont mourir perſonne. Auſſi de quelque grand crime qu'on ſoit convaincu, le banniſſement en eſt la punition, & l'on n'ordonne jamais parmi eux une peine plus cruelle. * De la Croix, *Hiſtoire d'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IGA. IGE. IGG.

IGAL. *Voyez* JIGUEAL.

IGEL, petite ville de Suiſſe. *Voyez* AIGLE.

IGG, petite ville d'Allemagne dans la Baſſe Carniole, ſur la riviére d'Igg, à quatre lieues de Laubach, vers l'orient méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IGG, riviére d'Allemagne dans la Baſſe Carniole, prend ſa ſource vers les confins de la partie occidentale du Comté de Windismarck, coule à peu près du ſud-eſt au nord-oueſt, & après avoir arroſé la ville d'Igg, ſe rend dans le Laubach deux lieues au deſſus de la ville de Laubach.

I G I.

IGILLIONES, Peuples anciens de la Sarmatie Européenne. Ils étoient compris parmi les Vénédes, qui habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui la Lithuanie. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* IGIS, bourg de Suiſſe dans le païs des Griſons, au nord-nord-eſt de Coire, dont il eſt éloigné de près de trois lieues. On y voit un magnifique château qui appartient à Mrs. de Salis. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome* 4. *p.* 48. édit. d'Amſterdam, 1730.

I G L.

IGLA, riviére d'Allemagne, qui prend ſa ſource dans la Préfecture ou le Cercle de Bechim, en Bohéme, d'où elle coule du nord-oueſt au ſud-eſt juſques dans la Moravie, où ſon cours va à peu près d'occident en orient juſques à Kaunitz; puis de là juſques a la Teya dans laquelle elle perd ſon nom, elle va du nord-oueſt au ſud-eſt.

IGLACUS, Anglois, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le VIII ſiécle, laiſſa quelques Traitez hiſtoriques, comme la Vie de l'Abbé Sigwin, &c. Balée & Voſſius en font mention. * Balée & Pitſeus, *de Script. Angl.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

IGLAW, en Latin *Giblovia* & *Iglovia*, ville d'Allemagne dans la Moravie, eſt ſituée vers les frontiéres de la Bohême, ſur la riviére d'Igla, à peu près à l'oueſt de Brinn dont elle eſt éloignée d'environ 17 lieues.

IGLESIAS, en Latin *Eccleſiæ* ou *Villa Eccleſiæ*, ville de Sardaigne, près de la côte méridionale, à dix-ſept lieues de Cagliari. Elle a été bâtie des ruïnes de l'ancienne *Sulcis*, & elle en a le Siége Epiſcopal, Suffragant de Cagliari. Elle a auſſi une aſſez bonne citadelle; mais la ville eſt peu de choſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

I G N.

IGNACE, (ſaint) Evêque d'Antioche & Martyr, ſuccéda vers l'an 68 de Jéſus-Chriſt à Evode, que ſaint Pierre y avoit établi, en allant fonder l'Egliſe de Rome. Ce ſaint Prélat, qui avoit été Diſciple des Apôtres, & ſur-tout de S. Jean, exerça l'Epiſcopat 40 ans, avec une vertu digne des tems Apoſtoliques; mais ſous la troiſiéme Perſécution, qui fut celle de Trajan en 107, ſaint Ignace ayant ſoutenu la Foi de Jéſus-Chriſt en préſence même de cet Empereur, fut condamné à être expoſé aux bêtes dans l'Amphithéatre de Rome. Ce fut pendant qu'on l'y conduiſoit, chargé de chaînes pour le nom de Jéſus-Chriſt, qu'il écrivit les Lettres qui nous reſtent de lui. A Smyrne il écrivit celle qu'il adreſſa aux Ephéſiens, aux Magnéſiens, aux Tralliens & aux Romains; & dans la Troade, il en compoſa d'autres pour les Fidéles de Philadelphie, de Smyrne, & à S. Polycarpe. Euſébe & S. Jérôme ne ſont mention que de ces ſept Epîtres, qu'on nomme pour cela *Originales.* On lui en attribue encore cinq autres, dont on prétend qu'il en écrivit trois de Philippes de Macédoine; mais les Anciens n'en faiſant point de mention, il eſt à croire qu'elles ſont ſuppoſées. Ces Epîtres, qui ont été citées & admirées par les anciens Péres, ſont remplies de l'eſprit Apoſtolique, du zéle des premiers Martyrs, & de préceptes très ſalutaires pour garder exactement les Traditions des Apôtres, que ce grand Saint avoit appriſes de leur propre bouche. Iſaac Voſſius & Uſſerius, Archevêque d'Armach en Irlande, tous deux Proteſtans, nous ont donné une nouvelle édition de ces Lettres. Le premier, qui les a publiées en 1646, s'eſt ſervi d'un Manuſcrit Grec, eſtimé ancien d'onze cens ans, & tiré de la Bibliothéque du Grand-Duc de Toſcane. Il ne reçoit pour véritables, que les ſept Epîtres qui ſont dans le Manuſcrit de Florence. Uſſerius qui les fit imprimer à Oxford l'an 1645, & à Londres en 1647, s'eſt ſervi de deux Manuſcrits, qu'il a trouvez en Angleterre. Il n'en met que ſix, & rejette la derniére adreſſée à S. Polycarpe qui n'étoit pas dans ſon Manuſcrit de l'ancienne Verſion Latine, mais qui eſt dans celui de Florence. Saint Ignace ſouffrit le Martyre à Rome le dixiéme Décembre, la dixiéme année de l'Empire de Trajan, l'an 107 de l'Ere vulgaire. Les autres trompez par le Martyrologe d'Adon, mettent cette mort en 104, ſous le Conſulat d'Atticus Suranus & de Marcel; d'autres la reculent à l'an 112, & 116. Nous avons d'autres éditions de ces Epîtres, comme celle de Védel à Genéve en 1623, celle du P. Hugues Ménard de Paris, &c. La meilleure édition de ces Epîtres eſt celle d'Amſterdam, *in folio*, en 1697, où l'on voit les meilleures Notes qui ayent été faites ſur ces Epîtres, avec les Diſſertations d'Uſſérius & de Pearſon. Au reſte, il eſt certain que les trois Lettres Latines, dont il y en a deux à ſaint Jean, & une autre à la Vierge Marie, ſont ſuppoſées. Les cinq Lettres Gréques, adreſſées à Marie Caſſobolite, à ceux de Tharſe, à ceux d'Antioche, à Héron Diacre, aux Philippiens, & qui ne ſont point citées par Euſébe, ni par S. Jérôme, ſont encore ſuppoſées. Tous les anciens Péres Grecs n'ont cité que les ſept Lettres dont Euſébe fait mention, & qui ont été recueillies

lies par S. Polycarpe; mais on doute ſi les ſept Lettres, ſelon l'édition de Voſſius, ſont véritablement de S. Ignace, & ſi elles ſont dans leur pureté originale. C'eſt le ſentiment de pluſieurs Savans, contre l'opinion de Saumaiſe, de Blondel & de Daillé. Ces ſept Lettres ſont adreſſées aux Smyrnéens, à S. Polycarpe, aux Ephéſiens, aux Magnéſiens, aux Philadelphiens, aux Tralliens, aux Romains. Mr. Whiſton Profeſſeur en Mathématique, qui s'eſt déclaré ouvertement Arien en Angleterre, prétend dans un Ouvrage qu'il a publié, que les Epîtres de S. Ignace qu'on croit lui être fauſſement attribuées, ſont les véritables, & que celles qu'on croit véritables ſont ſuppoſées, ou plûtôt ne ſont que des Extraits des autres remplis de falſifications & d'inſertions frauduleuſes. Il y a aparence, qu'il perſuadera peu de gens; & peut-être que le parti le plus ſûr ſeroit de regarder toutes ces Epîtres comme ſuppoſées, ou comme tellement interpolées, qu'il eſt impoſſible de diſtinguer le vrai du faux. * S. Polycarpe, *Epiſt. ad Philip.* Saint Irénée, *l.* 5. *c.* 28. *adverſ. Hæreſ.* Origéne, *Hom.* 6. *in Evang. Lucæ.* Euſébe, *Hiſt. l.* 3. *c.* 30. S. Athanaſe, *Epiſt. ad Ep. & de Synod. Arim. & Seleuciæ.* S. Jerôme, *c.* 16. *Catal.* & *l.* 3. *adverſ. Pelag.* S. Jéan Chryſoſtome, *in ejus Encom.* Socrate, *l.* 6. *c.* 8. Theodoret, *Dial.* 1. 2. & 3. Evagre, *l.* 1. *c.* 16. Siméon Métaphraſte. Honoré d'Autun. Vincent de Beauvais. Baronius. Bellarmin. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, des trois premiers ſiécles.*

IGNACE (Saint) Patriarche de Conſtantinople, né l'an 799, étoit troiſiéme fils de l'Empereur *Michel* I, Curopalate, dit *Rangabé*, & de *Procopie*, fille de l'Empereur *Nicéphore*, & ſe nommoit Nicétas dans le monde. Son pére Michel, qui étoit Curopalate, c'eſt à dire, *Grand-Maître du Palais*, fut élevé à l'Empire l'an 811, après la mort de ſon beau-pére Nicéphore; mais Léon *l'Arménien* chaſſa Michel du thrône l'an 813. Cet uſurpateur fit Eunuques deux fils de Michel, Théophylacte & Nicétas. Ce dernier fut mis dans un Monaſtére, & y prit le nom d'Ignace, qu'il garda depuis. Léon ayant été tué en 820, Michel *le Béguc* lui ſuccéda l'an 820, & eut pour ſucceſſeur en 829 ſon fils Théophile. Pendant ce tems-là Ignace étoit devenu Abbé du Monaſtére où il s'étoit retiré, & avoit même bâti trois nouveaux Monaſtéres dans les Iſles Princeſſes. Théophile étant mort en 842, l'Impératrice Théodore, Tutrice de ſon fils Michel III, rétablit le culte des Images. Méthodius, Patriarche de Conſtantinople, étant mort, Ignace fut choiſi en 846, pour remplir cette place. Théodore approuva ce choix, ayant appris par la réponſe d'un Anachoréte, nommé *Joannicus*, qu'elle avoit fait conſulter pour cela, que c'étoit une élection inſpirée de Dieu. Cette Princeſſe avoit un frére nommé *Bardas*, qui ſe laiſſa emporter à l'amour inceſtueux de ſa belle-fille. Saint Ignace l'en reprit, & parce qu'il ne s'étoit pas corrigé, le chaſſa de l'Egliſe où il étoit entré le jour de l'Epiphanie l'an huit cens cinquante ſept pour participer aux ſaints Myſtéres. Bardas pour s'en venger, perſuada à l'Empereur de régner deſormais ſeul, & d'ordonner que le Patriarche coupât les cheveux à ſes ſœurs & à ſa mére, pour les enfermer dans un Monaſtére. Le ſaint Prélat réfuſant courageuſement de le faire, fut relégué dans l'Iſle de Térébinthe, & Photius fut mis en ſa place le 15 Décembre de la même année. Celui-ci ſe fit conſacrer par Grégoire, dit *Aſbeſte*, autrefois Evêque de Syracuſe, que S. Ignace avoit fait dépoſer pour ſes crimes. Photius perſuada à l'Empereur Michel de faire informer contre Ignace, & le fit enſuite reléguer dans l'Iſle d'Hiéres, & de là dans un lieu appellé *Prométe*, où il fut enfermé dans une étroite priſon, & de là conduit chargé de chaînes dans l'Iſle de Mételin. On vouloit l'obliger par ces mauvais traitemens à donner ſa démiſſion; mais comme on vit qu'il n'y avoit pas moyen de le fléchir, Photius fit aſſembler l'an 858 un Concile à Conſtantinople pour le dépoſer. Enſuite il envoya à Rome des Députez au Pape Nicolas I, pour le prier d'envoyer des Légats à Conſtantinople, afin de juger Ignace. Quand ces Légats (Zacharie & Rodoalde) furent arrivez, Photius aſſembla l'an 858, un Concile de 320 Evêques à Conſtantinople. Ignace avoit été été amené de Mételin dans l'Iſle de Térébinthe, & on lui avoit enſuite laiſſé la liberté de ſe retirer à Poze, maiſon que lui avoit donnée l'Impératrice ſa mére. Il fut cité au Concile & preſſé de donner ſa démiſſion. Voyant que les Légats du Pape étoient gagnez, il appella au Saint Siége. On ne laiſſa pas de l'amener au Concile, & de produire contre lui pluſieurs témoins, qui dépoſoient que ſon ordination n'étoit pas véritable, & ſur ces dépoſitions il fut condamné & dépouillé de ſes habits ſacerdotaux. Il fut enſuite enfermé dans une étroite priſon, & contraint par violence à faire une croix au bas d'un Ecrit, qui portoit qu'il ſe reconnoiſſoit indigne de l'Epiſcopat, & qu'il avoit été élevé à la dignité de Patriarche par brigue & par faveur; qu'il n'en avoit pas été le légitime poſſeſſeur, mais le Tyran. Quand on eut extorqué de lui cette ſignature, on le laiſſa en repos dans le Palais de Poze, juſqu'à ce que Photius s'étant mis en tête de lui faire prononcer lui-même publiquement dans l'Egliſe ſa dépoſition, fit entourer ſa maiſon de Gardes le jour même de la Pentecôte. Ignace s'en étant apperçu, ſe ſauva déguiſé en Païſan, & paſſa dans les Iſles où il demeura caché, changeant à tout moment de demeure, de peur d'être découvert. Au mois d'Août il ſurvint à Conſtantinople un tremblement de Terre, que le peuple attribua à la perſécution d'Ignace: ce qui obligea les Princes de promettre qu'ils le laiſſeroient vivre en repos, & qu'il ne lui ſeroit fait aucun tort pour s'être caché, ni à ceux qui l'auroient retiré. Cette promeſſe étant publique, Ignace ſe découvrit, & fut renvoyé dans ſon Monaſtére, pour y vivre en liberté. Le tremblement de Terre ceſſa, & les Bulgares furent convertis. Le Pape deſapprouva ce qu'avoient fait ſes Légats, & déclara nulle la dépoſition d'Ignace & l'ordination de Photius. Cependant Photius voulant perdre Ignace, fit ſurprendre un homme apoſté, portant une Lettre ſuppoſée ſous le nom d'Ignace, adreſſée au Pape Nicolas, & écrite contre l'Empereur. Là-deſſus Ignace fut arrêté, & demeura en priſon juſqu'à ce qu'il fut reconnu que le porteur de cette Lettre étoit un fourbe & un impoſteur. On le mit alors hors de priſon; mais Bardas le fit garder de ſi près, qu'il ne pouvoit pas même dire la Meſſe, ni parler à perſonne. La mort de Bardas qui fut tué l'an 866 par ordre de Michel, ne procura point le rétabliſſement d'Ignace; au contraire Photius aſſembla un Concile dans lequel il fit condamner le Pape Nicolas. Enfin Baſile *le Macédonien* étant demeuré ſeul Empereur l'an 867, S. Ignace fut rétabli avec toute la magnificence imaginable, & Photius fut relégué dans le Monaſtére de Scepte. Enſuite de ce rétabliſſement, on célébra le VIII Synode Général, qui eſt le IV de Conſtantinople. S. Ignace ſe brouilla quelque tems après avec le Pape Adrien au ſujet de la Bulgarie, & Photius profitant de cette diviſion, revint à Conſtantinople. S. Ignace lui offrit de demander ſon abſolution, à condition qu'il ne feroit point de fonctions ſacerdotales; mais Photius, qui avoit deſſein de ſe faire rétablir, ne voulut point accepter cette condition, & fit des ordinations du vivant même d'Ignace, qui mourut le 23 Octobre 877, âgé de 78 ans. Après ſa mort, Photius s'empara du Siége de Conſtantinople. * Nicétas David, *en ſa Vie.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.* Baillet, *Vies des Saints.* Du Pin, *Biblioth. Eccleſ. du IX ſiécle.*

IGNACE, Diacre ou Sacriſtain, ou comme les autres diſent, Garde des vaſes ſacrez de l'Egliſe de Conſtantinople, fut depuis Archevêque de Nicée, & vivoit ſous l'empire d'Iréne & de Nicéphore, ſur la fin du VIII ſiécle, & au commencement du IX. Il écrivit les Vies de Taraſius & de Nicéphore, Patriarches de Conſtantinople. Nous avons la premiére dans Surius. Il s'y nomme Ignace, Moine, que Suidas appelle Διάκονος καὶ σκευοφύλαξ.

IGNACE, (Saint) Fondateur de la Compagnie de Jéſus, naquit au château de Loyola en Biſcaye, dans la Province de Guipuſcoa, l'an 1491. Son pére s'appelloit Dom *Bertrand*, & ſa mére *Martine* Saëz. Ils eurent de leur mariage cinq filles & huit fils, dont Ignace fut le dernier. Son pére qui étoit Seigneur d'Ognez & de Loyola, étoit diſtingué parmi la Nobleſſe de Guipuſcoa; ſa mére deſcendoit des Seigneurs de Balde. Après qu'Ignace eut paſſé quelque tems à la Cour de Ferdinand Roi d'Eſpagne en qualité de Page, il voulut, à l'imitation de ſes fréres, prendre le parti des armes. C'eſt ce qui l'obligea de quitter la Cour, & d'avoir recours à Antoine Manrique, Duc de Najara, ſous lequel il apprit la Diſcipline militaire. Ignace étant devenu capable de ſervir, ſe mit dans les troupes, & paſſa par tous les degrez de la milice. Quelque talent qu'il eût, les Hiſtoriens de ſa Vie aſſurent que la vanité occupoit tout ſon eſprit, que la galanterie partageoit ſes exercices avec les travaux militaires, & qu'il ſuivit les maximes corrompues du Monde juſqu'à l'âge de 29 ans, qu'il plut à Dieu de faire naître une occaſion qui le rappella de l'égarement où la diſſipation des armes l'avoit jetté. L'an 1521, François I, Roi de France, ayant entrepris d'aſſiéger Pampelune, Capitale du Royaume de Navarre, lorsques les Eſpagnols qui la défendoient, projettoient entre eux de rendre la place, Ignace s'oppoſa à leur réſolution, & leur perſuada de continuer à ſe défendre; il voulut même donner un exemple de courage en s'expoſant avec la garniſon du château. Le ſuccès ne répondit point aux vues ni au courage d'Ignace; car il fut bleſſé d'un éclat de pierre à la jambe gauche, & d'un boulet de canon à la droite, qui en fut caſſée. La violence de ſa maladie fut ſi grande, que les Médecins commencérent à en deſeſpérer. On eut la précaution de lui adminiſtrer les ſacremens de Pénitence & d'Euchariſtie la veille de la Fête des Apôtres S. Pierre & S. Paul. Ignace ſe rétablit peu à peu, & étant convaleſcent, il demanda un Roman pour ſe deſennuyer par ſa lecture: on n'en trouva aucun; mais il ſe rencontra une Vie des Saints, dans laquelle Ignace lut. Les grands exemples de vertu qu'il y remarqua le touchérent, & le déterminérent enfin à ſe convertir. Il conçut le deſſein de voyager dans la Terre Sainte, & partit pour cet effet l'an 1522, à deſſein de s'embarquer à Barcelone; mais la peſte qui ravageoit cette ville l'obligea de s'arrêter dans la petite ville de Manréze. Par mortification il ſe retira dans l'Hôpital, où il s'exerça dans les jeûnes & dans d'autres mortifications. Il y compoſa ſon Livre des *Exercices ſpirituels*, que Paul III approuva dans la ſuite. La peſte étant ceſſée à Barcelone, il reprit le deſſein qu'il avoit formé de voyager dans la Terre Sainte. Il s'y embarqua pour cet effet, & arriva à Rome le jour des Rameaux 1523. Il partit de cette ville huit jours après Pâques pour aller à Veniſe, d'où il s'embarqua pour la Paleſtine, où il arriva après ſept ſemaines de navigation. Après avoir viſité les ſaints Lieux, il fut obligé de revenir en Europe, & arriva à Veniſe ſur la fin de Janvier de l'an 1524, d'où il paſſa à Barcelone, où il entreprit l'étude du Latin, quoiqu'il fût déja âgé de 33 ans. Après deux ans de réſidence dans cette ville, Ardebal qui lui avoit appris la Grammaire Latine, & quelques autres perſonnes, lui conſeillérent d'aller étudier la Philoſophie dans la nouvelle Univerſité que le Cardinal Ximénès venoit de fonder à Alcala de Hénarès. Quelques affaires que ſon zéle lui ſuſcita dans cette ville, l'obligérent de ſe retirer à Salamanque, où il reſta peu de tems; après quoi il paſſa en France, & arriva à Paris au commencement de Février 1528. Il y continua à étudier la Grammaire dans le Collége de Montaigu pendant dix-huit mois, au bout deſquels il fit ſon cours de Philoſophie au Collége de Sainte Barbe, & par les ſecours d'un nommé Pierre le

Févre, qui le répétoit réguliérement, il reçut le degré de Maître ès Arts au bout de trois ans, c'eſt à dire, vers l'an 1533. Il s'appliqua enſuite à l'étude de la Théologie, qu'il commença aux Jacobins, & forma le deſſein de s'aſſocier pluſieurs hommes Apoſtoliques. Le premier ſur lequel il jetta les yeux, fut le Févre qui avoit été ſon Répétiteur. Ce premier fit ſes efforts pour gagner François Xavier. S. Ignace attira dans ſon parti quatre célébres Eſpagnols: ſavoir, Jacques Laynès, Alphonſe Salméron, Nicolas Alfonſe Bobadilla, & Simon Rodriguès. Pour ſe les attacher, il les engagea de l'accompagner le jour de l'Aſſomption de l'an 1534 dans l'Egliſe de Montmartre, & d'y faire le vœu de voyager dans la Terre-Sainte. Quelques obſtacles ayant empêché les compagnons d'Ignace d'exécuter ce deſſein, ils allérent à Rome en 1537, pour offrir leurs ſervices au Pape, qui envoya Xavier & Rodriguès dans les Indes, où il n'y eut que le premier qui pût aller. Enfin le Pape Paul III confirma par une Bulle du 27 Septembre 1540, l'Inſtitut de ſaint Ignace ſous le nom de *Compagnie de Jéſus*. Ignace fut élu Supérieur de cette Compagnie le jour de Pâques 22 Avril 1541. Il compoſa enſuite des Conſtitutions pour ſon Ordre, qui s'étendit en peu de tems dans pluſieurs villes d'Italie, d'Eſpagne, d'Allemagne & des Païs-Bas. Ce fut en 1547, que les Diſciples de S. Ignace prirent le nom de *Jéſuites*, du nom de l'Egliſe de *Jéſus* qu'on leur donna dans Rome. S. Ignace mourut le 31 Juillet 1556, âgé de 65 ans, 35 ans après ſa converſion, & 16 ans depuis l'établiſſemant de ſa Compagnie. Les Jéſuites obtinrent le 3 Décembre 1609, ſa béatification qui fut faite par le Pape Paul V, & ſa Canoniſation par Grégoire XV, le 12 Mars 1622. Urbain VIII a mis ſon nom dans le Martyrologe Romain à la tête des Saints, dont on ſolemniſe la Fête le 31 Juillet. * Maffée. Ribadeneira. Le P. Bouhours, *Vie de S. Ignace*. Baillet, *Vies des Saints*, 31 *Juillet*.

IGNY, bourg avec Abbaye dans la Champagne, à cinq lieues de Reims du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.* Cette Abbaye fut fondée vers l'an 1130, par Renaud Archevêque de Reims que l'on y enterra.

I G S. I G U.

* IGSAC, bourg de France, en Languedoc dans l'Albigeois, à ſix lieues d'Alby vers le nord. * *Dict. Univ. de la France.*

* IGUALADA, jolie petite ville d'Eſpagne, en Catalogne, dans la Viguerie de Villa-Franca. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Noya, au nord-oueſt de Barcelone, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues. * Colménar, *Délices d'Eſpagne*, *p.* 610.

IGUIDI, ou LEMTA, Province ou Déſert de la Libye, qui a au couchant Hayr, & s'étend au levant juſqu'à Berdoa. Il a au ſeptentrion les Déſerts de Técon, de Guerquéla & de Gademis, & au midi ceux qui ſont vis à vis de Cano au païs des Négres. Iguidi eſt le nom de la principale Habitation, & Lemta, celui des Habitans de cette partie de Zahara, qui eſt extrêmement ſéche, & fort dangereuſe pour les Marchands, qui partent de Conſtantine, & qui vont trafiquer au païs des Négres, parce qu'elle eſt habitée d'Afriquains brutaux qui les volent tous, lorſqu'ils ſe hazardent à paſſer par leur païs. Ils tuent d'ailleurs tous ceux de Guerquéla, & ce qui les anime à ne les pas épargner, c'eſt qu'ayant quelque prétention ſur cet Etat, ils ſont dans une guerre continuelle avec ceux qui en ſont les Maîtres. Les Arabes de Hemrum, de Sayd, & d'Yahya errent aujourd'hui par ces quartiers, & ſont mêlez avec les Négres. * De la Croix, *Hiſtoire d'Afrique*, Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IGUR & AIGUR: c'eſt une Tribu des Turcs Orientaux qui vint au ſecours d'Ogouzkhan, pendant qu'il ſoutenoit une rude guerre contre ſon pére & ſes oncles au ſujet de ſa Religion. Ces Princes Idolâtres ne pouvoient ſouffrir qu'Ogouz eût renoncé à leurs ſuperſtitions, pour profeſſer l'unité de Dieu. Ils l'attaquérent de toutes leurs forces pour ce ſujet; & il auroit ſuccombé à leurs efforts, ſi des peuples voiſins, qui avoient embraſſé ſa nouvelle Religion, n'euſſent joint leurs troupes aux ſiennes. Ogouz fortifié de ce ſecours, ſurmonta tous ſes ennemis, & donna à ſes troupes le nom d'*Igur* ou *Agur*, qui ſignifie en Langue du païs, *défenſe*, *protection* & *alliance*. Il en fit une nouvelle milice ſéparée & diſtincte de ſes autres Sujets, laquelle s'étant depuis beaucoup multipliée, occupa cette partie du Turkeſtan, qui confine avec le Cathai. Cette Nation ou Tribu d'Igur a une Langue qui lui eſt commune avec les Cathayens, auſſi bien qu'un Calendrier. Ils embraſſérent dans la ſuite des tems la Religion Chrétienne; car ils avoient des Evêques particuliers du tems de Genghiskan; mais ils ne l'ont point conſervée, & ſont aujourd'hui ou Idolâtres, ou Mahométans. Idi Koub ou Idigou, Roi du Païs d'Igur, ſe ſoumit à Genghiskan, & le reconnut pour ſon Souverain, après qu'il l'eut vu maître de toutes les autres Nations du Cathai & du Turkeſtan. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IGUVIRA, Royaume d'Afrique au dedans des païs des Négres. Il eſt au nord d'Arzin, & du petit Incaſſan, au ſud du grand Incaſſan, & au couchant de Mompa. On dit qu'on en tire beaucoup d'or, & que tout ce qu'on en trouve à Albine, à Aſſine, & vint lieues au delà *de Cabo das tres Puntas*, en tirant vers l'occident, vient de ce Royaume. Il en produit tant, que deux Bourgeois qui étoient allez demeurer au petit Commendo avec peu de bien, repaſſérent fort riches en Europe, par le commerce qu'ils avoient fait à Iguvira. Les Portugais y avoient une fortereſſe, qu'ils furent contraints d'abandonner, après que les Hollandois eurent été connus ſur la côte; les Négres ne voulant plus traiter qu'avec ces derniers. * De la Croix, *Relation d'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

I H E. I H O.

IHELOM. *Voyez* JAHLAM.

IHOR, ville & Royaume des Indes, dans la Preſqu'Iſle delà le Gange, eſt ſitué dans la partie la plus méridionale de l'Inde, près de Malaca, que le Roi d'Ihor a ſouvent attaqué. La ville, qui donne ſon nom à ce Royaume, eſt bâtie ſur des pilotis, près d'une riviére qui ſe jette dans la mer, proche du Promontoire de Sincapura. Il y a un bon port, & on dit que la plus grande partie de la ville eſt nommée *Batuſabar*, & la plus petite *Cotta-Sabran*. Les Portugais prirent la ville d'Ihor l'an 1603, & la ruïnérent après en avoir enlevé 1500 piéces de canon; mais elle a été rétablie. * Maty, *Dict. Géogr.*

IHOR, Prince Ruſſien. *Voyez* INGOR.

J I B.

* JIBHAR, ou JEBAHAR, fils de David Roi d'Iſraël & d'une de ſes Concubines.* II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 5. *v.* 13.

* JIBLEAM, JIBLEHAM & JEBLAAM, ville de la Tribu de Manaſſé qui demeuroit au deça du Jourdain. C'eſt apparemment la même que Balaam ou Bilham marquée I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 70, qui fut aux Lévites de la famille de Caath ou Kehath. On ne ſait pas bien la ſituation de Jibleham. * Le P. Calmet, *Dict. Hiſt. de la Bible.*

* JIBNEJA, fils de Jeroboham de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 8.

* JIBNIJA, pére de Rehuel de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 9. *v.* 8.

* JIBSAM ou JEBSEM, cinquiéme fils de Tolah, qui le fut d'Iſſachar, l'un des douze Patriarches. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 2.

J I D.

* JIDBAS ou JEDEBOS, fils d'Hetham de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 3.

* JIDDO, fils de Zacharie, commandoit du tems du Roi David ſur la demi-Tribu de Manaſſé, qui étoit au delà du Jourdain. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 21.

* JIDEALA ou JEDALA, ville de la Tribu de Zabulon du côté du ſeptentrion. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 15.

* JIDLAPH ou JEDLAPH, fils de Nachor, frére du Patriarche Abraham, & de Milca, femme de Nachor. * *Géneſe*, *ch.* 22. *v.* 22.

J I E. J I G.

* JIE-ABARIM. *Voyez* JE-ABARIM.

* JIGDALJA, ſaint homme de la race des Récabites, dans la maiſon duquel Jérémie aſſembla par ordre de Dieu ceux de cette famille, pour leur préſenter du vin à boire. * *Jéremie*, *ch.* 35. *v.* 4.

* JIGUEAL fils de Joſeph, de la Tribu d'Iſſachar, fut celui qu'on députa de la part de ſa Tribu, pour aller reconnoître le païs de Canaan, & l'un de ceux qui découragérent le peuple après leur retour. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 8.

* JIGUEAL ou IGAAL, Iſraëlite fils de Nathan de Tſoba, étoit un des vaillans hommes de l'Armée du Roi David. * II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 23. *v.* 36.

* JIGUEAL ou JEGAAL, ſecond fils de Sçemahja qui l'étoit de Sçecanja, de la famille du Roi David. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 22.

JIH. JIM. JIP.

JIHUN. *Voyez* GIHON.

JIM, ville. *Voyez* HIIM.

* JIMLA, pére du Prophéte Michée. * I ou III *Rois*, *ch.* 22. *v.* 8 & 9.

* JIMNA, fils aîné d'Aſçer l'un des douze Patriarches. * *Geneſe*, *ch.* 46. *v.* 17.

* JIMRA, cinquiéme fils de Tſophah de la Tribu d'Aſçer. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 36.

* JIPHDEJA, fils de Sçaſçak, de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 25.

* JIPHTAH, JEPHLA ou JEPHTA, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 43.

* JIPHTAHEL, ville dans une vallée du côté du ſeptentrion, appartenant à la Tribu de Zabulon. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 14. 27.

J I R.

* JIREIJA ou JERIAS, Capitaine de la Garde de Sédécias Roi de Juda. Il étoit fils de Sçélemja & petit fils de Hananja.

nanja. Il eut ordre de ſe ſaiſir du Prophéte Jérémie, & il l'arrêta dans le tems qu'il ſortoit de Jéruſalem, pour aller au païs de Benjamin. Il l'accuſa de s'aller rendre aux Chaldéens, ce que le Prophéte ſoutint être faux. Le Roi Sédécias, par le conſeil des Grands de ſa Cour, fit jetter Jérémie dans une foſſe, où il demeura pluſieurs jours. * *Jérémie*, *ch.* 37. *v.* 13 *& ſuiv.*

* JIREON, ville de Canaan, en la partie méridionale de la Tribu de Nephtali. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 38.

JIRPE'EL. *Voyez* JAREPHEL.

* JIRPE'EL ou JAREPHEL, ville de la Tribu de Benjamin. * *Joſué*, *ch.* 18. *v.* 27.

J I S.

JISCA. *Voyez* JESCHA.

* JISCBAK, cinquiéme fils du Patriarche Abraham & de ſa ſeconde femme Kéthura. * *Géneſe*, *ch.* 25. *v.* 2.

* JISCBIBENOB, l'un des enfans de Rapha de la race des Géans. Il portoit une hache d'armes, dont le fer peſoit trois cens onces, qui ſont environ dix-neuf de nos livres. Il avoit auſſi une épée d'une figure tout extraordinaire. Il s'en manqua peu, qu'il ne tuât David, dans un combat que ce Prince ſoutenoit contre les Philiſtins. Mais Abiſçai fils de Tféruja vint à ſon ſecours, para le coup & tua enſuite le Géant. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 21. *v.* 16 & 17. Joſephe l'appelle Acmon fils d'Arapha. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *ch.* 10.

* JISCEHI, Iſraëlite de la Tribu de Juda fils d'Appajim, & pére de Sceſçan. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 31.

* JISCIJA, quatriéme fils de Jizrahja, de la Tribu d'Iſſachar. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 3.

* JISCIJA, ſecond fils d'Huziel des Deſcendans de Moïſe Légiſlateur des Hébreux. * I *Chroniq* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 20.

* JISCMA, fils d'Hetham de la Tribu de Juda. Il en eſt parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 3.

* JISCMAJA, fils de Hobadja de la Tribu de Zabulon, fût un de ceux qui préſidoient ſur les Tribus d'Iſraël du tems du Roi David. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 19. Il y en avoit un en même tems du même nom, qui étoit Gabaonite, & qui ſe diſtingua par ſa bravoure. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 4.

* JISCPA & JISCPAN, Iſraëlites, tous deux de la Tribu de Benjamin. Il en eſt parlé * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 16 & 22.

* JISCUA, ſecond fils d'Aſçer l'un des douze Patriarches. * *Geneſe*, *ch.* 47. *v.* 17.

* JISCUI, troiſiéme fils d'Aſçer l'un des douze Patriarches. * *Genéſe*, *ch.* 47. *v.* 17. Il fut Chef d'une famille, qu'on nomma la Famille des Jiſçuites. * *Nombres*, *ch.* 26. *v.* 44.

* JISCUI, ſecond fils de Saül premier Roi d'Iſraël. * I *Samuel*, ou I *Rois*, *ch.* 14. *v.* 49.

* JISMACJA, fut un des Favoris d'Ezéchias Roi de Juda. Sa vertu lui aquit non ſeulement l'amitié & les bonnes graces de ce Prince; mais encore lui mérita les premiers emplois du Royaume. Il ſollicita beaucoup pour détruire les Idoles & les Hauts-lieux de Jéruſalem. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 31. *v.* 13.

* JISMERAI ou JESAMARI, de la Tribu de Benjamin. Il en eſt fait mention * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 18.

J I T.

* JITHLA ou JETHELA, ville de la Tribu de Dan. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 42.

* JITHMA, Moabite, fut un des vaillans hommes de l'Armée de David Roi d'Iſraël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 46.

JITHRA. *Voyez* JETHER.

* JITHRAN ou JETHRAN, fils de Diſçaan, des Deſcendans d'Eſaü fils de Jacob & des Ducs de l'Idumée. * *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 26.

* JITREHAM, ſixiéme fils de David Roi d'Iſraël. Il fut un de ceux qui lui naquirent en Hébron. Sa mére avoit nom Hegla. * II *Samuel*, ou II *Rois*, *ch.* 3. *v.* 5. I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 3.

* JITSHAR ou JESAAR, ſecond fils de Kéath de la Tribu de Lévi. * *Nombres*, *ch.* 3. *v.* 19.

* JITSRI, Chef de la quatriéme des vint-quatre Familles des Lévites. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 25. *v.* 11.

J I Z.

* JIZIJA, Juif, l'un des enfans de Parhos, fut obligé de renvoyer ſa femme après le retour de la captivité de Babylone, parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 10. *v.* 26.

* JIZLIA ou JEZLIA, fils d'Elpahal de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 18.

* JIZRAHJA, Iſraëlite de la Tribu de Lévi, qui étoit commis ſur les Chantres, après le retour de la captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II *Eſdras*, *ch.* 12. *v.* 42.

* JIZREHEL, JEZRAEL ou AZAL, ville de la Tribu d'Iſſachar, célébre, pour avoir été le ſéjour du Roi Achab, & encore plus pour avoir été le lieu de la naiſſance de Naboth, que l'impie Jézabél fit accuſer d'avoir blaſphémé contre Dieu, & outragé le Roi par des médiſances, & fit ſoutenir cette calomnie par de faux témoins, pour laquelle Naboth fut lapidé. La mort de ce ſaint homme valut à Achab la confiſcation d'une vigne, qu'il avoit près des jardins de ce Roi, & qu'il ne vouloit ni lui vendre ni l'échanger. * I ou III *Rois*, *ch.* 20. *v.* 10. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 8. *ch.* 7. *Artic.* 363.

* JIZREHEL, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 55.

* JIZREHEL, fils d'Héthan, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 3.

* JIZREHEL, nom que Dieu voulut que le Prophéte Oſée donnât au premier fils qu'il eut de ſa femme Gomer, par la raiſon, que Dieu devoit viſiter dans peu de tems le ſang de Jizréhel ſur la Maiſon de Jéhu, & faire ceſſer le Royaume de la Maiſon d'Iſraël. Mais il faut remarquer que la plupart des Interprêtes croyent que ce ne fut ici qu'une viſion, qu'Oſée n'épouſa pas effectivement Gomer, & qu'il n'en eut pas actuellement des enfans. * *Oſée*, *ch.* 1. *v.* 4.

I K S.

IKSWORTH ou IKWORTH, petite ville avec marché de la Contrée de Twingo dans le Comté de Suffolck. Elle tire ſon nom des anciens *Icæni*, qui habitoient près de là. Les reſtes d'un Prieuré fondé par Gilbert Blunt, & d'une Maiſon de ville, qu'on y voit encore, marquent qu'elle a été autrefois conſidérable. Un pot plein d'ancienne monnoye, avec des Inſcriptions de divers Empereurs Romains, qu'on y a déterré, confirme la même choſe. * Camden, *Britannia.*

I L. I L A.

IL, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Sommerſet. Peu après ſa ſource elle traverſe un petit bout de la partie ſeptentrionale de la Province de Dorſet, coule d'abord à peu près du ſud au nord, puis de l'eſt à l'oueſt, & après avoir arroſé Ilcheſter, va ſe rendre dans le Parret. * Sanſon, *Carte du Royaume de Weſſex.*

ILA: c'eſt une des Iſles à l'occident d'Ecoſſe, au midi de Jura, & à l'oueſt de Cantire. On compte qu'elle a vint milles d'Angleterre de long, & ſeize de large. Elle abonde en blé, en beſtiaux & en bêtes ſauves. Les principales de ſes villes ſont, Kilmany, Dunweg & Crome; outre leſquelles il y a un grand nombre de villages bien peuplez. Elle eſt ſous le 56 degré de latitude. Ses lacs & ſes riviéres abondent en ſaumons, en truites, en anguilles, &c. Il y a entre autres une ſource médicinale où les Inſulaires vont pour ſe guérir de pluſieurs ſortes de playes & de maladies. On y trouve encore des mines de plomb, & grande quantité de pierres à chaux. Cette Iſle a pluſieurs ſouterrains; il y en a un capable de contenir 200 perſonnes. On y compte quatre Egliſes & une Chapelle. La principale Egliſe eſt celle de St. *Colomban* qui donne le tître de Comte à un des fils de la famille d'Argyle. Mais Campbel de Caddel eſt proprement le Seigneur de l'Iſle. C'eſt ici que *Macdonald*, Roi des Iſles, tenoit autrefois ſa Cour, & l'on y voit encore des ruïnes de ſon Palais. * *Diction. Anglois. Etat de la Grande-Bretagne ſous George II*, *tome* 2. *p.* 285. *&c.*

ILAI. *Voyez* HILAI.

ILAK, païs particulier du Turqueſtan, qui eſt contigu à la Province de Schaſche. Il a une riviére de ſon même nom, & comprend tout le territoire qui s'étend depuis la ville de *Tonkat* qui en eſt la capitale juſqu'à Schaſche, en tirant du midi au ſeptentrion. Ainſi il eſt tout entier dans le ſixiéme Climat, ſous la longitude de 89 degrez, dix minutes, & 43 degrez, 20 minutes de latitude ſeptentrionale, ſelon la ſupputation d'Abulféda. Les Habitans de cette contrée ont bâti un mur depuis la montagne au pié de laquelle leur ville eſt aſſiſe, juſqu'à la riviére de Schaſche qui eſt le Sihon, pour arrêter les courſes que les Turcs plus ſeptentrionaux qu'eux pourroient faire dans leur païs. M. D'Herbelot, qui en rapporte toutes ces choſes dans ſa Bibliothéque Orientale, ajoûte qu'Albergendi écrit que le païs d'Ilak eſt, ſelon quelques-uns, des dépendances de la ville de Bokharah, & ſelon les autres, de celle de Schaſche, & qu'il eſt ſitué dans le cinquiéme Climat. * Th. Corneillle *Dict. Géogr.*

ILAK ou IALAK, ville de Nubie ſituée entre deux bras du Nil. Elle eſt éloignée de Galovah de dix journées, & l'on en compte trente juſqu'à Marcathah en Ethiopie. Les Habitans de cette ville, qui a un Prince particulier, font leur commerce avec l'Egypte par le Nil, qu'ils deſcendent juſqu'à la montagne de Génadel, où eſt la grande cataracte de ce fleuve. Là ils ſont obligez de décharger leurs marchandiſes, & de les faire porter par terre juſqu'à Aſovan, qui eſt l'ancienne ville de Syéne ſituée auſſi ſur le Nil. Le Prince d'Ialak, qui étend ſa Juriſdiction dans toute l'Iſle, que le Nil enferme dans ſes deux bras, reconnoît cependant pour Souverain le Roi de Nubie, dont les Etats ont une grande étendue, & ſont entiérement indépendans du Négouſcho ou Negiaſchi Empereur d'Ethiopie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* ILAK, ville d'Aſie, des dépendances de la ville de Niſchabour, une des quatre Capitales de la grande Province de Khoraſſan, ſelon Al-Bergendi qui lui donne auſſi le nom d'Ilaki. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILAL, château très fort, ſitué dans le Mazandéran, où la mére de Mohammed Khovarem Schah ſe retira avec tous les thréſors qu'elle avoit ſauvez de la déroute de ſon fils, pourſuivi par Genghiskhan. Ce château fut contraint de ſe rendre,

faute d'eau, aux Tartares qui l'aſſiégeoient. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILAMBA ou ILHAMBA, Province du Royaume d'Angola dans l'Afrique. Elle eſt ſituée au ſud-oueſt de Loanda San-Paulo, ſur les bords des riviéres de Coanza & de Bengo, en remontant cette derniére juſqu'au ſud-eſt de la Province d'Icollo, & remontant le Coanza, de Maſſingan juſqu'à Cambamba. A meſure qu'on s'éloigne de la côte, ces deux riviéres s'éloignent auſſi l'une de l'autre, ce qui fait que de trente ou quarante lieues qu'elle a proche du rivage de la mer, elle va juſqu'à cent dans les extrémitez de la Province, qui eſt ſi grande qu'on lui donne plus de trois cens lieues de circuit, & près de cent d'étendue. Comme on y trouve quelques villages preſque de trois en trois lieues, il s'y eſt élevé quarante-deux Seigneuries, dont chacune a ſon Gouverneur ou *Sova* qui commande aux villages de ſon reſſort. Quelques-uns y joignent Maſſingan, qui, ſelon les autres, fait une Province à part. Il y a encore quelques Fiefs, mais qui ne ſont pas conſidérables. Les principaux *Sovas* ont grand ſoin de conſerver leurs droits, & les limites de leurs terres. On ne trouve dans la Province d'Ilamba ni forêts ni citadelles, pour fermer le paſſage à l'ennemi, non plus que dans celle d'Enſaca. Il n'y a qu'une ſeule fortereſſe, & quelques côteaux qui ſont couverts d'arbres. Le grand nombre des Habitans, joint à l'adreſſe qu'ils ont de tirer de l'arc, les défend aſſez des inſultes que leur pourroient faire leurs voiſins. Les fruits de cette Province ſont de gros millet, dont ils font du pain, & des féves de couleur de chataigne qu'on nomme *Encoſſa*. Elles ſont bonnes & fort nourriſſantes, mais on dit qu'il n'eſt pas ſain d'en manger beaucoup, parce qu'elles font mal au ventre. Les Européens en achettent quantité & les tranſportent en Amérique. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

MESCH Al Hanefi, eſt Auteur d'un Livre Arabe, intitulé, *Oſſoul oldin où addin*, c'eſt à dire, *les Fondemens de la Loi*, Ouvrage appuyé ſur les principes du Docteur Abou Hanifah, un des quatre Chefs des Sectes orthodoxes du Muſulmaniſme. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILANTZ, petite ville du païs des Griſons, dans la Ligue Griſe, ſur le Haut Rhin à cinq lieues de Coire, vers le midi occidental. Cette ville paſſe pour la plus haute des Griſons, & on y tient ſouvent les Etats Généraux des trois Ligues. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ILAPINS (Iſle des) appellée autrement Carpary, eſt une Iſle près de la côte orientale de la Guiane, dans l'Amérique méridionale en Terre-Ferme. Elle eſt ſous le ſecond degré de latitude ſeptentrionale, & ſous le 333 de longitude.

IL ARSLAN, troiſiéme Sultan de la Dynaſtie des Khovareſmiens, étoit fils aîné d'*Atſiz*. Il avoit un cadet nommé *Soliman-Schah*, qui voulut lui diſputer la Couronne, & qui s'empara en effet des Etats de ſon pére. Mais Il Arſlan ne lui donna pas le tems de fortifier ſon parti; il le ſurprit, & le tint priſonnier pendant tout le tems de ſon régne, qui ne dura que ſept ans. Il ne laiſſa pas de faire pendant un régne ſi court de fort grandes conquêtes, ſoit dans les Provinces Tranſoxanes au delà du Gihon, ſoit dans le Khoraſan. Cela fit que l'Etat des Khovareſmiens commença de ſon tems à devenir fort conſidérable, les affaires des Selgiucides allant toujours en déclinant, & celles des Khovareſmiens prenant une telle vigueur, qu'il étoit aiſé de juger que ces Princes venoient prendre la place des autres dans l'Aſie. Ce Sultan mourut l'an de l'Hégire 547 ou 557, car les Hiſtoriens ſont partagez ſur ce point. Il laiſſa pour ſucceſſeur Sultan Schah ſon fils. Le mot d'*Il* préposé à celui d'*Arſlan* dans le nom de ce Sultan & de pluſieurs autres, ſignifie en Langue Khovareſmienne *fort* & *vaillant*. Quelques-uns veulent que ce mot ſoit Mogolien ou Tartare. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILB. ILC. ILD.

ILBURG. *Voyez* EILENBURG.

ILCHESTER, ou ILCESTER, petite ville d'Angleterre. Elle eſt dans le Comté de Sommerſet, ſur la riviere d'Il, à cinq lieues de la ville de Wels. Ilcheſter a ſéance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILDEFONSE, HILDEPHONSE, ISLEFONSE, ou ALFONSE, (Saint) Diſciple de ſaint Iſidore de Séville, Abbé en Eſpagne, puis Evêque de Tolède, vivoit dans le VII ſiécle. Il entra d'abord dans le Monaſtére d'Agali, au fauxbourg de Tolède, où il fit profeſſion. Il fut ordonné Diacre par Hellade, Evêque de cette ville, & ſe retira près de ſaint Iſidore de Séville. Après la mort de ce Saint, il revint à Tolède, & fut nommé Abbé d'Agali. Il ſe trouva l'an 653, au huitiéme Concile tenu en cette ville, dont il n'étoit pas encore Paſteur. Saint Eugéne, Evêque de Tolède, étant mort ſur la fin de l'année 657, Ildefonſe fut élu en ſa place l'an 658, & gouverna cette Egliſe pendant neuf années, juſqu'au 23 Février 667, qui fut le jour de ſa mort. Il étoit âgé d'environ 62 ans. Il fut enterré aux piez de ſon prédéceſſeur, dans le Temple de ſainte Léocadie. Il a fait un Livre des Ecrivains Eccléſiaſtiques, pour ſervir de continuation à celui d'Iſidore, & avoit compoſé pluſieurs autres Ouvrages, dont ſon ſucceſſeur Julien a donné le Catalogue à la fin du Traité d'Iſidore. De tous ces Traitez il ne nous reſte que celui de la Virginité perpétuelle de Marie, dans lequel il prouve contre Jovinien, qu'elle a conſervé ſa virginité dans ſon enfantement; contre Helvidius, qu'elle eſt demeurée vierge apres avoir mis Jéſus-Chriſt au monde; & contre les Juifs, qu'elle a conçu ſans perdre ſa virginité. On lui attribue les Vies de quatorze Hommes Illuſtres, que nous avons dans quelques éditions de ſaint Iſidore & ailleurs; ſix Sermons de l'Aſſomption, deux de la Nativité de la ſainte Vierge, & un de ſa Purification, qui portent le nom d'Ildefonſe de Tolède; mais ils ſont d'Auteurs beaucoup plus récens. Ses Ouvrages ont été publiez par Feuardent, & inſérez dans la Bibliothéque des Péres, à l'exception du Traité des Hommes Illuſtres, qui a été imprimé avec ceux de ſaint Jérôme, de Gennade & d'Iſidore. Le Pére Dom Luc d'Achery a donné dans le premier tome de ſon Spicilége, quelques Lettres d'Ildefonſe de Tolède, de Quiricus & d'Idatius, Evêques de Barcelone. Le ſtyle du véritable Iſidore eſt ſententieux & concis, & ſon Ouvrage eſt rempli de conſidérations dévotes & de penſées de piété. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Le Mire, *Biblioth. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Baronius, *A. C.* 667. *num.* 5. *&* 6. *& in Martyr.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.* Mariana, *Hiſp. Illuſt. &c. tome* 9. *Biblioth. Patrum, Edit.* 2. *&c.* Du Pin, *Biblioth. Eccleſ. du VII ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints*, 23 *Janvier.*

ILDEFONSE, ou ILDEFONS, Comte de Provence. *Cherchez* ALFONSE.

ILE.

ILE ou YLE. *Voyez* ILA.

ILEFELD, Monaſtére des Religieux de Prémontré dans la Thuringe, eſt ſitué au nord-nord-eſt de Northauſen, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues. Il fut fondé en 1190, par Eliger, Comte de Hohenſtein; mais en 1543, il fut changé par l'Abbé Thomas de Stange en un Collége Luthérien, où l'on enſeigne pour rien 130 Ecoliers, dont une partie eſt entretenue de toutes choſes. L'Electeur de Hanovre en eſt Seigneur, mais les Comtes de Stolberg ne laiſſent pas d'avoir le droit d'y remplir pluſieurs places vacantes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Leuchfeld, *Antiquit. Ilefeld.*

ILEK Khan, fils de *Cara Kan* Roi de Turkeſtan, fit longtems la guerre à Nouh ou Noë fils de Manſor VII, Sultan de la Dynaſtie des Samanides. Il remporta pluſieurs victoires ſur lui, & donna enſuite beaucoup de peine à Manſor II, ſon ſucceſſeur. Abdalmalek, ſucceſſeur de Manſor, ayant été défait par Mahmoud fils de Sébektéghin, implora le ſecours d'Ilek Khan. Ce Prince le lui accorda, & partit de Caſchgar avec une puiſſante Armée. Mais au lieu d'aller chercher les ennemis du Sultan, il vint droit à Bokharah, Siége royal des Sultans Samanides, & obligea Abdalmalek de ſe livrer lui-même entre ſes mains. Il l'envoya d'abord priſonnier à Dizghend place forte, qui eſt fort avant dans le Turkeſtan; mettant fin par cette lâche action à la Dynaſtie des Samanides. Ilek Khan fut cependant puni de ſa perfidie; car il ne jouït pas longtems du Khoraſſan, & fut défait en bataille rangée par Mahmoud.

Il y a eu encore un autre ILEK Khan du tems de Tamerlan, dont le Siége royal étoit à Marghinan, ville du Maovaralnahar ou de Tranſoxane. Quelqu'un pourroit croire que le nom d'*Ilek Khan* ſeroit le même que celui d'*Ilkham*, prononcé un peu plus fortement. Cependant ces deux mots ſont toujours fort diſtinguez dans les Auteurs Orientaux. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILER, en Latin *Ilargus* & *Ilarus*, riviére d'Allemagne, a ſa ſource ſur les confins du Tirol, au deſſus d'Oberſdorf, & près de celle du Leck. Elle traverſe toute la Souabe, paſſe à l'Abbaye de Kempten, près de Memminguen, qu'elle a à l'orient, & ſe jette dans le Danube à Ulm. * Cluvier. Sanſon.

ILERDA. *Voyez* LERIDA.

ILF. ILH.

ILFARDCOMB, petite ville avec marché dans la partie ſeptentrionale du Comté de Dévon, ſituée ſur la Mer de Saverne. * *Dict. Anglois.*

ILFELD. *Voyez* ILEFELD.

ILHEOS, l'un des Gouvernemens du Bréſil, appellé ainſi, à cauſe des Iſles qui ſont au devant de la baye, ſur laquelle la principale ville eſt bâtie. Elle eſt à trente lieues de *Porto Seguro* vers le nord-eſt, & à la même diſtance de la Baye de tous les Saints vers le ſud, ſur quinze degrez & quarante minutes de la Ligne. Cette Colonie eſt d'environ deux cens familles de Portugais. Il y a une moyenne riviére qui paſſe le long de la ville, que quelques-uns diſent être fort petite & n'avoir que cinquante maiſons avec quelques moulins à ſucre. Les Jéſuites y ont une Maiſon. Ils enſeignent la Jeuneſſe & donnent leurs ſoins à inſtruire les Sauvages. Les Habitans s'appliquent principalement à cultiver les campagnes, & ont des barques dans leſquelles ils tranſportent leurs fruits à Pernambuco, & aux autres Gouvernemens voiſins. A ſept lieues de cette ville, au dedans du païs, eſt un Lac d'eau douce, qui a environ trois lieues de long, & autant de large, & plus de quinze braſſes de profondeur. Il en ſort une riviére, mais l'embouchure en eſt ſi étroite, qu'à peine les petits bateaux y peuvent paſſer. Ce Lac eſt fort poiſſonneux, & nourrit ſur-tout des *Manatis*, la plupart ſi gros qu'ils péſent juſqu'à vint-huit livres. Il y a auſſi des Crocodiles, & de ces grands poiſſons que les Eſpagnols appellent *Tuberones*. Antoine Herréra écrit qu'en un quartier proche de ce Gouvernement, il eſt venu des Sauvages chaſſez de leur contrée par leurs ennemis. Ils ſont plus

blancs

blancs que les autres, & ont une taille de géant, Nation errante & vagabonde, qui n'ayant aucunes maiſons, couchent ſur la terre à la maniére des bêtes, dans les forêts & dans les campagnes. Leurs arcs ſont roides, & ils font beaucoup de meurtres avec leurs longues fléches, quand ils ſurprennent les Naturels du païs ou les Portugais. Ils ne vont jamais par troupes, mais ſéparez. Il eſt difficile de ſe garantir de leurs embuches, & on ne les rencontre qu'avec grand danger. Proche de ce même Gouvernement habitent les *Aymures* ou *Guaymures*, les plus cruels Sauvages de tout le païs. Ils chaſſent les hommes, comme nous chaſſons les bêtes ſauvages, & les dévorent quand ils les ont pris. Ils mangent auſſi leurs propres enfans, & ouvrant le ventre des femmes groſſes, ils en tirent le fruit qui eſt pour eux un mets délicat. Ces Barbares avoient détruit preſque entiérement la ville *dos Ilheos* & on avoit été obligé d'abandonner les campagnes, quoique fertiles; mais enfin on les a vaincus en pluſieurs combats. * De Laet, *Deſcr. des Indes Occid. l.* 15. *ch.* 21. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

ILI.

ILIA, fille de Numitor. *Voyez* SYLVIA.

ILIA, (Ubertinus de) de Caſal, Religieux de l'Ordre de ſaint François, floriſſoit en 1325. Jean Gerſon le reprend de ce qu'il n'enſeignoit pas une ſaine doctrine, dans ſon Explication du Cantique de Siméon. Wadding l'appelle un vaillant, mais indiſcret défenſeur de la Diſcipline Réguliére. Il a laiſſé un gros volume imprimé à Veniſe en 1485, dont le titre eſt, *Arbor vitæ crucifixi.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ILINOIS, Peuples de la Nouvelle France, dans l'Amérique ſeptentrionale. Ils habitent au midi & au couchant du Lac qui porte leur nom. Ils vivent en ſociété dans de grands villages, cultivent du blé d'Inde, recueillent quelques fruits des arbres qui croiſſent dans leur païs, ſans qu'ils en prennent aucun ſoin, & pourvoyent au reſte de leur entretien par la pêche, par la chaſſe des bœufs & des autres bêtes ſauvages, dont ils ſavent fort bien conſerver la chair, ſans la ſaler. Ils en accommodent auſſi les peaux pour en faire des habits. Ces Sauvages ſont aſſez doux, fort alertes, bien faits, & grands Voleurs. Pluſieurs ont embraſſé la Religion Chrétienne, & ont encore des Miſſionnaires. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILINOIS (le Lac des). Il eſt dans l'Amérique ſeptentrionale, au midi du Lac Supérieur, & au couchant de celui des Hurons, dans lequel il ſe décharge par un grand canal. Il a environ ſix-vints lieues du nord au ſud, & quarante du levant au couchant. Il eſt navigable par-tout & fort poiſſonneux. Il forme dans la côte occidentale du côté du nord un grand Golfe, qu'on nomme *la Baye des Puants*, parce que les peuples qui ſont ſur ſes bords, habitoient autrefois un païs marécageux, qu'ils ont abandonné à cauſe de la puanteur de ſes eaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILINSKOI, ville de Sibérie ſur la riviére d'Ilni qui ſe décharge dans le Tunguſka. Ce païs eſt habité par des Tonguzes & par des Ruſſes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Hamb. *Remarq. an.* 1699.

ILION ou TROYE, ville de la Troade en Aſie. Elle fut ainſi nommée d'Ilus fils de Tros. Homére prit pour ſujet de ſon Poëme de l'Iliade les guerres des Grecs contre cette ville. *Cherchez* TROYE.

ILIONE, l'aînée des filles de Priam, fut femme de Polymneſtor Roi de Thrace. Lorſque ſon frére Polydore fut né, Priam & Hécube le confiérent à ſes ſoins pour l'élever. Elle le fit paſſer pour ſon propre fils, & elle fit prendre ſa place à Deïphile qu'elle avoit eu de Polymneſtor & qui fut cru fils de Priam. Les Grecs, après la priſe de Troye, envoyérent des Ambaſſadeurs à Polymneſtor, pour lui offrir en mariage Electre fille d'Agamemnon, & outre cela une groſſe ſomme, à condition qu'il fît mourir Polydore fils de Priam. Ce Roi accepta ſes offres, & fit donner la mort à ſon propre fils Deïphile qu'il croyoit être Polydore. Ilione dans la ſuite fit ôter la vie à ſon mari, & ſe tua depuis elle-même. * Hygini Fab. 90. 109. 240. 243. 254. Virgile, *Enéide*, *l.* 1. *v.* 657.

ILIONÉE, fils de Phorbas, s'attacha à Enée après la priſe de Troye. Il étoit également recommandable par ſa valeur & par ſon éloquence. On voit un échantillon de cette derniére dans le diſcours qu'il fait à Didon Reine de Carthage, dans le premier Livre de l'Enéïde, & qui commence au vers 525.

ILIONÉE, fils d'Artaban qui étoit le plus grand Seigneur de la Cour de Darius, fut du nombre des priſonniers que Parménion fit auprès de Damas. * Quinte-Curce, *l.* 3. *c.* 13.

ILIPULA, *monte Ilipula*, ou *Ilipulitano.* C'eſt une montagne du Royaume de Grenade en Eſpagne, à deux lieues de la ville de Grenade vers l'orient. On voit ſur cette montagne de grandes maſures, qu'on croit être celles de la ville qu'on nommoit anciennement *Ilipula Minor.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ILITHUYE, ſurnom de Diane, que les femmes invoquoient ſous ce nom, quand elles étoient en couche. D'autres la diſtinguent de Diane. * *Voyez* Grégoire Giraldi, *Hiſt. Deorum*, *Synt. XII.*

ILIUM. *Voyez* TROYE.

ILK.

ILKELEY ou ILKLEY, en Latin *Olicana*, étoit anciennement une petite ville des Brigantes. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Duché d'Yorck, près du bourg d'Otley. * Maty, *Dict. Géogr.*

IL KHAN, dernier Roi des Mogols de la race d'Ogouz-Khán. Il étoit fils de Menkéli ou Menghéli Khan. Ce fut du tems de ce Prince que Tour, fils de Feridoun Roi de Perſe, qui avoit eu de ſon pére pour partage le Maurelnahar, qui eſt le païs au delà du Gihon, entreprit la conquête du Turkeſtan. Pour accomplir ſon deſſein, il fallut qu'il fît la guerre à Il Khan, qui en poſſédoit la plus grande partie; mais il trouva tant de réſiſtance de ce côté-là, qu'il fut obligé de s'allier avec Sounége dernier Roi de la race de Tatar, lequel pouſſé par une ancienne jalouſie qui avoit toujours duré entre les deux Nations des Mogols & des Tartares, joignit toutes ſes forces à celles de Tour. Le Perſan fortifié d'un ſi puiſſant ſecours, pénétra juſqu'au milieu des Etats d'Il Khan, où lui ayant livré bataille, les deux Armées combattirent avec tant d'opiniâtreté, & avec un ſi heureux ſuccès pour les Perſans, que de toute cette grande Armée d'Il Khan, où toute la Nation des Mogols combattit ſous lui, il n'y eut que Khan, fils d'Il Khan, & un de ſes couſins nommé *Tegouz*, avec leurs femmes, qui purent ſauver leur vie. Ces quatre perſonnes ſeules s'étant cachées le jour parmi les morts, prirent des chevaux pendant la nuit, & gagnant les détroits des montagnes, ſe mirent en ſûreté. Si l'on en doit croire l'Hiſtoire des Mogols, ces quatre fugitifs ne ſachant quel chemin prendre, s'enfoncérent ſi avant dans ces montagnes, qu'ils n'en purent trouver aucune iſſue. Après avoir erré longtems, ils prirent la réſolution de monter ſur la croupe de la montagne, dont la montée leur parut la plus facile. Parvenus au haut, une grande campagne délicieuſe, coupée par pluſieurs ruiſſeaux, & plantée de pluſieurs arbres fruitiers, ſe préſenta à leurs yeux, & leur cauſa une ſurpriſe bien agréable. Ce fut là qu'ils ſe délaſſérent à loiſir de toutes leurs fatigues, & où ils réſolurent de fixer leur demeure. Sur cette montagne nommée *Erkené Koun*, qui eſt la plus haute & la plus renommée de tout le Mogoliſtan, Kian & Tégouz établirent leur petite Colonie, laquelle s'augmenta ſi fort avec le tems, que les hommes & les troupeaux s'étant multipliez preſque à l'infini, il falut que ce Peuple ſortît d'un lieu qui n'étoit plus capable de les nourrir, ni pour ainſi dire, de les contenir. Cette néceſſité les obligea d'entreprendre de faire une irruption dans leur ancien païs, & elle leur réuſſit ſi heureuſement, qu'ils s'en rendirent entiérement les maîtres en fort peu de tems. C'eſt une tradition conſtante parmi les Mogols, que ceux qui ſont deſcendus de la race de Kian, furent ſurnommez *Kiát*, & que la poſterité de Tégouz fut nommée *Derlinghin.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ILKUSCH, ILCUSSIA, en Latin *Ilcuſſum*, petite ville de la Haute Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, à huit lieues de la ville de ce nom. Elle eſt conſidérable par ſes mines, dont on tire du plomb & de l'argent tout enſemble. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILL.

ILL, en Latin *Ellus* & *Hellus*, riviére d'Allemagne, a ſa ſource dans le Sundgaw, près de Ferrette. Elle traverſe l'Alſace preſque dans toute ſa longueur, paſſe à Molsheim, à Enſisheim, à Schleſtat où elle commence à porter bateau, à Colmar, à Strasbourg, où elle reçoit la Bruſch, & enſuite elle ſe jette dans le Rhin à deux lieues au deſſous du pont de Strasbourg. Cette riviére eſt reſſerrée en pluſieurs endroits par les Iſles qu'elle forme, ce qui l'empêche de porter de grands bateaux: ſes débordemens ſont preſque auſſi nuiſibles que ceux du Rhin. * Ortelius. Sanſon.

* ILL, petite riviére de Souabe, traverſe du ſud-eſt au nord-oueſt le Comté de Feldkirck. Elle prend ſa ſource vers les confins des Griſons, & ſe rend dans le Rhin, un peu au deſſous de Feldkirck qu'elle arroſe.

ILLE, petite ville de Rouſſillon dans la Viguerie de Perpignan, à quatre lieues de cette ville, au bout de la plaine, & à la droite de la Tet, vis à vis de hautes montagnes qui ſont à gauche de cette riviére. Cette ville eſt jolie & bien bâtie; & ſon Egliſe qui n'eſt ſoutenue d'aucuns piliers eſt d'une extrême hardieſſe. Les hautes paliſſades d'orangers dont ſes murs étoient garnis avant l'Hiver de l'an 1709, ne contribuoient pas peu à ſon ornement.

ILLEL. *Voyez* HILLEL.

ILLER, riviére. *Voyez* ILER.

ILLESCAS, (Gonſalve) Eſpagnol, Abbé de San-Trontes, Prieur de Duénas, dans le Diocéſe de Palentia, a vécu dans le XVI ſiécle, & mourut en 1580. Il compoſa l'Hiſtoire des Papes ſous le tître d'*Hiſtoria Pontifical y Catholica, en laqual ſe contienen las vidas de todos Pontifices Romanos.* Cet Ouvrage eſt diviſé en deux volumes, & finit en 1570. Louïs de Babia le continua juſqu'en 1605. Il y a ajoûté deux Parties, & Marc de Guadalaxara, Religieux de l'Ordre des Carmes, y en a ajouté une cinquiéme. Gonſalve Illeſcas compoſa d'autres Traitez. * Le Mire, *de Script. Sæc. XVI.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

* ILLESCAS, bourg d'Eſpagne, dans la Nouvelle Caſtille, eſt au ſud de Madrid, tirant vers l'oueſt, & au nord de Tolède, tirant vers l'eſt, dans une diſtance à peu près égale de ces deux villes.

* ILLIERS, bourg de France. Le Dictionnaire Univerſel de la France, le place dans le Perche; mais la Carte générale de France publiée ſous le nom de M. Deliſle, à Amſterdam, & celles du Gouvernement de l'Orléanois, le placent dans la

la Beauce vers les confins du Perche. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſitué ſur le Loir, dans l'endroit où il mêle ſes eaux avec celles du Tiron. Il eſt au ſud-oueſt de Chartres, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

ILLIERS D'ENTRAGUES. Cette Maiſon eſt deſcendue en ligne directe des anciens Comtes de Vendôme, par le mariage de PHILIPPE de Vendôme, fils puîné du Comte *Bouchard*, avec *Yolande* d'Illiers, qui ſtipula par ſon contract de mariage que le ſecond fils qui en proviendroit ſeroit tenu de relever la banniére, le nom & les armes d'Illiers. De ce mariage vint JEAN de Vendôme. dit *d'Illiers*, qui fut pére de GEOFROY Sire d'Illiers, qui vivoit l'an 1366. Il fut pére de PIERRE, Chevalier, Sire d'Illiers; & eut pour fils FLORENT, Sire d'Illiers, Baillif & Gouverneur de Chartres, qui à la tête d'une nombreuſe Nobleſſe qu'il avoit levée à ſes dépens, ſecourut à propos la ville d'Orléans contre les Anglois qui l'aſſiégeoient ſous le regne de Charles VII. Il mourut l'an 1461, laiſſant entre autres enfans de *Jeanne* de Coutes ſa femme, petite-fille de *Jean* le Mercier, Sire de Noviant, JEAN Sire d'Illiers, qui épouſa *Marguerite* de Chourſes, de laquelle il n'eut que des filles, dont l'aînée appellée *Jeanne*, épouſa *Jacques* de Daillon Seigneur de Lude, Chambellan du Roi, & Sénéchal d'Anjou; & l'autre *Héléne* d'Illiers, fut mariée l'an 1534 à *Jean d'O.* Florent d'Illiers eut un frére, *Milon* d'Illiers, Evêque de Chartres depuis l'an 1459 juſqu'à l'an 1480, auquel ſuccéda *René* d'Illiers fils de Florent, qui mourut l'an 1507.

CHARLES Sire d'Illiers, fils puîné de FLORENT, épouſa *Olive* de Saintré; & de leur mariage vint un fils unique, nommé auſſi CHARLES Sire d'Illiers & de Chantemêle, Gouverneur du païs de Dunois, qui épouſa *Perrette* d'Avaugour, de laquelle il eut ODARD d'Illiers, Seigneur de Chantemêle, Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, Capitaine de cent Hommes d'armes, Gouverneur du Perche, & Maréchal de camp, qui en ce tems-là étoit ce qu'on appelle aujourd'hui Lieutenant-Général. Il épouſa *Marguerite* Bertrandi, fille de *Jean* Bertrandi, Garde des Sceaux de France, puis Cardinal & Archevêque de Sens, dont il eut JACQUES d'Illiers, Seigneur de Chantemêle & de Vaupillon, qui épouſa l'an 1588, *Charlotte-Catherine* de Balzac, fille de *François* de Balzac Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Orléans, & de *Jacqueline* de Rohan, dont il eut LEON d'Illiers, dit de Balzac d'Entragues, Seigneur de Chantemêle, de Vaupillon, de Malesherbes, de Marcouſſis, de Gié, &c. qui épouſa *Catherine* d'Elbéne, dont il eut LEON, II du nom, qui ſuit; *Henri*; *Joſeph*; *Jeanne*; *Joachim*; *Anne*; *Alexandre*; trois filles Religieuſes, appellées *Catherine*, *Marie* & *Eliſabeth.* LEON, II du nom, fut pére de *Léon-Pélage* d'Illiers, Marquis de Gié, mort en 1701, ne laiſſant de *Françoiſe* de Betz, qu'une fille unique; & d'ALEXANDRE d'Illiers, pére de *Henri*, Marquis d'Entragues, Seigneur de Malesherbes, & de *Louïs* d'Illiers Aumônier du Roi. HENRI ſecond fils de Léon I & de Catherine d'Elbéne, épouſa *Marie* de Grémonville, de laquelle il eut *Jacques* Marquis d'Illiers; & N... d'Illiers, Aumônier du Roi. * La Roque, *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, *l.* 13. *c.* 9. Triſtan l'Hermite, *dans ſon Traité de la Toſcane Françoiſe.* Le Laboureur, 2. *tome de ſes Addit. aux Mem. de Caſtelnau.*

Les armes d'Illiers ſont d'or à ſix annelets *de gueulles poſez* 2. 3. *&* 1.

ILLINOIS. *Voyez* ILINOIS.

ILLIRIE. *Voyez* ILLYRIE.

ILLOCK, petite ville de la Baſſe Hongrie, ſur le Danube, à ſix lieues au deſſus de Peter-Waradin. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILLUMINEZ, ou ALUMBRADOS, Hérétiques d'Eſpagne, commencérent de s'élever vers l'an 1575: mais lorſque les Auteurs eurent été punis à Cordoue, par ſentence de l'Inquiſition; cette Secte fut comme aſſoupie juſqu'en 1623. Ce fut alors qu'elle ſe renouvella avec plus de force dans le Diocéſe de Séville. L'Evêque Dom André Pachéco, Inquiſiteur Général d'Eſpagne, ayant ſurpris ſept des Auteurs, les fit brûler, & contraignit leurs Diſciples, ou d'abjurer les erreurs qu'ils avoient ſuivies, ou de quitter le Royaume. L'Edit de grace donné en faveur de ces malheureux Fanatiques, marque ſoixante & ſeize erreurs différentes, dont les principales ſont, qu'avec le ſecours de l'oraiſon mentale, & l'union avec Dieu, dont ils ſe vantoient, ils étoient dans un tel état de perfection, qu'ils n'avoient beſoin ni de bonnes œuvres, ni des ſacremens de l'Egliſe, & qu'ils en pouvoient même venir aux commerces les plus infames, ſans commettre ſeulement un péché véniel. Peu de tems après que les Illuminez d'Eſpagne eurent été diſſipez, il parut en France de nouveaux Hérétiques, qui prirent auſſi le nom d'*Illuminez*. La Picardie en fut d'abord infectée, à cauſe que ce fut dans cette Province que Pierre Guerin, Curé de ſaint George de Roye, commença de ſemer ſes erreurs, & on nomma *Guérinets* ſes Sectateurs; mais quelques nouveaux Spirituels, qui étoient de la même Province, & qu'on appelloit *Illuminez*, s'étant joints à eux, les noms & les Sectes ſe confondirent & ſe répandirent depuis dans la Flandre, ſous le nom ſeul d'*Illuminez*. Ils furent découverts en 1634. Le Roi Louïs XIII, plein de zéle pour la Religion, voulut qu'on procédât contre eux avec toute la ſévérité imaginable. Les Juges de Roye & de Montdidier furent commis pour en informer, & les priſons furent remplies de ces Hérétiques; ce qui cauſa tant d'épouvante aux Chefs du parti, qu'ils ſe cachérent; mais on publia un Arrêt du Conſeil d'Etat, qui ordonnoit de faire une exacte recherche des Auteurs, & on pouſſa cette affaire ſi vivement, que cette malheureuſe Secte fut entiérement détruite en 1635. Entre autres extravagances, ils croyoient que Dieu avoit révélé à Frére Antoine Buquet une pratique de foi & de vie ſuréminente, inconnue & inuſitée dans toute la Chrétienté: Qu'avec cette méthode on pouvoit en peu de tems parvenir au même degré de perfection & de gloire que les Saints & la Bienheureuſe Vierge, qui n'avoit eu qu'une vertu commune: Qu'on arrivoit à une telle union, que toutes nos actions étoient déïfiées; Qu'étant parvenus à cette union, il falloit laiſſer agir Dieu ſeul en nous, ſans produire aucun acte: Que tous les Docteurs de l'Egliſe n'avoient jamais ſu ce que c'étoit que dévotion: Que ſaint Pierre étoit un bon homme, & que ſaint Paul avoit à peine entendu parler de dévotion: Que toute l'Egliſe étoit dans les ténébres & dans l'ignorance de la vraye pratique du *Credo*: Qu'il étoit libre de faire tout ce que dictoit la conſcience: Que Dieu n'aimoit rien que lui-même: Qu'il falloit que dans dix ans leur doctrine fût reçue de tout le monde, & qu'alors on n'auroit plus beſoin de Prêtres, de Religieux, ni de Curez, &c. * Sponde, *A. C.* 1623. *num.* 7. Gautier, *Chron. XVII ſiécle*, *c.* 28. Vittorio Siri, *Memorie Recondite.*

ILLUSTRATI, nom d'une Société de Savans, établie à Caſal dans le Montferrat. Leur deviſe eſt le Soleil oppoſé à la Lune, avec ces mots, *Lux indeficiens.* * *Dict. Allemand.*

ILLUSTRE & ILLUSTRISSIME. Le titre d'*Illuſtre* étoit le plus conſidérable des trois titres d'honneur qu'on donnoit dans l'Empire Romain aux perſonnes diſtinguées, qui étoient appellées *Illuſtres*, *Clariſſimi*, ou *Spectabiles*; c'eſt pourquoi on le donnoit autrefois aux Empereurs, & nous liſons que Théodébert, Roi de France, a donné dans pluſieurs Lettres à Juſtinien le titre d'*Illuſtre* avant ceux de *triompbant*, *toujours Auguſte*, & *Empereur.* Ce titre ſe donnoit auſſi aux Conſuls, & autres Grands Officiers de l'Empire: ſi bien que pluſieurs croyent que l'Empereur Anaſtaſe ayant envoyé au Roi Clovis des Lettres patentes, par leſquelles il le faiſoit Conſul, cela donna lieu à ce Roi de prendre la qualité d'*Illuſtre*, que les Rois ſes ſucceſſeurs de la premiére race continuérent de prendre communément dans les Lettres qu'ils faiſoient expédier. Comme les Maires du Palais uſurpérent peu à peu l'autorité royale, ils prirent auſſi dans la ſuite le titre d'*Illuſtre*: ce titre paſſa aux Comtes & aux Grands Seigneurs du Royaume, auſquels nos Rois de la premiére race le donnoient en leur écrivant. Pepin prit auſſi dans toutes ſes Lettres patentes, le titre d'*Illuſtre*; mais Charlemagne étant devenu Empereur, ne voulut point de ce titre, qui ſe donna depuis aux Evêques, & aux Abbez de grande conſidération. Les Papes ont toujours continué de donner aux Rois le titre d'*Illuſtre*; ils l'ont donné aux Rois de France, juſqu'au tems de Pie II, qui, dans le XV ſiécle, commença de donner aux Rois de France, à l'excluſion des autres, le titre de *très Chrétien*, qui avoit déja été donné en diverſes occaſions à pluſieurs Rois de la premiére, de la ſeconde & de la troiſiéme race. Le Pape Alexandre VI, ayant donné au Roi d'Eſpagne le titre de *Catholique*, les Papes ne lui donnent plus pareillement le titre d'*Illuſtre*; mais ils continuent de le donner aux Rois d'Angleterre & de Portugal, & au Doge de Veniſe: ils qualifient même l'Empereur, *Roi Illuſtre de Hongrie & de Bobême.* Tous ces Rois ſont contens que le Pape les qualifie *Séréniſſimes*, ou *très Illuſtres*; mais le Roi de Suéde, Guſtave-Adolphe, témoigna être fort mécontent que la République de Veniſe lui eût donné, en lui écrivant, les titres de *Séréniſſime & Illuſtriſſime.* Les Etats de Hollande acceptent le titre d'*Illuſtres*, *& Hautes-Puiſſances.*

Le titre de *Seigneurie Illuſtriſſime* ſe donnoit autrefois aux Cardinaux; & le Cardinal de Richelieu refuſa l'*Excellence*, que l'Ambaſſadeur de Veniſe vouloit lui donner, eſtimant moins ce titre, que celui de *Seigneurie Illuſtriſſime.* Depuis que le Pape Urbain VIII a attribué le titre d'*Eminence* aux Cardinaux, la Cour de Rome a donné celui de *Seigneurie Illuſtriſſime* aux Nonces, aux Archevêques & Evêques, aux principaux Prélats de la Cour de Rome, & généralement à tous les Grands Seigneurs qui ſont Eccléſiaſtiques, quoique par leur naiſſance ou leur qualité, ils dûſſent avoir le titre d'*Excellence* ou d'*Alteſſe*, & qu'ils le reçoivent des autres Cours. A l'égard des Séculiers, on donne le titre de *Seigneurie Illuſtriſſime* aux Ambaſſadeurs des Princes qui ne ſont point Têtes couronnées; & à divers Seigneurs qualifiez qui ne peuvent pas prétendre à l'*Excellence.* * *Mémoires curieux.*

ILLYRICAINS ou *Flaciens*, mis par les Cathòliques Romains au nombre des Hérétiques, qu'on nomma ainſi de Matthias Flacius Illyricus, Luthérien, auquel ils attribuent de rejetter entiérement la néceſſité des bonnes œuvres, & de renouveller l'Arianiſme, ajoûtant que c'eſt pour ces opinions qu'il fut condamné à Wittenberg. Les Illyricains ſont une des Sectes des Rigides Luthériens. * Pratéole. Florimond, *l.* 2. *c.* 6. *n.* 6.

☞ Ceux qui ont ſuivi les ſentimens de Flacius n'ont pas fait une Secte à part, quoi que leur Maître eût quelques ſentimens particuliers, à l'égard des Luthériens, non touchant l'Arianiſme, ou la Juſtification, mais ſur le Péché originel, puiſqu'il croyoit que la ſubſtance de l'ame étoit corrompue.

ILLYRIE. Ce ne fut d'abord qu'une petite partie de la Dalmatie, ſituée entre la riviére de Narenta & le Drin. Les Rois de ce canton ayant étendu leur domination, donnérent le nom d'Illyrie à tout le païs qu'ils s'aſſujettirent, c'eſt à dire, à la Dalmatie entiére & à la Liburnie; de ſorte que ce Royaume vint à s'étendre le long de la Mer Adriatique depuis l'Arſia, où finiſſoit l'Iſtrie, juſqu'au Drin qui le ſéparoit de la Maeédoine. Il ne ſubſiſtoit plus lorſqu'Auguſte fit la conquête de la Dalmatie & de la Liburnie. Le Général Anicius l'avoit détruit l'an 586 de Rome, 168 avant Jéſus-Chriſt; ce qui n'empêcha pas que ſon nom ne comprît toujours la même étendue de païs. On n'y changea rien juſqu'au régne de Dioclétien: mais

mais ce Prince comprit ſous le nom de l'Illyrie pluſieurs Provinces, qui n'en avoient jamais fait partie. On a fait remarquer ailleurs, que les Provinces, appellées depuis Diocéſes, furent partagées par cet Empereur en pluſieurs petites Provinces, dont chacune eut un Gouverneur ſéparé, ſous un Gouverneur-Général, appellé Vicaire; & que deux ou trois Diocéſes formérent enſemble un grand Gouvernement ſous l'autorité d'un Préfet du Prétoire. L'Illyrie devenue un de ces grands Gouvernemens, comprit dans ſa vaſte étendue dix-ſept Provinces en deux Diocéſes. Le premier de ces Diocéſes étoit compoſé de dix Provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Valérie, la Save, les Dalmaties, la Méſie, & les deux Daces: le ſecond comprenoit les ſept autres Provinces, la Macédoine, la Prévalitane, les deux Epires, la Theſſalie, l'Achaïe, & l'Iſle de Créte. Honorius & Arcadius, fils & ſucceſſeurs de Théodoſe, ayant partagé l'Empire entre eux, l'Illyrie eut deux Préfets du Prétoire. Celui qui commanda pour l'Empire d'Occident, n'eut dans ſon département que ces Provinces, les deux Noriques, les deux Pannonies, la Save, la Valérie & les deux Dalmaties. On fit deux Diocéſes de celles qui furent attribuées à l'Empire d'Orient; l'un appellé le Diocéſe de Macédoine, fut compoſé de la Macédoine, des deux Epires, de l'Achaïe, de la Theſſalie, de l'Iſle de Créte, & d'une partie de la Macédoine Salutaire: l'autre nommé le Diocéſe de la Dace, outre une partie de la Macédoine Salutaire, comprit les deux Daces, la premiére Méſie, la Dardanie, & la Prévalitane. On peut apprendre de pluſieurs Articles répandus dans ce Livre la ſituation de ces Provinces, & quelles révolutions y arrivérent dans les divers tems; il ne s'agiſſoit ici que de marquer l'étendue qu'on a donnée à l'Illyrie, & c'eſt à quoi on s'eſt borné. * Pline, *l.* 3. *ch.* 21. Rufus, *Notice de l'Empire.*

ILM.

ILM, riviére de la Haute Saxe dans le Landgraviat de Thuringe, a un cours aſſez tortueux & coule du ſud-oueſt au nord-eſt. Elle arroſe Ilm, Weimar, &c. & ſe décharge dans la riviére de Sala entre Jéna au midi & Naumbourg au nord.

ILM, ville de la Haute Saxe dans la Thuringe, ſur la riviére d'Ilm, au ſud-oueſt de Weimar, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. Elle appartient au Prince de Schwartsbourg-Rudelſtadt. En 1450, pendant les démêlez entre les Comtes de Schwartsbourg & l'Electeur de Saxe, Frédéric, ſurnommé *le Bon*, l'aſſiégea ſans ſuccès pendant trois ſemaines avec une Armée de 18000 hommes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Gregorii *Thuringen*, *p.* 197. Olearii *Synt. Rer. Thur. tome* 1. *p.* 227. *Tromſd.*

ILME, petite riviére de la Baſſe Saxe dans la Principauté de Grubenhagen, ſe jette dans la Leyne proche d'Eimbeck.

ILMEN, Lac de Moſcovie. Il eſt dans la Principauté de Novogrod Weliki, & il décharge les eaux qu'il reçoit de pluſieurs riviéres dans le Lac de Ladoga, par le moyen de la riviére de Wolchova. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILMENAW, ville de la Haute Saxe, eſt une dépendance du Comté de Henneberg dans la Franconie. Elle eſt dans le Duché de Saxe-Eyzenach, & au ſud-eſt de la ville d'Eyzenach dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

ILMENOW, petite riviére de la Baſſe Saxe dans le Duché de Lunebourg. Son cours eſt d'abord du ſud-eſt au nord-oueſt, & enſuite du ſud-oueſt au nord-eſt: après quoi elle reprend ſon premier cours. Elle arroſe Ultzen, Lunebourg, &c. & ſe jette dans l'Elbe au deſſous de Winſſen.

ILMENT, *Ilmetus*, anciennement *Arabius fluvius*, grande riviére de Perſe, qui coule dans le Sigiſtan, & dans le Makeran, reçoit le Gal, le Ghir, & l'Ilmentel, & va ſe décharger dans l'Ocean, entre l'embouchure de l'Inde & le Cap de Guadel. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILMENTEL, riviére de Perſe, après avoir coulé du nord-eſt au ſud-oueſt, ſe jette dans l'Ilmen dont il vient d'être parlé.

ILMISTER, ville avec marché de la Contrée d'Abduk, dans la partie méridionale du Comté de Sommerſet. * *Dict. Anglois.*

ILMITZ, en Latin *Ilmitium*, village d'Autriche, aux confins de la Hongrie, ſur le bord du Lac de Newſidler. On croit que c'eſt l'ancienne *Ulmi*, petite ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILMSTADT, bourg de la Vétéravie en Allemagne, avec une riche Abbaye de Prémontré. Il eſt au nord-eſt de Francfort ſur le Mein, dont il eſt éloigné de dix à onze lieues.

ILO.

ILOW ou ILUWA, château bien fortifié de la Haute Hongrie dans le Comté de Tranſchin. Il eſt à l'orient de Tranſchin tirant vers le nord, à la diſtance d'environ cinq lieues. Les Impériaux le prirent en 1708 ſur les Mécontens de Hongrie.

ILOW (Chriſtian Baron d') iſſu d'une famille noble de la Marche de Brandebourg, après avoir rendu de grands ſervices à la Maiſon d'Autriche dans le Palatinat & dans la Siléſie, fut fait Lieutenant-Général des troupes Impériales. Dans la ſuite il entra dans les intérêts de Walſtein, Duc de Fridland, & fut enveloppé dans ſa ruïne. Il avoit épouſé *Albertine* fille du Comte de Wratiſlaw-Furſtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

ILS. ILU. ILZ.

ILS, en Latin *Iliſſus*, riviére du Duché de Baviére en Allemagne. Elle prend ſa ſource aux confins de Bohême, & ſe décharge dans le Danube, à Ilſtadt, qui eſt une partie de la ville de Paſſaw. On aſſure qu'on pêche dans cette riviére des huitres, où il ſe trouve quelquefois des Perles. * Maty, *Dict. Géogr.*

ILST. *Voyez* YLST.

ILSTADT. *Voyez* l'Article ILS.

ILSTAN (Martin) de Friſe, Religieux de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, eſt, à ce qu'on prétend, Auteur des deux Ouvrages ſuivans, *Elogia Nobilium in Friſia*; *Hiſtoria Factionum ſub Anarchia.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 652.

ILUS, quatriéme Roi des Troyens, étoit fils de Tros & de Callirhoé, & frére de Ganyméde & d'Aſſaracus, qui fut pére de Capys, & grand-pére d'Anchiſe. Il regna 54 ans. Quelques-uns diſent qu'il vainquit Tantale & le chaſſa de ſon Royaume. * Apollodore, *l.* 3. Diodore, *l.* 4. Homére. Virgile, &c.

ILUS ſurnom d'Aſcanius. *Voyez* ASCANIUS.

ILZ ou IZILZ, *Liza*, ville de Pologne, dans le Palatinat de Sandomir. Elle eſt ſituée au pié des montagnes, & a une fortereſſe, dont l'Evêque de Cracovie eſt le maître.

IMA.

IMAM, eſt un nom fort ſacré parmi les Perſans. Il ſignifie le *Vicaire d'un Roi*; *le Grand-Pontife établi de Dieu pour gouverner ſouverainement le Monde, dans le ſpirituel & dans le temporel.* Ce nom déſigne auſſi un *Guide*, un homme qui va devant & qui montre le chemin. Avant le Mahométiſme on employoit ce terme pour déſigner un *Préſident*, un *Chef de Société.* Mais depuis ce tems-là on l'employe pour marquer un *modéle*, un *Directeur de conſcience*; & dans un ſens plus rélevé, pour déſigner un Prophéte, un Chef ſpirituel & temporel, un homme extraordinairement envoyé de Dieu pour être en même tems Roi & Prophéte, pour régir les peuples & les enſeigner. C'eſt dans ce ſens qu'ils nomment Mahomet *l'Imam* par excellence; & pour déſigner un impie, ils diſent *un homme qui n'a point d'Imam*, c'eſt à dire, qui n'a point de Religion. Encore aujourd'hui on apelle parmi tous les Mahométans les Chefs des Moſquées, des Tombeaux, & des autres lieux ſacrez, *Imams*; le Prince de la Mecque qu'on apelle aujourd'hui *Chérif*, a porté pendant longtems le nom *d'Imam.* En Perſe on donne ce nom ſeulement aux ſucceſſeurs de Mahomet par la branche d'*Aly* & de *Fathmé*, & ils croyent que ces Imams étoient les ſeuls à qui le Royaume appartînt après la mort de leur Prophéte. Cependant il n'y a eu qu'*Aly* qui ait eu part à la Souveraineté après la mort de Mahomet, & même après en avoir été privé pendant vint-trois ans. Les Perſans comptent douze Imams. *Aly* Vicaire de Dieu & Prince des Fidéles; *Haſſein* le Martyr de Kerbéla ſon fils; *Hoſſein*, l'augmentateur, frére de *Haſſein*; *Aly*, la gloire de la Religion, fils de Hoſſein; *Mahammed Baker* ſon fils; *Jafer* le juſte, fils de Mahammed Baker; *Mouſa* le patient, fils de Jafer; *Aly* le chéri, fils de Mouſa; *Mohammed* l'abſtinent, fils du précédent; *Aly* le Lieutenant, fils de Mahammed l'abſtinent; *Haſſein* II, ſon fils; *Mahammed Mebdy* le Maître des tems, fils de Haſſein II. Les Perſans rapportent que celui-ci ayant été pourſuivi par les Califes de Bagdad, Dieu irrité contre ſes perſécuteurs enleva ſon *Imam* en un lieu que l'on ne ſait point, & d'où il doit revenir, pour ſûr, avant la fin du Monde pour réduire l'Univers à la Réligion *Mahométane Imamique.* La Secte des Perſans enſeigne que l'on eſt obligé de croire que les douze Imams ſont les ſeuls véritables ſucceſſeurs de Mahomet de droit, & c'eſt le troiſiéme Article de la Confeſſion de Foi qu'ils croyent qu'il faut faire pour être ſauvé. Les Califes de Bagdad pourſuivirent à toute outrance la race des *Imams*, pour l'exterminer, ne ſe croyant pas en ſûreté tant qu'il y auroit quelqu'un de ces Deſcendans de Mahomet, à qui une ſi conſidérable partie du peuple croyoit que le Souverain-Vicariat appartenoit. Les *Imams* furent forcez de quitter l'Arabie & de ſe retirer en Perſe, où l'on voit pluſieurs de leurs tombeaux qui ſont fort vénérez. L'on tient pour un ſacrilége en Perſe de peindre les douze *Imams*, parce que l'on croit que leur excellence eſt au deſſus de toute imagination. C'eſt pourquoi quand les Peintres font les portraits de ces *Imams*, ils leur couvrent le viſage d'une flamme lumineuſe qui le cache tout entier, pour marquer que c'eſt une beauté céleſte qu'il n'eſt pas poſſible de repréſenter. Il n'y a que ceux qui deſcendent des *Imams* du côté paternel, & maternel qui ſoient regardez comme nobles en Perſe. Les Deſcendans des Imams ſont apellez *Mir* en Arabie & en Turquie, nom qui ſignifie *Prince.* On les nomme auſſi *Sabied*, c'eſt à dire, *noble*: ces *Mirs* & ces *Sabieds* portent tous, ſur-tout en Turquie, les turbans verds, qui eſt la couleur noble & ſacrée parmi les Mahometans. * Chardin, *Voyages &c. tome* 2. *p.* 336. *&c.*

IMAMS. Ce ſont en Turquie comme les Curez ou les Prêtres des Paroiſſes. Ils ſont obligez d'aller faire la priére aux heures qui y ſont deſtinées, chacun dans ſa Moſquée. Avant que d'exercer leur Miniſtére, il faut qu'ils faſſent voir qu'ils paſſent parmi leurs voiſins pour des perſonnes d'une vie réglée. Lorſque quelque *Imam* vient à mourir, les gens du quartier préſentent une perſonne au Grand-Viſir, pour remplir la place du défunt, après avoit aſſûré qu'il a toutes les qualitez requiſes. Après qu'il a lu quelque peu dans l'Alcoran en

préſence de ce Miniſtre, il eſt inſtallé dans ſa charge ſans autre çérémonie. Le Mouſti n'a aucune autorité ſur les Imams, parce qu'il n'y a entre eux aucune Hiérarchie. Chaque Imam eſt indépendant dans ſa Paroiſſe. Il n'eſt ſoumis qu'à la Puiſſance ſéculiére pour ce qui regarde les affaires civiles & les crimes. * Corneille le Brun, *Voyages, &c. p.* 120. *&* 121.

IMAM-COULICAN, Généraliſſime des Armées de Perſe ſous Abas *le Grand*, le principal inſtrument de ſes conquêtes & ſon plus ancien compagnon de guerre. Abas aggrandit en ſa faveur la Province de Perſe dont il le fit Gouverneur, lequel pouvoit ſe vanter d'avoir le plus grand Gouvernement dont on ait ouï parler dans un Royaume. On voit encore à *Chiras* les magnifiques ruïnes du Palais de ce Favori du grand Abas. Chardin, *Voyages &c. tome* 3. *p.* 23. 94. *&* 142.

IMAUS, fameuſe montagne de l'Aſie, dans la Tartarie déſerte, eſt nommée *Monthégar;* dans l'autre Tartarie, c'eſt le mont *Belgian* & *Althaï*, où l'on trouve les tombeaux des Rois Tartares. Dans l'Empire du Grand-Mogol, elle a le nom de *Dalanguer* & de *Naugracut.* * Pline, Strabon & Ptolomée en font mention.

I M B.

IMBERCOURT. *Voyez* l'Article de HUGONET.

IMBRAEL, vint & uniéme Caliſe ou ſucceſſeur de Mahomet, commença de régner l'an 834, après la mort de ſon pére Mahomet. Comme il n'aimoit pas les Chrétiens, il fit continuellement la guerre à l'Empereur de Conſtantinople, & eut ſouvent l'avantage ſur lui. Ayant ruïné la ville d'Amorium, dans la Phrygie, il emmena priſonniers les principaux de l'Armée ennemie, que l'Empereur Théophile le pria de lui rendre, offrant de lui payer pour eux deux cens cinquante mille beſans d'or de rançon; mais il fit réponſe que cette ſomme n'étoit pas ſuffiſante; de quoi l'Empereur conçut un tel déplaiſir, qu'il en mourut l'an 842. Imbraël régna juſqu'en 849, & laiſſa ſon Royaume à Mémon. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

IMBROS, Iſle de l'Archipel, un peu plus grande que Ténédos dont elle n'eſt pas fort éloignée. Il y a quatre villages à Imbros, dont le principal, où il y a une fortereſſe, porte le nom de l'Iſle. Elle eſt fort montagneuſe, & couverte de bois où il y a beaucoup de chaſſe. * Spon, *Voyage, &c. tome* 1. *p.* 202.

I M E.

IMERETE ou IMIRETE, Royaume que les Géographes mettent dans la Mingrelie priſe en général, eſt appellé par les Turcs, *Pacha tchouch* ou *Pacha Koutchouch*, c'eſt à dire, *Prince*, ou *petite Principauté.* Il eſt enfermé entre le Mont-Caucaſe, la Colchide ou Mingrélie proprement dite, la Mer Noire, la Principauté de Guriel, & la Géorgie particuliére, ou le Gurgiſtan. Sa longueur eſt de ſix-vints milles, & ſa largeur de ſoixante. L'Imeréte eſt un païs de bois & de montagnes; mais il y a auſſi de belles vallées, & des plaines très agréables. On y trouve plus facilement les choſes néceſſaires à la vie, que dans le Royaume de Mingrélie, ou de Colchide. L'argent y a cours, & l'on y bat monnoye. On y voit pluſieurs bourgs, & des mines de fer. Quant aux mœurs & aux coutumes des peuples, c'eſt à peu près la même choſe qu'en Mingrélie. Le Roi a trois bonnes fortereſſes; l'une appellée *Scander*, vers le midi; & les deux autres nommées *Regia* & *Scorgia*, vers le nord, proche du Phaſe. Il n'y a pas longtems qu'il poſſédoit encore une place fort importante, appellée *Cotatis*, dont les Turcs ſe ſont rendu maîtres. Les Rois d'Imeréte ont longtems commandé aux Abcas, aux Mingréliens, & aux peuples de Guriel, après qu'ils eurent tous ſecoué le joug des Empereurs de Conſtantinople, puis des Empereurs de Trébizonde; mais dans le XVI ſiécle, ces trois Nations ſe révoltérent & le Grand-Seigneur, ſous prétexte de les protéger, les a rendu tributaires l'une après l'autre. Les Abcas ont payé le tribut quelques années, & ſe ſont enſuite exemtez de cette charge. Le tribut du Prince de Mingrélie eſt de ſoixante mille braſſes de toile de lin; celui du Prince de Guriel eſt de quarante-ſix enfans filles & garçons, âgez de dix-huit à vint ans. Le Roi d'Imeréte s'eſt auſſi ſoumis à envoyer au Turc quatre-vints enfans chaque année. Le Grand-Seigneur a laiſſé ces Princes dans la jouïſſance de leur païs, parce qu'il eſt impoſſible d'y faire obſerver le Mahométiſme, n'y ayant preſque rien de bon que le vin & le cochon; & que les habitations y ſont diſperſées çà & là: de ſorte qu'en quelque lieu qu'on pût bâtir des fortereſſes, chacune ne pourroit contenir dans le devoir que ſept ou huit maiſons. Le Roi d'Imeréte ſe donne le tître de *Meppe*, qui ſignifie *Roi* en Géorgien; & même celui de *Meppe des Meppes*, c'eſt à dire, *Roi des Rois.* Il ſe dit deſcendu de la race du Prophéte-Roi David par Salomon. * Chardin, *Voyage de Perſe en* 1673.

I M H. I M I. I M M.

* IMHOF, famille de Barons en Allemagne dans la Franconie, qui poſſéde les Seigneuries de Spilsberg ou Schwanbach, de Gintzelhofen, de Neder-Meiting, & de Lentershofen. A la fin du XVI ſiécle, elle s'établit en Souabe, & ſes Deſcendans ſe font fait appeller Imhof de Kirchen, de Telisfurt, &c.

IMILCON. *Cherchez* HIMILCON.

IMIRETE. *Voyez* IMERETE.

IMMA. *Voyez* EMME femme d'Eginard.

IMMER. *Voyez* EMMER.

IMMIRENIENS, Peuples de la Perſe, vers la côte méridionale, embraſſérent la Foi Chrétienne vers l'an 500, du tems de l'Empereur Anaſtaſe; & demandérent un Evêque, qui leur fut envoyé. * Theodore le Lecteur, *l.* 2. Nicephore, *l.* 16. *c.* 37.

IMMORTELS. *Cherchez* ROSECROIX.

I M O. I M P.

IMOLA, ville épiſcopale d'Italie dans la Romagne, ſous l'Etat Eccléſiaſtique. Les Latins la nomment *Forum Cornelii*; & Pline, Strabon, Ptolomée & Procope en font mention. Cicéron en parle auſſi en ces termes, dans le douziéme Livre de ſes Epîtres familiéres: *Erat autem Claternæ noſter Hirtius, ad Forum Cornelium Cæſar; uterque cum firmiſſimo exercitu, &c.* On croit que cette ville fut bâtie par les Romains, que Narſès la ruïna, & que les Lombards la réparérent. Elle a eu divers maîtres, juſqu'au tems que Céſar Borgia la prit ſous Alexandre VI. Depuis elle fut ſoumiſe à l'Egliſe. Nous avons des Conſtitutions Synodales de Radulphe Paléotti en 1614, & de Ferdinand Millini, Evêque d'Imola en 1622. * Strabon, *l.* 5. Pline, *l.* 3. Procope, *l.* 2. *de Bello Goth.* Blondus, *Hiſt. l.* 8. Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.*

IMOLA (Jean d'). *Voyez* JEAN d'IMOLA.

IMOLA (Alexandre Tartagni d'). *Voyez* TARTAGNI.

* IMPENS (Pierre) de Tirlemont, Chanoine Régulier de S. Auguſtin, Prieur de Bethléem proche de Louvain, eſt Auteur d'un Livre intitulé *Compendium Decurſus temporum Monaſterii Chriſtiferæ Bethlehemiticæ Puerperæ Ord. Canonicorum Regularium prope Lovanium.* On le garde en manuſcrit à Louvain. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 745.

IMPERIALE, ville de l'Amérique méridionale, avec titre d'Evêché, dans le Royaume de Chili. Elle eſt aux Eſpagnols. * De Laet.

IMPERIALE, petite riviére d'Italie dans l'Etat de Gênes, ſe jette dans la mer proche d'Onéglia.

IMPERIALES: on appelle villes Impériales, les villes libres, qui ont droit d'envoyer des Députez aux Diétes de l'Empire. On les diviſe en deux claſſes qu'on appelle *Bancs*, parce que leurs Députez ſont aſſis dans les Diétes ſur des bancs ſéparez, & nommez le *Banc le Souabe* & le *Banc du Rhin*, parce que le plus grand nombre de ces villes Impériales ſe trouve dans les Cercles du Haut & du Bas Rhin, & dans celui de Souabe.

VILLES IMPERIALES du BANC du RHIN.

Cologne.	Weiſſembourg.
Aix-la-Chapelle.	Landau.
Strasbourg.	Ober-Ebenheim.
Lubek.	Keizersberg.
Worms.	Munſter ou Val S. Grégoire.
Francfort ſur le Mein.	Rosheim.
Wetzlar.	Turcheim.
Gelnhauſen.	Beſançon.
Haguenau.	Dortmund.
Kolmar ou Colmar.	Fridberg.
Schleſtat.	

NB. Il y a pluſieurs de ces villes-là qui ſont à préſent ſous la domination de la France, & qui par conſéquent n'ont plus de ſéance dans les Diétes de l'Empire.

VILLES IMPERIALES du BANC de SOUABE.

Ratisbonne.	Gingen.
Offembourg.	Rottembourg.
Nuremberg.	Uberlingen.
Gémund.	Pfullendorf.
Winsheim.	Hall ſur le Kocher.
Schweinfurt.	Rotweil.
Weyſſembourg ſur l'Altmul.	Weil.
Ausbourg.	Hailbron.
Ulm.	Buchorn.
Memmingen.	Wangen.
Kaufbeurn.	Lindau.
Eſlingen.	Ravensbourg.
Reutlingen.	Wimpfen.
Nordlingen.	Zell en Harmſpach.
Dunkelſpiel.	Buchau.
Biberach.	Leutkirch.
Alen.	Kempten.
Bopfingen.	Gengenbach.

NB. Toutes les villes depuis Ausbourg juſqu'à la fin de la Liſte, ſe trouvent dans la Souabe.

IMPERIALI, (Jean Vincent) Duc de Saint-Angélo, dans le Royaume de Naples, étoit de Gênes, & s'aquit beaucoup de réputation au commencement du XVII ſiécle. Il rendit de bons ſervices à ſa patrie ſur terre & ſur mer, & fut employé par Philippe IV, Roi d'Eſpagne, à Mantoue & à Rome. Son mérite lui fit des envieux à Gênes, dont le Sénat l'exila; & cet

cet Oſtraciſme ne lui fut qu'honorable. Jean Vincent Impériali aimoit les Lettres, & compoſoit de beaux vers Italiens & Latins. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Lo Stato ruſtico ; Gl' Indovini Paſtori ; La Sancta Teresa*, &c. Preſque tous les Auteurs d'Italie parlent de lui avec éloge. Il eut place dans diverſes Académies, & mourut à Gênes vers l'an 1645. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter.* Imperialis, *in Muſæo Hiſt.* Giuſtiniani & Soprani, *Scritt. della Ligur.* &c.

La famille des IMPERIALI eſt des principales de Gênes, & l'une des 24 nobles. JEAN Impériali fut fils de Vincent, & pére de Jean. Vincent, dont nous avons parlé, fut Doge ou Duc de la République de Gênes en 1617. Cette famille diviſée en pluſieurs branches, (l'une deſquelles eſt en poſſeſſion de la Principauté de Franqueville,) compte auſſi des Cardinaux, entre autres LAURENS Impériali, créé Cardinal par le Pape Innocent X, en 1652. Il étoit Gouverneur de Rome lors de l'inſulte faite par les Corſes à l'Ambaſſadeur de France, ſous le pontificat d'Alexandre VII, & comme il donna lieu à l'évaſion de ces Soldats, le Roi de France demanda & obtint ſa deſtitution de ce Gouvernement. Il mourut le 21 Septembre 1673, âgé de 62 ans. JOSEPH-RENE' Impériali, ſon neveu, né le 26 Février 1651, fut créé Cardinal par le Pape Alexandre VIII, le 13 Février 1690.

IMPERIALI, (Jean-Batiſte) Médecin célébre, né à Vicenze en Italie en 1568, étudia à Vérone, puis à Bologne; & fit un ſi grand progrès dans les Langues & dans les Sciences, qu'il devint un des plus habiles hommes de ſon tems. Il excella ſur-tout dans la Philoſophie & dans la Médecine, qu'il enſeigna avec ſuccès à Padoue; & mourut en 1623. Jean-Batiſte Impériali compoſa divers Ouvrages. Son fils JEAN Impériali a écrit, *Muſæum Phyſicum, ſeu de humano ingenio*; & *Muſæum Hiſtoricum, ſive de Viris doctrina illuſtribus.* Il a fait dans ce dernier Traité l'éloge de ſon pére, & les Curieux pourront le conſulter.

IMPOSTEURS; ſous l'Ancien Teſtament il y eut pluſieurs faux Prophétes, qui ſe glorifioient ſans fondement d'être les Envoyez de Dieu. Moïſe avoit marqué, de la part de Dieu, *Deuteronome, ch.* 13. *v.* 1. &c. à quels caractéres on pouvoit reconnoître un faux Prophéte. Il s'eſt élevé ſous l'Evangile pluſieurs Impoſteurs, ſuivant que Jéſus-Chriſt l'avoit prédit, *Matthieu, ch.* 24. *v.* 24. On met à la tête *Simon* le Magicien, qui ſe donnoit dans Samarie pour la grande vertu de Dieu. Joſeph parle de pluſieurs Impoſteurs qui parurent vers le même tems. Un certain *Theudas* ou *Théodas* parut en Judée, du tems de Cuſpius Fadus, Gouverneur de cette Province, vers l'an de Jéſus-Chriſt ou de l'Ere vulgaire 45. Il ſe donnoit pour Prophéte, & trompa pluſieurs Juifs, leur perſuadant de quitter leurs biens, & de le ſuivre juſqu'au Jourdain, leur promettant de le leur faire paſſer à pié ſec, comme avoit fait autrefois Joſué. Mais il fut pris & tué, avec pluſieurs de ceux qui l'avoient ſuivi. Un autre *Theudas*, dont parle Gamaliel dans les Actes des Apôtres, parut quelque tems avant la mort du Sauveur : environ quatre cens hommes s'attachérent à lui; mais il fut tué, & tous ceux qui l'avoient ſuivi furent diſſipez. Dix ans après, un Egyptien, Juif de Religion, vint à Jéruſalem feignant d'être Prophéte, perſuada au peuple de le ſuivre ſur le mont des Oliviers, leur promettant de faire tomber en leur préſence les murs de Jéruſalem, & de les introduire dans la ville par la bréche. Un autre Impoſteur entraîna dans le déſert un grand nombre de peuple, auquel il promettoit une délivrance générale de tous maux. *Judas* le Galiléen ſoutenoit que les Juifs ne devoient reconnoître que Dieu pour leur Maître, & qu'ils ne pouvoient ſans lâcheté & ſans prévarication payer le tribut à Céſar. Ses enfans furent héritiers de ſon eſprit, & inſpirérent fortement l'eſprit de révolte aux Juifs leurs compatriotes, dans la guerre contre les Romains. Après la fin de cette guerre, un certain *Jonathas*, Tiſſerand de ſon métier, parut dans la Cyrénaïque & ſéduiſit grand nombre de Juifs par de faux miracles & des preſtiges, dont il les éblouït dans les Déſerts où il les entraîna. Catulle, Gouverneur de la Lybie Pentapolitaine, les diſſipa, & prit de là occaſion de piller les plus riches des Juifs de ce païs-là. Mais le plus fameux des Impoſteurs, qui parurent depuis la ruïne du Temple, fut *Barchochébas*, qui ſouleva les Juifs contre l'Empereur Adrien, & attira contre eux les forces de l'Empire, qui les réduiſirent en un état dont ils ne ſe ſont jamais pu relever. L'état d'oppreſſion où ſont réduits les Juifs dans preſque tous les païs du monde, & l'attente du Meſſie, qu'ils eſpérent toûjours les devoir délivrer de tous leurs maux, les rendent plus crédules aux promeſſes des Impoſteurs, & plus ſuſceptibles de l'eſpérance qu'ils leur inſpirent de recouvrer leur liberté. Comme tout l'Orient étoit dans l'attente du Meſſie, & du Libérateur ſi longtems attendu, & ſi ſouvent prédit, dans le ſiécle que Jéſus-Chriſt parut, ce ſiécle fut plus fécond en Impoſteurs, qu'aucun autre, à cauſe de l'entrée qu'ils étoient ſurs de rencontrer dans l'eſprit des peuples prévenus & faciles à perſuader. Ceux d'entre eux qui paſſoient pour plus inſtruits, voulurent s'autoriſer par là à rejetter Jéſus-Chriſt même, en le confondant avec les ſéducteurs qui avoient paru, & qui paroiſſoient de jour en jour dans leur Nation. Mais ce qu'on auroit peine à croire, il s'eſt trouvé même dans le ſein du Chriſtianiſme, & après tant de merveilles opérées par Jéſus-Chriſt & par les Apôtres, après tant de perſécutions eſſuyées par l'Egliſe, après tant d'Ecrits des Infidéles & des Hérétiques détruits & mis en poudre par les Ecrivains du Chriſtianiſme; il s'eſt trouvé, dis-je, des gens qui ont dit, & qui ont même écrit que Moïſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet étoient trois inſignes Impoſteurs. Tout le Monde parle d'un Livre fameux qui a, dit-on, paru ſous le tître, *De tribus Impoſtoribus, Moſe, Chriſto & Mahomete.* Les uns ſoutiennent que c'eſt un Ouvrage ſuppoſé, & qui n'a jamais paru; d'autres ſoutiennent qu'il exiſte, & on a vu des gens qui ſe ſont vantez de l'avoir vu. *Albéric*, Moine des trois Fontaines, Ordre de Cîteaux, au Diocéſe de Châlons ſur Marne, qui vivoit au milieu du troiſiéme ſiécle, écrit dans ſa Chronique, ſous l'année 1239, que l'on propoſa dix-ſept cas contre l'Empereur Frédéric II, entre leſquels il y en a un contre la Religion Chrêtienne, dont le Pape parle dans ſes Livres à l'Archevêque de Sens; qui eſt, qu'il y a trois Impoſteurs dans le Monde, ſavoir, Moïſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet; *Tres fuerunt Baratores ſeu Guillatores in mundo; Moyſes, Chriſtus & Mahometes.* Albéric eſt Auteur contemporain de Frédéric II, & ſa Chronique eſt très eſtimée. Mais ſi ce que dit *Jean Bayon* Dominicain, qui a écrit l'Hiſtoire de l'Abbaye de Moyen-Moutier, & qui vivoit au quatorziéme ſiécle, eſt vrai, l'Empereur Frédéric n'eſt pas le premier qui a proféré le blaſphême qu'on lui attribue. Voici ce que dit cet Hiſtorien. J'ai cru, *dit-il*, devoir inſérer dans cet Ouvrage ce que j'ai appris étant à Paris, par le rapport de gens de bien & véridiques: il y avoit à Paris vers l'an mille vint-deux un Docteur de Théologie, fort enflé de ſa ſcience, & fort rempli de vanité & de faſte, qui étant un jour dans ſa Chaire, enſeigna publiquement que trois Impoſteurs, ſavoir Mahomet, Moïſe & Jéſus-Chriſt ont trompé tout le Monde, *Tres homines, videlicet Mahometes, Moyſes & Chriſtus, totum ad ſe trahentes deceperunt mundum.* Mais Dieu le frappa ſur l'heure, & dès ce moment il oublia tout ce qu'il avoit jamais ſu, & fut privé de l'uſage de la parole. *Pierre des Vignes* Sécretaire & Chancelier de l'Empereur Frédéric II, avoue qu'on accuſoit l'Empereur ſon Maître d'avoir proféré ce blaſphême. Le Pape dans une Lettre circulaire adreſſée à tous les Princes & à tous les Prélats avance cette accuſation contre Frédéric, & dit qu'on la pourra prouver en tems & lieu. Matthieu Paris rapporte auſſi ce qu'on diſoit du blaſphême touchant les trois Impoſteurs; mais il en parle comme d'une calomnie imputée à Frédéric par ſes ennemis. L'Auteur de la Vie de Grégoire IX, qui eſt contemporain, avance que cet Empereur a pris cette erreur par le commerce qu'il avoit avec les Grecs & les Arabes, qui lui promettoient la Monarchie' univerſelle par la connoiſſance des Aſtres; qu'il ſe croyoit un Dieu ſous l'apparence d'un homme; que trois Impoſteurs étoient venus pour ſéduire le genre humain, mais que pour lui il devoit détruire une quatriéme impoſture tolérée par l'ignorance des hommes, qui eſt l'autorité du Pape. Frédéric ne laiſſa pas ces accuſations ſans replique. Il fit écrire aux Cardinaux, pour faire ſon apologie touchant les trois Impoſteurs; il donne ſa Profeſſion de Foi correcte & Catholique ſur la Divinité de Jéſus-Chriſt & ſur le Myſtére de l'Incarnation, & parle de Moïſe & de Mahomet comme doit faire un Chrêtien. Voilà une accuſation bien ſolemnellement formée contre l'Empereur, & bien contredite par l'accuſé. Juſques là il n'eſt queſtion que de paroles; mais on ſoutient qu'il y a un Livre réel & exiſtant, qui a pour titre, *Des trois Impoſteurs*, &c. Les uns l'attribuent à *Muret*, d'autres à *Bernard Ochin*, d'autres à *Pierre Arétin*, d'autres à *Poggbe* Florentin, d'autres à *Poſtel*, ſavant Viſionnaire du ſeiziéme ſiécle, d'autres à *Arnaud de Villeneuve*, d'autres à l'Empereur *Frédéric I*, ſurnommé *Barberouſſe*, d'autres à *Frédéric II.* Florimond de Raimond dit qu'il ſe ſouvient qu'en ſon enfance il vit l'exemplaire de ce fameux Livre dans le Collége de Preſle entre les mains de Ramus. Le Pére Merſenne en parle dans ſon Commentaire ſur la *Genéſe*, *p.* 1830. M. Deshouges, Doyen des Avocats du Grand-Conſeil à Paris, dans un billet de ſa main que D. Calmet a lû, dit, qu'il a appris d'un de ſes amis, homme docte, qu'il avoit vu ce déteſtable Livre dans la Bibliothéque ſecrette d'un des plus puiſſans Princes d'Allemagne, mais ſous un autre tître que celui *De tribus Impoſtoribus.* Il ajoûte qu'un autre de ſes amis, qu'il ne déſigne que par ces trois lettres *A. A. L.* & dont il favoit la probité & l'amour pour la vérité, l'avoit aſſûré qu'il avoit trouvé ce fameux Ouvrage à Gênes dans la boutique d'un Libraire en 1666, & qu'il l'auroit même acheté, s'il n'avoit été prévenu par un autre qui l'acheta. Feu M. Alliot, ci-devant prémier Médecin de S. A. R. de Lorraine, a dit au P. Calmet qu'on lui avoit autrefois mis en main ce Livre, mais qu'il ne l'avoit pas voulu lire. Chriſtian Kortholt dans la Préface d'un Livre qu'il a compoſé ſous le tître, *De tribus Impoſtoribus*, & qui eſt imprimé à Kiel en 1680, & à Hambourg en 1700, cite quelques perſonnes, qui diſent avoir vu celui dont nous parlons ici; mais pour celui de Kortholt, il ne regarde rien moins que Moïſe, Jéſus-Chriſt & Mahomet: les trois Impoſteurs qu'il attaque, ſont *Edouard Herbert*, *Thomas Hobbes* & *Benoît Spinoſa.* Il dit que M. Bayle lui a écrit du 7. des Ides d'Avril 1699, que le fameux Livre des trois Impoſteurs n'étoit pas dans la Bibliothéque de Balde de Rotterdam, & il croit que tous ceux qui ſe vantent de l'avoir vû, ſont fort ſuſpects ou de mauvaiſe foi, ou de peu d'exactitude. Un autre Auteur a donné le même tître à un Ouvrage compoſé contre trois Auteurs Catholiques Romains de la premiére réputation. Cet Auteur eſt M. Morin, & ſon Ouvrage eſt intitulé, *Vincentii Panurgi Epiſtola de tribus Impoſtoribus ad Clariſſ. Vir. Joban. Baptiſtam Morinum D. M. atque Regium Matheſeos Profeſſorem*, Pariſiis, 1654. Les trois Impoſteurs prétendus qu'il attaque ſont *Gaſſendi*, *Nevreus* & *Bernier.* Gisbert Voet dans ſa Diſpute de l'Athéïſme, dit qu'en 1614 ou 1615, on chaſſa de la Haye, & on envoya en exil un nommé *Nachtegael*, pour avoir prononcé quelques impiétés ſur les trois Impoſteurs. On dit qu'il y a encore un autre Ouvrage qui a pour tître, *Des trois Impoſteurs*, mais ces trois Impoſteurs ſont *Zabathai Tzévi*, *Mahomet Bay*, (autrement Jean Cigala) & *Padre Ottomano.* * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

IMPRIMERIE, l'Art d'imprimer, ou de marquer ſur le papier avec des caractéres de fonte, tout ce que l'on écrit avec la plume, fut inventé vers le milieu du XV ſiécle. Quelque doute qu'on ait pu former en s'intéreſſant à donner à une ville plutôt qu'à une autre la gloire d'avoir produit celui qui inventa ce bel Art, il n'y a que les villes de Mayence & de Strasbourg qui ſe puiſſent diſputer cet avantage; car ce que quelques Hollandois ont dit de Laurent Coſter, Bourgeois de Harlem dont nous avons parlé plus haut ſous la Lettre C, n'eſt pas recevable, puiſqu'on n'a commencé à débiter ce conte que depuis l'an 1580. Il y a plus de difficulté pour Jean Mentel Bourgeois de Strasbourg, dont Mentel Médecin de Paris, a pris vivement les intérêts dans le XVII ſiécle; car s'il eſt vrai que cet Ecrivain avance bien des preuves foibles pour ſoutenir ſon ſentiment, il faut convenir que celle qu'il tire du témoignage de Gebwiler eſt très embaraſſante. En effet, il eſt difficile de démentir cet homme, qui dans un Panégyrique de Charles-Quint, imprimé en 1521, met Jean Mentel entre les illuſtres de Strasbourg, pour avoir inventé l'Art de l'Imprimerie 74 ans auparavant, c'eſt à dire, en 1447: mais comme ce qu'on ajoûte, que Gensfleich ſon valet l'ayant trahi, s'en alla à Mayence, où il communiqua le ſecret à Guttemberg, & que Dieu le punit de ſon crime par la perte de la vue, n'eſt pas prouvé, nous nous en tenons à ce qui paroît plus certain, étant fondé 1. ſur le témoignage de Trithéme, décrivant en 1514, ce qu'il avoit appris en 1484, de la bouche du premier à qui les Inventeurs de l'Art ſe communiquérent: 2. Sur le témoignage d'un anonyme Auteur d'une Chronique Allemande, écrivant en 1499, ce qu'il avoit appris d'Ulric Zel de Hanovre, Imprimeur à Cologne: 3. Sur ce qu'ont dit ceux qui ſont regardez comme les Inventeurs, ſans que perſonne les démentît, quoiqu'ils ſe vantaſſent hautement: & 4. enfin ſur un Argument négatif, qui paroît déciſif en cette occaſion, & qui conſiſte en ce que de toutes les premiéres impreſſions qui portent quelque date, on n'en connoît aucune qui n'ait les noms de ces Inventeurs, c'eſt à dire, de Fauſt & de Schœffer, à qui celui-ci fit part du ſecret. Voici donc à quoi on doit s'en tenir. Guttemberg, citoyen de Mayence, eſt celui qui conçut la premiére idée de l'Imprimerie; il tâcha de l'exécuter ſeul, mais n'ayant pu y réuſſir, il s'aſſocia avec Fauſt, homme riche de la même ville; & avec l'aide de Pierre Schœffer, alors domeſtique, & depuis gendre de Fauſt, ils commencérent à exécuter leur deſſein. D'abord ils ne firent que tailler des lettres ſur des planches de bois, comme on fait encore aujourd'hui quand on veut écrire quelque choſe ſur les vignettes gravées en bois, & ils imprimérent ainſi vers l'an 1450, un Vocabulaire Latin intitulé *Catholicon*; mais comme chaque planche ainſi taillée ne pouvoit ſervir qu'à imprimer une ſeule feuille, les lettres étant taillées dans la planche même, la longueur du travail les dégoûta, & ils firent des lettres de bois détachées & mobiles, ce qui leur paroiſſant plus commode, pour tirer de cette invention tout le fruit qu'on en pouvoit attendre, Schœffer s'aviſa de frapper des matrices pour avoir des lettres de métail fondu. On ne ſait pas bien quel fut le premier Ouvrage qui parut ainſi imprimé. Le plus ancien qu'on connoiſſe eſt un Pſeautier Latin *in quarto* de l'an 1457; le ſecond eſt le *Rationale* de Guillaume Durand, *in folio*, de l'an 1459; le troiſiéme le *Catholicon* de l'an 1460; & le quatriéme eſt la Bible de l'an 1462. Tous ces Ouvrages ſont ſortis de Mayence, de l'Imprimerie de Fauſt & de Schœffer, auſſi-bien que les Offices de Cicéron de l'an 1466; & on n'avance rien qui puiſſe faire croire qu'il y a eu d'autres Ouvrages plus anciens que ceux-là; car encore que Trithéme donne à entendre que Fauſt & Schœffer commencérent par l'impreſſion d'une Bible, cependant comme il ne s'en trouve point d'autre que celle qu'on vient d'indiquer, il ſemble qu'on pourroit interpréter cet Auteur, en diſant que les deux Imprimeurs firent d'abord quelque eſſai ſur la Bible, & que la grande dépenſe qu'il leur fallut faire les dégoûta. A Rome on commença à exercer cet Art ſous le pontificat de Paul II. Les premiers Imprimeurs de cette ville furent Suvenheim, & Arnold Pannarts, qui imprimérent en 1467, le Livre de la Cité de Dieu compoſé par ſaint Auguſtin, étant logez dans le Palais des Maximes, l'une des illuſtres familles de Rome. Ils donnérent enſuite au public pluſieurs autres Ouvrages; comme les Offices de Cicéron; *Speculum vitæ humanæ Roderici Zamorenſis*, &c. *Biblia Sacra*, &c. A Strasbourg, ſelon le témoignage de Gebwiler & de Wimphelinge, Jean de Cologne & Jean Menthen ou Mentelin, commencérent en 1474, à imprimer en caractéres de fonte. Quelques-uns diſent que ce ne fut qu'en 1478. Il eut pour ſucceſſeur Henri Eggeſtin, qui imprima *Decretum Gratiani*, en 1491. A Veniſe, Jean de Spire & Vendelin mirent au jour les Epîtres de S. Cyprien en 1471. Ce fut dans cette même ville qu'Alde Manuce inventa le caractére italique, vers l'an 1495. A Paris, Martin Crantz, Ulric Gering, & Michel Friburger, qui avoient été mandez d'Allemagne par Jean de la Pierre, Prieur de Sorbonne, imprimérent dans une ſalle de la maiſon de Sorbonne en 1470, les Epîtres de Gaſparinus Pergamenſis Allemand, *in quarto*, & pluſieurs autres Livres. A Naples, Sixtus Rufinger, Prêtre, natif de Strasbourg, fit pluſieurs impreſſions en l'année 1471 & les ſuivantes. A Louvain, Jean de Weſtphalie commença à imprimer en 1473 le Livre intitulé, *Petrus Creſcentius de Agricultura*, &c. A Padoue, Pierre Maufer, François de nation, natif de Rouen, imprima en 1474 la Phyſionomie de Pierre d'Apono, ſurnommé *Conciliator*, &c. A Milan, Philippe de Lavagna donna au public des Oeuvres de Suétone en 1675. A Rouen, Pierre Maufer, dont on vient de parler, mit au jour le Livre d'Albert le Grand *de Lapidibus & mineralibus*, en 1476. A Bruxelles, les premiéres impreſſions ſe firent en 1478. A Lyon on imprima en 1478 les Pandectes de Médecine, de Matthæus Sylvaticus. Guillaume le Roi imprima un Traité des Eaux artificielles en 1483. A Genéve, fut imprimé en 1478 un Traité des Anges, du Cardinal Ximénès. A Bâle, Jean Amerbach fut un des premiers qui imprima en caractéres ronds & parfaits en 1481. Il s'aſſocia enſuite avec le célébre Jean Froben. A Anvers, Gérard Leeuw donna au public *Ars epiſtolandi Franciſci Nigri*, en 1489. A Seville, Paul de Cologne & ſes aſſociez, tous Allemans, imprimérent *Floretum ſancti Matthæi* en 1491. A Déventer Capitale de l'Overiſſel dans les Provinces-Unies, Richard Pafraer imprima en 1499 *Itinerarium Joannis de Héſe*. Il s'eſt fait auſſi des impreſſions en pluſieurs autres villes dans ce premier ſiécle de l'Imprimerie, qu'il eſt inutile de rapporter ici. * Jean de la Caille, *Hiſtoire de l'Imprimerie*. Gebwiler, *Panegyris Carolina*. Wimphelinge, *Epitome rerum Germanicarum*. Michel Meyer, *Vera Germanorum Inventa*. Serrarius Jéſuite, *Rerum Moguntinarum*, *l.* 1. Chevillier, *Origine de l'Imprimerie*. *Voyez* CHINE.

Des deux Principales Imprimeries du Monde.

La premiére eſt celle du VATICAN, ou l'*Imprimerie Apoſtolique*. Le Pape Sixte V la fit bâtir avec beaucoup de magnificence, dans le deſſein d'y faire des éditions les plus exactes & les plus correctes, dont on ſeroit humainement capable. Son deſſein & ſa principale vue étoit de rétablir dans leur intégrité les Livres corrompus & altérez, ſoit par la ſucceſſion des tems, ſoit par la malice ou la négligence des hommes, & de les purger des fautes, que l'ignorance des Copiſtes, ou la mauvaiſe foi des Hérétiques y avoit fait gliſſer. Ce Pape avoit encore pris la réſolution d'y faire imprimer l'Ecriture-Sainte en pluſieurs Langues; les Conciles généraux; un grand nombre de Statuts, & divers Réglemens Eccléſiaſtiques; tous les Ouvrages des ſaints Péres; des Liturgies, Rits & Uſages divers pour toutes ſortes d'Egliſes; & quantité d'Inſtructions Chrétiennes en diverſes Langues, & en différens caractéres, tant pour étendre la Religion Chrétienne dans les païs éloignez, que pour en défendre la vérité. Dans ce deſſein, il fit venir à Rome par des libéralitez extraordinaires, tout ce qu'il put engager d'habiles gens, pour vaquer aux corrections des exemplaires. Il n'épargna rien, ni pour la quantité, ni pour la qualité des choſes néceſſaires, ſoit pour le grand nombre des preſſes, ſoit pour la multitude des caractéres, Latins, Grecs, Hébraïques, Arabes, Eſclavons, ſoit même pour la grandeur & la bonté du papier. Il donna la direction de cette grande Imprimerie à un habile Vénitien, nommé Dominique de Baza, & lui mit des ſommes conſidérables entre les mains pour commencer cette entrepriſe. Ce Pape fit dans cette Imprimerie la dépenſe des caractéres Arabes, qui ſont les premiers qu'on ait vus en Europe. Pie IV avoit déja jetté les fondemens de cette Imprimerie; dont il avoit donné la conduite à Paul Manuce. * Gregoire Léti, *Vie de Sixte V. l.* 9. *à la fin*. Angel. Rouhade, *Biblioth. Vatican. in Append.* Voſſius, *de Scient. Mathemat. c.* 16.

La ſeconde eſt celle des Rois de France, appellée ordinairement DU LOUVRE, ou l'IMPRIMERIE ROYALE. Elle eſt plus ancienne que celle du Vatican, puiſque l'on en peut rapporter l'origine au régne de François I, dit le Pére des Lettres; mais elle doit le comble de ſa gloire à Louïs XIII, ſous lequel le Cardinal de Richelieu la mit en l'état qu'elle eſt aujourd'hui. On la conſacra, pour ainſi dire, en commençant par le Livre de l'*Imitation de Jéſus-Chriſt*. Les principaux Ouvrages qu'elle a produits depuis, ſont, pluſieurs Hiſtoires des Rois de France; quelques Péres de l'Egliſe; une Bible ſelon la Vulgate en huit volumes; une Bible *in quarto*; & une autre en pluſieurs volumes, *in folio*; l'Hiſtoire Byzantine; les Conciles, &c.

☞ Outre les deux fameuſes Imprimeries dont nous venons de parler, il y en a eu un très grand nombre d'autres qui ſe ſont auſſi rendues fort célébres: telles ont été en Italie, celles des Manuces & de Bomberg; en Allemagne celles des Frobens, d'Amerbach, d'Oporin, de Comelin & des Wéchels; à Anvers celles de Plantin & des Morets; en Hollande celles des Elzeviers & des Janſſons de Blaew; & en France celles des Etiennes, de Colinet, de Vaſcoſan, de Patiſſon, des Griffes, des Morels, de Nivelle, de Vitré, des Cramoiſis, des Martins, des Coignards, de Muguet, & de pluſieurs autres qui ont porté cet Art à ſa perfection, & qui ont enrichi la République des Lettres d'une infinité d'éditions très belles & très correctes, qui les feront toujours rechercher des Savans. La plupart de ces Imprimeurs ont joint à la ſcience particuliére de leur Art, une érudition ſinguliére & une parfaite connoiſſance des Langues ſavantes, & pluſieurs d'entre eux ont encore immortaliſé leur nom par quantité d'excellens Ouvrages de leur compoſition, comme on peut le voir dans ce Dictionnaire ſous leurs noms particuliers. * *Mémoires du tems*. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Imprimeries fameuſes*, *tome* 1. *partie* 2. *p.* 86 *& ſuiv. n.* 32. édit. d'Amſterdam, 1725. C'étoit la coûtume de nos premiers Imprimeurs, *dit Vigneul-Marville*, de mettre des deviſes ou des vers, avec leur nom, à la fin des Livres qu'ils donnoient au public. Voici deux vers qui ſe trouvent à la fin des Décrets de Bâle & de Bourges, ſous le tître de *Pragmatique Sanction*, avec un Commentaire de Côme Guymier Licentié ès Droits, de l'édition d'*André Bocard* à Paris 1507.

Stet Liber hic, donec fluctus formica marinos
Ebibat, & totum teſtudo perambulet orbem.

On mettoit auſſi dans ces vers les noms des Correcteurs & des Im-

Imprimeurs, comme cela fe voit dans le Livre d'*André de Iſernia ſuper Conſtitutionibus Siciliæ*, de l'impreſſion de *Sextus Ruſſingerus* à Naples 1472.

Sixtus hoc impreſſit, ſed his tamen ante reviſit
Egregius Doctor, Petrus Oliverius.
At tu quiſquis emis, Lector ſtudioſe, libellum,
Lætus emas, mendis nam caret iſtud opus.

On ne voit ni Priviléges ni Approbations dans les premiers Livres imprimez en France. Quand on commença à prendre des Priviléges, on s'adreſſa au Parlement qui les donnoit au nom du Roi. * Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiſt. & de Liter. tome* 1. *p.* 40 & 41. édit. de Rotterdam, 1700.

IMPRIMERIE de Conſtantinople. Elle a été dreſſée par les ſoins du Grand-Viſir *Ibrahim Bacha* qui aimoit & la paix & les Sciences. Il employa tout ſon crédit auprès d'*Achmet* III, pour pouvoir établir une Imprimerie. Ayant obtenu cette permiſſion, il ſe ſervit d'*Ibrahim Effendi*, né en Hongrie, homme diſtingué parmi les Savans, pour diriger cette entrepriſe. Outre les Langues Hongroiſe & Latine, il ſavoit la Turque, la Perſanne, & l'Arabe. Il s'aſſocia au commencement avec *Seid Aga*, fils de *Mehemet Tokelibi*, qui avoit été Ambaſſadeur en France; mais ne pouvant s'accorder avec lui, il ſe chargea de toute l'entrepriſe & prit à ſon ſervice un Juif nommé *Jones*, habile Imprimeur. Il fit fondre toute ſorte de caractéres Turcs au nombre de plus de deux cens mille, & il imprima d'abord un Dictionnaire Turc, intitulé *Vankuli*, du nom de la patrie du Traducteur, qui étoit du Territoire de Van dans la Turcomanie. L'Original Arabe eſt intitulé *Sihabi Gewheri*, c'eſt à dire, *Dictionnaire Arabe.* On a vendu les exemplaires 30 piaſtres. Ce Livre a été ſuivi de pluſieurs autres. Il y a dans cette Imprimerie ſix preſſes, quatre pour les Livres, & deux pour les Cartes. Il y a déja ſix Turcs qui y compoſent. On travaille à fondre des caractéres Francs, pour imprimer des Livres à l'uſage des uns & des autres. La révolution arrivée en 1730, n'a apporté aucun changement à cet établiſſement, quoique contraire aux maximes du Gouvernement, aux préceptes de l'Alcoran, & aux intérêts de tant de Copiſtes qui gagnoient leur vie à copier. Les Juifs obtinrent en 1576, d'avoir une Imprimerie à Conſtantinople. Les Mahométans s'allarmérent de cette nouveauté. Cependant le Privilége qu'on avoit accordé aux Juifs ſubſiſta; on y ajoûta ſimplement une défenſe pour les Livres Arabes. Par-là les exemplaires de la Loi, qui étoient devenus très rares en Orient, furent répandus par-tout, & on s'attacha avec d'autant plus d'ardeur à l'étude de la Loi parmi les Juifs, que la lecture en étoit plus facile & qu'on avoit de plus grands ſecours pour l'entendre. * *Mémoires du tems.* Baſnage, *Hiſt. des Juifs* &c. *tome* 5. *p.* 2008.

IMPUDENCE, Divinité des Payens, avoit ſon Temple dans Athénes, où elle étoit révérée comme Déeſſe, en même tems que dans un autre Temple on y adoroit auſſi la Pudeur ſous la figure d'un Dieu. Chez les Lacédémoniens au contraire, la Pudeur & non l'Impudence, étoit révérée comme Déeſſe. La Perdrix étoit l'oiſeau conſacrée à l'Impudence, & en étoit le ſymbole, à cauſe de ſa lubricité. * Plutarque, *dans la Vie de Solon.* Xénophon. Théophraſte. Eraſme. Cicéron, *de Legib. l.* 2. Gregoire Giraldi, *Hiſt. Deorum.*

IMR. IMT.

IMRI. *Voyez* AMRI.
IMTRAM, Moine de Corbie. *Cherchez* RATRAMNE.

INA.

INA, Roi des Saxons Occidentaux. *Voyez* INAS.

INABA, ville de l'Iſle de Niphon, une de celles du Japon, eſt dans la partie ſeptentrionale du Jamaiſtero, & eſt la Capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INACCESSIBLE. (La Montagne). *Voyez* AIGUILLE.

INACHO, en Latin *Inachus Molloſſorum fluvius*, petite riviére dans la Gréce, qui coule dans l'Epire, & ſe décharge dans le fond du Golfe de Larta, au midi de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INACHORI, étoit anciennement une petite ville de Candie; ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué ſur la côte occidentale de l'Iſle. * Maty, *Dict. Géogr.*

INACHUS donna commencement au Royaume des Argiens, dans le Péloponnéſe, l'an du Monde 2177, & 1858 avant Jéſus-Chriſt. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Phoronée. Joſephe, Tatien, Appien Alexandrin, & divers autres anciens Chronologiſtes avoient cru que ce Prince étoit contemporain de Moïſe. Euſébe de Céſarée prouva depuis qu'il avoit commencé de régner environ 346 ans avant la ſortie des enfans d'Iſraël hors d'Egypte. Les Curieux pourront auſſi conſulter le Pére Pétau, & les autres Auteurs que nous citerons. Les Poëtes ont feint qu'Inachus fut pére d'Io, débauchée par Jupiter. Strabon, Pline, Pauſanias, &c. parlent d'un fleuve du Péloponnéſe de ce nom, que Sophien appelle *Planiza*, & c'eſt le même dont Virgile fait mention au ſeptiéme Livre de l'Eneïde, *v.* 797,

Celataque amnem fundens pater Inachus urna.

On en trouvoit auſſi un dans l'Acarnanie, qui ſe joignoit au fleuve Achéloüs; & Ovide en parle dans ſes Métamorph. *l.* 1. *v.* 583.

Inachus unus abeſt, imoque reconditus antro,
Fletibus auget aquas.

Tannegui le Févre, dans ſes Notes ſur Apollodore, remarque avec raiſon, qu'il n'y a rien de plus ancien dans l'Hiſtoire Gréque que le nom d'*Inachus*, & que ce mot ſignifie *Dieu* dans les Poëtes; parce qu'il conçoit que le mot ἄναξ, qui eſt attribué aux Dieux, eſt le même que celui d'*Inachus*; & que l'un & l'autre tire ſon origine d'une autre Langue que de la Gréque. Ces mots ſemblent venir du Phénicien *Anak*, qui eſt le nom d'une famille célébre dans la Paleſtine, & que l'Ecriture nomme *Anakin*, ou les *Anacides.* Les Phéniciens ont tiré leur nom du même mot. * Samuel Bochart, *Chanaan*, *l.* 1. *c.* 1. Il ſe peut faire que quelques-uns des premiers Habitans de la Gréce ſe nommaſſent *Enfans d'Anak*, ou Phéniciens, & que de là ſoient venus les mots dont on vient de parler, qui ayant marqué au commencement des hommes, ont été depuis appliquez aux Dieux. * Euſébe, *Chron. l.* 1. Pétau, *de Doct. Temp. l.* 9. *c.* 18. Salian, *An. Ch.* 2199. Riccioli, *Chron. Refor. l.* 1. *tome* 1.

☞ Selon Acuſilaüs & Anticlide, cité par Pline, Phoronée eſt le plus ancien Roi de Gréce; & Platon dans ſon Timée, voulant parler de ce qu'il y avoit de plus ancien dans la Gréce, ne remonte qu'au tems de Phoronée & de Niobé; ce qui a fait croire à quelques-uns, qu'Inachus n'étoit pas le nom d'un Roi, mais d'un fleuve. Néanmoins, Euſébe, Caſtor, & pluſieurs Anciens diſent, qu'Inachus étoit pére de Phoronée, premier Roi d'Argus, & lui donnent cinquante années de régne. Il y a de l'apparence qu'il donna ſon nom au fleuve, & même au païs qui fut appellé *Inachie* juſqu'au tems d'Argus. Ce Royaume continua depuis Phoronée juſqu'à Sthénélus, pendant 384 ans ſelon Euſébe, 332 ſelon Caſtor, & 413 ſelon la plupart des Auteurs. A Sthénélus ſuccéda Danaüs, étranger, dont les Deſcendans régnérent près de deux ſiécles. Après Acriſius, le dernier des Danaïdes, le Royaume des Argiens paſſa à Mycénes, & y demeura juſqu'à Agamemnon. Toute la durée des régnes, depuis le commencement d'Inachus juſqu'à la mort d'Agamemnon, fait enſemble celle de 685 ans. * Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.*

INAL, nom propre du douziéme Sultan de la ſeconde Dynaſtie des Mamlucs, ſurnommez *Borgites* ou *Circaſſiens.* Il prit le tître de *Malek Al Aſchraf*, & régna huit ans & deux mois, après la dépoſition de Malek Almanſor Othman ſon prédéceſſeur. Ce Sultan, quoiqu'âgé de près de 80 ans lorſqu'il fut mis ſur le thrône, étoit ſi ignorant qu'il ne ſavoit pas même écrire ſon nom ſur les Lettres Patentes, ce qui donna occaſion au Calife Caiem Bemrillah & à quelques autres de murmurer contre lui. Inal ayant appris ces murmures, dépoſſéda le Calife, ſous prétexte d'une conjuration qu'il fomentoit contre lui, & le rélégua à Alexandrie, les Califes d'Egypte étant alors dans une entiére dépendance des Sultans. Cette dépoſition du Calife arriva l'an 863 de l'Hégire, & la mort ou plutôt l'abdication du Sultan l'an 865, qui eſt de Jéſus-Chriſt 1460, Inal ayant cédé ſa couronne à Malek Al Moviad ſon fils. Inal avoit été eſclave. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

INAQUE. *Voyez* INACHUS.

INARUS, fils de Pſammithe ou Pſamménite, Roi d'Egypte, excita en 3575 du Monde, & l'an 460 avant Jéſus-Chriſt, une révolte dans ce païs contre les Perſes, qui s'en étoient rendu les maîtres, & en avoient dépouillé Pſammithe, pére d'Inarus. Il tua Achéménidès, ou Achéménès, Général Perſe, dans une bataille, après avoir tué plus de cent mille hommes. Les Perſes ſe retirérent à Memphis, où ils ſoutinrent un ſiége de trois ans. L'an neuviéme d'Artaxerxès, le 456 avant Jéſus-Chriſt, Megabyze, Général des Perſes, fit lever le ſiége de Memphis, & livra bataille à Inarus qui fut entiérement défait. Inarus, quoique bleſſé, ſe retira avec ceux des Athéniens & des Egyptiens qui voulurent le ſuivre, & gagna Biblos, ville ſituée dans l'Iſle de Proſopitis formée par deux bras du Nil. L'Iſle fut aſſiégée par les Perſes, & un bras du Nil ayant été ſaigné, Inarus vit bien qu'il ne pouvoit plus réſiſter; c'eſt pourquoi il compoſa avec Mégabyze, pour lui, pour ſes Egyptiens & pour environ cinquante Athéniens, à condition qu'on leur laiſſeroit la vie ſauve. On ajoûte à cela qu'Aménophis, mére d'Artaxerxès, lui demanda vengeance du meurtre d'Achéménide, & fit tant par ſes plaintes & par ſes gémiſſemens, qu'il lui fut permis de ſe ſatisfaire; qu'Inarus fut attaché à une Croix & qu'enſuite on lui coupa la tête. On trouve ce détail dans les Extraits de l'Hiſtoire de Perſe de Ctéſias. Hérodote fait auſſi mention d'Inarus dans le troiſiéme Livre de ſon Hiſtoire, & dit qu'il étoit de Libye. * Diodore. Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.* Prideaux, *Hiſt. des Juifs &c. tome* 2. *p.* 7. & 96. *&c.*

INAS, onziéme Roi de Weſtſex, ou des Saxons occidentaux d'Angleterre, fut un Prince célébre par ſa valeur & ſa piété dans le VI ſiécle. La même année qu'il fut couronné Roi de Weſtſex, il fut déclaré Monarque des Anglo-Saxons. Les guerres qu'il eut avec les Bretons de Cornouaille, avec les Rois de Kent, avec les Saxons méridionaux qu'il ſoumit, avec le Roi de Mercie, firent connoître ſa valeur, ſon mérite & ſa capacité. Il fit rebâtir le Monaſtére de Glaſtonbury, & en augmenta tellement les revenus & les priviléges, que cette Maiſon Religieuſe devint une des plus conſidérables de toute l'Angleterre. Il publia un Corps de Loix pour l'uſage des Saxons occidentaux. Il ſe diſpoſa à abdiquer la Couronne pour prendre un habit de Moine, & pour paſſer le reſte de ſes jours dans un Monaſtére. Mais avant que d'exécuter ſa réſolution, il fit

un voyage à Rome pour conſulter là-deſſus le Pape Grégoire II. Il y fit bâtir le Collége Anglois, & tout joignant une magnifique Egliſe, à laquelle il aſſigna un certain nombre de Prêtres pour la deſſervir. Il pourvut à leur entretien en établiſſant dans les Royaumes de Weſſex & de Suſſex, une taxe d'un ſou par maiſon, laquelle devoit être envoyée tous les ans à Rome, & qui fut nommée *Romeſcot*. Il a régné 37 ou tout au plus 39 ans depuis ſon abdication. * Béde & Du Chêne, *Hiſt. d'Angleterre*. M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 1. *p.* 208. *& ſuiv.*

I N C.

INCAS ou YNCAS, eſt le nom qu'on donne aux Empereurs du Pérou. *Voyez* PEROU.

INCAS. Les plus conſidérables des Nobles originaires du païs retiennent encore le nom d'Incas, quoiqu'ils obéiſſent aux Eſpagnols.

INCESTUEUX: on donna dans le XI ſiécle ce nom à ceux, qui s'étant laiſſé abuſer par certains Juriſconſultes, croyoient que le mariage étoit permis au quatriéme degré de conſanguinité, que l'Egliſe à défendu dans les ſaints Canons. Le Cardinal Pierre de Damien écrivit contre eux; & ils furent condamnez dans deux Conciles tenus à Rome par Alexandre II, en 1065. * Baronius, *An. Chr.* 1065.

INCHAFFRA, c'eſt à dire, *l'Iſle des Meſſes*, ainſi appellée à cauſe d'un célébre Monaſtére de Moines de ſaint Auguſtin fondé l'an 1200, par le Comte de Strathern en Ecoſſe. Elle eſt des dépendances du Comté de Strathern. * Cambden, *Brittannia.*

* INCHE-MERIN, petite Iſle de l'Ecoſſe méridionale. C'eſt la plus grande de celles qui ſe trouvent dans le Lac Lomond. Elle a deux milles & demi de long. Elle produit du blé, & a des pâturages pour les troupeaux, & des bruyéres où il y a quantité de cerfs. Les anciens Rois d'Ecoſſe s'y divertiſſoient à la chaſſe, & l'on y voit quelques jolis bâtimens, * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 1170.

INCH-GALLES. *Voyez* WESTERNES.

INCHOFER (Melchior) Jéſuite Allemand, né à Vienne l'an 1584, entra dans la Société en 1607. Il s'appliqua à l'étude de la Juriſprudence & profeſſa longtems à Meſſine la Philoſophie, les Mathématiques, & la Théologie. En 1630, il publia un Livre *in folio*, ſous ce tître, *Epiſtolæ B. Mariæ Virginis ad Meſſanenſes veritas vindicata.* Cet Ouvrage lui attira pluſieurs affaires qui l'obligérent d'aller à Rome pour ſe juſtifier des accuſations qu'on avoit intentées contre lui. Il en ſut quitte pour réformer le tître de ſon Livre, & pour quelques changemens peu conſidérables. Il paſſa pluſieurs années à Rome, & mourut à Milan le 28 Septembre 1648. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages, entre autres *Tractatus Sylleptieus in quo quid de Terræ, Soliſque motu vel ſtatione ſecundum Sacram Scripturam & Sanctos Patres ſentiendum*, à Rome 1633, in quarto; *De ſacra Latinitate*, à Meſſine, 1635, in quarto; *Hiſtoria trium Magorum*, à Rome, 1639; *Annalium Eccleſiaſticorum regni Hungariæ tomus I*, in folio, à Rome, 1644; *Oraiſon funébre de Nicolas Richard Dominicain, Maître du Sacré Palais.* On le croit auſſi Auteur d'une Satire contre le Gouvernement des Jéſuites, intitulée *Monarchia Solipſorum*, qui a été imprimée en Hollande en 1648, avec une Clef des noms déguiſez. On en a imprimé depuis une Traduction Françoiſe avec des Remarques, à Amſterdam en 1722. * Sotwel, *Bibliotheca Script. Societ. Jeſu.* Arnauld, *Morale Pratique*, *tome* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

INCITATUS, nom que l'Empereur Caligula donna à ſon cheval, parce qu'il étoit ardent & viſ. Ce Prince étoit tellement paſſionné pour cet animal, qu'il lui parloit comme à une perſonne raiſonnable. Il entretenoit des Officiers pour le ſervir dans un ſuperbe logis, & traiter magnifiquement ceux qui y étoient invitez au nom de ce cheval, dont le ratelier & l'auge étoient d'yvoire, & l'écurie bâtie de marbre. Souvent cet Empereur le prioit à dîner, & alors il lui préſentoit de l'orge dorée, & lui verſoit à boire lui-même dans une coupe fort riche. Il lui avoit donné un gros collier de perles fines, & des houſſes de pourpre, brodées d'or. Son extravagance alla ſi loin, qu'il vouloit l'élever au Conſulat; & ſi cet infame Prince avoit vécu encore quelque tems, on auroit vu un cheval nommé pour Conſul de la plus puiſſante ville du monde. * Suétone, *in Caligula.*

INCK-KEITH, petite Iſle dans la riviére de Forth, vis à vis de Leith en Ecoſſe: on croit que c'eſt la *Victoria* de Ptolomée, & le lieu où étoit la ville de *Caër*. Il y avoit un Fort, qui fut pris par les Anglois du tems du Roi d'Ecoſſe Jacques V, & qui fut repris, après une vigoureuſe réſiſtance. * *Dict. Anglois.*

INCOGNITI, nom d'une Société de Gens de Lettres à Veniſe, qui ont choiſi pour leur deviſe le Nil avec ces mots, *Incognito e pur noto.* * *Dict. Allemand.*

INCUBES, nom que les Payens ont donné à certains demi-Dieux, appellez autrement *Faunes* & *Satyres*. Ce nom vient d'*incubo*, *coucher*; parce que l'on feignoit qu'ils déſiroient fort la compagnie des femmes, & qu'ils venoient quelquefois coucher avec elles la nuit. Néanmoins ce n'eſt qu'une ſimple maladie, nommée auſſi *Incube*, & par les Grecs Ἐφιάλτης, c'eſt à dire, *Sauteur*, qui eſt une ſuffocation ou oppreſſion du corps, laquelle ſe fait la nuit à cauſe d'une vapeur épaiſſe & froide, qui remplit les ventricules du cerveau, & qui empêche que les eſprits animaux ne ſoient portez par le canal des nerfs. Ce mal eſt cauſé par la gourmandiſe, par l'yvrognerie, & par les cruditez. On l'appelle en François *le Cochemar.*

I N D.

INDAGARUS, Evêque des Manichéens, vivoit en 524, & fut brûlé avec ſes Ouvrages par l'ordre de Cabas Roi de Perſe, parce qu'il avoit ſéduit Pharſuaſa ſon fils; & pour la même occaſion il détruiſit tous les autres Manichéens, qu'il avoit aſſemblez pour ce ſujet. * Cédréne, *in Hiſt.*

INDAGINE, (Jean de). *Cherchez* JEAN HAGEN.

INDAL, ville ou bourg de Suéde, dans la Médelpadie, dont il eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

INDATHYRSE. *Voyez* IDATHYSSE.

INDE, que ceux du païs nomment INDOSTAN ou INDOUSTAN, l'une des grandes Régions de l'Aſie, s'étend depuis le 106 degré juſqu'au 150 de longitude, & depuis le ſeptiéme juſqu'au 41 de latitude ſeptentrionale.

NOMS, BORNES, & FLEUVES des INDES.

L'Inde a tiré ſon nom du fleuve Indus, qui lui ſert de bornes du côté de l'occident. Les François nomment ce païs *Indes Orientales*; les Eſpagnols, *Las Indias Orientales* pour le diſtinguer de l'Amérique, qu'ils nomment Indes Occidentales, mais improprement. Ceux du Païs-Bas lui donnent le nom d'*Ooſt-Indiën*, pour la même raiſon. Les naturels du païs, & ſur-tout ceux de deça le Gange, l'appellent *Indoſtan.* Ce grand païs a pour bornes, ſelon les Anciens & les Modernes, le Royaume de Perſe au couchant, dont il eſt ſéparé par une grande côte de montagnes; au levant le Gange, avec les Monts Damaſiens & le Méandre, qui le ſéparent de la Chine; au midi le Golfe de Bengale & la Mer des Indes, en deſcendant juſques à Calecut; & au ſeptentrion le Mont-Imaüs. Les riviéres les plus conſidérables de l'Inde, ſont l'Indus & le Gange. La premiére ſort du Mont-Paropamiſe, qui fait partie du Caucaſe & reçoit dans ſon lit dix-neuf fleuves, dont l'Hydaſpe & l'Hypaſis ſont les plus renommez. Le Gange prend ſa ſource dans les montagnes de Scythie, qui font auſſi partie du Mont-Caucaſe: il eſt extrêmement large.

DIVISION DE L'INDE.

Quelques-uns diviſent l'Inde en Terre Ferme, qui obéït la plupart au Grand-Mogol; & en deux Preſqu'Iſles, l'une en deça & l'autre au delà du Gange. Les Anciens conſidéroient ſimplement cette derniére diviſion, dont la plus orientale s'appelloit Inde delà le Gange, & l'autre deça le Gange. Pluſieurs Modernes diviſent l'Inde en trois parties. La premiére, qui compoſe l'Empire du Mogol, a au ſeptentrion la Tartarie, les Etats de Perſe au couchant, divers peuples des Indes au midi, vers le fleuve Guenga & les montagnes; & au levant les Royaumes qui portent la plupart le nom de leurs villes capitales, comme Agra, Lahor, Delli, Jénupar, Kachemire, Chitor, Bando, Jeſelmére, Naucracut, Bengala, Buchar, Guzarate, Sambal, &c. Les deux autres ſont deux Péninſules ſéparées par le Golfe de Bengala. Celle qui eſt du côté d'occident ou de deça le Gange, *citra Gangem*, eſt preſque diviſée entre deux Souverains, qui ſont ceux de Golconde, & de Viſapour, ou Idalkan. Il y a encore les Rois de Samorin & de Cochin, avec pluſieurs Naïques ou Princes tributaires. On y trouve auſſi les Royaumes de Décan, d'Onor, de Balcelor, de Ganara, avec grand nombre d'autres. A ceux-ci on peut ajoûter la côte de Malabar, où ſont ceux de Calecut, de Cochin, de Coulan & autres, qui portent preſque tous le nom de leurs villes capitales: ils ſe trouvent à la partie occidentale de cette Péninſule. Vers l'orientale eſt la côte de Coromandel, où ſont Négapatan, Méliapour ou ſaint Thomas, & les Royaumes de Biſnagar, de Narſingue, de Golconde & d'Orixa. Les Portugais & les Hollandois poſſédent diverſes places ſur ces côtes. L'autre Péninſule, qu'on conſidére comme la troiſiéme partie de l'Inde, eſt à l'orient; & c'eſt proprement *India extra Gangem.* On la diviſe ordinairement en trois parties. La premiére vers le ſeptentrion eſt la plus grande, & comprend les Etats du Roi d'Ava, de Pégu, d'Arracan, l'ancien païs des Brames ou Brachmanes, &c. l'autre comprend les Etats du Roi de Siam; & la troiſiéme, qui eſt la plus orientale, comprend la Cochinchine & le Tunquin. Ainſi on trouve dans l'Inde de delà le Gange, Ava, Arracan, la Cochinchine, Martaban, Pégu, Siam, Tunquin, Camboïa, &c. Au reſte, les anciens Géographes témoignent qu'il y avoit autrefois neuf mille ſortes de Peuples dans l'Inde, & cinq mille villes conſidérables dont la plus renommée étoit Nyſa, où l'on croyoit que Bacchus avoit pris naiſſance.

DU PAYS & DES HABITANS.

La côte de l'Inde, qui eſt preſque toute ſous la Zone Torride, eſt aſſez ſujette aux violentes ardeurs du ſoleil, qui ſont néanmoins tempérées par les pluyes, & par les vents. On peut cependant aſſurer que l'air y eſt différent, ſelon la diverſité des climats. En général on n'y compte que deux ſaiſons, l'Eté & l'Hiver. Cette derniére ſaiſon y dure quatre mois qui ſont Juin, Juillet, Août & Septembre, pendant leſquels il pleut continuellement: auſſi ce ſont ces pluyes, & non pas le froid, qui ont donné le nom à cette ſaiſon ſi fâcheuſe parmi nous. L'Eté y dure pendant les huit autres mois. La terre y eſt extrêmement fertile. Il y croît pourtant peu de froment, mais une très grande quantité de ris & de millet. On dit auſſi qu'on n'y trouve ni oliviers, ni de nos fruits à noyau ou à pepin; mais

mais en récompenſe il y en a d'autres très utiles; comme le palmier qui porte les dattes, & d'autres excellens arbres, ſans parler des citronniers & des orangers qu'on y voit en abondance, des figues, des noix d'inde ou cocos, des grenades, auſſi bien que divers autres propres pour la Médecine, comme les épiceries, &c. L'arbre qui porte les cocos, eſt une eſpéce de palmier, dont les Indiens tirent leurs néceſſitez, & qui eſt très ſingulier. Il leur fournit de quoi boire par ſon ſuc; ils font du pain & de l'huile de ſon fruit; des vaſes, des taſſes, & des cuilliers de ſa coque; du fil & des étoffes d'une petite peau qui eſt ſous l'écorce de cet arbre ſi merveilleux; les troncs & les branches ſervent à bâtir les maiſons des Indiens; & les feuilles à les couvrir. Ces mêmes feuilles leur ſervent auſſi de papier pour écrire. La boiſſon que leur fournit cet arbre, a preſque le goût du vin, & devient vinaigre en vint-quatre heures. Pour tirer ce ſuc, ils fendent l'écorce de l'arbre, & ils y mettent un petit bâton, ſur lequel la boiſſon coule & tombe dans les vaiſſeaux que les Indiens mettent deſſous. L'Inde produit encore des cannes de ſucre, & diverſes ſortes d'animaux aſſez particuliers.

Le commerce y eſt grand, & s'y fait d'indigo qui ſert à la teinture, de ſalpêtre, d'épiceries, de ſoyes, & particuliérement de cottons, dont le menu peuple fait des chitſes ou toiles peintes, qui ſont d'un grand débit; mais ce qu'il y a de plus conſidérable, ce ſont les mines de pierres précieuſes, & la pêche des perles. Il y a particuliément trois riches mines de diamans, une à Raolconde, qui eſt à cinq journées de Golconde; une à Gany, qui en eſt à ſept journées; & l'autre à Soumel, dans le Royaume de Bengale. Les eſpéces de monnoye qui y ont le plus grand cours, ſont les roupies, les larins; & les pagodes. Les Indiens aiment la guerre: depuis la fréquentation des peuples d'Europe, pluſieurs quittent l'uſage de l'arc & de la fléche, pour s'accoutumer aux armes à feu, qu'ils manient avec dextérité. Ils ont dans leurs troupes quelques éléphans armez, qui portent chacun ſur leurs dos un petit château où il y a quatre ou cinq hommes armez de dards ou de fléches. Le Mogol eſt le Prince qui en a le plus; & toutefois on tient qu'il n'en a que quatre-vint-dix: ce qui eſt bien éloigné de cinq mille, que Péruchy dit qu'il entretient ordinairement, ou de trente mille, que Pyrard aſſure qu'il peut mettre en campagne. Ceux qui dès le commencement du monde habitérent ces heureuſes contrées, n'en ſont jamais ſortis pour faire des Colonies; & c'eſt pour cette raiſon, qu'il ne faut pas être ſurpris, ſi les Anciens y ont remarqué cette diverſité incroyable de Peuples, dont nous avons déja parlé. Entre ceux-là, les Brachmanes ou Gymnoſophiſtes, Philoſophes du païs, étoient les plus conſidérez; auſſi bien que les Gangarides, qui avoient un Roi ſi puiſſant, qu'Alexandre *le Grand* n'oſa jamais, dit-on, l'aller attaquer. Les Indiens d'aujourd'hui ſont preſque tous baſanez, forts & de belle taille, mais fainéans, & extrêmement impudiques. Ils mangent ſur des lits, ou ſur des tapis étendus à terre, & uſent fort de bétel. Leur boiſſon ordinaire eſt du vin de palme, ou d'un autre qu'ils font avec du ris. Leurs années ſont lunaires; ils ont connoiſſance de la Médecine, de l'Aſtrologie, & d'un peu de Mathématiques: mais ils ſont très ignorans pour les autres Sciences. Les Payens brûlent preſque tous les corps morts, & les femmes de ceux-là ſont gloire de ſe jetter dans le bucher pour y être réduites en cendres, qu'on conſerve dans de grandes urnes.

GOUVERNEMENT DES INDES.

Le peu de commerce que les peuples d'Europe avoient avec les Indiens, a donné occaſion à une infinité de fables, que pluſieurs Auteurs anciens ont rapportées comme des véritez inconteſtables. Selon eux, Bacchus ou Liber, qu'ils aſſurent être né dans le païs, a le premier triomphé des Indiens, & ſoumis leurs Royaumes. Depuis ce tems, il eſt ſûr que les Rois de Perſe occupérent quelque partie de l'Inde juſqu'à ce qu'Alexandre *le Grand*, après avoir défait Darius, y porta ſes armes triomphantes en 328 & 329 avant Jéſus-Chriſt, & y vainquit en bataille Porus, Roi des Indiens. Divers Auteurs ont écrit que longtems avant Alexandre, Sémiramis femme de Ninus, étoit paſſée dans les Indes à la tête de ſes troupes, & y avoit donné des marques d'une valeur héroïque. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr que depuis Alexandre les Indiens ont obéï paiſiblement à leurs Princes, & n'ont point été inquiétez par les étrangers, juſqu'à ce que les Portugais, conduits par Vaſco de Gama, commencérent de s'y établir ſur la fin du XV ſiécle: ce qu'ils firent enſuite avec un avantage très conſidérable pour leur Nation. Ils ont dans les Indes des villes très riches, comme Goa, & ils y ont été très puiſſans; mais les Hollandois les ont beaucoup affoiblis. Le Grand-Mogol, qui eſt Prince d'une partie de l'Inde, eſt Mahométan, & paſſe pour le Roi du monde le plus riche en pierreries. Il y en a d'autres moins conſidérables dans le païs; mais qui ſont ſi ambitieux en titres & en qualitez, qu'ils y comprennent ſouvent le dénombrement de leurs meubles, de leurs éléphans & de leurs bijoux.

Il faut ajoûter ici, ce qui regarde en particulier la Preſqu'Iſle de l'Inde, au deçà du Golfe de Bengale. Tout ce grand païs, à le prendre depuis le Golfe de Cambaye, juſques vers celui de Bengale, proche de Jaganare, & de là juſqu'au Cap Comorin, étoit ſous la domination d'un ſeul Roi, qui étoit un puiſſant Souverain; mais à préſent il eſt diviſé entre pluſieurs Princes, qui s'en ſont emparez. La cauſe de cette diviſion fut que le Raja ou Roi Ram-ras, le dernier de ceux qui ont poſſédé cet Etat tout entier, éleva inconſidérément trop haut trois eſclaves Gurgis qu'il avoit, juſqu'à les faire tous trois Gouverneurs. Le premier eut le Gouvernement de Decan, le ſecond de la Province qui a été nommée depuis le Royaume de Viſapour; & le troiſiéme, de tout ce qu'on appelle le Royaume de Golconde. Ces trois Gouverneurs ſe révoltérent d'un commun accord, tuérent Ram-ras leur Souverain, & prirent enſuite le tître de *Cha* ou *Roi*. Les Deſcendans de Ram-ras ne ſe ſentant pas aſſez forts pour empêcher cette uſurpation, ſe retranchérent dans le païs, qu'on nomme vulgairement *Karnatek*, & que les Géographes appellent *Biſnagar*, où ils ſont encore Rajas à préſent. Tout le reſte de l'Etat fut partagé en même tems par tous ces Rajas & Naïques que l'on y voit. Les Rois de Golconde ſe ſont aſſez bien maintenus. Celui de Viſapour eſt toujours en guerre avec le Grand-Mogol, lequel s'eſt rendu maître du Décan, & à fait priſonnier le Roi Nejam-Cha, le ſixiéme de la famille du Gouverneur qui avoit uſurpé ce Royaume.

RELIGION DES INDES.

Les Indes ſont remplies d'Idolâtres, & ſur-tout les deux Preſqu'Iſles au deça & au delà du Golfe de Bengale. Ils adorent un nombre infini de ſtatues ſous différentes formes, & la plupart ſont des figures ridicules. Il s'en rencontre de ſi ſuperſtitieux, qu'ils ſe croyent ſouillez, s'il leur arrive de toucher quelqu'un, à moins que ce ne ſoit à la guerre; & pour ſe purifier d'une pareille ſouillure, ils s'abſtiennent de manger juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient plongez trois fois dans l'eau. D'autres ne veulent manger que ce qu'ils apprêtent eux-mêmes, ou du moins que ce qui a été apprêté par leurs Bramins, qui ſont les Miniſtres de leurs Idoles. Ils ont une vénération particuliére pour les vaches: & ceux qui croyent la métempſycoſe, tiennent qu'il n'y a que les ames des perſonnes d'une rare probité, qui ayent le privilége de paſſer dans le corps d'une vache. Mais la condition des femmes y eſt à plaindre en pluſieurs endroits, où il faut qu'après la mort de leurs maris, elles ſe jettent dans le bucher, pour s'y brûler avec leurs cadavres, à moins que de vouloir paſſer pour infames. Celles qui ont des enfans, s'en peuvent diſpenſer, en proteſtant qu'elles ne veulent point ſe marier. On dit que la rigueur de cette Loi vient de ce que les femmes y empoiſonnoient leurs maris pour en épouſer d'autres: de ſorte qu'un de leurs Rois ordonna qu'elles ne leur ſurvivroient jamais, ce qui arrêta le cours de ces empoiſonnemens; mais ce qui fut établi par un trait de politique, a été obſervé comme un point de Religion & d'honneur.

Le nombre des Idolâtres des Indes eſt beaucoup plus grand que celui des Mahométans; & il peut être conſidéré ſous ſept différentes eſpéces de perſonnes, qui ſont les Bramins, les Kétris ou Raſpoutes, les Benjans, les Jogues, les Charades, les Verteas, & les Faquirs. Les BRAMINES ſe vantent d'être les ſucceſſeurs des anciens Philoſophes Indiens, qui ont été ſi fameux ſous le nom de *Brachmanes*; ils ſont dévouez au culte & au miniſtére des Temples & des Idoles, & révérent particuliérement un Dieu, qu'ils nomment *Parabram*, & qu'ils reconnoiſſent pour le Prince de toutes choſes, & pour le Créateur de l'Univers. Ils diſent qu'il a engendré trois fils, qui ne forment qu'une ſeule Divinité; & pour exprimer ce nombre & cette unité de nature, chaque Bramin porte une écharpe diviſée en trois cordons. Ils ſont coeffez d'un turban, & portent deux chemiſettes, l'une qui vient au deſſus du genou, & l'autre un peu au deſſous, avec des ſouliers rouges. Ils s'appliquent fort aux Mathématiques, & en tiennent une Ecole célébre dans une ville appellée *Benarès*; mais leur principale étude les attache au calcul des éclipſes du Soleil & de la Lune. Le peuple eſt tellement prévenu du mérite de ces Bramins, qu'il ne leur confie pas ſeulement la conduite de la Religion, mais ſouvent encore celle de quelques Royaumes. Les RASPOUTES ſont mis auſſi par quelques-uns au nombre des Benjans, comme étant de la Secte de Samarath, avec laquelle ils croyent la métempſycoſe. Ils aſſurent que les ames des hommes paſſent dans le corps des oiſeaux, qui avertiſſent leurs amis du bien & du mal qui leur doit arriver. C'eſt pourquoi ils obſervent le chant & le vol des oiſeaux avec beaucoup de ſuperſtition. Ils ſont profeſſion des armes, & le mot de *Raſpoute* ſignifie proprement *hommes belliqueux*. Les KETRIS ou KATRIS mangent de toutes ſortes d'animaux, excepté de la vache & du bœuf. Ils ſont tous Marchands. Les BENJANS ſont ceux qui ſe mêlent du trafic, & qui le plus ſouvent ſous le nom de *Chérafs*, c'eſt à dire, de *Banquiers* ou d'*Agens de change*, facilitent le cours du négoce, en quoi leur adreſſe ne céde point à celle des Juifs. Ils ne vivent que de ris, de beurre, de laitage, de fruits, d'herbes, de confitures & de pain. Pour l'expiation de leurs péchez, ils ſe baignent deux fois par jour, hommes & femmes. Quand le mari eſt mort, & que le feu conſume ſon corps, la femme du Benjan ſe brûle dans le même bucher. Ils ſe reconnoiſſent tellement inférieurs aux Bramins, que par reſpect ils n'en épouſent jamais les filles. Les JOGUES, ou JOGUIS, ſont comme des Pélerins ou des Religieux vagabonds, qui paſſent d'un Royaume à l'autre, préférant toujours les païs chauds, & cherchant ordinairement les déſerts & les ſolitudes. Ils vivent d'aumônes, & ſont en grande réputation de ſainteté, parce qu'ils paſſent pluſieurs jours dans des abſtinences très ſévéres, quelque fois ſans boire ni manger. Il y en a qui ſe tiennent pluſieurs années à la porte des Temples, tout nuds & expoſez aux rigueurs du ſoleil & de la pluye, & qui ne quittent jamais ce poſte que pour quelques néceſſitez de la nature. Avec toutes ces mortifications, la plupart ſont grands impoſteurs, & ne ſe font pas tant diſtinguer par cette fauſſe piété, que par le moyen de quelques herbes ou ſimples, & de quelques pierres dont ils ont appris la vertu dans leurs voyages, & dont ils ſe ſervent pour amuſer

le

le peuple. Ils reconnoiſſent une eſpéce de Supérieur, qu'ils éliſent tous les ans dans une Aſſemblée générale, & ſon autorité ne dure qu'une année. Les CHARADES, ou SOUDRAS, ſont gens qui ſuivent la profeſſion des armes, auſſi bien que les Raſpoutes; avec cette difference, qu'ils ſervent toujours dans l'Infanterie, & qu'ordinairement les Raſpoutes ſervent à cheval. Les VERTEAS vivent en communauté comme des Religieux, & ſe déterminent ſi fort à la pauvreté, qu'ils ne mangent que les reſtes de la table des perſonnes charitables. Ils ont une ſi grande appréhenſion de ſe nourrir de quelque choſe qui ſoit animée, qu'ils boivent toujours de l'eau chaude & qui a bouilli, parce qu'ils s'imaginent que l'eau a une ame; & ils croiroient boire cette ame, ſi le feu ne l'avoit fait exhaler. Dans cette vue, ils portent toujours de petits balais à la main quand ils marchent, & nettoyent le chemin par où ils doivent paſſer, de peur de tuer l'ame de quelque vermiſſeau. Ils ſont vêtus de blanc, & ont toujours la tête nue. Ils ſe raſent le menton, ou plutôt ils s'arrachent le poil. Le commerce des femmes leur eſt interdit par le vœu qu'ils en font. Les FAQUIRS ſont une ſorte de Religieux, qui pendant tout le cours de la vie ſe ſoumettent volontairement à certaines mortifications très auſtéres. Ils ne dorment preſque jamais à terre, ni étendus de leur long, mais le plus ſouvent ſur une groſſe corde qui eſt ſuſpendue en l'air, & qu'ils ſe paſſent entre les jambes. On en trouve qui tiennent toujours les bras élevez au ciel, & d'autres qui tous les mois demeurent neuf ou dix jours ſans manger. Les Mahométans s'y diſtinguent en SOUNIS & en CHIAIS, dont les uns ſuivent la Secte d'Abubéker, & les autres celle d'Ali. Le Grand-Mogol, & les plus apparens de ſa Cour, s'attachent à celle des Sounis, qui ne différe point de celle des Turcs; mais il y a beaucoup de particuliers dans ſes Etats & parmi les Rahias ou Princes qui lui ſont tributaires, qui font profeſſion de celle des Chiais.

Nous apprenons de l'Hiſtoire moderne des Indes, qu'aux Royaumes de Narſingue & de Cranganor, & dans les Provinces voiſines, c'eſt une tradition conſtante que ſaint Thomas y prêcha l'Evangile. C'eſt pour cette raiſon que les Chrétiens qu'on y trouva, ſe diſoient les Chrétiens de ſaint Thomas. Ils racontoient pluſieurs choſes admirables de lui, qu'ils ſoutenoient être tirées de leurs Annales, & qui étoient chantées par les petits enfans de Malabar en Langue vulgaire. Avant la derniére découverte de ce païs par les Portugais, ils avoient reçu des Evêques de la main d'un Patriarche d'Orient Neſtorien, qui les avoit infectez de ſes erreurs; mais dans un Synode tenu à Goa en 1589, ils reçurent toute la créance & les cérémonies de l'Egliſe Romaine. Maffée rapporte que le corps de ſaint Thomas fut trouvé dans les ruïnes d'une Egliſe bâtie autrefois en ſon honneur dans la ville de Méliapour, & tranſporté à Goa dans un magnifique Temple, que le Viceroi fit bâtir par l'ordre d'Emanuel, Roi de Portugal. On croit qu'il eſt permis de ne pas ajoûter foi à tout cela. Sur la fin du troiſiéme ſiécle, Panténe, qui de Philoſophe Stoïque étoit devenu zélé défenſeur de la Religion Chrétienne, alla prêcher dans les Indes, où il fut envoyé par Démétrius, Evêque d'Alexandrie. On dit qu'il y trouva l'Evangile de ſaint Matthieu, que ſaint Barthélemi y avoit porté en y annonçant la Foi; mais ces Indes n'étoient pas celles dont nous parlons. Sous l'empire de Conſtantin *le Grand*, Méropius, Tyrien, eut envie de voir les Indes, & y voyagea avec Ædeſius & Frumentius, deux de ſes parens. Le premier y fut tué, & les deux autres y annoncérent l'Evangile. Après qu'ils furent retournez en leur païs, ſaint Athanaſe conſacra Frumentius Evêque des Indes, & lui donna des Prêtres pour y retourner avec lui. C'eſt ce qui eſt rapporté par Socrate, par Théodoret, par Sozoméne, & par Rufin; mais par les Indiens, il faut entendre ici les Ethiopiens, auſquels les Anciens ont ſouvent donné ce nom. Vincent le Blanc nous aſſure, qu'étant à Caſubi, il trouva un Marchand d'Aſtracan, qui lui montra un Livre en Grec, où cette Hiſtoire étoit racontée preſque de la même façon. * *Voyez* les Articles des BRACHMANES, des GYMNOSOPHISTES, du MOGOL, & de tous les Etats des Indes en particulier.

ETAT DU COMMERCE DES EUROPE'ENS dans les INDES, ſuivant les Mémoires de Thevenot, dans ſes Recueils de Voyages.

Depuis que les Portugais ont découvert la route des Indes orientales par mer, ils s'y ſont inſtallez avec avantage, & s'y ſont ménagé un commerce conſidérable. Les Eſpagnols ſe ſont emparez de quelques Iſles de grande étendue; les François & les Anglois ont établi des Comptoirs en quelques endroits; mais de toutes les Nations il n'y en a point qui y faſſe un commerce auſſi vaſte que celui des Hollandois, & qui ait porté ſa domination auſſi loin qu'eux. Ils y ont fondé leur puiſſance ſur les ruïnes de celle des Portugais, qu'ils ont chaſſez d'une partie des poſtes qu'ils y occupoient; cependant encore aujourd'hui il n'y a preſque que les Portugais qui trafiquent dans toute la côte d'Afrique, qui eſt entre le Cap de Bonne-Eſperance & la Mer Rouge. Ils ont la fortereſſe de Soffala à la côte du Royaume de Monomotapa, & des Factoreries & petits Forts à Kilimane, Anagoſcia, Cabo dos Corrientes, & autres maiſons fortes aux entrées des riviéres de cette côte; la ville & la fortereſſe de Moſambique, un grand village nommé Séna dans la terre-ferme, le Fort de Saint-Marc, & l'entrée de la riviére de Quama; la fortereſſe de Mombaſa; & aux environs de cette place, non loin de là, le long de la côte de Mélinde, les villages & Factoreries de Pate, Monfiagen, Ber, Ampaſſo, & autres lieux de moindre importance.

Dans la côte d'Arabie les Portugais ont les fortereſſes de Maſcare, le petit Fort de Julfaër, & celui de Séar. Ils trafiquent en pluſieurs autres places de cette côte, qui n'ont pas grande réputation.

Les Hollandois ſont ſeuls le trafic de Mocha dans la Mer Rouge; mais les deux Nations vont de la côte d'Arabie, en l'Iſle de Socotora, à Aden, à Morabathafartaque, & en diverſes autres places.

Les Portugais tiennent dans les Etats du Roi de Perſe l'Iſle de Baëren: ils y ont une Factorerie, & la moitié de la Douane. Tous les vaiſſeaux Mahométans leur payent un droit qu'ils exigent auſſi des Arabes, qui pêchent les perles dans ces quartiers-là.

Ils fréquentent les places de Baſſora, de Bander-Congan, de Cabode, de Jaſques, de Bander-Réchéer, & autres lieux de moindre nom.

Les Portugais & les Hollandois trafiquent avec liberté dans les Etats du Roi de Perſe; mais on ne permet point aux derniers de deſcendre à Gomron, à Aréca & à Ciſmy.

Les Portugais tiennent l'Iſle & la fortereſſe de Diu, la ville de Daman, les Forts de Saint-Jérôme & de Saint-Jean de Daman, & Tarapor qui en dépendent. Ils négocient ſeuls dans l'Inde, où ils ont la moitié des péages. Les Hollandois ont la même liberté qu'eux de trafiquer à Surate, à Brotia, à Camboya, à Amadabat, dans tout le païs de Guzarate, à Agra, & dans les autres Royaumes de l'Indoſtan.

Sur la côte de l'Inde & de Malabar, les Portugais poſſédent Goa avec ſes fortereſſes, & les dépendances des terres de Bardezen, avec Salcédo; & au nord de Chaul, & aſſez proche de Chaul, le Fort de Marra, Bombain, le Fort & le village de Caranga, avec le village de Maſſagan, la ville de Bailſon, & aux environs le village de Tama, avec trois baſtions; le Fort & village de Bandora, le château d'Aſiarim, ſitué ſur la montagne nommée *Serra de Terryn*, & les Forts de Manora & de Mainquelme; & au ſud de Goa, le long de la côte de Malabar, les fortereſſes & les villages d'Onor, de Batacalo, de Bancelor, de Cambolyn, de Mangalor, de Cananor & de Cranganor.

Les Hollandois tiennent une Factorerie fortifiée à Wingurla & Hanten, à Schawel, ville des Mahométans au Royaume de Viſapour, à Talicont, à Pénany, à Percatty & dans toute la côte de Malabar, c'eſt à dire, aux endroits où les Portugais n'ont point de fortereſſes.

L'Iſle de Ceilan eſt auſſi maintenant entre les mains des Hollandois, qui en tiennent toutes les côtes, & qui ſe ſont par là rendus maîtres de tout le trafic de cette Iſle. Leurs places ſont Punta de Gallo, Colombo, avec les fortereſſes de Négombo, de Suffanapatan, de Manar, avec les terres qui en dépendent: ils ont démoli les fortereſſes de Tringue, de Mamelé, & de Batacalo.

Pour ce qui eſt des Maldives, les Hollandois & les Portugais n'y vont point.

Les Portugais ont ſur la côte de Coromandel la ville de Négapatan, le village de Porto-Novo, & la ville de Saint-Thomé. Ils trafiquent dans les Royaumes de Carnatica & de Golconde. Le Fort de Trangoboye ou Tranquébar, eſt tenu par les Danois.

Les Hollandois ont le château nommé *Geldria* à Paléacate, & un Comptoir à Maſulipatan, d'où ils ont exclus les Portugais. Ils ont auſſi des Factoreries à Tegnapatenan, à Carical, à Polaféra, & en beaucoup d'autres lieux plus avant dans les terres. Ils trafiquent auſſi tout le long de la côte & dans les Royaumes de Carnatica, d'Orexa, de Baſnagan & de Galonda.

Les Portugais ont dans le Golfe de Bengale le village d'Ongly, dans la dépendance du Mogol, & trafiquent dans tout le Bengale.

Les deux Nations trafiquent à Arrécan, à Pégu, à Thouvay, & à Tannodary, qui fait une partie du Royaume de Siam.

Les Hollandois ont maintenant Malaca, ville forte ſur la côte de Malaca, avec toutes les dépendances de cette place, c'eſt à dire, tout le commerce de la côte occidentale de Malaca; & les ports de Bérach, de Quédra, de Trange, de Bangan, d'Odiam, de Salange, & toutes les Iſles qui ſont le long de ces côtes. Ils ont pareillement tout le négoce des Royaumes de Johor, de Patany & de Pohan.

Les Portugais & les Hollandois trafiquent dans la ville de Judia, capitale du Royaume de Siam, au Royaume de Tygor, & dans les Provinces de Sangora, de Bordelang, & par toute la côte du Royaume de Siam.

Les Royaumes de Cambodia, de Champa & de Tonquin reçoivent également bien les deux Nations.

Les Portugais tiennent la ville de Macao, ſituée dans une Iſle dépendante de la Province de la Chine nommée *Quanton*.

Les Hollandois trafiquent ſeuls au Japon, à l'excluſion des autres Nations de l'Europe, les Portugais en ayant été bannis pour toujours, par une déclaration de l'Empereur du Japon.

Les Eſpagnols ſont maîtres des Iſles Manilles; les Portugais n'y ont aucun commerce, non plus que les Hollandois.

Les Hollandois ſont les ſeuls dans l'Iſle de Java, où ils ont établi la principale place de leur trafic, nommée *Batavia*. Ils trafiquent dans le Royaume de Jacatra, à Bantam, les Portugais n'ayant aucune entrée dans cette Iſle.

Dans l'Iſle de Sumatra, les Hollandois ont leurs Factoreries à Achim & à Jamby; ils ſont les ſeuls qui hantent les Royaumes & les ports de Palembangh, d'Andragery, de Campar, de Bencalis, de Bacan, de Dellyticai, de Priman, d'Indrapoura, de Sillebhaer, & toutes les autres places de l'Iſle.

Les Hollandois & ceux de Batavia trafiquent en divers endroits de l'Iſle de Bornéo, où les Portugais n'ont aucun trafic.

Dans l'Iſle de Célébès les deux Nations trafiquent à Macaſſar.

Le

Le commerce des Iſles de Baly, de Lombac, de Saléger & de Bouton, eſt entre les mains des ſeuls Hollandois; les Portugais trafiquent auſſi bien qu'eux à Brima, dans l'Iſle de Camboua.

Les Portugals ont le Fort & le village de Larentogue dans les Iſles de Solor. Les Hollandois ſont en poſſeſſion du Fort Henri. Les deux Nations vont à Timor.

Les Portugais ſont tout à fait exclus des Molucques. Les Hollandois ont des garniſons dans les Iſles de Ternate, de Macian, de Baſtian, de Gilolo. Les Eſpagnols y ont encore l'Iſle de Tidore.

L'Iſle d'Amboina, & les autres Iſles voiſines, ſont entre les mains des Hollandois, qui s'en ſont rendu maîtres, partie par les Forts qu'ils y ont bâtis, & partie auſſi par le Traité qu'ils ont fait avec ceux du païs, dans lequel ils s'obligent de ne recevoir chez eux que la nation Hollandoiſe.

L'Iſle de Banda eſt auſſi tenue par la Compagnie des Indes Orientales; les autres Nations en ſont excluſes, & les Hollandois prétendent être les maîtres de toutes les autres Iſles qui ſont à l'Eſt de Banda, à cauſe, diſent-ils, qu'elles leur ſont plus connues qu'aux autres Nations de l'Europe.

Les Hollandois prétendent encore avoir droit ſur la Terre Auſtrale qu'ils ont découverte, & qui eſt compriſe entre le 55 degré de longitude, & le 220 incluſivement; c'eſt à dire, entre le Méridien du Cap de Bonne Eſperance, & celui qui paſſe par celle des Iſles de Salomon qui eſt la plus avancée vers l'Eſt; & depuis la Ligne équinoctiale, juſqu'où s'étendent ces Terres Auſtrales, juſqu'au Pole, ou juſqu'aux côtes de ces terres les plus avancées vers le Sud. Les Hollandois prétendent qu'elles n'ont jamais été connues des Portugais, ni des autres Nations de l'Europe. Il eſt à remarquer que toute cette étendue de païs tombe dans la démarcation de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, ſi l'on en croit leurs Cartes; & que cet intérêt peut-être leur a fait mal ſituer la Nouvelle Zélande, de peur qu'elle ne tombât dans la démarcation de la Compagnie auſſi Hollandoiſe des Indes Occidentales; car ces deux Compagnies ont autant de jalouſie l'une de l'autre, que des autres Nations de l'Europe.

AUTEURS QUI PARLENT DES INDES.

Strabon. Pomponius Méla. Pline. Ptoloméc. Berlinger. Cluvier. Marius Niger. Munſter. Mercator. Ortelius. Mérula. Magin. Bertius. Sanſon. Du Val. Ferrarl. Baudrand, *in Lexic. Geogr.* Robbé, *Méthode de Géographie.* La Croix, *Géograph.* Juſtin. Quinte-Curce. Arrien. Euſébe, *Hiſt. l.* 3 & 5. Socrate, *l.* 1. *c.* 15. De Valois, *ſur Socrate.* Théodoret, *l.* 1. *c.* 13. Sozoméne, *l.* 2. *c.* 23. Rufin, *l.* 10. Oroſe. Maffée, *Hiſtoire des Indes.* Chriſtophle da Coſta, *Viage de las Ind. Orient.* Pierre Alvarès Cabral. Jean de Barros. Vincent le Blanc. Jarric. Linſchoten. La Boulaye le Goux. Texeira. Barboſa. Botéro. Pyrard, *Voyages.* Saint François Xavier, *in Epiſt.* Sponde, *in Annal.* Trigaut. Davity, *de l'Aſie.* Tavernier, *Voyage des Indes.* Bernier, *Hiſtoire du Grand-Mogol, tome* 2. Thévenot, *dans ſes Voyages.*

INDE ou INDUS, fleuve renommé, qui donne ſon nom aux Indes, s'appelle aujourd'hui de divers noms, *Synde, Hynd, Indo, Diul, Indel* & *Caercéde*, ſelon les divers païs qu'il arroſe. Il ſort du mont Paropamiſe, partie du Caucaſe, que quelques-uns nomment *Naugracut*, & reçoit dix-neuf rivières, dont les plus conſidérables ſont l'Hydaſpe, l'Hypaſis où Alexandre *le Grand* borna ſes conquêtes, le Send, le Béhat, le Nilab, la Ravée, le Coul, &c. Il ſe décharge dans la Mer Indienne par cinq embouchures. Les Auteurs en parlent diverſement, & ſur-tout Pline, au ſujet des conquêtes d'Alexandre *le Grand.* * *Conſultez* les Auteurs alléguez en parlant des Indes.

INDES ORIENTALES, ou LES GRANDES INDES. Sous ces noms on ne comprend pas ſeulement l'Inde propre; mais encore les Iſles de l'Océan Indien, celle de Ceylan, les Maldives, celles de la Sonde, les Philippines, & même le Japon & la Chine. Ainſi on entend par les Indes Orientales toute la partie de l'Aſie, qui eſt au levant de la Perſe, & au midi de la Grande Tartarie. * Maty, *Dict. Géogr.*

INDES OCCIDENTALES ou PETITES INDES. On a donné le nom d'*Indes* à l'Amérique fort improprement, peut-être uniquement parce qu'il en vient de l'or, de l'argent, & d'autres richeſſes, de même que des Indes Orientales, & infiniment plus du moins pour l'or & l'argent. On les a appellées *Occidentales*, parce qu'elles ſont à l'occident de notre Continent. * Maty, *Dict. Géogr.*

INDEPENDANS, nom d'une Secte de Proteſtans, qui ont fait beaucoup de bruit en Angleterre, & dont le ſeul nom même eſt très odieux aux autres Proteſtans. Il paroît par leur Confeſſion de Foi, qu'ils n'ont rien de particulier quant à la créance. Elle a été imprimée en François à Londres en 1680, avec un petit Livre de Louïs du Moulin intitulé, *Conformité de la conduite de ceux que l'on nomme communément* Indépendans, *avec les anciens Chrétiens.* Cromwel a donné beaucoup de crédit à cette Secte. Stoup, qui les a connus très particuliérement en Angleterre, en parle de cette maniére. „ Les Indépendans ſont nez „ des Browniſtes; ils croyent que chaque Egliſe particuliére a „ en elle-même eſſentiellement tout ce qui eſt néceſſaire pour „ ſa conduite, & pour toute la juriſdiction eccléſiaſtique; Qu'el- „ le n'eſt point ſujette ni à une, ni à pluſieurs Egliſes, ni à „ leurs Aſſemblées, ni à leurs Synodes, ni à aucun Evêque; „ Qu'il n'y a aucune Egliſe ou Aſſemblée qui ait pouvoir ſur „ une autre Egliſe; Que chacune doit faire ſes affaires en par- „ ticulier, & ne dépendre que d'elle ſeule: d'où ceux qui ſont „ dans ces ſentimens ont été appellez *Indépendans.* Ils ne croyent „ pas qu'il ſoit néceſſaire d'aſſembler des Synodes; mais lors- „ qu'on en tient, ils conſidérent leurs réſolutions comme des „ conſeils d'hommes ſages & prudens, auſquels on peut défé- „ rer, & non comme des jugemens auſquels on ſoit obligé d'o- „ béïr. Ils veulent bien que les Egliſes s'aident les unes les „ autres de leurs conſeils & de leurs ſecours, & que même el- „ les ſe reprennent, ſans néanmoins que cela ſe faſſe par le „ droit d'une autorité ſupérieure, qui puiſſe excommunier; mais „ comme égale. Ainſi ils ne reconnoiſſent aucuns Supérieurs „ eccléſiaſtiques. Ils permettent même aux Laïcs d'admini- „ ſtrer les Sacremens. * Stoup, *Religion des Hollandois.* Alex. Roſs, *Relig. du Monde.*

INDICES EXPURGATOIRES: ce ſont les Catalogues des Lives défendus par l'Egliſe Romaine. L'ancienne Egliſe ne fit aucune Loi contre les Livres des Hérétiques; mais les Empereurs les défendirent par des raiſons d'Etat. Les Papes, après l'an 800, non ſeulement défendirent la lecture des Livres, dont ils avoient condamné les Auteurs, mais encore ils ordonnérent qu'on les brûlât. On ne condamna au feu que très peu de Livres avant l'année 1500. Le Pape Martin V retrancha de la communion de l'Egliſe Romaine toutes ſortes d'Hérétiques, & particuliérement les Sectateurs de Wiclef & de Jean Hus, ſans faire mention de leurs Livres. Mais Léon X, ayant condamné Luther, défendit en même tems la lecture de ſes Ouvrages, ſous peine d'excommunication. Les ſucceſſeurs de ce Pontife menacérent d'excommunier tous ceux qui liroient les Livres des Hérétiques, quels qu'ils fuſſent; ce qui cauſa un grand embarras, parce que les noms des Hérétiques paroiſſoient rarement à la tête de leurs Livres. Philippe II fut le premier, qui tâcha de remédier à cet inconvénient. Il ordonna l'an 1558, que l'on imprimât un Catalogue des Livres, qui étoient défendus par l'Inquiſition d'Eſpagne. Paul IV voulut que les Inquiſiteurs de Rome fiſſent un pareil Catalogue: il fut publié l'an 1559. Ce Catalogue étoit diviſé en trois parties. La premiére contenoit les noms des Auteurs, dont tous les Ouvrages, ſans exception, étoient abſolument défendus: on y trouvoit des Ecrivains, qui étoient morts dans la Communion de l'Egliſe Romaine. La ſeconde partie comprenoit les titres des Livres qui avoient été cenſurez, ſans défendre la lecture d'autres Livres compoſez par les mêmes Auteurs anonymes: on y voyoit auſſi des Livres imprimez en Italie, & même à Rome, & des Ouvrages qui avoient été approuvez par des Papes, entre autres, les Annotations d'Eraſme ſur le Nouveau Teſtament. Léon X les avoit approuvées par une Bulle le dixiéme Septembre 1518. Les Inquiſiteurs dreſſérent auſſi une Liſte de ſoixante-deux Imprimeurs, & défendirent ſans exception tous les Livres qu'ils avoient publiez. Enfin le Concile de Trente ordonna, non ſeulement que l'on feroit un nouveau Catalogue des Livres défendus, mais encore que les autres Livres ſeroient examinez par un certain nombre de Théologiens, & que les Inquiſiteurs effaceroient tous les paſſages, qui pourroient nuire à l'Egliſe Romaine. Voici de quelle maniére on exécuta ce Décret dans les Païs-Bas. Le Duc d'Albe écrivit aux Evêques, aux Univerſitez & aux Magiſtrats de chaque ville, & leur ordonna de faire lire par des perſonnes choiſies tous les Livres ſuſpects, & de lui mander quel étoit leur ſentiment ſur chacun de ces Livres. Il ajoûta, qu'il vouloit que le ſavant *Arias Montanus* eût part à cette affaire. Cet ordre fut exécuté en neuf mois. Le Gouverneur ayant reçu les Obſervations & les Mémoires qu'il demandoit, forma une Aſſemblée de Théologiens à Anvers, ſous la direction d'un ſavant Evêque, & d'Arias Montanus. Ces Théologiens lurent les Remarques, qui leur avoient été envoyées; &, après avoir examiné chaque paſſage dans les Livres mêmes, ils en formérent leur Cenſure, & dreſſérent un Indice Expurgatoire, qui marquoit tous les paſſages, que l'on devoit effacer dans chaque Livre. Cet Indice fut imprimé par *Chriſtophle Plantin* en 1571, aux dépens du Roi; non pour être publié, mais afin qu'on en diſtribuât des Copies aux Examinateurs qui devoient effacer les paſſages marquez dans l'Indice. Après cette correction, il étoit permis de rendre les Livres à ceux à qui ils appartenoient; mais il falloit qu'ils fuſſent ſignez par un Examinateur. On gâta pluſieurs beaux Livres, en effaçant les paſſages les plus remarquables. Cet Indice Expurgatoire ne fut point connu du Public pendant quelques années; mais l'an 1586, François Junius, qui étoit alors Profeſſeur à Heidelberg, en ayant recouvré un exemplaire, il le fit imprimer. L'Original fut mis dans la Bibliothéque de l'Electeur Palatin. Clément VIII, en 1596, en fit imprimer un fort augmenté, qu'on appelle le *Romain.* Il y en a auſſi, des Cardinaux Guiroci & Sandoval, imprimez en 1583 & 1612. Il y en a pluſieurs autres, des Inquiſiteurs & des Maitres du Sacré Palais. Le plus conſidérable des Indices eſt celui de *Sotomayor*, qui a été fait pour tous les Etats ſoumis au Roi d'Eſpane, qui comprend tous les autres & va juſqu'en 1667. Il y a à Rome une *Congrégation de l'Index.* Elle fut d'abord établie par les Péres du Concile de Trente, qui députérent quelques Cardinaux & quelques Théologiens pour examiner les Livres. Le Pape Pie V confirma l'établiſſement de cette Congrégation, & la chargea d'examiner les Livres ſuſpects qui ont été compoſez depuis le Concile de Trente, & ceux qu'on mettra au jour à l'avenir; en quoi le pouvoir de cette Congrégation ſurpaſſe celui de l'Inquiſition, qui n'a que le droit de condamner les Livres qui ſont contre la Foi, mais non pas ceux qui concernent les mœurs, ou la Diſcipline Eccléſiaſtique, & la Société civile, comme ſont les Députez de l'*Index.* Cette Congrégation eſt compoſée de pluſieurs Cardinaux, & d'un Sécretaire de l'Ordre de ſaint Dominique. Il y entre auſſi pluſieurs Théologiens, avec le titre de Conſulteurs, à chacun deſquels on donne des Livres à examiner pour en faire leur rapport à la Congrégation, dans laquelle ils n'ont point de voix délibérative. Elle

ſe tient quelquefois devant le Pape, & d'autres fois chez le plus ancien Cardinal, mais elle s'aſſemble rarement, lorſqu'elle n'a pas des affaires importantes. * Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réform. des Païs-Bas, tome* 1. *p.* 196. *&c.* Furctiére, *Dict. de l'an* 1727. *Tableau de la Cour de Rome, &c.* par J. Aimon, *p.* 284. &c.

INDICTION, révolution de quinze années, après laquelle on revient à l'unité, recommençant toujours de quinze ans en quinze ans. Pluſieurs croyent que cette coutume a été introduite à l'occaſion d'un tribut annuel, établi pour quinze ans, & continué pendant une pareille ſuite d'années. Le plus ancien Auteur qui ait parlé d'Indiction, eſt ſaint Athanaſe, Patriarche d'Alexandrie, lorſqu'il aſſure que le Synode d'Antioche fut célébré ſous le Conſulat de Marcellinus & de Probinus, ſous l'Indiction 14, qui étoit l'an de Jéſus-Chriſt 341. Quelques-uns tirent le commencement de l'Indiction dès le tems de l'Empereur Jules Céſar; d'autres veulent que l'Empereur Auguſte en ait été le premier Inſtituteur; mais les plus habiles Chronologiſtes diſent que l'Empereur Conſtantin *le Grand* a établi les Indictions; & que ce fut au mois de Septembre de l'année 312, lorſqu'il eut vaincu près du Ponte-Mole, voiſin de la ville de Rome, le Tyran Maxence, qui fut défait & ſubmergé dans le Tibre.

Les Hiſtoriens rapportent trois ſortes d'Indictions; la premiére appellée *Conſtantinopolitaine*, commence avec l'année vulgaire des Grecs, au premier jour de Septembre; la ſeconde, nommée *Impériale* ou *Céſarienne*, a ſon commencement au 24 de Septembre, jour auquel l'Empereur Conſtantin remporta la victoire ſur le Tyran Maxence; la troiſiéme appellée *Romaine* ou *Pontificale*, dont on ſe ſert dans les Bulles de la Cour Romaine, commence au premier Janvier avec l'année Julienne. Quelques-uns croyent que d'abord elle commença à Noël. Il faut diſtinguer ces trois ſortes d'Indictions, en liſant les anciens Ecrivains, les Conciles, & les autres monumens de l'Antiquité Gréque & Latine; car l'Indiction Conſtantinopolitaine commençant au premier Septembre 312, l'Impériale au 24 Septembre de la même année 312, & la Romaine au premier Janvier 313, doivent être renfermées dans la ſeconde Indiction Conſtantinopolitaine, & dans la premiére Impériale & Romaine. Enfin ce qui ſe paſſa le dixiéme Janvier 314, doit être rangé dans la ſeconde Indiction de Conſtantinople, de l'Empire & de Rome.

Pour trouver l'Indiction de chaque année, on donne une méthode, qui eſt d'ajoûter trois à quelque année de l'Ere Chrétienne que l'on voudra, & de diviſer par quinze, après quoi le nombre qui reſtera ſera celui de l'Indiction; mais voici une Table, qui eſt plus facile & plus promte.

TABLE POUR CONNOITRE L'INDICTION.

313	613	913	1213	1513
328	628	928	1228	1528
343	643	943	1243	1543
358	658	958	1258	1558
373	673	973	1273	1573
388	688	988	1288	1588
403	703	1003	1303	1603
418	718	1018	1318	1618
433	733	1033	1333	1633
448	748	1048	1348	1648
463	763	1063	1363	1663
478	778	1078	1378	1678
493	793	1093	1393	1693
508	808	1108	1408	1708
523	823	1123	1423	1723
538	838	1138	1438	1738
553	853	1153	1453	1753
568	868	1168	1468	1768
583	883	1183	1483	1783
598	898	1198	1498	1798

En cherchant l'Indiction d'une année, il faut voir ſi c'eſt quelqu'une de celles qui ſont marquées dans cette Table, & alors ce ſera la premiére de l'Indiction. Sinon il faut prendre le nombre le plus proche qui précéde l'année dont on cherche l'Indiction. Par exemple, pour 1699, prenez 1693, & comptez de là juſqu'à 1699, vous trouverez ſept d'Indiction: 1670 aura 8, & ainſi des autres.

S'il s'agit de l'Indiction Conſtantinopolitaine ou Impériale, il faut ôter 1 de chaque nombre de cette Table, mettant 2 pour 3, & 7 pour 8, & ainſi des autres, à compter au premier Septembre pour l'Indiction Conſtantinopolitaine, & au 24 Septembre pour l'Indiction Impériale.

312.
327.
342.

Le Pére Petau dit qu'il n'y a rien de plus incertain en la Chronologie que l'Indiction Romaine. Les Papes ont commencé à datter leurs Actes par l'année des Indictions, après que Charlemagne les eut rendus Souverains. Auparavant ils les dattoient par les années des Empereurs; & enfin ils les ont datez par les années de leur Pontificat, ce qui paroit par le Synode de Rome tenu en 998, par le Pape Jean XX. * *Dict. de* Furetiére *de* 1727.

INDIGETES, nom que les Anciens donnoient à leurs Héros, mis au nombre des Dieux, comme Hercule, Enée, Romulus, Céſar, &c. Virgile, *Georg. l.* 1. *v.* 498. en fait mention en ces termes:

Di patrii Indigetes, & Romule, Veſtaque mater.

De même, Ovide dans les Métamorphoſes, *l.* 14. *v.* 607 & 608, décrit l'empreſſement de Vénus, pour mettre ſon fils Enée au nombre des Dieux:

——— *Fecitque Deum, quem turba Quirini*
Nuncupat Indigetem, temploque, arisque recepit.

Les Curieux verront la même choſe dans divers autres Auteurs, comme Macrobe, *l.* 1. *c.* 1 & 9. Juſte Lipſe, &c.

INDIGETES. Les Anciens donnoient auſſi le nom d'Indigétes à ces Peuples d'Eſpagne, qui ſont aujourd'hui habitans de l'Ampourdan, dans la Principauté de Catalogne, ſur les frontiéres de France, & du Comté de Rouſſillon.

* INDOCUS (Jude) Van Winghen de Bruxelles, habile Peintre, avoit étudié en Italie. Il ordonnoit aſſez bien ſes tableaux, & les peignoit de bonnes couleurs. On voit à Bruxelles dans l'Egliſe de S. Géry un tableau de la Céne qu'il a peint. Il mourut en Allemagne, l'an 1603. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 132 & 133. édit. de Trévoux, 1725.

INDOSTAN. *Voyez* MOGOL.

INDOUS, ſorte de Payens dans l'Inde, en deça du Gange. Ils ne croyent point à la Métempſychoſe comme les Benjans, ils tuent toutes ſortes de bêtes, & en mangent, à la réſerve des bœufs & des vaches. Ils croyent un ſeul Dieu, admettent l'immortalité de l'ame; mais ils corrompent cette créance par une infinité de ſuperſtitions. Ils prennent leur repas dans un cercle, où ils ne ſouffrent pas que les Benjans entrent, parce qu'ils les ont en horreur. Ils ſont la plupart profeſſion de porter les armes; & le Grand-Mogol ſe ſert d'eux pour la garde des meilleures Places de ſon Royaume. * Mandeſlo, *tome* 2. d'Olearius.

INDOUSTAN. *Voyez* MOGOL.

INDRE, riviére de France, que les Auteurs Latins nomment *Ingeris*, a ſa ſource dans le Berri, vers les frontiéres de la Marche, un peu au deſſus de Sainte Sévére; paſſe à la Châtre, à Château-Roux, à Meun ſur Indre, à Buzançais, à Palluau; & entrant dans la Touraine, arroſe Châtillon ſur Indre où elle commence à porter bateau, Loches, le Fau, Cormeri, Monbaſon, Azai-le-rideau, & ſe jette dans la Loire au deſſus de Candes, entre l'embouchure du Cher & de la Vienne.

INDULFUS, LXXVII Roi d'Ecoſſe, commença à régner vers l'an 959 de Jéſus-Chriſt. Il jouït de la paix les ſept premiéres années de ſon régne. Mais les Danois irritez de ce qu'il avoit préféré l'alliance des Anglois à la leur, & qu'il y avoit une ligue perpétuelle conclue contre eux entre les deux Rois, envoyérent une Flotte ſous le commandement de Hago & de Helvicus, pour s'emparer de l'Ecoſſe. Mais ayant été pluſieurs fois repouſſez, ils firent voile, comme s'ils vouloient retourner dans leur païs: revenant peu de tems après, ils firent deſcente à Boin dans le nord. Indulfus marcha contre eux, & leur livra la bataille. On combattit fort vaillamment de part & d'autre, juſques à ce que Graham & Dunbat avec les Habitans de la Lothiane ſe faiſant voir aux Danois, leur inſpirérent une terreur panique, & les obligérent de s'enfuir vers leurs vaiſſeaux. Indulfus ayant quitté ſes armes afin de pouvoir les pourſuivre avec plus de viteſſe, fut tué par une fléche tirée d'un vaiſſeau, ou, comme diſent quelques autres, par une troupe d'ennemis, qu'il pourſuivoit avec peu de monde. * Buchanan.

INDULGENCES, grace que l'Egliſe Romaine fait aux pénitens, en leur remettant la peine qui eſt due à leurs péchez, & qu'ils devroient ſouffrir en ce monde, ou en Purgatoire. La créance des Catholiques a toujours été, que le Fils de Dieu a donné à ſon Egliſe le pouvoir de délier le pécheur penitent, non ſeulement des liens de ſes péchez, par les mérites de la paſſion de Jéſus-Chriſt, qu'on lui applique au Sacrement de Pénitence, mais des liens de la peine qu'il devoit ſubir, afin de ſatisfaire à la juſtice divine. C'eſt ainſi que ſaint Paul, à la priére de ceux de Corinthe, remit à cet inceſtueux qu'il avoit excommunié, le reſte de la peine qu'il devoit ſouffrir pour un ſi grand crime; & que les Evêques des premiers ſiécles rendoient la paix aux Apoſtats, & les réconcilioient à l'Egliſe, en leur abbrégeant le tems de la pénitence canonique, par l'interceſſion des Martyrs, & en conſidération de leurs ſouffrances. Cet uſage, qui a perſévéré dans l'Egliſe après les perſécutions, ſe trouve autoriſé non ſeulement par les anciens Papes, comme ſaint Grégoire & Léon III, mais auſſi par les Conciles de Nicée, d'Ancyre, & de Laodicée; par celui de Clermont en 1095, où l'on commença à donner l'Indulgence pour les Croiſades; & par ceux de Latran, de Lyon, de Vienne, & de Conſtance. Clément VI, dans ſa Décrétale ou Conſtitution, déclare que Jéſus-Chriſt nous a laiſſé un thréſor infini de mérites, & de ſatisfactions ſurabondantes de ſa paſſion, de celles de la ſainte Vierge, & des Saints; que les Paſteurs de l'Egliſe, & ſurtout les Papes, qui ſont les ſouverains diſpenſateurs de ce thréſor, le peuvent appliquer aux vivans par la puiſſance des clefs, & aux morts par la voye de ſuffrages pour les délivrer de la peine due à leurs péchez, en tirant de ce thréſor, & offrant à Dieu, autant qu'il en faut pour ſatisfaire à cette dette.

Voilà ce que les Catholiques doivent croire; mais il faut avouer que comme on peut abuſer des choſes les plus ſaintes, il s'eſt quelquefois commis de grands abus à l'occaſion de ces Indulgences. Saint Cyprien s'eſt plaint aſſez ſouvent de ce que les Martyrs donnoient ſans diſcernement leurs Lettres à toutes ſortes de pécheurs; & de ce que les Evêques leur accordoient trop tôt, ou trop facilement, ces Indulgences. Sur quoi Tertullien, Novatien, & quelques autres, au lieu de s'attacher ſeulement aux abus, ont attaqué les Indulgences mêmes, ne faiſant pas réflexion que le mauvais uſage ne donne pas droit de s'en prendre à la choſe ſainte, dont on abuſe.

Lors-

Lorſque l'on publia la Croiſade en 1095 ſous le Pape Urbain II, les Quêteurs qui furent établis pour recevoir les oblations des Fidéles, s'acquittérent mal de leur charge; de ſorte qu'il fallut, pour arrêter le cours d'un deſordre ſi ſcandaleux, qu'Innocent III au Concile de Latran tenu l'an 1215, & Clément V en celui de Vienne l'an 1311, employaſſent les Canons de l'Egliſe. Auſſi l'un des chefs ſur leſquels le Concile de Conſtance fit le procès au Pape Jean XXII, en 1413, fut d'avoir donné pouvoir à un de ſes Légats, d'établir des Confeſſeurs qui puſſent donner l'abſolution de tous les péchez, & remettre toute la peine à ceux qui payeroient la ſomme à laquelle ils ſeroient taxez. Le plus grand abus qui ſe ſoit commis à l'occaſion des Indulgences, eſt celui qui ſervit de prétexte à la Réformation de Luther en 1517. Le Pape Léon X, ayant entrepris d'achever le ſuperbe édifice de la Baſilique de ſaint Pierre, que Jules II, ſon prédéceſſeur, avoit commencé, fit publier à l'exemple du Pape Jules, des Indulgences pour tous ceux qui contribueroient à la conſtruction de cette Baſilique. Les abus que l'on commit en faiſant ces levées, rendirent ces Indulgences très odieuſes, particuliérement en Allemagne. On dit que Léon, pour des conſidérations particuliéres, donna d'abord à la Princeſſe Magdelaine ſa ſœur, mariée à François Cibo, ce qui reviendroit des Indulgences qu'on publieroit dans la Saxe & dans les païs circonvoiſins; & qu'enſuite on mit les Indulgences comme en Parti, affermant ce qu'on en pouvoit tirer, à ceux qui en donnoient le plus; leſquels non ſeulement pour ſe rembourſer, mais auſſi pour s'enrichir par un commerce ſi honteux, faiſoient choiſir des Prédicateurs d'Indulgences, & des Quêteurs, les plus propres à leur deſſein. Le Pape avoit adreſſé ces Indulgences au Prince Albert, frére de l'Electeur Joachim de Brandebourg, & Archevêque de Mayence & de Magdebourg, pour les faire publier en Allemagne. Ce Prélat, que Léon fit deux ans après Cardinal, donna cette commiſſion à Jean Tetzel, Dominicain, Inquiſiteur de la Foi, qui s'aſſocia en cet emploi les Religieux de ſon Ordre. Alors Jean Stupitz Vicaire-Général des Auguſtins en Allemagne, fit pluſieurs plaintes au Duc de Saxe, ſoit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux Religieux de ſon Ordre, qui avoient eu auparavant le même emploi en Saxe; ſoit qu'il fût touché des deſordres que les Commis faiſoient dans la recepte des deniers des Indulgences. Il communiqua ſon deſſein au fameux Martin Luther, l'un de ſes Religieux, qui avoit le plus de réputation dans l'Univerſité de Wittenberg pour ſon eſprit & ſa ſcience. Celui-ci prêcha d'abord contre les Quêteurs & les Prédicateurs des Indulgences; puis paſſant de l'abus des particuliers aux Indulgences mêmes, il les décria ouvertement. *Voyez* LUTHERANISME. * Maimbourg, *Hiſt. du Luhéraniſme.*

☞ Dans le tems que les pénitences Canoniques étoient en vigueur, l'Indulgence étoit la rélaxation ou la remiſe d'une partie de la pénitence: il dépendoit des Evêques de prolonger ou d'abbréger le tems de la pénitence, ſuivant la diſpoſition des pénitens. Depuis que les pénitences Canoniques ne ſont plus en uſage, ces Indulgences ne ſont plus de la même nature; car on remettoit alors une partie de la pénitence enjointe, au lieu qu'à préſent par l'Indulgence, on remet une partie de la pénitence qui devroit être enjointe. C'eſt ſur ce principe que l'on croit que les Indulgences remettent la partie due aux péchez en l'autre vie; car il eſt conſtant que, ſi le pécheur eût ſubi en cette vie par une longue pénitence, la peine qui eſt due à ſes péchez, il ne ſouffriroit point en l'autre Monde pour les expier, & l'on eſt perſuadé que l'Indulgence de l'Egliſe ſupplée à la pénitence que l'on devroit faire à la rigueur. Ainſi les Indulgences ne ſont pas directement, comme la plupart ſe l'imaginent, une rélaxation des peines du Purgatoire, mais ſeulement indirectement, & occaſionnellement, parce que les hommes etant déchargez par l'autorité de l'Egliſe, de l'obligation où ils étoient de faire des actions de pénitence pour expier leurs péchez, ils deviennent en même tems exemts de ſouffrir en l'autre Monde la peine qui étoit due à ces péchez. Voilà l'idée véritable que l'on peut avoir des Indulgences. De là il s'enſuit que l'Indulgence n'étant que la rélaxation d'une peine Canonique, on ne peut donner des Indulgences, que pour autant de tems que l'homme peut faire pénitence en cette vie, & qu'ainſi les Indulgences, qui excédent le tems de la vie des hommes, ſont abuſives. * Maldonat, *de Indulgentiis.*

INDULT, eſt une grace Apoſtolique faite à des Prélats pour conférer de certaine maniére les Bénéfices qui ſont à leur collation; ou à des Rois, des Princes & d'autres perſonnes Laïques d'une éminente dignité, pour avoir la nomination ou préſentation des Bénéfices; ou à un Corps diſtingué, afin que les Membres de ce Corps, ou leurs nommez, puiſſent requérir les Bénéfices vacans. Par le Concordat fait entre le Pape Léon X & le Roi François I, en 1516, pour abolir la Pragmatique Sanction, le Roi a pouvoir de nommer aux Evêchez & autres Bénéfices Conſiſtoriaux de ſon Royaume. En même tems par une Bulle particuliére, le Pape accorda au Roi le pouvoir de nommer aux Egliſes de Bretagne & de Provence. Les Evêchez de Metz, de Toul & de Verdun étant demeurez ſous la domination du Roi par le Traité de Paix de Munſter, fait entre l'Empire & la France le 20 Mars 1648, les Papes Alexandre VII en 1664, & Clément IX en 1668, accordérent un Indult au Roi pour ces trois Evêchez. Le même Pape Clément IX accorda en 1668 un pareil Indult à ſa Majeſté pour les Bénéfices du Comté de Rouſſillon, de l'Artois & des Païs-Bas. L'Indult du Parlement de Paris eſt une grace ſinguliére, purement expectative, perpétuelle, accordée par le Souverain-Pontife Eugéne IV, à la Couronne de France, renouvellée, confirmée & amplifiée par les Papes Paul III, & Clément IX, ſur les inſtances & la recommandation des Rois Très-Chrétiens Charles VII, François I, & Louïs XIV, en faveur des Chanceliers de France, des Préſidens, des Conſeillers, & des autres Officiers du Parlement de Paris, en vertu de laquelle ils ont droit une fois pendant leur vie, ou plutôt pendant le cours de l'exercice de leurs Offices, de ſe préſenter au Roi, s'ils ſont capables de Bénéfices, ou de préſenter des Clercs à leur place, pour être enſuite nommez par le Roi à un Collateur de France, & ce une fois pendant la vie du Roi, ou pendant le tems de la prélature du Collateur, à l'effet que le nommé ſoit pourvu en vertu de la conceſſion du Saint Siége, & de la nomination du Roi, qui ſe fait par Lettre du grand Sceau, du premier Bénéfice ſéculier ou régulier de la qualité, valeur & revenu requis, venant à vaquer par mort ou autrement, & étant à la diſpoſition du Collateur chargé de la nomination du Roi pour Indult.

Quant à l'origine de cet Indult, le Pape Martin V, vers l'an 1424, accorda un Indult en faveur de Meſſieurs du Parlement, qu'ils n'acceptérent point. Eugéne IV en donna un en 1434, mais il ne fut point exécuté, parce que l'on vouloit obſerver le Décret du Concile de Bâle, qui annulloit les graces expectatives, & qui fut ſuivi de la Pragmatique Sanction en 1438. Enfin à l'entrevue du Roi François I, & de l'Empereur Charles-*Quint* à Nice en 1538, le Pape Paul III, qui s'y trouva comme Médiateur, accorda l'Indult de Meſſieurs du Parlement de Paris, en renouvellant celui d'Eugéne IV. Conſultez l'unique Traité qui a été compoſé ſur cet Indult: il eſt de M. le Préſident Cochet de Saint-Vallier, & a été imprimé à Paris en 1703, chez Jean & Michel Guignard.

L'Indult des Cardinaux, qu'on appelle ordinairement l'Indult *du Compact*, eſt l'Indult que chaque Cardinal a droit d'avoir en vertu de la Bulle dite du Compact du 29 Mai 1555, qui donne droit au Collateur Cardinal de conférer les Bénéfices étant à ſa collation, ſans pouvoir être prévenu par le Pape, & ſans que le Pape puiſſe en admettant les réſignations, déroger à la régle des vint jours, ou des infirmes réſignans au préjudice du Cardinal Collateur. Les Cardinaux, & d'autres Prélats diſtinguez par leur rang & leur naiſſance, peuvent obtenir d'autres Indults à l'effet de pouvoir conférer les Bénéfices étant à leur collation de commende en commende, & en quelques cas de titre en commende, &c. à certaines conditions, & même les Prélats non Cardinaux peuvent avoir des Indults pour être exemts de la prévention: ce qui eſt le premier chef de l'Indult ordinaire des Cardinaux. * Blondeau, *Biblioth. Canon.*

I N E. I N F.

INES de CASTRO. *Voyez* CASTRO (Agnès de).

* INFANT, & INFANTE, ſont des titres d'honneur que l'on donne aux Enfans de quelques Princes, comme en Eſpagne & en Portugal. On dit ordinairement que le titre d'Infant a paſſé en Eſpagne par le mariage d'Eléonore d'Angleterre avec Ferdinand II, Roi de Caſtille & de Léon, & que ce Prince le donna pour la premiére fois au Prince Sanche ſon fils; mais Pélage, Evêque d'Oviédo l'an 1100, nous apprend que dès le régne d'Evermont II, les titres d'Infant & d'Infante étoient déja en uſage en Eſpagne. * *Dict. de* Furetiére, *de l'édition de* M. Brutel de la Riviére.

Les fils aînez des Rois d'Eſpagne & de Portugal ne s'appellent pas *Infans*, mais on donne au fils aîné du Roi d'Eſpagne le titre de Prince des Aſturies, & à celui du Roi de Portugal le titre de Prince de Bréſil.

INFANTADO, Duché de la Caſtille, qui eſt compoſé des villes d'Alcazer, de Salmeron & de Valdeclivas. Il a ſon nom de ce que pluſieurs Infants d'Eſpagne l'ont poſſédé. D'abord on ne l'appelloit que l'Etat d'Infantado, que Henri IV, Roi de Caſtille, donna en 1469 à Don Diégo Hurtado de Mendoza, Marquis de Santillana & Comte de Réal, en récompenſe de ce qu'il avoit ſi bien gardé l'Infante Jeanne. En 1475, cet Etat fut érigé en Duché. Donna Anne de Mendoza en fut héritiére, & le porta en dot à Dom Rodrigue de Mendoza lorſqu'elle l'épouſa. Donna Louïſe, la fille unique qu'ils eurent enſemble, apporta ce Duché en mariage à Dom Diégo Gomès de Sandoval. Dom Rodrigue de Mendoza de la Véga leur fils étant mort ſans héritiers, le Duché d'Infantado parvint à Donna Catherine de Mendoza Sandoval-Roxas, qui l'apporta en mariage à Dom Rodrigue de Silva, Duc de Paſtrana & d'Eſtréméra. * Sainte-Marthe, *Etat d'Eſpagne*, *tome* 3. *p.* 198. Imhof, *von Grand. in Span. Dict. Allem. de Bâle. Voyez* auſſi l'Article d'ESPAGNE où il eſt parlé du Duché d'Infantado.

INFANTE (Rio do) petite riviére d'Afrique, dans le païs des Cafres, & en particulier dans celui des Sonquas, coule de l'oueſt à l'eſt vers la côte orientale de la Cafrerie, & ſe décharge dans la Mer des Indes ou d'Ethiopie.

INFANTE, *Capo Infanté.* C'eſt un Cap de la côte des Cafres, en Afrique, qui eſt environ à dix lieues de celui des Aiguilles, & à quarante-cinq de celui de Bonne-Eſpérance, du côté du levant. Il y a près du Cap d'Infanté une bonne baye, qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INFERNAUX, eſt le nom qu'on donna dans le XVI ſiécle aux partiſans de Nicolas Gallus, & de Jacques Smidelin, qui ſoutenoient que Jéſus-Chriſt deſcendit dans le lieu où les damnez ſouffrent, & y fut tourmenté avec ces malheureux. * Gautier, *Chron. Sæc. XVI. c.* 195.

I N G.

INGÆVONS, *Ingævones*, anciens Peuples de l'Europe. On les comptoit quelquefois entre les Peuples de la Germanie, dont ils étoient ſéparez par le Golfe Vénédique, qu'on appelle maintenant *la Mer Baltique*. Ils occupoient la Scandie avec les Iſles & la Finningie. On leur donnoit la Cherſonéſe Cimbrique, qui eſt la Jutlande d'aujourd'hui. Ainſi leur païs auroit renfermé tout ce qui eſt compris maintenant ſous les trois Royaumes du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

INGEBURGE. *Voyez* INGELBURGE.

* INGEL ou EGIL, eſt le nom de trois Rois de Suéde. Le premier régna depuis l'an 378 juſqu'en 382. Le ſecond qui ſuccéda à ſon pére Haquin Ringo en 399, fut tué à la chaſſe, par un ſanglier. Le troiſiéme fut le fils d'Amundus, & régna depuis 883 juſqu'en 893. Dans ſa jeuneſſe on lui fit manger des cœurs de loup, ce qui lui donna un grand penchant à la cruauté. Dans ce tems-là, il y avoit en Suéde pluſieurs petits Rois. Ce Prince en deux diverſes fois en fit inviter douze à ſa table, leſquels il fit brûler dans ſon Palais. Cette cruelle action ayant excité un ſoulévement général, Ingel ſe brûla enfin lui-même. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hiſt. de Suéde.* Crantzius, *in Suecia.*

INGELBURGE, INGEBURGE ou ISEMBURGE, Reine de France, fille de WALDEMAR, I de ce nom, Roi de Danemarck, & de Sophie, fut mariée à *Philippe* II, Roi de France, dit *Auguſte*, dans la ville d'Amiens, la veille de l'Aſſomption de la Vierge, l'an 1193, & fut couronnée le lendemain. Vint-huit jours après, le Roi la répudia à Compiégne, ſous prétexte de parenté, & en 1196 épouſa *Agnès* de Méranie. Canut IV, Roi de Danemarck, porta ſes plaintes au Pape Céleſtin III, & dans le Concile tenu à Dijon en 1199, Pierre de Cappadoce, qui étoit Légat, excommunia le Roi, & mit le Royaume en Interdit. Cette aigreur chagrina Philippe, qui avoit un grand fonds de piété, & un grand reſpect pour l'Egliſe. Il ſe plaignit au Cardinal Guillaume de Champagne, Archevêque de Reims, & aux autres Prélats, qui avoient conſenti à la répudiation; & cependant il enferma Ingelburge dans le château d'Etampes l'an 1200; mais voyant depuis que le Concile de Soiſſons aſſemblé en 1201, ne le vouloit abſoudre qu'à condition qu'il reprendroit ſa femme, il l'emmena avec lui, ſans parler ni aux Evêques, ni aux Légats. Quelque tems après il renvoya Ingelburge au château d'Etampes, & la reprit encore en 1213. Elle mourut à Corbeil en 1236, âgée de 60 ans, & y fut enterrée dans le Prieuré de Saint-Jean, où l'on voit ſon Epitaphe. Quelques Auteurs ont écrit qu'elle avoit quelques défauts cachez que le Roi ne put fouffrir. Elle n'eut point d'enfans. * Guillaume le Breton & Rigord, *Vie de Philippe Auguſte. Les Lettres du* Pape Innocent III. *Les Conciles de France.* Mézerai. Le P. Anſelme, &c.

* INGELFING ou INGELFINGEN, petite ville ou bourg d'Allemagne dans le Cercle de Franconie, au nord & ſur la rive droite du Kocher. Elle eſt dans le Comté de Holach ou de Hohenlohe, au nord-eſt de Heilbron, dont ce lieu eſt éloigné d'environ ſept lieues.

INGELHEIM, ſur le Seltz un peu au deſſus de ſon embouchure dans le Rhin, bourg ou petite ville d'Allemagne, dans le Bas Palatinat, entre Mayence & Bingen, eſt nommé par les Auteurs Latins *Ingelheinum* & *Ingelheimum*. L'Empereur Charlemagne y naquit en 742, & Louïs *le Débonnaire* y mourut en 840.

CONCILES D'INGELHEIM.

L'an 788, Taſſillon Duc de Baviére, dans une Aſſemblée de Prélats, fut accuſé par ſes propres Sujets, & étant convaincu de trahiſon, fut condamné par les Pairs à perdre la vie; mais Charlemagne changea cette peine: de ſorte que ce Duc, & Theudon ſon fils, furent ſeulement tondus, & reléguez au Monaſtére de Loresheim, puis en celui de Jumiéges. En 826, Louïs *le Débonnaire* y reçut une Légation du Pape Eugéne II. Dans le X ſiécle une diſpute s'éleva pour l'Archevêché de Reims, entre Hugues de Vermandois & Artold. Agapet II envoya Marin ſon Légat à Othon, Roi d'Allemagne, pour lui ordonner d'aſſembler un Concile général des Gaules, & de la Germanie, tant pour terminer ce différent, que pour vuider les querelles d'entre le Roi Louïs IV, dit *d'Outremer*, & Hugues *le Grand*. Ce Concile fut convoqué en 948 à Ingelheim, & les deux Rois y aſſiſtérent placez ſur un même banc. Louis expoſa les maux que Hugues lui avoit faits, & offrit de ſe juſtifier en la maniére que le Concile ordonneroit, même par preuve de ſon corps en champ de bataille. Sur ces plaintes, l'Aſſemblée écrivit à Hugues de ſe remettre à ſon devoir, ſous peine d'anathême. Artold obtint ſa confirmation dans l'Archevêché de Reims, & ſon Compétiteur fut excommunié juſqu'à ce qu'il fût venu à pénitence. On y célébra un autre Concile en 972 pour la Diſcipline Eccléſiaſtique, & l'on y défendit à ſaint Ulric, Evêque d'Ausbourg, de quitter ſon Evêché pour ſe faire Moine, comme il le ſouhaitoit.

* INGELHEIM, famille de Barons aux environs du Rhin, tire ſon nom du bourg d'Ingelheim; & Henri qui vivoit en 948, eſt allégué comme la ſouche de cette famille.

INGELMUNSTER. *Voyez* ENGELMUNSTER.

INGELRAM, ANGELRAN ou ENGELRAM, Evêque de Metz, ſur la fin du VIII ſiécle, premier Aumônier ou Archichapelain de Charlemagne, ſuccéda l'an 768 à ſaint Chrodegang ou Godegranc. Charlemagne l'envoya à Rome vers l'an 784, où le Pape Adrien le chargea, dit-on, d'un Recueil des Canons, qui n'eſt pas le même que nous avons préſentement; puiſque c'eſt une Piéce ſuppoſée. Ingelran porta le titre d'Archevêque, & fut employé dans les plus grandes affaires. C'eſt ſous ſon Pontificat que la Reine Hildegarde mourut à Metz l'an 783. Il mourut lui-même le 25 Décembre 791. * Hincmar, *Epiſt.* 3. *c.* 5. Alcuin, *Epiſt.* 24. Paul Diacre, *de Epiſc. Metenſ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* De Marca, *de Concord. &c.*

INGELTRUDE, fille de *Théodébert*, Comte de Matrie, fut mariée en 822, a *Pepin*, I de ce nom, Roi d'Aquitaine. Elle mourut l'an 838, & fut enterrée dans l'Egliſe de ſainte Radegonde de Poitiers. Ses enfans furent, 1. PEPIN II; 2. *Charles*, Archevêque de Mayence; & 3. *Berthe*, mariée à *Gérard* de Rouſſillon. * Eginard, *Les Annales de ſaint Bertin*, Sainte-Marthe, &c.

INGEN. *Voyez* INGHEN.

INGENIEURS, nom que l'on donne à ceux qui s'appliquent particuliérement à l'Architecture militaire, à cauſe des inventions ingénieuſes qu'ils mettent ſouvent en uſage, tant pour la fortification, que pour l'attaque ou la défenſe des Places. Les premiers Ingénieurs qui ont écrit de la Fortification conſidérée comme un Art particulier, ont été Ramelli & Catanéo, Italiens. Après ceux-là ont paru Jean Erard, Ingénieur de Henri IV & de Louïs XIII; Simon Stévin, Ingénieur de Maurice Prince d'Orange; Marolois; le Chevalier de Ville; Lorini; le Comte de Pagan; Allain Maneſſon Mallet, qui nous a donné le Livre intitulé *les Travaux de Mars*, ou *l'Art de la guerre*, en trois volumes remplis d'érudition, avec des figures; & pluſieurs autres Modernes, qui ont beaucoup contribué à augmenter cet Art, & à le mettre dans la perfection où il eſt aujourd'hui. Mais de tous ceux qui ont pratiqué les Fortifications, il n'y en a point qui les ait portées plus loin que M. le Maréchal de Vauban. Ses maniéres particuliéres pour l'attaque & pour la défenſe des Places, lui ont acquis une gloire immortelle. * Félibien, *Principes des Arts.*

INGENIEURS. Les Ingénieurs en France forment un Corps conſidérable. Le nombre en eſt ordinairement d'environ trois cens. Ils ſont ſous le Miniſtére de l'Intendant des Fortifications. Le Chevalier de Clerville & le Maréchal de Vauban ont été ſucceſſivement pourvus de la charge de Commiſſaire-Général. Depuis la mort du dernier, il n'y en a plus. Les Ingénieurs ſont diſtribuez en quatre Claſſes. La premiére eſt celle des *Directeurs*; il y en a un dans chaque Province; il a ſix mille livres d'appointemens par an, & ſix-cens livres pour un Deſſinateur. La ſeconde eſt celle des *Ingénieurs en Chef*; il y en a un dans chaque Place, & leurs appointemens ne paſſent guéres trois mille ſix-cens livres. La troiſiéme Claſſe eſt compoſée des *Ingénieurs en ſecond*. La quatriéme eſt celle des *ſubalternes*. Les Ingénieurs de ces deux derniéres Claſſes ont des appointemens proportionnez à leur mérite & à leur ancienneté. Les moindres ont ſix-cens livres. La plupart des Ingénieurs-Directeurs ont des penſions attachées au Corps, dont la plus forte eſt de ſix mille livres. Lorſque l'on commande des Ingénieurs pour les ſiéges, il y a un Chef qui eſt ordinairement Lieutenant-Général, Maréchal de Camp ou Brigadier des Armées du Roi. Lorſque c'eſt un Lieutenant-Général, il a mille livres d'appointemens extraordinaires par mois, & cent livres pour un Deſſinateur, avec deux Aides-de-Camp payez comme ceux des autres Lieutenans-Généraux, & il a les mêmes rations. On lui donne auſſi un Ingénieur, qui eſt ordinairement Brigadier d'Infanterie, pour faire le détail du ſiége ſous lui. Ce dernier à cinq-cens livres par mois, & vint rations. Les Brigades d'Ingénieurs ſont compoſées de ſix perſonnes. Le Brigadier a quatre-cens livres par mois, le Sous-Brigadier & le Chef de Brigade deux-cens livres, les trois autres ont chacun cent cinquante livres. On donne tous les ans quelques places de Capitaines ou de Lieutenans réformez, & des Croix de S. Louïs, à ceux qui ſe diſtinguent. Pendant la guerre, & particuliérement depuis 1702, on a fait tous les ans des recrues d'Ingénieurs, pour remplacer ceux qui étoient morts pendant l'année. Il y a eu des années où cette recrue étoit de plus de trente. Le fonds des appointemens pour les Ingénieurs eſt, pour ainſi dire, fixe, & monte à cinq-cens mille livres ou environ. * Piganiol de la Force, *Nouvelle Deſcription de la France, &c. tome* 1. *p.* 432 & 433.

INGENUUS, (Décimus Lælius) Gouverneur dans la Pannonie, fut déclaré Empereur par les Soldats, ſous l'Empire de Valérien & de Gallien; mais peu après il fut défait & tué à Murſe, ville de Pannonie, l'an 258. D'autres diſent qu'il ſe tua lui-même, craignant de tomber entre les mains de ſon ennemi. * Trebellius Pollio, *Hiſt. des trente Tyrans.* Aurelius Victor, *in Epit. Hiſt.*.

* INGENUUS, Soldat Chrétien qui ſouffrit le Martyre à Alexandrie en l'an 201. * Dionyſius Alexandr. *in Ep. quæ exſtat apud Euſebium*, *Hiſt. Eccleſ. l.* 6. *c.* 41.

INGERMANLAND ou INGERMANIE. *Voyez* INGRIE.

* INGHEN (Guillaume d') né a Utrecht vers l'an 1651, eut dès ſa plus tendre jeuneſſe beaucoup d'inclination pour la Peinture, qu'il apprit ſous Antoine Grebber. Après cela, il lui prit envie d'aller à Rome pour s'y perfectionner, & il y fit connoiſſance avec Charles Marat qui le prit en affection, & ſous lequel il peignit une année entiére. Depuis ce tems-là, il fit lui-même pluſieurs grands ouvrages, tant dans les Egliſes qu'ailleurs. De Rome il alla à Veniſe, où il profita des leçons de le Fébre, qui a donné en tailles-douces les principaux tableaux de Paul Véronéſe & d'autres grands Maîtres. Il quitta enſuite Veniſe pour aller à Naples, d'où il revint enfin à

Am-

Amſterdam où il eſt mort après avoir fait pluſieurs beaux ouvrages. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Schouwburg der Nederlandſche Schilders, partie* 3.

INGHEN (Marſile d'). *Voyez* MARSILE d'INGHEN.

INGLARES, (Aloyſe) naquit à Niſſe en 1622, & entra dans la Société des Jéſuites en 1637. Il y enſeigna les Mathématiques & l'Eloquence. Il fut enſuite Précepteur du Prince Charles-Emanuel de Savoye. Enfin il prêcha dans les principales villes de l'Italie, & mourut à Meſſine en 1653. Voici la liſte de ſes Ecrits, *Ariadne Rhetorum; Inſcriptiones, Epitaphia, & Elogia; Schola veritatis Principibus aperta, Chriſtus Jeſus; Concionnes Quadrageſimales & aliæ.* * Sotwel, *Biblioth. S. J. Dict. Allemand.*

INGO, nom de trois Rois de Suéde. Ingo I, fils d'Olaüs I, régna depuis l'an 900 juſqu'en 907, & mourut en faiſant la guerre aux Moſcovites. Ingo II ſurnommé *le Pieux*, régna depuis l'an 1059 juſqu'en 1064. Comme il étoit occupé à exterminer les reſtes du Paganiſme, il fut aſſaſſiné par le peuple. Ingo III, ſurnommé *le Bon*, fils de Philippe, régna depuis 1110 juſqu'en 1129, & depuis ſa mort ſa femme fut honorée comme une Sainte. Ce Prince eſt appellé Ingo IV par quelques Auteurs, qui donnent le nom d'Ingo III à un Roi Payen de ce nom, lequel véeut vers le milieu du troiſiéme ſiécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *Hiſtoire de Suéde.*

INGO, ville du païs de Jetſengen dans l'Iſle de Niphon. Elle eſt capitale d'un Royaume ou d'une Province qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

INGOBERGE, que d'autres nomment *Négebride*, Reine de France, étoit femme de *Charibert*. Ce Prince l'avoit épouſée pendant la vie de ſon pére *Clotaire* I; mais étant devenu amoureux de *Méroſléde*, ſervante de la Reine, il la répudia, après en avoir déja eu *Berthe*. ou *Editberge*, femme de *Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre. Ingoberge fit de grands biens aux Egliſes de ſaint Gatien & de ſaint Martin de Tours, & à celle du Mans. Elle mourut l'an 589, âgée de 70 ans. * Grégoire de Tours, *l.* 4. *c.* 26. *& l.* 9. *c.* 26.

INGOLSTAD, ſur le Danube, en Latin *Ingolſtadium*, ville d'Allemagne en Baviére avec Univerſité, fondée en 1410, & augmentée en 1459 par Louïs Duc de Baviére, qui obtint pour elle pluſieurs priviléges du Pape Pie II. Elle eſt entre Neubourg & Ratisbonne. Guſtave-Adolfe, Roi de Suéde, ne put prendre cette ville, qu'il aſſiégea durant les guerres d'Allemagne l'an 1632, & faillit à y être tué d'un coup de canon. Les Proteſtans l'ont ſouvent attaquée inutilement dans le XVI ſiécle, & particuliérement en 1546. Elle eſt bien fortifiée, avec un beau pont ſur le Danube. Les maiſons preſque toutes de bois, y ſont ſéparées, pour éviter les accidens du feu. Cette ville a donné ſon nom à une branche de la Maiſon de Baviére, dite *Baviére-Ingolſtad. Voyez* l'Article de BAVIERE. * Cluvier, *Germania.* Zeiler, *Itiner. Germ.* Middendorp, *de Academiis.* Bertius, *de Reb. Germ.*

INGOLSTETTER, (Jean) Médecin Allemand, né à Nuremberg en 1563, enſeigna les Belles-Lettres avec réputation à Amberg ſur le Vils, dans le Palatinat, où il mourut le 15 Février 1619, âgé de 59 ans. Il avoit compoſé divers Ouvrages, & un entre autres au ſujet d'une dent d'or, qu'on prétendoit qu'un jeune enfant de Siléſie, nommé Chriſtophle Muller, avoit naturellement; *Iſagoge in Rhetoricam Ariſtotelis; Diſſertatio de natura occultorum & prodigioſorum, &c.* * Melchior Adam, *in Vit. Med. Germ.*

INGONDE, fille de *Sigebert*, I de ce nom, Roi de Metz ou d'Auſtraſie, & de *Brunehaud*, épouſa l'an 580 *Herménigilde*, Prince d'Eſpagne, fils de *Leuvigilde*, Roi des Viſigoths d'Eſpagne. Elle convertit à la Religion Catholique ce Prince, qui étoit Arien: ce qui irrita tellement ſa belle-mére, qu'elle la traita avec la derniére indignité. Herménigilde qui avoit appellé les Grecs à ſon ſecours, fut pris & ſouffrit le martyre à Tolède, le 13 Avril, veille de Pâques de l'an 586. Ingonde fut emmenée par ces mêmes Grecs; mais avant que d'arriver à Conſtantinople, elle mourut de déplaiſir en Afrique vers l'an 585. Elle eut un fils nommé *Athanagilde.* * Grégoire de Tours, *l.* 5. 6. *& ſuiv.* Iſidore, *in Chron. &c.*

INGONDE. *Voyez* l'Article de CLOTAIRE I.

INGRANDE, en Latin *Igorandis*, petite ville de France en Anjou vers les confins de la Bretagne, ou ſelon d'autres en Bretagne vers les confins de l'Anjou, a titre de Baronie qui reléve du Roi à cauſe du château d'Angers, & eſt ſituée ſur la frontiére de l'Anjou & de la Bretagne, ſur la riviére de Loire.

* INGRANDE, bourg de France dans le Poitou vers les confins du Berry, ou ſelon d'autres dans le Berry vers les confins du Poitou, eſt ſur la riviére d'Anglin, à peu près à l'eſt de Poitiers, dont il eſt éloigné d'environ onze lieues.

INGRASSIA, (Jean-Philippe) Auteur Sicilien, qui publia à Palerme en 1603, un Commentaire ſur le Livre de Galien *des Os.* On a auſſi de lui un Traité des Tumeurs contre nature. * Konig, *Biblioth. Vet. & Nov.*

INGRIE, INGERMANIE ou INGERMANLAND, *Ingria*, Province du Royaume de Suéde, a la Moſcovie au levant, & la Livonie au couchant, entre le Lac de Ladoga & le Golfe de Finlande. La riviére de Nerva y ſert comme d'un canal entre le Lac & ce Golfe. L'Ingrie a été autrefois aux Moſcovites, qui la cédérent aux Suédois par un Traité fait en 1617. Au commencement du XVIII ſiécle, le Czar Pierre I reprit cette Province ſur la Suéde, & depuis ce tems-là elle eſt demeurée ſous la domination des Moſcovites. Ce Prince après cette conquête y fit bâtir une nouvelle ville, à laquelle il donna le nom de *Petersbourg*, & où il fit ſa réſidence. Ce païs eſt conſidérable par la chaſſe des élans. Ses principaux bourgs ſont, Notteburg, Jannogorod; Caporia, Jamagorod, Gam, &c. * Ortelius. Sanſon. Baudrand.

* INGOR ou IHOR, Prince Ruſſien, fut fils de Rurik qui eut toute la Moſcovie ſous ſa domination. Il ſoumit à ſa puiſſance la Principauté de Kiow, & fit mourir par une fourberie ceux qui en étoient les poſſeſſeurs. Mais en 950, il fut tué par les Drzewlaniens ſur leſquels il vouloit mettre une taxe. Olha ou Olga, ſa veuve, qui demeura maîtreſſe du gouvernement, vengea cruellement ſa mort. Car lorſque ce peuple lui propoſa de ſe marier avec leur Prince Miskina, elle fit enterrer tout vifs une partie des Députez, & fit maſſacrer l'autre qui étoit compoſée de cinquante perſonnes de diſtinction. En même tems elle fit ſavoir à ce peuple qu'ils euſſent à ſe préparer à la recevoir pour contracter ce mariage, & qu'elle alloit partir avec la grande Députation. Ces bonnes gens qui ne ſe doutoient de rien, allérent au devant d'elle avec trente mille hommes, mais elle tomba ſur eux avec une Armée beaucoup plus nombreuſe, de ſorte qu'ils demeurérent tous ſur la place. Après cela, Olga marcha vers la capitale du païs, & l'aſſiégea pendant toute une année, juſques à la concluſion de la paix. Dans la ſuite, elle embraſſa à Conſtantinople la Religion Gréque en 954, & prit le nom d'Héléne; mais elle ne put porter ſon fils à imiter ſon exemple. Elle fut enterrée à Pareſlan, & les Moſcovites l'honorent comme une Sainte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dlugoſs, *Hiſt. Pol. l.* 1. Prinz a Buchan, *de Moſcoviæ ortu.*

INGULFE, Anglois, natif de Londres, ſelon quelques Auteurs, étoit fils d'un Courtiſan d'Edouard, dernier des Rois de la famille des Anglois. Il fut Moine de l'Abbaye de Fontenelle ou ſaint Vandrille en Normandie, & depuis Abbé de Croiland en Angleterre, de l'Ordre de ſaint Benoît. Ingulfe fit le voyage de Jéruſalem, & à ſon retour écrivit l'Hiſtoire des Monaſtéres d'Angleterre, depuis l'an 626, juſqu'en 1091, quatre ans après la mort de Guillaume *le Bâtard*, dont il avoit été Sécretaire. Quelques-uns ont cru que Pierre de Blois continua cet Ouvrage, que nous avons dans le Recueil des Hiſtoriens Anglois de Henri Savil. On dit qu'Ingulfe a véeu juſqu'environ l'an 1109. * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 42. Pitſeus. Balée, &c.

I N H. I N I.

INHAMBANE, Royaume d'Afrique, dans la Baſſe Ethiopie, entre la Caffrerie & le Monomotapa, eſt partagé en deux par le Tropique du Capricorne, le long de la côte orientale. Il eſt ſéparé du Royaume de Sabia ou Sedanda, par une petite riviére de même nom. * M. Deliſle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

INHAMIOR, Royaume d'Afrique, dans la Baſſe Ethiopie, ſur les frontiéres du païs des Cafres, eſt ſitué le long du fleuve Guama, & on dit qu'il dépend du Monomotapa.

* INHANGA, petite riviére d'Afrique dans le Royaume d'Inhambane, coule du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſe rend dans la Mer des Indes. * M. Deliſle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

* INHAQUA, Iſle d'Afrique près de la côte orientale de la Caffrerie, vis à vis de l'embouchure de la riviére de Laurent Marquez. * Le même.

INIS-CORTHY. *Voyez* ENIS-COST.

INISKILLING. *Voyez* ENNISKILLING.

* INISTEOGH, bon bourg d'Irlande dans le Comté de Kilkenny, ſur la Nure, au deſſous de Themaſtown. * Beeverell, *Délices d'Irlande, p.* 1446.

I N N.

INN. *Cherchez* INS.

INNEKEN. *Voyez* INNICHEN.

* INNER-AW, le principal lieu de la Province d'Argyle propre, dans l'Ecoſſe méridionale, à la tête du Lac Aw. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p.* 1272.

INNER-EYRA ou INERRERA, bourg de l'Ecoſſe méridionale, qui avoit ſéance & voix dans le Parlement d'Ecoſſe, avant la réunion des deux Royaumes, eſt ſitué dans le Comté d'Argyle, ſur le Golfe de Finn, à cinq lieues de la ville de Kilmore, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* INNER-KYTHYN, bon bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Fife, ſur la côte ſeptentrionale du Golfe de Forth, au ſud-eſt de Dumfermeling, dont il n'eſt éloigné que de trois ou quatre milles. Il a un fort bon havre. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p.* 1188.

INNERLOCHTI, (car c'eſt ainſi qu'écrivent les Ecoſſois, & non pas *Inner-Lote*, comme on le lit dans le Dictionnaire de M. Corneille) ville dans la Province de Loquaber ou Loch-Aber. Elle étoit autrefois conſidérable & marchande, à cauſe de ſa ſituation; mais ayant été ruïnée dans les guerres contre les Danois, elle n'a pu recouvrer ſon ancienne ſplendeur. Le païs d'alentour eſt ſi agréable, que les Rois d'Ecoſſe l'avoient choiſi pour leur ſéjour ordinaire, dans un château nommé *Evonia.* Ce païs eſt préſentement remarquable par un Fort où il y a garniſon, pour tenir en bride les Montagnards, qu'on n'a jamais pu entiérement ſoumettre, ou pour mieux dire, qui mettent encore à préſent ſous contribution le Royaume de la Grande-Bretagne. * *Dict. Anglois.* L'Auteur de *l'Etat de la Grande-Bretagne ſous George II, tome* 2. *p.* 263. dit que cette ville ſe nomme *Inverlochy*; que Guillaume III l'a fait fortifier; & qu'il y a une bonne garniſon.

* INNERLYSA, bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans

cette partie du Comté d'Argyle, qui porte le nom de Knapdale ou Cnapdale. Il eſt ſur la Mer d'Irlande, à l'oueſt-ſud-oueſt de Kilmore, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

* INNER-NAVERN, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la Province de Strathnavern, ſur la riviére de Navern, vers la côte ſeptentrionale, dont il n'eſt éloigné que d'une lieue tout au plus.

INNERNESS, Province d'Ecoſſe au Nord de Badenoch & à l'oueſt de Murray, regarde les deux mers & prend le nom de ſa Capitale. Il y a dans cette Province un des plus grands Lacs d'Ecoſſe, ayant 24 milles de long, qui font trente milles d'Angleterre. On ne ſait pas encore quelle eſt la profondeur de ce Lac. Il en ſort une riviére qui s'appelle *Neſs*, & qui ſe jette dans la mer à quelques milles au delà; & il eſt à remarquer que ni le Lac ni la riviére ne gêlent point, quelque froid qu'il faſſe. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George* II, *tome* 2. *p.* 276.

INNERNESSE ou INVERNESSE, petite ville d'Ecoſſe, ſituée dans le Comté de Muray, à l'embouchure de la riviére de Neſs dans le Golfe de Murray. Cette ville eſt forte, & défendue par une bonne citadelle, que Cromwel y fit conſtruire. * Maty, *Dict. Géogr.* Les Rois d'Ecoſſe y ont fait autrefois leur ſéjour dans un château bâti ſur une agréable colline. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George* II, *tome* 2. *p.* 277.

INNER-OURIE, bourg de l'Ecoſſe ſeptentrionale, qui avoit avant la réunion, ſéance & voix dans le Parlement. Il eſt ſitué dans le Comté de Buchan, à l'embouchure de l'Ourie dans le Don, & à cinq lieues de la vieille Aberdone. * Maty, *Dict. Géogr.*

* INNER-UGIE, forteresſe de l'Ecoſſe ſeptentrionale, près la côte orientale de la Province de Buchan, ſur la riviére d'Ugie, un peu au deſſus de ſon embouchure. Elle eſt ſituée fort avantageuſement, & l'on y trouve toutes les commoditez de la campagne, de la riviére & de la mer. * Beeverell, *Délices de l'Ecoſſe*, *p.* 1236.

* INNERWICK, place forte de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Lothiane, à trois milles au midi de Dumbar. Elle eſt inacceſſible à l'orient, à cauſe des rochers qui en défendent l'approche, & très bien fortifiée à l'occident où elle eſt acceſſible. Au midi l'on y a les hautes montagnes de Lamy qui ſervent de barriéres, & au nord elle a la vue ſur une belle plaine fort agréable & fort fertile. Le château eſt accompagné de jardins, de vergers & d'un parc. La paroiſſe d'Innerwick eſt dans un terroir extrêmement fertile & fort agréable. On y a la merveilleuſe fontaine d'Elmſcluk, dont l'eau eſt inſipide, ſans odeur, & ſi légére que ſur une certaine quantité elle péſe quatre onces moins que toutes les autres eaux de la Province. Elle eſt auſſi la plus pure de toutes, paſſe fort vîte, & nettoye fort doucement les viſcéres & les hypocondres. Tout ce païs-là eſt fertile en orge, en avoine, & en toute ſorte de grains, abondant en bétail, en gibier & en volaille. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1152.

INNICHEN ou INNEKEN, bourg du Tirol en Allemagne, dans l'Evêché de Brixen à la ſource de la Drave. Quelques Géographes prennent Innichen pour l'ancienne *Aguntum*, petite ville de la Rhoſie, laquelle d'autres mettent à Doblach, bourg qui eſt à trois lieues d'Innichen vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

P A P E S.

INNOCENT, I de ce nom, Pape, natif d'Albe, ſuccéda à *Anaſtaſe* I, le dimanche 18 Mai 402. Il s'oppoſa aux perſécuteurs de ſaint Jean Chryſoſtome, & employa contre eux les cenſures Eccléſiaſtiques. Il écrivit auſſi à Jean de Jéruſalem, qui prenoit le parti de Pélage contre ſaint Jérôme & donnoit occaſion à cet Héréſiarque de publier ſes erreurs en Orient. Depuis, excité par les Epîtres que lui écrivit ſaint Auguſtin en ſon nom, & en celui du Concile de Miléve, il condamna le même Pélage & Céleſtius, *avec une rigueur* ou *vigueur* Apoſtolique; car on trouve ces deux leçons différentes dans les anciens Manuſcrits: ce qui doit convaincre d'erreur ceux qui ont oſé ſoutenir que ce Pontiſe avoit diſſimulé, & avoit même pris le parti de ces Hérétiques. Il n'eſt pas malaiſé de convaincre de faux l'Hiſtorien Zoſime, qui a oſé écrire que le Pape Innocent, pour délivrer la ville de Rome du ſiége d'Alaric en 409, avoit permis aux Payens d'y faire leurs ſacrifices. Son témoignage eſt une impoſture manifeſte; car tous les Ecrivains de ce tems aſſurent que ce Pontiſe n'étoit pas à Rome, lorſque cette ville fut priſe par les Goths; & Oroſe ajoûte que la Providence l'en avoit tiré, comme elle avoit tiré Lot de Sodome, afin qu'il ne fût pas témoin des miſéres & de la punition de cette Cité. Innocent condamna divers autres Hérétiques, fit de très beaux Réglemens, & mourut en 417, avec l'eſtime générale de tous les gens de bien, après avoir gouverné l'Egliſe environ quinze ans, ſelon les Martyrologes de Béde & d'Adon; & un peu plus longtems, au rapport des autres. Nous avons de lui pluſieurs Epîtres, qui ſont des preuves de ſa doctrine, & de ſes ſoins pour toute l'Egliſe. Les Curieux les conſulteront, & ſur-tout celle qu'il adreſſa à Victricius Evêque de Rouen, & à Exupére de Toulouſe, pour le réglement de la Diſcipline Eccléſiaſtique. Innocent I eut ZOSIME pour ſucceſſeur. * S. Auguſtin, *Epiſt.* 40. 93. 94. *&c.* S. Jerôme, *Epiſt.* 8. Gennade, *de Vir. Illuſt. c.* 33. Oroſe, *l.* 7. Zoſime, *l.* 5. Baronius, *in Annal. A. C.* 402. *& ſeq.*

INNOCENT II, Romain, auparavant Cardinal Diacre du titre de ſaint Ange, avoit porté le nom de *Grégoire*, & étoit fils de *Jean* de Papereſcis. Il fut Chanoine Régulier de S. Jean de Latran, puis Abbé de S. Nicolas & de S. Primitif, & fut fait Cardinal par le Pape Urbain II, en 1088. Il ſuivit le Pape Gélaſe en France, fut envoyé par Calixte II, Légat en Allemagne, & exerça d'autres Emplois importans juſqu'à ce qu'il fût élevé ſur le Siége Pontifical après Honorius II, le 14 Février 1130. Dans le même tems Pierre, fils de Léon, fut élu Antipape, prit le nom d'*Anaclet* II, & eut pour partiſans les Romains, les Milanois, Roger Duc de Sicile, & divers autres: ce qui obligea Innocent de venir en France, l'aſyle ordinaire des Pontifes perſécutez. Il célébra des Conciles à Clermont, à Reims & au Puy-en-Velay, & fut déclaré légitime Pape en un autre Concile que les Prélats de France tinrent à Etampes. S. Bernard s'y trouva, & y défendit fortement les interêts d'Innocent, que tous les autres ſoutinrent avec lui. Ce Pape vint à Liége le troiſiéme dimanche de Carême, 22 Mars 1131. Le dimanche ſuivant il y couronna l'Empereur, & le dimanche 25 Octobre de la même année 1131, il couronna le Roi Louïs *le Jeune* à Reims. Depuis étant repaſſé en Italie, il y tint des Conciles à Plaiſance & à Piſe; & étant entré à Rome avec l'Empereur Lothaire, il y ſacra ce Prince l'an 1133. C'eſt le même qu'il avoit couronné autrefois à Liége, dans l'Egliſe de ſaint Lambert. Saint Bernard s'employoit cependant à calmer la fureur des Schiſmatiques, leſquels, après avoir perdu leur Antipape Anaclet, qui mourut le ſeptiéme ou ſelon d'autres, le 25 Janvier 1138, lui ſubſtituérent un Cardinal appellé Grégoire, qui prit le nom de *Victor* IV; mais ce dernier fit une abdication volontaire du Pontificat prétendu; & ainſi la paix fut rendue à l'Egliſe par les ſoins du même ſaint Bernard. Innocent de retour à Rome, y célébra le ſecond Concile Général de Latran le huitiéme Avril 1139, & condamna Abailard & ſon Diſciple Arnaud de Breſce. Le dixiéme Juillet de la même année, le Pape Innocent II fut fait priſonnier par Roger, Roi de Sicile, auquel il faiſoit la guerre. Il recouvra ſa liberté en donnant l'inveſtiture de la Sicile à ce Roi, qui pour cela lui jura foi & hommage. Ce Pontife mourut le 24 Septembre 1143, après 13 ans, ſept mois & dix jours de Pontificat. CELESTIN II lui ſuccéda. * Suger, *en la Vie de Louïs le Jeune.* Othon de Friſinghen, *in Chron.* Saint Bernard, *in Epiſt.* Baronius, *in Annal.* Ciaconius, *in Innoc. II.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

INNOCENT III, natif d'Anagnie, de la Maiſon des Comtes de Ségnie, ou Signie, parvint au Pontificat après *Céleſtin* III. Il étoit nommé auparavant *Jean-Lothaire*, & en 1190 avoit été fait Cardinal par le Pape Céleſtin III, du titre des ſaints Serge & Bacche: d'autres diſent que ce fut par Clément III. Ce Pape avoit étudié à Rome, à Paris & à Bologne, & avoit donné des marques de ſon érudition par divers Traitez de ſa façon. Quelques Auteurs ont écrit qu'il n'étoit âgé que de 30 ans, lorſqu'il fut élevé au Pontificat le huitiéme ou le neuviéme Janvier 1198; mais il eſt ſûr qu'il en avoit 37. On a cru qu'Innocent III avoit été Chanoine Régulier de ſaint Jean de Latran; mais il eſt conſtant par ſes Epîtres mêmes, qu'il étoit Chanoine Eccléſiaſtique de ſaint Pierre, après l'avoir été d'Anagnie. Il eſt vrai que quand on le fit Pape, il n'étoit que Diacre, & qu'avant ſon couronnement on le ſacra Prêtre, puis Evêque. Au reſte, comme ſa modeſtie n'étoit pas moindre que ſa ſcience, on eut peine à lui faire accepter le Pontificat, qu'il eût abſolument refuſé, ſi ſon élection n'eût été confirmée par les marques viſibles de la volonté de Dieu. Il ne voulut point ſe ſervir de ſa vaiſſelle d'argent, dont il fit diſtribuer le prix aux pauvres, qu'il ſervoit lui-même à table, & ſe contenta d'en avoir de bois ou de verre. Ce Pontiſe forma le deſſein d'unir les Princes Chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte; & pour y réuſſir, il voulut commencer par détruire ceux qu'il appelloit Hérétiques, & ſur-tout les Albigeois, qui déſoloient le Languedoc. Il eut la conſolation de voir que l'Egliſe ſous ſon Pontificat fut enrichie de divers Ordres Religieux, de celui de ſaint Dominique, de ſaint François, des Trinitaires & de quelques autres. En 1198, il envoya en France le Cardinal Pierre de Capoue, pour obliger le Roi Philippe *Auguſte* à reprendre Iſemburge ſa femme, & écrivit ſur ce ſujet au même Roi & à l'Evêque de Paris, &c. L'an 1215, il célébra le Concile Général de Latran, dans lequel il préſida; & mourut le 16 Juillet 1216 à Pérouſe, où il étoit venu pendant les grandes chaleurs, pour accorder les Piſans & les Génois, dont il vouloit tirer du ſecours pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Ce Pape a compoſé divers Ouvrages, comme, des Commentaires ſur les ſept Pſeaumes Pénitentiaux; trois Livres du Mépris du Monde, *de Contemptu mundi, ſive de Miſeria Hominis.* On imprima à Rome dès l'an 1543 ſes Epîtres, que Binius mit dans ſon édition des Conciles. Elles furent réimprimées l'an 1595, à Cologne, en deux livres, dont le premier contenoit 557 Epîtres, & l'autre 264. Enfin l'an 1635, les Docteurs du Collége de Foix de Toulouſe donnérent au public quatre Livres des mêmes Epîtres tirées de leur Bibliothéque. On a cet Ouvrage en deux volumes *in folio*, avec les Notes de François Boſquet, depuis Evêque de Montpellier, qui a auſſi publié la Vie de ce Pontife. Paul du May, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, avoit fait auſſi imprimer diverſes Lettres d'Innocent III, dans un tome *in octavo.* L'édition la plus parfaite de ſes Ouvrages eſt celle que le ſavant M. Baluze nous a procurée à Paris en 1682. On attribue encore d'autres Piéces à ce même Pontiſe, comme, des Commentaires ſur le Maître des Sentences; *de Officio Miſſæ, ſeu de ſacro Altaris myſterio libri ſex; Sermones de tempore & de Sanctis; de Sacramento Baptiſmi; de Clauſtro animæ; de Purgatorio; de conſecratione Pontificis; de laude Charitatis; de Sanctorum veneratione, &c.*

&c. On assure aussi qu'il est Auteur de la Prose *Stabat mater dolorosa*; de l'Hymne *Ave mundi spes Maria*; de l'Oraison *Intervenias pro nobis, quæsumus, Domine.* Après Innocent III, on éleva sur le Saint Siége HONORIUS III. * Les Curieux consulteront Blondus; Platine; Sabellius; Nauclére; Sigonius; Matthieu Paris; l'Abbé d'Ursperg; Pierre de Vaux-de-Cernay; Henri de Gand; Trithême; Sixte de Sienne; Bellarmin; Possevin; Sponde; Bzovius; Oldéric Rainaldi; Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.*

INNOCENT IV, natif de Gênes, nommé auparavant *Sinibalde*, de la Maison de Fiesque, des Comtes de Lavagne, fut élu Pape le 24 Juin 1243, après un interrégne de plus de 20 mois, depuis la mort de Célestin IV. Sinibalde avoit été Chancelier de l'Eglise Romaine, & avoit été créé Cardinal par Grégoire IX, au mois de Septembre 1227. D'ailleurs son mérite étoit connu de tout le monde, & sa capacité dans la science du Droit étoit si grande, qu'on lui donnoit le titre de *Pére du Droit.* L'Empereur Frédéric II, qui avoit longtems été brouillé avec les Papes & toute l'Eglise, ne fut pas plus tranquille après l'élection d'Innocent, avec lequel il avoit été fort uni, lorsqu'il n'étoit que Cardinal. Innocent n'oublia rien néanmoins pour le ramener à son devoir; mais lorsqu'il vit que ses soins étoient inutiles, il trouva à propos de se dérober à son ressentiment. Ce Pape se réfugia en France; & lorsqu'il y fut arrivé au mois de Décembre 1244, il convoqua un Concile Général à Lyon pour l'année suivante 1245. Dans ce Concile qui fut ouvert un lundi après la Fête de saint Jean-Batiste, on procéda contre l'Empereur Frédéric, qui y fut excommunié, & on traita de l'expédition de la Terre-Sainte. Le Pape y donna le chapeau rouge aux Cardinaux, pour les faire souvenir par la vue de cette couleur, qu'ils devoient être prêts à verser leur sang pour la défense de l'Eglise. Après la conclusion du Concile, le Pontife vit à Cluni le Roi saint Louïs, qui se préparoit pour son voyage d'Outremer. Frédéric II mourut en 1250, & l'année suivante le Pape quitta Lyon, où il avoit demeuré six ans & demi, pour retourner en Italie. Il s'arrêta à Pérouse, & n'alla à Rome que l'année suivante 1252. Depuis il fut appellé à Naples, pour recouvrer ce Royaume, & vit défaire ses troupes par Mainfroi, qui avoit obtenu du secours des Sarazins de Lucéria. Ce malheur contribua beaucoup à la mort d'Innocent, qui arriva le septiéme Décembre 1254, après un Pontificat de onze ans, cinq mois & 14 jours. Les Ouvrages de ce Pape ont été souvent imprimez à Venise, à Lyon, à Francfort & ailleurs, avec ce titre, *Apparatus libris quinque distinctus in totidem libros Decretalium.* Le Cardinal Baronius dans ses Notes sur le Martyrologe Romain, marque qu'il croit que ce Pape a composé l'Office de l'Octave de la Nativité de la sainte Vierge. Valentin Forster qui a écrit du Droit Civil Romain, & Jean Fischard, Auteur des Vies des Jurisconsultes modernes, parlent fort avantageusement de lui, & lui attribuent divers Ouvrages. * On pourra aussi voir Juvenatius; Villani; Blondus; Fazel; Sigonius; Summoneta; Matthieu Paris; Saint Antonin; Nauclére; Trithême; Sixte de Sienne; Bellarmin; Sponde; Bzovius; Louïs Jacob, &c. ALEXANDRE IV. fut Pape après lui.

INNOCENT V, nommé *Pierre de Tarantaise*, parce qu'il naquit en cette ville, avoit été Religieux de l'Ordre de S. Dominique, Docteur de Paris, Professeur en Théologie, & Provincial de la Province de France. Le Pape Grégoire X le fit Archevêque de Lyon, à la priére du Chapitre de l'Eglise de Lyon; & deux ans après, l'an 1275, Cardinal d'Ostie, & Grand-Pénitencier de l'Eglise Romaine. Le nouveau Cardinal harangua au Concile de Lyon avec un applaudissement général, & y fit l'Oraison funébre de saint Bonaventure dans l'Eglise des Cordeliers. Après la mort de Grégoire X, il fut élu Pape à Arezzo le 21 Janvier, & fut couronné à Rome le 22 Février 1276: mais il ne tint le Pontificat que cinq mois & cinq jours, & mourut le 22 Juin de la même année. Nous avons de lui des Commentaires sur les quatre Livres des Sentences, publiez à Toulouse en 1652, & quelques autres Traitez, comme, des Commentaires sur le Pentateuque, sur les Cantiques, sur l'Evangile, sur les Epîtres de saint Paul, &c. Ses ennemis prétendoient avoir tiré de ses Ecrits plus de cent erreurs; & saint Thomas écrivit une Apologie pour lui, par ordre de Jean de Verceil Général des Dominicains. JEAN XXI parvint ensuite au Pontificat. * Onuphre, *en la Chron.* Trithême. Philippe de Bergame. Sixte & Antoine de Sienne. Léandre Alberti, *de Viris Illust. Prædic.* Bellarmin, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Bzovius & Sponde, *in Annal.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.*

INNOCENT VI, Limosin de naissance, & Evêque de Clermont, connu auparavant sous le nom d'*Etienne* d'Albert, succéda à Clément VI, qui l'avoit fait en 1342 Cardinal, Evêque d'Ostie, & Grand-Pénitencier de l'Eglise; & tint le Pontificat neuf ans, huit mois & 20 jours, depuis le 18 Décembre 1352, jusqu'au 12 Septembre 1362. Le Saint Siége étoit alors à Avignon, & la Cour Romaine avoit besoin de réforme. Il y travailla avec soin, aussi bien qu'à finir la guerre qui étoit entre les Rois de France & d'Angleterre: ce qui ne l'empêcha pas de songer aux affaires d'Orient & à celles d'Italie. Ses desseins n'eurent pourtant pas toute l'issue qu'il s'étoit promise; & il mourut de déplaisir de voir presque toute l'Europe en armes. Les Auteurs parlent de lui comme d'un Pontife très digne du rang où sa vertu l'avoit élevé. Il fit aussi plusieurs fondations saintes, entre lesquelles celle de la Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon est des plus considérables. Il la choisit pour le lieu de sa sépulture; & eut pour successeur URBAIN V. Nous avons sa Vie, qui a été publiée depuis peu de tems. * Les Curieux la consulteront, avec Sponde; Louïs Jacob, &c.

INNOCENT VII, *Côme* Meliorati, de Sulmone, fut élu après Boniface IX, le 17 Octobre 1404, dans le tems que l'Eglise étoit divisée par le Schisme de Pierre de la Lune, qui se faisoit nommer *Benoît* XIII. Avant son élévation au Pontificat, il avoit possédé les Evêchez de Ravenne & de Bologne, s'étoit rendu célébre par la connoissance du Droit, & avoit été fait Cardinal par Boniface IX en 1389. On ne le mit sur le Siége Pontifical, qu'à condition qu'il céderoit, si Benoît XIII en faisoit de même; mais il ne tint pas sa promesse. Ce Pontife avoit de grandes qualitez; mais il étoit trop attaché à ses parens. Les Romains lui donnérent quelques sujets de mécontentement après son couronnement. Pour les punir, le neveu d'Innocent en fit mourir onze. Cette sévérité les rendit plus insolens, & les engagea d'avoir recours à Ladislas Roi de Naples, qu'ils reçurent dans leur ville: ce qui obligea le Pape de se retirer à Viterbe, d'où il employa contre Ladislas les censures Ecclésiastiques. Les Romains en 1406 rappellérent Innocent dans leur ville, où il mourut d'apoplexie le sixiéme Novembre, après deux ans & 22 jours de Siége. On élut après lui GREGOIRE XII. * Sponde, *in Annal.* Thierri de Niem, &c.

INNOCENT VIII, Génois, nommé *Jean-Baptiste* Cibo, né l'an 1432, fut élevé avec beaucoup de soin. Dès qu'il fut entré dans le monde, on l'envoya à Naples, où il vécut assez longtems à la Cour d'Alfonse & de Ferdinand d'Aragon. Depuis il vint à Rome, & fut domestique du Cardinal de Bologne, frére du Pape Nicolas V: ce qui contribua beaucoup à son élévation. Paul II lui donna l'Evêché de Savone, & Sixte IV lui conféra celui de Melfi, & le fit Cardinal le septiéme Mai 1473. Ce même Pape le laissa Légat à Rome, d'où il sortit à cause de la peste, & lui confia depuis la Légation de Sienne. C'est par ces degrez que le Cardinal de Melfi s'éleva sur le Siége Pontifical, où il vint après Sixte IV, un dimanche, 29 Août 1484, & fut couronné le 12 Septembre. A son avénement au Pontificat, il calma les différents des Princes d'Italie, & ramena à l'obéïssance du Saint Siége ceux que la sévérité de son prédécesseur en avoit éloignez. Il n'épargna rien pour unir les Princes Chrétiens contre les Turcs; mais ce dessein n'eut point de suite, & ne servit que de prétexte pour aquérir une grande somme d'argent à la Chambre Apostolique. Le Pape profita d'une partie, & employa l'autre pour faire la guerre au Roi de Naples, & pour réparer le Colisée d'Adrien. Il obtint du Conseil du Roi Charles VIII, qu'on lui remît le Prince Zizime, frére de Bajazet Empereur des Ottomans: ce qu'on lui accorda l'an 1489, à condition que ce Prince ne sortiroit point de Rome. Pierre d'Aubusson, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, eut un chapeau de Cardinal après cette négociation. Innocent eut seize bâtards, huit fils & huit filles. De là vint cette Epigramme:

Quid quæris testes, sit mas an femina Cibo?
Respice natorum, pignora certa, gregem:
Octo Nocens pueros genuit, totidemque puellas;
Hunc merito poterit dicere Roma patrem.

Il les laissa riches, & maria l'aîné, FRANÇOIS, Comte d'Aguilare, à une fille de *Laurent* de Médicis, nommée *Magdelaine*, qui passoit pour une des plus belles Princesses de son tems. *Voyez* CIBO. L'amour paternel lui fit faire pour ses bâtards des choses peu équitables. Il mourut le 25 Juillet de l'an 1492, âgé de 60 ans, après avoir gouverné l'Eglise sept ans, dix mois & 27 jours. ALEXANDRE V lui succeda. * Onuphre & Ciaconius, *in Vitis Pontific.* Du Chêne & Papire Masson, *in Innocentio VIII. &c.* Bayle, *Dict. Critiq.*

INNOCENT IX, de Bologne, nommé *Jean-Antoine* Fachinetti, Cardinal du titre des quatre Saints couronnez, fut élu Pape après Grégoire XIV, le 29 Octobre 1591, & fut couronné le troisiéme Novembre. Il avoit été pourvu par le Pape Pie IV, d'un Evêché dans la Calabre, s'étoit trouvé au Concile de Trente, & avoit été fait Cardinal par Grégoire XIII. Les Auteurs rapportent deux préfages de son élévation au Pontificat; le premier est, que dans le tems qu'il rendoit obéïssance à son prédécesseur Grégoire XIV, la Tiare de ce Pape lui tomba sur la tête; & l'autre, qu'il eut dans le Conclave sa cellule en la même place où l'on avoit coutume de mettre le Thrône Pontifical dans les Consistoires. Il mourut le 30 Décembre, deux mois après son élection. CLEMENT VIII fut élevé ensuite sur le S. Siége. * Sponde, *in Annal.*

INNOCENT X, Romain, nommé auparavant *Jean-Baptiste* Panfilio, fut créé Pape après Urbain VIII, le 15 Septembre 1644. Grégoire XV l'avoit envoyé Nonce à Naples. Urbain VIII le fit Dataire du Cardinal François Barberin son neveu, l'an 1625, en sa Légation de France & d'Espagne; le fit demeurer en ce Royaume avec le titre de Patriarche d'Antioche & de Nonce Apostolique; & à son retour il le fit Cardinal. Innocent manqua de reconnoissance; car peu après son élévation au Pontificat, il chassa les Barberins de Rome. Deux ans après il les rappella de leur exil, & se réconcilia avec eux par une alliance faite l'an 1653. Innocent donna trop d'autorité à Dona Olympia, sa belle-sœur, sous son Pontificat: ce qui lui a attiré la censure de quelques Auteurs. L'Eglise de France fut troublée par les disputes sur la Grace vers la fin de son Pontificat; & la Faculté de Théologie de Paris lui adressa les cinq fameuses Propositions de Jansénius Evêque d'Ypres, sur cette matiére, que ce Pape condamna par une Bulle de 1653. Innocent X mourut le septiéme Janvier 1655, âgé de 81 ans, après en avoir passé dix, quatre mois & 22 jours sur le Siége de saint Pierre. ALEXANDRE VII fut Pape après lui.

INNOCENT XI, auparavant nommé *Benoît* Odescalchi, étoit

étoit fils d'un riche Banquier de Côme dans le Milanez. Il embraſſa d'abord la profeſſion des armes, qu'il porta en Flandre au ſervice des Eſpagnols contre les François: il y fut même bleſſé à l'épaule droite d'un coup de mouſquet, dont il fut incommodé toute ſa vie. Depuis il étudia à Naples, entra dans l'état Eccléſiaſtique, & fut Clerc de Chambre ſous le Pontificat d'Urbain VIII & d'Innocent X. Son humeur douce & bienfaiſante, & ſes maniéres généreuſes & libérales, lui firent de puiſſans amis, entre leſquels on compte Dona Olympia, belle-ſœur d'Innocent X. Ce fut de ce Pape qu'il reçut le chapeau de Cardinal le ſixiéme Mars 1645. Quelque tems après il fut pourvu de la Légation de Ferrare, & de l'Evêché de Novare, duquel il remplit les fonctions avec une piété édifiante. Enfin après la mort du Pape Clément X, il fût élevé ſur le Saint Siége le 21 Septembre 1676. Sa conduite à l'égard de ſes parens fut très Eccléſiaſtique, & très oppoſée à celle de quelques-uns de ſes prédéceſſeurs. Il les exclut des affaires, dont il confia l'adminiſtration au Cardinal Alderam Cibo, Génois de nation. Il aſſiſta l'Empereur Leopold I, le Roi de Pologne Jean III, & la République de Veniſe, de ſommes conſidérables & de ſes galéres, pendant la guerre que ces trois Puiſſances eurent contre les Turcs durant ſon Pontificat. La vie de ce Pontife a été très auſtére; & ſi on a pu remarquer en lui quelque défaut, ç'a été ſon peu d'habileté pour le Gouvernement, ſa trop grande déférence aux ſentimens de ſes Miniſtres, & ſa partialité contre la France en faveur des ennemis de cette Couronne. Il mourut le 12 Août 1689, & eut pour ſucceſſeur, le Cardinal Pierre Ottoboni, qui prit le nom d'ALEXANDRE VIII. * *Mémoires du tems.*

Voici quelques remarques de feu M. Burnet Evêque de Saliſburi, propres à faire connoître le caractére d'Innocent XI. Ce Pape, *dit M. Burnet*, ſoupçonneux & timide, n'entendoit rien que les Finances, & que le Négoce de Banque; connoiſſance, qu'il avoit tirée de ſa famille, qui s'y étoit enrichie. Ce talent fit regarder comme un bonheur pour le Siége de Rome, que ce Pape y fût élevé; car, la Chambre Apoſtolique étoit chargée de tant de dettes, contractées par les grandes dépenſes de ſes prédéceſſeurs, qu'il étoit tems d'avoir un Pontife auſſi œconome que l'étoit celui-ci. C'étoit une choſe publique, qu'il n'entendoit pas le Latin; & lorſque j'étois à Rome, *dit M. Burnet*, on me dit que quand il fut promu au Cardinalat, il lui fallût un Maître, pour lui en apprendre ce qui étoit néceſſaire pour officier aux grandes Meſſes. La Théologie lui étoit auſſi entiérement inconnue; & cela me rappelle ce que me dit, à Veniſe, un Jéſuite que j'y voyois quelquefois chez l'Ambaſſadeur de France. Un jour que nous nous entretenions de l'infaillibilité des Papes, il m'avoua, qu'*Altiéri avoit été tout-à-fait en enfance pendant ſes dernières années; & qu'il falloit avoir une grande proviſion de foi, pour croire ce Pape infaillible*: *mais*, ajoûta-t-il en riant, *plus la choſe eſt difficile à croire, & plus la foi a de mérite.* Si Innocent XI haïſſoit les Jéſuites, & témoignoit faire grand cas des Janſéniſtes, ce n'étoit point qu'il entendît leurs démêlez Théologiques. C'étoit uniquement que les prémiers appuyoient Louïs XIV, & que ce Prince n'aimoit pas les autres. L'affaire de la Régale intéreſſant le temporel, elle étoit plus de ſa compétence, & il la ſoûtint vertement. Il ne s'étonna point du bruit que l'on faiſoit en France à ce ſujet. Ce bruit étoit pourtant porté fort loin, puiſque l'on ne parloit pas de moins que de ſe ſouſtraire au Siége Romain; & cela ſurtout après les quatre Propoſitions de l'Aſſemblée du Clergé en 1682, où l'on avoit renouvellé les dix Maximes des Conciles de Conſtance & de Bâle, contre les prétentions des Evêques de Rome. Louïs XIV, qui n'étoit pas accoutumé à la réſiſtance, fit de grandes menaces, qui allarmérent les Cardinaux, & qu'Innocent mépriſa. On dit qu'un jour, que ces Cardinaux le preſſoient fortement de devenir plus traitable, & qu'ils lui demandérent ce qu'il feroit en cas que le Roi de France lui détachât une puiſſante Armée, il répondit, *qu'il ſe ſentoit aſſez de courage pour ſouffrir le martyre.* L'affaire des *Franchiſes* fournit une autre preuve de ſa fermeté. A Rome toutes les gens de la même Nation, étant ſous la protection de leur Ambaſſadeur, & faiſant partie de ſon cortége dans les cérémonies, ils logent d'ordinaire près de ſon Palais, & ſous prétexte d'être de ſa maiſon, ils jouïſſent des mêmes priviléges que tous ſes domeſtiques. Il arrive ainſi que toutes les maiſons voiſines, & même des rues entiéres, font partie du Palais de l'Ambaſſadeur, & portent le nom commun de Franchiſes. On voit par-là, qu'une bonne partie de la ville n'eſt autre choſe, & que ces quartiers n'en doivent pas être les moins peuplez. Tout le monde s'y jette pour être à couvert de la Juſtice, & les Romains eux-mêmes comme les autres. Le deſordre en étoit venu à ce point, que les plus grands ſcélérats y trouvoient un aſyle, & que le Gouvernement ne pouvoit preſque plus punir perſonne. Innocent, pour y remédier, prit la réſolution de borner la franchiſe au Palais même des Ambaſſadeurs, & de ne l'accorder qu'aux gens de leur ſuite. Ceux de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, qui furent les prémiers à qui l'on en parla, renoncérent à ces priviléges, ſe réſervant néanmoins le droit de s'en reſſaiſir, ſi celui de France ne l'abandonnoit pas comme eux. Tout ſe réduiſoit donc à faire entendre raiſon à ce dernier; & ce fut-là, comme on ſait, la grande difficulté. Le Pontife alléguoit, *que ſes Nonces & ſes Légats, à Paris, n'ont point de Priviléges hors de l'enceinte de leur Hôtel, & n'en peuvent faire joüir que leurs domeſtiques.* Les François trouvérent fort ridicule, qu'un Pape prétendît ſe mettre en comparaiſon avec Louïs le Grand, & ſoûtinrent que les Ambaſſadeurs que l'on envoyoit à Rome ſont tout autre choſe que ceux qui ſont envoyez de Souverain à Souverain. En un mot, Louïs XIV voulut maintenir ſes Ambaſſadeurs dans la poſſeſſion de leurs anciennes Franchiſes; & la querelle fut pouſſée de part & d'autre avec beaucoup de chaleur. C'eſt ſous ce Pape que l'affaire du Molinoſiſme fit beaucoup de bruit à Rome. Le Pape lui-même fut ſoupçonné d'entrer dans les ſentimens de Molinos. C'eſt pour cela que l'Inquiſition donna commiſſion le 31 Février 1687, à quelques-uns de ſon corps, d'examiner le Pape, & de lui faire rendre raiſon de ſa Foi, non en qualité de Vicaire de Jéſus-Chriſt, mais ſimplement en qualité de *Benoît Odeſchalchi.* * Burnet, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. &c. tome 3. p.* 193. *&c.* Lettres *touchant l'état préſent d'Italie, écrites en* 1687. *p.* 54.

INNOCENT XII, nommé auparavant Antoine Pignatelli, d'une très noble famille de Naples, naquit en 1615. Après s'être produit à la Cour de Rome ſous Urbain III, il fut d'abord Inquiſiteur de Malte, Gouverneur de Viterbe, Nonce à Florence, en Pologne & à Vienne, Evêque de Lecce, Sécretaire de la Congrégation des Evêques & des Réguliers, & Maître de Chambre de Clément X. Il exerça le même emploi ſous Innocent XI, qui le fit Evêque de Faënza, Légat de Bologne, & enfin Archevêque de Naples, & Cardinal au mois de Septembre 1681. Depuis la mort d'Alexandre VIII, qui arriva le premier Février 1691, il fut créé Pape le 12 Juillet de la même année, prit le nom d'Innocent XII, & fut couronné le 15 du même mois. Il ſe conduiſit en véritable Pére commun, ſans prédilection, ſans partialité, & ne connut que les pauvres pour ſes parens. Après avoir fondé pluſieurs Hôpitaux, avoir travaillé à l'extinction du Quiétiſme, & avoir nettoyé & aggrandi les ports d'Anzio & de Nettuno, il mourut comblé de mérites & de bénédictions le 27 Septembre 1700, ayant tenu le Siége neuf ans, deux mois & 15 jours. CLEMENT XI lui ſuccéda. * *Mémoires du tems.*

INNOCENT XIII, Noble Romain, iſſu de l'ancienne & illuſtre famille de Conti, dont le Chef eſt Grand-Maître héréditaire du Palais Apoſtolique, s'appelloit *Michel-Ange* avant ſon élévation à la Tiare, & naquit à Rome le 15 Mai 1655. Son pére fut *Charles II* Conti, Duc de Poli & de Guadagnuolo; & ſa mére *Iſabelle*, Ducheſſe de Muti, le deſtina dès ſa naiſſance à l'Egliſe. La vivacité de ſon eſprit jointe à une excellente éducation, fit d'abord eſpérer qu'il ſeroit un jour également habile Politique & ſavant Prélat. Cette eſpérance ne trompa point, il monta par degré de charge en charge, juſques à ce qu'il obtint la triple Couronne. Il fut d'abord Prélat de la Chambre d'Alexandre VIII, qui dans la ſuite l'envoya avec *Stocco* & *Berettò*, honoré du caractére d'Internonce, auprès de Moroſini Doge de Veniſe. On lui donna depuis le Gouvernement d'Aſcoli; de Viterbe, & de pluſieurs autres villes de l'Etat de l'Egliſe. Innocent XII le nomma à l'Archevêché titulaire de *Tarſe*, & l'envoya en qualité de Nonce en Suiſſe, & de là en Portugal où il demeura pendant ſix années. Clement XI lui donna le chapeau de Cardinal, & voici quelle en fut l'occaſion. Clément avoit réſolu une grande promotion de 19 Cardinaux, en 1706. Du nombre de ces 19, fut *Gabriel Philipucci* d'une famille bourgeoiſe de Macérata, Docteur en Droit, fort eſtimé à cauſe de ſa vertu, de ſon érudition & de ſon expérience, & qu'Innocent XII avoit déja honoré de la charge de *Votant* de la Signature. Philippucci refuſa conſtamment la nouvelle dignité que Clément XI vouloit lui conférer, de ſorte que dans l'élection ſuivante le Pape offrit ſa place à Michel-Ange Conti, qui fut plus facile à l'accepter. On lui donna depuis pour fournir à une dépenſe plus brillante, les Evêchez d'Oſimo & de Viterbe: il obtint le prémier en 1709, & l'autre en 1712. Pendant ſon Cardinalat il fut Protecteur de la Couronne de Portugal. Il parut fort incliné pour les intérêts de l'Empereur dans l'affaire de la ſucceſſion d'Eſpagne, parce que le Portugal étoit en alliance avec la Cour de Vienne. Mais bien loin que cela portât quelque préjudice à ſon avancement dans la ſuite, il eſt certain que cette démarche fut très utile à ſa promotion, car il fut unanimement élu à la place de Clément XI, le huitiéme Mai 1721, par 55 Cardinaux préſens dans le Conclave. Il avoit alors 66 ans, & il dut ſon élévation ſur-tout au parti Impérial. Il prit alors le nom d'Innocent XIII. Il commença ſon régne par des Indulgences, par le ſoulagement du peuple en diminuant conſidérablement divers impôts, & par la liberté qu'il accorda à un certain nombre de Forçats des galéres Papales. Il créa auſſi *Prince del Soglio* le neveu de ſon prédéceſſeur, & nomma Cardinal *Bernard-Marie* Conti ſon frére. Ses autres fréres & proches parens ſe reſſentirent auſſi de ſa promotion, par les différens emplois Eccléſiaſtiques & Séculiers qu'il leur accorda. Il tâcha, pendant ſon régne, de lever les différents qu'il y avoit entre divers Princes Catholiques & le S. Siége, mais il fut obligé de laiſſer les affaires à peu près dans l'état où il les avoit trouvées, & de ſouffrir que Commachio demeurât entre les mains de l'Empereur. Il ne put pas non plus empêcher que l'Infant *Dom Carlos* d'Eſpagne ne reçût, des mains de l'Empereur, l'inveſtiture des Duchez de Parme & de Plaiſance, & qu'on ne regardât par conſéquent ces païs comme des Fiefs de l'Empire; quoique de ſon côté il eût donné l'Inveſtiture de Naples à l'Empereur, à qui il accorda auſſi pluſieurs priviléges dans ce Royaume par rapport aux Bénéfices. Il n'y a que l'affaire de la Conſtitution en France, qui ait pris un meilleur train pour la Cour de Rome durant ſon Pontificat. Dans les affaires de la Miſſion de la Chine, il fut encore obligé de ſe contenter de confirmer les Bulles de ſon prédéceſſeur. Il reçut cependant de l'Empereur de la Chine un préſent conſidérable, conſiſtant en une tabatiére garnie d'onze perles d'un grand prix, & en un perroquet blanc qui avoit la poitrine rouge. Ce fut le Viſiteur Apoſtolique *Mezzabarba* qui apporta ces préſens. En 1722, on forma par ſon crédit un nouveau projet ſur l'Angleterre en faveur du Prétendant,

dant; mais ce projet échoua. Le Cardinal Albéroni ſe promettoit beaucoup de ce Pontificat, & avec raiſon. Innocent XIII déclara nulles toutes les accuſations portées contre lui, & termina ainſi tout ce long procès. Il donna enſuite le chapeau de Cardinal à Albéroni le 12 Janv. 1724. Innocent XIII ne jouït pas longtems des avantages du Pontificat, car outre les douleurs de la gravelle dont il fut continuellement travaillé, ſon foible corps fut encore attaqué d'une fiévre violente. Dans ce triſte état on le ſollicita à remplir encore quatre places vacantes dans le ſacré Collége, mais il refuſa de le faire en diſant, *Je ne ſuis plus de ce monde.* On obtint cependant encore de lui qu'il ſignât la Diſpenſe, en vertu de laquelle la Princeſſe de Turenne obtenoit la liberté d'épouſer le Duc de Bouillon, frére de ſon premier époux. Six heures après cette ſignature il mourut le ſeptiéme Mars 1724, à l'âge de 69 ans & n'ayant pas encore accompli la troiſiéme année de ſon régne. Après dix ſemaines de Conclave on élut le 27 Mai Benoît XIII à ſa place. * *Dict. Allemand de Bâle.*

* INNOCENT, homme de qualité de Carthage, qui ayant eu une fiſtule à la cuiſſe, en fut guéri en priant Dieu comme on l'alloit ouvrir. * S. Auguſtin, *de Civitate Dei, l.* 22. *c.* 8.

INNOCENT CESAIRE. *Cherchez* CESAIRE.

INNOCENTS: c'eſt ainſi qu'on nomme les enfans qu'Hérode fit maſſacrer dans Bethléem & dans ſon territoire. Les Grecs, dans leurs Ménologues, & les Ethiopiens dans leur Liturgie, portent que le nombre de ces enfans maſſacrez fut de quatorze mille, ce qui n'eſt point croyable. On montre de leurs Reliques en pluſieurs endroits. L'Egliſe Latine célébre leur Fête le 28 Décembre, & les Grecs le 29. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Pluſieurs Péres de l'Egliſe, comme, St. Cyprien, St. Chryſoſtome, St. Irénée, St. Auguſtin, &c. parlent des *Innocens* comme des premiers Martyrs de l'Egliſe Chrétienne. Il paroit même par Origéne qu'on célébroit de ſon tems leur mémoire dans le Catalogue des Saints & des Martyrs. Bingham dit qu'on ne peut pas aſſûrer ſi dans les commencemens la Fête des Innocens a été célébrée le jour de l'Epiphanie, ou dans un autre jour. Voici comment Prudence, *Cathemerinon, Hymne* 12. *v.* 125 *& ſuiv.* parle de ces enfans maſſacrez:

Salvete flores Martyrum,
Quos lucis ipſo in limine,
Chriſti inſecutor ſuſtulit,
Ceu turbo naſcentes roſas.
Vos prima Chriſti victima
Grex immolatorum tener,
Aram ante ipſam ſimplices,
Palma & coronis luditis.

* Binghami *Antiquit. Eccleſ. tome* 9. *p.* 155, &c.

* INNOMINATI, eſt le nom que portent les Membres de l'Académie de Parme.

* INN-THALL, c'eſt à dire, *Vallée de l'Inn*, grande Vallée de Suiſſe. *Voyez* ENGADINE.

* INNY, petite riviére d'Irlande, dans le Comté de Longford en Lagénie, coule de l'eſt à l'oueſt dans la partie méridionale de cette Province & ſe rend dans le Shannon. * Beeverell, *Délices d'Irlande, p.* 1439.

INO.

INO, fille de Cadmus & d'Hermione. *Voyez* ATHAMAS.

INOWLADISLAW ou INOWLOCZ, ville de la Cujavie en Pologne. Elle eſt Capitale d'un Palatinat qui porte ſon nom, & ſituée ſur la riviére de Netec, à deux lieues de Kruſwick, & à dix d'Uladiſlaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

INOWLADISLAW ou INOWLOCZ, Palatinat, eſt une Province de la Cujavie en Pologne. Elle eſt bornée au nord par la Pruſſe Royale, & des autres côtez par les Palatinats de Kaliſch, de Brzeſtye & de Ploczkow. Ses villes principales ſont celle dont nous venons de parler, Uladiſlaw, & Bedgosky ou Bidgots. Quelques Géographes y mettent auſſi Dobrezin avec ſon territoire. * Maty, *Dict. Géogr.*

INQ.

INQUISITION, Tribunal que les Papes ont érigé dans l'Egliſe Romaine pour la recherche & la punition des Hérétiques, ou de ceux qu'ils regardent comme tels. Dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, juſques à la converſion de l'Empereur Conſtantin, on ne les puniſſoit que par l'excommunication; & il n'y avoit point d'autre Tribunal que celui des Evêques, non ſeulement pour juger de la doctrine, mais auſſi pour punir ceux qui s'obſtinoient dans celle qu'on avoit condamnée d'Héréſie. On fit plus ſous les Empereurs Chrétiens: car comme ils ſe crurent obligez de punir les crimes commis contre la Majeſté divine, ils publiérent des Loix, qu'on peut voir dans les Codes de Théodoſe & de Juſtinien, qui condamnent les Hérétiques à la peine de l'exil, & de la confiſcation de leurs biens: de ſorte qu'il y eut alors deux Tribunaux contre eux; l'Eccléſiaſtique, qui déclaroit l'Héréſie, & qui excommunioit les Hérétiques; & le Séculier, qui faiſoit le procès à celui qui étoit coupable du crime d'Héréſie, & le puniſſoit de la peine ordonnée par les Loix Impériales. Cela dura juſques à la diviſion de l'Empire après l'an 800: car alors les Evêques en Occident eurent une juriſdiction plus forte ſur les Hérétiques, qu'ils avoient pouvoir de citer devant leur Tribunal, pour les juger & les punir, non pas à la vérité de l'exil ſelon les Loix des Empereurs, mais de la priſon, du jeûne, & d'autres ſemblables peines, qui furent réglées par les Canons & par l'uſage. Ils exercérent aſſez paiſiblement cette ſorte de juriſdiction pendant l'eſpace d'environ trois cens ans, juſqu'au XII ſiécle. Alors, comme tout étoit en trouble dans l'Egliſe, où les Héréſies ſe multipliérent, & que les Hérétiques ſe rendirent très puiſſans, on fut contraint de tolérer bien des choſes auſquelles on ne pouvoit remédier. Tout ce que purent faire les Evêques, & ſur-tout les Papes, ce fut d'envoyer des Prédicateurs & des Légats pour convertir les Hérétiques, & particuliérement les Albigeois, qui cauſoient de grands deſordres en Languedoc. C'eſt ce que fit le Pape Innocent III, qui vers le commencement du XIII ſiécle, envoya dans cette Province quelques ſavans Abbez & Religieux de l'Ordre de Cîteaux, auſquels le ſaint Evêque Didace d'Oſma en Eſpagne ſe joignit, accompagné de ſaint Dominique, qui n'étoit encore alors que Chanoine de cette Egliſe, quelques années avant qu'il eût inſtitué ſon Ordre des Fréres Prêcheurs. Enfin, après que le Comte Raimond, grand protecteur des Albigeois, eut été contraint de les abandonner, le Cardinal Romain de Saint-Ange, Légat du Pape Grégoire IX, tint en 1229 un célébre Concile à Toulouſe, où entre autres choſes, on fit ſeize Décrets touchant les voyes qu'on devoit tenir pour rechercher & pour punir les Hérétiques. C'eſt-là proprement qu'on a commencé d'établir une Inquiſition réglée, qui dépendoit alors entiérement des Evêques, comme Juges naturels de la doctrine. Néanmoins le Pape Grégoire, qui étoit extrêmement zélé, ne trouvant pas que les Evêques agiſſent aſſez fortement à ſon gré, attribua trois ans après aux ſeuls Religieux de ſaint Dominique ce Tribunal de l'Inquiſition. Ces Religieux voulant éviter ce que l'on avoit trouvé à redire dans la conduite des Evêques, accuſez d'avoir été trop indulgens, donnérent dans l'autre extrémité; & exercérent leur charge avec tant de rigueur, que le Comte & le peuple de Toulouſe chaſſérent de leur ville ces Inquiſiteurs, tous les autres Dominicains & l'Evêque même, nommé Raimond, qui étant de leur Ordre, les favoriſoit. Ils furent pourtant rétablis quelque tems après; mais on leur donna pour Collégue un ſavant Cordelier, pour modérer leur zéle trop ardent, par ſa prudence & par ſa douceur. Ce tempérament n'empêcha pas qu'on ne trouvât l'Inquiſition encore trop rude, & l'on ne put s'en accommoder en France. (*Voyez* plus bas l'Article, INQUISITION de TOULOUSE.)

L'Empereur Frédéric II fit en 1244, contre les Hérétiques un Edit très ſévére, par lequel, en prenant les Inquiſiteurs ſous ſa protection, il ordonna qu'ils examinaſſent ceux qui ſeroient accuſez du crime d'Héréſie, & que les Juges ſéculiers condamnaſſent les coupables au feu, s'ils étoient opiniâtres, ou à une priſon perpétuelle, s'ils abjuroient leur Héréſie; mais comme immédiatement après il eut de nouveaux démêlez avec le Pape Innocent IV qui le dépoſa de l'Empire au Concile de Lyon, cet Edit ne fut point exécuté; & l'Héréſie pendant ces troubles devint plus forte que jamais, ſans qu'on pût agir efficacement contre ceux qui l'embraſſérent juſqu'à la mort de cet Empereur, qui arriva en 1250. Alors le Pape Innocent, qui pouvoit faire valoir plus facilement ſon autorité en Italie, y établit en 1251 l'Inquiſition, dont le ſoin fut confié aux Dominicains & aux Cordeliers, mais conjointement avec les Evêques (qui ſont les Juges légitimes du crime d'Héréſie) & avec les Aſſeſſeurs nommez par le Magiſtrat pour condamner les coupables aux peines portées par les Loix.

L'Inquiſition réglée de la ſorte par le Pape, fut reçue dans une bonne partie de l'Italie; & cette juriſdiction fut nommée *le Saint Office.* Le Royaume de Naples la refuſa, à cauſe de la meſintelligence qui étoit entre le Pape & le Roi. La République de Veniſe avoit établi l'année précédente des Juges Eccléſiaſtiques & Séculiers contre les Hérétiques, ſavoir, le Patriarche de Grade, l'Evêque de Caſtel, & les autres Evêques de la dépendance du Dogat, pour juger de l'Héréſie; & le Doge avec les Conſeillers, pour condamner au feu ceux qui en ſeroient coupables; de ſorte qu'elle ne voulut recevoir le Tribunal du Saint Office, ni les Inquiſiteurs, que longtems après, ſous le Pape Nicolas IV, de l'Ordre de ſaint François; & elle ne les reçut qu'avec certaines limitations & reſtrictions, qui font que ce Saint Office s'y exerce d'une maniere qui n'a point cauſé de troubles dans l'Etat de Veniſe, comme nous l'expliquerons plus bas. Quelques Provinces de France & d'Allemagne reçurent auſſi l'Inquiſition; mais elles s'en défirent bientôt, & les Inquiſiteurs, que l'on y ſouffrit encore quelque tems, n'en avoient preſque que le nom, & n'étoient, à proprement parler, que de ſimples Officiers du Conſeil des Evêques. Pour ce qui regarde l'Eſpagne, l'Inquiſition n'y fut reçue que dans l'Aragon, juſques à ce qu'en l'année 1478, le Roi Ferdinand & la Reine Iſabelle, voyant que pluſieurs Maures & Juifs convertis retournoient tous les jours au Judaïſme & au Mahométiſme, & pervertiſſoient même quelques Chrétiens, établirent dans la Caſtille l'Inquiſition indépendante des Evêques, telle qu'on la voit aujourd'hui dans toute l'Eſpagne: ce qu'ils firent par le conſeil du Cardinal Pierre Gonzalès de Mendoza, Archevêque de Séville, & par l'autorité du Pape Sixte IV. De là, après la priſe de Grenade & des autres places des Maures, elle s'étendit dans tous ces Royaumes. Elle fut auſſi depuis établie dans ceux de Sicile & de Sardaigne, dans les Indes, & généralement dans tous les Etats du Roi d'Eſpagne, à la réſerve du Royaume de Naples & des Païs-Bas, où toutes les fois qu'on a tâché de l'introduire, les peuples ſe ſont ſou-

levez, n'en pouvant pas ſeulement ſouffrir le nom. Les Juges Séculiers qui connoiſſoient du crime d'Héréſie dans les Païs-Bas ſujets au Roi d'Eſpagne, ne pouvant employer la ſévérité, à cauſe de la trop grande quantité d'Hérétiques qui étoient dans le païs, l'Empereur Charles-Quint voulut en 1550, y établir l'Inquiſition de la même maniére qu'elle étoit en Eſpagne. Il publia même une Déclaration à cet effet: mais la Reine de Hongrie, ſa ſœur, qui étoit Gouvernante des Païs-Bas, lui ayant donné avis que cela feroit retirer tous les Marchands étrangers, & que les villes demeureroient ſans commerce; il fit un ſecond Edit, par lequel il déclara que l'Inquiſition n'auroit aucun pouvoir ſur les Etrangers, & modéra même la forme de l'Inquiſition à l'égard de ceux du païs. Cependant la volonté de l'Empereur ne fut pas réguliérement exécutée, & le droit de punir les Hérétiques demeura toujours aux Juges Séculiers. Philippe II tenta de nouveau en 1559 & les années ſuivantes, d'introduire l'Inquiſition, de même qu'elle étoit en Eſpagne; & après avoir tenté & eſſayé inutilement les voyes de la douceur, il ordonna l'an 1567, au Duc d'Albe, de l'établir par la force des armes: mais cette violence cauſa de grandes guerres, qui affoiblirent beaucoup la domination Eſpagnole.

L'an 1560, le Duc de Guiſe & le Cardinal de Lorraine, ſon frére, preſſerent fortement la Reine Catherine de conſentir à l'établiſſement de l'Inquiſition en France, diſant que c'étoit le plus efficace de tous les remédes contre l'Héréſie; mais la Reine ne put ſe réſoudre à établir ce nouveau Tribunal, craignant qu'il n'excitât de plus grands troubles; vu principalement qu'elle avoit appris depuis peu, qu'à la mort de Paul IV, en 1559, le Peuple Romain s'étoit jetté en foule dans le Palais du Saint Office, & en avoit brûlé les Archives, & briſé les priſons, d'où il avoit tiré les Criminels, & que même les Magiſtrats avoient eu bien de la peine d'empêcher que le peuple furieux ne mît le feu au Couvent des Dominicains, en haine de l'Inquiſition, dont ils exerçoient les principales charges. Pour contenter en quelque façon Meſſieurs de Guiſe, le Chancelier propoſa un expédient, & remarqua que ſous le régne de François I, les Magiſtrats connoiſſoient du crime d'Héréſie pour ce qui regarde le fait, & condamnoient les Hérétiques: Que Henri II, pour ſatisfaire les Evêques, qui ſe plaignoient de ce qu'on leur ôtoit cette juriſdiction, qu'ils prétendoient leur appartenir, avoit fait un Edit le 19 Novembre 1549, par lequel, en laiſſant aux Juges Séculiers la connoiſſance du crime d'Héréſie pour le fait, à l'égard des Laïques, & aux Evêques celle du Droit, quand il s'agit de décider ſi une doctrine eſt hérétique, il ordonnoit que les Juges, après avoir fait le procès aux accuſez, les renvoyaſſent aux Evêques, pour les punir ſelon les Loix canoniques: Que cinq ou ſix ans après, le même Roi avoit fait un autre Edit, qui ordonnoit que les Juges Eccléſiaſtiques fiſſent le procès aux Hérétiques; & qu'après qu'ils les auroient convaincus d'Héréſie, on les envoyât aux Juges Séculiers, pour les punir ſelon la rigueur des Ordonnances. Là-deſſus le Chancelier propoſa au Roi un nouvel Edit, qui tenant le milieu entre les deux Edits contraires de Henri II, pût ſatisfaire également les Juges Eccléſiaſtiques & les Séculiers, & traiter aſſez rigoureuſement les Hérétiques, pour n'avoir pas beſoin de recourir à l'Inquiſition, qui ſemble choquer les droits des Parlemens & des Evêques. Sur cet avis, le Roi fit l'Edit de Romorantin au mois de Mai 1560, qui porte que la connoiſſance du crime d'Héréſie n'appartiendra qu'aux ſeuls Prélats & à leurs Officiers; mais ordonne que tous ceux qui parleront de leurs dogmes hérétiques, ſoit en particulier, ſoit en public, qui feront de ſecrettes Aſſemblées, qui prêcheront ſans la permiſſion de leur Evêque, qui feront des Libelles, ou qui écriront en faveur des nouvelles opinions, ſoient jugez par les Juges Séculiers ſans appel, & punis ſelon la rigueur des Ordonnances, comme criminels de léze-Majeſté. Cet Edit contenta tout le monde, excepté les Huguenots, qui l'appellérent *l'Inquiſition d'Eſpagne.* * Maimbourg, *Hiſtoire du Calviniſme.* P. Paul Servite, *ou* Fra Paolo, *de l'Origine de l'Inquiſition.*

MANIERE DONT ON EXERCE L'INQUISITION.

L'Inquiſition qui eſt une Juriſdiction Eccléſiaſtique, établie dans les Etas du Pape, du Roi d'Eſpagne, & du Roi de Portugal, connoît des crimes d'Héréſie, de Judaïſme, de Mahométiſme, de Sortilége, de Sodomie & de Polygamie. La coutume eſt que le Roi d'Eſpagne nomme au Pape un Inquiſiteur-Général pour tous ſes Royaumes; & Sa Sainteté le confirme. Cet Inquiſiteur-Général nomme enſuite les Inquiſiteurs particuliers de chaque lieu, qui ne peuvent pourtant exercer leurs charges avant que d'avoir eu le conſentement & l'agrément du Roi. Le Roi, de plus, met un Conſeil ou Sénat pour cette matiére dans le lieu où eſt le Souverain-Inquiſiteur ou Préſident; & ce Conſeil a une Juriſdiction Souveraine ſur toutes les affaires qui regardent l'Inquiſition. Les Seigneurs les plus conſidérables ſe ſont Officiers de l'Inquiſition ſous le nom de *Familiers.* Leur fonction eſt de faire la capture des accuſez. Le reſpect extrême qu'on porte aux Familiers, & la terreur que cette Juriſdiction jette dans les eſprits, autoriſe ſi fort les empriſonnemens, qu'un accuſé ſe laiſſe emmener ſans oſer rien dire, dès qu'un Familier lui a prononcé ces paroles, *De la part de la ſainte Inquiſition.* Aucun voiſin n'oſe murmurer; le pére même livre ſes enfans, & le mari ſa femme; & s'il arrivoit quelque révolte, on mettroit en la place du Criminel tous ceux qui auroient refuſé de donner main-forte pour empêcher ſon évaſion. On met les priſonniers un à un, ou deux à deux, dans de petites cellules, d'où on les tire les jours de Conſeil, pour être interrogez à la maniére de ce Tribunal, où on ne leur dit pas de quoi ils ſont accuſez, mais on ſe contente de leur demander de quoi ils ſe ſentent coupables. D'abord tous les parens du Criminel s'habillent en deuil, & en parlent comme d'un homme mort: ils n'oſent ſolliciter pour ſa grace, ni même s'approcher de la priſon, tant ils craignent d'être ſuſpects & enveloppez dans le même malheur: juſques-là que les parens ſe réfugient quelquefois dans les païs étrangers; car chacun craint d'être pris pour complice. Quand il n'y a point de preuves contre l'accuſé, on le renvoye après une longue priſon; mais il perd toujours la meilleure partie de ſon bien, qui ſe conſume pour fournir aux frais de l'Inquiſition. Le ſecret de toute la procédure eſt gardé ſi étroitement, qu'on ne ſait jamais le jour deſtiné à prononcer leur ſentence. Ce jugement ſe fait pour tous les accuſez une fois l'année, en un jour choiſi par les Inquiſiteurs. L'Arrêt qu'on y donne s'appelle un *Auto da fé*, c'eſt à dire, *un Arrêt de foi*, ou *en matiére de Religion*; & il eſt auſſi-tôt ſuivi de l'exécution des coupables. On rend cet Arrêt en public avec des ſolemnitez extraordinaires. On éléve en Portugal un grand théatre de charpente, qui occupe preſque toute la Place publique, & qui peut tenir juſqu'à trois mille perſonnes. On y dreſſe un autel richement paré; & à côté on éléve des rangs de ſiéges en façon d'amphithéatre; pour faire aſſeoir les Familiers & les accuſez. Vis à vis eſt une chaire fort haute, où un des Inquiſiteurs appelle chaque accuſé l'un après l'autre, pour écouter la lecture des crimes dont on l'accuſe, & l'Arrêt de condamnation qu'on lui prononce. Les priſonniers qui ſortent de la priſon pour venir ſur ce théatre, jugent de leur deſtinée par les différens habits qu'on leur a donnez. Ceux qui ont leurs habits ordinaires, en ſont quittes pour une amende. Ceux qui ont un *Sanbénito*, qui eſt une maniére de juſte-au-corps jaune ſans manches chargé d'une croix rouge de ſaint André couſue deſſus, ſont aſſurez de la vie; mais ils perdent leur bien, qui eſt confiſqué au profit de la Chambre Royale, & pour payer les frais de l'Inquiſition. Ceux à qui l'on fait porter ſur leur *Sanbénito*, quantité de flammes de ſerge rouge, couſues deſſus ſans aucune croix, ſont convaincus d'être relaps, & d'avoir déja eu une fois leur grace; & ſont menacez d'être brulez, en cas de rechûte. Mais ceux qui outre les flammes repréſentées ſur leur *Sanbénito*, y portent leur propre tableau, environné de figures de diables, ſont deſtinez à la mort. Il y a impunité la premiére fois pour ceux qui promettent de renoncer au Judaïſme, & qui ont fidélement révélé tous les complices; mais à la ſeconde fois, il n'y a plus de pardon. Les Inquiſiteurs, étant Eccléſiaſtiques, ne prononcent point l'Arrêt de mort; ils dreſſent ſeulement un Acte qu'ils liſent à l'accuſé, où ils marquent que le coupable ayant été convaincu d'un tel crime, & l'ayant lui-même avoué, la ſainte Inquiſition le livre avec douleur au bras ſéculier. Cet Acte eſt mis entre les mains de ſept Juges, qui ſont au côté gauche de l'autel, leſquels condamnent les Criminels à être brûlez, après avoir été étranglez, ſi ce n'eſt qu'ils ſoient Juifs; car en ce cas on les brule tout vifs.

Les Places publiques où ſe font ordinairement ces ſortes d'exécutions, s'appellent *Rouſſi* en Portugal. On y dreſſe des fagots avec un poteau au milieu, où le Criminel étant aſſis, eſt étranglé par l'Exécuteur, puis brûlé. La Confrérie de la *Miſéricorde* eſt préſente à ce ſpectacle, où elle vient avec une banniére ſuivie de pluſieurs Prêtres qui conduiſent le Criminel au lieu patibulaire, & ſont des priéres pour lui. Dans tous les païs de la Domination Portugaiſe, il y a quatre Inquiſitions, ſavoir celles de Lisbonne, de Coïmbre, & d'Evora en Portugal; & celle de Goa, dans l'Inde Orientale. Outre ces quatre Tribunaux, il y a encore à Lisbonne, le Grand-Conſeil de l'Inquiſition, où préſide l'Inquiſiteur-Général. Tous les Inquiſiteurs ſont nommez par le Roi, & confirmez par le Pape, de qui ils reçoivent leurs Bulles. * Jouvain & Davity, *De l'Eſpagne.* Du Cange, *Gloſſarium Latinitatis.*

DE L'INQUISITION de TOULOUSE.

Cette Inquiſition, qui eſt la premiére dont on ait entendu parler, fut établie par le Pape Grégoire IX, ſous Raimond, VII du nom, Comte de Toulouſe, l'an 1229. Tout ce que les Légats des Papes avoient fait contre les Albigeois avant ce tems-là, ne peut paſſer que pour une recherche extraordinaire, & non pour une Inquiſition réglée. Ce Tribunal reçut au commencement de grandes traverſes; car les Inquiſiteurs & l'Evêque qui les favoriſoit furent chaſſez. Ils furent enſuite rétablis, mais peu de tems après ils furent tous maſſacrez. Raimond fit punir par de ſévéres ſupplices, les auteurs de ce crime, dont on le ſoupçonnoit lui-même. Après la mort de ce Comte, Alfonſe, frére de ſaint Louïs, lui ſuccéda en 1249, & alors les Inquiſiteurs commencérent d'exercer leur Juſtice en toute liberté. Lorſqu'Alfonſe fut mort en 1271, & que le Comté eut été réuni à la Couronne, ils eurent la même autorité ſous nos Rois; mais par ſucceſſion de tems l'Héréſie des Albigeois s'étant diſſipée, l'Inquiſition qui ne connoiſſoit que des cauſes d'Héréſie, tomba en décadence; outre que ce Tribunal étoit déja fort décrédité, à cauſe que le zéle indiſcret des Inquiſiteurs leur faiſoit quelquefois envelopper des perſonnes innocentes dans leurs accuſations: enfin il ne leur reſta que quelques légéres attributions, comme l'examen des Livres de doctrine, & autres ſemblables. Le Parlement néanmoins leur renvoyoit quelquefois certaines cauſes, où il y avoit ſoupçon d'Héréſie. Ils retinrent longtems un droit qui leur avoit été donné à leur établiſſement, qui étoit de ſe faire apporter tous les ans le ſcrutin de l'élection des Capitouls de Toulouſe,

ſe, pour l'examiner, & pour voir ſi parmi ceux qui étoient élus, il n'y en avoit point quelqu'un qui fût ſuſpect d'Héréſie; mais ce droit leur fut ôté vers l'an 1646 par un Arrêt du Conſeil, & fut attribué à l'Archevêque de Toulouſe, Charles de Montchal, & à ſes ſucceſſeurs; ſur ce fondement, que les Evêques par les Conſtitutions Canoniques, ſont Inquiſiteurs-nez dans leurs Diocéſes. Les Dominicains toutefois ne laiſſent pas encore aujourd'hui de faire pourvoir par le Roi un Religieux de leur Ordre de l'Office d'Inquiſiteur; il a même quelques gages, & la maiſon où il ſe tient avec une petite Communauté de Dominicains, dépendante du grand Couvent, s'appelle encore l'Inquiſition; mais il n'a que le ſimple tître d'Inquiſiteur, ſans autre eſpéce de fonction. * La Faille, *Annales de la ville de Toulouſe.* Le Regître des Arrêts de l'Inquiſition de Toulouſe a été publié à Amſterdam en 1692, & intitulé, *Liber Sententiarum Inquiſitionis Toloſanæ, ab anno Chriſti* 1300, *ad annum* 1323.

DE L'INQUISITION DE VENISE.

Le Tribunal de l'Inquiſition établi à Veniſe, dépend preſque autant du Gouvernement politique, que les Tribunaux Séculiers. Le Saint Office eſt compoſé du Nonce du Pape, réſidant à Veniſe, du Patriarche de Veniſe (qui, comme Noble Vénitien, eſt toujours fort zélé pour l'obſervation des Loix de la République) du Pére Inquiſiteur, qui eſt toujours de l'Ordre de ſaint François, & de deux principaux Sénateurs, qui ſont Aſſiſtans, & ſans la préſence deſquels toutes les procédures ſont nulles, & les ſentences ne peuvent être miſes à exécution. Ainſi, ſous prétexte qu'une affaire regardera les intérêts de l'Etat, l'Inquiſition ceſſe ſouvent d'en connoître. L'Héréſie eſt preſque la ſeule matiére dont ce Tribunal connoiſſe à Veniſe; & même l'Inquiſition n'y eſt pas fort ſévére à cet égard. Le Saint Office ne profite jamais des biens d'un Hérétique condamné, la République ayant voulu qu'ils retournaſſent aux héritiers. Depuis le Catalogue des Livres défendus, qui fut dreſſé lorſque la République reçut l'Inquiſition, il n'eſt point permis au Saint Office d'en cenſurer d'autres que ceux que la République cenſure elle-même. L'Inquiſition n'empêche pas aux Grecs & aux Arméniens l'exercice libre de leur Religion, & que le peuple n'aille gagner les Indulgences dans leurs Egliſes, de même que dans celles des Catholiques. Les Juifs ſont tolérez à Veniſe; mais ils y portent des chapeaux d'écarlate, pour les diſtinguer des autres. Ils ne peuvent être recherchez pour la Religion ſeule: de ſorte que les blaſphémes, les ſacriléges, & les autres crimes ſemblables qu'ils commettent, ſont de la connoiſſance des Juges Séculiers. L'Inquiſition a un pouvoir ſi borné dans l'Etat de Veniſe, que la République permet qu'on donne le bonnet de Docteur en l'Univerſité de Padoue, ſans faire la profeſſion de foi ordonnée par les Papes: c'eſt pourquoi on y voit les Schiſmatiques, les Hérétiques, & les Juifs ſe faire Docteurs en Droit & en Médecine. * De ſaint-Didier, *Ville & République de Veniſe.*

DE LA CONGREGATION de l'INQUISITION, ou du SAINT OFFICE à ROME.

Le Pape Paul III, ayant convoqué en 1545 un Concile Général à Trente, pour établir la foi de l'Egliſe Romaine contre la doctrine des Luthériens, & pour réformer la Diſcipline Eccléſiaſtique, nomma neuf ſavans hommes, pour commencer la correction des mœurs du Clergé; ce qui donna lieu à l'établiſſement de la Congrégation qui fut depuis nommée *de l'Inquiſition*, ou *du Saint Office*, laquelle fut confirmée par le Pape Sixte V, l'an 1588. Elle eſt compoſée de douze Cardinaux, nommez par Sa Sainteté, avec bon nombre de Prélats & de Théologiens, qui portent le tître de *Conſulteurs*, & dont celui qui eſt Commiſſaire, eſt toujours de l'Ordre de ſaint Dominique. Ces douze Cardinaux ſont appellez *Inquiſiteurs-généraux*, parce que leur pouvoir s'étend par toute la Chrétienté. Les Inquiſiteurs Provinciaux ſont députez par eux dans les Provinces où l'Inquiſition eſt reçue. * Jean Des-loix, *Inquiſiteur de la Foi, c.* 1.

DE L'INQUISITION de GOA.

A Goa, dans la Preſqu'iſle de l'Inde, en deça du Golfe de Bengale, les Portugais ont établi deux Inquiſiteurs; le premier, que l'on nomme *le Grand-Inquiſiteur*, eſt toujours un Prêtre ſéculier, & le ſecond eſt un Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique. L'Inquiſition a encore des Officiers qu'on appelle *Députez du ſaint Office:* ceux-ci ſont en aſſez grand nombre, & il y en a de tous les Ordres Religieux. Ils aſſiſtent à l'inſtruction du procès, & au jugement des accuſez; mais ils ne viennent jamais au Tribunal ſans être mandez par les Inquiſiteurs. Il y en a d'autres que l'on nomme *Qualificateurs du ſaint Office*, auſquels on laiſſe le ſoin d'examiner les Livres, & d'y remarquer les propoſitions que l'on ſoupçonne de contenir quelque choſe de contraire à la pureté de la Foi: ceux-ci n'aſſiſtent point aux jugemens, & ne viennent au Tribunal que pour y faire leur rapport touchant les choſes qui leur ont été commiſes. Il y a encore un Promoteur, un Procureur & des Avocats, pour les priſonniers qui en demandent. Les autres Officiers de l'Inquiſition ſont les *Familiers du ſaint Office*, qui ſont comme les Huiſſiers ou Sergens. Ces Officiers ſe croyent aſſez honorez de ce tître, & ne reçoivent aucuns gages. Ils portent tous une médaille d'or, ſur laquelle ſont gravées les Armes du ſaint Office. L'Inquiſiteur accompagné d'un Sécretaire & d'un Interpréte, viſite tous les priſonniers de deux mois en deux mois. Les procédures les plus extraordinaires ſe font contre ceux qui ſont accuſez de Sodomie, ou de Judaïſme. L'accuſation de Judaïſme regarde les *Chriſtians novos*, c'eſt à dire, les *Chrétiens nouveaux.* On donne ce nom à ceux qui ſont deſcendus des Juifs, leſquels ayant été chaſſez par Ferdinand V, Roi d'Aragon & de Caſtille, furent reçus en Portugal en embraſſant le Chriſtianiſme: ce qu'ils firent, du moins en apparence. Et comme le nom de Juif eſt odieux par toute la Terre, on a toujours diſtingué des familles Chrétiennes, les familles des Juifs convertis, que l'on a appellez Chrétiens nouveaux. A Goa, il n'y a que le Grand-Inquiſiteur qui ait ou qui s'attribue le droit de ſe faire porter en chaiſe, & l'on a pour lui beaucoup plus de reſpect que pour l'Archevêque, ou pour le Viceroi. Son autorité s'étend ſur toute ſorte de perſonnes, Laïques & Eccléſiaſtiques, à la réſerve de l'Archevêque, de ſon Grand-Vicaire qui eſt toujours un Evêque, du Viceroi, & des Gouverneurs qui repréſentent le Viceroi: encore les peut-il faire arrêter tous, après avoir donné avis à la Cour de Portugal des crimes dont on les accuſe, & en avoir reçu des ordres ſecrets du Conſeil Souverain de l'Inquiſition de Lisbonne. Les Conſeillers de ce Tribunal ne s'aſſemblent guére; au lieu que les autres Conſeils ſe tiennent ordinairement deux fois par jour. Quand on juge les cauſes, outre les Députez qui y aſſiſtent, les Archevêques des lieux où l'Inquiſition eſt établie, ont droit de ſe trouver au Tribunal. Lorſque l'*Auto da Fé*, c'eſt à dire, l'*Arrêt en matiére de Foi*, a été rendu, on donne un *Sanbénito*, ou grand Scapulaire de toile jaune, chargé d'une croix de Saint-André, peinte en rouge devant & derriére, à ceux qui ne ſont pas jugez coupables de mort; mais ceux qui méritent la mort, ſont revêtus d'un *Samara*, qui eſt une autre eſpéce de Dalmatique, ou Scapulaire, dont le fond eſt gris, & le portrait du criminel y eſt repréſenté au naturel, devant & derriére, poſé ſur des tiſons allumez avec des flammes qui s'élévent, & des Démons tout autour. Leurs noms & leurs crimes ſont écrits au bas du portrait. A l'égard de ceux qui ont confeſſé leurs crimes après la prononciation de la ſentence, & ont ainſi mérité le pardon; ils portent ſur leur *Samara* des flammes renverſées la pointe en bas, ce qu'on appelle *Fogo revolte*, c'eſt à dire, *feu renverſé*, parce qu'ils ont évité le ſupplice du feu. On donne à ceux qui ſont trouvez coupables de Magie, des bonnets de carton élevez en pointe, à la façon d'un pain de ſucre, que l'on appelle *Carochas.* Ces bonnets ſont tout couverts de figures de Diables & de flammes de feu. Tous les Criminels étant ainſi revêtus, ſelon la qualité de leurs crimes, on fait une Proceſſion dans une Egliſe choiſie pour cette cérémonie; & chaque Criminel eſt accompagné de ſon Parrain, qui marche à ſon côté. Ces Parrains ſont des perſonnes conſidérables, & ils ſont obligez de répondre de celui qui leur a été confié, & de le repréſenter après la cérémonie. Les Criminels marchent à la Proceſſion l'un après l'autre, tenant un cierge à la main, & ayant la tête & les piez nuds. Les moins coupables vont les premiers, & les autres de ſuite. Après les derniers de ceux qui ont la vie ſauve, on porte un Crucifix, dont la face regarde ceux qui le précédent; & enſuite marchent ceux que l'on doit exécuter. Quelquefois on porte en ce rang des ſtatues à hauteur d'hommes, attachées au bout d'une perche, & accompagnées d'autant de caſſettes remplies des oſſemens de ceux que les ſtatues repréſentent; car l'Inquiſition exerce auſſi ſa Juſtice ſur les Morts, lorſqu'après leur décès, ils ſont chargez de quelque grand crime; & s'ils ſont convaincus, on les déterre, pour brûler leurs oſſemens dans l'exécution de l'*Auto da Fé.* Le lendemain de l'exécution, on porte dans l'Egliſe des Dominicains, les portraits de ceux que l'on a fait mourir. Leur tête ſeulement y eſt repréſentée au naturel, poſée ſur des tiſons embraſez, avec leur nom, leur païs & la qualité du crime. Au bas du portrait des relaps, on ajoute ces mots: *Morreo quemado por Hereje relapſo*, c'eſt-à-dire, *Je meurs brûlé comme Hérétique relaps.* Si n'ayant été accuſé qu'une fois, il a perſévéré dans ſon erreur, on met, *por hereje contumas.* Et s'il perſiſte à ſe dire innocent, on met, *por hereje convitto negativo*, comme *Hérétique convaincu, mais qui n'a pas confeſſé.* * *Relation de L'Inquiſition de Goa, en* 1687. Elle doit être lue avec précaution. On peut y joindre, *Hiſtoria Inquiſitionis Philippi à Limborch.*

INS.

INS, ou INN, *Oenus*, ou *Ænus*, riviére d'Allemagne, fort de deux ſources du Mont-Bernina dans les Alpes, au Païs des Griſons, & vers les frontiéres de la Valteline. Enſuite elle traverſe le Tirol, paſſe à Inſpruck, à Hall, à Schwatz & à Kufſtein. Enfin elle entre dans la Baviére, où elle arroſe Waſſerburg, Hag, &c. & ayant reçu le Saltz ou Saltzach, & quelques autres riviéres, elle ſe jette dans le Danube à Paſſaw.

INSCRIPTIONS. La maniére la plus ordinaire de conſerver la mémoire des faits remarquables chez les Anciens, étoit l'uſage des monumens matériels. D'abord on ſe contentoit de dreſſer des colomnes ou des pierres, pour faire reſſouvenir de quelque événement mémorable. C'eſt ainſi que Jacob ayant eu en Béthel une viſion miraculeuſe, qui l'aſſuroit de la bénédiction de Dieu, prenant la pierre qui étoit ſous ſon chevet, la dreſſa comme une colomne, & verſa de l'huile deſſus, afin que ce fût un monument de la promeſſe que le Seigneur lui avoit faite, & qu'en cas qu'il revînt en ſanté & en proſpérité, il pût reconnoître ce lieu par le moyen de cette colomne, le conſidérer comme un lieu ſaint, & y offrir à Dieu la dixiéme partie des biens qu'il lui auroit donnez. *Genéſe, ch.* 28. *v.* 18. & 22. Quand Jacob & Laban ſe reconciliérent, *Genéſe, ch.* 31. *v.* 45, le premier prit une pierre & la dreſſa en forme de colomne, pour ſervir de monument de cette réconciliation: les fréres de Laban prirent auſſi des pierres, & en firent un monceau: Jacob & Laban donnérent chacun en leur

Langue à ce monceau de pierres, le nom de *monceau du témoignage*, parce que ce monceau de pierres reſtoit comme un témoignage ſolemnel du Traité qu'ils contractoient enſemble, comme ils le déclarérent eux-mêmes. Joſué, ſuivant l'ordre de Dieu, fit porter par les Iſraëlites douze pierres du lit du Jourdain, au lieu où ils campérent, après l'avoir paſſé à pié ſec, pour ſervir de monument à la poſtérité de ce paſſage miraculeux, *Joſué, ch.* 4. Les Tribus des Iſraëlites qui retournérent de la conquête de Chanaan, dans le païs qui leur avoit été donné au delà du Jourdain, élevérent une eſpéce d'Autel de pierre ſur les bords de ce fleuve, pour ſervir de monument, ainſi qu'ils s'en expliquérent aux Députez des autres Tribus, qui leur furent envoyez pour ſavoir leur intention. Xénophon remarque dans l'Hiſtoire de la fameuſe Retraite des dix mille Grecs, que les Soldats ayant vu le Pont-Euxin, après avoir eſſuyé beaucoup de dangers & de fatigues, élevérent une grande pile de pierres, pour marquer leur joye, & laiſſer des veſtiges de leur voyage.

D'abord ces pierres étoient informes, & n'avoient d'autre marque qui fît connoître qu'elles ſignifioient quelque choſe, que leur poſition & leur ſituation. Elles pouvoient remettre devant les yeux quelque événement; mais on avoit beſoin de la mémoire, pour ſavoir ce qu'elles vouloient dire. Depuis on les a rendues comme parlantes, en deux maniéres; premiérement, en leur donnant des figures, qui répréſentoient des Dieux, des hommes & des batailles, & en faiſant des bas-reliefs où ces choſes étoient dépeintes; ſecondement, en gravant deſſus des caractéres & des lettres, qui contenoient ou des noms, ou des Inſcriptions, ou des Loix. Cette coutume de graver ſur les pierres a été très ancienne chez les Phéniciens & les Egyptiens, comme Hérodote, Strabon, Lucain, Pline, Tacite, &c. le reconnoiſſent. Diodore de Sicile parle de certains caveaux ſouterrains des Egyptiens, que l'on appelloit *Syringes*, dans leſquels on voyoit des lettres hiéroglyphiques. Ce même Auteur dit qu'à Nyſe en Arabie, il y avoit une colomne érigée en l'honneur d'Oſiris & d'Iſis, avec une Inſcription en lettres ſacrées. Dans la citadelle d'Athénes, il y avoit, au rapport de Thucydide, *l.* 6. des colomnes, où étoit marquée l'injuſtice des Tyrans, qui avoient uſurpé l'autorité. Hérodote, *l.* 7, rapporte qu'on érigea une pile par le Décret des Amphictyons, où il y avoit des Epitaphes, en l'honneur de ceux qui avoient été tuez aux Thermopyles. Le même Auteur parle dans le livre IV de ſon Hiſtoire, d'une colomne avec une Inſcription, érigée ſur les bords du fleuve de Scythie. Plutarque dans ſon Traité de la Muſique, fait mention d'une Inſcription qui étoit dans la ville de Sicyone, où l'on voyoit les noms des Sacrificateurs, des Poëtes & des Muſiciens d'Argos. Le nombre de ces Inſcriptions ſur des colomnes, ſur des pierres, ſur des marbres, ſur des tables de bois & d'airain, eſt preſque infini, & l'on ne peut douter que ce ne ſoient les plus certains, & les plus fidéles monumens de l'Hiſtoire; mais rien n'égale en ce genre pour l'utilité de l'Hiſtoire, LES MARBRES D'ARONDEL, où ſont marquées les plus anciennes Epoques des Grecs.

On écrivoit auſſi ſur des colomnes & des tables, les Loix & les Ordonnances. Dieu en avoit donné l'exemple, en écrivant lui-même ſes Loix ſur des tables de pierre, & en ordonnant à Moïſe, que le Deutéronome, ou l'abbrégé de la Loi, fût écrit ſur des pierres enduites de chaux. Solon écrivit ſur du bois les Loix qu'il donna aux Athéniens. Théopompe remarque que les Corybantes furent les premiers qui trouvérent l'invention de dreſſer des piles pour y écrire les Loix: cette coutume fut ſuivie par tous les Peuples, ſi l'on en excepte les Lacédémoniens, chez leſquels Lycurgue, leur Légiſlateur, n'avoit pas voulu que l'on écrivît ſes Loix, afin que l'on fût contraint de les apprendre par cœur. Numa, ſecond Roi de Rome, écrivit les Cérémonies de ſa Religion, ſur des tables de chêne, ſelon le témoignage de Denys d'Halicarnaſſe. On lit auſſi dans le même Auteur, que Tarquin révoqua les Loix, que Tullus avoit faites; & qu'il ôta de la Place publique toutes les tables, ſur leſquelles elles étoient écrites. On y gravoit encore les Traitez & les Alliances. Romulus fit écrire ſur une colomne, le Traité d'alliance qu'il contracta avec ceux de Veïes; Tullus, celui qu'il fit avec les Sabins; & Tarquin, celui qu'il fit avec les Latins. Thucydide, *l.* 5. parle des colomnes de Gréce, où les Traitez de paix & d'alliance étoient écrits, qui ſe trouvoient dans les plaines d'Olinthe, dans l'Iſthme, dans l'Attique, dans Athénes, à Lacédémone, dans Ampélie, & par-tout ailleurs. * Jacquelot, *Traité de l'Exiſtence de Dieu.* Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Aut. Profanes, imprimée en* 1707, *tome* I. *p.* II. 12. 13.

INSCRIPTIONS. Les Anciens s'en ſont ſervis, pour conſerver la mémoire des événemens conſidérables. Ils gravoient ſur des colomnes les principes des Sciences, ou l'Hiſtoire du Monde. Porphyre nous parle des Inſcriptions que ceux de Créte conſervoient, où étoit décrite la cérémonie des ſacrifices des Corybantes. Euhemerus, au rapport de Lactance, avoit fait une Hiſtoire de Jupiter & des autres Dieux, qu'il n'avoit tirée, que des Titres & des Inſcriptions qui ſe trouvoient dans les Temples, & principalement dans celui de Jupiter *Triphylien*, où l'Inſcription d'une colomne d'or marquoit qu'elle avoit été élevée par le Dieu même. Pline rapporte que les Aſtrologues Babyloniens ſe ſervoient de briques pour conſerver leurs obſervations, & l'on ſe ſervit de matiéres dures & ſolides pour conſerver les Arts & les Sciences. Cet uſage a longtems ſubſiſté, puis qu'Arimneſtus fils de Pythagore, ſelon le témoignage de Porphyre, dédia au Temple de Junon une lame d'airain, ſur laquelle il avoit gravé les Sciences qu'il avoit cultivées. „ Arimneſtus, dit Malchus, étant de retour „ chez lui, attacha au Temple de Junon une table d'airain, „ comme une offrande, qu'il conſacroit à la poſtérité; ce mo- „ nument avoit deux coudées de diamétre, & il y avoit ſept „ Sciences écrites ". Pythagore & Platon, ſelon l'opinion des Savans, n'ont appris la Philoſophie que des Inſcriptions gravées en Egypte ſur les colomnes de Mercure. Tite-Live dit qu'Annibal dédia un Autel avec un long Diſcours, gravé en Langue Punique & en Grec, qui contenoit la Deſcription de ſes heureux exploits. Les Inſcriptions qu'on trouve encore dans Hérodote & dans Diodore de Sicile, ſont des preuves ſuffiſantes que ç'a été la premiére maniére de tranſmettre les choſes à la poſtérité, & d'inſtruire les peuples. Ce qu'on apprend plus particuliérement du Dialogue de Platon intitulé *Hyparque*, où il eſt dit que le fils de Piſiſtrate de ce même nom fit graver ſur des colomnes de pierre des préceptes utiles pour les Laboureurs. Pline nous aſſure que l'on commença à faire & à compoſer les monumens publics de lames ou de volumes de plomb, & l'Acte de l'alliance faite entre les Romains & les Juifs fut écrit ſur des lames de cuivre, afin, dit-il, que les Juifs euſſent chez eux de quoi les faire ſouvenir de la paix & de l'alliance qu'ils avoient contractée enſemble. Tacite rapporte, *Annal. l.* 4. *c.* 43, que les Meſſéniens dans les conteſtations qu'ils eurent avec les Lacédémoniens touchant le Temple de Diane *Liménétide*, produiſirent l'ancien partage du Péloponnéſe fait entre les Deſcendans d'Hercule, & montrérent que le champ dans lequel le Temple avoit été bâti, étoit échu à leur Roi; que les monumens s'en voyoient encore gravez ſur les pierres & ſur l'airain. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

INSOMNES, Religieux. *Cherchez* ACOEMETES.

INSPRUCK, ſur la riviére d'Inn, c'eſt à dire, *Pont-ſur l'Inn*, *Oenipons*, ou *Ænipons*, ville d'Allemagne, Capitale du Comté de Tirol, eſt ſituée dans une vallée agréable au deſſous de Hall, & eſt ſéparée par la riviére d'Inn, d'un grand fauxbourg, qui paſſe pour une partie de la ville. Elle eſt petite, mais bien bâtie & riche, avec de jolies fontaines, de grandes places, & un très beau château, qui a été la demeure des Archiducs, ſurnommez d'Inſpruck, de la Maiſon d'Autriche. Cette ville a de belles Egliſes, entre leſquelles on remarque la Collégiale, celle de ſaint François, où eſt le Mauſolée des Archiducs, & le Collége des Jéſuites. Dans l'Iſle de Mulbach ſur l'Inn, étoit l'ancien Arſenal de la ville. L'Empereur Charles-Quint étoit l'an 1552 à Inſpruck, lorſque Maurice Electeur de Saxe prit le fameux château d'Ehrenberg. Cette nouvelle l'obliga de prendre la fuite en deſordre. L'Electeur arriva à Inſpruck, la même nuit que Charles en étoit parti, & trouva même le ſouper qu'on avoit préparé pour cet Empereur, qui ſe retira à Villach, dans la Carinthie. L'Archiduc Ferdinand a fait bâtir à demi-lieue d'Inſpruck, le château d'Amras, où il avoit une rare Bibliothéque, & divers Cabinets de curioſitez.

INSTAD. C'eſt une ville d'Allemagne, ou plutôt une partie de la ville de Paſſaw. *Voyez* PASSAW.

* INSTER, riviére de la Pruſſe Ducale ou Brandebourgeoiſe, prend ſa ſource vers les confins de la Lithuanie, coule à peu près du nord-eſt au ſud-oueſt, & joignant ſes eaux avec celles de l'Angerab, forme avec elles le Prégel.

* INSTERBURG, ville de la Pruſſe Brandebourgeoiſe, ſur l'Inſter. Elle eſt preſque à l'orient de Konigsberg, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues. Elle a un château & jouït des priviléges de ville, quoi qu'elle ſoit ſans murailles. Elle a ſous elle un grand Bailliage, où en 1712 tout le monde preſque mourut de la peſte, & ſur-tout les familles Suiſſes qui s'y étoient établies depuis quelque tems. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Géographie de la Pruſſe.*

INSTITOR (Henri) Allemand, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, Docteur & Profeſſeur de Théologie, s'acquit une grande réputation dans ſon païs, & fut nommé l'an 1484 par le Pape Innocent VIII, Inquiſiteur-Général avec Jacques Springer, autre Religieux de ſon Ordre, dans les cinq Provinces Eccléſiaſtiques de Mayence, de Cologne, de Tréves, de Saltzbourg & de Bréme, pour informer des maléfices, & livrer au bras ſéculier ceux qu'ils en trouveroient convaincus. Pour ſe bien acquitter de cet emploi, les deux Inquiſiteurs commencérent par compoſer de concert un Traité des maléfices, intitulé *Malleus Maleficarum*, qui fut imprimé dès la même année à Lyon, & dont il s'eſt fait depuis pluſieurs éditions, cette matiére ayant paru importante. Les deux Auteurs obtinrent ſur la fin de l'an 1486, des Lettres de Maximilien qui les autoriſoit à s'acquitter de leur emploi dans les païs de ſa dépendance, avec ordre à toutes perſonnes de leur obéïr; & pour s'attirer encore plus de conſidération, ils préſentérent leur Ouvrage à la Faculté de Théologie de Cologne, qui lui accorda ſon approbation le neuviéme Mai 1487. Il paroît qu'Inſtitor conſervoit encore ſon tître d'Inquiſiteur l'an 1499, mais n'ayant pas toujours occaſion d'en exercer les fonctions, il ſe chargea volontiers d'autres emplois, & on trouve qu'il étoit en 1495 Lecteur de l'Egliſe de Saltzbourg, lorſque ſon Général l'appella en Italie pour entrer en lice avec de certains Eccléſiaſtiques qui publioient des opinions ſuſpectes touchant le Myſtére de l'Euchariſtie. Les Sermons qu'il prononça à cette occaſion & quelques autres petits Ecrits ſur la même matiére lui parurent dignes du public, & il les fit imprimer à Nuremberg l'an 1496. On a encore de lui un Traité où il réfute celui d'Antoine Roſelli Juriſconſulte de Padoue, *de Monarchiâ, ſive de poteſtate Imperatoris*, & qui parut en 1499, à Veniſe. D'ailleurs on ignore tout ce qui le regarde, & on ne ſait ni le tems de ſa naiſſance, ni celui de ſa mort, ni tout ce que d'ordinaire on ſouhaite de ſavoir des hommes qui ont fait quelque

figure

figure dans le monde. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

INSTITUT de Bologne. Académie erigée, principalement par les ſoins & la libéralité de M. le Comte *Louïs-Ferdinand de Marſigli*, Noble du Bolonnois. Après avoir fait un des plus riches Recueils de raretez de la Nature, de monumens antiques, de Livres choiſis, de Manuſcrits précieux, & d'inſtrumens de Méchanique, de Géométrie & d'Aſtronomie, il en fit une donation publique au Sénat de Bologne datée du 31 Janvier 1712. Le Sénat acheta le ſuperbe Palais *Celeſi* pour y renfermer ces thréſors, & pour y établir des appartemens pour les Profeſſeurs des différentes Facultez. Il fut ſtipulé que l'Inſtitut auroit ſes propres Loix émanées de l'autorité du Sénat, & qu'au deſſus de la porte du Palais ſeroient élevées les Armes du Pape Clément XI, comme Protecteur de l'Inſtitut, & celles du Cardinal *Caſoni*, alors Légat, avec une pierre où ſeroit gravée cette Inſcription Latine,

Bononienſe Scientiarum & Artium Inſtitutum,
Ad publicum totius Orbis uſum.

M. de Marſigli a eu aſſez de modeſtie pour ne vouloir pas être nommé dans aucun endroit de l'Inſtitut, qui ne peut cependant que l'immortaliſer. Les Membres qui compoſent l'Inſtitut formoient auparavant l'Académie qui portoit le nom de *Philoſophes inquiets*, mais aujourd'hui ils ont pris le tître d'*Académie du nouvel Inſtitut des Sciences*. Les Membres qui la compoſent ſont partagez en quatre Claſſes. La premiére eſt des *Ordinaires*, c'eſt à dire, de ceux qui, ſelon les Loix de l'Académie, s'exercent, travaillent, raiſonnent dans les conférences, ſoit publiques ſoit particuliéres. De ce nombre ſont les Profeſſeurs du nouvel Inſtitut, d'entre leſquels ſont choiſis les premiers Chefs de l'Académie, ſavoir un Préſident, un Vice-Préſident, & un Sécretaire. La ſeconde Claſſe eſt des *Honoraires*, c'eſt à dire, de ceux qui ſans aucune charge & ſans aucun travail, jouïſſent néanmoins de tous les avantages & de tous les honneurs de la Société. La troiſiéme eſt des *Numéraires*, ou de ceux qui ſont deſtinez à remplacer les Ordinaires dans les emplois qui viennent à vaquer. La quatriéme eſt des *Eléves*, ou des jeunes gens de bonne eſpérance que les Ordinaires ont ſous eux. On traite dans cette Académie la Phyſique, les Mathématiques, la Médecine, l'Anatomie, la Chymie, & l'Hiſtoire Naturelle. Chacune de ces matiéres a un Profeſſeur & un Subſtitut, outre un Préſident, un Bibliothécaire, & un Sécretaire pour tout le Corps de l'Académie. Quoique l'Inſtitut & l'Académie des Inquiets ſoient réunis, ils ont cependant leurs Loix & leurs Réglemens à part dreſſez par le Sénat. On a encore joint à l'Inſtitut & à l'Académie des *Inquiets* celle des beaux Arts, érigée à Bologne en 1712, par Clément XI, pour cultiver la Peinture, la Sculpture & l'Architecture. L'ouverture du nouvel Inſtitut ſe fit le 13 Mars 1714. M. *Lelio Trionfelti*, Préſident de l'Inſtitut, annonça l'érection du nouvel établiſſement en préſence d'une Aſſemblée nombreuſe & diſtinguée, qui ſe trouvoit dans la ſalle du Palais de l'Inſtitut. Le *P. Dom Hercule* prononça un Diſcours où il parla de la nature & de l'utilité de cet établiſſement; & Meſſieurs *Geminiano Rondelli*, Lecteur public & Bibliothécaire de l'Inſtitut, & *Euſtache Manfredi*, firent quelques expériences. Cet Acte finit par le remerciment du Préſident. * *Hiſtoire de l'Inſtitut des Sciences & des Arts*, &c. *par M. de Limiers*, *&c.* à Amſterdam 1723.

INSUBRIA, c'eſt le nom que porta anciennement le Duché de Milan, ou plutôt cette partie de ce Duché qui eſt ſituée entre l'Adda & le Téſin. Les Inſubres doivent y être venus des Gaules. * *Dict. Allemand.*

INSULA, (Melchior de) Seigneur de Hunenwald, Docteur en Droit & Profeſſeur à Bâle, y naquit en 1580, de François de Inſula Noble Génois, qui après avoir eu divers emplois militaires en Italie & un Commiſſariat dans les Païs-Bas ſous Charles-*Quint*, entendit prêcher Calvin, embraſſa la Religion Réformée & ſe retira à Bâle, où il mourut en 1581. Melchior de Inſula après avoir parcouru les Claſſes du Collége & reçu les dégrez Académiques, s'appliqua à la Juriſprudence & prit le dégré de Docteur à l'âge de 21 ans. Il fit enſuite un voyage en Allemagne, en France, en Angleterre & en Italie, & à ſon retour dans la patrie on lui donna la Chaire de Profeſſeur en Droit en 1613. En 1618, il fut envoyé de l'Univerſité de Bâle auprès de Guillaume Rhinck de Baldenſtein, Evêque de Bâle. Il poſſédoit pluſieurs Langues, comme, la Françoiſe, l'Italienne, l'Eſpagnole, l'Angloiſe, &c. & avoit quelque connoiſſance des Langues Orientales. Il s'attacha ſurtout au Droit Public, & eut de grands talens pour négocier avec les Grands. En 1628, il réſigna ſa Chaire de Profeſſeur & ſe tranſporta à Strasbourg avec toute ſa famille. Dix ans auparavant il avoit le tître de Conſeiller de Maurice, Landgrave de Heſſe; & Louïs XIII le nomma Gentilhomme de ſa Chambre. En 1630, le Landgrave de Heſſe l'envoya à la Diéte de Ratisbonne, & quelque tems après les Electeurs & les Princes Proteſtans le députérent à Leipſic avec le caractére de Plénipotentiaire. En 1631, Louïs XIII l'employa en diverſes Ambaſſades, comme auprès des Electeurs de Saxe & de Brandebourg, auprès de Guſtave-Adolphe, Roi de Suéde, auprès du Duc de Wirtemberg, &c. Enfin en 1632, le même Roi Louïs XIII le nomma ſon Réſident ordinaire à Strasbourg & l'on peut dire que ce fut un de ſes meilleurs Miniſtres. Il ſe conduiſoit en tout avec beaucoup de gravité, de dignité & de magnificence. Ce furent même ces airs, un peu trop fiers, qui lui cauſérent pluſieurs difficultez. Il ſe maria deux fois; la premiére avec *Eliſabeth*, fille de Jaques Couet Miniſtre François réfugié à Bâle; & après la mort de celle-ci, avec *Dionyſie*, fille de *Bey-Batil*, Conſeiller du Roi & Préſident au Parlement de Metz. En 1644, au mois de Mars, il fut attaqué d'une fiévre ardente, qui l'emporta au bout de quelques ſemaines à Strasbourg. * J. Wolf. Pfeil, *Leichrede Melch. de Inſulâ. Archiva Acad. Baſil. Dict. Allem. de Bâle.*

INT.

INTAL. *Voyez* INTHAL.

INTAPHERNES, fut l'un des ſept principaux Seigneurs de Perſe, qui conſpirérent enſemble l'an du Monde 3514, & 521 avant Jéſus-Chriſt, pour déthrôner le faux Smerdis, qui avoit uſurpé la Couronne. S'étant depuis ſoulevé, Darius le condamna à la mort, avec tous ſes parens, qui étoient complices de ſa révolte. Avant l'exécution, la femme d'Intaphernès alloit tous les jours à la porte du Palais de Darius, implorer la miſéricorde de ce Roi, qui touché de ſes larmes, lui accorda la liberté de celui qu'elle choiſiroit entre tous les ſiens. Cette Dame affligée ne pouvant obtenir tout ce qu'elle ſouhaitoit, demanda la vie de ſon frére: ce qui ſurprit Darius, lequel voulut ſavoir la raiſon de ce choix. Cette Dame lui répondit, qu'elle pouvoit trouver un autre mari & d'autres enfans; mais que ſon pére & ſa mére étant morts, elle ne pouvoir plus avoir d'autre frére. Le Roi admirant cette réponſe, pardonna à ſon fils aîné & à ſon frére, qu'il fit mettre en liberté. Intaphernès, & les autres complices, ſouffrirent la mort. * *Hérodote l.* 3.

INTERCALER, *Intercalation.* On nomme Intercalation l'uſage où ſont les Juifs d'ajoûter un treiziéme mois à leur année lunaire, au bout de deux ou de trois ans. C'eſt à dire que dans une révolution du Cycle de dix-neuf ans, il y en a ſept de treize mois chacune, & les autres ſont ſeulement de douze mois. Quand cela arrive, c'eſt à dire, lorſqu'on ajoûte un mois Intercalaire à l'année, ce mois ſe place entre Février & Mars, & alors il y a *Adar premier*, & *Adar ſecond*; & ce dernier s'appelle *Ve-Adar*, comme qui diroit, & encore Adar, ou une ſeconde fois Adar. La néceſſité de cette Intercalation vient de ce qu'ils ſuivent dans leur année le cours de la Lune, au lieu que nous ſuivons le cours du Soleil. Dans l'année ſolaire nous intercalons tous les quatre ans un jour dans le mois de Février, & cette quatriéme année eſt nommée biſſextile, parce qu'on y compte deux jours de ſuite le ſixiéme avant les Calendes de Mars, c'eſt à dire, le 24 & le 25 de Février, lequel dans les années biſſextiles a vint-neuf jours, au lieu de vint-huit. Cette Intercalation eſt fondée ſur les ſix heures moins onze minutes que le Soleil employe à faire ſon cours, au delà des 365 jours qui compoſent l'année ſolaire commune. L'Intercalation des Juifs au contraire ſe fait, à cauſe que tous les mois lunaires ſont moins longs de douze heures ou environ que les mois ſolaires; ce qui fait au bout de trois ans la valeur de vint-neuf ou trente jours. * D. Calmet *Dict. de la Bible.* Les Auteurs ne conviennent pas de l'origine des Intercalations de jours & de mois parmi les Romains. *Macer Licinius* en faiſoit honneur à Romulus; *Antias* à Numa Pompilius; *Junius* à Servius Tullius; *Tuditanus* & *Caſſius* attribuent les commencemens des Intercalations aux Décemvirs. On chargea dans la ſuite les Pontifes du ſoin des Intercalations, & de marquer la longueur des mois & des années. Mais on s'aperçut bientôt que les Pontifes allongeoient ou diminuoient les années comme ils le trouvoient à propos, lorſqu'ils vouloient favoriſer certains Magiſtrats, ou certains Publicains. C'eſt le dérangement affreux, où cette pratique avoit mis le Calendrier, qui obligea Jules-Céſar à le réformer. Voici ce que Suétone en dit, *dans la Vie de cet Empereur*, *c.* 40. „ Faſtos correxit, jam pridem vitio Pontificum per intercalandi „ licentiam adeò turbatos, ut neque meſſium feriæ æſtati, ne„ que vindemiarum autumno, competerent. Annumque ad „ curſum ſolis accommodavit, ut trecentorum ſexaginta quin„ que dierum eſſet, & intercalario menſe ſublato, unus dies „ quoque anno intercalaretur." * Pitiſcus, *Lexicon. Antiq.*

INTERDIT, eſt une cenſure eccléſiaſtique, par laquelle l'Egliſe défend l'adminiſtration des Sacremens, & la célébration de l'Office divin, dans quelque lieu, ſoit Royaume, Province, Ville, Paroiſſe, ou Communauté. Quelques-uns diſent que les Interdits ont pris leur origine en Occident, & que ç'a été en France, ſous le régne de Charlemagne, au commencement du IX ſiécle; mais que l'uſage en devint plus fréquent en France, en Italie & en Allemagne, lorſque les Princes & les Grands ſe rendirent maîtres & Seigneurs abſolus des Provinces, dont ils n'étoient que Gouverneurs, Marquis ou Comtes; car les Evêques, pour contenir dans le devoir ces nouveaux Seigneurs, mirent en uſage l'Interdit, voyant qu'ils mépriſoient l'Excommunication. Ce qui favoriſe cette opinion, c'eſt que l'effet des Interdits eſt de frapper les Provinces, les Villes & les Communautez, pour les crimes des Princes ou des Républiques, que l'Egliſe ne peut châtier ni réduire autrement. Il y en a qui croyent que l'uſage des Interdits eſt plus ancien, parce que Grégoire de Tours ſemble en rapporter quelques exemples dans le VI ſiécle. Ils ajoûtent, que par une Lettre de ſaint Auguſtin au Comte Boniface, on voit que l'Interdit ſe pratiquoit dans le V ſiécle; & que dans l'Egliſe Gréque on s'en ſervoit dès le IV ſiécle; ce qu'ils prouvent par une Lettre de S. Baſile, qui eſt la 244: mais toutes ces preuves ſont aiſées à détruire. Les Interdits n'ont commencé à être en uſage que dans le IX ſiécle. On lit dans les Opuſcules de Hincmar Archevêque de Reims, que ſon neveu Hincmar, Evêque de Laon, avoit interdit une Paroiſſe en 870. Depuis, voici ce que l'Hiſtoire nous apprend touchant les Interdits. Ademar rapporte qu'Alduin, Evêque de Limoges, publia en 964 un Interdit contre les Egliſes & les Monaſtéres de ſon Diocéſe; & il ap-

pelle cette ſorte d'Excommunication une nouvelle obſervance: ce qui montre que l'Interdit n'étoit pas une choſe ancienne. Dans le Concile de Limoges tenu en 1034, il eſt dit, qu'Oldéric, Abbé de ſaint Martial de Limoges, propoſa aux Péres du Concile un nouveau reméde, qui étoit d'excommunier ceux qui n'acquieſceroient pas à la paix de l'Egliſe; de ne les point inhumer après leur mort, de défendre le ſervice divin & l'adminiſtration des Sacremens, à la réſerve du Batême pour les enfans, & du Viatique pour les moribonds; & de laiſſer les autels ſans ornemens. Fulbert, Evêque de Chartres, qui vivoit dans le même tems, ſous le Roi Robert, parle auſſi de deux Interdits dans deux Lettres, qu'il écrivit à ce Roi. Le Pape Grégoire VII, vers la fin du XI ſiécle, ſe ſervit aſſez ſouvent de cette ſorte de cenſure; & Yves, Evêque de Chartres, en fait mention dans pluſieurs de ſes Epîtres. Ce Pape ordonna que les portes des Egliſes ſeroient fermées par les Religieux, & qu'ils ne ſonneroient point leurs cloches. Calixte II, vers l'an 1120, défendit le ſervice divin dans les terres des Croiſez, qui n'accompliſſoient pas leurs vœux, permettant ſeulement le Batême aux enfans, & la Confeſſion aux moribonds. Eugéne III, environ l'an 1150, défendit la célébration du ſervice divin, dans les Egliſes de certaines Religieuſes déréglées. Le Pape Alexandre III, vers l'an 1170, défendit aux Prélats d'Angleterre l'Office divin & l'adminiſtration des Sacremens, hors le Batême aux enfans, & la Confeſſion aux mourans. Vers l'an 1200, Innocent III permit les prédications pendant l'Interdit, & le Sacrement de Confirmation. Le même Pape permit de donner le S. Sacrement aux Croiſez & aux Etrangers, dans les lieux interdits; & d'y célébrer l'Office de l'Egliſe à deux ou trois, ſans chant. Grégoire IX, vers l'an 1230, permit auſſi de dire une Meſſe baſſe une fois la ſemaine, ſans ſonner, les portes de l'Egliſe fermées. En l'an 1300, le Pape Boniface VIII permit la Confeſſion pendant l'Interdit, & ordonna que l'on célébrât tous les jours une Meſſe, & que l'Office fût dit, mais ſans chant, les portes de l'Egliſe étant fermées, & ſans ſonner; à la réſerve des jours ſolemnels de Noël, de Pâques, de la Pentecôte, de l'Aſſomption de Notre-Dame, que l'Office divin ſeroit chanté, les portes ouvertes & les cloches ſonnantes. Comme cette cenſure peut avoir des effets très mauvais, & donne occaſion au libertinage & à l'impiété, les Papes s'en ſervent rarement. * Jean Morin, *in Obſervat. Eccleſiaſt.*

* INTERDOCO, bourg d'Italie, dans l'Abruze Ultérieure, Province du Royaume de Naples, ſur la rive droite du Vélino, eſt à l'oueſt d'Aquila, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

INTERIM. On a donné ce nom à une eſpéce de Réglement pour l'Empire, ſur les Articles de Foi qu'il y falloit croire, juſqu'à ce qu'un Concile général les eût plus amplement décidez. C'eſt un mot Latin qui ſignifie, *en attendant* ou *cependant*; comme ſi l'on eût voulu dire, que ſon autorité ne dureroit que juſqu'à la détermination d'un Concile ſur les mêmes matiéres. Ce fut l'Empereur Charles-*Quint* qui chercha ce tempérament, pour appaiſer les troubles de l'Empire.

Le Concile de Trente ayant été interrompu dans cette ville, & transféré à Bologne, l'Empereur Charles-*Quint* entreprit de faire en 1548, ce fameux *Interim*, qui a fait tant de bruit en Allemagne, en Italie, & ailleurs. On avoit ſouvent arrêté dans les précédentes Diétes, que, pour appaiſer les troubles de l'Allemagne au ſujet de la Religion, on s'employeroit efficacément pour y faire célébrer un Concile général, ou du moins un national; & que, ſi ni l'un ni l'autre ne ſe pouvoit obtenir, on tâcheroit de dreſſer, par l'avis des Théologiens, une formule de Foi, qui contiendroit tout ce qu'il faut abſolument croire & obſerver, en attendant les déciſions d'un Concile, auquel tous ſeroient obligez de ſe ſoumettre. Dans l'état où étoient les choſes, l'Empereur voyoit bien qu'il ne pouvoit eſpérer de voir rétablir de longtems le Concile à Trente, & que pendant qu'il n'étoit pas diſſous, mais ſeulement transféré ou ſuſpendu, on n'en pouvoit célébrer un national. C'eſt pourquoi il réſolut de faire dreſſer un formulaire par des Théologiens, qui ſeroient députez de la Diéte, qu'il tenoit alors à Ausbourg; mais comme ceux que l'on nomma ne purent jamais s'accorder, on s'en remit à l'Empereur, qui choiſit trois célébres Théologiens; ſavoir, Jules Pflugius, Evêque de Naumbourg, qui avoit écrit contre Luther; Michel Helding, Evêque titulaire de Sidon & Suffragant de Mayence, très ſavant & très Catholique; & Jean Agricola d'Iſlébe, Prédicateur de l'Electeur de Brandebourg. Le projet qu'ils dreſſérent ſur les Mémoires qu'on leur donna, contenoit vint-ſix Articles ſur tous les points de la Religion, qui pouvoient être conteſtez entre les Catholiques & les Luthériens, touchant *l'état du premier homme, avant & après ſa chute dans le péché; la redemption des hommes par Jeſus-Chriſt; la juſtification du pécheur; la charité & les bonnes œuvres; la confiance qu'on doit avoir en Dieu, que les péchez ſont pardonnez; l'Egliſe & ſes vrayes marques; ſa puiſſance, ſon autorité, ſes Miniſtres, le Pape & les Evêques; les Sacremens en général & en particulier; le Sacrifice de la Meſſe; la commémoration que l'on fait des Saints dans le Sacrifice; leur interceſſion & leur invocation; la priére pour les défunts; & l'uſage des Sacremens.* Les deux Evêques, & le Théologien de Brandebourg, aſſurérent à l'Empereur, que ce projet n'avoit rien de contraire à la doctrine de l'Egliſe Catholique, excepté les deux points qui concernoient le mariage des Prêtres, & l'uſage du calice pour les Laïques: encore étoient-ils exprimez en des termes, qui ne marquoient pas tant une permiſſion, qu'une tolérance juſqu'à un certain tems.

Après qu'on eut lu ce Réglement à la Diéte, l'Empereur le mit entre les mains du Cardinal Sfondrate, Légat du Pape; & ce Prélat l'envoya à Rome & à Bologne, où le Pape le fit examiner; & on y trouva qu'à l'égard des points décidez au Concile de Trente, on diſoit en ſubſtance à peu près la même choſe; & pour les autres, qu'ils étoient aſſez conformes à la creance de l'Egliſe Romaine, ſinon qu'il y avoit des expreſſions un peu ambiguës, & que l'on y permettoit le mariage des Prêtres & la Communion ſous les deux eſpéces. C'eſt pourquoi le Pape fit dire à l'Empereur, par le Cardinal Sfondrate, *qu'outre que ce n'étoit pas à lui de régler les affaires de la Religion, on ne devoit pas permettre ces deux points, dont l'un étoit contraire à la Tradition Apoſtolique, & que l'autre avoit été depuis très longtems établi dans l'Egliſe.* Là-deſſus Charles-*Quint*, après avoir fait corriger, ou adoucir certaines expreſſions, fit la Conſtitution Impériale, que l'on nomma l'*Interim*, où il déclare, *Qu'il veut que tous les Etats Catholiques obſervent inviolablement à l'avenir les uſages, les ordonnances & les ſtatuts de l'Egliſe univerſelle, &c. Que pour les autres qui s'en ſont ſéparez, il entend, ou qu'ils ſe réuniſſent parfaitement avec les Catholiques, en obſervant comme eux les mêmes ordonnances & pratiques de l'Egliſe, ou du moins qu'ils ſe conforment entiérement à cette Conſtitution, &c.* Et il ordonna, *que tous attendent en paix les définitions du ſaint Concile Oecuménique.* Cet *Interim* fut lu & publié dans la Diéte d'Ausbourg le 15 Mai 1548, où l'Archevêque Electeur de Mayence, Grand-Chancelier de l'Empire, en fit des remercimens à l'Empereur, au nom de toute l'Aſſemblée. Pluſieurs blâmérent & blâment encore aujourd'hui cette Conſtitution, comme une entrepriſe ſur l'autorité de l'Egliſe. On dit même qu'il falloit joindre Charles-*Quint* aux trois Empereurs Hérétiques, Zénon, Héraclius, & Conſtant; & l'on rendit l'*Interim* odieux par trois comparaiſons, dont la premiére fut avec l'*Hénoticon*, ou Edit d'union de l'Empereur Zénon, qui s'étoit laiſſé perſuader en 488, par Pierre Mongus Patriarche d'Alexandrie, & par Acace Evêque de Céſarée, de faire des Décrets en matiére de Religion, pour appuyer en apparence, par l'autorité Séculiére, les Canons des Conciles de Nicée, de Conſtantinople, & d'Ephéſe; mais en effet pour décréditer le Concile de Chalcédoine. La ſeconde comparaiſon de l'*Interim*, fut faite avec l'*Ecthеſis*, ou Edit d'expoſition de l'Empereur Héraclius en 638, pour inſinuer dans les eſprits l'Héréſie des Monothélites, qui n'attribuoient qu'une ſeule volonté à Jéſus-Chriſt, ſous prétexte d'approuver la doctrine combattue par les mêmes Hérétiques; & la troiſiéme avec le *Type* ou Formulaire publié par l'Empereur Conſtant, ſucceſſeur d'Héraclius, en 684, ſous prétexte de ramener tous les Hérétiques à la communion de l'Egliſe, en défendant de parler d'une ou de deux volontez en Jéſus-Chriſt, mais en effet pour ôter au même Sauveur la nature humaine, dont on prétendoit ſupprimer la volonté. Ceux qui entreprirent de ſoutenir cet *Interim*, diſoient que l'Empereur n'approuvoit pas les points contraires à la pratique de l'Egliſe; mais qu'il les toléroit ſeulement pour un tems, & pour ceux qui étoient déja engagez dans la Religion Proteſtante, (ce qui étoit bien moins que de tolérer tout le Luthéraniſme) & faiſoient voir que l'*Interim* n'a rien de commun avec le *Typus*, l'*Ecthеſis*, & l'*Hénoticon*, puiſqu'il eſt évident que ces Empereurs Hérétiques vouloient engager par ces Edits univerſellement tous leurs Sujets dans leurs erreurs.

Cependant le Pape forma le deſſein d'envoyer quelques Prélats à l'Empereur, avec ordre de faire corriger ſon *Interim*: mais le Cardinal Moron, & quelques-uns des Evêques aſſemblez à Bologne, furent d'avis que Sa Sainteté n'en fît rien; parce que ce n'étoit qu'une ſimple tolérance d'une petite partie du Luthéraniſme, avec une très grande reſtriction, qui portoit ordre exprès aux Proteſtans de renoncer à preſque tout ce qu'ils avoient ſoutenu juſqu'alors. En effet, les principaux Miniſtres Luthériens proteſtérent qu'ils ne le recevroient pas. Bucer, Miniſtre de Strasbourg, étant preſſé de le ſigner par l'Electeur de Brandebourg, ne le voulut jamais faire; *parce que*, dit-il, *cet Edit rétabliſſoit la Papauté.* Les autres Miniſtres des principales villes Proteſtantes, comme Wolfgangus Muſculus d'Ausbourg, Brentius de Hall, Oſiander de Nuremberg, & quelques autres, aimérent mieux abandonner leur chaire & leur emploi, & ſe retirer ou en Pruſſe ou chez les Suiſſes, que de ſouſcrire à l'*Interim*. Le Duc de Saxe Jean-Frédéric, plus zélé Luthérien que tous les Miniſtres, ne le voulut jamais recevoir. Il y en eut même pluſieurs, principalement dans la Saxe & dans la Thuringe, qui firent de ſanglans Ecrits contre cette Conſtitution Impériale, auſſi bien que Calvin, qui étoit alors à Genéve. Le fameux Jean Cochlée entreprit de réfuter ces Libelles, par une réponſe qu'il publia pour l'Empereur, comme firent auſſi quelques autres ſavans hommes qui travaillérent à le défendre. D'un autre côté Robert Cénalis Evêque d'Avranches, & célébre Théologien de la Faculté de Paris, réfuta l'*Interim* par un Livre intitulé, *Antidote*. Le Pére Bobadilla, un des neuf premiers compagnons de ſaint Ignace, parla auſſi & écrivit contre cet Edit, pendant qu'il étoit à la Cour de l'Empereur; mais il fut renvoyé en Italie, où ſaint Ignace le traita même rudement; & il y a apparence que ce Général n'approuvoit pas la conduite de Bobadilla, qui étoit, dit-on, contraire au conſeil que le Cardinal Moron, & pluſieurs Evêques du Concile, avoient donné au Pape. Au reſte, Charles-*Quint* agit fortement contre ceux qui refuſoient de ſe ſoumettre à l'*Interim*, juſqu'à mettre au ban de l'Empire les villes de Magdebourg & de Conſtance qui s'y oppoſérent. Ce fut alors qu'il ſe fit une nouvelle diviſion dans le Luthéraniſme: car les uns voulurent demeurer *Luthériens rigides*, ſans ſouffrir que l'on changeât rien dans la doctrine de Luther; les autres ſe firent *adiaphoriſtes* ou *indifférens*, diſant qu'il falloit s'accommoder à la volonté des Souverains, & molliſſant encore plus que ne firent ceux que l'on appelloit longtems auparavant *Luthériens mitigez*, comme Mélanchthon. Quelques-uns prirent le milieu entre ces deux extrémitez, & ſe nommérent *Intérimiſtes*, parce qu'ils s'attachoient à l'*Interim*; & ceux-ci ſe partagérent encore en deux Sectes. Les

uns

uns appellez *Impériaux*, n'étoient Luthériens que dans les deux points du mariage des Prêtres, & de l'uſage de la coupe; & les autres appellez *Intérimiſtes de Leipſic*, firent à leur mode un mêlange de la doctrine Catholique avec celle de Luther. * Sleidan. Cochlée. Maimbourg, *Hiſt. du Luthéraniſme.*

INTERIMISTES. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

* INTERLACHEN, Bailliage de Suiſſe dans le Canton de Berne. Ce nom eſt pris du Latin *Inter Lacus*, parce qu'il eſt ſitué entre les Lacs de Thun ou Thoun & de Brientz. On l'appelle auſſi par corruption Hinderlappen. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *p.* 219 & 220.

INTERMEDE, dans les Tragédies & dans les Comédies, eſt ce qui ſe joue, ſe chante, ou ſe fait pour divertir les Spectateurs entre les Actes de la Piéce. Après que les Romains eurent ôté les Chœurs de la Comédie, ils introduiſent les Mimes & les Embolaires, les danſes & les flûtes, pour délaſſer l'eſprit & l'attention des Spectateurs, & pour donner aux Acteurs quelque tems & quelque repos. Les Mimes étoient des Boufons, qui imitoient preſque tout par leurs geſtes, & jouoient une eſpéce de Comédie muette. Ce nom vient du mot Grec μίμος, qui ſignifie *imitateur*. Les Embolaires chantoient des airs agréables, appellez Ἔμβολα, c'eſt à dire, *choſes inſérées*, parce que ces chants ſe faiſoient entre les Actes. Les ſymphonies & les balets ſont maintenant les Intermédes ordinaires de notre théatre. * Hédelin, *Pratique du Théatre.*

INTERREGNE. De tous les Interrégnes que l'Allemagne a eus, il n'y en a aucun qui ait été auſſi long que celui qui ſe vit au XIII ſiécle. Après la mort de Henri II, (a) & d'Albert d'Autriche (b) le thrône Impérial fut vacant pendant quelques ſemaines; mais dans le XIII ſiécle l'Interrégne fut de pluſieurs années. Quelques-uns commencent à le compter depuis le tems de Frédéric II, non ſeulement parce que pluſieurs Papes le mirent au Ban, mais parce qu'Innocent IV le priva de la dignité Impériale en 1245, dans le Concile de Lyon, (c) ce qui donna occaſion à quelques Eccléſiaſtiques d'abandonner le parti de leur Roi légitime & de lui oppoſer Henri Raſpon, Landgrave de Thuringe. D'autres commencent à compter cet Interrégne de l'an 1251, parce que Frédéric mourut dans cette année. Mais ils ne conſidérent pas que Conrad ſon ſecond fils fut élu légitimement Roi des Romains (d), & par conſéquent qu'il eut une juſte prétention à la Couronne Impériale, qu'il tâcha de faire valoir contre tous les autres Prétendans. Ceux-là ne ſe trompent pas moins, qui veulent faire commencer l'Interrégne à la mort de Conrad, arrivée en 1254, car il n'y a aucune raiſon pour laquelle on doive exclurre de la ſuite des Rois, Guillaume, Comte de Hollande, qui gouverna l'Allemagne pendant quelque tems. Il eſt vrai qu'on ne ſauroit nier que l'élection de Guillaume ne fût d'abord nulle, parce qu'elle ſe fit au préjudice de Frédéric II, & de ſon fils Conrad, dont les droits étoient mieux fondez. Mais depuis leur mort, tous les Princes ayant adhéré à Guillaume & l'ayant reconnu pour leur Roi, l'Élection antécédente eſt par-là même devenue légitime. (e) Enfin ceux-là ne ſemblent pas rencontrer trop juſte, qui placent le commencement de l'Interrégne à l'année 1256, dans laquelle Guillaume mourut. Le meilleur eſt de le commencer à l'an 1257, & à la ſortie de Richard hors de l'Allemagne, (f) parce que depuis lors juſques en 1273, l'Allemagne n'eut point de Roi, & qu'ainſi pendant 16 années elle vit un véritable Interrégne. Il eſt vrai que ſi l'on conſidére l'état de l'Allemagne de plus près, on trouvera qu'il fut aſſez déplorable & que ſouvent il ſembloit qu'il n'y avoit point de Chef, d'autant plus que Frédéric II, & Conrad IV, ſon fils, demeuroient preſque toûjours en Italie, (g) & que l'on n'avoit preſque point de reſpect pour Guillaume de Hollande à cauſe de ſa foibleſſe. Un Bourgeois d'Utrecht oſa lui jetter un morceau de brique à la tête. (h) Le Comte de Waldeck eut la hardieſſe d'enlever ſon épouſe, & de la retenir juſques à ce que Guillaume payât une ſomme conſidérable. (i) L'Archevêque de Cologne voulut le brûler avec ſon Palais à Nuys. (k) Tout le commerce languiſſoit, les chemins & les bois de toute l'Allemagne étoient remplis de Voleurs. Tout cela fit qu'à l'inſtigation de Ratbodon, Bourgeois de Mayence, les villes ſituées ſur le Rhin (l) firent une Alliance entre elles pour rétablir le commerce & la ſûreté des grands chemins. Les villes de Cologne, de Worms, de Strasbourg & de Bâle furent les premiéres qui firent entre elles une Alliance pour dix ans. Guillaume de Hollande ratifia cette Alliance, & lorſque les villes alliées tenoient leurs Aſſemblées réglées par leur Traité, tantôt à Strasbourg, tantôt à Bâle, tantôt à Oppenheim, tantôt à Mayence, &c. le nombre des Alliez s'augmenta tous les jours, de ſorte qu'en 1255, on y comptoit déja les villes ſuivantes, Mayence, Cologne, Wormes, Spire, Strasbourg, Bâle, Zurich, Fribourg, Briſach, Colmar, Schleſtat, Wetzlar, Gellnhauſen, Francfort, Marpurg, Aichfeldt ou Aigsfeldt, Grunperg, Hirſchfeld, Valtda, Mulenhauſen, Munſter, Brémen, Haguenau, Weiſſenburg, Neuſtadt, Wimpfen, Heidelberg, Lauternburg, Oppenheim, Friedberg, Aſchaffenburg, Séligenſtat, Bingen, Erpach, Bacherach, Wéſel, Poppard, Andernach, Bon, Nuys, Aix-la-Chapelle, & encore ſix autres dont les noms ne ſe trouvent pas ſpecifiez. (m) Perſonne n'étoit plus mécontent de cette Alliance que les Princes de l'Empire & la Nobleſſe voiſine. Car ils avoient compté de pouvoir pêcher en eau trouble & s'approprier une ville après l'autre; ou pour le moins hauſſer les péages du Rhin, ſelon qu'ils le trouveroient à propos. Cette Alliance ne rompit pas ſeulement leurs premiéres vues, mais elle les força encore à remettre les péages ſur l'ancien pié. (n) Enfin il ſe virent obligez à entrer eux-mêmes dans cette Alliance, quoiqu'ils la déteſtaſſent dans le fond de leur cœur. Voici la liſte des Princes, tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, qui y entrérent, *Gebhard*, Archevêque de Mayence; *Cunon*, Archevêque de Cologne; *Arnold*, Archevêque de Tréves; *Richard*, Evêque de Worms; *Henri*, Evêque de Strasbourg; *Gérard*, Evêque de Bâle; *Jaques*, Evêque de Metz; *Henri*, (o) Abbé de Fulde, &c. *Louis*, Palatin du Rhin; *Cunon*, Wildgrave; *Wither*, Comte de Catzenellebogen; *Frédéric*, Comte de Leiningen; *Berthold*, Comte de Ziegenhayn; *Poppon*, Comte de Thuringe; *Ulric*, Comte de Ferrette; *Sophie*, Landgrave de Thuringe, & pluſieurs autres. (p) Quelques villes de la Souabe & de la Saxe ſuivirent l'exemple de celles du Rhin. Goſslar, Quedlinburg, Brunſwick, Gottingen, Eimbeck, Northeim & quelques autres s'engagérent entre elles à ſe donner des ſecours mutuels contre leurs ennemis. (q) Toutes ces Alliances furent cependant de peu de durée (r) & ſe diſſipérent bientôt après, parce que les Alliez en vinrent à des guerres ſanglantes les uns contre les autres. L'Evêque de Strasbourg, par exemple, étoit dans l'Alliance du Rhin, auſſi bien que la ville de Strasbourg; mais cela n'empêcha pas qu'ils n'euſſent des difficultez enſemble. Gaultier de Gérolſeck, Evêque de Strasbourg, affecta une grande autorité dans la ville; mais la ville de Strasbourg ſoutint vivement ſa liberté, fit une ſortie & déſola tellement le château de Haldenburg appartenant à l'Evêque, qu'il n'y reſta pas une pierre ſur l'autre. Gaultier voyant que les armes charnelles étoient inutiles contre la ville, eut recours aux ſpirituelles, mit la ville dans le Ban de l'Egliſe, & exhorta le Clergé à en ſortir & à ſe retirer auprès de lui. L'Archevêque de Tréves & quelques Abbez prirent le parti de l'Evêque; mais les Comtes de Kiburg, de Habſpurg, de Ravenburg, d'Ochſenſtein, & de Freyburg s'intéreſſérent pour la ville. Richard de Cornouaille, qui, dans ce tems-là étoit venu d'Angleterre en Allemagne, chercha à appaiſer ces troubles dans leur commencement; mais les deux partis étoient ſi acharnez l'un contre l'autre, & l'autorité de Richard étoit ſi mince, qu'on ne tint aucun compte de ſa médiation. Rodolphe de Habſpurg, les Bourgeois de Strasbourg & les autres Alliez attaquérent les villes de Mulhauſen, de Colmar &c. & s'en rendirent fort aiſément les maîtres. Enfin la ſanglante bataille de Hauſsbergen dans le voiſinage de Strasbourg, donnée en 1262, mit fin à cette guerre. L'Evêque ſuccomba après une vigoureuſe défenſe, perdit ſes meilleures troupes & vit la fleur de la Nobleſſe emmenée priſonniére par les Bourgeois de Strasbourg. Gaultier lui-même eut de la peine à ſe ſauver avec deux Gentilshommes, de ſorte qu'après cette défaite toutes les propoſitions de paix qu'il fit au Conſeil de cette ville (s) furent inutiles, juſques à ce qu'il mourut de chagrin (t) & donna ainſi à ſon Chapitre la liberté de traiter ſûrement avec la Bourgeoiſie de Strasbourg. Pendant tout ce tems-là les Princes ſur le Rhin étoient occupez chacun à ſe rendre maîtres d'une partie des domaines Impériaux. (u) Louïs *le Sévére*, Palatin du Rhin, ne fit pas même difficulté de rogner les aîles au Clergé & de s'approprier une grande partie de leurs biens, ce qui lui attira l'Excommunication du Pape. (x) En général, on peut dire que tout le tems de l'Interrégne fut fatal au Clergé. Lorſqu'Engelbert, Archevêque de Cologne, appuyé du Duc de Limbourg, du Comte de Cléves, & de quelques autres, chercha à priver la ville de Cologne de ſes priviléges, Guillaume, Comte de Juliers, prit le parti de cette ville avec tout le zéle imaginable, & fut ſi heureux que non ſeulement il défit les troupes Archiépiſcopales en une bataille rangée près de Marienwalde, mais fit auſſi priſonnier Engelbert lui-même, qu'il tint aux arrêts à Niddeck pendant trois ans. (y) Gérard, Archevêque de Mayence, n'eut pas un meilleur ſort; car lui & le Comte d'Eberſtein furent faits priſonniers dans une bataille par Albrecht, Duc de Brunſwick. Il fit pendre par les pieds (z) le Comte d'Eberſtein, parce qu'il avoit tenu ci-devant des diſcours ſatyriques ſur ſon ſujet, & retint l'Archevêque priſonnier juſques à ce que Richard de Cornouaille en paya une rançon de 8000 marcs d'argent. (aa) Les Abbez de Fulde furent auſſi inquiétez par les Habitans des châteaux voiſins. Henri, Prélat de Fulde, eut beaucoup de peine avant qu'il pût réduire Bartholde, Comte de Ziegenhayn. (bb) Mais Berchtholde ſon ſucceſſeur fut encore plus malheureux, car voulant imiter ſon prédéceſſeur, il raſa pluſieurs châteaux, comme ceux de Franckenſtein, de Niederſchlitz, de Warpurg, de Schwartzenfels &c. & irrita tellement par-là la Nobleſſe, que les Seigneurs de Steinaw, d'Eversberg, de Brandaw, &c. ſe liguérent enſemble, entrérent dans l'Abbaye & tuérent l'Abbé pendant qu'il diſoit la Meſſe. (cc) Les Evêques de Hildesheim furent auſſi fort tourmentez à l'occaſion de diverſes terres & de la ville de Peine que l'Evêque Jean acheta des Comtes de Woldenberg & des Seigneurs d'Eskerde, puiſque la Maiſon de Brunſwick y formoit auſſi des prétentions. (dd) Les affaires politiques n'étoient pas moins en deſordre que les eccléſiaſtiques. Car quoique les païs gouvernez par des Ducs puiſſans & en état de faire tête à la Nobleſſe turbulente, jouïſſent d'une profonde paix, ceux dont les Maîtres n'étoient pas auſſi puiſſans, en étoient d'autant plus troublez. La Souabe n'avoit alors point de Duc; la Franconie manquoit d'un Régent depuis la mort de Conradin, (ee) & comme la Nobleſſe de la Souabe avoit déja, du tems de l'Empereur Philippe, la réputation de s'appliquer plus au pillage qu'à d'autres exercices, (ff) il n'eſt pas ſuprenant que cette même Nobleſſe n'ait penſé qu'à uſurper & à augmenter ſon pouvoir dans un Interrégne où l'Empire étoit ſans Chef & la Souabe ſans Duc. Ceux-là ſe trompent au reſte, qui attribuent à ce long Interrégne l'origine de la Nobleſſe immédiate de l'Empire. Car nous avons des preuves convaincantes, que la Nobleſſe immédiate de l'Empire en Souabe ſubſiſtoit auparavant, & qu'il n'en faut chercher l'origine que dans l'Hiſtoire de l'Empereur Philippe. (gg) On diroit que la Nobleſſe de Thuringe de-

devoit être tranquille pendant cet Interrégne, parce qu'elle conſerva ſes Princes; mais il s'en faut beaucoup. Car Henri de Brabant ſurnommé *l'Enfant*, & Henri *l'Illuſtre*, Markgrave de Miſnie, formant tout à la fois des prétentions ſur la Thuringe, il s'éleva des troubles inteſtins & des guerres ſanglantes. Les Gentilshommes de la Thuringe pêchérent alors en eau trouble. Ils s'attachérent tantôt à un parti, tantôt à l'autre, & bâtirent des châteaux imprenables en pluſieurs endroits. Heldenſtein, Kragenburg, Strantzenau, Luchtewald & pluſieurs autres furent de ce nombre. (hh) Rodolphe de Habſpurg étant parvenu à l'Empire, (ii) détruiſit 66 de ces châteaux dans la ſeule Thuringe. (kk) Une bonne partie de la Nobleſſe du Duché de Brunſwick, & de l'Evêché de Paderborn, commença à s'oppoſer à ſes Maîtres légitimes & à faire le métier de Brigands, à l'imitation de la Souabe, de la Thuringe & de la Franconie. Les familles d'Aſſeburg & de Wolffenbuttel donnérent ſur-tout bien de la peine à Albert, Duc de Brunſwick, qui ſe vit obligé à traiter une Alliance avec l'Evêque de Paderborn. (ll) Ceux de Wolffenbuttel furent chaſſez de leur château de ce nom, & ceux d'Aſſenburg contraints non ſeulement d'abandonner Aſſenburg (mm) & Herlingsberg, (nn) mais auſſi de quitter tout le païs de Brunſwick. On les priva de tous leurs biens, & on les humilia ſi bien que de longtems ils ne purent ſe remettre. (oo) N'y ayant point de fin au pillage en Allemagne, Othon de Brandebourg, Albrecht de Thuringe, les Ducs de Brunſwick & les Comtes de Holſtein & pluſieurs autres Princes s'aſſemblérent à Quedlinburg en 1265, & réſolurent de ſe joindre pour terminer une fois ces déſordres. (pp) Le Pape Grégoire voyant que le Clergé ne faiſoit que perdre & ſouffrir pendant cet Interrégne, exhorta de nouveau les Electeurs à élire un Empereur, ou à s'attendre qu'il en éliroit un avec les Cardinaux en vertu de ſa charge. (qq) Les Electeurs s'aſſemblérent donc finalement à Francfort & élurent Rodolphe, Comte de Habſpurg. C'eſt ainſi que ſe termina heureuſement ce long Interrégne de 16, & non pas de 28 ans comme quelques-uns le prétendent. (a) *Vita Meinwerci Epiſcopi Paderborn.* §. 93. *p.* 557. (b) Conradus Vecerius, *in Vita Henrici VII, p.* 66 & 67. (c) *Voyez* l'Article de FREDERIC II. (d) *Acta electionis Conradi IV, apud Leibnitium in prodromo Codicis Diplomatici, n.* 9. *p.* 9. (e) *Voyez* l'Article de GUILLAUME de Hollande. (f) *Voyez* l'Article de RICHARD. (g) Monachus Paduanus, *Rer. Inſubr. l.* 11. *p.* 592. 593. & *ſuiv. Chron. Auguſtanum, p.* 376. (h) *Chronicon M. Belgicum, p.* 245. (i) Trithemius, *in Chronico Hirſaugienſi ad an.* 1254. (k) Albertus Stadenſis, *ad an.* 1254. *p.* 320. (l) Idem, *ad an.* 1255. *p.* 320. (m) *Tabulæ Fœderis magni Rhenenſis apud Leibnitium, tom.* 2. *Codicis Diplomatici, p.* 96 & 97. (n) *Ibid. p.* 95. (o) Cornelii *Breviarium Fuldenſe, p.* 438. *in Paullini Syntagmate Rer. Germ.* (p) *Tabulæ Fœderis Rhenenſ. p.* 96 & 97. (q) Nicolaus Schatenius, *Annal. Paderb. partie* 2. *l.* 11. *p.* 91. Heineccius, *Antiq. Goslar. ad an.* 1257. *l.* 3. *p.* 276. (r) *Chronicon Auguſtanum, p.* 375 & 378. (s) *Paralipomena Urſpergenſia, p.* 334. (t) *Annales Colmarienſes, partie* 1. *p.* 8. *ad an.* 1263. (u) *Chronicon Colmarienſe, partie* 2. *p.* 38. dicit: *Imperii res, quas quilibet Dominorum poterat, conſiſcavit.* (x) Urbani *Epiſt. de controverſa electione Richardi*, §. 9. *p.* 17. (y) *Chron. M. Belg. p.* 26. Lewoldi à Northof *Catalog. Epiſc. Colonienſ. p.* 9. (z) Anonymi *Chronicon, apud Maderum in Antiquit. Brunſwic. ad an.* 1256. *p.* 171. Crantzius, *l.* 8. *Sax. c.* 21. (aa) *Supplementum Lamberti Schaffnaburgenſis, ad an.* 1256. *p.* 258. (bb) *Breviarum Fuldenſe in Vita Henrici IV, p.* 437. *edit. Pauliniæ.* (cc) Browerus, *Annal. Fuld. l.* 4. *p.* 311. *Breviarium Fuldenſe, in Vita Bertoldi II, p.* 438. (dd) *Chronicon Hildesheimenſe, apud Paulin. p.* 96. *apud Leibnitium. tom.* 1. *p.* 755. (ee) *Voyez* l'Article de CONRADIN. (ff) Conradus Urſpergenſis, *p.* 313. (gg) Idem, *p.* 311. (hh) Siegfried Presbyter, *l.* 11. *ad ann.* 1247. & *ſuiv. Hiſt. Landgrav. Thuringiæ, c.* 56. Paulini *Annales Iſenacenſes, p.* 47. (ii) Joh. Vitoduranus, *Chronici p.* 27. (kk) Lambert. Schaffnaburgenſis, *Continuat. ad an.* 1290. *p.* 260. (ll) Nic. Schatenius, *part.* 2. *Annal. Paderborn. l.* 11. *p.* 91. (mm) Anonymi *Chronic. Brunſwicenſe, apud Maderum, p.* 20. (nn) Meibomius, *in Notis ad Henrici Roslæ Herlingsbergani, tom.* 1. *p.* 785. (oo) Crantzius, *l.* 8. *Sax. c.* 21. Bunting, *Chron. Brunſwic. part.* 2. *p.* 214. (pp) Schatenius, *Annal. part.* 2. *l.* 11. *p.* 108. Bunting, *Chron. Brunſwicenſe, part.* 1. *p.* 224. (qq) *Fragmentum Orſtiſianum, p.* 93. *Dict. Allem. de Bâle.*

INTERREX. Lorſque dans les commencemens de la République Romaine un Roi venoit à mourir, on éliſoit d'abord un *Interrex*, pour gouverner la République en attendant l'élection du nouveau Roi. Cet *Interrex* ne s'éliſoit que pour cinq jours, au bout deſquels on en choiſiſſoit un autre, ſi cela étoit néceſſaire. La derniére fois qu'on en fit, on en vit onze de ſuite, après quoi les Conſuls furent établis. Durant le Gouvernement Conſulaire on choiſit auſſi de tems en tems des *Interreges*, lorſque par hazard la ville ſe trouvoit ſans *Conſul* ni *Préteur*; ce qui arrivoit alors d'autant plus facilement, que ces emplois n'étant qu'annuels ils expiroient d'eux-mêmes au bout de l'année. Toutes les fois donc que les conteſtations & les proteſtations des Tribuns du peuple retardoient le remplacement de ces charges, il arrivoit que la ville ſe voyoit ſans Chefs. Alors les Patriciens d'un certain âge s'aſſembloient & éliſoient un *Interrex* à la pluralité des ſuffrages. Celui-ci tâchoit alors d'aſſembler les *Comices* & de faire élire les Magiſtrats ordinaires; & ſi au bout de cinq jours il n'en pouvoit pas venir à bout, il nommoit un *Interrex* à ſa place, du nombre des Patriciens; cela ſe continuoit juſques à ce qu'on eût élu les Magiſtrats néceſſaires. * Grucchius *de Comit. Rom.* Lipſius, *de Magiſtrat. Rom. c.* 9. Roſinus, *l.* 7. *c.* 16. Pitiſcus, *Lex. Antiq. Rom. Dict. Allem. de Bâle.*

INTHAL ou INTAL, c'eſt à dire, *la vallée de l'Inn*: c'eſt cette partie du Tirol qui eſt le long de la vallée d'Inn, dont elle prend ſon nom. Inſpruck & Halle en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* auſſi ENGADINE.

INTHIEMA, (Frédéric) Friſon, Juriſconſulte, floriſſoit vers l'an 1592. Il publia un grand Ouvrage de Conſeils de Droit. Il a auſſi compoſé un Poëme ſur la Nativité, la Sépulture & la Réſurrection de Jéſus-Chriſt. * Sweertius, *Athenæ Belgicæ, p.* 261.

* INTHIEMA (Héro d') Juriſconſulte & Inſpecteur des gens de guerre en Friſe, a publié un Ouvrage qui a pour titre, *Diſquiſitio Juridica, circa gentilitias familiarum Domos, earumque prærogativas maſculas, ac Defunctorum ſuper iiſdem voluntates, pro D. Georgio Lyauckema Chiliarcho Brab. Ducis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 385.

INTORCETTA, (Proſper) naquit en Sicile en 1625; & en 1641, il alla à Catane pour y étudier la Juriſprudence, ſelon la volonté de ſes parens; mais quelques mois après il alla ſecrettement à Meſſine, & l'année ſuivante il ſe jetta dans les Jéſuites. Comme depuis ſa jeuneſſe il n'avoit rien tant ſouhaité que de faire le Miſſionnaire dans les païs éloignez, il fit le voyage de la Chine en 1656. Il y prêcha avec tant de ſuccès dans la Province de Chianſi, qu'en moins de deux ans il compta plus de 2000 Proſélytes. Environ dans ce tems-là on l'accuſa d'être Chef d'une bande de Voleurs, ce qui fit que l'Empereur de la Chine donna ordre qu'on s'aſſurât de ſa perſonne & qu'on démolît l'Egliſe qu'il avoit fait bâtir. Ses ennemis effectuérent d'abord le dernier article, mais ils négligérent exprès le premier, de crainte que leur fraude ne vînt à être découverte. En 1664, lors de la perſécution des Chrétiens, il fut tranſporté avec 24 autres à Pekin & de là à Canton pour y être aux arrêts. Il obtint cependant la liberté d'aller en Europe au nom de ſes compagnons, en laiſſant un autre en priſon à ſa place. Il arriva à Rome en 1671, où on lui donna la permiſſion d'emmener encore avec lui 40 perſonnes de la Société. A ſon retour à la Chine il trouva qu'on avoit élargi tous ceux qu'il avoit laiſſez dans les priſons à ſon départ, & il continua avec eux de prêcher juſques à ſa mort. Il a publié, *Sinarum Scientia politico-moralis cum characteribus Sinenſibus & Latinis*; *Narratio de Miſſione Chinenſi, ab anno* 1581, *ad annum* 1669. Ce Livre fut imprimé à Goa en 1669. * Sotwel, *Biblioth. Soc. Jeſu. Dict. Allemand.* Spizelius, *de Vitiis Scriptorum, p.* 1076.

* INTRONATI, nom des Membres d'une des Académies de Sienne dans la Toſcane. Ils ont pour emblême un melon creuſé & rempli de ſel, & pour deviſe, *Meliora latent.*

IN'T SANT, village de la Gueldre Eſpagnole. On le prend pour l'ancien lieu des Ménapiens, qui étoit appellé *Sablones.* Son nom moderne en eſt un indice; car il ſignifie un lieu qui eſt dans le ſable, de même que *Sablones.* * Maty, *Dict. Géogr.*

INV.

INVEGES, (Auguſtin) naquit à Sciacca, ville de Sicile, l'an 1595. Ses études finies il entra dans la Compagnie de *Jéſus*, où il enſeigna la Philoſophie & la Théologie. Mais en étant ſorti après quelques années, il ſe donna tout entier à la lecture des Saints Péres & des Hiſtoriens. Il étoit ſouvent dans la nombreuſe Bibliothéque de François Schiafini, Prêtre de Palerme, laquelle appartient maintenant aux Prêtres de l'Oratoire de Palerme, à qui il la laiſſa en mourant, à condition qu'elle ſeroit publique. Les Ouvrages qu'il y trouva en grand nombre ſur l'Hiſtoire de la Sicile, lui firent naître l'envie de s'y appliquer & de ramaſſer tout ce qu'il pourroit ſur l'Hiſtoire de ce Royaume. Il parcourut pour cela toutes les meilleures Bibliothéques & les Archives, afin d'en tirer les Piéces qui lui étoient néceſſaires. C'eſt à quoi il a paſſé toute ſa vie, eſtimé par les Savans pour ſa capacité & ſon érudition, & de tout le monde pour la pureté de ſes mœurs & la régularité de ſa vie. Il mourut à Palerme, où il avoit vécu pluſieurs années, au mois d'Avril 1677, âgé de 82 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint Ignace de la Congrégation de l'Oratoire. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Palermo antiquo, parte prima, degli Annali della felice Città di Palermo, Prima Sedia, Corona del Rè, e Capo del Regno di Sicilia*, in Palermo, 1649, *in folio; Palermo Sacro, parte ſecunda degli Annali della felice Città di Palermo*, in Palermo, 1650, *in folio. Palermo Nobile, parte terza degli Annali della felice Città di Palermo*, in Palermo, 1651, *in folio.* (Cet Ouvrage eſt fort rare); *La Cartagine Siciliana, Hiſtoria diviſa in due Libri, nel primo, ſi ragiona del nome, ſito, & origine dell' antichiſſima Città di Caccabe, hoggi Caccamo; nel ſecundo, ſi riporta la deſcendenza di quatordeci famiglie che l'han ſignoreggiato*, in Palermo, 1661, *in quarto*; *Hiſtoria Sacra Paradiſi Terreſtris & SS. Innocentiæ Status*, Panormi, 1651, *in quarto; Ad Annales Siculos Præliminaris Apparatus, in quo de Siculæ Hiſtoriæ dignitate, antiquitate, & Scriptorum præſtantia ac numero fuse diſſeritur, Opus poſthumum, Annaliumque Siculorum prodromus: Acceſſerunt ſub fine aliquæ Notæ & Additiones*, Panormi, 1709, *in quarto, p.* 112. L'Auteur des Notes & des Additions eſt le P. Michel del Giudice, Bénédictin, de la Congrégation du Mont-Caſſin, & Abbé du Monaſtére de Mont-Réal. Les Annales dont cet Ouvrage n'eſt que l'avant-coureur, n'ont point encore été publiées. * *Mongitore Bibl. Sicul. & Journal de Veniſe, tome* 7. *p.* 159. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 11. *p.* 403 & *ſuiv.*

INVENTION DE LA SAINTE CROIX, Fête inſtituée pour célébrer la mémoire du jour auquel la Croix de Jéſus-Chriſt fut trouvée par l'Impératrice ſainte Héléne, du tems de l'Empereur Conſtantin *le Grand.* Dès que le Concile

de

de Nicée fut terminé, c'eſt à dire, au commencement de l'année 326, ſainte Héléne réſolut d'aller à Jéruſalem pour y viſiter les ſaints Lieux, & pour y chercher la Croix où Jéſus-Chriſt avoit été attaché. Lorſqu'elle y fut arrivée, elle conſulta tous ceux qui pouvoient avoir quelque connoiſſance du lieu où étoit ce bois ſacré. Quelques Anciens de la ville, entre autres un Juif nommé *Judas*, qui ſe fit Chrétien, & fut nommé *Quiriace*, lui dirent que ſuivant la tradition de leurs Péres, cette précieuſe Croix avoit été cachée dans un des caveaux du ſépulchre de Jéſus-Chriſt. L'Impératrice y fit fouiller, & on y trouva non ſeulement la Croix; mais auſſi les cloux, & le tître ou l'Inſcription de la Croix, avec les Croix des deux Larrons. Comme l'Inſcription étoit détachée, on ne put d'abord reconnoître quelle étoit la Croix de Jéſus-Chriſt; mais ſaint Macaire, qui étoit alors Patriarche de Jéruſalem, fut d'avis de faire porter ces Croix chez une femme de qualité qui étoit à l'extrémité. On lui appliqua en vain deux de ces Croix elle n'en reçut aucun ſoulagement; mais ſi-tôt qu'elle eut touché la troiſiéme, elle recouvra une ſanté parfaite: c'eſt ce qui fit préſumer que cette Croix étoit celle de Jéſus Chriſt. Tel eſt le rapport de Ruſin & de Théophane, différent de celui de ſaint Paulin, & d'autres Auteurs, qui diſent qu'il y eut un mort reſſuſcité. Nicéphore Caliſte dit, que l'un & l'autre de ces deux miracles ſe firent; mais il y a apparence que ce mort reſſuſcité n'eſt point différent de cette femme qui fut guérie, & que ces Auteurs en ont parlé comme d'une perſonne morte, parce qu'en effet elle étoit ſur le point de mourir. Sainte Héléne fit bâtir au même lieu une Egliſe très magnifique, où elle laiſſa une bonne partie de la Croix, qu'elle fit richement orner. Elle rapporta le reſte avec les cloux à Conſtantinople. Quelque tems après, elle porta à Rome ce ſacré bois, à la reſerve d'un morceau que l'Empereur garda. Elle avoit auſſi gardé un des cloux, ayant laiſſé les trois autres à Conſtantinople; mais ſaint Grégoire de Tours rapporte, qu'en paſſant par la Mer Adriatique, elle y jetta ce précieux clou, pour appaiſer les tempêtes de cette mer. Quelques-uns diſent qu'elle en jetta un dans le golfe de Satalie, en revenant de Jéruſalem. L'Empereur & ſainte Héléne firent bâtir une Baſilique à Rome, dans le Palais de Sertorius, laquelle a retenu depuis le nom de ſainte Croix de Jéruſalem, parce que le bois de la vraye Croix y fut mis depuis en dépôt. A l'égard des cloux, l'opinion vulgaire eſt que Jéſus-Chriſt n'a été attaché à la Croix qu'avec trois cloux, & ſouvent les Peintres & les Sculpteurs le repréſentent avec les deux pieds percez d'un même clou. Néanmoins il ſe trouve des Crucifix fort anciens avec quatre cloux, deux aux piez & deux aux mains. Saint Grégoire, qui vivoit il y a plus de mille ans, dit qu'il y en avoit quatre. Sainte Brigitte en ſes Révélations, dit la même choſe; & ſaint Cyprien paroît être de ce ſentiment, quand il dit, *les cloux perçant ſes piez ſacrez.*

L'Invention de la ſainte Croix ſe fit l'an de Jéſus-Chriſt 326, un an après la célébration du Concile de Nicée, ſous le Pontificat de ſaint Sylveſtre. La partie de la Croix que l'Impératrice ſainte Héléne laiſſa en la ville de Jéruſalem, fut enlevée par Choſroès Roi de Perſe en 614 ou 615, & rapportée en 628 par l'Empereur Héraclius: ce qui a donné lieu à la fête de l'Exaltation de la ſainte Croix. Depuis on trouva à propos de la diviſer en pluſieurs morceaux. Ainſi il en demeura quatre petites parties à Jéruſalem, dont les Syriens en eurent une, les Grecs de ſaint Sabas une autre, les Moines de la vallée de Joſaphat une, & les Latins du ſaint Sépulchre une autre, longue d'un palme & demi, & large d'un pouce en quarré. On en porta trois morceaux à Conſtantinople, outre celui qui avoit été donné à l'Empereur; trois à Antioche; deux en l'Iſle de Chypre; un en l'Iſle de Créte ou Candie, à Edeſſe, à Alexandrie, à Damas & à Aſcalon. Le Patriarche des Géorgiens & le Roi de Géorgie, en eurent auſſi chacun un morceau. Vers l'an 1110, Anſelme, Chantre du ſaint Sépulchre de Jéruſalem, & auparavant Chanoine de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, envoya deux morceaux de ce ſacré bois à l'Evêque de Paris, & l'on en fait une Fête tous les ans le premier dimanche d'Août, ſous le nom de *la Réception de la ſainte Croix.* Il y a pluſieurs autres Egliſes en France qui poſſédent de ce précieux bois. On garde auſſi un des cloux à Saint-Denys, proche de Paris; & le tître de la Croix, écrit en Lettres Hébraïques, Gréques & Latines, ſe conſerve dans l'Egliſe des Bénédictins de Toulouſe. La Fête de l'Invention de la ſainte Croix, que l'on ſolemniſe le troiſiéme jour du mois de Mai, ſe célébroit déja en pluſieurs Egliſes de Rome avant le tems de Grégoire *le Grand*, qui tenoit le Siége vers la fin du VI ſiécle; mais ce n'eſt que depuis ce ſaint Pape, qu'elle s'eſt étendue en d'autres lieux, & qu'elle eſt devenue enfin générale. Les Grecs ne la célébrent point ſéparément de celle de l'Exaltation, qui fut inſtituée parmi eux peu de tems après que la Croix fut trouvée, & lorſqu'elle fut placée dans le Temple, que ſainte Héléne avoit fait bâtir ſur le Calvaire. * Ruſin, *Hiſt. l.* 10. *c.* 7. Baronius, *Martyrolog. & Annal. Voyez* l'Article CROIX. Baillet, *Vies des Saints*, 13 *Mai.*

INVERLOCH. *Voyez* INNERLOCHTI.

INVERNESS. *Voyez* INNERNESS.

INVESTITURE: ce terme ſignifie la conceſſion d'un fief, d'une terre, d'une dignité, d'une charge, ou d'un droit, faite par le Seigneur à ſon Vaſſal, ou par un Prince à ſon Sujet, à la charge de lui être fidéle, & de lui rendre les ſervices & les devoirs requis. Cette Inveſtiture ſe faiſoit avec certaines cérémonies, en mettant entre les mains de celui à qui on l'accordoit, quelque choſe qui étoit le ſymbole du don qui lui étoit fait, comme un morceau de gazon, une canne, des branches d'arbres, les ornemens ou les habits de la dignité ou de la charge, ou d'autres marques ſemblables, qui avoient rapport, ou déſignoient la choſe dont l'Inveſtiture étoit accordée. * Du Pin, *Hiſtoire des Controv. du XII ſiécle, partie* 1.

INVESTITURE DES BIENS ECCLESIASTIQUES. L'Egliſe, qui dans les premiers tems n'avoit point eu d'autres biens que ceux des oblations volontaires des Fidéles, ou les revenus des biens qui lui avoient été donnez par des particuliers, commença ſous Pepin & Charlemagne à poſſéder beaucoup de fiefs, dont ces Princes l'enrichirent: ce qui rendit les Evêques & les Abbez conſidérables dans l'Etat, & les engagea à prêter entre les mains du Prince la foi & hommages des fiefs qu'ils tenoient de lui, de lui fournir un certain nombre de ſoldats pour la guerre, d'y aller même en perſonne, de ſe mêler des affaires de l'Etat, & de s'acquitter des autres devoirs auſquels ils étoient obligez par les fiefs & par les dignitez qu'ils poſſédoient. Suivant l'ancien uſage, après la mort de ceux qui avoient des fiefs, le Seigneur s'en mettoit en poſſeſſion, & en joüiſſoit juſqu'à ce que l'héritier ou ſucceſſeur en eût été de nouveau inveſti, & en eût prêté la foi & hommage. La même choſe étoit pratiquée après la mort d'un Evêque, par les Princes & les Seigneurs, juſqu'à ce que celui qui étoit élu en ſa place en eût reçu d'eux l'Inveſtiture, & en eût prêté hommage. On étendit dans la ſuite ce droit à tous les autres biens délaiſſez par l'Evêque; & les Princes donnoient indifféremment l'Inveſtiture de tous les biens de l'Evêché à celui qui étoit élu canoniquement avant qu'il fût conſacré; mais les Princes n'ont jamais prétendu donner la puiſſance ſpirituelle, ni la miſſion aux Evêques par cette cérémonie. Quelques-uns croyent que ce droit d'Inveſtiture fut accordé à Charlemagne par le Pape Adrien, ainſi qu'il eſt rapporté par Gratien, *Diſtinct.* 63. *cap. Adrianus*, qui eſt tiré de la Chronique de Sigebert de Gembloux, où il eſt dit que ce Pape donna à Charlemagne dans un Concile tenu à Rome en 774, le droit d'élire les Papes, & ordonna que tous les Archevêques & Evêques de ſes Etats recevroient l'Inveſtiture de ſa main avant que d'être conſacrez; mais la plupart des Savans ſont perſuadez que ni Eginard, qui a fait la Vie de Charlemagne, ni aucun autre Auteur contemporain n'ont parlé, ni de cette conceſſion, ni d'un voyage fait à Rome cette année-là par Charlemagne. Cette Conſtitution eſt néanmoins citée par Léon VIII, qui la renouvella en faveur d'Othon I, tant pour ce qui regarde l'élection du Pape, qu'à l'égard de l'Inveſtiture des Evêques. Cependant, quoiqu'on ne fonde pas l'origine des Inveſtitures ſur le Chapitre *Adrianus*, qui eſt au moins douteux, on peut aſſurer que cet uſage avoit commencé longtems avant Othon, & peu de tems après Charlemagne; & qu'il fut obſervé non ſeulement par les Empereurs, mais encore par les Rois de France & d'Angleterre, & par la plupart des autres Princes Chrétiens.

On ne ſait pas certainement avec quelle cérémonie ſe faiſoit dans les commencemens l'Inveſtiture des Evêques & des Abbez; mais il y a apparence qu'on ſe ſervoit de la croſſe ou de l'anneau (marques de leur dignité) ainſi qu'il ſe pratiquoit à l'égard des charges ſéculiéres. Nous liſons dans l'Auteur de la Vie de ſaint Romain, Archevêque de Rouen, que ce Saint ayant été élu, les grands Seigneurs de la Cour conſeillérent tous unanimement au Roi de conſentir à ſon élection; & que ce Prince (c'étoit Clovis II, ou Dagobert ſon pére) ayant convoqué les Evêques & les Abbez, lui donna le bâton paſtoral, enſuite de quoi il fut conſacré. L'Auteur de la Vie d'Aldric, Evêque du Mans, écrit qu'après l'élection de cet Evêque faite en 832, Louïs *le Débonnaire* ayant pris le bâton paſtoral de la main de Landramne Archevêque de Tours, Métropolitain du Mans, le donna à Aldric, & en le lui donnant, lui commit le ſoin & la conduite de cet Evêché. Glaber rapporte dans la Vie du Roi Robert, que ce Prince voulant gratifier un Abbé, qui lui avoit fait préſent d'un beau cheval, lui demanda ſa croſſe; & que l'ayant miſe à la main d'une ſtatue de Jéſus-Chriſt, il dit à l'Abbé de la reprendre, & dans la ſuite de joüir de ſa dignité, ſans aucune dépendance; ce qui montre qu'il l'avoit reçue auparavant du Roi avant cette cérémonie. Nous voyons que dans le dixiéme ſiécle cette coutume étoit devenue commune en Allemagne, & que ceux qui étoient inveſtis des Evêchez, portoient le bâton paſtoral, & les autres marques de leur dignité, avant que d'être conſacrez. Yves de Chartres remarque que le Roi l'avoit inveſti de ſon Evêché, en lui donnant le bâton paſtoral. Cependant cette cérémonie n'étoit pas ſi générale ni ſi néceſſaire, qu'elle ne fût quelquefois ou omiſe, ou remplacée par quelque autre. L'Inveſtiture pouvoit être donnée par écrit, ou de bouche, ou même par ſigne. Quelques Auteurs ont écrit que l'Empereur Henri II avoit donné l'Evêché de Paderborn à Menivercus, en lui préſentant un de ſes gants. Au reſte, il eſt aſſez indifférent avec quelle cérémonie ſe faſſe l'Inveſtiture, & de quelle maniére elle ſoit donnée. Cependant on ne peut douter qu'on ne ſe ſervît ordinairement pour donner les Inveſtitures des Evêchez & des Abbayes, du bâton paſtoral, auquel on joignit enſuite l'anneau; parce que ce ſont les marques & les ornemens de la dignité Epiſcopale.

Dans le commencement de la querelle des Inveſtitures, ce ne fut point la cérémonie, mais la choſe même qui fit de la difficulté. Grégoire VII en défendant les Inveſtitures, n'attaqua pas ſeulement celles qui ſe faiſoient par le bâton paſtoral & par l'anneau, mais en général toutes les Inveſtitures des Bénéfices par la main des Laïques, de quelque maniére qu'elles ſe fiſſent. La principale des raiſons qui le portoient à les défendre, c'eſt qu'elles ôtoient la liberté des élections, & rendoient les Princes maîtres des Bénéfices; car une perſonne élue canoniquement ne pouvoit joüir de ſon Bénéfice, ni être conſacrée, qu'elle n'eût reçu l'Inveſtiture du Prince. Il falloit néceſſairement avant que de procéder à une élection, ſavoir ſi celui ſur qui

on jettoit la vue ſeroit agréable au Prince; & en cas qu'on en élût un autre que celui qu'il vouloit, l'élection demeuroit ſans effet. Ainſi il dépendoit abſolument de la volonté du Prince, de faire tomber les Evêchez & les Abbayes ſur qui il lui plaiſoit: ſouvent il les donnoit ou pour récompenſe de ſervices, ou à celui qui en donnoit le plus. Ce fut cet abus qui porta Grégoire VII à défendre abſolument toutes les Inveſtitures des Bénéfices; & ce Pape pouſſa la choſe ſi loin, qu'il défendit aux Evêques de prêter la foi & hommage entre les mains des Princes. Victor III, & Urbain II, ſucceſſeurs immédiats de Grégoire VII, défendirent auſſi généralement toutes les Inveſtitures. Yves de Chartres dit qu'Urbain n'avoit interdit aux Princes que l'Inveſtiture corporelle; mais qu'il ne leur avoit pas défendu de ſe mêler de l'élection, à laquelle ils ont droit entant que Chefs du peuple, & qu'il ne les avoit pas privez de la conceſſion. Néanmoins ce Pape défend abſolument dans le Concile de Clermont toutes les Inveſtitures, & même le ſerment de fidélité des Evêques entre les mains des Princes.

Ce fut ſous Paſchal II, que l'on commença à faire une attention particuliére ſur la cérémonie de la conceſſion du bâton & de l'anneau; & l'on en fit un nouvel argument contre les Inveſtitures, en conſidérant ces ornemens comme des marques du pouvoir Eccléſiaſtique appartenant à l'autel; d'où l'on concluoit que le Prince, en faiſant cette cérémonie, ſembloit conférer la puiſſance Eccléſiaſtique. C'eſt ainſi que Paſchal s'expliqua dans la conférence qu'il eut à Châlons avec les Députez de l'Empereur; & c'eſt principalement ſur cela que ſe fondoient ceux qui regardoient les Inveſtitures comme une Héréſie pire que la Simonie. Les Princes avoient beau dire qu'ils ne prétendoient point donner la puiſſance ſpirituelle par cette cérémonie, qu'ils vouloient ſeulement inveſtir les Evêques, comme les autres Seigneurs, des biens temporels qui appartenoient à l'Egliſe par la conceſſion des Princes; les ennemis de ce Droit, pour les rendre odieux, vouloient perſuader que cette cérémonie avoit une autre ſignification. L'accommodement qui fut projetté entre le Pape Paſchal II, & l'Empereur Henri V, trenchoit entiérement la difficulté; car il ôtoit aux Evêques tous les fiefs & les autres biens temporels qu'ils poſſédoient par la conceſſion des Empereurs depuis Charlemagne, qui étoient les ſeuls pour leſquels les Princes pouvoient juſtement demander l'Inveſtiture; mais il dépouilloit les Egliſes de grands biens réels & ſolides, pour une indépendance chimérique. Auſſi les Evêques ne goûtérent point cet accommodement, qui n'eut aucun effet. La conceſſion forcée des Inveſtitures par le Pape Paſchal, fut attaquée par les uns comme une Héréſie, & conſidérée par d'autres comme un relâchement dangereux. Il y en eut qui la firent paſſer pour une tolérance néceſſaire; & d'autres pour une choſe juſte & légitime. Au commencement du Pontificat de Calixte II, la difficulté ſembloit réduite à la ſeule cérémonie de l'Inveſtiture avec l'anneau & le bâton: au moins ceux qui ſe mêlérent de cette négociation le croyoient-ils ainſi. Henri V étoit aſſez diſpoſé à y renoncer, pourvu que cela ne fît point de tort à ſes droits, & que les Evêques & les Abbez tinſſent de lui les fiefs & les régales, lui prêtaſſent les ſermens de fidélité, & lui rendiſſent tous les devoirs auſquels ils étoient obligez à cauſe des biens qu'ils poſſédoient: mais le Pape inſiſta toujours ſur la défenſe générale de recevoir aucune ſorte d'Inveſtiture des Bénéfices Eccléſiaſtiques de la main des Laïques: ce que l'Empereur ne voulut jamais paſſer. Les François même firent reſtraindre cette défenſe aux Evêchez & aux Abbayes.

Enfin le dernier réglement fait entre le Pape Calixte & Henri, fut beaucoup plus favorable aux Princes qu'aux Eccléſiaſtiques, car les Princes prétendoient trois choſes; 1. que l'élection des Evêchez & des Abbayes ne ſe devoit faire que de leur conſentement; 2. que l'élu devoit recevoir l'Inveſtiture avec le bâton paſtoral & l'anneau, avant que d'être conſacré; 3. qu'il étoit obligé de leur prêter le ſerment de fidélité, & de leur faire hommage des régales & des fiefs qui dépendoient d'eux. Or par ce Traité on leur accorde, 1. que les élections des Evêques & des Abbez ſe feront en leur préſence, & par conſéquent de leur conſentement; 2. que dans l'Allemagne l'Evêque élu ſera inveſti des régales (c'eſt à dire, de tous les biens qu'il tient de la Couronne) par le ſceptre, avant que d'être conſacré, & dans les autres Etats, pendant les ſix mois après la conſécration; 3. il leur conſerve tous les devoirs & les ſervices dont les Evêques ſont tenus à cauſe de leurs fiefs ou de leurs régales. Ainſi tout le changement qu'il apporte à l'uſage, dans lequel étoient les Empereurs, conſiſte, 1. en ce qu'il ôte la cérémonie de l'Inveſtiture par le bâton paſtoral & par l'anneau; & qu'il ordonne qu'elle ſe fera avec le ſceptre; 2. en ce qu'il la reſtraint préciſément aux régales, c'eſt à dire, aux fiefs & autres biens que les Evêques tiennent.

Le Traité fait entre le Pape Calixte II, & l'Empereur Henri V, fut exécuté de part & d'autre; néanmoins Lothaire, ſucceſſeur de Henri, dans le tems du Schiſme qui étoit entre le Pape Innocent II, & ſon adverſaire Pierre de Léon, crut avoir trouvé une occaſion favorable pour rentrer dans le droit d'Inveſtiture. Il fit cette propoſition dans la conférence qu'il eut à Liége avec le Pape Innocent, faiſant entendre qu'il ne vouloit le reconnoître qu'à cette condition: ce qui effraya extrêmement les Prélats Romains; mais ſaint Bernard perſuada à ce Prince de ne pas inſiſter ſur cette prétention, & les choſes demeurérent en l'état où elles étoient.

Voilà pour ce qui regarde l'Empire: à l'égard de la France, les Rois n'ont eu aucun démêlé avec les Papes touchant les Inveſtitures; ils en ont joui paiſiblement, même du tems de Grégoire VII, à qui cela fit quelque peine, mais qui n'oſa pour ce ſujet ſe brouiller avec la France. Sous les Papes ſuivans, les Rois de France ſe départirent de l'Inveſtiture par le bâton paſtoral & par l'anneau, & ſe contentérent de la donner par écrit ou de vive voix: de ſorte que les Papes qui s'attachoient particuliérement à cette cérémonie extérieure, les laiſſérent joüir paiſiblement de leur droit.

Cette affaire fit plus de bruit en Angleterre qu'en France; car ſaint Anſelme s'étant voulu conformer aux Décrets des Papes contre les Inveſtitures, refuſa de prêter la foi & hommage aux Rois. Cette conteſtation dura pluſieurs années, ſans que ni les Papes, ni les Rois d'Angleterre vouluſſent céder; mais enfin les uns & les autres ſe conformérent au réglement de Calixte II.

Le droit des Inveſtitures n'a point été particulier aux Empereurs & aux Rois; les Ducs, les Comtes, & les autres Seigneurs, qui avoient des Evêchez ou des Abbayes dans leurs Etats, poſſédant des fiefs ou des biens de leurs domaines, ont auſſi joüi de ce droit. Ainſi l'on voit par une Lettre de Grégoire VII, à Raoul Archevêque de Tours, que les Comtes de Bretagne étoient en poſſeſſion de donner l'Inveſtiture aux Evêques; puiſque ce Pape les loue de s'être départis de cette coutume, dont ils joüiſſoient depuis longtems, pour déférer aux Décrets du Saint Siége. Saint Anſelme témoigne auſſi que Robert, Comte de Flandre, avoit accoutumé d'inveſtir les Abbez après leur élection. Yves de Chartres marque en pluſieurs endroits, que Robert Duc de Normandie donnoit l'Inveſtiture aux Evêques & aux Abbez de cette Province. Les Comtes de Champagne, d'Anjou & de Savoye étoient dans le même uſage; & de plus petits Seigneurs s'attribuoient ce droit, comme le Seigneur de Rotrou, que l'on trouve dans un Cartulaire de Saint-Denys de Nogent-le-Rotrou, avoir donné à Hubert l'Inveſtiture de cette Abbaye, avec la croſſe. C'eſt pourquoi, lorſque Grégoire VII, & les autres Papes condamnérent les Inveſtitures, ce ne fut pas ſeulement à l'égard des Empereurs & des Rois; mais auſſi à l'égard des Ducs, des Marquis, des Comtes, & généralement de toute perſonne Laïque, ſoit homme ou femme.

Le Concile de Latran, qui approuva le Traité ſur les Inveſtitures, fait entre le Pape Calixte & l'Empereur Henri, eſt celui qu'on appelle le premier général de Latran. Il fut tenu au mois de Mars 1123, & compoſé de trois cens Prélats ou environ, ſuivant le témoignage de Suger, Abbé de Saint-Denys, qui fut préſent à ce Concile, plus croyable que l'Abbé d'Urſperg, qui en compte quatre cens vint-ſix, & que Pandulphe, qui en met juſqu'à près de mille. * Du Pin, *Hiſtoire des Controverſes du XII ſiécle, partie* 1.

INVESTITURE, eſt un des principaux droits de l'Empereur d'Allemagne, qui ſeul a le pouvoir de donner les Inveſtitures des fiefs relevans de l'Empire, lorſqu'ils vaquent par la mort du dernier mâle de la famille, ou par réſignation. On y obſerve des cérémonies très remarquables, lorſque ce ſont de grands fiefs, ou que c'eſt une premiére Inveſtiture. L'Hiſtoire nous en fournit pluſieurs exemples; entre autres l'Inveſtiture que l'Empereur Rodolphe, I du nom, donna en 1277 à Ottocare, Roi de Bohéme, eſt ſinguliére. Cet Empereur étoit extrêmement ſimple en ſes habits, & affectoit tellement cette ſimplicité en toutes choſes, qu'elle lui attiroit la raillerie de quelques Seigneurs. Après avoir vaincu Ottocare, & l'avoir obligé de relever ſon Royaume de l'Empire, parce qu'il en avoit toujours été un fief, il ne voulut point prendre ſes plus riches habits, ni les ornemens de l'Empire, pour recevoir l'hommage de ce Roi, & parut dans ſa tente avec ſon habit gris. Ottocare ſe rendit au camp de l'Empereur, avec une Cour la plus ſuperbe & la plus magnifique du monde; & étant couvert d'or & de pierreries, il ſe mit à genoux devant Rodolphe, qui fit relever de tous côtez les rideaux de ſa tente, afin que tout le monde pût voir ce Roi humilié dans un habit ſi pompeux, aux piez d'un Empereur vêtu de ſimple drap. Voici quelle fut l'Inveſtiture que Maurice Duc de Saxe reçut de l'Empereur Charles-*Quint*, en 1548 à Ausbourg. L'Empereur ſe rendit avec les Princes Electeurs ſous une tente de bois, en forme de théatre, & Maurice parut à cheval, accompagné de pluſieurs Princes & Seigneurs, précédé de douze trompettes, & faiſant porter devant lui dix étendarts, qui marquoient les dix Seigneuries dont l'Electorat étoit compoſé. Il deſcendit de cheval, & s'étant mis à genoux devant l'Empereur qui étoit ſur un thrône, accompagné de cinq Electeurs, placez ſur des ſiéges moins élevez, il prêta le ſerment de fidélité, ayant la main ſur le Livre des Evangiles. Après quoi Charles-*Quint* prenant l'épée, qui eſt l'ornement Impérial que l'Electeur de Saxe ou ſon Vicaire portent devant l'Empereur, la donna à Maurice, & l'inveſtit par cette cérémonie de la dignité Electorale, & de la charge de Grand-Maréchal de l'Empire. L'Empereur prit auſſi les étendards des mains de ceux qui les portoient, & les remit en celles de Maurice, pour l'inveſtir des Principautez ou Seigneuries de ſon Electorat. Alors Maurice s'alla placer au rang des Electeurs, & les étendarts furent jettez au peuple. Les Inveſtitures ſe renouvellent à chaque mutation d'Empereur, ou de celui à qui le fief appartient. Lorſque c'eſt un fief ordinaire, le Seigneur en reçoit l'Inveſtiture par un Ambaſſadeur qui fait l'hommage pour lui, & prête le ſerment de fidélité; après lequel le Maréchal de l'Empire donne à ſa Majeſté l'épée, dont l'Ambaſſadeur étant à genoux baiſe le pommeau. C'eſt de cette ſorte que l'Empereur donne aujourd'hui l'Inveſtiture des fiefs; quoique dans l'uſage ancien il la donnât avec l'épée ou avec le ſceptre, & quelquefois en recevant des mains de l'inveſti, les drapeaux où étoient repréſentées les Armes de chaque fief. * Heiff, *Hiſt. de l'Empire.*

INVISIBLES, eſt le nom qu'on donna à quelques rigides Confeſſioniſtes, & aux Sectateurs d'Oſiander, de Flaccius Illyricus, & de Swenckfeld, qui croyoient qu'il n'y a point d'Egli-

d'Egliſe viſible. Les Fréres de la Roſe-Croix ont auſſi été appellez *Inviſibles*. *Voyez* ROSECROIX. * Pratéole, *V. Inviſib.* Florimond de Raimond, *l.* 2. *c.* 16. *&c.*

INVOCATION, le nom d'*Invocation* en général ſignifie toute demande que l'on fait à quelqu'un. On invoque le Seigneur, on invoque les Saints & les perſonnes de piété qui ſont vivantes. Cependant ſuivant l'uſage ordinaire de l'Egliſe Romaine, le terme d'*Invocation* a été particuliérement appliqué aux demandes que l'on fait à Dieu par l'interceſſion des Saints. Le reſpect que l'on devoit aux Martyrs a porté les premiers Chrétiens à honorer leur mémoire, comme on le voit dans les plus anciens monumens de l'Hiſtoire de l'Egliſe. On a étendu depuis cet honneur à ceux qui meurent en réputation de ſainteté. Comme on eſt perſuadé qu'ils ſont bien-heureux, & qu'ils régnent avec Jéſus-Chriſt, les Catholiques-Romains ont cru que c'étoit une ſainte & utile pratique de les prier d'intercéder pour les vivans auprès de Dieu. C'eſt ce qu'ils appellent *Invocation des Saints*. Leurs plus anciennes priéres s'adreſſent directement à Dieu par l'interceſſion des Saints. Ils ont depuis adreſſé quelques priéres aux Saints, pour leur demander leur interceſſion. C'eſt encore une choſe controverſée entre leurs Théologiens, ſi les Saints entendent ces priéres, ou ſi Dieu à cauſe de leur mérite à égard aux priéres que l'on fait en leur nom.

IO.

IO, fille d'Inachus & d'Iſméne, fut aimée de Jupiter, qui pour ſe la conſerver malgré Junon, la changea en vache; mais cette Déeſſe jalouſe la lui demanda, & la donna en garde à Argus, qui avoit cent yeux. Mercure tua ce Gardien. Junon en fut au deſeſpoir, & envoya un taon ſur cette vache, qui la fit errer par-tout, juſques à ce qu'elle ſe précipita dans la mer, qui fut nommée de ſon nom la *Mer Ionienne*. On dit qu'elle eut aſſez de force pour nager juſques ſur les rives du Nil, qu'elle y reprit ſa premiére forme, qu'elle fut mariée au Roi Oſiris, & que c'eſt celle qui fut adorée des Egyptiens ſous le nom d'ISIS. On ajoûte que de Jupiter & d'elle naquit Epaphus; & qu'ayant paſſé près de ſon pére, elle ſe fit reconnoître, en écrivant ſon nom de ſon pié ſur le ſable. * Ovide, *Metam. l.* 1. Pauſanias, *in Corinth. &c.*

JOA.

JOAB, fils de Sarvia ou Tſérujah, ſœur de David, fut Général des Armées de ce Prince. Il marcha contre les Syriens qui s'étoient révoltez contre David, les obligea de prendre la fuite, & s'empara de la ville de Rabbath. Quoiqu'il eût ménagé la réconciliation d'Abſalom avec David, Joab ne laiſſa pas néanmoins de tuer lui-même ce Prince rebelle. Il ſe deshonora auſſi extrêmement par l'aſſaſſinat qu'il commit l'an 2987 du Monde, & 1048 avant Jéſus-Chriſt, en la perſonne d'Abner, dont il redoutoit la faveur auprès de David. La citadelle de Sion fut emportée l'année ſuivante par ſon courage, ſur les Jébuſéens qui la tenoient, & qui la croyoient tellement imprenable, qu'ils mirent des boiteux & des aveugles ſur les murailles pour les garder. Joab emporta pluſieurs autres Places, & défit en diverſes autres rencontres les ennemis de David. Il réconcilia en 3010 Abſalom avec ſon pére; & depuis, lorſque ce Prince ſe fut encore révolté, il le tua dans une bataille l'an 3012 du Monde, & 1023 avant Jéſus-Chriſt. Dans la ſuite Joab s'engagea dans le parti d'Adonias contre Salomon, qui n'en perdit pas le ſouvenir; car lorſqu'il fut monté ſur le thrône, il fit tuer Joab l'an 3021 du Monde, & 1014 avant Jéſus-Chriſt, quoiqu'il eût cherché un aſyle au pié de l'autel; & par cette mort il le punit de ſa révolte & de l'aſſaſſinat d'Abner & d'Amaſa, qu'il avoit auſſi tué en trahiſon. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 14. I ou III *Rois*, *ch.* 2. I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 19. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſtam.*

JOACHAS Roi d'Iſraël, ou JOAZAS, comme le nomme Joſéphe, ſuccéda à ſon pére Jéhu, l'an du Monde 3179, & avant Jéſus-Chriſt 856. Ayant été Idolâtre, comme ſes prédéceſſeurs, Dieu l'en punit par la main d'Hazaël & de Benadab, Rois de Syrie, qui firent un grand carnage des ſiens. Dans cette extrémité il eut recours à Dieu, le pria de le protéger; & ce Souverain de l'Univers, dit Joſéphe, fit voir alors qu'il ne répand pas ſeulement ſes faveurs ſur les juſtes, mais auſſi ſur ceux qui ſe repentent de l'avoir offenſé, & qu'au lieu de les perdre entiérement, comme il le pourroit, il ſe contente de les châtier; car il écouta favorablement ce Prince, rendit la paix à ſon Etat, & lui fit recouvrer ſon premier bonheur. L'Ecriture dit *que Dieu donna alors un Sauveur à Iſraël*: ce qui a mis en peine les Interprétes, pour ſavoir ſi ce Sauveur étoit Joas ou Jéroboam, l'un fils, & l'autre neveu de Joachas, ou bien le Prophéte Eliſée. Ce Roi mourut en l'an du Monde 3196, & 839 avant Jéſus-Chriſt, après un régne de 17 années. * II ou IV *Rois*, *ch.* 13. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *ch.* 9. Torniel, *A. M.* 3179. *num.* 1. 3: 3193. *num.* 2. 3195. *num.* 1.

JOACHAS, qui eſt auſſi nommé *Shallum* & *Jéchonias*, par Jérémie & par Eſdras, étoit fils de Joſias, Roi de Judée. Après la mort de ſon pére l'an 3425 du Monde, & 610 avant Jéſus-Chriſt, il ſe fit mettre ſur le thrône par une faction populaire, contre le droit d'Eliacim ſon aîné. Néchao ou Néco Pharaon, Roi d'Egypte, le fit priſonnier après trois mois de régne; Joachas mourut de déplaiſir quelque tems après: ce qui fut une juſte punition de ſes impiétez. * II ou IV *Rois*, *ch.* 23. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *ch.* 6. Torniel, *in Annal. Vet. Teſtam.*

JOACHAS autrement OCHOZIAS. *Voyez* OCHOSIAZ.

JOACHIM ou JOAKIN, auparavant nommé ELIACHIM, étoit fils de Joſias, & frére de Joachas, que Néchao Roi d'Egypte déthrôna, pour mettre celui-ci en ſa place, l'an du Monde 3425, & 610 avant Jéſus-Chriſt. Ce Prince régna onze ou douze années. Il y eut ſous ſon régne quantité de grands Prophétes, & il ſe plongea néanmoins dans toutes ſortes de crimes. Lorſque la Prophétie de Jérémie lui fut montrée, il la déchira avec un caniſ. Nabuchodonoſor irrité de l'alliance que Joachim avoit faite avec le Roi d'Egypte ſon ennemi, attaqua ſes Etats, prit Jéruſalem l'an 3430 du Monde, & 605 ans avant Jéſus-Chriſt, emporta toutes les richeſſes qu'il y trouva, & l'emmena lui-même priſonnier, ſelon l'opinion de quelques Auteurs. D'autres croyent plus vraiſemblablement, qu'avec la liberté, Nabuchodonoſor lui fit rendre le thrône; d'où ſa révolte le précipita l'an 3435 du Monde, & 600 avant Jéſus-Chriſt. Les Chaldéens le prirent & le jettérent à la voirie, comme Jérémie l'avoit prophétiſé: *Sepulturâ aſini ſepelietur, putrefactus & projectus extra portas Jeruſalem, &c.* * II ou IV *Rois*, *ch.* 24. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *Jérémie*, *ch.* 22. 36. *&c.* Cajétan. Liranus. Abulenſis, &c. *Comment. in lib. Reg.* Torniel & Salian, *in Annal. Sacr. Vet. Teſtam.*

JOACHIM, fils de ce premier. *Cherchez* JECHONIAS.

JOACHIM, mari de la chaſte Suſanne dans la captivité de Babylone, étoit apparemment du nombre de ceux qui avoient été emmenez par Nabuchodonoſor avec le Roi Joakim la troiſiéme année de ſon régne, non en qualité de captifs, mais comme ôtages, & au bien deſquels on n'avoit point touché. * *Daniel*, *ch.* 13. *v.* 1. &c.

JOACHIM, (Saint) époux de ſainte Anne, & pére de la ſainte Vierge, étoit fils de Barpanther. A l'âge de 26 ans il épouſa Anne qui étoit ſtérile, & qui eut l'avantage, vint-ſix ans après, de mettre au monde Marie, qui fut mére de Jéſus-Chriſt. Le nom de Joachim n'eſt point marqué dans l'Ecriture, non plus que les circonſtances de ſa vie. Le Pape Grégoire XV ordonna en 1622, qu'on feroit dans l'Egliſe la Fête de ce Saint: ſur quoi on pourra conſulter le paſſage de ſaint Hippolyte Martyr, rapporté par Nicéphore, *Hiſt. l.* 2. *c.* 3. * Saint Jean de Damas. Saint Epiphane, &c. alléguez par Torniel, Salian, & Sponde, *in Annal. Vet. Teſt.* Baronius, *in Appar. Annal. Eccleſ.*

☞ L'Hiſtoire de ſaint Joachim & de ſainte Anne a été tirée d'un Livre apocryphe, dont il eſt fait mention dans ſaint Grégoire de Nyſſe, & dans la Tragédie du *Chriſt Patient*, d'Apollinaire. Saint Auguſtin, *dans le liv.* 23 contre Fauſte *Manichéen*, remarque que ce que Fauſte avoit avancé que le pére de Marie s'appelloit Joachim, qu'il étoit de la Tribu de Lévi, n'étoit pas certain, parce qu'il étoit tiré d'un Livre apocryphe; cependant l'Egliſe Gréque a fait dès le VI ſiécle la Fête de ſaint Joachim & de ſainte Anne. Mais dans l'Egliſe Latine, cette Fête n'a été introduite que fort tard; car dans le XI ſiécle, Pierre de Damien aſſure que c'eſt une curioſité vaine & ſuperflue, de vouloir rechercher ou ſavoir les noms du pére ou de la mére de la ſainte Vierge. Saint Bernard écrivant aux Chanoines de Lyon au ſujet de la Fête de la Conception de la Vierge, témoigne qu'il n'y avoit encore alors aucune Fête établie pour les parens de la ſainte Vierge. On prétend que ce fut le Pape Jules II, qui inſtitua la Fête de ſaint Joachim, & qui la mit au 22 Mars. Pie V la fit ôter du Calendrier & du Bréviaire Romain; mais Grégoire XIII donna permiſſion en 1584 de l'y remettre, ſans néanmoins en approuver l'Office. Enfin le Pape Grégoire XV ordonna par une Bulle donnée le deuxiéme Décembre 1622, qu'on la célébreroit dans tous les lieux où l'on ſuit le Rit Romain, & que l'on en feroit l'Office double. * Baillet, *Vies des Saints*, *au* 20 *Mars.*

JOACHIM, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, puis Abbé & Fondateur de l'Ordre de Flore, qui naquit vers l'an onze cens onze, dans un bourg nommé *Celico*, proche de Coſenza au Royaume de Naples, après avoir fait légérement ſes études juſqu'à l'âge de quatorze ans, fut placé par ſon pére, qui étoit Notaire, à la Cour du Roi de Naples, où il ſervit quelque tems. Ayant pris enſuite la réſolution de voyager dans la Paleſtine pour viſiter les ſaints Lieux, il partit à l'inſçu de ſon pére, s'arrêta quelque tems à Conſtantinople; & s'étant effrayé d'une mortalité qui fit de grands ravages dans cette ville pendant qu'il y étoit, il ſe détermina de renoncer au monde, & s'étant revêtu d'un habit d'Hermite, continua ſon voyage nuds piez. Etant arrivé dans la Terre-Sainte, il alla paſſer un Carême entier ſur le Mont-Thabor, & l'on aſſure qu'il y pratiqua des auſtéritez ſurprenantes, qu'on peut bien dire avoir été récompenſées par la grace que Dieu lui fit de lui donner un eſprit docile, & parfaitement ſoumis à l'Egliſe; mais les Hiſtoriens de ſa Vie ont été trop loin, lorſqu'ils ont écrit que Dieu lui donna le jour de Pâques une ſcience infuſe, & la connoiſſance des myſtéres les plus obſcurs de l'Ecriture-Sainte, puiſque quelques-uns de ſes Ecrits ont donné à connoître que ſa doctrine ne ſortoit pas de cette doctrine divine. Etant de retour en Calabre, il demeura quelque tems dans le Monaſtére de Sambuca, puis il prit l'habit de Cîteaux dans celui de Corazzo, dont il fut depuis Prieur, & enfin Abbé; mais ayant obtenu du Pape Lucius III, la permiſſion de quitter ſon Abbaye, il ſe retira l'an 1183 dans la ſolitude de Haute-pierre, où il compoſa quelques-uns de ſes Ouvrages; & étant ſorti de ce lieu l'an 1189, il alla demeurer à Flore avec deux ou trois compagnons, auſquels il s'en joignit tant d'autres en peu de tems, que dès l'an 1196, il avoit ſous ſa dépendance pluſieurs Monaſtéres, auſquels il donna des Conſtitutions, qui furent approuvées cette année-là par le Pape Céleſtin III. Ce n'eſt pas ici le lieu de décrire les progrès que fit l'Ordre de Flore, qui arrêta entiérement dans le Royaume de Naples ceux que l'Ordre de Ci-

teaux y avoit fait juſques-là. Joachim gouverna ſagement tous ces Monaſtéres, où l'auſtérité étoit plus grande qu'en ceux de Cîteaux, & étant âgé de plus de 90 ans il mourut le troiſiéme Mars de l'an 1202, au Couvent de Saint-Martin de Jove ou de Canale, d'où ſon corps fut porté quelques années après dans l'Abbaye de Flore. On aſſure que Dieu fit connoître ſa ſainteté par les miracles qui ſe firent à ſon tombeau; & ce qui ne permet pas d'en douter, c'eſt qu'en 1346, les Abbez de l'Ordre paſſérent procuration à Pierre Abbé de Flore, pour demander au Pape qu'il lui plût commettre des Evêques & autres Prélats de Calabre pour informer des miracles de leur Fondateur, dont on a diſtribué des Reliques en quelques Egliſes. Entre ſes Ouvrages, un des premiers eſt celui qu'il compoſa contre le Maître des Sentences, que quelques-uns de ſes Apologiſtes ont prétendu, mais ſans fondement, n'être pas de lui: il y avançoit que chaque Perſonne de la Trinité avoit ſon eſſence particuliére, dont l'une engendroit l'autre; ce qui donnoit ouvertement dans le Trithéiſme, c'eſt à dire, dans l'Héréſie de ceux qui établiſſoient trois Dieux: mais il eſt certain qu'il s'eſt retracté dans la ſuite, & qu'il a fait paroître une doctrine très orthodoxe ſur ce myſtére, dans le Pſeautier qu'il compoſa ſous le titre de *Pſalterium decem chordarum.* Quant à ſes Commentaires ſur Iſaïe, ſur Jérémie, & ſur l'Apocalypſe, & ſes autres Prophéties, qui de ſon vivant le firent admirer par les uns, & mépriſer par les autres, on ne peut diſconvenir qu'il n'ait trop donné à ſon imagination, & qu'il n'ait eu tort de croire qu'il avoit la clef de choſes dont Dieu ſeul s'eſt réſervé la connoiſſance; mais les plus ſages Ecrivains n'excuſent pas ceux qui en ont pris droit de le traiter d'Impoſteur, & ils ne veulent pas même qu'on le regarde comme un probléme, ainſi que quelques-uns ont fait. Joachim deux ans avant ſa mort écrivit une Proteſtation de foi, dans laquelle faiſant le dénombrement de ſes Ouvrages, dont la plupart avoient été écrits par ordre des Papes Lucius III, Urbain III, & Clément III, il déclare, qu'il n'a pas eu le tems de les donner à examiner; & que comme il ne doute point qu'il n'y ait des choſes ſujettes à correction, tant dans ceux qu'il avoit achevez, que dans ceux auſquels il travailloit actuellement, il prie les Abbez de ſon Ordre, au cas qu'il meure avant d'y avoir mis la derniére main, & les avoir donnez à corriger, de les faire examiner par le Saint Siége, ſe ſoumettant à la cenſure qu'il en fera, ne prétendant pas ſoutenir ſon opinion contre ſes déciſions, condamnant ce que l'Egliſe condamne, & ne voulant jamais s'éloigner de ce qu'elle croit. C'eſt cette Proteſtation qui a réglé les jugemens que le Saint Siége a portez de la perſonne de Joachim. Le Pape Innocent III, en condamnant l'Ouvrage contre le Maître des Sentences au Concile général de Latran l'an 1215, déclara que cet acte l'empêchoit de rien prononcer contre la perſonne de l'Auteur. Honorius III, dans une Lettre de l'an 1177, déclara auſſi qu'on ne pouvoit ſoupçonner d'Héréſie l'Abbé Joachim; & l'an 1221, le même Pape ordonna par une Bulle à l'Archevêque de Coſenza & à l'Evêque de Biſaccia de faire publier dans toute la Calabre qu'il regardoit l'Abbé Joachim comme un homme orthodoxe, & attaché à la Foi Catholique. Ainſi la condamnation de deux de ſes Ouvrages faite par le Pape Alexandre IV en 1256, & par le Concile d'Arles en 1260, ne doit rien diminuer de la vénération qui eſt due à ſa mémoire. On ne s'attache pas ici à faire ſentir la vanité de ſes prédictions; elle eſt connue de tout le monde: mais il faut prendre garde d'ajoûter trop de foi à des Hiſtoriens, même contemporains, qui peuvent avoir été mal-inſtruits, & s'en tenir à ce qu'on lit dans ſes Ouvrages. * *Jac. Græcus.* Syllanæus, *Joachim Abb. & Flor. Ord. Chronol.* Gregorius de Laude, *B. Joachim Mirabil. Veritas defenſa.* Bollandus, *Acta Sanctorum, tome* 7, *Maii die* 26. Baronius, *ſur l'an* 1190. Charles de Viſch, dans la *Bibliothéque de Citeaux.* Un Livre imprimé à Padoue en 1625, avec ce titre, *Profetie dell' Abbate Giachino.* Les Auteurs citez par le même Charles de Viſch, *p.* 171. *& ſuiv.* Maimbourg, *Hiſtoire des Croiſades, l.* 6. La Chaiſe, *Hiſtoire de ſaint Louis, l.* 12.

JOACHIM qui fait le ſujet de l'Article précédent, qui a fait durant ſa vie tant de bruit dans le monde, & qui eſt encore aujourd'hui un grand problême après ſa mort, dans le doute où l'on eſt de la pureté de ſa doctrine, étoit d'une vie & d'une conduite tout à fait extraordinaire, & duquel on n'a jamais rien dit de médiocre, ſoit pour le bien, ſoit pour le mal. Car les uns l'ont voulu faire paſſer pour un des plus ſignalez Docteurs, des plus inſignes Prophétes, & des plus grands Saints que l'Egliſe ait jamais eus. Les autres au contraire le tiennent pour un Impoſteur, un Hypocrite, & un Hérétique rempli de préſomption. D'autres croyent, que parlant ſans préoccupation, & ſans lui faire injuſtice, on peut dire qu'il n'étoit ni Prophéte, ni Trompeur, mais ſeulement Viſionnaire; & qu'ayant l'imagination fort vive, le jugement peu ſolide, & très peu de ſcience, il prenoit toutes ſes méditations pour des oracles: ce qui le portoit à faire des prédictions, dont quelques-unes réuſſiſſoient par haſard. Il eſt conſtant, qu'étant allé viſiter les Lieux Saints à Jéruſalem, à l'âge de quinze ans, lorſqu'il ne ſavoit encore pour le plus, que la Grammaire, il s'alla mettre dans l'eſprit que Dieu lui avoit donné, dans l'Egliſe du ſaint Sépulchre, une connoiſſance infuſe de tous les Myſtéres de l'Ecriture & ſur-tout de l'Apocalypſe, dont il croyoit avoir la clef, que perſonne n'avoit encore pu trouver. Il eſt vrai qu'il diſoit qu'il n'avoit point de révélation du Ciel, ni même de don de prophétie; mais il ajoûtoit qu'il avoit reçu de Dieu l'eſprit d'intelligence pour entendre clairement les Prophéties de l'Ancien & du Nouveau Teſtament. Voici une preuve fort convaincante de la vanité de ſes Prédictions. L'an 1190, Richard, Roi d'Angleterre, pria Tancréde Roi de Sicile, d'appeller l'Abbé Joachim à Meſſine, afin d'apprendre de lui quel ſeroit le ſuccès du voyage en la Terre-Sainte. Il y alla, & déclara d'un air fort ſérieux que cette Croiſade étoit inutile, & que le tems marqué pour ſa délivrance n'étoit pas encore arrivé. Là-deſſus il expliqua la Viſion de ſaint Jean dans ſon Apocalypſe, qui parle du Dragon à ſept têtes, lequel vouloit engloutir l'Enfant, qui devoit naître de la Femme revêtue du Soleil. Il dit, que la ſixiéme tête de ce Monſtre étoit Saladin, qui avoit pris Jéruſalem en 1187. Qu'il ſeroit, à la vérité, défait par les Chrétiens, qui reprendroient cette ſainte Cité; mais que ſelon le myſtére des nombres, marquez dans cette Viſion, ce ne ſeroit que ſept ans après cette conquête de Saladin, c'eſt à dire, en 1194. Il oſa bien aller plus loin: car il ajoûta, que la ſeptiéme tête du Dragon étoit l'Antechriſt, & qu'il étoit né dans Rome: Qu'en l'an 1199, le ſixiéme Sceau du Livre fatal ſe romproit, & que bientôt après on verroit le régne, la perſécution, la mort de l'Antechriſt, & l'Evangile publié par toute la Terre. Cela parut ſi extravagant, que dans cette même Conférence, il fut puiſſamment réfuté par les Archevêques d'Auſch & de Rouen, par les Evêques d'Evreux & de Bayonne, & par d'autres ſavans hommes, qui étoient préſens: de ſorte que le Roi Richard ne fit plus d'état de ce Viſionaire, que le Roi Philippe, qui avoit l'eſprit très ſolide, n'avoit pas voulu écouter. L'Abbé Joachim fut renvoyé dans ſa Solitude de Haute-Pierre en Calabre, où il écrivit ſur les Prophétes & ſur l'Apocalypſe. *Voyez* ce qui en eſt dans l'Article précédent. * *Annales de Cîteaux, tome* 3. Alphonſe de Caſtro, *l.* 2.

JOACHIM I, dit le *Neſtor Germanique*, Electeur de Brandebourg, naquit le 21 Février de l'an 1484. Il eut pour Maître dans ſes études l'Hiſtorien Jean Carion, ſous lequel il fit de ſi grands progrès, non ſeulement dans les Sciences, mais auſſi dans les Langues, qu'il pouvoit répondre à tous les Ambaſſadeurs dans leur propres Langues. Son ſavoir lui aquit l'eſtime de François I, Roi de France, & du Pape Léon X. On dit qu'il tiroit une penſion du prémier, & que cela le rendit ſuſpect à l'Empereur Charles-*Quint.* Il avoit une grande connoiſſance de l'Aſtrologie, comme le témoignent ſes *Pronoſtics*, dans leſquels il prédit à ſa Maiſon la Royauté; & l'on croit que cela a été accompli dans la perſonne de Frédéric I, Roi de Pruſſe. D'autres prétendent qu'il ſe flattoit d'avoir pour lui-même la dignité Impériale, & que ſon frére, Electeur de Mayence, deviendroit Pape. Il parvint à l'Electorat en 1499, à l'âge de ſeize ans; & en 1506, il fonda l'Académie de Francfort ſur l'Oder; en quoi il exécuta la derniére volonté de ſon pére, qui dans ſon lit de mort le lui avoit expreſſément recommandé. Il ſe trouva à l'élection de l'Empereur Charles-*Quint* en 1519, à Francfort ſur le Mein, & l'on prétend que ſon frére Albert, Archevêque de Mayence, & lui, y contribuérent le plus. En 1521, il aſſiſta à la Diéte de Worms, où il employa inutilement ſon éloquence pour obliger Luther à renoncer à ſes ſentimens. En 1530, il alla à la Diéte d'Ausbourg, où à la ſollicitation des Electeurs Eccléſiaſtiques il harangua l'Empereur par un beau Diſcours Latin. Il étoit un exact obſervateur de la juſtice, ce qu'il fit bien voir, lorſqu'il condamna à mort un de ſes Courtiſans qu'il aimoit le plus, parce qu'il avoit dépouillé un Marchand dans un Bois. Il étoit extrêmement contraire à la Réformation de Luther, & il fit mauvais ménage avec *Elizabeth*, fille de Jean, Roi de Dannemarc, ſon épouſe, parce qu'elle avoit embraſſé la Religion Luthérienne; & cette Princeſſe dans la crainte d'être maltraitée, ou même d'être enfermée, fut obligée de ſe retirer en Saxe. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité, à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici. Hiſt. Reformationis.*

JOACHIM II, Electeur de Brandebourg, fils de JOACHIM I du nom, Electeur de Brandebourg, & d'*Elizabeth* de Dannemarc, né le neuviéme Janvier 1505, embraſſa la Religion Proteſtante, qu'il établit vers l'an 1539 dans ſes Etats. Il commanda en 1542 l'Armée Impériale contre les Turcs. Depuis, dans les guerres d'Allemagne, il ſe tint d'abord neutre, & ſe jetta enſuite dans le parti de l'Empereur Charles-*Quint* en 1547, ſoit que l'élévation du Duc de Saxe & du Landgrave de Heſſe, Chefs du parti contraire, lui fût ſuſpecte, ou parce qu'il prévoyoit quel ſeroit l'événement de cette guerre. Il ne ſe trompa pas; car elle fut funeſte aux Alliez. L'Electeur de Brandebourg s'entremit pour la liberté du Landgrave, qu'on avoit arrêté priſonnier contre la parole donnée. On dit qu'il s'en prit au Cardinal de Granvelle, & qu'il l'eût frappé, s'il n'en eût été empêché. Enſuite il ſe trouva à la Diéte d'Ausbourg, où il ſe conforma pour la Religion à la volonté de l'Empereur. Depuis même il envoya des Députez au Concile de Trente. Apparemment ce fut par politique, & pour aſſurer l'Archevêché de Magdebourg à ſon fils puîné. En 1542 il fut fait Général de l'Armée de l'Empire contre les Turcs, & fit une campagne en Hongrie: mais pluſieurs obſtacles qui ſurvinrent, l'empêchérent d'en tirer beaucoup d'avantage. Joachim, II du nom, ſe trouva au ſiége de la même ville de Magdebourg en 1550; & deux ans après approuva que Maurice, Duc de Saxe, prît les armes pour la délivrance du Landgrave de Heſſe. Depuis il acheta de l'Empereur Ferdinand II, le Duché de Croſſen dans la Siléſie. En 1555, il jetta les fondemens de la ville de Spandau, que ſon ſucceſſeur acheva de bâtir. En 1558, lorſque Charles-*Quint* ſe démit de l'Empire, Joachim ſe trouva à l'Election de Maximilien II. Ce Prince donnoit dans les Sciences cachées, principalement dans l'Aſtrologie. On remarque de lui comme quelque choſe de ſingulier, qu'il a eu des preſſentimens de pluſieurs événemens d'importance, & ſur-tout de la mort de Philippe Landgrave de Heſſe, d'Albert Duc de Pruſſe, & de quelques autres. On ajoûte que, quoi qu'il fût plein de ſanté, il prédit ſa mort peu de jours avant qu'elle arrivât. Il ſe flatoit d'avoir quelque con-

connoiſſance de l'avenir; & cependant, lorſqu'il y penſoit le moins, il mourut du poiſon que lui donna un Médecin Juif. Ce fut le troiſiéme Janvier 1571. *Voyez* ſes Ancêtres & ſa poſtérité à l'Article de BRANDEBOURG; & *conſultez* De Thou, Sleidan, Rittershuſius, Imhoff, &c.

* JOACHIM-FREDERIC Electeur de Brandebourg, naquit le 27 Janvier de l'an 1548. A l'âge de dix-ſept ans, il fut fait Evêque de Havelberg & de Lébus. Après avoir fait de bonnes études, il alla en 1565 en Hongrie, pour y ſervir l'Empereur Maximilien II, contre les Turcs. L'année ſuivante, après la mort de ſon couſin Sigismond, il devint Adminiſtrateur de l'Archevêché de Magdebourg, & ſon élection fut approuvée par l'Empereur. En 1570, il ſe maria, ce qu'aucun Evêque n'avoit encore oſé faire. Cela fut cauſe qu'on le priva de ſa voix dans les Diétes de l'Empire; mais il la conſerva dans les Diétes des Cercles. En 1574, il régala Henri III, dans le tems qu'il paſſa à Hall pour aller en Pologne où il avoit été élu Roi; mais il lui remit en même tems devant les yeux l'horreur du maſſacre de la S. Barthélemi, arrivé deux ans auparavant. En 1579, il fit alliance avec l'Electeur de Saxe à Eiſleben. En 1583, il eut quelques brouilleries au ſujet de la juriſdiction tant Eccléſiaſtique que Séculiére; mais elles furent bientôt aſſoupies par la médiation des Electeurs de Saxe & de Brandebourg. En 1598, il ſuccéda à ſon pére, & réſigna l'Archevêché de Magdebourg à ſon fils *Chriſtian-Guillaume* qui n'étoit âgé que de huit ans. En 1603, il fit bâtir la forteresſe de Driezen ſur les frontiéres de Pologne. En 1605, il érigea à Berlin le Collége du Conſeil Secret; & il fit célébrer à Francfort ſur l'Oder, le Jubilé de l'Académie. En 1607, il inſtitua à Jochomsdal une Ecole Illuſtre, qui dans la ſuite a été transférée à Berlin. En 1608, il fit la dédicace de l'Egliſe de la Sainte Trinité à Cologne, qui fait partie de la ville de Berlin. Il mourut le 18 Juillet de la même année. *Voyez* ſes Ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité, à l'Article de BRANDEBOURG. * *Gr. Diction. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici, Magdeburgici*, &c.

* JOACHIM-ERNEST, Markgrave de Brandebourg, ſouche de la derniére branche d'Anſpach dans la Franconie, naquit le troiſiéme Juin de l'an 1583, à Coln ou Cologne qui n'eſt ſéparée de Berlin que par la Sprée. Après avoir fait ſes études à Francfort ſur l'Oder, il voyagea en Dannemarc, en France, en Angleterre, & dans les Païs-Bas. A ſon retour, il mit ordre à ſes affaires domeſtiques; après quoi il alla ſignaler ſa valeur dans les Païs-Bas, & eut en 1606 dans la ſanglante bataille de Roeroort deux chevaux tuez ſous lui. Dans le commencement des troubles de Bohéme, commandant en chef l'Armée de l'Union, il entra dans la Souabe, & ſe campa dans le voiſinage d'Ulm, dans le deſſein d'empêcher le Duc de Baviére de ſe jetter dans la Bohéme: mais par l'entremiſe de l'Ambaſſadeur de France, les Confédérez s'engagérent bientôt après, à ne point ſoutenir la Bohéme tant que dureroient les troubles de ce Royaume. Joachim tourna enſuite vers le Palatinat, où il ne put exécuter rien d'important contre le Général Spinola: ce qui diminua ſon crédit auprès des Cercles. Il mourut le 25 Fevrier 1625. Son Aſtrologue Simon Marius a honoré la mémoire de ce Prince, en nommant *Sidera Brandeburgica* les quatre petites Planétes qui ſe meuvent autour de Jupiter, & qu'il découvrit en 1609. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Brandeburgici.*

JOACHIM, (George) Mathématicien, fut ſurnommé *Rheticus*, parce qu'il étoit d'un village des Griſons ou Rhétiens, nommé *Feltkirchen*, où il naquit le 16 Février 1514. Il obtint une chaire de Mathématique à Wittenberg, où il enſeigna l'Aſtronomie avec un applaudiſſement univerſel. Ce qu'il ouït dire de l'opinion de Copernic, touchant l'hypothéſe du Soleil immobile, & de la Terre qui tourne à l'entour de cet Aſtre, lui parut ſi raiſonnable, qu'il alla chercher ce docte perſonnage, fit gloire de ſe dire ſon Diſciple, & après ſa mort publia ſes Livres. George Joachim en avoit compoſé grand nombre, dont il fait mention dans la Lettre qu'il écrit à Pierre Ramus ou la Ramée; & ſur-tout des *Ephémérides*, ſelon l'opinion du même Copernic; *de Doctrina triangulorum, libri duo, &c.* Ses autres Oeuvres imprimées ſont, *Orationes de Aſtronomia, Geometria & Phyſica; Recens inventum, qua ratione per rectarum linearum Meteoroſpica Inſtrumenta quinque vel decem pedum obſervationes capiantur non minus recte ac ſi centum aut ducentorum pedum eſſent; Narratio de libris Revolutionum, &c. Nicolaï Copernici Boruſſiæ Encomium.* Un Baron Hongrois, qui connoiſſoit Joachim, le pria de venir chez lui à Caſchaw, ou Caſſovie, où il eut le chagrin de le voir tomber dans une fâcheuſe apoplexie, dont il mourut le quatriéme Décembre 1576, qui étoit le 62 de ſon âge. * De Thou, *Hiſt.* Simler, *in Epitome Bibliotb. Geſnerianæ.* Melchior Adam, *in Vitis Phil. Germ. &c.* Voſſius, *de Math.* Quenſted, *de Patr. Illuſt. Viris.*

* JOACHIMSTHAL ou JOCHOMSDAL, petite ville de Bohéme, dans la Préfecture d'Elnbogen, ſur les confins du Voigtland dans le Cercle de la Haute Saxe. La plupart des Cartes placent cette ville dans le Voigtland même. Il y a environ deux cens ans qu'on découvrit une mine d'argent dans ſon voiſinage, & l'on en a frappé des risdales qui portoient le nom de Joachim. * Hubner, *Géographie, dans l'Art. de Bohéme, N.* XVII, 5.

* JOACHIMSTHAL, petite ville ou bourg d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, vers les confins de la Marche Uckerane ou de l'Ucker-Mark. Elle eſt au nord-nord eſt de Berlin, dont elle eſt éloignée d'environ quatorze lieues.

JOACIM, ou JOJAKIM, fils de Jéſus, Joſué, ou Jeſçuah, Souverain-Sacrificateur des Juifs, ſuccéda à ſon pére dans la même charge, & fut le trente-quatriéme après Aaron; & le ſecond après le retour de la Captivité de Babylone. Il entra dans cette charge l'an du Monde 3552, & l'an 483 avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il l'exerça juſques, à l'an 3574, c'eſt à dire, environ vint-deux ans, & la laiſſa à ſon fils Eljaſcib. * *Nébémie* ou II *Eſdras, ch.* 12. *v.* 10. Philon donne quarante-huit ans de Sacrificature à ce Joacim, ſavoir depuis la vint-uniéme année du régne de *Darius Hiſtaſpès*, juſques à la douziéme d'Artaxerxès. Sponde & Tirin l'ont ſuivi, mais ce n'eſt pas le ſentiment de l'Auteur de *la Genéalogie de l'Ame.* * *Simon, Dict. de la Bible.*

JOADA. *Voyez* JEHOHADDA.

JOADAN, & JOADDAN. *Voyez* JEHOHADDAN.

* JOAH, fils de Zimma & pére de Hiddo, de la Tribu de Lévi, & de la Famille de Gueriçon. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 20 & 21.

* JOAH, fils de Hobed-Edom, Iſraëlite de la famille de Coré. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 4.

JOANNICE, (Saint) Hermite en Bithynie, dans le VIII, & le IX ſiécle, naquit la quatorziéme année du régne de l'Empereur Léon *l'Iſaurien*, l'an 730, ou plutôt ſous Conſtantin *Copronyme*, l'an 755. Il ſuivit la profeſſion des armes, & fut engagé pendant l'empire de Copronyme & de Léon IV, dans le parti des Iconomaques. Sous l'Impératrice Iréne, ayant renoncé à ce parti, puis au monde, il ſe retira ſur le Mont-Olympe en Bithynie, où il demeura douze ans dans la ſolitude. Sur la fin de ſes jours, étant entré dans le Monaſtére d'Eriſte, il y mourut en 845, après avoir vécu 116 ans ſelon les uns, ou 90 ſelon les autres. * Métaphraſte, *apud Surium.* Baillet, *au quatriéme Novembre, jour auquel on fait mémoire de ce Saint.*

JOANNICIUS, (Clément) fut honoré de la couronne de laurier en qualité de Poëte par l'Empereur Maximilien I. Pour lui en témoigner ſa reconnoiſſance, il lui dédia les Vies des Rois de Pologne compoſées en vers élégiaques. Il compoſa auſſi des Livres des *Triſtes*, à l'imitation de ceux d'Ovide, l'Arithmétique & divers autres Poëmes. Un Auteur dit que pour le Grec & le Latin, il étoit parvenu à la perfection. * Koning, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JOANNIS. *Cherchez* PIERRE-JEAN, ou JOHANNIS, Héréſiarque.

JOANOGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

* JOANSBURG, ville de Pruſſe dans le Sudaw ou dans la Sudavie ſur la riviére de Piſch, eſt au ſud-eſt de Konigsberg dont elle eſt éloignée de près de trente lieues. C'eſt le Duc Albrecht qui l'a entourée de murailles & de foſſez.

* JOANS-GEORGE-STADT, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, eſt une nouvelle ville, bâtie en 1654. Elle eſt dans le Voigtland, tout près des confins de la Bohéme, & n'eſt preſque habitée que par des Proteſtans qui s'y ſont retirez en quitant la Bohéme, d'où on les avoit chaſſez. * Hubner, *Géographie, Article de la Haute Saxe.*

* JOARIB ou JOJARIB. C'étoit le nom de la premiére des vint-quatre Familles Sacerdotales d'entre les Juifs. Elle eut le malheur de voir brûler par deux fois le Temple de Jéruſalem, lorsqu'elle étoit en charge. La premiére fois par Nabuchodonoſor, & la ſeconde par Tite Veſpaſien. * I *Machab. ch.* 2. *v.* 1. *Nébémie*, ou II *Eſdras, ch.* 11. *v.* 10. Tirin, *Chronol. Sacra. ch.* 47 & 50.

* JOAS, Abihézérite, pére de Gédeon Juge des Iſraëlites, habitoit en Hophra. * *Juges, ch.* 6. *v.* 11.

* JOAS, fils d'Amélech, ou, comme dans les Traductions des Proteſtans, fils du Roi, détint en priſon le Prophéte Michée par le commandement du Roi Achab. * I ou III *Rois, ch.* 22. *v.* 26.

* JOAS, un des Deſcendans de Scéla fils de Juda. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 22. Il eſt nommé dans la Vulgate *Securus*, le Certain. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOAS, Roi de Juda, étoit fils d'Ochoſias, & lui ſuccéda l'an 3157 du Monde, & 878 ans avant Jéſus-Chriſt. Athalie, mére du même Ochoſias, s'étoit ſaiſie du Gouvernement, & avoit fait fait égorger tous les Princes de la Maiſon Royale. Il ne reſtoit que Joas qui étoit au berceau, & qui fut ſauvé par le ſoin de Joſaba ou Joſabeth, ſœur du Roi mort, & femme du Grand-Prêtre Joïada ou Jéhojadah. Celui-ci mit le jeune Prince ſur le thrône à l'âge de ſept ans, & fit mourir la cruelle Athalie coupable de pluſieurs crimes. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Prince religieux, tandis qu'il ſuivit les conſeils de Joïada; mais lorſque ce ſaint homme fut mort, ce Roi écouta des flateurs, adora des Idoles, & commit des abominations, qui attirérent la colére de Dieu ſur lui, & ſur tout le Royaume de Juda. Zacharie, fils de Joïada, ne put ſouffrir ſes impiétez, & l'en reprit; mais Joas, dit l'Ecriture, ne reſpectant point le pére dans le fils, & oubliant ce qu'il devoit à la mémoire de Joïada, qui lui avoit mis la couronne ſur la tête, fit lapider Zacharie l'an du Monde 3195, & 840 ans avant Jéſus-Chriſt. Dieu, pour punir ce crime, rendit la ſuite de la vie de ce Prince auſſi triſte que le commencement avoit été heureux. Il ſuſcita contre lui les Syriens, qui avec un très petit nombre de gens défirent ſon Armée, & exercérent ſur ſa perſonne des choſes honteuſes. Joas, après être ſorti de leurs mains, ſe vit accablé de cruelles maladies, & n'eut pas même la conſolation de mourir paiſiblement; car deux de ſes ſerviteurs, l'un Ammonite, & l'autre Moabite, l'aſſaſſinérent dans ſon lit, l'an 3196 du Monde, 839 ans avant Jéſus-Chriſt, le 40 de ſon régne. * II ou IV, *Rois, ch.* 11. 12. 13. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. 24. Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 9. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſtam.*

JOAS, Roi d'Iſraël, parvint ſur le thrône après Joachas

ſon pére, en 3196 du Monde, & 839 avant Jéſus-Chriſt. Ce Roi, qui avoit déja gouverné deux années avec ſon pére, alla voir Eliſée mourant, & lui demanda ſon ſecours les larmes aux yeux. L'homme de Dieu lui promit autant de victoires contre les Syriens, qu'il frapperoit de fois la terre avec ſon javelot; & comme il ne la frappa que trois fois, le Prophéte en témoigna du déplaiſir, & lui dit que, s'il fût allé juſqu'à la ſeptiéme, il auroit entiérement ruïné la Syrie. Joas gagna les trois batailles qu'Eliſée avoit prédites, & aſſocia en 3199 ſon fils Jéroboam II, à la royauté. Amaſias ou Amatsja, Roi de Juda, lui fit la guerre; mais ſi malheureuſement, que Joas, après l'avoir ſouvent battu, prit ſur lui Jéruſalem, & le fit lui-même priſonnier. Il le laiſſa libre, à condition qu'on lui payeroit un tribut outre les thréſors qu'il emporta à Samarie, où il mourut la même année 3212 du Monde, & 823 avant Jéſus-Chriſt, après un régne de 16 ans. * II ou IV *Rois*, *ch.* 14. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 25. Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 9. *c.* 10. Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Sacr. Vet. Teſtam.*

JOASAPH. *Cherchez* JOSEPH.

JOATHAM, fils d'Oſias, Roi de Juda & de Géraſa, qui étoit de Jéruſalem, fut Roi après ſon pére, mort en 3277 du Monde, & 758 avant Jéſus-Chriſt. Joſéphe dit qu'il ne manquoit aucune vertu à ce Prince, qu'il n'étoit pas moins religieux envers Dieu, qu'il étoit juſte envers les hommes. Il aimoit Jéruſalem, & prit un extrême ſoin de réparer & d'embellir cette grande ville. Il fit refaire les parvis & les portes du Temple, & relever une partie des murailles qui étoient tombées, y ajoûtant de très fortes tours. Il remédia à tous les deſordres de ſon Royaume, & vainquit les Ammonites, auſquels il impoſa un tribut, augmentant de telle ſorte l'étendue & la force de ſon Etat, qu'il ne fut pas moins redouté de ſes ennemis, qu'aimé de ſes peuples. Il mourut l'an 3293 du Monde, & 742 avant Jéſus-Chriſt, qui étoit le 16 de ſon régne. * II ou IV *Rois*, *ch.* 15. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 27. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *c.* 11. Torniel, *in Annal.*

JOATHAN, le plus petit des enfans de Gédéon, s'échappa du carnage que fit Abimélech de ſoixante & dix de ſes fréres. Etant devenu grand, il reprocha aux Sichémites leur ingratitude & leur cruauté, d'avoir appuyé l'ambition d'Abimélech, & de l'avoir reconnu pour leur Souverain Juge. * *Juges*, *ch.* 9. *v.* 5.

JOAZAR, fils de *Boëtus*, fut le ſoixante-quatriéme Souverain-Sacrificateur depuis Aaron, & le ſecond après la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il ſuccéda à Matthias, qu'Hérode obligea à ſe défaire de cette charge, après une ſédition arrivée à Jéruſalem, dont il étoit ſoupçonné d'être complice. Joazar ne la poſſéda qu'une année, & l'Ethnarque Archélaüs la lui ôta pour la donner à Eléazar frére du même Joazar, parce qu'il l'accuſoit d'avoir favoriſé ceux qui après la mort de ſon pére Hérode s'étoient ſoulevez contre lui, & de s'être joint à ceux qui lui avoient diſputé la Royauté. Il fut pourtant rétabli, & ſuccéda à Jéſus fils de Sir durant trois ans. Il perſuada aux Juifs de ne ſe point oppoſer au dénombrement de Cyrénius. Cela lui attira tellement la haine du peuple, qu'il fut obligé de ſe démettre de ſa charge, & de la réſigner à Ananus fils de Seth. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *c.* 15. *l.* 18. *ch.* 3. Tirin, *Chronique Sacrée*, *ch.* 42.

JOAZAR ou GOZAR, fils de *Nomicus*, fut un de ceux qu'on envoya en Galilée avec des troupes, pour en chaſſer Flave Joſéphe, qui en étoit Gouverneur; mais il ne réuſſit pas dans ſon deſſein. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 43.

JOAZAS. *Cherchez* JOACHAS.

JOB.

JOB, Patriarche, illuſtre exemple de patience, naquit, ſelon quelques Auteurs, vers l'an 2330 du Monde, 1705 ans avant Jéſus-Chriſt, au païs de Hus, entre l'Idumée & l'Arabie. Ils prétendent qu'il eſt le même que celui dont il eſt parlé dans la *Genéſe*, *ch.* 36. *v.* 33. ſous le nom de Jobab, qui avoit pour mére Bozra ou Botſra & pour pére Zara ou Zérah fils de Rahuel ou Réhuel, fils d'Eſaü. L'Ecriture dit qu'il étoit juſte, ſimple & craignant Dieu, & que ne ſe contentant pas de s'éloigner du mal lui-même, il ne ſe laſſoit point d'inſtruire ſes enfans dans la crainte de Dieu, & lui offroit ſouvent des ſacrifices pour les fautes ſecrettes qu'ils auroient pu commettre contre lui. Le Démon ne trouvant rien à blâmer dans la vie de Job, accuſa ſes intentions, ſoutenant devant Dieu qu'il ne le ſervoit qu'à cauſe des avantages temporels qu'il en recevoit. Dieu, pour confondre ce calomniateur, & le convaincre davantage d'impoſture, lui donna la puiſſance de lui ravir tout ſon bien. Le Démon uſa de ce pouvoir avec toute ſa malignité. Pour mieux accabler ce ſaint homme, il fit en même tems piller ſes troupeaux par des Voleurs, périr ſes brebis par le feu du Ciel, emmener ſes chameaux par ſes ennemis, & mourir tous ſes enfans ſous les ruïnes d'une maiſon, qu'il fit tomber pendant qu'ils étoient à table. Job reçut en même tems ces triſtes nouvelles, ſans que ſa vertu en fût ébranlée. Il ſe proſterna en terre, il bénit Dieu, & dit ces paroles, qui depuis ſont devenues ſi célébres, *Dieu me l'a donné*, *Dieu me l'a ôté: Ce qui a plu au Seigneur a été fait: Que ſon ſaint nom ſoit béni.* Le Démon ne put ſouffrir une ſi grande vertu, ſans lui donner quelque atteinte. Il demanda encore au Seigneur le pouvoir de le frapper dans ſa chair. Dieu le lui permit, pour confondre davantage ſa malice; & alors l'Eſprit de ténébres frappa Job d'un ulcére épouvantable, qui lui couvroit tout le corps. Il ſe vit réduit à s'aſſeoir ſur un fumier, & à racler avec le teſt d'un pot de terre la pourriture qui ſortoit de ſes playes, & les vers qui s'y formoient. Sa femme jugeant par ces malheurs que la piété de ce ſaint homme étoit vaine, tâcha de le jetter dans des diſcours de blaſphéme & de deſeſpoir; mais Job ſe contenta pour la faire taire, de lui dire, *Vous avez parlé comme une femme inſenſée: Puiſque nous avons reçu les biens de la main de Dieu, pourquoi n'en recevrions-nous pas auſſi les maux?* Trois de ſes amis qui le vinrent viſiter pour le conſoler, ne firent que l'inſulter, en lui diſant qu'il falloit qu'il eût commis de grands crimes, puiſque Dieu le châtioit ſi ſévérement; mais Dieu prit enfin le parti de ſon ſerviteur, déclara à ces amis indiſcrets qu'il ne leur pardonneroit leur faute que par les priéres de celui-là même qu'ils vouloient faire paſſer pour un criminel, & rendit à Job plus de biens & de richeſſes que le Démon ne lui en avoit ôté. Ce Patriarche mourut âgé de 211 ans, l'an du Monde 2540 ſelon les uns; ou de 217 ans, en 2546, ſelon les autres. Les uns veulent que la miſére de ce ſaint homme ait duré ſept ans, les autres la renferment dans une année; quoiqu'à dire la vérité, nous n'en ſachions rien de fûr, non plus que du tems précis auquel il vivoit, & de l'Auteur qui a écrit ſon Hiſtoire. La plus commune opinion eſt que ç'a été Moïſe, qui publia cet Ouvrage pendant la captivité des enfans d'Iſraël en Egypte, pour leur donner un grand exemple de patience dans leurs maux.

☞ Nous avons remarqué que, ſelon quelques Auteurs, Job étoit fils de Zara ou Zérah, & le même dont il eſt parlé dans la *Genéſe*, *ch.* 36. *v.* 33; mais cette opinion n'eſt pas généralement ſuivie. Car les Juifs, que ſaint Jérôme ſuit dans les Traditions Hébraïques, & depuis lui Rupert, Liranus, Oléaſter, & d'autres alléguez par le Cardinal Bellarmin, qui ſouſcrit à leur ſentiment, ont cru que Job n'étoit point de la famille d'Eſaü, mais de celle de Nachor frére d'Abraham. Ces Auteurs fondent leur conjecture ſur ce qui eſt rapporté *Genéſe*, *ch.* 22. que Nachor fut pére de Hus ou Huts. Cependant ſaint Irénée, ſaint Auguſtin, ſaint Athanaſe, ſaint Ambroiſe, & un très grand nombre d'autres ſaints Péres & Docteurs font du ſentiment que nous avons rapporté, & qui eſt plus conforme à l'Ecriture, pour les raiſons qu'on pourra voir dans les Auteurs que nous alléguons. Quant au Livre de Job, les Savans qui poſſédent la Langue Hébraïque, prétendent qu'il y a pluſieurs termes qui n'ont été en uſage qu'après David, au tems des Prophétes: ce qui leur fait conjecturer que Moïſe n'en eſt pas Auteur. Quelques-uns, comme Codurc, ont été portez à croire qu'Iſaïe pourroit bien l'avoir fait, par la conformité qu'ils trouvent de ſon ſtile à celui de ce Prophéte, & par pluſieurs phraſes toutes ſemblables. D'autres ont jugé que Job n'avoit jamais été; que l'Auteur du Livre qui porte ſon nom, avoit inventé ce ſujet, & que c'étoit une Poëſie en ſa matiére, auſſi bien qu'en ſa forme: mais ce ſentiment ſemble être condamné par Ezéchiel, qui fait mention de Job & de Noé, auſſi bien que de Daniel; & par ſaint Jacques en ſon Epitre, qui le propoſe aux Chrétiens comme un modéle de la patience avec laquelle ils doivent ſouffrir les perſécutions qui leur arrivent pour la Foi. * Saint Auguſtin, *de Civit. l.* 18. *c.* 48. Saint Chryſoſtome, *Hom.* 2. *de Patientia Jobi.* Saint Athanaſe, *in Synopſi.* Saint Grégoire, *in Comment. ſuper Jobum.* Saint Ambroiſe, *Super Epiſt. ad Romanos.* Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teſtam.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ. & l.* 1. *de Verbo Dei*, *c.* 20. *&c.* Fréd. Spanheim, *Hiſtor. Jobi.* Huet, *Demonſtratio Evangelica.* Sentimens de quelques Théologiens de Hollande, ſur *l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament*, *Lettre* 7.

Les Talmudiſtes, Rabbi Moïſe, Maimonidès & quelques autres Critiques, tant Juifs que Chrétiens, ont prétendu que cette relation étoit entiérement feinte. D'autres au contraire ſoutiennent que ce n'eſt qu'une ſimple narration d'un fait, de la maniére qu'il s'eſt paſſé. Mais il paroît plus raiſonnable de prendre un milieu entre ces opinions, en reconnoiſſant que Job n'eſt pas une perſonne feinte, qu'il y a eu en effet un homme de bien de ce nom qui a été réduit à une extrême miſére, qu'il a ſouffert avec une patience merveilleuſe, & a été enſuite rétabli dans une abondante proſpérité; & en avouant en même tems, que celui qui a écrit cette Hiſtoire, l'a traitée d'une maniére poëtique, l'a embellie, & ornée de pluſieurs circonſtances pour rendre la narration plus utile & plus agréable. Pluſieurs Livres de l'Ecriture-Sainte nous apprennent que Job n'eſt pas une perſonne feinte, puiſqu'il en eſt parlé dans *Ezéchiel*, *ch.* 14. *v.* 14; dans *Tobie*, *ch.* 2. *v.* 12; & dans *l'Epitre de Saint Jacques*, *ch.* 5. *v.* 21. D'ailleurs le nom de Job eſt marqué dans l'Hiſtoire qui porte ſon nom, comme le nom propre d'un homme; le nombre de ſes enfans & la quantité de ſes biens y ſont ſpécifiez; les noms & la patrie de ſes amis y ſont rapportez; & quoique la plupart de ces noms puiſſent avoir des ſignifications myſtiques, cela n'empêche pas que ce ne ſoient des noms réels & véritables, puiſqu'il en eſt de même de tous les noms Hébreux. Il n'y a rien d'ailleurs dans cette narration qui puiſſe prouver que Job n'ait point exiſté, & que le fonds de ſon Hiſtoire ſoit une pure fiction. Ce ſeroit donc une eſpéce de témérité de s'éloigner en ce point du ſentiment commun des Péres & des Chrétiens ſur la vérité de cette Hiſtoire; mais il faut auſſi reconnoître de bonne foi que ce n'eſt pas une ſimple narration d'un fait: la maniére dont elle eſt contée, le ſtile dont elle eſt écrite, les converſations de Dieu & du Démon, la longueur des diſcours des amis de Job, font voir clairement que c'eſt une narration que l'Auteur a embellie, ornée & amplifiée pour donner un exemple plus touchant d'une patience achevée, & des inſtructions plus étendues ſur les ſentimens que l'homme doit avoir dans la proſpérité & dans l'adverſité. Quoiqu'il ne ſoit pas marqué dans ce Livre le tems dans lequel Job vivoit, ni quand ſon Hiſtoire eſt arrivée, on tâche de le découvrir, ou du moins de le conjecturer, par les circonſtances de ce Livre. La longueur de la vie de Job qui

doit

doit avoir été au moins de 200 ans, puiſqu'il en avoit vécu 140 après ſon rétabliſſement, a fait croire à quelques-uns qu'il étoit beaucoup plus ancien que Moïſe. En effet, il y a plus d'apparence qu'elle eſt arrivée avant que la Loi fût écrite, peut-être dans le tems que les Iſraëlites étoient dans le Déſert. Si on avoit quelque certitude ſur la famille de Job, on pourroit découvrir en quel tems il a vécu: mais on n'en eſt point aſſuré, non plus que du lieu de ſa patrie qui le pourroit faire connoître. Il eſt dit qu'il étoit du païs de Hus ou Us. Mais outre que l'on trouve trois hommes de ce nom dans l'Ecriture, on ne convient point duquel des trois, Job deſcendoit. La plus commune opinion eſt qu'il eſt de la race d'Eſaü, ce qui paroît d'autant plus vraiſemblable, que Job étoit du païs d'Us habité par les Iduméens. Si le tems & la patrie de Job ſont incertains, l'Auteur de ſon Hiſtoire l'eſt encore davantage. Origéne, *l.* 5. *contre Celſe*, Saint Grégoire le Grand, *l. ſur Job*, & Suidas, croyent que c'eſt Job lui-même qui l'a écrite; néanmoins il y a plus d'apparence que l'Auteur de cette Hiſtoire, ſuivant la coutume des Hiſtoriens les plus fidéles, a fait tenir à Job & à ſes amis des diſcours convenables à leur état. Rabbi Moïſe, Rabbi Kimhi, la plus grande partie des Rabbins & pluſieurs Chrétiens l'attribuent à Moïſe. On n'apporte point d'autres preuves de cette opinion que la conformité du ſtile, que l'on prétend trouver entre le Livre de Job & ceux de Moïſe: mais on a beau l'aſſurer d'un ton affirmatif, il ſera difficile d'en perſuader ceux qui en feront eux-mêmes la comparaiſon. Le ſtile du Livre de Job eſt figuré, poëtique, obſcur, plein de ſentences; on y trouve quantité de termes Arabes & Syriaques, ce qui le rend bien différent du ſtile du Pentateuque. Saint Grégoire a cru que Salomon étoit l'Auteur de ce Livre. Il eſt difficile de pénétrer les raiſons qui l'ont porté à le croire; mais les termes Arabes & Syriaques dont cet Ouvrage eſt rempli, ne ſont ni du tems ni du ſtile de Salomon. Philippe Codurc prétend que c'eſt l'Ouvrage du Prophéte Iſaïe, ou de quelque Prophéte Iduméen. Mais toutes ces opinions n'étant que des conjectures aſſez foibles, il vaut mieux ſuſpendre ſon jugement ſur l'Auteur de ce Livre, & avouer qu'il eſt entiérement inconnu. Saint Jérôme aſſure que le Livre de Job, à l'exception des deux premiers Chapitres & de la fin du dernier, eſt écrit en vers hexametres compoſez de dactyles & de ſpondées. Il appuye ce ſentiment du témoignage de Philon, de Joſéphe, d'Origéne, d'Euſébe de Céſarée. Il eſt aſſez difficile d'y trouver à préſent la cadence des vers. Mais l'on y remarque aiſément ce ſtile poëtique, ces expreſſions nobles & hardies qui ſont l'ame de la Poëſie. * Du Pin, *Diſſertations Préliminaires ſur la Bible.*

JOB, Mahométan, natif de Médine, & l'un des compagnons de Mahomet, fut tué au ſiége de Conſtantinople l'an 52 de l'Hégire, ou 672 de Jéſus-Chriſt, lorſque cette ville fut attaquée par Jézid, fils du Calife Moavias, comme le rapporte Elmacin. On l'appelle autrement *Abu-Job*, ou *Job Anſery*: ce dernier nom veut dire, *Job de Médine*, ceux de Médine ayant été appellez *Anſar*, parce qu'ils avoient été les protecteurs, ou défenſeurs de Mahomet. On voit un magnifique ſépulchre de ce Job à Conſtantinople, au pié des murailles de cette ville & proche du port. C'eſt là que le nouvel Empereur des Turcs va prendre l'épée de la main du Muſti, & où il fait ſerment de défendre la Religion des Muſulmans, & les Loix du Prophéte Mahomet. Il y a quelques Turcs mal inſtruits dans l'Hiſtoire, qui croyent que ce ſépulchre eſt celui du Patriarche Job, que ſa patience a rendu ſi célébre; & quelques Auteurs ont été dans cette erreur: mais les Hiſtoriens Mahométans nous apprennent, que ce Job pour qui ils ont tant de vénération, étoit de Médine & Mahométan. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

JOB, fils de *Schadhi*. *Voyez* AJUB.

* JOB ou JOBAB troiſiéme fils d'Iſſachar, l'un des douze Patriarches. * *Geneſe*, *ch.* 46. *v.* 32.

* JOBAB ou JOB, treiziéme fils de Joktan, & petit-fils d'Héber deſcendant du Patriarche Sem. * I *Chron.* ou *Paralip. ch.* 1. *v.* 23.

* JOBAB, fils de Sçaharajim & de Hodes, de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 9.

* JOBAB, fils d'Elpahal de la Tribu de Benjamin. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 18.

JOBEL. *Voyez* JABEL.

JOBELOT, (Jean Ferdinand) prémier Préſident du Parlement de Beſançon, né à Gray en Franche-Comté, & mort à l'âge de 82 ans. Il a paſſé par tous les degrez de la Robbe, avec un applaudiſſement général de toute la Province; ſa probité & ſa ſcience y ont été univerſellement reconnues. C'eſt un de ceux qui a élevé le plus haut l'intégrité & le mérite de ce Parlement, en y maintenant la vigueur des Loix, l'obſervation des Ordonnances, & une exactitude & un bon ordre parmi ceux qui compoſoient alors ce Parlement. D'ailleurs il a été ſi eſtimé par Louïs XIV, Roi de France, & ſi conſidéré par ſes principaux Miniſtres, qu'il en avoit la confiance entiére. Il eſt mort ſans enfans, & a donné la plus groſſe partie de ſes biens à l'Hôpital de Beſançon, qui lui doit ſon principal établiſſement, le bel ordre qui y eſt établi & la magnificence de ſes bâtimens, qui rendent cet Hôpital l'un des plus diſtinguez du Royaume. Il a laiſſé pluſieurs neveux, dont l'un fils de ſon frére, ſe nomme *Claude-Antoine Jobelot*, Seigneur de Montureux, Préſident à mortier au même Parlement de Beſançon: les deux autres qui ſont de ſa ſœur, ſont le prémier *Jean-François Baulart*, Seigneur d'Angirey, Conſeiller dans l'une des Cours Souveraines de Franche-Comté, & l'autre *Jean-Baptiſte Baulart*, Baron de Rigny. * *Cet Article eſt tel qu'il a été fourni.*

JOBITES, nom d'une Dynaſtie établie en Egypte par Saladin. * *Voyez* AJUBIAH.

JOC.

JOCANAN, Rabbin. *Voyez* l'Article de R. JUDA.

JOCASTE, fille de Créon, Roi de Thébes, & femme de Laius, fut mére d'Oedipe, qu'elle épouſa depuis ſans le connoître, & duquel elle eut Polynice & Ethéocle. Ces deux derniers ſe faiſant la guerre, ſe tuérent, & Jocaſte ſe donna la mort de déplaiſir. *Voyez* l'Article d'OEDIPE. * Stace, *Thebaide.* Sénéque, *Oedipe.* Apollodore. Hygin. Pharnuchus. Diodore, &c.

JOCELIN, JOSSELIN, JACELIN, ou GOZZELIN. *Voyez* l'Art. de S. ANTOINE, Ordre Religieux.

JOCELIN dit de FURNES. *Cherchez* FURNES.

JOCELIN ou JOSSELIN, bourg ou petite ville de Bretagne, Province de France, ſur la riviére d'Ouſt, à ſept ou huit lieues de la ville de Vannes, du côté du nord. * Maty. *Dict. Géogr.*

JOCHABED. *Voyez* JOKEBED.

JOCHOMSDAL, ville. *Voyez* JOACHIMSTHAL.

JOCONDE, ou JUCONDE (Jean) de Vérone, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & non pas de celui de ſaint François, comme Scaliger l'a écrit, floriſſoit au commencement du XVI ſiécle, ſous l'empire de Maximilien I. Il ſavoit la Théologie, la Philoſophie, les Belles-Lettres & les Langues, & fit un voyage à Rome, où il fit une recherche particuliére de toutes les Antiquitez, comme de l'Architecture, de la Sculpture, & des Inſcriptions, dont il compoſa un Livre, qu'il envoya à Laurent de Médicis. Il compoſa des Obſervations ſur les Commentaires de Céſar, & fut le premier qui deſſina le Pont que cet Empereur fit faire ſur le Rhin. Joconde s'arrêta auſſi à la Cour de l'Empereur Maximilien, qui, ſi l'on en croit Scaliger, le donna pour Maître à Jules Scaliger ſon pére; mais on à peine à le croire ſur ſa parole. Pendant le ſéjour qu'il fit à Paris, on fit bâtir ſous ſa conduite en 1507 le Pont-Notre-Dame & le petit Pont. On y voit encore ſur une table de marbre ce Diſtique, que Sannazar fit à ce ſujet,

Jucundus geminum impoſuit tibi, Sequana, Pontem.
Hunc tu jure potes dicere Pontificem.

Budé reconnoît que Joconde fut ſon Maître dans l'Architecture, & qu'il lui expliqua les Livres de Vitruve, ſur leſquels ce Religieux fit des Commentaires. On garde à Veniſe le plan qu'il avoit fait pour la Place de Rialto, qui eſt tout à fait magnifique; & on aſſure qu'il fut le ſeul, qui après la mort de Bramante ſe trouva capable d'entendre ſes deſſeins, & de prendre la conduite de la ſuperbe Egliſe de ſaint Pierre à Rome. Ce fut par ſon moyen qu'on trouva dans une Bibliothéque de Paris, la plupart des Epîtres de Pline, qu'Alde Manuce imprima. Il s'aquit une grande réputation dans cette ville, auſſi bien qu'à Rome & à Veniſe, & ſe fit des amis de tous les Hommes de Lettres de ſon tems. Nous avons de lui des éditions de Céſar, de Vitruve, & de Frontin. On aſſure auſſi qu'il avoit recueilli un volume de plus de 2000 Inſcriptions; mais on ne ſait ſi elles ont été imprimées. Politien parle de lui en ces termes: *Vir unus titulorum monumentorum veterum ſupra mortales cæteros, non diligentiſſimus ſolùm, ſed etiam ſine controverſia peritiſſimus.* On ignore le tems de la mort de Joconde. Il étoit déja âgé, comme il le dit lui-même, en 1517, lorſqu'il publia les Commentaires de Céſar. Dès avant l'an 1500, il avoit quitté l'habit de ſon Ordre, & vivoit en Prêtre ſéculier. * Razzi, *Huom. Illuſt. Dominic.* Scaliger, *Exerc.* 114. §. 23. *Exerc.* 229. §. 12. *Exerc.* 329. &c. Politien, *in Miſcel. c.* 77. Echard, *Script. Ord. FF. Prædic. tome* 2. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, tome* 2. *Entret.* 3. *p.* 112. *& ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725.

* JOCONDUS, Martyr Africain, dont il eſt fait mention dans les *Actes de Felicité & de Perpétue.* Il avoit été brûlé vif, un peu avant qu'elles ſouffriſſent le Martyre vers l'an 202.

JOD.

* JODE (Corneille de) d'Anvers, ſe diſtingua par la connoiſſance de la Coſmographie, par ſa ſcience & par la pureté de ſes mœurs. Il avoit parcouru la Norwége, l'Iſlande, le Dannemarc & d'autres païs éloignez. Il mourut à Mons en Hainaut, âgé de 32 ans en l'an 1600. On a de lui *Introductio Geographica in Tabulas Europæ, Aſiæ, Africæ & Americæ, in folio.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 155 & 156.

* JODE (Gérard de) de Nimégue, habile Mathematicien, après avoir pendant quelques années fait le métier de la guerre ſous l'Empereur Charles-*Quint*, ſe réconcilia avec les Muſes, & donna au Public, *Speculum Orbis Tabulis & Deſcriptionibus illuſtratum.* On lui attribue auſſi *Microcoſmus figuris æneis ornatus; Apologia Creaturarum; Theſaurus Hiſtoriarum Veteris & Novi Teſtamenti.* Il mourut à Anvers en 1591, dans la 82 année de ſon âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 276.

JODELLE, (Etienne) Seigneur de Lymodin, Poëte du XVI ſiécle, étoit de Paris, & ſe diſtingua par ſon eſprit. Quoique Jodelle ſoit tombé dans la diſgrace commune des Poëtes de ſon tems, il ne laiſſe pas de mériter encore aujourd'hui une partie de la réputation qu'il a acquiſe, pour la facilité étonnante avec laquelle il compoſoit ſes vers. Car Du-Verdier ou plutôt Charles de la Mothe nous aſſure qu'il ne méditoit rien,

rien, & que ſa main ne pouvoit pas ſuivre la promptitude de ſon eſprit. Une des plus longues & des plus difficiles de ſes Tragédies ne l'a jamais occupé plus de dix matinées, & ſa Comédie d'*Eugéne* ne lui a couté que quatre traits de plume. Dans ſa premiére jeuneſſe même on lui a vu compoſer & écrire par gageure en une ſeule nuit 500 vers Latins qui ont paru aſſez bons, quoiqu'on lui eût preſcrit une matiére ſur laquelle il n'étoit pas préparé. Il lui étoit fort ordinaire de prononcer des Sonnets ſur le champ, & ceux de rencontre ne l'ont ſouvent occupé que le tour d'une allée de jardin. Il ne voulut point qu'on imprimât ſes Poëſies de ſon vivant; mais des l'année 1574, on vit paroître à Paris *in quarto*, le premier volume de ſes *Mélanges* qui conſiſte en Sonnets, en Chanſons, en Elégies, en Odes, en Epithalames; deux Tragédies, ſavoir *Cleopatre captive* & *Didon ſe ſacrifiant*, la Comédie d'*Eugene*, &c. La Croix-du-Maine dit que le *Diſcours de Céſar au paſſage du Rubicon* contenoit dix mille vers. Le fragment qui en reſte, peut bien être de deux mille vers. Il y a beaucoup d'autres Poëſies de lui qui n'ont pas vu le jour. Il mourut à Paris au mois de Juillet 1573, âgé de 41 an. * La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Franç.* Bayle, *Dict. Critiq.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 4. *partie* 1. *n.* 1316. *p.* 284 *&* 285. édit. d'Amſterdam 1725.

JODOCE. *Cherchez* JOSSE.

JODUTTE, fut fauſſement priſe pour la ſtatue d'une ancienne Divinité Payenne, quoiqu'elle ne fût que la ſtatue que Lothaire Duc de Saxe fit ériger à Lerchenfeld près du Welphsholtz en 1115, après avoir vaincu l'Empereur Henri V. Cette ſtatue étoit un homme armé tenant un *Ceſte* de la main droite & de la gauche un bouclier, ſur lequel on voyoit un cheval blanc dans un champ de gueules, qui ſont les Armes de Saxe. Comme cette ſtatue avoit été poſée pour être un monument d'une victoire remportée par le ſecours divin, on ſe ſervit des termes de *Sanctum adjutorium*, dont les ignorans firent enſuite *Saint Jodutte*, en attachant ce nom à la ſtatue même. Werner Evêque de Mersburg détruiſit ce monument, à cauſe des abus ſuperſtitieux qui ſe commettoient à ſon occaſion. * Helmold. Albertus Stadenſis. Gobelinus Perſona. Krantzius. Henricus Vagedes, *in Diſſertat. Acad.* Schmeltz. *de Idol. vet. Miſn. in col.*

JOE.

JOEL, fils de Phatuel ou Pethuel, eſt le ſecond au nombre des douze petits Prophétes. On ne ſait pas bien en quel tems il prophétiſoit, quoiqu'on juge qu'il a prophétiſé avant Amos, & avant le tems d'Ozias, Roi de Juda, c'eſt à dire, vers l'an 3246 du Monde, & 789 avant Jéſus-Chriſt. D'autres diſent qu'il n'a écrit qu'après la captivité des Tribus. Il étoit, ſelon quelques-uns, de la Tribu de Gad, & ſelon d'autres, de celle de Ruben. Sa Prophétie contient trois Chapitres. Il y parle de la captivité de Babylone, de la deſcente du Saint Eſprit ſur les Apôtres, comme ſaint Pierre le prouve dans les Actes, & du Jugement dernier. Le ſtyle de ce Prophéte eſt véhément, expreſſif, & figuré. * *Actes des Apôtres*, *ch.* 2. *v.* 16. &c. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſtam.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ. & l.* 1. *de Verbo Dei.* Poſſevin, *in Appar. Sacro &c.*

JOEL, fils aîné du Prophéte Samuel. Lui & ſon frére Abia ou Abija jugeoient en Berſabée ou Beerſçebah. Mais c'étoient deux perſonnes avares, qui vendoient hautement la juſtice; de ſorte que le peuple d'Iſraël ne pouvant ſupporter leurs iniquitez, obligea Samuel leur pére à lui donner un Roi. * I *Samuel*, ou I *Rois*, *ch.* 8. *v.* 2. 3.

* JOEL, de la Tribu de Siméon, fut nommé pour être le Chef de ſa famille, lorſque cette Tribu fut conſidérablement augmentée. I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 35.

* JOEL, fils de Iizraja, & petit-fils de Huzi de la Tribu d'Iſſachar. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 4.

* JOEL, frére de Nathan, fut un vaillant homme de l'Armée de David, Roi d'Iſraël, qui ſe trouva à la priſe de Jéruſalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 38.

* JOEL, de la famille de Guerſçon de la Tribu de Lévi, fut Chef d'un Chœur de Muſique, compoſé de cent trente Lévites. Il vivoit du tems du Roi David. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 7.

* JOEL, fils de Pédaja de la Tribu de Manaſſé, préſidoit du tems du Roi David, ſur la moitié de cette Tribu. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 20.

JOF. JOG.

JOFFRID, Abbé de Croyland en Angleterre, fut le premier, comme quelques-uns le prétendent, qui inſtitua des Ecoles à Cambridge, où il établit quatre de ſes Religieux pour Profeſſeurs dans le XII ſiécle. Si ce ſentiment étoit bien prouvé, il y auroit beaucoup à rabattre de l'ancienneté qu'on attribue communément à cette fameuſe Univerſité. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſtoire d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 172.

JOFRIDI, Cardinal. *Cherchez* GEOFROI.

* JOGBEHA, ou JEGBAA, ville donnée aux Enfans de Gad par Moïſe. Ils la rebâtirent. * *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 35.

* JOGLI, pére de Bukki, de la Tribu de Dan, qui fut nommé pour faire le partage de la Terre de Canaan avec ſes fréres. * *Nombres*, *ch.* 34. *v.* 22.

JOGUES ou JOGUIS. C'eſt une eſpéce de Religieux ou de Pélerins de l'Inde propre. Ils ſont Payens & ſoumis à un Général, qu'ils changent tous les ans dans leurs Aſſemblées. Ils courent preſque toujours de païs en païs, ſans porter le plus ſouvent aucun habit. Ils ne vivent que d'aumônes, & font profeſſion de paſſer fort ſouvent pluſieurs jours de ſuite ſans manger, & ſans boire. On croit qu'ils ſont de la Secte des Anciens Gymnoſophiſtes.

JOH.

* JOHA, Titſite fils de Sçimri & frére de Jedihaël, de la Tribu de Benjamin, fut un de ces Braves de l'Armée de David, à qui l'Ecriture donne par excellence le nom de Vaillans. Il ſervit utilement David avec ſon frére au ſiége & à la priſe de Jéruſalem. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 45.

* JOHA, fils de Joachaz Sécretaire de Joſias, Roi de Juda, eut ordre de la part de ce Prince de faire réparer le Temple de Jéruſalem, ce qu'il exécuta avec ſoin. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 34. *v.* 8.

* JOHAB ou JOB, Roi de Madon, qui fut défait par Joſué, Chef du peuple d'Iſraël. * *Joſué*, *ch.* 11. *v.* 1.

JOHANAN, fils de Karéah ou Karéath, ayant apris qu'Iſmaël fils de Néthanja, étoit venu à Mitſpa pour tuer Godolias ou Guédalja, l'en avertit & s'offrit d'aller tuer Iſmaël pour le prévenir. Mais Godolias ne l'ayant pas cru, fut maſſacré peu de tems après. Johanan fut aſſez impie que de ſe retirer en Egypte, & d'y entraîner de force Jérémie le Prophéte & Baruch fils de Nérija, malgré la défenſe de Dieu, prononcée par Jérémie, que Johanan avoit prié de vouloir interroger l'Eternel ſur le deſſein qu'il avoit formé de fuir en Egypte. Johanan, avant cette retraite, avoit mis en fuite Iſmaël fils de Néthanja, & l'avoit forcé à chercher un aſyle chez les Hammonites. * *Jerémie*, *ch.* 40. *&* 43.

* JOHANAN, fils aîné de Joſias Roi de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 15.

* JOHANAN, cinquiéme fils d'Eljohénai, des Deſcendans de David, Roi d'Iſraël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 24.

* JOHANAN, fils de Hazarja ou d'Azarias, eut un fils nommé Hazarja ou Azarias. Il fut le vint-uniéme Souverain-Sacrificateur des Juifs, du tems du Roi Joſaphat. Il ſuccéda à Jule autrement appellé Zacharie, fils de Jojada. Joſeph écrit que Johanan fut fils de Jule, qu'il appelle Jothame. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 9.

* JOHANAN paſſoit pour le huitiéme Brave de l'Armée de David, & étoit ſixiéme Capitaine de la porte de la Maiſon de Dieu. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 3.

* JOHANAN, Lieutenant-Général des Armées de Joſaphat, Roi de Juda; il avoit ſous ſon commandement deux cens quatre-vint mille hommes. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 15.

* JOHANNA, pére de Juda & fils de Rhéſa, eſt mis entre les Ancêtres de Joſeph, Epoux de la ſainte Vierge, Mére de Jéſus-Chriſt. * *Luc*, *ch.* 3. *v.* 27.

JOHANNA. *Voyez* JEANNE.

JOHANNITES, ou Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem. *Voyez* MALTE.

JOHANSPURG. *Voyez* JOANSBURG.

JOHANSTAD. *Voyez* JOANSTAD.

* JOHED, fils de Pédaja & pére de Meſçullam, de la Tribu de Benjamin. Ses enfans s'établirent à Jéruſalem après le retour de la Captivité de Babylone. * *Nehémie*, ou II *Eſdras*, *ch.* 11. *v.* 7.

* JOHELA, fils de Jéroham de Guédor, fut un de ceux qui quittérent le parti du Roi Saül, pour ſe joindre à David, qu'ils allérent trouver en Tſiklah. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 7.

* JOHEZER, Corite, fut un de ceux qui quittérent le parti de Saül Roi d'Iſraël, pour ſe joindre à David, qu'ils allérent trouver en Tſiklah. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 6.

JOHNSON (Benjamin) Poëte Anglois, né à Weſtminſter, fit ſes Humanitez premiérement dans l'Ecole de l'Egliſe de ſaint Martin, puis dans l'Ecole de Weſtminſter ſous le ſavant Camden. Il fut enſuite reçu dans le Collége de ſaint Jean à Cambridge; mais n'ayant pas de quoi s'y entretenir, il fut obligé de quitter pendant quelque tems, & de ſe retirer chez ſon beau-pére (car ſa mére s'étoit remariée à un Maçon) & de travailler au même métier. On remarqua qu'il tenoit une truelle à la main, & un Livre dans ſa poche. Quelques perſonnes lui trouvant de l'eſprit, lui donnérent de quoi continuer ſes études. Ses talens étoient extraordinaires, mais il n'étoit pas ſi prompt à attaquer, qu'à répondre. Quand il étoit avec des Savans, il prenoit d'ordinaire le parti du ſilence. Il étoit prompt & piquant dans ſes reparties, admirable pour la Poëſie Dramatique, & on le tenoit pour le plus ſavant, le plus judicieux & le plus exact Poëte Comique de ſon tems. Il entreprit de réformer le Théatre Anglois, & le fit avec un grand ſuccès. Ses Comédies ſont belles, & ſurpaſſent de beaucoup ſes Tragédies, quoiqu'on l'ait nommé le *Corneille d'Angleterre*. Il mourut en 1637, & fut enterré dans l'Egliſe de l'Abbaye de Weſtminſter, avec ces ſeules paroles ſur la pierre qui couvre ſon tombeau, *O rare Ben Johnſon.* * *Dict. Anglois.*

JOHNSON (Guillaume) publia à Londres en 1657, l'*Aſtrologie Judiciaire condamnée*, & un Lexicon de Chymie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JOI.

JOIADA ou JEHOJADAH, Grand-Sacrificateur des Juifs, eſt le même que Joſéphe appelle *Joad*. C'étoit un homme de bien & craignant Dieu. Il vit avec déplaiſir, qu'Athalie, veuve de Joram, Roi de Juda, avoit exterminé toute la Famille Royale, l'an 3151 du Monde, 884 ans avant Jéſus-Chriſt, & qu'il ne reſtoit qu'un enfant appellé Joas. Joſabeth ou

ou Jehoſcebah, ſœur du Roi Ochoſias ou Achazja, & femme de Joïada, Grand-Prêtre, l'avoit dérobé à la cruauté des Bourreaux. Il l'éleva ſecrettement, le fit Roi l'an 3157 du Monde, 878 ans avant Jéſus-Chriſt, & prit ſoin de lui; mais avant que de le mettre ſur le thrône, il fit mourir Athalie, & détruire le Temple de Baal. Joas fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un bon Prince, en rétabliſſant le Service divin, tant qu'il ſuivit les avis de Joïada; mais lors que Joïada fut mort en ſa cent trentiéme année, le Roi s'abandonna à de grands crimes, & fit mourir Zacharie, fils de ce Joïada, qui l'en reprenoit généreuſement. Joïada eſt apparemment le même que Barachias, dont il eſt parlé dans ſaint Matthieu; mais il eſt différent de JOÏADA, Grand-Sacrificateur, ſous le régne des Rois de Perſe. * S. Matthieu. *ch.* 13. II ou IV *Rois*, *c.* 11. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 22. 23. 24. *Cherchez* BARACHIAS.

JOIADA ou JOJADAH, fils d'*Eliaſib* trente-ſixiéme Souverain-Sacrificateur des Juifs, ſuccéda à ſon pére, & laiſſa cette charge à ſon fils *Jonathan*, après l'avoir occupé quarante-quatre ans ſelon Mercator. Il eſt quelquefois appellé *Judas* ou *Joachas*. Tirin le met le quatriéme Grand-Sacrificateur, après le retour de la captivité. * *Nehémie*, ou II *Eſdras*, *ch.* 12. *v.* 10.

JOJAKIM. *Voyez* JOACIM.

JOJARIB. *Voyez* JOARIB.

JOIE (Elizabeth) ou de Roſéres, Dame Eſpagnole, dans le XVI ſiécle, au rapport de François Auguſtin della Chiéſa, prêcha dans l'Egliſe Cathédrale de Barcelone, avec l'admiration de tout le monde. On dit qu'étant paſſée à Rome, ſous le pontificat de Paul III, elle convertit par la force de ſes raiſonnemens, un grand nombre de Juifs à la Foi Catholique, & qu'elle expliqua devant les Cardinaux, les Livres de Jean Duns, dit *Scot*, ou *le Docteur ſubtil*. * Auguſtin della Chiéſa. Hilarion de Coſte, &c.

JOIEUSE. *Cherchez* JOYEUSE.

JOIGNY, ville avec titre de Comté, ſur les frontiéres de Champagne & de Bourgogne, eſt fort ancienne, comme ſon nom Latin *Jovinium* ſemble le témoigner. Les Latins l'ont auſſi appellée *Joviniacum*, d'un Flavius Jovinus, homme conſulaire, qui y mit en déroute ſix mille Allemans, ſelon Ammien Marcellin. D'autres croyent qu'elle eſt plus moderne, & qu'elle n'eſt bâtie que depuis ce tems-là. Cette ville eſt renommée pour ſes Foires, qui ſe tiennent au mois de Janvier. Elle a été autrefois du reſſort d'Auxerre, & eſt maintenant du Bailliage de Troyes. Ses Comtes & Seigneurs ſe diſoient Doyens des ſept Comtes vaſſaux, & principaux Membres & Pairs du Comté de Champagne; de quoi il eſt fait mention dans un Arrêt du dixiéme d'Août 1354, entre la Reine Blanche & ees mêmes Comtes. * André du Chêne, *Antiquitez des villes*.

JOINTE. *Voyez* JUNTE.

JOINVILLE, petite ville & Principauté de France en Champagne, eſt ſituée ſur la Marne, entre Chaumont & Saint-Dizier. Joinville fut érigée en Prineipauté par le Roi Henri II, l'an 1552, pour les puînez de la Maiſon de Guiſe, en faveur de François de Lorraine, Duc de Guiſe.

JOINVILLE, la Maiſon de JOINVILLE, a tenu les premiers rangs à la Cour des Comtes de Champagne, & eſt une des plus aneiennes. Elle tire ſon nom de Joinville, ville ſur la riviére de Marne. ETIENNE, ſurnommé *de Vaux*, Seigneur de Joinville, eſt celui qui a donné le commencement à la grandeur de eette Maiſon, par ſon mariage avee *N*... Comteſſe de Joigny, fille unique de *Fromond* III, Comte de Sens & de Joigny; & e'eſt lui que l'on tient avoir fait bâtir le château de Joinville.

I. ROGER de Joigny, III du nom fils de GEOFROI II, Comte de Joigny, & d'*Hodierne* de Courtenay, eut pour ſon partage la Seigneurie de Joinville, dont lui & ſa poſtérité prirent le nom, & mourut vers l'an 1130, laiſſant d'*Aldéarde* de Vignory, fille de *Gui* I, Seigneur de Vignory, & de *Béatrix* de Bourgogne, 1. GEOFROI III qui ſuit; 2. *Gui*, Evêque de Châlons, mort en 1190; 3. *Robert*, qui vivoit en 1168; 4. *Béatrix*, mariée à *Henri* III, Comte de Grandpré; & 5. *N.* de Joinville, Abbeſſe d'Avenay.

II. GEOFROY, III du nom, Sire de Joinville, ſurnommé *le Viel* & *le Gros*, mérita par ſes ſervices la charge de Sénéchal de Champagne, pour être poſſédée par lui & ſes Deſcendans, qui lui fut donnée par Henri I, Comte de Champagne. Il fonda pluſieurs Abbayes & Monaſtéres, & mourut vers l'an 1184, laiſſant de *Félicité* de Brienne, fille d'*Erard*, I du nom, Comte de Brienne, & d'*Alix* de Roucy, Dame de Rameru, 1. GEOFROY IV, qui ſuit; & 2. *Gertrude* de Joinville, mariée à *Gerard* II, Comte de Vaudemont.

III. GEOFROY, IV du nom, Sire de Joinville, ſurnommé *le Jeune*, Sénéchal de Champagne, fit le voyage de la Terre-ſainte, & ſe ſignala au ſiége d'Acre en 1190. Il mourut avant l'an 1197, & fut enterré en l'Abbaye de Clairvaux. Il avoit épouſé *Helwide*, Dame de Malley & de Remignicourt, dont il eut 1. *Geofroy* V du nom, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, ſurnommé *Trouillard*, mort en la Terre-Sainte, ſans alliance, vers l'an 1204; 2. *Guillaume*, Evêque de Langres, puis Archevêque de Reims, mort à Saint-Flour, au retour de la guerre contre les Albigeois, le cinquiéme Novembre 1226; 3. *Robert*, mort en Sicile; 4. SIMON qui ſuit; 5. *André*, Chevalier du Temple; 6. *Gui* de Joinville, Seigneur de Sailly, qui a donné origine aux Seigneurs de Sailly & de Dongeux, rapportez dans l'Hiſtoire de Joinville de du Cange; 7. *Yolande*, deuxiéme femme de *Raoul*, Comte de Soiſſons; 8. *Alix* mariée à *Geofroy* de Faucogney; & 9. *Félicité* de Joinville, alliée à *Pierre* de Bourlaymond.

IV. SIMON Sire de Joinville & de Vaucouleurs, Sénéchal de Champagne, ſuccéda à ſon frére aîné, ſervit à la priſe de Damiette en 1219, d'où étant de retour, il mourut vers l'an 1239. Il avoit épouſé 1°. vers l'an 1206, *Ermengarde*, Dame de Montcler, fille & héritiére d'*Arnoul*, Seigneur de Walcourt: 2°. vers l'an 1224, *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Marnay, fille d'*Etienne* III, Comte de Bourgogne, & de *Béatrix*, Comteſſe de Challon, ſa premiére femme. Il eut du premier lit 1. *Geofroy*, Seigneur de Montcler, mort du vivant de ſon pére, ſans enfans de *Marie* de Garlande; 2. *Iſabeau*, mariée à *Simon*, Seigneur de Clermont en Baſſigny; & 3. *Béatrix* de Joinville, alliée à *Wermond* Vicomte de Challon; & du ſecond lit, il eut 4. JEAN qui ſuit; 5. GEOFROY, *qui a fait la branche des Seigneurs de* VAUCOULEURS; 6. SIMON, *qui a fait celle des Seigneurs de* GEX; 7. *Guillaume*, Archidiacre de Salins, & Doyen de Beſançon, vivant en 1268; 8. *Marie*, alliée à *Guigues*, Dauphin de Viennois; & 9. *Simonette* de Joinville, mariée à *Gilles*, II du nom, dit *le Brun*, Seigneur de Traſignies, Connétable de France.

V. JEAN, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, Auteur de l'Hiſtoire du Roi ſaint Louïs, *dont il ſera parlé ci-après*, mourut vers l'an 1318, âgé de près de 90 ans, & fut enterré à Joinville. Il avoit épouſé 1°. en 1240, *Alix* de Grandpré, fille de *Henri*, V du nom, Comte de Grandpré: 2°. vers l'an 1262, *Alix* de Riſnel, fille & héritiére de *Gautier* Seigneur de Riſnel. Il eut du premier lit 1. *Jean*, Seigneur d'Ancerville, mort ſans poſtérité après l'an 1303; 2. *Geofroy*, Seigneur de Briquenay, mort ſans enfans de *Marguerite* ſa femme, après l'an 1294; & 3. *Marguerite* de Joinville, mariée à *Jean* I du nom, Seigneur de Charny: du ſecond lit il eut 4. *Jean*, Seigneur de Riſnel, mort ſans lignée après l'an 1300; 5. ANCEL qui ſuit; 6. ANDRE', *qui a fait la branche des Seigneurs de* BEAUPRE'; & 7. *Alix* de Joinville, mariée 1°. en 1300, à *Jean*, Seigneur d'Areies ſur Aube, & de Chacenay: 2°. avant 1316, à *Henri* d'Angleterre, Comte de Lancaſtre, Seigneur de Monmouth, &c.

VI. ANCEL, ou ANCEAU, Sire de Joinville & de Riſnel, Sénéchal de Champagne, eſt qualifié Maréchal de France dans un Titre de la Chambre des Comptes de 1338, & fut Exécuteur du Teſtament du Roi Philippe *le Long*. Quelques Mémoires portent qu'il mourut en 1340; mais il y a un Titre de la Chambre des Comptes, par lequel il paroît qu'il vivoit encore en 1351. Il avoit épouſé 1°. avant l'an 1309, *Laure* de Sarrebruche, fille de *Simon*, IV du nom, Comte de Sarrebruche; & prit une ſeconde alliance avec *Marguerite* de Vaudemont, ſœur & héritiére de *Henri* IV, Comte de Vaudemont. Il eut de ſa premiére femme, 1. *Jeanne* de Joinville, mariée 1°. à *Aubert* de Hangeſt, Seigneur de Genlis: 2°. à *Jean* de Noyers Comte de Joigny: de ſa ſeconde femme il eut 2. HENRI qui ſuit; 3. *Ancel*, Seigneur de Bizarre, mort ſans enfans de *N*... de Saint-Vérain; 4. *Geofroy*, Seigneur de Domp martin & de Leſtrée, vivant en 1374; & 5. *Iſabeau* de Joinville, mariée à *Jean* de Vergy, II du nom, dit *le Borgne*, Seigneur de Mirebeau.

VII. HENRI, Sire de Joinville, Comte de Vaudemont, Sénéchal de Champagne, ſe ſignala à la bataille de Poitiers, où il demeura priſonnier, aſſiſta au ſacre du Roi Charles V, en 1364, & mourut en 1374. Il avoit épouſé vers l'an 1346 *Marie* de Luxembourg, Dame de Houdenc, fille de *Jean* de Luxembourg, Châtelain de Lille, & d'*Alix* de Flandre-Richebourg; dont il eut 1. 2. *Henri* & *Ancel*, morts jeunes; 3. *Marguerite*, Dame de Joinville, Comteſſe de Vaudemont, mariée 1°. à *Jean* de Bourgogne, Seigneur de Montagu: 2°. à *Pierre*, Comte de Genéve: 3°. à *Ferry* de Lorraine, I du nom, Seigneur de Guiſe & de Rumigny, morte en 1416; & 4. *Alix* de Joinville, Dame de Châtel-ſur-Moſelle, de Bainville, de Chaligny, & de la Ferté-ſur-Amanee, mariée en 1373, à *Thibaud* VI, Sire de Neufchâtel en Bourgogne. Du troiſiéme lit de *Marguerite*, Dame de Joinville, avec *Ferry* de Lorraine, I du nom, ſortit 5. ANTOINE de Lorraine, Comte de Vaudemont, Sire de Joinville, pére de FERRI, ou FREDERIC II, qui eut RENE II, Due de Lorraine. CLAUDE de Lorraine, ſon fils puîné, premier Duc de Guiſe, fut Baron de Joinville. Il eut FRANÇOIS; & e'eſt ſous lui que le Roi Henri II érigea Joinville en Principauté. Les autres Seigneurs de la même branche ont été Princes de Joinville. *Cherchez* LORRAINE & *Conſultez* Du Chêne; Du Cange; Guichenon; Vignier; Le P. Anſelme, &c.

JOINVILLE (Guillaume de) Archevêque de Reims, fils de GEOFROY, IV du nom, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, &c. fut Archidiaere de la même ville de Reims, ou, felon les autres, de Châlons, puis Evêque de Langres, & enfin Archevêque de Reims en 1219. Il ſe trouva à la Tranſlation du eorps de S. Thomas de Cantorbéri, aux funérailles du Roi Philippe *Auguſte* en 1223, & peu après il ſacra le Roi Louïs VIII, & la Reine Blanche ſa femme. Guillaume de Joinville paſſa en Languedoc contre les Albigeois; & à ſon retour, il mourut à S. Flour en Auvergne, le cinquiéme Novembre 1226. Guillaume le Breton parle avantageuſement de ee Prélat, dans le 13 Livre de ſa Philippide. * *Conſultez* auſſi Robert & Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Les Auteurs de l'Hiſtoire de Reims, &c.

JOINVILLE, ou JEAN, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, vivoit du tems du Roi ſaint Louïs, IX de ce nom, vers l'an 1260. Il étoit un des principaux Seigneurs de la Cour de ce grand Monarque, qu'il avoit toujours ſuivi dans ſes expéditions militaires. Comme il ne ſavoit pas moins ſe ſervir de la plume que de l'épée, il écrivit la Vie de ſaint Louïs, dont nous avons grand nombre d'éditions, entre au-

tres une excellente, par les soins de Charles Du Cange qui la publia, avec de savantes Observations, en 1668. Le Roi saint Louïs se servoit du Sire de Joinville, pour rendre la justice à sa porte. Joinville en parle lui-même dans la Vie de ce Monarque. *Il avoit de coutume*, dit-il, *de nous envoyer les Sieurs de Nesle, de Soissons & moi, oüir les plaids de la porte; & puis il nous envoyoit querir & demandoit comme tout se portoit, & s'il y avoit aucune affaire qu'on pût dépêcher sans lui; & plusieurs fois selon notre rapport, il envoyoit querir les plaidoyans & les contentoit, les mettant en raison & droiture.* Nous avons parlé ci-dessus des alliances de *Jean*, Sire de Joinville. * Du Cange. Du Chêne. La Croix du Maine. Blanchard. Le Pére Anselme &c.

JOIRE, Abbaye. *Voyez* JOUARE.

JOK.

* JOKDEHAM ou JUCADAN, ville de la Tribu de Juda. * *Josué, ch.* 15. *v.* 56.

* JOKEBED ou JOCABED, fut tante & femme d'Hamram, de la Tribu de Lévi, qui enfanta Aaron, Moyse, & Marie leur sœur. Elle cacha Moyse trois mois, & l'exposa ensuite sur le Nil, où la fille de Pharaon l'ayant trouvé, la Providence ménagea tellement la chose, que cette Princesse donna Moïse à nourrir à sa propre mére. * *Exode, ch.* 2. *&* 6.

* JOKMEHAM ou JECMAAM, ville des Lévites dans la Tribu d'Ephraïm. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 68.

* JOKNEHAM ou JECNAM, ville de la Tribu de Zabulon, donnée aux Lévites de la famille de Mérari. * Josué, *ch.* 21. *v.* 34.

JOKSCAN. *Voyez* JECSAN.

JOKTAN. *Voyez* JECTAN.

* JOKTE'EL ou JECTHE'EL, ville de Canaan dans la Tribu de Juda, près de laquelle Amatsja ou Amasias, Roi de Juda, défit les Iduméens, qui voulant secouer le joug & s'affranchir du tribut qu'ils payoient à ses Prédécesseurs, avoient osé lui déclarer la guerre, & le venir combattre en cet endroit l'an du Monde 3192, avant Jésus-Christ 843. Il en tua dix mille, & en fit autant de prisonniers, qu'il fit précipiter du haut d'un rocher. Il prit Sélah & lui donna le nom de Joktéel, qu'il conserva depuis. C'étoit proprement une forteresse située sur un rocher au milieu de la Vallée des Salines. * II ou IV *Rois, ch.* 14. *v.* 7. Tirin. Simon, *Dict. de la Bible.*

JOL.

IOLANTE. *Voyez* YOLAND.

IOLAS, fils d'Iphicle, & neveu d'Hercule, servit à ce dernier à vaincre l'Hydre. Il avoit soin de brûler les têtes renaissantes de ce monstre. Pour payer ce service, Hébé, femme d'Hercule, lui redonna sa premiére jeunesse, lorsqu'il étoit déja caduc. * Ovide, *l.* 9. *Metam.*

IOLAS, ou IOLAUS, fils d'Antipater qui fut Gouverneur de Macédoine, pendant l'absence d'Alexandre, & qui s'étant attiré l'inimitié d'Olympias, mére de ce Prince, & craignant la colére du fils, résolut de le prévenir. Il envoya à son fils Iolas de l'eau d'un Lac d'Arcadie, nommé *Nonacris*, qui avoit une froideur mortelle, afin d'empoisonner Alexandre par ce breuvage, lorsqu'il lui verseroit à boire, en exerçant sa charge d'Echanson. Ce Prince n'en eut pas plutôt bu, qu'il sentit son estomac percé, comme d'un coup de fléche, avec de si cruelles douleurs, qu'il vouloit se tuer de son épée, pour finir ses tourmens par une promte mort. Iolas qui en avoit bu avant que d'en donner à Alexandre, mourut peu de tems après le Roi, & fut enterré magnifiquement, la premiére année de la CXIV Olympiade, & 324 avant Jésus-Christ. Olympias étant informée de cette perfidie, fit tirer son corps du tombeau, pour le jetter dans la mer. * Diodore, *l.* 19. Q. Curce, *l.* 10.

IOLAUS CLAUDIUS. *Voyez* JULE.

IOLCOS (à présent JACO) ancienne ville maritime de la Magnésie, Province de la Thessalie, située proche des villes de Démétriade & de Pégase, maintenant *Dimitriada* & *Vollo*, sur la côte de l'Archipel & du Golfe de Vollo, au pié du Mont-Pélion, nommé aujourd'hui *Petras*. Elle fut autrefois célébre, par la naissance de Jason, & par l'Assemblée qui s'y fit de l'élite des Princes de la Gréce, qui s'y embarquérent dans la navire Argo, & en partirent sous le nom d'*Argonautes*, pour aller à la conquête de la Toison d'or. * Ovide, *Metam. l.* 7. Lucain, *Pharsale, l.* 3.

IOLE', fille du second lit d'Euryte, Roi d'Oecalie, inspira de l'amour à Hercule, qui emmena cette Princesse prisonniére, après avoir tué son pére, qui la lui avoit refusée en mariage. Déjanire, femme d'Hercule, eut tant de dépit de cet amour, qu'elle se servit, comme d'un charme pour regagner son époux, de la chemise de Nessus, laquelle empoisonna & fit périr ce Héros. * Ovide, *Metam. l.* 9. *v.* 140 *& suiv.*

JOLLYVET (Euverte) Avocat au Parlement de Paris, de la Religion Réformée, naquit à Orléans le dixiéme Juillet 1601. Comme il fut admiré dans sa jeunesse pour la subtilité de son esprit, il le fut aussi dans un âge plus mur, pour sa vaste érudition. Il étoit non seulement habile Jurisconsulte; mais aussi grand Philologiste, Philosophe, & Théologien. Il étoit d'un tempérament gai, & il ne se refusoit jamais les innocens plaisirs de la vie, dans des tems & dans des lieux convenables. Son *Carmen in Aquilam*, qui est un Poëme Latin Héroïque, dans lequel il décrit les exploits du grand Gustave-Adolfe, Roi de Suéde, est une preuve qu'il s'étoit appliqué à la Poësie Latine, mais non qu'il y réussît. On en pourra juger par ces cinq vers, qui commencent le Poëme.

Ille ego sincerè Themidis qui Castra secutus,
Sed majora petens, animis ut Gloria lampas,
Grandia Gustavi miratus Gesta per Orbem
Illa cano. Reges, vos hæc miracula spectant.

Il écrivit en François un gros volume de l'Histoire de Suéde, sur les Mémoires qu'il avoit tirez de ce païs-là. On en conserve encore le Manuscrit dans la Bibliothéque Royale d'Upsal. Arnhemius, qui a écrit depuis en Latin la Vie du Comte de la Gardie, cite cet Ouvrage en deux endroits. Outre ces deux Ouvrages, l'un en prose & l'autre en vers, il a laissé sur divers sujets, plusieurs Manuscrits qui étoient encore en 1701 entre les mains d'Euverte Jollyvet son fils, retiré en Angleterre, & qu'on ne desespéroit pas de pouvoir donner au public dans des tems plus favorables. Il mourut l'an 1662, le 20 Juillet, jour de sa naissance. Et en cela ses souhaits furent ponctuellement accomplis; car on a trouvé après sa mort ce vers écrit de sa propre main:

O utinam nativa dies sit meta dolorum!

C'est à dire, *Dieu veuille que le jour de ma naissance soit celui de la fin de mes douleurs.* * *Dict. Anglois.*

JOLY (Claude) naquit à Paris le deuxiéme Février 1607, d'une famille dans laquelle il trouva d'illustres exemples d'érudition & de piété. Son pére *Guillaume* Joly étoit Lieutenant-Général de la Connétablie de la Maréchaussée de France, & mourut en 1613. Sa mére étoit fille du fameux Antoine Loisel. Il fit ses Humanitez avec succès, étudia le Droit, fut reçu Avocat, & plaida quelque tems; mais il préféra dans la suite l'état Ecclésiastique. Dès l'année 1631, il fut pourvu d'un Canonicat de la Cathédrale de Paris, sur la résignation de M. Loisel, Conseiller au Parlement, son oncle maternel. Il en a toute sa vie rempli les devoirs avec une exactitude sans exemple. Son excellent naturel, secondé d'une bonne éducation, l'avoit disposé aux vertus, que demande la perfection de cet état; & son application continuelle, jointe à un travail infatigable, les lui fit aquérir dans un éminent degré. La lecture & la méditation de l'Ecriture & des Ouvrages des Péres, le remplit des plus pures maximes de la Religion, qui furent depuis la régle constante & invariable de sa conduite. Il donnoit le reste du tems aux fonctions de son Ministére, assistant à l'Office du jour & de la nuit, jusqu'à l'extrémité de sa vie; & passant dans l'Hôtel-Dieu plusieurs heures de chaque jour à l'instruction & à la consolation des Religieuses, qui y sont employées au service des Malades. Il fut mené à Munster par le Duc de Longueville, Plénipotentiaire pour la Paix générale de l'Europe, & l'assista fidélement de ses avis & de ses conseils. Pendant les troubles de Paris il fit un voyage à Rome, & y conserva la tranquillité que la chaleur des partis avoit ôtée à toute la France. Dès qu'il eut la liberté de revenir, il reprit ses emplois avec son zéle ordinaire. Il fut fait Chantre de son Eglise en 1671, & fut chargé en divers tems de l'Officialité de Paris, sans l'avoir jamais recherchée; la premiére fois par le Cardinal de Rets, après la mort de Jean-François de Gondy Archevêque de Paris; depuis par le Chapitre pendant la vacance du Siége; & enfin par M. de Noailles Archevêque de Paris; & en tous ces tems, il y fit paroître un amour sincére pour la justice & une parfaite intégrité. Il étoit d'une humeur agréable, d'une candeur & d'une probité sans égale. Il conserva dans sa plus grande vieillesse une santé parfaite, un sens merveilleux, une présence d'esprit admirable, une mémoire prodigieuse, & une égalité d'ame qui le faisoit aimer & respecter de tout le monde. Son assiduité à l'Office divin surpassa tout ce qu'on peut imaginer; il ne manqua jamais de se lever la nuit pour assister à Matines, & il ne perdoit aucune des heures du jour. Il jouïssoit encore d'une parfaite santé, quant allant à Matines, il tomba dans un trou fait dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris pour le bâtiment du grand autel. Il fut blessé légérement de cette chûte; mais la fiévre l'ayant pris, il mourut le 15 de Janvier 1700 âgé de 93 ans, & fut enterré dans l'Eglise de Paris, en présence d'un grand nombre de personnes considérables de toutes sortes de conditions. L'Abbé *Le Gendre*, qui a fait son Eloge en Latin, imprimé à Paris en 1700, a fait l'Epitaphe de *Claude Joly*, laquelle, au jugement des Savans, auroit de même que tout l'éloge, été estimée pour la belle Latinité, digne d'avoir été faite dans les meilleurs siécles de la Langue Latine. C'est ce qui nous oblige de la placer ici.

HIC *jacet*
Claudius Joly
Præcentor ac Canonicus
Nec non
Officialis Parisiensis.
Vir egregiè probus.
Ingenio alacri, gravi prudentia temperato,
Rerum omnium erudita notitia,
Urbanitate, Modestia, Æquabilitate
Clarissimus.
Vitæ innocentia,
Hilaris frugalitatis præsidio,
Ad summam senectutem pervenit;
Nulli morbo obnoxius.
Sensibus integerrimis,

Vc.

Vegeta memoria,
Divinæ rei noctu diuque indefinenter assiduus,
Senio confectus obiit
Die 15 Januarii
Ann. Salut. M. DCC. ætatis XCIII.
Canonic. LXIX. Præcent. XXIX.
Official. V.

Il avoit été 69 ans Chanoine, 29 ans Chantre, & cinq ans Official. Sa vie a été un exemple continuel de vertus, & sa mémoire sera à jamais en bénédiction parmi les bons François & les véritables Chrétiens. Malgré son assiduité à l'Office divin, ses emplois & son âge, il ne cessa point d'étudier continuellement. Il avoit une belle Bibliothéque, qu'il donna au Chapitre de l'Eglise métropolitaine de Paris. Il avoit principalement étudié les Auteurs du moyen & du bas Age, & particuliérement les Historiens François. Il joignoit agréablement l'Ecclésiastique au Profane, l'Histoire au Droit & à la Théologie. Il avoit un style mâle, un peu dur, sans affectation & sans ornement. Rien ne peut mieux faire connoître son caractére, que les Livres qu'il a composez. Ce sont des miroirs, qui représentent sans déguisement la pénétration de son esprit, la solidité de son jugement, la droiture de son cœur, la pureté de son intention, qui ne tendoit qu'à éclaircir la vérité, à maintenir la Discipline, & à édifier l'Eglise. Les occasions, qui l'ont engagé à écrire, ne lui ont fourni que des sujets jugez importans dans sa Communion: comme l'obligation de réciter en particulier les Heures Canoniales, la Réformation du Bréviaire, l'Etat du Mariage, l'Institution des Enfans, les Devoirs des Princes & des grands Seigneurs. En les traitant, il a tâché de suivre constamment les guides les plus sûrs & les plus fidéles, & préféré les Anciens aux Modernes; étant dans l'opinion, que, pour ne point s'égarer, il faut s'attacher à la Tradition, & éviter les préjugez de la passion & de l'intérêt. Il composa en 1643, un Traité Latin de la récitation des Heures Canoniales, dans lequel il recherche l'origine de l'usage de réciter l'Office Ecclésiastique en particulier, & les Loix de l'Eglise qui peuvent y obliger. Quoiqu'il n'eût jamais manqué à réciter son Office, & qu'il fût très assidu à l'Office public, il ne semble pas faire un crime aux Ecclésiastiques, qui ayant d'autres occupations indispensables, omettroient de réciter leur Bréviaire en particulier. Le Traité de la restitution des Grands, imprimé en 1664, résout plusieurs cas assez ordinaires, mais très importans touchant les obligations que les Grands ont de faire des restitutions des torts qu'ils font sans y penser presque jamais. Il a repris dans la Lettre Latine Apologétique, & dans la Tradition des anciennes Eglises de France touchant ce qui est dit de la Vierge dans le Martyrologe d'Usuard, tout ce que les Anciens & les Modernes ont écrit sur ce sujet, & rapporte fidélement tous les passages qui se peuvent alléguer pour & contre l'Assomption corporelle de la Vierge Marie. Ses Ouvrages en Latin sont, *Clarissimorum virorum Antonii & Vidi Loiselorum Patris ac Filii Vitæ*, à Paris en 1643, *in octavo*; *De reformandis Horis Canonicis, seconde édition* en 1676, *in douze*; Traduction Latine des Droits de la Reine sur le Brabant intitulée, *Observationes sive responsio ad duos Tractatus Bruxellis*, à Paris chez Mabre-Cramoisy 1667, *in douze*; Traduction Latine sur les remarques envoyées à M. Stochmans du Droit de dévolution intitulée, *Observationes in duas partes Tractatus clarissimi Viri Domini Stochmans de Jure devolutionis*, à Paris chez Mabre-Cramoisy 1668, *in douze*; *De Verbis Usuardi Assumptionis B. M. Virginis*, 1669, *in douze*; *V. C. Claudii Jolii Canonici Ecclesiæ Parisiensis ad eminentissimos Cardinales Retzium atque Bullonium Epistola Apologetica*, à Rouen chez Viret 1670, *in douze*; *Traductio Antiqua Ecclesiarum Franciæ*, à Paris 1672, *in douze*. Ses Ouvrages François sont, la Vie Chrétienne, *à Paris, chez de Sercy* 1644, *in quarto*. Traduction des Narrations de S. Nil ancien Hermite du Mont-Sina, *à Paris, chez Gaillard*, 1649, *in octavo*; Propositions Chrétiennes d'un Député de la Chambre de saint Louïs pour le soulagement des pauvres, *à Paris, chez la veuve Guillemot*, 1652, *in quarto*; Recueil de Maximes véritables & importantes pour l'institution du Roi contre la fausse & pernicieuse Politique du Cardinal Mazarin, *à Paris*, 1653, *seconde édition in douze*. Il fit aussi imprimer les Opuscules de M. Antoine Loisel, Avocat au Parlement. On y voit le Dialogue de Messieurs les Avocats & la Vie dudit Sieur Loisel qu'il y a insérée, & autres Piéces, *à Paris, chez Guignard*, 1656, *in quarto*; Codicille d'or en 1665, *in douze*; Traité de la Restitution des Grands, 1665, *in douze*; Traduction de l'Etat du mariage par Barbaro Gentilhomme Vénitien, avec d'autres Piéces dudit Sieur Joly imprimées ensuite *in douze*. Il fit aussi imprimer les Oeuvres de M. Guy Coquille Sieur de Romenay touchant les Libertez de l'Eglise Gallicane & Coutumes de France, *à Paris chez Guignard* 1665, 2 *vol. in folio*; Voyage de Munster en Westphalie, *à Paris*, 1670, *chez Promé*, *in douze*; Mémoire instructif pour l'Hôtel-Dieu de Paris, *in octavo*, 1674; Avis Chrétiens & Moraux pour l'instruction des enfans, *chez Leonard*, 1675, *in douze*; Avis aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris, *à Paris, chez Ballard* 1676, *in douze*; Traité Historique des Ecoles Episcopales, *à Paris chez Muguet*, 1678, *in douze*; *Factum* intitulé, Extraits des regîtres & conclusions capitulaires de l'Eglise de Paris contre les Curez de Paris; Autre *Factum* intitulé, Réponses aux Curez de Paris; Autre *Factum* intitulé, Eclaircissement à Monseigneur l'Archevêque de Paris contre les Curez de Paris; *Factum* pour Jean-Baptiste Macet contre le Sieur Coffon & l'Université intervenante; *Factum* contre les Maîtres Ecrivains pour soutenir la Requête civile obtenue par les Maîtres d'Ecole; *Factum* contre l'Université & autres. Il a laissé en manuscrit la Vie d'Erasme de Roterdam ou la renaissance des Lettres, qui contient aussi celles de la plupart des Savans du XVI. siécle. On a trouvé parmi ses papiers ces Piéces qui sont en état d'être imprimées, & dont il avoit obtenu l'Approbation & le Privilége; & l'Histoire du Cardinal de Retz. Colomiez rapporte dans sa Bibliothéque Choisie, que Joly, pour composer la Vie d'Erasme, avoit lu sept fois tous les Ouvrages de cet Auteur. * Du Pin, *Biblioth. des Auteurs Ecclésiastiques, XVII siécle.* Le Pere Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, tome 9. p. 116 & suiv.*

JOLY (George) Baron de Blaisy, Président au Parlement de Bourgogne, fut reçu Conseiller le 24 Mai 1631, & depuis Président à mortier le 29 Décembre 1644. Il a laissé une telle réputation de lui dans ce Parlement, & parmi tous les gens de bien, que sa mémoire y sera dans une éternelle vénération. Ce sage Magistrat avoit joint à une très grande probité un profond savoir. Il étoit d'une application infatigable à rendre la Justice. Son rare mérite & sa vertu le firent juger digne des premiers emplois, & sa modestie les lui fit refuser. Depuis qu'il fut reçu au Parlement jusqu'à sa mort, arrivée le.... Mars 1679, il a toujours travaillé avec une estime & une approbation générale. Aimé & honoré de tout le monde, arbitre de toute la Province, sa maison pendant les vacations étoit comme un Tribunal particulier, où un très grand nombre de familles ont trouvé le repos & la paix, chacun prenant confiance en son intégrité, en son habileté & en ses lumiéres. La famille des Jolys est ancienne & illustre dès le tems des Ducs de Bourgogne.

REGNAULT Joly, Ecuyer, étoit Conseiller de Philippe *le Bon*, comme il paroît par ses Lettres de provision données à Troyes le 22 Avril 1420, au regître de la Chambre des Comptes de Dijon, cotté d'une croix, *fol.* 146. De lui sont sorties plusieurs branches, qui ont occupé les principales places du Parlement & de la Chambre des Comptes de Bourgogne, & dont quelques-unes se sont établies à Paris, où elles se sont rendues recommandables dans le Parlement & dans le Grand-Conseil. Ses alliances la rendent aussi considérable. * Palliot, *en son Histoire du Parlement de Bourgogne.*

JOLY (Bénigne) né à Dijon le 22 Septembre de l'an 1644, étoit fils de Jacques Joly Sécretaire du Parlement de Bourgogne, & à l'âge de quatorze ans fut fait Chanoine de S. Etienne de Dijon. Après avoir fait une partie de ses études à Beaune, sous la conduite des Péres de l'Oratoire, qui cultivérent soigneusement son penchant à la piété, il vint en 1662 à Paris, y fut ordonné Prêtre en 1672, & fut reçu Docteur en la Faculté de Théologie la même année: après quoi il retourna dans sa patrie, & y attira bien-tôt l'attention de tout le monde par une charité sans bornes pour toutes sortes de gens. Les pauvres eurent ses premiers soins, & pour les empêcher de se perdre eux-mêmes en incommodant les autres, il les attira par de grandes libéralitez aux Catéchismes & aux exhortations qu'il leur faisoit tous les Dimanches & toutes les Fêtes dans une Chapelle de son Eglise. On l'engagea ensuite à joindre aux pauvres les domestiques: il voulut bien se charger encore d'instruire les Clercs qu'on élevoit dans le Séminaire de la Magdeleine; & l'on remarque que ces occupations ne l'empêchérent ni de remplir exactement les devoirs auxquels son Canonicat l'engageoit, ni de s'acquitter parfaitement de sa commission de Vicaire-général dans les dépendances de l'Abbaye de S. Etienne. Plusieurs Prélats approuvérent son zéle, qui fut secondé par d'autres Ecclésiastiques, & ayant établi une Confrairie des pauvres à laquelle il donna d'excellens Réglemens, il eut la joye d'y voir entrer les personnes les plus considérables de Dijon. C'est encore à ses soins que cette ville doit l'établissement de la Communauté du bon Pasteur, qui sert tout à la fois de refuge aux filles débauchées, qui veulent réparer leurs déréglemens par la pénitence, & de lieu de correction à celles que leurs parens jugent à propos d'y renfermer pour prévenir le deshonneur de leur famille, ou que les Magistrats y ont condamnées pour punition de leur vie scandaleuse. M. Joly fut choisi aussi pour rétablir le bon ordre dans l'Hôpital de Notre-Dame de la Charité; ce qu'il fit en y instituant en 1685 une Communauté de filles séculiéres, dont il fut Supérieur le reste de sa vie. Il venoit de mettre la derniére main à leurs Réglemens, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie dont il mourut au bout de dix jours le neuviéme Septembre 1694, n'étant âgé que de 50 ans. Les Chanoines de saint Etienne furent contraints de laisser enterrer son corps dans le cimetiére de l'Hôpital; mais on leur laissa son cœur. L'Evêque de Langres faisoit examiner alors ses Réglemens, qu'il approuva avec éloge le 22 Septembre suivant. * D. Beaugendre, *Vie de M. Joly.*

JON.

ION, fils de Xuthus, Roi de la Thessalie, & de la plus grande partie de la Gréce, eut l'Attique pour son partage, & lui donna le nom d'*Ionie*. Il y bâtit une ville composée de quatre autres, qui fut appellée pour ce sujet *Tetrapolis*. Ces quatre villes étoient Marathon, Oenoé, Probalinthos, & Tricorytos. Il divisa le peuple d'Athénes en quatre classes, en Soldats, Prêtres, Artisans & Laboureurs; & fit aussi bâtir deux villes, l'une nommée *Helicé*, du nom de sa femme, & l'autre *Bura* ou *Buris*, du nom de sa fille; mais elles furent toutes deux abîmées dans la mer, par un tremblement de terre. Ovide en parle ainsi, *Métamorph. l. 15. v. 293 & suiv.*

Si quæras Helicen & Burin Achaïdas urbes,
Invenies ſub aquis; & adhuc oſtendere nautæ
Inclinata ſolent cum mœnibus oppida merſis.

Ce Roi laiſſa cinq fils, Pitireus, Pythion, Ægicoros, Argadeus, Hoptès, & la Princeſſe Bura. * Apollodore, *l.* 1.

ION, Poëte Tragique de l'Iſle de Chio, vivoit ſous la LXXXII Olympiade, vers l'an 452 avant Jéſus-Chriſt. Ariſtophane, Athénée, Suidas, & pluſieurs autres parlent de lui & de ſes Ouvrages, en divers endroits de leurs Ecrits. Diogéne Laërce rapporte que ce Poëte fit pluſieurs voyages avec Archélaüs le Phyſicien, & fit jouer ſa premiére Tragédie ſous la LXXXII Olympiade, & non pas ſous la LXXII, comme Voſſius & d'autres l'ont écrit, trompez par Portus, qui dans ſa Traduction de Suidas, a expliqué ΠΒ Ὀλυμπιάδι la 72 Olympiade, au lieu de dire la 82. Le Scholiaſte d'Ariſtophane dit la même choſe que Suidas. Il y a apparence que cet Ion eſt le même qu'Ion d'Ephéſe, au nom duquel Platon a écrit un Dialogue, où il le fait parler avec Socrate. Il pouvoit être né à Ephéſe & habitant de Chio.

JON (du). *Voyez* JUNIUS.

JONA, Juif Rabbin, Médecin de Cordoue en Eſpagne, vivoit vers la fin du XI ſiécle, & au commencement du XII. Le Rabbin Juda ou Jehadah Hiug, & lui, ſont les plus célébres Grammairiens des Juifs. Il a compoſé en Arabe une Grammaire & un Dictionnaire, qui ont été traduits en Hébreu de Rabbin, & que l'on appelle d'un nom commun *Ricma.* Il avoue que la Langue Hébraïque a été preſque perdue, & qu'on l'a rétablie par le moyen des Langues voiſines. Kimhi refute ſouvent ſon Dictionnaire, & celui de Juda Hiug; d'où l'on peut juſtifier en pluſieurs endroits les anciens Interprétes de l'Ecriture-Sainte, quand ils ne ſont pas conformes aux nouveaux. C'eſt auſſi ce qui fait voir que ces premiers Grammairiens Hébreux n'ont pas tenu la Maſſore, ou la critique des Maſſorétes, pour infaillible, puiſqu'ils n'ont égard qu'au ſens, & qu'ils n'appliquent la régle générale de la Maſſore qu'aux lieux où ils le jugent à propos & néceſſaire. * Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 2. *partie* 3. *p.* 179. *n.* 718. édit. d'Amſterdam 1725.

JONA, Iſle. *Voyez* CHOLUMBKILL.

JONADAB, fils de Semma ou Scimha frére de David Roi d'Iſraël, étoit intime ami d'Amnon fils de ce Prince, & eut la lâcheté de lui indiquer les moyens dont il falloit qu'il ſe ſervît, pour jouïr de Thamar ſa propre ſœur, dont il étoit devenu amoureux. II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 13. *v.* 3.

JONADAB, fils de Réchab, étoit un perſonnage de grande ſainteté, qui ne buvoit point de vin, ne poſſédoit aucuns biens, & vivoit dans l'ancienne Loi, à peu près comme vivent les Religieux dans la Loi de Grace. Il ordonna auſſi que ſes Deſcendans ſuivroient après ſa mort cette maniére de vivre; & ce ſont ceux qu'on appella *Réchabites.* Jéhu, déclaré Roi d'Iſraël en 3151 du Monde, & 884 ans avant Jéſus-Chriſt, rencontra ce Jonadab, qui étoit, dit Joſéphe, un fort homme de bien, & ſon ancien ami, & le faiſant monter dans ſon chariot, le mena à Samarie. C'étoit pour lui faire voir qu'il ne pardonneroit à pas un de tous les méchans, mais qu'il feroit paſſer par le tranchant de l'épée tous ces faux Prophétes, & ces ſéducteurs qui portoient le peuple à abandonner le culte de Dieu, pour adorer de fauſſes divinitez. * II ou IV *Rois*, *ch.* 10. Jérémie, *ch.* 35. Joſephe, *Antiq. Judaïq. l.* 9. *c.* 6. Torniel, *A. M.* 3151. *n.* 2.

JONAN, fils d'Eljakim & pére de Joſeph, eſt mis parmi les Ancêtres de Joſeph, Epoux de la ſainte Vierge, Mére de Jéſus-Chriſt. * *Luc*, *ch.* 3. *v.* 30.

JONAS, fils du prophéte Amathi, l'un des douze petits Prophétes, natif de la ville de Geth-Epher, dans la Tribu de Zabulon, commença de prophétiſer ſous le régne de Jéroboam II, Roi d'Iſraël, & du tems d'Ozias ou Azarias Roi de Juda, dès l'an du Monde 3211, & 824 ans avant Jéſus-Chriſt, & lui annonça les victoires qu'il remporteroit ſur les Syriens. Plus de cinquante ans après cette prédiction, c'eſt à dire, vers l'an du Monde 3264, & 771 avant Jéſus-Chriſt, Dieu commanda à Jonas d'aller à Ninive, pour prédire à cette grande ville que Dieu l'alloit détruire, à cauſe des crimes de ſes Habitans. Ce Prophéte, au lieu d'obéïr, s'enfuit & s'embarqua pour aller à Tharſis; mais le Seigneur excita une grande tempête ſur mer, qui contraignit les Mariniers de jetter tout ce qu'ils avoient de marchandiſes dans le vaiſſeau. Enſuite on jetta le ſort, pour connoître celui d'entre eux, que le Ciel fembloit perſécuter par cette tempête, & le ſort tomba ſur Jonas. Il avoua aux Mariniers qu'il étoit ſeul la cauſe de cette tempête extraordinaire, & les pria de le jetter dans la mer, afin que ſa mort procurât le ſalut des autres. Les Mariniers obéïrent, quoiqu'à regret; & dès le même moment la tempête ceſſa, & Dieu commanda à un grand poiſſon, que l'opinion vulgaire nomme *Baleine*, & que d'autres croyent avoir été une eſpéce de Chien marin ou *Lamie*, de le recevoir dans ſes entrailles. Elle le porta trois jours & trois nuits, & le rejetta ſur la terre. Dieu fit un ſecond commandement à Jonas d'aller prêcher à Ninive, qui étoit une ſi grande ville, ſelon l'Ecriture, qu'il falloit employer trois jours de chemin pour en faire le tour, mais non pas pour la traverſer. Lorſque le Prophéte eut marché tout un jour, il éleva ſa voix, & prédit que dans quarante jours cette ville ſeroit détruite. Les Ninivites firent pénitence, & Dieu leur pardonna. Jonas ſachant que Dieu avoit révoqué ſa ſentence touchant la deſtruction de Ninive, appréhenda de paſſer pour un faux Prophéte. Il ſortit de la ville, & ſe retira ſur un lieu élevé, pour voir ce qui arriveroit, ſe mettant ſous un couvert de verdure qu'il ſe fit. Dieu, pour le défendre davantage contre l'ardeur du ſoleil, fit croître dans l'eſpace d'une ſeule nuit, un lierre qui lui donna beaucoup d'ombre: ſelon d'autres, c'étoit une plante que l'on appelle *Palma Chriſti. Voyez* ſaint Jérôme ſur Jonas, & Bochart, *de Animalibus, part.* 2. *l.* 2. *c.* 24. Jonas en eut une grande joie; mais Dieu fit la nuit ſuivante qu'un ver picqua la racine de cette plante, qui ſe ſécha auſſi-tôt, & laiſſa Jonas expoſé comme auparavant à la violence du ſoleil. Cet évenement fut fort ſenſible au Prophéte, qui dans l'excès de ſa douleur ſouhaita de mourir. Dieu, pour l'inſtruire, lui dit, *Si vous témoignez tant de douleur pour la perte d'un lierre, bien que vous n'ayez rien contribué à le faire croître, comment ne voulez-vous pas que je me laiſſe fléchir pour pardonner à une ſi grande ville, dans laquelle il y a plus de ſix-vint mille perſonnes qui ne ſont pas encore dans l'âge de diſcerner entre le bien & le mal?* Nous avons la Prophétie de Jonas, diviſée en quatre Chapitres.

☞ Les Hébreux diſent dans leurs Traditions, que Jonas étoit fils de la veuve de Sarepta, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire des Rois, où il eſt rapporté qu'il fut reſſuſcité par Elie. Ils ajoûtent qu'il étoit un des Diſciples d'Eliſée, & celui-là même qu'il envoya pour ſacrer Jéhu, Roi d'Iſraël. Cette opinion eſt réfutée par un grand nombre d'Auteurs, qui croyent, comme nous l'avons marqué, que Jonas eſt le même qui prophétiſa à Jéroboam II, Roi d'Iſraël, qu'il vaincroit les Syriens, comme il eſt rapporté dans le deuxiéme ou quatriéme Livre des Rois, & dans Joſéphe. Quant au tems de la Miſſion de Jonas, les ſentimens ſont fort partagez. Les uns le mettent au tems que nous avons marqué dans le commencement de cet Article. D'autres prétendent qu'il ne prédit la victoire de Jéroboam que dans un âge fort avancé. Au reſte, l'ancienne ville de Tharſis, où Jonas avoit réſolu de fuir, ne peut être Tharſe dans la Cilicie: on ignore ſa ſituation. C'eſt un terme général de l'Ecriture, pour ſignifier tous les lieux qui ſont au delà de la mer. * II ou IV *Rois*, *ch.* 14. Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 9. *ch.* 11. Saint Epiphane, qu'on croit Auteur de la Vie des Prophétes. Saint Jérôme. S. Auguſtin, & les autres alléguez par Torniel. Bellarmin. Salian. Sponde. Ribéra, &c.

JONAS, petit village bâti à l'honneur & ſous le nom du Prophéte Jonas. Il eſt dans la Tribu de Zabulon. Les Turcs, qui ont beaucoup de vénération pour la mémoire de ce Prophéte, y ont bâti une très belle Moſquée en ſon honneur, dans laquelle on dit qu'il y a une lampe miraculeuſe, qui brûle continuellement, ſans qu'on y verſe ni huile ni autre liqueur, s'il en faut croire les Turcs.

JONAS, en Arabe *Jonous Anba Jonous*, fut premiérement Evêque de Sojouth ou Aſiouth en Egypte, d'où ayant été transféré au Siége d'Alexandrie, il en fut le 94 Patriarche. Il étoit Eutychien ou Jacobite de Secte, & compoſa une Hiſtoire des Schoada, ou Martyrs d'Egypte, qui ſouffrirent dans la perſécutiou de Dioclétien. Cette Hiſtoire eſt dans la Bibliotheque du Roi de France, *num.* 618. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JONAS, ſaint & docte Prélat, l'un des plus illuſtres ornemens de l'Egliſe Gallicane, dans le IX ſiécle, gouvernoit l'Egliſe d'Orléans, ſous le pontificat d'Eugéne II, & de Grégoire III, & ſous l'empire de Louïs *le Débonnaire*, & de Charles *le Chauve.* Il fut la terreur des Hérétiques de ſon tems, & combattit Claude de Turin, Iconoclaſte, contre lequel, par ordre de Louïs *le Débonnaire*, il compoſa trois Livres, qu'il dédia depuis à Charles *le Chauve.* Quoiqu'il combatte le ſentiment de ceux qui condamnoient l'uſage des Images, il n'en approuve pas le culte. Jonas compoſa auſſi pour l'inſtruction du jeune Roi d'Aquitaine Pepin, fils du même Louïs *le Débonnaire*, un Traité que nous avons par les ſoins du Pére Dom Luc d'Achery, avec divers autres, & ſur-tout celui de la Morale Chrétienne, traduit en notre Langue par le P. Dom Joſeph Mége. Jonas fut envoyé à Eugéne II, & ſe trouva en divers Conciles. Le dixiéme Canon de celui de Vernon tenu en 844, où il eſt parlé de la conſécration d'Agie, ſucceſſeur de Jonas, marque que ce dernier étoit mort en 841. * Loup de Ferriéres, *Epiſt.* 21. 27. & 28. Hincmar de Reims, *c.* 36. *ſecundi Operis adverſ. Gotheſcalchum.* Adrevalde, *de Mirac. S. Benedicti, l.* 1. *c.* 25. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Baronius *in Annal.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* D. Luc d'Achery, *Spicileg. Ant. tome* 4. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

JONAS, Abbé de Bobio, dans le VII ſiécle, étoit Irlandois. Il écrivit la Vie de ſaint Colomban, duquel il fut Diſciple, celles de ſaint Attale & de ſaint Bertulfe, Abbez de Bobio, & celle de ſaint Euſtaſe, Abbé de Luxeuil, avec quelques autres rapportées par Surius. Vincent Barralis en a donné deux en ſa Chronologie de Lérins. Le Mire croit que Jonas, Abbé de Bobio, le fut auſſi de Luxeuil; mais il ne parle que par conjecture. Jonas vivoit encore ſous le régne de Clotaire III, en 692. * Sigebert. Jac. Wæus, *de Script. Hiberniæ, l.* 1.

JONAS, ou JONAH ABEN GANNACH, Rabbin & Médecin de Cordoue. *Voyez* JONA, Juif Rabbin.

JONAS, Moine de Fontenelles, ou de Saint-Vandrille, fut Auteur de la Vie de ſaint Wulfran, Archevêque de Sens, qu'il dédia à Bain ſon Abbé, & depuis Evêque de Térouane. Surius & Bollandus la rapportent ſous le 20 Mars. * Béde, *Hiſt. Angl. l.* 5. *c.* 17. Sigebert, *c.* 61. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Bellarmin & Trithême, *de Script. Eccleſ.* Voſſius, de *Hiſt. Lat.* Le Mire. Simler. D. Mabillon, &c.

JONAS, (Juſte) Miniſtre Proteſtant d'Allemagne, né le cinquiéme Juin 1493 à Northauſen dans la Thuringe, s'appliqua d'abord à l'étude de la Juriſprudence, qu'il quitta pour ſe don-

donner tout entier à la Théologie de Luther, de laquelle il fut un des plus zélez Prédicateurs. En 1521 on le nomma Principal du Collége de Wittenberg. Il se trouva dans plusieurs Assemblées de Théologie, & assista avec Melanchthon dans celle de Marpourg. Il devint ensuite Doyen de l'Académie de Wittenberg, & eut d'étroites liaisons avec Luther, qui mourut entre ses bras. Jonas mourut le neuviéme Octobre de l'an 1555, âgé de 63 ans. On a de lui un Traité pour défendre le mariage des Prêtres, un de la Messe privée, des Notes sur les Actes des Apôtres, &c. Sleidan, Chytræus, Reusner, Melchior Adam, & les autres Auteurs Protestans parlent de lui avec éloge.

JONAS, (Arngrimus) Islandois de nation, s'est fait estimer dans le XVI siécle & dans le XVII par les Ouvrages qu'il a publiez. Il mourut en 1640 âgé de 95 ans. Il n'y en avoit que neuf qu'il s'étoit remarié avec une jeune fille. Il étoit savant & homme de bien, & en grande estime parmi tous les Doctes. Il avoit été Coadjuteur de Gundebran de Thorlac, Evêque de Hole en Islande. Ce Gundebran étoit Islandois, homme de grand savoir & de grande probité. Il avoit été Disciple de Tycho-Brahé, & entendoit bien l'Astronomie. Après sa mort Arngrimus refusa l'Evêché de Hole, que le Roi de Danemarck Souverain d'Islande lui vouloit donner. Il pria ce Prince de l'en dispenser, tant pour éviter l'envie, que pour vaquer à ses études. Voici les Livres qu'il a publiez, tels qu'on en trouve les titres dans Albert Bartholin, *Idea veri Magistratus*, à Copenhague, en 1589, *in octavo; Brevis Commentarius de Islandia*, dans la même ville, 1593, *in octavo*; *Anatome Blefkeniana*, à Hole en Islande, 1612, *in octavo*, & à Hambourg, 1618. Ce Livre est la réfutation d'un imprimé à Leyde en 1607, sous ce titre, *Islandia, seu descriptio populorum & memorabilium hujus Insulæ; Epistola pro patria defensoria*, là-même, 1618; Ἀποτρέπη *Calumniæ*, là-même, 1622, *in quarto*; *Chymogæa, seu Rerum Islandicarum, libri tres*, là-même, 1630, *in quarto; Vita Gundbrandi Thorlacii*, là-même, 1630, *in quarto; Specimen Islandiæ Historicum, & magnâ ex parte Chorographicum*, à Amsterdam, 1634, *in quarto*. Notre Auteur soutenoit que l'Islande ne commença à être habitée que vers l'an 874, & que par conséquent elle n'est point l'ancienne *Thulé*. Blefkenius l'avoit accusé de sortilége & d'impudicité. Il avoit été Ministre de l'Eglise de Melstad, & Préfet des Eglises du voisinage au Diocèse de Hole. * Bayle, *Dict. Crit.*

JONATHAN, ou JONATHAS, fils de Gersam ou Guerşçom, fils de Manassé, Lévite, s'arrêta longtems à Laïs, dans la Maison de Mica, pour sacrifier à une Idole que cet homme s'étoit faite. Cette même Idole ayant été enlevée par six cens hommes de la Tribu de Dan, Jonathan les suivit, pour lui continuer ses services & son ministére. On croit que ce fut là comme le commencement de l'Idolâtrie dans les dix Tribus, qui y fut établie par l'autorité du Roi Jéroboam. * *Juges, ch.* 18. *v.* 30.

• JONATHAN fils de Saül. *Voyez* JONATHAS.

* JONATHAN, fils d'Abiathar, Souverain-Sacrificateur, fut le premier qui dit à Adonija ou Adonias, que David avoit établi Salomon son fils pour Roi sur Israël. * I ou III *Rois, ch.* 1. *v.* 42.

* JONATHAN, fils de Jadah, frére de Sçammai, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 32.

* JONATHAN, fils de Sagué, Hararite, l'un des braves & vaillans hommes de l'Armée de David, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 34.

JONATHAN fils d'Abiathar. *Voyez* JONATHAS.

JONATHAN, fils de Samaa ou Sçimha, & neveu de David, Roi d'Israël, fut un vaillant homme, qui eut la force & la gloire de tuer un Géant, qui avoit neuf piés de haut, & six doits à chaque main & à chaque pié. * II *Samuel* ou II *Rois, ch.* 21. *v.* 21. David avoit alors soixante-cinq ans.

* JONATHAN, fils de Huzija ou Ozias, étoit commis sur les Finances de David, Roi d'Israël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 27. *v.* 25.

* JONATHAN ou JEHONATHAN, Lévite qui eut ordre d'instruire le peuple dans la Loi de Dieu, du tems de Josaphat, Roi de Juda. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 8.

JONATHAN, fils d'Azaël, Israëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone, fut un de ceux qu'on établit pour examiner qui étoient ceux du peuple Juif qui avoient pris des femmes étrangéres, afin de les obliger à les renvoyer. * *Esdras*, ou I *Esdras, ch.* 10. *v.* 15.

JONATHAN ou JEAN, fils de Joïada ou Jojada, & petit-fils d'Eliasib, succéda à son pére dans la charge de Souverain-Sacrificateur des Juifs, qu'il occupa quarante-sept ans, & fut le trentiéme Souverain-Sacrificateur. Joséphe l'Historien l'appelle *Jean*, & Mercator *Jonathan*. Il deshonora sa dignité par l'action la plus barbare qu'on se puisse imaginer. Il avoit un frére nommé *Jésus*, qui avoit quelque espérance de parvenir à la Souveraine-Sacrificature. Jonathan en conçut de la jalousie & du chagrin. Un jour les deux fréres s'étant rencontrez dans le Temple, entrérent en une fort grande contestation au sujet de cette souveraine dignité. Jesus, qui étoit fort aimé de Bagose, Général des Armées d'Artaxerxès, se fondoit sur ce que ce Seigneur la lui avoit promise. Un tel appui fâcha Jonathan, qui transporté de colére, tua son frére dans le Temple, qu'il profana par une action qui en avoit eu peu de semblables chez les Nations Payennes. Ce déteſtable sacrilége ne demeura pas impuni. Il fut cause que les Juifs perdirent leur liberté, & que le Temple fut profané par les Perses. Jonathan étant mort, son fils Jédoa, Jadduah ou Jaddus lui succéda. * *Néhémie* ou II *Esdras, ch.* 12. *v.* 11. Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 11. *ch.* 7.

JONATHAN ou JEHONATHAN, Sécretaire du tems du Roi Sédécias. Les Juifs firent une prison de sa maison, & y enfermérent le Prophéte Jérémie. * *Jérémie, ch.* 37. *v.* 15.

JONATHAN, fils d'Absalom, vaillant homme que Simon Machabée envoya à Joppé avec des troupes suffisantes, qui chassérent ceux qui y étoient, en prirent possession & la gardérent. * I *Macbab. ch.* 13. *v.* 11.

* JONATHAN BEN-UZIEL ou fils d'Uziel. Nous avons sous son nom une *Paraphrase Chaldaïque* de la plupart des Livres du Vieux Testament. Les Juifs croyent qu'il vivoit du tems d'Aggée, de Zacharie & de Malachie, & qu'il reçut d'eux la Loi Orale ou la Tradition. Ils ajoûtent qu'il fut aussi Disciple de Hillel qui vivoit un peu avant notre Seigneur, & même d'Onkelos qui se fit Prosélyte du tems de Hillel ou quelque tems après: car les Juifs ne sont pas entiérement d'accord sur cela. Mais si Jonathan a vu Aggée & Zacharie, & qu'il ait encore vu Onkelos, il faudra dire qu'il a vécu environ cinq cens ans. Or la Paraphrase que nous avons sous son nom est certainement beaucoup plus récente que le tems de Jésus-Christ, puisqu'elle parle de Constantinople & de la Misne, qui n'ont été connues qu'assez longtems après la mort du Sauveur. Cette Paraphrase est remplie de plusieurs contes impertinens, dont on a retranché une bonne partie dans l'édition de la Polyglotte d'Anvers. * Le P. Calmet, *Diction. de la Bible.*

JONATHAN, fils d'Ananus, fut le soixante & douziéme Grand-Sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le onziéme après la naissance de Jésus-Christ. Il fut élevé à cette charge par la faveur de Vitellius, qui en fit démettre Caïphe, la derniére année de l'empire de Tibére. Jonathan la garda trois ans, après lesquels il la remit à Simon Canthara, fils de Boëthus, selon Tirin, *Chronolog. Sacrée, ch.* 42, quarante-trois ans après la naissance de Jésus-Christ. Mais Flave Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 18. *ch.* 7, dit que Vitellius ôta la Grande-Sacrificature à Jonathan, pour en revêtir Théophile son frére. Que depuis, ce Gouverneur ayant reçu la nouvelle de la mort de l'Empereur, fit jurer tout le peuple d'être fidéle à Vespasien, qui étoit parvenu à l'Empire. Et *l.* 9. *ch.* 5, il assure que dès que le Roi Agrippa fut arrivé dans son Royaume, & qu'il eut satisfait à ce qu'il avoit promis à Dieu, il dépouilla Théophile fils d'Ananus, de la Grande-Sacrificature, & la donna à Simon, surnommé *Canthara*, fils de Boëthus, peu après que Claude eut été élevé sur le thrône Impérial. Ainsi il s'ensuit que Théophile peut avoir exercé cette charge environ quatre ans, qui est tout le régne de Caius. Le Roi Agrippa ayant ôté cette charge à Simon, la voulut rendre à Jonathan; mais celui-ci, ennuyé sans doute d'un changement si bizarre, le pria de l'en dispenser, s'excusant sur son incapacité. Cependant il lui proposa son frére Matthias, comme un homme de plus de mérite, & très capable d'en faire dignement les fonctions. Agrippa goûta la proposition. La vie exemplaire de Jonathan lui donnoit droit de censurer le vice: aussi ne craignoit-il point de témoigner son zéle contre le Gouverneur Félix, le reprenant de ses violences, & lui reprochant ouvertement le rapt qu'il avoit fait de Drusille sœur d'Azize, Roi des Emesséniens. Ces reproches furent si sensibles à Félix, qu'il fit assassiner Jonathan par un nommé *Dora* de Jérusalem. * Joséphe, *Antiq. Judaiq. l.* 20. *ch.* 6.

JONATHAN, Juif de petite stature, de mauvaise mine, & qui n'avoit rien que de bas, ni dans sa naissance, ni dans sa fortune, se distingua dans le siége de Jérusalem par une action téméraire & insolente. S'étant avancé jusqu'au sépulchre de Jean, Souverain Sacrificateur, il défia les Romains d'envoyer le plus vaillant homme de leur Armée pour combattre contre lui. D'abord on ne répondit point à ce défi; mais enfin ce Juif ne cessant de reprocher aux Romains leur lâcheté avec des termes outrageux, un Cavalier nommé *Pudens*, qui étoit extrêmement fier, ne le put souffrir, & comme il y a sujet de croire que le voyant si petit, il en conçut du mépris, il marcha inconsidérément contre lui. La fortune ne lui fut pas moins contraire que son imprudence, il tomba, & Jonathan n'eut pas de peine à le tuer. Enflé de ce succès, il foula aux piez le corps mort, & continua à traiter injurieusement les Romains. Un Capitaine nommé *Priscus*, ne pouvant souffrir une si grande insolence, lui tira une fléche, qui le perça de part en part & le fit tomber mort sur le corps de son ennemi, qu'il fouloit encore aux piez. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 6. *ch.* 17.

JONATHAN, Tisseran de son métier, étoit du bourg de Cyréne, & fut un des plus méchans hommes de son tems. Après la ruïne de Jérusalem, il persuada à plusieurs de sa Nation de l'élire pour leur Chef. Il les mena dans un désert, avec promesse de leur faire voir des signes & des prodiges. Les principaux d'entre les Juifs qui demeuroient à Cyréne, craignant qu'un tel soulévement ne leur attirât quelque malheur, en donnérent avis à Catulle, Gouverneur de la Libye Pentapolitaine. Ce Général y envoya quelque Cavalerie, qui défit tous ces rebelles, & se saisit de Jonathan, qui, pour avoir la vie, ou retarder du moins de quelque tems son supplice, accusa un grand nombre de Juifs, & principalement des plus riches d'Alexandrie & de Rome, & il y mêla Flave Joséphe, lui imputant de l'avoir exhorté à exciter cette sédition; mais ayant été mené à Rome devant Vespasien, ce Prince éclairé découvrit la malice du calomniateur, & le condamna à être brûlé tout vif. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 8. *ch.* 37 & 38.

JONATHAS ou JONATHAN, fils de Saül, fut lié d'amitié avec David, vit avec déplaisir l'aversion de son pére contre son ami, & dans toutes les occasions en détourna les effets avec zéle & sincérité. Il les réconcilia souvent ensem-

ble; mais Saül retomboit toujours dans ſa fureur, & l'amitié du fils ne put faire ceſſer l'animoſité du pére. Saül ſe plaignit même à ſon fils des bontez qu'il témoignoit pour un homme qu'il appelloit ſon ennemi; mais ces reproches ne diminuérent rien de la conſtance de Jonathas, qui renouvella ſon amitié avec David par des ſermens dont l'Ecriture fait mention, & par des ſtratagêmes, dont il ſe ſervit pour le délivrer de la perſecution de ſon pére, Au reſte, Jonathas étoit un Prince très vaillant; il défit deux fois les Philiſtins; & une fois entre autres il deſcendit d'un rocher fort eſcarpé, extrêmement difficile, & n'étant accompagné que de ſon Ecuyer, mit la frayeur dans le camp des ennemis. Saül qui les pourſuivoit, maudit & dévoua à la mort quiconque ceſſeroit de les tuer, & qui mangeroit avant que la nuit fût venuc. Jonathas qui ne ſavoit rien de cette malédiction prononcée par ſon pére, goûta d'un rayon de miel; mais ſi-tôt qu'il l'eut appris, il ceſſa d'en manger. Cependant Dieu refuſant de répondre lorſqu'on le conſultoit, fit connoître que quelqu'un avoit déſobéï. Jonathas avoua ce qu'il avoit fait, lorſque le ſort fut tombé ſur lui, & Saül le voulut faire mourir; mais le peuple s'y oppoſa. Depuis il fut tué avec ſon pére & ſes fréres, en combattant contre les Philiſtins, l'an du Monde 2980, & 1055 avant Jéſus-Chriſt. David en fut ſenſiblement affligé; & Joſéphe dit, qu'il compoſa à la louange de ſon ami des Epitaphes & des vers, qu'on voyoit encore de ſon tems. * I *Samuel* ou I *Rois*, *ch.* 31. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. Torniel, *A. M.* 2960. *n.* 4. 6: 2971. *num.* 2: 2974. *num.* 2: 2979. *num.* 9.

JONATHAS, fils de Mattathias, frére de Judas Machabée, fut un des illuſtres Chefs des Juifs perſécutez par les Rois de Syrie. Après la mort de Judas Machabée, il fut choiſi par les Juifs pour les gouverner, du conſentement de Simon ſon aîné, l'an du Monde 3874, & 161 avant Jéſus-Chriſt. Bacchide, Général de l'Armée du Roi de Syrie, tâcha de le ſurprendre. Jonathas l'évita adroitement, & réſiſta avec tant de courage, qu'il le contraignit d'entendre à des propoſitions de paix. Jonathas ſouffrit beaucoup plus par l'envie des Juifs, que par la réſiſtance de ſes ennemis, & vainquit enfin ces obſtacles. Sur le bruit de ſes grandes actions, les Rois voiſins, & principalement Alexandre *Balas* & Démétrius *Soter*, qui ſe faiſoient la guerre, tâchérent de l'attirer chacun à leur parti, l'an 153 avant l'Ere Chrétienne. Il ſe rangea du côté du premier, & prit poſſeſſion de la Souveraine-Sacrificature l'année ſuivante, après avoir rétabli Jéruſalem. Alexandre après avoir remporté une très grande victoire ſur Démétrius l'an 150 avant Jéſus-Chriſt, voulut voir Jonathas à Ptolémaïde, où il lui fit toutes les honnêtez imaginables. Démétrius, fils de l'autre Démétrius, furnommé *Soter*, envoya depuis Apollonius ſon Général contre Jonathas. Ce dernier mit l'Armée ennemie en déroute, & remporta pendant quelques années pluſieurs victoires, aidé en cela par Simon ſon frére, & favorifé de la protection de Dieu, dans lequel il mettoit toute ſa confiance. Quelque tems après, Diodore, qui depuis fut furnommé *Tryphon*, réſolut d'enlever la couronne au jeune Antiochus, fils d'Alexandre; & voulant auparavant ſe défaire de Jonathas, l'attira à Ptolémaïde, où il le fit arrêter. Enſuite après avoir reçu une ſomme conſidérable, qu'il avoit demandée à Simon pour la rançon de ſon frére, il le fit mourir l'an du Monde 3891, & 144 ans avant l'Ere Chrétienne. Jonathas avoit gouverné le peuple pendant dix-ſept ou dix-huit ans, depuis la mort de ſon frére. * I *Machabées*, *ch.* 9. & *ſuiv.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13.

JONATHAS, fils d'Abiathar, fut Grand-Sacrificateur, & eſt différent d'un autre JONATHAS, Grand-Sacrificateur, fils de Joïada II, ſous le régne des Perſes. Jaddus, qui reçut Alexandre *le Grand* dans la ville de Jéruſalem, fut ſon ſucceſſeur.

JONATHAS fils de Sagué. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils de Samaa. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils d'Ozias ou d'Huzija. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils d'Azaël. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils de Joïada. *Voyez* JONATHAN.

JONATHAS fils d'Abſalom. *Voyez* JONATHAN.

JONE, Iſle. *Voyez* IKOLUMKILL.

JONEKOPING, ville. *Cherchez* JENKOPING.

IONG ou YONG, dit auſſi JUNIUS (Jacques) natif d'Irlande, floriſſoit vers l'an 1420. On a de lui un Traité en Latin, des Conſeils politiques touchant le bon Gouvernement. Il adreſſa ſon Ouvrage à Jacques, Comte d'Ormond, Lieutenant-Général du Royaume d'Irlande. * Jac. Waræus, *de Clar. Hiberniæ Script. l.* 6.

* JONG (Ludolphe de) Peintre, naquit à Overſchie, village entre Rotterdam & Delft, en 1616. Son pére qui étoit Tanneur & Cordonnier, vouloit lui faire apprendre ſon métier; mais Ludolphe ayant été vigoureuſement châtié pour quelque eſpiéglerie, y renonça abſolument, en faveur de la Peinture. Son pére lui donna pour Maître Corneille Zachtleven, qu'il quita pour entrer chez Antoine Palamédès habile Peintre en portraits. Il vint enfin à Utrecht chez Jean Bylart, où il fit un tel progrès, que l'envie lui prit de voyager en France, où il ſe rendit en 1635, & où il demeura ſept années de ſuite. Il y auroit apparemment fait un plus long ſéjour, s'il n'eût été rappellé au païs à cauſe de la maladie de ſa mére. Depuis ſon retour il fixa ſa demeure à Rotterdam, où il s'appliqua à peindre en portraits, & où la connoiſſance de ſon Art & l'honnêteté de ſa conduite lui fit beaucoup d'amis. Il épouſa la fille de Pierre Montagne, qui étoit apparentée à diverſes perſonnes de la Magiſtrature. Cette alliance lui fit avoir la charge de Major de Schoonhoven, qu'il quitta dans la ſuite pour celle de Baillif de Hillegersberg. Il s'en aquitta au contentement univerſel, & l'exerça juſqu'à ſa mort qui arriva en 1697. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 139 & *ſuiv.*

* JONGELIN (Gaſpard) d'Anvers, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, après avoir été Abbé d'Aldenberg dans le Duché de Berg, fut fait Abbé de Diſenberg en 1621. On a de lui, *Notitia Abbatiarum Ordinis Ciſtercienſis per Orbem univerſum, libris duodecim; Origines ac progreſſus Ordinis Ciſtercienſis Abbatiarum equeſtrium ſeu militarium de Calatrava, Alcantara, &c.*

JONGEMA. *Voyez* JUWINGA.

* JONGHAIVOU, riviére de l'Iſle de Madagaſcar. Elle eſt dans la partie méridionale de cette Iſle, prend ſa ſource dans le païs d'Icondre, coule du ſud au nord depuis le 23 degré de latitude méridionale juſques au 22, puis de l'oueſt à l'eſt juſques à la riviére de Mananghara où elle ſe décharge. * Sanſon, *Carte de l'Iſle de Madagaſcar, dreſſée ſur les Mémoires du Sieur de Flacourt, &c.*

IONGHE, (Baudouin de) ou JUNIUS, Religieux de l'Ordre de ſaint François, né à Dordrecht en Hollande, dans le XVII ſiécle, compoſa pluſieurs Ouvrages, dont voici la liſte, *Tuba Concionatorum*, diviſé en dix-neuf Centuries; *Scutum Catholicæ Fidei*, qui comprend onze Traitez; *Demonſtrationes Fidei Orthodoxæ; Manuale Theologicum: Chronicon Morale; Conciones ſuper Evangelia Dominicalia ac Feſtorum anni totius; La Maiſon de la Sageſſe & le Paradis de la Volupté*, en Flamand; *Iter quadrimeſtre Comitis Buquoyi; Pharetra quadruplex divini Amoris; Faſciculus Myrrhæ dilectus, ſive de Vita Jeſu Chriſti; Lilium inter ſpinas, ſive de beatiſſima Virgine Maria; Canticum Canticorum, Eccleſiæ Dei, & animæ ſanctæ applicatum; Theatrum Sanctorum Principum Veteris & Novi Teſtamenti; Mons ſpiritualis Confeſſariorum; Threni, ſive Lamentationes Jeremiæ triplici ſenſu expoſitæ; Sanctorum Angelorum amica Laudatio; Via Salutis æternæ, ſive de Symbolo Fidei; Horologium diurnum, nocturnum, & duodecim prædeſtinationis ſigna; Praxis quotidiana audiendi Miſſam; Progenies & Vitæ Sanctorum Franciſci, Ludovici IX Galliæ Regis, & Iſabellæ Reginæ Portugalliæ; Tuba noviſſima de Judicio; Schola divini Amoris; Speculum animæ, de cognitione ſui; Principes Hollandiæ & Zelandiæ; Caput Sponſæ, ſive Speculum Prælatorum; Hortus concluſus, ſive Inſtructio ſtatus religioſi; Viridarium Eccleſiaſticum, ſive de Benedictionibus in Eccleſia variis, de Epiſcoporum Dignitate, &c.* Il avoit été Diſciple de Juſte Lipſe, & mourut à Bruxelles le 13 Avril de l'an 1634. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 99. 100 & 101. Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.* Willot. Wadinge, &c. *Voyez* auſſi JUNIUS (Baudouin).

IONGHE. *Cherchez* JUNIUS.

JONICHUS ou IONITHUS, fils de Noé, naquit ſelon quelques Auteurs, après le Déluge, vers l'an 1656 du Monde, & 2379 avant Jéſus-Chriſt. Il n'eſt point fait mention de lui dans l'Ecriture, & il n'en eſt parlé que dans les Ecrits de ſaint Methodius Martyr, allégué par pluſieurs Modernes. On dit qu'il inventa l'Aſtronomie, qu'il prédit des choſes aſſez ſinguliéres ſur la fondation & les viciſſitudes des Monarchies, & qu'il découvrit ces merveilles à Nemrod ou Nimrod qui étoit ſon Diſciple. D'autres ajoûtent que l'ayant envoyé en la terre d'Ethan, avec quelques-uns des fils de Japhet, il y bâtit une ville, qu'il appella Ionica de ſon nom. Tous ces faits ſont extrêmement douteux, pour ne pas dire fabuleux. * Comeſtor, *Hiſt. Schol. c.* 37. Abulenſis, *Quæſt.* 5. *ſup. Geneſ. c.* 10. Torniel, *A. M.* 1716. *n.* 1: 1956. *n.* 1.

IONICUS, Poëte Grec & Médecin, dans le IV ſiécle, ſelon Eunapius, compoſa quelques Ouvrages.

IONIE, Province de l'Aſie Mineure, entre l'Eolide & la Carie, s'étend le long de la Mer Egée, & eſt arroſée du fleuve Cayſtre aujourd'hui *Chiais* & *Caraſou*, & du Méandre, ſi renommez dans les Ecrits des Poëtes. Ses principales villes étoient anciennement, Ephéſe, Milet, Smyrne, Colophon, Erythrée, Clazoméne & Héraclée. De toutes ces villes, il n'y a que Smyrne qui ſubſiſte encore, & qui eſt aujourd'hui une des principales échelles ou villes de commerce de tout le Levant. Hérodote en parle comme d'un païs très fertile & de bonne chére. Saint Jérôme même en parle auſſi, *ad Salvinam*, en ces termes, *Procul ſunt à conviviis tuis Phaſidis aves, craſſi turtures, attagen Ionicus.* La danſe & la muſique étoient encore des exercices chéris des Ioniens, comme nous l'apprenons d'Horace & de Plaute. Platon, *de Rep. l.* 3. avoit banni la muſique Ionienne de ſa République, craignant qu'elle ne rendît les hommes efféminez. Néanmoins les Ioniens paſſérent pour braves, & aquirent de la réputation dans la guerre contre les Perſes, & fondérent des Colonies dans les païs étrangers. On donna le nom de *Secte Ionienne* à celle des Philoſophes, Diſciples de Thalès de Milet. On appelle *Mer Ionienne*, non pas celle qui eſt le long de l'Ionie, mais celle qui eſt entre la Gréce & la Sicile, & qui bat de ſes flots la Macédoine, l'Epire, l'Achaïe & le Péloponnéſe. Quelques anciens Auteurs, comme Thucydide, Lucain, Appien, &c. la confondent avec la Mer Adriatique, ou font du moins de cette derniére mer un Golfe de la Mer Ionienne. On n'eſt pas auſſi bien d'accord touchant l'origine de ſon nom, que quelques-uns attribuent à Javan, fils de Japhet. Didyme le tire d'un certain Ionius, fils de Dyrrachius, qui fut tué par Hercule, & jetté dans cette mer. Solin dit qu'elle l'a pris d'un petit païs aux extrémitez de l'Italie, nommé *Iona.* Eſchyle & Lycophron le rapportent à Io, fille d'Inachus, qui alloit errante le long de ces côtes; d'autres, au naufrage de quelques Ioniens; ou à un certain Ion, pére d'Adria, qui donna ſon nom à la Mer Adriatique. Aujourd'hui cette Province eſt appellée *Sarcban.* Entre les dialectes de la Langue Gréque, l'Ionienne avoit plus de molleſſe que les autres. Il y a auſſi un Ordre d'Architecture appellé *Ionique*, dont la colomne eſt ornée d'un chapiteau à volutes. * *Voyez*, outre les Auteurs alléguez, Strabon; Pline; Pauſanias; Diogéne Laër-

Laërce; Ortelius; Maginus, &c.

IONIENNE, (Mer) ou la Mer de Gréce, eſt une eſpéce de grand Golfe de la Mer Méditerranée, renfermé entre la côte occidentale de la Morée, & celle de l'Epire, qui la bornent du côté du Levant, comme les côtes orientales de l'Italie & de la Sicile la bornent vers le couchant. Elle a la bouche du Golfe de Veniſe au nord. Les Anciens renfermoient cette mer dans la Mer Adriatique, qu'ils étendoient du moins juſqu'aux côtes de Malte, comme cela paroît par le voyage de ſaint Paul, *Actes*, *ch.* 27. * Maty, *Dict. Géogr.*

JONIN (Gilbert) d'Auvergne, Jéſuite, naquit en 1596, & mourut à Tournon le neuviéme Mars 1638. On a de lui quatre Livres d'*Odes* avec le cinquiéme des *Epodes* en vers Latins; trois Livres d'*Elegies*; deux Livres d'*Hendécaſyllabes*; deux Livres de *Scazons*; trois Livres d'*Iambes*; *Poëſie Morale* en treize Centuries de diſtiques; le Livre des *Enigmes*; celui des *Béatitudes*; celui des *Miracles*; celui des *Aſtrées*; celui des *Pleïades*; celui des *Hyades*; celui des *Muſes* & des *Graces religieuſes*; celui de l'*Anthologie ſacrée*; celui de ſon *Bion Chrétien*; *Anacréon Chrétien* en trois Livres; *Traduction Latine* d'Anacréon, en vers. Les Auteurs des Bibliothéques de la Société diſent qu'il a fait paroître dans tous ſes Ouvrages de la vivacité d'eſprit, & que nonobſtant ſa facilité & ſa promptitude à compoſer, ſa Poëſie ne laiſſe pas d'être élégante & ſavante. D'autres Critiques ont remarqué qu'il avoit plus de diſpoſition & de talent pour le genre Lyrique, que pour tout le reſte. Ils diſent auſſi qu'il s'y eſt un peu trop négligé, auſſi bien que dans ſes autres Poëſies; & c'eſt ce que le Pére Jonin avoit reconnu lui-même. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 71 *&* 72. *n.* 1430. édit. d'Amſterdam 1725.

IONIQUE, Secte la plus ancienne des Philoſophes Grecs, qui ont été diviſez en trois, l'Ionique, l'Italique & l'Eléatique. Thalès de Milet eſt Auteur de la premiére: il eut pour Succeſſeurs Anaximandre, & enſuite Anaximéne, tous deux de Milet. Anaxagoras de Clazoméne leur ſuccéda, & transféra ſon Ecole d'Aſie à Athénes, où il eut Socrate pour Diſciple. * Voſſius, *de Philoſoph. Sectis.*

IONITHUS. *Voyez* JONICHUS.

JONKERAD, petite ville ou bourg du Cercle Electoral du Rhin, dans le Comté de Manderſcheidt ſur la riviére de Kyll, au ſud de Juliers & au nord de Tréves, à dix lieues ou environ de l'une & de l'autre de ces deux villes. Quelques Géographes prennent Jonkerad pour le lieu de la Baſſe Allemagne, que les Anciens nommoient *Egorigium* & *Legio XII*, lequel pourtant d'autres mettent à Ruyt, village ſitué à une lieu de Jonkerad. * Maty, *Dict. Géogr.*

JONQUERE, ancien bourg de Catalogne en Eſpagne. Il eſt dans l'Ampourdan, entre Perpignan & Girone, à ſept lieues de la premiére & à dix de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* JUNCAIRE.

JONQUIERES, bourg de Provence en France. Il eſt un de ceux qui forment la ville de Martégues. * Maty, *Diction. Géogr. Voyez* JUNCAIRE.

JONQUIERES. petite ville de la Principauté d'Orange, bien fermée de murailles, à une petite demi-lieue de Courtezon, & à une lieue d'Orange. Elle eſt la troiſiéme de cette Principauté.

* JONSAC, bourg de France dans la Saintonge. Il eſt ſitué au ſud-ſud-eſt de Saintes, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

JONSIUS (Jean) de Holſtein, mort vers l'an 1680, a donné *l'Hiſtoire des Philoſophes*, en quatre Livres. Il paſſe pour un Ecrivain exact, ſavant & judicieux. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. Præf.* Baillet, *Jugemens des Savans &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 203. *n.* 199. édit. d'Amſterdam, 1735.

JONSON. *Voyez* ci-deſſus JOHNSON.

JONSTON (Guillaume) Ecoſſois mort en 1609, fit un Abbrégé de l'Hiſtoire de Sleidan, & compoſa un Commentaire ſur Iſaïe prêt à mettre ſous la preſſe. * Alegambe, *p.* 169.

JONSTON (Jean) a écrit ſur les Oiſeaux, les Poiſſons, les Baleines, les Quadrupédes, les Inſectes, les Serpens, & les Dragons, *in folio*, en 1653. Il a auſſi écrit ſur les Fêtes des Hébreux & des Grecs, en 1660; Une *Thaumatographie* en 1661; des Poëmes, &c. * Konig, *Biblioth. Vet. & Nova.*

JONTE. *Voyez* JUNTE.

JONZ. *Voyez* JONSAC.

JOP. JOR.

IOPAS, un des Rois d'Afrique, & l'un des Amans de Didon. Virgile, *Enéide*, *l.* 1. *v.* 744, en parle comme d'un homme habile dans la muſique,

Cithara crinitus Iopas
Perſonat auratâ.

IOPHON, Poëte Tragique Grec, étoit fils de Sophocle *le Tragique*, comme nous l'apprenons de Suidas, & vivoit vers l'an 396 avant Jéſus-Chriſt, ſous la XCVI Olympiade. Il eſt différent d'un autre IOPHON de Gnoſſe, qui mit en vers héroïques les Oracles des Grands-Prêtres. * Pauſanias, *in Atticis.*

JOPPE'. *Cherchez* JAFFA.

* JORA, Iſraëlite, dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone, au nombre de cent douze. * *Eſdras*, ou I *Eſdras*, *ch.* 2. *v.* 18.

* JORAI, fils d'Abihaï de la Tribu de Gad. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 5. *v.* 13.

* JORAM, fils de Tohi, Roi de Hamath, envoya vers David, Roi d'Iſraël, pour le féliciter ſur la victoire qu'il avoit remportée ſur Hadadhézer Roi de Tſoba. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 10.

JORAM, Roi d'Iſraël, fils d'Achab, ſuccéda à ſon frére Ochoſias, l'an du Monde 3139, & avant Jéſus-Chriſt 896. Il imita ſon pére en impiété, & abandonna comme lui le véritable Dieu, pour adorer les Dieux étrangers. Les Moabites avoient refuſé de lui payer le Tribut qu'ils payoient à ſon pére: ce qui l'obligea de leur faire la guerre la troiſiéme année de ſon régne. Il pria Joſaphat, Roi de Juda, de le ſecourir: ce que ce Prince fit en perſonne. Ce fut en conſidération de Joſaphat que le Prophéte Eliſée promit au deux Rois la victoire contre les Moabites, & de l'eau dont ils avoient grand beſoin, après ſept jours de marche dans un déſert fort ſec. Depuis, Joram eut encore une guerre avec le Roi de Syrie, qui lui dreſſa très ſouvent des embuſcades, quoiqu'inutilement. C'étoit Bénadab, qui faiſant un dernier effort, vint avec une Armée preſque innombrable aſſiéger Samarie. Ce ſiége réduiſit cette ville à une très grande famine; juſques-là, dit l'Ecriture, que la tête d'un âne s'y vendoit quatre-vints ſicles, c'eſt à dire, plus de ſix-vints livres de notre monnoye. Ce fut alors qu'arriva cette Hiſtoire tragique d'une femme qui vint ſe jetter aux piez de Joram pour lui demander juſtice. Ce Prince voulant ſavoir le ſujet de ſa plainte, elle lui dit qu'elle étoit convenue avec une autre femme de manger leurs enfans; qu'elle avoit commencé de donner le ſien, qu'elles l'avoient mangé enſemble; mais que l'autre mére avoit caché ſon enfant, & ne le vouloit point donner. Ce Prince deſeſpéré d'un accident ſi barbare & ſi inouï, déchira ſes habits, & tourna ſa fureur contre Eliſée. Le Prophéte encouragea le peuple abattu, & l'aſſura que le lendemain à la même heure la farine & l'orge ſe donneroient preſque pour rien. Cette prédiction ſe vérifia bientôt: car Dieu ayant frappé les ennemis d'une épouvantable frayeur, ils prirent la fuite, & laiſſérent un très riche butin dans le camp. Cependant ces merveilles ne convertirent point Joram; il étoit toujours impie: ce qui attira ſur lui l'indignation de Dieu. Ochoſias ou Achazja, Roi de Juda, lui aida à ſoûtenir la guerre contre Azael ou Hazaël, Roi de Syrie, & ſucceſſeur de Bénadab, l'an du Monde 3151, & 884 ans avant Jéſus-Chriſt. Joram, qui avoit été bleſſé, ſe fit mener dans Jezraël pour ſe faire guérir. JEHU, Général de ſon Armée, qui avoit été ſacré par un Diſciple d'Eliſée, pour être Roi d'Iſraël, & pour exterminer la Maiſon d'Achab, alla d'abord à Jezraël. Joram vint au devant de lui; mais Jéhu l'ayant rencontré dans le champ de Naboth, le perça d'un coup de fléche, & fit jetter ſon corps aux chiens dans ce même champ, pour accomplir la prédiction d'Elie contre la famille d'Achab. Joram avoit regné 12 ans. * II ou IV *Rois*, *ch.* 3. 6. 7. 9. II *Chron.* ou *Paralipoménes*, *ch.* 22. Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 9. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.*

JORAM, Roi de Juda, ſuccéda à ſon pére Joſaphat Prince très pieux, l'an 3146 du Monde, & 889 ans avant Jéſus-Chriſt. Il ne fut pas plutôt aſſis ſur le thrône qu'il commença à ſignaler ſon régne par le meurtre de ſes propres fréres, & de ceux des principaux de ſon Royaume, que le Roi ſon pére avoit le plus aimez. Il fut très impie, & imita toutes les abominations des Rois d'Iſraël, à la perſuaſion de ſa femme Athalie ou Hathalja, fille d'Achab, qui l'engagea de rendre à des Dieux étrangers des adorations ſacriléges. Bien plus, il éleva des autels aux Idoles dans toutes les villes de Judée; & par ſon exemple il excita ſes Sujets à leur ſacrifier: ainſi il irritoit Dieu tous les jours de plus en plus par ſes crimes, & par la profanation des choſes les plus ſaintes. Les Iduméens ſe révoltérent contre lui, & la ville de Lobna ſe retira de ſon obéïſſance. Les Philiſtins & les Arabes firent une irruption dans la Judée, où ils mirent tout à feu & à ſang; mais ces malheurs ne purent toucher ſon cœur, & la folie de ce Prince paſſa juſques à contraindre ſes Sujets d'aller dans les lieux les plus élevez des montagnes, pour y adorer de faux Dieux. Un jour qu'il étoit agité de cette manie, on lui apporta une Lettre du Prophéte Elie, par laquelle il le menaçoit d'une terrible vengeance de Dieu. Cela ne le toucha point; mais ſelon la prédiction du Prophéte, il tomba dans une horrible maladie, & ayant ſouffert pendant deux ans des tourmens incroyables, il mourut au commencement de la ſixiéme année de ſon régne, l'an du Monde 3150, & 885 ans avant Jéſus-Chriſt. * II ou IV. *Rois*, *ch.* 8. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 21. Joſephe, *Antiq. Judaiq. l.* 9. *ch.* 2. *&* 3. Sulpice Sévére, *Hiſt. Sacræ l.* 1.

☞ Les Interprétes ſont en peine d'expliquer ce que l'Ecriture entend par cette Lettre d'Elie à Joram Roi de Juda, puiſque ce Prophéte avoit été ravi dans le Ciel dès l'an 3139 du Monde, avant que ce Prince fût monté ſur le thrône. Le Cardinal Cajétan a cru qu'un autre Prophéte de ce nom écrivit cette Lettre; d'autres croyent que l'Auteur ſe ſervit du nom d'Elie, pour donner plus de poids à ce qu'il annonçoit; mais il eſt plus vraiſemblable, & même plus conforme au texte ſacré, qu'Elie prévoyant les emportemens & les cruautez de Joram, qui régnoit déja avec ſon pére Joſaphat, laiſſa cette Lettre pour lui être rendue lorſqu'il ſeroit néceſſaire. * Cajétan, *ſuper* 2. *Paralip. c.* 22. Torniel, *A. M.* 3146. *num.* 1.

* JORAT, grande forêt de Suiſſe, dans le Païs de Vaux. Elle a trois ou quatre lieues de long & deux de large, ſur une montagne, entre Lauſanne & Moudon. On la traverſe dans ſa largeur, quand on va de l'une de ces deux villes à l'autre. C'eſt-là la grande route de France en Allemagne. Il paroit par l'Hiſtoire, que cette forêt a été autrefois d'une beaucoup plus grande étendue; mais on en a défriché une grande partie dans le cours des ſiécles, & l'on en défriche tous les jours, particuliérement depuis que la perſécution de France a rempli le païs

païs de Réfugiez. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p.* 269 & 270. édit. d'Amſterdam 1730.

IORCK ou YORCK (Le Duché de) ou IORCKSHIRE, Province ſeptentrionale de l'Angleterre, eſt borné au nord par l'Evêché de Durham, à l'oueſt par les Comtez de Weſtmorland & de Lancaſtre, au ſud par ceux de Darby, de Nottingham & de Lincoln, & à l'eſt par la Mer d'Allemagne. Cette Province eſt la plus grande de toute l'Angleterre, ayant environ 28 lieues du nord au ſud & vint de l'oueſt à l'eſt. Elle eſt arroſée par pluſieurs riviéres, mais le terroir en eſt montagneux, & chargé de bois & de marais. Ses lieux principaux ſont Iorck capitale, Hull & les bourgs de Doncaſter, de Wakefield, de Pontefract, de Sherborn, de Richemont, d'Halifax, de Scarborough, de Bridlington & de Whitby. * Maty, *Dict. Géogr.*

La Province d'Iorck ſe diviſe en trois parties, qui ſont, *North-Riding*, *Weſt-Riding* & *Eaſt-Riding*. Cette Province eſt très fertile, & on y vit à bon marché. Ses principales riviéres ſont l'Humber, l'Are, le Caldew, le Don, le Derwent, le Nyd, l'Ouſe, la Swale, la Youre, le Warſ & le Tees. Elle contient treize villes & 33 bourgs à marché. Le blé, le bétail, le gibier & le poiſſon y abondent. Elle produit auſſi quantité de beaux chevaux, de la pierre à chaux, du jayet & de l'alun, des chêvres à Sureby, & du fer aux environs de Sheffield.

IORCK ou YORCK, ville d'Angleterre, Capitale d'une Province du même nom, avec titre de Duché, eſt nommée par les Anciens *Eboracum* ou *Eburacum*, & par les naturels du païs *Caër Frock* ou *Caër Effrock*. Elle eſt ſur la riviére d'Ouſe, en la partie ſeptentrionale du Royaume, avec Archevêché, dépendant de la Primatie de Cantorbéri. Cette Primatie n'a pas été ſans conteſtation. *Voyez* l'Article CANTORBERI. Iorck eſt à 120 milles de Londres. On y compte juſques à 28 Egliſes ou Chapelles. L'Empereur Sévére y avoit un Palais où il finit ſes jours. Egbert, Archevêque d'Iorck, y fonda en 740 une grande Bibliothéque, d'où Alcuin, Précepteur de Charlemagne, puiſa ſes plus grandes lumiéres. Le Maire d'Iorck porte le titre de *Lord*, tout comme celui de Londres, & ce ſont les deux ſeuls Maires en Angleterre qui jouïſſent de ce privilége. On dit qu'Othon, fils de Henri dit *le Lion* & de Mathilde, fille de Henri II, Roi d'Angleterre, fut le premier Duc d'Iorck & enſuite Empereur. Longtems après, les prétentions que la Maiſon d'Iorck & celle de Lancaſtre avoient à la Couronne, entretinrent durant pluſieurs années la guerre civile dans le Royaume. Depuis, ce Duché a été le tître d'un des fils de la Maiſon Royale. Le Roi Jacques II, fils de Charles I, l'a porté, & a été connu ſous ce nom pendant le régne de Charles II, ſon frére. Pour la poſtérité des Ducs d'Yorck, *Voyez* l'Article d'ANGLETERRE. * Camden, *Deſcr. Britan.*

CONCILES D'IORCK.

Les Hiſtoriens Anglois ſont ſouvent mention des Aſſemblées Eccléſiaſtiques & politiques tenues en cette ville; mais nous n'avons les Décrets ou Conſtitutions que de deux de ces Aſſemblées. La premiére fut faite en 1194, pour la Diſcipline Eccléſiaſtique. Hubert, Archevêque de Cantorbéri, & Légat du Saint Siége, y préſida; & Roger de Hovéden en rapporte 12 Canons. Le même Auteur dans le ſecond tome de ſes Annales, parle d'un Concile tenu en cette ville l'an 1203, à l'occaſion d'un autre précepte particulier pour la célébration du ſaint jour de Dimanche.

IORCK, la Nouvelle Yorck, autrefois le Nouveau Païs-Bas, Province du Canada dans l'Amérique Septentrionale. Elle eſt bornée au Nord par la nouvelle Angleterre; au couchant par le Païs des Iroquois & par la Virginie; la Mer du Nord la baigne des autres côtez. Les Hollandois étoient les maîtres de ce Païs, dont la partie ſeptentrionale portoit le nom de *Nouveau Païs-Bas*, & la méridionale celui de *Nouvelle Suéde*. Les Anglois le conquirent l'an 1666, & ils l'apellent la *Nouvelle Yorck*. Il eſt baigné par les riviéres de Nord & de Sud, & ſes lieux principaux ſont, la Nouvelle Iorck, ou la Nouvelle Amſterdam, Nouvel Elſembourg, Chriſtiana, & Gottebourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

IORCK, la Nouvelle Iorck, Contrée de l'Eſtotilande, dans l'Amérique Septentrionale. Elle eſt vers la Baye de Buton. Les Anglois l'ont découverte & lui ont donné ce nom; mais ils n'y ont établi aucune Colonie. * Maty, *Dictionaire Géogr.*

IORCK, la Nouvelle Yorck, autrefois la Nouvelle Amſterdam, & Manhatan, ville du Canada dans l'Amérique Septentrionale. Elle eſt défenduë par une bonne citadelle, & elle a un fort bon port. Sa ſituation eſt dans une petite Iſle, formée par la riviére de Nord à ſon embouchure, vis à vis de l'Iſle nommée *Lang-Eyland*, c'eſt à dire *l'Iſle Longue*. Les Hollandois, qui en ſont les Fondateurs, lui donnérent le nom de *Nouvelle Amſterdam*; mais les Anglois, qui s'en rendirent maîtres l'an 1666, lui font porter celui de *Nouvelle Iorck*. * Maty, *Dict. Géogr.*

JORDAANS. *Voyez* JORDANS.

JORDAIN Allemand, né à Boreberghe, c'eſt à dire à Borrentrick dans le Diocéſe de Paderborn, Province Eccléſiaſtique de Mayence, étant venu à Paris, y fit ſes études, & fut reçu Bachelier en la Faculté de Théologie. C'étoit un homme d'une piété profonde, & d'une dévotion particuliére à la ſainte Vierge. Après avoir fait vœu d'entrer dans l'Ordre de ſaint Dominique, qui venoit d'être confirmé, il ne différa d'exécuter ſon deſſein que pour engager ſon compagnon à embraſſer le même genre de vie. On les reçut l'un & l'autre le jour des cendres de l'an 1220, & Jordain fit voir tant de piété, de zéle & de prudence, que dès l'année ſuivante on le fit Provincial de Lombardie. Ce fut dans cet emploi, qu'il n'exerça pas une année entiére, qu'il introduiſit l'uſage qui préſentement eſt univerſel, de chanter le *Salve Regina* après les Complies. L'année ſuivante 1222, quoiqu'il n'y eût pas encore deux ans & demi qu'il eût pris l'habit, le Chapitre l'élut Général de l'Ordre, qu'il gouverna avec toute la ſageſſe poſſible. On remarque que pour aquérir des ames à Jéſus-Chriſt, il demeura peu de tems dans le même lieu, & que ce fut à Paris qu'il s'arrêta toujours le plus longtems, à cauſe du grand nombre d'Ecoliers qu'il y avoit, dont il attiroit une partie dans l'Ordre par ſes fréquentes conférences. Ce fut lui qui fit admettre les Dominicains dans cette célébre Univerſité. Il eut auſſi une attention particuliére à maintenir la Diſcipline Réguliére, écrivant tant en ſon nom, qu'au nom du Chapitre Général qu'il tint tous les ans, tantôt des Lettres circulaires à tout l'Ordre, tantôt des Lettres aux divers Supérieurs des Provinces & des Couvens. Enfin après avoir été viſiter la Terre-Sainte & les Religieux qui y étoient établis, s'étant embarqué ſur une galére qui devoit le ramener à Naples, il périt auprès de Satalie, ſur les bords d'une Iſle où le vaiſſeau échoua le 13 Fevrier 1237; & peu après, ſon corps trouvé ſur le rivage fut porté à Saint-Jean d'Acre. Etant dans le monde il avoit compoſé quelques Ouvrages, comme un ou deux Traitez de Grammaire, & une Poſtille ſur l'Apocalypſe. Depuis il fit une Poſtille ſur ſaint Luc, & une Hiſtoire de l'origine de l'Ordre de ſaint Dominique, que le P. Echard a donnée toute entiére, tant dans la Vie de ce grand homme, que dans celle de ſaint Dominique. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

JORDAIN, Seigneur de l'Iſle en Aquitaine, accuſé de divers crimes, tua un Huiſſier qui l'ajournoit de comparoître au Parlement, & l'aſſomma de ſa propre maſſe. Il vint néanmoins à Paris, ſe fiant ſur ſes grandes alliances, & ſur ce qu'il avoit épouſé la niéce du Pape Jean XXII, qui gouvernoit alors l'Egliſe; malgré ces conſidérations il fut conſtitué priſonnier au Châtelet, & par Arrêt fut traîné à la queue d'un cheval, & enſuite pendu en 1323. * Gaguin, *l.* 8. Paul Emile, *l.* 8. Belleforêt, *l.* 4. *c.* 10. Papire Maſſon, & Mézeray, *en Charles le Bel.*

JORDAIN (Guillaume) Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, célébre par ſa piété & ſon ſavoir, dans le XIV ſiécle, mourut le 23 Novembre 1372. On a divers Ouvrages de ſa façon, *De Tabernaculo Spirituali; De Nuptiis Spiritualibus libri tres; de Calculo, ſive de perfectione Filiorum Dei.* Il a traduit ces trois Ouvrages de Flamand en Latin. Il eſt Auteur des ſuivans, *Rythmus, de Conflictu Vitiorum cum Virtutibus; de decem Præceptis; de Reprobatione Viſionum Mulierculæ cujuſdam; de ſeptemplici Lapſu; Lamentum ſuper obitu Joannis a Speculo; Flores B. Auguſtini & Moralizationes de Civitate.* La plupart de ces Ouvrages ſont en manuſcrit dans le Couvent de Groenendal. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 321. Il eſt différent d'un Evêque de ce nom, Auteur d'une Chronique dont Voſſius fait mention. Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

* JORDAIN MEMORARIUS, ſavant Mathématicien, renommé par ſes Ouvrages. Il étoit en eſtime dans le XII Siécle. * Blancanius, *in Chron. Mathem.*

JORDAIN, riviére. *Voyez* JOURDAIN.

JORDAN (Raimond). *Voyez* IDIOT.

JORDAN (Lélio) natif de Zagarolle, habile Juriſconſulte, & Evêque d'Acerra, qui vivoit dans le XVI ſiécle, écrivit pendant les conteſtations de ſaint Charles Borromée avec le Sénat de Milan, un Traité en faveur des Immunitez, & pour ſoutenir la Juriſdiction Eccléſiaſtique. * Michel Juſtiniani, *Hiſt. des Gouverneurs de Tivoli.*

JORDAN, Goth d'origine. *Voyez* JORNANDES.

JORDANE, riviére de France dans la Haute Auvergne. Elle coule à peu près du nord-nord-eſt, au ſud-ſud-oueſt, arroſe Orilhac, & ſe jette dans la Cére un peu au deſſous d'Arpajou.

JORDANS (Jacques) Peintre d'Anvers, naquit en 1593. Il apprit les principes de ſon Art chez Adam Van Ort: ce qui n'empêchoit pas qu'il n'allât chez les autres Peintres qui étoient à Anvers, deſquels il examinoit les Ouvrages; & faiſant d'un autre côté des études particulieres ſur la Nature même, il devint par ce moyen Auteur de ſa maniére, & l'un des plus habiles Peintres des Païs-Bas. Il ne lui manquoit que d'avoir vu l'Italie, ainſi qu'il le témoignoit lui-même par l'eſtime qu'il faiſoit des Maîtres de ce païs-là, auſſi-bien que par l'avidité avec laquelle il copioit les Titiens, les Pauls Veronéſes, les Baſſans, & les Caravages, quand il en pouvoit trouver. Ce qui l'empêcha de faire le voyage d'Italie fut ſon mariage, qu'il contracta trop jeune, avec la fille d'Adam Van Ort ſon Maître. Son talent étoit pour les grands tableaux, & ſa maniére étoit forte, vraye & ſuave. On a dit que Rubens, d'où il avoit puiſé ſes meilleurs principes, & pour qui il travailloit, craignant qu'il ne le ſurpaſſât dans l'intelligence du coloris, l'occupa longtems à faire en détrempe de grands patrons de tapiſſeries, pour le Roi d'Eſpagne, d'après les eſquiſſes coloriées, que Rubens en avoit faites; & qu'il affoiblit ainſi par une habitude contrainte, cette maniére forte avec laquelle Jordans repréſentoit ſi ſenſiblement la vérité. Il fit quantité d'Ouvrages pour la ville d'Anvers & pour toute la Flandre. Il en a fait auſſi de conſidérables pour les Rois de Suéde & de Danemack. Il étoit infatigable dans le travail, & il réparoit ſes eſprits par la converſation de ſes amis, qu'il viſitoit le ſoir; & par une humeur enjouée, dont la Nature l'avoit pourvu. Il mourut en 1678, âgé de quatre-vint-quatre ans. * De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

* JORDANS (Hans) Peintre, naquit à Delft en 1616. Il étoit habile dans ſa profeſſion, & de plus fort expéditif dans l'ordonnance & l'exécution des piéces. Il mourut à Voorbourg. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Pais-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 137.

* JORDIN (Antoine) étoit d'Auvergne & naquit en 1562. Il a tâché d'expliquer la Poëſie des Hébreux; il a auſſi recueilli les Racines de la Langue Hébraïque. On dit encore qu'il compoſa un Dictionaire en trois Langues. * König, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JORGE. *Voyez* JORZ (Thomas de).

* JORGER (Jean Quentin) Comte de Tollet & de Zagging, Baron de Pottenbrun & de Kraisbach, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Conſeiller pour les ſecretes Conférences, Chancelier & Gouverneur de la Baſſe Autriche, l'un des plus fidéles Miniſtres de l'Empereur Léopold, eſt iſſu d'une ancienne famille de Comtes, qui depuis pluſieurs ſiécles a tenu un rang diſtingué dans l'Autriche, & naquit vers l'an 1624. Après avoir fait ſes études & ſes voyages, il fut Chambellan de Ferdinand III, & de Ferdinand IV, & conſerva la même charge ſous l'Empereur Léopold qui l'employa en pluſieurs négociations importantes, & qui en 1681 le fit Conſeiller Privé. Ce fut en 1687 qu'il fut fait Gouverneur de la Baſſe Autriche. En 1689, l'Empereur l'établit principal Commiſſaire pour traiter de la Paix avec l'Ambaſſadeur de la Porte. Peu de tems après il reçut l'Ordre de la Toiſon d'Or. Il mourut le 17 Fevrier de l'an 1705, âgé d'environ 82 ans. Il eut deux femmes, dont la premiére fut *Marie-Eve-Aurore*, Comteſſe de Konigsbergen, & la ſeconde *Marie*, Comteſſe de Loſenſtein. Tous les enfans du premier lit moururent avant leur pére. Les enfans du ſecond lit ſont, 1. *Marie-Joſéphe*, mariée 1°. à *Erneſt, Rudiger*, Comte de Starenberg, Général des troupes Impériales, Préſident du Conſeil de Guerre, Gouverneur de Vienne, Chevalier de la Toiſon d'or, mort le dixiéme Janvier 1701: 2°. à *Gundacaire-Thomas*, Comte de Starenberg, Conſeiller Privé, Préſident de la Chambre de la Cour, & Chevalier de la Toiſon d'or; 2. *Jean-Joſeph*, Comte de Jorger, qui épouſa *Marie-Julienne*, fille de *Sigismond*, Comte de Starenberg, & veuve du Comte de Ratmansdorf; 3. *Antoine*, qui fut Lieutenant-Colonel au ſervice de l'Empereur; 4. *Charles*, qui eut la même charge; 5. *Marie-Roſalie*, mariée le quatriéme Mai de l'an 1705 à *Jean-Léopold*, Comte de Herberſtein; 6. *François*, Comte de Jorger, qui en 1704 fut fait Chambellan de l'Empereur, & en 1706 Colonel; 7. *Marie-Antoinette*, mariée à Gondemar-Joſeph, Comte de Starenberg; 8. *Françoiſe-Elizabeth*, mariée en 1703 à *Adolphe* de Martinitz; & 9. *Marie-Caroline* Dame d'honneur de l'Impératrice Amélie, Veuve de l'Empereur Joſeph. * *Gr. Dict. Univ. Holl. La Vie de l'Empereur Léopold.*

* JORIM, fils de Matthat, & pére d'Eliézer, fut un des Ancêtres de Joſeph Epoux de la ſainte Vierge Mére de Jéſus-Chriſt. * *Luc. ch.* 3. *v.* 29.

JORIS (David). *Voyez* DAVID.

JORISZ (David). *Voyez* DAVID JORISZ.

JORK. *Voyez* JORCK.

* JORKEHAM, ou JERCAAM, fils de Raam de la Famille d'Hébron, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 44.

JORNANDES ou JORDAN, Goth d'origine, & fils de Wamuthe Alain, fut Sécretaire des Rois Goths qui étoient en Italie, puis Evêque de Ravenne. Il a écrit deux Ouvrages hiſtoriques dans le VI ſiécle, dans lequel il vivoit ſous l'empire de Juſtinien. On connoît même qu'il compoſa ſon Livre, *de Rebus Gothicis*, l'an 552, parce qu'il dit *ch.* 9, que neuf ans avant qu'il écrivît ces choſes, la peſte avoit preſque tout déſolé dans l'Empire Romain: ce qui arriva l'an 543, après le conſulat de Baſile. Il compoſa un autre Livre, *de Regnorum Succeſſione*, que Trithême appelle improprement, *de Geſtis Romanorum*, puiſque Jornandès y parle auſſi des Aſſyriens, des Médes & des Perſes. On l'accuſe d'avoir preſque tout tranſcrit Florus, ſans le citer, & d'avoir été trop partial pour ſa Nation. * Sigebert, *in Catal.* Trithême, *de Script. Eccleſ.* Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Geſner, *in Biblioth.* Voſſius, *de Hiſtor. Lat. &c.*

JORSIUS. *Voyez* JORZ.

JORTAN, ville & Royaume des Indes, dans l'Iſle de Java, à l'extrémité de la côte ſeptentrionale. On en tire quantité de ſel & de fruits. La ville a un bon port, des plus fréquentez, entre le Détroit de Palambuam & Paſſaruam. * Sanſon.

JORXEM. *Voyez* JERXHEIM.

JORZ, JOSSIUS & JOYCE. (Thomas de) Anglois, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, fut fait Docteur en Théologie dans l'Univerſité d'Oxford, & Prieur du Couvent de ſon Ordre dans la même ville. L'an 1296, il ſuccéda à Gautier de Winterburn, dans l'emploi de Provincial d'Angleterre, & fut auſſi après lui Confeſſeur d'Edouard III, qui au mois d'Octobre de l'an 1305, l'envoya à Lyon avec Henri de Laci, Comte de Lincoln, Hugues le Dépenſier, Amanen Seigneur de Lebret, Otton de Grandſon, un autre Frére Prêcheur nommé Jean de Wrotham, Jean de Beneſtede, & M. Philippe Martell, pour traiter avec le Pape Clément V, ou tous, ou du moins quatre enſemble, d'affaires qui regardoient ſon honneur, ſon Etat & celui de ſa Couronne. Ce fut le 15 Décembre ſuivant que Thomas de Jorz fut fait Cardinal Prêtre du titre de ſainte Sabine; & depuis il fut employé dans d'importantes affaires; car on le trouve entre les Commiſſaires nommez pour écouter les témoins qui ſe livrant à la paſſion de Philippe *le Bel* ſe préſentoient pour dépoſer contre le Pape Boniface VIII, & encore entre ceux qui examinérent la doctrine de Pierre-Jean Olive, Religieux de ſaint François, perſécuté par ſes confréres. C'eſt apparemment cette commiſſion-ci qui lui donna occaſion de compoſer un Traité de la pauvreté de Jéſus-Chriſt, qui ne ſe trouve plus, non plus que ſes autres Ouvrages, à l'exception de ſon Commentaire ſur le premier Livre des Sentences, où il prend à tâche de réfuter Jean Duns Scot partout où il penſe autrement que ſaint Thomas. Le Commentaire ſur les vint-ſept premiers Pſeaumes, que Sixte Lamberti publia ſous le nom de ce Cardinal, l'an 1611, à Veniſe, n'eſt pas de lui, mais de Thomas de Galles, à qui appartiennent encore d'autres Ouvrages que divers Ecrivains ont voulu attribuer à Jorz, que quelques-uns ont appellé *Joyce*, & dont on a voulu faire quatre ou cinq hommes différens. Cet illuſtre Cardinal alloit à Rome avec quelques autres pour la cérémonie du couronnement de l'Empereur Henri, lorſqu'il fut retenu à Grenoble d'une maladie dont il mourut au mois de Décembre de l'an 1310: ſon corps fut porté à Oxford, & inhumé dans le Couvent de ſon Ordre, où il avoit cinq fréres. L'un d'eux nommé GAUTIER de Jorz, après avoir enſeigné quelque tems à Oxford, fut fait l'an 1307, Archevêque d'Armach en Irlande. On dit que préférant enſuite la vie Religieuſe à la dignité épiſcopale, il renonça à ſon Archevêché, le 16 Novembre 1311, & qu'il y eut pour ſucceſſeur ROLAND de Jorz ſon frére, qui ſe démit auſſi le 20 Mars 1330. Quoi qu'il en ſoit, on attribue à Gautier quelques Ouvrages dont l'énumération eſt aſſez inutile, puiſqu'on n'en connoît que les titres. *Voyez* THOMAS de JORZ. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

JOS.

JOS, Iſle de la Mer Egée, & l'une des Sporades, au ſeptentrion de celle de Créte, eſt auſſi appellée *Nio*, du nom d'une de ſes villes. Pline aſſure qu'on y voyoit le tombeau d'Homére: ce qui la rendoit très célébre. * Pline, *l.* 4. *c.* 12. Strabon, &c.

JOSABA ou JOSABET, ſœur d'Ochoſias, Roi de Juda, étoit femme du Grand-Prêtre Joïada. En entrant dans le Palais royal, voyant qu'Athalie, veuve de Joram, avoit exterminé toute la race de David, & qu'il ne reſtoit qu'un enfant nommé Joas, que ſa nourrice avoit caché, elle le prit & l'emporta chez elle. Ainſi de concert avec ſon mari, elle le nourrit dans le Temple juſqu'à l'âge de ſept ans, qu'il fut reconnu Roi de Juda. * II ou IV *Rois*, *ch.* 11. II *Chron.* ou *Paralip. ch.* 22. Joſephe, *Antiq. Jud. l.* 9. *ch.* 7.

JOSABAM. *Voyez* JASCOBHAM.

* JOSABEHED ou JU'SCAB-HESEDED, fils de Meſçullam, & petit-fils de Zorobabel', des Deſcendans de David, Roi d'Iſraël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 3. *v.* 20.

* JOSABIA ou JOSCIBJA, fils de Séraja & pére de Jéhu, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 35.

* JOSAJA ou JOSCAVJA, fils d'Elnaham, un des Braves de l'Armée de David', Roi d'Iſraël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 11. *v.* 46.

* JOSAPHAT ou JEHOSCAPHAT, fils d'Ahilud, fut Sécretaire de David & de Salomon' Rois d'Iſraël. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 8. *v.* 16: I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 3.

* JOSAPHAT ou JEHOSCAPHAT, fils de Paruah, étoit Gouverneur dans la Tribu d'Iſſachar, du tems de Salomon, Roi d'Iſraël. * I ou III *Rois*, *ch.* 4. *v.* 17.

JOSAPHAT, Roi de Juda, ſuccéda au Royaume & à la vertu de ſon pére Aſa, l'an du Monde 3121, & 914 ans avant Jéſus-Chriſt. Ce Prince eut toujours Dieu favorable, parce qu'il travailla ſans ceſſe à lui plaire. La troiſiéme année de ſon régne, il aſſembla les principaux de ſon Etat avec les Sacrificateurs, & leur commanda d'aller dans toutes les villes inſtruire les peuples des Loix de Moïſe, & de s'employer de tout leur pouvoir, pour les diſpoſer à rendre à Dieu l'adoration & l'obéïſſance qu'ils lui devoient. Il ſe vit libéralement récompenſé de ſes bonnes œuvres par la gloire, la puiſſance & les richeſſes dont il fut comblé. L'Ecriture dit qu'il avoit dans l'étendue de ſes Etats, onze cens ſoixante mille hommes propres à porter les armes. Ce qu'on lui peut reprocher, c'eſt qu'il fit épouſer à ſon fils Joram, la fille de l'impie Achab, nommée Athalie, qui fut la ruïne de ſa Maiſon, & qu'il entreprit la guerre contre les Syriens avec le même Achab en 3138. Le Prophéte Michée avoit prédit que l'iſſue de cette guerre ſeroit malheureuſe. L'événement vérifia la vérité de la Prophétie; car le Roi d'Iſraël y fut tué, & Joſaphat reconnoiſſant qu'il avoit failli en donnant du ſecours à ce Roi impie, voulut réparer cette faute par de nouvelles actions de piété. Il ſe vit attaqué, lorſqu'il y penſoit le moins, par les Ammonites & par les Iduméens, accompagnez des Arabes; & Dieu lui donna la victoire ſur ſes ennemis d'une façon merveilleuſe. Les Chantres du Temple ſe mirent à la tête de ſes troupes, & commencérent à chanter les louanges du Seigneur. Leur voix mit l'épouvante & répandit la terreur parmi les Infidéles, qui ſans ſavoir ce qu'ils faiſoient, tournérent leurs armes les uns contre les autres, & ſe tuérent. Joſaphat en rendit graces à Dieu. Depuis en 3140, il donna ſecours à Joram, Roi d'Iſraël, fils d'Achab, qui étoit parvenu à la Couronne après ſon frére Ochoſias; & à ſa conſidération, Eliſée leur donna de l'eau dans le déſert, & leur promit la victoire ſur leurs ennemis. La prédiction du Prophéte fut accomplie; Joſaphat étant de retour à Jéruſalem, y mourut âgé de 60 ans, après en avoir régné 25, l'an du Monde 3146, & 889 ans avant Jéſus-Chriſt. * I & II ou III & IV *Rois*, II *Chroniq.* ou *Paralip.* Joſephe, *Antiqui-*

tez Jud. l. 8. & 9. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſt.*

JOSAPHAT (Vallée de) dont il eſt parlé dans l'Ecriture. On ne convient point du lieu où cette vallée eſt ſituée. Quelques Rabins ont cru qu'elle avoit été ainſi nommée, à cauſe de la victoire que Joſaphat y remporta: mais il eſt certain que la vallée de Joſaphat étoit fort différente de celle où le Roi Joſaphat combattit contre les Orientaux. Celle-ci eſt au deſſous de Jéruſalem; au lieu que l'autre eſt dans la campagne d'Engaddi. On a débité pluſieurs choſes touchant cette vallée. Mais tout ce que l'on avance n'étant appuyé d'aucun Auteur digne de foi, les raiſons & les preuves que l'on rapporte n'étant pas ſuffiſantes pour prouver ce que l'on débite, nous croyons pouvoir nous diſpenſer de les rapporter. * *Joël, ch. 3. v. 2.*

JOSAS, païs. *Voyez* JOSIAS.

* JOSCA, fils d'Amatsja ou Amaſias, de la Tribu de Juda, fut un de ceux qui furent nommez pour être les Chefs de leurs Familles. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 4. v. 34.*

* JOSCBEKASCA, fils d'Héman Lévite. Il étoit de la dix-ſeptiéme famille, dans le rang & l'ordre des vint-quatre familles des Lévites. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 25. v. 4. & 24.*

JOSCEB. *Voyez* JASCOBHAM.

JOSC'IMON (Conſtantin) Roi de Bango, fut un Prince foible & à qui de mauvais conſeils ont fait faire bien des fautes. Son imprudence & ſon peu de conduite le firent deux fois dépouiller de ſes Etats. Il apoſtaſia deux fois de la Religion Chrétienne, qu'il perſécuta même avec fureur. Cependant Dieu lui fit la grace de ſe reconnoître, il fit une pénitence qui a peu d'exemples, & mourut ſaintement à Nangazagui en 1605. Le P. Charlevoix, *Hiſtoire du Japon, tome 2 & 3.*

JOSE. *Voyez* JOSES.

JOSE', l'un des ancêtres de Joſeph le mari de Marie, rapporté dans la généalogie de Jéſus-Chriſt par S. Luc, *ch. 3. v. 29.* Il eſt fils d'Eliézer & pére d'Er.

JOSEDECH ou JEHOTSADAK, fils & ſucceſſeur de Seraja, dans la Charge de Souverain-Sacrificateur des Juifs. Après la mort de ſon pére & la ruïne du Temple, il fut mené captif à Babylone, où il ne laiſſa pas de poſſéder cette dignité l'eſpace de cinquante-trois ans, c'eſt à dire, juſques à la premiére année du régne de Cyrus, que le peuple fut mis en liberté. Il fut le trente-deuxiéme Souverain-Sacrificateur, mourut à Babylone, & ſon fils *Joſué* ou *Jéſus* lui ſuccéda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch. 6. v. 15.* Joſédech n'exerça pas la Charge de Souverain-Sacrificateur immédiatement après la mort de ſon pére, à cauſe de ſa grande jeuneſſe. Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

JOSEPH, fils de Jacob & de Rachel, naquit à Haran ville de Méſopotamie l'an 2290 du Monde, & 1745 ans avant Jéſus-Chriſt, & fut celui de tous ſes fréres que ſon pére aima le plus. Cette prédilection excita contre lui la jalouſie & la haine de ſes fréres, qui s'augmenta par quelques ſonges que Joſeph leur raconta en préſence de ſon pére. Il ſongea que ſa gerbe étoit debout, & que les leurs s'inclinoient devant elle pour l'adorer. Une autre fois il crut voir le Soleil, la Lune & onze Etoiles deſcendre du Ciel en Terre, & ſe proſterner devant lui. Ses fréres en témoignérent du chagrin, & réſolurent entre eux de ſe défaire de lui. Un jour que Jacob l'avoit envoyé en Sichem pour ſavoir de leurs nouvelles, ils propoſérent de le tuer; mais ils en furent détournez par Ruben, & ſe contentérent de le deſcendre dans une citerne ſans eau, où ils croyoient qu'il périroit bien-tôt. Ils l'en retirérent peu après, pour le vendre à des Marchands Iſmaëlites, qui paſſérent par le même chemin où ils étoient pour aller en Egypte. Ces Marchands le vendirent en Egypte à Putiphar ou Potiphar Eunuque ou Capitaine des Gardes de Pharaon, l'an du Monde 2307, & 1728 ans avant Jéſus-Chriſt. Celui-ci voyant que ſon Eſclave n'avoit rien de ſervile dans ſes mœurs, ſe repoſa ſur lui de toute la conduite de ſa maiſon. Ce repos dont Joſeph jouïſſoit, fut troublé au bout d'onze ans par la femme de Putiphar. Elle conçut pour lui une paſſion impudique, qui du ſecret du cœur paſſa bien-tôt aux paroles, des paroles aux ſollicitations preſſantes, & enfin à une violence ouverte, que Joſeph évita en s'échapant d'elle & lui laiſſant ſon manteau, dont elle ſe ſaiſit. Cette femme, outrée de ſon refus, & craignant qu'il ne l'accuſât auprès de ſon mari, réſolut de le prévenir, & de ſe venger. En effet elle dit à Putiphar que Joſeph l'avoit voulu violer, & ſur cette accuſation le fit mettre en priſon. Il y ſouffrit d'abord beaucoup de maux & d'outrages; mais depuis, le Concierge du lieu admirant ſa vertu & ſa ſageſſe, lui donna inſpection ſur tous les autres priſonniers. Après deux ans de priſon, l'an du Monde 2318, deux des Officiers du Roi Pharaon, l'un ſon Grand-Echanſon, & l'autre ſon Grand-Panetier, l'ayant offenſé, & ayant été mis en priſon, eurent chacun un ſonge, que Joſeph leur expliqua. Il dit au Panetier que dans trois jours il ſeroit pendu, & à l'Echanſon, que dans trois jours Pharaon le rétabliroit. L'événement vérifia ſes interprétations, l'Echanſon fut délivré, & Joſeph le pria de ſe ſouvenir de lui; mais il l'oublia dans ſon bonheur, juſqu'à ce que deux ans après, un ſonge que fit le Roi rappella à l'Officier le ſouvenir de celui qu'il avoit fait autrefois. Pharaon vit en ſonge ſept vaches graſſes ſortir du Nil, & ſept autres maigres, qui dévoroient les premiéres. S'étant rendormi, il vit encore ſept épics parfaitement beaux, qui furent dévorez par ſept autres extrêmement maigres. Joſeph alors âgé de 30 ans, l'an du Monde 2320, & 1715 avant Jéſus-Chriſt, fut mis en liberté, & expliqua ces ſonges de ſept années de fertilité, & de ſept autres de famine qui les ſuivroient. Il conſeilla au Roi de bâtir des greniers, & d'y amaſſer tout le blé qui ſe pourroit recouvrer, afin de s'en ſervir durant la famine. Pharaon admirant la ſageſſe de ce jeune homme, lui donna la conduite de ce grand deſſein, & une pleine autorité ſur toute l'Egypte, avec un nom qui ſignifie, ſelon ſaint Jérôme, *Sauveur du monde.* Cependant les ſept années fertiles qu'il avoit prédites étant paſſées, celles de la famine ſuccédérent. Joſeph ouvrit les greniers du Roi, & par la vente du blé qu'il avoit mis en reſerve, acquit au domaine de ſon Prince les fonds de toutes les terres des Egyptiens, qu'il leur rendit pourtant, à la charge de les tenir du Prince, & de lui payer tous les ans la cinquiéme partie des fruits, à la réſerve des héritages des Prêtres. La terre de Chanaan ſe reſſentit de cette grande ſtérilité. C'eſt pourquoi Jacob ſachant qu'on vendoit du blé en Egypte, y envoya ſes enfans pour en acheter. Joſeph les reconnut d'abord, & feignit de les prendre pour des Eſpions. Pour ſe juſtifier de ce reproche, ils dirent qu'ils étoient fils d'un même pére, qui étoit reſté en Chanaan, avec le plus jeune de leurs fréres. Joſeph leur dit que, pour être aſſuré de la vérité de ce qu'ils diſoient, il exigeoit qu'ils lui laiſſaſſent un d'entre eux en ôtage, & qu'ils lui amenaſſent ce jeune frére dont ils parloient. Cependant il fit mettre l'argent du blé dans le ſac de chacun, & Siméon reſta priſonnier juſqu'à leur retour. Il amenérent Benjamin, qui étoit comme lui fils de Rachel. Joſeph traita enſuite ſes fréres dans un feſtin; puis ayant fait mettre ſa coupe dans le ſac de Benjamin, il fit courir après eux, & les fit ramener comme des ingrats; mais enfin il ſe fit connoître à eux, & leur ayant témoigné ſa tendreſſe par ſes larmes & par ſes careſſes, il les pria de faire venir leur pére Jacob en Egypte, où ce Patriarche vint habiter l'an du Monde 2329, & où il mourut l'an 2345. Joſeph avoit épouſé Aſeneth, fille de Putiphar, Grand-Prêtre d'Héliopolis; il en eut Manaſſé & Ephraïm. Lorſqu'il ſentit approcher la fin de ſa vie, il ordonna aux Iſraëlites de tranſporter ſes os dans la terre de Chanaan. Il mourut enſuite l'an du Monde 2400, & 1635 avant Jéſus-Chriſt, âgé de cent-dix ans, après en avoir commandé 80 en Egypte. Les Egyptiens pleurérent amérement ſa mort. Quelques Auteurs ont aſſuré qu'il fut honoré comme un Dieu, ſous le nom de Sérapis, ſe fondant ſur des étymologies différentes de ce mot, qui reviennent toutes à ſignifier le bien que Joſeph avoit fait en Egypte, pour la fertilité qu'il y avoit entretenue, dont le bœuf qu'ils nomment *Apis*, étoit le ſymbole. * *Geneſe, ch. 30. 35. & ſuiv. Sageſſe* ou *Sapience, ch. 10.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l. 2. c. 1. 2. & ſuiv.* Torniel, Salian & Sponde, *in Annal. Vet. Teſt. &c.*

* JOSEPH, eſt le nom d'un de ceux qui retournérent de la captivité. * *Eſdras* ou I *Eſdras, ch. 10. v. 42.*

* JOSEPH, eſt le nom d'un des principaux Sacrificateurs deſquels il eſt parlé dans * *Nehémie* ou II *Eſdras, ch. 12. v. 14.*

* JOSEPH, eſt le nom de trois des ancêtres de Joſeph, le mari de la Vierge Marie, dans la Généalogie de Jéſus-Chriſt rapportée par S. Luc, *ch.* 3. Le plus ancien eſt fils de Jonan & pére de Juda, *v.* 30. Le ſecond eſt fils de Juda & pére de Sémeï, *v.* 26. Le troiſiéme eſt fils de Matthias & pére de Janna, *v.* 24.

JOSEPH, fils de Zacharie, Capitaine Juif. Judas Machabée l'avoit laiſſé pour garder la Judée, lorſqu'il ſe vit obligé d'aller en Galaad contre les Ammonites, après avoir envoyé Simon ſon frére en Galilée. Joſeph impatient d'aquérir de l'honneur, marcha avec ſes forces contre la ville de Jamnia, vers l'an du Monde 3872, & 163 avant Jéſus-Chriſt: mais Gorgias, qui y commandoit, vint à ſa rencontre, le défit, & lui tua deux mille hommes. Ainſi il fut juſtement puni de ſa déſobéïſſance & de ſa vanité. * I *Machabées, ch. 5.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l. 12. ch. 12.*

JOSEPH, fils d'Antipater, & frére d'Hérode *le Grand*, défendit la fortereſſe de Maſſada contre Antigonus, & depuis conduiſit une partie des troupes de ſon frére, vers l'an 36 avant Jéſus-Chriſt. Hérode lui recommanda de ne rien hazarder; mais ayant négligé d'exécuter cet ordre, il marcha vers Jéricho avec ſes troupes, fut attaqué par celles d'Antigonus, & fut tué en combattant vaillamment. Antigonus, lui fit couper la tête, quoique Phéroras, autre frére de Joſeph, eût voulu donner 50 talens du corps entier. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l. 14. ch. 26. 27.*

JOSEPH, fils de Tobie & d'une ſœur d'Onias ſecond Souverain-Sacrificateur, ſe fit fort diſtinguer dans ſa Nation, par la prudence avec laquelle il appaiſa la colére de Ptolomée Evergétès, qu'Onias ſon oncle avoit irrité en refuſant de payer le tribut ordinaire de vint talens. Le Roi Ptolomée piqué de ce procedé envoya Athénion en Judée menacer ce Peuple de le livrer en proye à ſes troupes, ſi on lui refuſoit l'hommage accoutumé. Joſeph ayant appris le refus opiniâtre de ſon oncle, qui étoit ſouverainement avare, s'offrit pour aller en Egypte appaiſer le Roi. Tout le monde y conſentit avec joye. Joſeph commença par faire mille honnêtetez & de beaux préſens à Athénion, qui ne manqua pas de parler de lui très avantageuſement en Cour à ſon retour en Egypte. Joſeph emprunta à Samarie vint mille dragmes, qui, ſuivant la ſupputation de Prideaux, font ſept cens livres ſterling, & ſe rendit en Egypte où il fut parfaitement bien reçu du Roi & de la Reine, & obtint tout ce qu'il demanda. Le jour qu'on ajugea les tributs de la Cœlé-Syrie, de la Phénicie, de la Judée, & de la Samarie, les Partiſans n'en offroient que huit mille talens. Joſeph qui avoit découvert que ce revenu valoit beaucoup plus, en offrit feize mille talens. Comme le Roi lui demanda une caution, *Mes cautions, Sire*, répondit-il, *ſeront votre Majeſté & la Reine, qui tous deux répondrez pour moi.* Le Prince ſourit & lui donna cette Ferme ſans caution. Il paſſa vint-deux ans dans une grande proſpérité, & il eut ſept fils d'une même femme, & un huitiéme

tiéme nommé Hyrcan d'une autre femme, fille de *Solim* ſon frére. *Voyez* HYRCAN, *fils de Joſeph* * Joſeph, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 3. *&* 4.

JOSEPH (Saint) Epoux de la ſainte Vierge, & pére putatif de Jéſus-Chriſt, étoit de la Tribu de Juda, & de la famille Royale de David, ſuivant les Généalogies qu'en donnent ſaint Matthieu & ſaint Luc, qui ſe trouvent différentes, l'un le faiſant deſcendre de David, par Salomon, & l'autre par Nathan; & l'un lui donnant pour pére Jacob, & l'autre Héli. Il y a diverſes maniéres d'accorder cette différence. La plus ancienne eſt celle de Jules Africain, qui prétend que Jacob, deſcendu de David par Salomon, étoit frére utérin d'Héli, deſcendu de David par Nathan, & qu'ayant épouſé ſa veuve, il en avoit eu Joſeph, fils naturel de Jacob, & fils d'Héli ſuivant la Loi. D'autres prétendent que l'une de ces deux Généalogies eſt celle de la Vierge Marie, & l'autre celle de ſaint Joſeph. On ne ſait point quel fut le lieu de la naiſſance de Joſeph; mais on ne peut douter qu'il ne fût établi à Nazareth, petite ville de la Galilée, dans la Tribu de Zabulon; & il eſt conſtant, par l'Evangile même, qu'il étoit Artiſan, puiſque les Juifs, parlant de Jéſus-Chriſt, diſent qu'il étoit fils d'un Artiſan, *fabri filius*; mais comme elle n'exprime point quel étoit ſon métier, les ſentimens des Anciens ſont partagez ſur ſa vacation. Saint Juſtin, ſaint Ambroiſe & Théodoret diſent qu'il travailloit en bois, c'eſt à dire qu'il étoit Menuiſier ou Charpentier. D'autres, comme ſaint Hilaire & ſaint Pierre Chryſologue, prétendent qu'il étoit Serrurier. Pluſieurs Anciens ont cru qu'il étoit veuf, quand il épouſa la Vierge Marie; mais ſaint Jérôme ſoutient qu'il étoit vierge lui-même; & la raiſon ſur laquelle ſe fondent les Anciens qui ont cru qu'il avoit été marié, ſavoir, qu'il eſt fait mention dans l'Ecriture des fréres de Jéſus, n'eſt pas convainquante, puiſque ce terme de fréres peut s'entendre des proches parens. Marie ſa parente, de la même Tribu & de la même famille de David, lui fut promiſe en mariage: l'Ecriture porte qu'elle étoit fiancée avec lui, quand l'Ange lui apparut. Quelques-uns entendent même par le terme de *deſponſatam*, qu'elle étoit mariée; mais d'autres prétendent qu'elle ne le fut qu'après que Joſeph, ayant reconnu qu'elle étoit groſſe, & voulant la quitter, fut averti par l'Ange de l'épouſer. Son mariage avec la Vierge n'a pas laiſſé d'être véritablement contracté, comme le dit ſaint Auguſtin, quoiqu'il n'y ait jamais eu entre eux de commerce conjugal; la fidélité, le ſacrement ou le myſtére, & le fruit, s'étant rencontrez dans cette union; la fidélité, parce qu'il n'y a point eu d'adultére; le myſtére, parce qu'il n'y a point eu de divorce; & le fruit, parce que Jéſus-Chriſt eſt né de la femme. Néanmoins quelques Auteurs ont prétendu qu'il n'y a point eu de vrai mariage entre Marie & Joſeph. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain, par l'Ecriture, que Joſeph ne la connut point, juſqu'à ce qu'elle eût mis au Monde Jéſus-Chriſt; & par la Tradition, qu'il ne la connut pas même depuis. Dans le tems que Marie étoit groſſe & prête d'accoucher, l'Empereur Auguſte fit faire un dénombrement des perſonnes qui étoient dans l'Empire. Comme c'étoit de Bethléem que la famille de David tiroit ſon origine, Joſeph & Marie qui en ſortoient, y vinrent pour ſatisfaire au commandement de l'Empereur. La ville étoit ſi petite, & il y accouroit tant de monde, que ne trouvant point de logement, ils furent contraints de ſe retirer dans une caverne qui ſervoit d'étable; & ce fut là que le Fils de Dieu naquit. Joſeph eut la gloire d'être de ſes premiers adorateurs. Depuis, l'Ange l'avertit de prendre l'enfant Jéſus & ſa mére, & de fuir en Egypte. Enſuite Joſeph reçut ordre de Dieu de revenir en Judée, après la mort d'Hérode; & ayant appris qu'Archélaüs, fils d'Hérode, régnoit en Judée, il ſe retira, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu, dans ſon ancienne demeure de Nazareth en Galilée. Il alloit de là tous les ans à Jéruſalem, avec Marie, pour y célébrer la fête de Pâques. Ils y menérent Jéſus à l'âge de douze ans; & en revenant, ne l'ayant point trouvé à leur ſuite, ils le rencontrérent dans le Temple, au milieu des Docteurs. Les Evangéliſtes ne nous diſent rien de la vie de ce Saint, ni de ſa mort. Il eſt probable qu'elle arriva avant celle de Jéſus-Chriſt, parce que, s'il eût été vivant, le Fils de Dieu, avant que de rendre l'eſprit ſur la croix, n'eût point recommandé la Vierge ſa mére aux ſoins de ſaint Jean, ſon Diſciple bien-aimé. Le Saint Eſprit a fait ſon éloge, en un endroit où l'Evangeliſte a dit, que Joſeph étoit l'époux de Marie, de laquelle Jéſus eſt né; & en un autre, qu'il étoit un homme juſte. On a été longtems dans l'Egliſe ſans rendre un culte religieux à ſaint Joſeph. Sa Fête a été établie en Orient, avant que de l'être en Occident. On dit que les Carmes ſont les premiers qui l'ont célébrée en Occident. Du tems du Concile de Conſtance, Gerſon ſe donna beaucoup de mouvement pour la faire établir par-tout; mais cela ne fut point exécuté. Sixte IV l'établit pour Rome, & pluſieurs Egliſes ſuivirent depuis l'exemple de celle de Rome. Elle ſe célébre dans différens jours en différentes Egliſes. L'Egliſe Romaine la fait le 19 de Mars: ce qui a été ſuivi le plus communément. * Saint Matthieu, *ch.* 1. *&* 2. Saint Luc, *ch.* 1. 2 *&* 3. Saint Auguſtin, *Serm.* 18. *de Temp.* Saint Jérôme, *adverſ. Helvid. & Jovin.* Saint Ambroiſe, *de Inſt. Virg. l.* 1. *c.* 7. Tolet, *ſup. Luc. & Joan.* Baronius, *in Annal.* Torniel & Salian, *in Annalibus Veteris Teſtamenti.* Tillemont, *tome* 1. Baillet, *Vies des Saints*, 19 *Mars.*

☞ Les Docteurs & les Interprétes ont peine à expliquer ce que les Evangeliſtes diſent du pére de Joſeph, que ſaint Matthieu nomme Jacob, & ſaint Luc, Héli. Quelques Modernes ont cru que le dernier Evangéliſte parle du pére de la ſainte Vierge, appellé Joachim ou Héli, beau-pére de ſaint Joſeph; mais cette explication eſt trop forcée & peu conforme au texte. Pluſieurs Anciens croyoient que ſaint Joſeph étoit fils naturel de Jacob, & fils adoptif d'Héli, de la même maniére qu'Ephraïm & Manaſsès, qui avoient Joſeph pour pére, furent néanmoins adoptez par Jacob leur ayeul. Saint Auguſtin avoit été de ce ſentiment dans ſon Livre des Queſtions de l'Evangile, & dans celui qu'il compoſa de l'accord des Evangéliſtes; mais depuis, dans ſes Retractations, il ſouſcrivit à l'opinion dont Jules Africain eſt Auteur, & qui a été ſuivie par Euſébe de Céſarée, par ſaint Grégoire de Nazianze, par ſaint Jérôme, par le Cardinal Baronius, par Janſénius, par Torniel, & par les autres illuſtres Modernes. Elle fait voir qu'Héli & Jacob étoient fréres, & que le premier étant mort ſans enfans, le ſecond épouſa ſa veuve pour obéïr à la Loi, exprimée dans le Deutéronome. Ainſi Jacob étoit pére naturel de S. Joſeph, & Héli l'étoit ſelon la Loi. *Voyez* l'Article d'AFRICAIN. * Jules Africain, *Epiſt. ad Ariſt.* Euſébe, *Hiſt. l.* 1. *c.* 7. S. Jerôme, *in Matthæum.* Saint Ambroiſe, *in Lucam.* Saint Auguſtin, *de Conſenſ. Evang. l.* 1. *Quæſt. Evang. l.* 2. *Qu.* 5. *& Retract. l.* 2. *c.* 7. Saint Grégoire de Nazianze, *in Carm. de Gen. Chriſti.* Baronius, *in Annal.* Torniel, *A. M.* 4051. *n.* 22. Melchior Canus, *Loci Theol. l.* 11. *c.* 3. Janſénius, *in caput* 3. *Lucæ*, *&c.*

JOSEPH D'ARIMATHIE ou D'ARIMATHE'E, prit ce nom d'une petite ville de Judée appellée Arimathie ou Arimathée, ſituée ſur le Mont-Ephraïm, où il naquit. Il vint demeurer à Jéruſalem, où il acheta des maiſons & d'autres héritages. Saint Matthieu l'appelle *riche*; & ſaint Marc *un noble Décurion*, c'eſt à dire, *Conſeiller* ou *Sénateur.* Cet Office lui donnoit entrée dans les plus célébres Aſſemblées de la ville; & c'eſt en cette qualité qu'il ſe trouva chez le Grand-Prêtre Caïphe, lorſque Jéſus-Chriſt y fut mené; mais il ne voulut point conſentir à ſa condamnation. L'Evangile nous apprend qu'il étoit un homme juſte & vertueux, du nombre de ceux qui attendoient le Royaume de Dieu, & qu'il étoit même Diſciple de Jéſus-Chriſt; mais qu'il ne ſe déclaroit pas ouvertement, par la crainte qu'il avoit des Juifs. Après la mort du Sauveur, il pria Pilate de lui permettre de deſcendre ſon corps de la croix, ce qu'il obtint. Il l'enſévelit enſuite dans un linceul qu'il acheta, & le mit dans un ſépulchre neuf, qu'il avoit fait tailler dans le roc d'une grotte de ſon jardin. Il eſt probable que Joſeph d'Arimathie ſe joignit aux Diſciples: qu'il ſe trouva au jour de l'Aſcenſion ſur le Mont des Olives; qu'il reçut le Saint Eſprit le jour de la Pentecôte; qu'ayant apporté le prix de tous ſes biens aux piés des Apôtres, il vécut dans la ferveur des premiers Chrétiens; & qu'enfin il mourut à Jéruſalem. On tient que ſon corps a été transféré en France, ſous le régne de Charlemagne, par Fortunat Patriarche de Jéruſalem, qui fuyoit la perſécution des Sarazins, & qui fut depuis Abbé de Moyen-Monſtier, où il avoit dépoſé ces ſaintes Reliques. D'autres Auteurs croyent que les Juifs expoſérent Joſeph dans un vaiſſeau avec Lazare, Maximin, Magdelaine, & Marthe; & que de Provence il paſſa dans la Grande-Bretagne, où il prêcha la Foi; d'où vient que les Anglois le reconnoiſſent pour leur premier Apôtre. Ce ſont autant de fables que l'on a débitées ſans fondement. L'Egliſe Gréque fait mémoire de lui au 31 de Juillet. La Latine n'en a fait aucune mention dans ſes Calendriers ou Martyrologes, que du tems de Sixte V. Baronius eſt le premier qui l'ait inſéré dans le Martyrologe au 17 Mars. L'an 1345, un Viſionnaire Anglois, nommé Jean Blome, obtint la permiſſion du Roi Edouard III, de chercher le corps de Joſeph d'Arimathie à Glaſſenbury, où il prétendoit qu'il devoit être. Mais cette recherche fut inutile, & ne ſervit qu'à prouver la trop grande crédulité de ceux qui avoient ajoûté foi aux rêveries de Blome. * Saint Matthieu, *ch.* 27. S. Marc, *ch.* 15. S. Luc, *ch.* 23. S. Jean, *ch.* 19. Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 1. *c.* 21. Baronius, *A. C.* 34 *&* 35. Baillet, *Vies des Saints*, 17 *Mars.*

JOSEPH, nom de trois grands hommes, dont il eſt fait mention dans les Actes des Apôtres; JOSEPH, dit *Barſabas*, & ſurnommé *le Juſte*, l'un des 72 Diſciples du Fils de Dieu, qui fut nommé avec Matthias, pour être mis à la place de Judas; un autre JOSEPH, dit *Barnabé*; un autre appellé *Judas.* * *Actes des Apôtres*, *ch.* 1. 4. *&* 15.

JOSEPH ou JOSEPHE, Hiſtorien, Juif de nation, du côté de ſon pére Mattathias, deſcendoit des premiers Sacrificateurs de Jéruſalem; & du côté de ſa mére, il ſortoit du ſang Royal des Aſmonéens ou Machabées. Il naquit du tems de l'Empereur Caligula, l'an 37 de Jéſus-Chriſt & vivoit encore ſous Domitien: de ſorte qu'il a vécu ſous le régne de neuf Empereurs. Dès l'âge de quatorze ans, les Pontifes & les premiers hommes de Jéruſalem le conſultoient ſur les plus grandes difficultez de la Loi. A ſeize ans, il ſe mit à étudier ce qui étoit particulier à chacune des trois Sectes qui avoient cours dans ſon païs, des Phariſiens, des Saducéens, & des Eſſéniens. Pour mieux connoître cette derniére, qui faiſoit profeſſion d'auſtérité & de ſolitude, il alla trouver un certain Banus, qui vivoit dans le déſert, ſe nourriſſoit de fruits ſauvages, & ſe lavoit pluſieurs fois le jour dans de l'eau froide. Joſeph demeura trois ans avec lui; & enſuite s'attacha à la ſecte des Phariſiens, qu'il ſoutient être fort ſemblable à celle des Stoïciens. En l'an 63 de Jéſus-Chriſt à l'âge de vint-ſix ans, il fit le voyage d'Italie, en faveur de quelques Sacrificateurs Juifs, que Félix, Gouverneur de Judée, avoit envoyez priſonniers à Rome. Un Comédien Juif, que Néron aimoit, le protégea à la Cour de ce Prince, & lui fit connoître l'Impératrice Poppée, dont la faveur lui fit obtenir ce qu'il ſouhaitoit. Il s'en retourna ſatisfait dans la Paleſtine, où il commanda dans la Province; & il exerça dignement cette charge juſqu'à la priſe de Jotapat. C'eſt là où il fut réduit à ſe jetter dans un puits, qui avoit ſervi de retraite à

rante des siens, & où il souffrit ces grandes incommoditez, dont lui-même parle dans son Histoire de la Guerre des Juifs. Il fut enfin prisonnier de Vespasien, lui prédit qu'il seroit bientôt Empereur, & qu'il le délivreroit, comme Suétone le rapporte en la Vie de cet Empereur, *ch.* 5. & comme Joseph l'écrit lui-même, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 4. Après sa délivrance, qui arriva comme il l'avoit prédit, il se trouva à la prise de Jérusalem par Titus, & composa depuis, comme témoin oculaire, les sept Livres de la Guerre des Juifs, dont le même Titus fit tant d'estime, qu'il voulut qu'on les mît, approuvez de sa main, dans la Bibliothéque publique. Joseph vécut à Rome sous la protection des Princes, gratifié de leurs pensions, du Droit de Bourgeoisie Romaine, & de plusieurs autres bienfaits, qui lui donnérent moyen d'achever sous Domitien ses vint Livres des Antiquitez Judaïques. Il composa aussi deux Livres contre Apion Alexandrin, ennemi des Juifs; un Discours de l'empire de la Raison, ou du Martyre des Machabées, qui est le plus éloquent des Ouvrages de Joseph; & un Traité de sa vie, à l'imitation de plusieurs grands hommes. Il écrivoit poliment, & l'on peut dire que c'est un Historien accompli, & que l'on appelle à bon droit le Tite-Livre des Grecs; mais beaucoup de gens doutent s'il est aussi fidéle que poli. Le Savant M. Prideaux ne regardoit point Joseph comme un Historien accompli. On découvre, *dit-il*, dans son Histoire des fausſetez palpables, & sur-tout dans le Livre onziéme de ses Antiquitez. Ils s'y trouve souvent opposé à l'Ecriture, à l'Histoire & même au bon-sens; & le savant Anglois en donne plusieurs preuves. On lui attribue un Livre *de Universo*, ou *de Universi Causa*. Photius qui en parle, *Cod.* 48, dit que quelqu'un avoit remarqué que cet Ouvrage étoit d'un Prêtre nommé Caius. Il y a eu un autre JOSEPH *Gorionides*, ou fils de Gorion, sous le nom de qui on a en Hébreu une Histoire de la Guerre Judaïque; mais l'Auteur de cette Histoire est beaucoup plus récent, car il a vécu depuis S. Jérôme, & parle des Goths comme étant établis en Espagne: & on ne peut douter que ce ne soit un Imposteur, puisqu'après avoir dit dans un endroit qu'il étoit Prêtre, il écrit dans un autre qu'il n'a pu entrer dans le Sanctuaire, parce que cela n'étoit permis qu'aux Prêtres. * Tertullien, *Apologétique*, *ch.* 17. & 21. Porphyre, *de Abstinentia ab esu animalium*, *l.* 4. Saint Jérôme, *Catal. ch.* 13. Eusebe, *in Chron. & Hist.* Saint Isidore de Péluse, *l.* 4. *Epist.* 225. Cassiodore, *Div. Inst. l.* 1. *c.* 17. Photius, *Cod.* 47. 76. & 238. Sozoméne. Evagre. Zonare. Suidas. Baronius. Bellarmin. Possevin. Torniel. Salian. Scaliger. Vossius. La Mothe le Vayer, *Jugemens des Hist. &c.* Prideaux, *Hist. des Juifs*, *tome* 1. *p.* 84 *& suiv.*

JOSEPH, Rabbin, fils de Caspi, a fait un Dictionnaire Hébreu, sous le titre de *Chaîne d'argent*. Il différe assez souvent des autres Grammairiens de sa Nation, & reprend dès le commencement de son Ouvrage les Rabbins Jona, Abénezra & Kimhi, de s'être trompez à l'égard des racines. * Richard Simon, *Hist. Crit. du Vieux Test. l.* 1. *ch.* 30.

JOSEPH de Palestine, dit communément *le Comte Joseph*, Juif de naissance, étoit de Tibériade, & avoit un rang distingué parmi les Juifs, sous le Patriarche Hillel. On rapporte que Hillel étant à l'extrémité, pria l'Evêque proche de Tibériade, de le venir trouver, & de lui donner le batême des Chrétiens, sous prétexte de lui donner une Médecine; l'Evêque vint & batisa Hillel. Joseph vit ce qui se passoit, & quelque tems après se convertit, averti, à ce qu'on dit, par plusieurs visions qu'il eut en songe, & ayant éprouvé la vertu du nom de Jésus-Christ, en guérissant un Démoniaque par son invocation. Les Juifs découvrirent qu'il lisoit les Evangiles, & le maltraitérent. L'Evêque du lieu le tira de leurs mains; mais les Juifs continuant à le persécuter, le jettérent dans le Cydne, fleuve de Cilicie, & le crurent noyé; néanmoins il fut sauvé, & quelque tems après il reçut le batême. L'Empereur Constantin lui donna ensuite des ordres de bâtir des Eglises dans les villes & les bourgades que les Juifs avoient en Palestine: ce qu'il exécuta. Cette commission lui attira encore la haine des Juifs. Il fut aussi ennemi des Ariens, & reçut Eusébe de Verceil, exilé dans la ville de Scythople, où Joseph demeuroit. Saint Epiphane étant encore jeune, y vint voir cet Evêque, & apprit du Comte Joseph même ce que nous venons de rapporter. Ce Saint dit aussi que Joseph fut le premier qui trouva & publia l'Original Hébreu de l'Evangile selon saint Matthieu, écrit de la propre main de cet Apôtre. * S. Epiphane, *Hæres.* 30.

JOSEPH, I de ce nom, Patriarche de Constantinople, avoit été Métropolitain d'Ephése, & fut élu après Euthyme en 1416, & non, comme le veut Onuphre, en 1424. Lorsqu'on lui proposa l'union de l'Eglise Gréque avec la Latine, il ne s'y opposa point, & suivit à ce dessein l'Empereur Jean Paléologue, pour se trouver au Concile que le Pape Eugéne IV célébroit à Ferrare, & qui fut depuis transféré à Florence. Joseph, après avoir souscrit à tous les sentimens de l'Eglise Latine, mourut subitement à Florence le neuviéme Juin 1439, & y fut enterré dans l'Eglise des Dominicains. * Phranz, *l.* 1. *ch.* 36. Onuphre, *in Chron.* Æneas Silvius, *Amores Euriali & Lucretiæ. ch.* 54. Sponde & Rainaldi, *in Annal.*

JOSEPH II, ou selon d'autres, JOASAPH, I de ce nom, Patriarche de Constantinople, occupoit ce Siége dans le XV siécle, vers l'an 1460. Les Auteurs de ce tems rapportent qu'un Chrétien, Officier de l'Empereur Turc, & en grande considération à la Porte, avoit voulu répudier sa femme légitime, pour épouser une veuve. Le Patriarche s'y opposa avec courage. Cela fâcha si fort l'Officier, qu'il lui fit couper la barbe: ce qui est la plus grande injure qu'on puisse faire à un Prélat ou à un Religieux au Levant. Celui-ci ne s'en offensa point; au contraire, il s'offrit à donner les piez, les mains & la tête même pour la défense de la justice; mais sa constance ne servit qu'à le faire chasser de son Siége, où l'on introduisit un certain Marc, dit *Nylocarabes.* * Crusius, *Turco-Græcia*, *l.* 1. & 2. Sponde, *Ann. Christ.* 461. *num.* 17.

JOSEPH III, ou JOASAPH II, succéda à Denys en 1555, & par son humeur extrêmement altiére, se fit de grandes affaires avec son Clergé. On le convainquit de Simonie; ce qui le rendit haïssable à tout le monde, & obligea les Prélats Grecs de s'assembler en 1565, & de le dépoſer. Métrophanès fut mis en sa place. * Onuphre, *en la Chron.* Crusius, *Turco-Græcia*, *l.* 2. Sponde, *in Annal. A. C.* 1555. *n.* 21. 1565. *n.* 33.

JOSEPH, Oeconome de l'Eglise de Constantinople dans le VIII siécle, adhéra aux volontez de l'Empereur Constantin, fils de Léon IV, & consentit de le marier avec une femme qu'il aimoit, bien qu'il en eût déja une légitime. Cela fut cause qu'on l'exila. Il fut rappellé, & par son peu de conduite il se fit encore bannir en 711.

JOSEPH, Evêque de Modon, se trouva au Concile de Florence en 1438, & écrivit contre Marc d'Ephése, qui avoit publié un Ouvrage, de ce qui s'étoit passé en cette sainte Assemblée. * Bellarmin, *de Script. Eccl.* Sponde, *An. Ch.* 1440. *n.* 17. 18.

JOSEPH, Empereur, de la Maison d'Autriche, fut le quinziéme de sa famille qui ait occupé le Trône Impérial. Il étoit fils de l'Empereur LEOPOLD I, & d'*Eléonore* de Baviére-Neubourg sa troisiéme femme, & naquit le 26 Juillet 1678. Son pére le fit nommer Roi de Hongrie à titre d'hérédité en 1687, & élire Roi des Romains le 24 Janvier 1690. On le maria l'an 1699, & l'an 1702 il fit sa premiére Campagne devant la ville de Landau assiégée depuis trois mois par l'Armée de l'Empire, & dont il eut tout l'honneur de la capitulation, peu après qu'il fut arrivé; mais les François reprirent cette place l'année suivante. En 1704, le Roi des Romains la réassiégea, & ne la soumit que le 26 Novembre, après 66 jours de tranchée: ce fut la suite de la journée de Hochstet, événement qui obligea l'Electrice de Baviére de faire avec ce Prince un Traité, qui fut ratifié par l'Empereur son pére, en exécution duquel les troupes Bavaroises évacuérent cet Electorat; mais les conditions de ce Traité ne furent pas exactement observées par le vainqueur. L'Empereur Léopold étant mort le cinquiéme Mai 1705, Joseph prit le nom d'Empereur; mais n'ayant jamais pensé à se faire couronner, il ne devoit avoir à proprement parler, que le tître de Roi des Romains. Ce Prince plus violent que son pére, voulut être maître absolu dans l'Empire: il mit de sa seule autorité les Electeurs de Cologne & de Baviére au Ban de l'Empire par Acte du Conseil Aulique du 29 Avril 1706, & disposa des biens de ce dernier en faveur de ses créatures: l'Electeur Palatin eut le Haut Palatinat pour sa part, & l'Empereur lui fit reprendre le premier rang que ses ancêtres avoient occupé dans le Collége Electoral.

Ayant engagé tout l'Empire dans sa querelle particuliére pour faire tomber à son frére toute la Monarchie d'Espagne, au préjudice de la disposition Testamentaire du Roi Charles II, il se reposa sur les Anglois & sur les Hollandois du soin de pousser vivement la guerre contre les Rois de France & d'Espagne; & de tous les Princes liguez il fut celui qui contribua le moins, soit en troupes, soit en argent. Il est pourtant vrai qu'avec l'aide de ses troupes auxiliaires, il entra en possession du Duché de Milan & de plusieurs autres places d'Italie, lorsque les François furent contraints d'évacuer ce païs-là en 1707. Il mit le Duc de Mantoue au Ban de l'Empire; mais ce Prince mourut en 1708, avant que d'en avoir appris la fâcheuse nouvelle, & ses Etats furent confisquez au profit de l'Empereur. Le Duc de la Mirandole eut le même sort, & son Duché, lui vivant, fut vendu en 1710, aussi bien que Concordia, au Duc de Modéne, qui en paya 170000 pistoles, & en reçut l'investiture en Mars 1711. Les autres Princes d'Italie ne furent guéres mieux traitez; les troupes Impériales prirent de leur autorité des quartiers sur leurs terres, & l'on exigea d'eux, toutes les années, des contributions exorbitantes. Les terres de l'Eglise n'en furent pas exemtes. Le Pape Clément XI arma pour s'en mettre à couvert; mais il fallut céder à la force. En 1708, on mit garnison dans Ferrare, & dans Bologne. On lui prit Comacchio; & après l'avoir fait trembler jusques dans Rome, il fut forcé de reconnoitre l'Archiduc comme Roi d'Espagne, quoi qu'il ne fût maître que de Barcelone & d'une partie de la Catalogne, de lui écrire un Bref en cette qualité le dixiéme Octobre 1709, de lui envoyer un Nonce, & de recevoir un Ambassadeur d'obédience de la part de ce Prince; tout cela sous l'espérance qu'on restitueroit à sa Sainteté sa ville de Comacchio: ce qui ne se fit pourtant pas. Le seul Duc de Savoye se ressentit des bienfaits de l'Empereur, qui lui accorda en reconnoissance de son attachement à la Maison d'Autriche, la partie du Montferrat, qui avoit appartenu au Duc de Mantoue, l'Alexandrie que l'on démembra du Milanez, & le Vigevanasque; encore sur ce dernier article ce Duc eut-il de grands griefs, dont il ne put obtenir satisfaction de la Cour Impériale. Enfin le Royaume de Naples éprouva que les intrigues du Cardinal Grimani pour attirer en ce païs-là les troupes Allemandes, à la faveur de quelques mécontens, lui furent très funestes, puisque depuis le mois de Juin 1707, que ces troupes furent introduites dans Naples, elles y vécurent toujours comme dans un païs de conquête, sans parler des sommes considérables que les Napolitains furent obligez de fournir tous les ans à l'Archiduc.

Du côté de la Hongrie, l'Empereur eut toujours la guerre à soutenir contre les Mécontens, qui déclarérent même le Thrô-

ne

ne vacant ; mais après différentes expéditions, quelquefois heureuſes pour eux, plus ſouvent malheureuſes, il les contraignit, voyant leurs principales places emportées, & le Prince Ragotzki qui étoit leur Chef, retiré, à ſe ſoumettre & à accepter une amniſtie qu'il leur fit offrir : cette ſoumiſſion ne ſe fit pourtant que quelques jours après ſa mort, qu'on prit grand ſoin de leur cacher, de crainte qu'un événement ſi peu attendu ne leur donnât aſſez de courage pour rompre toute négociation. S. M. Impériale avoit été obligée par le Roi de Suéde quatre ans auparavant, de rendre aux Proteſtans de la Communion d'Ausbourg, pluſieurs Egliſes en Siléſie, dont ſon pére les avoit privez ; le Traité en fut conclu à Alt-Ranſtadt le premier Septembre 1707. Il eſt vrai que l'Empereur habile à profiter de toutes les conjonctures à avoir de l'argent, tira d'eux 56000 florins une fois payez, & 380000 par forme de prêt, pour obtenir la permiſſion de bâtir en ce païs-là ſix nouvelles Egliſes, n'étant pas contens de 115 qu'il leur reſtitua.

Ce Monarque eut de grandes liaiſons avec le Czar de Moſcovie, & beaucoup de part aux troubles de la Pologne, qu'il fomenta ſous main en faveur du Roi Auguſte, principalement depuis que le Roi de Suéde, défait en Moſcovie au mois de Juillet 1709, eut été obligé d'aller chercher un aſyle en Turquie. Enfin la petite vérole enleva l'Empereur Joſeph le 17 Avril 1711, n'ayant pas encore accompli ſa 33 année. Son Thrône vaqua juſqu'au 12 Octobre ſuivant, que l'Archiduc Charles ſon frére, fut élu pour le remplir ; & pendant cet interrégne, l'Impératrice Douairiére leur mére, gouverna les Etats héréditaires en qualité de Régente, ainſi que le défunt l'avoit ordonné par ſon Teſtament. *Voyez* ſa poſtérité à l'Article d'AUTRICHE.

JOSEPH, fils d'Abu Téchifien, ſecond Roi de Maroc, de la race des Almoravides. Dès l'entrée de ſon régne, il abandonna la ville d'Agmet, qui étoit dans les montagnes, & bâtit Maroc l'an 1086 de Jéſus-Chriſt, 479 de l'Hégire, ou l'acheva ; car quelques-uns diſent que ſon pére l'avoit déja commencée. Quelque tems après il fit la guerre aux peuples de Fez, qui étoient gouvernez par deux Princes, & ſe rendit maître de tout le païs. De là paſſant au Royaume de Trémécen, ou d'Alger, & à celui de Tunis, il les rendit tributaires. Puis retournant à Maroc il prit le tître d'Amir el Mémumin, comme ſon pére avoit fait. Ce nom ſignifie *Commandant des fidéles*, d'où l'on a fait par corruption *Miramolin*. Joſeph ayant conquis le Royaume de Fez, & ſoumis à un tribut les Rois de Trémécen & de Tunis, tourna ſes armes victorieuſes contre les Arabes, retirez dans les montagnes & dans les déſerts de Numidie, que l'on nomme à préſent *le Biledulgérid*. Il réſolut enſuite d'aller en Eſpagne, à la ſollicitation du Roi de Grenade, qui engagea les autres Rois Maures de ce païs à reconnoître Joſeph pour Souverain, & à ſe mettre ſous ſa protection. Joſeph ayant accepté leurs offres, paſſa le Détroit de Gibraltar, & joignant ſes forces avec les leurs, aſſiégea la ville de Tolède ; mais ſur les nouvelles de l'arrivée du Roi Alfonſe, il ſe retira à Grenade ; d'où il alla attaquer la ville de Murcie, qu'il prit par compoſition. Voyant enſuite que les Maures ſe repentoient de l'avoir appellé, il ſe rendit maître des Royaumes de Murcie, de Grenade, de Cordoue, de Jaën, & d'une partie de celui de Valence ; & retourna en Afrique, après avoir laiſſé ſon neveu Mahamet pour gouverner ſes Royaumes en ſon abſence. Lorsqu'il y fut arrivé, il publia la Gazie, qui eſt une eſpéce de Croiſade parmi les Maures ; & avec une puiſſante Armée, s'embarqua à Ceuta, d'où il vint prendre terre à Malaga. De là s'étant joint à Mahamet, ils allérent enſemble aſſiéger Tolède ; mais l'arrivée du Roi Alfonſe leur fit encore lever le ſiége. Joſeph envoya Mahamet aſſiéger Valence, qu'il prit, & dont il fit mourir le Roi. L'an 1109 de Jéſus-Chriſt, 503 de l'Hégire, Joſeph gagna en Eſpagne la bataille que les Hiſtoriens appellent *la bataille des ſept Comtes*, parce qu'il y eut ſept Comtes d'Eſpagne de tuez, outre le Prince Dom Sanche : ce qui cauſa une ſi grande douleur au Roi Alfonſe, qu'il mourut de regret peu de tems après. L'année ſuivante Joſeph mourut à Maroc, & ſon fils ALI lui ſuccéda. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JOSEPH, II du nom, ſecond Roi de Maroc, de la race des Almohades, étant parvenu à l'empire après la mort de ſon pére Abdulmumen en 1156 de Jéſus-Chriſt, & 551 de l'Hégire, ſe montra grand ennemi des Chrétiens. Après avoir maintenu le Roi de Tunis & celui de Bugie qui étoient ſes vaſſaux, il paſſa en Eſpagne l'an 1153, avec ſoixante mille chevaux, & plus de cent mille hommes de pié, à la priére des Rois Maures, qui lui offroient obéïſſance pour s'affranchir du joug des Chrétiens ; mais ſe voyant plus fort qu'eux, il ſe rendit maître de leurs Etats ; & après avoir fait pluſieurs pertes contre les Chrétiens, il remporta depuis quelques victoires ſur eux. Enfin étant au ſiége de Santarein, qu'il attaquoit vivement, il reçut un coup de fléche, dont il mourut. Les Maures levérent le ſiége, & ceux d'Afrique s'en retournérent en Barbarie. JACOB ALMANSOR lui ſuccéda l'an 1173 de Jéſus-Chriſt & 569 de l'Hégire. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JOSEPH, d'Exceter en Angleterre, floriſſoit dans le XIII ſiécle vers l'an 1210. Outre qu'il étoit ſavant dans les Langues Gréque & Latine, il paſſoit encore pour un des meilleurs Poëtes de ſon tems. Il en donna des marques par divers Ouvrages, & ſur-tout par un Poëme de la guerre de Troye, qui commence ainſi,

Iliadum lachrymas, conceſſaque Pergama fatis,
Prælia bina ducum, bis adactum cladibus urbem,
In cineres querimur, &c.

Cet Ouvrage a ſix livres. Il le dédia à Baudouin Archevêque de Cantorbéri, ſon bienfaicteur. Balée & Pitſéus parlent de lui, & ce dernier même ajoûte que Baudouin fit donner l'Archevêché de Bourdeaux à Joſeph ; mais ce fait n'eſt appuyé par aucun Auteur. * Voſſius, *de Hiſt. & Poët. Lat.*

JOSEPH ALBO, Juif Eſpagnol, a compoſé en Hébreu de Rabbin, un Ouvrage intitulé, *Sepher Ikkarim*, le Livre *des fondemens*, où il traite doctement tout ce qui regarde les principaux Articles de la créance des Juifs. Ce Rabbin, ſuivant la remarque de Richard Simon, n'a pas cru avec pluſieurs Juifs, que les Livres de l'Ecriture-Sainte euſſent été corrompus pendant le tems de leur captivité à Babylone. Il prouve au contraire par pluſieurs raiſons que cela ne s'eſt pu faire, parce qu'il y a toujours eu des Sacrificateurs & des Docteurs qui ont enſeigné la Loi. Il apporte de plus, pour montrer que le Pentateuque de Moïſe n'a pu être corrompu, l'exemple des Samaritains qui étoient ennemis des Juifs, & qui ont eu un exemplaire Hébreu du même Pentateuque. Ces gens-là n'ont eu, dit ce Rabbin, aucune part à la captivité de Babylone, ayant été menez captifs en un autre lieu avant ce tems-là ; & ils ont néanmoins des Livres de la Loi de Moïſe, ſemblables à ceux qui ſont en uſage chez les Juifs.

JOSEPH de PARIS, Capucin, connu ſous le nom de *Pére Joſeph*, étoit fils de *Jean* le Clerc, Seigneur du Tremblay, Préſident aux Requêtes du Palais à Paris, Ambaſſadeur à Veniſe, & Chancelier de François Duc d'Alençon, & de *Marie* de la Fayette, qui avoit été élevée dans la Religion Proteſtante, dont elle fit abjuration. Il naquit à Paris le quatriéme Novembre 1577, perdit ſon pére n'étant âgé que de dix ans, fit de bonnes études ſous les plus célébres Maîtres de l'Univerſité de Paris, voyagea en Italie & en Allemagne, & fit une Campagne ſous le nom de Baron de Maffée ; mais en même tems qu'il donnoit les plus belles eſpérances à ſa famille, il conſervoit dans le cœur le deſſein qu'il avoit formé dès l'âge de ſeize ans de renoncer au monde, & de ſe retirer chez les Capucins, ce qu'il exécuta au commencement de 1599. Sa mére qu'il n'avoit pas conſultée ſur ce parti, obtint d'abord un Arrêt du Parlement, qui ordonnoit que ſon fils lui fût rendu, & des Lettres de juſſion pour faire obéïr les Capucins à l'Arrêt ; mais le Novice lui fit des remontrances ſi vives qu'elle conſentit à tout ce qu'il voulut, & fit profeſſion à Paris le troiſiéme Février 1600. Après ſon Cours de Théologie, on le chargea d'enſeigner la Philoſophie à Paris ; il eut enſuite la conduite des Novices ; & enfin s'étant adonné à la prédication, non ſeulement il prêcha pluſieurs Carêmes dans les grandes villes, mais ayant entrepris diverſes Miſſions, il entra ſouvent en lice avec les Huguenots, & contribua le plus à la réforme de l'Ordre de Fontevrauld. Le Pére Joſeph avoit déja rempli en 1614, les premiers emplois de ſon Ordre en France, & il s'étoit fait connoître à la Cour, qui l'employa toujours depuis dans les plus importantes affaires ; mais ſi les occupations qu'on lui donna ne lui permirent pas de travailler à ſa propre perfection, comme il auroit ſouhaité, au moins elles ne ralentirent pas ſon zéle pour le ſalut des ames, & ne pouvant plus faire de Miſſions par lui-même, il en procura en Angleterre, en Canada, en Turquie, où les Religieux de ſon Ordre ont encore aujourd'hui des ſucceſſeurs, qui continuent à faire leurs fonctions apoſtoliques avec beaucoup de ſuccès. Il ne perdit point auſſi de vue la réforme de l'Ordre de Fontevrauld, & n'ayant pu la conduire au point qu'il ſouhaitoit, il en prit occaſion d'établir le nouvel Ordre des Religieuſes Bénédictines du Calvaire, auſquelles il procura des établiſſemens à Poitiers & à Angers. Les Conſtitutions qu'il leur donna, prouvent également ſa ſageſſe & ſa piété ; & on les a trouvé ſi judicieuſes, qu'on les obſerve encore aujourd'hui ſans aucune altération. Louïs XIII, pour récompenſer le P. Joſeph de ſes ſervices, l'avoit nommé au Cardinalat ; mais il mourut à Ruel, avant que d'être revêtu de cette dignité, le 18 Décembre 1638, dans ſa 61 année. Le Cardinal de Richelieu, à qui il avoit été conſtamment attaché, fit porter ſon corps au grand Couvent des Capucins, où on lui fit des obſéques magnifiques, auſquelles le Parlement aſſiſta en corps : on l'enterra devant le grand autel, & on y mit une pierre de marbre avec une Epitaphe, qui contient ſon éloge. Son cœur fut porté aux Religieuſes du Calvaire du Marais, où l'Evêque de Lizieux prononça ſon Eloge funébre. * Richard, *Vie du Pére Joſeph.*

JOSEPH A FALCONIBUS. *Cherchez* FALCONIS.

JOSEPH, (Ange de ſaint) Carme Déchauſſé, vivant encore en 1686, a fait une eſpéce de Grammaire, ou de Dictionnaire Perſan, publié à Amſterdam en 1684, ſous le tître de *Gazophylacium Linguæ Perſarum*. La méthode qu'il y propoſe pour apprendre cette Langue, eſt réguliére, les remarques en ſont juſtes, & les traits d'Hiſtoire dont il embellit ſon Ouvrage, fort inſtructifs. Il s'eſt expliqué en Latin, en François & en Italien, pour en étendre l'uſage à toutes les Nations de l'Europe, & il évite toutes les difficultez de Grammaire, qui ne font qu'embarraſſer l'eſprit. * *Journal des Savans du dixiéme Juillet* 1684.

JOSEPH, ou *Iſſuf-Mirza*, fils de *Gihanſchah* Sultan de la Dynaſtie des Turcomans du Mouton Noir. Ce Prince étant tombé entre les mains d'Uſuncaſſan ou Haſſan Begh, après la défaite de Gihanſchah ſon pére, fut condamné par le Vainqueur à perdre la vue. Il ſe retira en cet état dans la ville de Schiraz, & y fut reconnu pour Sultan, de même que dans toute la Province de Perſe. Mais ayant voulu meſurer une ſeconde fois ſes forces avec celles d'Uſuncaſſan, il perdit la vie avec ſes Etats l'an de l'Hégire 875, de Jéſus-Chriſt 1470. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JOSEPH, fils d'*Abdalber* Docteur illuſtre du Muſulmaniſme, étoit *Imam*, c'eſt à dire, Chef d'une Moſquée, où il s'appliqua entiérement à la piété & à l'étude, dont il a laiſſé un bon témoignage dans pluſieurs Ouvrages qu'il a compoſez en Arabe. Le principal eſt intitulé *Iſtiab*, c'eſt à dire, *Livre univerſel.* Le *Tambid ala al Maoutha le Malék*, qui eſt une explication du Maoutha de Malec, n'eſt pas moins eſtimé. *Dorar Filmegazi valſeir* eſt un recueil des choſes les plus remarquables ſur les conquêtes des Muſulmans, & ſur leurs mœurs & coutumes. On a encore de lui *Hegiar almégialis*, *l'entretien des compagnies & des converſations.* Ce Docteur raporte dans ce dernier Ouvrage, que Mahomet eut un ſonge, pendant lequel il crut être en Paradis, où il vit entre autres choſes une de ces machines à bâcule fort uſitées dans le Levant, dont on ſe ſert pour tirer de l'eau d'un puits. Mahomet, curieux de ſavoir à qui appartenoit cette machine, on lui dit qu'elle appartenoit à *Abougébel*, qui étoit un des plus grands ennemis de la Religion Muſulmane & de Mahomet, qui le regardoit comme un réprouvé: c'eſt ce qui l'obligea à dire, Qu'eſt-ce qu'Abougéhel a de commun avec le Paradis? Il n'y entrera jamais. Il arriva quelque tems après qu'Akramas fils d'Abougéhel s'étant fait Muſulman, Mahomet en eut une très grande joye, & comprit la ſignification de ſon ſonge, ſelon lequel Abougéhel étoit comme la machine, qui avoit tiré ſon fils du fonds du puits de l'Idolâtrie, pour l'élever juſques à la connoiſſance du vrai Dieu, pendant qu'il s'étoit plongé lui-même de plus en plus dans l'abîme de l'Infidélité. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JOSEPH, fils de *Tangri Virdi*, Auteur célébre & homme de qualité, qui ſervoit les Sultans d'Egypte. On lui donne par excellence le tître de *Mouarekb Meſr*, c'eſt à dire, *Hiſtoriographe d'Egypte*, à cauſe d'un excellent Ouvrage qu'il compoſa de l'Hiſtoire entiére de ce païs-là, dont le tître ſignifie, *Etoiles lumineuſes ſur l'Hiſtoire des Rois d'Egypte & du Caire.* Cet Ouvrage eſt diviſé en quatre volumes, dont le premier traite d'abord de la conquête de l'Egypte faite par les Muſulmans, du Gouvernement d'Amrou Ebn al As, & de tous ceux qui y ont commandé ou régné ſous les Califes, juſques à Malek Al Aſchraf Inal, douziéme Sultan des Mamelucs Circaſſiens, qui commença à régner l'an de l'Hégire 857, de Jéſus-Chriſt 1453. L'Auteur de cette Hiſtoire eſt ſi exact, qu'il marque chaque année juſqu'à quel degré le Nil eſt monté ou deſcendu; de ſorte qu'on peut dire qu'il n'y a point d'Hiſtoire plus complette dans le grand nombre de celles qui nous reſtent des Auteurs qui ont travaillé ſur l'Egypte. Sélim Empereur des Turcs, après avoir conquis l'Egypte, ayant lu cet Ouvrage, le trouva ſi parfait, qu'il commanda à Schamſeddin Ahmed Ben Soliman Ben Kemal, qui avoit été ſon Précepteur, de le traduire en Langue Turque, ce qu'il exécuta fort bien. L'Auteur a lui-même abbrégé ſon Ouvrage, de peur que quelqu'autre ne l'entreprît & ne l'eſtropiât. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

JOSEPH. *Voyez* JUZZIF.

JOSEPH, fils de *Ménéus.* Hircan Grand-Sacrificateur des Juifs l'envoya en Ambaſſade à Marc-Antoine qui étoit en Bithynie, pour lui préſenter une couronne d'or, & le prier d'écrire dans les Provinces, pour faire mettre en liberté ceux de leur Nation que Caſſius avoit emmenez captifs contre le Droit de la guerre. Il trouva leur demande raiſonnable, leur accorda ce qu'ils déſiroient, & écrivit à Hircan & aux Tyriens. * Joſéphe, *Antiq. Juda q. l.* 14. *ch.* 22.

* JOSEPH, pére d'Ox & fils d'Oziel, étoit biſayeul de Judith, qui coupa la tête à Holoferne. * *Judith*, *ch.* 8. *v.* 1.

JOSEPH, premier mari de *Salomé*, ſœur d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée. Ce Prince l'établit Gouverneur de ſes Etats en ſon abſence, pendant qu'il étoit allé ſe juſtifier auprès de Marc-Antoine, ſur la mort du Souverain-Sacrificateur Ariſtobule, frére de Mariamne. Il lui donna en même tems un ordre ſecret, qu'en cas qu'Antoine le fît mourir, il ne manquât pas auſſi-tôt de tuer Mariamne; de peur qu'après ſa mort elle ne tombât en la puiſſance d'un autre. Mais Joſeph ayant découvert par imprudence à Mariamne un ordre ſi inhumain, ne fit qu'augmenter l'averſion que cette Princeſſe avoit déja conçue contre un mari ſi jaloux & ſi cruel. Hérode ne fut pas plutôt de retour, qu'elle lui en fit reproche, lui exagérant avec un vif reſſentiment ſa rage & ſon humeur barbare. Ce reproche fut comme un coup de poignard, qui perça le cœur d'Hérode, & le fit encore plus douter de la fidélité de ſa femme. Il ſe mit dans l'eſprit que Joſeph ne lui auroit jamais déclaré un ſecret de cette importance, s'il ne s'étoit rien paſſé de trop familier entre eux. Il en fut tellement irrité, qu'il le condamna ſur le champ à la mort, ſans le vouloir entendre dans ſes juſtifications. * Joſephe, *Antiquit. l.* 15. *ch.* 4.

JOSEPH, Thréſorier d'Hérode *le Grand* Roi des Juifs. Ce Prince étant allé trouver Auguſte à Rhodes, commit à ce Joſeph la garde du château d'Alexandrion, & des Reines Alexandra & Mariamne. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 15. *ch.* 9.

JOSEPH, fils d'*Élli* de la race des Sacrificateurs Juifs. Matthias, qui exerçoit la Souveraine-Sacrificature, ayant ſongé la nuit d'un jeûne qu'on devoit célébrer, qu'il avoit eu la compagnie de ſa femme, & qu'ainſi il n'étoit pas en état de faire le ſervice divin, Joſeph qui étoit ſon parent, fut commis pour tenir ſa place ce jour-là. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *ch.* 8.

JOSEPH, petit-fils d'Hérode *le Grand*, Roi des Juifs. Flave Joſéphe en dit un mot dans ſes * *Antiquit Judaïq. l.* 17. *ch.* 12.

JOSEPH: c'étoit le .. ſurnom de *Caïphe* Souverain-Sacrificateur des Juifs. *Voyez* CAIPHE.

JOSEPH, fils de *Simon Canée*, fut le ſoixante & ſeiziéme Grand-Sacrificateur des Juifs depuis Aaron, & le ſixiéme après la mort de Jéſus-Chriſt. Hérode Roi de Chalcide le pouſſa, & l'éleva à cette éminente dignité, le faiſant ſuccéder pour la premiére fois à Canthara, cinquante ans après la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Il ne la poſſéda que deux ans, & s'en dépouilla en faveur d'Ananias fils de Zébédée, par le commandement du jeune Agrippa. Il fut pourtant rétabli onze ans après, & ſuccéda à Iſmaël fils de Phabée. Il ſe maintint encore trois ans en cette charge; ce qui fait qu'on le peut compter pour le ſoixante & dix-neuviéme Grand-Sacrificateur depuis Aaron, & le ſixiéme depuis la paſſion du Sauveur, ou même le neuviéme. Ananus fut ſon ſucceſſeur cette ſeconde fois. * Tirin, *Chronol. Sacr. ch.* 42. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 7, dit qu'il étoit fils de *Simon* ſurnommé *Labi*; mais c'eſt le même que *Canée.*

* JOSEPH, ſurnommé *Gabéï* ou *Gaddis*, Grand-Prêtre des Juifs, fut établi par Agrippa dernier Roi des Juifs, qui le deſtitua la même année. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOSEPH, Juif, fils de *Gorion.* Au commencement de la guerre de ceux de ſa Nation contre les Romains, il eut ordre conjointement avec le Sacrificateur Ananus, de prendre ſoin de la ville de Jéruſalem, & d'en faire relever les murailles. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 42.

JOSEPH, Juif, fils de *Simon*, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut envoyé à Jéricho, pour avoir ſoin de la conſervation de cette place. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 42.

JOSEPH, un des principaux Sacrificateurs d'entre les Juifs, perſuadé par un Diſcours que Flave Joſéphe lui fit & à ceux de ſa Nation, ſe retira vers les Romains avec quelques autres. Tite les reçut avec beaucoup de bonté, & les envoya à Gophna, avec promeſſe de leur donner des terres, dès que la guerre ſeroit finie. Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 9.

JOSEPH, fils de *Daleus*, de la race des Sacrificateurs **Juifs**, voyant le Temple de Jéruſalem en feu lors du ſiége qui en fut fait par Tite, ſe jetta dedans, & périt avec ce ſuperbe édifice. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 29.

* JOSEPH ſurnommé *l'Aveugle*, étoit, dit-on, Profeſſeur dans l'Académie de Sara vers l'an 351. Les Juifs lui donnent le nom de *Grande Lumiere* ou Saghi-Nahor. On lui donne auſſi le ſurnom de *Sinaï*, parce qu'il ſe vantoit de ſavoir en perfection toutes les Traditions qui avoient été données à Moïſe ſur la montagne de Sinaï. On lui attribue les *Paraphraſes Chaldaïques ſur les Pſeaumes*, *ſur Job*, *ſur les Proverbes*, *ſur l'Eccléſiaſte*, *ſur le Cantique des Cantiques*, *ſur Ruth & ſur Eſther.* Mais tout le monde ne convient pas que les *Paraphraſes* ſur tous ces Livres ſoient du même Auteur, tant on voit de différence dans ſon ſtyle & dans ſa méthode, étant tantôt très court & très ſerré, & tantôt très diffus & très étendu. Par exemple, il eſt très long ſur *le Cantique des Cantiques* & ſur *l'Eccléſiaſte:* mais ſur les autres Livres il eſt beaucoup plus court. Son ſtile n'eſt ni pur, ni châtié; on y remarque les fables de la Miſne & du Thalmud. On y trouve les noms des Turcs & de Conſtantinople; ce qui fait dire au P. Morin qu'elles ſont beaucoup plus récentes que ne le veulent les Juifs. Elie Lévite dit qu'on y remarque des traces de la Langue Babylonienne, de la Gréque, de la Latine & de la Perſanne. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOSEPH, (Pierre de Saint-) Feuillant, né dans un lieu du Diocéſe d'Auch, & appellé Comagére de ſon nom de famille, publia en 1642, une Idée de toute la Théologie, *in folio*; en 1639, la Concorde de la liberté de l'homme; en 1645, le Sommaire de la Conſcience ſur le Décalogue, en ſix tomes; & pluſieurs autres Ouvrages contre Janſénius & ſes défenſeurs. Il mourut le dixiéme... 1662, âgé de 68 ans, après en avoir paſſé plus de 50 dans ſon Ordre. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Abregé Chronolog. du P.* de Saint Romuald.

JOSEPIN, fut ainſi appellé par contraction de *Joſeph d'Arpin*, qui eſt un château dans la Terre de Labour au Royaume de Naples, où il naquit en 1570. Il étoit fils de *Mutio Polidore*, Peintre ſi médiocre, qu'il n'étoit employé qu'à faire des *Ex voto* de village. Joſeph alla à Rome, où il contracta une maniére de deſſiner légére & agréable, qui dégénéra dans une pratique, laquelle ne tenoit ni de l'antique, ni de la nature recherchée. Comme il avoit beaucoup d'eſprit & de génie, il ſe fit valoir auprès des Papes & des Cardinaux, qui lui procurérent beaucoup d'emploi. Il eut un violent compétiteur en la perſonne de Caravage, dont la maniére étoit entiérement oppoſée à la ſienne. Ce qu'il a fait de plus digne d'eſtime ſont les batailles qu'il a peintes au Capitole. Du reſte, il n'a fait qu'effleurer la Peinture, ſans en approfondir aucune partie. Il mourut en 1640, âgé de 80 ans. La plupart des Peintres de ſon tems ſuivoient ſa maniére, & les autres celle de Caravage. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 235 & 236.

JOSES, JOSE, & JOSE'. *Voyez* BARNABAS ou BARNABE'.

* JOSES, fils de *Cléopas* ou *Alphée*, & de *Marie* ſœur de la Vierge Marie, frére de Jaques, de Simon & de Jude. * *Matth. ch.* 13. *v.* 55. *Marc*, *ch.* 6. *v.* 3.

JOSIAS, Roi de Juda, ſuccéda à ſon pére Amon l'an 3394 du Monde, & 641 avant Jéſus-Chriſt, n'étant alors âgé que de huit ans. C'étoit un Prince ſage & pieux, qui n'oublia rien pour rétablir l'obſervation des anciennes Loix. Il fit une recherche exacte dans Jéruſalem, & dans tout ſon Royaume, des lieux où l'on adoroit les faux Dieux, fit couper les Bois & abbattre les Autels qui leur avoient été conſacrez, & les dépouilla avec mépris de ce que d'autres Rois y avoient offert pour leur rendre un culte ſacrilége. Par ce moyen il retira le peuple de la folle vénération qu'il avoit pour ces fauſſes Divinitez, & le porta à rendre au vrai Dieu les adorations

qui

qui lui ſont dues. Il établit des Magiſtrats & des Cenſeurs pour rendre une exacte Juſtice, & fit réparer le Temple. Sur la fin du régne de Joſias, Néchao, Roi d'Egypte, alla faire la guerre aux Médes & aux Babyloniens, qui avoient ruïné l'Empire d'Aſſyrie. Lorſqu'il fut arrivé auprès de la ville de Mageddo, qui eſt du Royaume de Juda, Joſias s'oppoſa à ſon paſſage. Néchao lui envoya dire que ce n'étoit pas lui qu'il avoit deſſein d'attaquer; Joſias ne ſe contenta pas de ces raiſons, & ſans conſulter le Seigneur, rangea ſes troupes pour combattre; mais un Egyptien lui tira un coup de fléche, dont il fut ſi bleſſé, que la douleur le contraignit de faire retirer ſon Armée. Il retourna à Jéruſalem, où il mourut de ſa bleſſure l'an 3425 du Monde, 610 avant Jéſus-Chriſt, à l'âge de 39 ans, après un régne de 31. Joſéphe dit que le Prophéte Jérémie, qui commençoit à prophétiſer, fit à ſa louange des vers funébres, que le peuple chantoit. Joſias fut enterré avec grande pompe dans le ſépulchre de ſes ancêtres. * II ou IV *Rois*, *ch.* 23. II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 34. 35. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *c.* 5 & 6. Torniel & Salian, *in Annalibus Sacris Veteris Teſtamenti.*

JOSIAS, petit païs de l'Iſle de France, entre la riviére de Seine, & la Province de Beauce, en Latin *Joſiacenſis Ager.* Ce nom n'eſt guéres employé que dans ce qui regarde l'Egliſe, c'eſt à dire pour déſigner la partie du Diocéſe de Paris qui s'étend au midi juſques au Diocéſe de Chartres. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* JOSIPHIA, revint de Babylone avec ſoixante perſonnes. * *Eſdras* ou I *Eſdras*, *ch.* 8. *v.* 10.

JOSIPHON, Juif, fils de *Samuël* Médecin, étoit ſavant en Latin, en Grec & en Hébreu. Il étoit auſſi fort verſé dans la Philoſophie & dans les Mathématiques. Pierius Valerianus le compte entre les hommes de Lettres malheureux. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JOSPHIAS. *Voyez* JOSIPHIA.

JOSSE, (Saint) étoit fils de *Juthaël* Roi de Bretagne, & frére de Judicaël, qui ſuccéda au Roi ſon pére. Judicaël s'ennuyant des embarras du Gouvernement, réſolut de quitter ſon Royaume, & de ſe faire Religieux du Monaſtére de ſaint Méen de Gaël, qu'il avoit fondé. Dans ce deſſein il pria Joſſe ſon frére de prendre ſa place, & de gouverner ſon peuple; mais ce Prince, qui ne ſouhaitoit pas moins de ſe donner à Dieu que ſon frére Judicaël, ſe retira ſecrettement, & paſſa à Avranches; d'où il alla dans un endroit du Ponthieu, que l'on appelloit la Ville-Saint-Pierre. Le Duc Haymon, qui étoit un des plus grands Seigneurs du païs, lui donna un appartement dans ſon Palais; & parce qu'il vit que Joſſe avoit réſolu de renoncer aux dignitez du monde, il le fit ſon Chapelain, après lui avoir fait recevoir les Ordres ſacrez. Saint Joſſe paſſa ſept ans avec ce Duc, & lui demanda enſuite permiſſion de ſe retirer dans une ſolitude, où il bâtit un Oratoire & un hermitage. Pluſieurs années après il fit le voyage de Rome; puis il revint à Paris, & logea dans un petit Hôpital, où ſaint Fiacre avoit auſſi demeuré, au lieu où eſt maintenant l'Egliſe de ſaint Joſſe. Lorsqu'il fut de retour dans ſon hermitage, il dépoſa les Reliques qu'il avoit apportées de Rome, dans une Egliſe dédiée à ſaint Martin, que le Duc Haymon avoit fait bâtir proche de ſon Oratoire; & il y paſſa le reſte de ſes jours. Sa mort arriva le 13 Décembre de l'an 653, ſelon M. Abelly, ou plutôt de l'an 668, ſelon le P. Mabillon. On fonda depuis une Abbaye au lieu où étoit ſon Oratoire, qui avoit de très grands revenus, entre autres un Comté, qui s'étend depuis Etaples juſqu'à Saint-Aubin. Ces biens ſont diminuez; mais l'Abbé a toujours la qualité de Comte. * Abelly, Evêque de Rhodès, *Vie de ſaint Joſſe.* Le P. Mabillon, *Actes des Saints de l'Ordre de ſaint Benoît*, *tome* 2.

JOSSE, Marquis de Moravie, fut créé Roi des Romains en 1410, mais les Auteurs ne font point mention de lui, parce qu'il n'avoit rien fait de conſidérable, & qu'il mourut environ ſix mois après ſon élection, ſans avoir été couronné à Aix-la-Chapelle. * Onuphre, *en la Chron. &c.*

JOSSELIN. *Voyez* l'Art. de S. ANTOINE, Ordre Religieux.

JOSSELIN dit *de Furnes*. *Voyez* FURNES.

JOSSELIN, (Jean) Anglois, Médecin, floriſſoit en 1672. Il découvrit & publia les raretez de la nouvelle Angleterre, avec les remédes dont ſe ſervent les Habitans du païs pour guérir les maladies, les playes & les ulcéres. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JOSSELIN, bourg ou ville. *Voyez* JOCELIN.

JOSSIUS. *Voyez* JORZ (Thomas de) & THOMAS de JORZ.

JOSUE', fils de Nun de la Tribu d'Ephraïm, naquit l'an du Monde 2501, & le 1534 avant Jéſus-Chriſt, & fut choiſi de Dieu, dès le vivant de Moïſe, pour gouverner le Peuple d'Iſraël. Il commença à exercer cette charge incontinent après la mort du même Moïſe, l'an 2584 du Monde, 1451 ans avant Jéſus-Chriſt. La premiére action qu'il fit, fut d'envoyer des Eſpions dans la ville de Jéricho, pour la reconnoître; enſuite de quoi il paſſa le Jourdain à pié ſec avec le Peuple. Tous ceux qui étoient nez dans le deſert furent circoncis par ſon ordre avec des couteaux de pierre, dans le lieu qui, par rapport à cette action, fut appellé *Galgala*; comme ſi l'on eût voulu ſignifier, *parce que l'opprobre de l'Egypte a été ôté d'eux.* Quatorze jours après ils célébrérent la Pâque, & cependant Joſué fit aſſiéger Jéricho. Les murailles de cette ville tombérent d'elles-mêmes au ſeptiéme jour, en préſence de l'Arche qu'on y avoit apportée. Haï fut priſe & ſaccagée par un ſtratagême. Les Gabaonites craignant le même malheur, contractérent une Alliance frauduleuſe avec le Peuple de Dieu. Adonibeſech Roi de Jéruſalem, offenſé de cette Alliance, ſe ligua avec quatre Princes ſes voiſins, & tous enſemble attaquérent les Gabaonites. Joſué leur donna ſecours, & défit les cinq Rois ou par ſes armes, ou par une grêle que Dieu fit tomber ſur eux. Ce qui rendit cette victoire plus illuſtre, fut que Joſué, ayant commandé au Soleil de s'arrêter, afin de lui laiſſer aſſez de jour pour pourſuivre les ennemis, cet Aſtre lui obéït, & prolongea ſa demeure ſur l'horiſon douze heures entiéres. Joſué pourſuivit ſes victoires, & en ſix ans prit preſque toutes les villes de Chanaan, & défit juſqu'à trente petits Rois. Leurs terres furent diſtribuées aux victorieux, qui après de longues fatigues & de grands périls, commencérent à joüir du repos qu'ils attendoient des promeſſes de Dieu. Joſué mit enſuite le Tabernacle en Silo, & mourut âgé de cent-dix ans, l'an du Monde 2611, & 1424 avant Jéſus-Chriſt, après avoir gouverné 27 ans. Le Livre qui porte le nom de Joſué, que nous avons en 24 Chapitres, contient l'Hiſtoire de ce Conducteur du Peuple de Dieu; mais les ſentimens ſont fort partagez ſur l'Auteur de ce Livre. Entre les Anciens, l'Auteur de la Synopſe attribuée à ſaint Athanaſe, & Théodoret ne croyent pas que ce Livre ſoit de Joſué; car, comme remarque l'Auteur de l'Abbrégé de l'Ecriture, attribué à ſaint Athanaſe, ce tître n'eſt pas mis à la tête de ce Livre pour en déſigner l'Auteur, mais pour en faire connoître le ſujet, parce qu'il traite des guerres & des choſes qui ſe ſont paſſées ſous la conduite de Joſué; comme on appelle les Livres des Rois, de Tobie, de Judith, les Ouvrages qui traitent de la vie & des actions de ceux dont ils portent le nom. Maſius, qui l'attribué à Eſdras, croit que ce n'eſt qu'un extrait ou un abbrégé des anciennes Annales des Hébreux. L'opinion la plus commune parmi les Anciens & les Modernes, eſt qu'il eſt de Joſué. C'eſt le ſentiment des Talmudiſtes, de ſaint Iſidore, de Junilius, de Dorothée, de Toſtat, de Driedo, de Vatable & de quantité d'autres Auteurs plus récens. Cette opinion ſemble être établie ſur les paroles du dernier Chapitre, où il eſt dit que Joſué écrivit toutes ces choſes dans le Livre de la Loi. Du moins, ſi ce Livre n'eſt pas de Joſué même, il a été écrit par ſon ordre ou très peu de tems après ſa mort. * *Deuteronome*, *ch.* 24. *Joſué*, *ch.* 1. *& ſuiv.* Joſephe, *Antiquitez Judaïques.* Saint Iſidore, *Orig. l.* 6. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Salian, Torniel & Sponde, *in Annal. Vet. Teſtam.* Maſius, *in Joſuam*, *&c.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.* Il y a eu un autre JOSUE', fils de Joſédec, Grand-Prêtre.

☞ Les Auteurs ne ſont pas d'accord du tems pendant lequel Joſué gouverna les Iſraëlites. Cette diverſité vient de la ſupputation différente des années écoulées depuis la ſortie des enfans d'Iſraël d'Egypte, juſqu'au tems où les fondemens du Temple de Jéruſalem furent jettez. Les uns marquent préciſément le tems de l'adminiſtration de chaque Juge, ſans y comprendre les interrégnes de la ſervitude du peuple, & les autres y enferment ces intervalles; mais comme cette diſcuſſion nous méneroit trop loin, il nous ſuffit de rapporter ici les divers ſentimens des Auteurs, ſur le tems que Joſué a commandé aux Iſraëlites: ce que le texte ſacré ne marque point. Maſius qui a fait des Commentaires ſur Joſué, croit qu'il ne gouverna que ſept ans le Peuple de Dieu. Cajétan, Torniel, Sponde, Mercator, &c. en mettent dix. Le Pére Petau & quelques Rabbins quatorze. Génébrard, Arias Montanus, Salian, &c. dix-ſept. Joſéphe fixe à vint-cinq années le tems du gouvernement de Joſué, & eſt ſuivi en cela par Zonaras & par Melchior Canus. Béde, Comeſtor, Fréculphe, Bellarmin, Gordon, &c. veulent qu'il ait gouverné 26 ans. Uſſerius, que nous ſuivons, en compte vint-ſept; les Rabbins en mettent vint-huit; & d'autres trente, & trente & un. * Saint Auguſtin, *de Civit. Dei*, *l.* 15. *c.* 11. Sulpice Sévére. Jules Africain. Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Euſébe, *in Chron.* Nicéphore, &c.

JOSUE', fils de JOSEDECH. *Voyez* JESUS, fils de Joſédech.

JOSUE' BARNUN, c'eſt à dire, *Joſué, fils de Nun.* Ebed-Jéſu attribue à cet Auteur Syrien un Livre intitulé, *Théologie*; des Queſtions ſur toute l'Ecriture, diviſées en deux tomes; des Déciſions de pluſieurs Cauſes & Jugemens; pluſieurs Lettres; un Ouvrage ſur la différence des Offices Eccléſiaſtiques, & un petit Ouvrage ſur les Hymnes. * Ebed-Jéſu, *Catal. des Ecrivains Syriens.*

JOSUE' ou ISA, ſurnommé *Zelebis*, c'eſt à dire, *le Noble* ou *l'Illuſtre*, eſt le ſixiéme Empereur des Turcs, ſuivant les Grecs; car les Hiſtoriens Turcs ne le mettent point au nombre de leurs Sultans, non plus que Muſulman, ni Moïſe, & ne les regardent que comme des Princes du ſang. Il étoit fils aîné de *Bajazet* I, que Tamerlan fit mourir dans une cage de fer, après l'avoir défait dans les plaines d'Angori l'an 1402 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 805. Après cette défaite, Joſué s'empara de la ſouveraine puiſſance, par la valeur des Janiſſaires & des principaux Turcs qui étoient demeurez après la bataille. Il prit d'aſſaut la ville de Burſe, où ſes péres avoient autrefois établi le Siége de leur Empire. De là paſſant en Europe, il y rangea ſous ſon obéiſſance preſque tous les peuples qui s'étoient ſoulevez contre lui. Muſulman ſon frére en eut de la jalouſie, & réſolut de le déthrôner. Pour ce deſſein, ayant tiré du ſecours des Grecs, des Seigneurs de Sinope, & de leurs Alliez, il lui donna bataille, & l'ayant pris dans le tems qu'il ſongeoit à ſe retirer, il le fit étrangler en la quatriéme année de ſon Empire, l'an 1406 de Jéſus-Chriſt, & de l'Hégire 809. * Leunclavius, *in Annal. Turc.* Chalcondyle, *Hiſt. Turc.* Jean Sagrédo.

JOT.

JOTA, ville. *Voyez* JUTA.

JOTAPAT, ville de la Paleſtine, où Joſéphe l'Hiſtorien s'étoit enfermé pour la défendre contre Veſpaſien. Il en décrit le ſiége, qui eſt aſſez mémorable, & fait voir comment la ville fut ruïnée après avoir été priſe. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 3. *ch.* 11. *& ſuiv.* Jotapat étoit dans la Galilée a 40 ſtades de Gabaris. C'étoit la ville la plus forte de ce païs-là. Elle étoit ſur un rocher, & on ne pouvoit y aborder que du côté du nord. Il n'y avoit point de fontaine dans cette ville, & il y pleuvoit rarement. * Relandi *Palæſtina*, *l.* 3.

JOTAPE', fille de Sampſigéram, Roi des Emeſſéniens, fut marié à Ariſtobule, frére d'Agrippa, ſurnommé *le Grand*. Elle en eut une fille nommée *Jotapé* comme elle, & qui étoit ſourde. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 8.

JOTAPE', fille d'Antiochus, Roi de Comagéne, épouſa Alexandre, fils de Tigrane, Roi d'Arménie. On dit que les enfans qui naquirent de ce mariage abandonnérent la Religion des Juifs pour embraſſer celle des Grecs. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 8.

JOTAPIEN, ou PAPIEN, Tyran, qui s'étant ſoulevé dans la Syrie du tems de l'Empereur Philippe, fut défait ſous le régne de Déce, vers l'an de Jéſus-Chriſt 249. Sa tête fut portée à Rome. * Trebellius Pollio.

* JOTBA ou JETEBA, ville de la Tribu de Juda, Patrie de Meſçullomet, qui étoit mére d'Amon Roi d'Iſraël. * II ou IV *Rois*, *ch.* 21. *v.* 29.

* JOTBATH, lieu où les Iſraëlites firent leur trentiéme Campement, & où ils arrivérent de Hor-Guidguad: ils allérent de Jotbath à Habrona. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 64.

* JOTHAM, le plus jeune des fils de Gédéon Juge d'Iſraël. Il échapa à la fureur d'Abimélech, fils naturel du même Gédéon, qui avoit fait mourir ſoixante & dix de ſes fréres. Il ſe retira ſur la montagne de Garizim, & reprocha leur ingratitude & leur cruauté au Sichémites, qui avoient appuyé la furieuſe ambition d'Abimélech. Il leur fit connoître qu'ils ſe repentiroient un jour d'avoir ſi maltraité ſa famille, d'avoir élevé Abimélech, & de l'avoir reconnu pour leur Souverain. Il leur raconta pour ce ſujet la fable des Arbres, qui s'étoient choiſi la Ronce pour Roi. * *Juges*, *ch.* 9. *v.* 7. *& ſuiv.*

* JOTHAM, ſecond fils de Jadaï, de la Tribu de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 2. *v.* 47.

JOU.

JOUARE ou JOUARS (*Jotrum*) Abbaye de Bénédictines en Brie, dans le Diocéſe de Meaux, fut fondée vers l'an 660 par ſaint Adon, frére de ſaint Ouen, & Diſciple de ſaint Colomban. Théchilde en fut la premiére Abbeſſe. Géofroy de Liéve, Evêque de Chartres, y tint un Concile l'an 1130, pour venger, par les peines Canoniques, le meurtre de Thomas, Prieur de l'Abbaye de Saint-Victor. Nous avons à ce ſujet, dans le XVII tome des Conciles de l'édition du Louvre, une Epître d'Etienne Evêque de Paris, & d'autres Ouvrages dans la derniére édition des mêmes Conciles. * *Conſultez* ſaint Bernard, & Pierre de Cluni, *in Epiſt.* Cette Abbaye donne le nom à la Ferté-ſous-Jouare, ville ſur la Marne, à une demi-lieue de là.

JOUBERT, ſeptiéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, fut élu après Gaſtus ou Gaſte, en 1169. Il ſeconda généreuſement les efforts des Chrétiens contre Saladin; mais touché des pertes qu'ils faiſoient de jour en jour dans la Syrie, & de la tréve que le Roi de Jéruſalem avoit été contraint de faire avec cet Infidéle, il mourut de déplaiſir en 1178. Roger de Moulins lui ſuccéda. * Boſio, *Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem.* Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

JOUBERT (Laurent) Conſeiller & Médecin ordinaire du Roi, & du Roi de Navarre, premier Docteur Régent, Chancelier & Juge de l'Univerſité de Montpellier, naquit à Valence en Dauphiné le ſixiéme jour du mois de Décembre 1529 ou 1530. Il fut Diſciple de Silvius à Paris, & de l'Argentier au delà des Alpes; & il ſe rendit célébre par les leçons qu'il faiſoit à Montpellier en qualité de Profeſſeur, & plus encore par les Livres qu'il publia. On étoit ſi prévenu de ſes lumiéres, que Henri III ſouhaitant avec paſſion d'avoir des enfans, le fit venir à Paris; tant il eſpéroit que l'habileté de ce Médecin léveroit tous les obſtacles qui rendoient ſtérile ſon mariage; mais ſon eſpérance fut trompée. Joubert mourut à Lombez le 29 d'Octobre 1582. Il publia un très grand nombre de Livres en Latin & en François. Celui qu'il intitula *Erreurs Populaires*, fit fort crier contre lui, parce qu'il y parla trop librement de pluſieurs matiéres chatouilleuſes. On trouva étrange en particulier qu'il eût dédié ce Livre à la Reine de Navarre, femme de Henri IV; mais tous ces vacarmes, bien loin d'empêcher le débit du Livre, contribuérent notablement au grand cours qu'il eut. Cet Ouvrage devoit contenir ſix Parties, diviſées chacune en cinq Livres; mais le Public n'en a vu que la premiére & une partie de la ſeconde. On a rapporté, après la Croix-du-Maine, le jour, le mois & l'année de ſa naiſſance: on ajoûte à cela, qu'on lit autour de ſa taille-douce qu'il couroit ſa quarantiéme année l'an 1570: ce qui prouve qu'il naquit l'an 1530, & non l'an 1529. Rondelet, dont il fut le Diſciple favori & auquel il ſuccéda l'an 1567 dans la charge de Profeſſeur Royal de Médecine à Montpellier, lui confia ſes Manuſcrits en mourant, & le pria de les revoir, de les corriger, & de les donner au Public. Joubert emporta cette charge de Profeſſeur Royal, après avoir ſoutenu une Diſpute pendant quatre jours ſur pluſieurs Théſes qui ont été imprimées avec divers autres de ſes Traitez, à Lyon, l'an 1571. Il y a parmi ces Traitez quelques Remarques qui éclairciſſent certains endroits de ſes Paradoxes. Il fut innovateur de l'Orthographe Françoiſe. * Bayle, *Dict. Crit.* Voici la liſte des Ouvrages imprimez de Laurent Joubert. Les Livres François ſont, *Queſtion vulgaire, ſavoir quel langage parleroit un enfant qui n'auroit jamais oui parler*; *Traité contre la bleſſure ou coups d'arquebuſe, & la maniére d'en guérir*; *Apologie de l'Orthographe de Joubert*; *Traité des cauſes du Ris*; *Dialogue ſur la Cacographie Françoiſe*; *Queſtions des Huiles*; *La Cenſure de quelques opinions touchant la décoction pour les arquebuſades*; *Sentence de deux queſtions ſur la curation des arquebuſades*; *L'Hiſtoire des poiſſons écrite en Latin par Rondelet, & traduite en François par Joubert.* Les Latins ſont, *Annotationes in Galeni Libros de differentiis Symptomatum*; *De Convulſionis eſſentia & cauſis*; *de Cerebri Affectibus*; *Paradoxa*; *Annotationes in Paradoxa*; *Ars componendi medicamenta*; *De Syruporum conficiendorum modo, & utendi ratione*; *Quæſtiones Medicæ pro regia Profeſſione a Jouberto diſputata*; *De Peſte*; *De Quartana febre*; *De Paralyſi*; *Medicina practica*; *Iſagoge Therapeutices Methodi*; *De Affectibus pilorum & cutis, præſertim capitis, & de Cephalalgia*; *De Affectibus internis partium thoracis*; *Pharmacopæa*; *De Urinis*; *Apologia pro ſuo Paradoxo ſeptimo decadis ſecundæ ad Thomam Jordanum*; *Reſponſio ad Animadverſiones Franciſci Valleriolæ in omnia Jouberti Opera*; *L. Jouberti & Alexidis Gaudini Diſputatio de iteranda ſæpius Phlebotomia in eodem morbo*; *Provocatio a ſententia Brunonis Seidelii de iis quæ in Paradoxis ſuis de Febrium humoralium origine ac materia diſputata ſunt*; *G. Rondeleti Vita*; *De Variola magna, ſive craſſa Gallis dicta*; *Declamatio in Johannis Saportæ Inauguratione*; *Oratio habita cum Chriſtophoro Schillingio Sileſio & Danieli Galarſio Pariſienſi ſupremum dignitatis in Arte Medica gradum conferret*; *De Gymnaſiis & generibus Exercitationum apud Antiquos celebrium*; *De Balneis Antiquorum*; Περὶ τῆς Ἐντελεχείας *Diſputatio*; *De Nominis ſui Orthographia*; *Epiſtola ad Joſephum Scaligerum.* Il laiſſa un fils nommé Iſaac Joubert, lequel a fait une Apologie de l'Orthographe Françoiſe, & traduit en François quelques Paradoxes de ſon pére. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 3. *p.* 245. édit. de Hollande 1715.

JOVE (Benoît) écrivit une Hiſtoire de Suiſſe, & d'autres Ouvrages. Il mourut âgé de 73 ans. Paul Jove, ſon frére, a fait ſon Eloge entre ceux des Savans. Cet Eloge eſt à la fin de la premiére Partie: ce qui donna ſujet à Antoine Seroni de faire cette jolie Epigramme,

Quòd ſis ultima pars Jovi libelli,
Id fratris pietate & arte factum eſt,
Ne vel carior aptiorve imago
Olim quam tua jactet ulla ſeſe
Signaſſe hunc lepidiſſimum libellum.

JOVE (Paul) Hiſtorien du XVI ſiécle, aſſez connu par ſes Hiſtoires, paſſe pour être peu fidéle en certaines rencontres. Voici le jugement que le Préſident de Thou fait de lui. „ Sur „ la fin de l'an 1552, & le onziéme d'Octobre, Paul Jove, cé„ lébre Hiſtorien, mourut à Florence, & fut enterré dans l'E„ gliſe de ſaint Laurent. Cet Auteur étoit de Côme en Lom„ bardie. Il fit profeſſion de la Médecine, puis fut fait Evê„ que de Nocéra par le Pape Clément VII: mais bien qu'il ſou„ haitât paſſionnément l'Evêché de Côme, & que par la bon„ ne opinion qu'il avoit de ſes ſervices il crût que cette récom„ penſe étoit due à l'eſtime qu'il avoit pour la Maiſon de Mé„ dicis, à laquelle il avoit donné tant de louanges; néanmoins „ il ne le put obtenir. Cela fut cauſe, comme la plupart l'ont „ cru, qu'il blâma Clément d'avarice dans ſon Hiſtoire, quoi„ qu'il témoigne en divers endroits qu'il lui étoit obli„ gé. C'eſt pourquoi on ne le croit pas en beaucoup de „ choſes; parce que la plupart ſe ſont perſuadez que la hai„ ne, ou la faveur le faiſoient écrire, & que ſa plume étoit „ une plume très vénale. Au moins il eſt conſtant qu'il re„ cevoit tous les ans une penſion conſidérable du Roi Fran„ çois I, qui fut le Pére des Lettres, & le Protecteur des „ Savans; mais après la mort de ce Prince, comme le Connétable de Montmorency, qui étoit le Grand-Maître de la Mai„ ſon du Roi, eut été rappellé à la Cour, & qu'il revoyoit ſous „ le régne de Henri II, comme ſa charge l'y obligeoit, l'état „ de la Maiſon de ſa Majeſté, il en effaça Paul Jove, qui en „ eut tant de dépit, que dans le 31 Livre de ſon Hiſtoire il dit „ quantité de choſes contre le Connétable, qu'il n'eût jamais „ avancées, s'il eût pu par ſon moyen obtenir la même pen„ ſion du Roi Henri II, qu'il avoit eue ſous François I." On n'a conſervé tout ce récit, que pour faire mieux remarquer la faute de M. de Thou, qui attribue à Clément VII le refus de l'Evêché de Côme, quoique ce fût Paul III qui le refuſa vers l'an 1548 à Paul Jove, plus de treize ans après la mort de Clément, ainſi qu'on l'apprend d'une Lettre d'Alciat, qui eſt à la tête de ſon Hiſtoire. Paul Jove mourut âgé de 69 ans ſept mois & 22 jours. Jamais homme ne demanda des préſens avec moins de retenue que lui, comme Balzac le prouve par les Lettres de Jove lui-même. Il n'étoit pas eſtimé par rapport aux mœurs, & on l'accuſoit d'une grande négligence à réciter ſon Bréviaire. Le ſtyle de Jove, dit M. Bayle, eſt aſſez brillant, mais non pas aſſez hiſtorique ni aſſez pur. On a trouvé que ſes *Eloges des grands Hommes* ſont trop aigres & trop médiſans, mais auſſi quelque fois trop flatteurs. François de Beaucaire de Péguillon, Evêque de Metz, aſſure au commencement de l'Hiſtoire qu'il a compoſée des affaires de ſon tems, qu'étant à Rome, Paul Jove fit voir au Cardinal de Lorraine & à lui, le Manuſcrit de ſon Ouvrage, qu'il n'avoit pas encore publié; mais qu'on y avoit trouvé peu de bonne foi en pluſieurs choſes. Cette Hiſtoire de Paul Jove eſt diviſée en XLV Livres, & finit en 1544.

Il a auſſi compoſé des Eloges des grands hommmes; un Traité de Deviſes; & pluſieurs autres Ouvrages. * *Conſultez* De Thou, Lipſe, Sponde, Imperialis, &c. Voici l'Epitaphe de Paul Jove, qu'on voit ſur ſon tombeau à ſaint Laurent de Florence:

Hic jacet, heu! Jovius Romanæ gloria Linguæ,
Par cui non Criſpus, non Patavinus erat.

Il ne faut pas le confondre avec un autre Paul Jove, Evêque de Nocéra, qui étoit au Concile de Trente, & dont Fra Paolo fait mention dans ſon *Hiſtoire de ce Concile* ſous l'an 1562. Celui-ci, qui mourut en 1585, étoit petit-neveu de l'autre, & étoit bon Poëte. Il avoit été fait en 1560 Coadjuteur de *Jules* Jove ſon oncle, qui l'avoit été auſſi en 1551 de l'Hiſtorien dont nous parlons. Le grand Paul Jove avoit pour frére aîné *Benoît* Jove, dont il eſt parlé dans l'Article précédent. Ce fut lui qui prit ſoin de ſon éducation, & qui lui montrant l'Hiſtoire de Côme qu'il avoit compoſée, & ſon Traité ſur les Actions & ſur les Mœurs des Suiſſes, lui inſpira l'envie d'être Hiſtoriographe. Bayle, *Dict. Crit.*

JOUERRE, Abbaye. *Voyez* JOUARE.

JOUG, *Jugum*, piéce de bois, qui ſert à atteler des bœufs à la charrue. Les Romains faiſoient paſſer ſous le joug les ennemis qu'ils avoient vaincus: ce qui paſſoit pour une grande infamie, parce qu'ils paſſoient ſous une eſpéce de fourches patibulaires. C'étoit une arme, comme une pique ou hallebarde, poſée de travers, & ſoutenue ſur deux autres dreſſées à plomb.

JOUGNE, petite ville ou ancien bourg, avec un château. Il eſt dans la Franche-Comté, près du Mont-Jura, dans le Bailliage de Pontarlier, & à quatre lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOVIEN, fils du Comte Varronien, né à Singidon, ville de Pannonie, vers l'an 331, fut élu Empereur le 27 Juin par les Soldats de l'Armée Romaine, après la mort de Julien l'*Apoſtat*, l'an 363. Il refuſa d'abord cette qualité, proteſtant qu'il ne vouloit point commander à des Soldats Idolâtres; mais tous lui ayant proteſté qu'ils étoient Chrétiens, il reçut la pourpre impériale. Les affaires étoient en très mauvais état; il tâcha d'y mettre ordre, & commença par faire la paix avec les Perſes; de quoi il a été blâmé mal à propos par quelques Auteurs, puiſque ſans cela il ne pouvoit retirer ſes troupes du païs où Julien les avoit engagées. Enſuite il commanda de fermer les Temples des Idoles, & défendit leurs ſacrifices. Il eut ſur-tout un ſoin extrême de rappeller les Prélats exilez, & de témoigner aux Hérétiques qu'il ne vouloit point ſouffrir de diſcorde. Cependant il ne jouït pas longtems de l'autorité, dont il ſe ſervoit ſi dignement, & il mourut à l'âge de 33 ans, dans un lieu appellé Dadaſtane, entre la Galatie & la Bithynie. Ce fut la nuit du 17 Février 364, n'ayant tenu l'Empire que ſept mois & vint-deux jours. On le trouva étouffé dans ſon lit, par la vapeur du charbon qu'on avoit allumé dans ſa chambre pour la ſécher. Jovien avoit été Capitaine de la Garde Prétorienne, du tems de Julien, & ce fut dans ce tems que ce Prince voulut le faire renoncer à la Foi, ce qu'il refuſa généreuſement. Cependant quelques Hiſtoriens ont taxé ce Prince d'avoir été fort adonné à ſes plaiſirs; mais ce ſont des Payens, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir détruit tout ce que ſon prédéceſſeur avoit fait pour eux. Il avoit épouſé *Chariton*, fille d'un Seigneur nommé *Lucillien*, & il laiſſa de ce mariage un fils nommé *Varronien*, qui vivoit encore en 380 à Conſtantinople, ainſi que ſa mére; mais pour lui ôter toute eſpérance de parvenir à l'Empire, & le rendre difforme, on lui avoit arraché un œil, apparemment par l'ordre de Valens. Jovien étoit fort partiſan de la tolérance, car quoi qu'il ſe fût déclaré pour le parti Orthodoxe de la Conſubſtantialité du Verbe, il n'aquieſça point à la demande de chaſſer de leurs Egliſes ceux qui tenoient une autre opinion: il répondit qu'il haïſſoit les diſputes, & qu'il aimoit les amateurs de la concorde. Il ſe propoſa d'éteindre par la douceur & par la débonnaireté, tous les Schiſmes de l'Egliſe: c'eſt pourquoi il fit entendre qu'il ne perſécuteroit perſonne, mais qu'il aimeroit & honoreroit principalement ceux qui feroient paroître beaucoup de zéle pour le rétabliſſement de la paix. Il fit une Loi ſévére contre ceux qui rechercheroient en mariage les Religieuſes, ou qui les regarderoient impudiquement: il ordonna que les coupables ſeroient punis du dernier ſupplice. Les déréglemens qui s'étoient vus ſous ſon prédéceſſeur le portérent à cette ſévérité. * Saint Jérôme, *en la Chron.* Ammien Marcellin, *l.* 25. Théodoret, *l.* 24. Socrate, *l.* 6. Sozoméne, *l.* 6. Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs*, *tome* 4.

JOVIN, noble Gaulois, & Capitaine expérimenté, fut déclaré Empereur à Mayence l'an 411, dans le tems qu'on aſſiégeoit le Tyran Conſtantin à Arles. Ce fut par la brigue, & par le ſecours de Goar Alain, & de Gundicaire, Chefs des Bourguignons. Il aſſocia à cette dignité ſon frére nommé *Sébaſtien*; mais ils ne jouïrent pas longtems de la pourpre, car l'année ſuivante Ataulfe qui ſuivoit le parti de Jovin, l'ayant quitté à la ſollicitation de Dardanus, ce Tyran fut tué dans le tems qu'on le conduiſoit à l'Empereur Honorius, qui étoit alors à Ravenne, & auquel on porta auſſi la tête de Sébaſtien. Quelques Auteurs ont écrit qu'ils étoient tous deux de Narbonne, & ſortis de la famille dont étoit ſaint Sébaſtien Martyr. * Oroſe, *l.* 7. Proſper. Marcellin & Idace, *en la Chron.* Olympiodore, &c.

JOUINI, Auteur Arabe; ſon nom entier eſt *Aladdin Atalmulc Bin Aſſahhib Bahaddin Mehemed Aljouini Annahhouy.* Il eſt mort en 1284, qui eſt l'an de l'Hégire 683. Il eſt apellé le Rhétoricien, & il excelloit dans les Belles-Lettres. Il a compoſé ſon Livre en 1260 ſous le régne de *Mangou Caan* fils de Tulican, fils de Genghizcan, ſous le tître de *Taric Gehanguſcha*, c'eſt à dire *l'Hiſtoire de la conquête du Monde.* Il y marque, que le vrai païs de Genghizcan étoit fort étendu vers l'orient & le nord du côté du déſert de Tartarie; que le vrai païs des Mogols avoit huit mois de chemin tant en longueur qu'en largeur; que les divers Peuples qui l'habitoient étoient partagés en Tribus, appellées *Mogoles*, & qu'entre toutes ces Tribus, il n'y en avoit qu'une qui fût civiliſée, ſavoir celle de *Niton Caiat*, dont Genghizcan fils de Piſouca fut le Souverain après la mort de ſon pére. Il traite de l'Hiſtoire de Genghizcan & de Hulacou Can ſon fils, du régne des Rois Mogols, & des autres Rois de leur tems. Il eſt cité par *Ouaſſaf* au commencement de ſon Hiſtoire Chronologique. * Hiſtoire de Genghizcan, *p.* 542 & 543.

JOVINIEN, Héréſiarque, étoit Moine d'un Monaſtére que ſaint Ambroiſe dirigeoit dans les fauxbourgs de Milan. Le gouvernement de ce ſaint Prélat, quoique plein de douceur, lui parut trop rude, & ſa légéreté lui fit abandonner cette ſainte Communauté, d'où il ſe retira avec quelques autres Moines, qu'il avoit infectez de ſes erreurs, vers l'an 382. Ils voulurent depuis y rentrer; mais ils furent refuſez, parce qu'ils ne donnoient aucun ſigne d'une véritable pénitence. Jovinien outré de ce refus, commença à enſeigner publiquement, que les jeûnes & les autres œuvres de pénitence n'étoient d'aucun mérite; que l'état de virginité n'avoit point d'avantage ſur celui du mariage; & par conſéquent que les vierges ne méritoient pas plus que les femmes mariées; qu'il n'y avoit qu'une même récompenſe pour les bienheureux; que la chair de Jéſus-Chriſt n'étoit pas véritable, mais fantaſtique; que les batiſez ne peuvent être corrompus du Diable par la tentation; & que la mére du Sauveur du Monde n'étoit pas demeurée vierge après l'enfantement. Saint Auguſtin & ſaint Jérôme écrivirent contre cet Héréſiarque. Ce dernier lui reproche ſes délicateſſes, ſon luxe & ſes délices en toutes choſes. Jovinien étant venu à Rome, trompa pluſieurs vierges ſacrées, & les porta à ſe marier, en leur demandant ſi elles étoient meilleures que Suſanne, qu'Anne, & que tant d'autres femmes mariées, à la piété deſquelles l'Ecriture rend un témoignage ſi honorable. Il fut condamné par le Pape Sirice, & par un Concile que ſaint Ambroiſe tint à Milan en 390, de l'autorité du même Pontife. Ces anathêmes ne ramenérent point cet Héréſiarque à ſon devoir: ce qui obligea l'Empereur Théodoſe, par un Reſcrit donné à Vérone le 12 Septembre, de le confiner lui & les autres Moines apoſtats ſes compagnons, dans des lieux inhabitez. Après la publication de ce ban, Jovinien fut contraint de ſortir de Rome; mais par la négligence du Magiſtrat à faire exécuter la volonté du Prince, il ne s'éloigna guére de la ville, & tint ſes Aſſemblées hors de ſes murailles. Il troubloit encore l'Egliſe en 412: ce qui obligea l'Empereur Honorius de le reléguer dans une Iſle, où il mourut miſérablement. * Saint Ambroiſe, *Epiſt.* 42. Saint Auguſtin, *de Hær. c.* 82. Saint Jérôme, *contra Jovinianum*, *l.* 1. & 2. Gennade, *ch.* 75. Baronius, *A. C.* 182. 390. 412, Sandére, *Hær.* 87. Godeau, *Hiſtoire Eccléſiaſtique*, *l.* 56. *Codex Theodoſianus*, *de Hær.* & *l.* 21. *de Pœnis.*

JOVITE. *Cherchez* FAUSTIN.

JOULKIEF, ville de Pologne, qu'on écrit *Zolkieuw*, eſt une des principales de la Ruſſie, où le Roi Jean Sobieski faiſoit ſouvent ſon ſéjour. On y a laiſſé établir un grand nombre de riches Juifs, ce qui joint au voiſinage de la ville de Léopol appellée auſſi Lemberg, Lembourg & Luow, la rend une fort bonne ville. Elle a un château tout de brique, & d'aſſez belle ſtructure: un Couvent de Dominicains, fondé par le Roi Jean Sobieski, qui a fait de grandes dépenſes pour l'embelliſſement de l'Egliſe, l'une des plus jolies de Pologne, juſqu'à faire venir d'Italie les Peintres qui ont travaillé au lambris. La Paroiſſe eſt encore un bâtiment de pierre d'aſſez belle architecture, & d'un deſſein à l'Italienne, avec un dôme au milieu, lequel eſt couvert en dehors de cuivre fin, la nef toute de plomb. C'eſt une Prévôté de quatre mille livres de revenu, ſervie comme une Collégiale. Cette ville appartient à la famille du Roi Jean Sobieski, qui l'avoit eue de ſa mére, la plus riche héritiére de Pologne, appellée *Danielowitz*, ou, comme écrivent les Polonois, *Dangelowicz.* Joulkief a ſous ſa dépendance cinquante villages, qui font à cette famille, avec le Marché de la ville & le revenu des *Cartchémas* ou hôtelleries publiques, plus de cent cinquante mille livres tous les ans; ſans compter le caſuel des préſens que fait la Nation Juive, tant pour avoir la permiſſion de bâtir des maiſons extraordinaires, que pour la conſtruction d'une Synagogue, qui eſt une eſpéce de Citadelle. Elle n'eſt qu'à trois lieues de Léopol; mais pour y aller il faut traverſer un païs de montagnes, qui bordent à droite la plaine de Joulkief, coupée de fonds & de grands marais tremblans, preſque impraticables, avec des étangs, des chauſſées, des campagnes graſſes & pâteuſes; de ſorte qu'en tout tems c'eſt un très vilain chemin, & en Hiver un abîme. On ſe ſauve néanmoins par les hauteurs à travers les bois, où l'on a tracé une route. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

JOUR, eſpace de tems depuis le lever du Soleil juſques à ſon coucher. On l'appelle jour naturel, & il eſt plus long en Eté qu'en Hiver. On nomme jour artificiel ou jour civil, l'eſpace de 24 heures, qui comprend le jour naturel & la nuit. On diſtingue encore pluſieurs ſortes de jours, ſelon les différens commencemens que les Peuples ont donnez au jour civil. Les Babyloniens commençoient leur jour au lever du Soleil, & le continuoient juſques à l'autre lever. Les Italiens d'Ombrie le commençoient à midi juſques à l'autre midi. Ptolomée & pluſieurs autres Aſtronomes ſe ſont ſervis de ce jour. Les Juifs,

& maintenant quelques Italiens le commencent au coucher du ſoleil, juſques au coucher ſuivant. Enfin les Romains, les Egyptiens, & Copernic le commencent à minuit, juſqu'au minuit ſuivant. * Le P. Petau, *de Doct. Temp. Voyez* Bayle, *dans ſa Diſſertation ſur le Jour, à la fin de ſon Dict. Crit.*

JOURS. Comme il eſt néceſſaire de ſavoir comment les Romains les diviſoient, afin d'entendre pluſieurs particularitez de leur Hiſtoire, nous allons mettre leurs principales diviſions dans cet Article. Numa fit une diviſion générale de jours en ceux qu'on appelloit *Faſti*, & ceux qu'on nommoit *Nefaſti*. Les jours appellez *Faſti*, ſe diviſoient en *Comitiales*, *Comperendini*, *Stati*, *Præliares*. *Faſti dies* étoient les jours où l'on pouvoit plaider, auſquels il étoit permis au Préteur de donner audience, & de faire droit aux parties; le mot *Faſti* venant du verbe *fari*, qui ſignifie *parler* ou *prononcer*. Auſſi la fonction du Préteur conſiſtoit en la prononciation de ces trois mots, *Do*, *Dico*, *Addico*. Au contraire, *dies nefaſti* étoient des jours non plaidoyables, où l'on ne rendoit point la Juſtice: ce qu'Ovide a exprimé par ces deux vers,

Ille Nefaſtus erit per quem tria verba ſilentur;
Faſtus erit per quem lege licebit agi.

Les jours Faſtes ſont marquez d'une F. dans le Calendrier. Romain, & les Nefaſtes d'une N. Ces jours Faſtes étoient de trois ſortes, ſelon la remarque de Paul Manuce. Les uns purement & ſimplement *Faſtes*, qui étoient deſtinez tous à rendre la juſtice: les autres Faſtes mipartis, qu'on appelloit *Interciſi* ou *Interoeiſi*; parce qu'une partie de ces jours étoit employée à faire un ſacrifice, & l'autre à rendre Juſtice: ce qui ſe faiſoit dans l'entretems de la victime égorgée, juſqu'à ce qu'on préſentât les entrailles ſur les autels des Dieux, pendant que l'on ouvroit & que l'on conſidéroit les entrailles, *inter cæſa & porrecta*. Ces jours ſont marquez dans le Calendrier par ces deux Lettres FN; & les troiſiémes Faſtes après midi, & Nefaſtes le matin, marquez dans le Calendrier par ces deux Lettres NP. *Nefaſtus priore tempore* ou *priore parte diei*. C'eſt ce que nous dit Ovide en ces termes,

Neu toto perſtare die ſua jura putetis;
Qui jam Faſtus erit, manè Nefaſtus erat.
Nam ſimul exta Deo data ſunt, licet omnia fari;
Verbaque honoratus libera Prætor habet.

Dies Senatorii étoient des jours auſquels le Sénat s'aſſembloit pour les affaires de la République: c'étoit ordinairement les Calendes, les Nones, & les Ides du mois, ſi ce n'eſt dans quelques rencontres extraordinaires, où il n'y avoit point de jours exceptez, ſinon les jours Comitiaux ou des Aſſemblées du peuple.

Dies Comitiales, les jours Comitiaux, ou des Aſſemblées du peuple, ſont marquez d'un C, dans le Calendrier. Lorſque ces Comices ou Aſſemblées ne duroient pas tout le jour, il étoit permis au Préteur d'employer le reſte de la journée à rendre la Juſtice.

Dies Comperendini, jours de délai, lorſque les Parties ayant été ouïes, le Préteur leur accordoit du tems, ſoit pour informer, ſoit pour ſe pouvoir juſtifier. Ce délai étoit pour l'ordinaire de vint jours, & ne s'accordoit qu'aux ſeuls Citoyens Romains, même pour faire aſſigner à Rome un Etranger, & ce dernier délai s'appelloit ſelon Macrobe, *ſtati dies*.

Dies Præliares jours auſquels on pouvoit combattre contre les ennemis ſans ſcrupule. Il y avoit d'autres jours appellez *Juſti*, qui étoient trente jours, que les Romains avoient accoutumé de donner à leurs ennemis, après leur avoir déclaré la guerre, & avant que d'entrer ſur leurs terres, & d'exercer aucun acte d'hoſtilité, comme ſi c'eût été un délai qu'ils leur euſſent accordé pour les obliger pendant ce tems ou à s'accommoder, ou à réparer le tort qu'ils avoient fait. *Juſti dies*, dit Feſtus, *dicebantur triginta, cùm exercitus eſſet imperatus, & vexillum in arce poſitum.* Il y avoit des jours *non Præliares* ou *Atri*, funeſtes & malencontreux, à cauſe de quelque perte arrivée aux Romains en ces jours, auſquels il n'étoit pas permis de livrer bataille. Les Grecs nommoient ces jours Ἀποφράδες.

Il eſt certain que les Anciens croyoient qu'il y avoit des jours heureux & des jours malheureux; que les Chaldéens & les Egyptiens ont été les premiers qui ont fait les obſervations de de ces jours; & qu'à leur imitation les Grecs & les Romains en ont fait de même. Héſiode eſt le premier, que je ſache, qui ait fait un Catalogue des jours heureux & malheureux, qu'il a intitulé περὶ ἡμερῶν, où il marque le cinquiéme jour des mois comme malheureux; parce qu'il croit qu'en ce jour les Furies de l'Enfer ſe promènent ſur la Terre: ce qui fait dire à Virgi- *Georg. l. 1. v. 277 & ſuiv.*

Quintam fuge, pallidus Orcus
Eumenideſque ſatæ; tum partu Terra nefando
Cœumque, Japetumque creat, ſævumque Typhœa,
Et conjuratos cœlum reſcindere fratres.

Platon tenoit le quatriéme jour pour heureux, & Héſiode le ſeptiéme, parce qu'Apollon étoit né à tel jour. Il mettoit dans le même rang le huitiéme, le neuviéme, le onziéme & le douziéme. Les Romains eurent auſſi des jours heureux & des jours malheureux. Tous les lendemains des Calendes, des Nones & des Ides, étoient eſtimez par eux funeſtes & malheureux. Voici ce qui donna lieu à cela. Les Tribuns Militaires Virgilius Manlius, & Cœlius Poſthumius, voyant que la République recevoit toujours quelque échec, préſentérent requête au Sénat en l'an 363 de Rome, pour demander qu'on examinât d'où cela pouvoit venir. Le Sénat fit appeller dans l'Aſſemblée le Devin L. Aquinius. On lui demanda ſur cela ſon ſentiment, & il répondit que quand P. Sulpitius, l'un des Tribuns Militaires, combattit contre les Gaulois avec un ſuccès ſi funeſte auprès du fleuve Allia, il avoit fait des ſacrifices aux Dieux le lendemain des Ides de Juillet; qu'à Crémére, les Fabiens furent tous tuez, pour avoir combattu un pareil jour. Le Sénat ſur cette réponſe renvoya la choſe au Collége des Pontifes pour avoir leur avis; & ceux-ci défendirent de combattre à l'avenir, ni de rien entreprendre, le lendemain des Calendes, des Nones & des Ides: c'eſt ce que nous apprenons de Tite-Live.

Outre ces jours-là, il y en avoit d'autres que chacun eſtimoit malheureux par rapport à ſoi-même. Auguſte n'oſoit rien entreprendre le jour des Nones; d'autres le quatriéme des Calendes, des Nones & des Ides. Vitellius ayant pris poſſeſſion du Souverain-Pontificat, & s'étant mis le quinziéme des Calendes d'Août à faire des Ordonnances pour la Religion, elles furent mal reçues, parce qu'à tel jour étoient arrivez les malheurs de Crémére & d'Allia, comme le témoigne Suétone, dans la Vie de cet Empereur; & Tacite, *Hiſt. l. 2. ch. 24.* „ On prit, dit- „ il, à mauvais augure de ce qu'ayant été fait Souverain-Pon- „ tife, il ordonna quelque choſe touchant la Religion le dix- „ huitiéme jour de Juillet, qui eſt funeſte par les batailles d'Al- „ lia & de Crémére ".

Il y avoit encore parmi les Romains pluſieurs autres jours eſtimez malheureux; comme le jour qu'on ſacrifioit aux Manes des Morts, le lendemain des *Volcanales*, le quatriéme de devant les Nones d'Octobre, le ſixiéme des Ides de Novembre, la fête appellée *Lemuria*, au mois de Mai; les Nones de Juillet appellées *Caprotines;* les Ides de Mars, parce que Jules Céſar fut tué ce jour-là, le quatriéme d'avant les Nones d'Août, à cauſe de la défaite de Cannes arrivée ce jour-là; les Féries Latines, les Saturnales, & pluſieurs autres dont il eſt parlé dans le Calendrier. Quelques-uns ne laiſſoient pas de mépriſer toutes ces obſervations, comme ſuperſtitieuſes & ridicules. Lucullus répondit à ceux qui vouloient le diſſuader de combattre contre Tigrane, parce qu'à pareil jour l'Armée de Cépion fut taillée en piéces par les Cimbres: „ Et moi, dit-il, je le „ rendrai de bon augure pour les Romains ". Jules-Céſar ne laiſſa pas de faire paſſer des troupes en Afrique, quoique les Augures y fuſſent contraires. Dion de Syracuſe combattit contre Denys le Tyran, & le vainquit, un jour d'éclipſe de Lune. Il y a divers autres exemples ſemblables. * *Antiq. Rom. par* l'Abbé Danet.

JOURA, que les Anciens appelloient *Gyarus* & *Gyaros*, eſt une tres petite Iſle de l'Archipel, où les Empereurs Romains reléguoient ſouvent les Criminels de conſéquence, parce que c'étoit une Iſle déſerte & ſtérile. Cette Iſle, qui a toujours été très ſtérile, eſt encore aujourd'hui inhabitée, & n'eſt peuplée que de quelques cabanes de Pêcheurs. * Strabon. Philon Juif, *in Flacc.* Tacite, *Annales, l. 3. c. 69.*

JOURDAIN, riviére de la Paleſtine, vient de deux fontaines peu éloignées l'une de l'autre, dont la premiére ſe nomme *Jor*, & l'autre *Dan*. Pline appelle ſa ſource *Panion*; mais Joſéphe aſſure que bien que le Jourdain ſemble tirer ſon origine de ce Panion, il vient pourtant d'une autre ſource nommée *Phiale*, diſtante de ſix-vints ſtades de Céſarée, à main droite. Il ajoûte qu'on avoit toujours ignoré juſqu'à Hérode *le Tétrarque*, que cette fontaine fût la ſource du Jourdain; mais que ce Prince y ayant fait jetter de la paille, on trouva depuis cette paille dans la ſource du Panion. Après que le Jourdain a traverſé les marais du Lac Samachonite, & a continué ſon cours aſſez loin, il paſſe à travers le Lac de Génézareth; d'où après avoir coulé un long eſpace dans le deſert, il ſe rend dans le Lac Aſphaltite ou la Mer Morte, qu'on appelle auſſi *le Lac de Sodome*. Le Jourdain a cela de commun avec le Nil, qu'il eſt bas en Hiver, & ſe déborde en Eté, à cauſe de la quantité des neiges fondues, qui coulent du Mont-Liban, au mois d'Avril. Il eſt rempli de poiſſon, parce qu'on y pêche rarement, la plupart du païs par lequel il coule étant déſert. On croit que ſes eaux ont été rendues incorruptibles par l'attouchement de Jéſus-Chriſt, qui s'y fit batiſer par ſaint Jean; pluſieurs croyent avoir éprouvé qu'elles ſe gardent fort longtems ſans ſe gâter, ni ſans recevoir aucune mauvaiſe odeur. C'eſt une choſe remarquable, que les eaux du Jourdain paſſent au milieu de la Mer Morte ſans ſe mêler avec les autres: de ſorte qu'on les voit couler claires comme de l'eau de roche l'eſpace de plus d'une lieue dans cet étang de ſouffre & de bitume. Il y a même des Auteurs qui tiennent qu'elles en ſortent auſſi pures qu'elles y ſont entrées, par un canal ſouterrain, & qu'elles ſe vont rendre dans la Mer Rouge ou dans la Mer Méditerranée, comme elles s'y rendoient avant que les villes de Sodome & de Gomorre fuſſent abîmées dans le Lac. Le Jourdain eſt célébre, non-ſeulement par le batême de Jéſus-Chriſt, mais auſſi par le miracle qui s'y fit lorſque le Peuple d'Iſraël entrant dans la Terre-Promiſe, le paſſa à pié ſec au mois d'Avril, qui eſt le tems où ſes eaux ſont fort groſſes. L'Ecriture Sainte dit que l'eau qui venoit de ſa ſource demeura ſuſpendue & arrêtée comme une montagne, & que celle d'enbas s'étant écoulée en la Mer Morte, laiſſa le fond preſqu'à ſec, pour y donner paſſage à tout le peuple. La même merveille arriva, lorſque le Prophéte Elie diviſa les eaux de ce fleuve, en le frappant de ſon manteau, pour y paſſer avec Eliſée, lequel en fit autant à ſon retour, après l'enlevement d'Elie dans un chariot de feu. L'endroit où Jéſus-Chriſt a été batiſé, a été remarquable par un Monaſtére qui fut bâti proche du bord, & qui maintenant eſt ruïné. Tous les Pélerins s'y baignent, principalement à la

fête

fête de Pâques, où l'on voit plus de quatre mille Chrétiens se jetter dans l'eau par dévotion, & pour recevoir la guérison de leurs maux. * *Josué, ch.* 3. *Saint Matthieu, ch.* 3. *Saint Marc, ch.* 1. *Saint Luc, ch.* 3. *Saint Jean, ch.* 1. Pline, *l.* 5. *c.* 15. Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 3. *c.* 35. & Doubdan, *Voyage de la Terre-Sainte.*

Il n'est point vrai, dit D. Calmet, que le Jourdain soit formé de deux ruisseaux, ni qu'il y en ait un qui soit nommé *Dan*, quoi que la plupart des Cartes Géographiques le marquent ainsi. Le nom de Jourdain étoit fort connu avant que la ville de Laïs reçût le nom de Dan. Ce Savant croit qu'on pourroit dériver le nom de *Jordan*, ou de *Jarden*, du mot Hébreu *Jarad*, c'est à dire *descendre*, à cause du cours rapide de ce fleuve. Les Voyageurs remarquent que les Lions se retirent pendant l'Eté entre les arbres & les roseaux qui croissent sur les bords de ce fleuve, & qu'ils sont obligez d'en sortir lors que les eaux commencent à se déborder. Jérémie y fait allusion, *ch.* 49. *v.* 19. Maundrell, dans son Voyage, dit que la largeur du Jourdain à l'endroit de Jéricho, au tems qu'il le vit, étoit d'environ 60 piez, & que sa rapidité étoit telle, qu'un homme n'auroit pu le passer à la nage. Le long du Jourdain il y a des deux côtez une grande plaine qui s'étend depuis le Lac de Tibériade jusques à la Mer Morte. Joseph dit que cette plaine est longue de douze cens stades, & large de six-vints. Il ajoûte que cette plaine est extrêmement aride pendant l'Eté, & que l'air en est mal-sain à cause de l'excessive chaleur. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JOURDAIN, (Guillaume) né dans un lieu du Northumberland, dont on ignore le nom, floriſſoit vers l'an 1370, & paroît avoir vécu jusqu'au delà de l'an 1389. Il entra dans l'Ordre de saint Domlnique, & si l'on en croit Léland, ce fut un autre Ismaël qui attaqua tout le monde, & que tout le monde attaqua ; mais ce reproche est glorieux à Jourdain, puisque ce sont ses Ecrits contre les Wiclefites qui le lui ont attiré. Pitséus en parle bien plus avantageusement, & remarque de même que Léland, qu'il fut reçu Docteur en Théologie dans l'Université d'Oxford. Ses Ouvrages sont, un Commentaire sur l'Epître aux Romains; un Traité de la claire Vision de Dieu; un autre de la Liberté; diverses Questions; une Apologie des Religieux Mendians contre un Bénédictin nommé Utréde Bolde, qui fut un des Sectateurs de Wiclef; un Traité de la Conception de la sainte Vierge, à qui il disoit que Dieu avoit accordé la grace de ne pas pécher, même vénillement, quoique les autres hommes sanctifiez dans le sein de leur mére n'eussent eu que celle de ne pas pécher mortellement; & divers autres Ouvrages. Jean Marchault, Religieux de l'Ordre de saint François, attaqua vivement, dit-on, le Traité de la Conception. On pourroit croire que le Dominicain dont on parle ici n'est pas différent de Jourdain, Anglois, qui étoit Pénitencier de Clément VII, Pape d'Avignon, & qui fut fait Procureur-général de son Ordre à la Cour d'Avignon l'an 1488. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

JOURDAIN, (Antoine) Jésuite de Saint-Flour, mort en 1636, a publié à Lyon en 1624, des Racines de la Langue Hébraïque, qu'il a compriſes en une centaine de décades en vers, avec leur explication Latine, & il a ajoûté une autre décade de ses remarques. Il a tâché d'être fort court, & il est plus riche & plus abondant en pensées, qu'en paroles. * P. Alegambe *Biblioth. Soc. Jesu.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Grammairiens Hébreux, tome* 2. *p.* 194. *n.* 730. édit. d'Amsterdam 1725.

JOURDAIN, Seigneur de l'Isle. *Voyez* JORDAIN

JOURDAN, (Raimond) Vicomte de Saint-Antoine dans le Quercy, passa à la Cour du Comte de Provence; pour lui offrir ses services ; & il s'y attacha à la Poësie Provençale, pour laquelle il avoit un génie particulier. Mabille de Riès fut le sujet de ses rimes; mais comme elle étoit femme de mérite & de qualité, pour ne point donner d'ombrage à son mari, elle n'osa répondre à la passion que Jourdan lui marquoit. Cet air de vertu le porta par une espéce de desespoir, à aller à l'expédition qui se fit alors contre le Comte de Toulouse. Le bruit courut qu'il y avoit été tué; & Mabille en fut si touchée qu'elle en mourut de douleur. Jourdain l'ayant appris, se fit Religieux en l'Abbaye de Montmajour à Arles, & y mourut vers l'an 1206. * Nostradamus, *Hist. de Provence, partie* 3.

JOURS. *Voyez immédiatement après* JOUR.

JOUTES, combats singuliers à l'épée ou à la lance, que l'on nommoit ainsi, parce que l'on y combattoit de près, du mot ancien *jouxte*, pris du Latin *juxta*, c'est à dire, *tout proche.* Ces Joûtes se faisoient ordinairement après les combats des Tournois. Souvent on en faisoit dans d'autres occasions, lorsque quelques Chevaliers s'offroient de combattre contre tous venans seul à seul, dans les lieux qu'ils désignoient, & aux conditions qui étoient portées dans leur défi. On comprend sous ce nom les combats de la TABLE RONDE, & les PAS D'ARMES. *Cherchez* ces mots en leur rang. * Du Cange, *Dissertation* 7, *sur l'Histoire de saint Louis.*

JOUVENEAUX (Gui). *Voyez* JUVENAL (Gui).

JOUVENET, (Jean) Peintre, fils de Laurent Jouvenet, aussi Peintre, qui descendoit de plusieurs Peintres originaires d'Italie, naquit à Rouen l'an 1644. Les premiers élémens de la Peinture lui furent enseignez par son pére, qui l'envoya à Paris pour perfectionner les dispositions qu'il avoit pour le Dessein, où il devint très habile en peu de tems. M. le Brun premier Peintre du Roi, qui connut son mérite, l'employa aux Ouvrages qu'il faisoit pour le Roi Louïs XIV, & le présenta à l'Academie de Peinture, où il fut reçu avec applaudissement, & donna pour chef-d'œuvre un tableau d'Esther évanouïe devant Assuérus, que les Académiciens regardent comme un de leurs plus beaux tableaux. Après avoir passé par toutes les Charges de l'Académie, il fut élu l'un des quatre Recteurs perpétuels, qui furent nommez après la mort de Mignard. Son génie étoit de peindre en grand & dans des lieux spacieux, comme on le peut voir dans la Chapelle du Château de Versailles, où il a peint une Pentecôte; dans l'Eglise des Invalides, où il a peint à fresque les douze Apôtres; dans le Prieuré de saint Martin des Champs à Paris, où il a fait quatre grands tableaux de la vie de notre Seigneur, & dans plusieurs autres Eglises: Ouvrages qui font connoître qu'il peut être mis au rang des meilleurs Peintres que la France ait produits. Ses tableaux de chevalet ne sont pas à beaucoup près si estimables, que ce qu'il a fait en grand; la vivacité de son esprit ne lui permettant pas de revenir sur son Ouvrage, pour le terminer: aussi en a-t-il fait un très petit nombre. Il a fait quantité de portraits, dont quelques-uns sont fort estimez, quoiqu'il fût inférieur dans ce genre de Peinture, à plusieurs de ses contemporains, qui s'y sont particuliérement attachez. Sur la fin de sa vie il devint paralytique du côté droit. Après avoir inutilement tenté le secours des eaux minérales, il desespéroit de pouvoir peindre; lorsque donnant leçon à un de ses neveux, sur un tableau qu'il peignoit, il prit le pinceau de la main gauche, & essaya de lui retoucher quelques endroits. Cette tentative lui ayant réussi, il en fit de nouvelles avec succès; ce qui le détermina d'achever de la main gauche un grand plafond qu'il avoit commencé dans la grande salle du Parlement de Rouen, & un grand tableau de la Visitation de la Vierge, qui se voit dans le Chœur de l'Eglise de Paris, qui sont les derniers Ouvrages qu'il a faits, & qui ne cédent en rien à ce qu'il a fait de plus beau. Il mourut à Paris le sixiéme Avril 1717, âgé de 73 ans, ne laissant point de garçons héritiers de son génie; mais au défaut de fils, il a eu un Eléve dans son neveu, reçu depuis sa mort à l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture. * *Mémoires du tems.*

JOUX, en Latin *Jovium* ou *Jurium*, petite ville avec un château, dans la Franche-Comté, dans le Bailliage de Pontarlier, à une lieue de la ville de ce nom. On voit dans le même Bailliage un village avec Abbaye, qui porte aussi le nom de *Joux*, & qui est sur le Lac de Joux, à sept lieues de Pontarlier vers le midi. Ces deux lieux ont donné à une partie du Mont-Jura le nom de *Mont-Joux.* * Maty, *Dict. Géogr.*

JOY.

* JOYCE (....) n'étoit avant la guerre entre Charles I, Roi d'Angleterre, & le Parlement, que simple Tailleur; mais s'étant distingué par sa bravoure il devint Officier dans les troupes du Parlement, qui se servit de lui pour lui donner la commission d'enlever le Roi de sa maison de Holmby. * M. de Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre, tome* 8. *l.* 21. *p.* 586 & 587.

JOYCE. *Voyez* JORZ (Thomas de) & THOMAS de JORZ.

JOYENVAL, Abbaye de l'Ordre de Prémontré dans l'Isle de France, située à deux lieues de Saint-Germain-en Laye du côté du couchant. La Mense abbatiale est unie à l'Evêché de Chartres. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOYEUSE, bourg de France, dans le Vivarais, vers les frontiéres de Languedoc & de Gévaudan, a eu tître de Vicomté, puis de Duché, ayant été érigée en Duché-Pairie l'an 1581 par Henri III, en faveur d'*Anne*, Vicomte de Joyeuse. Cette Pairie a été éteinte par la mort de *François-Joseph* de Lorraine, Duc d'Alençon, de Guise, & de Joyeuse, arrivée le 16 Mars 1675; mais en 1715, la Vicomté de Joyeuse, & les Seigneuries de Baubrai, de Rosiers, &c. ont été érigées en Duché-Pairie sous le nom de Joyeuse, en faveur de Louïs de Melun, Prince d'Epinoy, & de ses Descendans. Il a donné son nom à la Maison de Joyeuse.

JOYEUSE. La Maison de Joyeuse est une des meilleures & des plus anciennes Maisons du Royaume de France.

GUILLAUME, Seigneur de Châteauneuf en Languedoc, qui vivoit en 1165, selon le Nobiliaire de Champagne du Sieur d'Hozier, épousa *Marquise*, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Châteauneuf; 2. GUI qui suit, 3. *Guérin*, Seigneur d'Apcher, dont la postérité subsiste; & *Raymond*, Seigneur de Barjat.

II. GUI de Châteauneuf, vivoit en 1198, & laissa d'*Assumens* sa femme, RANDON qui suit.

III. RANDON de Châteauneuf, laissa de *Vierme* d'Anduze, Dame de Joyeuse, sa femme, fille de *Bernard* d'Anduze, Seigneur d'Aletz, & de *Vierme* du Luc, Dame de Joyeuse, 1. DRAGONET qui suit; & 2. *Irlande* de Joyeuse, mariée à *Guillaume*, II du nom, Seigneur d'Estaing.

IV. DRAGONET, Seigneur de Joyeuse, vivoit en 1268. Il épousa *Béatrix* de Roquefeuil, dont il eut 1. BERNARD, qui suit; 2. *Dragonet*, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Compeyronnat près de Narbonne, vivant en 1345; & 3. *Miralde* de Joyeuse, mariée à *Guillaume* Seigneur de Laudun.

V. BERNARD, Baron de Joyeuse, servit dans les guerres de Gascogne, & vivoit en 1344. Il avoit épousé le 17 Novembre 1312, *Alix* ou *Alexandre* de Peyre, fille d'*Astorg*, Seigneur de Peyre, & de *Marguerite*, Dame de Peyre & de Chalano; dont il eut 1. RANDON I, qui suit; 2. *Guerin*; 3. *Guigues*; 4. *Rostaing*; 5. *Marguerite*; 6. *Jeanne*, mariée à *Géraud* Adhémar, Seigneur de Monteil-Aymar & de Grignan; & 7. *Randonne* de Joyeuse alliée à *Raimond* de Peyre, Seigneur de Serviéres.

VI. RANDON, I du nom, Baron de Joyeuse, vivoit en

1363, & laiſſa de *Flore* de Quailus, fille de *Dieu-donné*, Seigneur de Quailus, qu'il avoit épouſée le 14 de Juin 1346, Louïs I, qui ſuit.

VII. Louïs, I du nom, Baron de Joyeuſe, vivoit en 1390, & avoit épouſé 1°. le huitiéme Octobre 1367, *Marguerite* de Chalançon, fille de *Guillaume* Seigneur de Chalançon: 2°. le 26 Mai 1379, *Tiburge*, Dame de Saint-Didier, du Maſtre, &c. à condition que lui & ſes Succeſſeurs écartéleroient ſes Armes de celles de Saint-Didier. Du premier lit ſortit 1. *Catherine* de Joyeuſe, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Laudun: du ſecond vinrent 2. Randon II, qui ſuit; & 3. *Claire* de Joyeuſe, mariée le huitiéme Février 1399, à *Robert*, Vicomte d'Uzez, Seigneur de Remolins.

VIII. Randon, II du nom, Baron de Joyeuſe & de Saint-Didier, Chevalier, Conſeiller & Chambellan de Charles Dauphin, Régent du Royaume, & Gouverneur de Dauphiné, épouſa 1°. *Catherine* Aubert de Monteil, de Gelas, *dite de Charlus*, Dame de Bothéon en Forez, fille d'*Etienne* Aubert, Seigneur de la Roche-Dagu & de Monteil-Gelas, & de *Marie* de Charlus: 2°. *Louiſe* de Saint-Prieſt en Jarreſts, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit, furent, 1. Louïs II, qui ſuit; 2. *Jean*, Chevalier de Rhodes; & 3. *Jeanne* de Joyeuſe, mariée à *Gilbert*, Seigneur de la Fayette, Maréchal de France.

IX. Louïs, II du nom, Baron de Joyeuſe, demeura priſonnier des Anglois à la journée de Crevant en 1423. Le Roi Charles VII pour le récompenſer de ſes pertes & de ſes peines, érigea en 1432 ſa Baronie de Joyeuſe en Vicomté, & lui fit d'autres biens. Il avoit épouſé le 29 Octobre 1419, *Jeanne* Louvet, fille de *Jean*, Seigneur de Thais, de Saliniére & de Mirandol, Préſident au Parlement de Provence, dont il eut 1. Tannegui qui ſuit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean* le Foreſtier, Seigneur de Vauvert; 3. *Louiſe*, mariée, 1°. à *Béraud* de la Tour, Seigneur de Saint-Vidal: 2°. à *Louis* de Saint-Prieſt, dit *Maréchal*, Seigneur d'Eſpinac; & 4. *Jeanne* de Joyeuſe, femme de *Louïs*, Seigneur de Leſtrange.

X. Tannegui Vicomte de Joyeuſe, &c. vivoit en 1486. Il avoit épouſé le 20 Juin 1448, *Blanche* de Tournon, fille de *Guillaume*, Seigneur de Tournon, & d'*Antoinette* de la Roue, dont il eut 1. Guillaume I, qui ſuit; 2. *Charles*, Abbé de Chambon, Evêque de Saint-Flour; 3. Louïs, Seigneur de Bothéon, *qui a fait la branche des Comtes de* Grandpré *&* Verpeil, *rapportée ci après;* 4. *Jeanne*, mariée à *Gui* de la Baume IV du nom, Comte de Montrevel; & 5. *Anne* de Joyeuſe, alliée à *Thibaud* de Budos, II du nom, Seigneur de Portes.

XI. Guillaume, I du nom, Vicomte de Joyeuſe, Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourbon, vivoit en 1493. Il avoit épouſé en 1472, *Anne* de Balſac, fille de *Roffec* de Balſac, Seigneur d'Entragues, Sénéchal de Beaucaire, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit & de Lyon, & de *Jeanne* d'Albon, Dame de Châtillon, dont il eut 1. Charles qui ſuit; 2. *Louis*, Evêque de Saint-Flour; 3. *Guillaume*, Evêque d'Aleth; 4. *Jacques*, Abbé de Saint-Antoine de Viennois, Doyen de Notre-Dame du Puy, mort le 27 Juin 1542; 5. *Thibault* Chevalier de Rhodes; 6. Jean, Seigneur de Saint-Sauveur & d'Arques, *qui continua la poſtérité, rapportée après celle de ſon frére aîné;* 7. *Anne*, mariée à *N...* Seigneur d'Orlac en Auvergne; & 8. *Françoiſe* de Joyeuſe, alliée à *N...* Baron de la Tourette.

XII. Charles, Vicomte de Joyeuſe, &c. vivoit en 1532. Il avoit épouſé le neuviéme Décembre 1503, *Françoiſe* de Meouillon, fille d'*Antoine*, Baron de Breſſieux, &c. Lieutenant-Général en Dauphiné, & d'*Iſabeau* de Peyre, dont il eut 1. *Louis*, tué à la bataille de Pavie; 2. *Jacques*, Vicomte de Joyeuſe, mort en 1540, à l'âge de 20 ans, ſans alliance, ayant inſtitué héritiers ſes oncles; 3. *Héléne*, mariée à *N...* Seigneur de Brezons & de Montréal en Auvergne; & 4. *Jeanne* de Joyeuſe, alliée à *Gaſpard* d'Urſé, Seigneur d'Auroſe.

XII. Jean de Joyeuſe, Seigneur de Saint-Sauveur, ſixiéme fils de Guillaume, I du nom, Vicomte de Joyeuſe, &c. & d'*Anne* de Balſac, ſuccéda à ſon neveu au Vicomté de Joyeuſe, fut Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc ſous le Connétable de Montmorency, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Capitaine de la ville de Narbonne, & fit ſon Teſtament en 1555. Il avoit épouſé le 22 Novembre 1518, *Françoiſe* de Voiſins, Baronne d'Arques, Dame de Puyvert, &c. fille unique de *Jean* de Voiſins, Baron d'Arques, &c. & de *Paule* de Foix-Rabat, dont il eut 1. *Jean-Paul*, Vicomte de Joyeuſe, mort ſans alliance; 2. Guillaume II, qui ſuit; 3. *Anne*, mariée à *François* de Bruyéres, Baron de Chalabre; 4. *Paule*, alliée à *François* de Caleu, dit *le Chaſle*, Bailli de Vélay; 5. *Françoiſe*, mariée 1°. à *Aimeri* de Narbonne, Baron de Campendu: 2°. à *Antoine* de Gaſte, Seigneur de Lupé; & 6. *Catherine* de Joyeuſe, épouſe d'*Enemond* de Brancas, Baron d'Oiſe & de Maubec.

XIII. Guillaume, II du nom, Vicomte de Joyeuſe, &c. Maréchal de France, *dont il ſera parlé dans un Article ſéparé*, mourut fort âgé en 1592. Il avoit épouſé vers l'an 1561, *Marie* de Batarnay, fille de *René*, Comte du Bouchage, & d'*Iſabelle* de Savoye-Tende, dont il eut 1. *Anne* Duc de Joyeuſe, Pair & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Normandie, tué à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* de Lorraine, ſœur puînée de la Reine *Louïſe*, & fille de *Nicolas* de Lorraine, Duc de Mercœur, & de *Jeanne* de Savoye-Nemours, ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée le 24 Septembre 1581; 2. *François* Cardinal Duc de Joyeuſe, né le 24 Juin 1562, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, mort Doyen des Cardinaux, le 23 Août 1615, âgé de 53 ans; 3. Henri qui ſuit; 4. *Antoine-Scipion*, Chevalier de Malte, Grand-Prieur de Toulouſe, puis Duc de Joyeuſe, après ſon frére aîné, qui ſe noya dans la petite riviére du Tarn, en ſa retraite après le combat de Villemur le 20 Octobre 1592; 5. *George*, Vicomte de Saint-Didier, mort d'apoplexie en 1585, peu de jours avant l'accompliſſement de ſon mariage avec *Claude* Marquiſe de Moy, fille de *Charles* de Moy; 6. *Honorat*, mort jeune; & 7. *Claude* de Joyeuſe, Seigneur de Saint-Sauveur, tué avec le Duc de Joyeuſe ſon frére aîné, à la bataille de Contras en 1587.

XIV. Henri de Joyeuſe, Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuſe, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de ſa Garderobe, Gouverneur & Lieutenant-Général des Païs d'Anjou, de Touraine, du Maine & du Perche, puis de Languedoc, *qui aura ci-après ſon Article*, mourut le 27 Septembre 1608, âgé de 41 ans. Il avoit épouſé *Catherine* de Nogaret de la Valette, ſœur de *Jean-Louïs*, Duc d'Epernon, Colonel-Général de l'Infanterie Françoiſe, dont il eut *Henriette-Catherine*, Ducheſſe de Joyeuſe, Comteſſe de Bouchage, &c. née le huitiéme Janvier 1515, mariée 1° en 1599, à *Henri* de Bourbon, Duc de Montpenſier: 2°. en 1611, à *Charles* de Lorraine, Duc de Guiſe, morte le 25 Février 1656, âgée de 71 ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BOTHEON & de GRANDPRE.

XI. Louïs de Joyeuſe, troiſiéme fils de Tannegui, Vicomte de Joyeuſe, & de *Blanche* de Tournon, fut Seigneur de Bothéon, de Bozac, &c. l'un des Tuteurs de François de Bourbon, Comte de Vendôme, Chambellan des Rois Louïs XI, Charles VIII, & Louïs XII, Lieutenant au Gouvernement de Paris, de l'Iſle de France, de Senlis, de Beauvaiſis, de Champagne & de Brie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, & mourut le quatriéme Mars 1478. Le Roi Louïs XI lui fit épouſer 1°. le troiſiéme Fevrier 1477, *Jeanne* de Bourbon, Dame de Rocheſort, de Saint-Geniez & de Champigny, fille aînée de *Jean*, Comte de Vendôme, & d'*Iſabeau* de Beauvau; après la mort de laquelle arrivée en 1487, il prit une ſeconde alliance avec *Iſabeau* de Halwin, Comteſſe de Grandpré, fille de *Jean* Seigneur de Halwin, & de *Jeanne* de la Clitte, Dame de Comines. Du premier lit vinrent 1. François qui ſuit; & 2. *Anne* de Joyeuſe, mariée le troiſiéme Octobre 1497, à *Gabriel* de Lévis, Baron de Couſan, Bailly de Forez; & du ſecond lit il eut 3. Robert, *qui a continué la poſtérité après celle de ſon frére aîné*; 4. *Jean*, Abbé de la Honce & de Belleval; & 5. *Magdelaine* de Joyeuſe, mariée à *Jean* d'Illiers, Baron des Adrets, Gouverneur de Vendôme.

XII. François de Joyeuſe, Seigneur de Bothéon, de Preaux, &c. épouſa le cinquiéme Novembre 1504, *Anne* du Gaſte, Dame de la Barge, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Joyeuſe, Dame de Bothéon, mariée 1°. à *Claude*, Seigneur de Saint-Chaumont: 2°. à *François* de Montmorin, Seigneur de Saint-Hérem, Gouverneur d'Auvergne.

XII. Robert de Joyeuſe, fils de Louïs de Joyeuſe, Seigneur de Bothéon, & d'*Iſabeau* d'Halwin, Comteſſe de Grandpré, ſa ſeconde femme, fut Comte de Grandpré, &c. & vivoit en 1556. Il avoit épouſé le 15 Juillet 1519, *Marguerite* de Barbançon, Dame de Montgobert, dont il eut 1. Foucault qui ſuit; 2. Antoine, Seigneur de Montgobert, *qui a fait la branche des Seigneurs* de Verpiel, *rapportée ci-après;* 3. *Nicolas*, Abbé de Belleval; & 4. *Iſabeau* de Joyeuſe mariée 1°. à *Robert* d'Averhoult, Seigneur de Tourteron: 2°. à *Claude* d'Anglure, Seigneur de Jours, &c.

XIII. Foucault de Joyeuſe, Comte de Grandpré, &c. Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Seigneur de Jametz, & Enſeigne de celle du Duc d'Anjou, épouſa en Août 1547, *Anne* d'Anglure, fille unique de *Claude*, Seigneur de Jours, &c. & de *Françoiſe* de Dinteville, dont il eut 1. *Jean*, tué à la bataille de Montcontour en 1569; 2. *Roger*, Comte de Grandpré, Meſtre-de-camp des Régimens de Poitou & de Champagne, mort ſans alliance en 1589; 3. Claude qui ſuit; 4. Antoine, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Saint-Lambert, *rapportée ci-après;* 5. *Françoiſe* mariée à *Robert* d'Alaumont, Baron de Cernay; 6. *Suſanne*, alliée 1°. à *François* des Marins, Seigneur de la Queue-aux-Bois: 2°. à *Philippe* d'Ambly, Seigneur de Malmy; 7. *Marguerite*, femme de *Valentin*, Seigneur de Sugny, Bailli de Rhételois; 8. *Philippe*, épouſe de *Charles* de Roucy, Seigneur de Manré; 9. *Claude*, mariée 1°. à *Jean* de Fiquelmont, Seigneur de Malatour: 2°. à *Humbert*, Seigneur de Bildſtein, Chambellan du Duc de Lorraine: 3°. à *Louis* de Vigneul, Seigneur du Mênil; 10. *Louiſe*, alliée à *René* d'Aſpremont, Seigneur de Vandy; & 11. *Anne* de Joyeuſe, femme de *Jean* de Thomaſſin, Baron de Montbaillon, Gouverneur de Blamont, & Grand-Gruyer de Lorraine.

XIV. Claude de Joyeuſe, Comte de Grandpré, &c. Gouverneur de Mouzon & de Beaumont en Argonne, épouſa en Février 1588 *Philiberte* de Saulx, fille unique de *Simon*, Baron de Tourps, Gouverneur d'Auxonne, & de *Françoiſe* d'Anglure, dont il eut 1. *Pierre*, Comte de Grandpré, tué au ſiége de Montauban en 1621, ſans avoir été marié; 2. *Catherine*, Religieuſe à Avenay; 3. *Henriette*, alliée à *Charles* de Lénoncourt, Seigneur de Gondrecourt; & 4. *Marguerite* de Joyeuſe, Comteſſe de Grandpré, mariée 1°. en 1612, à *Jean-Pancrace* de Milendonck, Baron de Peth & de Bruyéres: 2°. à *Antoine-François* de Joyeuſe ſon couſin.

BRANCHE DES SEIGNEURS de SAINT-LAMBERT.

XIV. ANTOINE de Joyeuſe, quatriéme fils de FOUCAULT de Joyeuſe, Comte de Grandpré, & d'*Anne* d'Anglure, fut d'abord Abbé de Belleval, puis Seigneur de Saint-Lambert, & Gouverneur de Méziéres. Il mourut le 26 Octobre 1611, laiſſant d'*Henriette*, fille de *Robert* Marquis de la Vieſville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Fauconnier de France, &c. & de *Guillemette* de Boſſut, qu'il avoit épouſée en Mai 1594, 1. ROBERT qui ſuit; 2. ANTOINE-FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Comtes de* GRANPRE', *mentionnée ci-après;* 3. *Anne* mariée à *Henri* de Haraucourt, Seigneur d'Eſcraigne, Gouverneur de Nancy; & 4. *Catherine* de Joyeuſe, Religieuſe à Saint-Pierre de Reims.

XV. ROBERT de Joyeuſe, Seigneur de Saint-Lambert, &c. Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Champagne, épouſa 1°. le deuxiéme Juillet 1619, *Anne* Cauchon, fille de *Charles*, Baron du Tour, & d'*Anne* de Gondy: 2°. en Janvier 1650, *Nicole* de Villiers, fille de *Jean*, Seigneur de Barbaiſe, & de *Lucie* de Rohan. Il eut du premier lit, 1. *Henriette-Charlotte*, mariée à *Adrien-Pierre* de Thiercelin, Marquis de Broſſe; & 2. *Marguerite* de Joyeuſe, Chanoineſſe à Pouſſay: du ſecond lit vint 3. JULES-CESAR qui ſuit.

XVI. JULES-CESAR de Joyeuſe, Seigneur de Saint-Lambert & de Ville-ſur-Tourbe, Vicomte de Warmereville, élevé Page de la Chambre du Roi, avoit épouſé *N...* Sahuguet, fille de *Daniel* Sahuguet, Seigneur de Termes, Lieutenant-de-Roi à Sedan, & de *Gabrielle* de Pouilly.

BRANCHE DES COMTES de GRANPRE'.

XV. ANTOINE-FRANÇOIS de Joyeuſe, ſecond fils d'ANTOINE, Seigneur de Saint-Lambert, & d'*Henriette* de la Vieſville, né en 1602, fut en ſa jeuneſſe Abbé de Thénaille & de Belleval; & ayant pris le parti des armes, fut Meſtre-de-camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, & Comte de Grandpré par le mariage qu'il contracta le 24 Juin 1623, avec *Marguerite* de Joyeuſe, ſa parente, Comteſſe de Grandpré, veuve de *Jean-Pancrace* de Milendonck, Baron de Peth & de Bruyéres, fille de *Claude* de Joyeuſe, Comte de Grandpré, & de *Philiberte* de Saulx, dont il eut 1. CHARLES-FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Jean-Armand* Marquis de Joyeuſe, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de la ville de Metz, & des Païs & Evêchez de Metz & Verdun, mort le premier Juillet 1710, âgé de 79 ans, ſans poſtérité, de *Marguerite* de Joyeuſe, Dame de Verpeil, ſa couſine, fille de *Michel*, Baron de Verpeil, Seigneur de Montgobert, &c. & de *Marie* de Trumelet, qu'il avoit épouſée en Juin 1658, morte le 22 Juin 1694; 3. *Claude*, Abbé de Mouzon & d'Eſlan, mort en 1710; 4. *Anne-Roberte*, mariée à *Charles* de Rouvre, Baron de Cernay; 5. *Catherine-Philiberte*, alliée à *Claude* de Saint-Vincent, Baron d'Aunoy; 6. *Henriette* Religieuſe; & 7. *Marie-Catherine* de Joyeuſe, née poſthume, morte jeune.

XVI. CHARLES-FRANÇOIS de Joyeuſe, Comte de Grandpré, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, Meſtre-de-camp de Cavalerie, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mourut le huitiéme de Mars 1680, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé 1°. *Charlotte* de Coucy, fille de *Louïs*, dit *de Coucy*, Seigneur de Croy, & d'*Elizabeth-Claire-Eugénie* de Croy: 2°. *Henriette-Loüiſe* de Cominges, fille de *Louis*, Marquis de Vervins, & de *Gabrielle* de Pouilly. Du premier lit, ſont iſſus 1. *Claude*, mort Religieux de Prémontré; & 2. JULES qui ſuit: & il eut du ſecond lit, 3. *Abraham*, mort par accident; 4. *Michel*, mort ſans alliance; 5. *Joſeph*, Prieur de Saint-Jérôme près de Langres, puis Colonel d'un Régiment dans l'Armée du Prince Ragôtzki; 6. *Henriette-Marie-Bénédictine*, Religieuſe; 7. *Marie*, morte jeune; 8. *Anne-Ferdinande*; & 9. *Jean* de Joyeuſe, Capitaine de Cavalerie, qui a épouſé le 19 Mars 1689, *Marie-Victoire* de Mérode, dont il a *Jules-Armand*, né en Octobre 1694; & *Claude* de Joyeuſe, née le troiſiéme Septembre 1692.

XVII. JULES de Joyeuſe, Comte de Grandpré, &c. Gouverneur de Sténay, Lieutenant-de-Roi de Champagne en 1698, a épouſé *Guillemette-Angélique* de Réaux, fille de *René* Seigneur des Réaux, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, & d'*Anne* Rochereau.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTGOBERT & de VERPEIL.

XIII. ANTOINE de Joyeuſe, ſecond fils de ROBERT de Joyeuſe, Comte de Grandpré, & de *Marguerite* de Barbançon, Dame de Montgobert, fut Seigneur de Montgobert, de Verpeil, &c. & épouſa en Octobre 1572, *Magdelaine* des Lyons, Dame d'Eſpaux, fille d'*Adolphe*, Seigneur d'Eſpaux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Sténay, Lieutenant au Gouvernement de Champagne & de Brie, & de *Guillemette* de la Taſte, Dame de Sy, dont il eut 1. *Adolphe*, Seigneur de Sy, mort ſans alliance; 2. *Nicolas*, Baron de Verpeil, mort en 1586; 3. *René*, Baron de Verpeil, tué devant Neufchâtel en Lorraine en 1589; 4. ROBERT qui ſuit; & 5. *Charles* de Joyeuſe, Seigneur d'Eſpaux, Grand-Louvetier de France en 1606, mort après l'année 1612, ſans laiſſer de poſtérité de *Loüiſe* Prud'homme, ni de *Marguerite* d'Audinfert, ſes deux femmes.

XIV. ROBERT de Joyeuſe, Baron de Verpeil, Seigneur de Montgobert, &c. épouſa *Judith* Hennequin, Dame de Mathau, fille d'*Alexandre*, Seigneur de Mathau & de Clichy, & d'*Anne* du Breuil, dont il eut 1. MICHEL, qui ſuit; 2. *Edmond*, Jéſuite; 3. *Alexandre*, Seigneur de Montgobert, Lieutenant au Gouvernement de Béthune, Bailli de Lens, mort ſans poſtérité de *Marie* de Fontaines, qu'il avoit épouſée le ſixiéme Février 1639, morte le quatriéme Février 1709, âgée de 82 ans; 4. *Robert*, Lieutenant de la Compagnie du Comte de Grandpré, tué à la bataille de Sedan en 1642; 5. *Judith-Anne*, mariée en 1639, à François de Riencourt, Seigneur de Parſondrue; & 6. *Aymée* de Joyeuſe, morte jeune.

XV. MICHEL de Joyeuſe, Baron de Verpeil, Seigneur de Montgobert, &c. épouſa en 1630 *Marie* de Trumelet, veuve de *François* de Cuſſigny, Baron de Vianges, & fille de *Robert* de Trumelet, Seigneur des Gommeris, Gouverneur de Villefranche, & de *Jérôme* de Runipont, dont il eut 1. *Robert*, Baron de Verpeil, tué à Valenciennes, commandant le Régiment du Comte de Grandpré; 2. *Marguerite* de Joyeuſe, Dame de Verpeil après la mort de ſon frére, mariée en Juin 1658 à *Jean-Armand* de Joyeuſe, Maréchal de France, &c. morte le 22 Juin 1694. * De Thou, *Hiſt.* Le Laboureur, *Addition aux Mémoires de Caſtelnau.* D'Hozier, *Table Généalogique de la Maiſon de Joyeuſe.* Sainte-Marthe. Godefroy. Le P. Anſelme, &c.

JOYEUSE, (Guillaume, II du nom, Vicomte de) Seigneur de Saint-Didier, de Laudun, de Puivert, d'Arques & de Cauviſſan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de France, & Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Languedoc, étoit fils puîné de JEAN de Joyeuſe, Seigneur de Saint-Sauveur, &c. Gouverneur de Narbonne, & de *Françoiſe* de Voiſins. On le deſtina à l'Egliſe, & il eut même l'Evêché d'Aleth du vivant de *Jean-Paul*, ſon frére aîné; mais comme il n'étoit pas lié aux Ordres ſacrez, il embraſſa depuis la profeſſion des armes, & ſuccéda à ſon frére. Il ſervit utilement le Roi Charles IX dans le Languedoc, durant les gueres civiles de la Religion, fut fait Maréchal de France par le Roi Henri III, & mourut fort âgé en 1592.

JOYEUSE, (Anne de) Duc & Pair; & Amiral de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, & Gouverneur de Normandie, fils de GUILLAUME II, Vicomte de Joyeuſe, Maréchal de France, & de *Marie* de Batarnay, & frére de *François* Cardinal, & de *Henri* Maréchal de France, donna un nouvel éclat à ſa Maiſon, par le bonheur qu'il eut de gagner les bonnes graces du Roi Henri III. Ce Prince s'amuſoit à ſe divertir avec les Favoris, & les Favoris s'occupoient à élever leur fortune, ſans égards & ſans meſure. Joyeuſe fut fait Duc & Pair en 1581, & deux mois après, par la faveur du Roi, il épouſa *Marguerite* de Lorraine, ſœur puînée de la Reine *Loüiſe*, ſon épouſe. Ce Monarque lui donna la charge d'Amiral de France le premier de Juin 1582, le Collier de ſes Ordres en 1583, & le fit encore Gentilhomme de ſa Chambre, & Gouverneur de Normandie. En 1586, Joyeuſe fut chargé par le Roi du commandement d'une Armée dans la Guienne, contre les Huguenots; & après une longue réſiſtance, il tailla en piéces au Mont-Saint-Eloi, les Régimens de Charbonniéres & de Borie; mais il parut qu'il faiſoit la guerre avec plus de paſſion que de généroſité; car il refuſa de donner quartier à aucun de ces malheureux. Il remporta encore quelques avantages; & outre qu'il fit lever le ſiége de Compiére au Seigneur de Châtillon, il prit Malaiſe, la Pierre, Marvéges, Salvagnac & Saint-Maixant; mais ſes progrès s'arrêtérent tout court, ſon Armée s'étant beaucoup diminué par la négligence qu'il avoit apportée à la bien diſcipliner. Davila dit qu'il alla demander du ſecours à la Cour, & qu'il trouva l'eſprit du Roi ſi changé, qu'il vit à ſon abord ſa faveur preſque évanouïe, par les artifices du Duc d'Epernon; qui aſpiroit à poſſéder ſeul les bonnes graces de ſon Maître. Le même Auteur ajoûte, que le Roi le ſoupçonnant d'être du parti de la Ligue, & d'avoir perdu le ſouvenir de ſes bienfaits, lui dit publiquement, *Qu'il ne paſſoit à la Cour que pour un poltron, & qu'il feroit bien de ſe laver de cette tache.* Cette injure le fit retourner à l'Armée, & ſelon cet Hiſtorien, le jetta tout à fait dans les intérêts de la Maiſon de Lorraine, de laquelle il étoit allié. D'autres prétendent, que Davila n'avoit pas été bien inſtruit, & que l'Amiral fut renvoyé à l'Armée ſans autre deſſein, que celui de s'oppoſer au Roi de Navarre. En effet, le Roi parla toujours avec eſtime de ce Favori, & après la bataille de Coutras, témoigna un ſenſible regret de ſon malheur & de ſa perte. Quoi qu'il en ſoit, il eſt du moins ſûr que ſa faveur & ſon crédit attirérent la plupart des Braves de la Cour dans ſon Armée, & que la croyant aſſez forte pour battre celle que le Roi de Navarre commandoit, il refuſa le ſecours que lui menoit le Maréchal de Matignon, alors Lieutenant-de-Roi en Guienne. L'Amiral de Joyeuſe ſachant que le même Roi, qui depuis fut Henri IV, étoit au delà du village de Coutras, entre les riviéres de l'Ile & de la Drougne, dit avec un ton menaçant, *que ce Prince ne s'en pouvoit plus dédire, & qu'il falloit qu'il combattît, ou qu'il crevât*; mais ce fut pour le malheur du Duc, car il perdit la bataille qui ſe donna le 20 Octobre 1587; & fut lui-même tué de ſang froid, après avoir été porté par terre, quoiqu'il offrît cent mille écus pour racheter ſa vie. *Claude* de Joyeuſe, Seigneur de Saint-Sauveur, frére de ce malheureux Général, y fut auſſi tué. Les Huguenots s'acharnérent près de trois heures ſur les Catholiques, criant avec furie, *le Mont-Saint-Eloi*; ſe ſouvenant de l'inhumanité du Duc, qui avoit fait périr deux de leurs Régimens, ſans miſéricorde & ſans quartier: mais le Roi de Navarre fit ceſſer le meurtre, & reçut les priſonniers de guerre, avec la clémence qui lui étoit ordinaire & naturelle. Anne de Joyeuſe ne laiſſa point de poſtérité. Sa pompe funébre ſe fit avec une grande magnificence dans l'Egli-

ſe des Auguſtins de Paris. * Davila. De Thou. Mézeray. Péreſixe, *Vie de Henri IV.* Calliéres, *Hiſt. du Maréchal de Matignon.* Le P. Anſelme, &c.

JOYEUSE, (François de) Cardinal, Archevêque de Touloufe, ſecond fils de GUILLAUME II, Maréchal de France, Gouverneur de Languedoc, &c. & de *Marie* de Batarnay, naquit le 24 Juin 1562, fut élevé dans les Sciences, & fut Archevêque de Narbonne en 1582. L'année ſuivante il fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XIII, & bien qu'extrêmement jeune, il ſe diſtingua tellement par ſon mérite, que le Roi Henri III lui donna entrée dans ſon Conſeil, & l'envoya à Rome, pour être Protecteur de France en cette Cour. Il y ſoutint admirablement bien les droits de la Couronne, tant pour la préſéance contre l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qu'auprès de Sixte V, à qui les Partiſans d'Eſpagne faiſoient accroire que Henri III ſoutenoit les Hérétiques. A ſon retour en France, il fut fait Archevêque de Toulouſe, & retourna à Rome en 1591, pour ſe trouver à la création de Clément VIII. Il y fit encore un voyage en 1593, pour travailler à la réconciliation de Henri IV avec le Saint Siége. En 1600, il reçut la Reine Marie de Médicis à Marſeille ; & l'année ſuivante il tint ſur les fonts baptiſmaux au nom du Pape, qui l'avoit fait ſon Légat, le Dauphin qui fut depuis le Roi Louis XIII. Il ſuccéda en 1604 à Charles III, de Bourbon, en l'Archevêché de Rouen, & ſe trouva à Rome à l'élection de Léon XI & de Paul V. Le Roi Henri IV l'employa pour réconcilier ce dernier avec les Vénitiens : ce qu'il négocia avec tout le ſuccès qu'on s'étoit promis de ſon génie & de ſa prudence. Il en donna des marques en pluſieurs occaſions. Auſſi les Papes & les Rois de France, qui avoient beaucoup d'eſtime pour lui, la lui témoignérent en toute ſorte de rencontres. Il couronna la Reine Marie de Médicis à Saint-Denys en 1610, & ſacra le Roi Louïs XIII, à Reims, après la mort funeſte de Henri IV, ſon pére. En 1614, il préſida au nom du Clergé aux Etats Généraux de France, & le 23 Août 1615 il mourut Doyen des Cardinaux à Avignon le 27 Août, âgé de 53 ans, illuſtre par ſes emplois & par ſa dignité, dont il laiſſa des témoignages par les fondations qu'il fit d'un Séminaire à Rouen, d'une maiſon pour les Jéſuites à Pontoiſe, & d'une maiſon à Dieppe pour les Péres de l'Oratoire. * De Thou, *Hiſt. l.* 137. De Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1. *p.* 392. 606. *& ſuiv. &* 705. Sponde. Frizon. Petramellarius. Aubery, *en ſa Vie.* Ciaconius, *en la Continuation.* Gautier, *Chron.* Le P. Anſelme, &c.

JOYEUSE, (Henri de) Comte du Bouchage, puis Duc de Joyeuſe, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de ſa Garderobe, Gouverneur & Lieutenant-Général des Païs d'Anjou, de Touraine, du Maine & du Perche, puis de Languedoc, fils de GUILLAUME, Maréchal de France, naquit en 1567, ſe diſtingua dans les armes, & enſuite ſe fit Capucin le quatriéme de Septembre 1587, vint-ſix jours après la mort de ſa femme, & fit profeſſion ſous le nom du Pére *Ange.* Il demeura dans cet Ordre juſqu'en 1592, que ſon frére, Grand-Prieur de Toulouſe, ſe noya dans le Tarn, après le combat de Villemur, le 20 jour d'Octobre. Les Seigneurs de Languedoc l'obligérent de ſe mettre à la tête de leurs troupes, pendant les troubles de la Ligue, ſous prétexte de conſerver la Religion Catholique dans cette Province, lorſque le Roi Henri IV étoit encore Huguenot. Par le crédit du Cardinal de Joyeuſe ſon frére, il obtint du Pape les diſpenſes néceſſaires, maintint tant qu'il put ſon parti dans le Languedoc, dont il eut le Gouvernement, & fut un des plus zélez partiſans de la Ligue. Enfin en 1596, il fit ſon accommodement avec le Roi, qui lui donna le Bâton de Maréchal de France. Henri de Joyeuſe avoit épouſé *Catherine* de la Valette, ſœur puînée de *Jean-Louïs*, Duc d'Epernon, dont il eut *Henriette-Catherine*, Ducheſſe de Joyeuſe, Comteſſe du Bouchage, &c. Il la maria en 1599, à *Henri* de Bourbon, Duc de Montpenſier. Après ce mariage, touché par les larmes de ſa mére, Dame très dévote, preſſé par ſa propre conſcience, & même piqué par quelques paroles un peu fortes que lui dit le Roi, il rentra chez les Capucins à Paris. On le vit quelques jours après prêcher avec un zéle, qui le fit plus conſidérer que ſa naiſſance & ſes dignitez. Le Pére Ange vécut le reſte de ſes jours chez les Capucins, avec beaucoup de vertu, & mourut à Rivoli, près de Turin, le 27 Septembre 1608, âgé de 41 ans. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans l'Egliſe de ſon Ordre de la rue S. Honoré, où l'on voit ſon tombeau de marbre noir, devant le grand autel. La Princeſſe de Montpenſier, ſa fille, épouſa l'an 1611 en ſecondes noces, *Charles* de Lorraine, Duc de Guiſe, & mourut le 25 Février 1656. * La Vie du Pére Ange, compoſée par M. de Calliéres. *Voyez* CHARLES de Lorraine, Duc de Guiſe.

JOYEUSE, (Henriette-Catherine de) Ducheſſe de Montpenſier, fille unique & héritiére de *Henri*, Duc de Joyeuſe, Comte du Bouchage, Maréchal de France, &c. & de *Catherine* de la Valette, fut mariée 1°. en 1599. à *Henri* de Bourbon, Duc de Montpenſier, de Châtelleraut, &c. dont elle eut une fille unique : 2°. en 1611, à *Charles* de Lorraine, Duc de Guiſe, & mourut à Paris le 25 Février 1656, âgée de 71 ans. Elle fut enterrée en habit de Religieuſe dans l'Egliſe des Capucins.

JOYEUSE, (Jean-Armand) dit le Marquis de Joyeuſe, ſecond fils d'ANTOINE-FRANÇOIS de Joyeuſe, Comte de Grandpré, commença de ſervir dans les Armées en 1648, en qualité de Capitaine de Cavalerie, & ſervit en Flandre en 1649, ſous le Comte de Harcourt. Etant Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1650, il fit la campagne ſous le Maréchal du Pleſſis-Prâlin, ſe trouva à la levée du ſiége de Guiſe, à la bataille de Rhétel, au ſiége de cette ville en 1653, à celui de Sténay en 1654, à ceux de Landrecies, de Condé & de Saint-Guillain en 1655, à la levée de celui de Valenciennes, & à la priſe de la Capelle en 1656, & commanda la Cavalerie en 1657 & en 1658 étant Brigadier des Armées du Roi. Il ſe trouva au ſiége de Lille en 1667, & à la conquête de la Franche-Comté en 1668. Il eut le commandement de la Cavalerie ſous le Prince de Condé & ſous le Duc de Luxembourg, dans les Païs de Limbourg & de Gueldre, lorſque la guerre fut déclarée à la Hollande en 1672 ; puis alla ſervir en Rouſſillon en qualité de Maréchal de Camp. Il ſervit en 1674 aux ſiéges de Herford & de Huningue ; conduiſit en 1676, un Corps de Cavalerie & d'Infanterie au ſecours de la ville de Deux-Ponts, que le Duc de Zell aſſiégeoit ; fut nommé Lieutenant-Général en 1677 ; ſervit en Flandre, & l'année ſuivante en Allemagne. Il eut en 1684 le commandement de l'Armée en l'abſence du Maréchal de Créquy au ſiége de Luxembourg ; & en 1685, le Roi lui donna le Gouvernement de la ville & citadelle de Nancy. Il ſervit en 1688 ſous Monſeigneur le Dauphin en Allemagne aux ſiéges de Philisbourg, de Manheim, & de Frankendall ; paſſa en Guyenne avec le Maréchal de Lorges en 1689 ; retourna en Allemagne en 1690 ; ſe trouva au ſiége de Mons en 1691, étant le plus ancien Lieutenant-Général ; & la même année il reçut le Collier des Ordres, auquel il avoit été nommé en 1688. Il eut enſuite le commandement d'un Corps de troupes, dans les Païs de Tréves, de Juliers & de Cologne, pendant le ſiége de Namur ; fut fait Maréchal de France en Mars 1693, dont il prêta le ſerment le ..... Avril ſuivant. Il alla enſuite en Flandre, ſe trouva à la bataille de Neerwinde, où il commandoit l'aile gauche & la principale attaque, & y fut bleſſé d'un coup de mouſquet. Il continua de ſervir les années ſuivantes, juſqu'à la concluſion de la paix en 1697 ; fut nommé Gouverneur des Evêchez de Metz, Toul & Verdun en Août 1703, & mourut à Paris le premier Juillet 1710, âgé de 79 ans, ſans poſtérité. * *Voyez ſon alliance dans la Généalogie ci-deſſus.*

JOYEUX, (Pierre) de Loudun, Médecin célébre, ſur la fin du XVI ſiécle, vécut longtems chez lui ſans ambition, & ſans ſonger à autre choſe qu'à cultiver les Belles-Lettres. Il compoſa divers Ouvrages en proſe & en vers, comme, un Poëme de la conſtance de Job. Il traduiſit en notre Langue celui de Fracaſtor, & travailla encore à d'autres Ouvrages très ingénieux. Il accompagna en 1592, Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier & Prince de Dombes, en Bretagne ; & à ſon retour, il mourut à Paris, âgé d'environ 50 ans. Scévole de Sainte-Marthe, qui avoit été ſon ami, a fait ſon Eloge parmi ceux des Doctes François.

JOYOSA, *Villa Joyoſa* ou *Villa Loyſa*, petite ville du Royaume de Valence en Eſpagne, ſur le Golfe d'Alicante, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. On croit par ſimple conjecture, que c'eſt l'anciene *Honoſca*, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

JOZ.

* JOZABAD, Guédérothite, fut un de ceux qui abandonnérent le parti de Saül, pour ſe joindre à David, qui étoit en Tſiklah. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v.* 4.

* JOZABAD fils de Sçomer, ſe ligua avec quelques autres de la maiſon de Joas, Roi de Juda, pour ſe défaire de ce Prince, & quoi que ce fût leur Maître & leur Roi, ils ne laiſſérent pas d'exécuter cet abominable parricide. * II ou IV *Rois, ch.* 12. *v.* 21.

* JOZABAD : il y eut deux hommes de ce nom de la Tribu de Manaſſé, qui entrérent dans le parti de David contre Saül, Roi d'Iſraël. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 12. *v* 20.

* JOZABAD, ſecond fils d'Hobed-Edom, Lévite & Portier du Tabernacle. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 26. *v.* 4.

* JOZABAD ou JEHOZABAD, commandoit cent quatre-vint mille hommes dans l'Armée de Joſaphat, Roi de Juda. * I *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 17. *v.* 18.

* JOZABAD, principal des Lévites, du tems de Joſias, Roi de Juda. Ce Prince commanda à lui & à ſes Collégues, de diſtribuer cinq mille agneaux & cinq cens bœufs, pour célébrer la Pâque. * II *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 35. *v.* 9.

* JOZABAD ou JOZABED, fils de Jeſçuah, après le retour de la captivité de Babylone, eut ordre d'Eſdras, de délivrer l'or, l'argent, & les vaiſſeaux ſacrez aux Prêtres pour les ſacrifices. * *Eſdras* ou I *Eſdras, ch.* 8. *v.* 33.

IPE.

IPEPA ou HYPEPA, étoit anciennement une ville Epiſcopale de l'Aſie Mineure, dans la Lydie près des confins de l'Ionie. Elle eſt aujourd'hui dans la Natolie propre, ſur le Sarabat, à quelques lieues au deſſus de Smyrne. * Maty, *Dict. Géogr.*

IPER, (Jean) connu ſous le nom de *Joannes Iperius*, parce qu'il étoit d'Ipres, vivoit dans le XIV ſiécle, & fut Abbé de S. Bertin. Il compoſa l'Hiſtoire de ſon Monaſtére, qui comprenoit ce qui s'étoit paſſé depuis l'an 690 juſqu'en 1294. Meyer a profité de cet Ouvrage pour ſes Annales de Flandre. Jean Iper mourut en 1383. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 521. Meyer. Le Mire, &c.

IPER, riviére. *Voyez* YPERLE'E.

IPEREN. *Voyez* IPRES.

IPERLE'E. *Voyez* YPERLE'E.

I P H.

* IPHERE'E, treiziéme Roi des Aſſyriens, ſuccéda à Mancelée, & regna 20 ans depuis l'an 2446 du Monde juſqu'en 2465. S. Auguſtin le nomme Saphre, & le fait le quatorziéme Roi, pour les raiſons que j'ai ſouvent rapportées en parlant de ces Souverains d'Aſſyrie. * Euſébe, *en ſa Chron.* S. Auguſtin, *de Civit. Dei, l.* 18. *c.* 8. Torniel, *A. M.* 2446. 2465.

IPHIANASSE, fille de Prœtus, Roi des Argiens dans le Péloponnéſe, étant venue avec ſes ſœurs Lyſippe & Iphinoé, dans un Temple de Junon, fit paroître, auſſi bien que ſes ſœurs, quelque mépris pour cette Déeſſe, en préférant la maiſon & les richeſſes de ſon pére à ce Temple & à ſes ornemens; ou, ſelon quelques-uns, en préférant ſa beauté à celle de cette Déeſſe. Alors, diſent les Poëtes, Junon irritée de l'inſolence de ces filles, leur troubla tellement l'eſprit, qu'elles s'imaginérent être devenues vaches, & coururent la campagne. On fit venir un fameux Devin & Médecin, nommé Mélampus, à qui Prœtus fut contraint de promettre la troiſiéme partie de ſon Royaume, & celle qu'il voudroit de ſes filles en mariage, s'il les guériſſoit. Ce Médecin exigea une autre portion du Royaume, & une des autres Princeſſes pour ſon frére Bias. Enſuite, après avoir appaiſé la colére de la Déeſſe par des ſacrifices, il vint à bout de ſon entrepriſe, prit en mariage Iphiniaſſe, & fit épouſer Lyſippe à ſon frére. Iphinoé étoit morte dans ſes courſes. Lucréce donne auſſi le nom d'Iphiniaſſe à Iphigénie, fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre.

IPHICLUS, fils de Phylacus, Prince de Theſſalie, ayant demeuré fort longtems ſans avoir d'enfans de ſa femme Aſtioché, fut conſeillé par Mélampus de prendre de la rouille d'un couteau, enfoncé auparavant dans un chêne, détrempée dans du vin, & de continuer ce reméde pendant dix jours. Ce qu'ayant fait, il eut trois enfans de ſuite, Prodéſilaüs, Podarcès & Philoctéte. Iphiclus fut un des Argonautes, & accompagna Jaſon dans ſon voyage pour la conquête de la Toiſon d'Or.

IPHICLUS, fils de Theſtius, & frére d'Althée mére de Méléagre.

IPHICLUS, fils d'Amphitryon & d'Alcméne, frére jumeau d'Hercule, quoique de différent pére. Les Poëtes rapportent que, quand Junon envoya deux ſerpens pour tuer le petit Hercule, qui étoit au berceau, Iphiclus ſe mit ſi fort à crier, qu'il éveilla Alcméne & Amphitryon, qui furent témoins de l'expédition d'Hercule, qui étouffa ces deux ſerpens. * Apollodore.

IPHICRATE, Général des Athéniens, eut le commandement des Armées, dès l'âge de 20 ans, la ſeconde année de la XCVI Olympiade, & la 395 avant Jéſus-Chriſt, & ſe rendit très recommandable, non pas tant par ſes grandes actions, que par la diſcipline militaire qu'il fit exactement obſerver. Il fit la guerre aux Thraces; rétablit Seuthès, allié des Athéniens; attaqua les Lacédémoniens la 3 année de la XCVII Olympiade, 390 ans avant l'Ere Chrétienne; & en diverſes autres occaſions donna des marques de ſa conduite & de ſa valeur. Ce Général vivoit encore en la quatriéme année de la XCIX Olympiade, & 380 avant Jéſus-Chriſt. Plutarque & les autres qui ont fait des recueils d'Apophthegmes, en rapportent pluſieurs d'Iphicrate. Un jour, faiſant fortifier ſon camp en un lieu où il n'y avoit point apparence de danger, il dit à ceux qui s'en étonnoient, *C'eſt une mauvaiſe excuſe pour un Général de dire, je n'y penſois pas.* Un ſot de bonne Maiſon lui reprochant la baſſeſſe de ſa naiſſance, *Je ſerai le premier de ma race*, dit-il, *& toi le dernier de la tienne.* Un Orateur lui criant dans une Aſſemblée, *Qu'ès-tu pour faire ici vain?* & faiſant un grand dénombrement de toutes les charges de la guerre, *Je ne ſuis rien*, dit-il, *de tout cela; mais je ſuis celui qui commande aux autres.* * Plutarque, *in Apophth.* Cornelius Nepos, *in Iphicrate.* Juſtin, *l.* 6. Xenophon, *Hiſt. Græc. l.* 5. *& ſuiv.*

IPHIGENIE, fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre. Les Anciens ont feint qu'elle fut conduite à l'Autel pour être ſacrifiée à Diane; que cette Déeſſe l'enleva, & mit une biche en ſa place; & que depuis, Iphigénie étant Prêtreſſe dans la Tauride, délivra ſon frére Oreſte, qui y étoit venu pour ſe purger de ſon parricide. Quelques Savans croyent que la fable de ce ſacrifice eſt tirée du ſacrifice de la fille de Jephté. * Ovide, *Metam. l.* 12. *Voyez* Louïs Cappel, *de Voto Jephte.*

IPHIMEDIE, femme d'Aloüs, qui étoit fils de Titan & de la Terre, fut violée par Neptune, dont elle eut deux enfans, Othus & Ephialte, qui furent appellez *Aloïdes*, à cauſe qu'ils furent nourris & élevez chez Aloüs, comme ſes enfans. * Homére, *Odyſſée, l.* 11.

IPHIS, fille de Lygde & de Thélétuſe, fut changée en garçon le premier jour de ſes noces. On rapporte que Lygde étant prêt de partir pour un voyage, ordonna à ſa femme, qu'il laiſſoit enceinte, que, ſi elle accouchoit d'une fille, elle l'expoſât. Thélétuſe ayant mis au monde une fille, elle la déguiſa en garçon, & lui donna le nom d'Iphis. Le pére étant de retour, crut qu'Iphis étoit un garçon, & dans cette penſée, quand elle fut en âge nubile, il la maria avec une fille nommée Janthe. Thélétuſe bien embarraſſée, voyant que ſa ſupercherie alloit être découverte, implora le ſecours de la Déeſſe Iſis, laquelle à ſa priére, changea Iphis en garçon. * Ovide, *Metam. l.* 9.

IPHIS, l'un des Argonautes, fils de Mercure, qui fut tué dans la guerre que fit Ætas à ſon frére. * Valerius Flaccus, *Argonautica, l.* 1. *v.* 442. *& ſuiv.*

IPHIS, jeune garçon ſe pendit de deſeſpoir, n'ayant pu être écouté d'une fille nommée Anaxaréte, qu'il aimoit éperdûment. * Ovide, *Metam. l.* 14. *v.* 701. *& ſuiv.*

IPHITUS, fils de Praxonidès, de la famille d'Oxyle, & Roi d'Elide dans la Morée, s'aquit une gloire immortelle, en rétabliſſant en ſon païs les Jeux Olympiques, 442 ans après qu'ils eurent été inſtituez par Hercule.

☞ Les Auteurs ne ſont pas d'accord ſur l'année de cette célébre Epoque, avant laquelle Varron ne reconnoiſſoit dans l'Hiſtoire des Grecs que fables & ténébres. Les ſentimens ſont très différens; mais les plus habiles, comme Torniel, Salian, Sponde, Pétau, Uſſérius, & pluſieurs autres mettent ce rétabliſſement ou inſtitution des Jeux Olympiques ſous le premier an du régne de Joatham, fils d'Ozias, Roi de Juda, & le ſecond de Phacée, fils de Romelias Roi d'Iſraël, le 3938 de la Période Julienne, depuis la priſe de Troye 409 ans, avant la fondation de Rome 22 ou 23 ans, & 776 avant l'Ere Chrétienne, durant qu'Eſchyle étoit Préteur perpétuel, ou Gouverneur à vie de la ville d'Athénes. Mais il eſt à remarquer que cette Epoque eſt bien le commencement des Olympiades Vulgaires, mais que le rétabliſſement des Jeux Olympiques par Iphitus précéde 108 ans le commencement de ces Olympiades, & tombe à l'an 884 avant Jéſus-Chriſt, du tems de Lycurgue, dont Iphitus étoit contemporain. * Torniel, Salian, Sponde, *A. M.* 3278. Pétau, *l.* 5. *de Doct. Temp. à c.* 45. *& in Ration. Temp. partie* 2. *l.* 1. *c.* 1. *& l.* 3. *c.* 1. Nous ne citons point les autres Auteurs qui ſont alléguez par ceux-ci & par Joſeph Scaliger, *Emend. Temp. l.* 1. Riccioli, *Chron. Refor. tome* 1. *l.* 3. *c.* 2.

I P R.

IPRES, *Ipra*, *Ipræ*, ou *Ipretium*, ville du Païs-Bas en Flandre, avec Evêché, a tiré ſon nom d'un torrent qui paſſe au milieu, & fut bâtie par Baudouin III, fils du Comte Arnoul I, vers l'an 960. Elle ne fut environnée de murailles qu'en 1288, avec la permiſſion du Roi Philippe *le Bel.* Cette ville eſt fort riche, & a pluſieurs belles Egliſes, dont celle de ſaint Martin eſt la Cathédrale. L'Evêché y fut établi par le Pape Paul IV, en 1559, ſous la Juriſdiction de l'Archevêque de Malines. Martin Baudouin Rithove en fut le premier Evêque. Ipres eſt le troiſiéme Membre de Flandre, & a ſept Châtellenies; l'une deſquelles, appellée *Caſſel*, a Juriſdiction ſur vint-quatre Siéges ſubalternes; mais de cette étendue il n'y a que les villes de Caſſel, Bergues, Dunkerque & Bailleul qui ſoient ſous la Domination de la France. Elle eſt ſituée dans un Canton fertile, & dans un endroit de difficile abord: ce qui contribue à la rendre plus forte. Outre l'Egliſe Cathédrale, il y en a pluſieurs autres très magnifiques, de très beaux édifices, des Palais, & diverſes autres Places. Celle de la Seigneurie, entre pluſieurs autres, eſt grande, auſſi bien que celle de la Halle aux draps, qui eſt ancienne. Ipres eſt renommée par ſes manufactures, qui y entretiennent le Commerce. Il y a diverſes Foires, & entre autres une célébre en Carême. Cette ville eſt à neuf lieues de Bruges, & à 13 de Gand. Elle fut aſſiégée en 1373 par les Anglois & les Gantois, & le ſiége dura neuf ſemaines. Les François la prirent l'an 1648, & la perdirent l'année ſuivante. Ils la reprirent en 1658, & la rendirent par la paix des Pyrénées. Le ſiége que Louïs XIV y mit en 1678, après la priſe de Gand, la ſoumit à la France. La tranchée fut ouverte le 18 Mars, & la ville & la citadelle ſe rendirent le 26 du même mois. Elle fut encore cédée au Roi de France par le Traité de Nimégue du 16 Août de la même année 1678; mais elle a été donnée en 1713 à l'Empereur par le Traité d'Utrecht. * Georg. Brun. *Civit. Orbis, tome* 2. Le Mire, *Orig. Aug. c.* 44. *& de Colleg. Canon. c.* 124. Sandére, *Fland. Illuſt.* Guichardin, *Deſcription des Pais-Bas.* Gazey, *Hiſtoire Eccléſiaſtique des Païs-Bas.* Havenſius, *in Comment. de Erect. Novor. Epiſc. l.* 1. *c.* 14. Valére André, *Topogr. Belgica, p.* 43 & 44.

I P S.

IPS ou IBS, petite ville de l'Archiduché d'Autriche en Allemagne, près du Danube, à l'embouchure de la petite riviére d'Ips, & à quatorze lieues au deſſous de Lintz. * Maty, *Dict. Géogr.*

IPSALA. *Voyez* CHIPSALA.

IPSWICH, bonne petite ville d'Angleterre, capitale du Comté de Suffolck, & ſituée ſur la riviére d'Orwel, à onze lieues de la ville de Norwich du côté du midi. Elle eſt célébre pour avoir donné la naiſſance à Thomas Wolſey, qui de ſimple Chapelain du Roi Henri VIII, s'éleva aux dignitez de premier Miniſtre d'Etat, de Chancelier d'Angleterre, d'Archevêque d'Yorck, de Cardinal, & de Légat *à Latere.* Il fut le principal auteur du fameux divorce de Henri VIII, & mourut enfin diſgracié. * Maty, *Dict. Géogr.*

I Q U. I R A.

IQUON. *Voyez* CHINCHILUNG.

IRA. *Voyez* HIRA.

IRACK & IRACH. *Voyez* YERACK.

IRAD. *Voyez* HIRAD.

IRAK. *Voyez* YERACK.

IRANSCHA, fils de *Touranſchah*, quatriéme Sultan de la troiſiéme branche des Selgiucides, qui régnoient dans le Kerman ou la Caramanie Perſienne. Il n'eut pas les bonnes qualitez de ſon pére, & ſa cruauté alla juſques à un tel point, que ſes Sujets ne le pouvant plus ſupporter, conjurérent tous univerſellement contre lui, & le maſſacrérent l'an de l'Hégire 494,

494, & de Jéſus-Chriſt 1100, dans la cinquiéme année de ſon régne. Il eut pour ſucceſſeur ſon couſin germain nommé *Arſlan Schach*, fils de Kermanſchah, & petit-fils de Cadherd, Fondateur de cette troiſiéme Dynaſtie des Selgiucides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

IRAQUE, Province de Perſe. *Voyez* YERACK.

IRAQUE, Province d'Arabie. *Voyez* YERACK.

IRE.

IREBY, petite ville avec marché dans la partie occidentale de Cumberland, au midi de la riviére d'Elne, qui de là ſe décharge dans la mer d'Irlande. * *Dict. Angl.*

IREGUA, eſt une fort petite riviére de la Vieille Caſtille en Eſpagne, qui ſe décharge dans l'Ebre, au village nommé *Puente de Madres*, entre Logrogno & Calahorra. * Maty, *Dict. Géogr.*

IRELAND, IRLAND, une des Iſles Bermudes, ſituée dans la mer du Nord, ſur la côte ſeptentrionale de la Bermude, n'eſt pas grande. Les Anglois qui lui ont donné le nom qu'elle porte, y ont quelques habitations. * Maty, *Dict. Géogr.*

IRELAND, IRELANDE. *Voyez* IRLANDE.

IRENE, Impératrice de Conſtantinople, célébre par ſa beauté & par ſon ambition, étoit née à Athénes, & fut femme de *Leon* IV, Empereur de Gréce, qui l'epouſa le dixiéme Décembre 769. Ce Prince étant mort le huitiéme Septembre 780, la laiſſa avec un fils, qui étoit Conſtantin VIII, pour-lors âgé de dix ans. Iréne gouverna l'Empire avec prudence, & ſe défit de deux fréres de ſon mari, qui auroient pu troubler ſon gouvernement. Elle procura en 787, la célébration du VII Concile général, ſecond de Nicée, contre les Iconoclaſtes. Conſtantin ôta l'an 790 le gouvernement à ſa mére, ſe plongea dans la débauche, & ſe fit des ennemis. Iréne ſe ſervit de cette conjoncture favorable à ſon ambition. Elle fit arrêter ſon fils en 797, & pour régner, elle n'eut point de honte de lui faire crever les yeux. Après une action ſi barbare, dont le Ciel même eut horreur, puiſque Théophane rapporte que le Soleil fut éclipſé durant dix-ſept jours à Conſtantinople, elle régna ſeule pendant cinq ans, deux mois & dix-ſept jours, depuis le 16 Août 797, juſqu'au dernier Octobre 802. Alors Nicéphore s'étant fait déclarer Empereur, la relégua dans l'Iſle de Mételin, où elle mourut le neuviéme Août de l'année ſuivante. Les Hiſtoriens témoignent qu'Iréne étoit extrêmement politique, & que craignant le pouvoir de Charlemagne, pour arrêter ſes progrès, elle eut l'adreſſe de l'amuſer de l'eſpérance de ſon mariage, qui devoit lui mettre l'Empire d'Orient entre les mains. La négociation fut bien avancée, & les Ambaſſadeurs de Charles étoient à Conſtantinople pour la conclurre, lorſqu'elle fut chaſſée par Nicéphore. * Cédréne, *in Compend.* Crantz, *Metrop. l.* 1. *c.* 15. Zonare, *tome* 3. Théophane & Baronius, *in Annal.* Génébrard, *en la Chron. &c.*

* IRENE, fille de Cratinus, excella dans la Peinture. Après avoir profité des leçons de ſon pére, elle s'appliqua à peindre des portraits, où elle réuſſit parfaitement, & fit encore d'autres tableaux. * M. Jacques Campo Weyerman, dans ſon Traité *de la Peinture des Anciens*, *tome* 1. *p.* 153.

IRENE'E, homme très éloquent, qu'Hérode *le Grand* Roi de Judée employa ſouvent dans les affaires d'Etat. Il perſuada à Antipas d'aller à Rome, pour s'oppoſer devant le Tribunal de l'Empereur Auguſte aux pourſuites d'Archélaüs pour le Royaume de Judée, & y faire réuſſir ſes prétentions. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 12. *ch.* 11.

IRENE'E, (Saint) Evêque de Lyon, Grec de naiſſance, & Diſciple de ſaint Polycarpe & de Papias, fut envoyé par ſaint Polycarpe dans les Gaules. Il s'arrêta à Lyon, & fut ordonné Prêtre de cette Egliſe, alors gouvernée par ſaint Photin. Les Confeſſeurs qui étoient priſonniers dans cette ville pour la défenſe de la Foi, envoyérent ſaint Irénée à Rome l'an 178, pour y porter les Lettres qu'ils écrivoient à ſaint Eleuthére, Evêque de Rome, touchant la nouvelle Secte des Montaniſtes. Saint Irénée vit à Rome l'Héréſiarque Valentin, caſſé de vieilleſſe, & deux de ſes Diſciples, Florinus & Blaſtus, qu'Eleuthére avoit dépoſez du ſacerdoce. Il diſputa même contre eux; mais n'ayant pas eu aſſez de tems pour les convaincre de bouche, il prit la plume pour réfuter leurs Erreurs. A ſon retour de Lyon il fut élu Evêque après la mort de Photin, dans le tems de la perſécution ſous Marc-Auréle, qui fut la premiére dans les Gaules, & gouverna cette Egliſe avec un ſoin digne de ſa piété & de ſon zéle, depuis l'Empire de Marc-Auréle juſques à celui de Sévére, ſous lequel il fut martyriſé l'an 202 ou 203. S. Irénée ne s'appliqua pas ſeulement au gouvernement de ſon Egliſe, il travailla auſſi pour le bien public de toute l'Egliſe, & à préſerver les Fidéles contre toutes les Héréſies. Il compoſa en Grec, ſous le Pontificat d'Eleuthére, cinq Livres contre les Héréſies, qu'il intitula, *la Réfutation & le Renverſement de ce qu'on appelle fauſſement Gnoſe.* Il écrivit auſſi deux Lettres, l'une du Schiſme adreſſée à Blaſius, & l'autre de la Monarchie à Florin, avec un Traité contre la huitaine d'Eons de Valentin, intitulé *Ogdoade.* Peu de tems après, ſous le Pontificat de Victor, ſucceſſeur d'Eleuthére, la querelle qui s'éleva entre les Evêques Aſiatiques & ce Pape, donna occaſion à ſaint Irénée d'employer ſes ſoins pour rétablir la paix. Le ſujet de la diſpute étoit ſur la célébration de la Pâque. Les Evêques d'Aſie prétendoient qu'on la devoit toujours célébrer le 14 jour de la Lune de Mars, en quelque jour de la ſemaine qu'elle arrivât. Victor, & les Evêques d'Occident & de pluſieurs autres Egliſes, ſoutenoient au contraire qu'on ne la devoit célébrer que le Dimanche. Victor excommunia pour ce ſujet Polycrate, Evêque d'Ephéſe, & les autres Evêques d'Aſie. Saint Irénée écrivit là-deſſus, au nom des Egliſes des Gaules, une Lettre à Victor, par laquelle il lui remontroit que, quoiqu'il célébrât la fête de Pâques le Dimanche, comme lui, il ne pouvoit toutefois approuver qu'il voulût excommunier des Egliſes entiéres pour l'obſervation d'une coutume qu'elles avoient reçue de leurs ancêtres. Cette Lettre eſt rapportée par Euſébe, qui dit que ce Saint en écrivit auſſi pluſieurs autres pareilles à d'autres Evêques. Il avoit encore écrit un Traité contre les Gentils, intitulé *de la Science*; un Traité à Marcien *ſur la Doctrine prêchée par les Apôtres*; & *des Diſcours ſur divers ſujets*, dans leſquels Euſébe dit qu'il citoit l'Epître aux Hébreux & le Livre de la Sageſſe. Ethérius de Vienne demanda les Ouvrages de ſaint Irénée à ſaint Grégoire *le Grand*, qui lui fit réponſe qu'on ne les avoit pu recouvrer. Il ne nous en reſte qu'une Verſion Latine fort barbare des cinq Livres contre les Héréſies, & quelques fragmens Grecs rapportez par divers Auteurs. Eraſme eſt le premier qui l'a donné au public en 1526. On en a fait enſuite pluſieurs réimpreſſions, & depuis Feuardent en a fait une édition imprimée pluſieurs fois. Le ſtyle de ſaint Irénée, autant que nous en pouvons juger par ce qui nous en reſte, eſt ſerré, net & plein de force; mais peu élevé. Il dit lui-même dans ſa Préface du premier Livre, „ Qu'on ne „ doit point rechercher dans ſes Ouvrages la politeſſe du „ diſcours, parce que demeurant parmi les Celtes, il eſt im„ poſſible qu'il ne lui échappe pluſieurs mots barbares; qu'il „ n'affecte point de parler avec éloquence, ni avec ornement; „ qu'il ne ſait point perſuader par la force de ſes termes, mais „ qu'il écrit avec une ſimplicité vulgaire." Il prend plus de ſoin d'enſeigner ſon Lecteur, que de le divertir: il s'attache plus à le perſuader par les choſes qu'il dit, que par la maniére dont il les dit. L'on ne peut douter qu'il n'ait eu une érudition conſommée, tant dans le profane, que dans le ſacré. Il ſavoit en perfection les Poëtes & les Philoſophes; il n'y avoit point d'Hérétique dont il ignorât la doctrine & les raiſons. Il poſſédoit l'Ecriture Sainte; il avoit retenu une infinité de choſes que les Diſciples des Apôtres avoient enſeignées de vive voix; il étoit tout-à-fait verſé dans l'Hiſtoire & dans la Diſcipline: en ſorte que rien n'eſt plus vrai à la lettre que ce que Tertullien dit de lui, *Irenæus omnium doctrinarum curioſus explorator.* Sa Science étoit accompagnée de beaucoup de prudence, d'humilité, de force & de charité; & on peut dire qu'il ne lui manquoit rien de ce qui lui étoit néceſſaire pour en faire un bon Chrétien, un bon Evêque, & un habile Ecrivain Eccléſiaſtique. Photius remarque que l'on trouvoit encore d'autres Ecrits & des Lettres de ſaint Irénée, dans quelques-uns deſquels la vérité certaine des dogmes de l'Egliſe paroiſſoit obſcurcie par de fauſſes raiſons: ce que quelques-uns entendent des opinions particuliéres qui ſe trouvent dans les Ecrits de ſaint Irénée. Cependant Photius ne parle point des cinq Livres de ce Pére contre les Héréſies; mais de quelques autres Ouvrages, & de quelques Lettres publiées ſous ſon nom, qui n'étoient peut-être pas de lui. Jacques de Billi & le Pére Fronton le-Duc ont travaillé ſur ſaint Irénée. Erneſt Grabe, habile Proteſtant, natif de Brandebourg, & établi à Oxford, fit imprimer en cette ville l'an 1702, les Oeuvres de ſaint Irénée, ayant corrigé l'ancienne Verſion Latine ſur de bons Manuſcrits, & y ayant joint les endroits du Grec qui ont été citez par des anciens Auteurs, avec des Notes pour expliquer les paſſages les plus difficiles. Enfin le Pére Maſſuet Bénédictin de la Congrégation de ſaint Maur en a donné en 1710 une nouvelle édition dans laquelle il inſéra à leur place, & mit vis à vis de l'ancienne Traduction Latine, tous les fragmens du Grec de ſaint Irénée, qui ſe trouvent citez par Euſébe, ſaint Baſile, ſaint Epiphane, Théodoret, Anaſtaſe le Sinaïte, ſaint Jean Damaſcéne, & dans le Recueil de paſſages appellez *Chaînes ſur l'Ecriture.* Outre les éditions précédentes ſur leſquelles il travailloit, il ſe ſervit encore d'un Manuſcrit qui eſt dans la Bibliothéque du Collége des Jéſuites de Paris, & qui eſt cenſé avoir plus de 800 ans, & de deux autres encore. Il mit des Notes au bas des pages pour éclaircir quelques endroits, & joignit à ſa Préface trois ſavantes Diſſertations, outre les Notes & Obſervations des précédentes éditions, & de divers Auteurs. M. Pfaff, Proteſtant, a donné *in octavo*, à la Haye, en 1715, quatre fragmens en Grec & en Latin, qui portent le nom de S. Irénée. * Tertullien, *adverſus Valent.* Euſébe, *Hiſt. l.* 5. *& in Chron.* Saint Baſile, *lib. de Spiritu Sancto*, *c.* 29. Saint Epiphane, *in Panar. Hær.* 31. Théodoret, *Dial.* 1. Saint Jérôme, *in Catal. c.* 35. *Epiſt.* 29. *ad Theod. in caput* 36 *Ezechielis*, *in caput* 64 *Iſaiæ*, *&c.* S. Auguſtin, *adv. Julian. l.* 1. S. Grégoire, *Epiſt. ad Æther. Vien.* Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 1. *c.* 27. & *de Gloria Martyrum*, *l.* 1. *c.* 5. S. Jean de Damas, *in Parall.* Photius, *Cod.* 120. Sixte de Sienne, *Biblioth. l.* 1. Uſuard & Adon, *in Martyrol.* Bellarmin. Baronius. Poſſevin. Le Mire. Godeau, &c. Henri Dodwel, *dans ſes Diſſertations ſur ſaint Irénée.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccléſ.* *Voyez* le tome premier de l'*Hiſtoire des Auteurs Sacrez & Eccléſiaſtiques*, par Dom Remi Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes, Prieur titulaire de l'Abbaye de Flavigny en Lorraine.

IRENE'E, (Saint) Diacre & Martyr en Toſcane, ſous l'empire d'Aurélien, l'an 275, fut arrêté par ordre de Turgius ou Turcius, Gouverneur de Toſcane, qui le fit conduire à pié, chargé de chaînes, à Chiuſi. Turcius y étant arrivé, fit couper la tête aux Chrétiens qui étoient dans cette ville, & réſerva Irénée pour lui faire ſouffrir de cruels tourmens. Il le fit étendre ſur le chevalet meurtri de coups, & rôtir avec des torches ardentes. Ce ſaint Martyr mourut au milieu de ces tourmens, avec une conſtance & une patience dignes d'admiration.

Il y avoit alors dans la ville une Dame Chrétienne nommée *Muſtiole*, parente de l'Empereur Claude II. Tureius qui l'avoit voulu faire changer de Religion, irrité des reproches qu'elle lui faiſoit ſur ſa cruauté, la fit prendre & fouetter avec des fouets plombez, juſqu'à ce ce qu'elle rendît l'eſprit. Les Martyrologes font mention de ces deux Martyrs au troiſiéme de Juillet. Leurs Actes ne ſont pas originaux; mais ils paroiſſent écrits avec aſſez de ſimplicité. * Baillet, *Vies des Saints*, 25 *Mars*.

IRENEE (Saint), Evêque de Sirmich, dans le IV ſiécle, du tems de la perſécution de Dioclétien & de Maximien, fut arrêté par ordre de Probus, Gouverneur de Pannonie, amené à ſon tribunal, & tourmenté cruellement. Il ſoutint courageuſement ces tourmens, & fut enfin condamné à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le ſixiéme d'Avril, ou plutôt le 25 de Mars 304. L'Hiſtoire de ſon Martyre eſt authentique, & tirée des Actes judiciaires. Elle a été donnée par Bollandus & par Dom Thierri Ruinart. * Le Nain de Tillemont, *Hiſt. Eccléſ. tome* 5. Baillet, *Vies des Saints.*

IRENE'E DE TYR, Auteur Chaldéen. Ebed-Jeſu lui attribue cinq Livres d'Hiſtoire Eccléſiaſtique, où il eſt principalement traité des erreurs de Neſtorius. * Ebed-Jeſu, *Catalogue des Ecrivains Chaldéens.*

IRENE'E, Comte du tems de l'Empereur Théodoſe *le Jeune*, ſe trouva l'an 431, au Concile général d'Ephéſe de la part de ce Prince, & fut un des Protecteurs de Neſtorius. Depuis, Théodoret l'ordonna Evêque de Tyr, & l'Empereur le chaſſa de ſon Siége, tant parce qu'il étoit ſoupçonné d'être Neſtorien, que parce qu'il étoit bigame.

Il ne faut pas le confondre avec IRENEE Evêque de Céſarée, qui aſſiſta au Synode célébré par Juvénal de Jéruſalem en 454, & qui ſouſcrivit à l'Epître écrite aux Prêtres, aux Abbez, & aux autres Moines de Paleſtine. * *Les Actes du Concile d'Ephéſe.* Théodoret, *Epiſt.* 110. *ad Domn. Antioch.* Baronius, *A. C.* 431. 448. 454.

IRENOPOLIS, ville ancienne de l'Aſie Mineure, dans la Cilicie. Quelques-uns aſſurent qu'elle fut depuis nommée *Neronias*, & qu'elle étoit le Siége d'un Evêque ſuffragant de Séleucie, puis d'Anazarbe. D'autres mettent une IRENOPOLIS, ville Epiſcopale de Babylone, ſous le Patriarchat d'Antioche. * Ferrari, *in Lexic.*

IRESIA, nom d'un rocher. *Voyez* AGELASTE.

IRETON, gendre de Cromwel. Il commandoit l'aile gauche de la Cavalerie dans la bataille de *Nazeby*, donnée le 14 Juin 1645. Le Prince Robert qui lui étoit oppoſé le battit. Ireton fut bleſſé & fait priſonnier après avoir fait le devoir d'un bon Général & d'un vaillant ſoldat. Cependant comme le Roi perdit cette bataille par la bravoure de Cromwel, & de la Cavalerie qu'il commandoit, le Roi & le Prince furent obligez de prendre la fuite & d'abandonner les priſonniers que le Prince Robert avoit faits. Lorsque le Parlement d'Angleterre rapella en 1650 Cromwel, qui étoit en Irlande, ce dernier laiſſa ſon gendre dans ce païs-là avec la qualité de ſon Lieutenant, & de *Lord Député.* Cromwel regardoit Ireton non ſeulement comme ſon gendre mais auſſi comme ſon fils, & comme le digne compagnon de ſes travaux. Le Lord Député prit après le départ de Cromwel les villes de *Waterford* & de *Limmerick*, dans la Province de Munſter. La priſe de cette derniére place coûta la vie à Ireton, puisqu'il y gagna une maladie peſtilentielle qui régnoit dans la ville & dans l'Armée, & dont il mourut en 1651. Son corps fut tranſporté en Angleterre & inhumé dans un magnifique Mauſolée que ſa patrie lui fit bâtir à Weſtminſter parmi les tombeaux des Rois. Ireton quelque tems avant ſa mort, donna une belle preuve de ſa généroſité & de ſon déſintéreſſement. Ayant ſçu que le Parlement venoit de lui aſſigner une penſion de deux mille livres ſterling, il la refuſa en diſant, *Le Parlement feroit mieux de payer ſes dettes, que de faire des préſens. Je le remercie de celui qu'il me fait, que je ne veux point accepter n'en ayant pas beſoin; & je ſerois bien plus content de lui voir employer ſes ſoins pour le ſervice & le ſoulagement de la nation, que de lui voir faire des libéralitez du bien public.* La veuve d'Ireton fut mariée à *Fleetwood.* En 1660, par Acte du Parlement les cadavres d'Olivier Cromwel, d'Ircton, de Bradshaw, & de Pride, furent tirez de leurs tombeaux, & trainez ſur une claye au gibet de *Tiburne*; ils y furent pendus depuis dix heures du matin juſques au ſoleil couchant, & enſuite enterrez ſous le gibet. * De Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 8. *p.* 546, *&c. & tome* 9. *p.* 34, *&c.* Larrey, *Hiſt. d'Anglet. tome* 4. *p.* 218. *&c.*

IRI.

IRIS, fleuve de l'Aſie Mineure, a ſa ſource dans la Cappadoce, ſur les confins de la petite Arménie, & paſſe dans la Province de Pont. Il reçoit près de Comane les rivières de Varo, de Cérauno, & celle de Lycus près d'Amaſie, & enſuite il ſe décharge dans le Pont-Euxin. Le Noir lui donne le nom d'*Irio*, & les autres de *Caſalmach.* * Strabon & Pline en font mention, auſſi bien que Valérius Flaccus, qui en parle en ces termes, *Argonauticæ*, *l.* 5. *v.* 121.

Tranſit Halys, longiſque fluens anfractibus Iris.

IRIS, fille de Thaumas & d'Electre, & ſœur des Harpyes, étoit, ſelon les Poëtes, Meſſagére de Junon, comme Mercure l'étoit de Jupiter. Comme le nom d'Iris ſignifie *Arc-en-ciel*, ils vouloient marquer par là qu'elle annonce les changemens de l'air, dont Junon eſt Déeſſe. Ils la faiſoient auſſi fille de Thaumas, c'eſt à dire, de l'*admiration*, à cauſe de la variété de ſes couleurs. * Héſiode, *in Theogonia.* Ovide, *Metam. l.* 2. Cicéron.

IRK. IRL.

* IRK, petite riviére d'Angleterre, dans la Province de Lancaſtre, coule du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe rend dans l'Irwel à Mancheſter.

IRLANDE ou HIBERNIE, Iſle & Royaume de l'Europe en la mer Océane.

NOMS, SITUATION, DIVISION, RIVIERES & LACS d'IRLANDE.

Ce Royaume eſt appellé *Jerne* par Orphée, Ariſtote, Strabon & Etienne de Byzance, *Juverna* par Pomponius Mela, *Iverna* par Ptolomée, *Iris* par Diodore de Sicile, *Iverdhen* par les anciens Brittons, ou ceux du païs de Galles, *Triſh* & *Treland*, *Irlande* par les Anglois, & *Erin* par ceux du païs. Tous ces noms viennent du mot *Hier*, qui ſignifie en Langue Irlandoiſe *le Couchant*, parce que le païs eſt ſitué au couchant de l'Europe, & de l'Angleterre.

Egilward & le Vénérable Béde l'appellent Ecoſſe, *Scotia.* Ce dernier aſſure que c'eſt le véritable païs des Ecoſſois, qui ſont paſſez de cette Iſle en la Grande-Bretagne; & les Habitans de cette Iſle ont été communément appellez Ecoſſois, juſqu'à l'onziéme & douziéme ſiécle, que le nom a paſſé à ceux d'Ecoſſe, qu'on appelloit juſques alors *Albanie.* Tous les anciens Saints & hommes illuſtres, qu'on appelle Ecoſſois devant l'onziéme ſiécle, ſont tous ſortis de cette Iſle.

Sa longueur ſe prend du midi au ſeptentrion, depuis le commencement du 51 degré de latitude juſques au 55, & un peu au delà. On compte ordinairement trois cens milles Anglois, qui ſont 150. lieues ordinaires de France, ou ſix-vints grandes lieues. Sa largeur eſt à peu près la moitié de ſa longueur; ſon circuit eſt incertain, à cauſe des Golfes. Camden la fait bien plus grande. Il n'y a point de bêtes venimeuſes en Irlande, parce que l'air ne les peut pas ſouffrir. Elle ſe diviſoit autrefois en cinq Provinces, ſavoir, LAGENIE ou LEINSTER, MOMMONIE ou MOUNSTER, CONNACIE ou CONNAUGHT, ULTONIE ou ULSTER, & MEDIE ou MEATH; mais cette derniére eſt ajoûtée à la Lagénie. Ainſi on ne compte plus que les quatre premiéres, qui étoient autrefois autant de Royaumes.

Ces Provinces ſe diviſent en Comtez. La LAGENIE, en y comprenant la MEDIE en contient douze, Dublin, Wicklo, Wexford, Catcrlag ou Carlow, le Comté du Roi ou Kings-County, le Comté de la Reine ou Queens-County, Kilkenny, Kildare, Eſt-Meath, Weſt-Meath, Longfort, Louthe. La MOMMONIE ſix, Waterford, Tipperary, Limerick, Clare, Kerry, Corcke, Cork ou Kork, qui comprend celui qu'on appelloit autrefois Deſmon. La CONNACIE n'en a que cinq, depuis qu'on a ajouté Clare à la Province de Mommonie, ſavoir, Galway, Maio, Slego, Létrim & Roſcomen. L'ULTONIE en compte neuf, Doun, Antrim, Tirone, Dungall, Tireonel, Derry ou Londonderry, Fermanach, Monaghan, Cavan & Armach. Dublin eſt la ville capitale d'Irlande, ſituée ſur les deux bords du Liffy à ſon emboûchure. Elle peut être miſe entre les plus grandes villes de l'Europe, ayant ſept milles Anglois en ſon circuit, bien bâtie de briques entremêlées de pierres, comme à Londres. C'eſt le Siége du Vicerοi, qui fait figure, celui des quatre Cours ſouveraines, & où s'aſſemblent ordinairement les Etats, qu'on appelle en ce païs-là, comme en Angleterre, le Parlement. Il y a une Univerſité de toutes les Langues ſavantes & des Sciences, avec un très beau & très grand Collége, contenant pluſieurs cours. Il y a auſſi un Archevêque, qui s'appelle Primat d'Irlande. La Primatie eſt en conteſtation entre lui & celui d'Armagh, qui s'appelle Primat de toute l'Irlande: celui de Dublin ne prétend pas lui céder. Dublin eſt un port de mer fort fréquenté, quoiqu'il ne ſoit pas fort commode à cauſe des ſables que le Liffy entraîne juſques à l'entrée de la mer. Les Marchands y ont leur Bourſe, leur Maiſon de-ville aſſez belle, & le Maire, ou Major, s'appelle Mylord, ou Monſeigneur, comme celui de Londres. Cette ville eſt l'*Eblana* dont parle Ptolomée, & par conſéquent très ancienne. Il y a pluſieurs autres villes aſſez conſidérables, tant ports de mer que méditerranées; en Lagénie, Drogheda, Wexford, Roſſe, autrefois fort grande, & Kilkenny, très belle ville méditerranée. En Mommonie ſont, Waterford, Corck, Limerick, Bandonbridge, Cashel & Clonmel méditerranées. En Connacie eſt Galway port de mer, & Athlone méditerranée. En Ultonie ſont, Londonderry, Colraine, Belfaſt, Knoefergus, ports de mer, Eniskilling & Charlemount méditerranées. Armagh, autrefois célébre, & qui avoit une Univerſité fameuſe, où l'on a vu à la fois juſques à 7000 Ecoliers, n'eſt plus qu'un bourg conſidérable par ſa Cathédrale. Pluſieurs villes en Irlande ſont réduites dans le même état par les guerres. Les rivières d'Irlande ſont, le Shannon, qui ſéparant la Connacie de la Lagénie & de la Mommonie, forme pluſieurs grands lacs, & enfin depuis Limerick juſques à la mer un grand golfe, qui dure plus de ſoixante milles Anglois. Après le Shannon ſont, le Shure ou Sewer qui paſſe à Clonmel & à Waterford, puis la Nure qui paſſe à Kilkenni, & le Barow à Caterlag & à Roſſe: un peu au deſſus de Roſſe le Barow reçoit la Nure, & les deux rivières enſemble un peu au deſſous de cette ville, vont prendre le Sewer, pour ſe décharger enſemble dans la mer. Il y a outre ces rivières celle de

Slane qui ſe décharge dans la mer à Wexford. Brodwater paſſe à Lismore & à Youghal; la Boine à Drogheda; & le Band ou Banne qui ſort du grand lac de Neaugh en Ultonie, ſe jette dans la mer auprès de Colraine, où la pêche des ſaumons eſt ſi grande, que quelquefois en une nuit on en prend juſques à ſix mille: ce que l'on attribue aux eaux de cette riviére qui ſont fort claires.

LE PAIS & LES HABITANS.

L'air d'Irlande eſt groſſier, mais fort tempéré & fort ſain. Le froid n'y eſt point exceſſif; il géle rarement, trois ou quatre fois au plus en un Hiver, & cela ne dure pas; il y neige auſſi rarement, la grêle y eſt fort menue. Il y tonne fort peu; les tremblemens de terre à peine s'y ſentent-ils en un ſiécle: il n'y a que les pluyes, l'humidité & les brouillards qui ſont incommodes, pas tant néanmoins qu'autrefois, parce qu'on a abbattu beaucoup de bois, & deſſéché beaucoup de marais qui entretenoient cette humidité. Des perſonnes qui en ont fait l'expérience pluſieurs années, aſſurent qu'il n'y a pas à préſent grande différence entre l'Angleterre & l'Irlande, & qu'en une année entiére il ne pleut pas trois fois plus ſouvent en Irlande qu'en Angleterre. Depuis que les bois ſont abbattus, & les marais deſſéchez, la fertilité eſt bien plus grande; elle fournit même beaucoup de blé & d'autres grains aux païs voiſins. Depuis on a trouvé pluſieurs moyens d'abonnir la terre; les pâturages ſont les meilleurs du monde, & nourriſſent une quantité de beſtiaux, de toutes ſortes, dont la chair eſt excellente & ſurpaſſe celle des beſtiaux des autres païs. Leurs forêts ne manquent pas de gibier. On voit en ce païs quantité d'abeilles, quoique Solin ait écrit qu'il n'y en avoit point, & que même la pouſſiére & les pierres de l'Iſle tranſportées ailleurs, y faiſoient fuir les mouches à miel. On y trouve des mines d'argent, de plomb, de fer, de charbon de terre, & même de l'or, quoique très rarement. Le commerce ordinaire eſt en beurre, en ſuif, en laines, en fromage & en manufactures de laine. Les Habitans ſont bien faits, robuſtes, agiles, braves, humains, & aſſez bons envers les Etrangers, mais un peu vindicatifs. Les Nobles aiment la Chaſſe & la Muſique. Ceux qui s'adonnent aux Sciences s'appliquoient autrefois particuliérement à la Métaphyſique & à la Théologie Scholaſtique; mais depuis quelques années, ils cultivent les Belles-Lettres, l'Hiſtoire, la Médecine, & la Théologie Poſitive. Leur Langue eſt particuliére. Les femmes Irlandoiſes ſont grandes, belles, bien faites, & ont des enfans quelquefois juſques à cinquante, & même ſoixante ans, & les nourriſſent elles-mêmes en cet âge. Les hommes & les femmes y vivent longtems fort ſains, juſques à 80, 90, & même 100 ans.

LE GOUVERNEMENT & LA RELIGION.

Les Hiſtoriens d'Irlande tirent leur origine de Scythie. Ils font paſſer les Habitans de ce païs par l'Egypte & par l'Eſpagne: & font de là deſcendre la race Miléſienne, qui a conſervé, diſent-ils, la Monarchie qu'on fait très ancienne juſqu'au douziéme ſiécle; mais ce qu'ils rapportent eſt peu vraiſemblable. Ils diſent que leur premier Roi Slanius vivoit 1566 ans avant l'Ere Chrétienne, & marquent enſuite environ cent quatre-vint-dix Rois. Pour deſcendre à des faits plus certains, du tems de Henri II, Roi d'Angleterre, il y avoit en Irlande cinq Rois, & pluſieurs Princes. Un de ces Rois nommé Dermot-Macmor-Ough, Roi de Leinſter, enleva la femme d'un Gentilhomme de diſtinction, ſon voiſin. Un autre Roi, nommé Rotherick, le pourſuivit avec une puiſſante Armée, & ſe rendit maître du Royaume de Dermot, qui fut contraint de fuir inconnu hors d'Irlande, & d'aller implorer le ſecours du Roi d'Angleterre, lequel étoit alors en Aquitaine. Henri II lui permit de lever des troupes en Angleterre, où Dermot attira à ſon parti Richard Strongbow, Comte de Pembrok; lui promettant ſa fille unique en mariage. Leurs forces étant unies, Rotherik ne put ſe maintenir dans le Royaume qu'il avoit uſurpé, où Dermot ayant été rétabli, conquit enſuite la ville de Dublin, capitale de l'Irlande, & pluſieurs autres places d'importance. Il mourut quelque tems après; & le Roi d'Angleterre craignant l'événement de ces conquêtes, rappella le Comte de Pembrok, qui ne voulant point ſe ſouſtraire de l'obéïſſance de ſon Prince, députa un Envoyé pour l'aſſurer de ſa fidélité, proteſtant qu'il le reconnoiſſoit pour ſon Souverain. Henri II accepta ſes ſoumiſſions; mais étant jaloux de la gloire du Comte de Pembrok, il fit aſſembler les Etats à Oxford en 1185, & y fit voir la Bulle du Pape Adrien IV, par laquelle ce Pape lui offroit la Souveraineté d'Irlande, & montra la bague qu'il lui avoit envoyée pour marque d'inveſtiture, ſe réſervant un ſol par an ſur chaque maiſon. Il montra auſſi la Bulle d'Urbain III, qui confirmoit celle d'Adrien, & lui permettoit de faire couronner Roi d'Irlande un de ſes fils; pour laquelle cérémonie il lui avoit envoyé une couronne d'or, & un riche bouquet de plumes. Après ſa Harangue, il fit Chevalier ſon fils Jean, & lui donna la Souveraineté d'Irlande. Ce Prince fut bien reçu de l'Archevêque & des Etats de Dublin; mais ſon Armée étant mal payée, il revint en Angleterre la même année. On remarque que dans l'Inſcription de ſon Sceau, il ſe qualifioit ſeulement *Dominus Hiberniæ*. Depuis ce tems-là les Rois d'Angleterre ne prirent que le tître de *Seigneur d'Irlande*, juſqu'à Henri VIII, lequel ayant fait divorce avec le Saint Siége, & ſe voyant puiſſant, ſe fit donner celui de *Roi* par le Parlement du Royaume. Le jeune Roi Edouard, ſon fils, en uſa de même. Marie, ſœur d'Edouard ayant ſuccédé à la Couronne, remit ſon Royaume ſous l'obéïſſance du Pape l'an 1555, & Paul IV lui confirma le tître de Reine d'Irlande. Les Rois d'Angleterre y ont un Viceroi, qui prend auſſi le nom de Conſervateur & de Juſticier, avec un pouvoir très conſidérable, & des Conſeillers, qui ſont le Chancelier & le Thréſorier du Royaume, avec des Comtes, des Prélats, &c. Chaque Province avoit auſſi ſon Gouverneur. Ce Royaume a eſſuyé l'effort d'une guerre civile, depuis la conſpiration de 1641, juſques en 1646. Cromwel, qui y fut envoyé en qualité de Généraliſſime, y fit lever le ſiége de Dublin, & y défit le Marquis d'Ormond, qui tenoit le parti du Roi. Ce païs a été le théatre de la guerre entre Guillaume Roi d'Angleterre, & ſon beau-pére le Roi Jacques; mais ce dernier s'étant retiré en France l'an 1690, ſes troupes ne l'ont pu conſerver que juſqu'en 1692, auquel le Royaume d'Irlande fut entiérement ſoumis à ſon gendre. Les Irlandois furent éclairez des lumiéres de l'Evangile vers l'an 430 par Pallade, Diacre de l'Egliſe de Rome, & par ſaint Patrice, tous deux envoyez en ce païs par le Pape Céleſtin I. On a vu dès le ſixiéme ſiécle & dans les ſuivans, pluſieurs Monaſtéres & Abbayes établies dans ce païs, remplies de ſaints Religieux qui, quand la néceſſité l'exigeoit, ſe répandoient dans les païs circonvoiſins, où ils fondoient des Ecoles publiques de ſcience & de vertu. S. Colomban paſſa avec ſes compagnons en Ecoſſe & dans le païs des Pictes, où il les convertit à la Foi, & établit un Monaſtére dans l'Iſle d'Hii l'une des Hébrides. Ce Monaſtére fourniſſoit des Evêques à tous ces païs, qui ont reconnu longtems l'Abbé de ce Monaſtére comme leur Supérieur. Les Saints Aydan, Finan, Colman, Cutbert & autres, deſquels Béde parle, paſſérent en Angleterre, & S. Colomban en France, où il eſt conſidéré comme le premier Auteur de la vie monaſtique. Ce ſaint Abbé fut bientôt ſuivi de S. Fiacre & de ſaint Furſie, dont les deux fréres Foilan & Ultan paſſérent en Flandre, à la ſollicition de ſainte Gertrude, & y établirent des Monaſtéres, S. Gall & S. Jonas en Suiſſe, & Arbogaſte à Strasbourg; S. Livin à Gand en Flandre, où il reçut la couronne du martyre, S. Kilian à Wirtzbourg, capitale de la Franconie; S. Virgile à Saltzbourg en Baviére: ce Saint eſt célébre pour la conteſtation arrivée au ſujet des Antipodes avec S. Boniface. S. Colomban paſſa en Italie, & y établit le fameux Monaſtére de Bobio. S. Catald, auſſi Irlandois, y avoit paſſé avant lui, & avoit été, pour ſa piété ſinguliére, fait Evêque de Tarente. Les naturels du païs y ſont encore Catholiques, & depuis que la Réformation s'y eſt établie, & que les Catholiques y ont été perſécutez, ce qui a commencé en l'année 1624, un grand nombre s'eſt retiré, & ſe retire tous les jours en France, en Italie, & dans les Païs-Bas, où ils ont des Colléges & des Séminaires.

Le Gouvernement Eccléſiaſtique eſt entre les mains de quatre Archevêques, d'*Armagh*, de *Dublin*, de *Cashel* & de *Tuam*, & entre les mains des Evêques leurs ſuffragans. Il y a dix-neuf Evêchés. Quoique ces Evêchés ne ſoient pas en général ſi bons qu'en Angleterre, les autres bénéfices y ſont beaucoup meilleurs, & les revenus Eccléſiaſtiques plus également diſtribués. Pour ce qui regarde les dogmes & la diſcipline de l'Egliſe d'Irlande, ils ſont à peu près les mêmes à tous égards que ceux qui ſont reçus dans l'Egliſe d'Angleterre. Par raport au Gouvernement civil, l'Irlande eſt gouvernée par un *Vice-Roi*, quoi qu'on ne lui donne pas ce tître en Anglois. On l'appelloit autrefois *Gardien d'Irlande*, enſuite on le nomma *Juſticier* d'Irlande, & on l'appelle aujourd'hui *Lord-Lieutenant* ou *Député* d'Irlande. Son pouvoir eſt d'une vaſte étenduë, puis qu'il peut faire la guerre ou la paix; qu'il diſtribuë toutes les charges & tous les emplois, à la reſerve d'un fort petit nombre; qu'il a droit de pardonner toutes ſortes de crimes, excepté ceux de léze-Majeſté, de faire des Chevaliers, &c. En un mot, il n'y à point de Vice-Roi en Europe, qui approche tant que celui-ci de la Majeſté Royale, ſoit qu'on ait égard à ſa Juriſdiction, à ſon pouvoir, à ſon train où à ſes revenus. Il a pour ſon Conſeil le Lord Chancelier & le Tréſorier du Royaume, avec quelques Comtes, Evêques, Barons & Juges, qui ſont membres du Conſeil privé, formé à peu près ſur le plan de celui d'Angleterre. Lors qu'on l'inſtalle dans ſa charge, on lit d'abord en public les Lettres Patentes qu'il a obtenues du Roi, enſuite il prête ſerment entre les mains du Chancelier, ſelon un formulaire preſcrit, on lui délivre l'Epée Royale qu'on doit porter devant lui; enfin on le place dans un fauteuil de parade, où ſe tiennent autour de lui le Chancelier du Royaume, les membres du Conſeil privé, les Seigneurs & Pairs du Royaume, avec un Roi d'Armes, un Sergent d'Armes, & autres Officiers. Dans les Provinces éloignées il y avoit autrefois des Gouverneurs ſubalternes pour adminiſtrer la Juſtice; tels étoient un principal Commiſſaire dans la Province de Connaught, & un Préſident dans celle de Munſter, qui avoient pour Aſſeſſeurs certains Gentilshommes & Juriſconſultes dirigés par le Vice-Roi. A l'égard des différentes conditions ou degrez de nobleſſe, il y a, de même qu'en Angleterre, des Ducs, des Marquis, des Comtes, des Vicomtes, des Barons, des Chevaliers & des Ecuyers. On y voit auſſi les mêmes Cours de Juſtice qu'en Angleterre; le Parlement, que le Lord-Lieutenant ou ſon Député convoque & qu'il diſſout, ſuivant le bon plaiſir du Roi, la Chancelerie, le Banc du Roi, la Cour des Plaidoyers communs & celle de l'Echiquier. On y a de même quatre Termes dans l'année, pendant leſquels on adminiſtre la Juſtice dans toutes ces Cours-là. Il y a d'ailleurs des Juges nommez pour tenir les Aſſiſes, d'autres établis en certains cas, par un ordre judiciaire, écrit en Latin, qui commence par les mots, *Niſi priùs*, & qui, à cauſe de cela même, en porte le nom; d'autres délégués pour décider les affaires, par une Commiſſion ſpéciale, qu'on appelle, en termes de Droit, d'*Oyer & Terminer*, c'eſt à dire, *d'ouir & terminer*, & des Juges de Paix dans

dans chaque Comté. A l'égard du Droit coûtumier, il eſt en Irlande le même qu'en Angleterre. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II tome 2. p. 86. &c.*

LETTRES EN IRLANDE.

L'Irlande a donné les premiers Profeſſeurs aux plus fameuſes Univerſitez de l'Europe; Claudius Clémens à Paris; Albin à Pavie en Italie; Jean Scot Erigéne à Oxford en Angleterre. Les Saxons d'Angleterre ont reçu des Irlandois leurs caractéres ou lettres, & conſéquemment les Arts & les Sciences qui ont fleuri depuis parmi ces peuples, ainſi que le Chevalier Jacques Waræus le prouve dans ſon Traité *des Ecrivains d'Irlande*, *l. 1. ch.* 13, où l'on peut voir les Académies célébres & les Ecoles publiques, qui ſubſiſtoient en Irlande dans les VII, VIII, IX, & X ſiécles, & où ſe rendoient particuliérement les Anglo-Saxons, les François, les anciens Bretons, & où ils étoient reçus avec plus d'hoſpitalité, qu'en aucun autre païs du monde Chrétien. Les Irlandois n'ayant pas été ſubjuguez par les Romains, avoient conſervé leur liberté juſques au X ſiécle. Ils furent alors inondez par l'irruption d'un nombre effroyable de Danois, & d'autres peuples du Nord, qui, comme les Normands en France, à peu près dans le même tems, brûlérent toutes leurs villes, ruïnérent leurs Ecoles & leurs Monaſtéres, firent mourir une infinité de Religieux & de Prêtres, & réduiſirent ce païs (qui étoit alors, comme l'aſſurent les Hiſtoriens du tems, *le plus civiliſé de l'Europe*, *l'Ecole de toutes les Sciences & de toutes les Vertus*) dans la derniére barbarie. Les Irlandois laſſez enfin du gouvernement tyrannique des Danois, ſe défirent par un ſtratagême de tous ces Barbares, & les exterminérent entiérement. Ce ne fut pas ſans s'affoiblir beaucoup eux-mêmes; & avant que de pouvoir ſe rétablir dans leur premier état, ils tombérent entre les mains des Anglois, dont ils ſont moins en état de ſortir, particuliérement depuis la Réformation d'Angleterre commencée ſous Henri VIII, dans le XVI ſiécle.

LES ARCHEVECHEZ ET EVECHEZ d'IRLANDE.

Comme les quatre Provinces d'Irlande étoient autant de Royaumes, ayant chacune ſon Roi particulier, chaque Province avoit auſſi ſon Archevêque, mais non pas toujours dans le même Siége, à l'exception de celui d'Armagh, dont l'Archevêque a paſſé de tout tems pour Primat de tout le Royaume, à cauſe, ſans doute, que ſaint Patrice en a été le premier Evêque. S. Malachie, dans un voyage qu'il fit à Rome, ſollicita auprès du Saint Siége, pour avoir deux *palliums*, l'un pour l'Egliſe d'Armagh, & l'autre pour celle de Cashel; mais cela n'ayant point réuſſi alors, le Pape Eugéne III y envoya quelque tems après le Cardinal Papparon avec quatre *palliums*, qui furent donnez aux Archevêques d'Armagh, de Dublin, de Cashel, & de Tuam ou Toam, dans une Aſſemblée générale du Clergé de ce Royaume, tenue dans le Monaſtére de Nellifont, au mois de Mars de l'an 1252. L'Archevêque d'Armagh a ſix Suffragans, ſavoir, Londonderry, Connor, Dromore, Clogher, Kilmore & Dundelk: l'Archevêque de Dublin en a trois, ſavoir Kilkenny, Kildare & Fearns: l'Archevêque de Cashel en a cinq, ſavoir Waterford, Limerick, Cork, Ardfart ou Ardart & Emly: l'Archevêque de Toam ou Tuam en a auſſi cinq, Gallway, Athlone, Killalo, Cloncfort ou Clonfort & Killalou. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II. tome 3. p. 88.*

LES UNIVERSITEZ.

Il y avoit, dit-on, autrefois à Armagh une Univerſité célébre, qui a ſubſiſté depuis le tems de S. Patrice, juſqu'à l'irruption des Danois en Irlande au X ſiécle; & l'on ajoûte que S. Finan avoit établi une fameuſe Univerſité à Clonarde ſur la Boine, de laquelle ſont ſortis pluſieurs perſonnages illuſtres par leur piété & leur doctrine, les deux Keirans, les deux ſaints Columbes. On dit encore que les Univerſitez de la ville de Roſſe dans le Comté de Corck, de Down en Ultonie, & de Cashel en Mommonie étoient renommées; mais tout cela n'eſt qu'une fable. Alexandre Bicknar ou Biknore, Archevêque de Dublin, en fonda une dans cette Capitale du Royaume en 1320, & la fit confirmer par le Pape Jean XXII. Jean Léchus, prédéceſſeur d'Alexandre, avoit déja entrepris ce deſſein ſous Clément V. Cette Univerſité a depuis été enrichie de fonds conſidérables par les ſoins de la Reine Eliſabeth. C'eſt la ſeule Univerſité qui reſte à préſent en Irlande. C'eſt dans ces Ecoles nombreuſes que ſe rendoient autrefois, c'eſt à dire, juſqu'au X ſiécle, les Anglois, les anciens Bretons, & les François même, ſuivant le témoignage de Béde, d'Alcuin, & d'Eric, Moine d'Auxerre.

AUTEURS QUI ONT PARLE' de l'IRLANDE.

Quoique l'Irlande ait donné autrefois pluſieurs bons Auteurs, qui ont écrit ſur différentes matiéres, comme on le peut voir dans l'Ouvrage du Chevalier Jacques Waræus, elle en a fourni un très petit nombre depuis la domination des Anglois, & encore moins depuis que la Réformation s'y eſt introduite ſous Henri VIII. Les Ecrivains qui parlent de ce Royaume, outre les Géographes ordinaires, qui font mention des Iſles Britanniques, ſont particuliérement Keting, qui en a fait une Hiſtoire exacte, & en même tems a donné des Généalogies fidéles de toutes les anciennes familles du païs. Cet Ouvrage eſt ſi eſtimé, qu'on l'a traduit en Latin. Les autres Hiſtoriens ſont, Colgan; Pierre Lombard; Cambden; Richard Stanihurſt; Silveſtre Gérard; Gratianus Lucius; Pierre Valois; Flaherty, dont l'Hiſtoire eſt curieuſe & la Chronologie exacte; Speed. Gerard Boate a fait l'Hiſtoire naturelle d'Irlande, qu'on doit lire avec précaution. Il raconte à la vérité mille particularitez agréables du païs, & en loue le terroir; mais comme il étoit partiſan de Cromwel, & Médecin de ſon Armée en Irlande, il parle toujours mal du Roi & des Irlandois Catholiques. Le Chevalier Jacques Waræus a écrit un excellent Ouvrage des Auteurs qui ont paru en Irlande depuis le IV ſiécle juſqu'au XVII.

IRLANDE (la Mer d') en Latin *Mare Hibernum*, *Oceanus Hibernus*, grand canal de l'océan occidental ou Atlantique, qui s'étend au midi de l'Irlande, juſqu'aux Iſles de Silley, & forme le canal de ſaint George ou de Briſtol; & au Levant de l'Irlande juſqu'aux côtes d'Angleterre & d'Ecoſſe. Cette mer eſt dangereuſe en cet endroit, à cauſe des vents qui y régnent, & des courans que font un grand nombre de riviéres qui s'y déchargent. * Maty, *Dict. Géogr.*

I R M.

IRMANOS, *Os ſette Irmanos*, c'eſt à dire, *les ſept fréres:* ce ſont ſept Iſles, une grande & ſix petites; mais toutes également déſertes, qui ont été découvertes par les Portugais, fort avant dans l'Océan Ethiopique, entre l'Iſle de Madagaſcar & les Maldives. On voit à l'orient des Sette Irmanos, un autre peloton de petites Iſles, que quelques-uns nomment *Os tres Irmanos*, c'eſt à dire, *les trois freres*; & d'autres, *Oſters-Irmanos*, c'eſt à dire, *les freres Orientaux.* * Maty, *Dict. Géogr.*

IRMENSUL, faux Dieux des Saxons, dans la Weſtphalie. *Cherchez* ERMENSUL.

IRMINGER, (Jean-Jacques) de Zuric, nâquit en 1588. Ulric Irminger ſon pére fut Paſteur de Frauenfeld. Après avoir commencé ſes études dans ſa patrie il alla les pourſuivre dans les Académies étrangéres, & fit particuliérement de grands progrès à Marpurg ſous Goclenius. Après une abſence de 5 ans il retourna chez lui & obtint en 1618 le Diaconat de S. Pierre à Zuric. En 1620 il fut fait Paſteur de la même Egliſe & enfin en 1645 il parvint à l'*Antiſtice* & au Paſtorat de la Cathédrale de Zuric. Il mourut le 25 Septembre 1649, bon Théologien, excellent Orateur & ſavant Poëte; il a publié pluſieurs Poëſies en Allemand & en Latin: *Urbis Tigur. Munimentum & Muſarum Tig. monimentum*; *Bivium Herculis*; *Romanæ Paſiphaës Minotaurus.* Il compoſa auſſi pour ſoi un Poëme funébre. * Dyrſteler. *Dict. Allem. de Bâle.*

I R N.

IRNERIUS, qu'on nommé auſſi *Wernerus* où *Guarnerius*, Juriſconſulte Allemand, vivoit au XII ſiécle. Il paſſe pour le premier qui ait renouvellé la profeſſion du Droit Romain, interrompue depuis l'invaſion des Barbares. Il avoit eu beaucoup de crédit en Italie auprès de la Princeſſe Mathilde; & ayant porté l'Empereur Lothaire à ordonner que le Code & le Digeſte fuſſent lus dans les Ecoles, il fut le premier qui exerça en Italie cette profeſſion. Sa méthode fut de concilier les réponſes des Juriſconſultes, & les Loix qui paroiſſoient contraires les unes aux autres. Il mourut avant l'an 1150, & fut enterré à Bologne, où il avoit été Profeſſeur. On pouſſe la choſe plus loin; car on dit que Lothaire abrogeant toutes les autres Loix, ordonna que le Droit de Juſtinien reprît ſon ancienne autorité dans le barreau. Calixte, Profeſſeur en Théologie à Helmſtad, a ſoutenu que c'eſt un menſonge, & a été ſuivi en cela par Conringius ſon Collégue. Mais Berthold Nihuſius a écrit pour l'opinion contraire, & a mené rudement le Docteur Calixte. Il eſt certain que la tradition n'eſt point favorable à celui-ci, & qu'elle a donné à Irnerius la qualité de premier reſtaurateur du Droit Romain. C'eſt encore lui, dit-on, qui porta l'Empereur Lothaire, dont il étoit Chancelier, à introduire dans les Académies la création des Docteurs, & qui en dreſſa la formule. D'où vint que dès ce tems-là on promut ſolemnellement au doctorat Bulgarus, Hugolin, Martin, Pileus, & quelques autres, qui commencérent à interpréter les Loix Romaines. Ce fut à Bologne que ces belles cérémonies eurent leur commencement; elles ſe répandirent de là dans toutes les Univerſitez, & paſſérent de la Faculté de Droit en celle de Théologie. On prétend que l'Univerſité de Paris ayant adopté ces uſages, s'en ſervit la premiére fois à l'égard de Pierre Lombard, qu'elle créa Docteur en Théologie. * Bayle, *Dictionnaire Critique.*

I R O.

* IRON, petite ville d'Eſpagne, dans cette partie de la Biſcaye qui porte le nom de Guipuſcoa, ſur la rive gauche de la riviére d'Andaye. Quelques-uns la comptent pour la premiére place qu'on rencontre en ſortant de France pour entrer en Eſpagne. Elle n'a rien de conſidérable que ſon Egliſe qui eſt belle & bien bâtie. * Colmenar, *Délices d'Eſpagne*, *p.* 79.

IROQUOIS, nation ſauvage qui habite dans la partie du ſud du Canada entre la nouvelle Angleterre, la Penſylvanie, le Lac Erié & le Lac Ontario. Elle eſt diviſée en cinq cantons qui ont tous leur dialecte particuliére, comme autrefois les

Ioniens, les Béotiens & autres parmi les Grecs. Ces cinq cantons ſont les Tſonnontouans, les Goyogoans, les Onnontagues, les Onoyouts & les Agnies. Chaque Canton n'eſt proprement qu'un village. Il y a trente lieues de l'un à l'autre. Ils ſont tous ſitués près de la côte méridionale du Lac *Ontario* ou de *Frontenac*, & l'on y parle à peu près le même langage. Ces Cantons ſe viſitent réciproquement tous les ans par des Députez, alors on fait le feſtin d'union, & l'on fume la grande pipe ou le grand calumet des cinq Cantons. Chaque Iroquois ſe croit Souverain, & il prétend ne relever que de Dieu ſeul qu'il nomme le grand Eſprit. Ils ont eu guerre avec les Hurons dont il paroît qu'ils ſont deſcendus, & avec les Algonquins, & ont beaucoup contribué à la deſtruction preſque totale de ces deux Nations autrefois les plus nombreuſes & les plus conſidérables du Continent; ils ont auſſi beaucoup fait de peine aux François dans les commencemens, ils ſont aujourd'hui un peu plus pâiſibles. * Relation du Canada.

IROQUOIS, (riviére des) c'eſt un grand fleuve de l'Amérique ſeptentrionale, qui coule du ſud-oueſt au nord-oueſt, à 45 degrez de la Ligne. Les rivages qu'il lave de chaque côté ſont couverts de pluſieurs arbres, on y trouve diverſes Iſles, & ſa largeur eſt de demi-lieue. Il a quatre pieds de profondeur aux endroits où il eſt le moins creux. Ce fleuve deſcend d'une cataracte, s'étendant en forme de Lac au commencement du précipice, après quoi il court par un plat-païs d'une ſi grande viteſſe l'eſpace de quinze lieues, qu'il n'y a que les Sauvages qui puiſſent le monter avec leurs canots, ce qu'ils font avec beaucoup de fatigue & de danger. De là il entre dans un grand Lac qui a plus de cent lieues de circuit où ſont pluſieurs Iſles, où quelques-unes ont plus de dix lieues de long, & ſont plus riches en caſtors. Ce Lac eſt entouré de forêts, qui contre l'ordinaire des autres de la Nouvelle France, produiſent beaucoup de châtaignes. Il nourrit un grand nombre de poiſſons, & un entre autre que les Sauvages nomment *Chaou ſourou*, qui croît ſouvent juſqu'à dix pieds de long. Il eſt délié comme un brochet, muni, à la maniére d'un éturgeon, d'écailles cendrées, & ſi dures qu'elles émouſſent la pointe des dards. Il a un long bec, la gueule fort grande, & chaque mâchoire garnie d'un double rang de dents très pointues. Non ſeulement c'eſt l'ennemi des autres poiſſons, mais il chaſſe aux oiſeaux mêmes. Pour cela, il ſe tient près du rivage entre les roſeaux & dreſſant ſon long muſeau un peu en l'air, il demeure la gueule ouverte à fleur d'eau ſans ſe remuer, juſqu'à ce que quelque oiſeau vienne ſe poſer ſur ſon bec comme ſur un pieu; alors ce poiſſon l'entraîne & le dévore. Il y a des deux côtez de ce Lac de hautes montagnes, dont le ſommet eſt toujours couvert de neiges. Les Iroquois demeurent aux environs, & cultivent de belles vallées qui portent du maïs en quantité. L'embouchure du fleuve des Iroquois a quatre à cinq cens pas de largeur, & quelques lieues au deſſus il y a un Saut, qu'on nomme *le Saut de Saint Louïs*. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IROS, & IRUS, montagne de l'Inde, vers la Gédroſie, & ſur le rivage du fleuve Indus. Arrien en fait mention.

I R S.

IRSINGEN, en Latin *Urſinium*, Abbaye de Bénédictins au deſſous de Kauffbauern ſur le Vertach en Souabe; ſon Abbé tient rang dans les Etats de l'Empire & a ſon ſuffrage dans les Diétes avec d'autres Prélats de la Souabe. Le fondateur de cette Abbaye fut Henri Marggrave de Ransperg. On commença à la bâtir dans une forêt fort épaiſſe en 1182, & trois ans après on poſa d'autres fondemens ſur la montagne d'Irſingen. Mais *Cunon*, le premier Abbé, aima mieux établir ſa demeure dans la plaine ſous l'approbation du fondateur. Cette Abbaye ſouffrit beaucoup dans les troubles de la guerre, particuliérement lorſque Frédéric d'Autriche & l'Empereur Louïs eurent des démêlez enſemble. Pierre de *Baisweil*, Abbé d'Irſingen, ruïna tellement cette Abbaye par ſa prodigalité, que la plûpart des Moines en ſortirent; mais *Conrad* ſon ſucceſſeur rétablit ſi bien les affaires de cette Abbaye par ſon économie, qu'elle fut en état d'acheter la ville de Baisweil pour 100000 ducats. * Bruſch, *de Monaſt. Germ.* Bucelinus *Germ. S. p.* 2. Cruſius *Annal. Sucv. p.* 2. *c.* 12. Merian. *Topogr. Sucviæ*, *voce Urſin.*

* IRSON, ville de Perſe, eſt à 80 degrez 35 minutes de longitude, & à 36 degrez 50 minutes de latitude. L'air de cette ville eſt bon, & il y a des vivres en abondance. * Tavernier, *Voyages*, *&c. tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 400. édit. de Hollande 1692.

I R T.

* IRT, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Cumberland, coule juſqu'à la mer. Elle a ceci de remarquable que quand la marée eſt baſſe on y pêche des perles. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 270.

IRTHING, riviére du Cumberland, qui a ſa ſource aux extrémitez du Cumberland & du Northumberland, qui coulant au ſud-oueſt, ſépare ces deux Comtez pendant quelque tems; & qui après avoir reçu le Cambeck, ſe décharge dans l'Eden. * *Diction. Anglois.*

IRTICH, IRTISCH ou IRTIS, riviére de la Tartarie Moſcovite, a ſa ſource dans les montagnes d'Altay, anciennement *Imaüs*, coule longtems vers le couchant ſeptentrional, enſuite tournant vers le nord, va prendre le Tobolk à la ville de ce nom, & enfin ſe décharge dans l'Oby. * Maty, *Dict. Geogr.*

I R U. I R W.

IRUS, gueux du païs d'Ithaque, qui étoit à la ſuite des amans de Pénélope, s'appelloit en ſon nom Arnée. Ulyſſe étant revenu le tua d'un coup de poing. Il eut une fille nommée Chryſippe, qui eut Héléne de Pithius. C'eſt lui qui a donné lieu au proverbe, *Iro pauperior.* * Homere, *Odyſſ. l.* 18. Au ſujet de quoi Ovide le cite en ces termes, *Triſt. l.* 3. *Eleg.* 7. *v.* 42.

Irus & eſt ſubito, qui modo Crœſus erat.

IRUS, montagne. *Voyez* IROS.

* IRWELL, riviére d'Angleterre dans la Province de Lancaſtre; après avoir coulé à peu près du nord au ſud, elle lave les murailles de Mancheſter, puis continuant ſon cours de l'eſt à l'oueſt, elle va porter ſes eaux dans le Merſey.

IRWIN, petite ville de l'Ecoſſe méridionale, dans le Comté de Cuningham, à l'embouchure de la riviére d'Irwin dans le Golfe de Cluyd, à ſept lieues de Reinfrew. Elle avoit ſéance & voix dans le Parlement d'Ecoſſe, avant la Réunion des deux Royaumes. Il y avoit autrefois un bon port, qui maintenant n'eſt acceſſible qu'aux petits bâtimens, à cauſe des ſables qui s'y ſont amaſſez. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IRWIN, riviére de l'Ecoſſe méridionale, ſépare la Province de Cuningham de celle de Kyle, a un cours fort tortueux, coule de l'eſt à l'oueſt, & ſe décharge dans le Golfe de Cluyd un peu au deſſous de la ville d'Irwin.

I S.

IS, ville de Babylone, avec une riviére de même nom. Etienne de Byzance en parle, & Hérodote en fait mention en ces termes, *Il y a huit journées de Babylone juſqu'à une ville appellée Is, qui eſt ſituée ſur une petite riviére de ce nom qui ſe décharge dans l'Euphrate.* * Etienne de Byzance. Hérodote, *l.* 1. *ou Clio.*

* IS-SUR-TILLE, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne, ſur la riviére de Tille, à peu près au nord de Dijon, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Le *Dictionnaire Univerſel de France* dit que cette ville eſt ſituée ſur les bords de l'Ougne près de la Tille, & Sanſon dans ſa Carte des deux Bourgognes, la met ſur la rive droite de l'Ougne. On y tient marché deux fois la ſemaine, & on y a quatre foires dans l'année. Le principal trafic des Habitans eſt en draperie & en chapeaux. Il y a grand nombre de Teinturiers, & la riviére de Tille lui eſt d'une grande commodité pour ſes manufactures. Son territoire produit des vins & des blez. * *Mémoires dreſſez en* 1704. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

I S A.

ISA. *Cherchez* JOSUE'.

ISAAC, Patriarche, fils d'Abraham & de Sara, naquit l'an 2139 du Monde, & 1896 avant Jéſus-Chriſt, ſa mére étant déja ſtérile & âgée de 90 ans, & ſon pére de cent. Son nom veut dire *ris*, à cauſe que Sara avoit ri, lorſque dans un âge fort avancé, un Ange lui annonça qu'elle auroit un fils. Il ne ſe pouvoit rien ajoûter à la tendreſſe que le pére & la mére avoient pour ce fils, tant à cauſe qu'il étoit unique, que parce que Dieu le leur avoit donné dans leur vieilleſſe. Cependant Dieu voulant éprouver la foi d'Abraham, lui commanda l'an 2164 du Monde, & 1871 avant Jéſus-Chriſt, de prendre Iſaac, âgé pour-lors de 25 ans, de le mener ſur la montagne qu'il lui indiqueroit, & là de le ſacrifier en ſon honneur. Le pére obéït, & ſe fit ſuivre par ſon fils; ils marchérent deux jours, & n'arrivérent que le troiſiéme au lieu deſtiné, qui étoit la montagne de Moria ou Morija. Joſeph, le Vénérable Béde, & quelques autres, diſent que c'étoit celle où depuis le Temple fut bâti. Saint Auguſtin & d'autres veulent que ce ſoit le Calvaire, qui fut deſtiné pour ce ſacrifice extraordinaire. Quoi qu'il en ſoit, Abraham laiſſa au bas de la montagne ceux qui l'avoient accompagné, & ne mena que ſon fils, qu'il chargea du bois néceſſaire pour brûler la victime: Abraham porta le feu & l'épée. Iſaac lui demanda où étoit la victime; il lui répondit *que Dieu y pourvoiroit.* Enſuite il dreſſa un autel, y mit le bois que ſon fils avoit porté, lia Iſaac, le mit ſur ce bucher, prit l'épée & étendit la main pour l'égorger. Dieu fut touché de la fermeté du pére, & de la ſoumiſſion du fils: il arrêta par un Ange, la main d'Abraham, qui ſacrifia au lieu d'Iſaac, un bélier qui ſe trouva près de là embarraſſé par les cornes. Iſaac, à l'âge de 40 ans, épouſa l'an du Monde 2179, & 1856 avant Jéſus-Chriſt, Rébecca, fille de Bathuel ou Béthuel, fils de ſon oncle Nachor; & cette épouſe après dix-neuf ans de ſtérilité accoucha de deux gémeaux, Jacob & Eſaü, l'an 2198 du Monde, & 1837 avant Jéſus-Chriſt. La famine l'obligea de quitter ſon païs & d'aller en Gérar, ſur les terres d'Abimélech, Roi des Philiſtins, où Dieu le bénit ſi abondamment, que les Habitans & le Roi même le priérent de ſe retirer, parce qu'il devenoit trop puiſſant. Comme il ſe vit fort âgé, il voulut bénir ſon fils Eſaü; mais Jacob, par les conſeils de Rébecca, ſurprit en contrefaiſant la voix d'Eſaü la bénédiction d'Iſaac, qui étoit aveugle. Iſaac mourut âgé de 180 années, en l'an 2319 du Monde, & 1716 avant Jéſus-Chriſt. * *Geneſe*, *ch.* 21. *& ſuiv.*

ſuiv. juſqu'au 35. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſtam.* Pétau, *de Doctrina Temporum*, & Riccioli, *Chron. Reform. tome* 1. *l.* 6. *c.* 5 & 6.

ISAAC (SAINT) Solitaire de Conſtantinople, dans le IV ſiécle, après avoir vécu pluſieurs années dans les ſolitudes d'Orient, vint à Conſtantinople du tems de l'Empereur Valens, & bâtit une cellule proche de la ville, dans un lieu écarté, où il ſe renferma. Quand Valens partit de Conſtantinople pour marcher contre les Goths, qui ravageoient la Thrace, Iſaac lui prédit qu'il ne reviendroit pas. Valens le fit mettre en priſon, & le menaça de le faire mourir, quand il ſeroit de retour. La prédiction d'Iſaac ſe trouva confirmée par l'événement. Valens fut tué dans une bataille donnée contre les Goths le neuviéme d'Août 378. Théophane dit qu'Iſaac connut dans ſa priſon le moment auquel arriva la mort de cet Empereur. Depuis ce tems-là Iſaac continua ſon genre de vie. Il fut en grande conſidération auprès de l'Empereur Théodoſe, & ſe trouva l'an 381 au Concile de Conſtantinople. Deux de ſes amis, Saturnin & Victor, lui firent bâtir une cellule hors de la ville du côté de la mer, où il raſſembla ſes Diſciples. Il mourut, ſelon les uns, l'an 383 le 26 de Mai; ſelon d'autres, il vêcut juſques vers l'an 410. Il ne faut pas le confondre avec le Moine ISAAC, qui préſenta une requête contre ſaint Jean Chryſoſtome; ni avec une autre Solitaire ISAAC, qui vivoit en même tems dans le déſert de Sété, qui s'enfuit pour n'être pas ordonné Prêtre, & ſous le nom duquel Caſſien a mis deux Conférences, où il eſt traité de la Priére. Les Grecs font la fête d'Iſaac le Solitaire de Conſtantinople au 30 de Mai. * Socrate, *l.* 6. *c.* 40. Théodoret, *Hiſt. l.* 4. *ch.* 34. Théophane, *in Chron.* Bollandus. Baillet, *Vies des Saints.*

ISAAC, Moine, & ISAAC Solitaire dans le déſert de Sété. *Voyez* la fin de l'Article précédent.

* ISAAC, Prêtre d'Antioche, qui dans le cinquiéme ſiécle écrivit en vers contre les Neſtoriens & les Eutychiens, & quelques autres Piéces. * Gennade, *de Vir. Illuſt.*

ISAAC, I de ce nom, Empereur de Conſtantinople, étoit de la famille des Comnénes, & s'étoit acquis une grande réputation par ſa prudence & par ſa valeur. Ainſi favoriſé de Michel Cerularius, Patriarche de Conſtantinople, & des Soldats, il ſe révolta contre Michel VI, dit *l'Ancien* ou *Stratiotique*, Empereur des Grecs, & ſe mit ſur le thrône. Il fut couronné le premier jour de Septembre 1057, & loin de répondre aux eſpérances que l'on avoit conçues de lui, il ſe diffama par ſon avarice & par ſon orgueil, & envoya en exil le Patriarche Michel. On dit qu'Iſaac fut frappé d'un coup de foudre à la chaſſe, & que cet accident le ſaiſit d'une ſi grande frayeur, qu'il quitta la pourpre impériale, en faveur de Conſtantin *Ducas*, le 25 Novembre 1059, & ſe renferma, pour paſſer le reſte de ſes jours, dans le Monaſtére des Studites. Son régne fut de deux ans, deux mois, & vint-quatre jours. Les Hiſtoriens Grecs diſent qu'il avoit obligé les Hongrois à lui demander la paix, & remporté quelques avantages ſur les Patzinacites. Ils diſent auſſi qu'il vécut deux ans dans l'état monaſtique, où il donna de grands exemples de piété; & qu'il y fit l'office de Portier. * Cédréne, Curopalate & Guldas.

ISAAC II, dit *l'Ange*, ſe fit élire en 1185 Empereur de Conſtantinople par le peuple animé contre la Tyrannie d'Andronic *Comnéne*. Il le fit mourir cruellement, fit crever les yeux à ſes deux fils, Jean & Manuel, & vêcut depuis très licentieuſement ſur le thrône. Cet Empereur eut quelques avantages ſur les Siciliens, mais ſes tentatives ſur l'Iſle de Chypre envahie par un autre Iſaac, furent inutiles. Ce fut par ſa négligence que Pierre & Aſan rétablirent le Royaume de Bulgarie, qui fut depuis ſi nuiſible à l'Empire Grec, parce qu'au commencement de leur révolte, il n'eut pas ſoin de jetter des garniſons dans les places les plus importantes, dont les Habitans n'avoient encore aucune part au ſoulévement; & ayant voulu fermer les paſſages à l'Empereur Frédéric I, qui traverſoit ſes Etats pour aller gagner la Paleſtine, il s'attira une nouvelle guerre, qui auroit été funeſte à tout l'Empire, ſi ce Prince avoit été moins modéré. Son régne fut de neuf ans & ſept mois moins deux jours, depuis le 12 jour de Septembre 1185, juſqu'au dixiéme Avril 1195, qu'il eut les yeux crevez par ordre de ſon frére *Alexis*, qu'il avoit racheté d'entre les mains des Turcs. Iſaac fut jetté dans une foſſe, & après en avoir été retiré en 1203 par les François & les Vénitiens, il mourut ſur la fin de Janvier de l'année ſuivante. * Nicétas. Roger & Génebrard, *en la Chron.* Du Cange, &c.

ISAAC, Exarque de Ravenne en 639, pilla l'Egliſe de Latran, & fut puni de ce crime comme par miracle. * Paul Diacre, *Hiſt.* Anaſtaſe, *in Theod.*

ISAAC, dit *Porphyrogénéte*, parce qu'il étoit de la Maiſon des Comnénes, qui ont tenu aſſez longtems l'Empire de Conſtantinople, vivoit dans le XIII ſiécle. Il compoſa les Caractéres des Héros Grecs & Troyens, que Janus Rutgerſius de Dordrecht a donnez au public avec des Notes, *Variar. Lect. l.* 5. *c.* 20. Leo Allatius les fit imprimer une ſeconde fois à Rome, dans ſon Recueil des Rhéteurs & des Sophiſtes Grecs. L'Ouvrage de Rutgerſius, Conſeiller de Guſtave-Adolphe Roi de Suéde, fut imprimé à la Haye en 1625.

ISAAC, fils de Hoſain, ſavant Arabe, qui vivoit ſur la fin du IX & vers le commencement du X ſiécle. Il étoit Chrétien du Parti des Neſtoriens, & s'appliquoit particuliérement, auſſi bien que ſon pére, à traduire en Arabe les anciens Auteurs Grecs. Comme le pére & le fils s'étoient donné bien des ſoins pour apprendre le Grec & pour cultiver l'Arabe, leurs Verſions réuſſirent beaucoup mieux que celles qu'on avoit faites auparavant du Syriaque. On a ſa Traduction des Oeuvres d'Ariſtote & de quelques autres Auteurs, & l'on en voit des copies en diverſes Bibliothéques. Il mourut l'an de l'Hégire 298, qui répond à l'an de Jéſus-Chriſt 910, environ 80 ans après la mort d'Almamon. David ſon frére ſe fit auſſi un nom; mais il pratiqua principalement la Médecine. * G. Abulpharaius, *Hiſt. Dynaſt.* Ebn Chalecan, *Vit. Clar. Arab.* E. Renaudot, *Diſſert. de Barbaricis Ariſtotelis Verſion. tomo* 12. *Biblioth. Græcæ Fabricii inſerta. Dict. Allemand de Bâle.*

ISAAC HAZAN, Rabbin, ainſi nommé, parce qu'il étoit Concierge de la Synagogue de Tolède, vivoit vers l'an 1270, & travailla aux Tables Aſtronomiques, dites *Alfonſines*, parce qu'elles furent dreſſées par les ſoins d'Alfonſe X, Roi de Léon & de Caſtille. Génebrard parle de quelques autres Rabbins de ce nom. On ne doit pas oublier ISAAC, dit *Benimiram*, Médecin Arabe, qui vivoit du tems d'Averroës, & qui écrivit des Traitez de Philoſophie, *De Definitionibus & Elementis*; & de Médecine, *De victûs Ratione, de Febribus, Urina, Diætis, &c.* On dit qu'il étoit Médecin de Salomon, Roi d'Arabie.

ISAAC, fils d'Ali, & petit-fils de Joſeph Ben Teſſaphin, Empereur de Maroc, pris & tué dans ſa Capitale par Abdalmoumen l'an 543 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 1148. Iſaac fut le dernier de la Dynaſtie des Marabouts ou Almoravides, & Abdalmoumen le premier des Almohades. * D'Herbelot. *Biblioth. Orient.*

ISAAC ABOULFEDA, ſurnommé *Al Khalidi*, Auteur de l'Hiſtoire de la ville & du pélerinage de Hébron, où eſt le ſépulchre du Patriarche Abraham en Paleſtine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISAAC (Jean) Lévita, Juif, ſe fit Chrétien, & fut Profeſſeur à Cologne. Il s'occupa à défendre l'intégrité du texte Hébreu, & répondit très ſavamment aux objections de Guillaume Lindanus, expliquant tous les lieux que lui & d'autres après lui accuſent les Juifs d'avoir corrompus; en ſorte qu'au jugement de Rivet, après ſon travail, il eſt inutile d'écrire ſur la même matiére. * Rivet, *in Iſagoge ad S. Scr. c.* 8. §. 28.

ISAAC fils d'Abraham, Rabbin & Préſident de la Synagogue des Juifs Eſpagnols à Hambourg. Il fit imprimer à Prague un Livre d'un Auteur incertain, avec ce tître *Sepher Haſikronot*, le *Livre des Mémoires.* Il renferme les Rites, les Inſtituts & les Cérémonies des Juifs, rangez ſelon les préceptes affirmatifs & négatifs. *Jo. Wulfcrus* dit que les Juifs nomment ce Livre, en Allemand, *Memorialbuch*, ou *Memorbuch*, & qu'ils ſont obligez d'en lire quelques pages tous les jours de Sabbath en mémoire de ceux qui ont ſouffert le martyre pour le nom de Dieu, ou qui ont mis la Nation à couvert de quelque perſécution ou de quelque impôt. Iſaac a fait lui même quelques Ouvrages, *Panim Chadoſchot*, *Facies nova*, qui eſt un Livre de Juriſprudence; *Lechet Hachema*, *Collectio farinæ*, imprimé à Amſterdam en 1707. * Jo. Chriſt. Wolfii *Bibliotheca Hebræa*, *tome* 1. *n.* 1151.

ISAAC CHAIJUT, fils d'Abraham, Rabbin, Préſident de l'Ecole de Prague, vivoit en 1584. Il a écrit *Pachad Jiskach*, la *Frayeur d'Iſaac*, où il parle de la deſtruction du Temple, imprimé à Amſterdam en 1685; *Pené Jiskach*, la *Face d'Iſaac*, Ouvrage en vers; *Kirjat Arbang*, *la ville d'Arbang*, gros Ouvrage; *Siach Jiskach*, la *méditation d'Iſaac*, Poëme ſur la veille de la Pâque, imprimé à Prague en 1587. * Jo. Chriſt. Wolfii *Biblioth. Hebræa*, *tome* 1. *n.* 1191.

ISAAC KARO, Rabbin de Tolède, fils du Rabbin *Joſeph Karo*, fut un de ceux qui ſe virent obligez à quitter l'Eſpagne, en conſéquence de l'Arrêt de Ferdinand & d'Iſabelle donné au mois de Mars 1492, & qui portoit que les Juifs devoient vuider l'Eſpagne dans l'eſpace de quatre mois, ou embraſſer le Chriſtianiſme. Karo ſe retira d'abord dans le Portugal & enſuite à Jéruſalem, mais il perdit en chemin ſes enfans & ſes livres. Il vécut dans une grande ſolitude; & pour ſe conſoler de la perte de ſes enfans il compoſa un Livre qui a pour tître *Toledot Jiskach*, *les Générations d'Iſaac*: c'eſt un Commentaire ſur le Pentateuque en partie littéral & en partie Cabbaliſtique, où il examine les ſentimens des autres Interprétes. Il a été ſouvent imprimé, d'abord à Conſtantinople en 1518, & enſuite à Mantoue & à Amſterdam en 1708. Buxtorff lui attribue un *Rituel* qui a pour tître, *Even Habeſer*, *la Pierre du Secours.* * Jo. Chriſt. Wolfii *Biblioth. Hebræa*, *tome* 1. *n.* 1266. Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *&c. tome* 5.

ISAAKI. *Voyez* JARCHI. (Salomon).

ISAAR. *Voyez* JITSHAR-ISAARI.

ISABELLE d'ARAGON, fille d'Alfonſe, Duc de Calabre. *Voyez* ARAGON.

ISABELLE (Le Fort) petit Fort de Flandre à demi-lieue de l'Ecluſe, & à une de la Mer d'Allemagne. Les Eſpagnols, qui l'ont conſtruit du tems de l'Archiducheſſe Iſabelle, lui ont donné ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISABELLE (Le Fort) eſt un des Forts qui défendent la chauſſée de la ville de Bois-le-Duc, du côté de la porte de Vucht. Il eſt à une bonne portée de canon de la ville.

ISABELLE-LOUISE, Infante de Portugal, étoit fille de Dom *Pédro* Roi de Portugal, & de *Marie* de Savoye. Elle naquit à Lisbonne le ſixiéme Janvier 1669. Comme elle étoit héritiére préſomptive de Portugal, pluſieurs Princes penſérent à elle, & entre autres, le Duc de Savoye, qui fut ſur le point de partir pour l'aller épouſer. On propoſa dans la ſuite le Prince de Toſcane, l'Electeur Palatin, & divers autres Princes; mais elle étoit deſtinée à n'en épouſer aucun. Elle perdit la Reine ſa mére en 1683, & elle en parut inconſolable. Cette Princeſſe avoit voulu ſe charger elle-même de l'inſtruction de ſa fille, & lui avoit fait exprès un Catéchiſme, plus étendu que celui que l'on donne aux enfans, & lui avoit laiſſé par écrit de ſages conſeils, qui ont été donnez au public. L'Infan-

te ſavoit le Portugais, l'Eſpagnol, l'Italien, le François, l'Hiſtoire de Portugal, la Géographie, les mœurs des Nations, & les principes de la Langue Latine. Dans le tems qu'on penſoit à la marier, elle fut attaquée d'une maladie qui la mit au tombeau. Les remédes lui cauſérent de grandes douleurs. Quand elle eut reçu l'extrême-onction, on apporta dans la chambre toutes les Reliques des Saints, ſelon ce qui ſe pratique dans le païs en faveur des Princes malades. Elle mourut le 21 Octobre 1690, & fut inhumée dans l'Egliſe des Capucines de Lisbonne, en habit de l'Ordre de ſaint François. Sa Vie, & celle de la Reine ſa mére, ont été écrites dans un même volume par le Pére d'Orléans Jéſuite, & imprimées à Paris *in douze* en 1696.

ISABELLE. Ce que l'on ne trouve pas ſous le nom d'Iſabelle, doit ſe chercher ſous celui d'ELIZABETH.

ISAC. *Voyez* ISAAC.

ISÆUS. *Voyez* ISÉE.

* ISAGO, Royaume d'Afrique dans la partie ſeptentrionale de la Guinée. Il a au nord le Royaume de Bito, à l'eſt celui de Gabou, au ſud le Royaume de Bénin, & à l'oueſt le Royaume d'Ulcuma. * M. Deliſle, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

* ISAGORAS, Athénien, qui eut guerre avec Cliſténe. * Hérodote, *l.* 5. ou *Terpſichore.*

ISAGORAS, Poëte Tragique, Diſciple de Chreſtius, vivoit ſous l'empire d'Antonin *le Philoſophe*, dans le ſecond ſiécle. .. Philoſtrate en fait mention.

ISAI ou JESSE, qui eſt auſſi appellé NAAS, fils d'Obed & pére de David, étoit déja fort vieux lorſqu'il devint pére de David, l'an du Monde 2950, & 1085 avant Jéſus-Chriſt. * Uſſerius, .. *in Annal.* .. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſtam.*

ISAIE ou ESAIE, Prophéte, fils d'Amos, de la famille Royale de David, eſt le premier des quatre grands Prophétes. Il parle ſi clairement de Jéſus-Chriſt & de l'Egliſe, qu'il a toujours paſſé plutôt pour un Evangéliſte que pour un Prophéte; & pour un Hiſtorien qui rapportoit ce qui étoit déja arrivé, que pour un homme qui prédiſoit ce qui ne ſe devoit accomplir qu'après tant de ſiécles. Il commença de prophétiſer vers la 25 année d'Oſias, Roi de Juda, l'an du Monde 3250, & 785 avant Jéſus-Chriſt & continua juſqu'au tems de Manaſſé, qui le fit ſcier, à ce que l'on croit, avec une ſcie de bois, pour lui ôter la vie par un ſupplice plus long & plus violent. Quelques Rabbins le font, les uns beau-pére, & les autres ayeul de ce Prince; mais cela n'eſt pas ſûr. Sa prophétie contient 66 Chapitres. On met ſa mort à l'an 3254 du Monde, avant Jéſus-Chriſt 781, ſous le 17 du régne de Manaſſé. Ainſi ce Prophéte auroit vêcu juſqu'à l'âge de 130 ans. Le Saint-Eſprit a fait ſon éloge. Il a recueilli dans un ſeul volume les Prophéties qu'il avoit faites ſous les Rois Ozias, Joathan, Achaz, & Ezéchias. Il avoit encore écrit un Livre des actions d'Ozias, dont il eſt parlé dans le ſecond Livre des *Chron.* ou *Paralipoménes*, *c.* 26. *v.* 22. On lui a attribué quelques Ouvrages Apocryphes; comme ceux qui ſont intitulez, l'*Aſcenſion d'Iſaïe*, la *viſion* ou l'*Apocalypſe d'Iſaïe.* Le ſtyle de ce Prophéte eſt grand, noble, ſublime, & fleuri. * *Eccléſiaſtique*, *ch.* 48. *v.* 25. *& ſuiv.* Saint Epiphane, *in Vita Iſaiæ.* S. Iſidore, *l. de vita & morte SS. c.* 37. S. Jérôme, *in Iſaia.* S. Juſtin. S. Baſile. S. Auguſtin. S. Cyrille. Torniel. Salian. Bellarmin, &c. Du Pin, *Diſſertat. Prélim.* .. *ſur la Bible.*

ISAIE, Patriarche de Conſtantinople, dans le XIV ſiécle, ſuccéda à Géraſime le dernier Novembre 1323. Il étoit auparavant Moine au Mont Athos, qui eſt encore célébre par ſes Caloyers; .. & il mourut en 1333. * Banduri *Imp. Orient. l.* 8. *Comm.*

ISAIE, fils d'Adam, Ecuyer de Sapor, Roi de Perſe, fut témoin du martyre des ſaints Jonas & Barachiſe, que ce Prince fit mourir. Il en écrivit une Relation, qui eſt rapportée par Métaphraſte & par Surius, *tome* 2. *ad* 29 *Mart.*

ISALGUIER. *Voyez* IZALGUIER.

ISAMBERT (Nicolas) natif d'Orléans, Docteur & Profeſſeur de Sorbonne dans le XVII ſiécle, a compoſé divers Ouvrages de Théologie Scholaſtique, & quelques autres Piéces aſſez connues. Il mourut le 14 Mai 1642, âgé de 77 ans.

ISATIS. Tatien fait mention d'un Iſatis entre les Ecrivains plus anciens qu'Homére; mais il n'en eſt parlé dans aucun autre Auteur: ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il falloit lire *Iſis* pour *Iſatis.* Iſis étoit la mére d'Horus, & elle avoit inſtruit ſon fils des Sciences qu'elle avoit appriſes d'Hermès. Platon, dans *le ſecond Livre des Loix*, parle des Chanſons, ou plutôt des Airs d'Iſis, qui étoient en uſage dans l'Egypte. * Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſtor. Prof. tome* 1. *p.* 41.

ISAURE (Clémence) Demoiſelle de Toulouſe, célébre par ſon eſprit & par ſa vertu, a vêcu, dit-on, au commencement du XIV ſiécle, vers l'an 1320. Elle inſtitua les Jeux Floraux, qu'on célébre tous les ans à Toulouſe dans le mois de Mai. On y fait ſon éloge, & on y couronne de fleurs la ſtatue de marbre de Clémence, qui eſt dans la Maiſon-de-ville. Elle laiſſa un fonds pour le prix qu'on donne à ceux qui ont le mieux réuſſi en chaque genre de Poëſie qu'on leur propoſe. Les prix ſont, une violette d'or; une ancolie, que ceux de Toulouſe nomment *aiglantine*, qui eſt d'argent; & un ſouci ou, comme ils nomment cette fleur, un *gauchet*, de même métal. Ce ſont les Capitouls ou Echevins de Toulouſe qui diſtribuent les prix. Catel prétend que le nom de Clémence Iſaure eſt inventé à plaiſir, & que ce furent ſept habitans de cette ville qui établirent ces Jeux Floraux en 1323. *Voyez* l'Article de ces Jeux ſous le mot FLORAUX. * Papire Maſſon, *in Elog. Clement. Iſaur.* Du Faur, *Agnoſt. l.* 2. *c.* 20. Catel, *Mémoires de Languedoc*, *&c.* M. de la Faille, *Annales de Toulouſe.*

ISAURIE, Province de l'Aſie Mineure, fait maintenant partie de la Caramanie, ſujette aux Turcs. La ville capitale eſt Iſauria, nommée *Iſauropolis*, dans le recueil des Conciles, à cauſe d'un Synode qui y fut aſſemblé. Ammien lui donnoit le nom de *Claudiopolis*: quelques Auteurs modernes lui donnent celui de *Saura.* Les Iſauriens étoient conſidérez comme des peuples barbares, amis des troubles & de la revolte. Auſſi Evagre, Nicéphore, & les autres Auteurs parlent ſouvent des courſes qu'ils firent ſur les terres de l'Empire dans les IV & V ſiécles: ce qu'ils continuérent depuis. * Ammien Marcellin. Evagre. Nicéphore, &c.

ISB.

ISBORG, ville forte ſur les frontiéres de Moſcovie & de Lithuanie, qui fut enlevée aux Moſcovites par les Polonois en 1569, & repriſe peu de tems après par les mêmes Moſcovites, parce qu'il n'y avoit ni troupes ni munitions ſuffiſantes pour ſa défenſe. * *Dict. Anglois.*

ISBOSETH, ou ISCH-BOSÇETH, le dernier des fils de Saül, régna ſept ans & demi ſur dix Tribus, après la mort de ſon pére en l'an 2980 du Monde, & 1055 ans avant Jéſus-Chriſt, quoique David eût été ſacré, & qu'il eût été reconnu pour Roi par les deux autres Tribus. Il devoit la Couronne à Abner, fils de Ner, Général d'Armée & homme de cœur, lequel après la mort de Saül l'avoit fait reconnoître pour Souverain, & l'avoit maintenu contre les forces de David. Depuis, le même Abner mécontent d'Isboſeth, paſſa l'an du Monde 2987, & 1048 ans avant Jéſus-Chriſt, du côté de David, & y fit paſſer les autres Tribus. Quelque tems après Bahana & Réchab, deux des principaux de la Tribu de Benjamin, aſſaſſinérent ce Prince dans ſon lit, & en portérent la tête à David, croyant s'élever par cet aſſaſſinat à une grande fortune; mais David déteſtant leur parricide, au lieu de les récompenſer les fit mourir d'une mort cruelle, & fit faire des funérailles magnifiques à Isboſeth. * II *Samuel* ou II *Rois*, *ch.* 2. 3. 4. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *ch.* 1. *&* 2.

ISBURG. *Voyez* ISBORG.

ISC.

ISCA. *Voyez* ISCHA.

* ISCARIOT (Judas). L'origine de ce nom par lequel cet Apôtre étoit diſtingué de l'autre Judas, eſt fort incertaine. Quelques Savans le font deſcendre d'un mot Syriaque qui ſignifie *s'étrangler.* Mais outre que Judas ſe donna la mort en ſe précipitant, & non pas en s'étranglant, *Actes*, *ch.* 1. *v.* 18, il faudroit que ſi le nom d'Iſcariot avoit été pris du genre de la mort dont on prétend que Judas ait terminé ſes jours, il ne lui ait été donné qu'après ſa mort: ce qui eſt tout à fait hors d'apparence, parce qu'y ayant eu deux Apôtres qui portoient le nom de Judas, il n'y a point de doute que, même de leur vivant, ils n'ayent été diſtinguez par quelques ſurnoms, comme l'étoient les deux Simons & les deux Jaques. Il eſt donc plus probable ou que ce nom d'Iſcariot étoit compoſé de celui de *Ish* qui dans la Langue des Juifs ſignifie un *homme*, & de celui de *Kerioth* qui étoit une ville de la Tribu de Juda, *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 25, d'où cet Apôtre étoit peut-être originaire: ou, ce qui eſt encore beaucoup plus vraiſemblable, ce nom étoit formé d'un autre qui ſignifie une bourſe; de ſorte qu'*Iſcariot* voudroit dire un homme *qui porte la bourſe:* & c'étoit là en effet l'office de Judas. * M. Martin, *Note ſur le* 19 *verſet du Chapitre* 3. *de S. Marc.*

Euſébe & St. Jérôme parlent du bourg Iſcarioth, dans la Tribu d'Ephraïm, d'où l'on croyoit qu'étoit le traitre Judas. D'autres croyent qu'il étoit de la Tribu d'Iſſachar, & qu'*Iſcariothes* eſt mis pour *Iſſachariothes.* Enfin il y en a qui veulent qu'il ait été de la ville de *Carioth* dans la Tribu de Juda, dont il eſt parlé Joſué 15. *v.* 15. *Voyez* JUDAS ISCARIOTH. * D. Calmet, *Dict.* Relandi *Palæſtina*, *lib.* 3. au mot *Kerioth.*

ISCH ou BLIDA, en Latin *Oeſcus*, étoit autrefois une ville des Triballiens, dans la Baſſe Mœſie. Elle eſt maintenant dans la Bulgarie, à l'embouchure de la riviére d'Iſcha dans le Danube, environ à trois lieues au deſſus de Nicopoli. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISCHA. *Voyez* JESCHA.

ISCHA ou GHIGEN, en Latin *Oeſcus*, petite riviére de la Bulgarie. Elle prend ſa ſource dans le mont Argentaro, & ſe décharge dans la petite ville d'Iſch. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISCHAR. *Voyez* ICHAR.

ISCH-BOSCETH. *Voyez* ISBOSETH.

ISCHEBOL'I. *Voyez* ISCHEBABA.

ISCHEL, petite ville de la haute Autriche en Allemagne, eſt ſur la riviére de Traun, un peu au deſſus de ſon embouchure dans le Lac nommé *Traun-ſee.* Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Tuatio*, petite ville du Norique Ripenſe, laquelle d'autres placent à *Leonpache*, village du même païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ISCHER, petite riviére d'Alſace qui coule à l'occident du Rhin, & qui a ſon cours du ſud au nord. Elle ſe décharge dans le Rhin un peu au deſſus de Rhinaw.

ISCHIA, ville épiſcopale d'Italie dans l'Iſchia, avec une fortereſſe où ſe retira Ferdinand, lors que le Roi Charles VIII conquit le Royaume de Naples en 1493. Cet Evêché eſt ſuffragant de Naples. Les Anciens donnérent le nom d'*Ænaria* à cette ville. * Léandre Alberti. Sanſon.

ISCHIA (l'Iſle d') dans le Royaume de Naples, eſt ſituée

tuée dans la Mer de Toſcane, à une lieue du Cap qui ſépare le Golfe de Naples de celui de Gaëte. Elle peut avoir quatre ou cinq lieues de tour, & ſept ou huit villages, outre Iſchia ſa capitale. Son terroir eſt tout plein de ſoufre, qui s'étant allumé dans les entrailles de la terre du tems de Charles II, Roi de Naples, brûla une demi-lieue de païs vers la ville d'Iſchia. Ce païs porte le nom de *Terra cremata* & ne produit rien. Le reſte de l'Iſle eſt fertile en vins excellens. * Maty, *Diction. Géogr.*

ISCHIR (Chriſtian). *Voyez* FORTIUS.

ISD.

ISDEGERDE, ISDIGERDES ou JEZDEGIRDI, Roi de Perſe, étoit fils de Schabour *Dhoulactaf*, ou Sapor *aux épaules*, ou plutôt ſon petit-fils; car les Hiſtoriens Perſans mettent un Baharam ou Varanes entre les deux, & qualifient ce Jezdegird, fils de Baharam. Cependant Abulfarage veut qu'il ſoit fils de Sapor, & le fait régner ſous les Empereurs Arcade & Théodoſe *le Jeune* ſon fils: mais nous ſuivons plutôt ici les Perſans que les Arabes, quoique Chrétiens, en ce qui regarde l'Hiſtoire de leur païs. Iſdegerde, fils de Baharam ou de Sapor, ſuccéda à ſon pére, ou à ſon ayeul, dont il n'imita pas les vertus. Il paſſe chez les Perſans pour un Prince impudique, avare, & cruel, & les peuples lui donnérent le ſurnom d'*Aitam*, mot qui enferme dans ſa ſignification, le viol, le pillage, & le maſſacre. Ce Prince fit la guerre aux Romains, c'eſt à dire, aux Empereurs de Conſtantinople, qui refuſoient de lui payer le tribut qu'ils avoient accoutumé de payer à ſes Ancêtres. Théodoſe *le Jeune*, fils d'Arcade, fit la paix avec lui, & lui envoya en Ambaſſade, Marutha, Evêque de Miafarekin, ville que les Grecs modernes ont appellée *Martyropolis*, autrefois la Capitale du Diarbeck, qui eſt la premiére des quatre contrées, que la Méſopotamie renferme. La Religion Chrétienne fit alors de grands progrès en Perſe, tant par les prédications de Marutha & de ſes compagnons, que par la protection qu'Iſdegerde lui donna; mais l'indiſcrétion d'un Evêque nommé Abbas, lui fit commencer en 414 contre les Chrétiens une perſécution qui dura 30 ans. Les Hiſtoriens Perſans diſent qu'Iſdegerde éprouva la vengeance du Ciel, & qu'il fut tué par un coup de pié d'un très beau cheval, trouvé par hazard à la porte de ſon Palais, & qui ne parut plus auſſi-tôt qu'il eut rué ſon coup dans l'eſtomac du Prince; mais ce n'eſt qu'un conte. Les Hiſtoriens Chrétiens placent ſa mort vers l'an de Jéſus-Chriſt 420. Varanes, ou Baharam, ſon fils, lui ſuccéda. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Pagi, *ad an.* 408. 414. 420.

ISDEGERDE II, ou JEZDEGIRD Ben Baharam, étoit fils de Varanes, ou Baharam Gour, Roi de la même Dynaſtie des Rois de Perſe, loué par tous les Hiſtoriens pour ſes vertus morales & politiques, & pour avoir eu le bonheur de ſe faire payer le tribut par les Empereurs Grecs, en mettant ſeulement une bonne Armée ſur pié, & ſans leur faire la guerre. Iſdegerde ſuccéda à Varanes l'an 440, & eut deux enfans, nommez Firouz & Hormouz, ou Hormiſdas, qu'il fit fort bien élever, mais ayant préféré le cadet à l'aîné pour en faire ſon ſucceſſeur, il fut cauſe d'une grande diviſion entre ces deux fréres, laquelle éclata enfin en une cruelle guerre, dans laquelle Hormouz fut défait & pris priſonnier par Firouz ſon frére, après avoir régné une ſeule année. L'on donne à ce ſecond Iſdegerde le ſurnom de *Sipah doſt*, à cauſe qu'il aimoit ſes troupes, & que ſes troupes lui étoient auſſi très affectionnées: ce qu'elles firent paroître, en marchant avec tant de zéle contre les Grecs, & lorſqu'elles ſe retirérent ſans commettre aucun deſordre, au moment que ce Prince témoigna être content du tribut que l'Empereur Grec lui avoit envoyé. Il mourut vers l'an 458 de Jéſus-Chriſt, après un régne de 17 ans & quelques mois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISDEGERDE III, ou JEZDEGIRD Ben-Scheheriar, fut le dernier, non ſeulement de la race des Saſſanides, mais auſſi de tous ceux de ſa nation qui ont régné en Perſe. Il perdit la bataille de Cadeſie contre les Arabes, ſous le califat d'Omar, & non d'Othman, comme quelques-uns ont avancé, l'an 15 de l'Hégire, & de Jéſus-Chriſt 636. Ce Prince après cette défaite, fut errant & fugitif dans les Provinces de Kerman, de Segeſtan, & de Khoraſſan, juſqu'en l'an 31 de la même Hégire, dans lequel il fut trahi par un de ſes Sujets, Gouverneur de la ville de Mérou, qui attira les armes de Tarkhan, Roi des Turcs, dans la Perſe contre lui. L'on dit qu'Iſdegerde ayant été défait par ce traître qui s'étoit joint aux Turcs, prit la fuite juſques à une riviére qui n'étoit pas guayable, & que voulant donner un braſſelet de grand prix à un batelier, pour le tranſporter au delà du fleuve, cet homme groſſier lui dit; qu'il n'avoit que faire de ſon braſſelet, qu'il prétendoit ſeulement avoir quatre oboles de lui, s'il vouloit qu'il le paſſât; & que pendant cette diſpute, les Cavaliers qui le pourſuivoient, l'atteignirent, & lui ôtérent la vie. C'eſt au commencement du régne de ce Prince, qui tombe ſur l'onziéme année de l'Hégire, & ſur la 632 de Jéſus-Chriſt, que l'on doit fixer l'époque de l'Ere, que nos Chronologiſtes appellent *Jezdegirdique*; & non pas au tems de ſa défaite à Cadeſie, ni à ſa mort en Khoraſſan, puiſque ſa défaite arriva l'an 15, & ſa mort l'an 31 de l'Hégire. Il eſt vrai cependant que les Orientaux ſemblent plutôt marquer le commencement de cette Ere par la chûte de l'Empire des Perſes, que par la premiére année du régne de ce Prince. Quelques Hiſtoriens font ce Jezdegird, fils de Schirovieh ou Siroës; mais tous les Orientaux le font fils de Scheheriar, qui n'étoit que particulier, mais qui deſcendoit de Siroës, fils de Khoſroës Parviz, fils de Nouſchirvan, ſurnommé *le Juſte*. Comme il a été dit que Jezdegird eſt le dernier des Rois Perſiens qui ait régné en Perſe, l'on pourroit objecter que la race d'Iſmaël Soſi, qui régne aujourd'hui, eſt Perſienne; mais bien loin qu'elle le ſoit, les Rois de Perſe prétendent être d'une famille Arabe, qu'ils appellent *Haidarienne*, attachée de fort près à celle d'Ali, gendre de Mahomet, duquel ils profeſſent avec un grand zéle la doctrine & la ſecte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISE.

ISE ou YSE (Alexandre d') Miniſtre de Grenoble, & puis Profeſſeur en Théologie à Die dans le Dauphiné, a compoſé pour la réunion des deux Religions un Diſcours, dans lequel il ne s'eſt pas fort éloigné des principes de l'Egliſe Romaine. On l'eût dépoſé à cauſe de cet Ouvrage, ſi la condition du tems n'eût obligé le Synode de la Province à ſe ſervir d'un tempérament. On fut ſatisfait des déclarations que fit le Sieur d'Iſe avant que de mourir. Le procès qu'il eut au ſujet des ſommes qui avoient été levées pour les Vaudois, n'eut point les ſuites fâcheuſes & flêtriſſantes qu'un Ecrivain Catholique a publiées. Du tems de Cromwel, les Egliſes des Vallées de Piémont le députérent en Angleterre pour le réglement de quelques difficultez qui concernoient les collectes deſtinées aux Vaudois. * Bayle, *Dict. Crit.*

ISE'E (*Iſæus*) Orateur Grec, étoit natif de Chalcide, & vivoit ſous la CIX Olympiade, vers l'an de Jéſus-Chriſt 344. Il vint à Athénes, où il fut Diſciple de Lyſias, ſe fit eſtimer par ſon éloquence, & forma des Ecoliers illuſtres, entre autres, le célébre Démoſthéne. Iſée compoſa 64 Oraiſons, dont il ne nous reſte que dix. * Plutarque, *en la Vie des dix Orateurs, c.* 5. Photius, *Biblioth. Cod.* 64. & 263.

ISEL. *Voyez* ISSEL.

ISELBOURG. *Voyez* ISSELBOURG.

ISELIN (Ulric) Profeſſeur en Droit à Bâle, y naquit en 1524. *Jean-Luc* Iſelin ſon pére, Conſeiller de la ville, l'avoit eu d'*Elizabeth* Bær ſon épouſe & ſœur de Louïs Bær, Profeſſeur en Théologie, Prévôt du Chapitre de S. Pierre, Chanoine de la Cathédrale, grand ami d'Eraſme, & Préſident du Colloque tenu à Bade en Suiſſe. Ulric Iſelin commença ſes études à Bâle ſous Oporin & ſous Simon Grynæus, & ſuivit la méthode alors nouvelle & rare d'Alciat, de Zazius & de Boniface Amerbach, qui cherchoient à illuſtrer la Science du Droit par une ſaine Morale, par la Philoſophie & par la recherche des Coutumes & de l'Hiſtoire ancienne. Il continua ſes études à Paris, à Valence & en d'autres Univerſitez de France, & après avoir fait un tour dans ſa patrie, il fit un voyage en Italie, ou Alciat l'eſtima beaucoup, à cauſe de ſes rares talens & de ſa grande érudition. Il prit auſſi le degré de Docteur en Droit en l'an 1547, des mains d'Alciat. Depuis lors il y eut toujours entre eux une étroite amitié & une correſpondance exacte. Après ſon retour à Bâle il épouſa *Fauſtine Amerbach* fille de Boniface Amerbach, fameux Juriſconſulte & Syndic de la ville de Bâle. Il obtint enſuite une Chaire de Profeſſeur en Droit, dans laquelle il marcha parfaitement ſur les traces d'Alciat, de Zazius & d'Amerbach, tant à l'égard de l'aſſiduité & du zéle, qu'à l'égard de la méthode d'enſeigner clairement la Jeuneſſe. La mort faucha bientôt les grandes eſpérances qu'on en avoit concues, car il mourut de la peſte en 1564, âgé de 40 ans. Il laiſſa deux fils, *Louïs* dont l'Article ſuit; & *Luc*, Capitaine en France & dans les Païs-Bas ſous le Duc d'Alençon. * *Manuſcripta Familiæ.* Pantaléon, *Proſopogr.* Melchior Adam, *Vitæ JC. Germ.* Urſtiſii *Baſel-Chronic.* Melchior de Inſula, *in Oratione funebri dicta Lud. Iſelio.* Rudini *Vitæ Prof. Baſil. Dict. Allem. de Bâle.*

ISELIN, (Louïs) fils du précédent, naquit le deuxiéme Juillet 1559. Il perdit ſon pére de bonne heure, n'ayant pas encore atteint l'âge de cinq ans. Il eut cependant le bonheur de recevoir une excellente éducation tant de la part de ſa mére, que de celle de *Baſile Amerbach* ſon oncle, qui n'eut point d'enfans. Ses contemporains lui ont rendu ce témoignage, qu'on n'a jamais remarqué en lui les vices ou les défauts ordinaires à la jeuneſſe. Avec des diſpoſitions ſi heureuſes, jointes à une grande capacité & une excellente inſtruction, il fit des progrès ſi rapides dans les Sciences, que Baſile Amerbach ſon oncle maternel l'ayant envoyé à Bourges auprès de Cujas, ce grand Juriſconſulte l'aima & l'eſtima beaucoup. L'érudition qu'il acquit ſous Cujas & les éloges que cet illuſtre Juriſconſulte lui donna, furent les raiſons pour leſquelles on lui offrit dès-lors à Bâle la Chaire de Droit, vacante par la réſignation d'*Hippolyte à Collibus*. Mais ſon oncle Amerbach ſouhaitant qu'il employât encore quelque tems à étudier & à faire un voyage en Italie, pour s'y perfectionner dans le Droit & pour acquérir de nouvelles lumiéres dans les Antiquitez, ce qui étoit auſſi conforme à ſes deſirs, il n'accepta pas cette Chaire. Il revint de ce voyage à Bâle en 1589, comblé d'éloges de la part des Savans d'Italie. Après qu'il eut pris le degré de Docteur, ſon oncle Amerbach lui céda, avec plaiſir, ſa Chaire de Profeſſeur en Droit, afin de pouvoir plus utilement ſervir la patrie dans le Syndicat de la ville. Tous ceux qui ont vécu du tems de Louïs Iſelin, aſſûrent unanimement que ſon aſſiduité, ſa méthode d'enſeigner & ſon affabilité envers les Gens de Lettres ont beaucoup contribué à la grande réputation où ſe vit la Faculté des Juriſconſultes de Bâle ſur la fin du XVI, & vers le commencement du XVII ſiécle. Il montra une pénétration d'eſprit extraordinaire & une grande érudition, dans l'éclairciſſement des Loix obſcures & dans la conciliation de celles qui paroiſſent ſe contredire. Il ſe rendit outre cela très utile à ſes Con-

Concitoyens par les bons avis qu'il leur donnoit & par plusieurs réconciliations amiables au sujet des difficultés qu'ils pouvoient avoir entre eux, ce qui sans contredit, est le plus grand service qu'un habile Jurisconsulte puisse rendre à la Société. En 1598, on lui donna le Syndicat de la ville, dans lequel il rendit aussi d'excellens services à sa patrie. Enfin sa piété & sa grande libéralité envers les pauvres étoient en édification à tous ceux qui le connoissoient. La mort de Basile Amerbach le mit en possession de la fameuse Bibliothéque des Amerbachs, aussi-bien que du beau Cabinet de peintures, de médailles & d'autres antiquitez. Il augmenta l'une & l'autre à grands frais, & rendit ce riche thrésor utile à plusieurs en prêtant, avec beaucoup de facilité, les Ouvrages les plus rares de sa Bibliothéque, & en montrant avec une complaisance peu commune aux possesseurs des Cabinets, tout ce que le sien renfermoit de beau & de précieux. Il mourut à l'âge de 54 ans en 1612, d'une colique violente, pendant les douleurs de laquelle il fit paroître une patience, une fermeté, un mépris du monde & un desir des biens éternels qui édifiérent tous ceux qui l'alloient voir. Quelque tems après sa mort, le Magistrat de Bâle acheta sa Bibliothéque & son Cabinet, & l'incorpora à la Bibliothéque publique de l'Université, dont elle fait encore aujourd'hui la partie la plus considérable, & sert en même tems de monument du goût & de la connoissance des bons Livres qu'ont eu Boniface & Basile Amerbach & Louïs Iselin, qui en ont été les Collecteurs. * Melchior de Insula, *in Orat. funebri dicta Lud. Iselio. J. J.* Grasser, *in Oda Alcaïca in ejusd. mortem*, & *ad hanc Odam notis. Diction. Allemand de Bâle.*

ISELMONDE. *Voyez* ISSELMONDE.

ISELSTEIN. *Voyez* ISSELSTEIN.

ISEMBOURG. *Voyez* ISENBOURG.

ISEMBURGE. *Voyez* INGELBURGE.

ISENAC. *Cherchez* EISENAC.

ISENARTZ. *Voyez* EISENARTZ.

ISENBOURG, petite ville avec un bon château, dans le Comté du Bas Isenbourg en Wétéravie, sur la riviére de Seyn, à trois lieues de la ville de Coblents du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISENBOURG (Le Bas). Ce païs, qui est proprement le Comté d'Isenbourg, est dans la Wétéravie, le long de la riviére de Seyn, entre les Etats de Tréves & de Cologne, & les Comtez de Wied & de Seyn. Ce Comté est de petite étendue, & n'a rien de considérable que la petite ville, qui lui donne son nom. Il appartenoit autrefois aux Comtes d'Isenbourg. Il est maintenant à ceux de Runkel & Wied. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISENBOURG (Le Comté du Haut). C'est proprement le Comté de Budingen, petit Etat de la Wétéravie en Allemagne. Il est situé entre le Landgraviat de Hesse, l'Abbaye de Fulde, & les Comtez de Hanaw & de Solms. Il peut avoir huit lieues de long & trois de large: la petite ville de Budingen sur le Seyn, en est le lieu principal. Ce Comté appartient à la Maison d'Isenbourg, qui est de la Religion Réformée, & divisée en deux branches. L'aînée fait sa résidence à Offenbach sur le Mein; & la cadette à Bierstein, aux confins de Fulde. * Maty, *Dict. Geogr.*

ISENBRAND, fils de Varin, Comte d'Altorf en Allemagne, descendoit de la famille d'Alsace. Il eut douze fils d'une seule couche de sa femme Hermentrude, sœur de l'Impératrice Hildegarde. La mére craignant qu'un accouchement si monstrueux ne nuisît à sa réputation, ordonna qu'on fît mourir tous ces enfans, comme si c'eût été des chiens, *Welps*. Cet ordre fut découvert par le pére, par une Providence particuliere du Ciel, & il les conserva en vie. L'aîné de tous fut appellé *Welfo*; d'où vient le nom de *Welfs* ou de *Guelphes*. Il étoit beau-pére de Louïs *le Pieux*, c'est à dire, mari de sa mére, & de lui descendent les Rois de Bourgogne. * Spéner, *Sylloge*. Tout cela a bien l'air d'une fable; mais un Historien doit rapporter ce qu'on dit, de même que ce qu'il croit.

ISENDICK, petite ville fortifiée des Païs-Bas, dans la Flandre Hollandoise, près de Biervliet, entre l'Ecluse & le Sas de Gand, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISENDORN (Gisbert) étoit Professeur en Philosophie dans l'Ecole Illustre de Déventer, & floriſſoit en 1643. Il recueillit & expliqua cinq Centuries des paroles remarquables des Philosophes. On a sa Physique *in quarto*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ISENGHIEN, petite ville des Païs-Bas, avec tître de Comté, est située dans la Flandre, à deux lieues de Courtray du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISEO, petite ville de l'Etat de Venise en Italie, dans le Bressan, sur le bord méridional du Lac d'Iseo, auquel elle donne son nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISEO (Le Lac d') dans l'Etat de Venise, sur les confins du Bressan & du Bergamasque, n'a pas beaucoup d'étendue d'orient en occident; mais il a environ cinq lieues du Sud au nord. La riviére d'Oglio le traverse dans toute sa longueur. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISER, *Isara*, riviére d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, a sa source sur les frontiéres du Tirol près d'Inspruck, passe à Munich, à Freisingen, à Landshut, &c. & se jette dans le Danube, après avoir grossi ses eaux de celle de l'Amber, & de quelques autres riviéres. * Ortélius. Cluvier. Sanson.

ISER, riviére de Flandre. *Voyez* YSER.

ISERE (*Isara*) riviére de France, a sa source dans les montagnes de la Tarentaise, dans la Paroisse de Teignes. Elle passe au pié du rocher de Montmélian en Savoye, où la riviére d'Aire se joint à elle, à Grenoble en Dauphiné, où elle reçoit le Drac, à saint Marcellin & à Romans, & se jette enfin dans le Rhône, environ une lieue & demie au dessus de Valence. Elle commence à porter de petits bateaux dès Montmélian, & des grands à Grenoble. On ne doute point que l'Isére ne soit la Tisére de Ptolomée, & le Scoras de Polybe. Les Gaulois lui donnérent le nom d'*Isar*, du mot Grec ἴσα, qui veut dire, *force*, pour exprimer celle de son cours. Pline la met au nombre des torrens. * Chorier, *Hist. de Dauphiné.* Pline, *l.* 3. *c.* 4. Papire Masson, *Descr. Flum. Gall.* Vibius Sequester, *de Flumin.*

ISERE, riviére d'Allemagne. *Voyez* ISER.

* ISEREK ou ISSEREK, beau château dans l'Electorat de Baviére, au nord-nord-est de Munich, dont il est éloigné de dix bonnes lieues. Il est situé au confluent de l'Iser & de l'Amber. Les Suédois le brûlérent en 1648, mais il a été rebâti depuis.

ISERLOHN, petite ville du Cercle de Westphalie, est dans le Comté de la Marck, sur la riviére de Baren, environ à sept lieues de la ville de Ham, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISERNIA, ville d'Italie, avec titre d'Evêché, est située dans le Comté de Molise, Province du Royaume de Naples. * Léandre Alberti. Magin, *Descript. Ital.*

ISERNIA (Ant. Rampinus de) Jurisconsulte, fut tué en 1353 par un Baron contre qui il avoit prononcé une sentence. Il a fait un Commentaire sur les Constitutions de Sicile & sur l'usage des Fiefs. Son autorité étoit si grande, qu'on le nommoit l'Evangéliste des Jurisconsultes du Royaume de Naples. Les autres l'appellent le Pilote pour l'interprétation des Fiefs. * *Voyez* G. Pancirolle, *in Jurisconsultis* 2. 69.

ISERNLOHN. *Voyez* ISERLOHN.

ISG. ISI.

ISGAOUR, c'est une rade de la Mingrélie, assez bonne en Eté. Les vaisseaux qui vont trafiquer en Colchide s'y tiennent. C'est un lieu désert & sans habitations. On y fait des hutes de ramée, à mesure qu'il y vient des marchands, & lorsqu'on se croit en sureté contre les Obeas, ce qui n'arrive pas souvent. * Chardin, *Voyages &c. tome* 1. *p.* 40.

ISIDAS, Lacédémonien. Après la bataille de Leuctres, les Thébains mirent garnison dans Gythium port qui avoit appartenu à Lacédémone. Isidas voulant les en chasser, prit avec lui cent de ses égaux, leur ordonna de s'oindre d'huile, & qu'ils fussent suivis par d'autres qui avoient des épées sous leurs habits. Il marcha le premier nud avec ses compagnons. Les Thébains ne craignant rien de gens qui venoient à eux dans cet équipage, furent tuez par les Lacédémoniens, qui s'emparérent de Gythium par ce stratagême. * Polyen, *Stratag. l.* 2. *c.* 9.

ISIDORE de Charax, Auteur Grec, qui vivoit du tems de Ptolomée *Lagus*, vers la CXX Olympiade, & l'an 300 avant Jésus-Christ, a écrit divers Traitez historiques, & une Description de la Parthie, que David Hœschélius a publiée. Athénée & Pline en font mention.

Un autre ISIDORE qui avoit écrit de la Physique, ou des choses naturelles.

On doit distinguer ces Auteurs de *Cæcilius Claudius* ISIDORUS, qui, après avoir fait de grandes pertes pendant les guerres civiles à Rome, laissa néanmoins des biens immenses en mourant. * Athénée, *l.* 3. Pline, *l.* 2. 4. 5. & 33. *Consultez* Vossius, *de Hist. Græc. l.* 3. & *l.* 4. *c.* 10. *de Math.* 43. & *c.* 69. §. 9.

ISIDORE, Philosophe Payen, est Auteur d'une Vie de Damascius & vivoit dans le VI siécle de l'Eglise. Nous n'avons plus qu'un extrait de cette Vie, que l'on trouve dans la *Bibliothéque* de Photius, Patriarche de Constantinople, *Cod.* 181. 242. * *Voyez* ce qu'en dit M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jaques de l'Hôpital, dans sa *Dissertation sur la Vie & les Ouvrages d'Hypatie, tome* 6. des *Mémoires de Littérature & d'Histoire*, recueillis par le Pére Desmolets, de l'Oratoire, *p.* 163. * *Supplément de Paris*, 1736.

ISIDORE, fils de Basilidès, suivit les erreurs de son pére, & composa des Ouvrages pour les défendre, entre autres un Commentaire sur leur Prophéte Barcoph, un Livre d'Exhortations, des Morales, & un Traité de la seconde ame. Ces Ouvrages sont citez par saint Clément d'Alexandrie, en plusieurs endroits de ses Stromates où il allégue quelques passages de Basilide même, par lesquels il paroît que sa doctrine touchant le martyre, touchant la bonté & la méchanceté naturelle, touchant les voluptez, &c. est telle qu'elle est dépeinte dans saint Irénée, dans saint Epiphane, & dans les autres Auteurs qui ont écrit de cette hérésie. Saint Justin parle dans son Dialogue contre Tryphon, des Saturniens & des Basilidiens, & saint Epiphane remarque qu'il y en avoit encore de son tems, mais en petit nombre. Isidore vivoit dans le troisiéme siécle. * Du Pin, *Biblioth. des Auth. Eccles. des trois premiers siécles.*

ISIDORE, (Saint) d'Alexandrie, Prêtre & Solitaire dit *l'Hospitalier*, étoit né en Egypte, & peut-être dans Alexandrie même, vers l'an 318. Il passa plusieurs années dans la solitude de la Thébaïde, & dans le désert de Nitrie. Il fut ordonné Prêtre d'Alexandrie par saint Athanase, qui lui donna l'Office de *Xénodoque*, ou Hospitalier de l'Eglise, dont les fonctions consistoient à recevoir les pauvres & les Etrangers. Il joignit à une vie fort austére, une étude continuelle. Il demeura très étroitement uni avec saint Athanase, qu'il accompagna même à Rome. Après la mort de ce Saint il soutint généreusement sa mémoire & la cause des Catholiques contre

les

les Ariens, & eut grande part à la perſécution que Lucius, Patriarche Arien, fit ſouffrir aux Solitaires. Depuis ce tems, Iſidore paſſa la vie, tantôt dans la ville, tantôt dans ſon ancienne ſolitude de Nitrie. Il fut d'abord en grande conſidération près de Théophile, Patriarche d'Alexandrie, qui l'envoya à Rome avec Acace de Bérée, pour réconcilier Flavien Evêque d'Antioche, au Pape Damaſe, puis à la Cour de Théodoſe. Théophile le voulut même élever ſur le Siége de Conſtantinople après la mort de Nectaire; mais s'étant brouillé avec lui, tant à cauſe d'un Prêtre qu'Iſidore avoit ſoutenu contre Théophile, que parce qu'Iſidore n'avoit pas voulu employer en bâtimens pour l'Egliſe une ſomme qui avoit été dépoſée pour les pauvres, Théophile accuſa Iſidore dans une Aſſemblée de ſon Clergé. Quoiqu'Iſidore eût fait connoître ſon innocence, Théophile le chaſſa de ſon Egliſe. Iſidore ſe retira dans le déſert de Nitrie, d'où Théophile le fit chaſſer avec trois cens autres Solitaires, qu'il accuſa d'Origéniſme. Ils s'enfuirent en Paleſtine, d'où Théophile les fit encore ſortir. Ils furent obligez de venir à Conſtantinople l'an 400, où ils furent bien reçus de ſaint Chryſoſtome, qui tâcha de ménager leur accommodement avec Théophile. Ce fut là le commencement & la cauſe de l'inimitié de Théophile contre ſaint Chryſoſtome. Après la condamnation injuſte du dernier, les Solitaires pourvurent à leur ſureté, comme ils purent. Quelques-uns ont cru qu'Iſidore vint à Rome pour y ſoutenir la cauſe de ſaint Chryſoſtome; mais il n'y en a aucune apparence. Il mourut à Conſtantinople ſur la fin de l'an 403, ou au commencement de l'an 404, âgé de 85 ans. * S. Jérôme, *Epiſt. ad Principiam.* Palladius, *Hiſt. Lauſiac. l.* 8. *Dialog. de Vita Chryſoſtomi.* Théodoret, *Hiſt. l.* 4. *c.* 21. Sozoméne, *l.* 8. *c.* 3. & 12. Socrate, *l.* 6. *c.* 9. Hermant, *Vie de ſaint Chryſoſtome.* Bulteau, *Hiſt. Monaſt. d'Orient.* Baillet, *Vies des Saints, au* 15 *de Janvier.*

ISIDORE DE CORDOUE, (Saint) Evêque de cette ville en Eſpagne, vivoit ſous l'empire d'Honorius & de Théodoſe *le Jeune.* Il écrivit des Commentaires ſur les Livres des Rois, qu'il dédia environ l'an 412, à Paul Oroſe, Diſciple de ſaint Auguſtin. Les Auteurs le nomment Iſidore *l'Ancien*, pour le diſtinguer d'Iſidore de Séville, dit *le Jeune.* * Trithéme, *de Scriptoribus Eccleſiaſticis.*

* ISIDORE, Officier de Théodoſe *le Jeune*, qui eut diverſes dignitez, & qui fut un des Préfets du Prétoire en 416. Il en eſt ſouvent fait mention dans le Code Théodoſien & dans divers Auteurs contemporains. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

ISIDORE, (Saint) Prêtre, fut ſurnommé *de Péluſe* ou *de Damiette*, parce qu'il ſe retira dans une ſolitude, près de la ville qui a eu ces deux noms. C'étoit le plus ſavant & le plus célébre des Diſciples de S. Jean Chryſoſtome. Dès ſa jeuneſſe il avoit fait profeſſion de la vie monaſtique, & s'étoit retiré du monde. Toutefois il ne put ſi bien ſe cacher, que ſa doctrine & ſa piété n'éclataſſent bien loin au delà de ſa ſolitude. Suidas dit qu'il avoit écrit trois mille Lettres. Nicéphore aſſure qu'il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages, & marque dix Chiliades d'Epîtres; & Sixte de Sienne ajoûte qu'il avoit vu dans la Bibliothéque de S. Marc de Veniſe, un Manuſcrit qui contenoit 1184 de ces Epîtres que nous n'avons point. Celles qui nous reſtent en cinq livres, au nombre de 2012, ſont courtes, mais belles; & S. Iſidore y explique avec une ſolidité égale à ſa briéveté, un grand nombre de paſſages de l'Ecriture, & de Queſtions Théologiques. Son eſprit y paroît agréable & fleuri. Jacques de Billy donna ces Lettres au public. Conrad Rittershuſius, Juriſconſulte, les fit imprimer chez les Commelins l'an 1605; & depuis on a imprimé toutes les Oeuvres de S. Iſidore à Paris en 1638, en un volume *in folio.* Ce ſaint Prêtre vivoit au tems du Concile Général d'Ephéſe, tenu en 431, comme on le voit par ſes Lettres à S. Cyrille d'Alexandrie, & mourut le quatriéme Fevrier, vers l'an 440. * Facundus, *Defenſ. trium capit. l.* 2. Evagre, *Hiſt. l.* 1. *c.* 15. Nicéphore Calixte, *Hiſt. l.* 14. *c.* 24. 28. 30. 53. Suidas, *in Lexico.* Uſuard, *in Martyrologio.* Photius, *Biblioth. in Ephr. Cod.* 228. & *in Steph. Gob. Cod.* 232. Guillaume de Tyr, *l.* 19. *c.* 12. & *l.* 20. *c.* 5. Sixte de Sienne. Bellarmin. Baronius, Poſſevin, &c.

ISIDORE DE SEVILLE, (Saint) ainſi nommé, parce qu'il étoit Archevêque de cette ville, floriſſoit dans le VII ſiécle, & eſt encore appellé *le Jeune*, pour être diſtingué de S. Iſidore de Cordoue. Il étoit fils de *Sévérien*, Gouverneur de Carthagéne, & de *Turture* ou *Théodore*, Dame de très grande piété; & frére de Fulgence, Evêque de la même ville, & de Léandre Archevêque de Séville, le même qui connut à Conſtantinople S. Grégoire, depuis Pape, & alors Apocriſiaire, ou Nonce Apoſtolique. Il naquit à Carthagéne, ville d'Eſpagne, & fut élevé par ſon frére *Léandre*, à qui il ſuccéda ſur le Siége de Séville, en 601. Les Péres aſſemblez dans le VIII Concile de Tolède, tenu en 653, dix-ſept ans après ſa mort, ajoûtent aux autoritez de S. Auguſtin & de S. Grégoire Pape, celle de ce grand Evêque, qu'ils appellent *l'excellent Docteur de leur ſiécle, & le nouvel ornement de l'Egliſe Catholique.* Ils ajoûtent, *qu'il étoit le dernier des Péres pour le tems, mais qu'il n'étoit pas le dernier pour la doctrine; & que ce qui parut le plus admirable en lui, fut qu'il avoit été très éminent en ſcience, quoique Dieu l'eût fait naître dans la fin des ſiécles.* Iſidore fut pendant trente-cinq ans l'Oracle de toute l'Egliſe d'Eſpagne, & mourut le quatriéme Avril 636. Nous avons deux éditions des Ouvrages de ce ſaint Prélat. La premiére eſt de Margarin de la Bigne à Paris en 1580, & l'autre de Dom Jacques de Breul, Religieux de l'Abbaye de S. Germain des Prez, à Paris en 1602; & en 1618, à Cologne. Ce Recueil contient les vint Livres des Origines; une Chronique; des Commentaires ſur les Livres hiſtoriques de l'Ancien Teſtament, &c. On lui attribue auſſi un Traité *de Ordine creaturarum*, qui eſt imprimé dans le Spicilége, & une Collection des Canons, laquelle n'eſt pas de lui. * Les Curieux conſulteront S. Braulion, Archevêque de Sarragoſſe, *in Præfat. ad lib. ſancti Iſidori*; Redemptus Diacre, Diſciple de S. Iſidore; S. Ildefonſe, *in Addit. ad lib. de Vir. Illuſt. S. Iſidori*; Le VIII Concile de Tolede, *c.* 2; Sigebert, *c.* 55; Mariana, *Hiſt. Hiſp. l.* 6. *c.* 5. 6. 7; Trithéme; Philippe de Bergame; Vaſée; Baronius; Arnoul Wion; Bellarmin; Poſſevin; De Marca; Le Mire; Voſſius, &c. Baillet, *Vies des Saints, quatriéme Avril.*

ISIDORE, Diacre, dont S. Jean de Damas fait mention. On ne ſait pas bien en quel tems il a vécu, mais ſeulement qu'il avoit écrit une Chronographie. * S. Jean de Damas, *de Imaginibus, l.* 3.

ISIDORE, de Milet, ſavant Architecte & Mathématicien, travailla avec Anthémius à l'Egliſe de ſainte Sophie, & à divers autres édifices, qu'ils élevérent conjointement par ordre de l'Empereur Juſtinien. Il eut un petit-fils qui naquit à Conſtantinople, ce qui le fit nommer Iſidore *Byzantin.* Celui-ci rebâtit la ville de Zénobie en Syrie. * Félibien, *Vies des Architectes.*

ISIDORE, Archevêque de Theſſalonique, Auteur de quelques Homélies Gréques ſur S. Luc, conſervées dans la Bibliothéque du Vatican. * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l.* 4.

ISIDORE, dit *Mercator*, ou *Peccator*, vivoit apparemment ſur la fin du VIII ſiécle. Nous avons ſous ſon nom une Collection des Canons, qui eſt faite par Conciles & par Epîtres. Les Canons des Conciles tenus en Gréce, en Afrique, en France & en Eſpagne, juſqu'en 683, y ſont placez après des Décrétales ſuppoſées de plus de ſoixantes Papes, c'eſt à dire, de ceux qui ont occupé le Saint Siége depuis ſaint Clément juſques à ſaint Sirice; & les Décrets & Epîtres des autres, depuis le même ſaint Sirice juſques à Zacharie, qui mourut en 752. On peut recueillir de Hincmar de Reims, que cette Collection paſſoit de ſon tems ſous le nom d'Iſidore de Séville. Riculſe, Archevêque de Mayence, l'apporta d'Eſpagne, & en fit diverſes copies, qu'il répandit en France vers l'an 790 ou 800. Elle paſſa depuis ſous le nom d'Iſidore *le Pécheur* ou *Peccator*, qui eſt une qualité que pluſieurs Evêques ajoûtoient autrefois à leur ſignature; mais en d'autres exemplaires, il a le ſurnom de *Mercator.* C'eſt tout ce qu'on ſait de cette Collection. * Baronius, *in Notis ad Martyrol.* 4 *April.* De Marca, *Concordia Sacerdotii & Imperii, l.* 3. *c.* 6: & *l.* 7. *c.* 20. Doujat, *Hiſt. du Droit Canon, &c.*

ISIDORE, Patriarche de Conſtantinople, célébre par ſa ſcience & par ſa vertu, fut mis en la place de Jean, chaſſé en 1347. Onuphre ne fait point mention de lui; mais Jean Cantacuzéne, Empereur de Conſtantinople, ne l'a pas oublié dans ſon Hiſtoire, *l.* 4. Il mourut dès l'an 1349. Il y a eu un autre Patriarche de ce nom, dans le XVI ſiécle.

ISIDORE, Cardinal, natif de Theſſalonique, ou de Conſtantinople, fut Religieux de ſaint Baſile, puis Evêque de Ruſſie; & s'étant trouvé au Concile de Florence en 1439, il fut fait Cardinal par le Pape Eugéne IV. Quelque tems après, étant paſſé en Ruſſie pour y établir le culte de l'Egliſe Latine, il fut jetté dans une priſon par ce peuple ſchiſmatique. Il en ſortit, revint à Rome, & fut renvoyé par le Pape Nicolas V, à Conſtantinople, où il ſe trouva quand cette ville fut priſe par les Turcs l'an 1453. Il écrivit ſur ce ſujet une Lettre que nous avons encore, dans le Spicilége de Dom Luc d'Achery, & qui eſt très mal écrite. Quelques Auteurs ont cru qu'il fut alors tué avec les habits de Cardinal; mais il échapa à ce malheur, par ſon adreſſe, car il changea ſes habits de Cardinal avec un Soldat étendu parmi les morts; & lorſque les Turcs furent dans la place, & qu'ils eurent trouvé ce corps revêtu des habits du Légat, ils lui coupérent la tête, & la portérent au bout d'une lance par toutes les rues. Le Légat fut pris ſous l'habit de Soldat, paya 300 aſpres de rançon, & retourna à Rome, où on lui donna le tître de Patriarche de Conſtantinople, & où il mourut en 1463. * *Conſultez* les Commentaires du Pape Pie II, publiez ſous le nom de Gobelin, & la grande Chronique de Flandre. Saint Antonin. Sponde. Rainaldi. Aubery, &c.

ISIDORE, Evêque de Badajoz, à qui l'on attribue une Chronique, vivoit & écrivoit en l'an de Jéſus-Chriſt 750. Il eſt appellé *Iſidorus Pacenſis*, du titre de ſon Evêché. Il eſt aſſez peu connu d'ailleurs. Voſſius en parle dans ſon Traité des *Hiſtoriens Latins.* * *Voyez* auſſi Vaſée, au *ch.* 4. de ſa Chronique. * *Supplement de Paris* 1736.

* S. ISIDORE, Congrégation de l'Ordre des Jéronymitains en Eſpagne, commencée par Lupo d'Olmédo, qui mourut à Rome l'an 1433. *Cherchez* JERONYMITES.

* ISIGNY, bourg de France en Normandie, dans le Diocéſe de Bayeux vers les confins de celui de Coutances. Il eſt ſitué ſur le bord oriental de l'embouchure de la Vire. L'on y fait un grand commerce de beurre ſalé, que les Marchands de Paris & de Rouen y font préparer, & qu'ils enlévent. Il y a tous les ans une Foire conſidérable, & un Marché tous les jeudis. * *Dict. Univ. de la France.*

ISIGONE de Nicée, eſt mis au nom des Autcurs anciens par Aulu-Gelle. Il avoit écrit divers Traitez de Fables, de Miracles, & de choſes incroyables & inouïes. * Aulu-Gelle, *l.* 9. *c.* 4. Pline, *l.* 7. *Hiſt. Nat. c.* 2. S. Cyrille parle d'un Autcur de ce nom, *l.* 3. *adversùs Julian.*

* ISIN, petite riviére d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, & dans la Baſſe Baviére. Elle prend ſa ſource près de Burkrain, coule d'abord du ſud au nord, puis de l'oueſt à l'eſt, & va ſe rendre dans l'Inn un peu au deſſous d'Oeting. * Nicolas Viſſcher, & Sanſon, *Carte du Cercle de Baviére.*

ISIS, riviére, qui prend ſa ſource ſur les frontiéres des

Comtez de Gloceſter & de Wilt, & qui coule entre les Comtez d'Oxford & de Berk, auſſi bien que de Dorceſter, où la Tames s'uniſſant à elle, les deux unies ne portent plus que le nom de Tamiſe. Dans le Comté de Wilt elle arroſe Creecklade; dans celui de Gloceſter, Lechlade; dans celui de Bark, Inglesham; & dans celui d'Oxford, Oxford, & Abington. * *Dict. Anglois.*

ISIS, Déeſſe adorée par les Egyptiens, eſt la même que celle à qui les Grecs donnoient le nom d'*Io*, & que les Romains appelloient *Cybéle*, c'eſt à dire *la Terre* ou *la Nature*. Cela ſe voit par la reſſemblance des portraits & des figures, que les Anciens nous ont laiſſées de ces deux Divinitez. Cybéle portoit une tour ſur la tête, étoit ſuivie de lions, tenoit en main un inſtrument ſemblable à un tambour de baſque, & étoit nommée *Mater Magna*, la Mére univerſelle. Iſis avoit auſſi une tour ſur la tête, & des lions près d'elle. Elle tenoit un ſiſtre à la main, & étoit ſouvent appellée *la Terre* & *la Nature*: c'eſt pourquoi on lui voit quelquefois pluſieurs mamelles. Apulée dit que cette Divinité étoit en vénération par tout le monde, quoique ſous différens noms, & ſous différentes figures. On remarque qu'Iſis étoit une Reine d'Egypte, qui y régnoit avec le Roi Oſiris ſon mari. C'étoit, dit-on, une femme d'un grand eſprit & d'un grand courage, qui fit bâtir & équiper un vaiſſeau, ſur lequel elle paſſa dans les païs les plus éloignez & les plus barbares, tels qu'étoient alors les Gaules & l'Allemagne, où elle enſeigna à ces peuples le culte de la Religion, & l'Art de l'Agriculture. Elle s'aquit par là une ſi haute eſtime parmi ces peuples, qu'ils crurent que c'étoit la Déeſſe même de la Terre, & l'adorérent comme une Divinité. Les ſacrifices qu'on offroit à cette Divinité prétendue, n'avoient rien que d'infame; & c'eſt pour cette raiſon qu'il étoit défendu à ſes Prêtres de les révéler. Les Saints Péres ſe ſont élevez avec zéle contre les Sectateurs de cette ſuperſtition. Tertullien fait mention dans ſon Apologétique des Conſuls Piſon & Gabinius, qui défendirent à Rome la célébration des Myſtéres d'Iſis. Le Sénat renouvella ſouvent les mêmes Ordonnances, comme nous le voyons dans Suétone, dans Tacite & dans Dion; mais l'Empereur Commode eut tant de paſſion pour ces infames cérémonies, comme nous l'apprenons de Lampridius, que, pour les honorer davantage, il ſe fit raſer la tête, & porta lui-même le ſimulacre d'Anubis.

Les Curieux gardent des médailles Egyptiennes de Julien *l'Apoſtat*, où Iſis eſt répréſentée dans un vaiſſeau; & des figures de cette Déeſſe, qui porte un navire ſur la main. Apulée témoigne auſſi qu'elle préſidoit à la mer, comme ſi elle avoit été la premiére qui eût trouvé l'Art de naviger, ou du moins de ſe ſervir de voiles à cet effet.

Depuis quelques années, on a découvert à Paris une tête de cette Déeſſe Iſis, pendant que M. Berrier faiſoit travailler en ſa maiſon, près de ſaint Euſtache, à l'endroit où eſt le jardin. On trouva d'abord des fondemens de murailles, qui probablement avoient ſervi auparavant à quelque édifice plus ancien & plus conſidérable, comme ſeroit un Temple ou un Palais. Puis en fouillant environ à deux toiſes de profondeur, on rencontra dans une tour ruïnée, une tête de femme de bronze, un peu plus groſſe que le naturel, qui avoit une tour ſur la tête, & dont les yeux avoient été ôtez, peut-être à cauſe qu'ils étoient d'argent, comme c'étoit une choſe aſſez ordinaire aux anciennes figures. Les Savans ont jugé que ce pouvoit être la tête de la Déeſſe Tutélaire de la ville de Paris pendant le Paganiſme, & que cette figure étoit celle d'Iſis, tant à cauſe de la tour qui eſt ſur ſa tête, que parce que cette Déeſſe a été adorée à Paris. Pluſieurs même ont cru que le nom de Paris étoit Grec; & venoit de παρὰ Ἶσις, *Para Iſis*, à cauſe que cette ville étoit bâtie auprès du fameux Temple de la Déeſſe Iſis: juſques-là, que les Pariſiens avoient, dit-on, pris un navire pour Armes de leur ville, parce que cette Déeſſe y étoit venue dans un vaiſſeau. On a toujours cru qu'il y avoit un Temple dédié à Iſis, dans l'étendue du territoire de l'Abbaye de ſaint Germain des Prez. Savoir, s'il étoit bâti au même endroit où eſt aujourd'hui l'Egliſe de l'Abbaye, ou bien au village d'Iſſy, en Latin *Iſſiacum*, ou enfin à quelque autre endroit des environs, c'eſt ce qu'il eſt difficile de déterminer. Quoi qu'il en ſoit, ce Temple a ſubſiſté juſques à l'établiſſement du Chriſtianiſme en France; & lorſqu'il fut abbattu, l'on garda par curioſité l'Idole d'Iſis, qui fut miſe dans un coin de l'Egliſe de ſaint Germain des Prez, lorſqu'elle fut bâtie par le Roi Childebert, & dédiée à ſaint Vincent, comme pour ſervir de trophée à l'Idolâtrie vaincue par la Religion Chrétienne. Cette Idole y a été conſervée juſqu'en l'an 1514, que le Cardinal Briçonnet, qui étoit Abbé de ce Monaſtére, la fit mettre en piéces, ayant ſçu que quelques femmes, par ſimplicité, lui avoient préſenté des cierges. Ce fameux Temple d'Iſis étoit deſſervi par un Collége de Prêtres & de Sacrificateurs qui demeuroient, comme l'on croit, à Iſſy, en un château dont les ruïnes ſe voyoient encore au commencement du XVII ſiécle. On attribua à ces Prêtres, pour leur ſubſiſtance, tout le territoire & le fief d'Iſſy & des environs, juſques à Paris; & ils en jouïrent juſques à ce que le Roi Clovis renverſa ce Temple, & en ſupprima les Miniſtres, pour exécuter le conſeil que lui donna ſaint Remi, en lui diſant ces mots, *Incende quod adoraſti: Brûlez ce que vous avez adoré.* Ce premier Roi Chrétien donna une partie de ce revenu à l'Egliſe de S. Pierre & de S. Paul, plus connue ſous le nom de ſainte Geneviéve; & ſon fils Childebert aſſigna le reſte à l'Abbaye de ſaint Germain qu'il fit bâtir. * Spon, *Recherches Curieuſes d'Antiquité.* Suétone, *in Tiberio*, *c.* 36. Tacite, *Annal. l.* 2. Dion, *l.* 40. 42. 47. 53. 54. Lampridius, *in Commodo.* Tertullien, *in Apolog. c.* 6. *& ſuiv.* Hérodote, *l.* 2. *ou Euterpe.* Diodore, *l.* 1. Plutarque, *de Iſide & de Oſiride.* Clément Alexandrin, *Stromat. l.* 1. Euſébe, *Præparat. Evangel. l.* 1. Lilius Giraldi, *de Diis Gent. Synt.* 22. *Cherchez* ANUBIS & OSIRIS.

ISIS, autrement ISATIS. *Voyez* ISATIS.

ISITES, nom d'une Secte de la Religion des Turcs. Ils prennent ce nom de leur premier Docteur, qui ſe nommoit Iſa Merdad, qui a ſoutenu que l'Alcoran de Mahomet a été créé, & qu'il n'eſt pas éternel: ce qui paſſe pour une grande impiété parmi les Turcs. Lorſqu'on leur objecte cet Anathême de leur Prophéte, *Que celui-là ſoit eſtimé infidéle, qui dit que l'Alcoran a été créé;* ils répondent que Mahomet parle là de l'original, & non pas de la copie; qu'il eſt vrai que cet original eſt dans le Ciel, & que Dieu même l'a écrit; mais que l'Alcoran de Mahomet n'eſt qu'une copie de cet original, qui a été faite dans le tems. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

I S K I S L.

ISKE (Arnould d') ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, ſitué entre Bruxelles & Louvain, Religieux de l'Ordre des Fréres Mineurs, fut pendant pluſieurs années Gardien dans cette derniére ville. Il a publié en Flamand, cinq Sermons où il traite de la foi ſalutaire en Jéſus-Chriſt; & l'Office de la Vierge Marie. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 81.

ISLANDE, Iſle de l'Océan ſeptentrional, ou Mer Glaciale. Pluſieurs ont cru que cette Iſle eſt celle que les Anciens ont nommée *Thule.* Elle fut reconnue par un Capitaine appellé Nadocus, qui la nomma *Sneland*, c'eſt à dire, *païs de neiges.* En 872, un Suédois nommé Gardanus ou Gardarus, la reconnut plus exactement, & l'appella de ſon nom *Gardars-holm*, qui en Langue Suédoiſe, ſignifie *Iſle de Gardarus.* Enſuite un Pirate de Norwége, appellé Flocco, la nomma *Iſland*, c'eſt à dire, *païs de glaces.* Dans le tems de ſa découverte elle étoit déſerte; mais les Norvégiens l'ont peuplée. On y compte aujourd'hui huit ou neuf habitations, dont les principales ſont, celles de Hola, de Kukebar, de Schalholt. Le château de Beſtede, ou Kroninges-Gard, eſt le lieu où reſide le Viceroi, ou Gouverneur que le Roi de Danemarck y envoye. Pendant que les peuples de cette Iſle étoient Idolâtres, ils adoroient Jupiter ſous le nom de *Thor*; & Mercure ſous celui d'*Odin.* Le Chriſtianiſme y fut établi vers l'an 1000, mais la Religion Romaine en a été depuis bannie par Chriſtierne III, Roi de Danemarck, qui y a introduit le Luthéraniſme. Ils ont deux Evêques, celui de Hola, & celui de Schalholt. La longueur de cette Iſle eſt de deux cens lieues Françoiſes; & ſa largeur d'environ cent lieues. Son plus long jour d'Eté, lorſque le Soleil entre au premier degré de l'Ecreviſſe, eſt de vint-quatre heures, & la nuit n'eſt que d'un inſtant: comme au contraire en Hiver, lorſque le Soleil entre au Capricorne, il n'y a qu'un moment de jour, & la nuit eſt de vint-quatre heures. L'air y eſt extraordinairement froid: dans les endroits néanmoins où le païs eſt plat, il y a des campagnes & des prairies ſi graſſes & ſi abondantes en herbe, qu'on n'y laiſſe paître les bêtes qu'avec meſure, autrement elles creveroient à force de trop manger. Les bœufs y ſont ſans cornes; mais les béliers ne ſont pas de même. Il n'y a point d'autres bois que de genévriers. Entre les montagnes, il y en a trois fort hautes, dont les ſommets ſont toujours couverts de neiges, & dont le milieu jette des flammes; la plus grande ſe nomme Hécla, ſituée vers l'occident; la ſeconde, de la Croix; & la troiſiéme Helga. En celle d'Hécla il y a beaucoup de mines de ſouffre, dont les Marchands font un grand trafic; mais cette montagne tonne quelquefois avec un bruit effroyable, jettant des cailloux d'une groſſeur prodigieuſe, dont la terre eſt couverte à plus de vint jets de pierre. Ceux qui s'en veulent approcher, ſont le plus ſouvent abymez dans les gouffres de ſouffre, qui ſont tellement couverts de cendres, qu'on ne les apperçoit pas: c'eſt pourquoi le vulgaire croit que c'eſt la priſon des ames damnées; & ce qui augmente cette créance, c'eſt que la glace qui ſe fond au bout de huit mois, venant à donner contre le rivage, y fait un grand éclat: les Habitans s'imaginent que ce ſont les plaintes & les cris des ames. De plus, on y voit en quelques endroits des Eſprits qui apparoiſſent viſiblement aux Iſlandois, qui les ſuivent, & qui diſparoiſſent enſuite, ſi l'on en croit les Auteurs qui ont écrit de ce païs. Malgré la froideur du climat de l'Iſlande, les Habitans de cette Iſle paſſent pour ingénieux, & ont conſervé les plus anciennes Hiſtoires de leur païs en vers compoſez en leur Langue. * Olaüs Magnus. Munſter. La Peyrére, *Relation d'Iſlande.* Bartholin, *Antiquitez Danoiſes.*

ISLE, eſpace de terre environné d'eau de tous côtez, à laquelle eſt oppoſé le Continent, autrement la terre-ferme. L'origine des Iſles eſt auſſi ancienne que celle du Monde, *Geneſe*, *ch.* 10. Gryphiander, *des Iſles*, *ch.* 6. Il n'eſt pas vraiſemblable que ces grandes Iſles, comme l'Iſlande, Madagaſcar, & autres éloignées du Continent, en ayent été détachées par la violence des flots, puiſque l'on y voit de hautes montagnes, & des rochers inébranlables, que les vagues les plus impétueuſes n'ont pu ébranler. Pour ce qui eſt des petites Isles, il n'y a point de doute, que quelques-unes n'ayent pu naître par la longueur du tems, & quelques autres diſparoître, & être ſubmergées par des tempêtes extraordinaires. Pline, en ſon Hiſtoire Naturelle, nous en fournit des exemples; & Kircher rapporte que l'on en vit paroître une longue de cinq milles, près des Açores en 1538. Quant à ce que nous dit Platon, touchant l'Atlantide, que quelques-uns ont voulu mettre entre les Açores & les Canaries, la choſe n'eſt pas encore bien décidée juſqu'à cette heure. Sanſon tâche de prouver que c'eſt la même terre que les Européens ont découverte depuis envi-

environ deux ſiécles, & à laquelle ils ont donné le nom d'Amérique. A prendre le nom d'Iſle en ce ſens, les Continens mêmes ſeront des Iſles: ainſi ce que nous appellons le grand Continent, qui comprend l'Europe, l'Aſie & l'Afrique, ſeroit une grande Iſle environnée de mers; au Levant, de l'Océan oriental; au couchant, de l'Océan Atlantique; au nord, de l'Océan ſeptentrional ou Mer glaciale; & au midi, de la Mer des Indes & de la Mer d'Ethiopie. Mais quand nous parlons des Iſles, nous entendons des terres de beaucoup moindre grandeur que ces vaſtes Parties du Monde, & qui ſont de peu de conſidération pour leur étendue, en comparaiſon de l'Aſie, de l'Afrique, & de l'Europe. La plus grande des Iſles dont nous ayons connoiſſance, eſt celle de Borneo, une des Iſles de la Sonde en Aſie. Il y a auſſi des Iſles dans les riviéres, comme ſont celle de *Scbut*, que fait le Danube, où eſt la fameuſe forteresſe de Komore en Hongrie. Oléarius nous parle de pluſieurs Iſles, que forme auſſi le Volga, dans l'une deſquelles, qu'il appelle Dolgoï, eſt la ville d'Aſtracan, Capitale du Royaume de même nom. Il y en a auſſi dans le Nil, & dans les autres grands fleuves. Les Lacs en ont de même, comme celui de Zambre en Afrique, & quelques autres en l'Amérique méridionale. Entre ces Iſles, il s'en trouve de flottantes, & qui vont de côté & d'autre, au gré du vent. Camden en met une dans un Lac d'Ecoſſe, appellé *Lomond*. Kircher, comme témoin oculaire, fait mention d'un Lac près de Rome, où il met ſeize Iſles flottantes, qu'il nomme Barchettes, *Mundus ſubterraneus*, *l.* 5. *f.* 4. Il eſt conſtant qu'il y en a de la ſorte, dans un Lac ou Marais, près de ſaint Omer, ville de Flandre; & au village d'Undres en Gaſcogne, qui eſt la premiére poſte de Bayonne à Bourdeaux, on voit un Lac, nommé *Ors*, où il y a une Iſle fertile en pâturages, qui change ſouvent de place, *Furner. l.* 6. Ce ſont apparemment des terres ſpongieuſes, & liées par des racines qui leur donnent quelque conſiſtance & quelque fermeté. Pour ce qui eſt des Iſles fabuleuſes, ou pour en parler plus favorablement, des Iſles dont on peut douter, on met en ce rang l'Iſle de ſaint Brandan ou Brandon. Les Eſpagnols l'appellent *la Incantada*, ou *la Nontrovada*; & les Portugais, qui la mettent à cent milles des Canaries, vers le couchant, diſent qu'on a eu ſouvent de la peine à la trouver. L'Iſle inacceſſible de Ptolomée eſt de même nature: on a cru qu'elle étoit toujours environnée de loin d'un large & épais nuage, qui en déroboit la route aux Pilotes les plus experts; & quelques-uns, comme Voſſius, croyent que c'eſt la même que nous appellons à préſent *Ténériffe*. Il faut mettre en ce rang les Iſles *Elyſiennes* ou *des Bienheureux*, que les Auteurs ont miſes entre la Grande Bretagne, & les Orcades. * *Voyez* Camden, *dans la Deſcription de cette Iſle.*

Les bancs, ou amas de ſable, approchent auſſi de la nature des Iſles. C'eſt ce que les Géographes marquent dans les Cartes par des points. Il y a un grand banc de la ſorte, près de l'Iſle de Terre-Neuve, à l'embouchure de la grande riviére de Saint Laurent en Canada; & l'on en voit en pluſieurs autres lieux.

ISLE, petite ville de la Franche-Comté, qui eſt en partie dans une Iſle formée par la riviére de Doux, & en partie hors de l'Iſle, à cinq lieues au deſſous de la ville de Montbelliard. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLE (l',) ville. *Voyez* LILLE.

ISLE (Guillaume de l'). *Voyez* DELISLE (Guillaume).

ISLE-ADAM. *Voyez* ci-deſſous.

ISLE-AU-COMTAT, bon bourg du Comté Vénaiſſin, dans une petite Iſle, que forme la Sorgue, à trois ou quatre lieues d'Avignon du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ISLE-BARBE, *Inſula Barbara*, ville avec un Monaſtére, ſitué dans une petite Iſle du Rhône. Cette Iſle eſt un peu au deſſous de l'embouchure de la petite riviére de Seraine.

ISLES BORROMÉES. *Voyez* BORROMEES.

ISLE-BOUCHART, en Latin *Inſula Bocardi*, petite ville de Touraine en France. Elle eſt dans une petite Iſle formée par la Vienne, à ſept lieues de Tours du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLE-DAUPHINE. *Voyez* MADAGASCAR.

ISLE DE BOURBON, autrefois appellée *Maſcarégne*, a été ainſi nommée par les François, à cauſe de l'auguſte Famille de Bourbon, dont ſort le Roi de France. Elle eſt ſituée à l'orient de Madagaſcar, dans l'Océan méridional ou Mer d'Ethiopie. Sa longueur eſt d'environ vint-cinq lieues, & ſa largeur de quatorze. Le Cap le plus conſidérable de la côte eſt celui de ſaint Bernard. Il y a pluſieurs montagnes fort hautes au milieu de cette Iſle, & l'on en voit une qui vomit des flammes, comme le Mont-Gibel. Les torrens de feu qui en ſont ſortis, ont embraſé la partie orientale de l'Iſle, que l'on appelle *le païs brûlé*. On y trouve de grandes forêts d'arbres d'ébéne, de benjoins & de palmiers. Le blé de Turquie s'y recueille quatre fois l'année, & le ris y eſt excellent. Il y a quantité de lacs, & pluſieurs petites riviéres, dont les eaux ſont très bonnes, & quelques-unes même médicinales. L'air y eſt ſi pur, que les malades qu'on y débarque s'y trouvent bientôt ou guéris, ou ſoulagez. Les beſtiaux y ont beaucoup multiplié, auſſi-bien que la volaille. Le gibier y eſt en abondance, & le poiſſon très bon. On y voit des tortues, qui ſont extrêmement groſſes, & dont la chair eſt excellente. Les Portugais ne poſſédent plus rien dans cette Iſle: les François en ſont les maîtres, & y ont les habitations de l'Aſſomption, de Sainte-Suſanne, de Saint-Gilles, de Saint-Paul, & de la poſſeſſion du Roi. La côte eſt fort incommodée des ouragans, qui ſont des tourbillons de vent, dont l'impétuoſité abyme les vaiſſeaux, renverſe les habitations, & déracine les arbres. * Du Bois, *Relation de l'Iſle de Bourbon.* Il y environ 80 ans, que l'Iſle Maſcarégne fut découverte par les Hollandois, mais elle ne fut pas habitée, à cauſe de la difficulté qu'on trouva à y aborder. Les François ayant été preſque tous maſſacrez au Fort Dauphin dans l'Iſle de Madagaſcar par les Indiens, quelques-uns qui échapérent abordérent dans l'Iſle Maſcarégne & s'y établirent. Quelques années après, un vaiſſeau Pirate y fut jetté par la tempête; les Pirates avoient enlevé ſur les côtes du Malabar & dans le Golfe de l'Inde pluſieurs femmes qu'ils épouſérent. Le païs ſe peupla inſenſiblement par ces différentes Nations que le ſort y avoit conduites, & la Compagnie des Indes en ayant obtenu la Seigneurie y envoya cinq ou ſix familles Françoiſes. Cette Iſle étoit d'un grand ſecours aux vaiſſeaux de la Compagnie, qui y hivernoient lorſque la ſaiſon étoit trop avancée pour paſſer le Cap de Bonne Eſpérance. Dans les différentes relâches, pluſieurs Matelots s'y établirent, & épouſérent les filles qui étoient nées des mariages dont on a parlé. Ces filles n'étoient ni noires ni blanches, mais d'une couleur qui tenoit de toutes les deux. On compte à préſent dans l'Iſle 900 perſonnes libres, & 1100 Eſclaves. Parmi les perſonnes libres il n'y a que ſix familles dont le ſang ſoit ſans mêlange. L'Iſle eſt diviſée en quatre quartiers, celui de St. Paul, de St. Denys, de Sainte-Marie, & de Sainte-Suſanne. Le premier eſt le plus peuplé, le Gouverneur demeure dans le ſecond, & le quatriéme eſt le plus fertile. Cette Iſle à cinquante ſept lieues de circuit, elle n'eſt habitée que d'un côté. Les Habitans de cette Iſle ſont tous Catholiques Romains. * Le Gentil, *Voyages &c. tome* 3. *p.* 84. *&c. Voyez* BOURBON.

ISLE d'ELBE. *Cherchez* ELBE.

ISLE DE FER. *Cherchez* FERRERI.

ISLE DE FEU, l'une des Iſles du Cap Verd, ſur la côte d'Afrique, ainſi nommée à cauſe des flammes que vomit une de ſes montagnes. Cette Iſle eſt ſujette à des ouragans ou tourbillons de vent, qui y font de grands dégâts. Elle a au nord-oueſt un petit Fort pour la défenſe des vaiſſeaux, qui vont mouiller à un port qui en eſt tout proche, mais dont la rapidité du courant eſt très dangereuſe. * Jean Struys.

ISLE DE FRANCE, Province & Gouvernement de France, qui comprend l'Iſle de France & la Goëlle. L'Iſle de France contient ce qui eſt depuis Saint-Denys juſques à Roiſſy & Montmorency, & généralement ce qui s'étend entre les ſinuoſitez de la Seine, vers la Normandie d'un côté, & la Picardie de l'autre. La Goëlle contient le Comté de Dampmartin & la plaine d'alentour; & l'on ne ſait plus ſes anciennes limites. De là vient que pluſieurs villages portent encore à préſent le nom de France, comme Saint-Denys en France, Piſeux, le Pleſſis, Bonneuil, Roiſſy, Cheneviéres, Baillet, Belloy, Cercelles, Sevran, Jagny, Thieux, Villeroi, Mitry, Fontenay, Meſſy & Greſſy, tous ſurnommez *en France*, parce qu'ils ſont ſituez dans le païs de France pris en particulier, qui eſt une appellation bien différente du mot de France, lorſqu'il ſignifie le Royaume. D'autres Auteurs diviſent l'Iſle de France de cette ſorte, 1. par le païs qui eſt aux-environs de Saint-Denys; 2. par ce qui eſt renfermé entre la Seine, la Marne, l'Oiſe & l'Aîne; 3. par un Gouvernement, qui s'avance dans les Provinces voiſines; ou enfin par une Région particuliére qui comprend divers païs, comme le Pariſis, la Brie Françoiſe, le Hurepois, le Gâtinois, le Mantoan aux environs de Mante, le Vexin François, le Beauvaiſis, le Valois, le Soiſſonnois, le Laonnois, &c. Le Gouvernement de l'Iſle de France a environ 35 lieues d'orient en occident, depuis Neufchâtel ſur l'Aîne juſques à Giſors; & autant du ſeptentrion au midi, depuis les environs de Noyon juſques à Courtenay en Gâtinois. Il a la Champagne & la Brie à l'orient, la Normandie à l'occident, le Gâtinois & la Beauſſe au midi, & la Picardie au ſeptentrion. La ville capitale de l'Iſle de France eſt Paris, qui l'eſt auſſi du Royaume. Les autres ſont Saint Denys, Montmorency, dit à préſent Enguien, & pluſieurs autres.

ISLE DE GALE. *Cherchez* AGULHA.

* ISLE DE S. JEAN-d'ERLACH ou DE S. JEAN-SERLIER, étoit avant la Réformation une Abbaye de Religieux de l'Ordre de Cîteaux, fondée par un Evêque de Bâle dans le XII ſiécle. Ce lieu eſt ſitué dans un fond, à l'endroit où la Thiele ſe jette dans le Lac de Bienne. La Thiele l'environne de tous côtez, & en fait une eſpéce d'Iſle: c'eſt ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Les Bernois en ont fait un Bailliage. Le bâtiment qui ſervoit à loger les Moines, ſert à loger le Baillif. * *Etat & Délices de la Suiſſe, p.* 172 *& ſuiv.*

ISLE DE VULCAIN, que les Hollandois appellent *Brandenberg* ou *Brandende Berg*, eſt une Iſle de la Nouvelle Guinée entre l'Aſie & l'Amérique. On lui donne ces noms, parce qu'elle vomit des flammes comme le Mont-Etna.

ISLE DES ETATS. *Voyez* STATEN-EYLANDT.

ISLES DES LARRONS, appellées *Iſlas de los Ladrones* ou *Iſlas de las Velas*, c'eſt à dire, *Iſles des Voleurs* ou *Iſles des voiles*. Elles furent ainſi appellées, parce que quand ces Inſulaires voyent des Navires Eſpagnols, ils viennent au devant avec un grand nombre de petits Navires & à voiles déployées, pour leur vendre des proviſions. On peut conſulter ſur ces Iſles le Pére *Charles le Gobien*, Jéſuite, dans ſon *Hiſtoire des Iſles Marianes*. Ces Iſles qu'on appelle auſſi *Marianes* ou *de Marie Anne*, ſont dans l'Archipel de ſaint Lazare, entre l'Océan Orientel & la Mer Pacifique, à l'extrémité orientale de notre Hémiſphére. Elles ſont en grand nombre, diſpoſées du nord au ſud; mais on en remarque quinze principales, nommées la Déſerte, Mal-Abrigo, &c. Elles furent découvertes par les Portugais en 1520, par le fameux Magellan; & quelques-uns ont écrit qu'il y fut tué, lorſqu'il alloit à la conquête des Molucques pour les Caſtillans. Elles ne ſont plus connues que ſous le nom des *Iſles de Marie-Anne*, depuis que les Eſpagnols s'y allérent établir ſous les auſpices de la Reine Marie-Anne

d'Autriche, durant la minorité du Roi Charles II, ſon fils. L'air des Iſles des Larrons eſt aſſez tempéré, mais de tems en tems il y régne des vents violens. La plupart des terres y ſont ſtériles & ſans pâturages, par conſéquent ſans troupeaux. Celles qui ont les commoditez néceſſaires à la vie y ſont bien peuplées. Les Habitans ont la taille haute & ſont bazanez, tant les hommes que les femmes: ils vont tout nuds, excepté quelques femmes, qui portent de petits tabliers faits de peaux ou de tiſſus de feuilles & de nattes. En général ils ſont grands voleurs, au dire de Magellan, qui aſſure qu'ils venoient de nuit à la nage détacher les cloux du bordage de ſes vaiſſeaux, ne pouvant faire un plus grand butin. Ils s'appliquent d'ordinaire à la chaſſe, ou à la pêche, la mer des environs leur fourniſſant du poiſſon en abondance. Leur Langue ſe prononce fort diſtinctement, & ces peuples ne parlent aucunement du nez ni du gozier. Leur négoce roule ſur les nattes, qu'ils ſavent travailler en perfection; & par le moyen de leurs canots, ils en négocient avec les Tartares pour du fer dont ils manquent, toutes leurs Iſles étant dépourvues de mines de métal. Ils ſont forts & robuſtes: leurs armes ſont d'ordinaire les frondes & quelques javelots, dont les pointes ſont endurcies au feu. Ils adorent les Idoles & le Diable, auquel ils ſacrifient ceux qu'ils prennent en guerre. Ils n'ont ni Rois ni Seigneurs, & chacun y vit comme il veut: ce qui leur attire ſouvent des débats & de cruelles guerres les uns contre les autres. * Daviti, *de l'Amérique*. Baudrand. L'Iſle Mariamne, l'une des Iſles des Larrons, eſt ſituée à 13 degrez 30 minutes de latitude ſeptentrionale. Son circuit eſt de 30 lieues. Son terrein eſt coupé par des montagnes d'un accès difficile, & couvertes d'arbres de pluſieurs eſpéces, ſur-tout de palmiers & de cocotiers. Les habitations principales ſont Agana, Anigua, Aſa, Rigues, Hugate, & Umata. Les Naturels du païs ſont affligez de la lépre, qui eſt une eſpéce de mal épidémique parmi eux. Les Eſpagnols y ménent une vie fort triſte, & la Couronne d'Eſpagne tire peu de profit de cette conquête. On y tient trois cens Soldats, que le Gouverneur des Iſles Philippines change tous les trois ans. Les Indiens y diminuent tous les jours; de quinze mille qu'ils étoient après la conquête, à peine en compte-t-on aujourd'hui quinze cens. Le coco eſt la nourriture la plus ordinaire des Inſulaires, ils le broyent & l'arroſent avec du vin qu'ils tirent du même fruit. Les Indiens nomment cette Iſle *Guahan*. *Voyez* GUAHAN. * Le Gentil, *Voyages*, &c. *tome* 1. *p.* 148. &c.

* ISLE DES NEGRES, l'une des Iſles Philippines, eſt entre l'Iſle de Panai à l'oueſt, & celle de Cébu à l'eſt. Elle a près de quarante lieues de longueur, & douze ou quinze de largeur. Elle commence vers la fin du neuviéme degré de latitude ſeptentrionale, & s'étend juſqu'au commencement du onziéme. Selon la Carte de Sanſon, cette Iſle eſt ſous le 164 degré de longitude; ſelon la Carte générale de l'Aſie, publiée par Allard & tirée des Tables authentiques de M. Witſen Bourguemeſtre d'Amſterdam, elle eſt ſous le 162; ſelon celle des Indes Orientales & des Iſles qui en dépendent, donnée au Public par Nicolas Viſſcher, elle eſt ſous le 159; enfin dans la Carte du même titre, miſe au jour par J. van Braam & Gérard onder de Linden, & celle de M. Deliſle, elle ſe trouve ſous le 140.

ISLES DES PERLES, Iſles de la Mer du Sud, dans l'Amérique méridionale, à douze lieues de Panama. Elles ont été ainſi nommées, à cauſe de la quantité de perles qu'on a autrefois pêchées dans la mer prochaine. Il y en a deux principales, dont l'une eſt appellée *del Rio*, & l'autre *Tarerequi*, & vint autres plus petites. On y trouvoit un grand nombre de bêtes ſauvages, & particuliérement des cerfs, des liévres & des lapins. La terre y étoit fertile en maïz, & les arbres odoriférans y croiſſoient en pluſieurs endroits. Les Perles que la mer fourniſſoit étoient admirables pour leur groſſeur, leur netteté & leur figure parfaitement ronde, ou ovale, ou en poire; mais l'avarice des Eſpagnols n'y a laiſſé aucunes huîtres à Perles, ni aucun gibier. Les Inſulaires ſont tous morts, & ceux qui y demeurent à préſent ſe ſervent de Négres, ou d'Eſclaves de Nicaragua, pour cultiver les champs & pour faire paître le bétail. * De Laet, *Hiſt. du Nouveau Monde*.

ISLES DES PRINCES, ou ISLES DU PAPE, ou ISLES DES PAPAS. Les Turcs les nomment *Papas-adaſi*, & les Grecs *Papadoniſia*, c'eſt à dire, *Iſles des Papas* ou *Prêtres*. Elles ſont ſituées du côté de la Natolie, à l'extrémité de la Mer de Marmora, avant que d'entrer dans le Détroit de Conſtantinople, & ne ſont éloignées de cette ville, que d'environ quatre lieues. Elles ſont habitées par des Chrétiens Grecs, & ſervent de promenade ordinaire aux Européens de Conſtantinople, & de Péra, qui y paſſent en deux heures de tems. Les Janiſſaires y vont ſouvent, & s'y enivrent avec liberté. C'eſt ce qui fait le malheur de ces Iſles; car ils y ſont tous les deſordres que peut cauſer le vin, excepté qu'il ne leur arrive guére d'y tuer quelqu'un, parce que le meurtre eſt très rigoureuſement défendu dans la Turquie. Les Caloyers, qui occupent ces Iſles, ſont des Religieux de ſaint Baſile, qui gardent une abſtinence continuelle de viande, & qui obſervent quatre Carêmes l'année: mais ils n'empêchent point aux Voyageurs de manger de la viande chez eux, s'ils y en portent; & ils les régalent de très bon poiſſon, qu'ils pêchent ſans s'éloigner de ces Iſles. * Grelot, *Voyage de Conſtantinople*.

ISLE DES PYGMÉES, petite Iſle vers la pointe du nord-oueſt de l'Iſle de Lewis. Les Habitans la nomment Iſle des Pygmées, & diſent qu'elle a autrefois été habitée par des Pygmées, & l'on prétend qu'on y a déterré quantité d'os & de têtes de petits hommes, tels qu'on croit avoir été les Pygmées. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1350.

ISLE DES SACRIFICES, Iſle du Mexique, vers la côte de Tlaſcala, aſſez proche de la ville de Saint-Jean d'Ulua. Elle a été ainſi appellée par le Capitaine Grijalva, parce que lorſqu'il y deſcendit, il y trouva un autel, & des cadavres d'hommes, qui avoient été depuis peu immolez au Diable, & avoient eu la poitrine ouverte, les bras & les cuiſſes coupées. Les Eſpagnols y déchargérent leurs marchandiſes pendant quelque tems; mais cette ſuperſtition des Inſulaires, & quelques ſpectres, qui y paroiſſoient de nuit, les obligérent, à ce que l'on dit, de prendre terre ailleurs. * De Laet, *Hiſt. du Nouveau Monde*.

ISLE-DIEU, petite Iſle de la Mer de Gaſcogne, ſur les côtes du Poitou, à trois lieues de l'Iſle de Noirmoutier vers le midi. Il y a un village avec une Abbaye, dans la Normandie, à quatre lieues de Rouen, qui porte auſſi le nom de l'*Iſle-Dieu*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLE D'OR, ſituée dans le centre des mines d'or, occupée par la Compagnie Ecoſſoiſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLE EN ALBIGEOIS, en Latin *Inſula Albiorum*, petite ville de France dans le Languedoc ſur le Tarn, à cinq lieues au deſſous de la ville d'Alby. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ISLES FLOTTANTES en Ecoſſe. Ce ne ſont que des poutres d'un bois dur & incorruptible, attachées les unes aux autres en façon de pont volant ou de radeau, & couvertes de terre, qui dans la ſuite des tems a pouſſé de la verdure, des herbes & quelques autres plantes. C'étoit une invention des anciens Ecoſſois qui habitoient autour du Lac Lomond, & qui lorſqu'ils étoient pourſuivis par leurs ennemis, ſe réfugioient dans ces Iſles, & y trouvoient une retraite aſſurée. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1169 & 1170.

ISLE-JOURDAIN, anciennement *Caſtrum Iſſium*, petite ville du Comté d'Armagnac en Gaſcogne, ſur la riviére de Save, à cinq lieues de Toulouſe, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISLES MARIANES. *Voyez* ISLES DES LARRONS.

ISLE-MAURICE, à l'orient de Madagaſcar, dans la Mer d'Ethiopie. Les Portugais qui en firent la découverte, la nommérent *Ilha do Cerno*, ou *l'Iſle du Cygne*. Le nom d'Iſle-Maurice lui fut donné par les Hollandois, dont la Flotte y arriva en 1598, au premier voyage des Indes: ce qu'ils firent pour honorer le Prince d'Orange, Amiral des Provinces-Unies, nommé Maurice de Naſſau. Elle a un beau port, nommé Warwik, d'un nom que les Anglois lui donnérent autrefois. On y trouve quantité de palmiers, de cocos, & d'arbres d'ébéne, dont le bois eſt le plus noir & le plus poli qui ſe voye dans toutes les Indes. Il y a pluſieurs ſortes d'oiſeaux très bons à manger, principalement des pigeons & des perroquets. La mer & les riviéres fourniſſent du poiſſon en abondance; les rayes y ſont extrêmement grandes; & l'on y voit des tortues ſi groſſes & ſi fortes, qu'elles portent trois ou qutre hommes ſur leurs dos en marchant, & qu'une de leurs écailles peut tenir huit ou dix hommes aſſis à leur aiſe. Les eaux y ſont admirables, & les vaiſſeaux y viennent ordinairement faire aiguade dans les voyages de long cours. L'Iſle n'étoit point habitée juſqu'en 1640, que les Hollandois y bâtirent un Fort. * Mandeſlo, *Voyage des Indes*.

ISLE-MAURICE, autre petite Iſle, ſituée à l'Occident du Détroit de Waigats, près de la côte de Moſcovie. Les Hollandoit cherchant un paſſage par le nord pour aller à la Chine, déeouvrirent cette Iſle en 1594. Elle a ſa côte entourée de rochers couverts de ſable; mais le dedans du païs eſt d'argile ou terre forte; & l'on y trouve un fort grand nombre de lacs, d'étangs & de marais, qui en rendent la terre fort molle. Il y a auſſi de l'herbe en divers endroits. Cette Iſle ſemble être ſéparée en deux parties, qui ne ſont jointes que par un Iſthme fort étroit, mais qui eſt de rochers. On voit dans les lacs & dans les étangs des cygnes, des canards ſauvages, &c. Les faucons y ſont auſſi très communs. * Blaeu, *Deſcription de Waigats*.

* ISLE-ADAM (L') bourg de l'Iſle de France, ſur l'Oyſe, dans une Iſle que cette riviére forme, au nord-nord-oueſt de Paris, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. Il tire ſon nom d'Adam, Seigneur de l'Iſle, qui ſuit.

ADAM, Seigneur de l'Iſle, a donné ſon nom au bourg dont on vient de parler dans l'Article préeédent. Il eſt nommé avec pluſieurs Seigneurs & Officiers de la Couronne, qui ſignérent l'an 1069, la Charte de confirmation que le Roi Philippe I, étant à Pontoiſe, fit de la fondation de l'Egliſe de ſaint Germain, dite depuis ſaint Martin de Pontoiſe, & qui fit bâtir ce bourg, appellé depuis de ſon nom. Il fut pére de PHILIPPE qui ſuit.

II. PHILIPPE Seigneur de l'Iſle, vivoit en 1092, & fut pére d'ADAM II, qui ſuit.

III. ADAM, II du nom, Seigneur de l'Iſle, vivoit en 1113 avec *Aledecia* ſa femme, dont il eut ANCEL qui ſuit.

IV. ANCEL, Seigneur de l'Iſle, fonda l'Abbaye de Notre Dame du Val, où il fut enterré vers l'an 1162, ayant eu de *Mabille* de Bulles ſa femme, fille de *Lancelin* de Beauvais, & d'*Alix* de Bulles, 1. ADAM III, qui ſuit; 2. *Lancelin*, Doyen de l'Egliſe de Beauvais, qui fit le voyage d'Outre-mer; 3. *Adam*; 4. *Manaſſes*, Seigneur de Remerangles, qui épouſa *Amilie*, fille de *Robert* Seigneur de Milly; & 5. *Alix* de l'Iſle, Religieuſe à Variville.

V. ADAM, III du nom, Seigneur de l'Iſle, fit trois fois le voyage de la Terre-ſainte, augmenta les biens que ſon pére avoit donnez à l'Abbaye du Val, & mourut avant l'an 1190. Il avoit épouſé *Adelaïs* de Trie, dont il eut 1. ANCEL II qui ſuit; 2. *Thibaut*, qui épouſa *Adeline*; 3. *Adam*, qui fut marié à *Iſa-*

Iſabeau; 4. *Aveline*; & 5. *Mabille* de l'Iſle, alliée à *Hugues* d'Auneuil, Chevalier.

VI. ANCEL, II du nom, Seigneur de l'Iſle, confirma les donations faites à l'Abbaye de Notre-Dame du Val par ſon pére & par ſon ayeul, & y donna quatre ſeptiers de blé, & deux muids de vin de rente du meilleur de ſon clos pour le pain & le vin de la célébration des Meſſes, & mourut avant l'an 1219. Il avoit épouſé 1°. *Ælis* de Beaumont, fille de *Mathieu*, II du nom, Comte de Beaumont ſur Oiſe, dont il eut un fils mort jeune: 2°. *Eve* de Garlande, fille d'*Anceau*, Seigneur de Tournehan & de Poſſeſſe, dont il eut 1. ANCEL III qui ſuit; 2. *Manaſſes*, Clerc vivant en 1233; 3. *Adam*, Seigneur de Frouville; 4. PIERRE, *qui fit la branche des Seigneurs de* PUYSEUX, *rapportée ci-après*; & 5. *Ælis* de l'Iſle, Dame de Neufmoutier, enterrée en l'Abbaye de Barbeaux.

VII. ANCEL, III du nom, fut le premier de ſa famille qui prit le ſurnom de l'Iſle-Adam, & fit le voyage d'Outremer avec Amaury de Montfort, Connétable de France ſon couſin, & autres Princes & grands Seigneurs qui ſe croiſérent en 1239, d'où étant de retour il fit ſon teſtament en 1251. Il avoit épouſé 1°. *Marie* Mauvoiſin, fille de *Guy*, Seigneur de Rôny, & d'*Alix* de Porrhoët: 2°. *Clémence* de Pomponne. Du premier mariage vinrent, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Adam*, Seigneur de Frouville; & 3. ANCEL de l'Iſle, *qui fit la branche des Seigneurs de* BALAINCOURT *rapportée ci-après*. Et du ſecond mariage ſortit 4. ANCEL, *qui fit celle des Seigneurs de* BOURRIS, auſſi *mentionnée ci-après*.

VIII. JEAN, Seigneur de l'Iſle-Adam, &c. vivoit en 1275. Il avoit épouſé *Heloïs* Dame de Noërat & de Crapaumenil près de Mondidier, morte en 1274, dont il eut 1. ANCEL IV qui ſuit; & 2. *Iſabelle* de l'Iſle, mariée à *Jean* Seigneur de Luſarches & de Jouy, d'où vint *Guillemette* de Luſarches, laquelle étant veuve de *Pierre* dit *Mauclerc*, Seigneur de Jaigny, hérita de la Terre de l'Iſle-Adam, qu'elle vendit en 1364 à Pierre de Villiers, Seigneur de Mucy, qui fut depuis Grand-Maître de la Maiſon du Roi, & en la maiſon duquel elle eſt demeurée, juſqu'à ce qu'elle fut enterrée dans celle de Montmorency.

IX. ANCEL, IV du nom, Seigneur de l'Iſle-Adam, &c. vivoit en 1289, & épouſa *Iſabelle* de Moreuil, fille de *Bernard*, V du nom, Seigneur de Moreuil, & d'*Yolande* de Soiſſons, dont il eut, 1. *Jeanne*, Dame de Valmondois, mariée à *Mathieu* de Montmorency, III du nom, Seigneur de Marly; 2. *Iſabelle*, Dame de Nogent, alliée à *Guillaume* Mallet, Seigneur de Plannes, & 3. *Guillemette*, Dame de l'Iſle-Adam, qu'elle eut en partage, laquelle mourant ſans enfans de *Robert*, Baron d'Ivry, laiſſa cette Terre à *Guillemette* de Luſarches ſa couſine.

SEIGNEURS de BALAINCOURT & du PLESSIS-DE-LAUNAY.

VIII. ANCEL de l'Iſle, Seigneur de Balaincourt & de Neſle, fils puîné d'ANCEL, III du nom, Seigneur de l'Iſle-Adam, & de *Marie* Mauvoiſin-Rôny ſa premiére femme, vivoit en 1315. Il avoit épouſé *Sédile* de Thorote, veuve de *N...* Seigneur de Maule, morte le 15 Juillet 1282, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Balaincourt, Chancelier de l'Egliſe de Rouen, vivant en 1324; 2. *Adam*, Doyen, puis Evêque d'Evreux, mort le 24 Mars 1327; & 3. GASSE qui ſuit.

IX. GASSE de l'Iſle, Seigneur du Pleſſis-de-Launay, ſe trouva en l'Oſt de Bouvines en 1340, & mourut le 14 Septembre 1345, ſans laiſſer de poſtérité d'*Ænor* de Villiers.

SEIGNEURS de BOURRIS.

VIII. ANCEL de l'Iſle, fils unique d'ANCEL, III du nom, Seigneur de l'Iſle-Adam, & de *Clémence* de Pomponne ſa ſeconde femme, mourut en Arragon le 30 Août 1285, où il accompagnoit le Roi Philippe *le Hardi*. Il avoit épouſé *Iſabelle*, Dame de Bourris, avec laquelle il vivoit en 1271, & dont il eut 1. JEAN qui ſuit; 2 *Clémence* de l'Iſle, mariée à *Renaud* de Méru.

IX. JEAN de l'Iſle, Seigneur de Bourris, vivoit en 1314, & épouſa *Alix* de Chantemelle, dont il eut 1. JEAN II qui ſuit; 2. *Adam*; 3. *Iſabelle*; & 4. *Alix* de l'Iſle.

X. JEAN de l'Iſle, II du nom, Seigneur de Bourris, vivoit en 1325, & fut pére 1. de JEAN III qui ſuit; & 2. de *Jacques* de l'Iſle, Seigneur de Bourris en partie, & de Verdier-de-Longchamp près de Giſors en 1426, lequel fut pére de *Guillemette* de l'Iſle, mariée à *Robert* de Fontaine.

XI. JEAN de l'Iſle, III du nom, Seigneur de Bourris & de la Londe, fut pére de *Simonne* de l'Iſle, Dame de Bourris & de la Londe, mariée 1°. à *Charles* de S. Sauflieu: 2°. avant l'an 1424, à *Jean* de Hellande.

SEIGNEURS de PUYSEUX.

VII. PIERRE de l'Iſle, quatriéme fils d'ANCEL, II du nom, Seigneur de l'Iſle, & d'*Eve* de Garlande ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Puyſeux près de Pontoiſe, vivoit en 1239 & 1285, & eut de *Jeanne* ſa femme, ANCEL qui ſuit.

VIII. ANCEL de l'Iſle, Seigneur de Puyſeux, laiſſa d'*Euſtache* ſa femme, ADAM qui ſuit.

IX. ADAM de l'Iſle, Seigneur de Puyſeux, & de Boiſemont près de Chaumont, épouſa 1°. *Jeanne* de Blaru, Dame de Soudre, fille de *Pierre*, Seigneur de Boiſemont: 2°. *Nicolle* de Courcelles. Du premier mariage vint, 1. *Idoine* de l'Iſle, Dame de Soudre, mariée 1°. à *Anceau* de Chantemeſle: 2°. à *Imbaut* de Moreuil: 3°. à *Euſtache* de Ribemont: 4°. à *Pierre* de Senneville, Préſident au Parlement. Et du ſecond mariage ſortirent, 2. ANCEL qui ſuit; & 3. PHILIPPE de l'Iſle, *qui fit la branche des Seigneurs de* MARIVAUX, *rapportée ci-après*.

X. ANCEL de l'Iſle, Seigneur de Puyſeux, de Vignay, de Fleury, de Ménonville, de Courcelles &c. premier Echanſon du Roi Charles VI, mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il avoit épouſé *Perrette* de Villette, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Blanche*, mariée à *Jean* de Moulins, d'où vint *Iſabeau* de Moulins, Dame de Puyſeux, mariée à *Hugues* des Vignes, Seigneur de Puyſeux à cauſe d'elle, laquelle mourant ſans enfans, fit héritier *Yves* de l'Iſle ſon couſin; & 3. *Marguerite* de l'Iſle, alliée à *Jean* de Seurre, Seigneur du Gaure.

XI. CHARLES de l'Iſle, Seigneur de Puyſeux, de Vignay, &c. mourut avant l'an 1419, ſans enfans de *Catherine* de Fontenay, laquelle étoit remariée en 1424 à *Richard* Marbry, Chevalier Anglois, auquel le Roi d'Angleterre fit don des Terres de Londe, de Bourris, & de moitié de celle de Courcelles.

SEIGNEURS & MARQUIS de MARIVAUX.

X. PHILIPPE de l'Iſle, Seigneur de Saint-Cyr, de Courcelles, & de Boiſemont, fils puîné d'ADAM, Seigneur de Puyſeux, & de *Nicole* de Courcelles ſa ſeconde femme, épouſa *Perronelle* de Traynel, Dame de Marivaux, dont il eut 1. *Ancelet*, Seigneur de Saint-Cyr & de Courcelles, qui fit partage avec ſes fréres en 1415, & ne laiſſa qu'une fille nommée *Marguerite*; 2. *Jean*; & 3. GASSE de l'Iſle qui ſuit.

XI. GASSE de l'Iſle, Seigneur de Marivaux & d'Ybouvilliers, fit ſon teſtament en 1465. Il avoit épouſé *Catherine* Couſinot, fille de *Guillaume* Couſinot, Chancelier du Duc d'Orléans, puis Préſident au Parlement & de *Laurence* l'Orfévre, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Marivaux, Chanoine & Archidiacre de Bourges en 1488; 2. autre GUILLAUME qui ſuit; & 3. YVES de l'Iſle, *qui fit la branche des Seigneurs d'*ANDRESY, *rapportée ci-après*.

XII. GUILLAUME de l'Iſle, Seigneur de Marivaux, de Mênil-Téribus, de Jagny, d'Ybouvilliers, de Serifontaine en Beauvaiſis, alla en Angleterre en 1454, tenir priſon pour *Guillaume* Couſinot ſon oncle, Bailli de Rouen; étoit Maître d'Hôtel du Cardinal de Bourbon en 1484, & mourut en 1511. Il avoit épouſé *Marguerite* de Balue, Dame de Bandeville & de Lantricourt, fille de *Jean*, Seigneur de Bandeville, dont il eut 1. *Charles*, qui ſe rendit Religieux Bénédictin; 2. *Philippe*, qui fut Cordelier; 3. JEAN qui ſuit; & 4. *Françoiſe* de l'Iſle, mariée en Octobre 1514 à *Philippe* de Boulainvilliers, Seigneur de Frouville, &c.

XIII. JEAN de l'Iſle, Seigneur de Marivaux, d'Yvry-le-Temple, de Traynel, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Maître d'Hôtel, Capitaine de Beauvais, Baillif de Mantes & de Meullant, Lieutenant-Général au Gouvernement de l'Iſle de France en 1563, mourut le 22 Mars 1572, en ſa 72 année. Il avoit épouſé 1°. le 22 Juin 1519, *Agnès* de Vaux, fille de *Louïs*, Seigneur de Saintines, & de *Françoiſe* de Croſſart, morte en couches le ſeptiéme Mars 1531: 2°. le 5. Décembre 1542, *Héléne* d'Aſpremont, Dame de Traſſereux, fille de *Gobert*, Seigneur de Thulin, &c. & d'*Antoinette* de Biſſipat, Dame de Traſſereux. Du premier lit vinrent, 1. *Claude*, mort jeune; 2. *George*, Seigneur de Traſſereux, tué en une ſortie au ſiége de Therouanne le 9 Mai 1553; 3. *Charlotte*, mariée 1°. à *François* d'Aumal, Seigneur de Nancel: 2°. à *Charles* du Pleſſis, Seigneur du Pleſſis-Biache; & 4. *Jacqueline* de l'Iſle, morte en naiſſant en 1531. Du ſecond lit ſortirent; 5. *Anceau*, mort jeune; 6. CLAUDE qui ſuit; 7. *Jean*, Capitaine des Gardes du Corps du Roi Henri III, renommé en l'Hiſtoire par le fameux duel qui ſe fit le dixiéme Août 1589 entre lui & le Seigneur de Marolles, qui tenoit le parti de la Ligue, en préſence des deux Armées aux portes de Paris. Il avoit épouſé *Renée* Tournemine, Marquiſe de Coëtmur, fille de *Jacques*, Marquis de Coëtmur, & de *Lucréce* de Rohan, dont il n'eut point d'enfans. Elle prit une ſeconde alliance avec *Alexandre* de Vieuxpont, Seigneur de Neubourg, dont elle eut trois filles. Les autres enfans de Jean de l'Iſle, ſont 8. *Louis*, Seigneur de Pontillaut, tué portant la Cornette blanche de l'Armée, conduite par le Seigneur de Thoré contre Dormans en 1576, âgé de 21 ans; 9. FRANÇOIS, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné*; 10. 11. *Antoinette* & *Geneviéve*, mortes jeunes; 12. *Marguerite*, alliée à *Jean* de Carvoiſin, Seigneur d'Achy, Gouverneur du Pont de l'Arche; 13. *Louiſe*, Religieuſe en l'Abbaye du Lys; 14. *Héléne*, mariée à *Richard* de Nollent, Seigneur de Chaude; & 15. *Agnès* de l'Iſle, qui épouſa *Robert* de Chélandre, Seigneur de Soumazan, Gouverneur de la ville & du château de Jametz.

XIV. CLAUDE de l'Iſle, Seigneur de Marivaux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Laon, & Lieutenant-Général de l'Iſle de France, mourut le 17 Mai 1598, âgé de 46 ans. Il avoit épouſé *Catherine-Béatrix* du Mouſtier, Dame de Sarragoſſe en Berry & de Courtempierre, veuve de *Galéas* de Saint Sévérin, dont il eut; 1 *Timoléon*, mort jeune; 2. *Héléne*, mariée en Janvier 1598 à *Louis* de Barbançon, Seigneur de Cany & de Varennes, morte en 1610; 3. *Renée*, mariée 1°. le 25 Novembre 1602, à *François* de Hallencourt, Seigneur de Dromênil & de Conteville: 2°. à *Jacques* de Belloy, Seigneur d'Amy; 4. *Marguerite*, Dame de Traſſereux & de Blequencourt, alliée le 17 Février 1600, à *Jean* de Lamet, Seigneur de Bournonville; 5. *Catherine*, qui épouſa le 15 Février 1607, *Antoine* de Senicourt, Seigneur de Seſſeval & de Warmoiſe; 6. *Léonore*, Religieuſe à Poiſſy; & 7. *Claude* de l'Iſle, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Antoine des Champs.

XIV. FRANÇOIS, de l'Iſle fils puîné de JEAN, Seigneur de

de Marivaux, &c. & d'*Héléne* d'Aſpremont, Dame de Traſſereux ſa ſeconde femme, porta la qualité de Seigneur de Traynel ſous le régne de Henri III & de Henri IV, puis de Marivaux par aquiſition qu'il en fit de ſes niéces. Il fut Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, puis Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Reine Marie de Médicis, Gouverneur de Corbeil, de la Baſtille en 1594, de la Chapelle en 1598, & de la ville & citadelle d'Amiens avant l'an 1604, & nommé par le Roi Chevalier de ſes Ordres, dont il ne reçut pas le collier. Il ſe trouva à la bataille d'Ivry, donnée le 14 Mars 1590, où il tua de ſa main le Commandant-Général de la Cavalerie-legere Eſpagnole, & mourut le 18 Août 1611, d'une mort violente, non ſans ſoupçon de poiſon. Il avoit épouſé par contrat du dixiéme Avril 1595, *Anne* de Balſac, Dame de Montagu, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Montagu, & de *Magdelaine* Ollivier. Elle prit une ſeconde alliance avec Louïs Seguier, Seigneur de Saint Briſſon, Prévôt de Paris, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *Roger*, mort jeune; 2. FRANÇOIS qui ſuit; 3. *Henri*, qui fut noyé malheureuſement à Paris le 28 Mai 1652, 4. *Louiſe*, Dame de Vieux-Maiſon en Brie; 5. *Catherine*; & 6. *Anne* de l'Iſle.

XV. FRANÇOIS de l'Iſle, Marquis de Marivaux, Seigneur d'Ybouvilliers, de Saint-Creſpin, de Traynel, mourut ſubitement le 28 Mai 1666. Il avoit épouſé en 1630, *Catherine* Caillebot, fille de *Louïs*, Seigneur de la Salle, dont il eut 1. *Robert*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, tué au ſiége de Montmedy à l'âge de 24 ans; 2. *Louïs*, Seigneur d'Ybouvilliers, puis de Marivaux, mort en 1691, ſans enfans de *Magdelaine* Malortie; 3. HARDOUIN qui ſuit; 4. *Marguerite*, Religieuſe à Variville; 5. *Magdelaine*, alliée à *Jean-Louïs* Louvet de Murat-Nogaret, Marquis de Cauviſſon, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Languedoc; & 6. *Marie* de l'Iſle, qui épouſa le 19 Juillet 1663 *David* Gallie, Seigneur de Thibouville, Baillif de Caux.

XVI. HARDOUIN de l'Iſle, Marquis de Marivaux, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 15 Décembre 1709, avoit épouſé le 27 Mars 1692, *Iſabelle* de Guénegaud, fille de *Claude*, Thréſorier de l'Epargne, & de *Catherine* Martel, dont ſont venus des enfans.

SEIGNEURS & MARQUIS d'ANDRESY.

XII. YVES de l'Iſle, troiſiéme fils de GASSE, Seigneur de Marivaux, & de *Catherine* de Couſinot, fut Seigneur d'Andreſy & de Puyſeux, & épouſa en Mai 1482, *Jacqueline* du Tertre, Dame de Sainte-Marie-des-Champs, veuve d'*Adrian* de Morrand, dont il eut, 1. *Louïs*, Chanoine de Rouen, 2. BARTHELEMY qui ſuit; 3. *Adrienne*, mariée en Juillet 1512 à *Guillaume* de Chaumont, Seigneur de Guitry & de Bertichéres; 4. *Perrette*, alliée en Décembre 1605, à *Jean*, Seigneur de Valliquerville & de la Villetartre; & 5. *Françoiſe* de l'Iſle, qui épouſa par contrat du 30 Juin 1513, *Jean* Scelles, Seigneur de Beuzeville.

XIII. BARTHELEMY de l'Iſle, Seigneur d'Andreſy, de Puyſeux, d'Artieulles, de Bachaumont & de Courtemanche, eut en 1542, la conduite de l'Arriére-Ban de Senlis, qu'il conduiſit à Corbie; fut déchargé de celui qui avoit été convoqué en 1555, à cauſe de ſon grand âge; & mourut avant l'an 1576. Il avoit épouſé 1°. en Janvier 1521 *Louiſe* de Harville, fille de *Fiacre*, Seigneur de Paloiſeau, & de *Renée* de Rouville: 2°. en Avril 1560, *Denyſe* Haligre, fille de *Claude*, Baron de la Broſſe, & de *Marie* Le Liévre. Du premier mariage vinrent, 1. *Jean*, mort jeune; 2. *Louis*, Prieur de Conflans; 3. 4. *Yves* & *François*, morts ſans alliance; & 5. *Claude* de l'Iſle, Religieuſe à Poiſſy. Et du ſecond ſortit 6. CLAUDE qui ſuit.

XIV. CLAUDE de l'Iſle, Seigneur d'Andreſy, de Puyſeux, de Courtemanche, de Sainte-Marie-des-Champs, &c. Gentilhomme de la Maiſon du Roi, exerça pendant quelque tems la charge de Grand-Louvetier de France, ſous le régne du Roi Henri IV, & vivoit en 1623. Il avoit épouſé 1°. en Mai 1586, *Jeanne* de Fumechon, fille de *Philippe*, Seigneur de Chauvaincourt, & de *Françoiſe* de Malterre, Dame de la Roque-de-Thuit: 2°. en Octobre 1592, *Antoinette* de la Fontaine, veuve de *Paul* de Bernay, Seigneur de Cordonnoy, Gouverneur de Mondidier, & fille de *Louis* de la Fontaine, Seigneur d'Eſchs, & de *Catherine* Rouſſin, Dame de Cormeilles. Du premier mariage ſortit 1. *Philippe*, Seigneur de Puyſeux, mort au ſiége de Montauban, à l'âge de 25 ans: du ſecond vinrent, 2. *Claude*, Seigneur de Boiſemont, mort ſans alliance; 3. JOACHIM qui ſuit; 4. 5. *Renée* & *Marie*, mortes ſans alliance; 6. *Catherine*, mariée en Septembre 1612 à *Charles* Giffart, Seigneur d'Hanneucourt; 7. *Antoinette*, Religieuſe au Tréſor; & 8. *Louiſe* de l'Iſle, alliée à *Nicolas* Aubourg, Seigneur de Chavanſon.

XV. JOACHIM de l'Iſle, Marquis d'Andreſy, Seigneur de Puyſeux, de Courtemanche, de Boiſemont, &c. mourut le ſeptiéme Décembre 1667. Il avoit épouſé par contract du 27 Novembre 1623, *Marie* Pellevé, fille de *Jacques*, Seigneur de Tourny, & d'*Eliſabeth* du Bec, Dame de Bourris, morte le 29 Juillet 1674, ayant eu pour enfans, 1. *Claude*, Marquis d'Andreſy, mort ſans alliance, le onziéme Juillet 1682; 2. *François*, Seigneur de Boiſemont, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; 3. *Charles*, reçu Chevalier de Malte en 1651; 4. *Jean-Louis*, Lieutenant de Cavalerie, tué en Candie; 5. *Antoine-François*, Marquis d'Andreſy, Capitaine de Cavalerie, mort le 23 Août 1686, ſans alliance; 6. *Iſabelle* mariée à *Robert* de Morainvilliers, Seigneur d'Orgeville; 7. *Roberte*, Religieuſe Urſuline à Giſors; 8. *Marie*, Religieuſe Urſuline à Lyons-la-Forêt; 9. *Lucréce*, morte ſans alliance le troiſiéme Juillet 1705; 10. *Catherine*, mariée à *Jean* Charreton, Seigneur de la Terriére, Maître d'Hôtel du Roi, morte le 27 Février 1709; & 11. *Françoiſe* de l'Iſle, Carmélite à Pontoiſe. * *Mémoires domeſtiques.* Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

ISLE ADAM. (Seigneurs de l') *Cherchez* VILLIERS-L'ISLE-ADAM.

ISLE-BARBE. *Voyez* ci-deſſus.

ISLEBE, en Latin *Eiſlebia*, ville de la Haute-Saxe en Allemagne, dans le Comté de Mansfeld, eſt nommée par les Allemans *Eiſleben*, & eſt aſſez marchande. Elle a diverſes carriéres de pierre noire, & de métaux, deux foires, une citadelle, & elle eſt ſituée dans une campagne fertile. Les Saxons, qui ſuivoient le parti du Pape Grégoire VII, contre l'Empereur Henri IV, s'aſſemblérent vers l'an 1085 à l'Iſlébe, & y élurent Herman, Comte de Luxembourg. L'année ſuivante elle fut priſe par l'Archevêque de Bremen & par quelques autres. Frédéric, Landgrave de Thuringe, l'aſſiégea en 1362. Albert, Comte de Mansfeld, s'en rendit auſſi maître pendant les guerres de la Religion l'an 1542. Cette ville a ſouffert un grand incendie, dans le XVII ſiécle. Iſlébe eſt renommée parmi les Proteſtans, pour avoir été le lieu de la naiſſance de Martin Luther. * Bertius, *Comment. Germ. l.* 3. Cluvier. De Thou. Sleidan, &c.

ISLEBIENS. C'eſt le nom que l'on donne à ceux qui embraſſérent les ſentimens d'un Théologien Luthérien de Saxe, appellé Jean Agricola, natif d'Iſlébe, Diſciple & compatriote de Martin Luther, avec lequel néanmoins il ſe brouilla pour les ſentimens, parce qu'Agricola prenant trop à la lettre quelques paroles de l'Apôtre ſaint Paul, touchant la Loi Judaïque, déclamoit contre la Loi & contre la néceſſité des bonnes œuvres, d'où ſes Diſciples furent appellez *Antinomiens.* Luther obligea Agricola à ſe dédire; mais il laiſſa des Diſciples, qui ſoutinrent ſes maximes avec chaleur. * Pratéole, *de Hæreſib.* Bayle, *Diction. Crit.*

ISLE-JOURDAIN. *Voyez* ci-deſſus.

ISLES MARIANES. *Voyez* ci-deſſus ISLES DES LARRONS.

ISLE-MAURICE. *Voyez* ci-deſſus.

ISLEP. *Cherchez* SIMON ISLEP.

ISLINGTON, ville du Comté de Middleſex, tout près de Londres, remarquable pour ſes eaux minérales, dont les perſonnes du voiſinage ſe ſervent utilement. * *Dict. Anglois.*

* ISLIP, GISLIP ou GHISLIP, beau bourg dans le Comté d'Oxford en Angleterre ſur le Cherwell, au nord d'Oxford & à l'eſt de Woodſtocke.

ISM.

ISMAEL, fils d'Abraham & d'Agar, ſervante de ce Patriarche, naquit l'an 2125 du Monde, 1910 ans avant Jéſus-Chriſt, ſon pére étant alors âgé de 86 ans. Sara, femme d'Abraham, devenue mére d'Iſaac, perſuada à ſon mari, d'éloigner Iſmaël avec ſa mére: ce qu'il fit l'an 2138 du Monde, en leur donnant de l'eau & du pain. Après que ce qu'ils en avoient pris fut conſumé, Iſmaël ſe trouva preſſé d'une ſoif ſi violente, qu'il étoit prêt de rendre l'eſprit. Agar qui ne pouvoit ſe réſoudre à le voir mourir, le mit au pié d'un arbre & ſe retira deſeſpérée. Un Ange lui apparut, lui montra une fontaine qui étoit proche, & lui recommanda d'avoir ſoin de ſon fils, ce qu'elle fit. Lorſqu'Iſmaël fut en âge de ſe marier, Agar lui donna pour femme une Egyptienne. Il en eut douze fils, deſquels les Arabes, les Agaréniens, les Iſmaëlites, les Sarazins & quelques autres Nations ſont deſcendues. Mahomet ſe vante dans ſon Alcoran d'être ſorti de la famille d'Iſmaël, qui mourut âgé de 137 ans, en l'an 2262 du Monde, & 1773 ans avant Jéſus-Chriſt. * *Geneſe, ch.* 16. 17. *& ſuiv.* Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 1. *ch.* 12. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Teſtam.* Les Mahométans tiennent que la ville de la Mecque ſe nommoit premiérement *Meſa*, & qu'Iſmaël lui donna ce nom. Ils croyent auſſi que le fils premier-né qu'Abraham devoit ſacrifier étoit Iſmaël, tranſportant au fils de la ſervante ce qui eſt dit du fils de la femme légitime. Les Légendes des Mahométans ajoûtent, que le Diable, voulant diſſuader Iſmaël de ſe laiſſer immoler, Abraham dit à ſon fils de jetter des pierres à cet ennemi, & qu'il le mettroit en fuite. Cela arriva, diſent les Mahométans; & c'eſt de là qu'ils tirent la coutume de jetter des pierres dans la vallée de *Ménah* qui eſt à quatre lieues de la Mecque. Ils veulent marquer par là qu'ils renonçent au Diable, & qu'ils le rejettent à l'imitation d'Iſmaël. Le monceau de pierres qui ſe voit dans cette vallée eſt appellé *gemere Akebe, les pierres en arriére*, parce qu'il faut jetter ces pierres par deſſus l'épaule. * Chardin, *Voyages, &c. tome* 2. *p.* 430. *&c.*

ISMAEL, fils de Nathanias, étoit de la famille royale des Princes de Judée. Pouſſé par Baliſe, Roi des Ammonites, & irrité de ce que Godolias, que Nabuchodonoſor laiſſa Gouverneur de Judée, lorſqu'il mena les Juifs captifs à Babylone, lui avoit été préféré en cet emploi, il le tua dans un feſtin, vers l'an 3448 du Monde, & 587 ans avant Jéſus-Chriſt. * *Jérémie, ch.* 40. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 10. *ch.* 11. Torniel, *A. C.* 3447. *num.* 10. Salian. Sponde, &c.

ROIS DE PERSE.

ISMAEL, I de ce nom, premier Sophi de Perſe, fils de Scheik-Haidar, & de la fille d'Uſumcaſſan, rétablit le Royaume de Perſe en 1499, & vint à bout de ce grand deſſein, en ſe diſant deſcendu d'Ali, gendre de Mahomet, & en donnant une nouvelle explication à l'Alcoran: ce qui a fait deux Sectes parmi les Mahométans, qui ſe regardent comme Hérétiques. Il mourut en 1522, après avoir remporté diverſes victoires ſur

ſes

ſes ennemis, & établi ſolidement ſon nouvel Empire. Ce Prince ſollicita ſouvent les Princes Chrétiens de joindre leurs Armées aux ſiennes, pour faire la guerre aux Ottomans. Quelques Auteurs aſſurent qu'Iſmaël ne commença de régner qu'en 1505, & qu'il mourut en 1528. Il laiſſa quatre fils. Au reſte, Iſmaël & ſes ſucceſſeurs ont pris le nom de *Sophi*, non à cauſe qu'il veut dire *Sage* en Grec, & qu'il a du rapport avec celui des Mages des anciens Perſes; mais parce que ce mot en Langue Perſienne ſignifie *laine*, dont les Princes faiſoient leur turban. * Bizard, *Hiſt. Perſ. l.* 10. Leunclavius, *Antiq. Turc. l.* 16. *& in Pand.* Paul Jove, *Elog. l.* 5. Jean de Barros. Marmol, &c.

ISMAEL II, ou SCHAC ISMAEL, Sophi de Perſe, ſuccéda à Tachmas l'an 1579, & fut tiré de la priſon pour être mis ſur le thrône. Il s'y affermit par la mort de huit de ſes fréres qu'il fit égorger; mais après un régne de deux ans, il fut empoiſonné par une de ſes ſœurs nommé Péria, parce qu'il paroiſſoit avoir trop d'inclination pour la Religion des Turcs, que les Perſes conſidérent comme Hérétiques.

ISMAEL *al Adib*, *Iſmaël* ſurnommé *Adib*, c'eſt à dire, *l'Humaniſte*, ou le *Philoſophe moral*, étoit effectivement un grand Philoſophe & un excellent Médecin. Il vivoit ſous le régne de Malek Schah dans la ville de Hérat, une des quatre Capitales du Khoraſſan. On raconte que cet habile homme marchant un jour par la ville, vit un jeune garçon, boucher de ſon métier, qui en écorchant un mouton, en prenoit la graiſſe encore toute chaude & la mangeoit. Cette action lui fit ſoulever le cœur, & lui fit juger que ce jeune homme tomberoit bientôt dans une grande maladie, ce qui l'obligea de prier un de ſes voiſins de l'avertir, quand il arriveroit quelque accident au jeune boucher. Il tomba effectivement quelque tems après dans une ſyncope ſi violente, qu'on le crut mort. Son voiſin en ayant eu nouvelle, ſe tranſporta chez lui, & ſe reſſouvenant de ce que le Médecin lui avoit dit, voulut lui en donner avis, quoiqu'il crût qu'il ne fût plus tems. Iſmaël vint auſſitôt au logis du boucher, à qui on avoit déja couvert le viſage, comme à un mort, ôta le linge qui le couvroit, & lui ſoulevant ſeulement la tête avec des oreillers, lui rendit la vie au bout de trois jours. Il n'y eut aucun des aſſiſtans, qui ne crût alors que le Médecin l'avoit reſſuſcité; parce que nul autre que lui ne ſavoit la cauſe du ſymptôme de ſon malade; & il aquit une telle réputation par ce cas fortuit, qu'il paſſa pour un homme divin. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISMAEL ou SEMEIN, Roi de Tafilet. *Cherchez* MOULEY ISMAEL.

ISMAEL, fils de Phabée, (il y a dans la traduction de M. Arnauld d'Andilly *Fabius*) fut fait Souverain-Sacrificateur des Juifs par Valérius Gratus, Gouverneur de Judée, qui ôta cette charge à Ananus, pour la lui donner. Il ne la garda qu'une année, & fut obligé de la remettre à Eléazar fils de celui à qui il venoit de ſuccéder. Il fut le ſoixante-neuviéme Grand-Sacrificateur depuis Aaron, & le ſeptiéme après la naiſſance de Jéſus-Chriſt. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 3.

ISMAEL, autre fils de *Phabée* Souverain-Sacrificateur, ſuccéda à Ananias fils de Nébédée, par la faveur d'Agrippa. Il fut obligé d'aller à Rome avec Chelcias & dix des principaux de Jéruſalem, pour ſe juſtifier devant Néron de quelques accuſations que le Gouverneur Félix avoit formées contre eux. Flave Joſéphe entreprit ce voyage avec eux, & leur fut d'un grand ſecours. Iſmaël ne revint plus à Jéruſalem, non plus que Chelcias. L'Impératrice Poppée, femme de Néron, qui avoit de la piété, obtint leur pardon de l'Empereur, & les arrêta comme pour ôtages. Joſeph, fils de Cabi ou Cabée fut mis à la place d'Iſmaël. Il n'exerça cette charge que deux ans. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. Tirin, *Chron. Sacr. ch.* 42.

ISMAEL, fils de *Seifaleſlam*, étoit Roi d'Iémen, ou de l'Arabie Heureuſe, qui a eu des Princes particuliers de la Maiſon des Ajoubites ou Jobites depuis l'an 550, juſqu'à l'an 600 de l'Hégire. Il étoit petit-fils de Doghanghir fils d'Aioud, & par conſéquent frére du grand Saladin. Il ſe vantoit d'être de la Maiſon des Ommiades, quoiqu'il fût Curde d'origine, & prit cependant la couleur verte, qui eſt celle de la famille d'Ali, ennemie capitale de celle-là. Il ſe fit proclamer Caliſe, & comme tel, il portoit à ſon habit une queue longue de vint coudées, que quelques-uns appellent la manche des Caliſes. Les Seigneurs du païs, las de ſupporter ſes extravagances, le firent tuer par des aſſaſſins, & mirent ſur le thrône à ſa place un de ſes fréres, qui étoit encore fort jeune. Mais celui-ci ne leur plaiſant pas plus que ſon frére aîné, fut empoiſonné peu de tems après par leur ordre: de ſorte que l'Iémen demeura quelques années ſans Rois & ſans Princes, dans une véritable anarchie. Ommal Naſſer, mére de ces deux derniers Princes, s'étoit retirée, après la mort de ſes enfans, dans la ville de Zébid, où elle ſubſiſtoit des biens qui lui étoient reſtez de la Maiſon des Jobites, dont elle étoit iſſue & héritiére; lorſqu'un de ſes Eſclaves lui préſenta un homme nommé Soliman, fils de Schahinſchah, fils d'Omar Prince de la même Maiſon, qui avoit été trouvé à la Mecque avec une troupe de Derviſches ou de gueux. Ce Soliman avoit autrefois quitté la maiſon de ſon pére, & s'étoit enrôllé avec une bande de Croquans, qui alloient par la montagne avec des bâtons ferrez, ou bourdons, qu'ils portoient ſur les épaules; & ſe diſoient Pélerins, quoiqu'ils ne fuſſent effectivement que des Bandouliers, ou Voleurs. La Princeſſe Ommal Naſſer ne l'eut pas plutôt vu, qu'elle réſolut de l'épouſer, & de le faire par ce mariage Roi d'Iémen. Elle exécuta véritablement ce deſſein; mais ce nouveau Roi, qui n'avoit été élevé que parmi des miſérables, ſe trouva tellement dépourvu de toutes les qualitez néceſſaires à un Souverain, & par conſéquent ſon Etat fut ſi mal gouverné, que ſes Sujets furent contraints de le dépoſer, & la Reine ſa femme de ſe ſéparer de lui. L'on dit que Soliman ſe trouvant réduit dans ce déplorable état, écrivit à ſon grand-oncle Malek al Adel Roi d'Egypte, pour obtenir de lui quelque ſecours contre ſes Sujets révoltez. Mais il fit aſſez connoître quel il étoit par la Lettre qu'il lui envoya ſur ce ſujet, & qui commençoit ainſi, *De la part du Roi Soliman, au nom de Dieu, débonnaire & clément*; où l'on voit que cet imbécille mettoit ſon nom avant celui de Dieu. Cette ſottiſe fit que Mélek al Adel n'eut aucune conſidération ni pour ſa Lettre ni pour ſa perſonne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISMAÏL. *Voyez* ISMAEL.

ISMANING, petite ville du Cercle de Baviére, ſur l'Iſer dans l'Evêché de Freiſingue, entre la ville de ce nom & celle de Munick. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISMENIAS de Thébes, excellent Muſicien. On dit qu'il fut fait priſonnier par Athéas Roi des Scythes, qu'il joua de la flute devant lui, & que ce Prince ſe moquant de l'admiration de ſes Courtiſans, dit tout haut qu'il préféroit le henniſſement de ſon cheval au ſon de la flûte d'Iſménias. * Plutarque, dans le Traité où il veut prouver que *ſelon les préceptes d'Epicure, on ne ſauroit mener une vie agréable.* Pline, *l.* 37. *c.* 1.

ISMENIAS, Thébain, envoyé par la République en Ambaſſade à la Cour de Perſe, la ſervit utilement après avoir évité adroitement une difficulté qui ſe préſenta à ſon arrivée. Etant averti qu'il ne pouvoit parler au grand Roi, s'il ne l'adoroit, quoiqu'il eût réſolu de ne pas deshonnorer le nom Grec par cette baſſeſſe, il ſe fit préſenter, & en entrant dans la ſalle où le Roi l'attendoit, il laiſſa tomber ſa bague ſur le carreau. L'inclination qu'il fit pour ramaſſer cette bague paſſa pour un acte d'adoration; le Roi ſatisfait écouta favorablement Iſménias, & il crut ne devoir rien refuſer à un homme, qui lui avoit rendu ſans difficulté un honneur, que tous les autres Grecs s'opiniâtroient à lui refuſer, en même tems qu'ils recherchoient ſon alliance. * Elien, *Var. Hiſt. l.* 1. *ch.* 21.

ISMENO, petite riviére de l'Achaïe en Gréce, baigne la ville de Thébes, & ſe décharge dans le Golfe de Négrepont, à une lieue de la ville de ce nom vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISMID. *Voyez* NICOMEDIE.

ISMIR ou ISMYR. *Voyez* SMYRNE.

ISN.

ISNIC ou ISNICH. *Voyez* NICE'E.

ISNY, en Latin *Iſna*, ville Impériale de la Souabe dans l'Algow. Quelques-uns veulent dériver ce nom de la Déeſſe *Iſis*, qu'on dit avoir eu des autels dans cette contrée-là. Mais d'autres diſent, avec plus de vraiſemblance, que cette ville tient ſon nom de la riviére d'*Yſin-ach*, qui paſſe tout auprès. Pour ce qui eſt de ſon antiquité, elle a cela de commun avec quelques autres villes voiſines, qu'elle doit ſon origine aux Romains & aux campemens de leurs Armées dans ces quartiers-là, comme cela paroit par les pierres, les médailles & autres monumens qu'on y a trouvé. *Manegolde*, Comte de Véringen, y doit avoir fondé le Couvent de l'Ordre de S. Benoît en 1090. Mais l'Hiſtoire porte que la ville eut bientôt après de grandes difficultez avec ce Couvent, juſques à ce qu'en 1219, les Truchſes de Waldburg & Kordorff qui tenoient alors en fief des Comtes de Véringen & de Nellenburg la Seigneurie de Glauchburg, dans laquelle la ville d'Isny ſe trouve, les accommodérent à cette condition, que le Couvent ne pourroit poſſéder ni terrein, ni maiſons dans la ville, & qu'au cas qu'il lui tombât quelque héritage de cette nature, il ſeroit obligé à le vendre dans l'eſpace d'un an. Les Empereurs Rodolphe, Albert & Henri confirmérent dans la ſuite ce privilége, & quelques autres dont la ville d'Isny jouït. Les Comtes de Véringen vendirent enſuite la Seigneurie de Trauchburg & la ville d'Isny, avec l'Avocatie du Couvent, à Jean de Waldburg pour 190 marcs d'argent. Mais Othon de Waldburg, petit-fils de Jean, accorda la liberté à cette ville en 1365, moyennant la ſomme de 9000 livres qu'elle lui paya; & dans la même année, l'Empereur Charles IV la reçut au nombre des villes libres Impériales & ſous la protection de l'Empire, à condition qu'elle payeroit annuellement à la S. Martin cent livres. Cette ville doit avoir été fort belle autrefois, mais elle a beaucoup ſouffert par divers incendies qui y ſont arrivez; en 1284, où toute la ville fut réduite en cendres; en 1401, où la moitié fut brûlée; en 1631, où le feu en conſuma les trois quarts; & en 1721, où elle ſouffrit auſſi conſidérablement. Son commerce de toiles étoit fort étendu autrefois, & les Tiſſerans y étoient en ſi grand nombre qu'ils cauſérent diverſes rebellions, juſques à ce qu'en 1598, on remédia à fond à leur mécontentement. Le Conſeil d'Isny eſt compoſé de 19 perſonnes, deux Bourguemeſtres, deux Ammans & 15 Conſeillers, & toute la Bourgeoiſie fait profeſſion de la Religion Proteſtante depuis le tems de la Réformation. La plupart des Géographes ont pris Isny pour l'ancienne ville de Vindélicie nommée *Viana*, laquelle, pourtant, quelques Géographes mettent à *Weiſſenborn*. * Cruſius, *Annal.* Zeiler, *Chron. Suev.* & *Topogr. Limn.* J. P. Knipſch, *de Civit. Imp.* Europ. Herold. *partie* 1. *p.* 761. Lunig, *Spicil. des Reichs-Archivs.* Bruſchius, *de Monaſt. Germ.* Bucelin, *Germania Sacra.* Tromſdorff, *Geogr.* Lucæ *Graafenſaal*, *&c.* Baudrand. *Dict. Allemand de Bâle.*

ISO.

ISO, Religieux de Saint-Gal, mourut en 871. Il a écrit deux Livres des Miracles de saint Othmar, des Gloſes ſur Prudence, & un Lexicon recueilli de divers Gloſſaires, qu'on dit être encore dans la Bibliothéque de Saint-Gal. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

ISOCRATE, l'un des plus grands Orateurs de l'ancienne Gréce, naquit à Athénes la premiére année de la LXXXVI Olympiade, & la 436 avant Jéſus-Chriſt, lorſque Lyſimaque étoit Préteur de la même ville. Il étoit fils de Théodore, qui s'étant enrichi à faire des inſtrumens de Muſique, avoit eu aſſez de bien pour l'élever avec ſoin. Prodicus, Gorgias & quelques autres furent les Maîtres d'Iſocrate, qu'il ſurpaſſa bientôt après par ſon éloquence & ſon ſavoir. Il voulut d'abord haranguer en public; mais ce deſſein ne lui ayant pas réuſſi, il ſe contenta d'avoir des Diſciples qu'il inſtruiſoit en particulier. Il vieillit dans ce ſoin de faire de parfaits Orateurs; & témoigna toujours un ſi grand amour pour ſa patrie, que la voyant ruïnée par Philippe de Macédoine, il ſe laiſſa mourir de faim à l'âge de 98 ans accomplis, ſous le Préteur Charondas, la troiſiéme année de la CX Olympiade, & la 338 avant Jéſus-Chriſt. Il fit diverſes Oraiſons, dont il ne nous reſte que fort peu de choſe. * Plutarque, *Vie des dix Orat. c.* 4. Denys, *in Vita Iſocr.* Cicéron, *in Bruto, l.* 3. *de Orat.* Photius, *Cod.* 260. *&c.*

ISOLA (François de l'). *Voyez* L'ISOLA (François de).

ISOLA, ville d'Italie avec titre d'Evêché. Elle eſt de la Calabre Ultérieure, Province du Royaume de Naples. Velleius Paterculus l'appelle *Æſulum*, & les autres *Æſula*. * Horace en parle encore, *Carm. l.* 3. *Ode* 29. *v.* 6.

Ne ſemper udum Tibur, & Æſulæ
Declive contempleris arvum.

* ISOLA, anciennement *Alietum*, bourg ou petite ville des Vénitiens; ce lieu eſt ſitué ſur une petite Preſqu'Iſle de la côte occidentale de l'Iſtrie, environ à deux lieues de Capo d'Iſtria, vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISOLA, riviére de Toſcane. *Voyez* CREMERA.

ISOLA, grande Iſle de la Campagne de Rome, formée par les deux embouchures du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Oſtie à quatre lieues de Rome.

ISOLA d'Albenga, Iſle de la Mer de Gênes, dite *Gallinaire*, &c. *Voyez* la fin de l'Article d'ALBENGA.

* ISOLA, bourg du Royaume de Naples dans la Terre de Labour. Il eſt dans une petite Iſle du Garigliano, au nord de Gaiéte, dont il eſt éloigné de huit à neuf lieues. Cette petite Iſle eſt au nord d'une autre petite Iſle, que forme la même riviére & où ſe trouve la petite ville d'Iſoletta.

* ISOLA, petite ville du Duché de Milan dans une petite Iſle que forme la riviére d'Oueſca dans le Comté d'Anghiéra, au nord-eſt de Milan dont elle eſt éloignée d'environ 23 lieues.

* ISOLA, petite ville du Duché de Milan ſur la riviére d'Anza dans le Comté d'Anghiéra, eſt au ſud-eſt de la précédente dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

* ISOLA, petite ville de la République de Véniſe dans le Véronois au ſud-eſt de Vérone, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

* ISOLACCIA, petite riviére de Suiſſe dans le Comté de Bormio ou Worms. Elle coule du nord-oueſt au ſud-eſt, & ſe rend dans l'Adda à Bormio.

ISOLANI, (Jacques) Cardinal, né à Bologne, fit un grand progrès dans la Juriſprudence Civile & Canonique, & après avoir perdu ſa femme, ſe conſacra à Dieu dans l'état eccléſiaſtique. Le Pape Jean XXIII le fit Cardinal l'an 1414, & le laiſſa ſon Vicaire à Rome, où il fut arrêté priſonnier par les troupes de Ladiſlas, Roi de Naples; mais il recouvra la liberté par les ſoins de Jacques Sforce Attendole, & fut fait Gouverneur de Gênes par Philippe-Marie Viſconti. Il fut chargé d'autres emplois très importans, & mourut à Milan le 19 Février 1431. On a de lui des Conſeils & d'autres Ouvrages de Droit. * Pancirole, *de Clar. Leg. Interpr.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Sigonius. Ughel. Aubery, &c.

ISOLANI, (Iſidore) de Milan, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique vers l'an 1520 & 1530, compoſa divers Ouvrages, *De Imperio militantis Eccleſiæ, libri quatuor*; *De Regum & Principum omnium inſtitutis*; *De æternitate mundi adversùs Averroëm, libri quatuor*; *Quæſtiones de igne Inferni, de Purgatorio, &c.* Le ſtyle de cet Auteur eſt bon & ſa diction pure. * Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. partie* 2. Léandre Alberti. Alfonſe Fernandès, &c.

* ISOLANI (Jean-Louïs Comte d') Général des Croates, eſt, à ce qu'on prétend, d'une famille originaire de Chypre, & iſſue de la Maiſon de Luſignan. Un de cette famille nommé *Pompée-Scipion* Dolfimeld, vint faire ſes études à Bologne. Il devint Comte en héritant du Comté de Minerbio, dont cependant le Pape Clément VIII le dépouilla en 1532. Celui dont il s'agit dans cet Article ſervit dans ſa jeuneſſe l'Empereur Rodolphe II, contre les Turcs qui le firent priſonnier en 1602; mais par le moyen d'un Italien il ſe ſauva de ſa priſon, continua le ſervice ſous cet Empereur & ſous ſes ſucceſſeurs Matthias & Ferdinand II, & fut fait à la fin Colonel d'un Régiment de Croates. En 1626, il porta les armes ſous le Duc de Fridland. En 1630, il fut en Poméranie ſous le Comte de Savelli, & ſe trouva en 1631 au combat de Leipſic: après quoi on l'envoya en Croatie pour faire des levées. En 1632, ſon Régiment fut fort maltraité près de Silbach par Bernard Duc de Saxe, & dans la même année il ſe trouva à la bataille de Lutzen. En 1633, il ſervit en Siléſie, où après avoir eu quelque avantage ſur deux Régimens Saxons, il fut enſuite repouſſé. En 1634, il fut fait Général des Croates, & mis en campagne avec l'Empereur Ferdinand III. Il prit Hochſtadt, ſe trouva enſuite à la bataille de Nordlingue & au ſiége de Ratisbonne, ſe rendit maître de Saltzungen & de Meinungen, fit en 1636 une irruption en France, fut dans la Heſſe en 1637 & dans la Poméranie en 1638, & ſervit juſques à ſa mort qui arriva en 1640. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* ISOLETTA, petite ville du Royaume de Naples dans la Terre de Labour, eſt au nord de Gaiéte dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Elle eſt dans une petite Iſle que forme le Garagliano, au ſud d'une autre petite Iſle formée par la même riviére, & où ſe trouve le bourg d'Iſola.

ISONZO, riviére. *Voyez* LISONZO.

ISOTTA ou ISOTA NOGAROLE, fille de *Léonard* Nogarole de Vérone, dans le XV ſiécle, ſavoit les Langues, la Philoſophie & la Théologie. Elle avoit lu les Péres avec application, & ſur-tout ſaint Jérôme & ſaint Auguſtin, & égaloit, dit-on, en éloquence les plus doctes Orateurs de ſon tems. Cette fille écrivit diverſes Lettres pleines de ſavoir, & nous apprenons d'un Auteur moderne, qu'il y en avoit cinq cens ſoixante-quatre manuſcrites d'elle dans la Bibliothéque de M. de Thou. Elle prononça auſſi des Harangues devant les Papes Nicolas V, & Pie II, & ſur-tout au ſujet de l'Aſſemblée de Mantoue ſous celui-ci; exhortant le Pape & les Princes Chrétiens à la guerre contre les Turcs. Le Cardinal Beſſarion, qui avoit vu quelques-uns de ſes Ouvrages, en fut ſi ſurpris, qu'il alla exprès à Vérone pour conférer avec elle. Louïs Foſcaro, Ambaſſadeur de la République de Véniſe, très docte perſonnage, la viſitoit ſouvent, & ce fut à l'occaſion d'une diſpute qu'ils eurent enſemble, pour ſavoir qui avoit le plus griévement péché d'Adam ou d'Eve, qu'elle compoſa un Dialogue plein d'eſprit, où elle prend le parti de la premiére femme pour l'honneur de ſon ſexe. Hermolaüs Barbarus lui écrivit ſouvent, & les Savans de ſon tems la conſultoient avec plaiſir. Elle mourut âgée de 38 ans en 1466, ſans jamais avoir voulu ſe marier. GENEVIEVE NOGAROLE, ſœur d'Iſotta, ſe rendit ſavante à l'exemple de ſa ſœur, auſſi bien que pluſieurs Demoiſelles de cette famille. Céſar Capaccio & Joſeph Bétuſi, Paul Ribéra & François Auguſtin de la Chiéſa, ont travaillé à leur éloge; auſſi bien que Hilarion de Coſte, *aux Eloges des Dames Illuſtres.* *Voyez* NOGAROLE. * Leandre Alberti.

ISP.

ISPAHAM ou ISPAHAN, ville capitale de la Perſe, dans la Province d'Yérak, eſt ſituée dans une grande plaine, & de tous côtez à trois ou quatre lieues de diſtance, eſt invironnée d'une chaîne de montagnes en forme d'amphithéatre. On dit qu'elle s'appelloit *Sipaham*, & que Tamerlan étant en Perſe, la nomma Iſpaham, en tranſpoſant les deux premieres lettres. Les Perſes modernes l'écrivent toujours *Iſpahan*, quoiqu'ils prononcent tantôt *Iſfahan*, & tantôt *Ispahan*. Joſeph Barbaro l'appelle *Spaham*; & Contarini, Ambaſſadeur de la République de Véniſe vers le Roi de Perſe en 1473, la nomme *Spaam* & *Aſpacham*; mais ſon véritable nom eſt *Iſpaham*. On croit qu'elle a été bâtie ſur les ruïnes de l'ancienne ville, nommée Hecatompylos, parce qu'elle avoit cent portes. Elle contient plus de huit lieues d'Allemagne de circuit, ſi l'on y comprend ſes grands fauxbourgs, qui ont preſque autant d'étendue que Paris: de ſorte que c'eſt tout ce que l'on peut faire que d'en faire le tour en un jour. Les fortifications de la ville ne ſont pas trop réguliéres. Même la fortereſſe d'Iſpaham, où l'on garde le thréſor du Roi, qui eſt derriére le Palais, & attachée aux murailles de la ville, n'a pour défenſe que de vieilles tours mal flanquées. La riviére de Zenderoud, ou Senderut, la ſépare par deux bras, dont l'un paſſe dans le Parc royal, & l'autre fournit un courant d'eau, que l'on conduit par des canaux ſouterrains dans le jardin du Sophi. Cette riviére fournit d'eau à toute la ville; & il n'y a guére de maiſon qui n'ait ſa fontaine, quoique les puits fourniſſent une eau auſſi bonne que celle de la riviére. Les maiſons ſont preſque toutes quarrées, & ont la plupart leurs toits en terraſſe, où l'on ſe proméne, & même où l'on couche en Eté pour jouir de la fraîcheur de l'air. Elles ne ſont élevées que de deux ou trois étages. Les rues ſont étroites, principalement au cœur de la ville.

Le Meïdan, qui eſt le grand Marché, eſt le plus beau qui ſoit dans toute la Perſe, & il n'y en a point de ſemblable en Europe. Sa figure eſt un quarré long, environné de maiſons d'une même hauteur & ſymmétrie, & toutes bâties de brique. Les boutiques qui ſont dans l'enfoncement des arcades qui régnent tout autour, ſont occupées par des Banquiers, des Orfévres, des Lapidaires & d'autres riches Marchands. Il y a auſſi des maiſons pour des Traiteurs & des Cabaretiers. Cette grande Place eſt environnée de certains arbres toujours verds, dont on coupe les branches, en ſorte que l'on voit les boutiques entre les arbres: ce qui fait une belle perſpective. Tout autour de la Place il y a un ruiſſeau d'eau vive, qui coule au pié des arbres dans un canal de pierre de taille, & dont les eaux s'aſſemblent dans deux grands baſſins aux deux coins, pour ſe perdre dans des conduits ſous terre. Chaque métier a ſon quartier particulier ou ſa rue aux environs du Meïdan: ce qui fait un fort bel effet à la vue. Au bout d'une des galeries de ce Meïdan, il y a deux balcons, où la Muſique, qui eſt compoſée de tymbales, de hautbois & d'une autre ſorte d'inſtru-

ment

ment qu'ils appellent *Kereneï*, ſe fait entendre tous les ſoirs au coucher du ſoleil, ou quand le Roi y paſſe. Cette Muſique, qui eſt gouvernée par un Kan, eſt en uſage dans toutes les villes de Perſe; & l'on dit que c'eſt Tamerlan qui a introduit cette coutume, que l'on a toujours obſervée depuis. Le Palais du Roi fait face ſur le Meïdan, & ſa principale porte y répond. On voit devant cette porte quarante piéces de canon, en partie fondues dans le païs, & en partie apportées d'Ormus, lorſque cette ville fut priſe ſur les Portugais; mais elles ſont ſans affuts, & couchées ſur des poutres: de ſorte qu'elles ſont hors d'état de ſervir. Le Palais n'eſt environné que d'une haute muraille, ſans défenſes. De jour on n'y voit que trois ou quatre gardes, & la nuit il y en a quinze à la porte & environ trente devant l'appartement du Roi. Cet appartement s'appelle le *Deka*; & le lieu où le Roi donne ordinairement audience aux Ambaſſadeurs des Princes étrangers, & où ſe tient le Conſeil de la Juſtice, ſe nomme le *Divan-Chané*. Celui où le Sophi régale quelquefois les grands Seigneurs de ſa Cour, eſt appellé le *Tab-Chané*. Sur la grande porte du Palais il y a un grand pavillon fort élevé, & percé de fenêtres de tous côtez, où le Roi ſe place pour voir les ſpectacles dans les réjouïſſances publiques. A l'entrée du Palais on voit à main droite une porte, qui donne dans un jardin, au milieu duquel eſt une Chapelle, qui affranchit toute l'enceinte de ce lieu, & en fait un aſyle à tous ceux qui appréhendent la priſon, tant pour le civil que pour le criminel; & c'eſt pour eux un refuge aſſuré, même contre la colére du Roi. Ils y demeurent juſques à ce que leurs affaires ſoient accommodées, ou qu'ils ayent obtenu leur grace du Prince, pourvu qu'ils ayent de quoi vivre. Les meurtriers & les aſſaſſins y ſont ſoufferts; mais les Perſans ont tant d'horreur pour le larcin, qu'ils ne permettent point que les Voleurs s'y retirent, ſi ce n'eſt pour fort peu de jours. En 1637, il y avoit un Sultan, Gouverneur de Province, lequel ayant perdu les bonnes graces du Roi, & ayant ſujet de craindre pour ſa vie, s'étoit retiré dans cet aſyle avec toute ſa famille, & y vivoit ſous des tentes qu'il avoit fait dreſſer dans le jardin. De l'autre côté du Meïdan, il y a encore un autre aſyle dans une Moſquée, où pluſieurs Habitans ſe ſauvérent, lorſque Tamerlan châtia la rebellion de cette ville vers l'an 1390. Ce Tartare leur pardonna; mais il fit abattre les murailles qui enfermoient la cour, que Schach Iſmaël fit rebâtir.

On voit dans la ville d'Iſpaham quantité de *Metzids* ou Moſquées, de *Bazars* ou Marchez, & de *Carvanſéras* ou hôtels & magaſins publics pour les Voyageurs & les Marchands. Cette ville eſt fort marchande; & non ſeulement les Indiens, les Tartares, les Turcs, les Arméniens, les Géorgiens & les Juifs, mais auſſi les François, les Italiens, les Eſpagnols, les Anglois & les Hollandois y font un grand commerce: de ſorte que l'on y trouve les plus belles marchandiſes de l'Aſie & de l'Europe. La monnoye ordinaire de cette ville & de toute la Perſe eſt d'argent ou de cuivre, & l'on y en fait fort peu d'or. Il y a trois Couvents de Religieux, dont l'un eſt d'Auguſtins Eſpagnols, l'autre de Carmes Italiens, & le troiſiéme de Capucins François. Le fauxbourg le plus conſidérable eſt celui de *Izulfa*, ou *Julfa*, où il y a douze Egliſes, & plus de trois mille maiſons fort bien bâties. Ceux qui y demeurent ſont Chrétiens Arméniens, & payent tribut. Les Chrétiens Géorgiens occupent preſque tout le fauxbourg de *Haſenabath*. Les *Kebbers*, *Guebres* ou Infidéles ont leur demeure dans le fauxbourg de Kébrabath. *Voyez* KEBBERS. * Olearius, *Voyage de Perſe*.

ISR.

ISRAEL eſt le nom qui fut donné à Jacob par l'Ange, quand il eut lutté contre lui au torrent de Jaboc. Ce nom ſignifie un *Prince de Dieu*, c'eſt à dire, un grand Prince, ou un homme qui a ſurmonté Dieu. Le nom d'Iſraël ſe prend premiérement pour la perſonne de Jacob; en ſecond lieu pour tout le peuple d'Iſraël; en troiſiéme lieu pour le Royaume d'Iſraël ou des dix Tribus, diſtingué du Royaume de Juda. * *Geneſe*, *ch.* 32. *v.* 10. I & II ou III & IV *Rois*. II *Chroniq.* ou *Paralip.* Le P. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*.

ISRAEL, nommé depuis *Alp Arslan*, ſecond Sultan de la famille des Selgiucides. *Cherchez* ALP ARSLAN.

* ISRAELITES, les Deſcendans d'Iſraël ou de Jacob, qui furent d'abord appellez Hébreux à cauſe d'Abraham qui étoit venu de delà l'Euphrate, & qui depuis le retour de la captivité furent nommez *Juifs*. * Le P. Calmet, *Dict. de la Bible*. Claude Fleury a compoſé un petit Livre imprimé à Paris en 1680, intitulé *Mœurs des Iſraëlites*, contenant l'Hiſtoire de leurs coutumes, & de leur maniére de vivre. Ceux qui veulent s'inſtruire de ces Antiquitez ne feront pas mal de le lire.

ISREELA. *Voyez* JESÇAREELA.

ISS.

ISSA, fils d'*Ali*, ſurnommé *le Médecin*, eſt Auteur d'un Dictionnaire Syriaque traduit en Arabe, intitulé *Lexicon*. Il étoit Chrétien, natif de Syrie, & faiſoit profeſſion de la Médecine. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Ali*, ſurnommé l'*Oculiſte*, eſt l'Auteur d'un Livre intitulé, *Tadhkerat Al Cahhalin*, ſur les maladies des yeux & leurs remédes. Cet Ouvrage eſt tiré de Galien, & ſe trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, n. 962.

ISSA, fils de *Mouſſa*, petit-fils d'*Aboul Abbas Saffah*, premier Caliſe des Abaſſides. Son ayeul l'avoit déclaré ſucceſſeur d'Abougiafar Al Manſor; mais Abougiafar n'ayant aucun égard à cette diſpoſition de ſon frére aîné, le dégrada, & fit reconnoître ſon propre fils nommé Mohadi pour ſon légitime ſucceſſeur, l'an de l'Hégire 147, de Jéſus-Chriſt 764. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Iſaac*, fils de *Zerâat* (on le ſurnomme auſſi *Abou* ou *Abu Iſſa*) eſt l'Auteur d'un *Mecalat*, ou Diſcours qu'il adreſſe à quelques-uns de ſes amis, dans lequel il défend ceux qui s'appliquoient à la Philoſophie, du reproche d'irréligion & d'athéiſme. On le trouve dans la Bibliothéque du Roi de France, n. 792. Il a auſſi compoſé un Ouvrage intitulé, *Meſſail Iſſa*. Ce ſont des Queſtions curieuſes ſur la Philoſophie. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA *Al Malek Al Dhaher*, Sultan de Mardin & d'une grande partie de la Méſopotamie, qui ſe mit volontairement entre les mains de Tamerlan, pour conſerver le château de Mardin, place la plus importante de tout le païs. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSA, fils d'*Iſſa*, homme très ſavant, qui réfuta les Aſtrologues qui avoient prédit un ſecond Déluge univerſel ſous le régne de Mohammed Khovarezm-Schah. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

ISSACHAR, Patriarche, cinquiéme fils de Jacob & de Léa, né l'an 2281 du Monde, & 1754 ans avant Jéſus-Chriſt, fut Chef d'une des Tribus d'Iſraël, qui s'adonna à l'Agriculture, ſelon la prédiction que lui en fit Jacob avant que de mourir. * *Geneſe*, *ch.* 30. *v.* 49. Torniel, *in Annal. Vet. Teſtam.*

* ISSALI (Jean) Avocat au Parlement de Paris, Conſeiller & Secretaire du Roi, Avocat-Général de S. A. R. Monſieur le Duc d'Orléans, né en 1620, a été un de ceux qui dans le dernier ſiécle ont été les plus conſommez dans la Juriſprudence. A la connoiſſance du Droit, il avoit joint celle des Belles-Lettres, & accompagna l'une & l'autre d'une probité à l'épreuve de tout & d'une piété ſincére. Il fut élevé à Port-Royal-des-Champs, où il mena une vie fort auſtére. Il fut tiré de là pour être placé dans des emplois ſéculiers. Il a été Chef du Conſeil de pluſieurs Seigneurs du Royaume. C'eſt lui à qui le Public eſt redevable de l'édition des vrais Plaidoyers de M. Le Maitre. Il mourut à Paris le 30 Juillet 1707, âgé de 88 ans. Il étoit Doyen des Avocats au Parlement. *Voyez* le *Supplément de Paris de* 1736.

ISSEDON, ville de Scythie, étoit ſituée au delà du mont Imaüs. Quelques Modernes prétendent que c'eſt la ville de *Ciracoram* d'aujourd'hui, dans la Grande Tartarie. Les Anciens font mention d'une autre grande ville d'ISSEDON, dans la Scythie, & on croit que cette derniére eſt la Suchur, que d'autres nomment *Cynchun*, dans la Province de Tangut ou Tanju, vers le Cathay. * Sanſon.

ISSEL, le vieux Iſſel, riviére des Provinces-Unies des Païs-Bas, prend ſa ſource dans le Duché de Cléves, & entrant dans le Comté de Zutphen, reçoit le nouvel Iſſel à Doesbourg, & enſuite baigne les villes de Zutphen, de Déventer, & de Campen, & peu après ſe décharge dans le Zuyderzée par deux embouchures. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSEL, le nouvel Iſſel, en Latin *Iſala Nova*, *Foſſa Druſiana*, grand canal que Druſus beau-fils de l'Empereur Auguſte, & frére de Tibére, fit faire. Il a environ trois lieues de long. Il prend ſes eaux dans le Rhin, à demi-lieue au deſſus d'Arnhem, & il les décharge dans le vieux Iſſel à Doesbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSEL, le petit Iſſel, en Latin *Iſala Minor*, riviére des Provinces-Unies, qui coule dans la Seigneurie d'Utrecht, & dans le Comté de Hollande, baigne Iſſelſtein, Montfort, Oudewater & Goude, & va ſe décharger dans la Meuſe, à demi-lieue au deſſus de Rotterdam. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSELBOURG, petite ville du Cercle de Weſtphalie, dans le Duché de Cléves, ſur le vieux Iſſel, aux confins de l'Evêché de Munſter, & du Comté de Zutphen. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Aliſo*, ville des Chamaves, que d'autres mettent à Almen, village du Duché de Weſtphalie, ſitué à la ſource de la riviére d'Alme, & d'autres encore à Alſen, village ſur la même riviére & dans l'Evêché de Paderborn. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSELMONDE, petite Iſle avec une petite ville de même nom. Cette Iſle eſt formée par la Meuſe, entre Dordrecht & Rotterdam, vis à vis de l'embouchure du petit Iſſel, dont elle a pris ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ISSELSTEIN, petite ville avec un vieux château, dans la Hollande méridionale ſur le petit Iſſel à deux lieues d'Utrecht. Elle eſt capitale d'un petit territoire qui eſt une dépendance du Comté de Buren & qui appartenoit ci-devant au Prince d'Orange connu depuis ſous le nom de Guillaume III Roi d'Angleterre.

ISSELT, (Michel d') Eccléſiaſtique, natif d'Amersfort dans la Province d'Utrecht, ſe rendit recommandable dans le XVI ſiécle, par ſon zéle pour la défenſe de la Religion Romaine. Les Proteſtans le chaſſérent de ſon païs: il ſouffrit cette diſgrace avec conſtance, & ſuivit en cet exil les Catholiques, qu'il conſoloit par ſon exemple, & auſquels il adminiſtroit les Sacremens. Après s'être vu ſouvent expoſé à de grands dangers, il mourut en réputation d'une grande piété le 17 Octobre 1597. Nous avons de lui, *Hiſtoriæ Belli Colonienſis libri quatuor*; *Hiſtoria Rerum memorabilium in Belgio*, *ſub Philippo* II, *Hiſpaniæ Rege*, *ab anno* 1566 *ad annum* 1597; *Paradiſus Precum ex Ludovico Granatenſi aliiſque ſanctis Patribus concinnatus.* Il a traduit d'Eſpagnol en Latin les Opuſcules ſuivans du Pére Louïs de Grenade, ſous ces titres, *Exercitia in ſeptem Meditationes matutinas & totidem veſpertinas*; *Dux Peccatorum*; *De frequenti Communione*; *De Vita Chriſti*; *De Devotione*, *excellentia*, *utilitate & neceſſi-*

ceſſitate Orationis; *De Euchariſtia libri tres*; *De Oratione & Meditatione libri quatuor*. Il a auſſi traduit de l'Italien les Sermons de Corneille Mus, Evêque de Bitonte, & mis à la tête la Vie de ce Prélat. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 674 & 675.

ISSENGEAUX, ou ISSIGNAUX, petite ville de France dans le Vélay, à une lieue de la Loire, & à deux de la ville du Puy, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISSEREK. *Voyez* ISEREK.

ISSOIRE, ville de France, dans la Baſſe Auvergne & du Diocéſe de Clermont, ſur la riviére de Couze, qui ſe jette un peu au deſſous dans l'Allier, entre Clermont & Brioude, & à ſix lieues de l'une & de l'autre. Il y a une Abbaye de Bénédictins, dont l'Abbé eſt Seigneur Haut-Juſticier de la ville, & de quelques lieux des environs. Le Cardinal Antoine Boyer, qui étoit originaire d'Iſſoire, en a fait conſtruire l'Hôtel de ville & l'horloge.

ISSOUDUN, *Exclodunum* ou *Exſoldunum*, ville de France dans le Berri, du Diocéſe de Bourges, dont elle eſt éloignée de huit lieues, eſt ſituée ſur la petite riviére de Thiols. Elle eſt forte, avec un château qui a des murailles, des tours & des foſſez. C'eſt dans ce château qu'eſt l'Auditoire royal, la Maiſon du Roi, & l'Abbaye de Notre-Dame, de l'Ordre de ſaint Benoît. C'eſt là auſſi que demeurent les Officiers de Juſtice & les perſones diſtinguées. Au deſſous de ce château eſt la ville baſſe, occupée par les Marchands & par les Artiſans: elle eſt fermée de bonnes murailles & de bons foſſez; on y trouve, outre la Paroiſſe, l'Egliſe Collégiale de ſaint Cyr, & elle eſt entourée de quatre fauxbourgs, dans l'un deſquels ſont les Cordeliers & les Filles de la Viſitation; & dans un autre, l'Egliſe Collégiale de ſaint Denys, dont l'Abbé de Notre-Dame eſt Doyen-né. On voit par-là qu'Iſſoudun eſt encore une ville conſidérable, malgré les incendies qu'elle a ſoufferts en 1135, 1504, & 1651. Auſſi Louïs XIV ſe plut-il à lui départir ſes graces, à cauſe de la fidélité & du zéle de ſes Habitans dans les troubles excitez pendant ſa minorité; & non ſeulement il l'exemta pluſieurs fois du logement des Gens de guerre, mais pendant la guerre du commencement du XVIII ſiécle il la déchargea de payer les uſtenciles. Il y a un Bailliage particulier ſous le Grand-Bailli de Berri, dont les appels ſe relévent au Parlement de Paris, & au Préſidial de Bourges; une Election, & un Grenier à ſel. Hugues de Die, Légat du Pape, aſſembla un Concile en 1081 à Iſſoudun, pour régler quelques différents qui regardoient l'Abbaye de Bourdieu. * Ives de Chartres, *Epiſt.* 180. 204. 268. Robert, &c.

ISSURTILLE. *Voyez* ci-deſſus IS-SUR-TILLE.

ISSUS, ville de Cilicie, dite *Lajazzo* ou *Ajazzo*, près d'un Golfe de ce nom & du Mont-Aman. C'eſt près de ce lieu qu'Alexandre *le Grand* défit l'Armée de Darius. La ville de Nicopolis n'en eſt pas éloignée. *Cherchez* LAJAZZO.

IST.

ISTACHAR. *Voyez* ASTACHAR.

ISTÆVONS. *Voyez* ISTEVONS.

ISTECHIA, petite ville de la Morée, ſituée dans le païs des Mainotes, près du Golfe de Coron, à deux lieues de Chialiſa ou Chiéléſa, du côté du midi. Quelques Géographes la prennent pour la petite ville nommée anciennement *Leuctra* & *Leuctrum*, laquelle pourtant la plupart mettent à *Maina*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISTER, Auteur Grec, Diſciple de Callimaque, vivoit du tems de Ptolomée *Evergétès*, & laiſſa vers la CXXXVI Olympiade, & 236 ans avant Jéſus-Chriſt, divers Ouvrages ſouvent alléguez par les Anciens. Il y a eu un autre ISTER, natif d'Alexandrie, homme très docte. * *Conſultez* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 4. *c.* 12.

ISTER, nom ancien du Danube. *Voyez* DANUBE.

ISTEVONS, *Iſtævones*, étoient anciennement des peuples de la Germanie. Ils étoient au couchant des Hermions & au ſud des Vindiles, bornez des autres côtez par le Rhin & par la mer. Ils comprenoient les Friſons, les Bructéres, les Angrivariens, les Anſibariens, les Chamaves, les Dulgibiniens, les Marſes, les Tubantes, les Marſatiens, les Sicambres, les Ubiens, les Teuctéres, les Juhons & les Matiaques. Ils poſſédoient une partie de la Souabe, une partie de la Franconie, tout ce qu'on trouve à la droite du Rhin des Cercles du Haut & du Bas Rhin, & de celui de Weſtphalie & des Païs-Bas, & une petite partie de la Saxe. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISTHME, eſpace de terre qui ſépare deux mers, & joint deux terres. Les Iſthmes les plus célébres des deux Continens ſont les ſuivans.

L'ISTHME de la CHERSONESE TAURIQUE, appellée maintenant *Zucala*: il eſt large de trois milles, & joint à la Terre-ferme cette fameuſe Preſqu'Iſle, nommée aujourd'hui *la petite Tartarie de Crim.*

L'ISTHME de la CHERSONESE de THRACE, joint cette Preſqu'Iſle à la Thrace, maintenant appellée *Romanie*, & eſt entre le Golfe de Caridia ou de Mégariſſe & la Mer de Marmora. Il eſt fort petit, & étoit anciennement fermé d'un long mur que Miltiade y avoit fait conſtruire.

L'ISTHME de CORINTHE ou de LA MORE'E. *Voyez* CORINTHE (Iſthme de).

L'ISTHME de DARIEN. *Voyez* L'ISTHME de PANAMA.

L'ISTHME d'ERISSO, dans le Jamboli, Province de la Macédoine, joint la Preſqu'Iſle du Mont-Athos ou *Monte Santo*, au Continent du Jamboli, entre le Golfe de *Monte Santo* ou de *Faſſio*, & le Golfe de *Conteſa*. Il n'eſt large que de 12 ſtades. Xerxès le fit autrefois couper.

L'ISTHME de PANAMA ou de DARIEN, joint l'Amérique ſeptentrionale à la méridionale, & eſt entre la Mer du nord & la Mer du ſud: il s'appelle autrement la Terre-ferme, & eſt d'environ trente lieues.

L'ISTHME de SUEZ, joint l'Egypte à la Paleſtine & à l'Arabie Pétrée, entre la Mer Méditerranée au ſeptentrion, & la Mer Rouge au midi. Il prend ſon nom de la ville de Suez qui eſt ſur le bord de la Mer Rouge. Il eſt large de 70 milles Arabiques. Pluſieurs Souverains ont tenté inutilement de le couper pour joindre les deux mers.

ISTHMIENS, (Les Jeux) Jeux de la Gréce, que l'on répréſentoit tous les trois ans, en l'honneur de Mélicerte, qui, ſelon la fable, fut changé en Dieu marin, après s'être précipité dans la mer. Ils furent ainſi appellez de l'Iſthme de Corinthe, où ils ſe célébroient. Plutarque ſemble mettre de la différence entre les Jeux conſacrez à cette Divinité, & les Iſthmiens, lorſqu'il dit, que ces derniers furent inſtituez par Théſée, en l'honneur de Neptune. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que les Jeux Iſthmiens ſe célébroient avec grand appareil, & que c'étoit une des quatre grandes Aſſemblées de la Gréce, où les Héros donnoient des marques de leur courage & de leur adreſſe. Le prix de la victoire étoit une couronne de pin ou de myrte. Dans la ſuite on y donna de l'argent aux Victorieux par l'ordonnance de Solon, qui taxa ce prix à cent drachmes. * *Chron. Paſchal. l.* 6. 21. Faber, *Agoniſt.* Scholiaſte de Pindare, *ad Iſthmia.*

ISTHUANFIUS, (Nicolas) Vice-Palatin du Royaume de Hongrie, iſſu d'une bonne famille noble, étudia dans ſa jeuneſſe à Padoue & à Bologne. Il entra enſuite dans le ſervice ſous le Comte *Nicolas Sérini*, fut Sécretaire dans la Chancellerie de Hongrie ſous les Empereurs Maximilien II, & Rodolphe II, & parvint enfin à être Conſeiller de l'Empereur & Vice-Palatin du Royaume de Hongrie. En 1576, il fut envoyé à Bude auprès du Vizir pour redemander les châteaux de Diviniam & de Soſcrock dont les Turcs s'étoient ſaiſis, mais il n'obtint rien. Il aſſiſta depuis à toutes les opérations de guerre en Hongrie, & particuliérement au ſiége de Stuhlweiſſenburg ou Albe Royale, en 1594. En 1598, il fut envoyé en Tranſylvanie avec l'Evêque Etienne Weitz & Barthélemi Petz, pour ſe faire rendre hommage au nom de l'Empereur Rodolphe II, en conſéquence du Traité qu'on avoit fait avec Sigiſmond Bathori. Pendant que ces Députez furent en Tranſylvanie, Sigiſmond Bathori, qui ſe repentoit d'avoir conclu ce Traité, rentra ſecrettement dans la Tranſylvanie, s'empara derechef du Gouvernement & permit aux Députez de ſe retirer ſans leur faire aucun mal. On l'employa depuis au Traité de Paix avec les Turcs. En 1608, il fit un voyage à Presbourg pour aſſiſter à l'élection & au couronnement de Matthias Roi de Hongrie, & lorſqu'un ſoir il ſe promenoit à cheval ſur les bords du Danube, il fut frappé d'apoplexie & tout ſon côté droit en devint perclus. Il vécut quelque tems après cet accident ſans avoir rien ſouffert du côté de l'eſprit, & fut en état de continuer ſon Ouvrage hiſtorique qu'il avoit commencé. Il mourut enfin à l'âge de 80 ans, & ce fut par ſa mort que ſa famille s'éteignit entiérement. Il a écrit *de Rebus Hungaricis libri triginta quatuor*, *ab anno* 1490 *ad annum* 1612, ou depuis la mort de Matthias Corvin, juſques à l'Empereur Matthias. * *Ejus Vita operibus præfixa.*

ISTIGIAS, petite ville de la Grande Tartarie, dans le Mawrelnahar, au ſeptentrion de Buſdaſcan. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne Capitale de la Bactriane, nommée *Chariaſpa*, *Zariaſpa*, & *Bactra*, laquelle d'autres mettent à *Balch*. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISTRE, Saint Clément d'Alexandrie fait mention d'un Auteur nommé Iſtre, qui avoit fait un Livre de la Colonie des Egyptiens, & un autre de la propriété des combats. Le premier eſt cité par Etienne de Byzance. On croit que c'eſt celui dont Athénée parle ainſi, *Dipnoſoph. l.* 6. Iſtre, fils de Menandre, Iſtrien, Cyrenéen & Macédonien, eſt un Hiſtorien qui fut eſclave & diſciple de Callimaque. Hermippe, dans le II Livre des Eſclaves qui ont été illuſtres par leur érudition, dit qu'il étoit de Paphos; il a écrit d'autres Ouvrages. * Du Pin, *Bibliothéque Univerſelle des Hiſtoriens profanes.*

ISTRES, en Latin *Aſtromela*, ancien bourg de la Provence, Province de France, ſur le bord occidental de la Mer de Martigues, près de la Foſſe Crapone, à deux lieues de Berre, qui eſt vis à vis, ſur le bord oriental de cette mer, & un peu moins de Ferriéres vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISTRIA, *Capo d'Iſtria*, ville de l'Etat des Vénitiens, capitale de l'Iſtrie, ſituée ſur une petite Iſle du Golfe de Trieſte, & jointe à la terre ferme par des ponts-levis. Capo d'Iſtria, qui a un Evêché ſuffragant d'Aquilée, fut nommée anciennement *Ægida*. Elle prit enſuite le nom de *Juſtinopolis*, en l'honneur de l'Empereur Juſtin, qui la rétablit. Elle a été la patrie & l'Epiſcopat du célébre Pierre-Paul Verger, qui étant Nonce du Pape Paul III, en Allemagne, & ſur le point d'être élevé au Cardinalat, mépriſa toutes ces grandeurs humaines, & ſe retira l'an 1548 dans le Païs des Griſons pour y être ſimple Miniſtre parmi les Réformez. Il emmena avec lui ſon frére, qui étoit auſſi Evêque. * Maty, *Dict. Géogr.*

ISTRIE, Province de l'Italie, que les Allemans nomment *Iſterreich*, eſt renfermée dans l'Etat de Veniſe, entre le Golfe de Trieſte, & celui de Quarner, Carnero ou Carnerio, & a pour bornes le Frioul, la partie des Alpes que les Italiens nomment *Monte della Vena*, & la Mer Adriatique: de ſorte qu'elle eſt comme une Preſqu'Iſle. Les principales villes ſont Capo d'Iſtria, nommée autrefois *Juſtinopolis*, Parenzo, Pola,

Città

Città Nova, &c. qui ſont toutes aux Vénitiens. La Maiſon d'Autriche y a Trieſte & Pédéna, avec quelques petits bourgs. Le païs, & ſur-tout le long de la mer, eſt mal-fain; mais il eſt fertile en bons vins, en olives, en bois, & on en tire même du marbre. La République de Veniſe y tient un Gouverneur, & en tire un revenu fort conſidérable. * Pline, *l.* 3. *c.* 18. Strabon, *l.* 3. Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Magin & Cluvier, *Geogr.* Manzal, *Iſtria.*

ISTUANFIUS. *Voyez* ISTHUANFIUS.

ISV. ISU.

ISVAGLIE (Pierre) Cardinal, Archevêque de Reggio, étoit natif de Meſſine. On dit qu'en conſidération des ſervices qu'il rendit à Ferdinand d'Aragon, ce Prince lui procura le chapeau de Cardinal. Garimbert n'eſt pas de ce ſentiment. Quoi qu'il en ſoit, le Pape Alexandre VI le mit dans le ſacré Collége le 25 Septembre 1500, & l'envoya peu après Légat en Hongrie & en Bohême. Jules II le mit à la tête d'un camp volant, pour ſe jetter dans Bologne, que les Bentivoglio tenoient alors. Ce Cardinal ne réuſſit pas dans cette expédition: on défit une partie de ſes troupes, & il ne ſe ſauva qu'à peine à Céſéne. Il mourut peu de tems après, le 24 Septembre 1511. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'Egliſe de ſainte Marie-Majeure, dont il étoit Archiprêtre. * Guichardin, *Hiſt. l.* 9. & 10. Bzovius & Sponde, *in Annal.* Garimbert, *l.* 4. Ciaconius. Aubéry, &c.

* ISUELA, riviére d'Eſpagne dans le Royaume d'Aragon, prend ſa ſource un peu au deſſus d'Hueſca, coule à peu près du nord au ſud, & entre dans la Cinca, un peu au deſſus de Fraga.

ISUREN, eſt le nom d'une des trois Divinitez que les Indiens Idolâtres adorent, & auſquelles ils attribuent le Gouvernement de tout ce qui exiſte. Les deux autres ſont *Brama*, qu'ils prennent pour le Créateur du Monde, & *Viſtnou*. M. de la Croze ſoupçonne que l'Idole *Iſuren* tire ſon origine d'Egypte, & que c'eſt l'*Oſiris* des Egyptiens. Les Indiens adorent Iſuren ſous une figure monſtrueuſe & obſcéne, qu'ils expoſent dans les Temples, & qu'ils portent en proceſſion. Lorſque cette Divinité ne paroit pas dans les Temples ſous la forme infame du *Lingam*, mais ſous celle d'un homme, elle eſt repréſentée comme ayant un troiſiéme œil au milieu du front. On donne deux femmes à Iſuren, *Parvadi*, ou *Tchaddi*, qui eſt peinte avec une carnation verte, & *Kenkei*, qui eſt peinte de couleur rouge, avec une queue de poiſſon. Les Sectateurs d'Iſuren donnent à leur Secte le nom de *Tchiva Sameiam*. Ils ſe frottent le front & quelques autres parties du corps d'une cendre faite de fiente de vache. Ils attachent à cette cendre une grande idée de ſainteté, parce qu'elle leur tient lieu de confeſſion publique du zéle & de la confiance qu'ils ont en leur Idole. Les Jéſuites, qui font les fonctions de Miſſionnaires à *Maduré*, & qui, en niant qu'ils ſoient Européens, ſe font paſſer pour des *Sanias* ou *Bramines* venus du Nord, ſe frottent de la même cendre eux & leurs Diſciples. Ils portent auſſi les trois cordelettes des Bramines, par leſquelles les Prêtres Idolâtres font profeſſion d'être dévouez au culte des trois Divinitez qui gouvernent l'Univers. La Secte des Adorateurs d'Iſuren eſt la plus étendue. Elle eſt même diviſée en d'autres Sectes, 1°. celle qui adore la Déeſſe *Tchaddi*, femme d'Iſuren: 2°. celle qui adore le Dieu *Poulleiar* ou *Vikkinefuren* ſon fils, repréſenté avec un muſle ou une trompe d'élephant; 3°. celle qui adore *Subbiramanien*, autre fils d'Iſuren. Il y en a qui adorent Iſuren tout ſeul; auquel d'autres joignent toute ſa famille & ſes domeſtiques. Il y en a même parmi les Indiens qui rejettent cette multiplicité de Divinitez & qui n'adorent que le Dieu Souverain, qu'ils nomment l'Etre des Etres. * *Hiſt. du Chriſtianiſme des Indes* par M. de la Croze, *p.* 429. &c.

ISUS, fils de Joram, fut le ſeiziéme Souverain-Pontiſe depuis Aaron. Il ſuccéda à ſon pére dans cette dignité, & la laiſſa à ſon fils Axioram. Quelques-uns mettent au lieu de lui Azarias ou Joarib. * Tirin, *Chron. Sac. c.* 42.

ITA.

ITA, bourg d'Eſpagne. *Voyez* HITA.

ITALA, bourg de Sicile. *Voyez* ATALA.

ITALICA, ville d'Eſpagne, fut ainſi nommée, lorſque Scipion *l'Africain* lui donna la forme de Cité. Elle devint très conſidérable, & fut la patrie des Empereurs Trajan & Adrien. Elle fut longtems du nombre de ces villes que l'on appelloit *Municipia*. Elle demanda enſuite à être de la condition de celles qui étoient nommées *Colonies*: ce qui ſurprit Adrien, parce que les villes municipales étoient préférables à celles d'une Colonie. On ne trouve aujourd'hui que des maſures où étoit Italica. La ville de Corfou en Italie, fut auſſi appellée *Italica* par quelques peuples d'Italie confédérez pour faire la guerre aux Romains, guerre qui fut appellée *Sociale*, *Marſique* ou *Italique*, & commença l'an 662 de la fondation de Rome, parce qu'ils avoient choiſi cette ville pour être la Capitale de leur République; mais elle ne porta pas longtems ce nom, & la guerre étant finie l'an 664 de Rome, elle prit ſon ancien nom de *Corſinium* ou Corſou. Cependant M. Bayle ne croit point qu'il y ait eu de ville en Italie qui ait porté le nom d'*Italica*. * Appien, *in Ibericis.* Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 13. Ludov. Nonnius, *in Hiſpan. c.* 17. Velleius Paterculus, *l.* 2. Diodore de Sicile, *in Excerptis.* Strabon, *l.* 5.

* ITALICUS, Vicaire de l'Italie ſous Valentinien *le Vieux*, en 374. Pluſieurs Loix du Code Théodoſien lui ſont adreſſées. * Jac. Gothofredi *Proſopographia Cod. Theodoſiani.*

ITALIE, région de l'Europe, que l'Empire Romain a rendue plus conſidérable qu'aucune partie du monde, & qui eſt aujourd'hui ſoumiſe à divers Princes.

SES NOMS, SA SITUATION & SES BORNES.

Les Auteurs anciens ne conviennent pas d'où elle tire ſon nom d'Italie. Les uns le font venir des bœufs & des taureaux, qui y ſont extrêmement gros, & que les Grecs appelloient Ἰταλοί; & d'autres jugent que ce nom lui fut donné par *Italus* Roi des Arcades. Les Grecs la nommérent auſſi *Heſpérie*, ou à cauſe de l'étoile du ſoir, qu'ils appellent Ἕσπερος, & les Latins *Veſper*, parce que ce païs étoit au couchant de la Gréce; ou à cauſe d'Heſperus qui s'y retira, étant chaſſé d'Afrique par ſon frére Atlas. Elle eut encore le nom d'*Oenotrie* & de *Saturnie*, tiré de Saturne, qui régna en ce païs; celui d'*Auſonie*, d'*Auſon* fils d'Ulyſſe & de Calypſo, qui la peupla en quelques endroits; & d'autres, pris des noms des Princes qui ont régné en ce païs, ou des peuples qui y ont été les plus puiſſans. La ſituation de l'Italie eſt ſi avantageuſe, qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle ſoit ſi fertile. Elle eſt vers le milieu de la Zone tempérée, entre le 28 degré & demi, & le 42 & demi de longitude; & depuis le 37 degré & demi, juſqu'au 46 & demi de latitude. Dans la Carte d'Italie publiée à Amſterdam ſous le nom de M. Deliſle, l'Italie eſt entre le 23 degré vint minutes, & le 36 & demi de longitude. Pour ce qui regarde la latitude de l'Italie, la même Carte la commence, ſans y comprendre la Sicile, au 38 degré dix minutes, & la finit au 46 degré vint minutes; & en y comprenant la Sicile, ſa latitude commence au 36 degré 45 minutes. Ses bornes ſont, au ſeptentrion, les Alpes qui la ſéparent de l'Allemagne; au levant, la Mer Méditerranée, dite *Adriatique*; au midi, la Mer Inférieure ou de *Toſcane*; & au couchant, une partie des Alpes, avec la riviére de Var, qui la bornent du côté de la France & de la Savoye.

DIVISION ANCIENNE & MODERNE.

L'Italie n'a pas toujours eu une même diviſion, à l'égard des Provinces qu'elle contient; & ce partage a changé de tems en tems, ſelon que les peuples s'y ſont venu habituer, ou que les naturels du païs ſe ſont étendus par leurs conquêtes. Après que les Gaulois ſe furent rendu maîtres de cette partie d'Italie, qui s'étend depuis les Alpes & l'Apennin, juſqu'à la riviére d'Iéſi, qui ſe perd dans le Golfe Adriatique, proche de la ville de Rocca di Fiumeſino, les Romains donnérent à cette contrée le nom de *Gaule Italique*, de *Citérieure*, de *Ciſalpine*, & ajoûtérent depuis celui de *Circumpadana* & de *Togata*, pour marquer qu'elle étoit autour du Pô, & que les Habitans y portoient de longues robes, à l'imitation des Romains. On trouvoit dans cette Gaule Ciſalpine, pluſieurs autres Peuples; comme les Liguriens, les Vénitiens, les Carniens, les Iſtriens; & dans les vallées des Alpes, les Tauriens, les Salaſſes, les Lépontiens, les Euganiens, & les Rhétiens, qui firent depuis une Province à part. Au delà de cette Gaule, on rencontroit au deſſous de l'Apennin les Etruſques ou Toſcans, puis les Umbriens; enſuite les Sabins & Latins, les Æques, les Volſques & Herniques, les Picentes, les Marucins, les Veſtins, les Férentains; les Pélignes & les Marſes; au milieu du païs, les Samnites, les Campaniens & les Picentins; dans une autre contrée les Apuliens, les Calabrois, les Salentins, les Lucaniens, les Brutiens, & la Grande Gréce. Depuis, l'Italie a été différemment partagée, ſelon les divers Princes qui s'y ſont établis. On a autrefois compté onze principales Régions, & quinze Provinces en l'ancienne Italie, le Latium & la Campanie, l'Apulie & la Meſſapie, la Lucanie & le Brutium, le Samnium, le Picenum, l'Ombrie, l'Etrurie, la Gaule Ciſpadane, la Ligurie, le païs des Vénitiens, l'Iſtrie & la Gaule Tranſpadane. On aſſure que cette diviſion eſt la même qui fut faite du tems d'Auguſte. L'Empereur Adrien diviſa l'Italie en dix-ſept Provinces, en y comprenant les Iſles. La même choſe fut obſervée du tems de Conſtantin. Il y avoit entre ces Provinces les Annonaires, qui devoient fournir les vivres aux Armées Impériales; & les Suburbicaires, qui étoient voiſines de la ville de Rome. Divers Auteurs ont écrit au ſujet de ces Provinces Suburbicaires. L'Italie étoit diviſée en dix-huit parties, ſous le régne des Lombards. Ptolomée y a obſervé quarante-cinq Peuples différens, & Strabon huit Régions. Léandre Alberti, & d'autres la diviſent en dix-neuf Contrées.

1.	*Æmilia.*	Lombardie deçà le Pô.
2.	*Apulia Daunia*,	Puglia Piana.
3.	*Brutium*,	Baſſe Calabre.
4.	*Apulia Peucetia*,	Terre de Bari.
5.	*Campania*,	Terre de Labour.
6.	*Flaminia*,	Romagne.
7.	*Forum Julii*,	Frioul.
8.	*Gallia Tranſpadana*,	Lombardie delà le Pô.
9.	*Hetruria*,	Toſcane.
10.	*Iſtria*,	Iſtrie.
11.	*Latium*,	Campagne de Rome.
12.	*Liguria*,	Riviére de Gênes.
13.	*Lucania*,	Baſilicate.
14.	*Magna Græcia*,	Haute Calabre.
15.	*Picenum*,	Marche d'Ancone.
16.	*Salentinorum Terra*,	Terre d'Otrante.
17.	*Samnium*,	Abruzzo.
18.	*Venetorum Terra*,	Marche Tréviſane.
19.	*Umbria*,	Duché de Spoléte.

Le Pape y poſſéde l'Etat de l'Egliſe, où ſont la Campagne de Rome, le Patrimoine de ſaint Pierre, les Duchez de Spolète, d'Urbin & de Ferrare, la Marche d'Ancone, la Romagne, le Bolonois, & le Duché de Bénévent, dans le Royaume de Naples. Ce Royaume qui appartenoit autrefois aux Rois d'Eſpagne, a été poſſédé par l'Empereur depuis la paix d'Utrecht; mais depuis la guerre ſurvenue entre les Rois de France, d'Eſpagne & de Sardaigne d'un côté, & l'Empereur de l'autre, les Eſpagnols ont conquis le Royaume de Naples, duquel Dom Carlos Infant d'Eſpagne eſt reconnu légitime poſſeſſeur par les Préliminaires de la paix qui ſe négocie (en 1736) entre l'Empereur & la France. Le Duc de Savoye poſſéde depuis pluſieurs ſiécles le Piémont, le Marquiſat de Saluces, &c. Le Duc de Florence, de la Maiſon de Médicis, a la plus grande partie de la Toſcane. Le dernier Duc de Mantoue, de la Maiſon de *Gonzague*, poſſédoit le Duché de ce nom & le Montferrat. Le Duc de Parme, de la Maiſon *Farnéſe*, a les Duchez de Plaiſance, de Parme, & autrefois de Caſtro. Le Duc de Modéne, de la Maiſon d'*Eſt*, poſſéde les Duchez de Modéne & de Reggio. Le Prince de Maſſa, de la Maiſon de *Cibo*, a la Principauté de ce nom. Celui de la Mirandole, de la Maiſon des *Pics*, a celle de ce nom, avec Concordia. Le Prince de Monaco, de la Maiſon de *Grimaldi*, poſſéde cette ville ſous la protection du Roi de France. Le Duc de Gualtalla eſt de la Maiſon de *Gonzague*. Le Duc de Sabionette, de la Maiſon de *Guzman*, ſous la protection d'Eſpagne. On y compte encore le Prince de Caſtillon, de la Maiſon de *Gonzague*; le Prince de Piombino, de la Maiſon de *Ludoviſio*, ſous la protection d'Eſpagne; le Comte de Novellare, de la Maiſon de *Gonzague*, & autres branches; le Marquis de Foſſanova, de la Maiſon de *Maleſpine*; le Marquis de Montéza, de la Maiſon de ce nom; le Marquis Spini, de la Maiſon de *Carreto*, &c. Il y a quatre Républiques, deux grandes, celle de Veniſe, & celle de Gênes; deux petites, celle de Lucques, & celle de Saint Marin. La République de Veniſe poſſéde une partie de l'Iſtrie, le Frioul, la Marche Tréviſane, le Padouan, le Véronois, le Vicentin, le Breſſan, le Bergamaſque, &c. La République de Gênes poſſéde ce qu'on nomme *la Riviére de Gênes*; celle de Lucques eſt peu de choſe; & celle de Saint Marin encore moins. On dit pourtant que cette derniére, qui eſt enfermée dans l'Etat d'Urbin, & qui ſubſiſte ſous la protection des Papes, met cette adreſſe ſur ſes Lettres, lorſqu'elle écrit à la République de Veniſe, *Alla noſtra chariſſima Sorella la Sereniſſima Republica di Venetia.* Nous ne dirons rien ici de l'Etat dont jouït l'Evêque de Trente. La Maiſon d'Autriche y poſſéde le Comté de Goritz, les villes de Trieſte, de Pédéna, &c. en Iſtrie. Les douze anciens Cantons Suiſſes y tiennent les quatre Bailliages, que l'on appelle *d'Italie*, & les Griſons y ont la Valteline. Tout cela eſt au pié des Alpes.

DU GOUVERNEMENT & de la RELIGION.

L'Italie fut anciennement gouvernée par divers Rois, & depuis fut diviſée en quelques Républiques, juſqu'à ce qu'on la vit ſoumiſe à l'Empire Romain, dont la gloire l'a rendue ſi illuſtre. Les Rois de Rome n'avoient qu'un petit païs, les Conſuls même ne ſoumirent que peu à peu leurs voiſins, & la République ne les vainquit que bien tard. Lorſque cet Empire a commencé à décheoir dans le cinquiéme ſiécle, les Goths, les Lombards, les François, les Normands, les Sarazins, les Allemands & d'autres Nations, s'y ſont établies à diverſes fois. Les Goths, les Vandales, les Hérules, les Huns & d'autres Barbares, furent les premiers qui après s'être rendu maîtres de Rome, s'établirent en Italie. L'Empereur Juſtinien chaſſa la plupart de ces Barbares dans le VI ſiécle, par les armes de ſes Généraux Béliſaire & Narsès, & donna commencement à l'Exarchat d'Italie, qu'il établit en la ville de Ravenne. Les Lombards qui y furent appellez par Narsès, à ce qu'on croit, ſe rendirent maîtres de Ravenne, & établirent en 568 dans la Gaule Ciſalpine un Royaume, qui de leur nom fut appellé *Lombardie*, & qui a duré environ deux cens quatre ans, juſqu'à ce qu'il fut éteint par Charlemagne en 774. Ce Monarque donna des terres très conſidérables au Saint Siége. Avant les Lombards, les Oſtrogoths avoient eu un Royaume en Italie depuis l'an 493 ſous Théodoric, juſqu'en 553 ſous Totila. Nous en parlons ailleurs, auſſi bien que des Exarques & des Rois des Lombards ſour leur tître, & nous donnons une Table Chronologique, pour marquer la ſucceſſion de ces Princes, auſſi bien que celle des Rois de Rome, des Empereurs Romains & des Papes, ſous l'Article de ROME. Dans les IX, X & XI ſiécles, les Sarazins firent des courſes en Italie, & s'établirent en Sicile l'an 1058. Les Normands les chaſſérent & y reſtérent. Enſuite les François & les Eſpagnols y ont gouverné diverſement. La Religion Catholique-Romaine eſt la ſeule qu'on profeſſe en Italie, où réſide le Chef de la Religion Romaine, c'eſt à dire, le Pape, Souverain-Pontife, premier Evêque de l'Egliſe, & que les Catholiques-Romains regardent comme le Vicaire de Jéſus-Chriſt en Terre. On n'y ſouffre point ceux que le Pape regarde comme Hérétiques, mais ſeulement des Juifs en quelques villes; en quelques autres, les Grecs & les Arméniens ſont l'Office ſelon les coutumes de leurs païs. Il y a pourtant quelques Proteſtans dans les vallées de Piémont & des Griſons, & dans les quatre Bailliages que les Suiſſes tiennent au pié des Alpes, vers le Lac Major & le Lac de Lugan. Les villes d'Italie ſont belles, bien bâties & magnifiques. On y appelle Rome *la Sainte*, Naples *la noble*, Florence *la belle*, Gênes *la ſuperbe*, Milan *la grande*, Ravenne l'*ancienne*, Veniſe *la riche*, Padoue *la docte*, & Bologne *la graſſe*. Il n'y a point de païs au monde où il y ait tant d'Evêchez qu'en Italie, les Papes en ayant multiplié le nombre, ſur-tout du tems du Concile de Trente, pour y avoir plus de voix. Nous en donnons ci-deſſous un dénombrement. Il y a auſſi pluſieurs Univerſitez, comme à Padoue, à Veniſe, à Turin, à Pavie, à Sienne, à Rome, à Ferrare, à Macerata, à Fermo, à Naples, à Salerne, &c.

ARCHEVECHEZ & EVECHEZ d'ITALIE.

Le Saint Siege.

Rome, Evêché, dont l'Evêque eſt Chef de toutes les Egliſes du Chriſtianiſme, répandu dans le monde ſous le nom d'Egliſe Romaine.

Evêchez.

Les ſix Evêchez qu'optent les ſix plus anciens Cardinaux,

Oſtie, qui appartient au Doyen du Sacré Collége: & celui de Vélétri, *dans la Campagne de Rome*, y eſt uni.

Porto, *dans la Province du Patrimoine de S. Pierre.*

Sabine, *dans la Terre de Sabine.*

Paleſtrine, *dans la Campagne de Rome.*

Freſcati, *dans la même Province.*

Albano, *dans la même Province.*

Les autres Evêchez dépendans immédiatement du Saint Siége ſont,

Dans la Campagne de Rome, Tivoli, Anagni, Ségni, Férentino, Alatri, Véroli, Terracina.

Dans le Patrimoine de S. Pierre, Népi & Sutri, qui ſont unis; Viterbe & Toſcanella, unis; Orti ou Orta & Civitâ Caſtellana, unis; Corneto & Monte-Fiaſcone, unis.

Dans l'Orviétan, Bagnaréa, Orviéto, & Aquapendente.

Dans l'Ombrie ou Duché de Spolete, Spoléte, Città di Caſtello, Terni, Narni, Amélia, Todi, Riéti, Foligni ou Fuligno, Aſſiſe, & Nocéra.

Dans la Marche d'Ancone, Ancone, Lorette ou Laurette, & Récanati, unis; Aſcoli, Jeſi, Oſimo, & Camérino.

Dans le Pérugin, Pérouſe & Città della Piéve.

Dans le Duché d'Urbin, Fano.

Dans le Royaume de Naples, l'Aquila, Sulmone & Valva, unis; Civitâ Ducale, Teramo & Marſi.

Dans la Toſcane, Arezzo.

Archeveché de Pise, *dans la Toſcane.*

Evêchez Suffragans.

Dans l'Iſle de Corſe, aux Gênois, Aléria, Ajazzo & Sagona.

Dans la Toſcane, *Lucques* & *Sarzana*, diſtraits & exemts de la Juriſdiction de l'Archevêque.

Archeveché de Florence, *en Toſcane.*

Evêchez Suffragans.

Dans la Toſcane, Fiéſoli, Piſtoïa & Prato, unis; Volterre, exemt; Colle, San-Miniato al Tedeſco, Borgo San-Sepolcro, Monte-Pulciano, exemt; Cortone, exemt.

Archeveché de Sienne, *en Toſcane.*

Evêchez Suffragans.

Dans la Toſcane, Saona, Chiuſi, Groſſeto, Maſſa, Pienza, exemt; Mont' Alcino.

Archeveché de Fermo, *dans la Marche d'Ancone.*

Evêchez Suffragans.

Dans la Marche d'Ancone, Macerata & Tolentin, unis; Ripa-Tranſone, Montalto, San-Severino.

Archeveché d'Urbin, *dans le Duché du même nom.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même Duché, Cagli, Foſſombrone, Monte-Feltro, Peſaro, Urbanea & Sant-Angelo in Vodo, unis; Sinigaglia, Gubio, exemt.

Archeveché de Ravenne, *dans la Romagne.*

Evêchez Suffragans.

Dans la même Province, Adria, dont le Siége eſt à Rovigo; Rimini, Bertinoro, Cervia, Ceſena, Comaccio, Faënza, Ferrare, Imola, Forli, Sarſina.

Archeveché de Bologne, *dans l'Etat Eccléſiaſtique.*

Evêchez Suffragans.

Dans le Duché de Parme, Parme, Plaiſance, Borgo San-Donino.

Dans le Duché de Modéne, Reggio, Modéne.

Dans l'Etat de Veniſe, Créme.

Archeveché de Genes.

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Gênes, Albenga, Noli, Brugneto.

Dans l'Iſle de Corſe, Nebio, Mariana & Accia, unis.

Dans le Duché de Milan, Bobio.

Archeveché de Turin, *dans le Duché de Piémont.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même païs, Ivrea, Mondovi, Saluces, exemt, Foſſano.

Ar-

ARCHEVECHE' DE MILAN, *dans le Duché de Milan.*

Evêchez Suffragans.

Dans le même Duché, Crémone, Novare, Lodi, Alexandrie, Tortone, Vigevano, Pavie, exemt.
Dans l'Etat de Veniſe, Bergame, Breſcia.
Dans les Etats du Duc de Savoye, Albe, Aſti, Verceil.
Dans le Montferrat, Aqui, Caſal.
Dans l'Etat de Gênes, Savone, Vintimiglia.

ARCHEVECHE' D'AQUILE'E, *dans le Frioul.*

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Veniſe, Padoue, Vicenze, Vérone, Tréviſe, Ceneda, Belluno, Feltri, Concordia, Capo d'Iſtria, Città Nuova, Parenzo, Pola.
Dans le Domaine de l'Empereur, Trente, Trieſte, Pédéna, Laubach, exemt.
Dans le Duché de Milan, Come.
Dans le Duché de Mantoue, Mantoue, exemt.

PATRIARCHAT DE VENISE.

Evêchez Suffragans.

Dans l'Etat de Veniſe, Chiozza, Torcello, Caorle.
Pour ce qui regarde les Archevêchez & Evêchez du Royaume de Naples, *Voyez* NAPLES.

MONTAGNES, RIVIERES, FIGURE, LACS & ISLES de l'ITALIE.

Les Alpes qui ſéparent la France, l'Allemagne, & les Suiſſes de l'Italie, portent divers noms. L'*Apennin* coupe toute l'Italie en long. Le *Monte-Maſſo* eſt auprès de Sueſſa; & entre Bayes & Puzzole, *Monte-Barbaro*. Entre Naples & Nole, eſt le fameux *Véſuve*, qu'on appelle dans le païs *Monte di Summa*. Dans la Pouille eſt le *Mont de Saint-Ange*, ou *Mont-Gargan*. Les Fleuves d'Italie ſont, le *Pô*, nommé par les Grecs *Eridan*, qui traverſe le Piémont, le Montferrat, &c. & ſe décharge dans la Mer Adriatique. Nous pouvons remarquer enſuite la *Doëra* ou *Doria*, la *Seſſia*, le *Tezin*, qui traverſe le Lac Majeur; l'*Adda*, qui paſſe au milieu du Lac de Come; l'*Oglio*, qui ſe jette dans le Lac d'Iſeo; & le *Menzo*, qui coupe le Lac de Garda. Ces riviéres deſcendent des Alpes, & ſe jettent dans le Pô. Le *Tanaro*, la *Trebia*, le *Taro* & le *Teno*, qui ſortent de l'Apennin, ſe jettent auſſi dans le même fleuve. L'*Arne* qui traverſe la Toſcane, paſſe à Florence & à Piſe, & ſe jette dans la mer. Le *Tibre* paſſe à Rome, & reçoit la Chiana, le Teverone, la Nera, &c. Il y a encore le *Garigliano*, le *Vulturne*, le *Silano*, &c. L'Italie a la figure d'une jambe humaine ou d'une botte, dont le bout du pié ſemble pouſſer la Sicile dans la mer. Cette ſituation ne la fait conſidérer qu'en ſa longueur, qu'on prend depuis le val d'Aoſte juſqu'à l'extrémité de la Calabre, où eſt Reggio, & cet eſpace contient quatre cens cinquante milles. Sa largeur s'étend fort peu, ſi ce n'eſt au pié des Alpes, où l'on lui pourroit donner juſqu'à deux cens quatre-vint milles. Dans la Toſcane eſt le Lac de Traſiméne, nommé aujourd'hui *di Perugia*, avec le Lac Vulſin & de Bracciano. Dans la Campagne de Rome ſont le Lac Fucin, celui de Fundi, avec le Lac Albanus, aujourd'hui *Lago di Caſtello Gandolphe*. Il ne faut pas oublier ceux de Come, autrefois Larius, d'Iſeo, de Lugano, de Garda, &c. Les principales Iſles ſont l'Elbe, Corſe, Sardaigne, Iſchia, Caprée, la Sicile, & quelques autres.

DU PAYS, DES HABITANS, DU LANGAGE, & de la maniére de compter les heures.

L'air d'Italie eſt généralement ſain, doux & tempéré, excepté dans l'Etat Eccléſiaſtique; & la terre eſt preſque par-tout ſi fertile, qu'on ſemble y être toujours dans le Printems. Elle eſt auſſi féconde en froment, en fleurs & en fruits de différentes ſortes, ſans parler de la chaſſe & de diverſes ſortes d'animaux qu'on ne voit point ordinairement en France. C'eſt pour cette raiſon que divers Auteurs ont nommé l'Italie *le Jardin de l'Europe*. On y trouve des mines de fer, d'alun, de ſouffre, & quelques-unes d'or & d'argent, avec grand nombre de carriéres de marbre, d'albâtre & d'autres belles pierres, qui ſervent pour les pompeux édifices, qu'on y éléve de tous côtez, ſans parler de quelques pierres précieuſes, qu'on a dans la Calabre, dans la Toſcane & dans la Lombardie. Les peuples y ſont polis, adroits, prudens & ingénieux. Ils aiment à s'entretenir des affaires d'Etat, & en parlent en bons politiques. L'éloquence leur eſt naturelle, & ils ne manquent ni de génie, ni de de conduite, ni de valeur, quoiqu'on leur donne ſouvent l'épithéte de poltrons: mais avec ces bonnes qualitez, ils en ont de très mauvaiſes; car ils ſont ſi vindicatifs, que le déſir d'avoir raiſon d'une injure prétendue eſt héréditaire dans leurs familles. Outre cela ils ſont ſoupçonneux, jaloux, & formaliſtes en toutes choſes. Ils aiment les tîtres magnifiques & les noms fameux; & comme ils s'avancent par les Bénéfices, ils y font grand état du Droit Canonique. La Langue Italienne eſt tirée de l'ancienne Langue Latine, que les Goths, les Huns, les Vandales, les Lombards & les autres peuples ont extrêmement défigurée. La plus polie eſt la Toſcane, & on s'en ſert parmi les plus honnêtes gens; mais elle doit être parlée par un Romain, qui a l'accent très délicat. C'eſt pour cette raiſon que les Italiens diſent en proverbe, *Lingua Toſcana in bocca Romana*. Preſque toutes les villes d'Italie ont chacune leur jargon; & on a obſervé que les Florentins prononcent leurs paroles du gozier, les Vénitiens du palais, les Napolitains des dents, & les Gênois des lévres. Les Italiens commencent à compter leurs heures à l'entrée de la nuit, & ce ſont ces heures que les Aſtronomes appellent Italiques. Ainſi le nombre de celles de midi hauſſe & baiſſe ſelon les ſaiſons, quoique leur jour civil, ou artificiel, qui comprend le jour naturel, ſoit toujours de vint-quatre heures. Cette façon de compter eſt différente de celle des anciens Romains, qui avoient les heures inégales, comme parlent les Aſtronomes, c'eſt à dire, dont le jour naturel étoit de douze heures en Eté, comme en Hiver. Plaute inſinue dans ſon Pſeudolus, *Acte 5. ſcene 2. v. 11.* que les heures d'Hiver étoient plus longues que celle d'Eté, car après qu'il a fait dire au Vieillard Simon qui parle à Pſeudolus,

Credo equidem poteſſe te, Scelus, Maſſici montis uberrimos
Fructus ebibere in hora una,

il fait dire à Pſeudolus, *Hiberna addito.*

GENIE DES ITALIENS pour les Sciences.

Depuis la décadence de l'Empire, il ſe forma divers Etats dans l'Europe, où les Nations qui avoient été ſoumiſes à l'Empire, ſe firent une Langue particuliére pour l'uſage commun des peuples, ne laiſſant pas de conſerver la Langue Latine pour celui des Savans. Entre tous ces Peuples, les Italiens ont été conſidérez comme les ſucceſſeurs des anciens Romains, pour les Lettres & pour les Sciences. En effet, ils ont plus de délicateſſe, & même quelque choſe de plus fin, que la plupart des autres Nations. On attribue ces qualitez à la bonté du climat, & à la ſubtilité de l'air, que reſpirent les Italiens: mais cette raiſon n'eſt pas ſolide; car on ne découvre point cette délicateſſe d'eſprit dans les Italiens, qui ont vécu depuis Janus & Saturne, juſqu'aux guerres Puniques, commencées l'an de Rome 489, & 265 ans avant Jéſus-Chriſt, ni dans ceux qui ont vécu depuis l'invaſion des Goths en l'an 409 après Jéſus-Chriſt, juſques au ſiécle de Pétrarque en 1304. Par la même raiſon, Paul Jove prétend que les Liguriens ont l'eſprit groſſier, parce que l'air n'y eſt pas ſi ſubtil que dans tout le reſte de l'Italie; & il dit, que quelques-uns comparoient les eſprits de cette Province aux rochers ſtériles, & au terroir ingrat de ce païs. Cependant l'Abbé Giuſtiniani nous a fait connoître un aſſez grand nombre de beaux eſprits, & de ſavans hommes, nez dans la Ligurie. Les Italiens ſemblent avoir un génie particulier pour la Poëſie, pour les Antiquitez, pour les Arts Libéraux, pour la Juriſprudence, & pour la Politique; mais leur Poëſie a pour l'ordinaire plus de brillant que de ſolidité; & voulant s'élever au deſſus du commun, ils font voir ſouvent peu de juſteſſe d'eſprit & de bon-ſens. Pour ce qui regarde la Politique, ils ſont exceſſifs en réflexions; & on croit que ce défaut leur vient d'être trop attachez à imiter leur Corneille Tacite. Les Peuples du Nord ſe ſont imaginé que les Italiens n'étoient pas capables d'une profonde érudition, qui conſiſte, ſelon eux, dans une grande lecture, & dans une ſavante critique des Auteurs; mais on a vu quantité de ces ſortes de Savans en Italie, dans le XV ſiécle. Les Diverſes Leçons de Joſeph Caſtalion d'Ancone, & les Ouvrages de Laurent Pignorius, & d'Octavius Ferrarius, &c. font connoître que ces peuples pourroient égaler ceux du Nord, s'ils vouloient s'y appliquer. Il eſt difficile de juſtifier les Ecrivains Italiens, du reproche qu'on leur fait de deux défauts conſidérables. Le premier eſt un certain air de cette vanité Romaine, qui leur fait mépriſer toutes les autres Nations; ce qui les a rendu odieux à la plupart des Allemans, des Anglois & des Hollandois. L'autre défaut eſt le peu de piété que l'on a remarqué dans les Ouvrages, qu'ils n'ont point compoſez exprès pour le ſervice, ou pour la défenſe de l'Egliſe. Mais il ne faut pas attribuer à toute la Nation, ce qui n'eſt propre qu'à quelques-uns, & ce reproche ſe doit appliquer à divers Ecrivains, qui ont abandonné leur Religion & leur patrie, pour aller répandre dans les païs du Nord & de l'Occident, les impiétez du Photinianiſme, du Déiſme, & même de l'Athéiſme; comme Bernardin Ochin de Sienne; Matthieu Grimaldi, Juriſconſulte de Padoue; les deux Socins de Sienne; Jean-Paul Alciat, du Milanez, &c.

AUTEURS QUI PARLENT DE L'ITALIE.

Conſultez Saluſte; Jules Céſar; Velleïus Paterculus; Tite-Live; Florus; Denys d'Halicarnaſſe; Polybe; Plutarque; Dion Caſſius; Appien; Hérodien; Procope; Zozime; Xiphilin; Juſtin; Valére Maxime; Solin; Cornélius Nepos; Tacite; Aurélius Victor; Spartien; Jules Capitolin; Lampridius; Vopiſcus; Sextus Rufus; Eutrope; Ammien Marcellin; Paul Diacre; Caſſiodore; Jornandès; Oroſe; Batiſte Egnace; Blondus; Sigonius; Saint Antonin; Villani; Roſin; Contaréno; Volaterran; Guichardin; Paul Jove; Coëffeteau; l'Abbate Teſoro; Baronius; Sponde; Bzovius; Rainaldi; Daviti; Strabon; Pline; Ptolomée; Pomponius Mela; Etienne de Byzance; Bullinger; Marius Niger; Léandre Alberti; Laurent Corvin; Munſter; Mercator; Zurita; Ortelius; Laurent d'Agnania; Botero; Mérula; Magin; Cluvier; Ferrari; Sanſon; Briet; Du Val; divers Voyages & Deſcriptions d'Italie; auſſi-bien que les Poëtes Virgile, Lucain, Ovide, &c. Nous devons ajoûter que pluſieurs villes d'Italie, & preſque tous les Etats ont leurs Hiſtoriens, que nous citons en parlant de ces Etats & de ces villes. Le Pére Rapin, *Inſtruction pour l'Hiſtoire*; le Cardinal Bembo; Kempius, *Biblioth. Angl.* Baillet, *Jugemens des Savans, tome 1. partie 1. p. 25. § IV: & tome 2. partie 1. ch. 4. p. 122.* édit d'Amſterdam 1725.

ITALIENS. *Voyez* dans l'Article précédent le paragraphe qui a pour titre, *Génie des Italiens pour les Sciences.*

ITALUS, ancien Roi, qui donna son nom à l'Italie, si nous en devons croire le témoigne des Poëtes.

ITAMARACA. *Voyez* TAMARACA.

* ITAPERE, riviére & cap dans la partie méridionale de l'Isle de Madagascar, sur la côte orientale au païs des Arcanossi. * Sason, *Carte de l'Isle de Madagascar.*

ITAPOA, bourg & Colonie des Espagnols, dans le Paraguay, contrée de l'Amérique méridionale, sur la riviére de Parana, dans la Province de ce nom, & aux confins de celle de Rio de la Plata. On nomme aussi ce bourg l'*Incarnation.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* ITATA, riviére de l'Amérique méridionale dans le Chili. Elle se rend dans la Mer du Sud ou Mer Pacifique vers le commencement du 37 degré de latitude méridionale. * M. Delisle, *Carte du Chili.*

* ITATA, montagne d'Afrique dans le Royaume de Maroc. Elle fait partie du Mont Atlas, vers le 30 degré de latitude septentrionale. * Le même, *Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.*

ITATINS, Peuples du Pérou dans l'Amérique Méridionale. Ils sont voisins de ceux de *Santa Crux-de la Sierra*, & sauvages à demi, n'estimant aucune Nation, à l'exception des Espagnols dont ils se disent descendus. Ils n'oublient jamais les injures qu'ils ont reçues, & ce qui les rend cruels c'est le voisinage des *Toucs* qui vivent de chair humaine. Ils sont fort adroits à tirer de l'arc & n'usent d'aucuns habits, mais les femmes se couvrent le corps de feuilles & d'écorce d'arbres. Ils ne portent pas les cheveux longs, mais aussi ils ne se les coupent pas entiérement comme on fait dans le Pérou; les uns se rasent le devant de la tête avec des coquilles tranchantes, & les autres le derriére; quelques-uns se rasent le côté droit, d'autres le gauche, & il y en a qui se coupant seulement les bords, laissent paroître une couronne de poil sur le sommet de la tête. Ils prennent autant de femmes qu'ils peuvent en entretenir, & l'arriére-fille peut épouser son ayeul. Quand une fille a un an, ses parens lui choisissent un mari & c'est d'ordinaire celui qui la touche de plus près, à la réserve du second degré. Ils le vont trouver & lui portent un arc, des fléches & un hoyau, pour marques de fiançailles. S'il les reçoit, il est conduit comme gendre à la maison du beau-pére, afin de prendre soin des affaires jusqu'à ce que la fille ait atteint un âge mûr. Si quelque jeune homme veut choisir une fille par lui-même, il va trouver le pére & la mére, & leur présente un fagot de gros bois. Quand ils le reçoivent, le parti est accepté & il a tout accès dans la maison. Aussi-tôt qu'une femme est grosse, elle ne mange plus ni chair ni poisson, & s'abstient même de coucher avec son mari. Si c'est un garçon qu'elle met au monde & que l'ayeul soit vivant, c'est lui qui le nomme, & à son défaut c'est son plus proche parent. Il s'acquitte de cette cérémonie en présentant à l'enfant un arc & un carquois plein de flêches. Si c'est une fille, sa grand'mére lui lie le gras des jambes avec de certains filets, & le pére garde le lit pendant quelques jours sans oser coucher avec sa femme, qu'après que l'enfant a commencé de marcher. * Davity, *Amérique méridionale.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

I T C. I T E. I T H.

* ITCHING, riviére d'Angleterre, dans la Province de Southampton. Elle sort d'un petit Lac ou Etang qui est dans le cœur du païs, coule d'abord du nord au sud, puis de l'est à l'oueſt, enfin à peu près du nord au sud, & se rend à Southampton dans le Golfe qui porte le nom de Hampton-Water.

ITERII. *Cherchez* ITIER.

ITHAI. *Voyez* ITTAI.

ITHAMAR, quatriéme fils d'Aaron Grand-Prêtre. La dignité du Souverain-Sacerdoce des Juifs demeura dans sa famille jusques à la cinquiéme génération, & Héli descendoit de lui. * Exode, 28. 38. Levitique, 10. &c.

ITHAN, riviére. *Voyez* YTHAN.

ITHANCHESTER, étoit anciennement une petite ville des Trinobantes; maintenant c'est un village du Comté d'Essex en Angleterre. Il est sur un petit golfe, à demi-lieue de Maldon vers l'orient. Les Romains tenoient une forte garnison à Ithanchester pour la sureté de la Province, lors que les Pirates Saxons en infestoient les côtes. * Etat de la Grande-Brétagne sous George II. *tome* 1. *p.* 64. Maty, *Dict. Géogr.*

ITHAQUE, Isle de la Mer Ionienne, près de Céphalonie. On lui donne aujourd'hui le nom d'*Isola Compare* ou *de-Val di Compare*; & les Turcs, au rapport de Leunclavius, lui donnent celui de *Phiachi* ou *Thiachi.* Elle est aussi appellée *Nericia*, par Denys *l'Africain.* Cette Isle a été connue de Strabon, de Pline, de Ptolomée, & est célébre dans Homére par la naissance d'Ulysse. Virgile dit à ce sujet, *Enéide*, *l.* 3. *v.* 613.

Sum patria ex Ithaca, comes infelicis Ulissei.

Spon ne croit pas que l'Isle de *Thiaki* soit l'ancienne Ithaque, parce que Strabon ne donne à Ithaque que 80 stades de circuit, au lieu que Thiaki en a le double. C'est pourquoi ce fameux Voyageur croit que l'ancienne Ithaque est un écueil éloigné de sept ou huit milles de Thiaki, qui porte le nom de *Fathaco*, & qui est désert. Les habitans de Thiaki vont de tems en tems à *Fathaco* pour la cultiver. * Spon, *Voyages &c. tome.* 1. *p.* 132 & 133.

ITHATIUS. *Cherchez* IDACIUS.

* ITHIEL, fils d'Isaïe, & pére de Mahaseja de la Tribu de Benjamin. * *Néhémie*, ou II *Esdras*, *ch.* 11. *v.* 7.

ITHOBAL I, Prêtre d'Astarthe, s'empara du Royaume de Tyr, après la mort du Roi Phélès, l'an 936 avant Jésus-Christ. Sous son régne, il y eut une grande séchereſſe, qui arriva du tems du Roi Achab. Jézabel étoit fille de cet Ithobal, que l'Ecriture appelle *Eth-baal*, qui bâtit la ville de Bothrys en Phénicie, & Osa en Afrique. Il régna 32 ans, & eut pour successeur Badezorus. * I ou III *Rois*, *ch.* 16. *v.* 31. Josephe, *Antiq. Judaïq. l.* 8: *l.* 1. *contra Apion.* Du Pin, *Bibliothéque Universelle des Historiens Profanes.*

ITHOBAL II, Roi de Tyr, régna du tems de Nabuchodonosor, Roi de Babylone. Il fut le dernier Roi des Tyriens; car Nabuchodonosor, étant venu avec une Armée en Syrie, assiégea la ville de Tyr la septiéme année de son régne, 409 ans avant Jésus Christ, la prit de force, & ruïna entiérement l'ancienne ville. Les Tyriens se retirérent dans l'Isle, où ils bâtirent une nouvelle ville, & furent gouvernez par des Rois venus de Babylone, ou par des Prêtres. * *Annal. Phœnicior.* Joseph, *contra Apion.* La destruction de Tyr avoit été prédite par Ezéchiel, *ch.* 28. Du Pin, *Biblioth. Univers. des Hist. Profanes.*

ITHOME, ville de la Phtiotide. Il y a un autre ville de même nom dans la Messénie, que les Lacédémoniens prirent après un siége de dix ans, la premiére année de la XIV Olympiade. Elle avoit une forteresse sur une montagne, qui commandoit la ville. Il y a une troisiéme ville de ce nom dans la Thessalie. * *Catalecta Homeri.* Thucydide, *l.* 1. Pline, *l.* 4. Strabon, *l.* 8. Etienne de Byzance.

* ITHYPHALLES, certains Prêtres de Bacchus, qui célébroient leurs fêtes en habit de femmes, & qui portoient publiquement dans la main chacun la représentation d'un membre viril à la vue de tout le monde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Castellanus, *de Festis Græcorum.*

I T I. I T O.

ITIER, ou ITERII (Pierre) Cardinal, Evêque d'Acqs, étoit de Périgord, & l'un des plus célébres Jurisconsultes de son tems. Après avoir été élevé à l'Evêché d'Acqs, il fut créé Cardinal par Innocent IV, le 17 Septembre 1361, & Evêque d'Albe par Urbain VI. Il mourut à Avignon le 19 Mai 1367, & est enterré dans l'Eglise des Dominicains, où l'on voit son Epitaphe, qui lui donne le tître d'excellent Docteur en Droit, *Doctor Legum egregius.* * Onuphre & Bosquet, *in Innocentio IV.* Frizon, *Gall. Purp.* Du Chêne & Aubery, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

ITO (Mancie) Prince de la Maison des Rois de Fiunga, nommé Ambassadeur du Roi de Bango son grand-oncle maternel auprès du Pape Grégoire XIII. Quoiqu'il n'eût que 16 ans, il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de sageſſe; & de retour au Japon en 1590, il n'eut pas plutôt remis au Roi de Bango, fils & successeur de celui qui l'avoit envoyé, les présens du Pape, qu'il se fit Jésuite avec son frére. Il mourut en 1613. * Le P. de Charlevoix, *Histoire du Japon*, *tome* 2 & 3.

ITOMANPO, petite Province de l'Isle de Madagascar, située dans une vallée qu'environnent de hautes montagnes & dont la grandeur n'est que de trois lieues. Elle prend son nom de la riviére d'*Itomanpo*, qui l'arrose, & qui descend des montagnes de Viboules, de l'une desquelles elle prend sa source, ainsi que la riviére de *Santadravingha*, qui coule au travers de ce païs, & se jette de là dans une contrée appellée *Hontra.* Le païs d'Itomanpo est très fertile & l'on y prépare le meilleur acier de toute l'Isle. C'est une allée bordée de hautes montagnes; il y croît du ris en abondance, aussi bien que des ignames, des cannes de sucre, & plusieurs légumes; on y trouve aussi beaucoup de bétail. * Flacourt, *Histoire de l'Isle de Madagascar.* De la Croix, *Rélation de l'Afrique*, *tome* 4. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

ITON, petite riviére de France, qui coule dans la Normandie, a sa source dans le Perche, dans la Paroisse de Rouxons. Elle se divise dans la Paroisse de Francheville en deux bras, dont l'un va tomber dans la riviére d'Aure au dessus de Verneuil, & l'autre passe à Breteuil, à Condé, à Damville, à Evreux, où elle reçoit la Conche, & tombe dans la riviére d'Eure à Aquigny entre Heudreville & Louviers.

I T R. I T T.

ITRI, petite ville du Royaume de Naples, dans la Terre de Labour, entre Fondi & Gaëte. On voit près de là les ruïnes d'une ville ancienne, qu'on nommoit *Mamurrhæ* ou *Mamurrharum urbs.* * Maty, *Dict. Géogr.*

ITTAI. *Voyez* ETHAI.

ITTE, fille de FRIDERIC, Seigneur de Bar, premier Duc de la Mosellane ou Haute Lorraine, & de *Béatrix*, fille de *Hugues* le Blanc, & sœur de Hugues *Capet*, Roi de France, épousa *Ratboton*, Comte d'Altembourg, & fut mére de *Vernier* premier, Comte de Habspourg, pére d'*Othon* deuxiéme, Comte d'Habspourg, & d'une autre ITTE, femme de *Rodolphe*, Comte de Thierstein en Suisse, tige de la Maison d'Autriche. Itte, épouse de Ratboton, mourut le 23 Juillet 1026, & fut enterrée à Mury.

ITTER, petite ville d'Allemagne dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, sur la riviére d'Itter, à deux ou trois lieues de Waldek, du côté du couchant. Cette ville a été chef d'une Seigneurie assez étendue, dont les Landgraves de Hesse-Cassel

sont

ſont en poſſeſſion depuis l'an 1361. * Maty, *Dict. Géogr.*

* ITTER, petite riviére d'Allemagne, prend ſa ſource dans le Comté de Waldeck, coule à peu près du nord-oueſt au ſud-eſt, arroſe Corbach, entre dans le Landgraviat de Heſſe-Caſſel, & après avoir baigné le bourg d'Itter, ſe rend bientôt après dans l'Eder.

ITTIGIUS (Thomas) fils de Jean Ittigius Docteur en Philoſophie & en Médecine, & Profeſſeur en Phyſique à Leipſic. Thomas après avoir fait ſes études à Leipſic, à Roſtock, & à Strasbourg, fut reçu pour Aſſeſſeur dans la Faculté de Philoſophie dans la premiere de ces villes, & publia un Traité ſur les incendies des montagnes. Il exerça enſuite la charge de Miniſtre dans diverſes Egliſes de la même ville. En 1686, il fut fait Archidiacre & reçut ſes Licences dans la Faculté de Théologie. En 1697, il fut fait Profeſſeur extraordinaire dans la même Faculté, & Profeſſeur ordinaire l'année ſuivante. Il travailla aux Actes de Leipſic pendant quelque tems, conjointement avec les autres Savans qui publient cet Ouvrage. On a de lui, *Diſſertatio de Hæreſiarchis ævi apoſtolici cique proximi; Appendix de Hæreſiarchis*; *Prolegomena ad Joſephi Opera*; *Bibliotheca Patrum Apoſtolicorum Græco-Latina*; *Hiſtoria Synodorum nationalium in Gallia à Reformatis habitarum*; *Liber de Bibliothecis & Catenis Patrum*; *Exercitationes Theologicæ*; *Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ primi & ſecundi ſæculi ſelecta capita.* Une partie de ce dernier Ouvrage n'a paru qu'après la mort de l'Auteur, arrivée le ſeptiéme Avril 1710. Il étoit âgé de plus de 66 ans.

Thomas Ittigius avoit un frére nommé *Godefroy-Nicolas:* il étoit Docteur en Droit & Profeſſeur dans la même Faculté à Leipſic, & mourut vint jours après ſon frére. * *Actes de Leipſic*, 1710. *p.* 221.

ITU. ITY. ITZ.

ITURE'E, que Guillaume de Tyr nomme *Bacar*, petit païs de la Paleſtine, au delà du Jourdain, entre la Syrie & l'Arabie. Les Ituréens faiſoient un Peuple mêlé dans les Tribus de Gad & de Ruben. Ils ont été fameux par leur adreſſe à ſe ſervir de l'arc. * *Voyez* S. Jerôme, *in locis Hebraïcis*; & les Interprétes ſur le Chapitre XXV de la Genéſe, où il eſt parlé de *Jetur* leur fondateur.

L'Iturée, dit le ſavant *Prideaux*, faiſoit partie de la Célé-Syrie, au nord-eſt de la frontiére d'Iſraël entre l'héritage de la demi-Tribu de Manaſſé au delà du Jourdain, & le territoire de Damas. Le nom d'Iturée lui vient d'*Itur* un des fils d'Ismaël, qui dans la Verſion Angloiſe & dans la Françoiſe eſt appellé mal à propos *Jétur*. C'eſt le même païs qui porte quelquefois le nom d'*Auronitis*. L'Idumée eſt donc à un bout d'Iſraël, & l'Iturée à l'autre. Joſeph nous apprend qu'Ariſtobule, fils ainé d'Hircan le vieux, conquit l'Iturée, & contraignit les Habitans à ſe faire circoncire. L'Iturée fut une partie de la Tétrarchié de Philippe, fils d'Hérode *le Grand.* * Prideaux, *Hiſt. des Juifs &c. tome* 4. *p.* 127. Joſéphe, *Ant. Judaïq. l.* 13. *c.* 19. Relandi *Palæſtina*, *l.* 1. *c.* 22.

ITYS, ou ITYLE, fils de Thérée Roi de Thrace, & de Progné, fut maſſacré par ſa propre mére, qui le fit manger à ſon mari, pour ſe venger de ce qu'il avoit violé ſa ſœur Philoméle. * Ovide, *Metam. l.* 6. *fab.* 7.

ITZEHOA, ville du Cercle de la Baſſe-Saxe. Elle eſt dans le Holſtein propre, ſur la riviére de Stoer, aux confins de la Stormarie, & à trois lieues de Gluckſtat, vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

JU. JUA.

JU, ville de la Chine, l'une des plus conſidérables de celles que l'on apelle Citez, dans la Province de Honan. Elle eſt ſituée ſur la riviére d'*Iu*, dont elle emprunte ſon nom. Son territoire abonde en toutes ſortes de fruits, & enferme une montagne nommée *l'envieuſe*, à cauſe qu'elle a ſervi de retraire à certains Philoſophes qui ſe diſoient ennemis jurez des hommes. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JUAMI, ville de l'Iſle de Niphon, en Aſie, Capitale d'un Royaume qui porte ſon nom, eſt ſituée ſur la côte occidentale du Jamaïſoit, ou Jamaïſtero. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUAN D'AUTRICHE (Dom) fils naturel de l'Empereur CHARLES-Quint, naquit à Ratisbonne l'an 1547. Les Auteurs parlent diverſement de ſa naiſſance. On a cru qu'une Princeſſe étoit ſa mére; & quelques-uns même ont prétendu que cette Princeſſe étoit Marie, Reine de Hongrie, propre ſœur de l'Empereur. Au moins eſt-il ſûr que ce fut pour couvrir l'honneur de ſa véritable mére, qu'on le fit paſſer pour fils d'une Demoiſelle de Ratisbonne, nommée *Barbe* Blomberg. *Voyez* BLOMBERG. Charles-Quint confia cet enfant à Louïs Quixada, Grand-Maître de ſa Maiſon, & lui commanda de le faire nourrir à la campagne par Magdelaine Ulloa, ſa femme, ſans lui apprendre ſa qualité. Quixada obéït exactement à cet ordre, & l'Empereur révéla en mourant ce ſecret à Philippe II, ſon fils. Ce dernier étant à Valladolid vers l'année 1561, feignit d'aller à la chaſſe, & commanda à Louïs Quixada de lui amener Dom Juan. Ce jeune Prince ſe mit à genoux devant le Roi, lorſqu'il parut en ſa préſence. *Savez-vous bien*, lui dit Philippe, en le faiſant relever & en ſouriant, *quel eſt votre pére? vous êtes fils d'un homme illuſtre: l'Empereur Charles-Quint eſt votre pére, & le mien.* Enſuite il lui commanda de le ſuivre, & le fit élever à la Cour. En 1570, il l'envoya dans le Royaume de Grenade contre les Maures, où il acheva heureuſement cette guerre; & l'année ſuivante on le nomma Chef de l'Armée navale des divers Princes liguez contre les Turcs. Il gagna la célébre bataille de Lépante, donnée contre les Infidéles dans le Golfe de ce nom, le ſeptiéme Octobre de l'an 1571. Les Turcs y perdirent 25000 hommes, & preſque tous leurs meilleurs Chefs. En 1573, Dom Juan d'Autriche prit en Afrique, Tunis & Biſerte, que les Turcs reprirent l'année d'après. Depuis en l'an 1576, il fut nommé Gouverneur du Païs-Bas, après la mort de Louïs de Réquéſens, Grand-Commandeur de Caſtille. Avant ſon arrivée, les Soldats Eſpagnols pillérent la ville d'Anvers; enſuite de quoi les Provinces Catholiques s'unirent avec celles de Hollande & de Zélande, par un Traité fait à Gand & nommé *la Pacification de Gand.* Dom Juan approuva ce Traité, & fit ſortir les Eſpagnols du Païs-Bas: on ne le reçut que ſous ces conditions; mais changeant bien-tôt après de conduite, il ſe rendit maître de Namur, de Charlemont & de Mariembourg. Les Etats armérent contre lui, le pouſſérent dans le Luxembourg, & appellérent l'Archiduc Mathias, frére de l'Empereur Rodolphe, qu'ils élurent pour leur Gouverneur, & auquel ils donnérent le Prince d'Orange pour Lieutenant. Malgré ces obſtacles, Dom Juan gouverna avec tant d'adreſſe, qu'après avoir reçu des troupes que lui amena Alexandre Farnéſe, Duc de Parme, il gagna à Gemblours une grande bataille ſur les Alliez, vers la fin de Janvier de l'an 1578. Enſuite il prit diverſes Places, & mourut de poiſon, ſelon la plus commune opinion, le premier Octobre de la même année, en ſon camp près de Namur, en la 32 année de ſon âge. Lors de ſa mort, il recommanda au Roi Philippe, Barbe de Blomberg ſa prétendue mére, & ſon frére utérin; mais il n'oſa lui faire parler en faveur de deux filles *naturelles* qu'il laiſſoit. L'une d'elles ſe nommoit *Anne*, & étoit née à Madrid d'une Demoiſelle de la Maiſon de Mendoza. La Dame Quixada l'éleva; elle fut Religieuſe Bénédictine à Burgos, & fut Supérieure de ſon Couvent. L'autre fille de Dom Juan nommée *Jeanne*, naquit à Naples d'une Demoiſelle de Sorrento. La Ducheſſe de Parme, ſœur de Dom Juan, prit ſoin de cet enfant, qui fut mariée au Prince de Butéro, Sicilien. Ces deux filles moururent preſque en même jour, au mois de Fevrier 1630. * Strada & Grotius, *de Bello Belgico.* De Thou, *Hiſt. l.* 48. *& ſuiv.* Sponde. Beyerlink.

JUAN D'AUTRICHE (Dom) II du nom, fils *naturel* de PHILIPPE IV Roi d'Eſpagne, & de *Marie* Calderonna Comédienne. Elle étoit déja Maitreſſe du Duc de Médina de las Torrès, cependant le Roi la préféra à une fille de qualité qui étoit à la Reine, & dont il avoit déja eu un enfant. Dom Juan naquit en 1629. Sa mére ne laiſſa pas de voir toujours le Duc ſon premier amant: il en couta un exil à celui-ci; & le Roi fachant que la Calderonna continuoit toujours à l'aimer, s'en dégoûta, & lui fit dire de ſe retirer dans un Monaſtére, ſuivant la coutume établie en Eſpagne, lorſque les Rois quittent leurs Maitreſſes. Elle s'y ſoumit, & prit le voile des mains du Nonce Apoſtolique, qui fut depuis le Pape Innocent X. Quoique le Roi eût d'autres enfans naturels, il ne reconnut que le fils de la Calderonna: ce fut l'an 1642. *On a ſa Vie imprimée à Genéve en* 1686, & elle contient des particularitez différentes de celles qui ſont rapportées ci-deſſus. Il n'y eſt point dit que la Calderonna ſa mére eût d'autres inclinations: on dit ſeulement qu'elle étoit âgée de 16 ans, lorſqu'elle parut en 1627 ſur le théatre devant le Roi; qu'elle n'étoit pas fort belle, mais qu'elle avoit des gentilleſſes & des agrémens incomparables & une voix charmante; que dès la premiere fois le Roi en fut épris, & voulut la voir dans ſa chambre, où le Comte-Duc d'Olivarès la fit conduire de nuit; qu'elle n'en partit que le lendemain, & laiſſa le Prince ſi amoureux, qu'il la déclara ſa Favorite; mais qu'après être accouchée de Dom Juan, elle s'enferma d'elle-même dans un Couvent. Dom Juan d'Autriche fut dans la ſuite Grand-Prieur de Caſtille. Son pére l'envoya l'an 1647, à la tête de ſes Armées en Italie, où il réduiſit la ville de Naples après ſa revolte. Il avoit alors le tître de Vicaire-Général & de Plénipotentiaire du Roi d'Eſpagne en Italie. Il alla enſuite commander les troupes Eſpagnoles en Flandre; puis il fut Généraliſſime des Armées de terre & de mer contre les Portugais. Dès que le Roi ſon pére fut mort, il ſe retira à Conſuégra, réſidence du Grand-Prieur de Caſtille, ne pouvant ſe ſoutenir contre le grand crédit du Pére Nitard, Confeſſeur de la Reine. Après la majorité du Roi Charles II, Dom Juan d'Autriche revint à la Cour en 1676, & y eut la principale part aux affaires; ce qui obligea la Reine de ſe retirer à Tolède, d'où elle ne revint qu'après la mort de ce Prince, arrivée à Madrid le 17 Septembre 1679. * *Conſultez* les *Mémoires du tems*; *ceux* de la Baronne d'Aulnoy; *ſes Voyages*, &c. Dom Juan d'Autriche laiſſa une fille naturelle, qu'il avoit eue d'une Princeſſe Sicilienne, & qui fut nommée Anne-Catherine-Iſabelle-d'Autriche, morte à Bruxelles le 16 Novembre 1714.

JUAN FERNANDES (Les Iſles de). Ce ſont deux Iſles de la Mer Paciſique, ſituées près de la côte du Chili, vis à vis de la ville de San-Jago. Celle qui eſt plus près de la côte, en prend le nom de *Tierra.* On donne à l'autre celui de *Fuora*, qui marque qu'elle eſt plus éloignée de la terre, que l'autre. Elles ſont toutes deux bien cultivées. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUAN DE NOVA (l'Iſle de) petite Iſle de l'Afrique, entre l'Iſle de Madagaſcar, & la côte de Zanguébar, à l'orient de Mozambique. Elle fut découverte l'an 1501, par un Pilote de Galice, duquel elle porte le nom. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

IVAN ou JEAN BASILOWITZ. *Voyez* ZUSKI.

IVAN ou JEAN ALEXIOWITZ, ſecond fils d'Alexis Michaelowitz. *Voyez l'Article de* Moſcovie.

* IVAN,

* IVAN (Saint) fils de Geſtimulus, Roi de Dalmatie, qui en 845 fut tué dans une bataille qui ſe donna entre lui & l'Empereur Lothaire I, ſe retira en Bohéme où il paſſa 42 années dans des cavernes. Il mourut en 910, dans un âge fort avancé. Il a été canoniſé, & en 1010 on a bâti ſur ſon tombeau un Monaſtére de Bénédictins où l'Empereur Léopold a fait bâtir une Egliſe. La Vie de ce Saint a été écrite par Pontanus, par Salius, par Chanouski & par Bridelius. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbini *Miſcell. l.* 4. *Dec.* 1. Hagecius, *Chron. Bob.*

IVAN ALEXIOWITZ, Czar de Moſcovie, ſecond fils d'Alexis Michaëlowitz, naquit en 1663. Son frére *Fœdor Alexiowitz* étant mort en 1682, c'étoit à lui que la ſucceſſion étoit due; mais comme il avoit l'eſprit auſſi foible que la vue, on voulut le mettre dans un Couvent & donner le ſceptre à *Pierre* ſon frére de pére. Mais la Princeſſe Sophie & le Général *Galyczin*, firent tous leurs efforts pour conſerver le thrône à Ivan & faire déclarer la Princeſſe, Régente du Royaume. Enfin comme le Clergé s'en mêloit auſſi & qu'il ne voulut pas approuver que l'on fruſtrât Ivan, on prit ce milieu, de placer Ivan & Pierre enſemble ſur le thrône. Ce Gouvernement partagé ne dura que ſix ans: car lorſqu'en 1689, la Princeſſe & le Général Galyczin eurent projetté une nouvelle conſpiration, les Primats du Royaume réſolurent que Pierre régneroit ſeul, qu'Ivan ſe contenteroit de vivre en particulier, que la Princeſſe ſeroit enfermée dans un Couvent, & que le Général Galyczin ſeroit rélégué dans la Sibérie. Ivan mourut en 1696, & laiſſa cinq filles, dont la quatriéme nommée *Anne* épouſa en 1710, Frédéric-Guillaume Duc de Courlande qui mourut l'année ſuivante. Elle eſt aujourd'hui ſur le thrône de Ruſſie. * *Diction. Allemand.*

IVAN BASILOWITZ I, Czar de Moſcovie, étoit fils de Baſile à qui ſes parens avoient fait crever les yeux. Il entra en campagne contre les Tartares, & prit en 1477 Novogorod, qui juſques alors avoit eu ſon Prince particulier. Il y fit un ſi riche butin, qu'il en emmena 300 chariots chargez d'or & d'argent. Cette conquête fut le fondement du pouvoir abſolu qu'il exerça depuis, quoique les Tartares ne fuſſent pas encore tous chaſſez du païs. Ce fut alors auſſi qu'il commença à s'appeller Prince de toutes les Ruſſies. Il nommoit les Rois de Caſan ſelon ſon bon plaiſir, mais à la fin il en fut vaincu après une rude bataille. Ce fut lui qui ceignit de murs la ville de Moſcou, dans laquelle il y avoit encore alors quelques habitations de Tartares. Pour les en faire ſortir la Czarine écrivit à la Reine des Tartares & la pria de les rappeller, parce qu'elle avoit fait un vœu de bâtir une Egliſe à l'endroit même où les Tartares demeuroient à Moſcou, ce qu'elle obtint. Ivan Baſilowitz mourut l'an 1492. Il avoit eu quatre fils de ſa prémiére épouſe, & un ſeul, nommé *Gabriel*, de la ſeconde. Ce fut le dernier qui ſuccéda à ſon pére & qui prit alors le nom de *Baſile.* * L. B. de Herberſtein, *Comm. de reb. Moſcov.* Petri Petreii *Moſcov. Chron. Dict. Allemand.*

* JUANNET (Honoré de Colin du) naquit en 1611. Après ſes études d'Humanitez, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire à Aix le 16 Avril 1629. Il fit ſon Cours de Philoſophie & de Théologie, après quoi il profeſſa trois Cours de Philoſophie. Il enſeigna auſſi à Marſeille la Théologie pendant deux ans, & de là il vint à Paris où il occupa le même emploi à S. Magloire pendant ſix années. Il demeura dans cette Maiſon depuis 1641 juſqu'en 1653. Ce fut là qu'à la ſollicitation de M. Octave de Bellegarde, Archevêque de Sens, il compoſa cet Ouvrage ſi connu ſous le titre de *Sanctus Auguſtinus per ſe ipſum Catholicus & vincens Pelagianos.* Comme ce Livre déplut à quelques perſonnes, cela l'obligea à ſe retirer à Valbonnet, où il demeura huit ans auprès de ſon oncle maternel. Il prêcha pendant ce tems-là les Dominicales à Aix, à Arles & à Marſeille. Ayant été nommé Viſiteur en 1661, il fut exilé à Aix, d'où il fut rappellé en 1663, & fait Supérieur de S. Magloire en 1669. On le nomma une ſeconde fois Viſiteur, & il l'étoit encore en 1675, lorſqu'il fut fait Aſſiſtant. On l'exila de nouveau en 1681 à Aix, d'où il obtint d'être transféré à Notre-Dame de Graces. Il y paſſa neuf ans dans une grande retraite & dans une vie très auſtére. Il y mourut le troiſiéme d'Août 1691, âgé de 80 ans. Il a laiſſé pluſieurs Ouvrages manuſcrits. *Voyez* le Supplément de Paris 1736.

JUANOGOROD ou IVANOGOROD, bonne fortereſſe de la Livonie, bâtie ſur un rocher, près de la riviére de Nerva, vis à vis de la ville de ce nom. On l'appelle quelquefois *Narva des Ruſſiens*, parce qu'elle a été aux Moſcovites, mais ils la cédérent aux Suédois par le Traité de Stockolm, l'an 1616. Elle eſt retournée ſous la domination des Moſcovites depuis que Pierre le Grand, Empereur de Moſcovie, a fait la conquête de la Livonie. *Voyez* NARVA. * Maty, *Diction. Géogr.*

IVAR, Roi de Danemarc, étant attiré en Angleterre par le Comte de Bruen qui cherchoit par ce moyen à ſe venger d'une injure qu'il avoit reçue, fit entre l'an 866 & 870 une deſcente dans le Northumberland. Il ſe laiſſa d'autant plus aiſément porter à cette expédition, qu'elle lui fourniſſoit une occaſion de ſe venger du barbare traitement que les Anglois avoient fait à ſon pére, qu'ils avoient mis dans une foſſe pleine de ſerpens où il avoit miſérablement fini ſa vie. Ivar défit en deux combats les Rois Osbert & Ella, & après ces deux victoires il s'empara ſans peine de tout le Northumberland. Il s'avança enſuite dans la Mercie, pillant & ravageant ſans miſericorde tout ce qui ſe trouvoit ſur ſon paſſage; mais Buthred le fit retirer en lui donnant quelque argent. Enſuite il alla faire une deſcente dans le Royaume d'Eſt-Anglie, dont le Roi nommé Edmond fut vaincu dans la bataille qu'il livra aux Danois. Le Vainqueur lui offrit de lui laiſſer ſon Royaume, pourvu qu'il voulût le reconnoitre pour ſon Souverain, & lui payer un tribut. Edmond ayant refuſé ce parti, Ivar le fit attacher à un arbre & percer d'une infinité de fléches, après quoi il lui fit couper la tête. Il forma le deſſein de ſe rendre maitre de toute l'Angleterre, mais il ne put en venir à bout, & retourna en Danemarc. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre, tome* 1. *p.* 297 *& ſuiv.*

JUB.

JUBA, I de ce nom, Roi de Numidie, ſuccéda à ſon pére Hiempſal. Il ſuivit le parti de Pompée contre Jules Céſar; & après la mort du premier, il fut défait par Céſar. Juba ſe fit donner la mort après un repas, par Pétreïus, compagnon de ſon malheur, l'an 708 de Rome, 46 ans avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Céſar réduiſit ſon Royaume en Province, & l'Hiſtorien Salluſte en fut le premier Gouverneur. * Florus, *Hiſt. l.* 4. *c.* 2. Suetone, *in Cæſare.* Plutarque, *in Pompeio, & Cæſare.* Dion, *l.* 43. *& ſuiv.*

JUBA II, Roi des deux Mauritanies, fils de Juba I, fut pris, encore enfant, par les Romains, & ſervit à orner le triomphe de Jules Céſar l'an 708 de Rome, & 46 avant Jéſus-Chriſt. Auguſte eut ſoin de le faire élever à Rome; & il ſe rendit ſi célébre par ſa ſcience & par ſon eſprit, que Pline ne fait point de difficulté de dire qu'il étoit plus illuſtre par cet avantage, que par celui que la Couronne lui donnoit. Le même Auteur dit ailleurs, qu'il avoit trouvé une herbe qu'il nomma *Euphorbie*, du nom de ſon Médecin Euphorbe; & il fait mention de divers Ouvrages de ſa façon, entre autres d'un Traité de cette herbe. Athénée les cite auſſi. Auguſte lui fit épouſer Cléopatre la jeune, fille d'Antoine & de Cléopatre; & ce fut lui qui lui donna les deux Mauritanies, & une partie de la Gétulie. De ce mariage naquit Ptolomée, que Caligula fit depuis mourir. Pline, *l.* 5. *c.* 1. *l.* 25. *c.* 7. *&c.* Strabon, *l.* 17. Suetone, *in Calig. c.* 26. Dion, *l.* 41. & 43. Athenée, *l.* 3. 4. & 8. Voſſius, *de Hiſt. Græc. c.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

JUBAL, fils de Lamech & d'Ada ou Hada, & frére de Jabel ou Jabal, inventa les inſtrumens de muſique: ce qui eſt exprimé par ces paroles de Moïſe dans la Geneſe: *Jubal ipſe fuit pater canentium citharâ & organo.* * *Geneſe, c.* 4. *v.* 21. Torniel, *A. M.* 133. 461.

JUBAYE, ville maritime de Sourie éloignée de quelques milles de Tripoli, qu'elle a au ſeptentrion. Elle eſt preſque ruïnée. Elle a eu anciennement de belles Egliſes, dont on voit encore des reſtes. Elle a auſſi eu un port, défendu par les batteries de trois fortereſſes. Les Turcs y exercent les mêmes violences que dans les autres villes dont ils ſont les maîtres; il y a quelques pauvres Chrétiens Grecs, Maronites & Neſtoriens, qui n'y ſont ſoufferts que parce qu'ils payent un tribut conſidérable aux Turcs.

JUBILE, indulgences ſolemnelles, que le Pape accorde à tous les Chrétiens. Boniface VIII fut le premier qui inſtitua l'an 1300 le Jubilé, que l'on obſervoit de cent ans en cent ans, à l'imitation de celui des Juifs, qui s'obſervoit de cinquante en cinquante ans. Le Pape Clément VI le réduiſit à cinquante ans, pour en rendre participant un plus grand nombre de Chrétiens. Urbain VI, conſiderant que ce terme étoit encore trop long, ordonna qu'il ſe célébreroit tous les trente-trois ans. Enfin Sixte V le fixa à vint-cinq ans; ce qui a été continué depuis. Il eſt auſſi arrivé que chaque Pape, après ſon exaltation, a accordé un Jubilé; ſouvent même les Papes donnent des Jubilez, pour des beſoins extraordinaires de la Chrétienté. La cérémonie qui s'obſerve à Rome pour l'ouverture du Jubilé réglé, qu'on appelle *l'année ſainte*, conſiſte en ce que le Pape va à l'Egliſe de ſaint Pierre pour faire l'ouverture de la Porte ſainte, qui eſt murée, & ne s'ouvre qu'en cette rencontre. Il prend un marteau d'or, & en frappe trois coups, en diſant, *Aperite mihi portas juſtitiæ, &c.* puis on acheve de rompre la maçonnerie qui bouche la porte. Enſuite le Pape ſe met à genoux devant cette porte, pendant que les Pénitenciers de ſaint Pierre la lavent avec de l'eau-bénite; puis prenant la croix, il commence le *Te Deum*, & entre dans l'Egliſe avec le Clergé. Trois Cardinaux Légats, que le Pape a envoyez aux trois autres Portes ſaintes, les ouvrent avec la même cérémonie. Ces trois portes ſont aux Egliſes de S. Jean de Latran, de S. Paul, & de ſainte Marie-Majeure. Cette ouverture pour le Jubilé reglé de 25 en 25 ans, ſe fait toujours aux premiéres vêpres de la Fête de Noël; & le lendemain matin le Pape donne la bénédiction au peuple en forme de Jubilé. L'année Sainte étant expirée, on referme la Porte-ſainte la veille de Noël en cette maniére. Le Pape bénit les pierres & le mortier, poſe la premiére pierre, & y met douze caſſettes pleines de médailles d'or & d'argent; ce qui ſe fait avec la même cérémonie, aux trois autres Portes ſaintes. On voyoit autrefois, pendant le Jubilé, une prodigieuſe quantité de peuple aller à Rome, de tous les endroits de l'Europe; mais on n'y va preſque plus que des Provinces d'Italie, parce que les Papes accordent à tous les païs Catholiques la permiſſion de pouvoir faire le Jubilé chez eux, ſans les obliger de venir à Rome pour gagner la grace du Jubilé. * *Rome ancienne & nouvelle.*

JUBILE DES JUIFS. Il ſe célébroit de cinquante en cinquante ans. Ce mot vient de l'Hébreu *Jobel*, qui ſignifie en cette Langue une *corne de bouc*, parce qu'on ſe ſervoit de cette corne, pour annoncer au peuple l'année du Jubilé, qui étoit une année ſabbatique, en laquelle on ſe repoſoit, on mettoit les Eſclaves en liberté, & on reſtituoit les poſſeſſions qu'on avoit achetées. Il en eſt parlé aſſez au long dans le chapitre 25 du Lévitique, où il eſt commandé aux Juifs de compter ſept fe-

maines d'années, c'eſt à dire, ſept fois ſept, qui ſont 49 ans, & de ſanctifier l'année 50 dans laquelle chacun devoit rentrer dans la poſſeſſion de ſon bien & dans ſa famille. Les Chronologiſtes ne conviennent pas ſi cette année Jubiliaire étoit la quarante-neuviéme ou la cinquantiéme. Ainſi les achats qu'on faiſoit chez les Juifs, n'étoient pas pour toujours, mais ſeulement juſqu'à l'année du Jubilé. La terre ſe repoſoit auſſi cette année-là; & il étoit défendu de la cultiver & de la ſemer. Les Juifs ont pratiqué cela fort exactement juſqu'à leur captivité en Babylone; mais ils ne l'obſervérent plus après le retour, comme il eſt marqué par leurs Docteurs dans le Talmud, qui aſſurent qu'il n'y eut plus de Jubilez, ſous le ſecond Temple. Cependant R. Moïſe, fils de Maimon, dit dans ſon Abbrégé du Talmud, que les Juifs ont toujours continué de compter leurs Jubilez, parce que cette ſupputation leur ſervoit pour régler leurs années, & de certaines Fêtes, ſur-tout chaque ſeptiéme année, qui étoit la ſabbatique. * Richard Simon. *Voyez* ANNE'E.

JUBILLIUS, Roi des Hermondures, dans le premier ſiécle, conſpira contre Vannius, Roi des Suéves en Allemagne, aſſiſté de Vangion & de Sidon, neveu de ce dernier. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 8.

JUBIN (Jean) Evêque, compoſa des vers ſur le ſacrement de l'Euchariſtie, ſur la ſainte Vierge, ſur ſaint Jérôme, ſur le mépris du monde, en 1568. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JUC.

JUCADAM. *Voyez* JOKDEHAM.

JUCAL. *Voyez* JUCHAL.

JUCATAN, Preſqu'Iſle de l'Amérique ſeptentrionale dans la Nouvelle Eſpagne, & dans l'Audience de Mexique, a plus de deux cens cinquante lieues de circuit. Le païs eſt rude, mais fertile, ſur-tout en coton. Les Habitans ſont les plus guerriers du païs, & autrefois étoient mangeurs d'hommes. Le Jucatan eſt ſitué entre le Golfe de Mexique & celui de Honduras, en la Mer du Nord. Ses villes ſont Mérida avec Evêché, Valladolid, &c. François Hernandès de Cordoue, découvrit le premier ce païs; mais après avoir été extrêmement maltraité par les Habitans, il s'en retourna à l'Iſle de Cuba. François Montége y revint en 1527, & s'y établit, après avoir ſoumis le peuple de Jucatan, par une guerre de neuf années. On y bâtit enſuite les villes de Mérida, de Salamanque, de Valladolid, & de Campêche. * Herréra, *ch.* 10. Linſchoten *Amer. c.* 5. Benzo, *Novæ Novi Orbis Hiſtoriæ Rerum ab Hiſpanis in India Occidentali geſtarum, l.* 2. *c.* 15.

JUCHAL, fils de *Selemias*, fut un de ceux, qui ayant ouï que le Prophéte Jérémie conſeilloit aux Juifs de ſortir de Jéruſalem, pour ſe garantir de la fureur des Chaldéens, en avertit le Roi Sédécias, qui fit prendre ce Prophéte & le fit mettre en priſon. * Jérémie, *ch.* 38. *v.* 1.

JUCONDE. *Cherchez* JOCONDE (Jean).

JUCUNDUS & TYRANNUS, étoient deux Gardes d'Hérode *le Grand*, Roi de Judée, qu'il affectionnoit particuliérement à cauſe de leur grandeur & de leur force extraordinaire. Mais lui ayant donné quelque mécontentement, il les éloigna. Alexandre fils d'Hérode, les reçut dans la Compagnie de ſes Gardes; & parce que c'étoient de très braves gens, il leur étoit fort libéral. Hérode en étant informé en conçut du ſoupçon, & leur fit donner la queſtion. Ils la ſouffrirent d'abord aſſez conſtamment; mais enfin ſuccombant à la violence de la douleur, ils dépoſérent qu'Alexandre les avoit ſollicitez à tuer le Roi, lorſqu'il iroit à la chaſſe, quoiqu'il n'y eût rien de plus faux. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 16. *ch.* 16.

JUCUNDUS, Capitaine Romain de Céſarée, qui fit tous ſes efforts pour appaiſer une ſédition, que les Grecs avoient excitée dans cette ville contre les Juifs, à l'occaſion d'un vaſe qu'un Grec avoit mis à la porte de la Synagogue des Juifs, dans lequel il immoloit des oiſeaux, pour inſulter à cette Nation. Jucundus fit enlever le vaſe, pour appaiſer les Juifs; mais tous ſes bons ordres ne purent arrêter les ſéditieux. * Joſephe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 5.

JUD.

JUD, ville. *Voyez* JEHUD.

JUDA, Patriarche, quatriéme fils de Jacob & de Lia ou Léa, naquit l'an 2280 du Monde, & 1755 ans avant Jéſus-Chriſt. Il épouſa la fille d'un Cananéen, nommé Sué ou Sçuah, natif d'un bourg dit Odollam, qui fut depuis dans la Tribu du même Juda; & de ce mariage il eut trois fils, appellez Her, Onan & Sela ou Sçéla. C'eſt le même Patriarche qui propoſa à ſes frérers de vendre aux Marchands Iſmaëlites leur cadet Joſeph, qu'ils vouloient faire mourir; & qui depuis ayant promis à Jacob de ramener Benjamin qu'ils menoient en Egypte, s'offrit à Joſeph de tenir la place de celui qui étoit criminel en apparence. Il eut auſſi de Thamar, femme de ſon fils, dont il jouït ſans la connoître, Pharès & Zara. Jacob en mourant lui donna une bénédiction avantageuſe, en lui prophétiſant que le ſceptre ne ſortiroit point de Juda, que le Meſſie ne vînt: prédiction à l'explication de laquelle les Interprétes ſe ſont fort exercez. Juda mourut l'an du Monde 2399, & 1636 avant Jéſus-Chriſt, âgé de 119 ans. Il donna ſon nom à la Tribu de Juda, la plus conſidérable de toutes celles du Peuple d'Iſraël, qui fut depuis un Royaume particulier, & qui ſeul ſubſiſta en corps de République, après ſon retour de Babylone, & donna depuis ce tems, le nom de Juifs à toute la Nation. * *Geneſe, c.* 29. *c.* 37. *&c.* Joſephe. S. Auguſtin. Pererius. Torniel. Salian. Sponde, &c.

JUDA, Rabbin, que les Juifs appellent *Rabbenu Hakkados*, c'eſt à dire, *notre Maître le Saint*, vivoit, ſelon eux, ſous l'Empereur Antonin, dont il étoit ami, & dont même il avoit été Précepteur. Il portoit la qualité de *Naſci*, ou Prince chez eux. Voici ce qu'en dit Léon de Modéne, Rabbin de Veniſe, *dans ſon Livre des Cérémonies, part.* 2. *c.* 2. R. Juda, qui étoit fort riche, recueillit environ ſix-vints ans après la deſtruction du Temple, dans un Livre qu'il nomma *Miſna*, les Conſtitutions & les Traditions des Rabbins qui l'avoient précédé. Il diviſa cet Ouvrage en ſix parties, dont la premiére traite de l'Agriculture & des Semences; la ſeconde des Jours de Fêtes; la troiſiéme des Mariages, & de ce qui concerne les Femmes; la quatriéme des Dommages, Intérêts, & de toutes ſortes d'affaires civiles; la cinquiéme des Sacrifices; & la ſixiéme des Puretez & Impuretez. Mais comme ce Livre étoit ſuccinct, & peu intelligible, cela donna lieu à bien des diſputes, qui firent naître l'envie à deux Rabbins qui étoient à Babylone, dont l'un ſe nommoit *Rabbenu*, & l'autre *Rab-Aſe*, de recueillir toutes les interprétations, diſputes & additions, qui avoient été faites juſqu'à leur tems ſur la *Miſna*; & c'eſt de là qu'on forma le Livre, qu'on nomme le Talmud Babylonien, ou *Ghemara*, qui eſt diviſé en ſoixante parties, nommées *Maſſachot* ou *Traitez*. Quelques années auparavant, R. Jochanan de Jéruſalem avoit compoſé le Talmud, qu'on appelle le Tamud de Jéruſalem; mais étant court & d'un ſtyle rude, on lui a préféré le Babylonien. * Richard Simon.

JUDA CHIUG de Fez, ou ſelon M. Baillet, JUDA HIUG, Rabbin, paſſe pour le plus ſavant Grammairien, qui ait été parmi les Juifs, leſquels l'appellent ordinairement dans leurs Livres, *le premier, & le Prince des Grammairiens.* Comme il vivoit dans le XI ſiécle, cela a fait croire à pluſieurs, & principalement au Pére Morin, qui a été ſuivi de Voſſius, que l'Art de la Grammaire n'étoit pas plus ancien chez les Juifs; mais le P. Morin a changé de ſentiment dans ſon dernier Livre; & Richard Simon nomme pluſieurs autres Grammairiens avant ce Rabbin. Il a écrit tous ſes Ouvrages en Langue Arabe, entre autres un excellent Dictionnaire, qui pourroit être fort utile pour entendre l'Ecriture-Sainte, s'il étoit imprimé; mais il n'eſt que manuſcrit & fort rare. * Richard Simon, *Hiſt. Crit. du Vieux Teſt. l.* 1. *c.* 31. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Grammairiens Hébreux, tome* 2. *partie* 3. *p.* 178. *n.* 717. édit. d'Amſterdam 1725.

JUDA, le pieux, Rabbin, fils du Rabbin Samuël, étoit de Francfort & mourut en 1217. Il a écrit *Schir Hajekud*, le *Cantique de l'unité*, touchant l'unité de l'Eſſence divine. On lui attribuë le *Sepher Kaſidim*, le Livre des pieux. C'eſt un Livre de morale dont les Juifs font beaucoup de cas. Il a été imprimé à Bologne en 1538, à Bâle en 1581. Quelques-uns croyent que cet Ouvrage eſt du R. Samuël pére de Juda le pieux. * Wolfii *Biblioth. Hebræa.*

JUDA, (Léon ou Léo) Miniſtre Proteſtant de Zurich, étoit fils de Jean Juda, Prêtre de Germeren en Alſace, qui l'avoit eu d'une concubine. Il naquit l'an 1482, fut elevé dans les Lettres, & ſe conſacra depuis à l'état Eccléſiaſtique; mais il donna dans les nouvelles opinions de Zuingle. Eraſme, qui lui avoit reproché ſon changement, s'attira une réponſe très aigre de ſa part. Léon Juda fut Miniſtre à Zurich, ſe ſignala parmi ceux de ſon parti, & mourut le 19 Juillet 1542, âgé de 60 ans. Comme il ſavoit l'Hébreu, il traduiſit l'Ancien Teſtament, & fit des Notes ſur quelques Livres de la Bible. Sa Verſion de la Bible eſt celle qui eſt jointe aux Notes de Vatable, &c. Pantaléon, *Proſopogr. l.* 3. Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.* De.. Thou. Richard Simon, *Hiſt. Crit. du Vieux Teſtament.*

JUDAISME, Religion des Juifs, ſelon la Loi que Moïſe leur donna, après l'avoir reçue de Dieu. Cette Loi eſt contenue dans le Pentateuque de Moïſe, qui comprend le Livre de la Genéſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres & le Deutéronome; & eſt amplement décrite dans le Lévitique & dans le Deutéronome. Le Lévitique contient les Loix, les Sacrifices & les Cérémonies des Juifs. Le Deutéronome eſt comme une récapitulation, ou un abrégé de la Loi. A l'égard de la liaiſon qu'il y a entre le Judaïſme & le Chriſtianiſme, *voyez* CHRISTIANISME.

JUDAS, dit MACHABE'E, étoit troiſiéme fils de Mathathias, Général des Juifs, de la famille des Aſmonéens. Il ſuccéda l'an du Monde 3869, & 166 avant Jéſus-Chriſt, à la charge de ſon pére, qui connoiſſoit ſon courage, & qui l'avoit préféré à ſes autres enfans, afin qu'il ſe joignît à ceux qui étoient animez du zéle de la Loi de Dieu, & qu'il affranchît ſon païs de ſervitude. Judas y travailla avec ſoin; & ſecondé par ſes fréres, il chaſſa les ennemis, fit mourir ces faux Juifs, qui avoient violé les Loix de leurs péres ſous Antiochus, & purifia la Judée de toutes les abominations qu'on y avoit commiſes. Lors qu'Apollonius, Gouverneur de Samarie pour le même Antiochus, eut appris le progrès de Judas Machabée, il marcha contre lui avec ſon Armée. Ce vaillant Chef du peuple de Dieu alla à ſa rencontre, le combattit, le défit & le tua avec grand nombre des ſiens. Il pilla enſuite ſon camp, rapporta ſon épée en triomphe, & demeura ainſi pleinement victorieux. Séron, Gouverneur de la Baſſe-Syrie, fut encore battu; & le bruit de ces deux victoires étant venu juſques à Antiochus, l'enflamma de dépit & le fit réſoudre à épuiſer ſes coffres d'argent, & ſon Royaume d'hommes, pour oppoſer à Judas une Armée qu'il ne pût vaincre. Il donna ſes ordres à Lyſias & à Philippe, qui envoyérent auſſi-tôt en Judée Ptolomée Nicanor & Gorgias, les plus habiles Généraux du Royaume. L'Armée prodigieuſe qu'ils firent marcher en Judée, épouvan-

ta d'abord ceux qui accompagnoient Judas; mais par ſon courage il ranima celui de ſes gens; & les ayant préparez au combat par le jeûne, il défit cette grande Armée. Lyſias deſeſpéré de ce que les ordres de ſon Prince étoient ſi mal exécutez dans la Judée, réſolut l'année ſuivante de commander lui-même en perſonne. Pendant qu'il armoit, Judas prit cet intervalle pour rétablir Jéruſalem. Il donna ſes premiers ſoins à la réparation du Temple, & commença par choiſir des Prêtres de ſainte vie. Il détruiſit l'autel que les Idolâtres avoient profané, refit des vaſes nouveaux, le Chandelier, la Table & tout le reſte qui ſervoit au culte du Temple. Lorſque cet appareil fut prêt à être conſacré, il fit célébrer une grande Fête, dont la dédicace dura huit jours, & que depuis ce tems, les Juifs ont célébrée toutes les années. Cela ſe fit le vint-cinquiéme du neuviéme mois, nommé *Caſleu*, l'an 3870 du Monde, & 165 avant Jéſus-Chriſt, trois ans après que le Temple eut été profané par les ordres d'Antiochus. Enſuite Judas défit les ennemis de ſa patrie en divers combats. Il avoit Dieu même pour conducteur; car dans une bataille, on vit vint-cinq Cavaliers d'un air & d'une force extraordinaire, qui le ſuivirent par-tout, & lui aidérent à vaincre. Antiochus, qui reçut avec chagrin la nouvelle de la défaite de ſes Généraux par les Juifs, réſolut de marcher contre eux & de ſe venger; mais il ne vint pas à bout de ſes deſſeins, & périt miſérablement. Judas Machabée remporta d'autres victoires contre Bacchide, Alcime & Nicanor, & fit alliance avec les Romains. Après avoir donné en pluſieurs occaſions des marques d'une valeur incroyable, il fut tué dans une bataille qu'il donna avec huit cens hommes, contre une puiſſante Armée. Ce fut l'an 3874 du Monde, & 161 avant Jéſus-Chriſt. Simon & Jonathas, ſes fréres, enlevérent ſon corps, & le firent porter à Modin, où il fut enterré avec grande magnificence dans le ſépulchre de ſon pére. Tout le peuple le pleura pluſieurs jours. * I & II des Machabées. Joſéphe, *Antiq. Judaïques l.* 12. Melchior Canus, *de Loc. Theol. l.* 2. Serrarius, *in Machab.* Torniel. Salian. Sponde. Uſſerius, *in Annal. Vet. Teſtam.*

JUDAS, ſurnommé ISCARIOT, parce qu'il étoit d'une ville de ce nom, ſituée dans la Tribu d'Ephraïm; l'un des Apôtres de Jéſus-Chriſt, fut celui qui trahit ſon divin Maître. Le texte ſacré nous apprend l'audace qu'il eut de cenſurer l'action que fit Magdelaine en répandant des aromates précieux ſur les piez du Sauveur, & nous témoigne que ſon avarice étoit très ſordide. Ce vice le porta à traiter avec les Juifs, pour leur livrer le Fils de Dieu, moyennant la ſomme de trente deniers. Il ſe trouva à la derniere Céne que Jéſus-Chriſt fit avec ſes Apôtres, en inſtituant le très ſaint ſacrement de l'Euchariſtie. Enſuite ce lâche Apoſtat livra le Fils de Dieu aux Juifs. Peu après, ayant reconnu l'horreur de ſa trahiſon, il alla trouver les Prêtres, leur rendit l'argent qu'il avoit reçu; & entraîné par ſon deſeſpoir, il ſe pendit lui-même: de ſorte que les entrailles lui ſortirent du ventre. S. Mathieu, & S. Jean en parlent dans leurs Evangiles. Les Auteurs différent de ſentiment, ſur la valeur des trente deniers, que Judas reçut pour trahir ſon Maître, & ſont même en controverſe pour le genre de ſa mort. Les Hérétiques Cérinthiens & Cajans ou Caïanites, l'honoroient particuliérement; & ces derniers ſe ſervoient même d'un Evangile qui portoit le nom de cet Apôtre infidéle. * Saint Epiphane, *Hæreſ.* 38. *Voyez* ISCARIOT.

JUDAS, Gaulonite, de la ville de Gamala, aſſiſté de Sadoc, Phariſien, ſollicita le peuple à ſe ſoulever dans la Judée, & fut Chef d'une Secte parmi les Juifs. Il prit occaſion d'une eſtimation que Cyrénius, établi par Auguſte, Gouverneur de Syrie, faiſoit faire de tous les biens des particuliers, l'année de la naiſſance du Fils de Dieu. Judas diſoit que cette eſtimation n'étoit autre choſe, qu'une manifeſte déclaration du deſſein qu'on avoit de les mettre en ſervitude. Sa Secte, ſelon Joſephe, convenoit en toutes choſes à celles des Phariſiens, excepté que ceux-ci ſoutenoient qu'il n'y a que Dieu ſeul qu'on dût reconnoître pour Seigneur & pour Roi. Ils avoient un amour ſi ardent pour la liberté, qu'il n'y a point de tourmens qu'ils ne ſouffriſſent, & ne laiſſaſſent ſouffrir aux perſonnes qui leur étoient les plus chéres, plutôt que de donner à quelque homme que ce fût le nom de Seigneur & de Maître. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 18. *ch.* 1. & 2.

JUDAS, ſurnommé *Barſabas.* On croit que ce fut l'un des ſoixante-douze Diſciples de Jéſus-Chriſt. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Apôtres aſſemblez à Jéruſalem le choiſirent avec Paul & Barnabas, pour aller porter à Antioche les Décrets qu'ils avoient dreſſez. Il étoit fils d'Alphée & frére de ſaint Jacques *le Mineur:* ce qui fait croire à quelques-uns, que c'eſt le même que l'Apôtre ſaint Jude, de qui nous avons une Epître Canonique. * *Actes*, *ch.* 25. *v.* 22.

JUDAS, Eſſéen de Nation, ſe mêloit de prophétiſer parmi les Juifs, & Flave Joſéphe dit que ſes prédictions ne manquoient jamais de ſe trouver véritables. Ayant vu Antigone fils d'Hircan, que ſon frére Ariſtobule avoit aſſocié à la Couronne de Judée, monter au Temple de Jéruſalem, Judas dit à ſes Diſciples & à ceux de ſes amis, qui avoient accoutumé de le ſuivre, pour remarquer les effets de ſes prédictions, qu'il eût voulu être mort, parce que la vie d'Antigone feroit connoître la vanité de ſa ſcience. C'eſt qu'il avoit aſſuré que ce Prince mourroit ce jour-là même dans la tour de Straton; ce qui étoit impoſſible, puiſqu'elle étoit diſtante de Jéruſalem de ſix cens ſtades, & que la plus grande partie du jour étoit déja paſſée. Mais comme il parloit ainſi, on lui vint dire, qu'Antigone avoit été tué dans un lieu ſouterrain, nommé du même nom de *Straton*, que porte une tour aſſiſe ſur le rivage de la mer nommée depuis *Céſarée.* * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *c.* 19. Il y en a qui croyent que ce Judas eſt le même que l'Auteur du *ſecond Livre des Machabées*, & peut-être auſſi du premier; que c'eſt lui, qui conjointement avec le peuple, les Grands de Jéruſalem, & le Sénat, écrivit en Egypte à Ariſtobule, qui étoit de la race ſacerdotale, & à tous les Juifs, qui y faiſoient leur ſéjour. * II *Machab. ch.* 1. *v.* 10. *ch.* 2. *v.* 14.

JUDAS, fils de Sariphée, & Matthias, fils de Margalothe, étoient deux Juifs fort ſavans, de beaucoup de mérite & extrêmement aimez de ceux de leur Nation. Ils perſuadérent à leurs Ecoliers & à quelques autres perſonnes d'abbattre l'aigle d'or, qu'Hérode *le Grand* avoit fait poſer ſur le plus haut du Temple de Jéruſalem à l'honneur de l'Empereur Auguſte, ſous prétexte qu'une telle choſe étoit contraire à la Loi. Ils furent pris tous deux par le Commandant des troupes d'Hérode, enchainez & menez devant lui à Jéricho, où il étoit allitté de la maladie dont il mourut. Ce Prince les condamna à être brûlez tout vifs. Cela faillit à cauſer une ſédition, à cauſe de l'amour que le peuple leur portoit. Il réſerva néanmoins ſon reſſentiment juſques après la mort d'Hérode; mais alors il demanda à Archélaüs la punition de ceux qui avoient été cauſe d'un ſupplice ſi injuſte & ſi inhumain. Ne l'ayant pu obtenir, ils s'éleva une ſi terrible ſédition, qu'elle ne put être appaiſée que par le ſang d'environ trois mille perſonnes. * Joſéphe, *Antiq. Judaiq. l.* 17. *ch.* 8. & 11.

JUDAS, fils d'un certain Ezéchias, Chef des Voleurs, qu'Hérode *le Grand* avoit pris & fait exécuter à mort, pendant qu'il étoit Gouverneur de Galilée. Ce Judas, après la mort d'Hérode, prenant le tems qu'Archélaüs étoit à Rome, aſſembla près de la ville de Séphoris en Galilée une grande troupe de gens déterminez, entra dans les terres du Roi, ſe ſaiſit de l'arſenal, y arma ſes gens, prit tout l'argent de ce Prince, qu'il trouva dans les lieux voiſins, pilla tout ce qu'il rencontra, & ſe rendit redoutable à tout le païs. Il eut même la hardieſſe d'aſpirer à la Couronne. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 17. *ch.* 12.

* JUDAS, eſt le nom de celui chez qui S. Paul étoit logé, & où Ananias reçut ordre de Dieu de l'aller trouver pour lui rendre la vue. * *Actes*, *ch.* 9. *v.* 11.

JUDAS, fils de Jonathas, ſavant dans la Loi des Juifs & fort éloquent. Lui & Simon ſon frére, qui avoit les mêmes talens, furent chargez de la part d'Eléazar, au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, d'offrir à Métilius Capitaine dans les troupes de ces derniers, de ſortir de Jéruſalem, la vie ſauve. Ce Judas fut grand ennemi de Flave Joſéphe Gouverneur de Galilée, & mit tout en uſage pour le perdre. Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 42 & 43.

JUDAS, fils de Celſias, avec Simon fils d'Eſron, tous deux de grande qualité parmi les Juifs, & Ezéchias fils de Chobare, qui étoit d'une famille conſidérable, appuyérent le parti d'Eléazar fils de Simon, contre la faction des Zélateurs, de laquelle il avoit été lui-même, mais dont il ſe ſépara, fâché de n'être pas lui ſeul Chef de ce parti. Ils ſe ſignalérent dans pluſieurs combats. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *ch.* 1.

JUDAS, fils d'un autre *Judas*, étoit un des Officiers de ce Simon, qui exerçoit un pouvoir tyrannique dans Jéruſalem. Il commandoit dans une tour de cette ville; mais étant touché de tant d'horribles inhumanitez qui ſe commettoient, & ſurtout dans le déſir de pourvoir à ſa ſureté, il aſſembla dix des Soldats qui étoient ſous ſon commandement, à qui il ſe fioit le plus, & leur déclara que le plus ſûr pour eux étoit de remettre aux Romains la tour qu'ils gardoient, & de ſe rendre à eux. Il les appella enſuite du haut de la tour, & leur déclara ſon deſſein; mais ils n'en tinrent compte, & cependant Simon ayant eu avis de ce qui ſe paſſoit ſe rendit dans la tour, fit tuer Judas & ſes compagnons à la vue des Romains, & jetter leurs corps par deſſus les murailles. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *ch.* 34.

JUDAS, fils de Merton, ſe ſignala en pluſieurs rencontres au ſiége de Jéruſalem conduit par Tite Veſpaſien. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 7. & 12.

JUDAS, fils de Jaïr, étoit durant le ſiége de Jéruſalem de la faction de Simon, & commandoit une troupe de Gens de guerre dans cette ville où il ſe fit très bien diſtinguer. Jéruſalem ayant été priſe il ſe ſauva par les égoûts, & s'enfuit à Macheron. Baſſus l'y alla aſſiéger, & le contraignit d'en ſortir avec trois mille hommes, & de ſe retirer dans une forêt nommée *Jardes*, où il ne fut pas en plus grande ſureté. Il y fut environné par les Romains, & cherchant à ſe faire jour avec les ſiens, les Romains les taillérent tous en piéces ſans qu'il s'en ſauvât un ſeul. * Joſephe, *Guerre des Juifs*, *l.* 8. *ch.* 26.

JUDAS, Evêque de Jéruſalem dans le ſecond ſiécle, ſuccéda à Ephrem, & fut le dernier des Juifs convertis, qui gouverna cette Egliſe. * Euſébe, *in Chron.*

JUDAS, Théologien & Hiſtorien Grec, vivoit dans le ſecond & le troiſiéme ſiécle. Il compoſa un Traité des 70 Semaines de la Prophétie de Daniel, & une Chronographie, qu'il continua juſques à la dixiéme année de l'empire de Sévére, qui eſt l'an 203 après Jéſus-Chriſt. * Euſébe, *Hiſt. Eccleſ. l.* 6. *c.* 6. Nicéphore, *l.* 4. *c.* 34. Saint Jérôme, *in Catal. &c.*

JUDAS, Rabbin aveugle, dans le VIII ſiécle, fut Auteur de divers Ouvrages, qui animérent la Secte des Sadducéens, contre la cabale & les traditions de la Synagogue. * Génébrard, *in Chron.*

JUDE, (Saint) Apôtre, dit auſſi LEBBE'E ou THADE'E, étoit frére de ſaint Jacques *le Mineur.* Il prêcha dans la Méſopotamie, dans l'Arabie, dans la Syrie, dans l'Idumée, & dans les régions voiſines; & mourut pour la confeſſion de Jéſus-Chriſt dans la ville de Béryte. Quelques Auteurs tiennent que ce fut lui qui vint trouver le Roi Abgare, dans la ville d'E-

d'Edeſſe, & qui le guérit de ſa maladie jugée incurable par les Médecins: ce que le Fils de Dieu lui avoit promis répondant à la Lettre par laquelle il le prioit de le venir voir. Mais toute cette Hiſtoire de la Vie de ſaint Jude, n'eſt établie ſur aucune preuve, & nous ne ſavons rien de certain de ſes actions ni de ſa mort, ſi ce n'eſt qu'ayant écrit ſa Lettre après la mort des Apôtres, il faut qu'il ait vécu longtems. Hégéſippe dit que, du tems de l'Empereur Domitien, l'on trouva deux petits-fils de cet Apôtre: ce qui n'eſt pas encore fort certain. Saint Jude a écrit une Epître, que nous avons parmi les Livres Canoniques. Cette Epître eſt citée comme un Livre Canonique par Origéne, & par pluſieurs autres anciens Péres. Cependant Euſébe & ſaint Jérôme remarquent que quelques-uns ne la recevoient pas, à cauſe de la citation du Livre d'Enoch; mais ce doute n'a pas duré longtems, & elle eſt dans tous les Catalogues anciens des Livres Canoniques. La citation d'un Livre Apocryphe ne diminue point l'autorité de cette Lettre, & n'en donne point au Livre Apocryphe; car comme ce Livre étoit célébre & eſtimé, il l'a pu citer pour faire impreſſion ſur les eſprits, & donner plus d'horreur des Hérétiques, contre qui il écrivoit. Il les y dépeint avec des traits fort vifs, & c'eſt avec beaucoup de raiſon, qu'Origéne dit de cette Lettre, qu'elle ne contient que très peu de paroles, mais qu'elles ſont très efficaces. * *Saint Matthieu, ch.* 10. *Saint Marc, ch.* 3. *Saint Luc, ch.* 6. Saint Jérôme, *in Catal. c.* 4. Baronius, *in Annal. & in Not. ſup. Martyrol. Rom.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.*

JUDE. *Cherchez* CYRIAQUE, qui vivoit dans le IV ſiécle.

JUDE'E, région de l'Aſie en Syrie, connue ſous le nom de *Paleſtine*, a pris ſon nom d'une de ſes parties, & a été auſſi nommée *Terre de Chanaan, de Promiſſion*, & enfin *Terre-Sainte*. La Judée, ou Terre-Sainte en général, comprenoit les douze Tribus des Enfans d'Iſraël; & la Judée particuliére n'avoit que celles de Juda & de Benjamin, avec les villes de Jéruſalem, de Bethléem, d'Aſcalon, d'Azot, de Joppé, &c. Du tems du Fils de Dieu, tout ce païs étoit diviſé en ſix parties, en Galilée, Samarie, & Judée propre, qui étoit deça le Jourdain vers la Mer Méditerranée; & au delà du même fleuve, en Trachonite, Iturée ou Pérée, & Idumée. Joſephe a fait une deſcription de ce païs en ces termes: „ La Judée ſe termine au vil„ lage d'Anuath, autrement nommé *Borceos*, du côté du ſep„ tentrion. Sa longueur du côté du midi, s'étend juſques à un „ village d'Arabie, nommé *Jardan*, & ſa largeur depuis le fleu„ ve du Jourdain juſques à Joppé. Jéruſalem placée au mi„ lieu, en eſt le centre: & ce beau païs a encore cet avanta„ ge, qu'allant juſques à Ptolémaïde, la mer ne contribue pas „ moins que la terre à le rendre auſſi délicieux qu'il eſt ferti„ le. Il eſt diviſé en onze parties, dont la ville de Jéruſalem „ eſt la premiére, la ville royale, & le chef de tout le reſte. „ Les autres dix parties ont été diſtribuées en autant de To„ parchies, qui ſont Gophna, Acrabatane, Tamna, Lidda, „ Ammaüs, Pella, l'Idumée, Engaddi, Hérodion, & Jéricho. „ Jamnia & Joppé, qui ont Juriſdiction ſur les régions voiſines, „ ne ſont point compriſes dans les parties que nous venons „ de nommer; non plus que la Gamalite, la Gaulanite, la Ba„ thanée, & la Trachonite, qui ſont partie du Royaume d'A„ grippa. Ce païs, qui eſt habité par les Syriens & les Juifs „ mêlez enſemble, s'étend en largeur depuis le Mont-Liban „ & les ſources du Jourdain, juſques au Lac de Tibériade; & „ en longueur, depuis le village d'Arphac juſques à Juliade.

Le païs eſt extrêmement fertile; & Joſéphe qui en parloit par rapport à ſon tems, aſſure que le terroir étoit en certains endroits ſi excellent, qu'il n'y avoit point de plante qu'il ne pût nourrir; & que l'on y voyoit en abondance des vignes, des oliviers & des palmiers. Aujourd'hui la terre eſt très mal cultivée, parce que le païs manque d'Habitans.

DES JUIFS.

Les Juifs venus de Jacob, autrement dit *Iſraël*, prirent le nom d'Iſraëlites, de celui de ce Patriarche, qui les laiſſa en Egypte où il mourut. On leur donna auſſi le nom d'Hébreux & de Peuple de Dieu. Les Egyptiens les traitoient comme des Eſclaves, les employoient à divers ouvrages, & leur faiſoient ſouffrir les derniéres indignitez. Lorſqu'ils virent qu'ils ſe multiplioient tous les jours, & qu'il étoit à craindre que reconnoiſſant leur force, ils n'entrepriſſent de recouvrer leur liberté les armes à la main, on les força par Edit de noyer leurs enfans mâles, dès l'inſtant qu'ils ſeroient venus au monde. Moïſe fut ſauvé miraculeuſement de ce péril, & Dieu ſe ſervit de lui pour délivrer ſon Peuple de cette ſervitude, ſous laquelle il gémiſſoit depuis deux cens ans. C'eſt pour cela que le Seigneur lui ordonna de ſe joindre à ſon frére Aaron. L'un & l'autre ſe préſenta à Pharaon Roi d'Egypte, & ils firent des merveilles ſi étonnantes en ſa préſence, qu'il ſe vit contraint de laiſſer ſortir les Hébreux de ſes Etats. Ce fut l'an 2544 du Monde, & le 1491 avant Jéſus-Chriſt. On compta ſix cens mille hommes propres à combattre, ſans les femmes & les enfans, & une multitude innombrable d'Egyptiens, qui avoient renoncé à leur Idolâtrie, pour embraſſer le culte du vrai Dieu. C'eſt lui qui leur fit paſſer la Mer Rouge à pié ſec, & qui abîma ſous les flots Pharaon, qui les pourſuivoit avec une puiſſante Armée. Moïſe conduiſit le Peuple dans le Déſert durant quarante ans; & Dieu opéra par ſon miniſtére des prodiges ſurprenans. Dans la douziéme demeure ou campement, qui fut aux environs de la montagne de Sinaï, ils s'arrêtérent preſqu'un an entier; & c'eſt durant cet intervalle qu'arrivérent toutes les choſes qui ſont rapportées ſur la fin de l'Exode, dans le Lévitique & dans les Nombres, juſqu'au dixiéme Chapitre. Pendant cet intervalle, ſe fit la publication de la Loi que Dieu donna à Moïſe; & parce que cette Loi & les autres qui la ſuivent, ſont des Loix fondamentales & authentiques dictées par Dieu même, & qui partent d'une ſuprême & divine autorité, il eſt bon d'en donner ici en abbrégé une connoiſſance particuliére, & de réduire en peu de lignes tout ce qui s'en trouve écrit dans l'Hiſtoire de Moïſe. Ce grand homme reçut premiérement le Décalogue, auquel, ſans le dernier attentat, on ne pouvoit ajoûter, & duquel on ne pouvoit retrancher un ſeul Article. Enſuite il reçut les autres Loix, qui régloient non ſeulement les Fêtes, les Sacrifices, les Cérémonies, mais encore toutes les autres actions publiques & les particuliéres, les jugemens, les contracts, les mariages, les ſucceſſions, les funérailles, la forme même des habits, & en général tout ce qui regarde les mœurs.

Moïſe éclairé de l'Eſprit de Dieu, avoit ſi bien réglé toutes choſes, que dans la ſuite on n'eut jamais beſoin d'y rien changer. Ainſi le Corps du Droit Judaïque n'eſt pas un recueil de Loix faites dans des tems & des occaſions différentes. Ce grand Légiſlateur avoit tout prévu. On ne voit point d'Ordonnances ni de David, ni de Salomon, ni de Joſaphat ou d'Ezéchias, quoique tous très zélez pour la juſtice. Les bons Princes n'avoient qu'à faire obſerver la Loi de Moïſe, & ſe contentoient d'en recommander l'obſervance à leurs ſucceſſeurs. Il n'y avoit point d'autre Livre, où l'on étudiât les préceptes de la pureté des mœurs. Il falloit les méditer & les feuilleter nuit & jour, en recueillir des ſentences, & les avoir toujours devant les yeux. En un mot, elle devoit être entre les mains de tout le monde. Outre la lecture aſſidue que chacun en devoit faire en particulier, on en faiſoit tous les ſept ans dans l'année ſolemnelle de la rémiſſion & du repos, une lecture publique, & comme une nouvelle publication à la Fête des Tabernacles, où tout le Peuple étoit aſſemblé durant huit jours. Moïſe fit dépoſer auprès de l'Arche l'original du Deutéronome, qui étoit un Abbrégé de toute la Loi; & de peur que dans la ſuite des tems elle ne fût altérée par la malice, ou par la négligence des hommes, outre les copies qui couroient parmi le peuple, on en faiſoit des exemplaires authentiques, qui étoient ſoigneuſement reçus & gardez par les Prêtres & par les Lévites, & tenoient lieu d'originaux. Les Rois (car Moïſe avoit bien prévu que ce Peuple voudroit enfin avoir des Rois comme les autres) étoient obligez par une Loi expreſſe du Deutéronome, à recevoir des mains des Prêtres, un des exemplaires religieuſement corrigez, afin qu'ils le tranſcriviſſent & le luſſent toute leur vie. Les exemplaires ainſi reçus par autorité publique, étoient en ſinguliére vénération à tout le Peuple: on les regardoit comme ſortis immédiatement des mains de Moïſe, auſſi purs & auſſi entiers que Dieu les lui avoit dictez. Un ancien volume de cette ſévére & religieuſe correction, fut trouvé dans la Maiſon du Seigneur, ſous le régne de Joſias, & peut-être eſt-ce l'original même, que Moïſe avoit fait mettre auprès de l'Arche: ce qui excita la piété de ce ſaint Roi, & lui fut une occaſion de porter ce Peuple à la pénitence. Les grands effets qu'a opéré dans tous les tems la lecture publique de cette Loi, ſont innombrables. En un mot, c'étoit un Livre parfait, qui étant joint par Moïſe à l'Hiſtoire du Peuple de Dieu, lui apprenoit tout enſemble, ſon origine, ſa Religion, ſa police, ſes mœurs, tout ce qui ſert à régler la vie, tout ce qui unit & forme la ſociété, les bons & les mauvais exemples, le châtiment du vice, & la récompenſe de la vertu. Par cette admirable diſcipline le Peuple d'Iſraël, ſorti d'eſclavage & détenu quarante ans dans un déſert, arriva tout formé à la terre qu'il devoit occuper. Moïſe le mena juſques aux frontiéres; & étant averti de ſa fin prochaine, il commit ce qui reſtoit à faire à Joſué.

Joſué, ou Jéſus (car c'eſt le vrai nom de Joſué) qui par ce nom & par ſon office repréſentoit le Sauveur du Monde, introduiſit le Peuple de Dieu dans la terre de Chanaan. Par les victoires de ce grand homme, en préſence duquel les eaux du Jourdain retournérent en arriére, les murailles de Jéricho tombérent d'elles-mêmes, & le Soleil s'arrêta au milieu du Ciel, les Hébreux s'établirent en ce païs-là, & en chaſſérent des Peuples abominables. Joſué leur inſpira un extrême éloignement de leur impiété, & le châtiment qu'il en fit par leur miniſtére, les remplit eux-mêmes de crainte pour la juſtice divine, dont ils exécutoient les décrets. On tient qu'une partie de ces Peuples que Joſué chaſſa de leurs terres, s'établit en Afrique, où on trouva longtems après dans une inſcription ancienne, le monument de leur fuite, & des victoires de Joſué. Après que ces Victoires miraculeuſes eurent mis les Iſraëlites en poſſeſſion de la Terre promiſe à leurs peres, Joſué & Eléazar Souverain-Pontife, avec les Chefs des douze Tribus, leur en firent le partage, ſelon la Loi de Moïſe, & aſſignérent à la Tribu de Juda le premier & le plus grand lot. Dès le tems de Moïſe, cette Tribu s'étoit élevée au deſſus des autres en nombre, en courage, & en dignité. Joſué mourut, & le Peuple continua la conquête de Chanaan. Dieu voulut que la Tribu de Juda marchât à la tête, & déclara qu'il avoit livré le païs entre ſes mains. En effet, elle défit les Chananéens, & prit Jéruſalem, qui devoit être la Cité ſainte & la Capitale du Peuple de Dieu. C'étoit l'ancienne Salem, où Melchiſédec avoit régné du tems d'Abraham.

Cette ville fut donnée d'abord aux enfans de Benjamin, qui, foibles & en petit nombre, ne purent chaſſer les Jébuſéens, anciens Habitans du païs, & demeurérent parmi eux. Sous les Juges, le Peuple de Dieu fut diverſement traité, ſelon qu'il ſe gouverna bien ou mal. Après la mort des vieillards, qui avoient vu les miracles de la main de Dieu, la mémoire de ces grands ouvrages s'affoiblit, & la pente univerſelle de la nature cor-

rompue entraîna le Peuple à l'Idolâtrie. Autant de fois qu'il y tomba, il fut puni; autant de fois qu'il se repentit, il fut délivré. Enfin le Peuple demanda un Roi, & Dieu lui donna Saül, qui fut bien-tôt réprouvé pour ses péchez. Dieu résolut alors d'établir une famille royale, d'où le Messie sortiroit, & la choisit dans la Tribu de Juda. David, jeune Berger sorti de la Tribu, le dernier des enfans de Jessé, dont son pére ni sa famille ne connoissoient point le mérite, mais que Dieu trouva selon son cœur, fut sacré par Samuel, dans Bethléem sa patrie. Le Gouvernement du Peuple de Dieu prit alors une forme plus auguste, & la Royauté fut affermie dans la Maison de David. Cette Maison commença par deux Rois de caractére différent, mais admirables tous deux. David, belliqueux & conquérant, subjugua les ennemis du Peuple de Dieu, dont il fit craindre les armes par tout l'Orient; & Salomon, renommé par sa sagesse, au dedans & au dehors, rendit ce Peuple heureux par une profonde paix. *Ce fut alors*, dit l'Ecriture-Sainte, *que tout Israël reposoit en sureté à l'ombre de son figuier.* David régna d'abord sur Juda, puissant & victorieux, & ensuite fut reconnu par tout Israël. Il prit sur les Jébuséens la forteresse de Sion, qui étoit la citadelle de Jérusalem. Maître de cette ville, il y établit par ordre de Dieu le Siége de la Royauté, & celui de la Religion; Sion fut sa demeure: il bâtit autour, & la nomma la Cité de David. Joab, fils de sa sœur, bâtit le reste de la ville, & Jérusalem prit une nouvelle forme. Ceux de Juda occupérent tout le païs, & Benjamin foible en nombre, y demeura mêlé avec eux. L'Arche de l'alliance bâtie par Moïse, où Dieu reposoit sur les Chérubins, & où les deux Tables du Décalogue étoient gardées, n'avoit point de place fixe. David la mena en triomphe dans Sion, & laissa à Salomon le plan d'un Temple superbe, que ce sage Roi éleva après la mort de son pére. Au jour de la dédicace de ce Temple, Dieu y apparut dans sa majesté, choisit ce lieu pour y établir son nom & son culte, & fit défense de sacrifier ailleurs. *Voyez* la description de ce somptueux édifice au mot JERUSALEM.

Salomon bâtit encore le Palais des Rois, dont l'Architecture étoit digne d'un si grand Prince. Sa Maison de plaisance, qu'on appella *le Bois du Liban*, étoit également superbe & délicieuse. Le Palais qu'il éleva pour la Reine, étoit une nouvelle décoration dans Jérusalem; tout étoit grand dans ces édifices, le cédre fut le seul bois qu'on y employa; tout y brilloit d'or & de pierreries. Les Citoyens & les Etrangers y admiroient la majesté des Rois d'Israël. Le reste répondoit à cette magnificence; les villes, les arsenaux, les chevaux, les chariots, la garde du Prince, le commerce, la navigation, avec une paix profonde, avoient rendu le Royaume de Judée très considérable, & la ville de Jérusalem la plus riche de l'Orient. Cependant Salomon finit son régne par de honteuses foiblesses; il s'abandonna à l'amour des femmes; son cœur s'affoiblit, & sa piété dégénéra en Idolâtrie. Dieu, justement irrité, l'épargna en mémoire de David son serviteur; mais il ne voulut pas laisser son crime entiérement impuni: il partagea son Royaume après sa mort, & sous son fils Roboam. L'orgueil brutal de ce jeune Prince lui fit perdre dix Tribus, que Jéroboam sépara de leur Dieu & de leur Roi. De peur qu'ils ne retournassent aux Rois de Juda, il défendit d'aller sacrifier au Temple de Jérusalem; & il érigea des Veaux d'or, auxquels il donna le nom de Dieu d'Israël, afin que le changement parût moins étrange. Ainsi fut élevé le Royaume d'Israël contre le Royaume de Juda. Dans celui d'Israël triomphérent l'impiété & l'Idolâtrie: la Religion obscurcie dans celui de Juda, ne laissa pas de s'y conserver. Sous le régne d'Abiam ou Abijam, fils de Roboam, on voit la fameuse victoire que la piété de ce Prince lui fit remporter sur les Tribus schismatiques. Son fils Asa, dont la piété est louée dans l'Ecriture, y est marqué comme un homme qui songeoit plus dans sa maladie au secours de la Médecine, qu'à la bonté de son Dieu. De son tems, Amri, Roi d'Israël, bâtit Samarie, où il établit le Siége de son Royaume. Ce tems fut suivi du régne admirable de Josaphat, où fleurirent la piété, la justice, la navigation, & l'Art militaire.

Pendant qu'il faisoit voir au Royaume de Juda un autre David, Achab & sa femme Jézabel, qui régnoient en Israël, joignoient à l'Idolâtrie de Jéroboam toutes les impiétez des Gentils. Ils périrent tous deux miserablement. Quelque tems après, les affaires changérent de face dans le Royaume de Juda. Athalie, fille d'Achab & de Jézabel, porta avec elle l'impiété dans la Maison de Josaphat. Joram, fils d'un Prince si pieux, aima mieux imiter son beau-pére. Il en fut puni; son régne fut court, & la fin en fut très malheureuse. Au milieu de ces châtimens Dieu fit des prodiges inouïs, même en faveur des Israëlites, qu'il voulut appeller à la pénitence. Ils virent, sans se convertir, les miracles d'Elie & d'Elisée, qui prophétisérent sous les régnes d'Achab, & de cinq de ses successeurs. Ochosias ou Achazja, Roi de Juda, fils de Joram & d'Athalie, fut tué dans Samarie avec ses fréres, comme allié & ami des enfans d'Achab. Cette nouvelle fut portée à Jérusalem, & aussi-tôt Athalie résolut de faire mourir tout ce qui restoit de la famille royale, sans épargner ses enfans; & de régner par la perte de tous les siens. Le seul Joas, fils d'Ochosias, étant encore au berceau, échapa à la fureur de son ayeule. Josabeth, sœur d'Ochosias, & femme de Joïada ou Jehojadah, Souverain-Pontife, le cacha dans la Maison de Dieu, & sauva ce précieux reste de la Maison de David. Athalie, qui le crut tué avec les autres, vivoit sans crainte: rien ne remuoit en Judée contre elle, & elle croyoit son autorité affermie par un régne de six ans; mais Dieu nourrissoit un Vengeur dans l'asyle sacré de son Temple. Lorsque Joas eut atteint l'âge de sept ans, Joïada le fit connoître à quelques-uns des principaux Chefs de l'Armée royale, qu'il avoit soigneusement ménagez, & assisté des Lévites, il sacra le jeune Roi dans le Temple. Tout le Peuple reconnut sans peine l'héritier de David & de Josaphat. Athalie accourue au bruit, pour dissiper la conjuration, fut arrachée de l'enclos du Temple, & reçut le traitement que ses crimes méritoient. Après la mort de ce Pontife, le jeune Roi, corrompu par les flatteries de ses Courtisans, s'abandonna à l'Idolâtrie. Le Pontife Zacharie, fils de Joïada, voulut le reprendre; & Joas, sans se souvenir de ce qu'il devoit au pére de ce saint homme, le fit lapider. La vengeance ne tarda pas; car l'année suivante, Joas, battu par les Syriens, & tombé dans le mépris, fut assassiné par les siens, & Amasias ou Amatsja son fils, meilleur que lui, fut mis sur le thrône. Le Royaume d'Israël abbattu par les victoires des Rois de Syrie, & par les guerres civiles, reprenoit ses forces sous Jéroboam II, plus pieux que ses prédécesseurs. Ozias, autrement nommé Azarias ou Hazarja, fils d'Amasias, ne gouvernoit pas avec moins de gloire le Royaume de Juda. C'est ce fameux Ozias, qui fut frappé de la lépre, & qui fut tant de fois repris dans l'Ecriture, pour avoir osé, sur la fin de ses jours, entreprendre sur l'Office sacerdotal; & qui, contre la défense de la Loi, avoit lui-même offert de l'encens sur l'autel des parfums. Il fallut le séquestrer, tout Roi qu'il étoit, selon la Loi de Moïse; & Joathan ou Jotham son fils, qui fut depuis son successeur, gouverna sagement le Royaume. Sous le régne d'Ozias, les cinq Prophétes, dont les principaux en ce tems furent Ozée & Isaïe ou Esaïe, commencérent à publier leurs Prophéties par écrit, & dans des Livres particuliers, dont ils déposoient les originaux dans le Temple, pour servir de monument à la poltérité. Les Prophéties de moindre étendue, & faites seulement de vive voix, s'enregîtroient, selon la coutume, dans les Archives du Temple, avec l'Histoire du tems.

Achaz, Roi de Juda, succéda à Joathan, & fut impie & méchant. Pressé par Razin ou Retsin Roi de Syrie, & par Phacée ou Pekach, fils de Roméllas ou Rémalja Roi d'Israël, au lieu de recourir à Dieu, qui lui suscitoit ces ennemis pour le punir, il appella Theglathphalasar ou Tiglath-Pelézer, premier Roi d'Assyrie ou de Ninive, qui réduisit à l'extrémité le Royaume d'Israël, & détruisit tout à fait celui de Syrie. En même tems il ravagea celui de Juda, qui avoit imploré son assistance. Ainsi les Rois d'Assyrie apprirent le chemin de la Judée, & en résolurent la conquête. Ils commencérent par le Royaume d'Israël, que Salmanasar ou Sçalmanéeser, fils & successeur de Theglathphalasar, détruisit entiérement. Ozée ou Hozée Roi d'Israël, s'étoit fié au secours de Sabacon, Sabachos ou So, autrement nommé Sua, Roi d'Ethiopie, qui avoit envahi l'Egypte; mais ce puissant Conquérant ne put le tirer des mains de Salmanasar. Les dix Tribus où le culte de Dieu s'étoit éteint, furent transportées à Ninive; & ayant été dispersées parmi les Gentils, s'y perdirent tellement, qu'on ne put plus en découvrir aucune trace. Il en resta quelques-uns qui furent mêlez parmi les Juifs, & firent une petite partie du Royaume de Juda. Ezéchias, qui succéda à Achaz, fut le plus pieux & le plus juste de tous les Rois après David. Sennachérib ou Sanchérib, fils & successeur de Salmanasar, l'assiégea dans Jérusalem, avec une Armée innombrable. Elle périt en une nuit par la main d'un Ange. Ezéchias, délivré d'une maniére si miraculeuse, servit Dieu, avec tout son peuple, plus fidélement que jamais; mais après la mort de ce Prince, & sous son fils Manassès ou Manassé, le Peuple ingrat oublia Dieu, & les desordres se multipliérent. Pendant que l'impiété s'augmentoit dans le Royaume de Juda, la puissance des Rois d'Assyrie, qui devoient en être les vengeurs, s'accrut sous Asaraddon, Esarhaddon ou Esarchardon, fils de Sennachérib. Il réunit le Royaume de Babylone à celui de Ninive, & égala dans l'Asie la puissance des premiers Assyriens. Sous son régne, les Cuthéens, Peuples d'Assyrie, depuis appellez *Samaritains*, furent envoyez pour habiter Samarie. Ceux-ci joignirent le culte de Dieu avec celui des Idoles, & obtinrent d'Asaraddon un Prêtre Israëlite, qui leur apprit le service du Dieu du païs, c'est à dire, les observances de la Loi de Moïse. Dieu ne voulut pas que son nom fût entiérement aboli dans une terre qu'il avoit donnée à son Peuple, & il y laissa sa Loi en témoignage; mais leur Prêtre ne leur donna que les Livres de Moïse, que les dix Tribus révoltées avoient retenus dans leur schisme. Les Ecritures composées depuis par les Prophétes qui sacrifioient dans le Temple, étoient déteſtées parmi eux; & c'est pourquoi les Samaritains ne reçoivent encore aujourd'hui que le Pentateuque.

Les Juifs avoient irrité Dieu, & s'étoient abandonnez à l'Idolâtrie, à l'exemple de Manassès; mais ils avoient fait pénitence avec ce Prince, & Dieu les prit aussi alors très particuliérement en sa protection. La Judée vit passer le régne détestable d'Amon, fils de Manassès; & Josias, fils d'Amon, sage dès l'enfance, travailla à réparer les desordres causez par les impiétez des Rois ses prédécesseurs. Il suspendit pour un peu de tems, par son humilité profonde, le châtiment que les Juifs avoient mérité; mais le mal s'augmenta sous ses enfans, & Jérusalem fut abandonnée aux armes victorieuses de l'orgueilleux Nabuchodonosor ou Nébucadnetsar, Roi des Chaldéens, qui la prit trois fois; la premiére, au commencement de son régne, & la quatriéme année du régne de Joakim ou Jéhojakim, d'où commencent les LXX années de la Captivité de Babylone, marquées par le Prophéte Jérémie; la seconde, sous Jéchonias, Joachim ou Jehojachim, fils de Joakim; & la derniére, sous Sédécias, où la ville fut renversée de fond en comble, le Temple réduit en cendres, & le Roi mené captif en Babylone avec Saraïa ou Séraja, Souverain-Pontife, & la meilleure partie du peuple. Les plus illustres de ces captifs furent les Prophétes Ezéchiel & Daniel. On compte aussi parmi eux les

trois

trois jeunes hommes que Nabuchodonoſor ne put forcer à adorer ſa ſtatue, ni faire conſumer par les flammes. Après les LXX ans de la captivité de Babylone, l'an 3499 du Monde, 536 avant Jéſus-Chriſt, & la même année que Cyrus fonda l'Empire des Perſes, ce grand Prince, choiſi de Dieu pour être le libérateur de ſon Peuple, & le reſtaurateur de ſon Temple, mit la main à ce grand ouvrage. Incontinent après la publication de ſon Ordonnance, Zorobabel, accompagné de Jéſus ou Jeſçuah, fils de Joſedec ou Jotſadak, Souverain-Pontife, remena les captifs, qui rebâtirent l'autel, & poſérent les fondemens du ſecond Temple. Les Samaritains jaloux de leur gloire, voulurent prendre part à cette grande entrepriſe; & ſous prétexte d'adorer le Dieu d'Iſraël, quoiqu'ils joigniſſent leur culte à celui de leurs faux Dieux, ils priérent Zorobabel de leur permettre de rétablir avec lui le Temple de Dieu; mais les enfans de Juda, qui déteſtoient leur culte mêlé, rejettérent leur propoſition. Les Samaritains irritez de ce refus, traverſérent leur deſſein par toutes ſortes d'artifices & de violences.

Depuis, Artaxerxès *longue-main*, Roi de Perſe, protégea le Peuple Juif, & permit à Néhémias ou Néhémie, de rebâtir Jéruſalem avec ſes murailles. Ce Décret d'Artaxerxès différe de celui de Cyrus, en ce que celui de Cyrus regardoit le Temple, & que celui-ci étoit pour la ville. Eſdras, Docteur de la Loi, ſe joignit à Néhémias, Gouverneur du Peuple de Dieu, nouvellement rétabli dans la Judée; & l'un & l'autre réformérent les abus, & firent obſerver la Loi de Moïſe, qu'ils obſervoient les premiers. Eſdras mit en ordre les Livres Saints, dont il fit une exacte réviſion, & ramaſſa les anciens Mémoires du Peuple Juif, pour en compoſer les deux Livres des Paralipoménes, ou Chroniques, auſquels il ajoûta l'Hiſtoire de ſon tems, qui fut achevée par Néhémias. C'eſt par leurs Livres que ſe termine cette longue Hiſtoire du Peuple de Dieu que Moïſe avoit commencée, & qui, (à la prendre ſeulement depuis Abraham juſques au rétabliſſement de Jéruſalem) enfermoit déja quinze ſiécles. Hérodote, que les Auteurs profanes appellent *le Pére de l'Hiſtoire*, commençoit à écrire la ſienne, lorſqu'Eſdras & Néhémias achevoient la leur; & comme alors la Judée, qui commençoit à peine à ſe relever de ſes ruïnes, n'attiroit pas ſes regards, il ne faut pas s'étonner s'il n'en eſt point fait mention dans les Hiſtoriens Grecs, qui n'avoient beſoin d'être informez que des Peuples, dont la guerre, le commerce, ou un grand éclat, leur donnoit connoiſſance. Ce fut dans ces tems malheureux que la Langue Hébraïque ceſſa d'être vulgaire. Pendant la Captivité, & enſuite par le commerce qu'il fallut avoir avec les Chaldéens, les Juifs apprirent la Langue Chaldaïque fort approchante de la leur, & qui avoit preſque le même génie. Cette raiſon leur fit changer l'ancienne figure des lettres Hébraïques, & leur fit écrire l'Hébreu avec les lettres des Chaldéens, plus uſitées parmi eux, & plus aiſées à former. Ce changement fut aiſé entre deux Langues voiſines, dont les lettres étoient de même valeur, & ne différoient que dans la figure. Depuis ce tems on ne trouve l'Ecriture-Sainte parmi les Juifs qu'en lettres Chaldaïques; mais les Samaritains retinrent toujours l'ancienne maniére de l'écrire. Leurs Deſcendans on perſévéré dans cet uſage juſqu'à nos jours, & nous ont par ce moyen conſervé le Pentateuque, qu'on appelle Samaritain, en anciens caracteres Hébraïques, tels qu'on les trouve dans les médailles & dans tous les monumens des ſiécles paſſez.

Les Juifs vécurent avec aſſez de douceur ſous l'autorité d'Artaxerxès, & ſous le régne de ſes ſucceſſeurs, juſqu'à Darius, qui fut vaincu en trois batailles rangées par Alexandre *le Grand*. En ce même tems-là Manaſsès, frére de Jaddus Souverain-Pontife, excita des brouilleries parmi les Juifs. Il avoit épouſé Nicaſis, fille de Sanaballat ou Sanabaleth Samaritain, que Darius avoit fait Satrape de ce païs. Plutôt que de répudier cette étrangére, à quoi le Conſeil de Jéruſalem & ſon frére Jaddus vouloient l'obliger, il embraſſa le ſchiſme des Samaritains. Pluſieurs Juifs, pour éviter de pareilles cenſures, ſe joignirent à lui. Dès-lors il réſolut de bâtir un Temple près de Samarie, ſur la montagne de Garizim, que les Samaritains croyoient bénite, & de s'en faire le Pontife. Son beau-pére, très accrédité auprès de Darius, l'aſſura de la protection de ce Prince; & les ſuites lui furent encore plus favorables. Alexandre s'éleva, Sanaballat quitta ſon maître, & mena des troupes aux victorieux pendant le ſiége de Tyr. Ainſi il obtint tout ce qu'il voulut. Le Temple de Garizim fut bâti, & l'ambition de Manaſsès fut ſatisfaite. Les Juifs cependant, toujours fidéles aux Perſes, refuſérent à Alexandre le ſecours qu'il leur demandoit. Il alloit à Jéruſalem, réſolu de ſe venger; mais il changea de réſolution à la vue du Souverain-Pontife Jaddus, qui vint au devant de lui avec les Sacrificateurs, revêtus de leurs habits de cérémonie, & précédé de tout le peuple habillé de blanc. On lui montra des Prophéties qui prédiſoient ſes victoires, c'étoient celles de Daniel. Il accorda aux Juifs toutes leurs demandes, & ils lui gardérent la même fidélité qu'ils avoient toujours eue pour les Rois de Perſe.

Sous les ſucceſſeurs d'Alexandre, la Religion & la Nation Judaïque commencérent à éclater parmi les Grecs. Ce Peuple bien traité par les Rois de Syrie, vécut tranquillement ſelon ſes Loix. Antiochus *le Dieu*, petit-fils de Séleucus, les répandit dans l'Aſie Mineure, d'où ils s'étendirent dans la Gréce, jouïſſant par-tout des mêmes droits & de la même liberté que les autres citoyens. Ptolomée, fils de Lagus, les avoit déja établis en Egypte. Sous ſon fils Ptolomée Philadelphe leurs Ecritures furent tournées en Grec, & on vit paroître cette célébre Verſion appellée la Verſion des Septante. C'étoient de ſavans Vieillards, qu'Eléazar, Souverain-Pontife, envoya au Roi qui les demandoit. Quelques-uns veulent qu'ils n'ayent traduit que les cinq Livres de la Loi; & que le reſte des Livres Sacrez pourroit dans la ſuite avoir été mis en Grec pour l'uſage des Juifs répandus dans l'Egypte & dans la Gréce, où ils oubliérent non-ſeulement leur ancienne Langue, qui étoit l'Hébreu, mais encore le Chaldéen, que la Captivité leur avoit fait apprendre. Ils ſe firent un Grec mêlé d'Hébraïſme, qu'on appelle *la Langue Helléniſtique*. Les Collections faites par les Septante, & tout l'Ancien Teſtament, ſont écrits en ce langage. Durant cette diſperſion des Juifs, leur Temple fut célébre par toute la Terre, & tous les Rois d'Orient y préſentoient leurs offrandes.

Sous le régne d'Antiochus *Epiphanès*, le Peuple de Dieu fut étrangement perſécuté. Ce Prince régnoit comme un furieux: il tourna toute ſa fureur contre les Juifs, & entreprit de ruïner le Temple, la Loi de Moïſe & toute la Nation. On vit éclater alors la réſiſtance de Mattathias, Sacrificateur, de la race de Phinées, & imitateur de ſon zéle; les ordres qu'il donna en mourant pour le ſalut de ſon peuple; les victoires de Judas le Machabée, ſon fils, malgré le nombre infini de ſes ennemis; l'élévation de la famille des Aſmonéens, ou des Machabées; la nouvelle dédicace du Temple que les Gentils avoient profané; le Pontificat de Judas, & la gloire du ſacerdoce rétablie. Sous Antiochus *Eupator*, fils d'Epiphanès, dont la mort fut digne de ſon impiété & de ſon orgueil, on vit continuer la perſécution du Peuple de Dieu, & les victoires de Judas le Machabée. Ce jeune Prince fut tué avec Lyſias ſon Tuteur, dans une guerre civile en Syrie, & laiſſa le ſceptre à Démétrius, ſous lequel les Juifs ne furent pas mieux traitez. Judas le Machabée battit les Généraux de ce Prince; & la main du ſuperbe Nicanor fut attachée dans le même Temple qu'il avoit ſi ſouvent menacé: mais un peu après, Judas accablé par la multitude, fut tué en combattant avec une valeur étonnante. Son frére Jonathas ſuccéda à ſa charge, & ſoutint ſa réputation.

Les Romains ravis d'humilier les Rois de Syrie, accordérent aux Juifs leur protection, & l'alliance que Judas avoit envoyé leur demander, fut conclue, ſans toutefois qu'ils puſſent obtenir d'eux aucun ſecours; mais la gloire du nom Romain ne laiſſa pas d'être un grand ſupport pour le peuple affligé. Vers ce même tems le fameux procès que les Samaritains avoient fait aux Juifs, fut jugé par Ptolomée *Philométor* Roi d'Egypte. Ces Monarques, perpétuels ennemis de la Syrie, ſe mêloient dans ſes diviſions pour en profiter. Les Schiſmatiques toujours oppoſez au Peuple de Dieu, ne manquoient point de ſe joindre à leurs ennemis, & pour plaire à Antiochus *Epiphanès* leur perſécuteur, ils avoient conſacré leur Temple de Garizim à Jupiter *Hoſpitalier*. Malgré cette profanation, ces impies ne laiſſérent pas de ſoutenir quelque tems après à Alexandrie devant Ptolomée, que ce Temple devoit l'emporter ſur celui de Jéruſalem. Les parties conteſtérent devant le Roi, & s'engagérent de part & d'autre, ſous peine de la vie, à juſtifier leurs prétentions par les termes de la Loi de Moïſe. Les Juifs gagnérent leur cauſe, & les Samaritains furent punis de mort, ſelon la convention. Le même Roi permit à Onias, de la race ſacerdotale, de bâtir en Egypte le Temple d'Héliopolis, ſur le modéle de celui de Jéruſalem: entrepriſe qui fut condamnée par tout le Conſeil des Juifs, & qui fut jugée contraire à la Loi. Pendant les troubles de Syrie entre Démétrius *Nicanor*, fils de Démétrius *Soter*, & Alexandre *Balas*, qui ſe vantant d'être fils d'Antiochus *Epiphanès*, fut mis ſur le thrône par ceux d'Antioche, les Juifs ſe fortifiérent, & Jonathas ſe vit recherché des deux partis. Nicanor victorieux le traita de frére, & en fut bientôt récompenſé; car dans une ſédition les Juifs accourus le tirérent d'entre les mains des rebelles. Jonathas fut comblé d'honneurs; mais quand Nicanor ſe crut aſſuré, il reprit le deſſein de ſes ancêtres, & les Juifs furent tourmentez comme auparavant. Les troubles de Syrie recommencérent. Diodore, ſurnommé *Tryphon*, éleva un fils de Balas, qu'il nomma Antiochus, & lui ſervit de Tuteur pendant ſon bas âge. L'orgueil de Démétrius ſouleva les peuples, & toute la Syrie fut en feu. Jonathas ſut profiter de la conjoncture, & renouvella l'alliance avec les Romains. Tout lui réuſſiſſoit, quand Tryphon (par un manquement de parole) le fit périr avec ſes enfans. Son frére Simon, le plus prudent & le plus heureux des Machabées, lui ſuccéda, & les Romains le favoriſérent, comme ils avoient fait ſes prédéceſſeurs. Tryphon ne fut pas moins infidéle à ſon pupille Antiochus, qu'il l'avoit été à Jonathas. Il fit mourir cet enfant par le moyen des Médecins, ſous prétexte de le faire tailler de la pierre qu'il n'avoit pas, & ſe rendit maître d'une partie du Royaume. Simon prit le parti de Démétrius Nicanor, Roi légitime, & après avoir obtenu de lui la liberté de ſon païs, il la ſoutint par les armes contre le rebelle Tryphon. Les Syriens furent chaſſez de la citadelle qu'ils tenoient dans Jéruſalem, & enſuite de toutes les places de la Judée. Ainſi les Juifs affranchis du joug des Gentils par la valeur de Simon, lui accordérent les droits Royaux à lui & à ſa famille; & Démétrius *Nicanor* conſentit à ce nouvel établiſſement.

Ce fut là que commença le nouveau Royaume du Peuple de Dieu, & la Principauté des Aſmonéens toujours jointe au Souverain-Sacerdoce, laquelle dura environ cent trente ans. Ce qui arriva vers l'an du Monde 3895, & 140 ans avant Jéſus-Chriſt. Démétrius *Nicanor* étant priſonnier des Parthes, chez qui il avoit porté la guerre, Antiochus *Sidétès* ſon frére régna en ſon abſence en Syrie. Il attaqua Tryphon: Simon ſe joignit à lui dans cette entrepriſe; & le Tyran forcé dans toutes ſes places, finit ſa vie auſſi malheureuſement qu'il le méritoit. Antiochus, maître du Royaume, oublia bientôt les ſervices que Simon lui avoit rendus dans cette guerre, & le fit périr. Pendant qu'il

ramaſſoit contre lui toutes les forees de la Syrie, Jean Hyrcan, fils de Simon, ſuecéda à ſon pére dans le Pontificat, & régna ſur le Peuple. Il ſoutint le ſiége dans Jéruſalem avec beaucoup de valeur; & à l'occaſion de la guerre qu'Antiochus méditoit contre les Parthes, pour délivrer ſon frére captif, il obtint de ce Prince des conditions ſupportables. Jean Hyrcan, qui l'avoit ſuivi dans cette expédition, y ſignala ſa valeur, & fit reſpecter la Religion Judaïque, lorſque l'Armée s'arrêta pour lui donner le loiſir de célébrer le jour du repos. Bientôt après, Antiochus périt; & Démétrius mis en liberté, revint en Syrie, où ſa femme Cléopatre entretint des diviſions, qui durérent même après ſa mort. Hyrcan en ſut profiter; il prit Sichem ſur les Samaritains, & renverſa de fond en comble le Temple de Garizim, deux cens ans après qu'il avoit été bâti par Sanaballat. Sa ruïne n'empêcha pas les Samaritains de continuer leur culte ſur cette montagne, & les deux Peuples demeurérent irréconciliables. L'année ſuivante, toute l'Idumée unie par les victoires d'Hyrcan au Royaume de Judée, reçut la Loi de Moïſe avec la Circoncifion. Les Romains continuérent leur protection à Hyrcan, & lui firent rendre les villes que les Syriens lui avoient ôtées. Il prit auſſi Samarie, & ne put convertir les Samaritains. Cinq ans après il mourut. La Judée demeura paiſible ſous la domination de ſes deux enfans Ariſtobule & Alexandre *Janneus*, qui régnérent l'un après l'autre, ſans être inquiétez par les Rois de Syrie. Quelques années après, la diviſion ſe mit parmi les Aſmonéens, & ne laiſſa à Hyrcan II, fils d'Alexandre Janneus, qu'une ombre de puiſſance.

Depuis, Hérode *Iduméen*, appuyé de la faveur de Céſar, auquel il ſe dévoua entiérement après la diſgrace d'Antoine, ſe maintint dans la poſſeſſion du Royaume de Judée, que la foibleſſe du vieux Hyrcan avoit fait perdre entiérement aux Aſmonéens. C'eſt ſous le régne du même Hérode que Jéſus-Chriſt vint au monde. Les Juifs ne ſurent pas reconnoitre cet avantage: au lieu de l'écouter, & de le ſuivre comme le véritable Meſſie & le Réparateur du genre humain, ils lui donnérent la mort, & attirérent ſur eux des malheurs incroyables. S'étant révoltez contre les Romains, dont ils ne pouvoient ſouffrir la domination, ceux-ci, pour les punir, les traitérent avec les derniéres rigueurs. Néron fut le premier qui leur fit la guerre; Veſpaſien & Titus ſon fils, les défirent en pluſieurs combats; & après la ruïne déplorable de Jéruſalem en l'an 70 de Jéſus-Chriſt, les Juifs perdirent entiérement leur liberté, & furent vendus comme des Eſclaves, ſans avoir jamais pu ſe relever de cette derniére chûte. Joſéphe, qui a fait le dénombrement de ceux qui moururent durant le ſiége de Jéruſalem, dit qu'il en périt onze cens mille, & qu'il y en eut quatre-vint-dix-ſept mille qui furent faits priſonniers. Durant le régne de l'Empereur Adrien, ils ſecouérent le joug de leur ſervitude, ſous la conduite d'un inſigne Impoſteur, nommé *Barcochébas*; mais cet effort ne ſervit qu'à rendre leurs chaînes plus peſantes. Depuis ils ſe ſont de même ſouvent empreſſez de recouvrer leur premiére liberté, ſans avoir pu en venir à bout; & ils ont toujours été conſidérez comme de malheureux Eſclaves, & le rebut des Peuples chez qui ils ſe ſont retirez. Nous avons pluſieurs Décrets des Conciles, divers Reſcrits des Empereurs, & des Ordonnances des Rois de France contre eux. * Pour ne rien laiſſer à deſirer par rapport au Gouvernement de la Judée, nous ajoûterons ici une Liſte ſuivie de ceux qui l'ont exercé depuis Hérode *le Grand*, juſques à la priſe de Jéruſalem par les Romains. Après la mort de ce Prince, ſes Etats furent partagez entre ſes trois fils, *Archélaüs*, *Hérode Antipas* & *Philippe*. Archélaüs eut la Judée avec le tître d'Ethnarque; mais après un régne de ſept ou neuf ans, il fut envoyé en exil à Vienne. Hérode Antipas eut pour ſon partage la Galilée & la Pérée, & après un régne d'environ 40 ans, il fut envoyé en exil à Lyon, & de là en Eſpagne où il mourut. Philippe hérita la Batanée, la Trachonite, & l'Auranite, & mourut environ l'an 37 de l'Ere Chrétienne. Après le banniſſement d'Archélaüs la Judée devint Province de l'Empire Romain, & l'on y envoya enſuite des Gouverneurs qui ſe ſuccédérent juſques à la priſe de Jéruſalem par l'Empereur Tite. Les voici dans leur ordre.

Coponius ou *Copponius*, Chevalier Romain, gouverna la Judée depuis l'an neuviéme de l'Ere Chrétienne juſques au treiziéme, ou ſelon l'Ere Vulgaire, depuis le ſixiéme juſques au dixiéme. Il eut pour ſucceſſeur

Marcus Ambivius, qui exerça cette charge pendant trois ans, c'eſt à dire, juſques au 13 de l'Ere Vulgaire. Après lui vint

Annius Rufus, mais il ne gouverna que pendant un ou deux ans.

Valerius Gratus prit ſa place, & l'occupa juſques à l'an 26 ou 27 de Jéſus-Chriſt.

Ponce Pilate lui ſuccéda, & tint les rênes du gouvernement juſques à l'an 36 ou 39 de Jéſus-Chriſt. Ce fut ſous lui que ſouffrit le Sauveur du Monde.

Marcellus vint après lui; mais peu de tems après, la Judée fut remiſe dans ſon premier état par l'Empereur Caligula, qui la donna à Agrippa ſurnommé Hérode, fils d'Ariſtobule & de Mariamne, & petit-fils d'Hérode *le Grand*.

Après la mort d'Agrippa, la Judée redevint Province, & fut gouvernée par *Cuſpius Fadus*, pendant environ deux années.

Tibére Alexandre fut ſon ſucceſſeur. Il étoit Juif de naiſſance, mais il abandonna la Religion de ſes péres pour parvenir à la charge de Gouverneur de Judée, qu'il exerça pendant environ deux années.

Ventidius Cumanus vint après lui, & gouverna juſques à l'an 58.

L'Empereur Claude envoya à ſa place *Félix* ſon Affranchi, dont le gouvernement dura juſques à l'an 60. Il eut pour ſucceſſeur

Porcius Feſtus, qui mourut l'an 62.

Albinus lui ſuccéda, & ne gouverna auſſi que deux années.

Geſtius Florus fut le dernier Gouverneur de la Judée. Ses cruautez & ſon avarice furent la cauſe du ſoulévement des Juifs contre les Romains, lequel en 70 fut ſuivi de la deſtruction de la ville & du Temple.

CE QUI EST ARRIVE' AUX JUIFS DEPUIS la deſtruction du Temple ſous Titus.

Dieu a viſiblement châtié les Juifs de leurs crimes en différentes occaſions; car outre ce que nous avons dit de Pompée, de Titus, de Trajan & d'Adrien, Julien *l'Apoſtat*, au rapport de Sozoméne, *l.* 5. *c.* 21. *de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique*, pour choquer les Chrétiens, permit aux Juifs, & même les exhorta de rebâtir leur Temple, leur promit ſa protection & toute ſorte de franchiſe; mais comme une multitude innombrable ſe fut aſſemblée, & eut commencé à le rebâtir avec grande dépenſe, il ſurvint un grand tremblement de terre, le Ciel fit paroître ſon courroux par des éclairs & des foudres, l'ouvrage fut détruit, & ſes ruïnes en accablérent un grand nombre. Du tems de la deuxiéme Croiſade, lorſque Louïs VII, Roi de France, dit *le Jeune*, paſſa la mer contre les Infidéles, & occupa les ſaints Lieux à la tête de trente mille homme de cheval, & de grand nombre d'Infanterie, en 1147, un certain Moine nommé *Raoul*, ayant aſſemblé pluſieurs milliers d'hommes pour paſſer en la Terre-Sainte, prêcha qu'il falloit avant de partir tuer tous les Juifs, qui étoient plus ennemis de Jéſus-Chriſt que tous les Mahométans. Le fameux Abbé de Clairvaux, ſaint Bernard, eut beaucoup de peine à ſauver ces malheureux de la fureur du menu peuple, & à obliger ce Moine de ſe retirer dans ſon Couvent.

Environ 150 ans après, l'an 1308, ſous le régne de Philippe *le Bel*, Roi de France, cette Nation continua d'être l'exécration des Chrétiens; & fut encore tourmentée, parce qu'elle exerçoit de cruelles exactions & de pernicieuſes uſures contre eux. Dans les Croiſades on ſe jettoit ſur eux, & on les accuſoit, dit Mézeray, ou d'avoir fait outrage aux ſaintes hoſties, ou d'avoir crucifié des enfans le vendredi ſaint, ou d'avoir maltraité l'image de Notre-Seigneur; & s'ils ſe tiroient des mains des Juges, ils ne ſe ſauvoient pas de la fureur de la populace. Les Princes mêmes, après s'être ſervis de ces maudits Uſuriers dans leurs fermes, leur faiſoient rendre gorge, & les chaſſoient ſouvent, afin de tirer de l'argent pour les rappeller. Cette année-là ils furent arrêtez par toute la France le 22 de Juillet, bannis du Royaume, & leurs biens confiſquez. Louïs X, dit *le Hutin*, fils aîné & ſucceſſeur du Roi Philippe *le Bel*, les rétablit en ſon Royaume, moyennant une très grande ſomme d'argent. Sous le régne de Philippe *le Long*, frére & ſucceſſeur de ce Louïs, une pareille manie ſaiſit les Païſans & Paſtoureaux pour le recouvrement de la Terre-Sainte, comme du tems du Roi ſaint Louïs. Ce fut à l'inſtigation d'un Moine défroqué & d'un Prêtre chaſſé de ſa Cure. Ils firent montre au Pré-aux-Clercs-lez-Paris, paſſérent en Aquitaine, de là en Languedoc, maſſacrérent par-tout les Juifs, & pillérent leurs magaſins. Le Comte de Foix leur donna la chaſſe ſi vivement, qu'il les diſſipa tous. Ce fut l'an 1320: mais l'année ſuivante, le même Roi Philippe *le Long* chaſſa les Juifs hors de ſon Royaume, & en fit brûler quantité, accuſez d'avoir conſpiré avec les Ladres, pour empoiſonner les puits & les fontaines, en y jettant des ſacs pleins d'herbes mal-faiſantes, & autres mixtions peſtiférées. Autrefois en France, en Italie & à Rome même, on confiſquoit les biens des Juifs qui ſe convertiſſoient à la Foi Chrétienne. Le Roi Charles VI les déchargea en France de cette confiſcation: elle s'étoit faite juſques-là pour deux raiſons. Premiérement, pour éprouver la foi de ces nouveaux convertis, n'étant que trop ordinaire aux gens de cette Nation de ſeindre de ſe ſoumettre à l'Evangile pour quelque intérêt temporel, ſans changer cependant de croyance & de cœur. En ſecond lieu, parce que, comme leurs biens venoient pour la plupart de l'uſure, la pureté de la Morale Chrétienne ſembloit exiger qu'ils en fiſſent une reſtitution générale, & c'eſt ce qui ſe faiſoit par la confiſcation. * D. Mabillon, *Veter. Analect. tome* 3.

LOIX & CEREMONIES des JUIFS MODERNES.

Les Juifs diviſent aujourd'hui leurs Loix & leurs Cérémonies en trois ordres. Le premier comprend tous les préceptes de la Loi écrite, qui ſont renfermez dans les cinq Livres de Moïſe appellez *le Pentateuque*; le ſecond regarde la Loi de bouche, qui ſont les Traditions ramaſſées par les Rabbins ou Docteurs, & pluſieurs Conſtitutions, qu'ils appellent *Commandemens des Sages*, recueillies dans un Livre qu'ils nomment *Talmud*; le troiſiéme comprend les choſes que l'uſage a autoriſées en divers tems & en différens lieux; ce qu'ils appellent proprement *Coutumes*. La Loi écrite par Moïſe & la Loi de bouche des Sages ſont généralement reçuës de tous les Juifs, quoique diſperſez dans toutes les parties du Monde, hors les Samaritains, qui n'admettent point cette Loi de bouche; mais en ce qui regarde les coutumes, ils différent beaucoup les uns des autres, ſelon la diverſité des lieux où ils ſont habituez. Tout leur culte ne conſiſte plus qu'en priéres, qu'ils font dans leurs Synagogues; car ils n'ont plus de ſacrifices depuis que leur Temple de Jéruſalem a été détruit. Leur créance contient ſept principaux Articles de Foi, qui ſont reçus de tous les Juifs. I. Que Dieu eſt un, incorporel & éternel. II. Qu'on ne doit adorer & ſervir que Dieu ſeul. III. Qu'il y a eu, & qu'il peut encore y avoir des Prophétes. IV. Que Moïſe a été le plus grand

Pro-

Prophéte qui ait jamais été inſpiré de Dieu ; & que la Loi qu'il a laiſſée, a été dictée de Dieu dans tous ſes préceptes: V. Que cette Loi eſt immuable, & qu'on n'y peut rien ajoûter, ni en rien retrancher: VI. Qu'il viendra un Meſſie, qui ſera plus puiſſant que tous les Rois de la Terre: VII. Que Dieu reſſuſcitera les morts à la fin des tems, & qu'enſuite il ſera un Jugement univerſel. Il eſt défendu aux Juifs de manger du lapin, du liévre, du pourceau, du poiſſon ſans écaille, des oiſeaux de proye, & des reptiles, ou animaux qui rampent à terre. Il y avoit autrefois pluſieurs Sectes ou Héréſies parmi les Juifs, dont les principales étoient celles des Samaritains, des Eſſéens, des Sadducéens, & des Phariſiens; à préſent les plus conſidérables ſont celles des Samaritains & des Caraïtes, dont il eſt parlé dans leurs Articles.

En Turquie il y a deux ſortes de Juifs, ſavoir les naturels ou originaires du païs; & les étrangers, ainſi appellez, parce que leurs ancêtres ſont venus d'Eſpagne ou de Portugal. Les premiers portent le turban comme les Chrétiens, mêlé de diverſes couleurs: de ſorte qu'on ne peut les reconnoître d'avec eux que par leurs ſouliers, qui ſont noirs ou violets, au lieu que ceux des Chrétiens ſont rouges ou jaunes. Les Juifs étrangers portent une coëffure ridicule, ſemblable a la forme d'un chapeau Eſpagnol, ſans aucuns rebords. Ceux-ci ne conviennent pas avec les autres en certains Articles de leur Religion, & ont leurs ſépultures ſéparées. Les uns & les autres ſe trouvent en grand nombre dans la plupart des villes de l'Empire du Grand-Seigneur, particuliérement dans les lieux de commerce, comme a Smyrne, à Alep, au grand Caire, à Theſſalonique, &c. Leurs emplois ordinaires ſont d'être Banquiers, de prêter à uſure, de ſervir dans les Douanes, d'être Fripiers, Droguiſtes, Médecins & Truchemens. Ils ſavent dire en détail tout ce qu'il y a de marchandiſes dans une ville, la qualité & le prix. Les autres Nations Orientales, comme les Grecs, les Arméniens, &c. n'ont pas ce talent ni cette adreſſe: ce qui oblige les Négocians de ſe ſervir des Juifs, quelle que ſoit l'averſion qu'on leur porte. Il y a certains lieux dans la Turquie, où les Habitans ne les veulent point ſouffrir, quelque permiſſion qu'ils ayent du Grand-Seigneur d'habiter dans toute l'étendue de ſes Etats. On dit qu'ils y ſont en horreur, à cauſe des cruautez inouïes qu'ils y ont exercées contre leurs débiteurs & leurs Eſclaves. Les Turcs & les Chrétiens Orientaux aſſurent communément que ces malheureux font mourir tous les ans au jour du vendredi-ſaint un Eſclave Chrétien, en haine de la Religion Chrétienne; mais qu'ils ſe cachent, de crainte d'être ſurpris, parce qu'ils ont été pluſieurs fois châtiez exemplairement par la Juſtice, pour avoir commis une action ſi déteſtable. Il y a des Juifs Caraïtes, qui s'attachent à la Lettre de l'Ecriture, & qui ne ſont pas grande eſtime du Talmud. Les autres Juifs, dont la plupart ſont Rabbiniſtes, ſuivent les Traditions de ce Recueil, & diſent beaucoup de mal des premiers; mais les uns & les autres nient également que le Meſſie ſoit venu. * Michel Lévre, *Théatre de Turquie.* Richard Simon, *Hiſt. Crit. du Vieux Teſtam.*

Il y avoit un grand nombre de Juifs dans l'Arabie, avant que Mahomet y prêchât une nouvelle doctrine; & ils étoient auſſi répandus dans toute la Perſe, où ils ſuſcitérent pluſieurs perſécutions contre les Chrétiens. Lorſque les Arabes furent maîtres de ce païs, ils y devinrent plus puiſſans, & s'établirent à Bagdad, où les uns cultivant les Sciences, d'autres s'attachant au Commerce, & pluſieurs entrant dans les Finances comme Douaniers & Receveurs, ils vinrent à ſe faire conſidérer juſqu'au point d'obtenir un Chef de police & de diſcipline, dont l'autorité étoit a peu près la même que celle des Patriarches des Chrétiens. Les Arabes ont appellé ce Chef *Rasjalout*, c'eſt à dire, *Prince des Exilez*. Il y avoit auſſi des Juifs dans l'Iſle de Ceylan, & juſques dans la Chine dans le IX ſiécle. Le nombre de ceux-ci diminue tous les jours, parce qu'ils ſéparent de leur communion ceux qui s'appliquent aux études Chinoiſes, néceſſaires pour obtenir les degrez, étant perſuadez que les cérémonies pratiquées parmi les Lettrez, ne ſont pas exemptes d'Idolatrie; en quoi ils penſent de même que les Mahométans. Ces Juifs d'Orient paroiſſent deſcendre de ceux qui furent diſperſez par Salmanaſar; mais il eſt certain qu'ils ont eu beaucoup de communication avec les Juifs plus récens, puiſque ceux de la Chine connoiſſent les Hiſtoires d'Eſther & de Judith; & que les Livres traduits en Langue Perſanne ſont conformes en des endroits eſſentiels à ceux qui ont été revus par les Maſſorétes, & que par exemple le verſet 14 du Pſeaume 144 ou 145, qui eſt abécédaire, y manque, quoiqu'on ne puiſſe douter qu'il n'ait été anciennement dans le texte Hébreu, de même que dans la Vulgate, dans les Septante, & dans la Verſion Syriaque; n'y ayant aucune raiſon qui puiſſe perſuader, que dans un Pſeaume dont les verſets ſont diſpoſez ſelon l'ordre des lettres de l'Alphabet, on en ait omis une. * Renaudot, *Relation des Indes & de la Chine.*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GOUVERNEURS & des JUGES des JUIFS.

Ans du Monde.	*Avant J. C.*		*Durée.*
2544	1491	Moïſe.	40 ans.
2584	1451	Joſué.	17
		Anarchie, & enſuite, premiére Servitude de huit ans, ſous Cushan ou Cuſçan Roi de Meſopotamie.	
2630	1405	Othniel ou Hothniel.	40
		Seconde Servitude de 18 ans, ſous Eglon ou Héglon, Roi des Moabites.	
2679	1325	Aod ou Ehud,	40 ans.
		Troiſiéme Servitude de 29 ans ſous Jabin, Roi de Chanaan.	
2710	1285	Debora & Barac.	33
		Quatriéme Servitude de ſept ans, ſous les Madianites.	
2790	1245	Gédéon.	9
2799	1236	Abimélech.	3
2802	1233	Tolah.	23
2826	1209	Jaïr.	22
		Cinquiéme Servitude de 18 ans, ſous les Philiſtins & les Ammonites: elle commence en la cinquiéme année de Jaïr.	
2847	1188	Jephté.	7
2854	1181	Abeſan, Ibiſan ou Ibtſan.	7
2861	1174	Ajalon ou Elon.	16
2871	1164	Abdon ou Habdon.	8
2879	1156	Samſon.	20
		Sixiéme Servitude de 40 ans, ſous les Philiſtins. Samſon vengea à diverſes fois les Iſraëlites.	
2899	1136	Héli.	40
2939	1096	Samuel.	22

SUITE DES ROIS DES JUIFS.

Ans du Monde.	*Avant J. C.*		*Durée.*
2940	1095	Saül.	40
2980	1055	David.	40
3020	1015	Salomon.	40
		Le Royaume eſt diviſé.	
		ROIS DE JUDA.	
3060	975	Roboam.	17
3077	958	Abiam ou Abijam.	3
3080	955	Aſa.	41
3121	914	Joſaphat.	25
3146	889	Joram.	4
3150	885	Ochoſias ou Achazja.	1
3151	884	Athalie.	6
3157	878	Joas.	40
2196	839	Amaſias ou Amatsja.	29
3225	810	Ozias ou Hoſias.	52
3277	758	Joathan ou Jotham.	16
3293	742	Achaz.	16
3309	726	Ezéchias.	28
3337	698	Manaſsès ou Manaſſé.	55
3392	643	Amon.	2
3394	641	Joſias.	13
3425	610	Joachas.	3 mois.
3425	610	Joachim ou Jéhojakim.	11 ans.
3436	599	Jéchonias.	3 m. 10 j.
3436	599	Sédécias.	11 ans.
3447	588	*Nabuchodonoſor détruit le Royaume de Juda, ruïne le Temple, & emméne le Peuple en captivité.*	
		ROIS D'ISRAEL.	
3060	975	Jéroboam.	21
3081	954	Nadab.	1 quelques mois.
3082	953	Baaſa ou Bahaſça.	24
3105	930	Ela.	1 quelques mois.
3106	929	Zamri ou Zimri.	1 ou 2 mois.
3106	929	Amri ou Homri.	11 ans.
3117	918	Achab.	21
3138	897	Ochoſias ou Achazja.	1 quelques mois.
3139	896	Joram.	12
3151	884	Jéhu.	28
3179	856	Joachas.	17
3196	839	Joas, près de	14
3209	826	Jéroboam II.	41
		Après la mort de Jéroboam II, il y eut en Iſraël une anarchie de onze ans & demi.	
3262	773	Zacharie.	6 mois.
3262	773	Sellum.	1 mois.
3262	773	Manahem.	10 ans.
3274	761	Phacias, Pékaias ou Pékachja.	2
3276	759	Phacée ou Pékah.	20
3296	739	Oſée ou Hoſée.	18
3314	721	*Salmanaſſar ou Scalmanéeſer Roi d'Aſſyrie, s'empare de la ville de Samarie, & détruit le Royaume d'Iſraël, qui avoit duré 254 ans, depuis la diviſion des deux Royaumes.*	
		PONTIFES DES JUIFS.	
2545	1490	Aaron.	38
2583	1452	Eléazar.	
		Phinées.	
		Abiſué ou Abiſçuah.	
		Bocci ou Bukki.	
		Ozi ou Huzi.	
		Zararias ou Zérahja.	

Ans

Ans du Monde.	*Avant J. C.*	
		Merajoth.
		Amarias ou Amarja.
2878	1157	Héli.
2919	1116	Achitob ou Ahitub.
		Achielech, Achias ou Ahija.
2974	1061	Abiathar.
3021	1014	Sadoc ou Tſadok.
3060	975	Achimaas, Achimas ou Ahimahats.
3077	958	Azarias ou Hazarja.
3121	914	Joannam ou Johanan.
3146	889	Iſus.
3150	885	Axioramus.
3151	884	Phidéas.
3153	882	Joïadas.
3185	850	Zacharie.
3197	838	Joannam II.
3225	810	Azarias II.
3273	762	Amarias.
3290	745	Achitob II.
3305	730	Sadoc II.
3314	721	Sellum.
3335	700	Elcias. *Sobnas* intrus.
3338	697	Eliacim.
3393	642	Azarias III.
		Sararias ou Saréas.
3448	587	Joſédech.
3499	536	Jéſus ou Joſué.
3533	502	Joacim.
3574	461	Eliaſib.
3594	441	Joïadas II.
3638	397	Jonatham.
3685	350	Jeddoa ou Jaddus.
3711	324	Onias.
3735	300	Siznon.
3748	287	Eléazar II.
3770	265	Manaſsès.
3793	242	Onias II.
3802	233	Simon II.
		Onias III.
3859	176	Jaſon.
3862	173	Ménélaüs, *& enſuite* Lyſimachus.
3867	168	Mattathias.
3868	167	Judas.
3874	161	Jonathas.
3892	143	Simon.
3900	135	Jean Hy.
		PONTIFES ET ROIS.
3931	104	Ariſtobule I.
3957	78	Alexandre Jannée.
3968	67	Hyrcan II.
3972	63	Ariſtobule II.
3995	40	Hyrcan III.
		Antigone.
		Hérode Iduméen s'empare du Royaume qui eſt diviſé apres ſa mort.
		PONTIFES.
3998	37	Ananel.
4001	34	Ariſtobule.
4004	31	Ananel, rétabli.
4005	30	Jéſus, fils de Phabet.
4011	24	Simon, fils de Boëthus.
Depuis	*J. C.*	
4035	1	Matthias.
4036	2	Joazar.
4037	3	Eléazar, fils de Boëthus.
4038	4	Jéſus.
4039	5	Joazar, rétabli.
4040	6	Ananus.
4050	16	Iſmaël.
4051	17	Eléazar, fils d'Ananus.
4052	18	Simon, fils de Camithus.
4053	19	Joſeph Caïphas.
4071	37	Jonathas, fils d'Ananus.
4074	40	Simon Canthara.
4077	43	Matthias, fils d'Ananus.
4078	44	Elionée.
4079	45	Simon Canthara, rétabli.
4081	47	Joſeph, fils de Canée.
4082	48	Ananias, fils d'Ananus.
4083	49	Ananias, fils de Nébédée.
4090	56	Iſmaël II.
4092	58	Joſeph, fils de Canée, rétabli.
4095	61	Ananus, fils d'Ananus.
4096	62	Jéſus, fils de Damnée.
4098	64	Jéſus, fils de Gamaliel.
5000	66	Matthias, fils de Théophile.
5001	67	Phanaclius.
		Jéruſalem eſt priſe, & le Temple ruïné par Titus.

* *Conſultez* l'Ecriture-Sainte. Joſéphe, Euſébe, *in Chron. & Hiſt. Eccleſ.* Sulpice Sévére, Guillaume de Tyr, Le Recueil intitulé, *Geſta Dei per Francos*; Torniel, Salian, Baronius, Sponde, &c. Cappel, *Chronologie Sacrée*; Bochart de Caen, & Jean Buxtorf le fils, qui ont écrit du païs & de la Religion des Juifs.

JUDE'E PROPRE, ou le Royaume de Juda. C'étoit la partie de la Judée, qui reſta aux ſucceſſeurs de David, depuis le Schiſme de Jéroboam, juſqu'à la Captivité de Babylone. Il avoit au midi l'Idumée, & par-tout ailleurs il étoit borné par le Royaume d'Iſraël. Il comprenoit les Tribus de Juda & de Benjamin, & la ville de Jéruſalem en étoit la Capitale * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUDENBACH, beau village de la Franconie en Allemagne dans le Comté de Henneberg, à un mille d'Allemagne de Newſtatten ſur le Krempen.

JUDENBOURG, petite ville d'Allemagne, dans la Haute Stirie, ſur le Muer, environ à trois lieues de Seckaw, vers le midi. Quelques Géographes la prennent pour la ville de Norique, nommée *Sabatinca*, laquelle d'autres placent à *Sunchendkirch*, village près du Muer, à deux lieues de Muraw, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUDEX (Matthieu) l'un des principaux Ecrivains des Centuries de Magdebourg, naquit à Tippolswalde dans la Miſnie, le 21 de Septembre 1528. Il fit paroître une grande inclination pour les Lettres, c'eſt pourquoi ſon pére lui permit d'aller étudier à Dreſde. Il ne s'y arrêta pas longtems. Il aima mieux faire ſes études dans le Collége de Wittenberg, puis dans celui de Magdebourg. Il étoit en mauvais état lorſqu'il arriva dans cette derniére ville, tout couvert de gale, & ſans argent. Pour vivre, il alla demandant en chantant de porte en porte; mais enfin, après qu'on eut connu qu'il étoit de bonne eſpérance, on lui procura une place de Précepteur chez un Avocat, qui l'envoya avec ſon fils à Wittenberg l'an 1546. Il y reçut le degré de Maître ès Arts au mois d'Octobre 1549. Après quoi il retourna à Magdebourg, & y régenta la ſeconde Claſſe quelques années, puis il y fut Miniſtre de l'Egliſe de S. Ulric juſques à l'année 1559. Il ne quitta cet emploi, que pour aller exercer la Profeſſion en Théologie dans l'Académie d'Iéne. Il exerça cette Profeſſion 18 mois. On la lui ôta par ordre de Jean-Frédéric, Duc de Saxe, au commencement d'Octobre 1561. Il s'arrêta encore ſix mois à Iéne, puis ayant paſſé à peu près autant de tems à Magdebourg, il ſe retira à Wiſmar. Il mourut le 15 de Mai 1564 à Roſtock, où il étoit allé quelques jours auparavant, afin d'aſſiſter à la promotion des Ecoliers. Ce fut un homme de bonnes mœurs, laborieux, ſavant & qui compoſa beaucoup de Livres. Il traduiſit en Latin le Livre Allemand de Luther, touchant le ſens literal des paroles, *Ceci eſt mon corps.* Il publia en 1559 un Livre intitulé, *Quod arguere peccata ſeu concionari pœnitentiam, ſit proprium Legis & non Evangelii proprie dicti, Rationes & Argumenta.* Son Traité *de Typographiæ Inventione, & de prælorum legitima inſpectione*, fut imprimé l'an 1566. Ses *Enarrationes Epiſtolarum Dominicalium*, parurent l'an 1578. Le Public a vu ſix Ouvrages de ſa façon en Allemand. Lui & Wigandus publiérent conjointement quelques Ecrits, comme, *Reſponſio ad Confeſſionem Majoris de Juſtificatione & bonis Operibus*; *Reſponſio ad ſcurriles & blaſphemos fœtidi Rambocchii Rhythmos Wittebergæ impreſſos*; *de Adiaphoricis corruptelis in magno libro Interimiſticorum, ſub conficto tituio Profeſſorum Wittenbergenſium edito, repertis, Admoniiones*; *Corpus Doctrinæ ex Novo Teſtamento; de Victorini Strigelii Declaratione, ſeu potius Occultatione.* Il eut bien des chagrins à eſſuyer pendant le cours de ſon Miniſtére. * Bayle, *Dict. Critiq.*

JUDIA, ville capitale du Royaume de Siam. * *Voyez* SIAM.

JUDICELLO, anciennement *Amenanus*, *Amenes*, *Amaſenus*, petite riviére de la vallée de Démona en Sicile, prend ſa ſource au pié du Mont-Gibel, baigne les ruïnes de Catania, & ſe décharge dans le Golfe de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUDITH, ſainte veuve, Juive de la Tribu de Siméon, étoit belle, fort riche & fort jeune, lorſque Manaſsès ſon mari mourut. Elle paſſoit les années de ſon veuvage dans la retraite, dans le jeûne & dans le cilice, & demeuroit à Béthulie. Cette ville fut aſſiégée par Holoferne, Général de Nabuchodonoſor, Roi des Aſſyriens, qui conſidérant les dehors de la ville, & voyant qu'elle n'avoit de l'eau que par un aqueduc, le fit couper, afin d'obliger par la ſoif les Habitans à ſe venir rendre. Ils étoient dans le deſſein de le faire, lorſque Judith inſpirée de Dieu, prit ſes plus beaux habits, & ajoûtant à ſa beauté naturelle de nouveaux ornemens, ſortit de la ville, & ſe retira dans le camp d'Holoferne. Ce Général ravi de ſa beauté, la reçut avec joye, & commanda à tous ſes gens de la laiſſer ſortir quand elle voudroit faire ſes priéres. Sa paſſion augmentant toujours, il voulut qu'elle vînt ſouper avec lui, & qu'on les laiſſât ſeuls. Judith ne s'y oppoſa point; & le Général croyant lui faire grand honneur, s'enivra devant elle, & ſe fit mettre dans ſon lit. La ſainte veuve prit le ſabre d'Holoferne, & lui coupa la tête. Enſuite elle ſortit avec ſa ſervante, & vint à Béthulie, où elle annonça la victoire que Dieu faiſoit remporter à ſon Peuple. Dès que le jour fut venu, & que l'Armée d'Holoferne eut ſu ce qui s'étoit paſſé, elle fut ſaiſie d'une peur extrême, & les Juifs qui ſortirent en même tems de la ville, pourſuivirent vivement les Aſſyriens, & après en avoir tué un grand nombre, partagérent leurs dépouilles. Ils honorérent cette victoire par une réjouïſſance publique, qui dura trois mois, & la conſacrérent par un Fête ſolemnelle. Judith vécut depuis juſqu'à l'âge de 105 ans, & pendant tout le tems de ſa vie le Peuple Juif jouït de la paix. * *Judith, ch.* 1. 2. 3. *& ſuiv.*

☞ La différence des opinions entre les Auteurs eſt très grande ſur le tems auquel arriva l'Hiſtoire de Judith. Bellarmin, Pétau, Salian, & divers autres, la placent ſous le régne de

de Manaſsès & de Mérodach, qu'ils prennent pour Nabuchodonoſor Roi d'Aſſyrie. Torniel l'a reculée de plus de deux cens ans après, ſous Xerxès, Roi de Perſe, après la captivité de Babylone. Les paroles d'Achior, qu'Holoferne interroge ſur la Nation des Juifs, ſemblent favoriſer cette ſeconde opinion, qui a été tenue par pluſieurs Péres, par ſaint Auguſtin, par Sulpice Sévére, par Béde, par Cometor, &c. Quelques-uns croyent que l'Auteur du Livre de Judith eſt Eliachim, ou Joachim, Grand-Prêtre des Juifs, dont il eſt parlé dans ce Livre. D'autres diſent que c'eſt Joſué, fils de Joſédech, compagnon de Zorobabel; & quelques-uns ſoutiennent qu'il n'a été écrit que du tems d'Antiochus *Epiphanès*, avant la domination des Aſmonéens. Il eſt écrit en Langue Chaldaïque, & c'eſt ce qui a fait conjecturer à M. Huet, qu'il avoit été écrit pendant la Captivité de Babylone. Nous n'avons plus l'Original de ce Livre, mais ſeulement une Verſion Latine, faite par ſaint Jérôme ſur le Chaldaïque. Ce Pére dit dans la Préface qu'il avoit rendu le ſens, ſans s'attacher à la lettre; qu'il avoit retranché les variétez vicieuſes qui ſe trouvoient en différens exemplaires; & qu'il n'avoit mis dans ſa Traduction que ce qu'il avoit jugé être le vrai & parfait ſens de l'Original. Outre la Verſion de S. Jérôme, on en a deux autres, l'une en Grec & l'autre en Syriaque. La premiére eſt attribuée a Théodotion qui floriſſoit ſous l'empire de Commode. Cependant elle doit être plus ancienne, puiſqu'on la trouve citée dans l'Epitre de S. Clément aux Corinthiens, écrite longtems avant le régne de Commode. La Verſion Syriaque a été faite ſur le Grec, de même que l'Angloiſe. Ces Verſions contiennent des circonſtances qui ne ſe trouvent point dans celle de S. Jérôme, & dont quelques-unes ſemblent être ces différentes Leçons que ce Pére avoit rejettées. * Le Concile de Nicée, cité par ſaint Jérôme, *Præf. in Jud.* III. Concile de Carthage, *ch.* 47. Concile de Trente, *Seſſ.* 4. Le Pape Gelaſe I, *Decr. de Script.* Innocent I, *Epiſt. ad Exup.* Saint Auguſtin, *l.* 2. *de Doct. Chriſt. ch.* 28. & *l.* 18. *de Civit. Dei*, *ch.* 26. Iſidore, *Orig. l.* 6. *ch.* 1. Caſſiodore, *Div. Lect. l.* 3. Rabanus, *de Inſt. Cler. l.* 2. *&c.* Euſébe, *in Chron.* Béde, *lib. de ſex Ætat.* Cometor, *in Hiſt. Schol.* Torniel, *A. M.* 3353. 3572. Bellarmin, *de Verbo Dei*, *l.* 1. *c.* 12. & *de Script. Eccl.* Pétau, *de Doctrina Temporum*, *l.* 12. *c.* 26. Salian, *A. M.* 3340, & 3344. Riccioli. Pererius. Tirinus. Gretſer. Serrarius. Sponde, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ.* *Voyez* Prideaux dans ſon *Hiſtoire des Juifs*, *tome* 1. *p.* 64, & *ſuiv.* où il penche à croire que le Livre de Judith renferme une Hiſtoire réelle, & qui la place ſous le régne de Manaſsès. *Voyez* auſſi le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

JUDITH, fille de *Welfe*, Guelfe, Welpon ou Nelpon, Comte de Ravensberg, ou d'Altorf, en Baviére, fut la ſeconde femme de *Louis*, I de ce nom, Roi de France & Empereur. Ce Prince l'épouſa à Francfort l'an 819, après avoir eu des enfans d'*Ermengarde*. L'humeur de cette jeune femme galante & ambitieuſe ne leur plut pas; ils coururent aux armes, & Judith fut miſe dans le Monaſtére de Notre-Dame de Laon, où on la contraignit de prendre l'habit de Religieuſe en 830. Enſuite on l'enferma dans un Monaſtére à Poitiers; mais l'année ſuivante on la rendit à ſon mari. En 833 on l'emmena à Tortone en Italie, & elle fut rendue à ce Roi, dont elle eut Charles *le Chauve*. Quelques Auteurs parlent de ſes amours avec Bernard, Comte de Barcelone, qu'elle avança conſidérablement. Elle mourut à Tours le 19 Avril 843. * Aimoin, *l.* 5. Fauchet. Mézéray, *Hiſt de France*, *tome* 1. Le P. Anſelme.

JUDITH, fille de CHARLES *le Chauve*, épouſa *Etelulfe*, ou *Ethelréde* Roi d'Angleterre. Après la mort de ce Prince elle revint en France, & fut enlevée par *Baudouin*, ſurnommé *Bras de fer*, Comte, ou, ſelon d'autres, Grand-Foreſtier de Flandre, en 862. Le Roi fit condamner ce téméraire, & le pourſuivit les armes à la main; mais comme il n'avoit agi que du conſentement de Judith & de ſon frére Louïs *le Bégue*, Charles, à la priére du Pape Nicolas I, conſentit qu'ils fuſſent mariez à Auxerre: ce qui ſe fit en 863. On croit qu'il créa pourlors Baudouin, Comte de Flandre. * Sainte-Marthe, *Généalogie de France.* Le P. Anſelme. Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre*, *&c.*

JUDOIGNE, que les Flamands nomment *Geldenaken*, petite ville avec un vieux château, dans le Brabant Eſpagnol, ſur la petite riviére de Gias, à deux lieues au deſſus de Tilmont, & à cinq de Louvain du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

IVE.

IVEL, petite riviére d'Angleterre dans la Province de Somerſet, coule à l'orient du Parret, & bientôt au deſſus de ſa ſource arroſe un bourg nommé Evell, Evill ou Yeaville. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 639.

IVELINE (la Forêt) c'étoit autrefois une forêt de France dans la Beauce, à l'orient de Chartres, près du bourg de ſaint-Arnoud. Mais elle eſt aujourd'hui preſque toute défrichée. * Maty, *Dict. Géogr.*

IVELLUS, JUELLUS ou JEWEL, (Jean) un des grands Théologiens Anglois du XVI ſiécle, naquit à Buden dans le Comté de Dévon en 1522. Il commença ſes études au Collége de Merton à Oxford, où il entra enſuite, en qualité de Membre, au Collége du Corps de-Chriſt en 1539. En 1544, il prit le degré de Maître ès Arts, & enſuite celui de Bachelier en Théologie. Enfin en 1559, il fut nommé à l'Evêché de Salisbury, & mourut le 23 Septembre 1571. On l'enterra dans ſa Cathédrale. Il étoit très ſavant Théologien, & très zélé pour la Religion Réformée; ce qui fut cauſe que du tems de la perſécution, ſous la Reine Marie, il fut obligé de quitter l'Angleterre. Pendant ſon exil il ſe trouva fort bien à Zurich, où il vivoit dans une étroite amitié avec Bullinger, Gualther, Simler, Lavater, Wolf, Geſner & quelques autres Savans, avec leſquels dans la ſuite il entretint toujours une correſpondance fort exacte juſques à ſa mort. Il étoit fort éloquent & écrivoit d'une maniére très coulante en Latin. On a divers Ouvrages de ſa façon, tant en Latin qu'en Anglois. Voici les titres de quelques-uns, *Exhortation. ad Oxonienſ. Epiſtolæ cur Angliæ Epiſcopi ad Concilium Tridentinum venire recuſent*; *Apologia Eccleſ. Anglic.*; (ce dernier Ouvrage a été traduit en Grec & en pluſieurs autres Langues) *Commentar. Angl. in Epiſt. ad Theſſalon.*; *Sermons*; &c. L'Evêque Burnet a auſſi inſéré quelques-unes de ſes Lettres dans le troiſiéme volume de ſon *Hiſtoire de la Réformation d'Angleterre.* Laurent Humphred a écrit ſa Vie dans un Traité exprès.

Pour ce qui regarde ſon Apologie pour l'Egliſe Anglicane, Thomas Harding, Catholique Anglois, la réfuta par un Livre écrit en Langue vulgaire. C'eſt contre cet Ouvrage qu'Ivellus fit paroître un Livre intitulé, *Ant-Apologia oppoſita confutationi ab Hardingo ſcriptæ contra Eccleſiæ Anglicanæ Apologiam.* *Dict. Allem. de Bâle.*

IVELMOUTH, petite Golfe du Comté de Sommerſet en Angleterre, formé par l'embouchure de l'Ivel dans la Saverne, près du bourg de Watchet, au deſſous de Bridgewater. * Maty, *Dict. Géogr.*

* IVENACK, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Meckelbourg ſur les frontiéres de Poméranie, au ſud-eſt de Roſtok dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

JUENCHEU, ville de la Chine, qui eſt la onziéme de la Province de Kianſi, & a trois villes ſous ſa Juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUENIN (Gaſpard) Théologien célébre, naquit à Varembon en Breſſe, l'an 1650. Il entra jeune dans l'Oratoire, où il a paſſé avec diſtinction la plus grande partie de ſa vie, & où il eſt mort, à Paris, le 16 Décembre 1713. Il a été longtems Profeſſeur en Théologie dans pluſieurs Maiſons de ſa Congrégation, & c'eſt à cet exercice que l'on doit ſes Ouvrages, ſavoir celui où il traite amplement de tous les Sacremens de l'Egliſe Romaine, avec des Diſſertations ſur les Cenſures, ſur l'Irrégularité & ſur les Indulgences; & ſes Inſtitutions Théologiques, qui furent enſeignées librement, & même par l'autorité des Evêques, dans pluſieurs Séminaires de France: mais en 1705, Paul Godet des Marets, Evêque de Chartres, défendit que cette Théologie fût enſeignée dans ſon Diocéſe. En 1706, M. le Cardinal de Noailles fit la même défenſe juſqu'à ce qu'elle eût été corrigée. L'Auteur mandé par cette Eminence, donna à ſes ſentimens une explication dont ce Prélat témoigna publiquement être ſatisfait. En 1710, le Cardinal de Biſſi donna auſſi contre la Théologie du Pére Juenin un Mandement qui a donné lieu à pluſieurs Ecrits. Ce Pére répondit à ſon Eminence. Il avoit auſſi écrit contre le Mandement de l'Evêque de Chartres. Ces deux Défenſes ont été imprimées *in douze* ſans nom d'Auteur. Le Pére Juenin a donné encore une Théologie abbrégée par demandes & par réponſes, à l'uſage de ceux qui vont être examinez pour entrer dans les Ordres. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

IVES ou YVES, Evêque de Chartres, né dans le Territoire de Beauvais, ardent Défenſeur de la Diſcipline Eccléſiaſtique, & illuſtre par ſa doctrine & par ſa piété, vivoit dans le XI & XII ſiécle. Il étoit fils de *Hugues* d'Auteuil & d'*Hilemburge*: il avoit eu pour Maître Lanfranc, Prieur de l'Abbaye du Bec, & il étudia depuis dans celle des Chanoines Réguliers de Saint-Quentin de Beauvais. Son mérite l'éleva bientôt à la dignité d'Abbé, puis ſur le Siége épiſcopal de Chartres l'an 1092, ou 1093, ſous le Pontificat d'Urbain II, qui avoit fait dépoſer Geofroy, accuſé de divers crimes. Ives ſignala ſon zéle contre le Roi Philippe I, lequel après avoir quitté ſon épouſe Berthe de Hollande, avoit pris Bertrade de Montfort, femme de Foulques *le Réchin*, Comte d'Anjou. Ce divorce étoit contraire aux Loix de l'Egliſe, & cette affaire auroit eu de mauvaiſes ſuites, ſans la prudence de ceux qui ménagérent l'eſprit du Prince. Dans la ſuite, Ives travailla uniquement à remplir tous les devoirs de ſon Miniſtére, fit diverſes fondations, & mourut le 22 ou 23 Décembre 1115, âgé de 80 ans, après 23 ans d'Epiſcopat. Son corps fut enterré dans le chœur de l'Egliſe de ſaint Jean-en-Vallée, qu'il avoit fondée. Le Pape Pie V, par une Bulle donnée le 18 Décembre 1570, permit aux Chanoines Réguliers de la Congrégation de Latran, de célébrer la Fête du Bienheureux Ives le 20 Mai. Il a compoſé divers Ouvrages que nous avons raſſemblez par les ſoins de Jean-Baptiſte Souchet, Chanoine de Chartres, depuis l'an 1647, en un gros volume diviſé en deux parties. La premiére contient les Décrets; & la ſeconde, 287 Epîtres, vint-deux Sermons & une Chronique. Ce que nous appellons les Décrets, ce ſont les Extraits des Régles Eccléſiaſtiques, *Excerptiones Eccleſiaſticarum Regularum.* Ives déclare lui-même que ces Régles ſont tirées des Conciles, des Epîtres des Pontifes Romains, des Evêques Catholiques, des Péres Orthodoxes, & des Conſtitutions des Rois Chrétiens. Cet Ouvrage eſt diviſé en XVII parties. Jean du Moulin, Profeſſeur en Droit, l'avoit fait imprimer en 1561, & on l'a depuis publié de nouveau. On attribue à Ives de Chartres un Recueil des Canons, dit *Pannomia*, & par corruption *Panormia*, & quelques Piéces, comme un traité du Corps du Fils de Dieu, que nous avons dans la Bibliothéque des Péres. Le corps d'Ives, que les vers & la pourriture avoient épargné, fut dans le XVI ſiécle un des objets de la rage des Proteſtans, pendant la fureur des guerres civiles. *Voyez* la Vie de ce grand homme au commencement de ſes Oeuvres. * Sigebert, *de Vir. Illuſt.* & *in Chron. c.* 167. Godefroy de Vendôme, *Ep. l.* 2. Suger, *en la Vie de Louïs le Gros.*

Matthieu Paris, *Hiſt. Angl.* Hildebert du Mans, *Ep.* 26. 39. & 61. Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Baronius. Poſſevin. Juret. Loiſel. Rouillard. Souchet. Voſſius. Sainte-Marthe, &c.

IVETEAUX (Vauquelin des) fils de Jean Vauquelin, Seigneur de la Frênaye, fut Précepteur du Roi de France Louïs XIII. L'envie & la jalouſie de certaines gens lui firent ôter cet emploi un an après la mort de Henri IV, à ce que dit Michel le Vaſſor, dans *le premier tome de l'Hiſtoire de Louïs XIII, p.* 668. De Vigneul-Marville dit qu'après quelques années de ſervice, fatigué de la Cour, il ſe retira dans ſa maiſon du fauxbourg-Saint-Germain, où Epicurien déclaré, il mena juſqu'à une extrême vieilleſſe la même vie, qu'il a décrite dans le fameux Sonnet, qui commence par ces vers,

Avoir peu de parens, moins de train que de rente,
Rechercher en tout tems l'honnête volupté,
Contenter ſes deſirs, &c.

Sa famille étoit de Caen, où elle ſe fait diſtinguer par de grands emplois, & par beaucoup de mérite. Le frére aîné de Des Iveteaux avoit été Lieutenant-Général de cette ville, & acheta depuis une charge de Maître des Requêtes. Il eut un fils qui a été Conſeiller au Grand Conſeil, & d'autres enfans. On diſoit de celui, qui fait le ſujet de cet Article, qu'il ſe chauſſoit comme les autres ſe coiffent, & qu'il ſe coiffoit comme les autres ſe chauſſent, parce qu'il portoit des ſouliers de caſtor, & des calottes de maroquin, les calottes de ſatin étant alors les ſeules, qui fuſſent d'uſage; celles de cuir n'étant devenues à la mode, que depuis. Avec tout ſon eſprit & ſa belle érudition, il y avoit bien de la bizarrerie & de l'extravagance dans ſa conduite, lorſqu'il fut devenu vieux. L'amour des plaiſirs l'aveugla, & le rendit ridicule aux yeux de ceux-là même, qui excuſoient davantage ſes foibleſſes. Un jour, pour ſon malheur, ſortant de chez lui, il trouva à ſa porte une jeune gueuſe tombée en foibleſſe, & d'autant plus belle, qu'elle étoit plus déchirée, *tanto piu bella, quanto piu lacerata.* Des Iveteaux lui fit donner du ſecours. Il la regarda, il en fut regardé; & elle lui parut ſi fort à ſon gré, que dès ce moment cette *Circé* devint la maîtreſſe abſolue de ſon cœur, & de ſa maiſon. C'étoit la femme de l'un de ces Menêtriers, qui vont de cabaret en cabaret par la ville augmenter la joye des yvrognes. Elle jouoit divinement de la harpe, & l'accompagnoit d'une voix charmante. Ce fut ce qui attacha le plus fortement Des Iveteaux, qui aimoit la muſique & les inſtrumens, juſqu'à la folie. Saraſin ſon intime ami parle dans ſon *Dialogue de l'Amour*, d'un galant jaune, que Mademoiſelle *Dupuis* (c'étoit le nom de cette femme) avoit mis au chapeau de ce bon-homme, en qui l'amour radotoit. Comme il s'imaginoit, que la vie champêtre eſt la plus heureuſe de toutes les vies, & qu'il vouloit être heureux, il s'habilloit en berger, & prenant l'air d'un *Paſtor Fido* avec ſa Dame, la houlette à la main, la panetiére au côté, le chapeau de paille doublé de ſatin couleur de roſe ſur la tête, il conduiſoit paiſiblement le long des allées de ſon jardin, ſes troupeaux imaginaires, leur diſoit des chanſonnettes, & les gardoit du loup. Quand la Dupuis jouoit de la harpe, des roſſignols dreſſez à cela, ſortoient de leur voliére, & venoient ſe pâmer ſur l'inſtrument. Enfin

Des Jardins, des Tableaux, la Muſique, des Vers,
Une table fort libre, & de peu de couverts,

ne ſuffiſoient point à Des Iveteaux, il rafinoit tous les jours ſur les plaiſirs, ſoit pour les augmenter, ſoit pour les rendre plus ſenſuels & plus délicats. Mais il eut beau faire, les traverſes, dont l'on ne manque pas dans la vie, vinrent troubler la fête. Il fut *conſerver ſa ſanté*; il fut

A rien d'ambitieux ne mettre ſon attente;

ſe faire *eſtimer du Prince, & le voir rarement*; il vit *les ſiens élevez à quelque dignité*; il eut *beaucoup d'honneur, ſans peine, & peu d'enfans ſans femme*, comme il dit dans le Sonnet, qui renferme toute ſa Philoſophie; mais il ne ſut, ni garder ſa liberté, ni s'exemter d'afflictions & de procès. Ses parens lui en ſuſcitérent, le mariage de ſa fille unique qui fut malheureux, l'inquiéta, & un meurtre commis dans ſa maiſon faillit à la renverſer. Cependant, rien n'étant capable de le faire rentrer en lui-même, il mourut, comme il avoit vécu. *S. Evremont* dit, qu'étant prêt d'expirer, il commanda qu'on lui jouât une Sarabande, afin que ſon ame paſſât plus doucement, *allegramente.* Ce fut là la vie de ce Philoſophe, de ce Sage du tems, qui avoit été Précepteur d'un grand Roi. Quand il parloit de ſon Eléve, il ne diſoit jamais *le Roi*, mais ſeulement *Louïs treiziéme*, dépité de ce que ce Prince ne régnoit que par ſes Miniſtres. *De Vigneul-Marville, Mélanges d'Hiſtoire &c. vol.* 1. *p.* 146. Il a fait une Stance en vers Latins ſur ſon excluſion de la Cour, conçue en ces termes:

Antiquâ pietate colo ſuperos; & diſplicet omnis,
In vultu, in geſtu pietas, quæ retia tendit.

Il paroît en être conſolé par ces vers ci:

Malefidæ ſuſtulit aulæ,
Hinc mihi libertas, tanti eſt injuria, venit.

Au reſte, Des Iveteaux avoit de belles qualitez, & écrivoit purement en Latin, en Italien & en François, tant en Proſe qu'en Poëſie.

IVETOT, Seigneurie du païs de Caux en Normandie. *Cherchez* YVETOT.

IVETTE ou JUHORA. Guaguin met ce païs vers la Mer Glaciale. Les Cartes le placent entre les riviéres d'Oby & de Tobol. Le Baron de Herberſtein dit que c'eſt de ce païs que vinrent les Hongrois. Ils s'établirent d'abord près des Palus Méotides; mais ils paſſérent de là dans la Pannonie, à laquelle ils donnérent le nom de *Hongrie* ſous Attila. Les Moſcovites tirent beaucoup de gloire de cette Province. Ils diſent que les Habitans qui ſont leurs Sujets, ruïnérent l'Empire Romain. Leur Langue a encore quelque reſſemblance avec celle des Hongrois. * *Dict. Anglois.*

JUG.

JUGARIE. *Voyez* IVETTE & JUHORSKI.

JUGATIN, c'eſt le Dieu qui préſide dans les mariages à la conjonction du mari & de la femme.

JUGE (le). *Voyez* JUGIE (de la).

JUGEMENT, entendement ou intelligence, en Latin *Mens*, étoit une Divinité que les Romains adoroient, & à laquelle ils adreſſoient des vœux pour demander la juſteſſe d'eſprit. Ils lui avoient conſacré un Temple au Capitole. Ovide en parle ainſi, *Faſt. l.* 6. *v.* 241.

Mens quoque numen habet, Menti delubra videmus
Vota metu belli.

Et Properce, *l.* 3. *El.* 24. *v.* 19.

Mens bona, ſi qua Dea es, tua me in ſacraria dono.

Les Grecs l'appelloient Νοῦς, & Platon a cru que cette Déeſſe n'étoit autre choſe que l'Ame du monde; c'eſt à dire, un Eſprit univerſel, répandu dans tout l'Univers, qui agit diverſement, ſelon la diverſité des corps, ſur leſquels il exerce ſon action. * Tite-Live, *l.* 22. *c.* 9. Cicéron. Varron. Ovide, *Faſt. l.* 6. *v.* 347.

JUGES, nom que l'on donna à ceux qui gouvernérent le Peuple Juif après Moïſe, & avant l'établiſſement des Rois. Ils ſont appellez en Hébreu *Sophetim* au pluriel, & *Sophet* au ſingulier. Les Carthaginois donnérent auſſi à leurs Juges le nom de *Suffetes*, comme les Latins & les Grecs écrivent ce nom qu'ils donnoient à leur Magiſtrat, imitant les Tyriens leurs Fondateurs, qui eurent pendant quelque tems des Juges pour leurs Souverains. Joſéphe donne le nom de Prophétes à ces Juges, ſoit parce que quelques-uns d'eux eurent le don de Prophétie, comme Joſué & Samuel, ou qu'ils étoient revêtus de quelque qualité approchante de celle-là, qui leur faiſoit faire ces grandes choſes dont l'Ecriture parle. On voit dans deux endroits de la Bible, *Juges ch.* 9. & 18, que ces Juges ſont appellez Rois, mais improprement. Ils n'avoient pas droit de juger, ſans le Sanhédrin, comme prétend Grotius *ſur le chapitre cinquiéme de ſaint Matthieu*; & ce Sénat connoiſſoit de toutes les grandes affaires, les Juges n'étant à proprement parler, que les Chefs de la République, qui avoient le commandement des Armées. Tertullien n'a pas aſſez bien exprimé la force du mot Hébreu *Sophetim*, lorſque citant le Livre des Juges, il l'appelle *le Livre des Cenſeurs*; car ils n'étoient pas ce qu'étoient les *Cenſeurs* Romains, mais à peu près ce qu'étoient les *Suffétes* de Carthage, & les *Archontes* perpétuels d'Athénes. Au reſte, les Tyriens & les Carthaginois n'ont pas été les ſeuls qui ayent imité les Hébreux, en donnant le tître de Juges à leurs Souverains. Les Goths avoient des Juges dans le IV ſiécle; & Athanaric, qui commença de les gouverner vers l'an 369, ne voulut point prendre le tître de Roi, mais celui de Juge; parce qu'au rapport de Thémiſtius, il regardoit le nom de Roi comme un titre d'autorité & de puiſſance, & celui de Juge, comme une marque de prudence & de ſageſſe. Pour ce qui regarde la ſuite Chronologique des Juges du Peuple Juif, *Voyez* l'Article de JUDE'E.

☞ Ces Juges différoient des Rois, 1. en ce qu'ils n'étoient point établis, ni par ſucceſſion, ni par élection, mais ſuſcitez extraordinairement, & reconnus par un conſentement tacite du peuple; 2. en ce qu'ils refuſoient de prendre le tître & la qualité de Roi; 3. en ce qu'ils n'exigeoient aucun tribut du peuple; 4. dans leur maniére de vivre éloignée du faſte & de la pompe royale; 5. en ce qu'ils ne pouvoient faire aucunes nouvelles Loix, mais ſeulement gouverner le peuple, ſuivant celles qui étoient établies; 6. en ce que l'obéïſſance que le peuple leur rendoit, étoit volontaire & ſans contrainte. Ils étoient au plus comme les Conſuls & les ſouverains Magiſtrats des villes libres. * Ferrand, *Réflexions ſur la Relig. Chrét.* Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible.*

JUGES. On donne ce titre à un des Livres de l'Ancien Teſtament, dont on ne connoît pas préciſément l'Auteur. Quelques-uns l'attribuent à Samuel, avec les Docteurs Talmudiſtes; quelques autres à Ezéchias; d'autres à Eſdras. Enfin il y en a qui croyent que chaque Juge écrivit ſes Mémoires, qui ont été recueillis par Samuel ou par Eſdras. Quoi qu'il en ſoit, ce Livre eſt très ancien, & quand il n'auroit été mis en l'état où il eſt, que par Eſdras, on ne pourroit douter raiſonnablement de ſon autorité. Quelques-uns prétendent qu'il n'a été compoſé que depuis la Captivité de Babylone; mais il y a plus d'apparence qu'il a été compoſé ſous le régne de Saül, puiſqu'il parle des Jébuſéens de Jéruſalem, qui furent exterminez ſous le régne de David. Il contient l'Hiſtoire de tout ce qui eſt arrivé aux Iſraëlites, depuis la mort de Joſué juſques à celle de Sam-

Samſon. Les Chronologiſtes ne conviennent pas du nombre des années, à cauſe des maniéres differentes de compter les années de ſervitude du Peuple. Les uns réduiſent cette Hiſtoire à 300 ans, les autres la ſont monter à beaucoup plus; mais ſuivant la maniére de compter la plus naturelle, elle eſt de 400 & quelques années. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, & Diſſert. Prélim. ſur la Bible.*

JUGIE (Guillaume de la) Cardinal, étoit François, natif de la Province de Limoſin, & fils d'une ſœur du Pape Clément VI, qui le fit Cardinal en 1342. Innocent VI ſucceſſeur de Clément, l'envoya Légat en Eſpagne, pour ramener à la raiſon Dom Pédro, Roi de Caſtille, qui traitoit tout à fait mal la Reine Blanche de Bourbon, ſa femme. La Jugie ne réuſſit pas en cette Légation, & mourut à Avignon le 28 Avril 1374. * Boſquet, *in Innocentio VI.* Aubery. Frizon. Onuphre, &c.

JUGIE (Pierre de la) Cardinal, Archevêque de Narbonne, puis de Rouen, étoit Limoſin, & frére puîné du précédent. Il fut d'abord Religieux de la Congrégation de Cluni en 1344, Archevêque de Sarragoſſe en Eſpagne, & enſuite de Narbonne en 1347. Le Roi Charles V, dit *le Sage*, l'envoya à Avignon au Pape Urbain VI, qui devoit régler les différents de ce Monarque avec le Roi de Navarre. Pierre de la Jugie fut transféré à l'Archevêché de Rouen en 1375, & à la fin de la même année fut fait Cardinal par le Pape Grégoire XI, qui étoit ſon couſin germain. Il ſuivit ce Pontife en Italie, & mourut à Piſe le 21 Novembre 1376. * Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gall. Purp.* Boſquet, *in Gregorio XI.* Baluze, *Vitæ Papar. Avenionenſ.*

JUGIE (Marin de la) Cardinal, Archevêque de Tarente, natif d'Amalfi dans le Royaume de Naples, s'avança à la Cour de Rome, & devint un des premiers Camériers d'Urbain VI. Ce Pape lui donna l'Archevêché de Tarente, & l'envoya Nonce en Hongrie, pour y ſolliciter le Roi Louïs à prendre les armes contre Jeanne, Reine de Naples. La Jugie ſervit ardemment la paſſion du Pape, & pour récompenſe obtint le chapeau de Cardinal l'an 1381. Urbain employa encore en d'autres Légations ce Cardinal, qui lui rendit de bons ſervices: cependant divers Auteurs prétendent qu'il fut du nombre de ceux que ce Pape fit prendre à Luceria, & exécuter à Gênes. * *Conſultez* Théodore de Niem, Onuphre, Ciaconius, Aubéry, &c.

JUGLARIS (Aloyſius) étoit de Nice. Il entra dans la Société des Jéſuites en 1622, & enſeigna la Rhétorique pendant dix années. Il fut enſuite appellé à la Cour de Savoye, pour avoir ſoin de l'éducation du Prince Charles-Emanuel. Ce fut là qu'il commença à publier ſes premiers Ouvrages, qui ſont l'Oraiſon funébre de Victor-Amedée, Duc de Savoye, imprimée en Italien à Turin en 1638; celle de la Marquiſe de Saint-Germain; celle du Prince de Maſſérano; un Diſcours Italien ſur l'Euchariſtie; & l'Eloge du Maréchal de Thoiras en Latin. Il fit imprimer enſuite *Judicium Agaſſini Solarii ex Comitibus Moretæ*, Taurini, 1645; *Regiæ Celſitudinis Caroli Emanuelis Secundi Sabaudiæ Ducis inclyti generis Notitia*, Monachii, 1650; des Panégyriques en l'honneur de Jéſus-Chriſt, en Italien à Turin 1650. Il mourut à Meſſine le 15 Novembre 1653. On a trouvé après ſa mort un Carême & un Avent qui ont été imprimez, le premier en 1665 à Milan, le ſecond en 1668, dans la même ville. On a imprimé à Lucques, on ne dit pas en quelle année, tous les Ouvrages Latins de ce Pére ſous ce tître, *Aloyſii Juglaris Nicienſis, è Societate Jeſu, Elogia, in douze*, p. 448. Ce Recueil contient 1. Cent Eloges de Jéſus-Chriſt, qui furent imprimez pour la premiére fois à Gênes en 1641; 2. Quarante autres Eloges en l'honneur de Louïs XIII, Roi de France, imprimez à Lyon en 1644; 3. Pluſieurs Inſcriptions, Epitaphes & Eloges ſur divers ſujets, imprimez auſſi à Lyon la même année; 4. Les Vertus mitrées, ou les Eloges des plus grands Evêques qui ont vécu dans l'Egliſe, imprimées auſſi à Lyon la même année, & réimprimées à Gênes en 1653, ſous ce tître, *Pars ſecunda Elogiorum, humana complectens.* * *Journal des Savans, Avril* 1710.

JUGON, ville de France en Bretagne. Elle eſt dans le Territoire de S. Brieu, & l'on y voit de grandes ruïnes. Cette ville ſervoit autrefois de demeure aux Ducs. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JUGURTHA, Roi de Numidie, étoit petit-fils de Maſſiniſſa, qui eut pour fils légitime, Micipſa ſon héritier, & deux autres fils d'une Concubine, Manaſtabal & Guluſſa. Ce Manaſtabal étoit pére de Jugurtha, qui fut élevé dans la Cour de ſon oncle Micipſa, où il donna en diverſes occaſions des marques de ſa valeur. Micipſa avoit deux fils, Adherbal & Hiempſal, qu'il laiſſa ſous la tutelle de Jugurtha; & celui ci-après avoir fait mourir le dernier par ſurpriſe, pourſuivit l'autre les armes à la main, & le fit tuer, contre la foi donnée, après s'être rendu maître de Cirtha. Les Romains, dont Adherbal étoit allié, prirent ſon parti, & firent la guerre à l'Uſurpateur, qui ne ſe défendit que par argent. Avec ce ſecours il corrompit, l'an 643 de Rome, & cent onze avant Jéſus-Chriſt, le Conſul L. Calpurnius Beſtia, & pluſieurs Sénateurs Romains. Il diſſipa leur Armée, ſe vantant avec un mépris extrême, que Rome étoit à vendre, & qu'un jour elle périroit, s'il ſe trouvoit quelqu'un qui la voulût acheter. Depuis, ce Prince fut défait par Q. Cécilius Métellus *le Numidique* en 645, & deux ans après par Marius. Il fut enfin livré à Sylla l'an 648 de Rome, & 106 avant Jéſus-Chriſt, par Bocchus Roi de Mauritanie ſon beau-pére. Le malheureux Jugurtha fut mené en triomphe, puis jetté dans un cachot, où il mourut inſenſé. * Salluſte, *de Bello Jugurthino.* Florus, *Hiſt. Rom. l. 2. c. 2.* Plutarque, *in Mario & Sylla.*

JUH. IVI.

JUHORSKI ou JUHORA, Province de Moſcovie, en la partie ſeptentrionale, avec une ville de même nom. On y trouve encore l'Iſle de Kolgoi. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie. Voyez* auſſi IVETTE.

* IVI (le Mont) en Latin *Jovis Mons.* C'eſt une Montagne d'Eſpagne en Catalogne. Elle eſt près de Barcelonne & on y a conſtruit un Fort, pour la défenſe de la ville. Quelques-uns le nomment *Mont-Jouy.* * Maty, *Dict. Géogr.*

IVIÇA. *Cherchez* EVISSE.

JUIF-ERRANT. L'exemple d'Enoch & d'Elie, qui ſont encore vivans; la perſuaſion des Juifs qui croyent que le Prophéte Elie aſſiſte inviſiblement à la cérémonie de la circonciſion de leurs enfans; les paroles de Jéſus-Chriſt dans l'Evangile, qui dit en parlant de Saint Jean l'Evangéliſte, *Si je veux qu'il demeure juſqu'à ma venue, que cela vous fait-il? ſuivez moi*; ce que pluſieurs Anciens & quelques Modernes ont entendu comme ſi le Sauveur avoit promis à cet Apôtre, qu'il ne mourroit point qu'au jour du Jugement: tout cela leur fait croire qu'il y a un Juif-Errant. Ils appellent à leur ſecours les Auteurs Mahométans, qui racontent que l'an 16 de l'Hégire un Capitaine nommé *Fadhila*, qui commandoit trois cens Cavaliers, étant arrivé avec ſa troupe ſur la fin du jour entre deux montagnes, & ayant intimé à haute voix la priére du ſoir par ces mots, *Dieu eſt grand*, il ouït une voix qui répéta les mêmes paroles, & continua de prononcer avec lui la priére juſqu'à la fin. *Fadhila* ſoupçonna d'abord que c'étoit l'écho; mais ayant remarqué que la voix répétoit diſtinctement & entiérement tous les mots, il lui dit, *O toi qui me réponds, ſi tu ès de l'Ordre des Anges, la vertu de Dieu ſoit avec toi; ſi tu ès du genre des autres Eſprits, à la bonne heure; mais ſi tu ès homme comme moi, fais-toi voir à mes yeux.* Il n'eut pas plutôt achevé ces paroles, qu'un Vieillard à tête chauve tenant un bâton à ſa main, & ayant l'air d'un Derviche, parut devant lui. Après s'être ſaluez civilement, Fadhila demanda au vieillard qui il étoit. Il répondit qu'il s'appelloit *Zerib*, fils du fils d'Elie, & ajoûta, *Je ſuis ici par l'ordre du Seigneur Jéſus, qui m'a laiſſé en ce monde, pour y vivre juſqu'à ce qu'il vienne une ſeconde fois en Terre. Je l'attens donc ce Seigneur, qui eſt la ſource de tout bonheur, & je fais ſelon ſes ordres ma demeure derriére cette montagne.* Fadhila lui demanda dans quel tems le Seigneur Jéſus devoit paroître. Il répondit, *A la fin du monde & au Jugement dernier. Et quelles ſont les marques de la proximité de ce jour?* reprit Fadhila. Zerib lui dit alors d'un ton de Prophéte, *Quand les hommes & les femmes ſe mêleront ſans diſtinction de ſexe; quand l'abondance des vivres n'en fera pas diminuer le prix; lorſqu'on répandra le ſang des innocens; quand les pauvres demanderont l'aumône ſans qu'on la leur donne; quand la charité ſera éteinte; quand on mettra la Sainte-Ecriture en chanſons, & que les Temples dédiez au vrai Dieu ſe rempliront d'Idoles, ſachez qu'alors le jour du Jugement ſera proche.* Il n'eut pas plutôt achevé ces paroles, qu'il diſparut. Mais venons au *Juif-Errant.* On raconte ſon Hiſtoire avec quelques diverſitez. Matthieu Paris ſous l'an 1229, raconte qu'un Prélat Arménien vint en ce tems-là en Angleterre, avec des Lettres de recommandation du Pape, par leſquelles il prioit les Prélats qu'on fit voir à cet Archevêque étranger les principales Reliques du païs, & qu'on lui montrât de quelle maniére on ſervoit Dieu dans les Egliſes d'Angleterre. Paris, qui vivoit alors, dit que pluſieurs perſonnes interrogérent en diverſes occaſions cet Archevêque & lui demandérent des nouvelles du Juif Errant qui étoit en Orient, & lui firent diverſes queſtions ſur ſon ſujet, s'il vivoit encore, qui il étoit, & ce qu'il diſoit de lui-même. Le Prélat aſſuroit que ce Juif étoit en Arménie; & un des Officiers de ſa ſuite conta que c'étoit le Portier de Pilate, nommé *Cataphilus*, lequel voyant qu'on trainoit Jéſus-Chriſt hors du Prétoire, lui donna un coup de poing ſur le dos, pour le pouſſer plus promptement dehors, & que Jéſus-Chriſt lui dit, *Le Fils de l'Homme s'en va, mais tu attendras ſon avénement.* Ce Portier ſe convertit, fut batiſé par Ananias & appellé Joſeph. Il vit toujours, & quand il a atteint l'âge de cent ans, il tombe malade & dans une pâmoiſon, pendant laquelle il rajeunit, & revient à l'âge de trente ans qu'il avoit lorſque Jéſus-Chriſt mourut. Cet Officier aſſuroit que Joſeph étoit connu de ſon Maître, qu'il l'avoit vu manger à ſa table peu de tems avant qu'il partît, qu'il répond avec beaucoup de gravité & ſans rire, lorſqu'on l'interroge ſur des faits anciens: par exemple, ſur la réſurrection des morts, qui ſortirent de leurs tombeaux, lorſque Jéſus-Chriſt fut crucifié; ſur l'Hiſtoire des Apôtres & des anciens ſaints Perſonnages. Il eſt toujours dans la crainte que Jéſus-Chriſt ne vienne juger le monde; car c'eſt alors qu'il doit mourir. La faute qu'il a commiſe en frappant Jéſus-Chriſt le fait trembler; cependant il eſpére toujours le pardon, parce qu'il a peché par ignorance. Il a paru de tems en tems de ſemblables Impoſteurs, qui abuſant de la crédulité des peuples, ſe ſont donnez pour le Juif-Errant, & mettant à profit quelque connoiſſance qu'ils avoient de l'Hiſtoire ancienne, & des Langues d'Orient, ont perſuadé aux ſimples qu'ils étoient le prétendu Juif-Errant. Il en parut un à Hambourg en 1547. Un Chrétien aſſure l'y avoir vu & l'avoir ouï prêcher dans une Egliſe de la ville: c'étoit un homme qui paroiſſoit âgé de cinquante ans, d'une taille avantageuſe, portant de longs cheveux épandus ſur ſes épaules; il gémiſſoit ſouvent, ce qu'on attribuoit à la douleur qu'il avoit de ſa faute. Il diſoit qu'au tems de la Paſſion de Jéſus-Chriſt, il étoit Cordonnier à Jéruſalem, demeurant près de la porte par où le Sauveur devoit paſſer pour aller au Calvaire. Il étoit Juif, & s'appelloit *Aſſuerus.* Jéſus ſe trouvant fatigué, voulut

ſe repoſer ſur ſa boutique. Aſſuérus le frappa, & Jéſus lui dit, *Je me repoſerai ici, mais tu courras juſqu'à ce que je vienne.* En effet il commença à courir dès ce moment, ſuivit Jéſus-Chriſt, & a toujours erré depuis. En voici un autre qui parut en Angleterre il y a nombre d'années. D. Calmet a une Lettre manuſcrite écrite de Londres par Madame de Mazarin à Madame de Bouillon, où on lit qu'il y a en ce païs un homme qui prétend avoir vécu plus de dix-ſept cens ans. Il aſſure qu'il étoit Officier du Divan de Jéruſalem dans le tems que Jéſus-Chriſt fut condamné par Ponce Pilate; qu'il repouſſa bruſquement le Sauveur hors du Prétoire, en lui diſant, *Va, ſors, pourquoi reſtes tu ici?* que Jéſus-Chriſt lui répondit, *Je m'en vais, mais tu marcheras juſqu'à mon avénement.* Il ſe ſouvient d'avoir vu tous les Apôtres, des traits de leurs viſages, de leurs cheveux, de leurs habillemens. Il a voyagé dans tous les païs du monde, & doit errer juſqu'à la fin des ſiécles; il ſe vante de guérir les malades en les touchant; il parle pluſieurs Langues; il rend un compte ſi exact de tout ce qui s'eſt paſſé dans tous les âges, que ceux qui l'écoutent ne ſavent qu'en penſer. Les deux Univerſitez ont envoyé leurs Docteurs pour s'entretenir avec lui, mais ils n'ont pu avec tout leur ſavoir le ſurprendre en contradiction. Un Gentilhomme d'une grande érudition lui parla en Arabe, auquel il répondit d'abord en la même Langue, lui diſant, qu'à peine y avoit-il au monde une ſeule Hiſtoire véritable. Le Gentilhomme lui demanda ce qu'il penſoit de Mahomet, *J'ai connu*, lui dit-il, *très particuliérement ſon Pére à Ormus en Perſe; & pour Mahomet, c'étoit un homme fort éclairé, mais toutefois ſujet à l'erreur, comme les autres hommes, & une de ſes principales erreurs; c'eſt d'avoir nié que Jéſus-Chriſt ait été crucifié, parce que j'y étois preſent, & que de mes propres yeux je l'ai vu attaché à la Croix.* Il dit à ce Gentilhomme qu'il étoit à Rome, lorſque Néron y fit mettre le feu; qu'il a vu auſſi Saladin à ſon retour des conquêtes du Levant; il dit beaucoup de particularitez de Soliman le magnifique. Il a auſſi connu Tamerlan, Bajazet, Eterlan, & fait un ample récit des guerres de la Terre-Sainte; il prétend être dans peu de jours à Londres, où il ſatisfera la curioſité de ceux qui s'adreſſeront à lui. C'eſt ce que porte la Lettre. Elle dit de plus que le peuple & les ſimples attribuent à cet homme beaucoup de miracles, mais que les plus éclairez le regardent comme un Impoſteur. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

JUIFS. *Voyez* JUDE'E.

JUIFVE (Les Baſſes de la) ou *Baxes de Judia*, en Latin *Syrtis Judææ*: ce ſont des écueils de l'Océan Ethiopien, le long de la côte de l'Iſle de Madagaſcar, vis à vis de la ville de Mozambique en Zanguébar. Ils ont environ 50 lieues d'étendue du nord au ſud. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUILLET, ſeptiéme mois de notre année, de 31 jours. Il étoit appellé *Quintilis* dans le Calendrier de Romulus; parce qu'il étoit le cinquiéme mois de l'année du Calendrier de ce Roi, qui n'avoit fait l'année que de dix mois ſeulement, la commençant au mois de Mars. Depuis, ce nom lui fut ôté par l'ordonnance de Marc-Antoine; & il fut appellé *Julius*, en l'honneur de Jules Céſar, qui avoit réformé l'ancien Calendrier de Romulus. Pour ce qui regarde les Fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *Cherchez* l'Article de FETES. * *Antiquit. Rom.*

* JUILLY, bourg de France, dans l'Iſle de France, avec une ancienne Abbaye de Chanoines Réguliers. Cette Abbaye eſt préſentement occupée par les Péres de l'Oratoire qui en prirent poſſeſſion le troiſiéme Septembre 1639, & qui y entretiennent un Collége conſidérable pour l'inſtruction de la Jeuneſſe. Ce bourg eſt nord-oueſt de la ville de Meaux, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

JUIN, ſixiéme mois de l'année, où le Soleil entre dans le Signe du Cancer ou de l'Ecreviſſe, qui fait le Solſtice d'Eté. Ce mot vient du Latin *Junius*, que quelques-uns font venir de Junon; comme Ovide qui fait dire à cette Déeſſe, *Faſt. l. 6. v. 26.*

Junius à noſtro nomine nomen habet.

D'autres aiment mieux le faire venir *a Junioribus*, des jeunes gens: *Junius eſt Juvenum*, dit Ovide; & quelques-uns de *Junius Brutus*, qui chaſſa les Rois de Rome, & établit l'Etat populaire. Quant à ce qui regarde les Fêtes que les Romains célébroient pendant ce mois, *Cherchez* l'Article de FETES. * *Antiq. Rom.*

JUINE, petite riviére de France, qui a ſa ſource dans la forêt d'Orléans, traverſe le Gâtinois, & va ſe décharger dans la Seine, vis à vis de Corbeil. * Maty, *Dict. Géogr.*

IVINGO, petite ville avec marché, du païs de Colſtow, dans la partie orientale du Comté de Buckingham. * *Dict. Angl.*

JUK. JUL.

JUKAGIR, Contrée de la grande Tartarie, qui eſt placée dans la Carte de M. Witſen au nord de la Daurie, & au levant de la riviére de Léna, qui la ſépare du païs des Tungoëſes. Les Moſcovites n'y ont point encore pénétré, & les Tartares qui l'habitent, n'ont ni villes ni villages. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUKATAN. *Voyez* JUCATAN.

JULE, Commandant d'une Légion Romaine. *Voyez* ci-deſſous JULIUS.

JULE, (SAINT) Martyr en Méſie ou Bulgarie, dans le III ou IV ſiécle, un des Soldats de l'Armée Romaine, qui gardoit les limites de l'Empire Romain contre les Barbares ſur le Danube, à Duroſtoro, ville de la ſeconde Méſie. Il fut déféré comme Chrétien, à Maxime, Gouverneur du païs, qui le ſollicita d'offrir de l'encens aux Idoles. Jule l'ayant refuſé avec courage fut condamné à mort, & eut la tête tranchée. On fait mémoire de lui au 27 de Mai. On ne ſait pas le tems de ſon martyre. Les uns le mettent ſous Alexandre Sévére, d'autres ſous Dioclétien, quelques-uns ſous Licinius. * *Acta apud Bollandum.* Baillet, *Vies des Saints.*

JULE I, Romain de naiſſance, fut ordonné Evêque de Rome le 18 Janvier de l'an 337. Il aſſembla un Concile à Rome, dans lequel ſaint Athanaſe fut déclaré innocent, & il écrivit une Lettre aux Orientaux. Il envoya ſes Légats au Concile de Sardique, & écrivit à ceux d'Alexandrie une Lettre, dans laquelle il les congratule du retour de ſaint Athanaſe. Ces deux Lettres ſont certaines, & ſe trouvent dans les Oeuvres de ſaint Athanaſe. Les Eutychiens ont attribué au Pape Jule une Lettre de l'Incarnation, adreſſée à Denys, que Gennade a cru être véritablement de lui; quoiqu'il remarque, qu'ayant pu être utile du tems de ce Pape, contre ceux qui admettoient deux perſonnes en Jéſus-Chriſt, elle étoit devenue pernicieuſe, depuis l'Héréſie d'Eutyche & de Timothée, qu'elle favoriſoit beaucoup: mais cette Lettre a été rejettée par Hypatius, dans la Conférence de Conſtantinople avec les Acéphales; par Facundus, *l. 7. c. 1*; par Eulogius dans ſon troiſiéme Diſcours; & par Léonce de Conſtantinople, au Chapitre huitiéme du Livre des Sectes. Ils ont aſſuré que c'étoit un Ouvrage d'Apollinaire, que les Eutychiens avoient attribué fauſſement au Pape Jule. On cite encore dans le Concile d'Ephéſe, Article 1, une autre Lettre de Jule ſur l'Incarnation, écrite à Dace. Facundus qui l'a reconnue pour véritable, nomme Proſdoce celui à qui elle étoit adreſſée. Vincent de Lérins dit que dans le Concile on a confirmé la Foi de l'Egliſe par le témoignage du Pape Jule. Ephrem l'a auſſi reconnue pour véritable, comme il paroît par l'extrait de ſon troiſiéme Livre des Loix, rapporté par Photius. Anaſtaſe la cite dans ſes Recueils ſur l'Incarnation, comme étant écrite à Acace. Léonce eſt le ſeul qui la rejette, dans ſon Traité des Sectes, où il aſſure qu'elle eſt l'Ouvrage de Timothée, Diſciple d'Apollinaire, comme on le prouvoit alors par pluſieurs exemplaires. Il ajoûte toutefois qu'elle n'eſt point contraire à la Foi, & qu'ainſi il importe peu de qui elle ſoit. Enfin le même Léonce aſſure qu'on n'avoit rien de ſon tems des Ecrits de Jule (ce qu'il faut entendre à l'exception de ce qui eſt dans ſaint Athanaſe,) & que les ſept Epîtres qui portent ſon nom, étoient d'Apollinaire. Il n'y a guéres d'apparence que Jule ait écrit des Lettres ſur l'Incarnation dans un tems où il n'étoit queſtion que de la Trinité. Outre que l'on ſait que les Eutychiens avoient coutume d'attribuer des Ouvrages d'Apollinaire aux Péres qui étoient eſtimez par les Catholiques, comme à ſaint Athanaſe, à ſaint Grégoire, à ſaint Cyrille, afin de tromper les peuples, & les engager dans leurs Héréſies. Les deux Lettres décrétales attribuées au Pape Jule, ſont viſiblement ſuppoſées. Ce Pape mourut le 12 Avril de l'an 352, & eut pour ſucceſſeur LIBERE. L'Auteur du Pontifical de Damaſe, Uſuard, Adon & quelques autres, rapportent qu'il fut banni pendant dix mois, juſqu'à la mort de Conſtance; mais cela ne ſe peut ſoutenir, Jule n'ayant jamais ſouffert aucune perſécution, ni aucun exil pour la défenſe de ſaint Athanaſe, puiſque ce Pére n'en dit pas un ſeul mot dans ſes Ouvrages, lui qui n'eût point manqué de reprocher aux Ariens l'exil de Jule, comme il leur avoit reproché celui de Libére & des autres Evêques de ſon parti. * Saint Athanaſe, *Apol. 2. & Epiſt. ad Solit.* Socrate, *l. 2. & 3.* Gennade, *de Script. Eccleſ.* Sozoméne, *de Sect. Act. 8.* Baronius, *in Annal. Eccleſ.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif. &c.* De Launoy, *Epiſt.* Stillingfleet, *Antiq. Britann.* Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. du IV ſiécle.* Baillet, *Vies des Saints*, 12 *Avril.*

JULE II, dit auparavant *Julien* de la Rovére, Cardinal de ſaint Pierre aux Liens, étoit natif du bourg d'Albizole, près de Savone, & fils de RAPHAEL, frére du Pape *Sixte* IV, & de *Théodore* Manerola. Un de ſes fréres, nommé *Barthélemi*, fut Religieux de ſaint François, puis Evêque de Ferrare, & Patriarche d'Antioche; & un autre, appellé *Jean* de la Rovére, étoit Préfet de Rome, Prince de Sora & de Sinigaglia. Quant à Julien, il eut l'Evêché de Carpentras, fut fait Cardinal l'an 1471 par le Pape Sixte IV, ſon oncle, & fut depuis Evêque d'Albano & d'Oſtie, & Doyen des Cardinaux. Sous le Pontificat de ſon oncle, il avoit été pourvu de l'Evêché de Bologne, & de celui d'Avignon, érigé en Archevêché, &c. & avoit eu la conduite des troupes eccléſiaſtiques, contre quelques peuples d'Ombrie, révoltez: emploi qui étoit aſſez ſelon ſon génie. Il vint enſuite Légat en France l'an 1480, fut depuis Chef de parti dans quatre Conclaves, & eut l'adreſſe de ſe faire élever ſur le Siége de ſaint Pierre, le dernier Octobre 1503, après Pie III. Il avoit empêché que le Cardinal d'Amboiſe ne fût mis ſur le Thrône Pontifical, après la mort d'Alexandre VI, lui faiſant accroire qu'il y parviendroit quand Pie II, que l'on élut, ſeroit mort. Celui-ci ne vêcut que 26 jours, & pendant ce tems-là Julien fit ſa brigue, en ſorte que les Cardinaux, le ſoir même qu'ils entrérent au Conclave, le nommérent preſque tous d'une voix, parce qu'il leur avoit promis de rétablir l'honneur du Saint Siége, & la liberté de l'Italie. Comme il avoit l'eſprit extrêmement porté à la guerre, on dit qu'il prit le nom de Jule, en mémoire de Jules Céſar; & par émulation d'Alexandre VI. On ajoute encore, que contre la coutume de ſes prédéceſſeurs, il portoit une longue barbe, pour ſe rendre plus vénérable à ceux qui le regardoient. Avant ſon Pontificat, il étoit ami des François, & avoit cherché un aſyle dans le Royaume de Louïs XII, contre les pourſuites d'Alexandre VI, ſon ennemi. Il fit même ligue avec eux, dès qu'il fut Pape; mais depuis il ſe porta à des extrémitez indignes d'un Pére com-

commun des Chrétiens; car il excommunia ceux qui n'étoient pas favorables à ſes deſſeins ambitieux, & entre autres Alfonſe d'Eſt, Duc de Ferrare, qu'il voulut priver de ſon Duché, l'an 1510. Il donna la Navarre au Roi d'Eſpagne, qui l'uſurpa ſur Jean d'Albret, & ſe déclara contre le Roi Louïs XII, parce qu'il étoit victorieux. Ce Prince, pour s'en venger, permit les Aſſemblées des Prélats à Tours & à Piſe. Jule deſeſpéré de cette conduite, mit tous ſes Etats en Interdit, avec permiſſion à qui que ce ſût de les occuper; & voulut même transférer le tître de Très-Chrétien au Roi d'Angleterre. Ce procédé parut ſi injuſte & ſi déraiſonnable à Léon X, ſon ſucceſſeur, qu'il abolit & la Cenſure & les Bulles. Au reſte cette Aſſemblée de Piſe commencée l'an 1511, donna beaucoup de peine à Jule, qui lui oppoſa le Concile de Latran. Ce Pape commandoit lui-même les Armées, & faillit à être emporté d'un coup de canon. Il en fit appendre le boulet dans l'Egliſe de Lorette. Il fut ſenſiblement touché l'an 1512, de la perte de la bataille de Ravenne, où ſon Légat fut fait priſonnier; & mourut le 18 Février 1513, d'une fiévre lente, cauſée, diſoit-on, par le chagrin de n'avoir pu porter les Vénitiens à s'accommoder avec l'Empereur. Jule étoit alors âgé de 70 ans, & avoit tenu le Pontificat neuf ans, trois mois & 21 jours. LEON X lui ſuccéda. * Papire Maſſon, *in Julio II.* Guichardin, *l.* 6. Victorel, *in Add. Ciacon.* Bembe, *Hiſt. Ven. l.* 12. Sponde, *in Annal. A.* C. 1503. *& ſuiv.* Rainaldi. Paul Jove, &c.

JULE III, Romain, nommé auparavant *Jean Marie* du Mont, Cardinal du tître de ſaint Vital, Evêque de Paleſtrine, étoit neveu d'*Antoine* de Monte Cardinal, & fils de *Vincent*, natif de Monte di Sanſovino, dans le Diocéſe d'Arezzo. Il fit du progrès dans les Lettres & dans la Juriſprudence, & devint Archevêque de Siponte, fut employé dans les affaires du Saint Siége, & eut depuis l'adminiſtration de divers Evêchez; enſuite de quoi Paul III le fit Cardinal l'an 1536. C'étoit un eſprit ferme & intrépide. Le Pape qui lui avoit confié les Légations de la Lombardie & de la Romagne, lui donna celle de Bologne, & le nomma Préſident du Concile, qui s'y devoit tenir. Il s'y oppoſa aux Ambaſſadeurs de l'Empereur Charles Quint, & ſuccéda au même Paul III, le huitiéme Février de l'an 1550. Jule, avant ſon élévation au Pontificat, avoit agi avec tant de ſévérité en toute ſorte d'affaires, que les Cardinaux ne le mirent qu'avec peine ſur le Thrône de ſaint Pierre. Cependant on le vit depuis changer de maniére, & s'abandonner au luxe & aux plaiſirs. Il commença ſon Gouvernement par la publication d'un Jubilé, & ordonna que le Concile général qu'on avoit transféré de Trente, y ſeroit encore célébré. Enſuite il prit les armes avec l'Empereur contre Octave Farnéſe, Duc de Parme, protégé par le Roi Henri II. Il reçut auſſi l'obéïſſance de quelques Patriarches Orientaux; & mourut le 23 Mars 1555, après cinq ans & 40 jours de Pontificat. MARCEL II fut ſon ſucceſſeur. * Sponde & Rainaldi, *in Annal. Eccleſ.*

JULE ou IOLAUS CLAUDIUS, Auteur Grec, qui a compoſé une Hiſtoire de Phénicie. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. * Voſſius, *de Hiſtoricis Græcis, l.* 3.

JULE AFRICAIN. *Cherchez* AFRICAIN.

JULE ou JULIUS ATERIANUS. *Cherchez* ATERIANUS,

JULE CAPITOLIN. *Cherchez* CAPITOLIN.

JULE ou JULIUS CELSUS. *Cherchez* CELSUS.

JULE-CESAR. *Cherchez* CESAR.

JULE-CESAR SCALIGER. *Cherchez* SCALIGER.

JULE ou JULIUS CLARUS. *Cherchez* CLARO.

JULE ou JULIUS FIRMICUS MATERNUS. *Cherchez* FIRMICUS.

JULE FRONTIN. *Cherchez* FRONTIN.

JULE HYGIN. *Cherchez* HYGIN.

JULE HILARION. *Cherchez* HILARION.

JULE ou JULIUS MARATHUS. *Cherchez* MARATHUS.

JULE ou JULIUS OBSEQUENS. *Cherchez* OBSEQUENS.

JULE ou JULIUS PARIS. *Cherchez* PARIS.

JULE ou JULIUS PAULUS. *Cherchez* PAUL, ou PAULUS JULIUS.

JULE ou JULIUS POLLUX. *Cherchez* POLLUX.

JULE ou JULIUS POMPONIUS LÆTUS. *Cherchez* POMPONIUS LÆTUS.

JULE ROMAIN. *Cherchez* ROMAIN.

JULE ou JULIUS SOLINUS. *Cherchez* SOLIN.

* JULES, Duc de Brunſwik-Lunebourg, naquit le 29 Janvier 1528. Dans ſon enfance il eut par la négligence de ſa Nourrice, au pié droit, un mal dont il n'a jamais été bien guéri. Sa jeuneſſe ne fut pas heureuſe. Dès l'an 1542, & quelques années ſuivantes, il fut obligé de s'enfuir de ſa patrie, & après avoir erré dans pluſieurs endroits il s'arrêta enfin à Cologne, où il fit de grands progrès dans l'étude. Enſuite il alla en France, puis à Louvain où il continua ſes études avec ſuccès. Son pére le deſtinoit à l'état eccléſiaſtique, & lui fit avoir une place de Chanoine du Chapitre de Cologne, & l'Evêché de Minden. Il fut même déclaré Coadjuteur à l'Evêché de Paderborn. Mais les choſes tournérent autrement dans la ſuite. Le Duc Jule ayant embraſſé la Religion Luthérienne, les Chanoines auſſi bien que ſon propre pére ſe déclarérent contre lui, de ſorte qu'étant obligé de chercher un aſyle il ſe retira d'abord chez Jean Markgrave de Cuſtrin, & enſuite à Berlin auprès de l'Electeur de Brandebourg. Le Duc Henri ayant quelque tems après perdu ſes deux fils à la bataille de Sievershauzen, & n'ayant point d'eſpérance d'en avoir d'autres de ſa ſeconde femme, il rendit ſes bonnes graces a Jule, & conſentit à ſon mariage avec Hédwige fille d'Electeur de Brandebourg. Après la mort de Henri qui arriva en 1568, Jule ſe mit auſſi-tôt en poſſeſſion du Gouvernement, & établit dans Brunſwik la Religion Luthérienne ſur le même pié qu'elle étoit ailleurs. En 1571, il fit la dédicace de l'Ecole qu'il avoit fondée à Gandersheim, que trois ans après il transféra à Helmſtadt, & qu'en vertu d'un privilége de l'Empereur il érigea en Univerſité. En 1574, le Duc & la Ducheſſe coururent riſque de perdre la vie par le moyen de quelques Chymiſtes & Empoiſonneurs qui vouloient y attenter; mais ils furent découverts & punis. En 1576, Jule fit publier un Livre qu'il intitula *Corpus Doctrinæ Julium*, avec ordre de l'employer à Helmſtadt & ailleurs pour l'inſtruction de la Jeuneſſe. En 1581, Herman Evêque de Minden, étant brouillé avec ſon Clergé & avec ſes Sujets, remit pour 30000 riſdales ſon Evêché entre les mains du Prince Henri-Jules. En 1582, Othon, Comte d'Hoye & de Brukhauſen, qui étoit le dernier de ſa famille, étant mort ſans enfans, Jule hérita de la plupart de ſes terres. En 1584, il eut encore une autre ſucceſſion par la mort du Duc de Kalenberg, & par ces deux ſucceſſions il ſe vit ſeul maître de tout le païs de Brunſwik, dans lequel il introduiſit par-tout la Religion Luthérienne. Il mourut à Wolfenbuttel le troiſiéme Mai de l'an 1589. Il a immortaliſé ſa mémoire par les ſoins qu'il a pris pour faire fleurir la Religion, la Juſtice & les Sciences. *Voyez* ſes ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de BRUNSWIK. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bunking, *Chron. de Brunſ. & de Lunebourg.* H. Meibomii *P.* I. *p.* 340--352. Letzner, *Chron. de Daſſel & d'Eimbek, l.* 3. *c.* 80-90. Lunig, *Archives de l'Empire, part. ſpec. Sect.* 4. *c.* 4. *n.* 24. *p.* 306 *& ſuiv.*

* JULES-FREDERIC, Duc de Wirtemberg, naquit l'an 1588. Après avoir fait ſes études il ſe mit à voyager, & alla d'abord en Aſie où il ſe trouva au ſiége d'Ephéſe; après quoi il viſita les païs du nord, & alla juſques dans la Laponie. A ſon retour il entra au ſervice de l'Union, & fut au ſiége de Juliers. Après la mort de ſon frére Louïs-Frédéric, il ſe chargea, en 1631, de la tutelle de ſes neveux, & la commença par ſe déclarer contre les Abbez & les Officiers de Juſtice que l'Empereur avoit établis dans les terres du Duché de Wirtemberg. Il ſe prépara à la guerre, & refuſa de donner aux troupes Impériales qui venoient d'Italie d'autre paſſage que celui où il étoit obligé par les Loix de l'Empire. Mais le Comte de Furſtemberg qui commandoit les troupes de l'Empereur, fondit ſur Jules-Frédéric avec tant de violence, que pour prévenir la perte entiére de ſon païs, il fut obligé de faire la paix, d'abandonner l'Union, & d'accorder aux Impériaux des quartiers dans le Wirtemberg. En 1632, ſe voyant appuyé des Suédois il recommença la guerre contre l'Empereur; mais après la perte de la bataille de Nortlingue, il fut obligé de ſe réfugier à Strasbourg où il mourut en 1635. *Voyez* ſes ancêtres, ſes alliances & ſa poſterité à l'Article de WIRTEMBERG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JULES-HENRI, Duc de Saxe-Lawembourg, naquit le 15 Avril 1586 Il fit ſes études dans l'Académie de Tubingue, & fit en 1612 un voyage en Suéde, pour ſervir ſous le Roi Guſtave-Adolphe; mais on dit que dans la ſuite il quitta le parti Suédois pour quelque mécontentement. Pendant les troubles de Bohéme, il s'engagea dans les intérêts des Empereurs Matthias & Ferdinand II. En 1620, Ferdinand dont il avoit été Chambellan, l'envoya en Ambaſſade vers Chriſtierne ou Chriſtian IV, Roi de Danemarc, & aux Cercles de la Haute & de la Baſſe Saxe. En 1622, dans le tems qu'il étoit occupé à ramener à leur devoir quelques Soldats qui s'étoient mutinez, il fut fait priſonnier & mené à Haguenau. Après avoir quitté le ſervice, il accompagna l'Empereur à la Diéte de Ratisbonne. En 1626, il fut envoyé avec un Corps de 7000 hommes au ſecours du Général Tilly contre le Roi de Danemarc, & il ſe trouva à pluſieurs expéditions. En 1630, il aſſiſta de nouveau à la Diéte de Ratisbonne; & en 1632, l'Empereur le dépêcha vers Jean-George I, Electeur de Saxe, pour appaiſer quelques troubles. Comme il avoit toûjours vécu en bonne amitié avec le Duc de Fridland, il fut accuſé d'avoir épouſé ſes intérêts contre ceux de l'Empereur. Cela fut cauſe qu'en 1634, dans le tems que le Duc fut décapité à Eger, il fut arrêté par ordre de l'Empereur & tranſporté à Vienne; mais en quallté de Prince de l'Empire, il refuſa de répondre aux Commiſſaires de l'Empereur, qui en 1635 lui pardonna. Depuis qu'il fut mis en liberté, il ſe retira dans ſa maiſon de Slakkenwerda qu'il a pris ſoin d'embellir par de fort beaux jardins. En 1657, après la mort d'Auguſte, Duc de Saxe-Lawembourg, il prit poſſeſſion du Gouvernement de ce Duché. Il quitta la Religion Luthérienne pour embraſſer la Religion Romaine. Il mourut à Prague le ſixiéme Nov. 1665. *Voyez* ſes ancêtres, ſes alliances & ſa poſtérité à l'Article de SAXE-LAWEMBOURG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

JULFA. *Voyez* ZULFA.

JULIAC, (Robert de) trente & uniéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Rhodes, ſuccéda l'an 1373 à Raimond Bérenger. Il fut élu abſent, étant Grand-Prieur de France; & en allant à Rhodes, il paſſa par Avignon, où il tint une Aſſemblée de l'autorité du Pape, avec même pouvoir que ſi c'eût été un Chapitre Général. Sa Sainteté lui donna en ce tems le Gouvernement de la ville de Smyrne, ſur la côte de l'Aſie Mineure, contre les Turcs, aux dépens de la Religion, l'aidant ſeulement de mille florins de rente, qu'il lui aſſigna ſur les décimes de Chypre, par ſa Bulle de l'an 1374. Le Grand-Maître de Juliac, étant arrivé à Rhodes, appaiſa par ſa prudence & par ſon autorité les troubles que les diviſions y avoient cauſez; & fit les préparatifs néceſſaires pour ſoutenir les efforts des Turcs; mais il mou-

rut l'an 1376, & on élut en ſa place Ferdinand d'Heredia. * Boſio, *Hiſt. de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

* JULIADE, nom de deux villes dans la Judée, l'une bâtie par Hérode Antipas à l'embouchure du Jourdain dans le Lac de Tibériade, nommée autrement *Bethſaïde :* l'autre près de l'embouchure du Jourdain dans la Mer Morte fut bâtie au lieu ou étoit auparavant *Bétharan* ou *Bétharamphta.* * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

JULIANUS (Aſper). *Voyez* JULIUS.

JULIAS ou JULIE. *Voyez* JULIE ou JULIAS.

JULIE, (SAINTE) Vierge & Martyre, étoit de Carthage. Cette ville ayant été priſe l'an 439 par Genſeric, Roi des Vandales, Julie fut vendue par des ſoldats, & amenée en Syrie. Le Marchand qui l'avoit achetée, la vendit en ce païs à un nommé Euſébe, riche Marchand, qui l'embarqua avec lui, pour aller dans les Gaules. Etant arrivez au cap de Corſe, Euſébe deſcendit pour aller célébrer une fête des Idolâtres. Julie témoigna ſon indignation contre ce culte Idolâtre. Cela fut rapporté à Félix, Gouverneur du païs: il la fit enlever, & la ſollicita de ſacrifier aux Dieux. Sur le refus qu'elle en fit, il lui fit arracher les cheveux, & la fit enſuite attacher à un gibet. Les Moines de l'Iſle de Gorgone, à préſent l'Iſle Marguerite, vinrent enlever le corps de cette ſainte Vierge, & il y demeura juſqu'à ce que Didier, Roi des Lombards, le fit tranſporter à Breſcia l'an 763, où il fut dépoſé dans le Monaſtére, qui porte le nom de ſainte Julie. On fait ſa fête au 22 de Mai. * *Acta apud Bolland.* Dom Thierri Ruinart, *Hiſt. Perſecut. Vandal.* Baillet, *Vies des Saints. Nouvelles Vies des Saints*, chez Lottin, à Paris, 1730.

JULIE, fille de Céſar, & femme de Pompée, mourut après avoir accouché d'une fille, peu de tems avant l'Ere Chrétienne. Comme elle étoit le nœud de l'amitié que Céſar avoit liée avec Pompée, ſa mort fit naître ces fatales diviſions qui ruïnérent la République. Pompée, qui étoit déja ſur l'âge lors qu'il l'épouſa, l'aima tendrement: de ſorte qu'il parut même pendant quelque tems, quitter le ſoin des affaires pour ſe promener avec elle dans ſes maiſons de campagne, & pour s'occuper uniquement de ſon amour. * Lucain, *Pharſale, l.* 9. *v.* 1049. Plutarque, *in Vita Pompeii.*

JULIE, fille unique de l'Empereur Auguſte, eſt renommée par ſes débauches. Ce Prince l'avoit eue de Scribonie, & n'avoit rien oublié pour la bien élever. Il la maria à Marcellus, puis à Agrippa dont elle eut trois fils & deux filles, Caius-Céſar, Lucius-Céſar, Agrippa Poſthume; Julie & Agrippine, méres de Néron. Tibére fut le troiſiéme mari de Julie, & en eut un enfant, qui ne vêcut point. Elle s'abandonna à toutes ſortes d'infamies: ce qui irrita tellement ſon pére, qu'il la relégua dans l'Iſle de Pandataire, puis à la ville de Reggio, vers le détroit de Sicile. Julie avoit été mariée à Tibére, qu'elle mépriſoit, comme indigne de cet honneur; mais lorſqu'il fut parvenu à l'Empire, il ſe vengea ſi cruellement de ce mépris, qu'elle mourut de faim dans ſon exil, l'an 41 de Jéſus-Chriſt. * Suétone, *in Auguſto & Tiberio.* Tacite, *Annal. l.* 1.

JULIE, fille d'Agrippa & de Julie, étoit petite-fille d'Auguſte. Elle ne fut pas moins débauchée que ſa mére, & fut mariée à Emilius Lépidus, dont elle eut deux enfans. Auguſte la relégua auſſi pour ſes impudicitez, l'an 9 de l'Ere Chrétienne, dans l'Iſle de Triméte, ſur la côte de la Pouille, où elle mourut après vingt ans d'exil, entretenue par l'Impératrice Livie, qui perſécutoit la Maiſon d'Auguſte, lorſqu'elle étoit floriſſante, & la ſoulageoit quand elle étoit opprimée. * Tacite, *Annal. l.* 3. *c.* 24: *l.* 4. *c.* 71.

JULIE, petite-fille de Tibére, eſt différente de JULIE, fille de Tite, que Domitien enleva à ſon mari. Après l'avoir engroſſée, il la contraignit de faire perdre ſon fruit: ce qui la fit mourir.

JULIE, (Domna) Syrienne de nation, & née dans la ville d'Emése, fut ſeconde femme de l'Empereur Septime Sévére. Ce Prince n'épouſa Julie, que ſur la foi d'un horoſcope, qui promettoit à cette femme de devenir femme de Souverain. Elle fit grand tort à ſa réputation, par la vie déréglée qu'elle mena, & fut même accuſée d'avoir trempé dans une conjuration contre ſon mari. Plautien, Favori de Sévére, affecta de creuſer ſes ſoupçons, & fit donner la queſtion à pluſieurs femmes de qualité, pour tirer de leur bouche, l'aveu du crime de Julie. Cette Princeſſe, pour diſſiper ces bruits, s'adonna à la Philoſophie, & fit venir à ſa Cour ce qu'il y avoit de gens les plus célébres dans les Lettres. Après la mort de Sévére, elle eut la douleur de voir aſſaſſiner entre ſes bras, Géta ſon ſecond fils, qu'elle aimoit tendrement, par Caracalla, ſon fils aîné. Quelque ſenſible que lui fût ce parricide, elle n'oſa néanmoins le pleurer; & l'avidité de commander lui fit prendre le parti de la diſſimulation. Caracalla, pour l'éblouïr, lui laiſſa une apparence extérieure d'autorité, quoiqu'au fond il ne déférât pas beaucoup à ſes conſeils. Après la mort de ce Prince, qui fut tué l'an 217 de Jéſus-Chriſt, elle ſe laiſſa mourir de faim, & d'un cancer qui la rongeoit depuis longtems. Son deſeſpoir la pouſſa à cette extrémité, lorſqu'elle vit qu'elle ne pouvoit plus régner: & que d'ailleurs on la ſoupçonnoit de vouloir s'emparer de l'Empire, pour gouverner à l'exemple de Sémiramis & de Nitocris.

Spartien & Aurélius Victor prétendent que Julie n'étoit point mére de Caracalla, mais de Géta ſeulement; mais leur témoignage ne doit point prévaloir contre celui de Dion, d'Oppien, & ſur-tout de Philoſtrate, qui étoit engagé trop avant dans la Cour de cette Princeſſe, pour ignorer quels étoient ſes enfans. Une Inſcription qui étoit à Rome dans l'Amphithéatre, & qui doit s'entendre de cette Julie, appuye l'opinion de ces derniers Auteurs. La voici:

J. O. M.
ET JUNONI REGINÆ.
PRO SALUTE
M. AURELII ANTONINI
FEL. AUG.
ET JULIÆ AUG.

Ceux qui ont voulu que Julie ne fût que belle-mére de Caracalla, ont aiſément donné dans le conte fabuleux de ſon inceſte & de ſon mariage avec ce Prince. Spartien qui le rapporte, raconte que Caracalla ayant vu ſa belle-mére Julie toute découverte, dit, *Je le voudrois bien, s'il m'étoit permis;* & qu'elle répondit, *Si vous voulez, il vous eſt permis:* de ſorte qu'il l'épouſa. Mais il eſt clair que ce fait eſt faux, puiſque Dion & Hérodien, qui n'ont point épargné Caracalla, n'auroient pas manqué de lui reprocher ce crime. * Spartien, *in Septimio Severo.* Lampridius, *in Severo.* Dion, *l.* 78. Hérodien, *l.* 5. Aurelius Victor, *in Epitome.* Xiphilin. Philoſtrate. Triſtan, *Commentaires.*

JULIE, ou Junie Fadille, arriére-petite-fille d'Antonin, qui épouſa Maximin *le Jeune.*

JULIE, dite auſſi *Médulline* & *Camille*, fut deſtinée pour être la ſeconde femme de l'Empereur Claude Céſar, mais elle mourut le jour de ſes noces.

JULIE, femme Romaine, qui embraſſa le Chriſtianiſme, & que ſaint Paul ſalue dans ſon Epître *aux Romains, ch.* 16. *v.* 15.

JULIE de GONZAGUE, Ducheſſe de Trayette, & Comteſſe de Fondi. *Voyez* GONZAGUE.

JULIEN, (Saint) premier Evêque du Mans, & Apôtre du Maine, étoit Gentilhomme Romain, mais Infidéle. Il fut converti à la Foi par le Pape ſaint Clément, qui après l'avoir inſtruit des Myſtéres de la Religion, l'ordonna Prêtre pour l'envoyer dans le Maine, Province des Gaules, où Julien arriva l'an de Jéſus-Chriſt 95. Il y prêcha avec tant de zéle, qu'en peu de tems preſque tout le peuple de cette Province embraſſa la Foi, à l'imitation de leur Roi Défenſor, qui donna ſon Palais pour bâtir une Egliſe, laquelle eſt aujourd'hui la Cathédrale du Mans; & fut après la mort de Julien, l'Apôtre des Angevins, & leur premier Evêque. Entre les actions merveilleuſes de Julien, on dit qu'au village d'Artins, il chaſſa un effroyable Dragon, qui y faiſoit ſa retraite dans un Temple dédié à Jupiter. Voulant ſe préparer à la mort, il confia le ſoin de ſon troupeau à Thuribe, pour ſe mettre en retraite à quatre lieues du Mans, en un village nommé aujourd'hui ſaint Marceau, où eſt une belle Chapelle dédiée à ſaint Julien, qui dépend de l'Abbaye de ſaint Vincent du Mans. Ce fut là qu'il mourut au commencement de l'empire d'Antonin *le Débonnaire*, vers l'an de Jéſus-Chriſt 138, après avoir gouverné ſon Diocéſe pendant 47 ans. * Bondonnet, *des Evêques du Mans.*

☞ On ne peut conteſter à ſaint Julien la qualité d'Apôtre du Mans, étant reconnu pour premier Evêque de cette ville; mais on n'a aucun monument ni du tems auquel il a vécu, ni de ſes actions. Il eſt certain, que ſuivant l'époque de la publication de l'Evangile dans les Gaules, cet Evêque ne peut y avoir été envoyé par ſaint Clément. Sa Vie écrite par Lethalde, Moine de ſaint Memin, près d'Orléans, dans le X ou XI ſiécle, & tirée, à ce qu'il dit, d'un Auteur plus ancien, eſt pleine de fables, & ne mérite aucune croyance. * Baillet, *Vies des Saints*, 28 *Janvier.*

JULIEN, (Saint) Martyr à Brioude, dans le III ou IV ſiécle, étoit de Vienne en Dauphiné. Il faiſoit profeſſion des armes, quoique Chrétien, & demeuroit à Vienne avec le Tribun Ferréole, qui étoit auſſi Chrétien. Criſpin, Gouverneur de la Province Viennoiſe, ayant entrepris de faire exécuter les Edits des Empereurs (on croit que c'eſt ſous Dioclétien) contre les Chrétiens, Ferréole obligea Julien de ſe retirer de Vienne. Julien s'en alla en Auvergne, où il ſe tint caché près de la petite ville de Brioude. Criſpin envoya des ſoldats après lui, qui lui tranchérent la tête. Le corps de S. Julien fut porté à Brioude. Grégoire de Tours rapporte une grande quantité de miracles faits ſur ſon tombeau. S. Germain, Evêque d'Auxerre, à ſon retour d'Arles vers l'an 431, déclara que la fête de ſaint Julien devoit être fixée au 28 d'Août. Le Culte de ce ſaint Martyr a été établi en France, auſſi-tôt après ſa mort. * Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum, l.* 2. *Vita S. Germ. apud Surium. Acta apud Boſquet.* Baillet, *Vies des Saints, au mois d'Août.*

JULIEN, dit L'APOSTAT, parce qu'il abandonna la Religion Chrétienne, étoit fils de Jules Conſtance, frére de Conſtantin *le Grand.* Conſtance l'avoit eu de *Baſiline*, après avoir eu Gallus de Galla ſa premiére femme. Julien naquit à Conſtantinople vers le mois de Juin de l'an 331, & ſe nomme dans ſes médailles *Flavius Claudius Julianus.* Il fut élevé dans cette ville pendant les premiéres années de ſa jeuneſſe. Conſtantin étant mort en 337, on ſoupçonna tous ſes parens de pluſieurs actions criminelles, ce qui obligea le pére de Julien de prendre la fuite. Marc Evêque d'Aréthuſe contribua à l'évaſion de Julien, qui auroit péri ſans les ſoins de cet Evêque. Quand cet orage fut diſſipé, Julien apprit la Grammaire de l'Eunuque Mardonius, Payen. Il eut pour Maître de Rhétorique Ecebolius, homme fort inconſtant dans la Foi. Ce fut à Nicomédie, où l'Empereur l'avoit envoyé, afin que l'Evêque Euſébe, qui étoit ſon parent du côté maternel, eût ſoin de l'élever dans la piété. Malgré ces ſoins, ce jeune Prince fut entiérement perverti par Maxime d'Ephéſe, Philoſophe & Magicien. Son couſin Conſtance fut averti de ſa conduite; & Julien

lien craignant ſa cruauté, ſe fit Moine; mais en contrefaiſant l'homme de bien en public, il profeſſoit le Paganiſme en ſecret. Avant cela, Gallus ſon frére, & lui, avoient reçu la Cléricature, & avoient exercé l'office de Lecteur dans les Aſſemblées Eccléſiaſtiques. Ils avoient néanmoins des ſentimens bien différens ſur la Religion. On remarque que ces deux Princes ayant entrepris de bâtir à frais communs une Egliſe à l'honneur du Martyr Mamas, la portion que faiſoit faire Gallus, fut bien-tôt achevée: au lieu que l'ouvrage de Julien n'avança point, parce qu'il y faiſoit travailler très négligemment, ou, comme diſent les Anciens, parce que la terre rejettoit ſes fondemens. Dans la ſuite Conſtance, à la ſollicitation de ſa femme Euſébie, le fit Céſar l'an 355, le ſixiéme Novembre, lui fit épouſer Héléne, ſa ſœur, & lui confia le commandement général des troupes dans les Gaules. La conduite de Julien dans ce païs lui fait ſans contredit beaucoup d'honneur. Quoiqu'il n'eût encore aucune connoiſſance de la guerre, & que les principaux Officiers qui devoient l'aider de leurs conſeils fiſſent très mal le ſervice, dans la crainte que paroiſſant attachez à Julien les flatteurs ne les miſſent mal auprès de l'Empereur, dont on connoiſſoit le naturel méfiant, il ne laiſſa pas que d'entreprendre de chaſſer les Barbares des Gaules, & il en vint à bout en très peu de tems, ayant remporté auprès de Strasbourg une des plus célébres victoires de ce ſiécle, où il eut à combattre ſept Rois Allemans, du nombre deſquels étoit Chrodomaire, qui juſques là avoit preſque toujours battu les Romains, & qui fut fait priſonnier. La défaite des Saliens & des Chamaves, Peuples François, ſuivit de près cette victoire: les Allemans encore battus furent contraints de demander la paix, & tout continuoit à lui réuſſir, lorſque Conſtance qui ſoutenoit avec beaucoup de peine les efforts des Perſes, s'aviſa de vouloir groſſir ſes troupes d'une partie de celles qui ſervoient dans les Gaules. Julien profitant de l'éloignement qu'avoient les ſoldats d'aller faire la guerre hors de leur païs, ſe fit déclarer Empereur, & n'ayant pu obtenir de Conſtance qu'il le reconnût en cette qualité, il eut l'adreſſe de ſe faire ſuivre de ces troupes-là, même juſques dans l'Illyrie, où il apprit la mort de Conſtance arrivée le 3 Novembre de l'an 361. Lorſqu'il ſe vit maître du Monde, il ſignala ſon avénement à l'Empire, par l'ouverture des Temples des faux Dieux, & par le rétabliſſement de leur culte. Il prit la qualité de Souverain-Pontife, avec toutes les cérémonies Payennes; & par le ſang des victimes, il tâcha d'effacer le caractére de ſon batême. Il rappella d'exil tous les Hérétiques, rétablit les Donatiſtes en Afrique, & ne laiſſa paſſer aucune occaſion de nuire aux Chrétiens, qu'il appelloit par mépris *Galiléens*. C'eſt ce qui lui fit violer juſqu'au Droit des gens en la perſonne de deux Ambaſſadeurs de Perſe, Manuel & Iſmaël, qu'il fit mourir à Chalcédoine, parce qu'ils étoient Chrétiens. Il préféra toujours les Idolâtres aux Fidéles, auſquels il défendit d'enſeigner les Belles-Lettres, tâchant de tranſporter les ſaintes Loix de l'Egliſe dans le Paganiſme, pour la Police. Il forma le deſſein d'établir des Ecoles publiques, où on enſeigneroit la Religion & les bonnes mœurs, avec les autres Diſciplines. Il voulut introduire le chant alternatif dans les Temples, la diſtinction des places, la forme des priéres & quelque image de la pénitence publique, pour l'expiation des crimes ſcandaleux. Il entreprit de fonder des Hôpitaux pour les malades, des Maiſons pour enfermer les pauvres, & des Monaſtéres de Vierges. Ces projets paroiſſent dans ſa Lettre à Arſacius & par ce qu'en rapporte Sozoméne. Il s'efforça particuliérement de faire changer de Religion aux ſoldats Chrétiens, & ſur-tout à ceux de la Garde Prétorienne; mais la plupart aimérent mieux vivre ſans emploi, que d'apoſtaſier. Maris, Evêque de Chalcédoine, lui ayant reproché publiquement ſon impiété, l'Empereur lui répondit ſans ſe fâcher, *Que ſon Galiléen ne le guériroit pas de la perte de la vue. Je loue Dieu*, repliqua Maris; *d'être aveugle, pour n'avoir pas les yeux ſouillez de la vue d'un Apoſtat comme toi.* Julien paſſa outre ſans rien dire. Sa Philoſophie lui faiſoit affecter ces actions extérieures de clémence & de modération. Pour chagriner les Chrétiens de toutes maniéres, il permit aux Juifs de rétablir le Temple de Jéruſalem, ce qu'ils ne purent exécuter. Enfin dans le tems qu'il ſe vit obligé de partir pour aller faire la guerre aux Perſes, il jura de ruïner l'Egliſe à ſon retour: mais Dieu s'en déclara le protecteur, & la garantit de ſes menaces. Julien enleva d'abord pluſieurs places des Perſes, & s'avança juſqu'à Ctéſiphonte ſans trouver aucune réſiſtance; ce qui lui enfla tellement le cœur, que ſe promettant déja d'envahir toute la Perſe, il ſe laiſſa conduire par un homme, que les Perſes avoient apoſté, dans des lieux où trouvant une puiſſante Armée en tête, il ne pouvoit plus faire ſubſiſter ſon Armée qu'avec une extrême peine. Les rencontres qui ſe firent à diverſes fois dans ces lieux, furent, dit-on, preſque toujours avantageuſes aux Romains; mais ils avoient beſoin d'une bataille déciſive: elle ſe donna le 26 Juin de l'an 363, & la victoire paroiſſoit ſe déclarer pour eux, lorſque Julien qui s'étoit engagé dans le combat ſans cuiraſſe, fut bleſſé ſi dangereuſement qu'il en mourut la nuit ſuivante. Socrate dit qu'un de ſes Gardes nommé Calliſte, qui écrivit ſa Vie en vers, attribue cette bleſſure à un Démon. Théodoret ajoûte, que le bruit couroit que ſe ſentant bleſſé, il prit de ſon ſang dans la main, & qu'en le jettant contre le Ciel, il s'écria, *Tu as vaincu, Galiléen.* C'eſt ainſi qu'il nommoit Jéſus-Chriſt par mépris. Sozoméne écrit que les uns attribuent ce coup à un Perſan; d'autres à un Sarazin; & pluſieurs à un Romain. Quel que puiſſe être celui qui le tua, il fut, ſans doute, le miniſtre de la vengeance divine. Cette mort fut révélée à ſaint Sabas, Anachoréte, qui vivoit à plus de vint journées du camp, & à quelques autres. Cet Empereur étoit ſavant & libéral, & avoit quelques bonnes qualitez morales, car il étoit ſobre & vigilant, & il ſemble qu'il ne s'eſt pas livré à la paſſion pour les femmes; mais d'ailleurs la haine qu'il avoit conçue contre Conſtantin, & ſes enfans, lui a fait écrire des choſes déraiſonables, & ſouvent fauſſes & calomnieuſes. On remarque même qu'il a repris aigrement dans ces Princes des choſes qu'il a faites lui-même; & que ſa paſſion aveugle pour le Paganiſme l'a porté à traiter honorablement des gens dont un Payen plus modéré auroit eu horreur. Le refus qu'il faiſoit ſouvent aux Chrétiens de répondre à leurs requêtes, ne lui fait pas honneur; & ſon *Miſopogon* qui eſt une Satire des Habitans d'Antioche, qu'il haïſſoit particuliérement parce qu'ils avoient montré le plus d'averſion contre ſes innovations, eſt peu digne d'un Empereur qui affectoit une gravité égale à celle de Marc-Auréle. Les Ouvrages qui nous reſtent de lui, comme ſa Satyre des Céſars, quelques Diſcours, des Lettres, & deux Epigrammes, ſont des preuves de ſon eſprit & de ſon érudition. Eunapius avoit recueilli les Panégyriques en proſe & en vers faits pour cet Empereur; mais nous n'avons que les invectives, que les SS. Péres ont faites contre lui. Si elles ſont vives & ardentes, il faut attribuer cette chaleur au zéle de leurs Auteurs pour la défenſe de la Religion, contre laquelle Julien écrivoit des Livres pleins d'injuſtices & de calomnies, tels que ceux qu'il compoſa en allant combattre les Perſes, & que ſaint Cyrille réfute par un Ouvrage excellent, qu'il dédia à Théodoſe le Jeune. * Les curieux conſulteront cette Piéce; ſaint Grégoire de Nazianze, *in Orat. adv. Julianum;* Saint Jean Chryſoſtome; ſaint Jerôme; Optat; Socrate; Sozoméne; Théodoret; Nicéphore; Ruffin; Zoſime; Ammien Marcellin; Eutrope; Baronius, &c. *La nouvelle édition de* M. Spanheim, publiée *in folio*, à Leipſic l'an 1696, avec de ſavantes remarques. Tillemont, *Hiſt. des Empereurs, tome* 4.

JULIEN, oncle maternel de l'Empereur Julien l'Apoſtat, étoit Apoſtat lui-même & Comte d'Orient, & vivoit dans le IV ſiécle. Il avoit été Préfet d'Egypte avant que d'être Comte d'Orient. En 362, quelque tems après l'avénement de Julien à l'Empire, les Alexandrins s'étant révoltez, & la rebellion ayant été loin, Julien voulut en faire une punition ſévére; mais le Comte d'Orient le fléchit par ſes priéres, & obtint la grace des coupables. C'étoit moins l'eſprit de compaſſion, que l'amour qu'il avoit pour les Payens & la haine qu'il portoit aux Chrétiens, qui fit agir en cette occaſion le Comte Julien. En effet, l'Empereur ſon neveu ayant ordonné la même année que l'on fermât la grande Egliſe d'Antioche, & qu'on en portât les richeſſes au Thréſor Impérial, ce fut le Comte Julien qui fut chargé de la commiſſion. Celui-ci devenu Idolâtre par complaiſance & par ambition, haïſſoit les Chrétiens en Apoſtat, mais avec moins de ménagement que ſon neveu. Il étoit alteré de leur ſang; & s'il eût été le maître, il n'auroit cherché ni détour ni prétexe pour le répandre. On eût dit qu'il ſe hâtoit d'étouffer ſes remords ſous les ruïnes de la Religion qu'il avoit abandonnée. Sa commiſſion ne regardoit que la grande Egliſe poſſédée alors par les Ariens; mais il étoit ſi accoutumé à prévenir ou à étendre les ordres du Prince, qu'il fit fermer toutes les autres, ſi même il ne l'avoit pas fait avant que l'Empereur vînt à Antioche. Il ſe ſaiſit du Prêtre Theodoret, Oeconome d'une Egliſe Catholique; & n'ayant pu par les tourmens l'obliger à renoncer Jéſus-Chriſt, il le condamna à perdre la tête. Le même jour il ſe rendit à la principale Egliſe, accompagné de deux autres Apoſtats, Felix Surintendant des Finances, & Elpidius Thréſorier du Domaine. A la vûe des vaſes précieux que Conſtance & Conſtantin avoient donnez, *Voyez* s'écria Félix, *avec quelle magnificence eſt ſervi le fils de Marie!* Le Comte s'aſſit ſur les vaſes ſacrez, & les profana auſſi-bien que l'autel, d'une maniére également indécente & impie. Euzoïus, Evêque Arien, ayant voulu l'empêcher, en reçut un ſoufflet. *Qu'on croye maintenant*, diſoit ce profanateur, *que le ciel ſe mêle des affaires des Chrétiens.* Ils ſe retirérent après avoir tout enlevé & condamné les portes de l'Egliſe. Le lendemain, lorſque l'Empereur Julien apprit la mort du Prêtre Theodoret, executé préciſément comme Chrétien: „ Eſt-ce ainſi, dit-il au Comte avec chaleur, que vous „ entrez dans mes vues? Tandis que je travaille à ramener „ les Galiléens par la douceur & par la raiſon, vous faites des „ Martyrs ſous mon régne & ſous mes yeux. Ils vont me flé„ trir dans leurs Ecrits, comme ils ont flétri leurs plus odieux „ perſécuteurs. Je vous défends d'ôter la vie à perſonne pour „ cauſe de Religion, & vous charge de faire ſavoir aux autres „ ma volonté ". Ces reproches furent un coup de foudre pour le Comte: dès le ſoir même il ſe ſentit attaqué d'une colique violente, & frappé bientôt après dans les entrailles d'une playe incurable. Les chairs extérieures les plus voiſines ſe corrompirent, & engendrérent une quantité prodigieuſe de vers. Il s'en formoit auſſi au dedans, qui le rongeoient peu à peu, malgré tous les ſecours de la Médecine, & ſortoient par cette bouche ſouillée de tant de blaſphêmes, avec les alimens qui ne trouvoient plus d'autre iſſue. Pendant le cours de ſa maladie, qui dura environ deux mois, le Comte traînoit un reſte de vie pire que la mort, dans une affreuſe alternative de fureur contre les Chrétiens, & de ces remords infructueux qu'enfante la ſeule crainte, & qui produiſent le déſeſpoir. Tantôt ébranlé par les diſcours de ſa femme qui étoit Chrétienne & zélée, il envoyoit prier l'Empereur de r'ouvrir les Egliſes, en lui repréſentant que c'étoit ſa complaiſance pour lui, qui l'avoit précipité dans cet état déplorable. Tantôt il ranimoit ſes forces & ſon incrédulité pour condamner au dernier ſupplice Bonoſe, Maximilien & quelques autres Officiers, qui refuſérent conſtamment d'ôter de leurs drapeaux le Monogramme de Jéſus-Chriſt & d'y mettre des idoles. D'autrefois il preſſoit

ſa

ſa femme d'aller à l'Aſſemblée des Chrétiens, prier pour lui, & le recommander aux Fidéles. Mais voyant que ſon repentir n'étoit point ſincére, elle n'y alla point; & irrité de ce refus, il conjuroit le Dieu des Chrétiens de lui ôter promtement la vie. Ce Dieu l'exauça dans ſa colére, & le tira du monde au moment qu'on lui liſoit divers Oracles qui lui promettoient qu'il n'en mourroit point. Tout Antioche regarda cette mort comme une punition viſible. * *Voyez* les Actes du martyre de ſaint Théodoret, dans le Recueil des Actes ſincéres donnez par Dom Thierri Ruinart; l'Hiſtorien Théodoret, *l.* 3. *ch.* 13. Sozoméne, *l.* 5. *ch.* 8. la Vie de l'Empereur Julien l'Apoſtat, par le Pére *de la Bleterie* de l'Oratoire, *l.* 5. Cet Ouvrage eſt écrit avec beaucoup d'agrément & de ſolidité: c'eſt le ſeul où l'on puiſſe bien apprendre ce qui regarde l'Empereur Julien, ſa conduite & ſes écrits, dont l'Auteur annonce une Traduction Françoiſe. * *Supplément de Paris* 1736.

JULIEN. Il y a eu deux Tyrans de ce nom: l'un nommé *Marcus Julianus*, qui étoit Gouverneur de la Vénétie l'an 284, lorſque Numérien fut tué par Arrius Aper. La haine qu'on avoit conçue contre Carin le porta à tenter les troupes de Pannonie, qui effectivement ſe joignirent à lui; & ce fut avec elles qu'il alla chercher Carin, après la défaite de qui il comptoit d'aller au devant de Dioclétien; mais la perte d'une bataille auprès de Vérone ruïna ces beaux projets, & il y fut tué lui-même en combattant vaillamment. L'autre eſt bien moins connu: le jeune Victor dit qu'il ſe révolta en Italie; & qu'après la perte d'une bataille, il s'enfonça un poignard dans le ſein, & ſe jetta enſuite dans le feu; mais cet Auteur eſt ſi brouillon, qu'on ne ſait s'il n'a pas voulu parler de celui dont on vient de donner l'Hiſtoire. Aurelius Victor dit que celui-ci ſe révolta en Afrique, & périt peu après. Il n'en marque pas le tems, & je ne ſai ſi on peut lui donner une Inſcription qu'on trouve dans Goltzius, où il eſt appellé *Quintus Trebonius Julianus*, parce que cette Inſcription eſt fort ſuſpecte.

JULIEN, faux Meſſie qui parut dans la Paleſtine ſous le regne de l'Empereur Juſtinien. Cet Impoſteur prenant la qualité de Conquérant, fit armer tous ceux qui furent aſſez crédules pour le ſuivre. Les ſéditieux fondant ſur les Chrétiens, qui s'imaginoient de n'avoir rien à craindre d'une Nation ſi ſouvent domptée, en firent un aſſez grand carnage. Les troupes de Juſtinien accoururent au ſecours des Chrétiens; elles diſſipérent dans peu ces Mutins qui manquoient d'expérience. Leur Chef fut pris & puni de mort, ce qui termina ce ſoulévement arrivé en 520. * Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *&c. tome* 4. *p.* 1395.

JULIEN, ſecond fils de Conſtantin *le Tyran*, fut créé Nobiliſſime, & fut tué l'an 411, avec ſon pére, par le commandement d'Honorius.

JULIEN, Seigneur Eſpagnol, étoit Comte de Ceuta, ville Capitale d'un Gouvernement des Goths d'Eſpagne, ſituée ſur la côte d'Afrique, proche du Détroit de Gibraltar, où les Goths poſſédoient quelques places l'an 710. Ce Comte ayant appris que ſa fille nommée Cava, avoit été violée par Rodrigue ou Rodéric, Roi d'Eſpagne, diſſimula quelque tems ſon déplaiſir; & parce que les Arabes avoient une puiſſante Armée en Afrique, il prit ce prétexte pour ſupplier le Roi de lui permettre d'aller en ſon Gouvernement. Il emporta ce qu'il avoit de plus précieux, & paſſa à Ceuta avec ſa femme: puis feignant qu'elle étoit à l'extrémité, il pria le Roi de permettre à ſa fille de lui venir dire le dernier adieu. Lorſque Julien ſe vit en ſûreté avec ſa famille, il chercha les moyens de ſe venger, & fit part de ſes reſſentimens à Muça, Général de l'Armée du Calife de Damas, qui étoit en Barbarie. Il lui promit non ſeulement de lui remettre entre les mains les places de ſon Gouvernement, mais auſſi de le rendre maître de toute l'Eſpagne, s'il vouloit lui donner des forces. Muça lui ayant envoyé douze mille hommes, il conquit une partie de l'Eſpagne, & y donna entrée aux Arabes, qui la ſoumirent à l'obéïſſance du Calife; mais ce malheureux Comte, ayant été ſoupçonné par Muça d'avoir quelque intelligence avec les Chrétiens contre les Arabes, eut la tête coupée par ordre de ce Général l'an 717. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

JULIEN, Evêque d'Alexandrie, ſuccéda à Agrippa, ou Agrippin, vers l'an 177, & gouverna cette Egliſe juſqu'en 187, qu'il eut Démétrius pour ſucceſſeur, ſelon Euſébe & Baronius. Il y a encore eu deux Evêques de Jéruſalem de ce nom, dans le ſecond ſiécle.

JULIEN, Pélagien & Evêque d'Eclane, ou ſelon d'autres de Céléne, dans le cinquiéme ſiécle, étoit fils de Mémorius, Evêque de Capoue, & l'un des plus chers amis de ſaint Auguſtin. Nous voyons par une Lettre qu'il lui écrivit, *Epiſt.* 13, en lui envoyant ſon VI livre de Muſique pour ſon fils Julien, qu'il aimoit beaucoup celui-ci, & qu'il avoit une paſſion extrême de le voir. Il avoit été marié, & nous avons ſon épithalame entre les Poëmes de ſaint Paulin. Après la mort de ſa femme, il fut élevé au Diaconat; puis à l'Evêché d'Eclane, petite ville ſituée près du Lac Ampſanchin, entre la Campanie & la Pouille: on la nomme aujourd'hui *Fringent*. C'eſt le ſentiment de ſaint Proſper; car Gennade dit, qu'il fut Evêque de Capoue. Quoi qu'il en ſoit, il étoit éloquent & avoit l'eſprit brillant & agréable, ſi l'on en juge par les fragmens que nous avons de ſes Ecrits dans ceux de ſaint Auguſtin. Béde lui attribue un Livre intitulé, *De l'Amour*; Un Commentaire ſur le Cantique des Cantiques, où il dit, que le poiſon étoit caché ſous les fleurs de l'éloquence. Il fait encore mention d'un Ouvrage de Julien, intitulé, *De la Conſtance*; mais il ſe trompe, lorſqu'il croit que cet Hérétique écrivit à Démétriade, parce qu'il eſt ſûr que ce fut Pélage. Julien lut le premier livre des Noces & de la Concupiſcence, que ſaint Auguſtin avoit publié, & en écrivit quatre pour le réfuter. Il compoſa en même tems deux Epîtres, l'une qu'il envoya à Rome pour fortifier ſes Sectateurs, & pour en gagner de nouveaux; l'autre qu'il adreſſa à l'Evêque de Theſſalonique, avec la ſouſcription de dix-huit Evêques de ſon parti, pour eſſayer de gagner ce Prélat, dont l'autorité étoit très conſidérable en Orient. Ces Lettres furent écrites l'an 419, & envoyées au Pape Zoſime, qui étoit mort dans ce tems. Boniface, ſon ſucceſſeur, les reçut & les envoya à S. Auguſtin, contre qui elles étoient écrites. Ce Saint répondit par quatre livres, qu'il adreſſa à ce même Pape, intitulez, *Contre les deux Epîtres des Pélagiens*. Depuis, par le moyen de ſon ami Alipe, il eut du Comte Valére, les quatre livres que Julien avoit écrits contre celui des Noces & de la Concupiſcence, & il répondit par un ſecond Ouvrage, intitulé comme le premier. Enſuite, après avoir recouvré l'Ouvrage entier que Julien avoit fait contre lui, il le refuta en ſix livres. Alipe, qui étoit à Rome, lui en avoit envoyé d'abord cinq, avec promeſſe de lui faire bien-tôt tenir les trois autres. S. Auguſtin mit la main à la plume, pour réfuter livre par livre, les huit de Julien; mais la mort interrompit l'an 430 le cours de cet Ouvrage, qui avoit été pouſſé juſqu'au ſixiéme livre. Claude Ménard avoit tiré les deux premiers d'un vieux Manuſcrit; & le P. Vignier, Prêtre de l'Oratoire, a depuis trouvé les quatre autres qu'on croyoit perdus, dans la Bibliothéque de Clairvaux, & les a fait imprimer avec beaucoup d'autres Ouvrages du même Pére. Julien fut chaſſé de ſon Egliſe; & après avoir été ſouvent condamné par les Papes & par les Empereurs, il mourut miſérablement ſous l'empire de Valentinien III avant l'an 455. * Proſper, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 419. *& ſuiv.* Uſſerius. Voſſius, *Hiſt. Pelag. l.* 1. *c.* 6. Noris, *in Hiſt. Pelagianiſmi.* Godeau, *Hiſt. Eccleſ. du V ſiécle.* Du Pin, *V ſiécle.*

JULIEN, Evêque de Pouzzoles, dans le cinquiéme ſiécle, fut envoyé par le Pape Léon I, l'an 449, pour ſe trouver au Concile d'Ephéſe, dans lequel les Eutychiens furent maîtres. Un autre JULIEN, Evêque de Coos, Prélat très zélé pour la défenſe de la Foi, fut Légat au Concile général de Chalcédoine pour ce même Pape, qui lui écrivit la Lettre 19 qui commence ainſi, *Litteræ Dilectionis tuæ, quæ mihi nuper ſunt redditæ*, *&c.* & où il lui recommanda l'autre Julien de Pouzzoles. Saint Léon fait ſouvent mention de lui dans ſes Epîtres, ſur-tout dans la 70, à Marcien, où il dit *qu'il a établi cet Evêque en ſentinelle, pour veiller à la conſervation de la Foi orthodoxe.*

JULIEN de TOLEDE, Archevêque de cette ville, dans le VII ſiécle, préſida au XII, XIII, XIV & XV Conciles de Toléde. On lui attribue divers Ouvrages, des Commentaires ſur Nahum, *Prognoſticorum, ſive de origine mortis humanæ; de futuro Sæculo, & de futuræ vitæ Contemplatione libri tres*; des Chroniques, &c. Il mourut le 6 Mars 690. * Felix de Tolé-de, *in Add. ad libr. de Vir. Illuſt. ſanct. Ildeph.*

JULIEN, Auteur d'un *Lexicon*, tiré des dix Orateurs. Cet Auteur eſt allegué par Photius, *Cod.* 150.

JULIEN-HASART, Carme de Hainaut, compoſa des Chroniques de Hainaut, Flandre, Zélande, Hollande, Friſe, Brabant, Gueldres, &c. Il mourut l'an 1525.

JULIEN d'HALICARNASSE, Hérétique, Chef des Phantaſtes, & Incorruptibles, ennemis du Concile de Chalcédoine.

JULIEN DU POIRIER, (Saint) Ordre Militaire d'Eſpagne, fut inſtitué à Pereiro de Ciudad-Rodrigue. Ferdinand II s'en rendit Protecteur l'an 1176, & le Pape Alexandre III l'approuva, à la ſollicitation de Gomez Fernandez, qui en fut le premier Grand-Maître. Luce III & Innocent III le confirmérent auſſi. Les premiéres Armes de cet Ordre étoient d'or à la croix fleurdeliſée de ſinople, chargée en cœur d'un écu d'or au poirier de ſinople. Cet Ordre fut depuis uni à celui d'Alcantara. * Mariana, *de Reb Hiſpan.*

JULIEN. *Cherchez* DIDIUS.

JULIEN ou JULIANUS. *Cherchez* ANTOINE-JULIEN.

JULIEN LUCAS, Grec de nation & Diacre de l'Egliſe de Toléde, vivoit dans le huitiéme ſiécle, & on lui attribue quelque Hiſtoire d'Eſpagne. Vaſée ne l'a pu déterrer, bien qu'il ait recherché avec aſſez de ſoin toutes les Piéces de l'Hiſtoire d'Eſpagne, *Chron. Hiſpan. c.* 4. Quelques-uns confondent ce Julien Diacre avec l'Evêque de Toléde dont il eſt parlé ci-deſſus, ce qui en a trompé pluſieurs.

JULIEN, Capitaine Romain de Bithynie, & d'une illuſtre famille, fut un des plus vaillans, des plus adroits, & des plus forts hommes de ſon tems. Dans le ſiége de Jéruſalem par Tite, voyant que les Juifs preſſoient un peu trop les Romains dans une attaque, il partit d'auprès de la Tour *Antonia*, où étoit Tite, & ſe jetta au milieu des ennemis avec tant d'intrépidité, que lui ſeul les fit reculer juſques au coin du Temple, frappant, renverſant, & tuant tout ce qui s'oppoſoit à lui. Mais en courant de tous côtez ſur le pavé, les cloux dont ſes ſouliers étoient garnis, ſelon l'uſage des gens de guerre, le firent tomber, & dans cette chute le bruit de ſes armes fit tourner viſage aux ennemis. Les Juifs l'environnerent auſſitôt de toutes parts, pour le tuer à coups de dards & d'épées. Il s'éfforça à diverſes fois de ſe relever; mais les coups continuels qu'on lui portoit ne le lui purent permettre. Il en bleſſa pluſieurs, quoiqu'étendu par terre; mais enfin ayant reçu diverſes bleſſures, le ſang qu'il perdoit lui ayant ôté le reſte de ſes forces, & perſonne ne ſe trouvant aſſez hardi pour l'aller ſecourir, les Juifs n'eurent pas de peine à l'achever. Il fut admiré des ennemis, & fort regretté de Tite, & de toute l'Armée Romaine. * Joſephe, *Guerres des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 7.

JULIEN d'Alexandrie, Médecin, vivoit ſous l'Empereur An-

Antonin. Il écrivit quarante-huit livres contre les Aphorismes d'Hippocrate, & un Livre de la Méthode, qu'il appelle *Philon.* Galien en fait mention, & défend les Aphorismes d'Hippocrate contre lui. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JULIEN, (Saint) Bourg de Savoye, à environ deux lieues de Genéve. Cet endroit eſt fameux par pluſieurs Traitez qui y ont été faits entre les Ducs de Savoye & la République de Genéve. Dans le tems que la Confrairie de la *Cuillier* incommodoit la ville de Genéve & ravageoit la campagne, les Députez de Berne & de Fribourg, & ceux de Zurich & de Bâle conférérent à S. Julien avec les Députez du Duc, & y arrêtérent une tréve juſques après la tenue d'une Diéte. La tréve fut publiée le neuviéme Mars 1529. L'année ſuivante la paix fut traitée & conclue à S. Julien entre le Duc de Savoye & les Genévois. Après la fameuſe Eſcalade, la guerre étant déclarée entre le Duc de Savoye & les Genévois, le Duc chercha le prémier à traiter de la paix avec la République de Genéve. Les Conférences s'ouvrirent à S. Julien le 21 Mars 1603, mais alors elles n'aboutirent à rien. On reprit les Conférences à la ſollicitation des Cantons & du Roi de France. Cinq Cantons, ſavoir ceux de Glaris, de Bâle, de Schaffouſe, de Soleurre & d'Appenzel envoyérent à Genéve des Députez qui devoient ſervir de Médiateurs. Les Conférences ſe commencérent à S. Julien dans le mois de Juin de l'année 1603, & le Traité de paix fut ſigné le onziéme Juillet. Le 12, les Médiateurs & les Députez de la République rentrérent à Genéve au bruit de l'Artillerie, & la paix fut publiée par toute la ville le même jour. On en rendit de publiques actions de graces à Dieu dans tous les Temples, & les Sermons roulérent ſur le ſujet de la paix. * *Hiſtoire de Genéve, &c. de M. Spon, de l'Edition de* 1730. *p.* 198. *&c.* 448. *&c.*

JULIENNE, Prieure du Mont-Cornillon, ou des Cornouilles près de Liége, en Latin, *Mons Cornelius*, naquit au village de Rétines proche de Liége, l'an 1193, de parens riches qu'elle perdit à l'âge de cinq ans. On la mit en penſion avec une ſœur qu'elle avoit chez les Religieuſes du Mont-Cornillon, où elle prit l'habit de Religieuſe. Elle devint enſuite Prieure de ce Monaſtere vers l'an 1230. Elle donna lieu à l'établiſſement d'une Fête pour honorer Jéſus-Chriſt dans le ſaint Sacrement de l'autel, à qui on a donné le nom de Fête du *Corps de Chriſt*, ou communément celui de *Fête du ſaint Sacrement.* Sainte Julienne eut pluſieurs perſécutions à ſouffrir avant ſa mort, qui arriva le 5 Avril 1258, lorſqu'elle étoit âgée de 66 ans. On la trouve qualifiée de *Sainte* dans pluſieurs Martyrologes, & ſeulement de *Bien-heureuſe* dans d'autres. Elle n'a point encore été canoniſée dans les formes, & il ne paroît pas que le Saint Siége ait autoriſé par aucun Décret le culte que pluſieurs villes & Monaſtéres de Portugal & de Flandre lui rendent. * Baillet, *Vies des Saints, cinquiéme Avril.*

JULIENNE, mére de la Vierge Démétriade. *Voyez* DEMETRIADE.

JULIERS, *Juliacum*, ſur le Roure ou le Roer, ville & Duché de l'Empire en Allemagne, près des Païs-Bas, eſt nommée par les Allemans *Julich* & *Gulich.* La ville eſt forte & ancienne, & a donné le nom à tout le Duché, qui eſt entre la Meuſe & le Rhin, le païs de Cléves & de Limbourg, l'Evêché de Liége & l'Archevêché de Cologne. Ce Duché renferme quelques autres villes aſſez conſidérables, dont les principales ſont, Aix-la-Chapelle, Duren, qui ſoutint le ſiége contre l'Empereur Charles V, Linnich, Aldenhoven, Zulpich, qu'on prend pour l'ancien Tolbiac, Grévembrouk, renommée par la défaite des Impériaux l'an 1648, Heinsberg, Kerpen, Erkelens, Dalen, &c. Le païs de Juliers a environ douze lieues de long & ſept de large. Quelques Auteurs croyent que Jules-Céſar fit bâtir Juliers, & d'autres en attribuent la fondation à Druſus. Il y a une Egliſe ancienne, où l'on fonda une Collégiale l'an 1569. Les Eſpagnols, en 1622, s'étoient rendu maîtres de cette ville, qui eſt défendue par une citadelle, & le Roi de France la fit rendre au Duc de Neubourg, ce qui eſt exprimé par l'Article 84 de la paix des Pyrénées l'an 1659. Juliers a eu ſes Seigneurs particuliers, depuis le XII ſiécle. GUILLAUME I laiſſa GERARD I. Son fils fut GUILLAUME II, qui fut pére de GERARD II mort l'an 1247. Celui-ci laiſſa 1. GUILLAUME III Comte de Juliers, qui ſuit; 2. ADOLPHE, Comte de Berg, dont nous parlerons ci-après; & 3. *Marguerite*, femme d'*Othon* III, Comte de Gueldres.

GUILLAUME III Comte de Juliers, eut 1. *Valrame*, mort ſans poſtérité; & 2. GERARD III mort l'an 1299, qui d'*Elizabeth* de Cléves laiſſa 1. *Jean* Comte de Juliers, mort ſans poſtérité; 2. GERARD IV qui ſuit; & 3. *Valrame*, Archevêque de Cologne, mort l'an 1349.

GERARD IV Comte de Juliers, mort l'an 1323, épouſa, ſelon quelques Auteurs, *Jeanne* de Hainaut, fille de *Guillaume* III dit *le Bon*: d'autres diſent, qu'elle fut femme de GUILLAUME IV fils du même Gerard, créé Marquis l'an 1339, puis Duc de Juliers l'an 1356. Il mourut l'an 1360, laiſſant de *Marie*, fille de *Renaud* Duc de Gueldres, 1. *Guillaume* V Duc de Juliers & de Gueldres, mort l'an 1402; 2. *Renaud*, qui ſuccéda à ſon frére, & mourut l'an 1432, ſans laiſſer lignée de *Marie* d'Artois, ſon épouſe; 3. 4. MARIE & JEANNE, dont nous parlons ſous le nom de GUELDRES. Le Duché de Juliers entra en la branche du cadet, qui étoit celle de Berg.

ADOLPHE, Comte de Berg, fils puîné de GERARD II Comte de Juliers, mourut l'an 1296, laiſſant GUILLAUME, pére de GERARD qui ſuit.

GERARD fut tué l'an 1361, & eut pour enfans, 1. GUILLAUME, I de ce nom, qui ſuit; 2. *Adolphe*, mort ſans lignée; & 3. *Marguerite*, femme d'*Adolphe* Comte de la Marck.

GUILLAUME, I du nom, fut créé Duc de Berg par l'Empereur Venceſlas. Il épouſa *Anne* de Baviére, & en eut 1. *Jean*, mort ſans alliance; 2. *Adolphe*, qui mourut l'an 1437, ayant eu de *Marie*, fille de *Robert*, Duc de Bar, *Robert*, mort ſans poſtérité avant ſon pére l'an 1429; & 3. GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME, II du nom, Comte de Ravenſperg, laiſſa d'*Anne*, Comteſſe de Tecklemburg, GERARD V, qui ſuit.

GERARD V, Duc de Juliers & de Berg, fut pére de GUILLAUME Duc de Juliers & de Berg, qui épouſa l'an 1481, *Sibylle*, fille d'*Albert* III, Marquis de Brandebourg, & de ſa ſeconde femme *Anne* de Saxe. Il laiſſa de ce mariage une fille unique, *Marie*, Ducheſſe de Juliers & de Berg, alliée l'an 1505, à *Jean*, III de ce nom, Duc de Cléves. *Voyez* la ſuite, ſous le mot CLEVES, où l'on marque de quelle maniére les Duchez de Juliers & de Berg ou Mons, ſont devenus le partage du Duc de Neubourg. * Antonin, *in Itinerario.* Ammien Marcellin, *l.* 7. Pontus Heuterus, *in Belg. Deſcr.* Berthius, *in Comment. German.* Pierre de Streithagen, *Succeſſ. Princ. Juliæ, Cliviæ, Mont. & Domin. Heisberg.* Valére André, *Topogr. Belgica, p.* 103 & 104. Mercator, *Geogr.* Cluvier, *Deſcr. Germ.* Rittershuſius, *&c.*

JULIN ou JULINUM, fut autrefois une des plus grandes & des plus célébres villes de l'Europe, ſituée dans l'Iſle de Wollin. Elle doit avoir tiré ſon nom d'une ſtatue de Jules-Céſar, que les Allemands, ſurpris de la valeur de ce Héros, avoient dreſſée à ſon honneur. Quoi qu'il en ſoit, il eſt plus certain, que cette ville gagna beaucoup par la deſtruction de celle de *Wineta*, dont tout le commerce ſe tourna enſuite du côté de Julin, qui s'augmenta & s'enrichit ſi fort, qu'elle entreprit des guerres conſidérables, pendant leſquelles elle fit trois fois priſonnier *Suenotton* Roi de Danemarc. Lorſqu'Othon, Evêque de Bamberg, prêcha l'Evangile dans cette ville, on y batiſa 22000 ames. Mais après le départ de l'Evêque, ces nouveaux Convertis retournérent au Paganiſme, & lorſqu'un jour ils étoient occupez à célébrer une Fête Payenne, le feu du Ciel tomba ſur la ville & la conſuma. On la rebâtit en partie, mais elle n'eut plus ſon premier luſtre; & en 1170, Waldemar Roi de Danemarc la détruiſit entiérement. Dans la ſuite des tems, on bâtit la petite ville de *Wollin* ſur les ruïnes de l'ancienne Julin, que quelques-uns diſent auſſi avoir porté le nom de Wollin. * *Wollin. Mineral. l.* 2. *Pomer. p.* 144. *& ſuiv. Dict. Allemand. Voyez* auſſi WOLLIN.

JULIS, ville de l'Iſle de Céa dans la Mer Egée. Cette ville eſt célébre à cauſe des grands hommes qui y ont pris naiſſance. Les Poëtes Simonide, & Bacchylide ſon neveu, le Sophiſte Prodicus, le Médecin Eraſiſtrate & un Philoſophe nommé Ariſton, étoient natifs de cette ville. Lors que les quatre villes de l'Iſle de Céa furent réduites à deux, Julis fut une de ces deux-là. Elle étoit bâtie ſur une montagne à trois milles de la mer. * Strabon. Suidas. Etienne de Byzance. Bayle, *Dict. Crit.*

* JULIUS AGRIPPA, fut, après la conjuration de Piſon, rélégué par Néron dans une des Iſles de la Mer Egée, ou de l'Archipel. *Tacite, Annal. l.* 15. *c.* 71.

* JULIUS AGRESTIS, Officier des troupes de l'Empereur Vitellius, s'étant chargé de la commiſſion d'aller voir en quel état étoient les choſes, après la défaite de cet Empereur dont l'Armée avoit été battue par Antoine, Général des troupes de Veſpaſien, & voyant qu'il refuſoit de croire ſon rapport, il lui dit: *Puiſqu'il vous faut de plus fortes preuves, & que préſentement ma vie & ma mort vous ſont également inutiles, je vous donnerai un témoin irréprochable de ce que j'avance*, & s'étant retiré il confirma ſon rapport par une mort volontaire * Tacite, *Hiſt. l.* 3. *ch.* 54.

JULIUS ou JULIANUS, (ASPER) étoit un homme très célébre & très puiſſant ſous l'empire de Sévére. Il fut Proconſul d'Afrique, & ne ſervit qu'à regret de Miniſtre à la perſécution que ce Prince y fit exercer contre les Chrétiens. Dion, qui loue ſa ſcience & ſon courage, dit que Caracalla le renvoya honteuſement en ſon païs, ſans ſe ſouvenir qu'il l'avoit comblé d'honneurs, lui & ſes enfans. * Dion, *l.* 78.

JULIUS & CAIUS, (CN. ASPER) tous deux fils du précédent, furent Conſuls enſemble, la premiére année de l'empire de Caracalla, & la 211 après Jéſus-Chriſt. Caius avoit été Queſteur en Afrique, & Julius eſt apparemment celui qui fut nommé Proconſul d'Aſie par Caracalla, & qui fut révoqué par Macrin ſur une fauſſe accuſation. Il ſemble même qu'il ait été banni, car on lit qu'Héliogabale le rétablit. * Dion, *l.* 78. & 79. Noris, *Ep. Conſul.*

JULIUS ou JULE, Commandant d'une Légion Romaine qui campoit hors de la ville de Jéruſalem. Le bruit s'étant répandu qu'Hérode *le Grand*, qui étoit allé trouver Marc-Antoine pour ſe juſtifier de la mort d'Ariſtobule, avoit été tué par ordre de ce Romain, Alexandra & Mariamne ſa fille, qui étoit femme d'Hérode, réſolurent de s'aller mettre ſous la protection de ce Julius, afin d'y être en ſûreté, s'il arrivoit quelque tumulte; mais les nouvelles étant venues, que bien loin qu'Hérode eût été tué par ordre d'Antoine, il en avoit été parfaitement bien reçu, elles changérent de ſentiment. * Joſephe, *Antiquit. Judaïq. l.* 15. *ch.* 4.

JULIUS CANUS, illuſtre Romain, a rendu ſon nom célébre par ſa conſtance. L'Empereur Caligula, qui avoit conçu de la haine contre lui, ſans en avoir été offenſé, lui dit un jour, qu'il ne s'imaginât pas être innocent, & qu'il ſe préparât à la mort. *Je vous ſuis bien obligé, Céſar*, répondit cet homme courageux, ſans paroître ému d'une ſi triſte nouvelle. On le mena en priſon; & comme enſuite on l'alloit querir pour le conduire au ſupplice, on le trouva jouant aux échets. Son jeu étoit plus beau que celui de ſon compagnon; & afin que celui-

ci ne se glorifiât pas après sa mort de l'avoir gagné, il pria le Centurion d'être témoin de l'avantage qu'il avoit sur lui; & là-dessus se levant il suivit l'Exécuteur avec un visage intrépide, & sans aucune émotion. * Sénéque, *de Tranquillitate animi*, *c.* 14.

JULIUS AFRICANUS. *Voyez* AFRICANUS.

JULIUS ALPINUS. *Voyez* ALPIN.

JULIUS (Caius Iulius Iulus). *Voyez* IULUS.

JULIUS CLARUS. *Cherchez* CLARO.

JULIUS CLAUDIUS. *Voyez* CLAUDIUS (Julius).

JULIUS FIRMICUS. *Cherchez* FIRMICUS.

JULIUS SERVIANUS. *Voyez* SERVIANUS, *ou plutôt* SEVERIANUS.

JULLY, *Juliacum*, bourg avec Abbaye, dans l'Isle de France, à trois lieues de Meaux du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

IULUS, surnom d'ASCANIUS. *Voyez* ASCANIUS.

* IULUS (Caius Julius) fut l'un des deux Consuls sur qui le peuple Romain poussé par ses Tribuns, fit tomber pour la première fois les suffrages. Cela arriva selon M. l'Abbé de Vertot, l'an 364 de Rome, & dans les Fastes Consulaires que l'on trouve sous le mot de *Consul* dans ce Dictionaire, il est marqué l'an 366.

JUM.

JUMALA, faux Dieu des anciens Peuples de Finnonie, & de Laponie, étoit représenté sous la figure d'un homme assis sur une maniére d'autel, ayant une couronne sur la tête, enrichie de douze pierres précieuses, avec un collier d'or fort pesant. D'autres disent qu'au lieu de collier, il avoit autour du col un ruban, d'où pendoit une espéce de médaille d'or gravée, & couverte de pierreries. Les Lapons donnoient à ce Dieu une autorité souveraine sur les petits Dieux, & un empire absolu sur les élémens, & sur la vie & la mort. Il avoit sur ses genoux une grande tasse d'or remplie de monnoye de ce métal. Son Temple étoit dans une forêt, & environné d'une haye fort épaisse, où il n'y avoit qu'une porte, que l'on ouvroit à ceux qui y venoient rendre leurs adorations. * Scheffer, *Hist. de la Laponie.*

JUMIEGES, en Latin *Gemeticum*, village avec une Abbaye de l'Ordre de saint Benoît, & de la Congrégation de Saint-Maur, dans la Normandie, sur la Seine, entre Rouen & Caudebec. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUN.

JUNCAIRE ou JUNICAIRE, dite *Juncaria*, ou *Junicaria*, place du Diocése de Maguelone, aujourd'hui *de Montpellier*, est différente d'un autre *Juncaria*, remarquée dans les Itinéraires, & peut-être la même que Jonquaire en Catalogne. Nous n'en faisons mention qu'au sujet d'un Concile, qui y fut tenu en 984 par Arnuste, Archevêque de Narbonne.

JUNCALAON ou JUNSALAM, ville du Royaume de Siam en Asie. Elle est sur la côte occidentale de la Presqu'Isle de l'Inde delà le Gange, où elle a un bon port, environ à cent trente-quatre lieues de la ville d'Odiaa, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUNCKER (Christian) naquit à Dresde le 16 Oct. de l'an 1668. Ses parens le firent étudier de bonne heure, & il répondit si bien à leurs soins, qu'il s'aquit l'amitié de tous les Savans de Leipsic. En 1695, il fut fait Sous-Recteur du Collége de Schleusingen, & en 1707, il fut appellé pour Recteur à Eysenach. En 1713, il fut chargé de la direction du Collége d'Altembourg, où il mourut le 19 Juin 1714: à quoi ne contribua pas peu la douleur de la mort subite de sa femme. C'étoit un savant homme, ennemi de la pédanterie. Il entendoit plusieurs Langues, & il faisoit sa principale occupation des Humanitez & des Médailles. Il fut Historiographe de la Maison de Saxe de la branche Ernestine, & en 1711 il fut aggrégé à la Société Royale des Sciences à Berlin. On a de lui un grande nombre de Traductions Allemandes des Auteurs anciens. Outre plusieurs Auteurs Classiques qu'il avoit publiez selon la méthode de Minellius, on a encore de lui, *Schediasma de Diariis Eruditorum; Vita Lutheri ex nummis; Vita Ludolphi; Reiberi Lexicon:* & en Allemand, *Introduction à la Géographie du moyen Age*; le troisiéme Volume de *Ludolphs Schaubühne.* Il a aussi écrit la Chronique de Henneberg, mais pour certaines raisons elle n'a pas encore été imprimée. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hall. Biblioth.*

JUNCTIN (François) en Italien GIUNTINO, l'un des célébres Mathématiciens du XVI siécle, étoit de Florence; mais il passa une partie de sa vie à Lyon, & y publia plusieurs Livres d'Astrologie Judiciaire. Il avoit été Carme, mais ayant quitté sa profession & la Religion Catholique, il embrassa la doctrine de Calvin, qu'il abjura quelque tems après. Il avoit 56 ans, lorsqu'il publia ses Commentaires sur la Sphére de Sacrobosco l'an 1577. Il mourut sur la fin du siécle, & laissa aux Juntes, Imprimeurs à Lyon, dans l'Imprimerie desquels il avoit été Correcteur, mille écus d'or, dont ils ne purent rien avoir. Il est mort après l'an 1580, & a fait plusieurs Livres d'Astronomie; un Traité sur la Réformation du Calendrier par Grégoire XIII, & un Discours sur l'époque des amours de Pétrarque. Il fut accablé sous les ruïnes de sa Bibliothéque, quoiqu'il eût prédit qu'il mourroit d'un autre genre de mort. * La Croix du Maine. Possevin, *Biblioth. Selecta. Epitome Biblioth. Gesneriana.*

Bayle, *Dict. Crit. 4. édition.*

JUNES, Seigneur Maronite, & proche parent & allié de l'Emir de sa Nation, s'est rendu célébre dans son païs par ses emplois, & encore plus par sa fermeté dans la Religion Chrétienne. Cet homme qui possédoit à titre de Principauté, plusieurs belles Terres aux environs de Tripoli & de Gébail, fut employé quelque tems par les Bachas de Tripoli dans les plus importantes affaires de leur Gouvernement; mais ses envieux ayant fait remarquer qu'à ses biens de patrimoine il avoit ajoûté des acquisitions considérables, on l'arrêta, lui & toute sa famille, & on lui déclara que l'unique moyen de se délivrer lui & les siens d'une mort cruelle & honteuse, étoit de renoncer au Christianisme, & de se faire Mahométan. Junès fit paroître d'abord beaucoup de fermeté, mais enfin sa tendresse pour sa famille lui suggéra un expédient, que le Bacha de Tripoli accepta: il se déclara Musulman à l'extérieur, mais avec cette condition expresse, que lui seul changeroit de Religion; & sa femme, ses enfans, son frére, furent remis en liberté. Le malheureux Prince ne reconnut sa faute, qu'après l'avoir commise; mais il profita sur le champ de cette connoissance, envoya tous ses parens en des lieux de sûreté, alla se jetter aux piez du Patriarche des Maronites, reçut la pénitence qui lui fut imposée, & après sa réconciliation appella de toute la procédure du Bacha de Tripoli, tant sur les chefs d'accusation, que sur la violence qui lui avoit été faite. Cette démarche hardie lui réussit: son affaire ayant été rapportée en plein Divan, le Grand-Seigneur trouva qu'il ne s'agissoit au fond que d'un point de doctrine & de Religion, & renvoya la décision au Mufti, qui après un sérieux examen déclara nulle & abusive la profession apparente que Junès avoit fait du Mahométisme, & fit défense de l'inquieter à l'avenir à ce sujet. Le Prince Junès ainsi délivré de ses ennemis, crut devoir ensuite réparer sa faute par quelque action d'éclat, & s'étant présenté devant le Bacha de Tripoli, il confessa hautement sa foi en sa présence, & en fit autant par toute la ville, avec une hardiesse qui étonna tout le monde. Le Gouvernement étant venu à changer peu après, le nouveau Bacha fit venir de Constantinople un commandement impérial, qui en confirmant la sentence du Mufti, permettoit à Junès & à toute sa famille de continuer l'exercice de leur Religion, & en même tems il lui confia le soin de toute la campagne de Tripoli, qui est vaste & d'une grande discussion; ce qui lui procura un repos, que rien ne troubla pendant cinq années; mais au commencement de 1695, le Bacha de Tripoli ayant encore été changé, celui qui lui succéda écoutant les ennemis de Junès, le mit dans les fers, & pendant deux années entiéres n'oublia ni menaces ni promesses pour ébranler sa foi. Enfin le pieux Maronite ayant répondu un jour entre autres choses, qu'il ne vouloit pas *changer la pierre précieuse de la Foi Chrétienne contre l'ordure puante de la Foi de Mahomet*, fut condamné sur le champ à être empalé; ce qui ne fut néanmoins exécuté que quelques jours après, savoir le 12 ou 13 Mai 1697, le Bacha ayant encore fait de nouveaux efforts pour l'engager à chercher la conservation de sa vie dans le changement de Religion. On assure que Dieu manifesta par quelques événemens extraordinaires, que ce sacrifice lui étoit agréable; on peut en voir le récit dans le *Voyage de Syrie & du Mont-Liban* par M. de la Roque.

* JUNGBUNCZEL. *Voyez* BOLESLAW.

JUNGCHEU, ville de la Chine. Elle est la treiziéme de la Province de Huquang, & elle a six autres villes sous sa jurisdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUNGEN (Ten) nom d'une famille de Barons, dans le voisinage du Rhin, & originaire de Hongrie.

JUNGERMAN (Godefroi) se fit connoître par son érudition au commencement du XVII siécle. Il étoit né à Leipsic, où son pére Gaspard Jungerman étoit Professeur en Droit. Sa mére étoit fille du célébre Joachim Camérarius de Bamberg, Professeur aussi à Leipsic. Godefroi Jungerman entendoit la Langue Gréque en perfection. Le publie lui est redevable de la premiére publication de Jules-César en Gree. Il avoit déja publié sa Version Latine des Pastorales de Longus avec des Notes. Il fit imprimer en 1609 des remarques sur le Traité *de Equuleo*, que Magius avoit composé en prison. Nous avons aussi de ses Lettres imprimées. Il mourut le 16 d'Août 1610, à Hanaw, où il avoit été longtems Correcteur d'Imprimerie, chez les héritiers de Wéchel. *. Bayle, *Dictionnaire Crit.*

JUNGERMAN (Louïs) né à Leipsie le quatriéme de Juillet 1572, & frére du précédent, a été un excellent Botaniste. Il s'attacha de bonne heure à la connoissance des plantes, & il y aquit une telle réputation, qu'on lui offrit en Angleterre la place du fameux Matthias Lobel, qui mourut à Londres l'an 1616; mais il aima mieux demeurer en Allemagne. Il s'étoit déja signalé, en contribuant beaucoup à l'Ouvrage intitulé *Hortus Eystettensis*, qui contient la figure & la description de toutes les plantes du Jardin de l'Evêque d'Eichstet; & il avoit fait un Catalogue de toutes celles qui naissent aux environs de Nuremberg, lequel fut imprimé par les soins de Gaspard Hofman en l'année 1615. Il fut fait Professeur en Médecine à Giessen l'an 1622, après y avoir dressé un Jardin, qui avoit beaucoup servi au profit des Ecoliers. Il passa trois ans dans cette Profession; ensuite il en eut une semblable avec celle de Botanique à Altdorf l'an 1625. Il les exerça jusques à sa mort, qui arriva le septiéme de Juin 1653, & pendant les 28 ans qu'elles durérent, il prit tant de soin du Jardin de Médecine, qu'il le rendit célébre, jusques dans les païs étrangers. Il légua sa Bibliothéque à l'Université d'Altdorf. Il se plut extrêmement à faire des Anagrammes, occupation peu grave pour un Savant du premier ordre. Peut-être donnoit-il aussi dans l'Astrologie Judiciaire, puisqu'on lit dans un Programme, dont une bon-

bonne partie de ce qu'on vient de dire a été tirée, que les humeurs d'une érésipéle s'étant arrêtées tout d'un coup, lorsque Mars étoit rétrograde, lui produisirent à l'extrémité des piez une gangréne scorbutique. Sur quoi l'on remarquera, pour juger des fondemens de l'Astrologie, que la rétrogradation d'une Planéte n'est qu'une simple apparence, qui n'est que dans l'erreur de nos yeux, & non pas dans la Planéte: en sorte que l'erreur de nos yeux aura la force de produire une gangréne scorbutique. Godefroi & Louïs Jungerman avoient un frére nommé Gaspard, qui étoit homme de Lettres. * Bayle, *Dict. Critique.*

JUNGIUS (Adrien) Polonois, natif de Ploczko, mourut de peste en 1607, à l'âge de 57 ans. Il a écrit sur les impostures de l'Evangile nouveau, & avoit commencé d'écrire sur la Transsubstantiation. * Alegambe, *p.* 6.

* JUNGIUS (Joachim) naquit à Lubek en 1557. Après avoir fait d'heureuses études, il alla à Giessen où, tout jeune qu'il étoit, il composa des Tragédies, & enseigna la Logique de Ramus. Il s'appliqua d'abord à la Métaphysique, & ensuite aux Mathématiques. Comme il se disposoit à apprendre la Théologie, il fut fait Professeur en Mathématiques. Mais il quitta cet emploi bientôt après, pour aller à Ausbourg où il étudia la Médecine. De là il alla à Rostok, d'où il vint en Italie, où il prit le bonnet de Docteur à Padoue. En 1624, il fut appellé Professeur à Rostok, en 1625 à Helmstad pour la Médecine, & enfin à Hambourg pour la Physique & pour la Logique. A force d'étudier dans sa jeunesse il étoit devenu hydropique, & il mourut d'apoplexie en 1657. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Vogel, *Hist. vitæ & mortis Joachimi Jungii.*

JUNIAS, Cousin de l'Apôtre saint Paul, fut prisonnier avec lui, & avoit été converti à la Foi avant cet Apôtre. Il le salue dans son *Epître aux Romains*, *ch.* 16. *v.* 7.

JUNIE, ancienne famille de Rome, descendue des Troyens. Tarquin fit mourir M. Junius & son fils. L. Junius Brutus, de cette famille, chassa Tarquin *le Superbe* & ayant fait mourir ses deux fils, ne laissa point de postérité; car la famille des Junius, qui fut depuis à Rome, étoit Plébeïenne.

JUNICAIRE. *Voyez* JUNCAIRE.

JUNIE. Nous avons trois femmes Romaines de ce nom. La premiére est JUNIA SILANA, femme de Caius Silius, jeune homme le mieux fait de Rome. Messaline la fit chasser pour jouïr de son mari. * Tacite, *Annal. l.* 11. 12. & 13. La seconde est JUNIA CALVINA, sœur de Silanus, accusée d'inceste avec son frére exilé pour ce sujet, & rappellé par Néron. * Tacite, *Annal. l.* 12. La troisiéme est JUNIA FADILLA, sur laquelle *Voyez* JULIA.

JUNIEN (Saint) Reclus, Abbé de Mairé dit l'*Evescau*, en Poitou, dans le IV siécle, étoit sorti d'une famille noble de Poitou, & né à Briou sur la Clovére. Il fut élevé chrétiennement par ses parens. Quand il fut en âge, il se renferma en une cellule, dans un lieu appellé *Chaulnai*. Il eut commerce de Lettres avec sainte Radegonde, Abbesse du Monastére de Sainte-Croix de Poitiers. Plusieurs personnes étant venues pour se mettre sous sa conduite, il sortit de sa cellule, & reçut près de lui un grand nombre de Solitaires. Il établit ensuite un Monastére à Mairé, où il fit pratiquer la Régle de saint Benoît. Quoiqu'il fût chargé de la conduite de ce Monastére, il se retiroit de tems en tems dans sa cellule. Il mourut le 13 Août 587, le même jour que sainte Radegonde. Son corps qui avoit été enterré à Mairé, fut tranſporté dans le IX siécle à l'Abbaye de Noaillé. * *Vita apud* Mabillon. *Sæcul. I. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints*, *au mois d'Août.*

JUNILIUS, Evêque d'Afrique dans le VI siécle, écrivit deux Livres de la Foi divine par Dialogues, qu'il dédia à Primase, Evêque d'Utique, ou selon d'autres, à Primase, Evêque d'Adruméte. Nous avons cet Ouvrage dans la Bibliothéque des Péres; & en particulier de l'édition de Bâle. Quelques Auteurs ont attribué à Junilius un petit Commentaire sur les trois premiers Chapitres de la Genése; mais il est sûr que cet Ouvrage est de Béde. * Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* Bellarmin & Trithéme, *de Script. Eccles.* Possevin, *in Appar. Sacro.*

* JUNING, ville de la Chine. Elle est la huitiéme de la Province de Honan, & elle a treize villes sous sa juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUNIUS (Pierre) ou DE JONGHE, naquit à Hoorn dans Hollande septentrionale. Il fut d'abord Secretaire de cette ville, & dans la suite il en fut jusqu'à cinq fois Bourguemestre. Il fut aussi envoyé deux fois en Ambassade au Roi de Danemarc, & une fois au Roi de Suéde. Velius rapporte qu'il a vu une Chronique Latine de Hoorn composée par Junius: mais elle est perdue. C'étoit un homme de profond savoir & de grande autorité. Il fut pére d'Adrien Junius, qui fait le sujet d'un des Articles suivans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* JUNIUS (Adrien) Ministre Réformé à Amsterdam, mourut en 1650 à l'âge de 41 an. On a de lui, *Opera Analytico-practica*, en deux tomes; *La Consolation des Ecritures*, en Hollandois.

JUNIUS (Adrien) ou DE JONGHE, naquit à Hoorn en Hollande le premier Juillet 1511, selon sa Vie, qui est à la tête de ses Epîtres; & en 1512, selon Meursius. Son pére étoit un homme de mérite & savant, qui avoit été cinq fois Bourguemestre de Hoorn. Il fit à Harlem & à Louvain ses prémiéres études, après quoi il se mit à voyager. Il vint d'abord en France, où il fut Disciple de Jaques Houlier, célébre Médecin de Paris. De là il passa à Bologne en Italie, où il se fit recevoir Docteur en Médecine. Ayant ensuite parcouru l'Allemagne, il alla en Angleterre en 1543. Il fut Médecin du Duc de Norfolk, & y composa quelques Ouvrages. De retour en Hollande, il fut appellé en Danemarc, pour y être Précepteur du Prince Royal. Mais n'ayant pu s'accommoder au climat, ni au génie de la Nation, il en partit brusquement, sans prendre congé du Roi: une de ses Lettres fait croire que cela arriva en 1564. Il s'établit à Harlem, où il pratiqua la Médecine; & fut chargé du Rectorat de l'Ecole Latine, & de la commission d'écrire l'Histoire de Hollande conjointement avec d'autres Savans. Lorsque les Espagnols eurent mis le siége devant Harlem, il trouva le moyen d'en sortir, pour aller voir le Prince d'Orange, qui avoit souhaité de se servir de ses remédes. La ville ayant été prise en 1573, on pilla sa Bibliothéque & ses papiers. Il passa en Zélande, où la recommandation du Prince lui procura des apointemens pour pratiquer la Médecine dans Middelbourg. Mais l'air du païs lui fut contraire, & il y gagna une maladie, qui jointe au chagrin que lui avoit causé la perte de sa Bibliothéque, le fit mourir à Armuiden, près de Middelbourg, le 16 Juin 1575, à l'âge de 64 ans selon les uns, & de 63 selon les autres. Junius avoit naturellement une mémoire fort étendue, qu'il avoit sçu mettre à profit, en lui confiant un grand fond de Littérature; car sans compter la Médecine, qui étoit sa profession, il étoit Historien, Poëte, Philosophe, & possédoit outre cela huit sortes de Langues, la Gréque, la Latine, l'Italienne, la Françoise, l'Espagnolle, l'Allemande, l'Angloise, & la Flamande. On a de lui les Ouvrages suivans, *Cassii Naturales & Medicinales Quæstiones* 84, *circa hominis naturam & morbos aliquot, Latinè, Adriano Junio Interprete, & Græce, exemplaris castigatione ad finem adjecta.* Paris, 1541 *in quarto.* *Plutarchi Convivalium Problematum Decades quinque cum scholiis brevibus*, Lugduni, 1547, *in octavo*; *Lexicon Græco-Latinum auctum*, 1548; *De anno & mensibus Commentarius; Fastorum liber & Calendarium*, Basileæ, 1553, *in octavo*; *Philippeis, seu Carmen Heroicum in nuptias Philippi II, & Mariæ Reginæ Angliæ*, Londini, 1554, *in quarto*; *Remarques sur la Piéce satirique de Senéque, touchant la mort de l'Empereur Claude, imprimées avec les Oeuvres de Sénéque*, 1557 & 1613; *Copiæ Cornu, sive Oceanus Enarrationum Homericarum ex Eustathii in eundem Commentariis concinnatum*, Basileæ, 1558, *in folio*; *Adagiorum ab Erasmo omissorum Centuriæ octo cum dimidia*, Basileæ 1558, *in octavo*; Item, avec les Adages d'Erasme, Paris 1579, *in folio*; *Phalli ex Fungorum genere in Hollandiæ fabuletis passim crescentis descriptio, & ad vivum expressa figura*, Delphis, 1564, *in quarto*; Item, Lugduni Batavorum 1601, *in octavo*; *Nonius Marcellus, & Fulgentius Placiades de Prisco Sermone restitutus*, Antverpiæ 1565, *in octavo*; *Eunapius de Vitis Philosophorum & Sophistarum Græcè & Latinè*, Antverpiæ 1568, *in octavo*; Item Heidelbergæ 1596, *in octavo*; *Martialis Epigrammaton libri duodecim, Xeniorum liber unus, cum Scholiis Hadriani Junii*, Antverpiæ 1568, *in seize*; Item, Argentorati, 1595, *in seize*; *Observationes in Plauti Comœdias*, Basileæ, 1568, *in octavo*; *Emblemata & Ænigmata*, Antverpiæ 1569, *in seize*; Item, cum Appendice, Lugduni Batavorum, 1596, *in seize*; *Hesychius Milesius de iis qui eruditionis famâ claruerunt*, 1572 & 1615, *in octavo*; *Nomenclator omnium rerum propria nomina variis Linguis explicata indicans*, Paris, 1566, *in octavo*; Item, Antverpiæ, Typis Plantinianis, 1577, *in octavo*; Item, ibidem, 1583, *in octavo*; Item, Londini, 1585, *in octavo*; Item, Francofurti, 1596, *in octavo*; *Animadversa & de Coma Commentarius*, Basileæ, 1556, *in octavo*; Item, Francofurti, 1604, *in octavo*; *eadem ab Auctore innumeris in locis emendata & insignibus supplementis locupletata, accedit Appendix Hadriani Junii ad Animadversa sua, nunc primum ex Cl. V. Autographo in lucem edita ex Bibliotheca Cornelii Van Arckel*, Roterodami, 1708, *in octavo*; *Joannis Ravisii Textoris Epithetorum Epitome recognita & aucta, in douze*; *Batavia*, Lugduni Batavorum, 1588, *in quarto*; Item, Dordraci, 1652, *in octavo*; *Epistola Lucani ad Calpurnium Pisonem emendata*, Lipsiæ, 1689, *in octavo*; *Adagiorum Compendium*, Genevæ, 1593, *in octavo*; *Poëmata pia & moralia*, Lugduni Batavorum, 1598, *in octavo*; *Observationes in Petronii Arbitri Satyricon*, Francofurti, 1629, *in quarto*; *Epistolæ & Oratio de Artium Liberalium dignitate*, Dordraci, 1652, *in octavo.* * Meursius, *Athenæ Batavæ.* Melchior Adam, *Vitæ Med. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 11 & 12. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, *tome* 7. *p.* 399 & *suiv.* Bayle, *Dict. Critiq.* 4 *édition.*

JUNIUS, (François) ou DU JON, Professeur en Théologie a Leide, naquit à Bourges le premier Mai 1545. Sa famille étoit noble. Son pére *Denys* du Jon, étoit Conseiller du Roi à Bourges. François Junius étudia en Droit sous Hugues Doncau à l'âge de 13 ans. Ensuite il passa quelque tems à Lyon ou Barthélemi Aneau, Principal du Collége, lui donna de très bons conseils sur la méthode de bien étudier. Il se vit exposé à deux fortes tentations dans sa jeunesse, à l'amour & à l'impiété; il résista vigoureusement à la premiére; mais il eut le malheur de donner dans l'Athéisme, séduit par les sophismes d'un Libertin. Il ne demeura pas longtems dans ce malheureux état. De retour à Bourges, son pére s'apperçut de sa situation, lui fit de bonnes leçons & l'attira à la lecture du Nouveau Testament. Etant tombé sur le commencement de l'Evangile de St. Jean, il en fut si frappé que non-seulement il renonça à tout sentiment impie, mais de plus il se dégoûta de tout ce qui ne se rapportoit pas à la piété. Voici comment il s'exprime lui-même: *Lego partem capitis, & ita commoveor legens, ut repentè divinitatem argumenti & scripti majestatem auctoritatemque senserim longo intervallo omnibus eloquentiæ humanæ fluminibus præeuntem. Horrebat corpus, stupebat animus, & totum illum diem sic afficiebar, ut qui essem, ipse mihi incertus viderer esse.... Ex eo tempore, quum in me Deus tam potenter spiritus sui virtute irruisset, alia frigidiùs & negligentiùs legere & tractare cœpi. De his verò quæ ad pietatem pertinent cogitare amplius, & ardentiùs in eis versari.* Au commencement des Guerres Civiles il alla à Genéve, où il se vit pendant

quelque tems preſſé par la miſére ; & après la mort de ſon pére il fit le métier d'enſeigner la Jeuneſſe, pour gagner ſa vie. En 1565, il fut envoyé dans les Païs-Bas pour être Miniſtre de l'Egliſe Walonne d'Anvers. Il y fut expoſé à pluſieurs périls, c'eſt pourquoi on trouva à propos qu'il paſſât dans le païs de Limbourg où il continua ſes fonctions avec fruit, juſques à ce que le Magiſtrat lui conſeilla de ſe retirer en Allemagne pour ſe mettre en ſûreté. Pendant qu'il étoit encore dans le Duché de Limbourg, il eut le bonheur de guérir par ſes inſtructions une femme, qui avoit eu l'eſprit aliéné pendant plus de treize ans, & qui erroit dans les bois avec les bêtes ſauvages. Cette nouvelle s'étant répandue parmi les Proteſtans, pluſieurs perſonnes lui amenérent des malades, afin qu'il les guérît. Un homme ſuperſtiticux arracha du gazon ſur lequel ce Théologien avoit marché, & l'emporta comme une Relique. Junius fit connoître à ces bonnes gens, qu'il deſapprouvoit leur ſimplicité, & qu'il condamnoit leur ignorance. Il fut reçu à Heidelberg par l'Electeur Fréderic III, avec beaucoup de bonté, & fut Miniſtre d'une petite Egliſe dans le Palatinat. Quelquetems après, l'Electeur l'envoya dans l'Armée du Prince d'Orange après la malheureuſe expédition de 1568, & il fut quelque tems Miniſtre de ce Prince, après quoi il retourna à ſon Egliſe du Palatinat juſques en 1573, que l'Electeur le fit venir à Heidelberg pour le faire travailler à la Verſion du Vieux Teſtament, conjointement avec Tremellius. En 1578, il fut envoyé à Neuſtad, & au bout de 14 mois à Otterbourg, où il reſta 18 mois ; après quoi il revint à Neuſtad où il fit des leçons publiques, juſques à ce que le Prince Caſimir, Adminiſtrateur de l'Electorat, le fit venir à Heidelberg pour la Profeſſion en Théologie. Il retourna en France avec le Duc de Bouillon, & ſalua le Roi Henri IV, qui le renvoya en Allemagne pour quelques affaires. A ſon retour, paſſant par la Hollande, on le ſollicita de prendre la charge de Profeſſeur en Théologie à Leide. Il accepta ce parti en 1592, avec la permiſſion de l'Ambaſſadeur de France, & il remplit les fonctions de cet emploi juſques à l'an 1602, qu'il mourut de la peſte. Il fut marié quatre fois. De ſa ſeconde femme, fille de *Jean* Comput, Sécretaire & Bourguemeſtre de Breda, il eut, entre autres, une fille qui fut mariée à *Jean-Gerard Voſſius* ; & un fils *Jean-Caſimir* Junius, que le pére deſtinoit à être Profeſſeur en Hébreu, mais qui aima mieux prendre le parti des armes. Il avoit publié en Flamand l'Apologie de la Harangue de Dudlei Carleton, Ambaſſadeur du Roi Jaques. Du troiſiéme mariage, Junius eut un fils nommé *François* Junius, qui ſuit. Junius a été fort loué par pluſieurs ſavans hommes, & même par des Têtes couronnées, ſur-tout par le Roi d'Angleterre Jaques I, comme il paroit par une Lettre qu'il écrivit aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas. Quoique Joſeph Scaliger eût fort maltraité Junius pendant ſa vie, il lui rendit juſtice après ſa mort, comme cela parut par des vers qui ſe liſent dans la Préface des Auteurs Latins de *G. J. Voſſius.*

Juni, quem modò literis potentem,
Pleni Gymnaſii frequente cœtu,
Cingebat docilis corona Pubis
Docta pendula diſſerentis ore ;
At nunc, ô ſeries iniqua rerum,
Tractus ſidere peſtilentis auræ,
Sol pallentibus occidis tenebris !
Te mœrens Schola flet ſuum Magiſtrum,
Orba Eccleſia te ſuum parentem,
Doctorem gemit Orbis univerſus &c.

Les Oeuvres imprimées de Junius ſont, *Prælectiones in tria prima capita Geneſeos ; Confutatio Argumentorum viginti duorum, quæ olim a Simplicio in Hiſtoriam Moſis de creatione fuerunt propoſita ; Libri Geneſeos Analyſis ; Libri Moſis, qui Exodus vulgo inſcribitur, analytica Explicatio ; Levitici, Numerorum & Deuteronomii analytica Explicatio ; Methodica Pſalmi quarti Enarratio ; Enarratio Pſalmi centeſimi primi, centeſimi vigeſimi ſecundi & centeſimi vigeſimi tertii ; Eirenicum ; Expoſitio Prophetarum Danielis & Ezechielis ; Lectiones in Jonam ; Sacrorum Parallelorum libri ; In Epiſtolam Judæ perbreves Notæ ; Apocalypſis Joannis Analyſi & brevibus Notis illuſtrata ; de Theologia vera ; de Peccato primo Adami ; de Politia Moſis ; Eccleſiaſtici, ſeu de natura & adminiſtrationibus Eccleſiæ Dei, libri tres ; Theſes Theologicæ de variis doctrinæ capitibus ; ad Theſes Theologicas Appendix ; Tres Defenſiones Catholicæ doctrinæ de ſancta Trinitate Perſonarum in unitate eſſentiæ Dei, adverſus Samoſatenicos errores ; Examen enunciationum & argumentationum Gratiani Proſperi ; Catholicæ Doctrinæ de Natura & Gratia Collatio ; Animadverſiones ad Roberti Bellarmini Controverſiam primam de Verbo Dei ſcripto & non ſcripto ; ad ſecundam de Chriſto, capite totius Eccleſiæ ; ad tertiam de Summo Pontifice ; ad tres libros de Tranſlatione Imperii Romani a Græcis ad Francos ; ad Controverſiam quartam de Conciliis & Eccleſia militante ; de Eccleſia liber ſingularis, ad Controverſiam quintam de Membris Eccleſiæ militantis ; Animadverſiones ad libellum Controverſiæ tertiæ oppoſitum ; ad Controverſiam ſextam de Eccleſia quæ eſt in Purgatorio ; ad Controverſiam ſeptimam de Eccleſia triumphante, ſive de Gloria & Cultu Sanctorum ; Specularius, Dialogus adverſus Genebrardum ; Summa aliquot Locorum Communium Sanctiſſimæ Theologiæ ; Evangelii ſecundum Matthæum analytica Expoſitio ; Evangelii ſecundum Marcum analytica Expoſitio ; Reſponſum ad Fratres Sandwicenſes in Anglia de Imagine Chriſti ; Oratio de Lingua Hebræa ; Grammatica Hebrææ Linguæ ; Orationes duæ Frankentaliæ habitæ ad Lectionem Veteris Teſtamenti ; Acta Apoſtolorum, & Epiſtolæ Pauli ad Corinthios, ex Arabico tranſlatæ ; Apocryphi libri tranſlati cum Notis ; in Anathematiſmum Gregorii XIII, adverſus Gebhardum Colonienſem Epiſcopum ; Orationes quatuor ad Lectionem Veteris Teſtamenti ; Apologia Catholica Latina facta ; Lexicon Hebraïcum ; Præfatio in Indicem Expurgatorium Cenſorum Belgii ; Liber cui titulus Academia ; Curopalates Græce & Latine cum Notis ;* (Ce Livre a paru ſous le nom de Nadal Aimonius) *Pratexta pulla in Obitum Principis Anhaltini ; J. Bodini Dæmonomania in Linguam Latinam converſa ; Johannes Tilius de Regibus & Regno Gallorum, & Epiſtolæ duæ Regis & una Pleſſæi Latinæ factæ ; Oratio de Vita & Obitu Zachariæ Urſini ; Manilius cum Caſtigationibus & Notis ; Libitina in Obitum J. Caſimiri Comitis Palatini ; Oratio Ant. Arnaldi contra Jeſuitas Latina facta ; Emendationes & Notæ in Ciceronis Epiſtolas ad Atticum & ad Quintum fratrem ; Notæ in Tertullianum ; l'Eccléſiaſtique en Latin & en François ; Une Oraiſon du Roi d'Eſpagne pour la défenſe des Païs-Bas ; Avertiſſement Chretien contre Jean Heren ; la Confeſſion du Roi de France ; le Paiſible Chrétien, ou de la paix de l'Egliſe Catholique ; Méthode des Lieux Communs de l'Ecriture Sainte, diſpoſée ſelon l'ordre des chapitres que Calvin a ſuivi dans ſon Inſtitution ; Amiable Confrontation de la ſimple vérité de Dieu, compriſe ès Ecritures ſaintes, avec les Livres de P. Charron intitulez, l'un, des Trois Véritez, & l'autre, la Replique ſur la Réponſe à la troiſiéme vérité.* Junius étoit fort modéré ; il traitoit les Catholiques dans ſes Ecrits avec plus de douceur & de modération, que les Proteſtans, à parler généralement, ne ſe traitent les uns les autres. Quelques Théologiens, entre leſquels étoit Polyander, ayant demandé à Junius, quel étoit ſon Ouvrage favori ? *Mon Irenicon*, dit-il, *car j'ai écrit mes autres livres en qualité de Théologien ; mais j'ai écrit celui-là en qualité de Chrétien.* * Bayle, *Dict. Crit.* 4. édition. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 421. édit. de Hollande, 1715. Gerard Brandt, *Hiſt. de la Réformation, &c. tome* 1. *p.* 150. 3757. Meurſius, *Ath. Batav.* Melchior Adam, *in Vit. Theol. extern.* Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.*

JUNIUS, (François) fils du précédent, naquit à Heidelberg l'an 1589. Son premier deſſein fut de devenir homme de guerre ; mais la tréve qui fut conclue l'an 1609, pour douze ans, lui fit prendre une autre réſolution. Ce fut celle de s'appliquer à l'étude. Il fit un voyage en France, d'où il paſſa en Angleterre l'an 1620. Il entra chez le Comte d'Arondel, & s'y arrêta pendant trente ans ; après quoi il s'en retourna en Hollande, & y continua l'étude des Langues ſeptentrionales, à laquelle il s'étoit fort appliqué en Angleterre. Il y fit des progrès extraordinaires. Il ſe paſſionna tellement pour cette étude, qu'ayant ſçu qu'il y avoit en Friſe quelques villages, où l'ancienne Langue des Saxons s'étoit conſervée, il y alla demeurer deux ans. Il paſſa en Angleterre l'an 1675. Il ſe retira à Oxford au mois d'Octobre 1676. Il en partit au mois d'Août 1677, pour aller voir Iſaac Voſſius ſon neveu, dans la maiſon duquel il mourut proche de Windſor le 19 Novembre 1677. Il fut enterré à Windſor dans l'Egliſe de St. George. L'Univerſité d'Oxford à laquelle il légua ſes Manuſcrits, lui a dreſſé un Monument très honorable. C'étoit non ſeulement un homme de très grande érudition, mais auſſi de très bonne vie. On ne remarquoit en lui aucune paſſion vicieuſe. Il ne ſongeoit ni aux biens, ni aux dignitez de la Terre. Ses Livres étoient ſon unique ſoin, & jamais homme peut-être n'a plus étudié que lui, ſans faire préjudice à ſa ſanté. En 1637, il mit au jour un Traité *de Pictura Veterum*, qui a été eſtimé de tous les Savans. Dans la ſuite il l'augmenta tellement, que la ſeconde édition qu'on en a faite eſt un aſſez gros *in folio*, au lieu que la premiére n'étoit qu'un *in quarto* de 118 pages. On en a fait une nouvelle édition en 1694, à Roterdam, qui, à ce que porte le tître, eſt ſi changée qu'elle peut paſſer pour un Ouvrage tout nouveau. On voit à la tête, ſa Vie compoſée par feu M. Grævius. Il y a peu de choſes dans les Auteurs Grecs & Latins touchant la Peinture & les anciens Peintres, qui ayent échappé à la diligence de cet Auteur. L'an 1655, il publia des Remarques ſur la Paraphraſe du Cantique des Cantiques, compoſée en Langue Franque par l'Abbé Willeram, & miſe au jour la premiére fois par Paul Mérula. Etant revenu en Hollande, l'ancien Manuſcrit Gothique, qu'on ſurnomme *d'Argent*, tomba entre ſes mains. Il s'appliqua uniquement à l'expliquer, & il en vint à bout en peu de tems. Il publia donc cette Paraphraſe Gothique des quatre Evangiles, corrigée ſur de bons Manuſcrits, & éclaircie par les Notes de Thomas Mareſchal. Ce n'eſt là qu'une partie de ſes travaux ; ce qui en reſte à imprimer eſt bien plus conſidérable. Son Gloſſaire en cinq Langues, où il recherche & explique l'origine des Langues ſeptentrionales, contient XI volumes manuſcrits, que Jean Fell, Evêque d'Oxford, fit mettre au net pour les donner à l'Imprimeur. Son Commentaire ſur l'Harmonie des quatre Evangiles, de Tatien, eſt fort ample. On peut voir les Livres en grand nombre ſur leſquels il a fait des Notes, dans le Catalogue des Manuſcrits, qu'il légua à l'Academie d'Oxford. Il eſt à la fin de ſa Vie. * Bayle, *Dict. Crit.* 4. édition.

JUNIUS, (Pierre) naquit en Ecoſſe le 15 Août 1544. La bonne éducation qu'il reçut fit qu'à l'âge de 19 ans il fut en état de voyager dans les païs étrangers. Il vint à Genéve où l'érudition de Théodore de Béze & la Bibliothéque choiſie de Henri Scrimger ſon couſin l'arrêtérent, & le déterminérent à y vaquer à ſes études pendant quelque tems. Quelques années après il fit un tour en Ecoſſe, bien réſolu cependant de s'en retourner dans peu en France. Mais la grande réputation que les Lettres de Théodore de Béze, écrites en Ecoſſe, lui avoient fait, détermina la Régence du Royaume à le nommer Précepteur du Prince qui dans la ſuite fut Jacques VI, Roi d'Ecoſſe, & Jacques I, Roi d'Angleterre. Junius n'avoit alors que 25 ans. George Buchanan qui fut auſſi un des Précepteurs de ce Prince, ne s'accommodant pas alors de la Cour, tant à cauſe de ſon grand âge qu'à cauſe de ſon humeur ſombre & bizarre, tout le fardeau de l'inſtruction du Prince tomba ſur Junius, & l'honneur de donner de bons avis & de préſider à cet ouvrage demeura à Buchanan. Pendant ce tems-là Junius ne donna pas ſeulement au Prince une belle connoiſſance dans

les

les études, mais il s'insinua aussi si bien dans son esprit, que lorsque Jacques VI se chargea du maniement des affaires, il choisit son Précepteur pour son Conseiller intime, & l'éleva à la dignité de Grand-Aumônier. Il lui confia plusieurs Ambassades, parce que Junius y étoit très propre à cause de ses manières insinuantes; aussi réussit-il fort heureusement. Le mariage de Jaques VI, avec *Anne*, Princesse de Danemarc, étoit presque uniquement son ouvrage, aussi-bien que la confirmation de la succession du thrône d'Angleterre. Lorsque Junius commença à se faire vieux, le Roi le dispensa de plusieurs voyages; mais il ne cessa point de prendre ses avis jusques à sa mort, arrivée le septiéme Janv. 1628. * *Vita Petri Junii*, *par* Th. Smith. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 745.

JUNIUS (Patrice) fils du précédent, naquit en Ecosse le 29 Août 1584. Il fit ses études à S. André & à Oxford, & entra ensuite au service de Jacques Montaigu, Evêque de Bath & Wells, qui lui procura la charge de Bibliothécaire du Roi. Junius s'en aquitta avec honneur, non seulement en mettant la Bibliothéque en bon ordre, mais aussi en l'enrichissant de Manuscrits, & en l'augmentant de toute la Bibliothéque de Casaubon. Dans ce tems-là plusieurs Savans de Gréce se réfugiérent en Angleterre. Junius leur fit l'accueil le plus obligeant du monde, & leur fit tant de bien que l'Evêque l'appelloit le Patriarche des Grecs. Jacques I se servit de lui pour traduire en Latin quelques Ecrits Anglois qu'il vouloit joindre au Livre qu'il donna au public. Selden eut aussi recours à Junius pour l'aider dans la recherche & l'examen des Marbres d'Arondel. Thomas Rowey ayant rapporté de Constantinople le *Codex Alexandrinus* de la Bible Gréque, & en ayant fait présent au Roi, ce Prince orna sa Bibliothéque d'un Livre si rare. Junius profita de l'occasion, & se mit à feuilleter nuit & jour cet Ecrit, & trouva à la fin la premiére Epitre de S. Clément aux Corinthiens, laquelle il publia en 1633. Il publia encore plusieurs Monumens de l'Eglise primitive, & l'Archevêque Laud fit pour cela fondre des caractéres à ses dépens. En peu de tems il donna au public en Latin, *Theophylacti Commentarius in Epistolas*; *Catena Græcorum Patrum in Jobum*; *Gilberti Folioth Episcopi Londinensis Expositio in Canticum Canticorum*, *cum Alcuini in idem Canticum compendio.* Il publia le Livre de Job sur un ancien Manuscrit dont Cyrille Lucar, Patriarche de Constantinople, lui avoit fait présent, & qu'on croit avoir été écrit de la propre main de Sainte Thécle du tems du premier Concile de Nicée, ou par quelque autre de ce tems-là. Au milieu de ces agréables occupations, les troubles firent changer la face des affaires, de sorte que Junius fut démis de sa charge. Alors il se retira à la campagne, où il mourut le 7 Sept. 1652. * Th. Smith, *in Vita Patricii Junii.* Rivet, *tome* 2. *p.* 90.

* JUNIUS (Flavius) né a Andri ville du Royaume de Naples, dans la Proyince de Bari, publia en 1603 un Livre intitulé *Centum Veneres sive Lepores.*

JUNIUS (Baudouin) autrement DE JONGHE. On en a déja dit quelque chose sous le nom de JONGHE (Baudouin de): mais comme cet Article est trop court, on y suppléera par ce qui suit. Les Ouvrages de Baudouin de Jonghe sont, *Demonstrationes Fidei orthodoxæ; Manuale Theologicum; Chronicon Morale; Conciones super Evangelia Dominicalia ac Festorum anni totius; La Maison de la Sagesse & le Paradis de la Volupté*, en Flamand. Il a publié sous le nom de *Constantius Peregrinus*, *Iter Quadrimestre Comitis Bucquoii*; *Tuba Concionatorum*, *sive Collationum igneurum Centuriæ decem & novem*, 1. *de Sacramentis in genere*, *de Baptismo & Confirmatione*, 2. *de tota Aristotelis Logica & Physica*, *de Theologia*, *de Præceptis Decalogi & Ecclesiæ*, 3. *de Sanctis*, 4. *Ex Novo Testamento*, 5. *Historialis ab origine mundi usque ad annum* 57, 6. *de Venerabili Sacramento Eucharistiæ & Sacrificio Missæ*, 7. *de Doctrina Civili*, 8. *de Sanctis Dominico*, *Petro Martyre & Thoma Aquinate*, 9. *in Dominicas & Festa totius anni*; 10. *Historia a Christo nato ad Fredericum II*, *Imperatorem*, *scilicet ad annum Domini* 1212, 11. *de Sacramento Pœnitentiæ*, 12. *de Vita Civili*, 13. *de Sanctis Vincentio Valentino*, *Catharina Senensi*, *Antonino Archiepiscopo Florentino*, 14. *de cognoscendo & amando Deum*, 15. *Historialis ab anno mundi* 57 *usque ad annum ducentesimum*, 16. *de Sacramentis Extremæ Unctionis*, *Ordinis & Matrimonii*, 17. *de Vita Civili*, 18. *de B. Raimundo*, *Alberto Magno Martyribus Japonensibus*, 19. *de Angelo Custode; Pharetra quadruplex divini Amoris*, 1. *de Mundo*, *Cœlo*, *Sidcribus & Elementis*, 2. *de Meteoris*, *Gemmis & Metallis*, 3. *de Plantis & Brutis*, 4. *de Homine & Angelis*; *Scutum Catholicæ Fidei*, 1. *de Vocatione Ministrorum Ecclesiæ*, 2. *de Præsentia Christi in Venerabili Eucharistia*, 3. *de Purgatorio*, 4. *de Observatione Legis & Ministrorum cœlibatu*, 5. *de Gratia*, *Libero Arbitrio & Auctore peccati*, 6. *de Peccato originali*, *mortali & veniali*, 7. *de Justificatione & merito bonorum Operum*, 8. *de Antichristo*, 9. *de Ecclesia*, 10. *de Prædestinatione*, 11. *de Invocatione Sanctorum; Fasciculus Myrrhæ dilectus*, *sive Vita Jesu Christi*; *Lilium inter spinas*, *sive de beatissima Virgine Maria; Canticum Canticorum Ecclesiæ Dei & animæ sanctæ applicatum; Theatrum Sanctorum principum Veteris & Novi Testamenti*; *Mons spiritualis Confessariorum*; *Threni*, *sive Lamentationes Jeremiæ Prophetæ triplici sensu expositæ*; *Sanctorum Angelorum amica Laudatio*; *Via Salutis æternæ*, *sive de Symbolo Fidei*; *Horologium diurnum*, *nocturnum*, *& duodecim prædestinationis Signa*; *Praxis quotidiana audiendi Missam; Progenies & Vitæ Sanctorum Francisci*, *Ludovici IX Galliarum Regis*, *& Isabellæ Reginæ Portugalliæ*; *Tuba novissima de Judicio; Schola divini Amoris*; *Speculum animæ*, *sive de cognitione sui; Principes Hollandiæ & Zelandiæ*; *Caput Sponsæ*, *sive Speculum Prælatorum*; *Hortus conclusus*, *sive Institutio status religiosi*; *Viridarium Ecclesiasticum*, *sive de Benedictionibus in Ecclesia variis*, *de Episcoporum dignitate*, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgic. p.* 99 *& suiv. Voyez* aussi JONGHE (Baudouin de).

JUNIUS, (Jean) publia en 1623 une Réfutation des Leçons de Socin; *Examen Responsionis Fausti Socini ad librum Jacobi Wicki de Divinitate Filii & Spiritus Sancti.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* M. Pictet, *Theol. Chrét. tome* 3. *p.* 150.

JUNIUS, (Isaac) composa une Antapologie ou des Observations sur les XVI premiers Chapitres de l'Apologie des Remontrans. Cet Ouvrage fut imprimé *in quarto* en 1640 après la mort de l'Auteur. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JUNIUS (Jacques). *Voyez* JONG.

JUNIUS, (Melchior) Allemand, né à Wittenberg en 1545, étudia à Strasbourg, où il enseigna depuis avec réputation, & mourut paralytique le 23 Janvier 1604. Il est Auteur de quelques Ouvrages de Rhétorique. *Voyez* sa Vie entre celle des Philosophes Allemans, de Melchior Adam.

JUNIUS. *Cherchez* BRUTUS, CODRUS, RUSTICUS, &c.

JUNNAN, ville & Province de la Chine, au couchant de cet Etat, & vers le Royaume de Tunquin, est grande & considérable. Les autres villes sont Ligan, Tali, Chingkiang, &c. Ce païs est célébre par la quantité de forêts, où l'on prend les animaux qui fournissent le musc. Les Chinois appellent cet animal *Xechiam*, c'est à dire, *l'animal du musc*; ou *Te Hiam*, c'est à dire, *le cerf défenseur.* Il ressemble en quelque chose à un cerf; mais il n'a point de cornes: son poil est un peu plus noir, & sa tête est à peu près semblable à celle d'un loup. Il a deux dents crochues, comme celles d'un sanglier, qui lui sortent de la partie supérieure de la gueule. Proche du nombril, il y a une bosse en façon de bourse, entourée d'une peau très délicate, & couverte d'un poil fort doux. Elle est remplie d'un sang, ou d'une humeur odoriférante, qui est congélée, & qui étant brûlée sur les charbons, s'exhale en fumée comme de l'encens. La maniére dont on fait le musc est assez curieuse, & voici comment. Lorsque l'animal est pris, ils lui tirent tout le sang, & lui arrachent la bourse du nombril. Ensuite ils l'écorchent & le coupent en plusieurs morceaux. Pour avoir le plus excellent musc, on prend la moitié de l'animal, depuis les reins jusques à la queue, & on en met la chair dans un grand mortier de pierre, où on la pétrit y versant du sang du même animal, à mesure qu'on la pile. Cette chair ainsi préparée est gardée dans des bourses faites de la peau de cet animal. Le musc que l'on fait des parties depuis la tête jusqu'aux reins, n'est pas si odoriférant. Il y a un autre sorte de musc qu'on apporte en Europe, lequel est mixtionné avec de l'ambre qui se trouve dans les Indes, & avec du suc qu'on tire d'une espéce de chat, qu'on nomme *Algalia*: ce qui fait un composé fort agréable, & dont l'odeur est plus forte que celle de l'ambre seul. * Kircher, *de la Chine.* Martin Martini, *Atlas Sinicus.*

JUNON, que les Anciens considéroient comme la Déesse des Royaumes & des Richesses, étoit fille de Saturne & de Rhée, autrement Cybéle ou Ops. Elle fut sauvée avec Jupiter son frére, de la cruauté de Saturne, qui les vouloit dévorer. On dit qu'elle naquit à Argos ville de la Gréce, ce qui fait que les Poëtes l'apellent *Argiva Juno.* D'autres prétendent qu'elle naquit à Samos, & l'ont nommée *Samia.* Elle épousa son frére *Jupiter*, qui s'alla jetter dans son sein sous la forme d'un Coucou, selon la Fable, & qui ayant ensuite repris sa premiére forme, en jouït, à condition de l'épouser, ce qu'il exécuta. La vérité est qu'en ces tems-là les fréres & les sœurs se marioient ensemble, selon la coutume des Perses & des Assyriens. On a représenté Junon sous la figure d'une Déesse, assise sur un thrône, le sceptre en main, au haut duquel paroit un Coucou. Les Poëtes ne sont point d'accord entre eux, sur le nombre des enfans qu'elle eut de Jupiter, ni sur la maniére qu'elle les conçut. Les uns disent qu'elle en eut *Mars*, *Ilithyia*, *Mena* & *Hebé*, Déesse de la Jeunesse. D'autres veulent qu'elle ait conçu Mars par l'attouchement d'une fleur que lui montra la Déesse Flora: ce qu'elle fit, dit-on, pour se venger de Jupiter qui avoit produit Pallas sans commerce de femme. Lucien nous assure dans un de ses Dialogues qu'elle accoucha de *Vulcain*, qu'elle conçut par le souffle du vent, & qu'elle devint grosse d'Hébé, pour avoir trop mangé de laitues. Junon étoit extrêmement jalouse, & persécuta toujours les Maitresses de Jupiter, comme Europe, Sémélé, Io, Latone, &c. Denys d'Halicarnasse rapporte, que le Roi Tullus ordonna qu'on portât dans le Temple qu'elle avoit à Rome, une piéce de monnoye pour tous ceux qui naissoient; comme on en devoit porter une au Temple de Vénus Libitine, pour tous ceux qui mouroient; & une autre dans le Temple de la Jeunesse, pour ceux qui prenoient la robe virile. Ainsi on avoit un regître fort exact de tous ceux qui naissoient à Rome, de ceux qui y mouroient, & de ceux qui étoient en âge de porter les armes. Or cette Junon qu'on croyoit préside à la naissance des hommes, étoit nommée par les Latins *Lucine*, & par les Grecs *Ilithyia.* Il y a des Auteurs, qui veulent, que Lucine soit ou Diane, ou une autre Déesse que Junon. Mais les Payens confondent souvent les autres Déesses avec Junon, comme on peut le conclurre de ce qu'enseigne Lucien *dans la Déesse de Syrie.* „Il y a en Syrie, *dit-il*, assez près de l'Euphra„ te une ville qu'on nomme *sacrée*, à cause qu'elle est dédiée à „ Junon l'Assyrienne. Au dedans sont des statues d'or de Ju„ piter & de Junon, toutes deux assises; mais l'une portée sur „ des bœufs & l'autre sur des lions. Celle de Junon a quelque „ chose de plusieurs autres Déesses; car elle tient un sceptre „ en une main & en l'autre une quenouille; elle a la tête cou„ ronnée de rayons; elle est coëffée de Tours; elle est ceinte „ d'une écharpe, comme la Vénus céleste: elle est aussi ornée „ d'or & de pierreries de diverses couleurs, qu'on apporte de „ toutes parts. Mais ce qui est de plus merveilleux, c'est une „ pierre précieuse qu'elle a sur la tête, qui jette tant de clarté, „ que tout le Temple en est éclairé la nuit; c'est pourquoi on

„ lui a donné le nom de lampe: mais de jour elle n'a préſque „ point de lumiére, & paroit ſeulement comme de feu". Comme quelques-uns ont réuni tous les Dieux en Jupiter, ceux qui firent l'image de Junon, dont parle Lucien, eurent auſſi un deſſein ſemblable d'incorporer toutes les Déeſſes en Junon. Lactance dit que Cicéron fait venir le nom de Junon auſſi bien que celui de Jupiter, de l'aide & du ſecours que nous en recevons, *à juvando*. Junon préſidoit aux noces & aux accouchemens: les femmes l'invoquoient en ces occaſions, comme on le voit dans Térence en la perſonne de *Glycérie*, qui étoit dans les douleurs de l'enfantement, *Juno Lucina, fer opem*, c'eſt à dire, *Junon Lucine, aide-moi*. Quand les Dames Romaines ne pouvoient avoir d'enfans, elles alloient dans ſon Temple, où s'étant dépouillées de leurs vêtemens & couchées contre terre, elles recevoient pluſieurs coups de fouet, avec des laniéres de peau de bouc, par un Prêtre Lupercal; ce qui les rendoit fécondes: auſſi repréſente-t-on Junon tenant un fouet d'une main, & de l'autre un ſceptre, avec cette Inſcription, JUNONI LUCINÆ. Les Poëtes lui ont donné diverſes épithétes dans leurs Ouvrages, l'appellant *Lucina, Opigena, Juga, Domiduca, Cinxia, Unxia, Fluonia*. Elle fut nommée *Lucina, à Luce*, de la lumiére, parce qu'elle aidoit les femmes à mettre les enfans au monde & à leur faire voir la lumiére. On la nommoit pour la même raiſon *Opigena* & *Obſtetrix*, parce qu'elle ſoulageoit les femmes dans leurs couches. Elle étoit appellée *Juga*, parce qu'elle préſidoit au joug du mariage, & par conſéquent à l'union du mari & de la femme. Elle avoit ſous cette qualité un Autel dans une des rues de Rome, qui fut nommée à cauſe de cela, *Vicus Jugarius*, la Rue des Jougs. On la nommoit *Domiduca*, parce qu'elle conduiſoit la Mariée dans la maiſon de ſon Epoux: *Unxia*, à cauſe de l'onction, que faiſoit la nouvelle mariée au jambage de la porte de ſon mari en y entrant: *Cinxa*, parce qu'elle aidoit au Marié à délier la ceinture, que la Mariée portoit: enfin on la nommoit *Fluonia*, parce qu'elle arrêtoit les pertes de ſang aux femmes dans leurs accouchemens. En un mot, Junon ſervoit aux femmes comme d'Ange Gardien, de même que le Dieu *Genius* aux hommes, les Anciens croyant que les Génies des hommes étoient mâles, & ceux des femmes, femelles. Auſſi les femmes juroient par Junon, & les hommes par Jupiter. Les Romains lui ont encore donné pluſieurs autres noms, l'apellant tantôt *Juno Caprotina, Moneta, Soſpita*, & tantôt *Regina* & *Calendaris*. Elle eut le ſurnom de *Caprotine*, parce que, ſelon Plutarque dans la Vie de Romulus, après que Rome fut priſe par les Gaulois, les Sabins & pluſieurs Peuples d'Italie, croyant les Romains affoiblis, voulurent ſe ſervir de leurs malheurs, pour les perdre entiérement. Ils mirent donc ſur pied une Armée conſidérable & leur déclarérent la guerre, à moins qu'ils ne leur envoyaſſent leurs filles pour ſe divertir. Les Romains ne pouvant s'y réſoudre, une Eſclave nommée *Philotis* s'offrit avec ſes compagnes pour ce ſujet, avec promeſſe d'avertir les Romains lors que leurs Ennemis ſeroient plongez dans la débauche. Ce qu'elle exécuta, étant montée ſur un figuier ſauvage, d'où elle donna le ſignal à l'Armée Romaine, qui défit aiſément ſes Ennemis. En mémoire de cette défaite, les Romains ordonnérent une ſolennité tous les ans aux *Nones Caprotines* à Junon, dite auſſi Caprotine, du figuier ſauvage, *à Caprifico*, où les filles eſclaves ſe divertiſſoient, faiſoient les Dames, & régaloient leurs Maîtreſſes.

Junon fut appellée *Moneta, à monendo*, qui veut dire *donner avis*. Cette Déeſſe fut ainſi nommée, ſelon quelques-uns, lorſque les Gaulois prirent Rome, parce qu'elle avertit les Romains de lui ſacrifier une truye pleine; & ſelon d'autres, parce que pendant un effroyable tremblement de terre qui allarma fort cette ville, on fut averti par une voix inconnue qui ſortoit du Temple de Junon, de faire ce ſacrifice pour appaiſer les Dieux immortels, & que par-là le tremblement ceſſa. Quelques Auteurs donnent une autre raiſon de cette étymologie, & diſent que ce fut parce que du tems de la guerre des Romains contre Pyrrhus ils avoient reclamé Junon dans l'extrême beſoin qu'ils avoient d'argent. Après donc qu'ils eurent chaſſé Pyrrhus d'Italie, ils bâtirent un Temple à cette Déeſſe, avec ce tître, *Junoni Monetæ*. On y gardoit l'argent monnoyé. Elle fut nommée *Juno Regina*, Junon Reine. Ce fut ſous ce tître, que Camille, après la priſe de Veies, où cette Déeſſe avoit un Temple fort riche, en fit conſtruire un autre ſur le Mont-Aventin; lui ayant demandé auparavant, ſi elle ne vouloit pas bien venir à Rome, pour y être adorée, & elle lui ayant fait ſigne, qu'elle le vouloit bien.

Elle étoit nommee *Juno Calendaris*, à cauſe que les premiers jours de chaque mois, nommez *Calendæ*, lui étoient conſacrez. On lui immoloit pour l'ordinaire une vache blanche ou une chévre, ce qui l'a fait ſurnommer *Ægophagos*, Mange-Chévre. L'Oye, le Paon, & le Vautour étoient les Oiſeaux qui étoient ſous ſa protection, & avec leſquels on la répréſentoit.

Les Aſſyriens & les Africains, & après eux les Grecs & les Romains, ont donné à l'Air le nom de Junon. Auſſi prétend-on que le nom Grec de cette Déeſſe Ἥρα, n'eſt qu'une tranſpoſition de Ἀήρ. Ciceron aplique à la nature de l'Air la Fable de Junon. *Aër, ut Stoïci diſputant, interjectus inter mare & cœlum, Junonis nomine conſecratur, quæ eſt ſoror & conjux Jovis, quòd ei ſimilitudo eſt ætheris & cum eo ſumma conjunctio*. Voilà la raiſon de la parenté & du mariage entre Jupiter & Junon, c'eſt à dire, entre le Ciel & l'Air. Il n'y a pas moins d'évidence dans une Fable d'Homére, où il dit que Jupiter ſuſpendit Junon à une chaine, ayant deux enclumes qui pendoient à ſes pieds; car cela marque la dépendance de l'Air au Ciel, & celle de la Terre & de la Mer à l'Air. Dans cette qualité on lui donnoit Iris pour Meſſagére. Les Anciens ont dit qu'elle ſe lavoit tous les ans à une certaine fontaine, où elle recouvroit ſa virginité. Elle fut honorée d'un culte particulier dans Argos, dans Olympie, à Carthage, &c. * Héſiode, *Theog.* Apollodore. Hygin. Cartari, *de Imag. Deor.* Bocace. Natalis Comes. Lilio Giraldi, &c. Cicéron, *de Divinat. l.* 1. Lucain, *Pharſale*. L'Abbé Danet.

JUNONALES, *Junonalia*, Fête en l'honneur de Junon, dont Ovide ne parle point dans ſes Faſtes, & qui eſt cependant décrite fort particuliément par Tite-Live, *Decade* 3. *l.* 7. Elle fut inſtituée à l'occaſion de certains prodiges qui arrivérent en Italie. Ce qui fit que les Pontifes ordonnérent que vint-ſept jeunes filles, diviſées en trois bandes, iroient chantant un Cantique compoſé par le Poëte Livius; mais il arriva que, comme elles l'apprenoient par cœur dans le Temple de Jupiter *Stator*, la foudre tomba ſur le Temple de Junon *Reine* au Mont-Aventin: ſur quoi les Devins ayant été conſultez, répondirent que ce prodige regardoit les Dames Romaines, & qu'elles devoient appaiſer la Déeſſe par quelque offrande & par des ſacrifices. Elles firent donc une collecte d'argent, dont elles achetérent un baſſin d'or, qu'elles allérent préſenter à la Déeſſe ſur le Mont-Aventin. Enſuite les Décemvirs aſſignérent un jour pour faire un ſacrifice ſolemnel, qui fut ainſi ordonné. „ On conduiſit deux vaches blanches du Temple d'Apollon „ dans la ville par la porte Carmentale: on portoit deux ima„ ges de Junon *Reine*, faites de bois de cyprès: après cela „ marchoient vint-ſept filles, vétues de robes traînantes, qui „ chantoient un Hymne en l'honneur de la Déeſſe. Les Dé„ cemvirs ſuivoient, couronnez de laurier, & ayant la robe „ bordée de pourpre. Cette pompe paſſa par la rue des *Jougs*, „ & ſe vint arrêter dans la grande place de Rome, ou les fil„ les ſe mirent à danſer à la cadence de l'Hymne. De là mar„ chant par la rue de Toſcane & par le Vélabre, au travers du „ marché aux bœufs, elles arrivérent au Temple de Junon „ *Reine*, où les victimes furent immolées par les Décemvirs, „ & les images de cyprès placées. * *Antiq. Rom.*

JUNSALAM. *Voyez* JUNCALAON.

* JUNTE, JONTE ou JOINTE, eſt un mot Eſpagnol que la Langue Françoiſe a adopté pour déſigner les Conſeils ou les Aſſemblées qui ſe tiennent en Eſpagne pour les affaires d'Etat, & qui ſont convoquez par ordre du Roi. Philippe IV Roi d'Eſpagne établit par ſon teſtament une Junte pour ſervir de Conſeil à la Reine Régente pendant la minorité de Charles II.

JUNTERBUICH, (Jacques) Chartreux, étoit Allemand de Nation, & vivoit dans le XV ſiecle. Il eſt Auteur de ſoixante & quinze Traitez de piété, & mourut l'an 1466. * Trithéme, *de Script. Eccleſ.* Petreius, *in Catal.*

* JUNTES (Les) fameux Imprimeurs du XVI ſiécle, à Lyon, à Florence, à Rome & à Veniſe. Ils étoient venus de Lyon, & tenoient le ſecond rang dans l'Italie après les Manuces. Le plus conſidérable d'eux tous a été Bernard. Nous avons deux Catalogues de leurs éditions. Le premier eſt celui des héritiers de Philippe Junte à Florence, imprimé *in douze*, à Florence. Le ſecond eſt celui des Livres de Bernard Junte, de Jean-Batiſte Ciotti & de leurs Aſſociez, imprimé à Veniſe en 1708, *in douze*. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 1. *partie* 2. *n.* 5. édit. d'Amſterdam 1725.

IVO. JUP.

IVOI. *Voyez* YVOI.

JUONIGRAD, XUONIGRAD, petite ville de la Croatie, ſituée aux confins de la Boſnie & de la Dalmatie. On prend ordinairement ce lieu pour l'ancienne ville de la Liburnie, nommée *Aſiſia* & *Aſſiſia*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* JUPILLE que quelques Cartes nomment *Jupelle*, eſt un château ſur la rive droite de la Meuſe dans le Païs de Liége, au nord-nord-eſt de la ville de Liége dont il eſt éloigné d'environ une lieue. Il eſt fort ancien, puiſque l'Hiſtoire remarque que Pepin dit *le Gros* ou *de Heriſtel*, y mourut le 16 Décembre 714.

JUPITER, que les Payens nommoient *le Pére des Dieux & des Hommes*, étoit fils de Saturne & de Rhéa. La fable des Payens dit que cette Déeſſe s'apperçut que ſon mari dévoroit ſes enfans, d'abord qu'elle en étoit délivrée; & que craignant pour Jupiter & pour Junon, qu'elle venoit de mettre au monde, elle lui ſuppoſa un caillou, que Saturne dévora. Jupiter fut élevé au ſon des inſtrumens que touchoient les Corybantes, pour empêcher que ſes cris enfantins ne le découvriſſent à ſon pére, & fut nourri du lait de la chévre Amalthée, depuis changée en Conſtellation. Quelques-uns diſoient qu'il étoit né dans l'Arcadie; d'autres lui donnoient pour patrie l'Iſle de Créte; d'autres la ville de Thébes en Béotie; & d'autres enfin celle de Meſſénie dans le Péloponnéſe. Tzetzès rapporte qu'autrefois on donnoit le nom de Jupiter à tous les Rois; comme on appelloit *Ptolomées* les Rois d'Egypte; *Antiochus* les Rois de Syrie; & *Céſars* les Empereurs de Rome. La Fable dit que Jupiter étant devenu grand, chaſſa ſon pére Saturne, qui lui dreſſoit des embûches pour lui faire perdre la vie, & qu'il partagea l'Empire du monde avec ſes deux fréres. Jupiter eut les lieux élevez, Neptune la mer, & Pluton les vallées. C'eſt apparemment ce que les Poëtes ont ſignifié par le Ciel, la Mer & les Enfers. Jupiter épouſa ſa ſœur Junon, & eut commerce avec pluſieurs autres femmes, dont il eut quantité de filles, entre autres celles à qui il a plu aux Poëtes de donner le nom de *Graces* & de *Muſes*. On lui donne encore pluſieurs autres enfans; car on dit qu'il eut Bacchus de Sémélé fille de Cadmus, une fille nommée Pallas de Thétys, & Diane & Apollon de Latone. Il y a apparence que les Poëtes ont attribué à un

ſeul

ſeul homme ce que pluſieurs avoient fait. Ils diſent qu'il ſe métamorphoſa, tantôt en Satyre, pour forcer Antiope; tantôt en bœuf, pour enlever Europe; tantôt en cygne, pour abuſer de Léda; tantôt en pluye d'or, pour corrompre Danaé; & en pluſieurs autres figures dont il ſe ſervoit pour ſatisfaire ſes amours, & que l'on explique dans la Mythologie. Il foudroya les Titans & les Géans qui vouloient eſcalader le Ciel. Ce Dieu fut pére de Mercure, d'Apollon, de Minerve, &c. Le premier nom de ce Dieu étoit *Jovis*, auquel ajoûtant *Pater*, on en fit *Jupiter*; & il y a apparence qu'il fut reconnu pour le premier des Dieux, à cauſe du rapport de *Jovis*, avec *Jehova*, qui étoit le nom que les Hébreux donnoient au vrai Dieu. Ce Dieu des Payens avoit ſon ſépulchre dans l'Iſle de Créte, & Varron aſſure qu'on l'y voyoit encore de ſon tems. On repréſentoit Jupiter aſſis ſur un thrône d'ivoire, tenant un ſceptre en ſa main gauche, & à la droite un foudre, qu'il lançoit ſur les Géans, avec un aigle entre ſes jambes, qui portoit Ganyméde. Selon les Phyſiciens, par Jupiter il faut entendre le Ciel ou l'Air. Quelques-uns néanmoins ont voulu que ce fût le Soleil, & Platon étoit de ce ſentiment. D'autres ont cru que Jupiter n'étoit autre choſe que l'Ame du monde, laquelle conduit les Cieux & les Aſtres, & fait agir les Elémens. Les Aſtrologues ont donné ce nom à une des Planétes. Il faut encore remarquer que l'ancien nom de Jupiter étoit non pas ΖΕΥΣ, mais ZAN, & que *Zanni* en Langue Phénicienne, ſignifie un homme adonné aux femmes. Zan avoit régné en Theſſalie, près du mont Olympe. Les Anciens lui ont donné divers noms. Quelques-uns ont cru qu'il y avoit trois Jupiters, comme Cicéron; & d'autres qui ont fait une ſupputation plus juſte, en ont compté juſques à trois cens, qui font partie de ce grand nombre de trente mille Dieux que reconnoiſſoit le Paganiſme. La Théologie Payenne le conſidéroit comme la pure Intelligence qui a créé le Monde. C'eſt pour cela qu'on le nomma *Mœragetes*, ou Conducteur des Parques, comme celui qui diſpoſe de tout ce que notre ſeul défaut de lumiere & la pure foibleſſe de notre eſprit a fait appeller Fatalité & Deſtin. Pauſanias aſſure que les Grecs donnoient trois yeux à une ſtatue de Jupiter, pour marquer la connoiſſance qu'il avoit de tout ce qui ſe paſſe dans le Ciel, ſur la Terre & dans les Enfers: ce qui peut encore être rapporté au tems paſſé, au préſent & à l'avenir. * Héſiode, *Theogonia*. Homére. Ovide. Cartari. Bocace. Natalis Comes. Lilius Giraldus. Voſſius, *de Theologia Gentili*. Du Pin, *Hiſtoire Profane*, *tome* 1.

JUPITER AMMON, adoré en Afrique, a été ainſi appellé du nom *Amun*, que les Egyptiens donnoient à Jupiter, ſelon Plutarque & Jamblique, lequel ſignifie *obſcur* & *caché*, ſelon Manéthon: ce qui convenoit à l'Oracle de cette Divinité. Il avoit la figure d'un Bélier depuis la tête juſqu'au milieu du corps. Il étoit couvert d'émeraudes & d'autres pierres précieuſes, à ce que rapportent Quinte-Curce & Diodore: & ſes cornes étoient d'une pierre qui tiroit ſur l'or, & dont la vertu, comme le croyoient les Egyptiens, donnoit des viſions divines à ceux qui dormoient auprès. Il eſt difficile de ſavoir pourquoi ce Jupiter étoit repréſenté ſous la forme d'un Bélier. Quelques-uns ont dit que les cornes du Bélier, qui ſont entortillées, marquoient les réponſes de ce Dieu, qui étoient embaraſſées & obſcures. D'autres ont cru que ces peuples lui donnoient le nom d'*El*, que les Hébreux attribuoient au vrai Dieu, & qui ſignifie en Hébreu, *Fort* & *Bélier*. * Macrobe, *dans ſes Saturnales*.

* JUPITER ANXURUS, étoit repréſenté dans la Campanie en Italie, ſous la figure d'un jeune garçon ſans barbe. Virgile en fait mention, *Enéide*, *l.* 7. *v.* 799.

Circæumque jugum, queis Jupier Anxurus arvis
Præſidet.

Sur quoi Servius remarque que le mot d'*Anxurus*, vient du Grec ἀνευ ξυρῆς, c'eſt à dire, *ſans raſoir*, parce qu'il n'avoit pas encore été raſé. * Pitiſcus, *Lex. Antiq. Roman.*

* JUPITER ΑΠΟΜΥΙΟΣ, c'eſt à dire, *Jupiter Chaſſe-mouche*. Ce ſurnom lui a été donné, à l'occaſion d'un ſacrifice qu'Hercule faiſoit à Olympie. Comme dans cette action il étoit troublé par une grande multitude de Mouches, on dit qu'il ſacrifia à Jupiter Chaſſe-mouche, & qu'auſſi-tôt après, les Mouches s'envolérent au delà du fleuve Alphée. * Le même.

* JUPITER ARBITRATOR. Ce ſurnom lui étoit donné pour marquer qu'il ordonnoit tout avec une extrême équité. * Le même.

* JUPITER BELUS étoit adoré par les Babyloniens & par les Aſſyriens. Il introduiſit l'Idolatrie, & parce qu'on crut qu'il n'avoit ni pére ni mére, on le regarda comme le premier de tous les Dieux. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 16. édit. d'Utrecht 1701.

JUPITER CAPITOLIN, fut ainſi nommé à cauſe du Temple que Tarquin *l'Ancien* lui fit bâtir ſur le Capitole l'an de Rome 139, & 615 avant Jéſus-Chriſt. Les Conſuls ſacrifioient dans ce Temple le jour qu'ils entroient en charge, & c'étoit là qu'ils prenoient la robe conſulaire. Les Généraux d'Armée & les Empereurs y faiſoient des vœux avant que de partir pour aller contre les ennemis; & après avoir remporté quelque victoire, ils y entroient en triomphe. Le Sénat s'y tenoit auſſi quelquefois pour des affaires de grande conſéquence. Il y avoit un lieu ſecret où l'on gardoit deux couronnes d'or, dont l'une avoit été conſacrée à Jupiter *Capitolin* par les Gaulois, & l'autre avoit été envoyée par les Carthaginois, pour féliciter les Romains de la victoire qu'ils avoient remportée ſur les Samnites. On voyoit dans ce Temple une ſtatue de la Victoire toute d'or, & on y gardoit les Livres des Sibylles. Ce Temple étoit accompagné de deux autres petits ſur les côtez; à la droite étoit celui de Minerve; & à la gauche celui de Junon. * Tacite. Tite-Live. Aurelius Victor.

JUPITER le CONSERVATEUR, en Latin *Conſervator* & *Cuſtos*, fut ainſi nommé par Domitien, lorſque s'étant caché pour éviter la fureur de l'Empereur Vitellius, l'an 69 de Jéſus-Chriſt, il ſe vit en ſûreté, après que Veſpaſien ſon pére fut parvenu à l'Empire. Alors il fit bâtir un autel à Jupiter le Conſervateur, auquel il croyoit devoir la vie. Depuis, étant lui-même Empereur, il lui conſacra un Temple magnifique ſur le Capitole, ſous le nom de *Jupiter Cuſtos* ou *Gardien*. * Tacite, *Hiſt. l.* 3. *c.* 74. Suétone, *in Domitiano*, *c.* 5.

* JUPITER ſurnommé DAPALIS. Ce ſurnom lui eſt donné parce qu'on lui offroit quelques mets, & qu'on ne lui ſacrifioit point de victime. * Pitiſcus, *Lex. Antiq. Roman.*

* JUPITER, eſt appellé DIESPITER, pour *dies pater*, c'eſt à dire, *pére du jour*. Pour la même raiſon il portoit auſſi le nom de *Lucetius*. * Le même.

* JUPITER DODONÆUS, fut ainſi ſurnommé à cauſe d'un Temple qui lui étoit conſacré dans la forêt de Dodone. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 17. édit. d'Utrecht 1701.

JUPITER ÆLICIEN, eut ce ſurnom après que Numa Pompilius, ſecond Roi de Rome, l'eut attiré du Ciel, à ce qu'il prétendoit, pour apprendre de lui les bons & les mauvais augures des foudres: *elicere* en Latin ſignifie *attirer*, *faire venir*. Numa ayant été inſtruit par ce Dieu, lui dreſſa un autel ſur le Mont-Aventin, & lui ſacrifia de la maniére que Jupiter l'avoit ordonné, vers l'an 40 de Rome, & 714 ans avant Jéſus-Chriſt. Tullus Hoſtilius ſon ſucceſſeur, n'ayant pas obſervé exactement les cérémonies de ce ſacrifice, fut, dit-on, frappé de la foudre, & brûlé dans ſa maiſon avec toute ſa famille. * Tite-Live, *l.* 1. Arnobe.

JUPITER FERETRIEN, fut ainſi appellé du mot Latin *ferre*, qui ſignifie *porter*; parce que Romulus ayant vaincu Acron, Roi des Céninenſes, Peuples voiſins de Rome, porta au Mont-Capitolin les dépouilles de ce Roi ſur un brancard fait exprès, qui fut auſſi nommé *feretrum*, la troiſiéme année de Rome, & la 751 avant Jéſus-Chriſt. Il les conſacra a Jupiter, les attachant à un chêne dans un lieu qu'il déſigna pour y bâtir un Temple, où il ordonna que tous les Vainqueurs Romains apporteroient les dépouilles de leurs ennemis, pour les offrir à ce même Dieu. D'autres diſent que Jupiter fut nommé *Feretrius* du mot *ferire*, qui ſignifie *frapper*, *tuer*, parce que les dépouilles que l'on conſacroit à ce Dieu, étoient celles qu'un Général d'Armée avoit remportées ſur un autre Général d'Armée qu'il avoit tué. Les Rois de Rome alloient prendre leur ſceptre dans ce Temple de Jupiter: ils y prenoient auſſi le caillou dont ils ſe ſervoient lorſqu'ils faiſoient quelque alliance. La cérémonie étoit de tenir ce caillou dans la main en faiſant le ſerment, & de le jetter après, en diſant ces mots, *Si je viole mon ſerment, que Jupiter me perde, comme je jette cette pierre.* * Tite-Live. Corn. Nepos, *in Attico*. Properce, *in Eleg.*

* JUPITER FOUDROYANT, en Latin FULMINATOR, eſt ainſi ſurnommé, parce que c'étoit le ſeul des Dieux qui lançoit la foudre. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 17. édit. d'Utrecht, 1701.

JUPITER IMPERATOR, fut ainſi nommé, parce que ſon empire s'étendoit ſur toutes choſes, ou parce qu'il conduiſoit à ſon gré les Empereurs ou Généraux d'Armées, & qu'il leur donnoit la victoire lorſqu'il lui plaiſoit. Titus Quintius Cincinnatus Dictateur, ayant vaincu les Prénestins près du fleuve Allia l'an de Rome 734, & avant Jéſus-Chriſt 380, emporta l'Idole de ce Jupiter, que d'autres nomment *Induperator*, & la plaça dans le Temple du Capitole. * Tite-Live, *l'an de Rome* 376.

JUPITER INVENTOR, fut ainſi ſurnommé par Hercule, lorſqu'ayant trouvé ſes bœufs, que Cacus avoit entraînez dans ſa caverne, proche du Mont-Palatin, il dreſſa un autel à ce Dieu, & lui fit un ſacrifice avec des cérémonies Gréques: ce qui fut continué par le Peuple Latin, & enſuite par les Romains. Après que Rome eut été bâtie, cet autel fut placé dans la ſixiéme région de la ville, appellée le grand Cirque. * Onuphre Panvinius. Tite-Live, *l.* 1.

JUPITER LATIAL, fut ainſi nommé lorſque les Latins, l'an 221 de Rome, & 533 ans avant Jéſus-Chriſt, firent alliance avec Tarquin *le Superbe*, Roi des Romains; & que ces deux Peuples, avec les Volſques & les Herniques, qui s'étoient joints à eux, choiſirent un tems de l'année pour ſacrifier enſemble à Jupiter ſur le Mont-Alban, dans le *Latium*, appellé aujourd'hui *Monte-Cavo*, proche de la ville d'Albe, où ils célébroient les Féries Latines. * Denys d'Halicarnaſſe.

JUPITER LUCETIUS. *Voyez* JUPITER DIESPITER.

JUPITER MUSCARIUS. *Voyez* ci-deſſus JUPITER ΑΠΟΜΥΟΣ.

* JUPITER OLYMPIEN, fut ainſi ſurnommé, parce qu'il étoit adoré dans la ville d'Olympie, ou du nom de ſon Précepteur Olympus, ou de l'Olympe pris pour le Ciel. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 19. édit. d'Utrecht, 1701.

* JUPITER OPITULUS ou OPITULATOR, c'eſt à dire, *qui donne du ſecours*. * Le même.

JUPITER PISTOR, fut ainſi appellé des Romains, parce qu'il les avoit avertis pendant le ſommeil, de cuire une grande quantité de pains, & de les jetter dans le camp des Gaulois qui aſſiégeoient la ville. Les Gaulois voyant une ſi grande profuſion, & trompez par ce ſtratagême, perdirent l'eſpérance de pouvoir prendre la ville par famine, & levérent le ſiége l'an de Rome 364, & 390 ans avant Jéſus-Chriſt. *Piſtor* en Latin ſignifie *Boulanger*, ou *qui cuit du pain*. * Tite-Live.

* JUPITER PLUVIUS, c'eſt à dire, *qui donne de la pluye.*

pluye. Les Athéniens avoient placé sa statue sur le Mont-Hymette. * Pomey, *Pantheum Mythicum*, *p.* 19. édit. d'Utrecht, 1701.

* JUPITER PRÆDATOR, fut ainsi surnommé, parce qu'on lui faisoit part de la proye remportée sur les ennemis. * Le même.

* JUPITER QUIRINUS. Ce surnom est donné à Jupiter par Virgile, *Enéide*, *l.* 6. *v.* 859.

Tertiaque arma Patri suspendet capta Quirino.

On prétend que c'est le même que *Jupiter Feretrien.* * Le même. Quelques-uns sont d'un autre sentiment, & disent que le nom de *Quirinus* n'est pas un surnom de Jupiter. *Voyez* sur ce vers la remarque du Pére La Rue, dans le Virgile *in usum Delphini.*

JUPITER SPONSOR, eut ce surnom, lorsque Tarquin *le Superbe* lui bâtit un Temple à Rome, que Sp. Posthumius, Consul, dédia l'an 289 de la fondation de cette ville, & 465 ans avant Jésus-Christ. On l'appelloit aussi *Dius Fidius*, parce qu'on l'invoquoit pour l'exécution des promesses, & pour la fidélité des paroles. *Sponsor* signifie *qui promet*, ou *préside aux promesses.* * Denys d'Halicarnasse, *l.* 6.

JUPITER STATOR, fut adoré sous ce nom, parce qu'il avoit arrêté la suite des Romains poursuivis par les Sabins, qui avoient déja pris le Capitole. *Stator* vient de *stare*, demeurer, ou de *sistere*, arrêter. Romulus voyant ses troupes en déroute, fit vœu à Jupiter de lui bâtir un Temple, s'il pouvoit les rallier, & vaincre les ennemis. Aussi tôt les Romains reprirent courage, firent tête aux Sabins, & les chassérent de Rome. Après cette victoire, Romulus fit bâtir au bas du Mont-Palatin le Temple qu'il avoit voué à *Jupiter Stator.* M. Attilius Régulus, Consul l'an 460 de la fondation de Rome, & 294 avant Jésus-Christ, combattant contre les Samnites, fit aussi un vœu de bâtir un Temple à *Jupiter Stator*; & après avoir gagné la bataille, il le fit construire dans le Cirque Flaminien. Le Sénat s'assembloit quelquefois dans le Temple de *Jupiter Stator*, comme nous l'apprenons de Cicéron. * Tite-Live. Macrobe.

JUPITER ULTOR, ou *le Vengeur*, eut ce surnom, pour marquer qu'il punissoit les crimes. Agrippa, gendre de l'Empereur Auguste, lui bâtit un Temple qu'il appella *Pantheon*, parce qu'étant rond, il représentoit le Ciel, qui est la demeure de tous les Dieux, ou parce qu'il y avoit des figures de toutes les Divinitez des Romains; car Πᾶς en Grec signifie *tout*, & Θεὸς *Dieu.* Le dôme étoit couvert de lames d'argent, que l'Empereur Constant II enleva, se contentant d'y en faire mettre de plomb. Le Pape Boniface VI le consacra à Dieu, en l'honneur de la Vierge & des Martyrs, & depuis il a été appellé *Sainte Marie de la Rotonde*, à cause de sa figure. * Denys d'Halicarnasse.

JUR.

JURA, MONT-JURA, ou MONT SAINT CLAUDE, montagne qui s'étend depuis le Rhin jusques près de Genéve, vers le Rhône. Le grand *Credo*, le long de la même riviére du Rhône, quatre lieues au dessous de Genéve, fait partie du Mont-Jura, qui a des noms différens en France, en Suisse & en Allemagne. On l'appelle *le Mont S. Claude* entre le Comté de Bourgogne & le Bugey; *le Mont Joux* vers les sources du Dain & du Doux, & *Pierreport* ou *Botzberg* sur les confins de l'Evêche de Bâle & des Cantons de Bâle & de Soleurre. Il a fait autrefois la célébre division de la Bourgogne en Transjurane & Cisjurane. * Sanson. Baudrand.

JURA, Isle d'Ecosse, l'une des Westernes, qui n'est séparée de la Presqu'Isle de Cantyr que par un canal d'une lieue de largeur. Elle peut avoir neuf lieues de long, & trois de large. Il n'y a que des bourgs ou des villages, dont le principal porte le nom de l'Isle. * Maty, *Dict. Géogr.* Jura passe pour un des païs les plus sains de toute l'Ecosse, & à peine trouve-t-on des hommes qui vivent plus longtems que dans cette Isle. Elle abonde en pâturages, en bestiaux, en bêtes sauves, & on y trouve de très bon saumon, & plusieurs sources d'eau minérale. Le Duc d'Argile en est Seigneur. * *Etat de la Grande Bretagne*, *sous George* II, *tome* 2. *p.* 285.

IVRE'E, ville d'Italie en Piémont, sur la Doria-Baltea, avec titre d'Evêché Suffragant de Turin, & Marquisat, appartient au Duc de Savoye. Cette ville, que les Latins, nomment *Eporedia*, fut bâtie, selon quelques Auteurs, cent ans avant la venue de Jésus-Christ. Elle est dans le païs des anciens Salasses; & a donné son nom à ce Marquisat célébre sous Bérenger, qui disputoit l'Empire contre les François, sortis des Rois d'Arles. ANSCHAIRE étoit Marquis d'Ivrée en 870. Il eut de sa femme *Volsia*, ADELBERT, Marquis d'Ivrée. Celui-ci épousa 1°. *Gesle*, fille de *Berenger* I dit *le Vieil*, Roi d'Italie, dont il eut BÉRENGER II qui suit; 2°. *Hermengarde*, fille d'*Albert*, surnommé *le Riche*, Marquis de Toscane, dont il eut *Anschaire* II du nom, Marquis d'Ivrée, & Duc de Spolete, qui fut chassé par Hugues Roi d'Italie l'an 940.

BÉRENGER II, Marquis d'Ivrée, puis Roi d'Italie, mourut à Bamberg. Il épousa *Gisle*, fille de *Bozon* Marquis de Toscane; dont il eut 1. ADELBERT II qui suit; 2. *Conrad*, qui épousa *Richilde*; 3. *Othon*, pére d'*Ardouin*; 4. *Gui*, tué en un combat l'an 965; 5. *Roselle*, que d'autres nomment *Susanne*, femme d'*Arnoul* II ou *le Jeune*, Comte de Flandres; 6. *Gerberge*, femme d'*Aleran* Marquis de Montferrat; & 7. *Giselle*, dont nous ignorons l'alliance.

ADELBERT II, Duc de Lombardie, Marquis d'Ivrée, & Roi d'Italie, épousa *Gerberge*, mére d'OTHON-GUILLAUME, tige des Comtes de Bourgogne. La ville d'Ivrée est importante pour le Duc de Savoye, & est une des clefs de ses Etats. Elle est fortifiée d'un bon château, & a été longtems impériale. Les Empereurs Frédéric II, & Guillaume Comte de Hollande, la donnérent à Thomas de Savoye, II du nom, Comte de Maurienne en 1242, & 1252. Les Habitans se soumirent depuis, l'an 1313, à Philippe de Savoye, Prince de Piémont; & en 1349, Jean Marquis de Montferrat céda à Amé VI, Comte de Savoye, dit *le Verd*, une partie des droits qu'il avoit sur Ivrée. Les François la prirent l'an 1554, pendant les guerres d'Italie, & en 1704. * *Consultez* l'Histoire de M. de Thou; Guichenon, *Hist. de Savoye*; Strabon; Pline; & quelques autres, rapportez par Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

* IVRE'E. (Le Marquisat d'). Ce Marquisat étoit anciennement un Etat d'Italie, & ses Souverains étoient descendus des Rois d'Arles. Cet Etat comprenoit le Canavois ou Canavése, qui est la partie de Piémont entre la petite & la grande Doria, le Bielois, la partie occidentale du Verceillois, & la partie du Montferrat Savoyard, qui est entre le Canavése & le Pô. Ce Marquisat ne subsiste plus: on en donne pourtant le nom au Canavése qui n'en est qu'une partie. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUREMENT. *Voyez* SERMENT.

JURET (François) natif de Dijon, capitale du Duché de Bourgogne, étoit Chanoine de Langres avant 1583. Il fit des Notes sur les Epîtres de Symmaque & d'Yves de Chartres, qui parurent en 1580, & qu'il dédia à Jacques Gillot, Conseiller de la Grand' Chambre, Doyen de Langres, & Chanoine de la sainte Chapelle de Paris. M. Colomiez parle de Juret avec éloge dans sa *Bibliothéque Choisie*, édit. de Paris 1731. Il mourut le 21 Décembre 1626, âgé de plus de 70 ans. On trouve de ses piéces de Poësie dans le second tome des Délices des Poëtes François, *p.* 383. Thomasius en parle dans son Traité du Plagiat, §. 477. * Konig, *Biblioth. Vet. & Nova.*

JURGANO ou GIURGEVO, petite ville de la Turquie en Europe, dans la Valaquie, à l'embouchure du Telez dans le Danube. On croit communément que c'est l'ancienne *Frateria* ou *Prateria*, ville de la Dace. * Baudrand.

IVRI. *Voyez* IVRY.

JURIEU, (Pierre) naquit le 24 Décembre 1637. Son pére étoit *Daniel Jurieu*, Ministre de la Religion Réformée à *Mer*, petite ville aujourd'hui du Diocése de Blois, distingué par son mérite & par sa piété: on a de lui quelques Sermons imprimez. Sa mére étoit fille de *Pierre du Moulin* Pasteur & Professeur à Sedan. Pierre Jurieu fit une partie de ses études en Hollande & en Angleterre sous Mrs. *Rivet* & *du Moulin* ses oncles maternels. Il reçut même les Ordres dans l'Eglise Anglicane; mais étant rappellé pour servir l'Eglise de son pére, il se soumit à l'Ordination ordinaire, de peur qu'on ne voulût pas approuver celle qu'il avoit reçue dans les païs étrangers. Il fut prêté ensuite à l'Eglise de *Vitri le François*, qui n'oublia rien pour obtenir entiérement son Ministére. C'est là qu'il composa son *Traité de la dévotion.* Il s'étoit déja fait connoître au public en refutant en 1670, un Projet de réunion de toutes les Sectes Chrétiennes, composé par *D'Huisseau*, Ministre de Saumur. M. Jurieu fut appellé ensuite à Sedan où il exerça la charge de Professeur en Théologie & en Hébreu, en attendant qu'il y eût dans l'Eglise une place vacante, qu'il obtint bientôt après. Il s'aquit beaucoup de réputation dans sa Profession par ses Leçons, & par les soins qu'il se donnoit pour dresser les Etudians à la Prédication. M. Jurieu n'imita pas la prudence & la modération de M. *Le Blanc* son Collégue; il outra dans ses Théses la matiére du Batême, & il entreprit d'en prouver la nécessité presque absolue, dans un Traité qu'il publia pour défendre ses Théses contre les objections qu'on lui avoit faites. En 1673, il écrivit son *Préservatif contre le changement de Réligion*, qu'il opposa à *l'Exposition de la Doctrine de l'Eglise Catholique* par M. de Condom. Ce Traité fit beaucoup d'honneur à M. Jurieu, qui s'attacha à montrer que le Prélat avoit déguisé les sentimens de son Eglise. En 1675, il publia la premiére partie de son Ouvrage qui a pour titre *la Justification de la Morale des Réformez contre les accusations de M. Arnaud*, &c. Cet Ouvrage a paru tout entier en 1685. Comme on ôta en 1681, l'Académie de Sedan aux Réformez, M. Jurieu résolut d'accepter la vocation de celle de Rouen qui lui avoit été adressée. Mais ayant découvert que la Cour savoit qu'il étoit Auteur de la *Politique du Clergé*, il craignit qu'on ne lui en fît des affaires & il se retira promptement en Hollande. A peine y fut-il arrivé, que l'Université de Groningue lui offrit une Chaire de Professeur; mais ses amis ayant établi en sa faveur une pareille charge dans l'Ecole Illustre de Rotterdam, il préféra ce séjour à l'autre qui étoit plus éloigné; & il fut fait Pasteur de l'Eglise Wallonne de la même ville. Il fit bientôt entendre *les derniers Efforts de l'Innocence affligée.* On s'apperçut aisément qu'il étoit dans un lieu de liberté, & que n'ayant plus rien à craindre, il donnoit plus de carriére à son imagination, souvent trop vive, & à laquelle il s'abandonnoit. Il s'attacha fortement à l'étude de l'Apocalypse, & crut être convaincu d'en avoir découvert le sens par une espéce de révélation divine qui lui apprenoit que la France étoit la place de la grande Cité sur laquelles les Témoins étoient couchez & morts sans être ensevelis, & qu'ils devoient se relever dans trois ans & demi, c'est à dire en 1689. La révolution imprévue d'Angleterre le persuada qu'il ne se trompoit pas, & il écrivit sur ce sujet au Roi d'Angleterre Guillaume III, qu'il regardoit comme l'instrument dont Dieu devoit se servir pour l'exécution de ses desseins. On a accusé M. Jurieu d'avoir imaginé cet artifice pour préparer les esprits à une révolution plus grande; mais ceux qui l'ont connu savent qu'il agissoit par préjugé, & par ce qu'il appelloit conviction. C'étoit-là son grand foible. Quoi qu'il ne fut pas naturelle-

rellement crédule, il ajoûta foi à quantité de prodiges & de faux miracles qu'il débita comme tout autant de préſages ou d'avant-coureurs de l'accompliſſent des Prophéties. Il eut le chagrin inévitable à ceux qui prennent un tems trop court pour leurs prédictions, & qui le fixent à un petit nombre d'années. Son chagrin augmenta lorſqu'il crut qu'on l'inſultoit ſur la fauſſeté de ſes interprétations. Il eut le malheur de ſe brouiller avec ſes meilleurs amis, parce qu'ils avoient combattu ſes ſentimens. Il eut de violens démêlez avec Mrs. Bayle & de Bauval, qui écrivirent très vivement contre lui. Les Synodes même, où il avoit beaucoup d'autorité, entrérent dans ces conteſtations, & juſtifiérent M. *Saurin* Paſteur d'Utrecht, & pluſieurs perſonnes de mérite qu'il avoit accuſez d'Hétérodoxie. On fit même des Décrets dans leſquels, en épargnant ſon nom, on ne laiſſa pas de condamner les dogmes qu'il avoit enſeignez ſur le Batême, ſur la Juſtification, & le nouveau Syſtême de l'Egliſe qu'il avoit imaginé. Ces incidens troublérent le reſte de ſa vie. Il tomba dans l'abattement & la langueur pluſieurs années avant ſa mort. Cependant il publia, de tems en tems, quelques Ouvrages, & ſur-tout il retoucha *l'Hiſtoire des Dogmes & des Cultes* qu'il avoit compoſée pendant ſa jeuneſſe, & la publia. Cette Hiſtoire eſt pleine de nouvelles conjectures & fait honneur à la vivacité de ſon eſprit. Quelques amis de M. Jurieu lui ayant conſeillé, dans les deux ou trois derniéres années de ſa vie, de ne s'employer plus qu'à des Ouvrages de piété, on trouva après ſa mort, dans ſes papiers, les *Penſées diverſes ſur la mort* qu'on a publiées en 1713, avec quelques autres Penſées Chrétiennes, ſous le tître de *Penſées diverſes ſur la Mort, écrites par feu M. Jurieu, dans les derniers tems de ſa vie.* Accablé d'infirmitez il mourut à Rotterdam le onziéme Janvier 1713, âgé de 76 ans. L'Auteur de la Préface qui eſt à la tête de ſes Oeuvres poſthumes dit que M. Jurieu avoit efficacement employé ſon crédit auprès des Puiſſances, en faveur des Miniſtres fugitifs, des Officiers & des particuliers, & qu'il étoit fort charitable. Il auroit été à ſouhaiter qu'il eût écrit avec plus de ménagement & de modération, qu'il eût été moins crédule, & qu'il ne fût pas tombé en des contradictions ſenſibles avec lui-même. Il a laiſſé quantité d'Ouvrages qui ſe font tous lire avec plaiſir. Outre ceux qui ont déja été indiquez, en voici quelques autres, *Hiſtoire du Calviniſme & du Papiſme miſes en parallele, &c*, 1683; *Lettres Paſtorales, trois tomes; Traité de l'Unité de l'Egliſe &c.* 1688; *Le vrai Syſtéme de l'Egliſe & la véritable Analyſe de la Foi &c.* 1686; *L'Eſprit de M. Arnaud, deux tomes*, 1684; *Abrégé de l'Hiſtoire du Concile de Trente, &c. deux tomes* 1683; *Les Préjugez légitimes contre le Papiſme*, 1685; *Le Janſéniſte convaincu de vaine Sophiſtiquerie; Le Philoſophe de Rotterdam accuſé, atteint & convaincu; Traité Hiſtorique contenant le Jugement d'un Proteſtant ſur la Théologie myſtique, &c.* 1700; *Jugement ſur les Méthodes rigides & relâchées, &c.* 1686; *Traité de la Nature & de la Grace*; *Apologie pour l'accompliſſement des Prophéties*, 1687; *Quelques Sermons, &c.* Feu M. Poiret a écrit vivement contre M. Jurieu dans ſon Traité *de la Paix des bonnes ames*, & dans ſa Préface *ſur la Théol. Germanique.* * Benoît, *Hiſtoire de l'Edit de Nantes &c. tome 3. partie 2. p. 146. &c.* Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition dans pluſieurs endroits.

JURIOGOROD. *Voyez* DERPT.

IVRY, bourg de France en Normandie, eſt célébre par une bataille que les François y donnérent entre eux l'an 1590. Il eſt ſitué ſur la riviére d'Eure, à quatre lieues de Dreux vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUS.

JUSSEI, ville ancienne ſituée aux confins de la Lorraine ſur le bord d'un marais, formé par la riviére de Meuſe. Elle eſt à huit ou neuf lieues de Langres, & à pareille diſtance de Veſoul. Elle eſt preſque toute ruïnée. Il y a un Baillif Haut Juſticier, reſſortiſſant par appel à Veſoul pour le civil, & au Parlement de Beſançon pour le criminel. * *Mémoires dreſſez ſur les lieux.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JUST, (Henri) Paſteur & Profeſſeur à Bâle, y naquit le 12 Décembre 1561. Ayant pris le degré de Maître ès Arts en 1581, il eût bientôt après l'Egliſe de St. Jacques. Il ſervit enſuite pendant quelque tems en qualité de Profeſſeur *Virgilien* au Collége, & obtint en 1589 une Chaire de Profeſſeur dans l'Univerſité. En 1595, on lui donna encore le Paſtorat de S. Pierre, vacant par la mort de ſon pére Luc Juſt. Il demeura dans ce double poſte juſques à ſa mort. On remarque qu'il fut conſervé deux fois comme par miracle. En 1596, il ſe trouva dans une cave nouvellement voutée dont la voute s'enfonça, de ſorte qu'il fut enterré tout vif; on le tira de là ſans qu'il eût rien ſouffert, tandis que celui qui étoit à côté de lui fut étouffé ſous les pierres. En 1606, il tomba du troiſiéme étage ſur le pavé de la cour de ſa maiſon; toute la famille ſe mit à crier & à le pleurer comme mort, pendant que ſans s'être fait le moindre mal il ſe releva, monta en haut & les vint conſoler. Il mourut enfin de la peſte en 1610. Il a laiſſé divers Ecrits de Théologie & de Philoſophie qui n'ont jamais été imprimez. * *Concio Funebris Henr. Juſti.* Groſſius, *Basler-Chron. &c. Dict. de Bâle.*

JUST. *Voyez* JUSTE (Saint) Couvent.

JUST, Evêque d'Alexandrie. *Voyez* JUSTE.

JUSTE de Tibériade, natif de cette ville de Galilée, vivoit dans le premier ſiécle vers l'an 70. Il étoit contemporain de Joſéphe l'Hiſtorien, & compoſa une Hiſtoire des Juifs. On connoît qu'il y avoit une très grande inimitié entre ces deux Auteurs. Joſéphe accuſe Juſte de n'avoir pas été fidéle dans ſon Hiſtoire, & aſſure que pour cette raiſon il ne l'avoit pas oſé publier pendant la vie de Veſpaſien & de Titus: ce qui témoigne qu'il parloit de la guerre des Juifs dans cet Ouvrage, qui contenoit ce qui étoit arrivé aux Juifs depuis Moïſe juſques à la mort d'Agrippa, dernier Roi des Juifs, qui arriva la troiſiéme année de Trajan. Photius n'eſt pas plus favorable à Juſte que Joſéphe; il trouve auſſi ſon ſtile trop concis, & le blâme d'avoir paſſé légérement ſur les choſes les plus néceſſaires. Il n'eſt pas néceſſaire de ſuppoſer que l'Hiſtoire de la Guerre des Juifs fût un Ouvrage ſéparé de l'Hiſtoire générale, comme a fait Voſſius. * Photius, *Cod.* 33. Euſébe, *Hiſt. l. 2. c. 9.* Saint Jérôme, *in Catal.* Suidas, &c.

JUSTE, qui étoit Juif, ſuccéda à ſaint Siméon dans le gouvernement de l'Egliſe de Jéruſalem. Il eſt remarqué dans la Chronique d'Alexandrie que ce Juſte étoit le même que Joſeph Barſabas, ſurnommé *le Juſte*, propoſé avec ſaint Matthias, pour remplir la place de Judas parmi les Apôtres; mais Hégéſippe & Euſébe terminent à ſaint Siméon la mort de ceux qui avoient pu voir & entendre Notre Seigneur. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers ſiécles.*

JUSTE ou JUST, Evêque d'Alexandrie, ſuccéda à Primus vers l'an 120, & gouverna cette Egliſe onze années, ſelon Euſébe, & ſelon la Chronique orientale qui lui donne dix ans & 315 jours. Eutychius, Syncelle & Nicéphore ne lui donnent que dix années, peut-être parce que l'onziéme n'étoit pas achevée. Ces onze années doivent finir en 130 ou 131. * Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccl. des trois premiers ſiécles.*

JUSTE, Evêque de Jéruſalem, ſuccéda à Sénéque. * Euſébe & Baronius, *in Annal. Eccleſ.*

JUSTE, (Saint) Archevêque de Lyon, étoit ſorti d'une noble famille de la Province des Gaules, que nous appellons maintenant Vivarais, au midi du Lyonnois. Ses parens, qui demeuroient à Tournon, le mirent ſous la conduite de S. Paſchaſe, Archevêque de Vienne en Dauphiné, où il fit un ſi grand progrès dans les Sciences & dans la piété, que Claude, ſucceſſeur de ce ſaint Prélat, le fit Archidiacre de ſon Egliſe. Juſte fut enſuite élu Archevêque de Lyon après la mort de Vériſſime; & en cette qualité, il aſſiſta au Concile de Valence, tenu en 374, & à celui d'Aquilée en 381, où il fut député par les autres Prélats des Gaules, pour combattre les erreurs de Palladius & de Secundianus, Evêques Ariens, appuyez du crédit de l'Impératrice Juſtine, femme de Valentinien. Lorſqu'il fut de retour en ſon Diocéſe, il continua d'y faire éclater ſa doctrine & ſon zéle d'une maniere qui lui attira l'admiration de tout le monde; mais un accident imprévu lui fit prendre le deſſein de paſſer le reſte de ſa vie dans la ſolitude. Un Habitant de Lyon étant entré en phrénéſie, frappoit & bleſſoit tous ceux qu'il rencontroit dans les rues. Le bon-ſens lui revint quelques momens après; & lorſqu'on voulut ſe ſaiſir de lui, il eut l'adreſſe de ſe ſauver dans l'Egliſe cathédrale. Un Magiſtrat vint le demander à l'Archevêque, pour le mettre en priſon; juſques à ce que la populace fût appaiſée, promettant qu'alors il lui remettroit cet homme entre les mains. S. Juſte, croyant ce Magiſtrat de bonne foi, lui permit d'emmener ce miſérable, à la charge de le ramener dans ſon aſyle; mais dès qu'il fut ſorti de l'Egliſe, le peuple l'arracha des mains du Magiſtrat, & le fit mourir d'une maniére très cruelle. Ce malheur fut ſi ſenſible à S. Juſte, que ne voulant ni accuſer le Magiſtrat, ni condamner le peuple, il ſe regarda lui-même comme indigne de l'Epiſcopat, & réſolut de ſe retirer. Cependant les affaires de l'Egliſe l'obligérent d'aller au Concile d'Aquilée; mais quand le Concile fut fini, il ne rentra point dans la ville de Lyon, & s'en alla à Marſeille, où il s'embarqua pour paſſer en Egypte. Lorſqu'il y fut arrivé, il entra dans les déſerts, & ſe fit recevoir au nombre des Anachorétes, ſans déclarer ſon nom ni ſa qualité; mais il y fut reconnu par un Pélerin Lyonnois: ce qui n'empêcha pas qu'il ne continuât d'y vivre dans les exercices d'un ſimple Religieux, juſques à ſa mort, qui arriva le deuxiéme Septembre, vers la fin du IV ſiécle. Les Lyonnois ayant appris ſa mort, envoyérent exprès en Egypte, pour en apporter ſon corps, qu'ils mirent dans l'Egliſe dédiée ſous le nom des ſaints Machabées, à laquelle on a donné depuis celui de S. Juſte.

☞ Les Seigneurs de Tournon, dont la Maiſon eſt maintenant confonduë avec celle de Ventadour; ont toujours prétendu être de la famille de ſaint Juſte. En effet, leurs aînez portoient tous le nom de Juſte, & étoient Fondateurs originaires de l'Egliſe de ſaint Juſte à Lyon: ce qui fit qu'après que les Huguenots l'eurent démolie l'an 1562, le Seigneur de Tournon contribua pour la rebâtir, & y mit la premiére pierre. Il y a dans le château de Tournon un quartier appellé de Saint-Juſte, où l'on croit que ce Saint a pris naiſſance. Le Cardinal de Tournon fonda en cette ville un Collége auquel il donna le nom de Saint-Juſte. Enfin les aînez de la même Maiſon ont rang de premiers Chanoines de l'Egliſe de S. Juſte à Lyon. * Surius. Le Pére le Cointe, *Annal. Eccleſ.*

JUSTE, (Saint) Martyr en Beauvoiſis. ou JUSTIN; du Diocéſe de Paris; car quoique l'on en faſſe deux Saints; leur Hiſtoire eſt la même. On dit de l'un & de l'autre qu'il étoit d'Auxerre; qu'à l'âge de neuf ans, il perſuada à ſon pére d'aller à Amiens délivrer un frére qu'il y avoit; qu'étant à Amiens, il reconnut le priſonnier ſans jamais l'avoir vu; qu'après l'avoir délivré, ils ſe mirent tous trois en chemin, pour retourner à Auxerre; que l'enfant étant reſté dans le chemin, fut tué par des Cavaliers, & que ſa tête fut reportée à Auxerre du tems de ſaint Amateur, Evêque de cette ville, c'eſt à dire, au commencement du VII ſiécle. Toutes ces circonſtances conviennent à Juſte & à Juſtin; mais on dit que Juſte ſut martyriſé en Beauvaiſis, au lieu où eſt à préſent une Collégiale de ſon nom, qui appartient à l'Ordre de Prémontré,

depuis l'an 1147, en laquelle Eudes, II du nom, Evêque de Beauvais, mit des Chanoines Réguliers de saint Norbert. A l'égard de Justin, on dit qu'il fut martyrisé en Parisis près de Louvres, où il fut enterré, & où il y a une Eglise de ce nom. * La Vie de saint Justin écrite par Béde, ou sous son nom. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, tome* 4. Baillet, *au* 18 *Octobre, jour auquel on fait la Fête de saint Juste.*

JUSTE, Evêque d'Urgel en Catalogne, vivoit dans le VI siécle; & se trouva au second Concile de Tolède en 527. Il étoit frére de Justinien, Evêque de Valence, & ami de tous les grands hommes de son tems. Ce Prélat écrivit divers Traitez, dont il ne nous reste qu'un petit Commentaire, ou Exposition Mystique sur le Cantique des Cantiques, donné au public par Menrad Molher, imprimé à Haguenaw en 1529, à Bâle en 1551, & inséré dans la Bibliothéque des Péres. Il mourut le 28 Mai environ l'an 540. Sixte de Sienne se trompe, lorsqu'il dit que Juste d'Urgel vivoit dans le cinquiéme siécle. * Saint Isidore, *de Script. Eccles. c.* 21. Mariana, *de Reb. Hisp. l.* 5. *c.* 7. Le Mire. Bellarmin, &c.

JUSTE, Archevêque de Tolède en Espagne, dans le VII siécle l'an 613, succéda à Hellidius, se trouva au IV Concile de Tolède, & s'aquit une grande réputation par sa doctrine & par sa piété. Il composa un petit Traité en forme d'Epître, dont saint Ildefonse fait mention dans le huitiéme Chapitre des Ecrivains Ecclésiastiques.

JUSTE, Abbé de Cîteaux, vivoit dans le XIV siécle, vers l'an 1301. Nous avons de sa façon, un petit Discours, qu'il prononça dans une Assemblée d'Abbez. Jean le Picart le fit imprimer à Paris, & on l'a mis dans la Bibliothéque des Péres.

JUSTE, homme craignant Dieu de la ville de Corinthe, dont la maison joignoit la Synagogue des Juifs de cette ville où saint Paul demeura quelque tems. * *Actes, ch.* 18. *v.* 7.

JUSTE ou S. JUST. C'est un Couvent des Jéronymites, situé dans l'Estrémadure d'Espagne, à huit ou neuf lieues de Plazencia. La retraite de Charles-*Quint*, Empereur & Roi d'Espagne, a rendu ce lieu mémorable. Ce Prince, après avoir renoncé à tous ses Etats, s'y renferma, & y ayant vécu environ deux ans, il y mourut l'an 1558, âgé de 58 ans. * Maty, *Dict. Géogr.*

JUSTE ou JUSTUS (Paschase) est le nom d'un Médecin de Flandre, qui vivoit en 1540, & qui écrivit deux Livres sur le Jeu de hazard, ou pour guérir l'avidité de gagner du bien au jeu. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 711 & 712.

JUSTE JONAS. *Cherchez* JONAS.

JUSTE LIPSE. *Cherchez* LIPSE.

JUSTEL, (Christophle) Conseiller & Sécretaire du Roi, né à Paris le cinquiéme Mars 1580, avoit l'esprit excellent, & une merveilleuse inclination pour les Lettres, dans lesquelles il fit un grand progrès. Dès qu'il fut sorti du Collége, il s'appliqua à l'étude de l'Histoire Ecclésiastique & des Conciles, & il y fit des découvertes si singuliéres, que ses amis lui persuadérent d'en enrichir le public: ce qui lui donna la pensée de publier *le Code des Canons de l'Eglise Universelle*, & les Conciles d'Afrique avec des Notes. Depuis il publia des Piéces très rares, comme diverses Collections de Canons Grecs & Latins, tirez de plusieurs Manuscrits; & c'est de là que s'est formée la Bibliothéque du Droit Canon ancien, *Bibliotheca Juris Canonici veteris*, que Justel son fils, & Guillaume Voël publiérent l'an 1661, à Paris, en deux volumes, *in folio.* Les Piéces qu'on y trouve sont, *Codex Canonum Ecclesiæ universæ Græcè & Latinè; Codex Dionysii Exigui Latinus; Codex Carthaginensis Ecclesiæ; Breviarium Fulgentii, Ferrandi ac Cresconii; Martini Bracarensis Collectio Canonum Orientalium; Cresconii Concordia Canonum; Græci Canonum Collectores, Joannes Antiochenus, Joannes Scholasticus, Alexius Aristenus, Simeon Logotheta, Photius cum Commentario & Paratitlis Balsamonis; Varia Synodica cum Notis Variorum.* Christophle Justel fit imprimer l'an 1645, l'Histoire Généalogique de la Maison d'Auvergne, justifiée par chartres, titres, & autres preuves authentiques. Elle contient des Piéces très curieuses qui nous apprennent diverses particularitez de notre Histoire. En effet, il étoit l'homme de son tems qui savoit le mieux celle du moyen Age. Il entretint commerce de Lettres avec les plus savans hommes de son tems, & particuliérement avec Usserius Archevêque d'Armach en Irlande, Saumaise, Blondel, Henri Spelman, qui a publié les Conciles d'Angleterre, & plusieurs autres. Ce savant homme mourut à Paris l'an 1649, âgé de 69 ans. Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, il avoit composé une Géographie sacrée qu'on n'a pas publiée, parce qu'il n'y avoit pas mis la derniére main. Il travailloit aussi à l'Histoire de la Chancellerie, sous la premiére, la seconde & la troisiéme race des Rois de France; & marquoit avec une grande exactitude les divers changemens qui sont arrivez dans la maniére de dresser les Actes & les Lettres Patentes. Il prétendoit prouver ces faits par des chartres & autres Piéces authentiques; mais comme HENRI Justel, son fils, a justifié qu'il y en avoit peu de véritables depuis Clovis jusques à Charlemagne, il n'a pas cru devoir donner cet Ouvrage au public. Ce dernier a très bien soutenu la réputation que son pére s'étoit acquise, & l'a même surpassé par la connoissance qu'il avoit de tous les bons Livres, & par le commerce qu'il a entretenu avec tous les savans hommes de l'Europe. Il sortit de Paris l'an 1681, & fixa sa demeure à Londres, où il est mort le 24 Septembre 1693, âgé de 73 ans.

JUSTI, (Jacques) Catalan de nation, & Héréfiarque, étoit un des principaux Chefs des *Beggbards*, qui s'élevérent contre l'Eglise en son païs dans le XIII siécle. Il vouloit être Religieux sans observer l'abstinence & le célibat; & croyoit, outre cela, que ceux qu'on fait mourir à cause de leurs hérésies, doivent être comptez entre les Martyrs de Jésus-Christ. Son opiniâtreté le fit enfermer entre quatre murailles, où il mourut misérablement, & ses erreurs furent condamnées dans le Concile général de Vienne l'an 1311. *Voyez* BEGGHARDS. * Pratéole, *Vita Jacobi Justi.* Sandere, *Hær.* 160. Sponde, *anno Christi* 1311. *num.* 7.

JUSTICE, Divinité adorée dans le Paganisme, étoit représentée sous la figure d'une fille armée d'un regard sévére & d'un certain air de fierté, qui imprimoit le respect aux plus hardis. Elle tenoit d'une main une balance égale, & de l'autre une épée nue, ou un faisceau de haches entourées de verges, pour marquer que la Justice ne considére personne & qu'elle punit également, comme elle récompense; & étoit assise sur une pierre quarrée. Elle étoit aussi quelquefois représentée avec un bandeau sur les yeux, pour montrer le peu d'égard qu'elle doit avoir pour la qualité des personnes. Les Egyptiens faisoient toutes ses statues sans tête, pour donner à entendre aux Juges qu'ils ne devoient rien faire de leur tête, & qu'ils étoient obligez de se dépouiller de leurs propres sentimens, pour suivre uniquement la décision des Loix. Les Grecs confondoient la Justice avec Astrée, fille d'Astreus, ou, selon d'autres, de Jupiter & de Thémis. Hésiode dit que la Justice, fille de Jupiter, est attachée à son thrône dans le Ciel, & lui demande vengeance toutes les fois qu'on blesse ses Loix: ce qui fait fondre une longue suite de calamitez sur les peuples, qui payent la peine du crime des Rois & des Grands de la Terre.

Aratus, dans ses Phénoménes, fait un portrait encore particulier de la Justice Déesse, qui conversoit pendant l'Age d'or sur la Terre, se mêlant jour & nuit dans les compagnies des hommes de tout âge, de tout sexe & de toute condition, & leur apprenant ses Loix. Pendant l'Age d'argent, elle ne voulut plus se montrer que durant la nuit & comme en secret, reprochant aux hommes leur infidélité; mais l'âge d'airain la contraignit par la multitude & l'énormité des crimes à se retirer dans le Ciel. * Hésiode. Aulu-Gelle. *Voyez* ASTRE'E.

JUSTIN, (Saint) Philosophe Chrétien & Martyr, dans le second siécle, étoit de Sichem ou Sichar, appellée *Neapolis*, vulgairement Naplouse en Palestine. Son pére s'appelloit Priscus, & son grand-pére Bacchius. Il étoit né Grec & Payen, dans les premiéres années du second siécle, sous le régne de l'Empereur Trajan. Après avoir fat profession de la Philosophie Platonicienne, il fut converti à la Foi de Jésus-Christ, dans l'entretien qu'il eut avec un vieillard inconnu. Etant Chrétien, il ne quitta ni sa profession ni son habit de Philosophe. Il fit depuis honneur au Christianisme, tant par sa science, que par sa vie, & par la fermeté de sa foi. Une persécution s'éleva de son tems sous Antonin, successeur d'Adrien. Il composa une Apologie, qui est celle qu'on met la seconde dans ses Ecrits; dans laquelle il découvre les Cérémonies du Batême & de l'Eucharistie, pour défendre les serviteurs de Jésus-Christ des crimes que les Payens leur imposoient, de tuer un enfant, d'en manger la chair, & de se souiller d'inceستes dans leurs assemblées nocturnes. Depuis, il présenta une nouvelle Apologie à l'Empereur Marc-Auréle, dans laquelle il soutenoit l'innocence & la sainteté de la Religion des Chrétiens contre Crescent, Philosophe Cynique, & contre quelques autres calomniateurs; ce qui lui aquit la couronne du martyre le premier du Juin, selon le Ménologe des Grecs; ou le 13 Avril, selon le Martyrologe Romain, l'an 166. Outre ces deux Apologies, nous avons encore d'autres Traitez, dont il a enrichi l'Eglise; comme le Dialogue avec Tryphon, savant Juif; deux Traitez adressez aux Gentils; un Traité de la Monarchie ou de l'unité de Dieu. Eusébe, saint Jérôme & Photius parlent d'un Commentaire contre les Hérésies, que nous avons perdu. Le dernier fait mention de quelques autres Traitez contre Marcion, &c.; & d'un intitulé, *le Psalmiste.* Le Traité contre Aristote n'est point de S. Justin. Il y a encore plusieurs autres Ouvrages, qui portent le nom de saint Justin; mais ils ne sont point de lui, & ont été composez, ou par d'autres Auteurs anciens, ou par des Auteurs beaucoup plus récens. Du premier genre, est l'Epître morale à Zéna & à Sérénus. Quelques-uns prétendent qu'il n'est pas l'Auteur de l'Epître à Diognéte, contre l'Idolâtrie, & sur la vie des Chrétiens; mais la plupart des Critiques la lui attribuent. Du second sont, les Questions à Antiochus; les Demandes & les Réponses aux Orthodoxes, & l'Exposition de la Foi. Les Ouvrages, qui portent le nom de Justin, ont été imprimez tous ensemble en Grec par Robert Etienne l'an 1551, & l'an 1571, à l'exception du second Traité aux Gentils, & de l'Epître à Diognéte, qui furent imprimez séparément par Henri Etienne l'an 1592, & 1595. L'an 1593, Sylburge en donna une nouvelle édition Gréque & Latine, imprimée par Commelin; & Morel a suivi cette édition dans l'impression de Paris l'an 1615, & 1656; & la Version Latine est de Langus. Frédéric Sylburge, Joachim Périon, Jacques de Billi, & Jean Langus ont fait des Notes sur les Oeuvres de saint Justin. L'édition de Paris de 1636, est estimée la meilleure. Voici le jugement que Photius porte des Oeuvres de saint Justin. „ Cet Auteur, dit-il, étoit parfaitement „ habile dans la Philosophie Chrétienne, & encore plus dans „ la profane. Il avoit une érudition consommée, & une con„ noissance parfaite de l'Histoire; mais il n'a pris aucun soin „ d'orner la beauté naturelle de la Philosophie des artifices de „ l'éloquence: c'est pourquoi son discours, quoique très sa„ vant, n'a point l'agrément, ni l'attrait d'un discours élo„ quent.

Ce caractére paroît dans tous ses Ouvrages, qui sont extrêmement

mement pleins de citations & de paſſages de l'Ecriture & des Auteurs profanes, ſans beaucoup d'ordre & ſans aucun ornement. Il avoit joint à une parfaite connoiſſance de la Philoſophie Payenne une intelligence merveilleuſe de l'Ecriture & des Prophéties, & une exacte connoiſſance de notre Religion: en ſorte qu'il n'y a preſque pas un des Anciens, qui ait parlé plus exactement que lui de tous nos Myſtéres. * S. Irénée, *Adv. Hær. l. 4. c.* 13. *&* *l.* 5. *c.* 3. Euſébe, *in Hiſt. & Chron.* S. Jérôme, *Cat. c.* 23. Photius, *Biblioth. Cod.* 23. *&* 25. Sixte de Sienne. Baronius. Bellarmin. Poſſevin, &c. Du Pin, *Biblioth. des Aut. Eccleſ. des III premiers ſiécles.* Baillet, *Vies des Saints du* 13 *Avril.* Dom Prudent Marand, ſavant Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, fait imprimer actuellement une nouvelle édition Gréque & Latine des Oeuvres de S. Juſtin.

JUSTIN I de ce nom, Empereur d'Orient, ſuccéda à Anaſtaſe le 19 Juillet de l'an 518. C'étoit un homme né en Thrace, qui, après avoir gardé les porcs, s'étoit fait ſoldat; & qui, après avoir paſſé par tous les degrez de la milice, étoit parvenu à une des premiéres charges de l'Empire. Les Soldats de la Garde Prétorienne qu'il commandoit, le firent Empereur malgré lui; quoiqu'Evagre l'accuſe de s'être ſervi de l'argent de l'Eunuque Amantius, pour gagner les gens de guerre, & pour ſe faire couronner: ce qui paroît peu vraiſemblable, puiſqu'il fit mourir cet Amantius, qui avoit longtems abuſé de la faveur de ſon Maître, & avoit perſécuté les Catholiques pour plaire aux Eutychiens. Juſtin gagna encore l'eſtime & l'amour du peuple, pour avoir fait prendre à ſa femme le nom d'Euphémie, & lui avoir fait quitter celui de Lupicine qu'elle portoit auparavant. Il rappella tous les Evêques qui avoient été exilez; chaſſa les Hérétiques qu'on avoit mis en leur place; & commanda l'obſervation du Concile de Chalcédoine. Il écrivit auſſi au Pape Hormiſdas, qui gouvernoit alors l'Egliſe, touchant ſon élection à l'Empire, & offrit de travailler à la réunion de l'Egliſe Orientale avec celle d'Occident. Quelque tems après, l'Empereur publia des Edits très ſévéres contre les Ariens, & ces Hérétiques implorérent le ſecours de Théodoric, Roi des Goths, qui contraignit l'an 523, le Pape Jean II, d'aller à Conſtantinople, pour accommoder cette affaire. Juſtin reçut ce Pontiſe avec joye; mais elle fut bientôt diminuée par la nouvelle qu'il eut l'an 526, qu'un tremblement de terre avoit preſque entiérement renverſé la ville d'Antioche. La nouvelle de ce malheur l'affligea ſi fort qu'il quitta la pourpre Impériale & le diadême, pour ſe couvrir d'un ſac; & qu'il paſſa pluſieurs jours ſans vouloir parler à perſonne, pour appaiſer, par ſa pénitence, la colére de Dieu contre ſon peuple. Pluſieurs autres villes en Orient furent auſſi ruïnées par un même accident. Juſtin fournit de grandes ſommes d'argent pour les réparer, & fit changer de nom à Anazarbe, & à Edeſſe, qu'il fit appeller Juſtinoples, ou villes de Juſtin. Il étoit accablé de vieilleſſe, & ſa ſanté étoit fort chancelante: ce qui fut cauſe qu'il nomma Juſtinien, fils de ſa ſœur, pour lui ſuccéder. Il mourut environ quatre mois après, le premier jour d'Août de l'an 527, âgé de 77 ans, après un régne de huit ans, trois mois & 23 jours. * Marcellin le Comte, *en la Chron.* Zonare, *Annal. tome* 3. Evagre, *l.* 3. *&c.*

JUSTIN II, ou *le Jeune*, fils de Duleiſſime, & de Vigilance, ſœur de Juſtinien, ſuccéda à ce dernier le 14 Novembre de l'an 565. Le commencement de ſon régne fut aſſez heureux; mais il fit bientôt connoître la corruption de ſes mœurs, car il caſſa une Loi que Juſtinien avoit faite contre les mariages illicites, & en ſubrogea une autre, par laquelle il les permettoit. Juſtin avoit un couſin de même nom que lui, qui étoit ſur le bord du Danube, pour empêcher les Barbares d'entrer ſur les terres de l'Empire. Ils avoient eu d'égales prétentions à l'Empire, & étoient demeurez d'accord que celui qui y parviendroit, traiteroit l'autre comme la premiére perſonne de l'Etat. L'Empereur jaloux & craintif, l'attira adroitement à Conſtantinople, lui ôta ſes Gardes, & l'ayant envoyé à Alexandrie, le fit étrangler la nuit dans ſon lit, vers l'an 567. Il fit mourir auſſi deux Sénateurs, Etherius & Addée. Juſtin avoit épouſé Sophie, niéce de Théodora, femme de l'Empereur Juſtinien, à qui il donna trop d'autorité. Il eut lieu de s'en repentir dès l'an 568; car cette femme hautaine ayant mal parlé de Narsès, qui avoit le commandement général des troupes en Italie, & ayant voulu qu'on le rappellât, celui-ci pour prévenir ſa perte, appella les Lombards, à qui il livra le païs, où ils fondérent un Royaume qui ne put être détruit qu'à la fin du VIII ſiécle par Charlemagne. Juſtin s'attira auſſi l'an 571, une nouvelle guerre avec les Perſes, qui déſolérent une partie de la Syrie, pendant que les Romains faiſoient le ſiége de Niſibe; & ce Prince étant tombé en phrénéſie l'an 574, Sophie devenue maîtreſſe abſolue fit créer Céſar, Tibére homme de mérite, qui venoit d'être battu par les Avares. Il eſt néceſſaire d'avertir que le ſujet de la guerre avec les Perſes étoit la Perſarménie, que Juſtin avoit pris ſous la protection de l'Empire contre la foi des Traitez. L'Impératrice qui n'étoit pas d'humeur de faire finir ſitôt cette guerre, voulant néanmoins empêcher le ravage des Provinces, s'aviſa d'un expédient, qui plut aux deux partis: & l'on convint d'une tréve d'une année pour tout le reſte hors pour la Perſarménie, où les Perſes & les Romains eurent la liberté de ſe faire la guerre. Ce fut là que l'an 575, Choſroës, Roi de Perſe, commandant en perſonne une nombreuſe Armée, fut défait avec une ſi grande perte, & conçut une ſi grande frayeur, qu'il fit une Loi pour ſe défendre à lui-même, & à ſes ſucceſſeurs Rois, de faire la guerre en perſonne aux Grecs. Il demanda auſſi la paix, & l'on en traitoit lorſqu'un léger avantage ayant ranimé les eſpérances de ce Prince, il rompit la négociation. Maurice depuis Empereur l'en punit par le ravage de ſes Etats, & la guerre duroit encore à la mort de Juſtin, qui arriva le cinquiéme Octobre de l'an 578. Il y avoit longtems que ſa maladie ne lui permettoit pas de ſe mêler du gouvernement. * Zonare, *in Annal.* Evagre, *Hiſt. l.* 5: Paul Diacre, &c.

JUSTIN, Hiſtorien, vivoit, ſelon la plus probable opinion, du tems d'Antonin *le Pieux*, dans le ſecond ſiécle. Il abrégea l'Hiſtoire de Trogue Pompée: ſoin préjudiciable à la poſtérité, puiſque c'eſt ce qui nous a fait perdre l'Ouvrage entier, qui contenoit quarante-quatre Livres. Juſtin a conſervé le même nombre. Sa façon d'écrire a été jugée digne des meilleurs ſiécles de la Latinité. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 32. La Mothe le Vayer, *au Jugement des Hiſtor. &c.*

* JUSTIN. Il y a eu encore quelques autres Martyrs de ce nom. Un des fils de Ste. Symphoroſe, lequel ſouffrit en 120, ſe nommoit ainſi. Voyez les Actes véritables & choiſis de *Th. Ruinart.*

JUSTINE, femme du Tyran Magnence, le fut enſuite de l'Empereur Valentinien *l'Ancien*, qui paroît l'avoir épouſée vers l'an 368. Elle fut mére de Valentinien *le Jeune*, de Galla, de Grata & de Juſta, dont les deux derniéres moururent vierges, & l'autre fut mariée à Théodoſe. Cette Princeſſe s'étant laiſſé ſurprendre aux Ariens, ſoutint leurs erreurs avec opiniâtreté, & perſécuta les Orthodoxes, ſur-tout les Prélats, avec une fureur étrange. C'eſt à ſa ſollicitation que Valentinien ſon époux refuſa de voir ſaint Martin de Tours, & que ſon fils Valentinien *le Jeune* fut contraire à ſaint Ambroiſe. Ce Prélat avoit refuſé de donner une Egliſe aux Ariens dans Milan: ce qui avoit ſi fort aigri Juſtine, qu'elle réſolut de le perdre à quelque prix que ce fût. Elle en chercha les moyens; mais il ne lui fut pas poſſible d'en venir à bout. Saint Ambroiſe lui-même décrit l'Hiſtoire de cette petite guerre qu'on lui fit, dans l'Epître à ſa ſœur Marcelline. L'Impératrice ſe vit obligée dans la ſuite d'avoir recours à celui qu'elle venoit de perſécuter, & l'employa pour appaiſer le Tyran Maxime. Elle ſe retira depuis avec ſon fils à Theſſalonique, où elle mourut vers l'an 388. Socrate parle d'elle d'une maniére bien différente de Zozime. Si on le croit, Juſtine étoit née en Sicile. Juſte ſon pére, qui étoit Juge du Picenum en Italie, fut tué par ordre de Conſtance, parce qu'on diſoit qu'il ſeroit pére d'un Empereur. L'Impératrice Sévéra premiére femme de Valentinien la prit à ſon ſervice, & l'Empereur en étant devenu amoureux, & voulant l'épouſer ſans répudier l'Impératrice, fit publier une Loi par laquelle il permettoit à chacun de ſes Sujets d'avoir deux femmes à la fois. On ne doute point qu'il n'y ait là de la fiction; parce qu'outre qu'on ne connoît point de Loi de cette ſorte, Ammien Marcellin qui a pris à tâche de décrire toutes les fautes de Valentinien, le loue néanmoins de ſa continence à l'égard du ſexe: mais on ne ſait ſi le reſte doit être rejetté de même, & il ſeroit fort poſſible que Juſtine veuve d'un Tyran mort en 353, fût différente de Juſtine mariée à Valentinien en 368, & mére d'un Prince, & de trois Princeſſes. * Saint Ambroiſe, *Epiſt. ad Marcel.* Zoſime, *l.* 4. Sozoméne, *l.* 7. Ruffin. Socrate. Baronius, &c.

JUSTINE (Sainte) Vierge & Martyre de la ville de Padoue, dans le tems de la perſécution de Maximien-Hercule, eſt honorée à Padoue dès le cinquiéme ou ſixiéme ſiécle; mais les Actes de ſon Martyre ſont récens & fabuleux. On fait ſa Fête le ſeptiéme Octobre. * Baillet, *Vies des Saints.*

JUSTINE (Sainte) Congrégation religieuſe & réformée de l'Ordre de ſaint Benoît, fut établie à Padoue par Louïs Barbo, Sénateur de Veniſe, que le Pape Grégoire XII en fit premier Abbé l'an 1498. Pluſieurs Monaſtéres reçurent cette réforme, & s'unirent à cette Congrégation de ſainte Juſtine de Padoue, & entre autres celui du Mont-Caſſin, l'an 1504. * Cavacio, *Hiſt. Cœnobii ſanctæ Juſtinæ, l.* 4 *&* 5.

JUSTINIANEE. *Cherchez* JUSTINOPOLIS.

JUSTINIANI, Maiſon. Il eſt fait mention dans les Annales de Veniſe, que tous ceux de cette maiſon ayant été pris dans la guerre que la République porta dans le Levant à l'Empereur Emanuel, ſous la conduite du Doge Nidal Michiéli en 1156, ce Doge voulant rétablir à ſon retour une ſi noble famille, obtint du Pape la permiſſion de faire ſortir du Cloître Frére Nicolas JUSTINIANI, qui reſtoit ſeul de cette famille, & lui donna même ſa fille en mariage, de laquelle ce bon Pére ayant eu pluſieurs enfans, d'où viennent ceux de ce nom, qui tiennent encore aujourd'hui un rang conſidérable dans la République, il retourna dans ſon Cloître pour y vivre comme auparavant, n'étant plus néceſſaire dans le monde. Cette Maiſon eſt illuſtre à Veniſe, à Gênes, dans le Royaume de Naples, dans l'Iſle de Corſe, & dans celle de Chio ou Scio. Celle de Gênes a poſſédé la Seigneurie de Chio par le don qu'en fit l'an 1363 l'Empereur Andronic à Pierre JUSTINIANI, Général des Armées de terre de Gênes, gendre de Gabriel Adorne, alors Doge de cette République, & ils eurent le privilége de battre monnoye. Cette Iſle leur valoit 120 mille écus d'or de rente, lorſque les Turcs la leur enlevérent en 1566. Ce fut à JACQUES JUSTINIANI, Seigneur de Chio, Capitaine de vaiſſeau Génois, qu'Alfonſe V, Roi d'Aragon, ſe rendit priſonnier préférablement à tout autre, dans la bataille navale que ce Prince perdit l'an 1435, contre la République.

Les diverſes branches de cette Maiſon ont été toutes fécondes en grands hommes; outre ceux *dont nous parlerons dans des Articles* [illegible]*ez*, il faut remarquer encore les ſuivans. FRANÇOIS JUSTINIANI, fut élu Doge de Gênes en 1392. ALEXANDRE, qui le fut en 1611, étoit fils de LUC JUSTINIANI, qui avoit ſervi utilement le Pape en Sicile. LUC JUSTINIANI, fils d'*Alexandre*, fut élu à la dignité

gnité de Doge de Gênes en 1644; & JEAN-ANTOINE JUSTINIANI fut élu Doge en 1713, & fut le septiéme Doge de sa famille. MARC-ANTOINE-JUSTINIANI, *qui aura un Article séparé.* RAPHAEL JUSTINIANI, après avoir été Ambassadeur de la République à Rome & à Constantinople, fut fait Procurateur de saint Marc en 1710. JERÔME-JUSTINIANI, avoit obtenu la même dignité en 1707. HORATIO JUSTINIANI, fut Evêque de Nocéra, puis Cardinal, Grand-Pénitencier, & Bibliothécaire de l'Eglise. ANSALDO JUTINIANI, fut Jurisconsulte à Gênes, où il mourut l'an 1596. ANTOINE JUSTINIANI de Chio, fut Religieux de l'Ordre de saint Dominique, puis Evêque de Lipari, mort l'an 1571. BENOÎT JUSTINIANI de Gênes, Jésuite, & Auteur de divers Traitez, mourut l'an 1621. BERNARD JUSTINIANI Evêque d'Angloni, mort l'an 1616. Un autre Auteur de ce nom étoit Théatin, & Joseph de Silos a fait son éloge dans l'Histoire de sa Congrégation. DECIO JUSTINIANI de Chio Dominicain, fait Evêque d'Aléria en Corse, l'an 1612, mourut l'an 1642. JERÔME JUSTINIANI de Chio, aussi Dominicain, fait Evêque de Chio l'an 1597, mourut l'an 1618, à l'âge de 65 ans. Un autre JERÔME de Chio qui étudia en cette ville, où il publia l'an 1606, la Description & l'Histoire de l'Isle de Chio. * *Consultez* Zazzara, *della Nobil. d'Italia.* Michel Giustiniani, & Raphael Soprani, *Scritt. della Ligur.* Uberto Foglieta, *de Clar. Ligur.* Ughel, *Ital. Sacra.* Justiniani, *Hist. Ven. &c.*

JUSTINIANI (Léonard) fils de *Bernard*, & frére de saint *Laurent* Justinien, premier Patriarche de Venise, vivoit l'an 1430. Il étoit Sénateur de la même ville, & neveu d'un autre LEONARD JUSTINIANI, célébre Orateur. Il composa des Ouvrages citez par les Auteurs de son tems, comme la Vie de saint Nicolas de Mire, &c. * Philelphe, *in Conv. lib.* Philippe de Bergame, *l.* 13. *A. C.* 1428. Volaterran, *l.* 21. Vossius, *de Hist. Lat.*

JUSTINIANI (Laurent) ou S. LAURENT JUSTINIEN, Vénitien, & premier Patriarche de Venise, fils de Bernard Justinien, Noble Vénitien, & d'une Dame de la Maison de Quirini, vint au monde le premier de Juillet 1381. Il prit l'habit régulier dans le Monastére des Chanoines de saint George *in Alga*, n'étant encore que Diacre, & il devint en 1424 le premier Général de cette Congrégation, à laquelle il donna d'excellens réglemens qui furent observez dans la suite; ce qui fait qu'il en est considéré comme un des Fondateurs. Sa vertu généralement reconnue, porta le Pape Eugene IV, à lui donner l'Evêché de Venise, dont il a été le premier Patriarche, depuis l'an 1451, en conséquence d'une Ordonnance faite de son tems pour terminer les différents entre les Patriarches de Grado & les Evêques de Venise, qui ordonnoit la réunion du Patriarchat & de l'Evêché en faveur de celui des deux Prélats qui survivroit à l'autre. On remarque qu'il n'accepta l'Episcopat qu'après que le Pape le lui eut commandé trois fois, & qu'il ne changea rien à la façon de vivre qu'il avoit pratiquée dans son Monastére. Ce saint Prélat a laissé divers Ouvrages, dont les principaux sont, *Lignum Vitæ*; *De Disciplina & spirituali Perfectione*; *De casto Connubio*; *Fasciculus amoris*; *De Triumphali Agone Christi, &c.* que nous avons en un volume *in folio* de l'impression de Lyon l'an 1568. Il mourut le huitiéme Janvier 1455, âgé de 74 ans. Le Pape Clément VII le béatifia l'an 1524, & Alexandre VIII le canonisa l'an 1690. BERNARD Justinien son neveu écrivit en douze Chapitres sa Vie, que nous avons au commencement de ses Oeuvres. * Trithême & Bellarmin, *de Script. Eccles.* Ughel, *Ital. Sacra, tome* 5. Jacques-Philippe Thomasini, *in Annal. Congreg. S. Georg.* Volaterran. Blondus. Sponde, &c. Surius. Bollandus & Henschenius, *ad* 8 *Januar.*

JUSTINIANI (Léonard) dit *de Chio*, Archevêque de Mitylène, vivoit l'an 1453, & écrivit au Pape Nicolas V, une Lettre au sujet de la prise de Constantinople par les Turcs. On l'a publiée sous le titre *De urbis Constantinopolitanæ jactura & captivitate.* Il perdit peu après son Archevêché, les Turcs s'étant rendu maîtres de l'Isle de Mételin. * Gesner, *Biblioth.* Agostino Schiaffino, *Hist. Eccles. Genuens. tome* 3. Soprani, *Scritt. della Ligur. &c.*

JUSTINIANI, (Urse) Général de la Flotte Vénitienne, étoit un homme vaillant, magnifique, & très zélé pour le service de sa République. Ayant attaqué deux fois, sans succès, vers l'an 1460, Mételin, ville de l'Isle de même nom dans l'Archipel, & y ayant perdu cinq mille de ses Soldats, il en conçut tant de chagrin, qu'il en mourut de déplaisir à Modon, dans la Morée, aussitôt qu'il y eut pris terre. * Sabellic, *Décade* 3. *l.* 4.

JUSTINIANI, (Bernard) naquit à Venise le sixiéme Janvier 1408, ou 1407, si l'on suit la maniére de compter des Vénitiens, en ne commençant l'année qu'au mois de Mars. Il eut pour pére *Léonard Justiniani*, & pour mére *Lucréce de Mula*, tous deux de famille très illustre. Il fit ses premiéres études sous *Guarini* de Vérone, & alla les continuer à Padoue, où il fut reçu Docteur. Ayant pris à l'âge de 19 ans la Robe de Sénateur, il n'abandonna pas pour cela les Belles-Lettres. Persuadé qu'elles sont utiles à ceux qui sont destinez au Gouvernement, il continua à s'y appliquer sous *François Philelphe*, & plus encore sous *George de Trebisonde*, qu'il prit chez lui, & qu'il y retint jusqu'à ce que le Pape Calixte III l'eut fait venir à Rome. La premiére commission qu'on lui donna, après qu'il eut fait connoître sa sagesse & sa prudence dans les principales charges que la République confie ordinairement aux jeunes Sénateurs, fut d'aller en 1451, avec trois autres Sénateurs, recevoir l'Empereur Frédéric III, qui alloit à Rome se faire couronner par le Pape, & qui devoit passer par les Etats de la République. Ce fut même lui qui porta la parole, & il fit à cette occasion un Discours qui fut fort applaudi Le Doge François Foscari étant mort le premier Novembre 1457, Justiniani fit son oraison funébre. Deux ans après il fut envoyé à Ferdinand Roi de Naples qui alloit à Rome, & il fit à cet occasion trois Discours, deux à ce Prince & un au Pape Pie II. A peine fut-il de retour à Venise, qu'il fut élu Censeur & qu'on le choisit avec Paul Barbo pour aller en Ambassade en France auprès du Roi Louïs XI. Il acquit tellement les bonnes graces de ce Prince, qu'il en fut fait Chevalier; honneur auquel il fut si sensible, qu'il recita à *Tours*, où étoit alors la Cour, un Discours à sa louange le sixiéme Janvier 1461. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, l'Université avec le Recteur à la tête, alla lui rendre visite en cérémonie, & il la remercia par un Discours, qui est imprimé avec les précédens. Il alla ensuite en Ambassade à Rome auprès du Pape Pie II, & lorsque Paul II lui eut succédé, il fut un des quatorze Sénateurs que la République lui députa pour le féliciter sur son exaltation, & eut l'honneur de porter la parole: son Discours est du 30 Janvier 1465. Il passa depuis par diverses charges. Il fut en 1467, Commandant de Padoue; ensuite Membre du Conseil des Dix, & en différens tems *Sage-Grand*, dignité par laquelle il a passé jusqu'à vint fois. L'élévation de Sixte IV au Pontificat, lui procura une nouvelle occasion de faire briller son éloquence. Il fut l'un des Ambassadeurs qu'on lui envoya à cette occasion, & il fit devant lui sa Harangue le dixiéme Décembre 1471. Le 17 Décembre 1474, il fut élu Procurateur de St. Marc à la place de Pierre Mocénigo, qui venoit d'être élu Doge. Il est mort le dixiéme Mars 1489, âgé de 81 ans. On l'enterra dans l'Eglise Patriarchale de Venise, où on lui mit cette Epitaphe,

Bernardus Justinianus,
Leonardi Procuratoris Filius,
Beati Laurentii Nepos,
Miles, Orator, & Procurator.

Elle n'y est plus, parce que lorsqu'on répara en 1698, la Chapelle où elle étoit, on l'ôta pour en mettre une autre moins simple. On a de lui, *B. Justiniani Oratoris clarissimi Orationes*; *Ejusdem nonullæ Epistolæ*; *Ejusdem Traductio in Isocratis libellum ad Nicoclem Regem*; *Leonardi Justiniani Epistolæ*, Venetiis, *in folio*; *Vita B. Laurentii Justiniani*; *De Origine urbis Venetiarum, rebusque ab ipsa ad quadringentesimum usque annum gestis, Historia*, Venetiis, 1492, *in folio*, secunda editio, Venetiis, 1534, *in folio.* Item, traduite en Italien par Louïs Domenichi, sous ce titre, *Historia dell' Origine di Vinegia è delle cose fatte da Vinitiani*, in Vinezia, 1585, *in octavo.* Item, *ibidem* 1608, *in octavo*; *Vita S. Marci Evangelistæ*; *De corpore ejus Venetias translato.* * Sa vie écrite en Latin par *Antoine Stella* Venitien, Curé de l'Eglise de St. Moïse, imprimée à Venise en 1553, *in octavo. Le Journal de Venise, tome* 19. *p.* 364. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres, &c. tome* 7. Trithéme, *de Script. Eccles.* Philippe de Bergame, *in Supplem. Chron. ad ann.* 1471. Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 115. Vossius, *de Hist. Latin. &c.*

JUSTINIANI (Laurent) Chartreux, composa un Ouvrage intitulé, *Hortus deliciarum*, imprimé *in quarto*, à Milan l'an 1515. * Petreius, *Bibliotb. Carth.*

JUSTINIANI (Vincent) de la branche établie dans l'Isle de Chio, naquit dans cette Isle le 27 Août 1519, y entra dans l'Ordre de saint Dominique, & vint faire ses études à Gênes, d'où Etienne Usufinaris qui étoit Général, le mena à Rome pour être son compagnon. La sagesse qu'il fit voir dans les emplois qu'on lui confia, fut récompensée par l'honneur qu'on lui fit de l'élire Général le 28 Mai de l'an 1558, quoiqu'il n'eût que trente-huit ans. Après la visite des Maisons de France, il se rendit au Concile de Trente, auquel il assista pendant les années 1562, & 1563, y soutint seul les priviléges des Réguliers, & donna d'autres marques de sa fermeté, qui lui attirérent beaucoup de considération. Après le Concile, il alla visiter les Maisons d'Espagne, revint l'an 1566 à Rome pour y saluer le nouveau Pape Pie V, qui avoit été de son Ordre; & l'an 1569, fut renvoyé par ce saint Pape en Espagne pour traiter avec le Roi Philippe II, d'affaires importantes & secrettes. Il y étoit encore lorsqu'il apprit qu'il avoit été promu au Cardinalat, le 17 Mai de l'an 1570, & étant revenu à Rome, il fut Préfet de la Congrégation de l'Index, & de celle des Evêques & des Réguliers, Protecteur de l'Ordre de Vallombreuse, Viceprotecteur de son Ordre, Abbé de Saint Syr à Gênes, & employé dans toutes les affaires. Enfin étant âgé de 63 ans & deux mois, il mourut le 28 Octobre de l'an 1582. C'est lui qui a procuré l'édition, faite l'an 1570 à Rome, de toutes les Oeuvres de saint Thomas en dix-sept volumes *in folio.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

JUSTINIANI (Timothée) de la même branche que le précédent, naquit dans l'Isle de Chio vers l'an 1502, & fut aussi Religieux de l'Ordre de saint Dominique. Il avoit eu le nom de Bernard au batême. Le 21 Juin de l'an 1550, le Pape Jule III le fit Evêque d'Aria dans l'Isle de Candie, & le onziéme Octobre de l'année suivante, il y unit l'Eglise de Calamona en faveur de Timothée, qui assista l'an 1563 au Concile de Trente. Le 14 Avril de l'an 1564, ce Prélat fut transféré sur le Siége Episcopal de Chio; mais deux ans après, cette Isle fut envahie par les Turcs, & quoiqu'étant allé à Constantinople, il eût obtenu du Sultan Sélim que les Chrétiens de l'Isle auroient le libre exercice de leur Religion, il se lassa néanmoins de la servitude où il étoit contraint de vivre entre les Infidéles, & revint l'an 1568 à Rome, où il obtint le cinquiéme Avril d'être transféré au Siége de Strongoli dans la Calabre.

il gouvernoit cette Eglise lorsqu'il mourut l'an 1571. On garde en manuscrit une Description qu'il avoit faite de l'Isle de Chio. * Echard, *Script. Ord. F. F. Præd. tome* 2.

JUSTINIANI (Augustin) Evêque de Nébio, né à Gênes l'an 1470, étoit fils de Paul Justiniani de la branche *della Banca*, & de Barthélemie Justiniani de la branche *Longa*. Après avoir demeuré quelque tems à Valence en Espagne, il entra dans l'Ordre de saint Dominique à Paris, au mois d'Avril de l'an 1488, prit alors le nom d'Augustin, au lieu de celui de Pantaléon, qu'il avoit eu au Batême, & s'y distingua bien-tôt par sa doctrine & par l'intelligence des Langues, qu'il aquit en peu de tems. Il fut pourvu l'an 1514 par le Pape Léon X, de l'Evêché de Nébio dans l'Isle de Corse. Il assista au cinquiéme Concile de Latran, & combattit quelques Articles du Concordat passez entre la France & la Cour de Rome. La pauvreté de son Diocése lui fit désirer un Evêché d'un revenu plus considérable, & il fit la Cour au Pape, qui l'estimoit beaucoup; mais François I, qui aimoit les Gens de Lettres, l'attira à Paris en lui donnant la qualité de son Aumônier, avec une pension, & ce fut dans cette ville qu'il fut pendant cinq ans le premier Professeur royal de la Langue Hébraïque. Etant retourné l'an 1522 à Gênes, il y trouva tout en désordre par la faction des Adornes; & alla ensuite visiter son Diocése, dans le dessein de retourner bien-tôt après en France; mais ayant changé tout à coup de sentiment, il s'attacha au Gouvernement du troupeau confié à ses soins, embellit son Eglise, augmenta le revenu de la mense épiscopale, fit bâtir un assez commode Palais pour ses successeurs, & en un mot remplit tous les devoirs d'un Prélat jusqu'à l'an 1531, qu'il alla à Gênes, & ensuite à Rome. La connoissance de ses voyages étant inutile, nous finirons ce qui le regarde en disant qu'étant allé encore à Gênes, & s'étant embarqué pour revenir à Nébio, il périt avec le vaisseau qui le portoit l'an 1536. Il avoit composé des Ouvrages, dont le plus considérable est *Psalterium Hebræum, Græcum, Arabicum & Chaldæum, cum tribus Latinis interpretationibus & glossis.* C'est le premier qui ait paru, & M. Huet Evêque d'Avranches en fait l'éloge. Les autres sont des éditions d'Auteurs qui n'avoient pas encore paru. Pour ses Annales de la République, il n'y avoit pas mis la derniére main, & celui qui les publia l'an 1537 à Gênes, agit contre les intentions de l'Auteur, qui ne les auroit pas donnez en si mauvais état. On trouve dans ses Annales, qu'il avoit fait imprimer le Psautier à ses dépens, qu'on en avoit tiré deux mille exemplaires sur du papier, & cinquante sur du parchemin ou sur du vélin pour les Princes; & qu'il espéroit en retirer une grosse somme pour le soulagement des pauvres; mais que peu de personnes achetérent ce Livre, quoique tous les Savans en parlassent avec éloge; & qu'il eût peine à retirer ses frais. On lui attribue encore une Traduction du *More Nevokim* de Rabbi Moïse. Il laissa par son Testament sa Bibliothéque, qui étoit considérable, à la République de Gênes. * Bayle, *Dict. Crit.* Echard, *Scrip. Ord. FF. Præd.*

JUSTINIANI (Omfroy ou Humfroy) Noble Vénitien, se signala dans la bataille de Lépante l'an 1571, & fut choisi par Sébastien Véniéri, Général de la Flotte Vénitienne, pour porter à Venise la nouvelle de cette fameuse victoire remportée sur les Turcs. Lorsqu'il y fut arrivé avec les dépêches de son Général, il alla droit au Palais du Doge, au travers d'une nombreuse populace, qui étoit accourue de toutes parts, au bruit de la décharge de son artillerie, en entrant dans le port. Le Doge, sans perdre le tems à se revêtir de ses habits de cérémonie, s'en alla promptement dans l'Eglise patriarchale rendre à Dieu des actions de graces de cette victoire. Tous les Sénateurs y accoururent. Justiniani lut en présence du Doge & du Sénat les Lettres du Général Véniéri, puis leur fit un récit succint de la bataille, & reçut ordre d'en aller instruire le peuple: ce qu'il fit avec beaucoup de grace & d'éloquence. *Voyez* LEPANTE. * Gratiani, *Histoire de Chypre.*

JUSTINIANI (Pierre) de Venise, fils de *Louïs*, Sénateur de cette République, sur la fin du XVI siécle, & vers l'an 1576, publia en seize livres l'Histoire de Venise, sous le titre *de Rerum Venetarum ab urbe conditâ Historia.* Joseph Orologio l'a traduit en Italien.

JUSTINIANI (Augustin) de Gênes, Jésuite, & fils de *Paul*, Doge de la République, fut habile Théologien, & mourut à Naples l'an 1590. * Foglieta, *in Elog. Ligur.* Michel Giustiniani & Soprani, *Scritt. della Ligur.* Possevin. Ughel. Alegambe, Le Mire, &c.

JUSTINIANI (Angelo) Evêque de Genéve, étoit de l'Isle de Chio, où il naquit en 1520. Il entra chez les Religieux de l'Observance de saint François, & fit du progrès dans les Langues & dans la Théologie, qu'il enseigna avec réputation à Padoue, à Gênes & ailleurs. Ce Pére avoit apporté en Italie d'excellens Manuscrits Grecs, dont Sixte de Sienne fait mention au sujet de quelques Ouvrages de saint Cyrille d'Alexandrie. Depuis il accompagna le Cardinal de Ferrare en France, & s'y trouva au Colloque de Poissy l'an 1561. On y admira son érudition dans les disputes contre les Hérétiques, qu'il combattit en Savoye, après avoir été mis sur le Siége de l'Eglise de Genéve. Il fut Prédicateur & Aumônier d'Emanuel-Philibert, Duc de Savoye, & se trouva au Concile de Trente. Enfin il se retira en 1578 à Gênes, où il mourut le 22 Fevrier de l'an 1599. Il laissa plusieurs Ouvrages de sa façon; des Commentaires sur quelques Chapitres de saint Jean; des Sermons; des Vers &c. * Foglieta, *Clar. Ligur.* Francesco Zazzara, *della Nobil. d'Italia.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Giustiniani, *Scritt. della Liguria, &c.*

JUSTINIANI (Benoît) Evêque de Porto, né à Chio en 1554, sortit de cette Isle, après que les Turcs s'en furent rendu maîtres, & se retira en Italie, où il étudia à Padoue, à Gênes & ailleurs. Ensuite il vint à Rome, où il fut fait Cardinal par le Pape Sixte V, en 1586. Il exerça divers emplois sous les pontificats suivans, la Légation de la Marche d'Ancone & celle de Boulogne depuis l'an 1606, jusqu'en 1611, & fit des Réglemens très judicieux dans cette derniére ville. Le Cardinal Justiniani fut aussi Protecteur de divers Ordres Religieux, & eut successivement les Evêchez de Sabine, de Palestrine & de Porto. Il mourut le 27 Mars de l'an 1621. * Ughel, *Italia Sacra.* Michaël Giustiniani, *Scritt. della Liguria.* Ciaconius. Petramellarius. Victorel, &c.

JUSTINIANI (Fabien) Génois, Evêque d'Ajazzo, dans l'Isle de Corse, a fait un recueil des Auteurs qui ont écrit ou sur toute la Bible, ou sur quelque partie, ou même sur quelque verset en particulier. Ce Livre fut imprimé à Rome en 1612. Il a encore composé un Commentaire sur Tobie, imprimé en 1621. Ce Prélat n'étoit pas de la famille des Justiniani de Gênes, mais de celle des Taranchetti, & il passa par adoption dans celle des Justiniani. Un de ses fréres ANDRE', né à Ajazzo le 22 Décembre 1570, entra dans l'Ordre de saint Dominique en 1591, & en fut tiré l'an 1614, pour être Evêque d'Isola dans la Calabre. Il mourut au milieu de son troupeau le 25 Novembre 1617, n'étant âgé que de 47 ans. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JUSTINIANI (Horace) publia les Actes du Concile de Florence à Rome *in folio*, en 1630. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* JUSTINIANI (Marc-Antoine) Doge de Venise, fut élevé à cette dignité en 1684. Sous sa régence, la République, après avoir fait alliance avec l'Empereur & la Pologne, eut d'heureux succès contre les Turcs. En quatre ans de tems elle leur prit Ste-Maure, Préveza, Larta, Coron, le vieux & le nouveau Navarin, Modon, Napoli di Romania, Zeng ou Segna, les petites Dardanelles, Patras, Lépante, Corinthe, Lacédémone, Athénes, Castel-Nuovo, & autres places. Ce Doge mourut en 1688, & eut pour successeur François Morosini, sous le commandement de qui avoient été faites la plupart des conquêtes dont on vient de parler. * Amelot de la Houssaye, *Hist. du Gouv. de Venise.* Zazzara, *della Nobiltà d'Italia.* Gamurinus, *de Fam. Justinian.*

* JUSTINIANI (Bernard) Gentilhomme de Messine, originaire de Gênes, naquit le 21 Septembre de l'an 1573. Dès ses plus tendres années il témoigna beaucoup d'inclination pour l'étude, & dans la suite il se fixa à la Théologie. Il fut reçu Docteur en cette Faculté, & devint Chanoine de Messine & Evêque d'Anglona. Il mourut le 16 Novembre de l'an 1616. On lui attribue, *Tractatus super Decalogi Præcepta*; *Acta Synodi Anglonensis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* JUSTINIANI (Decius) Gentilhomme de Messine, de l'Ordre des Fréres Prêcheurs & d'extraction Génoise, naquit le premier de Janvier de l'an 1580. Après avoir fait de bonnes études, il fut reçu Docteur en Théologie. Ensuite il fut fait Evêque d'Aléria dans l'Isle de Corse par le Pape Paul V. Il mourut le 21 Novembre 1642. On a de lui, *Constitutiones Synodales, & Prediche diverse.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

JUSTINIEN, I de ce nom, Empereur, étoit fils d'une sœur de Justin *l'Ancien*, nommée *Vigilantia*, & de *Sabatius.* Il fut fait Nobilissime, puis César & Auguste, le premier Avril 527, & succéda à Justin le premier Août suivant. Les commencemens de son empire furent d'un Prince très religieux; car il publia des Loix très sévéres contre les Hérétiques, répara les Temples ruïnez, & se déclara le protecteur de l'Eglise. Aussi, protégé du Ciel, il vainquit les Perses par les armes de Bélisaire en 528, 542, & 543; & par le ministére du même Général, qu'il avoit honoré de la qualité de Patrice, il extermina les Vandales, après avoir pris leur Roi Gilimer en 533. Il reconquit l'Afrique, vainquit les Goths en Italie, prit leur Roi Vitigès, défit les Maures, puis les Samaritains, & remit l'Empire Romain dans ce haut éclat où on l'avoit vu autrefois du tems de ses premiers Empereurs. Avant qu'il eût soumis ces peuples par la valeur de ses Capitaines, il avoit eu à combattre Hypatius, Pompeius & Probus, neveux de l'Empereur Anastase, dans une grande sédition, qui avoit commencé par deux factions du Cirque, dont l'une s'appelloit *la Verte*, & l'autre *la Vénéte.* Il faillit à succomber sous la fureur de ses ennemis: on dit même qu'il avoit résolu de quitter le Palais, & que l'Impératrice Théodora sa femme le rassura, & lui persuada de se fortifier contre les Rebelles: conseil qui réussit heureusement. Bélisaire & Mundus le défendirent si bien, qu'ils repoussérent ceux qui l'attaquoient, & qui furent ensuite punis de mort. Justinien se voyant en repos, recueillit en un corps les Loix Romaines, & ordonna que le Recueil qu'il en fit fût appellé *le Code Justinien.* Il avoit choisi dix hommes des plus habiles de l'Empire pour le compiler, & le former des Codes Grégorien, Théodosien & d'Hermogéne: ce qui fut exécuté heureusement. Les décisions des Juges & des Magistrats, dispersées en plus de deux mille Livres, furent réduites au nombre de cinquante l'an 533, & on appelle ce Code *les Digestes*, ou *Pandectes.* Il fit aussi quatre Livres d'*Institutes*, où il comprit en abbrégé le texte de toutes les Loix; & on compila celles qu'il avoit faites nouvellement, dans un volume qu'on appelle *le Code des Novelles*, l'an 541. Ces Réglemens ont aquis une réputation immortelle à Justinien, qui d'ailleurs s'engagea témérairement dans les affaires Ecclésiastiques. Théodat, Roi d'Italie, avoit obligé le Pape Agapet de passer jusques à Constantinople, pour faire sa paix avec Justinien. Ce Pontife y fut reçu avec beaucoup de respect; mais

l'Empereur le menaça de l'envoyer en exil, s'il ne communiquoit avec Anthime, Patriarche de Conſtantinople, Hérétique. Le Pape lui répondit ſans s'étonner, *Je croyois être venu vers un Prince Chrétien, & je trouve un Dioclétien.* Cette vigueur contraignit Juſtinien de chaſſer Anthime, pour lui ſubſtituer un Prélat Orthodoxe. Depuis, Juſtinien ayant voulu connoître du different des trois Chapitres, publia en forme de Conſtitution un Ecrit qui cauſa de grands troubles dans l'Egliſe. On ne peut auſſi excuſer les violences qu'il exerça à l'égard des Papes Silverius & Vigile, avant & après la célébration du cinquiéme Concile Général tenu l'an 553. Juſtinien, ſur la fin de ſes jours, tomba dans une opinion erronée, & ſoutint que Jéſus-Chriſt n'avoit pas un corps corruptible, c'eſt à dire, ſujets aux infirmitez naturelles. Il avoit fait un Edit contre ceux qui ſoutenoient le contraire, & le vouloit publier; mais Dieu arrêta ſes deſſeins par ſa mort, qui arriva aſſez ſubitement le 14 Novembre 565. Il étoit âgé de 83 ans, & avoit régné 39 ans, trois mois & 14 jours. Ce fut cet Empereur qui abolit le Conſulat. Il bâtit grand nombre d'Egliſes, & ſur-tout celle de ſainte Sophie à Conſtantinople, eſtimée un chef-d'œuvre d'Architecture; & répara quelques villes. Procope nous a donné une Hiſtoire aſſez complette de ſon régne, mais d'une maniére fort diverſe; car dans ſes Anecdotes il déchire cruellement cet Empereur auſſi-bien que ſon épouſe Théodora, après les avoir comblez de louanges dans ſes autres Ouvrages; de ſorte que cet Auteur s'eſt convaincu lui-même par cette oppoſition, ou d'une baſſe flatterie, ou d'une médiſance outrée. * Procope, *de Bello Perſ. Vand. Goth. & in Anecdotis.* Evagre, *l.* 4. Agathias. Nicéphore. Paul Diacre & Baronius, *in Annal.*

JUSTINIEN, II ou *le Jeune*, ſurnommé *Rhinotmète* ou *au Nez coupé*, ſuccéda à l'âge de 16 ans à ſon pére Conſtantin *Pogonat* ou *le Barbu*, au mois de Septembre de l'an 685. Il recouvra d'abord diverſes Provinces, que les Sarazins avoient uſurpées ſur l'Empire Romain, & leur accorda la paix, ſous la condition d'un tribut qu'on lui payoit toutes les années; mais il rompit très légérement ce Traité en 690, parce que la monnoye qu'on lui donna n'étoit pas marquée à ſon image. Il ſe repentit bien-tôt de cette ridicule délicateſſe; car les Arabes défirent entiérement ſon Armée. Ce mauvais ſuccès le rendit odieux aux peuples; & cette haine s'augmenta par les violences qu'il fit exercer contre le Pape Sergius, qui n'approuvoit ni ſa foi ni ſa conduite. Ses cruautez augmentérent de telle ſorte, que le peuple s'étant ſoulevé ſous la conduite du Patrice Léonce, lui coupa le nez, & l'envoya en exil l'an 694 dans la Cherſonnéſe. Léonce fut fait Empereur, & fut chaſſé en 697 par Tibére *Abſimare*, qui ſe mit en ſa place. Celui-ci régna environ ſept ans; & après lui Juſtinien fut rétabli vers l'an 704, ou 705, par le ſecours de Trébellius, Roi des Bulgares, qui ſe rendit maître de Conſtantinople, où il avoit fait entrer une partie de ſes troupes par un aqueduc. Léonce, qui étoit dans un Monaſtére, & Tibére *Abſimare*, furent punis de mort. Au reſte, Juſtinien ne devint que plus cruel après ſon rétabliſſement; car toutes les fois qu'il tomboit quelque goutte d'eau de ſon nez coupé, il ne manquoit jamais de ſacrifier quelque Sénateur à ſon reſſentiment & à ſa vengeance. Il fit auſſi crever les yeux au Patriarche Callinique, & oubliant les obligations qu'il avoit aux Bulgares, il leur fit la guerre, mais ſi malheureuſement, qu'il eut ſujet de ſe repentir de ſon ingratitude. Après ce deſavantage, il feignit de vouloir faire pénitence de ſes crimes, & régler quelques affaires Eccléſiaſtiques. A cet effet il ſupplia en 709 le Pape Conſtantin de venir faire un voyage à Conſtantinople, où il le reçut avec toute ſorte de reſpect. Cependant après le départ du Pontife, il exerça autant de cruautez qu'auparavant: de ſorte qu'après avoir régné dix ans avant ſon exil, & ſix après ſon retour, il fut tué avec ſon fils Tibére, par Philippique Bardanès ſon ſucceſſeur. Ce fut en l'année 711. * Paul Diacre, *l.* 6. Théophane & Cédréne, *in Annal. Græc.* Anaſtaſe, *in Conſtantinopol.*

JUSTINIEN, neveu de l'Empereur Juſtinien *le Jeune.* Sophie, femme de ce dernier, avoit porté en 711, Tibére ſur le thrône, dans l'eſpérance de l'épouſer; mais voyant qu'il faiſoit appeller ſa femme *Auguſte*, elle en eut tant de dépit, qu'elle conſpira contre Tibére, en faveur de Juſtinien, neveu de ſon époux. Tibére reprit Juſtinien avec aſſez de douceur, lui pardonna généreuſement, & ſe ſervit de lui contre les Perſes.

JUSTINIEN, Evêque de Valence en Eſpagne, & Ecrivain Eccléſiaſtique dans le VI ſiécle, étoit frére de Juſte Evêque d'Urgel, de Nébride & d'Elpide, auſſi Prélats. Saint Iſidore fait mention de lui dans le 20 Chapitre du Traité des Ecrivains Eccléſiaſtiques. Il compoſa un Ouvrage qui contenoit cinq réponſes à des demandes que lui avoit faites un certain homme nommé *Ruſticus.*

JUSTINOPOLIS, ville capitale de l'Iſtrie, dans l'Etat de Veniſe, avec Evêché ſuffragant du Patriarche d'Aquilée, appellée maintenant *Capo d'Iſtria.* Agathias a cru qu'elle avoit été nommée *Juſtinopolis*, parce que l'Empereur Juſtin I y étoit né; mais le Cardinal Baronius remarque fort bien que ce ne fut point le lieu de la naiſſance de cet Empereur, & qu'elle ne porta ce nom que parce qu'il la fit rétablir, après que les Barbares l'eurent ruïnée, vers l'an 520. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Agathias. Baronius.

JUSTINOPOLIS ou JUSTINIANE'E, ville de la Bulgarie, & ville de la naiſſance de l'Empereur Juſtinien *l'Ancien*, s'appelloit auparavant *Bérine*, ſelon Agathias; *Tauréze*, ſelon Procope; puis *Acride.* Cet Empereur érigea cette ville en Métropole, & lui attribua la Juriſdiction ſur les Provinces de la Dace Méditerranée, & de la Dace Ripenſe, de la Triballie, de la Dardanie, de la Mœſie Supérieure, & de la Pannonie. Cette ville fut nommée *Juſtinianée la premiére*, à cauſe de ſa dignité. Celle qu'on appelle *la ſeconde* étoit dans la Mœſie Supérieure, & *la troiſiéme* étoit l'ancienne Chalcédoine.

JUT.

JUTA, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué, ch. 15. v. 55.*

JUTES, Peuples anciens, originaires de Germanie. Après que les Cimbres & les Teutons furent ſortis du Septentrion, les Jutes vinrent s'établir en leur Païs, & choiſirent pour Roi *Danus*, fils de Humble Roi de Gothie. Quelques Hiſtoriens rapportent que ce Prince y régna vers l'an du Monde 2909. Sa race étant éteinte, Hoter fils d'Atille I, Roi de Suéde, occupa le thrône dans le même païs, & ſa poſtérité finit en Aldan III. * Audiffret, *Géogr. tome 1. p.* 292. édit. de Hollande 1694. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

JUTLAND, Preſqu'Iſle, qui fait une des plus conſidérables parties du Royaume de Dannemarck, eſt la *Cherſonéſe Cimbrique* des Anciens. On le diviſe ordinairement en Sud-Jutland, ou Jutland méridional, & en Nort-Jutland, ou Jutland ſeptentrional, entre les villes Vandaliques, la Mer Baltique, la Germanique & la Norvége. Le Sud-Jutland renferme les Duchez de Holſtein ou Holſace & de Sleeſwick. Le premier comprend quatre petites Provinces. Le Nord-Jutland ſe ſubdiviſe en quatre Diocéſes, Ripen, Arhuſen, Wiborg & Alborg. Ceux qui habitent la côte du Jutland, bâtiſſent de petites maiſons; parce que le vent y pouſſe tant de ſable, qu'ils ſont aſſez ſouvent contraints d'en ſortir par le toit. La ſituation de Frédéricks-Odde y eſt très importante. Charles-Guſtave, Roi de Suéde, la prit dans les guerres du XVII ſiécle, & de là paſſa ſur la glace dans les Iſles voiſines. Autrefois le Jutland fut habité par les Peuples appellez *Cimbres*, & enſuite par d'autres nommez *Jutes*: ce qui donna le nom au païs de Jutland. Golnits s'eſt efforcé de nous faire une Deſcription magnifique de ce petit païs. * On le pourra conſulter, & voir Pline, *l.* 4. *c.* 13. Montanus, *in Mercal. &c.*

JUTTA. *Voyez* JUTA.

JUTURNE, Divinité du Paganiſme, étoit particuliérement révérée des filles & des femmes Romaines, parce que les unes & les autres croyoient en être beaucoup aidées; ſuivant l'étymologie de ſon nom Juturne, du mot *juvare*, aider. Les filles croyoient obtenir d'elle un prompt & heureux mariage, & les femmes en attendoient un accouchement favorable. On tenoit à Rome que Juturne avoit été une fille d'une rare beauté; que Jupiter l'avoit aimée, & s'en étoit fait aimer, & que pour récompenſe il lui avoit donné l'immortalité, & l'avoit métamorphoſée en fontaine. Cette fontaine de Juturne étoit dans le *Latium*, païs auprés de Rome; & ſon eau étoit celle dont on ſe ſervoit dans tous les Sacrifices, ſur-tout dans ceux de la Déeſſe Veſta, pour leſquels il étoit défendu d'employer d'autre eau que celle de cette fontaine, qu'on nommoit communément *eau virginale*, *aqua virginea.* Cette fontaine étoit un reſte du petit fleuve Numicius, qui couloit dans le *Latium*, & qui étoit deſſéché, & la fontaine ſe deſſécha auſſi dans la ſuite des tems. Selon quelques Auteurs, Juturne étoit fille de Daunus, & ſœur de Turnus, Roi des Rutules. Le Roi Latinus en étant devenu amoureux, elle s'abandonna à ſon amour, & ſa honte ayant été découverte, elle ſe précipita de déſeſpoir dans le fleuve Numicius. Virgile parle d'elle dans l'Enéïde, & dit que Jupiter fit une Nymphe du fleuve Numicius. * Virgile, *Eneïde* 12. Ovide, *Faſtes, l.* 1. & 2. Feſtus.

JUV.

JUVENAL, (Decius Junius) Poëte Latin du premier ſiécle, étoit natif d'Aquin, ville d'Italie, bien que quelques Auteurs, comme Pierre Pithou, ayent cru qu'il étoit Gaulois. On a prétendu que ſa Vie, qui eſt au commencement de ſes Satires, eſt un Ouvrage de Suétone; mais cela eſt auſſi incertain que ce qu'on dit, qu'il étoit fils d'un Affranchi, ou du moins qu'il fut Affranchi; car ſes trois noms de Decius Junius Juvénal, font voir que ſa naiſſance étoit aſſez illuſtre. Juvenal vint à Rome étant encore jeune, & y employa la moitié de ſa vie à faire des Déclamations. Enſuite flatté par le ſuccès de quelques vers qu'il avoit faits contre Pâris, Comédien de Néron, il compoſa des Satires, dont nous avons encore ſeize, qui le firent eſtimer; mais il ſe rendit ſi peu complaiſant, qu'on le rélégua, ſous prétexte de lui donner une charge honorable dans l'Armée, & qu'on l'envoya dans la Pentapole, ſur les frontiéres d'Egypte & de Libye. On croit qu'il vécut juſqu'à l'an de Jéſus-Chriſt 128. Ce Poëte a beaucoup de force & d'eſprit; mais il n'eſt preſque jamais naturel, & les obſcénitez qu'il a répandues par-tout, rendent ſa lecture inſupportable. * Juſte Lipſe, *Epiſt. Quæſt. l.* 4. *Epiſt.* 20. Scaliger, *Poëticæ l.* 6. *c.* 6. Lilius Giraldus, *in Dialog. Poëtic.* Voſſius, *de Poët. Lat. &c.*

JUVENAL, (Gui) Manceau, Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, & Abbé de ſaint Sulpice de Bourges, fit imprimer en 1522, trois livres ſur la réformation des Moines. Dès l'an 1505, il avoit publié une Traduction Françoiſe de la Régle de ſaint Benoît. La Croix du Maine le nomme Jouveneaux; mais il eſt appellé Juvénal, au titre de la Traduction qu'on vient d'indiquer. L'Auteur de l'Apologie pour les Poëtes Latins dans Gifanius, *p.* 507. met Gui Juvénal, entre ceux qui ont pouſſé à la perfection l'Art de commenter, & qui ont apporté les conjectures les plus ſures pour l'explication des endroits

les

les plus obſcurs des anciens Auteurs. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

JUVENAL DES URSINS. *Cherchez* URSINS.

JUVENAZZO. *Voyez* GIOVENAZZO.

JUVENCUS, (Caſſius Vectius Aquilinus) d'une famille illuſtre d'Eſpagne, fleurit dans le IV ſiécle, ſous l'empire de Conſtantin. Juvencus eſt un des premiers Poëtes Chrétiens. Il compoſa vers l'an 329, un Poëme diviſé en quatre livres, dans lequel il rapporte la Vie de Jéſus-Chriſt, ſans s'éloigner du texte des quatre Evangéliſtes. La Préface de cet Ouvrage commence ainſi:

Immortale nihil mundi compage tenetur, &c.

Et le Poëme commence de la ſorte:

Rex fuit Herodes Judæa in gente cruentus,
Sub quo Servator, &c.

Il avoit écrit en vers hexametres quelques Ouvrages ſur les Myſtéres; & on croit qu'il avoit auſſi écrit des Hymnes. Nous n'avons de lui que ſon Poëme de la Vie de Jéſus-Chriſt, plus recommandable par la fidélité avec laquelle il a rendu en vers, preſque mot pour mot, le texte des Evangéliſtes, que par la beauté des vers & de la Latinité. Il y a un très grand nombre d'éditions de ce Poëme, qui ſe trouve auſſi dans la Bibliothéque des Péres; & ſaint Jérôme dans ſes Commentaires ſur ſaint Matthieu, cite ce vers de lui, au ſujet des trois Rois qui vinrent adorer le Fils de Dieu à Bethléem:

Aurum, Thus, Myrrham, Regique, Hominique, Deoque, Dona ferunt.

Quelques-uns donnent à cet Auteur les noms de G. Aquilinus Veſtius Juvencus, & l'on aſſure que dans un ancien Manuſcrit du Monaſtére de Monſtier-Ramey en Champagne, on voit ce titre, *Gai Vecti Aquilini Juvenci Presbyteri Evangeliorum libri IV.* En 1733, les Péres Dom Marténe & Dom Durand, qui s'appliquent depuis tant d'années à recueillir & à publier un grand nombre de Monumens anciens, dont ils ont déja donné pluſieurs volumes *in folio*, ont inſéré dans le tome IX de leur *Ampliſſima Collectio veterum Monumentorum*, un Abbrégé de la Genéſe en vers, que le Manuſcrit ſur lequel ils l'ont donné, attribue à Juvencus. Il eſt vrai que ce Prêtre Eſpagnol, qui eſt regardé comme le premier des anciens Poëtes Chrétiens, dont ſaint Jérôme & le Pape Gélaſe parlent avec éloge, écrivoit du tems du Grand Conſtantin, & que l'on prétend que cet Abbrégé de la Genéſe eſt du même tems. Mais les Editeurs de cet Ouvrage ont raiſon de dire, que l'on n'y voit rien qui détermine le tems auquel il a été compoſé; & nous n'avons d'ailleurs aucun Monument qui nous réponde, ni même qui nous inſinue que cet Abbregé ſoit de Juvencus. On avoit déja imprimé les quatre premiers Chapitres de cet Ouvrage à la fin des Oeuvres de Tertullien & de ſaint Cyprien, & Pamélius ſoutient qu'il eſt de ce dernier. Il dit qu'il y a remarqué pluſieurs expreſſions & pluſieurs tours du ſaint Evêque de Carthage, & qu'il y en a un Manuſcrit en la Bibliothéque de ſaint Victor de Paris, qui porte le nom de *ſaint Cyprien.* M. Du Pin croyoit que cet Ouvrage étoit de Salvien de Marſeille, & il cite Gennade, qui dit, que Salvien avoit fait un Livre en vers de l'Ouvrage des ſix jours, depuis le commencement de la Genéſe, juſqu'à la création de l'homme: ce qui ne peut convenir à ce Poëme, qui va juſqu'à la fin de la Genéſe. * S. Jérôme, *in Chron. Olymp.* 277. *ann. Chriſt.* 329. *Epiſt. ad Mag. & in Comment. in Matth.* Honoré d'Autun, *l.* 1. *c.* 85. Baronius, *A. C.* 338. *n.* 48. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.*

JUVENCUS MARTIALIS. *Voyez* JUVENTIUS.

JUVENTA, Déeſſe que les Anciens faiſoient préſider à la Jeuneſſe. Servius Tullius fit mettre la Statue de cette Divinité dans le Capitole; & les Hiſtoriens Romains diſent que quand Tarquin *l'Ancien* voulut y conſacrer un Temple à Jupiter *Capitolin*, & que pour cet effet il fit démolir ceux des autres Dieux, le Dieu Terme & la Déeſſe Juventa firent connoître par des ſignes qu'ils ne vouloient pas quitter la place où ils étoient honorez. M. Livius Conſul lui dédia un ſecond Temple le même jour qu'il remporta la victoire ſur Aſdrubal, après lui en avoir déja fait bâtir un lorſqu'il étoit Cenſeur. * Tite-Live, *l.* 36.

JUVENTIN & MAXIMIN, Martyrs du IV ſiécle, ſous l'Empereur Julien *l'Apoſtat.* Ils étoient Ecuyers de la Garde de ce Prince. Julien ayant imaginé de jetter dans les fontaines de la ville & des environs, quelque choſe de ce qui avoit été offert en ſacrifice, & d'arroſer d'eau luſtrale tout ce qui ſe vendoit au marché, Juventin & Maximin s'en plaignirent hautement dans un feſtin. La douleur dont ils étoient pénétrez leur mit dans la bouche ces paroles des trois jeunes Hébreux captifs à Babylone, *Vous nous avez livrez, Seigneur, à un Prince Apoſtat, plus ennemi de votre Loi que toutes les nations de la Terre.* Ils furent dénoncez à Julien & conduits en ſa préſence. La liberté pleine de reſpect avec laquelle ils lui parlérent, ne ſervit qu'à l'irriter. Il les fit battre de verges & mettre en priſon, après avoir confiſqué leurs biens. Enfin n'ayant pu les attirer au Paganiſme par des Emiſſaires, chargez ſous main de leur offrir ſes bonnes graces, il leur fit trancher la tête en priſon pendant la nuit. Ils furent à juſte titre regardez comme Martyrs, quoique Julien affectât de publier qu'ils n'avoient été punis que pour avoir tenu des diſcours injurieux contre ſa perſonne. * Theodoret, *Hiſt. l.* 3. *c.* 15. Le Pére de la Bletterie, *Vie de Julien l'Apoſtat*, *l.* 5.

JUVENTIUS, Gouverneur de Rome ſous Valentinien l'aîné. D'autres le nomment *Viventius.* Jac. Gothofredi *Proſopographia Cod. Theodoſ.*

JUVENTIUS CELSUS. *Cherchez* CELSUS.

JUVENTIUS, Poëte Comique, eſt cité par Varron. On ne ſait pas bien en quel tems il a vêcu. * Varron, *de Lat. Ling. l.* 5. *&* 6. Aulu-Gelle, *l.* 18. *c.* 12.

JUVENTIUS ou JUVENCUS MARTIALIS, cité par Sidonius Apollinaris, avoit, dit-on, compoſé une Vie de Jules-Céſar. Les Critiques croyent que Sidonius vouloit peut-être parler de Gargarius Martialis, cité par Vopiſcus, en la Vie de Probus, & par Lampride, en la Vie d'Alexandre, comme Auteur des Vies des Céſars. * Sidonius Apollinaris, *l.* 9. *Epiſt.* 14.

JUVINGA. *Voyez* JUWINGA.

JUVOU, ville. *Cherchez* LEWEMBURG.

JUVRECOURT, Maiſon noble & ancienne en Lorraine. La Terre de Juvrecourt, ſituée dans l'Evêché de Metz, Bailliage de Vic, dont elle n'eſt diſtante que d'une lieue, a donné ſon nom à cette Maiſon. Le premier dont on ait connoiſſance, eſt JEAN, I du nom, qui ſuit.

I. JEAN, I du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil & de Raville, premier Maréchal-des-Logis de la Cour du Duc *Antoine* de Lorraine, vivoit au commencement du ſeiziéme ſiécle avec *Jeanne* de Raville ſa femme, iſſue d'une illuſtre Maiſon de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, de laquelle il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Nicolas*, Abbé de Salival, Ordre de Prémontré.

II. JEAN, II du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil & de Raville, Conſeiller d'Etat des Révérendiſſimes Cardinaux *Jean* & *Charles* de Lorraine, & Gouverneur de Moyenvic, épouſa *Françoiſe* de Putthegney, Maiſon de nom & d'armes de l'Evêché de Metz, fille de *Jean* Seigneur de Putthegney, de laquelle il eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Catherine* mariée, 1°. à *Nicolas* de Bar, Ecuyer, dont elle n'eut pas d'enfans: & 2°. à *Jean* le Changeur, Contrôleur Général des fortifications de Marſal; 3. *Barbe* mariée 1°. à *Nicolas* Fériet, Ecuyer, dont elle n'eut point d'enfans: 2°. à *Jean* de Béhére-du-Halt, Seigneur de Villeneuve, Major de la garniſon de Metz & des villes de Toul, Verdun & Marſal. *Françoiſe* de Putthegney décéda le ſixiéme Octobre 1563, & ſon époux le 23 Juillet 1569, & ils furent inhumez en la Paroiſſe de Moyenvic où ſe voit leur Mauſolée.

III. JEAN, III du nom, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil, de la Grange, de Raville, de Pulligny, de Ceintrey, de Voinemont & du fief maſculin de Dorodlſtein, Diocéſe de Strasbourg, Conſeiller d'Etat de *Charles*, Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg, ſon Chancelier audit Evêché de Metz & Gouverneur de Vic, épouſa *Alix* le Galland, fille de *Mengin*, Seigneur de la Grange de Pulligny, de Ceintrey & de Voinemont, & de *Françoiſe* le Gaillard de Helymer. Il eut de cette alliance 1. SIMEON qui ſuit; 2. *Jean* Seigneur de la Grange, mort ſans hoirs, de *Barbe* Deſcombles ſa femme; 3. *Nicolas*, Jéſuite & Confeſſeur de la Reine *Catherine* de Medicis; 4. *Barbe* femme de *Didier*, Seigneur de Marimont, Gentilhomme de la chambre de *Henri*, ſecond Duc de Lorraine, Lieutenant au Gouvernement de Bitſch & Gouverneur de Dieuze. *Alix* le Galland mourut au mois d'Août 1603, & ſon mari au mois de Septembre 1611. Il fut pluſieurs fois revétu de la dignité d'Envoyé Plénipotentiaire des Evêques de Metz vers l'Empereur, vers le Roi Très Chrétien & vers les Electeurs de l'Empire. Il défendit courageuſement la ville de Vic contre les ennemis qui vouloient s'en emparer, comme il paroît par la Lettre du Cardinal de Guiſe en date du 30 Décembre 1575, qui lui en témoigne ſon contentement.

IV. SIMEON Chevalier, Seigneur de Juvrecourt, d'Hennamesnil, de Xanrey, de la Grange, de Lahazelle, de Bathlemont-lès-Bauſemont, Pair de l'Evêché de Metz, Conſeiller d'Etat & Chancelier dudit Evêché & Envoyé Plénipotentiaire en la Cour Impériale pour recevoir les droits régaliens au nom de l'Evêque de Metz, épouſa *Anne* Praillon, fille de *Jacques*, Seigneur de Tragny & de Sorbey, Maitre Echevin de Metz, de laquelle il eut 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Elizabeth*, femme de Gabriel de Nettancourt, Chevalier, Baron de Châtillon; 3. *Anne-Claude*, femme de Louïs de Silly, Seigneur dudit lieu & de Jandelaincourt, Colonel d'un régiment d'Infanterie pour le ſervice du Duc Charles IV, & Capitaine-Gouverneur d'Arches; 4. *François*, Jéſuite, Prédicateur du Cardinal Antoine à Reims, mort Recteur à Autun.

V. JACQUES de Juvrecourt, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'Hennamesnil, de Grange, de la Havelle, de Xurès, de Xauroy, de Barthlemont, d'Arth-ſur Meurte & de Xourdailles, Conſeiller d'Etat du Duc Charles IV, Gouverneur & Baillif de la ville & Marquiſat de Noméni, Colonel d'Infanterie & de Cavalerie, Sergent-Général de bataille des troupes Lorraines, fut tué à la bataille de Lens. Il avoit épouſé le 25 Juin 1628, *Marie-Dieu-donnée* de Renel, fille unique & héritiére de *Simon*, Seigneur d'Arth-ſur-Meurte & de Xourdailles, Conſeiller d'Etat du Duc Charles IV, & de *Nicole* de Chavenel, de laquelle il eut 1. *François-Siméon*, Chevalier, Seigneur de Xourdailles, Baillif & Gouverneur de Noméni, en ſurvivance de ſon pére, par Lettres patentes du 17 Janvier 1640; qui de *Nicole-Gabrielle* de Silly, ſa couſine germaine, qu'il épouſa avec diſpenſe de Rome, eut *Jean-Marie*, Profès de la Compagnie de Jéſus & Pére ſpirituel de la Maiſon du Noviciat de Nancy; & *François* marié en Tranſilvanie, n'ayant eu que deux filles de ſon mariage; 2. CHARLES-HENRI qui ſuit; 3. *Anne-Adriane*, femme de Laurent Pancheron Ecuyer, Seigneur de Ferrieux, de Vallois; de Girivilleux & d'Eſſey, Grand-

Grand-Maître des Eaux & Forêts en la Généralité de Metz.

VI. CHARLES-HENRI de Juvrecourt, Chevalier Seigneur dudit lieu, de la Grange, de Hennamesnil, de Barthlemont, d'Andilly, & d'Arth-ſur-Meurte, Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Mouſquetaires, Gentilhomme de la Garde du Due Charles IV, épouſa 1°. *Nicole* le Prudhomme de Vitrimont, ſa couſine, fille de *Chriſtophle* Chevalier, Seigneur de Vitrimont, de Buxerules, de Mazirot de Monthairon, Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc Charles IV, & d'*Elizabeth* de Caboat. Il prit une ſeconde allianee, le dernier Avril 1692, avec ſa eouſine *Marie Françoiſe* de Rennel, Dame d'Andilly, fille de *François* Chevalier, Seigneur de Jarville, de Mehoneourt, de Franconville, de Landecourt, d'Ancy, d'Erbamont & de Circourt, Conſeiller des Conſeils d'Etat & Finances du Due Charles IV, & Préſident du Conſeil de Nancy, & d'*Antoinette* le Febvre d'Aney. Il n'eut point d'enfans du premier lit: ceux du ſecond furent 1. *Charles* mort en bas âge; 2. JOSEPH-CLAUDE qui ſuit.

VII. JOSEPH-CLAUDE de Juvrecourt, Chevalier, Seigneur de Barthlemont, d'Andilly, de Hennamesnil, de S. Agnan, d'Abocourt & d'Arth-ſur-Meurte en partie, Lieutenant-Colonel dans les troupes de S. A. R. de Lorraine & Capitaine au Régiment de ſes Gardes, a épouſé le 22 Novembre 1717, *Marie-Gabrielle-Chriſtine* de Sarazin, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Mansberg, d'Abocrune & de S. Agnan, Conſeiller d'Etat de S. A. R. Léopold premier, & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & de *Marie-Charlotte* de Vignolles. * Arrêt du Conſeil d'Etat de S. A. R. de Lorraine Léopold prémier, du 20 Juin 1719, qui rappelle toute la filiation ci-deſſus mentionnée, en maintenant eette Maiſon dans ſon ancienne nobleſſe & dans les droits de l'ancienne Chevalerie de Lorraine.

J U W.

JUWANOGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

* JUWINGA, JUVINGA & JONGEMA (Iwo ou Juwo) fut un homme fort entendu dans la guerre. Albrecht Duc de Baviére, Comte de Hollande & de Zélande, ayant réſolu de tirer raiſon des pertes & des maux que les Hollandois avoient ſouffert de la part des Friſons, paſſa en 1396 le Vlie avec une Armée de cent quatre-vint mille hommes, & après quelques jours de réſiſtance fit une deſcente en Friſe. Juwinga lui auroit bien taillé de la beſogne, ſi l'on eût voulu ſuivre ſes conſeils. Comme les Hollandois étoient trop forts pour qu'on pût leur faire tête en pleine campagne, Juwinga étoit d'avis qu'au lieu de marcher contre eux, on ſe contentât de mettre garniſon dans les places fortes, & d'oeeuper les principales avenues du païs, & diſoit que l'un donneroit bien de l'ouvrage aux ennemis, s'ils vouloient prendre place après place, & que l'autre les empêcheroit d'avancer facilement dans leur marche. Mais les Friſons irritez contre les Hollandois ne voulurent point déférer à des avis ſi ſalutaires, & ſe réſolurent d'entrer avec eux en action. Ils furent entiérement défaits, & perdirent le brave Juwinga avec quantité de Nobleſſe le 29 d'Août de l'an 1396, ou ſelon d'autres 1397, le jour de la Décollation de S. Jean-Baptiſte. * *Gr. Diction. Univ. Holl.*

* JUWKKEMA ou JUKKEMA (Epo de) après avoir paſſé par les plus hauts emplois tant dans la Province de Friſe que dans la Généralité, mourut en 1619 à Franeker, où il avoit été Bourguemeſtre. Il y fit bâtir la Maiſon-de-ville & fut enterré dans le ehœur de la grande Egliſe, où ſon gendre André de Roorda, Receveur des Domaines de Friſe, fit mettre ſur ſa tombe cette Epitaphe :

Conditus heic EPO JUKKEMA ſum, cum LOLLIA: eodem
Viximus ante toro, claudimur in tumulo:
Claudimur, imo ſoluti & cum Chriſto ſumus. Ipſe
Interitus nobis lætior introitus.
Mortua mors, lethum deletum eſt immorientis.
Vivimus in Chriſto: mortua Turba vale.

J U X. J U Z.

JUXON, (Guillaume) naquit à Chicheſter, dans le Comté de Suſſex. Il étudia dans le Collége de Saint-Jean à Oxford, où il prit ſes degrez de Baehelier, & enſuite de Docteur en Droit, & devint Préſident de ee Collége. Le Roi d'Angleterre, Charles I, le fit Evêque de Héréford, puis de Londres. Enfin, il fut créé Lord Thréſorier. Le Roi le ehoiſit pour le ſuivre à Stafford & pour lui adminiſtrer l'Euchariſtie. En 1660, le Roi Charles II l'éleva à l'Archevêché de Cantorbéri. Il mourut en 1663, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans le Collége de Saint-Jean d'Oxford, auquel il avoit fait de grandes libéralitez. * *Dict. Anglois.*

JUZZIF ou JOSEPH, homme vénérable pour ſon âge & pour ſa prudence, étoit Maure, natif d'Eſpagne, & fut fait Roi de ce païs par l'avis & le conſentement de tout le Sénat en 785. Il travailla au ſoulagement des Chrétiens; il fit rayer de deſſus les Tailles le nom de ceux d'entre eux, qui avoient été tuez dans les combats qu'il eut contre les Arabes, qui ne pouvoient ſouffrir que la Couronne d'Eſpagne fût entre les mains des Maures. * De Marca, *Hiſtoire de Béarn, l.* 2. *ch.* 4.

I W A. I W E.

IWANOGOROD, ville. *Voyez* JUANOGOROD.

IWANOWSERO, l'un des plus grands Lacs de la Moſcovie: ee mot veut dire, grand Lac de Jean. Quelques-uns l'appellent ſimplement *Iwanow*. Il eſt fort abondant en poiſſon, & environné de tous côtez de grandes forêts, dont la plus renommée eſt celle que les Ruſſes appellent *Ilepiphanonlies*. Cette forêt ſe trouve dans la Principauté de Rézan, à huit lieues de la ville de Tulla. C'eſt en ee Lac, long de cinq eens milles, ou de trois cens ſoixante-ſix lieues de Franee, & dans cette forêt, qu'eſt la ſource des riviéres de Skaer & du Don, ou Tanaïs, que les Aneiens ont placé aux mons Riphées. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* IWELL, petite riviére d'Angleterre, dans la Provinee de Bedford, coule du ſud au nord, arroſe Biggleswade ou Bigglesworth, & va ſe rendre dans l'Ouſe. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 503 & 505.

I X A.

IXABATE'S, Eunuque, l'un des prineipaux Offieiers du Palais de Cambyſe, eontribua beaucoup à la eonquête de l'Egypte, en engageant Combaphée ſon eouſin germain à livrer les paſſages. Cambyſe lui fit eonfidenee de la mort de ſon frére, & mourut lui-même au bout de quelques années. Ixabatès, chargé du ſoin de ſes funérailles, vit avee douleur le Mage monter ſur le thrône, & découvrant enfin ce qu'il avoit été obligé de cacher juſqu'alors, il exhorta les troupes à venger la mort du fils de Cyrus; mais ſes diſcours n'ayant pu les animer, il fut contraint de ehereher un aſyle, & de ſe ſauver dans un Temple. Le Mage, à qui la mort d'un tel homme étoit trop importante, le fit enlever de ce lieu & lui fit trancher la tête. Ctéſias, qui parle ſeul d'Ixabatès, eſt contraire en ee point, comme en pluſieurs autres, à Hérodote.

IXAR, petite ville d'Eſpagne, dans l'Aragon, ſur la riviére de Martin à quatorze lieues de Sarragoſſe, du côté du midi. Elle a tître de Duché, qu'on dit être le ſeul de l'Aragon. * Maty, *Dict. Géogr.*

I X E. I X I.

IXE, ville du Jetſengen dans l'Iſle de Niphon, Capitale du Royaume qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

IXION, fils de Phlégias, ou d'Ætion, Roi des Lapithes, épouſa la Princeſſe Dia, fille de Deïonée, auquel il promit de faire des préſens, ſelon la coutume du païs; mais enſuite il refuſa d'accomplir ſa promeſſe: e'eſt pourquoi ſon beau-pére lui enleva ſes chevaux. Ixion diſſimula ſon reſſentiment, & ayant invité chez lui Deïonée, le fit tomber par une eſpéce de trape dans un fourneau ardent, où il fut auſſi-tôt conſumé. Il ſe repentit peu après de cette cruauté, & Jupiter, diſent les Poëtes, l'appella à ſa table, pour le eonſoler. Là il devint amoureux de Junon, & tâcha de la eorrompre; mais eette Déeſſe en avertit ſon mari, lequel voulant éprouver Ixion, forma une nue qui reſſembloit parfaitement à Junon, & la fit paroître devant lui dans un lieu ſecret. Il ne manqua pas alors de ſuivre les mouvemens de ſa paſſion. Jupiter ne doutant plus de ſon mauvais deſſein, foudroya ee téméraire, le préeipita dans les Enfers, & l'attacha avec des ſerpens à une roue, qui tournoit ſans ceſſe. Les Poëtes ajoûtent que cette nue enfanta les Centaures, moitié hommes & moitié chevaux.

Il y a un autre IXION, ſeeond Roi des Corinthiens, de la famille d'Hercule, qui regna 38 ans; & un IXION Grammairien. * Hygin, *Fab.* 62. Diodore, *l.* 4. Fulgenee, *l.* 3.

I Y O. I Z A.

IYO, ville du Japon dans la partie oecidentale de l'Iſle de Xicoco, & Capitale du Royaume de Iyo. * Maty, *Diction. Géogr.*

IZAAK. *Voyez* ISAAC.

IZABELLE. *Voyez* ISABELLE.

IZALGUIER, (Anſelme) étoit de la noble famille des Izalguiers de Toulouſe, qui ont porté le tître de Chevalier dès l'année 1330, avee les qualitez de Seigneurs de Caſtelnau, d'Eſtreteſons, d'Auterive, & de Clermont. Il fit deſſein de voyager dès ſa jeuneſſe; & après avoir vu les principales villes de l'Europe & de l'Aſie, il paſſa en Afrique. L'ayant traverſée juſques au Royaume des Négres, il s'arrêta à la ville de Gago, Capitale de ce Royaume, où il devint amoureux d'une jeune Négreſſe, nommée *Salucaſaïs*, qui étoit riehe & de qualité, & dont le pére & la mére moururent peu de tems après. Cette fille unique ſe voyant libre, agréa la reeherche d'Anſelme, & quoiqu'elle fût Mahométane, & qu'elle fût qu'il étoit Chrétien, eonſentit de l'épouſer. Anſelme diſſimulant ſa Religion au dehors, eontracta le mariage; & après avoir demeuré quelques années dans le païs, perſuada à ſa femme de venir en France. Ils partirent ſecrettement de Gago, aceompagnez d'une fille qu'ils avoient de leur mariage, & de ſix Eſclaves, & embarquérent au premier port toutes les richeſſes qu'ils purent emporter. Ils arrivérent en 1413 à Toulouſe, où Saluеaſaïs & ſa fille, avee les Eſclaves, reçurent le Batême, & embraſſérent la Religion Chrétienne. La fille qui fut nommée

Mar-

Marthe, étoit noire comme ſa mére, excepté une petite ligne blanche qu'elle avoit ſur le front, & deux doigts de la main gauche qu'elle avoit blancs; mais elle avoit les yeux beaux, & les traits fort réguliers. A l'âge de dix-huit ans elle fut mariée avec *Eugéne*, de l'illuſtre Maiſon de Faudoas; & de ce mariage naquit un fils qu'on appella *le Maurou de Fodoas*, parce qu'il étoit noir comme ſa mére. Anſelme, depuis ſon retour à Toulouſe, eut deux autres filles de ſa femme, l'une blanche & l'autre noire, & mourut quelque tems après. Il avoit compoſé une Hiſtoire de ſes voyages, & un Dictionnaire Arabe & Turc, avec l'interprétation en François & en Latin; mais ces Ouvrages n'ont point été mis en lumiére. Sa veuve & ſes deux filles puînées ſe firent Religieuſes. Un des Eſclaves d'Anſelme, nommé *Abenclaï*, avoit une grande connoiſſance de la vertu des Simples, dont il faiſoit d'excellens vomitifs pour quantité de maladies. On dit que ce fut lui qui guérit Charles VII, étant encore Dauphin, lequel étoit tombé malade à Toulouſe en 1416 d'une fiévre chaude très dangereuſe, & que ce Prince lui donna pour récompenſe mille écus d'or, qui étoit une ſomme très conſidérable en ce tems-là. * La Faille, *Annales de Toulouſe.*

IZAME, petite Province de l'Iſle de Madagaſcar, ſituée au couchant de la vallée d'Amboule. C'eſt où ſe forge le meilleur fer, & où ſe fait le *Ménachil* ou huile de Léſame en plus grande quantité. Les Habitans de ce quartier, au nombre d'environ huit cens, ſont les plus hardis & les meilleurs Soldats de toute l'Iſle. Ils ſont ſous le commandement d'un Voadziri qui les gouverne. * De la Croix, *Relation d'Afrique*, *tome* 3. Flacourt, *Hiſt. de l'Iſle de Madagaſcar.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

IZATE, Roi des Adiabéniens, dont il eſt ſouvent parlé dans Joſéphe, & dont quelques Auteurs font un Chrétien, au lieu que Joſéphe dit qu'il ſe convertit au Judaïſme. Izate étoit fils de Monobaze, Roi des Adiabéniens, & d'Héléne ſa ſœur & ſon épouſe. Monobaze avoit une affection particuliére pour Izate; & craignant les effets de la jalouſie des fréres de ce jeune Prince, il l'envoya à Abenneric, Roi de *Charax-Spaſin*, ſur le Tigre, à la tête du Golfe Perſique. Ce Prince le reçut très bien & lui donna en mariage la Princeſſe *Sémacho* ſa fille, avec une Province d'un grand revenu. Izate rencontra dans ce païs un Marchand Juif, qui lui apprit à ſervir le vrai Dieu. Quelque tems après, Izate fut mandé par ſon pére, & établi ſur une petite Province d'Arménie, nommée *Kairon*, où l'on voit, *dit Joſeph*, des reſtes de l'Arche de Noé. Après la mort de ſon pére, il revint dans l'Adiabéne, où Héléne ſa mére le fit reconnoître pour Roi, & engagea Monobaze, un de ſes fréres, à lui remettre le diadême. Il avoit toûjours conſervé ſon amour pour le Judaïſme, & il fut fort aiſe d'apprendre que ſa mére avoit embraſſé la même Religion, par le moyen d'un autre Juif. Izate auroit voulu faire profeſſion ouverte du Judaïſme, & recevoir la Circonciſion; mais ſa mére l'en détournoit, craignant les ſuites de cette démarche. *Ananie* lui-même (c'eſt le nom du Juif qui l'avoit inſtruit) n'inſiſtoit pas ſur cela, diſant que Dieu ſe contenteroit de la diſpoſition de ſon cœur, à cauſe des conjonctures où il ſe rencontroit. Mais un jour un autre Juif nommé Eléazar, l'ayant trouvé qu'il liſoit le Livre de Moïſe, lui fit voir qu'il ne pouvoit obſerver la Loi, ni avoir part à l'Alliance, ſans ſe faire circoncire; ce qui le détermina à recevoir auſſi-tôt la Circonciſion. Il déclara ce qu'il avoit fait à Héléne ſa mére, & à Ananie. Cette action n'eut aucune ſuite fâcheuſe, & Izate continua de régner avec beaucoup de bonheur. Artabane Roi des Parthes ayant eu recours à Izate dans la révolte de ſes Sujets contre lui, Izate le traita avec toute la diſtinction que méritoit le rang d'Artabane, & lui procura ſon rétabliſſement ſur le thrône. Artabane fut ſi ſenſible à la maniére généreuſe d'agir d'Izate, qu'il lui en témoigna ſa reconnoiſſance en lui permettant de porter la thiare droite & de coucher dans un lit d'or, ce qui n'appartenoit qu'aux Rois des Parthes. Il lui donna outre cela la Province de Niſibe. Monobaze frére d'Izate & ſes proches embraſſérent auſſi enfin le Judaïſme; ce qui fit ſoulever les Grands du païs, qui lui ſuſcitérent des ennemis puiſſans, qui lui déclarérent la guerre. Mais il demeura victorieux, & régna vint-quatre ans. Il mourut l'an 61 de Jéſus-Chriſt au plus tard, âgé de cinquante-cinq ans, & laiſſa la Couronne à Monobaze ſon frére. Les os d'Izate furent envoyez à Jéruſalem, & enterrez avec ceux d'Héléne ſa mére, dans un Mauſolée magnifique qu'elle avoit fait faire près de cette ville. Au dernier ſiége de Jéruſalem par Tite, il y avoit quelques-uns des enfans & des fréres d'Izate enfermez dans la ville, à qui Tite accorda la vie, l'an 70 de Jéſus-Chriſt. * D. Calmet, *Dict.* & ſur-tout Joſeph, *Hiſt. des Juifs*, *l.* 20. *ch.* 2.

I Z E. I Z L.

IZEBEL. *Voyez* JEZABEL.

IZLI ou ZEZIL, petite ville du Royaume d'Alger en Barbarie, dans le Telenſin, à dix lieues de la ville de ce nom vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Gitlui*, *Gigluæ*, & *Gilva*, petite ville de la Mauritanie Céſarienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

K.

K.

K eſt une lettre plutôt Gréque que Latine. Les Grecs la nomment Κάππα, & les Latins s'en ſont ſervis autrefois. Ils lui ont depuis ſubſtitué le C, qui a le même uſage. Dauſqueïus dit après Salluſte, que l'inventeur du K fut un nommé *Salvius*, & que cette lettre étoit commune parmi les anciens Romains. Priſcien a remarqué que le K étoit tout à fait inutile aux Latins. Les Anglois, les Irlandois, les Ecoſſois, les Danois, les Bretons, &c. s'en ſervent ſouvent dans leur Langue, pour des noms propres. L'uſage de cette lettre eſt rare chez les autres nations. Juſte-Lipſe remarque qu'autrefois on imprimoit avec un fer chaud le K ſur le front des Calomniateurs. Le K étoit anciennement aſſez ſouvent employé dans des mots où l'on met à préſent le C, comme nous l'apprenons de ces vers de Terentianus Maurus,

K, Similiter otioſa eſt cæteris ſermonibus,
Tumque in uſu eſt, cum Kalendas *annotamus, aut* Kaput:
Sæpe Keſones *notabant hac vetuſti litera.*

A préſent en écrivant en Latin & en François, cette lettre n'eſt plus guéres en uſage qu'aux noms propres, ou aux termes d'art, & aux mots de *Kalendes* & de *Kyrie eleiſon*. Il n'y a pas longtems qu'on s'en ſervoit encore au nom de *Karolus*. K pris pour lettre numérale, marque 250, & en mettant une barre au deſſus, cent cinquante mille.

Lorsqu'on ne trouve pas ſous la lettre *K* le mot que l'on cherche, il faut le chercher ſous la lettre *C*.

KAA. KAB. KAC. KAD. KAF. KAI. KAK.

KAAR. *Voyez* KARS.

KABALE. *Voyez* CABALE.

* KABEL (Jean Vander) s'appelloit auparavant *Jean Vander Touw*. M. Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, *tome* 2. *p.* 277 & 278, donne la raiſon pour laquelle on lui changea ſon nom. Il a paſſé pour habile Païſagiſte. Il étoit né en 1631, & mourut en France à Lyon.

KABELIAUS. *Voyez* CABILLAUX.

KABILAK. *Voyez* KOBILAK.

KABIN ou QUE'BIN, ſorte de mariage permis en Turquie & en Perſe, par lequel un homme prend une femme pour un certain tems, en convenant devant le Cadi du prix qu'il donnera à ſa femme à la fin du terme, lorsqu'il la quittera. *Kabin* ou *Kebin* en Turc, ſignifie *douaire* ou *un don fait à la femme*. Quelques Hiſtoriens diſent que ce demi-mariage n'a lieu que parmi les Perſes, qui ſuivent la Secte d'Ali, & qu'il eſt condamné de tous les Turcs. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. Pietro della Valle, *tome* 3.

* KABSDORF, en Latin *Villa compoſiti*, petite ville de la Hongrie ſeptentrionale dans le Comté de Cépuſz. L'on y braſſe de fort bonne biére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KABSE'EL ou KABTSE'EL, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 21.

KACHAN. *Voyez* CACHAN.

KACHE'GUER. *Voyez* KASCHE'GUER.

KACHEMIRE, Royaume des Indes, dans les Etats du Grand Mogol, eſt une campagne d'environ trente lieues de longueur ſur douze de large, avec de petites collines agréables. Il eſt ſitué à l'extrémité ſeptentrionale de l'Indoſtan, vers le Royaume de Lahor & le long du Caucaſe. Ses montagnes ſont extrémement fertiles: il y a d'excellens pâturages, & une grande quantité de ſources d'eau. On voit dans ce païs une eſpéce de groſſes chauves-ſouris, dont les ailes ſont ſans plumes, & ne ſont compoſées que de cartilages. Elles ſont de la groſſeur d'une poule, ou d'une oye, & les Habitans les trouvent d'un goût excellent. La ville capitale de Kachemire donne ſon nom au païs. Elle eſt bâtie de bois & ſans murailles, & a environ trois quarts de lieues de longueur. Elle a d'un côté un grand lac de quatre ou cinq lieues de tour, qui ſe décharge par deux canaux portant bateau, dans une riviére qui traverſe la ville, & qu'on y paſſe ſur deux ponts. Aux environs de la ville de Kachemire, on voit ſur une colline, une Moſquée avec un bâtiment très-ancien, qu'on appelle Tact-Soliman, c'eſt à dire, *le Thrône de Salomon*, parce que Salomon, à ce que diſent les Perſes, le fit bâtir lorsqu'il alla à Kachemire; mais il faut que cela s'entende d'un autre Salomon que de celui qui étoit fils de David. Le lac a cela de particulier qu'il eſt plein d'iſles, qui ſont autant de jardins de plaiſance; mais les plus beaux jardins ſont ſur le penchant des montagnes en vue du lac, des iſles & de la ville. Celui du Roi eſt un lieu de délices, & le palais très-magnifique. Les Mogols appellent le païs de Kachemire, *le Paradis terreſtre des Indes*; & il n'y a pas lieu de s'étonner, qu'Ekbar, Empereur du Mogol, fit de ſi grands efforts pour s'en emparer ſur les Rois naturels du païs, & que ſon fils Géhan Ghir, ne pouvoit quitter un ſéjour ſi agréable: juſques là qu'il diſoit quelquefois, qu'il aimeroit mieux perdre tout ſon Royaume, que de perdre Kachemire. Les peuples de cette province nommez *Kachemerys*, ont la réputation d'être beaucoup plus ſpirituels & plus adroits que les autres Indiens, & ont autant de génie pour la Poëſie & pour les Sciences que les Perſans. Ils ſont auſſi bien faits que les Européens: les femmes y ſont très-belles, & c'eſt de là qu'en prennent la plupart des Etrangers nouveaux venus à la Cour du Grand Mogol, afin d'avoir des enfans qui ſoient plus blancs que les Indiens, & qu'ils puiſſent ainſi paſſer pour vrais Mogols. Il n'eſt pas vrai qu'il y ait des Juifs dans la province de Kachemire; mais il y a quelque apparence qu'il y en a eu autrefois, car vers la montagne de Pire-penjale, preſque tous les Habitans ont un certain air de Juifs, & ont je ne ſai quoi dans leurs maniéres qui peut faire croire qu'ils ſont de cette nation. D'ailleurs, parmi le menu peuple de Kachemire, quoique Mahométan, le nom de *Mouſa*, qui veut dire *Moïſe*, eſt fort en uſage: ils diſent même que ſon tombeau eſt à une lieue de cette ville. Ils croyent auſſi que Salomon eſt venu en leur païs, & qu'il y a fait bâtir l'édifice, appellé *le Thrône de Salomon*. Quoique ce qu'ils diſent du tombeau de Moïſe, & du voyage de Salomon ne ſoit pas véritable, il ſe pourroit faire que quelques Juifs auroient paſſé dans ce païs, & que par la ſuite du tems ils ſeroient devenus idolâtres ou Mahométans. En effet on voit quantité de gens de cette nation dans l'Indoſtan, du côté de Goa & de Cochin; & l'on aſſure même qu'on en a vu à Peking dans la Chine, qui avoient conſervé le Judaïſme & l'Ancien Teſtament, & qui ne ſavoient rien de la mort de Jesus Christ. * Bernier, *Hiſt. du Grand Mogol*, *tome* 4. Tavernier, *Voyage des Indes*.

KACHE'TI, GAGHE'TI ou ZACHE'TI, contrée d'Aſie dans la Géorgie. Elle a ſon étendue dans les montagnes, entre la province de Carduel au ſeptentrion, & celles de Samſec & d'Imirette à l'occident. Le Schirvan lui ſert de bornes à l'orient, & l'Arménie au midi. Zagan ou Zagain en eſt la ville capitale. Ce païs a ſon Roi particulier, tributaire du Roi de Perſe. Le P. Archange Lamberti, qui y a fait un long ſéjour, met auſſi la ville de Téflis dans cette contrée, & dit qu'il ne s'y trouve point d'autres lieux conſidérables. * Th. Corneille, *Diction. Géograph.*

KACHSCHAGA, ville de la Tartarie Moſcovite, dans le Royaume de Caſan, ſur le Wolga, environ à vint-cinq lieues au deſſus de la ville de Caſan. * Maty, *Dict. Géogr.*

KACONGO. *Voyez* CACONGO.

KADARES ou KADARITES, Secte de Mahométans, qui nient le deſtin & la prédeſtination, & qui croyent qu'il eſt abſolument en notre pouvoir de faire le bien ou le mal, & d'uſer de notre liberté comme il nous plait. Cette Secte eſt oppoſée à celle des Giabares, qui dépouillent l'homme de ſa liberté, & regardent le deſtin comme la ſeule cauſe de toutes nos actions. *Kadar*, ſignifie *pouvoir*; & ils prennent ce nom, parce qu'ils ſoutiennent que l'homme peut faire ce qu'il juge à propos, & agir ſelon ſa volonté, en ce qui eſt de bien ou de mal. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

* KADELBOURG, village de Suiſſe dans le Comté de Bade. Il appartient au Collége des Chanoines de Zurzach. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 3. *p.* 143. édit. d'Amſterdam, 1730.

KADE'S. *Voyez* CADE'S & CE'DE'S.

KADE'SBARNE', ville dans le Déſert de Pharan, où les Iſraëlites firent leur quinziéme campement. Ce fut de là qu'ils envoyérent par l'ordre de Dieu un homme de chaque Tribu pour reconnoître le païs de Canaan, & en rapporter l'état. Ceux que l'on envoya furent, pour la Tribu de *Ruben*, *Sçammuah*, fils de *Zacur*: pour la Tribu de *Siméon*, *Sçaphat*, fils de *Hori*: pour la Tribu de *Juda*, *Caleb* fils de *Jéphunné*: pour la Tribu d'*Iſſachar*, *Jiguéal* fils de *Joſeph*: pour la Tribu d'*Ephraïm*, *Joſué* ou *Oſée* fils de *Nun*: pour la Tribu de *Benjamin*, *Palti* fils de *Raphu*: pour la Tribu de *Zabulon*, *Gaddiel*, fils de *Sodi*: pour la Tribu de *Manaſſé*, *Gaddi* fils de *Suſi*: pour la Tribu de *Dan*, *Hammiel* fils de *Guemalli*: pour la Tribu d'*Aſer*, *Séthur* fils de *Micaël*: pour la Tribu de *Nephtali*, *Nahbi*, fils de *Vaphſi*: pour la Tribu de *Gad*, *Gueüel* fils de *Maki*. * *Nombres*, *ch.* 13. *v.* 5. *&c.*

Ces douze Députez eurent ordre de viſiter tout le païs, & d'en venir faire leur rapport à Moïſe, au Grand Sacrificateur, & au Sénat. Ils employérent quarante jours dans ce voyage; & étant de retour ils en firent au peuple une rélation ſi étonnante que le peuple perdit la réſolution d'en pourſuivre la conquête, tant pour la difficulté de l'entrepriſe, qu'à cauſe de la force prodigieuſe des Habitans. Ils les aſſurérent, qu'il falloit traverſer de grandes riviéres très-profondes, paſſer des montagnes preſque inacceſſibles, attaquer de très-fortes & puiſſantes villes, combattre des Géans, qu'ils avoient vus en Hébron, & qu'enfin ils n'avoient rien trouvé de ſi redoutable depuis qu'ils étoient ſortis de l'Egypte. Ces diſcours faits par des perſonnes, qui avoient été ſur les lieux, & à qui la peur avoit groſſi les objets & les difficultez, firent une ſi grande impreſſion ſur l'eſprit du peuple, qu'ils tombérent en un découragement effroyable, & deſeſpérérent dès-lors de réüſſir en un deſſein ſi difficile. Ils commencérent même à murmurer contre Dieu, ſe plaignant de ce qu'il leur promettoit bien des choſes, dont ils ne voyoient point d'effet. Ils voulurent décharger leur colére ſur Moïſe & ſur Aaron. Ils prirent des pierres pour les aſſommer, & ils l'auroient exécuté, ſi Joſué

& Caleb, qui avoient été du nombre des Députez, ne les euſſent deſabuſez, en leur faiſant une rélation plus ſincére du païs. Ils leur firent voir des fruits, qu'ils en avoient apportez, & dont la groſſeur & la beauté ne pouvoient que les animer à ſa conquête. Ils leur dirent enſuite, qu'on leur avoit donné de vaines terreurs; que ces montagnes n'étoient point ſi hautes, qu'on leur avoit voulu faire accroire; que ces riviéres n'étoient point ſi profondes, qu'on ne les pût traverſer; qu'eux mêmes leur en montreroient le chemin, & que, pour ce ſujet, ils s'offroient très-volontiers de ſe mettre à leur tête, & d'être les premiers dans les dangers. Ils leur proteſtérent, qu'il n'y avoit rien de ſi éloigné de la vérité, que ces Géans, qui dévoroient les hommes, & que bien qu'il fût vrai, que ce fuſſent des gens d'une ſtature prodigieuſe, ils n'étoient pourtant ni immortels ni invincibles. Le mot de *Kadèsbarné* ſignifie *ſainteté du mouvement*, ou *d'un mouvement choiſi*. * Simon, *Dict. de la Bible*. *Voyez* auſſi CADE'S ou CADE'S-BARNE'.

KADE'ZADE'LITES, Secte de Mahométans, dont le Chef s'appelloit *Birgali Effendi*. Il inventa pluſieurs cérémonies qui ſe pratiquent aux enterremens, lorſqu'on prie pour les ames des défunts. Leur Iman ou Prêtre crie à haute voix aux oreilles du corps mort, qu'il ſe ſouvienne qu'il n'y a qu'un Dieu & un Prophéte. La plupart de ceux qui ſuivent cette Secte ſont des Ruſſiens, & d'autres Chrétiens renégats, qui ont retenu quelque idée confuſe du Purgatoire, & des priéres pour les morts. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman*. *Voyez auſſi* CADIZADE'LITES.

* KADINGERLANDT, contrée du Duché de Brémen le long de l'Elbe, entre les riviéres de Schwinge & d'Auſte. Les Habitans de ce païs-là après avoir fait tout ce qu'ils purent pour maintenir leur liberté, furent enfin ſoumis en 1276 par l'Archevêque Gisbert Bronkhorſt. En 1711, quelques Officiers Suédois ayant reçu ordre d'y lever un Régiment de milice, les Païſans s'y oppoſérent par la force, de ſorte qu'il en couta la vie à pluſieurs & que quantité d'autres furent bleſſez. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KADLUBKO (Vincent) le plus ancien Hiſtorien Polonois, naquit dans la terre noble de *Karwow*. Son pére s'appelloit *Boguchwal*. Les Ecrivains Polonois ne ſont pas d'accord entre eux au ſujet de ſa famille; quelques uns la dérivent des *Koſezas* & d'autres des *Roſas*. Son érudition théologique le mit tellement en crédit auprès de *Fulcon*, Evêque de Cracovie, qu'il lui offrit la Prevôté de Sendomir, & à la mort de Fulcon le Chapitre de Cracovie l'élut Evêque. Pendant qu'il fut dans cette dignité il fit beaucoup de bien aux pauvres, diſtribua ſes propres biens & fonda de nouvelles Prébendes en diverſes Egliſes. Le Roi Leſcus *le Blanc* fit un très-grand cas de ſes avis & s'en ſervit ſouvent fort utilement. Après qu'il eut été Evêque pendant dix ans, la foudre tomba ſur la Cathédrale de Cracovie & alluma un feu ſi terrible que non ſeulement toute l'Egliſe, mais auſſi tout ce qui appartenoit à Kadlubko fut conſumé. Cet accident le détermina à réſigner ſon Evêché, & à ſe retirer dans une Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux en 1218, avec l'approbation du Pape Honorius III. Ce fut dans cette retraite qu'il finit ſon *Chronicon Regni Poloniæ*, qui va juſques au régne de Wladiſlas Laſcon, & qui eſt écrit en forme de Dialogue. Il mourut le huitiéme mars 1223. C'eſt ſans aucun fondement que quelques uns diſent qu'il a été canoniſé, quoique cependant il ſoit très-certain qu'on avoit propoſé ſa canoniſation au S. Siége. * Manrique, *in Annal. Ciſterc.* Sartorius, *in Ciſtertio bis tertio*. Halliſ. *Neue Biblioth. Dict. Allemand.*

KADMIEL. *Voyez* CEDMIHEL.

KADSANDT ou KATSANDT. *Voyez* CASSANDT.

KAFA, ville. *Voyez* CAIPHA.

KAFFA, ou KE'FE'T, grande ville ſituée ſur la Mer Noire du côté de l'Europe. Elle eſt habitée d'Arméniens & de Grecs, dont chaque Religion a ſon Evêque & pluſieurs Egliſes. Chaque Chrétien depuis l'âge de quinze ans, paye une piaſtre & demie de tribu au Grand Seigneur, qui eſt Maître de cette ville. Il y envoye un Bacha qui demeure dans l'ancienne ville, nommée *Frink-Hiſſar*. Le Kan de la petite Tartarie étend ſa Juriſdiction juſques aux portes de Kaffa. * Tavernier, *Voyages de Perſe*, *l.* 3. *c.* 6. *p.* 336. édit. de Hollande 1692. *Voyez* CAFFA.

KAFRE-CHIRIN, ville de Perſe, que les Géographes du païs mettent à 71 degrez 50 minutes de longitude, & à 34 degrez 40 minutes de latitude. Cette ville beaucoup plus petite préſentement qu'elle n'étoit autrefois, fut bâtie par un Roi de Perſe appellé *Nouchirewon Aadel*, ſurnommé *le Juſte*. C'eſt ſur les faits & les dits de ce Roi que toute la Morale des Perſes eſt fondée. * Tavernier, *Voyage de Perſe*, *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 400. édit. de Hollande 1692. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KAFRERIE & KAFRES. *Voyez* CAFRERIE ou côte des CAFRES.

* KAGGE (Lars) Général Suédois, deſcendoit d'une des plus anciennes familles de Suéde. En 1629, il accompagna le Roi Guſtave-Adolphe en Allemagne, & ſignala en 1633 ſa valeur dans les ſiéges de Hamelen & de Dillich, & fut dangereuſement bleſſé à celui de la derniére. Peu de tems après, il battit près d'Oldendorf les Impériaux & les troupes de la Ligue, enſuite dequoi il fut fait en 1634 Gouverneur de Ratisbonne. Lorſque les Impériaux aſſiégérent cette ville, il la défendit juſques à l'extrémité, mais il fut enfin obligé de la rendre. Dans la ſuite, il fut très-dangereuſement bleſſé dans la bataille de Thonanſtauf, & ſe fit tranſporter en Suéde pour ſe faire guérir; mais il ſe paſſa pluſieurs années ſans qu'il pût être parfaitement rétabli: ce qui fut cauſe que la place de Veldt-Maréchal devenue vacante par la mort du Général Banier, ne lui fut pas conférée.

En 1652, la Reine Chriſtine le fit Général du Royaume & Comte. Il mourut en 1661 à Stokholm âgé de 67 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Meſſenii *Theatr. Nobil. Sueciæ*. Puffendorf, *Theatr. Europ. tome* 9.

KAHATH. *Voyez* CAATH.

* KAHLE, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Thuringe, ſur la rive gauche de la Sala, au ſud de Iéna dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

* KAIEN, ville de Perſe, eſt à 83 degrez, 20 minutes de longitude, & à 36 degrez, 22 minutes de latitude. Cette ville jouït d'un très-bon air, il y a d'excellens fruits, & elle eſt en réputation de nourrir les plus beaux Eſprits de la Perſe. * Tavernier, *Voyage de Perſe*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. édit. de Hollande, 1692.

* KAIGOROD ou HEIGORODEK, ville de Moſcovie, dans la Permie ſur la rive gauche de la riviére de Kama, vers les confins de la Zirannie. M. Deliſle dans ſa carte de Moſcovie la place ſous le 61 degré de latitude & ſous le 71 de longitude.

KAJIN ville. *Voyez* ACCAIN.

KAIMACHAN. *Cherchez* CAIMACAN.

KAIMACHITES ou NAIMANS, peuples de la Tartarie, qui habitent une grande partie de ce vaſte Etat. Leur païs dit *Kaimach* ou *Naiman*, eſt aux environs du grand fleuve Ghammas, & la mer qui eſt à l'orient de la Tartarie, eſt dite de leur nom, Mer des Kaïmachites. Leurs principales villes ſont Chacankaimach, Moſtanah, Buragh, Sitian, Aſthur, Bengiar, &c.

KAIRIOVACOU, la plus belle des petites iſles qu'on appelle *Grenadines*, & qui ſont au nord de celle de Grenade, l'une des Antilles de l'Amérique. Elle a environ huit ou neuf lieues de circuit, & une très-belle baye en demi-rond du côté du nord. Au ſeptentrion de cette baye il y a un gros rocher qui couvre un des plus beaux havres qu'on puiſſe trouver dans toutes les iſles. Le Pére du Tertre qui s'eſt arrêté longtems à celle-ci, & qui a examiné attentivement tout ce qu'elle a de particulier, dit qu'aſſez proche de ſon havre, il y a un étang d'eau ſaumache, c'eſt à dire, à demi ſalée, qui doit être de quelque fontaine d'eau douce qui ſe vient perdre dans l'eau ſalée qui eſt au bord de la mer. Il ajoûte que la couleur de cette eau étoit rouge comme du ſang, que les crabes qui en ſortoient étoient colorez, que le fond ne laiſſoit pas d'être de ſable blanc, mais couvert de limon rouge, ce qui portoit à croire que cette eau paſſoit au travers d'une mine d'ocre. Le ſel de cette iſle eſt noir, & elle a toutes les apparences d'une terre très-fertile. On y voit du gibier de toute ſorte & en abondance, ſur tout une eſpéce de faiſans, qui y font des cris confus, plus forts & plus importuns que ceux de pluſieurs poules qui viennent de pondre. Le P. du Tertre, *Hiſtoire des Antilles*.

KAIROAN. *Voyez* CAIROAN.

KAISERSBERG, ville d'Allemagne dans la Haute Alſace. Son nom ſignifie *Mont de Céſar*. Cette ville eſt ſituée dans une vallée qu'arroſe la petite riviére de Weils. Elle étoit autrefois impériale, & on l'avoit compriſe dans la Préfecture provinciale. Elle eſt préſentement de la Prevôté de Haguenaw. * Audiffret, *Géographie*, *tome* 2.

* KAISERSHEIM, KAYSERZHEIM, KAISH'EIM, bourg d'Allemagne avec Abbaïe, dans le Cercle de Baviére. Il eſt vers les confins de la Souabe, dans le Duché de Neubourg. L'Abbaïe eſt de l'Ordre de Cîteaux, & ſon Abbé eſt Prince immédiat de l'Empire.

KAISERS-LAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KAISERSPERG, ville d'Alſace. *Voyez* KAISERSBERG.

KAISERSPERG, ville de Stirie. *Voyez* KAYSERSPERG.

KAIZERSBERG. *Voyez* KAISERSBERG.

KAIZERSHEIM. *Voyez* KAISERSHEIM.

KAIZERS-LAUTERN. *Voyez* KAISERS-LAUTERN.

KAIZERSPERG. *Voyez* KAYSERSPERG.

KAKARES (le Royaume de) C'eſt une grande province de l'Empire des Mogols en Aſie, qui s'étend beaucoup d'orient en occident le long du Caucaſe, ayant vers le nord le Thibet en Tartarie, & vers le Sud les Royaumes de Pitan, de Siba, de Naugracut, & de Kachemire. Le Gange a ſa ſource dans le païs de Kakares, dont les villes principales ſont Purhola & Dankaler. * Maty, *Dict. Géogr.*

KAKOUCHAS. *Voyez* CACOUCHACS.

KAKOWSKI (Jérôme) Polonois, vivoit en 1530. Il ramaſſa en quatre livres tout ce qu'il put trouver ſur l'Ordre des Fréres Mineurs de l'Obſervance. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KAL.

* KALAAR, ville de Perſe, eſt à 76. degrez, 45 minutes de longitude, & à 37 degrez, 25 minutes de latitude. C'eſt une des plus conſidérables villes du païs de Gilan (ou Kilan) & où l'on recueille quantité de ſoye. * Tavernier, *Voyage de Perſe*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. édit. de Hollande, 1692.

KALATH, ville. *Voyez* AKHLATH.

KALBE, ville. *Voyez* CALBE.

KALBEFLEK, le même que KALBE.

KALBEN, ville. *Voyez* CALBEN.

KALCAR (Henri de) *Voyez* HENRI de KALKAR.

KALCAR, ville d'Allemagne. *Voyez* CALCAR.

* KALCHREIN, Abbaïe de Filles de l'Ordre des Bernardines dans le Bas Thourgaw, entre Steineck & Herderen. Elle fut fondée environ l'an 1214, par un Baron de Hohenklingen.

gen. En 1521, cette Abbaïe fut entiérement consumée par le feu avec tous ses títres & documens. Cette perte fut si grande que l'Abbaïe demeura pendant 40 ans déserte. A la fin on la rebâtit, & maintenant il y a 20 Religieuses avec une Abbesse, sous l'inspection de l'Abbé de Wettingen. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 3. *p.* 171. édit. d'Amsterdam 1730.

* KALCKSTEIN ou KALESTEIN (Christian-Louïs de) Gentilhomme Prussien, causa en 1670, à la Cour de Pologne, beaucoup de chagrin à l'Electeur de Brandebourg. Il étoit Colonel d'un Régiment au service de ce Prince, & Capitaine d'Oletsko, mais à cause de sa cruauté on le priva de ces deux charges. Kalckstein qui ne respiroit que vengeance, prit l'occasion du tems que l'Electeur Frédéric-Guillaume étoit en Prusse pour y recevoir les hommages de ses Sujets. Il excita les Etats à s'opposer aux prétentions de ce Prince, & à lui prescrire des conditions. Il alla même si loin qu'il menaça de faire à la tête d'un corps de troupes Polonoises, une irruption dans le païs & d'y mettre tout à feu & à sang. Là-dessus on s'assura de la personne de Kalckstein, & on le condamna à la mort; mais la peine fut dans la suite commuée en une perpétuelle prison. Cependant après une année de détention, il fut relâché sous promesse écrite de sa main & confirmée par serment de ne jamais sortir de sa Terre sans la permission de l'Electeur, & de ne jamais entrer sur les Terres de Pologne, à peine de perdre l'honneur, la vie & les biens. Mais à peine Michel Coributh, nouveau Roi de Pologne eut-il été couronné, que Kalckstein s'évada, & se rendit à Varsovie, où il trouva quantité d'amis qui l'affermirent dans la résolution qu'il avoit prise de se venger. Dès que l'Electeur fut informé de cette évasion, il envoya ordre à Eusébe de Brandt son Résident à la Cour de Pologne de redemander Kalckstein comme criminel & parjure. Mais le Roi de Pologne ne donna point cette satisfaction sous prétexte que Kalckstein n'étoit venu en Pologne que pour y commander un Régiment. Kalckstein persévéra dans ses mauvaises intentions, chercha à rompre le traitté de Vélaw, & à obliger l'Electeur de recevoir la Prusse comme un fief de Pologne, de sorte que toutes les poursuites contre Kalckstein auprès du Roi devinrent inutiles. Après cela, Kalckstein ne garda plus de mesures pour nuire à l'Electeur, & il fabriqua de fausses lettres & de fausses requêtes des Grands de Prusse, que l'on faisoit parler comme priant d'être délivrez du joug de la domination de l'Electeur de Brandebourg. Le Résident craignant que tout cela n'aboutît à une guerre dangereuse, chercha les moyens d'enlever secrettement Kalckstein pour le transporter en Prusse. Mais avant que d'en venir à cette extrémité, l'Electeur écrivit encore une fois au Roi pour le porter à ne pas souffrir contre le Droit des Gens, Kalckstein plus longtems à sa Cour, & à le lui remettre entre les mains. Mais cette démarche eut aussi peu de succès que les précédentes, & cela détermina le Résident de Brandebourg à mettre son projet en exécution. Il avoit fait venir de Prusse quelques Soldats commandez par un Officier pour s'en servir en tems & lieu. Kalckstein qui venoit souvent dans la maison du Résident accompagné de gens armez, y vint par hazard un soir tout seul, & sans se faire annoncer poussa jusques à la chambre du Résident, où selon sa coutume il ne manqua pas de déclamer contre l'Electeur de Brandébourg. Alors le Résident ayant donné un signal aux Soldats, ils se jettérent sur lui, lui liérent les piez & les mains, lui boûchérent la bouche, le roulérent dans un tapis, & le transportérent en Prusse dans un chariot couvert. La Cour de Pologne à cette nouvelle ne manqua pas d'éclater, mais quoique le Roi prétendît sous les ménaces les plus fortes qu'on lui remît Kalckstein dans Varsovie, la chose fut pourtant assoupie, & Kalckstein fut décapité secrettement à Memel. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus gestis Frid. Wilh. l.* 11. §. 103.

* KALDAR, bourg de l'Ecosse méridionale sur la riviére d'Amond, à peu près au sud-oueſt d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ quatre lieues.

* KALE-BERG, en Latin, *Calvus Mons*, haute montagne de Pologne dans le Palatinat de Sendomir, Elle est à peu près au nord-oueſt de Sendomir, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

KALECUT. *Cherchez* CALICUT.

KALEMBERG ou KALENBERG. *Voyez* CALEMBERG.

KALENDES: c'est ainsi que les Romains appelloient le premier jour de chaque mois, du mot Grec καλέω *voco*, ou *calare*, qui signifioit, *appeller*, *convoquer*; parce que comptant leurs mois par la lune, il y avoit un Prêtre qui avoit charge d'observer la nouvelle lune, & qui l'ayant apperçue, le faisoit savoir à celui qui présidoit aux sacrifices, lequel convoquoit aussi-tôt le peuple au Capitole, & lui déclaroit combien il falloit compter de jours jusques aux Nones, prononçant cinq fois ce mot καλέω; si elles tomboient au cinquiéme jour, & sept fois, si elles n'arrivoient que le septiéme. Le premier jour des mois étoit consacré à *Junon*, qui à cause de cela fut appellée *Calendaris Juno*. Comme les Grecs n'avoient point de Kalendes, *Auguste* mit en usage la façon de parler, *aux Kalendes Gréques*, pour dire *jamais*. C'est ce que nous dit *Suétone* en parlant de certains Débiteurs, qui étoient devenus insolvabes, *cum aliquos numquam soluturos significare vult, ad Calendas Græcas soluturos ait.* Au lieu du nom de Kalendes, les Grecs se servoient du mot Νεομηνία, *Néoménie*, c'est à dire, le jour de la nouvelle Lune, qui étoit la même chose, que les Kalendes chez les Romains, comme le justifie ce passage de Plutarque dans la Vie de Galba, ἐπῆλθεν ἡ νεομηνία τοῦ πρώτε μηνὸς ἣν Καλένδας Ἰανναρίας καλοῦσι. *La Néoménie du premier mois arriva, laquelle ils appellent les Kalendes de Janvier.* Ces Kalendes de Janvier étoient plus considérables, que les Kalendes des autres mois, parce qu'elles étoient particuliérement consacrées à Junon & au Dieu *Janus*: c'est pourquoi les Romains ne manquoient pas de faire des vœux & des Sacrifices à ces deux Divinitez, & le peuple vétu de robes neuves alloit en foule sur le Mont-Tarpeïen, où Janus avoit un Autel. Quoique les Kalendes de Janvier fussent un jour de Fête pour eux, ils ne laissoient pas de commencer quelque ouvrage, chacun selon sa profession, afin de n'être point paresseux le reste de l'année, l'ayant commencée par le travail. Les Magistrats entroient en charge ce jour-là, on faisoit par tout des festins, & l'on s'envoyoit des présens les uns aux autres, pour marque d'amitié. La Fête des Kalendes, dit *Matthieu Palasinis*, se faisoit le premier jour de Janvier, & l'on se réjouissoit, parce que la Lune se renouvelloit ce jour-là, & que l'on croyoit, que si l'on se divertissoit bien dans ce commencement, on en passeroit toute l'année avec plus de gayeté. Ce jour ne causoit du chagrin qu'aux Débiteurs, qui étoient obligez de payer les usures & les arrérages: c'est pour cela qu'*Horace* les appelle *tristes Kalendas*; épithéte qui convient aussi aux Kalendes de tous les autres mois. Le premier jour de mars étoit appellé *Feminæ Kalendæ*, parce qu'on faisoit ce jour-là des présens aux Dames Romaines. Chez les Athéniens le premier jour des mois lunaires, étoit un jour solemnel, comme aussi parmi les Juifs. * Macrobe, *Saturnalia*, *l.* 1. *c.* 15.

La maniére de compter par Kalendes, Nones & Ides, que les Romains observoient, est si contraire à la nôtre, qui approche bien plus de la nature & de la raison, que les Savans mêmes s'y trompent quelquefois, à cause que le calcul Romain se fait en rétrogradant, & en donnant le nom du mois qui suit à la moitié des jours du mois précédent. C'est pourquoi le P. Labbe dans son Histoire Chronologique, avertit que pour entendre les dates qui se trouvent dans les Historiens, & autres Auteurs Latins, ou pour les exprimer à la façon des Romains, comme on fait encore très-souvent aujourd'hui dans les Ouvrages de Science, le plus sûr est d'avoir recours à un Calendrier Julien ou Grégorien.

Deux choses sont nécessaires pour mettre en Latin ou en François les jours qui sont avant les Kalendes. 1. Il faut ajoûter deux jours à chaque mois, s'imaginant que les mois qui ont 31 jours, en ont 33; que ceux qui ont 30 jours, en ont 32; & que février qui a 28 jours, en a 30. Il ne faut pas en donner davantage à février dans les années bissextiles, quoiqu'alors il ait 29 jours; parce que ces années-là on exprime le 24 & le 25 de ce mois de la même maniére, disant deux fois *sexto calendas martias*; avec cette différence néanmoins, que la seconde fois, qui est le 25, il faut ajoûter le mot de *bis*, & dire *bis sexto calendas martias.* 2. Il faut compter les jours qui sont depuis celui qu'on propose jusques à la fin du mois y comprenant les deux jours qu'on ajoûte à chaque mois, selon notre principe, & le nombre de jours qu'on trouvera, marquera préciſément le jour que l'on cherche, tant pour la composition que pour la traduction.

EXEMPLE DES KALENDES pour les mois qui ont 31 *jours.*

Si l'on veut mettre en Latin le 20 de mars, ce mois ayant 31 jours, il faut s'imaginer qu'il en a 33, lui en donnant deux suivant notre principe; & ensuite trouvant que depuis 20 jusqu'à 33, il reste 13 jours, on dira *decimo tertio Kalendas apriles*, ou *Kalendarum aprilis. Kalendas* est à l'accusatif, parce que la prépoſition *ante* est sous-entendue; & *Kalendarum* est au génitif, parce qu'il est gouverné par *die* qu'on sous-entend. Remarquez qu'en exprimant en Latin les jours des Kalendes, on y joint toujours le nom du mois suivant, comme vous le voyez dans l'exemple précédent, où *apriles* joint à *decimo tertio Kalendas*, signifie le 20 de mars. C'est aussi ce que vous pouvez observer dans l'exemple suivant, où *Maïas* est joint à *septimo Kalendas*, quoique cependant il s'agisse du 25 du mois d'avril.

EXEMPLE DES KALENDES pour les mois qui ont 30 *jours.*

Si on veut traduire en François *septimo Kalendas Maïas*, avril (dont il s'agit ici, suivant la remarque que nous venons de faire) ayant 30 jours, il faut s'imaginer qu'il en a 32. Ensuite trouvant que depuis 7 jusqu'à 32 il reste 25 jours, on connoîtra aussi-tôt que *septimo Kalendas Maïas* est le 25 d'avril.

JOUR AUQUEL ARRIVENT LES KALENDES.

Le premier jour de chaque mois est le propre jour des Kalendes. On l'exprime en Latin par l'ablatif *Kalendis* y ajoûtant le nom du mois dont on parle. Ainsi si l'on demande en Latin le premier jour de mars, on dira *Kalendis martiis* ou *martii.* De même si on demande en François *Kalendis aprilibus*, on répondra que c'est le premier jour d'avril. *Voyez* le Kalendrier Romain cy-dessous. * Aubriot, *Nouveau principe de compter les Kalendes.*

KALENDRIER, Almanach, qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois, & les Fêtes qui arrivent pendant l'année. Le peuple Romain n'eut point d'abord de Kalendrier, & il étoit seulement entre les mains des Pontifes, qui lui apprenoient les Fêtes & les autres solemnitez de la vie civile. Ils avoient grand soin d'y écrire tout ce qui se passoit chaque année, marquant aussi les jours qu'on ne plaidoit pas. Aussi ce Kalendrier s'appelloit *Fastus*, ou au pluriel *Fasti*, & encore *Annales Publici*, à cause qu'on y marquoit les actions les plus considérables des grands hommes de la République. De là sont venues ces façons de parler si ordinaires, *Conscribere nomina fastis*, ou *referre in fastos & in annales publicos*, se rendre recommandable à la postérité. *Cn. Flavius* Sécretaire d'*Appius Claudius*, donna au

ple un Kalendrier, malgré les Pontifes & le Sénat. *Romulus* fut le premier qui partagea le tems en certains périodes, pour ſervir à l'uſage des peuples qui lui étoient ſoumis: & comme il étoit beaucoup plus habile dans les affaires de la guerre, que dans l'Aſtronomie, il commença ſon année au Printems & ne lui donna que dix mois, dont le premier étoit le mois de mars, & enſuite avril, mai, juin, quintile, ſextile, ſeptembre, octobre, novembre, décembre. Il donna trente-un jours à chacun de ces quatre mois, mars, mai, quintile, & octobre; & ſeulement trente à chacun des ſix autres; en ſorte qu'ils faiſoient tous enſemble trois cens quatre jours, qui étoit le tems pendant lequel il s'imaginoit, que le Soleil parcouroit les quatre différentes ſaiſons de l'année. Quant à la diviſion des mois en Kalendes, Nones, & Ides, & la maniére de compter leurs jours, on peut le voir dans le Kalendrier de Jules-Céſar. Romulus ne fut pas longtems à reconnoître que cette année étoit trop courte, & que ſon année recommençoit beaucoup plutôt que l'année ſolaire. Pour remédier à cela, il ordonna que tous les jours qui ſe trouveroient de trop, fuſſent inſérez ſans nom parmi les autres, par forme d'Intercalation, ce qui ſe fit aſſez négligemment. Mais ſous le régne de *Numa Pompilius* le Kalendrier fut réformé. Ce Prince avoit eu des entretiens très-particulier avec *Pythagore*, de qui il avoit appris beaucoup de choſes touchant l'Aſtronomie, dont il ſe ſervit principalement à ce ſujet, ſuivant d'aſſez près l'ordre que les Grecs tenoient alors, pour la diſtribution des tems. Il eſt vrai qu'au lieu de trois cens cinquante-quatre jours, que ceux-ci donnoient à leur année commune, il en donna trois cens cinquante-cinq à la ſienne, afin que le nombre fût impair, par une ſuperſtition, qu'il tenoit des Egyptiens, leſquels avoient averſion pour les nombres pairs qu'ils croyoient malheureux. Ainſi il ôta un jour à chacun de ces ſix mois, avril, juin, ſextile, ſeptembre, novembre, & décembre, auſquels Romulus avoit donné trente jours, afin qu'ils n'en euſſent que vint neuf, laiſſant aux autres les trente-un jours qu'ils avoient; puis ajoutant ces ſix jours à cinquante-un, qui manquoient à l'année de Romulus de trois cens quatre jours, pour arriver à la ſienne de trois cens cinquante-cinq, il en fit cinquante-ſept jours, qu'il partagea en deux, pour en former deux autres mois, qu'il plaça avant le mois de mars, ſavoir, janvier de vint-neuf, & février de vint-huit, leſquels vint-huit il deſtina aux Sacrifices, qui ſe faiſoient aux Dieux Infernaux, auſquels ce nombre pair, comme malheureux, ſembloit convenir. Ainſi il voulut que le mois de janvier, qu'il plaça au Solſtice d'Hiver, fût le premier mois de l'année, au lieu de celui de mars, qui l'étoit auparavant, & que Romulus avoit mis à l'Equinoxe du Printems. Et pour donner une durée perpétuelle à cet établiſſement, il ſe ſervit de l'intercalation de quarante-cinq jours des Grecs, qu'il diſtribua de deux ans en deux ans, voulant qu'au bout des deux premiéres années, il ſe fît l'intercalation d'un mois de vint-deux jours, après la fête appellée *Terminalia*, qui arrivoit au ſixiéme avant les Kalendes de mars, c'eſt à dire, au vint-quatriéme de février, & qu'après deux autres années, on fît au même jour, l'intercalation extraordinaire de vint-trois jours, afin que dans le terme de quatre années, il ſe fît l'intercalation entiére de quarante cinq jours, égale à celle qui étoit pratiquée par les Grecs dans leurs Olympiades. Ce mois interpoſé de deux ans en deux ans fut appellé *Mercedonius*, & *février intercalaire*. L'année de Numa de trois cens cinquante-cinq jours finiſſant un jour plus tard que la Gréque, il eſt aiſé de voir, que leurs commencemens, bien loin d'arriver en même tems, ſe feroient bientôt éloignez l'un de l'autre. Pour prévenir cet inconvenient, Numa ordonna, que l'on ne fît pas dans l'eſpace de huit ans l'intercalation entiére de quatre-vints-dix jours, conformément à l'uſage des Grecs, mais une ſeulement de quatre-vints-deux jours, dans cet ordre, qu'au premier eſpace de deux ans l'intercalation ſe fît de vint-deux jours, au ſecond de vint-trois jours, au troiſiéme de vint-deux jours, & au quatriéme de quinze jours ſeulement, au lieu de vint-trois, comme elle devoit être, pour conſumer par ce moyen en huit années les huit jours ſuperflus. L'année de Numa fut donc compoſée de douze mois, janvier, février, mars, avril, mai, juin, quintile, ſextile, ſeptembre, octobre, novembre, & décembre, dont ſept avoient vint-neuf jours, & les autres trente-un, à la reſerve de février, qui n'en avoit que vint-huit. Il eſt aſſez facile de comprendre par là le Calendrier de Numa, ſans l'ajoûter ici; car du reſte la maniére de compter, par Kalendes, Nones & Ides, eſt toute ſemblable à celle du Kalendrier de Jules-Céſar. *Voyez* CALENDRIER, où il eſt parlé du deſordre arrivé par la négligence des Pontifes. Soſigénès que Jules-Céſar avoit fait venir d'Alexandrie, déclara que la diſpenſation des tems dans le Kalendrier ne pourroit jamais recevoir d'établiſſement certain & immuable, ſi l'on n'y avoit principalement égard au cours annuel du Soleil; & ſi, par une méthode contraire à celle qu'on avoit pratiquée auparavant, l'on ne faiſoit convenir l'année Lunaire au mouvement du Soleil, plutôt que d'aſſujettir le cours du Soleil aux loix inégales des mouvemens de la Lune. Et parce qu'il paſſoit alors pour conſtant parmi les Aſtronomes, que la durée annuelle du cours du Soleil étoit préciſément de trois cens ſoixante-cinq jours & ſix heures, il réſolut de faire ſon année de trois cens ſoixante cinq jours, laiſſant les ſix heures, juſques à ce qu'au bout de quatre ans elles fiſſent un jour entier, pour être alors ajoûté aux autres par intercalation, de ſorte que cette quatriéme année fut, non de trois cens ſoixante-cinq jours, comme les trois autres, qu'il appelloit communes, mais de trois cens ſoixante-ſix jours. Et comme par l'inſtitution de Numa Pompilius l'intercalation du mois *Mercedonius* ſe faiſoit vers la fin du mois de février, ce même Soſigénès prit, par l'ordre de l'Empereur, le même tems, pour l'intercalation de ce jour, qui tomboit en celui, qu'ils appelloient *Regifugium*, parce que les Romains avoient autrefois chaſſé leurs Rois hors de Rome, au même jour, & qui ſuit une autre Fête appellée *Terminalia*, c'eſt à dire, au vint-quatriéme jour de février, ou pour parler le langage des Romains, au ſixiéme avant les Kalendes de mars: & parce que ce jour s'appelloit le ſecond ſixiéme avant les Kalendes, que l'on dit *Biſſextus* en Latin, auſſi l'année dans laquelle ſe faiſoit cette intercalation, fut appellée *Biſſextile*, ou *Intercalaire*. Il ne changea rien à l'ordre ni au nom des mois, ni même au nombre des jours des mois de mars, mai, quintile, & octobre, qui avoient chacun trente-un jour dans le Kalendrier de Numa. L'Addition de ces dix jours ſe fit de telle maniére qu'il ne fut rien changé aux cérémonies des Sacrifices, que l'on faiſoit dans ce mois aux Divinitez des Enfers. Dès que ces choſes eurent été ainſi diſpoſées, & que Soſigénés eut achevé ſon ouvrage, l'Empereur fit un Edit par lequel il déclara la correction qu'il avoit faite au Kalendrier, dont il ordonna l'uſage dans tout l'Empire Romain.

Jules-Céſar s'attira beaucoup d'envie par cette Réformation du Kalendrier, & nous trouvons dans Cicéron une raillerie aſſez piquante ſur ce ſujet. Un de ſes amis diſcourant avec lui, vint à dire que la Lyre devoit ſe coucher le lendemain; *cras Lyra occidet*, dit-il; à quoi Cicéron repartit auſſi-tôt, *nempe ex Edicto, ouï en vertu de l'Edit.* Cela n'empêcha pas, que cette Réformation ne fût reçue & obſervée depuis la mort de Céſar, qui ſurvint l'année d'après. Il arriva même, que pour donner plus d'autorité à cet uſage, *Marc-Antoine*, durant ſon Conſulat, ordonna que le mois nommé *Quintilis*, qui étoit celui de la naiſſance de Jules Céſar, porteroit ſon nom & ſeroit deſormais appellé *Julius*, que nous nommons *Juillet*; comme il eſt arrivé depuis au mois *Sextilis*, à qui l'on a donné le nom d'*Auguſtus*, & que nous appellons *Août*, & l'un & l'autre nom ſont demeurez juſques à nous.

Il eſt vrai qu'il ſe fit une erreur conſidérable dans ces obſervations dès les premiéres années, par l'ignorance des Pontifes, qui n'entendant pas bien comment il falloit faire cette intercalation d'un jour de quatre en quatre ans, avoient cru que la quatriéme année devoit être comptée depuis celle dans laquelle la précédente intercalation avoit été faite, & non pas de celle qui venoit immédiatement après: & comme ils ne laiſſoient par ce moyen, que deux années communes entre deux intercalaires, au lieu d'en laiſſer trois, il leur arriva d'intercaler douze jours dans l'eſpace de trente-ſix années, au lieu de neuf ſeulement qu'ils devoient intercaler dans cet eſpace, & de faire, par ce moyen, reculer de trois jours le commencement de l'année. Ce qui ayant été remarqué par Auguſte ſucceſſeur de Jules Céſar, il y apporta auſſi-tôt le remède, en ordonnant que pendant les douze premiéres années l'on ne fît aucune intercalation; afin d'abſorber par ce moyen ces trois jours ſuperflus, & de remettre les choſes dans l'état de leur premier établiſſement, lequel a continué depuis, ſans aucune interruption, juſques à la fin du ſeiziéme ſiécle, où l'on fut obligé de travailler à une autre correction du Kalendrier.

On joint ici la copie d'un ancien Kalendrier Romain, depuis Jules Céſar. Des Savans l'ont ramaſſé de divers monumens. Il y a ſix différentes colomnes. La premiére colomne contient les lettres, qu'ils appelloient *Nundinales*; la ſeconde marque les jours, qu'ils appelloient *Faſtes*, *Nefaſtes*, & *Comitiaux*, leſquels ſont auſſi marquez par des lettres; la troiſiéme contient les nombres de *Methon*, que l'on appelle *le nombre d'or*; la quatriéme eſt pour les jours de ſuite marquez par des chifres ou caractéres Arabiques; la cinquiéme partage les mois diviſez en Kalendes, Nones, & Ides, ſuivant l'ancienne maniére des Romains; & la ſixiéme comprend leurs Fêtes, & diverſes autres cérémonies.

Dans ce Kalendrier, auquel nous donnons le nom de Kalendrier de Jules-Céſar, quoiqu'il paroiſſe être fait depuis Auguſte, on voit premiérement le même ordre & la même ſuite de mois, conforme à l'inſtitution de Numa Pompilius. En ſecond lieu ces ſept mois, janvier, mars, mai, quintile ou juillet, ſextile ou août, octobre & décembre ont chacun trente-un jours, & ces quatre avril, juin, ſeptembre, & novembre ſeulement trente; mais février aux années communes n'a que 28 jours, & vint-neuf aux intercalcaires ou biſſextiles. En troiſiéme lieu, cette ſuite de huit lettres que nous avons appellées lettres nundinales, eſt poſée ſans interruption, depuis le premier juſques au dernier jour de l'année, afin qu'il y en ait une qui marque dans l'année les jours que les aſſemblées, appellées *Nundinæ* par les Romains & qui retournoient de neuf jours en neuf jours, ſe devoient tenir; afin que les Citoyens de la campagne puſſent ſe rendre à la ville en ces jours, pour y apprendre ce qui concernoit la diſcipline ou de leur Religion, ou du gouvernement; de ſorte que ſi le jour nundinal de la premiére année étoit ſous la lettre A, qui eſt au premier, au neuviéme, au dix-ſeptiéme; au vint-cinquiéme de janvier, &c. la lettre du jour nundinal de l'année ſuivante étoit D, qui eſt au quatriéme, au douziéme, au vintiéme du même mois, &c. Car la lettre A ſe trouvant auſſi au vint-ſeptiéme de décembre, ſi de ce jour on compte huit lettres, outre les quatre B, C, D, E, qui reſtent après A, dans le mois de décembre, il en faudra prendre quatre autres au commencement de janvier de l'année ſuivante, ſavoir A, B, C, D, afin que la lettre D, qui ſe trouve la premiére dans le mois de janvier, ſoit la neuviéme après le dernier A du mois de décembre précédent; & qu'elle ſoit par conſéquent la lettre nundinale, ou qui marque les jours de ces aſſemblées, auſquelles on peut auſſi donner le nom de foires ou marchez publics. Ainſi par le même calcul la lettre nundinale de la troiſiéme année ſera G, celle de la quatriéme B; & ainſi des autres; à moins qu'il n'arrive du changement par l'intercalation.

En quatriéme lieu pour bien entendre ce qui eſt marqué dans la ſeconde colomne, il faut ſavoir, que l'on ne pouvoit point agir en Droit, ce que nous appellons plaider ou rendre juſtice

tous

tous les jours, chez les Romains, & qu'il n'étoit point permis au Préteur de prononcer tous les jours ces trois mots solemnels, ou cette formule de Droit, *Do*, *Dico*, *Addico*; ainsi ils appelloient *Fastos*, c'est à dire, *Fastes*, ceux auſquels on pouvoit rendre la justice, *quibus fas esset jure agere*; & *nefastos*, ceux dans lesquels il n'étoit pas permis, *quibus nefas esset*, comme nous l'apprenons de ces deux vers d'Ovide, *Fast. l.* 1. *v.* 47.

Ille nefastus erit per quem tria verba silentur,
Fastus erit per quem jure licebit agi,

c'est à dire, que le jour est *néfaste*, dans lequel on ne prononce point les trois mots, *do*, *dico*, *addico*, comme qui diroit en France, qu'il est fête au palais; & *faste* dans lequel il est permis d'agir en Droit & de plaider. Il faut encore savoir, qu'il y avoit de certains jours qu'on appelloit *Comitiaux*, marquez par un C, dans lesquels le peuple s'assembloit au champ de Mars, pour élire les Magistrats, ou pour y traiter des affaires de la République, à cause que ces assemblées du peuple étoient appellées *Comitia*, en François *Comices*; qu'il y avoit aussi des jours déterminez, auſquels un certain Prêtre ou Sacrificateur, qui étoit appellé *Rex* parmi eux, se trouvoit dans ces Comices; & qu'enfin l'on avoit accoutumé de nettoyer le temple de Vesta, & d'en transporter le fumier un certain jour de l'année: ce qui se faisoit avec tant de cérémonie, qu'il n'étoit pas permis pendant ce tems-là de plaider.

Cela étant supposé, il n'est pas difficile d'entendre le reste: car par tout où la lettre N se rencontre dans la seconde colomne, laquelle lettre signifie *Nefastus dies*, c'est à dire, *jour Néfaste*, cela signifie qu'on ne peut pas rendre la justice dans ce jour; où il y a une F, ou *Fastus*, c'est à dire, *Faste*, qu'on peut la rendre; où il y a F. P. ou *Fastus prima partie diei*, qu'on le peut dans la premiére partie du jour; où il y a N. P. ou *Nefastus prima parte diei*, qu'on ne le peut dans la premiére partie du jour; où il y a EN. ou *Endotercisus* ou *Intercisus*, c'est à dire, entrecoupé, qu'on le peut dans certaines heures, & qu'on ne le peut pas dans d'autres; où il y a C. ou *Comitialis*, que l'on tient ces assemblées, qu'on appelle Comices; où il y a ces lettres *Q. Rex C. F.* ou *Quando Rex comitiavit*, *fas*, qu'on le peut lorsque le Sacrificateur, appellé le Roi, a assisté aux Comices; & enfin où l'on voit ces autres lettres Q. ST. D. F. ou *Quando stercus delatum*, *fas*, qu'on le peut aussi-tôt que le fumier a été transporté hors du temple de la Déesse Vesta.

En cinquiéme lieu, la troisiéme colomne est pour les dix-neuf caractéres des nombres du cycle lunaire, autrement appellé le nombre d'or, pour marquer les nouvelles lunes dans toute l'année, suivant l'ordre auquel on croit qu'elles arrivoient du tems de Jules César, que ces caractéres furent ainsi disposez dans son Kalendrier.

En sixiéme lieu, la quatriéme marque la suite des jours des mois, par les nombres de chifres ou caractéres Arabiques, où il ne faut pas s'imaginer qu'ils fussent ainsi disposez dans les Tables des Fastes, c'est à dire, dans le Kalendrier dont les Anciens se servoient, puisqu'ils n'en avoient aucune connoissance, mais seulement que nous avons trouvé à propos de les y placer, afin que l'on pût mieux connoître le rapport qu'il y a entre la maniére de nommer & de compter les jours des anciens Romains & la nôtre, & quels sont les jours, selon notre maniére de compter, auſquels les fêtes & les jours des Romains peuvent répondre.

En septiéme lieu, la cinquiéme colomne contient cette division si célébre des jours des mois en Kalendes, Nones, & Ides, qui étoient en usage parmi les Romains: elle n'est point en parties égales, comme étoient les Décades des Grecs, mais en portions fort différentes, dont la variété est néanmoins renfermée dans ces deux vers Latins,

Sex Maïus Nonas, October, Julius, & Mars;
Quatuor at reliqui: Dabit Idus quilibet octo.

c'est à dire, que ces quatre mois mars, mai, juillet & octobre ont six jours de Nones, & que tous les autres n'en ont que quatre; mais qu'il y a dans tous huit jours des Ides. Ce qu'il faut entendre ainsi, que le premier jour de chaque mois s'appelle toujours *Kalendæ*, les Kalendes; qu'aux quatre mois mars, mai, juillet & octobre, le septiéme du mois s'appelle *Nonæ*, les Nones, & le quinziéme *Idus*, les Ides; & que les autres jours se comptent à rebours du mois suivant, c'est à dire, le tantiéme avant les Kalendes du mois suivant, & vont par conséquent toujours en diminuant. Les jours qui sont depuis les Kalendes jusques aux Nones, prennent le nom des Nones du mois courant, c'est à dire, le tantiéme avant ces Nones; les autres qui sont entre les Nones & les Ides, prennent aussi le nom des Ides du même mois, c'est à dire, le tantiéme avant ces Ides; mais tous les autres, depuis les Ides jusques à la fin, prennent le nom des Kalendes du mois suivant, c'est à dire, le tantiéme avant ces Kalendes. On peut voir une plus longue explication de tout cela au mot de MOIS. On y voit au reste que les Tables des Fastes, dans lesquelles les Romains décrivoient leurs mois & leurs jours par année, prirent dans la suite le nom de *Kalendrier*, à cause que ce nom de Kalendes se voyoit écrit en gros caractéres à la tête de chaque mois.

Enfin la derniére colomne comprend les choses qui appartenoient principalement à la Religion des Romains, comme sont les Fêtes, les Sacrifices, les Jeux, les cérémonies, les jours heureux ou malheureux; aussi-bien que les commencemens des signes, les quatre points cardinaux de l'année, qui sont les quatre saisons, le lever & le coucher des étoiles, &c. ce qui est d'un grand usage parmi les Anciens, lesquels s'en sont long-tems servi pour marquer la différence des saisons au lieu de Kalendriers, au moins jusqu'à ce qu'il eût été rédigé dans une forme plus réguliére par la correction de Jules-César. Nous voyons dans la plupart des livres anciens, que l'on se gouvernoit entiérement par l'observation du lever & du coucher des étoiles, dans la Navigation, dans l'Agriculture, dans la Médecine, & dans la plus grande partie des affaires publiques & particuliéres.

Il ne fut pas difficile aux Romains, qui se trouvérent les maîtres de l'univers au tems d'Auguste, de faire recevoir par tout cette correction du Kalendrier, que Jules-César avoit faite, & d'en introduire l'usage parmi les nations même les plus éloignées, au moins quant à ce qui regarde la distribution politique des tems. C'est par cette raison que les Grecs cessérent de se servir de l'année lunaire, & de faire leur intercalation d'un mois & demi à chaque Olympiade. Ainsi les Egyptiens furent obligez de fixer leur T O T H au premier jour de leur année, qui se promenoit auparavant par toutes les saisons; & de l'attacher pour toûjours à un point fixe & déterminé. Les Hébreux firent la même chose, & abandonnant l'intercalation d'un mois, qu'ils faisoient en six-vints ans, ils se soumirent à l'intercalation d'un jour en quatre années. Il est vrai que l'observation du Kalendrier Julien n'apporta aucun autre changement dans les autres païs, & chacun demeura dans l'usage libre de ses coutumes & de ses Traditions pour le culte divin: ainsi les Juifs persistérent dans l'ancienne observation de la Loi, sans rien changer au Sabbat, aux Fêtes ou aux cérémonies; ce qu'imitérent les autres peuples de la terre, quoique soumis à l'Empire Romain. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

Kalendrier Romain en abbrégé, où l'on voit les quatre différentes maniéres de compter les jours des douze mois de l'année.

Janvier, Août, Décembre.		Février.		Mars, Mai, Juillet, Octobre.		Avril, Juin, Septembre, Novembre.	
Kal.	1	Kal.	1	Kal.	1	Kal.	1
4. Non.	2	4. Non.	2	6. Non.	2	4. Non.	2
3.	3	3.	3	5.	3	3.	3
Pridie Non.	4	Pridie Non.	4	4.	4	Pridie	4
Nonis	5	Nonis	5	3.	5	Nonis Non.	5
8. Idus	6	8. Idus	6	Pridie Non.	6	8. Idus	6
7.	7	7.	7	Nonis.	7	7.	7
6.	8	6.	8	8. Idus	8	6.	8
5.	9	5.	9	7.	9	5.	9
4.	10	4.	10	6.	10	4.	10
3.	11	3.	11	5.	11	3.	11
Pridie Idus	12	Pridie Idus	12	4.	12	Pridie Idus	12
Idibus	13	Idibus	13	3.	13	Idibus	13
19. Kal.	14	16. Kal.	14	Pridie Idus	14	18.	14
18.	15	15.	15	Idibus	15	17.	15
17.	16	14.	16	17. Kal.	16	16.	16
16.	17	13.	17	16.	17	15.	17
15.	18	12.	18	15.	18	14.	18
14.	19	11.	19	14.	19	13.	19
13.	20	10.	20	13.	20	12.	20
12.	21	9.	21	12.	21	11.	21
11.	22	8.	22	11.	22	10.	22
10.	23	7.	23	10.	23	9.	23
9.	24	6.	24	9.	24	8.	24
8.	25	5.	25	8.	25	7.	25
7.	26	4.	26	7.	26	6.	26
6.	27	3.	27	6.	27	5.	27
5.	28	Pridie	28	5.	28	4.	28
4.	29			4.	29	3.	29
3.	30			3.	30	Pridie	30
Pridie	31			Pridie.	31		

KALENDRIER DE JULES-CESAR.

JANVIER.

Sous la protection de la Déesse Junon.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
A	F	I	1	*Kalendis* januar.	Consacré à Janus. A Junon. A Jupiter, & à Esculape.
B	F		2	IV Nonas	Jour malheureux. DIES ATER.
C	C	IX	3	III Nonas	Coucher de l'Ecrevice.
D	C		4	Pridie Nonas	
E	F	XVIII	5	*Nonis* januar.	Lever de la Lyre. Coucher au soir de l'Aigle.
F	F	VI	6	VIII Idus	
G	C		7	VII Idus	
H	C	XIV	8	VI Idus	Sacrifices à Janus.
A		III	9	V Idus	LES AGONALES.
B	EN		10	IV Idus	Milieu de l'hiver.
C	NP	XI	11	III Idus	LES CARMENTALES.
D	C		12	Pridie Idus	Les Compitales.
E	NP	XIX	13	*Idibus* januar.	Les trompettes font des publications par la ville en habits de femmes.
F	EN	VIII	14	XIX Kal. febr.	Jours VICIEUX PAR ORDONNANCE DU SE'NAT.
G			15	XVIII Kal. febr.	A CARMENTA, Porrima & Postverta.
H	C	XVI	16	XVII Kal. febr.	A la Concorde. Commencement du coucher au matin du Lion.
A	C	V	17	XVI Kal. febr.	Le Soleil dans le *Verseau.*
B	C		18	XV Kal. febr.	
C	C	XIII	19	XIV Kal. febr.	
D	C	II	20	XIII Kal. febr.	
E	C		21	XII Kal. febr.	
F	C	X	22	XI Kal. febr.	
G	C		23	X Kal. febr.	Coucher de la Lyre.
H	C	XVIII	24	IX Kal. febr.	Les Fêtes Sémentines ou des Sémailles.
A	C	VII	25	VIII Kal. febr.	
B	C		26	VII Kal. febr.	
C	C	XV	27	VI Kal. febr.	A Castor & Pollux.
D	C	IV	28	V Kal. febr.	
E	F		29	IV Kal. febr.	Les Equiries au Champ de Mars. Les Pacales.
F	F	XII	30	III Kal. febr.	Coucher de la Fidicule.
G	F	I	31	Pridie Kal. febr.	Aux Dieux Pénates.

FE'VRIER.

Sous la protection de Neptune.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
H	N	IX	1	*Kalendis* febr.	A Junon Sospita. A Jupiter. A Hercule. A Diane. Les Lucaires.
A	N		2	IV Nonas	
B	N	XVII	3	III Nonas	Coucher de la Lyre & du milieu du Lion.
C	N	VI	4	Pridie Nonas	Coucher du Dauphin.
D			5	*Nonis* februar.	Lever du Verseau.
E	N	XIV	6	VIII Idus	
F	N	III	7	VII Idus	
G	N		8	VI Idus	
H	N	XI	9	V Idus	Commencement du Printems.
A	N		10	IV Idus	
B	N	XIX	11	III Idus	Jeux Génialiques. Lever de l'Arcture.
C	N	VIII	12	Pridie Idus	
D	NP		13	*Idibus* februar.	A Faune & à Jupiter. Défaite & mort des Fabiens.
E	C	XVI	14	XVI Kal. mart.	Lever du Corbeau, de la Coupe, & du Serpent.
F	NP	V	15	XV Kal. mart.	LES LUPERCALES.
G	END		16	XIV Kal. mart.	Le Soleil au signe des Poissons.
H	NP	XIII	17	XIII Kal. mart.	LES QUIRINALES.
A	C	II	18	XII Kal. mart.	Les Fornacales. Les Férales aux Dieux Manes.
B	C		19	XI Kal. mart.	
C	C	X	20	X Kal. mart.	
D	F		21	IX Kal. mart.	A la Déesse Muta ou Larunda. LES FE'RALES.
E	C	XVIII	22	VIII Kal. mart.	Les Caristies.
F	NP	VII	23	VII Kal. mart.	LES TERMINALES.
G	N		24	VI Kal. mart.	LE RE'GIFUGE. Lieu du Bissexte.
H	C	XV	25	V Kal. mart.	Lever au soir de l'Arcture.
A	EN	IV	26	IV Kal. mart.	
B	NP		27	III Kal. mart.	LES EQUIRIES au Champ de Mars.
	C	XII	28	Pridie Kal. mart.	Les Tarquins vaincus.

MARS.

Sous la protection de Minerve.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
D	NP	I	1	*Kalendis* mart. — Les Matronales. A Mars. Fête des Anciles.
E	F		2	VI Nonas — A Junon Lucine.
F	C	IX	3	V Nonas — Coucher du ſecond des Poiſſons.
G	C		4	IV Nonas
H	C	XVII	5	III Nonas — Coucher de l'Arcture. Lever du Vendangeur. Lever de l'Ecrevice.
A	NP	VI	6	Pridie Nonas — Les Veſtaliennes. EN CE JOUR JULES-CE'SAR FUT CRE'E' GRAND PONTIFE.
B	F		7	*Nonis* mart. — A Vé-Jupiter au Bois de l'Azyle. Lever du Pégaſe.
C	F	XIV	8	VIII Idus — Lever de la Couronne.
D	C	III	9	VII Idus — Lever de l'Orion. Lever du Poiſſon Septentrional.
E	C		10	VI Idus
F	C	XI	11	V Idus
G	C		12	IV Idus
H	EN	XIX	13	III Idus — Ouverture de la Mer.
A	N	VIII	14	Pridie Idus — LES EQUIRIES SECONDES SUR LE TIBRE.
B	NP		15	*Idibus* mart. — A Anna Pérenna. Le Parricide. Coucher du Scorpion.
C	F	XVI	16	XVII Kal. april.
D	NP	V	17	XVI Kal. april. — Les LIBERALES ou les Bacchanales. Les Agones. Coucher du Milan.
E	C		18	XV Kal, april. — Le Soleil au ſigne du Bélier.
F	N	XIII	19	XIV Kal. april. — LES QUINQUATRES de Minerve, pendant cinq jours.
G	C	II	20	XIII Kal. april.
H	C		21	XII Kal. april. — Premier jour du Siécle. Coucher au matin du cheval.
A	N	X	22	XI Kal. april.
B	NP		23	X Kal. april. — LE TUBILUSTRE.
C	QREXC	XVIII	24	IX Kal. april.
D	C	VII	25	VIII Kal. april. — Les Hilaries à la Mére des Dieux. Equinoxe du Printems.
E	C		26	VII Kal. april.
F	NP	XV	27	VI Kal. april. — EN CE JOUR CE'SAR SE RENDIT MAÎTRE d'ALEXANDRIE.
G	C	IV	28	V Kal. april. — Les Mégaléſiens.
H	C		29	IV Kal. april.
A	C	XII	30	III Kal. april. — A Janus. A la Concorde. Au Salut. A la Paix.
B	C	I	31	Pridie Kal. april. — A la Lune ou à Diane ſur l'Aventin.

AVRIL.

Sous la protection de la Déeſſe Vénus.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
C	N	IX	1	*Kalendis* aprilis — A Vénus avec des fleurs & du myrte. A la Fortune virile.
D	C		2	IV Nonas — Coucher des Pleïades.
E	C	XVII	3	III Nonas
F	C	VI	4	Pridie Nonas — JEUX ME'GALE'SIENS A LA ME'RE DES DIEUX pendant huit jours.
G			5	*Nonis* aprilis
H	NP	XIV	6	VIII Idus — A la Fortune publique primigénie.
A	N	III	7	VII Idus — Naiſſance d'Apollon & de Diane.
B	N		8	VI Idus — Jeux pour la victoire de Céſar. Coucher de la Balance. Coucher d'Orion.
C	N	XI	9	V Idus
D	N		10	IV Idus — Les Céréales. LES JEUX CIRCENSES.
E	N	XIX	11	III Idus
F	N	VIII	12	Pridie Idus — La Mére des Dieux amenée à Rome. JEUX EN L'HONNEUR DE CE'RE'S pendant huit jours.
G	NP		13	*Idibus* aprilis. — A Jupiter vainqueur & à la Liberté.
H	N	XVI	14	XVIII Kal. maii.
A	NP	V	15	XVII Kal. maii. — LES FORDICIDES ou FORDICALES.
B	N		16	XVI Kal. maii. — Auguſte ſalué Empereur. Coucher des Hyades.
C	N	XIII	17	XV Kal. maii.
D	N	II	18	XIV Kal. maii. — LES EQUIRIES AU GRAND CIRQUE. Brûlement des Renards.
E	N		19	XIII Kal. maii. — Les Céréales. Le Soleil au ſigne du Taureau.
F	N	X	20	XII Kal. maii.
G	NP		21	XI Kal. maii. — Les Paliliénes ou PARILIE'NES. Naiſſance de Rome.
H	N	XVIII	22	X Kal. maii. — Les ſecondes Agoniénes ou Agonales.
A	NP	VII	23	IX Kal. maii. — Les premiéres VINALIE'NES à Jupiter & à Vénus.
B	C		24	VIII Kal. maii.
C	NP	XV	25	VII Kal. maii. — LES ROBIGALES. Coucher du Bélier. Milieu du Printems.
D	F	IV	26	VI Kal. maii. — Lever du Chien. Lever des Chevreaux.
E	C		27	V Kal. maii. — Les Féries Latines au Mont Sacré.
F	NP	XII	28	IV Kal. maii. — Les FLORALES pendant ſix jours. Lever au matin de la Chévre.
G	C	I	29	III Kal. maii. — Coucher au ſoir du Chien.
H	F		30	Pridie Kal. maii. — A Veſta Palatine. Les premiéres Larentales.

MAI.

MAI.

Sous la protection d'Apollon.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
A	N	IX	1	*Kalendis* maii. — A la bonne Déeſſe. Aux Lares Preſtites. Jeux floraux pendant trois jours.
B	F		2	VI Nonas — Les Compitales.
C	C		3	V Nonas — Lever du Centaure & des Hyades.
D	C	XVII	4	IV Nonas
E	C	VI	5	III Nonas — Lever de la Lyre.
F	C		6	Pridie Nonas — Coucher du milieu du Scorpion.
G	N	XIV	7	*Nonis* maii. — Lever au matin des Virgilies.
H	F	III	8	VIII Idus — Lever de la Chevrette.
A	N		9	VII Idus — Les Le'murie'nes de nuit pendant trois jours. Les Luminaires.
B	C	XI	10	VI Idus
C	N		11	V Idus — Coucher d'Orion. Jour malheureux pour ſe marier.
D	NP	XIX	12	IV Idus — A Mars LE VENGEUR AU CIRQUE.
E	N	VIII	13	III Idus — Les Le'murie'nes. Lever des Pleïades. Commencement de l'été.
F	C		14	Pridie Idus — A Mercure. Lever du Taureau.
G	NP	XVI	15	*Idibus* maii. — A Jupiter. Fête des Marchands. Naiſſance de Mercure. Lever de la Lyre.
H	F	V	16	XVII Kal. jun.
A	C		17	XVI Kal. jun.
B	C	XIII	18	XV Kal. jun.
C	C	II	19	XIV Kal. jun. — Le Soleil dans les Gemeaux.
D	C		20	XIII Kal. jun.
E	NP	X	21	XII Kal jun. — Les AGONALES ou AGONIE'NES de Janus.
F	N		22	XI Kal. jun. — A Vé-Jupiter. Lever du Chien.
G	NP	XVIII	23	X Kal. jun. — Les Féries de Vulcain. Les TUBILUSTRES.
H	Q. REX CF	VII	24	IX Kal. jun.
A	G		25	VIII Kal. jun. — A la Fortune. Lever de l'Aigle.
B	C	XV	26	VII Kal. jun. — Le ſecond Régifuge. Coucher de l'Arcture.
C	C	IV	27	VI Kal. jun. — Lever des Hyades.
D	C		28	V Kal. jun.
E	C	XII	29	IV Kal. jun.
F	C	I	30	III Kal jun.
G	C	IX	31	Pridie Kal. jun.

JUIN.

Sous la protection de Mercure.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
H	N	XVII	1	*Kalendis* jun. — A Junon. A la Monnoye. A Tempeſta. A Fabaria. Lever de l'Aigle.
A	F	VI	2	IV Nonas — A Mars. A la Déeſſe Carna. Lever des Hyades.
B	C		3	III Nonas — A Bellone.
C	C	XIV	4	Pridie Nonas — A Hercule au Cirque.
D	N	III	5	*Nonis* jun. — A la Foi. A Jupiter *Sponſor*, ou au Dieu Fidius, Saint, Semipater.
E	N		6	VIII Idus — A Veſta.
F	N	XI	7	VII Idus — Les jours Piſcatoriens au Champ de Mars. Lever de l'Arcture.
G	N		8	VI Idus — A L'ENTENDEMENT AU CAPITOLE.
H	NP	XIX	9	V Idus — Les VESTALIE'NES. Autel de Jupiter *Piſtor*. Couronnement des Anes.
A	N	VIII	10	IV Idus — Les MATRALIE'NES de la Fortune forte. Lever au ſoir du Dauphin.
B	N		11	III Idus — A la Concorde. A la Mére Matuta.
C	N	XVI	12	Pridie Idus. — A Jupiter *invictus*. Le petit Quinquatrus. Commencement de la chaleur.
D	N	V	13	*Idibus* jun.
E	N		14	XVIII Kal. jul.
F	Q. ST. D. F.	XIII	15	XVII Kal. jul. — TRANSPORT DU TEMPLE DE VESTA. Lever des Hyades.
G	C	II	16	XVI Kal. jul. — Lever d'Orion.
H	C		17	XV Kal. jul. — Lever du Dauphin entier.
A	C	X	18	XIV Kal. jul.
B	C		19	XIII Kal. jul. — A Minerve au Mont-Aventin. Le Soleil au ſigne de l'Ecrevice.
C	C	XVIII	20	XII Kal. jul. — A Summanus. Lever du Serpentaire.
D	C	VII	21	XI Kal. jul.
E	C		22	X Kal. jul.
F	C	XV	23	IX Kal. jul.
G	C	IV	24	VIII Kal. jul. — A la Fortune forte. Solſtice d'Eté.
H	C		25	VII Kal. jul.
A	C	XII	26	VI Kal. jul. — Lever de la ceinture d'Orion.
B	C	I	27	V Kal. jul. — A Jupiter *Stator*, & au Lar.
C	C		28	IV Kal. jul.
D	F	IX	29	III Kal. jul. — A Quirinus au Mont-Quirinal.
E	C		30	Pridie Kal. jul. — A Hercule & aux Muſes. Les Poplifuges.

QUINTILE ou JUILLET.

Sous la protection de Jupiter.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
F	N	XVII	1	*Kalendis* jul. — Paſſage d'une maiſon en d'autres.
G	N	VI	2	VI Nonas
H	N		3	V Nonas
A	NP	XIV	4	IV Nonas — Coucher au matin de la Couronne. Lever des Hyades.
B	N	III	5	III Nonas — Le Poplifuge.
C	N		6	Pridie Nonas — Jeux Apollinaires pendant huit jours. A la Fortune Féminine.
D	N	XI	7	*Nonis* jul. — Les Nones Caprotides. La Fête des ſervantes. Diſparition de Romulus.
E	N		8	VIII Idus — La Vitulation. Coucher du milieu du Capricorne.
F	EN	XIX	9	VII Idus — Lever au ſoir de Céphée.
G	C	VIII	10	VI Idus — Les vents Etéſiens commencent à ſouffler.
H	C		11	V Idus
A	NP	XVI	12	IV Idus — Naissance de Jules-Ce'sar.
B	C	V	13	III Idus
C	C		14	Pridie Idus — A la Fortune Féminine. Le Merkatus ou les Mercuriales pendant ſix jours.
D	NP	XIII	15	*Idibus* jul.
E	F	II	16	XVII Kal. aug. — A Caſtor & à Pollux.
F	C		17	XVI Kal. aug. — Lever de l'Avant-Chien.
G	C	X	18	XV Kal, aug. — Jour funeſte de la bataille d'Allia.
H	NP		19	XIV Kal. aug. — Les Lucariens. Jeux pendant quatre jours.
A	C	XVIII	20	XIII Kal. aug. — Jeux pour la Victoire de Ce'sar. Le Soleil au ſigne du Lion.
B		VII	21	XII Kal. aug. — Les Lucarie'nes.
C	C		22	XI Kal. aug.
D		XV	23	X Kal. aug. — Jeux de Neptune.
E	N	IV	24	IX Kal. aug.
F	NP		25	VIII Kal. aug. — Les Furinales. Jeux Circenſes pendant ſix jours. Coucher du Verſeau.
G	C	XII	26	VII Kal. aug. — Lever de la Canicule.
H	C	I	27	VI Kal. aug. — Lever de l'Aigle.
A	C		28	V Kal. aug.
B	C	IX	29	IV Kal. aug.
C	C		30	III Kal. aug. — Coucher de l'Aigle.
D	C	XVII	31	Pridie Kal. aug.

SEXTILE ou AOUT.

Sous la protection de la Déeſſe Cérès.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
E	N	VI	1	*Kalendis* aug. — A Mars. A l'Eſpérance.
F	C	XIV	2	IV Nonas — Féries. De ce que Ce'sar a subjugue' l'Espagne
G	C	III	3	III Nonas
H	C		4	Pridie Nonas — Lever du milieu du Lion.
A	F	XI	5	*Nonis* auguſti — Au Salut au Mont-Quirinal.
B	F		6	VIII Idus — A l'Eſpérance. Coucher du milieu de l'Arcture.
C	C	XIX	7	VII Idus — Coucher du milieu du Verſeau.
D	C	VIII	8	VI Idus — Au Soleil Indigéte au Mont-Quirinal.
E	NP		9	V Idus
F	C	XVI	10	IV Idus — A Opis & à Cérès.
G	C	V	11	III Idus — A Hercule au Cirque Flaminien. Coucher de la Lyre. Commencement de l'Automne.
H	C		12	Pridie Idus — Les Lignapéſies.
A	NP	XIII	13	*Idibus* auguſti — A Diane au Bois Aricin. A Vertumne. Fêtes des Eſclaves & des Servantes.
B	F	II	14	XIX Kal. ſept. — Coucher au matin du Dauphin.
C	C		15	XVIII Kal. ſept.
D	C	X	16	XVII Kal. ſept.
E	NP		17	XVI Kal. ſept. — Les Portumnates à Janus.
F	C	XVIII	18	XV Kal. ſept. — Les Conſuales. Raviſſement des Sabines.
G	FP	VII	19	XIV Kal. ſept. — Les Vinales derniéres. Mort d'Auguſte.
H	C		20	XIII Kal. ſept. — Coucher de la Lyre. Le Soleil au ſigne de la Vierge.
A	NP	XV	21	XII Kal. ſept. — Les Vinales Euſtiques. Les grands Myſtéres. Les Consuales.
B	EN	IV	22	XI Kal. ſept. — Lever au matin du Vendangeur.
C	NP		23	X Kal. ſept. — Les Vulcanales au Cirque Flaminien.
D	C	XII	24	IX Kal. ſept. — Les Féries de la Lune.
E	NP	I	25	VIII Kal. ſept. — Les Opiconsives au Capitole.
F	C		26	VII Kal. ſept.
G	NP	IX	27	VI Kal. ſept. — Les Volturnales.
H	NP		28	V Kal. ſept. — A la Victoire in Curia. Coucher de la Fléche. Fin des vents Etéſiens.
A	F	XVII	29	IV Kal. ſept.
B	F	VI	30	III Kal. ſept. — On montre les ornemens de la Déeſſe Cérès.
C	C		31	Pridie Kal. ſept. — Lever au ſoir d'Andromède.

SEPTEMBRE.

Sous la protection de Vulcain.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
D	N	XIV	1	*Kalendis* sept.	A Jupiter Maimactès. Fêtes à Neptune.
E	N	III	2	IV Nonas	A la victoire d'Auguſte. Féries.
F	NP		3	III Nonas	Les Dionyſiaques ou les Vendanges.
G	C	XI	4	Pridie Nonas	JEUX Romains pendant huit jours.
H	F		5	*Nonis* sept.	
A	F	XIX	6	VIII Idus	A l'Erébe, d'un Bélier & d'une Brebis noire.
B	C	VIII	7	VII Idus	
C	C		8	VI Idus	Lever de la Chevrette.
D	C	XVI	9	V Idus	Lever de la tête de Méduſe.
E	C	V	10	IV Idus	Lever du milieu de la Vierge.
F	C		11	III Idus	Lever du milieu de l'Arcture.
G	N	XIII	12	Pridie Idus.	A Jupiter. Dédicace du Capitole. Le clou fiché par le Préteur. Départ des Hirondelles.
H	NP	II	13	*Idibus* sept.	
A	F		14	XVIII Kal. oct.	EPREUVE DES CHEVAUX.
B		X	15	XVII Kal. oct.	LES GRANDS JEUX CIRCENSES vouez pendant cinq jours.
C	C		16	XVI Kal. oct.	
D	C	XVIII	17	XV Kal. oct.	
E	C	VII	18	XIV Kal. oct.	Lever au matin de l'Epi de la Vierge.
F	C		19	XIII Kal. oct.	Le Soleil dans le Signe de la Balance.
G	C	XV	20	XII Kal. oct.	LE MERKATUS pendant quatre jours. Naiſſance de Romulus.
H	C	IV	21	XI Kal. oct.	
A	C		22	X Kal. oct.	Coucher d'Argo & des Poiſſons.
B	NP	XII	23	IX Kal. oct.	Jeux Circenſes. NAISSANCE d'AUGUSTE. Lever au matin du Centaure.
C	C	I	24	VIII Kal. oct.	Equinoxe de l'Automne.
D	C		25	VII Kal. oct.	A Venus, à Saturne, & à Mania
E	C	IX	26	VI Kal. oct.	
F	C		27	V Kal. oct.	A Venus Mére. A la Fortune de retour.
G	C	XVII	28	IV Kal. oct.	Fin du lever de la Vierge.
H	F	VI	29	III Kal. oct.	
A	C	XIV	30	Pridie Kal. oct.	Feſtin à Minerve. Les Méditrinales.

OCTOBRE.

Sous la protection du Dieu Mars.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.			
B	N	III	1	*Kalendis* oct.	
C	F		2	VI Nonas	
D	C	XI	3	V Nonas	
E	C		4	IV Nonas	Coucher au matin du Bootès.
F	C	XIX	5	III Nonas	On montre les ornemens de Cérès.
G	C	VIII	6	Pridie Nonas	Aux Dieux Manes.
H	F		7	*Nonis* oct.	
A	F	XVI	8	VIII Idus	Lever de l'étoile brillante de la Couronne.
B	C	V	9	VII Idus	
C	C		10	VI Idus	Les Ramales.
D		XIII	11	V Idus	LES ME'DITRINALES. Commencement de l'hiver.
E	NP	II	12	IV Idus	LES AUGUSTALES.
F	NP		13	III Idus	LES FONTINALES. A Jupiter Libérateur. Jeux pendant trois jours.
G	NP	X	14	Pridie Idus	
H	NP		15	*Idibus* oct.	Les Marchands à Mercure.
A	F	XVIII	16	XVII Kal. nov.	Jeux Populaires. Coucher de l'Arcture,
B	C	VII	17	XVI Kal. nov.	
C	C		18	XV Kal. nov.	A Jupiter Libérateur. Jeux.
D	NP	XV	19	XIV Kal. nov.	L'ARMILUSTRE.
E	C	IV	20	XIII Kal. nov.	Le Soleil au Signe du Scorpion.
F	C		21	XII Kal. nov.	Jeux pendant quatre jours.
G	C	XII	22	XI Kal. nov.	
H	C	I	23	X Kal. nov.	Au Pére Liber. Coucher du Taureau.
A	C		24	IX Kal. nov.	
B	C	IX	25	VIII Kal. nov.	
C	C		26	VII Kal. nov.	
D	C	XVII	27	VI Kal. nov.	JEUX A LA VICTOIRE.
E	C	VI	28	V Kal. nov.	Les petits Myſtéres. Coucher des Virgilies.
F	C		29	IV Kal. nov.	
G	C	XIV	30	III Kal nov.	Les Féries de Vertumne. Jeux vouez.
H	C	III	31	Pridie Kal. nov.	Coucher de l'Arcture.

NOVEMBRE.

Sous la protection de la Déesse Diane.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
A	N		1	*Kalendis* nov. — Banquet de Jupiter. Jeux Circenſes. Coucher de la tête du Taureau.
B	F	XI	2	IV Nonas — Coucher au ſoir de l'Arcture.
C	F		3	III Nonas — Lever au matin de la Fidicule.
D		XIX	4	Pridie Nonas
E	F	VIII	5	*Nonis* nov. — Les Neptunales. Jeux pendant huit jours.
F	F		6	VIII Idus
G	C	XVI	7	VII Idus — Montre des ornemens.
H	C	V	8	VI Idus — Lever de la Claire du Scorpion.
A	C		9	V Idus
B	C	XIII	10	IV Idus
C	C	II	11	III Idus — Clôture de la mer. Coucher des Virgilies.
D	C		12	Pridie Idus
E	NP	X	13	*Idibus* nov. — Banquet commande'. Les Lectiſternies.
F	F		14	XVIII Kal. dec. — Epreuve des Chevaux.
G	C	XVIII	15	XVII Kal. dec. — Jeux Populaires au Cirque durant trois jours.
H	C	VII	16	XVI Kal. dec. — Fin des ſemailles de froment.
A	C		17	XV Kal. dec.
B	C	XV	18	XIV Kal. dec. — Le Merkatus durant trois jours. Le Soleil au ſigne du Sagittaire.
C	C	IV	19	XIII Kal. dec. — Souper des Pontifes en l'honneur de Cybéle.
D	C		20	XII Kal. dec. — Coucher des Cornes du Taureau.
E	C	XII	21	XI Kal. dec. — Les Libérales. Coucher au matin du Liévre.
F	C	I	22	X Kal. dec. — A Pluton & à Proſerpine.
G	C		23	IX Kal. dec.
H		IX	24	VIII Kal. dec. — Bruma ou les Brumales pendant trois jours.
A	C		25	VII Kal. dec. — Coucher de la Canicule.
B	C	XVII	26	VI Kal. dec.
C	C	VI	27	V Kal. dec. — Sacrifices mortuaires aux Gaulois déterrez & aux Grecs *in Foro Boario*.
D	C		28	IV Kal. dec.
E	C	XIV	29	III Kal. dec.
F	F	III	30	Pridie Kal. dec.

DE'CEMBRE.

Sous la protection de la Déesse Veſta.

Lettres Nundinales.	Jours.	Nombre d'Or.		
G	N	XI	1	*Kalendis* dec. — A la Fortune Féminine.
H			2	IV Nonas
A		XIX	3	III Nonas
B		VIII	4	Pridie Nonas — A Minerve & à Neptune.
C	F		5	*Nonis* dec. — Les Faunales.
D	C	XVI	6	VIII Idus — Coucher du milieu du Sagittaire.
E	C	V	7	VII Idus — Lever au matin de l'Aigle.
F	C		8	VI Idus
G	C	XIII	9	V Idus — A Junon Jugale.
H	C	II	10	IV Idus
A	NP		11	III Idus — Les Agonales. Les quatorze jours Alcyoniens.
B	EN	X	12	Pridie Idus
C	NP		13	*Idibus* decemb. — Les Equiries, ou courſe des Chevaux.
D	F	XVIII	14	XIX Kal. jan. — Les Brumales. Les Ambroſianes.
E	NP	VII	15	XVIII Kal. jan. — Les Consuales. Lever au matin de l'Ecrevice entiére.
F	C		16	XVII Kal. jan.
G		XV	17	XVI Kal. jan. — Les Saturnales pendant cinq jours.
H	C	IV	18	XV Kal. jan. — Lever du Cigne. Le Soleil au ſigne du Capricorne.
A	NP		19	XIV Kal. jan. — Les Opalie'nes.
B	C	XII	20	XIII Kal. jan. — Les Sagittaires pendant deux jours.
C	NP	I	21	XII Kal. jan. — Les Agéronales. Les Divales. A Hercule & à Vénus avec du vin miélé.
D	C		22	XI Kal. jan. — Les Compitales, les Féries dédiées aux Lares. Jeux.
E	NP	IX	23	X Kal. jan. — Les Féries de Jupiter. Les Larentinales ou Laurentinales. Coucher de la Chévre.
F	C		24	IX Kal. jan. — Les Juvénales. Jeux.
G	C	XVII	25	VIII Kal. jan. — La fin des Brumales. Solſtice d'hiver.
H	C	VI	26	VII Kal. jan.
A	C		27	VI Kal. jan. — A Phœbus pendant trois jours. Lever au matin du Dauphin.
B	C	XIV	28	V Kal. jan.
C	F	III	29	IV Kal. jan. — Coucher au ſoir de l'Aigle.
D	F		30	III Kal. jan. — Coucher au ſoir de la Canicule.
E	F	XI	31	Pridie Kal. jan.

KALENHAUSEN ou CALDENHAUSEN, village d'Allemagne, ſitué dans le Comté de Meurs, entre la ville de Meurs & celle d'Ordingen. Quelques-uns le prennent pour la petite ville nommée anciennement *Calonis* ou *Calo*, que d'autres mettent à Kulf, ville de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

KALESTEIN. *Voyez* KALCKSTEIN.

* KALF (Guillaume) un des plus habiles Peintres des Païs-Bas pour peindre des fruits. Il eut pour Maître Henri Pot, fameux Peintre en portraits & en hiſtoires. Quoique Kalf n'ait par vécu longtems, il eſt ſorti de ſes mains un tres grand nombre de piéces eſtimées des Connoiſſeurs, & que l'on peut voir dans les Cabinets des Curieux des Païs-Bas. Il étoit d'une humeur fort obligeante & d'une tres agréable converſation. M. Weyerman ne marque point l'année de ſa naiſſance, mais bien celle de ſa mort, arrivée en 1693, & qui lui fut cauſée par une chûte. * *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 265 & *ſuiv.*

* KALIN, ville de Perſe eſt à 87 degrez, cinq minutes de longitude, & à 32 degrez, 15 minutes de latitude. Le territoire de cette ville eſt fertile en blez, il y croit de très-beaux fruits, & on y nourrit auſſi beaucoup de bétail. * Tavernier, *Voyage de Perſe*, *tome* 1. *l.* 3. *c.* 13. édit. de Hollande, 1692.

KALINBOURG, petite ville du Danemarck. Elle eſt dans l'iſle de Zélande, ſur le détroit du Belt, où il y a un bon port. Il y a dans ce lieu un vieux château, dans lequel mourut Chriſtierne II, Roi de Danemarck & de Suéde, l'an 1559, après y avoir été priſonnier vint-ſept ans. * Maty, *Dict. Géogr.*

KALIS, petite ville d'Allemagne dans la nouvelle Marche de Brandebourg, ſur un petit Lac formé par la riviére de Tréga, à dix lieues de Stargard en Caſſubie vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

KALISCH, province de la Baſſe Pologne, avec tître de Palatinat, en Latin *Calliſſienſis Palatinatus.* Ses bornes ſont le Palatinat de Poſna à l'occident, ceux de Sirad de Lencici, de Brzeſtye & d'Inowlocz à l'orient; la Pruſſe Royale au ſeptentrion; & la Siléſie avec le Palatinat de Sirad au midi. Ses villes principales ſont Gneſne, Laudick, Kamin & Kaliſch qui en eſt la Capitale. *Voyez* CALISCH. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Moderne*, *tome* 1. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KALISCH, ville de Pologne. *Voyez* CALISCH.

KALKAR (Henri de) *Voyez* HENRI de KALKAR.

KALLAI. *Voyez* CE'LAI.

KALLO. *Voyez* KALO.

KALLUNDBORG, *Voyez* KALINBOURG.

KALMINTZ ou KALMUNTZ, étoit anciennement une ville des Quades en Allemagne, appellée en Latin *Celemantia.* Ce n'eſt maintenant qu'un village de l'Autriche, ſitué vers la ſource de la Teya, à dix lieues au deſſus de Snaim, & aux confins de la Moravie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KALMOUCHS, peuples de la grande Tartarie, vers la côte de la Mer Caſpienne ou de Tabariſtan, & le Volga. *Voyez* TARTARES. * Tavernier, *dans ſes Voyages.*

KALNICK, qui étoit autrefois la capitale de l'Ukraine, au rapport du Chevalier de Beaujeu dans ſes Mémoires, eſt dans le Palatinat de Braclaw, au confluent d'une petite riviére & du Sup, au nord-eſt de la ville de Braclaw, dont elle eſt éloignée de neuf à dix lieues.

KALO, ville de la Haute Hongrie, capitale du Comté qui porte ſon nom, eſt ſituée dans un marais, que forme la riviére de Kalo entre les villes de Débrecin, & du Grand Waradin. Elle fut priſe en 1681 par le Comte Tékéli, & les Impériaux la reprirent en 1685. * *Hiſt. & Deſcript. du Royaume de Hongrie.*

KALO (Le Comté de) eſt ſitué dans la Haute Hongrie. Il a au nord le Comté de Chége, au Levant les Comtez de Zathmar & d'Ugogh, au midi celui de Thurthur & au Couchant celui de Zolnok. Kalo ou Kallo en eſt la ville capitale. Les autres ſont le Grand Waradin, Saint-Job, Débrecin, & Bihar, qui lui donnoit autrefois le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

KALONYME, nom de pluſieurs Rabbins célébres, lequel ſignifie en Grec la même choſe que *Schem Tof* en Hébreu, c'eſt à dire, *bon nom.* Dans le douziéme ſiécle vivoit R. Kalonyme, fils de Juda, & oncle maternel de Raſchi. Dans le XIII ſiécle vivoit R. Kalonyme de Luques. R. Kalonyme Diſciple de Maimonidès, & qui a défendu ſon Maître par divers Ecrits, particuliérement dans celui qui eſt intitulé *Meſcharet Moſche*, vivoit auſſi dans le XIII ſiécle. Mais le plus fameux de tous les Kalonymes, eſt *Kalonyme* fils de *Kalonyme*, qui a publié un livre intitulé *Efeu Bochan* ou la *Pierre de touche*, dans lequel il enſeigne, comment on peut connoître les vices du ſiécle, & s'en préſerver. Cet Ouvrage a été réimprimé diverſes fois, & quelquefois avec la Traduction en Allemand. On a de ce même Auteur *Iggeret Bagnale Chajim*, ou *l'Epître des Animaux*, dans laquelle il introduit les hommes & les bêtes raiſonnant enſemble, & expliquant chacun ſa nature & ſes propriétez, de ſorte qu'à la fin, l'excellence de l'homme au deſſus des bêtes paroit avec évidence. Cet Ouvrage eſt traduit de l'Arabe & mis en rimes Hébraïques. Ce même Rabbin doit avoir encore traduit de l'Arabe en Hébreu pluſieurs autres Ouvrages, c'eſt pourquoi quelques-uns le croyent être le même que R. Kalonyme fils de David, fils de Théodore, qui a refuté dans un Ouvrage intitulé *Everſio everſionis*, le livre d'Averroès qui porte le tître d'*Everſio Philoſophorum.* Un autre R. *Kalonyme*, fils de R. David, vivoit vers le commencement du XVI ſiécle: ce fut lui, qui, à la ſollicitation de Daniel Bomberge, acheva la Grammaire Hébraïque d'Abraham de Balmes, intitulée *Mikne Aſram.* * Siphte Jeſchen. Buxtorf, *Biblioth. Rabin.* Bartoloccii & Wolffii *Biblioth. Hebr.*

KALSUDI, nom des petits Souverains du Biledulgérid en Afrique,

* KALTENBRUNN, Seigneurie avec château dans la Haute Carniole au nord-oueſt de Laubach, dont elle eſt éloignée de près de deux lieues. Elle appartient aux Jéſuites de Trieſte. Ce lieu donnoit cy-devant aux Barons de Khiſel le ſurnom de Kaltenbrunn, mais à préſent la famille en eſt éteinte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvaſor.

* KALTENBRUNN, famille noble & diſtinguée de Siléſie, dont il eſt fait mention dans d'anciens documens dès l'an 1340.

* KALTEN-NORTHEIM, village & Sénéchauſſée dans le Comté de Henneberg en Franconie, eſt au nord-oueſt de Henneberg, dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues.

KALTEYSEN (Henri) né de parens nobles dans un château près de Coblents, diocéſe de Tréves, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, & après avoir enſeigné la Théologie à Cologne, fut fait Inquiſiteur général. Il fut appellé au Concile de Bâle, & s'y fit remarquer par la maniére vive, avec laquelle il diſputa l'an 1433, contre les Huſſites; mais, ou il n'y étoit plus, ou il ſe retira lorsque le Concile ſe déclara contre le Pape Eugéne IV, qui le fit Maître du Sacré Palais l'an 1443. Depuis, en 1448, Nicolas V l'envoya à Louvain pour y propoſer des projets de réformation, & le 27 février 1452, le même Pape le fit Archevêque de Drontheim en Norvége & de Céſarée. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que Kalteyſen. On gardoit encore l'an 1688, à Coblents, huit volumes tant de piéces de ſa compoſition, que d'autres hommes célébres de ſon ſiécle ou des ſiécles précédens, qu'il avoit recueillies, & il y en avoit autrefois douze, dans l'un deſquels étoit ſon Diſcours *de libera Verbi Dei prædicatiane*, qu'il avoit prononcé au Concile de Bâle, & que Henri Caniſius a publié au quatriéme tome, *Antiq. Lect.* Kalteyſen alla ſans doute prendre poſſeſſion de ſon Evêché, mais à l'exemple de pluſieurs Religieux de ſon Ordre, il y renonça enſuite pour vivre avec ſes Fréres à Coblents, où il mourut le deuxiéme octobre 1465. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 1.

* KALT-WE'HE'BRUNNEN, fontaine de Suiſſe dans le Canton de Lucerne. Son eau a la vertu de guérir la fiévre, particuliérement la tierce. On n'a pour cela qu'à en boire autant qu'en en peut avaler, même juſques à la nauſée. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 394.

KALVARIJA, ville de Pologne. *Voyez* GOURA.

KALW, ville. *Voyez* CALW.

KAM. KAN. KAO. KAP.

KAM, ſignifie en Langue Turque & Perſane, *grand & puiſſant Seigneur.* Les Rois les plus puiſſans du Turqueſtan, de la Grande Tartarie & du Cathay, ſe ſont attribué autrefois ce tître. Ginghiz, ce puiſſant Conquérant, ne s'en eſt point donné d'autre: de ſorte même qu'il fait partie de ſon nom, & que tous les Auteurs Orientaux l'appellent Ginghiz-kam. Les Tartares de la Crimée, que l'on appelle ordinairement les petits Tartares, leſquels deſcendent de Ginghiz-kam, retiennent toujours les mêmes tîtres; & c'eſt auſſi le premier que prennent les Empereurs Ottomans, de tous ceux qu'ils s'attribuent. Ainſi en marquant leur Généalogie, les Auteurs Turcs diſent, *Mohammed Kam*, *Ben Ibraïm Kam*, *Ben Amet Kam*, *&c.* Les Empereurs prennent même ce tître au haut de leurs patentes, & dans leur paraphe: par exemple, le paraphe du Sultan Mahomet IV, contenoit ces mots, *Mohammed Kam*, *Ben Ibrahim Kam*, *Modhaffer daïma: Mohamed Kam*, *fils d'Ibrahim Kam*, *toujours victorieux.* Les Seigneurs de la Cour & les Gouverneurs de province, prennent auſſi le tître de Kam, dans la Perſe. Kakam ſe prend auſſi dans la même ſignification que Kam; mais il n'eſt pas ſi fort uſité. * D'Herbelot, *Biblioth. Orientale.* *Voyez* auſſi CHAM.

* KAM ou CHAM, joli bourg de Suiſſe dans le Canton de Zug. Il eſt ſur le bord occidental du Lac de Zug, à l'oueſt-nord-oueſt du bourg de Zug dont il eſt ſéparé par la largeur du Lac, & duquel il eſt éloigné d'environ une lieue & demie. C'étoit autrefois une ville qui a été longtems poſſédée par divers Gentilshommes du païs qui y avoient un château dont on ne voit plus que les ruïnes. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 465. édit. d'Amſterdam 1730.

* KAMA, grande riviére de la Moſcovie ſeptentrionale. Elle prend ſa ſource entre le 66 & le 67 degré de longitude, & entre le 59 & le 60 de latitude. Elle coule d'abord du ſud-oueſt au nord-eſt, juſques à Kaigorod, puis après avoir pendant quelque tems continué ſon cours de l'oueſt à l'eſt, elle le tourne du nord-oueſt au ſud-eſt juſques à Suſoskoy. Alors elle va à peu près du nord au ſud, juſqu'au 55 degré de latitude, & enfin de l'eſt à l'oueſt juſques à ſon emboûchure dans le Volga, un peu au deſſous de Pagantzina. * M. Deliſle, *Carte de la Moſcovie.*

* KAMAN, ville d'Aſie, dans la preſqu'iſle de deça le Gange. Elle eſt dans le Royaume de Carnate entre le 14 & le 15 degré de latitude, & par delà le 95 de longitude. * M. Deliſle, *Carte des côtes de Malabar*, *de Coromandel*, *&c.*

* KAMEN, petite ville du Comté de la Mark dans le Cercle de Weſtphalie en Allemagne, eſt au ſud-oueſt de Ham dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

KAME'NIECK. Il y a deux petites villes de ce nom en Pologne. L'une eſt dans la Poléſie, ſur la riviére d'Ilſna à huit lieues de Breſſici vers le nord. L'autre dans la Mazovie ſur le Bug, à 16 lieues de Varſovie au nord-eſt. Il ne faut pas au reſte confondre ces deux petites villes avec l'importante fortereſſe de Kaminiek. * Maty, *Dict. Géogr.*

KAME'NIEK, ville de Podolie. *Voyez* KAMINIEK.

KAME'RIK. *Voyez* CAMBRAY.

KAMHI, Empereur de la Chine, petit-fils du Prince Tartare, qui l'a conquiſe. En 1716, il avoit 63 ans, & régnoit depuis environ cinquante ans. Il a de l'inclination pour les Arts

&

& les Sciences des Européens, & c'eſt ce qui l'engage à ſouffrir les Miſſionnaires. Il a tout l'orgueil & le faſte des Aſiatiques. Sa vanité ne peut ſouffrir que dans les Cartes Géographiques, on ne mette pas ſon Empire dans le centre du monde. Toutes les Cartes qu'on dreſſe par ſon ordre ſont conformes à ſes déſirs. Il fallut que le P. *Matthieu Ricci* dans ſa Carte Chinoiſe du monde, qu'il dreſſa à Peking, renverſât l'ordre pour plaire à l'Empereur, & pour ſuivre ſes idées. Sa curioſité n'a point de bornes, & il veut ſavoir juſques aux choſes qu'il ſied bien à un Prince d'ignorer. Un jour il voulut s'enivrer, pour ſavoir quel étoit l'effet du vin. Un Mandarin l'empêcha de s'enivrer de nouveau, lui ayant fait accroire que pendant l'ivreſſe il avoit fait une injuſtice énorme dont il ne ſe ſouvenoit point, & dont il avoit honte. Le P. *Laureaty*, parlant à M. le *Gentil*, qui nous fournit cet article, de l'avarice de Kamhi, lui dit, que ce Prince ſe promenant dans un parc de la ville de Nankin, il appella un Mandarin de ſa ſuite, le plus riche particulier de l'Empire, & lui ordonna de prendre la bride d'une bourique ſur laquelle il monta, & de le conduire autour du parc. Le Mandarin obéït, & reçut un *Taël* pour récompenſe. L'Empereur voulut le conduire à ſon tour, & la promenade finie, le Prince dit au Mandarin, *combien de fois ſuis-je plus grand que toi?* le Mandarin ſe proſternant à ſes piez, lui dit, qu'il n'y avoit aucune comparaiſon à faire. Eh bien, repartit l'Empereur, j'en veux faire une, je ſuis vint mille fois plus grand que toi, paye donc ma peine à proportion de ce que j'ai payé la tienne. Le Mandarin paya vint mille *Taëls*, qui font cent mille francs. Cet Empereur a un nombre conſidérable de femmes & d'enfans. * Le Gentil, *Voyage autour du Monde*, *tome* 1. *p.* 303. &c.

K A M I E N I E C K. *Voyez* K A M E'N I E C K.

K A M I N, petite ville avec châtellenie. Elle eſt dans le Palatinat de Kaliſch dans la Haute Pologne, ſur la Warte, entre Gneſne & Lencici, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

K A M I N, ville de Poméranie. *Voyez* C A M I N.

K A M I N I E C K, ville de Pologne, capitale de la Haute Podolie, avec Evêché ſuffragant de Léopol. Les Auteurs, qui écrivent en Latin, la nomment *Camenecia* & *Camienicum*, & les Polonois *Kaminieck Podelski*. C'eſt une très-bonne place, avec une forte citadelle élevée entre des rochers. Kaminieck eſt capitale d'un Palatinat, qui a ſous ſoi Tarnapol, Oucze, Zbaras, Zwaniecz, Ladau, &c. Cette ville qui fut preſque toute brûlée l'an 1669, eſt ſituée vers les frontiéres de la Moldavie. Elle a réſiſté autrefois à des armées de Turcs, de Tartares, de Tranſſylvains & de Valaques. Les premiers la prirent l'an 1672, & elle a été rendue à la Pologne par la paix de Carlowits l'an 1699.

K A M P. *Cherchez* C A M B.

K A M P E N (Henri de) (Jean de) (Jaques de) *Voyez* C A M P E N.

K A M P E R. *Voyez* C A M P E R.

K A M P S. *Voyez* C A M B.

K A M U E L. *Voyez* C A M U E L.

K A N, tître d'honneur. *Voyez* K A M & C H A M.

K A N, riviére. *Voyez* K E N.

K A N D A L E. *Voyez* K E N D A L E.

K A N D A W ou K A N D O W, ville. *Voyez* C A N D A W.

* K A N D E L, riviére de Suiſſe, dans le Canton de Berne, prend ſa ſource dans la montagne d'Engſtlingen ſelon Wagner, & dans le Mont-Ravin, ſelon Stumpfius; mais ce dernier ſe trompe. Suivant le rapport des gens du païs, cette riviére ſort du Mont-Gaſter qui eſt à trois heures de chemin de Kandelſteg. Elle coule juſques au deſſous de Wimmis dans le Sibenthal, où elle ſe groſſit par la Simme qu'elle reçoit. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 228. édit. d'Amſterdam, 1730.

* K A N D E L B R U C K, village de Suiſſe, dans le Canton de Berne, ſur la rive droite de la riviére de Kandel, au ſud du Lac de Thun, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

* K A N D E L S T A G ou K A N D E L S T E G, village de Suiſſe, dans le Canton de Berne, ſur la rive droite de la riviére de Kandel, au ſud-ſud-eſt de Kandelbruck, dont il eſt parlé dans l'article précédent.

K A N D U A N A, province de l'Empire du Mogol en Aſie, au delà du Gange, ſur les confins de la Grande Tartarie, entre les provinces d'Udeſſa, de Pitan, & de Gor. Karacatanka en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* K A N E, étoit un Général des Huns, qui s'étant emparé de la Pannonie remporta une victoire contre les Romains à Tulne dans l'Autriche; mais qui mourut dans la bataille & eut pour ſucceſſeur Attila. * Volaterran.

K A N I O W, petite ville de Pologne, au Palatinat de Kiow, dans la Volhynie. Elle eſt ſituée ſur la rive droite du Boryſthéne, & aſſez bien fortifiée.

K A N I S E ou C A N I S A, ville de Hongrie, eſt ſituée ſur une riviére, vers les frontiéres de la Stirie, & près du Drave & du Fort de Serin. Cette ville fut emportée par les Turcs l'an 1600, malgré tous les efforts que fit le Duc de Mercœur, pour empêcher les Infidéles de s'en rendre maîtres. Ferdinand, Archiduc d'Autriche, l'aſſiégea au mois de ſeptembre de l'année ſuivante, aſſiſté des troupes du Pape & des Princes d'Italie; mais il fut obligé de ſe retirer après deux mois de ſiége. L'an 1664, le Comte de Serin, étant entré dès le mois de janvier dans la Hongrie, y prit Cinq-égliſes ou Funfkirchen & quelques autres places, brûla Sigets, & fut aſſiéger Kaniſe, qu'il auroit infailliblement priſe, ſi on lui eût envoyé le ſecours qu'on lui avoit promis. Le Grand Viſir ayant ſçu la nouvelle de ce ſiége s'avança avec une puiſſante armée, le fit lever, & enſuite prit le Fort de Serin, la petite Comorre, &c. Le Comte Budiani bloqua Kaniſe le 30 janvier 1688 avec 7000 Hongrois. Le ſiége

dura juſques au premier avril 1690, que l'on capitula & on apporta au Comte les clefs de la ville, pendues à une chaine d'or. Le Turc qui les porta, dit en les remettant, *Je vous remets la place la plus importante de l'Empire Ottoman.* Les Impériaux y trouvérent un beau train d'Artillerie que les Turcs avoient pris autrefois ſur les Chrétiens. * Sanſon. Baudrand. *Vie de Tekeli. Diction. Allemand.*

K A N N E M A N (Jean) Allemand, de l'Ordre des Fréres Mineurs, vivoit dans le XV ſiécle. Il ſe fit des affaires, en avançant des Propoſitions hardies, touchant la puiſſance eccléſiaſtique. Il eſt Auteur d'une Apologie pour ſa défenſe, de pluſieurs Sermons & de quelques Queſtions. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiécle.*

K A N N I B A L E S. *Voyez* C A N N I B A L E S.

* K A N O L D (Jean) Docteur en Médecine à Breſlau, a publié quelques Ouvrages Allemands ſur la Peſte, ſur diverſes maladies contagieuſes du bétail, & ſur d'autres ſujets. Mais ce qui a le plus obligé le Monde ſavant, ce ſont les *Mémoires ſur la Nature & ſur les Arts*, en Allemand, qu'il entreprit en 1717 conjointement avec quelques uns de ſes amis. Ce curieux Ouvrage périodique a été interrompu par ſa mort, qui arriva le 15 novembre 1729, lorſqu'il avoit près de 50 ans. Il a laiſſé en Manuſcrit un autre Ouvrage conſidérable, intitulé, *Annales de ortu, progreſſu & exitu magnæ hominum peſtilentiæ ab anno* 1701, *ad annum* 1716. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 20. *p.* 206.

K A N T E L B E R G. *Voyez* C A N T O R B E'R Y.

K A N T E R B U R Y. *Voyez* C A N T O R B E'R Y.

K A N U T. *Cherchez* C A N U T.

K A O C H E U. *Voyez* C A O C H E U.

* K A P F E N B E R G, bourg d'Allemagne dans le Cercle d'Autriche. Il eſt dans la Stirie au nord-oueſt de Gratz ou Gracz dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues. Frédéric de Wit dans ſa Carte de la partie ſeptentrionale du Cercle d'Autriche, le nomme mal à propos *Rapſenberg.*

K A P O S, riviére. *Voyez* C A P O S.

K A P O S W A R. *Voyez* C A P O S W A R.

K A P U L, iſle. *Voyez* C A P U L.

K A R.

* K A R A, petite iſle à l'oueſt de l'Ecoſſe méridionale, entre l'Iſle d'Ila, & la preſqu'iſle de Cantire. Elle eſt au ſud de l'Iſle de Géga dont elle eſt ſéparée par un détroit.

K A R A C A T H A I, païs de la grande Tartarie. Sanſon dans ſa grande Carte de l'Aſie lui donne encore le nom de *Chaulach*, & il le place au midi de l'Oby, aux confins de la Sibérie & de la Tingœſie. On voit dans la nouvelle Carte de M. Witſen, un païs nommé *Karakitay*, qui eſt dans le Tangut, autour des villes de Kamul, de Sachion, & de Campion. Il peut bien être le même que celui-ci nonobſtant la différence de leur ſituation. * Maty, *Dict. Géogr.*

K A R A I B E S. *Voyez* C A R A I B E S.

K A R A I T E S. *Voyez* C A R A I T E S.

K A R A K A T A N K A, ville de l'Empire du Mogol en Aſie, capitale du Royaume de Kanduana, & ſituée ſur une riviére au nord du Lac de Chiamay. * Maty, *Dict. Geogr.*

* K A R A K O T O N, ville de la grande Tartarie ſur les confins de la Chine, au commencement du 43 degré de latitude, & du 134 degré de longitude. Elle eſt au nord de Péking, dont elle eſt éloignée de plus de quarante lieues. Elle eſt environnée de paliſſades de bois de chêne pour ſe garantir des ours, des léopards, des tigres & d'autres bêtes féroces qui ſont en grande quantité dans ces quartiers-là. * *Carte de la Tartarie de* M. Deliſle. *Gr. Dict. Univ. Holl.* où elle eſt appellée K E'R A K A. T O N.

K A R A - M E'H E'M E T, Bacha Turc, ſignala ſon courage aux ſiéges de Candie, de Kaminieck & de Vienne, & ſe diſtingua au combat donné à Cotchin. Après avoir été pourvu du Gouvernement de Bude l'an 1684, il y fit une merveilleuſe réſiſtance contre les Impériaux; mais il y mourut pendant le ſiége, d'une bleſſure qu'il reçut d'un éclat de canon, en donnant ſes ordres ſur les remparts. Il avoit peu de tems auparavant fait tuer quarante Eſclaves Chrétiens, en préſence d'un Officier, qui l'étoit allé ſommer de ſe rendre de la part du Prince Charles de Lorraine. * *Rélation du ſiége de Bude*, *&c.* M. De la Croix, *Etat de l'Empire Ottoman.*

K A R A M I T. *Voyez* C A R - A M I T.

K A R A S E'R A, lieu d'Aſie dans le Diarbékir. Ç'a été autrefois une grande ville, & ſans doute habitée par des Chrétiens, comme on peut en juger par ſept ou huit égliſes qu'on y voit encore à moitié rompues; & dont les clochers ne ſont pas gâtez. * Tavernier, *Voyage de Perſe*, *tome* 1. *l.* 2. *ch.* 4. *p.* 188 & 189. édit. de Hollande, 1692.

K A R A S U, petite ville de la Tartarie Crimée, ſituée ſur la riviére de Karaſu, entre Baciéſaraï & Caffa, à huit lieues de la premiére & à douze de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* K A R A S U, riviére de la Tartarie Crimée, fait un demi-cercle dans ſon cours, coule d'abord du ſud-oueſt au nord-eſt, & puis du nord-oueſt au ſud-eſt.

K A R C S M A. *Voyez* C A R T C H E'M A.

* K A R E'A T H ou C A R E'E, pére de *Johanan* l'un de ceux qui allérent trouver *Guédalja*, Gouverneur que *Nebucadnetſar* Roi de Babylone avoit commis ſur la Judée, & qui implorérent ſa protection. Il la leur promit & les exhorta à demeurer dans le païs. * II ou IV. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 23. Le nom de *Carée* ſignifie *un chauve*, ou, un feu qui vient à l'encontre. * Simon, *Dict. de la Bible.*

K A R E L E N. *Cherchez* la C A R E'L I E ou C A R E K E N.

KARGAPOL. *Voyez* CARGAPOL.

KARHAIS, KE'RAHEZ ou CARHAIX, en Latin *Caretum*, bon bourg avec une Abbaïe de Bénédictins, dans l'Evêché de Quimpercorentin en Bretagne, à douze lieues de la ville de Quimpercorentin, vers le nord-eſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

KARIB SCHACH, Roi des Kileks, peuples de la province de Kilan, dans le Royaume de Perſe, étoit deſcendu des anciens Rois de ce païs, & voulut en ôter la poſſeſſion à Schach-Sophi, Roi de Perſe, ſucceſſeur de Schach-Abas, qui l'avoit conquis l'an 1600. Il trouva moyen de lever une armée de quatorze mille hommes, & prit d'abord la ville de Reſcht, puis occupa toutes les avenues du Kilan; mais le Roi de Perſe envoya contre lui une armée de quarante mille hommes, qui défirent entiérement ſes troupes, & ſe ſaiſirent de ſa perſonne. Il fut mené à Caſwin, où étoit le Sophi, lequel ordonna qu'on lui fît une entrée par raillerie, & qu'il fût accompagné de cinq cens Courtiſancs, qui le traitérent avec mille indignitez, dans cette ridicule cérémonie. Lorsqu'il eut été condamné à mort, on commença ſon exécution par un ſupplice aſſez extraordinaire. Il fut ferré aux piez & aux mains comme un cheval, & aprés qu'on l'eut laiſſé languir ainſi trois jours, il fut attaché au haut d'une perche dans le Meidan ou grand marché, & tué à coups de fléches. Le Roi tira le premier coup, & obligea tous les Seigneurs de ſa Cour à ſuivre ſon exemple. * Oléarius, *Voyage de Perſe.*

KARIKFERGUS ou KARIKVERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

KARKAH. *Voyez* CARIATH.

KARKISE. *Voyez* KIRKISIA.

* KARKOUB, ville d'Aſie dans la Perſe, eſt à 74 degrez 45 minutes de longitude, & a 32 degrez 15 minutes de latitude. C'eſt une ville de paſſage pour tous les Pélerins qui vont à la Mecque, & qui viennent des hautes contrées de la Perſe. * Tavernier, *Voyages*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 401. édit. de Hollande 1692.

KARLSTADT. *Voyez* CARLSTADT.

KARMATH, fameux Impoſteur, qui ſelon quelques Hiſtoriens, étoit natif de Hamadam-Karmath, village des dépendances de la ville de Cufa, duquel il tira ſon nom. Quelques autres veulent que ce nom lui ait été donné, parce qu'il étoit petit & contrefait; car c'eſt ce que ſignifie en Arabe le mot de *Karmath*. Il fut Auteur d'une Secte, qui renverſoit tous les fondemens du Muſulmaniſme, & qui fit de grands progrès dans les Etats des Califes. Cet homme commença à paroître l'an de l'Hégire 278, de JESUS-CHRIST 891, & ſes Sectateurs nommez Karmathiens furent regardez par les Muſulmans, non comme des Sectaires, mais comme des impies & des athées. Leur Prophéte étoit d'une vie fort auſtére, & diſoit, que Dieu lui avoit commandé de faire non pas cinq priéres, comme faiſoient les Muſulmans, mais cinquante par jour. Il établit cette pratique parmi les ſiens, qui négligoient le travail pour s'y appliquer. Ils mangeoient beaucoup de choſes défendues par la Loi Muſulmane, & croyoient que les Anges étoient leurs guides dans toutes leurs actions, & que les Démons, ou eſprits follets étoient leurs ennemis. Ils allégoriſoient tous les préceptes de la Loi Mahométane; car ſelon leurs principes, la priére n'eſt que le ſymbole de l'obéïſſance, que l'on doit rendre à l'Iman ou Chef de la Secte, qu'ils appelloient d'un nom particulier *Maaſſum*, c'eſt à dire, *préſervé de Dieu*. Au lieu de la dixme de leurs biens, que les Mahométans donnoient aux pauvres, ils en mettoient la cinquiéme partie à part pour leur Iman, qui étoit chez eux maître du ſpirituel & du temporel. Quant au jeûne, ils le regardoient ſeulement comme le ſymbole du ſilence & du ſecret que l'on doit garder à l'égard des Etrangers, qui ne ſont pas de leur Secte. Enfin ils croyoient que la fidélité pour leur Imam, étoit figurée par le précepte qui défend la fornication: en ſorte que ceux qui révélent les myſtéres de leur Religion, & qui n'obéïſſent pas aveuglément à leur Chef, tombent dans le crime d'adultére & de fornication. La Secte des Karmathiens commença ſous le Califat de Raſchid, ou ſelon quelques-uns, ſous celui de Mamon. Mais leur Chef ayant diſparu, elle fut tenue cachée, & ceux qui la profeſſoient, n'ont jamais reconnu aucun Imam particulier, ni adhéré publiquement à aucun Chef ſous ces deux régnes. Ce fut ſous le Califat de Motamed l'an 275 de l'Hégire, 888 de JESUS-CHRIST, que les Karmathiens commencérent à exciter des mouvemens dans les bourgades de la ville de Cufa en Chaldée. Le commencement des troubles que cette Secte cauſa, tombe dans l'année 278 de l'Hégire, un an avant la mort du Calife Motamed; mais ces troubles ne furent pas alors fort conſidérables. L'an 286 de l'Hégire, Abuſaïd Habab ſe trouva à leur tête, après avoir ramaſſé un grand nombre de ces gens-là, qui s'étoient multipliez dans l'Iraque Arabique ou Chaldée. Il fit longtems la guerre à Motadhed; il prit la ville de Hagiar, qui eſt l'ancienne métropole de l'Arabie, nommée par les Latins *Petra Deſerti*, dont il fit ſa capitale. Sous le Califat de Moctafi, les Karmathiens firent une guerre continuelle dans les provinces de Chaldée, de Syrie, & de Méſopotamie. La ville de Damas ſe racheta avec de l'argent; mais ils prirent par force celles de Baalbec & de Salemiah, & en maſſacrérent la plupart des Habitans. Leurs Chefs étoient alors Jahia, Huſſain & Zacrunac, dont le dernier défit l'armée du Calife, & fit faire main baſſe ſur la Caravane des Pélerins de la Méque, deſquels il pilla les bagages. Mais il fut enfin défait par Joſeph, fils d'Ibrahim, Général de Moctafi, & mourut des bleſſures qu'il reçut dans le combat, l'an de l'Hégire 294, de JESUS-CHRIST 906.

L'an 301, Abuſaïd Prince des Karmathiens, qui commandoit dans la ville de Hagiar, fut tué dans le bain par un de ſes Eſclaves, & Saïd ſon fils aîné lui ſuccéda, à condition néanmoins qu'à cauſe de ſon peu de ſanté, il remettroit le commandement à Abu Thaher ſon cadet, dès qu'il ſeroit parvenu à un âge compétent. Abu Thaher âgé de 18 ans ne jugea pas à propos d'attendre plus long-tems. Il fit croire aux plus groſſiers de ſa Secte, que Dieu lui révéloit les choſes les plus cachées, & ſe mit auſſitôt à la tête d'une aſſez groſſe troupe de gens qui le ſuivirent. Il prit d'aſſaut la ville de Baſſora, tua un grand nombre de ſes Hatans, & l'abandonna enſuite, après l'avoir pillée pendant dix-ſept jours, l'an de l'Hégire 311, de JESUS-CHRIST 923. L'année ſuivante, il défit la Caravane des Pélerins à leur retour de la Mecque, & fit priſonnier Abdallah fils de Hamadan pére du Sultan Seiſeddulah, qui en étoit le conducteur. Il le renvoya pourtant quelque tems après, parce qu'il vouloit ſe réconcilier avec le Calife Moctader. Il lui demanda en effet la paix, ſe contentant de la ville de Baſſora, avec la petite province d'Ahuaz en Principauté; mais le Calife ne voulant jamais conſentir à ſa demande, quoiqu'il eût reçu ſes Ambaſſadeurs avec honneur, & qu'il leur eût même fait des préſens, Abu Thaher s'en vengea l'année ſuivante; car il prit la ville de Cufa, la pilla entiérement, tua une partie de ſes Habitans, & réduiſit l'autre en ſervitude.

L'an de l'Hégire 319, les Karmathiens étant ſortis de Bahrein & d'Ahaſſa, marchérent du côté de la Mecque, ravagérent tout le païs, prirent la ville, & y tuérent plus de trente mille perſonnes. Ils emplirent le puits de Zemzem de cadavres, fouillérent le temple, en y enterrant 3000 morts, & enlevérent la célébre pierre noire, dont ils couvrirent un lieu ſale. Après cette action, Abu Thaher s'approcha de Bagdet, pour inſulter le Calife Moctader, avec 500 chevaux ſeulement. Le Caliſe envoya Abuſage avec trente mille hommes pour l'enlever. Abuſage voyant qu'Abu Thaher avoit ſi peu de monde, le mépriſa & écrivit par avance au Calife, *je vous envoye Abu Thaher priſonnier, pour en faire ce que vous voudrez.* Moctader lui écrivit, *faites rompre le pont du Tigre, afin qu'il ne vous puiſſe pas échapper.* Abuſage ayant reçu ſes ordres, envoya un homme à Abu Thaher, qui lui dit de ſa part, qu'en conſidération de l'ancienne amitié qui étoit entre eux, il lui conſeilloit, vu le petit nombre de ſes troupes, incapables de réſiſter au Calife, de ſe rendre ou de trouver le moyen de ſe ſauver. Abu Thaher demanda à l'Envoyé combien Abuſage avoit de gens. L'Envoyé lui ayant répondu, trente mille, il repliqua, *Il lui en manque trois comme les miens.* Puis ayant fait venir en ſa préſence trois de ſes gens, il commanda au premier de ſe percer la gorge avec un poignard, au ſecond de ſe jetter la tête la premiére dans le Tigre, au troiſiéme de ſe précipiter d'un lieu fort haut; & ces trois hommes lui ayant obéï au premier ſigne qu'il leur fit, Abu Thaher dit à l'Envoyé, *Celui qui a de ſemblables troupes n'apprehende pas le nombre de ſes ennemis: je te donne à toi bon quartier; mais ſache que je te ferai voir bientôt Abuſage ton Général enchaîné parmi mes chiens.* Il lui donna en effet la nuit ſuivante une ſi rude camiſade, qu'il tua une partie de ſes troupes, & mit le reſte en fuite, Abuſage fut fait priſonnier, & Abu Thaher ne manqua pas de le faire mettre à l'attache entre ſes dogues. L'an 327, il promit de laiſſer paſſer la Caravane des Pélerins de la Mecque, qui avoit ceſſé de ſe mettre en chemin, depuis l'an 319, moyennant la ſomme de 25 mille dinars d'or. L'an 332 de l'Hégire, 943 de JESUS-CHRIST, Abu Thaher mourut paiſible poſſeſſeur d'un grand Etat, qu'il laiſſa à partager entre ſes fréres, car il n'avoit point d'enfans. Cependant il avoit fort limité leur pouvoir, en établiſſant un Conſeil de ſept perſonnes, qui devoient adminiſtrer toutes les affaires, qui concernoient la Religion & l'Etat.

L'an de l'Hégire 339, de JESUS CHRIST 950, ſous le califat de Mothi, le 23 des Abbaſſides, les Karmathiens rapportérent de Cufa à la Mecque la Pierre Noire, qu'ils en avoient enlevée 20 ou 22 ans auparavant. Ils racontent ſur ce ſujet bien des fables, que je ne juge pas à propos d'inférer ici. La Secte des Karmathiens ſe diſſipa peu à peu; car les Baridiens les ayant exterminez dans l'Arabie, ceux qui ſe ſoulevérent depuis dans Alep & ailleurs, n'eurent point de ſuite. * D'Herbelot, *Bibliothéque Orient.* Bayle, *Dict. Crit.*

KARNE (Edmond) *Voyez* CARNE.

KARNKOWSKY (Staniſlas) Archevêque de Gneſne, s'appliqua fort aux études pendant ſa jeuneſſe & fut fait Evêque d'Uladiſlavie en 1596. Il y demeura 18 ans & pendant ce tems-là il réforma ſon Clergé & établit diverſes Ecoles & Séminaires. Sigiſmond Auguſte, Roi de Pologne, étant mort en 1572, l'Archevêque de Gneſne à cauſe de ſon grand âge ne fit pas paroître tout le ſoin & toute l'activité néceſſaire, de ſorte que Jean Firley, Palatin de Cracovie, chercha à porter atteinte à l'autorité archiépiſcopale; mais Karnkowsky la ſoutint & donna ſa voix à Henri de Valois frére du Roi de France à la Diéte de Varſovie. Il reçut ce Prince près de Méſeriz & lui fit une belle Harangue au nom des Etats du Royaume, en janvier 1574. Il aſſiſta à ſon couronnement, & lorsque Henri ſe retira ſecrettement de la Pologne la même année, il le ſuivit dans l'eſpérance de le faire revenir. En 1575, on procéda à une nouvelle élection dans laquelle l'Archevêque de Gneſne & quelques autres portérent leur vue ſur l'Archiduc Maximilien; mais Karnkowsky nomma Reine de Pologne *Anne*, ſœur de Sigiſmond Auguſte & ſe vit appuyé par pluſieurs autres. Ils donnérent auſſi pour époux à cette Princeſſe *Etienne Bathori*, Vaivode de Tranſſylvanie. L'Archevêque de Gneſne refuſant de couronner la Reine, Karnkowsky fit cette cérémonie à Cracovie. En 1577, il demanda l'Evêché de Cracovie, mais en vain; le Roi l'aſſura pourtant qu'il auroit l'Archevêché de Gneſne, dont il fut fait d'abord Coadjuteur & auquel il parvint effectivement en 1581, & en même tems à la Primatie de la Pologne. Dans les troubles, au ſujet de la Maiſon *Zborowsky*, il fit tous ſes efforts pour rétablir la paix, quoiqu'on ait cru d'abord qu'il avoit découvert le premier au Roi les deſſeins dangereux de Chriſtophle Zborowsky. Depuis la

mort

mort du Roi Etienne, arrivée en 1586, il préſida dans le Directoire durant l'interrégne, & quoique la famille de Zborowsky, avec ſes adhérans, eût élu pour Roi Maximilien, Archiduc d'Autriche, il fit élever ſur le thrône, par une autre élection, le Prince Royal de Suéde Sigiſmond III, qu'il couronna lui même. Jean Zamoisky, Chancelier du Royaume, s'étant fait pluſieurs ennemis, l'Archevêque ſe joignit à eux & convoqua une aſſemblée inuſitée à Kow en 1590, dans laquelle il tâcha de faire caſſer les ordonnances faites dans la derniére Diéte du Royaume. Cette démarche le rendit fort odieux, c'eſt pourquoi il caſſa dans la Diéte de Varſovie en 1591, tout ce qu'il avoit fait dans l'aſſemblée de Kow & ſe réconcilia avec Zamoisky. Il fit bâtir à Caliſch un Collége pour les Jéſuites, & établit des Séminaires à Gneſne & à Uladiſlavie. Il mourut à Lowitz le 26 mai 1603, âgé de 78 ans & fut enterré chez les Jéſuites à Caliſch. On auroit ſouhaité qu'il eût été plus ferme dans ſes réſolutions; mais du reſte on ne peut pas nier qu'il n'ait eu beaucoup de mérite. On a de lui, *Hiſtoria interregni Polonici*, depuis le départ de Henri de Valois; *De Jure provinciali terrarum Civitatumque Pruſſiæ*. * *Dict. Allemand.*

KARN-TAUR, en Latin, *Carnicus Taurus*, montagnes d'Allemagne, entre l'Archevêché de Saltzbourg & la Carinthie. On prétend que ce ſont les montagnes, où habitoient anciennement lès peuples appellez *Norici Tauriſci*. * Maty, *Diction. Géogr.*

KARNWALD, en Latin *Carna Sylva*. C'eſt une forêt de la Suiſſe. Elle ſépare le Canton d'Underwald en deux parties, qui portent le nom d'*Ob dem wald* & d'*Underwald*, dont le premier ſignifie *au deſſus de la forêt*, & l'autre *au deſſous de la forêt*. * Maty, *Dict. Géogr.*

KAROPNITZE ou GLIUBOTEN, en Latin *Caropnitius* ou *Orbelus Mons*, montagne de la Turquie en Europe. Elle ſépare la Macédoine de l'Albanie, & ſe va joindre au Mont-Argentaro, ſur les confins de la Bulgarie. * Maty, *Diction. Géogr.*

KARPEN. *Voyez* CARPEN.

KARS. *Voyez* CARS.

KARSSEN. *Voyez* KARSO.

KARTAN. *Voyez* CARTHAN.

KARTCHE'MA. *Voyez* CARTCHE'MA.

KARTHALO. *Voyez* CARTALO.

* KARZEROM, ville d'Aſie, dans le Royaume de Perſe. Elle eſt dans le Farſiſtan à l'oueſt-ſud-oueſt de Schiras, dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues. * M. Deliſle, *Carte de la Perſe.*

KAS. KAT. KAU. KAY. KAZ.

KASAKES. M. Witſen dans ſa nouvelle Carte met des Tartares Kaſakes, entre les Kalmuchs, & il les place aux confins du Zagathay & vers les ſources du Chéſel. * *Voyez ſa Carte.*

KASBIN. *Voyez* CASBIN.

KASCHAN. *Voyez* CACHAN.

KASCHAW. *Voyez* CASSOVIE.

KASCHE'GUER, pètite ville du Mogoliſtan, qui a été autrefois la demeure d'un Roi de ce nom de Kaſchéguer. On n'y peut aller de Kachemire que par des chemins très-mal aiſez. Il y a entre autres un endroit où, en quelque tems que ce puiſſe être, il faut marcher ſur la glace environ un quart de lieue. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* On prétend que Kaſchéguer eſt la même choſe que Caſcar ou Caſghar. Cependant Kaſchéguer eſt placé dans le Mogoliſtan par M. Corneille, & Caſcar dans la grande Tartarie par M. Maty, & par M. Deliſle.

KASEMARK. *Voyez* KESMARK.

KASGHAR. *Cherchez* CASCAR.

KASIKERMEN, ville ſituée dans le païs des Tartares d'Okzakow, au midi du Boryſthéne, à deux lieues de la Mer Noire. Elle eſt défendue par quatre Forts quarrez, faits de briques larges & toutes de la même grandeur, & qui ſe touchent tous les uns les autres d'un côté. Il y en a trois, qui ſont ſur une même ligne droite; mais le quatriéme forme avec le ſecond un angle droit. Le premier de ces Forts touche le Boryſthéne, & eſt défendu de tours, de même que les deux autres, qui ſont ſur une même ligne. Le quatriéme eſt plus fort. Du côté où il n'eſt pas joint aux autres, au lieu de tours, il a deux baſtions grands & hauts, & un foſſé. Il fait de ce côté-là, face à la riviére, dans laquelle il y a vis à vis une iſle longue, qui a la figure d'une langue de bœuf. On l'appelle *Tovan*. Les Tartares y avoient en 1695, deux petits Forts, à quatre baſtions, un de chaque côté de l'iſle. Ils avoient encore un autre Fort près de la riviére. Cette même année un corps de Coſaques, Sujets du Czar de Moſcovie, attaqua ces Forts; & les ayant pris, ils aſſiégérent Kaſikermen, dont ils ſe rendirent maîtres en peu de tems. Par la tréve faite pour deux ans à Carlowits en 1699, cette place & Aſoph furent cédées au Czar. Mais par le traité de 1712, les Moſcovites ont rendu ces places au Turc après avoir démoli les nouvelles fortifications qu'ils y avoient faites. * *Mémoires du tems.*

KASIMIR, ville de Pologne. *Voyez* CASIMIR.

* KASIN, riviére d'Irlande, dans l'Ultonie au Comté d'Armagh, prend ſa ſource vers les confins du Comté de Monaghan, coule à peu près du ſud au nord, & vers la fin de ſon cours tournant à l'oueſt, ſe jette dans le Blackwater.

KASSEL. *Voyez* CASSEL.

* KASSRE-EL-LEHOUS, appellé ordinairement *Krengavar*, ville d'Aſie dans la Perſe, eſt à 76 degrez, 20 minutes de longitude. Le païs d'alentour eſt bon & porte d'excellens fruits. * Tavernier, *Voyage, tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 401. édit. de Hollande 1692.

KASTRIKOM & KASTERKUM. *Voyez* CASTRICUM.

* KATAN, que quelques uns nomment *Eccètan*, pére de *Joanan*, Juif dont les enfans revinrent de la Captivité de Babylone, au nombre de cent dix perſonnes. * *Eſdras* ou 1. *Eſdras*, *ch.* 8. *v.* 12.

KATAY ou KATHAY. *Voyez* CATAY.

KATIF (El) *Voyez* EL CATIF.

KATLAGE. *Cherchez* KERLING.

* KATOCOUY. *Voyez* FRONTENAC (Le Fort de)

KATS. *Voyez* CATS.

KATTA. *Voyez* CARTHA.

KATTATH. *Voyez* CARETH.

KATWYCK. *Voyez* CATWYCK.

KATZ, village de Suiſſe. *Voyez* CATZ.

KATZBACH, en Latin *Cattus*, petite riviére de la Siléſie. Elle baigne la ville de Lignitz, & à quelques lieues de là elle ſe décharge dans l'Oder. * Maty, *Dict. Géogr.*

KAUFBEURN, petite ville d'Allemagne, dans la Souabe, eſt ſituée à cinq ou ſix lieues de Memmingen, & eſt Impériale, depuis le tems de l'Empereur Conrad II. * Ortélius. Sanſon.

KAUFFUNGEN (Conrad ou Cuntz de) Gentilhomme de Miſnie. Il fut d'abord en grand crédit à la Cour de l'Electeur Frédéric *le Débonnaire*, qui le nomma Baillif d'Altenburg, & enſuite il rendit de bons ſervices à la ville de Nuremberg, contre Albrecht de Brandebourg. Lorsque l'Electeur Frédéric fut en guerre avec le Duc Guillaume ſon frére, Cuntz ſe déclara pour le premier, & fut fait priſonnier par Guillaume au ſiége de Géra. Il ſe racheta moyennant 4000 florins, & comme il avoit auſſi ſouffert par rapport à ſes biens-fonds, l'Electeur lui donna les terres confiſquées en Miſnie ſur *Avel de Vitzthum*, qui ſuivoit le parti de Guillaume: ce qui ne ſe fit cependant qu'à condition qu'à la premiére paix il le reſtitueroit. Mais lorsque par la médiation de l'Empereur Frédéric III, la paix fut conclue à Naumburg en 1450, & que Cuntz dut rendre les terres de Vitzthum & reçevoir en échange celles qui lui avoient été priſes pendant la guerre, il n'en voulut rien faire: c'eſt ce qui obligea l'Electeur à les lui enlever de force. Cuntz ſe plaignant amérement de ce procédé, l'Electeur choiſit des Arbitres qui devoient examiner l'affaire & donner leur déciſion. Les Arbitres s'aſſemblérent & Cuntz comparut, mais il ſortit ſans attendre la ſentence. Il chercha dans la ſuite à ſe venger de l'Electeur, & ne fit point difficulté de dire que ſa vengeance ne tomberoit ni ſur le païs, ni ſur les Sujets de l'Electeur, mais ſur ſon propre ſang, ce qui fit qu'à la fin on lui confiſqua tous les biens qu'il poſſédoit dans la Miſnie & qu'on l'exila. Il ſe tourna alors du côté de la Bohéme où il acheta le Château d'Iſenberg, & y attira deux autres Gentilshommes de Miſnie, Guillaume de Moſen & Guillaume de Schœnfels. Il gagna encore quelques autres perſonnes & ſe ſervit pour Eſpion, d'un Cuiſinier de Bohéme, nommé *Schwalbe*, qui entra au ſervice de l'Electeur. L'Eſpion fit ſavoir un jour à Cuntz que l'Electeur avoit fait un voyage à Leipſic. Cuntz profita de l'occaſion, arriva auprès du Château d'Altenbourg vers la minuit, le ſeptiéme juillet 1455, avec 36 cavaliers. Ils eſcaladérent le château & après avoir bien fermé les appartemens de l'Electrice & des domeſtiques, ils allérent droit à l'appartement des Princes, les fils de l'Electeur. Cuntz prit le Prince Erneſt, & de Moſen ſe chargea d'un jeune Comte de Barby croyant que c'étoit l'autre Prince, qui avoit eu ſoin de ſe cacher ſous le lit. Etant deſcendus par l'échelle, Cuntz reconnut l'erreur & remonta lui même une ſeconde fois dans le château pour chercher le Prince Albrecht. Dans ces entrefaites, l'Electrice s'étoit éveillée, mais ne pouvant ſortir de ſa chambre, elle ſe mit à la fenêtre, vit Cuntz & lui cria d'épargner les Princes & d'être perſuadé qu'il obtiendroit tout ce qu'il ſouhaiteroit. Mais tous ſes cris furent vains, & ces ſcélérats ſe ſéparérent. Cuntz chargé du Prince Albrecht tourna du côté de la Bohéme; de Moſen & Schœnfels prirent la route de la Franconie avec le Prince Erneſt, afin que ſi un parti étoit attrapé il pût obtenir ſa grace par le moyen de l'autre. Auſſi-tôt tout fut en mouvement dans le château, on dépêcha un Courier à Leipſic, on envoya des gens de tous côtez pour pourſuivre les fuyards & l'on fit ſonner les cloches de tout le païs. Cuntz entendant ſonner l'allarme de toutes parts, chercha à s'évader en paſſant par des endroits preſque impratticables & où l'on n'avoit jamais paſſé. Il n'avoit plus qu'une demi-lieue à faire pour arriver aux frontiéres de Bohéme, lorsque le Prince Albrecht feignit de ſouffrir beaucoup de la faim & de la ſoif. Cuntz envoya là-deſſus une partie de ſes Cavaliers pour prendre les devans, & lui avec un autre Cavalier deſcendit de cheval pour cueillir des fraiſes pour le Prince. Un Charbonnier que ſon chien avoit conduit à cet endroit, ſurvint & demanda à Cuntz où il vouloit aller avec ce petit garçon? C'eſt un petit garnement, repartit le Traître, qui s'eſt ſauvé de la maiſon de ſon Maître & que j'y veux ramener. En même tems Cuntz s'embarraſſa dans les ronces par ſes éperons, de ſorte qu'il ne put pas d'abord ſe dégager, ce qui donna aſſez de tems au Prince pour révéler au Charbonnier le ſecret de l'affaire. Un Cavalier de Cuntz s'en étant appercu porta un coup de ſabre contre le Prince & le manqua. Le Charbonnier qui tenoit une grande perche dont il ſe ſervoit pour attiſer le feu, en donna un coup à ce cavalier & étoit prêt à en donner autant à Cuntz, qu'il auroit aſſommé, ſi le Prince n'eût demandé grace pour lui. Le chien du Charbonnier abboya ſi fort qu'il attira la femme & les vaiets du Charbonnier, qui ſe ſaiſirent de Cuntz & l'emmenérent priſonnier dans le couvent de Grunhayn où ils conduiſirent auſſi le Prince. On prit d'un autre côté ſix Cavaliers de Moſen, qui avec le reſte de ſes compagnons voyant qu'on le pourſuivoit vi-

ve-

vement, ſe cacha pendant trois jours dans une caverne près du château de Steina, & demanda grace au Princc Erneſt. Il écrivit enſuite à Frédéric de Schœnburg, Capitainc à Zwickau, & lui promit de rendre le Prince à condition qu'on leur accorderoit leur pardon: ce qui leur ayant été promis, ils livrérent le Prince à Hartenſtein. Le Prince Albrecht fut rendu à l'Electeur ſon pére à Altenburg & le Prince Erneſt à l'Electrice ſa mére à Chemnitz, après quoi toute la Cour ſe rendit à Ebersdorf. On y rendit graces à Dieu & l'on y conſacra les habits des Princes & du Charbonnier en mémoire de cette délivrance. L'Electeur accorda en récompenſe au Charbonnier le privilége de couper autant de bois qu'il lui en faudroit pendant toute ſa vie. On lui donna outre cela un bien aſſez conſidérable & une penſion annuelle de quelques meſures de blé, dont la poſtérité de ce Charbonnier jouït encore aujourd'hui. Cuntz eut la tête tranchée à Freyberg le 14 juillet, & fut enterré en Gentilhomme dans l'Egliſe de S. Pierre, d'où cependant ſon corps fut transféré quelque tems après dans le village de Neukirch qui eſt dans le voiſinage de Freyberg. Ses parens avoient obtenu ſon pardon, mais la nouvelle en arriva trop tard. Schwalbe & quelques autres furent tenaillez & écartelez à Zwickau. De Moſen & Schœnfels eurent leur grace ſuivant la promeſſe que le Prince leur en avoit faite: on ne ſait cependant pas ce qu'ils devinrent dans la ſuite. * Bojemi *Vita Alberti.* Fabricii *Orig. Saxon.* Spangenberg, *Chron. Mansf.* Albinus, *Chron. Miſn.* Franck, *Chron.* Sagittarius, *de Plagio Kauffungi.* Rechenberg, *de Raptu Erneſti & Alberti. Dict. Allemand.*

KAUGHA. *Voyez* GAOGA.

KAULIS: c'eſt le nom d'une vilaine race de gens répandus dans les lieux les plus écartez des fauxbourgs d'Iſpahan. C'eſt une ſale canaille, qui croupit dans l'oiſiveté, couverte de lambeaux, & qui reſſemble à ces *Bohémiens* qui courent l'Europe. Les Kaulis ſont un Corps d'environ mille hommes ou femmes. Ils demeurent étendus tout le long du jour au ſoleil ſans jamais rien faire; mais dès le ſoir & toute la nuit ils vont à la picorée: leurs femmes ſeulement font des tamis & quelques gros ouvrages de crin. Du reſte ils ſont ſans Religion & ſans culte, ils ſe mêlent à la maniére des brutes ſans aucune diſtinction de parenté. On dit qu'ils ſe ſont perpétuez de la ſorte de tems immémorial, & qu'il faut rapporter leur origine au tems d'Abraham. Le mot de *Kauly*, dans l'uſage, marque un homme exécrable, & particuliérement un inceſtueux; ſans doute parce que les *Molla* Perſans les font deſcendre d'un inceſte entre un frére & une ſœur. On les appelle auſſi *Korbetis* & *Koboalis.* * Chardin, *Voyages, &c. tome* 3. *p.* 49.

* KAUNITS, nom d'une famille de Comtes, des plus conſidérables de la Moravie & de la Bohéme. La Seigneurie de Kaunitz eſt en Moravie, ſur la rive droite de la riviére d'Igla, preſque au midi de Brino, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

* KAUNITS (Dominique André, Comte de) fils de *Léopold-Guillaume*, Comte de Kaunits, & d'*Eléonor*, fille de *Maximilien*, Prince de Dietrichſtein, naquit vers l'an 1655. Il ſe diſtingua tellement par ſa capacité, que l'Empereur Léopold en 1687 le préféra à des perſonnes du premier rang, pour lui conférer la dignité de Conſeiller Privé. Ce Prince l'honora quelques années après du Collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & l'envoya en 1694 pour Ambaſſadeur auprès des Etats Généraux des Provinces-Unies, & l'année ſuivante auprès de l'Electeur de Baviére à Bruxelles. En 1697, le même Prince le nomma pour ſon Plénipotentiaire à la paix de Ryſwick. En 1696, il fut fait Sous-Chancelier de l'Empire, mais il ne prit poſſeſſion de cette charge qu'après la paix de Ryſwick. Il étoit infatigable à remplir les devoirs de ſa charge, & pour le ſoulager on lui donna pour Aide, en 1702, le Baron Joſeph-Frédéric de Seiler, qui avoit été le troiſiéme Plénipotentiaire de l'Empereur à la paix de Ryſwick. Il mourut d'une apoplexie le onziéme janvier de l'an 1705, & on le trouva mort dans ſon lit. Il avoit épouſé *Marie-Eléonor*, fille d'*Adolphe* Wratiſlas, Comte de Sternberg & premier Burgrave du Royaume de Bohéme, morte le deuxiéme décembre 1706. En mourant il laiſſa trois fils & quatre filles, 1. *François-Charles*, Comte de Kaunitz, né l'an 1676, qui fut Auditeur de Rote, Prevôt du vieux Oetingen, Chanoine de Saltzbourg, de Paſſau & d'Olmutz, & enfin Evêque de Laubach, mort le 25 décembre 1717; 2. *Maximilien-Ulric*, Chambellan de l'Empereur, Conſeiller Aulique, envoyé l'an 1717 en ambaſſade dans les Cours des Electeurs & des Princes de l'Empire, marié le ſixiéme août 1699, avec *Erneſtine-Françoiſe*, Comteſſe héréditaire d'Ooſt-Friſe & de Rietberg, fille de *Ferdinand-Maximilien*, Comte de Rietberg, de laquelle il eut pluſieurs enfans; 3. *Jean-Guillaume*, né en 1697, mort jeune; 4. *Marie-Eléonor*, mariée à *François-Venceſlas*, Comte de Trautmansdorf; 5. *Marie-Dominique*, mariée en 1712, à *Philippe-Joſeph*, Comte de Roſemberg; 6. *Françoiſe-Gabrielle-Joſéphe*, mariée en 1711, à *Albert*, Comte de Heiſter. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbini *Epit. Rer. Bohem.*

KAUWENBURG. *Voyez* KOUWENBERG.

KAY (Guillaume) Peintre, natif de Breda, avoit étudié à Liége ſous Lambert Lombard. Sandrart, après l'avoir loué comme un habile Peintre, en fait l'éloge comme d'un très-honnête homme. Il demeuroit à Anvers, où il vivoit d'une maniére magnifique en toutes choſes. Il a fait un grand nombre de portraits peu inférieurs à ceux d'Antoine More. Un jour qu'il faiſoit le portrait du Duc d'Albe, & qu'il avoit feint qu'il n'entendoit pas l'Eſpagnol, un Officier de la Juſtice criminelle vint demander à ce Duc ſes ordres touchant le Comte d'Egmont, à quoi il répondit qu'on l'exécutât, ſans perdre de tems. Cet ordre fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit du Peintre, qui aimoit la Nobleſſe de ſon païs, qu'étant retourné chez lui, il tomba malade & en mourut en 1568. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 365.

KAYE (Jean) *Voyez* CAIUS.

KAYL. *Voyez* KEYEL.

KAYSERSPERG, en Latin *Kayſerſperga* ou *Cæſaris Mons*, petite ville de la Stirie, ſituée ſur la riviére de Saltel, dans le Comté & à l'Orient de la ville de Cilley, dont elle eſt éloignée de ſix lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

KAZEROM. *Voyez* KARZEROM.

KAZIMIERS, ville de Pologne. *Voyez* CASIMIR, ville de Pologne.

KEA. KEB. KEC. KED.

KEANROSS. *Voyez* KINROSS.

KEARNÆUS (Barnabé) Jéſuite Irlandois, mourut âgé de ſoixante & quinze ans, en 1640. Il avoit publié en 1622, l'*Héliotrope*, ou des Sermons, tant ſur les Fêtes que ſur les Dimanches durant tout le cours de l'année. * Alegambe, *p.* 55.

KEAULIN, Roi des Saxons occidentaux en Angleterre, ſuccéda à ſon frére Kenrick en 565. Il fit la guerre contre les Bretons, qu'il défit deux fois; la premiére, à Déreham dans le Comté de Gloceſter, où il tua trois de leurs Rois, après quoi il s'empara de Gloceſter, de Cirenceſter & de Bath, qu'on nommoit alors Badenceſter; la ſeconde, à Fethanloag, d'où il retourna chargé de dépouilles. Mais les Bretons le rencontrérent ſur une montagne couverte de bois dans le Wiltshire, ruïnérent toute ſon armée, & le chaſſérent de ſon Royaume. L'année ſuivante il mourut fort pauvre, après avoir été le plus puiſſant Roi de ſa nation. * *Dict. Anglois.*

KEBBERS, Payens que l'on ſouffre à Iſpahan en Perſe, & qui y demeurent dans le fauxbourg, nommé Kebrabath. *Kebber* ſignifie *infidéle*, & vient du mot Turc *Kiaphir*, qui veut dire *Renégat.* Ils n'ont rien de commun avec les Perſes que le langage. Leur habit eſt tout à fait différent, & ils portent la barbe fort grande, contre la coutume de ces peuples. Ils n'ont ni batême, ni circonciſion, ni égliſes ou temples, ni Prêtres. Ils n'ont même aucuns livres de Morale ou de dévotion. Ils croyent néanmoins l'immortalité de l'ame, & quelque choſe d'approchant de ce que les anciens Payens ont écrit de l'Enfer & des Champs Elyſiens. Quand quelcun d'eux meurt, ils lâchent un coq de la maiſon du défunt, & le chaſſent vers la campagne; & ſi un renard l'emporte, ils croyent que ſon ame eſt ſauvée; mais ils ont une autre preuve, qu'ils eſtiment encore plus certaine. Ils parent le corps du défunt de ſes plus beaux habits, & de ce qu'il avoit de plus précieux, comme de chaînes d'or, de bagues & d'autres joyaux; & en cet état ils le portent au cimetiére, où ils le mettent debout contre la muraille, & l'arrêtent en cette poſture avec une fourche, qui lui ſoutient le menton. S'il arrive que les corbeaux ou les autres oiſeaux lui arrachent l'œil droit, on le conſidére comme un bienheureux, & on enterre le corps avec beaucoup de cérémonies; mais ſi les oiſeaux lui crévent l'œil gauche, c'eſt pour eux une marque infaillible de ſa damnation, & on le jette dans une foſſe la tête la premiére. * Oléarius, *Voyage de Perſe.*

KE'BEL (Jacques) Mathématicien Allemand, vivoit dans le XVI ſiécle l'an 1536, & compoſa divers Ouvrages, de l'Arithmétique, de l'Aſtrolabe, &c.

KE-CIO, KECCIO, KE'CE ou CHE'CO, *Kecium*, *Checum*, ville d'Aſie dans l'Inde delà le Gange, & capitale du Royaume de Tonquin, dont on lui donne quelquefois le nom. Sa ſituation eſt ſur une grande riviére, à quarante lieues du Golfe de la Cochinchine. On croit qu'elle pourroit bien être l'ancienne *Daona*, capitale des Daoniens. * Maty, *Dict. Géogr.*

KECKERMAN (Barthélemi) natif de Dantzic, y fut Profeſſeur en Théologie au commencement du XVII ſiécle. Il a compoſé un grand nombre d'Ouvrages pleins de citations, & qui ont ſouvent été citez. Il étoit Calviniſte, & mourut l'an 1609, âgé de 38 ans. * Bayle, *Dict. Crit.*

KE'DAR. *Voyez* CE'DAR.

* KEDD (Joſſe) naquit à Emmeric en 1597, dans le Duché de Cléves, & entra en 1617 dans la Société des Jéſuites. Dès ſa plus tendre jeuneſſe il fut toujours fort animé contre les Proteſtans, & s'appliqua à prêcher la Controverſe. Il mourut à Vienne en Autriche le 27 mars de l'an 1657. Ses Ecrits qui ſont au moins au nombre de 34, ſont la plupart contre les Proteſtans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Script. S. J. p.* 517. *& ſuiv.*

* KE'DE'MOTH, ou CE'DE'MOTH, Déſert dans la Tribu de *Ruben.* Ce fut de là que *Moïſe* envoya des Ambaſſadeur à *Sihon* Roi de Heſçbon, pour lui demander paſſage ſur ſes Terres, à condition que les Iſraëlites ſuivroient toûjours le grand chemin, ſans s'écarter ni à droite, ni à gauche, & qu'ils payeroient par tout, juſques à l'eau, ſi Sihon le vouloit ainſi. Ils n'épargnérent ni priéres, ni ſoumiſſion, pour porter ce Prince à leur faire cette honnêteté. Ils lui remontrérent que ceux qui habitoient le Païs de Séïr, étoient Deſcendans d'*Eſaü*, & que les Moabites n'avoient point été ſi durs envers eux, que de leur refuſer une grace de ſi peu de conſéquence. Il la leur refuſa avec obſtination, & même vint en armes au devant des Iſraëlites, pour s'y oppoſer, en cas qu'ils vouluſſent s'ouvrir le paſſage par la force. Cette réſiſtance ne réüſſit pas à Sihon. Les Iſraëlites le défirent, & paſſérent ſur le ventre à toutes ſes troupes. * *Deuteronome, ch.* 2. *v.* 26. I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 79. Le mot de *Kédémotb*, ſignifie *Mer Morte*, ou, *Principe de mort.* Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* KE'DE'MOTH, ville des Lévites dans la Tribu de *Ruben.* * *Joſué, ch.* 13. *v.* 18. *& ch.* 21. *v.* 37. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 6. *v.* 79.

KE'DER (Martin) de la Société Royale des Antiquaires de Stok-

Stokholm, publia l'an 1708, un livre *in quarto*, ſous le titre de *Recherches des Médailles, frappées en Irlande avant que Henri II ſe fût emparé de ce Royaume.* On voit dans le même Ouvrage une *liſte des Médailles Angloiſes & Anglo-Danoiſes, qui ſe trouvent dans le cabinet de l'Auteur.* Il paroît qu'avant l'année 800 de JESUS CHRIST, on ſe ſervoit de monnoye d'argent battue en Irlande. Kéder en convient, & Jacques Waræus le prouve dans ſes Antiquitez d'Irlande. * *Journal des Savans* 1709, *mois de mars.*

KEDERMISTER. *Voyez* KIDDERMINSTER.

KE'DE'S. *Voyez* CADE'S & CE'DE'S.

KE'DIMOT. *Voyez* KE'DE'MOTH.

KEDMA. *Voyez* CEDMA.

KEDOR-LAHOMER. *Voyez* CHODORLAOMER.

KE'DUALLA, Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre, régnoit vers la fin du ſeptiéme ſiécle, & fut déthrôné par une puiſſante faction; mais il remonta ſur le thrône. Inquiété par de nouveaux mouvemens de ſes Sujets. il alla à Rome pour y recevoir le batême, que ſes affaires temporelles lui avoient fait différer juſques-là. Le Pape Sergius le batiſa le jour de Pâques de l'année 689. Il mourut à Rome quelques ſemaines après, âgé de 30 ans, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre. * *Dictionnaire Anglois.*

KE'DUMMIN. *Voyez* CADUMIM.

KEE. KEF. KEH. KEI.

* KEELATH, KE'HE'LATH, ou CEELATHA, dix-neuviéme Campement des Iſraëlites dans le Déſert. Ils y arrivérent de Riſſa, la quatriéme année depuis leur ſortie de l'Egypte. Ce lieu eſt mémorable dans l'Hiſtoire à cauſe de la ſédition que *Coré*, *Dathan*, & *Abiron* ou *Abiram*, excitérent contre *Moïſe* & contre *Aaron*, pour la ſouveraine Sacrificature. Dieu confondit ces factieux, & confirma le ſouverain Sacerdoce à Aaron, par le miracle qu'il opéra ſur ſa verge, laquelle ſe trouva couverte de fleurs & d'amandes; tandis que celles des Factieux demeurérent toutes ſéches. *Coré*, *Dathan*, & *Abiron* avec deux cens cinquante autres de la race des Sacrificateurs, tenant tous l'encenſoir à la main, furent engloutis tout à coup, la terre s'étant ouverte ſous leurs piez, en ſorte qu'ils deſcendirent vivans dans le ſépulchre. * *Nombres*, *ch.* 16. *v.* 17. *& ſuiv. & ch.* 33. *v.* 22. Le mot de *Keelath* veut dire, *l'Aſſemblée* ou *l'Egliſe vient.* Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

* KEFERNBURG, famille de Comtes, fort ancienne dans la Thuringe. En 728, il eſt fait mention de *Hugues* de Kefernburg, qui étoit en grande conſidération, & qui fut batiſé par Boniface. Du tems de Conrad II, Gonthier de Kefernburg rendit ſon nom célébre, & mourut en 1302, ſans laiſſer d'héritiers mâles. Il eut deux filles dont l'une appellée *Adelaïde* fut mariée à Othon, Comte d'Orlamunde, & l'autre nommée *Ermengarde* épouſa Thierry, Comte de Hohnſtein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KEFTE'EN, grand village à cinq lieues d'Alep de Syrie. Il eſt à l'occident de la plaine de ce nom. Les plaines de *Keftéen* ſont d'une très-grande étendue & preſque par tout fertiles & bien cultivées. En y entrant au ſortir d'*Eſſoyn*, l'on découvre tout à la fois 24 villages, ou lieux qui reſſemblent à des villages. Les Habitans de Keftéen nourriſſent une ſi grande quantité de pigeons qu'il y a plus de colombiers que de maiſons. On y voit encore quelques débris d'anciennes égliſes. * Maundrel, *Voyages*, *&c. p.* 3.

KE'HATH. *Voyez* CAATH.

KE'HILA. *Voyez* CEILA.

KEHL, fortereſſe ſur le Rhin, vis à vis de Strasbourg, dont la citadelle eſt aſſez avancée vers Kehl pour pouvoir la battre avec le canon. Cette place eſt ſur les Terres du Markgrave de Bade-Dourlach & appartient immédiatement à l'Empire. Il n'y avoit là autrefois qu'une ſimple redoute que les François prirent & raſérent en 1678; mais depuis qu'ils ſe ſont rendus maîtres de Strasbourg, ils ont bâti cette place tant pour couvrir la ville de Strasbourg, que pour ſe faciliter le paſſage en Allemagne. A la paix de Ryſwick, Kehl fut cédé à l'Empire. En 1702, les François reprirent le Fort de Kehl ſous le Maréchal de Villars, & le rendirent de nouveau aux Impériaux par la paix de Raſtadt & de Bade. Cette fortereſſe eſt fort réguliére, formant un quarré: elle a deux ouvrages à cornes. Il y a près de Kehl un pont ſur le Rhin, de l'entretien & des réparations duquel les François ſe ſont chargez moyennant un péage qu'ils ont établi ſur le chemin de Kehl à Strasbourg. Dans la guerre que la France a déclarée à l'Empereur en 1733, les François aſſiégérent ce Fort & le prirent dans le mois de novembre de la même année. * *Theatr. Europ. Diction. Allemand. de Bâle. Mercure Hiſtorique de l'an* 1733, *tome* 95. *mois de novembre*, *p.* 518 *& ſuiv.*

KEHLHEIM. *Voyez* KELHEIM.

KEIL. *Voyez* KYLE.

* KEILLE, petite riviére de l'Ecoſſe méridionale, dans la Province de Twédale ou Téviotdale, traverſe cette province du ſud au nord, & ſe jette enſuite dans la Twéde ou Téviot. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 1079.

KEIRNÆUS. *Voyez* KE'ARNÆUS.

KEIS. *Voyez* QUEIXOME.

KEISERSHEIM. *Voyez* KAISERSHEIM.

KEISERS-LAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KEISERSMARCK. *Voyez* KESMARCK.

KEISERSPERG. *Voyez* KAISERSBERG.

KEISERSTUL, KEISERSTUHL ou KEIZERSTOUL, jolie ville de Suiſſe, ſituée ſur un côteau élevé au bord du Rhin, dans le Comté de Baden, au nord-nord-eſt de Baden, dont elle eſt éloignée de trois lieues. Cette ville eſt un paſſage fort important, à cauſe de ſon pont ſur le Rhin qui eſt le dernier qui ſe voye ſur ce fleuve, à la réſerve de celui de Bâle. On croit qu'anciennement les Romains avoient là une bonne fortereſſe qu'ils avoient bâtie au paſſage du Rhin, & que Keiſerſtul eſt le *Forum Tiberii* des anciennes Notices. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, *tome* 3. *p.* 134 *&* 135. édit. d'Amſterdam, 1730.

KEISERSWEERT. *Voyez* KEYSERSWEERT.

KEITH, eſt le nom d'une noble & ancienne famille d'Ecoſſe, le Chef de laquelle pour ſa valeur fut fait Comte-Maréchal de ce Royaume, & Schérif de Mernis. Ses ſucceſſeurs jouïſſent encore de cet honneur. * *Dict. Anglois.*

* KEITH ou KETH, petite iſle de l'Ecoſſe méridionale au milieu du Golfe de Forth, entre Kinghorn & Edimbourg, longue de 1500 pas & large de 500. Son terroir eſt gras & fertile, arroſé par quatre ou cinq ſources d'eau vive, abondant en excellens pâturages, où les chevaux s'engraiſſent à merveille. L'Iſle a quatre petits ports qui font face aux quatre côtez du monde. En hiver on pêche ſur ſes bords une quantité prodigieuſe d'huîtres, & en été l'on y a de même une pêche de poiſſons, fort riche & fort abondante. Il s'y trouve une carriére de pierres noirâtres, qui, quand on les taille, répandent une odeur de ſoufre. Elles ſont de très-bon uſage pour bâtir. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1190 *&* 1191.

* KEITH ou KETH, riviére d'Ecoſſe dans la province de Perth. Elle eſt remarquable par une cataracte où l'eau ſe précipite de fort haut entre deux rochers avec un bruit extrémement grand. Il ſe trouve là une grande quantité de ſaumons dont les Habitans ſavent faire leur profit. * Le même, *p.* 1204.

KEIVINUS (Saint) de la province de Leinſter en Irlande, vivoit du tems de ſaint Colomban, dans le ſeptiéme ſiécle. Il mourut l'an 618, âgé ſelon les uns de 120, & ſelon les autres de 129. On a de cet Auteur deux Ouvrages, l'un *de l'Origine des Bretons*; & l'autre *de Hiberus & de Hérimon.* * Hanme, *Chron. Hibern.* Jac. Waræus, *de claris Hiber-næi Scriptor. l.* 1.

KEIZERS-LAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KEIZERSMARK. *Voyez* KERSMARK.

KEIZERSPERG. *Voyez* KEISERSPERG.

KEIZERSTUHL. *Voyez* KEISERSTUL.

KEIZERSWEERT. *Voyez* KEYSERSWEERT.

KEL. KEM.

KELAJAH. *Voyez* CALITA.

KELAL. *Voyez* CALAL.

KE'LAVANE, Princeſſe de Géorgie, illuſtre dans le XVII ſiécle, par ſa fermeté à ne point vouloir changer de Religion. Elle ſoutint le bâton, le fer & le feu. Abas *le Grand*, Sophi de Perſe, ne voulant pas en avoir le démenti, donna ordre au Gouverneur de Schiras, de la faire Mahométane à quelque prix que ce fût. Cet Officier n'oublia rien pour vaincre la conſtance de cette Princeſſe, & lui fit endurer un martyre de huit années, d'autant plus cruel qu'on le changeoit, & qu'on le renouvelloit tous les jours. Elle mourut enfin ſur des charbons ardens l'an 1624. Son corps fut jetté à la voirie; mais les Auguſtins l'envoyérent ſecrettement au Prince ſon fils. * Chardin, *Voyage de Perſe.*

KELBINS, peuples, qui vivent dans la campagne, proche le païs des Druſes, à deux ou trois journées d'Alep en Syrie. Ils ne ſont ni Turcs, ni Chrétiens; mais ils ſont plus affectionnez à la Religion de JESUS CHRIST, qu'à celle du faux Prophéte Mahomet. * Michel le Févre, *Theatre de la Turquie.*

* KELBRA, ville de Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, eſt ſituée à l'eſt-ſud-eſt de Northauzen dont elle eſt éloignée de quatre lieues.

* KELHEIM, ville du Cercle de Baviére en Allemagne eſt ſituée dans l'endroit où l'Altmul entre dans le Danube. Elle eſt au ſud-oueſt de Ratisbonne, dont elle eſt éloignée de trois lieues. En 1633, Bernard, Duc de Saxe, la prit, mais l'année ſuivante il fut obligé de la rendre aux Impériaux par capitulation. En 1705, un Boucher, nommé *Krans*, trouva moyen de livrer cette place aux Païſans qui lui en donnérent le gouvernement; mais peu de tems après les Impériaux l'ayant repriſe, il fut décapité & écartelé à Ingolſtadt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromſd. *Chur-Beyerſ. Atlas*, *partie* 1. *p.* 89 *& ſuiv. La Vie de l'Empereur Joſeph.*

KE'LITA. *Voyez* CALITA.

KELL. *Voyez* KEHL.

* KELLEN, *Colonia Trajana*, *Colonia Ulpia Trajana*, étoit anciennement une petite ville de la Baſſe Allemagne. Maintenant ce n'eſt qu'un village du Duché de Cléves, ſitué à une demi-lieue de la ville de Cléves. * Maty, *Dict. Géogr.*

KELLER (Adam) Juriſconſulte, publia en 1608, trois *livres de Officiis Juridico-politicis*, & en 1618, un livre du droit de ſuccéder *ab inteſtato.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KELLER (Jaques) l'une des bonnes Plumes, qui fuſſent parmi les Jéſuites d'Allemagne vers le commencement du XVII ſiécle, naquit à Seckingen l'an 1568. Il ſe fit Jéſuite l'an 1588, & après qu'il eut régenté les Belles Lettres, la Philoſophie, la Théologie Morale, & la Scholaſtique, il fut appellé au gouvernement; car on lui donna le Rectorat du Collége de Ratisbonne, & puis celui du Collége de Munich. La premiére de ces deux charges dura deux ans, mais la ſeconde lui fut laiſſée pendant ſeize années de ſuite. Il fut longtems Confeſſeur du Prince *Albert* de Baviére, & de la Princeſſe ſon épouſe, & il fut ſouvent conſulté & employé par l'Electeur *Maximilien* dans des affaires d'importance. Il diſputa publiquement avec *Jacques Hailbrunner*, le plus célébre Miniſtre du Duc de *Neubourg*, &, s'il en faut croire ſes Confréres, il le vainquit. Il publia quelques livres de Controverſe & divers Ouvrages de Politique ſur

les affaires du tems. Il prit un nom déguisé à la tête de ses Ecrits Politiques. Il mourut à Munich le 23 de février 1631. *Bayle, *Dict. Crit.* S'il faut croire les Confréres de Keller Alegambe & Sotwel, dit M. *Bayle*, le Ministre *Jaques Heilbrunner* fut tellement pressé qu'il en tomba malade, ou qu'il feignit de l'être de peur de rentrer en lice le lendemain. On accusoit le Ministre d'avoir falsifié plusieurs passages des Péres dans son Ouvrage Allemand, intitulé *Papatus Acatholicus.* Mais si l'on en croit les Luthériens, l'innocence de leur Ministre fut mise dans la derniére évidence. *Ex inspectione & examinatione dictorum patristicorum, innocentia Heilbronneriana luculenter patuit.* * Andreas Carolus, *in Memoralibus ecclesiasticis sæculi XVII, p.* 384. On a de lui les Ouvrages suivans, *Tyrannicidium seu Scitum Catholicorum de Tyranni internecione adversus inimicas Calviniani Ministri calumnias in Societatem Jesu jactatas; Papatus Catholicus, seu Demonstratio fundamentalis veritatis Ecclesiæ Catholicæ Romanæ contra Jacobum Heilbrunner; Compendium ejusdem Operis; Agonia seu sudor mortualis Jacobi Heibrunneri; Fasciculus solidus* 50 *Flosculorum*, sous le nom de Jacobus Sylvanus; *Philippica in Anonymum quendam Prædicantem*, sous le même nom; *Cavea Turturis.* M. Mayer attribue ce dernier Ouvrage à un autre Auteur. * *Consultez aussi* Nathanaël Sotwel, *in Biblioth. Scriptor. Societat. Jesu, p.* 373. 374.

KELLER (Jean Balthasar) Ouvrier incomparable dans l'art de fondre en bronze. Il étoit natif de Zurich & s'établit en France où il réüssit heureusement le dernier décembre 1692, dans la fonte de la statue équestre de Louïs XIV, qui est haute de 20 piez & toute d'une piéce comme on la voit dans la place de Louïs *le Grand.* On voit divers autres ouvrages admirables de sa façon dans le jardin de Versailles & ailleurs. Louïs XIV lui donna l'inspection de la nouvelle fonderie de l'Arsénal. Il mourut en 1702. Son frére *Jean-Jacques* fut aussi très-habile dans la même profession. * *Dict. Allemand de Bâle.*

* KELLER-AMPT, Seigneurie de Suisse, possédée par la ville de Bremgarten. Elle comprend les villages d'Ionen, d'Ale & de Lunghosen. * *Etat & Délices de Suisse, p.* 148. édit. d'Amsterdam 1730.

KELLES, petite ville épiscopale d'Irlande, dans le Comté d'East-Meath en Lagénie, sur une riviére qui porte le nom de Blackwater, à cinq lieues de Tryme, du côté du nord. Quelques Géographes prennent Kelles pour l'ancienne *Laberus*, ville des Eblaniens, laquelle d'autres mettent à Kildare. * Maty, *Dict. Geogr.*

KELMART ou KELMUNTZ, en Latin *Cælius Mons, Cæliomons.* C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Souabe, situé sur l'Iler, entre Memmingen & Ulm, à trois lieues de la premiére, & à six de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KELNSEY, village d'Angleterre, sur la pointe du Cap qui porte le nom de Spunhead ou Spurnhead, dans la presqu'isle de Holderness au Duché d'York. C'étoit anciennement une place plus considérable sous le nom d'*Ocellus*, & qui donnoit même son nom à toute la presqu'isle. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 213.

KELSO, bourg d'Ecosse, considérable pour son négoce. Il est dans le Comté de Roxborough, qui fait partie de l'Ecosse méridionale. Il a une belle situation sur la riviére de Twéde, dans un terroir fertile. Il étoit célébre par son Abbaïe, l'une des treize bâties par David I, Roi d'Ecosse. * *Diction. Anglois.*

KE'LUB. *Voyez* CHE'LUB.

* KE'LUHU ou CHE'LIAU, Juif, qui à son retour de Babylone fut obligé de se séparer de sa femme parce qu'elle ne professoit pas la Religion des Juifs. * *Ejdras*, ou I. *Ejdras*, *ch.* 10. 33.

* KELVIN ou KELWIN, riviére de l'Ecosse méridionale, prend sa source vers les confins des provinces de Lénox & de Cluydesdale, traverse de l'oueſt à l'est celle de Sterling & se jette dans le Golfe de Forth.

KELWULF ou CE'OLULPHE, Roi de Northumberland, frére de Kenred, succéda à Osric II, l'an 729, & ne régna que neuf ans. Ce fut à lui que Béde dédia son Histoire; mais il ne dit rien de lui, si ce n'est que les commencemens & la suite de son régne furent pleins de troubles, dont il attendoit la fin d'une maniére fort douteuse. Enfin il se fit Moine à Lindisfarne, & enseigna aux Religieux à boire du vin & de la biére, au lieu de lait & d'eau qu'ils buvoient auparavant. Il établit aussi un fonds, afin que dans la suite on eût de quoi perpétuer cet usage. * *Dict. Anglois.*

KE'MACH. *Voyez* CHE'MACH.

KE'ME'LUS (Martin) Historiographe de Brandebourg, publia un livre sur le Baiser en 1665, & une Bibliothéque Théologique des Anglois en 1677, *in quarto.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* KE'MENY ou CHIMIN JANOS (Jean) Prince de Transylvanie, étoit issu d'une famille noble de cette Principauté. Il se mit d'abord au service de Bethlem Gabor, & après la mort de ce Prince arrivée en 1629, il demeura attaché à sa Veuve nommée *Catherine.* En 1630, elle l'envoya à la Diéte, pour assister à l'élection d'un nouveau Prince. Il donna sa voix à George Ragotsky qui le prit à son service, & le fit Maître d'Hôtel du jeune Prince George Ragotsky II. Celui-ci ayant succédé à son pére fit Kémeny Général, & l'envoya contre Basile Lupol, Vaivode de Moldavie. En 1657, il accompagna son Prince en Pologne, où il se trouva à plusieurs batailles. L'approche des Tartares obligea ce Prince à revenir en diligence en Transylvanie, pour s'opposer à ces nouveaux ennemis; & en partant, il laissa son armée, qui étoit en Podolie, sous la conduite de Kémeny, à qui il donna ordre de la ramener en Transylvanie. Mais il fut investi des Tartares qui étoient dix fois plus forts que lui, de sorte que quoiqu'il eût combattu vaillamment pendant le premier jour du combat, il se vit obligé le second jour, par la défection d'une partie de ses troupes & par la perte de ses gens, de se rendre au vainqueur qui le mena prisonnier en Tartarie. Au bout de deux ans, il recouvra sa liberté en payant une grosse rançon. Il obtint du Vaivode de Valachie, qu'il ne feroit aucune irruption dans la Transylvanie. Les Turcs ayant nommé Achatius Bartschay pour Prince de Transylvanie, Kémeny tâcha de l'unir avec Ragotsky; mais Bartschay voyant bien qu'il ne pourroit conserver cette dignité, s'en défit en faveur de Kémeny, qui ne manqua pas de l'accepter. Mais comme Ragotsky étoit maître du païs, & que dans la Diéte de Neumark il avoit de nouveau été reconnu pour Prince, il se retira dans la Haute Hongrie sur ses terres. Après la mort de Ragotsky, les Etats de Transylvanie reconnurent pour leur Prince Kémeny, qui fit consentir Bartschay à ne point appeller les Turcs à son secours, & à s'en tenir à ce qui seroit ordonné à la Diéte de Régen. Cette Diéte qui se tint en 1660, donna à Bartschay quelques terres pour son entretien, & déclarérent Kémeny Prince de Transylvanie. Ce dernier se mit sous la protection de l'Empereur Léopold, reçut garnison impériale dans ses places fortes, & fit mourir Bartschay sous quelque prétexte. En 1661, les Turcs envoyérent en Transylvanie une puissante armée pour déthrôner Kémeny qui eut recours à l'Empereur. Après s'être réconcilié avec le Général Raimond de Montecuculi, il marcha avec lui vers la Transylvanie ou les Turcs avoient élu pour Prince un Gentilhomme du païs nommé Michel Abaffi; mais il fut obligé de retourner en Hongrie. Les Turcs ayant dans la même année mené toutes leurs forces devant Témeswar, Kémeny revint en Transylvanie, & assiégea Abaffi renfermé dans Schasbourg; mais à l'approche des Turcs il fut contraint de lever le siége. En 1662, on en vint à une bataille, dans laquelle Kémeny étant d'abord tombé de cheval, fut foulé aux piez par ses propres gens. Sa premiére femme qui étoit de la famille de Lacoï lui donna cinq fils; mais il n'eut point d'enfans de la seconde qui étoit de la famille de Lenghi. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Cont. Ortelii.* Betlen, *Hist. Transylv.*

* KE'MES, nom du quartier qui occupe la bande du nord-oueſt du Comté de Pembrock dans la Principauté de Galles en Angleterre. Il porte le nom de Baronnie. On y remarque deux bons ports qui sont Fischgard & Newport. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, p.* 423.

KE'MISKI (Marie) belle Géorgienne, dont les avantures ont été si extraordinaires, qu'elles méritent bien de trouver place ici. On n'en voudroit pas garantir la vérité. Celui de qui nous la tirons, dit qu'il l'a composée sur les Mémoires du Bacha de Chio, qu'il a connu à Constantinople, & qui lui a communiqué quantité d'autres Ecrits, qui viennent de Méhemmed Reis Effendi, un des plus beaux Esprits & des plus savans qu'il y ait eu en Asie. Kémiski naquit en Géorgie, qui est le païs où les Voyageurs demeurent d'accord que se trouvent les plus belles femmes. Kémiski son pére étoit un des principaux Officiers de Kéminiski, Chef des Cosaques, qui se revoltérent au commencement du XVII siécle contre la Pologne. Après la mort de son Maître tué dans un combat, il ne voulut pas suivre la fortune de Dorosensko son successeur, & il se retira en Géorgie, où il n'eut pas plutôt vu une fille de treize ans, nommé *Zencoub*, qu'il en devint amoureux, & l'épousa. Entre les enfans qui vinrent de ce mariage, Marie Kémiski se fit admirer par l'éclat de sa beauté. Darejan Reine d'Imirette, fille de Taimuras, & veuve d'Alexandre, se la fit apporter, & dès qu'elle l'eut vue, elle ne put se résoudre de la quitter. Elle la fit élever dans son Palais, où elle retint aussi Zencoub sa mére. La réputation de cette belle Géorgienne faisoit tant de bruit, qu'Alékès fils du Chérif de la Mecque, qui étoit alors à Constantinople, se mit en tête de chercher les moyens de la voir. Il se joignit pour cet effet à un Juif nommé *Octrini*, & en peu de jours de navigation il arriva à l'emboûchure du Phase, entra dans cette riviére, & mouilla au pié d'un château escarpé & inaccessible, où Kémiski & Zencoub étoient gardées avec la derniére vigilance. Octrini trouva pourtant un chemin, par lequel il monta jusqu'à la porte du jardin, & y mena Alékès. Ils y conférérent plusieurs soirs avec les deux prisonniéres, & promirent de les délivrer.

Leur dessein ayant réüssi, Alékès résolu de mener Kémiski à la Mecque, se joignit à une Caravane qui alloit à Alep, & qui à la troisiéme journée fut attaquée par une troupe d'Arabes. Le combat fut rude; mais la valeur céda au nombre, & l'Emir nommé *Amanzuel*, ayant apperçu Kémiski, ne se reserva qu'elle de tout le butin. Pendant qu'Alékès étoit allé chercher de l'argent pour payer sa rançon, la Turme d'Amanzuel fut rencontrée vers l'Euphrate par une nombreuse Caravane, & mise aisément en fuite. Kémiski, bien que déguisée, fut reconnue & livrée à un Officier de la Reine d'Imirette, qui avoit ordre de la remener en Géorgie. Comme Amanzuel se retiroit, il rencontra Alékès à la tête de quelques troupes qu'il avoit amassées, pour mettre une seconde fois son épouse en liberté. La Caravane étrangére fut défaite, & Kémiski délivrée. Elle se servit de l'Envoyé de la Reine d'Imirette, pour retirer Zencoub sa mére du Serrail d'Ispahan. Conduite à la Mecque par Alékès, à qui elle avoit donné un fils, elle vivoit contente de son sort, lorsque par un zéle mal entendu de sa Religion, il la pressa de se faire Mahométane, & l'irrita de telle sorte, qu'elle l'abandonna, & se déguisa en Soldat, pour passer en Candie. Alékès la retrouve, & s'embarque avec elle pour retourner à la Mecque. Son vaisseau est attaqué par deux vaisseaux détachez de l'armée Vénitienne par le Général Morosini. Alékès blessé est contraint de se rendre avec Kémiski déguisée en Soldat. Les Vénitiens vendent leurs prisonniers. Alékès & Kémiski sont achetez par un Marchand Juif,

frére

frére d'Octrini. Ayant ſi heureuſement recouvré la liberté, ils ſe rendent à Joppe, & y attendent une Caravane. Bien qu'elle fût nombreuſe, elle ne laiſſa pas d'être attaquée par une troupe d'Arabes, que commandoit l'Emir Manaſuaba, ami d'Amanzuel, & ennemi du pére d'Alékès. Les principaux paſſagers aimérent mieux perdre leur bagage que d'expoſer leur vie. Manazuaba retint Alékès & Kémiski, dans l'eſpérance d'une rançon. Il ne donna que quinze jours à Alékès pour aller chercher de l'argent, & fit mettre aux fers Kémiski, qui étoit déguiſée en Marchand Arménien. Le terme étant expiré ſans qu'Alékès fût de retour, Manazuaba commanda de mutiler le Marchand Arménien. Sa ſurpriſe fut extréme, quand il apprit ſon déguiſement; mais il s'en ſut bon gré, & ſe perſuada que c'étoit une heureuſe occaſion de ſatisfaire ſon amour. Cependant Amanzuel, prié par Alékès, fait demander la liberté de Kémiski à Manazuaba, qui la refuſe brutalement. Amanzuel & Alékès joignent leurs forces, & fondent ſur la Turme de Manazuaba, qui tombe dans le combat aux piez d'Alékès, lequel retrouve Kémiski, & la raméne à la Mecque. Ils y jouïſſoient enſemble d'un agréable repos après tant d'agitations, lorsque la fortune leur ſuſcita une nouvelle traverſe. Arzigaga, Paſcha du Caire, eut envie de voir Kémiski, & fit un voyage à la Mecque, ſous prétexte d'un vœu. Quand il y fut arrivé, il procura à Alékès un emploi, pour l'éloigner. Après avoir inutilement eſſayé divers moyens pour tenter la fidélité de Kémiski, il la fit enlever, comme faiſant profeſſion de la Religion Chrétienne. Sur l'avis qu'il eut que celui à qui il en avoit confié l'exécution, la vouloit retenir pour lui, il en écrivit à Amanzuel, lui mandant ſeulement que la femme d'Alékès ſon ami avoit été enlevée par des Arabes. Amanzuel parut quelque tems après. Le Commandant des Arabes, dont les forces étoient trop inférieures, ne voulut pas courre le riſque d'un combat, & ſe ſauva à la faveur de la viteſſe de ſes chevaux. Kémiski demeura ſeule avec le bagage, dont les fuyards n'avoient pu ſe charger. Amanzuel s'avança le premier vers elle, & la fit monter ſur ſon chariot. Arzigaga ſe préſenta incontinent après, & Kémiski, qui n'étoit plus maîtreſſe de ſon reſſentiment, lui enfonça un javelot dans le ſein. Réſolue de ſe retirer en Géorgie, elle s'embarqua ſur un vaiſſeau qui eſcortoit un convoi pour Candie. Les Turcs furent attaquez par quatre Corſaires Chrétiens, auſquels la victoire demeura après une longue & vigoureuſe réſiſtance. Le Chevalier Panara trouva parmi les paſſagers Kémiski déguiſée en Arménien, & la traita civilement ſur ſa bonne mine. Il reconnut par hazard ſon déguiſement, lui promit de le tenir ſecret, & lui offrit une retraite en Sicile chez ſa ſœur. Elle l'accepta, fut reçue très-civilement à Meſſine, & après y avoir paſſé quelques mois, elle s'embarqua pour la Morée, où elle arriva ſans beaucoup de danger. Sotéros Gouverneur d'un château ne l'eut pas plutôt vue, qu'il en devint éperduement amoureux. Elle ne put ſe défendre de l'aimer. Leur mariage ſe fit ſelon les cérémonies de l'Egliſe Gréque. Il en naquit trois fils en moins de trois ans, au bout deſquels Sotéros mourut. Kémiski retournée en Géorgie avec ſes enfans, y fit une confeſſion à un Evêque ſelon l'uſage des Grecs, de tout ce qu'elle crut avoir fait de contraire aux commandemens de Dieu, & ſe retira dans l'exercice d'une auſtére pénitence. Elle mourut d'une fluxion, en la quarante troiſiéme année de ſon âge. * *L'Hiſtoire & les Avantures de Kémiski Géorgienne*, imprimée à Paris, *in douze*, en 1697.

KEMMEROUF, ville de l'Inde delà le Gange. Elle eſt capitale du Royaume d'Alſen, & ſituée vers le Lac de Chiamay. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KEMNAT, petite ville du Cercle de Baviére en Allemagne, au nord d'Amberg, tirant tant ſoi peu vers l'orient. Elle en eſt éloignée de près de dix lieues.

KEMNITIUS. *Cherchez* CHEMNITIUS.

KEMNITZ, ville de la Haute Saxe, capitale de l'Ertzebourg dans la Miſnie, & défendue par le château d'Auguſtbourg. Elle étoit autrefois Impériale. Frédéric *le Mordu*, Marquis de Miſnie, s'en empara l'an 1308. * Maty, *Dict. Géogr.*

KE'MOIS, peuples de l'Inde delà le Gange, qui habitent dans les montagnes, entre le Royaume de la Cochinchine & celui de Camboya. * Maty, *Dict. Géogr.*

KEMPEN-LAND, ou KEMPELAND. *Voyez* CAMPIGNE.

KEMPIS. *Cherchez* THOMAS A KEMPIS.

KEMPTEN, en Latin *Campodunum* ou *Campidona*, ville Impériale de la Souabe entre Memmingen, Iſny, Leutkirch, & Kauffbeuren dans l'Algow, ſur l'Iler. C'eſt une des plus anciennes villes de l'Allemagne. Ptolomée en fait mention & la nomme καμβόδυνον & Strabon l'appelle καμπόδυνον. Il en eſt auſſi fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin, &c. Son ancienneté ſe peut auſſi conjecturer par les médailles & autres antiquitez Romaines qu'on y a trouvées. Elle a ſon nom de la petite riviére de *Kamp* ſur laquelle elle eſt ſituée. Lorsque le pouvoir des Romains eut baiſſé, cette ville paſſa entre les mains des Allemands & enſuite des Francs. Les Hongrois la déſolérent avec ſon château en 919, car en 752 Kempten étoit déja une place cloſe ou un *Caſtrum*. Les Abbez de Kempten prétendent qu'anciennement la ville de ce nom leur appartenoit; la ville le nie & des deux côtez l'on apporte des preuves. Quoiqu'il en ſoit, & quels qu'ayent été les anciens droits de la ville ou de l'Abbé, il eſt certain, & les deux partis en conviennent, qu'en 1525 *Sébaſtien de Brétenſtein*, Abbé de Kempten, vendit à la ville pour la ſomme de 30000 florins tous ſes droits réels, ou non fondez, ſous l'approbation de l'Empereur Charles-*Quint*, & du Pape Clément VII. En 1530, la ville de Kempten, accepta la réforme dans la Religion, & fit profeſſion de la Confeſſion d'Ausbourg. En 1628 & 1629, elle fut obligée de loger des troupes impériales dont les Suédois la délivrérent en 1632; mais les Impériaux la reprirent d'aſſaut en 1633, la pillérent impitoyablement & firent paſſer preſque tous les Habitans au fil de l'épée. Les Suédois la prirent encore en 1634; mais aprés la bataille de Nordlingue ils furent obligez de vuider toute la Souabe. Elle a un grand Conſeil; le premier eſt de 22 Membres & le ſecond de 58. L'Iler paſſe entre la ville & le fauxbourg & devient navigable à une demi-lieue de là. Cette ville eſt fameuſe à cauſe de ſon négoce de toiles, & à cauſe qu'elle eſt l'entrepos des marchandiſes d'Italie qui vont dans les Païs-Bas, & des Païs-Bas en Italie. Elle ſert auſſi d'entrepos pour le ſel qui va du Tirol en Suiſſe. * Mérian, *Topogr. Suev. Dict. Allemand de Bâle.*

KEMPTEN, Abbaïe de Bénédictins en Souabe, qui porte le nom de la ville de Kempten, qu'elle prétend lui avoir appartenu autrefois. Cette Abbaïe ſoutient que *Hildegarde*, troiſiéme épouſe de Charlemagne, & fille de Hildebrand, Duc de Souabe, la fonda en 777, en y employant ſon Comté de Kempten, & qu'*Andelgaire*, fils du grand Roland en fut nommé le premier Abbé par le Pape Adrien. Mais on a prouvé que le Diplome de Charlemagne eſt ſuppoſé & nullement dans le goût du ſiécle dont on le dit. *Hermannus Contractus* & quelques autres placent la fondation de cette Abbaïe à l'an 752, & diſent qu'un certain *Andegaire* en fut le Fondateur & le premier Abbé. Mais il eſt démontré que le premier Abbé de Kempten & ſon Fondateur ſe nommoit *Théodore*, & qu'il vivoit du tems du Roi Pepin vers l'an 750. Il ſe peut que Hildegarde ait fait de grandes largeſſes à cette Abbaïe & que ce ſoit pour cette raiſon qu'on en a voulu conſerver la mémoire en la plaçant dans les armoiries de l'Abbaïe, & en donnant le nom de Ste-Hildegarde à la réſidence de l'Abbé qui eſt dans le voiſinage de la ville de Kempten. L'Abbé de Kempten eſt Prince de l'Empire, Henri de Mittelberg ayant été élevé à ce rang en 1360, par l'Empereur Charles IV. Il eſt auſſi Archi-Maréchal de l'Impératrice & fait les fonctions de cette charge à ſon couronnement. Le Chapitre eſt compoſé de 20 perſonnes qui doivent être d'une nobleſſe ſans reproche. L'Abbé & ſes Religieux ont la liberté de s'habiller en ſéculiers l'après-midi & de jouïr avec cet habit de toute ſorte de divertiſſemens & de faire tous les exercices ſéculiers. Pour ce qui eſt du rang de l'Abbé de Kempten, il ſuit celui de Fulde. Il dépend immédiatement du Siége de Rome par rapport aux affaires eccléſiaſtiques. Jean de Rietheim cinquante-deuxiéme Abbé à obtenu ce privilége du Pape Jules II. * *Dict. Allemand de Bâle.*

KEMS, village du Sundgow, près du Rhin, à deux lieues au deſſous de Bâle. On le prend pour l'ancien lieu des Rauraques, appellé *Cambete* & *Cambetis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

KE'MUEL. *Voyez* CAMUEL.

KEN. KEP.

KEN (Thomas) naquit à *Barkhamſtead* ou *Berkhamſted* dans la Province de *Hartford* au mois de juillet 1647. Il étoit deſcendu d'une Maiſon riche & fort ancienne. En faiſant ſes claſſes à Wincheſter il y contracta une amitié intime avec *François Turnet*, qui fut depuis Evêque d'Ely. De Wincheſter, Ken paſſa à Oxford où il prit le degré de Bachelier ès Arts en 1661, celui de Maître ès Arts en 1664, celui de Bachelier en Théologie en 1678, & celui de Docteur de la même Faculté en 1679. Vers la fin de 1666, il fut aggrégé à la Société de Wincheſter, établie principalement pour vivre dans la retraite & pour s'attacher à l'étude. Pour répondre à l'intention du Fondateur de cette Société, Ken prêcha conſtamment dans l'Egliſe de St. Jean proche de cette ville, & ramena pluſieurs Anabatiſtes dans le ſein de l'Egliſe. Il dormoit peu, & chantoit un Hymne ſur ſon luth avant que de s'habiller. L'Evêque de Wincheſter le mit au nombre de ſes Chapelains domeſtiques, & lui donna la Cure de *Woodhay* dans la Province de Hamp ou de Southampton. Environ ce tems-là il publia *un Manuel de Priéres pour l'uſage des Ecoliers de Wincheſter*. L'Evêque le fit, en 1669, Prébendaire de la Cathédrale, & dans cette dignité il fut connu du Roi Charles II. L'an 1675, année de Jubilé, il Ken alla à Rome & revint la même année, plus convaincu, diſoit-il, de la pureté de la Religion Proteſtante. Le Roi le nomma pour aller à *Tanger* avec le Lord Darmouth, & à ſon retour le Monarque le fit ſon Chapelain. Quelque tems après, il fut Chapelain de la Princeſſe d'Orange en Hollande qui eſtimoit Ken à cauſe de ſa piété & de ſa prudence. Quand il fut de retour en Angleterre, le Roi Charles II le nomma de ſon propre mouvement en 1684, à l'Evêché de Bath & de Wels. Le Roi étant ſur le point de mourir, Ken ſe tint auprès de lui pendant trois jours & trois nuits, lui ſuggérant de tems en tems des penſées pieuſes. Enſuite il propoſa diverſes fois au Roi de recevoir le Sacrement, mais ce fut en vain. *Voyez* en la raiſon dans l'article de Charles II. Ken étoit fort charitable, & voyant la grande ignorance du peuple, il érigea pluſieurs Ecoles dans les villes de ſon Diocéſe. Ce fut alors qu'il publia une Expoſition du Catéchiſme de l'Egliſe. Il alloit ſouvent en été en quelque grande Paroiſſe, où il prêchoit deux fois, & où il confirmoit & catéchiſoit les enfans. Lorsqu'il étoit chez lui le Dimanche, il faiſoit dîner douze pauvres dans ſa ſalle, & il tâchoit de leur rendre ce tems utile par quelques bonnes inſtructions. Quoiqu'il eût attaqué l'Egliſe Romaine dans pluſieurs Sermons, on crut que l'on devoit tâcher de le faire entrer dans les intérêts de la Cour; mais ce fut inutilement. Cet Evêque ayant prêché dans la chapelle du Roi à *Whitehal*, on fit au Prince un faux rapport de ſon Sermon. Le Roi envoya quérir le Prélat, & s'entretint avec lui dans ſon cabinet. L'Evêque lui dit que ſi *Sa Majeſté n'avoit pas négligé ſon devoir, & s'il avoit aſſiſté au Sermon, ſes ennemis n'auroient pas eu occaſion de l'accuſer.* Ce Prélat entendoit la Muſique & la Poëſie, & a fait pluſieurs vers & un Poëme Epique auquel il paroit avoir mis la dernière

main. Il mourut à *Longe-Leate* le 19 mars 1711, en allant aux eaux de Bath. Dans ſon teſtament il fit cette déclaration touchant ſa Religion. „ Pour ce qui eſt de ma Religion, je meurs „ dans la Foi Catholique & Apoſtolique, dont toute l'Egliſe faiſoit profeſſion avant le ſchiſme de l'Orient & de l'Occident. „ Je meurs particuliérement dans la Communion de l'Egliſe Anglicane, entant qu'elle eſt exempte des erreurs de la Papauté „ & des Puritains, & entant qu'elle adhére à la doctrine de la „ Croix. " A la fin de la Vie de M. Ken par M. *Hawkins*, il y a deux Sermons & quelques Hymnes de l'Evêque. * *Mémoires de la Grande Bretagne, tome* II. *p.* 226. *&c.*

* KEN, petite riviére d'Angleterre, dans la province de Weſtmorland, arroſe la ville de Kendale ou Kendall, & ſe jette enſuite dans la Mer d'Irlande.

KEN, riviére d'Ecoſſe. *Voyez* KENN.

* KE'NAHANA, ou, CHANAANA, quatriéme fils de *Biban*, ou, *Balan*, de la Tribu de *Benjamin*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 14.

* KE'NANI, Lévite, qui retourna de la Captivité de Babylone. * *Nébémie* ou II. *Eſdras*, *ch.* 9. *v.* 4.

KENANJA. *Voyez* CONANJA.

* KE'NATH, ou CANATH, ville de la Tribu de Manaſſé delà le Jourdain. Elle fut priſe par *Nobah* Iſraëlite, du tems de *Moïſe*, & l'appella *Nobah* de ſon nom. * *Nombres*, *ch.* 32. *v.* 42.

* KE'NAZ, ou CE'NEZ, quatriéme fils d'Eliphaz, fils d'*Eſaü*, Duc d'Idumée. Il ſuccéda à *Tſéphо*, & laiſſa ce Royaume à Korah. * *Genéſe*, *ch.* 36. *v.* 15. Il y en a eu un autre, pére d'*Othniel* & de *Caleb*, dont il eſt parlé * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 17: *Juges*, *ch.* 1. *v.* 13: *ch.* 3. *v.* 9 & 11. Le mot de *Cénez* ſignifie *jaloux*, *poſſeſſeur*, ou *mépriſé*. * Simon, *Dictionnaire de la Bible. Joſué* & *Caleb* à cauſe de leur pére Cénez, furent nommez *Kéniziens*, ou *Cénéziens*.

* KENCHESTER, ville antique d'Angleterre dans la Province de Héreford. C'étoit autrefois une ville conſidérable, connue ſous le nom d'*Ariconium*. On croit qu'elle a été renverſée par un tremblement de terre; mais quoiqu'il en ſoit, il n'en reſte plus que quelques pans de vieilles murailles & quelques autres ruïnes, où l'on a trouvé des médailles. Ce lieu eſt à l'oueſt-nord-oueſt de la ville de Héreford, dont il eſt éloigné d'un peu plus d'une lieue. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 454.

KENDAL ou KENDALE, en Latin *Concangium*, Comté, Baronnie & capitale du Weſtmorland, à 200 milles nord-oueſt de Londres. Son nom marque ſa ſituation dans une forêt, près de la riviére de Ken, dans un terroir agréable & fertile. Elle conſiſte en deux rues larges, qui ſe croiſent, & pluſieurs autres de traverſe. Elle eſt riche, marchande, bien peuplée. Il s'y fait un grand négoce de draps de laine. Elle a deux ponts de pierre ſur la riviére, & un de bois tout près des maſures d'un château où naquit Catherine Parr la ſixiéme & derniére femme de Henri VIII. Il y a une grande égliſe, avec deux chapelles, & près de là un Collége bien renté, où l'on éléve de pauvres Ecoliers. En 1414, Kendal donna le tître de Comte à Jean Duc de Bedfort, troiſiéme fils du Roi Henri IV: 29 ans après, cette contrée donna le même tître à Jean, Duc de Sommerſet. Le ſuivant qui eut ce tître, fut Jean de Foix, que le Roi Henri VI éleva à cette dignité pour ſes bons ſervices dans la guerre contre la France. En 1449, le Chevalier Guillaume Parr fut fait Lord de Kendal, & enſuite Comte d'Eſſex par le Roi Henri VIII. Enfin Charles Stuart, troiſiéme fils de Jacques, Duc d'Yorck, Roi d'Angleterre après Charles II, fut fait Duc de Kendal, & mourut peu de tems après. * *Dict. Anglois.*

KENDALL (George) Théologien Anglois & Profeſſeur en Théologie, naquit à Coſton près d'Exceſter en 1610, d'un Gentilhomme qui portoit le même nom. A l'âge de 16 ans il vint à l'Univerſité d'Oxford, & quatre ans après il fut reçu Membre du Collége d'Exceſter. Il s'appliqua particuliérement à la Philoſophie & à la Théologie & s'attacha ſur tout au célébre Prideaux. L'égliſe épiſcopale commençant à perdre ſon autorité, il ſe rangea du parti des Presbytériens & des Non-Conformiſtes, parmi leſquels il fut d'abord Recteur à *Pliſland* en Cornouaille & enſuite Paſteur d'un troupeau à Londres. En 1654, il prit le dégré de Docteur en Théologie. Du tems du rétabliſſement de Charles II, il obtint la charge de Recteur de Kenton, après avoir été obligé de quitter Londres, & il demeura à Kenton juſques à l'Acte de Conformité en 1662, où il fut dépoſé. Il mourut peu de tems après à Cofton le 19 août 1663. Il étoit ſavant Diſputeur & bon Prédicateur, auſſi bien que zélé défenſeur de la prédeſtination abſolue: ce qui le détermina à accepter la vocation pour Londres, afin d'être à portée de s'oppoſer plus efficacément à J. Goodwin, Indépendant, & zélé Arminien. Voici les tîtres de ſes Ouvrages, *Vindication of the Doctrines, concerning Gods Special Grace to his Electio*, *in folio*, 1653; *Sancti Sanciti*, *againſt J. Goodwin*, *in folio*, 1654; *Fur pro tribunali*, *in octavo*; *De Doctrina Neo-Pelagiana*; *Twiſſii Vita & Victoria.* * Wood, *Hiſt. Univ. Oxon.* Calamy, *Eject. Miniſtr. Dict. Allemand de Bâle.*

KE'NE, riviére d'Angleterre. *Voyez* KEN.

KE'NELM, Roi de Mercie en Angleterre, parvint à la Couronne en 819, mais n'ayant que ſept ans, il fut mis ſous la tutelle de Quendred ſa ſœur. Celle-ci voulant régner elle même, engagea celui qui avoit ſoin de ſon éducation à le tuer. Pour ce deſſein, ſous prétexte de chaſſe, il le mena dans une forêt où il le maſſacra. Mais ſi l'on en croit Malmesbury, ce crime fut découvert par un pigeon, qui fit tomber une marque écrite ſur un autel à Rome. * *Dict. Anglois.*

KE'NELWORTH, nom d'un château fort, beau & ſpacieux dans l'endroit du Comté de Warwick, qu'on nomme *Knigtlow*. Du tems du Roi Henri III, c'étoit la demeure de ſix Moines. S'étant rendu, on y publia une proclamation, portant que tous ceux qui avoient pris les armes contre le Roi, payeroient pendant ſix ans la rente de leurs terres. Cet ordre fut nommé *Dictum de Kenelworth*. Sous le régne d'Eliſabeth, ce château fut donné à Robert Dudley, Comte de Leiceſter, qui le répara; en ſorte qu'il fut alors le ſecond ou le troiſiéme château d'Angleterre. * *Dictionnaire Anglois.*

KE'NETH, *Voyez* KENNETH.

KE'NIENS. *Voyez* CINE'ENS.

* KE'NIZIENS ou CE'NE'ZIENS, peuples de Canaan, ou proprement les Madianites. Il y en a qui eſtiment, que ce ſont certains peuples d'Arabie maintenant inconnus. Il en eſt parlé dans la *Généſe*, *ch.* 15. *v.* 19. * Simon, *Dictionnaire de la Bible. Voyez* KINE'ENS.

KENMERLAND ou KENNEMERLAND, contrée de la Hollande ſeptentrionale, appellée autrement *Northollande* ou *Weſtfriſe*, le long de la Mer d'Allemagne, entre la Friſe, le Waterland & la Hollande méridionale. Alcmaer en eſt la ville capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KENN, riviére de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Galloway prend ſa ſource dans la partie ſeptentrionale de cette province, court du nord au ſud, & mêle ſes eaux avec celles de la Dée.

KENNEDY, nom des Comtes de Caſſilis, famille ancienne & noble dans la juriſdiction de Carrick, dans la partie occidentale d'Ecoſſe, dont ceux de cette famille ſont Baillifs héréditaires. Elle a produit pluſieurs grands hommes, qui ont été l'ornement de leur païs. Cambden dit que cette famille vint d'Irlande dans le tems du Roi Robert Bruce. * *Dict. Anglois.*

* KENNEMARS, peuple qui habite le Kenmerland.

KENNEMERLAND. *Voyez* KENMERLAND.

* KENNETH I, cinquantiéme Roi d'Ecoſſe ſuccéda à Aidan. On ne ſait de ſon régne rien de remarquable, puiſqu'il ne régna ſelon quelques-uns que quatre mois, ou tout au plus, ſelon d'autres, douze mois. Il mourut l'an 605. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan.

* KENNETH II, ſoixante-neuviéme Roi d'Ecoſſe, ſuccéda à Alpin ſon pére en l'an 823, dans le tems que le Royaume étoit réduit à la derniére extrémité par la victoire ſignalée que les Pictes avoient remportée ſur ſon pére qui fut tué dans le combat. Les Pictes voulant en profiter, ſe mirent en devoir de chaſſer les Ecoſſois de l'Angleterre, & prirent dans cette vue des troupes Angloiſes à leur ſolde pour les joindre aux leurs. Mais il y eut une telle émeute parmi les Officiers qui les commandoient, que Brutus Roi des Pictes ne put venir à bout de l'appaiſer, ce qui l'obligea à les congédier. Il en mourut de chagrin trois mois après. Enſuite de cela Kenneth convoqua les Etats pour délibérer avec eux de la guerre contre les Pictes. Le Roi & les plus vaillans de ſes Officiers inclinoient pour la guerre, mais par la pluralité des voix il fut conclu de la différer juſques à ce que l'on eût fait tous les préparatifs néceſſaires pour une telle entrepriſe. Là-deſſus on fit une paix de trois ans. Dans la quatriéme année Kenneth avoit grande envie de renouveller la guerre, mais voyant que les Etats n'y étoient nullement diſpoſez, il ſe ſervit de ſtratagéme pour les faire condeſcendre à ce qu'il ſouhaitoit. Il les invita tous à un feſtin, & après qu'ils eurent été régalez juſques bien avant dans la nuit, on les pria de ſe coucher dans la même chambre & d'y repoſer à la maniére de leurs ancêtres, c'eſt à dire, à terre, avec un peu d'herbe ſous la tête pour leur ſervir de chevet. Kenneth cependant avoit donné ordre à un de ſes parens de ſe revêtir de peaux de poiſſon, d'aller ainſi déguiſé dans la chambre, & de dire tout haut, par le moyen d'une trompette parlante, qu'il étoit envoyé du Ciel, pour les porter à faire la guerre aux Pictes. Les Nobles reveillez par cet avertiſſement, & ſurpris de la figure de celui qui le leur donnoit, furent ſaiſis d'épouvante, & racontérent au Roi le matin ce qui leur étoit arrivé dans la nuit. Le Roi leur dit qu'il avoit eu la même viſion, & à l'inſtant ils conclurent tous à la guerre qui fut déclarée dans le même moment. Dès que les armées des deux nations furent en campagne, on ne tarda pas à en venir aux mains. On combattit de part & d'autre avec beaucoup de vigueur, juſqu'à ce qu'on avertit les Ecoſſois de ſe reſſouvenir du ſort de leur Roi Alpin: ce qui les irrita tellement, que redoublant leur animoſité, ils mirent les Pictes en fuite. Les Anglois qui venoient au ſecours des Pictes les voyant en deſordre, tournérent le dos. La défaite des Pictes fut ſi grande qu'ils priérent qu'on leur donnât la paix, qui ne leur fut accordée par les Ecoſſois qu'à condition qu'ils leur cédérolent leur Royaume. L'année d'après, Kenneth ſe rendit maître de toutes les Seigneuries que les Pictes poſſédoient au delà de la riviére de Forth. Comme il vouloit pouſſer ſes conquêtes plus loin, les Pictes lui firent quelque réſiſtance. Cela l'obligea à ſe retirer, mais dans ſa retraitte il mit tout à feu & à ſang, n'épargnant ni âge ni ſexe. Drusken, Roi des Pictes, voyant qu'ils ne pouvoient ſauver leurs vies que par les armes, raſſembla tout ſon monde, paſſa le Forth, ſe campa ſur les bords du Tay proche de Scone, & fit offrir à Kenneth de lui céder tout le païs qui étoit au delà du Forth. Mais les Ecoſſois voulant tout ou rien, remirent la déciſion du différent à une bataille qui fut tout à fait fatale aux Pictes qui perdirent leur Roi & toute leur Nobleſſe. Après cette victoire, Kenneth traverſa le Forth, & ravagea tout le païs, & après que la crainte eut obligé toutes leurs places à ſe rendre, il reſſerra tellement les Pictes, qu'il ne leur prit plus envie de branler. Le reſte de cette nation ſe refugia en Angleterre. Les Pictes étant ainſi exterminez, Kenneth renouvella les anciennes loix & en fit de nouvelles, pour tenir tout dans l'ordre. Après avoir ainſi mis le Royaume en bon état, il ſongea à affermir l'autorité royale. Comme l'opinion commune étoit que le bonheur du Royaume dépendoit de la chaiſe de marbre, qui, au rapport

de

de quelques Ecrivains avoit été apportée par Simon Breccus d'Eſpagne en Irlande, & de là par Fergutius à Argyle, Kenneth la fit tranſporter à Scone. Depuis cela tous les Rois furent couronnez ſur cette chaiſe juſques à Edouard I, Roi d'Angleterre, qui la fit enlever de là & tranſporter à Weſtminſter. Kenneth transféra à S. André l'Archevêché qui étoit auparavant à Abernéthy. Il vécut encore vint ans qu'il paſſa dans la tranquillité. Il mourut en 854. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan, *Hiſt. l.* 6. Major, *de Geſt. Scotor. l.* 2. *c.* 14. Boëthius, *l.* 10. Polydore Virgile, *l.* 4.

* KENNETH III, quatre-vintiéme Roi d'Ecoſſe. Dès qu'il fut monté ſur le thrône, ſon premier ſoin fut de réformer les mœurs qui s'étoient corrompues ſous le régne précédent, & pour y mieux réüſſir il en donna lui-même l'exemple & dans ſa perſonne & dans ſa Cour. Enſuite il fit la viſite de ſon Royaume pour remédier à tous les deſordres. Il régna en paix & obſerva les traittez faits avec les Anglois par ſes Prédéceſſeurs. Mais dans la ſuite il fut inquiété par les Danois qui firent une deſcente dans la province d'Angus, & n'épargnérent ni les femmes ni les enfans. Le Roi ayant appris cette nouvelle à Sterling, aſſembla auprès de lui la Nobleſſe de ſon voiſinage, envoya des ordres pour faire marcher le reſte qui étoit plus éloigné, & avec le peu de monde qu'il avoit auprès de lui, ſe mit en marche contre les Danois. Il eut en peu de tems une armée conſidérable auprès de lui, & ayant eu nouvelle que les ennemis aſſiégeoient Perth, il tira de côté-là. Dèsque les Ecoſſois furent à la vue des Danois, ils fondirent ſur eux & les contraignirent à ſe retirer ſur une hauteur, où il n'étoit pas facile de les attaquer. Cependant on les preſſa ſi vivement qu'ils furent obligez de quitter ce poſte. Alors on en vint à une ſanglante bataille. Les Danois ne voyant de ſalut que dans la victoire, s'encouragérent les uns les autres, & ſe jettérent ſi bruſquement ſur les Ecoſſois qu'ils les mirent en déroute, & ils les auroient défaits entiérement ſi un Païſan nommé Hay, accompagné de ſes fils ne les eût arrêtez à un paſſage, & ne les eût obligez à ſe rallier pour retourner à la charge. Ils le firent avec tant de valeur, qu'ils taillérent les Danois en piéces. On attribua à Hay tout l'honneur de cette victoire ſignalée. Ce qui reſta des Danois ſe ſauva dans les vaiſſeaux. Kenneth délivré de ſes ennemis convoqua le Parlement où l'on mit d'abord en délibération de quelle maniére on récompenſeroit Hay & ſes fils, & l'on réſolut de leur donner les meilleures terres de l'Ecoſſe & de les anoblir. Quoiqu'il fût un très-bon Roi, cependant le déſir de faire monter ſon fils ſur le thrône, le porta à faire mourir par le poiſon le Prince Milcolomb, fils du Roi Duffus, & fit en ſorte par ce crime que le Parlement rendit le Royaume héréditaire dans ſa famille. Cependant ſa conſcience ſe réveilla, ou, comme quelques-uns le prétendent, il entendit la nuit une voix du ciel qui lui annonçoit que dans peu cet homicide ſeroit vengé. Dans ce trouble il eut recours aux Moines, qui lui conſeillérent, pour expier ce crime d'aller viſiter les tombeaux des Saints & de baiſer leurs Reliques. Il ſe mit d'abord en devoir d'aller au tombeau de S. Palladius, mais une Religieuſe nommée Fenella, irritée contre lui de ce qu'en rendant le thrône héréditaire dans ſa famille, il en avoit exclus ceux de ſes parens qui avoient droit d'y prétendre, le fit aſſaſſiner. La mort de Kenneth arriva dans la vint-cinquiéme année de ſon régne en 994. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan. Major. Boëthius.

* KENNETH, Roi des Pictes, marcha avec une armée contre les Ecoſſois, mais à leur vue il prit la fuite, & fut tué par un Païſan. Ainſi cette armée ſe retira ſans avoir combattu. Cela arriva vers le huitiéme ſiécle. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Buchanan.

* KENNETH ou KENNET, anciennement *Cunetio*, riviére d'Angleterre, prend ſa ſource dans la province de Wilt près du village de Kennet ou Oldbury, coule à peu près de l'oueſt à l'eſt, traverſe la partie méridionale du Comté de Bark, & après avoir arroſé Marleborough, Ramsbury, Hungerford & Newburg, ſe jette dans la Tamiſe à Reading.

* KENNIPHOVEN (Engelbert) de la Haye en Hollande, Licentié en Théologie, a écrit en Hollandois une *Refutation du Catéchiſme d'Heidelberg*, & un Traité *touchant le Purgatoire & les Indulgences.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 204.

KENOQUE. *Voyez* KNOCQUE.

KENRED, fils de Wolpher, Roi de Mercie en Angleterre dans le huitiéme ſiécle, étoit encore très-jeune, lorsque ſon pére mourut: ce qui fut cauſe qu'on donna la Couronne à Ethelred. On la lui rendit pourtant, mais il ne la voulut pas garder; car étant allé faire un voyage à Rome, ſous le pontificat du Pape Conſtantin, il prit l'habit de Moine, & vécut ſaintement le reſte de ſes jours. * Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre.*

KENROSS. *Voyez* KINROSS.

KENSINGTON, beau village à deux milles de Londres. Le feu Roi Guillaume III ne ſe trouvant pas bien de l'air du Palais de White-Hall, acheta celui du Comte de Nottingham tout près de Kenſington. Les appartemens n'en ſont pas fort grands, mais ils ſont bien ordonnez & bien meublez, & ſont accompagnez d'un aſſez beau jardin. L'appartement de la feue Reine Marie eſt ce qui mérite le plus d'être vu. L'air de Kenſington eſt fort ſain, & cela y attire quantité de grands Seigneurs. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 854.

KENT, en Latin *Cantium*, Province maritime, à l'entrée orientale de la Manche dans les Diocéſes de Cantorbéry & de Rocheſter, a 160 milles de tour. Suivant la différence de ſon terroir, on la diviſe en trois parties, ſavoir, les *Dunes* ou l'on a ſanté ſans richeſſes; les *endroits Marécageux* ou l'on a richeſſes ſans ſanté; & les *Parties méditerranées* où l'on a ſanté & richeſſes. Une partie de cette Province eſt pleine de bois, une autre abonde en blé & une autre en pâturages. Son terroir dans un endroit produit beaucoup de froment, dans un autre de l'orge, & ailleurs d'excellentes ceriſes, & des pommes de reinette d'un goût exquis. Outre la Tamiſe qui la ſépare d'Eſſex, il y a le *Médway*, la *Stoure*, & d'autres riviéres. Le ſaumon du *Médway* eſt très-bon, & les truites de Fordwich près de Cantorbéry ſont d'une grandeur extraordinaire. Ce fut dans cette Province que les Saxons s'établirent d'abord, & qu'ils embraſſérent le Chriſtianiſme, par la Prédication du Moine Auguſtin. Du tems de l'Heptarchie, cette Province ſeule faiſoit un des ſept Royaumes. Quand les Normans envahirent l'Angleterre, Guillaume le *Conquérant* confirma les anciens priviléges des Habitans de cette Province, ſavoir, 1. que les hoirs males partagent également les biens de terre: 2. que tout héritier a l'âge de 15 ans peut vendre, & aliéner: 3. que nonobſtant la conviction du pére de quelque crime capital, le fils hérite ſes biens. De là vient le proverbe, *The Father to the bough and the ſon to the plough.* Le pére au gibet, & le fils à la charrue. Ce ſont ces priviléges qu'on appelle, *Gavelkind.* Kent eſt un Duché dont la ville Capitale eſt Cantorbéri. Il y en a pluſieurs autres, comme, *Rocheſter*, *Maidſtone*, *Dover*, *Sandwich*, *Romney*, *&c.* * *Etat de la Grande Bretagne*, *ſous George II*, *tome* 1. *p.* 74. *&c.* Pour les Rois de Kent, *cherchez* la Table Chronologique des Rois d'Angleterre, ſous le tître d'ANGLETERRE.

KENT (Jeanne de) *Voyez* BOCHER.

KENT, ville. *Voyez* CANTORBE'RY.

KENTE', petite iſle, ſur laquelle les François ont fondé une Colonie. Elle eſt dans le Lac d'Ontario, dans la Nouvelle France. * Maty, *Dict. Géogr.*

KENTERBURY. *Voyez* CANTORBE'RY.

KENTIGERN, autrement *S. Mungo*, Ecoſſois, Diſciple de Palladius vers le milieu du ſixiéme ſiécle. Quelques uns diſent qu'il étoit d'une famille royale; mais tous conviennent que c'étoit un homme d'un grand ſavoir. Cambden dit qu'il avoit été Evêque de Glaskow, & qu'étant venu en Angleterre, il fut un de ceux qui commencérent à mettre quelque ordre dans l'Univerſité d'Oxford. Vers l'an 560, il fonda un monaſtére à S. Aſaph, compoſé de 663 perſonnes, dont 300 furent employées à l'agriculture, 300 à travailler dans le couvent, & le reſte à vaquer perpétuellement à la dévotion. A ſon retour en Ecoſſe, il établit Aſaph le Chef de ce monaſtére, & ce fut de là que la ville prit le nom de S. Aſaph. On dit de Kentigern qu'une Dame ayant laiſſé tomber une bague du doit en paſſant la riviére de Clyd à cheval, ſon mari jaloux ſoupçonna qu'elle en avoit fait préſent à quelque Amant. Pénétrée de douleur, elle conſulta Kentigern, qui après quelques ardentes priéres, ſouhaita que ſon mari allât pêcher dans la même riviére, l'aſſurant qu'il trouveroit la bague dans la gueule du premier poiſſon qu'il prendroit: ce qui arriva, ſi l'on en croit la Légende. Depuis ce tems, la ville de Glaskow prit pour une partie de ſes armes un poiſſon tenant une bague à la gueule.

KENTMAN (Jean) de Meiſſen, Médecin, floriſſoit vers l'an 1563. Il a publié un livre ſur la peſte, & un autre ſur la Gravelle. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KENTSINGEN ou KENTSINGUE, petite ville du Cercle de Souabe. Elle eſt dans le Briſgaw, aux confins de l'Ortnaw, ſur la riviére d'Eltz, & à une lieue du Rhin. * Maty, *Dict. Géogr.*

KE'NULPHE. *Voyez* CE'NULPHE.

KE'PHA, ville. *Voyez* CAIPHA.

* KE'PHAR-HAMMONAI, ville de la Tribu de *Benjamin.* * *Joſué*, *ch.* 11. *v.* 24.

KE'PHIRA. *Voyez* CE'PHIRA.

KE'PLER (Jean) Allemand, né à Wiel dans le païs de Wirtemberg, le 27 décembre 1571, Mathématicien des Empereurs Rodolphe, Matthias & Ferdinand, célébre ſur la fin du XVI ſiécle & au commencement du XVII, mourut l'an 1630, ſelon Riccioli. Il a été l'un des plus ſavans Aſtronomes de ſon tems, & l'on en peut juger par les livres qu'il a donnez au public, comme, celui *De Motibus Stellæ Martis*; *Tabulæ Rudolfinæ*; *Optica Aſtrologica*; un Traité des Cométes; des Ephémérides; un Abbrégé de l'Aſtronomie de Copernic; vn livre de la véritable naiſſance de JESUS CHRIST; & pluſieurs autres, comme, le Traité de l'Etoile extraordinaire qui parut en 1604, dans lequel il parle de ſon cours, ſelon les régles de l'Aſtronomie. Il eut un fils nommé Louïs KE'PLER, Médecin, qui a écrit, *De Febri epidemica*; *Methodi conciliandarum ſectarum in Medicina*, *&c.* * Bayle, *Dict. Crit.*

K E R.

KE'RAHEZ. *Voyez* KARHAIS.

KE'RAKATON. *Voyez* KARACOTON.

* KE'RAN, CHARAN, ou, HARAN, dernier fils de *Diſçon*, de la famille d'*Eſaü*, fils du Patriarche *Jacob.* * *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 26.

KE'RAS, nom d'une tour fort élevée près de Salamine, à préſent *Kira*, d'où Xerxès, Roi de Perſe, regarda ſon armée, & ſe mit à pleurer, conſidérant que d'une ſi grande multitude d'hommes il n'en reſteroit pas un ſeul après cent ans. * Thucydide. Spon, *Voyage de Gréce*, *tome* 2. *p.* 261.

* KERBECH (Antoine) de Louvain, fut Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, & Docteur en Théologie. On a de lui, *Tractatus de Sacramentis Veteris & Novæ Legis*; *Colloquium cum Calviniſta quodam.* Il a traduit d'Italien en Latin les Sermons de Carême du Pére François Panigarole, & la Vie de la Bienheureuſe Mére Théréſe, Vierge Eſpagnole. Il mourut en 1623, étant Prieur du Couvent de Mayence. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 68.

* KERBE'LA, lieu près duquel ſe donna une bataille dans la-

laquelle Houſſain ſils d'Ali fut tué. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

KERCI ou CHIERCHE, en Latin *Cercum*, petite ville des Tartares Précopites en Europe, à l'emboûchure du détroit de Caffa dans la Mer Noire. Ces peuples vivoient autrefois par troupes dans la campagne, & ſuivoient la Religion Payenne. Lorſque leur Prêtre faiſoit le ſacrifice, il prenoit du ſang, du lait & de la fiente de cheval, qu'il mêloit avec de la terre dans un vaiſſeau; enſuite il montoit ſur un arbre, d'où, après avoir fait une exhortation à ceux qui l'environnoient, il jettoit ſur eux cette compoſition pour les purifier, & leur ſervir de préſervatif contre toutes ſortes de maux. * Alexandre Guaguin, *in Tartaria.*

KERDICK. *Voyez* CERDICK.

KE'REATH. *Voyez* CARE'E.

KE'RE'S, riviére de la Haute Hongrie, formée par trois riviéres, qui prennent toutes trois leur ſource en Tranſſylvanie. Le Kérès eſt au milieu; il reçoit le Fékierkérès du côté du midi, baigne Giula, & traverſe le lac de Sarkad; après quoi il reçoit du côté du nord le Sébeskérès, qui baigne le grand Waradin, & ſe va décharger dans le Béréton, à Saravas, & avec lui dans la Teiſſe à Czongrad. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KE'RESBANJA, ville de Tranſſylvanie, renommée par ſes mines d'or & d'argent, eſt à l'occident de Weiſſembourg dont elle eſt éloignée de ſix à ſept milles d'Allemagne. La plupart de ſes Habitans ſont de Saxe & de Valachie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KE'RESTAT, KE'RESTESCH, KE'RESTHUR, petite ville de la Haute Hongrie dans le Comté de Barzod, au midi de Tockay, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues, & à l'orient d'Agria, dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues. Ce fut là qu'en 1596, le 26 octobre, l'Archiduc Maximilien livra bataille aux Turcs. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Carte de Hongrie de* M. Deliſle.

* KE'RETZEN, village de Suiſſe, dans le Canton de Glaris. Il eſt au bord du Lac de Wahleſtatt. On a taillé nouvellement prés de ce lieu un chemin dans le roc. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p.* 467.

KERKA, KURKA & CHERCA en Latin *Cherca*, ou *Titius Fluvius*, riviére de la Dalmatie, qu'elle ſéparoit anciennement de la Liburnie. Elle a deux ſources, dont l'une vient de la Boſnie, & y baigne Chnin ou Tina. S'étant jointes, elles paſſent à Scardona & à Sébénico, & ſe déchargent dans le Golfe de Veniſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

KERLBOURG, petite ville de la Haute Hongrie, ſur le Danube, à quatre lieues de Presbourg vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Gerulata*, ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KERLING ou KATLAGE, ancienne ville d'Angleterre, où l'on aſſembla un Concile, après les Fêtes de Pâques de l'an 977, en préſence du Roi Edouard, & de Dunſtan Archevêque de Cantorbéri. Les Latins ont nommé ce lieu *Kirlintonium.*

KERLIVIO (Louïs Eudo de) né à Hennebont en Bretagne, le 14 novembre 1621, étoit fils de François Eudo de Kerlivio, d'une famille ancienne de la province, & d'Olive Guillemette Flabelle. Après avoir fait ſes Humanitez à Rennes, & ſa Philoſophie à Bourdeaux, étant de retour à Hennebont, il conçut de l'inclination pour une jeune Demoiſelle, à qui ſes parens ne voulurent pas conſentir qu'il ſe mariât: ce qui l'obligea de venir à Paris, où il apprit peu après que cette Demoiſelle moins conſtante que lui en avoit épouſé un autre. Le dépit penſa d'abord faire un Religieux de Kerlivio, mais un Carme habile & pieux l'ayant engagé à examiner de près ſa vocation, il embraſſa l'état eccléſiaſtique malgré la répugnance de ſes parens, & après avoir fait ſes études de Théologie, il retourna dans ſa patrie, qui reſſentit bientôt après les effets de ſa piété & de ſon zéle. Après avoir engagé ſon pére à fonder deux ſœurs de la Charité dans l'hopital d'Hennebont, il en fonda lui même deux autres; acheva de bâtir & de meubler cet hopital; donna une maiſon pour les pauvres orphelins, avec une ſomme d'argent pour leur faire apprendre des métiers; & rétablit pluſieurs familles honnêtes par des aumônes ſecrettes. Il voulut bien auſſi être le Chapelain & le Confeſſeur de l'hopital; mais quelque tems après M. de Roſmadec, Evêque de Vennes, le tira de là pour être ſon Grand Vicaire, & lui donna auſſi la Cure de Plumergat, qu'il accepta par obéïſſance. Ce fut ſous la protection du même Prélat, mais aux dépens de M. de Kerlivio, que fut établie à Vennes une maiſon de retraite en 1664. Ce pieux Eccléſiaſtique en dreſſa les réglemens avec le P. Huby, Jéſuite, en qui il avoit beaucoup de confiance; & les premiéres contradictions qu'il eut à eſſuyer, furent récompenſées dans la ſuite par l'empreſſement qu'eurent à profiter des retraites ceux qui y avoient été d'abord les plus contraires. Enfin après avoir contribué par ſes ſoins à d'autres établiſſemens pieux, il mourut ſaintement à Vennes le 21 mars 1685. * Pierre Phonamic, *Vies des Fondateurs des Maiſons de Retraite.*.

* KERLON, riviére d'Aſie dans la Grande Tartarie, prend ſa ſource ſous le 125 degré de longitude, & vers la fin du 48 degré de latitude, près de Kuidak, qui eſt le lieu de la réſidence du Kutukta Lama. Elle coule d'abord du nord-oueſt au ſud-eſt, puis du ſud-oueſt au nord-eſt, enſuite de l'oueſt à l'eſt juſqu'au Lac de Kailar ou Dalai, enfin du ſud-ſud-oueſt au nord-nord-eſt, & ſe jette dans l'Amour. * M. Deliſle, *Carte de la Grande Tartarie.*

KERMAN, Province de Perſe.. *Cherchez* CARMANIE.

KERMEN, en Latin *Germia*, ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans la Romanie, près de la ville d'Andrinople. Il y a apparence que c'eſt celle que l'on trouve dans les Cartes ſous le nom d'*Hermanli.* * Maty, *Dict. Géogr.*

KERMEN, ville de Tartarie. *Voyez* KASIKERMEN.

KERMENT, petite ville fortifiée dans la Baſſe Hongrie ſur le Raab, au deſſus de Sarwar. Quelques Géographes la prennent pour la ville de la Baſſe Pannonie nommée *Scarabantia* ou *Julia Scarabantia*, dont d'autres croyent que les ruïnes ſe trouvent près de la petite ville de Chepreg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KERMUAH, nom d'une iſle ſituée dans l'Océan Ethiopique, aſſez près des iſles de Raneg', & éloignée de la côte de Zeng' ou Zanguébar, d'une journée de navigation, c'eſt à dire, d'environ trente milles. Ses Habitans ſont noirs & on les nomme Boiin. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* KERN, CAIRN ou CARN, petite riviére de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Nithesdale, prend ſa ſource vers les confins de la province de Galloway, coule du nord-oueſt au ſud-eſt, arroſe Glencairn, & ſe décharge enſuite dans le Nith.

* KERNRIED, village de Suiſſe dans le Canton de Berne. Ce fut dans ſon voiſinage qu'en 1605 deux petits Bergers trouvérent un pot plein de vieilles piéces d'argent de monnoye Romaine au nombre de 1500. Il y en avoit de Galba, de Tite, de Domitien, d'Adrien, de tous les Empereurs ſuivans juſques à Dioclétien, & de quelques Impératrices, des deux Fauſtines mére & fille, de Lucille, de Plotille, de Julie Soheme, de Julie Mammée, &c. Les Bernois, comme Souverains, s'en ſaiſirent, & en ornérent leur Bibliothéque publique. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome 2. p.* 169.

KE'ROSCA ou KUROSCA, en Latin *Cucci, Cuccium* ou *Cuccæ*. C'étoit anciennement une petite ville des Scordiſques dans la Baſſe Pannonie. C'eſt maintenant une petite ville de la Baſſe Hongrie, ſituée près du Danube, au deſſous de Bon-Monſter. * Maty, *Dict. Géogr.*

KERPEN, en Latin *Carpio*, petite ville enclavée dans le Duché de Juliers, & ſituée ſur la riviére d'Erpe ou Erfft, entre la ville de Juliers & celle de Cologne à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Cette ville dépendoit autrefois de la Gueldre. Les Eſpagnols la vendirent à l'Archevêque de Cologne avec ſa Seigneurie, partagée en deux petits païs, dont Kerpen & Lummerſum ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

KERR ou CARR, ſurnom d'une nombreuſe famille dans l'Ecoſſe méridionale. On dit qu'elle deſcend de deux fréres venus d'Angleterre, & qui furent la tige des familles de *Ferniherſt* & de *Ceſford*. Le dernier fut honoré par le Roi Charles I, du tître de Comte de *Roxborough*, & le premier reçut de Charles II, le tître de Lord *Jedborough*. Les Comtes de Lothiane & d'Ancram portoient ce ſurnom, le premier étant avancé à cette dignité par le Roi Jacques VI. Il y avoit auſſi dans l'occident d'Ecoſſe une ancienne famille de ce nom appellée *Kerr* ou *Kerſland*; dont les Deſcendans ont toujours été zélez Défenſeurs de la Religion Proteſtante. Le dernier de cette famille fut tué à Steenkerck, en combattant vaillamment dans l'armée du Roi Guillaume, en qualité de Major, dans le Régiment du Comte d'Angus. Il eut auſſi beaucoup de part à la réduction des Caméroniens d'Ecoſſe ſous l'obéïſſance de ce Prince. Le Conſeil d'Ecoſſe déclara ſous Charles II, que cette famille étoit la plus ancienne de la famille des Kerrs. * *Diction. Anglois.*

KERRY, païs érigé en Comté par le Roi Edouard III, ſitué dans la Lagénie en Irlande. Il eſt entre les Comtez de Corke, de Limmerick, de Clare, & l'Océan. Il a environ 24 lieues de long, & 20 de large. C'eſt un païs couvert de montagnes & de forêts, ce qui l'a ſouvent rendu la retraite des Rebelles. Il y a auſſi du blé en quelques endroits. Il y a trois lieux, qui ont ſéance & voix au Parlement d'Irlande, Ardart, capitale; Dingle, & le bourg de Tralle. * Maty, *Dict. Géogr.*

KERSBEL (Philippe) natif de Gand, ſelon Valére André, ou de Sicile, ſelon Marc-Antoine Alégre, Religieux Carme, écrivit un Traité de la Conception immaculée de la ſainte Vierge, contre Vincent Bandella, dit *de Caſtro novo*, Dominicain. Il mourut à Paris en 1485. * Lucas, *in Biblioth. Carm.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 774. Alégre, *in Paradiſo Carmelit.*

KERSH, ville maritime du païs des Coſaques qui habitent ſur les bords de la Mer Noire, aux emboûchures du Danube, du Tyras, du Boryſthéne & du Tanaïs. Elle eſt ſituée auprès de ce dernier fleuve, & des Palus Méotides, ſelon Albergendi, dans le ſeptiéme climat. * Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KERSOY. *Voyez* TOPE'TORKAN.

* KERTZERS, en Latin *ad Carceres*, village de Suiſſe, dans le Bailliage de Morat, embraſſa la Réformation immédiatement après la ville de Morat. * *Etat & Délices de Suiſſe, p.* 360. édit. d'Amſterdam 1730.

* KERVAK, ville de Perſe, eſt à 87 degrez 32 minutes de longitude & à 34 degrez 15 minutes de latitude. Il y croit de très bons fruits. * Tavernier, *Voyages, tome 1. l.* 3. *ch.* 13. édit. de Hollande, 1692.

KES. KET. KEU. KEV. KEW. KEX. KEY.

KE'SALON. *Voyez* CHESLON.

KESCHING, anciennement *Cæſarea Bojorum.* C'étoit une petite ville du Norique. Ce n'eſt maintenant qu'un village de la Baviére, ſitué près du Danube & de la ville d'Ingolſtadt. * Maty, *Dict. Géogr.*

KE'SED. *Voyez* CASED.

KE'SIB ou CASBI, lieu dont il eſt parlé dans la *Geneſe, ch.* 38. *v.* 5.

KE'SITA, mot Hébreu qui ſignifie *agneau.* On croit communément que quand il eſt dit dans la *Geneſe, ch.* 33. *v.* 19. que Jacob acheta des fils d'Hémor un champ cent Kéſita, ou cent agneaux

ou

ou brebis, & que dans *Job*, *ch.* 42. *v.* 11, il eſt rapporté que Job reçut de chacun de ſes amis un Késita, & de même dans *Joſué*, *ch.* 24. *v.* 32, ce terme ſignifie une monnoye empreinte de la figure d'un agneau. D'autres croyent qu'en ces endroits Késita déſigne à la vérité une monnoye, mais que ce mot ne ſignifie pas agneau ou brebis; qu'il vient du mot Hébreu *Keſet*, qui ſignifie *arc*, & que par là on a voulu marquer une monnoye d'or empreinte de la figure d'un archer, telle qu'étoient les Dariques de Perſe. Jonathan & le Targum de Jéruſalem, au lieu de cent Késita, traduiſent *cent perles*, dérivant ce mot du Chaldéen *Caſchbat*, qui ſignifie *orner*. D'autres entendent ceci d'une meſure de grains. Enfin quelques-uns veulent qu'il ſignifie une bourſe pleine d'or, d'argent ou de monnoye. De tous ces ſentimens le premier me paroît le plus autoriſé, & le plus vraiſemblable. * Arias Montanus. Druſius. Brerewood. Vaſerus. Grotius. Oliger. Le Pelletier, *Diſſert. dans les Journ. de Trevoux*, *mois de mai* 1704. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt. Prof.* Le Pére Calmet, *Commentaire Litter. ſur la Geneſe*, *ch.* 37.

K E S K E R, l'une des contrées de Perſe qui ſont compriſes dans la province de Kilan. Elle a pour villes, *Kesker*, *Scaberruth*, *Kurab*, *Enſeli*, *Dulab*, *Schal*, & vers le nord *Rueſſeru*, *Miunſcaker*, *Senguerbéſera*, *Houe*, *Choſckkaderene*, *Henkelan*, & *Hiſilagats*. On a dans ces quartiers-là force noyers, dont ſe ſont preſque toutes les écuelles de bois qu'on voit par toute la Perſe. La ville de Kesker eſt ſituée à deux lieues de la Mer Caſpienne, & tellement cachée dans les arbres, qu'à peine la peut-on voir ſi l'on n'eſt dedans. Son nom eſt *Koral*, & elle ne prend celui de Kesker, que de la province. C'eſt le lieu de la naiſſance de *Chach-Seſi*. * Oléarius, *Voyage de Moſcovie & de Perſe*. Davity. *Etat du Sophy*. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

K E S L E R (André) Théologien Luthérien, naquit à Cobourg dans la Franconie, l'an 1595. Il ne ſuivit point la profeſſion de ſon pére qui étoit Tailleur d'habits, il s'attacha à l'étude & ſe diſtingua par ſon eſprit & par ſes progrès: ce qui fut cauſe ſans doute que le Prince Jean-Caſimir Duc de Saxe qui avoit érigé une École Illuſtre à Cobourg, le gratifia d'une penſion. Il fut par ce moyen en état de s'entretenir dans l'Académie de Iéne & puis dans celle de Wittenberg. Il fut aggrégé dans celle-ci à la Faculté de Philoſophie, & fit voir en ſoutenant pluſieurs Théſes, qu'il entendoit bien la Logique, & qu'il ſe ſervoit heureuſement de cette Science pour refuter les Sociniens. On le retira de Wittenberg pour lui donner une charge dans le Collége de Cobourg; & au bout d'un an & demi, on le fit Paſteur & Surintendant d'Eisfeld. Il s'aquitta bien de cette charge, & de là vint que le Prince Jean Caſimir ne lui voulut pas permettre d'accepter la Surintendance des égliſes de tout le païs d'Eiſenac. Il ſe fit recevoir Docteur en Théologie, & donna les mains enfin à la vocation qu'on lui adreſſa pour Steinfurt. On lui offrit la Surintendance de l'égliſe; il s'en excuſoit: mais il l'accepta promtement après le malheur qu'il eut de perdre ſa Bibliothéque, lorſque les troupes Impériales ſaccagérent la ville d'Eisfeld, l'an 1632. Outre la Surintendance de l'égliſe, il avoit auſſi à Steinfurt la direction du Collége, lorſqu'il fut rappellé à Cobourg pour ſuccéder au Surintendant des égliſes. Il exerça cette charge avec applaudiſſement. Ses Sermons étoient fort eſtimez à cauſe de l'éloquence & du ſavoir qui s'y faiſoient remarquer. Il fut frappé d'une apoplexie dans la Chaire même, où il venoit de prêcher, & il mourut après quelques mois de langueur le 15 mai 1643. Il compoſa quantité de livres, les uns en Latin, les autres en Allemand, dont il n'y a qu'une partie qui ait été publiée. Il a laiſſé une Logique, une Métaphyſique & une Phyſique Antiphotinienne. * Bayle, *Dict. Crit.*

K E S M A R C K ou K E Y S E R S M A R C K, en Latin *Cæſareopolis*, ville de la Haute Hongrie, dans le Comté de Cépuſz ou Cépuſe, ſituée au pié des Monts Karpatiens, vers les frontiéres de Pologne, appartenoit à la Maiſon des Comtes de Tékéli, avant la rebellion de Hongrie en 1670.

K E S S E L, ville d'Allemagne. *Cherchez* C A S S E L.

K E S S E L (La Terre de) en Latin *Keſſelienſis* ou *Caſtellanus Tractus*. C'eſt un petit païs de la Gueldre Eſpagnole, ſitué entre la Terre de Cuik, le Comté de Horn, la Meuſe, & le Marais de Peel. Il n'y a rien de conſidérable que le bourg de Keſſel, qui eſt près de la Meuſe, à deux lieues de Ruremonde; & qu'on prend pour la petite ville de la Baſſe Allemagne, que les Anciens appelloient *Caſtellum Menapiorum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* K E S S E L (Jean de) habile Peintre naquit à Amſterdam en 1648. Il peignoit agréablement des païſages, & d'autres choſes qui peuvent s'offrir à la vue dans la campagne. Il excelloit ſur tout dans les répréſentations de l'hiver. Il mourut en 1698. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois.

* K E S S E L (Jean de) Peintre renommé, naquit à Anvers en 1626. Ce fut un grand Maître dans le goût de Breugel, c'eſt à dire, à peindre de petits animaux, des oiſeaux, des ſerpens, des lézards, des herbes, des fleurs, &c. & les Connoiſſeurs n'eſtiment pas moins la plupart de ſes ouvrages que ceux de cet excellent Peintre. Il a fait quantité de piéces pour le Roi d'Eſpagne, pour les Gouverneurs des Païs-Bas, & pour d'autres grands perſonnages, auſſi-bien que pour de riches Marchands. Il peignoit ordinairement d'après nature, & quand la ſaiſon ne le lui permettoit pas, il ſe ſervoit de modéles qu'il avoit lui-même peints. Il eſt mort à Anvers, mais on ne ſait pas en quelle année. * M. Jaques Campo Weyerman, *Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 208 *& ſuiv.*

* K E S T E V E N ou K A U S T E'V E N, contrée d'Angleterre dans la partie méridionale & occidentale de la province de Lincoln. Cette contrée, appellée par les anciens Saxons *Ceoſlefne Wald*, confine à la province de Leiceſter. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 151.

K E'S U L L O T H. *Voyez* C A S A L O T H.

K E S W I C K, ville d'Angleterre avec marché, dans le Comté de Cumberland, au païs d'Alerdale, près de laquelle on tire une grande quantité de mine de plomb. Elle eſt ſituée dans une vallée environnée de collines. Elle étoit autrefois célébre pour ſes mines de cuivre. * *Diction. Anglois.*

K E T. *Voyez* K E T T.

* K E'T E L (André) de Bruges, Docteur en Droit Civil & Canonique, & Avocat dans la Cour Souveraine de Flandre, fut en même tems un habile Poëte & un Orateur éloquent. On a de lui des Harangues ſur divers Sujets, & pluſieurs Oraiſons funébres, entre autres *Orationes Alexandrinæ*, *in laudem Alexandri Farneſii*, *Belgicarum Ditionum Gubernatoris*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 51.

K E T H. *Voyez* K E I T H.

K E T H U R A, femme d'Abraham. *Voyez* C E' T H U R A.

K E' T I N G, qu'on appelle communément le *Docteur Kéting*, Auteur Ecoſſois du XVII ſiécle, fort connu parmi les Anglois, les Irlandois & les Ecoſſois, a publié vers l'an 1640, une Hiſtoire très-fidéle du Royaume d'Irlande en Irlandois. Cet Ouvrage a été trouvé ſi exact, qu'on l'a traduit en Latin & en Anglois. Il donne un grand jour à l'Hiſtoire d'Irlande, & a fort éclairci tout ce qui regarde les bonnes familles de ce païs. Kéting mourut en 1650. * Kéting, *Præf. Operis. Mémoires du tems.*

K E T T (Guillaume) Chef d'une rebellion dans la province de Norfolck, ſous le Roi Edouard VI, & Tanneur de ſa profeſſion, étoit hardi, ruſé & plein de courage. Le peuple ayant commencé à murmurer contre les Gentilshommes de ſa province, & ayant même réſolu de les exterminer & de forcer le Roi à ne prendre pour ſes Conſeillers que des gens du commun à la place de la Nobleſſe, ils choiſirent Kett pour leur Chef, qui ſous prétexte qu'il n'avoit d'autre but que la liberté publique, aſſembla autour de 20000 hommes en peu de jours. Il conduiſit cette armée aux environs de Norwich où il établit une eſpéce de tribunal ſous un vieux chêne, qu'on appella longtems après le chêne de la réforme, parce que Kett y vouloit réformer tous les abus. Il choiſit 200 Commiſſaires du nombre de ſes adhérans, qui, conjointement avec lui écoutoient toutes les plaintes portées contre la Nobleſſe, qui étoit toûjours condamnée & expoſée à de violentes exécutions. Ils dreſſérent leurs griefs & les envoyérent au Roi par des Députez; mais le Hérault du Roi ne leur ayant pas apporté une réponſe de leur goût, ils s'emparérent ſous ſes yeux de la ville de Norwich, quoiqu'il y eût des troupes du Roi. Mylord Parre, Marquis de Northampton, marcha alors contre les Mécontens avec quelques troupes du Roi, mais il fut obligé de ſe retirer avec perte. Ceci donna occaſion au Roi de faire marcher contre les Rebelles ſous le commandement du Comte de Warwick & depuis Duc de Northumberland les ſept ou huit mille hommes deſtinez à marcher contre les Ecoſſois. Ce nouveau Général ſe ſaiſit derechef de Norwich & après avoir ſçu attirer les Rebelles dans la plaine, il les environna de ſa Cavalerie, les défit & les diſſipa, parce qu'ils n'avoient aucune Cavalerie parmi eux. Guillaume Kett & ſon frére furent entre les priſonniers & pendus à Norwich. Neuf autres Chefs de cette rebellion furent pendus aux branches du chêne de la réforme, & le reſte obtint ſon pardon. * Hayward. Burnet, Camden, *Britannia*, *p.* 385. De Larrey, *Hiſt. d'Anglet. tome* 1. *p.* 639. *Dict. Allemand. de Bâle.*

* K E T T L E W E L L (Jean) fils d'un bon Marchand, naquit en 1653 dans la paroiſſe de *North-Alverton*, dans la province d'York en Angleterre. Ses parens qui le conſacrérent preſque dès ſa naiſſance au ſaint Miniſtére, lui donnérent de bonne heure l'éducation qu'il lui falloit pour cela. Il fut mis entre les mains d'un Régent qui lui inſpira des ſentimens favorables à la Monarchie abſolue. Il entra en 1670 dans le Collége de S. Edmond à Oxford. En 1675; il obtint par les bons offices de M. Hickes une place de Fellow dans le Collége de Lincoln. Dans ce tems-là, les diſputes ſur l'obéïſſance active & paſſive commençoient à s'échauffer. Les Eſprits étoient partagez, même dans les Univerſitez, & M. Kettlewell, qui commençoit à y tenir rang, ne demeura pas neutre. Il ſe ſouvint fidélement des leçons de ſon ancien Maître, & ſe détermina, ſans héſiter pour le pouvoir deſpotique. Il fit plus; car il mit tout en œuvre pour répandre avec ſuccès ſon opinion dans un Etat Chrétien. En trois mois de tems il compoſa un livre ſur cette matiére. Le grand principe ſur lequel il raiſonne, & dont il tire ſes concluſions, eſt que l'obéiſſance aux Loix de l'Evangile eſt indiſpenſablement néceſſaire au bonheur. Cette maxime eſt la baſe & le fondement de cet Ouvrage, & de tous les autres que ce Théologien compoſa dans la ſuite. Ce premier Ecrit, intitulé, *les Meſures de l'Obéïſſance Chrétienne*, fut imprimé en 1681, & l'Auteur le dédia au Docteur Compton, alors Evêque de Londres; qui en 1688 ſe déclara pour le Prince d'Orange. M. Kettlewell conçut tant d'indignation contre le changement de ce Prélat, qu'il fit ôter l'Epître dédicatoire de tous les Exemplaires que l'on n'avoit point débitez. Ce livre lui fit beaucoup d'honneur parmi les Torys, & lui procura le Vicariat de Coles-Hill, dont Mylord Digby avoit la nomination. Ce Seigneur trouvant en M. Kettlewell des principes qui quadroient aux ſiens, quoiqu'il ne le connût pas perſonnellement, lui adreſſa cette vocation qui fut acceptée de bon cœur, Sous le régne de Jaques II, les choſes changérent de face, & les raiſonnemens de M. Kettlewell qui avoient paru ſi ſolides ne firent plus que blanchir. Dans ce même tems-là il ſe maria à une perſonne qui étoit devenue amoureuſe de lui par la lecture du même livre qui avoit tant plu à Mylord Digby. Il publia ſous le régne du Roi Guillaume III, pluſieurs Ecrits pour ſoutenir les maximes qu'il avoit avancées. Il mourut au mois d'avril 1695, dans une grande odeur de ſainteté par-

parmi ceux de ſon parti. * *Biblioth. Angloiſe*, *tome* 6. *p.* 485 & *ſuiv.* & *tome* 7. *p.* 88 & *ſuiv.*

KETTERING, ville & marché dans le païs de Huxton, partie du Comté de Northampton, ſur un petit ruiſſeau, qui ſe rend dans le Non. Elle eſt dans une ſituation agréable ſur une colline. C'eſt là où s'aſſemble la Juſtice du païs. * *Diction. Anglois.*

KETLER, illuſtre famille du Duché de Bergue, de laquelle ſortent des Ducs de Courlande. *Cherchez* COURLANDE.

KETTLER (Gothard) dernier Grand-Maître de l'Ordre de Livonie, après avoir embraſſé la Doctrine de Luther, renonça ſolemnellement à cet Ordre, en préſence du Prince Nicolas de Kadzivil, Palatin de Volhynie, Commiſſaire de Sigiſmond-Auguſte, Roi de Pologne, & en même tems céda entiérement au Roi, les droits & les priviléges de l'Ordre avec la ville de Riga. En récompenſe, le Duché de Courlande & de Sémigalle fut accordé à Kettler, à condition d'en faire hommage au Roi de Pologne & à ſes ſucceſſeurs. Il mourut en l'année 1587.

* KETTWICH ou KE'TWICH, ville du Comté de la Mark dans le Cercle de Weſtphalie en Allemagne, ſur la rive gauche de la Roure, ſur les confins du Duché de Berg, au nord-nord-eſt de Duſſeldorp, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

* KETZERNDORFF, petite ville forte de Siléſie, dans le Duché de Brieg vers la petite riviére de Stobra, à l'eſt-nord-eſt de Brieg, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Ce fut dans ſon voiſinage que les Saxons remportérent la victoire ſur les Impériaux en 1633. L'année ſuivante les Suédois s'en rendirent les maîtres par ſurpriſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucas, *Chronique de Siléſie.*

KE'VENHULLER. *Voyez* KHE'VENHULLER.

KE'VIN (Saint) *Voyez* KEIVINUS.

KEULEN (Ludolphe) *Voyez* CEULEN.

* KEULEN (Othon Chriſtian Van) naquit en 1619 à Leer dans l'Ooſt-Friſe. Dès qu'il eut achevé ſes études, il fut appellé Miniſtre à Hamswerum, & de là en 1666 à Embden, où il ſe fit aimer & eſtimer de tout le monde. Après avoir ſervi l'égliſe pendant trente trois ans, il mourut le 20 décembre de l'an 1699 âgé de quatre-vints ans, & fut enterré dans la chœur de la grande égliſe. G. Outhof fit à l'honneur de Van Keulen, une Epitaphe que l'on voit ſur ſa tombe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KEULEN (Janſzon Van) fut Peintre de Charles I, Roi de la Grande Bretagne, & contemporain du célébre A. Van Dyk; mais les troubles d'Angleterre entre le Roi & le Parlement, lui firent quitter ce Royaume pour ſe retirer dans les Provinces-Unies. Il mourut en 1656, à Amſterdam ſelon les uns, & à Utrecht ſelon les autres. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 272 & *ſuiv.*

KEULEN, ville. *Voyez* COLOGNE.

KEW, en Latin *Keua*, anciennement *Onochium*, ancien bourg de la Haute Hongrie, ſur le Danube à une ou deux lieues au deſſus de Futak, & vis à vis de Bon-Munſter. * Maty, *Dict. Géogr.*

KEXHOLM, province de Finlande, avec une ville qui donne ſon nom au païs dont elle eſt capitale, eſt ſituée vers les Lacs de Ladoga & d'Onéga. La ville de Kexholm qui s'appelle auſſi Carelogorod, eſt ſur la côte occidentale du premier de ces Lacs, à l'emboûchure de la riviére de Voxen, que les Moſcovites nomment *Carelogorod.* Les Suédois ſont maîtres de cette province depuis l'an 1617. Les bourgs principaux après la ville de Kexholm, ſont, Lexa, Taipal, Porenſa, &c. * Ortélius. Sanſon. Baudrand.

* KEXHOLM, nouveau Kexholm, petite ville de Finlande, au ſud-oueſt de la précédente, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues. * M. Deliſle, *Carte de la Moſcovie*, publiée à Amſterdam.

KEXHOLMIE, province. *Voyez* KEXHOLM.

* KEYEL ou KAYL, bourg d'Allemagne, dans le Comté de Manderſcheidt, à peu près au nord de Tréves, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

KEYL. *Voyez* KYLE.

KEYSER (Henri de) *Voyez* KEYZER.

KEYSER (Pierre de) *Voyez* KEYZER.

KEYSERS-LAUTERN. *Voyez* CASELOUTRE.

KEYSERSMARCK. *Voyez* KESMARK.

KEYSERSTUL. *Voyez* KEISERSTUL.

KEYSERSWEERT, en Latin *Verda*, *Cæſaris Inſula*, ville autrefois forte du Cercle Electoral du Rhin. Elle eſt ſur une petite iſle formée par le Rhin dans l'Archevêché de Cologne, entre Duſſeldorp & Duysbourg. Elle a été ſouvent une occaſion de diſpute entre les Etats des Provinces-Unies & les Archevêques de Cologne. Les François favoriſez du Cardinal de Furſtemberg s'en emparérent de même que des autres places de l'Electorat en 1688. L'an 1689, ils furent obligez de la rendre à l'Electeur de Brandebourg, qui l'aſſiégeoit avec ſes troupes, & quelques-unes de celles des Alliez contre la France. Elle fut rendue à l'Electeur par la paix de Ryſwick, & il la remit de nouveau aux François avec ſes autres places un peu avant la guerre commencée en 1702. Ce fut la premiére place que les Alliez contre la France aſſiégérent. Le ſiége fut long & meurtrier, tant parce qu'on n'avoit pas d'abord attaqué par l'endroit le plus facile, que parce que le Comte de Tallard, étant de l'autre côté du Rhin avec une armée, trouvoit le moyen d'en rafraîchir la garniſon toutes les nuits. Enfin elle ſe rendit le 15 de juin 1702, à condition que les fortifications ſeroient entiérement raſées, ce qui fut exécuté. * *Mémoires du tems.*

* KEYZER (Henri de) habile Architecte, naquit à Utrecht le quinziéme mai de l'an 1565. Il eut pour Maître le célébre Abraham Bloemaardt, Peintre & Sculpteur à Utrecht. Il devint ſi habile qu'en 1594, il fut fait Architecte d'Amſterdam, où il fit bâtir quantité de beaux édifices tant publics que particuliers, entre autres l'égliſe du ſud avec ſa tour, la Bourſe, la tour de Jean Rodenpoorts, & celle des Réguliers, la porte de Harlem & quelques autres, les égliſes du nord & de l'oueſt avec leurs tours. A Delft il a fait bâtir la Maiſon de ville & le Mauſolée de Guillaume Prince d'Orange. Il mourut le quinziéme mai de l'an 1621, laiſſant quatre fils & deux filles.

* KEYZER (Pierre de) fils du précédent, marcha ſur les traces de ſon pére & remplit ſa place d'Architecte. Il a fait pluſieurs beaux ouvrages, entre autres le Mauſolée du Comte Guillaume de Naſſau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KEYZERS-LAUTERN. *Voyez* KEISERS-LAUTERN.

KEYZERSMARK. *Voyez* KESMARK.

KEYZERSTUL. *Voyez* KEISERSTUL.

KEYZERSWEERT. *Voyez* KEYSERSWEERT.

KHA. KHE. KHI. KHO. KHU.

KHALATH, ville. *Voyez* AKHLATH.

KHALFAT, petit païs de l'Arabie Heureuſe, renfermé entre les villes de *Merbath* & de *Scharmah* dans la province Adramythéne. On y voit une montagne qu'on nomme *Giabal Alcamar*, c'eſt à dire, *montagne de la Lune*, à cauſe de ſon ſommet qui a quelque reſſemblance avec le croiſſant. Au pié de cette montagne eſt un vallon, auquel elle donne le nom de *Gab Alcamar.* * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

KHAN. *Voyez* KAM & CHAM.

KHANBALEK, KHANBALIK, KHANBLIG. *Voyez* CAMBALU.

KHANKOU, ville de la Chine, ſituée au ſud-eſt de celle de Schangiou, eſt éloignée de la mer ſeulement d'une demi-journée. Elle eſt très-conſidérable par le concours des Marchands que le négoce y attire de tous côtez, & c'eſt la derniére & la plus éloignée vers l'orient où ils abordent. Le trafic qu'ils y entretiennent la rend fort peuplée, quoiqu'il n'y ait point de jardinages, ni d'autres eaux que celle qu'on tire des puits. D'Herbelot, dans ſa *Bibliothéque Orientale*, dit qu'Edriſſi fait de cette ville un très-grand Fort de la Chine, éloigné de quatre journées de navigation, & de vint journées de chemin par terre de Loukin, ville des Indes la plus proche, & qu'il met ce port à huit journées de Giankou, qui eſt une autre ville des Indes. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KHARKIR, Gouverneur des Provinces qui dépendoient du Royaume de Gazna. *Voyez* l'article d'ABDALRASCHID.

KHERMAN ou KHERMON, province du Royaume de Perſe en Aſie, avec une ville du même nom. *Voyez* CARMANIE.

* KHE'VENHULLER, nom d'une famille conſidérable de Comtes dans l'Autriche & dans la Carinthie. Elle tire ſon origine de *Richard Khévenhuller*, qui vers l'an 1030, vint de Franconie dans la Carinthie, où il fit bâtir Aichelberg. Parmi ſes Deſcendans AUGUSTE Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, qui avoit épouſé *Sigune*, Baronne de Weispriach, & qui mourut en 1519, laiſſa ſix fils, 1. CHRISTOPHLE qui ſuit; 2. *Jean* VI, qui perdit la vie à la guerre contre les Turcs, en l'an 1537; 3. *Louis*; 4. *George*; 5. SIGISMOND, *dont la poſtérité ſera rapportée cy-après*; & 6. *Bernard*, né en 1511. Il eut auſſi de *Wandule*, *Auguſtin*, qui mourut en 1547, un an avant ſon pére, ſans laiſſer poſtérité.

CHRISTOPHLE Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, fils aîné d'AUGUSTE, fut Chambellan de l'Empereur Ferdinand I, Préſident de la Chambre de la Baſſe Autriche, & Gouverneur de la Carinthie, & mourut en 1557. Il épouſa premiérement *Elizabeth* de Mansdorf & d'Oberkreich, & en ſecondes noces une femme d'une autre famille. Il eut de cette derniére, trois filles & deux fils. L'aîné nommé JEAN VI, & le puîné appellé BARTHE'LEMI auront leur article à part. Quand il eut perdu ſa ſeconde femme, il en épouſa une troiſiéme dont le nom étoit *Anne-Marie* Weltzer de Spiegelfeldt, & de laquelle il eut pluſieurs enfans.

BARTHE'LEMI Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, Comte de Frankenberg, Chambellan de l'Empereur Maximilien II, & de l'Archiduc Charles, Membre du Conſeil de guerre, Gouverneur & Burgrave de Carinthie, eut en 1588 la charge de Grand Ecuyer de ce Duché, & la fit entrer dans ſa famille. Il mourut le ſeiziéme du mois d'août en 1613, âgé de ſeptante quatre ans. Il eut trois femmes. La premiére fut *Anne*, fille unique de *Henri*, Comte de Schérenberg & de Goldeg, dont il eut quatre filles. La ſeconde fut *Blanche-Ludomilie*, fille de *François*, Comte de Thurn, de laquelle il eut pluſieurs enfans, deſquels il n'y eut que FRANÇOIS-CHRISTOPHLE *dont on parlera cy-après*, qui ait continué la poſtérité. La troiſiéme fut *Reine*, fille de *Paul*, Baron de Thanhauzen & veuve de *Sigiſmond* Khévenhuller, de laquelle il eut quelques enfans qui moururent ſans avoir été mariez, à l'exception de *Jean* Khévenhuller, Comte de Frankenberg, Baron de Landscroon & de Wernberg, Seigneur héréditaire d'Ooſterwitz & de Karelsberg, qui paſſa au ſervice de Suéde où il devint Colonel de Cavalerie: ce qui fut cauſe que tous les biens qu'il poſſédoit dans la Carinthie furent confiſquez. Il mourut en 1632, d'une bleſſure qu'il avoit reçue, lorsqu'il n'étoit encore que Lieutenant Colonel. Il avoit épouſé *Marie-Elizabeth*, fille

fille de *Barthélemi* de Dietrichſtein, Baron de Hollenburg, & il en eut un fils, nommé *Barthélemi*, né le 25 juillet de l'an 1626, & mort le 18 octobre de l'an 1662. Il eut deux femmes. La premiére fut *Eléonore-Felicité*, fille de *Jean-Septimus* Jorger, Comte de Tolleth. La ſeconde fut *Reine-Juſtine* d'Ehrenreich, fille du Comte d'Abensberg & de Traun, & il en eut ſept enfans dont trois moururent jeunes. Les autres ſont, *Maximilienne-Catherine* née en 1670, mariée à *Chriſtian-Charles*, Comte de Glech & du Saint-Empire; *Marie-Eléonore*, née en 1671; *Eve-Suſanne*, née en 1674, mariée avec *Charles-Godefroy*, Comte de Glech & du Saint-Empire; & *François-Herman-Albert*, Comte de Khévenhuller, né en 1677, mort en 1694: par où s'eſt éteinte la branche Luthérienne de Khévenhuller.

François-Christophle I, Khévenhuller, Comte de Frankenberg, Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller Privé de S. M. Impériale, & Grand Maître d'Hôtel de l'Impératrice Marie, aura un article à part. Il étoit fils de Barthe'lemi de Khévenhuller, Comte de Frankenberg. Il fut marié deux fois, la premiére avec *Barbe*, Baronne de Teuffel, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entre autres 1. *Matthias*, Echanſon du Roi Ferdinand III, qui entra de fort bonne heure dans le ſervice, & qui ſe trouva à la priſe de Prague, à la bataille de Lutzen, aux ſiéges de Nuremberg & de Ratisbonne, à la bataille de Nortlingue, & dans les campagnes de Lorraine & d'Italie, mort le vintiéme juillet de l'an 1636, des bleſſures qu'il reçut dans le combat qui ſe donna entre les Eſpagnols & les François près de Vovarola dans le Duché de Milan; 2. *Charles*, mort à l'âge de quinze ans, en 1640, dans le tems qu'il faiſoit ſes études à Gratz; 3. *Ferdinand*; 4. François-Christophle II, qui ſuit; & trois filles qui ſont, 5. *Marie-Anne*, Dame d'honneur de l'Impératrice Eléonore, veuve de Ferdinand II; 6. *Marie-Barbe*, Dame d'honneur de l'Impératrice, femme de Ferdinand III, morte le ſeptiéme février 1635, après avoir été mariée à *Albrecht* Comte de Zinzendorf; & 7. *Marie-Catherine*, Religieuſe. La ſeconde femme de François-Chriſtophle Khévenhuller, I. du nom, fut *Suſanne-Eléonore*, Comteſſe de Kollonitſch, de laquelle il eut 8. une fille nommée *Marie-Françoiſe*.

François-Christophle Khévenhuller, II. du nom, Comte de Frankenberg, Chambellan de l'Empereur & Grand Véneur, mourut le 17 ſeptembre 1684. Il épouſa en premiéres noces *Polixéne*, fille de *Jean-Sigiſmond*, Comte de Funfkirchen, mais il n'en eut point d'enfans: & en ſecondes noces, *Erneſtine*, fille de *Raimond*, Prince de Montécuculi, & veuve de *Michel-Wenceſlas* Ungnad, Comte de Weiſſenholf, & il en eut, 1. *Raimond*, Comte de Khévenhuller, en 1681; 2. *François-Chriſtophle*, Chambellan de l'Empereur, en 1682; & 3. en 1683 *Louïs*, Chambellan de l'Empereur Joſeph en 1704.

Sigismond Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, cinquiéme fils d'Auguste Khévenhuller, dont on a parlé tout d'abord. Il épouſa *Catherine* de Gleinitz, de laquelle il eut à la vérité pluſieurs enfans; mais ſeulement un fils qui continua la poſtérité, & qui fut George qui ſuit.

George Khévenhuller, Baron d'Aichelberg, Baron de Landscroon & de Wernberg, Seigneur héréditaire d'Hohen-Ooſterwitz & de Karelsberg, Grand Ecuyer héréditaire de Carinthie, Chambellan & Conſeiller de l'Empereur Maximilien II, Conſeiller de l'Archiduc Charles, Gouverneur de Carinthie, Préſident de la Chambre, premier Chambellan, Conſeiller Privé & Grand Maître d'Hôtel. Après la mort de Ferdinand I, en 1565, il eut avec quelques autres Conſeillers affidez, la commiſſion de paſſer un acte de confraternité entre Maximilien II, & les Archiducs Ferdinand & Charles. En 1566, il fit avec le dernier la campagne de Hongrie, & en 1568 il l'accompagna dsns le voyage qu'il fit à Munick pour le mariage de *Guillaume*, Duc de Baviére, avec la Princeſſe *Marie*, & dans celui qu'il entreprit pour ſe rendre à la Diéte de Spire. En 1578, il fut envoyé en qualité de Général dans la Croatie, où il prit ſur l'ennemi quelques places fortes. En 1580, après avoir été pendant plus de trente années employé en toutes ſortes de négociations importantes, il obtint de l'Archiduc la permiſſion de ſe démettre de toutes ſes charges, & ſe retira dans la Carinthie, où il mourut à Clagenfurt l'an 1587. Il eut pour premiére femme *Catherine* Weidmoſer, & pour ſeconde *Anne*, Baronne de Turtz. Il eut de la premiére deux fils & trois filles, ſavoir, 1. Sigismond qui ſuit; 2. François qui ſuivra; 3. *N.* . . . morte ſans avoir été mariée; 4. *Catherine*, alliée à *Jéan*, Comte d'Ortenburg; 5. *N.* . . . morte jeune. Il eut de la ſeconde, 6. *Elizabeth*, mariée avec *Rodolphe*, Seigneur de Stubenberg; & 7. *Marie*, mariée 1, à *Maurice* Baron de Welts: 2. à *Henri*, Seigneur de Polheim.

Sigismond Khévenhuller, fils de George Khévenhuller & de *Catherine* Weidmoſer, Baron, Chambellan & Conſeiller de l'Archiduc Charles, mourut en 1598. Il avoit eu pour femme *Reine*, fille de *Paul*, Baron de Thanhauzen, & il en eut Paul qui ſuit.

Paul Khévenhuller, fils du précédent, Baron, &c. fut Conſeiller de l'Empereur Ferdinand II, & Burgrave de Clagenfurt; mais dès qu'il ſe fut mis au ſervice de la Suéde, tous ſes biens furent confiſquez. Il épouſa *Reine*, fille d'*André*, Baron de Windiſgrats, & il en eut douze enfans, dont ſix, ſavoir un fils & cinq filles moururent jeunes. Ces enfans ſont, 1. *Anne-Reine*; 2. *George-Chriſtophle*; 3. *Bernard*; 4. *André-Barthélemi*; 5. *Paul*; 6. *Elizabeth*; 7. *Auguſtin*; 8. *Amélie*; 9. *Catherine*; 10. *Jeanne*; 11. *Jacqueline*; & 12. *Chriſtine*.

François Khévenhuller, fils de George Khévenhuller & de *Catherine* Weidmoſer, Conſeiller & Chambellan de l'Archiduc Maximilien, mourut en 1607, laiſſant de ſa femme *Creſcentia*, Dame de Stubenberg, quatre fils & trois filles, 1. *Wolf-George* qui mourut à Siena; 2. *François*, mort à Hohen-Oſterwitz; 3. *Barthélemi*, qui épouſa *Cunegonde*, Baronne de Herbersdorf, & en eut un fils nommé *Sigiſmond*, qui étant ſorti de ſon païs fut marié avec *Anne-Sigune*, Baronne de Stubenberg, de laquelle il eut un fils & une fille; & 4. *Marie-Elizabeth*, fille de *François*, qui épouſa en 1636, *Chriſtian*, Comte de Dietrichſtein, de la branche de Hollenburg, & mourut en 1676.

* KHE'VENHULLER (Barthélemi) fils de Christophle Khévenhuller, Baron, &c. naquit en 1539. Après avoir fait ſes études, il ſe mit à voyager. Il alla de Conſtantinople à Jéruſalem, & revint par Veniſe dans la Carinthie. Il accompagna l'Empereur Maximilien II, en pluſieurs voyages, & l'Archiduc Charles l'employa en pluſieurs occaſions. Ce Prince lui donna la commiſſion de conduire par ſes Terres le Roi Henri III, qui retournoit de Pologne en France. En 1606, Khévenhuller ſuivit l'Archiduc dans le Comté de Frankenburg, & mourut en 1613, à l'âge de 74 ans, à Spittas en Carinthie, après avoir paſſé cinquante ans au moins au ſervice de la Maiſon d'Autriche. Il aimoit fort à bâtir, & dépenſa à cela environ trois-cens mille francs.

* KHE'VENHULLER (François-Chriſtophle) fils de Barthe'lemi Khévenhuller & de ſa ſeconde femme *Blanche-Ludomille*, née Comteſſe de Thurn, naquit en 1588. Après avoir achevé ſes études & ſes voyages, il ſervit ſur mer en qualité de Capitaine d'une galére du Grand Duc pour croiſer ſur les côtes de Barbarie; mais il quitta bientôt après le ſervice, & vint à la Cour de l'Archiduc Matthias qui devint enſuite Empereur, & qui le fit ſon Chambellan en 1613. En 1617, ce Prince l'envoya en Eſpagne comme Ambaſſadeur extraordinaire, & ſe ſervit de lui pour terminer la guerre entre l'Eſpagne & la Savoye, & les différens entre l'Archiduc Ferdinand & la République de Veniſe. L'Empereur Ferdinand II l'employa auſſi pour conclurre le mariage de Ferdinand III, Roi de Hongrie, avec Marie, Infante d'Eſpagne. A ſon retour, en 1625, on le chargea de pluſieurs négociations importantes pour la Cour de France, pour les Païs-Bas, & auprès des Electeurs Eccléſiaſtiques. Il eut en France quelque différent avec le Cardinal de Richelieu pour le cérémoniel. En 1627, il alla pour la troiſiéme fois en Eſpagne, où il termina les affaires qui regardoient la relevance du fief de Final; & où il reçut le collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Dès qu'il fut de retour, l'Empereur Ferdinand III le fit Membre de ſon Conſeil Privé, & l'employa en diverſes ambaſſades. Il fut marié deux fois, eut des enfans de ſes deux femmes, & mourut en 1656. Il s'eſt fait une gloire immortelle par un Ouvrage intitulé *Annales Ferdinandei*, & qui comprend l'Hiſtoire de la Vie de Ferdinand II, depuis ſa naiſſance juſqu'à ſa mort.

* KHE'VENHULLER (Jean) fils de Christophle Khévenhuller, naquit en 1538. Il exerça pluſieurs emplois ſous l'Empereur Maximilien II. Il accompagna en qualité de Conſeiller ajoint l'Archiduc Charles en Eſpagne, & ce Prince à ſon retour lui donna l'Intendance du Comté de Gorts. En 1571, il alla en ambaſſade en Eſpagne, où il réſida pendant 36 années. Durant un ſi long ſéjour, il ſe fit tellement eſtimer de Philippe II, que ce Roi demanda pour lui au Pape un chapeau de Cardinal, qu'il le fit Membre de ſon Conſeil Privé, & qu'il vouloit lui donner le Gouvernement des Païs-Bas: mais Khévenhuller ne l'accepta pas. Sa conduite à la Cour d'Eſpagne plut tellement à l'Empereur Rodolphe qu'il lui envoya le tître & la clef de Chambellan. Il mourut en 1606 à Madrit ſans avoir éte marié, & fut enterré dans le monaſtére de S. Jérôme, qu'il avoit conſidérablement gratifié.

* KHE'VENHULLER (Sigiſmond-Frédéric Comte de) Comte d'Aichelberg, Chambellan de l'Empereur Léopold, fut fils d'Ehrenreich, Comte de Khévenhuller; & mourut l'an 1711. Il fut Conſeiller Privé de trois Empereurs ſucceſſivement, Sénéchal de Carinthie, & premier Stadholder de la Baſſe Autriche. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Annales Ferdinandei* de François-Chriſtophle Khévenhuller, *ſeconde partie*. Gabriel Bucelin, *Germ. Topo-Stemmatographia, ſeconde partie*. J. W. de Wurmbrand, *Coll. Hiſt. Gen. p.* 300.

KHINOUF, qu'on écrit *Kinow*, village de Pologne avec un Cartchéma ou hôtellerie publique ſur le grand chemin. Il eſt à cinq lieues de Varſovie. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

KHONDE'MIR. *Voyez* CONDE'MIR.

KHORASAN. *Voyez* CORASAN.

* KHUENBURG, famille diſtinguée de Comtes, à laquelle appartient la charge d'Echanſon héréditaire de l'Archevêché de Saltzbourg. De cette famille étoient *Michel* qui fut fait Archevêque de Saltzbourg en 1554, & *George* qui fut élevé à la même dignité en 1586. *Maximilien-Gandolfe*, après avoir été Evêque de Lavemunde, fut en 1668 aſſis ſur le même ſiége. Il mourut en 1687, après avoir joui un an de l'honneur du Cardinalat. *Ferdinand*, après avoir gouverné l'Egliſe de Laubach, fut fait en 1710, Archevêque de Prague. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Hiſt. inſign.* Buccelini *Stemmatographia*, *partie* 3. *p.* 9. Megiſeri *Annales Carinth.* Metzgeri *Hiſt. Salisb.* Wurmbrand, *Collect. Généal. p.* 149. Lehman Jetzl. *Europa.*

KHUSISISTAN. *Voyez* CHUSISTAN.

KI. KIA. KIB. KID.

KI, en Perſan & en Turc, ſignifie *Roi* ou *Empereur*. Les anciens Rois de Perſe prénoient ſouvent le tître de Ki avant leur nom propre: ainſi on voit entre ces Rois Ki Kobad, Ki Bahman, &c. c'eſt à dire, le Roi Kobad, le Roi Bahman, &c. Figueroa rapporte que le Roi de Perſe voulant donner un tître magnifique au Roi d'Eſpagne, le nomme Ki Iſpania, c'eſt à dire, l'Empereur d'Eſpagne. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

KIANG, qui eſt le même que KIAM, qu'on nomme la *riviére bleue*, & communément *le fils de la mer*, eſt un grand fleu-

fleuve de la Chine, qui prend ſa ſource dans la province de Yunnan, paſſe par celles de Soutchuen, de Huquam, & de Nankin; & après avoir arroſé quatre Royaumes dans l'étendue de quatre cens lieues, ſe jette dans la mer orientale vis à vis de l'iſle de Tçoummin, formée à ſon emboûchure par les ſables qu'il y charrie. Les Chinois ont un proverbe, qui dit, *la mer n'a point de bornes, & le Kiam n'a point de fond.* En effet, il ne s'y en trouve point en quelques endroits. Ils prétendent qu'en d'autres il y a deux & trois cens braſſes d'eau. Le Kiam a devant Nankin, à plus de trente lieues de la mer, une petite demi-lieue de large. Le paſſage en eſt dangereux & devient de jour en jour plus fameux par ſes naufrages. Dans ſon cours, qui eſt très-rapide, il forme un grand nombre d'iſles, toutes utiles à la province, par la multitude des joncs de dix à douze piez de haut qu'elles produiſent, & qui ſervent au chaufage de toutes les villes des environs. La riviére, que les torrens des montagnes enflent quelquefois extraordinairement, devient ſi rapide, que ſouvent elle emporte ces iſles, ou les diminue de la moitié. Par la même raiſon, il s'en forme ailleurs de nouvelles, & l'on eſt ſurpris de les voir ainſi changer de place en peu de tems. Cela n'arrive pas toujours; mais il ne ſe paſſe pas d'année, qu'il ne s'y trouve quelque changement. Les Mandarins, afin de ne s'y point méprendre, les font meſurer tous les trois ans, pour en augmenter ou diminuer les droits ſelon l'état où elles ſe trouvent. * Le P. Le Comte, *Mémoires ſur l'état préſent de la Chine, Lettre* 4.

KIANGSI. *Cherchez* QUISIANSI.

KIARAN ou CIARANUS, KE'RAN, Diſciple de S. Finien, bâtit dans le ſixiéme ſiécle une Abbaïe à Clonmacnos en Irlande. Il mourut âgé de 33 ans, en 549, & laiſſa une Régle Monaſtique fort eſtimée. * Jac. Waræus, *de Claris Hiberniæ Script. l.* 1.

KIARAN, ou CIARANUS de BALÂIGDUIN, en Irlande, eſt auteur d'une Vie de ſaint Patrice. Il mourut en 778. * Jac Waræus, *de Clar. Hiberniæ Scriptor. l.* 1.

KIBEROTH-AVAH ou KIBEROTH-HATAAVAH. *Voyez* KIBROTH-TAAVA.

KIBLAH, eſt le temple de la Mecque, ou pour parler plus proprement, la tour quarrée, qui eſt au milieu de l'amphithéatre de la moſquée. Ce mot ſignifie en Arabe, un lieu vers lequel on a le viſage tourné; & ſe donne par les Turcs à ce lieu de la moſquée de la Mecque, parce qu'ils doivent regarder de ce côté-là en priant. C'eſt pourquoi dans toutes les moſquées de la Turquie il y a une niche à la muraille, du côté qui regarde la Mecque; & cette niche eſt auſſi nommée *Kiblab.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

* KIBROTH-TAAVA, ou CHIBROTABA, ou CHIBROTH-HATAVAH, mot Hébreu que l'on tradraduit communément par *les ſepulchres de concupiſcence.* Ce fut là où les Iſraëlites arrivérent le 23 du mois d'avril de la vint-troiſiéme année depuis la ſortie d'Egypte, étant partis le vintiéme du Mont Sinaï, après que *Jéthro* beau-pére de *Moïſe* fut retourné dans la Province de Madian, & qu'il eut laiſſé ſon fils *Hobab* à la ſuite & parmi les Troupes de ce Conducteur du Peuple de Dieu, *Nombres, ch.* 10. 11 & 29. Ce fut auſſi leur treiziéme campement depuis leur départ de l'Egypte. Ils firent éclater pour la ſixiéme fois leur murmure contre Moïſe, ſe plaignant qu'il les menoit & faiſoit rouler dans un Déſert, où ils ſouffroient des fatigues extraordinaires du chemin & de la diſette des vivres. Il leur fâchoit de ne plus manger de viande, & ils témoignoient un extréme regret d'avoir quitté l'Egypte, où ils avoient en abondance du poiſſon, des concombres, des melons, des porreaux, & de l'ail, étant dégoûtez de la Manne, qu'ils diſoient être inſipide & leur faire ſoulever le cœur. Mais ils furent bien ſurpris lorsque tout d'un coup le camp fut couvert de cailles, dont ils ſe nourrirent durant un mois. Dieu fut ſi irrité de leur inſolence, qu'il en punit pluſieurs de mort ſubite. Ce fut là que Moïſe établit & s'aſſocia les ſoixante & dix Sénateurs, pour lui aider à ſoutenir le fardeau du Gouvernement & de la Judicature. Les Iſraëlites demeurérent à Kibroth-Taava, juſques au vint-ſixiéme du troiſiéme mois, qui eſt mai. On appella ce lieu-là *les ſepulchres de concupiſcence*, parce que Dieu y fit mourir ceux qui avoient murmuré contre lui & contre Moïſe, à cauſe qu'ils n'avoient point de viande & qu'ils étoient dégoûtez de la Manne, & qu'il y fallut enterrer tous ces morts. De là ils allérent à Hatſeroth, où ils arrivérent dans quatre jours. * *Nombres, ch.* 11.

* KIBTSAJIM, ou CIBSAIM, ville de la Tribu d'*Ephraïm.* Elle étoit une ville de réfuge accordée aux Lévites de la famille de *Kéhath.* * *Joſué, ch.* 21. *v.* 22. On dit qu'on la nomme auſſi *Gibſaïm, & Jacinaam.* * Simon, *Dictionnaire de la Bible.*

KIBURG, ou KIBOURG, *Kiburgium*, ville de Suiſſe dans le Canton de Zurich, ſur la riviére de Thœſs, à deux lieues de Zurich, vers Conſtance, a eu autrefois ſes Comtes, & depuis eſt tombée à la Maiſon d'Autriche; enſuite à l'Empire du tems du Concile de Conſtance, par la confiſcation des biens du Duc Frédéric, & même par un traité qu'une femme de la Maiſon des premiers Comtes fit avec l'Empereur, par lequel elle lui céda ſes droits. En 1440, les Suiſſes s'emparérent de la ville; mais ils ne purent ſe rendre maîtres de la citadelle. Ils reſtituérent la ville en 1442 à l'Empereur Frédéric III. Enfin en 1453, l'Archiduc Sigiſmond la remit aux Suiſſes, qui la poſſédent encore à préſent. * Hottinger, *Speculum Reip. Tigurin.*

* KICIDANI, KICYDANY, KIZIDANY & KIZIDAY, ville de Pologue, dans le Duché de Samogitie, eſt arroſé par la riviére de Nicwiaza. Elle eſt à peu près au ſud-eſt de Roſienne, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

KIDDER (Richard) Evêque Anglois fort célébre ſur la fin du ſiécle précédent, étoit natif de Suffolk & fut d'abord Miniſtre à Londres. Il obtint enſuite un Canonicat à Norwich, & depuis le Doyenné de Pétersborough. Ayant pris le degré de Docteur en Théologie, la Reine Marie le nomma à l'Evêché de Bath & Wells le 13 juin 1691, à la place de Thomas Kenn qui avoit été dépoſé l'année précédente, parce qu'il ne voulut pas reconnoître le Roi Guillaume. Il fut conſacré à Londres le 30 août dans l'égliſe de Ste Marie le Bow. Il étoit fort ſavant & très-verſé dans la Litérature Hébraïque; c'eſt pourquoi, lorsqu'une Société de Théologiens ſe forma à Londres pour faire de petites Remarques litérales ſur l'Ecriture Sainte, on lui donna pour ſa tâche le Pentateuque, parce que pour l'expliquer il faut une grande Litérature Rabbinique. Il acheva & publia cette partie qui lui étoit échue, quoique tout l'Ouvrage ne ſe finit pas, parce que les Théologiens Anglois étoient alors obligez de s'appliquer à la controverſe contre la Religion Romaine qui menaçoit de ſe répandre en Angleterre. Lorsque dans les commencemens du régne de Guillaume III, on forma des projets pour la réünion des Epiſcopaux avec les Presbytériens, & qu'on dut revoir & corriger toute la Liturgie Anglicane, il fut auſſi du nombre des 30 Théologiens que le Roi nomma pour cet Ouvrage, de l'avis de Tillotſon, & fut chargé de faire une nouvelle Traduction des Pſeaumes; mais ce deſſein ne fut pas non plus exécuté. Il eut quelques diſputes avec M. Jean le Clerc, parce qu'il l'avoit mis au rang des Déïſtes dans une Diſſertation; ſur quoi ils s'écrivirent quelques lettres, qui ont été inſérées dans le quatriéme tome de la *Bibliothéque Choiſie.* Enfin cet Evêque fut écraſé dans ſon lit par la chûte d'une cheminée qu'une grande tempête renverſa le 26 novembre 1703. Il eut pour ſucceſſeur le célébre George Hooper. Il a publié en Anglois les Ouvrages ſuivans, *The joung Mens Duty; Convivium cœleſte; Chriſtian Sufferer ſupported; Charity directed; Commentaire ſur le Pentateuque avec une Diſſertation; L'Auteur du Pentateuque*, en deux tomes, *in octavo*; *Demonſtration of the Meſſias*, en trois tomes, *in octavo; Sermons & quelques autres Ouvrages de Controverſe, &c.* * *Ex ejus Script.* Le Néve, *Faſti Eccl. Angl.* Nichals *Defenſ. Eccl. Angl.* Le Clerc, *Bibliotb. Choiſie. Dict. Allemand de Bâle.*

* KIDDERMINSTER, beau bourg d'Angleterre dans la province de Worceſter, ſur la Stoure, au nord de Worceſter, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. Il s'y fait un grand commerce de draps. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 480.

KIDON. *Voyez* CHIDON.

* KIDWELLY, bourg de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Caermarden. Il eſt ſitué ſur le rivage de l'océan, partagé en deux par une riviére nommée *Gwindraetb*, c'eſt à dire, *Sable blanc*, & accompagné d'un vieux château. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 425.

KIE. KIF. KIH. KIL.

KIEGAN. *Voyez* CHIEGAN.

KIEL, ou KIELE, ville d'Allemagne, dans le Duché de Holſace ou de Holſtein, eſt ſituée ſur la Mer Baltique, où elle a un port trés-commode, qui la rend fort marchande: elle eſt auſſi défendue d'une bonne citadelle, bâtie ſur une éminence. Il y a une Univerſité fondée l'an 1669, & c'eſt en ce lieu qu'on fait tous les ans les aſſemblées de ce Duché. Cette ville a été fort maltraitée dans le XVII ſiécle par les Suédois. * Baudrand.

* KIELMANSEGGE, nom de deux familles de Barons en Autriche & dans le Holſtein.

KIEMI. *Voyez* KIMI.

KIENNING, grande ville dans la province de Fokien, dans la Chine, eſt capitale d'un territoire de même nom, & commande à ſix citez. On y voit un ſuperbe pont, ſur la riviére de Min, dont les deux côtez ſont bordez de maiſons & de boutiques; & au bout de ce pont il y a un temple fort magnifique. La ville eſt aſſez marchande, parce que les barques y paſſent pour aller dans la province de Chékiang. Lorsqu'elles ſont arrivées à la cité de Pucing, on débarque les marchandiſes, que les Portefaix tranſportent juſqu'au bourg de Pinghu, qui eſt du reſſort de la cité de Kiangxan, au territoire de Kiuncheu, dans la province de Chékiang. Il y a trois journées de chemin, entre les montagnes & les vallées. Ces Portefaix ſont au nombre de dix mille, toujours prêts à ſervir les Marchands; & portent leur charge avec une force & une induſtrie ſurprenante, ſe ſervant de leviers, & de cordes ſi bien compaſſées, que chacun partage également la peſanteur du fardeau. Ces hommes font ainſi, ce que nos Ingénieurs auroient bien de la peine à faire avec leurs machines; & on les voit porter ſur leurs épaules de grands marbres, qu'il faudroit ici traîner à force de chevaux. Proche de Pucing, il y a un beau pont de bateaux, & un temple fameux, dédié à l'honneur de Chuvencungus, Interpréte de la Philoſophie de Confucius. Cet Interpréte eſt en ſi grande vénération, que l'Empereur de la Chine a ordonné que ſes Commentaires ſeroient lus dans toutes les Univerſitez. Auprès de la cité de Kunggam, eſt la montagne de Vuy, célébre pour les temples & les couvens d'Hermites qui s'y ſont retirez, après avoir mépriſé les richeſſes & les dignitez du monde. Vers le milieu du XVI ſiécle, un de ces Solitaires, qui gouvernoit deux de ces temples, embraſſa la Religion Chrétienne; & ayant briſé les idoles, mit dans l'un l'image de JESUS CHRIST, & dans l'autre celle de la Vierge. Depuis ce tems-là il y a eu pluſieurs Chrétiens, & quantité d'Hermites, qui y vivent ſaintement. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

KIESS. *Voyez* WINDAW.

KIEUKIANG. *Voyez* CHIEUCHIANG.

* KIFEL (Henri) en Latin *Kifelius*, d'Anvers, naquit en 1583. Il enſeigna les Humanitez à Anvers; la Philoſophie à Lou-

Louvain; & la Juriſprudence à Ingolſtadt, d'où il alla à Rome, où il fut fait Docteur en 1607. Trois ans après, une fluxion ſur les yeux le priva de la vue, ce qui ne l'empêcha pas de faire des Lecons publiques d'Eloquence. On a de lui, *Panegyris de Laudibus Pauli V, Pontificis Maximi; Epithalamium Sereniſſimi Frederici de Rovere, Urbinatium Ducis filii & Claudiæ Mediceæ, Magni Etruriæ Ducis ſororis; Lacippiados, ſeu de Bello Granatenſi per Ferdinandum Catholicum geſto libri ſex.* Il compoſa trois livres de Silves, & ajoûta un Chœur & un Acte à la *Thébaïde* de Sénéque. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 357.

* KIFY-LOG, contrée du Comté de Montgommery dans la Principauté de Galles, en Angleterre. C'eſt une petite vallée agréable & fertile, arroſée par le Dovy, & révetue de quelques forêts. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 401.

KIHISSAR. *Cherchez* LAODICE'E.

KIL. *Voyez* KIEL.

KILAN, grande province du Royaume de Perſe, qui s'étend en forme de croiſſant le long de la Mer Caſpienne; à qui l'on donne pour ce ſujet le nom de Mer de Kilan. Cette province eſt environnée d'une chaîne de montagnes couvertes d'arbres, qui répréſentent une maniére d'amphithéatre, & d'où ſortent pluſieurs riviéres, qui arroſent la plaine & la rendent très-fertile. Ce païs eſt le plus abondant de toute la Perſe, en vin, en huile, en ſoye, en ris, en tabac, en oranges, en citrons, en grenades, & en autres fruits très-excellens. Les vignes y ſont fort belles, & ont le bois de la groſſeur d'un homme. Les forêts ſont tellement peuplées de gibier, & les champs de bétail, que les Habitans ont de quoi vivre avec délices, & faire part de leur abondance à leurs voiſins. Quelques Voyageurs ont écrit que le Maſandéran, qui eſt une partie de la province de Kilan, eſt un païs ſi froid, que les fruits y ont de la peine à parvenir à leur maturité; mais il eſt conſtant que l'air y eſt fort tempéré, & qu'il y a de très-beaux fruits. C'eſt pourquoi Schah-Abas préférant cette province à toutes les autres de ſon Royaume, eut deſſein d'y faire ſon ſéjour ordinaire, & y fit bâtir la ville de Férabath où il mourut. Ces peuples avoient autrefois leur Roi particulier; & l'on dit que ce fut Schah-Abas qui unit cette province à ſa Couronne. Sa domination n'y fut pas ſi-tôt établie, que les Kileks ſecouérent le joug, & élurent un Roi qui ſe ſaiſit de la ville de Reſcht, capitale de la province de Kilan; mais ſon régne ne dura guéres. La Deſcription qu'on vient de voir du Kilan, convient merveilleuſement à l'ancienne Hyrcanie. * Oléarius, *Voyage de Perſe.* *Voyez* KARIB-SCHACH.

KILBEG, KILBEGS ou KALEBACH, petite ville d'Irlande, ſituée dans le Comté de Doneghal, en Ultonie, ſur une petite baye, où elle a un aſſez bon port, & à cinq lieues de la petite ville de Doneghal. Kilbegs a ſéance & voix dans le Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILBE'GAN, petite ville d'Irlande. Elle eſt dans le Comté de Weſt-Meath en Lagénie, environ à cinq lieues de Molingar, vers le midi occidental. Elle a ſéance & voix au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILCHBERGER, nom d'une famille Patricienne, originaire d'Allemagne, qui s'établit à Berne en Suiſſe l'an 1384, dans la perſonne de *Berchtold Kilchberger.* *Jean* ſon fils fut fait Conſeiller d'Etat l'an 1426; & depuis, ſes Deſcendans ont de tems en tems poſſédé les charges les plus conſidérables de l'Etat, juſqu'à l'an 1684, que *Jean-Antoine de Kilchberger*, Seigneur de Bremgarten, fut élevé à la charge d'Avoyer, qui eſt la premiére dignité de la République de Berne. * *Mémoire manuſcrit.*

KILCOMIN. *Voyez* KILLALO.

* KILDARE, ville d'Irlande, capitale du Comté de Kildare en Lagénie. Elle n'eſt pas conſidérable, quoiqu'elle ait un Evêché ſuffragant de Dublin, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues, & qu'elle a au nord-eſt. * Maty, *Diction. Geogr.*

* KILDARE, Comté d'Irlande dans la Lagénie. Il eſt borné au nord par le Comté d'Eaſt-Meath, à l'eſt par le Comté de Dublin, au ſud par le Comté de Caterlagh, & à l'oueſt par le Kingskounty & par le Queenscounty. Il a quatorze ou quinze lieues de longueur, & ſept dans ſa plus grande largeur. Le terroir y eſt généralement fertile. Les lieux principaux de ce Comté ſont Kildare qui en eſt la capitale, Carbre, Naas & Arthy. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KILDARE, ſurnommé *Fitz-Gérald*, famille de Comtes en Irlande. Dans le tems que les Anglois mirent pour la premiére fois le pié en Irlande, Kildare étoit le lieu de la réſidence de Richard, Comte de Pembroke & enſuite de ſon gendre Guillaume, auſſi Comte de Pembroke. *Guillaume Ferrars*, Comte de Derby, ayant épouſé *Sibylle* quatriéme fille de ce dernier, devint par là poſſeſſeur de Kildare, qui paſſa enſuite dans les mains de *Guillaume Veſey* par ſon mariage avec la fille de *Guillaume Ferrars.* Le fils de *Veſey*, qui étoit Grand Juſticier d'Irlande, tomba dans la diſgrace du Roi Edouard I, à l'occaſion d'un différent qu'il avoit eu avec *Jean*, fils de *Thomas Fitz-Gérald.* Après la mort de ſon fils, il donna au Roi Kildare & les autres terres qu'il poſſédoit en Irlande, à condition que ce Prince laiſſeroit porter au fils naturel de Veſey le nom de Kildare, & qu'il lui donneroit l'inveſtiture de tous les biens qu'il poſſédoit en Angleterre. Dans la ſuite du tems, le Roi Edouard II donna la ville & le château de Kildare à Jean dont nous avons déja parlé. Les Deſcendans de ce dernier ont ſoutenu pendant fort longtems la gloire de leurs ancêtres, & ont été revétus des plus hauts emplois, juſqu'à ce que ſous le régne de Henri VIII, *Thomas Fitz-Gérald* ſe rendit malheureux auſſi bien que ſa famille en ſe revoltant contre ſon Prince. Mais Edouard VI rendit au fils la plus grande partie des biens confiſquez du pére, & la Reine Marie lui redonna le tître de Comte de Kildare, y ajoûtant celui de Baron d'Offaly. Gérald ne ſurvécut guéres à ſon rétabliſſement, & mourut en 1558 ou 1559. Son fils aîné nommé Gérald comme lui, mourut avant lui, laiſſant une fille unique qui fut mariée au Chevalier Robert Digby. *Henri* ſon ſecond fils lui ſuccéda, mais il ne laiſſa que deux filles dont la mére fut *Françoiſe*, fille de *Charles*, Comte de Nottingham. *Guillaume* ſon troiſiéme fils, hérita par là de la dignité de Comte, mais dans le trajet d'Angleterre en Irlande, il ſe noya en 1599, ſans laiſſer d'héritiers. De cette ſorte *Gérald Fitz-Gérald*, fils d'*Edouard* & oncle des trois dont on vient de parler, eut le tître de Comte de Kildare pour lui & pour ſes Deſcendans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambdeni *Britannia*, *p.* 989 & 990. Larrey, *Hiſt. d'Angleterre*, *ſeconde partie.*

* KILDARE (Thomas Fitz-Gérald, Comte de) l'un des plus grands Seigneurs d'Irlande ſous les régnes de Henri VII & de Henri VIII. Quoiqu'il eût ſouvent vu le véritable Prince Edouard, Comte de Warwik, neveu du Roi Edouard IV, avant ſa détention, cependant lorſque l'Impoſteur Lambert Simnel parut ſous le nom de ce Prince, il prit le parti de le reconnoître pour le véritable fils du Duc de Clarence. Les autres ſuivirent ſon exemple, & à l'exception de quelques uns, tous ſe déclarérent pour ce prétendu Prince. Dèsque l'on eut découvert l'impoſture, le fils aîné du Comte de Kildare fut le premier qui ſe ſoumit à Henri VII, qui le reçut en grace & lui fit des préſens. En 1488, Thomas Fitz-Gérald ſon pére fut obligé d'aller en Angleterre où il obtint ſon pardon. Lorſqu'en 1495 le Chevalier Poyning fut envoyé en Irlande pour y appaiſer les troubles cauſez par un nouvel Impoſteur nommé Perkin Warbek, il accuſa le Comte de Kildare d'intelligence avec Perkin. Cela l'obligea à paſſer en Angleterre où il fut mis à la Tour par l'inſtigation du Comte d'Ormond qui étoit ſon ennemi; mais il trouva moyen de ſe juſtifier ſi bien, que non ſeulement il fut relâché au bout d'un an, mais qu'il fut en Irlande avec le tître de Viceroi qu'il portoit avant cette accuſation. En 1504, quantité de Nobles Irlandois s'étant revoltez contre le Roi, il les battit le 17 août dans la Connacie, & le carnage fut ſi grand qu'il reſta neuf mille Rebelles ſur la place. D'autres ne font monter ce nombre qu'à quatre mille. Par cette victoire il ſe rendit redoutable aux Irlandois, & gagna les bonnes graces de Henri VII, qui pour le récompenſer d'un ſervice ſi conſidérable, le fit Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére. Le Comte gouverna l'Irlande pendant treize années juſques à la mort de Henri VII. Son ſucceſſeur Henri VIII le confirma en 1509 dans cet honorable poſte. En 1510, il reçut quelque échec dans une rencontre qu'il eut avec les Rebelles commandez par le Comte de Deſmond. En 1512, il les défit dans l'Ultonie, & raſa Bellefaſt qu'ils avoient fortifié. Dans la même année il échapa à une conſpiration tramée contre lui par Jacques Butler, fils naturel de Jean Butler, Comte d'Ormond. Il mourut le troiſiéme ſeptembre de l'an 1513, & fut enterré à Dublin dans la cathédrale, à laquelle il avoit fait pluſieurs gratifications pendant ſa vie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hiſt. d'Angleterre*, *partie* 2.

* KILDARE (Gérald Fitz-Gérald, Comte de) fils du précédent, ſuccéda en 1512 à ſon pére dans le Gouvernement de l'Irlande. En 1514, il défit les Rebelles commandez par O-More & O-Reyly. En 1516, il mit en déroute le fameux Rebelle Shane O-Toole, le tua de ſa propre main & envoya ſa tête au Lord Maire de Londres. Il marcha enſuite contre Ely O-Carol, & ſe rendit maître de Lémevan-Caſtle & de Clonmel. L'année ſuivante il remporta pluſieurs avantages dans l'Ultonie, & fit priſonnier Tyleny-Mak-Ginnis, qui troubloit inceſſamment les Colonies Angloiſes. Cependant ſes ennemis & ſes envieux, dont les principaux étoient le Comte d'Ormond ſon beau-frére, & le Cardinal Wolſey, l'accuſérent de vouloir s'enrichir aux dépens du Roi, & d'entretenir une ſecrette correſpondance avec les Rebelles. Cela le mit dans la néceſſité de paſſer en Angleterre en 1520. Dans ſon abſence, le Comte de Surrey fut mis à ſa place, & après lui le Comte d'Ormond ſon ennemi juré. Pendant qu'il étoit en Angleterre, il épouſa *Elizabeth* Gray, fille du Marquis de Dorſet; & en 1523, il fut mis en liberté & renvoyé en Irlande ſans aucun emploi. Peu de tems après, on lui intenta une nouvelle accuſation, en lui imputant d'avoir fait mourir Jacques Fitz-Gérald ſon parent. Mais il s'en juſtifia ſi bien, que par l'entremiſe de ſon beau-pére il fut fait de nouveau Gouverneur d'Irlande. Peu de tems après, il fut obligé de faire un nouveau voyage à Londres pour répondre à une nouvelle accuſation. On l'accuſoit d'avoir laiſſé échaper le Comte de Deſmond ſon parent; mais il fit ſi clairement voir ſon innocence, qu'en 1527 il fut renvoyé en Irlande. Le chagrin qu'il eut de voir que le Gouvernement de l'Irlande avoit été conféré au Lord Nugent, & après lui au Comte d'Oſſery, le porta à en 1528 à traitter avec O-Connor & avec O-Neal. La Cour d'Angleterre ne fut pas contente de cette démarche, & fit rappeller le Comte d'Oſſery. Henri VIII fit remplir ſa place par ſon fils naturel Henri Fitz-Roy, Duc de Richemont & de Sommerſet, qui fit exercer cet emploi par Guillaume Skeffington, qui vécut dans le commencement en bonne intelligence avec le Comte de Kildare, mais qui l'année ſuivante ſe brouilla avec lui. Là-deſſus Skeffington fut rappellé, & le Comte occupa de nouveau en 1532 le poſte de Gouverneur de l'Irlande. Si ce changement lui donna de la joye, il eut en même tems un ſenſible chagrin de ce qu'on lui ajoignit pour Grand Thréſorier Jacques Butler, fils du Comte d'Oſſery. De dépit, il donna en mariage deux de ſes filles aux deux principaux Chefs des Rebelles O-Connor & O-Karol, & fit ravager les terres de Butler. En 1533, il eut un demêlé avec ſon Gendre O-Karol qui le bleſſa à la tête. Cette bleſſure lui affoiblit le cerveau pour le reſte de ſa vie. Dans la même année, le Chevalier Skeffington, le jeune Comte d'Oſſery & l'Archevêque de Dublin portérent des plaintes contre lui à la Cour d'Angleterre. On lui ordonna de s'y rendre, mais en même tems on lui donna la permiſſion

miſſion de nommer lui même quelcun pour remplir ſa place dans ſon abſence. Il revétit de cette dignité ſon fils *Thomas Fitz-Gérald*, quoiqu'il n'eût encore que vint ans. Cette démarche, & le ſoin qu'il prit de faire avant ſon départ ſervir les lieux deſtinez au ſervice de Dieu, de lieux pour des magazins & pour y loger des Soldats, le rendirent fort ſuſpect. A peine en 1534 fut-il arrivé à Londres qu'il fut mis en priſon. Il ſe répandit auſſi-tôt en Irlande le bruit qu'il avoit été décapité, & cela pouſſa ſon fils à une nouvelle revolte. Cette nouvelle, & la crainte que cela ne fût funeſte à ſa famille le firent mourir de chagrin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, ſeconde partie.*

* KILDARE (Thomas Fitz-Gérald, Comte de) fils du précédent, fut établi par ſon pére Gouverneur d'Irlande dans ſon abſence à l'âge de vint ans. Ses ennemis ayant fait, à ce que l'on croit, courir le bruit que ſon pére avoit perdu la tête a Londres, ſe ligua avec les Chefs des Rebelles O-Neal & O-Connor, ſe démit du Gouvernement & déclara publiquement qu'il vouloit vivre & mourir l'ennemi juré de Henri VIII, Roi d'Angleterre. Le Chancelier d'Irlande auquel il avoit remis les marques de ſa dignité, fit de vains efforts pour le ramener à d'autres penſées. Le Comte leva tout auſſi-tôt des troupes qu'il joignit à celles d'O-Neal & d'O-Karol, ravagea les lieux qui étoient fidéles au Roi, ou qui appartenoient au Comte d'Oſſery, & obligea la ville de Dublin à recevoir ſes gens qui firent le ſiége de la citadelle. Il fit pendre Jean Allen, Archevêque de Dublin, & exerça mille autres cruautez. Deux de ſes fréres ſe rangérent de ſon côté; & les deux autres offrirent leurs ſervices à Henri VIII, qui les refuſa. Ce Prince envoya incontinent des troupes en Irlande ſous le commandement du Chevalier Skeffington, auquel il donna en même tems le Gouvernement de l'Irlande. Kildare fut alors obligé de quitter la ville & le château de Dublin, & de concert avec le Comte de Deſmond il envoya demander du ſecours au Pape & à l'Empereur Charles-*Quint*. Ce dernier lui promit de lui envoyer dix mille hommes, mais au lieu de lui tenir parole, il ſe contenta de lui fournir quelques armes. Skeffington conclut avec les Rebelles une ſuſpenſion d'armes juſques au cinquiéme janvier 1535. Ce terme étant expiré, les hoſtilitez recommencérent, & les troupes des Rebelles furent battues en deux ou trois combats par celles du Roi, qui s'emparérent de quelques places. Mais la maladie de Skeffington donna à Kildare les occaſions de remporter ſur lui quelques avantages. La Cour d'Angleterre envoya à ſa place le Lord Gray qui, étant parent de Kildare, lui perſuada d'aller en Angleterre ſe remettre à la clémence du Roi, & l'accompagna dans ce voyage. Mais dès-que Kildare fut arrivé, on lui fit ſon procès auſſi bien qu'à cinq de ſes parens qui étoient venus avec lui, & ils furent condamnez comme coupables de haute trahiſon. On différa quelque tems l'exécution, mais ils furent enfin tous décapitez en 1537. En 1541, le Lord Gray eut le même ſort, ſur l'accuſation d'avoir trempé dans la rebellion de Kildare. Ce Comte infortuné laiſſa un fils nommé *Gérald*, qui n'étoit encore qu'un enfant. Les amis de ſon pére le cachérent dans un balot de drap, & l'envoyérent en Irlande, d'où on trouva les moyens de l'envoyer en France, de là dans les Païs-Bas & enfin en Italie auprès du Cardinal Polus, qui autant à cauſe des liens du ſang que pour la haine qu'il avoit contre Henri VIII, prit un ſoin tout particulier de ſon éducation. Le Roi Edouard VI le rétablit dans la poſſeſſion de la plupart des biens de ſon pére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cambden, *Britannia*, *p.* 990. Larrey, *Hiſt. d'Angleterre, ſeconde partie.*

KILE. *Voyez* KYLE.

KILE'AB. *Voyez* CHE'LE'AB.

KILEWARDEBY ou comme le nomme M. de Rapin-Thoyras dans ſon *Hiſtoire d'Angleterre*, KILWARBY, (Robert de) Anglois, né au commencement du XIII ſiécle, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique vers l'an 1230, après ſon retour de Paris, où s'étant fait recevoir Maître ès Arts, il avoit enſeigné les Humanitez & la Philoſophie pendant quelques années. Son application à l'étude de la Théologie le rendit capable de ſuccéder en la chaire d'Oxford, l'an 1284, à Robert Bacun, & à Richard Fishakre. En 1261, on le fit Provincial d'Angleterre, & s'étant aquitté avec beaucoup de ſageſſe de cet emploi pendant onze ans, il fut élu une ſeconde fois par ceux de ſa province l'an 1272. Kilewardeby avoit déja été honoré de diverſes commiſſions par les Papes. Grégoire X, pour le récompenſer de ſes ſervices, le promut à l'Archevêché de Cantorbéry le 13 octobre de la même année: il fut ſacré le 26 février de l'année ſuivante, & étant allé peu après au Concile de Lyon, il eut l'honneur de ſacrer à ſon retour Edouard I, Roi d'Angleterre le 25 juillet 1274. On aſſure que ce Prélat joignit à beaucoup de ſcience une ſolide piété & un grand zéle; mais la peine qu'il ſe donna de délibérer ſur diverſes propoſitions, auſquelles on ne daigneroit point faire attention, & la condamnation qu'il en prononça le vintiéme mars de l'an 1277, après avoir pris l'avis de tous les Docteurs d'Oxford, ne fait honneur ni à ces Docteurs ni à lui. On pourra juger de l'importance de ces propoſitions par la premiére, qui eſt conçue en ces termes, *Ego currit & curro, æque ſunt perfectæ & congruæ orationes.* Les Diſciples de ſaint Thomas d'Aquin crurent que ſa doctrine étoit attaquée, & entre autres Guillaume de Morbéka, Archevêque de Corinthe, pria l'Archevêque de Cantorbéri de s'expliquer; ce qu'il fit par une lettre qu'on garde encore en Angleterre & à Florence, mais qui ne mit pas fin aux diſputes. Kilewardeby avoit auparavant occupé ſon loiſir à des choſes plus ſérieuſes. On trouve encore dans les Bibliothéques tant ſes Ouvrages de Grammaire & de Philoſophie, qu'il avoit compoſez pendant ſon ſéjour, que les Théologiques & Canoniques qu'il compoſa depuis; entre autres ſes Conſtitutions provinciales; ſa diviſion de l'Ecriture-Sainte en chapitres avec des ſommaires; des diviſions pareilles de pluſieurs Ouvrages de ſaint Auguſtin, comme de ſes livres de la Cité de Dieu, & de ceux de la Trinité; un Commentaire ſur les quatre livres des Sentences, qui varie dans les différens Manuſcrits, ſans doute, parce qu'étant Archevêque il le retoucha, & divers autres dont le dénombrement eſt inutile. Le Pape Nicolas III le fit Cardinal Evêque de Porto & de ſainte Ruſine le 12 mars 1278, & pour joüir de cet honneur il renonça à ſon Archevêché, & alla à Viterbe, où il vécut peu, étant mort le onziéme ſeptembre de l'an 1279. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

KILFE'NE'ROG & KILFE'NOR, petite ville d'Irlande dans le Comté de Clare en Mommonie, à cinq lieues de la ville de Clare, & à deux de l'Océan occidental. Elle a un Evêché ſuffragant de Cashel. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILGARRAN, ville avec marché, qui donne ſon nom au Palais où elle eſt ſituée dans le Nord du Comté de Pembrok. Elle eſt ſur la rive méridionale de la riviére de Twy, qui ſépare ce païs du Comté de Cardigan. * *Dict. Anglois.*

* KILHAM, bourg d'Angleterre dans le Duché d'York, au nord de Hull, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

KILIA VE'CHIA ou KILIASTARY, en Latin, *Kilia Vetus* ou *Achilea*, ancienne ville de la Baſſe Méſie, dans la Beſſarabie, ſur l'iſle de Kilia, formée par la branche ſeptentrionale du Danube. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILIA NOVA, en Latin *Kilia Nova* ou *Achilea Nova*, ville de la Turquie en Europe, dans la Beſſarabie, ſur la branche la plus ſeptentrionale du Danube, du côté de la Terre-Ferme, à huit lieues de la Mer Noire. * Maty, *Dict. Geogr.*

KILIAN ou KILIEN (Corneille) natif de Brabant, ſe rendit recommandable dans les fonctions de Correcteur d'Imprimerie, qu'il exerça pendant cinquante ans chez Plantin, avec un ſuccès merveilleux. Il ne ſe contenta pas de bien corriger les Ecrits des autres, il fit auſſi des livres qui méritérent d'être eſtimez. Il ne réüſſiſſoit pas mal à faire des vers Latins: ſon Apologie des Correcteurs contre les Auteurs le témoigne. Il mourut fort âgé le jour de Pâques 1607. * Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Imprimeurs, tome* 1. *partie* 2. *p.* 69. édit. d'Amſt. 1725. Bayle, *Dict. Crit.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 156.

KILIEN, ou KULHN, Evêque Apoſtolique ou Miſſionnaire en Franconie, Martyr dans le ſeptiéme ſiécle, né en Irlande, alla en 685, porter les lumiéres de l'Evangile dans la Franconie avec quelques uns de ſes compagnons. Il s'arrêta quelque tems à Wirtzbourg, dont le peuple & le Gouverneur Gosbert étoient encore dans les ténébres du Paganiſme. Pour exercer ſa Miſſion avec autorité, il ſe rendit à Rome avec deux de ſes compagnons, ſavoir, le Prêtre Coloman, & le Diacre Totnan, pour prendre ſa Miſſion du Pape Jean V, qui avoit été élevé ſur le ſaint Siége, peu de mois avant leur départ. Ils le trouvérent mort lorsqu'ils arrivérent à Rome; mais Conon ſon ſucceſſeur les reçut favorablement, ordonna Kilien Evêque vers l'an 686, ſans l'attacher à aucun ſiége particulier, & lui donna en même tems le pouvoir de prêcher avec une autorité Apoſtolique, & de faire tout ce qu'il jugeroit néceſſaire pour l'établiſſement de la Religion, ſans avoir recours à perſonne. Kilien revint à Wirtzbourg, où il établit le centre de ſa Miſſion. Il convertit le Prince Gosbert & une grande partie du peuple; mais ayant voulu ſéparer ce Prince de ſa femme Geilane, parce qu'elle étoit veuve de ſon frére, cette femme en furie envoya aſſaſſiner Kilien & ſes compagnons le huitiéme de juillet 689, jour auquel on fait mémoire de ces Martyrs dans l'égliſe. * Bède, *Martyrologe.* Caniſius, *Antiq. Lect. tome* 4. Jacob Waræus, *de Script. Hiberniæ. l.* 1. Anonymus, *apud Mabillon, ſæcul. II. Benedict.* Baillet, *Vies des Saints.*

KILIEN (Corneille) *Voyez* KILIAN.

* KILJON ou CHE'LION, fils d'*Elimélech* & de *Nahomi* de la ville de Bethléhem, dans la Tribu de *Juda*. Il ſuivit ſon pére & ſa mére dans la province des Moabites, pour fuïr la famine, qui étoit en ſon païs, l'an du monde 2785, avant J. C. 1250. Il y épouſa une fille appellée *Horpa* ou *Orpha*, & y mourut. * *Ruth, ch.* 1. *v.* 2. 5. 4. 9.

KILISTINOUS, peuples de l'Amérique ſeptentrionale. Ils ſont dans la nouvelle France, entre le Lac Supérieur & la Baye de Hudſon. Sanſon les appelle *Kiriſtinous* dans ſes Cartes. Leur païs eſt baigné par une riviére, qui porte leur nom, & qui ſe décharge dans la Baye de Hudſon. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KILKEN, village d'Angleterre, au Comté de Flint dans la Principauté de Galles. Il y a dans ce lieu-là une fontaine qui a ſon flux & ſon reflux réglé. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 370.

KILKENNY, que l'on nomme auſſi *Oſſeria*, ville d'Irlande, capitale du Comté de Kilkenny en Lagénie, & ſituée ſur la Nure à onze lieues de Waterford du côté du nord. Kilkenny n'étoit autrefois qu'une chapelle, dédiée à S. Canice; maintenant elle eſt une des meilleures villes de l'Irlande. Elle eſt diviſée en deux, la vieille eſt peuplée d'Irlandois, & le ſiége de l'Evêque d'Oſſery, ſuffragant de Dublin; & la nouvelle eſt une Colonie d'Anglois. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KILKENNY, Comté d'Irlande dans la Lagénie. Il a au nord le Comté de Queens ou Queenskounty, à l'eſt ceux de Caterlag & de Wexford, au midi le Comté de Waterford & à l'eſt celui de Cashel. Sa longueur eſt de treize lieues, & ſa largeur moyenne de ſept. Son terroir arroſé par le Barrou & par la Nure eſt fertile en blez & en pâturages. Kilkenny en eſt la capitale. On y diſtingue encore les bourgs de Thomastown, d'Inishruge, de Kels, de Callan, de Gowran & de Knockthopher, qui ont ſéance & voix au Parlement d'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILKERAN, petite ville du Comté d'Argile en Ecoſſe. C'eſt le lieu principal de la preſqu'iſle de Cantyr, & ſitué ſur le Cap de Cantyr, vis à vis de l'Irlande. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILKOMIN. *Voyez* KILLALO.

KILLALO ou KILKOMIN, ville de la Connacie en Irlande. Elle eſt dans le Comté de Mayo, ſur la riviére de ce nom, près de ſon emboûchure dans la mer. Elle a un Evêché, auquel on a uni celui d'Achonry, tous deux ſuffragans de Toam. On l'appelle en Latin, *Killala*, ou *Allada*. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILLALO ou KILALO, ville de la Mommonie en Irlande, dans le Comté de Clare, ſur le Shannon, qui ſortant un peu au deſſus de cette ville du Lac de Derg, ſe précipite d'un rocher avec un bruit effroyable. Elle eſt le ſiége de trois Evêchez réünis, & ſuffragans de Cashel. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILLINGWORTH (Jean) Anglois, floriſſoit en 1360. C'étoit un des plus ſavans Mathématiciens de ſon tems, comme ſes Ouvrages d'Aſtrologie, d'Arithmétique, &c. en font foi.

* KILLMAIN-LLOYD, village de la Principauté de Galles en Angleterre, dans le Comté de Caermarden. Il y a environ cent trente ou quarante ans que des Païſans en creuſant la terre trouvérent un pot de terre rempli de piéces antiques d'argent de bas alloi. C'étoient des médailles de pluſieurs Empereurs & Impératrices, au deſſous de l'Empire de Commode. * Beeverell, *Delices d'Angleterre*, *p.* 426.

KILMACALO, KILMACH-DUACH & KILMACAUGH, petite ville de la Connacie en Irlande, dans le Comté de Galway, entre la ville de ce nom & celle de Clare, à ſept lieues de l'une & de l'autre. Elle a un Evêché uni à celui de Cloneſort. * Maty, *Dict. Géogr.*

KILMAD. *Voyez* CHELMAD.

KILMADOC, ville d'Irlande avec Evêché, dans le Comté de Limerik.

* KILMANAM & KILMANHAM, en Irlande, à un mille de Dublin, a été autrefois aux Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem; mais par la Réformation il a été ſécularisé & donné aux Vicerois d'Irlande. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1427 & 1428.

KILMANSEK. *Voyez* KIELMANSEGGE.

KILMARE, riviére d'Irlande, qui coule dans le Comté de Kerry, en Moimmonie, & forme à ſon emboûchure une grande Baye, qui eſt entre celles de Dingle & de Bantry. * Maty, *Diction. Géogr.* Sanſon dans ſes Cartes appelle cette riviére *Mayre*.

KILMORE, ville d'Irlande dans l'Ultonie Citérieure, & la ſeule qu'il y ait dans le Comté de *Cavan*, en Latin *Kilmora*. Son Evêché qui eſt ſuffragant de celui d'Armagh, fut créé en 1454, par le Pape Nicolas V. Il fut appellé d'abord l'Evêché de Bréane; & enſuite de Triburne; mais depuis qu'on a uni à cet Evêché celui d'Ardagh, il porte le nom de Kilmore. Cette ville eſt ſituée ſur le Lac de Nimty, vers les frontiéres de la Connacie. * Audiffret, *Géogr. Anc. & Moderne*, *tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

KILMORE, ville d'Ecoſſe. *Cherchez* LISMORE.

* KILPATRICK, bourg de l'Ecoſſe méridionale dans le Comté de Lénox ou Lennox, ſur la rive droite de la Cluyd, entre Dumbarton & Reinfrew, à une bonne lieue de l'une & de l'autre de ces deux villes, au ſud-eſt de la premiére & au nord-oueſt de la ſeconde.

* KILRYNNY, bon bourg de l'Ecoſſe méridionale dans le Comté de Fife, l'un des ports de la côte méridionale de cette province. Il eſt au ſud-eſt de la ville de S. André, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. * Beeverell; *Délices d'Angleterre*. Sanſon dans ſa Carte de l'Ecoſſe méridionale l'appelle *Kilrumy*.

KILWARBY. *Voyez* KILEWARDEBY.

KIM. KIN.

KIMARE, Roi des Bretons en Angleterre, dans le ſeptiéme ſiécle, ſuccéda à ſon pére Siſylle; mais s'étant abandonné à toute ſorte de vices, qui le rendirent odieux à ſes Sujets, il fut tué à la chaſſe par quelques uns des plus déterminez. * Béde & Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.*

KIMBELINUS. *Voyez* CIMBELINUS.

KIMBOLTON, ville avec marché dans le Comté de Huntington, dans le païs de ce Comté, qu'on appelle *Leightenſtone*. Elle eſt ornée d'un château qui appartient au Comte de Mancheſter, auquel il donne le tître de Baron. * *Diction. Anglois.*

KIMCHI (David) célébre Rabbin, qui vivoit vers la fin du XII ſiécle, eſt celui de tous les Grammairiens Juifs qui a été le plus ſuivi, même parmi les Chrétiens, qui n'ont preſque compoſé leurs Dictionnaires & leurs Verſions de la Bible, que ſur les livres de ce Rabbin. On eſtime particuliérement ſa Méthode & la netteté de ſon ſtyle; les Juifs modernes le préférent auſſi à tous les Grammairiens. Nous avons ſa Grammaire Hébraïque, ſous le nom de *Sepher Michlol*; & ſon Dictionnaire intitulé, *Sépher Scoraſcim*. Il y a eu pluſieurs éditions de l'un & de l'autre; mais on doit préférer celle de Veniſe, qui eſt enrichie des Notes du ſavant Juif Elias Lévita. Les Commentaires de ce Rabbin ont été imprimez, au moins la plus grande partie, dans les grandes Bibles de Veniſe & de Bâle, où l'on n'a pourtant point mis ſon Commentaire ſur les Pſeaumes, qui ſe trouve imprimé ſéparément en Allemagne. Le P. Janvier, Religieux Bénédictin, de la Congrégation de Saint-Maur, en a donné une Verſion Latine, qui a été imprimée à Paris.

KIMCHI (David) étoit fils du Rabbin *Joſeph Kimchi*, violent ennemi des Chrétiens & contre leſquels il s'eſt emporté dans les *Batailles du Seigneur*, & dans les Traitez de *la Foi & de l'Alliance*. Comme David Kimchi demeuroit à *Narbonne* qui étoit encore alors ſous la puiſſance des Rois de Caſtille & jointe à l'Eſpagne, on peut accorder ceux qui diſputent ſi ce Rabbin étoit ou Eſpagnol ou François. Suivant *Gantz* il floriſſoit en 1190, & ſuivant l'Auteur du *Schalſchelelth* en 1192. David ſe mêla fort avant dans la diſpute qui s'émut alors à l'occaſion de *Maimonides* qui avoit choqué pluſieurs Synagogues par ſon *More Nevochim* & par quelques autres Ecrits où il s'éloignoit du Talmud. Kimchi & les Rabbins de Narbonne tinrent pour Maimonides contre les Synagogues de Montpellier & les autres de France. On s'excommunia de part & d'autre; mais finalement la paix ſe fit, les Synagogues de Montpellier ayant plié & fait effacer l'Epitaphe qu'on avoit fait graver ſur le tombeau de Maimonides qui portoit qu'il étoit excommunié. Kimchi eſt ſi eſtimé parmi les Juifs qu'on lui a appliqué ces paroles du *Pirke Avoth*, *s'il n'y a point de farine, il n'y a point de loi*, c'eſt à dire, ſans *Kimchi* dont le nom ſignifie ou *meunier* ou *farine*, il n'y a point d'explication de la Loi. Il étoit plus modéré contre les Chrétiens que ſon pére. Adrien Reland remarque que Kimchi dans ſes Commentaires s'attache principalement au ſens littéral, ſans négliger cependant les explications de la Gémare. Son frére Moïſe a écrit *le Jardin de la Volupté* où il parle de l'ame. Le Manuſcrit ſe trouve dans la Bibliothéque du Vatican. * Wolfii, *Bibliotb. Hebræa.* Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 1625. *&c.*

KIMCHI (Moïſe) *Voyez* MOISE KIMCHI.

KIMEDONTIUS (Jacques) Théologien Luthérien d'Heidelberg, qui mourut en 1596, a écrit ſur la Parole de Dieu écrite, ſur la Prédeſtination, ſur la Rédemption du genre humain. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* KIMHAM ou CHAMAAM, fils de *Barzillaï* de Galaad, ſuivit à Jéruſalem le Roi *David*, qui lui donna mille témoignages d'affection, & le combla de biens, en conſidération de ceux que ce Prince avoit reçus de Barzillaï, du tems qu'il fuyoit *Abſalom*. Le Roi lui donna en propriété un fort joli bourg auprès de Bethléem, qu'il nomma *Kimham* de ſon nom. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 19. *v.* 37.

* KIMI, riviére de la Laponie Suédoiſe, coule d'abord à peu près du nord-eſt au ſud-oueſt, juſques aux confins de la Bothnie occidentale, puis du nord au ſud, & ſe rend à Kimi dans le Golfe de Bothnie.

* KIMI, ville de la Bothnie occidentale, ſur la riviére de Kimi, dans l'endroit ou cette riviére tombe dans le Golfe Bothnique.

* KIMI ou KIMI-LAPMARK, province de la Laponie Suédoiſe, eſt bornée au nord par le Gouvernement de Wardhus, & par la Laponie Moſcovite, à l'eſt par la même Laponie Moſcovite, au ſud par la côte ſeptentrionale de Bothnie, & à l'oueſt par le Torna-Lapmark. C'eſt dans cette province que ſe trouve le Lac d'*Enare* ou *Enarak*, appellé par ceux du païs *Enaretreſte*, c'eſt à dire, *Lac d'Enare*. On voit dans ce Lac une grande quantité d'iſles inhabitées, où il y a de petites montagnes qui s'élevent en forme de pyramides. Le lieu principal eſt *Kolajerf* ou *Kolajerfui* vers les confins de la Laponie Moſcovite.

KIMIELNISKI (Bogdan) Chef des Coſaques, célébre par les guerres qu'il a ſoutenues à leur tête, contre la Pologne, dans le XVII ſiécle, étoit fils d'un Coſaque originaire de Lithuanie. C'étoit un homme très-propre à commander des ſéditieux, brave, intrépide, adroit, diſſimulé, & fort vindicatif. Il parloit Latin, Turc & Tartare; ce qui n'eſt pas ordinaire à des peuples auſſi groſſiers que ceux de l'Ukraine. Ses emplois n'avoient pas été fort conſidérables; car il n'avoit commandé qu'une Compagnie, & avoit ſeulement été Sécretaire d'un régiment. Les Coſaques l'avoient député à la Diéte de 1638, & là il avoit connu le fort & le foible de la Cour & du gouvernement de Pologne. Il fut pris avec ſon pére par les Turcs, fut racheté des Tartares par ſa mére, & à ſon retour ſe mit en poſſeſſion d'un petit fonds de terre, que ſon pére lui avoit laiſſé, proche de la ville de Czehrin dans l'Ukraine. Comme cette province avoit été déſolée par la guerre, il s'y trouvoit quantité de terres abandonnées par la mort ou par la captivité des propriétaires. Bogdan qui s'étoit emparé de celles qui étoient proche des ſiennes, en auroit joui paiſiblement, ſi ſa poſſeſſion n'eût été troublée par un Seigneur plus puiſſant que lui. Czaplinski, Lieutenant-de-Roi à Czehrin, voulut s'en rendre maître, & tous les deux diſputérent leur droit devant Uladiſlas, l'un fondé ſur une poſſeſſion récente; & l'autre, ſur ce que ce bien étoit à ſa bienſéance. Le Roi l'ajugea à Czaplinski, & donna cinquante florins à Kimielniski pour le conſoler. Ce préſent ne l'appaiſa point: ſon reſſentiment parut par ſes plaintes, & le fils moins modéré que le pére, garda ſi peu de meſures avec Czaplinski, que celui-ci le fit fouetter dans la place publique. Kimielniski ne put ſouffrir un affront ſi ſenſible, & ſe retira aux iſles que forme le Boryſthéne à ſon emboûchure. Les Coſaques Zaporoviens l'y reçurent; & ayant encore plus d'égard à ſon reſſentiment, & à l'indignité qu'il avoit ſoufferte, qu'à ſon habileté, dont ils n'étoient pas capables de bien juger, ils le choiſirent pour leur Commandant. Lorſqu'il eut reçu avis que le Général Potoski ſe préparoit à le venir pourſuivre juſques dans ces lieux éloignez, ne ſe fiant pas entiérement à ſes forces, il s'adreſſa à Tamby, Général des Tartares, homme à peu près de ſon caractére, & de pareille condition, qui s'étoit ſouvent ſoulevé contre le Cham ſon Maître. Kimielniski ſut ſi bien le gagner par ſon adreſſe, en lui faiſant eſpérer un grand butin en Pologne, que nonobſtant l'antipathie naturelle qui eſt entre les Coſaques & les Tartares, & les guerres cruelles que ces deux peuples s'étoient toujours faites, il fit amitié & entra en ligue avec lui. Le Général Polonois voulant prévenir l'exécution de ce traité, & la jonction de leurs forces, détacha quatre mille Coſaques entretenus, qui étoient demeurez au ſervice de la République, avec quinze cens ſoldats Polonois, pour aller chercher Kimielniski, juſques dans ſa retraite de Potovi; mais après qu'ils y furent arrivez, les Coſaques ayant tué leurs Officiers, ſe rangérent du

côté des Rebelles; ſi bien qu'il ne fut pas mal-aiſé à Kimielniski de défaire les quinze cens Soldats Polonois reſtans, qui firent néanmoins toute la réſiſtance poſſible pendant quelques jours. De là il s'avança avec ſept mille hommes, & quarante mille Tartares, vers le gros de l'armée Polonoiſe; laquelle ayant appris la nouvelle du mauvais ſuccès de l'expédition de Potoski, & de la défection des quatre mille Coſaques qu'elle y avoit envoyez, ne penſoit plus qu'à ſe retirer avec ce qui reſtoit (qui pouvoit faire environ cinq mille hommes) marchant au milieu de ſes chariots. Lorsque les chariots furent arrivez dans un bois marécageux, la file en fut aiſément rompue: l'armée fut environnée de toutes parts & accablée par cette multitude d'ennemis, auſquels elle eût pu encore échapper, ſans le grand défilé & la perfidie de dix-huit cens Coſaques qui lui reſtoient, leſquels au commencement du combat l'abandonnérent, & ſe jettérent du côté des leurs.

Cette défaite ſurvenue dans le tems de la mort du Roi, cauſa une extrême conſternation dans l'Etat, & facilita à Kimielniski l'exécution de ſes pernicieux deſſeins. En effet, preſque tout le plat païs de la Ruſſie ſuivit ſa rebellion, à laquelle les peuples n'étoient que trop diſpoſez depuis long-tems. La Podolie & la Volhynie eurent le même ſort. Les Seigneurs les plus conſidérables de ces grandes provinces, furent tuez ou faits priſonniers dans différens combats; & les moins malheureux ſe virent dépouillez de leurs biens, en ſauvant leur vie & leur liberté. Le Duc Jérémie Wieſnowiski, perdit ſeul ſix cens mille livres de rente. La proſpérité de tant de Païſans ſoulevez, avoit porté la terreur juſques dans la capitale du Royaume, dont on fut obligé de ſauver la Couronne, pour la mettre dans un lieu aſſuré. Varſovie, où s'aſſemble la Diéte, fut menacée du même danger. On parloit de ſe retirer à Dantzic, avec ce que l'on avoit de plus précieux, à cauſe que les Rebelles donnoient tous les jours de nouvelles allarmes; mais la prudence & la valeur qui ne deſeſpérent point, même dans les plus grandes adverſitez, empêchérent l'exécution d'un deſſein ſi lâche.

Le nouveau Général, pendant cet interrégne, prit la ville de Bar; & pour ſe montrer auſſi attaché à ſa Religion, qu'à l'intérêt de ceux qui l'avoient choiſi pour leur Chef, il obligea les Prêtres Catholiques de ſe marier avec les Religieuſes, & de vivre ſelon le Rit Grec des Schiſmatiques. Il ne donna pas aux Juifs le plaiſir de ſe réjouïr de ces malheurs: ceux qui ne voulurent pas ſe faire batiſer, perdirent la vie par ſon ordre.

Ce Chef fut lui-même ſurpris de ſon bonheur, & crut que la fortune ne pouvoit plus l'abandonner, après ce qu'elle avoit fait pour lui. Il ſurprit au mois de ſeptembre, à Pilaw, l'armée Polonoiſe, qui fut entiérement défaite. Les Rebelles furent maîtres du champ de bataille, & (ce qu'ils eſtimoient bien davantage) de tous les bagages, qui étoient ſi conſidérables, qu'on les évaluoit à plus de ſix millions. Cette perte fut peut-être le ſalut de la Pologne, puisque peu après cette diſgrace, il arriva quarante mille Tartares, qui voulurent avoir part au butin, quoiqu'ils n'en euſſent pas eu au danger. Sur le refus que les Païſans en firent, les Tartares ſe retirérent, les Coſaques prirent le même parti, & allérent en lieu de fureté partager ces riches dépouilles. On blâmoit ceux qui avoient gardé le camp, de n'avoir pas mis le feu aux équipages; mais on ceſſa de leur faire ce reproche, lorsqu'on vit que cet intervalle avoit donné à la République le tems de reſpirer, & de procéder plus ſûrement à l'élection du Prince Caſimir, qui fut proclamé Roi de Pologne le 17 novembre 1648. Il envoya auſſi-tôt des troupes contre Kimielniski, qui s'étant joint aux Tartares, forma une armée de cent mille chevaux de cette nation, & de deux cens quatre-vints mille Coſaques. Le Roi Caſimir marcha en perſonne avec vint mille hommes ſeulement, contre cette armée formidable: après une attaque que les Polonois ſoutinrent avec une extrême valeur, ce Prince ménagea les Tartares, & conclut une paix avec eux. Kimielniski y fut compris; ſon Généralat lui fut confirmé avec de nouvelles prérogatives; & la milice de ſes Coſaques, qui n'étoit auparavant fixée qu'à ſix mille hommes, fut augmentée juſques à quarante mille. Les pratiques de ce Général auprès du Grand Seigneur & du Grand Duc de Moſcovie, & l'irruption qu'il fit dans les Etats du Prince de Valachie, allié de la Pologne, firent prendre au Roi Caſimir la réſolution de chercher les moyens de reprimer ſon inſolence. Après avoir fait réſoudre la guerre dans la Diéte de Varſovie l'an 1650, il aſſembla une armée de cent mille hommes, & livra une furieuſe bataille aux Coſaques & aux Tartares, leſquels joints enſemble, étoient au nombre de trois cens cinquante mille. Les Tartares pliérent; leur Cham prit la fuite, malgré les priéres de Kimielniski, qui fut obligé de l'accompagner dans ſa retraite; deux cens mille Coſaques reſtérent expoſez à la vengeance du Vainqueur; & néanmoins il n'y en eut que trente mille tuez, quoiqu'il eût été facile de les exterminer entiérement, ſi la Nobleſſe Polonoiſe eût voulu ſeconder l'ardeur de ſon Roi. Cette victoire fut ſuivie d'une paix moins avantageuſe que la premiére pour Kimielniski, qui ſoutint la guerre juſqu'à ſa mort, avec différens ſuccès, contre la Pologne. Son fils Timothée Kimielniski, qui avoit épouſé la fille de Baſile, Hoſpodar de Valachie, fut tué en défendant les Etats de ſon beau-pére, dans un aſſaut qui fut livré à la ville de Soëzana, où il s'étoit renfermé. * *Hiſtoire des Diétes de Pologne. Rélation des Coſaques.* Thevenot, *Recueil de Voyages.*

* KIMIELNISKI (George) Général des Coſaques, fils du précédent, fut après la mort de ſon pére élu pour Chef par les Coſaques, & fit en cette qualité la guerre aux Polonois pendant trois années de ſuite. Après cela il réſolut de ſe faire Caloyer ou Moine Grec. Dans cette vue, il changea de nom & d'habit, & ſe mit en chemin pour aller à Kiow dans un cloître. En faiſant ce voyage il tomba premiérement entre les mains des Polonois, & enſuite des Tartares. Ces derniers l'emmenérent à Crim & le livrérent au Cham. Un Renégat qui avoit autrefois été au ſervice de Bogdan Kimielniski, le trahit & le Cham l'envoya à Conſtantinople. Là il fut enfermé dans les ſept Tours, & y ſouffrit bien des incommoditez pendant quelques années. Ce fâcheux état lui fit venir l'envie de chercher à ſe mettre en liberté, & il y avoit réüſſi; mais il fut rattrapé, & on lui fit de plus mauvais traitemens qu'auparavant. En 1677, il apprit contre toute eſpérance, que la Porte l'avoit nommé pour Chef des Coſaques à la place de Doroſensko, à condition qu'il feroit prendre à cette nation le parti des Turcs. Alors il raſſembla quatre mille Coſaques, & les joignit à l'armée du Grand Vizir, qui s'étoit avancé contre les Moſcovites & contre les autres Coſaques, & lui aida à faire la conquête de Czehrin. Mais dans la même année ayant été envoyé pour couvrir une fortereſſe que l'on bâtiſſoit ſur le Nieper, il fut engagé par le Général des Coſaques Zaporoviens dans une bataille où il perdit la vie avec grand nombre des ſiens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KIMOLO, Iſle de l'Archipel. *Voyez* ARGENTIE'RE.

KIMPER. *Voyez* QUIMPER-CORENTIN.

* KINA ou CINA, ville de la Tribu de *Juda*. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 21. Simon dit dans ſon *Dict. de la Bible*, que ſon nom ſignifie, *pleurant, pleur, poſſédant* ou *poſſeſſion.*

* KINCAIRN, bourg de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Menteith, vers les confins du Comté de Stratherne, au nord-nord-eſt de Dumblain, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

* KIN-CARDIN, village de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Menteith, vers les confins de la province de Stratherne, au nord-eſt de Dumblain, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. Les Comtes de Montroſs y ont une belle maiſon qui eſt leur réſidence ordinaire. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p.* 1179.

KINCHEU, ville de la Chine, eſt la ſixiéme de la province de Huquang, à douze autres villes dans ſon Territoire, & eſt ſituée ſur la riviére de Kiang. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KINDELBRUK, petite ville de Thuringe, appartenant au Duc de Saxe-Weiſſenfels. Autrefois ce n'étoit qu'un ſimple village, mais en 1508 on commença à l'entourer de murailles. En 1569 & en 1582, elle eut beaucoup à ſouffrir par des incendies. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Olearii *Synt. Rer. Thur. p.* 344. Zeileri *Topogr. Sax. Super. p.* 108.

KINE'TON. *Voyez* KYNE'TON.

KING (Jean) natif de Warnhall, commença ſes études au Collége de Weſtminſter, & les continua en 1576 au Collége de Chriſt à Oxford. Son érudition, jointe à une piété & une éloquence extraordinaire le firent élever à pluſieurs dignitez. La Reine Elizabeth & le Roi Jaques le nommérent leur Prédicateur. Jaques en faiſoit tant de cas qu'il l'appelloit *le Roi des Prédicateurs.* Il eut outre cela l'Archidiaconat de Nottingham & le Doyenné de la Maiſon de Chriſt à Oxford. Enfin il fut nommé Evêque de Londres. Pendant ſon épiſcopat il prêchoit tous les Dimanches, ſi ſa ſanté le permettoit. Il a publié en Anglois un Commentaire fort ample ſur le Prophéte Jonas, & pluſieurs Sermons. Il mourut des douleurs de la gravelle & d'une colique néphrétique à l'âge de 62 ans, le 30 mars 1621, & fut enterré dans l'égliſe de S. Paul à Londres. Quelques Catholiques publiérent après ſon décès qu'il étoit mort dans leurs ſentimens, & George Fiſcher mit au jour pour cet effet un livre intitulé, *le Legs de l'Evêque de Londres;* mais ſon fils Henri & d'autres Anglois ont refuté cette opinion, & démontré qu'il étoit mort dans les ſentimens de l'Egliſe Anglicane. * A. Wood, *Hiſt. Univ. Oxon. Diction. Anglois.*

KING (Henri) fils du précédent, naquit à Warnhall en Bukinghamshire en 1591, étudia à Oxford en 1608, & y prit tous les dégrez, & enfin celui de Docteur en Théologie. Il obtint un Canonicat à Oxford, l'Archidiaconat de Colcheſter & le Doyenné de la Cathédrale de Rocheſter. Enfin Charles I le nomma à l'Evêché de Chicheſter, dans lequel il demeura juſques à ſa fin. Pendant ſa jeuneſſe il s'étoit fort attaché à la Muſique & à la Poëſie, enſuite a la Philoſophie & à l'Eloquence. Mais étant parvenu à un âge mûr il s'appliqua avec beaucoup de ſuccès à la Théologie & à la Prédication. On vante fort ſon hoſpitalité. Il mourut & fut enterré à Chicheſter en janvier 1669. Il a écrit en Anglois une Explication de l'Oraiſon Dominicale; pluſieurs Sermons; & une Traduction en vers Anglois des Pſeaumes de David; *Poëmata; Elogia; Paradoxa, &c.* * A. Wood, *Hiſt. Univ. Oxon. & Athen. Oxon.*

KING-CHARLES-SOUTH-LAND, c'eſt à dire, *le Païs méridional du Roi Charles.* C'eſt un païs de l'Amérique méridionale. Il eſt dans la Terre de Feu, vers l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroug Anglois le parcourut l'an 1670, & lui donna le nom du Roi Charles II. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KINGHORN, bon bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans le Comté de Fife, ſur le bord ſeptentrional du Forth, à peu près au nord d'Edimbourg, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. Il eſt en réputation à cauſe d'une fontaine médicinale, qu'on y a découverte il y a environ 80 ans. Son eau coule des fentes d'un rocher, elle eſt fort claire & fort légere & purge très-doucement. On la croit excellente pour redonner l'appétit, & pour guérir de la gravelle. Etant appliquée extérieurement, elle eſt bonne contre la demangeaiſon des yeux & contre la chaſſie. Elle éclaircit & fortifie la vue. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p.* 1189 *&* 1190.

KINGS ou KINGSCOUNTY, le Comté de Kings, c'eſt à dire, *du Roi*, province de la Lagénie en Irlande. Elle eſt bornée au nord par le Comté de Weſt-Meath, à l'eſt par celui de Kildare, au midi par celui de Queen appellé autrement Queenscounty, & le Shannon la ſépare de la Connacie vers le Couchant.

Ce

Ce païs peut avoir quinze lieues de long & quatre de large. Il eſt fort marécageux & mal cultivé. Kingstown ſa capitale & les bourgs de Banaber, de Ballibrit, & d'Eglish en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

KINGSALE. *Voyez* KINSALE.

KINGSBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

KINGS-BRIDGE, ville avec marché du Comté de Dévon, dans la contrée appellée *Stranboroug*. * *Dictionnaire Anglois.*

KINGSBURI, KINGSBURIA, place d'Angleterre, renommée par un Concile qui y fut tenu le vendredi après la Fête de Pâques de l'an 851, ſous le régne de Bertulfe, Roi des Merciens. * Camden.

KINGSCHOT. *Voyez* KINSCHOT.

KINGS-CLE'RE, ville avec marché dans le Comté de Southampton, & capitale d'un petit païs. * Maty, *Diction. Anglois.*

KINGSCOUNTY. *Voyez* KINGS.

KINGSTON, ville à marché dans la province de Surrey, ſur le bord méridional de la Tamiſe. Elle étoit autrefois célébre à cauſe des couronnemens des Rois Saxons, dont elle prit auſſi le nom, ayant auparavant porté le nom de *Moreford*. Elle eſt auſſi fameuſe à cauſe de ſon château qui appartient aux Clares, Comtes de Gloceſter. On la nomme Kingſton ſur la Tamiſe, pour la diſtinguer d'une autre ville ſur le Hull, bâtie par Edouard & très-bien fortifiée. On y tint un Concile en 838, ſous le régne d'Egbert XXIX, qui fut, ſelon quelques-uns, dernier Roi des Saxons occidentaux. * Camden. Hermanides. Zeiler.

KINGSTOWNE ou PHILIPSTOWNE, en Latin *Regiopolis*, *Philippopolis*, ville de la Lagénie en Irlande. Elle eſt capitale du Comté de Kings ou Kingscounty, & ſituée entre Kildare & Athlone, à ſix lieues de la premiére & à neuf de la derniére. Cette ville porte le nom de Philippe II, Roi d'Eſpagne, & époux de Marie I, Reine d'Angleterre. * Maty, *Diction. Géogr.*

KINGYANG, ville de la Chine. Elle eſt la ſeptiéme de la province de Xenſi, bien fortifiée, & capitale d'un Territoire, où quatre autres villes ſont renfermées. * Maty, *Diction. Géogr.*

KINGYVEN, ville de la Chine, eſt la troiſiéme de la province de Quiangſi, & a un Territoire qui renferme huit autres villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

KINHOA. *Voyez* CHINHOA.

* KINNAROTH, KINNE'ROTH ou CE'NEROTH, ville capitale d'une petite Principauté ou contrée de Canaan, dans la Tribu de *Nephtali* ou de *Zabulon*, qui fut détruite premiérement par *Joſué*, lorsque le Roi de ce païs vint au ſecours d'*Adoni-tſédek*, *Joſué*, *ch.* 11. *v.* 2; & puis par *Ben-hadad*, Roi de Syrie, quand il vint faire la guerre contre *Babaſça*, Roi d'Iſraël, à la ſollicitation d'*Aſa*, Roi de *Juda*. * I. ou III. *Rois*, *ch.* 15. *v.* 20. Le mot de *Cénéroth*, ſignifie *ſignes de la guitarre*. * Simon, *Dict. de la Bible*. Cette ville a donné le nom à toute la contrée voiſine; & même au *Lac de Tibériade*, autrement appellé *Mer de Galilée*, *Lac de Cinéreth*, *de Cinerath* & *de Généſareth*.

KINNATEL, Roi d'Ecoſſe, fut mis ſur le thrône après ſon frére Congal. Il aimoit la juſtice, & perſuadé qu'Aldame étoit légitime héritier de la Couronne, il la lui remit, aprés l'avoir portée un an ſeulement. * Buchanan, *Hiſt. Scot.* Du Chêne, *Hiſt. d'Angl.*

KINNE'RETH. *Voyez* KINNAROTH.

KINONGAMICHIS. Ce ſont deux Lacs de la Nouvelle France dans l'Amérique ſeptentrionale, qui ſont tous deux formez par la riviére de Saguenay. Le premier eſt à trente lieues de Tadouſſac, & le dernier au deſſous de l'autre, & au deſſus de celui de Saint-Jean. * Maty, *Dict. Géogr.*

KINROS. C'eſt le nom d'un Déſert, que M. Witſen place dans le païs des Kalmouchs ou Kalmukes, dans la Grande Tartarie. Il eſt au nord du Déſert de Lop, & au midi des ſources de l'Irtis. * Maty, *Dict. Géogr.*

KINROSSE, Comté d'Ecoſſe au nord-oueſt de Fife, dont la capitale porte le même nom. * Buchanan.

KINSALE, ville forte de la Mommonie en Irlande, dans le Comté de Corke à cinq lieues de la ville de ce nom du côté du midi. Kinſale a un fort bon port dans la Baye de Kinſale, à l'emboûchure de la riviére de Banda. Les Eſpagnols ayant fait ſoulever les Irlandois ſous le régne d'Elizabeth, s'étoient fortifiez dans Kinſale; mais ayant été battus par la lâcheté de leurs Alliez, ils furent bien aiſes qu'on les laiſſât retirer avec leurs effets. * Maty, *Dict. Géogr.* En 1690, les troupes du Roi Guillaume commandées par le Comte de Marleborough s'en emparérent.

* KINSCHOT, ancienne famille noble de Brabant, qui poſſéda beaucoup de belles terres dans le Quartier de Turnhout. En 1654, elle fut honorée du tître de Baronnie; & en 1659, de celui de Comté. De cette famille eſt celui qui fait le ſujet de l'article ſuivant.

KINSCHOT (Henri) Juriſconſulte célébre du Païs-Bas, né à Turnhout dans le Brabant en 1541, portoit le nom d'une Terre qui appartenoit à ſa famille. Il exerça la charge d'Avocat avec grande réputation, & mourut l'an 1608. Ses Ouvrages ſont, *Reſponſa ſive Conſilia Juris*; *De Reſcriptis gratiæ*, *a ſupremo Brabantiæ Senatu Ducis nomine concedi ſolitis*, *Tract. ſeptem*, *&c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 357 & 358.

KINSIG. *Voyez* KINTZIG.

* KINSKY, famille de Comtes en Bohéme, On peut montrer par des actes authentiques de l'an 1402, que dès ce tems-là, ceux de cette famille étoient Barons de l'Empire.

* KINSKY (François-Ulrich) Comte du Saint Empire, Seigneur de Chinitz, de Tettaw & de Chlumetz, Maitre d'Hôtel héréditaire de la Cour de Bohéme, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Chambellan & Grand Chancelier de Bohéme, Membre du Conſeil Secret de l'Empereur, l'un des plus fidéles Miniſtres de l'Empereur Léopold, naquit en 1634. Après avoir fait ſes études & ſes exercices, il voyagea pendant quelque tems, & vint enſuite à la Cour de l'Empereur Léopold qui le fit Chambellan & Conſeiller Aulique. Il ſe fit bientôt admirer par ſes belles qualitez. Il parloit & écrivoit preſque en toutes les Langues principales de l'Europe avec une facilité merveilleuſe, & il avoit un talent tout particulier pour découvrir des ſecrets. Il ſavoit également former des projets & les exécuter. L'Empereur connoiſſant ſon mérite, le fit Sous-Chancelier de Bohéme, Régent de ce Royaume, Aſſeſſeur de la Cour Souveraine de Juſtice, Préſident de la Cour des Appellations & premier Maître d'Hôtel de Bohéme. Quoiqu'il n'eût encore que 33 ans lorsqu'il fut fait Membre du Conſeil des Appellations, l'Empereur avoit en lui une telle confiance, qu'il diſoit ouvertement, qu'il ſeroit à ſouhaitter que tous les Colléges ou Tribunaux fuſſent compoſez de Juges pareils au Comte de Kinsky, afin qu'il pût ſe repoſer ſur eux entiérement. En 1664, dans le tems qu'il étoit Sous-Chancelier de Bohéme, l'Empereur l'envoya en Pologne pour y travailler à pluſieurs affaires importantes, En 1672, il étoit Commiſſaire de l'Empereur à l'Aſſemblée des Etats de Bohéme. En 1675, il fut fait Membre du Conſeil Privé. A la fin de l'année 1676, l'Empereur l'envoya en qualité de Plénipotentiaire & d'Ambaſſadeur extraordinaire au Congrès de Nimégue. Il retourna à Vienne ſur la fin de l'an 1679. En 1683, l'Empereur pour le récompenſer de ſes ſervices lui donna la charge de Grand Chancelier de Bohéme, & le Roi d'Eſpagne lui conféra l'Ordre de la Toiſon d'Or. En 1687, il fut admis à la Diéte de Presbourg comme Hongrois naturaliſé. En 1689, l'Empereur en qualité de Roi de Bohéme, l'envoya à Ausbourg pour y aſſiſter de ſa part à l'Election de Joſeph, Roi des Romains; & en 1690, il ſe trouva auſſi à ſon couronnement. Léopold l'employoit également aux affaires du dedans & du dehors. En 1697, dans le tems de la paix de Ryſwik, qui par rapport à la ſucceſſion d'Eſpagne ne paroiſſoit pas devoir être de durée, le Comte de Kinſky conſeilla à l'Empereur, non ſeulement de ne point congédier de troupes, mais plutôt de les augmenter, afin d'être en état d'envoyer l'Archiduc Charles en Catalogne avec vint mille hommes, d'en tenir un pareil nombre dans le Milanois, & d'en avoir cinquante mille ſur le Rhin: mais ſon conſeil ne fut pas ſuivi. Ce grand Miniſtre mourut à Vienne le 27. février de l'an 1699. Il avoit épouſé *Anne-Françoiſe*, fille de *François-Bernard*, Comte d'Urſenbeck, morte le 19 février 1708, de laquelle il n'eut point d'enfans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Weingart, *Miroir des Princes de la Maiſon d'Autriche*, en Allemand, *p.* 374 & 375. Galéazzo Guaſco, Comte de Priorato, *Hiſt. di Leopoldo Cæſare*, *ſeconde partie*, *p.* 550. *La Vie de l'Empereur Léopold*, en Flamand.

KINTYRE. *Voyez* CANTIRE.

KINTZEN, en Latin *Kintia*, *Quintana Caſtra*, *Quintanæ*, *Quintianæ*. C'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie: maintenant c'eſt un village de la Baviére, ſitué ſur le Danube, entre les bourgs de Wiltshoven & d'Oſterhoven, & à ſix lieues de Paſſaw, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KINTZIG, riviére de Souabe, traverſe la Principauté de Furſtenberg & l'Ortnaw, où elle baigne Gengenbach & Offenbourg, & ſe va décharger dans le Rhin par deux emboûchures, vis à vis de la ville de Strasbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KINTZIGER-DAL, païs d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, le long de la riviére de Kintzig dans la Forêt Noire.

KINVER, ville avec marché dans le païs de Seiſdon, ſur le bord oriental du Comté de Stafford. * *Diction. Anglois.*

KIO. KIP.

KIOG ou KOGE, ville du Danemarck. Elle eſt ſur la côte orientale de l'Iſle de Zélande, au midi de Copenhague. Elle floriſſoit autrefois par le commerce; mais la ville de Copenhague le lui a preſque entiérement enlevé. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIOSEM, femme d'Achmet, Empereur des Turcs, étoit mére du Sultan Ibrahim, & ayeule de Mahomet IV, déthrôné en 1687. Pendant la minorité de Mahomet, cette Sultane eut le gouvernement de l'Empire, & diſpoſa de toutes choſes à ſa volonté. La Reine, mére de ce Prince, craignoit toujours la puiſſance & les intrigues de cette vieille Princeſſe, qui avoit beaucoup d'expérience & de Politique, & qui avoit excité la conſpiration, dans laquelle les Janiſſaires maſſacrérent Ibrahim. Cela lui fit prendre la réſolution de faire une Ligue avec les Spahis, les Bachas & les Beys, qui ſont preſque toûjours d'un parti oppoſé à celui des Janiſſaires; & pour y réüſſir, elle leur perſuada que Kioſem avoit deſſein d'abolir le nom & la charge des Spahis, pour donner toute l'autorité aux Janiſſaires. Les Spahis de l'Aſie, excitez par un motif ſi preſſant, marchérent droit à Scutari, avec une armée conſidérable, ſous la conduite de Gurgi-Nébi, c'eſt à dire, Nébi *le Géorgien*, ou de Géorgie; & demandérent les têtes des Traîtres, qui avoient attenté ſur la vie d'Ibrahim leur Souverain. Cela donna l'alarme à Morat-Bacha, Grand-Viſir, qui avoit été complice de la conſpiration. Il ſe preſſa d'avancer vers Scutari avec une armée de Janiſſaires; mais le combat fut empêché par les deux Chefs de la Juſtice de la Natolie & de la Gréce. Les Janiſſaires devenus plus fiers par la retraite des Spahis, tinrent un conſeil ſecret, où ils réſolurent de les perdre, & envoyérent ordre au Bacha de la Natolie, de ſe défaire de Gurgi-Nébi: ce qu'il exécuta auſſi-tôt; car il l'attaqua dans

dans ſon quartier, & le trouvant abandonné de ſes Soldats, le tua d'un coup de piſtolet, & envoya ſa tête à Conſtantinople. Dans la ſuite du tems, les deux Reines furent extraordinairement aigries l'une contre l'autre; l'une pour appuyer ſon autorité, & l'autre pour maintenir celle de Mahomet IV, ſon fils. Enfin Siaous Bacha, Grand Viſir, accompagné de ceux du parti de la jeune Reine entra dans l'appartement de Kioſem, qu'il donna en garde aux Eunuques du Roi. Quelque tems après, le Muſti écrivit la ſentence de mort contre cette vieille Reine, & remontra au Sultan qu'il étoit néceſſaire de la ſigner, pour appaiſer les deſordres de l'Empire; ce qu'il fit, & la ſentence fut exécutée par les Ichoglans, qui l'étranglérent. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

KIOVIE. *Voyez* KIOW.

KIOW, KIOUW ou KIOVIE (Palatinat de) C'eſt la même choſe que la Baſſe Volhynie. Les principales villes de ce Palatinat, ſont, Kiow capitale, Bialogrodko, Radomiſl ou Radomyls, Czernobel, Kzirkaſſi, Kaniow, Bialazerkiew, &c. * Sanſon. Baudrand.

KIOW, KIOUW ou KIOVIE, ville de Pologne, dans la Baſſe Volhynie, dont elle eſt capitale, avec tître de Palatinat, eſt ſituée ſur le Boryſthéne, avec une bonne ſorteresſe. Les Polonois diſent qu'elle fut bâtie vers l'an 861, par Kius Prince Ruſſien, qui lui donna alors ſon nom. Elle étoit grande, riche, bien bâtie; mais les Tartares, qui la prirent en 1615, la ruïnérent tellement, qu'elle n'a plus rien de ſon ancienne ſplendeur. Depuis elle a été ſouvent la retraite des Coſaques, qui l'ont enfin remiſe aux Moſcovites.

KIPPINGIUS (Henri) Sous-Recteur du Collége de Brémen. Avant que d'occuper ce poſte, il lui arriva quelque choſe de ſingulier. Comme il revenoit de Roſtock où il avoit été reçu Maître ès Arts, il fut rencontré par des Soldats qui l'obligérent de prendre ſervice. Il n'abandonna pas pour cela l'étude. Un jour qu'il étoit en faction, tenant ſon mouſquet d'une main & le Poëte Stace de l'autre, M. Eskein, Conſeiller Suédois, l'apperçut dans cette attitude, & l'ayant fait relever, lui ordonna de ſe rendre auprès de lui. Ayant reconnu par la converſation qu'il eut avec lui, ſon ſavoir & d'autres bonnes qualitez, il le retira dans ſa maiſon, le fit ſon Bibliothécaire, & lui procura enfin la place de Sous-Recteur. En 1678, le 26 février, il mourut ſubitement d'apoplexie. On a de lui un Supplément à l'Hiſtoire de Jean Pappus en 1661; un Traitté des Antiquitez Romaines; Des Exercitations ſacrées ſur l'Ancien & le Nouveau Teſtament en 1665; ſur les Ouvrages de la création, &c. Il étoit Luthérien. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

K I R.

KIRBY. *Voyez* KIRKBY.

KIRCH (Marie-Marguerite) femme ſavante & diſtinguée entre les Aſtronomes. Elle naquit le 25 février, vieux ſtile, en l'an 1670, à Panitzſck, village qui eſt à un mille de Leipſic, de *Matthias* Winckelman, Paſteur Luthérien. Son pére étant mort en 1682, l'éducation de la jeune Winckelman fut confiée à Juſtin Tœllner qui ſuccéda à M. Winckelman dans le ſaint Miniſtére, & qui dans la ſuite fut Inſpecteur de la maiſon des Orphelins établie à Halle. Marie ſe tourna du côté des études & prit du goût pour l'Aſtronomie. En 1692, elle fut recherchée en mariage par M. *Godefroy* Kirch, habile Aſtronome. Il étoit né en 1640, à Guben ville de la Baſſe Luſace, & s'étoit venu établir à Leipſic où il gagnoit ſa vie en faiſant des Calendriers. Etant veuf il rechercha Mademoiſelle Winckelman, & leur mariage s'accomplit le huitiéme mai vieux ſtile 1692. Ils allérent demeurer à Guben où Madame Kirch fit de grands progrès dans l'Aſtronomie, & aida ſon mari dans la compoſition des Ephémérides, & dans ſes Obſervations Aſtronomiques. Frédéric III, Electeur de Brandebourg, & couronné Roi de Pruſſe en 1700, au mois de juillet, fonda l'année ſuivante une Académie des Sciences à Berlin. M. Kirch fut appellé pour en être Membre & Aſtronome ordinaire avec une penſion honorable. Madame Kirch ſe fit diſtinguer par pluſieurs Savans à cauſe de ſes lumiéres. En 1702, elle découvrit la nuit du 20 ou du 21 avril, une Cométe ſur laquelle Mr. Kirch publia ſes Obſervations. En 1707, elle découvrit une *aurore boréale*, dont il eſt fait mention dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris* de 1716. M. Kirch mourut le 25 juillet 1710, âgé de 71 ans & laiſſa ſa femme veuve avec trois filles & un fils né le 24 décembre 1694, & nommé *Chriſtfrid*, qui ſix ans après la mort de ſon pére, occupa ſa place. Madame Kirch ſe vit obligée de faire des Calendriers pour gagner ſa vie & celle de ſa famille. Elle en compoſa pour les Méridiens de Breslau & de Nuremberg. En 1711, elle publia une Diſſertation avec ce tître, *Préparation pour la grande conjonction de Saturne, de Jupiter, &c.* Les Journaliſtes de Leipſic parlent avantageuſement de l'Auteur, & la joignent à ſon mari dans l'Eloge qu'ils font de ſa Science Aſtronomique. M. Bernard-Frédéric, Baron de Krosick offrit en 1712 à Madame Kirch un logement commode dans ſa maiſon pour vaquer à ſes Obſervations. Elle accepta l'offre & s'appliqua ſuivant ſon goût, juſques à la mort de ce Protecteur qui arriva en 1714. Elle ſe tranſporta à Dantzic où elle ne demeura que 18 mois; & ayant refuſé les offres du Czar, qui vouloit l'attirer dans ſes Etats, elle ſuivit en 1716 ſon fils à Berlin, où il ſuccéda à Jean-Henri Hoffman, Aſtronome de l'Académie des Sciences de Berlin. M. *Chriſtfrid* Kirch n'avoit alors que 22 ans. Cependant il avoit déja publié des Ephémérides pour les années 1714, 1715, & 1716. C'eſt dans les Ephémérides de 1714, qu'il rapporte pluſieurs des Obſervations de Madame ſa mére. Elle continua à Berlin à faire des Calendriers non ſeulement pour Breſlau & Nuremberg, mais auſſi pour Dresde & pour la Hongrie. Elle mourut le 29 décembre 1720; âgée de 5[illegible] ans & dix mois. M. Leibnitz l'eſtimoit beaucoup. Ce fut lui qui la produiſit à la Cour du Roi de Pruſſe où S. A. R. le Markgrave Albert-Frédéric, & Madame la Markgrave ſon épouſe, l'ont toûjours honorée de leur faveur. M. Kirch ſon fils fait eſpérer un Recueil des Obſervations Aſtronomiques de ſa mére. * *Biblioth. Germanique, tome* 3. *p.* 168. *&c.*

KIRCHAIM. *Voyez* KIRCHHAIM.

KIRCHAIN. *Voyez* KIRCHHAIN.

KIRCHBERG (Comté) petit païs du Cerle de Souabe, autour du Danube, au deſſus de la ville d'Ulm, eſt diviſé en deux portions par la Baronnie de Juſtingen. Ehingen eſt le principal lieu de la partie occidentale. Erbach & Kirchberg ſont dans l'Orientale. Ce Comté appartient à la Maiſon d'Autriche. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KIRCHBERG, petite ville du Comté de Sponheim ou Spanheim, dans le Palatinat du Rhin, à l'oueſt de Mayence dont elle eſt éloignée d'onze à douze lieues. C'étoit autrefois un Comté qui avoit ſes Comtes particuliers. Le dernier Comte fut Gérard, mort en 1408, ſans laiſſer d'héritiers. Par là, ce Comté eſt venu dans la Maiſon Palatine. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tolner, *H. P. p.* 60.

* KIRCHBERG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe dans le Comté de Miſnie, à un mille de Zwikkaw, appartient au Duc de Holſtein-Wieſenburg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KIRCHBERG, famille ancienne de Comtes de l'Empire, qui portent le tître de Burgraves de Thuringe. Elle tire ſon nom du château de Kirchberg proche de Iéna. Le premier Comte de Kirchberg dont il ſoit fait mention dans des Actes publics, eſt *Guillaume* qui en 938 ſe trouva au premier Tournoi de Magdebourg. Ce fut environ l'an 1130, que l'Empereur Lothaire conféra aux Comtes de Kirchberg, la dignité de Burgraves de Thuringe. ALBRECHT, qui floriſſoit en 1419 & 1423, épouſa *Marguerite*, Baronne & héritiére de Kranichveldt, & il en eut deux fils, ſavoir le Burgrave *Albrecht*, qui après avoir fait pluſieurs voyages, mourut en 1495, ſans avoir été marié; & HARMAN ou HARTMAN qui ſuit.

HARMAN, mourut en 1451, laiſſant de ſa femme *Sabine*, Comteſſe de Gleichen, GEORGE qui ſuit.

GEORGE, Burgrave, Seigneur de Farnrode, mourut en 1520. Il épouſa 1. *Urſule*, Baronne de la Pleſſe, morte en 1490: 2. *Barbe*, Comteſſe de Reinſtein. Il étoit Sénéchal de Creutzbourg dans l'Electorat de Saxe. Il eut deux fils; 1. *Magnus*, mort jeune en 1482; & 2. SIGISMOND qui ſuit.

SIGISMOND, mourut en 1561. Il épouſa, 1° *Marguerite*, fille de *Henri* Reus: 2. *Ludomille*, Baronne de Tautenburg. Il n'eut qu'un fils nommé SIGISMOND qui ſuit.

SIGISMOND né en 1531, mourut en 1570. Il épouſa 1. *Dorothée*, Comteſſe de Mansfeldt, veuve de *Wolfgang*, Comte de Gleichen: en 1562, 2. *Sibylle* d'Iſenbourg & de Budingen. Ses fils furent, 1. *Guillaume*; 2. *Jean-Henri*; 3. GEORGE qui ſuit, né le 12 janvier 1569; & 4. *Sigiſmond-Antoine.*

GEORGE fut le ſeul héritier de Sigiſmond, parce que ſes trois fréres moururent ſans lignée, & continua la poſtérité. Il épouſa 1. *Marguerite*, Comteſſe de Gleichen: 2. *Dorothée-Magdelaine* de laquelle il eut cinq fils, 1. *Sigiſmond-Henri*, qui naquit en 1627, & ſe mit au ſervice de la Suéde en 1658; 2. *Wolfgang-Philippe*, né en 1630, mort bientôt après ſa naiſſance; 3. *Wolfgang Crato* ou *Kraft*, né en 1631, qui fut en 1651 Recteur tres magnifique de l'Univerſité de Gieſſen, puis Préſident à Darmſtadt, & qui mourut l'an 1664; 4. GEORGE-LOUÏS, né en 1626, Membre du Conſeil Secret du Landgrave de Heſſe, & Préſident de la Chambre de Juſtice à Darmſtadt. Il épouſa, 1. *Anne-Magdelaine*, Comteſſe de Hohenlo: 2. *Chriſtine-Magdelaine*, Comteſſe de Manderſcheidt. Ses fils furent, *George-Philippe*; *Louïs-Crato* qui en 1674 fut Recteur très-magnifique de l'Univerſité de Gieſſen; *George-Wolfgang*; *George-Frédéric*, qui eut la même charge en 1701, & ſe maria en 1708 avec une Comteſſe de Naſſau-Ottweiler. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *N. P. l.* 9. *c.* 14. Bucelin, *Stemmatographia, ſeconde partie.* L'Auteur de *la Vie de Burchard de Wormes.* Lambertus Schaſnaburgenſis ou Schafnabrugenſis, *Chronicum Montis Sereni.* Spangenberg, *Querfurt. Chron.* Meibomii *Mariendal.* Paulinus. Spener.

KIRCHER (Conrad) Proteſtant d'Ausbourg, s'eſt rendu célébre par une Concordance Gréque du Vieux Teſtament qui a été imprimée en deux volumes à Francfort en 1607. Cet Ouvrage eſt d'une grande utilité pour bien entendre les livres ſacrez; & ſert comme de Dictionnaire Hébreu, parce qu'il met en effet les mots Hébreux à la tête, & enſuite l'interprétation que les Septante ont donnée à ces mots Hébreux, citant les endroits de l'Ecriture où ils ſe trouvent différemment interprétez. Le défaut de cette Concordance eſt, de ce qu'on y a ſuivi, pour le Grec des Septante, l'édition d'Alcala de Hénarès, qui n'eſt pas la véritable Verſion des Septante. Il ſeroit à deſirer qu'on fit réimprimer cette Concordance ſur l'édition des Septante faite à Rome. * Simon, *Hiſt. Crit. du Vieux Teſtament.*

KIRCHER (Athanaſe) naquit le deuxiéme mai 1601 à Geiſen, lieu voiſin de la ville de Fulde. Son pére qui étoit Baillif de Haſelſtein, l'enſeigna lui même pendant les premiéres années, & l'envoya enſuite au Collége des Jéſuites de Fulde où il eut pluſieurs accidens facheux dans ſa jeuneſſe. On remarque entre autres, qu'il fut pendant quelque tems emporté par la roue d'un moulin à eau, & qu'un jour regardant une courſe de chevaux, il fut jetté à terre, & que tous les chevaux lui paſſérent ſur le corps. Il ne reçut aucun mal ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux rencontres. Après avoir formé la réſolution d'entrer dans la Société des Jéſuites, il alla en 1618 à Paderborn, mais les troubles du tems & quelques autres circonſtances l'obligérent à ſe retirer à Munſter, & de là à Cologne. Il y fit

ſon

ſon cours de Philoſophie, après quoi ſes Supérieurs l'envoyérent à Coblentz pour y apprendre le Grec. Il eut là des envieux qui lui firent prendre le parti d'aller à Heiligenſtadt, où ſa capacité lui aquit les bonnes graces de l'Electeur de Mayence qui le combla de bienfaits. Il étudia à Mayence la Théologie pendant quatre années, enſuite il ſéjourna quelque tems à Spire, d'où il alla à Wirtzbourg; mais les Péres ne s'y croyant pas en ſureté à cauſe des troupes Suédoiſes qui étoient dans la Franconie, il en partit bientôt & revint à Spire. De là il fut envoyé en France, où il fit connoiſſance avec le célébre Peireſc, qui par le moyen du Cardinal Barberini fit en ſorte qu'il fut appellé à Rome, où il reçut ordre d'enſeigner les Mathématiques. Il eut là des envieux comme ailleurs, mais cela n'empêcha pas que le Pape Innocent X ne lui donnât la commiſſion de relever & de rétablir l'Obéliſque de Caracalla. Il s'en aquitta ſi bien qu'Alexandre VII, ſucceſſeur d'Innocent X, le chargea de travailler à déterrer un certain Obéliſque d'Egypte. Il mourut à Rome, ſur la fin du mois de novembre de l'an 1689, âgé de 82 ans, après avoir fait quantité d'Ouvrages dont voici la liſte, *Ars Magneſia*, ſive *Concluſiones experimentales de effectibus Magnetis; Primitiæ Gnomonicæ Catoptricæ*, hoc eſt, *Horographia nova ſpecularis; Specula Melitenſis Encyclica*, ſive *Syntagma novum inſtrumentorum Phyſico-Mathematicorum; Prodromus Coptus*, ſive *Ægyptiacus; Magnes*, ſive *de Arte Magnetica Opus tripartitum; Lingua Ægyptiaca reſtituta; Ars Magna Lucis & Umbræ, in decem libros digeſta; Muſurgia Univerſalis*, ſive *Ars Magna Conſoni & Diſſoni, in decem libros digeſta; Obeliſcus Pamphilius*, hoc eſt, *Interpretatio nova & huc uſque intentata Obeliſci Hieroglyphici; Oedipus Ægyptiacus*, hoc eſt, *Univerſalis Hieroglyphicæ Veterum Doctrinæ temporum injuria abolitæ Inſtauratio*, en quatre tomes; *Iter Extaticum Cœleſte*, ſive *Mundi Opificium; Iter Extaticum Terreſtre*, ſive *Geocoſmi Opificium; Scrutinium Phyſico-Medicum contagioſæ luis, quæ Peſtis dicitur; Pantometrum Kircherianum*, hoc eſt, *Inſtrumentum Geometricum novum; Diatribe de Crucibus Neapolitanis quæ ibidem ſupra veſtes hominum comparuerunt; Polygraphia*, ſeu *Artificium Linguarum, quo cum omnibus totius mundi populis poterit quis correſpondere; Mundus Subterraneus, in quo Univerſæ Naturæ majeſtas & divitiæ demonſtrantur; Hiſtoria Euſtachio-Mariana; Arithmologia*, ſive *de occultis Numerorum Myſteriis; Obeliſcus Chigius; China monumentis, qua ſacris, qua profanis, nec non variis Naturæ & Artis ſpectaculis illuſtrata; Magneticum Naturæ Regnum; Ars Magna ſciendi, in duodecim libros digeſta; Latium*, id eſt, *Nova & parallela Latii tum veteris tum novi Deſcriptio; Principis Chriſtiani Archetypon Politicon; Arca Noë in tres libros digeſta; Turris Babel*, ſive *Archontologia, qua Priſcorum poſt Diluvium hominum Vita, Mores, rerumque geſtarum magnitudo deſcribitur, &c.; Phonurgia Nova, de prodigioſis Sonorum effectibus, & ſermocinatione per machinas ſono animatas; Phyſiologia Kircheriana Experimentalis; Organum Mathematicum ad Diſciplinas Mathematicas facili methodo addiſcendas; Sphinx Myſtagoga*, ſive *Diatribe Hieroglyphica; Tariffa Kircheriana*, id eſt, *Inventum Autoris novum, expedita & mira arte, combinata methodo, univerſalem Geometriæ & Arithmeticæ practicæ ſummam continens.*

☞ On nous aſſure que le Pére Philippe Bonnanini que le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 27. p.* 200, appelle en deux endroits *Bonanni*, travaille à la Deſcription du Cabinet que le Pére Kircher avoit commencé au Collége Romain, & que le Pére Bonnanini a rétabli & fort augmenté. Les curioſitez qu'il contient ſeront gravées en pluſieurs planches, & ſoigneuſement expliquées, à ce que l'on nous promet. George de Sépi, dont le Pére Kircher ſe ſervoit pour conſtruire ſes machines, en fit imprimer à Amſterdam une courte Deſcription, qui ne peut être regardée que comme un catalogue fort imparfait. Ce Cabinet avoit été un peu négligé, & beaucoup de machines perdues, quand le Pére Bonnanini forma le deſſein de le rétablir, & de le mettre en ordre. Il a exécuté ce projet, & diviſé en douze claſſes les curioſitez qu'il renferme. Dans la premiére, il a mis les idoles; dans la ſeconde, les tableaux offerts pour aquitter quelque vœu, ou rendre graces de quelque bienfait; la troiſiéme, outre quelques ſépulchres anciens, contient cent Epitaphes tirées de terre, dans le voiſinage de Rome; la quatriéme eſt deſtinée aux lampes ſépulchrales, & à deux eſpéces de vaſes, dont les uns ſervoient à recevoir les larmes, & les autres étoient employez dans les feſtins funéraires. Le Pére Bonnanini a rangé dans la cinquiéme d'autres reſtes curieux de l'Antiquité; dans la ſixiéme, les curioſitez venues des païs étrangers; dans la ſeptiéme, les pierres ſinguliéres, celles ſur tout qui ont des figures d'animaux; dans la huitiéme, des animaux rares, des minéraux, des ſels; dans la neuviéme, toute ſorte de machines; la dixiéme eſt pour les médailles; l'onziéme pour les microſcopes, à l'aide deſquels on fait des Obſervations ſurprenantes; la douziéme, pour plus de huit cens Coquillages particuliers. La Deſcription remplira un grand *in folio* avec ce titre *Muſæum Kircherianum, ſive Muſæum a Patre Athanaſio Kirchero in Collegio Romano Societatis Jeſu jam pridem inceptum, nuper reſtitutum & auctum, deſcriptum & iconibus illuſtratum, a Patre Philippo Bonnanini Societatis Jeſu*, Romæ 1709, *typis Georgii Plachi cælaturam profitentis, & caracterum fuſoriam, apud ſanctum Marcum.* * *Mémoires de Trevoux*, 1709, *mois d'octobre. Journal des Savans de Paris*, 1709.

KIRCHER (Jean) natif de Tubingue dans le Duché de Wirtemberg. Après avoir étudié avec ſuccès dans la même ville, quitta le Luthéraniſme pour embraſſer la Religion Catholique, & s'en alla en Hongrie. Ce fut vers l'an 1670. Il publia, ſelon la coutume, les motifs de ſon changement ſous ce titre, *Ætiologia in qua migrationis ſuæ ex Lutherana Synagoga in Eccleſiam Catholicam veras & ſolidas rationes & ſuccincte exponit, & perſpicue doctiſque omnibus & judicandi dexteritate pollentibus, rite, accurate, & modeſte conſiderandas proponit*, imprimé à Vienne en Autriche en 1640: Ouvrage dans lequel il entreprend de prouver, 1. qu'il faut quitter la Religion Luthérienne, puiſque l'on n'y trouve point une autorité infaillible, qui nous dirige à diſcerner ce que l'on doit croire; 2. qu'il faut embraſſer la Religion Catholique, puiſque l'on y trouve une telle autorité. On fit diverſes réponſes à ce livre. Jean-Conrad Schragmuller publia en Allemand un *Anti-Kircher* l'an 1654. Abraham Calovius fit imprimer un *Examen Anti-Kircherianum*, à Konigsberg en Pruſſe l'an 1643. Jean-George Dorſcheus, Profeſſeur en Théologie à Strasbourg, y fit imprimer en 1641, un *in douze*, ſous ce titre, *M. J. Kircherus devius, ſive Hodegeticus Catholicus, quo oſtenditur M. Joannem Kircherum Tubinga-Wurtembergicum migrationis ſuæ ex Synagoga, quam vocat, Lutheranâ, in Eccleſiam Catholicam inſtitutione iviſſe, non qua eundum eſt, ſed qua itur.* On ne ſait pas trop bien ce que devint depuis Jean Kircher. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 6. partie 1. n. 25. p.* 170. édit. d'Amſterdam 1725. Bayle, *Diction. Crit.*

* KIRCHHAIM, petite ville d'Allemagne dans le Landgraviat de Heſſe-Marpurg, au nord-eſt de Marpurg, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues. Elle appartient au Landgrave de Heſſe-Caſſel.

* KIRCHHAIN, petite ville de la Baſſe Luſace dans le Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, au nord de Dreſde, dont elle eſt éloignée de près de quinze lieues. Elle appartient au Duc de Saxe-Mersbourg. Elle a ſouffert beaucoup de deux incendies l'un en 1667, & l'autre en 1671.

* KIRCHHEIM, bourg avec marché ou petite ville du Cercle de Souabe dans le Duché de Wirtemberg en Allemagne, près du Lauter, à l'eſt-ſud-eſt de Stutgard, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues, & à l'eſt-nord-eſt de Tubingue, à peu près à la même diſtance. Ce n'étoit d'abord qu'un village, mais en 1270, Conrad, Duc de Teck, l'entoura de murailles & en fit une ville. En 1376, Frédéric de Teck vendit Kirchheim & ſes dépendances au Duc de Wirtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cruſius, *Annal. l. 2. partie 3. ch. 21.*

KIRCHHOLM. *Voyez* KIRCHOLM.

* KIRCHMAYER (Gaſpard) naquit à Uſſenheim en Franconie, l'an 1635. Il fit ſes études à Wittenberg, où en 1661 il fut fait Profeſſeur en Logique. Il s'attira une eſtime univerſelle, & entretint commerce de lettres avec les Savans de ſon tems. Il s'appliqua auſſi à la Chymie & à l'étude des médailles. Il fut fait Membre des Sociétez royales de Londres & de Vienne. Peu de tems avant ſa mort, il fit un voyage en Hollande, où il fit connoiſſance avec Mrs Gronovius, Grævius, Witſius & d'autres. Il mourut au mois de ſeptembre de l'an 1700. On a de lui, *Programmata; Orationes; Panegyrici; Carmina; Medulla Oratoria; Commentarius in Corn. Nepotem; Comment. in Taciti Germaniam; Comment. in Ciceronem de Perfecto Oratore, & in Orat. pro Quinctio; Comment. in Plinii Panegyricum; Salluſtius cum Notis ſuccinctis; Hexas Diſputationum Zoologicarum.* Ces Diſputes étoient ſur le Baſilic, la Licorne, le Phénix, le Béhémoth & l'Araignée. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova. Kirchmayeriana Scripta. Clarmundi Vitæ.*

KIRCHMEIER. *Voyez* KIRCHMAYER.

KIRCHMAN (Jean) célébre par ſes Ouvrages, naquit à Lubec le 18 de janvier 1575. Il étudia dans ſa patrie juſqu'à l'âge de 18 ans, après quoi il alla à Francfort ſur l'Oder, où il paſſa quatre ans fort aſſidu aux leçons, & très-éloigné des amuſemens & des débauches à quoi la plupart des Ecoliers perdent leur tems. Il étudia enſuite dans l'Académie d'Iéne, puis dans celle de Strasbourg. Ayant deſſein de voyager, & n'en ayant pas les moyens, il profita de l'occaſion qu'on lui offrit de mener en France & en Italie le fils d'un Bourguemeſtre de Lunebourg. Il fut de retour en Allemagne l'an 1602, & s'étant arrêté à Roſtock, il y fit tellement connoître ſa capacité, que dès l'année ſuivante on lui donna la charge de Profeſſeur en Poëtique. L'Ouvrage qu'il publia l'an 1604, *De Funeribus Romanorum*, lui aquit la réputation d'un très-ſavant homme, & contribua à lui faire rencontrer un bon mariage. Comme il paſſoit pour élever très-bien la jeuneſſe, & qu'il ne permettoit pas que ſes Penſionnaires fiſſent la débauche dans ſa maiſon, on lui envoyoit beaucoup d'Ecoliers des autres villes d'Allemagne, & enfin, lorsque les Magiſtrats de Lubec virent que leur Ecole avoit beſoin d'un nouveau Recteur, ils le priérent de ſe charger de cet emploi. Il fut inſtallé dans cette charge l'an 1613, & il l'exerça tout le reſte de ſa vie avec une extrême application; quoiqu'il eût le déplaiſir d'être expoſé à beaucoup de médiſances, ſous prétexte que l'Ecole déchéoit viſiblement. On prétend que ce n'étoit point ſa faute. Il mourut le vintiéme de mars 1643. Voici la liſte de ſes Ouvrages, outre celui dont nous avons déja parlé, *Oratio Funebris ampliſſimo viro Jacobo Bordingo, Conſuli Reipublicæ Lubecenſis, ſcripta*, Roſtochii, 1616, *in quarto; De ira cohibenda Diſputatio*, ibid. 1611, *in quarto; Oratio de vita & obitu Pauli Merulæ*, ibid. 1607, *in quarto*, & Lugduni Batavorum, 1672, *in douze*; Εὐχαριστήριον *de Pacificatione Boitzenburgenſi ad Legatos Ordinum Unitarum Belgii Provinciarum*, Lubecæ, 1620, *in quarto; Oratio de Vita & obitu Georgii Stampelii, Eccleſiæ Lubecenſis Superintendentis, habita*, ibid. 1622, *in quarto*; *De Annulis, Liber ſingularis*, ibid. 1623, Sleſwigæ, 1657: Francofurti, 1672, *in octavo*: Lugduni Batavorum, 1672, *in douze; Rudimenta Rhetorica*, Bremæ, 1652, *in douze; Rudimenta Logicæ Peripateticæ*, Lubecæ, 1669, & ſæpius *in octavo; Tabulæ Logicæ & Rhetoricæ*, ibid. *in folio; Genethliacon illuſtriſſimi Principis Adolphi Friderici Ducis Megapolitani, primogenito filio ſcriptum*, ibid. 1624, *in quarto.* Il avoit deſſein de publier avec des Notes un Manuſcrit, qui ne parut qu'en 1684, par les ſoins de ſon petit-fils. * *Nouvelles de la République des Lettres, février* 1685. *art.* 2. Bayle, *Dict. Crit.*

* KIRCHNER (Timothée) naquit à Tolſtadt le ſixiéme de janvier de l'an 1533, dans le Comté de Gleichen où Jean Kirch-

ner

ner ſon pére étoit Maître d'école. Il fit ſes études à Iéne, & fut fait en 1554 Miniſtre à Furra, l'année ſuivante à Dachwitz, & en 1561 à Herbiſleben, d'où il fut chaſſé en 1562. Il aſſiſta dans la même année à la Conférence d'Altenbourg, & devint en 1571 Miniſtre à Iéne. Peu de tems après, il reçut le bonnet de Docteur en Théologie, & fut dans la ſuite fait Profeſſeur en cette Faculté. De là il fut appellé par Jules, Duc de Brunſwik-Lunebourg, pour être Miniſtre de la Cour à Wolfenbuttel, où il exerça cet emploi juſques à l'année 1578. Alors on lui donna la chaire de Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Helmſtadt. Mais comme il blâmoit publiquement la communication que l'on entretenoit avec les Catholiques Romains & les Juifs, il fut dépoſé en 1579, & ſe retira à Erfurt où il demeura une année entiére. En 1580, on l'honora à Heidelberg de la charge de premier Profeſſeur; mais la mort de l'Electeur Louïs, & quelques changemens arrivez par rapport à la Religion, l'obligérent en 1583 de quitter ce poſte. Auſſi-tôt après il fut fait Surintendant Général à Weimar, où il mourut le 13 de février en 1587. On a de lui, *Explicatio Articulorum Fidei; De vivifica carne Chriſti; Methodica Explicatio præcipuorum capitum Doctrinæ cœleſtis; Thréſor tiré des Ecrits Allemands de Luther*, en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bayeri *Nomenclator Profeſſ. Ien.* Freheri *Theatrum.* Meyeri *Monumenta Julia.* Zeumeri *Vitæ Profeſſ. Theol.*

KIRCHOLM, ville de Livonie, près de laquelle Charles Roi de Suéde reçut un grand échec en 1605, par Charles Chotkericz, Général pour Uladiſlas Roi de Pologne. * M. De Thou.

* KIRCK (N. . . .) Major Général ſous le régne de Jacques II, Roi d'Angleterre s'eſt fait connoître par l'excès de ſes cruautez. Immédiatement après la défaite du Duc de Monmouth, ayant été envoyé à Taunton, il fit pendre 19 hommes, de ſa ſeule autorité, ſans aucune forme de procès, & ſans vouloir permettre qu'ils viſſent aucun de leurs parens ou de leurs amis, Pendant l'exécution, les tambours, les fifres & les hautbois ſolenniſoient cette grande action. Dans la même ville, Kirck ayant invité à dîner pluſieurs Officiers, il fit pendre, pendant le repas, devant les fenêtres de la chambre où il mangeoit, trente des condamnez, ſavoir, dix en buvant à la ſanté du Roi, dix à la ſanté de la Reine, & dix à la ſanté du premier Juge. Mais une action qu'il fit dans une autre ville, paſſe toute imagination. Une jeune fille étant venue ſe jetter à ſes piez pour lui demander la vie de ſon pére, il lui perſuada de ſe proſtituer à lui, en lui promettant de faire grace à ſon pére; mais après avoir aſſouvi ſa brutalité, il eut la cruauté de mener cette fille à la fenêtre & de lui faire voir ſon pére pendu au poteau où pendoit l'enſeigne du cabaret où il logeoit. Ce triſte ſpectacle fit un tel effet ſur cette pauvre fille, qu'elle en perdit l'eſprit. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 10. *l.* 24. *p.* 30 & 31.

KIRCKALDY. *Voyez* KIRKALDY.
KIRCKBY, *Voyez* KIRKBY.
KIRCKTON. *Voyez* KIRKTON.
KIRCKUAL. *Voyez* CARCOVIACA.
KIRCKUBRIGT. *Voyez* KIRKUBRIGT.
KIRCKWAL. *Voyez* KIRKWAL.

KIREI, nom d'une famille célébre parmi les Tartares, qui a fondé le Royaume de Crimée, ou de Précope. C'eſt de cette famille que ſortit Azi-Kirei, qui chaſſa de la Taurique, c'eſt à dire, de la Crimée, Schicachmet Zarem, fils de Tick-Tamiſce; & qui s'étant revolté contre ce Prince, prit la qualité & le nom de Roi des Tartares. Depuis ce tems, ceux de la Crimée ont fait des courſes dans la Lithuanie, dans la Pologne, & dans la Ruſſie. * George Hornius, *Orb. Imper. cum Notis Jelleri*, *p.* 435.

KIRGESLES. *Voyez* KYRGESLES.

* KIRI ou CHIRI, petite riviére de la Dalmatie. Elle baigne la ville de Scutari, & ſe décharge peu après dans la Bojana. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIRIANDER ou KYRIANDER (Guillaume) Juriſconſulte Allemand, & Syndic de Tréves, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle. Il compoſa les Annales de Tréves ſous le nom de *Commentaires Hiſtoriques*, qui contiennent l'Hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1666 du monde, juſqu'au tems de Jacques de Eltz, Archevêque de Tréves, l'an 1597 de l'Ere Chrétienne. Kiriander abandonna la Religion Romaine pour donner dans les nouvelles opinions. * Bayle, *Dict. Critiq.*

* KIRJATH, CARJATH, CARJATHE'NA ou CARCABE', ville de la Tribu de *Benjamin*, ſituée au ſeptentrion de la fontaine de Roguel. * Simon, *Dict. de la Bible.*

KIRJATHAJIM. *Voyez* CARIATHAIM.
KIRJATH-ARBAH. *Voyez* ARBA.

* KIRJATH-JE'HARIM. Il y a eu diverſes villes de ce nom, ſur quoi l'on peut conſulter les Concordances de la Bible. La plus célébre a été dans la Tribu de *Juda*, ſur les confins de celle de *Benjamin*. L'Arche y fut en dépot 49 ou 50 ans, dans la maiſon d'*Abinadab*, juſqu'à ce que *David*, Roi d'Iſraël, la fit tranſporter à Jéruſalem. Ce fut dans cette ville qu'arriva la punition de *Huza*, pour avoir voulu retenir l'Arche. *Voyez* ce qui en a été dit cy-deſſus au mot AHJO. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 7. *v.* 1. II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 6. *v.* 1.

KIRJATH-SANNA. *Voyez* DABIR.
KIRJATH-SE'PHER. *Voyez* DABIR.
KIRICK. *Voyez* KYRICK.

KIRIEL (Thomas) que d'autres nomment auſſi *Tyrell*, Chevalier Anglois auſſi fameux par ſa grande valeur que par la triſte fin qu'il fit. Il fit paroître ſon courage ſous Henri VI, contre les François. En 1429, il battit le Comte de Clermont dans la Normandie. En 1433, il fit de grands progrès dans la Bourgogne. En 1434, il perdit la ville de S. Denys par un accident imprévu, mais il aida à la reprendre l'année ſuivante. En 1437, il aida à faire lever le ſiége de Crotoy & à porter quelques coups d'importance aux ennemis dans la Picardie. En 1450, on envoya un ſecours conſidérable d'Angleterre en Normandie ſous ſon commandement. Mais lorſqu'avec 5000 hommes il voulut empêcher les François de mettre le ſiége devant Caën, il fut entiérement défait près de Formigny entre Carentan & Bayeux, & fait priſonnier. Ayant obtenu ſa liberté, il ſe rangea dans le parti du Comte de Warwick pendant les troubles inteſtins d'Angleterre. Ce Comte favoriſoit alors la Maiſon d'Yorck contre celle de Lancaſtre, & prit à la fin Henri VI lui-même. Pendant que Kiriell accompagnoit par tout ce Roi, qui lui promit que de quelque côté que les affaires tournaſſent, il lui conſerveroit la vie, il tomba entre les mains de Marguerite, épouſe de Henri VI, après qu'elle eut gagné la bataille de S. Alban contre le Comte de Warwick, le 15 février 1461. La Reine, ſous prétexte d'uſer de répréſailles, le fit d'abord décapiter, parce que la populace de Londres avoit pendu peu auparavant *Thomas Throp*, Lord Chief-Baron, uniquement parce qu'il avoit ſuivi le parti de Henri VI. * *The compleat Hiſt. of Engl. tome* 1. *p.* 364, 372, 375, 383, 388, 400, 412, 422, 426. De Larrey, *Hiſt. d'Angleterre. Dict. Allemand de Bâle.*

KIRISTINOUS. *Voyez* KILISTINOUS.
KIRITS ou KIRITZ. *Voyez* KYRICK.
KIRK. *Voyez* VE'GLIA.
KIRK. *Voyez* KIRCK, Major Général.

* KIRKALDY, bon bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Fife ſur la côte orientale, au nord du Golfe de Forth dont il n'eſt pas fort éloigné.

KIRKBY ou KIRBI-LONSDALE, ville avec marché, dans le Comté de Weſtmorland, capitale de ſon quartier, & ſituée ſur la riviére de Lon, dans une vallée riche & agréable, qu'on appelle *Lonſdale*. Elle eſt grande, bien bâtie, bien peuplée, ayant une belle égliſe, & un pont de pierre ſur la riviére. Son nom ſignifie *égliſe dans la vallée* ou *vallée de Lon*. Jean Lowther, qui fut pendant quelque tems Chambellan de Guillaume III, fut honoré par ce Prince du tître de Vicomte de Lonſdale, & fait Lord du Sceau Privé. Il mourut en juillet 1700. * *Diction. Anglois.*

KIRKBY-STE'VEN, autre ville avec marché du même Comté, dans la partie orientale, près des frontiéres qui ſéparent le Cumberland d'avec le Comté d'Yorck. Elle a une belle égliſe, & le Lord Wharton habitoit tout près dans un lieu nommé *Warthon-Hall*, qui étoit l'ancienne demeure de ſa famille, ornée d'un très-beau parc.

KIRKBY-MORE'SIDE, ville avec marché, dans le Comté d'Yorck, dans la contrée nommée *Ridal*, ſur une petite riviére qui ſe décharge bien-tôt avec d'autres dans le Derwent. * *Diction. Anglois.*

KIRKEWALD. *Voyez* KIRKWAL.

* KIRKHAM, petite ville d'Angleterre dans le Comté de Lancaſtre, à peu près au ſud de Lancaſtre, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

KIRKISIA ou KARKISE, ville de la Turquie en Aſie. Elle eſt dans le Diarbékir, ſur l'Euphrate, à 25 lieues au deſſus de Rika. On y voit le tombeau de l'Empereur Gordien. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIRKOUBRIGT. *Voyez* KIRKUBRIGT.

KIRKSOP, riviére qui a ſa ſource au midi d'Ecoſſe, d'où coulant auſſi vers le midi, elle ſépare dans une bonne partie de ſon cours l'Ecoſſe du Cumberland, & enfin traverſant ce Comté, elle ſe décharge dans la riviére d'Eden. * *Diction. Anglois.*

KIRKTON, ville avec marché dans le Comté de Lincoln, dans le païs appellé *Holland*, dans la contrée de Corringham. Elle eſt ornée d'une belle égliſe bâtie en croix comme les cathédrales, & ayant un grand clocher au milieu. * *Diction. Anglois.*

KIRKUAL. *Voyez* CARCOVIACA.

KIRKUBRIGT, petite ville d'Ecoſſe, dans le Comté de Galloway, à l'embouchure de la Dée, vers la côte méridionale, à cinq lieues des confins du Nitheſdale. Elle avoit ſéance & voix dans le Parlement d'Ecoſſe avant la réünion. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIRKWAL ou KIRKEWALD, petite ville, capitale de l'iſle de Mainland, une des Orcades. Cette ville fut fondée par les Danois. Elle a un bon château & un bon port, & elle eſt le ſiége de l'Evêque des Orcades. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIRLINTONIUM, ville. *Cherchez* KERLING.
KIRMAN. *Cherchez* CARMANIE.

KIRMANI ou BIN FADLALLAH, Auteur Arabe, mort en 1340, & de l'Hégire 741. Son livre en 20 volumes eſt intitulé *Maſalic Alabſar fil Mamalic* ou *Alamſar*, c'eſt à dire, *les routes*, *les yeux dans les Empires & dans les villes.* Cet Ouvrage a deux parties; la premiére traite de la Terre, & la ſeconde de la Situation de la Terre. Il a été augmenté par *Bin Scham Seddin Mebemet Bin Touſuf Alkirmani.* Il eſt cité par Aſſiouti. * *Hiſt. de Genghizcan*, *p.* 543.

KIRMENT. *Voyez* KERMENT.

* KIRMONCHA, ville de Perſe eſt à 63 degrez, 45 minutes de longitude, & à 34 degrez, 37 minutes de latitude. * Tavernier, *Voyage de Perſe*, *tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. édit. de Hollande, 1692.

KIRN, château fort du Palatinat du Rhin, dans le Comté de Spanheim, près de la Nahe, & de la petite ville de Kirnbourg, à ſix lieues au deſſus de celle de Creutznach. * Maty, *Diction. Géogr.*

KIRNBOURG. *Voyez* l'article précédent.

KIRSTE'NIUS (Pierre) Profeſſeur en Médecine à Upſale, & Médecin extraordinaire de la Reine de Suéde, étoit né à Breſlaw, capitale de la Siléſie, le 25 décembre 1577. Il apprit dans ſa patrie le Latin, le Grec, un peu d'Hébreu & de Syriaque, la Phyſique, l'Anatomie & la Botanique, après quoi il s'en alla voir les Académies de Leipſic, de Wittenberg & d'Iéne,

& ayant profité beaucoup pendant quatre ans ſous les Profeſſeurs de ces trois Univerſitez, il fit un voyage aux Païs-Bas & en France. Il avoit ouï dire qu'afin de ſe diſtinguer dans la Pratique de la Médecine, il falloit entendre Avicenne: c'eſt pourquoi il conçut une forte envie d'apprendre l'Arabe; car il ſavoit que la Traduction des Oeuvres de ce Médecin étoit fort mauvaiſe. Il s'appliqua donc fortement a l'étude de l'Arabe, & ſe propoſa de lire non ſeulement Avicenne; mais auſſi Méſué, Rhaſis, Abenzoar, Abukaſis & Averroès. Il fut confirmé dans cette penſée par Scaliger & par Caſaubon, qui le jugérent capable de ſe perfectionner dans cette Langue, au grand bien de la République des Lettres. Cette paſſion ne retarda point celle qu'il avoit de voyager. Il vit l'Italie, l'Eſpagne, l'Angleterre, & ne fut de retour chez lui qu'au bout de ſept ans. Il reçut à Bâle le Doctorat en Médecine à l'âge de 24 ans. Un peu après ſon retour dans la Siléſie, il alla à Iéne & s'y maria. Enſuite il ſe vit appellé par les Magiſtrats de Breſlaw pour avoir la direction de leur Collége & de leurs Ecoles. Une maladie l'ayant contraint à renoncer à cette pénible charge, dont il étoit d'ailleurs aſſez dégoûté, il s'appliqua tout entier à la Médecine, & à l'étude de l'Arabe. Il donna même la préférence à cette Langue, & fit paroître qu'il étoit né pour y réüſſir. Il mêla beaucoup de piété dans la pratique de la Médecine. On ne dit pas la raiſon pourquoi il ſe tranſporta en Pruſſe avec ſa famille; mais il eut ſujet de ſe louer de cette tranſplantation, car elle lui donna lieu d'entrer chez le Chancelier Oxenſtiern qui le mena en Suéde, où on l'honora d'une charge de Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité d'Upſale, l'an 1636, avec le caractére de Médecin de la Reine. Il ſe ſeroit encore mieux aquitté qu'il ne fit des fonctions profeſſorales, ſi les forces de ſon corps euſſent ſecondé la vigueur de ſon eſprit; mais il étoit fort caſſé, & il ne vécut que juſques au huitiéme d'avril 1640. Il avoit publié, divers Ouvrages. On aſſure dans ſon Epitaphe qu'il entendoit vint-ſix Langues. Voici la liſte de ſes Ecrits, telle qu'on la trouve à la fin de ſon Oraiſon funébre, *Decas ſacra Canticorum & Carminum Arabicorum ex aliquot manuſcriptis cum Latina Interpretatione*, Breſlæ, 1609; *Evangeliſtæ quatuor ex antiquiſſimo Codice manuſcripto Arabico Cæſareo.* Francofurti, 1609, *in folio*; *Tria Specimina caracterum Arabicorum*, *nempe*, *Oratio Domini Noſtri Jeſu Chriſti*, *Pſalm.* 50, *&c.* ibid. 1609, *in folio*; *Grammatica Arabica*, ibid. 1609, *in folio*; *Epiſtola S. Judæ ex manuſcripto Heidelbergenſi Arabico ad verbum tranſlata*, *additis Notis ex textuum Græcorum & Verſionis Latinæ vulgaris collatione*, Breſlæ, 1611, *in folio*; *Liber de vero uſu & abuſu Medicinæ*, Francofurti, 1610; *& Germanice*, ibid. 1611, *in octavo*; *Oratio introductoria in Gymnaſio Uratiſlavienſium habita*, ibid. 1611, *in quarto*; *Notæ in Evangelium S. Matthæi*, *ex collatione textuum Arabicorum*, *Syriacorum*, *Ægyptiacorum*, *Græcorum & Latinorum*, Breſlæ, 1612, *in folio*; *Τ'ποτύποσις*, *ſive Informatio Medicæ Artis ſtudioſo perutilis*, *aliquandiu in Pharmacopolio verſaturo Caſpari Peuceri*, *edita e Manuſcriptis Petri Kirſtenii*, Upſaliæ, 1638, *in octavo*. * Bayle, *Dict. Crit.*

* KIRTON, bourg d'Angleterre dans la province de Lincoln, eſt au nord de la ville de Lincoln, dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues.

KIRTON. *Voyez* CRE'DITON.

KIS. KIT. KIV. KIU. KIZ.

KIS, pére de *Saül*, & autres. *Voyez* CIS.

* KIS, fils du pére de *Gabaon*, ou, comme l'expliquent quelques-uns, d'*Abigabaon*, & de *Mahaca*, étoit de la Tribu de *Juda*, & eut pour fréres *Habdon*, *Tſur*, *Bahal*, *Nadab*, *Guédor*, *Ahjo* & *Zéker*. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 30. Ce *Kis* eſt différent du pére de *Saül*, premier Roi d'Iſraël. Il y en a eu un autre de même nom, Lévite de la famille de *Mérari* & fils de *Habdi*. Il en eſt parlé II. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 29. *v.* 12.

KISCH, petite province de Perſe. Elle eſt contigue à celle de Makéran. *Kaikhoſrou* troiſiéme Roi de Perſe de la Dynaſtie des Caïaniens, la donna à *Ferbir* ou *Ferbiraz* ſon oncle. Cette province dont *Texeira* fait un Royaume eſt appellée *Cache*, par les Portugais. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* KISCJON ou CE'SION, ville de la Tribu d'*Iſſachar*, donnée aux Lévites de la famille de *Gueršon*. * *Joſué*, *ch.* 29. *v.* 20. Ce mot de *Céſion* ſignifie endurci par la force, ou, *dureté de la force*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

KISIQUE, anciennement *Cyzicus*, ville ruïnée, ſur la côte orientale de la Mer de Marmora, dans la Natolie. Il y avoit trois grands arcenaux ou magazins remplis d'armes, de proviſions & de tout ce qui étoit néceſſaire pour les Habitans. Les édifices y étoient magnifiques, & preſque tout de marbre; mais le temple qui y fut bâti en l'honneur de l'Empereur Auguſte, étoit le plus bel ornement de cette ville. On n'y voit plus que des monceaux de ſuperbes bâtimens renverſez, avec un amphithéatre de figure ovale, capable de contenir plus de douze mille perſonnes dans les ſpectacles. Il eſt ſitué ſur une agréable colline, d'où l'on découvre les deux Golfes qui forment deux ports. Les ruïnes de cette ville ſont maintenant jointes à la terre ferme, par un iſthme qui s'y eſt formé du débris des deux grands ponts qu'elle avoit ſur la mer, dont le canal n'eſt qu'à deux portées de trait. Cet iſthme a environ demi lieue de large, & eſt accompagné des deux côtez de deux beaux ports qui ſont abandonnez. *Voyez* CYZIQUE. * Grelot, *Voyage de Conſtantinople.*

* KISLOTH-THABOR ou CE'SE'LETH-THABOR, ville de la Tribu de *Zabulon* aux confins de celle d'*Iſſachar*. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 82. Ce mot ſignifie, *poſſeſſion de la lumiére*, ou, *d'une lumiére naiſſante*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

KISPENNING. *Voyez* KYSPENNING.

KISSELBACH (Henri) Profeſſeur en Phyſique à Bâle, naquit le cinquiéme mars 1600, à Lorchenhauſen dans le Rhingaw qui appartient à l'Archevêché de Mayence. Il fit ſes études en diverſes Académies d'Allemagne, juſques à ce qu'il ſe jetta dans l'Ordre des Cordeliers, dans lequel il eut différens emplois: il fut auſſi Aumônier d'un Régiment pendant la guerre. Dans ce dernier poſte, où il étoit moins gêné, il eut plus de loiſir de lire l'Ecriture Sainte & de ſe dégoûter de la Doctrine Catholique Romaine, tellement qu'à la fin il quitta ſon Ordre & vint à Bâle en 1635, où il fit profeſſion ouverte de la Religion Réformée juſques à ſa fin. Il prit le degré de Maître ès Arts & le caractére de Miniſtre, enſuite de quoi il eut une place de Régent dans le Collége. En 1657, on lui donna la Chaire de Profeſſeur en Phyſique; en 1658, il obtint encore la charge de Prépoſite du Collége Supérieur; ſept ans après il céda ce dernier emploi à ſon fils *Balthaſar*, Docteur en Médecine. Il mourut en avril 1673. Outre ſa Confeſſion de foi on a de lui pluſieurs Théſes de Phyſique & de Philoſophie, qui montrent combien il étoit verſé dans la Philoſophie Scholaſtique. * L. Gernler, *in Sermon. funebr. Henri Kiſſelbach. Dict. de Bâle.*

* KISSING, petite ville de Franconie, dans l'Evêché de Wirtzbourg, au nord de Schweinfurt, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

KITHAY. *Voyez* CATAY.

* KITHLIS ou CE'THLIS, ville de la Tribu de *Juda*. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 20.

* KITRON ou CE'TRON, ville dans le partage de la Tribu de *Zabulon*, dont ceux de cette Tribu ne dépoſſédérent point les Habitans; mais les laiſſérent habiter parmi eux. * *Juges*, *ch.* 1. *v.* 30.

* KITTIM, CHE'TE'ENS ou CE'TE'ENS: ce ſont les peuples de l'iſle de Cypre, qui tirent leur origine de *Heth* ou *Cheth*, fils de *Chanaan*. On nomme de ce même nom les Macédoniens, parce que la Macédoine s'appelle *Chétien*. C'eſt le nom qui leur eſt donné I. *Machab. ch.* 8. *v.* 6, où l'on voit que les Romains défirent *Perſée*, dernier Roi des Macédoniens, & il eſt nommé *Roi de Kittim*. * Simon, *Dict. de la Bible.*

* KITTIM ou CE'THIM, troiſiéme fils de *Javan* petit-fils de *Japhet*, fils de *Noé*. On croit qu'il a peuplé la Gréce, la Macédoine, Cypre, l'Italie, la France, & l'Angleterre. * *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 4. Simon, *Dict. de la Bible.*

* KITZBUHEL, petite ville du Tirol, & Seigneurie ſur la riviére d'Acha, vers les confins de la Baviére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromſder.

KITZINGEN, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne. Elle eſt ſur le Mein, aux confins de l'Evêché de Wirtzbourg & du Marquiſat d'Onſpach. Cette ville eſt diviſée en deux parties, dont l'une appartient à l'Evêque, & l'autre au Marquis. * Maty, *Dict. Géogr.*

KIVET (Arnoul) ou ALBERT ARNHE'MIUS, Chartreux du monaſtére, dit, *l'Iſle de la Reine du Ciel*, dans le païs de Cléves, a vécu dans le XV ſiécle. Il laiſſa un Ouvrage intitulé, *Referendarium Exemplorum*, où il rapporte divers exemplesdes des choſes arrivées de ſon tems. Ce bon Religieux mourut le 17 mai de l'an 1449, âgé de 80 ans, après en avoir paſſé 60 dans l'Ordre des Chartreux. * Valére André, *Biblioth. Bèlgica*, *p.* 36. Petreius, *Biblioth. Carth.* Voſſius, *de Hiſt. Latin.*

KIUPERLI. *Voyez* COPROGLI.

KIZIDAY. *Voyez* KICIDANI.

KLA. KLE. KLI. KLO.

* KLAASZE (Chriſtian) Païſan de Lekkerkerk en Hollande eſt connu par les couches de ſa femme. Le 21 juin 1686, elle mit au monde un fils qui vécut preſque deux mois; dix-ſept heures aprés, elle accoucha d'un ſecond fils mort; vint-quatre heures après, d'un troiſiéme fils qui vécut deux heures; vint-quatre heures après, d'un quatriéme fils mort; fort peu de tems après en mettant au monde le cinquiéme elle expira. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KLAGENFURT. *Voyez* CLAGENFURT.

* KLAGIUS (Thomas) né en Pruſſe, entra en 1618 dans la Société des Jéſuites, & enſeigna la Théologie & les Mathématiques. Il fut Recteur à Braunsberg & à Neſwig. Il publia beaucoup d'Ouvrages de Controverſe contre les Luthériens, & mourut en 1684, âgé de 66 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alegambe, *Biblioth. Societ. Jeſu.*

KLATAW, petite ville de la Bohéme, ſur la riviére de Bradauca, dans le Cercle de Pilſen, & à ſept lieues de la ville de ce nom vers le ſud. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KLE'BURG ou KLEEBURG, petite place du Duché de Deux-Ponts, ſur les confins de l'Alſace, au ſud-oueſt de Weiſſembourg, dont elle eſt éloignée d'une bonne lieue.

KLEEF. *Voyez* CLE'VES.

KLE'GOW ou KLETGOW. *Voyez* HE'GOW.

* KLETGAW ou KLETGOW, contrée de Suiſſe dans le Canton de Schafouſe, comprend pluſieurs Bailliages, ſavoir, de Neuhauſen; de Rudlingen, Buchberg & Cappel d'où dépend Elliken; de Beringen & Hemmethal; de Luningen & Guntmadingen. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 3. *p.* 96 & 97. édit. d'Amſterdam 1730.

* KLETHBEK, petite riviére de Holſtein dans la Wagrie, ſe décharge dans la Mer Baltique. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Dankwerth, *Deſcription de Holſtein & de Sleeswyk*, en Allemand, *partie* 3. *c.* 6. *p.* 205.

KLETTENBERG, petite ville de Thuringe, dans la Haute Saxe. Elle eſt Chef d'une Seigneurie, qui a eu autrefois tître de Comté. Elle eſt dans le Comté de Hohenſtein, à deux lieues de la ville de Northauſen du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

KLE'VELAND. *Voyez* CLE'VELAND.

KLE'VERSKERKE. *Voyez* CLE'VERSKERKE.

*KLING, petite ville de Baviére, à l'orient de l'Inn, dont elle eſt éloignée de près de deux lieues, auſſi bien que de la ville de Waſſerburg. Elle eſt dans la Régence de Burchauſen & au ſud-ſud-oueſt de la ville de Burchaw, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

* KLINGEN, petite ville avec Bailliage, dans l'Evêché de Conſtance. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KLINGENAW ou KLINGNAW, petite ville de Suiſſe, ſituée dans le Comté de Bade. Elle eſt capitale d'un Bailliage, duquel dépend la ville de Zurzach. * Maty, *Dict. Géogr.*

KLINGENBERG (Henri) *Voyez* HENRI de KLINGENBERG.

* KLINGENBERG, petite ville de Franconie, en Allemagne ſur le Mein, à peu près au ſud-eſt de Francfort, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues. Elle eſt remarquable par les vins délicats de ſon Territoire.

KLINGLER (Antoine) naquit à Zurich le deuxiéme août 1649. Après avoir ſolidement commencé ſes études dans ſa patrie il viſita les Académies étrangéres & prit le dégré de Docteur en Théologie à Franecker en 1677. Dans cette même année il fut nommé à la Chaire de Profeſſeur en Théologie à Hanau. En 1680, on lui offrit la même charge à Groningue, mais il ne l'accepta pas. En 1681, il fut rappellé dans ſa patrie, où on lui donna d'abord le Diaconat de l'Egliſe du S. Eſprit. En 1684, il obtint le Paſtorat de S. Pierre, & en 1688 celui de la Cathédrale & l'*Antiſtice*. Il mourut au mois d'août 1613. On a de lui divers Ouvrages en Allemand, un grand nombre de Sermons, & outre cela *Δώδεκας Exercitat. Academ. Bella Jehovæ ; S. portio Iſraëlis.* * Dyrſteler, *Manuſcrit. Dict. de Bâle.*

* KLITSCHDORF, Seigneurie de la Siléſie dans le Duché de Jawer, vers les confins de la Haute Luſace, ſur la Queiſs, au nord-oueſt de la ville de Jawer, dont elle eſt éloignée de douze à treize lieues.

* KLITSCHOW, place dans le Palatinat de Sendomir en Pologne, près de laquelle les Suédois remportérent le 19 juillet, en 1702, une victoire ſur les Polonois. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KLOCK (Gaſpard) célébre Juriſconſulte, naquit en 1583, à Soeſt en Weſtphalie dans le Comté de la Mark. Après avoir fait ſes études à Marpurg, il ſe fit recevoir Docteur, & fut fait Chancelier de Stolberg. Il quitta ce poſte pour occuper celui de Penſionnaire de Brunſwik. Enſuite il exerça encore la charge de Chancelier à Minden & à Hildesheim ; après quoi il retourna à Stolberg, où il mourut en 1635. On a de lui, *Conſilia ; Tractatus de Ærario ; Tractatus de Contributionibus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Freheri *Theatrum.*

* KLOETINGEN, beau village de Zélande dans l'iſle de Zuidbéveland, à une lieue ou environ de Ter Goes.

KLOGHER. *Voyez* CLOGHER.

* KLOOSTERMAN, habile Peintre en portraits, naquit à Hanovre. Il a paſſé en Angleterre la plus grande partie de ſa vie, & il y eſt mort. Il y a gagné du bien, & s'y eſt aquis de l'eſtime. En 1696, il fut appellé en Eſpagne pour y peindre le Roi & la Reine, & il en revint avec une bonne bourſe d'or. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KLOPPENBURG (Jean) né à Amſterdam, fut un docte Théologien. Il fut d'abord Miniſtre à Heuſden, d'où il fut appellé à Amſterdam en 1621. A l'occaſion de quelque brouillerie, il quitta cette place huit ans après, & devint Miniſtre de la Brille en 1630. En 1640, il fut appellé Profeſſeur en Théologie à Harderwyk, & quatre ans aprés à Franeker, où il mourut en 1652, âgé de ſoixante ans. Il a laiſſé quelques Ecrits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Commelin, *Deſcription d'Amſterdam.*

KMI. KNA. KNE. KNI. KNO. KNU.

KMIELNISKY. *Voyez* KIMIELNISKY.

KMIS (Paul) Gouverneur de la Baſſe Hongrie, ayant appris que quelques Soldats de la garniſon de Belgrade avoient deſſein de trahir leur patrie, & de livrer cette ville aux Turcs, en tira une cruelle vengeance. Il les fit mettre en priſon ; & en ayant chaque jour fait embrocher un, qu'il faiſoit rôtir comme une bête, il le faiſoit enſuite préſenter à ſes camarades pour le manger, leur demandant de tems en tems ſi la chair des Traîtres avoit bon goût. Lorsqu'il n'y en eut plus qu'un, il le fit mourir de faim, ne lui donnant aucune nourriture. * Bonfin, *l.* 3. *Dec.* 3.

KNAPDALE. *Voyez* CNAPDALE.

* KNAPWELL, Moine Dominicain en Angleterre, dans le XIII ſiécle, avança quelques propoſitions erronées que Peckoun, Archevêque de Cantorbéry cenſura en 1286 ou 1287. * M. de Rapin Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 3. *l.* 10. *p.* 337.

KNARESBOROUGH, bourg avec marché, du canton de Claro, dans la partie occidentale du Comté d'Yorck. Il envoye deux Membres au Parlement : il a un château ſur un roc ; & ſi Speed en eſt cru, un puits dont l'eau pétrifie le bois. * *Diction. Anglois.*

KNARINGEN, anciennement *Granario*, étoit autrefois une petite ville de la Vindélicie : maintenant c'eſt un bourg du Marquiſat de Burgaw en Souabe. Il eſt ſur la riviére de Karnlach, à demi-lieue de la ville de Burgaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KNEEZ, eſt en Moſcovie un tître de dignité, qui répond à celle de Duc, de Comte, &c. Ceux qui en ſont revétus tiennent un grand train, & ont beaucoup de crédit parmi le peuple. Cependant dans l'adminiſtration des affaires d'Etat, ils doivent céder aux Boyars. Ils vivent la plupart ſur leurs terres, mais les plus puiſſans & les plus riches font leur réſidence à Moſcou. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KNELLER (Godefroy) fameux Peintre en portraits, étoit de Lubeck, & vint s'établir en Angleterre ſous le régne de Charles II. Il eut le bonheur de plaire à ce Prince qui le fit Chevalier. Comme il ſe faiſoit payer fort cher ſes portraits, & qu'il étoit d'une humeur fort ménagére, il amaſſa de grands biens. Il eſt mort ſous le régne de Géorge I, vers l'an 1722 ou 1723. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *depuis la page* 67 *juſqu'à la* 85.

* KNE'SEBEK, ancienne famille noble de la Marche de Brandebourg. Cette famille autrefois a été fort puiſſante. Elle eſt partagée en deux branches dont l'une eſt dans la Marche de Brandebourg & l'autre dans le Duché de Lunebourg. Chacune de ces branches ſe diviſe encore en deux autres. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KNIGHTON (Henri) *Voyez* KNYGTON.

*KNIGTON, bon bourg de la Principauté de Galles en Angleterre dans le Comté de Radnor, vers les confins de la province de Shrewsbury, au nord de Radnor, dont il eſt éloigné de deux lieues.

KNIN. *Voyez* CHNIN.

* KNIPHAUZEN (Dodon de) Seigneur de Lutsbourg, de Bergun, &c. naquit le 22 juin 1582. Dès qu'il eut fait ſes études, on l'envoya en France, & bientôt après il entra dans le ſervice ſous Maurice, Prince d'Orange. Les Etats lui donnérent une compagnie de trois cens hommes, & l'envoyérent à Oſtende qui étoit aſſiégée par les Eſpagnols, & où il ſignala ſa valeur l'eſpace de quinze mois. Auſſi-tôt après la reddition de cette place, il ſe fit tranſporter en Hollande pour ſe faire guérir de ſes bleſſures. Après cela, il quitta le ſervice des Etats, & ſe rendit auprès d'Ennon, Comte d'Ooſtfriſe, qui le fit Baillif & Commandant de Stikhuſen. En 1613, les villes Anſéatiques lui donnérent la charge de Lieutenant Colonel d'Infanterie, & l'envoyérent avec d'autres troupes pour faire lever le ſiége de Brunswik. Incontinent après, la Ligue de Smalcalde le fit Colonel. Lorsque Chriſtian, Duc de Brunswik & Evêque d'Halberſtadt, mettoit une armée ſur pié en 1621, il le fit Général Major. En 1622, ce brave Officier fut dangereuſement bleſſé à la bataille de Hochſt ſur le Mein. Dans la ſuite, il perdit les bonnes graces du Duc qui l'accuſoit de n'avoir pas défendu, comme il le devoit, certain paſſage contre les Impériaux, & qui le fit arrêter dans le Fort de Schenk, réſolu de lui faire perdre la tête. Mais après qu'il eut fait voir ſon innocence, il fut relâché, & ſervit ſous le Comte de Mansfeldt en la même qualité. En 1626, il fut fait priſonnier par le Général Walſtein, près du pont de Deſſaw, & paſſa une année entiére en priſon dans la ville de Hall. Il ſe ſauva en habit de femme, & entra en 1626 au ſervice de Danemark. Après la concluſion de la paix à Lubek, Charles I, Roi d'Angleterre, lui fit une penſion. En 1630, à l'arrivée de Guſtave-Adolphe en Allemagne, ce Prince le fit Général Quartier-Maître. Dès qu'il eut pris poſſeſſion de cette charge, il prit la ville de Wolgaſt, empêcha avec le Comte de Hoorn Général des Suédois, que les Impériaux ne fiſſent lever le ſiége de Colberg, & défendit avec peu de monde la nouvelle ville de Brandebourg, où il fut fait priſonnier de guerre par le Prince de Tilly, lorsqu'il prit cette ville d'aſſaut. Il fut bien-tôt après échangé, & alla ſe rendre auprès du Roi de Suéde devant Nuremberg. En 1632, il ſe trouva à la bataille de Lutzen, où il commandoit l'Infanterie. Enſuite il ſe rendit maître de Leipſic & de Chemnitz. Après la mort de Guſtave-Adolphe, il fut fait Général des Suédois dans le Cercle de la Baſſe Saxe ; ſous le commandement de George, Duc de Brunſwik. Dans la ſuite il contribua à la conquête des villes de Hamelen, d'Oſnabrug, d'Hildesheim, de Ham & d'Unna. Mais comme le Comte d'Oxenſtiern eut refuſé de ſigner la capitulation de la ville d'Oſnabrug, il quitta le ſervice, & ſe tint pendant quelque tems en repos. En 1635, il alla trouver le Comte d'Oxenſtiern, pour lui faire quelques propoſitions qui aboutiſſoient à faire tomber Minden entre les mains des Suédois, & pour mettre ſur pié une nouvelle armée en Weſtphalie. Il fut fait alors Général des Suédois dans la Weſtphalie. Peu de tems après, il fut ſurpris par le Comte de Gelen, Général des Impériaux, de ſorte qu'il eut bien de la peine à ſe ſauver en traverſant le foſſé en chemiſe. Après cela, il ſe joignit à quelques troupes Suédoiſes, mais il fut attaqué près d'Oſnabrug par le Général Luttersheim, & comme en prononçant ces paroles, *ô Dieu aidez moi, ô Jeſus ſecourez moi*, il tiroit ſon épée pour combattre, il reçut au même moment dans la tête un coup de piſtolet qui le renverſa mort de deſſus ſon cheval. Il étoit alors âgé de 53 ans. Il avoit épouſé *Anne*, fille d'*Adam* de Schade, & il en eut cinq fils & deux filles. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Puffendorf, *de Rebus Suecicis.*

KNIPPERDOLING. *Voyez* CNIPPERDOLING.

KNIPSCHILD (Philippe) fameux Docteur en Droit public, étoit natif de Treisbach en Weſtphalie, ce qui fit qu'il publia divers Ecrits ſous le nom d'*Hippolyte de Treisbach.* Il étoit Syndic de la Nobleſſe de l'Empire ſur le Necker & ſur le Kocher, & de la ville d'Eſlingen, dont il étoit auſſi Conſeiller. Il mourut en 1657, âgé de 62 ans. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Paratitla Juris univerſi ; Tractatus de Fidei-commiſſis Familiarum nobilium ; De Juribus & Privilegiis civitatum Imperii ; De Nobilitate in genere & præſertim de Juribus & Privilegiis Ordinis Equeſtris liberi & immediati.* * Witte, *Diarium Biographum*, *tome* 2. *Dict. Allemand.*

KNOCFERGUS ou CARIKVERGUS, en Latin *Rupes Ferguſii*, ville forte de l'Ultonie en Irlande. Elle eſt dans le Comté d'Antrim, à cinq lieues de la ville de ce nom, du côté du Levant. Knocfergus a un fort bon port dans une baye qui porte ſon nom, & que quelques-uns prennent pour le *Vinderius Fluvius* des Anciens, que d'autres eſtiment être la Boyne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KNOCK-PATRICK, eſt le nom de l'une des plus hau-

hautes montagnes d'Irlande. Elle s'avance proche de la Baye de Limmerick, & les vaiſſeaux qui ſont en mer peuvent la découvrir de fort loin. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1404.

* KNOCQUE (le Fort de la) Fort de Flandre, eſt ſitué à une lieue & demie de Dixmude, à trois d'Ypres, & à quatre de Furnes & de Nieuport, au confluent de l'Iſére, & de l'Iperlée. Philippe IV, Roi d'Eſpagne, l'a fait conſtruire environ l'an 1662, mais après que Louïs XIV s'en fut rendu le maître, il en a fait faire par M. de Vauban ſon premier Ingénieur une fortereſſe tout à fait réguliére. Guillaume III, Roi d'Angleterre commandant l'armée des Alliez l'an 1695, fit attaquer ce Fort le 19 juin, par un corps de troupes ſous les ordres du Duc de Wirtemberg, mais ce ne fut qu'une feinte pour couvrir le deſſein que le Roi Guillaume avoit d'attaquer la ville de Namur. Le ſixiéme octobre 1712, un détachement de la garniſon d'Oſtende, qui étoit alors aux Hollandois, ſe rendit maître de ce Fort par ſurpriſe, & par l'intelligence d'un Jardinier. Ce Fort a été compris enſuite dans le traitté de Barriére que les Etats Généraux des Provinces-Unies ont obtenu contre la France par la paix d'Utrecht conclue l'an 1713, & ils y entretiennent une bonne garniſon. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 2. *p.* 127. 128. 129.

KNOCTOE, c'eſt à dire, *la montagne des Haches*, dans le païs de Galloway en Irlande, eſt fameuſe par la victoire qu'y remporta en 1516, Gérard-Fitz-Gérald, Comte de Kildare, ſur le plus grand corps de Rebelles qui eût jamais paru en Irlande auparavant, commandé par Guillaume Burk, O Brian, Mac Namar, & O Caroll. * Cambden, *Britannia.*

KNODSENBOURG, KNOTSENBURG & KNODTSENBURG, a été avant l'an 1672 un bon Fort des Provinces-Unies. Il eſt dans la Gueldre, ſur le Wahal, vis à vis de la ville de Nimégue. * Maty, *Dict. Géogr.*

KNOKFERGUS. *Voyez* KNOCFERGUS.

KNOKKE. *Voyez* KNOCQUE.

KNOLLES (Richard) de Northampton, naquit ſous le commencement du régne de la Reine Elizabeth & reçut le dégré de Maître ès Arts en 1570. Comme il s'étoit ſur tout appliqué aux Humanitez, le Chevalier Pierre Manwood le nomma au Rectorat du Collége de Sandwich dans le Kent, dont il s'aquitta avec applaudiſſement: il ſe pouſſa fort dans l'Hiſtoire. Il mourut en 1610, après avoir publié divers Ouvrages en Anglois, comme l'*Hiſtoire des Turcs* juſques en 1610. On prétend, que d'autres lui ont fourni de grands ſecours pour cet Ouvrage, parce qu'on y trouve un grand nombre de choſes uniquement tirées d'Auteurs Arabes, dont il ignoroit la Langue. Cette Hiſtoire a été continuée depuis juſques en 1677, par P. Ricaut. Il a auſſi donné *Rudimenta Linguæ Hebraicæ*, *Græcæ & Latinæ*, *&c.* * Wood, *Antiquit. Oxon. Dict. Allemand de Bâle.*

KNORR DE ROSENROTH, naquit à Alt-Rauden en Siléſie le 15 juillet 1636. Son pére fut *Abraham* Knorr de Roſenroth, Miniſtre Luthérien à Alt Rauden. Après avoir fait ſes études à Frauenſtadt, à Stettin, à Wittenberg & à Leipſic, il fit un voyage en France, en Hollande & en Angleterre, & s'appliqua particuliérement à la Chymie & à la Science Cabbaliſtique, pour laquelle il s'étoit ſenti un penchant extraordinaire dès ſa jeuneſſe. Etant à Amſterdam il eut occaſion de ſe faire connoître à un Prince Arménien, à qui il ſervit d'Interpréte & qui l'inſtruiſit à ſon tour dans les Langues Orientales. Il étudia l'Hébreu & le Rabbinage ſous le R. Meyerſtern à Amſterdam & s'y pouſſa ſi fort que Jean Lightfoot, Henri Morus & Helmont le fils lui témoignérent beaucoup d'amitié. Après ſon retour il fut par la recommandation de Helmont, connu de Chriſtian-Auguſte, Comte Palatin de Sultzbach, qui le nomma ſon Conſeiller Privé en 1668, & enfin ſon Chancelier. Malgré ces emplois il n'abandonna pas les études, mais s'attacha principalement à cultiver les Langues Orientales, la Chymie & la Cabbale, mettant entre ſes amuſemens l'Eloquence, la Poëſie, l'Hiſtoire, la Chronologie & l'Aſtronomie. Il a traduit en Allemand l'Ouvrage de Thomas Brown, intitulé *Pſeudodoxia Epidemica*; les Ouvrages de Helmont le pére & l'Harmonie des quatre Evangeliſtes, écrite par un Auteur anonyme, l'*Alphabetum Naturæ* du jeune Helmont, qui eſt accompagné d'une préface de ſa façon. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Meſſias puer*, ou de la Vérité de la Religion Chrétienne, qu'il prétend prouver par les témoignages de la Science Cabbaliſtique; (Tout l'Ouvrage eſt écrit en Langage Rabbinique & ſe trouve encore en manuſcrit) *Cabbala denudata*, qui eſt une Traduction Latine du *Sohar* & d'autres livres Cabbaliſtiques, qu'il a éclaircis par ſes Remarques & publié en deux volumes, *in quarto*. Ce fut auſſi par ſes ſoins que *Moſé Bar Uri Scherga*, ſurnommé *Bloch*, imprima à Sultzbach pluſieurs livres Hébreux, & particuliérement le *Sohar*; le Comte Palatin, Helmont & Knorr en ayant fait les frais. Avant que Bloch entreprît cet Ouvrage, le jeune Helmont apprit à graver les matrices des caractéres. Dans la lecture des Ouvrages Cabbaliſtiques, le Palatin & Knorr ſe ſervirent du ſecours de deux Juifs Polonois *R. Moïſe*, & ſon fils *R. Joſeph Hauſner*, en faveur deſquels le Palatin fit imprimer le Teſtament Syriaque avec des caractéres Hébreux, à Sultzbach en 1668, *in octavo*. On loue fort l'affabilité de Knorr, qui fut ſi avant dans les bonnes graces du Palatin de Sultzbach que pendant pluſieurs années ils paſſérent ſeuls bien des heures enſemble, pour ſe perfectionner dans les Langues Orientales & dans la Chymie. Knorr avoit ſi fort pouſſé la derniére que non ſeulement il fit pluſieurs découvertes nouvelles, mais que même il guérit auſſi diverſes maladies des plus déſeſpérées. Il mourut enfin au mois d'avril 1689. On ne peut que louer les grands travaux de ce ſavant homme, mais il faut avouer auſſi qu'il régne par tout dans ſes Ecrits une grande obſcurité & beaucoup de confuſion, & qu'il y a mêlé un grand nombre de rêveries Rabbiniques auſſi impertinentes qu'inutiles. Il étoit ſi fort prévenu en faveur de la Cabbale, que ſouvent pour lui concilier une plus grande autorité, il a tâché d'y accommoder les dogmes & les myſtéres de la Religion Chrétienne, comme *Laurent Odhelius* l'a démontré dans ſa *Synagoga Biſrons*. Auſſi eſt-il certain que le célébre Henri Morus malgré toute ſon eſtime pour la Cabbale, n'étoit pas d'accord avec Knorr ſur un grand nombre d'articles. * Buddei, *Introductio ad Hiſt. Philoſ. Hebr.* Krauſii *Nova Literar. Lipſ. anni* 1718. *Dict. de Bâle.*

KNOT (Edouard) né dans le Northumberland en Angleterre, ſe fit Jéſuite à l'âge de 26 ans, l'an 1606, étant déja Prêtre. Il enſeigna longtems à Rome dans le Collége des Anglois. Enſuite il fut envoyé en Angleterre en qualité de Provincial. Il y ſoutint le parti des Réguliers contre Nicolas Smith, Evêque de Chalcédoine, Vicaire Apoſtolique en Angleterre, & compoſa en Latin un livre ſous le nom de Nicolas Smith, intitulé *Modeſtes & courtes Diſcuſſions de quelques propoſitions du Docteur Kelliſon.* Ce livre fut imprimé à Anvers en 1631. Il fut cenſuré avec celui de ſon confrére Jean Floid, par l'Archevêque de Paris, par la Faculté de Théologie de Paris, & par l'aſſemblée du Clergé de France. Knot a outre cela compoſé quelques Ouvrages de Controverſe. Il mourut à Londres le 14 janvier 1656. * Sotwel, *Biblioth. Scriptor. Soc. Jeſu.* Du Pin, *Hiſtoire Univerſelle du XVII ſiécle.* Bayle, *Dict. Crit.*

KNOTTESFORD. *Voyez* KNUTSFORD.

* KNOWLES ou KNOLLES (Robert) naquit dans le Comté de Cheſter. Il étoit de baſſe extraction, mais d'un eſprit fort relevé. Il s'avança tellement dans le chemin de la Fortune que ſous Edouard III, il fut Général des troupes de ce Prince en France. Son nom ſeul étoit formidable aux François, & il ſe rendit maître de pluſieurs de leurs places. Il appaiſa avec autant de prudence que de valeur les troubles de Guienne, mais il ſe ſignala ſur tout, en ſoumettant le fameux Wat-Tyler qui étoit à la tête des Rebelles. Quoique d'une naiſſance médiocre, il s'étoit élevé par ſon mérite, aux plus hauts emplois, & il avoit aquis une réputation qui égaloit celle des plus illuſtres Guerriers. Au commencement du régne d'Edouard, il étoit Grand Sénéchal de Guienne; mais enſuite, étant las d'une vie trop agitée, il s'étoit retiré ſur ſes Terres dans la Province de Kent. Ce fut là qu'il termina ſes jours, après y avoir aquis une gloire encore plus ſolide par pluſieurs actes de piété, de charité, & de munificence dont quelques uns ſubſiſtent encore aujourd'hui. Il mourut l'an 1407, âgé de 90 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome.* 3. *l.* 10. *&* 11, qui met la mort de Knolles en l'an 1406.

KNOX (Jean) *Voyez* CNOX.

* KNUFFER (Nicolas) de Leipſic, donna dès ſa plus tendre enfance des marques de l'inclination qu'il avoit pour la Peinture. Son pére s'en appercevant le mit ſous la conduite d'Emanuel Nyſen où il demeura deux ans, mais il en ſortit au bout de ce tems-là, parce que ſon Maître ſe ſervoit de lui comme d'un Laquais. Il ſe retira à Magdebourg où il gagnoit ſa vie à faire des pinceaux, mais comme il avoit de la peine à ſubſiſter de ce travail, il ſe mit au ſervice d'un Barbouilleur, qu'il quita dans la ſuite pour venir à Utrecht, où il eut le bonheur de rencontrer le célébre Abraham Bloemaart, qui par compaſſion le retira chez lui, & qui en peu de tems le pouſſa ſi loin, qu'il le mit en état de peindre de ſon chef. Il s'aquit dans la Peinture une ſi belle & ſi vaſte connoiſſance que le Roi de Danemark lui fit faire trois tableaux pour répréſenter trois batailles, où ſes Ancêtres avoient remporté la victoire. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 2. *p.* 21 *& ſuiv.*

KNUZEN (Matthias) étoit né à Oldensworth, dans le Duché de Sleeswik. Après avoir fait ſes études à Konigsberg en Pruſſe, il s'aviſa de courir le monde, & de s'ériger en nouvel Apôtre de l'Athéïſme. En 1674, il répandit en divers endroits d'Allemagne, & ſur tout à Iéne en Saxe, & à Altdorff, une lettre Latine, & deux Dialogues Allemands, qui contenoient les principes d'une nouvelle Secte qu'il vouloit établir, ſous le nom de la Secte des *Conſcientieux*, c'eſt à dire, de gens qui ne feroient profeſſion de ſuivre en toutes choſes que les loix de la conſcience & de la raiſon. Cependant il nioit l'exiſtence de Dieu, l'immortalité de l'ame, & par conſéquent l'autorité de l'Ecriture-Sainte; comme ſi ces véritez étant ôtées, il pouvoit reſter dans l'homme quelque conſcience & quelque principe de vertu. Cet Athée ſe vantoit d'avoir fait un grand nombre de Diſciples. Sur tout il diſoit qu'il en avoit ſept cens, tant Bourgeois qu'Etudians dans la ville de Iéne. Jean Muſæus, ſavant Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de cette ville; refuta cette calomnie dans un livre Allemand imprimé en 1675, contre cet Athée & contre ſa prétendue Secte, qui ne ſubſiſtoit que dans ſon imagination. Les Dialogues imprimez en Allemand ſont pleins de blaſphémes & d'impertinences. On peut voir ſa lettre toute entiére en Latin & en François dans le livre qui eſt cité à la fin de cet article. Il la data de Rome, quoiqu'il ſoit ſûr qu'il ne ſortit jamais d'Allemagne. On ne nous apprend pas quelle fut ſa fin. * La Croze, *Entretiens ſur divers ſujets d'Hiſtoire*, *de Littérature*, *de Religion & de Critique*, *p.* 400.

* KNUTSFORD ou KNOTTESFORD, ville d'Angleterre dans la Province de Cheſter, eſt à l'eſt-nord-eſt de la ville de Cheſter, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

KNYGTON (Henri) Chanoine Régulier de Leiceſter, a compoſé une Chronique exacte de l'Hiſtoire d'Angleterre, diviſée en cinq livres, depuis l'an 950, juſqu'à l'an 1395, & l'Hiſtoire de la dépoſition de Richard II, Roi d'Angleterre, arrivée l'an 1399. Ces deux Ouvrages ſont dans le Recueil des Hiſtoriens d'Angleterre, imprimé à Londres l'an 1652. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XIV ſiécle.* Bayle, *Dict. Crit.*

KNYSSIN, petite ville de Pologne dans la Polaquie en Mazovie, entre la ville de Bielko & celle d'Auguſtow, à quin-

ze lieues de la premiére & à dix de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

KOB. KOC. KOD. KOE. KOG. KOK. KOM.

KOBA, bonne & grande ville de l'Usbek, dans la grande Tartarie. Elle doit être dans la province de Fargana. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KOBERSCHANS, fortereſſe de la Livonie dans la Lettonie, ſur un bras de la Dune, vis à vis de Riga. Elle a cinq baſtions, & fut priſe en 1700 par les Saxons & les Polonois qui l'abandonnérent l'année ſuivante. En 1710, les Moſcovites s'en emparérent, * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOBILAK, petite ville de Pologne dans la Baſſe Volhynie ou dans le Palatinat de Kiow.

KOBLUS (Jean) d'Hilperhauſen en Franconie, Luthérien, mourut en 1661, âgé de 71 ans. Il profeſſa la Philoſophie, puis la Théologie à Altdorf. Il compoſa diverſes Diſputes en Philoſophie, qui ont été imprimées ſéparément. * Konig, *Biblioth Vetus & Nova.*

* KOCH (Dieteric) Profeſſeur en Théologie & en Logique à Helmſtadt, a écrit pluſieurs Diſſertations & Brochures. Voici celles dont les ſujets ſont les plus intéreſſans, *De Eloquentia & Poëſi Moſis; de Ariſtotele in nummo aureo; de Præſtantia quadam Poëſeos Germanicæ præ Gallica & Italica; de Furto per lancem licium ve concepto; Annales Academiæ Juliæ* 1720, 1722; *Stricturæ Theologicæ in Harduini Opera ſelecta; de Re Nummaria Veteris & Novi Teſtamenti; de Nummorum Hebr. Inſcriptionibus Samaritanis; Annotationes in P. de Marca Diſſertationem de ſingulari Primatu Petri; Quod Chronologia Henſchenïana quæ eſt in Actis Sanctorum Antuerp. nihil juvet profectionem Petri Romani; de Anno natali Jeſu Chriſti per numum & fata Antipæ demonſtrato; de eodem ex annis regiminis Quintilii Vari demonſtrato.* Il eſt mort au mois d'octobre 1724, n'ayant guéres plus de 48 ans. Il avoit commencé un petit Ouvrage périodique, intitulé *Fructus Theologici.* * *Biblioth. Germanique, tome 9. p. 222, 223 & 224.*

KOCHELS ou COCHELS, village de la Baviére. Il eſt ſur le petit Lac de Kochels, à dix lieues de Munich vers le midi. Kochels eſt le lieu de la Vindélicie, appellé anciennement *Covèliæ.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* KOCHELS, petit lac de Baviére dans la partie méridionale, ſur les bords duquel ſe trouve le village de Kochels dont il eſt parlé dans l'article précédent. Il eſt formé & traverſé par la Loyſa.

* KOCHER, riviére du Cercle de Souabe en Allemagne, prend ſa ſource dans le Comté d'Oetingen, coule à peu près du ſud-eſt au nord-oueſt juſques à Ingelfing, puis de l'eſt à l'oueſt juſques à ſon emboûchure dans le Neckre un peu au deſſus de Wimpfen. Elle arroſe la ville Impériale de Hall, & Newſtadt dans le Wirtemberg.

* KOCHER, petite riviére différente de la précédente, & que l'on appelle le *Kocher noir*, prend ſa ſource près de Konigsbron dans le Wirtemberg, & à trois milles de là ſe jette dans l'autre Kocher. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOCHERSBERG, en Latin *Concordia*, fortereſſe de la Baſſe Alſace ſur les confins du Bas Palatinat. Cluvier prétend que c'eſt *Druſenheim*, & d'autres que c'eſt *Weiſſenburg.* * Baudrand.

KOCK (Matthias) *Voyez* KOECK.

KOCKEL. *Voyez* KOCHELS.

KOCKENHAUSEN. *Voyez* KOKENHAUSEN.

KOCZUBI, petite ville de la Beſſarabie, dans le païs des Tartares d'Oczacow, à deux lieues de l'emboûchure du Nieſter du côté du Nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

KODABENDEH. *Voyez* MAHOMET KODABENDEH.

KODAJUS (Al) Hiſtorien Arabe fort célébre, dont le nom tout entier eſt, *Abu Abdolla Mochammed Ebn Salama Ebn Jaafar al Kodai.* Il a écrit un *Tarich* ou Hiſtoire des Califes environ l'an de l'Hégire 437, c'eſt à dire, l'an de J. C. 1045, & mourut l'an de l'Hégire 454, qui répond à l'an de J. C. 1062. E. Pocok s'eſt ſouvent ſervi de ſon Ouvrage. * Ebn Chalecan. Jalaloddin. *Dict. Allemand de Bâle.*

KODDE (Jean, Adrien & Gilbert Vander) trois fréres de *Guillaume Coddeus*, autrefois Profeſſeur en Hébreu dans l'Univerſité de Leyde, donnérent naiſſance conjointement avec un Pêcheur, nommé *Antoine Cornelisſon*, à la Secte des Prophétes. Ceci arriva à *Warmond* proche de Leyde en 1619, lorsqu'il fut défendu aux Remontrans d'avoir des Miniſtres. Les peines auſquelles on étoit expoſé, en cas de contravention, engagérent les fréres Vander Kodde dans la penſée qu'on pouvoit bien ſe paſſer de Miniſtres. Ils commencérent à déclamer contre les Paſteurs, comme contre des gens qui vouloient parler ſeuls dans l'Egliſe, & vivre aux dépens d'autrui ſans rien faire. *Paſquier de Fyne*, Paſteur Remontrant, fit ce qu'il put pour empêcher le Schiſme entre les Remontrans eux mêmes; mais ce fut en vain. Les fréres Vander Kodde ſe ſéparérent avec leurs adhérans, & formérent des aſſemblées dans une maiſon particuliére. Ils s'aſſembloient une fois par mois, le premier dimanche après la nouvelle lune, afin que les Habitans des lieux éloignez puſſent venir ſans en être avertis. Voici la méthode qu'on obſervoit dans leurs aſſemblées. Quelcun liſoit divers chapitres du Nouveau Teſtament après quoi le Lecteur ou quelqu'autre faiſoit une priére. Enſuite on demandoit ſi quelcun avoit quelque choſe à dire pour l'édification du peuple. Alors un Prophéte ſe levoit, liſoit un texte de la Bible, ſur lequel on avoit médité auparavant, & faiſoit ſur ce texte un Diſcours, qui duroit quelquefois une heure ou plus. Aprés ce Diſcours on faiſoit la même queſtion; & une autre perſonne ſe levoit, liſoit un texte & parloit.

On faiſoit encore la même demande, & s'il y avoit un troiſiéme & même un quatriéme Prophéte qui voulût diſcourir, on les écoutoit, ou l'on dormoit. *Paſquier de Fyne* qui aſſiſta d'abord à ces aſſemblées pour tâcher de ramener ces Schiſmatiques, dit avoir vu une ſéance depuis le ſoir juſques au lever du Soleil. Les Prophétes ordinaires de ces aſſemblées, étoient les trois fréres *Vander Kodde*, *Antoine Cornelisſon*, & *Jean Batten* de Leyde. Les Prophétes étant mécontens de *Paſquier* qui leur faiſoit tête, tâchérent de l'exclurre de leurs aſſemblées. Pour cet effet ils réſolurent de s'aſſembler à *Rhynsburg*, & depuis ce tems-là ils ſe ſéparérent entiérement des Remontrans. Ils introduiſirent le Batême par immerſion; & ſoutinrent qu'aucun Chrétien ne devoit être Magiſtrat, ni faire la guerre. Ils rejettérent toutes les Confeſſions de Foi & conſervérent la doctrine des Remontrans ſur la prédeſtination. *Jean Vander Kodde* ſe vantoit d'avoir reçu la même portion du S. Eſprit que les Apôtres; & que quand il deſcendit ſur lui, la maiſon trembla. Après la mort des trois fréres Vander Kodde, les aſſemblées de Rhynsburg furent dirigées par *François Joachimſon Oudaan*, Boulanger de ce lieu-là, & gendre de Jean Vander Kodde. Telle fut l'origine de la Secte des Prophétes en Hollande. * Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réform. tome 2. p. 219. &c.*

KODDE, Archevêque de Sébaſte. *Voyez* CODDE (Pierre)

KODEN, petite ville du Duché de Lithuanie, dans la Poléſie, ſur la riviére de Bug, à cinq lieues au deſſus de Breſſici. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KOEBERGER (Wenceſlas) Peintre de l'Archiduc Albert, & Directeur des Monts-de-piété à Bruxelles. Il fut Diſciple de Martin de Vos. Après avoir été quelque tems à Rome, il alla à Naples, où il trouva un Brabançon nommé *Franco*, avec lequel il fit amitié. Il fit ſon profit de tout ce qu'il vit de beau en Italie, & retourna enſuite en Brabant. Il fit à Anvers dans l'égliſe de Notre-Dame un tableau du martyre de S. Sébaſtien, & cette piéce lui attira l'admiration de tous les Connoiſſeurs. Peu de tems après, quelcun par une extréme méchanteté ôta avec un couteau la tête de ce Saint. Koeberger fit boucher ce trou & y peignit une tête nouvelle, mais elle n'y quadroit pas ſi bien que la premiére. D'Anvers il alla à Bruxelles auprès de l'Archiduc Albert qui l'honoroit de ſon amitié, à cauſe de la connoiſſance qu'il avoit des médailles. Il entendoit auſſi fort bien l'Architecture, & c'eſt lui qui fit bâtir l'égliſe de Notre-Dame de Montaigu ſur le modéle de celle de S. Pierre de Rome, & celle des Auguſtins de Bruxelles. Il a auſſi embelli de pluſieurs fontaines & d'autres ornemens le Palais de l'Archiduc à Furnes. * Houbraken, *partie 1.*

☞ M. Jacques Campo Weyerman dans ſes *Vies des Peintres des Païs-Bas, tome 1. p. 363, & ſuiv.* différe en quelques endroits du récit que l'on vient de faire, & ajoûte quelques autres circonſtances. Il dit, non que ce fut la tête de S. Sébaſtien, mais celles de deux femmes qui étoient peintes dans le même tableau que quelque Envieux enleva avec un couteau, & il ajoûte que Koeberger en fit à la place deux autres qui égaloient les premiéres en beauté. Il dit qu'il fut non ſimple Directeur, mais Fondateur des Monts-de-piété. Il dit qu'il épouſa la fille de ſon ami *Franco* & qu'il en eut quelques fils & quelques filles. Il dit qu'il trouva le moyen de deſſécher pluſieurs marais du côté de Dunkerque, & qu'il en fit de bonnes terres, propres pour le labourage & pour la pâture. Il dit enfin qu'il mourut dans ſa 70 année, & que l'on fit à ſon honneur l'Epitaphe ſuivante.

Quæ valido unius molimine Kobergeri
Fiunt, non hominis crede, ſed eſſe Dei.
Impoſuit montem monti, ceu Pelion Oſſæ,
Atque gigantæam ſternit ad aſtra viam.
Erro: piam ſternit, valeat Titania pubes:
Quæritur hic pietas, ſed pietate Deus.
Nunc minus eſt migrare lacus, & cedere terræ:
Montes qui movit, nonne movebit aquas?

KOECK (Pierre) Peintre & Architecte, natif d'Aloſt en Flandre, dans le XVI ſiécle, alla en Turquie, d'où il apporta le ſecret des belles couleurs, pour les teintures des ſoyes & des laines. Il mourut en 1550.

KOECK ou KOCK (Matthias) d'Anvers, fameux Païſagiſte, vivoit preſque dans le même tems que cet autre dont nous venons de parler.

* KOEDYK, village de Nord-Hollande ou Weſtfriſe, au nord-nord-eſt d'Alkmar, dont il eſt éloigné d'une petite lieue.

KOEHOORN. *Voyez* COEHOORN.

KOELMAN. *Voyez* KUHLMAN.

KOEMPFER (Engelbert) naquit le 16 ſeptembre 1651, à *Lemgow*, petite ville du Cercle de Weſtphalie, appartenante aux Comtes de la Lippe. Son pére, qui étoit Paſteur du lieu, le deſtina dès l'enfance à la Médecine. Après avoir pris la teinture des Belles Lettres dans l'Ecole de Hamelen, au Duché de Brunſwick, il continua ſes études ſucceſſivement à Lunebourg, à Hambourg, & à Lubeck, faiſant par tout de grands progrès dans les Langues ſavantes, auſquelles il joignit l'Hiſtoire, la Géographie, & la Muſique. Ayant fait enſuite quelque ſéjour à *Dantzick* & à *Thorn*, il s'arrêta trois ans, dans l'Univerſité de Cracovie, où il étudia la Philoſophie & les Langues modernes. Il employa quatre ans à Konigsberg à l'étude de la Médecine & de l'Hiſtoire Naturelle, avec tant de ſuccès que dans un voyage qu'il fit en Suéde, l'Univerſité d'Upſale & la Cour de Charles XI, lui firent des propoſitions avantageuſes pour le retenir. Il préféra à toutes ces offres la place de Sécretaire dans l'Ambaſſade que le Roi de Suéde envoyoit en Perſe. *Louis Fabrice* étoit l'Ambaſſadeur. Le but principal de cette députation étoit d'établir

blir un commerce entre les deux Royaumes; mais comme cet établiſſement ne pouvoit réüſſir, à moins que les Czars Jean & Pierre qui gouvernoient enſemble la Ruſſie, ne conſentiſſent à laiſſer paſſer dans leurs Etats à des conditions raiſonnables, les marchandiſes d'Europe & de Perſe, l'Ambaſſadeur avoit été chargé de paſſer d'abord à la Cour de Moſcou, & d'y conclurre un traité ſur cette matiére. On partit de Stockholm le 20 mars 1683. La longueur du voyage & près de deux ans de ſéjour en Perſe donnérent occaſion à M. Kœmpfer, de faire un grand nombre d'Obſervations. Il en compoſa le recueil, qu'il publia enſuite en 1712, ſous le tître *d'Amœnitates exoticæ*. M. *Fabricius* s'en retournant ſur la fin de l'année 1685, M. Kœmpfer ſe mit au ſervice de la Compagnie Hollandoiſe en Orient, en qualité de Chirurgien. La flotte touchant dans tous les ports où les Hollandois ont des Comptoirs, dans *l'Arabie Heureuſe*, ſur les côtes du *Malabar*, dans l'Iſle de *Ceylan*, dans le Golfe de *Bengale*, & dans l'Iſle de *Sumatra*, il eut lieu de faire, dans tous ces endroits, de ſavantes Obſervations, & arriva enfin en ſeptembre 1689 à *Batavia*, où il ne demeura que juſqu'au mois de mai ſuivant, qu'il en partit en qualité de Médecin de l'Ambaſſade, que la Compagnie envoye tous les ans au Japon. Son vaiſſeau alla à Siam. M. Kœmpfer enrichi d'un grand nombre d'obſervations, quitta le Japon en novembre 1692, pour retourner à Batavia, d'où il partit pour la Hollande. Il arriva à Amſterdam au mois d'octobre 1694. De là il alla à Leyde, où il prit le bonnet de Docteur en Médecine au mois d'avril 1694. S'étant retiré dans ſa patrie, le Comte de la Lippe en fit ſon Médecin. Ses occupations ne lui permirent pas de mettre tous ſes recueils en état de paroître. Il ſe maria en 1700 avec *Marie-Sophie* Willtach, fille unique d'un riche Marchand de Stolzenaw, & il en eut un fils & deux filles qui moururent tous dans leur enfance. Il mourut le cinquiéme novembre 1716, âgé de 65 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Nicolas à Lemgow. Le Chevalier *Sloane* aquit, à grands frais, des héritiers de M. Kœmpfer, les Manuſcrits & les Deſſeins de ce ſavant & curieux Voyageur. *M. Scheuchzer* les a eus de la main de l'illuſtre Chevalier Anglois, & les a traduits en Anglois, ſous le tître *d'Hiſtoire du Japon*, &c. à Londres, 1727, deux volumes, *in folio*. L'excellence & les curieuſes recherches de cet Ouvrage, ont engagé M. Des-Maizeaux à le traduire en François: ce qu'il a fait avec cette exactitude qui accompagne tout ce qui ſort de ſa plume. * *Bibliothéque Angloiſe*, *tome* 15, *premiére partie*, *p.* 1. *&c.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 19. *p.* 237 *& ſuiv.*

KOENIG. *Voyez* KONIG.

KOENIGSBERG. *Voyez* KONIGSBERG.

KOENIGS-ECK. *Voyez* KONIGS-ECK.

KOENIGSFELDEN. *Voyez* KONIGSFELDEN.

KOENIGSTEIN. *Voyez* KONIGSTEIN.

KOERLAND. *Voyez* COURLANDE.

* KOERTEN (Jeanne) femme de M. Adrien Blok d'Amſterdam a été une merveille de ſon tems. Elle naquit en 1650, & donna dès ſes plus tendres années des preuves de ſon inclination pour tous les beaux Arts. Elle excelloit à broder, à faire du point & de la dentelle, à jetter en cire des ſtatues & des fruits, à écrire, à chanter, à graver ſur le verre, à peindre en détrempe, &c. Mais ce qui lui aquit le plus de réputation, fut ſon incomparable adreſſe à couper du papier blanc avec des ciſeaux par le moyen deſquels elle exécutoit à charmer, tout ce que les plus habiles Peintres pouvoient produire avec le pinceau. Cela la fit connoître par toute l'Europe, & lui attira les viſites des plus illuſtres perſonnes. Pierre le Grand, Empereur de Moſcovie, ſe fit un plaiſir de l'aller voir. Jean Guillaume Electeur Palatin lui offrit mille francs de trois piéces, mais elle ne voulut pas s'en défaire. Elle fit pour l'Impératrice Anne-Marie-Joſéphe de Neubourg une piéce compoſée de fleurs, d'aigles, d'armoiries, de couronnes & d'autres ornemens. Cette Princeſſe lui en témoigna ſa reconnoiſſance par un préſent de quatre mille francs. Elle fit auſſi de la même maniére le portrait de l'Empereur, qui fut trouvé ſi beau qu'on le mit dans la chambre des raretez où on le conſerve. M. Francius accompagna ce portrait des vers ſuivans,

Cæſaris hæc facies Leopoldi: dextera ferrum,
Læva globum terræ, quam regit, orbis habet.
Marmora Lyſippi cedant & Mentoris æra:
Cedat Apelleus, Parrhaſiuſque labor.
Majus opus tenui in charta (mirabile viſu)
Exhibet artifici forfice docta manus.

Elle mourut le 28 décembre 1715. On peut voir chez M. Adrien Blok ſon mari, des preuves de l'habileté de cette merveille de notre ſiécle. * Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *troiſiéme partie*, *depuis la page* 293. *juſques à la* 308. M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintresdes Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 142--153.

KOEVORDEN, KOEVERDEN, KOEVOORDEN. *Voyez* COEVORDEN.

* KOGE, ville de Danemark ſur la côte orientale de l'iſle de Zélande au ſud-ſud-oueſt de Coppenhague, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. La mer fait là un petit golfe, appellé *le Kogerbocht*, où en 1677 la flotte Suédoiſe fut battue par les Danois.

KOGERBOCHT. *Voyez* l'article précédent.

KOKENHAUSEN, ville de Suéde dans la Livonie, ſur la Dzwine, à dix-neuf lieues au deſſus de Riga. C'eſt une place forte, plutôt par ſa ſituation ſur une hauteur que par ſes travaux. Elle eſt défendue par une bonne citadelle. Les Moſcovites la prirent l'an 1654, mais ils la rendirent aux Suédois par la paix ſuivante. * Maty, *Dict. Géogr.* Préſentement toute la Livonie & par conſéquent cette place, eſt entre les mains des Moſcovites.

* KOKKENGEN, beau village de la Province d'Utrecht, a ſix hameaux dans ſa dépendance. Il eſt à près de trois lieues d'Utrecht au ſud-ſud-oueſt de cette ville.

KOKUTAN, ville du Monga, dans la grande Tartarie. Elle eſt, ſelon le Pére Avril, ſur la route que l'on tient pour aller de Tobolk à Peking. M. Witſen la place au couchant de la Chine, environ à trente lieues de la riviére de Hoamk, entre les villes que les Chinois poſſédent en Tartarie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KOLA, petite ville de la Laponie Moſcovite. Elle eſt dans le Moura-Manskoy-Lépori, à l'emboûchure de la riviére de Kola, dans l'Océan ſeptentrional. Les Anglois & les Hollandois ſont quelque commerce à Kola, d'où ils tirent des pelleteries. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KOLA, riviére de la Laponie Moſcovite, ſort du Lac de Kola, coule du ſud-oueſt au nord-eſt, arroſe la ville de Kola, & ſe décharge dans l'océan ſeptentrional.

KOLB (François) né à Rœtelen dans le Marquiſat de Baden, aux environs de Bâle, y étudia avec Zwingle ſous Félix Wyſſenbourg, qui déja, dans le commencement du XVI ſiécle, avoit de grandes lumiéres ſur pluſieurs articles, que les Réformateurs pouſſérent plus loin dans la ſuite. Dans ce tems-là, Kolb étoit Maître d'Ecole de St. Martin à Bâle, mais en 1512, il paſſa à Berne où il obtint un Canonicat & une charge de Prédicateur. Du tems de la guerre de Milan il prêcha contre la coutume de ſervir pour de l'argent les Puiſſances étrangéres dans leurs guerres, & d'en recevoir des penſions. *Autrefois*, diſoit-il un jour dans un de ſes Sermons, *les Suiſſes étoient ſi fort eſtimez, que lorsque l'on croyoit avoir eſſuyé quelque dommage, on prioit les Cantons Suiſſes de ſoutenir la bonne cauſe, & de venir à ſon ſecours; mais aujourd'hui*, ajouta-t'il, *l'amour de la juſtice s'éteint entiérement chez ces coureurs & ces ames mercénaires, qui font la guerre pour le Prince qui leur fait une penſion. C'eſt pourquoi je ne veux plus reſter parmi vous, & prie le Seigneur, qu'il vous accorde la grace de vous corriger.* Il quitta effectivement ſon poſte d'abord après, & ſe retira dans la Chartreuſe à Nuremberg, d'où on le rappella en 1527, pour être Collégue de *Bertbold Haller* à Berne. Il accepta d'autant plus volontiers cette vocation que la doctrine des Réformez, au ſujet de la ſainte Céne, à laquelle il étoit attaché, n'étoit pas fort goûtée à Nuremberg & que *Bilibalde Pirckheimer* la combattoit avec chaleur. Lorsqu'il prêchoit encore dans la Chartreuſe de Nuremberg, les Catholiques excitérent le peuple contre lui; & en 1522, pendant qu'on y tenoit la Diéte de l'Empire, il ſe vit obligé pour la même raiſon, de ſe ſauver dans le Couvent des Auguſtins, que ſes adverſaires menacérent de vouloir brûler, ſi on ne leur remettoit Kolb; mais on empêcha l'un & l'autre. Arrivé à Berne, il déclara dans ſon premier Sermon, que puisqu'ils recherchoient eux mêmes qu'il leur prêchât la vérité, il reſteroit parmi eux. Il eut enſuite bonne part à la diſpute tenue à Berne en 1528, & s'aquitta depuis de ſa charge avec beaucoup de zéle. En 1531, il fut à la guerre de Cappel, & mourut en 1535, âgé de 70 ans. Il eut pour ſucceſſeur *Pierre Kontzen*, qui lui avoit ſervi de Vicaire pendant ſix mois à cauſe de ſes infirmitez. * Bullinger, *Hiſt. Réform. Helv. Manuſcr.* Melchior Adam, *Vitæ Theol. Germ.* Stettler, *Chron. Bern. partie* 1. *l.* 12. *p.* 666. *& partie* 2. *l.* 3. *p.* 78. J. H. Hottinger, *Hiſt. Eccleſ.* J. J. Hottinger, *Schweitz. Kirch. Hiſt. Dictionnaire Allem. de Bâle.* M. Ruchat, *Hiſt. de la Réform. &c. tome* 1. *p.* 403. *&c.*

* KOLBE (Jean Caſimir) Comte de Wartemberg, Grand Chambellan du Roi de Pruſſe, premier Miniſtre d'Etat, Grand Maître d'Hôtel, Général Maître des Poſtes héréditaire, Stadholder héréditaire de toutes les Principautez, Comtez & Seigneuries qui proviennent de la ſucceſſion des Princes d'Orange, Grand Ecuyer, Maréchal de Pruſſe, Chancelier, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle noire, &c. naquit le ſixiéme février 1643, à Metz, où ſes parens s'étoient réfugiez pendant la guerre. Sa haute capacité dont il n'étoit redevable qu'à lui même, ſans que l'étude y ait contribué, lui aquit l'amitié & l'eſtime de tous ceux qui le connoiſſoient. Il fut de bonne heure employé en ambaſſades. Pendant la vie de *Louïs-Henri-Maurice*, Comte Palatin de Simmeren, & de ſa Veuve, il demeura attaché à leur ſervice, en qualité de Conſeiller Privé & de Grand Ecuyer; mais auſſi-tôt après la mort de cette Princeſſe, arrivée en 1688, il entra dans celui de Frédéric III, Electeur de Brandebourg, & depuis Roi de Pruſſe. Ce Prince le fit ſon premier Chambellan, mais dans la ſuite il l'éleva aux plus hauts emplois. Il s'en aquitta toujours avec honneur, tant que ſon âge le lui permit; mais dans ſa vieilleſſe il trouva le fardeau trop peſant, & cherchant à goûter du repos, il ſe retira à Francfort ſur le Mein, où il mourut le quatriéme juillet 1712. Son corps fut tranſporté à Berlin, comme il l'avoit ſouhaitté, & on l'enterra dans l'égliſe Réformée. En 1695, il avoit épouſé la Veuve d'un nommé *Widekam*, née *Ricker*, fille d'un gros Marchand d'Emmerik, de laquelle il eut, 1. *Frédéric*, né en 1697 au mois de janvier; 2. *Caſimir*, né en 1699 au mois de mai; 3. *Frédéric-Charles*, né en 1704, au mois de juillet; & 4. *Antoine-Guillaume*, né en 1707 au mois de ſeptembre.

* KOLDERVEEN, village d'Overiſſel au nord-oueſt de Meppel dont il n'eſt éloigné que de trois quarts de lieue.

KOLDING ou KOLDINGUE, ville de Danemarck, dans la Nort-Jutlande. *Voyez* KOLDINGUE.

KOLDUM. *Voyez* KOUDUM.

* KOLIN ou COLIN, petite ville du Royaume de Bohéme dans le Cercle de Caurzim, au nord-eſt de Caurzim dont elle eſt éloignée de trois bonnes lieues.

KO-

KOLINS-PLATE. *Voyez* KOLYNS-PLATE.

KOLLINUS. *Voyez* COLLIN.

* KOLLONITSCH, famille de Comtes en Autriche & dans la Carinthie, qui dès le XVI siécle a possédé la charge de Grand Véneur héréditaire. Elle est originaire de Croatie, où elle est encore avec lustre aussi bien qu'en Hongrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOLLONITSCH (Léopold, Comte de) Cardinal Protecteur d'Allemagne, Archevêque de Gran ou Strigonie, né Légat du saint Siége, Primat du Royaume de Hongrie, Grand Chancelier, Prince de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, Commandeur de Michalup & de Mailberg, Membre du Conseil Privé de l'Empereur, naquit le 24 octobre 1631. Il quitta dans sa jeunesse la Religion Luthérienne pour embrasser la Romaine, & fit ses études chez les Jésuites. En 1650, le lundi de Pâques, il fut fait Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem. Il eut part à la défense de Candie, & se trouva au combat naval des Dardanelles, où il gagna un drapeau sur les Infidéles. En 1659, à son retour, il fut fait Chambellan de l'Empereur; mais il embrassa dans la suite l'état ecclésiastique. En 1667, il devint Evêque de Neytrach, en 1685 de Neustadt, en 1690 de Jawer, en 1691 de Colocza, & en 1695 Archevêque de Gran. En 1686, il fut fait Cardinal par le Pape Innocent XI, à la recommandation de l'Empereur, mais il ne reçut le chapeau que d'Alexandre VIII son successeur. Après une longue maladie, il mourut à Vienne le 20 janvier 1707, âgé de 76 ans, & fut enterré dans l'église des Jésuites. En 1681, il écrivit sous un nom supposé un Traitté Allemand, intitulé *Augustana & Anti-Augustana Confessio*, où il accuse les Protestans de s'être éloignez en plusieurs choses, de la Confession d'Ausbourg. Cet Ecrit a été refuté à Leipsic, par D. Valentin Alberti. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Nova Literaria Hamburgi, mens. octob.* 1707.

* KOLLUM, beau village de Frise dans le Quartier d'Oostergoo, donne le nom à toute une contrée. Il est à l'est-nord-est de Leuwarde, dont il est éloigné de quatre à cinq lieues.

* KOLLUMERLANDT, contrée de la Frise dans le Quartier d'Oostergoo, tire son nom du village de Kollum, dont il est parlé dans l'article précédent.

KOLO: c'est un champ à un quart de lieue de Varsovie, sur le grand chemin de Dantzick, proche de la Vistule. Il est relevé de tous côtez, ayant au milieu une espéce de toit, comme celui d'une halle de village. Le lieu est un quarré long, partagé en deux, avec deux ouvertures à la levée qui l'enferme pour communiquer de l'un à l'autre. C'est là où s'assemble la fameuse Diéte pour l'élection des Rois de Pologne. Il s'appelle *Kolo*, qui veut dire en Polonois tout ce qui a figure ronde, les roues d'un carosse, l'enceinte d'une ville, & autres choses; parce que la Noblesse est autour disposée en rond, faisant un cercle, dans lequel est renfermé le lieu destiné pour les Sénateurs, qui est celui que je viens de dire avoir un toit, comme le couvert d'une halle. Cette grande action se passe ainsi en rase campagne. On l'appelle *la Diéte de l'Election*, à laquelle assistent non seulement le Sénat & la Chambre ordinaire des Nonces, mais encore toute la Noblesse du Royaume sans restriction, qui y a voix délibérative, au lieu que dans les autres Diétes il n'y a que les Députez ordinaires des Palatinats avec le Sénat. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

KOLOM ou KOLOMEY. *Voyez* COLOMEY.

KOLOMENSKOE, ville de Moscovie, à l'est-sud-est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. * M. Delisle, *Carte de Moscovie*, où cette ville est appellée *Colomenskoe*.

KOLOMKILLE. *Voyez* IKOLOMKILL.

* KOLOMNA, ville de Moscovie, dans le Duché de Moscou, vers les confins du Duché de Rézan, sur la rive gauche de l'Occa, est au sud-est de la ville de Moscou, dont elle est éloignée d'environ dix-huit lieues. * M. Delisle, *Carte de Moscovie*, où cette ville est appellée *Colomna*.

KOLOSWAR. *Voyez* CLAUSEMBOURG.

* KOLOWRATH, famille de Comtes en Bohéme, tire son origine d'un Domestique d'un certain Roi d'Esclavonie ou Duc de Croatie. Les chevaux du chariot où étoit son maître, ayant pris le mors aux dents, il eut le courage de s'attacher à une roue, & la force d'arrêter le chariot. Le Prince pour le récompenser l'annoblit, & lui donna une roue dans ses armes avec le nom de Kolowrath, qui veut dire en langage du païs *celui qui arrête une roue*.

KOLUMKILL, isle. *Voyez* IKOLUMKILL.

KOLUP. *Voyez* TILON COLUP.

* KOLYNS-PLATE, village de Zélande dans l'isle de Nordbévelandt. Il y a quantité de belles maisons, & il a un bon port pour le commerce.

KOM ou COM, ville de Perse, en la province d'Yérak, dans une plaine, entre Ispahan & Casbin, renferme, à ce qu'on dit, quinze mille maisons ou environ. On y voit le superbe Mausolée de Rustan-Can, Prince de la race des derniers Rois de Géorgie, qui embrassa la Religion Mahométane, pour obtenir le gouvernement de ce Royaume, que le Roi de Perse avoit conquis. Il ne se fait point en toute la Perse de meilleur savon, ni de plus excellentes lames d'épées qu'en cette ville. Son terroir produit aussi quantité de grenades. Entre les mosquées, qui sont en grand nombre, la plus magnifique est celle où sont enterrez Cha-Séphi, & Cha-Abas II, Rois de Perse. La structure de cet édifice est admirable, superbe, & l'on y voit des richesses immenses. Au fond d'une quatriéme Cour, en face, sont bâties trois superbes chapelles de marbre transparent. Au dessus du dôme de la chapelle du milieu, s'éléve une aiguille de la hauteur de vint piez, composée de boules d'or, posée l'une sur l'autre, & surmontée d'un croissant de même métal. Dans cette chapelle est le tombeau de Fathmé, fille du Calife Mouza-Cazem, laquelle est en grande vénération parmi les Perses. Dans celles des deux côtez, sont les sépulchres de Séphi & d'Abas II. Tout y est magnifique; le pavé est de grandes tables de porphyre; les voûtes sont d'une architecture ingénieuse & délicate; & tout le dedans est enrichi de belles moresques, dont l'or & l'azur éblouïssent les yeux; les vitres sont de glaces de crystal, peintes d'or & d'azur, & enchassées en or massif. Tous les ornemens de ces chapelles sont d'or & d'argent. Huit Mollas sont gagez pour lire tour à tour l'Alcoran jour & nuit devant le tombeau de Fathmé. Douze autres font la même fonction au tombeau de Séphi, & vint-cinq au sépulchre d'Abas. Cette mosquée à trois mille deux cens tomans de revenu, qui sont cent quarante-quatre mille livres. Ce revenu s'employe à l'entretien de l'édifice, des Mollas, ou des Prêtres Mahométans, des Docteurs, & des Etudians qui y sont logez dans un grand appartement. Trois grands Seigneurs de Perse en sont les administrateurs. Une des cours de cette mosquée sert d'azile à ceux qui ne peuvent payer leurs dettes, comme à la mosquée d'Ardevil; & il y a des appartemens où ils sont logez & nourris des revenus de la mosquée, pendant que leurs amis accommodent leurs affaires avec les parties. La ville de Kom est à 35 degrez, 35 minutes de latitude. * Tavernier, & le Chevalier Chardin, *Voyage de Perse l'an* 1673.

KOMARE. *Voyez* KOMORE.

KOMORE ou KOMARE, ville forte & défendue par une bonne citadelle. Elle est dans la Basse Hongrie, sur la pointe orientale de la grande Isle de Schut, à l'endroit où se rejoignent les deux branches du Danube. Quelques Géographes prennent Komore pour l'ancienne *Brigæcium*, d'autres pour l'ancienne *Crumerum*, petites villes de la Haute Pannonie. Elle est capitale du Comté de Komore, qui renferme les isles de Schut, & s'étend même quelque peu au delà du Danube dans la Haute Hongrie. En 1474, Matthias Corvin, Roi de Hongrie, fit réparer un vieux château, qui étoit en cet endroit, & Soliman Empereur des Turcs s'en empara en 1529, en allant faire le siége de Vienne avec une armée de deux cens mille hommes; & comme cette place n'étoit pas en état de défense, il y fit mettre le feu & l'abandonna. Charles-*Quint*, & Ferdinand d'Autriche Roi de Hongrie, commencérent, en 1550, à la mettre en l'état où elle est à présent. Sinan Bacha l'assiégea en octobre 1594, & fut obligé d'abandonner honteusement cette entreprise. Depuis ce tems-là les Turcs ont toujours respecté cette forteresse. On n'y voit, outre Komore, rien de considérable que Sumerein. * Maty, *Dict. Géogr.*

KOMROM. *Voyez* BANDER-ABASSI.

KONDEMIR. *Voyez* CONDEMIR.

KON. KOO. KOP.

KONGAL ou KONGEL, petite ville du gouvernement de Bahus en Norvége. Elle est à l'embouchure septentrionale de la riviére de Trolhette, entre la ville de Bahus & celle de Maelstrand, à deux lieues de la premiére & à une de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

KONICE'POLE ou KONIECPOLE, ville du Royaume de Pologne. Elle est dans la Basse Podolie, au confluent d'une petite riviére avec le Bog, & à 24 lieues au dessus de la ville de Braclaw. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KONIECPOLE de KONIECPOLSKI, famille noble de Pologne, tire son origine de la Maison de *Pobog* qui florissoit déja en 1038.

* KONIECPOLSKI (Stanislas) Châtelain de Cracovie, Membre du grand Conseil, Général de la Couronne, &c. se signala à la guerre. En 1629, il fut dangereusement blessé à la bataille de Valachie, & fait prisonnier par les Turcs: mais il fut bientôt relâché en leur payant sa rançon. Dans la suite il aquit beaucoup de gloire en combattant en Prusse contre les Suédois, & en soumettant les Cozaques rebelles. Les Historiens remarquent à son honneur que la fin de sa vie fut la fin du bonheur de Vladislas. Peu de tems avant sa mort il avoit résolu avec le Roi de faire la guerre à une certaine puissance, & dans cette vue le Roi avoit mis à ses propres dépens une grande armée sur pié; mais la mort de Koniecpolski l'empêcha de passer à l'exécution de son projet. Koniecpolski mourut en 1646. Il avoit eu pour femme une fille de la Maison de Lubomirski, & il en eut un fils nommé Alexandre, qui fut fait Prince de l'Empire & Grand-Enseigne du Royaume de Pologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *Polon. tome* 2. Dlugosse, *Hist. Polon. tome* 1. & 2.

KONIG, connu sous le nom de Chilianus ou de Kilianus Konig, natif de la province de Misnie, & Chancelier du Duc de Saxe, vivoit au commencement du XVI siécle l'an 1527. Il écrivit *Processus Judiciarius, &c.* * *Consultez* la Chronique de cette province de Petrus Albinus, & les Vies des Jurisconsultes Allemands, de Melchior Adam.

KONIG (Emanuel) Docteur & Professeur en Médecine, né à Bâle le premier novembre 1658, d'*Emanuel Konig*, Libraire, & d'*Anne-Catherine* Schartin. Il fut fait Maître ès Arts en 1677, & Docteur en Médecine en 1682. La même année on lui donna une place dans la Société Léopoldine des Curieux de la Nature. Après avoir voyagé en France & en Italie on lui donna en 1695, la profession en Grec dans l'Université de Bâle. Il obtint celle de Physique en 1706, & il succéda au célébre Harder en 1711, dans la Profession de la Médecine Théorétique. Il a gardé ces deux chaires jusqu'à sa mort, arrivée le 30 juillet 1731. Il a laissé plusieurs Ouvrages, *Regnum vegetabile & animale; Regnum minerale; Scholia in Observationes Chirurgicas; Augmentum Hippocratis Helvetici; Thesaurus remediorum; De triplici Regno; Observationes Miscellaneæ, Medicæ, Physicæ, Chymicæ, &c.* Il avoit une prodigieuse lec-

tu-

ture, & on l'a surnommé un autre *Avicenne*. Il se maria en 1696, avec *Ursule* Veis dont il a laissé quelques enfans, & sur tout un fils, Docteur en Médecine. * *Discours funébre.*

KONIG (George) étoit d'Amberg dans le Palatinat, où il naquit en 1590, & mourut en 1654. Il professa la Théologie à Altdorf pendant 38 ans. Il a publié *Vindiciæ Locorum S. Scripturæ*; *Casus Conscientiæ Catechetici.* Il a aussi composé plusieurs Disputes imprimées séparément. Jean Conrad Durrius fit son Oraison funébre. Il étoit pére de GEORGE-MATTHIAS Konig qui suit.

KONIG (George-Matthias) naquit à Altdorf ville de Franconie le 15 février 1616, de *George* Konig, Docteur en Théologie & Professeur dans l'Université de cette ville. Après qu'il eut fait ses études avec beaucoup de succès, & qu'il se fut suffisamment exercé dans la Théologie, dans les Belles Lettres, & dans les Langues Orientales, il fut nommé à l'âge de 31 ans, c'est à dire, en 1647, Professeur en Histoire à Altdorf: emploi auquel on joignit en 1654 celui de Professeur en Langue Gréque, & l'année suivante celui de Bibliothécaire de l'Université. Il succéda dans ce dernier à son pére, qui l'avoit rempli pendant quelques années. En 1667, il quitta la Chaire d'Histoire, qu'il céda par ordre des Curateurs de l'Université à Jean-Christophle Wagenseil, & prit à la place celle de Poësie. Il s'étoit marié le 20 novembre 1648, & avoit épousé *Anne-Marie*, fille de *Justin* Hardesianus, Conseiller de la ville de Nuremberg. Il en eut quatre enfans, qui sont tous morts avant lui, & il la perdit elle même en 1686. Une surdité qui lui survint plusieurs années avant sa mort, & qui s'augmenta considérablement avec le tems, l'obligea de s'interdire les exercices Académiques, & de se contenter d'enseigner dans sa maison. Il mourut le 29 décembre 1699, dans sa 74 année. On a de lui, *Tyrocinium Poëticum Græcum, hoc est, Libellus, in quo Epitheta, nomina, verba & adverbia Græca, secundum mensuram & ordinem alphabeticum collecta sunt ad usum Tyronum, quo facilius Poësin Græcam & acquirere & exercere possent*, Norimbergæ, 1637, *in octavo*; (Il n'étoit encore qu'Etudiant en Philosophie & en Théologie, lorsqu'il fit cet Ouvrage) *Garthii Lexicon trilingue, sive Lexicon Latino-Germanico-Græcum cum Præfatione Dilherri*, Norimbergæ, 1658, *in octavo*; *Gazophylacium Latinitatis, seu Lexicon Latino-Germanicum*, Norimbergæ, 1668, *in quarto*; *Georgii Konigii Casus Conscientiæ*, Altorfii, 1676, *in quarto*; *Bibliotheca Vetus & Nova*, Altorfii, 1678, *in quarto.* Il n'avoit fait cet Ouvrage que pour son usage particulier, & ce furent les sollicitations des Libraires qui l'engagérent de le donner au public. Il ne méritoit pas cependant de paroître, & on ne l'a recherché pendant quelque tems, que parce qu'on n'avoit rien de meilleur en ce genre. Ce qu'il dit des Auteurs est fort peu de chose; on y voit rarement des dates; encore sont-elles souvent fautives. Il se contente de marquer quelques Ouvrages sur chaque article, sans se mettre en peine de donner une liste exacte. D'ailleurs il attribue souvent à un Auteur des Ouvrages qui ne sont point de lui, & ne dit rien de ceux qui en sont incontestablement; en un mot, ce livre est rempli de fautes grossiéres & d'omissions considérables. C'est le jugement qu'en portent Morhof, Jean Mollerus, Struve & plusieurs autres, & dont il est facile de reconnoître la vérité, en le parcourant même legérement. Jean Fabricius a donné dans le troisiéme volume de l'Histoire de sa Bibliothéque, *p.* 110, une liste fort longue, des fautes qu'il a remarquées dans la Bibliothéque de Konig; mais il lui auroit été fort facile d'en relever un bien plus grand nombre. Les autres Ouvrages de Konig, sont, *Amaltheum Poëticum, sive brevis & accurata vocum fere omnium Prosodia*, Norimbergæ, 1671, *in douze*; *Indiculus Pomey universalis quadrilinguis*, Norimbergæ, 1698, *in douze*; Notes sur Juvencus, qui ont été insérées dans l'édition qu'Erard Reuschius a donnée sous ce titre; *Caii Vettii Aquilini Juvenci Historiæ Evangelicæ libri quatuor cum Notis integris Georgii Matthiæ Konigii; Magni Omeisii, & Christiani Schœtgenii, item Jodoci Badii, Ascensii, Georgii Fabricii, aliorumque selectioribus*, Lipsiæ, 1710, *in octavo.* On peut voir son Eloge inséré parmi ceux des Professeurs en Philosophie de l'Univérsité d'Altorf par Sigismond-Jaques Apinus. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, &c. tome* 12. *p.* 84 *& suiv.*

KONIGINGRETZ. *Voyez* KONINGRETZ.

KONIGSBERG, KONIGSBERGEN & KONINGSBERGEN, appellée autrement *Royalmont*, ville capitale de la Prusse Ducale, est une des plus grandes, des plus riches & des plus belles de toute l'Allemagne. Elle est sur le Prégel dans un territoire fort fertile. Cette riviére est si profonde à Konigsberg que de grands vaisseaux peuvent venir jusques au pont de la ville. On prétend qu'elle a été bâtie vers l'an 1254, dans le tems que Prémislaüs Ottocare, Roi de Bohéme, aidoit à faire la conquête de la Samlande, pour les Chevaliers de l'Ordre Teutonique. Les Grands-Maîtres de l'Ordre, après avoir perdu Marienburg, lieu ordinaire de leur résidence, l'établirent dans la ville de Konigsberg. Le Markgrave *George-Frédéric*, l'a beaucoup embellie depuis l'an 1584, jusques à l'an 1594, & le Roi Frédéric y a fait encore des changemens fort avantageux. Konigsberg est proprement composée de trois villes, de l'ancienne ville que l'on appelle *Altstadt*, de *Lobenicht* & de *Kneiphof*. La derniére qui est la plus nouvelle, forme une espéce d'isle que l'on appelle aussi *Pregelmunde* & renferme quantité de beaux bâtimens. C'est là que se trouve l'Eglise Cathédrale & l'Université qui fut fondée en 1544, par Albert premier Duc de Prusse. Le Roi Frédéric a ajoûté une quatriéme ville à laquelle il donna le nom de Frédériksstadt. Il y a dans Konigsberg & dans ses fauxbourgs seize églises, & sept ponts sur le Prégel. On y trouve un grand hopital, un Couvent pour des filles nobles, fondé par le Duc Albert, & une Maison d'Orphelins établie par le Roi Frédéric. Devant la ville, il y a une forte citadelle, appellée *Frédériksbürg*, & bâtie par Frédéric-Guillaume pour la défense du havre, à l'endroit où le Prégel tombe dans le Haf. Il a aussi fortifié la ville autant que le terrain qu'elle occupe, pouvoit le permettre. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Scriptores Prussici & Brandeburgici. Brandenburgs Staat Géographie.*

* KONIGSBERG, ville de la Haute Hongrie, à l'est de Neytra, Neytrach ou Neytracht, dont elle est éloignée d'environ six lieues, & au nord de Gran à treize lieues de distance.

* KONIGSBERG, ville du Royaume de Bohéme dans la Préfecture d'Elnbogen, au sud-sud-ouest d'Elnbogen, dont elle est éloignée de deux à trois lieues.

* KONIGSBERG, petite ville enclávée dans le Cercle de Franconie, & appartenante à la Haute Saxe, est à l'est-nord-est de Schweinfurt dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

* KONIGSBERG, petite ville de Hesse au sud-ouest de Marpurg, dont elle est éloignée d'environ quatre lieues.

KONIGSBERG ou KONINGSBERG, petite ville du Cercle d'Autriche dans la Stirie, entre Cilley & Pettaw, à six ou sept lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

KONIGSBERG ou KINSBERG, petite ville de la Nouvelle Marche de Brandebourg, sur le Rorich. Elle est vers les confins de la Moyenne Marche & de la Poméranie, entre Custrin & Gartz, à huit ou neuf lieues de l'une & de l'autre. On prétend qu'elle a été bâtie en 1255 par Prémislaüs Ottocare, & qu'elle a autrefois été la capitale du païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

KONIGSBERG ou KONIGSBRUCK, petite ville avec tître de Comté, dans la Haute Lusace, à huit lieues de Bautzen, vers le couchant, & à cinq de Dresde. * Maty, *Dict. Géogr.*

KONIGSBRUCK. *Voyez* l'article précédent.

KONIGS-ECK, petite ville de la Souabe, située entre les villes d'Uberlingue & de Buchaw, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu est chef d'un Comté qui porte son nom, & dont dépend la Seigneurie de Rotensels, qui est aux confins du Comté de Brégentz & de l'Evêché d'Ausbourg. Les Comtes de Konigs-Eck sont divisez en deux branches distinguées par les noms d'Aulendorf, & de Rotenfels. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KONIGS-ECK, famille considérable de Comtes de l'Empire en Allemagne, a séance & voix à la Diéte de l'Empire. On prétend qu'elle est issue de Cunon, l'un des Courtisans des anciens Guelphes, que près d'Altorf en Souabe il bâtit en 650 un château, auquel il donna le nom de *Cunonis-egg*, d'où est venu le mot de *Konigs-Eck*. Ce Cunon laissa trois fils; 1. 2. *Winthold* I & *Henri* qui furent tuez dans la bataille qui se donna en 715 entre Charles Martel & Rainfroy, Maire du Palais du Roi Chilpéric II; & 3. MARQUARD I, qui suit.

MARQUARD I, fils de Cunon, mourut en 720 dans le combat que Charlemagne livra aux Bavarois. Il laissa un fils nommé JEAN qui suit.

JEAN, fils de Marquard I, eut pour fils *Echard* I, qui florissoit vers l'an 801. Dans la suite la généalogie fut un peu embrouillée. Vers l'an 1170 vivoient trois fréres dont le troisiéme appellé JEAN eut trois fils, 1. *Bertholde*; 2. EVERARD qui suit; & 3. *Rodolphe*, Abbé de Kempten, vers l'an 1208.

EVERARD, fils de *Jean*, eut trois fils, 1. *Frédéric*, qui vers l'an 1229 alla en Espagne, & se mit en tel crédit auprès de Jacques, Roi d'Aragon, qu'il lui fit épouser une Princesse de Cardone; de laquelle est issu Jacques de Konigs-Eck qui a fondé la branche *de Scutellis*; 2. BERTHOLDE qui suit; & 3. *Adam* qui assista en 1235 au Carrouzel de Wirtzbourg.

BERTHOLDE, fils d'*Everard*, Seigneur de Konigs-Eck & de Frauenhoven, fut Conseiller impérial, & vivoit vers l'an 1250. Il eut six fils, 1. *Othon*; 2. *Robert*, Chevalier, dont il est fait mention en l'an 1278; 3. *Ulrich* I, mort vers l'an 1300; 4. *Bertholde*, Seigneur d'Aulendorf, qui se tint à la Cour de Savoye; 5. EVERARD II, qui suit; & 6. *Bernard*, qui se trouva en 1290 au Carrouzel de Schweinfurt.

EVERARD II, fils de *Bertholde*, fit présent de la Seigneurie de Frauendorf au Monastére de Weingarten. Il eut trois fils, 1. *Everard* III, qui vivoit en 1396; 2. *Henri*, Seigneur d'Appenweiler; & 3. ULRICH II, qui suit.

ULRICH II, fils d'*Everard* II, mourut en 1375, laissant cinq fils, 1. *Bertholde*, mort en 1370; 2. *Gauthier*, Gouverneur du Duché de Souabe; 3. *Everard* IV, qui eut quelques enfans qui moururent jeunes; 4. *Anselme*; & 5. ULRICH III, qui suit.

ULRICH III eut cinq fils, 1. *Ludolphe*, mort en 1418; 2. *Benzo*, mort en 1400; 3. *Marquard*, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, mort en 1440; 4. *Jean* IV, Conseiller de l'Empereur Sigismond; & 5. ULRICH IV, qui suit.

ULRICH IV mourut en 1444. Il eut trois fils, 1. 2. *Jean* V, & *Leutolde*, dont l'un alla s'établir en Prusse, où il fonda la famille des Barons de Konigs-Eck; & 3. ULRICH V, qui suit.

ULRICH V continua la postérité en Allemagne & eut pour fils MARQUARD III, qui suit.

MARQUARD III mourut vers l'an 1500, & laissa entre autres fils JEAN VI, qui suit.

JEAN VI eut quatre fils, 1. *Jean-Marquard*, savant homme & Président de la Chambre d'Ensisheim, mort sans héritiers en 1553; 2. *Jean-Jacques*, mort en 1567; 3. *Ulrich* VI, Chanoine d'Ausbourg & de Constance; & 4. GEORGE II, qui suit.

GEORGE II, Baron de Konigs-Eck & de Rotenfels, Seigneur d'Aulendorf & de Stauffen eut six fils, 1. *Bertholde* VI, mort sans laisser d'enfans; 2. *Marquard*, qui n'eut qu'un fils, nommé *Jean-Guillaume*, qui n'eut qu'une fille, nommée *Marie-Anne-Eufébie*, mariée à *Jean*, Comte de Montfort; 3. 4. *Jean-Jacques* & *Bertholde*, tous deux Chanoines; 5. 6. HUGUES & JEAN-GEORGE, qui firent deux différentes branches, & *qui auront chacun un article à part.*

Hugues, Comte de Konigs-Eck, Seigneur de Rotenfels, né en 1595, fut Chambellan de l'Empereur, & fonda la branche de Rotenfels. Il eut trois fils, 1. *François*; 2. *Jean-Eusebe*; & 3. Le'opold-Guillaume qui suit.

Le'opold-Guillaume a continué la postérité. Il étoit Comte de Konigs-Eck & de Rotenfels, Seigneur d'Aulendorf & de Stauffen, Membre du Conseil Privé de l'Empereur, Sous-Chancelier de l'Empire & Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or. Il fut employé en plusieurs ambassades, & en 1675 il fut honoré par l'Empereur Léopold de la dignité de Comte Palatin de la Cour. Il obtint en même tems plusieurs prérogatives pour lui & pour ses Descendans, & mourut le 25 février 1694. Il épousa 1. *Marie-Polyxéne*, fille de *Jean-Guillaume*, Seigneur de Scherffenberg, de laquelle il eut neuf enfans, & qui mourut le neuviéme septembre 1683: 2. en 1684, *Eleonore-Françoise*, fille d'*Alexis* II, Comte de S. Martin, Marquis de Parelle, & Veuve du Comte de Dessena. Les enfans du premier lit, furent, 1. *Hugues-François*, né le septiéme mai 1660, Conseiller Privé des Empereurs Léopold, Joseph & Charles VI, Evêque de Leitomerits, Plénipotentiaire de l'Empereur sur le Rhin à Cologne, & Doyen du Chapitre de cette ville; 2. *Sigismond-Guillaume*, né le 26 février 1663, Conseiller Privé de l'Empereur, Président du Conseil Aulique & Chambellan, qui en 1691 fut envoyé vers le Roi de Danemarc en qualité d'Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur, qui en revint en 1697, & qui mourut en 1700, sans laisser d'enfans de *Josephine*, fille de *Philippe-Adam*, Comte de Solms; 3. *Albert-Eusebe*, qui fut d'abord Chanoine dans les Chapitres de Cologne & de Paderborn, reçut en présent de *Charles-Ferdinand*, Comte de Manderscheit-Gérolsheim, le Comté de Rousti dans le Duché de Luxembourg, quitta ensuite l'état ecclésiastique & épousa le 31 octobre 1694, *Claire Philippine*, fille de *Silentin-Ernest*, Comte de Manderscheit-Blankenheim, de laquelle il eut a) *Charles-Ferdinand*, né le premier octobre 1696, & marié avec *Héléne-Hyacinthe* de Boischot, dont il eut *Frédéric-Auguste* en 1722, & une fille en 1724; b) *François*; c) *Josephe*; d) *Christian*; e) *Maximilien*; & f) *Eléonore*; 4. *François-Antoine*, né le 16 mai 1672, Chevalier de Malte & Capitaine des Galéres de cet Ordre; 5. *Lothaire-Joseph*, Comte de Konigs-Eck, né le 17 mai 1673, qui fut d'abord Chanoine de Saltzbourg & de Passau, quitta ensuite l'état ecclésiastique pour suivre le parti des armes, fut Chambellan, Conseiller Aulique, Lieutenant Général des troupes impériales en 1709, Gouverneur de Mantoue, & Plénipotentiaire de l'Empereur pour le traitté de la Barriére, fut en 1715 envoyé en ambassade par l'Empereur à la Cour de France, où il demeura plusieurs années, & en l'an 1716 épousa au mois de mars, la fille du Comte de la Motterie; 6. *Charles-Fidéle*, né le 22 mai 1675, Chambellan de l'Empereur, & Gouverneur de Luxembourg, qui épousa en 1706, *Marie-Maximilienne*, fille de *Christophle-Jean*, Comte d'Althan & Veuve de *Jules*, Comte de Traun & d'Abensberg, de laquelle il eut une fille, nommée *Charles-Eléonore-Françoise*; 7. 8. 9. trois filles.

Jean-George, fils de *George* II, Baron de Konigs-Eck, fonda la branche d'Aulendorf. Il eut deux fils, 1. Antoine-Euse'be, qui suit; 2. *François-Antoine*, Chanoine d'Ausbourg & de Saltzbourg.

Antoine-Euse'be, eut quatre femmes. La premiére étoit *Dorothée-Geneviéve*, fille de *Christophle-Richard*, Baron de Thaun, morte en 1668: la seconde, *Anne-Marie*, fille de *Meinard*, Princé de Hohenzolleren, morte en 1678: la troisiéme *Marie-Anne-Catherine*, Comtesse de Montfort, morte le 23 novembre 1686: la quatriéme, *Christiane-Lucie*, fille de *Christian*, Comte de Hohenlo, morte en 1688. Il mourut en 1692, ne laissant qu'un fils, savoir, François-Maximilien qui suit.

François-Maximilien, Comte de Konigs-Eck & de Rotenfels, Baron d'Aulendorf, Seigneur de Stauffen, d'Ebenweiler & de Wald, Gouverneur de Souabe, & Membre du Conseil Privé, épousa *Marie-Antonia*, fille de *Siffroy-Christophle*, Comte de Breuner, de laquelle il eut, 1. *Charles-Ferdinand*, né le septiéme mai 1695; & 2. *Jean-Ernest*, Chanoine du Chapitre de Cologne, né le 19 août 1696. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener, *Opus Heraldicum*, *l.* 2. *c.* 48. Imhof, *N. P. l.* 7. *c.* 7. *Les Souverains de l'Europe.* Lunig, *Archives de l'Empire*, en Allemand. Hubner, *Dictionnaire Généalogique*, en Allemand.

K O N I G S-E C K (Hugues, Comte de) Membre du Conseil Privé de l'Empereur, Chambellan & Conseiller Aulique, étoit fils de *George* II, & de *Cunegonde*, fille de *Jacques* Truchses de Waldbourg, & naquit en 1595. Il fit de très-bonnes études, & devint Président de la Chambre de Spire. Dans le tems que Frédéric, Electeur Palatin, devenu Roi de Bohéme, se rendit maître de cette ville, le Président qui ne vouloit pas le reconnoître pour Roi, se trouva dans une situation fort dangereuse. Mais dès que les affaires eurent changé de face, il vint à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, qui le fit Chambellan & Conseiller Aulique. Il exerça les deux mêmes charges sous l'Empereur Ferdinand III, qui l'employa en plusieurs ambassades, & sur tout dans les affaires qui regardent le Cercle de Souabe. On lui donna la commission de conduire en Pologne à Vladislas-Sigismond la Princesse Cécile-Renée, fille de l'Empereur. En 1641, il se trouva à la Diéte de Ratisbonne, & fut fait Directeur du Collége des Comtes dans le Cercle de Souabe. Il exerça cette charge pendant 24 années. Lorsque l'Empereur Léopold fut couronné en 1658, ce Prince le nomma pour recevoir en son nom l'hommage des Villes Impériales du Cercle de Souabe. Après la mort du Comte Jean-Guillaume son cousin, arrivée en 1663, il hérita d'une partie de ses biens, & vint résider à Immenstadt dans le Comté de Rotenfels, où il fit bâtir un Cloitre pour les Capucins & un hopital. Il mourut le 31 août 1666. Il épousa 1. *Marie-Renée*, fille de *Jean-George*, Prince de Hohenzolleren: 2. *Charlotte-Louïse*, fille de *Charles-Louïs*, Comte de Saltz: 3. *Anne-Amélie*, fille du Rhingrave *Jean*, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la premiére il eut, 1. *François*, Chanoine du Chapitre de Cologne; 2. *Leopold-Guillaume*, Sous-Chancelier de l'Empire: de la seconde, 3. *Jean-Eusebe*, Chanoine des Chapitres de Mayence, de Cologne, de Liége & de Strasbourg, mort en 1661; 4. *Ignace-Eusebe-François*; & 5. *Catherine-Marie*, Chanoinesse de Duren. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener. Imhof.

K O N I G S-E C K (Jean-George, Comte de) Conseiller Privé & Gouverneur du Comté de Tirol, pére du précédent. En 1622, après la mort de son pére qui avoit été assassiné, il s'appliqua à l'étude, puis voyagea, & entra ensuite au service de Charles-Ferdinand, Archiduc d'Autriche, qui lui donna la charge de Grand-Maître d'Hôtel & de Gouverneur du Cercle de Souabe. Il reçut au nom de ce Prince l'hommage des Villes Forêtiéres. Après la mort de l'Archiduc son frére qui lui succéda, il fit Konigs-Eck son premier Ministre, Président du Conseil Privé, & Grand Chambellan. Il l'employa aussi à la conclusion de son mariage avec la Princesse *Hédwige-Auguste*, fille de *Christian-Auguste*, Comte Palatin: ce qu'il fit le troisiéme juin 1665. A son retour il trouva l'Archiduc malade à l'extrémité, lequel mourut le 15 juin. L'Empereur Léopold, ayant recueilli la succession du Tirol, honora Konigs-Eck des charges de Président du Conseil Privé & de Gouverneur du Tirol, & le confirma dans son Gouvernement de Souabe. Charles II, Roi d'Espagne, le fit Chevalier de la Toison d'Or; mais il mourut en février 1666, avant que d'avoir reçu le collier de l'Ordre. Il avoit épousé *Eléonore*, fille de *Gaspard*, Comte de Hohenems, de laquelle il eut, 1. *Antoine-Eusebe*, qui lui succéda dans le Gouvernement de Souabe; 2. *François-Eusébe*, Chanoine du Chapitre de Saltzbourg; 4. *Marie-Elizabeth*, mariée à *Jean-Louïs* de Saltz; & 4. *Monique*, mariée à *Jean*, Comte de Trauchburg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Spener. Imhof.

* K O N I G S E'E, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe en Thuringe. Elle est au sud-oueſt de la ville de Iéna dont elle est éloignée de huit à neuf lieues.

K O N I G S F E L D E N, étoit autrefois une riche Abbaïe, dans l'Ergow du Canton de Berne, aux environs de la petite ville de Bruck, entre les riviéres de l'Aare & de la Reuss. La Fondatrice étoit *Elizabeth*, fille de *Meinhard* II, Comte de Tirol & veuve de l'Empereur *Albert* I. Agnès sa fille & épouse d'André III, Roi de Hongrie, aida sa mére dans cette fondation. L'occasion en fut l'assassinat d'Albert I, époux d'Elizabeth & pére d'Agnès, meurtre commis par son neveu Jean, Duc d'Autriche, à l'endroit même où elles firent bâtir le monastére. Elizabeth posa elle même la premiére pierre de ce bâtiment, & en nomma la premiére Abbesse *Hédwige*, Religieuse de Sifflingen, près d'Ulm. Elle & sa fille Agnès avoient résolu d'y finir leurs jours, mais elle mourut à Vienne en 1313, avant que d'y avoir pu aller, & trois ans après on y porta son corps, qu'on déposa dans une voute souterraine de l'Eglise, avec 17 autres corps de Princes & de Princesses. On lui érigea un magnifique monument de marbre. La Reine Agnès s'étant fait payer une grosse somme pour son douaire, se retira dans cette nouvelle Abbaïe, & y vécut pendant 48 ans, au bout desquels elle mourut, âgée de 80 ans. On lit à Konigsfelden, entre autres Inscriptions, ces vers Latins,

En Regum Regis signatum sanguine campum,
Hæc Reginarum marmora struxit amor.
Heroum saltem cineres tegit urna sepultos,
Sed titulus vivax Austria semper erit.

Ces vers montrent clairement que le sentiment de ceux-là est très-fondé, qui disent que la Reine Agnès aida l'Impératrice Elizabeth à faire bâtir cette Abbaïe. Dans la même contrée où l'Abbaïe de Konigsfelden se voit aujourd'hui, étoit autrefois la ville de Vindonisse; & en creusant les fondemens de l'Abbaïe on déterra plusieurs murs, médailles & vases antiques, & sur tout un aqueduc qu'on y voit encore. Dans le chœur de l'église on voit les portraits de Léopold, Archiduc d'Autriche, & de 27 Princes, Comtes, &c. qui furent tuez à la bataille de Sempach le neuviéme juillet 1386, & inhumez à Konigsfelden. La Doctrine de Zwingle s'étant fait jour dans cette Abbaïe par le moyen de ses livres en 1523, toutes les Religieuses demandérent qu'on leur accordât la liberté d'en sortir; & en 1524 la plupart se mariérent. On convertit ensuite le couvent en Hopital pour des personnes pauvres, âgées ou infirmes. La ville de Berne y envoye un Inspecteur qui est changé tous les six ans. * Gilles Tschudi, *Chron. Manuscr. partie* 1. *ad ann.* 1309. Stettler, *Chron. Bern. partie* 1. *p.* 37 & 625. Stumpf, *l.* 7. *c.* 15. *p.* 215. Urstisius, *Chron. Bas. l.* 3. *c.* 5. & *l.* 4. *c.* 6. Bullinger, *Chron. Manuscr. l.* 7. *c.* 9. *Dict. Allemand de Bâle.*

K O N I G S G R A T Z. *Voyez* K O N I N G R E T Z.

* K O N I G S H O F, ville avec château dans le Royaume de Bohéme & dans la Préfecture de Koningretz sur l'Elbe au nord de Koningretz dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues.

K O N I G S H O V E N, c'est à dire, *Cour Royale*, petite ville du Cercle de Franconie. Elle est dans l'Evêché de Wirtzbourg, aux confins du Comté de Henneberg, sur le Saal, à trois lieues au dessus de Neustat. C'est une place forte. Elle fut assiégée & prise par le Roi de Suéde l'an 1631. * Maty, *Dict. Géogr.*

K O N I G S H O V E N, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Archevêché de Mayence sur le Tauber, à deux lieues au dessous de Marienthal. * Maty, *Dict. Géogr.*

* K O N I G S L U T T E R, ville avec une célébre Abbaïe dans la Basse Saxe, & dans le Duché de Brunswik, est à l'est de Brunswik, dont elle est éloignée de cinq lieues. L'Abbaïe de Konigslutter, est fort ancienne, & l'on dit qu'elle a été fondée par

par Bernard, Comte de Haldenſleben. Ce fut d'abord une Abbaïe de Filles, mais le Duc Lutter, c'eſt à dire, Lothaire, qui depuis fut Empereur, en étant devenu le maître, il en chaſſa les Religieuſes à cauſe de leur vie ſcandaleuſe, & les fit tranſporter à Drubek ſur le Harts. Alors il fit rebâtir magnifiquement ce cloître que de ſon nom il nomma Konigslutter, & y mit des Réligieux de l'Ordre de S. Benoît. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeileri *Topogr. Brunſvic. p.* 131 *& ſuiv.*

KONIGSMACHEREN, en Latin *Machra Regis*, petite ville du Duché de Luxembourg. Elle eſt ſur la Moſelle, dans la Prévôté de Thionville, à une lieue au deſſous de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KONIGSMARK, ancienne famille noble d'Allemagne. Ceux qui en ſont, ont été élevez à la dignité de Comtes. Cette famille s'établit en 926 dans la ville de Brandebourg, après que les Vandales en eurent été chaſſez. En 1346, *Jean* Konigsmark mena au Prince Eric en Suéde la Princeſſe *Béatrix* ſa fiancée, de la Maiſon de Brandebourg. Il s'y maria avec une fille de la famille de Stur, & il en eut *Chriſtian* qui fut Membre du Grand Conſeil & Gouverneur de la Weſtrogothie, & qui en 1388 mourut dans une bataille avec ſon fils aîné. Le puîné continua la poſtérité dont quelques uns allérent s'établir dans la Marche de Brandebourg. *Othon* de Konigsmark fut en 1496, Evêque de Havelberg. En 1530, *Roger* de Konigsmark poſſédoit un bien noble appellé Kotzlin dans la Marche de Brandebourg. Son fils *Joachim*, Seigneur de Kotzlin, ſervit l'Empereur Rodolphe II, dans la guerre conrre les Turcs, & eut pour fils *Conrad* qui marcha ſur les traces de ſon pére. Ce dernier eut un fils nommé *Jean-Chriſtophle*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Angeli, *Mark. Chron. Deſcription de la Suéde*, en Allemand.

* KONIGSMARK (Jean-Chriſtophle) Comte de Weſterwyk, & de Stegholm, Membre du Grand Conſeil & Général des Troupes Suédoiſes, naquit le 25 février 1600. Il étoit fils de Conrad dont on vient de parler, & ſa mére étoit de la famille de Blumenthal. Dans ſa jeuneſſe il fut élevé à la Cour de Frédéric-Ulrich, Duc de Brunswyk-Lunebourg; mais au commencement de la guerre de Bohéme, il ſe mit au ſervice de l'Empereur dans le régiment de Jules-Henri, Duc de Saxe-Lawembourg. Il commença par être ſimple Cavalier, & s'avançant par degrez il devint Capitaine & ſe trouva en cette qualité à pluſieurs ſiéges & batailles. Guſtave-Adolphe ayant mis pié à terre en Allemagne, il alla ſervir ſous ce grand Prince, & dès l'année 1635, il ſe vit à la tête d'un Régiment qu'il conſerva après la paix de Prague, ſous le régne de la Reine Chriſtine. En la même année, il fut fait priſonnier dans une rencontre en Weſtphalie, mais l'année ſuivante il fut relâché en payant ſa rançon. Dans ce tems-là, il battit pris de Rodkirchen dans le Weſterwald quelques troupes impériales, commandées par le Comte de Naſſau-Dillenbourg. Enſuite il fut pourvu du Gouvernement d'Oſnabrug, puis de celui de Lemgow où il fut aſſiégé par Jean Gotze, Général des Impériaux. Après avoir fait toute la réſiſtance qui dépendoit de lui, il rendit la place par capitulation. En 1639, il ſoumit tout l'Eiſeldt, défit un corps de troupes, commandé par le Général Oppe, entra dans le diocéſe de Wirtzbourg, prit Lohra & Klettenberg & joignit les troupes qu'il commandoit à celles du Général Banier qui marchoit vers la Saxe. Il ſe trouva à la bataille de Chemnitz, battit quelques troupes Saxonnes, & prit Querſurt qu'il poſſéda juſqu'à la paix. Après cela il fut fait Général Major, & commanda en Saxe juſques à ce que le Général le prit avec lui pour aller dans le Haut Palatinat, où il combattit avec ſuccès le troiſiéme janvier 1641, à Heimbach contre les troupes de l'Electeur de Baviére. En 1642, il accompagna le Général Torſtenſon dans ſon expédition en Siléſie, & aſſiſta à la bataille de Schweidnitz, où il fit la premiére attaque. Peu de tems après, Torſtenſon l'envoya avec quelques régimens ſur les terres de l'Electeur de Saxe, où il ſe ſignala par pluſieurs beaux exploits. Il prit Zeits, il fit lever le ſiége de Mansfeldt, il battit le Général Columbo à Nordhauzen, & reprit Querfurt dont les Impériaux s'étoient emparez. Il ſe trouva auſſi à la bataille de Leipſic où il commandoit l'aile gauche: après quoi il aida à faire les ſiéges de Leipſic & de Freyberg. Lorsque le Général marcha vers la Bohéme, il laiſſa Konigsmark derriére avec quelques régimens, avec leſquels il fit la conquête de Mellerſtad, d'Aſchersleben, d'Halberſtad & d'Ooſterwik. Il bloqua Magdebourg, mais il reçut ordre de marcher en Poméranie, où il fit reculer les Impériaux. De là il ſe rendit dans les Duchez de Brémen & de Ferden. En 1644, il revint en Saxe, battit le Général Rekowits près de Zeits, ſe poſta près de Torgau, retourna près d'Halberſtad & perdit quatre Régimens auprès de la forêt nommée le Hackel. Peu de tems après, il fut fait Lieutenant-Général; & en 1645, il alla avec quelques régimens dans les Duchez de Brémen & de Ferden dont la Reine Chriſtine lui donna le Gouvernement. Lorsque les François furent battus par les Troupes de l'Electeur de Baviére, il reçut ordre de les joindre; mais il retourna bientôt dans la Miſnie, où il prit Rochlitz, Leiſnitz, & Meiſſen. Cela fut ſuivi d'une tréve pour ſix mois avec l'Electeur de Saxe. De la Miſnie il alla dans la Siléſie où il prit Hirſchberg, Greiffenſtein & d'autres places. Il retourna de là dans le Duché de Brémen, ſe rendit maître de Bremerfurde, de Lemgow & de Pyrmont, & s'étant rejoint à la grande armée, il ſe trouva dans la plupart des combats qui ſe donnérent. Enſuite il marcha vers le Haut Palatinat & de là devant Prague; mais la paix ayant été bientôt après conclue, il fut obligé de lever le ſiége. En 1650, il alla en Suéde pour aſſiſter au couronnement de la Reine Chriſtine; & en 1651, il fut fait Membre du grand Conſeil & Général. Outre cela on lui donna les Seigneuries de Weſterwik & de Stegholm, & il fut honoré de la dignité de Comte. En 1654, il aſſiégea la ville de Brémen par ordre du Roi Charles-Guſtave. Lorsque la guerre commença en Pologne, & qu'il alloit par eau en Pruſſe, il fut pouſſé par la tempête près de Dantzick, où étant trahi par ſes propres gens, il fut arrêté & mené dans le Fort de Weiſſelmunde où il demeura priſonnier quatre ans juſques à la paix d'Oliva. Alors il retourna dans ſon Gouvernement & fit ſa réſidence à Staden. En 1662, il fit un voyage en Suéde, où il mourut le vintiéme février 1663, d'une bleſſure qu'on lui fit en lui coupant un cors. Il avoit épouſé *Marie-Agathe*, fille de *Chriſtophle* de Leeſt, Noble Brandebourgeois, & il en eut, 1. CONRAD-CHRISTOPHLE qui ſuit; 2. *Jean-Chriſtophle* qui mourut en 1653 d'une chûte de cheval à Rotenbourg en Souabe; 3. OTHON-GUILLAUME *qui aura un article à part*; 4. *Beata*, mariée avec *Pontus-Frédéric*, Comte de la Gardie en Suéde. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Theatrum Europæum.* Aitzéma. Chanut, *Mémoires.* Puffendorf, *Hiſt. de Charles Guſtave.*

* KONIGSMARK (Conrad-Chriſtophle) fils du précédent, Comte de Weſterwyk, &c. Grand-Maître de l'Artillerie en Suéde, & Lieutenant-Général dans les troupes Hollandoiſes. En 1656, il ſe trouva à la bataille de Varſovie; & en 1658, il paſſa ſur le Belt qui étoit tout gelé & entra dans l'Iſle de Fionie; mais l'année ſuivante il fut fait priſonnier dans une bataille qui ſe donna dans cette iſle. Après que la paix fut faite entre le Danemarc & la Suéde, il entra au ſervice de Hollande, & fut tué en 1673, au ſiége de Bonne. Il avoit épouſé *Marie-Chriſtine* Wrangel, fille du Général Wrangel, & d'*Amélie-Magdelaine*, Comteſſe de Naſſau-Sicgen, morte en 1698, & il en eut, 1. *Philippe-Chriſtophle*, Colonel au ſervice de Suéde, dernier mâle de cette famille, mort à Hanovre au mois d'août de l'année 1694, ſans avoir été marié; 2. CHARLES-JEAN, *qui aura un article à part;* 3. *Aurore-Marie*, premiére Chanoineſſe de Quedlimbourg, fille ſavante; 4. *Amélie-Wilhelmine*, mariée en 1689 à Stokholm avec *Charles-Guſtave*, Comte de Lewenhaupt.

* KONIGSMARK (Charles-Jean, Comte de) fils du précédent, naquit en 1659, à Nybourg dans l'Iſle de Fionie. Son pére l'envoya à Hambourg pour y faire ſes études & ſes exercices. Après la mort de ſon pére arrivée en 1673, ſa mére le fit venir à Staden, où il continua ſes études pendant un an; après quoi il fit en 1674 un voyage en Hollande & en Angleterre, d'où il alla en 1675, à Paris, où il trouva ſon oncle Othon-Guillaume qui lui fit avoir un accès agréable auprès du Roi & des Grands. En 1677, il alla en Italie, où il vit les villes de Turin, de Veniſe & de Florence. Il apprit alors qu'il y avoit guerre entre la Suéde & l'Electeur de Brandebourg. Il demanda permiſſion de venir ſervir ſa Patrie; mais ne l'ayant pu obtenir, il alla à Malte & fit une caravane avec les Chevaliers de l'Ordre. A peine eurent-ils été quelques jours en mer, que la galére ſur laquelle il étoit, s'engagea dans un combat contre un vaiſſeau Turc. Il fut un des premiers qui vint à l'abordage, & ſauta dans le vaiſſeau ennemi, où il ſe tenoit attaché à un cordage; mais comme on vint à le couper, cela le fit tomber dans la mer. Auſſi-tôt il ſe mit à la nage, gagna l'autre côté du vaiſſeau, & mit les ennemis en deſordre; mais comme il n'étoit accompagné que de ſon valet, il fut obligé de ſe jetter dans la mer, & revint dans la galére, quoiqu'il eût été bleſſé au pié d'un coup de fléche. Les preuves qu'il donna alors de ſa valeur, lui attirérent une ſi haute eſtime que lorsqu'en 1678 il partit de Malte, le Grand-Maître lui fit de riches préſens, & lui donna le droit de porter la croix de Malte, qui à cauſe de la Religion étoit un peu différente des autres. Il vint à Livourne & de là à Rome où il fit amitié avec pluſieurs Cardinaux & d'autres Grands de la Cour de Rome. Il retourna enſuite à Veniſe, d'où il alla à Gênes où il s'embarqua pour paſſer en Eſpagne. Il ſe rendit à Madrit, où il vit un combat de taureaux. De là il alla en Portugal où il demeura juſques en 1679. Il en partit pour ſe rendre à Paris, afin d'y voir la cérémonie du mariage de la Princeſſe d'Orléans avec Charles II, Roi d'Eſpagne. Après cela il retourna par la Hollande à Hambourg; & en 1680, il paſſa en Suéde, où il obtint du Roi la permiſſion de voyager encore. Il alla à Gottenburg, & de là, après avoir eſſuyé un grand orage, il arriva à Hull en Angleterre & rendit enſuite à Windſor au Roi d'Angleterre, de la part de celui de Suéde, une lettre de recommandation. Il vouloit ſe mettre ſur la flotte Angloiſe qui devoit aller à Tanger en Afrique, mais les vents contraires ayant empêché ce voyage, il paſſa en France, d'où il prit la poſte pour l'Eſpagne & vint à Tanger, dans le tems que la garniſon venoit de faire une ſortie. Il ſe mêla parmi les Aſſiégez & les aida à repouſſer les ennemis. Quelques jours après, il eut dans une rencontre un cheval tué ſous lui, & il fondit avec quinze Volontaires ſur les Mores qu'il défit & qu'il obligea de ſe jetter dans la mer. Après la paix, il paſſa à Gibraltar, mais il ne fit pas ce trajet ſans danger des Corſaires. Il ſe mit alors ſur la flotte Angloiſe qui alloit croiſer contre les Algériens. Quelque tems après il revint à Tanger d'où il paſſa en Angleterre en 1681. Il y tomba dangereuſement malade. En 1682, il repaſſa en France où le Roi lui donna le Régiment de Furſtemberg qu'il a commandé tout le reſte de ſa vie. En 1683, il fit le voyage d'Allemagne pour aller dans ſes Terres. Il fut bleſſé au ſiége de Courtray. A peine étoit-il guéri qu'il fut obligé de paſſer en Catalogne avec ſon Régiment. Il fit reculer les ennemis & ſe trouva au ſiége de Gironne. En 1686, il obtint du Roi de France la permiſſion d'aller dans la Morée auprès de ſon oncle *Othon-Guillaume*, & ſe trouva aux ſiéges de Navarin & de Modon, & à la bataille d'Argos, où il s'échauffa ſi fort qu'il prit une pleuréſie qui le conduiſit au tombeau. Son corps fut porté à Stade, où il fut enterré en un même jour avec ſon Oncle Othon-Guillaume. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KONIGSMARK (Othon-Guillaume) Comte de Weſterwyk & de Stegholm, Seigneur de Rotenburg & de Neuhaus, naquit à Minden en Weſtphalie le cinquiémie janvier 1639.

1639. Il étoit fils de *Jean-Chriſtophle*, ce fameux Général Suédois, & de *Marie-Agathe* de Leeſt. Dès qu'il eut fait ſes premiéres études, on l'envoya l'an 1651 à l'Académie de Leipſic, & enſuite à celle de Iéne, de laquelle, au bout de trois ans on le fit Recteur très-Magnifique. Il continua d'étudier à Tubingue, à Strasbourg, à Bâle, à Genéve, à Blois & à Angers. En 1658, il alla voir la Cour de France, & viſita les principales places de ce Royaume. De là il retourna à Bâle, d'où il ſe rendit à Francfort ſur le Mein, pour y voir la cérémonie de l'Election de l'Empereur. Enſuite il fit un tour en Italie, & revint en France pour aller de là en Eſpagne & en Portugal. Il ſervit dans ce dernier Royaume en qualité de Capitaine de Cavalerie. Après cela, il fit encore quelques voyages, & revint dans ſa patrie en 1660. En 1661, la Cour de Suéde l'envoya comme Ambaſſadeur extraordinaire vers Charles II, Roi d'Angleterre, & il alla en la même qualité dans pluſieurs Cours d'Allemagne. En 1664, il fut fait Colonel du régiment des Gardes du Corps du Roi de Suéde. En 1666, il fut en ambaſſade en France. Il ſe trouva dans la ſuite à l'expédition du Général Wrangel dans le Duché de Brémen. En 1667, il entra en qualité de Général Major au ſervice de l'Electeur Palatin. En 1668, le Roi Louïs XIV lui donna un régiment de cavalerie, & il avoit été nommé pour aller avec le ſecours que l'on deſtinoit pour Candie; mais comme il y eut quelque retardement, il reſta en France pour y commander les grands Mouſquetaires. En 1670, il alla voir la Lorraine, & comme la guerre contre la Hollande étoit réſolue, il leva en quatre mois de tems un régiment auquel le Roi donna le nom de régiment royal étranger. En 1672, il fut fait Brigadier de la Cavalerie Françoiſe. Peu de tems après, le Roi de Suéde le rappella, le fit Général Major de cavalerie & Sous-Gouverneur du Duché de Brémen, & le renvoya en France en qualité de ſon Ambaſſadeur à cette Cour. Ce caractére ne l'empêcha par de faire une campagne ſous le Vicomte de Turenne, & il donna au ſiége de Maſtricht des preuves de ſa valeur. En 1674, il fut fait un des Généraux des troupes Françoiſes, & ſe ſignala à la bataille de Seneffe, où il reçut deux grandes bleſſures. Le Roi de France, pour lui témoigner ſon contentement, lui fit préſent d'une épée de grand prix. Après cela, le Roi de Suéde l'ayant fait Lieutenant Général de ſes armées, il lui donna ordre de ſe rendre à l'armée de Suéde en Allemagne. Depuis la mort du Général Horn, il eut le commandement de l'armée entiére, mais comme il n'étoit pas bien ſoutenu par les Suédois, il fut obligé à la fin d'abandonner la Poméranie. Avant que d'en venir là, il harcela les ennemis de tout ſon pouvoir, & eut ſur eux pluſieurs grands avantages, dont le plus conſidérable fut la victoire qu'il remporta, quoique fort inférieur en nombre, ſur les Danois qui occupoient l'iſle de Rugen, & qui forts de ſix ou de ſept mille hommes furent tous tuez ou faits priſonniers. Après la reddition de Stralzunde, il ſe retira en Suéde avec ce qui lui reſtoit de cavalerie; mais lorſque par la paix le Roi de Suéde rentra en poſſeſſion de toutes les provinces qui lui avoient été enlevées, il fut fait, au mois de novembre 1679, Gouverneur général du Duché de Poméranie, de la Principauté de Rugen & de la Seigneurie de Wiſmar. En 1681, il alla faire un tour en Suéde où il demeura juſques à l'an 1686. Il fit en en Hongrie une campagne, à la fin de laquelle, il accepta, du conſentement du Roi, le Généralat de l'armée des Vénitiens. En 1686, il partit pour la Morée, où il prit dans le mois de mai le vieux & le nouveau Navarin & Modon, battit le Seraskier & contribua à la priſe de Napoli de Romanie. En 1687, il défit les Turcs près des Dardanelles, prit Patras, Lépante & Corinthe, & ſe rendit maître de toute la Morée, à la réſerve de Napoli de Malvoiſie. Il ſe rendit auſſi maître d'Athénes avant la fin de la campagne. En 1688, les Vénitiens réſolurent de faire la conquête de Négrepont, mais quoique cela fût contre ſon gré, il ne laiſſa pas de faire tout ce qui dépendoit de lui pour faire réüſſir une ſi grande entrepriſe. Dans ce tems-là, la fiévre jointe à la Dyſſenterie qui régnoit alors parmi les troupes, le conduiſit au tombeau le 15 ſeptembre. Il fit toujours profeſſion de la Confeſſion d'Ausbourg. Il avoit épouſé *Catherine-Charlotte*, fille du Comte *Magnus Gabriel* de la Gardie, & de *Marie-Euphroſyne*, née Comteſſe Palatine de Deux-ponts, propre ſœur de Charles-Guſtave, Roi de Suéde. Il n'en eut point d'enfans, mais il eut la conſolation de l'avoir toujours auprès de lui dans l'expédition de la Morée. La République de Veniſe, en reconnoiſſance de ſes grands ſervices, & pour honorer ſa mémoire, lui fit ériger une ſtatue de marbre avec cette Inſcription, *Semper Victori*, c'eſt à dire, *à l'honneur du perpétuel Vainqueur.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Pufendorf, *Hiſt. Friderici Wilhelmi.* Ziegler, *Hiſt. Labyrinth. p.* 115. 119.

KONIGSTEIN, c'eſt à dire, *Pierre Royale*, petite ville défendue par une fort bonne citadelle. Elle eſt dans la Miſnie, en Haute Saxe, à ſix lieues au deſſus de Dreſde. * Maty, *Dict. Géogr.*

KONIGSTEIN, ville de l'Archevêché de Mayence dans le Comté de ce nom, elle eſt à deux heures d'Hœchſt, entre des montagnes qui en rendent la ſituation & les fortifications également mauvaiſes. C'eſt un Tétragone dont les baſtions ſont ſi aigus, qu'ils paroiſſent incapables de réſiſter aux premiers coups de canon. Le Comté de Konigſtein confine avec celui d'Idſtein & avec la Wétéravie. Il appartenoit à Chriſtophle, Comte de Stolberg, Prevôt de l'égliſe d'Halberſtat, après la mort duquel, arrivée en 1587, George-Louïs & Chriſtophle Comtes de Stolberg ſes neveux, prétendirent lui ſuccéder, comme étant ſes plus proches héritiers; mais Daniel Brendel de Hombourg, Electeur de Mayence, ſe mit en poſſeſſion de ce Comté, en vertu de l'expectative que l'Empereur Maximilien, II. du nom, lui en avoit accordée en 1575. Ce différent fut terminé par une tranſaction de l'an 1590; mais les Comtes de Stolberg, qui fondoient particuliérement leurs prétentions ſur ce que le Comté de Konigſtein étoit un fief féminin qui avoit paſſé ſucceſſivement par femmes dans les Maiſons de Falkenſtein, d'Epſtein & de Stolberg, ſe trouvant trop lézez par cet Acte, refuſérent d'y aquieſcer. L'an 1631, le Roi de Suéde les mit en poſſeſſion de ce Comté; & quatre ans après, les Impériaux les en chaſſérent: les Electeurs de Mayence l'ont conſervé depuis ce tems-là. * Audiffret, *Géogr. tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KONINCK, KONING ou REGIUS. *Voyez* CONINCK.

* KONINCKSTEIN (Antoine de) ſurnommé *Broickwy* Religieux de l'Ordre de S. François, Théologien, Prédicateur & Gardien du Couvent de Nimégue, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *Enarratio in Monoteſſaron Evangeliorum; In Epiſtolam Pauli ad Romanos; Sermones in Evangelia & Epiſtolas anni totius; Sententiæ ſive Concordantiæ Bibliorum.* Il mourut de pleuréſie en 1541. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 68 & 69.

KONING ou REGIUS. *Voyez* CONINCK.

KONINGRETZ, KONIGINGRETZ & KRALOWIHRADE'S, *Hradium Reginæ*, & *Reginæ Gradecium*, ville de Bohéme, dans la Préfecture de Hradetz, eſt ſituée ſur l'Elbe, entre Glatz & Cuttemberg, & a ſiége d'un Evêché, fondé par le Pape Alexandre VII. * Sanſon.

* KONINGSAAL, Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, en Bohéme, à un mille de Prague au midi, fut fondée en 1296 par Venceſlas IV, Roi de Bohéme. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeileri *Topogr. Bohem. p.* 38.

KONINGSHOF. *Voyez* KONIGSHOF.

KONINGSHOVEN. *Voyez* KONIGSHOVEN.

KONINGSLUTTER. *Voyez* KONIGSLUTTER.

KONINGSMACHEREN. *Voyez* KONIGSMACHEREN.

* KONINGSVELDT, nom d'une des plus anciennes familles nobles de Baviére. Elle fut honorée du tître de Baron dans le XVII ſiécle. *Arnould* & *Hippold* ſe trouvérent au Carrouzel de Zurich en 1165. Le dernier continua la poſtérité dans la Carinthie, mais il y a longtems que cette branche eſt éteinte. Les Deſcendans du premier font encore belle figure en Baviére. En 1670 *Jean-George* & *François-Nicolas* ont été Chambellans de l'Electeur de Baviére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmatogr.* 4. *partie.*

* KONINGSWINTER, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Weſtphalie ſur la rive droite du Rhin, au Duché de Berg. Elle eſt au ſud-ſud-eſt de la ville de Cologne, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues.

KONITZ ou CHONICZE, *Conitia*, ville de Pologne, dans la Pruſſe Royale, eſt ſituée ſur la riviére de Bro, près du Déſert de Waldow, & vers les frontiéres de la Poméranie, du côté de Culm & de Gneſne. * Sanſon.

* KOOG, village de l'iſle de Texel, dans la Claſſe d'Alkmar.

* KOOG, village de Hollande, près de la mer de Harlem, dans la Claſſe de Harlem.

KOOL ou KOOLS (Jacques) *Voyez* BRASSICA.

KOOL ou KOOLS (Jean) *Voyez* COOLS.

* KOOLHAAS (Gaſpard) né à Cologne le 24 janvier 1536, fut premiérement Miniſtre à Trarbach dans le Duché de Deux-Ponts, & enſuite conſécutivement à Bilſtein, à Ziegen, à Déventer, à Manheim, à Gorcum, & enfin à Leyde où il a fait des leçons publiques de Théologie. Il s'oppoſa au gouvernement de l'Egliſe, ce qui cauſa beaucoup de troubles. Il ſuivoit en pluſieurs points les ſentimens de Cornhert. Il traduiſit l'Apologie de Sébaſtien Frank, par où il donna à connoître le zéle qu'il avoit pour ce Fanatique. Il refuſa de ſe ſoumettre au Synode, à cauſe de quoi il fut dépoſé en 1582, & excommunié par le Synode qui ſe tint cette année-là à Harlem. Ainſi il vécut ſans aucun emploi & mourut l'an 1615, à l'âge de 79 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Arnold, *Hiſt. des Egliſes & des Hérétiques*, en Flamand, *partie* 3. *ch.* 6. §. 18. *&c.*

KOORNHERT (Théodore) *Cherchez* CORNHERT.

KOPERSBERG ou FIE'LUN, en Latin *Cuprimontium*, *montagne de cuivre*, petite ville de Suéde, dans la Geſtricie, près du Lac Ronn & de la montagne qu'on nomme *Kopersberg*, à cauſe de ſes mines de cuivre. * Maty, *Dict. Géogr.*

KOPIEUVICZ (Elie) Moſcovite, étoit un des plus ſavans de tous les Sujets qu'ait eus l'Empereur Alexiowicz ou Pierre *le Grand*, & celui qui répondoit des mieux aux deſſeins de ſon Maître. Ce Prince voyant que ſes Etats étoient enſevelis dans une profonde ignorance depuis pluſieurs années, réſolut non ſeulement de perfectionner ſes Sujets dans le métier de la guerre, mais de les former auſſi dans les Sciences. Il attira par ſes libéralitez de ſavans Maîtres dans ſes Etats; il fonda des Colléges par ſon exemple & par des récompenſes; il excita ſes Sujets à l'amour des Sciences; il fit traduire & imprimer pluſieurs livres écrits avec beaucoup de diſcernement, & lui-même ne dédaigna pas d'en traduire quelques-uns. Elie Kopieuvicz eſt du nombre de ceux qui a le mieux ſervi ſes deſſeins pour la Litérature. L'Empereur reconnoiſſant dans ce Moſcovite de l'eſprit & de la diſpoſition pour les Sciences, l'envoya en Hollande l'an 1698. Les Ouvrages qu'il a déja imprimez, & ceux qu'il doit encore donner au public, ſont des preuves de ſon aſſiduité au travail. Les livres Eſclavons du Sieur Kopieuvicz déja imprimez, ſont, une Introduction à l'Hiſtoire, avec une Deſcription de l'Univers; un Planiſphére, avec une explication de l'Art Militaire, Introduction à l'Arithmétique; Traité de la Navigation; un Dictionnaire Latin-Allemand-Eſclavon; un Dictionnaire Poëtique Eſclavon; une Grammaire Latine & Eſclavonne; une Rhétorique Eſclavonne; les Fables d'Eſope, traduites en Eſclavon; un Poëme Eſclavon ſur les victoires du Czar; le Politique habile & vertueux en vers Polonois; Horace; Quinte-Curce. * *Journal de*

de Trevoux, au mois de ſeptembre 1711. Kopieuvicz, à ce que marque le même Journal, va faire imprimer bien d'autres Ouvrages dont vous pourrez voir la liſte au même endroit.

KOPING, petite ville de Suéde, dans la Weſtmannie, près du Lac Méler, entre la ville d'Aroſen & celle d'Arbogen. Il y a près de Koping de bonnes mines de fer & de cuivre. * Maty, *Dict. Géogr.*

KOPING, petite ville de Danemarck dans l'iſle d'Arroë, vis à vis de la petite ville de Foburg en Fionie. Le mot Koping, ſignifie un lieu où l'on tient le marché. De là vient qu'en Danemarck il y a tant de villes, dont le nom ſe termine par *Koping*. * Maty, *Dict. Géogr.* Robbe, *Géographie.*

KOPPAN, petite ville du Comté de Zygeth, dans la Baſſe Hongrie. Elle eſt à neuf lieues d'Albe Royale du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

KOPPEN. *Voyez* COPPENIUS.

KOPPENHAGUE. *Voyez* COPPENHAGUE.

KOPURGO, ville. *Voyez* COPORIO.

KOR. KOS. KOT. KOV. KOU. KOW. KOY. KOZ.

KOR, riviére. *Voyez* KUR.

KORAH, fils d'*Eſaü*. *Voyez* CORE'.

KORCACH. *Cherchez* CORCK.

KORE'LAB. *Voyez* CORE'LA.

* KOREN (Jacques) Juriſconſulte & Conſeiller au Grand Conſeil de Hollande, &c. publia des Obſervations ſur les choſes jugées dans ce Tribunal, & quelques Conſeils, en Hollandois pour la plupart. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 415.

KORI. *Voyez* CORI & GORY.

KORIBUT. *Voyez* CORYBUT.

KORKE. *Cherchez* CORK.

KORNBURG, en Latin *Korneburgum* ov *Carrodunum*, étoit anciennement une petite ville de la Haute Pannonie. Ce n'eſt maintenant qu'un petit bourg de la Haute Stirie, ſitué ſur le Raab, à neuf lieues de Gracz vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

KORNEWBOURG, petite ville de l'Autriche en Allemagne. Elle eſt fortifiée & ſituée ſur le bord ſeptentrional du Danube, à quatre lieues au deſſus de Vienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KORNIUM, village de Friſe dans la Grietenie de Leeuwarderadeel & dans le Quartier d'Oſtergoo ſous la Claſſe de Leeuwarde.

KORNMANNUS (Henri) Juriſconſulte Allemand, vivoit au commencement du XVII ſiécle. Il eſt Auteur d'un Traité, qui a pour tître, *De Virginitatis jure Tractatus novus & jucundus, ex Jure Civili, Canonico, Patribus, Hiſtoricis, Poëtis, &c. confectus*; & un autre ſous le tître de *Linea Amoris, ſive Commentarius in verſiculum Gl. Viſus, Colloquium, Convictus, Oſcula, Factum.* L'un & l'autre ont été réimprimez pluſieurs fois. La matiére eſt grande & fertile; mais cet Auteur ne fait que courir, il n'approfondit rien & ne débite que des choſes très-communes. Il eſt fort propre pour ceux qui aiment la briéveté. Ses autres Ouvrages ſont, *Templum Naturæ Hiſtoricum, ſeu de Natura & Miraculis quatuor Elementorum; De Miraculis vivorum, ſeu de natura, proprietatibus, &c. hominum vivorum*, Francofurti, 1614; *De Miraculis mortuorum, &c.* * Bayle, *Diction. Critiq.*

* KORNWERT, village de Friſe dans la Grietenie de Wonſeradeel & dans le Quartier d'Oſtergoo, ſous la Claſſe de Bolſwert & de Workum.

KOROM, petite ville de la Baſſe Hongrie, ſituée ſur le Danube, vis à vis de l'emboûchure de la Teiſſe. Quelques Géographes la prennent pour l'ancienne *Cornacum*, petite ville de la Baſſe Pannonie, laquelle d'autres mettent au bourg de Kéroſca, & d'autres encore à celui de Zatha, ſituez dans le même païs. * Maty, *Dict. Géogr.*

KORSOE, KORSOR, CORSOR, petite Fortereſſe de Danemarck, dans l'Iſle de Zélande, ſur le grand Belt, vis à vis de la pointe ſeptentrionale de l'Iſle de Langeland. Elle a un bon port, d'où l'on fait ordinairement le trajet en l'Iſle de Fionie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KORSUM, bourg de Pologne, dans la Baſſe Volhynie, ou l'Ukraine. Etienne Bathori, Roi de Pologne, le fit bâtir l'an 1581, ſur la riviére de Roſs, après avoir remporté de grands avantages ſur les Moſcovites. Korſum eſt célébre par la grande défaite que les Coſaques y firent des Polonois l'an 1648. * Sanſon.

* KORTE (Gottlieb) Profeſſeur extraordinaire en Droit, a fait ſur Pline des Notes qui ſont à peu près achevées. Son Lucain eſt en état de paroître. Il s'eſt ſervi pour l'édition de ce Poëte de près de 60 Manuſcrits. Son Commentaire eſt plein d'érudition. Il comptoit de le faire imprimer en deux volumes *in folio*. Il eſt mort à Leipſic le ſeptiéme avril, 1731. * *Biblioth. Germanique, tome* 22. *p.* 211.

* KORTEHEMME, village de Friſe dans la Grietenie de Smallingerland, dans le Quartier d'Oſtergoo.

* KORTEHOEF, village de la Seigneurie d'Utrecht près du Vecht & de Muiden, ſous la Claſſe d'Amersfort.

* KORTEZWAAG, village de la Grietenie d'Opſterland, dans le Quartier de Zévenwolden.

* KORTGE'NE, KORTGEEN & KORTIENNE, petite ville de Zélande dans la partie méridionale de l'iſle de Nordbéveland, fut bâtie en 1413, par Philippe de Borſſele, Intendant général des Domaines de Zélande. A peine cela fut-il fait, qu'elle fut réduite en cendres. Mais il la fit rebâtir en fourniſſant pour cela de l'argent aux Habitans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KORTHOLT (Chriſtian) Docteur & Profeſſeur en Théologie à Kiel, naquit le 15 de janvier 1633, à Burg dans l'Iſle de Fémeren. Il fut inſtruit avec beaucoup de ſoin chez ſon pére & dans l'Ecole de Burg, juſqu'à l'âge de 16 ans; après quoi il fut envoyé à Sleeſwick, où il continua ſes études pendant deux années. Il fut enſuite étudier dans le Collége de Stetin, & y donna des preuves publiques de ſes progrès; car il y ſoutint deux Théſes, l'une *de Veracitate & Taciturnitate*, l'autre *de Natura Philoſophiæ ejuſque in Theologia uſu.* Il étoit l'Auteur de celle-ci. Etant allé à Roſtock l'an 1652, il ſe rendit aſſidu aux leçons des Profeſſeurs, & ſoutint heureuſement deux autres Théſes, dont il avoit fait la premiére. La mort de ſon pére l'obligea de quitter cette Académie au bout d'un an, mais il y retourna quelques mois après, & y donna de nouvelles preuves de ſon ſavoir, tant par la Théſe *de Chriſto* Θεανθρώπῳ, qu'il compoſa & qu'il défendit publiquement, que par des leçons qu'il fit dans ſa chambre, ſur la Logique, ſur la Métaphyſique & ſur l'Hébreu. Il reçut ſolemnellement le grade de Docteur en Philoſophie l'an 1656, & il fut étudier enſuite dans l'Académie de Iéne, où il aquit beaucoup de réputation par les Actes Académiques, où il fut tantôt Soutenant, tantôt Préſident, & par les leçons privées qu'il donna ſur la Philoſophie, ſur les Langues Orientales & ſur la Théologie. Il quitta Iéne en 1660, & fut voir les Académies de Leipſic & de Wittenberg, puis il retourna à Roſtock, & y fit paroître en pluſieurs maniéres ſa capacité; de ſorte qu'au mois de février 1662, on lui conféra la charge de Profeſſeur en Langue Gréque. Il reçut le grade de Docteur en Théologie au mois de novembre de la même année. Il n'y avoit pas long-tems que ſon eſprit & ſon ſavoir s'étoient fait connoître dans trois Diſputes avec des Catholiques, en préſence de Chriſtian, Duc de Meckelbourg. Il ſe maria le 26 d'avril 1664, & fut appellé l'année ſuivante pour être le ſecond Profeſſeur en Théologie dans l'Académie que l'on venoit de fonder à Kiel. Il fut créé Vice-Chancelier l'an 1666, & ſuccéda l'an 1675 à Pierre Muſæus, qui y avoit eu la premiére Chaire de Théologie. Il eut tant de zéle pour faire fleurir cette Univerſité, & tant de reconnoiſſance pour les bontez que le Duc de Holſtein ſon Maître lui témoignoit, qu'il refuſa toutes les charges qui lui furent offertes en divers lieux, quoiqu'elles fuſſent très-belles & très-honorables. Ce Prince lui fit donner, en 1680, la Chaire de Profeſſeur en Antiquitez Eccléſiaſtiques, & le déclara Vice-Chancelier perpétuel de l'Académie l'an 1689. Les fonctions de toutes ces charges, & celle de Vice-Recteur, qui échut cinq fois à Kortholt furent remplies avec beaucoup d'habileté, d'application & de prudence. Sa mort, qui arriva le 31 mars de 1694, fut une très-grande perte pour l'Académie de Kiel, & pour la République des Lettres, qu'il avoit enrichie d'un très-grand nombre de livres, dont on peut voir le catalogue dans le Journal de Leipſic de 1698, *p.* 420. Il eut pu y ajoûter bien d'autres Ouvrages, ſi ſa vie eût été plus longue. Il eut dix enfans; & parmi eux des fils, qui ont ſuivi les traces de leur pére. * Bayle, *Dict. Crit.*

KORTRYCK. *Voyez* COURTRAY.

KORY. *Voyez* CORI & GORY.

KORYBUT. *Voyez* CORYBUT.

* KOSEL, petite ville de Siléſie dans la Principauté d'Oppelen, ſur la rive gauche de l'Oder, au ſud-ſud-eſt d'Oppelen, dont elle eſt éloignée de ſept à huit lieues.

KOSLA ou KOSSEL. *Voyez* KOSEL.

* KOSPOTH, famille de Comtes. On dit qu'elle tire ſon origine d'Allemagne & qu'elle remonte juſques au tems de l'Empereur Claude qui avoit ſuccédé à Caligula. Elle s'établit d'abord en Franconie, mais à cauſe qu'elle devint fort nombreuſe, elle s'étendit en pluſieurs autres lieux, comme dans la Thuringe, dans le Voigtland, dans la Miſnie, dans la Pruſſe, & ſe partagea én différentes branches, ſavoir de Frankendorf, de Schildbach, d'Oſchitz & de Pruſſe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOSTACH ou KOSTAU, ville du Duché de Carniole en Allemagne, eſt au ſud-ſud-eſt de Laubach, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues. C'eſt une ville fort ancienne qui a été habitée par les Grecs & par les Romains, comme on peut le voir dans les monumens qui en reſtent. Elle eſt préſentement munie de fortes tours & de bonnes murailles, elle appartient à la Maiſon d'Autriche depuis l'Empereur Frédéric. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* KOSTELETZ eſt le nom de pluſieurs villes en Bohéme. Les deux principales ſont Coſteletz dans la Préfecture de Caurzim, à l'eſt-ſud-eſt de Prague dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. L'autre eſt connue dans les Cartes ſous le nom de Koſteletz.

KOSTER. *Voyez* COSTER.

KOTEN ou KOTHEN, en Latin *Coetha*, bourg avec un beau château dans la Principauté d'Anhalt, en Haute Saxe, ſur une petite riviére, à quatre lieues de Deſſaw & de Bernbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KOTEN, beau village de la province d'Utrecht, au ſud-eſt de la ville d'Utrecht, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. Il eſt ſous la Claſſe de Rhénen & de Wyk.

* KOTEN, village de Friſe dans la Grietenie d'Achtkarſpelen, & dans le Quartier d'Oſtergoo.

* KOTS, ou COS, Juif, pére d'*Hanub* ou *Anob* & de *Tſobeba* ou *Sobaba.* * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 8.

* KOTS ou HACCUS, pére d'*Urija*, qui le fut de *Mérémoth*, lequel contribua à la réparation des murailles de Jéruſalem après le retour de la Captivité de Babylone. * *Néhémie* ou II. *Eſdras, ch.* 3. *v.* 21.

KOTTER ou COTTERUS (Chriſtople) Corroyeur de la ville de Sprotaw, dans la Baſſe Siléſie, étoit du bourg de Languenaw, dans la Luſace. Il y naquit l'an 1585, & fit profeſſion de la Religion Réformée. On prétend que l'an 1616, il

eut des révélations extraordinaires, ſur les choſes qui devoient arriver dans l'Egliſe, & principalement dans le Nord, & en Allemagne. Coménius les mit en Latin, & les a publiées avec de prétendues prophéties de Nicolas Drabicius, & celles d'une Villageoiſe, nommée *Chriſtine Poniatovia* de Dunhnik. Les perſonnes de bons ſens du parti Proteſtant, ſe moquent avec raiſon de ces viſions fanatiques & ridicules, & pluſieurs d'entre eux l'ont même témoigné par écrit. Ce n'eſt pas ici le lieu d'en faire l'examen; il ſuffit de remarquer que Kotter alla trouver à Breſlaw l'Electeur Palatin ſur la fin de l'année 1620, pour lui annoncer de grands avantages dans ſon expédition de Bohéme. Il paſſa à la Cour de Brandebourg en 1625, & l'Electeur ordonna aux Théologiens de Francfort ſur l'Oder de l'examiner. Ce fut environ ce tems-là que Coménius fit connoiſſance avec lui, & ſe rendit promulgateur de ſes Prophéties. Comme elles tendoient toutes à annoncer de grands malheurs à la Maiſon d'Autriche, un Officier de la Juſtice Impériale en Siléſie, trouva moyen de ſe ſaiſir de Kotter, qu'il fit empriſonner le deuxiéme janvier 1627. Il fut mis au pilori, & banni des Etats de l'Empereur, ſous peine de la vie s'il revenoit. Il paſſa donc dans la Luſace, qui appartenoit alors à l'Electeur de Saxe, & il y vécut juſqu'en 1647, qu'il y mourut âgé de 62 ans. Ses Prophéties jointes à celles de Chriſtine Poniatovia & de Drabicius, furent imprimées à Amſterdam en 1657, dans un volume intitulé *Lux in tenebris*. Coménius qui avoit eu ſoin de cette édition, en fit un abbrégé en 1660, mais en 1666 il procura une ſeconde édition du livre entier. * Bayle, *Dict. Crit.*

* KOTZING, petite ville ou bourg de Baviére dans l'Evêché de Ratisbonne, eſt à l'eſt-nord-eſt de Ratisbonne, dont elle eſt éloignée de douze à treize lieues.

KOVAL ou KOWAL, c'eſt le nom d'une Staroſtie en Pologne, conſidérable pour le revenu, & dont le village a une maiſon d'aſſez jolie apparence, quoique baſſe. Il eſt à trois lieues de Bretſch, & à une égale diſtance de Goſtin, ſur la route d'une de ces villes à l'autre. C'eſt dans la province de Mazovie. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

KOUC ou KOUK (Pierre) Peintre, étoit d'Aloſt, & Diſciple de Bernard d'Orlay, qui l'avoit été de Raphaël. Il alla à Rome, où la diſpoſition qu'il avoit à profiter des bonnes choſes, lui fit prendre un très-bon goût & lui aquit par l'exercice une très-grande correction dans le deſſein. Etant de retour en ſon païs, il ſe chargea de la conduite de quelques tapiſſeries, qu'on faiſoit ſur le deſſein de Raphaël: & ſe voyant ſans enfans & veuf après deux ans de mariage, il ſe laiſſa aller à la perſuaſion de quelques Marchands de Bruxelles, qui l'engagérent au voyage de Conſtantinople; mais ne trouvant rien à faire dans ce païs-là, que des deſſeins de tapis, à cauſe que la Religion du païs ne permet pas de répréſenter des figures, il s'occupa à deſſiner en ſon particulier des vues des environs de Conſtantinople, & les façons de vivre des Turcs, dont il nous a laiſſé les eſtampes en bois, qui ſeules peuvent faire juger de ſon mérite. Dans cet ouvrage, il a fait ſon portrait, ſous la figure d'un Turc, qui eſt debout, & qui montre au doit un autre Turc tenant une pique. Après ſon voyage de Conſtantinople, il alla s'établir à Anvers, où il fit beaucoup de tableaux pour l'Empereur Charles-*Quint*; & ſur la fin de ſa vie, il écrivit de la Sculpture, de la Géométrie, & de la Perſpective, & a traduit en Flamand Vitruve & Serlio; car il étoit bon Architecte. Il mourut en 1550. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

* KOUCH de MAUEND eſt a 74 degrez 15 minutes de longitude, & à 36 degrez 15 minutes de latitude. Cette ville eſt port petite & étoit anciennement une des plus grandes de la Perſe. * Tavernier, *Voyage de Perſe, tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 402. édit. de Hollande, 1692.

* KOUCHT, ville de Perſe, eſt à 83 degrez, 40 minutes de longitude, & à 33 degrez, 20 minutes de latitude. Le terroir de cette ville porte d'excellent blé & de très-bons fruits. * Le même.

* KOUDEKERK, village & Seigneurie de la Hollande méridionale, ſous la Claſſe de Leide & du Bas Rhynland, entre Leide & Alphen.

* KOUDERKERK, village & Seigneurie de Zélande dans l'iſle de Walcheren. C'eſt un des plus anciens & des plus grands de toute l'iſle, dans un fertile terroir, ſous la Claſſe de Walcheren.

* KOUDERKERK, ſur la côte méridionale de l'Iſle de Schouwen en Zélande, étoit autrefois un village conſidérable, mais il eſt préſentement réduit à fort peu de choſe par le voiſinage de la mer.

* KOUDORP, village de Zélande dans la partie méridionale de l'Iſle de Zuidbéveland.

* KOUDUM ou KOLDUM, beau village de Friſe dans la Grietenie de Hémeluwer-Oldevaart, dans le Quartier de Weſtergoo.

* KOUFAH, ville d'Aſie dans la Chaldée, où la mémoire d'Ali étoit en grande vénération. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

KOUROM, depuis nommé Cha-géhan, Roi des Indes. *Cherchez* CHA-GE'HAN.

KOWNA ou KOWNO, petite ville avec Châtellenie dans le Palatinat de Troki en Lithuanie, ſur les confins de la Samogitie, à l'emboûchure de la Wilia dans le Niemen, & à dix-huit lieues de la ville de Troki, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KOY, ville de Perſe, eſt à 60 degrez, 40 minutes de longitude & à 37 degrez 30 minutes de latitude.

* KOYTER (Volcher) de Groningue, Médecin & Anatomiſte de Nuremberg, floriſſoit vers l'an 1570. On a de lui, *Tabulæ de Oſſibus & Cartilaginibus humani corporis, cum Explicationibus; Tabulæ & Exercitationes Anatomicæ partium præcipuarum corporis humani; Explicatio Animalium Sceletorum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 847.

KOZAQUES. *Voyez* COSAQUES.

KOZEL. *Voyez* COSEL.

KRA. KRE. KRI. KRO. KRU. KRY.

* KRABBENDAM, village de la Hollande ſeptentrionale du reſſort d'Alkmar.

* KRABBENDYK, village de Zélande dans l'iſle de Zuidbéveland, ſous la Claſſe de Zuidbéveland.

KRACH DE MONTRE'AL. *Cherchez* PE'TRA.

KRACOVIE. *Voyez* CRACOVIE.

KRAFURD. *Voyez* CRAFURD.

KRAG (André) Médecin de Rypen, naquit en 1558, & mourut en 1600. Il entreprit la défenſe de Ramus. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KRAIBURG, en Latin *Kraiburgum, Carrodunum.* C'étoit une petite ville de la Vindélicie. C'eſt maintenant un petit bourg de la Baviére ſitué ſur l'Inn, à ſix lieues de Burckhauſen, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KRAILSHEIM, ville de Franconie dans le Marquiſat d'Anſpach, ſur le Jagſt à l'oueſt-ſud-oueſt d'Anſpach, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

KRAIN. *Voyez* CARNIOLE.

KRAINBURG. *Voyez* CRAINBURG.

* KRAKOW, ville du Cercle de la Baſſe Saxe dans le Duché de Meckelbourg en Allemagne, au midi de Roſtock dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues.

KRAKOW en Pologne. *Voyez* CRACOVIE.

* KRALINGEN, village de la Hollande méridionale ſous la Claſſe de Schiedam.

KRAMER. *Voyez* CRAMER.

* KRANICHFELDT, petite ville de Thuringe ſur l'Ilon, au ſud-eſt d'Erfurt, dont elle eſt éloignée de trois lieues.

KRANISTAW. *Voyez* CRANOSTAW.

KRANOSTOW. *Voyez* CRANOSTAW.

KRANTS ou CRANTZ (Albert) Docteur ès Loix & en Théologie, natif de Hambourg, Doyen de l'égliſe Luthérienne de Hambourg, ſur la fin du XV ſiécle. Il fut reçu Docteur environ l'an 1490. Il fut Recteur de l'Académie de Roſtok, où il enſeigna pendant quelque tems la Théologie & le Droit Canon. C'étoit un homme en qui l'on trouvoit beaucoup de piété, avec une très-grande doctrine; & qui improuvant les déréglemens de ſon tems, avoit coutume de dire que Dieu les puniroit par quelque malheur, qui bouleverſeroit l'Allemagne. Ces ſentimens de Crantz furent prophétiques pour ſon païs, affligé par les guerres & par les troubles qui ſurvinrent. Cependant, pour n'avoir point de part aux deſordres de ſon ſiécle, il fit ſon plaiſir de la ſolitude de ſon cabinet, où il compoſa les Ouvrages que nous avons de lui. Le plus conſidérable eſt une Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſous le nom de *Metropolis*, où il parle des égliſes fondées ou rétablies par Charlemagne. Il a auſſi laiſſé une Hiſtoire des Saxons en treize livres; une des Vandales en quatorze livres; une Chronique de Suéde, de Danemarck & & de Norvége, qu'il commence à Charlemagne, juſques en 1504; & un petit Traité, *De Officio Miſſæ*, imprimé à Roſtock l'an 1505. Les Notes que les Proteſtans ont ajoûtées aux livres de Crantz, doivent être lues avec quelque précaution. Divers Auteurs parlent très-avantageuſement de cet Hiſtorien; d'autres ne lui rendent pas juſtice. Il mourut le ſeptiéme décembre de l'an 1517. Ce fut cette année que Martin Luther commença de prêcher contre l'Egliſe Romaine. Crantz déplora à l'heure de la mort ce malheur qu'il avoit prédit durant ſa vie. On aſſure qu'à ce moment il répéta ſouvent ces paroles, en parlant contre le même Luther, *Frater, abi in cellam, & dic, miſerere mei Deus.* * Pantaléon, *Illuſt. German. ſcript. partie* 2. Fabricius, *Saxon. l.* 1. Olaüs Magnus, *l.* 11. *c.* 11. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Le Mire, *in Auct. de Scriptor. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. Berthius, *German. de Hamb.* Simler, *in Epitome Biblioth. Geſnerianæ.* Hermannus Conringius, *de Antiq. Academ.* Geraldus Geldenhaurius, *in Præf. Script. German. Illuſt.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Browerus, *in Antiquit. Fuldenſ.* Micrælius, *Pomerania, l.* 3. Pideritius, *in Chron. Lipp.* Werdenhagen, *de Rebuſpubl. Hanſeat. partie* 3. *c.* 1. 2. 5. 14 & 22. Hamelman, *Chronolog. Oldemburg. partie* 1. *c.* 22. Henri Wharton, *in Appendice ad Hiſt. Cave de Script. Eccleſ.*

KRAPAC (Monts) en Latin *Montes Karpatici* ou *Carpates.* Ce ſont des montagnes qui s'étendent d'orient en occident, & qui ſéparoient autrefois la Sarmatie Européenne de la Dace, c'eſt à dire, la Pologne d'aujourd'hui de la Tranſſylvanie & de la Hongrie. Cluvier dit que les Habitans les appellent *Szepeſi, Krempak* & *Bies Sciady.* Ils reçoivent auſſi des noms divers, ſelon les différens lieux. En quelques endroits les Hongrois les appellent *Tarczal*, & les Allemans *der Munch*; dans l'endroit où ils ſéparent la Pologne de la Hongrie, & dans quelques autres lieux, *Bieſſciady.* La partie qui ſépare la Ruſſie rouge de la Tranſſylvanie, qui eſt entre la Moravie & la Hongrie, & qui s'étend juſques au Danube, eſt appellée *Schneberg* par les Allemans, & *Tatary* par les Eſclavons. * Baudrand. Ces Monts entourent la Hongrie & la Tranſſylvanie, & rejettent un rameau ſur les confins de Pologne, du côté de Cracovie.

KRASNOBROD, village de Pologne dans le Palatinat de Belz, éloigné de trois lieues de la petite ville de Chébréchin. Il eſt ſitué dans un eſpace découvert au milieu d'une forêt. Jean Sobieski, Roi de Pologne, l'a rendu fameux par le combat qu'il don-

donna aux Tartares dans les bois mêmes des environs, deux ou trois ans avant la mort de ſon prédéceſſeur. Il les mena battant à travers ces forêts juſques à Komarnouf, où ils ſe mirent à couvert de l'étang de cette ville, qui paroît un Lac & un bras de mer plutôt qu'un étang. Mais le Roi les y alla chercher, traverſa cet étang à la faveur d'un guide, qui lui montra l'endroit guéable, & les chaſſa encore juſques au delà du Nieſter. * *Mémoires du* Chevalier de Beaujeu.

KRASNOSLAW, KRASNOSTOW. *Cherchez* CRANOSTAW.

* KRASSAU, une des plus anciennes & des plus conſidérables familles nobles de la Poméranie, eſt venue apparemment de Bohéme en Pologne, & de Pologne en Poméranie, où elle s'eſt établie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KRAWFORD. *Voyez* CRAWFORD.

* KREGLING petite ville du Cercle de Franconie dans le Marquiſat d'Anſpach, ſur le Tauber, au ſud de Wirtzbourg, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

KREILSHEIM. *Voyez* KRAILSHEIM.

KRELLIUS. *Voyez* CRELLIUS.

KREMERS. *Voyez* MERCATOR (François)

KREMPE. *Voyez* CREMPE.

KREMS, petite ville de la Baſſe Autriche en Allemagne. Elle eſt dans le quartier du Haut Manhartsberg, ſur le Danube, environ treize lieues au deſſus de Vienne.

KREMS, riviére de la Haute Autriche. *Voyez* CREMS.

KREMS-MUNSTER. *Voyez* CREMS-MUNSTER.

* KRENTZHEIM (Léonard) célébre Théologien & Chronologiſte naquit à Iphofen, ville de Franconie, le 16 ſeptembre 1532. Après avoir fait ſes premiéres études à Kitſingen & à Nuremberg, il alla à Wittenberg où il fit connoiſſance avec Mélanchthon. De là étant venu à Lignitz en Siléſie, on lui donna l'emploi de Catéchiſte, & il y épouſa *Dorothée* Kockeritz de laquelle il eut un fils nommé *Léonard* comme lui, qui fut Docteur en Philoſophie & en Médecine, & qui publia des Tables Chronologiques. Le Duc de Lignitz le fit ſon Miniſtre, & ce fut Krentzheim qui en 1563 fit la cérémonie du mariage de *Catherine*, ſœur du Duc avec Frédéric-Caſimir, Duc de Teſchen, & celle du batême de la Princeſſe *Emilie*, fille du Duc. En 1566, il devint premier Prédicateur de l'Egliſe de S. Pierre & S. Paul, & en 1570, il fut fait Surintendant du Duché de Lignitz. Il étoit grand partiſan de Mélanchthon, & il ne voulut jamais approuver le Formulaire d'union dreſſé par Jacques, fils d'André. Il s'y oppoſa de toute ſa force & écrivit contre ceux qui vouloient le faire paſſer. Cette conduite fit qu'on le ſoupçonna d'avoir beaucoup de penchant pour la Religion Réformée. Jacques Colerus, Miniſtre de Wolau, puis Docteur & Prevôt à Berlin, l'accuſa de quelques erreurs au ſujet du Sacrement de l'Euchariſtie. Krentzheim fit alors quatre prédications Latines ſur cette matiére, pour détruire le ſoupçon que l'on avoit conçu de lui; mais cela n'empêcha pas que Colerus ne cherchât à le noircir, & ſans reſpect pour les ordres de l'Electeur qui avoit impoſé ſilence aux deux parties, il pourſuivit ſa pointe, & ſes Collégues mêmes commencérent auſſi à l'accuſer d'erreur ſur la doctrine de l'Euchariſtie. Krentzheim, pour mettre fin à tout cela, demanda audience au Duc, & produiſit devant lui tout ce qui pouvoit ſervir à ſa juſtification. Le Duc en fut ſatisfait; mais lorsque, ſur la queſtion qu'on lui fit pourquoi il ne s'oppoſoit pas à Calvin comme les autres, il eut répondu qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à condamner des perſonnes innocentes, & que d'ailleurs il pouvoit prouver que Calvin & Luther avoient été d'un même ſentiment au ſujet de l'Echariſtie avant la mort du dernier, alors le Duc prit en 1589 le parti de prier Ulrich, Duc de Meckelbourg, de demander aux Théologiens de Roſtock leur ſentiment ſur cette matiére. Cela lui fut accordé, & David Chytræus répondant pour tous, dit que cette prétendue union de ſentiment entre Luther & Calvin, étoit une choſe ſuppoſée, de ſorte que Krentzheim fut obligé de donner par écrit ſa Confeſſion de Koi, où l'on trouva des expreſſions équivoques qui entretenoient les ſoupçons. C'eſt pourquoi le Duc lui ordonna de ſe préſenter au Synode qui devoit ſe tenir en 1590, avec ſa Confeſſion de Foi. Il le fit, mais on n'en fut pas content, & ſes adverſaires y trouvérent dequoi hâter ſa chûte. Après pluſieurs allées & venues, la choſe fut enfin remiſe au jugement de Gilles Hunnius, Profeſſeur en Théologie à Wittenberg & de Wolfgang Mamphraſius, Surintendant de Wurtzen, qui après pluſieurs conférences qu'ils eurent avec lui, le déclarérent coupable d'erreurs, de ſorte qu'il fut dépoſé. On l'appella enſuite à Frauſtadt, où il prêcha quelques années, & où il mourut vers la fin de l'année 1598. On a de lui, *des Homélies Latines & Allemandes ſur l'Euchariſtie; Sommaires de quelques Prophéties remarquables, tirées de Moïſe, des Pſeaumes & des Prophétes; Traitté de la conception & de la naiſſance de Jeſus Chriſt; Sommaires ſur le Nouveau Teſtament*; (ces trois derniers Ouvrages ſont en Allemand) *Chronologia*; & un autre gros Ouvrage de Chronologie, diviſé en dix livres, & dont le Manuſcrit ſe trouve dans la Bibliothéque du Sénat de Leipſic. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Publicatio Actorum*, à Wittenberg en 1597, *in quarto.*

* KRE'SA (Le Pére) étoit, à ce qu'on prétend un homme univerſel. Il entendoit très-bien la Philoſophie, les Mathématiques, & la Théologie. Il étoit né en Moravie. Outre ſa Langue maternelle, l'Allemand & le Latin, il ſavoit parler Hébreu, Grec, Italien, François, Eſpagnol & Portugais. Il enſeigna d'abord l'Hébreu, & puis les Mathématiques à Prague & à Olmutz. Il s'aquit tant de réputation dans cette derniére profeſſion qu'il fut appellé à Madrid, où il l'exerça quinze ans durant avec un applaudiſſement général. Il ne retourna en Bohéme qu'après la mort de Charles II, Roi d'Eſpagne. L'Empereur à préſent régnant le remena en Eſpagne, où il fut Confeſſeur de la Cour, & en dernier lieu du Roi & de la Reine. Le Pére Kréſa eſt mort en 1715 à Brinn où il avoit fait ſes études, dans la 67 année de ſon âge, fort regretté de ſa Majeſté Impériale. Depuis ſa mort, on a publié un Ouvrage qu'il avoit compoſé, intitulé, *Analyſis ſpecioſa Trigonometriæ Sphæricæ, primo Mobili, triangulis rectilineis, progreſſioni Arithmeticæ & Geometricæ, aliiſque Problematibus, a R. P. Jacobo Kreſa.* Il a auſſi traduit Euclide en Eſpagnol. * *Bibliotb. Germanique, tome* 3. *p.* 285 *&* 286.

* KREWERT, village des Ommelandes dans la province de Groningue, dans le Quartier de Fivelingo.

KRIMINIECK. *Voyez* CRE'MI E'NIECK.

* KRIMPE, beau village de la Hollande méridionale ſur le Lek, dans l'endroit où cette riviére tombe dans la Meuſe qui porte là dans le païs le nom de Merwe. Il eſt ſous la Claſſe de Ter Goude & de Schoonhoven.

KROMAYER (Jean) naquit le huitiéme décembre 1576, & mourut le 13 juillet 1643. Il fut premiérement Miniſtre à Eiſleben, puis Prédicateur de la Ducheſſe Douairiére de Saxe, & enfin Surintendant à Weimar. On a de lui, *Harmonia Evangeliſtarum; Examen libri Chriſtianæ Concordiæ*, &c. * Witte, *Memor. Theol.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* KROMAYER (Jérôme) naquit à Zeitz en 1610, & mourut en 1670. Il fut Docteur & Profeſſeur en Théologie, & Aſſeſſeur du Conſiſtoire de Leipſic. On a de lui, *Theologia Poſitivo-Polemica; Commentar. in Epiſtolam ad Galatas & Apocalypſin; Hiſtoria Eccleſiaſtica; Scrutinium Religionis; Annotationes in Form. Concordiæ; Polymathia Theologica*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Memor. Theol.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

KROMMA. *Voyez* CHIRONA.

* KROMMENHOEK, village & Seigneurie de Zélande dans l'iſle de Walcheren, à l'oueſt-nord-oueſt de Middelbourg, dont il eſt éloigné de près d'une lieue.

KRONINGESGARD ou BE'STEDE, bourg & Forteresſe de l'Iſlande, dans la partie méridionale de l'iſle. C'eſt le ſéjour ordinaire du Vice-Roi, qui y eſt mis par le Roi de Danemarck.

* KROPELIN, petite ville du Duché de Meckelbourg en Allemagne à une lieue de la mer, à l'oueſt-nord-oueſt de Roſtock dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

KROPPENSTADT ou KROPPENSTEDE. *Voyez* CROPPENSTADT.

* KROPSWOLDE, village de la province de Groningue, ſous la Claſſe de Groningue.

KROSEG. *Voyez* CROSIK.

KROSNA ou KROSSEN. *Voyez* CROSSEN.

* KRUININGEN, village avec Seigneurie en Zélande dans la partie orientale de l'iſle de Zuidbévelandt.

KRUISWICK ou KRUSWICK, petite ville de la Cujavie en Pologne, ſur le Lac de Guplo, à l'endroit où la riviére de Nétec ſort de ce Lac, & à deux lieues d'Inowlocz, vers le midi. Kruiſwick a été la réſidence de Popiel I, & de Popiel II, Rois de Pologne. On dit que ce dernier ayant fait maſſacrer ſon oncle, y fut dévoré avec ſa femme par des rats, qui ſortirent du corps du défunt, ou, ſelon d'autres du Lac de Guplo. D'autres diſent que ce Roi ayant invité à un feſtin vint oncles qu'il avoit, les fit empoiſonner par les conſeils de ſa femme, & qu'il ſortit de tous ces cadavres des rats d'une groſſeur prodigieuſe, qui dévorérent les enfans de Popiel, & enſuite lui & ſa femme. Tout cela ſent bien la Fable. * Maty, *Diction. Géogr.*

KRUMAW. *Voyez* KRUMLAW.

* KRUMBEK, petite riviére de Holſtein dans la province de Wagrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KRUMLAW ou KRUMLOW, petite ville du Royaume de Bohéme dans la Moravie ſur l'Igla, entre Znaïm & Brinn, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KRUMLAW, petite ville de Bohéme ſur la rive gauche de la Mulde, à peu près au ſud de Budweiſs, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues & demie.

KRYLOW, petite ville forte dans la Baſſe Volhynie en Pologne, eſt ſituée près du Boryſthéne, ſur une petite iſle, que forme la riviére de Taſinin, en ſe déchargeant dans ce fleuve, à quatre lieues au deſſous de Czyrcaſſi. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUB. KUC. KUD. KUF. KUG. KUH. KUI. KUL.

KUBAN. *Voyez* COPA.

* KUCHEL, village d'Allemagne, dans le Cercle de Baviére ſur la riviére de Saltz, dans l'Evêché de Saltzbourg, à cinq lieues au deſſus de la ville de ce nom. On prend Kuchel pour l'ancienne petite ville du Norique, qui étoit appellée *Cuculli* ou *Cucullæ*. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUCHLIN (Jean) Miniſtre & Profeſſeur en Théologie, naquit en 1546, dans une petite ville du Païs de Heſſe, nommée *Wettera.* Son pére bon & honnête Artiſan, chargé de dix fils & de trois filles, qu'il ne faiſoit ſubſiſter, que par le travail de ſes mains, ne laiſſa pas de deſtiner à l'étude celui-ci, mais la mort ne lui permit pas de l'y voir fort avancé. Le Paſteur du lieu prit ſoin de l'enfant, avec d'autant plus de joye, qu'il lui vit faire de bons progrès & en Latin & en Grec, ſous *Juſtus Vulteius* Recteur de l'Ecole de Wettera. Mais, quand il fut queſtion d'aller aux Académies, Kuchlin n'eut pas de petites difficultez à eſſuyer, à cauſe de ſa pauvreté. Il ne perdit pas néanmoins courage. Il réſolut de buſquer fortune, & pour cet effet, il ſe mit à voyager, comme un jeune Avanturier de Collége. Il ne trouva rien à Francfort. L'Hôte qu'il eut à Mayence

ce, le mena chez les Jéſuites, qui ne le gardérent, que juſqu'à ce qu'ils euſſent vu qu'il ne vouloit point abjurer le Proteſtantiſme. Tout ce qu'il trouva à Strasbourg fut une Lettre de recommandation de Jean *Sturmius* à *Brutius*, qui profeſſoit à Tubingue. Celui-ci ne le garda pas longtems. Il ne le crut pas aſſez prévenu du ſentiment des Ubiquitaires. Kuchlin s'étant fait rendre la Lettre de Sturmius, s'en alla à Heidelberg, où, enfin, il trouva ce qu'il cherchoit; car *Urſin* lui obtint de quoi vivre, pour continuer ſes études en repos. L'Académie d'Heidelberg étoit alors très-floriſſante. Le jeune homme y fit beaucoup de progrès pendant ſix ans; après quoi il fut envoyé régenter dans l'Ecole de Neuſtad, où il eut entre autres Collégues *Fortunatus Crellius*, & *Frédéric Sylburgius*. Enſuite, il fut reçu Miniſtre & donné à l'Egliſe de Tackenheim, qu'il ſervit fidélement, juſques après la mort de l'Electeur Palatin *Frédéric* en 1576. *Louïs* ſon ſucceſſeur chaſſa les Miniſtres, qui ne voulurent pas être Luthériens. Kuchlin s'étant retiré au Païs de Heſſe ſa Patrie, & n'y ayant trouvé que du rebut, ſe tourna par le conſeil de ſa femme du côté de la grande Arche des Fugitifs, je veux dire, du côté de la Hollande. Il paſſa par Embden en 1577, où il s'arrêta quelque tems, & d'où ceux d'Amſterdam l'appellérent pour la Charge de Miniſtre. Il l'accepta & l'exerça 18 ans, après quoi il s'attacha tout de bon à la Principalité d'un Collége de Théologie, que les Etats de Hollande avoient érigé à Leide en 1591, & dont il avoit eu dès-lors la conduite pendant quelques mois. Ce fut en 1595, qu'il ſe détacha tout à fait de ſon Egliſe d'Amſterdam, pour s'attacher à ce Collége. Il y enſeigna la Théologie juſques à ſa mort, qui arriva le deuxiéme de juillet 1606. Il avoit marié ſes deux Filles à deux Savans, l'une à *Pierre Bertius*, & l'autre à *Feſtus Hommius*. On recueillit en un volume *in quarto*, à Genéve, l'an 1613, toutes les Théſes de Théologie, qu'il avoit fait ſoutenir en divers tems. *Guy Patin* l'a fort loué, & un peu trop au jugement de M. Bayle; puiſqu'il le nomme *un des plus ſavans hommes de ſon ſiécle*. * Bayle, *Dict. Géogr.*

KUDACK ou HUDACK, forteresſe de la Baſſe Volhynie en Pologne. Elle eſt ſur le Boryſthéne, près des Porowys, ou Sauts de ce fleuve, à trente lieues au deſſus d'Oczakow & de la Mer Noire. Uladiſlas-Sigiſmond fit conſtrulre Kudack l'an 1637, pour mettre un frein à la licence des Coſaques, qui peu après en égorgérent la garniſon, & s'en rendirent maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KUDELSTAART, village & Seigneurie de la Province d'Utrecht en partie, & de la Hollande en partie; mais pour le ſpirituel il eſt ſous la Claſſe d'Utrecht.

KUFA. *Voyez* KOUFAH.

KUFSTEIN, petite ville avec un château. Elle eſt dans le Tirol, ſur l'Inn, à quatorze lieues au deſſous d'Inſpruck, & ſur les confins de la Baviére, dont elle dépendoit autrefois avec quelques villages voiſins. * Maty, *Dict. Géogr.*

* KUGER (Albert) Profeſſeur des Mathématiques à Bréme, a été trente ans Profeſſeur, ſans avoir publié d'Ouvrages, mais non ſans en avoir compoſé. On a trouvé parmi ſes papiers des Traitez Latins ſur la Section Conique, ſur la quadrature du Cercle; ſur le Calcul différentiel; & ſur la Liberté Chrétienne à l'égard des choſes indifférentes. On fait cas d'un autre Traité qu'il a compoſé, & qui ſe trouve auſſi parmi ſes Manuſcrits. C'eſt une Apologie de la Danſe, intitulée, *Defenſio Saltationis Theologico-Phyſica, contra eos qui Curios ſimulant & Bacchanalia vivunt.* Il ſavoit outre le Latin, le Grec & l'Hébreu, preſque toutes les Langues vivantes de l'Europe. Il eſt mort au mois de mars de l'an 1732. * *Biblioth. Germanique, tome* 23. *p.* 222. & 223.

KUHLMAN (Quirinus) a été un des Viſionnaires du XVII ſiécle. Il naquit à Breſlaw en Siléſie le 25 de février 1651, & donna de grandes eſpérances par la prématurité de ſes progrès. Ils ſe déroutérent, à cauſe d'une maladie, qu'il eut à l'âge de dix-huit ans. On le tint pour mort, dès le troiſiéme jour de ſa maladie. Ce jour-là il eut une viſion terrible. Il ſe crut environné de tous les Diables de l'Enfer, & cela en plein midi & tout eveillé. Cette viſion fut ſuivie de celle de Dieu même environné de ſes Saints & de J. C. au milieu. Il vit & ſentit alors des choſes inénarrables. Deux jours après il eut encore de ces ſortes de viſions, & lorsqu'il fut guéri de ſa maladie, il ſentit à la vérité un grand changement à l'égard de ces ſpectacles; mais il ſe vit toujours accompagné d'un rond de lumiére, qui ſe tenoit à ſon côté gauche. Il n'eut plus de goût pour les Belles Lettres. Il avoit quelquefois des diſtractions ſi extatiques, qu'elles l'empêchoient de voir & d'entendre ceux qui étoient avec lui; & il forma le deſſein d'une infinité de livres, qui étoient autant de méthodes de tout apprendre ſans beaucoup de peine & en perfection. A l'âge de dix-neuf ans il ſortit de ſa patrie, où on ne lui rendoit pas aſſez de juſtice, & s'en alla voir les Univerſitez. Il fit une ſeconde Edition de ſes Epitaphes, Ouvrage, qu'il avoit conçu à quinze ans, & il publia quelque Traité de Morale. Mais, comme il faiſoit des progrès extraordinaires de jour en jour, il trouvoit indignes de lui les feuilles, que l'Imprimeur lui envoyoit, tant ſes lumiéres étoient crues, pendant le cours de l'impreſſion. Il ne fit aucun cas des Leçons ni des Diſputes de l'Académie d'Iéne, & il ne voulut point d'autre Maître que le S. Eſprit. Le déſir de voir la Hollande fut aſſez fort, pour ne lui pas permettre de différer ce voyage, juſques à ce que l'on vît plus clair dans l'iſſue de la guerre, qui avoit été ſi malheureuſe en ce païs-là en 1672. Il débarqua à Amſterdam trois jours avant que l'on eût repris la ville de Naerden. Il alla à Leide peu de jours après, & il n'y fut pas long-tems ſans tomber ſur les Ouvrages de Behme, dont il n'avoit jamais ouï parler. Cette lecture fut de l'huile jettée dans le feu. Il admira que Behme eût prophétizé des choſes, dont il n'y avoit que lui Kuhlman, qui eût connoiſſance. Il y avoit dans ce ce tems-là en Hollande un certain Jean Rothe, qui ſe mêloit de prophétizer. Kuhlman fit mentir le Proverbe qui dit que les gens du même métier ſe portent envie; car il écrivit le plus humblement du monde à ce Jean Rothe. Il le traita d'Homme de Dieu, & de *Jean* III, fils de *Zacharie*. Il lui demanda le ſecours de ſes lumiéres, & prononça malheur ſur ceux qui ne l'avoient point écouté. Ce fut à lui qu'il dédia ſon *Prodromus quinquennii mirabilis*, imprimé à Leide l'an 1674. Cela devoit être ſuivi de deux volumes. Il avoit deſſein de mettre dans le premier les études & les découvertes, qu'il avoit faites depuis ſa premiére viſion, juſques en l'année 1674. On y eût trouvé cent mille inventions, qui euſſent étonné tous les ſiécles. Le dernier eût été la *Clé de l'éternité, de l'éviternité & du tems.* Il communiqua ſon deſſein au P. *Kircher*, & en louant les beaux Ouvrages, que ce Jéſuite avoit donnez au Public, & nommément l'*Ars Combinatoria, ſive Ars magna ſciendi*, on lui fit entendre, qu'il n'avoit fait qu'ébaucher ce qu'on avoit deſſein de pouſſer plus loin. Ce Jéſuite répondit civilement & donna de bons avis. Il en donna en particulier ſur le deſſein qu'on avoit d'écrire au Pape. Au reſte, l'Eſprit Prophétique n'avoit point fait renoncer notre Kuhlman au plaiſir d'être loué; car il n'y eut point d'éloge, qui lui eût été écrit ou par ceux à qui il avoit donné des exemplaires de ſes Ouvrages, ou par d'autres gens, qu'il ne prît la peine de publier à la tête de ſon *Prodrome*. Quant aux louanges, qu'il donne lui-même à ſes Ecrits, elles ſont, ſans doute, bien fortes; mais comme il déclare, que tout ce qu'il fait vient de la Sageſſe Incarnée, on ne décidera pas que c'eſt une preuve d'orgueil. On ne ſait pas bien, quand il ſortit de Hollande; mais le *Diarium Biographicum* de De Witte dit qu'il erra longtems en Angleterre, en France, & dans l'Orient, & qu'enfin il fut brûlé en Moſcovie, le troiſiéme jour d'octobre 1689, pour quelques prédictions actuellement ſéditieuſes. La lecture de *Drabicius* acheva de perdre Kuhlman. Ceux qui n'ont pas le Prodrome de ce dernier, n'ont qu'à lire trois ou quatre pages du *Polyhiſtor* de Morhoſius, où l'on voit les magnifiques promeſſes & les vaſtes projets de ce Fanatique. * Bayle, *Dict. Critiq.*

KUHNIUS (Joachim) naquit en 1647 à Gripswalde, ville de la Poméranie. Son pére, qui étoit un gros Marchand, prit un grand ſoin de ſon éducation. Il commença ſes études dans ſa patrie, & les alla continuer à Stade dans la Baſſe Saxe. En 1668, il paſſa à l'Univerſité de Iéne, où il s'appliqua à la Théologie, & aux Belles Lettres. Il voulut viſiter les villes les plus célébres de la Franconie, de la Baviére & des païs voiſins. Sa réputation engagea Benoît Boccius, Miniſtre d'Oetingen dans la Souabe, à le retenir pour être Précepteur de ſes enfans. Ce poſte lui procura en 1669, celui de Principal du Collége de cette ville, qu'il ne garda que trois ans. Il le quitta pour aller à Strasbourg, où il fut fait en 1676, Profeſſeur en Langue Gréque dans le principal Collége. Il s'aquitta avec beaucoup d'application de cet emploi pendant dix ans. Enfin en 1686, on lui donna une Chaire en Grec & en Hébreu dans l'Académie de cette ville. Son habileté dans la Langue Gréque lui attira un grand nombre d'Auditeurs, & il voyoit parmi ſes Ecoliers pluſieurs Anglois & Hollandois. Il eſt mort le onziéme décembre 1697, âgé de 50 ans. On a de lui *Cl. Æliani Variæ Hiſtoriæ, libri quatuordecim, cum Notis Johannis Schefferi & Interpretatione Juſti Vulteii, editio noviſſima, novis Annotationibus aucta, curante Joachimo Kuhnio*, Argentorati, 1685, *in octavo, nova editio, cui accedit Præfatio Johannis Henrici Lederlini*, Argentorati, 1713, *in octavo; Animadverſiones in Pollucem*, 1680, *in douze; Diogenes Laërtius de Vitis, Dogmatibus & Apophthegmatibus clarorum Philoſophorum, libri decem Græce & Latine cum Annotationibus Iſaaci Caſauboni, Th. Aldobrandini, Merici Caſauboni, Marci Meibomii, Ægidii Menagii & Joachimi Kuhnii*, Amſtelodami, 1692, *in quarto*, deux tomes; *Pauſaniæ Græciæ Deſcriptio accurata cum Latina Romuli Amaſæi Interpretatione, acceſſerunt Guill. Xilandri & Frid. Sylburgii Annotationes, & novæ Notæ Joach. Kuhnii*, Lipſiæ, 1716, *in folio;* (Kuhnius s'eſt donné beaucoup de peine pour rétablir le texte de l'Auteur, corrompu par les Copiſtes) *Quæſtiones Philoſophiæ ex Sacris Veteris & Novi Teſtamenti aliiſque Scriptoribus*, Argentorati, 1698, *in quarto.* * Goth. Ludovici *Hiſtoria Rectorum celebr.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 4. *p.* 392 *& ſuiv.*

KUICK, païs. *Voyez* CUCK.

KUICK (André & Henri) *Voyez* CUYCK.

KUILEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

KUINDER. *Voyez* KUYNDER.

KUIPER (Gisbert) *Voyez* CUPER.

KUL, c'eſt à dire, *Eſclave*, en Turc. Tous ceux qui exercent des charges dépendantes de la Couronne, ou qui reçoivent des gages de l'Épargne, ſe donnent le titre de Kul, ou d'Eſclave du Grand Seigneur. Le Grand Viſir même, & tous les Bachas de l'Empire, font gloire de porter ce nom, qui eſt incomparablement plus honorable que celui de Sujet. Un Eſclave du Sultan peut maltraiter avec autorité ceux qui n'ont point d'autre qualité que de Sujets du Prince; mais un Sujet ne peut faire la moindre choſe à un Eſclave, ſans s'expoſer à une ſévére punition. Ceux qui prennent le titre d'Eſclaves, ont une réſignation entiére à la volonté de l'Empereur, pour exécuter aveuglément tout ce qu'il ordonne; & croyent que la mort qu'ils ſouffrent par ordre du Grand Seigneur, eſt un martyre qui leur fait mériter le ciel. * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

KULEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

KULP, riviére qui a ſa ſource dans la Carniole où elle baigne Metling, & entrant dans la Croatie elle paſſe à Carloſtat, & va ſe décharger dans la Save, aux confins de l'Eſclavonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUN. KUO. KUP. KUR. KUS. KUT. KUY.

KUNADUS (André) de Dobel, né en 1602, mourut en 1662. Il enſeigna la Théologie à Wittenberg. On a de lui une Explication de l'Epître aux Galates, & un Abbrégé des Lieux Communs de Théologie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

KUNCKELS. *Voyez* GONGEL.

* KUNDORF, village de Franconie dans le Comté de Henneberg, au nord-nord-eſt de Henneberg, dont il eſt éloigné de trois lieues.

KUNGSFELDEN. *Voyez* KONIGSFELDEN.

KUNIGSFELDEN. *Voyez* KONIGSFELDEN.

KUNIGSTEIN. *Voyez* KONIGSTEIN dans le Weſterwald.

* KUNITZ, village du Canton de Berne, à une bonne lieue de Berne, fut donné il y a quelques ſiécles aux Chevaliers de l'Ordre Teutonique qui le poſſédent encore & qui en ont fait un petit Bailliage, dont ils ſont obligez de donner l'adminiſtration à un Bourgeois de Berne. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p.* 164 & 165.

KUNN (Jean) de Duderſtadt, fit l'an 1489 un Traité de l'Elévation de l'ame à Dieu, dans lequel il attribue le livre de l'Imitation de JESUS CHRIST à Thomas à Rempis. * Du Pin; *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiécle.*

KUNOW, petite ville de la Haute Pologne, ſituée dans le Palatinat de Sendomir, à quinze lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. Kunow n'eſt connu que par les carriéres de marbre qui ſont dans ſon territoire. * Maty, *Dict. Geogr.*

* KUNSTATT ou CUNSTAD, petite ville de la Moravie au nord-oueſt de Brinn, dont elle eſt éloignée de ſept à huit lieues.

* KUOFFSTEIN, famille diſtinguée de Comtes dans l'Autriche.

* KUOFFSTEIN (Jean-Louïs; Comte de) paſſa ſa jeuneſſe à étudier, à apprendre les Langues & à voyager. Il traduiſit en Allemand quelques Ouvrages Eſpagnols & Italiens. Il fut envoyé en ambaſſade à Conſtantinople par l'Empereur Ferdinand II, & il s'aquitta de cet emploi d'une maniére dont ſon Maître fut fort ſatisfait. Il lui en donna des marques à ſon retour, en le faiſant Chambellan, Intendant de tout le païs au deſſus de l'Ens, & Membre de ſon Conſeil Privé. Il épouſa 1. *Anne* Grubener, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2. *Suſanne-Eléonore*, fille de *George* Hartman, Seigneur de Stubenberg, & il en eut, 1. *Suſanne-Marie*, mariée à *François* Hartman, Baron de Clarſtein, morte le 13 janvier 1697; 2. LOBGOT qui ſuit; 3. *Gothelf*, Jéſuite; 4. *Ebrgot*; & 5. *Traugot*, marié avec *Maximilienne-Eléonore*, Dame de Swanberg; 6. *Preiſgot*, marié avec *Anne-Catherine* de Khunberg qui le fit pére de *François-Louïs* & de *Mariane*; 7. *Anne-Théréſe*; & 8. *Diengot.*

* KUOFFSTEIN (Lobgot, Comte de) Chambellan d'Autriche, épouſa *Marie-Anne*, Comteſſe de Staremberg, de laquelle il eut *Liebgot*, Grand Maréchal de la Cour de Paſſau, marié avec *Charlotte-Antoinette*, fille de *François-Joſeph*, Landgrave de Leuchtenberg & Prince de Lamberg, de laquelle il eut *Diengot* & *Traugot*, Comtes de Kuoffſtein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Khévenhuller, *Annal. Ferdin. partie* 1. Bucelini *Germ. Stemmatogr., partie* 3. Wurmbrand, *Collect. Hiſt. Généalog.*

KUON IN PU-SA, nom d'une fauſſe Divinité de la Chine. Quelques uns diſent que *Kuon in Pu-Sa* fut la fille d'un Roi des Indes; d'autres que c'étoit une fille Chinoiſe qui vécut dans les montagnes près de Macao. Un Chinois Chrétien, nommé le docteur Paul, a prétendu que c'étoit la ſainte Vierge; que les Syriens qui portérent le Chriſtianiſme à la Chine au ſeptiéme ſiécle, y introduiſirent le culte de la ſainte Vierge; qu'ils y laiſſérent une de ſes images; mais que dans la ſuite tous ces Miſſionnaires Syriens étant morts, & le Chriſtianiſme s'étant éteint, les Chinois prirent cette image pour une idole, & firent de la ſainte Vierge une Déeſſe. Mais ce n'eſt pas le ſentiment d'autres habiles Miſſionnaires qui diſent que cela peut être; mais qui en doutent. Cette idole eſt une des plus célébres de la Chine. On la répréſente avec pluſieurs mains. Les mains ſignifient le grand nombre de bienfaits qu'elle répand, & ſont un ſymbole de ſa libéralité. Les Chinois ont beaucoup de vénération pour cette idole monſtrueuſe. * Navaréte, *Tratado 2. c. 9.*

KUPERBERG. Il y a pluſieurs lieux de ce nom en Allemagne. KUPERBERG en Franconie eſt dans l'Evêché de Bamberg, à neuf lieues de la ville de Cronach vers l'orient. KUPERBERG en Thuringe eſt dans le Comté de Mansfeld, à une lieue & demie de la ville de ce nom vers le nord, ſur le Wipper. KUPERBERG en Siléſie eſt ſur le Bober, dans la Principauté de Jawer, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUR, en Latin *Cyrus*, *Cyrrhus* & *Cyrnus*, grande riviére de l'Aſie dans la Géorgie, qui baigne Téflis dans le Royaume de Carduel, & Zagan dans celui de Kakhéti. Enſuite elle ſépare le Scirvan de l'Erivan & de l'Adirbeitzan, & ſe décharge dans la Mer Caſpienne, groſſie par les eaux de l'Araſſe & de quelques autres riviéres moins conſidérables. * Maty, *Dict. Géogr.*

KURLAND. *Cherchez* COURLANDE.

KUROSCA. *Voyez* KE'ROSKA.

* KURTSBACH (Sigiſmond, Baron de) Seigneur de Trachenberg & de Militſch en Siléſie, naquit en 1547. Il épouſa Héléne fille de Frédéric III, Duc de Lignitz, & ſe mit enſuite au ſervice de Hollande. Il y ſignala ſa valeur, & entre autres exploits, il fit priſonnier en 1579, le fameux Martin Schenck de Nidek, & ſoumit en peu de tems la province d'Overiſſel. Il prit dans la même année ſon quartier d'hiver à Lingen en Weſtphalie; mais après cela il eut une triſte cataſtrophe. Un de ſes Domeſtiques voulant faire ſauter une armoire avec de la poudre, mit malheureuſement le feu à toute celle qui étoit dans la chambre, de ſorte que le Baron de Kurtsbach fut jetté avec ſon lit dans le foſſé. On en retira ſon corps tout briſé, & on l'envoya en Siléſie où il fut enterré dans l'égliſe de Prauſnitz. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Lucæ *Sileſ. Chron. partie* 2. *p.* 1643.

* KUSCAJA, CUSI ou KISÇI, Chantre, fils de Hadi, fils de Malluc, & pére d'Ethan Lévite, fut établi par le Roi David pour ſe tenir toujours au devant de l'Arche. I. *Chron.* ou *Paralip. ch. 6. v.* 44. Son fils fut établi Chantre du tems du Roi David. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 15. *v.* 17. Le mot de *Kuſcaja* ou de *Caſaïn* ſignifie *Souverain Seigneur*, ou *principe du Seigneur.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

* KUSNACHT, beau village de Suiſſe dans le Canton de Zurich, ſur le bord occidental du Lac de Zurich, & au midi de la ville de Zurich, tirant vers l'eſt, à la diſtance de près de deux lieues.

* KUSNACHT, beau bourg du Canton de Schwitz ſur la partie la plus ſeptentrionale du Lac de Lucerne, près d'une montagne. Il y avoit autrefois une fortereſſe qui eſt maintenant ruïnée. Cette fortereſſe étoit la réſidence du Baillif ou Gouverneur envoyé par l'Empereur Albert. Dans le voiſinage de Kuſnacht, en avançant dans le païs, on voit l'endroit nommé *Hole Gaſs*, c'eſt à dire, *le chemin creux*, où Guillaume Tel tua le Gouverneur d'un coup de fléche, & où, en mémoire de cet événement on a bâti une chapelle où l'on lit cette inſcription,

Brutus erat nobis Uro Guillelmus in Arvo,
Aſſertor Patriæ, Vindex, Ultorque Tyrannûm.

Il ne faut pas confondre ce Kuſnacht avec un autre du même nom dans le Canton de Zurich. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p.* 433.

KUSTER (Ludolphe) né en 1670 à Blomberg, petite ville du Comté de Lippe dans la Weſtphalie, étoit fils de LUDOLPHE Kuſter, premier Magiſtrat de cette ville. Ludolphe avoit un frére ainé qui lui inſpira de bonne heure l'amour des Belles Lettres, & lui ſervit de Maître. Ce frére enſeignoit les Humanitez à Berlin dans le Collége de Joachim. Ludolphe y entra fort jeune, & y profita ſi bien qu'à l'âge de 15 ans il répétoit déja les Ecoliers de ſon frére. De Berlin il paſſa à Francfort ſur l'Oder, où il demeura quelques années, & s'appliqua aux Sciences que l'on enſeigne dans l'Univerſité de cette ville. Etant de retour à Berlin, il fut choiſi pour élever le fils du Comte de Schwérin. En 1696, il donna au public *Hiſtoria Critica Homeri*, & fut à Utrecht la même année, où il commença un Journal Latin; ſous le tître de *Bibliotheca Librorum Novorum*, & ſous le nom de *Neocorus*, qui en Grec ſignifie *Sacriſtain*; celui de *Kuſter* ayant la même ſignification en Allemand. Ce Journal commença en avril 1697, & finit avec l'année 1699. Il y travailla d'abord ſeul; & s'aſſocia en 1698 M. Sike, qui fit ſeul les derniers ſix mois de 1699. Vers le milieu de cette année, M. Kuſter quitta Utrecht pour voyager; il en paſſa la fin en Angleterre, & vint à Paris au commencement de l'an 1700, où il conféra Suidas avec trois manuſcrits de la bibliothéque du Roi, & tira de ce riche thréſor beaucoup de fragmens qui n'ont point encore vu le jour. Sur la fin de cette année il retourna en Angleterre, où il acheva en quatre ans l'édition de Suidas, qu'il dédia au Roi de Pruſſe. On a ouï dire à M. Kuſter, que pendant qu'il travailloit à cet Ouvrage en Angleterre, il s'éveilla une nuit au bruit du tonnerre, & qu'il fut ſi effrayé en faveur de ſon Suidas, qu'il ſe leva précipitamment pour le prendre entre ſes bras & le porter dans ſon lit. Cet Ouvrage ſuffira pour rendre ſon nom recommandable à la poſtérité, ſoit qu'on conſidére la difficulté de l'entrepriſe, ſoit qu'on examine les moyens qu'il y employa, & la prodigieuſe lecture qui lui fut néceſſaire, ſoit enfin qu'on juge de l'Ouvrage par le ſuccès, qui fut auſſi grand que l'Auteur pouvoit l'eſpérer, & dont la réputation engagea l'Univerſité de Cambridge à le recevoir au nombre de ſes Docteurs. Le Roi de Pruſſe l'ayant nommé ſon Bibliothécaire, il retourna à Berlin, où il ne reſta pas longtems, étant homme paiſible & attaché à ſes livres, & chercha en Hollande un repos qu'il préféroit aux honneurs. Il y donna au public *la Vie de Pythagore par Jamblique, les Comédies d'Ariſtophane*, en Grec & en Latin, *& le Nouveau Teſtament, avec les Variantes recueillies par M. Mill.* Les réflexions qu'il fit ſur le Nouveau Teſtament, pendant qu'il étoit occupé de la nouvelle édition qu'il en donna, le portérent à croire que l'Egliſe Romaine eſt infaillible, & que l'on doit s'y ſoumettre: ce qu'il exécuta peu de tems après. On l'appelloit en Angleterre, où l'on lui promettoit un établiſſement conſidérable; mais il ne balança pas à ſe rendre à Anvers chez les Jéſuites qui travaillent aux Actes des Saints, où il ſe confirma dans ſa croyance. Il vint à Paris, fit abjuration de la Religion Proteſtante le 25 juillet 1713, & ayant été préſenté au Roi Louïs XIV, par M. l'Abbé Bignon, Sa Majeſté le gratifia d'une penſion de 2000 livres, qu'on lui paya ſur le champ par avance. Son mérite ayant été bien-tôt reconnu, tous les Savans s'empreſſérent d'être de ſes amis; & l'Académie Royale lui donna une place d'Aſſocié ſurnuméraire, par une diſtinction qu'elle n'avoit encore faite pour perſonne. La mort du Roi ne changea rien pour lui. M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & pluſieurs illuſtres Savans, lui donnérent des marques effectives de leur protection. Il préparoit une nouvelle édition d'Héſychius, où il avoit fait plus de 4000 corrections, lorſqu'il tomba dans une maladie que l'on ne connut qu'après ſa mort, arrivée à Paris le douziéme octobre 1716, à

l'âge de 47 ans; & y fut enterré en l'égliſe de ſaint André des Arcs. Les Ouvrages de ce ſavant homme ſont, *Hiſtoria Critica Homeri, In octavo*, en 1696; *Bibliotheca novorum librorum à menſe aprili anni* 1697, *uſque ad finem anni* 1699, cinq volumes, *in octavo; Jamblicus de Vita Pythagoræ cum Manuſcriptis collatus & illuſtratus*, à Amſterdam 1707, *in quarto; Suidas Gr. Lat.* à Cambridge, trois volumes *in folio; Ariſtophanes Gr. Lat.* à Amſterdam, 1710, *in folio; Novum Teſtamentum, Millii variantibus lectionibus auctum, & meliore ordine diſpoſitum*, à Amſterdam 1710, *in folio; Diatribe Anti-Gronoviana*, à Amſterdam 1713, *in quarto; L. K. Epiſtola ad Virum Illuſtriſſimum, in qua Præfatio quam Vir Clariſſimus J. P. Noviſſimæ Diſſertationi ſuæ de aëre gravi propoſuit, refellitur*, à Leyde, *in octavo; De vero uſu Verborum mediorum apud Græcos, eorumque differentia a verbis activis & paſſivis, adnexa eſt Epiſtola de verbo Cerno*, à Paris, en 1714; *in douze; De Muſæo Alexandrino Diatribe; Ludovici Savoti Diſſertationes de Nummis antiquis, e Lingua Gallica in Latinam tranſlatæ a L. Neocoro; Picturæ antiquæ ſepulchri Naſoniorum, &c.; Explication d'une Inſcription Greque envoyée de Smyrne; Examen criticum editionis noviſſimæ Herodoti Gronovianæ.* * *Voyez* le Journal de Trevoux de mars 1717. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 1. *p.* 293 *& ſuiv. & tome* 10. *p.* 53. *&c.*

KUSTRIN. *Voyez* CUSTRIN.

* KUTASSY (Jean) Archevêque de Gran en Hongrie, fut un ſavant homme, & Chancelier de Hongrie ſous l'Empereur Rodolphe II, qui le fit Evêque de Raab. En 1594, il fut employé conjointement avec quelques autres Conſeillers, pour faire une alliance avec Sigiſmond Bathori, Prince de Tranſſylvanie, & pour traitter du mariage de l'Archiducheſſe Marie-Chriſtierne. En 1596, il fut envoyé avec André Jerinus Evêque de Breſlau, & trois autres encore, vers Sigiſmond III, Roi de Pologne, pour le porter à la guerre contre le Turc. Cette négociation fut infructueuſe, mais cela n'empêcha pas que pluſieurs Nobles Polonois n'allaſſent ſervir l'Empereur contre les Turcs. Lorsqu'il fut de retour, l'Archevêché de Gran étant devenu vacant, il fut honoré de cette dignité. En 1597, on lui conféra la charge de Sous-Palatin du Royaume de Hongrie. En 1599, il reçut conjointement avec les Comtes Palfy, François Nadaſti, & Barthélemi Pézen, la commiſſion de traitter de la paix avec les Turcs dans une certaine iſle du Danube. Ces conférences n'eurent aucun ſuccès à cauſe des demandes déraiſonnables des Turcs. Elles ſe renouérent en 1601, mais auſſi inutilement que les premiéres. Il mourut la même année. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

KUTTENBERG ou HORA. *Cherchez* CUTNBERG ou CUTTEMBERG.

* KUTUCHTA, nom d'un Grand Prêtre des Oſtiackes. On ne peut reſpecter un homme plus qu'ils reſpectent le Kutuchta. Ils s'imaginent qu'il rajeunit tous les mois. C'eſt qu'il laiſſe croitre ſa barbe d'une lune à l'autre, & ne ſe raſe qu'à la nouvelle, auquel tems il a ſoin de ſe parer extraordinairement, & de ſe peïndre le viſage. Quand il paroit en public, c'eſt toujours avec beaucoup de ſolemnité, au milieu de ſes Lamées ou Prêtres, qui lui préſentent le même encens & les mêmes mets qu'à l'idole. Ces mets ſont au nombre de ſept, du miel, du ſucre, de l'hydromel, de l'eau de vie, du thé, du lait & du vin, auſquels ils ſubſtituent quelquefois des confitures ſéches. Le peuple accompagne ces offrandes de cette acclamation, *Ge Gen Kutuchta*, c'eſt à dire, *Kutuchta eſt un Paradis brillant.* Ce Kutuchta reçut les Miſſionnaires avec beaucoup d'honnêteté; mais ils n'avancérent rien par rapport à la Religion. * *Bibliotb. Germanique, tome* 2. *p.* 170 & 171.

KUYLEMBOURG. *Voyez* CULEMBOURG.

KUYNDER, en Latin *Cuyndera*, petite ville, où l'on voit quelques petites fortifications. Elle eſt dans l'Overiſſel, l'une des Provinces Unies des Païs-Bas, aux confins de la Friſe, & à l'emboûchure de la riviére de Kuynder dans le Zuyder-Zée. * Maty, *Dict. Géogr.*

KUZT. *Voyez* CUZT.

KYA. KYB. KYF.

KYAKŸA ou HYAKIANG, ville de la Chine dépendante de celle de Linkiang, huitiéme Capitale de la Province de Kiamſi. Elle eſt à cinq ou ſix lieues de Kiexui. Ses Habitans ſont demeurez en petit nombre depuis les malheurs que les Tartares lui ont cauſez trois ou quatre fois de ſuite. Il y a des reſtes magnifiques de ſa premiére ſplendeur. Elle a des montagnes voiſines entre leſquelles celle de *Mung* eſt d'une hauteur prodigieuſe. Le territoire de cette ville produit toute ſorte de fruits & ſur tout des oranges d'un très-bon gout. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine, ch.* 29. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

* KYAU, ancienne famille noble d'Allemagne dans la Haute Luſace poſſéde dans ce païs-là les Terres de Gersdorf, de Seidenberg, de Giesmandorf, de Friedersdorf, de Lohſa & de Trattel. PIERRE de Kyau, Seigneur de Hirſchfeldt, étoit en 1396 Commandeur d'un Ordre de Chevalerie. CONRAD, HENRI & FRE'DE'RIC, ſont nommez Grands Prieurs de l'Ordre de S. Jean en Bohéme dans des lettres patentes de l'an 1414. Henri poſſédoit encore en 1420 le bourg de Hirſchfeldt, ſitué dans le voiſinage de Zittau. Ses Deſcendans l'avoient engagé à la Régence de Zittaw, mais elle n'en fut en pleine poſſeſſion qu'après que CONRAD de Kyau lui eut vendu pour une certaine ſomme la part qu'il y avoit. FRE'DE'RIC-WENTZEL de Kyau fut tué en 1620 à la bataille de Weipenberg. JOACHIM-CONRAD de Kyau, Seigneur de Lohſa étoit en 1717 Colonel dans les troupes du Roi de Pologne, & ſon frére ſervoit dans les troupes Saxonnes de ce Prince en qualité de Maréchal de camp. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Groſſer, *Lauſn. Merkw., partie* 3. *p.* 47. Carpzovius, *Annales Zittav.*

KYBURG. *Cherchez* KIBURG.

* KYFHOEK, village de la Hollande méridionale, ſur le Dével, près de Dordrecht, vers l'oueſt. C'eſt une Seigneurie qui a donné le nom à la noble famille de Kyfhoek, ou qui l'a reçu d'elle.

* KYFHOEK, famille noble de la Hollande méridionale. FLORENT de Kyfhoek, Chevalier, iſſu de la Maiſon d'Arkel épouſa *N.* . . . de Roſſum, & en eut 1. ZE'GER qui ſuit; 2. *Laurent*, dont il eſt fait mention en l'an 1382; 3. Une fille, mariée à *Everard*, fils naturel du Duc de Baviére, Comte de Hollande, Chevalier, Seigneur de Hoogwoude, duquel la famille de Hoogwoude tire ſon origine.

ZE'GER de Kyfhoek épouſa *Elizabeth*, fille de Gisbert de Loon, & en eut 1. FLORENT qui ſuit; 2. *Henri-Ido*, dont il eſt fait mention dans les années 1397 & 1400; 3. GISBERT qui ſuivra; 4. & *Elizabeth*, dont il eſt fait mention dans les années 1399 & 1420.

FLORENT de Kyfhoek, Chevalier, Seigneur de Kyfhoek, acheta la Seigneurie de Goudriaan, & fut Grand Baillif de Boisleduc en 1404. Il étoit du parti des Hoekſches & de Jaqueline, pour laquelle il ſe rendit maître de la ville de Schoonhoven en 1424. Dans la ſuite il fut fait Conſeiller à la Cour de Hollande. Il mourut en 1449. Il avoit épouſé *Alide* Vander Werve, d'une famille noble dans cette partie de la Hollande méridionale qui a été ſubmergée. Il eut d'elle 1. FLORENT qui ſuit; 2. *Jeanne*, mariée à *Adam* de Niſpen, Droſſard de Breda & de Stecnbergen en 1447; 3. & *Zéger*.

FLORENT de Kyfhoek, Seigneur de Goudriaan, épouſa *Gillette* de la Lekke, fille de *Jean* de la Lekke, Chevalier, Seigneur d'Iſſelmonde & d'*Alide* d'Egmont, qui ſe maria en ſecondes noces avec Jean de Naaldwyck, Chevalier, & en troiſiémes, avec Philippe de Spangen, Chevalier. Florent mourut en 1472, ne laiſſant qu'une fille, nommée *Alide*, qui à l'âge de ſix ans fut promiſe à *Jean* d'Aſſendelf, fils aîné de Gérard d'Aſſendelf, & qui mourut en 1484, ſans avoir eu lignée de ſa femme. Elle épouſa en ſecondes noces le frére aîné de ſon premier mari, Nicolas d'Aſſendelf, Seigneur d'Aſſendelf, de Kralingen, de Beſoyen, &c. Chevalier, & mourut en 1530.

GISBERT de Kyfhoek, ſecond fils de *Zéger* de Kyfhoek, & d'*Elizabeth*, fille de *Gisbert* de Loon, épouſa *Barte* de laquelle il eut ADRIEN qui ſuit.

ADRIEN de Loon, Seigneur de Kyfhoek pour la moitié, Echevin de Dordrecht. Il épouſa *Pétronille*, fille d'Abel Voorkoop, Seigneur de Karniſſe & Bourguemaître de Dordrecht. Elle lui apporta de grands biens en mariage, & il en eut trois filles; 1. *Elizabeth*, Dame de Pietershoek & de Karniſſe, qui épouſa *François* de Praat, Chevalier, Seigneur de Merwéde, Gentilhomme de la Chambre de Charles, Duc de Bourgogne, & qui mourut en 1514, laiſſant des enfans; 2. *Gisberte*, mariée à *Guillaume* Ruigrok, Chevalier, dont elle eut des enfans; 3. *Barte*, mariée vers l'an 1493, à *Adrien* Vander Werve, Chevalier d'Anvers, & Seigneur de Gyſſenoudekerke, qui eut d'elle FRANÇOIS Vander Werve qui ſuit; *Pétronille* qui eut pour mari *Jean* d'Almonde, dont elle eut des enfans; *Anne*, mariée à *Jean* de Nederveen, Seigneur de Dirkslandt, qui mourut en 1526, & duquel elle eut deux filles; *Magdelaine*, qui épouſa *Jean* Oom de Wyngaarden, duquel elle eut des enfans.

FRANÇOIS Vander Werve, Seigneur de Gyſſenoudekerke, mourut en 1541. Il avoit épouſé *Mathilde* de Bronkhorſt, de laquelle il eut 1. *Marie*, femme de Wolfert de Borſſele, morte ſans enfans; 2. *Barte*, mariée à *Philippe* de Stoppelaar, duquel elle eut *François* qui épouſa *Juſtine* Wits de Bruges; *Jean*, *Philippe*, *Elizabeth* & *Anne* femme de *Martin* de Cromſtreyen, Avocat à la Haye; 3. *Juſte* ou *Joſſe*, Seigneur de Gyſſenoudekerke & Baillif de Voorn, qui fut fait priſonnier dans un combat naval, & tranſporté à Hoorn où il mourut. Il avoit épouſé *Gertrude* de Serooskerke, de laquelle il eut *François*, Seigneur de Gyſſenoudekerke, mort en 1603, ſans avoir été mariée; *André* & *Adrien*, morts auſſi ſans avoir été mariez; *Léonore*, Dame de Gyſſenoudekerke, mariée à *Henri* de Wyngaarden, morte ſans laiſſer lignée; *Anne*, femme de *Guillaume* Vander Werve, Seigneur de Schilde, duquel elle eut des enfans; *Mathilde*, mariée à *Jean* Vander Werve, frére du mari de ſa ſœur. Elle mourut à Utrecht en 1603, laiſſant une fille nommée *Marie.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Ancienne Chronique de Hollande par* Guillaume Goudhoeven, en Flamand. Simon van Leeuwen, *Batavia Illuſtrata.*

KYL. KYN. KYP. KYR. KYS.

KYLBURG, petite ville capitale d'un des Bailliages de l'Electorat de Tréves. Elle eſt ſur la riviére de Kyll, à cinq lieues de la ville de Tréves, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

KYLE, en Latin, *Kila*, *Covalia*, *Coila*, province de l'Ecoſſe méridionale. Elle eſt bornée au nord par le Cuningham; au levant par la Cluydeſdale; & au midi par la Nitheſdale, le Galloway & le Carick. Le Golfe du Cluyd la baigne au couchant. Ce païs qui s'étend le long des deux bords de la riviére de Kyle, peut avoir dix lieues de long, & cinq de large. Il eſt fort fertile & bien peuplé; mais il n'y a aucun lieu conſidérable qu'Ayr, qui en eſt la capitale. Les principales familles de la province de Kyle, ſont les *Stuarts*, les *Campbels*, les *Cunninghams*, les *Vallaces*, les *Crawfords*, les *Lockhards*, les *Chalmers*, les *Dumbars*, & les *Creighions*. Campbel, Comte de Loudoun, eſt Baillif héréditaire de cette province. L'Office de Baillif eſt le même que celui de Shérif en d'autres provinces. * Maty, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne ſous George* II, *tome* 2. *p.* 260.

KY-

KYLE, riviére. *Voyez* l'article précédent.

KYLL, riviére du Cercle Electoral du Rhin en Allemagne. Elle a ſa ſource aux confins des Duchez de Limbourg & de Juliers, baigne Stad-Kyll, Gérolſtein, Kylbourg, & ſe décharge dans la Moſelle à deux lieues au deſſous de la ville de Tréves. Cette riviére eſt celle qu'on nommoit anciennement *Gelbis*. * Maty, *Dict. Géogr.*

KYNETON, ville avec marché dans le canton de Huntington, au Comté de Héreford. Elle eſt ſituée ſur la riviére d'Arrow. Son principal commerce conſiſte en draps étroits. * *Dict. Anglois.*

* KYNETON, bon bourg d'Angleterre, avec marché, dans le Comté de Warwick, à peu près au ſud de la ville de Warwick, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. Il donne le tître de Baron au Marquis de Caermarden. * *Dict. Anglois.*

* KYNOPOLITE, iſle que le Nil forme en Egypte, proche du Caire. Elle a pris ſon nom de la capitale appellée *Kynopolis*, c'eſt à dire, *ville des chiens*, à cauſe que les Habitans adoroient ces animaux, & les nourriſſoient de viandes ſacrées. On la nomme préſentement *Mamfalut*. * De la Croix. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

KYPHONISME, ancien ſupplice qu'on faiſoit ſouvent endurer aux Martyrs. Le *Kyphoniſme*, ou *Cyphoniſme* conſiſtoit à froter de miel le corps du patient, & à l'expoſer ainſi au ſoleil, afin que les mouches & les guêpes vinſſent à le tourmenter par leurs piquures. Cela ſe faiſoit en trois maniéres différentes. La premiére, étoit de lier ſimplement le patient à un poteau. La ſeconde, de l'élever en l'air ſur des clayes, ou dans des paniers de jonc; & la troiſiéme, de l'étendre par terre les mains liées derriére le dos. * Gallonius, *de Cruciatibus Martyrum.*

KYRGESSES, Nation Tartare. Les Tartares Kyrgeſſes habitent par troupes dans les campagnes. Ils honorent & reſpectent la terre, & lui offrent des ſacrifices d'une maniére particuliére. Le Prêtre prend du ſang, du lait, de la fiente d'animaux, & de la terre, mêle le tout enſemble, & le met dans un vaſe. Enſuite il prend ce vaſe, & monte ſur un arbre, d'où il harangue le peuple. Son diſcours achevé, il aſperge le peuple du mêlange qu'il a fait. On ſe proſterne contre terre, & on reçoit ce qu'il jette comme un Dieu; car cette nation s'imagine & eſt très-perſuadée que rien n'eſt plus ſalutaire au genre humain que la terre & les beſtiaux. * Voſſius, *de Idol. tome 2. ch. 26.*

KYRIANDER. *Voyez* KIRIANDER.

* KYRICK, KYRITS, KYRITZ, KIRITS, KIRITZ, GORICK, ville de l'Electorat de Brandebourg dans la contrée qui porte le nom de *Pregnitz*. Elle eſt au nord-nord-eſt de Havelberg, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues. On dit qu'en 1287, elle obtint d'Othon, Electeur de Brandebourg, franchiſe de péage par toute la Marche. La biére qui s'y braſſe porte un nom qui ſignifie *meurtre* en Allemand. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* ſous le mot de KIRITZ. Abel, *Géogr. premiére partie, p.* 175.

* KYSPENNING (Henri) de Venloo, Chanoine & Curé de Santen dans le Duché de Cléves, a donné au Public, *de Meditatione Mortis, deque modis conſolandi eos qui mortem obeunt lentam, ſubitam, vel violentam, libri ſeptem; Precationes Chriſtianæ; Admonitiones ad bene vivendum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 358.

L.

L.

Cette lettre des Latins répond au λάμβδα des Grecs, & eſt miſe au nombre de ces lettres qu'on nomme *liquides*, parce qu'elles ſont coulantes dans la prononciation ; ou *immuables*, parce qu'elles ne ſe changent pas facilement. Les Latins remarquent que L rend indifférente la lettre muette qui la précéde dans une même ſyllabe, comme en ce mot *Atlas*, la premiére ſyllabe eſt faite diverſement, bréve ou longue par les Poëtes. En effet, Martial; *l.* 6. *Epigr.* 77. *v.* 7, l'a abbrégée,

Non aliter monſtratur Atlas, cum compare ginnò.

Au contraire Virgile, *Enéïde*, *l.* 1. *v.* 745, l'a allongée

Docuit quæ maximus Atlas.

Il faut encore remarquer que R eſt ſouvent changé en L, ſur tout dans les diminutifs, comme *frater*, *fratellus*; & Ovide, *Faſt. l.* 5. *v.* 481, a dit à ce ſujet,

Aſpera mutata eſt in lenem tempore longo
Littera.

Scaliger dit auſſi, que L étoit une marque de louange. *Voyez* encore, Robertus Titius, *l.* 10. *c.* 14. Pierius, *Hieroglyph.*

L redoublée & précédée d'un I voyelle a en François une autre prononciation, comme dans ces mots, *vermillon*, *travailler*, *recueillir*, *fouiller*. On l'appelle alors mouillée, & elle eſt preſque toujours ainſi prononcée, lors même qu'elle eſt ſeule après un I à la fin des mots, comme ceux-ci, *travail*, *pareil*, *œil*, *péril*. L ſeule dans les médailles Gréques marque l'année. Dans les inſcriptions L ſignifie *Lucius*, *Lælius*, *Libertus*, *Locus*, *Lex*, *Lector*. L eſt auſſi chez les Anciens une lettre numérale, qui marque cinquante, dont on ſe ſert encore dans le chiffre Romain; ſuivant ce vers,

Quinquies L denos numeros deſignat habendos.

Quand on ajoûte une barre au deſſus, L ſignifie cinquante mille.

L A A. L A B.

LÀ-ABEZ. *Voyez* LABEZ.

LAABIA, ville du Royaume de Servie ſous la domination du Turc, à 36 milles d'Uſcopia à l'occident, & à 52 au midi de Niſſa. * *Diction. Anglois.*

LAABIM, troiſiéme fils de Miſraïm, eſt, à ce qu'on croit, le Chef des Lybiens en Afrique. Il y en avoit auprés de l'Egypte, au Couchant de la Thébaïde; & d'autres habitoient le long de la Méditerranée. *Lababim* ſignifie *enflammé:* or la Lybie eſt un païs fort expoſé aux ardeurs du Soleil. * *Genéſe*, *ch.* 10. *v.* 13. D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

LAAC. *Voyez* LABA.

LAANDER, frére de Nicocrate Tyran de Cyréne, fut pouſſé à tuer ſon frére par Arétaphile, qui ſe ſervit pour le gagner d'une très-belle fille, qu'elle lui envoya. * Polyænus, *l.* 8.

LAAR, province de Perſe. Cette province, qui étoit, il y a un peu plus de cent ans, un Royaume particulier, fut conquiſe par Abbas *le Grand* en 1612, & il la réünit à ſon Empire. Le climat eſt entiérement chaud, ſec & inſupportable à ceux qui n'y ſont pas nez. Sa latitude commence à 29 degrez 40 minutes. La ville capitale porte auſſi le nom de Laar. Elle eſt petite & entre des montagnes, n'ayant rien de conſidérable. * Chardin, *Voyages*, *&c. tome* 3. *p.* 153.

* LAAR, ville de Perſe, recommandable par le voiſinage d'une montagne qui produit par une petite ſource un baume ſi excellent que juſqu'à préſent il ne s'eſt point encore trouvé de poiſon qui ait pu réſiſter à ſa vertu. * *Gr, Dict. Univ. Holl.*

LAAR (Pierre de) *Voyez* LAER.

LAAS, en Latin *Laſium*, petite ville du Cercle d'Autriche en Allemagne. Elle eſt dans la Baſſe Carniole au pié des montagnes, & à une lieue du Lac de Czirnicz, du côté du nord, & eſt capitale d'un petit païs, qu'on nomme la Kacſéole. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAAX, Seigneurie de Suiſſe dans le païs des Griſons, eſt à la gauche du Bas Rhin, au ſud-oueſt de Coire, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues. Cette Terre a eu des Seigneurs de la Maiſon de Fatz, & enſuite des Comtes de Werdeberg. Cependant les Habitans ont toujours eu de très-grands priviléges: c'eſt pourquoi on les appelloit les *Gens libres de Laax*. L'an 1424, Rodolphe, Comte de Werdeberg, leur vendit pour le prix de 300 ducats tous les droits qu'il avoit ſur eux. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 4. *p.* 15. édit. d'Amſterdam 1730.

LABA, LAHA, LAAB ou LAAC, petite ville d'Autriche en Allemagne, eſt aux confins de la Moravie, environ à quatre lieues de Znaïm, en tirant vers Vienne. C'eſt là qu'en 1278, ſe donna le combat entre l'Empereur Rodolphe de Habsbourg, & Ottocare Primiſlas, Roi de Bohéme. La victoire ſe déclara pour l'Empereur & le Roi de Bohéme y perdit la vié. * Maty, *Dict. Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* LABA, riviére qui ſépare l'Ingrie d'avec la Principauté de Novogorod-Wéliki, coule du ſud au nord, & ſe décharge dans le Lac de Ladoga dans l'endroit où eſt la ville de Laba.

* LABA, petite ville de l'Ingrie ſur le bord méridional du Lac de Ladoga, à l'emboûchure de la riviére de Laba.

* LABACH ou LAUBACH, riviére de la Carniole dans le Cercle d'Autriche, coule du ſud-oueſt au nord-eſt; & ſe jette dans la Save, à trois lieues ou environ, de la ville de Laubach qu'elle arroſe.

LABACH ou LAUBACH, ville d'Allemagne, capitale de la Carniole, avec Evêché ſuffragant de Saltzbourg, eſt ſituée dans la Baſſe Carniole, ſur une riviére qui lui donne ſon nom, & qui ſe jette peu après dans la Save. Les Auteurs Latins la nomment *Labacum*; & pluſieurs Modernes conjecturent qu'elle eſt l'*Æmona* des Anciens. D'autres l'ont priſe pour *Nauportus*; mais on eſt perſuadé que cette derniére eſt ce qu'on appelle le petit Laubach. * Hermenberger, *Deſcr. Boruſſ.* Eraſmus Stella, *de Antiq. Boruſſ.*

* LABACH ou LAUBACH, Evêché, fut érigé à Labach en 1461; par l'Empereur Frédéric III, que d'autres nomment Frédéric IV, avec une Prevôté, un Doyenné, & un Chapitre de dix Chanoines. Valvaſor dit que cette érection n'eſt proprement qu'un renouvellement de l'Evêché d'Æmona. L'Evêque de Labach n'eſt à préſent ſuffragant d'aucun Archevêque, & il eſt Prince de l'Empire, ſans avoir droit de féance & de ſuffrage à la Diéte. Le Pape Pie II a accordé pour toujours en 1463 à l'Empereur, le droit de nommer à cet Evéché.

LISTE DES EVEQUES de LABACH. ſelon Valvaſor.

SIGISMOND DE LAMBERG; premier Evêque de Labach, mourut en 1488.

CHRISTOPHLE RAUBER, premier Evêque, avec tître de Prince, fut auſſi Conſeiller de l'Empereur, Commiſſaire général de guerre & Stadholder de Vienne, où il mourut en 1536.

FRANÇOIS KATZIANER, Baron de Katzenſtein; mourut en 1544.

URBAIN TEXTOR, de Carniole, né de parens de baſſe extraction; fut Aumonier, Confeſſeur & Prédicateur de l'Empereur. C'eſt lui qui a le premier introduit l'Ordre des Jéſuites en Autriche. Etant à Donawert, il tomba du haut en bas d'un eſcalier, & mourut ſur le champ de cette chûte en 1558.

PIERRE DE SEEBACH, Chevalier de Carniole, mourut en 1560.

CONRAD GLUSITZSCH fut Curé de Camin avant que d'être Evêque, & mourut en 1578.

BALTHAZAR RADLITZ fut Doyen & Prédicateur de la Cathédrale, avant que d'être Evêque, & mourut en 1580.

JEAN TAUTSCHER fut Archidiacre à Gortz, avant que d'être Evêque, & mourut en 1597.

THOMAS CHRON, furnommé l'*Apôtre de Carniole*; à cauſe de ſon zéle contre les Luthériens; mourut en 1630.

REINALD ou RENAUD STARLICHTIUS, Gentilhomme de Dalmatie, fut Evêque de Trieſte, avant que de l'être de Labach, & mourut en 1640.

OTHON FRE'DE'RIC, Comte de Buchheim, mourut en 1664.

JOSEPH, Comte de Rabatta, mourut en 1684.

SIGISMOND-CHRISTOPHLE, Comte de Herberſtein . . . . .

FERDINAND, Comte de Khuenbourg, qui en 1710 fut fait Archevêque de Prague, conduiſit la Princeſſe de Neubourg en Portugal, & demeura dans cette Cour là en qualité d'Ambaſſadeur juſqu'en 1712.

LABADIE (Jean de) naquit à Bourg en Guienné, ſur la Dordogne, le 13 février 1610, de *Jean-Charles* de Labadie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Gouverneur de cette ville. On l'envoya dès l'âge de ſix à ſept ans, étudier à Bourdeaux au Collége des Jéſuites, & il y fit de ſi grands progrès que ſes Maîtres crurent beaucoup faire pour leur Ordre, en l'y attirant. L'eſprit de piété, qui l'animoit alors, le fit facilement entrer dans leurs vues; mais l'oppoſition de ſon pére retarda l'exécution de ſes deſſeins, qui n'eurent lieu que lorsqu'il fut mort. Labadie étant donc entré chez les Jéſuites, s'appliqua pendant trois ans à la Rhétorique & à la Philoſophie. Ces études finies il ſe donna à la Prédication, quoiqu'il ne fût point encore entré dans les Ordres ſacrez. Ce ne fut même que quelques années après qu'il fut ordonné Prêtre, étant encore dans la Société. Ses infirmitez fréquentes, & le déſir d'une plus grande perfection, comme il le prétend lui-même, l'engagérent à en ſortir en 1639. D'autres cependant veulent que les Jéſuites l'ayent chaſſé après avoir découvert ſes idées ſinguliéres ſur la piété, & ſon hypocriſie. Quoiqu'il en ſoit, il vint auſſi-tôt après à Paris, où il prêcha avec beaucoup de zéle en pluſieurs endroits, & s'aquit l'eſtime & l'amitié du Pére de Gondren, Général de l'Oratoire. M. François de Caumartin, Evêque d'Amiens, ayant un jour entendu un de ſes Sermons, en fut ſi content,

tent, qu'il l'engagea à aller s'établir dans ſon Diocéſe, & lui donna pour cela un Canonicat de ſa Cathédrale. Labadie accepta d'autant plus volontiers ce poſte, qu'il ſe voyoit expoſé à Paris à quelques traverſes, pour avoir débité dans ſes Sermons ſur la Grace, ſur la Prédeſtination, ſur la Pénitence, &c. les mêmes maximes, qui avoient fait mettre l'Abbé de S. Cyran au château de Vincennes. Il s'érigea là en Directeur de conſciences, & ſe vit bien-tôt à la tête d'un nombreux troupeau de Dévotes. Mais on prétend qu'ayant commencé par l'eſprit, il finit, comme il n'a rive que trop ſouvent, par la chair, & que les intrigues amoureuſes qu'il eut dans un monaſtére de Filles ayant été découvertes, il fut obligé de chercher une retraite ailleurs. Il choiſit celle de Port-Royal, mais il n'y demeura pas long-tems; parce que les Solitaires, qui y demeuroient, étoient trop éclairez, pour s'en laiſſer impoſer. Il paſſa de là à Bazas, & enſuite à Toulouſe, où le fameux M. de Montchal, qui en étoit Archevêque, lui confia la direction d'un couvent de Religieuſes du Tiers-Ordre de S. François, auſquelles il apprit qu'il falloit ſe ſouvenir deux ou trois fois la ſemaine, de l'*Etat d'Innocence*. Il les faiſoit pour cela dépouiller toutes nues, & prêchoit auſſi dans cet état de nudité à huis clos, afin d'imiter *Eve* & *Adam*. Un des grands principes de ſa dévotion étoit de ne ſe point inquiéter des mouvemens du corps, pourvu qu'on tournât dès le matin ſa premiére penſée du côté de Dieu; parce que *là où eſt l'Eſprit de Dieu, là eſt la liberté.* Cette maxime qu'il avoit toûjours ſoin de bien inculquer aux Religieuſes qu'il dirigeoit, l'autoriſoit à faire des épreuves criminelles ſur elles, & à cenſurer celles qui faiſoient quelque réſiſtance, en leur diſant que leur cœur n'étoit pas encore aſſez ſpirituel, ni fixé du côté de Dieu. Beaucoup de Religieuſes s'accommodérent de cette direction; mais l'Evêque, qui en fut informé, & qui en craignit les ſuites, diſperſa en divers couvens celles qui s'étoient laiſſé ſéduire, pour les mieux inſtruire. Labadie accoutumé à fuir des lieux, où ſa méthode de diriger n'étoit pas goûtée, ſe retira dans un Hermitage de Carmes à la Graville, & y commença, comme ailleurs, par la dévotion. Il dit qu'il avoit une vocation céleſte pour prendre l'habit de cet Ordre, & ſous prétexte de cette vocation, il le prit lui même, au lieu de le recevoir de la main du Supérieur. Mais comme il étoit ſuſpect à l'Evêque de Bazas, qui l'avoit fait pourſuivre, il ſe cacha ſous le nom de *Saint-Jean de Chriſt*. Il prêchoit que l'habit des Carmes étoit celui d'*Elie*; qu'il l'avoit pris, parce qu'il en avoit l'eſprit & le miniſtére, puiſque Dieu le deſtinoit au rétabliſſement du Régne de Grace, lequel ſe devoit faire avant l'an 1666, où le monde finiroit. Quelques Carmes entêtez de la ſainteté & de l'antiquité de leur habit, regardoient Labadie, qui en parloit ſi avantageuſement, comme un homme céleſte, & l'appelloient leur *ſaint Pére*; il y en eut même d'aſſez ſimples pour croire recevoir non ſeulement le Saint-Eſprit, mais encore l'autorité de le donner aux autres, lorsqu'il ſouffloit ſur eux. L'entêtement alla ſi loin, que l'Evêque de Bazas étant allé avec main forte à la Graville pour le faire arrêter, le Supérieur & les Moines de cet Hermitage réſuſérent de lui parler, & donnérent à celui qu'il pourſuivoit, le tems & les moyens de ſe ſauver. L'Evêque les voyant ſi infatuez de cet homme, fut obligé de les faire enlever de leur Solitude, & de les faire tranſporter chez lui, pour les déſabuſer; & il les y retint juſqu'à ce que les ayant fait revenir de leur prévention, ils lui révélérent une infinité de folies, que ce ſaint Pére leur avoit fait faire, & qui étoient preſque toutes laſcives. Labadie deſeſpérant de faire des Diſciples chez les Catholiques, parce qu'il y étoit trop connu, ſe rétira à Caſtets dans le château du Comte de Favas, qui faiſoit profeſſion de la Religion Réformée. Ce Gentilhomme croyant bonnement qu'un homme, qui avoit été Jéſuite, Janféniſte, Carme ſolitaire, Miſſionnaire, & dévot, feroit une grande conquête pour ſon Egliſe, le fit conduire à Montauban, où il fut reçu à bras ouverts. Au lieu de s'aſſurer par une longue épreuve des mœurs & de la Religion d'un homme que ces différentes profeſſions devoient rendre ſuſpect, cette Egliſe le prit pour ſon Paſteur avec trop de précipation, & il y exerça le Miniſtére pendant huit ans. Quoiqu'il choquât dans ce poſte les Sages par ſes Sermons ſatyriques, il ne laiſſa pas de ſe ſoutenir par le crédit des Dévotes qu'il avoit enchantées, les unes par l'eſprit, & les autres par la chair. Il tâcha d'introduire dans le ſein de la Réformation, ce qu'on appelle *la ſpiritualité & l'Oraiſon mentale*. Il publia pour cet effet trois petits livres, qu'il compoſa exprès pour en prouver l'excellence & la néceſſité. Mais la tentative qu'il fit ſur la pudicité de Mademoiſelle de Calonges, lui fit perdre l'eſtime & la protection des perſonnes pour leſquelles il écrivoit. Voici le fait tel qu'il eſt rapporté par M. Bayle. Après avoir dreſſé cette Demoiſelle à la vie ſpirituelle, qu'il faiſoit conſiſter dans un recueillement intérieur, & dans un détachement abſolu des objets ſenſibles, il lui marqua un point de méditation, & lui ayant fort recommandé de s'appliquer toute entiére pendant quelques heures à ce grand objet, il s'approcha d'elle, lorsqu'il la crut le plus recueillie, & lui mit la main ſur le ſein. Elle le repouſſa bruſquement, lui témoigna beaucoup de ſurpriſe de ce procédé, & ſe préparoit à lui faire des cenſures lorsqu'il la prévint. *Je vois bien, ma fille*, lui dit-il, ſans être, déconcerté, & avec un air dévot, *que vous êtes encore bien éloignée de la perfection : reconnoiſſez humblement vôtre foibleſſe, & demandez pardon à Dieu d'avoir été ſi peu attentive aux myſtéres que vous deviez méditer. Si vous y aviez apporté toute l'attention néceſſaire, vous ne vous fuſſiez pas apperçue de ce qu'on faiſoit à votre gorge. Mais vous étiez ſi peu détachée des ſens, ſi peu concentrée avec la Divinité, que vous n'avez pas été un moment à reconnoître que je vous touchois. Je voulois éprouver, ſi votre ferveur dans l'Oraiſon vous élevoit au deſſus de la matiére, & vous uniſſoit au ſouverain Etre, la vive ſource de l'immortalité & de la ſpiritualité, & je vois avec beaucoup de douleur, que vos progrès ſont très-petits; vous n'allez que terre à terre. Que cela vous donne de la confuſion, ma fille, & vous porte à mieux remplir les ſaints devoirs de la priére mentale.* Mademoiſelle de Calonges, qui avoit autant de bon ſens, que de vertu, ne fut pas moins indignée de ces paroles que de l'action de Labadie, & rompit entiérement avec lui. Bayle en rapportant ce fait, avertit qu'il ne le garantit pas, & M. Bernard, qui le rapporte après lui dans la *Republique des Lettres*, paroît en douter; mais M. Baſnage aſſûre qu'il le tient de la Demoiſelle même à qui il l'a entendu rapporter plus d'une fois, & qui ne parloit jamais qu'avec horreur de la fauſſe dévotion de Labadie. Il fut enſuite accuſé à la Cour, d'avoir excité une ſédition pour un cadavre. Il s'agiſſoit du corps mort d'une femme que le Curé de Montauban vouloit enterrer dans ſon cimetiére, parce qu'elle avoit changé de Religion. Labadie lui diſputa ce corps & arma ſes partiſans. L'affaire ayant été portée à la Cour, le cadavre fut adjugé au cimetiére Catholique; & Labadie condamné comme ſéditieux a quitter l'Egliſe de Montauban. Son exil cauſa une diviſion affreuſe. D'Arbuſſy, ſon Collégue, fut accuſé d'avoir contribué à ſa condamnation par un eſprit de jalouſie. Il ſe forma deux partis dans la ville, qui étoit preſque toute de la Religion Réformée, celui des *Margajats*, & celui des *Ciquelers*. Ils en vinrent aux derniéres extrémitez, & comme les deux Chefs de parti étoient d'un mauvais caractére, ils furent également déteſtez de ceux qui les avoient ſoutenus avec trop de chaleur. Labadie chaſſé de Montauban, alla chercher un aſyle à Orange; mais n'y ayant pas trouvé autant de ſûreté, qu'il ſe l'étoit imaginé, il ſe retira ſecrettement à Genéve au mois de juin 1659. On le regretta fort à Orange, où il s'étoit fait moins connoître qu'ailleurs, & où ſes maniéres dévotes, & ſes prédications en avoient impoſé. Il ne fut pas long-tems à Genéve, ſans y cauſer de grandes émotions. On ſe diviſa à ſon ſujet en deux partis, dont l'un bâtit une grande maiſon, où il y avoit des cellules pour ceux qui charmez de lui le ſuivoient aveuglément, & l'autre cherchant à l'éloigner, trouva le moyen de le faire appeller en 1666 à Middelbourg. Il s'y rendit cette même année & commença à y répandre encore plus particuliérement qu'il n'avoit fait juſques-là tous ſes Dogmes. Voici en abbrégé ceux qui lui étoient propres. 1. Il croyoit que Dieu pouvoit & vouloit tromper les hommes, & qu'il les trompoit effectivement quelquefois. Il alléguoit en faveur de cette opinion divers exemples tirez des Livres Sacrez; entre autres celui d'*Achab*, à qui Dieu envoya un eſprit de menſonge pour le ſéduire. 2. Il ne regardoit pas l'Ecriture Sainte, comme abſolument néceſſaire pour la conduite des ames au ſalut, parce que ſelon lui, le S. Eſprit agiſſoit immédiatement ſur elles, & leur donnoit de nouveaux degrez de révélation; & que lorsqu'une fois on étoit frappé de cette lumiére toute divine, on pouvoit tirer des conſéquences, qui menoient à la parfaite connoiſſance de la vérité. Il croyoit même qu'en liſant cette Ecriture, il falloit être moins attentif à l'explication des mots & du texte, qu'à l'inſpiration intérieure du S. Eſprit. 3. Quoiqu'il convînt que le Batême eſt un ſceau d l'alliance, qu'on pouvoit conférer aux enfans naiſſans dans l'Egliſe, il ne laiſſoit pas de dire qu'on auroit dû le différer juſqu'à un âge avancé, puiſqu'il étoit une marque qu'on étoit mort au monde & reſſuſcité en Dieu. 4. Il mettoit cette différence entre l'ancienne & la nouvelle alliance, que l'une étoit charnelle, chargée de cérémonies, accompagnée de bénédictions temporelles, & que les méchans y entroient comme les bons, pourvu qu'ils deſcendiſſent d'*Abraham*. Mais l alliance nouvelle n'admettoit, diſoit-il, que des hommes ſpirituels, elle délivroit de la Loi, de ſa malédiction, de ſes cérémonies, & mettoit l'homme dans une parfaite liberté. 5. Il regardoit l'obſervation du jour du repos comme une choſe indifférente, & il diſoit que Dieu n'avoit pas préféré un jour à l'autre. Il fondoit cette opinion ſur un paſſage de *S. Luc*, que Béze avoit trouvé dans un Manuſcrit, & qu'il avoit inſéré dans ſes Notes ſur le Nouveau Teſtament. Cette Addition porte que J. C. voyant un homme, qui travailloit le jour du Sabbat, lui dit, *Tu es heureux, ſi tu ſais ce que tu fais : mais ſi tu l'ignores, tu es méchant & transgreſſeur de la Loi.* Labadie concluoit de là que J. C. avoit laiſſé une entiére liberté de travailler, pourvu qu'on le fît dévotement & avec connoiſſance, & il blâmoit Béze de ce qu'il n'avoit point inſéré cette addition dans le texte, d'où elle auroit paſſé dans toutes les Verſions. 6. Il diſtinguoit deux Egliſes, l'une où le Chriſtianiſme avoit dégénéré, & l'autre compoſée de Régénérez, qui avoient renoncé au monde; & il croyoit que J. C. viendroit régner mille ans ſur la Terre, & qu'il convertiroit véritablement les Juifs, les Gentils, & les mauvais Chrétiens. 7. Il diſoit que l'Euchariſtie n'étoit que la Commémoration de la mort de J. C. & qu'encore que les ſignes ne ſuſſent rien en eux-mêmes, on ne laiſſoit pas d'y recevoir ſpirituellement J. C. lorsqu'on y participoit comme on doit. 8. Il enſeignoit que la vie contemplative étoit un état de grace & d'union divine pendant cette vie, le comble de la perfection, & *le ſommet de la montagne Chrétienne, ſi élevé qu'il touche les nues, & atteint de près le Ciel*; 9. Que l'homme, dont le cœur eſt parfaitement content & calme, jouït à demi de Dieu, s'entretient familiérement avec lui, & voit en lui toutes choſes; qu'il prend toutes les choſes d'ici bas avec indifférence, voyant ſous lui le monde, & ce qui s'y paſſe, ſa mutabilité ne l'atteignant pas, & tous les orages auſquels ce monde eſt ſujet ſe formant ſous ſes piez, comme la pluye & la gréle ſe forment ſous la cime des montagnes, & laiſſent régner ſur leur hauteur un calme conſtant & une paix parfaite; 10. Que l'on parvenoit à cet état par l'entiére abnégation de ſoi-même, par la mortification des ſens & de leurs objets, & par l'exercice de l'Oraiſon mentale. Ce fut à la faveur de cette ſpiritualité & d'une févérité apparente de mœurs, que Labadie s'aquit en peu de tems beaucoup d'autorité. On regardoit comme autant de *Mondains vendus au ſiécle préſent* ceux qui le taxoient d'hypocriſie, & com-

me

me autant de Saintes celles qui le ſuivoient. Mademoiſelle Schurman, cette fille ſi fameuſe dans la *République des Lettres*, crut *choiſir la meilleure part*, en ſe rangeant ſous ſa direction. Elle devint un des Chefs les plus ardens de ſa Secte, & ce fut elle qui y entraîna la Princeſſe Palatine Elizabeth, qui reçut les Diſciples errans & fugitifs de Labadie. Cette Princeſſe regardoit comme un grand honneur de recueillir ce qu'elle appelloit *la véritable Egliſe*, & ſe trouvoit heureuſe de s'être détrompée d'un *Chriſtianiſme maſqué*, qu'elle avoit ſuivi juſques-là. Elle élevoit juſqu'au Ciel Labadie: c'étoit, ſelon elle, un homme qui parloit au cœur: il avoit parlé au ſien pendant une maladie, & lui avoit mieux fait ſentir la vanité des créatures & les voyes du ciel, par des diſcours qui couloient abondamment de ſa bouche, que les autres Prédicateurs n'avoient fait par des Sermons étudiez. Labadie voulut s'unir avec Antoinette Bourignon, qui donnoit comme lui dans la ſpiritualité. M. de Cort, l'un des aſſociez de cette Demoiſelle, avoit entrepris de deſſécher une Iſle du Holſtein, appellée le Noordſtrand, dans le deſſein d'y retirer les Diſciples de Janſénius, & ceux de Mademoiſelle Bourignon. Labadie fit une étroite liaiſon avec lui, afin de pouvoir trouver un aſyle en ce païs-là. Mais Antoinette Bourignon n'approuva pas ſon deſſein, & écrivit ſur ſon ſujet à M. de Cort: *Vous pouvez y aller ſans moi; car je ſens & je ſai que nous ne pourrions jamais nous accorder enſemble; leurs ſentimens & l'eſprit qui les gouverne, ſont tout contraires à mes lumieres & à l'eſprit qui me gouverne.* C'eſt ainſi que deux fanatiques, qui s'imaginoient chacun en particulier, être immédiatement conduits par le Saint Eſprit, croyoient cependant être gouvernez par des eſprits différens. En quoi ils erroient; car comme ils s'abandonnoient aux ſaillies d'une imagination échauffée qui peut ſe diverſifier à l'infini, l'un devoit néceſſairement aller à droite, pendant que l'autre tournoit à gauche. Les Sectateurs de Labadie, qu'on nomma *Labadiſtes*, devinrent ſi nombreux, & tant de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe abandonnérent l'Egliſe Réformée pour ſe joindre à lui, que les Egliſes Françoiſes des Provinces-Unies penſérent tout de bon aux moyens d'arrêter le cours d'une déſertion, qui augmentoit de jour en jour. Mais lorſqu'elles ſe diſpoſoient à attaquer Labadie, lui-même s'aviſa d'attaquer M. de Wolzogue ſur ſon livre de l'*Interpréte de l'Ecriture*, contre lequel pluſieurs Théologiens s'étoient déja ſoulevez, & dont il ſollicita la condamnation avec beaucoup de chaleur au nom de l'Egliſe de Middelbourg. L'affaire fut jugée dans un Synode tenu à Naerden, où M. de Wolzogue fut *unanimément déclaré Orthodoxe, l'Egliſe de Middelbourg cenſurée, & Labadie condamné à confeſſer à la face du Synode, & en préſence de M. de Wolzogue, qu'il avoit eu tort de l'accuſer & qu'il en avoit un ſingulier déplaiſir.* Labadie ayant appris la téneur de ce Jugement, ne voulut point l'entendre prononcer; & de peur qu'on ne le lui ſignifiât, il partit ſecrettement de Naerden. De retour à Middelbourg, il aigrit tellement ſon Egliſe contre le Synode, qu'elle menaça d'un Schiſme dans les formes. Pluſieurs Synodes tâchérent par leurs déciſions de couper la racine du mal; mais Labadie refuſoit de comparoître dans les uns, conteſtoit l'autorité des autres, & appelloit des Sentences définitives qu'ils prononçoient contre lui. Il prétendoit que les Loix des Compagnies Eccléſiaſtiques ne pouvoient lier les conſciences; que ce ſeroit ramener le Papiſme dans la Réforme, que de leur attribuer une autorité ſuprême; & que ces Aſſemblées ne pouvant *meſurer les choſes qu'au compas humain, on donnoit un Compagnon à l'Ecriture*, en faiſant de leurs déciſions une Régle de Foi. Enfin le Synode nomma des Commiſſaires, pour aller à Middelbourg terminer cette affaire. Ils s'y tranſportérent; mais le peuple ſe ſouleva contre eux, s'empara du lieu de l'Aſſemblée, & ferma les portes de l'égliſe, afin qu'on ne pût y entrer. Le Magiſtrat ſoutint Labadie, & les Etats de la province ſe contentérent de propoſer un accommodement, que Labadie, qui vouloit profiter de la foibleſſe des uns & de la chaleur des autres, rejetta fiérement. Les Etats irritez de ſon refus confirmérent la Sentence prononcée par les Commiſſaires, lui défendirent auſſi-bien qu'à Yvon ſon Diſciple, de prêcher, & aux Imprimeurs de publier aucun Ecrit deſavantageux à l'un ou à l'autre des deux Partis; & parce que Labadie crioit à l'injuſtice de ce qu'il avoit été condamné ſans avoir été oui, on renvoya la déciſion au Synode, qui devoit ſe tenir à Dordrecht, & auquel il ſeroit obligé de comparoître. Ce Synode dépoſa Labadie, & ne lui laiſſa eſpérer de grace qu'à la faveur d'une repentance éprouvée, qui ne vint jamais. Au contraire il ſe fit ſuivre à Middelbourg par une foule de Dévots & de Dévotes, avec leſquels il alla en triomphe forcer les portes de l'égliſe; après quoi il prêcha & diſtribua la Communion à ceux qui l'avoient ſuivi. Les Bourguemeſtres, qui craignirent les ſuites d'une entrepriſe ſi hardie, lui envoyérent auſſi-tôt un ordre de ſortir de leur ville, & du reſſort de leur Juriſdiction. Il obéït & ſe retira à Ter-Veer, ville voiſine, où il avoit de zélez Sectateurs, qui lui tendirent les bras. C'étoient de riches Négocians, qui s'y étoient réfugiez, & qui y attiroient un gros commerce. Ils le reçurent avec joye, & lui procurérent la protection du Magiſtrat. Les Etats de Zélande réſolus enfin de tirer Labadie de ſon fort, ordonnérent qu'il fût chaſſé de la province. Le Magiſtrat de Ter-Veer prit ſon parti contre les Etats, & allégua trois raiſons en ſa faveur; l'une, que cet homme, qui vivoit paiſiblement dans leur ville, n'avoit rien fait qui meritât le banniſſement; l'autre qu'il ſuffiſoit qu'on lui eût fermé la bouche par l'interdiction des Prédications publiques; & la derniére qu'on craignoit la populace, qui ne permettroit pas ſans émotion, qu'on leur enlevât un homme d'une ſi grande édification. Cette Province fut obligée d'avoir recours au Prince d'Orange, qui étoit Marquis de Ter-Veer; & ce Prince ordonna à Labadie d'obéïr, & défendit à tous les Habitans de lui donner retraite. Celui-ci reprit d'abord le deſſein de s'aſſocier avec Mademoiſelle Bourignon dans le Noordſtrand; mais elle ne le trouva pas aſſez myſtique, pour en faire ſon Collégue, ni aſſez ſouple pour le mettre au nombre de ſes Diſciples. Ne pouvant réüſſir de ce côté-là, il forma un petit établiſſement entre Utrecht & Amſterdam, où il avoit une Imprimerie, de laquelle ſont ſortis pluſieurs de ſes Ouvrages. Le nombre de ſes Sectateurs s'augmenta depuis, & ſeroit devenu très-grand ſans la déſertion de quelques-uns de ſes Diſciples, qui publiant l'Hiſtoire de *ſa vie privée & ſa maniére d'enſeigner*, n'oubliérent pas d'inſtruire le public des familiaritez qu'il prenoit avec ſes Dévotes, ſous prétexte de les unir plus particuliérement à Dieu. Il envoyoit de ſa retraite ſes Apôtres dans les grandes villes de Hollande, afin d'y faire des Proſélytes dans les maiſons riches; mais le ſuccès ne fut pas d'abord aſſez grand pour le garantir de chercher un lieu, où il pût vivre ſans craindre la famine. Il paſſa à Erfurt, d'où la guerre le chaſſa, & l'obligea de ſe retirer à Altena dans le Holſtein. Ce fut en ce lieu qu'attaqué d'une colique violente, il mourut l'an 1674 entre les bras de Mademoiſelle Schurman, qui, comme une Compagne fidéle, l'avoit ſuivi par tout. Il étoit alors âgé de 64 ans. D'autres diſent qu'il ſe retira à Wivert, Seigneurie de Friſe, appartenante à la Maiſon de Sommersdyck, où quatre Demoiſelles de cette famille, toutes quatre ſœurs, lui donnérent retraite, & y forma une petite Egliſe qu'ils nommoient l'Egliſe de Jesus-Christ retirée du monde. On a de lui les Ouvrages ſuivans; *La Pratique des deux Oraiſons mentale & vocale; Lettre d'adieu à l'Egliſe d'Orange; Jugement charitable ſur l'état préſent des Juifs; Déclaration de Jean Labadie contenant les raiſons qui l'ont obligé à quiter la Communion de l'Egliſe Romaine pour ſe ranger à celle de l'Egliſe Réformée; Triomphe de l'Euchariſtie, ou la vraye doctrine du Saint Sacrement; Les divins Hérauts de la Pénitence au monde; Le véritable Exorciſme, ou l'unique effectif moyen de chaſſer le Diable du Monde Chrétien; L'Idée d'un bon Paſteur; La Réformation de l'Egliſe par le Paſtorat; Le Héraut du grand Roi Jeſus; L'arrivée Apoſtolique aux Egliſes; L'Idée d'une bonne Egliſe; Manuel de piété; Le Diſcernement d'une véritable Egliſe ſuivant l'Ecriture Sainte; La Puiſſance Eccléſiaſtique, bornée à l'Ecriture & par elle; Traité Eccléſiaſtique ſelon les ſentimens de Jean Labadie, de l'Exercice Prophétique, ſelon S. Paul, I. Corinth. ch. 14. ſa liberté, ſon ordre & ſa pratique; Points fondamentaux de la vie vrayement Chrétienne; Le Chant Royal du Roi Jeſus-Chriſt; Abbrégé du véritable Chriſtianiſme Théorique & Pratique; Les Entretiens d'eſprit du jour Chrétien; Les ſaintes Décades des Quatrains de piété Chretienne, touchant la connoiſſance de Dieu, ſon Honneur, ſon Amour, l'union de l'ame à lui; L'Empire du Saint Eſprit ſur les ames; Apologie pour les Egliſes Wallonnes de Middelbourg & de Rotterdam; Le Rénoncement à ſoi même pour ſe donner entiérement à Dieu; Traité de ſoi, ou le Renoncement à ſoi même pour la petite Egliſe; Fragmens de quelques Poëſies & ſentimens d'eſprit de M. Labadie; Tractatus de Sabbatho; Confutatio Quakeriſmi; Veritas ſui Vindex, ſeu ſolemnis Declaratio Fidei Joannis de Labadie, Petri Yvon & Petri du Lignon; Juſtum Judicium de juſta Bonorum a Malis, quod ad Communionem Eccleſiaſticam ſpectat, Seceſſione*, ſous le nom de Daniel Jonas Béda; *Cenſura libri de Interprete Scripturarum.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 18. p.* 386---411.

L A B A N, Déſert au delà du Jourdain, où Moïſe récita le Deuteronome aux Iſraëlites, & dont il eſt parlé, *ch.* 1. *v.* 1. Quelques-uns veulent que ce lieu ſoit le même que *Libna*, qui fut le dix-ſeptiéme campement des Iſraëlites; d'autres le prennent pour un lieu tout différent, ſur quoi on peut conſulter les Interprétes, & en particulier Jean le Clerc *ſur ce premier verſet du Deuteronome.*

L A B A N, fils de Bathuel ou Béthuel, qui l'étoit de Nachor, étoit frére de Rébecca, qu'il donna l'an 2179 du monde, & 1856 avant Jesus-Christ, à Eliézer domeſtique d'Abraham, pour être femme d'Iſaac. Il demeuroit dans la Méſopotamie de Syrie où il poſſédoit de grands biens, & avoit deux filles, Lia ou Léa & Rachel. Jacob fils d'Iſaac, ſervit ſept ans pour avoir cette derniére en mariage; mais quand ce tems fut écoulé, Laban qui ne pouvoit ſouffrir que ſa ſeconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le ſoir Lia au lieu de Rachel, & fit que Jacob, ſans le ſavoir, la prit pour ſa femme, l'an 2283 du monde, & 1752 avant J. C. Laban obligea Jacob de ſervir encore ſept ans pour Rachel. Enfin aprés ce tems, Jacob y ayant encore demeuré ſix ans, & voyant que ſon beau-pére s'oppoſoit à ſon départ, ſortit de chez lui ſans lui dire adieu, & emmena avec lui tout ce qui lui appartenoit. Laban fut averti d'un départ ſi ſoudain; & apprenant qu'on lui avoit emporté ſes idoles, il pourſuivit Jacob avec une étrange colére, l'an 2296 du monde, & 1739 avant Jesus-Christ. Les remontrances de Jacob & l'entretien qu'il eut avec ce Patriarche, diſſipérent ſes chagrins & le portérent à ſe réconcilier avec Jacob ſon gendre, à faire alliance avec lui, & à lui permettre de continuer ſon voyage. * *Geneſe, ch.* 24. *v.* 29. *ch.* 29. *&* 31. *&c.* Salian & Torniel, *in Annal. Vet. Teſtam.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1.

L A B A N A, ville. *Voyez* L O B N A.

L A B A R U M ou L A B O R U M, Enſeigne militaire que les Romains portoient depuis Conſtantin *le Grand.* Ce Prince venoit attaquer le Tyran Maxence, qui avoit de plus fortes troupes que lui; mais Dieu, pour l'aſſurer de la protection particuliére qu'il lui vouloit donner, fit paroître dans le ciel une croix lumineuſe formée de la lettre Gréque X, *Chi*, renverſée en forme de croix quarrée, & de la lettre Gréque P, *Rho*, qui ſurmontoit la lettre X, autour de laquelle on voyoit ces mots Grecs, ΈΝ ΤΟΥΤΩ ΝΙΚΑ, c'eſt à dire, *Vaincs par ceci.* Conſtantin n'entendit pas d'abord ce que ſignifioit cette apparition; mais la nuit ſuivante Jesus-Christ lui apparut, & lui commanda de faire un étendart militaire, de la même forme qu'il l'avoit vu le jour précédent, & de le porter deſormais dans ſes armées au jour du combat, s'il vouloit être victorieux. Le lendemain il dit à ſes Conſidens ce qu'il avoit

vu, & fit venir des Orfévres pour travailler à cette croix & pour en faire une d'or & de pierreries, de la maniére qu'il la leur dépeignoit. Eusébe qui l'avoit vue, en fait une deſcription fort exacte; mais qui a été entendue de peu de gens. On peut la voir ſur les Médailles de Conſtantin, avec la Note qu'on en a faite dans le Recueil des Médailles du P. Banduri. Conſtantin ſe ſervit toujours de ce Labarum, comme d'un rampart qui le mettoit à couvert contre toutes ſortes d'ennemis. Socrate ſemble dire que de ſon tems, c'eſt à dire, vers l'an 430, on le gardoit dans le Palais de Conſtantinople. Il ſe voyoit encore au neuviéme ſiécle ſelon Théophane. Conſtantin en fit faire encore pluſieurs autres ſemblables, pour être toujours portez à la tête de ſes armées; car c'en étoit le principal étendart, qui tenoit ſeul la place de toutes les idoles d'or qu'on y portoit auparavant; mais il n'étoit pas toujours fait de la même maniére, & aſſez ſouvent le nom de Christ n'étoit pas au haut de la pique, mais ſur le drapeau. Conſtantin le faiſoit porter par tout où il voyoit que quelques troupes de ſon parti fléchiſſoient; & auſſitôt Dieu récompenſant ſa foi, faiſoit pencher la victoire de ce côté-là, & mettoit les ennemis en fuite. Il choiſit entre ſes Gardes cinquante des plus forts & des plus courageux, & qui avoient le plus de crainte de Dieu, pour être autour de cet étendart, & le porter tour à tour. Euſébe aſſure que ceux qui le portoient n'étoient jamais bleſſez dans le combat. Il rapporte que dans une occaſion fort périlleuſe, celui qui le tenoit étant effrayé, & l'ayant donné à un autre pour s'enfuïr, fut auſſi-tôt percé d'un dard qui le tua, & que l'autre ne reçut pas un ſeul coup, quoique pluſieurs traits donnaſſent dans le bois qui portoit la croix & s'y attachaſſent. C'eſt ce qu'Euſébe dit avoir appris de Conſtantin même. Théodoſe *le Jeune* donna de grands priviléges en 416, à ceux qui étoient chargez du *Labarum* ou *Laborum*; car c'eſt ainſi que ſaint Grégoire de Nazianze, ſaint Ambroiſe, Prudence & d'autres enſuite appellent cet étendart conſacré par le nom de Jesus-Christ, ſelon les termes de ſaint Ambroiſe. Les Soldats le ſaluoient avec un profond reſpect; & on croit que Claudien marque la même choſe des Empereurs mêmes. Il fit mettre auſſi la Croix ſur les armes des Soldats, ſur leurs boucliers, & ſur leurs caſques, comme on le voit encore par divers monumens qui nous reſtent de ſes ſucceſſeurs & de lui-même. Sozoméne dit que Conſtantin fit mettre exprès la Croix & le nom de Jesus-Christ ſur le *Labarum*, afin que les Soldats accoutumez de tout tems à rendre de grands reſpects à cet étendart, ſe portaſſent inſenſiblement à étendre ce reſpect à Jesus-Christ même, dont ils avoient ſans ceſſe le ſigne & le nom devant les yeux, & qu'ils oubliaſſent ainſi peu à peu leurs idoles, pour embraſſer le culte du vrai Dieu, à l'imitation de leur Empereur. Dans quelques Médailles de ce Prince, on voyoit d'autres formes du *Labarum*, ſigne militaire, avec ces mots, *La gloire de l'armée*, *la vertu de l'armée*, *l'union des Soldats*. Julien l'*Apoſtat* ſupprima ce ſigne ſacré, & ſaint Grégoire de Nazianze, en ſa premiére Oraiſon contre ce Prince, dit qu'on avoit donné le nom de *Labarum* ou *Laborum* à cet étendart, pour dire que par ſon ſecours on finiſſoit les travaux. Les autres ajoûtent que Conſtantin l'appella ainſi, afin qu'on connût que par la Croix qu'il avoit reçue, il finiroit les perſécutions que l'Egliſe ſouffroit depuis deux ou trois ſiécles; ou qu'il feroit ceſſer les maux que le Tyran Maxence avoit cauſez à la ville de Rome. Les François eurent depuis, l'oriflamme & la châſſe de S. Martin, qui étoit leur ſigne militaire, fatal aux ennemis. * *Conſultez* Euſébe, *in Vita Conſtant.* Sozoméne, *l.* 1. Turnébe, *Adverſ. l.* 15. *c.* 16. Cujas, *de Præp. Labar.* Baronius, *A. C.* 312. Gretſer, *de Cruce*, *l.* 2. *c.* 37. 38. Prudence en parle au premier livre contre Symmaque, *v.* 487. en ces termes,

Chriſtus purpureum geminanti textus in auro
Signabat Labarum.

L A B A T (Pierre) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, natif de Toulouſe, enſeigna très-longtems la Théologie à Bourdeaux & dans ſa patrie, où il mourut le trentiéme mars 1670. On a de lui une Théologie Scholaſtique en huit volumes, *in octavo*, imprimez à Toulouſe en 1658, & dans les trois années ſuivantes. * Echard, *Script. Ord. Præd. tome* 2.

L A B A T A (François) Eſpagnol, entra jeune chez les Jéſuites l'an 1567, & mourut fort âgé le 27 mars de l'an 1631. Nous avons de lui, *Apparatus Concionatorum*, *ſeu Loci Communes ad Conciones ordine alphabetico*; *Diſcurſus morales*, *&c.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.*

* L A B A T H I S A N, village de la Baſſe Hongrie, ſitué à une lieue de Gran. Il paroit par une Inſcription qu'on y a trouvée, qu'il eſt l'ancien *Commercium*, bourg de la Baſſe Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A B A Z I N. *Voyez* A L B A Z I N.

L A B B E' (Louïſe) Courtiſane de Lyon, vivoit dans le XVI ſiécle, & excelloit dans la Poëſie & dans la Muſique. La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas la citent dans leurs Bibliothéques, & louent un Ouvrage qu'elle avoit fait, qui étoit un Dialogue de l'Honneur & de la Folie. Ils parlent peu avantageuſement de ſa conduite. C'étoit une franche Courtiſane; mais déſintéreſſée, & qui par un penchant aſſez rare, préféroit les Savans aux Riches.

L A B B E (Philippe) Jéſuite, né à Bourges le dixiéme juillet 1607, ſavoit les Belles Lettres, la Philoſophie & la Théologie qu'il enſeigna avec réputation; mais il s'en aquit une plus grande par ſon humeur honnête & bienfaiſante & par ſes Ouvrages. Il fut l'ami particulier de preſque tous les Savans de ſon tems. Pluſieurs même des Proteſtans parlent de lui avec éloge. Ce Pére mourut le 25 de mars l'an 1667, âgé de prés de 60 ans. Il étoit extrémement laborieux, & médiocre Critique. Nous avons de lui, *Nova Bibliotheca MSS. Librorum*, en deux volumes, *in folio*; *de Byzantinæ Hiſtoriæ ſcriptoribus*; *Galeni Vita*; *Bibliotheca Bibliothecarum*; *Concordia Chronologica*; *de Scriptoribus Eccleſiaſticis*; *Bellarmini Philologica & Hiſtorica Diſſertatio*; *Alliance Chronologique*, &c. Le Pére Labbe avoit d'autres Ouvrages en état d'être publiez, comme, les Oeuvres de S. Jean de Damas, &c. Il avoit commencé la derniére édition des Conciles, que nous avons en dix ſept volumes. On imprimoit le onziéme quand il mourut. Le Pére Coſſart ſon Confrére, eut ſoin de faire achever cet Ouvrage. L'Auteur de la Bibliothéque du Richelet de 1728, ſoutient qu'on fait une injuſtice au P. Labbe de le traiter de *médiocre Critique*. Auſſi avoit-il entrepris de faire ſon Apologie, & ſur cet article & ſur celui de plagiat, dont pluſieurs ont accuſé le P. Labbe. Il l'avoit promiſe au P. Méri qui ne ſavoit ſur quel ton parler du P. Labbe dans ſa Bibliothéque du Berri. Mais le P. Méri étant mort, l'Apologie eſt demeurée entre les mains de l'Auteur, qui ſe contente d'en donner le précis dans l'article où il parle du P. Labbe. Il ramaſſe un très-grand nombre d'éloges que les Savans de tous partis ont fait du P. Labbe, & pendant ſa vie & après ſa mort. Il examine, avec ſoin, toutes les imputations de plagiat, & il tache de juſtifier ſon Auteur. Cependant il n'en eſt pas idolatre & il n'en canoniſe pas les fautes. D'un côté il l'accuſe d'avoir écrit ſes livres trop à la hâte, & de l'autre d'avoir été trop dur dans ſa critique. A ce ſujet il rapporte que le Docteur Boileau diſoit dans ſon Traité *de la Confeſſion Auriculaire*, que c'eſt un vrai plaiſir de voir comme le trés docte P. Labbe étrille les Critiques Calviniſtes, & cela par droit de répréſailles, *injurias retaliat.* L'Auteur qui nous fournit ceci n'approuve pas ce procédé; il croit, & avec juſtice, que les injures doivent être laiſſées aux Harangéres & aux Crocheteurs; mais que les Auteurs doivent combattre par de bonnes raiſons, bien rangées & bien exprimées.

L A B D A, fille d'Amphion de la famille des Bacchides, étoit boiteuſe, & ne trouva perſonne de ſa famille qui voulût l'épouſer: de ſorte qu'elle fut mariée à Etion fils d'Echécrate, & en eut Cypſéle qui fut Tyran de Corinthe, & pére de Périandre. On dit que les Corinthiens, ayant ſçu par les prédictions de l'Oracle, que le fils de Labda s'empareroit un jour de la tyrannie de leur ville, les Magiſtrats envoyérent des gens pour le tuer; mais que l'enfant livré par la mére à un d'eux, s'étant mis à ſourire, cet homme en eut pitié, & qu'aucun de ceux qui étoient envoyez pour le faire mourir, n'ayant eu le cœur d'exécuter cet ordre, il l'avoit rendu à ſa mére qui le cacha dans une meſure de blé, que les Grecs appellent *Cypſéle*. * Hérodote, *l.* 5. ou *Terpſichore*, *c.* 92. Pauſanias, *in Corinthiacis.*

L A B D A C U S ou L A B D A Q U E, fils de Phénix, Roi de Thébes, fut pére de Laius, pére d'Oedipe. * *Conſultez* Stace, *l.* 6. *de la Thébaïde.* Apollodore, &c.

L A B E' D E, petite Province maritime d'Afrique dans la Guinée ſur la Côte d'Or. Elle a au Couchant le grand *Acara*, & au Levant & au Nord *Ningo*, & a pris ſon nom de la ſeule place qu'elle ait ſur la côte. Le ſéjour de cette place, qui eſt à trois lieues au Levant du petit Acara, & fermée de murailles, eſt plaiſant & agréable. C'eſt un païs de plaines & de pâturages qu'arroſent pluſieurs ruiſſeaux. Les Habitans ont un Roi, & s'occupent les uns à faire du ſel, & les autres à cultiver les terres. Il y en a qui trafiquent en gros bétail qu'ils nourriſſent, ou qu'ils vont quérir à Ley pour le mener vendre à Acara. * De la Croix, *Rélation d'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* L A B E L L E (Etienne) de Florence. Son pére étoit Orfévre, & lui même avoit auſſi commencé à travailler à l'Orfévrerie. Il la quita pour s'appliquer entiérement à la Gravure. Canta Gallina fut ſon premier Maître. Après avoir gravé beaucoup d'ouvrages à Rome & à Florence, il vint à Paris en 1642, à la ſuite d'un Réſident de Florence. Lorsqu'il eut demeuré quelque tems à ſe divertir, voyant qu'il commençoit à manquer d'argent, il ſe mit à travailler, & fit un livre de combats de mer & de batailles, qu'il porta chez un Marchand de la rue-S. Jacques, nommé Chartres; mais n'ayant pu convenir du prix, Colignon & un nommé Goyran, lui conſeillérent d'aller trouver Iſraël pour lequel ils travailloient: ce qu'il fit, & lui ayant fait voir ſon ouvrage, il en reçut plus qu'il n'en demandoit, & enſuite continua de graver pour lui. Durant dix ou douze ans que Labelle demeura à Paris, il fit quantité d'ouvrages. Ses affaires domeſtiques l'ayant obligé de retourner à Florence, il y fut favorablement reçu du Grand Duc qui lui donna une penſion. Pendant le reſte de ſa vie qui fut aſſez languiſſante, il ne laiſſa pas de faire pluſieurs ouvrages; mais après avoir longtems ſouffert de grands maux de tête, il mourut vers l'an 1664. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *Entr.* 7. *p.* 385 *& ſuiv.* édit. de Trevoux 1725.

L A B E' O, nom qui a été donné aux familles des Antiſtius, des Aſconius, des Attinius, des Fabius, des Pacuvius, des Pomponius, &c. & originairement à ceux qui avoient de groſſes lévres. * Appien, *de Bello Civili*, *l.* 4. Bertrand, *de Juriſper. p.* 58. Hardouin, *in Plinium*, *l.* 11. *c.* 37.

L A B E' O (Q. Fabius) Romain, fut Queſteur l'an 557 de Rome, & 197 avant J. C. En l'an 564 de Rome, il fut Préteur, commanda la flotte Romaine, & entre autres exploits, redemanda aux Candiots tous les priſonniers de la République, qui ſe trouveroient en leur puiſſance. Cela lui valut l'honneur du triomphe naval. L'an 570 & 184 avant J. C. il fut Conſul avec Claudius Marcellus, & commanda une armée dans la Ligurie. On rapporte certaines choſes de lui, qui démentent la bonne foi dont les Romains ſe piquoient: c'eſt qu'étant choiſi pour Arbitre par ceux de Nole & par ceux de Naples, qui ſe diſputoient un certain canton de païs, il les exhorta à relâcher les uns & les autres quelque choſe de leurs prétentions, & ajugea au peuple Romain

main ce qu'ils avoient relâché. On dit auſſi qu'ayant vaincu le Roi Antiochus, & fait un traité avec lui, par lequel ce Prince devoit lui céder la moitié de ſes navires, il les fit tous partager en deux, afin d'ôter à ce Roi univerſellement tous ſes vaiſſeaux. Il ſe mêloit de Poëſie; & Santra rapporte que ſi Térence avoit été aidé dans la compoſition de ſes Comédies, ce n'avoit pas été par Scipion & par Lelius, qui n'étoient encore que de jeunes gens; mais par Sulpitius Gallus, ou bien par Q. Fabius Labéo, & par M. Popilius, qui étoient tous deux Conſulaires & Poëtes. * Tite-Live, *Decade* 4. *l.* 7. 9. & 10. Cicéron, *de Officiis*, *l.* 1. Valére Maxime, *l.* 7. *c.* 3. *ex.* 4. Donatus *in Vita Terentii.*

LABE'O (Antiſtius) excellent Juriſconſulte Romain, Diſciple du célébre Sulpitius, fut ſi étroitement attaché aux intérêts de ſa patrie, qu'après avoir été un des complices de la conjuration contre Céſar, voyant ſon parti opprimé par la perte de la bataille de Philippes, où Brutus & Caſſius périrent, il ne voulut point ſurvivre à la perte de la liberté de Rome: c'eſt pourquoi il ſe fit tuer dans ſa propre tente, par celui de ſes Eſclaves, auquel il ſe fioit le plus, & qu'il venoit d'affranchir, l'an 723, de Rome & 31 avant J. C. Il laiſſa un fils encore plus grand Juriſconſulte que lui. Nous en allons parler.

LABE'O (Q. Antiſtius) fils du précédent, & Diſcliple du docte Trébatius, vivoit du tems d'Auguſte, & fut un des plus ſavans Juriſconſultes de l'ancienne Rome. D'ailleurs il étoit d'une profonde littérature & d'une intégrité inflexible, bien éloigné de cet eſprit flateur & complaiſant, que preſque tous les Romains de ce tems-là témoignérent pour s'accommoder à l'eſprit de l'Empereur; car Labéo perſiſta toujours dans les maximes anciennes, & ne voulut jamais conſentir à rien qui ne fût conforme aux loix. Aulu-Gelle & Suétone nous rapportent pluſieurs traits de cette conduite, & quoique ce dernier remarque que cette fermeté d'ame ne fut point préjudiciable à Labéo, Tacite qui dit le contraire, paroît plus croyable, lorſqu'il dit qu'elle l'empêcha de s'élever au conſulat, & d'aller même au delà de la dignité de Préteur: ce qui ne ſervit qu'à le rendre plus illuſtre. Pomponius aſſure que Labéo refuſa d'être fait Conſul ſubſtitué, lorſqu'Auguſte le lui propoſa. Mais ſelon Pomponius, la raiſon de Labéo fut qu'il craignoit d'être détourné de ſes études. Il n'eſt pas tout à fait certain que celui dont nous parlons, ſoit le même dont parle Pline, *l.* 35. *c.* 4, comme étant mort depuis peu, extrémement vieux, & ayant fait gloire de ſavoir peindre en mignature: vanité de laquelle on ſe moquoit. Labéo compoſa un fort grand nombre de livres, dans leſquels donnant trop à ſon eſprit & à ſon imagination, il débita beaucoup de nouveautez. Il partageoit l'année, en ſorte qu'il étoit ſix mois à Rome à répondre à ceux qui le conſultoient ſur le Droit, & ſix mois à la campagne pour compoſer des livres. On veut qu'il en ait publié juſqu'à quatre cens. On voit le tître de quelques uns dans l'indice des Pandectes. Il avoit compoſé ſur le Droit Pontifical & ſur les Divinations quelques Ouvrages qui ſont peut être ceux dont S. Auguſtin a cité quelque choſe dans le ſecond livre de la Cité de Dieu, *c.* 11. Nous diſons *peut-être*, parce qu'il auroit pu citer d'après un Cornélius LABE'O, Auteur de quelques livres de Faſtes, des Dieux Pénates, & de l'Oracle de Claros, cité pluſieurs fois par Macrobe. On dit qu'Antiſtius Labéo avoit auſſi compoſé des Commentaires ſur les douze Tables. * Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 12: *l.* 7. *c.* 15: *l.* 20. *c.* 1. Suétone, *in Auguſto*, *c.* 57. Tacite, *Annal. l.* 3. Bertrand, & Guillaume Grotius, *in Viris Juriſconſultorum.*

LABE'O (Domitius) a été mis par Rutilius entre les illuſtres Juriſconſultes, qui floriſſoient ſous l'empire d'Adrien; mais ſans aucun fondement, puiſque ce qui l'a trompé aprés Rivalt, eſt un paſſage, *Leg.* 27 *qui teſtam. fac.* où Domitius Labéo eſt dit avoir conſulté le Juriſconſulte Celſus. Or bien loin que ce Domitius Labéo paroiſſe là un habile Juriſconſulte, on en peut inférer qu'il étoit fort peu inſtruit du Droit. * Guillaume Grotius, *in Vit. Juriſc. p.* 133.

LABE'O (Actius ou Attius) Poëte Latin, qui ſe mêla de traduire l'Iliade d'Homére, mais avec tant d'obſcurité & ſi peu de ſuccès, qu'il s'attira la raillerie de tous les honnêtes gens de Rome. Perſe le tourne en ridicule dans la premiére de ſes Satyres, *v.* 4, où il en parle en ces termes,

Næ mihi Polydamas, & Troïades Labeonem
Prætulerint.

L'ancien Interpréte de Perſe ajoûte que cette Traduction de Labéo étoit de mot à mot; ce qui lui avoit fait dire les choſes du monde les plus ridicules, que Perſe ne pouvoit conſidérer, ſans s'en mettre en colére. Il en parle encore ainſi, plus bas, *v.* 50.

——— *Non eſt hic Ilias Atti*
Ebria veratro.

* LABER (Le grand) riviére d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, prend ſa ſource dans le Gouvernement de Landſhut, coule d'abord du ſud au nord, puis à peu près de l'oueſt à l'eſt, & ſe rend dans le Danube, environ une lieue & demie au deſſus de Straubing.

* LABER (Le petit) riviére d'Allemagne, qui coule à peu près en ligne paralléle à la précédente, ſe rend dans le Danube immédiatement au deſſous du grand Laber.

LABE'RIUS (Decimus) Chevalier Romain & Poëte, s'attacha à compoſer de ces ſortes de piéces de théatre ou farces, qu'on appelloit *Mimi.* Il y réüſſiſſoit par le penchant naturel qu'il avoit à la médiſance & à la raillerie. Cicéron qui ſe piquoit de bons mots, éprouva plus d'une fois que Labérius avoit la repartie promte & piquante. A l'âge de ſoixante ans, il ſe laiſſa perſuader par les ſollicitations & les libéralitez de Céſar, de monter ſur le théatre, pour être lui même l'Acteur de ſes piéces. Il y cenſura aſſez vivement Céſar: ce qui fit croître la faveur d'un autre Poëte du même métier nommé Publius Syrus: en ſorte qu'ayant diſputé le prix ſur le théatre, il obtint au jugement de Céſar la préférence ſur tous les autres, ſans excepter Labérius. Céſar, pour conſoler en quelque maniére Labérius, lui donna un anneau d'or & une bonne ſomme d'argent. Une fois que Labérius en deſcendant du théatre, voulut aller prendre place parmi les Chevaliers, il ne s'en trouva aucun qui lui en voulût faire, chacun jugeant qu'il s'étoit rendu indigne de ce rang. Il mourut à Pouzzolles dix mois après l'aſſaſſinat de Céſar, l'an 710 de Rome & 44 avant J. C. * Macrobe, *Saturn. l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 18: *l.* 10. *c.* 16. Horace, *l.* 1. *Sat.* 10. *v.* 6: *l.* 17. *v.* 14. Sénéque, *Controv.* 18. S. Jérôme, *in Chron.* Euſébe. Bayle, *Dict. Crit.*

LABEZ, Royaume d'Afrique, compté entre les Provinces de celui d'Alger parce qu'il en eſt tributaire. Voici à peu près ce que le Sieur de la Croix en rapporte dans ſa Rélation de cette partie du monde, *tome* 2. „ Labez eſt un païs de montagnes ſi„ tué ſur une partie du Mont-Atlas, à trois milles de Cuco, & „ à dix ou onze de Bugie, entre l'Occident & le Midi. Sur le „ ſommet de la montagne il y a un Fort nommé *Caloa* ou *Calao.* Du „ même côté on voit une autre montagne, qu'on appelle *Cuco de* „ *Teléta*, où eſt le tombeau des Rois. Au pié de cette montagne eſt une place qu'on appelle *Tesli*, où l'on a bâti une cita„ delle pour réſiſter aux irruptions des Turcs. Il y en a encore „ une autre appellée *Bori.* Cette derniére montagne produit peu „ de grains & de fruits. Il n'y a preſque que du glayeul. C'eſt „ peut-être de là que ce Royaume a pris le nom de Labez, puis„ que *Gramaye* dit que ce mot marque une eſpéce de jonc, que „ les Eſpagnols nomment *Eſparte*, & nous *glayeul.* Les Habi„ tans ſont des Bérébéres & des Azuagues, à peu près des mê„ mes mœurs que ceux de Cuco. Le Roi de Labez peut mettre „ ſur pié une armée de trente mille hommes, tant d'Infanterie „ que de Cavalerie. C'étoit autrefois un Prince ſouverain, „ mais préſentement il eſt Vaſſal du Bacha d'Alger, auquel il „ fournit tous les ans quatre cens chevaux & mille chévres. Le „ Bacha lui donne de ſon côté un ſabre de Turquie, garni de „ pierreries. " * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* LABIA (Jean-François) né à Florence, a amaſſé des richeſſes immenſes par le commerce qui ne déroge point à Veniſe. Cette famille eſt originaire d'Avignon. Dans le tems du ſiége de Candie, Labia voyant que les Vénitiens avoient beſoin d'argent, leur offrit cent mille ducats pour être aggrégé au Corps des Nobles. Après bien de la réſiſtance on accepta ſes offres, mais comme il y eut enſuite au moins quatre-vints familles qui montérent à la même dignité par la même route, il eut du chagrin de n'avoir pas mis une plus haute taxe, pour ôter aux autres l'envie d'acheter cet honneur à ſi haut prix. * *Gr. Diction. Univ. Holl.*

LABIAW, petite ville de la Pruſſe Ducale. Elle eſt dans la Nadravie, à l'emboûchure de la Déme dans le Curiſch-Haff, & à onze lieues de Konisberg. * Maty, *Dict. Géogr.*

LABIENUS (Titus) Hiſtorien & Orateur, vivoit du tems d'Auguſte. Suétone parle de lui dans la Vie de Caligula, en ces termes, *Caligula permit la curioſité de chercher & de lire les Ecrits de Titus Labienus, de Cordus Cremutius, & de Caſſius Severus, quoiqu'ils euſſent été défendus & ſupprimez par arrêt du Senat.* Sénéque en fait mention dans la préface du cinquiéme livre des Controverſes. On ne croit pas qu'il ſoit le même LABIENUS, Lieutenant de Céſar dans les Gaules, qui ſuivit depuis le parti de Pompée, & qui fut tué en Eſpagne, comme nous le voyons dans les Commentaires du même Céſar, & dans la continuation de Hirtius. On doit encore diſtinguer ce dernier d'un autre LABIENUS, qui ſuivit le parti de Brutus & de Caſſius; & qui ayant été envoyé chez les Parthes, pour demander du ſecours à Orodès leur Roi, ſe mit à la tête de ſes troupes quand il apprit la défaite des ſiens, & voulut être appellé le *Parthique.* Il ſurprit pluſieurs villes des Romains, & fut défait par Ventidius, & pris par Démétrius, Affranchi de Céſar, qu'Antoine avoit fait Gouverneur de Cypre l'an 40 avant J. C. * Strabon, *l.* 4. Dion, *l.* 48. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *c.* 23.

LABINET. *Voyez* LABYNITE.

LABORADOR ou TERRE de LABRADOR, que les uns confondent avec l'Eſtotiland, & que d'autres placent entre l'Eſtotiland & le Canada, eſt un grand païs dans le nord de l'Amérique. Quelques uns le prennent pour une Iſle étendue vers Groenland, autour de laquelle pluſieurs Voyageurs tant Eſpagnols qu'Anglois & François ont été, afin de trouver quelque détroit pour aller aux Indes Orientales; mais la grande quantité de neiges & de glaces à rendu leur entrepriſe inutile. Il s'y trouve force ours blancs & même de grands griſons tout blancs, différens de ceux d'Orient & d'Afrique, qui ſont de couleur griſâtre & un peu rouge ſous le ventre. Les uns & les autres n'ont que deux piez, quoiqu'on les peigne avec quatre. Ils s'y trouve auſſi des perdrix & quantité de petits oiſeaux, & tout le païs eſt plein de bois, de montagnes & de bêtes ſauvages. Les Habitans ſont bien proportionnez de corps, de bonne conſtitution & fort propres au travail. Ils ſe peignent le viſage & le corps, croyant en être plus agréables, & ils portent aux oreilles des bagues d'or & d'argent. Leurs habits ſont faits de peaux de martres & d'autres ſemblables bêtes, dont ils mettent en hiver la fourrure contre leur corps, la tournant en dehors l'été. Ils ſe ceignent avec des bandes de coton & de cuir de poiſſon & choſes ſemblables; & le poiſſon, ſur tout le ſaumon, eſt leur principale nourriture. Leurs maiſons ſont faites de bois & couvertes de peaux de poiſſons & d'autres animaux. * Davity, *Amérique ſeptentrionale.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LABORADOR, la petite LABORADOR ou LA-

BRADOR. C'eſt la partie orientale & la méridionale de l'iſle qu'on nomme le *Cap Breton*. C'eſt en ce païs qu'eſt le Lac de Labrador. * Maty, *Dict. Géogr.*

LABOROSOARCHODUS ou LABOSSARDACH, Roi de Babylone & d'Aſſyrie, étoit fils de Nérigliſſor, auquel il ſuccéda l'an avant J. C. 554. Son régne ne fut que de neuf mois, après leſquels il fut tué par une conſpiration des Seigneurs Babyloniens, qui mirent en ſa place Labynite ou Nabonide.

LABORUM. *Cherchez* LABARUM.

LABOTAS, Roi des Lacédémoniens de la famille des Euryſthénides, ſuccéda à ſon pére Echeſtrate l'an 994 avant J. C. & régna 37 ans: ſous lui commença la premiére guerre contre les Argiens.. * Hérodote. Pauſanias.

LABOUR (Terre de) *Voyez* TERRE de LABOUR.

LABOURD, en Latin *Lapurdenſis Tractus*, contrée de la Gaſcogne, province de France. Elle a au midi les Pyrénées & la Baſſe Navarre; au Levant & au nord les Landes, & au Couchant la Mer de Biſcaye. Ce païs n'eſt guéres fertile ni en froment, ni en vin; mais il abonde en fruits, & particuliérement en poires & en pommes dont on fait du cidre excellent. On y recueille auſſi du millet & des Simples merveilleux pour la Médecine. Bayonne en eſt la capitale. Ses autres lieux un peu conſidérables ſont S. Jean de Luz, Andaye & Cibourre. * Maty, *Diction. Géogr.*

LABOUREUR (Jean le) né à Montmorency près de Paris l'an 1623, étoit fils & petit-fils du Baillif de ce lieu. A peine avoit-il dix-huit ans, qu'il ſe fit connoître par le Recueil des Tombeaux des perſonnes illuſtres, dont les ſépultures ſont dans l'égliſe des Céleſtins de Paris, avec leurs éloges, Généalogies, armes & deviſes; & cet Ouvrage qui parut en 1642, *in quarto*, quoique ſi imparfait, que l'Auteur auroit voulu depuis le déſavouer, fut ſi bien reçu, que dès l'année ſuivante on en fit une ſeconde édition *in folio*. Le Laboureur étoit en 1644 à la Cour, en qualité de Gentilhomme ſervant, lorſqu'il fut choiſi pour accompagner la Maréchale de Guébriant, nommée Ambaſſadrice extraordinaire de France, à la conduite de la Princeſſe Marie de Gonzague, qui alloit en Pologne pour y épouſer le Roi Ladiſlas IV. Le Laboureur accompagna la Maréchale à ſon retour. Ce voyage fut d'un an. Quelque tems après être revenu, il fit imprimer en 1647, à ſes dépens, la Rélation de ce voyage, qui eſt remplie de choſes curieuſes & agréables. Ayant pris le parti de l'Egliſe, il fut fait Aumonier du Roi, & on lui donna le Prieuré de Juvigné. Depuis, l'an 1664, le Roi par une grace ſpéciale le fit Commandeur de l'Ordre de S. Michel. Il avoit travaillé de bonne heure à la Traduction de l'Hiſtoire de Charles VI, par un Religieux de S. Denys, & de ſa continuation par Jean le Févre, dit de S. Remy; mais quoiqu'elle fût finie dès l'an 1656, elle ne parut qu'en 1663, & avec une très-petite partie des Commentaires qu'il avoit promis, & qui devoient contenir deux volumes, ſans qu'on ſache ni pourquoi il n'a pas tenu ſa parole, ni ce que ſont devenues toutes les piéces qu'il avoit recueillies, & qui devoient être d'une très-grande utilité. M. Clairembaut, Généalogiſte de l'Ordre du S. Eſprit, qui par ſon conſeil s'étoit engagé dans les recherches généalogiques des familles, a eu ſes dépouilles littéraires. Il avoit publié l'an 1656, l'Hiſtoire du Maréchal de Guébriant, avec la Généalogie des Budos, & de quelques autres Maiſons de Bretagne; & l'an 1659, il avoit donné une nouvelle édition des Mémoires de Michel de Caſtelnau, avec pluſieurs Hiſtoires généalogiques. L'édition des Mémoires de Caſtelnau par le Laboureur, laquelle eſt en deux volumes *in folio*, eſt très-recherchée & très-rare. Elle fut pouſſée à la vente de la bibliothéque de M. de Colbert, juſques à 180 livres. Il mourut au mois de juin 1675, dans ſa 54 année. Après ſa mort, le P. Ménétrier publia, en 1682, les Tableaux généalogiques, ou les ſeize quartiers des Rois de France depuis S. Louïs. On donna auſſi, en 1684, ſon Traité de l'Origine des Armoiries; & on garde ſon Hiſtoire de la Pairie dans la Bibliothéque du Roi de France. Louïs le Laboureur, frére de Jean, Baillif de Montmorency, mort le 21 juin 1679, eſt Auteur de quelques Poëſies. En 1647, il publia en pluſieurs Poëmes les Conquêtes du Duc d'Anguien; en 1664, le Poëme de Charlemagne; en 1669, les avantages de la Langue Françoiſe ſur la Latine; & les Promenades de S. Germain. Ils avoient l'un & l'autre un oncle, nommé Dom CLAUDE le Laboureur, ancien Prevôt de l'Abbaïe de l'Iſle-Barbe ſur la Saone, près de de Lyon, qui, en 1643, publia des Notes & des corrections ſur le Bréviaire de Lyon; & en 1665, 1681, & 1682, *les Maſures de l'Iſle-Barbe*, c'eſt à dire, un Recueil Hiſtorique de tout ce qui concerne cette Abbaïe. L'indiſcrétion avec laquelle Dom Claude avoit parlé du Chapitre de S. Jean de Lyon, l'obligea à réſigner ſon Bénéfice, & lui fit un ennemi en la perſonne de Béſian d'Arroy, Théologal de Lyon, qui l'an 1644, refuta ſes Notes & ſes corrections dans ſon *Apologie de l'Egliſe de Lyon*, & qui, l'an 1668, oppoſa à la premiére partie de ſes Maſures, une petite Hiſtoire de l'Abbaïe de l'Iſle-Barbe. Dom Claude donna encore un Traité de l'Origine des Armes, contre le P. Ménétrier, & l'Hiſtoire généalogique de la Maiſon de Sainte-Colombe, imprimée l'an 1673. * Le Long, *Biblioth. Hiſt. de France.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 14. *p.* 126 & 127.

LABOUREUR (Louïs le) *Voyez* l'article précédent de LABOUREUR (Jean le)

LABOUREUR (Claude le) *Voyez* l'article de LABOUREUR (Jean le)

LABOURLOTE (Claude) l'un des plus braves Capitaines de ſon ſiécle, ne fut redevable de ſa fortune qu'à ſon courage; car il étoit de ſi baſſe condition, qu'on diſpute encore s'il étoit Lorrain ou Francomtois. On dit qu'il avoit été Barbier du Comte *Charles* de Mansfeld, & qu'll lui rendit un ſervice ſignalé en le délivrant d'une mauvaiſe femme qu'il avoit. L'Hiſtorien de l'Archiduc Albert le nie; mais Grotius le dit poſitivement, ſans témoigner qu'il en doute. Il paſſa par tous les degrez de la milice, juſqu'à celui de Commandant des troupes Wallonnes au ſervice du Roi d'Eſpagne. Il y avoit plus de bonheur que de conduite dans ſon fait; car jamais il ne s'engageoit plus volontiers à une entrepriſe, que lorſqu'elle étoit fort périlleuſe. Il fut bleſſé en diverſes occaſions & enfin tué d'un coup de mouſquet le 24 juillet 1600, pendant qu'il faiſoit travailler à un retranchement entre Bruges & le Fort Iſabelle. Il eut beaucoup de part aux actions barbares que les troupes de l'Amirante commirent ſur les terres de l'Empire l'an 1598. Il laiſſa un fils qui ſe fit Dominicain, & une fille qui épouſa *Robert* de Celles, Baron de Foi au païs de Liége. * Bayle, *Dict. Crit.*

LABRADOR. *Voyez* LABORADOR.

LABRIT, ville de France en Gaſcogne dans l'Archiprêtré de Marſan, l'un des ſix Evêchez d'Aire. Elle eſt ſituée dans les petites Landes au bout d'un grand bois, qui porte auſſi le nom de Labrit. C'étoit autrefois une bonne ville où les Ducs d'Albret faiſoient leur ſéjour. Elle étoit accompagnée d'un fort château qui eſt préſentement ruïné. Ses Landes & ſes bois qui s'étendent loin, ſont d'un revenu conſidérable. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LABSA ou LASSACH, ville de l'Arabie Heureuſe en Aſie. Elle eſt à vint lieues d'Elcatif, du côté du midi dans une contrée que Sanſon appelle le Béglerbey de Labſa, & Viſcher la Principauté d'Elcatif, tributaire du Turc. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LABYNITE: c'eſt le nom qu'Hérodote donne au Roi de Babylone, quand cette ville fut priſe par Cyrus. * Hérodote, *l.* 1. ou Clio. *Voyez* NABONIDUS.

LABYRINTHE, nom que les Anciens donnoient à certains lieux remplis de tours, de détours, & de différentes routes qui ſe rendoient les unes dans les autres: de ſorte qu'il étoit très-difficile à ceux qui s'y engageoient de s'en pouvoir retirer. Il y en a eu quatre fameux, comme nous l'apprenons de Pline; celui de l'iſle de Créte bâti par Dédale, où fut enfermé le Minotaure; celui d'Egypte bâti dans l'iſle de Mœris, ouvrage admirable, & que Pline qui l'attribue à Peteſuccus ou Tithoès appelle *Portentoſiſſimum humani impendii opus.* Pomponius Méla dit que c'étoit un vaſte enclos de marbre qui enfermoit trois mille édifices, entre leſquels il y avoit douze maiſons royales, & que lorſqu'on croyoit être ſorti d'un lieu, on y revenoit inſenſiblement ſans y prendre garde. Le troiſiéme labyrinthe étoit celui de Lemnos, eſtimé par la magnificence de ſes colomnes; & le quatriéme celui d'Italie, que Porſenna Roi d'Etrurie deſtina pour ſa ſépulture, & pour celle de ſes ſucceſſeurs. *Voyez* MOERIS. * Pline, *l.* 36. *c.* 13. *Sect.* 19. Pomponius Méla, *l.* 1. *c.* 9.

L A C.

LAC, eſt un amas d'eaux, qui a aſſez de profondeur pour être diſtingué des marais, & qui n'a point de communication avec la mer, ou qui ne s'y décharge que par des riviéres. Il y en a quelques-uns auſquels on donne le nom de Mer, comme la Mer Caſpienne, la Mer de Galilée & la Mer Morte. Les autres Lacs les plus conſidérables ſont le Lac de Genéve, appellé autrement le Lac Léman, de l'eau la plus pure & la plus tranſparente qu'on puiſſe voir, & les Lacs de Conſtance, de Ladoga & d'Onéga, &c. en Europe. Ces deux derniers peuvent paſſer pour des Mers, par rapport à leur grandeur, en comparaiſon des deux précédens. Le Lac de Nicaragua, & ceux d'Ontario, de Karegnoudi, le Lac Supérieur, & celui des Puants, &c. en Amérique. Le Lac de Chiamay en Aſie. Ceux de Zaïre, de Zaflan, de Dambea, & de Niger, en Afrique. * Maty, *Diction. Géogr. Mémoires du tems.*

LACARRY (Gilles) Jéſuite d'Auvergne, tient un rang illuſtre entre les Gens de Lettres du XVII ſiécle, & montre dans ſes Ecrits une profonde connoiſſance de l'Hiſtoire des Gaules & des premiers François, avec un jugement ſolide. Ce n'eſt que par ſes Ouvrages qu'on le connoît: le premier parut en 1660, & n'eſt que l'Hiſtoire de la Vie de François d'Eſteing; & le dernier qui fut imprimé en 1680, *in quarto*, eſt une Diſſertation *de primo & ultimo anno Regis Hugonis Capeti, atque de anno mortis Roberti ejus filii.* Ses autres Ouvrages ſont, *Hiſtoria Romana a Julio Cæſare ad Conſtantinum Magnum, &c.* 1671; *Notitia antiqua Magiſtratuum Imperii & Galliarum*, 1675, *in quarto*; *Hiſtoria Galliarum ſub Præfectis Prætorio Galliarum*, 1672, *in quarto*; *Hiſtoria Coloniarum tum a Gallis in exteras Nationes miſſarum, cum exterarum Nationum in Gallias deductarum*, 1677, *in quarto*; *De Regibus Franciæ & Lege Salica*, 1677, *in quarto*; *Diſſertatio de anno & die obitus S. Roberti Conditoris & primi Abbatis Caſæ Dei*, 1674, *in quarto.* Tous ces Ouvrages entre leſquels il y en a ſur des matiéres fort importantes, ont été imprimez à Clermont, où le Pére Lacarry faiſoit ſon ſéjour.

LACAVA, ville. *Voyez* CAVE.

LACCIVOLO, *la Punta de Laccivolo*, en Latin *Actium* ou *Attium Promontorium.* C'eſt un Cap, qui eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Corſe, à ſept lieues de la ville de Calvi, du côté du nord, & à huit de San-Fiorenzo, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LACE'DE'MONE ou SPARTE, ancienne & fameuſe ville du Péloponnéſe, dont le nom & la gloire ont fait grand bruit dans le monde, & dans les Ecrits des plus célébres Hiſtoriens. Le nom de SPARTE qu'elle a auſſi porté, eſt plus ancien que celui de Lacédémone; & même les Auteurs n'employent guére ce dernier, ſans y ajoûter en même tems le mot de ville; encore y font-ils une diſtinction. Ils donnent le nom de Spartiates

tiates aux Habitans de la ville, & celui de Lacédémoniens aux Habitans de la campagne. Hérodote, Xénophon & Diodore, l'ont preſque toujours ainſi obſervé, quand ils ont fait le dénombrement des troupes de la République, pour diſtinguer celles de la ville d'avec celles du païs. Cette ville a été bâtie par Lacédémon, qui régnoit avec Eurotas en Laconie la 67 année de l'Ere Attique, la 1539 avant JESUS-CHRIST. Il la nomma Sparte, du nom de ſa femme. C'eſt le véritable ſentiment, quoique quelques-uns attribuent la gloire d'avoir bâti cette ville à Spartus, fils du Roi Amyclas; & d'autres à Cécrops, qu'on a fait auſſi Fondateur d'Athénes; & enfin quelques autres au Prince Spartus, fils de Phoronée, Roi d'Argos, qui mourut après ſoixante ans de régne l'an 1782 avant J. C. Pour le nom de MISITRA qu'elle porte aujourd'hui, il ne lui a été donné que ſous les derniers Empereurs de Conſtantinople. Cette ville eſt ſous le 35 degré, 26 minutes de latitude, à ſix lieues de la mer, ſur les bords de l'Eurotas, riviére de Laconie. Son circuit étoit autrefois de figure ronde, ſelon que le décrit Polybe, qui ajoûte que ſon terrain étoit inégal, & coupé par des collines: ce qui eſt confirmé par Strabon. Le premier de ces deux Auteurs nous en trace le plan dans ſon quatriéme livre; & dans le neuviéme, il lui donne 48 ſtades de tour. Ces 48 ſtades, revenoient, ſuivant l'opinion commune à ſix mille pas géométriques, donnant à chaque ſtade cent vint-cinq pas, qui reviennent à ſix cens vint-cinq piez de la meſure de ceux que nous appellons piez de Roi. Ainſi le circuit de la ville de Lacédémone pouvoit, ſelon ce calcul, être d'environ deux lieues d'une heure de chemin. Ce circuit étoit bien différent de celui d'Athénes, qui approchoit de 200 ſtades. C'eſt là-deſſus que Thucydide fait une ſi belle remarque ſur la fortune de ces deux fameuſes villes, qui ont autrefois partagé toute la Gréce pour leurs intérêts, quand il les compare enſemble dans le livre premier de la Guerre du Péloponnéſe. *Imaginons-nous*, dit-il, *que la ville de Lacédémone ſoit raſée, & qu'il en reſte ſeulement les temples & le plan de ſes édifices: en cet état la poſtérité ne ſe pourroit jamais figurer que ſa puiſſance & ſa gloire fuſſent montées au point où elles ſont; mais au contraire, ſi nous ſuppoſons que la ville d'Athénes ne ſoit plus qu'une eſplanade, ſon aſpect nous devroit toujours perſuader, que ſa puiſſance aura été deux fois plus grande qu'elle n'eſt.* Dans les premiers tems, la ville de Lacédémone n'avoit point de murailles, d'où Xénophon & Cornélius Népos prennent ſujet de louer Agéſilaüs, de ce qu'étant ainſi ouverte, il ne laiſſa pas de la défendre contre Epaminondas après la bataille de Leuctres. Elle demeura de la ſorte près de 800 ans, comme Lycortas de Mégalopolis en fait ſouvenir les Lacédémoniens dans le 39 livre de Tite-Live. Ils conſultérent s'il étoit à propos de la fermer, lorsque les Perſes envahirent la Gréce. Le même Tite-Live remarque en un autre endroit que ſous la domination des derniers Tyrans, on plaça des corps-de-garde dans les poſtes élevez de la ville, & que le terrain plat fut fortifié de murailles. Juſtin écrit qu'ils commencérent à lui donner cette enceinte pendant la guerre que leur fit Caſſander Roi de Macédoine. Pauſanias aſſure que ce fut lorsque Lacédémone fut attaquée par Démétrius, & par Pyrrhus, & que ce fut le Tyran Nabis qui mit ces murailles dans un état de défenſe très-avantageux: ce qui eſt confirmé par Tite-Live. Plutarque témoigne qu'enſuite Philopœmen les fit abbattre; & Pauſanias rapporte *dans ſes Achaïques*, que le Romain Appius Claudius les fit rebâtir bien-tôt après. Aujourd'hui la ville & le château ont chacun leurs murailles particuliéres; & Miſitra eſt diviſiée en quatre parties détachées l'une de l'autre, comme nous le dirons cy-deſſous.

GOUVERNEMENT & COUTUMES des Lacédémoniens.

La forme du gouvernement des Lacédémoniens a été ſi diverſe, & compoſée de tant de ſortes de Magiſtrats, qui avoient chacun leurs droits abſolus, qu'il eſt impoſſible de la bien définir. Ils avoient deux Rois, qui étoient comme les Chefs du Sénat, compoſé de trente perſonnes, que leur âge autant que leur ſageſſe rendoient vénérables, & qui étoient nommez *Gerontes* ou *Vieillards*; outre cela, cinq *Ephores* ou *Surveillans*, qui étoient comme les Tribuns à Rome; (*Cherchez* EPHORES) enfin les *Eccleſiæ*, qui étoient les aſſemblées générales du peuple: de ſorte qu'à regarder la dignité royale, le gouvernement tenoit de la Monarchie, (ſi toutefois ce nom peut convenir au pouvoir égal de deux Rois concurrens.) A regarder la puiſſance des Gerontes ou des Sénateurs, c'étoit une Ariſtocratie, qui eſt le gouvernement d'un petit nombre d'honnêtes gens; & à conſidérer l'autorité des Ephores, qui étoient choiſis tous les ans parmi le peuple, c'étoit une Démocratie, ou gouvernement populaire. Pour ce qui eſt du peuple, il avoit ſes aſſemblées générales & particuliéres. Tous les Habitans de la Laconie ſe trouvoient aux premiéres; & les ſeuls Citoyens de Sparte compoſoient les autres. Le droit de faire publier les aſſemblées & d'y propoſer les matiéres, n'appartenoit qu'aux Rois & aux Gérontes, & ſur la fin il fut uſurpé par les Ephores. On y délibéroit de la paix, de la guerre, des alliances, & de l'élection des Magiſtrats. Le peuple avoit une maniére de donner ſes ſuffrages toute particuliére. Pour autoriſer une propoſition, il faiſoit de grandes acclamations; & pour la rejetter, il gardoit le ſilence; & comme quelquefois un ſimple murmure pouvoit être pris pour une acclamation, on évitoit l'ambiguité, en ordonnant à ceux de l'aſſemblée qui tenoient une opinion, de ſe ranger d'un côté, & à ceux de l'opinion contraire, de ſe ranger de l'autre; ainſi le plus grand nombre étant connu, décidoit la conteſtation. Le peuple étoit diviſé en Tribus ou Lignées. Les principales étoient celles des Héraclides & des Pitanates, dont Ménélas étoit iſſu; & celle des Egides, différente de la Tribu de ce nom à Athénes. Ce qui étoit ſingulier pour la diſtinction des familles de Lacédemone, c'eſt que le fils étoit toujours de la profeſſion ou du métier de ſon pére, comme Hérodote l'a remarqué. Les Rois des Lacédémoniens s'appelloient *Archagetes*, d'un nom différent de celui que prenoient les autres Rois de la Gréce, comme pour montrer qu'ils n'étoient que les premiers Magiſtrats de la République, ſemblables aux deux Conſuls de Rome; car un des deux Rois ſervoit de contrepoids à la puiſſance de l'autre, & les Ephores balançoient l'autorité de tous les deux. Pendant la guerre, leur pouvoir étoit fort étendu, mais dans la paix, il ne conſiſtoit guéres qu'à préſider aux aſſemblées & aux ſacrifices publics. Il ne leur étoit pas permis d'épouſer une femme étrangére. Les jeunes Princes deſtinez à la Couronne, étoient diſpenſez de l'auſtére éducation des enfans; & le peuple avoit un tel reſpect pour ſes Rois, qu'après leur mort, il leur rendoit des honneurs divins. Nous en donnerons plus bas la ſucceſſion Chronologique. On les diſtingue en quatre races, dont la derniére ſe diviſe en deux branches; & ce fut ſeulement dans cette quatriéme race, que la dignité royale commença d'être partagée entre deux Princes, qui étoient iſſus des deux branches. Lélex a été le premier Roi du païs, & Chef de la premiére race. De celle-là, la Couronne paſſa dans la race de Lacédémon; enſuite dans celle de Ménélas, d'où elle fut transférée aux Héraclides, c'eſt à dire, aux Princes de la race d'Hercule; & ce fut proprement où commença la ſeconde Dynaſtie, la premiére ayant continué dans les trois premiéres races. Proclès & Euryſthéne, fréres jumeaux, iſſus du ſang d'Hercule, ſuccédérent à leur pére Ariſtodéme, qui avoit uſurpé le thrône de Sparte. Proclès eſt appellé Patrocle par Strabon. Chacun de ces deux fréres ayant laiſſé le pouvoir royal à ſes enfans, les Rois de la branche d'Euryſthéne furent appellez *Agides* ou *Euryſthénides*; & ceux de la branche de Proclès, *Proclides*, *Eurytionides*, où *Eurypontides*. Selon le ſentiment de Plutarque, le Légiſlateur Lycurgue étoit de cette ſeconde branche. *Voyez* ſa Vie dans cet Auteur, & les conteſtations de la Chronologie ſur le tems auquel il a vécu. *Conſultez* auſſi ſon article. Ces fameuſes loix, qu'on peut regarder comme un chef d'œuvre de la prudence humaine, furent formées ſur celles de l'Iſle de Créte, & obſervées à Sparte l'eſpace de ſept cens ans, comme nous l'apprenons d'Iſocrate, en deux ou trois endroits; & de Cicéron, *en l'Oraiſon pour Flaccus*; mais Tite-Live en marque huit cens.

Avant Lycurgue, les Lacédémoniens vivoient comme des peuples barbares. Ce fut lui qui commença à leur donner de l'éclat, lorsqu'étant Tuteur de Charilaüs, fils poſthume de ſon frére Polydecte, il eut la généroſité de lui conſerver la Couronne. Il diminua pourtant le pouvoir des Rois, & modéra la licence des peuples, en établiſſant un Sénat, qui tenoit le milieu entre la tyrannie des uns & l'inſolence des autres. Cette compagnie étoit compoſée de trente perſonnes, au nombre deſquelles étoient les deux Rois qui régnoient à Sparte avec une puiſſance égale. Ils pouvoient propoſer tout ce qu'ils trouvoient avantageux pour le bien public. Ils avoient auſſi la liberté de rompre les aſſemblées; mais il ne leur étoit jamais permis de rien conclurre, ſans le conſentement du peuple. Les Sénateurs ne pouvoient être reçus dans ce corps qu'à l'âge de 60 ans: ce qui, comme nous avons dit, les fit appeller *Gerontes*; & il falloit qu'ils euſſent donné pendant toute leur vie des marques de probité. Iſocrate compare leur prudence, leur gravité, & leur fonction, à celle des Aréopagites. Platon dit qu'ils étoient les modérateurs de l'autorité royale. Ariſtote bláme en quelques endroits leur inſtitution, & la loue en quelques autres. Pour les Ephores, tous les Auteurs ne demeurent pas d'accord qu'ils ayent été de l'inſtitution de Lycurgue; & quelques-uns rapportent leur création à Théopompe, un des Rois de Sparte de la quatriéme race. Ils étoient cinq, & quelques-uns ont écrit que les Romains réglérent ſur les Ephores le nombre & l'autorité des Tribuns du peuple. Xénophon répréſente leur pouvoir en peu de mots. Ils aboliſſoient la puiſſance des autres Magiſtrats: ils pouvoient appeller chacun d'eux en Juſtice; les mettre en priſon, ſi bon leur ſembloit; & leur faire rendre raiſon de leur maniére de vivre. Ils eurent l'adminiſtration des deniers publics, lorsque pour le malheur de la République, Lyſandre y apporta les thréſors qu'il avoit tirez de ſes conquêtes. Enfin, ils ne contrebalançoient pas ſeulement l'autorité du Sénat; mais ils faiſoient à Sparte ce que les Rois faiſoient ailleurs, réglant les délibérations du peuple, les déclarations de guerre, les emplois des armées, les traitez de paix, les alliances étrangéres, & les récompenſes, auſſi bien que les châtimens. Leur charge ne duroit qu'un an; & l'unique reméde contre leur pouvoir immenſe étoit de les brouiller les uns avec les autres, comme fit adroitement Pauſanias, lorsque jaloux des victoires de Lyſandre, il gagna trois des Ephores, pour ſe faire donner la commiſſion de continuer la guerre contre les Athéniens. Le Roi Cléoméne, III. du nom, a été le ſeul qui ait bravé le pouvoir de ces fameux Concurrens, & qui ait vengé les injures du thrône: il fit égorger les Ephores, & ſupprima leur autorité. Mais le docte Meurſius reprend Cragius avec raiſon, d'avoir dit qu'ils furent exterminez pour jamais. Il prouve par des paſſages de Polybe, de Joſéphe & de Philoſtrate, qu'ils furent rétablis après la mort de Cléoméne. Enfin les Ephores étoient ſi conſidérez à Sparte, que les Lacédémoniens prenoient leur nom du principal de ces Magiſtrats, comme ceux des Athéniens le prenoient de leur premier Archonte ou Eponyme. Nous apprenons de Thucydide, *au cinquiéme livre*, que l'élection des Ephores ſe faiſoit vers le ſolſtice d'hiver. Ainſi c'étoit là que commençoit l'année des Spartiates. Pour les autres Magiſtrats inférieurs aux Ephores, Cragius en parle avec beaucoup d'exactitude, & on le peut conſulter. Les loix que Lycurgue établit à Sparte, paroiſſent très-raiſonnables. Nous

ne rapporterons ici que les principales, en y ajoûtant ce qui ſe trouve de plus ſingulier dans les Auteurs, touchant le génie & les coutumes des Lacédémoniens. Lycurgue banniſſoit rigoureuſement les Etrangers de ſa République, de peur que leur commerce & le mêlange des coutumes oppoſées ne corrompiſſent la diſcipline & les bonnes mœurs des Habitans. Par la même raiſon il défendoit aux Lacédémoniens de voyager, ſi ce n'étoit par la néceſſité de porter la guerre dans les Etats étrangers, ou d'envoyer des Ambaſſadeurs chez les Princes éloignez. Cette exception ne laiſſa pas de produire dans la ſuite des effets pernicieux; l'armée qu'Agéſilaüs ramena de l'Aſie, & le ſéjour que les troupes de Lyſandre avoient fait à Athénes. portérent à Lacédémone la molleſſe & les vices de ces peuples efféminez.

Cette excluſion des Etrangers fit crier les Athéniens, & tous leurs Ecrivains ſe déchaînérent contre cette coutume qu'ils nommoient barbare, contraire à l'humanité & à la Société Civile. Non ſeulement les Poëtes, les Orateurs & les Philoſophes s'en ſont plaints, mais auſſi les Capitaines; & nous apprenons de Thucydide, que Periclès propoſa d'envoyer des Ambaſſadeurs à Sparte, pour demander entre autres choſes, qu'on y ſouffrît le ſéjour des Athéniens, des Alliez & des Etrangers. Il n'y a que Platon, qui s'étant dépouillé des intérêts & des préventions de ſa patrie, s'eſt conformé à ce réglement de Lycurgue, dans une des loix de ſa République, voulant qu'on n'y ſouffrît les Etrangers qu'en de certains jours. Et c'eſt auſſi comme il faut entendre la loi de Lycurgue. Les Etrangers étoient reçus à Sparte pendant les ſolemnitez des Fêtes, des combats publics, des Jeux, & autres ſpectacles, & même étoient placez ſur des ſiéges à couvert, pendant que les Habitans n'avoient point de place fixe. Les Magiſtrats nommez Proxénes n'étoient établis dans Lacédémone que pour cela. Xénophon & Plutarque font l'éloge du Spartiate Lychas, ſur ſon hoſpitalité envers les Etrangers; & nous voyons dans la Vie d'Agéſilaüs, que quand on porta à Lacédémone les premiéres nouvelles de la bataille de Leuctres, toute la ville étoit pleine d'Etrangers. Ce n'étoit pas aſſez à Lycurgue d'éviter la corruption qui pouvoit venir du dehors, il voulut auſſi prévenir celle du dedans, & qui peut être engendrée par la molleſſe & l'oiſiveté. Ce ſage Légiſlateur, pour rendre le corps plus vigoureux, plus ſain, & plus propre à la guerre, obligeoit ſes Citoyens aux exercices de la chaſſe & de la danſe. Ils avoient appris l'une & l'autre de Caſtor & de Pollux, derniers Rois de la ſeconde race; & l'on tenoit que la Déeſſe Pallas avoit montré la danſe Pyrrhique à ces deux jumeaux. Athénée l'a ainſi aſſuré: du moins il eſt certain que les enfans de Sparte étoient obligez d'apprendre la Pyrrhique dès l'âge de cinq ans. On la danſoit en habillement de guerre, chacun frappant de l'épée ſur le bouclier de ſon compagnon, & mêlant dans la gravité des pas toutes les poſtures martiales qui pouvoient répréſenter un combat. La danſe n'étoit pas ſeulement entre eux l'image de la guerre, elle en étoit un monument effectif. Ils alloient à la charge, & attaquoient l'ennemi avec des démarches compaſſées, mais fiéres & belliqueuſes, quoique meſurées au ſon de la flûte, qui étoit leur ſeul inſtrument de guerre. C'étoit un ſecret pour faire garder les rangs & les files: ce qui eſt l'eſſentiel de l'exercice militaire, n'étant pas poſſible que les Soldats ne gardaſſent bien leurs diſtances, & ne gagnaſſent le terrain en même tems, après s'être concertez là-deſſus dès l'âge de cinq ans. Le ſpectacle des balets eſt dû auſſi à l'imitation des Lacédémoniens, & les leurs étoient ſans comparaiſon plus ingénieux que les nôtres. Avec des pas réglez, ils trouvoient le moyen d'enſeigner l'Hiſtoire; leurs piez & leurs mains parloient; & il y avoit un ſi grand art, & une ſi naïve expreſſion dans leurs poſtures, que les ſpectateurs déchiffroient intelligiblement les circonſtances les plus myſtérieuſes de leurs Divinitez. *Voyez* ce que Lucien en a dit en divers lieux. A l'égard de la danſe, qu'ils appelloient *Bibaſis*, on comptoit le nombre des ſauts qu'on y faiſoit; & pour y exceller, il falloit lever les piez bien haut, & donner du talon beaucoup au deſſus du jarret. Elle étoit ſi peu grave, en comparaiſon des autres, que Cragius conjecture qu'on la laiſſoit pour les Hélotes, & pour les autres Eſclaves. Mais on peut douter, ſi ce qu'Ariſtophane en a dit dans la Comédie de Lyſiſtrate, s'accorde bien avec cette conjecture. Pour la *Gymnopédie*, qui leur étoit particuliére, elle étoit compoſée de deux chœurs. Les hommes danſoient tous nuds dans l'un, & les enfans de même dans l'autre; & tous chantoient des Hymnes à Apollon. Il y avoit encore une autre ſorte de danſe, où les enfans, les hommes faits & les vieillards paroiſſoient diſtinguez en trois chœurs différens, & venoient chanter les louanges de ces trois âges. C'étoient là les trois principales danſes, de quinze ou vint eſpéces qui étoient particuliéres aux Lacédémoniens, comme nous l'apprenons de Pollux & d'Athénée. La danſe n'étoit pas moins commune aux filles de Lacédémone. Plutarque dit que Théſée y devint amoureux d'Héléne, la voyant danſer avec les autres filles de Sparte, devant l'autel de Diane, ſurnommée *Orthia;* & que ce fut après cette danſe qu'elle fut enlevée pour la premiére fois. Mais on leur a reproché qu'elles danſoient toutes nues en public, & peu de gens ſont perſuadez qu'il y eût de la modeſtie dans ce ſpectacle. Il faut toutefois que les Lacédémoniens euſſent leur raiſon, & que la choſe étant commune parmi eux, comme il ſe fait une habitude de l'œil & de l'objet, qui diſpoſe à l'inſenſibilité, & qui bannit les ſales déſirs de l'imagination, elle ne fît pas dans leur ame une impreſſion dangereuſe & criminelle. Une coutume perpétuelle rebute plus les yeux qu'elle ne les tente, & ſi l'on ſe met bien dans l'eſprit l'intégrité des mœurs de la nation, on demeurera perſuadé de ce bon mot, *les filles de Sparte n'étoient point nues, l'honnêteté publique les couvroit.* Elles étoient auſſi dreſſées à tous les autres exercices des garçons, à la courſe, à la lutte, à lancer le javelot; & ces occupations violentes ne ſervoient pas ſeulement à les détourner des molles voluptez, mais auſſi à les rendre robuſtes & adroites, pour ſecourir les hommes au beſoin dans la défenſe de la patrie, & pour mettre au monde des enfans capables de ſouffrir les fatigues de la guerre. Dans tous ces exercices publics, qui ſe faiſoient en la préſence des Rois, des Magiſtrats & des peuples, on blâmoit les jeunes gens qui avoient manqué à leur devoir, & on donnoit des louanges à ceux qui les méritoient: ce qui ſervoit merveilleuſement pour animer les uns & les autres à la vertu. Si la pudeur & la modeſtie étoient eſſentielles aux filles de Sparte, la ſageſſe & la chaſteté ne l'étoient pas moins aux femmes. Elles avoient une ſi grande paſſion pour leurs maris, qu'elles n'oublioient rien, pour leur donner de l'amour. Plutarque en parlant du fleuve Eurotas, dit que le Mont-Taygéte produiſoit une herbe appellée *Chariſion*, que les femmes de Sparte s'attachoient au col pendant le printems, parce qu'elle avoit la propriété de redoubler l'affection conjugale. Ariſtote a écrit avant lui la même choſe. L'adultére étoit parmi elles un crime inouï, & il ne faut que produire pour cela la réponſe de Gérédas. Un Etranger demanda à ce Lacédémonien, comment on puniſſoit à Sparte les gens qui faiſoient commerce de galanterie avec une femme mariée. Il ne s'en trouva jamais, repliqua Gérédas. Mais ſuppoſons qu'il s'en trouvât, ajoûta l'Etranger. En ce cas, dit le Spartiate, il faudroit que le coupable payât un taureau d'une grandeur ſi énorme, qu'il pût boire de la pointe du Mont-Taygéte, dans la riviére d'Eurotas. Mais, reprit l'Etranger, vous ne ſongez pas qu'il eſt impoſſible de trouver un ſi grand taureau. Le Spartiate, en ſouriant: Mais vous ne ſongez donc pas vous-même, qu'il eſt impoſſible d'entretenir un commerce de galanterie criminelle avec les Dames de Lacédémone. Il ne faut pas croire ici, que les anciens Auteurs ſe contrediſent eux mêmes, quand ils aſſurent qu'on ne voyoit point d'adultére à Sparte; car Xénophon témoigne, & Plutarque auſſi, qu'un mari qui ſe croyoit ſtérile, appelloit ſouvent un homme de bonne mine dans ſon lit nuptial, pour en avoir des enfans bien faits: ils n'appelloient pas cela un adultére. Les Spartiates croyoient que dans le partage d'un bien ſi précieux, le conſentement ou la répugnance d'un mari fait ou détruit tout le crime; & qu'il étoit de cela, comme de ces thréſors qu'un homme donne de ſon bon gré, quand il lui plaît; mais qu'il ne veut pas pourtant qu'on lui vole. Dans ces rencontres, la femme ne trahiſſoit pas ſon mari, & toutes les perſonnes intéreſſées étant d'accord, comme on n'y ſentoit point d'offenſe, on n'y trouvoit point de honte. Le mari ne demandoit point à une femme des voluptez, il lui demandoit des enfans: ces facilitez réciproques étoient un véritable ſecret, pour déraciner la jalouſie, & empêcher les divorces. Auſſi l'Hiſtoire, qui marque que les divorces étoient fréquens parmi les autres nations, ne parle que de celui du Roi Ariſton chez les Spartiates, comme Hérodote le rapporte.

Les Lacédémoniens avoient ſi peur que le ſang royal des Héraclides ne ſe mêlât à quelque ſang étranger, que les Ephores avoient charge expreſſe de garder les Reines de Sparte, & répondoient de leur conduite. Ainſi de toute la nation, il n'y avoit que les Rois ſeuls qui euſſent droit de répudier leurs épouſes, ſur des raiſons légitimes. Mais enfin il faut regarder ce partage des femmes de Sparte, comme une tolérance; & la choſe étoit volontaire. La loi le permettoit, & ne le commandoit pas. Pour ce qui eſt des loix & des coutumes du mariage, voici ce que les Auteurs nous en apprennent de plus ſingulier. Athénée remarque qu'il y avoit à Sparte une maiſon obſcure, où l'on enfermoit les jeunes perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui étoient d'âge à ſe marier; & que le garçon épouſoit la premiére fille qui lui tomboit ſous la main. Ils prétendoient qu'il eſt plus honnête & plus de la pudeur, de ſe marier en aveugle, que d'en croire les œillades laſcives des amans; & qu'en cette occaſion les autres peuples qui penſent faire les fins, ne laiſſent pas de donner beaucoup au hazard. Plutarque, s'éloignant du témoignage d'Athénée, dit qu'il falloit que le garçon enlevât par force la fille qu'il devoit épouſer; peut-être afin que la pudeur prête à ſuccomber, trouvât une excuſe dans la violence du raviſſeur. Il ajoûte que quand le mariage ſe conſommoit, la femme étoit vétue de l'habit d'un homme. Les Auteurs n'en diſent point de raiſon, & on ne peut guéres en imaginer de plus modeſte, ni de plus apparente, ſinon, que c'étoit le ſymbole du pouvoir égal qui étoit à Sparte entre le mari & la femme; car il eſt certain, qu'il n'y a jamais eu de nation, où les femmes ayent été plus abſolues qu'à Lacédémone. C'eſt ce que nous perſuade la réponſe que fit Gorgonne, femme de Léonidas, Roi de Sparte, à une femme étrangére, qui lui diſoit, *Il n'y a que vous autres femmes de Lacédémone qui commandiez à vos maris. Cela eſt vrai*, repliqua la Reine; *mais auſſi il n'y a que nous qui mettions des hommes au monde.* Elle entendoit des hommes braves & vertueux. Julius Pollux aſſure que non ſeulement les Lacédémoniens puniſſoient les hommes qui ne ſe marioient point; mais auſſi qu'il y avoit des peines pour ceux qui ſe marioient mal, & qui contractoient des alliances mal aſſorties. Athénée ajoûte qu'en un certain jour de Fête, les femmes de Lacédémone traînoient autour de l'autel les hommes qui fuyoient le mariage; & que là elles leur donnoient force ſoufflets, pour leur inſpirer par la honte encore plus que par les coups, un penchant à l'union conjugale. Enfin, il n'étoit pas permis à Sparte de vivre dans le veuvage; & le mariage n'étoit interdit qu'à ceux qu'on appelloit *Treſantes*, c'eſt à dire, ceux que la lâcheté & l'effroi avoient fait fuïr d'une bataille; & cette ignominie paſſoit juſqu'à leurs filles, que perſonne n'oſoit épouſer. A moins que de ſe marier, tous les autres remédes contre les tentations de la laſciveté y étoient très-dangereux; & quiconque violoit une fille, y étoit puni de mort. Les enfans qui naiſſoient de ces mariages contractez entre pére & mére, à qui de fréquens exercices de corps, la chaſteté & la tempérance, donnoient une ſanté vigoureuſe, de-

ve-

venoient forts & robuſtes; & c'eſt par cette raiſon que les Etrangers envoyoient quérir des nourrices à Sparte, parce qu'elles excelloient dans ces premiers ſoins de la vie; & que même elles avoient une maniére d'emmailloter les enfans, propre à leur rendre la taille plus dégagée. Amycla vint de Lacédémone à Athénes pour allaiter Alcibiade. Les Spartiates, pour éprouver le tempérament de leurs enfans dès leur naiſſance avoient accoutumé de les laver dans du vin; parce que cette liqueur avoit la propriété d'augmenter la force de la bonne conſtitution, ou de détruire tout d'un coup la langueur de la mauvaiſe.

L'Hiſtoire de notre tems remarque à peu près la même choſe d'Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, qui recevant entre ſes bras, des mains de la Sage-femme, ſon fils Henri, qui depuis fut Roi de France, & l'un des plus vigoureux & des plus vaillans Princes qui euſſent jamais été, lui fit ſucer d'abord une gouſſe d'ail, & lui mit un peu de vin dans la bouche.

Ceux qui ſortoient heureuſement de cette épreuve, que les Lacédémoniens faiſoient de leurs enfans, avoient leur portion de terres que la République aſſignoit pour leur ſubſiſtance, & entroient dans le droit de bourgeoiſie. Les infirmes étoient rejettez: & pour rendre raiſon de cette inhumanité, on alléguoit qu'un Lacédémonien ne naiſſoit pas pour ſoi même, ni pour ſon pére, mais ſeulement pour l'Etat, dont ils vouloient que la gloire & l'intérêt fuſſent toujours préférez aux devoirs du ſang. Athénée aſſure que de dix en dix jours les enfans paſſoient en revue tous nuds devant les Ephores, pour examiner ſi leur ſanté & leur vigueur pouvoit rendre à la République le ſervice qu'elle en attendoit. Chaque pére de famille avoit droit de châtier les enfans d'autrui, comme les ſiens propres; & s'il le négligeoit, on tournoit contre lui la peine que les Auteurs du mal avoient méritée. Tout cela pour les tenir dans une vigilance perpétuelle, & faire ſouvenir les enfans qu'ils appartenoient à la République. Ils ſe ſoumettoient eux mêmes à la cenſure de tous les Vieillards de la ville; & jamais ils ne rencontroient un homme d'âge dans les rues, qu'incontinent ils ne s'arrêtaſſent par reſpect, juſques à ce qu'il fût paſſé. C'eſt ce qui faiſoit dire aux autres Grecs, *Que ſi la vieilleſſe avoit quelque choſe d'agréable, ce n'étoit que dans la ville de Lacédémone.* L'oiſiveté étoit parmi les jeunes gens un crime honteux, & ceux qui s'y laiſſoient aller étoient ſévérement punis. Pour les hommes mariez, c'étoit une marque d'honneur, & elle ſervoit à diſcerner les Lacédémoniens de leurs Eſclaves. Pour inſpirer aux enfans de l'horreur contre la débauche du vin qui abrutit l'homme, les péres en faiſoient boire par excès à ces Eſclaves, & les leur produiſoient en cet état ridicule & mépriſable, qui leur donnoit de l'averſion pour l'ivrognerie. Le larcin étoit toléré parmi les enfans Lacédémoniens pour les rendre plus adroits; mais ceux qui ſe laiſſoient prendre ſur le fait, étoient châtiez pour leur imprudence. Ils ſe piquoient de railler de bonne grace, de dire de bons mots, & d'exprimer beaucoup en peu de paroles, & c'eſt ce qu'on appelle parler *laconiquement*. Comme ils aimoient la briéveté dans les diſcours, ils l'aimoient dans l'action: ils étoient actifs & vigilans dans toutes les entrepriſes: cependant quand les choſes traînoient en longueur, pour venir à bout de leur deſſein, ils ſouffroient toutes ſortes de travaux avec une conſtance admirable.

Comme la Chaſſe chez tous les peuples a toujours été une école & un prélude de la guerre, les Lacédémoniens qui étoient naturellement vaillans, aimoient paſſionnément cet exercice: à quoi pouvoit contribuer la nature du païs, qui eſt encore aujourd'hui rempli de bêtes noires, & de bêtes fauves, & où ſe trouvent les meilleurs chiens de toute la Gréce. Les plus célébres Auteurs, comme Platon, Ariſtote, Xénophon, Pline, & entre les Poëtes, Sophocle, Virgile, Horace, Sénéque, &c. parlent ſouvent des chiens de Laconie.

Entre tous ces Auteurs, il faut voir particuliérement Xénophon au Traité qu'il a fait de la Chaſſe, & Ariſtote en ſon Hiſtoire des animaux, qu'on peut dire avoit été traduite par Pline, puiſque ce dernier le ſuit pas à pas. Ainſi la quantité des bêtes & la bonté des chiens rendoient les Lacédémoniens grands Chaſſeurs; mais ce n'étoit que pour fuïr l'oiſiveté dans le tems de paix, & pour ſe tenir toujours en haleine, quand la guerre les appelloit au combat. Ils y étoient ſi ardens & ſi intrépides, qu'il ne falut que trois cens Lacédémoniens conduits par leur Roi Léonidas, pour s'oppoſer à une armée effroyable de Perſans au paſſage des Thermopyles. Ils y perdirent tous la vie; & ils s'étoient ſi bien munis de cette héroïque réſolution, qu'avant que de ſortir de la ville, on leur fit une eſpéce de pompe funébre, où ils aſſiſtérent eux mêmes. Ces peuples étoient dans une ſi haute réputation de vertu & de valeur, qu'ils ont donné lieu à pluſieurs de dire, qu'il ſemble que la nature n'ait jamais produit des hommes que dans la fameuſe ville de Lacédémone; que par tout le reſte de l'univers le ſecours des Sciences, ou les lumiéres de la Religion, ont contribué à diſtinguer l'homme d'avec la bête: mais qu'à Lacédémone on apportoit en naiſſant des ſemences de l'exacte droiture & de la véritable intrépidité; qu'on venoit au monde avec un caractére de Philoſophe & de Conquérant; & que le ſeul air natal y faiſoit des Sages & des Braves. Auſſi on a remarqué que Diogéne *le Cynique* avoit raiſon, lorſque ſortant de Sparte pour retourner à Corinthe & à Athénes, il répondit à ceux qui lui demandoient d'où il venoit, *Je quitte des hommes.*

HISTOIRE DES LACE'DE'MONIENS jusques à notre tems.

Ce ſeroit ici le lieu de remonter à l'origine du Royaume de Lacédémone, depuis Lélex, Eurotas, Lacédémon, & autres Rois des tems fabuleux, juſqu'à Euryſthéne & Proclès, & depuis ces deux derniers, tige des deux familles qui ont régné conjointement à Lacédémone, juſqu'à la ruïne de cet Etat. Mais pour éviter les répétitions, nous nous contenterons de débrouiller autant que nous le pourrons, cette ſuite de Rois dans la Table Chronologique que nous donnerons à la fin de cet article. Au reſte, nous ne ſpécifierons point ici les querelles particuliéres des Lacédémoniens contre les peuples voiſins, & nous ne toucherons que les événemens les plus remarquables. Ils terminérent avec beaucoup de gloire deux guerres ſanglantes contre les Meſſéniens, la premiére 722 ans, la ſeconde 669 avant J. C. Enſuite ils joüirent d'une longue paix; & l'année 510 avant l'Ere Chrétienne, ils envoyérent un ſecours aux Athéniens, & contribuérent à ruïner la Tyrannie des Piſiſtratides. Les Athéniens ayant brûlé la ville de Sardes, attirérent les armes des Perſans dans la Gréce, & envoyérent demander des troupes auxiliaires aux Lacédémoniens. Mais ceux-ci retenus par le ſuperſtitieux prétexte de ne point donner la bataille avant la pleine Lune, firent marcher le ſecours trop tard: de ſorte qu'il ne combattit point à la fameuſe bataille de Marathon, qui ſe donna 490 ans avant Jesus-Christ. Depuis, les Lacédémoniens prirent un intérêt particulier à la défenſe de la Gréce; & c'eſt le tems de la plus grande ſplendeur de cette République. Elle devint l'effroi des Perſans & la vénération des Grecs, qui y trouvoient leur azyle. Les Athéniens furent alors tellement perſuadez de la valeur des Spartiates, qu'ils n'héſitérent point à leur céder le commandement de l'armée des Grecs. Thémiſtocle ne dédaigna pas de ſervir ſous le Lacédémonien Eurybiade, & ce fut ſous les ordres de ce Général que la bataille navale de Salamine fut gagnée ſur les Perſans dix ans après la journée de Marathon. L'année ſuivante, le Lacédémonien Pauſanias, Capitaine Général de l'armée Gréque, triompha encore des Perſans à la bataille de Platée, l'une des plus célébres de ce tems-là. Enſuite il porta ſes armes dans l'iſle de Cypre & vers l'Helleſpont, & outre ſes autres conquêtes, il ſe rendit maître de Byzance. Ce fut alors que la jalouſie commença à brouiller Lacédémone & Athénes. Un grand tremblement de terre ayant ruïné la ville de Sparte, & la rebellion des Hélotes étant ſurvenue au même tems, les Lacédémoniens démandérent du ſecours aux Athéniens, & s'en repentirent incontinent, s'étant imaginé que les Athéniens ſeroient les premiers à les opprimer. Cela les obligea de faire eux-mêmes un effort, ils battirent les Rebelles, & renvoyérent le ſecours à moitié chemin. Les Athéniens irritez de cet affront, firent éclater leur reſſentiment au bout de quatre années. Après quelques combats, les Athéniens, conduits par le Capitaine Tolmidas, vinrent ravager la Laconie. Cimon ménagea une tréve de quinze ans, qui fut rompue la quatorziéme année par les Athéniens. Quatre ans après commença la célébre guerre du Péloponnéſe, décrite par Thucydide. Dans la dixiéme année de cette guerre, Braſidas Général des Lacédémoniens, & Cléon Général des Athéniens, étant morts tous deux à la bataille de Torone en Thrace, les deux Républiques firent une tréve de cinquante ans. Elle fut rompue au bout de huit ans, par la guerre de Sicile, fatale aux Athéniens, qui furent battus, & où Nicias fut tué. La valeur d'Alcibiade balança quelque tems la proſpérité des Lacédémoniens, juſques à ce que s'étant refugié chez eux, il leur perſuada d'augmenter leurs forces navales. Ainſi, ils furent les maîtres de la mer dix-ſept ans entiers. Lyſandre gagna la bataille d'Ægos-Potamos: ce fut le coup fatal pour les Athéniens. Leur ville ſe rendit, & reçut garniſon Lacédémonienne: ſes murailles furent raſées, & elle fut réduite ſous leur joug. Le fameux Athénien Thraſybule rétablit ſix ans après, la liberté dans Athénes, & en chaſſa les Lacédémoniens, qui depuis ſe liguérent avec le jeune Cyrus contre ſon frére Artaxerxès, Roi de Perſe. Ils envoyérent Agéſilaüs dans l'Aſie, où il fit de très-belles actions. Ce fut alors que les Grecs ſe liguérent auſſi contre les Lacédémoniens, & qu'Agéſilaüs donna une bataille aux Béotiens, dont l'iſſue fut douteuſe. Bien-tôt après, les affaires des Lacédémoniens commencérent à décliner. Ils perdirent la bataille navale de Cnide, que gagna l'Athénien Conon, Général des Perſes. Depuis, les Lacédémoniens s'emparérent par adreſſe de Thébes, d'où ils furent chaſſez quatre ans après par Pélopidas. Mais ils perdirent la bataille de Leuctres contre Epaminondas, l'an 371 avant Jesus-Christ, & cette ſanglante déroute leur ôta l'empire de la Gréce. Enſuite les Arcadiens les vainquirent, & Sparte fut aſſiégée par Epaminondas, qui ſaccagea toute la Laconie. Ils implorérent inutilement le ſecours des Athéniens; mais enfin les Perſans les réconciliérent avec les Thébains. Cette paix ne dura guéres. Les Lacédémoniens perdirent encore la bataille de Mantinée contre Epaminondas, qui pour leur bonheur mourut en cette ſanglante journée. Depuis, ils ſecoururent avec peu de ſuccès les peuples de la Phocide, attaquez par les Thébains, & par Philippe Roi de Macédoine. Cette guerre qui fut appellée la Guerre ſacrée, commença 355 ans avant Jesus-Christ. Ils virent avec jalouſie la proſpérité des Macédoniens, & furent les ſeuls de la Gréce qui ne voulurent point reconnoître Alexandre *le Grand* pour Capitaine Général contre les Perſans. Pendant les conquêtes d'Alexandre, ils attaquérent ſon Lieutenant Antipater, qui gagna ſur eux une bataille, où périt leur Roi Agis. Quelque tems après, Cléonyme, II. du nom, Roi de Lacédémone, ſe voyant exclus de la Couronne, équipa une armée navale, & vint faire la guerre aux Romains en faveur des Tarentins. Il gagna quelques batailles contre les Alliez de Rome, & fut enfin vaincu par le Conſul Æmilius, l'an 452 de la fondation de Rome, & 302 avant J. C. Enſuite les Lacédémoniens continuérent à ſe brouiller avec les ſucceſſeurs d'Alexandre, & furent vaincus par Démétrius.

Cléonyme, à ſon retour d'Italie, appella Pyrrhus à la conquête de la Laconie; mais la valeur des Habitans de Sparte contraignit Pyrrhus de lever le ſiége qu'il avoit mis devant la ville. La-

cédémone tourna alors ſes propres armes contre elle-même, ſelon la deſtinée des grandes puiſſances, quand elles ſont parvenues à leur période. Le Roi Agis y voulant reformer les mœurs & rétablir l'ancienne diſcipline, s'attira la haine de l'autre Roi Léonidas, avec le malheureux ſuccès que l'on peut voir dans Plutarque. Cléoméne, III. du nom, qu'on peut appeller le dernier des Braves de Lacédémone, après avoir fait des actions admirables pour ſoutenir les projets d'Agis, perdit malheureuſement la bataille de Sellaſie, & ſe ſauva en Egypte, où il mourut en l'année 223 avant Jesus-Christ. Ce fut alors que toute la ſplendeur de Lacédémone s'évanouït. Un Lycurgue, qui n'étoit pas de la race des Héraclides, corrompit les Ephores, & ſe fit élire Roi, il a été le dernier. Le Tyran Machanidas uſurpa l'autorité, & fut enfin tué devant Mantinée par Philopœmen. Le cruel Nabis prit ſa place, & fut tué par les Etoliens. Alors Philopœmen aſſocia Lacédémone à la Ligue des Achéens. Elle s'en détacha neuf ans après: ce qui obligea Philopœmen à la priver de ſes loix anciennes, & à ruïner ſes murailles. Elle rentra dans l'alliance des Achéens, mais avec tant de répugnance, qu'elle envoya des Députez à Rome pour s'en plaindre: ce qui attira la ruïne des Achéens. Elle eut quelques démêlez avec le dernier Philippe, Roi de Macédoine, qui ſut enfin vaincu par les Romains, & ſe vit contraint de laiſſer Lacédémone en repos. Les Romain rendirent la liberté aux Lacédémoniens, & leur permirent de vivre ſelon leurs loix, ſans autre ſujettion, que celle de fournir des troupes auxiliaires, quand la République de Rome les en ſolliciteroit. Cette condition étoit délicate pendant les guerres civiles des Romains, où chaque Chef de parti prétendoit répréſenter le corps de la République. Par bonheur pour les Lacédémoniens, ils ſuivirent le parti de Céſar; & après ſa mort, s'attachant aux intérêts de ſon ſucceſſeur, ils combattirent contre Brutus à la bataille de Philippes, où il y eut deux mille Lacédémoniens de tuez du côté d'Auguſte. La douziéme année de l'empire de Tibére, qui étoit la 25 de Jesus-Christ, la ville de Lacédémone eut un différent à Rome contre les Meſſéniens, pour le temple de Diane *Limnatide*, rapporté dans le quatriéme livre des Annales de Tacite. L'affaire fut jugée à l'avantage des Meſſéniens. Lacédémone jouït d'une profonde tranquillité ſous les autres Empereurs Romains, qui lui laiſſérent l'uſage de ſes loix. Xiphilin a remarqué que lorsque Néron viſita les villes de Gréce, & qu'il entreprit de couper l'Iſthme, il n'oſa entrer dans Lacédémone; parce que la maniére de vivre de ce Prince, répugnoit à l'auſtérité des loix de Lycurgue, qui y étoient encore obſervées. Ce qui eſt confirmé par Philoſtrate, qui dit, qu'Apollonius de Tyane, qui vivoit ſous l'empire de Domitien, paſſa à Lacédémone, & y trouva les loix de Lycurgue dans leur premiére force. La réputation de l'ancienne valeur des Spartiates, continua juſques dans le Bas Empire. Hérodien écrit, que l'Empereur Caracalla entretenoit parmi ſes Légions, une Phalange Laconique; & outre cela une Compagnie levée dans Lacédémone, & compoſée de l'élite de la Jeuneſſe. Les ſucceſſeurs de Conſtantin *le Grand* entretenoient auſſi auprès de leur perſonne une Garde Lacédémonienne.

Après la diviſion qui fut faite de l'Empire d'Orient, Lacédémone fut donnée en appanage aux fréres ou aux fils aînez des Empereurs. La ville reprit alors ſon premier nom de Sparte, & celui de Lacédémone fut preſque ſupprimé. On donna le nom de *Deſpotes* aux Princes de Sparte, & le nom de *Deſpotat* à la forme du gouvernement. La Morée en dépendoit, & la réſidence de ces Deſpotes étoit ordinairement à Sparte, & quelquefois à Corinthe. Un Seigneur François nommé Philibert de Naillac, Prieur d'Aquitaine, & Grand-Maître de Rhodes, traita au nom de l'Ordre de S. Jean, pour le Deſpotat de Sparte, l'an 1403. Cette ſouveraineté étoit alors entre les mains de Théodore *Porphyrogénéte*, frére d'Andronic & d'Emanuel, qui furent ſucceſſivement Empereurs de Conſtantinople. Le Sultan Bajazet venant de gagner la bataille de Nicopolis, ſur Sigiſmond Roi de Hongrie, & ſur Jean Comte de Nevers, fils du Duc de Bourgogne, le Deſpote Théodore deſeſpéra de pouvoir diſputer la Morée à cet heureux Conquérant, & voulut céder Sparte & Corinthe aux Chevaliers de Rhodes, qui n'étoient plus en pouvoir de les conſerver. Mais lorsque l'invincible Tamerlan eut triomphé de Bajazet, ſa victoire releva le courage des Spartiates, qui ſe crurent alors aſſurez contre les Turcs. Comme ils haïſſoient la domination des Latins, ils ne voulurent jamais ſouffrir que Théodore aliénât la Tzaconie. C'eſt ainſi que le païs fut appellé dans les derniers tems, n'y ayant eu qu'une lettre de changée au nom ancien: & la ville prit auſſi celui de *Miſitra*, ſous lequel elle eſt connue aujourd'hui. Ainſi le traité fut rompu: les Chevaliers rendirent Corinthe, où ils s'étoient déja établis; & il fallut que Théodore rendît auſſi les deniers qu'il avoit touchez pour le prix de Sparte. Il laiſſa par ſa mort le Deſpotat à un autre Théodore, qui étoit ſon neveu, & fils de l'Empereur Emanuel. Ce ſecond Théodore épouſa une Italienne, qui étoit de la Maiſon de Malateſta: ce qui a depuis fait paſſer le tître de Duc de Sparte dans cette famille. Théodore II alla à Conſtantinople, dans l'eſpérance d'hériter de l'Empire en la place de ſon frére Jean; & laiſſa le Deſpotat de Sparte à ſon autre frére Conſtantin, ſurnommé *Dragoſès*, qui a été le dernier Empereur d'Orient. Ce Prince, après avoir pris la Couronne Impériale, partagea la Morée entre ſes deux fréres, Démétrius & Thomas, les deux derniers des ſix enfans de l'Empereur Emanuel. Ils furent les deux derniers Deſpotes du païs La ville de Sparte échut à Démétrius, & celle de Corinthe à Thomas. Une haine mortelle s'alluma entre ces deux fréres; & la Morée fut également la proye des Grecs & des Etrangers. Thomas fut ſoutenu des Latins, & Démétrius des Turcs. Les deux Deſpotes s'accuſérent réciproquement devant Mahomet II. Chacun d'eux lui paya tribut, & implora ſa protection contre l'autre. A la fin l'effort des Turcs tomba ſur Thomas, qui fut contraint de ſe ſauver à Rome. Mahomet ſe rendit maître de Sparte, & fit ſcier le Gouverneur du château par le milieu du corps. Il dépouilla en même-tems Démétrius de ſon Deſpotat, l'envoya à Andrinople, & épouſa la Princeſſe ſa fille, qu'il n'oſa pourtant jamais appeller dans ſon lit, de peur qu'elle ne le tuât; parce que cette jeune Princeſſe avoit un très-grand courage. Chalcondyle, Sanſovin, & l'Hiſtoire Politique publiée par le docte Cruſius, rapportent au long les malheurs déplorables de ces deux Deſpotes. Ce fut en l'année 1460, que la ville de Sparte tomba ſous la domination des Turcs, ſept ans après la perte de Conſtantinople, cinq ans après celle d'Athénes, & 3210 après ſa fondation. Les Turcs ne gâtérent point la ville. Ils laiſſérent ſur pié les magnifiques bâtimens de l'Antiquité, qui y ſubſiſtoient encore. Les Italiens ſont les auteurs de la déſolation de cette ville. La troiſiéme année après que les Turcs s'en furent emparez, c'eſt à dire, en 1463, Sigiſmond Malateſta, Prince de Rimini la vint aſſiéger, & la prit après une longue réſiſtance; mais il ne put emporter le château; & ſe voyant contraint de lever le ſiége, il mit le feu dans la ville dont il ruïna la plus grande partie. Ce Prince avoit été excommunié par le Pape Pie II pour des barbaries inſignes, & avoit cru peut être les réparer en faiſant la guerre aux Turcs; mais de la façon qu'il traîta les Chrétiens de Sparte, on l'accuſa d'avoir voulu expier ſes premiers crimes par de plus énormes. Bénédetto Colléone Général de la République de Veniſe la prit en 1473; mais ſa mort empêcha qu'il ne ſe rendît maître du château. Les Vénitiens rentrérent dans Miſitra l'an 1687, ſous la conduite du Généraliſſime Moroſini après la priſe de Corinthe, & ils l'ont perdue depuis. Le Gouvernement que le Grand Seigneur y avoit alors, conſiſtoit en un Bey, un Aga, un Vaivode, un Mula, & quatre Gérontes ou Sénateurs. Le Bey étoit Gouverneur de la Laconie & indépendant du Sangiac ou Bacha de la Morée. Il commandoit à Miſitra, à Malveſia, & à Coron. L'Aga commandoit dans le château & ſur la milice du païs. Le Vaivode étoit comme un Prévôt de la Maréchauſſée, qui veilloit à la ſûreté des chemins, & à la recherche des Brigands. Le Mula faiſoit la fonction de Moufti ou de Grand Prêtre de la Loi Mahométane, & de Cadi, ou Juge: ainſi il régloit les affaires ſpirituelles & celles de la Police. La charge des Gérontes ou Sénateurs étoit poſſédée par des Chrétiens de Miſitra, qui étoient choiſis des meilleures familles Gréques de la ville. Ils connoiſſoient des affaires civiles des Chrétiens, mais il y avoit appel au Mula.

ETAT PRESENT DE LACEDEMONE.

Cette ville eſt diviſée en quatre parties différentes, détâchées l'une de l'autre, ſavoir, le château, la ville & deux gros fauxbourgs, l'un appellé *Meſochorion*, ou bourg du milieu, & l'autre *Exochorion* ou bourg de dehors. Les Turcs nommoient auſſi ce dernier *Marathe*. Le château, la ville & le Méſochorion ſont ſéparez de l'Exochorion par la riviére appellée autrefois *Babyca*, & aujourd'hui *Baſilipotamos*, ſur laquelle il y a un beau pont de pierre. Ce château nommé en Grec *Kaſtron*, eſt ſitué ſur une montagne faite en pain de ſucre, fort haute & fort eſcarpée. L'égliſe, dont les Turcs avoient fait une moſquée, eſt au milieu du château. Ce château n'eſt pas celui de l'ancienne Lacédémone, duquel on voit encore les maſures ſur une colline oppoſée, & qui ne commandoit pas aſſez la ville. C'eſt pourquoi les Deſpotes firent bâtir celui-ci ſur le déclin de l'Empire. Sa ſituation eſt ſi avantageuſe, que tous les Hiſtoriens conviennent que cette Forteresſe n'a jamais été emportée de vive force, mais ſeulement par capitulation. La ville eſt au pié du château, qui la couvre du côté du Nord. Elle a deux grandes rues & pluſieurs petites qui y répondent. L'ancienne place publique qu'on nommoit *Agora*, & que les Turcs appelloient *le grand Bazar*, c'eſt à dire, *le grand marché*, eſt ornée d'une très-belle fontaine, qui jette de l'eau par trois gros tuyaux de bronze; & il y a tout proche une égliſe bâtie ſur les ruïnes du temple de Minerve *Agoréenne*. Aux environs de ce grand marché, on voit quelques reſtes de quatre édifices de marbre, qui ſont aujourd'hui les plus remarquables antiquitez de Miſitra, ſavoir, du portique des Perſans, du temple d'Héléne, du temple d'Hercule & du temple de Vénus armée. Le portique des Perſans que le vulgaire nomme les maiſons du Roi Ménélas, étoit ſoutenu par des ſtatues d'hommes, au lieu de colomnes. Vitruve en rapporte la raiſon, & nous apprend que les Lacédémoniens ayant défait une grande armée de Perſes à la bataille de Platée, ſous la conduite de Pauſanias, menérent leurs captifs en triomphe, & de leurs dépouilles bâtirent une galerie qu'ils appellérent *Perſique*. La voûte étoit ſoutenue par des ſtatues en forme de Perſes captifs avec leurs vêtemens ordinaires, afin de laiſſer à la poſtérité un monument de la victoire des Lacédémoniens, & de l'opprobre des Perſes. L'égliſe métropolitaine des Chrétiens, s'appelle *Panagia*, parce qu'elle eſt dédiée à *la Vierge toute-ſainte*. Elle a ſept dômes, & les colomnes y ſont toutes de très-beau marbre. Le pavé eſt un ouvrage à la Moſaïque, ou de piéces rapportées de différentes couleurs, qui font un effet admirable à la vue. L'Archevêque de Miſitra a ſon Palais près de l'égliſe, où il y a un appartement pour dix ou douze Caloyers, qui poſſédent les dignitez de la Panagia. Non loin de là eſt le célébre monaſtére *Pandaneſſi*, qui appartient à des Caloyéres ou Religieuſes de l'Ordre de S. Baſile. Cette égliſe eſt beaucoup plus magnifique que la métropolitaine, quoiqu'elle ſoit très-petite. Le marbre de ſes murailles & de ſes colomnes eſt plus riche & mieux travaillé. La Moſaïque de ſon pavé eſt de couleurs plus vives, & la diſpoſition de ſes dômes eſt mieux entendue. Il n'y a que cinq dômes, mais leur ſymmétrie eſt très-belle.

Dans la Méſochorion, on voit encore une égliſe dédiée à la Panagia ou *Vierge toute-ſainte*, dont la magnificence ſurpaſſe celle

le de la cathédrale, & du Pandaneſſi. Ils l'appellent *Perilepton*. Le dedans eſt enrichi de peintures très-vives; la beauté du marbre des colomnes égale la délicateſſe du travail, & la ſtructure du portail & des dômes eſt admirable. Toutes ces égliſes ont chacune leur *Ginekite*, c'eſt à dire, une enceinte particuliére, où les femmes Gréques entendent le ſervice divin, ſéparées des hommes, pour bannir des lieux ſacrez les converſations profanes & dangereuſes. La plus ſuperbe moſquée des Turcs, eſt dans le Méſochorion. Sa conſtruction a épuiſé les riches débris des Antiquitez de Lacédémone, d'où on a tiré le marbre & les autres matériaux qui ont ſervi à la bâtir: le portique des Perſes étant le ſeul monument où l'on n'a point touché. Cet édifice a deux dômes qui ſont encore plus beaux que ceux des égliſes; & les minarets, ou tours, ſont prodigieuſement hauts & délicatement travaillez. Tout proche étoit leur *Imaret*, ou hopital, dans lequel on traitoit toutes ſortes de malades, Turcs, Maures, Juifs, ou Chrétiens, même les chiens & les oiſeaux. On fait une remarque très-ſérieuſe touchant les chiens de Miſitra. Comme les Turcs ne gardent point de chiens dans leurs maiſons, ſi ce n'eſt de ces chiens de Malte & de Pologne, que les Dames nourriſſent pour leur divertiſſement, ils les ſéparoient par bandes, & avoient des rues particuliéres qui leur étoient deſtinées: de ſorte que chaque bande ne quittoit jamais ſon quartier; & s'il arrivoit que quelqu'un de ces animaux avançât dans le quartier des autres, il étoit très-mal reçu. Ils couchoient dans les rues, où les Turcs leur donnoient à boire & à manger; & quand une chienne étoit prête à faire ſes petits, quelcun lui accommodoit une place avec du foin & de la paille auprès de ſa maiſon. Hors de l'enceinte de la ville, on voit encore le *Dromos*, & le *Platanon*. Le *Dromos*, que les Turcs appelloient *Admeidan*, étoit anciennement un lieu d'exercice pour la lutte, la courſe, & les autres jeux publics. Le *Platanon*, eſt un petit bois fort agréable planté de platanes, dont l'ombrage eſt délicieux. Les Chrétiens de Miſitra ont un Prélat, qui porte le tître de Métropolitain. Les Patriarches de Conſtantinople, qui ont réglé les rangs & les préſéances des Prélats de l'Egliſe Gréque dans les Synodes & aſſemblées générales, ont fixé le ſiége métropolitain de Miſitra, à la ſoixante & dix-huitiéme place au deſſous du thrône Patriarchal. Nous marquerons ici par occaſion, que le rang du Métrolitain de Corinthe eſt à la 27 place, celui d'Athénes à la 28, celui de Lariſſe à la 34, & celui de Thébes à la 57. Quant aux Egliſes Latines, il n'y en a aujourd'hui aucune dans Miſitra. Les Juifs y ſont en grand nombre, & ont trois Synagogues, dans l'Exochorion, ou bourg de dehors. Ils les appellent *Kabal*. Les Saducéens, qu'ils nomment *Karaïm*, ont leurs Synagogues & leurs cimetiéres ſéparez, & ne ſe marient jamais avec les autres Juifs. Voilà quel a été l'état ancien, & quel eſt l'état préſent de la ville de Lacédémone, qui a été l'admiration de l'Antiquité, & qui portera ſa gloire auſſi loin & auſſi long-tems que pourra s'étendre le progrès des Belles Lettres.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES ROIS de LACE'DE'MONE.

Tems fabuleux.

Lélex, *donne le nom de* LELEGES, *aux Habitans du païs, appellé depuis* Laconie.
Milès, *fils aîné de* Lélex.
Eurotas, *fils de Mélos, donne ſon nom au fleuve* Eurotas, *& ne laiſſe point de fils.*
Lacédémon, *fils de Jupiter & de Taïgéte, régne après avoir épouſé Sparte, fille d'Eurotas: de leurs noms ſe formérent ceux de* Lacédémone *&* Sparte.
Amyclas, *fils de Lacédémon, bâtit la ville d'Amycles dans la Laconie.*
Argalus, *fils aîné d'Amyclas.*
Cynortas, *fils d'Argalus.*
Oebalus, *fils de Cynortas, épouſa Gorgone fille de Perſée.*
Tyndare, *ou* Tyndarée, *fils d'Oebalus, eſt chaſſé par ſon frére* Hippocoon, *& rétabli par Hercule.*
Caſtor & Pollux, *fils de Tyndare, ne laiſſent point d'enfans.*

Ans du monde.	*Avant J. C.*	
2826.	1209.	Ménélaüs, *fils d'Atrée, époux d'Héléne, fille de Tyndare, régna à Sparte du tems de la priſe de Troye.*
		Oreſte, *fils d'Agamemnon, neveu de Ménélaüs, & époux de ſa fille Hermione.*
		Tiſaméne, *fils d'Oreſte, chaſſé par les Héraclides l'an 1129 avant J. C.*

Sous le régne de Tiſaméne, les *Héraclides*, ou Deſcendans d'Hercule, rentrérent dans le Péloponnéſe, d'où ils avoient été chaſſez autrefois par Euryſthée. *Ariſtodéme*, l'un d'eux, laiſſa deux fils, *Euryſthéne* & *Proclès* ſous la tutelle de leur oncle Théras, qui après avoir gouverné le nouvel Etat pendant près de 25 ans, mena une Colonie dans l'iſle de Calliſte, qui fut appellée Thérée. Ces deux fils d'Ariſtodéme qui régnérent conjointement à Sparte, firent deux ſucceſſions de Rois à Lacédémone. Le retour des Héraclides eſt une époque très-célébre dans les Hiſtoriens Grecs. Nous la plaçons en l'année 55 après la priſe de Troye, 1129 avant Jesus-Christ.

ROIS de la famille des AGIDES, appellez d'abord EURYSTHE'NIDES.

Commencement de leur régne. Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée de leur régne.*
2931	1104	Euryſthéne, *fils d'Ariſtodéme.*	24
2955	1080	Agis, *fils d'Euryſthéne, donne ſon nom à ſa famille.*	50
3005	1030	Echeſtrate, *fils d'Agis.*	35
3040	995	Labotas, *ou* Léobotès; *fils d'Echeſtrate.*	37
3077	958	Doryſſus, *ou* Doriſtus; *fils de Labotas.*	29
3106	929	Agéſilaüs I, *fils de Doryſſus.*	44
3150	885	Archélaüs, *fils d'Agéſilaüs.*	60
		Lycurgue donne ſes loix.	
3210	825	Téléclus, *ou* Télectus, *fils d'Archélaüs.*	44
3254	781	Alcaméne, *fils de Téléclus.*	38
3292	743	Polydore, *fils d'Alcaméne.*	17
Régnent vers les années			
3309	726	Eurycrate, *fils de Polydore.*	
3333	702	Anaxander, *fils d'Eurycrate.*	
3351	684	Eurycrate, *fils d'Anaxander.*	
3367	668	Léon, *fils d'Eurycrate.*	
3371	664	Anaxandride, *fils de Léon.*	
3478	557	Cléoméne, *fils d'Anaxandride, différent de celui qu'on vient de nommer.*	
3554	481	Léonidas, *frére de Cléoméne.*	
Commencement de régne.			
3555	480	Pliſtarchus, *fils de Léonidas.*	1
3556	479	Pliſtonax, *arriére-petit-fils d'Anaxandride.*	38
3601	434	Pauſanias, *fils de Pliſtonax.*	39

ROIS de la famille des EURYPONTIDES, appellez d'abord PROCLIDES.

Commencement de leur régne. Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée de leur régne.*
2931	1104	Proclès, *fils d'Ariſtodéme.*	
		Soüs, *fils adoptif de Proclès.*	
		Eurypon, *fils de Soüs, donne ſon nom à ſa famille.*	
		Prytanès, *fils d'Eurypon.*	
		Eunomus, *fils de Prytanès.*	
		Polydecte, *fils d'Eunomus, tué d'un coup de couteau dans une ſédition.*	
		Lycurgue, *frére de Polydecte, régne ſeul huit mois.*	
3165	870	Charilaüs, *fils poſthume de Polydecte.*	
		Nicander, *fils de Charilaüs.*	
		Théopompus, *fils de Nicander.*	
3316	719	Zeuxidamus, *petit-fils de Théopompus.*	
3346	689	Anaxidamus, *fils de Zeuxidamus.*	
		Archidamus, *fils d'Anaxidamus.*	
		Agaſiclès, *fils d'Archidamus.*	
		Ariſton, *fils d'Agaſiclès.*	
		Démaratus, *fils d'Ariſton, eſt chaſſé.*	
		Léotychide, *fils de Ménaris, de la famille des Euryponti-des.*	
3565	470	Archidamus, *petit-fils de Léotychide.*	42
3607	428	Agis, *fils d'Archidamus.*	37
3644	391	Agéſilaüs, *frére d'Agis.*	35

Commencement de leur régne. Ans du monde.	Avant J. C.		Durée de leur régne.
3640	395	Agéſipolis, *fils de Pauſanias.*	15
3655	380	Cléombrote, *fils d'Agéſipolis.*	9
3664	371	Agéſipolis, *fils de Cléombrote.*	1
3665	370	Cléoméne, *fils de Cléombrote.*	34
3699	336	Arée, *neveu de Cléoméne, ſupplante Cléonyme.*	44
3743	292	Acrotatus, *fils d'Arée.*	
Vers les années.			
3766	269	Arée, *fils d'Acrotatus, ne vit que huit ans.*	
3770	265	Léonidas, *fils de Cléonyme, & petit-fils de Cléoméne.*	
		Cléombrote, *gendre de Léonidas*, chaſſe ſon beau-pére.	
3797	238	Léonidas, *rétabli.*	
3801	234	Cléoméne, *fils de Léonidas.*	

Commencement de leur année. Ans du monde.	Avant J. C.		Durée de leur régne.
3679	356	Archidamus, *fils d'Agéſilaüs,*	23
3702	333	Agis, *fils d'Archidamus.*	9
		Eudamidas, *frére d'Agis.*	
		Archidamus, *fils d'Eudamidas.*	
3711	324	Eudamidas, *fils d'Archidamus.*	
		Agis, *fils d'Eudamidas, tué dans ſa priſon par le décret des Ephores.*	
		Eurydamidas, *fils d'Agis empoiſonné par Cléoméne, qui lui ſubſtitue ſon propre frére.*	
		Epiclidas, *frere de Cléoméne, de la famille des Agides.*	

Cléoméne engagea les Lacédémoniens dans la Ligue des Etoliens, qui furent vaincus près de Sellaſie par les Achéens ſecourus par *Antigonus Doſon*, Tuteur de Philippe Roi de Macédoine. Epiclidas ayant été tué dans cette bataille, Sparte fut priſe par *Aratus*, & ſon Royaume détruit la ſeconde année de la CXXXIX Olympiade, la 3812 du monde, & la 223 avant J. C. *Cléoméne*, qui après la perte de la bataille de Sellaſie, s'étoit réfugié en Egypte, y fut tué quatre ans après dans une ſédition qu'il prétendoit exciter contre *Ptolomée.*

Il y a peu de ſuite Chronologique de Princes, dans l'Hiſtoire ancienne, plus difficile à débrouiller que celle des Rois de Lacédémone. Pauſanias dans ſes Laconiques, nous a donné par ordre le nom des Rois de l'une & de l'autre famille; mais ſans marquer le commencement, la durée & la fin de leur régne; il eſt vrai qu'il rapporte les événemens les plus conſidérables, où ils ont eu part. On s'en peut ſervir d'époque, pour juger que ces Rois ont vécu vers telle année, & telle année; mais on n'en peut rien tirer de plus étendu. D'ailleurs cet Auteur a fait un catalogue ſéparé des Rois des deux familles; & il ſeroit à ſouhaiter qu'il les eût au contraire mis en paralléle les uns avec les autres dans un même catalogue, puiſqu'ils ont été Collégues. Euſébe même dans ſa Chronologie, ſe contente de marquer les premiers *Agides*, & ne fait aucune mention des *Eurypontides:* bien plus il finit par Alcaméne neuviéme Roi: ainſi point de ſecours de ce côté-là. Les autres Anciens qu'on pourroit conſulter, comme Plutarque, ne nous fourniſſent que quelques lambeaux, qui peuvent tout au plus donner lieu à des conjectures, & n'apprennent rien de plus poſitif que Pauſanias. A l'égard des Modernes qui ſe ſont exercez ſur cet endroit de l'Hiſtoire, nous n'en voyons point qui l'ayent traité avec plus d'exactitude que Meurſius & Sigonius. Nous avons ſur tout ſuivi le plan du dernier, lorſqu'il s'eſt agi d'oppoſer Collégue à Collégue; mais ſans néanmoins adopter ſes fautes. Par exemple, il confond après Plutarque, le Roi Acrotatus fils d'Arée, avec le Prince Acrotatus ſon ayeul, & le fait mourir à la bataille de Mégalopolis. Nous nous ſommes écartez de lui dans cet endroit, & nous nous ſommes attachez à marquer les années auſquelles ont commencé les régnes connus, ce qu'il n'a point fait. Quant aux régnes obſcurs, & dont on ignore la durée, nous avons cru au moins les devoir fixer à quelque point de leur étendue par quelque événement diſtingué: c'eſt ce que nous avons pratiqué depuis *Alcaméne* juſqu'à *Pliſtarque*, fils de Léonidas, & depuis *Cléoméne* dernier Roi. Nous avons diſtingué dans notre catalogue ces régnes incertains par des blancs, & par ces mots *vers les années*, d'avec les autres régnes dont le commencement & la durée étoient plus ſûrs.

Voici ſur quel fondement nous avons établi le tems auquel vivoient ces Rois, dont les Chronologiſtes ne nous apprennent rien de ſûr. Ce fut ſous POLYDORE, que les Meſſéniens furent ſoumis, & qu'Ithome fut priſe l'an du monde 3304, le ſecond de la XII Olympiade, & 731 avant J. C. Les reſtes de ce peuple vaincu demeurérent en paix pendant vint-neuf ans, & portérent, ſans remuer, le joug des Lacédémoniens, ſous le régne d'EURYCRATE, fils de Polydore. Ce Prince a donc vécu juſques vers l'an 3333 du monde, le troiſiéme de la XIX Olympiade, & le 702 avant J. C. Car en cette année, ſous le régne d'ANAXANDER, les Meſſéniens ſe revoltérent & ſuſcitérent la ſeconde guerre Meſſénienne, qui dura quatorze ans, au bout deſquels ceux qui échapérent de leur forteresſe du mont Ira, ſe refugiérent en Sicile. Le régne ſuivant fut celui d'EURYCRATE fils d'Anaxander, & eſt diſtingué, ſelon quelques uns, par la guerre des Tégéates, qui s'éleva entre ce peuple & les Lacédémoniens au ſujet des os d'Oreſte, vers l'an du monde 3381, vers la XXXI Olympiade, & l'année 654 avant J. C. Mais il avoit commencé à régner la premiére année de la XXIV Olympiade, 684 avant JESUS CHRIST, & ſous lui finit la guerre des Meſſéniens. Celle des Tégéates commença auſſi-tôt, mais elle dura très-longtems, ou fut peut-être repriſe à pluſieurs fois; car Pauſanias marque que les Lacédémoniens y furent d'abord vaincus. Ils ne furent pas plus heureux ſous LE'ON, fils d'Eurycrate vers l'an 3367 du monde, vers la premiére année de l'Olympiade XXVIII, & l'an 668 avant J. C. Longtems après, CLE'OME'NE ſuccéda à ſon pére Anaxandride, & entre autres exploits par leſquels il ſe ſignala, il chaſſa Piſiſtrate d'Athénes l'an du monde 3478, la quatriéme année de la LV Olympiade, & la 557 avant J. C. LE'ONIDAS ſucceſſeur de Cléoméne finit un régne très-long, par une action très-héroïque, car ce fut lui qui ſe dévouant pour le ſalut de toute la Gréce attaquée par Xerxès, périt avec trois cens Lacédémoniens au paſſage des Thermopyles l'an du monde 3556, la ſeconde année de la LXXV Olympiade, & la 479 avant JESUS CHRIST. La ſuite des Rois de Lacédémone eſt plus certaine juſqu'à ACROTATUS fils d'Arée, où elle retombe dans l'obſcurité. Pour l'éclaircir, il faut obſerver, qu'Acrotatus fut tué devant Mégalopolis l'an du monde 3775, la premiére année de la CXXX Olympiade, & 260 avant J. C. Ainſi ſon fils ARE'E commença à régner en cette année même. Il ne vécut que huit ans, & laiſſa la Couronne à ſon ſucceſſeur LE'ONIDAS qui régnoit vers l'an 3779 du monde, ſous la CXXXI Olympiade, & l'an 256 avant J. C. Il fut contraint de céder le ſceptre à CLE'OMBROTE ſon gendre, & fut rétabli l'an du monde 3807, la premiére année de la CXXXVIII Olympiade, & 228 avant J. C. Enfin CLE'OME'NE ſon fils & le dernier des Rois de Lacédémone, après dix années ou environ de régne, fut tué à Alexandrie, comme nous l'avons marqué, l'an du monde 3815, la premiére année de la CXL Olympiade, & la 220 avant J. C.

AUTEURS QUI ONT PARLE' de Lacédémone.

Thucydide. Xénophon. Pauſanias, *in Laconicis.* Strabon, *l.* 8. Tite-Live. Diodore. Juſtin. Plutarque. Athénée. Meurſius, *de regno Laconico*, & *Miſcellanea Laconica.* Cragius, *de Republica Lacedæmoniorum.* Carolus Sigonius, *de temporibus Athenienſium & Lacedæmoniorum.* Guillet, *dans ſa Lacédémone Ancienne & Nouvelle.*

LACERDA (Manuel de) Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, né à Lisbonne, eſt célébre en Portugal par ſes Ecrits, qui conſiſtent en un volume *in folio*, de Queſtions ſur diverſes parties de la Théologie, & un Traité *de Sacerdotio Chriſti Domini, & utroque ejus Regno.* Ces deux Ouvrages ont été imprimez à Coïmbre en 1619 & 1625. Le Pére Manuel étoit Docteur en Théologie dans l'Univerſité de cette ville, où il enſeigna avec applaudiſſement. En 1628, il fut fait Provincial de ſon Ordre, auquel il aquit deux couvens, à Lamégo, & à Fonte-Réal; & il mourut le 13 novembre 1634, âgé de 65 ans. * *Mémoires du Portugal.*

LACERDA. *Voyez* CERDA (de la)

LACERNE, *Lacerna*, ſorte d'habillement que les Romains portoient par deſſus leurs robes, comme une eſpéce de caſaque, pour ſe garantir du froid & de la pluye. Les Soldats, le peuple & les Empereurs en portoient, même dans les ſpectacles. Les Empereurs les portoient de pourpre. Ovide, *au 2. l. des Faſtes, v.* 745, nous apprend que Lucréce preſſoit fort ſes Eſclaves d'achever cette ſorte de vêtement pour l'envoyer à ſon mari Collatin qui aſſiégeoit Ardée,

Mittenda eſt Domino, nunc nunc properate, Puellæ,
Quam primum noſtra facta lacerna manu.

Lampridius parlant de l'Empereur Sévére Alexandre, dit qu'il s'en retournoit du bain avec le peuple, n'ayant rien qui le diſtinguât que ſa *lacerne* de couleur de pourpre: *Hoc ſolum Imperatorium habens, quod lacernam coccineam accipiebat.* Quelques uns ont voulu dire, fondez ſur deux paſſages mal entendus de Juvénal, *Sat.* 1. *v.* 62, & d'Horace, *l.* 2. *Sat.* 7. *v.* 47, que cet habillement étoit à l'uſage des femmes; mais ils n'ont pas pris garde que Juvénal parle d'un certain Sporus que Néron épouſa, comme ſi c'eût été une femme,

Ipſe lacernatæ cum ſe jactaret amicæ:

Et qu'il y a faute dans le vers d'Horace, puiſque Lambin veut qu'au lieu de *ſub clara nuda lacerna*, on liſe *ſub clarâ nuda lucerna*; étant ordinaire que ces proſtituées dont il parle, attendoient des Galants la lampe allumée.

LACE'TANIENS, peuples anciens de l'Eſpagne Tarraconnoiſe en deçà de l'Ebre, dont Plutarque parle dans la Vie de Caton. Strabon, *l.* 3, les appelle *Jaccétaniens*, & leur païs *Jaccetanie.* Il ſemble les placer aux environs de la ville de *Jacca*, à préſent *Jaca*, au Royaume de Navarre, près des Pyrénées, &

de

de Pampelune. Ptolomée les nomme auſſi *Jaccétaniens*, & on a gravé dans ſes Cartes *Accétaniens*. Il les met beaucoup plus au Midi dans la Catalogne entre l'Ebre & la Ségre, ſelon ce que dit le Pére Lubin, qui ajoûte dans ſes Tables Géographiques, que Pline, *l.* 3. *ch.* 3, s'accorde pour le nom de ces peuples avec Plutarque, & pour la ſituation avec Strabon. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LACHARE'S, Sophiſte Athénien, fils d'un autre du même nom & Diſciple d'Héracléon, vivoit dans le cinquiéme ſiécle ſous le régne des Empereurs Marcien & Léon II. Il écrivit une Hiſtoire intitulée, *Hiſtoria ſecundum Cornutum.* * *Conſultez* Suidas.

LACHARE'S, Roi de Dioſpole en Egypte, vers l'an 1377 avant J. C. ſucceſſeur de Séſoſtris, régna huit ans. On croit que c'eſt lui qui fit le Labyrinthe ſuperbe qui étoit dans le Nome Arſinoïte. * Manethon, *apud Euſeb.* Marsham, *Can. Chron.* Du Pin, *Biblioth. Univerſ. des Hiſt. Prof.*

* LACHEN, joli bourg du Canton de Zurich dans la Suiſſe, eſt bâti comme une ville, & l'on y a bâti depuis peu une égliſe magnifique. Il eſt ſitué au bord méridional du Lac de Zurich; auſſi tire-t'il ſon nom du mot Latin *Lacus*. C'eſt l'abord de ceux qui veulent aller par eau de Zurich dans les Cantons des montagnes. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 436. édit. d'Amſterdam 1730.

LACHE'SIS, l'une des trois Parques, qui, ſelon les Anciens, tenoit le fuſeau de la vie, que la ſœur Clotho filoit, & dont Atropos coupoit le fil. Lachéſis étoit ainſi nommée, parce qu'elle diſpoſoit du ſort de la vie, ſelon le ſens du mot Grec λαγχάνω, c'eſt à dire, *ſortior.* * Lilio Giraldi & Cartari, après Héſiode, *in Theogonia.*

LACHI, en Latin *Lachium* & *Petra.* C'étoit anciennement une petite ville du Royaume de Macédoine. C'eſt maintenant un bourg de l'Albanie, ſitué ſur la Mer Ionienne, à deux lieues de la ville de Durazzo, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LACHIS, ancienne ville de la Paleſtine, de la Tribu de Juda, entre Jechtel & Baſchat, à quatre lieues de Jéruſalem du côté du midi. Euſébe dit que Lachis étoit éloignée de ſept mille d'Eleuthéropolis, du côté du midi dans le Daroma. L'Ecriture nous apprend qu'un Ange y défit l'armée de Sennachérib Roi des Aſſyriens. * II. ou IV. *Rois*, *ch.* 18. Baudrand. Relandi *Paleſtina*, *l.* 1.

LACIDE. *Voyez* LACYDE.

LACISIUS (Paul) Chanoine Régulier de la Congrégation de Latran au XVI ſiécle, étoit de Vérone. Il enſeigna la Langue Latine dans le Prieuré de S. Frigidien à Luques, pendant que Pierre Martyr y étoit Prieur; & ayant goûté avec lui les dogmes des Proteſtans, il le ſuivit en Allemagne, où ils en firent une profeſſion ouverte l'an 1542. S'étant arrêtez quelque tems à Zurich, puis à Bâle, ils furent attirez à Strasbourg par Martin Bucer, qui procura à Pierre Martyr une chaire de Profeſſeur en Théologie, & à Paul Laciſius la profeſſion de la Langue Gréque. Ce dernier mourut à Strasbourg. Sa Verſion Latine des Chiliades de Tzetzès fut imprimée avec le Grec, l'an 1546, à Bâle, chez Jean Oporin. * Bayle, *Dict. Crit.*

LACONIE, province du Péloponnéſe ou de la Morée, a porté autrefois le nom de Lélégie, d'Oebalie, & quelques autres noms pris de ceux des Rois qui y régnoient. Elle porte aujourd'hui le nom de Tzaconie, & ſes peuples celui de Tzacons. Sa principale ville étoit Sparte ou Lacédémone, & les autres, Leuctres, Epidaure, Ténare, &c. Elle contient aujourd'hui le Païs des Mainotes, & les villes de *Miſitra*, *Malvaſia*, *Moëna*, *Cucciava*, *Chielifa*, *& Zarnata.* * Strabon, *Géogr. l.* 8.

LACROMA, petite Iſle de la Mer Adriatique qui n'eſt éloignée de Raguſe que d'une demi lieue. Richard I, Roi d'Angleterre, étant abordé à cette Iſle, y vouloit accomplir un vœu qu'il avoit fait pendant une grande tempête, de faire bâtir une chapelle en l'honneur de la Vierge, ſur la premiére terre qu'il rencontreroit. Mais les Raguſiens lui ayant répréſenté que cette Iſle étoit en quelque façon de leur territoire, puis qu'elle leur appartenoit, l'engagérent à faire rebâtir leur Cathédrale, ce qui fut l'accompliſſement de ſon vœu. L'Iſle de Lacroma a une heure de circuit, & l'on y trouve une ancienne Abbaïe de l'Ordre de St. Benoit, unie à la Congrégation du Mont-Caſſin. * Th. Corneille, *Dict. Géog.*

LACTANCE FIRMIEN, ou plutôt FIRMIEN LACTANCE, *Lucius Cœlius Firmianus Lactantius*, célébre dans le troiſiéme ſiécle, & au commencement du quatriéme, étoit Africain, ou ſelon d'autres natif de Fermo, ville de la Marche d'Ancone, d'où l'on croit qu'il prit le ſurnom de FIRMIEN. Il eut Arnobe pour Précepteur en Rhétorique; fit de ſi grands progrès ſous cet excellent Maître, qu'il enſeigna depuis lui même à Nicomédie; & fut choiſi par l'Empereur Conſtantin, pour être Précepteur de ſon fils Criſpe Céſar. Il a écrit en Latin pluſieurs livres, qui ſont ſi éloquens, qu'ils lui ont fait mériter le nom de *Cicéron Chrétien.* Les ſept livres des Inſtitutions ſont ſon principal Traité. Il les compoſa vers l'an 320 de JESUS CHRIST, pour défendre notre Religion, & pour répondre à tous ceux qui avoient écrit contre. Il en fit un abbrégé dont on n'a qu'une partie, & y ajoûta un livre de la *Colére de Dieu.* Il avoit fait auparavant un livre de l'*Ouvrage de Dieu*, dans lequel il établit la Providence, en faiſant voir l'excellence de ſon principal ouvrage, qui eſt l'homme. S. Jérôme parle encore d'autres Ouvrages de Lactance, ſavoir, de deux livres à Aſclépiade; de huit livres de Lettres: d'un livre intitulé le *Feſtin*, qu'il avoit fait avant que d'aller à Nicomédie; d'un Poëme en vers hexamétres, contenant la deſcription de ſon voyage; d'un Traité qu'il avoit intitulé le *Grammairien*; & d'un livre *de la Perſécution.* De tous ces Ouvrages, il y a des gens qui prétendent qu'il nous reſte le dernier, donné au public par M. Baluze, ſous le tître de la *Mort des Perſécuteurs*; mais cet Ouvrage n'eſt pas de Lactance, & c'eſt Lucius Cécilius qui en eſt l'Auteur. Le but qu'il s'y propoſe, eſt de montrer que les Empereurs qui ont perſécuté les Chrétiens, ſont tous péris malheureuſement. Le Poë me du Phénix qu'on attribue à Lactance n'eſt pas d'un Chrétien, mais d'un Payen. Le Poëme ſur la Pâque eſt d'un Auteur Chrétien, mais plus nouveau que Lactance; celui de la paſſion de JESUS CHRIST n'eſt pas de ſon ſtyle. Les argumens ſur les Métamorphoſes d'Ovide, & des Notes ſur la Thébaïde de Stace, ſont de Lactance-Placide Grammarien. Il eſt remarqué dans la Chronique d'Euſébe, que Lactance vécut ſi pauvre au milieu de la Cour, que ſouvent il manquoit des choſes néceſſaires, bien loin de rechercher les richeſſes & les plaiſirs. Il eſt le plus éloquent de tous les Auteurs eccléſiaſtiques. Son ſtyle eſt pur, égal, naturel, & entiérement ſemblable à celui de Cicéron. Il refute avec beaucoup de force la Religion des Gentils, & établit peu ſolidement celle des Chrétiens; ayant eu, ſuivant S. Jérôme, plus de facilité à détruire les erreurs, que de ſcience pour établir les Dogmes des Chrétiens. Il traite la Théologie d'une maniére trop philoſophique; il n'a pas aſſez approfondi nos myſtéres, & il a même donné dans pluſieurs erreurs. Les Ouvrages de cet Auteur ont été imprimez pluſieurs fois. La premiére édition a été faite à Rome l'an 1468, *in folio*, par Conrad Leweynheim; la ſeconde à Rome l'an 1470, revue par un Evêque Italien; la troiſiéme eſt de Veniſe l'an 1472. Ils ont été depuis imprimez dans cette même ville, dans les années 1483, 1490, 1493; par Bennalius l'an 1509, 1511, 1515; par Maurice l'an 1521, & 1535; à Paris, chez Petit l'an 1509; à Rome l'an 1574, 1583, & 1650; à Florence l'an 1513; à Bâle l'an 1521, 1523, 1546, & 1563; deux fois l'an 1556; à Lyon l'an 1532, 1570; à Anvers chez Plantin l'an 1539, 1570, 1582, 1587, 1553, & 1556; à Genéve l'an 1613; à Leide l'an 1662; à Amſterdam l'an 1652. La derniére édition eſt celle qui a été imprimée à Amſterdam, avec les Commentaires de pluſieurs Auteurs: elle n'eſt pas des plus exactes. Eraſme, Thomaſius, Iſſæus, Berthius, Thiſius, Thaddenſis, Galæus, ont fait ſur cet Auteur des Notes qui ſont rapportées dans cette derniére édition. Le Pére Dom Le Nourri, Religieux Bénédictin, a donné, en 1710, une nouvelle édition du livre de la Mort des Perſécuteurs qu'il n'attribue pas à Lactance; mais comme on l'a dit cy-deſſus à Lucius Cécilius qui vivoit au commencement du quatriéme ſiécle. * Saint Jérôme, *in Chron. Anno Chr.* 317. *Epiſt.* 13. *ad Paulin. in Catal. c.* 180. *&c.* Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccleſ.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Baronius, *in Annal.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

* LACTANCE ou LACTANTIUS, comme d'autres écrivent ce nom, Martyr Africain, qui ſouffrit l'an 200, à Carthage. *Voyez Acta Conſularia Martyrum Scillitanorum*, *apud* Theod. Ruinartum.

LACTUCINE, Déeſſe reconnue par les Anciens, pour celle qui préſidoit aux fruits, lorsqu'ils étoient encore dans leur lait & dans leur premiére ſéve. Ce nom vient du Latin, *Lac*, *lactis*, lait. * Varron.

LACUNA (André) *Voyez* LAGUNA.

LACYDE (*Lacydes*) Philoſophe Grec, fils d'Alexandre, natif de Cyréne, fut Diſciple d'Arcéſilaüs & ſon ſucceſſeur dans l'Académie. Diogéne Laërce écrit qu'il fonda une nouvelle Académie; mais Cicéron aſſure qu'il ſuivit les ſentimens d'Arcéſilaüs, & les Auteurs conviennent que c'eſt Carnéade qui eſt le Fondateur de la troiſiéme Académie. Il s'adonna de bonne heure à l'étude, & malgré les incommoditez de la miſére & de la pauvreté, il ne laiſſa pas de devenir habile Philoſophe, & d'être fort agréable dans ſes diſcours. Il enſeignoit dans un jardin qu'Attalus Roi de Pergame lui donna, & qui fut appellé de ſon nom *Lacydien.* Il répondit à ce Prince, qui le demandoit en ſa Cour, qu'il falloit regarder de loin le portrait des Rois. Plutarque rapporte que Lacyde aſſiſtant à un jugement pour ſon ami Céphiſocrate accuſé de crime de Léze-Majeſté, le ſauva en mettant le pié ſur un anneau, que Céphiſocrate avoit laiſſé tomber dans le tems que ſon accuſateur demandoit cet anneau pour le convaincre. L'accuſé étant abſous, alla remercier ſes Juges, entre leſquels il y en eut un qui, s'étant apperçu de ce qui s'étoit paſſé, lui dit, *Remerciez-en Lacyde à qui vous en avez l'obligation.* Lacyde avoit une oye qui le ſuivoit par tout: quand elle fut morte, il lui fit des funérailles auſſi magnifiques que ſi elle eût été ſon fils ou ſon frére: c'étoit une grande petiteſſe pour un Philoſophe. La maniére dont il mourut eſt encore fort indigne d'un homme ſage. Athénée rapporte que Lacyde & un autre Philoſophe nommé *Timon*, ayant été conviez pour deux jours à un feſtin, s'accommodant à l'humeur de la compagnie, ils burent tant, qu'ils s'en trouvérent mal. Lacyde quitta le premier, mais il en eut une maladie, qui le fit mourir. Numénius raconte que Lacyde avoit ſoin de renfermer lui même ſes proviſions dans ſa dépenſe, & qu'il en mettoit la clef dans un coffre qu'il cachetoit. Ses valets s'en étant apperçus, prirent la clef, burent & mangérent ſes proviſions, & remirent la clef dans le coffre, qu'ils trouvérent moyen de recacheter avec ſon cachet, qu'ils avoient ſurpris. Lacyde regarda la diminution de ſes proviſions comme une choſe incompréhenſible, & s'en ſervoit d'exemple pour prouver qu'il avoit raiſon de ſuſpendre en toutes choſes ſon jugement. Ses valets ſe ſervirent du même principe pour lui perſuader qu'il ſe trompoit quand il croyoit avoir cacheté ſon coffre. Il avoit beau ſe plaindre de ce qu'on le voloit, ils lui ſoutenoient qu'il ſe trompoit, & il n'avoit rien à leur repliquer, ſuivant ſes principes: mais enfin, las de ſe voir pillé, & ne voulant plus qu'ils ſe ſerviſſent de la même raiſon pour ſoutenir leur vol, il leur dit: *Mes enfans, nous diſputons d'une maniére dans l'Ecole, & nous vivons autrement à la maiſon.*

Cette Hiſtoire, quoique rapportée par Numénius & par Diogéne Laërce, a bien l'air d'un conte. Lacyde commença à enſeigner la quatriéme année de la CXXXIV Olympiade, 241 ans avant J. C. & enſeigna pendant 26 ans, ſelon Diogéne Laërce, & ainſi il mourut la deuxiéme année de la CXLI Olympiade, 215 ans avant J. C. * Cicéron, *Academicar. Quæſtion. l.* 2. Diogéne Laërce, *l.* 4. Plutarque, *de Diſcrimine Adulatoris & Amici.* Pline, *l.* 10. *c.* 22. Elien, *l.* 7. Athénée, *l.* 10. Numénius, *apud Euſébium, l.* 10. *Præpar. Evang. l.* 10.

L A D.

* LADENBURG ou LADEBOURG, *Ladeburgum*, anciennement *Lobodunum*, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans le Palatinat, ſur le Nécre, au nord-oueſt d'Heidelberg, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Cette ville a un vieux château, & elle appartient en partie aux Evêques de Wormes, & en partie aux Electeurs Palatins. Avant qu'on eut bâti Heidelberg, Ladenburg étoit la capitale du Palatinat. Les Evêques de Wormes ont ſouvent fait leur réſidence dans le château de Ladenburg. * Maty, *Dict. Géogr. Gr. Dict. Univ. Holl.*

LADERCHI (Jacques) Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Rome, a fait imprimer à Rome, l'an 1705, une Diſſertation Hiſtorique ſur les Baſiliques de Rome, dédiées ſous le nom des ſaints Martyrs Marcellin Prêtre, & Pierre Exorciſte, martyriſez l'an 302, & décapitez à dix mille de Rome, dans un endroit appellé *Sylva Nigra*, qui depuis fut appellé, *Sylva Candida.* On y bâtit une égliſe en l'honneur des ſaintes Rufine & Seconde, martyriſées au même lieu. Les corps de ſaint Marcellin & de ſaint Pierre furent tranſportez peu après leur martyre dans le lieu où ſaint Tiburce avoit été martyriſé, à trois milles de Rome, ſur le chemin nommé *Via Lavicana*, où Conſtantin bâtit une égliſe en l'honneur de ces Martyrs. Il y en a une troiſiéme bâtie en leur honneur dans l'enceinte de Rome. Le P. Laderchi prétend que c'eſt celle-ci qui a été érigée en tître du tems de ſaint Grégoire *le Grand.* Cela lui donne occaſion de traiter des tîtres des Cardinaux. Il croit que ces tîtres n'ont été dans leur commencement que les maiſons de quelques Chrétiens diſtinguez par leurs richeſſes, où l'on recevoit les Fidéles; non ſeulement pour les admettre à la célébration des ſaints myſtéres, mais auſſi pour ſubvenir à leurs beſoins temporels, & les mettre à couvert de la perſécution. Les Evêques de Rome, dans la ſuite prépoſérent un Prêtre à chacune de ces maiſons, devenues autant d'égliſes. On attribue d'ordinaire cette inſtitution au Pape Evariſte, que l'on prétend avoir diviſé la ville de Rome en vint-cinq tîtres. Les Prêtres attachez à ces tîtres ou paroiſſes, & obligez à réſidence, furent appellez *Cardinaux*, du mot *incardinare*, qui ſignifie *ordonner un Evêque, un Prêtre ou un Diacre, & l'attacher au gouvernement d'une égliſe particuliére.* Ce nom étoit commun dans le commencement à tous les Clercs chargez du ſoin d'une égliſe; depuis ce tems-là il eſt devenu particulier à ceux qui partageoient avec le Pape le gouvernement de l'Egliſe de Rome. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

LADIK ou LADIKIA. *Voyez* LAODICE'E.

ROIS de HONGRIE.

LADISLAS, I. de ce nom, Roi de Hongrie, fils de BE'LA, I. du nom, naquit l'an 1041 en Pologne, où ſon pére s'étoit retiré pour éviter les violences du Roi Pierre, ſucceſſeur d'Etienne. Béla conquit enſuite le Royaume de Hongrie ſur André, qu'il tua dans un ſanglant combat l'an 1062. Ce Prince étant mort l'an 1065, Ladiſlas voulut établir ſur le thrône Salomon, fils d'André, au préjudice de ſon propre frére Geiza; mais Salomon étant devenu odieux à ſes Sujets par ſes cruautez, Ladiſlas ſe joignit à Geiza pour le chaſſer. Geiza ne régna que trois ans, & Ladiſlas lui ſuccéda l'an 1080. Il joignit au Royaume de Hongrie, la Dalmatie & la Croatie, qui lui furent cédées par ſa ſœur la Princeſſe Sélomire, veuve du Duc de ces provinces. Il fit rentrer les Bohémiens dans leur devoir, chaſſa les Huns qui ravageoient la Hongrie, & conquit une partie de la Bulgarie & de la Ruſſie. Nous voyons dans les Epîtres du Pape Grégoire VII, des témoignages du zéle & de la piété de ce Roi. Il défit les Tartares, mena une vie innocente, & mourut en odeur de ſainteté le 30 juillet 1095, après un régne d'environ 17 ou 18 ans. Il a été canoniſé par le Pape Céleſtin III, l'an 1198. Le Martyrologe Romain fait mémoire de lui au 27 de juin. * Turoccius. Bonfinius, *Généal. Reg. Hung.* Baillet, *Vies des Saints, mois de juin.*

LADISLAS II, fils d'EMERIC, ne régna que ſix mois, vers l'an 1204, & eut ANDRE' II, pour ſucceſſeur. Quelques Auteurs ne mettent ce Roi que le III. de ce nom, & font mention avant lui de LADISLAS II, fils de *Béla* II, qu'on plaça ſur le thrône, qui appartenoit légitimement à ſon neveu Etienne III, & où il ne reſta que ſix mois. Ainſi on ne le doit point conſidérer comme un Roi légitime, mais plutôt comme un Uſurpateur.

LADISLAS III, ſurnommé *Cumne*, fut Roi après ETIENNE V, ſon pére, l'an 1272. Les Hiſtoriens qui parlent de lui, comme d'un Prince extrémement débauché, témoignent qu'il répudia ſon épouſe légitime, pour entretenir diverſes femmes Payennes, du païs des Tartares Cumans. Il maltraita les Eccléſiaſtiques, pilla leurs biens, & ſe rendit l'objet de la haine publique. En vain l'Empereur & les Papes, voulurent s'oppoſer à ces déréglemens; il ſe mocqua des armes de l'un, & des cenſures des autres. Dans la ſuite, les Tartares, auſquels il avoit eu tant de confiance, & qui néanmoins avoient déja ruïné ſon Etat l'an 1285, l'aſſaſſinérent dans ſa tente l'an 1290. *Charles*, dit *Martel*, fils de ſa ſœur *Marie*, & de *Charles* II, Roi de Sicile, fut ſon ſucceſſeur. * Turoccius, *Chron. Hung. partie* 2. Bonfinius, *décade* 2.

LADISLAS IV, dit auſſi ULADISLAS, étoit Grand Duc de Lithuanie & Roi de Pologne, lorſque les Hongrois l'élurent, l'an 1440, pour leur ſouverain, après la mort d'*Albert* d'Autriche, Roi des Romains, & Roi de Hongrie par ſa femme *Elizabeth.* Elle étoit fille unique de *Marie* de Hongrie, femme de *Sigiſmond* de Luxembourg, Empereur, & héritiére de *Louïs*, dit *le Grand*, Roi de Hongrie & de Pologne. Albert d'Autriche, en mourant, laiſſa groſſe cette Princeſſe, qui accoucha heureuſement de Ladiſlas V, qu'on fit couronner à l'âge de quatre mois, pendant que celui dont nous parlons, ſe mit la couronne ſur la tête. Il fit d'abord la guerre à Amurat, Sultan des Turcs, & envoya contre lui Jean Huniade, qui remporta des avantages très-conſidérables ſur les Infidéles. Alors le Turc ſe voyant preſſé d'aller en Aſie, fit la paix avec Ladiſlas. Ce traité ſurprit les Princes Chrétiens, qui ſe préparoient à unir leurs forces à celles du Roi de Hongrie, pour opprimer entiérement l'Empire Otteman. Ils firent agir le Pape, qui envoya le Cardinal Jules Céſarini, à deſſein de faire rompre cette paix, & de dégager Ladiſlas du ſerment. Cela fut exécuté; mais la ſuite en fut extrémement déſavantageuſe à la Chrétienté, par la perte de la bataille de Varnes, donnée le onziéme novembre de l'an 1444. Ladiſlas y fut tué à la fleur de ſon âge, très-digne par ſon courage & par ſa piété d'une plus heureuſe deſtinée. On lui fit cette Epitaphe,

Romulidæ Cannas, ego Varnam clade notavi.
Diſcite, mortales, non temerare fidem.
Me niſi Pontifices juſſiſſent rumpere fœdus,
Non ferret Scythicum Pannonis ora jugum.

Toute l'Europe pleura la mort de ce Prince. La Hongrie plaint encore le malheur de Ladiſlas, qui a cauſé ſa ruïne, auſſi bien que celle de l'Empire de Gréce, & qui a ouvert le chemin aux progrès des armes Ottomanes. * Turoccius. Bonfinius. Dubravius.

LADISLAS V, fils d'ALBERT d'Autriche, fut fait Roi après la mort de Ladiſlas IV, que les Hongrois lui avoient préféré, & qui n'étant âgé que de cinq ans, fut élevé ſous la tutelle de Jean Huniade, qui prit ſoin de ce Prince. Il fut dans la ſuite fort affectionné à la Religion Catholique; & s'oppoſa fortement aux Huſſites dans la Bohéme, & aux Turcs, qui aſſiégérent inutilement Belgrade l'an 1451. On attendoit de grands ſuccès de ſa valeur & de ſa conduite, lorſqu'il fut empoiſonné par les Huſſites à Prague, où il attendoit *Magdelaine* de France, fille du Roi *Charles* VII, qu'il devoit épouſer. Elle fut depuis donnée en mariage à *Gaſton* de Foix l'an 1457. * Bonfinius, Enéas Silvius, &c.

LADISLAS, ou ULADISLAS VI, étoit fils de CASIMIR, Roi de Pologne, qui lui avoit fait obtenir le Royaume de Bohéme. Il parvint par ſon adreſſe & par ſa valeur, à celui de Hongrie l'an 1490, après la mort de Matthias Corvin, fils de Jean Huniade. Béatrix veuve de Matthias, crut que Ladiſlas l'épouſeroit, ce qui l'engagea à prendre ſon parti. Il eut à combattre trois puiſſans Compétiteurs, Jean, fils *naturel* de ſon prédéceſſeur; Maximilien d'Autriche; & ſon propre frére Albert, que leur pére Caſimir vouloit mettre ſur le thrône de Hongrie, prétendant que Ladiſlas ſe devoit contenter de celui de Bohéme. Il fut néanmoins aſſez heureux pour éluder les deſſeins de ces prétendans, ou par des traitez, ou par les armes; mais ſon bonheur ne fut pas de durée; car il eut diverſes guerres à ſoutenir, tant contre les Princes ſes voiſins, que contre les Infidéles, & vit tous ſes Etats en trouble. Il épouſa *Anne* de Foix, de laquelle il eut *Anne* & *Louïs*; & pour laiſſer la paix dans ſes Etats, il fit couronner ſon fils à l'âge de deux ans; mais ces précautions furent inutiles, ce fils ne vécut pas longtems, & Ladiſlas mourut lui même à Bude, le jeudi 13 mars 1516, après un régne de vint-cinq ans. On peut remarquer ici en paſſant que Louïs XIV Roi de France deſcend par ſon pére & par ſa mére de Ladiſlas. Louïs XIII étoit fils de *Marie* de Médicis fille de *Marguerite*, laquelle étoit fille de *Ferdinand* I, qui avoit épouſé Anne fille de Ladiſlas & d'Anne de Foix. *Anne-Marie* d'Autriche, femme de Louïs XIII, & mére de Louïs XIV, étoit fille de *Jeanne* d'Autriche laquelle étoit fille de Ferdinand I, & d'Anne fille de Ladiſlas & d'Anne de Foix. *Voyez* ULADISLAS. * Dubravius, *Rer. Hung. l.* 32.

ROI de NAPLES.

LADISLAS ou LANCELOT, Roi de Naples, que ſes Partiſans ont ſurnommé le *Magnanime* & *le Victorieux*, prenoit la qualité de Roi de Hongrie, & de Comte de Provence. Il ſuccéda à ſon Pére CHARLES de Duras l'an 1386, fut proclamé Roi à Naples le 15 du mois de février, & fit approuver ſon élévation, l'an 1390, par le Pape Boniface IX, qui le fit couronner à Gaïette. Les Napolitains avoient appellé Louïs II d'Anjou, leur légitime Souverain, & ces diverſes prétentions cauſérent des guerres très-fâcheuſes, dans leſquelles Ladiſlas eut d'abord tout l'avantage. Il prit Naples & Capoue, & enſuite étant appellé par les Hongrois qui avoient empoiſonné leur Roi Sigiſmond, il alla recevoir à Javarin la Couronne de Hongrie le cinquiéme août de l'an 1403; mais il ne la garda pas longtems. Le Schiſme qui étoit dans l'Egliſe, lui donna occaſion de ſe rendre maître de Rome, troublée par les factions des Guelphes & des Gibelins, & d'uſurper diverſes terres de l'Egliſe, dans leſquelles il commit mille violences. Depuis, les Romains lui cédérent la

ſouveraineté de leur ville l'an 1408. Cependant Louïs, que le Concile de Piſe & le Pape Alexandre V, inveſtirent du Royaume de Naples, & auquel ils donnérent la charge de Lieutenant Général de l'Egliſe, reprit les places que Ladiſlas avoit uſurpées. Il le chaſſa même de Rome, qu'il remit au Pape Alexandre V, & ce Pape excommunia Ladiſlas. Ce dernier ſe retira à Tortonne, & perdit peu après la bataille de Roqueſéche, donnée ſur les bords du Garigliano le 19 mai 1411. Mais Louïs ne ſut pas pouſſer ſa victoire auſſi loin qu'il le pouvoit; & cette faute fit que ſon Compétiteur demeura entiérement maître du Royaume de Naples. Le Pape Jean XXIII, l'inveſtit encore du Royaume de Naples, & s'en repentit peu après: car Ladiſlas le ſurprit dans Rome, ſe rendit maître de cette ville, puis tournant ſes armes contre les Florentins, les obligea d'acheter la paix l'an 1413. De là il marcha à Pérouſe, où il fut empoiſonné par la fille d'un Médecin, dont il étoit paſſionnément amoureux. Elle crut lui donner encore plus d'amour, en s'appliquant une certaine compoſition qu'elle avoit reçue de ſon pére, gagné, à ce que l'on dit, par les Florentins, qui ſe défioient toujours de ce Prince ſans parole & ſans foi. Ladiſlas ſe ſentant frappé d'un mal inconnu & très-violent, ſe fit porter à Naples, où il mourut ſans poſtérité le ſixiéme août de l'an 1414, âgé de 38 ans. Ce Prince étoit vaillant, généreux & libéral; mais il avoit tant de défauts, qu'on peut dire que ſes mauvaiſes qualitez ont effacé les bonnes. Son corps fut enterré dans l'égliſe de ſaint Jéan de Carbonniéres. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'A N J O U. * Collénutio, *Hiſt. Neapol. l.* 5. Summoneta, *l.* 4. Monſtrelet, *l.* 1. Sponde, Rainaldi & Bzovius, *in Annal.* Théodoric de Niem. Bonfinius. Le Pére Anſelme. Ammirato, &c.

ROIS de POLOGNE.

LADISLAS ou ULADISLAS, I. de ce nom, Roi de Pologne, ſurnommé *Herman*, fils de CASIMIR I, fut élu l'an 1081 après Boleſlas, dit *le Cruel* & *le Hardi*, ſon frére. Il ſe contenta du nom de Prince & d'héritier de Pologne, & mérita des éloges par ſa prudence & ſa retenue, qui le portérent à maintenir la paix, ſans ſe ſoucier de porter les armes chez ſes voiſins. Il fut pourtant obligé de les prendre contre les Habitans de Pruſſe & de Poméranie, qu'il défit en trois batailles. Ce fut de ſon tems que les Ruſſiens ſecouérent le joug de la Pologne. Ce Prince épouſa 1. *Judith*, fille d'*Uratiſlas*, Roi de Bohéme, Princeſſe d'un grand mérite, dont il eut BOLESLAS III, ſon ſucceſſeur: 2. *Sophie*, ſœur de l'Empereur *Henri* IV, & pour lors veuve de *Salomon*, Roi de Hongrie, dont il eut trois filles. *Il laiſſa un fils* naturel, *nommé* Signée. Ladiſlas mourut le 26 juillet 1102, après un régne de 20 ans. * Cromer, *Hiſt. de Pologne.*

LADISLAS, II. du nom, Roi de Pologne, ſuccéda à ſon pére BOLESLAS III, l'an 1139. Il avoit trois ou quatre fréres, qu'il prétendoit avoir été trop avantageuſement partagez par leur pére. A la perſuaſion de *Chriſtine* ſa femme, ſœur de l'Empereur *Henri* V, il leur fit la guerre, mais avec peu de ſuccès; car dans le tems qu'il aſſiégeoit Poſna ſur ſon frére *Mieciſlas*, après avoir pris Sandomir ſur *Henri*, & Ploſco, ſur *Boleſlas*, ces fréres unis ſurprirent ſon armée & la défirent. Il fut vaincu en diverſes autres rencontres, & fut obligé de fuïr en Allemagne vers l'Empereur Conrad III. BOLESLAS IV, dit *le Friſé*, l'un de ſes fréres, fut mis ſur le thrône l'an 1146. Depuis, l'Empereur Frédéric *Barberouſſe*, ſucceſſeur de Conrad, obtint de Boleſlas qu'il donneroit la Siléſie à Ladiſlas, qui mourut l'an 1159 à Oldembourg. Il laiſſa trois fils, *Boleſlas*, ſurnommé *le Long*, Duc de Breſlaw; *Conrad* de Laſconogue, Duc de Glogow & de Croſſen; & *Mieciſlas*, Duc d'Oppelen, de Ratibor, & de Teſchen. * Cromer, *Hiſt. de Pologne.* Crants, &c.

LADISLAS III, dit *Loſtic*, c'eſt à dire, *d'une coudée*, fut ainſi nommé, parce qu'il étoit extrémement petit de taille, & parvint à la Couronne après PRIMISLAÜS, en 1295. Il étoit frére de *Lesko*, ou Leſcus *le Noir*, & poſſédoit en ſouveraineté des terres très-conſidérables. D'ailleurs il étoit guerrier & politique: ce qui néanmoins ne parut pas au commencement de ſon régne; car lorſqu'il ſe voulut déclarer héritier de la Couronne, il permit à ſes Soldats de commettre toute ſorte de deſordres, & de piller les biens des Eccléſiaſtiques, leur en donnant lui même l'exemple. Par cette conduite violente & extraordinaire, il s'attira la haine des peuples, qui le déclarérent déchu de la royauté, & élurent Venceſlas, Roi de Bohéme, l'an 1300. Ladiſlas ſe retira en Hongrie, puis à Rome; mais comme il conſervoit toujours des intelligences dans l'Etat, il ne lui fut pas difficile de ſe faire encore élire après la mort du même Venceſlas l'an 1305. Depuis il gouverna ſagement, étendit les bornes de ſon Etat, & ſe rendit redoutable à ſes ennemis. Il ne ſe fit couronner qu'en 1320, avec *Hedwige* ſa femme, fille de *Boleſlas*, dit *le Pieux*, Duc de Caſſilie. La Poméranie ſe revolta preſque en même tems. Ladiſlas mit des troupes en campagne, & demanda du ſecours aux Chevaliers de Pruſſe. Ceux-ci prirent Dantzic, qu'ils gardérent: ce qui fut le ſujet d'une longue guerre. Ils firent d'autres entrepriſes ſur la Pologne, juſques à ce que Ladiſlas en défit vint mille dans une bataille. Ce Prince mourut le dixiéme mars 1333, en réputation d'être le plus ſage Roi de ſon tems. Il laiſſa CASIMIR, ſurnommé *le Grand;* & *Elizabeth*, mariée à *Charles*, Roi de Hongrie. * Michovius, *Hiſtor. Polon. l.* 4. Cromer, *l.* 11.

LADISLAS IV, dit JAGELLON, Grand Duc de Lithuanie, de Samogitie, &c. parvint à la Couronne de Pologne, par ſon mariage avec *Hédwige*, fille de *Louïs* Roi de Hongrie, élue Reine de Pologne, à condition qu'elle épouſeroit celui qui lui ſeroit choiſi par les Grands du Royaume. Jagellon s'offrit, & ſe fit batiſer l'an 1386, à Cracovie, où il reçut au batême le nom de Ladiſlas. Il unit la Lithuanie à la Pologne, défit les Chevaliers de Pruſſe, ſoumit les Lithuaniens rebelles, refuſa la Couronne de Bohéme, que les Huſſites lui offroient, & ſe rendit très-recommandable pendant un régne de 48 ans. Il mourut le 31 mai 1434, âgé de 80 ans. *Hédwige* ſa femme étoit morte dès l'an 1399 ou 1400. La Couronne que Ladiſlas avoit obtenue à cauſe d'elle, lui demeura. Il épouſa en ſecondes noces *Anne*, fille de *Guillaume*, Comte de Cilley, qui mourut ſans enfans l'an 1415. Ladiſlas ſe remaria à *Eliſabeth de Pilzca*, fille de quelque Caſtillan, agée, infirme, chargée d'enfans, veuve de trois maris, & d'une conduite fort ſuſpecte. Il l'épouſa malgré le ſentiment de ſon Conſeil, qui lui répréſenta inutilement qu'une telle alliance étoit indigne de lui & déſavantageuſe au Royaume. Comme la mére d'Elizabeth avoit été Marraine de Ladiſlas il falut une diſpenſe pour le marier. Il s'adreſſa pour cet effet au Concile de Conſtance en 1417, & n'obtint que difficilement ce qu'il ſouhaitoit, & avec cette condition, qu'il ne s'engageroit pas dans un quatriéme mariage ſi ſa femme venoit à mourir. Cependant il ne laiſſa pas, malgré cette défenſe, & le ſentiment des Grands de Pologne, d'épouſer, après la mort d'Elizabeth, *Sonka* fille d'un Palatin de Kiovie, dont il eut *Ladiſlas* V, *Caſimir* III, & *Hédwige*. Les Chevaliers Teutoniques cauſant de grands ravages dans la Lithuanie & dans la Pologne, Ladiſlas Roi de Pologne & Alexandre Vithold, Grand Duc de Lithuanie, adreſſérent des lettres à toute la Chrétienté pour ſe plaindre des violences de ces Chevaliers, & en particulier à l'Empereur Robert. En 1415, ces Princes injuſtement traitez eurent recours au Concile de Conſtance, à la ſollicitation du Pape Jean XXIII, & enſuite ils écrivirent aux Péres du Concile pour les ſolliciter à leur procurer une paix ſolide & durable. Ladiſlas Jagellon contribua beaucoup à la converſion au Chriſtianiſme des *Samogites* qui habitent une Province de la Lithuanie, ayant détruit leur *bois ſacré*, ſans qu'il lui en fût arrivé aucun mal. Les Samogites s'imaginoient que perſonne ne pouvoit toucher à ce bois impunément; ayant donc vu qu'il n'arrivoit aucun mal à Jagellon ni aux Soldats Polonois, ils eurent mauvaiſe opinion de leurs Dieux; de ſorte que par le conſentement de tous, un de leur plus vieux Concitoyens déclara publiquement au Roi, *que puiſque leurs Dieux avoient été aſſez lâches pour ſe laiſſer vaincre par celui des Polonois, ils étoient réſolus d'abandonner leur culte, & de s'attacher à celui du plus puiſſant.* Enſuite le Roi leur apprit lui même l'Oraiſon dominicale & le ſymbole des Apôtres, parce que les Prêtres Polonois qu'il avoit amenez avec lui ne parloient pas le Samogitien, qu'il ſavoit parfaitement comme étant de ce païs-là. Il leur donna des Prêtres pour les batiſer, leur fonda des Egliſes, & leur fit des préſens afin de les encourager. Ce Prince acheva cette converſion en 1418, & ce fut à cauſe du zéle qu'il avoit témoigné dans la converſion de ces Infidéles & pour la réünion des Grecs avec le Siége de Rome, qu'il obtint divers priviléges des Papes, qui lui furent confirmez par Martin V, qui lui donna la qualité de Vicaire Général de l'Egliſe dans le Royaume de Pologne, & dans la Ruſſie Polonoiſe. * Lenfant, *Hiſt. du Concile de Conſtance, p.* 163. 342, *&c.* & 457.

LADISLAS V fut Roi de Pologne, après ſon pére LADISLAS IV, puis Roi de Hongrie. *Voyez* LADISLAS IV, entre les Rois de Hongrie.

LADISLAS-SIGISMOND, VI. du nom, fils de SIGISMOND III, Roi de Suéde, puis de Pologne, & d'*Anne* d'Autriche, fille de *Charles*, Archiduc d'Autriche, naquit l'an 1595, & ſuccéda à ſon pére le 13 novembre 1632. Avant ſon avénement à la Couronne, il avoit donné des marques de ſa piété & avoit ſignalé ſon courage dans la guerre contre les Moſcovites, & dans la défaite d'Oſman, Sultan des Turcs, auquel il tua plus de cent cinquante mille hommes en diverſes rencontres. Il avoit auſſi fait un voyage de dévotion à Rome. Ce Prince aimoit la vertu, parloit diverſes Langues, & avoit joint à la valeur, un parfait amour de la juſtice. Il défit les Moſcovites peu après ſon couronnement, & conclut enſuite avec eux la paix de Viaſimia. Les Turcs, qui s'étoient jettez dans la Pologne, eurent ſujet de s'en repentir. Ce Prince épouſa 1. *Cécile-Renée* d'Autriche, fille de l'Empereur *Ferdinand* II, & en eut *Sigiſmond-Ladiſlas*, né l'an 1640, & mort en 1647: 2. l'an 1645, *Louïſe-Marie* de Gonzague de Cléves, & mourut en 1648, âgé de 52 ans, onze mois & onze jours. CASIMIR, ſon frére, lui ſuccéda à la Couronne de Pologne.

LADISLAS, fils aîné d'Etienne Dragutin, épouſa un peu avant la mort de ſon pére la fille de Ladiſlas, Vaivode de Tranſſylvanie, qui à cauſe de cette alliance-là, priſe avec un Prince Schiſmatique fut excommunié par le Cardinal de Monteſiore, Légat du Saint Siége. Ladiſlas étoit l'héritier préſomptif de la Couronne de Servie, & ſon pére en y renonçant, avoit reſervé le droit de ſes enfans. Peut-être que Ladiſlas interprétant cette convention à ſon gré, prétendit ne devoir pas attendre la mort de Milutin ſon oncle, qui régnoit de fait: peut-être auſſi que Milutin eſpérant toujours de laiſſer de la poſtérité, ne put ſe réſoudre à regarder ſon neveu comme ſon ſucceſſeur. Quoi qu'il en ſoit, Milutin fit arrêter Ladiſlas auſſi-tôt après la mort de ſon pére, & le tint en priſon juſqu'à ſa mort, qui arriva au mois de novembre de l'an 1321. Ladiſlas devenu alors Roi de Servie, refuſa l'appanage à Conſtantin ſon frére, qui n'ayant pu l'obtenir de gré, le lui demanda à la tête d'une armée. Il fut fait priſonnier, & Ladiſlas pouſſa la cruauté juſqu'à le faire pendre, & enſuite écartéler. Cette barbarie à laquelle on ne peut penſer ſans horreur, lui attira la haine des peuples, qui offrirent la Couronne à Etienne fils naturel de Milutin, banni alors à Conſtantinople, & Ladiſlas abandonné de tout le monde, fut pris à Sirmick, & jetté dans une priſon d'où il ne ſortit plus. * Du Cange, *Familles Byzantines.*

* LADOCO, LOS CODOS DE LADOCO, *Ladicus Mons*, montagne du Royaume de Léon, au Couchant de la ville de ce nom, n'eſt remarquable que par cette Inſcription qu'on y a trouvée *Jovi Ladico.* * Maty, *Dict. Géogr.*

LADOGA, grand Lac dans l'Europe ſeptentrionale, ſur les confins des Etats de Suéde & de Moſcovie, entre la Principauté de Novogorod-Wéliki, l'Ingrie & la Kexholmie. Ce Lac reçoit les eaux du Lac Ilmen, par la riviére de Wolchova, celles de pluſieurs Lacs & marais de la Finlande, par la riviére de Woxen ou Wozen, & il ſe décharge dans le Golfe de Finlande par celle de Niéva. Il paſſe pour le plus grand de l'Europe, ayant cinquante-trois lieues du nord au ſud, & vint-cinq du Levant au Couchant. On y prend une prodigieuſe quantité de ſaumons, & une eſpéce de poiſſon particulier, gros comme un hareng, qu'on appelle *Ladog*, & c'eſt de là, dit-on, que ce Lac a pris le nom de Ladoga. Au reſte le païs, qui ſe trouve entre ce Lac & celui d'Onéga, étoit autrefois une province particuliére, qui portoit le nom de Ladoga. Elle eſt maintenant incorporée à la province de Novogorod-Wéliki. * Maty, *Dict. Géogr.*

LADOGA, petite ville de la Moſcovie, dans la province de Novogorod-Wéliki, ſur la riviére de Wolchova, à cinq ou ſix lieues du Lac de Ladoga, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LÆ. LAE. LAF.

LÆLIA. *Voyez* ÆLIA LÆLIA CRISPIS.

LÆLIUS (C.) Conſul Romain, & grand Orateur, fut ſurnommé *le Sage*, & eſt célébre dans l'Hiſtoire, par l'amitié dont il fut lié avec Scipion, qu'il ſuivit à la guerre d'Afrique. Dans la bataille que le même Scipion donna en même jour à Aſdrubal & à Syphax, qu'il attaqua dans leurs retranchemens, Lælius & Maſſiniſſa pourſuivirent les fuyards, ſurprirent le Roi Syphax, & prirent par compoſition la ville capitale de ſon Royaume de Maſeſyles, l'an 551 de Rome, & 203 avant Jesus-Christ. Depuis, Scipion envoya Lælius à Rome pour y conduire ſon priſonnier de guerre. Cicéron parle très-ſouvent de lui avec éloge. C'eſt ce même Lælius qui, ſelon le ſentiment de quelques-uns, aidoit Térence à compoſer ſes Comédies. Il ſemble que Térence ait voulu confirmer ce que l'on avançoit à cet égard, lorſqu'il dit dans le Prologue des Adelphes, *v.* 15. *& ſuiv.*

> *Nam quod iſti dicunt malevoli, homines nobiles*
> *Eum adjutare, aſſidueque una ſcribere,*
> *Quod illi maledictum vehemens eſſe exiſtumant,*
> *Eam laudem hic ducit maximam, cum illis placet*
> *Qui vobis univerſis & populo placent.*

* Tite-Live, Plutarque, &c. en font auſſi mention. Quintilien fait auſſi mention d'une fille de Lælius, qui étoit très-ſavante, *l.* 2. *c.* 1.

LÆLIUS, Poëte Latin. *Voyez* LÆVIUS.

LÆLIUS (Laurent) Théologien Allemand, naquit en 1572, & mourut en 1634. Il a compoſé *Scriptura loquens; Index Hæreſium; Criterium Fidei, &c.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAER ou LAAR (Pierre de) dit *Bamboche*, Peintre de Harlem, avoit un merveilleux génie pour la Peinture, quoiqu'il ne l'ait cultivé qu'à peindre en petit. Il étoit univerſel & fort ſtudieux dans toutes les choſes qui regardoient ſa profeſſion. Il fit un grand ſéjour à Rome, où il s'attira l'amitié & l'eſtime des premiers Peintres. Sa maniére eſt fort ſuave & vraye. Le nom de *Bambozo* lui fut donné par les Italiens à cauſe de ſa figure extraordinaire. Il avoit les jambes fort longues, le corps fort court, & la tête enfoncée dans les épaules; mais cette difformité étoit bien réparée par la beauté de ſon eſprit. Il mourut à Harlem âgé de ſoixante ans, s'étant laiſſé tomber dans un foſſé où il ſe noya. On prétend que ce fut en punition d'un crime qu'il avoit commis étant à Rome, & qu'on raconte de cette maniére. De Laer & quatre autres Hollandois furent ſurpris mangeant de la viande en carême dans une maiſon qui étoit ſur le bord du Tibre. Un Eccléſiaſtique qui les avoit ſouvent avertis de ne plus le faire, les ſurprit encore une fois; & comme il vit que les voyes de la douceur étoient inutiles, il les menaça un ſoir, comme ils ſoupoient, de les déférer à l'Inquiſition; & la choſe s'étant extrémement aigrie, les Hollandois jettérent l'Eccléſiaſtique dans la riviére. On prétend que ces cinq Hollandois ont tous péri par les eaux. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 415.

LAER, province. *Voyez* LAAR.

LAERCE. *Cherchez* DIOGE'NE LAERCE.

LAERTA, ville ancienne de la Cilicie. Elle eſt ſur tout connue pour avoir donné naiſſance à Diogéne l'Hiſtorien, qui, à cauſe de cela, eſt nommé Diogéne Laërce. Il vivoit dans le ſecond ſiécle. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* LAERTE, Roi d'Ithaque, fut fils d'Arcéſius & pére d'Ulyſſe qui porte à cauſe de cela le nom de *Laërtiades* dans les Poëtes.

LAES, peuples d'Aſie qui habitent au dedans du païs de Camboya & de Siam. C'eſt une nation barbare. Ils ſe tiennent le long de la grande riviére de Macon, & des grands Lacs qu'elle fait, & vivent dans les cabanes des bois & dans les bateaux. Ils ſont voiſins de la Tartarie & de la Chine. Pluſieurs croyent que l'or que l'on porte à Péking vient de ce païs; & ce qui les fait être de ce ſentiment, c'eſt qu'un Portugais s'étant trouvé parmi eux lorſqu'ils vinrent en Camboye, aſſura qu'il leur avoit vu tant de feuilles & de lames d'or, dont ils ſe ſervoient au lieu de monnoye, que pluſieurs Camboyens en devinrent riches. Ils ſont de belle taille & preſque blancs, & ont beaucoup d'Ouvriers qui travaillent en or & en argent. Ils ne font trafic qu'avec les Chinois & les Tartares. * Davity, *Royaume de la Chine.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LAET (Jean de) natif d'Anvers, mort en 1649, a fait une Deſcription des Indes Occidentales en 18 livres. Il a auſſi fait des Notes & une réponſe à la Diſſertation de *Grotius* ſur l'origine des peuples de l'Amérique. C'eſt auſſi par ſes ſoins qu'on a publié une bonne partie de ces Républiques & Royaumes du monde. Voici les titres des livres qu'il a compoſez, *Hiſpania ſive de Regis Hiſpaniæ regnis & Opibus Commentarius; Gallia, ſive de Francorum Regis Dominiis & opibus; Belgii confœderati Reſpublica; Turcici Imperii ſtatus; Perſia, ſive Regni Perſici ſtatus; De Imperio Magni Mogolis; Novus Orbis, ſeu Deſcriptionis Indiæ Occidentalis libri decem & octo, cum Iconibus & Tabulis Geographicis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 522 *&* 523. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆTA, Dame Romaine, fille d'Albin, Grand Pontife, épouſa ſur la fin du quatriéme ſiécle, Toxace fils de ſainte Paule. Ce mariage fut ſi ſaint, qu'Albin admirant la vertu de ſon gendre, & la ſageſſe de ſa fille, abandonna le Paganiſme, & ſe fit batiſer. Læta fut mére d'une fille, nommée Paule, comme ſon ayeule; & c'eſt à cette occaſion que S. Jérôme, dont elle étoit la Diſciple, lui écrivit une Epître, dans laquelle il lui donnoit des inſtructions pour l'éducation de cet enfant. C'eſt celle qui commence ainſi, *Apoſtolus Paulus ſcribens ad Corintbios & rudem Chriſti Eccleſiam, &c.*

LÆTUS, Capitaine de la Garde Prétorienne de l'Empereur Commode dans le ſecond ſiécle, empêcha que ce Prince barbare ne fît brûler la ville de Rome, comme il l'avoit réſolu. Depuis, ayant ſçu que le même Commode le vouloit faire mourir avec quelques autres, il le prévint, & de concert avec eux il lui fit donner du poiſon l'an 193. Lætus éleva Pertinax à l'Empire; & trois mois après il le fit maſſacrer, parce qu'il rétabliſſoit trop ſévérement la diſcipline militaire, & que par l'innocence & la droiture de ſes mœurs, il lui reprochoit tacitement ſa diſſolution. * Lampridius, *in Commodo.* Xiphilinus, *in Pertinace.* Hérodien, *dans Commode & dans Pertinax.*

LÆTUS CALVIDIUS. *Cherchez* QUILLET.

LÆTUS. *Cherchez* POMPONIUS LÆTUS.

LÆTUS (Eraſme-Michel) étoit Danois, & commença à ſe faire connoître vers l'an 1560. Il a compoſé un Poëme en onze livres ſur l'Hiſtoire des Danois, onze livres ſur la Guerre des Goths, quatre ſur la Navigation, autant ſur la République de Nuremberg. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆTUS (G.) de Moravie, mourut en 1642. Il a fait un Commentaire ſur la Converſion de S. Paul. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆTUS (Jean) publia un Abbrégé d'Hiſtoire eccléſiaſtique en 1642. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LÆVINUS TORRENTINUS, vulgairement *Vander Beken* ou *Torrentin*, ſecond Evêque d'Anvers, & depuis quatriéme Archevêque de Malines, étoit natif de Gand. Il étudia en Droit & en Philoſophie à Louvain, & fit un voyage en Italie, où ſa vertu lui fit avoir part en l'amitié des plus illuſtres perſonnages de ce tems, comme les Cardinaux Sirlet, Borromée & Moron, & dans celle de Manuce, de Gambara, &c. A ſon retour dans le Païs-Bas, il fut fait Chanoine de Liége, & enſuite Grand-Vicaire d'Erneſt de Baviére qui en étoit Evêque. Depuis, après s'être dignement aquitté d'une ambaſſade auprès de Philip-II, Roi d'Eſpagne, il fut jugé digne de l'Evêché d'Anvers, où il ſuccéda à François Sonnius qui en avoit été le premier Prélat. De cette égliſe il fut transféré à la Métropole de Malines, & mourut le 26 avril 1595. Il fonda à Louvain un Collége de Jéſuites auſquels il légua ſa Bibliothéque, & pluſieurs médailles & piéces curieuſes. Ce grand homme a compoſé divers Poëmes, *De Partu Virginis, libri tres; De Vita D. Pauli, libri duo; De cruento Sacrificio, libri quinque; De Bello Turcico & Victoria navali apud Naupactum; Odarum ad Amicos, libri quinque;* des Commentaires ſur Horace; & des Poëſies, qu'il dédia au Pape Pie V, & qui lui firent mériter le nom de Prince des Poëtes Lyriques après Horace. Il donna auſſi une édition de Suétone, avec d'excellentes Notes. * Sandére, *de Gandav. Erud. Claris, l.* 2. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 608 *&* 609. Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Le Mire. Juſte-Lipſe. Havenſius, *de Erect. Novor. in Belg. Epiſc.*

LÆVINUS LEMNIUS. *Voyez* LEMNE.

LÆVIUS ou LÆLIUS, Poëte Latin, fut Auteur d'un Ouvrage intitulé, *Erotopægnia*, c'eſt à dire, *Jeux d'Amour*, dont Aulu-Gelle cite deux vers, & Apulée ſix. C'eſt le même qui a écrit un Poëme des Centaures, cité par Feſtus. * Lilio Giraldi, *Dial.* 4. Voſſius, *de Poët. Lat.* Bayle, *Dict. Crit.*

LAFON (Jacques) né à Toulouſe le dixiéme juin 1656, entra dans l'Ordre de S. Dominique en 1678, fut choiſi pour continuer l'année Dominicaine, & mourut dans ſa patrie le ſixiéme janvier 1715. Il a eu quelque part au mois de ſeptembre de l'année Dominicaine, & c'eſt lui qui a donné le mois d'octobre en 1712. Il avoit publié en 1708 à Toulouſe, des remarques ſur la Théologie Morale de M. Bonal, & lorſqu'il mourut, il venoit de mettre entre les mains d'un Libraire d'Avignon, un grand Traité de Morale ſuivant les principes des Thomiſtes. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LAG. LAH.

LAGALLA (Jules-Céſar) Italien de nation, a paſſé pour un des plus habiles Médecins & Philoſophes de ſon tems. Il naquit l'an 1571, & fit de ſi grands progrès qu'au ſortir de l'enfance, il fut reçu Docteur à Naples d'une maniére diſtinguée à portes ouvertes, & ſans payer aucune finance. Peu après il fut créé Médecin de la flote du Pape Sixte V: ce qui lui donna oc-

occaſion de venir à Rome, où étant à peine âgé de 19 ans, il prit encore le bonnet de Docteur en Philoſophie & en Médecine, avec l'applaudiſſement de tout ce qu'il y avoit d'habiles Gens. Quoiqu'il fût dans un âge ſi peu avancé, on le donna pour Médecin au Cardinal de Sainte-Sévérine ; & ſans ſa trop grande jeuneſſe, il l'eût été du Pape Clément VIII. Il ſe fit des affaires au ſujet d'une femme, à l'occaſion de laquelle il faillit d'être aſſaſſiné : homme très-régulier au reſte, & vraiment Philoſophe dans toute ſa conduite. Dès l'âge de 33 ans il fut attaqué de la gravelle, & d'un grand nombre d'autres incommoditez qu'il ſouffrit le reſte de ſa vie, avec une patience incroyable. Il mourut âgé de 53 ans l'an 1624, & fut enterré aux Chartreux de Rome, où l'on voit ſon Epitaphe compoſée par lui-même. Lagalla avoit enſeigné la Médecine à Rome pendant 33 ans, avec un concours extraordinaire d'Auditeurs. Ses Ouvrages ſont, un livre de l'Immortalité de l'ame; & pluſieurs autres Traitez de Philoſophie qu'il recommanda en mourant à Léo Allatius, ſon Diſciple & ſon ami qui a écrit ſa Vie. * *Conſultez* cet Ouvrage.

LAGAM ou LE'GHEM-RAI, c'eſt à dire, *le Raja Léghem*, nom d'un Prince fort puiſſant dans les Indes, au tems que Schehab-eddin régnoit dans le païs de Gaznah & de Multan. Il tenoit ſon ſiége dans la ville de Belhar, où il rendoit ſi équitablement la juſtice, qu'il étoit aiſé de reconnoître qu'il étoit parvenu à ce degré d'honneur, & même juſqu'à la dignité royale, par ſon ſeul mérite. Après avoir gouverné ſes Etats juſqu'à l'âge de quatre-vints ans ſans aucun reproche, exerçant exactement la juſtice, & donnant ſouvent à ſes Sujets des marques de ſa libéralité & de ſa magnificence, il éprouva dans un âge fort avancé un cruel revers de fortune. Il jouïſſoit d'une profonde paix, lorſque Bakhtiar Général des armées du Sultan Schehab-eddin, l'attaqua à l'impourvu & lui enleva ſes Etats. On raconte diverſes prédictions faites à la mére de Lagam lorſqu'elle étoit groſſe. On peut les lire dans la *Bibliothéque Orientale* de M. d'Herbelot, qui nous fournit cet article.

LAGAN, riviére de l'Ultonie en Irlande. Elle baigne Dromore & Belfaſt, & ſe décharge après dans la Baye de Caricfergus ou Knocfergus. * Maty, *Dict. Géogr.*

*LAGARA. Ce ſont les ruïnes de l'ancienne *Lagaria*, ville des Lucains en Italie. Elles ſont dans la Calabre Citérieure ſur la riviére de Carniſtaſo environ à une lieue de Caſſano, & à deux du Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGE, petite ville ou bourg de la Seigneurie de Roſtock dans le Duché de Meckelbourg. Ce lieu eſt ſur la riviére de Rebnitz, à quatre lieues de la ville de Roſtock du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGELAND ou LANGELAND, iſle du Royaume de Danemarck, à l'entrée de la Mer Baltique, a ſept lieues d'Allemagne en longueur, & deux milles ſeulement en largeur. Il n'y a que ſeize villages avec le bourg de Rudkoping, & le château de Trancker, Tancker, Tanckier ou Tanckiar. Elle n'eſt éloignée que de trois milles d'Allemagne de l'Iſle de Laland. On en tire quantité de grains. * Sanſon. Baudrand.

LAGE'NIE ou LEINSTER. *Cherchez* LEINSTER.

LAGERLOOF (Pierre) en Latin *Laurifolius*, Profeſſeur en Eloquence à Upſal, avoit été choiſi par le Roi de Suéde pour écrire l'Hiſtoire ancienne & moderne des Royaumes du Nord. On a de lui un livre, *de Orthographia Suecana;* Un autre *de Commerciis Romanorum*, *&c.* On a promis de ramaſſer ſes Diſcours & ſes Harangues pour les imprimer en un volume. Son Latin étoit fort goûté dans le Nord. Il mourut au mois de janvier 1699. * *Nova Litter. Maris Baltici*, 1699, *Febr. p.* 43.

* LAGGAN, Lac de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la province de Lochabyr. Il s'étend du ſud-oueſt au nord-eſt, juſques vers les confins de la province de Badenoch.

LAGGAN, riviére. *Voyez* LAYA.

LAGHI & LASAA, ville de l'Arabie Heureuſe. Elle eſt à trente lieues de la ville d'Aden, & environ à quinze de la Mer d'Arabie. Baudrand dit que Laghi a ſon Prince particulier. Sanſon la renferme dans le Béglierbéglic d'Aden, & Viſſcher dans la Principauté de la Mocca. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGHLIN, LOWGLYN ou LEIGHTI, ville d'Irlande, dans le Comté de Caterlagh en Lagénie. C'étoit autrefois une ville épiſcopale, ſuffragante de l'Archevêché de Dublin ; mais cet Evêché a été uni à celui de Fearnes. Elle eſt à neuf milles de Caterlagh au ſud-ſud-oueſt, & à huit de Kilkenny au nord-eſt. Cette ville, quoique réduite en village, a encore ſéance au Parlement. * Camden. Baudrand.

LAGIER (Bertrand) Cardinal, né en Auvergne, prit l'habit de Religieux dans l'Ordre de ſaint François, & fut pourvu dès l'an 1345, par le Pape Urbain V, de l'Evêché d'Ajazzo, d'où il fut transféré l'an 1348, à Aſſiſe, & vint après à Glandéves. En 1371, il fut créé Cardinal du tître de ſainte Priſque par Grégoire XI, & peu après il eut le tître de ſainte Cécile. Il aſſiſta à l'élection d'Urbain VI, qui le fit Evêque d'Oſtie, mais depuis ſe perſuadant que l'élection de Clément VII étoit plus canonique, il ſe ſoumit à ce dernier, & mourut le huitiéme du mois de novembre de l'an 1392, à Avignon, où il fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers. Ce Cardinal compoſa un Traité du Schiſme ; un autre contre les Héréſies, &c. * S. Antonin, *partie* 3. *tit.* 94. *c.* 10. Wadingue, *in Annal. & Biblioth. Min.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gallia Purpur.* Ughel, *Italia Sacra*, *tome* 1. Aubéry. Ciaconius. Onuphre, &c. Baluze, *Vitæ Pap. Aven.*

LAGIN, nom propre d'Al Malek Almanſour, XI Sultan des Mamlucs Baharites ou Turcomans qui ont régné en Egypte. Il avoit été Eſclave d'Al Malek Almanſour Kélaoun; c'eſt pourquoi on lui a donné le ſurnom d'*Almanſouri.* Il fut tué par de jeunes Mamlucs qu'il tenoit auprès de lui, l'an de l'hégire 698, de J. C. 1298; après avoir regné ſeulement deux ans & trois mois. Son prédéceſſeur fut Al Malek Al Adel Ketboga, & il eut pour ſucceſſeur, Al Malek Al Naſſer, fils de Kélaoun, qui régna pour la ſeconde fois. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAGNI. *Voyez* LAGNY.

* LAGNIEU, petite ville de France dans le Duché de Bourgogne, eſt ſur la rive droite du Rhône, au nord-eſt de Lyon, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

LAGNY, ville de France en Brie avec tître de Comté, eſt ſituée ſur la Marne, à ſix lieues au deſſus de Paris. Il y a une Abbaïe de l'Ordre de ſaint Benoît, fondée par ſaint Furſy ou Fourſy, Gentilhomme Irlandois dans le huitiéme ſiécle, & ruïnée par les Normans dans le neuviéme. Herbert de Vermandois, Comte de Troyes & de Meaux la répara, fit rebâtir l'égliſe, & y fut enterré l'an 993. Divers Seigneurs firent de grands biens à cette Abbaïe, & entre autres Thibaud *le Jeune*, Comte de Champagne, qui lui donna le Comté de Lagny: c'eſt pourquoi l'Abbé de cette Abbaïe eſt Comte de Lagny. Aimoin & Albéric parlent de la fondation & de la réparation de l'Abbaïe. Dans la ſuite, la ville qu'on avoit bâtie auprès, & que les Auteurs Latins nomment *Latiniacum*, s'agrandit conſidérablement. On voit au milieu de la place de Lagny une fort belle fontaine d'excellente eau, & ſi abondante, qu'elle en fournit à toute la ville & à l'Abbaïe. On dit que ſaint Furſy l'obtint de Dieu par ſes priéres. Ives Légat du ſaint Siége y tint l'an 1142 un Concile, pour terminer quelques différens, qui s'étoient élevez entre l'Evêque d'Arras & les Religieux de l'Abbaïe de Marchiennes. Jean Duc de Bourgogne, s'arrêta deux mois à Lagny l'an 1416, en attendant qu'il pût paſſer à Paris, & y voir le Roi Charles VI ; mais comme il ne reçut point de réponſe, il s'en retourna dans le Païs-Bas, au deſeſpoir de ce que ſes ennemis l'appelloient en raillant, *Jean de Lagny qui n'a point de hâte:* ce qui a paſſé depuis en proverbe. Sur la fin du XVI ſiécle, le Roi Henri *le Grand*, qui qui aſſiégeoit Paris, étoit maître de Lagny. Le Duc de Parme qui avoit obligé ce Monarque à lever le ſiége de Paris, avoit ſon armée près de Chelles en préſence de celle du Roi. Il décampa le ſeptiéme ſeptembre 1590, à la faveur d'un grand brouillard, ſe ſaiſit des poſtes avantageux près de Lagny, & attaqua cette place à coups de canon, la riviére de Marne entre deux. La bréche ayant été faite en peu de tems, il dreſſa un pont de bâteaux, fit donner l'aſſaut, & l'emporta ſi promtement, que les troupes que le Maréchal d'Aumont y menoit par deſſus le pont de Gournay, qui eſt deux petites lieues au deſſous, n'y purent arriver aſſez à tems. La ville fut ruïnée. Pierre d'Orgemont premier Préſident au Parlement de Paris, & Chancelier de France étoit de Lagny. C'étoit auſſi la patrie de Géofroy, ancien Poëte François.

LAGNY (Géofroy ou Godefroy de) *Voyez* GODEFROY.

* LAGON, nom d'un Lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'Iſle de Saint-Domingue, ſous le 19 dégré de latitude. * M. Deliſle, *Carte du Mexique*, *de la Floride*, *&c.*

LAGON, riviére. *Voyez* LAGAN.

* LAGO-NE'GRO, étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie. Ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué dans la Baſilicate, entre les ſources du Gino & du Négro, à trois lieues de la ville de Policaſtro, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGOS, ancienne ville de Portugal, ſituée ſur la côte méridionale du Royaume d'Algarve, environ à cinq lieues de la ville de Silves, & du Cap de Saint-Vincent, eſt une ville fortifiée & défendue par une citadelle. Elle a un aſſez bon port, & elle eſt capitale de la *Commarca de Lagos*, qui eſt la partie occidentale de l'Algarve, & qui n'a point d'autre lieu conſidérable que la ville de Silves. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGOSTA. *Voyez* AGUSTA.

LAGULA, bourg de la Natolie en Aſie. Il eſt ſur la Mer Noire, à ſept lieues de Pendarachi. Quelques-uns y mettent l'ancienne *Acone* ou *Aconæ*, petite ville de la Bithynie, laquelle d'autres placent à *Naxio*, village qui ſert de port à Pendarachi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAGUNA (André de) Médecin Eſpagnol, né à Ségovie l'an 1499, paſſa preſque toute ſa vie à la Cour de l'Empereur Charles-*Quint*, s'arrêta cinq ou ſix ans à Metz, & mourut dans ſon païs vers l'an 1560. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *Anatomica Methodus*; *De Ponderibus & Menſuris*; une Vie de Galien, avec l'Abbrégé de ſes Ouvrages, &c. Laguna étoit bon Critique, comme il l'a fait voir dans les Corrections & les Commentaires qu'il a donnez ſur Dioſcoride, ſur divers endroits d'Hippocrate, d'Ariſtote, de Galien, &c. & dans les diverſes cenſures qu'il a faites des Verſions des autres. Il a auſſi traduit pluſieurs Ouvrages Grecs des Anciens; & ſes Verſions en général ſont eſtimées de ceux qui ſavent le Grec. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 56. *n.* 365: *tome* 2. *partie* 3. *p.* 354. *n.* 848, *& p.* 584. *n.* 1032. édit. d'Amſterdam 1725. Huet, *de Claris Interpretibus.*

LAGUNA (San Chriſtoval de la) *Voyez* SAN CHRISTOVAL DE LA LAGUNA.

* LAGUNES (Les) de Veniſe, *Venetæ Paludes*, anciennement *Gallicæ Paludes*, *Hadriatica Stagna.* Ces Lagunes ſont la partie du Golfe de Veniſe qui eſt le long de la côte du Dogado. On l'appelle *Lagunes* ou *petits lacs*, parce qu'il y a peu de profondeur d'eau, & une grande quantité de petites iſles ou bancs de ſable qui l'entrecoupent; & *Lagunes de Veniſe*, parce que la ville de Veniſe y eſt bâtie ſur 72 de ces petites iſles. * Maty, *Dict. Géogr.* ſous le mot VENISE.

LAGUSTA. *Voyez* AGUSTA.

LAHA, ville. *Voyez* LABA.

* LAHA, riviére de Suéde. Après avoir coulé du nord-eſt au

au ſud-oueſt, elle prend ſon cours de l'eſt à l'oueſt; ſépare la Scanie de la Weſtrogothie. baigne Laholm, & ſe jette dans la mer un peu au deſſous de cette ville.

* LAHAD ou LAAD, ſecond fils de *Jahad* ou *Jahath* de la Tribu de Juda. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 2.

* LAHDA, fils de *Scéla* de la Tribu de Juda & pére de *Mareſça.* * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 4. *v.* 21.

* LAHDAN ou LALADAN, fils de *Télah* & pére de *Hammiud*, de la Tribu d'Ephraïm. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 7. *v.* 26.

* LAHDAN ou LE'HDAN, Lévite de la famille de Gueršçom. * I. *Chroniq.* ou *Paralip. ch.* 23. *v.* 7: *ch.* 26. *v.* 21.

LAHE'LA. *Voyez* CHALE' & HALA ou HALAH.

* LAHIJON, ville de Perſe, eſt à 74 degrez, 25 minutes de longitude, & à 37 degrez, 15 minutes de latitude. On fait dans cette ville pluſieurs ouvrages de ſoye, & particuliérement une étoffe rayée, que ceux du païs appellent *Teſſile*, laquelle eſt moitié ſoye & moitié coton, & dont ils font leurs vêtemens qu'ils nomment *Kabayes.* * Tavernier, *Voyages, tome* 1. *l.* 3. *ch.* 13. *p.* 402. édit. de Hollande 1692.

LA HIRE (Laurent de) Peintre, qui fut de ſon tems en grande réputation, natif de Paris, fut un des vint-deux Peintres ou Sculpteurs, qui compoſérent le corps de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, lorſqu'elle fut établie en 1648. Quoique Diſciple de Vouet, il ne ſuivit point ſa maniére. La ſienne n'étoit pas d'un meilleur goût, mais elle étoit plus recherchée, plus fine, & plus naturelle, mais toujours inſipide. Ses Païſages ſont plus eſtimez que ſes figures; il les finiſſoit fort bien & les peignoit proprement. Il étoit tellement attaché à la Perſpective aërienne, qu'il confondoit toujours ſes lointains dans l'exhalaiſon, ſelon la méthode qu'il avoit appriſe de *Deſargues.* Il en uſoit dans ſes figures, comme dans ſes lointains; car à la reſerve de celles qui étoient ſur les premiéres lignes, toutes les autres ſe perdoient dans un brouillard, à meſure qu'elles s'éloignoient. Il fut un des douze Profeſſeurs de l'Académie juſqu'à ſa mort, qui arriva le 28 décembre 1656. Il étoit âgé alors de 51 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 479.

LA HIRE (Philippe de) fils du précédent, naquit à Paris le 18 mars 1640, & fut d'abord deſtiné à la profeſſion de ſon pére; mais il fit lui-même un choix & plus élevé, & plus digne de ſon goût. Son pére lui avoit fait étudier la Perſpective & la Gnomonique pour la Peinture, où il le deſtinoit; mais il enviſagea ces Sciences du côté de la Géométrie, à laquelle il étoit réſolu de ſe donner tout entier. Il perdit ſon pére à l'âge de 17 ans, & tomba dans de ſi grandes infirmitez, qu'il crut devoir entreprendre un voyage en Italie, où après avoir rempli ſon imagination des reſtes précieux de la ſavante Antiquité, il s'appliqua fortement à la Géométrie, & principalement aux Sections Coniques d'Apollonius. Le caractére ſage & ſérieux de M. de la Hire l'attachoit à l'Italie, où il auroit peut être fixé ſon ſéjour, ſans les fortes inſtances de ſa mére dont il étoit aimé. Il en revint au bout de quatre ans, & continua ſes études Géométriques. Il donna la *ſeconde partie du Traité de la Coupe des pierres*, que M. Boſſe fit imprimer en 1672. Cet Ouvrage fit connoître M. de la Hire comme un excellent Géométre, & il en ſoutint dignement le nom par quelques Ouvrages qu'il donna en 1672 & 1676. Enfin ſa réputation le fit ſouhaiter dans l'Académie des Sciences, où il fut reçu en 1678. L'année ſuivante, il publia dans un volume, 1. *Les Nouveaux Elemens des Sections Coniques;* 2. *Les Lieux Géométriques;* 3. *La conſtruction ou effection des Equations.* Il alla la même année en Bretagne, & en 1680 en Guienne, par ordre du Roi avec M. Picard, pour faire une Carte générale du Royaume, plus exacte que les précédentes: ils firent une correction importante à la côte de Gaſcogne, en la rendant droite de courbe qu'elle étoit, ce qui ſervit beaucoup à aſſurer la navigation. En 1681, il eut ordre d'aller ſeul déterminer la poſition de Calais & de Dunkerque; il meſura auſſi la largeur du Pas de Calais, depuis la pointe du baſtion du Risban, qui eſt du côté de la mer, en allant vers Boulogne, juſqu'au château de Douvres en Angleterre & la trouva de 21360 toiſes. En 1682, il fit un voyage en Provence pour finir la Carte générale. Dans ces différens voyages, il exécutoit les Ordres du Roi, & ſatisfaiſoit en même tems ſon goût pour les Sciences. Il fit *des Obſervations ſur la variation de l'aiguille aimantée, ſur les réfractions, & ſur les hauteurs des montagnes par le Barométre*: il donna cette même année un *Traité de Gnomonique*, qu'il fit réimprimer en 1698, fort augmenté. En 1683, M. de la Hire continua du côté du nord de Paris, la fameuſe Méridienne commencée par M. Picard, pendant que M. Caſſini la pouſſoit du côté du ſud; mais cette grande entrepriſe ayant été interrompue par la mort de M. Colbert, M. de Louvois l'occupa à faire le nivellement de la riviére d'Eure, que le Roi Louïs XIV vouloit faire venir à Verſailles par des aqueducs; il la trouva à dix lieues au delà de Chartres de quatre-vint-un piez plus haute que le réſervoir de la grotte de Verſailles. Quelque occupé que parût M. de la Hire à ces différens ouvrages, il ne put ſe refuſer à ſes amis, & M. Picard lui ayant remis tout ce qu'il avoit fait ſur le nivellement, pour le faire imprimer avec les changemens & les additions qu'il jugeroit à propos, il exécuta ſon intention en 1684, en donnant au public, *le Traité du Nivellement de M. Picard.* En 1685 parut ſon livre intitulé, *Sectiones Conicæ in novem libros diſtributæ, in folio.* Cet Ouvrage contient toute la théorie des Sections Coniques, & c'eſt la premiére fois qu'on la vit toute entiére & en corps; & continuant ſes études avec une application infatigable, il mit au jour en 1686, le *Traité du mouvement des eaux & des autres corps fluides, Ouvrage poſthume de M. Mariotte:* ce Traité a eu pluſieurs éditions. Il fit imprimer en 1687, des *Tables du Soleil & de la Lune, avec des méthodes plus faciles pour le calcul des Eclipſes*, auquel il joignit, en 1689, *un Problême important d'Aſtronomie*, & la deſcription d'une machine de ſon invention, qui a été exécutée dans des pendules, & qui montre toutes les éclipſes paſſées & à venir, les mois & les années lunaires, avec les épactes. Sa Géométrie pratique parut la même année, ſous le tître de l'*Ecole des Arpenteurs*, & fut réimprimée en 1692, avec des augmentations conſidérables. Il fit paroître, en 1694, quatre Traitez qui furent inférez à la ſuite du ſecond volume des Mémoires que l'Académie donna en 1692 & 1693. Le premier eſt ſur les *Epicycloïdes courbes, compriſes dans la même formation générale que la Cycloïde, mais plus compoſées.* Il découvrit tout ce qui appartenoit aux Epicycloïdes, leurs tangentes, leurs rectifications, leurs quadratures, leurs développées; c'eſt là tout ce que peut ſur les courbes la plus ſublime Géométrie. Le ſecond Traité eſt une *Explication des principaux effets de la glace & du froid.* Le troiſiéme roule ſur *les différens Sons de la trompette marine;* & le quatriéme *ſur les différens accidens de la vue.* Son Traité de *Mechanique*, fut le préſent qu'il fit au public en 1695. En 1702, il publia la ſeconde édition de ſes *Tables Aſtronomiques du Soleil & de la Lune, augmentées de celles de toutes les Planétes:* on ne peut avoir en Aſtronomie rien de plus pur, & de plus exemt de tout mélange d'imaginations humaines. Il fit auſſi graver la même année deux Planiſphéres de ſeize pouces de Diamétre, ſur les deſſeins qu'il en avoit faits. M. de la Hire fut chargé par le Roi, en 1704, de placer dans les deux premiers pavillons de Marli, les deux grands Globes qui ſont préſentement au Louvre. Outre tous les Ouvrages dont on a donné le détail, & dont le dénombrement n'eſt pas même entiérement exact, à cauſe de la multitude, on trouve une grande quantité de morceaux importans, répandus & dans les Journaux, & dans les Hiſtoires de l'Académie; mais ſur tout dans les Hiſtoires, où il n'y a point d'année qu'il n'ait enrichie de pluſieurs préſens également conſidérables, par leur beauté, & par leur variété. Toujours occupé, ſes journées étoient une étude continuelle, ſes nuits même étoient ſouvent interrompues par des obſervations Aſtronomiques; nul exercice corporel, que d'aller de l'Obſervatoire à l'Académie des Sciences, à celle d'Architecture, & au Collége Royal dont il étoit Profeſſeur. Tant de travaux & ſi différens auroient ruïné une ſanté moins vigoureuſe que la ſienne: car quoique chargé d'années, on peut dire qu'il n'a été vieux qu'environ un mois, pendant lequel il a ſouffert pluſieurs infirmitez dont il mourut ſans agonie le 21 avril 1718, âgé de plus de 78 ans, autant recommandable par ſa piété que par la grandeur de ſon génie. Il avoit été marié deux fois; du premier mariage eſt ſorti Philippe de la Hire, dont nous parlerons dans l'article ſuivant, & le ſecond nous a donné Jean-Nicolas de la Hire, né en 1685. Son pére n'ayant pas réuſſi à faire de ſon fils aîné un Médecin, deſtina ſon cadet à cette profeſſion, qu'il embraſſa avec plaiſir. Son goût pour cette Science ſe fit bien-tôt connoître; il étudia les plantes à fond, & fut reçu en 1709 dans l'Académie des Sciences, en qualité de Botaniſte, & depuis en celle de Méchanicien. En 1710, il a été reçu Docteur en la Faculté de Médecine à Paris, où il exerce cette profeſſion, avec tout le ſoin, toute l'application, & tout le travail d'un homme qui ne veut rien céder à la réputation de ſes ancêtres: auſſi appliqué qu'eux, ſes heures de repos ſont un nouveau travail. Il a fait un Recueil conſidérable de plantes deſſinées d'une maniére ſinguliére, dont il eſt Inventeur. C'eſt un Ouvrage unique & d'une variété ſurprenante; quoiqu'il n'entre dans ces deſſeins que deux ſortes de couleurs, tout y eſt ſi bien exprimé, que l'on reconnoît parfaitement chaque eſpéce de plante. Il a pouſſé la découverte plus loin, & a trouvé la maniére, en les colorant, de les répréſenter d'un naturel inimitable. Enfin on a déja en lui, un Médecin fort expérimenté, un bon Deſſinateur, & un habile Peintre de païſages. * *Mémoires du tems.*

LA HIRE (Philippe de) naquit à Paris le 25 juillet 1677. Son pére, dont on vient de parler dans l'article précédent, le deſtinoit pour la Médecine, & l'envoya au ſortir du Collége chez M. du Vernay au Jardin Royal, pour apprendre l'Anatomie. Il s'y appliqua quelque tems, mais ſe ſentant plus de goût pour les Mathématiques que pour la Médecine, il quitta celle-ci pour ſe donner entiérement à l'autre, où il fit de ſi grands progrès, qu'il fut reçu dans l'Académie des Sciences dès l'an 1699. Uniquement occupé des Mathématiques, il a compoſé pluſieurs Mémoires qu'il liſoit dans les aſſemblées de cette Académie, & qu'elle a fait imprimer dans ſes Mémoires. En 1701, il publia une année des Ephémérides qu'il avoit calculées ſur les tables Aſtronomiques de ſon pére: Ouvrage qu'il a continué pendant cinq années, & qu'il fit paroître ſous le nom de Gabriel-Philippe, pour le diſtinguer de ceux de ſon pére. Il donna, en 1702, le livre de Charpenterie de Mathurin Jouſſe, avec des corrections, & des augmentations conſidérables. Il fut choiſi, à la mort de ſon pére, pour lui ſuccéder dans tous ſes emplois, mais il ne crut pas que ſa ſanté, altérée par ſes études depuis quelques années, pût lui permettre d'accepter la charge de Profeſſeur en Mathématiques au Collége Royal; & plus à la ſollicitation de ſes amis, que par la crainte du travail, il ſe déchargea de cet emploi. Il entreprit cependant avec Meſſieurs Caſſini & Maraldi, de faire le voyage de Dunkerque, pour déterminer la ligne méridienne depuis Paris juſqu'à l'extrémité ſeptentrionale du Royaume, qui avoit été commencée par Meſſieurs Picard & de la Hire ſon pére. Parmi une infinité de découvertes qu'il avoit faites, il avoit trouvé un moyen facile, & très-ſûr pour faire de grands verres de lunettes: il en a fait de très-excellens qui avoient plus de cent piez de foyer. Le Roi en a pris pluſieurs que l'on conſerve à l'Obſervatoire. Sa mort prématurée, arrivée en 1719, a privé le public de l'Ouvrage où il avoit rédigé en corps tous les préceptes qui regardent la taille des verres de lunettes. Il y avoit joint quantité de figures dans le deſſein de le faire imprimer. Outre

tre un profond ſavoir, il avoit une érudition très-variée, & une grande facilité de bien parler; malgré ſon peu de ſanté, il avoit une gayeté naturelle, & le courage d'un ſage Phyſicien, qui ſait à quoi le corps humain eſt ſujet, & qui pardonne à la nature. * *Mémoires du tems.*

* LAHMAS ou LE'HE'MAN, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué, ch.* 50. *v.* 40.

LAHNE. *Voyez* LOHNE.

LAHOLM, ville de Suéde dans la province de Halland, en la Weſtrogothie ou Gothie occidentale, eſt nommée *Laa-Holm*, par ceux du païs. Elle eſt ſur la Mer Baltique vers les frontiéres de Schonen, avec un port & un château. Elle avoit été autrefois fortifiée par les Danois, qui la cédérent aux Suédois par le traité de Bromsbroo l'an 1645. Elle a été fort maltraitée durant la derniére guerre de Suéde. Elle eſt au ſud-eſt de Helmſtede, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues; & au nord-nord-eſt d'Elſinbourg, dont elle eſt éloignée de dix bonnes lieues, à la bouche de la petite riviére de Laha, qui lui donne le nom. * Baudrand.

LAHOR, ville & province des Indes dans les Etats du Grand Mogol. *Cherchez* PENG-AB.

LAHR, ville & Royaume en Perſe. *Voyez* LAR.

LAJ. LAI. LAK. LAL.

LAJAZZO ou AJAZZO, ville de l'Aſie dans la Cilicie, eſt ſituée ſur la Mer Méditerranée au pié du Mont-Amana, & ſur un Golfe auquel elle donne ſon nom. C'eſt l'*Iſſus* des Anciens, célébre par les batailles qu'on a données dans ſon voiſinage, au lieu dit *le Pas de Cilicie*. Alexandre *le Grand* y défit Darius Roi de Perſe, la premiére année de la CXII Olympiade, & la 332 avant J. C. Ventidius Baſſus, Capitaine Romain, y remporta une victoire ſur les Parthes l'an 714 de Rome, & 40 avant Jesus-Christ. L'Empereur Sévére y en gagna une autre ſur Peſcennius Niger, ſon Compétiteur à l'Empire, l'an 194 de J. C. Enfin le Sultan d'Egypte y défit l'armée de Bajazet II, l'an 1486. * Baudrand.

LAICHEU, ville de la Chine. Elle eſt la ſixiéme de la province de Quantung, & ſituée près de la côte, où elle a un bon port vis à vis de la ville de Hainan. Laicheu eſt capitale d'un Territoire, où il y a ſix autres villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAICOCE'PHALES, nom que quelques Catholiques, donnérent aux Schiſmatiques Anglois, qui ſous la diſcipline de Samſon & de Moriſon, étoient obligez d'avouer ſous peine de priſon & de confiſcation de biens, que le Roi du païs étoit le Chef de l'Egliſe. * Sandére, *Hær.* 120.

LAICTOURE. *Cherchez* LEICTOURE.

* LAIDRADE, du Norique, floriſſoit du tems de Charlemagne. Il laiſſa des Lettres. Rivinus publia à Leipſic en 1653, un Poëme de Conſolation de Laidrade à ſa ſœur, ſur la mort de ſon fils & de ſon frére. * *Voyez* Oléarius *in Abaco*, *p.* 285.

* LAIGNE', bourg de France, dans l'Anjou. Le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne entre ſept à huit cens Habitans.

* LAIGNE', bourg de France, dans le Maine. Le Dictionnaire dont on vient de parler, lui donne plus de huit cens Habitans.

* LAIGNES, bourg de France dans la Champagne. Il a ſelon le même plus de 1300 Habitans.

* LAILLY & Monſay, bourg de France dans l'Orléanois. Il a ſelon le même près de 1500 Habitans.

LAIMAN ou LAYMANN (Paul) Jéſuite Allemand, natif de Deux-Ponts, enſeigna la Philoſophie, le Droit Canon, & la Théologie Morale dans divers Colléges d'Allemagne, & mourut à Conſtance le 13 novembre 1635, âgé de 60 ans. Il a compoſé divers Ouvrages, *Theologia Moralis, libri quinque; Quæſtiones Canonicæ de Prælatorum Eccleſiaſticorum electione, inſtitutione & poteſtate, ex libro primo Decretalium; Defenſio Romani Pontificis, Cæſaris, &c. in cauſa monaſteriorum.* Un Religieux Bénédictin nommé Romain Haye répondit à cet Ouvrage par un autre intitulé, *Aſter inexſtinctus;* & le Pére Laiman repliqua par un Traité que nous avons, ſous le tître d'*Aſtrologiæ Eccleſiaſticæ & Aſtri inexſtincti Cenſura.* * Alegambe, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII. &c.*

* LAINDRY, bourg de France en Champagne. Le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne neuf mille cens à Habitans.

LAINEZ (Jacques) Général des Jéſuites, étoit Eſpagnol, & s'aquit de l'eſtime dans le XVI ſiécle, par ſa prudence, par ſon ſavoir & par ſa piété. Après avoir été reçu Docteur à Alcala, il vint à Paris, où il étudia à fond la Théologie. Il fut l'un des premiers compagnons de ſaint Ignace, contribua beaucoup à l'établiſſement de ſa Compagnie, & lui ſuccéda en la charge de Général l'an 1556. Il aſſiſta au Concile de Trente, comme Théologien du Pape Paul III en 1545 & 1546, & il y aſſiſta encore depuis comme Théologien des Papes Jules III, & Pie IV. Le dernier l'engagea, l'an 1561, à accompagner le Cardinal Hippolyte d'Eſt, qui vint Légat en France pendant le Colloque de Poiſſy. Le P. Laincz fit un Diſcours pour oppoſer à ceux de Béze, & de Pierre Martyr; & dit hardiment à la Reine Catherine de Médicis, que ce n'étoit pas l'affaire d'une femme d'ordonner des conférences de Religion. Il mourut à Rome le 19 janvier 1565, âgé de 53 ans, après avoir refuſé le chapeau de Cardinal, que le Pape Paul IV lui voulut donner. On a quelques Traitez de ſa façon. Il en avoit commencé de plus importans, que ſes grandes occupations l'empêchérent de finir. * Ribadeneira. Sacchini. Alegambe. De Thou. Le Mire, &c.

LAINGÆUS (Jean) Ecoſſois, eſt Auteur d'un Traité ſur les Mœurs des Hérétiques de notre tems, imprimé à Paris en 1581. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAINO BORGO, bon bourg de la Calabre Citérieure, ſur la rive droite de la riviére de Lao, à quatre ou cinq lieues au deſſus de Scaléa. Quelques Géographes prennent Laino pour la petite ville des Bruttiens, nommez *Lans* ou *Laum*, que d'autres mettent à Scalea. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAINO CASTRO, bourg du Royaume de Naples, en Italie, dans la Calabre Citérieure, ſur la rive gauche de la riviére de Laino ou Lao, dans le voiſinage du bourg précédent.

LAINO ou LAO, riviére d'Italie, dans le Royaume de Naples. Elle eſt dans la partie ſeptentrionale de la Calabre Citérieure. Elle coule d'abord du ſud au nord, puis du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe décharge dans la Mer de Toſcane.

* LAIRES ou LARESSE (Gérard de) fut l'un des plus célébres Peintres des Païs-Bas. Il naquit à Liége en 1640. Il étudia la Peinture ſous ſon pére, & ſous Bartelet, & après avoir fait de grands progrès ſous de ſi bons Maîtres, il quitta la ville de ſa naiſſance pour aller chercher fortune ailleurs. Il vint d'abord à Utrecht, & quelque tems après, il alla à Amſterdam où il fit des piéces qui lui attirérent l'admiration des Connoiſſeurs. En 1690, il devint aveugle, & comme il ne pouvoit plus ſatisfaire l'inclination qu'il avoit pour la Peinture, il s'appliqua à donner des préceptes ſur ce bel Art. Il les écrivoit avec de la craye ſur des toiles préparées pour cela, & l'un de ſes fils les copioit enſuite ſur le papier. Après cela on en fit un Recueil qui fut imprimé. Il mourut en 1711. Il laiſſa trois fils, 1. *André* qui n'ayant point d'inclination pour la Peinture, alla ſe placer en France chez un Marchand, après la mort duquel, il ſe tranſporta dans les Indes; 2. 3. *Abraham* & *Jean*, qui furent Peintres.

* LAIRES (Erneſt) frére du précédent fut un habile Peintre. Il excella ſur tout à peindre des inſectes. Le Prince de Liége ayant vu de ſes ouvrages, les trouva ſi beaux qu'il le fit venir auprès de lui, pour le prendre à ſon ſervice; mais afin de le rendre plus capable, il l'envoya en Italie, où il l'entretint à ſes propres dépens. Lorsqu'il fut de retour, il entra au ſervice du Prince où il demeura juſques à ſa mort, arrivée dans ſa quarantiéme année.

* LAIRES (Jacques) frére des deux précédens, & Peintre comme eux pouvoit peindre toutes ſortes de ſujets; mais il s'appliquoit particuliérement à peindre des fleurs, en quoi il réüſſiſſoit parfaitement bien. Il vint de Liége s'établir à Amſterdam où il a fini ſes jours.

* LAIRVELL (Servais) de Hainaut, Religieux de l'Ordre de Prémontré, & Docteur en Théologie, a donné au Public, *Optica Regularium, ſive Commentarius in Regulam S. Auguſtini; Catechiſmus Novitiorum & eorumdem Magiſtri.* Il mourut l'an 1631. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 807 *&* 808.

LAIS, ville de la Tribu de Nephtali, ſituée dans l'extrémité de la Terre-Sainte, à la ſource du Jourdain: c'eſt la même que *Céſarée de Philippe. Voyez* CE'SARE'E. On dit qu'elle a auſſi été nommée *Laſem*, *Dan* & *Paneas.* * Simon, *Dict. de la Bible.*

LAIS, pére de Phalti de la ville de Gallim, à qui le Roi Saül donna en mariage Michol ſa fille, femme de David. * I. *Samuel* ou I. *Rois*, *ch.* 25. *v.* 44.

LAIS, Courtiſane célébre, native d'une petite ville nommée Hyccare en Sicile, vivoit ſous la CVI Olympiade, vers l'an 400 de la fondation de Rome, & 354 ans avant Jesus Christ. On la croyoit fille de Timandra, concubine d'Alcibiade, & on la ſurnomma *la Corinthienne*, parce qu'elle demeura longtems à Corinthe, où elle enchantoit tous ceux qui la voyoient. Cette Courtiſane vendoit chérement ſes faveurs, & demanda pour une nuit dix mille drachmes à Démoſthéne, qui répondit *qu'il n'achetoit pas ſi cher un repentir.* Depuis, étant amoureuſe d'un jeune homme de Theſſalie, elle abandonna Corinthe pour le ſuivre. Quelques femmes, jalouſes de ſa beauté, l'aſſaſſinérent dans un temple de Vénus, qui fut depuis nommé *l'Homicide.* * Plutarque, *Vie d'Alcibiade*, *Vie de Nicias*, *Traité de l'Amour*, *&c.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 1. *c.* 18. Bayle, *Dict. Géogr.*

* LAISE, petite riviére de France en Normandie dans le diocéſe de Bayeux. Elle a ſa ſource aux environs de Tournebut. Après avoir arroſé le territoire de l'Abbaïe de Barbery, elle paſſe par le bourg de Buteville & par quelques autres lieux pour ſe jetter dans l'Orne à trois lieues au deſſus de Caen. * *Dict. Univ. de la France.*

* LAISON, petite riviére de France en Normandie, a ſa ſource dans le diocéſe de Séez aſſez proche de celle de Laiſe. Après avoir traverſé pluſieurs paroiſſes, & fait moudre beaucoup de moulins, elle ſe jette dans la Dive, deux lieues au deſſus de l'Abbaïe de Troarn. * Le même.

LAITH ou LEITH, étoit un Chauderonnier, qui éleva trois enfans nommez Jacob, Amrou & Ali. Le pére & les enfans s'ennuyant de leur métier, voulurent porter les armes. Laith ſe mit donc en campagne avec ſes trois enfans, & ayant ramaſſé quelques gens de fortune, dont il ſe fit le Chef, il devint Capitaine de Bandouliers, c'eſt à dire, de Voleurs. Il voloit pourtant en galant homme, car il ne dépouilloit jamais entiérement ceux qui tomboient entre ſes mains, ſe contentant de partager avec eux ce qu'ils avoient. Il fut connu & eſtimé pour ſa bravoure & pour celle de ſes enfans par Darham, qui régnoit alors dans le Segeſtan. Ce Prince l'attira à ſa Cour, & découvrant tous les jours en lui d'excellentes qualitez, il l'avança juſqu'aux premiéres charges de l'Etat, de ſorte que Laith finiſſant glorieuſement ſa vie, laiſſa en mourant à ſon fils Jacob l'eſpérance & les moyens de parvenir à quelque choſe de plus grand. En effet, ce fut Jacob ſon fils qui fonda la Dynaſtie des Soffarides. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAITOURE. *Voyez* LEICTOURE.

LAIUS, fils de Labdacus, Roi de Thébes, épouſa Jocaſte, & en eut Oedipe qui le tua, ſelon la prédiction de l'Oracle. * *Voyez* OEDIPE.

LAIZE, riviére. *Voyez* LAISE.

LAKIUM, ou BISKOPSLACK, bourg du Cercle d'Autriche en Allemagne. Il eſt dans la Carniole ſur la petite riviére de Zeir, environ à deux lieues de Crainbourg. Quelques Géographes prennent Lakium pour la petite ville de la Pannonie Supérieure, nommée anciennement *Prætorium Latovicorum*, laquelle d'autres mettent à Pridanik, village de la Carniole, ſitué ſur la riviére de Gurck vers le Lac de Czernicz. * Maty, *Dict. Géogr.*

LALA, fille native de Cyzique, ville de la Myſie dans l'Aſie Mineure, ſe rendit célébre à Rome vers l'an 670 de cette ville, & 84 avant JESUS CHRIST, par ſon pinceau & par ſon adreſſe à travailler en ivoire. Elle s'appliquoit principalement à faire des portraits de femmes, & fit même le ſien dans un miroir. Ses ouvrages étoient faits avec tant d'art, qu'ils étoient vendus beaucoup plus cher que ceux des plus habiles faiſeurs de portraits de ce tems-là, tels qu'étoient Sopyle & Denys, dont les tableaux ſe conſervent encore, à ce qu'on prétend, dans les cabinets des Curieux. Cette fille mourut ſans avoir été mariée. Sa ſtatue ſe voit à Rome dans le Palais du Prince Juſtiniani. * *Acad. Pict. partie* 2. *l.* 1.

LALAIN, bourg auec un château & tître de Duché, ou ſelon d'autres, de Comté. Il eſt dans la Flandre ſur la Scarpe, environ à une lieue au deſſous de Douay. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LALAIN, famille de Comtes dans le Hainaut. Il eſt fait mention de *Ricolde* en 1139, & de *Simon* vers l'an 1198. Un autre du nom de *Simon* fut Grand Baillif de Hainaut en 1386. Son petit-fils *Othon*, & ſon arriére-petit-fils *Guillaume* poſſédérent la même charge. Guillaume fut outre cela Gouverneur de Hollande en 1480. *Simon*, frére de Guillaume, Seigneur de Montigny & Chevalier de la Toiſon d'Or, rendit à la guerre, de grands ſervices à la Maiſon de Bourgogne & fut tué dans une bataille en 1487. *Joſſe* fils de ce dernier fut Chevalier de la Toiſon d'Or, & Stadholder de Hollande, & eut pour fils *Charles* I, & *Antoine*. Celui-ci aquit par mariage la Seigneurie de Hoogſtraten, qui en ſa faveur fut érigée en Comté. En 1559, il fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or, Colonel dans les troupes Eſpagnoles, & en 1566 Commandant de Malines; mais s'étant rangé du parti des Confédérez, il fut dépouillé de toutes ſes dignitez en 1567, & accuſé du crime de léze-majeſté. Depuis cela il ſe trouva à pluſieurs batailles; & en 1568, il fut ſi dangereuſement bleſſé qu'il en mourut le lendemain. Comme il mourut ſans héritiers, ſon neveu *Philippe* lui ſuccéda dans le Comté de Hoogſtraten. Il étoit Chevalier de la Toiſon d'Or & Stadholder de Gueldre. Il eut par mariage le Comté de Renneberg & laiſſa deux fils, *George* qui aura un article à part, & *Antoine*, Comte de Hoogſtraten & Baron de Borſſele. Ce dernier ſe diſtingua par ſa valeur & par ſa capacité. En 1567, il quitta ſon païs pour ſe joindre à Guillaume, Prince d'Orange, mais dans ſa premiére expédition, il reçut au pié une bleſſure dont il mourut. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Carpentier, *Hiſtoire de Cambray*, *l.* 2. *p.* 712. Spener, *Hiſt. Inſign. l.* 2. *c.* 49. *p.* 482 *& ſuiv.* Strada, *de Bello Belgico.* De Méteren.

LALAIN (George de) Comte de Renneberg, Chevalier & Baron de Villa, & Gouverneur de Friſe, ſe diſtingua par ſa valeur pendant les troubles des Païs-Bas dans le XVI ſiécle. Il s'attacha d'abord au ſervice des Etats confédérez, qui le firent Colonel de dix Compagnies d'Infanterie, & qui, l'an 1576, lui donnérent le Gouvernement de Friſe. Depuis il prit Campen & Déventer, & l'an 1578, il fut nommé Chef des Finances; mais s'étant rendu maître de Groningue, & ayant fortifié Coeverden, il ſe détacha du parti des Etats, & embraſſa le parti de Philippe II, Roi d'Eſpagne. Il ſervit ce Prince en diverſes occaſions, prit pluſieurs places ſur les Confédérez, & mourut ſans alliance le 22 juillet 1581. * Emanuel de Méteren, *Hiſt. des Païs-Bas.*

* LALAIN (Antoine de) Seigneur de Montigny, premier Comte de Hoogſtraten en Brabant, Grand Thréſorier, Chevalier de la Toiſon d'Or, a fait en François la Rélation du Voyage de Philippe I, Archiduc d'Autriche, des Païs-Bas en Eſpagne, & d'Eſpagne dans les Païs-Bas. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 69.

* LALAIN (Jacques de) de l'illuſtre famille de ce nom, a écrit en François un récit des choſes arrivées de ſon tems & de ſes propres exploits. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 415.

LALAND, iſle de Dannemark dans la Mer Baltique, eſt ſituée entre les Iſles de Langeland, de Zéland & de Falſter, & n'eſt même ſéparée de cette derniére, que par un petit trajet. Naskow eſt ſa ville capitale. On y trouve encore celles de Marybo, de Nyſted, de Rodby, &c. * Baudrand.

LALANE (Pierre) natif de Paris, fils d'un Garderolle du Conſeil Privé, de fort bonne famille, originaire de Bourdeaux. Il n'eut point d'autre emploi que celui des Belles Lettres. Il ne fit jamais imprimer que trois piéces, la délicateſſe de ſon goût ne lui permettant pas d'en faire paroître davantage. Auſſi voit-on dans ces trois piéces une grande nobleſſe de penſées, beaucoup de pureté & une délicateſſe de goût extraordinaire. Il épouſa une fort belle femme, qui s'appelloit *Marie Galtelle des Roches* qu'il aima beaucoup, & pour laquelle il fit de fort belles ſtances. Il en a auſſi parlé dans ſes autres Ouvrages, comme dans cette belle ſtance adreſſée à Gilles Ménage,

Chacun ſait que mes triſtes yeux
Pleuroient ma Compagne fidéle,
Amarante qui fut ſi belle,

Que l'on n'a rien vu ſous les Cieux,
Qui ne fût moins aimable qu'elle.

Ce Savant a fait en Italien l'Epitaphe de la femme de Pierre Lalane, qu'on ne ſera pas fâché de trouver ici.

Bontà, virtù, one ſtade,
Gentillezza, beltade,
Scherzi, traſtulli, amori,
Qui ſtan ſepolti, con la bella Dori.

Il fit auſſi en Latin celle du mari,

Conjugis ereptæ triſti qui triſtior Orpheo
Flebilibus cecinit funera acerba modis,
Prob dolor! ille tener tenerorum Scriptor amorum
Conditur hoc tumulo marmore Lalanius.

L'amour a ſouvent inſpiré des Poëtes, & leur a dicté des vers fort paſſionnez pour leurs Maîtreſſes; mais on n'en a guéres vû faire de leurs femmes le ſujet de leurs Poëſies, & pleurer leur mort en vers. Ceux de Lalane marquent un bel eſprit, un beau naturel, & un cœur tendre. * Mad. d'Aunoy, *Recueil des plus belles piéces des Poëtes François*, *tome* 2. *p.* 74. édit. de Hollande.

LALANNE (Noël de) Abbé de Notre-Dame de Val-Croiſſant, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Royale Société de Navarre, iſſu d'une famille noble de Paris, originaire de Guienne, a été fort verſé dans la Théologie de ſaint Auguſtin & de ſaint Thomas, & fut un zélé partiſan de ceux qu'on nomme *Janſéniſtes*. Etant tout jeune, mais déja Docteur, il fit le livre *de Initio piæ voluntatis*, qui fut reçu du public avec applaudiſſement, & celui de *la Grace victorieuſe*. Il fut à la tête des Théologiens, que les Evêques de France envoyérent à Rome, pour défendre la doctrine de ſaint Auguſtin touchant la Grace. Au mois de mai de 1653, il prononça devant le Pape Innocent X, la harangue rapportée au chapitre 22 de la ſixiéme partie du *Journal de S. Amour*, dans laquelle il préſenta l'Ecrit à trois colomnes, où les ſens Hérétiques & Catholiques des cinq propoſitions, ſont diſtinguez, & dans lequel ces Théologiens proteſtérent qu'ils ne ſoutenoient que le ſens de la colomne du milieu. Etant de retour de Rome, il s'appliqua pendant quelques années à éclaircir ſi Janſénius avoit enſeigné ces cinq propoſitions, dans ſon livre intitulé *Auguſtinus*, & s'étant joint avec Claude Girard, Licencié de Sorbonne, il compoſa avec lui un Ouvrage, qui parut en 1660, où ils prétendoient démontrer clairement qu'elles ne s'y trouvoient point. Ce livre a pour tître, *Eclairciſſement du Fait & du Sens de Janſénius par Denys Raimond, &c.* Deux ans après il donna au public l'Ecrit du Pape Clément VIII, & *la conformité de la doctrine ſoutenue par les Diſciples de ſaint Auguſtin ſur les controverſes préſentes de la Grace, avec la doctrine contenue dans l'Ecrit de ce Pape, & confirmée par pluſieurs témoignages de ſaint Auguſtin qui y ſont rapportez.* En 1668, il fit un autre volume intitulé, *Conformité de Janſénius avec les Thomiſtes ſur le ſujet des cinq propoſitions.* Enfin ce fut lui qui fut l'Auteur de ces dix Mémoires, qui parurent ſur la cauſe des quatre Evêques, qui avoient diſtingué le Fait du Droit dans les Mandemens qu'ils avoient faits, pour la ſignature du Formulaire, en exécution de la Bulle du Pape Alexandre VII, & qu'on peut dire avoir été la cauſe de la négociation, que firent quelques Evêques de France avec le Nonce du Pape Clément IX, qui procura, en 1668, la paix aux Egliſes de France, ſur les matiéres de la Grace & de la Prédeſtination. Cet Abbé avoit de la modeſtie & de la piété. Il étoit libéral & charitable. Il mourut à Paris le 23 février 1673, âgé de 55 ans. Il a été inhumé à ſaint Euſtache dans le tombeau de ſon pére & de ſa mére. * *Mémoire manuſcrit.*

LALEMANDET (Jean) Minime, natif de Bourgogne & Profeſſeur à Vienne, floriſſoit en 1644. Il publia un Cours de Philoſophie Scholaſtique, qui a été fort eſtimé en ſon tems. Il eſt auſſi l'Auteur d'un Cours de Théologie publié en 1656. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LALEMANT (Louïs) *Voyez* LALLEMANT.

LALI, CASILIMAK, ou OTMAGIUCHI, en Latin *Halys*, riviére de la Natolie en Aſie. Elle baigne Otmagiuch, & ſe décharge dans la Mer Noire, à ſept lieues de Simiſo, vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LALLEMANT (Pierre) Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, de la Congrégation de ſainte Geneviéve, dite *de France*, & Chancelier de l'Univerſité de Paris, natif de Rheims, étudia à Paris, & fit de grands progrès en Théologie dans l'Univerſité de cette ville. Après y avoir pris le degré de Bachelier, il fut choiſi pour en être Recteur, & fut même continué pluſieurs fois en cette charge. Il s'en aquitta très-bien, & ſoutint avec vigueur les priviléges de cet illuſtre Corps. Pendant ce tems, il s'appliquoit avec ſuccès à la prédication. Il lui vint un jour en penſée qu'il ne pratiquoit pas tout ce qu'il enſeignoit aux autres: ce qui le toucha ſi vivement, qu'il réſolut de quitter le monde, & de ſe faire Religieux à Sainte-Geneviéve, où il avoit un frére. Après avoir donc renoncé à la charge de Recteur, qu'on le vouloit encore obliger de reprendre, il ſe retira ſecrettement dès le lendemain à Saint-Vincent de Senlis, pour prendre l'habit de Chanoine Régulier, & fit enſuite, étant déja âgé de 33 ans, ſa profeſſion à Sainte-Geneviéve de Paris, où il mena une vie fort exemplaire. La dignité de Chancelier de l'Univerſité, dépendante de l'Abbaïe de Sainte-Geneviéve, étant venue à vaquer en 1662, par la mort du Pére Fronteau, l'Univerſité demanda le P. Lallemant pour Chancelier. L'Abbé le nomma, quoique le Pére s'en défendît autant qu'il le put, diſant qu'il ne feroit que changer de théatre. Il y renouvella les preuves qu'il avoit tant de fois

données de ſon érudition & de ſon éloquence, dans les Eloges qu'il étoit obligé de faire aux Actes publics, & fit paroître ſa piété & ſa prudence, dans les commiſſions qui lui furent ſouvent adreſſées par le Conſeil du Roi & par le Parlement, pour régler pluſieurs affaires des Eccléſiaſtiques & des Réguliers. C'eſt à quoi il s'occupoit utilement, exerçant outre cela la charge de Prieur dans ſon Abbaïe. Lorſqu'il ſe ſentit attaqué d'une maladie qui le minoit inſenſiblement, & le conduiſoit à la mort, il s'appliqua ſi fortement à la méditer & à s'y préparer, qu'étant pénétré de ces véritez importantes, il en compoſa trois livres, ſavoir, *le Teſtament Spirituel; la Mort des Juſtes; & les ſaints deſirs de la Mort*, qu'il avoit en effet tant déſirée. Il la vit venir ſans crainte, & la reçut avec un viſage aſſuré, le 18 février 1673, âgé de 51 ans.

LALLEMANT (Jean) Médecin d'Autun ſe rendit célébre dans le XVI ſiécle, par un grand nombre de livres, ſur tout par ſes Ouvrages de Mathématiques: *De collatione anni Romani, præcipuarumque Gentium exterarum, &c.*

* LALLEMENT (Louïs) naquit à Châlons ſur Marne, étudia en Humanitez & en Rhétorique à Verdun, & entra au Noviciat des Jéſuites de Nanci le dixiéme décembre 1605. Après ſa profeſſion, il fit ſon Cours de Philoſophie & de Théologie, un mal de tête & d'eſtomac, auquel il étoit ſujet, ne lui ayant pas permis d'enſeigner les baſſes Claſſes. Le 28 octobre 1621, il fit ſa Profeſſion ſolemnelle des quatre vœux à Paris, enſeigna en divers lieux trois ans la Philoſophie, quatre les Mathématiques, trois la Théologie Morale, & deux la Scholaſtique. Enſuite il fut quatre ans Recteur du Noviciat & Maître des Novices, & quelques mois Recteur de Bourges. Il ſe confeſſoit tous les jours, & conſeilloit à quelques Péres de la Compagnie d'en faire de même. Il avoit une dévotion particuliére à *S. Joſeph*, & pratiquoit chaque jour quatre petits exercices en ſon honneur. Lorſqu'il vouloit le faire honorer par les autres, il les aſſuroit, qu'il n'y avoit point de grace qu'ils n'obtinſſent par ſon entremiſe. Il en uſa de la ſorte à l'égard du Pére Jaques Nouet qui étoit Régent des baſſes Claſſes au Collége de Bourges, pendant que le P. Lallement en étoit Recteur. La Fête de S. Joſeph approchant, il lui promit de lui faire obtenir par l'interceſſion de ce Saint ce qu'il demanderoit, s'il vouloit exhorter ſes Ecoliers à faire quelque choſe le jour de ſa Fête en ſon honneur. Le Pére Nouet s'y engagea, fit communier ce jour-là ſes Ecoliers, & alla enſuite déclarer au Pére Lallement, qu'il ſouhaitoit d'obtenir la grace de parler & d'écrire dignement de notre Seigneur. Le lendemain étant allé trouver le Pére Lallement pour lui dire, qu'après y avoir bien penſé, il croyoit devoir demander une autre grace, qui étoit plus utile pour ſa perfection, le Pére Lallement lui répondit qu'il n'étoit plus tems de demander une autre grace; que la premiére lui avoit déja été accordée, & qu'il ne s'étoit engagé que pour celle-ci. On aſſure que cette grace parut avec éclat dans les Prédications & dans les livres du Pére Nouet. L'Auteur de ſa Vie, qui eſt le Pére Champion, aſſure, que les viſions, dont le Pére Lallement étoit ſouvent favoriſé, lui rendoient comme évidentes les véritez de la Foi, & que pendant ſon troiſiéme Noviciat, notre Seigneur lui donna un ſecond Ange d'un ordre ſupérieur pour lui ſervir de Conducteur dans les voyes ſpirituelles. Il aſſure encore que l'un de ces deux Anges ou quelque Saint éveilloit quelquefois le Pére Lallement, & l'invitoit à prier, mais le plus ſouvent c'étoit Nôtre Seigneur même ou S. *Ignace*, qui lui faiſoient cette faveur. En voilà aſſez pour mériter la canoniſation. Le Pére Lallement mourut à Bourges, le cinquiéme avril 1635. Le Pére *Rigoulet* a fait un Recueil de ſes Maximes, que le Pére Champion a ajoutées à ſa Vie, imprimée *in douze*, à Paris, en 1694. * *Journal des Savans, tome* 23. *p.* 88.

LALLI, connu ſous le nom de *Joannes Baptiſta Lallius*, ou *de Riguardatis*, natif de Norcia. dans l'Ombrie, étoit Juriſconſulte, & Poëte Burleſque Italien. Il mourut le troiſiéme de février 1637, âgé de 64 ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, dont Jean Lalli, ſon fils, a publié une partie avec la Vie de ſon pére. Cet Auteur étoit Juriſconſulte de ſa profeſſion; mais comme il avoit le naturel enjoué & plaiſant, il tourna en vers burleſques, les *Eclogues* & l'*Eneïde* de Virgile. Parmi ſes compoſitions burleſques on compte encore ſa *Moſchéïde*, ou *Défaite des Mouches par Domitien*, & ſa *Francéïde*, c'eſt à dire, ſon Poëme *de la Vérole*, appellée en Italie *Mal François*. L'Italien n'avoit encore rien vu de pareil dans ce genre d'écrire. M. Naudé remarque que c'eſt peut-être l'Enéïde traveſtie de Lalli, qui a donné lieu à Scarron d'en faire autant en notre Langue, & de le prendre même pour ſon modéle. Lalli étoit né Poëte. Il avoit fait dans ſa premiére jeuneſſe un Poëme Italien ſur ſaint Euſtache, Martyr, & des Poëſies Latines dédiées au Duc de Ferrare. Depuis il oppoſa à la Jéruſalem délivrée du Taſſe, un Poëme héroïque intitulé *l'Anti-Taſſe* ou *Jéruſalem ruïnée*. Il étoit, dit-on, porté aux vers avec tant d'impétuoſité, qu'il ne lui étoit ſouvent pas poſſible de ſe retenir; mais ce feu n'étoit pas bien réglé, & ſa profeſſion de Juriſconſulte ne lui permettoit pas de ſuivre ſon inclination. Ce fut en vain que ſon Oncle, qui lui tenoit lieu de pére, voulut l'appliquer à l'étude du Droit pour le détourner de la Poëſie. Car bien qu'il ait toujours porté par conſidération la qualité de Juriſconſulte, & qu'il ait compoſé des Ouvrages dans l'un & dans l'autre Droit, on peut dire qu'il n'y a point réüſſi comme dans les vers, & l'on remarque aſſez dans ſa mauvaiſe méthode, que ſon naturel étoit forcé dans cette profeſſion. Outre ſes Poëſies, on a de lui un Ouvrage intitulé, *Viridarium practicarum materiarum in utroque Jure, ordine alphabetico concinnatum*, c'eſt à dire, *le Verger des matiéres praticables, en l'un & l'autre Droit*: c'eſt le plus eſtimé de tous ceux qu'il a faits. * Jacobilli, *Biblioth. Umbr.* Janus Nicius Erythræus, *Pinacotheca, partie* 1, *apud Leonem Allatium in Apibus Urbanis.* Naudé, *Maſcurat*, ou *Jugement des Ecrits contre Mazarin.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 409 *& ſuiv. n.* 1354: *& tome* 5. *partie* 1. *p.* 184. *n.* 60. édit. d'Amſterdam, 1725.

L A M.

LAMA, nom d'un Grand Pontife de la Religion des peuples de Barantola, dans la Tartarie méridionale en Aſie. Ce Royaume dépend de deux Souverains; le premier, qu'on appelle *Deva*, s'applique au gouvernement politique, l'autre, qui vit retiré du monde & libre de tout ſoin, eſt non ſeulement adoré des Habitans du païs, comme une Divinité, mais encore des autres Rois de la Tartarie, qui lui envoyent de riches préſens, pour avoir ſon agrément avant que de monter ſur le thrône, & qui lui ſont ſujets pour la Religion. Ils entreprennent même des pélerinages, pour lui aller rendre leurs adorations, comme au Dieu vivant & véritable, qu'ils appellent *Lamacongiu*, c'eſt à dire, *Dieu le Pére, Eternel & Céleſte*. Il ſe fait voir dans un lieu ſecret de ſon palais, éclairé de pluſieurs lampes, où il paroît tout couvert d'or & de pierreries, élevé ſur un lieu éminent, orné de précieux tapis, & aſſis ſur un couſſin, ayant les jambes croiſées. On va ſe proſterner devant lui, la face contre terre; en ſigne de reſpect & de vénération, ſans qu'il ſoit permis de lui aller baiſer les piez. Ce faux Dieu eſt appellé; *Grand Lama*, c'eſt à dire, *Grand Prêtre*, ou le *Lama des Lamas*, le *Prêtre des Prêtres*. Afin de faire croire qu'il eſt éternel, les *Lamas* ou petits Sacrificateurs, qui ſont continuellement avec lui pour le ſervir, & pour prononcer ſes Oracles à ceux qui le viennent conſulter, ont le ſoin d'avoir toujours un homme qui lui ſoit ſemblable, qu'ils mettent en ſa place lorſqu'il eſt mort: ce qui couvre la tromperie. Ces Sacrificateurs perſuadent au peuple que le Grand Lama eſt le Pére Eternel; qu'il eſt reſſuſcité des enfers depuis plus de ſept cens ans, & que depuis ce tems-là, il a toujours vécu & vivra éternellement. Il eſt tellement reſpecté de tout le monde, principalement des grands Seigneurs, que ceux-là s'eſtiment bienheureux qui peuvent obtenir par de riches préſens des excrémens du grand Lama, qu'ils portent pendus au col dans une boëte d'or, comme un préſervatif aſſuré contre toutes ſortes de maux. * Kircher, *de la Chine*. Grueber, *Epiſt.*

LAMAS de ORELHANO, bourg de Portugal dans la province de Tra Los Montes, eſt au ſud-oueſt de Bragance dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieuës.

LAMBACH. *Voyez* LAMPACH.

LAMBALE, ville de France en Bretagne, dans le Territoire de Saint-Brieu, à cinq lieues de laquelle elle eſt, appartenoit autrefois à la Maiſon de Cliſſon. Vigénére a cru qu'elle étoit la capitale des Ambiliates de Céſar: mais comme quelques Savans croyent que ce nom d'Ambiliates eſt corrompu, & qu'il faut mettre Ambibatiens, Nicolas Sanſon, qui a fait de ſavantes Remarques ſur la Carte de l'ancienne Gaule, croit que ces peuples étoient du diocéſe d'Avranches. Lambale eſt encore aujourd'hui conſidérable, tant par l'abondance du bétail, que par ſes manufactures de tanneries, & par le grand nombre de Teinturiers qui y ſont établis. Elle eſt regardée comme le chef-lieu du Duché de Penthiévre, parce que c'eſt là que ſont le château, les Archives, & les principaux Officiers de ce Duché. * Du Chêne, *Antiq. des villes.*

LAMBATH ou LAMBETH, bourg près de Londres, au delà de la Tamiſe, eſt le ſéjour des Archevêques de Cantorbéry, & eſt renommé par un Concile que Jean Péckham, Archevêque de Cantorbéry y aſſembla en 1280, & par un autre que Thomas Bourchier, Archevêque de la même ville, & Cardinal, y tint l'an 1486, contre Rainaud Reacock, Evêque de Saint-Aſaph, puis de Chicheſter en Angleterre, qui ſoutenoit des opinions hérétiques. On lui fit faire un déſaveu public de ſes erreurs, on brûla ſes livres, & on l'enferma dans un monaſtére, où il mourut bien-tôt après. * Sponde, *A. C.* 1486. *num.* 5.

LAMBE'CIUS (Pierre) né à Hambourg en 1628, alla étudier de bonne heure dans les païs étrangers, aux frais de Luc Holſtenius, ſon oncle. Il donna à l'âge de 19 ans, un Ouvrage intitulé, *Lucubrationum Gellianarum Prodromus.* Il s'arrêta huit mois à Toulouſe, dans la maiſon de l'Archevêque Charles de Montchal, & fut deux ans à Rome chez le Cardinal Barberin. Il fut nommé Profeſſeur en Hiſtoire à Hambourg le 13 de juin 1652, & Recteur du Collége de cette ville en 1660. Il eut mille chagrins à eſſuyer dans ſa patrie, tant parce que les Ecoliers ne vouloient pas lui obéïr, qu'à cauſe que ſes ennemis l'accuſérent d'Hétérodoxie, & même d'Athéïſme, & critiquérent aigrement ſes études & ſes Ouvrages. Un malheureux mariage qu'il contracta en 1662, avec une vieille femme riche & avare, ayant mis le comble à ſes infortunes, il écouta volontiers les propoſitions de la Reine de Suéde, qui lui conſeilla de ſe retirer ailleurs. Il quitta donc & ſa femme & ſa patrie, & fit un voyage à Vienne, d'où après avoir eu l'honneur de ſaluer l'Empereur, il paſſa à Rome, où il fit profeſſion publique du Catholiciſme. Il avoit abjuré depuis longtems la Religion Luthérienne, mais il n'avoit pas laiſſé de la profeſſer. Il retourna à Vienne vers la fin de 1662, & y fut très-bien reçu de l'Empereur, qui le fit d'abord ſon Bibliothécaire en chef. Il conſerva cet emploi juſques à ſa mort, & s'y aquit une très-belle réputation par les Ouvrages qu'il publia. Il travailloit à pluſieurs autres, qu'il n'eut pas le loiſir d'achever, étant mort au mois d'avril 1680, âgé de 52 ans. Il a donné au public, *Origines Hamburgenſes ab anno* 808 *ad ann.* 1292; *Animadverſiones ad Codini Origines Conſtantinopolitanas*; pluſieurs Harangues; & le Catalogue des Manuſcrits de la bibliothéque de l'Empereur à Vienne. * Mollerus, *Iſagoge ad Hiſtor. Cherſoneſi.* Baillet, *Jugemens des Savans, tome* 2. *partie* 1. *p.* 219. *n.* 218. édit. d'Amſterdam, 1725. Meibomius. Neſſelius. Bayle, *Dict. Crit.*

* LAMBERG, famille de Barons & de Comtes dans la Carniole. Bucelin la commence à *Volcard* qui vivoit en 1161. *Herman* tenoit un rang diſtingué en 1260. Il fut Grand Maréchal de la Cour des Empereurs Rodolphe I, & Albert II, & l'Archiduc Albrecht le déclara premier Directeur de la Régence. *Guillaume* floriſſoit en 1330, & fut fort conſidéré par les Princes de la Maiſon d'Autriche. GUILLAUME II, ſon fils, épouſa *Diemuth*, fille de *Nicolas* de Podwein, dont il eut entre autres enfans JACQUES, BALTHASAR & GEORGE qui continuérent la poſtérité. Ce dernier eut pour fils *Gaſpard*, *Sigiſmond*, *Henri*, *Frédéric*, GEORGE & JEAN. *Gaſpard* fut Capitaine ſous Erneſt, Duc de Brunſwic-Lunebourg, & rendit dans la ſuite de grands ſervices par la découverte d'une mine de vif-argent. *Sigiſmond aura un article à part.* Les quatre autres ont continué la poſtérité. Frédéric eut d'*Elizabeth* de Fladnitz un fils nommé *Jean* & trois filles. Henri laiſſa deux fils, *Chriſtophle* & *Jérôme* dont la poſtérité s'éteignit dans ſon petit-fils. Chriſtophle épouſa *Roſine* de Ratmansdorf, de laquelle il eut *Ladiſlas* & *Urbain* dont la poſtérité s'éteignit dès la premiére génération.

GEORGE, fils de George, dont il eſt parlé plus haut, épouſa *Anne* de Hohenwart, dont il eut *Gaſpard*, pére de *Jacques* qui devint pére de pluſieurs enfans, parmi leſquels on compte *Jean-George* qui de *Félicité*, Dame de Harrach, eut *Jean-Jacques* qui mourut en 1595, laiſſant de ſa femme *Elizabeth*, Comteſſe de Thurn, *Jean-George* qui de *Catherine* de Tettenbach eut neuf fils.

JEAN, frére du précédent eut pour fils *Chriſtophle* de Lamberg, pére de *Guillaume*, dont la poſtérité finit dans la perſonne de ſon arriére-petit-fils, de même nom que lui.

JACQUES, fils de Guillaume II, oncle des deux précédens, fonda une autre branche. Il épouſa *Magdelaine* de Greiſneck, & il en eut, 1. *Sigiſmond*, dont le fils fut pére d'*André*, dont la poſtérité n'alla pas plus loin que juſqu'à *Magdelaine* ſa petite-fille; 2. de *George*; & 3. de *Jean* dont le fils *Sébaſtien* eut entre autres enfans *Guillaume*, qui en 1598, perdit la bataille contre les Turcs, & qui de ſa femme *Sabine* Baronne d'Averſperg, laiſſa *Jean-Guillaume*; *Chriſtophle*; *Fréderic*; *Maximilien*; *Gabriel*; & *Jean-George*. Ce dernier eut de *Félicité* Baronne d'Averſperg, *Sébaſtien* qui épouſa *Elizabeth* Gallin de Gallenſtein & devint pére de *Sigiſmond-Frédéric*. George ſecond fils de Sigiſmond, petit-fils de Jaques qui eſt au commencement de cet article, & frére d'André & de Jean, eut entre autres fils *Valentin* qui fut pére de *Sigiſmond-Frédéric* qui mourut en 1598, dans une bataille contre les Turcs.

BALTHAZAR, frére du précédent & fils de Guillaume II, eſt la ſouche de la branche qui fleurit encore aujourd'hui. Il épouſa *Marguerite*, d'Apffaltern, de laquelle il eut deux fils, GEORGE qui ſuit; & *André* dont la poſtérité s'éteignit à la quatriéme génération.

GEORGE eut deux femmes. La premiére le fit pére 1. de *Chriſtophle*, Prevôt de la cathédrale de Saltzbourg; 2. de *Sigiſmond*, pére de *George*. De la ſeconde qui fut *Madelaine*, Comteſſe de Thurn, il eut 3. *Baltbazar*, Prevôt de la cathédrale de Saltzbourg; 4. *Melchior*, Maréchal de la Cour de l'Empereur Ferdinand I, & pére d'*Udalric* & de *Reine*; 5. *Ambroiſe*, Doyen de la cathédrale de Saltzbourg; 6. 7. *Wolfgang* & *Joſéphe*, dont la poſtérité finit dans leurs petits-fils; & 8. *Gaſpard*, pére de SIGISMOND qui ſuit.

SIGISMOND, Maréchal de l'Archiduc d'Autriche ſous Ens, épouſa en premiéres noces *Sigune-Eléonor*, Comteſſe de Fugger, & en ſecondes, une Baronne de Meggau. De ſes deux femmes il eut quatre fils qui n'eurent point de poſtérité, & trois d'où ſont deſcendus les Comtes & le Prince de Lamberg d'aujourd'hui. Ceux qui n'ont point laiſſé de Deſcendans, ſont, 1. *Jean-Jaques* Evêque de Gurck; 2. *Charles*, Archevêque de Prague, mort le huitiéme ſeptembre de l'an 1612; 3. *Chriſtophle*, Baron de Lamberg; 4. *George-Adam*, Baron de Lamberg. Les trois premiers ſont fils de la premiére femme & le quatriéme eſt fils de la ſeconde. Les fils qui ont procréé lignée ſont 5. RAIMOND, qui ſuit; 6. 7. GEORGE-SIGISMOND & JEAN-ALBERT, *deſquels il ſera parlé après le frére aîné.* Les deux premiers ſont fils de la premiére femme, & le troiſiéme eſt fils de la ſeconde.

I. RAIMOND, fils aîné du précédent épouſa *Marguerite*, Baronne d'Anneberg, de laquelle il eut quatre fils, 1. CONSTANTIN qui ſuit; 2. ALPHONSE; 3. *Victor*, mort jeune; & 4. *Jean-Sigiſmond*, Chanoine de Saltzbourg.

CONSTANTIN, fils aîné de Raimond eut deux femmes. La premiére fut *Sabine*, Baronne de Neuhauſz, veuve de Zingel de Riedern, Stadholder de la Carinthie, & il n'en eut point d'enfans. La ſeconde fut *Louïſe*, Comteſſe de Thurn, fille de *Raimond*, Comte de Thurn, & il en eut, 1. *Jean-Antoine*, qui mourut ſans avoir été marié; 2. *Jean-Matthias*, mort ſans héritiers; 3. *Jean-Raimond*; & 4. *Jean-Louïs*, Comte de Lamberg.

ALPHONSE, ſecond fils de Raimond, épouſa une Comteſſe de Nothaft, mais il n'en eut point d'enfans. Il inſtitua pour héritier univerſel le fils aîné de Conſtantin ſon frére aîné, à condition que s'il mouroit ſans laiſſer de légitimes héritiers, la ſucceſſion appartiendroit au ſecond fils.

JEAN-SIGISMOND eut deux femmes. La premiére fut *Juſtine*, Comteſſe de Dietrichſtein, & la ſeconde *Mathilde-Claire* de Seyboltzdorff. Il eut de la premiére *Raimond*, Comte de Lamberg, qui après avoir été Capucin fut fait Evêque titulaire d'Aulon & Vicaire de celui de Paſſau.

JEAN-LOUïS, fils de Conſtantin épouſa la Baronne *Renée* Caſſer, de laquelle il eut 1. JEAN-ANTOINE qui ſuit; & 2. *Jean-Joſeph*, qui fut Colonel au ſervice de l'Empereur & Sous-Châtelain de Caſtel-Nuovo à Naples.

JEAN-ANTOINE, Comte de Lamberg, Baron d'Ortenegg & d'Ottenſtein, Chambellan de l'Empereur & Membre du Conſeil Privé s'établit dans la Stirie. Il épouſa, 1. *Marie-Iſabelle*, Baronne d'Eybeslandt, qui le fit pére de *Jean-Philippe*, qui mourut l'année ſuivante: 2. *Anne-Lucie*, Baronne de Waldbot, de Baſſenheim, qui avoit été Dame d'honneur de l'Impératrice Eléonor-Thérèſe, & il en eut un fils nommé *Charles*.

II. GEORGE-SIGISMOND, ſixiéme fils de Sigiſmond, Maréchal de l'Archiduché d'Autriche & de *Sigune-Eléonor*, Comteſſe de Fugger, Conſeiller Privé de l'Empereur, & Grand-Maître d'Hôtel, eut trois femmes, 1. *Sophie* Altin, de laquelle il eut une fille qui mourut ſans avoir été mariée: 2. *Eve* de Neidegg qui lui donna trois fils, *Chriſtophle*; *George-Adam*; & *Jean-Sigiſmond*: 3. *Jeanne* Della Scala, la derniére héritiére de l'ancienne famille de Vicence & de Vérone. Il en eut entre autres enfans JEAN-MAXIMILIEN & GUILLAUME qui ſuivent.

JEAN-MAXIMILIEN, *dont il ſera parlé dans un article ſéparé*, fut la tige d'une nouvelle branche, qui fut appellée *Maximilienne*, & qui en 1707, fut élevée à la dignité de Princes de l'Empire. Il épouſa *Judith-Rebecca-Eléonor*, fille de *George l'ancien*, Comte de Wurben & de Freudenthal, & il en eut, 1. *Eléonor-Françoiſe*, mariée à *Henri-Guillaume*, Comte de Starremberg, Conſeiller Privé & Grand-Maréchal de la Cour; 2. *Marie-Iſabelle*, mariée à *Jean-Adam* Herſan, Comte de Harras; 3. JOSEPH-FRANÇOIS qui ſuit; 4. GASPARD-FRE'DE'RIC, qui de *Françoiſe-Thérèſe*, Comteſſe d'Iſterl eut *Charles-Benoît* qui eut pluſieurs fils d'une Comteſſe de Khévenhuller; 5. *George-Sigiſmond*, Chevalier de Malte, mort à Eger; 6. *Jean-Philippe*, Cardinal & Evêque de Paſſau, *qui aura un article ſéparé*; 7. *Jeanne-Thérèſe*, mariée à *Ferdinand-Bonaventure*, Comte de Harrach, Grand-Ecuyer de l'Empereur; 8. *Anne-Heléne* à *Jean-Charles*, Prince de Portiâ; 9. *Claire-Catherine-Marie*, mariée à *Erneſt-Emméric*, Comte de Tilly.

JOSEPH-FRANÇOIS, *qui aura un article ſéparé*, épouſa *Anne-Marie*, fille d'*Adam-Matthieu*, Comte de Trautmansdorf & d'*Eve-Jeanne*, Comteſſe de Sternberg. Il en eut dix-neuf enfans, dont il n'y eut que douze qui parvinrent à un âge parfait, 1. *Léopold-Matthias*, *dont il ſera parlé dans un article ſéparé*, & qui épouſa en 1691 *Marie-Claude*, fille de *Jean-George*, Comte de Kunigl, morte en couches d'une fille en 1710, à l'âge de 41 ans, & il en eut *Marie-Joſéphe-Thérèſe*, née en 1692; *Jean-Philippe*, né le ſeptiéme mars 1694; *Philippe-Marie-Anne-Joſéphe*, née en 1695, au mois de mars; *Léopold*, né en 1702; & *Marie-Philippine*, née le huitiéme février 1706; 2. *Charlotte-Antoinette*, née en 1669, mariée au Comte de Kuofſtein, Maréchal de la Cour à Paſſau; 3. *Françoiſe-Thérèſe*, née en 1670, mariée en 1691 à *François-Sigiſmond*, Comte de Lamberg; 4. *Maximilienne-Michelle*, née en 1671, mariée à *Jean-Erenryk*, Comte de Sprintzenſtein; 5. *Jean-Adam*, Comte de Lamberg, Chambellan de l'Empereur, Grand-Véneur d'Autriche, &c. né en 1677, marié en 1704 avec *Marie-Antoinette*, fille d'*Antoine-Florien*, Prince de Lichtenſtein, & Grand-Maître d'Hôtel de l'Empereur Charles VI, mort en 1708, ſans laiſſer aucun héritier; 6. *François-Antoine*, Landgrave de Leuchtenberg & Prince de Lamberg, Grand Ecuyer héréditaire du Duché de Carniole & de Windismark, Grand-Chambellan & Grand-Véneur héréditaire de l'Archiduché d'Autriche au deſſus de l'Ens, né le 30 ſeptembre 1678, *lequel aura un article ſéparé*; 7. *Joſeph-Dominique*, Comte de Lamberg, né en 1680, *lequel aura un article ſéparé*; 8. *Joſéphe-Antoinette-Cajetane*, née en 1683, mariée au Comte de Schallenberg; 9. *Jean-Philippe*, Chambellan de l'Empereur, Grand-Véneur du Tirol, marié avec une Comteſſe de Montfort de laquelle il n'eut point d'enfans; 10. *Jean-Ferdinand*, né en 1689, Chanoine de Paſſau en 1705, & enſuite Officier au ſervice de l'Empereur; 11. *Eloïſe-Antoinette*, née en 1690; 12. *François-Aloyſius*, né en 1692, Chanoine de Saltzbourg & de Paſſau.

GUILLAUME, fils de George-Sigiſmond, Comte de Lamberg, épouſa *N.* . . de Sunenwaldt, de laquelle il eut 1. *François-Antoine*, marié avec *Eléonor*, Comteſſe de Lamberg ſa couſine germaine, veuve du Comte de Starremberg, de laquelle il ne laiſſa point d'héritiers; 2. *Guillaume*; 3. *Frédéric*, Seigneur d'Amerang en Baviére, marié avec une Comteſſe de Toring, mort en 1713, laiſſant pluſieurs enfans.

III. JEAN-ALBERT, ſeptiéme fils de *Sigiſmond*, Maréchal de l'Archiduché d'Autriche, & d'une Baronne de Meggau ſa ſeconde femme, fut marié trois fois, 1. avec *N.* . . de Heisperg: 2. avec une Comteſſe de Kienburg: 3. avec *N.* . . Schiffer de Freyling. Ses fils furent, 1. JEAN-FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Albert*, marié avec une Baronne d'Opel, de laquelle il eut *Adam-François-Antoine*, Seigneur de Stockhern, qui a des enfans mâles de ſa femme *N.* . . de Hohburg; 3. *George*, marié avec une Baronne de Keifler, de laquelle il ne laiſſa point d'héritiers; 4. *Sigiſmond*, marié 1. avec *Marguerite* Gryman, Baronne: 2. avec *Marie-Polyxéne*, Comteſſe de Heiſſenſtein, ne laiſſant point d'enfans, & donnant par ſon teſtament la Seigneurie de Stokhern à ſon neveu Adam-François-Antoine, fils d'Albert ſon ſecond frére.

JEAN-FRANÇOIS, fils aîné de Jean-Albert, épouſa *Marie-Conſtance*, Baronne de Queſtenberg, de laquelle il eut, 1. *Léopold-Joſeph*, *qui aura un article ſéparé*, & qui épouſa en 1679 à Vienne *Catherine-Eléonor*, fille de *Ferdinand-Maximilien*, Comte de Sprintzenſtein, morte le 29 novembre 1704, de laquelle il eut *Marie-Joſéphe* & *Ferdinand-Joſeph*, qui moururent jeunes, & *Charles-Joſeph*, Comte de Lamberg, Chambellan de l'Empereur; Grand Ecuyer héréditaire du Duché de Carniole & de Windiſmark, Chevalier de S. Jacques, né le 19 avril 1686, marié le 12 avril 1706, avec *Marie-Françoiſe*, fille de *Sébaſtien* Wunibalde, Ecuyer de bouche héréditaire du Saint-Empire, Comte de Zeil, de laquelle il eut *François de Paula*, né le 27 août 1707; *Sigiſmond-Gundacker*; & *Marie-Anne*; 2. *Charles-Adam*, qui mourut au ſiége de Mayence ſans avoir été marié; 3. *François-Sigiſmond* Membre du Conſeil de guerre, & Grand-Maréchal des Logis de la ville de Vienne, auquel en 1705 on confia les affaires qui concernoient la guerre en Baviére, & qui épouſa *Françoiſe-Thérèſe*, de

de laquelle il eut un fils & deux filles; 4. 5. 6. 7. quatre filles, mariées à des Comtes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Germ. Stemmat. partie* 3. *p.* 114 *& suiv.* Weingarten, *Miroir des Princes de la Maison d'Autriche*, en Allemand, *p.* 18. 277. 316. 385. Balbini *Miscell. Boh. Dec.* 1. *l.* 6. *p.* 70. Imhof, *N. P. Souverains de l'Europe. Collectanea Genealogica & Historica Austriaca*, *p.* 31 *& suiv.*

* LAMBERG (Sigismond) premier Prince & Evêque de Laubach, après avoir reçu les Ordres, fut fait Curé de S. Martin dans le voisinage de Krainburg. Il alla dans la suite à Vienne où il devint Chapelain de l'Empereur Frédéric IV. Il eut là pour contubernal le célébre Enéas Silvius qui étoit pour lors Sécretaire de l'Empereur, & qui dans la suite fut élevé sur la chaire de saint Pierre. Lorsqu'en 1457, il fut honoré du chapeau de Cardinal, Lamberg lui dit, *il ne vous reste plus qu'à devenir Pape:* à quoi Enéas Silvius répondit, *si je deviens Pape, je vous ferai Evêque.* L'un & l'autre arriva. En 1457, l'Empereur ayant découvert une conspiration tramée contre lui, il lui apparut en songe un Evéque, qui l'avertit de se mettre en sûreté. Alors il résolut d'ériger un Evêché à Laubach où il s'étoit retiré, & Sigismond de Lamberg en fut le premier Evêque. D'un autre côté Enéas Silvius étant devenu Pape en 1458, ne se contenta pas de confirmer la fondation de cet Evêché, mais il l'exemta outre cela de la dépendance du Patriarche d'Aquilée & de l'Archevêque de Saltzbourg. En 1464, Sigismond fut choisi pour prêcher la Croisade. Il mourut le huitiéme juin 1488, après avoir gouverné d'une maniére édifiante son diocése pendant 27 ans. On dit aussi qu'il a été pendant plusieurs années Chancelier de la Cour de l'Empereur Frédéric. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvasor, *l'Honneur du Duché de Carniole*, en Allemand, *VIII. b.* 3. *k. p.* 653. 660.

* LAMBERG (Joseph Baron de) Baron d'Ortenegg, Capitaine du Duché de Carniole & Grand-Maître d'Hôtel de l'Impératrice Anne, l'un des plus habiles Ministres de son tems à la Cour de l'Empereur, naquit en 1489, dans le château d'Ortenegg. En 1499, il perdit son pére, & comme il avoit beaucoup d'inclination pour la guerre, Ruprecht de Reichenberg, Capitaine du Duché de Stirie, le prit à son service à l'âge de 13 ans. Lorsqu'en 1503 la guerre de Baviére commença, il y accompagna son Maître. Cette guerre fut terminée au bout de l'an, & Reichenberg mourut deux ans après, lorsqu'il se disposoit à servir dans la guerre de Hongrie. Lamberg en avoit aussi une forte envie, mais comme il étoit encore trop jeune, on ne lui permit pas de la satisfaire. La paix s'étant faite six mois après, il se rendit à l'âge de 17 ans à la Cour de l'Empereur Maximilien, & la guerre étant survenue entre l'Empereur & la République de Venise, il entra au service de son Prince, où il demeura cinq années de suite. En 1513, il épousa *Elizabeth* d'Erlach, & peu de tems après il fut député par les Etats de Carniole pour faire quelque remontrance à l'Empereur. En 1515, les Païsans de Carniole se soulevérent, & maltraitérent la Noblesse; mais comme il s'étoit bien fortifié dans son château d'Ortenegg, ils ne purent rien faire contre lui. En 1518, sa femme mourut, & il lui prit aussi-tôt envie de rentrer dans le service. L'Empereur Maximilien mourut l'année suivante, & Charles-*Quint* son fils & son successeur, fit Lamberg Chevalier à son couronnement, & lui donna en 1523 le Gouvernement du Duché de Carniole. En 1526, Louïs, Roi de Hongrie, mourut, & l'année suivante Bude qui étoit la ville de sa résidence fut prise par les Turcs. Alors il fut appellé en Hongrie pour y exercer la charge de Conseiller à la Cour & pour être en même tems Membre du Conseil de guerre. Dans la suite il fut envoyé à la Porte en qualité d'Ambassadeur, & à son retour en 1531, il arriva à Lintz, justement dans le tems que Ferdinand y fut couronné Roi des Romains. Après avoir demeuré quelque tems auprès de ce Prince, il fut honoré de la dignité de Maréchal de la Cour. En 1532, l'Empereur l'envoya encore une fois à la Porte avec le Comte Nagarol. Dans la suite il fut envoyé diverses fois auprès de plusieurs différens Princes, mais à la fin étant las de tant courir, il songea à se remarier pour passer sa vie tranquillement. Il épousa *Marguerite-Kuone* de Bélasy & fixa son séjour à Vienne, où l'Empereur lui donna place dans son Conseil, & en 1535 le Roi Ferdinand le fit Grand-Maître d'Hôtel de la Reine son épouse, laquelle il accompagna à son voyage d'Inspruk, où il apprit que sa femme étoit morte en couche, après avoir mis au monde un fils nommé *Balthasar*. Depuis cela il accompagna leurs Majestez à Trente, & de là dans la Carinthie, la Stirie, l'Autriche & la Bohéme. En 1538, il se maria pour la troisiéme fois, & épousa *Anne* de Schweckowits, Dame d'honneur de la Reine des Romains. En 1541, la peste le fit sortir de l'Autriche, mais il y revint l'année d'après. Depuis ce tems-là, il se tint presque toujours en Bohéme avec le Reine sa Maîtresse. En 1544, à la Diéte de Spire où se trouvoient l'Empereur & le Roi Ferdinand, il fut honoré du titre de Baron. Ensuite, on lui donna le Gouvernement du Duché de Carniole: ce qui l'obligea à s'y transporter avec son épouse, mais il revint dans la même année remplir son poste à Vienne où le Roi Ferdinand se tenoit pour lors. En 1545 & 1546, il voyagea avec ce Prince en Bohéme, en Moravie, & en Siléfie, d'où il vint à Ratisbonne, où il avoit convoqué une Diéte. De là il se rendit à Prague, où la Reine mourut en couche le 24 avril 1547. Alors il fut chargé du soin de conduire les quatre Archiducheſſes à Lintz, où le Roi lui fit l'honneur de l'établir Grand-Maître d'Hôtel de ces quatre Princesses. Après cela il retourna dans la Carniole pour y exercer son emploi, & il y mourut à Laubach en 1554. Il a écrit en vers Allemans sa Vie & une excellente Exhortation à ses enfans. Il eut du premier lit 1. *Jean*, Baron de Lamberg, qui de *Justine*, Comtesse de Lodron, eut plusieurs filles qui moururent sans avoir été mariées, à l'exception de *Madelaine* qui épousa *Hermet*, Comte de Portia: du second, 2. BALTHASAR qui suit: du troisiéme, six filles, qui furent toutes avantageusement mariées, & un fils & une fille qui moururent jeunes.

* LAMBERG (Balthazar Baron de) naquit en 1535. Il épousa *Anne* Weltzer de Spiegelfeldt, & il en eut, 1. *Joséphe*; 2. *George-Balthasar*, dont le fils *George-Sigefroy*, obtint pour sa famille la dignité de Comte. A ce dernier succéda *François-Joseph*, qui en 1673 fut adopté par *François-Adam*, Langenmantel de Rotenthurn, dont il prit le nom. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Valvasor, *Ehre des H. C. l.* 9. *c.* 4. 5. *&* 6. *l.* 40. *p.* 432. Isthuanf, *Hist. Hungar*, *l.* 11. *feuille* 115.

* LAMBERG (Jean-Maximilien, Comte de) Baron d'Ortenegg & d'Ottenstein, Seigneur de Stockern & d'Amerang, Burgrave de Stirie, premier Chambellan héréditaire de l'Archiduché de la Haute Autriche, Grand Ecuyer Héréditaire de Carniole & de Windisinark, Chevalier de la Toison d'Or, Membre du Conseil Privé de l'Empereur, premier Chambellan de S. M. I. & l'un des plus consommez Ministres d'Etat du XVII siécle, étoit fils de *George-Sigismond*, & naquit en 1608. Après avoir fait ses études, il voyagea, en Italie, en France, en Espagne & apprit parfaitement les Langues de ces trois grands païs. A son retour, l'Empereur Ferdinand II l'honora du titre de Chambellan, dignité qu'il exerça aussi auprès de Ferdinand III, dans le tems qu'il n'étoit encore que Roi. Il accompagna ce Prince en 1634, lorsqu'il se remit en possession de Ratisbonne, & en 1635; lorsqu'il gagna la batallle de Nortlingue. Quand ils furent revenus à la Cour, le Comte de Lamberg fut fait Conseiller Aulique, & employé en d'importantes négociations. En 1636, lorsque Ferdinand fut couronné Roi des Romains à Ratisbonne, il obtint pour lui & pour ses Descendans le titre de Comte du Saint Empire. Ferdinand III, devenu Empereur, l'envoya en 1643 en qualité de Plénipotentiaire au Congrès de Munster, & il fut un de ceux qui signérent le traitté de paix au nom de l'Empereur, le 24 octobre 1648. A son retour de Westphalie il fut fait Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc Léopold, qui fut depuis Empereur. En 1651, il fut envoyé en Italie en la même qualité vers la Princesse *Marie-Eléonore* de Mantoue, que l'Empereur Ferdinand III devoit épouser en troisiémes noces, & il la conduisit à Vienne. Ce même Prince le fit ensuite Membre du Conseil Privé, & l'envoya Ambassadeur en Espagne où il demeura sept ans pour veiller aux intérêts de son Maître. Il y fut honoré par Philippe IV, de l'Ordre de la Toison d'Or, & il eut en 1665 l'honneur de conclurre le mariage de *Marguerite-Thérése*, fille de ce Monarque, avec l'Empereur Léopold. Peu de tems après il fut rappellé à la Cour, & l'Empereur récompensa ses services par la charge de Grand Chambellan. Il accompagna dans la même année l'Empereur Léopold, lorsqu'il alla dans le Tirol pour y recevoir l'hommage de ce Comté qu'il avoit hérité par la mort de l'Archiduc Sigismond-François. Il eut aussi le même honneur l'année suivante, lorsqu'il fit son entrée à Vienne avec la Princesse d'Espagne. En 1675, l'Empereur lui conféra la charge de Grand-Maître d'Hôtel, qu'il exerça jusqu'à sa mort qui arriva le 12 décembre 1682. *Voyez* sa postérité cy-dessus dans l'article de la famille de LAMBERG. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Les portraits des hommes illustres qui ont vécu dans le XVII siécle.* Erath, *Augustus Velleris Aurei Ordo, in parergis de illustr. domibus. Lamberg. & Scalig. p.* 180, *& suiv. Status particularis Regiminis S. C. M. Ferdinandi II, p.* 98. Pfanneri *Hist. Pacis Westph. l.* 2. *§.* 5. Priorato, *Vita di Leopoldo*, *partie* 3. *l.* 1. *p.* 1: *partie* 2. *l.* 6. Valvasor, *Ehre des H. C. l.* 6. *ch.* 2. Wurmbrand, *Collectanea Hist. Genealog. p.* 800. Fuggeri *Ehren-Spiegel*, *l.* 6. *ch.* 16. Balbinus, *Miscellanea Regni Bohem. Decade* 2. *l.* 2. *feuillet* 2. Joseph Mayer, *La parfaite Noblesse de la Maison de Lamberg*, en Allemand, *p.* 159. 174.

* LAMBERG (Jean Philippe, Comte de) Cardinal Protecteur d'Allemagne, Prince du Saint Empire & Evêque de Passau, Conseiller Privé, & principal Commissaire à la Diéte de Ratisbonne, l'un des plus renommez Ministres d'Etat, étoit le fils aîné du précédent, & naquit le 26 novembre de l'an 1651. Après qu'il eut achevé ses études & ses voyages, l'Empereur Léopold lui conféra les dignitez de Chambellan & de Conseiller Aulique. Il l'employa aussi en diverses ambassades, & particuliérement à la Cour de l'Electeur de Saxe pour le porter à secourir Vienne. Peu de tems après, il l'envoya vers Frédéric Guillaume, Electeur de Brandebourg pour conférer avec lui touchant la guerre contre le Turc, & les ombrages que donnoit la conduite de la France envers l'Empire. En 1686, il fut envoyé à la Diéte de Ratisbonne en qualité de principal Commissaire de l'Archiduché d'Autriche, & il demeura dans cette fonction jusques en 1689. Comme il avoit embrassé l'état ecclésiastique, & qu'il étoit déja Chanoine à Saltzbourg, à Passau & à Olmutz, il fut élu Evêque de Passau le 25 mai 1689, à la place de Sébastien, Comte de Potting, & obtint, en 1696, de la Cour de Rome qu'il ne dépendroit point de l'Archevêché de Saltzbourg. Dans la même année, l'Empereur le fit Membre de son Conseil Privé, & l'année suivante il l'envoya à la Diéte de Pologne, assemblée pour l'Election d'un Roi. Ce Ministre travailla avec succès à faire tomber le choix sur l'Electeur de Saxe, & assista à son couronnement. A son retour il fut envoyé vers le Roi de Portugal, mais il fut rappellé en 1698 pour être Plénipotentiaire & principal Commissaire de l'Empereur à la Diéte de Ratisbonne. Dans la derniére promotion de Cardinaux faite par le Pape Innocent XII, il reçut le chapeau de Cardinal à la recommandation de l'Empereur & du Roi de Pologne, le 20 juin de l'an 1700, sous le titre de S. Silvestre. Aussitôt après, ayant appris la mort du Pape, il se hâta d'aller à Rome pour se trouver au Conclave qui devoit lui choisir un Successeur, & où Clément XI fut élu. En 1701, il revint à Vienne, & retourna le 27 octobre à sa Commission de Ratisbonne où il employa ses

soins

ſeins à porter tous les Princes de l'Empire à déclarer la guerre à la France. Lorsque le Duc de Baviére qui s'étoit rangé du parti de la France, ſe fut rendu maître de Ratisbonne, le Cardinal Lamberg ſe retira à Paſſau le 23 mai 1703, & de là à Vienne, où il eut, au commencement de l'année ſuivante, le chagrin d'apprendre que les Bavarois s'étoient emparez de Paſſau; qu'ils évacuérent cependant la même année en conſéquence du traitté de Straubing. En 1705, il retourna le 13 février à Ratisbonne pour y exercer ſa charge. L'Empereur Léopold étant mort la même année, le Cardinal fut confirmé dans tous ſes emplois par l'Empereur Joſeph, & enſuite par l'Empereur Charles VI, ſon ſucceſſeur. Ce Cardinal mourut à Ratisbonne le 20 octobre de l'année 1712. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Erath, *in Epiſt. dedic. Auguſti Velleris Aurei Ordinis, p.* 18. *& ſuiv.* Puffendorf, *de Rebus geſtis Frederici Wilhelmi, l.* 18. *p.* 108. 110. Imhof, *N. P. l.* 3. *ch.* 15. *Mantiſſ. n.* 86. *Europ. Herold. partie* 1. 362. *& ſuiv. Theatr. Europ. tome* 15. *ad ann.* 1697. *La Vie de l'Emp. Léopold*, en Allemand, *p.* 1297. *Mercure Hiſt. & Polit. tome* 31. Ertels, *Atlas de Baviére*, en Allemand; *partie* 1. *p.* 220. *La Vie de l'Empereur Joſeph*, en Allemand, *partie* 2. *p.* 81. Mayer, *de la Nobleſſe de la Maiſon de Lamberg*, en Allemand, *p.* 41--54.

* LAMBERG (Joſeph-François) Landgrave de Leuchtenberg, Prince du Saint Empire, Baron d'Ortenegg & d'Ottenſtein, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Membre du Conſeil de l'Empereur pour les Conférences, Chambellan & Capitaine en chef de l'Archiduché d'Autriche au deſſus de l'Ens, fils aîné de Jean Maximilien, naquit en 1637, & eut le bonheur d'être élevé avec l'Archiduc Léopold qui fut depuis Empereur. Quand il eut atteint un âge fait, il voyagea juſques à l'an 1662, & fut fait à ſon retour Chambellan par l'Empereur. En 1666, il fut envoyé juſques ſur les frontiéres de la République de Veniſe au devant de l'Infante *Marguerite-Thérèſe*, pour la conduire à Vienne. En 1685, il fut honoré de la charge de Capitaine en Chef de la Haute Autriche, & la conſerva juſqu'à ſa mort. En 1686, il fut fait Conſeiller Privé. Sa capacité dans les affaires d'Etat le firent choiſir par l'Empereur pour l'envoyer en Eſpagne, où il devoit traitter d'affaires de la derniére importance. En 1694, il reçut la dignité de Chevalier de la Toiſon d'Or. En 1704, il devint Membre du Conſeil des Conférences. Il fut enſuite confirmé dans tous ſes emplois par l'Empereur Joſeph, & depuis par ſon ſucceſſeur l'Empereur Charles VI. En 1707, l'Empereur Joſeph donna à la branche Maximilienne la dignité de Princes de l'Empire, de laquelle fut honoré Léopold-Matthias, fils de celui qui fait le ſujet de cet article, & qui, ce fils étant mort en 1711, ſans laiſſer d'enfans mâles, fut revétu de la même dignité. Il mourut le premier de novembre de l'an 1712. *Voyez* ſa poſtérité dans l'article de la famille de LAMBERG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Galeazzo Gualdo Comte de Priorato, *Hiſt. di Leopoldo*, *tome* 3. Mayer, *de la Nobleſſe de la Maiſon de Lamberg*, en Allemand.

* LAMBERG (Léopold-Matthias) Prince du Saint Empire, Landgrave de Leuchtenberg, Baron d'Ortenegg & d'Ottenſtein, Seigneur de Steyr, Chevalier de la Toiſon d'Or, Membre du Conſeil privé de l'Empereur, Grand Ecuyer, Grand Véneur héréditaire de l'Autriche au deſſus de l'Ens, Ecuyer héréditaire de Carniole & de Windiſmark, Favori de l'Empereur Joſeph, étoit fils du précédent, & naquit en 1667. Après qu'il eut fait ſes études & ſes voyages, l'Empereur Léopold le fit Chambellan & Conſeiller de la Chambre de la Cour. Comme il étoit d'une humeur gaye & d'une converſation divertiſſante, il trouva le moyen de ſe rendre agréable à Joſeph, Roi des Romains, & devint ſon Grand Véneur. La chaſſe étant la paſſion favorite de ſon Prince, il s'appliquoit entiérement à lui plaire par ce côté-là. L'Empereur avoit ſon Grand Véneur particulier qui étoit le Comte Chriſtophle-Jean d'Althan, & cette concurrence cauſoit quelquefois de l'embarras. Pour le lever, on fit conſentir le Comte d'Althan à céder ſa charge au Comte de Lamberg, qui par là devint tout à la fois Grand Véneur de l'Empereur & du Roi des Romains. En 1699, lorsque le Roi Joſeph alla au devant de ſa future Epouſe, le Comte de Lamberg fut un des quatre Seigneurs qu'il mena avec lui, pour leur procurer l'honneur de baiſer la main de cette Princeſſe. En 1700, le cinquiéme de mai, l'Empereur lui fit l'honneur de lui mettre lui même au cou le collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, qui avoit été envoyé d'Eſpagne pour ce Seigneur. En 1704, il accompagna le Roi Joſeph au ſiége de Landau, & fut de toutes les parties de plaiſir de ce Prince qui avoit pour lui une telle affection qu'il ne pouvoit ſe paſſer de lui. Il lui donna une véritable marque de ſa tendreſſe, lorsqu'en 1707 il lui conféra pour lui & pour ſes Deſcendans la dignité de Prince de l'Empire, qu'il lui donna les revenus entiers de la Seigneurie de Steyr dans la Haute Autriche, & qu'il y ajoûta une penſion de douze mille florins, en attendant qu'il pût l'inveſtir de quelque fief de l'Empire. Peu de tems après, il eut occaſion de ſatisfaire à cet égard ſon inclination bienfaiſante, en le mettant en poſſeſſion du Landgraviat de Leuchtenberg, nonobſtant les proteſtations du Duc de Meckelbourg-Swérin: cela arriva le dixiéme mai de l'an 1709. En 1708, la charge de Grand Ecuyer étant venue à vaquer par la mort de Léopold, Prince de Dietrichſtein, arrivée le 13 juillet, l'Empereur l'en revétit le 25 du même mois, & lui donna outre cela pour lui & pour tous ceux de ſa Maiſon la charge de Grand Véneur de l'Autriche au deſſus de l'Ens. Le Comte de Lamberg avoit épouſé *Marie-Claude*, Comteſſe de Kunigl, qui mourut le ſixiéme décembre 1710. Quelque tems après on lui propoſa de ſe marier avec une certaine Dame de la Cour; mais il répondit à ceux qui lui faiſoient cette propoſition, qu'il croyoit que pour l'aggrandiſſement de ſa Maiſon, il lui ſeroit plus avantageux de s'allier avec quelque Princeſſe. Il mourut le dixiéme mars 1711, dans la 45 année de ſon âge. On l'ouvrit après ſa mort, & on lui trouva deux excreſcences dans le cœur. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de la famille de LAMBERG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LAMBERG (Léopold-Joſeph) Comte du Saint Empire, Baron d'Ortenegg & d'Ottenſtein, Conſeiller privé & Chambellan de l'Empereur, Ambaſſadeur à la Cour de Rome, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Miniſtre d'Etat, étoit fils de *Jean-François*, Comte de Lamberg & de *Conſtance*, Comteſſe de Queſtenberg, & naquit le 13 mars de l'an 1653. Il n'avoit que treize ans quand il perdit ſon pére, & cette perte lui inſpira l'envie de ſe rendre capable de ſervir par lui même la Maiſon d'Autriche. Cette louable application trouva ſa récompenſe dans l'honneur que l'Empereur lui fit de lui donner une place de Chambellan. Sa capacité lui procura la charge de principal Commiſſaire de l'Empereur à la Diéte de Ratisbonne. Deux ans après il fut fait Membre du Conſeil privé. En 1699, au mois de mars, il fut envoyé à la Cour de Rome en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire à la place de George-Adam, Comte de Martinits. Il eut en 1700, le onziéme février, audience du Pape Innocent XII, qui en fut fort ſatisfait, & qui commença à eſpérer de voir bientôt terminez les différens qu'il avoit avec la Cour de Vienne. En 1700, il reçut le Collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or qui lui fut préſenté de la part du Roi d'Eſpagne par le Prince Jules Savelli, Doyen de l'Ordre. Au mois de ſeptembre ſuivant, il eut quelque démêlé avec Rainuccio Pallavicini, Gouverneur de Rome, parce que les Sbirres avoient arrêté quelcun dans ſon quartier; mais la déclaration que lui fit le Gouverneur, fut cauſe que cette affaire n'eut point de ſuite. Dans ce tems-là, le Pape Innocent XII mourut, & Clément XI fut élu pour lui ſuccéder. Le premier novembre, la mort enleva auſſi Charles II, Roi d'Eſpagne, qui par ſon teſtament déclara pour ſon ſucceſſeur à la Couronne le Duc d'Anjou, ſecond fils du Dauphin, & petit-fils de Louïs XIV. Cette grande révolution obligea le Comte de Lamberg de prolonger ſon ſéjour à Rome pour faire entrer le nouveau Pape dans les intérêts de la Maiſon d'Autriche, & eut pour cela auprès de ſa Sainteté une audience accompagnée d'une pompe extraordinaire. Mais voyant que le Pape étoit porté pour la France, il prit le parti de quitter Rome, & d'aller avec le Marquis del Vaſto qui étoit demeuré fidéle à l'Empereur, attendre à Lucques les ordres de la Cour de Vienne. Il retourna à Rome le 13 de juin, fut admis le lendemain à l'audience du Pape, & prit au nom de l'Empereur poſſeſſion des terres cédées par le Prince de Caſſerta. Dès qu'il eut appris que l'Archiduc Charles avoit été proclamé à Vienne Roi d'Eſpagne, il donna une Fête dans ſon palais, parce que le Pape n'avoit pas voulu lui permettre de la faire dans l'Egliſe nationale des Allemans. Enſuite il alla à Livourne & ſe rendit ſur les flottes Angloiſe & Hollandoiſe pour y faire proclamer Roi d'Eſpagne le même Archiduc. De là il retourna à Rome pour y veiller aux intérêts de l'Empereur, qui étant venu à mourir en 1705, eut pour ſucceſſeur l'Empereur Joſeph, par qui le Comte de Lamberg fut confirmé dans ſes dignitez. La Cour de Vienne voyant que tous les efforts du Comte n'aboutiſſoient à rien, le rappella. Le Comte ſortit de Rome le 15 juillet ſans prendre congé du Pape, ſe retira à Lucques, & laiſſa en partant un Mémoire qui contenoit 27 articles. Cela n'embarraſſa pas peu le Pape, d'autant plus que le Nonce qu'il avoit à la Cour de Vienne, eut ordre d'en ſortir. Il s'arrêta quelque tems à Lucques pour voir ſi l'on ſongeroit à lui donner quelque ſatisfaction ſur ſon Mémoire, mais comme il vit qu'il n'y avoit rien à eſpérer à cet égard, il retourna à Vienne où il arriva le dixiéme de novembre. Le 29 décembre ſuivant, il prêta ſerment pour la charge de Conſeiller Privé. Il mourut d'apoplexie à Vienne, le 29 juin 1706, âgé de 53 ans. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de la famille de LAMBERG. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Erath, *Auguſtus Velleris Aurei Ordo.* Imhof, *Mantiſſa ad Not. Proc. S. R. I. n.* 53. *Mercure Hiſtorique & Politique*, *tome* 28, *p.* 59: *tome* 29, *p.* 16. 358: *tome* 32, *p.* 130. 451. 612: *tome* 33, *p.* 8. 245: *tome* 35, *p.* 474: *tome* 39, *p.* 277: *tome* 41. *p.* 25.

LAMBERT (Saint) Evêque de Tongres & de Maſtricht, iſſu d'une des plus illuſtres familles du païs de Liége, naquit peu de tems après l'an 640, & fut élevé par Théodard, Evêque de Maſtricht, auquel il ſuccéda l'an 668. Childéric II, Roi de France, informé du mérite de ce ſaint homme, voulut l'avoir auprès de lui, pour ſe ſervir de ſes avis dans le gouvernement de ſon Etat; mais après la mort de ce Prince aſſaſſiné l'an 673, il fut chaſſé de la Cour par la faction d'Ebroïn, & privé de ſon Evêché, qui fut donné à un nommé Pharamond. Alors il ſe retira dans le monaſtére de Stavelo, ſur les limites de ſon diocéſe, où il demeura ſept ans. Après la mort d'Ebroïn, qui fut tué l'an 681, Pepin de *Hériſtel*, Maire du Palais, l'envoya prier de retourner à Maſtricht, où il fut reçu avec une joye incroyable de tout le peuple. Quelque tems après, ayant ſçu que les Taxandres, Habitans des iſles de Zélande, vivoient encore dans l'idolâtrie, il entreprit de les convertir à la Religion Chrétienne, & y réüſſit: ce qui le fit appeller l'*Apôtre des Taxandres*. Depuis, Pepin prit une ſeconde femme, nommée *Alpaïde*, après avoir répudié Plectrude. Saint Lambert fit là-deſſus de fortes remontrances à ce Prince: ce qui irrita ſi fort Alpaïde, qu'elle forma le deſſein de ſe défaire de ce Prélat. Pour y parvenir, elle employa ſon frére Dodon, qui alla, ſuivi de gens armez, à Liége, où le ſaint Evêque s'étoit retiré, & le perça de pluſieurs coups d'épée le 17 ſeptembre vers l'an 708. Godeſcalque Diacre, & Etienne Evêque de Liége, qui ont écrit les premiers ſon Hiſtoire, ne parlent point d'Alpaïde, parce que Charles *Martel*, fils de Pepin & d'Alpaïde, vivant encore, ils n'oſoient rapporter la vraye cauſe de la mort de ſaint Lambert; mais Gilles d'Orval, qui écrivit longtems après, n'en donne point d'autre que la vengeance d'Alpaïde. Anſelme, Chanoine de Liége, qui

qui vivoit au milieu du onziéme ſiécle, Réginon & Sigebert, dans leurs Chroniques, ſont du même ſentiment. Néanmoins M. Godeau dit que Pepin, touché des remontrances du ſaint Evêque, ſe réconcilia avec Plectrude, & que plus de ſeize ans avant la mort de ſaint Lambert, il renferma Alpaïde dans le monaſtére d'Orp: ce qu'il prouve par des Actes que ce Prince fit avec Plectrude après cette réconciliation, l'an 692, l'an 696, l'an 701, l'an 706, & l'an 714. Ainſi la vraye cauſe du martyre de ſaint Lambert, fut de s'être oppoſé aux violences de deux Seigneurs, Gal & Riold, fréres de Dodon, que ſes neveux tuérent. Dodon pour s'en venger, tua ſaint Lambert, pendant qu'il prioit Dieu dans l'Oratoire de ſaint Côme & de ſaint Damien à Liége, qui n'étoit alors qu'un village. Son corps fut enterré dans une petite égliſe de ſaint Pierre, hors de la ville de Maſtricht. Pluſieurs années après, ſaint Hubert le fit tranſporter à Liége, où il avoit ſouffert le martyre, & y transféra en même tems le ſiége épiſcopal de Tongres. * Réginon & Sigebert, *dans leurs Chroniques.*

LAMBERT, Empereur ou Roi d'Italie, fils de Gui, Duc de Spoléte, fut couronné à la ſollicitation de ſon pére, l'an 893, par le Pape Formoſe, comme le Cardinal Baronius le conclut, ſur le rapport de Flodoard. Depuis cette élection, Bérenger, Duc de Frioul, ſon Compétiteur à l'Empire, après avoir fait aveugler Louïs, fils de Boſon, qui y prétendoit auſſi, ſe fit couronner par force par le Pape Jean IX; mais l'an 904, ce couronnement fut déclaré nul, & celui de Lambert fut approuvé vers l'an 910. Ce Prince fut tué en trahiſon à la chaſſe, par Hugues, Comte de Milan. * Luitprand, *Hiſtor. l.* 1. Flodoard, *Hiſt. Rom. l.* 4. *c.* 2. Baronius, *A. C.* 893.

☞ Il faut ſe ſouvenir, pour ne pas tomber dans l'erreur de quelques Hiſtoriens, que ce Lambert eſt différent d'un autre de ce nom ſon ayeul, pére de Gui, le même qui avec Albert, Marquis de Toſcane, tous deux partiſans de Carloman qui prétendoit à l'Empire, mit en priſon le Pape Jean VIII, en 878, & pour cela, conſidéré comme ennemi du ſaint Siége. * Luitprand. Aimoin, &c.

* LAMBERT ou LANTBERT, Comte de Nantes ſous le régne de Louïs *le Débonnaire*, prit d'abord le parti de Lothaire contre Louïs, & enſuite, après la mort de celui-ci, contre Charles *le Chauve*. Mais dans la ſuite, il ſe déclara pour ce Prince, & contribua beaucoup à la victoire de Fontenay en 841. Cependant, comme Charles ne vouloit pas lui donner le Comté de Nantes qu'il demandoit pour recompenſe de ſes ſervices, il quita ſon parti & ſe ligua avec Néoméne qui de Gouverneur de Bretagne cherchoit à s'en rendre le ſouverain. Ces deux Rebelles battirent les troupes du Roi, & tuérent Renaud Comte de Poitiers à qui le Roi Charles avoit donné Nantes. Néoméne fit alors Lambert Comte de Nantes; mais ce dernier en ayant été chaſſé peu de jours après pour quelque diviſion qui ſurvint entre Néoméne & lui, il alla malheureuſement querir les Normands, & les amena par la riviére devant Nantes qu'ils prirent par eſcalade le jour de la S. Jean. Ils égorgérent la plupart des Habitans qui s'étoient refugiez dans l'Egliſe de S. Pierre, maſſacrérent l'Evêque ſur le grand autel, comme il diſoit la Meſſe, emportérent tout ce qui reſtoit en vie, & de là allérent brûler le monaſtére des Iſles, autrement Noir-Moutier. Ainſi Lambert demeura Comte d'une ville détruite, & tâcha de s'y maintenir. Après cela il ſe raccommoda avec Néoméne, par qui à l'inſtance de Charles, il fut chaſſé dans la ſuite. Alors il ſe retira dans le Bas Anjou, & y bâtit le château d'Oudun où il fit ſa réſidence juſques à l'an 852, auquel il perdit la vie dans une bataille. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bertini, *Annales, ad ann.* 843. Réginon. Mézeray, *Abbrégé de l'Hiſtoire de France, tome* 1. *p.* 321 & 322. *de l'edition d'Amſterdam en* 1688. Le Pére Daniel, *Hiſt. de France, tome* 1. *col.* 674 & *ſuiv.*

* LAMBERT, Marquis de Toſcane, fils d'Adelbert & de Berthe ſuccéda en 928 à ſon frére Gui. Hugues Roi d'Italie, craignant que les Italiens ne ſe déclaraſſent pour lui, voulut faire paſſer ſa naiſſance pour illégitime; mais quoique Lambert l'eût juſtifiée par un duel, Hugues ne laiſſa pas de lui faire crever les yeux, & de lui ôter le Marquiſat de Toſcane, dont il revêtit ſon frére Boſon. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Luitprand, *l.* 4. *c.* 14. Sigonius, *de Regno Italiæ, l.* 4. *p.* 158.

LAMBERT, natif de Schawembourg, ou, ſelon Voſſius & Serrarius, d'Aſchaffembourg, ville de Franconie, vivoit dans le onziéme ſiécle. Il ſe fit Religieux de ſaint Benoît dans l'Abbaïe d'Hirſchfeldt, au diocéſe de Mayence & reçut l'habit de l'Abbé de Meghiner l'an 1058, comme il l'écrit lui même. Après avoir été conſacré Prêtre, il fit le voyage de Jéruſalem; & à ſon retour il compoſa une Hiſtoire depuis le commencement du monde, juſqu'à l'an 1050, laquelle n'eſt qu'un abbrégé d'Hiſtoire; & une Hiſtoire d'Allemagne, d'une juſte étendue, depuis cette année juſqu'à 1077. Il y a peu d'Auteurs Allemans qui ayent écrit avec autant de politeſſe que celui-ci. Cet Ouvrage fut continué, par un autre Moine juſques en 1472; mais cette continuation n'eſt pas conduite ſi réguliérement que l'Ouvrage de Lambert. * Trithéme, *de Vir. Illuſt. & in Chron.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Lipſe, *in Not. ad Poët. l.* 1. *c.* 9. Barthius, *Adverſ. l.* 49. *c.* 4. Scaliger, *de Emend. Temp.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

LAMBERT de Liége, Moine, compoſa deux livres de la Vie & des Miracles de l'Apôtre S. Matthieu en vers, & deux de S. Agrice. Il vivoit vers l'an 1080, & non pas vers l'an 1480, comme d'autres l'ont aſſuré. * Trithéme. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 57. Opmeer, *in Catal. Vir. Illuſtr. & in Chronico Hirſaugienſi.*

LAMBERT *de Guines*, ainſi nommé, parce qu'il étoit natif de cette ville où il fut Chantre de l'Egliſe, Archidiacre de Térouane, Chanoine de Lille, premier Evêque d'Arras, & enfin Cardinal. Lorsque cet Evêché fut rétabli, Lambert fut ſacré à Rome par le Pape Urbain II, l'an 1093. Il fut Légat du ſaint Siége dans la province de Rheims, & fut commis par Paſchal II, l'an 1102, pour abſoudre le Roi de France Philippe I, de l'inceſte qu'il avoit commis, par ſon mariage avec Bertrade de Montfort, Comteſſe d'Anjou. Ce Prince obéiſſant au ſaint Siége, alla trouver Lambert; & en préſence des Archevêques & des Evêques qui aſſiſtoient à cette cérémonie, tenant la main ſur les ſaints Evangiles, il promit de ſe ſéparer de Bertrade, qui fit le même ſerment: enſuite de quoi Lambert leva l'excommunication. Il mourut le 16 juin 1115, & fut enterré dans l'égliſe cathédrale d'Arras, où l'on voit ſon Epitaphe gravée ſur du marbre. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Meyer. Aubert le Mire, &c.

LAMBERT de Liége, Religieux de la Congrégation de Cluni, dans le monaſtére de S. Laurent de la même ville de Liége, d'où il a tiré ſon nom, compoſa la Vie de S. Héribert, Archevêque de Cologne après Everger, & écrivit encore des Epigrammes, & quelques autres piéces. * Arnoud Wion, *in Ligno Vitæ*, Trithéme, Voſſius, &c. parlent de lui. Il eſt différent de deux autres Religieux de Liége qui ont porté le même nom.

LAMBERT LI CORS, c'eſt à dire, *le Court*, ancien Poëte François, natif de Châteaudun, traduiſit de Latin en Roman, les Faits d'Alexandre *le Grand*, Roi de Macédoine. Il étoit Eccléſiaſtique, ou de longue robe, comme on le voit par ces vers de ſon Poëme,

La verté de l'Hiſtoir, ſi com li Roi la fit,
Un Clerc de Châteaudun Lambert li Cors l'écrit.
Qui de Latin la trêt, & en Roman la mit.

Il vécut quelque tems après Mre Euſtache, dans le XII ſiécle. * Fauchet, *Recueil, l.* 2.

LAMBERT de Liége, Moine Bénédictin de l'Abbé de S. Jacques, a écrit les Vies des Evêques de Liége, depuis l'an 988, juſques en 1174, auquel il vivoit.

LAMBERT de SÉRICO, nom défiguré. Cet Auteur s'appelloit *Lobard*, & non *Lambert*. *Voyez* LOBARD.

LAMBERT, dit *Paſcual*, Prieur de la Chartreuſe de Coblents, vivoit dans le XVI ſiécle. Il écrivit divers Traitez, & fit réimprimer quelques uns de ceux de Denys *le Chartreux*. * Petreius, *Biblioth. Carthuſ.*

LAMBERT LOMBARD, de Liége, Peintre excellent, & fameux Architecte, floriſſoit dans le XVI ſiécle. * Dominique Lampſon a écrit ſa Vie.

LAMBERT (François) d'Avignon, étoit Cordelier de l'étroite Obſervance, & avoit été Profeſſeur dans ſa patrie pendant 15 ans. Ayant embraſſé les ſentimens des Réformez, il fut contraint en 1522, de ſortir de ſa patrie. Il prêcha à Genéve, à Fribourg, & à Lauſanne. L'Evêque de cette derniére ville l'écoutoit avec plaiſir, le faiſoit venir dans ſon château, & s'entretenoit familiérement avec lui. Lorsqu'il partit, l'Evêque lui donna des lettres de recommandation pour divers Cantons. Il prêcha à Berne en Latin, & à Zurich. Comme il étoit encore dans le ſentiment de l'*Interceſſion des Saints*, il eut une conférence le 17 juin 1522, avec Zwingle ſur cette matiére. Lambert changea d'opinion, quitta l'habit de Cordelier, & ſe retira en Saxe, où l'Electeur lui fit à Wittenberg une penſion pendant une année. Il y enſeigna la Théologie, & donna au public une explication du Prophéte Oſée, imprimée à Strasbourg, en 1525, *in octavo.* Il la dédia à Frédéric, Duc de Saxe. Il publia auſſi un Traitté intitulé, *De Arbitrio hominis vere captivo contra impios Liberi Arbitrii Aſſertores.* Il avoit auſſi mis au jour une Explication du Cantique des Cantiques, dédiée à François I, Roi de France, auquel il dit dans ſon Epitre qu'il lui a déja dédié ſon Traitté *de ſacro & fideli Conjugio*, & qu'il y avoit inſéré une lettre dans laquelle il rend compte des raiſons qui l'ont porté à abandonner l'Egliſe Romaine & à ſe marier. En 1526, il quitta Wittenberg & paſſa dans la Heſſe, où le Landgrave Philippe ſe ſervit de lui pour introduire la Réformation dans ſes Etats. Ce Prince lui donna la charge de Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Marpurg. Outre les Ouvrages dont on a déja parlé, il a fait des Commentaires ſur les petits Prophétes, ſur S. Luc, ſur les Actes, & ſur l'Apocalypſe. On a auſſi de lui un Traitté ſur les Cauſes de l'aveuglement de pluſieurs ſiécles. * Oléarius, *in Abaco, p.* 164. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Ruchat, *Hiſt. de la Réformation de Suiſſe, tome* 1. *p.* 102 & *ſuiv.*

* LAMBERT (N....) vivoit en Angleterre ſous le régne de Henri VIII. En l'an 1538, il fut déféré à la Juſtice comme Sacramentaire. Le Roi convoqua une grande aſſemblée dans la ſalle de Weſtminſter, où il voulut lui même diſputer publiquement contre l'accuſé. La partie n'étoit pas égale. Lambert étoit ſeul ſans aucun ſecours, & le Roi étoit environné d'une foule de gens qui applaudiſſoient à ſes argumens & les trouvoient invincibles, au lieu que perſonne n'oſoit ouvrir la bouche pour approuver ce que Lambert oppoſoit. La diſpute finit par l'alternative que le Roi donna au malheureux Lambert, ou d'abjurer ſes ſentimens ou d'être brûlé. Mais quelque avantage que le Roi parût avoir, on peut dire qu'il fut lui même vaincu, puiſqu'il fut obligé de ſe ſervir d'un moyen ſi rigoureux pour convaincre ſon adverſaire, après s'être flaté de le perſuader par la force de ſes raiſons, ſans quoi, vraiſemblablement il ne ſe ſeroit pas engagé à cette diſpute. Encore ne réüſſit-il pas par cette voye extraordinaire, puiſque Lambert choiſit la mort, plutôt que d'abjurer ſes ſentimens dont il demeuroit toujours perſuadé. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſtoire d'Angleterre, tome* 7. *l.* 15. *p.* 378.

LAMBERT, Hollandois, Capitaine de vaiſſeau, s'eſt rendu célébre dans le XVII ſiécle, par une action des plus har-

dies qui se soient passées sur mer. L'an 1624, les Etats de Hollande ayant armé six vaisseaux contre les Algériens, en donnérent le commandement à ce brave homme, qui s'empara d'abord de deux vaisseaux Corsaires, & mit cent vint-cinq pirates à la chaîne. Après cette premiére expédition, il alla mouiller devant Alger avec son escadre de six vaisseaux; & étant à portée du canon de cette ville, il fit arborer l'étendart rouge, en signe de guerre. Cette hardiesse surprit ceux d'Alger; mais le Capitaine Lambert voyant qu'on différoit trop longtems à lui rendre les Esclaves qu'il avoit demandez, fit lier dos à dos une partie des Turcs & des Maures qu'il tenoit dans ses vaisseaux, les fit jetter en mer, & fit pendre les autres aux antennes, en présence des Algériens, qui regardoient de leur port cette sanglante exécution. Il fit faire ensuite une décharge contre la ville; & ayant levé l'ancre, fit voile pour s'en retourner. Sur sa route il fit une seconde rencontre de deux vaisseaux d'Alger; & s'en étant encore rendu maître, il revint avec sa proye devant cette ville, & contraignit enfin ces Corsaires de rendre tous les esclaves Hollandois qu'ils avoient en leur puissance, en échange de ceux qu'il tenoit dans ses vaisseaux. Comblé de gloire, & accompagné de ses compatriotes, qu'il avoit tirez d'esclavage, il aborda heureusement en Hollande, où sa valeur reçut les applaudissemens qui lui étoient dûs. * Pierre Daniel, *Hist. de Barbarie & des Corsaires.*

LAMBERT (Jean) Général des troupes d'Angleterre pour les Parlementaires, fut élevé aux premiéres dignitez de la République par Cromwel. Il étoit Lieutenant Général en l'année 1649, & en cette qualité il dissipa la faction des Communes libres, que les Anglois appellent *Levellers*. Depuis, il signala sa valeur à la bataille de Nesterton, qui fut gagnée par les Parlementaires, & prit ensuite le château de Dumbarton. Cromwel ayant cassé le Parlement l'an 1653, établit un Conseil, dont Lambert fut le Chef. Quelque tems après on l'envoya en Ecosse à la tête de dix mille hommes, pour y appaiser les nouveaux troubles. Lorsque Cromwel fut déclaré Protecteur de la République, Lambert empêcha qu'il ne fût déclaré Roi, parce qu'il espéroit être reconnu Protecteur après lui. Ce fut pour cette raison que Cromwel lui ôta, l'an 1658, la charge de Général. Après la mort du Protecteur, qui arriva cette même année, Lambert qui étoit indigné, & qui ne pouvoit demeurer en repos, se ligua avec le Chevalier Vane contre le Parlement, & contre le nouveau Protecteur, Richard Cromwel, fils du défunt. Ensuite il s'opposa de toute sa force au rétablissement de la Monarchie, mais inutilement; car toutes les troupes qu'il commandoit ayant été défaites, il fut pris par le Général Monck, qui le fit mettre dans la Tour de Londres, avec le Chevalier Vane, où, après avoir été convaincu d'avoir appuyé les pernicieux desseins d'Olivier Cromwel, & de s'être opposé au rétablissement du Roi Charles II, il fut condamné à mort l'an 1662. L'arrêt ne fut point exécuté, parce que le Roi, par une bonté extraordinaire, en modéra la rigueur, & se contenta de réléguer Lambert dans l'isle de Jersey, où il passa le reste de sa vie, qui fut encore de 12 ou 15 ans. * Th. Skynner, *Troubles d'Angleterre. Mémoires du tems.*

☞ M. de Rapin-Thoyras, dans son *Histoire d'Angleterre, tome 9. p.* 207, dit que ce fut dans l'isle de Guernesey qu'il fut réléguè, & qu'il y vécut encore trente six ans.

LAMBERT, *'t Land van Lambert*, c'est à dire, *le païs de Lambert*. C'est une côte de la Groenlande. Elle est sous le 78 degré de latitude, & a été découverte par les Hollandois en 1670; mais on n'en dit rien de particulier. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LAMBERTI (Jean) de Bruxelles, Licentié en Droit Civil & Canonique, & Avocat au Grand Conseil de Brabant, publia un Ouvrage intitulé, *Elenchus Practicarum & Juridicarum Quæstionum, libri duo.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 523.

* LAMBERTINI (Jean-Baptiste) d'Anvers, issu de la noble famille des Lambertini de Bologne, fit ses Humanitez à Courtray, & y étudia la Philosophie & la Jurisprudence. Après cela, il fit le voyage de Rome, parcourut presque toute l'Italie, & s'arrêta quelque tems à Bologne jusqu'à ce qu'il s'y fût fait recevoir Docteur en Droit Civil & Canonique. Il retourna ensuite dans les Païs-Bas, & au bout de deux ans il fit le voyage d'Espagne. Enfin étant revenu dans sa patrie, il fut fait Baillif de la ville & du territoire de Halle. On a de lui, *Theatrum Regium, sive Tabulæ Regum Hispaniæ; Paræneſis ad virtutem capeſſendam & adulterinam voluptatem contemnendam.* Il traduisit aussi d'Italien en Latin la Vie de la Bienheureuse Imelde Lambertini. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 454.

LAMBESC, petite ville de France en Provence, est située dans un lieu agréable. On y tient tous les ans les assemblées de la province, parce qu'elle est jolie, bien bâtie, que l'air y est pur, & le terroir fort beau. Elle est à trois petites lieues de Salon, & à cinq d'Aix au couchant, sur le chemin d'Avignon, dont elle est à sept lieues. Elle a son Député aux assemblées: la justice est en partage entre le Roi & le Seigneur. On y trouve des Religieux Trinitaires, & des Ursulines. Antoine Pagi, Frére Mineur conventuel, & célébre entre les Critiques du XVII siécle, étoit né dans cette ville. *Voyez la Chorographie de Provence, par* Bouche.

LAMBE'SE ou LAMBESCE, en Latin *Lambæſa*, ou *Lampæſa ad fluvium Ampaſgam*, ville d'Afrique dans le Royaume de Constantine, soumis à celui de Tunis, étoit autrefois ville épiscopale de Numidie.

CONCILE de LAMBE'SE.

Le Concile de Lambése fut tenu par quatre-vints-dix Evêques, vers l'an 240 de JESUS CHRIST, & sous le pontificat du Pape Fabien, contre Privat, Evêque de cette ville, accusé d'héréſie, & de crimes atroces. C'est le même qui se voulut depuis défendre devant un Synode d'Afrique, où l'on refusa de l'écouter: ce qui fut cause qu'il fit créer à Carthage, contre S. Cyprien, le faux Evêque Fortunat. * S. Cyprien, *Epist.* 30. 54. 55. *&c.* edit. Rigaltianæ. Baronius, *Anno Christi* 242. *& suiv.*

LAMBETH. *Voyez* LAMBATH.

LAMBEY, petite isle du Comté de Dublin en Irlande, est près de la côte, entre la ville de Dublin, & celle de Droghéda. Quelques Géographes la prennent pour celle que les Anciens nommoient *Limnos*, laquelle d'autres placent à *Ramsey*, petite isle sur la côte du Comté de Pembrock, en Angleterre, vis à vis de la ville de S. David. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAMBIN (Denys) natif de Montreuil-sur-mer, en Picardie, dans le XVI siécle, fit de grands progrès dans l'intelligence des Auteurs, & dans les Belles Lettres. Après avoir demeuré longtems en Italie, avec le Cardinal François de Tournon, à son retour à Paris, il fut Professeur Royal des Belles Lettres, qu'il avoit déja enseignées à Amiens. Il publia des Commentaires sur Plaute, sur Lucréce, sur Cicéron & sur Horace, avec plusieurs autres Ouvrages. Son Commentaire sur Horace fut dédié au Roi Charles IX. Lambin traduisit aussi de Grec en Latin les Morales & les Politiques d'Aristote, & diverses piéces de Démosthéne & d'Eschine. Il mourut l'an 1572, à l'âge de 56 ans, pénétré de déplaisir de la mort de Ramus son ami, qui fut égorgé à la journée de saint Barthélemi, & craignant pour sa propre personne, quoique d'ailleurs il fût bon Catholique. Un fils qu'il eut de sa femme, qui étoit de la Maison des Ursins, fit imprimer quelques uns de ses Ouvrages posthumes. Lambin s'est aquis beaucoup de réputation par ses Ecrits; mais le grand soin qu'il prend de rapporter les diverses leçons avec trop de scrupule, ennuye souvent ceux qui lisent ses Commentaires. Celui qu'il a fait sur Horace est estimé de tous les Gens de Lettres. Il n'en est pas de même des corrections qu'il a faites sur les Oeuvres de Cicéron, à cause de la liberté qu'il s'est donnée de changer à sa fantaisie le texte de cet Auteur, sans être appuyé des anciens Manuscrits; & d'ôter les mots qui se trouvent dans les éditions qui sont entre les mains de tout le monde, pour en substituer de nouveaux. Les Oeuvres imprimées de Lambin, sont, *Commentarii in Æmilium Probum ſeu Cornelium Nepotem; Commentarius in Horatium; Commentarius in Plautum; Commentarius in Lucretium; Emendationes & Annotationes in Ciceronem; De Utilitate Linguæ Græcæ, & recta Græcorum Latine interpretandorum ratione; Oratio de Rationis Principatu, & recta Inſtitutione; Oratio habita pridie quam librum tertium Ariſtotelis de Republica explicaret; De Philoſophia cum Arte dicendi conjungenda, Oratio; Annotationes in Alcinoum de Doctrina Platonis; Vita Ciceronis ex ejus Operibus collecta; Epiſtolæ Præfatoriæ; Epiſtolæ Familiares; Ariſtotelis Politica, & libri de Moribus, Lambino Interprete; Adverſariæ Demoſthenis & Æſchinis Orationes, in Linguam Latinam tranſlatæ; Demoſthenis Oratio pro Cteſiphonte cum Argumento ejus Latino.* * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p.* 319 *& suiv.* édit. de Hollande, 1715. Sainte-Marthe, *in Elog. Doctor. Gall. l.* 2.

* LAMBOY (Jean) issu de famille noble des deux côtez, Chanoine Régulier de Tongres, & Directeur des Religieuses du même Ordre à Ruremonde, a laissé en manuscrit un Ouvrage qui a pour titre, *Tractatus de Philoſophicis ac Theologicis aliquot Quæſtionibus, in partes duas diſtributus.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 523.

LAMBRECHT (Matthias) Evêque de Bruges, natif du bourg de Saint-Laurent, dans le Païs-Bas, étoit Licentié en Théologie, & fut Pénitencier, Archiprêtre, & Archidiacre de Bruges, avant que d'être élevé à l'épiscopat de cette église, l'an 1596. Il s'employa fortement à faire rentrer dans le sein de l'Eglise Romaine ceux qui en étoient sortis, & composa une Histoire Ecclésiastique, & une Vie des Saints, en langage du païs, pour la consolation du peuple. Il mourut le premier juin de l'an 1602, dans la 63 année de son âge. * Sandére, *Flandria Illuſtr.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 660 & 661. Gazey, *Hist. Eccleſ. du Païs-Bas*, *&c.*

LAMBRO, riviére du Duché de Milan en Italie. Elle a sa source près du Lac de Como, passe près de la ville de Milan, baigne Mélignano, & se décharge dans le Pô, environ à deux lieues au dessus de Plaisance. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAMBRUISSE, village de France en Provence, dans cette partie de la Viguerie de Castellane qui porte le nom de Val de Barrême. Il est au nord de la ville de Castellane, dont il est éloigné d'environ quatre lieues. Il est dans le diocése de Senès, & doit être assez considérable, puis que le Dictionnaire Universel de la France lui donne 2268 Habitans.

LAMBRUN (Marguerite) mérite autant par son courage d'occuper une place dans l'Histoire du XVI siécle, que plusieurs Dames Romaines dans celle des premiers tems. C'étoit une Ecossoise de la suite de Marie Stuart. Après la mort tragique de cette infortunée Princesse, le mari de Marguerite Lambrun, ne put survivre à la perte de sa Maîtresse. Il en mourut de douleur, & sa femme prit aussi-tôt la résolution de venger la mort de l'un & de l'autre. Elle s'habilla donc en homme, prit le nom d'*Antoine Sparch*, & se rendit à la Cour de la Reine Elizabeth. Elle portoit toujours sur elle deux pistolets, l'un pour tuer cette Princesse, l'autre pour se tuer elle même, afin d'éviter les mains de la Justice. Un jour qu'elle perçoit la foule pour s'approcher de la Reine, qui se promenoit dans ses jardins, elle laissa tomber un de ses pistolets. Les Gardes qui s'en apperçurent, se saisirent d'elle, & voulurent la traîner en prison; mais la Reine qui la prenoit pour un homme, voulut l'interroger elle même, & lui demanda son nom, sa patrie & sa qualité; à quoi elle répondit avec hardiesse & fermeté, *Madame, je ſuis femme, quoique*

je

se porte cet habit; je m'appelle Marguerite Lambrun; j'ai été plusieurs années au service de la Reine Marie ma Maîtresse que vous avez si injustement fait mourir, & par sa mort vous avez eté cause aussi de celle de mon mari, mort de déplaisir de voir périr aussi injustement une Reine si innocente: c'est ce qui a fait qu'aimant l'un & l'autre beaucoup, j'avois résolu au péril de ma vie de venger leur mort par la vôtre. Il est vrai que j'ai été fort combattue, & j'ai fait tous les efforts possibles sur moi-même pour me détourner d'un si pernicieux dessein; mais je ne l'ai pu, & j'ai été contrainte d'expérimenter qu'il n'y a ni raison ni force, qui soit capable d'empêcher une femme de se venger, lorsque l'amour s'en mêle, & qu'il nous excite à la vengeance. Quoique la Reine eût grand sujet d'être émue d'un tel discours, elle ne laissa pas de l'écouter froidement, & de lui répondre tranquillement de la sorte, *Vous avez donc cru faire votre devoir, & rendre à l'amour que vous avez pour votre Maîtresse & pour votre mari ce qu'il demandoit; mais quel pensez-vous que doit être aujourd'hui mon devoir envers vous?* Cette femme répondit à la Reine avec fermeté, *Je dirai franchement à votre Majesté mon sentiment, pourvu qu'il lui plaise me dire, premiérement si elle demande cela en qualité de Reine, ou en qualité de Juge.* La Reine lui répondit, que c'étoit *en qualité de Reine. Votre Majesté doit donc accorder la grace*, lui repliqua cette femme. *Quelle assurance me donnez-vous*, lui dit la Reine, *que vous n'en abuserez pas, & que vous n'entreprendrez pas une seconde fois une action semblable, dans quelque autre occasion? A* quoi la Lambrun repartit, *Madame, la grace que l'on veut donner avec tant de précaution, n'est plus une grace; & ainsi votre Majesté peut agir contre moi comme Juge.* La Reine s'étant retournée vers quelques personnes de son Conseil qui étoient présens, leur dit, *Il y a trente ans que je suis Reine; mais je ne me souviens pas d'avoir trouvé une personne qui m'ait donné une pareille leçon.* Ainsi elle voulut lui donner la grace entiére & sans condition, quoique le Président de son Conseil lui pût dire pour l'obliger à faire punir cette femme. Elle pria la Reine d'avoir la générosité de la faire conduire sûrement hors du Royaume, & jusqu'aux côtes de France, ce qu'elle lui accorda; & l'on regarda cette demande comme un trait de la prudence de cette femme. * Grégorio Léti, *Vie de la Reine Elizabeth, année* 1587.

LAMBRUSSE. *Voyez* LAMBRUISSE.

LAMECH, fils de Mathusalem, & pére de Noé, naquit l'an du monde 874, & 3161 avant JESUS CHRIST. Son pére étoit alors âgé de 187 ans, & il en avoit lui même 182, lorsqu'il eut Noé pour fils. Les saints Péres disent qu'il fut Prophéte, lorsque parlant de Noé, il dit, *Iste consolabitur nos ab operibus & laboribus manuum nostrarum, &c.* ou, comme porte le texte des Septante, *Iste requiescere nos faciet ab operibus nostris, & a tristitiis manuum nostrarum, &c.* C'est pour cette raison qu'il donna à ce fils le nom de *Noé*, qui signifie *Repos*. Lamech mourut cinq ans avant le déluge, âgé de 777 ans, en la 1651 du monde, & la 2384 avant JESUS CHRIST. * *Genése, ch.* 5. Joséphe, *Antiq. Judaïc:* Usser. Torniel & Salian, *in Annal. Vet. Test. An. M.* 875. 1057. & 1651.

☞ Ce LAMECH est différent d'un autre dont il est parlé dans le quatriéme chapitre de la Genése. En effet, l'ancien LAMECH étoit de la famille de Seth; & l'autre étoit petit-neveu de Caïn, qu'il tua à la chasse, selon la tradition des Hébreux. Outre cela, LAMECH de la race de Seth, fut homme de bien; & l'autre est considéré comme un homme peu continent. Il fut le premier qui épousa deux femmes, savoir *Ada* ou *Hada*, de laquelle il eut *Jabal* & *Jubal*; & *Sella* ou *Tsilla*, qui le rendit pére de *Tubalcain*. * *Genése, ch.* 4. *v.* 15. *& suiv.* Rupert. Liranus. Cajétan. Pererius, *in c.* 4. *&c.*

* LAMEGAL, *Lama.* C'étoit anciennement une ville des Vettons, peuple de la Lusitanie: maintenant ce n'est qu'un village de la Province de Tra-Los-Montes en Portugal. Il est à sept lieues de Guarda du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAMEGO, que les Latins nomment *Làmeca*, ou *Lamecum*, près du Duéro ou Douro, ville de Portugal dans la province de Beira, capitale d'une *Comarca* ou Juriſdiction, avec Evêché suffragant de Brague. Elle est assez grande & peuplée, à trois milles pas de la riviére de Duéro au midi; à douze lieues au dessus de Porto à l'orient; & presque au milieu entre Brague & Guarda. Ptolomée en fait mention sous le nom de LAMA, & il en est parlé dans le troisiéme Concile de Carthage. Il s'y tint, l'an 1143, une assemblée des Etats sous Alfonse premier, Roi de Portugal, pour dresser les Loix fondamentales du Royaume. Son terroir est fertile en excellent vin, dont plusieurs provinces se fournissent.

LAMENTANO, en Latin *Numentum, Nomentum.* C'étoit autrefois une ville épiscopale, maintenant ce n'est qu'un petit bourg de la Sabine, situé près de Monte-Rotondo, à quatre ou cinq lieues de la ville de Rome, vers le septentrion oriental. Elle étoit capitale des Nomentiens dont les Auteurs anciens parlent souvent. Ovide, *Fast. l.* 4. *v.* 905, l'appelle *Nomentum.* On voit près de ce bourg le village de *Lamentano Vecchio*, appellé anciennement *Lamentanum* & *Nomentanum.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAMERAC, bourg de France, dans la Xaintonge, au diocése de Xaintes.

LAMERI, isle de la Mer des Indes, située entre la Ligne équinoctiale & la fin du premier climat vers l'orient. C'est de là que le bois, que nous nommons aujourd'hui de Brésil, se tiroit autrefois, avant que l'Amérique fût découverte. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAMFRIDE, Religieux Bénédictin, Anglois de nation, vivoit sous le régne d'Ethelred, dans le dixiéme siécle. Il laissa quelques Ouvrages Historiques, & sur tout la Vie de S. Suithin, Evêque, &c. * Pitseus, *de Script. Angl.* Vossius, *de Hist. l.* 2. *c.* 41. *&c.*

LAMI (Bernard) naquit au Mans l'an 1640, apparemment dans le mois de juin, puisqu'il fut batisé le 29. *Alain* Lami, Seigneur de la Fontaine, son pére, quoi qu'assez mal à son aise, lui donna d'abord des Maîtres particuliers sous lesquels il ne profita pas beaucoup. L'obligation qu'on lui imposoit d'apprendre par cœur les régles de la Syntaxe, le dégoûtoit de l'étude. Les premiers Elemens de l'Histoire Romaine & de la Géographie, qu'un de ses Maîtres lui enseigna, lui plurent davantage & dissipérent le dégoût qu'il avoit pris pour la Langue Latine. Lorsqu'il fut un peu avancé, on l'envoya au Collége du Mans étudier sous les Prêtres de l'Oratoire, & il y fit de grands progrès dans les Humanitez & dans la piété. Le genre de vie de ses nouveaux Maîtres lui plut autant que leurs Leçons, & il résolut de l'embrasser. Il vint pour cela à Paris en 1658, & entra à l'Institution. Aggrégé à la Congrégation, il s'appliqua avec ardeur à en remplir tous les devoirs, & à se perfectionner l'esprit par l'étude & l'application; & le cœur par la pratique des vertus Chrétiennes. Il avoit une grande disposition pour les Sciences, & il les a toutes embrassées. „ Il a sçu, *dit M. Du Pin*, accorder „ les amusemens des Belles Lettres, & les fleurs de la Rhétori„ que & de la Poësie avec l'application à l'étude des Langues; „ les Méditations profondes des Mathématiques avec les épines „ de la Critique; la Philosophie Payenne avec la Morale Chré„ tienne; & les Arts Libéraux avec l'étude de l'Ecriture Sainte, „ des Rabbins & de la Théologie, " Après avoir fait sa Philosophie à Saumur sous le Pére de la Fontenelle, il alla en 1661 à Vendôme professer les Humanitez. Il fut tiré de ce lieu en 1664, & on l'envoya à Julli continuer le même emploi. Il reçut l'Ordre de Prêtrise en 1667, & fut ensuite chargé pendant deux ans de l'éducation de la Jeunesse au Collége du Mans, d'où il retourna à Saumur pour y étudier en Théologie. Le Pére le Port, & le Pére Martin, y furent ses Maîtres dans cette Science. Son Cours achevé, il enseigna la Philosophie dans la même ville, & ensuite dans celle d'Angers. Son attachement à la nouvelle Philosophie déplut à quelques personnes qui vivoient encore sous le joug d'Aristote; & on lui procura un ordre de la Cour qui l'obligea de sortir d'Angers. On l'envoya donc en 1676, à Grenoble, où le Cardinal le Camus ayant eu l'occasion de le connoître, conçut beaucoup d'estime pour lui, voulut l'avoir auprès de sa personne, & en retira des services considérables pour le gouvernement de son Diocése. Après avoir pendant plusieurs années contribué à l'instruction & à l'édification de ce Diocése, il alla demeurer à Rouen, où il est mort le 29 janvier 1715, âgé de 75 ans. Il étoit modeste, aimoit la paix, fuyoit autant qu'il pouvoit les disputes, n'attaquoit jamais, se défendoit avec modération. Il avoit l'esprit aisé, & l'élocution facile, il écrivoit bien en François & en Latin, & poussoit les conjectures & les raisonnemens jusqu'où ils pouvoient aller. L'Auteur de sa Vie observe une chose qui mérite d'être remarquée, c'est que presque tous ses Ouvrages étoient imparfaits au sortir de ses mains, sa vivacité ou son inconstance naturelle, qui le dégoûtoit d'une trop longue application à la même chose, ne lui permettant pas de les limer; mais lorsqu'il vouloit les faire paroître, il les revoyoit avec un très-grand soin, en retranchoit le superflu, & y faisoit des additions. C'est ce qui fait que les derniéres éditions de ses livres sont beaucoup meilleures que les premiéres; tout y est mieux digéré, mieux prouvé, & en meilleur ordre. Au reste il n'étoit pas de ces Savans en qui la Science étouffe la piété, il joignoit à une profonde érudition les vertus d'un Ministre du Seigneur, & sa charité, son humilité, son esprit de pauvreté, ses mortifications, ont toujours été un sujet d'édification pour ceux avec qui il a vécu. On a de lui les Ouvrages suivans, *La Rhetorique ou l'Art de parler; Nouvelles Réflexions sur l'Art Poëtique; Traité de Méchanique, de l'Equilibre des Solides & des Liqueurs; Traité de la grandeur en général, qui comprend l'Arithmétique, l'Algébre & l'Analyse; Entretiens sur les Sciences, dans lesquels on apprend comme on je doit servir des Sciences pour se faire l'esprit juste & le cœur droit, avec la méthode d'étudier; Elémens de Géométrie; Nouvelle maniére de démontrer les principaux Théorémes des Elémens des Méchaniques; Apparatus ad Biblia Sacra per Tabulas dispositus, in quibus quæ ad illa intelligenda in genere necessaria sunt, oculis subjiciuntur ac dilucide explicantur; Démonstration de la vérité & de la sainteté de la Morale Chrétienne, premier & deuxiéme Entretien; Harmonia sive Concordia quatuor Evangelistarum, in qua vera series Actuum & Sermonum Domini nostri Jesu-Christi, hoc est vera Vitæ ejus Historia restituitur, adjecta suis locis novi ordinis ratione; Lettre du Pere Lami au R. P. F. P. D. L'O.* (Fourré Prêtre de l'Oratoire) *dans laquelle il éclaircit quelques points de la nouvelle Harmonie des Evangiles; Argumens pour les deux prisons de S. Jean; Argumens qui prouvent que Jesus-Christ dans la derniére Céne dans laquelle il institua le Sacrement de l'Eucharistie, n'a pas mangé l'Agneau Pascal; De la Magdelaine; Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs, où l'on examine à fonds la Question célébre, si J. C. fit cette Pâque la veille de sa mort, & ce que l'on en a cru, avec de nouvelles preuves des deux prisons de S. Jean-Batiste; Premiére suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Réflexions sur le nouveau Systéme du R. P. Hardouin Jésuite, touchant la derniére Pâque de J. C.; Seconde suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Réflexions sur quelques Dissertations de l'Auteur de l'Analyse des Evangiles, & sur un livre intitulé, Apologie de M. Arnaud & du Pére Bouhours; Troisiéme suite du Traité Historique de l'ancienne Pâque des Juifs; Réponse à la Lettre de M. de Tillemont sur la derniére Pâque de Nôtre Seigneur; Quatriéme Suite du Traité Historique de la Pâque des Juifs; Réflexions sur le Systéme de Louïs de Leon touchant la derniére Pâque de J. C. nouvellement proposé par le Révérend Pére Daniel avec les preuves des deux prisons de S. Jean-Batiste, mises en ordre géométrique; Réponse à une Lettre de M. Pitnud,* insérée dans le Journal des Savans du 21 mars 1695; *Cinquiéme Suite du Traité Historique de la Pâque des Juifs; Réflexions sur la Lettre d'un Docteur de Sorbonne à un Docteur de la même Maison, & sur l'Histoire Évan-*

Evangélique du Révérend Pére Pezron ; Lettre pour ſervir de Réponſe à un Mémoire de M. Witaſſe, inſéré dans le Journal des Savans; *Replique à la Lettre de M. Witaſſe ; Sixiéme Suite du Traité Hiſtorique de la Pâque des Juifs ; Lettres au Révérend Pére D. G. B. Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, au ſujet de ſes Réflexions ſur le Syſtéme du Pere Lami; Apparatus Biblicus, ſive Manuductio ad Sacram Scripturam tum clarius, tum facilius intelligendam, nova editio aucta & locupletata omnibus quæ in Apparatu Biblico deſiderari poſſunt; Commentarius in Harmoniam ſive Concordiam quatuor Evangeliſtarum, cum Apparatu Chronologico & Geographico ; Défenſe de l'ancien ſentiment de l'Egliſe Latine touchant l'Office de ſainte Magdelaine, ou Suite de la Diſſertation Latine ſur le même ſujet, imprimée dans le Commentaire ſur l'Evangile ; Méthode de lire l'Ecriture en une année; Traité de Perſpective où ſont contenus les Fondemens de la Peinture ; De Tabernaculo Fœderis, de ſancta Civitate Jeruſalem, & de Templo, libri ſeptem.* * Sa vie à la tête de ſon livre *de Tabernaculo Fœderis.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 6. p. 96.*

L A M I (Dom François) Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, natif du village de Montireau dans le Diocéſe de Chartres, Gentilhomme, après avoir porté les armes pour le ſervice du Roi, entra dans l'Ordre de ſaint Benoît, Congrégation de S. Maur, pour ſervir Jeſus-Chriſt. Il fit profeſſion dans l'Abbaïe de S. Remi de Rheims le 30 juin 1659, âgé de 23 ans. Il fit tant de progrès dans la Philoſophie, qu'il fut en peu de tems en état de l'enſeigner. En 1687, il fut fait Prieur de Rebais. Il quitta la Supériorité en 1690, & ſe retira dans l'Abbaïe de S. Denys, où tout le reſte de ſa vie s'eſt paſſé à écrire. Il s'eſt aquit l'eſtime de tous les honnêtes gens, tant par la beauté de ſon eſprit, que par la bonté de ſon cœur, la candeur de ſes mœurs, la régularité de ſes exercices monaſtiques, & ſa piété ſinguliére. Il devint par ſon application, excellent Philoſophe, Ecrivain ſublime & poli, homme judicieux, & ſavant dans la connoiſſance du cœur humain. Les livres qu'il a donnez au public ſont le fruit de ſes méditations. Il a donné cinq tomes *de la Connoiſſance de ſoi-même ; Paraphraſe ſur les paroles de la profeſſion religieuſe ſelon la Régle de S. Benoît*, Suſcipe me Domine ſecundum eloquium tuum, & vivam, & non confundas me ab expectatione mea; Un Traité *de la Vérité évidente de la Religion Chrétienne*; le *nouvel Athéïſme renverſé*; des *Sentimens de piété ſur la profeſſion religieuſe*; les *Leçons de la Sageſſe ſur l'engagement au ſervice de Dieu*; un *Recueil de Lettres Théologiques & Morales*; l'*Incrédule amené à la Religion par la raiſon*; des *Conjectures Phyſiques ſur divers effets du tonnerre*; *Lettre pour répondre à la Critique du Pére Malebranche, ſur les trois derniers éclairciſſemens de la Connoiſſance de ſoi-même, touchant l'Amour deſintéreſſé ; Lettre d'un Théologien à un de ſes Amis, ſur un Libelle qui a pour titre, Lettre de l'Abbé. . . aux RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, ſur le dernier tome de leur édition de S. Auguſtin; Plainte de l'Apologiſte des Bénédictins, à MM. les Prélats de France; Les ſaints gémiſſemens de l'ame ſur ſon éloignement de Dieu; Les premiers Elemens des Sciences; Réflexions ſur le Traitté de la Priére publique; Lettre à M. l'Abbé Brillon Docteur de Sorbonne, pour la défenſe d'une Démonſtration Cartéſienne de l'exiſtence de Dieu ; Réfutation du Syſtéme de la Grace univerſelle de M. Nicole ; Des Lettres Philoſophiques ſur divers ſujets importans ; Un Traité contre l'Eloquence*, intitulé, *la Rhétorique du Collége, trahie par ſon Apologiſte ;* & un autre *de la Connoiſſance & de l'Amour de Dieu.* Il mourut à Saint-Denys le onziéme avril 1711. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 3. p. 355 & ſuiv.*

L A M I A, famille Romaine. C'étoit une branche de la Maiſon des Æliens, & apparemment elle n'y étoit entrée que par adoption; car on la fait deſcendre de *Lamus* fils de *Neptune*, & Roi dès Leſtrigons qui demeuroit dans une ville qu'on nomma depuis *Formia.* C'eſt le ſentiment d'Horace. Une auſſi ancienne Généalogie que celle dont ce Poëte flate Ælius Lamia ſon ami, eſt ſans doute cauſe que Juvénal voulant déſigner une Dame de la premiére qualité, l'a déſignée par ces paroles, *quædam de numero Lamiarum.* Il y a beaucoup d'apparence, que celui à qui Horace adreſſe l'Ode 17 du troiſiéme livre, & dont il parle en divers autres endroits avec des marques d'eſtime, étoit pére de *Lucius Ælius Lamia*, qui mourut vers la fin de l'empire de Tibére, l'an 786 de Rome, après avoir été Gouverneur de la Syrie, d'où on l'avoit tiré pour lui donner le Gouvernement de Rome. Il fut honoré des funérailles de Cenſeur. De lui deſcendoit, peut-être Ælius Lamia, mari de Domitia Longina, laquelle Domitien lui ôta. Il le fit mourir quelque tems après. Il y a eu auſſi Lucius Ælius Lamia, qui pour avoir embraſſé avec trop de zéle le parti de Cicéron contre Piſon, fut rélégué. Enſuite il fut Edile, puis Préteur après la mort de Céſar, l'an de Rome 711. On croit que c'eſt lui, qui ayant paſſé pour mort de telle ſorte qu'on avoit déja mis le feu au bucher, recouvra le ſentiment par l'action du feu. * *Conſultez les Familles Romaines de* Streinnius, & l'*Onomaſticon de* Glandorp. Bayle, *Dict. Crit.*

L A M I A, ville de Theſſalie. Elle eſt principalement mémorable par la bataille, qui ſe donna dans ſon Territoire, entre les Athéniens ſecourus des autres Grecs, & Antipater Gouverneur de la Macédoine. Ce fut après la mort d'Alexandre. Le ſuccès de cette journée fut très-funeſte aux Athéniens, & à pluſieurs autres villes de la Gréce. Suidas ſe trompe, quand il dit qu'Antipater perdit la bataille. * Bayle, *Dict. Crit.*

L A M I A ou S C A L A M A R M O R E A, anciennement *Amycli, Amyci, Daphné.* C'eſt un port du Détroit de Conſtantinople, ſur la côte de la Natolie, près de la ville de Chalcédoine. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A M I A T: c'eſt ainſi que les Arabes nomment les Poëmes dont tous les vers finiſſent en *L*; car il n'eſt pas rare parmi eux de faire de grands Poëmes dont chaque vers ſe termine par la même ſyllabe ou par la même lettre, ce que la richeſſe de la Langue Arabe leur rend aſſez facile. Il y a ſur tout deux *Lamiats* célébres, *Lamiatol Arab*, ou *Lamiat de l'Arabe*, dont l'Auteur étoit le Poëte *Schaaphari*, Arabe de nation; *Lamiatol Aſcham*, ou *le Lamiat du Perſan*, écrit en Arabe par *Abu Iſmaël Tograï*, Perſan de naiſſance. Ce dernier a été publié à Oxford par Ed. Pococke en 1661, avec une Verſion Latine & une Analyſe Grammaticale. * *Dict. Allemand de Bâle.*

L A M I E, monſtre marin, ſi prodigieux qu'on en a vu qui peſoient juſqu'à trente mille livres. A Nice & à Marſeille on a pris des Lamies, dans l'eſtomac deſquelles on a trouvé des hommes entiers, & même tout armez. Rondelet dit qu'il en a vu une en Xaintonge qui avoit la gueule ſi grande qu'un homme gros & gras y fut aiſément entré; il ajoûte que ſi l'on tient cette gueule ouverte avec un baillon, les chiens y entrent aiſément pour manger ce qu'ils trouvent dans l'eſtomac. Gémer confirme la même choſe & en fait la même deſcription. C'eſt le plus goulu de tous les poiſſons, & qui digére en moins tems. Il a trois rangs de dents groſſes & aigues. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

L A M I E (*Lamia*) fille de Neptune, née ſelon la plupart des Auteurs, en Afrique, étoit ſelon Suidas une femme dont Jupiter fut amoureux, mais contre laquelle Junon conçut tant de jalouſie, qu'elle fit mourir tous ſes enfans. Ce malheur lui inſpira une telle rage, qu'elle dévoroit tous ceux qu'elle rencontroit. C'eſt de là, au ſentiment de quelques Auteurs, qu'on a tiré le nom de Lamies, que les Anciens ont auſſi appellées *Lemures, Larves & Empuſes*, qui ſe nourriſſoient de chair humaine. Horace en parle ainſi dans *l'Art Poëtique*, *v.* 340.

Neu pranſæ Lamiæ puerum vivum extrahat alvo.

Quelques uns ont pris ces Lamies, pour de mauvais Génies; & d'autres, pour des bêtes féroces, comme des loups-garoux. C'étoit auſſi le nom d'un poiſſon, dont il eſt parlé dans l'article précédent. * Philoſtrate. Cœlius Rhodiginus, *Antiq. Lect. l.* 29. *c.* 5. Bayle, *Dict. Crit.*

L A M I E, fille de Neptune, une des Prophéteſſes, qui eſt différente de la précédente.

L A M I E, fille de Cléonor Athénien, célébre Joueuſe de flûte, & fameuſe Courtiſane, fut aimée de Ptolomée I, Roi d'Egypte. Elle fut priſe dans la bataille navale que Démétrius Polyorcétès gagna ſur ce Prince auprés de l'Iſle de Cypre. Ayant été amenée à Démétrius, elle lui parut ſi aimable, quoiqu'elle eût déja atteint un âge fort avancé, qu'il la préféra à toutes ſes autres Maîtreſſes. Elle excelloit en bons mots & en reparties agréables. Les Athéniens & les Thébains lui élevérent un temple ſous le nom de *Venus Lamie.* * Athénée, *l.* 6. Plutarque, *in Demetrio.*

L A M I E & A U X E'S I E. *Voyez* A U X E'S I E & L A M I E.

L A M I N A, en Latin *Lamia*, ville de la Gréce, ſituée dans la Theſſalie, ſur la riviére d'Agrioméla, vers le Golfe de Zeiton. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A M I R S. *Voyez* L A M Y R S.

L A M L E M, province du pais des Négres, qui eſt au midi de la Maczarath, autre province du même païs, où ſont les villes de Tocrur, de Salah, & de Bériſſah, dont les Habitans font de fréquentes courſes ſur les Lamlem, & leur enlévent un grand nombre d'Eſclaves. Ceux de cette province ſont diſtinguez des autres par des marques de feu, qu'ils portent au front. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

L A M O, en Latin *Lamus*, petite ville de la Natolie. Elle eſt dans la Caramanie, près de Tarſe, du côté du Couchant. Elle a eu un Evêché ſuffragant de Séleucie. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A M O, Royaume d'Afrique. Il eſt preſque vis à vis de celui de Patay, & plus occidental, comme étant plus avancé dans l'emboûchure de la riviére de Chimanchi. Il joint au nord le Royaume de Mélinde, & à l'eſt celui de Patay. La ville qui porte le nom du Royaume eſt ſituée d'une telle ſorte, ſelon les Rélations modernes, que lorsqu'on part du Royaume de Mélinde, il faut paſſer la ligne équinoctiale pour y arriver. Elle eſt fermée de murailles, & quoique ſes Habitans trafiquent avec les Payens de la Terre-Ferme, ils s'entrefont quelquefois la guerre. Il y a un port de mer: ce païs eſt gouverné par un Roi Mahométan, dont les Sujets, qui ſuivent la même Religion, ſont Vaſſaux du Roi de Portugal. L'un de ces Rois, nommé *Panebaxita* ayant livré aux Turcs *Roch-Britto* Portugais, Gouverneur de la côte de Mélinde, fut pris dans ſa ville en 1589, par l'Amiral *Thomas Souſa Cottingo*, & condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté dans la ville de Patay en préſence des Rois de Patay, de Siam, & d'Ampaſa. Il mourut Mahométan, & tous ſes biens furent confiſquez au Roi de Portugal. * Davity. De la Croix, *Rélation d'Afrique.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L A M O I G N O N, l'une des plus anciennes Maiſons du Nivernois. Elle tire ſon nom du fief de *Lamoignon*, ſitué dans le fauxbourg de Donzy, dont elle eſt en poſſeſſion depuis le XIII ſiécle, & qui eſt encore poſſédé par le Chef de la branche de Baville. La plus grande partie de la ville de Donzy & ſon fauxbourg entier, ſont mouvans de ce fief.

I. Guillaume de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, de Channay & Nannay, trois Seigneuries ſituées en Nivernois, vivoit ſous les régnes de ſaint Louïs, de Philippe III, dit *le Hardi*, & de Philippe IV, dit *le Bel*, Rois de France. Il étoit mort avant le neuviéme avril, vendredi aprés les octaves de Pâques 1288, jour auquel Madame *Agnès*, veuve dudit Guillaume de Lamoignon, Chevalier, ainſi qualifiée dans le contract, aquit de Hugues d'Augeron, Chevalier, Seigneur des Granges, & de Madame Alix ſa femme, la Maiſon-forte-

forte-de-Pomay en Nivernois, mouvante de Louïs de Flandre, Comte de Nevers. Leurs enfans furent 1. PIERRE qui suit; & 2. *Jean* de Lamoignon, Ecuyer, qui le vendredi avant la Réſurrection de Notre-Seigneur 1292, aquit de Géofroy Broceau, Chevalier, un tenement en la Juſtice du Prieuré de Saiſy.

II. PIERRE de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, de Pomay, de Mannay, de Channay & Nannay, aquit avec noble Damoiſelle *Iſabelle*, ſa femme, par contract du dimanche avant la Fête de la Purification de la B. Vierge Marie 1291, pluſieurs Terres de Pierrot de Picques, Châtelain de Germigny, & de Bernard ſon fils. Il eut pour fils CHARLES qui ſuit.

III. CHARLES de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Lamoignon, de Pomay, &c. qui fournit deux aveux à Louïs de Flandre, II. du nom, Comte de Nevers, le vendredi après les octaves de Pâques le huitiéme avril 1323, le premier pour ſa Maiſon-forte-du-Pomay, dans lequel il eſt dit fils de noble homme Monſieur Pierre, dit Lamoignon, Seigneur de Pomay; le ſecond au nom de ſa premiére femme, pour trois parties, dont les cinq font le tout, de la Haute & Baſſe Juſtice du Champ-de-Sancy. Il fournit encore deux autres aveux de la même Terre de Pomay, au même Comte de Nevers, le ſamedi après les octaves de la Fête de S. Jean-Batiſte 1327, & le lundi après la Fête de S. Martin d'hiver, le 13 novembre 1335. Il ſervit le Roi Philippe *de Valois*, dans l'oſt de Bouvines, ayant en ſa compagnie un autre Chevalier & huit Ecuyers, depuis le 22 juin juſqu'au 27 ſeptembre 1340, comme on l'apprend du compte de Jean Du Cange, Thréſorier des guerres; fit ſon teſtament le ſamedi après les octaves du Corps de Chriſt le quatriéme juin 1345, & mourut avant le ſecond dimanche de carême 1346. Il avoit épouſé 1. avant le huitiéme avril 1323, *Jeanne* d'Anlézy, Dame en partie du Champ-de-Sancy, fille de *Guillaume* d'Anlézy, Chevalier, iſſu des Seigneurs de Chazelle en Bourgogne, qui portoient d'hermines à la bordure de gueulles, & que l'on croyoit par cette briſure Cadets de la Maiſon de Bretagne: 2. *Agnès* de Saiſy. Du premier lit, naquirent 1. PLAMON de Lamoignon, qui ſuit; 2. MICHEL, qui *continua la poſtérité rapportée cy-après*; 3. *Jeanne*, mariée à *Dreux* de Merry, Ecuyer, nommée dans le teſtament de ſon pére, qui la rappella à ſa ſucceſſion, pour prendre une telle portion qu'un de ſes enfans mâles, quoiqu'elle y eût renoncé par ſon contract de mariage; & 4. *N.* . . . mariée à *Thévenet* de Chazault, nommée dans une tranſaction du lundi, après le dimanche auquel on chante *Reminiſcere* (c'eſt le ſecond dimanche de carême) 1346, dans laquelle elle eſt qualifiée ſœur germaine de *Plamon* de Lamoignon, Seigneur de Pomay. Du ſecond lit vint 5. *Perrin* de Lamoignon, Ecuyer, nommé dans la tranſaction de 1346. Il ſervit en qualité d'Homme d'armes, dans la compagnie de Dreux de Mello, Chevalier, comme on l'apprend du rôlle de cette compagnie, en datte du quatriéme octobre 1359, qui ſe trouve en la Chambre des Comptes.

IV. PLAMON de Lamoignon, Seigneur de Pomay, tranſigea en préſence de *Jean* d'Anlézy, ſon oncle, avec *Agnès* de Saiſy, ſa belle-mére, veuve de *Charles* de Lamoignon ſon pére, le lundi après le ſecond dimanche de carême 1346. Il fut pére de PIERRE qui ſuit.

V. PIERRE de Lamoignon, Chevalier, Seigneur de Pomay, dont la veuve *Jeanne* de Mornay, ſe remaria à *Odet* de Senac Damoiſeau, avec lequel elle contracta le mardi après la Fête de S. Laurent, & le 15 août 1386 avec Philippe de Molins, Evêque d'Evreux. Elle avoit eu de ſon premier lit JEAN qui ſuit.

VI. JEAN de Lamoignon, Damoiſeau, Seigneur de Pomay, nommé dans le contract de 1386, mourut ſans poſtérité.

IV. MICHEL de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, de Mannay & de Nannay, fils puîné de CHARLES, Seigneur de Lamoignon, & de *Jeanne* d'Anlézy ſa premiére femme, prit en mémoire de ſa mére un *franc quartier d'hermines*, dont il chargea les armes de ſa Maiſon, ce qui a été retenu par ſes Deſcendans. Il eſt fait mention de lui dans trois tîtres, l'un du dimanche, jour de l'Apparition de Notre-Seigneur 1330, le ſixiéme janvier 1331, ſuivant le calcul préſent; l'autre du dimanche *Lætare*, qui eſt le quatriéme dimanche de carême, le 26 mars 1348, vieux ſtyle; & le troiſiéme du mardi devant la Fête de S. Vincent, le 19 janvier 1349, auſſi vieux ſtyle. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief du fief de Huban, aſſis en la paroiſſe de Champlemis, au Val de Barges, 1. à Raoul de Brienne, I. du nom, Comte d'Eu, à cauſe de ſa femme Jeanne de Mello, le vendredi après la Fête de S. André, le quatriéme décembre 1338: 2. à la même Dame, pour lors veuve, en 1345: 3. après la Purification de Notre-Dame en 1349: 4. à Jeanne de Brienne, Comteſſe d'Eu & Ducheſſe d'Athénes, veuve de Gautier de Brienne, Connétable de France, le vendredi jour de la Fête de S. Silvain 1357. Il rendit un autre aveu en qualité de Tuteur de Hugues & de Jean, enfans de Guillaume Vaubron, le dimanche avant les Brandons, c'eſt à dire, le dimanche de la *Quinquagéſime*, le 27 février 1350, vieux ſtyle. Le nom de ſa femme eſt ignoré. Son fils fut GUILLAUME qui ſuit.

V. GUILLAUME de Lamoignon, Damoiſeau, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, de Nannay, de Laleuf, & d'Arthe en partie, fit aveu en 1371 pour la Seigneurie de Mannay, mouvante du Châtel-Neuf, au Val de Barges, & le ſamedi avant la Fête de la Nativité de S. Jean-Batiſte, le 21 juin 1376, à Louïs, III. du nom, Comte de Flandre, pour la moitié de la Maiſon d'Arthe, mouvante de la Châtellenie de Monthenaiſon. Il en avoit fait un autre à Louïs, II. du nom, Duc de Bourbonnois, le mécredi devant la Madeleine, le 19 juillet 1368, de la Terre & Seigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du Chef de ſa femme, & qui étoit mouvante de la Châtellenie d'Aînay. Il fit ſon teſtament au mois d'avril 1388, & ſa veuve *Jeanne* de Trouſſebois, Dame de Laleuf, fit le ſien le jeudi après la Fête de Notre-Dame de la mi-août, le 19 de ce mois 1389, tous deux inhumez en l'égliſe de Mannay ſuivant les teſtamens. Leurs enfans furent, 1. PIERRE de Lamoignon qui ſuit; 2. *Regnault*, Seigneur de Nannay, de Channay, de Montifault & de Champdevis, nommé avec Pierre ſon frére aîné, exécuteurs des teſtamens de ſes pére & mére. Il aquit par contract du cinquiéme mai 1413, la Terre & Seigneurie de Champdevis, & celle de Montifault, en cédant en échange la dixme de blez de la paroiſſe de Channay, par contract du 26 mars 1420, conſtitua par autre contract du ſixiéme août 1444, dix livres de rente, au profit d'un Bourgeois de la ville de Nevers, ce qui fut ratifié le neuviéme du même mois & an, par *Marguerite* du Deffans, ſa veuve, qui étoit fille de *Guillaume* du Deffans, Ecuyer, & de *Collette* de Fougeroy. Le 28 du même mois & an, elle tranſigea pour ſon douaire & autres conventions matrimoniales, avec Milès de Prenay & Guyot de Lamoignon, neveux & héritiers de ſon mari. Les autres enfans de Guillaume de Lamoignon ſont 3. *Jeanne* de Lamoignon, femme de *Pierre* de Baugy, mentionnée au teſtament de ſon ayeule maternelle en 1389; & 4. *Philippe* de Lamoignon, Dame d'Arthe en partie, épouſe de *Jean* de Prenay, Ecuyer, qui le mercredi, 30 juin 1406, fit aveu à Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, pour la moitié de la Maiſon-Forte-d'Arthe. Leur fils *Milès* de Prenay, fut héritier en partie de *Regnault* de Lamoignon ſon oncle paternel, &c. Sa poſtérité vivoit en la perſonne de *Pierre* de Prenay ſon petit-fils, le 29 janvier 1504, vieux ſtyle.

VI. PIERRE de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, de Vieil-Mannay, de Riviére, de Laleuf, & en partie d'Arthe, eſt nommé comme aîné dans les teſtamens de ſes pére & mére. Il fut Homme d'armes de la Compagnie de Philippe de Bourgogne, Comte de Nevers, comme on l'apprend des rôlles des revues de ladite Compagnie, faites à la Charité-ſur-Loire le douziéme mai 1412, en l'oſt du Roi au païs de Berri le 14 juin ſuivant, & devant Bourges le 15 juillet de la même année; fit ſon teſtament le vendredi 21 juillet 1424, par lequel il élut ſa ſépulture en l'égliſe du Prieuré de Notre-Dame de l'Eſpault-lès-Donzy, où il fonda quatre Anniverſaires ſolemnels & quatre Meſſes baſſes par chacun an à perpétuité, & fit pluſieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzy, & aux égliſes de S. Kéradeu de la même ville, de S. Martin du Pré, de Mannay, des Baignaux, de Viz & de Channay, nommant pour ſes exécuteurs teſtamentaires ſes deux fils aînez, & Regnault de Lamoignon ſon frére. Il avoit épouſé *Marguerite* de Fougeroy, fille de *Jean*, Seigneur de Riviére, & d'*Iſabeau*, ſon épouſe, dont il eut 1. GUYOT qui ſuit; 2. JEAN, tige de la *branche de* BAVILLE, *qui ſubſiſte encore avec tant d'éclat à Paris, rapportée cy-après*; & 3. *Louïs*, Religieux de l'Abbaïe de S. Germain d'Auxerre, à qui *Iſabeau* ſon ayeule maternelle, légua par ſon teſtamen- du mécredi avant la Fête de S. Valentin, le ſeptiéme février 1419, vieux ſtyle, cent ſols de rente juſqu'à ce qu'il fût pourvu d'un Bénéfice.

VII. GUYOT de Lamoignon, Seigneur de Lamoignon, de Riviére, de Mannay, de Vieil-Mannay, de la Chaſtiére, de Montifault, de Villorgeul, de Bretinelles, de Grandpré, & en partie de Thorigny, fut nommé par ſon pére exécuteur de ſon teſtament, avec ſon frére *Jean*, & ils le confirmérent en préſence de leur oncle *Regnault* de Lamoignon, Seigneur de Nannay, le 22 ſeptembre 1424. Il partagea avec Milès de Prenay ſon couſin germain, la ſucceſſion de ſondit oncle. Il avoit épouſé *Alexandra* de Maiſonconte, fille de *Triſtan* de Maiſonconte, Ecuyer, Seigneur de Villorgeul, de Bretinelles & de Thorigny, & de *Jeanne* de Bazoches; & ce fut au nom de ſon épouſe qu'il fit aveu, en 1455, à Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, de la tierce partie de la Terre & Seigneurie de Thorigny. Il fut inhumé avec ſes pére & mére au Prieuré de l'Eſpault, le 17 avril 1457. Ses enfans furent, 1. ROBERT qui ſuit; 2. CHARLES, *qui continua la lignée, rapportée après ſon frére aîné*; 3. PIERRE de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Meurtin, de la Chaſtiére, & de Montifault, Ecuyer & Echanſon de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, & Comte de Nevers & de Réthel. Il étoit ſous la tutelle de ſa mére, lorſque l'on fit avec ſes fréres & ſœur le partage des biens de feu leur pére, le premier juin 1472. Par cet acte, les Terres de la Chaſtiére & de Montifault lui échurent, avec une partie des dixmes inféodées de la paroiſſe de Channay, pour leſquelles il eut procès avec *Charles* de Lamoignon, Sieur de Riviére ſon frére, qui fut terminé en conſéquence d'un compromis paſſé entre eux le neuviéme février 1477, vieux ſtyle, dans lequel il eſt qualifié Ecuyer & Echanſon de Jean de Bourgogne. Cette même qualité lui eſt donnée dans deux tîtres de la Chambre des Comptes de Nevers des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 avril 1479, pour ſa Terre de la Chaſtiére, à Louïs, I. du nom, Sire de la Tremoille, Seigneur de Sully. On propoſa de le marier à *Jeanne* Baſtart, & pour y parvenir, Robert de Lamoignon, ſon frére aîné, lui donna par contract du premier août 1481, une maiſon dans la ville de Donzy; mais cette alliance ne s'effectua pas, & il épouſa par contract du onziéme mai 1484, *Marie* Deſchamps, fille de *Philippe* Deſchamps, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & *d'Antonie* Doroër, morte en 1493; & il ſe remaria à *Marguerite* de Maury, & mourut en 1511, ayant eu des enfans de l'une & de l'autre, ſavoir, de la premiére, *Françoiſe* de Lamoignon, à laquelle Alexandra de Maiſonconte mére de ſon pére, donna par contract du cinquiéme juin 1491, tout ce qui lui appartenoit ès Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles; *Jeanne*, mariée à *Charles* Chaulvin, Ecuyer, avec lequel elle obtint des lettres royaux le 18 août 1512, pour aſſigner au Parlement de Paris, Antoine de Maury, Tuteur de ſes fréres & ſœur du ſecond lit de ſon pére; *Jeanne*, dite *la Jeune*, Dame de la Chaſtiére & de Montifault, mariée à *Guillaume* Davy, Sieur de la Brûlerie, dont elle eut entre autres enfans, *Jean* Davy, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem. Les enfans du ſecond lit de Pierre de Lamoignon, furent *Jean*, Sieur de

de la Chaſtiére, nommé ès lettres royaux obtenues par Jeanne l'aînée, ſa ſœur du premier lit, & dans un partage du ſixiéme avril 1537; *Guillaume* de Lamoignon, Sieur de Montifault, nommé dans les mêmes lettres & le même partage, tous deux morts ſans allianee; *Anne*, non nommée dans le partage de 1537; *Madelaine*, mariée 1. par contract du quatriéme janvier 1517, vieux ſtyle, à *Charles* de Corcette, Ecuyer: 2. à *Erard* du Couldray, Ecuyer. Ils donnérent un aveu de la Terre & Seigneurie de Thorigny en 1535, & tous deux ſont nommez dans le partage de 1537; *Cécile* de Lamoignon, nommée avee ſes fréres & ſœurs du même lit dans les lettres royaux de 1512; 4. *Jeanne* de Lamoignon, fille de Guyot, Seigneur de Lamoignon, &e. laquelle épouſa par contract du neuviéme juillet 1461, *Jean* d'Armes, Sieur de Truey-L'orgueilleux, Préſident au Parlement de Paris, dont il y a poſtérité rapportée par François Blanehard, en ſon *Hiſtoire des Préſidens du Parlement de Paris.*

VII. Robert de Lamoignon, Seigneur de Lamoignon, de Villorgeul, de Bretinelles, & en partie de Vieil-Mannay, fut condamné par ſentence de l'Official d'Auxerre du vendredi après la S. Martin 1457, à payer au Prieuré de l'Eſpault douze bichets de froment par chaeun an, que Pierre de Lamoignon ſon ayeul y avoit légué par ſon teſtament de 1424. Il partagea avec ſes fréres & ſœurs le premier juin 1472, les Terres & Seigneuries que feu Guyot de Lamoignon leur pére avoit laiſſées; & le fief de Lamoignon avee la Seigneurie de Vieil-Mannay lui échurent. Il ſuccéda à eelles de Villorgeul & de Bretinelles par la mort de ſa mére, & teſta le huitiéme février 1500, vieux ſtyle, éliſant ſa ſépulture au Prieuré de l'Eſpault, où il fondà un Anniverſaire ſolemnel, & une Meſſe baſſe de Notre-Dame, par ehaeun an, au jour annuel de ſon trépas. Nonobſtant la ruïne de cette égliſe, on y voyoit eneore en 1648 ſon tombeau, où il étoit répréſenté armé de toutes piéees, avee ſes armoiries lozangées au franc quartier d'hermines. Il ne fut point marié, & *laiſſa ſeulement une fille* naturelle, Jeanne, *bâtarde de Lamoignon, nommée dans le teſtament de ſon pére, mariée à* Guillaume *Matbery.*

VIII. Charles de Lamoignon, frére puîné de Robert, continua la lignée. Il fut Seigneur de Riviére & en partie de Vieil-Mannay, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie & des Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles, par la mort de ſondit frére. Il en fit hommage à Françoiſe d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Due de Brabant & Comte de Nevers le 25 février 1507, fit ſon teſtament le 27 janvier 1516, vieux ſtyle, ordonnant ſa ſépulture, près de ſes aneêtres au Prieuré de l'Eſpault, où il fonda un Anniverſaire. De ſon épouſe *Claude* d'Auroux, nommée dans une tranſaction entre ſes enfans du quatriéme ſeptembre 1519, il eut les enfans ſuivans, tous mentionnez dans ſon teſtament, 1. Blaise qui ſuit; 2. Etienne, Seigneur de Vieil-Mannay, *rapporté après ſon frére*; 3. *Perrette*, mariée du vivant de ſon pére à *Jean* Régnier, Ecuyer, laquelle renonça alors à la ſucceſſion de ſon pére, qui ordonna par ſon teſtament que eette renoneiation auroit lieu; (ſon frére Blaiſe lui fit un legs par ſon teſtament du 30 décembre 1541) 4. *Marie*, alliée auſſi par ſon pére, au moyen d'une renonciation pareille à celle de ſa ſœur, à *Philippe* de Poyſeulx, Sieur de Channay, dont elle étoit veuve, le 22 août 1517, qu'elle paſſa une tranſaction en qualité de Tutrice de *Louïs* de Poyſeulx, Sieur de Channay, ſon fils unique, & un bail à rente en la même qualité le deuxiéme novembre 1526, lequel *Louïs* de Poyſeulx mourut ſans enfans, & eut pour héritiers *Blaiſe*, *Edme* & *Marie* de Lamoignon, ſes eouſins germains maternels, eomme on l'apprend d'une tranſaction du 19 août 1561; 5. *Jeanne*, Dame de Champromain, laquelle épouſa 1. *Pierre* de la Barre, Ecuyer, Seigneur dudit lieu avee lequel elle eſt nommée dans une tranſaction du quatriéme ſeptembre 1519, & duquel elle eut trois fils, & une fille *Jeanne* de la Barre, à laquelle ſon onele Blaiſe de Lamoignon fit un legs: 2. *Pierre* Marion, Ecuyer; (Elle fit ſon teſtament le cinquiéme mai 1530, ordonnant ſa ſépulture au Prieuré de l'Eſpault, auquel elle légua un ſeptier de blé-froment par chacun an) 6. autre *Jeanne*, dite *la Jeune*, Dame en partie de Vieil-Mannay, mariée 1. à *André* de Château-Vieux, Ecuyer, Sieur dudit lieu, près de Donzy, avec lequel elle eſt nommée dans la tranſaction du quatriéme ſeptembre 1519, & dont elle eut deux fils: 2. à *Claude* Le Cœur, Ecuyer, Sieur des Guyons.

IX. Blaise de Lamoignon, Sieur de Lamoignon, de Vieil-Mannay, de Riviére, de la Broſſe, des Aduits, &e. Ecuyer d'Ecurie de Françoiſe d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, & Comteſſe Douairiére de Nevers, eut pour ſa part dans la ſucceſſion de ſon pére, la Seigneurie de Riviére, partie de celle de Vieil-Mannay, & la moitié du fief de Lamoignon, & il aquit depuis l'autre moitié d'*Etienne* de Lamoignon ſon frére, par eontract du 16 juin 1520. Il avoit épouſé avant l'année 1505, *Jeanne* de Laveine, fille de *Pierre* de Laveine, Seigneur de la Broſſe & des Aduits, & de *Dauphine* Bréehard. Il donna ſa déclaration au Roi le 30 mars 1540, qu'il poſſédoit la Terre & Seigneurie de la Broſſe, en la paroiſſe de Notre-Dame du Pré, le fief de Lamoignon ſcis à Donzy & ès environs, la Seigneurie de Riviére & les deux tiers de celle de Mannay; fit ſon teſtament le 30 décembre 1541, & ordonna ſa ſépulture au Prieuré de l'Eſpault, où il fonda un Anniverſaire, tant pour lui que pour *Dauphine* Bréehard ſa belle-mére, & mourut le 18 novembre 1544: ſon cœur fut inhumé dans l'égliſe des Recollets de Nevers, où ſe voit ſon Epitaphe. Ses enfans furent 1. *François*, mort avant ſes pére & mére le deuxiéme février 1572, inhumé dans l'égliſe de S. Laurent de la ville d'Eu ſous une tombe, ſur laquelle eſt gravée ſon Epitaphe; 2. *André*, Seigneur de la Broſſe des Aduits, de Champromain, de Vieil-Mannay en partie, &c. nommé dans le teſtament de ſon pére. Il obtint des lettres royaux le onziéme ſeptembre 1546, pour être reſtitué eontre un aête qu'il avoit paſſé le quatriéme mars 1544, vieux ſtyle, par lequel il s'étoit déſiſté de deux donations faites le 17 mars 1536, l'une par ſon pére des biens de Jeanne de Lamoignon, veuve de Pierre de la Barre; & l'autre par Jeanne de Laveine ſa mére, des biens de Pierre de Laveine ſon frére. Lui & ſon frére Etienne fournirent un aveu à Louïs de Lorraine, Cardinal de Guiſe, Abbé de S. Germain d'Auxerre le neuviéme novembre 1555, des deux tiers de la Seigneurie de Vieil-Mannay, qui leur étoient échus par la mort d'*Hélin* de Lamoignon leur frére; & mourut ſans enfans de *Marguerite* de Vieuxbourg, qu'il avoit épouſée par contract du 14 janvier 1557, vieux ſtyle, & qui étoit fille de *Pantaléon*, Seigneur de Vieuxbourg, & de *Dynette* d'Aruce. Les autres enfans de Blaiſe de Lamoignon ſont, 3. *Etienne* de Lamoignon, Chanoine de S. Etienne d'Auxerre, & Curé de Bitry & de Romilly, qui fut préſent le huitiéme février 1557, à la quittance que ſon frére *André* donna d'une partie de la dote qui avoit été promiſe à Marguerite de Vieuxbourg ſa femme, qui hérita en partie de ſon frére *Helin*, eut enſuite toute la ſucceſſion de ſon frére aîné, & devint Seigneur de toutes les Terres qu'il avoit poſſédées, vivant eneore en 1573; 4. *Hélin* de Lamoignon (mort ſans enfans en 1555) Sieur de Riviére, de la Broſſe près de Donzy, & en partie de Vieil-Mannay, Gentilhomme ordinaire de François de Cléves, I. du nom, Due de Nivernois, qui le ehoiſit comme un des plus adroits Gentilshommes de ſon tems, pour l'aecompagner en un tournoi célébre, à Paris, aux mois de juin & de juillet 1549, & qui lui fit épouſer *Françoiſe* de Cléves, fille *naturelle* de *François* de Cléves, Abbé de Tréport, ſon oncle, à laquelle il donna en la mariant la Terre de la Broſſe près de Donzy, mort ſans enfans en 1555, & qui ſe remaria à *Antoine*, Sieur de Pernay; 5. *Claude* de Lamoignon, qui ſurvéquit à ſes fréres & qui recueillit toutes leurs Seigneuries. Elle avoit été mariée par eontract du 12 juin 1526, à *Antoine*, Sieur de Maulmigny & de la Boue, dont elle laiſſa poſtérité.

IX. Etienne de Lamoignon, Seigneur de Vieil-Mannay & de Grandpré, Capitaine & Gouverneur de Donzy, ſeeond fils de Charles de Lamoignon, fut inſtitué par ſon pére pour un de ſes héritiers. Il vendit à *Blaiſe*, ſon frére aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le fief de Lamoignon par eontract du 16 juin 1520. *Jeanne*, ſa ſœur femme de *Pierre* Marion, Ecuyer, lui légua un ſeptier de blé-froment de rente annuelle à perpétuité, par ſon teſtament de 1530: il paſſa une tranſaction le 17 juin 1533, tant en ſon nom, que eomme Tuteur des enfans mineurs de feu André de Château-Vieux, & d'autre Jeanne de Lamoignon, dite *la Jeune*, ſon autre ſœur, & ſe faiſant fort de Jeanne d'Anlézy, ſa premiére femme, eonjointement avec Blaiſe de Lamoignon, ſon frére aîné; avee Jean d'Armes, Ecuyer, Sieur de Buſſeaux, & Guillaume Berthiel, Ecuyer, Tuteurs & Curateurs des enfans mineurs de Louïs d'Armes, Ecuyer, Sieur de Vergiers & d'Anne Berthier d'autre part; & par un contract du 23 mars 1538, il tranſporta en la même qualité de Tuteur des enfans mineurs d'André de Château-Vieux ſes neveux, à Charles d'Armes, Ecuyer, Sieur de Vergiers, trente ſols que ees mineurs avoient à prendre ſur la Terre & Seigneurie de Villorgeul. Blaiſe ſon frére le nomma exéeuteur de ſon teſtament en 1541, & il fut préſent au partage des biens de ſondit frére fait le 14 mars 1547, vieux ſtyle. Il n'eut point d'enfans de ladite *Jeanne* d'Anlézy, ſa premiére femme; mais de la ſeeonde *Eugénie* de la Grange, naquirent, 1. *Blaiſe* de Lamoignon, II. du nom, Seigneur de Vieil-Mannay & de Channay, qui hérita des biens maternels de Louïs de Poyſeulx, Seigneur de Channay, ſon couſin germain, fils de Philippe de Poyſeulx & de Marie de Lamoignon, Dame de Channay, dont le Tuteur Jean Olivier, tranſigea en eette qualité avec les héritiers paternels dudit Louïs de Poyſeulx par aête du 19 août 1561, tué au ſiége de la Roehelle ſans avoir été marié; 2. Edme, Sieur de Vieil-Mannay, qui ſuit; & 3. *Marie*, héritiére pour ſa part de Louïs de Poyſeulx ſon couſin, étant eomme ſes fréres ſous la tutelle de Jean Olivier en 1561.

X. Edme de Lamoignon, Sieur de Vieil-Mannay, de Channay, de Grandpré & du Mets, hérita pour ſon tiers de Louïs de Poyſeulx ſon eouſin, & fut maintenu dans l'exemption des tailles par deux jugemens du neuviéme juin 1586, & du neuviéme mars 1599. Il ſe maria par contract paſſé à S. Sauveur en Puiſaye le 26 octobre 1578, à *Anne* Anſeau, fille de *Claude* Anſeau, Ecuyer, Sieur du Mets, & de *Marguerite* de Gayot, dont il eut 1. Loup qui ſuit; 2. Gilbert, Seigneur de Beaulieu, *tige d'un Rameau, rapporté cy-après*; 3. Louïs, Seigneur du Mets, *tige d'un autre Rameau, rapporté après celui de ſon frére*; 4. *Jean*, Enſeigne de la Compagnie du Baron de Joux, batiſé à Marcy le 22 octobre 1589, préſent en 1615 au contract de mariage de *Gilbert*, ſon frére; 5. *Claude*, Sieur de Belleroche, batiſé le onziéme mars 1597, qui fut préſent au ſecond eontract de mariage de Loup ſon frére en 1644, à l'aête de tutelle de ſes enfans en 1652, au contract de mariage de *Charles* de Lamoignon, Seigneur de Grandpré, ſon neveu en 1664, & à la tutelle des enfans de *Gilbert* de Lamoignon, Seigneur de Beaulieu, ſon petit-neveu en 1668, marié avee *Antoinette* Fadelle, dont il eut *Touſſaints* de Lamoignon, inhumé le 16 janvier 1645; *Louïs* & *Loup*, morts en bas âge; *Gilberte*, batiſée à Marcy le 13 mars 1625, femme de *Jean* Hanequin; *Louïſe*, mariée à *Louïs* Defreau; & *Edmée*, née le 13 mai 1636, alliée à *Edme* Collion; 6. *Adrien* de Lamoignon, mort ſans alliance; 7. *François*, tué au ſiége de la Rochelle en 1628, ſans avoir été marié; & 8. *Edmée* de Lamoignon, mariée à *Thibault* Farnault, Ecuyer, dont ſont venus des enfans.

XI. Loup de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grandpré, fut préſent le ſixiéme juin 1622, à la tutelle de *Gilbert* de Lamoignon, ſon neveu, & parrain le 16 janvier 1627, de *Loup*, fils de ſon frére *Claude*, Sieur de Belleroche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par ſentence de l'Election de Clamecy du

20 juin 1634, répréſenta ſes tîtres de nobleſſe avec *Gilbert*, *Louïs* & *Claude* de Lamoignon ſes fréres, le cinquiéme mars 1641, devant le Sieur de Pontault, Thréſorier de France à Orléans, Commiſſaire député pour l'exécution de l'édit du mois de novembre 1640, & fut préſent en 1642, au contract de mariage de *Gilbert*, Sieur de Beaulieu, ſon neveu. Il mourut avant le 17 janvier 1652, ayant épouſé 1. *Jeanne* de Mulor, fille de *François* de Mulor, Ecuyer, & de *Claude* de Corquiller, morte ſans enfans le 20 février 1642: 2. par contract du 18 janvier 1641, *Catherine* de Leuvault, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de S. Aubin, & de *Marguerite* de Châlons. Comme l'on reconnut après la célébrattion du mariage qu'ils étoient parens au troiſiéme degré d'affinité, ils obtinrent une diſpenſe du Pape, en vertu de laquelle ils furent mariez de nouveau dans la chapelle de S. Laurent de Migny, le ſixiéme mars 1646. Les enfans nez de cette alliance furent, 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Mathurin*, né le ſeptiéme janvier 1646; 3. *François*, né le 30 avril 1647, marié à *Marie* de Chanpuit, dont il eut *Edme* de Lamoignon, batiſé à Marcy le 28 ſeptembre 1664; 4. *Jean-Eléonard*, né le 28 février 1650; & 5. *Marie* de Lamoignon, née le 19 avril 1648. *Catherine* de Leuvault leur mére, ſe remaria à *Antoine* de Viry, Sieur de Malicorne, & mourut avant le 14 mai 1652.

XII. CHARLES de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Grandpré, né le 31 janvier 1645, fut le troiſiéme août 1649 Parrain de *Catherine*, fille de *Loup* de Lamoignon, Sieur de Cruzy, ſon couſin Germain. Sa mére qui s'étoit remariée étant morte, *Gilbert* de Lamoignon, ſon couſin germain, Sieur de Beaulieu, II. du nom, fut nommé ſon Tuteur & de ſes fréres, par ſentence du Bailliage de Varzy du 14 mai 1652, & en cette qualité, il paſſa le 20 juillet ſuivant un Acte avec Antoine de Viry, ſon beau-pére, par lequel ils partagérent les biens de la premiére & de la ſeconde communauté de feue ſa mére. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil d'Etat du huitiéme ſeptembre 1670, mourut le huitiéme janvier 1699, & fut inhumé à Champlemis. Il avoit épouſé par contract du 21 janvier 1664, *Françoiſe* de Lamoignon, ſa couſine du ſecond au troiſiéme degré, fille de *Gilbert*, Seigneur de Beaulieu, II. du nom, & de *Gabrielle* de Veilhan. Elle mourut le huitiéme juillet 1688, & fut enterrée à Marcy, ayant eu *Marie* de Lamoignon, batiſée le quatriéme octobre 1685.

RAMEAU DES SEIGNEURS de BEAULIEU, ſorti des Seigneurs de Grandpré.

XI. GILBERT de Lamoignon, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, ſecond fils d'EDME, Sieur du Vieil-Mannay, de Channay, de Grandpré, &c. & d'*Anne* Anſeau, fut maintenu avec ſon frére *Loup*, dans l'exemption des tailles en 1634, préſenta avec lui les tîtres juſtificatifs de leur nobleſſe en 1641, & fut préſent au contract de mariage de ſondit frére en 1644. Il avoit épouſé par contract du 13 juillet 1615, *Madelaine* de Sargéres, fille de *Jean* de Sargéres, Ecuyer, Sieur de la Goutte, & de *Claudine* Ballard, morte avant le ſixiéme juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de GILBERT ſon fils, qui ſuit.

XII. GILBERT de Lamoignon, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, de Mannay & de Prenay, batiſé à Marcy le 23 octobre 1618, fut préſent avec ſon pére au contract de mariage de *Loup* de Lamoignon, ſon oncle en 1644; fit la foi & hommage le deuxiéme février 1657, au Seigneur de Changy, pour ce qu'il tenoit en fief de lui audit Changy; tint ſur les fonts en 1664, *Edme* de Lamoignon, fils de *François*, ſon couſin germain; & étoit mort avant le 15 mai 1668, que ſa veuve fut nommée Tutrice du fils qui lui reſtoit & de la derniére de ſes filles. Elle ſe nommoit *Gabrielle* de Veilhan. Il l'avoit épouſée par contract du deuxiéme novembre 1642, fille de *Philibert* de Veilhan, Seigneur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine, qui étoit fille de François, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi. Leurs enfans furent 1. *Eugin*, mort le ſeptiéme ſeptembre 1644; 2. *Gilbert-Charles*, mort jeune avant ſon pére; 3. *Jean*, né le cinquiéme janvier 1654, reçu Chevalier de Malte, au grand Prieuré de France le 18 juin 1676, mort à Malte; 4. *Hilaire*, batiſée à Varzy le neuviéme avril 1647, morte avant ſon pére; 5. *Françoiſe*, mariée par contract du 21 janvier 1664, à *Charles* de Lamoignon, Seigneur de Grandpré, couſin germain de ſon pére; 6. 7. *Marie* & *Catherine*, nées jumelles, batiſées à Varzy le troiſiéme mai 1648, mortes avant leur pére; 8. *Françoiſe*, batiſée à Marcy le 12 novembre 1652, morte avant ſon pére; & 9. *Charlotte* de Lamoignon, née le 26 décembre 1656, qui reſta ſous la tutelle de ſa mére, & mourut Religieuſe à l'Abbaïe de Ronceray.

RAMEAU DES SEIGNEURS DU METS, ſorti des Seigneurs de Grandpré.

XI. Louïs de Lamoignon, Ecuyer, Sieur du Mets & en partie du Vieil-Mannay, troiſiéme fils d'EDME, Sieur de Grandpré, & d'*Anne* Anſeau, Dame du Mets, fut préſent le ſixiéme juin 1622, à l'acte de tutelle de *Gilbert* de Lamoignon, ſon neveu, & fut inhumé à Marcy le ſixiéme mars 1645. Il avoit épouſé *N.*.... Guignault, de laquelle il avoit eu quatre fils, qu'ils reconnurent pour leurs enfans lors de la célébration de leur mariage, outre leſquels il eut encore deux fils. Par le partage fait le 20 juillet 1652, entre les Tuteurs des enfans de *Loup* de Lamoignon Sieur de Grandpré d'une part, & *Antoine* de Viry, Sieur de Malicorne, leur beau-pére, d'autre part, l'on apprend que *Louïs* de Lamoignon & ſa veuve étoient morts inſolvables. Leurs enfans furent 1. *N.*.... de Lamoignon, mort jeune; 2. LOUP, Sieur de Curſy, qui ſuit; 3. ETIENNE, qui *continua la poſtérité*; 4. CLAUDE, Sieur de la Bouille, *mentionné en ſon rang*; 4. HUBERT, Sieur de la Bourdonniére, *rapporté après ſes fréres*; & 6. JEAN, *par qui nous finirons ce rameau*, tous ayant eu des enfans.

XII. LOUP de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de Curſy, fut marié 1. à *Jeanne* du Bois: 2. par contract du 14 ſeptembre 1665, en préſence de *Hubert* ſon frére, à *Anne* Berthier, fille de *Jean* Berthier, Ecuyer, Seigneur de Vaſnay, & de *Jeanne* de Meullot. Du premier lit, il eut 1. *Catherine* de Lamoignon, batiſée à Vouzy le troiſiéme août 1649. Du ſecond lit, naquirent 2. 3. *René* & *Jacques*, morts au berceau; 4. *Paul* de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur de Curſy & de Vaſnay, Capitaine au régiment de Piémont, Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louïs, né le premier avril 1670, vivant en mai 1724; & 5. *Anne*, mariée 1. à *Achille* Philippe: 2. à *Pierre* de Vaujoly.

XII. ETIENNE de Lamoignon, Ecuyer du Roi, épouſa *Jeanne* de Veilhan, ſeconde fille de *Philibert*, Sieur de Digoigne, & de *Jeanne* de la Magdelaine-Ragny, dont il eut 1. *Gilbert*, né le 19 mai 1655, filleul de *Gilbert*, II. du nom, Sieur de Beaulieu, mari de ſa tante maternelle; 2. *Joſeph-François*, né le 21 décembre 1667; 3. *Edmée*, né le 16 mars 1659, filleule de *Claude* de Lamoignon, Sieur de la Bouille, ſon oncle, & d'*Edmée* Billard, épouſe de ſondit oncle; 4. *Anne*, née le 20 août 1665, filleule de *Charles* de Lamoignon, Sieur de Grandpré, ſon oncle à la mode de Bretagne.

XII. CLAUDE de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, dernier des enfans nez avant le mariage de ſes pére & mére, épouſa *Edmée* Billard, dont il eut JEAN qui ſuit; & *Gilbert* de Lamoignon, né le quatriéme mai 1661.

XIII. JEAN de Lamoignon, Ecuyer, Sieur de la Bouille, batiſé à Varzy le cinquiéme janvier 1654, vivoit le 29 décembre 1705, ayant épouſé *Edmée* Colleſſon, vivante le 30 août 1695, fille d'*Anne* Colleſſon & de *Laurence* Maillot. Il en eut 1. *Jean*, II. du nom, Ecuyer; & 2. *Claude* de Lamoignon, né le quatriéme juillet 1682.

XII. HUBERT de Lamoignon, Sieur de la Bourdonniére & des Ruiſſeaux, naquit après le mariage de *Louïs*, Sieur du Mets & de *N.*.... Guignault, ſes pére & mére, reçut le batême à Marcy en Nivernois le 27 novembre 1634, & fut préſent le 21 janvier 1664, au contract de mariage de *Charles* de Lamoignon, Sieur de Grandpré, ſon couſin germain, & au ſecond mariage de *Loup*, Sieur de Cruzy, ſon frére. Il épouſa 1. *Urbaine* de Pont-S. Pierre: 2. par contract du 23 janvier 1663, *Anne* de Creſſonville. Il eut de la premiére 1. IRIER qui ſuit: de la ſeconde 2. *Charles*, né le huitiéme juin 1664; 3. *Batiſte-Dominique*, né le 16 mars 1666, mort jeune; & 4. *Jean* de Lamoignon, né le 20 avril 1668.

XIII. IRIER de Lamoignon, Ecuyer, fut batiſé à Orcuſe le 28 juillet 1658, & épouſa *Marie* Boullé. Il mourut en 1705, laiſſant 1. *Hubert* de Lamoignon, né en 1688, Lieutenant dans le régiment de Poitou en 1722; 2. *Claude*, né le 26 août 1695, filleul d'Edmée Colleſſon, femme de Jean de Lamoignon, Sieur de la Bouille; & 3. *Jean*, né poſthume le 28 novembre 1705, filleul dudit Jean de Lamoignon, Sieur de la Bouille, & une fille.

XII. JEAN de Lamoignon, dernier des fils de Louïs, Seigneur du Mets, fut préſent, en 1664, au contract de mariage de *Charles*, Sieur de Grandpré; & le 15 mai 1668, à l'acte de tutelle des enfans mineurs de *Gilbert* de Lamoignon, II. du nom, Sieur de Beaulieu. Il épouſa *Jeanne* de Violaines, dont il eut 1. *Daniel*, né le 29 mai 1664; & 2. *Claude* de Lamoignon, batiſé à Marcy le onziéme ſeptembre 1665.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAVILLE.

VII. JEAN de Lamoignon, Ecuyer, Seigneur d'Arthe en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, ſecond fils de PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Lamoignon, de Mannay, &c. & de *Marguerite* de Fougeroy, épouſa *Jeanne* Erard, fille de *Guillaume* Erard, ce qui s'apprend par un contract de ſa fille. Ses enfans furent, 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Huguette* de Lamoignon, qui étant veuve de *Pierre* de Salle, Ecuyer, vendit par contract du 27 mars 1483, une maiſon ſiſe dans la ville de Nevers, aux Tuteurs de ſes deux neveux.

VIII. JEAN de Lamoignon, II. du nom, Sieur d'Arthe & de Laleuf, Sécretaire & Contrôlleur de la Maiſon de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c. eſt nommé en cette qualité dans un des tîtres de la Chambre des Comptes de Nevers. Il épouſa à Nevers le 25 novembre 1477, *Marie* de Leſtang, laquelle mourut le 17 mai 1482, mére 1. de FRANÇOIS, qui ſuit; & 2. de JEAN de Lamoignon, III. du nom, Conſeiller de Marguerite d'Orléans, Reine de Navarre, Ducheſſe de Berry. Il naquit le ſixiéme novembre 1481, épouſa *Jeanne* Alabat, fille de *Louïs* Alabat, Sieur de la Chabotiére, & de *Jeanne* d'Orléans, mourut le 28 juin 1530, & fut enterré dans la chapelle de Beauquant de S. Auſtrille en la ville de Bourges, où ſe voyoit autrefois ſon épitaphe. Sa poſtérité eſt éteinte.

IX. FRANÇOIS de Lamoignon, Seigneur d'Arthe, de Grateiz & de Marigny, Sécretaire & Contrôlleur de la Maiſon de Françoiſe d'Albret, veuve de Jean de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. naquit le 17 mai 1480, & contreſigna en qualité de Sécretaire de cette Ducheſſe, un Acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 février 1507, par *Charles* de Lamoignon, qui étoit ſon oncle à la mode de Bretagne, pour les terres de Villorgeul & de Bretinelles. Il épouſa à Donzy en préſence de la Ducheſſe, le 14 janvier 1509 vieux ſtyle, *Marie* du Coing, fille de *Vincent* du Coing, Sieur de Grateiz & de Marigny, & de *Marguerite* Bourgoing, morte le 21 décembre 1520, de laquelle il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. *Hélin*, Abbé de Bellevaux & Prieur de S. Pier

Pierre-le-Moûtier, qui fut Parrain d'*Hélin* de Lamoignon, Seigneur de Riviére, fils de *Blaiſe* de Lamoignon, couſin iſſu de germain de ſon pére. Il tint auſſi ſur les fonts en 1570, *François*, ſon propre neveu. *Il eut un fils* naturel, *nommé* Louïs *de Lamoignon, pour lequel il conſigna le* 18 *ſeptembre* 1577, *une ſomme de* 1800 *livres entre les mains de François du Broc, Sieur de Noizet ſon neveu, qui promit par écrit de délivrer cette ſomme à cet enfant lorſqu'il ſeroit en âge, & qu'il auroit trouvé un parti pour le marier. Ce bâtard fut Procureur au Bailliage & ſiége préſidial de S. Pierre-le-Mouſtier.* François de Lamoignon eut encore 3. *Françoiſe* de Lamoignon, née le 23 février 1510, vieux ſtyle que Françoiſe d'Albret, Ducheſſe Douairiére de Brabant, Comteſſe de Nevers, &c. tint ſur les fonts, & qui épouſa *Pierre* Luillier, Contrôlleur ordinaire de la Maiſon du Roi, dont il eſt venu de la poſtérité; & 4. *Marie*, qui épouſa 1. *François* du Broc, Seigneur de Noizet: 2. *Louïs* Olivier, Seigneur d'Aureau & de Surpaliz, avec lequel elle vivoit le 19 mai 1570, & laiſſa poſtérité de l'un & de l'autre.

X. Charles de Lamoignon, Seigneur de Baville, de Launay-Courſon, de la Folleville, des Tuilleries, Conſeiller ordinaire du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, né le premier juin 1514, eut pour Parrain Charles de Lamoignon, Sieur de Riviére, oncle à la mode de Bretagne de ſon pére. Il fut le premier de ſon nom, qui ſe détermina à embraſſer la profeſſion de la robe, & après avoir pris le bonnet de Docteur ès loix à Ferrare le 20 juillet 1543, il vint à Paris s'y faire recevoir Avocat au Parlement le 16 décembre de l'année ſuivante. Il parut avec tant d'éclat dans le Barreau, que le Roi François I, promit par ſon brevet du 14 novembre 1545, de le pourvoir du premier office de Conſeiller au même Parlement qui vaqueroit, ce qu'il confirma par autre brevet du huitiéme avril 1546. Ces promeſſes ayant été ſans effet, Charles de Lamoignon ſe fit recevoir Conſeiller en la Juriſdiction des Eaux & Forêts au Siége de la Table de Marbre le 23 décembre 1547. Il n'en fit les fonctions que durant peu de tems, & ayant repris celle d'Avocat, François de Cléves, I. du nom, Duc de Nivernois, qui l'avoit établi Chef de ſon Conſeil, lui donna par contract du premier février 1552, vieux ſtyle, la Terre & Seigneurie de Launay-Courſon, près de Montlhéry, dont il fit la foi & hommage au Roi entre les mains de Jean Bertrand, Garde des Sceaux de France le 13 du même mois. Le Parlement le propoſa l'onziéme mars 1555, & le cinquiéme ſeptembre 1556, pour être pourvu d'un office de Conſeiller, auquel il parvint enfin par proviſions du 30 ſeptembre 1557, & il y fut reçu le quatriéme octobre ſuivant. Ce fut par ſon avis & par celui de Pierre Séguier, Préſident au Parlement, que le même François de Cléves, Duc de Nivernois, fit le partage de ſes Terres & Seigneuries entre ſes enfans le 24 mars 1560, & ce Duc le nomma pour exécuteur de ſes derniéres volontez par ſon teſtament du 26 octobre 1561. Le Roi Charles IX, voulant l'approcher de ſa perſonne, le pourvut d'un Office de Maître des Requêtes par lettres données à Carcaſſonne au mois de janvier 1564, dont il prêta ſerment dans la ville de Moulins entre les mains du Chancelier de l'Hopital, le huitiéme février ſuivant. On trouve dans les regîtres du Parlement des 23 & 28 février 1564, deux lettres qui furent écrites à ce ſujet, datées à Carcaſſonne le 22 janvier précédent, l'une par le Roi, & qui fut préſentée par le Maréchal de Montmorency, & l'autre par Catherine de Médicis, Reine de France, qui marquent l'empreſſement que le Roi avoit qu'il fût promptement reçu, attendu qu'il lui avoit commandé de ſe rendre au plutôt auprès de lui, pour l'employer en aucunes affaires concernans grandement ſon ſervice: ce ſont les expreſſions de ces lettres. Il y fut donc reçu le deuxiéme mars de la même année, & au Grand Conſeil le 21 juin 1566. Enfin, le même Roi le pourvut d'un office de Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat, dont il prêta ſerment le troiſiéme octobre 1572, il lui accorda des lettres le ſeptiéme du même mois, pour avoir entrée & ſéance dans tous les Parlemens, Chambres des Comptes & Cours des Aides du Royaume, & y avoir voix déliberative tant ès aſſemblées des Chambres, qu'aux jours de conſeil & de plaidoyeries, en conſéquence deſquelles, il fut reçu & prit place en cette qualité, au Parlement de Paris le même jour; mais il jouït peu de ces honneurs, étant mort en ſa maiſon de Paris, ſur la paroiſſe des Saints Côme & Damien le .... novembre ſuivant, extrémement regretté du Roi, qui lui fit l'honneur de le viſiter pluſieurs fois durant ſa maladie, & témoigna qu'il avoit perdu en ſa perſonne un ſerviteur capable de remplir les premiéres charges de l'Etat. Son corps fut inhumé dans la nef de l'égliſe des Cordeliers à Paris devant le crucifix. Il avoit été marié en l'égliſe de S. Merry à Paris le 26 juillet 1547, en conſéquence du contract qui avoit été paſſé le 19 juin précédent, avec *Charlotte* de Beſançon, née le dixiéme octobre 1526, fille de *Louïs* de Beſançon, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie* Potier. Elle fut élue Tutrice de leurs enfans le 23 décembre 1572, & mourut le 17 octobre 1594, ayant eu vint enfans, qui furent, 1. *Charles*, né & mort le 16 mars 1548, après avoir reçu le batême, inhumé dans la nef des Cordeliers; 2. autre *Charles*, né le 25 juillet 1552; 3. *Pierre*, Seigneur de Baville, de Launay-Courſon, & d'Hervy en Picardie, Avocat au Parlement de Paris, & Prieur d'Andoye au diocéſe d'Auxerre, né le 27 août 1554, qui fut l'un des eſprits les plus délicats & des plus ſavans hommes de ſon tems, ayant dès l'âge de 15 ans, compoſé deux Poëmes, l'un Grec, l'autre Latin, qui furent imprimez à Paris chez Denys du Prat en 1570, ſous ce tître, *Cliniades Nivernius, ſive altera calamitatum Galliæ deploratio*, &c. mort le 14 août 1584, après avoir fait ſon teſtament le 27 juillet précédent, en faveur de ſa mére qu'il inſtitua ſa Légataire univerſelle, enterré aux Cordeliers de Paris; 4. *Nicolas*, né le 25 février 1555, vieux ſtyle; 5. *Charles*, né le 18 juillet 1558; 6. autre *Charles*, né le 23 décembre 1559; 7. *Antoine*, né le neuviéme avril 1560, mort auſſi-tôt qu'il eut été batiſé; 8. *Barthélemi*, né le ſixiéme mars 1562, vieux ſtyle; 9. *Charles*, Seigneur de Bâville & de Launay-Courſon, né le 23 janvier 1563, vieux ſtyle, reçu Sécretaire du Roi le 15 novembre 1585, mort à Meſſe près de Melun le 28 ſeptembre 1590, & inhumé dans le même lieu; 10. Chrétien qui ſuit; 11. *Jean*, né le 19 février 1569; 12. *François*, né le 19 mai 1570: 13. autre *François*, né le 27 mai 1571, mort en novembre 1572; 14. *Charlotte*, née le huitiéme août 1549, mariée par contract du 23 février 1567, à *Jean* de Bullion, Sieur d'Argny, Maître des Requêtes dont elle eut poſtérité; 15. *Marguerite*, née le 24 juillet 1550, tenue ſur les fonts par le Cardinal Odet de Châtillon, & par Marguerite de Bourbon, Ducheſſe de Nivernois; 16. *Madeleine*, née le 25 août 1551, mariée par contract du 19 mai 1573, à *Jean* Midorge, Sieur de la Maillarde, Conſeiller au Parlement, dont elle eut poſtérité; 17. *Jeanne*, née le cinquiéme octobre 1553; 18. *Marie*, née le 16 février 1556, vieux ſtyle, Religieuſe en l'Abbaïe de Chelles le 22 juillet 1574; 19. *Henriette*, née le troiſiéme février 1564, filleule de Henriette de Cléves, Ducheſſe de Nivernois, mariée 1. par contract du deuxiéme juillet 1591, à *Charles* de la Villeneuve, Seigneur de Bonnelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi: 2. à *Jean* Spifame, Sieur des Granges, Conſeiller au Siége des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais à Paris: 3. à *N.* ... de Louviers, Seigneur de Grigny, dont elle étoit veuve le 21 février 1637; & 20. *Louïſe* de Lamoignon, née le neuviéme janvier 1566, fit profeſſion de Religion en l'Abbaïe de S. Antoine des Champs à Paris, fut Prieure de cette maiſon, paſſa en 1624 à Port-Royal des Champs, où on lui donna le nom de ſainte Praxéde, & fut l'une des diſcrétes du monaſtére du Port-Royal de Paris, où elle mourut le 19 janvier 1638. Tous les Poëtes de ſon tems déplorérent ſa mort, & ornérent ſon tombeau de quelque Epitaphe. Béze même, à qui les Lettres & l'amour de la Poëſie rendoient Lamoignon extrémément conſidérable, prit occaſion de ſe plaindre de ſa mort par ces vers,

Lamonii exuviæ exſtincti, florente juventa,
Viator, hic ſunt conditæ,
Quem truculenta licet flevit miſerata cadentem
His ipſis Parca vocibus:
Teſtor numen, ait, juvenili in corpore cana
Tua me fefellit indoles.
Et te ſcribentem, te demirata loquentem
Ætate credidi ſenem.
Ille autem vitæ certus melioris, & inter
Jamjam locandus Sydera,
Tolle moras, inquit, nam cui juvenive, Senive
Cœlum placet, ſordet Solum.

XI. Chrétien de Lamoignon, Seigneur de Bâville, de Launay-Courſon, de la Folleville, des Tuilleries, du Breuil-Pont & de Loré, Préſident au Parlement de Paris, né le 22 août 1567, fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement le 18 mai 1595, où il fut reçut le 24 janvier 1596, puis d'un Office de Préſident aux Enquêtes le 22 février 1623, & inſtallé le premier avril de l'année ſuivante. Enfin, le Roi le pourvut d'un Office de Préſident au même Parlement, qu'il avoit créé par ſon édit du mois d'avril 1633, & il lui en fit prêter ſerment en ſa préſence, Sa Majeſté ſéant en ſon Lit de Juſtice le 12 du même mois. Il mourut le 18 janvier 1636. Son corps fut inhumé dans une des chapelles de l'égliſe des Cordeliers de Paris, où ſe voit ſon Epitaphe; & ſon cœur porté en l'égliſe des Recollets de S. Denys en France. Il avoit épouſé en l'égliſe de S. Leu-S. Gilles à Paris le dixiéme juin 1597, *Marie* de Landes, née le 28 ſeptembre 1576, fille de *Guillaume* de Landes, Seigneur de Sagy & de Magnanville, Conſeiller au Parlement, & de *Bonne* de Vitry, Vicomteſſe de Meaux. Elle mourut le 31 décembre 1651. Son cœur fut placé aux Cordeliers; mais ſon corps qu'elle avoit ordonné être porté aux Recollets de S. Denys, étant en dépôt en l'égliſe de S. Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de ſa famille, par les pauvres de cette paroiſſe, où ſon fils le premier Préſident lui fit élever un tombeau de la main du fameux Girardon Sculpteur, avec une Epitaphe en Langue Latine. Leurs enfans furent 1. *Guillaume*, né le 19 août 1603, mort à Bâville le cinquiéme octobre 1605, enterré dans le chœur de l'égliſe de S. Chéron; 2. Guillaume, premier Préſident, qui ſuit; 3. *Marie*, née le 13 ſeptembre 1601, morte le 28 octobre 1609, inhumée aux Recollets de S. Denys; 4. *Anne*, née à Bâville le 24 octobre 1605, mariée par contract du dixiéme ſeptembre 1624, à *François-Théodore* de Neſmond, Sieur de S. Dyſan, depuis Préſident au Parlement de Paris, dont elle eut trois garçons morts ſans poſtérité, morte le 28 mars 1663, & lui le 29 novembre 1664, étant l'un & l'autre enterrez en une chapelle de l'égliſe du monaſtére de la Conception, rue-S. Honoré à Paris, où leur fille étoit Religieuſe, & où on leur a érigé des Epitaphes; 5. *Elizabeth*, née le 24 avril 1608, qui fit profeſſion le quatriéme avril 1630, dans le monaſtére de la Viſitation de ſainte Marie, au fauxbourg-S. Jacques, où elle mourut la nuit du onziéme au douziéme août 1658; & 6. *Madeleine* de Lamoignon, née le 18 ſeptembre 1609, qui après avoir paſſé ſa vie ſans alliance, dans la pratique de toutes ſortes de vertus, ſur tout de charité envers les pauvres, mourut le 14 avril 1687, & fut inhumée aux Cordeliers.

XII. Guillaume de Lamoignon, Marquis de Bâville, Comte de Launay-Courſon, Baron de S. Yon, premier Préſident au Parlement de Paris, né le 20 octobre 1617, fut reçu Avocat au Parlement le 19 avril 1635, Conſeiller au même Parlement le 14 décembre ſuivant, Maître des Requêtes le 15 décembre 1644, & pourvu de l'Office de premier Préſident le deuxiéme octobre 1658, dont il prêta ſerment de fidélité entre les mains du Roi

le quatriéme du même mois, & fut reçu le 16 novembre suivant. Ses Terres & Seigneuries de Bâville, de Bussy, &c. furent érigées en Marquisat en sa faveur & de ses hoirs mâles & femelles, par lettres patentes du mois de décembre 1670, regîtrées au Parlement le huitiéme, & en la Chambre des Comptes le 20 janvier 1671, & celles de Cincehour, de Launay-Courson, &c. en Comté sous le nom de Launay-Courson, aussi en sa faveur & de ses hoirs mâles & femelles, par d'autres lettres du même mois de décembre 1670, aussi regîtrées ès mêmes Cours les mêmes jours que les précédentes, & en la Cour des Aides le 21 février suivant. Il fit la foi & hommage au Roi, pour raison de ce Marquisat & de ce Comté entre les mains du Chancelier Séguier le 31 janvier 1671, & au mois de juillet suivant, il obtint d'autres lettres, par lesquelles la Châtellenie de Bry fut unie à son Comté, & qui furent régîtrées au Parlement le 27 août, & en la Chambre des Comptes le premier septembre suivant. Il mourut le dixiéme décembre 1677, & fut inhumé le lendemain dans la cave de sa famille en l'église des Cordeliers. Son cœur fut posé sous les piez du cercueil de sa mére, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament. Il fut universellement estimé durant sa vie, & sa mémoire est restée en vénération à la postérité pour sa piété, sa sagesse, sa douceur & son affabilité, & pour son amour pour les Sciences. Les Remontrances qu'il a faites, & les Harangues qu'il a prononcées à la tête du plus Auguste Parlement du monde; le procès verbal des ordonnances des mois d'avril 1667, & d'août 1670, & les doctes Arrêtez qu'il a faits sur plusieurs matiéres du Droit François, font connoître l'étendue de son génie, & combien son éloquence étoit sublime & sa doctrine profonde. Il protégea toute sa vie les Gens de Lettres, & au milieu de ses importantes occupations, il se fit un plaisir d'assembler chez lui toutes les semaines un nombre des plus distinguez d'entre eux: aussi s'efforcérent-ils comme à l'envi de célébrer son nom, & d'honorer sa mémoire dans leurs Ouvrages. *Voyez* son Oraison funébre en Latin prononcée au Collége de la Marche le septiéme décembre 1678, par le Sieur Bernard Colon, Professeur en Rhétorique, & une autre en François, prononcée à S. Nicolas du Chardonnet le 18 février 1679, par M. Fléchier, depuis Evêque de Nîmes. Il avoit épousé par contract du 14 novembre 1640, *Madeleine* Potier, sa cousine au quatriéme degré, fille de *Nicolas* Potier, Sieur d'Ocquerre, Sécretaire d'Etat, & de *Marie* Barré. Elle mourut le 18 octobre 1705, & fut inhumée aux Cordeliers près de son mari. Leurs enfans furent, 1. *Chrétien-André*, né le 30 octobre 1641, mort le cinquiéme avril 1643; 2. *Chretien-Auguste*, né le 30 mai 1643, mort le 28 mars 1644, enterrez l'un & l'autre aux Cordeliers; 3. CHRE'TIEN-FRANÇOIS, qui suit; 4. *René*, né le 17 septembre 1646, mort le 30 septembre 1652, inhumé aux Cordeliers; 5. NICOLAS de Lamoignon, Comte de Launay-Courson, qui a fait un *rameau rapporté cy-après*; 6. *Marie*, née le deuxiéme août 1645, mariée le 29 août 1686, à *Victor-Maurice*, Comte de Broglio, depuis Maréchal de France; 7. *Madeleine*, née le 14 avril 1649, alliée le douziéme septembre 1667, à *Achille* de Harlay, Comte de Beaumont, Seigneur de Grosbois, &c. depuis premier Président du Parlement de Paris, morte au château de Stains, près de S. Denys en France le huitiéme octobre 1671, 41 ans avant son mari, & inhumée en l'église de S. Eustache à Paris dans la chapelle de Sillery, & son cœur en l'église paroissiale de Beaumont en Gâtinois, où l'on voit son Epitaphe; 8. *Elizabeth*, née le 30 juin 1650, qui fit profession aux Filles de S. Martin du fauxbourg S. Jacques le 25 mars 1667; 9. *Anne*, née le huitiéme mars 1654, qui fit profession au même monastére le 13 décembre 1670; & 10. *Christine* de Lamoignon, née le 18 février 1657, morte le premier janvier 1659, inhumée aux Cordeliers.

XIII. CHRE'TIEN-FRANÇOIS de Lamoignon, Marquis de Bâville, Baron de S. Yon, Seigneur de Blancmênil, du Plessis-aux-Blois & de Cérisay, Président au Parlement de Paris, Académicien honoraire dans l'Académie royale des Inscriptions & des Médailles, naquit le 26 juin 1644, prêta serment d'Avocat au Parlement le deuxiéme août 1663, y fut reçu Conseiller le douziéme avril 1666, puis fut pourvu d'un Office de Maître des Requêtes le 15 février 1671, & fut reçu le 19 du même mois, Avocat Général du Roi le septiéme décembre 1673. Il fut pourvu en survivance de Guillaume de Nesmond, son cousin germain, de l'Office de Président au même Parlement par lettres du cinquiéme janvier 1690, qui furent regîtrées le 14 du même mois, & y fut reçu le 16; mais ledit Sieur de Nesmond étant mort le 19 mars 1693, il résigna cet Office à Adrien-Alexandre de Hannyvel, & continua ses fonctions d'Avocat Général, jusqu'au 28 mars 1698, qu'il fut pourvu d'un Office de Président au même Parlement, vacant par la mort de Denys Talon, & y fut installé le neuviéme avril suivant. Il mourut le huitiéme août 1709, âgé de 65 ans, & fut inhumé au tombeau de sa mére en l'église de S. Leu, où on lit son Epitaphe. Il avoit épousé le septiéme janvier 1674, *Marie-Jeanne* Voysin, fille de *Daniel*, Seigneur du Plessis-aux-Bois & de Cérisay, Conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* Talon, dont il a eu 1. CHRE'TIEN-FRANçois qui suit; 2. *Guillaume*, né le 17 juin 1677, mort le 20 juillet 1679; 3. GUILLAUME, Seigneur du Blancmênil, *tige d'un rameau rapporté cy-après*; 4. *Charles-François*, né le 25 septembre 1689, mort le lendemain; 5. *Armand*, né le 28 décembre 1690, mort le 28 avril 1691; 6. *Marie-Madeleine*, née le sixiéme juillet 1675, mariée le 13 avril 1693, à *Claude* de Longueil, Marquis de Maisons, Président au Parlement, morte le 15 septembre 1694, sans postérité; 7. *Françoise-Elizabeth*, née le 15 novembre 1678, mariée le 26 novembre 1705, à *Jean-Aymar* Nicolaï, Marquis de Goussainville, premier Président de la Chambre des Comptes, dont il est venu des enfans; 8. *Jeanne-Christine*, née le neuviéme juin 1686, mariée le 27 septembre 1707, à *Joseph-Gaspard* de Maniban, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cazaubon, &c. Conseiller, puis Président au Parlement de Toulouse, & premier Président au même Parlement, dont il a prêté serment entre les mains du Roi le 14 octobre 1721; & 9. *Eléonore* de Lamoignon, née le 24 juillet 1688, Religieuse professe le 17 mai 1705, aux Filles de Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques.

XIV. CHRE'TIEN de Lamoignon, Marquis de Bâville & de Milhars, Baron de S. Yon, Seigneur de Lamoignon, de Broc, de Bergonne, de Gignac, d'Auterive, de Sainte-Yvoine, de la Queilhe & de Boisjardin, Président au Parlement, Commandeur des Ordres du Roi, né le 14 mars 1676, fut reçu au Parlement le 26 janvier 1693, fait Avocat du Roi au Châtelet par lettres du 24 mai 1694, & reçu Conseiller au Parlement le troisiéme septembre 1698. Le Roi lui accorda le 30 août 1706, l'Office de Président au Parlement en survivance de son pére. Il y fut reçu le deuxiéme septembre suivant, & y prit place le septiéme mai 1707. Il prêta serment entre les mains du Roi le 13 décembre 1713, pour la charge de Commandeur & de Greffier des Ordres de sa Majesté, dont il s'est démis le .... février 1716, sa Majesté lui en ayant conservé les honneurs. Il a épousé le cinquiéme septembre 1706, le contract ayant été passé le premier, *Marie-Louïse* Gon, fille de *Louïs* Gon, Seigneur de Broc, de Bergonne, de Gignac & de la Queilhe, Maître des Comptes, & de *Marie-Marguerite* Chaudesolle-d'Auterive, dont il eut, 1. *Guillaume-Chretien*, né le 28 août 1708, mort le premier octobre suivant; 2. *Chrétien-Guillaume*, Marquis de Milhars, né le premier octobre 1712; 3. *Nicole-Marie*, née le sixiéme avril 1714, morte le 20; & 4. *Catherine-Louise* de Lamoignon, née le 16 novembre 1715.

RAMEAU DES SEIGNEURS du BLANCMENIL, sorti des Marquis de Bâville.

XIV. GUILLAUME de Lamoignon, Seigneur du Blancmênil, de Malesherbes & de Cérisay, Président au Parlement, troisiéme fils de CHRE'TIEN-FRANÇOIS, Marquis de Bâville, & de *Marie-Jeanne* Voysin, né le sixiéme mars 1683, prêta serment d'Avocat au Parlement le dixiéme juillet 1702, fut reçu Conseiller au même Parlement le quatriéme juin 1704, ses provisions étant du 18 mai précédent, puis Avocat Général le deuxiéme juin 1707, sur ses provisions du 22 mai précédent. Enfin il a été reçu Président au Parlement le 20 décembre 1723. Il a épousé 1. le premier septembre 1711, *Marie-Louïse* d'Aligre, née le 25 juillet 1697, fille d'*Etienne* d'Aligre, Seigneur de la Riviére, aussi Président au même Parlement, & de *Marie-Magdeleine* le Pelletier sa premiére femme, morte le huitiéme janvier 1714: 2. le quatriéme mars 1715, *Anne-Elizabeth* Roujault, fille de *Nicolas-Etienne* Roujault, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes, successivement Intendant en Berry, en Hainault, en Poitou & à Rouen, & de *Barbe-Magdeleine* Maynon. Il a eu du premier lit, 1. *Chrétien-Etienne-François*, né le 16 octobre 1712, mort le 15 septembre 1719; & 2. *N.* .... de Lamoignon, né & mort le 24 septembre 1713, sans avoir été nommé. Du second lit sont issus, 3. *N.* .... né & mort le 23 novembre 1720, sans avoir été nommé; 4. *Chrétien-Guillaume*, né le sixiéme décembre 1721; 5. *Marie-Elizabeth*, née le dixiéme mars 1716; 6. *Barbe-Nicole*, née le 25 juin 1717; 7. *Anne-Nicole*, née le sixiéme juin 1718; 8. *Marie-Louïse*, née le 16 juillet 1719, & 9. *Agathe-Françoise* de Lamoignon, née le quatriéme février 1723.

RAMEAU DES SEIGNEURS de LAUNAY-COURSON, sorti des Marquis de Bâville.

XIII. NICOLAS de Lamoignon, Marquis de la Mothe en Poitou, Comte de Launay-Courson & de Montrevaux, Baron de Bohardy, Seigneur de Chavagnes, Conseiller d'Etat ordinaire, Baillif d'épée, Gouverneur-Capitaine des chasses & Gruyer du Comté de Limours, s'est rendu célébre en son tems sous le nom de *Bâville*. Il étoit cinquiéme fils de GUILLAUME de Lamoignon, premier Président du Parlement; & de *Magdeleine* Potier, & naquit le 26 avril 1648. Il fut reçu Avocat au Parlement le 23 novembre 1666, Baillif d'épée du Comté de Limours, reçu en Parlement le 27 mars 1668, Gouverneur du château de Limours, Capitaine des chasses & Gruyer du même château, par deux différentes lettres patentes du onziéme septembre 1669, Conseiller au Parlement le 12 décembre 1670, & Maître des Requêtes le septiéme décembre 1673. Après avoir été Intendant à Poitiers en 1682, sa Majesté l'envoya en la même qualité en Languedoc l'an 1685. Il y séjourna durant trente-trois années consécutives sans revenir à Paris, & y signala sa capacité & son zéle dans des conjonctures très-difficiles. Il fut fait Conseiller d'Etat sémestre en 1685, puis ordinaire le 19 février 1697. Il s'en démit par la suite, le Roi lui en ayant conservé les honneurs. Sa Majesté par ses lettres du mois de mai 1677, unit la Terre & Seigneurie de Vaugrineuse à son Comté de Launay-Courson, ce qui fut regîtré au Parlement le 15 juin, & à la Chambre des Comptes le 19 du même mois, & il fit foi & hommage au Roi pour ce Comté le 19 juillet de la même année. Au mois d'octobre 1700, le Roi érigea encore en sa faveur la Terre & Seigneurie de la Mothe, en Marquisat, dont l'enregîtrement fut fait au Parlement le 31 août 1701. Il mourut à Paris le 17 mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la sépulture de ses ancêtres. Il avoit épousé le 18 avril 1672; le contract ayant été passé le neuviéme du même mois, *Anne-Louïse* Bonnin de Chalucet, fille de *Jean-François* Bonnin, Marquis de Chalucet-Messignac, Comte & Vicomte des grand & petit Montrevaux, Baron de Bohardy, d'Artron, de Thimart & du Vau de Chavaignes, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement des ville & château de Nantes, païs & & Comté Nantois, & d'*Urbaine* de Maille-Brezé. Il en eut 1. *Guillaume-Urbain*, né le septiéme mars 1673, mort le neuviéme

mars 1674; 2. URBAIN-GUILLAUME qui ſuit; 3. *Nicolas-Chrétien*, né le 13 octobre 1675, mort le quatriéme avril 1680; 4. *Charles*, né le ſeptiéme octobre 1677, mort le 14 mai 1681; 5. *Marie-Louiſe*, née le 21 août 1676, morte le 23 mai 1684; 6. *Jeanne-Louiſe*, née le troiſiéme novembre 1678, morte le 18 novembre 1680; 7. *Louiſe*, née à Poitiers en 1683, & qui y mourut peu après; & 8. *Magdelaine*, née à Montpellier le ..... & mariée le 14 ſeptembre 1706, à *Michel-Robert* le Pelletier-des Forts, Comte de S. Fargeau, Conſeiller d'Etat ordinaire & au Conſeil Royal des Finances.

XIV. URBAIN-GUILLAUME de Lamoignon, Marquis de la Mothe, Comte de Launay-Courſon & de Montrevaux, &c. Conſeiller d'Etat, Baillif d'épée, Gouverneur, Capitaine des chaſſes & Gruyer du château & Comté de Limours, eſt né le 29 octobre 1674. Après avoir ſoutenu ſes théſes pour être admis au degré de Licentié en l'Univerſité de Montpellier le 14 juillet 1692, en préſence de Frédéric, Prince, depuis Roi de Dannemarck, des Etats de la province de Languedoc, & de la Cour des Comptes, des Aydes & des Finances de Montpellier, il prêta ſerment d'Avocat dans la même Cour le 22 août ſuivant, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le dixiéme décembre 1692, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le huitiéme janvier ſuivant, Maître des Requêtes le troiſiéme ſeptembre 1698, Intendant à Rouen le troiſiéme novembre 1704, puis à Bourdeaux le 14 août 1709, & Conſeiller d'Etat le ..... 17 ... Il a épouſé par contract du 23 octobre 1695, *Marie-Françoiſe* Méliand, fille de *Claude* Méliand, Seigneur de Bréviande, Maître des Requêtes, & de *Jeanne* de Gomont, dont il a eu 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Chrétien-Nicolas*, Sieur de Bournan, né le 25 décembre 1700, Conſeiller au Parlement le 23 juillet 1721; 3. *Felix-Urbain*, né à Bourdeaux le 17 ſeptembre 1713, reçu Chevalier de Malte au Temple à Paris le 22 juillet 1716, mort; 4. *Anne-Victoire*, née à Montpellier le cinquiéme ſeptembre 1696, mariée le ſeptiéme mai 1710, à *Charles-René* de Maupéou, Seigneur de Bruyéres, Préſident au Parlement; 5. *Marie-Françoiſe*, née le troiſiéme octobre 1699, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie du fauxbourg S. Jacques; 6. *Marie-Charlotte*, née le deuxiéme août 1704, morte le 26 mars 1708; & 7. *Elizabeth-Henriette* de Lamoignon, née le dixiéme février 1710, morte au mois d'octobre 1711.

XV. GUILLAUME de Lamoignon, Seigneur de Montrevaux, né le ſeptiéme octobre 1697, reçu Conſeiller au Parlement & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 29 juillet 1718, puis Maître des Requêtes le 29 avril 1724.

Les armes de Lamoignon *ſont loſangé d'argent & de ſable au franc quartier d'hermines.*

* LAMOIGNON (Chrétien-François de) On a parlé de lui plus haut dans la Généalogie de ſa Maiſon, & l'on en fera ici un article ſéparé pour être joint au premier. Son pére, qui avoit toutes les qualitez néceſſaires à un excellent Magiſtrat ne ſe repoſa ſur perſonne de l'éducation de ſon fils. Il entra dans les moindres détails de ſes premiéres études. L'amour des Lettres, un goût droit & ſûr, une connoiſſance exacte des vrais principes & de la meilleure méthode d'étudier, furent les fruits que le Diſciple tira d'une ſi précieuſe éducation. Mais c'en furent les moindres fruits; le pére étoit plus attentif à former dans ſon fils le Chrétien, le Sujet, le Magiſtrat futur, qu'à former le Savant. Il lui inſpira plus d'amour pour la Religion, que pour les Lettres; plus de zéle pour l'Etat & pour le Prince, que de goût pour les Arts; plus de probité & de juſtice, que d'application & de capacité. Il fut mis en Rhétorique au Collége des Jéſuites, & ces Péres choiſirent le P. *Rapin* pour diriger les études d'un Ecolier, qui promettoit beaucoup. Il vit trois ans après l'Angleterre & la Hollande, & il revint pour ſe faire admirer dans les Aſſemblées, que des Savans du premier mérite tenoient réguliérement chez Mr. ſon pére. Mr. *Patin* étoit ſurpris de la connoiſſance que le jeune Lamoignon avoit de l'Antiquité, & de l'habileté qu'il faiſoit paroître dans le choix & dans l'explication des Médailles. Le P. Rapin conſultoit ſon Diſciple ſur les Ouvrages qu'il donnoit au Public, & les plus fameux Poëtes de ſon tems ſe rapportoient à ſon goût de la perfection de leurs Piéces. Ces diverſes connoiſſances n'étoient pourtant que ſes amuſemens. La Juriſprudence étoit ſa véritable occupation. Le Premier Préſident nommé par le Roi avec d'autres Magiſtrats du premier rang, pour la réformation des Ordonnances, fit entrer ſon fils dans ce travail important. Il voulut qu'il parût dans le Barreau, comme ſimple Avocat deux ans de ſuite. Ses Plaidoyers changérent la face du Barreau: les Imitateurs du célébre *Le Maître* eurent honte de leur enflure & de leur érudition affectée. Ils ſentirent qu'un Avocat ne doit pas ſonger à ſe faire eſtimer, mais à ſe faire croire; qu'il doit ſe borner à ſa cauſe, & que les circonſtances du fait & l'application des Loix, doivent être le ſeul objet de ſon éloquence; qu'on peut être ſublime ſans hyperboles; & qu'un langage ſimple mais noble, eſt le ſeul qui convienne aux défenſeurs de la juſtice & de l'innocence, qui ne cherchent ni à ſurprendre, ni à éblouïr. Sur ce même modéle les Imitateurs de *Patru* ſe corrigérent des défauts oppoſez Ils apprirent qu'on peut être pur & exact dans ſa diction, ſans tomber dans la ſéchereſſe & dans la froideur. En un mot, on aſſure, que l'Eloquence du Barreau en France doit à M. de Lamoignon la perfection où on la voit aujourd'hui. En 1666, il fut reçu Conſeiller. Parmi les Commiſſions importantes dont on le chargea, celle qu'il exerça en 1668, fut de la part de ſon pére un grand ſacrifice. La peſte étoit à Soiſſons. Il s'agiſſoit d'en arrêter le cours, emploi périlleux, mais utile à l'Etat. Mr. de Lamoignon partit le lendemain de l'Arrêt, & montra dans le cours de ſa commiſſion autant de prudence, qu'il avoit témoigné de fermeté en l'acceptant. Mr. de Lamoignon paſſa de la Charge de Conſeiller à celle de Maître des Requêtes; & le Roi, qui l'avoit entendu rapporter pluſieurs affaires de conſéquence, le mit au nombre des Commiſſaires, dont il voulut prendre conſeil, quand après la mort du Chancelier *Séguier*, ce Prince tint le ſceau lui même pendant quelque tems. Enfin la place d'Avocat Général venant à manquer par la mort de Mr. *Bignon*, Mr. de Lamoignon lui ſuccéda. Il s'aquit une grande réputation dans cette Charge. Il fit abolir l'uſage du Congrès, uſage bizarre & contraire à la pudeur, mais ancien & ſoutenu par la pratique d'une longue ſuite d'années. Une fois il fit revenir les Juges d'un avis pour lequel ils s'étoient déclarez; & ce que l'éloquence de *Ciceron* put ſur *Céſar* dans la cauſe de *Ligarius*, la ſienne en cette cauſe le put ſur toute une Chambre. En 1690, il obtint l'agrément d'une Charge de Préſident à Mortier, récompenſe bien due à dix-ſept ans de travail. Mr. de Lamoignon n'accepta cette preuve de la ſatisfaction que le Roi avoit de ſes ſervices, que comme un engagement à les continuer. Il différa de profiter de la grace que le Prince lui avoit faite, & le Barreau le poſſéda encore huit ans. Il ne le quitta que quand ſa ſanté, uſée par le travail, ne répondit plus à ſon zéle. En 1707, il remit à ſon fils aîné la Charge de Préſident à Mortier, & le Roi lui accorda des Lettres de Préſident honoraire. Mais les Hommes tels que Mr. de Lamoignon ne trouvent pas le repos, lors même qu'ils en ont beſoin. En vain tâchoit-il de ſe dérober aux affaires, elles le ſuivoient juſques dans ſa retraite. Ceux qui ne l'avoient pas pour Juge, vouloient l'avoir pour Arbitre. Au milieu de tant d'occupations, il n'avoit jamais négligé les Lettres. C'étoit ſon ſeul plaiſir. Une Bibliothéque auſſi nombreuſe, que choiſie, ſon aſſiduité aux Aſſemblées de l'Académie Royale des Inſcriptions, où il entra en 1704, & dont le Roi le nomma Préſident pour l'année 1705, la protection qu'il a toujours donnée aux gens de Lettres, la liaiſon, qu'il entretenoit avec les plus célébres Ecrivains de notre tems, ſont des preuves que ſon goût dominant n'a jamais été combattu que par les obligations indiſpenſables de ſes emplois. Le ſeul de ſes Ouvrages, auquel il ait permis de voir le jour, c'eſt ſon Plaidoyer pour le Sieur *Gerard Vanobſtat* Sculpteur, où l'on voit un monument de ſon éloquence & de ſon inclination pour les Beaux Arts. Il aimoit tendrement ſes Amis, & on en doit immortaliſer un trait qui lui fait beaucoup d'honneur. Le Roi l'interrogeant ſur ce qu'il pouvoit avoir appris d'un Ami malheureux & diſgracié, *Je vous le dirois, Sire*, répondit-il, *ſi vous me l'ordonniez; mais je ſuis ſûr que vous ne me l'ordonnerez pas. Sous un Prince tel que vous, les devoirs de l'obéïſſance ne ſeront jamais contraires aux obligations de l'amitié.* Outre le Plaidoyer dont nous avons parlé, on n'a vu de lui qu'une Lettre ſur la mort du P. *Bourdaloue*, imprimée à la fin du troiſiéme tome du Carême de ce Pére. * *Journal des Savans, Octobre* 1710. *p.* 450. *& ſuiv.*

LAMON, ville de la côte de Zanguébar en Ethiopie. Elle eſt ſur un petit golfe, environ à trente lieues de la ville de Mélinde du côté du Nord. Elle eſt capitale d'un petit Royaume qui porte ſon nom. Les Eſpagnols en tuérent le Roi l'an 1589. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAMORAL. *Voyez* EGMONT.

LAMORMAINE (Guillaume.) étoit né dans les Ardennes. Il fut Jéſuite, & Docteur en Théologie. Il enſeigna à Gratz avec applaudiſſement la Philoſophie & la Théologie. Il fut enſuite Recteur des Colléges de Gratz & de Vienne, & Confeſſeur de l'Empereur Ferdinand II. On a de lui, *Ferdinandi II, Romanorum Imperatoris Virtutes; Oratio in funere Sereniſſimæ Mariæ, Matris Ferdinandi II.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 321 *&* 322.

LAMORMAINE (Henri) frére du précédent, naquit auſſi dans les Ardennes, & entra, comme lui, dans la Société des Jéſuites, en 1596, dans la 21 année de ſon âge. Il a traduit de François en Latin, *Le Catéchiſme de Controverſes de Guillaume Baile; L'Académie d'honneur de Louis Richeome; La Cour Sainte du Pére Cauſſin; Le Prélat Chrétien; Le Chevalier Chrétien; Le Politique Chrétien; L'Impiété des Cours, dans l'exemple d'Hérode; La piété des Cours, dans l'exemple de Théodoſe; La Converſion des Saxons par Charlemagne; La Noble Femme Chrétienne, dans l'exemple de Clotilde, Reine des François; L'Aimant de l'Amour* qui attire très-efficacément le cœur humain à la dilection de J. C. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 358 *&* 359.

LAMPACH, LAMBACH, LEEMBACH, en Latin *Lampachum* & *Tergolape*, ancien bourg du Norique, ſitué dans la Haute Autriche ſur le Traun, à ſix lieues de Lintz, vers le midi: il y a un monaſtére célébre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAMPADIUS, Préfet de la ville de Rome, ſous l'Empire de Valentinien & de Valens, l'an 366, fit de très-grandes libéralitez aux pauvres. * Ammien Marcellin, *dans le 27. livre de ſon Hiſtoire.* Un autre LAMPADIUS, homme conſulaire ſous l'Empire d'Honorius l'an 408, s'oppoſa à Stilicon, qui étouffoit, pour ainſi dire, dans le Sénat la liberté des ſuffrages, dans le deſſein qu'il avoit de donner quatre mille livres d'or à Alaric pour acheter la paix. Lampadius réſiſta généreuſement à cet avis, & lui dit, qu'en uſer ainſi, ce n'étoit pas acheter la paix, mais faire un pacte honteux de ſervitude. Depuis, Attalus qui s'étoit fait Empereur, le créa Préfet du Prétoire. * Oroſe, *l.* 7. Zozime, *l.* 6.

* LAMPADIUS, Préfet du Prétoire ſous Arcadius & Honorius. *Voyez la Proſopographie du Code Théodoſien, par* Jaques Godefroi.

LAMPADIUS (Jacques) fameux Juriſconſulte né dans le païs de Hanovre en 1593, commença ſes études à Hildesheim, à Hamelen & à Hervorden, & les continua à Helmſtadt, à Tubingue & à Heidelberg. Ce fut dans ce dernier endroit qu'il reçut le degré de Docteur en Droit des mains de Reinerus Bachovius. Il s'exerça enſuite pour le Barreau devant la Chambre Impériale à Spire, & corrigea dans ſes heures de loiſir ſa

Diſ-

Diſſertation *de Juriſdictione Imperii Romano-Germanici*, que Conringius fit dans la ſuite imprimer avec le tître *De Republica Romano-Germanica*. En 1621, il fut nommé Profeſſeur extraordinaire en Droit à Helmſtadt, & peu de tems après Conſeiller de Frédéric Ulric, Duc de Brunſwick. Dans la ſuite il fut Conſeiller d'Etat du Duc George, & enfin Vice-Chancelier du Duc George-Guillaume. Sous tous ces Ducs il aſſiſta, en leur nom, aux Diétes de l'Empire & fut employé à diverſes légations dans les Cours d'Allemagne & même auprès de l'Empereur. Il rendit ſur tout des ſervices fort utiles pendant le Congrès de la paix à Munſter & à Oſnabrug, où il s'appliqua ſi fort, qu'il mourut d'abord après la paix le quatriéme mai 1649. Il laiſſa un fils nommé *Chriſtian* Lampadius, qui fut Conſeiller à la Cour de Brunſwick-Lunebourg. * *Memoriæ Juriſconſultorum Helmſtadienſ. Dict. Allemand.*

* L A M P A D I U S (M. Jean) Miniſtre Allemand de la Religion Réformée, entreprit de combattre les Ubiquitaires & écrivit contre eux un livre intitulé, *Cenſura Ubiquitatis*, hoc eſt, *ſuccincta Confutatio Argumentorum Ubiquitariorum & omnium D. Philippi Nicolaï librorum.* Il attaqua encore les Luthériens ſur la Prédeſtination par un autre Ouvrage, ſous le tître de *Prodromus Concordiæ Evangelicæ de ſolido Prædeſtinationis Sanctorum Fundamento.* Jean Wèber, Miniſtre Luthérien de Heſſe, entreprit de refuter ces deux livres par un ſeul Ecrit qui a pour tître *Elenchus Prodromi quem M. Joh. Lampadius in ſubſidium Cenſuræ Ubiquitatis & ſpecialiter Dogmatis de Prædeſtinatione abſoluta Calviniſtarum emiſit.* Lampadius lui fit une Réponſe, qui attira une Replique de la part de Wéber, ſous le tître de *Lampadius neſcius*, id eſt, *Renovata Confutatio Prodromi quem Johannes Lampadius in Cenſuræ ſubſidium Ubiquitatis & ſpecialiter de abſoluta Calviniſtarum Prædeſtinatione emiſit, ſed prætenſa ignorantia hactenus ſcire noluit.* On ne ſait pas ſi Lampadius repartit par quelque Ecrit nouveau; mais il paroit que Wéber voulut terminer la querelle par ſon *Anti-Lampadius.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 6. partie 1. p. 283 & ſuiv. n. 62.* édit. d'Amſterdam, 1725.

L A M P A D O U S E ou L A M P E D O S A, petite iſle de la Mer Méditerranée, entre la Sicile, la côte de Tunis, & l'Iſle de Malte, eſt nommée par Ptolomée, Lipadusa. L'Arioſte qui lui donne le nom de Lipedusa, en fait le lieu du furieux combat d'Agramant, de Gradaſſe & de Sobrin, contre Roland, Olivier & Bradimar. C'eſt peut-être pour cette raiſon que les Mariniers Italiens appellent une maiſon ruïnée qui leur ſert de cale, *la Caſa d'Orlando.* Lampadouſe eſt déſerte, & néanmoins célébre, parce qu'il y a une chapelle dédiée à Notre-Dame, qui ſert d'aſyle à tous les Eſclaves, tant Chrétiens que Turcs qui s'y peuvent ſauver. Tous les vaiſſeaux qui y abordent, ce qui arrive aſſez ſouvent, y laiſſent quelques vivres, quelques habits, & une ſomme d'argent; les Chrétiens dans une moitié de la chapelle, qui eſt deſtinée pour les Chrétiens; & les Turcs dans l'autre moitié, qui eſt pour les Turcs. On dit qu'autant de fois que quelque Matelot y a oſé prendre la moindre choſe, il lui a été impoſſible de faire ſortir ſon vaiſſeau du port, juſqu'à ce qu'il eût reſtitué le larcin qu'il avoit fait. Les galéres de Malte ont le pouvoir de prendre l'argent qui ſe trouve ſur l'autel, & de le porter à Notre-Dame de Trapani en Sicile, où l'on a tranſporté l'image de la ſainte Vierge, qui étoit dans l'iſle de Lampadouſe. Ce fut auprès de cette iſle que la flotte de l'Empereur Charles-*Quint* fit naufrage l'an 1551. * Ptolomée, *l.* 4. Sanut, *Géograph. l.* 5. Arioſte, *Orlando Furioſo, Canto.* 4. Baudrand.

* L A M P E (Frédéric-Adolphe) Docteur & Profeſſeur Ordinaire en Théologie, Recteur du Collége Illuſtre de Bréme, & Paſteur de l'égliſe de S. Anſgaire, naquit à Detmolt dans le Comté de la Lippe le 19 février 1683. Son pére qui pour lors étoit Miniſtre dans cette ville, fut depuis appellé à Francfort ſur le Mein, & enſuite à Konigsberg en Pruſſe, où il eſt mort Chapelain de l'Electeur de Brandebourg. Après ſa mort le jeune Lampe ſe retira ici, & y fit de ſi grands progrès, que dans un âge peu avancé, il fut en état de publier un Traité *de Cymbalis* qui fut bien reçu, & qui depuis a été réimprimé en Hollande. L'érudition qu'il avoit acquiſe à Bréme lui ſervit beaucoup à Franeker, où il alla faire ſes études Académiques. En 1703, il fut appellé au Miniſtére pour l'égliſe de Wees dans le Duché de Cléves, & en 1706 à Duisbourg. Trois ans après il alla à Bréme en qualité de ſecond Paſteur, & fut fait premier Paſteur en 1719. Quelque tems après, on lui offrit à Francfort ſur l'Oder & à Utrecht les charges de Profeſſeur en Théologie & de Paſteur combinées. Il accepta la derniére de ces deux Vocations, mais au bout de quelques années, il retourna à Bréme où il mourut le huitiéme décembre 1729, dans la 47 année de ſon âge, d'une hémorrhagie dont il fut attaqué ſubitement, dans le tems que ſa ſanté qui avoit été fort altérée à Utrecht, ſembloit s'être paſſablement rétablie. Il avoit épouſé en 1717, *Marie-Sophie-Eléonore*, Baronne de Diemar, fille de *George-Sébaſtien* de Diemar, Baron de l'Empire, Seigneur de Waldorf & de Waſungen. Des cinq enfans que ce mariage a produits, il ne reſte que trois filles. Outre le Traité *de Cymbalis* il a publié divers Recueils de Sermons; le Myſtére de l'Alliance de Grace, en Allemand; un Commentaire Latin ſur le Pſeaume 45; Quelques Diſſertations Académiques, & divers Ouvrages de Controverſe tant en Latin qu'en Allemand. La plus conſidérable de ſes productions litéraires, eſt, ſans contredit, le Commentaire ſur l'Evangile de S. Jean qu'il publia d'abord en Latin, puis en Allemand. * *Biblioth. Germanique, tome 19. p. 196 & ſuiv.*

L A M P E D O U S E. *Voyez* L A M P A D O U S E

L A M P E S S E'P U L C H R A L E S, lampes que les Anciens enfermoient dans les ſépulchres ou tombeaux, dont la lumiére ſe conſervoit toujours, à ce qu'on prétend, parce qu'on y mettoit une huile qui ne ſe conſumoit pas, & une méche incombuſtible. On trouva, dit-on, une de ces lampes en Italie, ſous le pontificat de Paul III, dans l'urne du tombeau de Tullia, fille de Cicéron, où elle avoit été enfermée 1550 ans auparavant. Solin rapporte auſſi qu'on trouva dans un ſépulchre une chandelle qui brûloit depuis plus de quinze ſiécles, & qui tomba en pouſſiére entre les mains de ceux qui la retirérent. On aſſure que dans le territoire de Viterbe, l'on a découvert quantité de ces lampes éternelles. Ferrari néanmoins ſoutient que toutes les Hiſtoires qu'on débite de ces lampes ſépulchrales, ſont autant de fables. Pietro Santi-Bartholi, n'eſt point de ce ſentiment, puiſqu'il a fait un beau Recueil de ces lampes ſépulchrales, qu'il a fait graver en taille douce; & Jean Pierre Bellori y a joint des obſervations très-curieuſes. Ce livre a été traduit de l'Italien en Latin, par Alexandre du Kerus, auſſi-bien qu'un autre des mêmes Auteurs, ſur les anciens Mauſolées ou tombeaux des Romains, qui ont été trouvez dans la ville de Rome. L'Abbé Trithéme aſſure que ſon huile, faite de fleur de ſoufre, avec du borax & de l'eſprit de vin, brûle pluſieurs années ſans ſe conſumer. Barthélemi Korndorferen en donne deux autres ſortes dans ſon livre intitulé, *Vellus aureum*; & le Pére Kircher s'eſt vanté de réduire la flamme en cire. On fait de la méche perpétuelle avec de l'amiante, qui eſt une eſpéce d'alun incombuſtible, ou avec de l'or préparé, par une opération de Chymie, en ſorte qu'il devienne ſpongieux. Quelques uns croyent, plus raiſonnablement, que les lampes ſépulchrales ne ſont que des phoſphores, qui commencent ſeulement à brûler lorſqu'on les ouvre. *Voyez* P H O S P H O R E S. La lampe de Cardan eſt une lampe de l'invention de cet Auteur, qui ſe fournit elle même ſon huile: c'eſt une petite colomne de cuivre ou de verre, bien bouchée par tout, à la reſerve d'un petit trou par en bas au milieu d'un petit goulot, où ſe met la méche; car l'huile ne peut ſortir qu'à meſure qu'elle ſe conſume, & fait découvrir cette petite ouverture. Ces ſortes de lampes ſont devenues d'un très-grand uſage parmi les gens d'étude, & les Religieux. Lucien a feint une iſle des lampes, où il étoit arrivé. Il dit qu'elle eſt ſituée entre les Hyades & les Pleïades, un peu plus bas que le Zodiaque; que ces lampes vont & viennent comme les Habitans d'une ville; qu'elles ont toutes leur nom & leur logis, comme les Citoyens d'une République. Le Palais du Roi eſt au milieu de la ville, où il rend juſtice toute la nuit, & chacun eſt obligé de s'y trouver, pour rendre compte de ſes actions: celles qui ont failli ne ſouffrent point d'autre peine, ſinon qu'on les éteint: ce qui eſt une eſpéce de mort civile parmi elles. * Lucien, *Dialog.* Roger Bacon, *de Mirabili poteſtate artis & naturæ. Voyez* auſſi les articles de L I C E T O, & de F E R R A R I.

L A M P E'T I E, fille d'Apollon & de Clyméne, & ſœur de Phaëton & de Phaëtuſe, s'affligea tellement de la mort de ſon frére, que les Dieux la changérent, avec ſa ſœur, en peuplier, & leurs larmes en ambre. Les Poëtes les font filles du Soleil & de Nééra. * Ovide, *Metam. l.* 2. *v.* 349. Homére, *Odyſſée, l.* 12. *v.* 375.

L A M P E'T I E N S, Hérétiques ſortis d'un certain Lampétius, qui débitoient ſes erreurs dans le ſeptiéme ſiécle, condamnoient les vœux monaſtiques, permettoient à ceux qui vivent en communauté, de porter des habits à leur fantaiſe, & approuvoient quelques dogmes des Ariens. S. Jean de Damas en fait mention: ce que Pratéole a ignoré, lorſqu'il a confondu ces errans avec les Sectateurs de Wiclef, l'an 1352. * Sandére, *Hæreſ.* 326. Gauthier, *Chron. ſiécle VII. c.* 15.

* L A M P O N (Le Port de) Port de mer d'Aſie, dans l'Iſle de Luçon, l'une des Iſles Philippines. Il eſt ſur la côte orientale de cette iſle dans l'endroit où finit le 15 degré de latitude, & ſous le 141 de longitude. * M. Deliſle, *Carte des Indes & de la Chine.*

* L A M P O N, ville d'Aſie dans les Indes Orientales. Elle eſt dans la partie méridionale de l'Iſle de Sumatra, au fonds d'un Golfe que forme là le Détroit de la Sonde. * Le même.

* L A M P O N I A N O (Jean-André) iſſu d'une illuſtre famille Milanoiſe, fut l'un des trois Domeſtiques de Galéas Sforce, Duc de Milan, qui conſpirérent contre ce Prince, & qui lui ôtérent la vie dans l'égliſe de S. Etienne, le 26 de décembre 1476. Ce fut Lamponiano, qui lui donna les deux premiers coups. Il faiſoit ſemblant d'écarter la foule, & d'avoir des lettres à préſenter à ce Duc. Il étoit fâché contre lui pour un procès, où il n'avoit pu faire intervenir contre ſa partie les offices de ce Prince, & il eſpéroit de trouver ſon compte dans une révolution d'Etat; car il avoit beſoin de quelque reſſource, parce qu'il avoit mangé la principale partie de ſon patrimoine, & ſe ſentoit auſſi vain & auſſi adonné au luxe qu'auparavant. Ses deux Complices étoient Charles Viſconti, & Jérôme Olgiati. Ce dernier fut engagé dans ce noir complot par la gloire, qu'un Maître d'Ecole, ennemi du Duc, lui faiſoit voir dans le meurtre d'un Tyran. Quant à Charles Viſconti, deux raiſons puiſſantes l'y engagérent, l'une qu'il croyoit que les Sforces avoient uſurpé la domination, au préjudice de ſa famille, l'autre que Galéas avoit débauché ſa ſœur, & l'avoit communiquée à un beau jeune homme ſon mignon. Lamponiano ſe voulant ſauver à travers des femmes fut tué par un More. Son cadavre mordant la pouſſiére fut livré à la populace, qui en fit ſon jouet pendant quelque tems. Pierre Crinitus a fait des vers à la louange de cet Aſſaſſin. Ils ſont au ſecond livre de ſes Poëſies, & ont pour tître, *De Virtute Johannis Andreæ Lamponiani Tyrannicidæ.* En voici les ſix premiers,

Parabat olim ſacra Bruti Manibus
Antiqua virtus Italûm.
Ac forte lectam dum rependit hoſtiam
Marti dicatam vindici,
Frontem retorſit illico ad acres Inſubres
Mirata fortem dexteram.

On dit que ce Duc de Milan avoit de belles qualitez, & qu'il gouvernoit en bon Prince. Mais il avoit une extréme impudicité; & les Dames de ſa Cour faiſoient gloire de leurs galanteries. * Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* auſſi LAMPUGNANO qui eſt le même que LAMPONIANO.

LAMPOURDAN. *Voyez* AMPOURDAN.

LAMPRA, bourg de l'Attique, dont parle Pauſanias, dans ſes *Attiques*. Suidas dit qu'il étoit de la Tribu Erechthéïde, & qu'il y en avoit deux de ce nom, l'un maritime, l'autre ſur un lieu fort élevé. Velius le met au Golfe Saronique, à l'orient d'hiver de la ville d'Athénes, près d'un lieu dit *Ægina*. Plutarque dans la Vie d'Ariſtide, dit qu'Eſchine étoit du bourg de Lampra. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

* LAMPRIDE, vintiéme Roi des Aſſyriens, régna après Bellepares, depuis l'an 2676 du monde juſqu'en 2707, qu'il eut Soſare pour ſucceſſeur. * Euſébe, *in Chron.*

LAMPRIDE ou ÆLIUS LAMPRIDIUS, Hiſtorien Latin, vivoit ſous le régne de Dioclétien, & de Conſtantin *le Grand*, dans le quatriéme ſiécle. Nous avons de lui quatre Vies d'Empereurs, ſavoir, de Commode *Antonin*, d'Antonin *Diaduméne*, d'Antonin *Elagabale*, & d'Alexandre *Sévére*, dont il a dédié les deux derniéres à Conſtantin. La premiére édition de Lampride, qui fut faite à Milan, lui attribue la Vie d'Alexandre *Sévére*, que le Manuſcrit de la bibliothéque Palatine, & Robert à Porta de Bologne, attribuent à Spartien. Quelques Auteurs, s'appuyant ſur ce que Lampride & Spartien portoient tous deux le ſurnom d'Ælius, ſe ſont perſuadez que ce n'étoit qu'un même Ecrivain. Vopiſcus témoigne que Lampride eſt un de ceux qu'il a imitez dans la Vie de Probus. * Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2.

LAMPRIDE (Benoît) de Crémone, Poëte célébre, dans le XVI ſiécle, ſuivit Jean Laſcaris à Rome, & y enſeigna les Langues Gréque & Latine. Après la mort du Pape Léon X, l'an 1521, il ſe retira à Padoue, où il s'employa à inſtruire la Jeuneſſe, avec plus d'égard pour ſon intérêt, que pour ſa gloire. Frédéric de Gonzague l'appella à Mantoue, pour lui confier l'éducation du Prince ſon fils. On remarque qu'il étoit ſi timide, que ſes amis ne pûrent jamais lui perſuader de parler en public. On a de cet Auteur des Epigrammes & des vers Lyriques, tant en Grec qu'en Latin, & que l'on trouve ſéparement, & parmi les délices des Poëtes d'Italie. Ses Odes ſont graves & ſavantes, & il a tâché d'imiter Pindare; mais il n'a pas eu aſſez de force pour ſuivre le vol de ce Poëte. * Paul Jove, *Elog. c.* 9. Baillet, *Jugemens des Savans ſur les Poëtes modernes*, *tome* 4. *partie* 1. *p.* 164 & 165. *n.* 1269. édit. d'Amſterdam 1725.

LAMPSAQUE, ville célébre de Myſie, ou de la province de l'Helleſpont, ſur le bord de ce bras de mer, dit *de ſaint George*, ou *la Cherſonéſe Thracienne*, eſt très-ancienne, & fut bâtie par les Phocéens, la deuxiéme année de la XXXI Olympiade, & 653 avant JESUS-CHRIST. Il y avoit un port très ſûr à 270 ſtades d'Abyde, Elle fut nommée *Pityuſa*, ſelon le témoignage de Strabon; ſelon le Noir on l'appelle préſentement *Aſpico*, ou *Lampſico* ſelon Sophien, & *Lepſeke* comme le veut Leunclavius. Priape fut particuliérement révéré dans ce lieu, qui étoit celui de ſa naiſſance. Auſſi Virgile en parle en ces termes, *Georg. l.* 4. *v.* 110 & 111.

Et cuſtos furum atque avium, cum falce ſaligna
Helleſpontiaci ſervit tutela Priapi.

& Ovide, *Triſtium l.* 1. *Eleg.* 10. *v.* 26.

Et te ruricola, Lampſace, tuta Deo.

C'étoit une des trois villes que Xerxès donna à Thémiſtocle pour ſon entretien. *Magnéſie* étoit pour ſon pain, *Myuns* ou *Myonte* pour ſa viande, & *Lampſaque* pour ſon vin. Les Turcs qui y habitent, ne ſont pas ſi ſcrupuleux que dans d'autres lieux, où ils n'oſent cultiver les vignes ni boire du vin. Ici ſous prétexte d'avoir des raiſins, ils ne laiſſent pas de faire des vins cuits qui leur ſont permis, & de l'eau de vie qu'ils boivent comme les Européens. Cette ville eſt encore aſſez peuplée pour le païs, avec un Archevêché des Grecs, à dix milles de Gallipoli, au Levant. * Ptolomée. Strabon. Pline. Méla, & les autres Géographes, font très-ſouvent mention de cette ville. Spon, *Voyages*, *tome* 1. *p.* 211. de l'édition de Lyon 1678.

CONCILE DE LAMPSAQUE.

Les demi-Ariens célébrérent, l'an 364, ce Concile, ſous le Pontificat du Pape Libérius, & ſous l'empire de Valentinien & de Valens. Ils y condamnérent les Formules de Foi publiées dans Rimini & dans Conſtantinople; & confirmérent celle qui avoit été faite à Antioche, l'an 341, du tems de la dédicace du temple doré, laquelle le Synode de Séleucie, célébré l'an 359, avoit reçue. Mais on n'y parla point du Symbole de Nicée: ce qui a fait croire que cette Aſſemblée n'étoit pas compoſée de Prélats Orthodoxes: cependant S. Baſile, & les autres Evêques Orthodoxes, l'ont reconnu, quoique Socrate aſſure que l'erreur des Macédoniens y parut plus à découvert qu'elle n'avoit encore fait. Eudoxe & Acacius, Chefs des Ariens, y furent auſſi dépoſez, & Euſtathius fut remis ſur le Siége de Sébaſte. *Conſultez le ſecond tome des Conciles* de la derniére édition de Paris, *p.* 829, 887, où il eſt auſſi rapporté quelque choſe d'un autre Synode de Lampſaque, tenu contre Eudoxe, Evêque Arien, & aſſemblé vers l'an 369, entre le ſecond & le troiſiéme Concile que le Pape Damaſe tint à Rome. * S. Baſile, *Epiſt.* 72. 79 & 82. Socrate, *l.* 4. *c.* 4. Sozoméne, *l.* 6. *c.* 7. *Conciles*, *tome* 2.

LAMPSON (Dominique) natif de Bruges, Peintre & Poëte, paſſa une partie de ſa vie en Angleterre dans la maiſon du Cardinal Polus. Après la mort de ce Cardinal, il repaſſa dans les Païs-Bas, où il ſervit en qualité de Sécretaire trois Evêques de Liége, & où il mourut l'an 1598, âgé de 67 ans. Lipſe dit que Lampſon étoit un bel Eſprit, & un des ornemens de la Flandre. Ses Ouvrages imprimez ſont, *In Tabulam Cebetis Carmen; Ode ad Erneſtum Bavarum; Vita Lamberti Lombardi; Elogia in effigies Pictorum celebrium Germaniæ Inferioris, carmine; Pſalmi ſeptem Pœnitentiales Lyricis verſibus redditi.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 194. Lipſii *Epiſt. ad Belg. Cent.* 2. *Epiſt.* 4. De Thou, *Hiſt.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 341 & 342, édit. de Hollande 1715.

* LAMPSON (Nicolas) frére du précédent, naquit auſſi à Bruges. Il fut Protonotaire de l'Egliſe Romaine, Chanoine & Doyen de l'égliſe collégiale de Liége, & Conſeiller du Prince, aima & cultiva la Poëſie comme ſon frére, & fit quelque petites piéces en vers, inſérées parmi celles que ſon frére publia. Il mourut en 1635 dans un âge fort avancé. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 690.

LAMPTA, bourg du Royaume de Fez. Il eſt près de la ville de Fez, & il a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Vobrix* ou *Bobrix*, ville de la Mauritanie Tingitane. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAMPTAH & LAMTHOUNAH, grande campagne en Afrique, qui s'étend depuis les racines du Mont-Atlas, juſqu'à Ségelmeſſe à l'orient, & juſqu'à Tocrur & Sala vers le midi. C'eſt dans cette grande étendue de païs que l'on place le Déſert que nous nommons *Sabara*, qui n'eſt éloigné de l'Océan Ethiopique que de trois journées de Caravane. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LAMPUGNANI (Jean-André) Domeſtique de Galéas Sforce, Duc de Milan, fut l'un des trois Conjurez qui aſſaſſinérent ce Prince, dans l'égliſe de ſaint Etienne, le 26 décembre 1476. Il ne ſe porta à cette perfidie, que par un mécontentement qu'il prétendoit avoir reçu du Duc, qui avoit refuſé de lui rendre juſtice, au ſujet d'un Bénéfice, dont il avoit été pourvu, & dont l'Evêque Côme, de la Maiſon des Caſtillons, l'avoit dépouillé. Lampugnani, aſſiſté de ſes deux complices, Charles Viſconti, & Jérôme Olgiati, porta les deux premiers coups au Duc, feignant d'avoir des lettres à lui préſenter, & fut auſſi-tôt percé lui-même de pluſieurs coups. Il ne laiſſa pas de fuir; mais étant tombé de foibleſſe dans l'endroit de l'égliſe où les femmes étoient aſſemblées, il y fut achevé par un Maure. Ses complices furent pris & punis par les plus cruels ſupplices. On admira la fermeté d'Olgiati; car voyant que le bourreau détournoit la tête en le tourmentant, *Prens courage*, lui dit-il, *& ne crains point de me regarder: les peines que tu crois me faire ſouffrir, ſont toute ma conſolation, quand je me ſouviens que, ſi je les endure, c'eſt pour avoir tué le Tyran, & rendu la liberté à ma patrie.* Cependant Sforce étoit aſſez bon Prince, & avoit peu de vices éclatans, hors celui d'être trop addonné aux femmes. * Paul Jove, *dans l'Eloge de Galéas Sforce.* Egnatius, *l.* 3. *c.* 2. *l.* 8. *c.* 15. Brutus, *in Hiſt. Florent.* Bayle, *Dict. Crit.* *Voyez* auſſi LAMPONIANO qui eſt le même que LAMPUGNANI.

LAMPUGNANI (Jérôme) de Milan, Juriſconſulte, dans le XVII ſiécle, a enſeigné dans pluſieurs villes d'Italie, & a compoſé quelques Ouvrages, comme, *Compendium Introductionis ad Juſtinianeas Inſtitutiones; De ratione ſtudendi in utroque Jure, &c.* Il mourut l'an 1644. * Janus Nicius Erythræus a fait ſon Eloge, *Pinac. II. Imag. Illuſt. c.* 38.

LAMPURDAN. *Voyez* AMPOURDAN.

LAMUS, Roi des Leſtrigons, duquel la famille des Lamies à Rome prétendoit deſcendre, étoit fils de Neptune. Il en eſt parlé dans Homére, *Odyſſée*, *l.* 10. *v.* 81. & dans Horace, *Carmin. l.* 3. *Ode* 17. *v.* 1. Il y a eu un autre LAMUS fils d'Hercule & d'Omphale, Ovide, *Epiſt. Heroïd.* 9. *v.* 54. & *Metam. l.* 14. *v.* 233; & un troiſiéme de Sparte, commandant des Péloponnéſiens, qui étoient à la ſolde de Nectanébus Roi d'Egypte. Le premier avoit donné le nom à la principale ville des Leſtrigons, qui étoit proche de Formies & de Gaiette, ou plutôt à l'une de ces deux villes. Il y en avoit une autre de même nom dans la Cilicie près de Tarſe. * Silius Italicus, *Punic. Bell. l.* 8. *v.* 531.

LAMY. *Voyez* LAMI.

* LAMYRS, montagne de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Lothiane, du côté de celle de Merche. La plus haute de ces montagnes s'appelle *Lomure Law.* * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1129.

LAMZWERDE (Jean-Batiſte de) Médecin, publia à Amſterdam, en 1670, un livre *in octavo*, ſous ce tître, *Expiratio Reſpirationis Swammerdamnianæ una cum Anatomia Neologices Joh. de Raei, quibus adjecta eſt utriuſque Philoſophiæ Clavis, & mirabilis de Carbonum, Arenarum & Lapillorum excretione per alvum & veſicam, urinæque vomitu Hiſtoria.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A N.

LAN (le Mont de) qu'on croit être le lieu de la Gaule Narbonnoiſe, nommé anciennement *Meloſedum.* C'eſt un village du Dauphiné, ſitué entre la ville de Grenoble & celle de Briançon, au ſommet de la montagne de Lan qui eſt fort haute, & qui a ſur le ſommet un chemin ſur la roche vive, bordé de gardefoux, parce qu'il eſt au bord d'un précipice affreux, au fond duquel coule la riviére de Romanche. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANA (Jean de) de Bologne, Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin dans le XV ſiécle, étoit Docteur de Paris, & écrivit ſur le Maître des Sentences, &c. Ce qu'on pourra voir dans les Auteurs de l'Hiſtoire de Bologne. Il mourut le 22 juillet 1357, âgé de 93 ans.

LANAR ou LANARC. *Voyez* LANERCK.

* LANASSA (*Lanaſſa*) petite fille d'Hercule. Pyrrhus, Roi

Roi des Epirotes, étant entré dans le temple de Dodone, pour y conſulter l'Oracle, il y enleva Lanaſſe, l'épouſa & en eut huit enfans. * Juſtin, *l.* 17. *ch.* 3. *Voyez* l'article d'EPIRE.

LANBE'DER, ville avec marché de la contrée de Moython, dans le ſud-eſt du Comté de Cardigan, ſitué à l'occident de la riviére de Twy, qui la ſépare du Comté de Cardigan, à 146 milles Anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

* LANCAN ou LANKAN, riviére d'Aſie, prend ſa ſource, à l'oueſt de la Chine dans la Tartarie au Royaume de Boutan. Après avoir coulé l'eſpace d'environ vint lieues, elle entre dans la Chine, où elle traverſe du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt la province de Younnan. Enſuite elle entre dans le Royaume de Tonquin, qu'elle traverſe d'un bout à l'autre, puis en continuant ſon cours à peu près de la même maniére, elle traverſe deux Lacs; après quoi coulant de l'oueſt à l'eſt elle ſe rend dans le Golfe de la Cochinchinne.

LANCASTRE, province d'Angleterre, qui faiſoit autrefois partie du Royaume de Mercie, a pour bornes à l'oueſt, l'Océan occidental, autrement la Mer d'Irlande, au midi, le Comté de Cheſter; à l'Orient le Duché d'York; au nord, la province de Weſtmorland; & au nord-oueſt celle de Cumberland. Elle a 57 milles de longueur, 31 milles de largeur, & 163 de tour. L'air y eſt fort bon & fort peu ſujet aux brouillards, & les Habitans y ſont généralement robuſtes & vigoureux. Une partie de ce païs eſt platte & unie, produiſant ſur tout beaucoup de froment & d'orge, & le pié des montagnes de très-excellente avoine; mais les endroits montagneux qui ſont du côté de l'eſt, ſont la plupart pierreux & ſtériles. Il y a dans le plat païs des marais, mais qui ne ſont pas tout à fait inutiles, car on en tire d'excellentes tourbes; &, ce qui eſt ſurprenant, on y trouve quelquefois des arbres entiers qui croiſſent ſous la terre, comme font d'autres plantes, ſelon l'opinion de Camden. Le Merſey, la Ribble & le Lon ou Lune, ſont les principales riviéres de cette province, & leurs cours eſt de l'eſt à l'oueſt. Elles ſe jettent toutes trois dans la Mer d'Irlande. Le Merſey la ſépare du Cheſtershire au midi, la Ribble arroſe le milieu de la province, & le Lon les parties ſeptentrionales. Il y a auſſi dans cette province divers Lacs dont les principaux ſont le Winder & le Merton. Le premier s'étend l'eſpace de dix milles en longueur & de quatre en largeur. C'eſt le plus grand Lac qu'il y ait en Angleterre. Il ſépare une partie de la province de Lancaſtre de celle de Weſtmorland, ſon eau eſt fort claire, & le fond eſt couvert de petites pierres. On y trouve quantité de truites, de brochets, de perches, mais particuliérement un poiſſon très-délicat qui s'appelle Charr, & que l'on ne trouve point ailleurs, hormis dans Ulleswater, autre Lac ſur les confins du Cumberland & du Weſtmorland. Quelque ſtériles que ſoient certains endroits de cette province, le reſte eſt très-fertile en blé & en pâturages, en volaille, en gibier & en poiſſon; & les bœufs de ce païs, comme ceux de Sommerſetshire, ſont d'une grandeur prodigieuſe. Pour le chauffage, il y a non ſeulement des tourbes, mais auſſi abondance de charbon de terre, dont on fait pluſieurs utenſiles, preſque auſſi beaux que ſi c'étoit du jayet. Pour bâtir, il y a diverſes carriéres, & pour faire de la toile, le chanvre y croit à merveille. De toutes les provinces d'Angleterre, il n'y en a point où il y ait tant de Catholiques Romains que dans celle-ci. Les femmes y ſont très-belles, & c'eſt peut-être de là que vient cette expreſſion *les Sorciéres de Lancaſtre.* Enfin cette province eſt du nombre de celles que l'on appelle Palatines, & elle a donné le tître de Duc à pluſieurs Princes du ſang. Il s'y trouve quinze tant villes que bourgs qui ont droit de marché, & 26 égliſes paroiſſiales fort nombreuſes, ſans compter les chapelles. Après Lancaſtre, capitale de ce Comté, les principaux endroits ſont Mancheſter, Preſton, Blackburn, &c. Elle eſt diviſée en ſept Hundreds ou Quartiers. * Du Chêne, *Hiſt. d'Anglet. en Henri V. & ſuiv.* Camden, *Deſcr. d'Anglet.* Polydore Virgile, *Hiſt. d'Anglet.* Monſtrelet. Beeverell, *Délices d'Anglet. p.* 286.

LANCASTRE, ville capitale du Comté de Lancaſtre, eſt ancienne, & ſituée ſur la rive droite du Lune a 233 milles de Londres. L'an 1322, les Ecoſſois ayant mis le feu à la vieille ville, dont on montre encore les ruïnes, on la rebâtit quelque tems après ſur une belle & agréable colline plus proche du Lune, & aujourd'hui l'on y remarque un magnifique pont ſur cette riviére, un château bien bâti & fortifié à l'antique, & une belle égliſe. Lancaſtre eſt paſſablement grande, & médiocrement peuplée. Le Lune qui y porte bateaux, & qui n'eſt pas loin de ſon emboûchure, lui procure une grande commodité tant pour la pêche que pour le commerce. Le premier Comte de *Lancaſtre* a été *Jean*, frére du Roi *Richard* I. Après lui, *Edmond*, dit *le Boſſu*, fils puîné du Roi *Henri* III, obtint de ſon pére la même dignité, & la tranſmit à ſes fils *Thomas* & *Henri.* Celui-ci eut un fils nommé auſſi *Henri*, qui reçut du Roi Edouard III, le tître de Duc de Lancaſtre. Il eut deux filles, l'une nommée *Mathilde*, qui mourut ſans enfans, & l'autre *Blanche* qui épouſa *Jean de Gand*, quatriéme fils d'*Edouard* III, en faveur duquel le Roi ſon pére érigea la Terre de *Lancaſtre* en *Comté-Palatinat*, lui donnant en même tems le tître de Duc. Ce *Jean de Gand* devint ſi puiſſant par cet héritage, & par quelques autres qu'il eut encore, qu'il donna de la jalouſie aux Rois mêmes d'Angleterre. Il prenoit les tîtres *de Duc d'Aquitaine & de Lancaſtre, Comte de Derby, de Lincoln & de Leiceſter*, auſquels il ajoûtoit celui de *Sénéchal d'Angleterre.* Ce furent les Deſcendans de ce Jean de Gand, qui ſuſcitérent les funeſtes diviſions des Maiſons de *Lancaſtre* & d'*York* dont les partis ſe diſtinguoient par la Roſe Rouge pour *Lancaſtre*, & par la Roſe Blanche pour *York.* Ils déchirérent l'Angleterre par des guerres civiles pendant le XV ſiécle. Ces guerres durérent 86 ans, depuis l'an 1399, juſqu'à l'an 1485. Elles commencérent par *Henri*, fils de *Jean de Gand*, qui ayant contraint le Roi *Richard* II, de réſigner la Couronne, & s'étant fait élire & couronner Roi, prit le tître de *Henri* IV. Les diviſions ſe perpétuérent ſous trois Rois de la Maiſon d'*York*, & ſous quatre de la Maiſon de *Lancaſtre*, tous quatre nommez *Henri.* Elles produiſirent trente batailles rangées, & coutérent la vie à trois Rois d'Angleterre, à un Prince de Galles, à douze Ducs, à un Marquis, à dix-huit Comtes, à vint-trois Barons, & à quantité de Nobleſſe. Enfin l'an 1485 vit renaitre la paix par le mariage de *Henri* VII, de la Maiſon de Lancaſtre avec *Elizabeth*, fille d'*Edouard* IV, de la Maiſon d'York. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, p.* 288, *& ſuiv.*

* LANCE'A (Blaiſe) Gentilhomme de Catane en Sicile, célébre Juriſconſulte, fit honneur à ſa famille par ſon ſavoir, par ſes hauts emplois & par ſes richeſſes. Il étoit un excellent Avocat & un éloquent Orateur, & s'étoit attiré l'eſtime de toute la Sicile, auſſi-bien que celle de l'Empereur Charles-*Quint* & de Ferdinand ſon frére. Il étoit un des Juges de la Cour Souveraine du Royaume, & en fut ſouvent Vicaire général. En 1517, il contribua beaucoup à étouffer une ſédition qui s'étoit élevée en Sicile. Il n'en vint pas à bout ſans avoir eu beaucoup à ſouffrir, & l'Empereur pour le récompenſer de ſes ſervices l'honora de la charge de Conſeiller. Il mourut le huitiéme octobre 1535. On dit que l'on a de lui, *Conſilium*; *Apoſtillæ ſuper ritu Regni Siciliæ*; *Commentaria ad cap. Volentes*; *Reſponſa Feudalia*; *Conſilia plura*; *Allegationes.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LANCE'ANUS (Silvius) Médecin, floriſſoit en 1603. Il eſt Auteur d'un livre ſur l'Hydropiſie, pour prouver que la cauſe n'en eſt pas toujours dans le foye; & d'un autre ſur la génération, de la cure des moles, & de la formation du fœtus. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LANCELLA (Antoine) naquit à Palerme le troiſiéme février 1641, Il entra dans la Société des Jéſuites, & il enſeigna à Palerme & à Meſſine les Humanitez, la Philoſophie & la Théologie Morale. Il étoit auſſi fort habile dans le Droit Canonique. On a de lui en Latin, *Hecatombe Euchariſtica, ſeu Epigrammatum Centuria, triticeis ſub velaminibus, Deo Opt. Max. dicata*; *Liber Amorum puellulo Jeſu ſacer, elegiacis numeris exaratus:* & en Italien, *La Vie & la Doctrine de N. S. J. C. tirée des quatre Evangéliſtes, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LANCELOT ou VOESIN, Seigneur de la Popeliniére, Gentilhomme Gaſcon, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, l'an 1584. Il écrivit une Hiſtoire de France, qui contient les régnes des Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, & tout ce qui s'eſt paſſé dans les provinces de l'Europe & païs voiſins, ſoit en paix, ſoit en guerre, depuis l'an 1550 juſqu'en 1577; un Ouvrage intitulé les trois Mondes; l'Hiſtoire des Hiſtoriens, &c. La Popeliniére étoit Calviniſte, comme on le peut voir par ſon Hiſtoire, qui n'eſt pas toujours favorable aux Catholiques. François de la Croix-du-Maine, & Antoine du Verdier-Vauprivas parlent de lui dans leurs Bibliothéques. * Du Chêne. Voſſius, &c.

LANCELOT (Jean-Paul) Juriſconſulte célébre à Pérouſe dans le XVI ſiécle, compoſa divers Ouvrages, entre autres celui des Inſtitutes du Droit Canon, à l'imitation de ceux que l'Empereur Juſtinien avoit fait dreſſer pour ſervir d'introduction au Droit Civil. Il dit dans la préface de cet Ouvrage, qu'il y avoit travaillé par ordre du Pape, & que ſes Inſtitutes furent approuvez par les Commiſſaires qu'on avoit députez pour les examiner. Nous en avons diverſes éditions, avec des Notes de Jérôme Clara, & de Jean Doujat. Lancelot a compoſé d'autres Traitez, *De Subſtitutionibus*; *Breviarium Prætorium & Curiale, ac de Decurionibus*; la Vie de Barthole; une Apologie pour Barthole & pour Balde, &c. Il mourut à Pérouſe ſa patrie l'an 1591, âgé de 80 ans. Divers Auteurs parlent de lui avec Eloge. * *La Bibliothéque des Ecrivains d'Ombrie*, par Louïs Jacobilli.

LANCELOT (Robert) frére de Jean-Paul, fut Docteur en Droit, & Profeſſeur de l'Univerſité de Pérouſe. Il brilla dans le Barreau à Rome, où il mourut vers l'an 1585. Nous avons de lui, *De Appellationibus*; *De Attentatis & innovatis*; *De Reſtitutione in integrum, &c.* * Jacobilli, *Biblioth. Umbr.*

LANCELOT, connu ſous le nom de SECUNDUS LANCELOTUS, Général de l'Ordre des Olivetains étoit de Pérouſe, & s'aquit beaucoup de réputation par ſon éloquence & par ſon ſavoir, dont on voit des marques dans ſes Ouvrages. Les plus conſidérables ſont, l'Hiſtoire de ſon Ordre; l'*Hoggidi, overò gli ingegni moderni*; *Farfalloni degli antichi Hiſtorici*; *Acus Nautica, &c.* Il étoit venu à Paris pour faire imprimer ce dernier Ouvrage, & il y mourut le 13 janvier 1643. * Thomaſini, *de Vit. Illuſtr. Viror.* Jacobilli, *Biblioth. Umbr. &c.*

LANCELOT (Claude) Religieux Bénédictin, natif de Paris, fut élevé dès l'âge de 12 ans dans le Séminaire de S. Nicolas du Chardonnet, où il entra l'an 1627. Après avoir fait ſes études, il ſe retira à Port-Royal, & fut chargé de l'inſtruction de quelques enfans. Il s'aquitta de cet emploi avec tout le ſoin & toute l'application poſſible; & s'exerça ſi bien dans l'art d'inſtruire les autres, qu'il dreſſa ces excellentes Méthodes Latine, Gréque, Italienne & Eſpagnole, dites communément *de Port-Royal:* Méthodes autant recommandables par l'ordre & la facilité, que par la ſcience profonde des principes & de l'Analyſe de la Grammaire de ces Langues. Il paſſe pour avoit fait la Grammaire générale & raiſonnée, traduite en diverſes Langues. Il eſt auſſi l'Auteur du *Jardin des Racines Gréques.* S'élevant à des Sciences plus hautes, mais qui conſiſtolent toujours dans des faits, il travailla avec aſſiduité à l'édition de cette belle Bible de Vitré, à laquelle il joignit des Diſſertations Chronologiques (dans l'édition *in folio*) qui ont été généralement eſtimées, auſſi bien que les tables de l'édition *in quarto* à cauſe de leur netteté & de leur juſteſſe, leſquelles on a miſes auſſi à la fin des Diſcours de M. Royaumont ſur la Bible. Il fit auſſi une Diſſertation ſur

l'hémine de vin & la livre de pain, dont il eſt parlé dans la Régle de S. Benoît, par où il fait voir combien il avoit étudié la matiére des poids & des meſures des Anciens, & les Régles des Moines. Elle fut premiétement *in douze*, & puis *in octavo*, fort augmentée. Il a traduit les Fables de Phédre, & quelques Comédies de Térence purgées de leurs ſaletez. Ces Ouvrages lui ont aquis beaucoup de réputation parmi les Gens de Lettres. On dit qu'il a auſſi laiſſé ſur la Régle de S. Benoît, un Traité qui paſſe pour un chef-d'œuvre. On lui doit encore une nouvelle diſpoſition de l'Ecriture Sainte, pour lire toute la Bible pendant l'année; & une nouvelle Méthode pour apprendre le chant, beaucoup plus facile & plus commode que l'ancienne. Son mérite le fit choiſir par Madame la Princeſſe de Conty, pour être auprès des Princes ſes enfans. Il ſoutint avec peine cette place honorable juſqu'à la mort de cette Princeſſe. Du depuis, M. le Marquis de Louvois voulut l'avoir pour ſes enfans, lui offrant mille écus de penſion viagére, ſur telle nature de biens qu'il voudroit choiſir; mais il aima mieux ſe retirer à l'Abbaïe de S. Cyran, pour exécuter le deſſein qu'il avoit conçu depuis long-tems de ſe faire Moine. Après avoir diſtribué aux pauvres tout ce qu'il poſſédoit, il ſe renferma dans cette Abbaïe, y fit profeſſion, & y mena une vie exemplaire. Ayant été compris dans quelques brouilleries qui arrivérent dans cette Abbaïe, il fut rélégué à l'Abbaïe de Quimperlé, où, après avoir vécu encore ſeize années, il mourut en odeur de ſainteté, à ce qu'on dit, le 15 avril, âgé de près de 80 ans, d'une fluxion ſur la poitrine accompagnée de fiévre, d'oppreſſion & de crachement de ſang. On ajoûte que dès que le bruit de ſa mort ſe fut répandu, on vit accourir du monde de toutes parts pour le révérer, & comme l'on s'apperçut que l'on coupoit des piéces de ſes habits, pour les garder comme des Reliques, on fut contraint de fermer promtement ſon cercueil. Dom Lancelot étoit d'un naturel doux, ſimple, plein de droiture & de piété, aſſidu au travail & à la priére, aimant la retraite, fuyant la gloire, cherchant la paix, ennemi des Diſputes & des conteſtations. Ayant été dès ſon bas âge tiré des occaſions du péché, il a paſſé ſa vie dans l'innocence. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.* Bayle, *Dict. Crit.* 2. édition.

LANCELOT (André) Evêque de Wincheſter en Angleterre, vivoit ſous le régne d'Elizabeth, de Jacques I, & de Charles I. Il étoit né à Londres & étoit fils d'un bon Marchand. Il étudia à Cambridge avec ſuccès. Il fut fait Membre du Collége de Jéſus à Oxford, par celui qui en fut le Fondateur. Après avoir été reçu Maître ès Arts, il s'attacha entiérement à l'étude de la Théologie. Henri, Comte de Huntington, le prit pour l'accompagner dans le Nord d'Angleterre dont il étoit Préſident, & par l'éloquence de ſes Prédications il y porta pluſieurs Catholiques Romains à ſe faire Réformez. François Walſingham Sécretaire d'Etat lui procura la charge de Vicaire de S. Gilles. Après divers autres emplois, il fut fait Chapelain ordinaire de la Reine Elizabeth, qui le fit premier Prébendaire, & peu de tems aprés Doyen de Weſtminſter. Le Roi Jacques I, le fit Evêque de Chicheſter, d'où il paſſa à l'Evêché d'Ely, puis à celui de Wincheſter: il fut fait en même tems Doyen de la chapelle. Il étoit pieux, ſubtil & prudent Prédicateur, d'une vie ſans reproche, & fort charitable. Les ſix derniéres années de ſa vie, il dépenſa treize cens livres ſterling en aumones particuliéres: & en mourant il laiſſa un fonds de quatre mille livres ſterling pour l'entretien des pauvres. Il mourut le 25 ſeptembre 1626, l'an troiſiéme du régne de Charles I, & le 71 de ſon âge. Il a écrit pluſieurs Ouvrages qu'on a encore à préſent, & entre autres un Corps de Sermons, où il y en a 96. * *Diction. Anglois.*

LANCELOT, Roi de Naples. *Cherchez* LADISLAS.

LANCELOTTE ou LANCEROTTE, eſt une des Iſles Canaries qui eſt vers les côtes du Royaume de Sus en Afrique, à cinq lieues de l'Iſle de Forteventura du côté du Nord. Cette iſle qu'on prend communément pour la *Junonia Minor* des Anciens, peut avoir dix lieues de long & quatre de large, & a un beau bourg qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANCESTON. *Voyez* LAUNSTON.

* LANCHESTER, *Longovicum*, étoit anciennement une petite ville des Brigantes; mais ce n'eſt maintenant qu'un village d'Angleterre, ſitué dans le Comté de Durham, à trois lieues de la ville de ce nom, du côté du Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

LANCHIDOL, en Latin *Mare Anchidolium.* C'eſt une partie de l'Océan oriental. Elle eſt entre l'iſle de Java & les Moluques qui la terminent vers le Nord, & la Nouvelle Hollande, partie des Terres Auſtrales vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANCIANO, ville d'Italie avec Archevêché, dans l'Abruzze Citérieure, province du Royaume de Naples, eſt très-renommée par les foires qui s'y tiennent au mois de mai & d'août, & qui y attirent des Marchands de toutes ſortes de nations. Ceux du païs l'appellent auſſi *Lanſano*, & quelques-uns croyent qu'elle a été bâtie ſur les ruïnes d'Auxane, qui eſt l'*Auxanum* des Anciens. Les Péres de l'Oratoire de Rome y firent en 1598 un établiſſement, & on leur donna l'Abbaïe de S. Jean *in Venere*, qui eſt proche de la ville. Elle a dix bourgs dans ſa dépendance. Ces Péres y ont établi un Séminaire pour élever de jeunes gens deſtinez à l'état eccléſiaſtique. * Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Mazello & Baccon, *Deſcr. Regni Neapol.* Le Mire, *Geogr. Eccleſ.*

LANCIA-ROTTO GALLIA, Juriſconſulte. *Cherchez* GALLIA.

LANCILOT (Corneille) de Malines, Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, Docteur en Théologie, frére de *Henri* Lancilot, qui fait le ſujet de l'article ſuivant, ſavoit, outre ſa Langue maternelle, les Langues Françoiſe, Eſpagnole & Italienne. Il eut pluſieurs emplois dans ſon Ordre, fut Recteur de pluſieurs Colléges, & Prieur Provincial de tout l'Ordre dans les Païs-Bas. Il établit un couvent de ſon Ordre à Anvers, aidé pour cela des charitez des perſonnes pieuſes. On a de lui *Nectar & Antidotum ex Operibus D. Auguſtini collectum & digeſtum ordine alphabetico, contra Sectatores quoſlibet; Pancarpium Auguſtinianum, continens Vitas S. Auguſtini, Sanctæ Monicæ, S. Nicolai Tolentinatis, & Beatæ Mariæ Encomium; Sodalitatis Corrigiatæ Privilegia, Indulgentiæ, &c. Vita D. Auguſtini fuſius ſcripta; Lucerna Vitæ perfectæ, cum Sacerdotalis, tum Monachalis, juxta Regulam D. Auguſtini.* Ce dernier Ouvrage n'a paru qu'après ſa mort. Il mourut de la peſte le 20 octobre 1622. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 156 & 157.

LANCILOT (Henri) frére du précédent, naquit à Malines en 1576. A l'âge de 18 ans il entra à Malines dans l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, & fut de là envoyé à Louvain pour y faire ſon Cours de Philoſophie & de Théologie. A l'âge de 25 ans, il commença à avoir des emplois dans ſon Ordre. Il fut Prieur à Haſſelt, à Tréves, à Gand, à Anvers, juſqu'à trois fois dans la ville de Bruxelles; puis Définiteur de ſon Ordre dans les Païs-Bas; enfin Commiſſaire général le long du Rhin & en Souabe. On a de lui, *Pharos Apoſtolica, ſive Miſſionis illegitimæ omnium Miniſtrorum, præſertim Lutheranorum & Calviniſtarum, Demonſtratio Apoſtolica; Capiſtrum Hunnium, ſive Apologeticus pro Demonſtratione de illegitima Miſſione, &c.; Anatomia Chriſtiani deformati, ſive Exegeſis Theologica, Catholica, Moralis Epiſtolæ Canonicæ D. Judæ Apoſtoli; Abecedarium Luthero-Calviniſticum; De Libertate Religionis e Republica Chriſtiana proſcribenda; Parallelî ſeptuaginta tres Auguſtini Romano-Catholici, & Auguſtino-Maſtigis Hæretici; Corona Calviniana quinque margaritis in gratiam Evangelicorum adornata; Paræneſis ad Ferdinandum II, Imperatorem, pro Calviniſmi e toto Imperio proſcriptione; Paræneſis ad Romano-Catholicos Ducis-Silvios; Os blaſphemum Calvini; Corona juſtitiæ Eccleſiæ Triumphantis, de beatitudine animæ & corporis; Funiculus triplex Religioſæ obligationis, perfectionis & obſervationis; Viticula Mariana viginti pampinis myſticis adornata; Lapis Adjutorii*, hoc eſt, *Pſalmi quarti*, Cum invocarem, &c. *Exegeſis Theologica, Catholica, Moralis; Commentarius in omnes utriuſque Teſtamenti libros.* Il n'a conduit ce dernier Ouvrage que juſqu'au Prophéte Jonas, & la mort l'empêcha de l'achever. Il mourut à Anvers en 1643, & fut mis dans le même tombeau que ſon frére. * Le même, *p.* 359 & 360.

LANCINUS CURTIUS de Milan, célébre au commencement du XVI ſiécle, fut Diſciple de Mérula, & excella dans la connoiſſance des Langues Gréque & Latine. On connoît par les Poëſies qu'il publia, qu'il écrivoit avec aſſez de négligence. Il mourut l'an 1511 à Milan, étant déja âgé, & ſans s'être jamais voulu marier. Paul Jove a fait ſon Eloge, entre ceux des Hommes de Lettres, & il y rapporte l'Epitaphe qu'Etienne Dulcin de Crémone fit de Lancinus.

En virtutem mortis inſciam:
Vivet Lancinus Curtius
Sæcula per omnia;
Tantum poſſunt Camœnæ.

Cet Auteur a laiſſé des Sylves & des Epigrammes, qui ne lui ont pas aquis beaucoup de réputation. Ses Sylves ſont de vrayes forêts, où l'on voit beaucoup de bois inutile. Ses Epigrammes ne laiſſent pas de contenir quelquefois des plaiſanteries aſſez agréables, qui portent le Lecteur à rire, lors même qu'il ſe trouve choqué de la dureté de l'expreſſion. Ce Poëte ſe plaiſoit à faire de ces ſortes de vers qu'on appelle *Serpentins*, *Retrogrades*, *Acroſtiches*, &c. tous Ouvrages que l'on peut appeller *la queſtion*, ou la torture de l'eſprit. * Paul Jove, *Elog.* Jules Céſar Scaliger, *Hypercritic. Poët. l.* 6. Baillet, *Jugemens des Savans, ſur les Poëtes Modernes*, *tome* 4. *partie* 1. *n.* 1226. édit. d'Amſterdam 1725.

LANCISI (Jean-Marie) naquit à Rome d'une famille honnête le 26 octobre 1654. Il acheva de bonne heure ſes Humanitez, après leſquelles il fit ſa Philoſophie dans le Collége Romain, & étudia quelque tems en Théologie. Il avoit eu dès ſa premiére jeuneſſe du goût pour la connoiſſance des choſes naturelles, & ce goût l'engagea à s'appliquer à la Médecine, ce qu'il fit avec beauroup d'ardeur. L'Anatomie, la Chymie & la Botanique l'occupérent d'abord également; il étudia auſſi la Géométrie, qu'il crut pouvoir lui être utile, & en apprit les élémens de *Vitale Giordani.* Il ſe fit enfin recevoir en 1672, Docteur en Philoſophie & en Médecine. Les connoiſſances qu'il aquit depuis ce tems, & la réputation qu'il ſe fit, lui procurérent en 1675, une place de Médecin ordinaire de l'Hopital du S. Eſprit *in Saſſia.* Il y fit de nouveaux progrès ſous les yeux de *Jean Tiracorda*, premier Médecin de cet Hopital, par ſon attention à ſuivre les maladies & à en écrire l'Hiſtoire. Il quitta ce poſte en 1678, ayant alors été reçu au nombre des Membres du Collége de S. Sauveur *In Lauro*, où il paſſa cinq ans à lire avec ſoin les meilleurs Auteurs qui ont écrit ſur la Médecine. En 1684, il fut fait Profeſſeur d'Anatomie dans le Collége de la Sapience & il s'eſt aquitté de cet emploi, pendant treize ans avec beaucoup de réputation. En 1688, le Pape Innocent XI le choiſit pour ſon Médecin & ſon Camérier ſecret, quoiqu'il n'eût alors que trente-quatre ans, & lui donna quelque tems après un Canonicat de l'Egliſe de S. Laurent & de S. Damaſe, qu'il ne conſerva que pendant la vie de ce Pontife, & dont il ſe démit après qu'il fut mort. Le Cardinal Altiéri Camerlingue le fit auſſi ſon Vicaire pour l'inſtallation des Docteurs en Médecine, charge dans laquelle le Cardinal Spinola, qui ſuccéda à Altiéri, le continua, & que le Pape Clément XI lui donna enſuite pour toute ſa vie. Innocent XII étant tombé malade en 1699, Lanciſi fut un de ceux qui furent appellez pour le voir, & il ne le quitta point pendant toute ſa maladie. Après ſa mort, il fut choiſi pour Médecin du

Con-

Conclave; & lorsque Clément XI éut été élu, il le prit pour ſon premier Médecin & ſon Camérier ſecret. Tout le reſte de ſa vie s'eſt paſſé dans la pratique de la Médecine, & dans la compoſition de pluſieurs Ouvrages. Il eſt mort le 21 janvier 1720, âgé de ſoixante cinq ans. Il avoit amaſſé une Bibliothéque de plus de vint mille volumes, qu'il a donnée de ſon vivant à l'Hopital du S. Eſprit, pour l'uſage du public, & ſur tout pour celui des jeunes Chirurgiens & Médecins qui ſervent les pauvres malades dans cet Hopital. L'ouverture s'en fit l'an 1716, en préſence du Pape & d'un grand nombre de Cardinaux. Voici le Catalogue de ſes Ouvrages : *Joannis Mariæ Lanciſi Archiatri Pontificii & intimi Cubicularii Opera, quæ hactenus prodierunt omnia, Diſſertationibus nonnullis adhucdum ineditis locupletata, & ab ipſo Auctore recognita & emendata, quæ collegit & in ordinem digeſſit Petrus Aſſaltus, in Romano Archilycæo Botanices Profeſſor*, Genevæ, 1718, deux volumes, *in quarto*. Dans le premier volume on trouve les Ouvrages ſuivans, *de ſubitaneis Mortibus libri duo*, Romæ, *in quarto*; item Lucæ, 1707, *in quarto*; item Venetiis, 1708, *in quarto*; item Lipſiæ, 1709, *in quarto*; *Diſſertatio de nativis deque adventitiis Romani cœli qualitatibus, cui accedit Hiſtoria Epidemiæ Rheumaticæ quæ per hiemem anni* 1709 *vagata eſt*, Romæ 1711, *in quarto*; *de noxiis Paludum effluviis, libri duo*, Romæ 1717, *in folio*. Le ſecond volume comprend, *Diſſertatio Hiſtorica de Bovilla Peſte ex Campaniæ finibus, anno* 1713 *Latio importata, deque præſidiis per ſanctiſſimum Patrem Clementem XI, Pont. Max ad avertendam aëris tabem & annonæ caritatem opportune adhibitis, cui accedit Conſilium de Equorum Epidemia, quæ Romæ graſſata eſt anno* 1712, Romæ, 1715, *in quarto; Diſſertatio de recta Medicorum Studiorum ratione inſtituenda, habita ad novæ Academiæ Alumnos & Medicinæ Tyrones in Archinoſochomio Sancti Spiritus in Saxia*, Romæ, 1715, *in quarto* & *in octavo*; item Avenione, 1715, *in octavo*; item ibid. 1718, *in Octavo; Humani Corporis Anatomica Synopſis; Epiſtola ad Joannem Baptiſtam Bianchi de Humorum ſecretionibus in genere, ac præcipue de bilis in hepate ſeparatione; An acidum ex ſanguine extrahi queat; Epiſtolæ duæ de triplici Inteſtinorum Polypo; de Phyſiognomia; De ſe cogitantis animæ; de Ortu, Vegetatione ac Textura Fungorum; de Plinianæ Villæ ruderibus; Forma ac Methodus deſcribendæ Morborum Hiſtoriæ; Lucubratio de Virgine quadam Callienſi, mirabili vexata ſymptomate, habita in congreſſu Medico-Romano in ædibus Hieronymi Braſavolæ*, Romæ, 1682, *in octavo; Anatomia per uſo & intelligenza del diſegno ricercata non ſolo ſugli oſſi e muſcoli del corpo umano, ma dimoſtrata ancora ſulle ſtatue antiche piu inſigni di Roma, delineata in piu tavole con tutte le figure in varie faccie con le ſpiegazioni & indice; Diſſertatio de ratione philoſophandi in Arte Medica ad Senenſem Phyſiocriticorum Academiam; Epiſtola ad Joannem Fantonum; Diſſertatio Epiſtolaris de Lumbrico lato; Diſſertazione Epiſtolare intorno all' Epidemia de' Buoi; Ragionamento intorno all' epidemia de' Cavalli ſucceduta in Roma nella primavera del anno* 1712, *diſteſo per ordine della ſacra Conſulta; Lettera al Sign. Antonio Valliſnieri ſopra il ritrovamento delle famoſe Tavole Anatomiche di Bartholomeo Euſtachi da-San-Severino; Tabulæ Anatomicæ Clariſſ. Viri Bartholomæi Euſtachii quas e tenebris tandem vindicatas & Sanctiſſimi Dom. Clementis XI, Pont. Max. munificentia dono acceptas, præfatione Notiſque illuſtravit, ac ipſo ſuæ Bibliothecæ dedicationis die publici juris fecit Joannes Maria Lanciſius*, Romæ, 1714, *in folio*; *De morbo, interitu & funere Ampliſſimi Viri D. Horatii Albani, Sanctiſſimi D. Clementis XI, Pont. Max. germani fratris; Lettera al Sign. Antonio Valliſnieri con la quale ſi ritratto alcuni ſuoi errori, ſcorſi nel libro* de noxiis Paludum effluviis; *Michaëlis Mercati Samminiatenſis Metallotheca, Opus poſthumum, auctoritate & munificentia Clementis XI, Pont. Max. e tenebris in lucem eductum, opera autem & ſtudio Joannis Mariæ Lanciſii illuſtratum*, Romæ, 1718, *in folio*; *Appendix ad Metallothecam Vaticanam Michaëlis Mercati, additis Notis & novis iconibus*, Romæ, 1719, *in folio*; *Diſſertatio de Vena ſine pari; De ſtructura uſuque gangliorum Diſſertatio; Epiſtolæ duæ ad Joannem B. Morganium; Diſſertatio Epiſtolaris de natura & præſagio Dioſcurorum Nautis in tempeſtate apparentium*, Romæ, 1720, *in octavo*. * *Son Eloge par* Pierre Aſſalti. *Journal de Veniſe, tome* 33, *partie* 2. *p.* 292. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 12. *p.* 351 *& ſuiv.*

LANCKVELD. *Cherchez* MACROPE'DIUS.

LANÇU, troiſiéme Secte de la Religion des Chinois. Ils ſont ainſi appellez d'un Philoſophe, qui vivoit du tems de Confucius, Auteur de la Secte des Loytias, & qui fut nommé *Lançu* ou *Lanzu*, c'eſt à dire, *Philoſophe ancien*, parce qu'on feint qu'il demeura 80 ans dans le ſein de ſa mére avant que de naître. Ceux de cette Secte croyent que leur ame & leur corps vont jouïr au ciel d'une infinité de délices. Ils ſe vantent auſſi d'avoir des charmes contre toutes ſortes de malheurs, & de pouvoir chaſſer les Démons du corps qu'ils poſſédent, ou des lieux qu'ils occupent. * Kircher, *de la Chine. Voyez* LANTHU.

* LANCUT, ville de Pologne dans la Ruſſie Rouge, où l'on voit pluſieurs belles égliſes que Staniſlas Lubomirsky, Vaivode de Cracovie, a fait bâtir. On y voit auſſi un château fortifié contre les incurſions des Tartares. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Connor, *Etat de Pologne*, en Anglois, *partie* 1. *Lettre* 5.

LANDA (Catherine) doit être comptée parmi les femmes ſavantes. Elle étoit encore fort jeune, lorsqu'elle écrivit à Pierre Bembo, en 1526, une lettre Latine, qui a été imprimée parmi celles de cet Ecrivain, avec la réponſe qu'il lui fit. Hilarion de Coſte, qui la nomme mal *Lauda*, obſerve qu'elle étoit de Plaiſance & très-belle, *ſœur du Comte Auguſtin Lauda, & femme du Comte Jean Ferme Trivulce.* Il devoit dire *du Comte Auguſtin Landi.* * Bayle, *Dict. Crit.*

LANDAFF, ville d'Angleterre dans le Comté de Glamorgan au païs de Galles, avec tître d'Evêché, ſuffragant de Cantorbéry, eſt nommé par les Auteurs Latins *Landuvia* ou *Landava.* Elle eſt peu conſidérable, & eſt ſituée près de Cardif, ſur la petite riviére de Taff, Tave ou Tei, bien différente de celle d'Ecoſſe. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 437, dit que Landaff n'eſt à préſent qu'un petit bourg qui ne mériteroit aucune attention, ſi l'on n'y voyoit un vieux château & ſur tout une égliſe épiſcopale, dont l'inſtitution eſt fort ancienne. L'Evêché de Landaff s'étend ſur 150 Paroiſſes.

CONCILES DE LANDAFF.

Oudocée, troiſiéme Evêque de Landaff, publia les Conſtitutions de trois Synodes qu'il y avoit tenus vers l'an 560. Les Prélats qui gouvernérent cette égliſe dans le neuviéme ſiécle, célébrérent auſſi divers Synodes; le premier ſous Gurcan, où l'on excommunia un certain Teudur, qui avoit commis un homicide; Berthguin tint deux Synodes; Cerenhier deux; Gulfride un; & Civeilliauc, auſſi Evêque, un autre. Nous en trouvons un dans le dixiéme ſiécle vers l'an 948, tenu par Pater Evêque, pour abſoudre un Roi qui avoit commis un ſacrilége, & violé un lieu de refuge; un autre l'an 958; & un autre tenu par Gucaune l'an 982, contre le Prince d'Artmaiſe qui avoit tué ſon frére. Joſeph célébra le Synode de 1034, où Mouric fut excommunié, pour avoir oſé violer des lieux ſaints, qui ſervoient de refuge. Le dernier Synode dont nous ayons connoiſſance, eſt celui de l'an 1056, qui fut célébré par Herguald, qui excommunia toute la famille du Roi Cargucain, à cauſe de certaines violences faites au Médecin & au neveu de l'Evêque, le jour de la Fête de Noël. *Voyez* la derniére édition des Conciles, *Pariſ.* 1671.

LANDAIS (Pierre) natif de Vitré en Bretagne, étoit Tailleur d'habits, & entra, l'an 1475, au ſervice du Tailleur de François II, Duc de Bretagne. Ce fut par ce canal qu'il eut entrée dans la chambre du Duc, & qu'il ſe fit aimer de ce Prince, qui lui fit confidence de ſes plus grands ſecrets. Ainſi Landais après avoir paſſé par les charges de Valet & de Maître de la Garderobe du Duc, parvint à celle de Grand Thréſorier, qui étoit la premiére charge de Bretagne; mais s'étant laiſſé aveugler par ſa bonne fortune, il abuſa de ſon pouvoir, opprima les innocens, perſécuta les Barons, trahit l'Etat, & s'enrichit par mille vexations. Ces crimes irritérent tellement les Barons & le peuple, que le Duc, pour avoir la paix, fut contraint de livrer Landais au Chancelier Chriſtian, qui le condamna a être pendu: ce qui fut exécuté à Nantes l'an 1485. On n'en dit rien au Duc qu'après l'exécution, de peur que ce Prince qui aimoit paſſionnément ſon Favori, ne lui donnât ſa grace. Son corps fut porté dans l'égliſe de Notre-Dame de Nantes, & mis en une chapelle qu'il avoit fait bâtir. * Du Puy, *Hiſt. des Favoris.*

LANDANO. *Voyez* LONDANO.

LANDAU ou LANDAW, ville d'Allemagne, dans la Baſſe Alſace, qui a été cédée par la paix de Munſter, eſt ſituée ſur la riviére de Queich, qui paſſe au milieu dans le Vaſgow, ſur les frontiéres du Palatinat, à quatre lieues de Spire & autant du Rhin. C'étoit une des dix villes Impériales de la Préfecture provinciale de Haguenau. Elle fut engagée à Othon, Evêque de Spire, par l'Empereur Louïs de Baviére, & dégagée l'an 1511, par l'Empereur Maximilien, qui lui redonna la liberté dont elle jouïſſoit avant cet engagement. Elle fut cédée à la France par la paix de Munſter. Les Auteurs Latins la nomment *Landavia.* Elle fut priſe l'an 1702 par les Impériaux, repriſe l'an 1703 par les François, & priſe une ſeconde fois par les Impériaux l'an 1704, repriſe en 1713 par les François, à qui elle eſt reſtée par le traité de Raſtadt de l'an 1714. La plupart des Bourgeois ſont Luthériens, & la grande égliſe leur eſt commune avec les Catholiques. Il y a un Chapitre de Chanoines, autrefois Abbaïe de l'Ordre de S. Auguſtin. Ce Chapitre n'eſt compoſé que d'un Doyen, de deux Chanoines, & d'un Vicaire qui deſſert la Cure. * Sanſon. Baudrand. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Bayle, *Dict. Crit.* 4. édit.

* LANDAW, petite ville du Duché de Baviére. Elle eſt ſituée ſur l'Iſer, au deſſous de Dingelfing à huit lieues au deſſous de Landshut. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LANDAW, petite ville du Cercle du Haut Rhin en Allemagne, dans le Comté de Waldeck. Elle eſt à peu près au nord de la ville de Waldeck, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* LANDE, petite ville de France dans la Guienne propre, au diocéſe de Bourdeaux. Le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne 1200 Habitans.

LANDE (Jaques de la) publia en 1673 *in folio*, à Orléans ſa patrie, *La Coutume d'Orléans*, avec un bon Commentaire. Un Avocat Pariſien, nommé Perreaux, a donné, environ 30 ans après, ce même Ouvrage de la Lande, en deux volumes *in folio*, avec des additions. Les Connoiſſeurs diſent qu'il a gâté l'Ouvrage. M. de la Lande étoit Docteur de l'Univerſité d'Orléans. Il a donné pluſieurs Ouvrages de Droit, & eſt mort le cinquiéme février 1703. * *Biblioth. de Richelet* de 1728.

LANDEBERG. *Voyez* LANDENBERG.

* LANDECK, petite ville de Bohéme dans le Cercle, la Préfecture ou le Comté de Glatz ou Glatzko. Elle eſt au ſud-eſt de la ville de Glatz, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* LANDELEAU ou LANDELLEAU, bourg de France dans la Bretagne, eſt ſitué ſur la rive gauche de la riviére d'Aufen ou d'Auen, au nord-oueſt de la ville de Cornouaille ou Quimpercorentin, dont il eſt éloigné de dix à onze lieues.

* LANDELLE, bourg de France en Normandie, dans l'Evêché de Coutances, au ſud-eſt de la ville de Coutances, dont il eſt éloigné de huit à neuf lieues.

LANDEN, petite ville des Païs-Bas dans le Brabant Eſpagnol, aux confins de l'Evêché de Liége, à trois lieues de Tillemont,

mont, du côté du Couchant, & à deux de Leeuwe, vers le midi. Cette petite ville eſt capitale d'une Mairie, & paſſe pour la plus ancienne des Païs-Bas. Elle eſt célébre par la bataille, qui s'y donna le 29 juillet 1693, & qui dura une grande partie du jour. Le Maréchal de Luxembourg, qui commandoit l'armée de France, y attaqua le Roi Guillaume que les François appelloient ſimplement le Prince d'Orange, dont l'armée étoit beaucoup affoiblie par des détachemens, que ce Prince avoit été obligé de faire. La bataille fut ſanglante, & ſi le champ de bataille reſta au Duc de Luxembourg, il en couta cher à la France: auſſi l'armée Françoiſe ne fit-elle pas grande choſe le reſte de la campagne. Cette bataille porte le nom de bataille de Landen ou de Neerwinden. * *Mémoires du tems.*

* LANDENBERG beau & grand château de Suiſſe dans le Canton de Zurich, au voiſinage de Kybourg. C'eſt là ou réſident les Nobles de ce nom, dont la Maiſon eſt conſidérable par ſon antiquité. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome 2. p. 46.* édit. d'Amſterdam, 1730.

LANDENBERG, Gouverneur du Canton d'Underwald en Suiſſe, pour l'Empereur Albert I, fit arracher les yeux à Henri de Melchtal: ce qui porta Arnold de Melchtal ſon fils, à ſe joindre à Stauffacher & à Furſt l'an 1307, pour délivrer leur patrie d'oppreſſion. Depuis, Landenberg ayant voulu contraindre une femme mariée de venir aux bains avec lui, fut tué par les Habitans du lieu. * Simler, *de Rep. Helvet.* L'Auteur de l'*Etat & des Délices de la Suiſſe*, de l'édition de 1730, *tome 1. p.* 163, dit que l'on aſſure que le Gouverneur Landenberg perdit la vie en voulant ſéduire la femme d'un Bourgeois d'Underwald; mais à la *page* 176 & 177, après avoir parlé du ſuccès qu'eut l'entrepriſe de ceux qui travailloient à délivrer leur patrie des vexations qu'elle ſouffroit depuis ſi longtems, il ajoûte, *A cette nouvelle le Gouverneur Landenberg & ſes Adhérans voyant qu'il leur étoit impoſſible de réſiſter au torrent d'un peuple furieux, uni contre eux, & craignant d'eſſuyer les effets de ſa rage, tâchérent de s'eſquiver. Le peuple les pourſuivit & les atteignit; mais, ſans leur faire aucune inſulte, il les conduiſit ſur les frontiéres, & les relâcha après avoir pris leur ſerment qu'ils ne retourneroient jamais dans le païs.*

* LANDERNEAU, petite ville de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol de Léon, eſt ſituée ſur la rive gauche de la riviére de Landerneau, vers les confins de l'Evêché de Quimpercorentin. Elle eſt au ſud-ſud-oueſt de la ville de Saint-Pol-de-Léon. dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

* LANDERNEAU, riviére de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol-de-Léon, coule du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſépare à ſon emboûchure, cet Evêché de celui de Quimpercorentin, à l'orient de Breſt. De Wit & Jaillot, *Carte de Bretagne.* D'autres lui donnent le nom d'*Elborn.*

* LANDERON (Le) petite ville de la Principauté de Neufchâtel. Le Landeron eſt à environ deux lieues de Neufchâtel près de la Thiele, dans un lieu aſſez marécageux. On prétend, dit M. Ruchat, que cette ville a été bâtie des ruïnes d'une grande ville nommée *Neronica*, & en François *Nerieu*, qui tenoit depuis le Mont-Jura juſqu'à la Thiele, & depuis le Landeron juſques à Creſſier qui eſt un village de cette Châtellenie. Le Landeron & Creſſier ſont les ſeules paroiſſes dans la Principauté de Neufchatel, qui ayent retenu la Religion Romaine. Les Seigneurs de Berne travaillérent à y introduire la Réformation, mais inutilement. Comme ils étoient Collateurs de l'égliſe du Landeron, ils écrivirent au Conſeil du lieu le 27 avril 1537, de congédier leur Curé & de mettre un Miniſtre à ſa place. Le Conſeil refuſa d'obéïr: ce qui engagea les Seigneurs de Berne à écrire le 27 juin à George de Rive, Baron de Prangin, Gouverneur de Neufchâtel, pour l'exhorter à prendre ſoin de cette affaire. Cela engagea les Habitans du Landeron & de Creſſier à ſe fortifier de l'alliance du Canton de Soleurre. Jean Hardi, Châtelain du Landeron, zélé Réformé, ayant obtenu, ſur le milieu du mois d'août 1538, du Gouverneur de l'Iſle de S. Jean, de faire prêcher au Landeron, y conduiſit Farel; mais les gens du lieu s'en plaignirent au Canton de Soleurre. On tint une conférence au Landeron le 14 mai 1543, & les deux Paroiſſes étant aſſemblées, examinérent à la pluralité des ſuffrages, s'ils ſe réformeroient ou non. La pluralité dans le Landeron fut pour retenir la Religion Romaine, mais à Creſſier la pluralité fut pour la Réformation. Cependant Creſſier même reſta dans la Religion Romaine, & on y aſſaſſina deux Miniſtres, qui y furent envoyez en 1546. * *Délices de la Suiſſe, &c. par* Gottlieb Kypſeler, *p.* 537. Ruchat, *Hiſtoire de la Réformation de Suiſſe, &c. tome 6. p.* 466. *&c.*

LANDES, ou les *Landes de Bourdeaux*, contrée de la Gaſcogne, province de France. Elle eſt bornée au nord par la Guienne propre, au Levant par le Bazadois, le Condomois & la Gaſcogne propre; & au midi par le Béarn & par la Terre de Labour; la Mer des Baſques la baigne au Couchant. C'eſt un païs qui répond aſſez à ſon nom, il eſt plein de bruyéres & de ſablon. Ses lieux principaux ſont Dax capitale, Tartas, & Albret. * Maty; *Dict. Géogr.*

* LANDEVENEC, bourg de France en Bretagne, dans l'Evêché de Quimpercorentin ſur la Baye de Breſt, au ſud-oueſt de la ville de Breſt, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues. Il y a dans ce bourg une Abbaïe d'hommes, fondée en 405, par Wallon ou Grallon Comte de Cornouaille. * *Dict. Univ. de la France.*

* LANDGRAVE, tître de dignité dans l'Empire d'Allemagne. Les plus conſidérables de ceux qui portent ce nom, ſont les Landgraves de *Heſſe-Caſſel*, de *Heſſe-Darmſtad*, de *Heſſe-Rheinfelds*, & de *Heſſe-Hombourg*. Il y a dans l'Empire des Landgraves de moindre conſidération comme ſont ceux de *Baar*, de *Klégow*, de *Leuchtenberg*, de *Nellenberg* & de *Stulingen*. Il y avoit autrefois un Landgrave de *Thuringe* en chef, mais depuis que la Thuringe eſt partagée entre pluſieurs Princes, il n'y en a point qui porte en particulier le tître de Landgrave de Thuringe. *Voyez* auſſi l'article de DUC.

LANDI (Baſſiano) *Voyez* LANDO (Baſſiano)

LANDI (Beretti) *Voyez* BERETTI LANDI,

LANDIENNE, Compagnie de Voleurs. *Voyez* LANDON (Conrad)

LANDINI ou LANDINO (Chriſtophle) de Florence, vivoit l'an 1510, & compoſa divers Ouvrages ingénieux, *De gli habiti & de Magiſtrati di Fiorenza; Dialoghi dell' Anima.* Il traduiſit l'Hiſtoire Naturelle de Pline en Latin, & fit des Commentaires ſur Horace, ſur Dante, &c.

* LANDIVIZIAU, petite ville de France en Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Pol-de Léon, ſur la rive droite de la riviére de Landerneau ou Elhorn. Elle eſt au ſud-ſud-oueſt de la ville de Saint-Pol-de Léon, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

LANDMETER (Laurent) étoit de Tournay, Il publia en 1621 un Commentaire ſur la Régle de l'Ordre de Saint Auguſtin, en 1645, l'Eloge de la Vérité; & en 1635, un *in quarto*, du Clerc, du Moine, & du Clerc-Moine. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LANDO. La famille de LANDO de Veniſe, eſt noble & ancienne, & a donné de grands hommes à la République. PIERRE LANDO, fut Doge de Veniſe l'an 1539 après André Gritti, & mourut l'an 1545. MARC LANDO, Evêque de Veniſe, fut élu après Bembo l'an 1401, & mourut l'an 1417. JERÔME LANDO, fut Archevêque de Candie, puis Patriarche de Conſtantinople pour les Latins, depuis l'an 1474, juſqu'en 1485. AUGUSTIN LANDO, Comte de Campiano, fut un des Conjurez contre Pierre-Louïs de Farnéſe, Duc de Parme, l'an 1547. MARC ANTOINE LANDO, fut tué à la bataille de Lépante l'an 1571, &c.

LANDO (François) Cardinal, Patriarche de Grade né à Veniſe, ſe rendit habile dans la Juriſprudence Civile & Canonique, & fut élevé à la dignité de Patriarche de Grade l'an 1408. Il témoigna beaucoup de zéle pour la paix de l'Egliſe pendant le Schiſme, ſous Grégoire XII & Benoît XIII. Il ſe trouva au Concile de Piſe l'an 1409, & fut fait Cardinal par Jean XXIII, en 1411. Depuis, il ſe diſtingua par ſon mérite au Concile de Conſtance, & eut feize voix dans l'aſſemblée qui s'y tint pour élire un Pape, en la place du même Jean XXIII. Ce Prélat mourut le 26 décembre de l'an 1427, à Rome, où l'on voit ſon tombeau & ſon Epitaphe à ſainte Marie Majeure. * Contelorio. Onuphre. Aubéry. Ughel, &c.

LANDO (Conſtant) étoit de Plaiſance. Il publia en 1557, la Méthode de conſerver la ſanté; & en 1560 à Lyon, des Explications ſur les anciennes Médailles des Romains. * Hanckius, *de Hiſt. R. R. partie 2. p.* 137. Konig. *Biblioth. Vetus & Nova.*

LANDO (Baſſiano) Médecin, natif de Plaiſance en Italie, étudia à Padoue, & enſeigna avec applaudiſſement dans l'Univerſité de cette ville, où il fut aſſaſſiné l'an 1562. Il ſe retiroit le ſoir du 24 octobre chez lui, lorſqu'il fut attaqué par un ſcélérat, qui le perça de ſept coups de bayonnette, dont il mourut le 31 du même mois. Lando avoit compoſé divers Ouvrages remplis d'érudition. On a de lui un beau Commentaire ſur les Images des Anciens; *de Humana Hiſtoria; de Incremento; Iatrologia; de Origine & cauſa peſtis Patavinæ, anni* 1555; *Præfatio in Aphoriſmos Hippocratis; de Venatione; de Motu; de Loco; de Tempore; Dialogus qui Barbaro-Maſtix ſeu Medicus inſcribitur; Dialogi duo ad Herculem Eſtenſem, quibus continetur Methodus ad cognoſcendos & curandos morbos; Comment. in Artem parvam Galeni; Liber Epiphyſidum; Paraphraſis in librum Ariſtotelis de Anima; Annotationes in Terentium; Orationis Demoſthenis contra Androtionem Latina Converſio.* * Ghilini, *Théatr. d'Huom. Letter. partie* 2. Vander Linden, *de Script. Med.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p.* 97. édit. de Hollande 1715.

LANDO (Hortenſio) Médecin, natif de Milan, vivoit au XVI ſiécle. Il eſt Auteur de pluſieurs Ouvrages, & il ſe plaiſoit à les publier ſous de faux noms. On le croit Auteur d'un Dialogue, publié ſous le nom de *Philaléthès*, contre la mémoire d'Eraſme; & cette conjecture eſt bien fondée. Il fit deux Dialogues, l'un intitulé *Cicero relegatus*, & l'autre *Cicero revocatus*, qui ont été fauſſement attribuez au Cardinal Aléandre. * Bayle, *Dict. Crit.*

LANDOALD (Saint) Miſſionnaire des Païs-Bas, & Compagnon de ſaint Amand, partit de Rome avec ce dernier l'an 653, & fut retenu à Maſtricht par ſaint Rémacle, Evêque de cette ville. Il travailla fortement à la converſion des peuples du païs, & mourut vers l'an 667. On fait ſa Fête au 19 de mars. * Bollandus. Le Cointe. Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.*

LANDOIS. *Voyez* LANDAIS.

LANDON, Pape indigne, étoit du païs des Sabins, & ſuccéda à Anaſtaſe III, l'an 912. Il fut apparemment redevable de ſon élevation au crédit de Théodore, femme très-puiſſante à Rome, par l'empire qu'elle avoit pris ſur l'eſprit d'Adalbert, Marquis de Toſcane, & auſſi célébre par ſes débauches, que par celles de ſes deux filles, Théodore & Maroſie. Elle ſe ſervit de Landon pour élever un de ſes Favoris, appellé Jean, ſur le ſiége de Ravenne. Voici de quelle maniére Luitprand rapporte la choſe. „ En ce tems-là, *dit-il*, Pierre, Archevêque de Ravenne „ (que l'on croit être le premier Archevêque après celui de Ro„ me) envoyoit ſouvent à Rome un Diacre de ſon égliſe, ap„ pellé Jean, pour rendre au Pape les devoirs & les ſoumiſſions „ qui lui étoient dus. Théodore, cette impudente débauchée, „ l'ayant vu, l'aima éperdûment, & l'obligea d'avoir un hon„ teux commerce avec elle. Pendant qu'ils vivoient ainſi en„ ſemble, l'Evêque de Bologne mourut. Jean fut élu en ſa pla„ ce; mais avant qu'il fût conſacré, celui qui étoit nommé à „ l'Archevêché de Ravenne, mourut auſſi, & Théodore mit en „ tête à Jean de quitter l'Evêché de Bologne, pour prendre cet

„ Ar-

„ Archevêché. Etant donc revenu à Rome, il fut ordonné Ar-
„ chevêque de Ravenne. Peu de tems après, le Pape, qui l'a-
„ voit ordonné, vint à mourir. Alors Théodore, pour n'être
„ pas éloignée de ſon amant, lui fit encore quitter l'Archevê-
„ ché de Ravenne, pour s'emparer de l'égliſe de Rome. Lan-
„ don tint le Siége deux mois ſeulement, ou ſelon d'autres,
„ quatre mois & 22 jours. D'autres prétendent qu'il le tint au
„ moins ſix mois, & peut-être huit. Jean X l'occupa après
„ lui. " * Luit-prand, *l.* 2. *c.* 13. Léon d'Oſtie, *Chron. Caſſin. l.* 1. Baronius, *ad ann.* 912.

LANDON (Conrad) Allemand dans le XIV ſiécle, fut un des Chefs de cette compagnie de Voleurs, qui de ſon nom fut appellée *Landienne*, & qui fit de grands ravages en Italie, dans le tems que les Papes tenoient leur Siége à Avignon. Ils continuérent leurs violences depuis les années 1353, 1355, & les ſuivantes, juſqu'en 1358, où les Florentins, qui avoient à leur tête le fameux Malateſte, les obligérent de ſe retirer du côté de la Lombardie. * Villani, & Aretin, *l.* 8. S. Antonin, &c.

LANDORA (Bérenger de) né vers l'an 1262, dans une des plus illuſtres familles de Rouergue, dont les biens ont paſſé dans celle d'Eſtaing, entra le dixiéme mai 1282 dans l'Ordre de S. Dominique, & par degrez en devint Général l'an 1312. Le Pape Jean XXII, qui l'eſtimoit beaucoup, l'employa à la Cour du Roi Philippe *le Long*, & avant qu'il eût terminé les affaires dont il l'avoit chargé, lui donna l'Archevêché de Compoſtelle. Bérenger fut ſacré le 30 avril 1318, alla peu après en Eſpagne, où il n'eut pas peu de peine à retirer les biens de ſon égliſe des mains de ceux qui les avoient uſurpez, & gouverna enſuite en Paſteur également ſage & charitable. Si l'on en croit quelques Auteurs, il fut bleſſé mortellement en combattant contre les Maures, & mourut l'an 1325 à Cordoue; mais il eſt certain que ſa mort fut naturelle, & qu'elle n'arriva que le 18 ſeptembre 1330 à Séville. Son corps fut porté comme il l'avoit ordonné dans la maiſon de ſon Ordre à Rodès, où on le conſerve avec beaucoup de vénération: on dit qu'il s'eſt fait des miracles à ſon tombeau. On conſerve les lettres circulaires qu'il écrivit étant Général. Il y a un livre intitulé *de Eventibus rerum*, imprimé à Ausbourg en 1518, & dont l'Auteur eſt Bérenger, Archevêque de Compoſtelle; mais on ne ſait ſi ce Bérenger eſt le Jacobin, ou le Moine de l'Ordre de S. Benoît, car il y a eu deux Prélats de ce nom. * Echard, *Script. Ord. Fratr. Præd. tome* 1.

LANDRECIES, ville des Païs-Bas en Hainaut, ſoumiſe aujourd'hui à la France, eſt ſituée ſur la riviére de Sambre, dans une plaine baſſe & très-unie, à trois lieues du Quênoi, & à ſix de Valenciennes. La réſiſtance qu'elle fit l'an 1543, à l'Empereur Charles-*Quint*, eſt très-célébre dans l'Hiſtoire. Ce Prince qui l'avoit aſſiégée avec cinquante mille hommes & cinquante piéces de canon, fut obligé de ſe retirer après ſix mois de ſiége. Landrecies eſt encore aujourd'hui plus forte. Le Cardinal de la Valette la prit l'an 1647. Elle fut repriſe par les Eſpagnols; & l'armée du Roi Louïs XIV s'en empara l'an 1655, à la vue de trente-cinq mille hommes des ennemis. Cette ville eſt reſtée à la France par l'article 37 du traité de paix des Pyrenées en 1659. Elle fut encore inveſtie par les Alliez, avec une armée nombreuſe, commandée par le Prince Eugéne de Savoye, le 17 juillet 1712; mais ils furent contraints de lever le ſiége, après avoir été battus dans leur camp de Denain, par l'armée du Roi, commandée par M. le Maréchal de Villars. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de Marchiennes, & de pluſieurs autres poſtes importans, dans leſquels étoient toutes les munitions des Alliez pour la campagne, & de quoi faire pluſieurs ſiéges. La priſe de Douai, & la paix enſuite avec la Hollande furent un fruit de cette Journée. Mais la ſincérité eût dû faire ajoûter que la ſéparation honteuſe des Anglois d'avec les autres Alliez, dans le tems qu'on ne s'y attendoit point, fut la véritable cauſe de cette cataſtrophe.

* LANDRIANO (Bernard) a fait un Ouvrage en deux tomes ſur *les Couches de la Vierge*, & des Additions à la *Pratique* de J. P. de Ferrariis, à Veniſe, l'an 1496, *in folio*. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

LANDRIANO (Gérard) Cardinal, Evêque de Lodi & de Côme, naquit à Milan, d'une famille des plus conſidérables. La faveur de François Landriano ſon frére, auprés de Philippe Marie Viſconti, Duc de Milan, le fit élever aux dignitez eccléſiaſtiques. Il ſe trouva au Concile de Bâle, d'où il fut envoyé en Angleterre. Nous avons encore la Harangue qu'il fit au Roi, pour lui perſuader d'envoyer à Bâle les Prélats de ſon Royaume. Depuis, Landriano changea de parti, & par le crédit du Duc de Milan, obtint un chapeau de Cardinal du Pape Eugéne IV, à Florence, le 18 décembre 1439. Il fut enſuite Légat en Lombardie; & n'y parut point avec la modération qu'on devoit attendre d'une perſonne de ſon caractére. Son autorité devint ſuſpecte au Duc de Milan, qui le fit empriſonner. Il mourut en s'en retournant à Rome, dans la ville de Viterbe, à ce que l'on prétend, le huitiéme octobre de l'an 1445. * Garimbert, *l.* 4. Onuphre. Ughel. Sponde, &c.

* LANDROAL (A) & en un mot ALANDROAL, ou ſelon d'autres ALONDROAL, petite ville de Portugal dans la province d'Alentejo, au ſud-oueſt d'Elvas, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

LANDROVE, petite riviére d'Eſpagne dans le Royaume de Galice, coule du ſud au nord, arroſe Vivero, & ſe jette un peu au deſſous dans la mer. Elle forme à ſon entrée dans l'océan un port large & capable de contenir une nombreuſe flotte.

LANDRY, ſurnommé par quelques uns *de la Tour*, étoit Maire du Palais. Il eſt cru Auteur de la mort de Chilpéric, qui avoit, dit-on, découvert une intrigue amoureuſe entre Landry & la Reine Frédegonde ſon épouſe; mais quelques uns des Hiſtoriens François s'inſcrivent en faux contre ce fait. Landry pendant la minorité de Clotaire II, s'oppoſa généreuſement aux ennemis de ce Prince, & les défit vers l'an 593, à Truec dans le Soiſſonnois. * Gaguin, *Hiſt. Franc.* Aimoin, *l.* 3. Duplcix. Mézeray. Cordemoy, *en Chilperic & Clotaire II.*

LANDSBERG. *Voyez* LANDSPERG.

LANDSBERG (Philippe) *Voyez* LANSBERG.

LANDSCROON. *Voyez* BRASSAW.

LANDS-END, Cap le plus occidental de l'Angleterre dans le Comté de Cornouaille. Le mot de *Lands-end*, veut dire, *Bout du païs*. Anciennement on l'appelloit *Promontorium Belerium* ou *Antiveſtæum*, & les Habitans l'appellent *Penwith*. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 656.

LANDSHUT, ville de la Baſſe Baviére dans l'Evêché de Friſingen ſur l'Iſer. Elle a ſon nom d'un vieux château, que Louïs, Duc de Baviére fit bâtir en 1204, contre les Brigands, ſur la montagne au pié de laquelle cette ville ſe trouve. Le Château ayant été bâti, pluſieurs particuliers firent faire des maiſons dans le voiſinage & s'y établirent, à cauſe de la ſituation agréable & de l'air ſain qu'on y reſpire. Il y en a d'autres qui en attribuent la fondation à Othon de Wittelſpach, pére de Louïs. L'Egliſe de S. Martin a un clocher ſi haut qu'on l'appelle *le chapeau du païs*, parce que de ce clocher on découvre preſque toute la Baviére. Les Jéſuites y ont fait bâtir un Collége ſuperbe: une Dame de Hanusberg leur fit dans cette vue un préſent de 68000 florins. Les Franciſcains, les Dominicains & les Capucins y ont auſſi des Couvents. En 1632, cette ville fut priſe par le Roi de Suéde qui en exigea une contribution de 100000 écus, après quoi il en ſortit. Deux ans après Bernard, Duc de Saxe-Weymar, la prit d'aſſaut & y fit un terrible dégat. * Aventin, *Annal. Boiorum.* Munſter, *Coſmogr.* Velſerus. Brunnerus & Adzreiterus, *Annal. Boiorum.* Ertels Beyr, *Atlas. Dict. Allemand.*

* LANDSHUT, ville au Duché de Siléſie, ſur le Bober, dans la Principauté de Schweidnitz, à l'oueſt de Schweidnitz tirant vers le ſud, à la diſtance d'environ ſept lieues.

* LANDSHUT, petite ville du Royaume de Bohéme en Moravie, ſur la rive droite de la branche occidentale de l'iſle que la Morave forme, un peu au deſſus de l'endroit où elle reçoit la Teya.

* LANDSHUT, Bailliage de Suiſſe dans le Canton de Berne. Il eſt petit, & ne contient que deux paroiſſes. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 203 & 204. édit. d'Amſterdam, 1730.

LANDSKROON, ville de Suéde, dans la province de Scanie, a été ſouvent en danger pendant les guerres des Suédois & des Danois. Le Roi de Danemarck la prit le 20 juillet de l'an 1676, & attaqua le château qui ſe rendit par compoſition le 13 août ſuivant. Depuis ce tems, les Suédois ont travaillé en vain à reprendre cette place; mais la paix de 1679 la leur fit recouvrer. * Sanſon.

* LANDSKROON, petite ville de Bohéme dans la Préfecture de Chrudim, à l'eſt de Chrudim, tirant vers le ſud, à la diſtance d'environ onze lieues, ſur les confins de la Moravie. On dit que ce nom lui a été donné, à cauſe que la couronne du païs y eſt gardée. Elle eſt ſur la rive gauche de la petite riviére de Saſawa.

LANDSKROON, fortereſſe du Suntgow, aſſiſe ſur une partie du *Blauen* dans le voiſinage du village & des bains de *Fluën* & à deux bonnes lieues de Bâle, qu'on découvre depuis la fortereſſe, auſſi-bien qu'une grande étendue de païs. Cette place étoit autrefois la réſidence de l'ancienne famille noble des *Mœnchens* de Bâle, qui en portoient auſſi le nom en ſe faiſant appeller Mænchen de Landskroon. *Jean*, le dernier de cette famille, mourut vers le milieu du XV ſiécle & le Fort de Landskroon vint enſuite par ſucceſſion à la famille des Reichs de Reichenſtein qui en furent les reſtaurateurs. Mais le Suntgow ayant été cédé à la France par la paix de Weſtphalie en 1648, le Fort de Landskroon tomba auſſi entre ſes mains. En 1687, Louïs XIV commença à fortifier cette place par de grands ouvrages, de ſorte qu'aujourd'hui elle eſt très-conſidérable par ſa force. Les Cantons Suiſſes ſe formaliſérent d'abord de ces fortifications, mais on leur fit comprendre par Mr. *Tambonneaux*, Ambaſſadeur du Roi en Suiſſe, que leur crainte étoit ſans fondement. Le Roi y tient un Commandant & une garniſon d'Invalides. * Urſtiſius. Rahn, *p.* 969. *Dict. Allemand de Bâle.*

LANDSPERG, ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, eſt ſituée ſur la Warte, qui ſe jette enſuite dans l'Oder, vers les frontiéres de la Pologne. Cette ville fut ſouvent priſe par les Suédois dans les derniéres guerres d'Allemagne. * Sanſon. Baudrand.

* LANDSPERG, petite ville d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, à l'eſt-nord-oueſt de Berlin, dont elle eſt éloignée de cinq à ſix lieues. Cette ville eſt appellée *Olden* ou *Alten Landſperg*, c'eſt à dire, *la vieille ville de Landſperg*, pour la diſtinguer de Landſperg ſur la Warte, dont on vient de parler dans l'article précédent.

* LANDSPERG, petite ville de la Pruſſe Ducale ou Brandebourgeoiſe, dans le Cercle de Natangen, Natangie ou Natangerland. Elle eſt à peu près au ſud de Konigsberg, dont elle eſt éloignée de ſept à huit lieues.

* LANDSPERG, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Miſnie, au nord-nord-oueſt de Leipſic, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

LANDSPERG, ville d'Allemagne, en Baviére, eſt bâtie ſur une colline, qui eſt arroſée par le Lech, ſur les frontiéres de la Souabe, environ à 20 lieues au deſſous d'Ausbourg.

* LANDSPERG, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Deux-ponts, à l'eſt-ſud-eſt de la ville de Deux-ponts, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

* LANDSQUENETS, mot Allemand compoſé de ces

deux, *Land* qui veut dire *païs*, & *Knecht* qui ſignifie *garçon*, *valet*. On entend par le mot de Landsquenets des Soldats qui ſervent en Allemagne dans les Corps d'Infanterie.

* LANDSTEIN, petite ville d'Allemagne avec château. Le Grand Dictionnaire Univerſel Hollandois la place en Bohême dans la Préfecture de Béchin, & cite Tromſdorf & Balbin. *Miſc. Bob.* Cependant les cartes la mettent dans l'Autriche aux confins de la Bohéme & de la Moravie.

LANDSTUHLL ou LANDSTOUL, bourg ou petite ville avec un château fort, ſitué ſur une montagne, dans le Duché de Deux-Ponts, entre la ville de ce nom & celle de Caſeloutre ou Keizers-Lautern, appartenoit autrefois aux Comtes de Saarwerden, après l'extinction de la famille deſquels cette Seigneurie, auſſi-bien que le reſte de la ſucceſſion, devoit appartenir à la Maiſon de Naſſau-Saarbruck. Mais l'Evêque de Metz, qui eſt Seigneur Feudataire d'une partie du Comté de Saarwerden traita la Seigneurie de Landſtuhll comme un fief vacant, & en donna l'inveſtiture au Duc de Lorraine ſon frére, qui, pendant la guerre de 30 ans, s'eſt maintenu dans cette poſſeſſion, tant par la faveur de la Chambre Impériale que par la force des armes. Quoique par la paix de Weſtphalie il fût réglé que Landſtuhll, & les autres biens venant des Comtes de Saarwerden ſeroient reſtituez à la Maiſon de Naſſau-Saarbruck, on n'en a jamais rien pu obtenir du Duc de Lorraine. L'Electeur Palatin profitant de cette occaſion, s'empara de Landſtuhll ſous prétexte de quelques prétentions. * Schweder, *Prætenſ. p.* 692. *Europ. Herold*, *partie* 1. *p.* 630. Lundorp, *Acta Publica*, *tome* 6. *p.* 884. *&* *tome* 9. *p.* 167. 169. *Dict. Allemand.*

LANDSTRASS, château, ville & Seigneurie du Duché de Carniole, à onze lieues de Laybach. La ville eſt ſituée ſur une Iſle, formée par le Gurck, & doit avoir été appellée autrefois *Landestroſt*, parce qu'en tems de guerre elle ſervoit d'azile aſſuré à ceux qui s'y retiroient. Les Barons de Landestroſt y réſidoient autrefois, mais leur famille s'éteignit dans le XIV ſiécle. Après que ce Château eut ſouvent changé de Maîtres, il tomba finalement entre les mains des Comtes de Cilley, & leur Maiſon s'étant éteinte en 1456, la Maiſon d'Autriche en prit poſſeſſion & le fit gouverner par des Capitaines juſques en 1570, qu'elle vendit aux de *Valvaſors* le Château & la Seigneurie, mais non pas la ville. Les de Moskau, les Comtes de Barbo & les Princes d'Auerſperg les poſſédérent enſuite ſucceſſivement, & les derniers le vendirent ſur la fin du XVII ſiécle à l'Abbaïe de Landſtraſs de l'Ordre de Cîteaux qui eſt dans le voiſinage. * Valvaſor, *Ebre des Hertzogth. Crain*, *l.* 11. Mégiſer, *Carinth. Chron.* Lazius, *de Migratione Gentium*, *l.* 6. Tromsdorf, *Géogr. Dict. Allemand.*

LANDULPHE. *Cherchez* COLUMNA.

LANEBOURG, petite ville de la Savoye. Elle eſt dans le Comté de Maurienne ſur la riviére d'Arc, au pié du Mont-Cénis, qui eſt un célébre paſſage des Alpes, pour aller en Italie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANERICK, LANRIK, LANCICK, ou LANAR. *Voyez* LANERCK.

* LANERK, ville de l'Ecoſſe méridionale, eſt le lieu principal du Cluydeſdale ſur le Cluyd, d'où vient que quelques uns l'appellent *the Shire of Lanerk*. C'eſt un Vicomté de la Maiſon d'Hamilton, & le Duc d'Hamilton en eſt Shérif héréditaire. L'Evêque Leſley dérive le nom de Lanerk *a lanarum arca*, comme étant un magaſin de laines, qui ont fait autrefois le grand commerce de cette province. Lanerk, avant la réünion, avoit ſéance & voix dans le Parlement d'Ecoſſe. * *Etat de la Grande Bretagne*, *ſous George II*, *tome* 2. *p.* 255.

* LANESTOSA, petite ville d'Eſpagne dans la Biſcaye propre, vers les confins de la Caſtille Vieille. Elle eſt au ſud-oueſt de Bilbao, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues.

LANFRANC, Italien, natif de Pavie, dans le onziéme ſiécle, & fils d'un Conſeiller du Sénat de la ville, ayant perdu ſon pére fort jeune, alla faire ſes études à Bologne, & paſſa enſuite en France, ſous le régne du Roi Henri I. Il vint à Avranches, où il enſeigna pendant quelque tems. Dans un voyage qu'il fit à Rouen, il fut dépouillé par des voleurs, & attaché dans un bois. Le lendemain ayant été délié par des Paſſans, il alla ſe retirer dans l'Abbaïe du Bec, nouvellement établie, où il fit profeſſion. Il en fut élu Prieur l'an 1044. Il fit un voyage à Rome l'an 1049, où il déclara ſes ſentimens au Pape Léon IX, contre la doctrine de Bérenger, qui lui avoit écrit une lettre, laquelle donnoit lieu de ſoupçonner Lanfranc d'être dans ſes ſentimens. Il aſſiſta au Concile de Verceil, dans lequel il combattit les ſentimens de Bérenger. Il retourna une ſeconde fois à Rome, l'an 1059, ſous le Pape Nicolas II, & aſſiſta au Concile de Latran, dans lequel Bérenger abjura la doctrine qu'il avoit ſoutenue juſques-là; & il obtint du Pape la diſpenſe du mariage de Guillaume, Duc de Normandie, avec la fille du Comte de Flandre, ſa parente. Lanfranc étant revenu en France, fit rebâtir l'Abbaïe du Bec; mais le Duc de Normandie l'en retira bientôt, pour le faire Abbé de S. Etienne de Caën. Ce Duc s'étant mis en poſſeſſion du Royaume d'Angleterre, fit venir Lanfranc. Il fut enſuite élu Archevêque de Cantorbéry l'an 1070, à la place de Stigand, qui fut dépoſé par les Légats du Pape. Il ne fut pas plutôt ſacré qu'il écrivit au Pape Alexandre II, pour lui demander la permiſſion de quitter ſon Archevêché, mais il ne put rien obtenir. Il envoya enſuite des Légats à Rome pour demander le *Pallium*, mais Hildebrand lui répondit au nom du Pape qu'on ne le donnoit qu'à ceux qui étoient préſens. On avoit oublié, dit M. de Rapin Thoyras qu'on l'avoit envoyé à Auguſtin, à Juſte, & à Honorius Archevêques du même ſiége. Il fit rebâtir la grande égliſe de Cantorbéry, rétablit ſon Chapitre, répara les autres égliſes & monaſtéres de ſon diocéſe, fit revenir les biens de l'Egliſe, qui avoient été aliénez, & maintint l'immunité des Eccléſiaſtiques. Un grand procès qu'il gagna contre Odon Evêque de Bayeux & Comte de Kent, le mit en poſſeſſion de vint-cinq Terres dont cet Evêque s'étoit emparé. Il alla à Rome, pour demander lui même le pallium. Il y ſoutint les droits de ſon égliſe contre l'Archevêque d'Yorck, & les fit régler dans un Concile tenu à Wincheſter l'an 1072. Ce fut en l'an 1071, que Lanfranc alla à Rome demander le *Pallium*. Le Pape Alexandre II l'honora juſques à ſe lever en lui donnant audience, parce qu'il avoit étudié ſous lui dans l'Abbaïe du Bec, & le baiſa au lieu de lui préſenter ſa pantoufle. Enſuite Alexandre lui donna, non ſeulement le *Pallium* qu'on avoit accoutumé de donner, mais encore *le pallium* dont le Pape ſe ſervoit lorsqu'il célébroit la Meſſe. Il aſſembla un Concile national à Londres l'an 1075, où il fit des réglemens pour la Diſcipline. Lanfranc ayant voulu faire des remontrances reſpectueuſes au Roi Guillaume II, qui opprimoit ſes Sujets, le Roi l'écouta avec chagrin, & lui demanda en jurant, s'il croyoit qu'il fût poſſible à un Roi de tenir toutes ſes promeſſes. Depuis ce tems-là, l'Archevêque perdit toute ſa faveur, & ne fut plus regardé de bon œil. Grégoire VII avoit voulu engager l'Archevêque quelques années auparavant, à venir à Rome pour rendre raiſon de ſa créance. Le Pape lui fit même ſavoir par pluſieurs ſommations, qu'il ſeroit ſuſpendu s'il ne ſe rendoit pas à Rome dans quatre mois. Lanfranc n'obéit point. Il mourut le 28 de mai 1089, la 19 année de ſon épiſcopat. On fait néanmoins ſa Fête, par erreur, au troiſiéme de juillet. Il paſſoit pour un grand Homme d'Etat, auſſi bien que pour un Prélat très-ſavant. Il a compoſé contre Bérenger, un livre *du Corps & du Sang du Seigneur*, que nous avons encore, avec divers autres Ouvrages, que le P. Dom Luc d'Acheri, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, fit imprimer l'an 1647, comme, des Commentaires ſur les Epîtres de S. Paul; des Notes ſur quelques Conférences de Caſſien; un livre de Lettres, &c. On pourra voir ſa Vie au commencement de ſes Oeuvres. * Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 155. Honoré d'Autun, *de Lumin. Eccl. l.* 4. *c.* 14. Trithéme & Bellarmin, *in Catal.* Pierre de Natalibus, *in Catal. SS.* Arnoul Vion, *in Ligno Vitæ.* Hugues Ménard, *in Martyrol. Bened.* Guillaume de Malmesburi. Edmer, &c. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du onziéme ſiécle.* M. De Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Anglet. tome* 2. *p.* 33. Pictet, *Hiſt. Eccleſ. du onziéme ſiecle*, *p.* 317. Baſnage, *Hiſtoire de la Religion Reformée*, *tome* 1. *p.* 156, *&* *ſuiv.* Antonin, *Chron. tome* 2.

LANFRANC (Jean) excellent Peintre d'Italie, dans le XVII ſiécle, naquit à Parme l'an 1581, & par la pauvreté de ſes parens, fut contraint d'aller à Plaiſance, où il entra au ſervice du Comte Horace Scotti. Ce fut là qu'il commença à faire connoître l'inclination qu'il avoit pour le deſſein, en traçant avec du charbon mille fantaiſies ſur les murailles. Son génie ſe trouvoit trop reſſerré, lorsqu'il ne deſſinoit que ſur quelques feuilles de papier, & il cherchoit des eſpaces plus vaſtes pour étendre ſes penſées. Le Comte Scotti, voyant les diſpoſitions que Lanfranc avoit pour la Peinture, le mit ſous Auguſtin Carache. Après la mort d'Auguſtin, Lanfranc alla à Rome, où il étudia ſous Annibal Carache, & où il fit enſuite de très-beaux ouvrages. Le Pape Urbain VIII le fit Chevalier, & tous les habiles gens l'eſtimérent beaucoup. Il réüſſiſſoit dans les grands ſujets & dans les lieux vaſtes; mais ſon talent n'étoit pas de peindre des tableaux de Chevalet, outre qu'il donnoit trop à ſon imagination. Il mourut en 1647, âgé de 66 ans. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *Entret.* 7. *tome* 3. *p.* 512 *&* *ſuiv.* édit. de Trevoux, 1725.

LANG (Matthieu) Cardinal, Evêque de Gurck, de Saltzbourg, de Carthagéne, &c. étoit natif d'Ausbourg, & s'avança à la Cour de l'Empereur Maximilien I, où il devint premier Sécretaire d'Etat, puis Chef du Conſeil de ce Prince, qui l'employa dans diverſes affaires très-importantes. Ce fut lui qui vint en France conférer avec le Roi Louïs XII, après le traité de Cambray, où il s'étoit trouvé l'an 1508. Depuis, il alla en Italie; & enflé de ſa faveur, prétendit avoir le pas à la Cour de Rome au deſſus du Doyen des Cardinaux; mais on ſe moqua de ſes prétentions. Il obtint au ſecond voyage qu'il y fit, que l'Empereur lui donnât le tître de ſon Lieutenant Général: nouvelle qualité, qui ne le rendit pas plus conſidérable, & qui ne lui procura qu'une réception un peu plus magnifique qu'à l'ordinaire. Le Pape Jules II, qui étoit fin & adroit, tâcha de ménager cet eſprit ambitieux, & lui donna le chapeau de Cardinal l'an 1511. Lang n'avoit rien d'eccléſiaſtique, ni en ſes habits, ni en ſa conduite. On dit qu'il donna le bal aux Dames, dans un voyage qu'il fit en Hongrie, & qu'il avoit grand ſoin de faire admirer ſon pouvoir & ſa magnificence. La mort de l'Empereur Maximilien mit des bornes à ſon ambition, & lui ôta tout ſon crédit. Il mourut l'an 1540, âgé de 72 ans. * Guichardin, *l.* 7. 8. *&* 9. Onuphre. Victorel. Ciaconius. Aubéry, &c.

LANG. *Voyez* LANGUE (Jean)

LANGANICO, LONGANICO, ou, LONGAVICO. *Voyez* LONGANICO.

LANGARUS, Roi des Agrianiens, (*Agriani*) vivoit vers la CXI Olympiade, & l'an 334 avant JESUS CHRIST. Il étoit allié d'Alexandre *le Grand*, auquel il demanda permiſſion d'attaquer les Autariates, ennemis des Macédoniens. Alexandre loua ſon zéle, le renvoya avec des préſens, & lui promit de le marier à Cyna ſa ſœur, que Philippe ſon pére avoit eue d'une femme d'Illyrie, & qu'il avoit donnée en mariage à Amyntas. Langarus tint ſa parole, & exécuta ce qu'il avoit promis; mais il mourut bientôt après. * Freinshemius, *Supp. in Q. Curt. l.* 1.

* LANGBAIN (Gérard) Savant Anglois, naquit en 1627 à Barton-Kirke dans la Province de Weſtmorland. Il fit ſes études à Oxford dans le Collége de la Reine, dont il fut enſuite Membre & enfin Prépoſite. Il fut reçu Docteur en Théologie.

gie. Il étoit fort verſé dans les les Langues, dans la Philoſophie, dans la Théologie & dans le Droit Coutumier de l'Angleterre. Il s'appliquoit auſſi à la recherche des Antiquitez. Il mourut en 1657, à l'âge de trente ans. On a de lui, *Longini liber de Grandiloquentia e Græco Latine redditus, & Notatiunculis illuſtratus; Prologus ad D. Joh. Checi librum de Rebellione; Fœderis Scotici Examen; Concilii Tridentini e Gallico in Anglicum transfuſi Examen.* * Wood, *in Hiſt. & Antiq. Univerſitat. Oxon.* Freher, *in Theatro. Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LANGDALE (Marmaduke) Seigneur Anglois. Dans les guerres civiles du ſiécle paſſé entre Charles I, Roi d'Angleterre & le Parlement, il ſe tint toujours attaché au parti du premier. Dès le commencement il leva à ſes propres dépens trois Compagnies d'Infanterie & ſoixante & dix Maîtres, & avec cette petite troupe, il battit un corps d'Ecoſſois à Corbridge dans le Northumberland. Dans la ſuite il commanda un détachement contre le Général Roſſeter dans la province de Lincoln, & remporta ſur lui quelque avantage, auſſi bien que ſur le Général Fairfax, auquel il fit lever le ſiége du Château de Pontefract. Lorsque le Roi ſe fut mis entre les mains des Ecoſſois, Langdale ſe rendit maître de Barwik & de Carliſle. Il eut un jour le malheur de tomber entre les mains des ennemis; mais il trouva le moyen de s'échapper, ſe ſauva dans les Païs-Bas, & s'attacha au Prince dans ſon exil. Les Royaux ayant par tout du deſſous, il ſe retira en Flandre auprès du Roi, qui le quatriéme février 1658 le fit Lord de Langdale dans Spaldingmore. Il mourut en 1661. Il avoit épouſé une fille du Chevalier Jean Rhodes de Barlborough, & il en eut grand nombre d'enfans dont il n'y eut que deux fils *Marmaduke* & *Philippe*, & deux filles, *Lennox* & *Marie* qui parvinſſent à un âge parfait. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Peerage of Engeland.*

LANGDELL. *Voyez* LANGDALE.

LANGDEN (Jean) Anglois, Moine Bénédictin, puis Evêque de Rocheſter, eſt Auteur d'une Chronique, qu'il continua juſqu'en l'an 1420, & de quelques autres Ouvrages. * *Conſultez* Pitſeus, &c.

LANGE (Paul) Prêtre Allemand, & enſuite Religieux de l'Ordre de S. Benoît, natif de Zwickau dans le Voigtland en Miſnie, ſe fit Moine Bénédictin l'an 1487, au monaſtére de Bozan, près de Zeitz en Miſnie. L'Abbé Trithéme l'envoya l'an 1515, dans les couvens d'Allemagne, pour ramaſſer tous les Manuſcrits, qui pourroient ſervir à l'illuſtration de l'Hiſtoire, ou à l'augmentation de ſon livre des Auteurs Eccléſiaſtiques. Il compoſa la Chronique des Evêques de Zeitz en Saxe, que nous avons avec les Hiſtoriens d'Allemagne, recueillis par Piſtorius. Cet Ouvrage de Paul Lange comprend ce qui s'eſt paſſé à Zeitz depuis l'an 968, juſqu'en l'an 1515. Piſtorius a publié la Chronique de ce Moine, l'an 1583. On trouve dans cette Chronique un Eloge de Luther, de Carloſtad & de Mélanchthon. * Wolfius, *Lection. Memorab. tome* 2. Voſſius, *de Hiſt. Latinis & de Arte Hiſtorica.* Aubert le Mire, *Geographia Eccleſiaſtica.* Du Pleſſis Mornay, *Myſtére d'Iniquité.* Coëffeteau, *Réponſe au Myſtére d'Iniquité.* Bayle, *Dict. Crit.*

LANGE (Rodolphe) Chanoine de Munſter, dans le XV ſiécle, & au commencement du XVI, étoit neveu d'Herman Lange, Doyen de la même égliſe de Munſter, qui le fit élever avec beaucoup de ſoin. Il voyagea en Italie, où les Lettres Gréques & Latines commençoient à refleurir, & il en prit le goût, qu'il apporta en Allemagne. Depuis, il compoſa un Poëme de la priſe de Jéruſalem, qu'il dédia à Herman ſon oncle; un de la ſainte Vierge; un autre de ſaint Paul; un Poëme des trois Rois, &c. & mourut, non pas l'an 1496, mais l'an 1519, âgé de 81 ans. Alexandre Hégius, qui vivoit dans le même tems, parle ainſi de lui,

——————— Jam ferre Poëtas
Barbaria in media Weſtphalis ora poteſt.
Langius *hanc decorat, Majorum ſanguine clarus,*
Monaſteriaci lauſque, decuſque ſoli,
Primus Melpomenen qui rura in Weſtphala duxit,
Cum caneret laudes, maxime Paule, tuas.
Buſchius hanc modulis & ſtemmate clarus honeſtat,
Cum te, Virgo parens, numine fœta, canit, &c.

* Geſner, *Biblioth. de Vir. Illuſtr. Germ.* David Chytræus, *Saxon. l.* 3. Melchior Adam, *in Vitis Germ. Philoſ. &c.*

LANGE (Jean) Médecin Allemand, né à Lewenberg en Siléſie, l'an 1485, étudia à Leipſic en Allemagne, à Bologne, & à Piſe en Italie. Il enſeigna premiérement à Leipſic la Coſmographie. Enſuite il alla en Italie, & étudia en Médecine ſous le fameux Nicolas Léonticéne. De retour en Allemagne, il exerça la Médecine à Heidelberg avec beaucoup de diſtinction, & fut honoré de la charge de Médecin de quatre Electeurs Palatins, ſavoir, de Louïs, de Frédéric II, d'Othon-Henri, & de Frédéric III. Il mourut le 21 juin 1565, âgé de 80 ans. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, comme, *Epiſtolarum Medicinalium Opus Miſcellaneum*, livre rempli d'une rare érudition, & dont la lecture eſt utile à tous ceux qui deſirent d'apprendre l'Hiſtoire de la Nature; *De Scorbuto Epiſtolæ duæ; De Syrmaïſmo & ratione purgandi per vomitum, ex Ægyptiorum invento & formula; Generalis & compendiaria curandæ peſtis Methodus; Conſilia Medica.* Ces deux derniers n'ont pas été imprimez. * Geſner, *Biblioth.* De Thou, *Hiſt. l.* 38. Melchior Adam, *in Vitis Medicor. German.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 195. édit. de Hollande, 1715.

LANGE, LANGHE ou LANGIUS (Charles) Chanoine de Saint-Lambert de Liége, étoit de Gand, & fils de Jean de Langhe, Sécretaire de l'Empereur Charles-*Quint*, qui le fit inſtruire dans les Belles Lettres & dans le Droit. Il compoſa divers Commentaires, entre autres celui qu'il a publié ſur les Offices de Cicéron, ſur l'Amitié, ſur la Vieilleſſe, ſur le Songe de Scipion, &c. Sa curioſité pour les fleurs lui aquit beaucoup de réputation: il fut le premier qui s'occupa à cultiver les fleurs étrangéres, & les plantes nouvellement apportées des Indes. Il en faiſoit venir de tous côtez, non ſeulement de celles qui ſont agréables d'elles mêmes, mais encore les autres dont la Médecine fait quelque eſtime. C'eſt ce jardin que Juſte-Lipſe vit avec tant de plaiſir dans ſon voyage d'Allemagne. Langhe retint quelque tems dans ſa Maiſon ce Grand Homme, qui prit occaſion de travailler au Dialogue de la Conſtance, que nous avons de lui, & qui eſt pour le moins auſſi docte qu'il eſt ſérieux. Enfin chagrin de ce que le païs de Liége, qu'il avoit choiſi pour y être en repos, n'étoit pas plus exemt des troubles, que les provinces voiſines, il mourut ſur la fin du mois de juillet 1574. Valére André met la mort de Lange au 29 juillet 1573. Charles Lange étoit ſavant en Grec & en Latin, bon Poëte, l'un des plus judicieux Critiques de ſon ſiécle; & il avoit joint à une érudition extraordinaire une vertu très-diſtinguée: c'eſt pourquoi Juſte-Lipſe le traite du plus docte & du plus homme de bien de tous les Flamans. Outre les Ouvrages dont on a parlé, il a donné, *Carmina quædam de Laudibus urbis Leodienſis; In navalem Chriſtianorum de Turcis victoriam; Hymnus in Natalem Domini; Paraphraſis in Orationem Dominicam; Variæ Lectiones in Plauti Comœdias.* André Schottus aſſure que Langius eſt le plus ſavant & le plus judicieux de tous les Auteurs qui ont corrigé & expliqué les Oeuvres de Cicéron. Il a encore laiſſé quelques Ouvrages imparfaits, qui auroient été ſans doute dignes de la poſtérité. Il laiſſa encore une très-belle Bibliothéque, preſque toute de Manuſcrits Grecs & Latins, qui furent diſſipez. Lævinus Torrentius, ſon parent, ſon compagnon d'étude, ſon ami, & ſon confrére, le fit enterrer dans l'ancien chœur de l'égliſe cathédrale, où l'on voit ſon Epitaphe. * De Thou, *Hiſt. l.* 56. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 121. 122. Sandére. Le Mire, &c. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 465 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

LANGE (Nicolas de) Avocat du Roi au Préſidial de Lyon, & Conſeiller au Parlement de Dombes, ſur la fin du XVI ſiécle, étoit fils d'un autre Nicolas de Lange, d'une famille noble, originaire de Nivernois, & mourut l'an 1606. * *Voyez* ſon Eloge parmi ceux de Papire Maſſon, *Elog. partie* 2.

LANGE (Joſeph) Allemand, natif de Keiſerſperg, dans la Haute Alſace, étoit Mathématicien, & Profeſſeur de la Langue Gréque à Fribourg, dans le Briſgaw, vers l'an 1610. Il compoſa divers Ouvrages, & entre autres *Elementale Mathematicum*, qu'on réimprima l'an 1625 à Strasbourg, avec les Notes d'Iſaac Habrecht, & le fameux recueil intitulé *Polyanthea*, qui a été imprimé pluſieurs fois. Il vécut pluſieurs années dans la Communion des Proteſtans, après quoi il embraſſa la Foi Romaine avant l'an 1600. * Bayle, *Dict. Crit.*

LANGE (Chrétien) né l'an 1587, à Altenburg, village de Saxe, près de Naumburg, étoit fils d'un Braſſeur de biére, qui mourut lorsque ſon fils n'avoit encore que quatre ans, & le laiſſa fort pauvre. Néanmoins par la libéralité de l'Electeur de Saxe, il ne laiſſa pas d'étudier, & devint enfin Miniſtre, Profeſſeur en Théologie, & Surintendant des égliſes de Leipſic & des égliſes voiſines. Il mourut l'an 1657, & a laiſſé des fils, qui ont eu auſſi poſtérité, ſur quoi l'on peut voir le Théatre des Hommes Illuſtres de *Fréber.*

LANGEAC. *Voyez* LANGHAC.

LANGEAIS. *Voyez* LANGEST.

* LANGEBROEK, haut & bas Langebroek nom de deux villages dans la Province d'Utrecht, ſituez le long de la rive gauche d'une petite riviére qui garde le nom de Rhin, après que ce fleuve a perdu ſon nom à Wyk te Duerſtede, où il prend celui de Lek.

* LANGE-CRUCIUS (Jean) de Hilvarenbeck, dans cette partie du Brabant Hollandois, connue ſous le nom de Mairie de Boisleduc, vécut longtems à Louvain, où il enſeigna les Humanitez, & fut enſuite Profeſſeur extraordinaire en Droit Civil. On a de lui, *Speculum Eccleſiaſticorum; Tractatus, de Malorum horum Temporum Remediis; de Vita & honeſtate Canonicorum & aliorum Eccleſiaſticorum; Flores Spirituales.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 523 *&* 524.

LANGE EYLAND. *Voyez* LONGUE, l'Iſle Longue.

LANGELANDT. *Cherchez* LAGELANDT.

LANGELIER (Nicolas) Evêque de Saint-Brieu en Bretagne, natif de Paris, fut élevé à cette dignité après Jean du Tillet l'an 1567. Ce fut l'un des plus zélez Prélats de ſon tems, & l'un des plus illuſtres Défenſeurs des libertez de l'Egliſe Gallicane. Il ſe trouva à diverſes aſſemblées du Clergé du Royaume, qui le nommérent pour faire des remontrances aux Rois de France, aſſiſta l'an 1583 au Concile provincial de Tours, dont il recueillit les Actes, & mourut l'an 1595. * Sainthe-Marthe, *Gall. Chriſt. de Epiſc. Briocenſ.*

* LANGEN (Pierre) Recteur du Collége de Weert, a donné au jour, pour l'uſage de la Jeuneſſe, *Exhortationes ad Veritatem*, en vers élégiaques; *Admonitoriæ aliquot Præceptiunculæ ad Pietatem; Dialogus de Mundi Cupidine aſpernanda*, en vers élégiaques. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 745 *&* 746.

LANGEN-ACKERS-SCHANS, ou NIEUW-SCHANS, bon Fort des Provinces-Unies. Il eſt dans la Seigneurie de Groningue, ſur le bord méridional du Golfe de Dollert, aux confins du Comté d'Embden. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LANGENBERG ou LANGENBOURG, petite ville avec château ſur la riviére de Jagſt, vers les confins de la Souabe & de la Franconie. Elle eſt au nord-eſt de Hall en Souabe, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

LANGEN-MANTEL (Jérôme-Ambroiſe) eſt Auteur d'un Dictionnaire Mathématique, publié en 1670, & d'un autre Dictionnaire Pantoſophique, publié en 1672. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

*LANGENSALTZA, ville d'Allemagne en Thuringe dans le Cercle de la Haute Saxe, appartient aux Ducs de Saxe-Weiſſenfels. Elle eſt ſituée ſur l'Unſtrutt au ſud-eſt de Mulhauzen dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

*LANGENTHAL, beau & grand village de Suiſſe, dans le Canton de Berne, eſt un lieu d'un grand paſſage. Il eſt au nord-oueſt de la ville de Berne, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

*LANGENZENN, ville d'Allemagne dans la Franconie ſur la riviére de Zenn à l'oueſt de Nuremberg dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

LANGES, ville. *Voyez* LANGEST.

LANGES (Claude de) Ecuyer, né à Grenoble de M. *André* de Langes, célébre Avocat qui faiſoit profeſſion de la Religion Réformée, comptoit parmi ſes ancêtres M. Jean de Langes de la ville d'Orange, illuſtre par la nobleſſe de ſon ſang, par ſes emplois & par ſon attachement à la ſuſdite Religion. Les Mémoires de l'État de France ſous Charles IX, imprimez à Middelbourg en 1578, nous apprennent qu'il perdit la vie avec deux de ſes fils dans un maſſacre que commirent à Orange au mois de février 1571, les gens du Comté d'Avignon, & que le troiſiéme fils eut le bonheur d'échaper. Il devint la tige d'une branche qui s'établit en Dauphiné.

M. Claude de Langes qui en eſt deſcendu, tourna ſes études du côté du Droit, & il y aquit de ſi grandes lumiéres, qu'il étoit en état de remplir dignement la charge de Conſeiller dans la Chambre de l'Edit de Grenoble, ſi ſa Religion n'eût pas été un obſtacle à ſon avancement. Car les égliſes Réformées de France, dont il avoit ſoutenu les priviléges par ſes veilles & ſes travaux, avec beaucoup de zéle, pendant tout le tems qu'il reſta dans le Royaume, perdirent alors pluſieurs de leurs temples & un grand nombre de leurs prérogatives par la perſécution du Clergé. M. de Langes avoit été marié dès le mois de juin 1674, avec Dame *Anne* Saraſin, fille aînée de M. *Céſar* Saraſin qui étoit d'une ancienne famille de Genéve. La triſte ſituation où étoit l'Egliſe, les porta l'un & l'autre à former la généreuſe réſolution de renoncer à un bien conſidérable & aux douceurs de l'établiſſement qu'ils avoient à Grenoble. Ainſi peu de tems avant la révocation de l'Edit de Nantes, qui arriva en octobre 1685, ils ſe retirérent de concert dans les païs étrangers pour y exercer en liberté les fonctions de leur Religion. M. de Langes fixa ſon ſéjour dans ſes derniéres années à Genéve, où il fut d'abord par ſon eſprit & par ſa politeſſe l'agrément des ſociétez qu'y formérent des perſonnes diſtinguées par leur érudition & par leurs vertus. Comme il ne poſſédoit pas ſeulement les qualitez qui font l'honnête homme, mais auſſi celles d'un véritable Chrétien, ſa douceur & ſon humilité faiſoient rechercher ſon commerce de tous ceux qui le connoiſſoient & l'on retiroit tant d'utilité de ſes entretiens que l'on en revenoit plus éclairé & plus attaché à ſes devoirs. Il étoit dévot ſans oſtentation, réglé dans ſa conduite, officieux envers tout le monde, équitable dans ſes jugemens, prudent dans ſes conſeils, reconnoiſſant des moindres ſervices, fidéle à ſes amis & compatiſſant aux diſgraces des malheureux.

Bien qu'il poſſédât dans un haut dégré, les talens de la Poëſie, il étoit ſi éloigné de rechercher les occaſions de les faire valoir, qu'à moins qu'elles ne ſe préſentaſſent naturellement, il négligeoit la réputation qu'elles auroient pu lui procurer. Mais il faiſoit ſes délices ordinaires de la ſcience du ſalut, & il s'appliquoit avec un ſoin ſi aſſidu à perfectionner ſes connoiſſances de ce côté-là, malgré la délicateſſe de ſon tempérament, qu'il tira des Saintes Ecritures des armes capables de confondre l'erreur, & de nouveaux ſecours pour affermir les Proteſtans dans la profeſſion de la Doctrine de *Jeſus-Chriſt* & de ſes Apôtres: ce qui lui a donné lieu de compoſer divers Ouvrages ſur la Religion; & ſi ſa modeſtie ne lui a pas permis d'en publier aucun pendant ſa vie, des perſonnes qui s'intéreſſoient à l'édification de l'Egliſe, ont cru ne devoir pas la priver de celle qu'elle pouvoit recevoir de ſon Hiſtoire de l'Ancien & du Nouveau Teſtament par demandes & par réponſes, à laquelle il avoit joint des Réflexions Morales. Ce qui les obligea à la faire imprimer à Genéve en trois volumes, *in octavo*, chez Cramer & Pérachon, un an après ſon décès. On a encore trouvé parmi ſes papiers des Réflexions ſur le livre de M. Papin, *de la Voye de l'Examen & de celle de l'Autorité*, qui peuvent ſervir de réponſe à ce Traité. Il a fait auſſi une réfutation abbrégée du 14 chapitre des Préjugez contre les Calviniſtes, attribuez à feu M. Nicole. L'on compoſeroit un juſte volume de ſes Maximes de Morale dans le goût de celles de M. de la Rochefoucault. Il a écrit contre l'infaillibilité que l'Egliſe Romaine s'attribue, pluſieurs Dialogues dont le but eſt de convaincre tout eſprit attentif & deſintéreſſé, que cette voye eſt abſolument inutile pour attirer à cette Communion ceux qui font profeſſion d'une Religion oppoſée, non plus que les Payens, les Juifs & les Mahométans.

M. de Langes pouſſa ſa carriére juſqu'à l'âge d'environ 74 ans, & Dieu qui vouloit lui épargner les horreurs de la mort, après douze heures ſeulement d'apoplexie le plaça dans ſon repos le 13 de janvier 1713. Il ne laiſſa point d'enfans, & il fut univerſellement regretté pour la ſolide piété & les aimables qualitez qui le rendoient un modéle digne d'imitation. * *Cet article a été fourni.*

*LANGEST, *prononcez* LANGETS ou LANGET, petite ville de France en Touraine à l'oueſt de Tours, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Ce lieu eſt fort renommé pour ſes bons melons.

*LANGE-STRAAT, contrée des Païs-Bas, dans la partie méridonale de la Hollande, & dans la ſeptentrionale du Brabant Hollandois dans la Mairie de Boiſleduc.

LANGEVIN (Eléonor) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de Carentan au diocéſe de Coutances, reçut le bonnet de Docteur le 30 ſeptembre 1692, & mourut le 20 juillet 1707. Il nous a laiſſé un Ouvrage de Controverſe, imprimé l'an 1701, contre le livre de M. Maſius, Docteur & Profeſſeur en Théologie à Copenhague, intitulé, *Défenſe de la Religion Luthérienne, contre les Docteurs de l'Egliſe Romaine*, dans lequel M. Langevin entreprend de prouver l'impoſſibilité du changement de Doctrine dans l'Egliſe Romaine, dans tous les points controverſez. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

LANGFORDE. *Cherchez* THOMAS LANGFORDE.

LANGHAC, LANGEAC, petite ville de France. Elle eſt dans l'Auvergne, ſur l'Allier, à cinq lieues au deſſus de Brioude, & à ſix ou ſept de S. Flour, du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANGHAM (Simon) Anglois, Cardinal, fut Abbé de Weſtminſter, enſuite Evêque d'Eli en 1361, & enfin Archevêque de Cantorbéry en 1366. Edouard III, Roi d'Angleterre le fit Thréſorier d'Angleterre. Il fut fait Cardinal par le Pape Urbain V, l'an 1368, & en 1370 Légat en Angleterrre: en 1373, il fut fait Evêque de Paleſtrine, & enfin il mourut à Avignon le 22 juillet de l'an 1376. Son corps fut enterré dans l'égliſe de la Chartreuſe de Bompas, près de la Durance, à une lieue d'Avignon, qu'il avoit eu ſoin de faire rebâtir. Les Auteurs Anglois diſent qu'on le tranſporta trois ans après en Angleterre. * Goodwin, *de Epiſc. Angl.* Boſquet, *in Urbano V & Gregorio XI.* Onuphre. Ciaconius. Baluze, *Vitæ Pap. Aven. tome* 1.

LANGHAM. *Cherchez* RENAUD de LANGHAM.

LANGHANS (Jean-Louïs) natif du Duché de Deux-Ponts, étoit d'abord Miniſtre d'un village du Palatinat, & enfin il parvint à être Chapelain, & Conſeiller Eccléſiaſtique & Privé de l'Electeur. Il fut fort avant dans les bonnes graces de l'Electeur Charles, qui entretint une correſpondance familiére avec lui & s'en ſouvint auſſi généreuſement dans ſon teſtament. Mais cet Electeur étant mort en 1685, la fortune de Langhans changea, car il fut non ſeulement accuſé d'avoir induit l'Electeur à faire ſon teſtament tel qu'il étoit, mais auſſi de lui avoir conſeillé le divorce & pluſieurs autres démarches dangereuſes, également oppoſées à l'honneur & à la Morale Chrétienne. On le convainquit de tout par ſes propres lettres & les Théologiens Réformez à qui on avoit remis toute cette affaire, à la réquiſition de l'Envoyé de Danemarc, ayant jugé qu'il étoit un impie, qui avoit tordu le ſens de l'Ecriture contre ſa conſcience, pour ſéduire une ame foible, il ſubit le deuxiéme mars 1686, le ſupplice ſuivant à Heidelberg. Après qu'il eut entendu dans la Maiſon-de-ville ſa ſentence de la part du Conſeil de la ville, il fut porté au lieu du Carcan par le Bourreau & ſes valets; là on le fit aſſeoir ſur un ſiége placé ſur un échaffaut dreſſé exprès, on lui mit le Carcan au cou & une verge à la main. Il demeura pendant une heure dans cette ſituation & fut enſuite conduit à la tour des Voleurs ſur la charrette du Bourreau. On le tira de là pour le tranſporter au château de Dielsberg à trois lieues d'Heidelberg, où en conſéquence de ſa ſentence il devoit demeurer 20 ans. On le changea encore de priſon dans la ſuite & on l'enferma dans le château de Zwingenberg. Mais les François étant entrez dans le Palatinat en 1688, le Dauphin ordonna que Langhans fût élargi; ce qui ayant été exécuté, il ſe rendit à Strasbourg & de là à Bâle où il paſſa le reſte de ſes jours au logis de la Cigogne. Il avoit écrit auparavant en Allemand un livre intitulé *Suſpiria Paſſionalia*, qui eſt fort eſtimé & qui mériteroit d'avoir eu un Auteur plus dévot. * Zieglers, *Hiſtor. Labyrinth. p.* 130 *& ſuiv. Dict. de Bâle.*

LANGHE. *Voyez* LANGE.

LANGHORNIUS (Daniel) publia à Londres en 1673, un Ouvrage *in octavo*, ſur les Antiquitez des peuples d'Albion, des Bretons, des Ecoſſois, des Danois, des Anglo-Saxons juſques à l'an 449, avec une Chronique des Rois Pictes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

*LANGIA, petite riviére de la Sacanie, en Morée. Elle ſe décharge dans le Golfe de Lépante, à deux ou trois lieues de la ville de Corinthe, du côté du Couchant. * Maty, *Diction. Géogr. Voyez* auſſi NE'ME'E.

LANGIVEDEL (Bernard) de Hambourg, entreprit la défenſe d'Hippocrate en 1647. Il écrivit auſſi ſur les Aphoriſmes de ce Prince de la Médecine. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LANGIUS, LANGE (Nicolas) étoit de Krempe dans le Holſtein. Il naquit en 1586, & mourut en 1643. Il fut Profeſſeur en Droit à Groningue. Il publia des Exercitations accommodées aux Inſtitutes de Juſtinien, & un Abbrégé grand & petit des mêmes Inſtitutes. * L'Auteur *des Vies des Profeſſeurs de Groningue*, *p.* 79.

LANGIUS. *Voyez* LANGE.

LANGIUS. *Voyez* LANGUE.

LANGIUS (Matthieu) Shinner, ſurnommé *Langius* ou *le Long*. *Voyez* l'article de SHINNER.

LANGLE (Jean-Maximilien de) Miniſtre de l'Evangile, naquit à Evreux en 1590. Il fut appellé à l'Egliſe Réformée de Rouen en 1615, n'étant alors âgé que de 25 ans. Il y fit toutes les fonctions du Miniſtére pendant 52 ans, toujours avec beaucoup de réputation, de piété, & d'éloquence. On a de lui deux volumes de Sermons, l'un *ſur le huitiéme ch. de l'Ep. aux Romains*, l'autre ſur divers Textes de l'Ecriture; & une Diſſertation, en forme de lettre, pour la défenſe de Charles I, Roi d'Angleterre. Sept ans avant ſa mort, il tomba dans une paralyſie, qui

lui

lui tenoit la langue empêchée ; mais il ne laiſſoit pas de plaire & d'édifier par des converſations pieuſes & ingénieuſes tout enſemble. Il mourut en 1674, en la 84 année de ſon âge, laiſſant pluſieurs enfans, qui héritérent de ſon mérite & de ſa vertu. Il eut entre autres une fille à qui nous devons la Traduction d'un excellent livre Anglois, dont le tître ſignifie dans l'Original *les Devoirs de l'Homme* ; mais elle a donné à ſa Traduction celui de *Pratique des Vertus Chrétiennes*, de laquelle on a fait un grand nombre d'éditions, & qu'on ne peut jamais aſſez lire. * Bayle, *Dict. Crit. Mémoires du tems.*

LANGLE (Samuel de) fils du précédent, naquit à Londres, fut porté en France à l'âge d'un an, & y a toujours demeuré, juſqu'à ce que la derniére perſécution l'obligea de ſe retirer en Angleterre. Il fut Miniſtre à peu près dès la même année de ſon âge que ſon pére, & ſervit avec lui l'Egliſe Réformée de Rouen pendant 23 ans. Il fut enſuite appellé à Paris en 1671, pour l'Egliſe qui s'aſſembloit à Charenton, fort honoré dans l'une & dans l'autre pour ſes mœurs graves, ſon ſavoir ſolide, & une prudence conſommée, lié d'une amitié particuliére avec le célébre M. Claude. Les perſécutions de France, & en particulier celle qui ôtoit aux péres leurs enfans, l'obligérent à chercher une retraite en Angleterre. L'Univerſité d'Oxford ſe fit honneur de lui donner le degré de Docteur en Théologie, ſans qu'il l'eût demandé, & le Roi Charlés II lui marqua auſſi ſon eſtime, en lui donnant un Canonicat à Londres, dans l'Abbaïe de Weſtminſter. Il étoit né en 1622. Il tomba malade en la 71 année de ſon âge, en juin 1693, d'une maladie violente, qui dura huit jours ; mais cela n'empêcha point, qu'il ne conſervât toute la force de ſon eſprit, faiſant à toute heure d'excellens diſcours à ſes proches & à ſes amis, & ſur tout à ſes enfans, à qui il avoit donné la même éducation, qu'il avoit reçue de ſon pére. Il mourut en 1699. On n'a vu de lui qu'une Lettre ſur les différens d'entre ceux que l'on nomme Epiſcopaux & Presbytériens en Angleterre. Ce fut le Docteur Stillingfleet, Evêque de Worchester, qui la fit imprimer à la fin d'un de ſes livres ſur le même ſujet. Mais on a trouvé parmi ſes Manuſcrits un Traité de la Vérité Chrétienne, qu'il avoit commencé quelques années avant ſa mort, & qu'il acheva peu avant que de mourir. On eſpéroit que M. de Langle ſon fils, & Miniſtre comme lui, le donneroit au public. Il avoit auſſi fait pluſieurs Remarques Critiques ſur divers endroits de l'Ecriture, & en particulier ſur les Pſeaumes, leſquelles on croit qu'il eût donné lui-même, s'il eût vécu encore aſſez de tems, pour les mettre dans l'ordre & dans l'état, qu'il ſembloit s'être propoſé. * Bayle, *Dict. Crit.*

LANGLOIS. *Cherchez* SIMON LANGLOIS.

* LANGO, autrefois *Cos* ou *Coos*, eſt une des iſles de l'Archipel. Elle eſt vers la côte de la Natolie, près du Cap Crio. Sa ville capitale porte auſſi le nom de Lango. Elle a un Evêché, & elle eſt défendue par une bonne citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANGON, ALENGON, en Latin *Alingonus Portus*, petite ville de Gaſcogne, dans le Bazadois ſur la Garonne, à une lieue au deſſus de Cadillac, & à cinq de Bourdeaux. Elle eſt connue par ſes vins, dont il s'y fait un aſſez gros commerce, ainſi que d'eau de vie.

LANGON, ville de l'Elide dans le Péloponnéſe. Plutarque ſeul en parle dans la Vie de Cléoméne. Elle ſemble avoir été ſituée près de l'Achaïe. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

LANGPORT, ville avec marché de la contrée de Pitney, au nord de Paret dans la partie méridionale du Comté de Sommerſet. Ce lieu eſt remarquable pour le combat qui s'y donna entre les troupes du Roi Charles I, commandées par le Lord Goring, & celles du Parlement, où les premiéres furent défaites. Cette ville eſt à 109 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LANGRES, ancienne ville de France en Champagne, avec Préſidial, Evêché ſuffragant de Lyon, & Duché-pairie, eſt ſituée très-avantageuſement ſur une montagne près de la Marne naiſſante en Baſſigny, petit païs de Champagne. Le Territoire de Langres eſt, à ce qu'on croit, le plus haut de la France, & donne naiſſance à cinq ou ſix riviéres. Les Latins la nomment *Lingonæ*, *Andematunum*, ou *Andomadunum Lingonum.* Jean le Maire débite, que *Longho*, ſixiéme Roi des Gaules, en a été le Fondateur, & que les peuples ont été nommez de lui *Longhonenſes*, & dans la ſuite *Lingonenſes*. Pline, Ptolomée, Aimoin & Céſar en font ſouvent mention, mais ſur tout le dernier dans ſes Commentaires. Tacite, Polybe, Tite-Live, Frontin & divers autres en parlent auſſi avantageuſement, & marquent les conquêtes de ceux de Langres en Italie, du tems de Sigovéſe & de Bellovéſe. Tacite même dit que l'Empereur Othon leur donna le Droit de Bourgeoiſie Romaine ; mais Juſte-Lipſe croit que ce paſſage a été falſifié : ce n'eſt pas ici le lieu d'en faire l'examen. Les Vandales ruïnérent Langres au commencement du quatriéme ſiécle, & firent mourir, en 407, S. Didier Evêque, que ſon mérite avoit fait reſpecter dans divers Conciles. Depuis, la ville ſe rétablit dans ſon ancienne ſplendeur, & Pierre le Vénérable lui donna le nom de *Nobilis*, *Magna* & *Famoſa*. Nous avons pluſieurs Epîtres Décrétales des Papes aux Evêques de Langres, qui ſont du nombre des ſix Pairs eccléſiaſtiques de France. Ils ſont Seigneurs ſpirituels & temporels, ayant Bailliage, Juges & autres Officiers de Juſtice, & tître de Ducs, Marquis & Barons. Le plus ancien des Prélats dont nous ayons connoiſſance, eſt ſaint Sénateur ; le ſecond ſaint Juſt ; & le troiſiéme ſaint Didier. La cathédrale eſt dédiée en l'honneur de ſaint Mammez, Martyr. Outre les Prélats de Langres dont nous avons parlé, on y reconnoit pour ſaints, Urbain, Grégoire, Tétrique. Les autres les plus illuſtres ſont, Iſaac ſurnommé *le Bon*, Geilon, Bruno de Rouci, Hugues de Breteuil, Harduin, Robert & Gauthier de Bourgogne, Manaſſès de Bar, Gauthier de Rocheſort, Robert de Châtillon, Guillaume de Joinville, Hugues de Montréal, Hugues de Cluni, Jean & Gui de Rochefort, Gui de Genéve ; Bertrand de la Tour, Louïs de Bar & Claude de Longui de Givri Cardinaux, Jean d'Amboiſe, &c. Le Chapitre de l'égliſe de Langres a un Doyen, un Thréſorier, ſix Archidiacres, un Chantre & quarante-deux Chanoines. Le diocéſe a ſix cens paroiſſes, ſous dix-ſept Doyennez. Au reſte, la ville de Langres, pour avoir été très-ſouvent attaquée ſans être priſe, a été ſurnommée *la Pucelle.* Elle s'eſt toujours ſignalée par ſa fidélité pour les Rois de France. Divers Auteurs en font mention avec éloge. Les places les plus conſidérables qui relévent de la Juriſdiction de Langres, ſont *Vandœuvre*, petite ville & forteresſe, qu'on croit avoir été bâtie par les Vandales ; *Vignori*, autre petite ville près de la Lorraine entre deux montagnes, ſur l'une deſquelles il y a un bon château ; *Monteclair*, autre château bâti ſur la croupe de la plus haute montagne de tout le païs, & que les Rois François I, & Henri II, firent fortifier pour défendre la frontiére contre les Lorrains ; *Andelou*, autrefois grande ville frontiére, aujourd'hui ſimple bourg avec Juriſdiction & Prévôté royale de grande étendue ; *Rimaucourt*, proche d'Andelou, ne lui céde point en marques d'Antiquité : ce qui perſuade que ce doit auſſi avoir éte une grande ville, & même une place forte. * Pline, *l.* 4. *c.* 1. & 17. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 9. Tacite, *Hiſt. l.* 1. & 4. Céſar, *in Comment.* Eutrope, *l.* 7. Frontin, *Stratag. l.* 4. *c.* 3. Tite-Live, *l.* 3. & 5. Polybe, *l.* 2. Antonin, *in Itiner.* Aimoin, *l.* 5. *c.* 5. Ripamont, *Hiſt. Mediol. l.* 6. Pierre le Vénérable, *l.* 4. *Epiſt.* 36. S. Bernard, *Epiſt.* 59. Innocent III, *cap. cum Capella, de Privil.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Chêne, *Antiq. des villes.*

CONCILES DE LANGRES.

Le premier Concile de Langres fut aſſemblé au commencement du mois de juin de l'an 859, & l'on y fit ſeize Canons ou Chapitres, qu'on approuva quelques jours après dans le Synode de Savoniéres, tenu aux fauxbourgs de Toul. C'étoit dans le même tems qu'Anſcaire, Sous-Diacre, avoit voulu uſurper l'Evêché de Langres ſur l'Evêque Iſaac, dit *le Bon* ou *le Pieux*, comme nous le voyons par le cinquiéme Canon du même Concile de Savoniéres. L'an 1080, ou 1077 ſelon Baronius, Hugues de Die, Légat du ſaint Siége, tint un Concile à Langres contre l'inveſtiture des biens eccléſiaſtiques par les ſéculiers. Hugues de Flavigni ne parle point de cette aſſemblée ; mais il en eſt fait mention dans les Epîtres du Pape Grégoire VII, qui gouvernoit alors l'Egliſe, *l.* 4. *Epiſt.* 22. Dans l'addition de la Chronique de l'Abbaïe de la Fontaine de Béſe, qui eſt en Bourgogne, & dans le diocéſe de Langres, il eſt parlé d'un Synode diocéſain, tenu l'an 1080, par l'Evêque Rainard, que les autres nomment Hugues de Bar, & le même qui ayant fait un voyage à la Terre-Sainte, apporta de Conſtantinople un bras de ſaint Mammez, Martyr de Cappadoce, en l'honneur duquel on conſacra la cathédrale, auparavant dédiée à ſaint Jean l'Evangeliſte. Hugues de Flavigni parle très-avantageuſement de lui. Divers Evêques de Langres, ont célébré des Synodes, dont il nous reſte quelques Mémoires, comme de celui de l'an 1116, aſſemblé par Robert de Bourgogne, après Pâques. La Chronique de ſaint Pierre-le-Vif de Sens parle d'un autre tenu la même année. On en met un tenu l'an 1404, par le Cardinal Louïs de Bar ; un l'an 1451, par Philippe de Vienne ; un l'an 1455, par Gui Bernard, qui y mit S. Robert au Calendrier de Langres. Jean d'Amboiſe publia des Statuts Synodaux l'an 1461. Claude de Longui l'an 1535, & Sébaſtien Zamet l'an 1622. * *Voyez* le huitiéme & le neuviéme tome des Conciles.

LANGTON (Etienne) Anglois, Chancelier de la Faculté de Paris, Cardinal du tître de S. Chryſogone, vivoit dans le XIII ſiécle. L'Archevêque de Cantorbéry, ſavoir *Hubert*, étant mort en 1205, les Moines de S. Auguſtin élurent *Réginald* leur Sous-Prieur. Mais le Roi Jean *ſans Terre*, ayant deſaprouvé cette élection, fit choiſir l'Evêque de Norwich. Les Evêques envoyérent des Députez à Rome pour ſe plaindre contre les Moines qui s'arrogeoient l'élection de l'Archevêque : d'un autre côté Réginald ſe rendit auprès du Pape pour faire confirmer ſon élection. Innocent III caſſa d'abord les deux élections & choiſit en 1206, *Etienne* Langton qui étoit alors auprès de lui, & enſuite il défendit aux Evêques de ſe mêler de l'élection des Métropolitains. En 1213, Langton donna au Roi l'abſolution de l'excommunication que le Pape avoit fulminée contre lui, & lui fit prêter ſerment de protéger l'Egliſe. L'Archevêque proteſta hautement contre la ſoumiſſion que le Roi fit en 1213, de ſon Royaume au Pape, & mit ſa proteſtation ſur l'autel. Le Pape ayant en 1215 excommunié les Barons qui s'étoient liguez contre le Roi, Langton refuſa de publier l'excommunication & fut ſuſpendu lui-même par les ordres d'Innocent. L'Archevêque fut contraint de ſe rendre à Rome, où il courut riſque d'être dépoſé. Il eut la mortification de voir que le Pape caſſa l'élection de *Simon*, frére de Langton, qui avoit été élu Archevêque d'Yorck, & que l'on mit à ſa place moyennant la ſomme de dix-mille livres ſterling Walter Gray, ennemi de l'Archevêque de Cantorbéry. Enfin après pluſieurs mortifications que Langton eſſuya à Rome, il fut relevé de ſa ſuſpenſion, à condition qu'il ne retourneroit en Angleterre qu'après que tous les troubles y ſeroient entiérement appaiſez. En 1216, Langton étoit en Angleterre où le Prince Louïs, qui avoit envahi le Royaume, le fit grand Chancelier. Langton mourut, en 1228. Il compoſa des Commentaires ſur l'Ecriture-Sainte, & donna au public pluſieurs autres Ouvrages. * Trithéme, *au Catal.* Sponde, *A. C.* 1207. *n.* 4. 1248. *n.* 10. Polydore Virgile, *Hiſt. Angl. l.* 15. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 56. Pitſeus, *de Script. Angl.* Aubéry, *Hiſt. des Card. &c.* M. De Ra-

Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angl. &c. tome* 2. *p.* 302, & 321. & *ſuiv. Voyez* JEAN SANS TERRE.

LANGTON. *Cherchez* SIMON LANGTON.

LANGTON (Jean) Carme, Anglois de nation, parut avec avantage au Concile de Bâle, l'an 1436, & compoſa une Hiſtoire d'Angleterre. * Pitſeus.

LANGUE ou LANG (Jean) ou, ſelon Lipenius dans ſa *Biblioth. Realis Juridica*, *Johannes Langius*, Juriſconſulte Allemand, natif de Freiſtadt, ville du Duché de Teſſchen en Siléſie, étoit d'une condition ſi baſſe & ſi abjecte, & d'une famille ſi pauvre qu'il fut obligé de mendier ſon pain pendant qu'il faiſoit ſes études; mais la baſſeſſe de ſa naiſſance & ſa pauvreté n'empêchérent point qu'il ne fît de grands progrès dans les Sciences, & qu'il ne devînt un des plus doctes & des plus habiles hommes de ſon tems. Il apprit les Langues ſavantes, le Droit & les Belles Lettres, qu'il enſeigna en divers endroits. Depuis, il fut Chancelier de l'Evêque de Breſlaw, Conſeiller Ordinaire de l'Empereur Ferdinand I, qui l'employa en diverſes négociations importantes, dont il s'aquitta très-bien. Un Seigneur Eſpagnol lui vantoit un jour la douceur de ſa Langue, & le railloit ſur la dureté de la Langue Allemande: *Il me ſemble*, lui diſoit-il, *que j'entens tonner, quand j'entens parler Allemand, & je croi que Dieu ſe ſervit de cette Langue, quand il chaſſa nos premiers parens du Paradis terreſtre, pour les effrayer davantage. Cela peut être*, lui répondit froidement Langue; *mais il y a apparence que le ſerpent pour tromper Eve, ſe ſervit auſſi du langage Eſpagnol, dont vous vantez tant la douceur.* Langue mourut à Schweidnits dans la Siléſie, le 26 août 1567, âgé de 64 ans. Il s'eſt rendu conſidérable par la Traduction de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Nicéphore Calixte, qu'il entreprit ſur l'unique exemplaire qu'il y eût alors en Europe. Il ajoûta de petites Notes à cet Ouvrage, qui eſt en dix-huit livres, & qui fut imprimé la premiére fois chez les Oporins à Bâle, l'an 1552. Il traduiſit d'autres piéces de ſaint Grégoire de Nazianze & de ſaint Juſtin Martyr, & compoſa divers Poëmes, &c. Il y a encore de lui un Ecrit contre Staphylus; *Carmina Lyrica*; *Paræneſis carmine heroïco ad Hieroſlaüm Bernſtein*; *Elegiæ*; *Poëmata Chriſtiana*. Il écrivoit également bien en proſe & en vers, & il poſſédoit ſi bien la Langue Gréque, qu'il la parloit avec facilité & avec élégance. * Geſner, *Biblioth.* De Thou, *Hiſtor. l.* 41. Melchior Adam, *in Vitis Juriſconſ. Germanorum.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 289. édit. de Hollande 1715.

LANGUE, certaines expreſſions dont les peuples ſont convenus pour ſe faire entendre les uns aux autres. L'origine des Langues eſt venue de la confuſion, dont Dieu punit l'orgueil de ceux qui édifiérent la Tour de Babel.

1. Pluſieurs prétendent que la LANGUE HE'BRAÏQUE eſt la plus ancienne des Langues: elle eſt appellée *la Langue Sainte*. Les Rabbins diſent que c'eſt à cauſe qu'elle eſt ſi pure & ſi chaſte, qu'on n'y trouve point le nom propre des parties honteuſes, ni de celles, par où on ſe décharge le ventre. On diſtingue l'Hébreu ſans points, d'avec celui dont les voyelles ſont marquées par des points. Le Pére Morin prétend, contre les Rabbins modernes, que Moïſe avoit écrit ſans points & ſans diſtinction de mots. Voſſius ſoutient qu'excepté les livres ſaints, du tems même de ſaint Jérôme, il n'y avoit aucun livre en Hébreu, mais ſeulement en Grec, & que ce n'a été que ſous Juſtinien qu'on a commencé d'en voir. La raiſon qu'il en donne eſt, que cet Empereur ayant défendu aux Juifs, par un Edit, de lire dans leurs Synagogues, le δευτερώσις ou leurs Traditions, ils s'aviſérent de le traduire en leur Langue, & ce livre, dit il, s'appelle *Miſna*. Les points dans la Langue Hébraïque ne furent inventez, pour déſigner les voyelles, que vers le dixiéme ſiécle, par les Maſſorétes.

2. LA LANGUE PUNIQUE, n'étoit autre, ſelon Guillaume Poſtel, que le Phénicien, qu'il compare à l'Hébreu, dont il eſt ſorti, avec le Chaldéen & le Syriaque.

3. LA LANGUE ARABIQUE, ou l'ARABE, eſt la plus abondante de toutes les Langues. Les Arabes ne ſe diſent pas moins anciens que les Hébreux, prétendant deſcendre d'Iſmaël. On donne beaucoup d'Eloges à leur eſprit & à leur langage. Leur écriture ancienne a preſque toutes les lettres jointes enſemble; mais un certain Elcabil a été obligé d'inventer & d'introduire des points, pour pouvoir lire l'Arabe plus aiſément. Il y en a qui ſe mettent deſſus les mots, & d'autres deſſous. Kinſlenius, parlant de cet uſage dans ſon Epître dédicatoire à l'Empereur Rodolphe II, ſemble croire que les Arabes n'ont admis ces points dans leur écriture, que depuis qu'ils ont eu commerce avec ceux d'Europe. L'ancien caractére Arabe s'appelle *Cuphique*. Le plus ancien eſt fort large, & l'autre moins gros & moins large. Celui dont les Tartares ſe ſervent aujourd'hui, paroît plus lié, plus menu, & plus courbé que les autres.

4. LA LANGUE EGYPTIENNE avoit des figures d'animaux, qui étoient des ſymboles myſtérieux, qui ſervoient à couvrir, & à envelopper tous les ſecrets de leur Théologie. On les appelloit des *Hiéroglyphes*, & on trouve encore pluſieurs obéliſques ou tombeaux, qui ſont chargez de caractéres & de figures hiéroglyphiques. Les mots de cette Langue exprimoient la nature & les propriétez de chaque choſe. Le COPTE, qui eſt la Langue qui a précédé le Grec en Egypte, eſt une Langue mére, & indépendante de toutes les autres, ſi l'on en croit le Pére Kircher. Saumaiſe dit que ce mot de *Copte*, vient d'une ville, nommée *Coptos*, dont les peuples avoient conſervé une partie de l'ancien langage. Le même, en un autre endroit, eſtime que ce nom eſt tiré du mot Αἴγυπτος: ce qui eſt confirmé par le Pére Vanſleb, Dominicain, quoiqu'il en attribue l'origine à Coptos, petit-fils de Noé. Il reſte encore des Deſcendans de ces premiers Egyptiens, dit-il, qui parlent cette Langue; cependant on peut dire qu'elle eſt perdue il y a pluſieurs ſiécles. Ce Dominicain, a trouvé dans le célébre monaſtére de Saint-Antoine, une Grammaire & un Vocabulaire écrits en cette Langue, dont les caractéres approchent de l'ancien Grec. Les Coptes d'aujourd'hui n'ont pas d'autre Langue que la vulgaire d'Egypte, qui eſt mêlée d'Arabe & de Turc. Le Pére Kircher veut que l'ancien Copte ſoit altéré par la Langue Gréque, dont il a pris beaucoup de mots & de caractéres.

5. La LANGUE HE'TRUSQUE a des caractéres qui reſſemblent aſſez aux Latins, & l'écriture ſe lit de droit à gauche. Eugubinus nous a donné en cette Langue une Inſcription, qui fut trouvée cinquante ans avant Sylla. Les Romains étoient fort curieux de ſavoir cette Langue, & ils mettoient tous leurs ſoins à l'apprendre.

6. Les caractéres de la LANGUE GRE'QUE ont moins changé que ceux des autres Langues. Les premiers & les plus anciens ſont plus quarrez, & approchent davantage de leur origine, qui eſt la Phénicienne ou l'Hébraïque; puiſque, ſelon Hérodote, les premiers caractéres qui s'introduiſirent dans l'Ionie, étoient à peu près ſemblables. Pline parlant des caractéres Grecs, après avoir dit qu'ils reſſembloient aux Lettres Romaines de ſon tems, n'en cite point d'autre exemple, qu'une Inſcription antique ſur une lame d'airain, que Veſpaſien & Tite avoient donnée à la Bibliothéque publique. „ Les anciens caractéres Grecs, *dit-il*, „ ſont preſque ſemblables aux Latins d'à préſent: témoin cette „ lame antique d'airain, tirée du temple de Delphes, qu'on „ voit aujourd'hui dans la Bibliothéque du Palais, dédiée à Mi„ nerve par les Princes,

ΝΑΤΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΚΟΡΑ ΚΑΙ ΑΘΗΝΑ. ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

C'eſt à peu près de cette figure qu'étoient les caractéres Grecs anciens, dont parlent Pline & les autres; car il eſt conſtant que les anciens Grecs ne connoiſſoient point d'autres lettres que les majuſcules; & Jean Laſcaris, Grec de nation, le confirme dans un prologue d'un recueil d'Epigrammes Gréques, imprimées l'an 1484 à Florence, en lettres capitales. La ponctuation ni la diſtinction des mots n'étoit point en uſage dans ces premiers tems: ce qui a duré juſques à la CLXXIV Olympiade, ſelon Lipſe & Léon Allatius. On remarque dans les anciens monumens, que les Grecs ne diviſoient leurs diſcours que par la perfection & l'accompliſſement du ſens. Ils n'en mettoient pas pluſieurs dans une même ligne; mais ils en recommençoient une autre par un nouveau ſens, comme on le peut voir par les inſcriptions des Marbres du Comte d'Arondel: tellement qu'ils n'écrivoient point de ſuite comme nous faiſons; mais par articles. Suidas parle d'une maniére d'écrire qu'on appelloit ΒΟΤΣΤΡΟΦΙΔΟΝ, *Bouſtrophidon*, comme qui diroit, *en lignes ſemblables à celles que les bœufs font lorsqu'ils labourent:* ce qui eſt confirmé par Pauſanias, dans la deſcription qu'il fait du coffre de Cypſélus, qui étoit dans le temple de Junon de la ville d'Elide. „ Il y a ſur ce coffre, dit-il, „ des Inſcriptions gravées en lettres anciennes, & en lignes droi„ tes. Il y en a auſſi quelques autres d'une maniére que les „ Grecs appellent Bouſtrophidon, parce que le ſecond verſet „ ſuit immédiatement le premier, & le joint en tournant dans la „ même figure que le font les courſes redoublées du Stade ou „ du Cirque. " Pluſieurs Auteurs croyent que les verſets diſtinguez & ſéparez par des lignes, ont duré longtems, même après qu'on eut introduit les accens & les points, comme on le voit dans Diogéne Laërce. Ariſtophane, Grammairien de Byzance, fut celui qui les introduiſit vers la CXL Olympiade, ſous les Rois d'Egypte, Philopator & Evergétès, 20 ans avant J. C.

7. LA LANGUE LATINE a eu, comme les autres, ſon accroiſſement & ſes révolutions. La même choſe eſt arrivée dans ſes caractéres, comme on le peut remarquer par les Inſcriptions les plus anciennes, & par celles qui les ont ſuivies, même avant la deſtruction de l'Empire. Les caractéres de celle de Duillius, publiée par le P. Sirmond, comme ils approchent davantage de leur origine, tiennent un peu plus de l'Hétruſque & du Grec: ils marquent une main tremblante de gens qui ne font encore que commencer. Les ſept volumes Latins qu'on trouva dans le tombeau de Numa, n'étoient pas écrits de ce caractére, puiſque Quintilien nous aſſure qu'il y avoit très-peu de lettres dans ces premiers tems, & que leur figure même & leur valeur étoient différentes; & l'Empereur Claude ne procura pas une utilité médiocre à la Langue Latine, en introduiſant la lettre Eolique F. Tacite, *dans le livre dixiémt de ſes Annales*, parlant de la figure des lettres Romaines, dit qu'elles étoient ſemblables aux plus anciens caractéres Grecs, qui étoient majuſcules.

LES PRINCIPALES LANGUES du monde: 1. en Europe, ſelon l'ordre alphabétique.

LA CAMBRIQUE, Galloiſe ou ancienne Bretonne, eſt ſelon Scaliger, une des dix Langues matrices mineures de l'Europe: elle eſt en uſage dans la Cambrie ou le païs de Galles, partie occidentale de l'Angleterre, & dans la Baſſe Bretagne en France: en ſorte que les Bas Bretons, & les Habitans de la province de Galles en Angleterre, n'ont point de peine à s'entendre.

2. La CANTABRIQUE ſe parle encore dans les Monts Pyrénées par les peuples, appellez Cantabres & Gaſcons.

3. La CHAUCHIQUE ancienne, eſt la Langue ordinaire dans la Friſe orientale parmi les Habitans, lorsqu'ils parlent entre eux; mais lorsqu'ils parlent à des Etrangers, ils ſe ſervent de la Langue Allemande,

4. L'EPIROTIQUE eſt uſitée dans les montagnes d'Epire.

5. L'ESPAGNOLE, une des trois branches de la Latine, qui ſe ſub-

ſubdiviſe en Caſtillane, qui eſt la plus pure & la plus belle, en Andalouſique, en Portugaiſe, & en Grenadoiſe.

6. La FINNIQUE dans la Finlande & dans la Laponie.

7. La FRANÇOISE eſt une branche de la Latine: elle a pluſieurs dialectes, le Poitevin, le Wallon, & d'autres encore. Scaliger dit qu'en France, il y a trois Langues, & que ceux qui les parlent, ne s'entendent point les uns les autres, le Baſque, le Breton, & le Romain; que le Romain eſt diviſé en Langue Tortue & Langue Françoiſe; qu'il n'y avoit autrefois en France que deux Gouverneurs, Princes du ſang; l'un à Paris, pour la Langue Françoiſe, & l'autre à Montpellier, pour la Langue Tortue.

8. La GRE'QUE eſt une des quatre matrices majeures, qui étant dans les parties auſtrales de l'Europe, s'eſt fort étendue. Aujourd'hui elle a fait place à une Langue Gréque barbare, laquelle fait encore pluſieurs branches, ſavoir, la dialecte Athénienne, qui eſt la plus barbare de toutes; la Péloponnéſienne; que l'on eſtime la plus pure & la plus belle; la *Tzopéliſme*; & le Grec vulgaire, que l'on appelle la commune, &c. *Voyez* ſur toutes ces dialectes de la Langue Gréque, Cruſius, *in Turco-Græcia.*

9. La HONGROISE a été apportée en Europe par les Huns, & par les Avares.

10. La JAZYGIQUE dans la partie ſeptentrionale de Hongrie, eſt fort uſitée entre le Danube & Tibiſcum: elle eſt bien différente de la Hongroiſe.

11. L'ancienne Langue ILLYRIQUE, eſt encore en uſage dans l'Iſle de Veggia, à l'orient de l'Iſtrie.

12. L'IRLANDOISE, que l'on parle en Irlande & dans une partie de l'Ecoſſe.

13. L'ITALIENNE, eſt une branche de la Latine.

14. La LATINE eſt une des quatre Langues matrices majeures, en uſage parmi tous les Savans de l'Europe. Elle a ceſſé d'être une Langue commune depuis l'irruption des Francs, des Lombards, & des Goths dans l'Empire Romain: elle a produit trois dialectes, l'Italienne, la Françoiſe & l'Eſpagnole.

15. La SCLAVONE eſt auſſi une des quatre Langues matrices majeures de l'Europe, & uſitée dans les parties orientales de l'Europe.

16. La TARTARE eſt la Langue des Coſaques & des Tartares Précopites, qui habitent entre le Tanaïs & le Boryſthéne.

17. La TEUTONNE eſt une des quatre matrices majeures: elle a pluſieurs branches, la Langue Saxone, la Françoiſe & la Daniſe; & ces Langues ſe ſubdiviſent encore en d'autres dialectes.

Il y a encore quelques reſtes de la Langue Arabe dans les montagnes eſcarpées du Royaume de Grenade, comme auſſi dans pluſieurs endroits d'Andalouſie, de Valence, & d'Aragon. Chaque Langue a auſſi une eſpéce de jargon, qui eſt le langage des petites gens, des païſans, & du menu peuple. *Conſultez* Geſner, qui a fait une eſpéce de Dictionnaire des différens jargons de l'Europe, ſous le tître de *Mithridates.* * Alſtedius, *Encycloped. tome* 1. *l.* 10, & Philander von Sittwald, *Satyriſche Viſiones*, *l.* 7.

LES PRINCIPALES LANGUES DE l'ASIE.

1. L'ANTIOCHIENNE, ou la SYRIAQUE, eſt celle que les Chrétiens ſe rendirent autrefois particuliére dans l'Orient, & dans laquelle ils ont eu des Verſions de l'Ancien Teſtament: c'étoit auſſi leur Langue dans le ſervice divin. Cette Langue eſt une dialecte de l'ancienne Syriaque.

2. L'ARABE eſt non ſeulement la plus abondante & la plus riche en mots, mais une des Langues des plus étendues de tout le monde. Elle eſt commune dans l'Aſie, depuis la Cilicie, par toute la Syrie, la Méſopotamie, la Paleſtine, l'Arabie, & en Afrique le long des côtes de la Mer Rouge, dans l'Egypte, & ſur les bords de la Méditerranée, juſqu'au détroit de Gibraltar. Dans tous ces différens païs, elle eſt un peu mêlangée de différentes dialectes. On a déja remarqué cy-devant qu'elle eſt en uſage en quelques endroits de l'Europe.

3. L'ARME'NIENNE ne paſſe point le païs des Arméniens.

4. La BABYLONIENNE eſt la plus pure de toutes les dialectes de la Langue Syriaque. Quelques Chapitres de Daniel, d'Eſdras & du Thamuld Babylonien, ont été écrits en cette Langue.

5. La CHALDAÏQUE eſt une des trois dialectes de la Langue Hébraïque: elle ne différe pas beaucoup de la Syriaque.

6. La CHINOISE, à laquelle il faut joindre la Coréenſe & la Japonoiſe, eſt fort en vogue dans le grand Empire de la Chine, & dans le Japon.

7. L'HE'BRAÏQUE paſſe pour la plus ancienne & la premiére des Langues. Babylone a été deux fois fatale à cette Langue; car dans la ſeconde captivité, les Juifs ſe ſervirent d'une Langue mêlée d'Hébreu, de Chaldaïque & de Syriaque. Ses dialectes, ſont, le Samaritain, le Chaldaïque, le Syriaque; & ces trois langues ont ceſſé d'être en vogue en même tems que l'Hébraïque.

8. La HIE'ROSOLYMITAINE eſt celle dans laquelle ont été écrits le Thalmud, & le Targum Hiéroſolymitain. C'eſt une dialecte de l'ancien Syriaque.

9. La Langue MALAYE eſt la plus pure de toutes les Langues des païs de l'Inde Orientale, & tous les Négocians de ce païs-là la ſavent parfaitement. Il y a un Dictionnaire Malais-Latin, de David Haen, imprimé à Rome en 1631.

10. La PERSIENNE a pluſieurs mots Allemands, comme *father*, *mother*, *broſther*, pére mére, frére. Entre autres mots, le nom même de Perſe, vient de *pferd*, qui en Allemand ſignifie *un cheval.*

11. La SAMARITAINE eſt une dialecte de l'Hébraïque.

12. La SYRIAQUE, qui n'eſt pas fort différente de la Chaldaïque, a été la Langue ordinaire de Notre-Seigneur JESUS CHRIST & de ſes Diſciples. Elle ſe ſoudiviſe en Babylonienne, en Hiéroſolymitaine, en Antiochienne (c'eſt à dire, en Syriaque particuliére) & en Arménienne.

13. La Langue TURQUE approche de la Perſienne & de la Tartare, & elle n'a de commun avec l'Arabe que ſes lettres.

LES PRINCIPALES LANGUES de l'Afrique.

1. L'ETHIOPIQUE eſt en uſage parmi les Abyſſins. Il y en a de deux ſortes, l'une qui approche de la Chaldaïque, & qu'ils employent dans l'Office divin, & l'autre dans l'Hiſtoire. Scaliger, Ludolphe, Petreus, Niſſélius, & d'autres, en ont publié les caractéres & leur maniére d'écrire.

2. La COPTE eſt formée de l'ancienne Egyptienne & de la Gréque. Elle prend ſon nom de Copto, autrefois métropole de la Thébaïde. *Voyez* là-deſſus Kircher, *Prodrom. Ling. Copticæ.*

3. La SONGAÏQUE. Les Rélations des Voyageurs font mention de cette Langue, & ils diſent qu'elle eſt fort uſitée parmi les Habitans des païs de Sconbaya, de Muſinunde, de Zénéte, de Guinée, de Guzule, de Héa & de Sus. On a déja remarqué cy-devant que l'Arabe étoit en vogue ſur les côtes de la Mer Rouge & de la Méditerranée.

LES PRINCIPALES LANGUES de l'Amérique.

1. La CARIBANE. L'Auteur de l'Hiſtoire des Antilles, imprimée à Roterdam l'an 1658, en a donné un Dictionnaire.

2. La MEXIQUAINE ſe prononce en pouſſant la Langue vers les dents, & on y trouve ſouvent les lettres *T* & *L*, jointes enſemble, & quelquefois ſéparées. Quant aux autres Langues de l'Amérique, on n'en a point encore une connoiſſance bien exacte.

REMARQUES PARTICULIE'RES ſur quelques Langues.

La CAMBRIQUE eſt pleine d'aſpirations, & ſouvent elle a des mots ſans aucune voyelle, ſe prononçant du fonds du goſier. Ainſi dans leur Oraiſon dominicale, *libera nos à malo*, ils diſent, *Eitbr gwaret, ni tbag drcovg.* La Langue Chinoiſe n'a point d'*R*, & tous les mots ſont monoſyllabes, fort variez par les diphthongues & les triphthongues. La Langue Françoiſe a beaucoup de grace: elle eſt fort propre à parler aux Dames. L'Allemande eſt mâle: il y en a qui diſent qu'elle eſt propre à parler aux ennemis, & naturellement elle imprime de la terreur. Verulamus, *de Augment. Scientiar. l.* 6. *c.* 1, a remarqué que les Langues dérivées de la Gothique, ont beaucoup d'aſpirations. La Langue Gréque eſt pleine de diphthongues & de mots compoſez. L'Hébraïque eſt la plus pure de toutes les Langues, & celle qui a le moins de compoſez: elle les évite tellement, qu'elle aime mieux, pour les éviter, ſe ſervir de périphraſes. L'Eſpagnole eſt noble, & ſi majeſtueuſe, que les Eſpagnols diſent, *que c'eſt la ſeule Langue qui mérite de parler à Dieu.* La Japonoiſe eſt fort mâle. L'Italienne eſt grave, & digne des Princes. La Mexiquaine ſe ſert à tout moment des lettres *T. L.* comme dans ces mots, *Tetcotl*, *Mecaxutchitl*, *Tlilxochitl*, *&c.*

LA LANGUE FRANÇOISE, étoit dans ſon origine, un mêlange du Gaulois, du Latin, & du Tudeſque, ou Allemand. Dès que les Romains ſe furent rendus maîtres des Gaules, leur Langue commença à y avoir cours, & les Gaulois corrompirent leur langage, en le mêlant avec celui des Romains; d'où il ſe forma un jargon, qu'ils appellérent *Roman*, pour le diſtinguer du Latin. Les Francs, qui vinrent enſuite, vers l'an 420, & qui chaſſérent les Romains des Gaules, au lieu d'abolir ce langage barbare, s'y accoutumérent eux mêmes; & mêlerent beaucoup de mots Allemands à ce Latin Gaulois. Il y a apparence auſſi que les Goths & les Bourguignons qui firent une irruption dans les Gaules avant les François, & les Huns & les Vandales qui vinrent après, ajoutérent au langage du païs où ils s'établirent, pluſieurs termes, que le commerce répandit dans toutes les provinces. Les Rois de la premiére race tâchérent de polir ce langage, qu'ils parloient eux mêmes; car outre le Tudeſque, qui étoit la Langue naturelle des premiers Rois de France, le Roman étoit en uſage à la Cour; mais cette entrepriſe n'eut point de ſuccès; & Chilpéric, qui ſe piquoit d'eſprit, de doctrine & d'éloquence, s'oppoſa inutilement au torrent de l'uſage. Ainſi, à dire vrai, le langage de ce ſiécle-là n'étoit qu'une pure barbarie, auſſi bien que celui des ſiécles ſuivans. La Langue ne commença proprement à changer que ſur la fin de la ſeconde race des Rois de France, après que l'Empire fut ſéparé de la maiſon de France, vers l'an 900. Ce fut en ce tems-là que le Roman l'emporta tout à fait ſur le Tudeſque, & devint la Langue dominante dans tout le Royaume. Dans tous les premiers voyages d'Outre-mer, les François prirent auſſi des Grecs pluſieurs mots qu'ils accommodérent à leur langage, & imitérent en quelque choſe le tour & le génie de la Langue Gréque. De là vient probablement la conformité qu'a la Langue Françoiſe avec la Gréque, plutôt que des Colonies que les Phocenſes établirent à Marſeille, avant que les Romains ſe rendiſſent maîtres des Gaules. Sous le régne de Louïs *le Jeune*, vers l'an 1150, on commença à écrire en Roman; & ce langage devint plus pur & plus poli du tems de Philippe *Auguſte*. Les Poëtes qui parurent alors ſous le nom de *Trouverres*, & de *Jongleurs*, contribuérent beaucoup à former le ſtyle, & à polir la Langue. Les Auteurs qui vinrent après, ſous ſaint Louïs, & ſous Philippe *le Bel*, y ajoûtérent de nouveaux ornemens. Le plus célébre d'entre ces Auteurs, fut Jean de Meun, furnommé *le Pere & l'Inventeur de*

l'Elo-

l'Eloquence Françoiſe. Le Roman *de la Roſe*, qu'il continua après ſa mort de Guillaume de Loris, eſt le premier livre François qui ait eu quelque réputation. La Langue ſe purifia beaucoup vers le milieu du régne de Philippe *de Valois;* comme on le voit dans les regîtres de la Chambre des Comptes de Paris, dont le ſtyle étoit alors beaucoup plus pur qu'auparavant. Du tems de Charles VII, Alain Chartier, Sécretaire de ce Roi, ajoûta de nouvelles beautez à la Langue: ce qui le fit nommer auſſi *le Pére de l'Eloquence Françoiſe.* Depuis ce tems-là le langage ſe perfectionna toujours de plus en plus, & perdit à la fin ſon nom de *Roman.* Comme dans les guerres du Levant la Langue Françoiſe avoit pris beaucoup de mots & d'expreſſions de la Langue Gréque, elle prit auſſi quelque choſe de la Langue Italienne, dans les guerres d'Italie, ſous Charles VIII & ſes ſucceſſeurs. François I, ayant rétabli les Belles Lettres, pluſieurs Savans entreprirent tout de nouveau de polir la Langue Françoiſe. Amyot, Joachim du Bellay, & Ronſard, contribuérent le plus à ce changement; mais Deſportes, du Perron, Malherbe, & Coëffeteau, polirent & enrichirent encore le langage. Balzac vint enſuite, qui donna à la Langue Françoiſe un arrangement & une cadence qu'elle n'avoit pas. Vaugelas s'attacha depuis à établir la netteté du ſtyle; & la Langue Françoiſe ſemble être maintenant parvenue à ſa perfection, par le ſoin qu'on a pris d'en bannir tout ce qui étoit oppoſé à la pureté & à la clarté du ſtyle, & de lui donner un beau tour dans toutes ſes expreſſions, évitant ſur tout le galimatias & le phébus, que Nervéze & des Eſcuteaux avoient autrefois introduits à la Cour. * Le Pére Bouhours, *Entretiens d'Ariſte & d'Eugene. Voyez* touchant l'Origine de la Langue Françoiſe, *Samuel Bochart*, dans ſes Remarques ſur le livre d'Antoine Goſſelin, intitulé, *Hiſt. des anciens Gaulois.*

LANGUE dans l'Ordre de Malte. *Voyez* cy-deſſous LANGUES.

LANGUEDOC, province de France, s'étend le long de la Mer Méditerranée, qu'elle a au midi avec la Catalogne. Elle a les montagnes d'Auvergne au ſeptentrion, avec le Lyonnois, le Rouergue & le Quercy. Le Rhône la ſépare de la Provence & du Dauphiné, au Levant; & au Couchant, elle tient à la Gaſcogne, c'eſt à dire, à l'Armagnac & au païs de Cominges. Catel croit que le Languedoc eſt la premiére Narbonnoiſe, dans la diviſion que l'Empereur Auguſte fit de toute la Gaule en dix-ſept provinces, mais cette diviſion eſt bien plus récente. Cluvier, Pierre de Marca, & divers autres ont été de ce ſentiment, que la Gaule Narbonnoiſe, auparavant dite, *Gaule Porte-Chauſſe*, ou *Braccata*, comprenoit le Languedoc, la Savoye, le Dauphiné & la Provence. Le Pére Sirmond, dans ſes Notes ſur Sidoine Apollinaire, dit que la ville & le Territoire de Béziers, a été appellé *Septimanie*, de la ſeptiéme Légion, & que de là ce nom fut donné à toute la province. D'autres veulent, avec Scaliger ſur Auſone, que Sidoine & Grégoire de Tours ont bien donné le nom de *Septimanie* à la province, mais que ce nom eſt venu de celui de ſept provinces, qui ſont les deux Narbonnoiſes, ſous Narbonne & Aix; les deux Aquitaines ſous Bourges & Bourdeaux; la Novempopulanie ſous Æauſe; la Viennoiſe, ſous Vienne, & celle des Alpes maritimes ſous Ambrun. Une partie de cette province a porté le nom de *Comté de Saint-Gilles.* Elle eſt une des plus belles & des plus conſidérables de France, & ſe diviſe en Haut & en Bas Languedoc; l'un vers l'occident, l'autre vers l'orient, ſur la Mer Méditerranée. Le premier comprend le Toulouſain, l'Albigeois, de Lauragais, & le Comté de Foix. L'autre ſe diſtingue en trois quartiers, de Narbonne, de Béziers & de Nîmes, & comprend auſſi le Gouvernement, où ſont le Gévaudan, le Vivarais & le Vélay. Le Languedoc propre eſt très-fertile en blez, en fruits, en vins, & abonde en toute ſorte de venaiſon. En quelques endroits, il y a abondance d'encens, de poix, de liége, de marbre, de jaſpe, & d'ardoiſe. On y trouve auſſi quelques mines conſidérables; & le paſtel, dont on ſe ſert pour les teintures, lui eſt particulier. Cette province eſt arroſée de belles riviéres: celles qui entrent dans la Mer Méditerranée ſont, le Rhône, le Viſtre, le Vidourle, la Bérange, la Cadoule, le Salazon, le Pallas, le Lès ou Lez, l'Eraut, le Lerron, l'Orbe, l'Aude, la Berre, &c. Les autres riviéres ſont le Tarn, l'Agout, le petit Lerz, le grand Lerz, la Lauriége, &c. & contribuent toutes à la fertilité de cette province. Le peuple y a naturellement de la vivacité d'eſprit, & les Ouvrages des grands Hommes que le Languedoc a produits en ſont une preuve inconteſtable. Ce païs tomba ſous la domination des Romains, par la proximité qu'il avoit avec la Provence. Les Goths, dans le cinquiéme ſiécle, commencérent de s'y établir; & c'eſt d'eux qu'on penſe que la province a pris le nom de *Languedoc*, comme qui diroit, *Langue de Goth*, ou *Landt-Goth*, c'eſt à dire, *Terre* ou *Païs de Goth.* D'autres aſſurent que ce nom vient du mot *Oc*, que ceux de la province prononcent pour *oui;* & qu'elle eſt appellée *Languedoc*, comme qui diroit *Langue-d'oc.* Ceux qui donnent dans cette penſée, diviſent la France en *Langue d'oui*, & *Langue d'oc:* celle-ci eſt au delà de la Loire, & l'autre en deçà de cette riviére. Quoi qu'il en ſoit, les Goths établirent la ville de Toulouſe, pour capitale de leur Royaume, & étendirent depuis leur Empire juſques à la riviére de Loire. Ce fut ſous Erric ou Euric, pére d'Alaric, que Clovis défit Alaric, Roi des Viſigoths, l'an 507, dans les plaines de Vouglay ou Vouillé de Civaux, entre le Clain & la Vienne, aſſez proche de la ville de Poitiers. Aimoin & Bernard Gui, nous apprennent que Charlemagne y établit des Gouverneurs, qui furent appellez Comtes de Toulouſe, & que le premier l'an 778, fut CORSON, le même que pluſieurs des Ecrivains François ont appellé TORSIN. Les deux Auteurs que nous avons citez, lui donnent le nom de *Duc*, qui avoit été autrefois accordé à Launebode, dont parle le Poëte Fortunat. On avoit accordé le même tître de *Duc* à Didier, qui fut tué en combattant à Carcaſſonne contre les Viſigoths, & un autre nommé *Auſtroalde*, dont Grégoire de Tours, Aimoin, &c. font mention. Le ſecond Comte de Toulouſe fut ſaint GUILLAUME, *au Court-nez*, ou, ſelon d'autres, *aux Cornets*, duquel ceux de la Maiſon d'Orange, qui portent un cornet dans leurs armes, étoient deſcendus. C'eſt ce même Guillaume qui fonda l'Abbaïe de Saint-Guillem-le-Déſert, au diocéſe de Lodéve, dans laquelle il prit l'habit de Moine. Il y eut de grands changemens dans le Comté de Toulouſe, ſous Louïs *le Débonnaire*, ſous Charles *le Simple*, ſous Hugues *Capet*, &c. Le Languedoc avoit encore des Ducs de Septimanie, qu'on nomma auſſi *Marquis de Gothie;* parce qu'ils défendoient le païs, qui avoit été tenu par les Goths, dont les peuples ſuivoient les loix & les coutumes. On dit que ce fut Louïs *le Débonnaire*, qui confia le Duché de Septimanie à BERNARD l'an 829. Bérenger, Comte de Barcelone, le lui diſputa, comme nous le voyons par les Actes du Parlement ou Concile, tenu à Stramiac dans le Lyonnois l'an 836. Mais il reſta au premier, qui fut tué par Charles *le Chauve* l'an 844. RAIMOND PONS, Comte de Toulouſe, ſe rendit propre le Gouvernement de la Septimanie. Il ne comprenoit pas tout le Languedoc. On y trouvoit encore les Comtez de Carcaſſonne, de Melgueil & de Foix, les Vicomtez de Narbonne, de Béziers, d'Agde, de Nîmes, de Lodéve, d'Uzès, & d'autres petits Etats, dont les Seigneurs s'étoient rendu maîtres pendant les troubles de la France. Ils étoient avant cela ſimples Gouverneurs de ces villes, & dépendoient des Ducs ou Gouverneurs de la Septimanie. Depuis, les Comtes de Toulouſe les laiſſérent joüir de leur uſurpation, & ſe contentérent de l'hommage des Vicomtes. Dans la ſuite ils aquirent, par mariage, ou autrement, les Comtez de Quercy, de Périgord, d'Albi, l'Agénois, le Milhau, le Gévaudan, le Comté Vénaiſſin, Melgueil, Aſtarac, &c. RAIMOND VI, dit *le Vieil*, prit le parti des Albigeois. Cette conduite lui fit des affaires très-fâcheuſes. Le Concile de Latran tenu l'an 1215, le dépouilla de ſes Etats, qu'il donna à SIMON, Comte de Montfort. Ce dernier mourut l'an 1218, & laiſſa AMAURI, ſon fils, lequel n'étant pas en état de conſerver les conquêtes que ſon pére avoit faites, céda au Roi Louïs VIII, l'an 1224 le droit qu'il y avoit. RAIMOND VI, étoit mort l'an 1222, & ſon fils RAIMOND VII, dit *le Jeune*, lui ſuccéda. C'étoit un Prince ſage, courageux & entreprenant, qui ne négligea rien pour ſe rétablir dans les Etats que les Croiſez avoient enlevez à ſon pére. Il y réüſſit, ſe reconcilia avec l'Egliſe l'an 1228, & fit en même tems un Traité avec le Roi ſaint Louïs. Raimond avoit une fille unique nommée *Jeanne*, qu'il fiança alors à *Alfonſe* de France, Comte de Poitiers; frére du même ſaint Louïs, à condition que s'ils mouroient ſans enfans légitimes; les Etats des Comtes de Toulouſe ſeroient réünis à la Couronne. La choſe arriva ainſi: car *Jeanne* mourut le 15, & *Alfonſe* le 21 août 1261, au retour du voyage d'Outre-mer. Leur mariage avoit été conſommé l'an 1241, & *Raimond* VII étoit mort l'an 1249. Le Roi Philippe *le Hardi* ſe rendit maître du Comté de Toulouſe l'an 1271, après la mort d'Alfonſe ſon oncle. Le Roi Louïs, ſon pére, y avoit aquis diverſes Seigneuries. Les autres Rois ſes ſucceſſeurs, en joüirent; & l'an 1361, le Roi Jean réünit à la Couronne les Comtez de Toulouſe & de Champagne, & les Duchez de Normandie & de Bourgogne. Les lettres datées du mois de décembre, ſont rapportées par Catel. Nous remarquons ailleurs comment toute la province a été ainſi réünie à la Couronne: ce qui fut confirmé par l'aſſemblée de ſes Etats Généraux, ſous ces trois conditions, qu'il ne ſeroit donné au Languedoc aucun Gouverneur qui ne fût Prince du ſang; que le Roi n'impoſeroit point de tailles ſans le conſentement des Etats de la province; que ſes priviléges lui ſeroient conſervez, & qu'elle ne ſeroit point obligée d'uſer d'aucun Droit que du Droit écrit, c'eſt à dire, de l'ancien Droit Romain. Ces Etats s'aſſemblent toutes les années, & ſont tenus par les trois Ordres, du Clergé, de la Nobleſſe, & du Tiers-Etat. Le premier eſt compoſé de trois Archevêques, & de dix-neuf Evêques. Le ſecond, de vint-deux Barons, pris de chaque diocéſe; & le troiſiéme, de vint-deux Conſuls, des villes capitales de chaque diocéſe, &c. Toulouſe eſt la ville capitale du Languedoc, avec Archevêché; auſſi bien que Narbonne. Les autres ſont Albi, Archevêché; Montpellier, Nîmes, Carcaſſonne, Béziers, Agde, Uzès, Mende, le Puy, Viviers, Montauban, Lavaur; Caſtres, S. Papoul, Alet, S. Pont-de-Tomiers, Lodéve, Mirepoix, Pamiers, Rieux, Alais, qui ont toutes Evêché; Caſtel-Sarraſin, Caſtelnaudari, Limoux, Péſenas, Beaucaire, &c. Nous allons donner une table des Ducs de Septimanie, & des Comtes de Toulouſe, principaux Seigneurs du Languedoc; & nous parlerons des autres, en faiſant mention de leurs Etats, ou des villes capitales. Il y a peu de provinces de France où l'on trouve autant de monumens de l'Antiquité qu'en Languedoc; le Pont du Gard, les Arênes de Nîmes, & grand nombre d'autres Ouvrages excellens, ont de quoi ſatisfaire la curioſité des Etrangers, qui doivent ſur tout y admirer le nouveau Canal.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS de Septimanie, ou *Marquis de Gothie*, & *des Comtes de Toulouſe.*

L'an 778, Corſon.	
Vers 790, ſaint Guillaume, au *Court-nez*,	
Vers 806, Théodoric ou Thierri,	
Vers 819, Bérenger mort l'an	836.
Bernard aſſaſſiné l'an	844.
Guillaume II.	
Egfrid, nommé par Nithard ſous	853.
Frédelon, mort avant l'an	862.
Humfroid & Fulguald.	

Vers

Vers 855, Raimond I.
Vers 864, Bernard II.
Vers 870, Eudes ou Odon.
Vers 883, Raimond II.
Ermengaud.
Vers 907, Raimond III, dit *Pons.*
Guillaume III, *se fit Moine* avant 994.
Pons I, vers 986.
Vers 1020, Guillaume IV, dit *Taillefer.*
En 1045, Pons II. 16 ans.
1065, Guillaume V. 29.
Vers 1090, Raimond VI, dit *de Saint-Gilles.* 15.
1105, Bertrand.

GUILLAUME X, DUC DE GUIENNE.

1122, Alfonſe. 25.
1147, Raimond V, dit *le fils d'Alfonſe* ou *de Faidide.* 47.
1194, Raimond VI, dit *le Vieil.* 28.
1222, Raimond VII, dit *le Jeune.* 27.
1249, Jeanne de Toulouſe, & Alfonſe de France. 22.
1271, le Roi Philippe *le Hardi*,

CANAL DE LANGUEDOC.

Ce Canal fut commencé l'an 1666, par le Sieur Riquet, homme d'un génie & d'une capacité extraordinaire. Il forma le deſſein de ce grand ouvrage, & eut la gloire de l'achever; mais il mourut avant que d'en faire le premier eſſai. M. de Bonrepaus, & le Comte de Caraman ſes fils, l'un Maître des Requêtes, depuis Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, & l'autre Capitaine aux Gardes, depuis Lieutenant Colonel de ce Régiment, Lieutenant Général des armées du Roi, & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, eurent cet avantage, & la choſe ſe fit au mois de mai 1681. La longueur de ce Canal eſt de cent ſoixante-quatre lieues de France, ſur une largeur de trente piez. Les principaux Ouvrages que l'on y a faits, ſont le reſervoir de Saint-Ferréol, le baſſin de Naurouſe, le Pont de Répudze, & la voûte du Malpas. Le reſervoir de Saint-Ferréol a plus de deux mille toiſes de circonférence. Il a été fait pour recevoir les eaux de la montagne Noire qui y ſont retenues par une levée de terre, ſoutenue de trois murailles très-fortes; & il a quatre-vints-dix piez de profondeur en l'endroit le plus creux. Le baſſin de Naurouſe, que l'on a choiſi pour être le point du partage des eaux, & où celles de Saint-Ferréol deſcendent, a deux cens toiſes de longueur, & cent cinquante de largeur, & eſt tout revêtu de pierres de taille. Il a été creuſé à l'endroit le plus élevé du Canal, d'où les eaux y étant ramaſſées, ſe diviſent & coulent des deux côtez oppoſez. Le Pont du torrent de Répudze, bâti de pierre de taille, long de ſoixante-dix toiſes, n'eſt pas moins admirable par la nouveauté de ſon uſage; car en même tems que des vaiſſeaux aſſez grands navigucnt ſur ce Pont, où il y a ſept piez d'eau par tout, on voit paſſer au deſſus les eaux du torrent. Ce qu'il y a de plus hardi & de plus ſurprenant dans tout le Canal, c'eſt la voûte & la ſtructure de l'endroit nommé *le Malpas.* C'eſt ainſi qu'on appelle une montagne de roche dure, que l'on a percée pour faire paſſage aux eaux. La voûte a quatre-vints toiſes de large, & quatre & demie de haut. Aux deux côtez du Canal on a pratiqué deux banquettes pour le tirage des barques. On voit encore dans ce merveilleux Ouvrage, des endroits de quinze à vint mille toiſes de Canal creuſé dans la roche, des rigoles longues de quatre lieues de France, & d'autres d'onze; quantité de chauſſées de pierre de taille, qui coupent & qui arrêtent les riviéres, comme entre autres celle de Ceſſe, qui donne une reculade d'eau de plus de huit lieues d'étendue dans le canal ſans aucune écluſe, & dans un parfait niveau; les Ouvrages du port de Céte, & cent quatre écluſes d'une ſolidité extraordinaire, par le moyen deſquelles on peut paſſer en onze jours d'une mer à l'autre, avec autant de ſûreté que de facilité. * *Mémoires du tems.*

Divers Auteurs parlent du Languedoc, & quelques-unes de ſes villes ont leurs Hiſtoriens. Le Sieur Catel a fait l'Hiſtoire de cette province. * Catel, *Hiſtoire des Comtes de Toulouſe*, & *Mémoires de Languedoc.* De Marca, *Hiſt. de Béarn.* Bernard Guy, *de Comit. Toloſ.* Sirmond, *in Epiſt. 1. l. 3. Sidon.* Iſaac Pontan, *Itiner. Gall. Narbon.* Du Puy, *Droits du Roi.* Nicole Bertrandi, *des Geſtes des Toulouſains.* Pierre des Vaux-de Cernay, *Hiſt. Albig.* Andoque, *Hiſt. de Languedoc.* Beſly, *Hiſt. des Comtes de Poitou.* Caſeneuve. Sincerus. Davity. Cluvier. Papyre Maſſon. Du Chêne. Pâquier. Du Bouchet. Sainte-Marthe. Mérula. Ordéric Vitalis. Guillaume de Puy-Laurens. Matthieu Paris. Labbé Beſſe, *Hiſt. de Carcaſſonne*, &c.

LANGUES (Les) C'eſt un païs du Duc de Savoye. Il eſt en partie dans le Piémont propre, & en partie dans le Montferrat Savoyard, entre les riviércs de Sture, & de Ténaro d'un côté, & le Belbo de l'autre. C'eſt un païs fertile, diſtingué en *Hautes Langues* qui ſont vers le midi, & dont Albe eſt la capitale, & en *Baſſes Langues* qui ſont vers le nord entre Albi & Aſt. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANGUES, nom de huit nations qui compoſent l'Ordre des Chevaliers de Malte, leſquelles ſont, ſelon leur rang, la Langue de Provence; la Langue d'Auvergne; la Langue de France; celle d'Italie, d'Aragon, d'Angleterre, d'Allemagne, & de Caſtille. Ainſi il y a trois Langues pour le Royaume de France, ſavoir, Provence, Auvergne, France; deux pour l'Eſpagne, ſavoir, Aragon & Caſtille; une pour l'Italie; une pour l'Allemagne; & une pour l'Angleterre. Chaque Langue à ſon Chef, nommé *Pilier.* *Voyez* PILIER.

LANGUET (Hubert) François de naiſſance, & Miniſtre d'Etat d'Auguſte, Electeur de Saxe, s'eſt rendu recommandable par ſon eſprit dans le XVI ſiécle. Lambert Languet l'un de ſes ancêtres, s'étoit établi à Viteaux, ville du Bailliage de Sémur en Auxois, où il avoit été attiré par Jean de Montagu, Seigneur de Sombernon, ſorti d'une branche cadette des Ducs de Bourgogne de la premiére race, iſſus des Rois de France, & qui pour l'engager à y reſter lui avoit donné de grands priviléges l'an 1373.

Germain Languet, l'un de ſes Deſcendans, Capitaine du château de Viteaux, eut entre autres enfans de *Jeanne* Devoyoit, native d'Autun, celui qui donne lieu à cet article, né à Viteaux l'an 1518. Il fit ſes études en ſa patrie, puis paſſa en Italie pour y apprendre le Droit Civil l'an 1547, & fut reçu Docteur à Pavie. De là il fut faire quelque ſéjour à Bologne; & ce fut dans cette ville, qu'ayant lu un des Ouvrages de Philippe Mélanchthon, il conçut un ſi grand deſir d'en connoître l'Auteur, qu'il prit réſolution de l'aller joindre à Wittenberg en Saxe. Il y arriva en 1549, & peu après il quitta la Religion Romaine, pour embraſſer la Proteſtante. Ces deux hommes ſe liérent enſemble par une amitié très-étroite. Languet ne pouvoit quitter Mélanchthon, & celui-ci étoit charmé du nouvel ami qu'il s'étoit aquis. Il trouvoit en lui (au rapport de Joachim Camerarius ami commun des deux) un homme qui parloit ſavamment ſur les intérêts des Princes; qui ſavoit à fonds l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres; dont la mémoire ne bronchoit jamais ſur les circonſtances du tems, ni ſur les noms propres; & qui avoit une ſagacité extraordinaire pour diſcerner les inclinations des hommes, & pour prévoir l'iſſue des choſes. Cette liaiſon avec Mélanchthon, n'empêcha pas que la paſſion que Languet avoit pour les voyages, ne lui fît prendre la réſolution en 1551, de viſiter chaque année quelque partie de l'Europe; conſacrant à ces courſes curieuſes la ſaiſon de l'automne, & revenant paſſer l'hiver à Wittenberg. Entre ces courſes, il en fit une à Rome en 1555, & une en Livonie & en Laponie en 1558. Ce fut durant celle-ci que Guſtave Roi de Suéde, qui le vit dans ſes Etats, le prit en affection, & l'engagea d'aller faire un tour en France, pour en attirer dans ſon Royaume des perſonnes habiles, ſoit dans les Sciences, ſoit dans les Arts. Il lui donna une lettre de créance datée du premier ſeptembre 1557. Deux ans après, Languet accompagna en Italie Adolphe, Comte de Naſſau, Prince d'Orange. A ſon retour, il paſſa par Paris pour y voir le fameux Turnébe; & ce fut là qu'il apprit la mort de ſon cher Mélanchthon. Auguſte, Electeur de Saxe l'attira à ſa Cour en 1565, & le 27 juillet de la même année, il le nomma ſon Envoyé à la Cour de France. Il le députa en 1568, à l'aſſemblée des Etats de l'Empire, convoquée à Ausbourg par l'Empereur Maximilien; puis le dépêcha à Heidelberg pour négocier avec l'Electeur Palatin; & de là il ſe rendit à Cologne, où il s'aquit l'eſtime & la confiance de la Princeſſe d'Orange, Charlotte de Bourbon. Enfin, il fut par ordre de l'Electeur ſon Maître à la Diéte de Spire; & à Stettin l'an 1570, en qualité de ſon Plénipotentiaire, pour y ménager la paix entre les Suédois & les Moſcovites, qui avoient choiſi Auguſte pour leur Médiateur. Ce Prince, par ſes lettres du 20 ſeptembre de la même année, l'envoya une ſeconde fois en France vers le Roi Charles IX, & vers la Reine-Méré Catherine de Médicis. Ce fut là qu'il fit au Roi une Harangue très-hardie, au nom des Princes Proteſtans d'Allemagne. Il étoit encore à Paris, lors de la ſanglante journée de la S. Barthélemi en 1572. Il y ſauva la vie à ſon hôte André Wéchel, fameux Imprimeur, & contribua beaucoup à faire évader Philippe de Mornay, Seigneur du Pleſſis; mais ſe confiant trop aux égards dûs à ſon caractére d'Envoyé, il auroit eu peine lui-même à échaper ſans les bons offices de Jean de Morvillier, qui avoit été Garde des Sceaux. Son Maître en le rappellant lui donna ordre de paſſer par Vienne, & il y étoit le premier janvier 1574. L'année ſuivante, il fut un des principaux Arbitres du différent qui duroit depuis trente années entre les Maiſons de Longueville & de Bade, pour la ſucceſſion de Rothelin. Les diſputes qui ſurvinrent en Saxe, entre les Luthériens & les Zuingliens, touchant le Myſtére de l'Euchariſtie, firent ſoupçonner Languet d'être Fauteur des derniers. Cela l'obligea de demander à l'Electeur, dont il étoit un des premiers Miniſtres, la permiſſion de ſe retirer: elle lui fut accordée avec la faculté d'aller où il lui plairoit. C'eſt ce que l'on apprend d'une lettre qu'il écrivit de Prague, à Camérarius le fils, le premier mars 1577. Cette retraite ne l'empêcha pas d'avoir toujours de grandes liaiſons avec l'Electeur de Saxe. Il s'attacha à Jean-Caſimir, Comte Palatin, & le ſuivit à Gand, dont les Habitans avoient appellé ce Prince pour être leur Gouverneur; mais Jean-Caſimir les ayant quittez, peu content de leur procédé à ſon égard, Languet invité par Guillaume, Prince d'Orange, de ſe rendre auprès de lui, fut le joindre à Anvers. Ses conſeils furent très-utiles à ce Prince, mais ſa mauvaiſe ſanté le força de s'en éloigner pour aller, en avril 1579, chercher du ſoulagement aux bains de Bade, & il ne retourna à Anvers que le 20 janvier 1580. L'année ſuivante, le Prince d'Orange l'envoya en France, pour tâcher d'y réconcilier Charlotte de Bourbon ſa femme, avec Louïs, Duc de Motpenſier ſon frére, ce qui réüſſit. Il reçut ordre de s'unir au Seigneur de Sainte-Aldegonde, Député des Gantois & autres Confédérez, pour engager le Duc d'Alençon à aller ſe mettre à leur tête. Ils allérent trouver ce Prince au Pleſſis-lès-Tours. On ſait le ſuccès de cette négociation, après laquelle Languet retourna à Anvers, où il mourut le 30 de ſeptembre, ſans avoir été marié. Son corps y fut ſolemnellement inhumé dans l'égliſe de S. François, le Prince d'Orange conduiſant en perſonne le convoi. Voici l'Epitaphe de Languet.

Deo Patri & Domino Jeſu Chriſto Sacrum.

Huberto Langueto Viro nobili ac diſerto, nato Vitelli Heduorum oppido, egregiam laudem in omni doctrinæ genere Juriſque Civilis Scientia, propter excellens ingenium, promptam memoriam, & peracre

judicium consecuto, prudentia vero, quam ex diligenti Historiarum perscrutatione, & plurimorum celebrium hominum sedulo quæsitis undecunque amicitiis, ac variis ad quaslibet Europæ Nationes, Gentes, Urbes, & Principes missus, etiam ad præcipuos nonnullos peregrinationibus, atque longo rerum & annorum usu, naturæ quadam vi, non mediocrem est adeptus. Valde præstanti Viro, conditione celebri, morum elegantia, comitate, gravitateque perinsigni, fide porro, animique magnitudine, sapientia, & pietate; qui eas virtutes, non solum vita, verum etiam, quod caput est, moriens, intestatus ipse, fusis ad Deum, toto morbi quo decubuit tempore, gemitibus & ardentissimis in extremum usque vitæ spiritum, precibus, habitis insuper ad familiares, ultro citroque, de Divinis, humanis, publicis, privatisque rebus & de nostri seculi perfidia variis sermonibus expressit, ob quæ scilicet universus civitatis Aduaticorum Senatus mortuo funebres honores legitime decrevit, reque ipsa exhibuit, longe clarissimo Amici superstites memoriæ causa bene merenti. Vixit annis LXIII, obiit Kalend. Octobr. 1581. Cette Epitaphe est trop instructive sur le sujet de Languet, pour n'être pas insérée ici.

La Vie de Hubert Languet, écrite en Latin sans nom d'Auteur, mais que l'on sait être l'Ouvrage de Philibert de la Mare, Conseiller au Parlement de Dijon, a été imprimée à Hall en Saxe l'an 1700. L'on y avoit imprimé l'année précédente les *Lettres* que Languet avoit écrites à l'Electeur de Saxe pendant le cours de ses négociations. On a encore un autre volume de ses *Lettres* Latines aux Camérarius, pére & fils, imprimées en 1646, & depuis avec quelques autres de lui, à Leipsic l'an 1685; & un troisiéme Recueil de ses *Lettres* en même Langue, au Chevalier Philippe Sidney, fils du Viceroi d'Irlande, imprimé en 1633, chez Elzévier. Rien n'est si tendre que ce qu'il écrit à Sidney, & il paroit qu'il avoit pour ce jeune Seigneur une amitié toute singuliére. Il y est aussi parlé des troubles des Païs-Bas, des causes de ces troubles & des moyens de les appaiser. Elles contiennent plusieurs choses remarquables. On y voit enfin de très-bons avis, sur la conduite que doit tenir un jeune homme qui pense à entrer un jour dans les affaires du Gouvernement. La lecture en est très-agréabie. L'on a encore de lui la *Rélation* de l'Expédition de l'Electeur Auguste de Saxe, contre Guillaume Grumbach & autres Revoltez de Saxe; avec l'*Histoire* de ce que l'Empereur fit contre ce Prince; sa *Harangue* en Langue Françoise, au Roi *Charles IX*, en 1570; & l'Ouvrage intitulé *Vindiciæ contra Tyrannos*, qui parut peu après la mort de Languet, sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*. L'on y feignit que cette premiére édition avoit été faite à Edimbourg dès l'an 1579. Ce libelle Républiquain, un des plus violens qu'il y ait eu dans ce genre, a été durant plusieurs années attribué à divers Auteurs; mais M. Bayle a rapporté dans une Dissertation sur cet Ouvrage, laquelle se trouve à la fin de son Dictionnaire, de fortes raisons qui portent à croire, que ce libelle est sorti de la plume de Hubert Languet. On lui attribue encore l'*Apologie* de Guillaume, Prince d'Orange, contre le Roi d'Espagne en 1581; & un *Discours des Etats de l'Empire*, qui n'a point été imprimé, & dont le Manuscrit a été long-tems conservé dans la bibliothéque de M. de Thou. Du Plessis-Mornay, intime ami de Hubert Languet, a fait son Eloge en peu de mots dans sa préface du Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne, lorsqu'il y a dit, *Is fuit quales multi videri volunt, is vixit qualiter optimi mori cupiunt.*

La famille de LANGUET subsiste encore avec honneur. CLAUDE Languet, Seigneur de S. Côme, l'un des fréres de Hubert, eut une des premiéres charges à la Chambre de la Reine Catherine de Médicis, & s'étant retiré de la Cour, il épousa en Bourgogne *Marcelline* Pyvert. Son petit-fils DENYS Languet, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffre & de Gergy, qui fut successivement Conseiller au Parlement de Rouen, & Procureur Général au Parlement de Dijon, mort le 20 d'août 1680, laissa les enfans qui suivent, tous vivans en novembre 1723, 1. *Guillaume* Languet, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffre, Conseiller d'honneur au Parlement de Dijon; 2. *Jacques-Vincent* Languet, Comte de Gergy, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, cy-devant Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi, Envoyé extraordinaire de sa Majesté auprès du Duc de Wirtemberg, puis du Duc de Mantoue & du Grand Duc de Toscane, ensuite Ministre Plénipotentiaire de sa Majesté à la Diéte de l'Empire, enfin Ambassadeur pour le Roi à Venise où il est arrivé le cinquiéme décembre 1723, né à Paris le 29 avril 1667, mort dans la même ville le 17 novembre 1734, ayant épousé le 21 octobre 1715 *Anne* Henry, fille de *Jean-Batiste* Henry, cy-devant Thréforier général des galéres de France, & de *Marie-Anne* Lé Large du Moulon, dont il n'eut que des filles; 3. *Pierre-Bénigne* Languet, Baron de Montigny-sur-Vingeanne en Franche-Comté, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, Grand Baillif de Calp, Chambellan de l'Electeur de Baviére, Maréchal de camp, Général de la Cavalerie du Duc de Wirtemberg, & son Envoyé à la Cour de France à la fin du mois d'août 1723, pour remercier le Roi des honneurs que sa Majesté avoit fait rendre à ce Prince, lorsqu'il avoit passé par ses Etats, pour aller prendre possession de la Principauté de Montbelliard; 4. *Thérése* Languet, mariée à *Claude* Rigoley, Seigneur de Puligny, premier Président de la Chambre des Comptes de Dijon; 5. *Jean-Baptiste Joseph* Languet, Docteur de la Maison de Sorbonne, Curé de S. Sulpice à Paris depuis l'an 1714, par les soins de qui se continue le somptueux édifice de cette église paroissiale; 6. *Lazare* Languet, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur de Sorbonne, Prieur de la Ferté, puis Abbé de S. Sulpice en Bugey depuis l'an 1710, élu Abbé de Morimond en 1728, étant à Rome en qualité de Procureur général de son Ordre; 7. *Jean-Joseph* Languet, Docteur de Sorbonne de la Maison de Navarre, Abbé de Coëtmaloën en 1709, & de S. Just en 1723, cy-devant Aumonier de feue Madame la Dauphine, puis sacré Evêque de Soissons le 23 juin 1715, reçu à l'Académie Françoise en 1721, & nommé à l'Archevêché de Sens en 1731. Ce Prélat s'est fait connoître dans ces derniers tems par la multiplicité de ses Ouvrages Poléniques. * Joachim Camerarius, *in Vita Philippi Melanchthonis.* M de Thou, *Hist. l.* 74. Du Plessis-Mornay, *Préface de l'édition Latine du livre de la Verité de la Religion Chrét.* Bodin, *Dæmon. l.* 2. *c.* 6. Jean Wolf, *Préface des Annales de Gaguin, Burgrave de Dohna, &c.* Bayle, *Dissertation sur le livre de Steph. Junius Brutus.*

Languet porte *d'azur au triangle clêché & renversé d'or, chargé de trois molettes de gueulles sur les angles.*

LANGUISSEL (Bernard) Cardinal, Archevêque d'Arles, étoit François de nation, frére de *Bertrand*, Evêque de Nîmes, & d'*André*, Evêque d'Avignon. Il fut Archidiacre de Toulouse, & fut élevé l'an 1280 sur le siége de l'église d'Arles, après Bertrand de Mauferrat. Les Auteurs parlent avantageusement de son zéle pour soutenir les priviléges de son église, & pour s'opposer à toutes sortes d'abus. Il célébra pour cela deux Conciles provinciaux. Le Pape Martin II, dit IV, le fit Cardinal, Evêque de Porto le 23 mars 1281, & l'envoya depuis Légat dans la Lombardie, dans la Romagne, & dans la Toscane. On dit que le Cardinal Languissel mourut l'an 1290, à Orviéte. * Frizon, *Gall. Purpur.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Ughel, *Italia Sacra.* Ciaconius. Aubéry, &c.

* LANHOSO ou LINDOSO, ville de Portugal dans la province nommée Entre Douro & Minho, à l'est-nord-est de Braga dont elle est éloignée d'environ trois lieues. Elle a pour sa défense, non seulement un château dont il est difficile d'approcher, mais encore outre cela une citadelle avec cinq bastions. * Colménar, *Délices de Portugal*, *p.* 707 & 708.

LANIADO (Samuel) Rabbin, a composé un Commentaire sur les cinq livres de Moïse, intitulé, *Keli hemdah*, c'est à dire, *Vaisseau de desir*, qui a été imprimé *in folio*, à Venise, par Jean de Gara. Les Savans ont remarqué que le Commentaire de ce Rabbin n'est qu'un tissu d'allégories: ce qui est aussi confirmé par Buxtorf, *Biblioth. Rabb.* qui observe que ce sont des Homélies tirées des Gloses, auxquelles on donne le nom de *Rabbot*: or il est certain que ces *Rabbots* sont purement allégoriques.

LANION. *Voyez* LANNION.

LANIANG, petite ville de l'Inde delà le Gange. Elle est capitale d'un petit Royaume, qui est entre ceux de Pégu & de Siam, & tributaire de ce dernier. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANKAN. *Voyez* LANCAN.

LANMEUR ou LANDMEUR, autrefois *Kerfeunteum*, ville de France, dans l'Evêché de Tréguier en Bretagne près de la côte, est à six ou sept lieues de la ville de Tréguier, vers le Couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANNE (Noël de la) *Voyez* LALANNE (Noël de)

* LANNEPAX, selon le Dictionnaire Universel de la France; LANEPATZ, selon la Carte du Gouvernement général de Guienne par M. Delisle; & LASNEPAS, selon la même par Sanson. C'est une petite ville du Bas Armagnac, vers les confins du Condomois, au nord-oueſt d'Auch, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues.

LANNES, Sénéchaussée de Gascogne en France. Les Gascons appellent ainsi, tant cette Sénéchaussée que l'entier païs des Landes. La Sénéchaussée dont le siége principal est celui d'*Aps* est d'une grande étendue. Elle a quinze lieues de long & autant de large. Le païs est arrosé de plusieurs riviéres qui se rendent presque toutes dans l'Adour. Ces riviéres sont la *Douse*, le *Gavas*, le *Loup*, les deux *Luys*, les *Gaves Béarnois*, la *Vidouse*, les *Nivelles* & la *Nive*. Ce qu'il y a de terres aux Landes a son utilité pour le pâturage du bétail que l'on y nourrit en fort grand nombre. Elles sont stériles en certains endroits, mais ailleurs assez fertiles, principalement aux lieux où l'on se sert de la marne, terre chaude qui étant mêlée, avec la sablonneuse, fait un tempérament propre à la production des fruits. Cette terre se trouve en divers endroits de ses campagnes. * Davity, *Guienne.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LANNION, bourg ou ville de France, dans l'Evêché de Tréguier en Bretagne, à trois lieues de Tréguier vers l'occident méridional. On y fait assez grand commerce des vins de la Rochelle & de Bourdeaux, & des chanvres que le païs produit. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANNION, Maison de Bretagne, qui tire son nom de la ville de Lannion. *Voyez* l'art. précédent. Elle a toujours été considérée en cette province comme une des plus distinguées parmi la meilleure Noblesse. On voit par une transaction passée l'an 1282, avec Jean II, Duc de Bretagne, que Roland de Dinan s'engage à dédommager Guiomar de Lannion d'un retour de partage sur la Terre de Léon. Il y a des titres anciens & conservez dans le Prieuré de Kermaria dans la ville de Lannion, qui font foi que Guiomar étoit fils de Juhaël d'Avaugour.

Il fut pére de BRIANT, I. du nom, qui d'*Adélise* de Kergorlai eut BRIANT, II. du nom. Celui-ci fut un de ces braves Bretons qui furent Compagnons d'armes de Bertrand du Guesclin; & à la prise de Mante il fit prisonnier Logier d'Orgessin fils de Jean d'Orgessin, Seigneur de Sainte-Même & Grand-Véneur de France, qui s'étoit jetté dans le parti Anglois.

BRIANT, II. du nom, reçut plusieurs gratifications du Roi Charles V. Il fut Gouverneur de Montfort & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance. Mais dans la guerre civile de Bretagne pour la succession à ce Duché, il s'attacha à Jean de Montfort contre Charles de Blois, & combattit à la journée d'Auray, qui décida ce long différent. Il fut ensuite un des députez par les Etats de Bretagne, au Roi Charles VI, pour lui demander l'honneur de ses bonnes graces envers le nouveau Duc avec la paix; ce qu'ils obtinrent l'an 1380. Deux ans après il passa en Angleterre en qualité d'Ambassadeur; & l'an 1383, il signa à la fondation de l'Eglise de S. Michel près d'Auray, où est maintenant une célébre Chartreuse. Il avoit épousé *Marguerite* du

Cru-

Cruguil, de laquelle il eut JEAN, I. du nom, qui épouſa *Anne* de Languevoes, & fut pére de ROLAND qui ſuit.

Du mariage de ROLAND avec *Guyonne* de Grézy, vinrent 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Olivier*; & 3. *Yves*. Ces deux derniers furent honorez par le Duc d'Orléans de ſon Ordre du Porc-Epic ou du Camail, l'an 1440. Ils furent l'un après l'autre Vice-Amiraux de Bretagne, & Yves fut auſſi Maitre d'Hôtel du Duc de Bretagne. Leur aîné eut grande part dans la faveur de Jean V, Duc de Bretagne, avec les charges de ſon Chambellan & de Maître de ſon Hôtel: il fut auſſi Gouverneur des villes de Dol, de Guerrande & de Croiſic. L'an 1420, il accompagnoit le Duc à Château-Ceaux, quand ce Prince fut enlevé par Olivier de Penthiévre, & qu'il fut arrêté avec lui. Après ſa délivrance & ſur un ordre du Duc, il pourſuivit juſqu'en Hainaut les Penthiévres qui s'y étoient retirez, & prit ſur eux Avênes, dont il traita avec le Duc de Baviére.

JEAN de Lannion, II. du nom, épouſa *Héléne* de Cliſſon, & en eut FRANÇOIS, I. du nom, duquel & de *Françoiſe* Lots, naquit FRANÇOIS, II. du nom, qui s'enferma dans Mets avec le Duc de Guiſe l'an 1552; & qui l'an 1554 reçut ordre d'aſſembler & de commander la Nobleſſe pour la défenſe des côtes de Bretagne. Il épouſa *Julienne* Pinart, ſœur de *Jeanne* Pinart, mariée dans la Maiſon de Goulaine; & il fut pére 1. de CLAUDE qui ſuit; & 2. de *Jean*, Seigneur des Aubrais, dont la branche eſt tombée, & a porté de grands biens dans la Maiſon de Poncalec.

CLAUDE I, épouſa *Renée* de Quelen, Dame du Vieux-Châtel. Son fils PIERRE I, épouſa *Renée* d'Aradon, fille unique & héritiére de *René* d'Aradon, Seigneur d'Aradon, de Quinipili, de Camor, Gouverneur des villes de Vannes & d'Auray, Capitaine de cinquante Hommes d'Ordonnance. Ce Pierre de Lannion, Baron du Vieux-Châtel entra dans les engagemens qu'avoient les Seigneurs d'Aradon avec le Duc de Mercœur, & rendit d'importans ſervices à ſon parti. Enfin il ſe remit à l'obéïſſance de Henri IV, de qui il obtint pluſieurs faveurs conſidérables. PIERRE I eut CLAUDE II, Comte de Lannion, Baron du Vieux-Châtel, Seigneur de Cruguil, d'Aradon, de Quinipili, de Camor & d'autres lieux, Baron de Malétroit & des Etats de Bretagne, Gouverneur des villes de Vannes & d'Auray, Capitaine du Ban & de l'Arriére-ban du diocéſe de Vannes, des côtes & rades de Morbihan & de Quiberon. CLAUDE II, épouſa en premiéres noces *Théréſe* Huteau de Cadillac, & il en eut pluſieurs enfans, 1. PIERRE I, *dont il ſera parlé cy-après*; 2. l'Abbé de Lannion; 3. le Chevalier de Lannion, qui étant Capitaine de vaiſſeau, fut tué au combat de Malaga l'an 1704; 4. l'aînée des filles, mariée au Marquis de Carcado; 5. 6. 7. 8. 9. & cinq autres filles Religieuſes. CLAUDE II, prit une ſeconde alliance avec *Jeanne-Françoiſe* de Beringhem, dont il eut 10. *François-Armel* de Lannion, Marquis de Crenan, tué avec ſon frére le Chevalier de Lannion, du même coup de canon au combat de Malaga.

PIERRE II, Comte de Lannion, a ſuccédé à tous les tîtres de ſon pére. Il a ſervi dès ſa premiére jeuneſſe, ayant fait ſa premiére campagne en Hongrie ſous le Comte de Coligny, & depuis il s'eſt aquis la réputation d'un des meilleurs Officiers du Royaume. Après avoir été Capitaine de cavalerie, il fut fait Sous-lieutenant des Gendarmes d'Anjou avec un brevet de Meſtre-de-camp; eut enſuite la charge de Capitaine-lieutenant des Gendarmes de la Reine; l'an 1688, fut fait Brigadier des armées du Roi; l'an 1693, Maréchal de camp; & l'an 1702, Lieutenant Général. Entre pluſieurs Commandemens importans dont il a été honoré, il conduiſit l'arriére-garde de l'armée que le Roi envoya au ſecours du Duc de Baviére, & il ſe diſtingua dans les deux batailles de Hochſtet. Le Roi le gratifia du Gouvernement de S. Malo, par ſes lettres du 14 février 1710. Il mourut le 27 mai 1727, âgé de 75 ans & trois mois. Son épouſe eſt *Françoiſe* Echallard de la Marck, élevée fille d'honneur auprès de la Reine, morte le 27 avril 1726, dans la 76 année de ſon âge. Ses enfans ſont 1. ANNE-BRETAGNE de Lannion, Colonel du Régiment de Xaintonge, & Brigadier des armées du Roi; 2. *Jean-Baptiſte-Pierre-Joſeph*, Chevalier de Malte, Colonel du régiment de Lannion; 3. *Hyacinthe-François*, Vicomte de Malétroit & Colonel des régimens de Bretagne; 4. *Julie-Françoiſe*, mariée à *Charles-Félix-Hyacinthe* des Yſſarts, Marquis de Caſtelet, Colonel d'un régiment qui porte ſon nom, Brigadier des armées du Roi, mort le dixiéme de novembre 1719; & 5. *Eléonore*, Chanoineſſe-Comteſſe de Munſter-Bilſen.

ANNE-BRETAGNE, Marquis de Lannion, a épouſé *N.* . . . de Mornay, fille unique de *Louïs*, Comte de Monchevreuil, Lieutenant Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Arras.

* LANNOY, petite ville des Païs-Bas, dans la Châtellenie de Lille en Flandre, entre Lille & Tournay à deux lieues de la premiére, & à trois lieues de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANNOY, maiſon conſidérable en Flandre, qui tire ſon origine de la petite ville de Lannoy, a produit quinze Chevaliers de la Toiſon d'Or. L'on ne la rapportera ici que depuis HUGUES qui ſuit.

I. HUGUES, Seigneur de Lannoy & de Lys, premier du nom, épouſa *Marguerite*, Dame de Maingoval, dont il eut 1. *Robert* de Lannoy, Seigneur de Maingoval & de Lys, mort ſans poſtérité; 2. HUGUES, II. du nom, qui ſuit; & 3. GILBERT de Lannoy, *qui a fait la branche des Seigneurs de* SANTES, *de* WILLERVAL *& de* ROLLAINCOURT, *rapportée cy-après.*

II. HUGUES, II. du nom, Seigneur de Lannoy, de Lys & de Maingoval, épouſa *Marie* de Barlemont, dont il eut JEAN, I. du nom, qui ſuit.

III. JEAN, I. du nom, Seigneur de Lannoy, de Lys & de Maingoval, épouſa *Jeanne* de Croy, fille de *Jean*, Seigneur de Croy, Grand Bouteillier de France, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; & 2. ANTOINE de Lannoy, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MAINGOVAL, *mentionnée cy-après.*

IV. JEAN, II. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or en 1451, Ambaſſadeur en Angleterre, Gouverneur des villes de Lille, de Douay & d'Orchies, Bailli d'Amiens, & Gouverneur de Hollande, de Zélande & de Friſe, fit conſtruire le château & l'égliſe de Lannoy, & mourut en 1492. Il épouſa 1. *Jeanne* de Poix, Dame de Brimeu: 2. *Jeanne* de Ligne, fille de *Michel*, Seigneur de Barbançon. Du premier lit vint 1. *Jeanne* de Lannoy, Dame de Brimeu, mariée à *Philippe* de Hornes, Seigneur de Gaesbeeck; & du ſecond ſortirent 2. *Bonne*, Dame de Lannoy, alliée à *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Santes & de Rollaincourt, ſon couſin; 3. *Marie*, femme de *Jean*, Seigneur de Beaufort en Artois; & 4. *Jacqueline* de Lannoy, mariée à *Jean* de Hénin, Seigneur de Fontaines.

SEIGNEURS de MAINGOVAL,

IV. ANTOINE de Lannoy, fils puîné de JEAN, I. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. & de *Marie* de Barlemont, fut Seigneur de Maingoval, & épouſa *Marie* de Ville, Dame de Sanzelles & d'Audregnies, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Lannoy, mariée 1. à *Philippe* Villain, Seigneur de Lille: 2. à *Philippe* de Poitiers, Seigneur de la Ferté.

V. JEAN de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, de Rieulay, &c. mourut en 1498. Il épouſa 1. *Catherine* de Neuville: 2. *Philipote* de Lalain, fille de *Simon*, Seigneur de Hautes. Du premier lit vint 1. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; & du ſecond ſortit 2. CHARLES de Lannoy, *qui a fait la branche des Seigneurs de* SANZELLES *& des Princes de* SULMONE.

VI. JEAN de Lannoy, IV. du nom, Seigneur de Maingoval, d'Audregnies, &c. épouſa 1. *Marguerite* de Flandre, dite *de Praet*: 2. *Philippe* de Planes. Du premier lit ſortirent 1. *Antoine* de Lannoy, Seigneur de Maingoval, Grand Ecuyer de l'Empereur, mort ſans alliance; & 2. *Louiſe* de Lannoy, Dame d'Audregnies, mariée à *Louïs*, Seigneur de Revol: du ſecond lit vinrent 3. NICOLAS, qui ſuit; & 4. *Claude* de Lannoy, alliée à *Charles* de Fiennes, Seigneur d'Eſquerdes.

VII. NICOLAS de Lannoy, Seigneur de Maingoval, &c. épouſa *Anne* de Lalain, dont il eut 1. *Charles*, mort en Eſpagne en 1591; & 2. *Bonne* de Lannoy, mariée à *Philippe* de Sainte-Aldegonde, Seigneur de Noircarmes.

SEIGNEURS de SANZELLES,
Princes de Sulmone.

VI. CHARLES de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, &c. & de *Philippe* de Lalain, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Sanzelles, Prince de Sulmone, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or en 1516, & mourut en 1527. *Il aura cy-après un article ſéparé.* Il épouſa *Françoiſe* de Montbel, fille de *Jacques*, Comte d'Entremonts, dont il eut 1. *Charles*, Seigneur de Sanzelles, mort . . . . . 2. PHILIPPE qui ſuit; 3. *Ferdinand*, qualifié Duc de Bayonne, mort ſans poſtérité de *Françoiſe* de la Palu, & de *Marguerite* Perrenot de Granvelle ſes deux femmes; & 4. *Pompée* de Lannoy deſtiné à l'Egliſe.

VII. PHILIPPE de Lannoy, Prince de Sulmone, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, ſervit avec le Duc d'Albe aux ſiéges de Tunis & de la Goulette, fut bleſſé à celui d'Algézire; & ſecondé du Prince de Salerne, il défit le Général Strozzi en 1544. Deux ans après il commanda la cavalerie légére des Eſpagnols & des Italiens dans la guerre contre les Proteſtans d'Allemagne, & ſe ſignala à la journée de Mulberg en 1547. Il épouſa 1. *Iſabelle* Colonne, fille de *Veſpaſien* Colonne, & de *Béatrix* Appia: 2. *Léonore* Doria, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme, furent 1. *Charles* de Lannoy, II. du nom, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort ſans poſtérité de *Conſtance* Carréto, fille du Marquis de Final; 2. *Proſper*, mort ſans lignée; 3. *Horace* de Lannoy, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort en 1597, ſans enfans d'*Antoinette* d'Avalos, fille d'*Alfonſe*, Marquis de Peſcaire, & de *Marie* d'Arragon; 4. *Béatrix* alliée, à *Balthaſar* d'Aquaviva; 5. *Marie*, Religieuſe; & 6. *Victoire* de Lannoy, mariée à *Albert* d'Aquaviva, Duc d'Atri.

SEIGNEURS de SANTES,
de Willerval & de Rolaincourt.

II. GILBERT de Lannoy, troiſiéme fils de HUGUES, I. du nom, Seigneur de Lannoy, & de *Marguerite*, Dame de Maingoval. fut Seigneur de Santes & de Beaumont, & épouſa *Catherine* de S. Aubin, Dame de Molembais, fille unique de *Jean*, Seigneur de Molembais, dont il eut 1. *Hugues* de Lannoy, Seigneur de Santes, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Maître des Arbalêtriers de France, mort le premier mai 1456, âgé de 72 ans, ſans enfans de *Marguerite* de Boncourt; 2. GILBERT II, qui ſuit; 3. BAUDOUIN, dit *le Bégue*, I. du nom, *qui a fait la branche des Seigneurs de* MOLEMBAIS, *rapportée cy-après*; 4. *Goſſelin* de Lannoy, Seigneur de Breuſe, qui de *Marie* de Mongardin, eut pour fille unique *Marie* de Lannoy, Dame de Breuſe, alliée à *Antoine*, Seigneur de Hiérin; 5. JEAN, *qui a fait la branche des Seigneurs de la* MOTERIE, *mentionnée cy-après*; & 6. *Agnès* de Lannoy, mariée à *Jean* de Roubaix, Seigneur de Herzelles, Chevalier de la Toiſon d'Or, morte le huitiéme juillet 1464.

III. GILBERT de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Willerval & de Tronchines, Conſeiller & Chambellan de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, & Chevalier de la Toiſon d'Or en 1429, mourut en avril 1462. Il épouſa 1. *Léonore* des Quênes, veuve de *Jean*, Seigneur de Montigny en Oſtrevant, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marie* de Ghiſtelles, fille de *Jean* de Ghiſtelles, Seigneur d'Urzel: 3. *Iſabelle* de Flandre, fille de *Jean*, Seigneur de Drincamp, morte en février 1452. Du ſecond lit ſortirent 1. PHILIPPE qui ſuit; & 2. *Jacques* de Lannoy, mort ſans lignée: & du troiſiéme vint

3. *Pierre* de Lannoy, Seigneur de Frênoy, Conſeiller & Chambellan de l'Empereur Maximilien I, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort en 1492, ayant eu de *Joſſine* de Grimberghes, fille de *Philippe*, Seigneur de Grimberghes, & de *Jeanne* de Hamal, *Marie* de Lannoy, mariée à *Jean* de Lier, Seigneur d'Immerſel; *Marguerite*, alliée à *Philibert*, Seigneur de Vére, Chevalier de la Toiſon d'Or; & *Ferry* de Lannoy, Seigneur de Frênoy, qui épouſa *Marie* Jauſſe de Maſtaing, Dame de Baufermez, & eut pour enfans *Philippe* de Lannoy, Dame de Frênoy, mariée à *Jean* de Montmorency, Seigneur de Couriéres, Chevalier de la Toiſon d'Or; & *Louïſe* de Lannoy, alliée à *Antoine* de la Barre, Seigneur de Mouſeron, Baillif de Courtray.

IV. PHILIPPE de Lannoy, I. du nom, Seigneur de Willerval, de Santes, de Tronchines, &c. vivoit en 1473, & épouſa *Marguerite* de Châtillon, Dame de Dampierre, de Sompuis & de Rolaincourt, fille de *Valeran* de Châtillon, Seigneur de Beauval, de Dampierre, &c. & de *Jeanne* de Saveuſe, dont il eut 1. PHILIPPE, II. du nom, qui ſuit; 2. *Pierre*, Seigneur de Dampierre & de Beaumont; & 3. *Gilbert* de Lannoy, Seigneur de Willerval, qui épouſa *Jeanne* de Neuville, dont il eut *Bonne* de Lannoy, mariée à *François* d'Ognies, Seigneur de Beaurain.

V. PHILIPPE de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Santes & de Rolaincourt, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Conſeiller & Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, épouſa *Bonne*, Dame de Lannoy, ſa parente, fille & héritiére de *Jean*, II. du nom, Seigneur de Lannoy, &c. & de *Jeanne* de Ligne, ſa ſeconde femme dont il eut 1. HUGUES qui ſuit; 2. *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Ognies, Seigneur de Watines, Gouverneur de Tournay; & 3. *Jeanne* de Lannoy, mariée à *Henri* de Witthen, Seigneur de Berzelles.

VI. HUGUES de Lannoy, Seigneur de Tronchines & de Rolaincourt, mourut avant ſon pére en 1527, laiſſant de *Marie* de Bouchault, Dame de Boulers, une fille unique, nommée *Françoiſe* de Lannoy, Dame de Rolaincourt, de Santes & de Boulers, mariée à *Maximilien* d'Egmond, Comte de Buren, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or.

SEIGNEURS de MOLEMBAIS.

III. BAUDOUIN de Lannoy, I. du nom, dit *le Bégue*, troiſiéme fils de GILBERT de Lannoy, Seigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, Dame de Molembais, fut Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Gouverneur de Lille, & mourut en 1470. Il épouſa 1. *Marie*, Dame de Melles, de Caucourt & de Dolhaim, morte ſans enfans le dernier mai 1433: 2. *Adrienne* de Barlemont, Dame de Solre-le Château, fille de *Jacques*, Seigneur de Solre-le Château, & de *Catherine* de Roberſart, morte le 29 avril 1439, dont il eut 1. BAUDOUIN, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Philipotte*. de Lannoy, mariée à *Jean* Jauſſe, Seigneur de Maſtaing.

IV. BAUDOUIN de Lannoy, II. du nom, Seigneur de Molembais & de Solre, Chevalier de la Toiſon d'Or, Conſeiller, Chambellan & premier Maître d'Hôtel de l'Archiduc Maximilien, ſervit le Duc de Bourgogne au ſiége de Beauvais en 1472, prit Vallery, & mourut le ſeptiéme mai 1501. Il épouſa *Michelle* d'Eſne, Dame de Cauroy, fille d'*Amé*, Seigneur d'Eſne, & d'*Iſabelle* d'Ocoche, dite *de Neuville*, morte le 22 avril 1511, dont il eut 1. PHILIPPE qui ſuit; 2. *Françoiſe*, alliée à *Antoine* de Montmorency, Seigneur de Croiſilles; & 3. *Magdelaine* de Lannoy, mariée à *Jean* Roſin, Seigneur de Rongnies & des Cordes.

V. PHILIPPE de Lannoy, Seigneur de Molembais, de Solre, de Cauroy, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, mourut le 12 ſeptembre 1543, âgé de 56 ans. Il épouſa 1. *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Baudouin*, Seigneur de Fallais: 2. *Françoiſe* de Barbançon, fille de *Jean*, Seigneur de Cany, morte le 25 mai 1555, âgée de 60 ans. Du premier lit vint 1. JEAN qui ſuit: & du ſecond ſortirent, 2. *Baudouin* de Lannoy, Seigneur de Turcoing, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur & Grand Baillif de Tournay & du Tourneſis, & qui épouſa *Adrienne* de Hornes, fille de *Philippe*, Baron de Boxtel, Seigneur de Bauſſignies, &c. & d'*Anne* de Reneſſe, dont il eut *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Turcoing, mort en Eſpagne en 1594, & *Marie* de Lannoy, morte jeune; 3. *Philippe* de Lannoy, Seigneur de Beauvoir, qui épouſa *Jeanne* de Bois-Trelon, dont il eut pour fils unique *Philippe*, mort ſans poſtérité en 1594; 4. *Louïs* de Lannoy, Protonotaire Apoſtolique; 5. *Yolande*, troiſiéme femme de *Jacques* de Croy, Seigneur de Sempy; 6. *Joſſine*, mariée à *Jean* de Halewyn, Seigneur de Commines; 7. *Marie*, alliée à *François* de Noyelles; & 8. *Catherine* de Lannoy, femme de *Gabriel* Jauſſe, Seigneur de Maſtaing.

VI. JEAN de Lannoy, Seigneur de Molembais, de Solre, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, & Gouverneur du Comté de Hainault, mourut en 1560, laiſſant de *Jeanne* de Ligne, fille de *Louïs*, Seigneur de Barbançon, & de *Marie* de Berghes, pour fille unique, *Marie* de Lannoy, Dame de Molembais, de Solre, &c. mariée à *Jean*, Marquis de Berghes, Comte de Valhain, Gouverneur de Hainault, &c.

SEIGNEURS de la MOTERIE & d'Orgemont.

III. JEAN de Lannoy, I. du nom, cinquiéme fils de GILBERT de Lannoy, Seigneur de Santes, &c. & de *Catherine* de S. Aubin, Dame de Molembais, eut en partage la Terre de la Moterie, & épouſa *Marie* des Cordes, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. ANTOINE, I. du nom, Seigneur de la Moterie, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. PIERRE de Lannoy, tige des branches des Seigneurs de Leſdaing, des Marets, d'Erpinghen, d'Hardiplanquet & de Haultpont; & 4. *Jeanne* de Lannoy, mariée à *Thomas* Mallet, Seigneur d'Oreſmeaux, Gouverneur d'Ath.

IV. JEAN de Lannoy, II. du nom, Seigneur de la Moterie & d'Orgemont, épouſa *Iſabelle* du Metz, dite *de Croix*, dont il eut ROBERT qui ſuit.

V. ROBERT de Lannoy, Seigneur d'Orgemont, &c. épouſa *Marie* Ruffaut, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; & 2. *George* de Lannoy, Seigneur de la Courbe, qui de *Duelle* des Prez eut pour enfans *George* de Lannoy; *Jacques*; & *Anne* de Lannoy, mariée à *Jean* de Ryves, Seigneur de Rumes.

VI. PIERRE de Lannoy, Seigneur d'Orgemont, laiſſa de *Marie* Monnoyer, dite de *Hermes*, *Jeanne* de Lannoy, Dame d'Orgemont, mariée 1. à *Jean* de Bonniéres, Seigneur de Souaſtre: 2. à *Charles* de Miraumont, Seigneur de Sombry.

IV. ANTOINE de Lannoy, I. du nom, ſecond fils de JEAN de Lannoy, I. du nom, Seigneur de la Moterie; & de *Marie* des Cordes, fut Seigneur de la Moterie & épouſa *Philippe* de Homel, dont il eut ANTOINE, II. du nom, qui ſuit.

V. ANTOINE de Lannoy, II. du nom, Seigneur de la Moterie, prit alliance avec *Jacquette* de la Forêt, dite *du Bois*, dont il eut LOUÏS qui ſuit.

VI. LOUÏS de Lannoy, Seigneur de la Moterie, épouſa 1. *Michelle* d'Ognies, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eſtrées, & d'*Anne* de Prandt: 2. *Marie* Boulongier, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme furent 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Marie*, alliée à *N.*... Seigneur de Cuvilliers; 3. *Gilbert*; & 4. *Claude* de Lannoy, Seigneur du Moulin, qui épouſa *Héléne* de Bonniers-Souaſtre, dont il eut *Heléne* de Lannoy, mariée à *Jean* de Thiennes, Seigneur de Villergy.

VII. JACQUES de Lannoy, Seigneur de la Moterie & de Carnoye, mourut en 1587, ayant eu de *Suſanne* de Noyelles, ſa femme, fille d'*Adrien*, Seigneur de Croix, & de *Jacqueline* de Ligne, 1. CLAUDE qui ſuit; 2. *Valentin*, Gouverneur de Hulſt; 3. *Floris*, Prieur de Saint-Prix; 4. *Anne*; 5. *Suſanne*; 6. *Héléne*, Chanoineſſe à Mons; 7. *Adrienne*, Chanoineſſe à Nivelle; 8. *Marguerite*, Chanoineſſe à Maubeuge; & 9. ADRIEN de Lannoy, Seigneur de Warines, qui épouſa 1. *Honorine* Bauduyn de Mauville: 2. *Anne* de Longueval. Du premier lit vinrent trois enfans, *Claude-François*, & deux filles Religieuſes: du ſecond lit ſortirent *Michel-Euſtache*; *Marie* & *Anne* de Lannoy; & *François* de Lannoy, Seigneur de Rouffleurs, qui épouſa *N.*... de Grips.

VIII. CLAUDE de Lannoy, Comte de la Moterie, Chevalier de la Toiſon d'Or, Meſtre-de-camp général de l'armée Eſpagnole aux Païs-Bas, Gouverneur de Namur, &c. mourut en 1643. Il épouſa 1. *Marie-Françoiſe* le Vaſſeur, fille de *Philippe*, Seigneur de Guernonval, &c. Gouverneur de Gravelines: 2. *Claude*, Comteſſe d'Eltz. Du premier lit vint 1. PHILIPPE qui ſuit; & du ſecond ſortirent 2. *Albert*, Comte de Clervaux; & 3. *Magdelaine-Thérèſe* de Lannoy, mariée à *N.*... de Mérode, Comte de Thianne.

IX. PHILIPPE de Lannoy, Comte de la Moterie, Seigneur de Conteville, &c. Meſtre-de-camp d'une Terce d'infanterie Wallone, fut bleſſé mortellemet au combat des Dunes près de Dunkerque en 1658. Il épouſa 1. *Anne-Jeanne* de Daver, Baronne de Hauteville: 2. *Louiſe-Michelle* d'Ognies, fille de *Maximilien*, Marquis de Beaurepaire. Du premier mariage ſortirent 1. CLAUDE-MAXILIEN de Lannoy, qui ſuit; 2. *François-Hyacinthe*, Abbé de Montbenoît en Franche-Comté; 3. *Ignace*; 4. *Adrien-François*; 5. *Alonſe-Magdelaine*; & 6. *Marie-Charlotte* de Lannoy.

X. CLAUDE-MAXIMILIEN de Lannoy, Comte de la Moterie, &c. Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Capitaine des Chevaux-legers. * Pontus Heuterus, *Chevaliers de la Toiſon* par Maurice. *Le Mauſolée des Chevaliers de la Toiſon d'Or*. Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*, &c.

LANNOY (Charles de) fils de JEAN de Lannoy, III. du nom, Seigneur de Maingoval, & de *Philippe* de Lalain, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de Tournay, & Viceroi de Naples pour l'Empereur Charles-*Quint*, eut le commandement général des armées, après la mort de Proſper Colonne, l'an 1523. Après qu'il eut fait priſonnier François I, Roi de France, à la bataille de Pavie l'an 1525, craignant que ſes troupes n'entrepriſſent de ſe ſaiſir de la perſonne de ce Prince, pour s'aſſurer de leur payement, il le fit mener dans le château de Piſqueton, & enſuite pour lui faire trouver bon de paſſer en Eſpagne, il le flatta de l'eſpérance qu'il pourroit s'aboucher avec l'Empereur, & qu'ils s'accorderoient facilement enſemble; lui promettant qu'au cas qu'ils ne puſſent convenir, il le raméneroit en Italie. Le traité ayant été fait entre Charles-*Quint* & François I, ce fut Lannoy qui conduiſit le Roi près de Fontarabie, ſur le bord de la riviére de Bidaſſoa, qui ſépare la France & l'Eſpagne. L'Empereur Charles-*Quint* lui donna la Principauté de Sulmone, le Comté d'Aſt, & celui de la Roche en Ardenne. Il mourut en 1527, d'une fiévre ardente qui l'emporta en quatre jours. * Mézeray, *en François I.*

* LANOBRE, Bourg de France, dans l'Auvergne. Le Dictionnaire de la France lui donne plus de onze cens Habitans.

LA NOUE. *Voyez* NOUE (La)

* LANQUART, riviére de Suiſſe dans le Païs des Griſons, traverſe une partie de la Ligue des Dix Droitures à peu près du ſud au nord, puis tournant de l'eſt à l'oueſt, va ſe rendre dans le Rhin un peu au deſſus de Mayenfeld.

LANRICK. *Voyez* LANERCK.

LANSANO. *Voyez* LANCIANO, ville.

LANSBERG (Philippe) Mathématicien du XVII ſiécle, né en Zélande l'an 1561, fut pluſieurs années Miniſtre à Anvers, & à Ter-Goes en Zélande. Il ſe retira ſur la fin de ſes jours

jours à Middelbourg l'an 1632, & a fait les Ouvrages ſuivans, *Cronologiæ Sacræ Libri ſex*, imprimez l'an 1626; *Progymnaſmata Aſtronomiæ reſtitutæ*, imprimez à Middelbourg, l'an 1629; *Triangulorum Geometricorum libri quatuor*, ibid. 1631; *Uranometriæ libri tres*, ibid.; *Commentationes in motum diurnum & annuum*, où il ſe déclare pour l'opinion de Copernic. Il avoit écrit ce dernier Ouvrage en Flamand; mais il fut traduit en Latin par Martin Hortenſius, & imprimé à Middelbourg l'an 1630. Fromond, Docteur de Louvain, le refuta dans ſon livre intitulé *Anti-Ariſtarchus, ſive Orbis terræ immobilis.*

Jacques Lansberg fils du précédent, l'an 1633, fit à Fromond une Réponſe qui fut refutée par un nouveau livre de ce Docteur. * Voſſius, *de Scient. Mathemat.* Bayle, *Dict. Crit. ſeconde édition*, 1702.

* LANSBERG (Pierre) de Limbourg, a compoſé les deux Ouvrages ſuivans, *Commendatio Simplicitatis; Parænefis ſive Adhortatio ad pietatem*, en vers élegiaques. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 746.

LANSCHET. *Voyez* LENCICI, ville.

LANSDOWN, lieu remarquable ſur les limites des Comtez de Wilt & de Somerſet, par la bataille qui s'y donna le 23 juillet 1643. Ce fut plutôt une eſcarmouche perpétuelle, qu'une bataille en forme, le terrain ne permettant pas de combattre autrement. L'avantage fut à peu près égal de part & d'autre; mais cinq jours après, les troupes du Parlement furent vaincues à la bataille de Roundway. * *Dict. Anglois.*

LANSIUS (Thomas) célébre Juriſconſulte, naquit le 16 février de l'an 1577, à Bergen dans la Haute Autriche. Il fit ſes premiéres études en partie dans ſa patrie, en partie à Lintz, ſous George Calaminus, & les pouſſa enſuite vigoureuſement à Tubingue & à Marpurg. Après cela, il ſe mit à voyager en Italie, en Allemagne, dans les Païs-Bas, en Angleterre, & en France. Il viſita pluſieurs fois ce dernier Royaume. Il aquit dans ſes voyages une grande connoiſſance des mœurs & des Loix de différentes nations. Il retourna enfin à Tubingue, où en 1604, il fut reçu Docteur en Droit Civil & Canonique. Deux ans après, Frédéric, Duc de Wirtemberg, le fit Membre de ſon Conſeil, & l'honora de la charge de Profeſſeur ordinaire en Juriſprudence. Enſuite il fut fait Viſitateur & Commiſſaire de l'Académie de Tubinguc, & il exerça cet emploi avec beaucoup de réputation juſqu'à ſa mort qui arriva en 1657. On a de lui, *Orationes ſeu Conſultatio de Principatu inter provincias Europæ; Orationum Mantiſſa; Commentaria de Academiis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Freher, *in Theatro.* Chriſtiani Caldenbachii *Panegyricus Th. Lanſio dictus.* Magni Heſenthaleri *Cineres Th. Lanſii.* Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LANSPERGIUS (Jean) dit *le Juſte*, à cauſe de ſa vertu, natif de Lanſperg, ville du Duché de Baviére en Allemagne, floriſſoit au commencement du XVI ſiécle. Il fit ſes études à Cologne, où il prit l'habit de Religieux chez les Chartreux: il fut Prieur d'une maiſon qui eſt près de Juliers. On eſt ſurpris qu'il ait pu compoſer tant d'Ouvrages, étant ſi attaché à la méditation & à la priére. Il travailla avec beaucoup de zéle à faire rentrer dans le ſein de l'Egliſe Romaine ceux qui avoient embraſſé la doctrine de Luther & de Calvin, ou à empêcher que ceux qui avoient quelque penchant à les ſuivre, ne vinſſent à ſe déclarer ouvertement pour la Réformation. Nous avons de lui *des Paraphraſes*, & *des Sermons ſur les Epîtres & les Evangiles des Dimanches de l'année; les Entretiens de* Jesus Christ *avec l'ame fidéle; les Canons de la vie ſpirituelle;* & divers autres Traitez de dévotion. Lanſpergius mourut à Cologne, au mois d'août 1539, en la 30 année de ſa profeſſion. * Petreïus, *Biblioth. Carth.* Dorlandus, *in Chron.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Sutor, &c.

* LANSSEL (Pierre) de Gravelines en Flandre, Jéſuite, fut ſavant dans la Langue Gréque & dans les Langues Orientales, & particuliérement dans la Langue Hébraïque qu'il enſeigna à Madrit, où il mourut à la fleur de ſon âge, le 17 août 1632. On a de lui, *S. Dionyſii Areopagitæ Opera; Diſputatio calumniarum quæ Juſtino Martyri inuruntur ab Iſaaco Caſaubono; Scholia in ea Bibliorum Sacrorum loca, ubi Emanuel Sa & Johannes Mariana deficiunt.*

* LANSTEIN ou LAHNSTEIN, ville d'Allemagne, appellée autrement OBER-LANSTEIN, eſt ſituée ſur le Rhin à l'emboûchure du Lohn. Les bateaux qui paſſent devant cette ville doivent y payer un péage.

LANTBERT. *Voyez* LAMBERT, Comte de Nantes.

LANTERNISTES, nom des Membres d'une Académie de Savans, établie à Toulouſe en France. En voici l'origine, & l'occaſion de ce nom. Quelques Conſeillers du Parlement de cette ville, quelques Cavaliers, quelques Abbez, & enfin des Savans de tous étages, voulant former entre eux une Société réglée, pour ſe communiquer leurs lumiéres les uns aux autres, réſolurent de choiſir un jour fixe dans lequel ils puſſent s'aſſembler chez quelcun de la Société. Ils exécutérent leur deſſein; & pour n'être pas troublez dans leurs converſations, ils convinrent de ne les faire que le ſoir, afin que l'heure des viſites ordinaires fût paſſée. Ils tinrent exactement leurs conditions, & pour conſerver un entier ſecret à ces aſſemblées, on ne ſe faiſoit point porter de flambeau pour y aller, & l'on ſe contentoit de s'éclairer ſoi même avec une petite lanterne. Ces Meſſieurs continuérent quelque tems ces converſations ſecrettes & ſavantes avec beaucoup de plaiſir & de fruit. Mais enfin il n'y a rien qui ne ſe découvre. On fut informé de leurs aſſemblées, & tous les honnêtes gens louérent extrémement leur projet. Quand il fut connu, ils le pouſſérent encore plus loin. Ils augmentérent leur Société & firent une Compagnie en forme. A cauſe de leurs petites lanternes, quelques Savans enjouez leur donnérent le nom de *Lanterniſtes.* Ils l'acceptérent agréablement, à l'imitation des doctes Académies d'Italie, qui toutes ont des noms badins comme chacun ſait; & pour conſerver le ſouvenir de leur origine, ils prirent pour deviſe une étoile, avec ces mots, *Lucerna in nocte.* Enſuite ils établirent un prix pour être donné tous les ans à celui ou celle qui feroit le plus beau ſonnet à la louange du Roi, ſur des bouts rimez, que la Compagnie publieroit. Ce prix eſt une fort belle médaille, qui répréſente l'étoile qui eſt le corps de la deviſe de la Compagnie, & qui eſt entourée de mots qui lui ſervent d'ame. Au revers de la médaille, il y a un Apollon qui joue de la lyre, aſſis ſur un des ſommets du Parnaſſe, avec ces mots, *Apollini Toloſano.* * *Mercure Galant*, *juin* 1698.

* LANTFORT (Jean) de Boisleduc, ſe diſtingua par la connoiſſance des Langues Gréque & Latine qu'il enſeigna près de cinquante ans. Il poſſédoit ſur tout Térence, & compoſa pluſieurs petits Ouvrages pour la Jeuneſſe, ſans y mettre ſon nom. Tels ſont, *Præcepta Syntaxeos in compendium redacta; Annotationes ſeu Scholia in diverſos Grammaticos, Oratores, Poëtas, &c.; Tomi quatuor Epiſtolarum ſeu Thematum Diſcipulis prælectorum.* Il mourut en 1611, dans la 87 année de ſon âge. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 524.

LANTHILDE, fille de Childeric I, & ſœur de *Clovis* I, Rois de France, étoit née d'un Prince Payen, & fut convertie par les Ariens. Elle étoit engagée dans leurs erreurs; mais lorsque ſon frére Clovis fut batiſé, elle abjura l'héréſie l'an 496. * Grégoire de Tours, *l.* 2. *c.* 31.

LANTHU, nom d'une Secte de la Religion des Tonquinois, peuples voiſins de la Chine. Les Japonois & les Chinois ont beaucoup de vénération pour l'Auteur de cette Secte, nommé *Lanthu;* mais les peuples de Tonquin ajoûtent encore plus de foi à ſes impoſtures. Il étoit Chinois de nation, & l'un des plus fameux & des plus ſavans Magiciens qui ayent jamais été en Orient. Il fit quantité de Diſciples, qui pour autoriſer les menſonges de leur Maître, perſuadérent aux peuples que ſa naiſſance étoit miraculeuſe, & que ſa mére l'avoit conçu ſans perdre ſa virginité, & l'avoit porté dans ſon ventre l'eſpace de ſoixante-dix ans. Ce faux Prophéte leur a enſeigné une partie de la doctrine de Chacabout; mais ce qui lui a le plus attiré l'affection de ces peuples, c'eſt qu'il a excité les riches à faire bâtir des hopitaux dans toutes les villes, où il n'y en avoit point auparavant. Il y a même pluſieurs Grands du Royaume qui s'y ſont retirez pour ſervir les malades, avec quantité de Bonzes, qui s'y ſont auſſi rendus pour le même deſſein. * Tavernier, *Voyage des Indes.* *Voyez* LANÇU.

LANTIN (Jean-Batiſte) naquit à Dijon en 1619, & dès ſa premiére jeuneſſe fit paroître une mémoire, une vivacité, un diſcernement, & un goût pour les bonnes choſes, dont ſes Maîtres furent étonnez. M. Lantin ſon pére, Conſeiller au Parlement de Dijon, ne pouvoit ſe laſſer d'admirer de ſi belles diſpoſitions; & comme il étoit très-habile, il n'oublia rien pour les entretenir & pour les accroître. Le fils répondant parfaitement aux ſoins qu'on prenoit de ſon éducation, fit de grands progrès dans la Langue Latine & dans la Gréque; apprit l'Italienne, l'Eſpagnole, l'Angloiſe & l'Hébraïque, & s'ouvrit par là l'entrée aux Sciences. Il s'inſtruiſit à fond de l'ancienne Philoſophie, ſans négliger la moderne, parcourut toutes les parties des Mathématiques, & s'arrêta principalement à l'Architecture, à la Muſique, & à l'Algébre. Quoiqu'incertain de l'emploi qu'il choiſiroit, il étudia le Droit Civil, qui ſembloit héréditaire à ſa famille, & dans lequel ſon pére & ſes fréres, s'étoient extrémement diſtinguez. Avant que de prendre aucune charge, il voyagea en France & en Italie. Il fut connu à Rome du Cardinal Ricci, & de pluſieurs autres illuſtres, & y aquit de rares connoiſſances. Les bons Auteurs qu'il avoit lus lui ſervirent à expliquer les plus beaux monumens, comme ces mêmes monumens lui ſervirent à mieux entendre les Auteurs. Il contracta une amitié particuliére à Paris avec Mrs de Valois, Boulliau, Roberval, Mariote, Auzout, Juſtel, d'Ablancourt, Gomberville, Pelliſſon, Ménage, Mademoiſelle de Scuderi, & entretint toujours depuis commerce de lettres avec eux. Etant de retour à Dijon, il y fut reçu Conſeiller aux Requêtes du Palais, puis au Parlement, en la place de ſon frére aîné. Dans ces deux charges, qu'il exerça quarante ans, il fit conſtamment paroître une parfaite équité, un zéle ardent pour la juſtice, & un entier déſintéreſſement. Il y eut ſouvent occaſion d'employer ſon éloquence. Lorsque M. d'Entremont fut pourvu de la charge de Lieutenant-de-Roi de Breſſe, ſur la démiſſion du Comte de Montreval, il fit le rapport des lettres en préſence du Prince de Condé, en des termes, qui méritérent l'applaudiſſement de la Compagnie. Le Parlement ayant reçu, en 1686, la nouvelle de la mort de ce Prince, il fut député vers le Prince ſon fils, pour lui témoigner l'extréme douleur de la perte que la province venoit de faire. Quoiqu'il s'acquitât de ſa charge avec une approbation générale, il s'en démit en faveur de ſon fils. Dans le repos d'une vie privée, il continua ſes études, dont le Public auroit recueilli le fruit, s'il avoit vécu plus longtems. Mais les rigueurs de l'hiver, jointes aux ardeurs d'une fiévre maligne, l'emporterent le quatriéme mars de 1695, à l'âge de 76 ans. Quoiqu'il n'ait rien donné au public, il s'occupa toujours à la compoſition de divers Ouvrages. Il a écrit des lettres ſavantes en François & en Latin, compoſé une Diſſertation ſur la plante nommée *Geranium noctu oleris*, des Epigrammes Latines ſur divers ſujets, traduit en Latin des Epigrammes Gréques, fait un petit Poëme Grec, intitulé, *La Guerre des Faucons & des Corbeaux.* Il traduiſit auſſi dans ſa jeuneſſe en vers techniques le premier livre des *Elemens d'Euclide*, pour ſe l'imprimer plus avant dans l'eſprit. Il avoit auſſi compoſé des Poëſies Italiennes, des Remarques ſur l'origine des Arts, & des Notes ſur Diogéne Laërce. Ayant beaucoup étudié la Muſique des Anciens, & l'eſtimant plus parfaite que celle d'aujourd'hui, il fit noter environ

cinquante Odes d'Horace, & fit un air ſur l'Ode de M. Huet, Evêque d'Avranches, au ſujet de ſon Abbaïe d'Aunay. Il avoit deſſein de faire une Traduction Latine des Ouvrages que Nicomaque & Pappus nous ont laiſſez ſur les Nombres, & de les accompagner de ſes Obſervations. M. Auzout le choiſit, entre tous ſes Savans amis, pour revoir & pour faire imprimer tous les Ouvrages de Mathématique qu'il avoit compoſez. Mais étant mort à Rome, ſa derniére volonté eſt demeurée ſans exécution à cet égard. M. Lantin avoit auſſi compoſé un Traité de la Joye & de la Douleur. Il avoit lu les Médecins & les Auteurs qui ont écrit touchant les Plantes, ce qui porta M. Dodart à l'inviter de ſe faire aggréger à l'Académie Royale des Sciences, & à entreprendre l'Hiſtoire Naturelle de Bourgogne. Il avoit promis de traduire l'*Anthologie*, copiée par Claude Saumaiſe ſur l'exemplaire manuſcrit d'Heidelberg, & d'y joindre un Commentaire pour expliquer les Epigrammes les plus difficiles. La copie de ce Manuſcrit lui avoit été miſe entre les mains avec les autres Ecrits de Saumaiſe, en exécution du teſtament de M. de Grigni ſon fils aîné, afin qu'il prît ſoin avec M. de La Mare, Conſeiller au Parlement de Dijon, de les donner au public. Ce fut pour cet effet, que M. Lantin envoya depuis aux deux autres fils de Saumaiſe retirez en Hollande, le Traité que leur pére avoit laiſſé ſur les Plantes de même nom. Ils en procurérent eux mêmes l'impreſſion à Utrecht avec une ſavante préface de M. Lantin. Ce Traité a été mis à la fin de la derniére édition des Exercitations de Saumaiſe ſur *Solin*, faite à Utrecht en 1689. Comme M. Lantin avoit eu de fréquentes & de longues converſations avec ce Savant, il avoit recueilli quantité de bons mots & de remarques d'érudition, qu'il lui avoit ouï dire, & dont il auroit pu faire un juſte volume. Un des amis de M. Lantin avant lui avoit pareillement recueilli un grand nombre de penſées ingénieuſes, & de remarques ſolides, qui lui étoient échappées dans leurs entretiens. Il y a lieu d'eſpérer qu'entre tant de fruits de ſes veilles, il y en aura quelques uns, qui ſe trouvant parvenus à une juſte maturité, mériteront d'être communiquez au public. Voici l'Epitaphe que M. de *la Monnoye* a compoſée en Grec, en Latin, en François, & en Italien, à l'honneur de M. Lantin, ſon intime Ami.

Αἲ αἲ τοι Λαντῖνος ὁ καινὰ παλαίά τε εἴδως
Δεύτερος, ὦ Δίβιον, κάτθανε Σαλμασιος.
Πολλὰ μὲν ὁ πρότερος συνεγράψατο, δεύτερος ἐδὲν
Αἰδομενος νικῶν τοῦ προτέροιο κλεὸς.

Hic tibi Salmaſides, ô Divio, conditur alter,
Qui nova Lantinus priſcaque doctus erat.
Quòd ſi multa prior, nulla hic monumenta reliquit,
Illius hunc laudi conſuluiſſe ſcias.

Lantin repoſe en ce Tombeau,
Toi qui ſus nous donner ce Saumaiſe nouveau,
Dijon, révére ſa mémoire:
La plume a du premier fait paroître l'eſprit,
Et le ſecond n'a rien écrit,
De peur que du premier il n'obſcurcît la gloire.

Giace Lantino; li tuoi allori verdi
Secchino mai, Digione,
Piangi, che di pianger ai ben cagione,
Nuovo Salmaſio perdi
Empir ſeppe l'antico il mundo intero
Delle ſue dotte carte.
Non mancò al nuovo l'arte,
Scriver potea, è vero:
Mà nulla ſcriſſe uom modeſto, temendo
Di ſcemar à colui l'onor ſcrivendo.

On a auſſi fait à l'honneur de ce Magiſtrat, deux autres petites piéces que le Lecteur ne fera pas fâché de trouver ici.

In Obitum Clariſſimi Senatoris Lantini.

Inclyta Burgundæ Lantinus gloria Gentis,
Occidit & ſecum gaudia noſtra rapit.
Ille voluptatum pariter comitumque dolorum
Secum promiſſas abſtulit Hiſtorias.
His poterat triſtes animi depellere curas,
Atque aliis clari fontibus ingenii.
Pectore ſed volvens mortalis lubrica vitæ
Gaudia, divinis omnia poſthabuit.
Talia ſic nobis moriens documenta reliquit.
Qualia nec ſcriptis linquere nemo queat.

In Obitum Clariſſimi & Ampliſſimi viri Joannis Baptiſtæ Lantini, Senatoris Divionenſis.

Quid fruſtra lacrymans averſo numine Divûm,
Non exauditam, Divio, poſcis opem?
Ille tuus Superos Lantinus amorque decuſque
Jam colit: Aſtreæ proximus ille ſedet.
Foverat hunc, ſacras huic ſponte indulſerat artes,
Nunc quoque dat toto numine Diva frui.
Aſt aliæ comites manibus per mutua nexis,
Lantini rapidum pone ſequuntur iter.
Quæque Syracoſias radio deſcribit arenas,
Quæque Poli rutilas, candida Diva, faces,
Quæque docet veteri rerum primordia ritu,
Quæque nova inſuetas repperit arte vias,
Et quæ centeiis movet ora ſonantia linguis,
Et quæ Pieriis ora canora modis,
Eloquio vinctis & blanda leporibus ora,
Quæ, puto, ſic etiam frigida riſus habet.
Audiat ergo bilares gelido ſub marmore cantus,
Aptavit citharæ quos, Venuſine, tuæ.
Ferte roſas tumulo, tumulo date lilia, florum
Mollis & aſſiduo munere vernet humus.
Pe. D. M. Senat. Divion.

* *Journal des Savans, tome* 23. *p.* 240 & 300.

LANTRIGUET, ville. *Voyez* TRE'GUIER.

* LANTZ, ou ſelon la Carte de Suiſſe de M. Deliſle, dreſſée ſur les Mémoires de M. Merveilleux, LENTZ, village de Suiſſe dans le Païs des Griſons, & dans la Communauté d'Alveneu, vers les confins de la Ligue de Cadée, eſt au ſud-ſud-oueſt de Coire, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

LAN-VETHLIN, LANVILLIN, bourg de la Principauté de Galles, en Angleterre, dans le Comté de Montgomery, à cinq lieues de la ville de ce nom, & vers le Comté de Denbig. On croit que ce bourg eſt l'ancienne *Mediolanum Ordovicum*, Cité des *Ordovices*. * Maty, *Dict. Géogr.*

LANUZA (Jérôme-Batiſte de Sellan de) Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, puis Evêque d'Albarazin, étoit Eſpagnol, fils de *Michel-Batiſte* de Sellan, & de *Catherine* de Lanuza. Il naquit à Ixar, bourg de l'Aragon dans le diocéſe de Saragoce, le 23 octobre 1558, & entra jeune dans l'Ordre de ſaint Dominique, dans lequel il ſe rendit conſidérable par ſes bonnes qualitez. Il enſeigna la Théologie à Valence & à Saragoce, & y exerça les premiéres charges. Il étoit Provincial pour la ſeconde fois l'an 1616, lorſqu'il fut fait Evêque de Balbaſtro. On le transféra l'an 1622 à l'Evêché d'Albarazin, où il mourut le 15 décembre de l'an 1625. Il a compoſé en Eſpagnol pour tous les jours du Carême, des Homélies, qu'Onéſime de Kien, Capucin de Cologne, a traduites en Latin, ſous le tître de *Medulla Cedri Libani*, & qu'on aſſure être très-utiles. Louïs Amariton les a auſſi données en François, mais peu exactement. Lanuza avoit publié d'autres traitez, comme, *De Quadrageſimæ inſtitutione; De Jejunio; De Eleemoſyna; De inimicorum Dilectione, &c.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſpan.*

LANZANO. *Voyez* LANCIANO.

L A O. L A P.

LAO ou LAOS, Royaume des Indes, au Levant du Royaume de Tonquin; au midi du Royaume de Camboje; au Couchant de ceux de Siam & de Pégu; & au ſeptentrion du Royaume d'Ava, de la province nommée *U*, & *Lù*, & des peuples appellez *Gnai*, voiſins des Chinois. Les montagnes dont il eſt environné de tous côtez, le défendent contre les invaſions des Etrangers. Des forêts entiéres de haute futaye, qui ſont au pié de ces montagnes, régnent également autour de ce Royaume, & y forment une clôture fort agréable. La grande riviére de Lao qu'ils appellent *la mére des Fleuves*, eſt diviſée en pluſieurs canaux, qui deviennent preſque tous navigables, & fertiliſent toutes les campagnes. Ce grand fleuve que les Géographes anciens & modernes ont mal ſitué, a ſa ſource dans un marais très-profond en forme de Lac vers le nord, ſur de hautes montagnes qui ſont dans la province d'Yunnam aux frontiéres de la Chine, d'où ſe précipitant, il ſort de la vallée avec impétuoſité, & groſſit peu à peu ſes eaux, en recevant pluſieurs ruiſſeaux qui s'y rendent. A quelques lieues de là & à vint-trois degrez de latitude, il commence à porter bâteau, & ſe diviſe en deux grandes riviéres, dont l'une tirant vers le Couchant, paſſe par le Pégu pour ſe décharger dans le Golfe de Bengale; l'autre ſe répand en pluſieurs branches par tout le Royaume de Lao, & le partage du ſeptentrion au midi en deux grandes provinces. Quelques torrens que cette riviére reçoive de tous côtez, jamais elle ne ſe déborde, parce que la chauſſée qui borne ſon lit eſt fort élevée. C'eſt une choſe remarquable, que ſi les poiſſons qui vivent dans la riviére de Lao, ſuivent le cours de ſes eaux juſques dans Camboje, ils meurent incontinent; & réciproquement ceux de Camboje, qui remontent dans le Lao, n'y peuvent vivre. Il eſt dangereux de voguer ſur ce fleuve, quand les eaux ſont groſſes, c'eſt à dire, depuis le mois de ſeptembre juſqu'en janvier, à cauſe de leur rapidité extraordinaire.

QUALITEZ DU PAIS.

Tout le païs qui eſt à l'orient de cette grande riviére eſt très-fertile. Les éléphans y ſont grands & forts, & les licornes fort belles. Le ris y eſt très-bon & d'une certaine odeur & ſaveur particuliére à tout ce qui croît en cette partie orientale du Royaume. Les bois des forêts y ſont preſque incorruptibles. Les terres enſemencées de ris produiſent immédiatement après la moiſſon une eſpéce d'écume, qui s'affermit au ſoleil & ſe convertit en fel, dont on fait un grand commerce. Les principales machandiſes du Royaume ſont le benjoin, qui y croît en abondance, & qui eſt fort eſtimé; la laque dont on fait la cire d'Eſpagne; l'ivoire; les cornes de licornes, & le muſc, qui vient des cerfs muſquez, que les Chinois appellent *Te-Hiam*. On trouve dans ce Royaume de l'or, quelques pierres précieuſes, ſur tout des rubis, ſans parler des perles, dont la production eſt bien ſurprenante dans un lieu ſi éloigné de la mer. Le climat y eſt un peu plus tempéré, & beaucoup plus ſain que dans le Tonquin; de ſorte que l'on y voit pluſieurs vieillards, qui ſont auſſi robuſtes & vigoureux à 100, & à 120 ans, que s'ils n'en avoient que 50.

CA-

CAPITALE DU ROYAUME, ET FORCES du païs.

La principale ville, où le Roi fait ſon ſéjour ordinaire, eſt ſituée au milieu du Royaume, à dix-huit dcgrez de latitude, & s'appelle *Langione*. Elle a d'un côté dc bons foſſez, & des murailles fort hautes, & de l'autre le grand fleuve, qui la défendent contre les entrepriſes des cnnemis. Le Palais du Roi eſt d'une ſi grande étendue, qu'on le prendroit pour une ville; les bâtimens y ſont ſuperbes & magnifiques; les ſalles & les chambres de l'appartement du Roi ſont toutes de bois incorruptible, & ornées en dehors & en dedans de bas relicfs ſort riches, & dorez ſi délicatement, qu'ils ſemblent plutôt être couverts de lames d'or, que de feuilles de ce métal. Les appartemens des femmes du Roi & des Mandarins ſont bâtis de briques, & enrichis de précieux ameublemens. Ils ne ſont point de pierres de taille, parce qu'il n'y a que les Talapoins ou Prêtres des idoles, auſquels il ſoit permis de bâtir leurs maiſons de pierre. Les perſonnes de qualité ſe ſervent, au lieu de tapis, dc certaines natcs de roſeaux, dont le tiſſu eſt ſi délicat, & ſi artiſtement orné de figures & de feuillages différens, qu'il n'y a rien de plus agréable à la vue. Ce Royaume eſt très-peuplé; & dans un dénombrement du peuple qui ſe fit vers le milieu du XVII ſiécle, on y compta cinq cens mille hommes capables de porter les armes, ſans y comprendre les vieillards, qui pourroient encore rendre ſervice à l'âge de cent ans, s'il étoit néceſſaire de les employer. Mais tout ce peuple n'eſt pas fort expérimenté au fait de la guerre, peut-être à cauſe de la ſituation avantageuſe du Royaume, qui eſt fermé de montagnes, & de précipices inacceſſibles, ou parce que leurs principaux préparatifs dc guerre, ſont les poiſons qu'ils jettent dans les riviéres, pour faire mourir les ennemis qui entrent dans leur païs. Il n'y a pas long-tems que le Roi de Tonquin ſe mit en campagne à la tête d'une armée très-conſidérable, dans la réſolution d'unir ce Royaume au ſien; mais il fut contraint de retourner ſur ſes pas, pour ne pas voir périr ſon armée par les eaux qui étoient empoiſonnées.

MOEURS, COUTUMES, ET RELIGION des peuples de Lao.

Le peuple de Lao ou les Langiens ſont fort dociles, & traitent bien les Etrangers: ils ſe piquent d'être francs, ſincéres & fidéles, & après avoir rendu quelque bon ſervice à une perſonne qui s'eſt confiée à eux, ils croyent être bien récompenſez, lorſqu'on les loue de leur fidélité. Ils ſouhaitent tout ce qui leur paroît utile ou agréable, principalement les Mandarins, qui commettent ſouvent des injuſtices, pour ſe rendre maîtres des belles marchandiſes, & des curioſitez qu'on porte en leur païs. Ils font par jour quatre grands repas, qui conſiſtent en ris, en poiſſon, en chair de bufle, & en diverſes ſortes de légumes. Ils mangent rarement de la volaille, dc la vache, & d'autres viandes. Lorſqu'ils ſont rôtir des poulets ou ſemblables animaux, ils les mettent à la broche avec toutes leurs plumes, & ne craignent point le mauvais goût de la fumée qui en ſort. Ils ne s'appliquent guére qu'à l'agriculture & à la pêche, & négligent entiérement les Sciences & les Arts. Il s'y fait peu de vols ſur les grands chemins ou ailleurs; & lorsque cela arrive, les Habitans des lieux les plus proches ſont obligez de rendre la valeur de ce qui a été pris. Mais les Sorciers & les Magiciens y commettent d'étranges crimes; car ils ont des charmes pour endormir ou pour étourdir ceux qui ſont dans une maiſon, & pillent ainſi hardiment tout ce qu'ils y trouvent. On dit auſſi qu'ils ont le pouvoir de faire entrer le Démon dans le corps de ceux qu'ils veulent tourmenter pendant un certain tems. A l'égard de la Religion, ils ſont idolâtres, & extrémement ſuperſtitieux. Ils ne ſont point dc ſacrifices, & n'immolent point de victimes à leurs idoles; mais ils leur donnent ſeulement des parfums, des fleurs & du ris, qu'ils mettent ſur les autels. Ils croyent la tranſmigration des ames dans d'autres corps, & de ſemblables extravagances, ſelon la Doctrine de Xaxa, Auteur de leur Loi. Leurs Prêtres ou Docteurs ſont appellez *Talapoi* ou *Talapoins*, dont la plupart ſont Magiciens & Enchanteurs. Ils vivent dans des couvents, d'où ils peuvent ſortir pour ſe marier. Le langage des Habitans de Lao eſt le même que celui de Siam, à cela près que les premiers ne peuvent prononcer ni *L* ni *R*. Ils reſſemblent aux Chinois pour l'air & la taille, ſi ce n'eſt qu'ils ſont plus baſanez & plus minces. A l'exemple des Pégüans, ils aiment fort les orcilles longues auſquelles les filles ſeules mettent pour ornement quelques piéces d'or. Les hommes ſe ſont peindre dc branches & de fleurs depuis la cheville du pié juſqu'au genou; ce qui eſt en même tems une marque de ſexe & un ſymbole de Religion.

GOUVERNEMENT DU ROYAUME, & magnificence de la Coar.

Les Langiens s'étant ſoulevez contre les Chinois, auſquels ils obéïſſoient, ſe rendirent puiſſans en leur païs, & formérent une eſpéce de Républiquc, qui ſubſiſta juſqu'en l'an 600 de la naiſſancc de JESUS-CHRIST, où leur Etat devint Monarchique. Alors il y avoit à Lao pluſieurs Habitans originaires du Royaume de Siam qui s'y étoient établis depuis long-tems, à cauſe de la bonté de l'air, & des commoditez de la vie, que ce païs fournit en abondance. Le parti des Siamois ſe trouva fort puiſſant: dc ſorte que le premier Roi qui fut élevé ſur le thrône, étoit de la famille des Rois de Siam. On croit que depuis ce tems-là, quoiqu'il y ait plus de mille ans, les Rois de Lao en ſont deſcendus ſucceſſivement, & qu'ils en retiennent l'ancien langage & la maniére de ſe vêtir. Le Roi eſt abſolu, & poſſéde toutes les Terres du Royaume en propriété; & ne donne aux enfans des défunts que quelques meubles, ou quelque penſion. Il y a huit dignitez ou charges principales, dont la premiére eſt celle de Viceroi général, ſous lequel ſont ſept autres Vicerois, qui ſont Gouverneurs de ſept provinces du Royaume; mais ils réſident toujours en Cour auprès du Roi, en qualité de Conſeillers d'Etat; & ils ont permiſſion d'envoyer des Lieutenans dans leurs Gouvernemens. Il y a encore d'autres Gouverneurs qui commandent dans de petits païs, qui dépendent des grandes provinces. Chacune de ces provinces a ſes milices, qui conſiſtent en Infanterie & en Cavalerie, & qui ont des fonds & des revenus affectez pour leur ſubſiſtance. Le Roi ne ſe fait voir à ſon peuple que deux fois l'année, pendant trois jours; & ne ſort guére de ſon Palais, que pour aller à quelque temple d'idoles. Il paroît alors avec un diadême, comme en portoient les anciens Empereurs, c'eſt à dire, avec une bande tiſſue d'or, qui forme une eſpéce de couronne ſur la tête, & ſert encore à lier ſes cheveux, de la maniére qu'il lui plait. Ses oreilles ſont percées & ornées de groſſes perles. Il eſt monté ſur un éléphant, où il paroît tout brillant de diamans & de pierreries, & où l'on peut dire qu'il porte les richeſſes d'un Royaume. Il eſt précédé d'un chœur de muſique & de ſymphonie; qui commence la marche. Après cette muſique viennent les Mandarins, ſuivis chacun d'un Page, qui porte des boëtes d'or & d'argent, dont la différence fait connoître la qualité & le rang de ces Seigneurs. Enſuite marchent les Confidens du Roi, & les Grands du Royaume, qui ſont, le Viceroi général, monté ſur un éléphant, & les ſept autres Vicerois, portez dans des chaiſes garnies de drap d'or; après leſquels on voit le Roi, ſuivi de quantité d'Officiers ſuperbement vétus, & montez ſur des chevaux de prix, qui terminent cette cavalcade. Le plus bel avantage du Roi de Lao, eſt d'avoir pluſieurs petits Rois tributaires, qui le reconnoiſſent pour leur Souverain, & de ne payer tribut à aucun autre, comme fait le Roi de Tonquin, qui eſt beaucoup plus riche & plus puiſſant que lui, mais qui reléve de l'Empereur de la Chine. Autrefois le Roi de Lao étoit auſſi tributaire de cet Empereur, mais il s'eſt ſervi des avantages de la ſituation de ſon Royaume pour ſecouer ce joug, & ſe rendre indépendant. * Riencourt, *Traduction de l'Hiſt. de Lao*, du Pére Martini. Engelbert Kæmpfer, *Hiſt. du Japon.*

LAO, riviére. *Voyez* LAINO.

LAOCOON, fils de Priam & d'Hécube, ſelon quelques-uns; d'Acœtès, ſelon Hygin; de Capys, ſelon Apollodore; & d'Anténor, ſelon Tzetzès, fut élu par le ſort, Prêtre d'Apollon *Thymbréen*, à Troye, & s'oppoſa ſelon Virgile, au deſſein que l'on avoit de recevoir dans cette ville le Cheval de bois conſacré à Pallas par les Grecs, qui y avoient enfermé des gens armez. Il oſa même lancer un dard contre cette machine; mais en punition de ſa hardieſſe, deux ſerpens, qui vinrent par mer de l'iſle de Ténédos, tuérent de leur venin les deux fils de Laocoon, appellez par Hygin, *Antipas* & *Tymbré*, & par Servius, *Ethro* & *Melanthus*. Laocoon voulant ſecourir ſes enfans, périt de la même mort qu'eux. Servius dans ſon Commentaire ſur le ſecond livre de l'Enéïde, rapporte que Laocoon fut la victime du courroux d'Apollon, pour avoir connu ſa femme Antiope, devant le ſimulacre de ce Dieu. * Virgile, *Enéïde*, *l.* 2. *v.* 40. *& ſuiv.* Servius, *ſur cet endroit.* Apollodore. Hygin.

LAODAMIE, fille de Bellérophon & d'Achéménie, fut aimée de Jupiter, qui en eut Sarpédon, Roi de Lycie. Diane ne pouvant ſouffrir ſon orgueil, la tua à coups de fléches; & ſon fils, auſſi vain qu'elle, mourut malheureuſement à la guerre de Troye. * Homére, *Iliade*, *l.* 6. Hoſman, *Lex. Univ.*

LAODAMIE, fils d'Acaſte & de Laodothée, deſeſpérée d'avoir perdu ſon mari Protéſilaüs, tué par Hector, ſouhaita de voir ſon ombre, & mourut en la voyant. Ovide lui fait écrire la treiziéme de ſes Epîtres.

LAODICE, nom commun à pluſieurs perſonnes. LAODICE, fille du Roi Priam & d'Hécube, fut mariée à Hélicaon, fils d'Anténor. Elle devint amoureuſe d'Acamas, qui étoit venu à Troye avec Dioméde, pour redemander Héléne; & elle en eut un fils nommé *Muritus*. Il y a eu une autre LAODICE, femme de Phoronée; Une autre de ce nom, fille de Cinyre, & femme d'Elatus; Une autre, fille d'Agamemnon & de Clytemneſtre, qu'on offrit en mariage à Achille; Une autre enfin femme d'Ariarathe, Roi de Cappadoce, laquelle, pour ſe conſerver long-tems le Gouvernement de ſes Etats, fit mourir, après la mort de ſon mari, cinq de ſes enfans. * Apollodore. Hygin. Parthénius de Nicée, *c.* 16. Du Pin, *Hiſt. Profane*, *tome* 2.

LAODICE, femme d'Antiochus, Macédonien, fut mére de Séleucus *Nicator*, l'un des Généraux de l'armée d'Alexandre *le Grand*, & Roi de Syrie, aprés la mort de ce Prince. On dit que neuf mois avant la naiſſance de Séleucus, Laodicé ſongea que le Dieu Apollon étoit dans ſon lit, & lui avoit donné une pierre précieuſe, où étoit gravée la figure d'une ancre, avec ordre exprès de la donner au fils qu'elle mettroit au monde; que le lendemain elle trouva dans ſon lit un anneau, dont le chaton étoit enrichi de cette pierre précieuſe, avec la marque qu'elle avoit vue en ſonge; que l'enfant étant né portoit cette même marque ſur la cuiſſe; & que ſes Deſcendans la conſervérent ſur la même partie du corps; qu'enfin Laodice donna cet anneau à Séleucus, lorsqu'il ſe mit au ſervice d'Alexandre. Séleucus étant devenu Roi dc Syrie, fit bâtir la ville de Laodicée, en l'honneur de ſa mére. * Plutarque.

LAODICE, femme d'Antiochus, ſurnommé *Théos*, Roi de Syrie. Son mari la répudia pour épouſer Bérénice; mais vaincu par les charmes de Laodice, il la fit revenir à la Cour avec Séleucus Callinicus, & Antiochus Hiérax, qu'elle avoit eus de ce Prince avant que de quitter la Cour. Cette femme craignant

gnant que ſon époux, qui étoit d'une humeur fort changeante, ne ſe raccommodât avec Bérénice, le fit mourir par le poiſon; & afin d'avoir le tems d'aſſurer le Royaume à ſon fils Séleucus, elle fit coucher dans le lit du Roi un nommé Artémon qui reſſembloit à ce Prince, & comme ſi c'eût été le Roi, elle fit entrer le peuple dans la chambre, le trompa par cet artifice, & cacha la mort de ſon mari juſqu'à ce qu'elle eût pris des meſures pour mettre ſur le thrône ſon fils qui commença à régner en Syrie l'an 246 avant J. C. Laodice pour éviter les guerres civiles que Séleucus eut pu eſſuyer, fit condamner à mort Bérénice & ſon fils Antiochus. Bérénice, ayant ſçu que l'on envoyoit des gens pour la maſſacrer, ſe renferma dans le temple de Daphné. Elle appella à ſon ſecours les villes d'Aſie & ſon frére Ptolomée Evergétès. Avant que ces ſecours fuſſent arrivez, Laodice trouva moyen de faire enlever & mourir le fils de Bérénice, & ſuppoſa enſuite un autre enfant en ſa place, voulant par là perſuader à Bérénice que ſon fils vivoit encore, & l'engager à traiter de paix. Bérénice entra en conférence. Pendant ce tems Laodice la fit percer de coups dont elle mourut. Ptolomée étant venu pour venger la mort de ſa ſœur, fit mourir Laodice & ſoumit entiérement la Syrie & preſque toute l'Aſie à ſa domination. * Du Pin, *Hiſt. Profane*, *tome* 2.

LAODICE'E ou LAUDIE'SA, en Latin *Laodicea*, *Laodicea Cabioſa*, petite ville de Syrie, ſituée à la ſource du Farfar, à ſix ou ſept lieues au deſſus d'Hems. Laodicée étoit autrefois épiſcopale, ſuffragante de Damas. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAODICE'E ou LADICK, en Latin *Laodicea combuſta*, étoit anciennement une ville conſidérable de la Galatie dans l'Aſie Mineure. Elle fut ruïnée par un tremblement de terre, & par les flammes qui en ſortoient. Elle n'eſt plus qu'un village de la Caramanie, en Natolie, ſitué au Levant de Cogni, & au ſeptentrion de Tachia ou Antioche. * Maty, *Diction. Géogr.*

LAODICE'E, ville de Phrygie, province de l'Aſie Mineure, nommée par les Modernes, *Nove Lefke* ou *Eſkibiſſar*, étoit ſur le fleuve Lycus, dans la Phrygie ſurnommée *Pacatienne*. Elle eſt différente de LAODICE'E de Syrie, qui eſt appellée *Illadchies* ou *Liche*, au pié du Mont-Liban, ville maritime, bâtie, ſelon quelques-uns, par Séleucus, qui avoit été auſſi Fondateur d'Antioche & d'Apamée, & qui fut cauſe qu'on appella ces trois villes, *les trois Sœurs*. C'eſt de la même dont Denys d'Afrique parle, *de Situ Orbis*, *l.* 1.

Laodicem pariter poſitam prope littus amœnum.

Il y a encore une LAODICE'E dans la Médie. Saint Paul parle des Laodicéens, dans l'Epître qu'il écrit aux Coloſſiens. Tertullien dit, que les Hérétiques de ſon tems, & ſur tout Marcion, avoient une certaine lettre qu'ils ſe communiquoient, aſſurant que cet Apôtre l'avoit écrite à ceux de Laodicée. Saint Epiphane dit la même choſe; & ſaint Jérôme & Philaſtre ajoûtent que les Fidéles en avoient une ſous le même nom; mais qu'elle étoit ſans autorité dans l'Egliſe. Saint Jean ſe plaint dans le livre de l'Apocalypſe, de la chûte de l'égliſe de Laodicée. Tacite & Euſébe parlent d'un tremblement de terre qui bouleverſa cette ville, du tems de Néron; mais comme les Habitans étoient riches, elle fut bientôt réparée. Aujourd'hui Laodicée eſt entiérement ruïnée. On y trouve ſeulement quatre théâtres de marbre, & une Inſcription Gréque en l'honneur de l'Empereur Tite Veſpaſien. Quelques Auteurs ont pris le bourg de Laotik près d'Angoura, pour Laodicée. * Saint Paul, *Epître aux Coloſſ.* Saint Jean, *Apocal. ch.* 2. Tertullien, *contrà Marcionem.* Saint Epiphane, *Hær.* 42. Saint Jérôme, *de Script. Eccl.* Philaſtre, *de Hæreſ. c.* 90. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra*, *l.* 2. Tacite, *Annal. l.* 2. *c.* 79: *l.* 4. *c.* 55: *l.* 14. *c.* 27. Euſébe, *in Chron.* Pline. Strabon. Ptolomée. Le Noir, Olivari. Ortelius. Spon, &c.

CONCILE DE LAODICE'E.

Ce Concile fut aſſemblé à Laodicée de Phrygie; mais les Savans ne ſont pas d'accord ſur l'année en laquelle il fut célébré. Le Cardinal Baronius, qui a parlé de ce Concile ſur la fin du quatriéme volume de ſes Annales, croit qu'il fut tenu l'an 314, avant le Concile de Nicée, non ſous Théodoſe, qui n'étoit Evêque que de Laodicée de Syrie, comme quelques uns l'ont écrit; mais ſous Nounechius, Métropolitain de Phrygie, qui ſe trouva depuis au Synode général de Nicée. D'autres croyent que ce Concile ne fut aſſemblé que l'an 319. Bini, dans ſon édition des Conciles, a ſuivi le ſentiment de Baronius; mais d'autres ſe perſuadent que cette aſſemblée, qui fut de trente-deux Prélats, ſe tint ſeulement du tems du Pape Libérius, qui ne commença de gouverner l'Egliſe que le troiſiéme mai 352. Ces derniers rapportent des raiſons aſſez plauſibles, pour confirmer leur opinion, & pour détruire celle de Baronius & des autres. Ce Concile fut aſſemblé pour réformer les mœurs des Eccléſiaſtiques & des Séculiers: c'eſt ce qu'on y propoſe en cinquante-neuf Canons. En quelques uns on voit des preuves évidentes du ſacrifice de la Meſſe, du jeûne du Carême, de la diſtinction de l'Evêque & du Prêtre, & de l'Ordre de la Pénitence publique. Nous avons les Canons de ce Concile en Grec, avec la Traduction Latine de Gentien Hervet; l'interprétation de Denys, dit *le Petit*; & celle de la collection d'Iſidore Mercator. Gabriel de Laubépine, Evêque d'Orléans, a fait d'excellentes Notes ſur le ſecond Canon de ce Concile, qui parle de la communion des Pénitens après la Confeſſion. Nous avons ces Notes dans la derniére édition des Conciles, où il eſt auſſi fait mention d'un Synode aſſemblé environ l'an 476, à Laodicée, en faveur d'Etienne II, Evêque d'Antioche, que les Eutychiens tuérent à l'autel, comme nous l'avons marqué en ſon lieu. * Baronius, *A. C.* 314. Cabaſſutius, *Not. Concil.*

LAOME'DON, Roi de Troye, régna après Ilus ſon pére, pendant 36 années. C'eſt lui qui fit bâtir les murailles de ſa ville capitale, des thréſors qui avoient été conſacrez à Apollon & à Neptune: ce qui a donné lieu à la Fable, ſelon laquelle ces Dieux bâtirent eux-mêmes ces murailles. Laomédon ayant refuſé de leur payer ce qu'il leur avoit promis, fut, diſent les Poëtes, puni d'Apollon par la peſte, & de Neptune par une inondation extraordinaire. Ils ajoûtent que l'Oracle lui conſeilla d'expoſer ſa fille Héſione à un monſtre, & qu'Hercule la délivra; mais Laomédon refuſa encore de récompenſer le victorieux qui le tua, & maria Héſione à Télamon. * Euſébe, *en ſa Chron.* Ovide, *Metam. l.* 11.

LAOME'DON, Mytiléném, à qui on donna la grande Aſie, la Syrie & la Phénicie, après la mort d'Alexandre *le Grand*. * Quinte-Curce, *Hiſt. l.* 20. Du Pin, *Hiſt. Profane*, *tome* 2.

LAOME'DON, Magiſtrat de Meſſine, détourna les Habitans de Meſſine de ſe joindre aux autres Siciliens pour faire la guerre à Denys *le Tyran*. Ceci arriva la deuxiéme année de la LXXXXV Olympiade. * Diodore de Sicile.

LAON (prononcez LAN) ville de France en Picardie, avec Evêché ſuffragant de Rheims, eſt rangée ordinairement ſous le gouvernement de l'Iſle de France. Elle eſt capitale du *Laonnois*. Les Anciens ont nommé cette ville *Laodunum*, ou *Lugdunum Clavatum*. L'Evêque eſt Duc & Pair de France, & porte la ſainte Ampoulle au Sacre des Rois de France. Cette ville, dans ſa premiére origine, n'étoit qu'un château bâti ſur la croupe d'une montagne, & appellé *Laodunum*, d'un nom commun parmi les Gaulois à toutes les places pratiquées de la ſorte. On dit que Clovis *le Grand* en fit une ville, & que ſaint Remi de Rheims employant une partie des poſſeſſions que ce grand Monarque lui avoit données, y fonda une égliſe épiſcopale, dont ſaint Génebaud fut le premier Prélat: ce que Hincmar, Flodoard, & Matthieu Paris confirment. On aſſure encore que Hugues *Capet* fit Duc & Pair de France Adalbéron, dit auſſi *Ancelin*, Evêque de Laon, pour lui avoir livré Charles, Duc de Lorraine, dernier Prince de France de la race des Carlovingiens; mais tous ces faits ne ſont pas ſans difficulté. Le Roi Louïs d'*Outre-mer* aſſiégea deux fois cette ville, où l'on le retint priſonnier; & le Roi Hugues *Capet* l'aſſiégea auſſi ſur Charles de France l'an 988. Laon eut part aux malheurs de la France ſur la fin du XVI ſiécle, pendant les guerres civiles. Son égliſe a quatre-vint-quatre Chanoines, entre leſquels il y a quatre Dignitez. Elle a eu des Prélats illuſtres par leur mérite, par leur doctrine, & par leur qualité. * Hincmar, *Epiſt.* 6. Flodoard, *Hiſt. Remenſ. l.* 1. *c.* 14. Matthieu Paris, *in Hiſt. Angl.* Guibert, *l.* 3. Aubert le Mire, *Chronol. Ordin. Præmonſtr.* Du Chêne, *Antiq. des Villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2.

CONCILES DE LAON.

Pluſieurs Evêques aſſemblez en Concile à Laon, dans l'égliſe de S. Vincent l'an 948, excommuniérent Thibaud, Comte de Blois, qui avoit cauſé de grands maux à cette ville & à l'Etat; & écrivirent de leur part & de celle de Marin, Légat du ſaint Siége, à Hugues *le Grand*, pour l'exhorter à réparer le tort qu'il avoit fait au Roi, qui étoit Louïs IV, dit d'*Outre-mer*, & aux Evêques. Celui de Laon étoit alors Roricon, fils *naturel* de Charles *le Simple*. Il faut conſulter l'Hiſtoire & la Chronique de Flodoard, & voir le neuviéme volume des Conciles. Henri de Dreux, Archevêque de Rheims, & Légat du ſaint Siége, célébra l'an 1232 un Concile à Laon. Il en eſt fait mention dans la derniére édition des Conciles, auſſi bien que des Ordonnances ſynodales de Charles de Luxembourg, Evêque de Laon l'an 1402.

LAONIC CHALCHONDYLE, Hiſtorien Grec. *Cherchez* CHALCONDYLE.

LAONNOIS, petite contrée de France dans la Picardie, fait aujourd'hui partie de l'Iſle de France. Elle eſt bornée au Septentrion par la Tiérache; au Levant par la Champagne; au Midi & au Couchant par le Soiſſonnois. La capitale de ce païs eſt Laon, dont l'Evêque eſt un des douze anciens Pairs de France. Il y a dans ſon Diocéſe la célébre dévotion à Notre-Dame de Lieſſe, & l'Egliſe de S. Marcoul, renommée, parce que les Rois de France vont s'y diſpoſer après leur ſacre, à recevoir de Dieu le don miraculeux de guérir les écrouelles. Ce païs faiſoit partie des anciens Rémois du tems de Céſar. * Audiffret, *Géogr. tome* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LAORINA. *Voyez* LAURIA.

* LAOSTHE'NE, trente-uniéme Roi des Aſſyriens. Il ſuccéda à Eupale l'an 3029 du monde, & régna 45 ans. Il eut Piriciade pour ſucceſſeur. * Euſébe, *en la Chron.*

* LAP (Gisbert) dit *de Waveren*, naquit en 1511 d'une famille diſtinguée à Wéſep, petite ville de Hollande. Après avoir fait ſes Humanitez à Naarden, il alla à Louvain pour y étudier en Médecine. De là il ſe tranſporta à Bologne où il fut reçu Docteur en 1545. Il pratiqua la Médecine à Campen & à Utrecht, où il épouſa *Jeanne* de Weſtereene, & où il mourut en 1574. On a de lui, *Inſtitutiones Grammaticæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 290.

* LAP (Gisbert) *de Waveren*, petit-fils du précédent, né à Utrecht, vivoit vers le milieu du XVII ſiécle. Il étoit Catholique Romain. Après avoir fait ſes études à Louvain & à Douay, il fit un voyage en France d'où il revint avec le tître de Docteur en Droit. Il a mis en ordre la collection des Hiſtoriens d'Utrecht, à laquelle Arnold Buchelius avoit travaillé. Il a revu Lambert Hortenſius touchant les troubles d'Utrecht, l'a accompagné de pluſieurs Notes marginales, & y a ajoûté la Vie de cha-

chaque Auteur dans l'endroit qui lui convenoit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hiſtoire de l'Evêché d'Utrecht*, en Hollandois, *partie* 1. *p.* 562. de l'édition, *in octavo.*

LAPACCI (Barthélemi) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, fut auſſi appellé *Rambertini*, naquit à Florence, ou en 1396, ou trois années plus tard, fut reçu Bachelier dans l'Univerſité de Florence l'an 1426, & reçut l'année ſuivante le degré de Docteur en Théologie. On aſſure qu'au Concile de Florence, il fut un des dix Théologiens qui dreſſérent les articles de l'union de l'Egliſe Gréque avec l'Egliſe Latine, & que le Pape Eugéne IV le récompenſa de ſes ſervices en le nommant, à la fin de l'an 1439, Maître du Sacré Palais à la place de Jean de Torquémada qu'il faiſoit Cardinal; mais on ne cite point ſes garans, & il eſt ſûr qu'on s'eſt trompé, lorſqu'on a avancé qu'étant déja Evêque de Coron en 1442, il alla en qualité de Nonce en Hongrie, puiſqu'Eugéne IV lui même, dans ſes lettres, nomme Chriſtophle, l'Evêque de Coron qu'il avoit envoyé dans ce païs-là. On obſervera en paſſant que par les lettres du même Pape, on apprend que Chriſtophle avoit déja été envoyé à Conſtantinople pour y affermir l'union; & qu'Ughell parlant de ce Prélat & de quelques autres, a fait des fautes énormes. En effet, il fait ce Chriſtophle, Evêque non de Coron, mais de Cortone, il le fait mourir au Concile de Florence, & dit que ſon prédéceſſeur fut Matthieu, dépoſé par Eugéne IV, le neuviéme ſeptembre 1439, à cauſe qu'il adhéroit au Concile de Bâle; quoiqu'on ſache qu'il aſſiſta à celui de Florence, qu'il ſouſcrivit au Décret d'union, & qu'il gouverna l'égliſe de Cortone juſqu'en 1455. Ughell y met encore au nombre des Evêques de Cortone le Jacobin qui fait le ſujet de cet article, & veut qu'il l'ait gouvernée pendant dix ans depuis le 14 janvier 1440: ce qui ſe détruit par ce qu'on vient de dire de Matthieu. Ceux qui ont dit que Barthélemy fut envoyé, en 1443, en Gréce, dans la compagnie du Cardinal François Condelmerio, & qu'il fut fait alors Evêque d'Argoli, paroiſſent avoir été plus exacts: au moins eſt-il certain que deux ans après il étoit à Conſtantinople, où il diſputa publiquement avec Marc d'Ephéſe, le plus opiniâtre des Schiſmatiques, qu'il confondit. Il avoit ſuccédé dès lors à Chriſtophle dans l'Evêché de Coron, ainſi qu'on l'apprend de S. Antonin: & il y a bien de l'apparence qu'il alla enſuite réſider dans ſon égliſe; mais lorſque les Turcs furent maîtres de Coron, il ſe retira à Florence, où il s'appliqua à la Prédication pour laquelle il avoit un merveilleux talent; & ce fut dans cette ville qu'il mourut le 21 juin 1466, ainſi que l'aſſure le Prêtre qui tira de ſon vivant une copie de ſes Ouvrages, & qui aſſiſta à ſes obſéques. Cette copie qu'on conſerve à Florence, contient des Traitez *de ſanguinis pretioſiſſimi crucifixi divinitate; De Incarnatione; De Spiritus Sancti diſtinctione a Filio;* des Sermons; & une Lettre à Côme de Médicis pour le conſoler de la mort de ſon fils. On imprima à Veniſe en 1498, un Traité du même Auteur *de ſenſibilibus Deliciis Paradiſi.* Il eſt certain qu'il fut Nonce en Allemagne, mais on ne ſait en quel tems; quoiqu'on ne puiſſe douter que ce ne ſoit depuis l'an 1445. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

LAPARA (Louïs) de Fieux, Gentilhomme originaire du païs d'Aurillac, né à Paris, s'eſt rendu recommandable dans les armées de France ſous le régne du Roi Louïs XIV. Il commença dès ſa premiére jeuneſſe à porter les armes, ce qu'il continua avec honneur pendant trente-neuf années. En 1667, il ſervit en qualité d'Enſeigne-Colonel dans le régiment de Sourches; & en 1672, il eut une Compagnie dans celui de Piémont. S'étant tourné du côté du Génie, il ſervit d'Ingénieur aux ſiéges de Maſtricht & de Tréves en 1673; & l'année ſuivante à ceux de Beſançon, de Dole & du Fort S. André-de-Salins, à tous leſquels il fut bleſſé. La même année il fut encore bleſſé, lorſqu'on alla ſecourir Oudenarde aſſiégée par le Prince d'Orange. En 1675 & 1676, il continua ſes ſervices d'Ingénieur aux ſiéges de Dinant, d'Huy, de Limbourg, de Condé, de Bouchain & d'Aire. En 1677, après avoir ſervi en la même qualité aux ſiéges de Valenciennes, de Cambray & de S. Omer, il ſe trouva à la bataille de Caſſel, & revint enſuite aider à la priſe de S. Guillain, où il fut bleſſé. Le Roi le récompenſa par la majorité de cette place. En 1678, il ſe trouva aux priſes de Gand & d'Ypres, & fut bleſſé dangereuſement devant cette derniére place. En 1684, il fit encore ſes fonctions d'Ingénieur au ſiége de Luxembourg: on le chargea d'y conduire la grande attaque, ce qu'il fit avec beaucoup de ſuccès. Il y reçut encore une bleſſure, & fut fait Major de la ville. La guerre ayant recommencé, le Sieur de Lapara fut nommé Ingénieur en chef dans l'armée que commandoit M. de Catinat contre le Duc de Savoye, & en cette qualité il conduiſit le ſiége de Suze en 1690; & l'année ſuivante ceux du château de Nice, de la citadelle de Villefranche, de S. Auſpice, de Montalban, de Coni, & celui de Montmélian, où il reçut trois bleſſures, dont une fut au viſage. Le Roi lui donna le Gouvernement de Niort, & le fit Brigadier d'armée l'an 1693. La même année après avoir conduit les travaux du ſiége de Roſes, il ramena en qualité de Brigadier les troupes du Roi en Piémont, & il y ſervit avec beaucoup de diſtinction à la bataille de la Marſaille. En 1694, après s'être trouvé à la bataille du Ter en Catalogne, & avoir conduit le ſiége de Palamos & celui de Gironne, il reçut ordre d'aller commander à Dieppe: ce qu'il fit le reſte de cette année & la ſuivante. En 1697, il fut chargé de la conduite des ſiéges de Dixmude & de Deinſe, des travaux qui furent faits devant Bruxelles, du ſiége de Valence dans le Milanois, & de celui de Barcelone, où il fut dangereuſement bleſſé d'un coup de canon. En 1702, il fut fait Maréchal de camp, & ſervit en cette qualité ſous les ordres de M. le Duc de Bourgogne, qui lui ordonna de ſe jetter dans Keiſersweert pour en ſoutenir la défenſe. En 1703, il ſervit aux attaques du ſiége de Briſack; & en 1704, à celui de Suze, après lequel il fut fait Lieutenant-Général. On l'envoya en 1705, devant Verue pour en diriger le ſiége, qui duroit depuis longtems, & peu après ſon arrivée, il contribua beaucoup à la priſe du Fort qui conſervoit la communication de la place avec l'armée du Duc de Savoye; ce qui entraîna la reddition de la ville. En 1705, il eut en qualité de Lieutenant-Général des armées du Roi, le commandement lui ſeul de celle qui aſſiégea la Mirandole. Il y fit priſonniers de guerre neuf bataillons impériaux, & revint enſuite conduire les attaques de Chivas, & les dix derniers jours de ce ſiége, il fut encore honoré du commandement de l'armée. En 1706, le Roi l'envoya à Barcelone, pour y conduire le ſiége ſous les Ordres du Roi d'Eſpagne. Le Sieur Lapara avoit pris congé de ſa Majeſté, lorſqu'elle le nomma Gouverneur de Montdauphin, dont elle lui envoya le brevet le premier mars; mais il n'en jouït que juſqu'au 17 avril, qu'il fut tué à l'attaque de Montjouy, près de Barcelone, dans le tems qu'il pouvoit eſpérer d'être élevé par tant de ſervices au comble des honneurs, n'étant encore âgé que de 54 ans. * *Mémoires du Tems.*

LAPATHOS, ancien château ſur les frontiéres de l'Epire & de la Theſſalie, vers le vallon de Tempé. Il y a eu une LAPATHOS, ville épiſcopale de ce nom, dans l'Iſle de Cypre, vers le nord, qui n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg nommé *Lapathios.* Cette ville a été appellée autrefois *Lapathos*, par Strabon; *Lapethos*, par Pline & Etienne; & *Lapithos*, par Ptolomée.

LAPETHOS. *Voyez* LAPATHOS.

LAPIDAN ou LAPIDANUS (Guillaume) étoit de Flandre. Il publia une Méthode Dialectique; des Explications ſur les Pſeaumes Pénitentiaux, &c. en 1530.

LAPIDE (Jean de) Théologien Allemand du XV ſiécle, vint à Paris & y enſeigna les Humanitez après avoir reçu le degré de Maître ès Arts. S'étant beaucoup appliqué à la Théologie, on lui en conféra le dégré de Docteur avec beaucoup d'applaudiſſement. Il paſſa enſuite à Bâle & y apporta le premier, la Doctrine des *Realitez.* Après avoir jetté les fondemens de l'Académie à Tubingue, il revint à Bâle, où il fut Prédicateur & Chanoine de la Cathédrale, il fut auſſi Thréſorier de l'Egliſe Collégiale de Bade. Finalement il quitta tous ſes emplois, & ſe jetta dans les Chartreux, où il vaqua uniquement à la priére & aux ſaintes Méditations. Trithéme le loue comme un homme ſavant, pieux & doué de beaux talens. Il floriſſoit à Bâle en 1490; & en 1494, il y vivoit encore dans la Chartreuſe. Voici la liſte de ſes Ecrits, *Introductio Grammaticæ; De Officio Sacerdotis; De Paſſione & Aſcenſione Domini; Dialogus de Arte punctandi; Comment. in varios libros Ariſtotelis*, &c. On voit pluſieurs de ſes Manuſcrits dans la Bibliothéque publique de Bale. * Trithéme. Pantaléon, *Proſopogr. Catalog. Biblioth. Baſil. Dict. Allemand de Bâle.*

LAPIDE (Cornelius a) *Cherchez* PIERRE (Corneille de la)

LAPIDE (Joannes a) *Voyez* PIERRE (Jean de la)

LAPIDOTH ou LAPPIDOTH, mari de la Prophéteſſe Débora, eſt nommé dans l'Ecriture, & n'eſt conſidérable que pour avoir été l'époux de cette Héroïne. * *Juges, ch.* 4.

LAPITHE, ville. *Voyez* LAPATHOS.

LAPITHES, peuples de la Theſſalie, qui habitoient les environs de Lariſſe & du Mont-Olympe, furent ainſi nommez de Lapithe, fille d'Apollon, & domptérent les premiers des chevaux, comme le remarque Virgile, *Geogr. l.* 3. *v.* 115.

Frena Pelethronii Lapithæ gyroſque dedere
Impoſiti dorſo.

Ils étoient aſſez courageux, mais extrémement vains: de ſorte qu'au rapport d'Euſtathius & de Plutarque, pour ſignifier un homme orgueilleux, on diſoit, *il eſt plus arrogant qu'un Lapithe.* Les Poëtes parlent de leurs combats contre les Centaures. * Apollodore, *l.* 2. Hygin. Ovide, *Métamorphoſes*, *l.* 12.

LAPO ou JACOPO, célébre Architecte Italien, rebâtit l'an 1218, l'égliſe de Notre-Dame d'Aſſiſe, que Frére Hélie, Diſciple de S. François, avoit élevée du vivant de ce Saint. Cet édifice aquit beaucoup de réputation à Lapo, principalement à Florence, où il paſſa la plus grande partie de ſa vie, & où il mourut vers l'an 1252. Son fils, ARNOLDO DI LAPO, devint le plus célébre Architecte & Sculpteur d'Italie, & ne ſurpaſſa pas moins ſon pére par ſes belles connoiſſances, que celui-ci avoit ſurpaſſé les Architectes Italiens qui l'avoient précédé. Il mourut l'an 1300, lorſqu'il achevoit la belle égliſe de Sainte-Marie-del-Fiore, à Florence. *. Félibien, *Vie des Architectes.*

LAPONIE. *Voyez* LAPPONIE.

LAPONS. *Voyez* LAPPONS.

LAPOURDAN. *Voyez* AMPOURDAN.

LAPPIDOTH. *Voyez* LAPIDOTH.

LAPPONIE, LAPPIE, ou PAYS des LAPPONS, région ſeptentrionale, entre la Norvége, la Suéde & la Moſcovie. Ses Habitans ſont nommez par les Allemands *Lappen*, & par les Moſcovites *Loppi.* On leur donne encore le nom de *Lopes*, de *Lapes*, ou de *Leupes.* On aſſure que tout ce grand païs a été connu des Anciens, ſous le nom de *Biarmie* & de *Scritfinnie.* Il comprenoit pluſieurs peuples, & s'étendoit entre les montagnes de la Norvége, vers l'occident; entre l'Océan ſeptentrional ou Mer Glaciale, vers le nord; entre la mer Blanche, & le Lac Ladoga, à l'orient; & enfin au midi, entre la Fionie, la Carélie & la Tavaſthie. Les peuples ſeptentrionaux donnent à ce païs le nom de *Lappenlandt.* Cluvier dit que les Lappons ſont diviſez en occidentaux, qui obéïſſent au Roi de Suéde; & en orientaux, qui ſont ſujets du Grand Duc de Moſcovie; & ceux-là ſont appellez en langage Ruſſien, *Dickiloppi*, c'eſt à dire, *les Lappons cruels & barbares.* En effet, ces peuples le ſont extraordinairement; mais il eſt ſûr que la Lappo-

nie eſt diviſée en trois parties, qui ſont la Suédoiſe, la Norvégienne, & la Moſcovite; celle-ci ſoumiſe au Grand Duc de Moſcovie, eſt entre le Lac Enarak & la Mer Blanche, & renferme trois contrées; celle du côté de la mer, dite *Mouremanskoi Leporie*, eſt ſituée vers le ſeptentrion, où eſt le port de Kola, aſſez connu aux Hollandois; la ſeconde, eſt *Terskoi Leporie*, ſur la Mer Blanche; & la troiſiéme, eſt *Bellamoreskoi Leporie*. Les Moſcovites appellent ce païs *Treſchana Voloch*. La Lapponie de Norvége, qu'on nomme autrement *Finmarke*, ou gouvernement de Wardhus, eſt au Roi de Danemarck, entre le Lac Enarack, le fleuve Pacs, & la mer. La troiſiéme partie de la Lapponie, qui eſt la Suédoiſe, qu'on nomme *Lapmarke*, ou *Lapponie Méridionale*, comprend tout le païs qui eſt depuis la Mer Baltique, juſqu'aux montagnes qui ſéparent la Suéde de la Norvége. Elle eſt diviſée en ſix contrées ou païs, dont chacun a le nom de *Marck*, c'eſt à dire, *Terre* ou *Préfecture*, & elles prennent leur nom d'une riviére, ſavoir, Anger-Manland, Uma, Pitha, Luhla, Torna, Kimi. Les Lappons ont en hiver trois mois de nuit, & autant de jour en été. Ils ont pendant cette longue nuit un crépuſcule le matin & un autre le ſoir. Le froid y eſt inſupportable en hiver, & la chaleur ne l'eſt guéres moins en été. La neige & les vents les incommodent furieuſement.

QUALITEZ DU PAIS.

Ce païs nourrit une prodigieuſe quantité de bêtes ſauvages, de gibier, & de poiſſon. Les peaux de ces bêtes & le poiſſon, ſont le commerce ordinaire des Lappons, qui les échangent pour d'autres marchandiſes, dans les foires qu'ils ont dans leur païs, ou dans celles de Norvége. Ils ont un animal nommé *Renne*, à peu près de la grandeur d'un cerf, qui fait leur plus grande richeſſe, & dont ils tirent de grands ſervices: c'eſt proprement leur bétail. Ils en mangent la chair; il font du fromage de leur lait; & ils ſe ſervent encore de ces animaux, pour tirer durant l'hiver des traîneaux, dans leſquels ils ſe mettent pour aller ſur la neige. Ils y courent eux mêmes ſur des ſouliers de bois avec une viteſſe incroyable. Les Lappons ſont les plus petits hommes du ſeptentrion. Ils ſont laids, ſoupçonneux, fourbes, menteurs, brutaux, & ſont conſiſter leur plaiſir à tromper quand ils négocient. Ils ont cela de bon, qu'ils ſont charitables envers les pauvres de leur païs, & qu'ils ne ſe volent point les uns les autres. Leur principal exercice eſt la chaſſe. Ils changeoient autrefois ſouvent de demeure; mais le Roi de Suéde le leur a défendu.

Les Lappons ont une prodigieuſe quantité de loups, dont la couleur tire ſur le blanc: ce qui a porté quelques Auteurs à leur donner le nom de *Loups blancs*. Les ours y ſont auſſi en grand nombre & ſont de grands dégâts, de ſorte qu'il n'y a rien de plus glorieux parmi eux, que d'avoir tué un ours: c'eſt pourquoi ils affectent de porter en public des marques d'une ſi belle action, mettant au devant de leur bonnet autant de filets d'étain, qu'ils en ont tué. On y voit d'autres animaux, qui bien loin d'être nuiſibles, rapportent un grand profit à ces peuples. La Lapponie eſt remplie de caſtors & de loutres, à cauſe que la grande quantité de poiſſon leur fournit très-abondamment de quoi vivre, & qu'ils y ſont plus en paix, les courſes continuelles des Bateliers ne les inquiétant pas comme ſur le Danube & & ſur le Rhin, où il ſe fait toujours beaucoup de bruit. Les renards noirs y ſont fort eſtimez; & les perſonnes de la plus haute qualité en Moſcovie s'en font faire des chapeaux: c'eſt pourquoi une peau ſe vend ordinairement dix ou douze écus d'or. Les martres y ſont très-belles, & ſe trouvent dans les forêts en grand nombre, auſſi-bien que les écureuils qui changent tous les ans de couleur, & de roux deviennent gris en hiver, qui eſt la couleur de leur peau dont on fait le plus d'état. Ces écureuils ont coutume de s'en aller par troupes de tems en tems, de ſorte qu'il en reſte fort peu: ainſi ils ſont tantôt très-rares, & tantôt fort communs. On n'a pas encore pu ſavoir la cauſe de cette fuite: quelques uns croyent que c'eſt pour éviter la rigueur de la ſaiſon qui approche. Lorsqu'ils ſe diſpoſent à partir, ils viennent en troupes ſur le bord des lacs, & ſe mettant ſur des morceaux d'écorce d'arbres de pins ou de ſapins, ils s'expoſent ainſi ſur l'eau, où le vent les porte juſqu'à ce que les vagues les ayent noyez. Le corps de l'écureuil ne coule point à fond, & revient à bord, où l'on prend ſa peau qui eſt fort bonne s'il n'y a pas demeuré longtems. Les écureuils qui ſont demeurez dans le païs, ont bientôt réparé & multiplié leur eſpéce; car chaque femelle porte d'une ſeule ventrée quatre ou cinq petits & quelquefois davantage. On trouve auſſi en Lapponie des zibelines ou ſébelines, dont les peaux ſont d'un grand prix. C'eſt un animal qui reſſemble à la belette ou à la martre. Plus leur couleur eſt noire, plus elles ſont eſtimées; mais ſi elles ſont d'un blanc fort luiſant, on ne les eſtime pas moins que les noires, & les Ambaſſadeurs de Moſcovie en font quelquefois des préſens aux Rois auſquels ils ſont envoyez. Ce païs nourrit encore des hermines ou hermelines, qui ſont des belettes blanches, leſquelles ont une pointe fort noire au bout de la queue. Cette petite bête n'eſt blanche qu'en hiver, & ſa peau, comme celle des autres belettes, reprend ſa premiére couleur de roux clair, & de verd-de-mer ſur la fin du mois de mai. Les liévres de la Lapponie ſon fort recherchez à cauſe de leur peau qui eſt extrémement blanche en hiver; car il eſt à remarquer que tous les liévres des païs ſeptentrionaux changent tous les ans de couleur, commençant à blanchir & à quitter leur couleur griſe, après l'équinoxe d'automne au mois de ſeptembre, & l'on en prend aſſez ſouvent vers ce tems-là, qui ſont à moitié gris & à moitié blancs.

Les animaux qui ſervent le plus aux Lappons, ſont les rennes qui reſſemblent aux cerfs; mais ils ſont plus grands & plus hauts; & de leurs deux cornes qui vont ſur leur dos, il ſort une petite branche partagée en deux andouillers ou pointes, qui ſont tournées vers la tête; de ſorte que le renne paroît avoir quatre cornes, deux grandes en arriére, & deux petites ſur le devant. Il s'en trouve qui ont trois cornes, n'en ayant qu'une ſur le devant du front. D'autres en ont ſix ou trois rangs, deux courbées en arriére, deux au milieu de la tête, & deux tournées au devant, mais cela n'eſt pas ordinaire. Ces bêtes ſont ordinairement ſauvages; mais les Lappons en ont apprivoiſé une grande quantité pour leur uſage, car ils s'en ſervent comme de chevaux pour tirer leurs traîneaux, & porter leur bagage.

La Lapponie eſt remplie de lacs, de marais, de forêts, & de montagnes: c'eſt pourquoi il y a quantité d'oiſeaux de riviére & de bois, comme des cygnes, des canards, des hupes, des faiſans, des perdrix, des francolins & des gelinotes. Ces cygnes paſſent en grand nombre du côté de l'océan Germanique, au commencement du printems, & les hupes y vont faire leurs petits en la même ſaiſon. Lorsqu'elles volent en troupes, elles ſemblent couvrir le ciel, & on les entend crier d'une demi-lieue. Ce païs abonde auſſi en excellent poiſſon. Les ſaumons y montent du Golfe de Bothnie par les riviéres; & l'on en voit en plein midi un très-grand nombre qui paſſent à la file. Les lacs fourniſſent des brochets d'une grandeur ſi extraordinaire, qu'il s'en trouve de plus grands qu'un homme. Les ſycks ou brémes, qui ſont quelquefois de la longueur d'une aune, ont un goût ſi délicieux, qu'il n'y a pas ce ſemble de meilleur poiſſon. Les perchés y ſont d'une groſſeur & d'une longueur incroyable, & l'on garde dans l'égliſe de Luhla, la tête d'un de ces poiſſons deſſéchée, qui a huit pouces de largeur depuis le haut juſqu'au bas des machoires.

La Lapponie n'a ni pommiers, ni poiriers, ni cerifiers, ni aucun arbre fruitier; l'air n'étant pas aſſez doux, & la terre étant trop ſtérile pour produire aucun fruit. On n'y trouve pas même les arbres des forêts, qui ne peuvent réſiſter au grand froid; comme ſont le chêne, le noyer, le hêtre, le plane, & le tilleul: il y a ſeulement des pins, des ſapins, des genévriers, des bouleaux, des peupliers, des ſaules, des aulnes, des cormiers, des cornoilliers, & des groſeliers. Encore ces arbres ne viennent-ils pas indifféremment par tout; car les montagnes *Fellices* ou *Fields* entre la Norvége & la Lapponie n'ont point d'arbres, à cauſe du froid exceſſif qui y régne continuellement.

On y découvrit l'an 1635, & l'an 1660, quelques mines d'argent & de plomb dans la province de Pitha, & dans celle de Luhla. L'an 1654 & 1655, on trouva deux mines de cuivre dans la Province de Torna, où il y a encore des mines de fer dont la veine eſt excellente. Il ſe voit auſſi un grand nombre de pierres métalliques dans les montagnes Fellices, dans la province de Luhla. En l'an 1671, on fit courir le bruit qu'on y avoit découvert une veine d'or.

On rencontre en Lapponie des pierres précieuſes, mais elles ſont brutes & peu conſidérables. Les diamans ne ſont véritablement que des cryſtaux attachez à des rochers, & leur figure eſt ordinairement de ſix pans, qui finiſſent en pointe. Quelques uns approchent de la groſſeur de la tête d'un enfant, comme il s'en voit un dans le cabinet du grand Chancelier de Suéde. Il y a des cryſtaux forts nets & ſans taches. Ils ſont tous plus durs que les cryſtaux ordinaires, & même que ceux qu'on appelle diamans de Bohéme. Les Lapidaires les poliſſent quelquefois avec tant d'adreſſe, qu'ils reſſemblent aux véritables diamans. Les améthyſtes ſont preſque pâles & obſcurcies de pluſieurs petits nuages, & ne ſont pas ſi belles que celles de Bohéme. Il en eſt de même des topazes. On voit encore un grand nombre de pierres aſſez curieuſes; mais elles ne peuvent être taillées ni façonnées au marteau, ni être employées à de beaux ouvrages. Il s'en trouve ſur le bord des riviéres & des lacs, qui répréſentent en quelque maniére la figure de certains animaux. Les Lappons les eſtiment fort, & les placent en des lieux éminens, pour les adorer comme des Divinitez. On trouve dans la province de Torna, des pierres de métal à huit faces, toutes égales, polies, éclatantes, & ainſi travaillées par la nature. Elles tiennent quelque choſe du cuivre; mais elles participent beaucoup plus du ſoufre. Leur groſſeur égale celle d'une noiſette. Il y a quelques riviéres où l'on pêche des perles, qui ſont un peu pâles, à cauſe de la froideur de l'air; mais il s'en trouve beaucoup qui ne cédent guéres aux perles Orientales, parce qu'elles ſont plus groſſes, & parfaitement rondes. Depuis quelques années, un Lapidaire en vendit une, ſix-vints écus, à une Dame de Stockholm, & proteſta que s'il eût eu ſa pareille, il n'auroit pas donné cette paire de perles, à moins de cinq cens écus. Les perles n'y naiſſent pas dans des coquilles ſemblables à celles d'Orient, qui ſont larges & preſque rondes, comme les écailles des huitres. Celles de la Lapponie ſont longues & creuſes, à peu près comme les écailles des moules ou moucles; & on ne les pêche pas dans la mer, mais dans les riviéres.

On y voit pluſieurs cataractes, les fleuves paſſant ſouvent par des montagnes d'où ils tombent dans des précipices, avec une impétuoſité & un bruit épouvantable; mais quoique ces chûtes d'eau cauſent de grands empêchemens à la navigation, elles ſont utiles aux forges des métaux, qui ſont bien bâties en ces endroits, & il s'y trouve une quantité incroyable de poiſſon.

Entre les lacs de la Lapponie, le plus grand eſt celui d'Enare ou Enarak, appellé Enaratresk par ceux du païs dans la province de Kimi: on y voit une infinité d'iſles toutes inhabitées, où il y a de petites montagnes qui s'élevent en forme de pyramides.

MOEURS DES LAPPONS.

Les Lappons ne ſont hauts que de trois coudées dans les parties

ties qui approchent le plus du ſeptentrion; & cette taille leur vient du froid qui y eſt exceſſif, & de la qualité de leurs alimens, qui ſont très-peu nourriſſans. Nous avons dit que les Lappons ſont la plupart laids & courbez; mais les Lappones ne ſont pas difformes, & ont ſur le viſage un rouge naturel mêlé de blanc, qui eſt aſſez agréable. Les Lappons ont les cheveux & la barbe fort noirs: ce qui eſt extraordinaire dans les païs ſeptentrionaux. Leur force & leur agilité ſurpaſſent celles des autres hommes. Ils plient ſans peine des arcs que le plus robuſte Norvégien ne ſauroit courber juſqu'à la moitié. Leur exercice ordinaire eſt de courir, de grimper ſur les rochers, & de monter ſur les plus hautes branches des arbres. Les Lappons ſont lâches & timides: ce qui fait que l'on ne ſe ſert point d'eux dans les armées. Ainſi il n'eſt pas vrai que le Roi Guſtave-Adolphe ait joint des régimens de Lappons à ceux de Suéde. Ces peuples ne peuvent vivre hors de leur païs, & tombent malades auſſi-tôt qu'ils s'en éloignent. Le pain, les viandes que nous mangeons, & le ſel, nuiſent autant à leur eſtomac, que leurs poiſſons ſéchez & leur chair à demi crue nuiroient à notre ſanté. Il n'eſt jamais venu de Lappon en Allemagne, quelques appointemens qu'on lui ait promis pour l'y retenir, qui n'ait préféré le ſéjour de ſon païs à un climat plus doux, & qui ne ſoit mort de chagrin, après avoir perdu l'eſpérance de retourner dans la Lapponie. Il y a un grand nombre de Lappons qui font profeſſion de la Religion Chrétienne, & l'on a bâti dans ce païs pluſieurs égliſes dans le XVII ſiécle, avec une Ecole publique en la ville de Pitha, pour inſtruire les enfans des Lappons, en la Religion & aux Lettres. Les Maîtres ont ſoin de traduire de Suédois en Lappon tous les livres les plus utiles pour ce deſſein. Les premiers livres qui parurent en la Langue des Lappons, furent imprimez à Stockholm l'an 1619. On commença par l'alphabet, accompagné du Catéchiſme & des principales priéres des Chrétiens; puis on donna au public le Manuel, qui contient les Pſeaumes de David, les Evangiles, les Proverbes de Salomon, &c.

L'an 1631, le Roi de Suéde fonda un autre Collége à Likſala, dans la province d'Uma. Mais tous ces ſoins n'empêchent pas que les Lappons ne demeurent la plupart engagez dans leur ancienne idolâtrie, & dans leurs ſuperſtitions magiques. Ils obſervent le tems & les ſaiſons, & établiſſent deux ſortes de jours, dont ils appellent les uns jours blancs, & les autres jours noirs. Ils tiennent pour noirs ou malheureux, le lendemain de Noël, les Fêtes de ſainte Catherine, de ſaint Clément & de ſaint Marc. Ils joignent à l'adoration du vrai Dieu, le culte de certains Dieux imaginaires, qui ſont Thor, Stoorjunkare & Baive. Quand Goës & Peucer aſſurent qu'ils adorent des troncs de bois, des ſtatues de pierre, & le feu, il faut entendre que ces troncs ſont les idoles de Thor; ces ſtatues celles de Stoorjunkare; & le feu l'image de Baive, qui eſt le ſoleil. On tient que ceux de Torna & de Kimi en adorent un qu'ils nomment *le grand Seita*, & qui eſt le chef de pluſieurs autres petits Seitas ou Seites. Les Lappons révérent auſſi les Manes, c'eſt à dire, les ames des défunts, & les craignent fort, dans la croyance qu'ils ont que ces ames ſont mal-faiſantes, juſqu'à ce qu'elles rentrent dans d'autres corps. Ils ont encore de la vénération pour certains Démons qu'ils croyent roder autour des montagnes & des lacs; & pour d'autres Génies appellez *Jubles*, qui courent dans l'air, à ce qu'ils s'imaginent, & qui peuvent faire du bien ou du mal, principalement au tems des Fêtes de Noël. Cette derniére ſuperſtition eſt peut-être venue de ce qu'ils ont mal entendu ce qu'on leur a enſeigné autrefois, qu'au jour de la Naiſſance de Jesus Christ, les Anges deſcendirent du Ciel; & qu'en les voyant, les Paſteurs furent ſaiſis de frayeur à cauſe de la nouveauté de ce miracle. L'idole de *Thor* eſt un tronc d'arbre; celle de *Stoorjunkare*, eſt une ſorte de pierre qui ſemble avoir été une tête; Baive n'a point de figure, ou c'eſt la même que celle de Thor. (Voyez ces trois articles en leur lieu.) A l'égard des Manes qu'ils nomment *Sittes*, c'eſt à dire, *les Morts*, les Lappons n'érigent point d'idoles en leur honneur, & leur immolent ſeulement des victimes. Les Juhles n'ont point auſſi d'images ni de ſtatues; & on leur offre des ſacrifices au pié de quelque arbre. Ces Idolâtres jeûnent la veille de Noël, qu'ils appellent *la Fête des Jubles*, & mettent à part quelque morceau de ce qu'ils mangent ce jour-là. Le lendemain ils font grand'chére, & gardent encore un morceau de leur viande. Deux jours après la Fête, ils jettent ces deux morceaux dans un petit coffre d'écorce de bouleau, fait en forme de navire avec ſes voiles & ſes rames, & le portent au pié d'un arbre derriére leur cabane, où après quelques cérémonies ſuperſtitieuſes, ils pendent ce petit coffre à une branche pour les Juhles qui courent en l'air par les forêts & par les montagnes. Les Auteurs font des diſcours ennuyeux ſur la Magie & les enchantemens des Lappons. Voici ce que nous en avons remarqué de plus conſidérable. Les anciens peuples de ce païs, principalement ceux de Biarmie vers la Mer Blanche, faiſoient des choſes prodigieuſes par leurs ſortileges; mais depuis que le Chriſtianiſme y a été reçu en pluſieurs endroits, la Magie n'y a pas été ſi commune. Il ne laiſſe pas néanmoins d'y avoir des Maîtres qui enſeignent cet Art diabolique. Les parens mêmes apprennent à leurs enfans ce commerce avec les Démons, & leur donnent en forme d'héritage les malins eſprits qui étoient attachez à leur ſervice, afin qu'ils puiſſent ſurmonter les Démons des autres familles qui leur ſont ennemies. Ainſi non ſeulement chaque famille, mais encore chaque Lappon idolâtre a en ſon particulier un ou pluſieurs Démons, ſoit pour exécuter ſes deſſeins, ou pour empêcher les efforts de ceux qui voudroient lui nuire. Ils exercent leur Magie par l'uſage d'un certain tambour qu'ils font d'un gros tronc d'arbre qu'ils creuſent, & cet arbre doit être de pin, de ſapin, ou de bouleau. On étend une peau deſſus, ſur laquelle les Lappons deſſinent leurs Dieux, Jesus Christ, les Apôtres; & plus bas le ſoleil, la lune, les étoiles, des oiſeaux, des ours, des liévres, &c. Ils ſe ſervent pour marquer ces choſes d'une couleur rouge, qui eſt faite de bois d'aulne broyé & bouilli. Ils frappent ſur ces tambours avec un petit marteau de bois fait exprès. Ils font remuer un ou divers anneaux de laiton qu'ils mettent deſſus, & qui parcourent ces figures bizarres avec leſquelles ils croyent deviner ce qu'ils veulent. Ainſi ils prétendent ſavoir ce qui ſe paſſe dans les païs éloignez, connoître le bon ſuccès de leurs affaires, & ſur tout de leur chaſſe, & guérir les maladies. Ils ſe ſervent encore d'autres ſortiléges, comme des nœuds, des javelots, des imprécations, & ſemblables maléfices.

Les Lappons ne ſe nourriſſent pas tous de la même ſorte. Ceux qui demeurent ſur les montagnes, n'allant preſque jamais à la pêche, ne ſe nourriſſent que de rennes, dont ils mangent la chair & boivent le lait, duquel ils font auſſi du fromage. Quelquefois néanmoins ils achettent des bœufs, des vaches, des brebis & des chévres à la foire de la Saint-Jean, qui ſe tient tous les ans en Norvége. Pendant l'hiver, ils expoſent à l'air la chair des rennes, afin que le vent en deſſéche l'humidité, & l'empêche de ſe corrompre. Cela ſert auſſi à l'attendrir & à la mortifier: de ſorte qu'elle eſt à demi cuite. Les Lappons des forêts vivent de poiſſons & de gibier. Ils aiment plus la chair d'ours que celle des autres animaux, & ils en régalent leurs meilleurs amis. La plupart n'ont point l'uſage du pain ni du ſel; mais ils font ſécher des poiſſons au ſoleil ou au froid, puis ils en tirent une poudre qui leur ſert de farine. L'écorce des pins pulvériſée leur tient lieu de ſel & de ſucre pour aſſaiſonner leurs viandes. Ils ne boivent point de biére, parce qu'il ne croît dans leur païs ni orge, ni houblon, & que la biére qu'ils pourroient avoir d'ailleurs ne ſe ſauroit conſerver chez eux, particuliérement en hiver. Ils aiment les eaux de vie de France dont ils achétent le plus qu'ils peuvent en Norvége à la foire de la Saint-Jean. Ils y achettent auſſi du tabac dont ils ne peuvent ſe paſſer, quittant toute autre nourriture, pour ſe repaître de la fumée de cette herbe. Les Lappons ſont fort adroits à la chaſſe. Ils abbatent les écureuils avec des fléches qui ne ſont point armées de pointes, mais dont le bout eſt gros & poli, de peur que le coup ne déchire la peau, dont la beauté eſt la ſeule cauſe qui les fait rechercher. La chaſſe des martres zibelines ſe fait de la même façon. Si la peau de l'animal paroît précieuſe, ils tirent ſi juſte, qu'ils frapent la bête au muſeau, & la tuent ſans la gâter. Apres avoir tué un ours, ils s'en réjouiſſent comme d'une grande victoire. Ils l'attachent ſur un traîneau tiré par un renne, & le ſuivent en chantant juſqu'à leur cabane; & il n'eſt pas permis de faire travailler ce renne pendant toute l'année, qui eſt un tems de repos pour cette bête. Leurs armes ſont des arcs & des arbalêtes, dont l'anſe eſt faite d'os de rennes, & la poignée ornée de plaque d'os de ce même animal. Ils ont deux ſortes de fléches; les unes pointues pour leur uſage ordinaire; & les autres émouſſées pour tirer contre les bêtes dont la peau eſt précieuſe, comme les hermines, les martres & les écureuils. Les Lappons ont auſſi des mouſquets & d'autres armes à feu qui leur viennent de la ville de Sœderhambn dans la Bothnie ou de Norvége, auſſi bien que la poudre & le plomb.

Ces peuples courent ſur la neige gelée avec une vîteſſe prodigieuſe, ſe ſervant de deux piéces de bois en forme de longues ſandales. Ces deux planches ſont un peu plus larges que la plante du pié; celle du pié droit égale en longueur la hauteur du Lappon qui s'en ſert; & celle du pié gauche eſt plus longue d'un pié. Les bouts ſont recourbez en haut par le devant, & le deſſus de la planche eſt couvert de poix-réſine. Les piez du Lappon ſont poſez ſur le milieu des planches, & y ſont attachez avec un petit cercle de bois pliant. Pour conduire cette petite machine, & pour ſe lancer avec plus de force, le Lappon tient à ſa main un bâton, dont le bout d'embas porte ſur un petit ais rond, afin qu'il n'entre pas dans la neige. Ceux-là ſe trompent, qui s'imaginent que cette maniére de chauſſure a la forme de ſabots fort longs, & relevez en haut par le bout: ce ne ſont que deux planches, comme nous venons de le dire. Les Lappons ne courent pas ſeulement ſur des endroits unis avec ces ſemelles de bois, ils vont auſſi ſur les montagnes où ils s'élevent peu à peu, tournant toujours en rond, & biaiſant par de continuels détours qui les ménent juſqu'au ſommet. Ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt qu'ils en deſcendent ainſi avec une rapidité qui ſurpaſſe l'imagination, ſans ſe laiſſer tomber dans les précipices qui ſont aux environs. Souvent ils garniſſent ces planches de peaux de veaux marins. Cette admirable induſtrie a fait donner le nom de *Skritofins* ou *Skridfins* aux Lappons, du mot *Skriida*, qui ſignifie en Langue Suédoiſe, la courſe que les Suédois font ſur la glace, ou ſur les neiges durcies par la gelée, ayant à leurs piez des ſabots ou ſouliers de bois, & du nom *Fins* ou *Finnons*, c'eſt à dire, *les peuples de la Finnonie*, d'où les Lappons ſont originaires. L'autre machine dont les Lappons ſe ſervent pour aller ſur la neige, c'eſt le traîneau, qu'ils appellent *Pulca*. Il eſt fait comme une petite barque coupée d'un bord à l'autre, avec une proue aigue & une poupe toute plate. Le deſſous eſt convexe & en demi-rond, auſſi bien que les bords, afin qu'il puiſſe aller tantôt ſur un côté, tantôt ſur l'autre, & étre plus facilement mené au travers des plus hautes neiges. Le Lappon qui eſt ſur ſon traîneau, conduit lui-même le renne qui le tire, & tient en main la bride, laquelle eſt attachée aux cornes de cet animal, & non pas à la bouche. Il n'y a parmi les Lappons aucuns chariots avec des roues, comme quelques-uns l'ont dit. Ils tranſportent leur bagage & leurs meubles en hiver, ſur des traîneaux, qu'ils nomment *Ackio*, leſquels ſont plus grands que les *Pulca*; & en été, ſur le bât des rennes. L'induſtrie des Lappons paroît encore dans la conſtruction de leurs barques, qu'ils ſont de

bois de pin ou de sapin. Les planches ne sont pas jointes avec des clous de fer; mais avec des liens, qui forment une espéce de conture: c'est pourquoi les Latins appelloient ces sortes de barques *Sutiles*, c'est à dire, *cousues*. Ils prennent, pour cet effet, des plus tendres racines des arbres fraîchement tirées de la terre, dont ils font des cordes, presque semblables à celles de chanvre. Les autres prennent des nerfs d'animaux, particuliérement des rennes, qu'ils amollissent & tournent ensemble en forme de cordes, & font ensuite sécher au vent & au soleil. Ils cousent donc véritablement les ais de leurs bateaux, avec des cordes de racines ou de nerfs, de la même maniére qu'on a coutume de coudre du drap avec du fil; & ils rempliſſent les jointures de mousse, afin que l'eau ne puisse pas entrer par ces endroits-là. Ils vont dans ces barques sur les riviéres les plus rapides, & les conduisent à deux ou à quatre rames, attachées sur les côtez à de grosses chevilles. Les Lappons ont encore une adresse particuliére pour faire des corbeilles & des paniers, avec des racines d'arbres battues & rendues maniables. On en voit dont les cercles sont joints si fortement les uns aux autres, qu'ils retiennent l'eau comme des vaisseaux de matiére solide; & l'on en transporte dans la Suéde, & dans les autres païs.

Tous les emplois laborieux sont communs aux hommes & aux femmes, & particuliérement dans les voyages, qui sont presque continuels parmi les Lappons: c'est pourquoi les femmes portent en hiver des haut-de-chausses comme les hommes, à cause des grandes neiges. Ils marchent en été à pié, la femme aussi bien que le mari; & en hiver, ils vont sur des traîneaux, chacun dans le sien. Il n'est pas vrai que l'on ait vu des Lappons montez sur des rennes comme sur des chevaux; car le renne n'est pas pour la selle, & sert seulement à tirer ou à porter un bât. La plupart des Lappons vivent souvent jusqu'à cent ans dans une parfaite santé, & meurent plutôt de vieillesse que de maladie. Quoiqu'ils soient avancez en âge, ils sont alégres & vigoureux; & les cheveux ne leur blanchissent point, ou très-rarement. Ceux qui n'ont pas reçu le Christianisme, enterrent avec le corps du défunt sa hache, un caillou, & un morceau d'acier pour faire du feu. Ils donnent pour raison de cette superstitieuse coutume, que le mort se trouvant au jour du jugement dans les ténébres, il aura besoin de quelque lumiére, & que sa hache lui servira à couper les branches qu'il trouvera en son chemin; car ils croyent qu'il faudra passer par des lieux obscurs & des forêts fort épaisses. Quelques-uns disent qu'il y a des Lappons qui croyent que les Morts étant ressuscitez, ils reprendront le même genre de vie qu'ils auront mené avant que de mourir; & que les enfans mettent dans le cercueil de leur pére, un caillou & un morceau d'acier avec son arc & ses fléches pour aller à la chasse qui est leur principal exercice. Trois jours après l'enterrement on fait le festin des funérailles, où sont conviez tous les parens, & les alliez du défunt; & s'il a laissé beaucoup de bien, ce festin se renouvelle tous les ans. Ceux qui auront la curiosité d'être instruits plus particuliérement de ce qui regarde la Lapponie, consulteront l'Histoire que Jean Scheffer en a composée en Latin, & que le Pére Lubin Religieux Augustin a mise en Langue Françoise. * Scheffer, *Hist. Lap.* Petrus Claudi, *Descript. Norveg.* Peucer, *de Divinat.* Olaüs Magnus, *Hist.* Cluvier, *Intr. in Geogr. l.* 3. *c.* 22. Damien de Goez, *des Lapp.* Ferrari, *Lexic.* Magin & Ortélius, *Geogr.* Paul Jove, &c.

LAPPUS, dit *le Castiglioni*, ou selon d'autres, *de Birague*, Auteur d'un Traité de Droit allégué par Forster, traduisit aussi quelques Vies de Plutarque, & les Antiquitez Romaines de Denys d'*Halicarnasse*. Il vivoit vers l'an 1440. * Forster, *Jur. l.* 3. *c.* 26. Vossius, *de Hist. Lat.* Gesner, *in Biblioth.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Philippe de Bergame, *in Chron. Suppl. l.* 6. Albertinus, *de Laud. Florentin.*

LAPUS, Abbé, natif de Florence, & savant Canoniste, dans le XV siécle, mourut fort jeune, & laissa quelques Ouvrages. Hugolin Ferrin, *Florent. Illust. l.* 3, en parle en ces termes

Te, Lape, mors juvenem nimis invidiosa peremit,
Ingenii sed multa tui monumenta supersunt.

LAR.

LAR, ville & petit Royaume d'Asie en Perse, dans la province de Farsistan, est situé entre Ispahan & Ormus. Les eaux y sont très-mauvaises en beaucoup de lieux, & engendrent des vers aux jambes entre cuir & chair, aux Etrangers qui en boivent. Ces vers sont fort déliez, & ont jusqu'à deux aunes de longueur. Lorsqu'ils viennent à percer la peau, il faut les dévider adroitement autour d'une plume, vu qu'autrement, s'ils se rompent, la partie qui demeure dans la chair, y cause beaucoup de mal. La ville de Lar est sur le fleuve Tisindon, vers la Caramanie; & le Roi Cha-Abas, vers la fin du XVI siécle, a-quit ce Royaume & celui d'Ormus à la Couronne de Perse, dont ils avoient été détachez durant les divisions de ce grand Empire. * J. B. Tavernier, *en ses Rélations, au tome de la Perse.*

LAR, fleuve de l'Arabie Heureuse, autrement nommé *Om*, dont il est fait mention dans Ptolomée. LAR, certain lieu de la Mauritanie Césarienne, dans l'Itinéraire d'Antonin.

LAR, riviére de Provence. *Voyez* ARC.

LARA ou LARANDA, l'une des Naïades, étoit fille du fleuve Almon, & fut aimée de Mercure, qui en eut les Dieux Lares. Jupiter étant devenu amoureux de Juturne, sœur de Turnus, & n'en ayant pu jouïr, à cause qu'elle s'étoit jettée dans le Tibre, lorsqu'il voulut s'en approcher, appella toutes les Naïades du païs, qu'il pria d'empêcher que sa maîtresse ne se cachât dans leurs riviéres. Toutes lui ayant promis leurs services, il n'y eut que Lara, qui, loin d'imiter les autres, alla déclarer à Juturne & à Junon la volonté de Jupiter. Ce Dieu en fut tellement irrité contre elle, qu'il lui fit perdre l'usage de la parole, & donna ordre à Mercure de la conduire aux Enfers; mais en chemin Mercure épris de la beauté de cette Nymphe, s'en fit aimer, & en eut deux enfans, qui furent appellez *Lares*, du nom de leur mére. * Ovide, *Fast. l.* 2. *v.* 599.

LARA, petite ville d'Espagne, dans la Castille Vieille, sur la riviére d'Arlanza. On y voit dans l'église de S. Pierre, le tombeau de Ferdinand Gonzalès, Comte de Castille; & les superstitieux disent que l'on entend craquer ses os avec un grand bruit, toutes les fois que les Espagnols doivent remporter quelque victoire; ou selon d'autres, lorsque les Chrétiens doivent avoir quelque grand avantage sur les Infidéles: ce que l'on remarqua, dit-on, lorsque le vaillant Huniade vainquit les Turcs l'an 1456. * Eusébe Nieremberg.

LARA, nom d'une illustre famille d'Espagne, pris de la ville de Lara, dans la Castille Vieille. L'Histoire des sept Infans de ce nom, est assez curieuse, pour en marquer ici les principales circonstances. GONÇALO Gustos, Seigneur de Salas & de Lara, issu des Comtes de Castille, épousa Dona *Sancha*, sœur du Roi Vélasquès, Seigneur de Bylaren. Il en eut sept fils, qui se rendirent célébres, sous le nom des *sept Infans de Lara*. Le Comte Dom Garcia Fernandès, (qui étoit leur cousin, & fils de Dom Fernand Gonçalès, frére aîné de leur pére,) les fit tous Chevaliers en un même jour. Ils étoient dans la fleur de leur âge, lorsque Ruy Vélasquès, leur oncle, prit pour femme Dona Lambra, cousine de pére & de mére de Dom Garcia Fernandès. Les noces se firent dans la ville de Burgos, où Gonçalo Gustos, & Dona Sancha sa femme, se trouvérent avec les sept Infans, & leur Gouverneur Nugno Salido. Pendant la réjouïssance de ces noces, il survint un différent entre Gonçalo Gonçalès, le plus jeune des sept Infans, & un Chevalier, nommé Alvare Sanchès, cousin germain de la nouvelle épouse Dona Lambra, & on eut bien de la peine à appaiser les deux partis. Quelques jours après, Dona Lambra fut accompagnée à Barbadillo par les sept Infans; & comme elle avoit toujours caché dans son ame un desir de vengeance contre Gonçalo Gonçalès, étant dans le jardin, elle appella un de ses Esclaves, à qui elle commanda d'aller tremper un concombre dans du sang, & d'en frapper le visage de Gonçalès, qui baignoit un faucon dans le bassin d'une fontaine. Cet Esclave obéït promptement; mais il fut aussi-tôt poursuivi par Gonçalès & ses fréres, qui le tuérent aux piez de Dona Lambra, où il s'étoit refugié; après quoi ils prirent leur mére Dona Sancha, & s'en allérent à Salas. Ruy Vélasquès entra trop facilement dans les sentimens de sa nouvelle épouse, & forma le dessein de perdre Gonçalo Gustos & ses enfans. Pour en venir à bout, après avoir fait une réconcilation feinte de son côté, il pria son beau-frére d'aller trouver le Roi de Cordoue, qui étoit alors le Maure Hussem, afin de le remercier de quelques graces que Vélasquès en avoit reçues. Gustos ne se méfiant de rien, porta à ce Roi Maure une lettre, où Vélasquès lui donna avis, que celui qui lui rendoit la lettre étoit son plus dangereux ennemi, aussi bien que ses fils appellez les sept Infans. Le Roi de Cordoue, quoique Mahométan, ne voulut point faire mourir Gustos, comme Vélasquès le lui conseilloit; mais se contentant de le faire mettre en prison, il envoya des troupes du côté d'Alménar, pour arrêter les sept Infans. Vélasquès les y conduisoit, sous un prétexte supposé, à dessein de les faire tomber dans une embuscade, où n'étant accompagnez que de deux cens Cavaliers, ils se virent contraints de combattre contre dix mille Maures. Les deux cens Cavaliers furent tous tuez, & avec eux Fernand Gonçalès, l'un des sept Infans, & Nugno Salido leur Gouverneur. Les six fréres qui restoient, reçurent un secours de trois cens Cavaliers, qui se détachérent des troupes du Ruy Vélasquès sans son ordre, & donnérent un second combat; mais ces vaillans hommes furent entiérement défaits, & les six Infans furent pris par les Maures, qui après les avoir fait mourir, envoyérent leurs têtes avec celles de Fernand Gonçalès & de leur Gouverneur au Roi de Cordoue. Ce Maure fut touché du malheur de ces jeunes Seigneurs, & mit leur pére en liberté. Gustos avant que de partir, fit secrettement ses adieux à la sœur du Roi, dont il s'étoit fait aimer & qui étoit enceinte. Un peu après qu'il fut arrivé à Salas, il apprit que la Princesse Maure étoit accouchée d'un fils, que l'on nomma Mudara Gonçalès.

On dit que les corps de ces sept Infans ayant été retirez d'entre les mains des Maures, furent portez dans le monastére de S. Pierre d'Arlança, où les Religieuses montrent encore aujourd'hui leur sépulture, comme aussi celle de Gonçalo Gustos leur pére, & de Dona Sancha leur mére. Néanmoins les Religieux du couvent de S. Milan de la Cogolla, font voir chez eux neuf tombeaux fort anciens, qu'ils disent être ceux des sept Infans, de leur pére & de leur Gouverneur.

Quant à Mudara, il fut élevé à la Cour du Roi Maure son oncle. Ayant sçu qu'il étoit fils de Gonçalo Gustos, il obtint la permission de l'aller voir, & le Roi lui donna un corps de Cavalerie pour l'accompagner jusques à Salas. Lorsqu'il y fut arrivé, il quitta la Secte de Mahomet, & reçut le Batême. Il résolut ensuite de venger la mort de ses fréres, & tua premiérement Ruy Vélasquès; puis il fit brûler Dona Lambra, ou selon d'autres, il la fit lapider & brûler ensuite. Dona Sancha l'adopta depuis pour son fils, par une cérémonie assez bizarre. Cette belle-mére, pour marque de son adoption prit une chemise; & au lieu d'en revêtir Mudara à la maniére ordinaire, elle le fit seulement entrer dans la manche qui étoit fort large: de sorte que la téte sortoit par le haut de la manche, & par le cou de la chemise. Cette cérémonie donna lieu à une espéce de proverbe, qui disoit, *Il est entré par la manche, & est sorti par le collet.* Ce jeune Seigneur se fit fort considérer par ses belles qualitez, & demeura seul héritier de tous les biens de la Maison de Lara. C'est de lui que sont

ſortis les de Lara en Epagne; dont étoit iſſue Malfada Manrique, femme d'Alfonſe I, Roi de Portugal. Ceux qui ont écrit la mort des ſept Infans, ne conviennent pas de l'année ſous laquelle elle arriva. Les uns diſent que ce fut vers l'an 967, les autres en 993. L'Auteur de l'explication qui eſt ſous les figures que Tempeſte a gravées, pour répréſenter cette Hiſtoire ou ce Roman, met leur naiſſance l'an 1304; mais c'eſt une erreur évidente. Il nomme auſſi le Roi Maure, qui commandoit à Cordoue, Almançor: en quoi il s'eſt encore trompé; car Mariana aſſure qu'Almançor étoit Gouverneur de Cordoue pour le Roi Huſſem, & non pas Roi de ce païs. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entr.* 7. *p.* 332--344. édit. de Trevoux, 1725.

LARA. *Cherchez* MANRIQUE de LARA.

L'ARACHE ou L'HARIS, ville & riviére. *Cherchez* LIXE.

LARAD, ville. *Voyez* LARA.

LARAIRE, *Lararium:* Le Laraire étoit un petit Oratoire, où les Payens tenoient les idoles qu'ils appelloient *Lares*. Spartien a écrit en la Vie d'Alexandre, fils de Mammée, que ce Prince adreſſoit tous les matins dans ſon Laraire ſes vœux aux ſtatues des Dieux, au nombre deſquels il mettoit Apollonius, Orphée, Abraham & JESUS-CHRIST; & que dans ſon ſecond Laraire il mettoit Virgile, Cicéron, Achille & pluſieurs autres grands Hommes. * Pitiſcus, *Lexicon. Antiq. Rom.*

LARANDA, ancienne ville épiſcopale ſuffragante de Cogny. Elle eſt dans la Caramanie en Natolie, ſur la ſource du Cydne, ou Caraſu, à dix-ſept lieues de Cogny du côté du Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LARANDA, Naïade. *Voyez* LARA.

* LARCABAU, bourg de France dans la Baſſe Navarre. Il eſt au ſud-oueſt de Saint-Palais, & au nord-eſt de Saint-Jeanpié de port, à trois lieues ou environ de l'une & de l'autre de ces deux villes.

LARCHANT (Saint-Mathurin de) *Voyez* SAINT-MATHURIN de LARCHANT.

LARCHER, famille originaire de Paris, qui a fait pluſieurs belles alliances, & s'eſt diſtinguée par les différentes places qu'elle a remplies ſucceſſivement dans la Magiſtrature.

I. *N.* . . Larcher étoit Lieutenant de Simon Morhier Prévôt de Paris en 1429, & fut pére de PIERRE qui ſuit.

II. PIERRE Larcher, I. du nom, qui vivoit en 1460, fut ayeul de SIMON qui ſuit.

III. SIMON Larcher, Conſeiller de la ville de Paris en 1502, fut Biſayeul de BENOÎT qui ſuit; & de GERVAIS, qui fut auſſi Conſeiller de la ville de Paris en 1533, & pére de *Guillaume*, qui exerça la même charge en 1543, qui eut de ſon mariage avec *Magdelaine* Hennequin, *Guillaume* & *Jeanne* Larcher, morts ſans poſtérité.

IV. BENOÎT Larcher, Conſeiller du Roi, & Général de ſa Cour des Aides en 1508, épouſa en 1515, *Marthe* Gilbert, fille de *Jean*, Seigneur de Villeron, Correcteur des Comptes, & de *Françoiſe* Brinon, dont il eut 1. MICHEL, I. du nom, qui ſuit; 2. CLAUDE, *qui a fait branche, rapportée cy-après;* 3. *Marie*, alliée à *Guillaume* du Moulinet, Procureur général de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides en 1551; & 4. *Françoiſe*, qui épouſa *Euſtache* Allegrain, Seigneur d'Herbelay ſur Seine, Correcteur des Comptes en 1537.

V. MICHEL Larcher, I. du nom, Seigneur d'Oliſy, de Bajacourt, &c. fut reçu Conſeiller de la Cour des Aides en 1548, Conſeiller au Parlement en 1554, Intendant de la Généralité de Lyon en 1569, & Préſident des Enquêtes en 1570. Il avoit épouſé *Magdelaine* de Barillon, fille d'*Antoine*, Seigneur de Murat, & de *Perrette* Olivier, dont il eut 1. PIERRE, II. du nom, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, *qui fit la branche des Seigneurs de* POCANCY, *rapportée cy-après*; 3. *Marthe*, alliée à *Guillaume* Gouſſault, Seigneur du Chêne, Conſeiller du Parlement en 1580; & 4. *Magdelaine*, qui épouſa *Germain* Teixier, Seigneur de Granvilliers, Maître des Comptes en 1588, morte en janvier 1646.

VI. PIERRE Larcher, II. du nom; Seigneur d'Oliſy, &c. Maître des Comptes en 1588, Conſeiller d'Etat en 1623, avoit épouſé *Jeanne* de Lyon, de laquelle il n'eut que MICHEL, II. du nom, qui ſuit.

VII. MICHEL Larcher, II. du nom, Marquis d'Eſternay, Baron de Reveillon, de la Fortelle, d'Oliſy, de Bajacourt, &c. qui fut reçu Conſeiller au Parlement en 1618, Sécretaire ordinaire de la Chambre du Roi en 1619, Maître des Requêtes en 1623, Préſident de la Chambre des Comptes en 1626, & Conſeiller d'Etat en 1629, mourut en juillet 1654. Il avoit épouſé 1. *Anne* de Flexelles, dont il n'eut point d'enfans; 2. *Marie* Mérault, fille de *Claude*, Seigneur de la Foſſée, Maître des Comptes, & de *Jeanne* le Comte de Montauglan, morte en mai 1657, dont il eut 1. PIERRE, III. du nom, qui ſuit; 2. *Germain*, Prieur de S. Gaon en Champagne, Conſeiller-Clerc au Parlement en 1658; 3. *Michel*, Marquis d'Oliſy, &c. Maître d'Hôtel ordinaire du Roi en 1646, Enſeigne des Gens-d'armes de la Compagnie du Maréchal de Schulemberg en 1653, Capitaine & Major du régiment de Picardie en 1654, Grand-Baillif d'épée de Vermandois en 1666, & Capitaine des Chaſſes en Champagne en 1667, mort ſans enfans de *Françoiſe* Martin, & de *Simonne* de Blanchebarbe ſes deux femmes; 4. *Marie-Geneviéve*, alliée à *Nicolas* le Camus, Procureur général, puis Préſident de la Cour des Aides, morte en février 1686; & 5. *Geneviéve*, femme d'*Edouard* Colbert, Marquis de Villacerf & de Payens, premier Maître d'Hôtel de la Reine Marie-Thérèſe d'Autriche, & de Madame la Dauphine, & Surintendant général des Bâtimens du Roi, morte le 17 avril 1712.

VIII. PIERRE Larcher, III. du nom, Marquis d'Eſternay, Baron de Reveillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormoy, &c. Conſeiller au Grand Conſeil, Préſident de la Chambre des Comptes, ſur la démiſſion de ſon pére en 1651, & Conſeiller d'Etat en 1652, mourut le 14 novembre 1712, en ſa 82 année. Il avoit épouſé en 1654, *Françoiſe* Mangot, fille d'*Anne*, Seigneur de Villarceaux, Conſeiller d'Etat, & Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marie* Phélypeaux, & petite-fille de *Claude* Mangot, Garde des Sceaux de France, morte en décembre 1662, dont il eut 1. MICHEL, III. du nom, qui ſuit; 2. *Pierre-Germain*, Chevalier de Malte en 1664, mort en janvier 1682; & 3. *Marie-Anne*, mariée à *Jacques* Pollart, Seigneur de Villequoy, Conſeiller au Parlement, morte en janvier 1688.

IX. MICHEL Larcher, III. du nom, Marquis d'Oliſy, de Bajacourt, Baron de Baye, d'Ormoy, &c. Conſeiller au Grand Conſeil en 1681, Grand Rapporteur de France en 1682, Maître des Requêtes en 1687, Commiſſaire de la Chambre ſouveraine pour la réformation de la Juſtice aux grands jours en 1688, Intendant de la Généralité de Rouen en 1690, puis de celle de Champagne en 1691, & Préſident de la Chambre des Comptes, ſur la démiſſion de ſon pére en 1700, mourut le neuviéme avril 1715. Il avoit épouſé 1. par contract du cinquiéme mars 1685, *Gabrielle* Rioult de Douilly, fille de *Pierre*, Seigneur de Douilly, de Curſay, d'Eſtouy, &c. & de *Marie* Métayer: 2. *Marguerite* le Cornier, morte ſans enfans. Il eut du premier mariage 1. PIERRE, IV. du nom, qui ſuit; & 2. *Marie-Louïſe*, qui a épouſé en 1712, *Antoine-Galliot*, Marquis de S. Chamant, de Méziéres, &c. Meſtre-de-camp du régiment Royal étranger, Maréchal des camps & armées du Roi, Enſeigne d'une Compagnie de ſes Gardes du Corps, & Gouverneur de la ville de Puy-Laurens, dont il eſt venu trois enfans.

X. PIERRE Larcher, IV. du nom, Marquis d'Arcy & de Vindicy, Seigneur d'Avrilly, &c. Conſeiller au Châtelet en 1709, Grand Baillif d'épée de Vermandois en 1710 après la mort de Michel Larcher, Marquis d'Oliſy, ſon grand oncle, Conſeiller au Parlement en 1712, Préſident de la Chambre des Comptes en 1715, dont il étoit le quatriéme de pére en fils, mourut le 17 juillet 1724. Il avoit épouſé le douziéme juillet 1712, *Marie-Anne* de Jaucen, fille de *Jean-Martial* de Jaucen, Baron de Crône & de Noiſy-ſur-Seine, & de *Marguerite* de la Live, dont il eut 1. MICHEL, IV. du nom, qui ſuit; 2. *Pierre-Martial*, mort jeune; & 3. *Marie-Marguerite* Larcher.

XI. MICHEL Larcher, IV. du nom, né en 1713.

BRANCHE DE CLAUDE LARCHER.

V. CLAUDE Larcher, I. du nom, ſecond fils de BENOÎT, Conſeiller de la Cour des Aides, & de *Marthe* Gilbert, fut reçu Conſeiller de la Cour des Aides, puis du Parlement en 1567, où étant depuis Conſeiller de la Grand Chambre, & âgé de près de 70 ans, il eut l'honneur de ſervir de victime de ſa fidélité pour ſon Roi & ſa patrie, dont il donna des marques à la poſtérité, lorſqu'il fut exécuté honteuſement pendant la Ligue, par la faction des Seize au commencement du régne de Henri IV, avec Barnabé Briſſon, Préſident du Parlement, & Jean Tardif, Conſeiller au Châtelet le 15 novembre 1591; & fut enterré en l'égliſe des Chanoines Réguliers, de ſainte Croix de la Bretonnerie, lieu de la ſépulture de ſa Maiſon. Il avoit épouſé *Marie* Courtin, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Roſay, & d'*Anne* le Cirier, dont il eut 1. CLAUDE, II. du nom, qui ſuit; 2. *André*, Conſeiller au Parlement, mort ſans enfans; 3. *Michelle*, mariée à *Jérôme* Crêpin, Conſeiller au Parlement, puis Préſident des Enquêtes en 1569; & 4. *Marie*, qui épouſa *Antoine* d'Epinoy, Conſeiller de la Grand Chambre en 1583.

VI. CLAUDE Larcher, II. du nom, Conſeiller au Parlement en 1598, eut de ſon mariage avec *Marie* le Picard, fille de *Jean* le Picard, & de *Louïſe* Brebar, morte en novembre 1645, 1. JEAN qui ſuit; & 2. *Louïſe*, mariée à *Barthélemi* de Maſcranni, Lieutenant Général de la Maiſon de S. A. R. Gaſton de France, Duc d'Orléans.

VII. JEAN Larcher, Seigneur de la Motte-Goyot, Maître d'Hôtel, & Sécretaire des commandemens de S. A. R. Madame, Ducheſſe d'Orléans, avoit épouſé *Anne* Foullé, fille de *Jean* Foullé, Maître des Requêtes, & de *Marie* Charron, dont il eut 1. 2. *André* & *Edmée* Larcher, morts ſans enfans; & 3. *Louïſe*, femme de *François* Lotin, Seigneur de S. Peravy & de Charny, Préſident de la Cour des Aides, morte en décembre 1687, où cette branche a ceſſé.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Bajacourt & de Pocancy.

VI. FRANÇOIS Larcher, fils puîné de MICHEL, Intendant de la Généralité de Lyon, & Préſident des Enquêtes, & de *Magdelaine* de Barillon, fut Seigneur de Bajacourt, &c. & reçu Maître des Comptes en 1606. Il avoit épouſé *Claude* Godet, Dame de Pocancy, morte en août 1670, fille de *François* Godet, Correcteur des Comptes, & de *Marguerite* Molé, dont il eut 1. EDOUARD qui ſuit; 2. *N.* . . Abbeſſe de Criſenon en Bourgogne; 3. *Magdelaine*, femme de *Jean* le Clerc de Cottier, Marquis d'Aunay, morte en mars 1684; & 4. *Marie*, alliée à *Jean* de Gourgues, Marquis d'Aunay, Comte de Vayres, Préſident à Mortier du Parlement de Bourdeaux, morte en décembre 1664.

VII. EDOUARD Larcher, Seigneur de Bajacourt & de Pocancy, Conſeiller au Grand Conſeil, épouſa *Gabrielle* de Loubert, dont il eut 1. JEAN-BAPTISTE qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Pocancy, Conſeiller au Grand Conſeil, mort ſans poſtérité; & 3. *Marie*, Abbeſſe de Vinetz à Châlons en Champagne.

VIII. JEAN-BAPTISTE Larcher, Seigneur de Pocancy, &c. Conſeiller de la Cour des Aides en 1675, laiſſa de *Marie* le Clerc, 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Magdelaine*, mariée à *Charles-Joſeph* de Fortia, Conſeiller au Parlement en 1698, morte ſans enfans; & 3. *Marie*, Abbeſſe de Vinetz après ſa tante.

IX. Pierre Larcher, Seigneur de Pocancy, &c. fut reçu Conſeiller au Parlement le ſecond de juillet 1704, & mourut le 19 février 1706, âgé de 25 ans. Il avoit épouſé le 27 avril 1705, *Anne-Thérèſe* Hébert, fille de *Pierre*, Seigneur du Buc, Maître des Requêtes, & d'*Anne* le Gendre. Elle prit une ſeconde alliance le 23 novembre 1718, avec *Antoine-François* Talon, Capitaine au régiment des Gardes, ayant eu de ſon premier mariage, *Anne* Larcher, née poſthume le ſixiéme mars 1706, mariée le 24 mai 1719, à *Marc-Pierre* de Voyer de Paulmy, Comte d'Argenſon, Chancelier, Garde des Sceaux de l'Ordre Militaire de ſaint Louïs, Maître des Requêtes honoraire, & Lieutenant général de Police, puis Conſeiller d'Etat, &c. * *Voyez le Nobiliaire de Champagne.* Mézéray. Le Pére Daniel, *Hiſt. de France. Mémoires Domeſtiques.*

Larcher *porte d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roſes d'argent en chef, & d'une croix patriarchale d'argent en pointe.*

* L A R D, bourg du Royaume de Tripoli en Afrique, dans la Barbarie. C'étoit anciennement la ville d'Aſpis. * Marmol.

* L A R D E N O I S (Martin) Pariſien, fit profeſſion dans l'Ordre des Céleſtins le onziéme mars 1635, & fit ſon étude principale de la Théologie à laquelle il s'étoit appliqué dès ſa premiére jeuneſſe. Il y joignit l'étude de l'Ecriture Sainte & de la Tradition, & aquit par là une érudition eccléſiaſtique très-étendue. Entre les Péres, il s'attacha particuliérement à S. Auguſtin. Il ſe démit de la Supériorité où ſon mérite l'avoit élevé, pour mener une vie plus retirée, & pour employer plus de tems à la priére & à l'étude. Il mourut d'apoplexie le neuviéme janvier 1671, après avoir paſſé 37 ans dans ſon Ordre. On n'a imprimé qu'un Ouvrage de ſa compoſition. C'eſt une Explication de l'Oraiſon Dominicale, tirée des Ouvrages de S. Auguſtin, ſous ce tître, *Phileremi Palæologi Monachi de Oratione Dominica liber, ex variis S. Auguſtini Sententiis, ſumma fide contextus, &c.* Guillaume le Roi, Abbé de Haute-Fontaine, la fit imprimer en François ſous le tître d'*Explication de l'Oraiſon Dominicale, &c.* Les autres Ouvrages du Pére Lardenois qui ſont encore en manuſcrit, ſont, *Conſidérations Théologiques touchant l'Infaillibilité attribuée au Pape en ce qui regarde la Foi; Animadverſiones in Concilia; Tabulæ Auguſtinianæ; Collectio ſeptuaginta locorum S. Auguſtini, de modo quo Deus Creaturam rationalem vivificat & ſanctificat; Animadverſiones præviæ in librum cui titulus eſt, Proviſio Theologica de morte Chriſti juxta mentem Auguſtini, autore P. Joan. Cæleſt.; Brevis Diſcuſſio Theologici Problematis, an poſt Adami lapſum detur ejus Poſteris Gratia ſufficiens; Diſquiſitio Theologica de Romani Pontificis Decretis circa Fidem, ex Tabulis ſuffragialibus Thomæ Angli excerpta, paucis adjectis; Præcipua Doctrinæ capita de Gratia Dei a S. Thoma juxta S. Auguſtini ſenſum aſſerta;* Un *Abbrégé Latin de l'Ouvrage du Pére Thomaſſin ſur l'Incarnation, &c.* * Becquet, *Hiſt. des Céleſtins de France. Supplément de Paris* 1736.

* L A R D I A (Clément) né à Meſſine, fut Religieux de l'Ordre de S. François de Paule. Il ſe fit fort eſtimer par ſon ſavoir, & floriſſoit vers l'an 1660. On a de lui en Italien, une courte Rélation de l'arrivée de S. François de Paule à Meſſine. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

L A R E, riviére de Provence. *Voyez* A R C.

L A R E ou L A R O N D E, en Latin *Lara* & *Larunda*, la mére des Lares, ſelon la Fable, que Jupiter rendit muette pour avoir découvert ſes amours à Junon. Auſſi l'appelle-t'on, *Muta.* * *Voyez* L A R E S, *cy-après.*

L A R E D O, petite ville d'Eſpagne ſur la côte de Biſcaye, où elle a un port fort grand & fort ſûr, à onze lieues de Bilbao du côté du Couchant. Il faut remarquer que ce fut près de cette place, que l'Archevêque de Bourdeaux défit la flote d'Eſpagne en 1693. Ce fut là auſſi que débarqua l'Empereur Charles-*Quint*, après avoir réſigné l'Empire. On dit qu'en mettant pié à terre il tomba. L'Amiral & une bonne partie de la flote périrent dans l port, immédiatement après leur arrivée. * *Diction. Anglois.* Maty, *Dict. Géogr.*

L A R E N T A L E S. *Voyez* L A U R E N T A L E S.

L A R E S, appellez auſſi *Pénates* ou *Dieux du Foyer*, Dieux Domeſtiques des Payens, étoient ſelon quelques-uns fils de Jupiter & de la Nymphe Larunde, & ſelon les autres de Mercure & de Lara ou Laranda. Les Anciens rendoient de grands honneurs à ces ſortes de Divinitez, dont ils avoient les ſtatues dans leurs maiſons, & leur offroient aſſez ſouvent des ſacrifices de vin & d'encens. Ils étoient protecteurs des villes & des peuples, qui célébroient des Fêtes en leur honneur, & ils étoient adorez dans les maiſons des particuliers, ſous la figure de certains petits marmouſets d'argent, de bronze ou de terre cuite. On tire l'étymologie du mot *Penates*, de ce que *penes nos nati ſunt*, ou du mot *penus*, qui ſignifie *le dedans de la maiſon.* Il y avoit de ces Lares qui préſidoient aux chemins, & étoient appellez *Lares Viales.* C'eſt pourquoi Plaute, *Mercator*, *Acte* 5. *Sc.* 2. *v.* 14, introduit Charinus, qui, ſe préparant à un voyage, invoque les Lares des chemins, afin de le préſerver de tout accident pendant ſon voyage,

Invoco
Vos, Lares Viales, ut me bene tutetis.

J'implore votre ſecours, Lares Dieux des chemins, daignez me protéger dans mon voyage. Il y a apparence que ce mot *Lar*, eſt emprunté de la Langue Toſcane. *Lars*, parmi les Toſcans, étoit *le Prince du peuple.* Lactance écrit que la Mére des Dieux Lares, étoit la Déeſſe que l'on nommoit *Muta*, *Lara*, *Larunda.* Ovide dit que Lara s'appelloit auparavant *Lalara*, parce qu'elle étoit un peu trop cauſeuſe, du verbe Grec λαλέω, *loquor*, *je parle:* car elle découvrit à Junon les amours de Jupiter & de Juturne: Jupiter la rendit muette, & la donna à Mercure pour la conduire aux enfers: Mercure abuſa d'elle, & en eut deux enfans qui furent les *Lares.* Voilà comme cette Déeſſe devint muette, & comme ſes enfans qui ſont les *Lares*, ſont chargez de la garde des chemins, auſſi bien que des maiſons. *Forte fuit Nais, Lara nomine, &c. Voyez* le reſte dans Ovide, *Faſt. l.* 2. *v.* 600. On honoroit ces Dieux, ou dans la maiſon en brûlant au feu, en leur honneur, les prémices de ce qu'on ſervoit à table; ou publiquement, en leur immolant une truye, comme aux gardiens des rues & des chemins. On les dépeignoit habillez d'une peau de chien, & auprès d'eux un chien mâtin, comme pour montrer leur vigilance & leur fidélité à garder la maiſon & à défendre leur Maître. C'eſt ce que nous apprenons de Plutarque dans les Queſtions Romaines. Pourquoi, dit-il, met on un chien auprès des Lares, qu'on appelle *Præſtites?* & pourquoi ſont-ils eux-mêmes couverts de peau de chien? Les Anciens appelloient *Lares* ou *Penates*, les Dieux choiſis pour protéger les Etats, les chemins, les forêts & autres choſes ſemblables. Nigidius Figulus, dit Arnobe, appelle les *Lares*, tantôt *Curetes* & tantôt *Indigétes.* Mais Aſconius Pédianus expliquant ces mots de Virgile, *Diis Magnis*, prétend que ces grands Dieux ſont les Lares de la ville de Rome; & Properce nous dit que ce furent eux qui chaſſérent Annibal de devant Rome, parce que ce furent quelques phantomes nocturnes qui lui donnérent de la frayeur.

Annibalemque Lares Romanâ ſede fugantes.

Voici une Inſcription qui juſtifie ce qu'avance Aſconius Pédianus.

D. M.

GENIO AUGG. LAR. FAM.
Fortunatus,
Aug. Lib.

c'eſt à dire,

Au grand Dieu,
Au Génie des Empereurs. Au Lare familier.
Fortunatus,
Affranchi d'Auguſte.

On diſtinguoit pluſieurs ſortes de Lares, des Lares publics, des Lares des chênes, des Lares de la mer, des Lares des chemins, des Lares des champs, des Lares ennemis. Il eſt certain que les Anciens mettoient au nombre de leurs Lares, toutes les petites figures qu'ils avoient de leurs ancêtres & des autres, lors principalement que ceux dont ils avoient des ſtatues, avoient excellé dans quelque vertu; & dans la ſuite tout devenoit chez eux indifféremment *Lare*, *Protecteur*, à cauſe de l'aſſociation qu'ils avoient faite de ces ſtatues avec celles des autres Dieux communs: ce que nous apprenons de Pline, *l.* 2, lorſqu'il parle de cet uſage ancien de déïfier ceux dont on a reçu des faveurs conſidérables, & de leur témoigner ſa reconnoiſſance par ce degré d'honneur où on les éléve. On ne doit pas s'imaginer que ce ſoit dans les temples publics qu'ait commencé cet uſage; & il eſt conſtant, au contraire, que ç'a été dans les maiſons privées; car les particuliers n'avoient pas droit de propoſer à la vénération publique les ſujets de leur gratitude perſonnelle. Cela n'empêcha pas que les grands Dieux ne fuſſent auſſi mis au nombre des Lares. Macrobe rapporte que Janus étoit un des Lares qui préſidoit aux chemins: parce qu'on le répréſentoit tenant dans ſes mains une clef & une verge, comme gardien de toutes les portes, & Gouverneur des chemins. *Nam & cum clavi & virga figuratur, quaſi omnium & portarum cuſtos & rector viarum.* Apollon lui même, dit il encore au même endroit, étoit auſſi appellé chez les Grecs, ἀγυιεὺς, comme *préſident aux coins des rues de la ville.* Diane pareillement, & Mercure, étoient auſſi des Dieux Lares; parce que Diane eſt appellée par Athénée, ἐνόδια, *préſente aux chemins*, & une des Lares qui y préſidoit. Et en effet, ſi les Lares n'avoient été que des Dieux incertains & inconnus, on ne leur auroit pas conſacré ces Jeux ſi célébres, appellez *Compitalitia*, comme qui diroit, *la Fête des carrefours*, qu'on ſolemniſoit ſelon la loi du Préteur, le onziéme avant les calendes de janvier, c'eſt à dire, le 22 décembre, & qui ne ſe célébroient pas ſeulement en leur honneur, parce qu'ils étoient les gardes des chemins & des carrefours; mais parce que l'on croyoit qu'ils préſidoient à la garde des Empires, & veilloient à la conſervation des particuliers; puiſque parmi ces Jeux on faiſoit des ſacrifices pour le ſalut de la République, & des familles de l'Empire. Il eſt donc conſtant que tous les Dieux qui étoient choiſis pour Patrons & Tutelaires des lieux & des particuliers, étoient appellez *Lares.* L'on en gardoit de petites ſtatues & figures dans un Oratoire particulier de chaque maiſon, & des Palais des Empereurs, qui avoient même des Officiers qui étoient commis à la garde de ces Lares. Les monumens qui nous reſtent en font foi.

Hymnus. Cæsaris L. Aug. Volusianus,
Decurio Larium Volusianorum.

Hymnus Voluſien, Affranchi de l'Empereur, Décurion des Lares Voluſiens.

Et cet autre

M. Fabio Asiatico Seviro
Mag. Larium Aug.

A. M. Fabius Aſiatique, Sextum-Vir,
Maître des Lares de l'Empereur.

Les Lares étoient donc toutes ſortes des Dieux indiſtinctement, que

que les villes, les Empereurs & les particuliers avoient pris pour leurs Dieux Tutelaires, & dont ils avoient les ſtatues en petit: auſſi la Fête des Lares, qui arrivoit le onziéme avant les Calendes de janvier, eſt appellée par Macrobe, *la ſolemnité des petites ſtatues; Sigillariorum celebritas.* On mettoit brûler des lampes devant ces ſtatues; on les couronnoit & parfumoit, leur faiſant des effuſions preſque tous les jours. * Horace, *l.* 1. *Satyr.* 5. *v.* 65. *& ſuiv.* Ovide, *Faſt. l.* 2. *v.* 616. Claudien, *de Sexto Conſ. Honor. Carm.* 28. *v.* 528. Tibulle, *l.* 1. *Eleg.* 11. *v.* 15. Thomas Bartholin, *de Puerp. Vet. p.* 47. Arnobe. Pétrone. Suétone, *en Auguſte, ch.* 31, *en Domitien, ch.* 17.

LARGARAY, ville de l'Inde delà le Gange. Elle eſt près du Lac Chiamay, & de la riviére d'Ava; & elle eſt capitale d'un Royaume qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

LARGENTIER, Médecin. *Cherchez* ARGENTIER (L')

* LARGET, petite riviére de France, dans le Comté de Foix, en Languedoc. Elle prend ſa ſource d'une des montagnes des Pyrénées, appellée la Cabirole. Elle arroſe la vallée de Verguillére, & ſe jette dans l'Ariége près de la ville de Foix. L'on veut que l'on trouve dans ſon ſable des paillettes d'or & d'argent, d'où l'on prétend tirer l'étymologie de ſon nom. * *Dict. Univ. de la France.*

LARGIS, bon bourg de l'Ecoſſe méridionale, ſitué dans la province de Cuningham ſur le Golfe de Cluyd, à ſept lieues de la ville de Reinfrew vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LARGIUS LE'PIDIUS, Commandant de la dixiéme Légion Romaine, fut un de ceux que Tite Veſpaſien aſſembla, lorsqu'il voulut délibérer ſur ce qu'il feroit du temple de Jéruſalem. * Joſéphe, *Guerre des Juifs, l.* 6. *ch.* 24.

* LARGUE, petite riviére ou ruiſſeau de France en Provence. Elle prend ſa ſource dans le terroir de Leſpitalet au Comté de Sault, arroſe le terroir de Forcalquier & ſe jette dans la Durance près de Vouls ou Voulx. * *Dict. Univ. de la France.*

LARGUS, Poëte Latin, dont nous avons connoiſſance par un paſſage d'Ovide, *de Ponto, l.* 4. *Epiſt.* 16. *v.* 17.

Ingeniique fui dictus cognomine Largus,
Gallica qui Phrygium duxit in arva Senem.

Pétrarque allégué par Lilio Giraldi, a remarqué que ce Poëte avoit chanté l'arrivée d'Anténor à Padoue. On trouve trois autres perſonnes de ce nom: un T. LARGUS qui fut Dictateur, & qui dédia un temple à Saturne dans la place publique; un autre nommé Valerius LARGUS, qui fut Préfet ou Gouverneur d'Egypte; & un troiſiéme nommé Licinius LARGUS, Préfet de l'Eſpagne Citérieure. * Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

* LARGUS, Martyr dont il eſt fait mention dans l'ancien Martyrologe Romain, ſur le huitiéme d'août.

* LARGUS, Proconſul d'Afrique ſous Honorius, en 415. * Jac. Gothofredi *Proſopogr. Cod. Theodoſiani.*

LARIGNUM, fort château proche les Alpes, fut aſſiégé par Jules-Céſar, lorsqu'étant campé prés de ces montagnes, & ayant fait commander dans tous les lieux circonvoiſins de fournir les choſes néceſſaires pour la ſubſiſtance de ſon armée, ceux qui étoient dans cette place refuſérent de lui obéïr, ſur l'opinion qu'ils avoient que les avantages du lieu rendoient ce château imprenable. Céſar ayant fait approcher ſes troupes, trouva devant la porte du château une tour, faite d'un bois que les Latins appelloient *Larix*, & que quelques uns croyent être le *Méléze*, laquelle étoit d'une telle hauteur, que ceux qui étoient dedans pouvoient aiſément en empêcher l'approche, en lançant des leviers, ou en jettant des pierres. Il ordonna à ceux qui étoient commandez pour faire les approches, de jetter au pié de cette tour quantité de ſagots, & d'y mettre le feu: ce qui fut incontinent exécuté, de ſorte que la flamme l'ayant environnée, fit croire que toute la tour étoit conſumée; mais peu de tems après le feu s'éteignit de lui même, & la tour parut toute entiére. Alors Céſar réſolu de réduire ces mutins, fit faire une tranchée tout autour hors de la portée des armes des aſſiégez, & les contraignit enfin de ſe rendre. Comme il avoit remarqué un effet extraordinaire dans l'incendie de cette tour, qui avoit réſiſté aux flammes, il leur demanda quelle en pouvoit être la cauſe, & apprit qu'elle étoit faite d'un bois appellé *Larix*, qui avoit donné le nom de *Larignum* à ce château; & que ces ſortes d'arbres, qui étoient fort communs dans le païs, ne pouvoient être endommagez des flammes, ni réduits en charbon. Voilà ce que rapporte Vitruve: cependant le larix étant réſineux & odoriférant, comme il le dit, il n'y a pas d'apparence qu'il ſoit incombuſtible; & cette Hiſtoire qu'il rapporte, doit paſſer pour fabuleuſe. La plupart croyent que le larix des anciens eſt l'arbre que nous appellons *Méléze:* ſi cela eſt, il eſt certain qu'il ne réſiſte pas au feu: car on en fait de très-bon charbon, dont on ſe fert pour fondre les mines de fer, dans les montagnes de Trente. * Vitruve, *l.* 2. *c.* 9.

* LARINE, l'une des Compagnes de Camille, Reine des Volſques, qui alla au ſecours de Turnus contre Enée. Virgile en fait mention, *Enéide, l.* 11. *v.* 655.

At circum lectæ comites, Larinaque Virgo,

LARINE, que les anciens nommoient *Larinum*, ville & Evêché d'Italie, ſuffragant de l'Archevêché de Bénévent, dans le Comté de Moliſe, province du Royaume de Naples. * Pline en fait mention, auſſi bien que Silius Italicus, *l.* 15. *v.* 568.

Quaque jacet ſuperi Larinas accola Ponti.

LARIS, petite ville autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Syrie, ſur la riviére de Farfar au deſſus de Hama. Elle eſt aujourd'hui preſque déſerte. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LARISSA ou ME'GARISE, *Lariſſa, Melas*, riviére de la Romanie, prend ſa ſource dans les montagnes qui ſont vers les confins de la Bulgarie, baigne Bergas, Ipſala, Aſpri, &c. & ſe va décharger dans l'Archipel, entre la preſqu'iſle de la Romanie & l'embouchure de la Mariza. * Maty, *Dict. Géogr.*

LARISSE, ville de Gréce en Theſſalie, ſituée ſur le fleuve Pénée, & nommée auſſi *Larſa*, a été célébre par la naiſſance d'Achille, qui eſt nommé *Lariſſæus* par Virgile, *Enéide, l.* 2. *v.* 197. Il y a eu un Archevêché à Lariſſe.

LARISSE, ville de Syrie, avec Evêché ſuffragant d'Apamée. Léonard Sidonite dit que l'Itinéraire d'Antonin la nomme *Laris.* Pline, Strabon & Ptolomée, font mention de quelques autres villes de ce nom moins importantes, auſſi bien que du fleuve Lariſſus, dans le Péloponnéſe.

LARISSE; autre ville dans la Theſſalie nommée autrement *Cuémaſte.*

LARISSE, montagne de l'Arabie Petrée, eſt le long de la Mer Méditerranée vers les confins de la Judée. C'eſt le lieu où Pompée *le Grand* fut tué & enterré. Elle a pris ſon nom de l'ancienne *Laris*, ou *Lariſſa* ville d'Idumée, ſituée à douze lieues de Gaza, vers le midi. Baudouin I, Roi de Jéruſalem, mourut dans cette ville l'an 1118. * Maty, *Dict. Geogr.*

LARISSE ou LARIZZO, en Latin; *Lariſſa Penſilis*, ancienne petite ville de la Gréce, eſt dans la Theſſalie, ſur une colline, entre le Golfe de Zeiton & celui de l'Armiro, à onze ou douze lieues de Démétriade. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LARISSE ou LARISSUS, riviére du Péloponnéſe, qui, au rapport de Tite-Live, ſépare le païs des Eléens de celui des Dyméens.

* LARISTAN, païs d'Aſie dans le Royaume de Perſe, tire ſon nom de la ville de Lar, & fait partie du Farſiſtan.

LARIUS, eſt aujourd'hui le fameux Lac de Côme, en Italie, dans le Milanois. Il reçoit & voit ſortir de ſon baſſin l'Adde, qui ſe jette dans le Pô. *Cherchez* COME.

LARIX. *Voyez* LARIGNUM.

LARIZZO. *Voyez* LARISSE.

LARNE'CA, que les Anciens nommoient *Piſcopia*, petite ville avec un port fréquenté par les Européens ſur la côte de l'Iſle de Chypre. Larnéca n'eſt plus qu'un petit bourg où il y a pluſieurs Marchands Européens. Il y a des Salines ſur le rivage de la mer. Auprès de ces baſſins, on voit une moſquée, où les Turcs diſent qu'eſt le ſépulchre de Mina, mére de Mahomet leur Prophéte. Il y a auſſi une petite égliſe ancienne dédiée à S. Lazare; où l'on montre le tombeau de ce Saint, qui, ſuivant les Moines du lieu, a exercé l'épiſcopat pendant trente ans dans l'Iſle de Chypre. L'on veut que ſon corps ſoit préſentement à Marſeille. * Maty, *Dict. Géogr.* Corneille le Brun; *Voyage au Levant, ch.* 72. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LAROBO; ancienne petite ville de Numidie; dans la Conſtantine, province du Royaume d'Alger, entre la ville de Colle & celle de Bone. * Maty, *Dict. Géogr.*

LARRACHE ou LARACHE. *Voyez* LIXE.

* LARREY, bourg de France avec tître de Marquiſat, dans le Duché de Bourgogne, eſt au pié d'une montagne, en païs plat & montagneux. Il y a des vignes, mais il n'y a point de riviére. * *Dict. Univ. de la France.*

* LARREY, petit lieu de France dans le Duché de Bourgogne près de la ville de Dijon. * Le même.

* LARREY (Iſaac de) étoit un Gentilhomme du païs de Caux en Normandie. Dès le milieu du XVI ſiécle, ſes ancêtres furent reconnus pour nobles & diſtinguez dans la province par des emplois honorables. Il naquit à Lintot près de Bolbec le ſeptiéme ſeptembre 1638. Il perdit ſon pére dès ſon enfance, & ſes parens qui remarquérent en lui d'heureuſes diſpoſitions pour former un homme de Lettres, l'envoyérent étudier à Caen. Il s'y diſtingua, & toute la ville admira ſes beaux talens pour la Poëſie, lorsqu'on lui entendit prononcer un Poëme Latin qu'il avoit compoſé ſur l'abdication de la Reine Chriſtine. Un jeune homme, de ſi grande eſpérance, ne pouvoit manquer d'être ſollicité à changer de Religion. La crainte qu'en eurent les parens les engagea à le retirer de Caen, après qu'il y eut achevé ſes Humanitez. De là étant allé à Montivilliers, il forma le deſſein de s'attacher à la Juriſprudence & au Barreau. Il alla pour cet effet prendre ſes Licences à Caen, d'où il paſſa à Harfleur, pour s'y former au Droit Coutumier de la Province, chez un habile Avocat dont il épouſa bientôt une fille, n'ayant pas encore vint ans accomplis. De Harfleur il retourna à Montivilliers; où il commença à ſe diſtinguer dans le Barreau. Il étoit ſur tout ſi habile dans les matiéres bénéficiales, que les Eccléſiaſtiques du païs lui confioient volontiers leurs affaires, malgré la diverſité de Religion. Sa réputation alla juſqu'au Parlement, & ſes Ecrits y furent ſi fort goûtez, que pluſieurs Membres de cet auguſte Corps penſérent à l'y attirer; mais le nombre des Avocats de la Religion Réformée ſe trouvant alors complet, il ne leur fut pas poſſible d'y réüſſir. Il ne ſongea donc plus qu'à paſſer le reſte de ſes jours dans ſa patrie, & pour les y paſſer agréablement & utilement, il joignit aux occupations que lui donnoit ſa profeſſion; l'étude des Belles Lettres, de l'Hiſtoire & de la Religion. En 1671, il fit un voyage à Paris, où il fit connoiſſance avec les Péres Rapin & Maimbourg; qui tentérent inutilement de l'attirer à la Religion Catholique. De retour de Paris, il perdit ſa femme. Quoique cette perte lui eût été très-ſenſible, il ſe vit obligé par l'impuiſſance où il étoit de veiller ſeul à l'éducation de ſes enfans qui étoient en aſſez grand nombre, de penſer à de ſecondes noces. Il rechercha pour cet effet la plus jeune des ſœurs de M. Dalençon de Mireville, Préſident de Montivilliers. Le mariage ſe fit, & il ſe promettoit de ne trouver que des douceurs dans cette union; mais une nouvelle affliction vint trou-

ble-

bler ſon repos. Il aimoit tendrement ſes enfans, ſa fille aînée encore plus que les autres. Cette fille abandonna la maiſon paternelle; ſe retira chez l'Abbeſſe du lieu, & déclara qu'elle vouloit changer de Religion. La conduite de cette fille étoit autoriſée par les Edits du Roi; car elle avoit douze ans accomplis, âge où il étoit permis aux enfans des Réformez, de ſe ſouſtraire à l'autorité de leurs péres, & de renoncer à leur Religion. Il fit tout ce qu'il put pour faire revenir ſa fille, qui perſiſta toujours dans la réſolution de ſe faire Catholique, & rendit ainſi les démarches de ſon pére inutiles. Quelque tems après, le 17 juin 1681, le Roi donna une nouvelle Déclaration, par laquelle les enfans des Réformez de l'un & de l'autre ſexe pouvoient à l'âge de ſept ans embraſſer la Religion Catholique, ſans que leurs parens puſſent les en empêcher. Ce fut alors que M. de Larrey forma le deſſein de ſortir du Royaume avec ſa famille; mais la difficulté étoit de l'exécuter à cauſe des Déclarations du Roi qui défendoient à tous ſes Sujets, de s'aller établir dans les païs étrangers ſans une expreſſe permiſſion de ſa part. En 1682, il tenta une voye qu'il crut pouvoir lui réüſſir. Ce fut de faire un voyage à Berlin pour tâcher d'obtenir de l'Electeur de Brandebourg une recommandation en ſa faveur auprès de la Cour de France, afin de faciliter ſa ſortie du Royaume. Il l'obtint, mais les circonſtances du tems la rendirent inutile. Il fit pluſieurs tentatives pour échaper ſecrettement, mais aucune ne réüſſit. Une nuit qu'il s'étoit caché ſur le bord de la mer, avec ſa famille & ſes effets les plus précieux qu'il y avoit fait conduire ſecrettement, pour s'y embarquer dans un vaiſſeau qui devoit les y venir prendre à l'heure de la marée, ils furent malheureuſement découverts, arrêtez & conduits au Havre qui n'en étoit pas loin, lui, ſa femme & quatre enfans, deux fils & deux filles chacun ſéparément & dans des priſons différentes. Tous leurs effets furent enlevez & perdus pour eux ſans reſſource. Ses amis Catholiques qui avoient ſeuls la liberté de le voir, obtinrent enfin ſon élargiſſement & celui de ſa famille à condition qu'il ſe retireroit à Montivilliers, où il étoit obſervé de près. Enſuite par l'entremiſe de ſes amis, il eut la permiſſion de ſe retirer à Rouen & d'y mener ſa famille. Il y demeura un an ou deux, attendant toujours l'occaſion favorable pour ſortir du Royaume. Elle ſe préſenta enfin. Un vaiſſeau marchand chargeoit pour la Hollande; il s'y embarqua ſecrettement avec ſa famille, & eut le bonheur de n'être point découvert. Il ne s'arrêta pas longtems en Hollande, & partit bientôt après pour Berlin avec ſa femme & ſes quatre enfans, attiré par les promeſſes de l'Electeur de Brandebourg. Il fixa là ſa demeure & fut gratifié d'une penſion, avec le tître de Conſeiller de Cour & d'Ambaſſade. Ce fut dans cette retraitte qu'il compoſa les Ouvrages que nous avons de lui. Une colique qui étoit la ſeule incommodité à laquelle il fût ſujet, commença la maladie qui l'emporta le 17 mars 1719, dans ſa 81 année. On doit rendre ce témoignage à ſa mémoire, qu'il a marqué, dans ſes plus vives douleurs, & juſqu'à ſa fin, une grande confiance en Dieu, de l'humilité, de la patience, en un mot des ſentimens véritablement Chrétiens. Il étoit d'une complexion plus ſaine & plus vigoureuſe, que ne le promettoit ſon extérieur. La vivacité de ſon eſprit rendoit ſon humeur un peu inégale, & le portoit quelquefois aux extrémitez oppoſées. Comme il ſe piquoit d'une grande probité, il faiſoit cas des gens de bien, & n'épargnoit pas ceux qu'il croyoit d'un autre caractére. Il aimoit ſa Religion; mais il jugeoit quelques fois avec précipitation ſur les matiéres les plus délicates, que les Théologiens eux mêmes ne doivent traiter qu'avec beaucoup de retenue. Il travailloit avec une prodigieuſe facilité, & étoit capable de ſoutenir un long travail. Aidé d'une mémoire excellente, il prenoit rarement la peine de tirer des extraits des livres qu'il conſultoit hors de chez lui; ainſi il ne faut pas être ſurpris s'il ſe trouve quelques inexactitudes dans ſes Ouvrages. C'eſt un grand relief au mérite de M. de Larrey d'avoir eu part à l'eſtime & à la diſtinction de deux grandes Reines. *Charlotte-Sophie*, Reine de Pruſſe, lui avoit donné un appartement dans ſon château de *Charlottenburg*. Elle en faiſoit ſon Lecteur ordinaire, & elle l'employoit à compoſer des piéces galantes en proſe & en vers, où il réüſſiſſoit fort bien. La Reine qui eſt aujourd'hui ſur le thrône, faiſoit tant de cas de M. Larrey qu'elle a voulu avoir ſon portrait après ſa mort, & a fait reſſentir à ſa famille des effets conſidérables de ſa généroſité. C'eſt lui qui a fait les vers qu'on lit au bas des eſtampes qui ornent ſon Ouvrage de l'Hiſtoire d'Angleterre. Il a laiſſé un frére, Miniſtre de l'Egliſe Walonne de *Schiedam* à une lieue de Rotterdam, & auquel on doit pluſieurs particularitez de la vie de cet illuſtre défunt. Les Ouvrages qu'on a de lui, ſont, *La Cenſure du Commentaire de Pierre-Jean Olive, ſur l'Apocalypſe, traduite en François, avec des Remarques*, Amſterdam, 1700, *in octavo*; *Hiſtoire d'Auguſte, contenant les plus particuliers événemens de ſa vie, avec l'idée générale de ſon ſiécle, & le plan de ſa politique & de ſon gouvernement*, Rotterdam (où plutôt Berlin) 1690, *in douze*; *L'Héritiére de Guienne, où l'Hiſtoire d'Eléonor, fille de Guillaume, dernier Duc de Guienne, femme de Louïs VII, Roi de France, & enſuite de Henri II, Roi d'Angleterre*, Rotterdam, 1691, *in octavo*; *Hiſtoire d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, avec un abbrégé des événemens les plus remarquables, arrivez dans les autres Etats*, Rotterdam, *in folio*, quatre volumes; (Quoique l'Hiſtoire de M. de Larrey ait été goûtée, il lui manquoit un ſecours qui n'eſt venu qu'après coup, & dont M. de Rapin-Thoyras a bien profité; j'entends parler des Actes Publics d'Angleterre, qui ont été donnez en pluſieurs volumes. Le Pére Liron, *à la p.* 274, *des Amènitez de la Critique*, *tome* 1, critique l'Hiſtoire d'Angleterre de M. de Larrey) *Réponſe à l'Avis aux Réfugiez*, imprimée avec le livre à Rotterdam, 1709, *in douze*, réimprimée à Rouen en 1714 & 1716, en deux volumes, *in douze*; *Hiſtoire des ſept Sages*, Rotterdam, *in octavo*, deux tomes, réimprimée à la Haye en 1721, édition augmentée & très-belle, *in octavo*; *L'Hiſtoire de France ſous le régne de Louis XIV*, Rotterdam, 1718 & 1719, trois volumes, *in quarto*, neuf volumes, *in douze*. Si les Mémoires du Cardinal de Retz & de Joli euſſent paru plutôt, cette Hiſtoire eut été moins fautive. * *Nouvelles littéraires*, *tome* 10. *p.* 455. *Biblioth. Germanique*, *tome* 1. *p.* 222. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *&c. tome* 1. *& ſuiv. Bibliothéque de* Richelet *de* 1728.

LARROQUE (Matthieu de) étoit de Lairac petite ville de Guienne, au voiſinage d'Agen, où il naquit en 1619. Son pére & ſa mére, qui moururent en même tems, le laiſſérent fort jeune ſous la conduite de ſes parens; &, par un ſort très-ordinaire aux Gens de Lettres, ſans beaucoup de bien. Son amour pour l'étude le conſola de tout dans ce triſte état. Les ayant commencées ſous divers Maîtres, il les alla continuer dans l'Académie de Montauban, & s'étant attaché à la Théologie ſous Meſſieurs Charles & Gariſſoles, Profeſſeurs célébres, il y fit en peu de tems des progrès aſſez conſidérables, pour être jugé digne du Miniſtére. Il y fut donc admis de bonne heure, & envoyé par le Synode de Guienne à une petite égliſe nommée Poujols. A peine y avoit-il été une année, que ceux de l'Egliſe Romaine lui conteſtérent le droit d'exercice, ce qui l'obligea d'aller à Paris. Il s'y fit connoître à Mrs le Faucheur & Meſtrézat, qui augurérent dès-lors avantageuſement de lui. Il prêcha à Charenton avec beaucoup de ſuccès, & plut ſi fort à feue Madame la Ducheſſe de la Tremouille, qu'elle le demanda pour l'Egliſe de Vitré en Bretagne, où elle demeuroit ordinairement. Il aquieſça pour bien des raiſons aux inſtances de cette Princeſſe, & ſe tranſporta à Vitré, où il demeura vint-ſix ans. Il s'y maria deux fois. Il étoit ſi attaché à ſon cabinet, qu'il y paſſoit quatorze ou quinze heures chaque jour. Le public s'en apperçut bientôt, par l'Ouvrage que M. de Larroque publia contre un Miniſtre, qui ayant changé de Religion avoit fait imprimer les motifs de ſon changement. On vit dans cette Réponſe, que l'Auteur avoit déja une grande connoiſſance de l'Antiquité, jointe à un jugement fort ſolide & fort net, ce qui fut toûjours le caractére d'eſprit de M. de Larroque. Quelques années après, ſavoir l'an 1665, il fit une ſavante Reponſe au livre de l'*Office du S. Sacrement*, compoſé par Mrs de Port-Royal, dans laquelle il montra à ces illuſtres Solitaires, qu'ils avoient cité & traduit les paſſages dès Anciens, ou avec une grande négligence, ou avec beaucoup de mauvaiſe foi. Son *Hiſtoire de l'Euchariſtie*, qu'on peut appeller ſon Chef-d'œuvre, parut quatre ans après, & acheva de faire connoître le mérite de ce ſavant Homme. Après tant de productions conſidérables, les Proteſtans de Paris le regardérent comme un ſujet capable de leur faire honneur, & réſolurent de l'appeller au milieu d'eux. Ce juſte projet auroit eu ſon accompliſſement, ſi un parti d'envieux, que ſa gloire & ſon attachement pour deux illuſtres perſonnes, dont le nom eſt aſſez connu, avoient formé contre lui, n'eût prévenu l'eſprit du Roi de France. On obtint par ce moyen une défenſe de ſonger à cette nomination. Le Marquis de Ruvigny fut en Cour pour cette affaire, & répondit au Roi du zéle & de la fidélité de M. de Larroque pour ſon ſervice. Le Roi dit là-deſſus à M. de Ruvigny, *qu'on lui avoit voulu donner d'autres impreſſions; mais, puis qu'il vouloit bien être la caution de l'Accuſé, qu'il permettoit à ce Miniſtre d'exercer ſa profeſſion par tout où on l'appelleroit, excepté à Paris.* Une action de cet éclat fit tout le bruit qu'on ſe peut imaginer, mais elle ne nuiſit pas à M. de Larroque, autant que ſes ennemis l'euſſent voulu; car il fut demandé auſſi-tôt après par pluſieurs Egliſes conſidérables. Il n'écouta aucune propoſition, que celle qu'on lui fit pour Saumur. L'Egliſe & l'Académie avoient alors à remplir une place de Miniſtre & une place de Profeſſeur en Théologie. On lui offrit l'une & l'autre; mais, ſoit par modeſtie, ſoit qu'il ne voulut pas abandonner ſon premier genre d'étude, aſſez différent de celui que doit avoir un Profeſſeur, il n'accepta que la premiére. Il ſe diſpoſoit à l'aller remplir, lorsque l'Intendant de la province s'y oppoſa, je ne ſai pourquoi. Le Conſiſtoire de Saumur fit de ſi fortes inſtances pour lever cette oppoſition, qu'enfin elle fut levée. Cependant M. de Larroque ne voulut plus accepter l'emploi, de l'avis de M. Conrart, pour lequel il avoit une entiére déférence, & qui lui répréſenta, que l'Intendant ſeroit toujours ſon ennemi, & qu'ainſi il ne falloit point ſe mettre ſous ſon reſſort. Ce conſeil donna lieu à M. de Larroque d'écouter d'autres vocations, qui lui furent addreſſées en même tems de divers endroits. L'Egliſe de Montauban, celle de Bourdeaux, & celle de Rouen, le demandérent pour leur Miniſtre. Il préféra la derniére aux deux autres par le conſeil de ſes amis. Il ſe tranſporta donc à Rouen, pour y exercer ſon Miniſtére, & ce fut là qu'en faiſant valoir les talens dont le ciel l'avoit orné, il travailla juſques à ſa mort au ſalut des ames, & à l'éclairciſſement de la vérité, avec une application infatigable. Rouen étoit un lieu fort propre pour un homme comme lui. C'eſt une ville pleine de Gens d'eſprit & de ſavoir & bien fournie de bibliothéques. Il s'y aquit une grande réputation, même parmi les Savans de l'Egliſe Romaine, & l'illuſtre M. Bigot, qui les aſſembloit toutes les ſemaines dans ſa maiſon, pour des converſations libres & curieuſes, étoit fort aiſe que M. de Larroque s'y rendît. Il y alloit en effet, & y faiſoit admirer ſa profonde connoiſſance dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Peu après ſon arrivée à Rouen, M. David, ſi connu parmi les Savans par ſon érudition, & par la guerre qu'il a faite à Meſſieurs de Marca, Juſtel & de Launoi, l'attaqua ſur l'une des deux Diſſertations Latines qu'il avoit publiées l'an 1670. M. de Larroque avoit renverſé le ſentiment du Pére Pétau, ſur le tems de la naiſſance & de la condamnation de l'Héréſie de Photin. Ses preuves avoient paru ſolides à bien des gens. Mais M. David, qui d'ailleurs étoit fort perſuadé que l'Epoque du Pére Pétau étoit fauſſe, ne trouva pas que M. de Larroque l'eût bien ruïnée.

née. C'eſt pour cela qu'il écrivit contre lui; & c'eſt ce qui donna lieu à la Réponſe que lui fit M. de Larroque, & qu'il dédia à M. Conrart leur ami commun. Depuis ce tems, il publia divers Ouvrages ſur des matiéres différentes. Il en fit un ſous le nom de *Conſidérations ſur la Nature de l'Egliſe*; un autre beaucoup plus gros où il montre la conformité de la Diſcipline des Proteſtans de France avec celle de la Primitive Egliſe; un autre en Latin pour défendre le ſentiment de M. Daillé ſur les Lettres de S. *Ignace*, & ſur les Conſtitutions Apoſtoliques, contre Meſſieurs *Pearſon* & *Beveregius* deux Docteurs Anglois fort célébres. Ils ont écrit une ſeconde fois pour défendre leur opinion, & il avoit deſſein de leur repliquer, comme on l'a vu par l'Ouvrage manuſcrit, qu'on a trouvé fort avancé, parmi ſes papiers; mais à la priére de quelques perſonnes, qui penchoient un peu trop du côté des Epiſcopaux, il n'acheva pas cette Replique. Le dernier Ouvrage qu'il publia fut une Réponſe au Traité de M. *Bénigne Boſſuet*, Evêque de Meaux, de la Communion ſous les deux Eſpéces. Quoiqu'il n'y eût pas mis ſon nom, on ne laiſſa pas de connoître, qu'elle venoit de lui. On le reconnut à la maniére dont elle eſt écrite, honnête, déchargée de digreſſions, & d'ornemens ſuperflus, & pleine de Remarques puiſées dans la plus profonde Antiquité.

Mais quelque grande idée que tous les Ouvrages imprimez de feu M. de Larroque nous donnent de l'étendue & de l'exactitude de ſon ſavoir, on la peut appeller médiocre en comparaiſon de ce que l'on auroit vu, ſi Dieu lui eût fait la grace d'achever ce qu'il avoit commencé. Comme il y avoit peu de Savans auſſi capables que lui de compoſer une bonne Hiſtoire Eccléſiaſtique, tous ſes amis l'avoient exhorté à l'entreprendre, & il y travailloit effectivement avec la derniére application. Il ſe propoſoit d'en publier un volume tous les ans, & d'y joindre pluſieurs Diſſertations qui auroient également fait paroître ſa bonne foi & ſa ſcience. Il n'avoit conduit ſon Ouvrage que juſqu'à la moitié du quatriéme ſiécle. On a trouvé auſſi parmi ſes papiers un Traité fort exact de la *Régale*, où il prouve que les Rois de France depuis Clovis ont eu ce droit ſur toutes les Egliſes Cathédrales de leur Royaume. M. de Larroque ſon fils a publié depuis la mort de ſon pére, *Matthæi Larroquani, Adverſariorum Sacrorum libri tres, Opus poſthumum*, avec la Vie de ſon pére; la derniére édition de l'Hiſtoire de l'Euchariſtie; & le Traité de la Régale, à Rotterdam, 1685, *in douze*. Il y ajoûta une Diſſertation de ſa façon ſur la *Légion fulminante*. Matthieu de Larroque mourut à Rouen le 31 janvier 1684, âgé de 65 ans. Il n'étoit pas moins diſtingué par ſa piété que par ſon ſavoir. C'étoit un grand & rigide obſervateur de la diſcipline: il ne ſe contentoit pas de déclamer en Chaire contre le vice en général, mais il le perſécutoit en tous lieux au hazard de ſe faire des ennemis par la ſévérité de ſa Morale. Il étoit réglé dans ſa conduite, ferme dans les différens accidens de la vie, & exact juſqu'au ſcrupule lorſqu'il s'agiſſoit de remplir les fonctions de ſa charge. L'Auteur de la Bibliothéque du Richelet de 1728, nous apprend au ſujet de *Daniel de Larroque*, fils de *Matthieu de Larroque*, qu'il a changé de Religion pour entrer dans l'Egliſe Romaine. On lui attribue la Satyre intitulée, Les véritables motifs de la Converſion de M. de Renée, & la Vie de François-Eudes de Mézeray, Hiſtoriographe de France, qui parut à Amſterdam en 1726, & que l'on a miſe en 1728, au devant de la ſuite de l'Hiſtoire de France abbrégée par Mézeray, qui eſt de M. de Limiers, *in quarto*. M. l'Abbé d'Olivet dans ſa *Continuation de l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe*, prétend qu'il y a bien des fautes dans cette Vie de Mézeray. * *Nouvelles de la République des lettres, mars* 1684. *p.* 50. Bayle, *Dict. Crit. Bibliothéque du* Richelet *de* 1728. *Mémoires particuliers.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 21. *p.* 223. *& ſuiv.*

LARROS, LARROT ou LARROZ. *Voyez* ARROZ.

LARS TOLUMNIUS, Roi des Veïentins, attira les Fidénates à ſon parti, contre les Romains l'an 316 de Rome, & 438 avant Jesus Christ. Il fut tué l'an 317 de Rome, par Cornelius Coſſius, dans la bataille que le Dictateur Mamercus Emilius gagna contre ces peuples. * Tite-Live, *l.* 4.

LARSA. *Voyez* LARISSE.

LARTA, ville. *Voyez* ARTA.

LARTIUS FLAVUS (Titus) Conſul Romain pour la ſeconde fois, avec Clélius, appaiſa ſagement une ſédition excitée par les pauvres à Rome, l'an 256 de la fondation de cette ville, & 498 ans, avant J. C. Denys d'Halicarnaſſe dit qu'il fut choiſi par ſon Collégue pour être Dictateur; qu'il fut le premier qui ait jamais porté ce tître; & qu'il s'aſſocia pour Général de la Cavalerie, Spurius Caſſius. * Tite-Live, *Hiſt. l.* 2.

* LARTIUS (Jean-Batiſte) naquit à Noto. Il étoit ſavant en Philoſophie, en Médecine & en Juriſprudence. Il floriſſoit vers l'an 1590. On a de lui, *De Perfectionibus humanæ Mentis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LARVES, en Latin *Larvæ*, ames des méchans, qui errent ça & là après leur mort, Loups-garous, ſpectres, qui épouvantent les bons & font du mal aux méchans. Ce mot *Larva* au ſingulier ſe prend pour un maſque, qui épouvante les enfans, comme les Larves ou les mauvais Génies. * *Antiq. Rom.*

LARYMNE, l'une des trois villes ruïnées par Sylla, & dont Plutarque parle dans la Vie de ce Romain, étoit de la Béotie, à l'emboûchure du fleuve Céphiſe, ſur la côte de l'Euripe. * Lublin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

* LARZICOURT, bourg de Champagne ſur la rive droite de la Marne, vis à vis de l'endroit ou la Blaiſe tombe dans la Marne. Il eſt au ſud-eſt de Vitry-le-François, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

L A S.

LASARA. *Voyez* LASSARA.

LASCAR ou LESCAR, ville de France en Béarn, avec tître d'Evêché, autrefois ſuffragant d'Eauſe, & aujourd'hui d'Auch, a été nommée par les Latins, *Bearnenſium Civitas*, puis *Laſcura*. Elle eſt nommée *Beneharnum*, dans l'Itinéraire d'Antonin, & *Benarnenſium urbs*, dans la Notice de l'Empire d'Honorius. Grégoire de Tours l'appelle auſſi *Benarnus*; mais ce nom fut donné à l'ancienne ville, qui fut détruite par les Normans environ l'an 845. Elle fut rebâtie par les ſoins des Ducs de Gaſcogne vers l'an 980, ſur une petite colline arroſée d'un grand nombre de ruiſſeaux. Cette ville eſt ſituée ſur une colline à une lieue au deſſous de Pau, à cinq d'Oléron & d'Ortez, & à dix-ſept de Bayonne. Dans le XVI ſiécle, elle fut expoſée à d'étranges ravages, cauſez par les guerres de Religion. L'an 1569, le Comte de Montgommery en fit enlever les vaſes ſacrez, & entre autres, la châſſe de S. Galactoire, Evêque de Laſcar, dont il fit brûler les Reliques: ainſi ce Saint, qui avoit été martyriſé par les Ariens, ſouffrit un ſecond martyre en ſes oſſemens, par ceux du parti des Huguenots. Il avoit ſuccédé à ſaint Julien, & il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs; entre leſquels on peut nommer avec éloge, Sanche, Gui de Loth, Jacques de Foix, Jean-Pierre d'Abadie, Jean de Salette, &c. La cathédrale de Notre-Dame renfermoit les Mauſolées des Rois de Navarre, qui furent ruïnez dans les guerres civiles. L'Evêque eſt Préſident des Etats de Béarn, & premier Conſeiller au Parlement de Pau. Le Chapitre de la cathédrale eſt compoſé de ſeize Chanoines, & de huit Prébendiers. M. de Marca tire le nom moderne de cette ville, du détour de divers ruiſſeaux qui l'arroſent, & que ceux du païs nomment *Laſcourre*. * Oihénart, *in Notit. utriuſque Vaſcon.* De Marca, *Hiſtoire de Béarn.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 2. *&c.*

LASCARIS, Seigneurie aux confins de la France & de l'Italie, proche de Nice.

LASCARIS, Maiſon Gréque, a été célébre en Orient. Theodore de Laſcaris, Empereur à Nicée, mourut l'an 1222. Theodore de Laſcaris, dit *le Jeune*, Empereur, mourut l'an 1258 ou 1259. Il avoit épouſé *Héléne*, fille d'*Aſan*, Roi de Bulgarie, dont il eut Jean Laſcaris, ſurnommé *Ducas*, Empereur de Conſtantinople, que Michel Paléologue dépouilla de l'Empire; & cinq filles, entre leſquelles *Eudoxie* Laſcaris, épouſa *Guillaume-Pierre* Balbo, Comte de Vintimille, dont la poſtérité eſt rapportée à l'article de VINTIMILLE. Il y a encore dans le Comté de Nice, des Seigneurs du nom de Lascaris, iſſus de Vintimille, qui ont fait diverſes branches. Celle de Castellar, produiſit Jean-Paul de Laſcaris, Grand-Maître de Malte, qui fut élu après la mort d'Antoine de Paule, le douziéme juin 1636, & qui mourut le 14 août 1657. Un autre de cette Maiſon rendit de bons ſervices aux Chrétiens, lorsque l'Iſle de Malte fut aſſiégée par les Turcs l'an 1565: c'étoit Philippe de Laſcaris. Les Infidéles l'avoient enlevé fort jeune à la priſe de Patras, & lui avoient donné de grands biens; mais il conſerva toujours une affection ſincére pour les Chrétiens: de ſorte qu'étant au ſiége de Malte, il paſſa à la nage de leur côté, & mépriſa généreuſement tous les avantages dont il jouïſſoit parmi les Turcs, pour pouvoir faire profeſſion de la Foi de Jesus-Christ. Il donna de bons avis au Grand-Maître de la Valette, ſur les deſſeins des ennemis, & fit prendre des meſures, qui eurent une ſuite très-heureuſe. * Jean-André Alberti, *Elog. Laſcar.* Du Cange, *Hiſtoire de Conſtantinople.* Guichenon, *Hiſt. de Savoye.* De Thou, *Hiſt. l.* 38. Jules du Puy, *Hiſt. Généal. Laſcar.* Gueſnay, *in Annal. Maſſil.* Jofredi, *Hiſt. Niſcien. &c.*

LASCARIS (Louïs de) Comte de Vintimille, de Tende, & de la Brigue, étant jeune, s'étoit fait Religieux, & avoit enſuite pris l'Ordre de Prêtriſe. Dans la ſuite, entraîné par la paſſion qu'il conçut pour une femme, il l'épouſa vers l'an 1360, & en eut des enfans. Jeanne Reine de Naples, donna le commandement de ſon armée, dans le Comté de Provence, à Laſcaris, qui chaſſa de ce Comté les Anglois. Après pluſieurs belles actions, le Pape Urbain V, qui tenoit le ſiége à Avignon, lui commanda de quitter la femme qu'il avoit épouſée, & de rentrer dans le monaſtére où il avoit fait profeſſion. Mais la Reine Jeanne, qui avoit encore beſoin de Laſcaris, fit en ſorte que ce commandement du Pape ne fut point exécuté, ce ſouverain Pontiſe lui ayant permis à la recommandation de cette Princeſſe, de reſter encore vint-cinq ans dans le monde, ce que le Pape Grégoire XI ſon ſucceſſeur confirma; mais Laſcaris Religieux, Prêtre, & marié, mourut dans ce dernier état l'an 1376, avant le terme expiré. Il étoit habile Poëte, & laiſſa quelques Traitez en rimes Provençales. * Noſtradamus, *Hiſt. de Provence, l.* 4. Du Verdier & La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoiſe.*

LASCARIS (André-Jean de) Grec, ſorti d'une illuſtre famille, qui avoit tenu l'Empire de Conſtantinople, paſſa en Italie, après la priſe de cette ville l'an 1453, lorsque la Gréce fut devenue la proye des Ottomans. La Maiſon de Laurent de Médicis, qui étoit l'aſyle des Gens de Lettres, fut celui de Laſcaris. Ce Seigneur, qui étoit occupé à former l'admirable bibliothéque, que les Doctes ont tant louée, envoya deux fois Jean à Conſtantinople, pour chercher des Manuſcrits Grecs. A ſon retour, le Roi Louïs XII l'attira dans l'Univerſité de Paris; & pour lui témoigner l'eſtime qu'il faiſoit de ſon mérite, il l'envoya Ambaſſadeur à Veniſe l'an 1503 & 1505. Quelque tems après, le Cardinal Jean de Médicis fut élevé l'an 1513, au Pontificat, ſous le nom de *Léon* X. Laſcaris, qui étoit ſon ancien ami, alla le trouver à Rome, où il eut la direction d'un Collége de Grecs. Il revint en France ſous le Roi François I, & étant repaſſé en Italie, il mourut en 1535 à Rome, de la goutte, âgé d'environ

90 ans, au commencement du Pontificat de Paul III. Ce savant homme, quoique Grec, avoit une parfaite connoissance de la Langue Latine. Il composa quelques Poësies. Nous avons de lui quelques Epigrammes, en l'une & en l'autre Langue, imprimées à Bâle, dans lesquelles il paroît vif & harmonieux. On dit pourtant qu'il étoit paresseux, & que la plus grande obligation que nous lui ayons, c'est d'avoir corrigé les manuscrits Grecs qu'il put trouver. Une grande partie fut apportée en France par Cathérine de Médicis, pour être mise dans la bibliothéque de François I, qui avoit été dressée par les conseils de Lascaris & de Budé. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 31. Lilio Giraldi, *Dialog.* 1. *de Poët. sui ævi, & ex eo* Laurent. Crass. *de Poëtica Græcorum.* Baillet, *Jugemens des Savans sur les Poëtes Modernes, tome* 2. *partie* 3. *p.* 140 *& suiv. n.* 696. édit. d'Amsterdam 1725.

LASCARIS (Constantin de) se retira de Constantinople, sa patrie l'an 1454, lorsque cette ville fut prise par Mahomet II, & vint en Italie. Il fut un de ceux qui rétablirent en Occident la connoissance des Belles Lettres, qu'il enseigna à Milan, où il avoit été appellé par François Sforce. Ensuite il alla à Rome, trouver le Cardinal Bessarion, qui le reçut favorablement. Il se rendit ensuite à Naples, où il enseigna avec applaudissement la Rhétorique & la Langue Gréque. Enfin, il alla à Messine, & y demeura le reste de ses jours. Il y eut beaucoup d'Ecoliers, entre autres, *Pierre Bembe*, qui fut depuis élevé à la dignité de Cardinal par Clément VII, *Angelo Gabrieli*, d'une famille patricienne de Venise, *Urbain Bolzanius*, *François Maurolicus* qui se distingua dans les Mathématiques & dans toute sorte de belle Littérature, *François Joannellus*, & *Bernard Riccius* de Messine, Sénateur, & Auteur d'un Ouvrage intitulé, *De Urbis Messanæ pervetusta Origine*, imprimé à Messine en 1526. Alde Manuce dans une Epître dédicatoire à la tête de la Grammaire de Lascaris, dit que sous ce grand Homme, l'étude de la Langue Gréque ne florissoit pas moins à Messine qu'autrefois à Athénes. Il laissa au Sénat de Messine sa bibliothéque, composée d'excellens livres, qu'il avoit apportez de Constantinople. Le Sénat l'avoit honoré, l'an 1465, du droit de Bourgeoisie, & le fit enterrer aux frais du public. Son tombeau de marbre dans l'église des Carmes, a été ruïné par les injures du tems. Lascaris a composé quelques Ouvrages de Grammaire Gréque, qui ont été imprimez par Alde Manuce. * Jérôme Ragusc, *in Elogiis Siculorum.* Baillet, *au même endroit.*

LASCARIS. *Voyez* THE'ODORE LASCARIS.

LASCE'NA. *Voyez* LA-SE'NA.

* LASCHANSKI, famille très-noble & très-ancienne de Comtes en Bohéme, avec le surnom de *Buchowe. George* Laschanski fut un des Députez qui furent chargez de mener en 965 Dambrowka, fille de Boleslas I, Duc de Bohéme, en Pologne à Mieislas son Epoux. Sa postérité s'est aussi établie en Pologne où elle a formé plusieurs branches. En 1552, *Etienne* Laschanski, Général au service de l'Empereur & Commandant de Témiswar. fut obligé après une vigoureuse résistance de rendre cette place aux Turcs par capitulation; mais sans avoir aucun égard à l'accord qu'on venoit de faire avec lui, il fut inhumainement massacré. *Ferdinand-Rodolphe* Laschanski, Conseiller de la Chambre du Roi de Bohéme, fut Lieutenant Colonel, & Chambellan de l'Archiduc Albert. Il entendoit le Latin, le Grec, l'Hébreu, le Turc, l'Espagnol, le François & l'Italien. Pendant les troubles de Bohéme, il rendit de grands services à la Maison d'Autriche. Lorsqu'il étoit en Turquie il fit avoir au Prince Kéreski, Polonois, qui étoit en prison, une corde de soye & une bouteille d'eau forte, pour travailler à se mettre en liberté, & il lui destinoit sa sœur pour femme; mais avant que de pouvoir exécuter son projet, il fut repris par les Turcs qui l'étranglérent. Il a laissé un fils nommé *Charles-Maximilien* qui fut fait Comte. *Venceslas-Joseph* son fils, étoit en 1705 Chambellan de l'Empereur. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Weingart, *Miroir des Princes*, en Allemand. *p.* 217 *& suiv.* 324. Balbin, *Epist. Hist. Rerum Bohemicarum, p.* 120.

LASCIUS (Martin) Polonois, mourut en 1615. Il publia un livre, qu'il intitula *le Messie des nouveaux Ariens, selon l'Alcoran Turc.* Il prétend prouver dans cet Ouvrage, que les nouveaux Ariens ont la même opinion de JESUS-CHRIST, que celle qu'en a publiée Mahomet dans son Alcoran. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LASE'E, qu'on nomme aussi *Thalasse*, ville & isle près de celle de Créte, & d'un lieu appellé *Beaux-Ports*, où l'Apôtre S. Paul aborda, lorsqu'il étoit conduit prisonnier à Rome. * *Actes des Apôtres, ch.* 27. *v.* 8.

LA-SE'NA ou LASCE'NA (Pierre) naquit à Naples le 25 septembre 1590. *Jordan Lescyne*, son pére, dont il changea le nom pour le rendre plus doux aux oreilles des Italiens chez qui il vivoit, étoit natif de Normandie. Mais ayant longtems servi dans les troupes en Italie, & se voyant accoutumé à l'air & aux maniéres du païs, il s'établit à Naples, & y épousa *Jeannette Muscettola*, dont il eut *Pierre* dont il s'agit ici, & quelques autres enfans. Son principal soin fut de le bien élever, dans le dessein de le mettre dans le Barreau, & il eut le bonheur de trouver en lui d'excellentes dispositions qui suppléérent au peu de capacité des Maîtres sous lesquels il le fit étudier. Quoique l'inclination de Pierre La-Sena le portât à se fixer aux Belles Lettres, cependant pour répondre aux intentions de son pére, il se donna à l'étude de la Jurisprudence, & se fit recevoir Avocat. Son habileté lui procura bientôt un grand nombre de Cliens, qu'il défendit toujours avec zéle, quoique par un desintéressement sans exemple, il ne voulut jamais recevoir d'eux le moindre honoraire. Cependant son bien étoit fort médiocre; mais comme il se contentoit de peu, il suffisoit à ses besoins. On lui offrit alors plusieurs fois des partis très-avantageux; mais il les refusa toujours, & persista constamment jusqu'à la fin de sa vie dans la résolution qu'il avoit prise de ne se point marier. La mort de son pére lui laissant la liberté de se livrer plus qu'il n'avoit fait jusques-là à son inclination pour les Belles Lettres, il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur à la Langue Gréque, dont il n'avoit aquis dans ses premiéres études qu'une connoissance fort médiocre, & il l'étudia sous plusieurs Maîtres fameux, & principalement sous Antoine Areudius, Archiprêtre de Solito dans la province d'Otrante, lequel la plupart ont confondu avec Pierre Areudius, natif de Corfou, qui a passé une grande partie de sa vie à Rome, & qui n'a jamais demeuré à Naples. Il apprit aussi le François & l'Espagnol, & s'appliqua quelque tems aux Mathématiques. Ses fréquentes indispositions, causées par sa trop grande application aux affaires & à l'étude qui partageoient tout son tems, le firent penser à quitter la profession d'Avocat, & il y fut déterminé par les conseils de Jean-Jaques Bouchard Parisien, habitué à Rome, qui fit alors un voyage à Naples, où il contracta une étroite amitié avec lui. Il se laissa même persuader par ce nouvel ami de quitter Naples, & d'aller s'établir à Rome. Il n'y fut pas plutôt arrivé qu'il y aquit la protection du Cardinal François Barberin & d'autres Prélats, & l'amitié de Lue Holstenius, de Léon Allatius & de plusieurs àutres Savans. Il profita alors de l'état de tranquillité & de repos où il se trouvoit, pour achever quelques Ouvrages qu'il avoit commencez à Naples; mais sa trop grande applieation, ses veilles trop continuées, & sa trop grande abstinence, (car il ne mangeoit jamais qu'une fois le jour) lui causérent une fiévre qui l'emporta le troisiéme septembre 1636, dans sa 46 année. Il fut enterré à S. André della Valle, où Jean-Jaques Bouchard avec lequel il avoit contracté une étroite amitié, lui fit mettre cette Epitaphe,

Petrus La-Sena Neapolitanus,
Divini humanique Juris,
Et liberalium Disciplinarum
Peritissimus,
Bona fide Patronus
Antiqui urbanique moris,
Vir Bonis omnibus,
Doctis maxime charus,
Obiit III. Nonas Septembris, An. C. N.
MDCXXXVI,
Ætatis suæ XLVI.
Johannes-Jacobus Buccardus,
Nobilis Parisiensis,
Studiorum Victusque
Consorti Amico.
M. P.

Il laissa en mourant au Cardinal Barberin deux Discours Latins qu'il avoit prononcez en sa présence dans l'Académie Gréque des Moines de S. Basile, *De Lingua Hellenistica*, & où examinant cette dispute qui partageoit alors les Savans, il discutoit savamment les raisons des deux partis. Ces Discours n'ont point été imprimez. Au rapport de Toppi, La-Sena fut Bibliothécaire de ce Cardinal; mais aucun autre ne fait mention de cette qualité. Il légua aussi au Cardinal François-Marie Brancaccio son livre qui a pour titre *Ginnasio Napolitano* qui fut donné ensuite au public par ses soins. Ce livre contient une Description des Jeux, des Spectacles & des Combats qui se donnoient autrefois au peuple de Naples. On a de lui encore quelques Ouvrages, *Homeri Nepenthes, seu de abolendo luctu liber, in quinque partes divisus*, Lugduni, 1624, *in octavo; Cleombrotus, sive de iis qui in aquis pereunt Philologica Dissertatio.* Il fit cet Ouvrage à l'occasion des sept Galéres Espagnoles brisées sur les côtes d'Italie en 1635, sur lesquelles il avoit des parens & des amis. L'édition de cet Ouvrage, commencée lorsqu'il mourut, fut achevée après sa mort, selon l'ordre qu'il en avoit laissé dans son testament, par lequel il laissa à chacun de ses amis un Exemplaire de ce livre. Il publia aussi en Italien, un Mélange d'Observations sur les Poëtes Italiens. * Lorenzo Crasso, *Elog. d'Huom. Letter. part.* 1. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. Illustr. c.* 58.

LASITIUS (Jean) Polonois, a composé un Traité sur la Discipline ecclésiastique, sur les Mœurs & les Régles des Fréres de Bohéme, & sur les Dieux de la Samogitie. Il florissoit en 1585. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LASIUS (Wolfgang) *Voyez* LAZIUS.

LASKI ou LASKO (Jean de) issu d'une famille distinguée de Pologne. Après avoir fait ses études dans son païs, il se mit à voyager. Etant à Zurich, il fit connoissance avec Zwingle qui lui fit goûter la Réformation. Etant de retour dans sa patrie, il fut fait Prevôt de Gnesne, & ensuite Evêque de Vesprim en Hongrie; mais ces deux dignitez ne l'empêchérent pas de faire une profession publique de la Réformation. Ce changement le fit aussi-tôt condamner comme Hérétique, & il s'en plaignit au Roi de Pologne, disant qu'on l'avoit condamné sans l'entendre suffisamment. Il fut cependant obligé de quitter le païs, & en 1542 il se retira à Emden, où il fut l'un des Pasteurs de l'Eglise de cette ville-là. L'année suivante, il fut appellé par Anne, Comtesse d'Oldenbourg pour travailler à la Réformation de l'Oost-Frise: ce qu'il fit avec succès. Peu de tems après il reçut une vocation de la part d'Albert, Duc de Prusse, mais cela n'eut pas de suite. Après avoir demeuré près de dix ans dans l'Oost-Frise, & n'osant se tenir en Allemagne à cause de la guerre de Smalcalde, il prit le parti d'aller en Angleterre où il avoit été appellé par l'Archevêque Cranmer. Voici ce qu'en dit M. de Larrey dans son Histoire d'Angleterre sur les années 1550 & 1553. Il vint dans le tems que la publication de l'*Interim* contraignit plusieurs Réformez à se retirer dans un lieu où ils pouvoient être tolérez. Le Roi Edouard VI leur accorda plusieurs priviléges. Trois cens quatre-vints d'entre eux furent réputez régnicoles. On les éri-

érigea en un Corps politique, qui ſe gouvernoit ſelon ſes loix, & qui retenoit ſes cérémonies dans la Religion, ſans être aſſujettis à la Liturgie Anglicane. On leur donna une égliſe dans Londres avec les fonds qui en dépendoient. C'étoit pour faire ſubſiſter leurs Miniſtres que le Roi nomma, ou dont il agréa la nomination & fixa le nombre. Il y eut quatre Miniſtres & un Surintendant. Le Surintendant étoit Laski, qui dans les lettres patentes du Roi, eſt appellé homme d'une naiſſance illuſtre, d'une probité ſinguliére, & d'une grande Littérature. Il étoit frére de ce *Jérôme* de Laski, qui ſervit ſi utilement le Comte de Sépus auprès de Soliman, dans la concurrence qu'il eut avec Ferdinand pour le Royaume de Hongrie. Laski étoit auſſi neveu de l'Archevêque de Gneſne & ſi eſtimé d'Eraſme, que ce dernier déclare *avoir appris de lui la ſobriété, la tempérance, la pudeur, la diſcretion, la modeſtie & la chaſteté, quoi qu'étant deja vieux & Laski encore jeune, il eût dû en être le Maître plutôt que le Diſciple.* Les Hiſtoriens de ce tems là louent beaucoup Laski. Il fut pourtant aſſez imprudent pour écrire en Angleterre contre les cérémonies de l'Egliſe Anglicane, les vêtemens des Evêques & des Prêtres, & la communion à genoux. Cependant ce livre ne fit aucun bruit, & Laski & ſon troupeau vécurent toûjours paiſiblement ſous le régne d'Edouard. Mais ſous le régne de Marie en 1553, Laski & la Société des Réformez qu'il gouvernoit, furent congédiez. Jean de Laski s'embarqua le 17 ſeptembre avec 175 perſonnes de ſon troupeau & ſes Collégues; à la reſerve de deux qui demeurérent cachez en Angleterre auſſi bien que le reſte de la Société des Allemands Réformez, à qui on avoit ôté ſes temples & ſes priviléges. Les Exilez qui s'embarquérent, abordérent en Danemarck, au commencement d'un hiver tres-rigoureux. On ne voulut pas leur permettre de débarquer, dès que l'on ſut qu'ils ſuivoient la Doctrine des Egliſes Réformées de la Suiſſe. On ne leur donna que deux jours pour demeurer à l'ancre, ſans oſer débarquer leurs femmes & leurs enfans. Ceux de Lubek, de Wiſmar, & de Hambourg, les traitérent avec la même dureté. Finalement Laski & ſa troupe ſe retirérent à Emden, capitale de la Friſe orientale, où ils n'arrivérent qu'au mois de mars de l'année ſuivante. Cette ville les reçut favorablement, & permit à Laski de s'établir dans le païs avec ſes Réfugiez. En 1555, il alla à Francfort ſur le Mein, & obtint du Sénat la liberté d'y faire bâtir une égliſe pour les Réformez étrangers, & ſur tout pour les Gens du Païs-Bas. Ce fut là qu'il écrivit en 1556, à Sigiſmond, Roi de Pologne une lettre apologétique contre les fauſſes accuſations de Joachim Weſtphale, de Timann & de Poméran qui le traittoient de Vagabond. Dans la même année, il eut, du conſentement du Duc de Wirtemberg, une Conférence avec Brentius au ſujet de l'Euchariſtie. Ce dernier en publia une Rélation, dans laquelle l'autre prétend qu'il ſe trouve bien des fauſſetez. Enfin il revint en Pologne ſa patrie après vint ans d'abſence. Les Evêques & les autres Eccléſiaſtiques firent tous leurs efforts pour l'en chaſſer, mais ils ne réüſſirent pas, parce que le Roi Sigiſmond l'eſtimoit, & qu'il ſe ſervoit de lui dans les affaires les plus importantes. Il mourut le 13 janvier 1560. On a de lui, *De Cœna Domini liber; Epiſtola continens ſummam Controverſiæ de Cœna Domini, contra Mennonem Anabaptiſtarum Principem, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Sanderus, *Héréſie* 72. *l.* 4. *c.* 10. *n.* 2. Spondanus. Florimond de Raymond, *ad ann. C.* 1555 & 1560. Melchior Adam, *in Vit. Theolog. exterorum*, *p.* 10 *& ſuiv.* Verheide, *Effigies Theologor. p.* 88. Fréher., *in Theatro*, *partie* 1. *p.* 182.

* LASKOUSKI, famille noble de Pologne, iſſue de la Maiſon de Léliva qui floriſſoit dès le dixiéme ſiécle. Elle a fourni pluſieurs Généraux d'armée, & un Vaivode de Ploksko. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LASNE, habile Graveur François, dont il eſt fait mention dans les *Mêlanges d'Hiſt. & de Litérature* de Vigneul Marville *tome* 1. *p.* 182. édit. de Rotterdam, 1700.

* LASNIER (Guy) Conſeiller au Grand-Conſeil, étoit d'une famille illuſtre. Il a compoſé un Traité des Libertez de l'Egliſe Gallicane, qui eſt encore en manuſcrit entre les mains de M. Pocquet de Livoniére, Profeſſeur en Droit à Angers. Ce Magiſtrat eſt mort à Angers le 23 octobre 1606, âgé de 56 ans, & fut inhumé dans l'égliſe de S. Julien ſa paroiſſe. * *Supplément de Paris* 1736.

LASO. *Cherchez* GARCILASSO DE LA VE'GA.

LASPI, LASPIA, autrefois *Priapus*, *Priapum*, ancienne ville de l'Aſie Mineure, dans la Natolie, ſur la Mer de Marmara, un peu au nord de Lampſaque. * *Maty*, *Dict. Géogr.*

LASSAN, petite ville de la Poméranie royale. Elle eſt dans le Comté de Gutzkow ſur la riviére de Péne, à trois lieues au deſſus de Wolgaſt, & vis à vis du Lac de Laſſan, que le Péne forme dans l'iſle d'Uſedom. * Maty, *Dict. Géogr.*

LASSARA, LA SARRA ou LA SARRAZ, château, petite ville & Baronnie, près de la Vénoge, dans le Bailliage de Romainmotier au Canton de Berne. Laſſara eſt à une petite lieue au deſſous de Romainmotier, au milieu d'une vaſte campagne de champs, de vignes & de prez. Elle eſt ſituée, & comme ſerrée dans un rocher eſcarpé d'un côté & très-élevé, ce qui fait croire que cette ſituation à donné lieu au nom qu'elle porte. Elle eſt petite, mais les Habitans ſoutiennent qu'autrefois elle s'étendoit juſques au delà de la Vénoge qui en eſt éloignée d'un bon quart d'heure. Elle eſt la capitale & la réſidence d'une ancienne Baronnie d'où dépendent pluſieurs villages voiſins. On trouve dans les carriéres voiſines de très-bonnes pierres pour bâtir. C'eſt de là que ſort la Maiſon noble de Laſſara qui s'éteignit en 1512. Il y eut à cette occaſion de grandes difficultez entre *Huguette* de Saint-Trivier, veuve du dernier de la Maiſon de Laſſara, & *Jaques* & *François* de Gingins, Seigneurs de Caſtelar, de ſorte qu'ils s'armérent les uns contre les autres. On les accommoda, & par le traité qu'ils firent, Huguette demeuroit en poſſeſſion de la Baronnie ſa vie durant, & après ſa mort elle devoit appartenir aux Nobles de Gingins, qui en ſont encore aujourd'hui en poſſeſſion. Les Suiſſes s'emparérent de ce château en 1475, tuérent 20 hommes, & en pillant ils trouvérent dans le château un pot d'airain d'une ſi vaſte capacité qu'on pouvoit y faire bouillir un bœuf tout entier. En 1536, la ville & le château ſe donnérent à la ville de Berne. *Aymon* de Laſſara fut Gouverneur du païs de Vaud en 1332. *François* eut le même poſte en 1343, & *Guillaume* en 1460. *Daniel Morlot*, Baillif d'Yverdun, fit faire un beau Canal au deſſous de Laſſara, avec pluſieurs écluſes, pour pouvoir faire venir juſques à Yverdun des bâtimens chargez. Près de Laſſara on voit un endroit nommé *Entre-Roche*, très-remarquable parce qu'il eſt taillé dans la roche. *Voyez* ENTRE-ROCHE. * Gruneri *Manuſcr. Dict. Allemand de Bâle. Etat & Délices de la Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 304 *& ſuiv.* édit. d'Amſterdam, 1730.

* LASSAY, petite ville de France dans le Maine, avec titre de Marquiſat vers les confins de la Normandie, ſur un petit ruiſſeau qui peu après tombe dans la Mayenne. Il y a un château fortifié de ſix ou huit groſſes tours. Elle eſt au nord-oueſt du Mans, dont elle eſt éloignée d'environ quatorze lieues.

LASSE'NIUS (Jean) naquit le 26 avril 1636, à Waldau en Poméranie. *Jean* Laſſénius ſon pére, & Miniſtre à Dantzick, étoit fils de *Jean* Laſinski, Gentilhomme Polonois, & Paſteur de Friedland en Pologne. A l'âge de 14 ans il fut envoyé à l'Ecole de Stolpe, & enſuite à celle de Dantzick & de Stettin. Le Magiſtrat de Dantzick lui fournit les frais, pour pouſſer ſes études dans l'Univerſité de Roſtock. En 1657, il commença à voyager en qualité de Gouverneur d'un jeune Patricien de Dantzick, & après avoir vu la Hollande, la France, l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, il revint heureuſement à Dantzick. Il fit enſuite un autre voyage dans la même qualité en Hollande, en France, en Angleterre, en Italie, en Eſpagne & en Portugal, & lia connoiſſance avec pluſieurs grands Hommes. Quoique les connoiſſances qu'il aquit dans ſes voyages euſſent pu lui être très-utiles dans l'Etat Politique, il ſe voua néanmoins à la Théologie & s'y appliqua à Leipſic, à Wittenberg, à Prague, à Iéne, à Bâle, à Zurich, à Strasbourg où il prit le degré de Maître ès Arts, & à Tubingue. Enfin il alla à Nuremberg où il écrivit ſon *Claſſicum Belli Turcici*, contre les deux Jéſuites Othon d'Ausbourg & Neuhauſer de Ratisbone, & contre le D. Jean Gaſpard Jæger. Comme par là il s'étoit fait pluſieurs ennemis, on l'enleva ſecrettement dans le tems qu'il partit de Nuremberg, & on le conduiſit en Autriche & de là en Hongrie, où on le mit en priſon & où on le traita fort mal. Il obtint enfin ſa liberté, revint en Allemagne & fit quelque ſéjour à Magdebourg & à Helmſtadt, juſques à ce qu'en 1666 il obtint le Rectorat du Collége d'Itzehoe dans le Holſtein avec la charge de Prédicateur du Lundi. L'année ſuivante il fut créé Licencié en Théologie à Gripswalde. Deux ans après, le Comte de Rantzau, Lieutenant du Roi de Danemarc dans les Principautez de Sleeswik & de Holſtein, le choiſit pour ſon Prédicateur, & lui conféra outre cela la charge de Prevôt des égliſes de ſon Comté & le Paſtorat de Bramſtadt. En 1676, il fut appellé à Coppenhague au Paſtorat de l'Egliſe Allemande de S. Pierre, & à cette occaſion il prit le degré de Docteur en Théologie à Gripswalde. En 1678, le Roi de Danemarc le nomma Profeſſeur en Théologie à Coppenhague. Il publia 36 Ouvrages en Allemand, & ſe rendit fort célébre. Il mourut à Coppenhague le 29 août 1692. * *Ex ejus Vita. Dict. Allemand.*

LASSI. *Voyez* LASSY.

LASSO. *Voyez* GARCILASSO DE LA VE'GA.

* LASSUS (Garcias) Eſpagnol, compoſoit des Odes qui égaloient la beauté de celles d'Horace. Voulant acquérir de la gloire dans la guerre, il mourut malheureuſement & d'une maniére peu glorieuſe. Etant à Aix-la-Chapelle, des Païſans le tuérent d'une pierre qu'ils jettérent d'une petite tour, en préſence de l'Empereur. * Paul Jove, *Eloges.*

LASSUS (Roland ou Orland) natif de Mons en Hainaut, a été le plus ſavant Muſicien du XVI ſiécle. Après avoir demeuré quelque tems avec Ferdinand de Gonzague en Sicile & à Milan, il fut Maître de Muſique à Naples, puis à Rome pendant deux ans. Enſuite il voyagea en France & en Angleterre avec Jules-Céſar Brancaccio, puis il retourna en Flandre, & demeura quelque tems à Anvers; d'où ayant été appellé par Albert, Duc de Baviére, il alla s'établir à ſa Cour. Quelque tems après il partit avec ſa famille pour aller en France, où il étoit attiré par la libéralité du Roi Charles IX, qui le vouloit faire Maître de ſa Muſique; mais ayant appris en chemin la mort de ce Prince, il retourna en Baviére, où il s'attacha auprès de Guillaume, fils d'Albert. Enfin après avoir donné au public pendant vint-cinq ans diverſes piéces de Muſique, tant ſacrées que profanes en pluſieurs Langues, il mourut à Munick en Baviére l'an 1594, âgé de 70 ans. Du Verdier parle de Laſſus en ces termes: „ C'étoit, *dit-il*, le plus excellent Muſicien qui ait été „ avant lui; & il ſemble avoir ſeul dérobé l'harmonie des cieux „ pour nous réjouir ſur la terre, ſurpaſſant les Anciens, & ſe „ montrant en ſon état la merveille de notre tems. L'on diſoit „ de lui,

Hic ille Orlandus laſſum qui recreat orbem.

Ses Oeuvres ſont, *Theatrum Muſicum*; *Patrocinium Muſarum*; *Motetarum & Madrigalium libri*; *Liber Miſſarum*, & pluſieurs autres. Voici comme on a fait ſon Epitaphe,

Etant enfant, j'ai chanté le deſſus,
Adoleſcent, j'ai fait la contre-taille,
Homme parfait j'ai réſonné la taille

Mais maintenant je ſuis mis au baſſus :
Prie, paſſant, que l'eſprit ſoit-là-ſus.

* De Thou, *Hiſt.* Du Verdier, *Biblioth.* Antoine Teiſſier, *Eloges des Hommes ſavans, tome* 4. *p.* 203. édit. de Hollande 1715.

* LASSY, bourg de France, dans la Bretagne, dans l'Evêché de Saint-Malo. Il eſt à peu près au ſud-oueſt de Rennes, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. * Jaillot & de Witt, *Cartes de Bretagne.*

LASTHE'NE'S, Gouverneur d'Olynthe dans la Thrace, s'étant laiſſé corrompre par argent, pour livrer cette ville à Philippe, Roi de Macédoine, la troiſiéme année de la CVII Olympiade, & 349 avant J. C. eut le chagrin de s'entendre ſurnommer *le Traître* par les Courtiſans. Il s'en plaignit à ce Prince, qui ſe contenta de lui répondre, que les Macédoniens, gens naturellement fort ſimples, appelloient les choſes par leur nom * Plutarque, *Apophtheg.* Cœl. Rhodiginus, *Antiq. Lect. l.* 8.

LASTHE'NE'S, Prince de Créte, envoya de nombreuſes troupes à Démétrius *Nicanor* contre Alexandre *Vélès* ou *Balès.* Il étoit Gouverneur de Syrie & des confins de la Judée. * I. *Machab. ch.* 11. *v.* 31. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 13. *ch.* 8.

LASTHE'NIE de Mantinée, femme ſavante, qui aimoit la Philoſophie, fut Diſciple de Platon auſſi bien qu'Axiothée. On dit que l'une & l'autre furent auſſi Ecoliéres de Speuſippe, Athénien. Diogéne Laërce parle de toutes les deux, *in Platone, l.* 3. *& in Speuſippo, l.* 4.

LASTIC (Jean de) trente-cinquiéme Grand-Maître de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Rhodes, ſuccéda à *Antoine* Fluvian le ſixiéme novembre 1437. Il étoit François, né en Dauphiné, & Grand Prieur d'Auvergne, lorſqu'il fut élu à Rhodes quoiqu'abſent. On donne le nom de *Grand-Maître* à tous ſes prédéceſſeurs; mais il eſt conſtant que ce fut lui qui porta le premier ce tître dans l'Ordre. Quelques-uns néanmoins l'attribuent à Foulques de Villaret, qui fit la conquête de Rhodes. Laſtic prévoyant l'arrivée du Soudan d'Egypte, qui ſe préparoit au ſiége de Rhodes, fit une Ligue avec l'Empereur de Conſtantinople contre les Infidéles, & fortifia toutes les places pour s'y mettre en ſûreté à la venue des ennemis. Au commencement du mois d'août 1444, le Soudan parut à la vue de Rhodes, avec une flote compoſée de dix-huit mille combattans; mais après pluſieurs aſſauts ſoutenus valeureuſement par le Grand-Maître & ſes Chevaliers, les Barbares furent contraints de lever le ſiége, qui avoit duré quarante jours. L'an 1446, l'Ordre tint un Chapitre général à Rome, où il y eut une grande conteſtation formée par les Chevaliers des Langues d'Italie, d'Eſpagne, d'Allemagne & d'Angleterre, qui ſoutenoient que les Dignitez & grands Prieurez devoient être communs à toutes les Langues; & qu'il n'étoit pas raiſonnable que les trois Langues Françoiſes, de Provence, de France & d'Auvergne, en euſſent ſeules la meilleure partie. Mais les François alleguérent leur ancienne poſſeſſion, & le droit qu'ils y avoient, en conſidération des ſervices qu'ils avoient rendus à la Religion; étant certain que dans l'Hiſtoire de la Terre-Sainte, il eſt principalement fait mention des François, outre que les François avoient plus laiſſé de biens, & fait plus de fondations au profit de l'Ordre que les autres nations. Dans le Chapitre tenu à Rhodes l'an 1449, on ordonna que la dignité de Grand Thréſorier demeureroit à la Langue de France; mais on créa la charge de Conſervateur général, pour adminiſtrer les deniers du Thréſor. Au même tems le Grand-Maître de Laſtic fit la paix avec Amurat II, Empereur des Turcs, & la renouvella l'an 1450, avec Mahomet II, lequel jura d'obſerver auſſi la paix avec l'Empereur de Conſtantinople; mais il ne laiſſa pas d'aſſiéger cette ville capitale de l'Empire l'an 1453, & s'en rendit le maître. Sept mois après la priſe de Conſtantinople, Mahomet envoya un Ambaſſadeur à Rhodes, pour demander à la Religion deux mille ducats de tribut par an, à faute de quoi il lui délaroit la guerre. Le Grand-Maître fit réponſe qu'il ne ſouffriroit jamais que ſon Ordre fût tributaire du Turc, & dépendît d'autre que du ſaint Siége Apoſtolique. Il fit enſuite toutes ſes diligences pour mettre Rhodes en état de défenſe; mais dans cet intervalle il fut attaqué d'une maladie qui finit ſes jours au mois de mai 1454. *Jacques* de Milly lui ſuccéda. * Boſio & Baudouin, *Hiſtoire de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem.* Nabérat, *Priviléges de l'Ordre.*

* LASTIC, bourg de France dans l'Auvergne, au nord-eſt de la ville de Saint-Flour, vers la ſource de l'Alagnon. Il eſt éloigné de Saint-Flour de trois à quatre lieues.

LASTRE. *Voyez* AGUSTA.

LASUS, Poëte Grec, fils de Chabrinus, né dans une ville du Péloponnéſe nommée Hermione, fut le premier d'entre les Grecs, qui écrivit de la Muſique. Il excella en un certain genre de vers qu'on nommoit *Dithyrambiques*, parce que cette ſorte de Poëſie étoit particuliérement dédiée à Bacchus, qui fut ſurnommé *Dithyrambe.* Ce Poëte vivoit du tems de Darius fils d'Hyſtaſpe, c'eſt à dire, vers la LXX Olympiade, & l'an 500 avant JESUS-CHRIST, & ſa réputation fut ſi bien établie, qu'on le mit au nombre des ſept Sages de Gréce, en la place de Périandre. Il faut prendre garde de ne pas tomber dans la faute du ſavant André Schottus, qui a fait trois Poëtes de *Laſus Chabrinus Hermioneus*, pour dire, *Laſus fils de Chabrin d'Hermione.* * Suidas. Théon de Smyrne, *Math. l.* 2. *c.* 12. Diogéne Laërce, *l.* 1. Athénée. Hérodote. Plutarque, &c. Voſſius, *de Poët. Græc. c.* 4. *de Scient. Math. c.* 20. §. 6. *c.* 59. §. 1.

LAT.

LAT, nom d'une idole des anciens Arabes du Paganiſme, dont le nom eſt corrompu ſelon les Mahométans de celui d'*Allah*, lequel ſignifie ſeulement le véritable Dieu, qui doit être adoré. C'eſt auſſi le nom d'une idole des Indiens, qui étoit adorée dans la ville de Soumenat. Sa ſtatue étoit d'une ſeule pierre, haute de cinquante braſſes, poſée au milieu d'un temple ſoutenu de 56 colomnes d'or maſſif. Mahmoud fils de Sébectéghin, qui conquit cette partie des Indes où étoit ſituée la ville de Soumenat, briſa de ſes propres mains cette idole, & établit autant qu'il put le Mahométiſme dans les Indes. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

* LATAN, petite riviére de France dans l'Anjou, prend ſa ſource vers les confins de la Touraine, coule d'abord de l'eſt à l'oueſt, puis du nord-eſt au ſud-oueſt juſques à un peu au deſſous de Longué, & le continuant de l'eſt à l'oueſt, va ſe décharger dans la Loire au Pont-de-Cé.

* LATARACO ou LATTARICO, ancien bourg du Royaume de Naples. Il eſt dans la Calabre Citérieure entre S. Marco & Coſence à deux lieues de la premiére de ces deux villes & à trois de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LATE'RAN, étoit chez les anciens Gentils, le Dieu du foyer. Son nom vient de *later*, qui ſignifie *brique*, dont le foyer eſt compoſé; & de là vient peut-être que le foyer eſt appellé en François l'*Atre.* * Arnobe.

LATERAN, égliſe de Rome. *Voyez* LATRAN.

LATE'RANUS (Plautius) fut déſigné Conſul l'an de JESUS CHRIST 65, & avant que de prendre poſſeſſion de ſon conſulat, fut tué par ordre de Néron, pour être entré dans la conjuration de Piſon contre ce Prince. Epaphrodite, Affranchi de Néron, tâcha vainement de tirer de Latéranus quelques circonconſtances ſur la conjuration. Ce Sénateur ne révéla rien, & ſe contenta de dire à cet Eſclave, *Si j'ai quelque choſe à dire, je le dirai à votre Maître.* On le conduiſit au ſupplice, ſans lui avoir donné le tems d'embraſſer ſes enfans; & ce fut en ces derniers momens que ſa conſtance parut dans toute ſon étendue. Quoique le Tribun, qui alloit lui trancher la tête, fût lui même de la conſpiration, il ne daigna lui faire aucun reproche; & le premier coup qu'il en reçut n'ayant fait que le bleſſer, il ſecoua ſeulement la tête, & la tendit enſuite avec autant de fermeté qu'auparavant. C'eſt de Plautius Latéranus, que le célébre Palais de Latran a tiré ſon nom: car c'étoit autrefois la maiſon qu'habitoient ceux de cette famille. Les Auteurs contemporains la mettoient au nombre des plus magnifiques de Rome. * Tacite, *Annal. l.* 15. *ch.* 60. Arrien, *in Epict. l.* 1. *c.* 1. S. Jérôme, *Epiſt.* 30.

* LATERE, village ſitué près de la côte occidentale de Corſe, vers la ville d'Adjazzo. C'étoit anciennement une petite ville nommée *Arenoſum Litus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

LATES (Bonet de) *Voyez* BONET de LATES.

LATHBER (Jean) Cordelier, Anglois, floriſſoit en 1406. Il a fait des Commentaires ſur les Pſeaumes, ſur Jérémie & ſur les Actes des Apôtres. Wadingue le loue beaucoup pour ſon ſavoir dans la Philoſophie & dans la Théologie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LATHURE. *Cherchez* PTOLE'ME'E VIII, dit LATHURUS.

LATICHES, ville de Syrie, eſt ſituée dans un païs plat & très-fertile ſur le bord de la mer. Cette ville fut bâtie par Séleucus Nicanor, lequel la nomma Laodicée à l'honneur de ſa mére, dont elle retient encore le nom avec très-peu de changement. C'étoit autrefois un lieu magnifique, mais elle fut réduite à un état déplorable par la révolution générale qui arriva en ce païs-là, & elle eſt demeurée longtems dans cet anéantiſſement. Mais elle a été rétablie depuis, & eſt devenue la plus floriſſante de cette côte. Elle doit ſon rétabliſſement & ſon négoce à Coplan Aga, homme riche & de grande autorité en ces quartiers-là, lequel aimoit fort le négoce. * Maundrell, *Voyages, &c. p.* 28.

LATICLAVE, en Latin, *Latusclavus*, *Laticlavium*, & *Tunica clavata*, veſte ſur laquelle on attachoit des boutons à tête de cloux larges, étoit un habillement de diſtinction & de dignité parmi les Romains. Les Sénateurs avoient droit de le porter, & on les appelloit d'un ſeul nom *Laticlavii*, comme le dit Suétone, *binos Laticlavios ſingulis aliis, il donna à deux Sénateurs le commandement des deux ailes de l'armée.* Les Conſuls, les Préteurs & ceux qui triomphoient avoient droit de porter cette tunique; elle ſe donnoit ſous les Empereurs aux Gouverneurs de provinces & à ceux qui avoient bien ſervi l'Etat, comme une marque d'honneur. Iſidore nous apprend dans ſon livre onziéme, que quoique quelcun fût de race de Sénateur, il n'étoit pourtant que Chevalier, juſqu'à un certain âge; après quoi il reçevoit la dignité de Sénateur. Selon l'ancienne coutume les fils des Sénateurs juſqu'à l'âge de vintcinq ans n'étoient que Chevaliers, & c'étoit alors ſeulement qu'ils avoient le droit du Laticlave. Céſar fut le premier qui ayant conçu de grandes eſpérances d'Octavius ſon neveu, & voulant le mettre au plutôt dans les affaires, lui donna le droit de Laticlave avant le tems marqué par les loix. Auguſte enſuite, afin que les enfans des Sénateurs s'accoutumaſſent de meilleure heure au gouvernement de la République, leur permit tout d'un tems de prendre la robe virile, la marque des Sénateurs, & d'entrer dans la chambre du Conſeil. Au reſte on ne pouvoit jouïr de ce privilége ſans la permiſſion du Prince. Les péres étoient obligez de le demander pour ceux de leurs enfans qu'ils deſtinoient aux affaires. Il arrivoit même ſouvent que de deux fréres, l'un jouïſſoit de ce privilége, pendant que l'autre en étoit privé, parce que le pére le vouloit ainſi, ou que celui qui en étoit privé n'étoit pas jugé propre pour entrer dans les affaires du gouvernement. Enfin il arriva que ceux qui n'étoient que Chevaliers, furent auſſi honorez du Laticlave, d'où vint la diſtinction de Sénateurs, en jeunes, & en ceux qui avoient paſſé par les charges de la République. *Voyez* COTTE d'ARMES. * Danet, *Antiq. Rom.* Hofman, *Lexic. Univ.* Suétone, *in Aug. c.* 38.

LATICZOW, *Laticzovia*, petite ville de la Ruſſie Rouge

ge en Pologne. Elle eſt dans la Haute Podolie ſur le Bog, à vint-cinq lieues au deſſus de la ville de Braclaw. Elle eſt le ſiége d'une Châtellenie. * Maty, *Dict. Geogr.*

LATIMER (Hugues) né dans le Comté de Leiceſter vers l'an 1475, après avoir été pendant quelque tems Docteur & Profeſſeur en Théologie dans l'Académie de Cambridge, où il avoit enſeigné les ſentimens des Réformez, fut fait Evêque de Winchester ſous Edouard VI. Mais ſous le régne de Marie il fut mis en priſon, & condamné à être brûlé pour crime d'héréſie, avec Nicolas Ridley. Cette ſentence fut exécutée le 16 octobre 1555, Latimer étant alors âgé de 80 ans. Il a laiſſé un volume de Sermons en Anglois, prononcez devant Edouard VI, & devant la Ducheſſe de Suffolk. * *Héroolog. Anglican.* Latimer fut un de ceux qui contribuérent à la Réformation en Angleterre ſous Henri VIII, comme cela paroit par les plaintes que la Chambre Baſſe fit porter à la Chambre Haute par ſes Députez. Ces plaintes regardoient *Crammer*, *Cromwell*, *Shaxton*, *Latimer* & quelques autres, qui étoient regardez comme les Chefs & les ſauteurs de la Réformation. Latimer étoit Evêque de Worceſter, lorsque le Roi fit dreſſer les ſix fameux articles pour montrer qu'il n'abandonnoit point la Religion Romaine. Il étoit donc porté par cette loi que la peine du feu ou du gibet regarderoit 1. tous ceux qui de bouche ou par écrit, nieroient la Tranſubſtantiation; 2. Qui ſoutiendroient la néceſſité de la Communion ſous les deux eſpéces; 3. Qu'il étoit permis aux Prêtres de ſe marier; 4. Qu'on peut violer le vœu de chaſteté; 5. Que les Meſſes privées ſont inutiles; 6. Que la Confeſſion auriculaire n'eſt pas néceſſaire pour le ſalut. Latimer ne voulant pas donner ſon approbation à ces ſix articles, crut qu'il lui convenoit de réſigner ſon Evêché. Dès qu'il eut mis ſon acte de réſignation entre les mains du Roi, on l'accuſa d'avoir des ſentimens oppoſez aux ſix articles, & fut envoyé à la Tour. Il y demeura juſques à la mort du Roi. Les Communes ayant préſenté en 1549, une adreſſe au Protecteur pour rétablir Latimer dans ſon Evêché, le Prélat aima mieux prendre les ſoins pénibles d'aller prêcher de lieu en lieu, que de ſe charger de nouveau de l'Epiſcopat. Le bruit ayant couru en 1550, que le Roi Edouard VI devoit épouſer la Princeſſe Elizabeth, fille de France, Latimer prêcha fortement & efficacément devant le Roi pour l'en détourner. En 1553, Latimer & Crammer furent envoyez en priſon par les ordres de Marie. Il fut un des trois Théologiens que le Conſeil nomma pour aſſiſter de la part des Réformez à la Conférence qui devoit ſe faire à Oxford. On s'aſſembla le 14 mai 1554, & le Préſident Weſton fit une équivoque ſinguliére qui le déconcerta quelque tems, & qui fit rire l'aſſemblée. *Vous êtes*, dit-il, *aujourd'hui aſſemblez*, en s'adreſſant au Clergé Romain, *pour confondre la déteſtable héréſie de la preſence corporelle de J. C. dans le Sacrement.* Latimer & Ridley qui perſévérérent conſtamment dans les ſentimens des Réformez furent condamnez au feu & exécutez en 1555. Latimer dit un moment avant ſon ſupplice à Ridley, *que dans le tems que les flammes conſumeroient leurs corps, il s'allumoit dans le Royaume une lumiére plus agréable, qui éclaireroit les eſprits, & que toute la puiſſance des hommes ne pourroit éteindre.* M. de Rapin-Thoyras, dit que Latimer, ſous le régne de Henri VIII, étoit fort imprudent & d'une ſimplicité mépriſable. * Larrey, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 2. *p.* 425. 624. De Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 5. *p.* 358. 380. 388: *tome* 6. *p.* 93. & 125.

* LATIN, l'uſage du Latin dans le ſervice public du Culte divin, pour ceux qui ne l'entendent pas, s'introduiſit dans le ſeptiéme ſiécle, le Pape *Grégoire* & ſes ſucceſſeurs faiſant tous leurs efforts, pour répandre l'uſage de l'Office Romain dans toutes les Egliſes d'Occident; quoique pluſieurs Moines ne l'entendiſſent point. Mais les Chrétiens d'Ecoſſe & des autres parties de la Grande Bretagne, refuſérent abſolument dans ce ſiécle-là d'accepter les Traditions Romaines. * *Spanheim.*

LATIN (Païs) ou Païs des Latins. *Voyez* LATIUM.

LATINI. *Voyez* LATINUS LATINIUS.

LATINIUS (Janus) de Calabre, a compoſé la nouvelle Marguerite de l'Art de Chymie & de la Pierre Philoſophale. Il avoit auſſi promis une Méthode ſur tous les livres de Raymond Lulle. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LATINIUS. *Cherchez* LATINUS LATINIUS.

LATINO LATINI. *Voyez* LATINUS LATINIUS.

LATINUS, I. de ce nom, Roi des Latins ou Aborigénes en Italie, étoit fils de Faune. Il commença de régner vers l'an du monde 2819, & 1216 avant JESUS CHRIST, & régna 46 ans, ſelon la ſupputation de Denys d'Halicarnaſſe, de Tite-Live, de George Syncelle & de quelques autres. Quelques uns diſent qu'il s'oppoſa à la deſcente d'Enée, & quaprès avoir été vaincu, il fit enfin alliance avec lui. D'autres diſent qu'il n'y eut point de combat. Quoiqu'il en ſoit, Enée tua Turnus, Roi des Rutules, & épouſa Lavinie, fille unique de Latinus. Virgile s'étend ſur les avantures d'Amata, femme de ce Roi; de Pallas fils d'Evandre, &c. * Denys d'Halicarnaſſe, *Antiquitez Romaines*, *l.* 1. Tite-Live, *l.* 1. Aurélius Victor, *de Origine Gentis Romanæ.*

LATINUS II, dit *Sylvius*, ſixiéme Roi des Latins, régna 51 ans, & commença ſon régne l'an du monde 2968, & avant J. C. 1067. De ſon tems Préneſte, Tibur, Gabie, Tuſculi, Pométie, Coré, Locres, Cruſtumie, Caméne, Rouille, & toutes les autres villes près d'Albe-la-Longue, furent réduites en Colonies. Alba Sylvius lui ſuccéda. * Denys d'Halicarnaſſe, *Antiquitez Romaines*, *l.* 1. Aurélius Victor, *de Origine Gentis Romanæ.*

LATINUS PACATUS DRE'PANIUS ou de DRE'PANE, c'eſt à dire, de Trapano, Orateur Latin, né dans l'Aquitaine, vivoit dans le quatriéme ſiécle. Nous avons de lui un Panégyrique de l'Empereur Théodoſe *le Grand*, qu'il prononça devant ce Prince l'an 389, après la défaite du Tyran Maxime. Sidoine Apollinaire fait mention de cet Auteur, en écrivant à Loup, *nunc Dripanium illis, modoiſtis reſtitutis Autedium, &c.* Auſone en parle ſouvent comme d'un bon Poëte, & fait mention d'un de ſes fils de même nom. * Auſone, *Edill.* 7. Sidonius Apollinaris; *l.* 8. *Epiſt.* 11.

LATINUS (Jean) Ethiopien de nation, né vers l'an 1515, fut enlevé fort jeune de ſon païs & mené en Eſpagne, où il fut Eſclave de Gonçalès-Ferdinand de Cordoue, Duc de Seſſa. Il étudia avec ſoin, & fit du progrès dans la Langue Latine qu'il enſeigna après avoir été affranchi. C'eſt apparemment en conſidération de ſa capacité qu'on le ſurnomma *Latinus*. Dom Pédro Guerréro, Archevêque de Grenade le fit Régent dans l'Ecole de ſon égliſe. Il compoſa un Poëme Latin au ſujet de la victoire de Lépante, intitulé *Auſtrias*, outre quelques autres Poëmes, & mourut en 1573, dans la même ville de Grenade, où l'on voit dans la paroiſſe de ſainte Anne ſon tombeau, avec une Epitaphe rapportée par Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpanica.* * Bayle, *Dict. Crit.*

LATINUS LATINIUS ou LATINO LATINI, ſavant Eccléſiaſtique, né à Viterbe, vers l'an 1513. Il fit ſes premiéres études à Sienne, & les ayant achevées, il voulut apprendre la Juriſprudence; mais ſa mauvaiſe ſanté l'empêchant de s'y attacher, il ſe divertiſſoit dans la lecture des livres qui pouvoient le rendre ſavant dans les Belles Lettres. Il devint par là très-habile dans la Critique des Auteurs anciens. Les Remarques de Pierre Victorius ſur les Epîtres de Cicéron, donnérent à Latinus pour cet Orateur un ſi grand amour, qu'il imita avec ſuccès ſon éloquence. Etant allé à Rome en 1554, il s'y appliqua à l'étude de la Théologie. Il y paſſa une partie de ſa vie, & ſon mérite lui fit là des amis illuſtres. Après avoir été Sécretaire de trois Cardinaux, ſavoir de Puteo, de Rodolphe Pie, & de Rainuce Farnéſe, qui étoient morts pendant qu'il étoit à leur ſervice, il réſolut de vivre dans la retraite, parce que les Grands le regardoient comme un oiſeau de mauvais augure, & qu'ainſi ils ne vouloient pas le recevoir chez eux. Le Cardinal Marc-Antoine Colonne lui aſſigna une maiſon proche de ſon palais, afin qu'il travaillât pour l'utilité de la République des Lettres. On le mit l'an 1573, entre ceux qui étoient deſtinez pour la correction du Décret de Gratien, tous gens conſidérables par leur érudition & par leur dignité, tels que Buoncompagno & Montalte, qui furent depuis Papes, ſous les noms de *Grégoire XIII*, & de *Sixte V*, les Cardinaux Sirlet, S. Charles, Paléote, François Alciat, Marc Antoine Colonna, Arnaud de Pontac, Evêque de Bazas, Franciſco de Torrès, Petrus Ciaconius, &c. Latinius ſe diſtingua entre ces grands hommes, & travailla treize années de ſuite à ce grand Ouvrage. Lipſe en parlant de lui, le traite de *probiſſimus Senex*, & *omni Literarum genere inſtructiſſimus.* Colomiez le loue comme un homme docte & diligent, *ſed*, ajoûte-t'il, *pontificiis nugis addictiſſimum.* Quoiqu'il eût peu de ſanté, il la ménagea ſi bien, qu'il vécut juſqu'à l'âge de 80 ans, & mourut à Rome le 21 janvier 1593. Dans ſa grande vieilleſſe quoiqu'il ne bougeât pas du lit, il dictoit le jour ſes compoſitions à un Sécretaire, & la nuit dans ſes inſomnies il ſe divertiſſoit à faire des vers. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, entre autres, *Obſervationes & Emendationes in Tertullianum*, dans l'édition des Oeuvres de Tertullien, par Pamélius, depuis celle qui ſe fit à Paris l'an 1608; *Bibliotheca ſacra & profana, ſive Obſervationes, Correctiones, Conjecturæ & variæ Lectiones*, que Dominique Macri a publiée à Rome l'an 1667; *Epiſtolæ; Conjecturæ; Lucubrationes; Rei novæ propoſita conſideratio, nempe de Anno magno apud Ciceronem in Somnio Scipionis; Des Lettres écrites au nom du Pape & des Cardinaux*, & imprimées à Rome en 1639, *in octavo.* La Vie de Latinus Latinius ſe voit à la tête de cet Ouvrage, que les Curieux pourront conſulter auſſi bien que les Actions d'Antoine Teiſſier, *aux Hommes Savans de* M. de Thou, *tome* 4. *p.* 181. édit. de Hollande, 1715.

☞ Les Proteſtans ſe récrient fort contre Latinius: ils le traitent de corrupteur de l'Antiquité, & diſent qu'il ſupprimoit autant qu'il lui étoit poſſible ce qui n'étoit pas conforme à ſes ſentimens, & que cela ſe prouve par le retranchement qu'il a fait de l'Epître de Firmilien de Céſarée, dans l'édition des Oeuvres de S. Cyprien par Manuce. *Voyez* ſa Bibliothéque, & ce que M. Jean Fell, Evêque d'Oxford a écrit contre ce ſavant homme.

LATINUS URSINUS ou LATIN ORSINI. *Cherchez* MALABRANCA.

* LATITUDE, terme de Géographie, diſtance compriſe depuis un certain lieu, juſques à la ligne équinoctiale. Cette diſtance eſt toujours égale à la hauteur du pole de l'horizon de ce même lieu. La Latitude eſt ſeptentrionale, lorsque le lieu eſt compris entre la Ligne & le Pole Arctique, que l'Etoile Polaire fait diſcerner aux Pilotes; & elle eſt méridionale, quand le lieu eſt ſitué entre la Ligne & le Pole Antarctique. Th. Corneille, *Dict. des Arts & des Sciences.* On compte 90 degrez de Latitude depuis l'Equateur juſqu'à l'un & à l'autre Pole.

LATIUM, PAIS LATIN, ou Païs des LATINS, contrée d'Italie, étoit ſituée au deſſous des Sabins, & proche des Toſcans. Elle étoit d'une fort petite étendue; car elle ne comprenoit au commencement que ce qui ſe trouve depuis le Tibre juſqu'au Cap de Circelli, qui eſt le *Circæum Promontorium*; mais depuis que les Herniques, les Æques, les Volſques, & les Auſoniens furent compris ſous le ſeul nom des *Latins*, les bornes du nouveau *Latium* s'étendirent juſqu'à la riviére de Garigliano, que les Latins nomment *Liris.* De tout tems Rome a été la capitale du *Latium*, dit aujourd'hui *Campagna di Roma*, païs qui fut premiérement habité par les Aborigénes. Les autres villes anciennes étoient Tivoli, Paleſtrine, Freſcati, Aricia, Albe, Paterno, Oſtie, avec les Volſques, les Herniques, les Rutules, &c. Aujourd'hui on y voit Alatri, Anagni, Aquino,

Gaëta, Fondi, Piperino, Sezze, Segni, Sora, Velétri, Monte-Circello, &c. Ces peuples avoient des loix particuliéres qu'ils nommoient *Droit Latin*, *Jus Latii*, qui ne fut accordé d'abord qu'aux peuples Latins, & qui fut enſuite communiqué à d'autres. Ce droit conſiſtoit en ce que ceux qui le poſſédoient étoient reçus dans les Légions Romaines, & pouvoient avoir part aux emplois & aux charges militaires. Ils pouvoient même demander & exercer les Magiſtratures à Rome, quoiqu'ils n'euſſent pas le droit de ſuffrage, ni le pouvoir de décerner des honneurs. Mais ce droit fut accru avec le tems, & devint enfin égal à celui des naturels Citoyens Romains, en y joignant le droit de ſuffrage, & celui de créer les Magiſtrats. Alors on appella ce droit ainſi amplifié, *le Droit des Citoyens Romains*; & *le Droit Italique*, lorsqu'il fut donné à toute l'Italie ſans exception; & le premier droit fut nommé l'*Ancien Droit Latin*, pour le diſtinguer du nouveau, qui étoit plus ample & plus étendu. Ce païs a eu des Princes particuliers pendant 515 années ſous dix-neuf Rois, depuis Pic ou Picus fils de Saturne, juſqu'à Numitor ayeul de Romulus.

SUCCESSION CHRONOLOGQUE des Rois des Latins.

Ans du monde.	*Avant J. C.*		*Durée de régne.*
2738.	1297.	Picus, fils de Saturne,	37.
2775.	1260.	Faune,	44.
2819.	1216.	Latinus, I. de ce nom.	46.
2865.	1170.	Enée,	4.
2869.	1166.	Aſcanius,	38.
2907.	1128.	Sylvius,	30.
2937.	1098.	Enéas *Silvius*,	31.
2968.	1067.	Latinus II.	51.
3019.	1016.	Alba *Silvius*,	39.
3058.	977.	Capétus I.	26.
3084.	951.	Capys,	28.
3112.	923.	Capétus II.	13.
3125.	910.	Tibérinus *Silvius*,	8.
3133.	902.	Agrippa *Silvius*,	41.
3174.	861.	Allade ou Arémulus *Silvius*, ſurnommé *le Sacrilége*,	19.
3193.	842.	Aventinus *Silvius*,	37.
3230.	805.	Procas,	23.
3253.	782.	Amulius chaſſe Numitor,	28.
3281.	754.	Numitor fut rétabli ſur le thrône par ſon petit-fils Romulus, qui bâtit l'année ſuivante la ville de Rome, la premiére année de la VII Olympiade, l'an du monde 3282, & 753 avant JESUS-CHRIST.	

Conſultez Denys d'Halicarnaſſe, Tite-Live, Velleius Paterculus, Florus, Plutarque, Aulu-Gelle, Aurelius Victor, Cenſorin, Euſébe, Ptolomée, Strabon, Pline, Léandre Alberti, De Marca, *Hiſt. Hiſpan.*

☞ Celui qui a dreſſé la ſucceſſion chronologique rapportée cy-deſſus, ne donne à Amulius que 28 ans de régne: cependant les Chronologiſtes & les Hiſtoriens lui en donnent 40, 41 ou 42. Il ne s'eſt apparemment pas ſouvenu que dans l'article d'AMULIUS, il le fait régner quarante ans.

* LATIUS (Charles) Prêtre Sicilien, naquit le 31 juillet 1613. Après avoir fait toutes ſes études, il fut reçu Docteur en Philoſophie, en Théologie & en Juriſprudence, & s'attira l'eſtime de tout le monde. Il fut Commiſſaire de l'Inquiſition, & les Evêques de Mazara lui ont ſouvent confié l'inſpection des égliſes de leur dépendance. Il mourut le 14 décembre 1667. On a de lui, *Bullæ Cruciatæ abſolutiſſima Dilucidatio*, Il a auſſi publié une Traduction Italienne d'un livre Eſpagnol avec le tître *d'Antidoto pretioſo.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

LATOME, *Latomus* (Jacques) natif de Cambron, petit bourg, avec une Abbaïe dans le Hainaut, vivoit dans le XVI ſiécle. Il étoit Docteur de Louvain, Chanoine de S. Pierre dans la même ville. Les Ouvrages de Latome ſont, *Contra articulos quoſdam Martini Lutheri a Theologis Lovanienſibus damnatos; Reſponſio ad libellum a Luthero emiſſum pro iiſdem articulis; de Primatu Pontificis, ad Lutherum; De variis Quæſtionum generibus de quibus certat Eccleſia intus & foris; de Eccleſia; de Ratione obligandi humanæ Legis; de Confeſſione ſecreta; ad Helleborum Joannis Oecolampadii Reſponſio; de Fide & Operibus; de Monachorum Inſtitutis, Votis & Obligationibus; de trium Linguarum & Studii Theologici ratione*, contre Eraſme qui refuta cet Ecrit; *Apologia pro iiſdem*, contre Eraſme; *adverſus Librum Eraſmi de ſarcienda Eccleſiæ Concordia; Confutationum adverſus Guilhelmum Tindalum libri tres; de Matrimonio; de quibuſdam Articulis in Eccleſia controverſis; Diſputatio quodlibetica, tribus Quæſtionibus abſoluta.* Latome mourut le 29 mai 1544. Il étoit un des plus habiles Docteurs qu'il y eût de ſon tems dans la Faculté de Louvain: il avoit beaucoup de bon ſens & de lecture; il écrivoit facilement en Latin, mais ſans beaucoup de politeſſe; il ne ſavoit point de Grec ni d'Hébreu, & étoit fort prévenu en faveur de la Théologie Scholaſtique. * Coccius, *in Catal.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Génébrard, *in Leone X.* Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 416. Le Mire. Sweert. Du Pin, *Bibliotb. des Aut. Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

Voici ce que Gérard Brandt dans ſon *Hiſtoire de la Réformation, tome* I. *p.* 78, dit de Latome. *Jaques Latome*, dit-il, *Docteur & Profeſſeur en Théologie à Louvain, parut d'abord fort diſpoſé à embraſſer la Réformation; mais enſuite il fit tous ſes efforts pour en arrêter le progrès. Il écrivit contre Eraſme, contre Luther, contre Oecolampade & contre Tyndal. Etant monté en chaire à Bruxelles, pour prêcher en préſence de l'Empereur, il lui fut impoſſible de parler aſſez haut pour ſe faire entendre, & toute l'aſſemblée ſe mit à rire. Il retourna à Louvain, & comme ſa conſcience lui faiſoit de grands reproches, il mourut deſeſpéré. Il s'écrioit ſouvent qu'il étoit damné, & qu'il ne pouvoit pas eſpérer d'être ſauvé, puiſqu'il avoit combattu contre Dieu.*

LATOME, *Latomus* (Barthélemi) né à Arlon, dans le Luxembourg l an 1487, ſavoit la Langue Latine, qu'il enſeigna auſſi bien que la Rhétorique à Tréves, à Cologne, à Fribourg, à Paris, & ailleurs. On a de lui des Notes ſur vint Oraiſons de Cicéron, ſur les Offices, l'Amitié, la Vieilleſſe, le Songe de Scipion & les Paradoxes du même Auteur; *Enarrationes in Topica Ciceronis ad Trebatium, & in Partitiones Oratorias; Summa de ratione diſſerendi; Epitome Commentariorum Dialecticæ Inventionis Rod. Agricolæ; Scholia in Dialecticam Georgii Trapezuntii; Scholia in Terentii Comœdias; Scholia in Horatii Sermones & Artem Poëticam*, en manuſcrit; *Oratio de Peregrinatione ſua per Italiam; Oratio funebris in obitum Richardi, Principis Trevirenſis; Factio memorabilis Franciſci a Sickingen contra urbem Trevirenſem, cum obſidione ejuſdem*, en vers héroïques; *Imperator Cæſar Maximilianus defunctus; Gratulatio in Coronationem Regis Romanorum ad Carolum V, Cæſarem, & Ferdinandum Regem, fratres auguſtos*, en vers héroïques; *Elegia de Auſtriæ nomine; Refutatio calumniarum Martini Buceri; Bartholomæi Latomi & Joannis Sturmii Epiſtolæ adverſariæ de diſſidio periculoque Germaniæ, & per quos ſtet quo minus concordiæ ratio inter partes ineatur.* On a auſſi de lui une Réponſe à Pierre Dathenus qui avoit quité la Religion Romaine pour embraſſer la Proteſtante, & deux à Jaques André, l'une *pro ſanctiſſima Euchariſtia atque incruento Miſſæ Sacrificio*, l'autre *de docta ſimplicitate primæ Eccleſiæ, & de uſu Calicis ac de ſanctiſſimo Euchariſtiæ Sacrificio.* L'an 1543, il fit une réponſe à Martin Bucer, ſur quatre chefs, ſavoir, ſur la diſtribution de la Communion ſous une eſpéce, ſur l'Invocation des Saints, ſur le Célibat des Prêtres, & ſur l'Autorité de l'Egliſe. Bucer ayant répondu à cet Ouvrage, Latome repliqua. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 106. *& ſuiv.* Le Mire. Simler, &c.

LATOME, *Latomus* (Jean) Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin, de la Congrégation de Val-vert, dans le XVI ſiécle, étoit natif de Berg-op-zoom dans le Brabant, & fut Prieur de S. Tron. Il fut employé dans les affaires de ſa Congrégation, pour leſquelles il fit même un voyage à Rome. Ses occupations ne l'empêcherent pas de traduire le Pſeautier en vers, de mettre en Latin les Sermons Allemands de Jean Fére ou Ferus, de publier l'Hiſtoire du monaſtére de S. Tron, de donner un Traité de l'Origine & de l'accroiſſement de l'Abbaïe de Corſendonk, & le Paradis de la Bienheureuſe Vierge Marie. Valére André dit qu'en 1577 Latome étoit dans la 53 année de ſon âge, & qu'il mourut en 1578: d'où il ſemble qu'il faille conclurre qu'il eſt mort dans ſa 54 année. Il mourut à Anvers le premier juillet 1578, âgé de 53 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 524 & 525. Le Mire. Ghilini, &c.

LATOME (Jacques) neveu de Jacques Latome, *dont nous avons parlé plus haut*, fit imprimer tous les Ouvrages de ſon oncle, en un volume *in folio*, l'an 1550, & mourut l'an 1596.

* LATOME (Jean) naquit à Francfort le 24 janvier 1524. Il fit ſes études dans la ville de ſa naiſſance, à Cologne, à Mons, à Mayence & à Fribourg. En 1545, on le rappella à Francfort pour le ſervice de l'égliſe de cette ville. En 1581, il fut fait Doyen de la Fondation impériale de S. Barthélemi, & il s'aquitta de cette charge au grand contentement de toute la ville. L'Empereur qui lui avoit donné pluſieurs marques de ſon eſtime, le fit Inquiſiteur ou Inſpecteur de tous les livres que l'on apporte à la Foire de Francfort. Mais comme cet emploi lui cauſoit trop d'embarras, il y renonça. Il mourut l'an 1619. On a de lui, *Hiſtoria de Moguntinis Epiſcopis; Hiſt. Principum Auſtraſiæ a Carolo Haſtano, uſque ad Philippum III, Hiſpaniæ Regem; Antiquitates Francfordicæ; Corſendonia, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Boiſſard, *in Vitis* 50 *Virorum Doctrina illuſtrium.*

LATOMIES, lieu en Sicile, appellé aujourd'hui *le Tagliate*, eſt une caverne ou carriére, que Denys, Tyran de Syracuſe, fit creuſer dans un rocher près de cette ville, pour ſervir de priſon aux Criminels. Elle a environ un ſtade de longueur, & deux cens piez de largeur. Ce Tyran y retenoit fort longtems les priſonniers: de ſorte qu'ils s'y marioient, & y avoient des enfans. Il y avoit un endroit, qui étoit appellé du nom de *Philoxéne*, à cauſe que ce Poëte n'ayant pas voulu approuver quelque Ouvrage que ce Roi avoit compoſé, y fut renfermé par ſon ordre. On croit que ce fut là qu'il compoſa ſon Poëme du Cyclope, où il raille ce Prince. Cicéron reproche auſſi à Verrès, d'avoir fait enfermer dans ces priſons pluſieurs Citoyens Romains. * Cluvier, *Sicilia Antiqua*, *l.* 1.

LATONE, fille de Cœus, & de Phébé, ſœur de ce Titan, fut aimée de Jupiter, duquel elle devint groſſe. Junon qui le ſut, la bannit de toute la terre, & la fit pourſuivre par le ſerpent Python; mais Neptune en eut pitié, & fit paroître l'Iſle de Délos, auparavant cachée ſous l'eau, où Latone accoucha de Diane & d'Apollon, qui tua depuis le ſerpent Python. * Ovide, *Metamorph. l.* 6. Apollodore, *l.* 1.

LATOS (Jean) natif de Cracovie, a paſſé pour un Philoſophe Mathématicien, & Médecin excellent. Il s'aquit beaucoup de réputation par un Traité ſur les Révolutions des Royaumes. On a auſſi ſes Obſervations ſur quelques éclipſes & quelques cométes. Il attaqua la correction du Calendrier, faite par le Pape Grégoire XIII, aſſurant qu'il auroit pu faire quelque choſe de meilleur; quoique les Aſtronomes qui l'ont examiné depuis, ayent reconnu qu'il étoit difficile de faire rien de plus parfait en ce genre. Latos publia donc ſa correction du Calendrier, qui fut approuvée par quelques uns. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LATRAN, ou SAINT JEAN DE LATRAN, Baſilique de Rome, eſt la premiére égliſe du Siége des Papes. On voit gravez ſur un vieux marbre, au portique de ce temple,

ple, ces deux vers, où la quantité n'eſt pas ſcrupuleuſement obſervée,

Dognate Papali datur ſimul & Imperiali,
Ut ſim cunctarum mater & caput Eccleſiarum.

On y voit auſſi cette Inſcription en proſe,

Sacroſancta Eccleſia Lateranenſis, omnium Eccleſiarum mater & caput.

Le Cardinal Baronius, après S. Jérôme, dit que la place où l'égliſe & le Palais de Latran ſont bâtis au Mont-Célius, avoit appartenu à Plautius Lateranus, Conſul déſigné, que Néron fit mourir; & qu'apparemment l'Empereur Conſtantin donna la maiſon au Pape Melchiade; puiſqu'il y célébra le Concile aſſemblé l'an 313, pour l'affaire de Cécilien de Carthage, perſécuté par les Donatiſtes. On lui a donné pluſieurs noms; outre celui de Baſilique de Latran. 1. On l'a appellée la Baſilique de Fauſta, parce que la Princeſſe Fauſta y avoit eu ſon Palais; 2. la Baſilique de Conſtantin, parce que l'Empereur Conſtantin l'avoit fait bâtir; 3. la Baſilique de S. Jean, à cauſe de deux chapelles qui furent conſtruites dans le Batiſtére de Conſtantin, l'une, en l'honneur de S. Jean-Batiſte, & l'autre, ſous le nom de S. Jean l'Evangéliſte; 4. la Baſilique de Jules, peut-être parce que le Pape Jules I y fit des augmentations conſidérables. Mais le plus conſidérable de ſes tîtres, eſt celui de Baſilique de S. Sauveur, parce que Jesus Christ y eſt particuliérement honoré comme Chef de l'Egliſe. L'Empereur Conſtantin la meubla de riches ornemens, & fixa un revenu conſidérable pour l'entretien des lampes & des Miniſtres: ce qu'on pourra voir dans le livre qu'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, a intitulé, *De la magnificence de Conſtantin.* Le Poëte Prudence parle de l'égliſe de Latran, en écrivant contre Symmaque, *l.* 1. *v.* 586.

Cœtibus aut magnis Lateranas currit ad ædes.

Le pavé de cette fameuſe Baſilique eſt tout de marbre, & la voûte eſt ſoutenue de quatre rangs de colomnes, le tout doré & orné avec grand artifice. Cette égliſe fut brûlée en 1308 ſous le Pontificat de Clément V, & l'an 1361 ſous Innocent VI, & a toujours été réparée. On remarque même que la premiére fois les Dames Romaines traînoient elles mêmes les chariots chargez de pierres, pour avoir l'avantage de contribuer à la réparation de cette premiére Baſilique du Monde Chrétien; car elle eſt appellée telle par une déclaration du Pape Grégoire IX, faite l'an 1372. Les Chanoines de Latran, étoient autrefois Réguliers, S. Léon le Grand les ayant obligez l'an 440, à vivre en commun ſous la conduite de Gélaſe, qui depuis fut un de ſes ſucceſſeurs. Ayant renoncé enſuite à la vie commune, on les contraignit l'an 1063 de la reprendre, & de ſe conformer aux réglemens du Concile tenu à Rome cette année-là: d'autres égliſes furent miſes ſous la dépendance de celle de Latran, & formérent enſemble une Congrégation, qui ſubſiſta juſques vers l'an 1295. Boniface VIII chaſſa alors les Réguliers pour mettre des Séculiers en leur place, & ceux-ci furent paiſibles poſſeſſeurs de l'égliſe de Latran juſqu'en 1442; mais Eugéne IV, ayant voulu alors qu'ils la cédaſſent à des Réguliers de la Congrégation de Sainte-Marie de la Friſonaire, ce changement cauſa tant de conteſtations, & les Romains prirent ſi vivement les intérêts des Séculiers, que le Pape Sixte IV, ſe contenta de donner en 1472, le tître de Chanoines Réguliers de S. Sauveur de Latran, à ces Réguliers étrangers, pour qui il fit bâtir l'an 1483, au milieu de Rome, l'égliſe de Notre-Dame de la Paix; laiſſant celle de Latran aux Séculiers, qui n'y ont pas été troublez depuis. Les Rois de France préſentent deux de ces Chanoines à ſa Sainteté, en conſidération des biens qu'ils ont faits à l'Egliſe. Voici les Conciles qui ont été tenus dans la Baſilique de Latran.

I. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Ce Concile, qui eſt le neuviéme Général, fut aſſemblé ſous le Pontificat de Calixte II, l'an 1122 ſelon Baronius; mais plutôt l'an 1123, le 25 de mars, indiction premiére. On le convoqua principalement contre l'Empereur Henri IV, touchant les inveſtitures aux Bénéfices, & ſur tout aux Evêchez. Grégoire VII, s'étoit oppoſé aux prétentions des Empereurs; mais cette réſiſtance n'avoit fait que cauſer une méſintelligence ſcandaleuſe. Calixte II, pouſſé du même eſprit, célébra ce Concile, où ſe trouvérent 300 Prélats, comme le rapporte Suger, Abbé de S. Denys, qui y étoit, & non pas 997, comme l'aſſure Pandulphe. Il y vint auſſi un très-grand nombre de Princes, tant eccléſiaſtiques, que ſéculiers; & on y parla de faire la guerre aux Sarraſins, les affaires de la Terre-Sainte étant alors en très-mauvais état, depuis la bataille que Baudouin II, Roi de Jéruſalem avoit perdue. Nous avons vint-deux Canons de ce Concile, que Gratien, qui vivoit en ce tems-là, a preſque tous inſérez dans ſon Décret. Le premier Canon eſt contre les Simoniaques. Le ſecond & le vint-uniéme, contre les Eccléſiaſtiques concubinaires. Le cinquiéme confirme la défenſe des mariages à un certain degré. L'onziéme donne des indulgences aux Croiſez. Le quinziéme eſt contre les Faux-Monnoyeurs. Le ſeiziéme, contre ceux qui maltraitoient les Pélerins. Le dix-ſeptiéme défendoit aux Abbez & aux Moines de donner des pénitences publiques, &c. * *Conciles, tome* 2.

II. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Le Pape Innocent II, voulant entiérement détruire le parti de l'Antipape Pierre Léon, dit Anaclet II, s'oppoſer aux erreurs d'Arnaud de Breſce, Diſciple de Pierre Abaïlard, & corriger les mœurs des Eccléſiaſtiques & des Séculiers, extrémement dépravées, réſolut d'aſſembler un Concile général: c'eſt ce qu'il fit le huitiéme avril 1139, ſe donnant au reſte tant de ſoins pour y appeller les Prélats, qu'il s'y en trouva prés de mille. Ce Concile qui eſt le X Oecuménique; contient trente Canons, dont le premier eſt contre les Simoniaques. Le ſecond & le neuviéme regardent les Excommunications, dont les ſeuls Evêques diocéſains pouvoient abſoudre. Le quatriéme régle les habits eccléſiaſtiques. Le ſixiéme eſt contre les Prêtres concubinaires. Le ſeptiéme défend d'entendre la Meſſe de ces malheureux. L'autre défend aux Eccléſiaſtiques & aux Moines d'exercer la profeſſion d'Avocats ou de Médecins. Le dixiéme eſt contre les Laïques qui prennent les dixmes. Le treiziéme eſt contre les Uſuriers qu'il prive de la ſépulture eccléſiaſtique. Le quatorziéme en prive de même ceux qui ſe hazardent à des combats, pour faire montre de leur force. Le quinziéme excommunie ceux qui frappent les Eccléſiaſtiques. Le dix-ſeptiéme défend les mariages entre parens. Le vint-uniéme exclut les fils des Prêtres de la Prêtriſe. Le vint-troiſiéme eſt contre Arnaud de Breſce & ſes Sectateurs. Le vint-neuviéme, contre ceux qui faiſoient des machines de guerre pour les Infidéles. * *Conciles, tome* 10.

III. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Ce Concile qui eſt l'onziéme général, fut tenu par le Pape Alexandre III, à la tête de 300 Evêques, le cinquiéme mars, le lundi de la troiſiéme ſémaine de carême de l'an 1179, qui étoit le vintiéme du pontificat du même Alexandre. Le ſujet de cette convocation fut la réformation des mœurs, & la néceſſité de s'oppoſer au Schiſme ſuſcité dans l'Egliſe par l'Empereur Frédéric I, qui avoit oppoſé aux pontifes de Rome, trois Antipapes, Octavien, Gui de Crémone, & Jean de Strama, ſous les noms de Victor IV, de Paſchal III, & de Calixte III. On eut auſſi deſſein d'y condamner quelques nouveaux Hérétiques qui s'étoient élevez. Guillaume Evêque de Tyr, Albert de Bethléem & quelques autres Prélats orientaux, étoient du nombre de ceux qui formoient cette aſſemblée. Ils y firent vint-ſept Décrets ou Canons. Le premier regarde l'élection des Pontifes Romains. Le ſecond révoque les ordinations des Antipapes. Le troiſiéme régle l'âge des Evêques, des Curez & des Archidiacres. Le cinquiéme défend qu'aucun Clerc ne ſoit élevé aux Ordres, ſans tître de Bénéfice. Le ſixiéme ordonne aux Prélats d'avertir avant que d'excommunier, & défend aux Religieux d'appeller de la ſentence du Chapitre ou du Supérieur. Le huitiéme défend les expectatives aux Bénéfices. Le onziéme eſt contre les Eccléſiaſtiques qui ont des femmes chez eux. Le douziéme leur défend de ſe mêler d'affaires temporelles. Le treiziéme & le quatorziéme ſont contre la pluralité des Bénéfices. Le quinziéme veut qu'on ne puiſſe employer les biens eccléſiaſtiques que pour l'Egliſe. Le ſeiziéme régle les Réſolutions des Chapitres. Le dix-huitiéme ordonne l'érection des prébendes, dites préceptoriales dans les cathédrales. Le dix-neuviéme excommunie les Puiſſances ſéculiéres qui uſurpent les droits eccléſiaſtiques. Le vintiéme défend les combats à la barriére & les tournois. Le vint-quatriéme défend de fournir des armes aux Infidéles. Le vint-cinquiéme ordonne de refuſer la communion aux Uſuriers publics. Le vint-ſixiéme défend aux Chrétiens d'habiter avec les Juifs, Sarraſins, &c. Le vint-ſeptiéme excommunie les Catharins, Patarins, & autres Hérétiques. * *Conciles, tome* 10. Guillaume de Tyr. Roger. Barthélemi Laurens.

IV. CONCILE GENERAL DE LATRAN.

Ce Concile qui eſt le douziéme général, eſt nommé *le Grand*, à cauſe du grand nombre d'Evêques qui s'y trouvérent. Le Pape Innocent III, qui le tint l'an 1215, y préſida, & le fit commencer le onziéme de novembre. Les Patriarches de Conſtantinople & de Jéruſalem y aſſiſtérent en perſonne; ceux d'Alexandrie & d'Antioche y envoyérent leurs Députez: de ſorte qu'il y eut, outre les Orientaux ſoixante & onze Archevêques, trois cens quarante Evêques, & plus de huit cens Abbez ou Prieurs. Les Orateurs de Henri, Empereur de Conſtantinople, de Frédéric Roi des Romains, de Philippe *Auguſte* Roi de France, de Jean Roi d'Angleterre, d'André Roi de Hongrie, de Jean Roi de Jéruſalem, de Hugues Roi de Cypre, de Jacques Roi d'Aragon, & ceux de divers autres Princes ſe trouvérent à ce Concile. Il fut aſſemblé contre les Albigeois, contre les erreurs d'Amaury, & contre celles de l'Abbé Joachim. On y parla auſſi du recouvrement de la Terre-Sainte. Il contient ſoixante & dix Chapitres, inſérez la plupart dans les Décrétales de Grégoire IX. Voici les plus conſidérables. Le premier contient divers articles de la créance de l'Egliſe Romaine, & approuve le terme de Tranſſubſtantiation, pour exprimer le changement de la ſubſtance du pain & du vin en la ſubſtance du Corps & du Sang de Jesus Christ au Sacrement de l'Euchariſtie. Le ſecond condamne les erreurs de l'Abbé Joachim. Le troiſiéme & les ſuivans juſqu'au neuviéme, traitent de la maniére d'extirper les héréſies, défendent de prêcher ſans approbation, & réglent l'Inquiſition. Le onziéme renouvellant le 18 Canon du troiſiéme Concile de Latran, ordonne l'établiſſement des prébendes pour les Ecolâtres & Théologaux. Le douziéme pourvoit à la réforme des Ordres Religieux; & le treiziéme défend l'établiſſement d'aucun Ordre nouveau. Le quatorziéme eſt contre l'incontinence des Clercs; & le quinziéme punit ceux qui ne ſont pas aſſez ſobres. Le ſeiziéme leur preſcrit un réglement de vie. Le dix-ſeptiéme regarde l'Office divin. Le dix-neuviéme défend d'expoſer des meubles pro-

profanes dans les égliſes. Le vint & uniéme eſt ce fameux Canon qui commence, *Omnis utriuſque ſexus*, & qui ordonne aux Chrétiens de ſe confeſſer pour le moins une fois l'an à ſon Curé, & de communier aux Fêtes de Pâques. Le vint-deuxiéme commande aux Médecins de faire appeller les Confeſſeurs pour leurs malades. Le vint-quatriéme parle des élections, & en met trois; l'inſpiration, le ſcrutin & le compromis. Le vint-cinquiéme & les ſuivans ſont pour l'élection aux Bénéfices; & le vint-neuviéme en défend la pluralité. Le trente-uniéme défend aux fils des Chanoines de poſſéder des Bénéfices de leurs péres. Le trente-deuxiéme & le trente-troiſiéme réglent la portion congrue des Curez. Le trente-ſixiéme eſt pour les appels. Le quarante-ſixiéme eſt pour les priviléges eccléſiaſtiques. Les cinquantiéme & cinquante-uniéme ſont pour les mariages. Le ſoixante-uniéme défend d'expoſer légérement les Reliques des Saints. Le ſoixante-quatriéme eſt contre les Réguliers qui prennent de l'argent pour admettre quelcun à la profeſſion Religieuſe. Le ſoixante-ſeptiéme & le ſoixante-huitiéme ſont contre les Uſures des Juifs, &c. * *Conciles*, *tome* 12. L'Abbé d'Urſperg. Matthieu Paris. Sponde. Bzovius & Rainaldi, *in Annal. Eccl. A. C.* 1215.

LE V. CONCILE DE LATRAN.

Ce Concile a commencé l'an 1512, ſous Jules II, & ne fut conclu qu'en 1517, ſous Léon X. On le célébra pour s'oppoſer à l'aſſemblée de Piſe, pour porter les Princes Chrétiens à une ligue contre les Turcs, & pour établir la réforme des mœurs. Il contient douze Seſſions, dont les premiéres condamnent l'aſſemblée de Piſe; & la huitiéme quelques erreurs touchant l'ame. Le Canon de la neuviéme Seſſion veut que les Bénéficiers, qui manquent de réciter l'Office divin, ſoient privez de leur Bénéfice; & la dixiéme Seſſion régle les Monts de Pieté, où les pauvres peuvent trouver de l'argent à prêt. On ne reconnoît point ce Concile pour général en France.

AUTRES CONCILES DE LATRAN.

Le Pape Martin I, célébra un Concile à Latran le cinquiéme octobre, indiction VIII, de l'an 649, compoſé de cent cinq Evêques. Il y condamna la formule de foi, dite *Typus*, propoſée par l'Empereur Conſtant, & Cyrus, Serge, Paul & Pyrrhus, Hérétiques Monothélites. Dans un autre Concile tenu l'an 1051 par Léon IX, Grégoire, Evêque de Verceil, accuſé d'adultére, fut excommunié. L'année ſuivante, le même Pontife en aſſembla un autre pour la canoniſation de ſaint Gérard, Evêque de Toul. Alexandre II, en célébra un l'an 1063, contre les Simoniaques, à l'occaſion de Pierre, Evêque de Florence, accuſé de ſimonie & d'héréſie. Le Pape aſſembla plus de cent Evêques, & fit dreſſer douze Canons. Il tint deux autres Conciles l'an 1065, contre les Hérétiques nommez *Inceſtueux*, les condamnant, non pas ſeulement par la force des loix civiles, mais par l'autorité des ſacrez Canons. Nous avons quatre Conciles célébrez au Palais de Latran, ſous Paſchal II. Le premier fut tenu l'an 1101, après la mi-carême, contre l'Empereur Henri IV, qui troubloit la paix de l'Egliſe; le ſecond l'an 1109; le troiſiéme l'an 1112, où Girard, Evêque d'Angoulême, lut la révocation du privilége des inveſtitures des Bénéfices, que l'Empereur avoit extorqué du Pape par force; dans le quatriéme tenu le ſixiéme mars, lundi de la troiſiéme ſémaine de carême l'an 1119, le Pape défendit, avec anathême, les inveſtitures, ſans néanmoins prononcer ſentence d'excommunication contre Henri, quoiqu'il approuvât ce que d'autres Prélats avoient fait à ce ſujet. Calixte II, qui avoit célébré le premier Concile Général de Latran l'an 1122 ou 1223, en aſſembla un autre, pour la paix conclue avec l'Empereur, que trois Cardinaux étoient allez trouver à Wormes. Alexandre III, dans un Concile tenu à Latran, environ l'an 1166, excommunia l'Empereur Frédéric I, ſon perſécuteur & ennemi du ſaint Siége. Il y en a eu quelques autres dont nous ferons mention en parlant des Conciles de Rome. Benoit XIII y en a tenu un en 172. . .

LATRE (Guillaume de) Evêque de Tournay, mourut en 1473. Il laiſſa deux livres ſur la Toiſon d'Or, où il traite de l'origine de cet Ordre, & de pluſieurs autres choſes qui le concernent. Cet Ouvrage fut publié *in folio* en 1530. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 322.

LATRONIANUS, Poëte Eſpagnol, vivoit dans le quatriéme ſiécle, lorſque Maxime envahit l'Empire contre Gratien. Saint Jérôme dit qu'il avoit laiſſé divers Ouvrages en vers, comparables à ceux des Anciens. Ce Poëte étant tombé dans les erreurs de Priſcillien, fut condamné au Concile de Bourdeaux; & ayant été conduit à Tréves, où ſe tenoit Maxime, il eut la tête tranchée avec ſes Compagnons l'an 385, par ordre de ce Prince. * Saint Jérôme, *de Script. Eccleſ. c.* 122. Sulpice Sévére, *l.* 2. Mariana, *Hiſt. l.* 4. *ch.* 20.

☞ Ce Poëte eſt nommé par quelques-uns MATRONIANUS. C'eſt le nom que lui donne Eraſme dans ſon édition de S. Jérôme. Sulpice Sévére le nomme pourtant *Latronianus*, quoique le célébre Traducteur qui nous a donné une nouvelle verſion de cet Auteur en Langue Françoiſe, ait préféré celui de Matronianus.

LATSCH. *Voyez* LATZ.

LATSCHOFKA, qu'on écrit *Laſzowka*, petite ville de Pologne peu conſidérable, bâtie dans les ſables ſur les confins du Palatinat de Ruſſie, dont elle dépend. * *Mémoires du Chevalier* de Beaujeu.

LATTARICO. *Voyez* LATARACO.

* LATTAY ou SAINT-LAMBERT, bourg de France, en Anjou, doit être aſſez conſidérable, puisque le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne près de 1700 Habitans.

LATTE, *Latara*, ancien village ou bourg dans le Languedoc, à mille pas de Montpellier, ſur le Lac de Maguelonne, qu'on appelle quelquefois pour cette raiſon le Lac de Latte. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LATZ ou LATSCH, riviére de Suiſſe, au païs des Griſons, dans la Ligue de Cadée, prend ſa ſource vers le village de Bergun, coule à peu près du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, & ſe rend dans l'Albula.

LAV. LAU.

* LAVAGGI (Auguſtin) né à Mazara en Sicile, fut Docteur en Droit Civil & Canonique, & l'un des plus célébres Avocats de Mazara. En 1567, il fut fait Penſionnaire de Meſſine; & en 1569, Protonotaire de Sicile. Il fut auſſi Conſeiller du Roi. Il mourut à Palerme le premier octobre 1574, On a de lui, *Volumina Allegationum & Conſiliorum, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotheca Sicula.*

* LAVAGGI (Nicolas) de Palerme, célébre Juriſconſulte & Docteur en Droit Civil & Canonique, fut l'un des plus fameux Avocats de Palerme. Les Ouvrages que l'on a de lui ſont en Eſpagnol. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LAVAGNA. *Voyez* LAVAGNE.

LAVAGNE, ville & Comté d'Italie, ſur la côte de Gênes, appartient à la Maiſon de Fieſque. Il y a eu quelques Pontifes Romains de la Maiſon des Comtes de Lavagne, que les Latins nomment *Lavana* & *Lebonia*. *Cherchez* l'article de FIESQUE.

* LAVAGNE, riviére d'Italie dans l'Etat de Gênes, prend ſa ſource à l'eſt de la ville de Gênes, dont elle eſt éloignée de quelques milles, coule à peu près de l'oueſt-nord-oueſt à l'eſt-ſud-eſt, juſques à ce qu'elle reçoive la riviére de Grandveglia, puis tournant ſon cours du nord au ſud, arroſe la ville de Lavagne, & ſe rend un peu au deſſous dans la mer.

LAVAL, autrement LAVAL-GUION, *Vallis Guidonis*, ville de France, ſur la riviére de Mayenne, dans le Bas Maine, diocéſe du Mans, appartient aux Seigneurs de la Maiſon de la Tremoille, & eſt renommée par le trafic des toiles qu'on y fait, & par un Concile qui y fut tenu l'an 1242, dont il eſt fait mention dans la derniére édition des Conciles, *tome* 12. Cette ville eſt ſituée dans un vallon ſur le bord de la riviére de Mayenne. Ce qui l'a fait appeller *Laval-Guion*, c'eſt que le nom de Guy fut comme héréditaire aux aînez de l'ancienne Maiſon de Laval, ainſi qu'on peut le voir dans l'article ſuivant. Il y a dans cette ville deux égliſes collégiales, dont l'une eſt paroiſſiale, deux autres paroiſſes, des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des Filles de ſainte Claire, des Bénédictines, des Urſulines, & des Hoſpitaliéres. Il y a auſſi un grand nombre de Tribunaux, une Juſtice Royale, une Juſtice Comtale, une Maîtriſe des eaux & forêts, Election, Grenier à ſel, Juſtice des traites, & Maiſon-de-ville. Elle a deux fauxbourgs, dont l'un eſt au delà de la riviére, ſur laquelle il y a un grand pont revétu de maiſons des deux côtez, qui fait la communication de ce fauxbourg avec la ville.

LAVAL, Maiſon noble & ancienne, a produit de grands Hommes. GUY, I. du nom, Seigneur, Baron de Laval, qui vivoit ſous les enfans de Charlemagne, fut pére de GUY, II. du nom. Celui-ci ne laiſſa qu'une fille, laquelle épouſa HAMOND, qui prit le nom de Laval, & qu'il conſerva, quoiqu'il n'en eût point d'enfans; mais de *Helſardre* de Bretagne, ſa ſeconde femme, dont il laiſſa GUY, III. du nom, dit *le Chauve*, Seigneur de Laval, qui épouſa *Denyſe* de Mortain, fille de *Robert*, Comte de Mortain, & niéce de Guillaume *le Conquérant*, Duc de Normandie, & Roi d'Angleterre. Il en eut GUY, IV. du nom, qui d'*Emme*, ſœur naturelle de *Henri* II, Roi d'Angleterre, eut GUY, V. du nom, lequel d'*Havoiſe* de Craon, laiſſa une fille unique, *Emme* de Laval, qui fut mariée à *Matthieu* de Montmorency, II. du nom, ſurnommé *le Grand*, Connétable de France, qui avoit déja des enfans de *Gertrude* de Soiſſons, ſa premiére femme. Il eut entre autres enfans de cette ſeconde alliance, GUY, VI. du nom, qui ſuit.

I. GUY de Montmorency, Seigneur de Laval, VI. du nom, ſouche de la ſeconde race des Seigneurs du nom de LAVAL, qui a depuis été porté par ſa poſtérité, en retenant néanmoins les armes de la Maiſon de Montmorency, qu'il chargea de cinq coquilles d'argent ſur la croix, pour marque de puîné, fit le voyage de la Terre-Sainte l'an 1247, & mourut l'an 1267. Il avoit épouſé 1. l'an 1239, *Philippe*, Dame de Vitré & de Châtillon, fille d'*André* III, Seigneur de Vitré; & de *Catherine* de Thouars, dite *de Bretagne*, morte le 16 ſeptembre 1254: 2. *Thomaſſe* de Matheſelon, Dame de Nanteuil, veuve d'*André* III, Seigneur de Vitré. Il eut de ſa premiére femme 1. GUY, VII. du nom, qui ſuit; 2. *Catherine*, Dame de Landauran, mariée en 1265 à *Hervé* de Léon, Chevalier; & 3. *Emmette* de Laval: de ſa ſeconde il eut 4. *Matthieu* de Laval, vivant l'an 1265; 5. *Guy*, Evêque de Cornouailles, puis du Mans; 6. *Guillaume*, vivant l'an 1318; & 7. BOUCHARD de Laval, qui a fait *la branche des Seigneurs* d'ATTICHI, *rapportée cy-après.*

II. GUY, VII. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Châtillon, &c. fit le voyage de la Terre-Sainte avec le Roi S. Louïs l'an 1270, & mourut en l'Iſle-Jourdain le 22 août 1295. Il avoit épouſé 1. *Iſabeau* de Beaumont, fille de *Guillaume*, Seigneur de Pacy-ſur-Marne, Comte de Caſerte, &c.: 2. l'an 1280, *Jeanne* de Brienne, dite *de Beaumont*, Dame de Loué, fille de *Louïs* de Brienne, & d'*Agnès*, Vicomteſſe de Beaumont. Il eut de ſa premiére femme 1. GUY, VIII. du nom, qui ſuit; & 2. *Guillaume*, Seigneur de Pacy, mort ſans poſtérité: de la ſeconde, 3. ANDRE' de Laval, qui a fait *la branche des Seigneurs de* LOUE', *de* LE'ZAY, *de la* FAIGNE, *&* *de* TARTIGNY, *rapportée cy-après*; 4. *Guy*, dit *Guion*, Seigneur d'Olivet, mort ſans poſtérité de *Jeanne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chemille; 5. *Louïs*, Seigneur d'Au-

d'Aubigné, vivant en 1320; 6. *Thibault*, Seigneur de Loué; mort sans postérité; 7. *Philippe*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Rochefort, d'Acerac & de Châteauneuf; 8. *Agnès*, Abbesse de Maubuillon; & 9. *Catherine* de Laval, Religieuse à Estival.

III. Guy, VIII. du nom, Sire de Laval, de Vitré & d'Acquigny, Comte de Caserte, servit à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304, & rendit de grands services en Flandre, jusqu'à la paix faite l'an 1320, & mourut l'an 1323. Il avoit épousé *Béatrix*, Dame de Gavre, fille unique de *Rasse*, Seigneur de Gavre en Flandre, dont il eut 1. Guy, IX. du nom, qui suit; 2. *Rasse*, Seigneur de Morhent, en Flandre vivant en 1348; 3. Jean, *qui a fait la branche de* Pacy, *rapportée cy-après*; 4. *Pierre*, Evêque de Rennes, mort le onziéme janvier 1357; 5. Foulques, Seigneur de Chaloyau, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Retz, *aussi rapportée cy-après*; 6. *Isabeau*, alliée à *Jean*, Seigneur de Loheac & de la Roche-Bernard; 7. *Catherine*, mariée à *Gérard* Chabot, IV. du nom, Seigneur de Retz; & 8. *Jeanne* de Laval, qui refusa l'Abbaïe de S. George de Rennes.

IV. Guy, IX. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gavre, &c. fut tué au service de Charles de Blois, Duc de Bretagne, à la bataille de Roche-derien, en juin 1347. Il avoit épousé l'an 1315, *Beatrix* de Bretagne, seconde fille d'*Artus* II, Duc de Bretagne, & d'*Yolande* de Dreux, dont il eut 1. *Guy*, X. du nom, Sire de Laval & de Vitré, qui épousa l'an 1338 *Isabeau*, Dame de Craon, & mourut sans lignée l'an 1348; 2. Guy, XI. du nom, qui suit; & 3. *Catherine* de Laval, premiére femme d'*Olivier*, Seigneur de Clisson, Connétable de France.

V. Gui, XI. du nom, Sire de Laval, de Vitré & de Gavre, Gouverneur de Bretagne en l'absence du Duc, mourut le 24 avril 1412. Il avoit épousé, 1. l'an 1348, *Louïse*, Dame de Châteaubriant, sœur & héritiére de *Géofroy* VIII, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, &c. morte sans enfans: 2. le 28 mai 1384, *Jeanne* de Laval, Dame de Châtillon-en-Vendelais, d'Aubigné, de Tinteniac, &c. veuve du Connétable du Guesclin, dont il eut 1. *Guy* de Laval, Seigneur de Gavre, qui tomba dans un puits en jouant à la paume, dans la grande rue de Laval, dont il mourut le 25 mars 1413, étant alors fiancé à *Catherine*, fille de *Pierre* II, Comte d'Alençon; & 2. Anne qui suit.

VI. Anne, Dame de Laval, de Vitré, de Gavre, d'Aquigny, de Châtillon-en-Vendelais, d'Aubigné, &c. épousa par contract du 22 janvier 1404, *Jean* de Montfort, Seigneur de Kergolay, à condition de porter le nom, cri, & pleines armes de Laval, par lui & ses Descendans: ce qui fut vérifié au Parlement en janvier 1405. Depuis, ayant succédé au droit de sa femme, à toutes les Terres & Seigneuries de *Guy* XI, l'an 1412, il prit le nom de Guy XII, Sire de Laval, de Vitré, &c. & mourut à Rhodes l'an 1415, au retour de Jérusalem & de la Palestine, & sa veuve ne mourut que le 25 janvier 1465, ayant eu pour enfans 1. Guy, XIII. du nom, qui suit; 2. *André* de Laval, Seigneur de Loheac & de Retz, Amiral & Maréchal de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort l'an 1486, âgé de 75 ans, sans laisser de postérité de *Marie* de Laval, Dame de Retz; 3. *Louïs* de Laval, Seigneur de Châtillon & de Comper, Gouverneur de Dauphiné, puis de Gênes, de Paris, de Champagne & de Brie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, mort sans postérité, le 21 août 1419; 4. *Jeanne* de Laval, seconde femme de *Louïs* de Bourbon, Comte de Vendôme, mariée l'an 1424, morte le 18 décembre 1468; & 5. *Catherine* de Laval, mariée à *Guy* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux.

VII. Guy, XIII. du nom, Sire de Laval, de Vitré, de Gavre, &c. succéda à Raoul de Montfort, son ayeul paternel, aux Terres & Seigneuries de Montfort, de la Roche-Bernard, &c. & ce fut en sa faveur que la Baronnie de Laval fut érigée en Comté le 17 août 1429. Il mourut le second septembre 1486, ayant épousé 1. par contract du 26 mars 1435, *Isabelle* de Bretagne, fille de *Jean* VI, Duc de Bretagne: 2. *Françoise* de Dinan, Dame de Châteaubriant, &c. veuve de *Gilles* de Bretagne, Seigneur de Chantocé, & fille unique de *Jacques* de Dinan, Seigneur de Châteaubriant, Grand-Bouteiller de France, & de *Catherine* de Rohan. Il eut de sa premiére femme, 1. *Guy*, XIV. du nom, Comte de Laval & de Montfort, Seigneur de Vitré, de Gavre, &c. né le 18 novembre 1435, lequel fut nommé *François* au Batême, nom qu'il changea en celui de *Guy*, après la mort de son pére. Il servit le Roi Louïs XI, qui lui fit épouser, par contract du huitiéme janvier 1461, *Catherine* d'Alençon, fille de *Jean* II, Duc d'Alençon. Il fut aussi établi Grand-Maître de France, par le Roi Charles VIII, & mourut le 15 mai 1500, n'ayant eu que *Jean* de Laval, mort au berceau. Les autres enfans du premier lit de Guy XIII, Comte de Laval, furent 2. Jean qui suit; 3. *Pierre* de Laval, Archevêque & Duc de Rheims, mort le 14 août 1493; 4. *Yolande* de Laval, mariée 1. l'an 1443, à *Alain* de Rohan, Comte de Porrhoët: 2. l'an 1554, à *Guillaume* de Harcourt, Comte de Tancarville & de Montgommery; 5. *Françoise*, morte quatorze jours après sa naissance; 6. *Jeanne* de Laval, seconde femme de *René*, Roi de Naples, de Sicile & de Jérusalem, Duc d'Anjou, mariée le dixiéme septembre 1454, morte l'an 1498; 7. *Anne*, morte à six semaines; 8. *Artuse*, morte sans alliance; 9. *Héléne*, femme de *Jean* de Malestroit, Seigneur de Derval & de Combourg; & 10. *Louïse* de Laval, mariée par contract du 15 mai 1468, à *Jean* de Brosse, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre. Ceux du second lit, furent 11. *Pierre* de Laval, Seigneur de Montafilan, mort sans alliance; 12. François de Laval, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Chateaubriant, *rapportée cy-après*; & 13. *Jacques* de Laval, Seigneur de Beaumanoir, mort le 23 avril 1502, pére d'un fils, nommé *François* de Laval, Seigneur de Beaumanoir, mort sans postérité l'an 1522.

VIII. Jean de Laval, Seigneur de la Roche-Bernard & de Belliste, mourut le 14 août 1476, âgé de 38 ans, laissant de *Jeanne* du Perrier, Comtesse de Quintin; Dame du Perrier, Guy, XV. du nom, qui suit.

IX. Guy, XV. du nom; Comte de Laval, de Montfort & de Quintin, Seigneur de Vitré, de Gavre, &c. hérita du Comte *Guy* XIV, son oncle. Il fut Gouverneur & Amiral de Bretagne, & mourut le 20 mai 1531. Il avoit épousé, 1. l'an 1500, *Charlotte* d'Aragon, Princesse de Tarente, fille aînée de *Frédéric* d'Aragon, Roi de Naples & de Sicile, & d'*Anne* de Savoye, sa premiére femme: 2. l'an 1517, *Anne* de Montmorency, fille de *Guillaume*, Sire de Montmorency: 3. *Antoinette* de Daillon, fille de *Jacques*, Seigneur du Lude. Il eut de sa premiére femme 1. 2. *Guy* & *Louïs* de Laval, morts jeunes; 3. *François* de Laval, Comte de Montfort, tué au combat de la Bicoque l'an 1522; 4. *Catherine* de Laval, mariée l'an 1518 à *Claude*, Sire de Rieux, de Rochefort & d'Ancenis; Comte de Harcourt, dont est venue *Renée* de Rieux, qui succéda au Comte de Laval, à son oncle *Guy* XVI, & prit le nom de Guyonne XVII, morte l'an 1567, sans enfans de *Louïs* de Sainte-Maure, Marquis de Nêle, Comte de Joigny, qu'elle avoit épousé en 1540; & 5. *Anne* de Laval, mariée l'an 1521 à *François* de la Tremoille. De la seconde femme de Guy XV, Comte de Laval, vinrent 6. *Claude*, dit *Guy*, XVI. du nom, Comte de Laval, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, mort l'an 1547, sans laisser postérité de *Claude* de Foix, fille d'*Odet*, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France; 7. *Marguerite* de Laval, Dame du Perrier, mariée à *Louïs* de Rohan, V. du nom, Seigneur de Guémené; & 8. *Anne* de Laval, Dame d'Aquigny, mariée à *Louïs* de Silly, Seigneur de la Roche-Guion. De la troisiéme femme sortirent 9. *François* de Laval, mort jeune; 10. *Louïse* de Laval, aussi morte jeune; & 11. *Charlotte* de Laval, mariée l'an 1547 à *Gaspard* de Coligny, II. du nom, Seigneur de Châtillon-sur-Loing, Amiral de France, morte l'an 1568.

Outre ces enfans légitimes, ce Comte laissa un fils naturel, *nommé* François *de Laval, qui fut Evêque de Dol, & qui mourut le onziéme juin* 1554.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Châteaubriant.

VIII. François de Laval, second fils de Guy, VIII. du nom, Comte de Laval, & de *Françoise* de Dinan, Dame de Châteaubriant, de Candé, &c. sa seconde femme, fut Seigneur de Châteaubriant, de Candé, de Chanceaux, de Montafilan, de Beaumanoir, &c. & mourut le cinquiéme janvier 1503. Il épousa *Françoise* de Rieux, Dame de Derval, de Rougé, de Malestroit, de Châteaugiron, &c. fille unique de *Jean*, V. du nom, Sire de Rieux & de Rochefort, Maréchal de Bretagne, & de *Françoise* de Raguenel, Dame de Malestroit sa premiére femme, dont il eut 1. Jean qui suit; & 2. *Pierre* de Laval, Seigneur de Montafilan, de Beaumanoir, &c. mort l'an 1524, à l'âge de 30 ans, sans laisser de postérité de *Françoise* de Tournemine, fille unique de *George*, Baron de la Hunaudaye.

IX. Jean de Laval, Seigneur de Châteaubriant, de Candé, &c. né en janvier 1486, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Gouverneur & Amiral de Bretagne. Se voyant sans enfans, il vendit & aliéna plusieurs de ses Terres, & en donna d'autres à ses amis, entre lesquels Anne, Duc de Montmorency, Connétable de France, obtint de lui les Terres de Châteaubriant, de Candé, de Chanceaux, de Derval, de Vioraux, de Rougé & autres, en vertu de la donation qu'il lui en fit le cinquiéme janvier 1539, & mourut l'an 1542. Il avoit épousé l'an 1509, *Françoise* de Foix, sœur d'*Odet* de Foix, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, morte l'an 1537, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, *Anne* de Laval, morte jeune le douziéme août 1521. *Voyez* CHATEAUBRIANT.

BRANCHE DES SEIGNEURS de PACY.

IV. Jean de Laval, troisiéme fils de Guy, VIII. du nom, Sire de Laval, & de *Béatrix*, Dame de Gavre, fut Seigneur de Pacy-sur-Marne, de Tournebelle près d'Angers, & de Chalonges, rendit des services considérables à Charles de Blois, Duc de Bretagne, & laissa d'*Aliénor* le Bigot, fille unique & héritiére de *Jean* le Bigot, Seigneur de Laigné-le-Bigot en Anjou, de la Bernardiére, &c. qu'il avoit épousée avant l'an 1340, Jean qui suit.

V. Jean de Laval, Seigneur de Pacy, de Tournebelle, de Laigné-le-Bigot, &c. ne vivoit plus l'an 1396, & laissa de *Jeanne* de Montauban, sa femme, 1. *Philippe* de Laval; & 2. *Jeanne* de Laval, mariée avant l'an 1407 à *Jean* de Villiers, Seigneur du Hommet.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHALOYAU & de Retz.

IV. Foulques de Laval, cinquiéme fils de Guy, VIII. du nom, Sire de Laval, & de *Béatrix*, Dame de Gavre, fut Seigneur de Chaloyau en Bourgogne. Il fut fait prisonnier avec quatre cens Chevaliers, en défendant le parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, en septembre 1350, & vivoit l'an 1358. Il avoit épousé *Jeanne* Chabot, dite de *Retz*, fille de *Gérard* Chabot, VIII. du nom, Sire de Retz, & de *Marie* de Parthenay, dont il eut 1. Guy, I. du nom, qui suit; 2. *Marie* de Laval, alliée à *Guillaume* Sauvage, Seigneur du Plessis-Guérif; & 3. *Philippe* de Laval, mariée à *Alain* de Saffré, Chevalier, Seigneur de Saffré & de Syon.

V. Guy de Laval, I. du nom, dit *Brumor*, Chevalier, Seigneur de Chaloyau & de Blazon, rendit de grands services à la France contre les Anglois & Navarrois, & mourut l'an 1383. Il

avoit épouſé 1. *Jeanne* de Montmorency, Dame de Blazon, fille de *Charles*, Baron de Montmorency, Maréchal de France, morte ſans enfans: 2. *Tiphaine*, dite *Etiennette* de Huiſſon, Dame de Ducé, fille de *Fralin* de Huiſſon, Seigneur de Ducé & de Charencé, & de *Clémence* du Gueſclin, dont il eut 1. *Foulques* de Laval, II. du nom, Seigneur de Chaloyau, mort ſans alliance l'an 1398; & 2. Gui, II. du nom, qui ſuit.

VI. Gui de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz & de Blazon, mourut avant l'an 1416. Il avoit pris alliance avec *Marie* de Craon, fille de *Jean*, Seigneur de la Suſe, & d'*Anne* de Sillé, dont il eut 1. Gilles de Laval qui ſuit; & 2. Rene' de Laval, *dont il ſera parlé après ſon frére aîné.*

VII. Gilles de Laval, Seigneur de Retz & de Blazon, d'Ingrande, &c. Conſeiller, Chambellan du Roi, étoit Maréchal de France l'an 1429, comme on l'apprend par un tître de la Chambre des Comptes. *Ses actions & ſa mort tragique, ſeront rapportées dans un article ſéparé, cy-après.* Il avoit épouſé par contract du 30 novembre 1420, *Catherine* de Thouars, fille de *Milès*, Seigneur de Pouſauges, & de *Béatrix* de Montéjan, dont il eut *Marie* de Laval, Dame de Retz, qui épouſa 1. *Prégent*, Seigneur de Coëtivi, Amiral de France: 2. *André* de Laval, Seigneur de Loheac, Maréchal de France, mort le premier novembre 1458.

VII. Rene' de Laval, fils puîné de Gui de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz & de Blazon, fut Seigneur de la Suſe & de Retz, & mourut l'an 1474. Il avoit épouſé *Anne* de Champagne, fille de *Jean*, Seigneur de Champagne-au-Maine, & de *Marie* de Sillé, dont il eut *Jeanne* de Laval, Dame de Retz & de la Suſe, mariée à *François* de Chauvigny, Vicomte de Broſſe.

BRANCHE DES SEIGNEURS de CHATILLON-en-Vendelais.

III. Andre' de Laval, fils aîné de Gui, VII. du nom, Sire de Laval, & de *Jeanne* de Brienne, dite *de Beaumont*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Châtillon-en-Vendelais, d'Aubigné, de Loué, de Montſeur, d'Olivet, &c. & étoit mort l'an 1356. Il avoit épouſé *Euſtache* de Bauçay, Dame de Benais, fille aînée de *Hugues*, Seigneur de Bauçay en Loudunois, ſurnommé *le Grand*, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. Gui de Laval, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Loue', *rapportée cy-après*; 3. *Marie* de Laval, Dame de Bonnefoy & de Codroy, mariée à *Jacques* de Surgéres, Seigneur de la Foceliére; 4. *Jeanne* de Laval, qui épouſa *Guillaume* Felleton, Chevalier Anglois; & 5. *Guionne* de Laval, alliée à *Gui* Larchevêque, Seigneur de Soubize & de Taillebourg.

IV. Jean de Laval, Seigneur de Châtillon, d'Aubigné, &c. ſuivit le parti de Charles de Blois, Duc de Bretagne, & ayant été fait priſonnier l'an 1364, il paya plus de quarante mille écus de rançon. Il mourut l'an 1398, & fut enterré en l'égliſe collégiale de Montſeur qu'il avoit fait rebâtir, laiſſant de ſon mariage, avec *Iſabeau* de Tinteniac, Dame de Tinteniac, de Bécherel & de Romillé, fille unique de *Jean*, Seigneur de Tinteniac, & de *Jeanne* de Dol, *Jeanne* de Laval, Dame de Châtillon, d'Aubigné, &c. mariée 1. à *Bertrand* du Gueſclin, Connétable de France: 2. le 28 mai 1384, à *Gui* XI, Sire de Laval, morte le 27 octobre 1433.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LOUE' & de Brée, iſſue des Seigneurs de Châtillon.

IV. Gui de Laval, I. du nom, fils puîné d'Andre' de Laval, Seigneur de Châtillon-en-Vendelais, & d'*Euſtache* de Bauçay, fut Seigneur de Loué, de Benais, de Brée & de S. Aubin, & mourut le ſixiéme juin 1386. Il avoit épouſé *Jeanne* de Pommereux, Dame de Pommereux & de S. Aubin, dont il eut 1. *Jean* de Laval, Seigneur de Loué, de Benais & de Brée, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Marie*, Dame de Beaupréau, ni de *Mahaut* le Vayer, Dame de la Clarté, de Brétignolles, de la Frênaye & du Pleſſis-Ruffier, ſes deux femmes; 2. Thibaut qui ſuit; & 3. *Gui* de Laval, Seigneur de Pommereux, mort l'an 1430, ſans poſtérité de *Marguerite* Macheſer, fille unique de *Géofroy*, Seigneur de Mache-Ferriére, de Montéjan & de Boucan, qu'il avoit épouſée l'an 1407, ni de *Catherine* Turpin, fille de *Lancelot*, Seigneur de Griſſé & de Vihers, ſes deux femmes.

V. Thibault de Laval, Seigneur de S. Aubin, de Loué, de Benais & de Brée, Chambellan du Roi Charles VI, ne vivoit plus l'an 1433. Il avoit épouſé *Jeanne* de Maillé, fille aînée de *Jean* de Maillé, Seigneur de Brezé, dont il eut 1. Gui, II. du nom, qui ſuit; 2. Thibault de Laval, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Bois-Dauphin, *rapportée cy-après*; 3. *Anne* de Laval, Dame de Baſſéque, mariée avant 1429, à *Gui* Turpin, Seigneur de Criſſé; 4. *Jeanne* de Laval, alliée à *Guillaume*, III. du nom, Seigneur de Courceliers; 5. *Marie* de Laval, qui épouſa *Pierre* de Champagne, Seigneur de Parcé & de Coulaines, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant; & 6. Jean de Laval, Seigneur de Brée, qui épouſa *Françoiſe* Gaſcelin, Dame des Hayes-Gaſcelin, dont il eut Louïs de Laval, Seigneur de Brée, qui ſuit; *Jeanne* de Laval, mariée 1. à *Jean* Hériçon: 2. à *Joachim* Sanglier, Seigneur de Boiſrogues; *Françoiſe* de Laval, alliée à *Edmond* de Bueil, Seigneur de Marmande; & *Guionne* de Laval, mariée à *François* du Pleſſis, Seigneur de Richelieu. Louïs de Laval, Seigneur de Brée, épouſa *Renée* Sanglier de Boiſrogues; dont il eut *Louïs* de Laval, II. du nom, Seigneur de Brée, mort ſans poſtérité d'*Anne* Acarie.

VI. Gui de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, &c. Chambellan du Roi Charles VII, s'attacha depuis à René, Roi de Sicile, Duc d'Anjou, qui le fit ſon Chambellan & Grand Véneur, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, Maître de ſes Eaux & Forêts, & Sénéchal d'Anjou. Il mourut le 19 décembre 1484, laiſſant de *Charlotte* de Sainte-Maure, Dame de la Faigne, fille de *Jean* de Sainte-Maure, Seigneur de Nêle & de Montgauger, & de *Jeanne* des Roches, Dame de la Faigne, 1. *André* de Laval, mort du vivant de ſon pére; 2. *Gilles* de Laval, Evêque de Séès, mort l'an 1501; 3. Pierre qui ſuit; 4. Rene', *qui a fait la branche des Seigneurs de* la Faigne *&* de Tartigny, *rapportée cy-après*; 5. *François*, Seigneur de Marcillé & de Savonniéres, mort vers l'an 1530 ſans poſtérité, de *Catherine* de Batarnay, ni de *Marie* de Beaufort ſes deux femmes; 6. *Marie* de Laval, alliée l'an 1459 à *Jean* de Daillon, Seigneur du Lude, Favori du Roi Louïs XI; 7. *Jeanne*, mariée à *Louïs* de Bouliers, Vicomte de Démont, Seigneur de Cental; 8. *Adrienne*, alliée à *Jacques* de Beauvau, Seigneur de Tigny; 9. *Jeanne*, femme d'*Olivier*, Seigneur de la Noue; & 10. *Jeanne* de Laval *la Jeune*, Abbeſſe d'Eſtival.

VII. Pierre de Laval, Seigneur de Loué, de Benais, &c. mort le 18 octobre 1528, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé l'an 1482, *Philippe* de Beaumont, Dame de Breſſuire, de Lézay, &c. fille aînée & principale héritiére de *Jacques* de Beaumont, Seigneur de Breſſuire, de la Mothe-Sainte-Héraye, de Lézay, &c. Sénéchal de Poitou, & de *Jeanne* de Rochechouart, dont il eut 1. Gilles qui ſuit; 2. Gui, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Le'zay, *rapportée cy-après*; 3. *François*, Abbé de Clermont; 4. *Marquiſe*, alliée le 29 août 1496 à *René*, Seigneur de Bellay & de Touarcé; & 5. *Hardouine* de Laval, mariée à *Emond* de Fonſéques, Seigneur de Surgéres.

VIII. Gilles de Laval, I. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, de Breſſuire, de Maillé, de Rochecorbon, de la Haye en Touraine, de la Mothe-Sainte-Héraye & de Pontchâteau, Vicomte de Broſſe, étoit mort l'an 1552. Il avoit épouſé 1. vers l'an 1500, *Françoiſe* de Maillé, fille aînée de *François*, Seigneur de Maillé, de Rochecorbon, de la Haye, de la Mothe-Sainte-Héraye & de Pontchâteau, Vicomte de Tours & de Broſſe, & de *Marguerite* de Rohan: 2. après l'an 1534, *Renée* Barjot. Il eut de ſa premiére femme 1. *René* de Laval, Seigneur de Breſſuire, de Maillé, de la Mothe-Sainte-Héraye, Vicomte de Broſſe, mort avant ſon pére, ſans poſtérité de *Jeanne* de Broſſe, dite *de Bretagne*, qu'il avoit épouſée le onziéme mars 1531; 2. Gilles, II. du nom, qui fuit; & 3. *Anne* de Laval, mariée le 13 janvier 1530 à *Philippe* de Chambes, Seigneur de Montſoreau.

IX. Gilles de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, de Benais, de Maillé, de Breſſuire, de la Haye, de Rochecorbon, Vicomte de Broſſe, &c. mourut vers l'an 1559. Il avoit épouſé l'an 1536, *Louïſe* de Sainte-Maure, fille de *Jean*, Comte de Nêle & de Joigny, & d'*Anne* d'Humiéres, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *René* de Laval, Seigneur de Loué, Baron de Maillé, Châtelain de Rochecorbon, de Benais & des Eſcluſes, né le troiſiéme février 1548, & mort peu après ſon mariage avec *Renée* de Rohan, fille de *Louïs*, V. du nom, Seigneur de Gueméné & de Montbazon, dont il eut un ſeul fils nommé *Louïs*, mort fort jeune; 3. *Gabrielle* de Laval, née le 29 janvier 1540, qui fut mariée à *François* aux Epaules, Seigneur de Picy, de Prêles & de Ferriéres, & en eut *René* aux Epaules, Marquis de Nêle, Chevalier des Ordres du Roi, qui prit le nom & les armes de Laval, & mourut le 19 mai 1650, âgé de 76 ans; 4. *Anne* de Laval, de Saumouſſai, née le 25 juin 1543, mariée à *Claude* de Chandio, Seigneur de Buſſy en Bourgogne, Chevalier de l'Ordre du Roi; & 5. *Jeanne* de Laval, née le troiſiéme ſeptembre 1549, alliée à *François* de Saint-Nectaire, dit de *Senneterre*, Seigneur de la Ferté-Nabert, Chevalier des Ordres du Roi.

X. Jean de Laval, Marquis de Nêle, Comte de Joigny & de Maillé, Vicomte de Broſſe, Baron de Breſſuire & de la Mothe-Sainte-Héraye, Seigneur de Loué, &c. né le 25 avril 1542, fut Marquis de Nêle & Comte de Joigny, après la mort de Charles de Sainte-Maure, ſon couſin. Le Roi Charles IX, le fit Chevalier de ſon Ordre, & Gentilhomme de ſa Chambre; & le Roi Henri III lui donna la charge de Capitaine des cent Gentilshommes de ſa Maiſon, & érigea en ſa faveur la Baronnie de Maillé en Comté. Il mourut le 20 ſeptembre 1576. Il avoit épouſé 1. *Renée* de Rohan, veuve de *François* de Rohan, Seigneur de Gié & du Verger, & de *René* de Laval, Seigneur de Loué ſon frére: 2. *Françoiſe* de Birague, fille de *René* de Birague, Chancelier de France, & Cardinal. Il eut de ſa premiére femme 1. Gui, III. du nom, qui fuit; 2. *Louïs*, né le 30 mai 1568, mort jeune; & 3. *Charles* de Laval, né le 27 juin 1570, mort peu après: & de ſa ſeconde femme, il eut 4. *Marguerite* de Laval, morte jeune.

XI. Gui de Laval, III. du nom, Marquis de Nêle, Comte de Joigny & de Maillé, Vicomte de Broſſe, Baron de Breſſuire, Seigneur de Loué, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances, né le 28 juillet 1565, mourut de la bleſſure qu'il reçut à la bataille d'Ivry le douziéme avril 1590, combattant pour le Roi Henri IV, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* Hurault, fille de *Philippe*, Comte de Chiverny & de Limours, Chancelier de France, & d'*Anne* de Thou. Sa veuve ſe remaria l'an 1593, à *Anne* d'Anglure, Baron de Givry, &c. Lieutenant de Roi au Gouvernement de Brie, Meſtre-de-camp de la Cavalerie légére, mort au ſiége de Laon l'an 1594: & prit une troiſiéme alliance avec *Arnaud* le Dangereux, Seigneur de Beaupuy. Elle mourut le 13 juin 1614.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LE'ZAY, iſſue des Seigneurs de Loué.

VIII. Gui de Laval, I. du nom, ſecond fils de Pierre de Laval, Seigneur de Loué, &c. & de *Philippe* de Beaumont, Dame de Breſſuire, de Lézay, &c. fut Seigneur de Lézay, de Bréhabert

bert, & de Macheferriére, demeura priſonnier à la bataille de Pavie l'an 1525, & vivoit l'an 1530. Il eut pour femme *Claude* de la Jaille, fille de *René*, Seigneur de la Jaille, & de *Jeanne* de Hériſſon, Dame de Nançay & du Pleſſis-Benoît, d'où ſortirent 1. PIERRE, I. du nom, qui ſuit; 2. *Françoiſe*, mariée le 26 mai 1547 à *Nicolas* de Champagne, premier Comte de la Suſe; 3. *Philippe* de Laval, Prieure du monaſtére de la Pénitence à Laval; & 4. *Renée* de Laval, Religieuſe aux Annonciades de Bourges.

IX. PIERRE de Laval, I. du nom, Seigneur de Lézay, de Bréhabert, de la Chétardiére, du Verger, de Macheferriére, &c. élevé à la Cour du Roi Henri II, fut pris par les Huguenots auprès de ſa maiſon de la Chétardiére en Touraine, & conduit à la Rochelle, n'en ſortit qu'après avoir payé ſa rançon, & mourut en mai 1582. Il avoit épouſé par contract du cinquiéme juillet 1550, *Jacqueline* Clérembault, fille aînée & héritiére de *Jacques* Clérembault, Seigneur de la Pleſſe, & de *Claude* d'Avaugour; dont il eut 1. PIERRE, II. du nom, qui ſuit; 2. *Gui*, mort jeune; 3. *Renée*, Dame de Montgilbert, mariée le 20 novembre 1575 à *René* de Bouillé, Comte de Créance, Gouverneur de Périgueux; 4. *Claude* de Laval, Dame du Pleſſis-Clérembault, alliée par contract du 15 juillet 1582, à *René* Gillier, Seigneur de Puygarreau, de Mermande, & de Faye-la-Vineuſe; 5. 6. *Catherine* & *Guionne* de Laval, mortes jeunes.

X. PIERRE de Laval, II. du nom, Seigneur de Lézay, de Tréves, de Bréhabert & de la Pleſſe, ſe trouva à la bataille de Coutras l'an 1587, ſuivit le Roi Henri IV, juſqu'à la paix conclue à Vervins, & mourut le 25 mai 1623. Il avoit épouſé par contract du onziéme mars 1592, *Iſabeau* de Rochechouart, fille de *René*, Baron de Mortemart, & de *Jeanne* de Saulx-Tavanes, dont il eut 1. *Hilaire*, Marquis de Tréves, dit *le Marquis de Laval-Lézay*, qui ſervit à la journée du Pont-de-Cé, au ſiége de S. Jean d'Angély, à la défaite des Anglois dans l'Iſle de Ré, à la priſe de Royan & autres places, & mourut à Paris le douziéme février 1670, en ſa 70 année, ſans enfans de *Françoiſe* du Puy-du-Fou, fille unique & héritiére d'*Euſébe* du Puy-du-Fou, Seigneur de la Seurie, & de *Françoiſe* Tiraqueau, morte en mars 1686; 2. *Gui* de Laval, mort jeune; 3. GUI qui ſuit; 4. *Gaſpard*, mort jeune; 5. *Jeanne-Aquelonne* de Laval, mariée à *Honorat* d'Acigné, Comte de Grandbois; 6. *Juſtine*, morte Novice à la Régrepierre, Ordre de Fontevrault; 7. *Catherine*, Prieure de la Fidélité-de-Tréves, fondée par ſes pére & mére; & 8. *Gabrielle* de Laval, Religieuſe à S. Pardoux en Périgord, puis à la Fidélité-de-Tréves.

XI. GUI de Laval, Marquis de la Pleſſe, avoit épouſé *Françoiſe* de Seſmaiſons, morte le premier mai 1685, dont ſont iſſus, 1. PIERRE, III. du nom, qui ſuit; 2. *Hilaire*, dit l'*Abbé de Laval*, puis Marquis de la Pleſſe, de Saint-Clément, &c. mort ſans alliance le 23 avril 1716, âgé de 57 ans; 3. *Marie-Louïſe* de Laval, mariée l'an 1683 à *Gaſton-Jean-Batiſte-Antoine*, Duc de Roquelaure, Maréchal de France; & 4. *Françoiſe* de Laval, Abbeſſe de l'Abbaïe de Sainte-Croix-de-Poitiers, où elle fit profeſſion le 24 octobre 1680, élue Abbeſſe au mois d'avril 1696, morte en 1726, âgée d'environ 65 ans.

XII. PIERRE de Laval, III. du nom, Marquis de Laval-Lézay & de Magnac, Comte de Fontaine-Calendray, Lieutenant-de-Roi en la Haute & Baſſe Marche, mourut le dixiéme juillet 1687, âgé de 30 ans. Il avoit épouſé l'an 1681, *Marie-Françoiſe* de Salignac, fille d'*Antoine*, Marquis de la Motte-Fénelon, dont il eut 1. GUI-ANDRE' qui ſuit; & 2. *Françoiſe* de Laval, née le 22 décembre 1683, morte le 30 mai 1685. La veuve de Pierre de Laval ſe remaria à l'âge de 42 ans, le 23 février 1694, avec *Henri-Joſeph* de Salignac de Fénelon, Seigneur de Beau-Sejour & de Saint-Arbre, ſon couſin, Exemt des Gardes du Corps, & mourut en 1726.

XIII. GUI-ANDRE' de Laval, appellé *le Comte de Laval*, Marquis de Lézay, de Magnac, de Tréves & de la Motte-Fénelon, Comte de la Bigeotiére & de Fontaine-Chalendray, Baron de la Pleſſe, premier Baron de la Marche, né à Paris le 21 d'octobre 1686, fut fait en 1707 Colonel du régiment d'Infanterie, cy-devant de Conflans, puis en 1710 d'un autre régiment, cy-devant de Mortemart. Il reçut au ſiége de Fribourg, à l'attaque de l'ouvrage appellé l'*Eſcargot*, le 13 d'octobre 1713, une bleſſure ſinguliére d'un coup de mouſquet, dans les deux oreilles, qui lui perça les deux joues. Il quitta le ſervice & ſe démit de ſon régiment au mois d'octobre 1729. Pendant 22 ans qu'il fut Colonel, le Roi lui donna, comme à ſes prédéceſſeurs, la qualité de *Couſin* dans toutes ſes commiſſions, & dans les lettres qui lui furent adreſſées pour recevoir des Officiers. Il épouſa en 1722, *Marie-Anne* de Turményes, veuve de *Matthieu* de la Rochefoucault, Marquis de Bayers, mort le douziéme de juin 1721, & fille de *Jean* de Tourményes, Seigneur de Nointel & de Preſles, Conſeiller d'Etat & Garde du Thréſor Royal, & de *Marie-Anne* le Bel. Il en a eu un fils né le 21 ſeptembre 1723.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LA FAIGNE, iſſue des Seigneurs de Loué.

VII. RENE' de Laval, I. du nom, quatriéme fils de GUI de Laval, II. du nom, Seigneur de Loué, & de *Charlotte* de Sainte-Maure, Dame de la Faigne, fut Seigneur de la Faigne au Maine, & de Pontbelain, & ne vivoit plus en 1498. Il avoit épouſé par contract du onziéme février 1494, *Antoinette* de Havart, Dame de Ver, fille & héritiére de *George* de Havart, Seigneur de la Roziére, &c. Vicomte de Dreux, Sénéchal héréditaire du Perche, Maître des Requêtes, & d'*Antoinette* d'Eſtouteville, Dame d'Auſſeboſc, dont il eut 1. RENE', II. du nom, qui ſuit; & 2. *Magdelaine* de Laval, mariée à *Guillaume* de Piſſeleu, Seigneur de Heilly.

VIII. RENE' de Laval, II. du nom, Seigneur de la Faigne, de Ver, de la Roziére, de Montigny, &c. né l'an 1495, ſe trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut l'an 1532, laiſſant de *Marie* de Buſſu, ſa femme, fille unique & héritiére d'*Artus*, Seigneur de Buſſu, de Tartigny & d'Auvillers, & de *Magdelaine* de Donquerre, 1. LOUÏS qui ſuit; 2. HUGUES, *qui a fait la branche de* TARTIGNY, *rapportée cy-après*; 3. *Jacques* de Laval, l'aîné, Seigneur de Buſſu & d'Anglebermer, né l'an 1526, mort l'an 1579, ſans enfans de *Marie* de Villiers, Dame de Leſtang, fille aînée de *Jean* de Villiers, Seigneur de Leſtang, & de *Marguerite* de Méſiéres; 4. JACQUES de Laval, *le Jeune*, *qui a fait la branche des Seigneurs d'*AUVILLERS, *rapportée cy-après*; 5. *Françoiſe* de Laval, née l'an 1520, mariée 1. à *George* de Caſenove, Seigneur de Gaillarbois: 2. à *Jean* de Gliſy, Seigneur de Bertangles: 3. à *Jean* d'Outreleau, Seigneur du Huiſſier-Alpin; 6. *Jacqueline* de Laval, mariée 1. à *Jean* de Fourateau, Seigneur de la Fouratiére en Anjou: 2. à *Jean* de Gallain, Seigneur de Saint-Mard; & 7. *Magdelaine* de Laval, alliée à *Pierre* de Normanville, Seigneur de Boucault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre.

IX. LOUÏS de Laval, Seigneur de la Faigne, de la Roziére, de Ver, &c. né l'an 1522, mourut l'an 1547, laiſſant d'*Aliénore* de Caſtillio, fille unique de *Léonard* de Caſtillio, Seigneur de Bançay en partie & de Matheſelon, Baillif & Gouverneur d'Etampes, & de *Françoiſe* de Châteaubriant, pour fille unique & héritiére, *Louiſe* de Laval, Dame de la Faigne, de la Roziére, de Ver, de Puyſaye, &c. mariée 1. à *François* de Châtaignier, Seigneur de la Rochepozay, Chevalier de l'Ordre du Roi: 2. à *Pierre* de Montmorency, Seigneur de Laureſſe.

BRANCHE DES SEIGNEURS de TARTIGNY, & de la Faigne, iſſue des Seigneurs de la Faigne.

IX. HUGUES de Laval, ſecond fils de RENE' de Laval, II. du nom, Seigneur de la Faigne, &c. & de *Marie* de Buſſu, Dame de Tartigny, &c. naquit l'an 1524, fut Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, & de Frênay-le-Sanſon, & vivoit l'an 1574. Il avoit épouſé *Marie* de Méziéres, Dame de Montbaudry, fille de *Jacques*, Seigneur de Montcueil, de Montbaudry, de Fléville, de Montigny, &c. & de *Marie* de Trouſſeauville, dont il eut, entre autres enfans, JEAN qui ſuit.

X. JEAN de Laval, Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, de Frênay-le-Sanſon, de Gournay-le-Guérin, &c. épouſa *Claude* de Prunelé, fille d'*André*, Seigneur de Gazeran & d'Eſneval, & de *Marguerite* le Véneur, dont il eut 1. GABRIEL qui ſuit; 2. *Charles*, Seigneur de la Roziére, mort le deuxiéme février 1606; 3. *Hugues* de Laval, Seigneur de Montigny, qui eut entre autres enfans de *Michelle* Péricart, fille de *Nicolas*, Seigneur de S. Etienne, *François* de Laval-Montigny, qui après avoir été Grand Archidiacre d'Evreux, fut ſacré à Paris en 1659, par le Nonce du Pape, Evêque de Petrie *in partibus*, & paſſa en Canada, où il fut fait premier Evêque de Québec en 1673. Il y fonda un Séminaire, & ſe démit de cet Evêché en 1688; mais il reſta toujours dans le païs, juſqu'au ſixiéme mai 1708, qu'il mourut à Québec âge de 86 ans, univerſellement regretté de ſes peuples, qui étoient charmez de ſes vertus; & il opéra même des merveilles à ſon tombeau après ſa ſépulture. Les autres enfans de JEAN de Laval, Seigneur de Tartigny, furent 4. *Albert* de Laval, Chevalier de Malte, mort l'an 1611; 5. *Magdelaine* de Laval, alliée à *Chriſtophle* le Conte, Seigneur de Serviére en Normandie; 6. *Hélène*, mariée à *François* Moreau, Seigneur de la Poiſſoniére au Maine; 7. *Eliſabeth*, femme de *Pierre* d'Eſpinay, Seigneur d'Auvergny en Normandie; 9. *Marie*, Religieuſe à la Chaiſe-Dieu; & 10. *Suſanne* de Laval, Religieuſe à Caen.

XI. GABRIEL de Laval, Baron de la Faigne, Seigneur de Tartigny, d'Aveluis, &c. mourut le 13 mai 1664. Il avoit épouſé *Anne* Viole, fille de *Pierre*, Seigneur d'Athis, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Jeanne* Benard, dont il eut 1. THOMAS qui ſuit; 2. *Jean* de Laval, Seigneur de Gournay, tué en duel; 3. *Louïs* de Laval, Chevalier de Malte, Commandeur d'Artain; 4. *François*, auſſi Chevalier de Malte; & 5. *Charles* de Laval, tué en une rencontre.

XII. THOMAS de Laval, Baron de la Faigne, Seigneur de Tartigny, de Gournay, d'Aveluis, de la Roſiére & de Freſnay-le-Sanſon, fut aſſaſſiné le 27 février 1651 par le Précepteur de ſes enfans, qui fut pendu. Il avoit été marié par contract du premier février 163.. avec *Louïſe* de Vallée, fille d'*Etienne* de Vallée, Seigneur de Peſcheray & de *Marie* du Raynier-de Droué, femme en ſecondes noces de *Charles* d'Angennes, Seigneur de la Loupe, dont elle eut *Catherine* d'Angennes, Comteſſe d'Olonne; & *Madeleine* d'Angennes, Maréchale, Ducheſſe de la Ferté. *Louïſe* de Vallée, leur ſœur utérine, vivoit encore le huitiéme de novembre 1668, ayant eu pour enfans 1. CHARLES de Laval, Seigneur de la Faigne, qui ſuit; 2. GABRIEL de Laval, *dont il ſera fait mention cy-après*; 3. *Henri* de Laval, Chevalier de Tartigny, âgé de 26 ans en 1666, mort depuis ſans alliance; 4. *Etienne* de Laval, Eccléſiaſtique, âgé de 24 ans en 1666, mort depuis; 5. *Louïſe* de Laval, Religieuſe à Arciſſes; & 6. *Catherine-Louïſe* de Laval, batiſée à Paris, en la paroiſſe de S. Sulpice, le cinquiéme août 1651, auſſi Religieuſe.

XIII. CHARLES de Laval, Seigneur de la Faigne, de Gournay, d'Aveluis, de la Roſiére, d'Anglebermer en partie, de Pontvallain, du Buat, &c. eut acte avec ſes fréres, le troiſiéme de novembre 1666, de la répréſentation de leurs tîtres par devant l'Intendant d'Alençon, ſe diſant alors âgé de 34 ans. Il mourut le 15 de mars 1709 à midi, âgé de 75 à 76 ans, ſuivant ſon extrait mortuaire, & il fut inhumé le lendemain dans la cave de l'égliſe paroiſſiale de Gournay-le-Guérin, auprès de *Gabriel* de Laval, Seigneur de la Faigne, &c. ſon ayeul, mort le mécredi 14 de mai 1664, dont le corps fut trouvé alors encore tout entier ſans aucune putréfaction, ainſi que le porte un extrait

des Regîtres mortuaires de cette paroiſſe, délivré par le Curé d'icelle en 1714. Il avoit été marié à Paris le 19 de mars 1668, avec *Louïſe* le Muſnier, fille & héritiére de *Pierre* le Muſnier, Seigneur de Saint-Prix, de Rubelles, & du Fief de la Trémoille à Paris, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Préſident à mortier au Parlement de Metz, & d'*Elizabeth* Morot. De cette alliance vinrent 1. *Louïſe* de Laval, née le 15 janvier 1669; 2. *Henri-Marie* de Laval, née le 12 janvier 1671, morte jeune; 3. CLAUDE-CHARLES de Laval, Seigneur de la Faigne, qui ſuit; 4. *Marie-Angélique* de Laval, née le huitiéme d'avril 1674, Religieuſe; & 5. *Claude-Charles* de Laval, né le quatriéme mai 1676, Eccléſiaſtique, mort à Paris le 30 décembre 1708, & inhumé le 31 à Saint-André des Arcs.

XIV. CLAUDE-CHARLES de Laval, Seigneur Châtelain de la Faigne, de Cheſnebrun, de Gournay-le-Guérin, de Pontvallain, du Buat, &c. né à Paris le 12 décembre 1672, étoit Capitaine dans le régiment du Roi en 1699. Il fut fait Exemt des Gardes du Corps de Madame la Ducheſſe de Berri, le premier mai 1719, & Chevalier d'honneur de ſon Alteſſe Royale Madame la Ducheſſe, Douairiére d'Orléans, au mois de mai 1728. Il a été marié le 29 de juin 1692, avec *Marie-Thérèſe* de Hautefort, âgée alors de 23 ans, fille de *Gilles*, Marquis de Hautefort & de Surville, Comte de Montignac, &c. Lieutenant-Général des armées du Roi, premier Ecuyer de la Reine, ancien Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, & de *Marthe* d'Eſtournel de Surville. Elle fut Dame du Palais de feue Madame la Ducheſſe de Berri, au mois de ſeptembre 1717. De ce mariage ſont venus 1. GUI-LOUÏS-CHARLES, Comte de Laval-Montmorency, qui ſuit; & 2. *Marie-Louïſe-Auguſtine* de Laval-Montmorency, âgée d'environ deux ans le 26 juillet 1714, & mariée le 29 décembre 1726, avec *Louïs-Antoine* Crozat, Baron de Thiers, Capitaine de Dragons dans le régiment de Languedoc.

XV. GUI-LOUÏS-CHARLES, Comte de Laval-Montmorency, étoit âgé d'environ neuf ans, lorsque par ſentence du Châtelet de Paris, du 16 de juillet 1714, il lui fut nommé & à ſa ſœur & autres enfans à naitre de leur pére & mére, un Tuteur à l'effet de l'exécution du teſtament olographe de feue Madame la Comteſſe d'Olonne, en date du premier d'avril 1710, dépoſé chez Renard l'aîné, Notaire au Chatelet de Paris, le 14 de juin 1714, portant ſubſtitution en faveur des enfans des Marquis & Comtes de Laval, neveux de la Teſtatrice. Il fut fait Guidon de la Compagnie des Gensdarmes de Flandre, au mois d'août 1733. Il a été marié le onziéme d'août 1728, avec *Louïſe-Adelaïde* d'Eſpinay, fille de *François-Rodrigue* d'Eſpinay, Marquis de Boisguéroult, Comte de Roſendal, Seigneur & Patron de S. Paër, Châtelain de Toubloville, Seigneur Haut Juſticier de Franvilliers, de Bulton, de Goibrou, &c. Brigadier des armées du Roi, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, ancien Colonel de Dragons, & de feue *Marie-Anne* d'O, Dame d'Atours de ſon Alteſſe Royale Madame la Ducheſſe d'Orléans. Il en a eu *Louïſe-Adelaïde-Philippine* de Laval-Montmorency, née le 13 d'avril 1731, batiſée dans la chapelle du Palais Royal, & tenue ſur les fonts par *Louïs* Duc d'Orléans, & par *Philippine-Eliſabeth* d'Orléans, Damoiſelle de Beaujolois.

XIII. GABRIEL de Laval, Seigneur de Gournay, ſecond fils de *Thomas* de Laval, Seigneur de la Faigne, & de *Louïſe* de Vallée, mourut au Mans au mois de mars 1723, dans un âge fort avancé. Il avoit été marié 1. avec *Renée* Barbe de la Forterie, fille de *Claude* Barbe, Seigneur de la Forterie, Thréſorier de France à Tours, & Grand Prevôt de la Touraine, & d'*Elizabeth* Clozier, & ſœur puînée d'*Elizabeth* Barbe de la Forterie, femme d'*Antoine* le Bigot, Seigneur de Gaſtines, Conſeiller en la Cour des Aydes de Paris, toutes deux niéces de *Marguerite* Barbe de la Forterie, femme du Garde des Sceaux de Marillac: 2. au mois d'août 1710, étant alors ſeptuagénaire, avec *Emilie-Marie-Adelaïde* de Grimoard du Roure, née le ſixiéme de janvier 1689, fille de *Louïs-Scipion* de Grimoard, de Montlaur, de Beauvoir, Marquis du Roure, Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-legers, tué à la bataille de Fleurus, le premier de juillet 1690, & de *Louïſe-Victoire* de Caumont de la Force. Du premier mariage vinrent 1. *Claude-Rolland*, Comte de Laval-Montmorency, qui ſuit; 2. *Robert* de Laval, mort jeune; 3. *Cyprien-René* de Laval, Prêtre du diocéſe de Paris, Chanoine de l'Egliſe du Mans & nommé Abbé Commendataire de l'Abbaïe de Manlieu, Ordre de S. Benoît, diocéſe de Clermont, laquelle fut préconiſée pour lui à Rome le 25 de juin 1727; & 4. *Louïſe* de Laval, née le neuviéme janvier 1689, mariée avec *N.* . . . des Eſcotais, Seigneur de Chantilly en Touraine: du ſecond mariage eſt ſorti 5. *Joſeph-Auguſte* de Laval, âgé de douze à treize ans en 1727.

XIV. CLAUDE-ROLLAND, Comte de Laval-Montmorency, Seigneur de Valon, fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie de nouvelle levée par commiſſion du 14 de juin 1702, puis Colonel-Lieutenant de celui de Bourbon auſſi Infanterie, au mois de mars 1705. Il reçut au mois de novembre ſuivant une contuſion au côté, d'un boulet de canon, au ſiége de Nice. Il fut fait Brigadier d'Infanterie le 19 de mars 1710, & auſſi Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs. Ayant été détaché le dixiéme de juillet 1712, à la tête de 900 hommes par le Prince de Tingry, Gouverneur de Valenciennes, il attaqua un détachement des troupez des Alliez, les chaſſa du village de Beuvrage, & des maiſons, & du cimetiére du fauxbourg de Valenciennes, où ils s'étoient logez pour favoriſer un fourrage, & il les contraignit d'abandonner leur butin, leurs morts & leurs bleſſez. Il fut fait Maréchal de camp à la promotion du premier de février 1719, & depuis il obtint le Gouvernement de Philippeville. Il fut un des Officiers Généraux qui furent nommez au commencement d'avril 1734, pour ſervir dans l'armée de France en Allemagne, & il ſervit au ſiége de Philisbourg en qualité de Maréchal de Camp. Il fut fait Lieutenant-Général des armées du Roi, le premier d'août de la même année. Il a été marié avec *Elizabeth* de S. Simon, fille de feu *Euſtache-Titus*, Marquis de S. Simon, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, Capitaine au régiment des Gardes Françoiſes, & Brigadier des armées du Roi, mort le premier de ſeptembre 1712, & d'*Elizabeth-Claire-Eugénie* de Hauterive, & il en a eu 1. *Marie-Louïſe* de Laval, née le 31 de mars 1723; 2. *Gui-Claude-Louïs* de Laval-Montmorency, né le 29 mars 1724, mort le 21 avril 1726; 3. *Cyprien-Joſeph-Rolland* de Laval, né le 31 mars 1725, mort au mois de ſeptembre 1730; 4. *Charles-Louïs* de Laval né le 12 d'avril 1727, mort le 21 août ſuivant; 5. *Joſeph-Pierre* de Laval-Montmorency, né le 28 mai 1729; 6. une fille née & morte le 18 février 1731: & 7. *Henriette-Charlotte* de Laval-Montmorency, née le 27 de juin 1733.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'AUVILLERS, iſſue des Seigneurs de la Faigne.

IX. JACQUES de Laval, *le Jeune*, quatriéme fils de RENE' de Laval, Seigneur de la Faigne, & de *Marie* de Buſſu, Dame d'Auvillers, &c. naquit l'an 1528, fut Seigneur de la Faigne en partie, d'Auvillers & de Montcueil, & épouſa en janvier 1554, *Marguerite* de Méziéres, Dame de Montcueil, dont il eut 1. RENE' qui ſuit; 2. *Suſanne*, mariée à *Eſprit* d'Allonville, Seigneur de Louville & d'Herville; & 3. *Eliſabeth* de Laval, alliée à *Gabriel* du Boſquet, Seigneur de la Gadeliére.

X. RENE' de Laval, Seigneur d'Auvillers, &c. avoit épouſé *Catherine* de l'Hopital, veuve de *Jean*, Baron d'Orbec, & fille de *Jean* de l'Hopital, Comte de Choiſy, & d'*Eléonore* Stuart d'Aubigny, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Bois-Dauphin, iſſue des Seigneurs de Loué.

VI. THIBAULT de Laval, ſecond fils de THIBAULT de Laval, Seigneur de Loué, &c. & de *Jeanne* de Maillé, fut Seigneur de Saint-Aubin & des Coudrayes, & mourut l'an 1481. Il avoit épouſé vers l'an 1440, *Anne* de Maimbier, Dame de Bois-Dauphin, d'Avenay, &c. fille de *Jean*, Seigneur de Maimbier, & de *Jeanne* Pointeau, Dame de Bois-Dauphin, dont il eut 1. RENE' qui ſuit; 2. *Gabrielle*, femme de *Jean* de Lage, Seigneur de Chazelet; 3. *Yolande*, mariée à *Macé* de Souvré, Seigneur de Gervaiſe; 4. *Françoiſe*, alliée 1. à *Bertrand* de Hauſſart, Seigneur du Bourg: 2. à *Gui*, Seigneur de Fourmentiéres; & 5. *Louïſe* de Laval, femme de *Gui* de Brée, Seigneur de Montcharier & de Fouilloux.

VII. RENE' de Laval, I. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, de Saint-Aubin, &c. vivoit l'an 1504, & laiſſa de *Guyonne* de Beauvau, Dame de Précigny, &c. fille de *Bertrand* de Beauvau, Seigneur de Précigny & de Louaillé, & d'*Ide* du Châtelet, qu'il avoit épouſée l'an 1478, 1. *François* de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, mort ſans poſtérité de *Marguerite* d'Aſſé; & 2. JEAN qui ſuit.

VIII. JEAN de Laval, Seigneur de Bois-Dauphin, de Saint-Aubin, de Précigny, de Louaillé, d'Avenay, &c. vivoit l'an 1516. Il avoit épouſé *Renée* de S. Mars, Vicomteſſe de Breſteau, Dame de S. Mars, de Roupereux, &c. fille & héritiére de *Mathurin* de S. Mars, Vicomte de Breſteau, &c. & de *Jeanne* de Briſay, dont il eut 1. RENE' II, qui ſuit; 2. *Claude* de Laval, ſurnommé *le gros Boiſdauphin*, Seigneur de Téligny, &c. Maître d'Hôtel du Dauphin, fils du Roi François I, marié à *Claude* de la Jaille, veuve de *Gui* de Laval, Seigneur de Lézay, après la mort de laquelle, ſans enfans, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut nommé à l'Archevêché d'Ambrun; 3. *Hardouin*, mort ſans alliance; 4. *Catherine* de Laval, mariée 1. à *François*, Seigneur du Puy-du-Fou: 2. à *Louïs* d'Ailly, Baron de Péquigny, Vidame d'Amiens, &c. 5. *Anne* de Laval, alliée à *Jean*, Seigneur de Champagne & de Péchefeul; & 6. *Hiéronyme* de Laval, Religieuſe à Bellomer.

IX. RENE' de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, de Précigny, Vicomte de Breſteau, mourut l'an 1557. Il avoit épouſé 1. *Catherine* de Baïf: 2. le douziéme décembre 1547, *Jeanne* de Lénoncourt, fille de *Henri*, Comte de Lénoncourt, & de *Marguerite* de Broyes, Dame de Nanteuil-le-Haudouin. De la premiére il n'eut qu'une fille unique, nommée *Françoiſe* de Laval, mariée 1. à *Henri* de Lénoncourt, Seigneur de Coupuray; 2. à *Louïs* de Rohan, VI. du nom, Prince de Guémené: de la ſeconde, il eut 2. URBAIN, I. du nom, qui ſuit; 3. *Anne* de Laval, mariée à *George* de Créquy, Seigneur de Riſſé; & 4. *Urbaine* de Laval, alliée à *Philippe* de Créquy, Seigneur des Bordes.

X. URBAIN de Laval, I. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin; Comte de Breſteau, Marquis de Sablé, Maréchal de France, *dont les actions ſeront rapportées dans un article ſéparé cy-après*, mourut le 27 mars 1629. Il avoit épouſé *Magdelaine* de Monteclair, Dame de Bourgon, &c. fille & héritiére de *René* de Monteclair, Seigneur de Bourgon, & de *Claude* des Hayes, Dame de Fontenailles, dont il eut 1. PHILIPPE-EMANUEL qui ſuit; & 2. 3. deux autres enfans, morts jeunes.

XI. PHILIPPE-EMANUEL de Laval, Marquis de Sablé, Seigneur de Bois-Dauphin, mourut d'apoplexie le quatriéme juin 1640. Il avoit épouſé *Magdelaine* de Souvré, fille de *Gilles* de Souvré, Marquis de Courtenvaux, Maréchal de France, & de *Françoiſe* de Bailleul, Dame de Renouard, morte le 16 janvier 1678, âgée de 70 ans, dont il eut, 1. *Marie* de Laval, Religieuſe à S. Amand de Rouen; 2. URBAIN II, qui ſuit; 3. *Henri* de Laval, Evêque de S. Pol de Léon, puis de la Rochelle, mort en décembre 1693; & 4. *Gui* de Laval, dit le *Marquis de Laval*, Lieu-

Lieutenant-Général des armées du Roi, mort la nuit du 17 au 18 octobre 1646, en ſa vint-quatriéme année, d'une bleſſure qu'il reçut devant Dunkerque, laiſſant de *Marie* Séguier, veuve de *Pierre-Céſar* du Cambout, Marquis de Coiſlin, Colonel Général des Suiſſes, & fille de *Pierre* Séguier, Chancelier de France, morte le 31 août 1710, âgée de 92 ans, *Magdelaine* de Laval, mariée le 30 avril 1662, à *Henri-Louïs* d'Alogny, Marquis de Rochefort, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps du Roi, Gouverneur de Lorraine, &c.

XII. URBAIN de Laval, II. du nom, Marquis de Bois-Dauphin, &c. mourut en mai 1661. Il avoit épouſé 1. *Marie* de Riantz, fille de *François*, Seigneur de Houdangeau, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Marguerite* Barentin, veuve de *Charles* de Souvré, Marquis de Courtenvaux, morte le huitiéme février 1704, âgée de 77 ans, dont il eut 1. *Charles* de Laval, Marquis de Boiſdauphin, Capitaine au régiment de Picardie, tué en une ſortie au ſiége de Woerden en octobre 1672, ſans avoir été marié; & 2. *Jacques* de Laval, tué par les Turcs au combat de Candie le 25 juin 1669, en ſa 18 année.

BRANCHE DES SEIGNEURS d'Attichy, iſſue des Sires de Laval.

II. BOUCHARD de Laval, fils de GUI de Montmorency, Sire de Laval, & de *Thomaſſe* de Mathefelon, ſa ſeconde femme, fut Seigneur d'Attichy-ſur-Aîne, de la Malmaiſon & de Conflans en partie, & vivoit l'an 1288. Il avoit épouſé *Béatrix* d'Erquery, fille de *Raoul*, dit *Herpin*, Seigneur d'Erquery, Grand Pannetier de France, dont il eut 1. *Sanctiſſime*, vivant l'an 1322; 2. *Marguerite*, femme de *Philippe* de la Roche, Seigneur de Veaux, de Beauregard, de Chantemerle, &c. 3. *Herpin* de Laval, Seigneur d'Attichi & de Conflans, mort ſans alliance; 4. *Jean*, Seigneur de Malmaiſon, d'Attichy, de Nointel, &c. 5. *Bertrand*, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* de Beaumont, dite *de Prouverville*; & 6. GUI qui ſuit.

III. GUI de Laval, I. du nom, Seigneur de Coymel & de Méry en Picardie, fut tué à la bataille de Crécy l'an 1346, laiſſant de *N*.... ſa femme, dont on ignore le nom, GUI II, qui ſuit.

IV. GUI de Laval, II. du nom, Seigneur d'Attichy, de la Malmaiſon, de Chantilly, de Mouchy-le-Neuf, de Nointel, de Conflans, de Coymel, de Méry, &c. vendit l'an 1386, le Château & la Seigneurie de Chantilly, à Pierre d'Orgemont, Seigneur de Méry-ſur-Seine. Il avoit épouſé 1. *Iſabeau* de Châtillon, Dame de Beauverger & d'Orly, fille de *Jean* de Châtillon, ſouverain Maître d'Hôtel du Roi: 2. *Ade* de Mailly, veuve d'*Aubert* de Hangeſt, Seigneur de Genlis, & de *Jean* de Nêle, Seigneur d'Offemont, & fille de *Gilles* de Mailly, Chevalier, dont il n'eut point d'enfans; mais de la premiére femme, il laiſſa GUI qui ſuit.

V. GUI de Laval, III. du nom, Seigneur d'Attichy, de la Malmaiſon, de Nointel, de S. Aubin, &c. mourut l'an 1408, ſans laiſſer poſtérité de *Jeanne* de Nêle, dite d'Offemont, fille de *Jean* de Nêle, II. du nom, Seigneur d'Offemont, & d'*Ade* de Mailly, ſa belle-mére. * *Voyez l'Hiſtoire Généal. de la Maiſon de Montmorency*, par André du Chêne; le P. Anſelme, &c.

Il ne reſte plus de mâle de la branche des Seigneurs de Montigny que *Joſeph* de Laval né le 24 d'octobre 1672, reçu Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem au Grand-Prieuré de France le 30 de mars 1685, ayant été préſenté le 15 novembre précédent. Il eſt neveu du premier Evêque de Québec. Il a réſidé longtems à Malte, où il étoit encore chargé des affaires du Roi en 1719. Il fut en 1720 Envoyé extraordinaire de ſa Religion à Londres, où ſa grande naiſſance & ſon mérite perſonnel le firent beaucoup reſpecter. L'Abbaïe de Manlieu, diocéſe de Clermont, lui fut donnée le huitiéme janvier 1721; mais il s'en démit au mois de février 1722. Il étoit en 1726 Commandeur de Louviers, de Vaumont & de Thors. Depuis il a été fait Grand Baillif & Thréſorier de ſon Ordre. GABRIEL de Laval, Seigneur de Montigny au diocéſe de Chartres, & de Montbaudry, ſon frére aîné, mort au mois d'août 1720, âgé d'environ 59 ans, avoit été marié le 30 juin 1696, avec *Charlotte-Marie-Thérèſe* de Beſançon, morte au mois d'août 1710, âgée de 44 ans, fille de *Charles* de Beſançon, Seigneur de Courcelles, Baron de Baſoches, Vicomte de Neufchâtel, Colonel d'Infanterie & de *Jeanne* Van-Béringar; mais il n'eſt reſté de ce mariage que trois filles. Le Baillif de Laval étoit auſſi frére de *Charles-François-Gui* de Laval, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon & Société de Sorbonne du 14 mai 1700, Chanoine de l'égliſe & Vicaire général du diocéſe de Tournay, & enſuite de Cambray, mort le 26 d'août 1713, ayant été nommé quelque tems auparavant à l'Evêché d'Ypres.

LAVAL (Urbain de) Marquis de Sablé, Comte de Breſteau, Seigneur de Précigny, de Bois-Dauphin, &c. Maréchal de France, Chevaller de l'Ordre du S. Eſprit, Gouverneur d'Anjou, fils de RENE' de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Jeanne* de Lénoncourt-Nanteuil, ſa ſeconde femme, commença de ſe faire connoître au ſiége de Livron l'an 1575, puis au ſiége de la Fére l'an 1580, au combat d'Auneau l'an 1587, & ailleurs. Depuis il ſervit la Ligue, fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille d'Ivry l'an 1590. Quelque tems après, il fit ſon accommodement avec le Roi Henri IV, lui remit Sablé, Château-Gontier, &c. & il fut fait par ce Prince, Maréchal de France, Chevalier de ſes Ordres & Gouverneur d'Anjou. Le Roi Louïs XIII le fit Lieutenant de l'armée qu'il envoya contre les Princes l'an 1615. Il ſe retira enſuite de la Cour, & mourut le 27 mars 1629. *Voyez* le nom de ſa femme & ſa poſtérité, dans la généalogie de la branche de BOIS-DAUPHIN. * Pierre le Baud, *Hiſt. de Vitré*. Du Chêne, *Hiſtoire de la Maiſon de Montmorency*. De Thou. Dupleix. Godefroy. Le P. Anſelme, &c.

LAVAL (Gilles de) Seigneur de Retz, d'Ingrande, de Chantocé, Maréchal de France, Conſeiller & Chambellan du Roi dans le XV ſiécle, étoit fils de GUI de Laval, II. du nom, Seigneur de Retz, &c. cadet de la Maiſon de Laval, & de *Marie* de Craon-la-Suſe, *dont il eſt parlé cy-devant*. Il ſe ſignala dans les armées, & étoit Maréchal de France l'an 1429, ſous le régne de Charles VII. Avant cela il avoit ſervi au ſiége d'Orléans, à la priſe de Gergeau, de Melun, &c. Il ſe trouva au ſacre du même Roi Charles VII. L'an 1431, il contribua à chaſſer les Anglois qui aſſiégeoient Lagny; mais depuis il flétrit par ſon impiété la mémoire de ſes belles actions, & finit honteuſement ſes jours. Monſtrelet, Dupleix, Mézeray, &c. en font mention. Le dernier en parle ainſi dans ſon *Abbrégé de l'Hiſtoire de France*, ſous le régne de Charles VII, & ſous l'an 1440. *Il étoit fort vaillant de ſa perſonne; mais grand diſſipateur de biens, & qui étoit ſi fort dépravé d'imagination, qu'il s'adonnoit à toutes ſortes de péchez contre Dieu & contre nature, entretenant des ſorciers & enchanteurs pour trouver des thréſors, & corrompant de jeunes garçons & de jeunes filles, qu'il tuoit après pour en avoir le ſang, afin de faire ſes charmes. Sur le ſcandale public il fut déféré à la Juſtice. L'Evêque de Nantes lui fit ſon procès avec le Sénéchal de Rennes, Juge général du païs qui y aſſiſta, parce que le cas étoit mixte. Il fut condamné à être brûle vif dans la prairie de Nantes. Le Duc de Bretagne aſſiſta à ſa mort; mais adouciſſant la ſentence, il permit qu'on l'étranglât auparavant, & qu'on enterrât ſon corps, qui n'avoit été que fort peu endommagé par les flammes. Il me ſemble avoir remarqué dans ſon procès qu'il y avoit du crime d'Etat envers ce Duc, qui fut bien aiſe d'avoir ſujet de venger ſon offenſe en vengeant celle de Dieu.* Gilles de Laval fut exécuté le 23 décembre 1440.

LAVAL (André de) Seigneur de Loheac & de Retz, Amiral & Maréchal de France, étoit ſecond fils de JEAN de Montfort, Seigneur de Kergolay, & d'*Anne* héritiére de Laval, dont il prit le nom & les armes. On dit qu'il fut fait Chevalier à l'âge de 12 ans, au combat de Gravelle l'an 1423. Depuis il fut pris par les Anglois l'an 1428 dans le château de Laval, & fut mis à 24 mille écus de rançon. L'année ſuivante il ſervit au ſiége d'Orléans & à la bataille de Patay, & fut fait Amiral de France par le Roi Charles VII, vers l'an 1437. Il quitta cette charge en 1439, pour être fait Maréchal de France. Il rendit des ſervices ſignalez aux priſes de Pontoiſe, du Mans, de Coutances, de Caen, de Cherbourg, de Bayonne, de Cadillac, &c. aux batailles de Formigny & de Caſtillon l'an 1453; à la réduction de l'Armagnac l'an 1455. On lui ſuſcita des affaires à la Cour au commencement du régne de Louïs XI, qui le ſuſpendit de ſa charge; mais il y fut rétabli l'an 1465; & on lui donna derechef celle d'Amiral. Il reçut même de ce Prince le Collier de l'Ordre de S. Michel l'an 1469. André de Laval mourut l'an 1486, âgé de 75 ans, ſans avoir laiſſé d'enfans de *Marie* de Laval ſa femme.

LAVAL (Pierre de) Archevêque de Rheims, Adminiſtrateur des Evêchez de S. Malo & de S. Brieu, Abbé de S. Michel-en-l'Erm, de S. Aubin, & de S. Nicolas d'Angers; &c. fils de GUI, XIII. du nom, Comte de Laval, Baron de Vitré, Seigneur de Gavre, &c. & d'*Iſabeau* de Bretagne, fut élu Archevêque de Rheims, après Jean Juvénal des Urſins l'an 1472, & fut dans la ſuite Adminiſtrateur de S. Brieu l'an 1484, & de S. Malo l'an 1486. Ce Prélat ſacra le Roi Charles VIII, & mourut le 14 août 1493. Son corps fut enterré dans l'égliſe de l'Abbaïe de S. Aubin où l'on voit ſon Epitaphe.

* LAVAL (Antoine de) Sieur de Bélair, Géographe du Roi, Capitaine de ſon Parc & de Château-les-Moulins, en Bourbonnois mort après l'an 1630, étoit ſavant dans les Langues, dans l'Hiſtoire, dans la Géographie & même dans la Théologie Polémique. Il fut lié de bonne heure avec la famille de Retz, dont il a reçu toute ſa vie des marques d'eſtime & de bienveillance. Il fut invité & ſe trouva à pluſieurs Conférences, que l'on fit exprès à Paris dans le XVI ſiécle pour tenter de faire rentrer les Huguenots dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Il entreprit enſuite de traduire de Grec en François trois Homélies de S. Jean Chryſoſtome avec les cinq Catechéſes Myſtagogiques de S. Cyrille, Evêque de Jéruſalem, & un Traité de l'Ame, de S. Grégoire Thaumaturge, en Grec & en François, ſuivi d'un Diſcours du Traducteur, qui a pour tître, *Des Prédicateurs qui affectent le bien dire*. Il eſt encore Auteur d'un *Traité du grand chemin de l'Egliſe*, & d'une Paraphraſe en François des Pſeaumes de David, avec une Epitre dédicatoire au Roi Henri IV, en 1605. On en a fait pluſieurs éditions dans les années 1610, 1613, 1619, 1620, 1630. Elle a été très-eſtimée en ſon tems. Le dernier de ſes Ouvrages, dont on ait connoiſſance, eſt un recuell intitulé, *Deſſeins de Profeſſions nobles & publiques, contenant pluſieurs Traitez divers & rares, avec l'Hiſtoire de la Maiſon & du Connétable de Bourbon, écrite par ſon Sécretaire Marillac*. Il a paſſé les derniéres années de ſa vie dans ſa retraite de Belair, après avoir été longtems à la Cour de France, & à la ſuite de pluſieurs Princes qui l'affectionnoient, & dans la compagnie des Gens de Lettres qui avoient beaucoup d'eſtime pour lui. * *Supplement de Paris* 1736.

LAVAMYND. *Voyez* LAVEMUNDE.

LAVANT, riviére du Cercle d'Autriche, prend ſa ſource dans la Haute Stirie, traverſe une partie de la Carinthie, & ſe décharge dans la Drave à Lavant-Mynd ou Lavemunde. La vallée de Lavant que cette riviére baigne, eſt la plus fertile de la Carinthie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAVANT, ville, ou LAVANT-MYND. *Voyez* LAVEMUNDE.

* LAVANT, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Suſſex. Elle coule du nord au ſud, juſques à la ville de Chicheſter qu'elle arroſe, & un peu au deſſous de laquelle elle ſe jette dans une petite baye que la mer forme dans le voiſinage de Chicheſter.

* LAVARDENS, petite ville de France, dans l'Armagnac, au nord de la ville d'Auch ou Aux, dont elle eſt éloignée de près de trois lieues.

LAVARDIN (Jean de) Gentilhomme du Vendomois de la Maiſon de Ranay, Abbé de l'Etoile, Maître de l'Hôtel-Dieu de Vendôme, &c. vivoit ſur la fin du XVI ſiécle l'an 1584. Il ſavoit les Langues, & traduiſit divers Traitez de S. Grégoire *de Nazianze* de Grec en François; & d'autres Latins, du Cardinal Hoſius, de Claude de Saintes, Evêque d'Evreux, &c. Il étoit frére de JACQUES DE LAVARDIN, Seigneur du Pleſſis-Groët, qui compoſa la Vie de Scanderbeg. * La Croix-du-Maine, *Bibliothéque Françoiſe.*

LAVARDIN (Hildebert de) Archevêque de Tours. *Cherchez* HILDEBERT de LAVARDIN.

LAVARDIN. *Cherchez* BEAUMANOIR.

LAVATER (Louïs) naquit à Kibourg dans le Canton de Zurich, le premier mars 1527, de *Jean Rodolphe Lavater*, diſtingué par ſa valeur, par ſa prudence & par ſa vertu. Il fut honoré de pluſieurs Ambaſſades; & en 1531, il fut élu Général des troupes qui combattirent à la journée de Cappel. Enſuite il fut élevé à la premiére dignité de la République. Il avoit épouſé *Anne Reucline*, de laquelle il eut deux fils, *Heuri* & *Louïs*. Louïs qui fait le ſujet de cet article, fut élevé avec beaucoup de ſoin. Après avoir fait ſes études à Cappel & à Zurich il alla voyager en Allemagne & en France. Il fit quelque ſéjour à Paris, où il mérita l'eſtime de Taleus, de Turnébe, de Dorat, de Lambin, de Ramus, & de pluſieurs autres Savans. De France il paſſa à Lauſanne & de là en Italie. De retour à Zurich il s'attacha entiérement à la Théologie, & ſe voua au ſervice de l'Egliſe. Ayant été reçu Miniſtre, & après avoir deſſervi quelque tems une Egliſe à la campagne, il fut aggrégé aux Chanoines de Zurich, & fut un des Miniſtres établis pour prêcher dans la Cathédrale de cette ville. En 1564, il fut choiſi pour occuper la place de *Théodore Bibliander*, Profeſſeur en Théologie, mais il refuſa cet emploi, aimant mieux ſe borner à la charge de Paſteur, où pendant trente-ſix ans, il ſe diſtingua par ſon zéle, ſon éloquence, & ſon ſavoir. A l'érudition il joignit beaucoup de piété & de prudence. On voyoit en lui une gravité & une ſévérité, mêlées de douceur & de gayeté, qui lui attiroient & le reſpect & l'amour. Il étoit fidéle dans ſes promeſſes, ardent à ſervir ceux qui avoient beſoin de lui, exact à s'aquitter de tous les devoirs de l'amitié. Il étoit ſobre, ſincére, charitable & généreux. Il avoit épouſé la fille du fameux Bullinger, dont il eut deux fils, *Félix*, & *Henri* qui a donné au public quelques Traitez de Médecine. Louïs Lavater a fait pluſieurs Ouvrages. On eſtime ſur tout ſon Hiſtoire Sacramentaire, & ſon Traité des Spectres traduit en différentes Langues. Il a écrit encore, de *Ritibus & Inſtitutis Eccleſiæ Tigurinæ; Cometarum Catalogus; Commentarii in librum Joſuæ, in primum & ſecundum librum Paralipomenôn; Vita Conradi Pellicani; Homiliæ in librum Ruth; De caritate annonæ & fame; Un Commentaire ſur les Proverbes de Salomon; La Vie de Henri Bullinger*, en Allemand. Louïs Lavater mourut le 15 juillet 1586. * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 407 *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715. Melchior Adam, *in Vitis Theol. Germ.* Verheiden, *in Elog.* Ruchat, *Hiſt. de la Réform. de Suiſſe, tome* 3. *p.* 395, 408 *&* 410.

LAVATER (Henri) publia, en 1610 une Défenſe des Médecins Galéniques contre Sala, Médecin Italien & Chymiſte. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAVATER (Jean) arriére-neveu de *Louïs* Lavater, a écrit ſur l'Origine des Fontaines; ſur les Atomes; ſur la Connoiſſance des ſourds & muets, & ſur la maniére de les inſtruire; & une Préparation à la ſainte Céne. * Hofman, *Lexicon. Univ.*

LAVATER (Jean-Rodolphe) publia, en 1610, un Traité ſur la Deſcente de JESUS CHRIST dans les Enfers. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAVAUR, que quelques uns nomment l'AVAUR ou LA VAUR, en Latin *Vaurum*, ville de France en Languedoc, avec Evêché ſuffragant de Toulouſe, eſt ſituée ſur la riviére d'Agout, à ſix lieues de Toulouſe, en allant vers Caſtres, dont elle n'eſt guére plus éloignée. Iſarne, Evêque de Toulouſe, donna Lavaur l'an 1098 à Flotard, Abbé de S. Pons-de-Tomiers, à condition d'y établir un Prieuré, où depuis l'an 1318, le Pape Jean XXII fonda un Evêché, dont Roger d'Armagnac fut le premier Prélat. La Cathédrale a douze Chanoines, entre leſquels il y a trois dignitez, ſavoir, un Prevôt, un Archidiacre, & un Sacriſtain. Ce diocéſe contient quatre-vints-huit paroiſſes, & l'Abbaïe de Soreſe. On célébra l'an 1213, un Concile à Lavaur, contre Pierre d'Aragon, qui avoit pris le parti des Albigeois. Pierre des Vaux-de-Cernay en fait mention dans ſon *Hiſtoire des Albigeois*. Catel parle d'un autre Concile tenu l'an 1368, en la préſence de Pierre de Narbonne, & de Géofroy de Toulouſe. * Pierre des Vaux-de-Cernay, *Hiſt. Albig. c.* 49. *&* 52. Catel, *Hiſt. des Comtes de Toulouſe*, & *Mémoires de Languedoc.* Sainthe-Marthe, *Gall. Chriſt.*

* LAVAUR (Guillaume de) Ecuyer, Seigneur de la Boiſſe, Avocat au Parlement de Paris, né à Saint-Cére dans le Vicomté de Turenne-en-Quercy, le onziéme de juin 1653, de *Paul* de Lavaur, Avocat au Parlement de Toulouſe. Après que Guillaume eut fini ſon Cours de Droit à Toulouſe, il fut envoyé à Paris, où il fréquenta le Barreau pendant quelque tems, & s'appliqua à l'étude de la Juriſprudence avec beaucoup d'aſſiduité. Il cultiva en même tems les Belles Lettres, qu'il a toujours aimées avec affection. De retour en ſa province, il ſe maria avec *Marie-Charlotte* Maynard, fille de *Charles*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & petite-fille de *François*, Préſident à Aurillac en Auvergne. Ce mariage l'attacha à Saint-Cére, d'où il n'eſt jamais ſorti que par néceſſité. Il étoit le conſeil, l'arbitre & l'Oracle du païs. Il en avoit toute l'eſtime, & il ſe l'étoit attirée par ſa généroſité, par la bonté de ſon cœur, par ſon attention pour le Prochain, par ſon zéle & ſon amour pour le Public. Il joignoit à ces bonnes qualitez une profonde érudition. Il étoit Philoſophe, Orateur & Poëte. Il ſavoit parfaitement le Grec & l'Hébreu, & il poſſédoit toutes les fineſſes de la Langue Latine. On n'a que deux Ouvrages de ſa compoſition, le premier eſt l'*Hiſtoire ſecrette de Néron*, ou *le Feſtin de Trimalcion*, traduits de Pétrone avec des Remarques Hiſtoriques, *in douze*, à Paris 1626; le ſecond eſt intitulé, *Conference de la Fable avec l'Hiſtoire Sainte, où l'on voit que les grandes Fables, le Culte & les Myſtéres du Paganiſme, ne ſont que des corps altérez des Hiſtoires des Uſages & des Traditions des Hébreux, avec un Diſcours preliminaire*, à Paris, 1730, deux volumes *in douze.* Il y a de l'érudition dans ce livre, mais pluſieurs Auteurs avoient dit preſque la même choſe avant lui, entre autres M. Huet dans ſa *Démonſtration Evangélique.* M. de Lavaur eſt mort à Saint-Cére, le huitiéme d'avril 1730. * *Supplément de Paris* 1736.

* LAUBACH, *klein Laubach*, c'eſt à dire, *le petit Laubach*, petite ville de la Carniole, ſituée ſur la riviére de Laubach, à deux ou trois lieues au deſſous de la grande Laubach. Cette ville, & même la riviére ſur laquelle elle eſt, ont été appellées par les Anciens *Nauportus.* * Maty, *Dict. Geogr.*

* LAUBACH, *Ober-Laubach*, c'eſt à dire, *le haut Laubach*, bourg de la Carniole, eſt ſitué ſur la riviére de Laubach près de ſa ſource, & du Comté de Gorice. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUBACH, ville & Evêché. *Cherchez* LABACH.

LAUBACH, *Laubachum*, bon bourg du Comté de Solms, en Wétéravie, eſt aux confins du Comté de Nida & du Landgraviat de Heſſe, à trois lieues de la ville de Gieſſen. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUBAN, *Lauba*, petite ville de la Luſace, eſt aux confins de la Siléſie ſur la riviére de Queiſſet, à quatre lieues de Gorlitz, du côté du levant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAUBANIE (Yrier de Magonthier de) né à S. Yrier en Limoſin le ſixiéme février 1641, s'eſt aquis la réputation d'un des meilleurs Officiers dans les armées de France. Dès l'an 1671, n'étant encore qu'Aide-major du régiment de la Ferté, il fut fait Major de Bommel en Hollande par le Vicomte de Turenne, qui le préféra à pluſieurs Officiers ſes anciens. Il s'éleva enſuite par degrez: en 1684, il étoit Major général de l'armée commandée par le Maréchal de Créquy; en 1686, Brigadier des armées du Roi; l'année ſuivante Inſpecteur d'Infanterie. Il commanda peu après à Huy, puis à Calais, & le Roi le récompenſa de ſes ſervices en 1689, en le faiſant Maréchal de camp. Il eut auſſi en 1693 le Gouvernement de Mons où il fut fait Commandeur de l'Ordre de S. Louïs. On le dédommagea de la perte de ce gouvernement en 1699, en lui donnant celui du Neuf-Briſach, auquel on joignit le commandement de l'Alſace en l'abſence du Maréchal d'Huxelles. La guerre qui recommença, lui donna de nouveaux moyens de s'avancer. Dès le commencement de 1702, il fut fait Lieutenant Général, & on lui donna en 1703 une nouvelle marque de diſtinction, en lui confiant le Gouvernement de Landau, place importante & fort expoſée. Il y étoit déja aſſiégé par une armée de ſix-vints mille hommes, commandée par le Roi des Romains, depuis Empereur ſous le nom de Joſeph, lorſqu'il fut fait Grand-Croix de S. Louïs; & il l'avoit défendue avec toute la valeur & toute la prudence poſſibles: mais étant allé donner ſes ordres pour ſecourir la lunette d'une des portes, il y perdit la vue le onziéme octobre 1704, par le feu d'une bombe qui creva à ſes piez, & qui lui fit d'autres bleſſures: ce qui n'empêcha pas qu'il ne ſe défendît encore juſques au 25 novembre, qu'il capitula. Il mourut à Paris le 25 juillet 1706, & comme il n'étoit pas marié, ſes biens entre leſquels étoit la Terre de Langeai & celle d'Aſerac qu'il avoit aquiſes, paſſérent à ſon frére François de Magonthier de Laubanie, qui avoit été Capitaine dans le régiment du Roi. * *Mémoires du tems.*

LAUBEGOIS (Antoine) de Douai, mourut en 1626, âgé de 55 ans. Il enſeigna les Langues Gréque & Hébraïque à Coïmbre en Eſpagne. Il a laiſſé un Abbrégé de la Langue Gréque. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 69.

LAUBEN. *Voyez* LEUBEN.

LAUBESPINE. *Cherchez* AUBESPINE.

LAUBS ou LAUBIUS (George) Médecin Allemand, né à Ausbourg l'an 1554, étudia dans ſon païs, puis en France & en Italie. Outre la Médecine, il ſavoit les Langues & les Belles Lettres; & laiſſa un Ouvrage intitulé, *Roſa Anglica*, avec quelques Traductions. Il mourut le 13 novembre 1597, âgé de 43 ans. * Melchior Adam, *in Vit. Medic. German.* Vander Linden, *de Scriptor. Medic. &c.*

* LAUCHA, petite ville du Cercle de la Haute Saxe dans la Thuringe, ſur l'Unſtrutt, eſt au nord-oueſt de Naumbourg, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* LAUCHSTADT, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, eſt au nord-oueſt de Mersbourg dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

LAUD (Guillaume) naquit à Reading dans le Berkshire. Son pére étoit un des principaux Bourgeois de cette ville. Le nom de ſa mére étoit Web, ſœur de Guillaume Web, qui avoit été Lord-Maire de Londres. Il fut Membre du Collége de S. Jean à Oxford, & reçut le bonnet de Docteur en Théologie en 1608. Après pluſieurs autres avancemens, il fut fait Evêque de S. David en 1622, & paſſa en 1626 à l'Evêché de Bath & Wels, & fut fait la même année Doyen de la Chapelle du Roi. Deux ans après il paſſa à l'Evêché de Londres, & enfin en 1633, il fut élevé à l'Archevêché de Cantorbéry. Son zéle pour procurer une uniformité dans les égliſes à l'égard du ſervice divin lui attira beaucoup d'ennemis, & on l'accuſa d'avoir un peu trop de roideur

&

& trop de zéle pour les cérémonies de l'Egliſe. On dit qu'il ne cherchoit qu'à introduire de nouveau le Papiſme; on ne l'accuſoit pas moins d'être le fauteur de l'Arminianiſme dans le Royaume. On lui attribua la proclamation par laquelle le Roi defendoit de parler pour ou contre l'Arminianiſme; & l'expulſion de trois Docteurs en Théologie de l'Univerſité d'Oxford qui ayant prêché contre l'Arminianiſme, furent chaſſez de l'Univerſité, & dépouillez de leurs charges. Son averſion pour la pratique des Presbytériens étoit extrême, & il n'oublia rien pour engager les Egliſes étrangéres établies en Angleterre, avec privilége, à ſe ſervir de la Liturgie Anglicane. En 1640, on porta pluſieurs plaintes contre l'Archevêque : on l'accuſoit de tous les maux qui étoient arrivez à l'Etat & à l'Egliſe. Le Chevalier Harbottle Grimſton fit dans la Chambre Baſſe un diſcours qui engagea les Communes à accuſer Laud de haute-trahiſon, & les Seigneurs le donnérent en garde à leur Huiſſier; & quelque tems après il fut envoyé à la Tour. Il y reſta juſques au 28 octobre 1643, que les Communes ayant ajoûté dix articles à l'accuſation, les Seigneurs ordonnérent qu'il répondroit le 30 du même mois. Il répondit pertinemment, à ce qu'on dit, à toutes ces accuſations. Mais le parti du Roi ayant été défait à Marſton-Moor, les Parlementaires crurent n'avoir plus rien à craindre, & condamnérent Laud à la mort. Les procédures tirérent fort en longueur. Le quatriéme janvier 1644, il fut réſolu dans la Chambre Baſſe qu'il ſeroit exécuté à mort le dixiéme du courant. Le ſeptiéme les Seigneurs préſentérent aux Communes un pardon du Roi pour l'Archevêque, daté du douziéme avril 1643, mais on n'y eut aucun égard. Laud eut beaucoup de peine à obtenir qu'on ſe contentât de lui trancher la tête. La ſentence fut exécutée le dixiéme de janvier 1644, vieux ſtile. Lorsqu'il fut ſur l'échaffaut il fit un long diſcours, où il inſinua qu'il mouroit pour n'avoir pas voulu abandonner le Temple de Dieu, & ſuivre les veaux de Jéroboam, faiſant alluſion au Schiſme des Presbytériens. Il proteſta n'avoir jamais eu deſſein de rétablir la Religion Romaine. On laiſſa prendre ſon corps à quelques-uns de ſes amis, qui le firent enterrer dans l'égliſe de Barking. Il ſouffrit la mort tranquillement, témoignant beaucoup de piété & de réſolution. Il étoit régulier dans ſa conduite, & charitable. Il avoit de très-grands talens naturels & aquis, beaucoup d'expérience & de lecture. Tous ces avantages le rendoient habile, & pour le cabinet, & pour les affaires qui concernent l'Egliſe, bon Politique & bon Théologien. Le plus conſidérable de ſes Ouvrages, eſt celui qu'il a publié, contre Fisher, dans lequel il défend l'Egliſe Anglicane contre les objections de ſes adverſaires. * *Cyprianus Anglicus. Mémoires de Lloyd.* Wharton, *Vie de l'Archevêque Laud*, *&c.* M. de Rapin-Thoyras, *Hiſtoire d'Angleterre*, *tome* 8. *p.* 18. J'ajoûterai ici le caractére de Laud, tel qu'il nous a été donné par le Lord Clarendon, dans ſon excellente Hiſtoire des Guerres Civiles d'Angleterre. Il ne doit pas être ſuſpect, puis qu'il étoit des plus avant dans les intérêts de Charles I. „ Il étoit, *dit-il*, orné de „ dons excellens, de vertus exemplaires, mêlées de quelques „ défauts naturels, qui ne plaiſoient pas au peuple. Outre ſa „ maniére de s'expliquer un peu trop aigre, & trop précipitée, „ il ſe perſuadoit, que la droiture du cœur, & la pureté des „ mœurs ſont un préſervatif aſſuré contre tous les périls, qui „ ſe rencontrent dans le voyage de ce monde, en quelque compagnie que l'on ſoit & quelque route que l'on tienne. Dans „ ſon élévation, il conſerva trop de reſſentiment contre ceux „ qui l'avoient perſécuté, & tombant dans le même défaut, „ qu'il leur reprochoit, il devint à ſon tour le Perſécuteur de „ ceux qui l'accuſoient d'avoir quelques ſentimens particuliers; „ qu'ils prétendoient reſſentir le Papiſme. Il les traitoit comme „ des ennemis de la Diſcipline de l'Egliſe, ſous prétexte qu'ils „ ſe conformoient aux Calviniſtes en quelques points de Doctrine, quoiqu'ils reſpectaſſent le Gouvernement établi par les loix, „ & qu'ils euſſent autant de zéle & de ferveur pour les Cérémonies de l'Egliſe Anglicane qu'aucuns de la nation. Quand il „ commença de paroître dans le monde, il n'avoit pas aſſez de „ pouvoir pour arrêter le progrès des Nonconformiſtes, contre „ leſquels il s'étoit hautement déclaré, ni pour reprimer ceux „ qui avoient du penchant à les favoriſer. Il étoit retenu par „ l'autorité d'un Supérieur, qui avoit des vues différentes. Mais, „ quand il ſe vit la Primatie en main, & que le Roi étoit animé „ du même zéle que lui, il crut qu'il étoit de ſon devoir d'appliquer promptement les remédes néceſſaires à un mal ſi dangereux & qui augmentoit de jour en jour. " En voilà plus qu'il n'en falloit pour fournir aux Parlementaires, qui n'étoient pas d'humeur de pardonner à leurs ennemis, un prétexte pour le faire mourir.

L A U D A, bon bourg avec château, dans l'Evêché de Wirtzbourg en Franconie ſur le Tauber, à deux lieues au deſſous de Marienthal. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A U D E N. *Voyez* L O T H I A N E.

L A U D E N B U R G (Ruinard de) Moine de l'Ordre de S. Auguſtin, a laiſſé des Sermons ſur l'Hiſtoire de la Paſſion de Jesus Christ, tirée des quatre Evangéliſtes, qui furent imprimez à Nuremberg, 1501. * Konig, *Bibliotb. Vetus & Nova.*

L A U D E R, *Lodera*, petite ville de l'Ecoſſe méridionale. Elle eſt à huit ou neuf lieues de Barwick, du côté du couchant, & capitale de Lauderdale, qui eſt une petite province environnée par la Lothiane, la Marche, la Twedale, & la Tivedale, dans laquelle quelques Cartes la renferment. * Maty, *Diction. Géogr.*

* L A U D E R, petite riviére de l'Ecoſſe méridionale, traverſe du nord au ſud le païs qui porte le nom de Lauderdale, & qui fait partie de la province de Merche, Elle ſe rend dans la Tweede vis à vis de Melroſs.

L A U D E R D A L E. *Voyez* l'article de L A U D E R, ville.

L A U D I C E, étoit ſœur & femme de Mithridate. Son mari l'ayant quittée, ſans lui en rien dire, pour aller reconnoître la ſituation des lieux où il devoit un jour faire la guerre, & ne lui ayant pas fait favoir de ſes nouvelles, elle le croyant mort, s'abandonna aux plaiſirs & lui fut infidéle. Quand ſon mari fut de retour, elle voulut l'empoiſonner, pour éviter les reproches qu'il lui pourroit faire. Son deſſein ayant été découvert, Mithridate la fit mourir. Elle avoit une ſœur de même nom, encore plus méchante qu'elle. * Juſtin, *Hiſt. l.* 37. *c.* 3.

L A U D I C K, *Laudicum*, petite ville de la grande Pologne. Elle eſt ſur la riviére de Warte dans le Palatinat de Kaliſch, à douze lieues de la ville de ce nom du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

L A U D I C K, L A U D I C K I A, L A U D I E'S A. *Voyez* L A O D I C E'E.

* L A U D U N ou L O D U N, petite ville de France, en Languedoc dans le diocéſe d'Uzès. Elle eſt ſur la Tave, à l'eſt-nord-eſt de la ville d'Uzès, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* L A U D U N O (Guiardus de) C'eſt ainſi que le nomme Valére André *Biblioth. Belgica*, *p.* 301. Il étoit Evêque de Cambray. On a de lui *De Officiis Divinis ſive eccleſiaſticis; Dialogus de Creatione Mundi; Sermones duo de Paſſione Domini.* Il mourut à Afflighem en 1247.

* L A U D U S (Victorius) Sicilien, habile Muſicien, & Maître de la Muſique de la Cathédrale de Meſſine floriſſoit vers l'an 1597. * *Biblioth. Sicula.*

* L A V E, petite riviére des Païs-Bas dans l'Artois. Elle coule du ſud-ſud-oueſt, au nord-nord-eſt, arroſe Béthune, & va ſe rendre dans la Lys un peu au deſſus de la Gorgue.

* L A V E D A N, vallée de France dans le Comté de Bigorre, eſt ſituée entre les Monts-Pyrénées, & peut avoir dix à douze lieues de longueur, ſur ſept à huit de largeur. Sa principale place eſt Lourde. Quoique ce païs ſoit environné des plus hautes montagnes, il ne manque de rien pour la vie. Il eſt traverſé par le Gave de Lavedan. * *Dict. Univ. de la France.*

L A V E L L E ou L A V E L L O, ville d'Italie, aſſez peuplée, avec tître d'Evêché, ſuffragant de l'Archevêché de Bari, nommée par les Auteurs, Latins, *Labellum* & *Lavellum*, eſt dans la Baſilicate, province du Royaume de Naples. * Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Le Mire, *Geograph. Eccleſiaſt. &c.*

L A V E L L O. *Voyez* L A V E L L E.

L A V E L L U S (Jacob) de Caſtro-Novo, eſt Auteur d'un Abbrégé de Médecine, & d'un Commentaire ſur le livre du Pouls, publié en 1609. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L A U E M B U R G. *Voyez* L A W E M B O U R G.

L A V E M E N T *de la grande mére des Dieux*, *Lavatio Matris Deûm*, Fête qui ſe célébroit le vint-ſixiéme mars. Elle fut inſtituée en mémoire du jour que cette Déeſſe fut apportée d'Aſie, & lavée dans le fleuve Almon, à l'endroit où il ſe décharge dans le Tibre. Ses Prêtres appellez *Galli Cybeles*, conduiſoient la ſtatue de la Déeſſe dans un chariot, accompagnez d'une grande foule de peuple, à l'endroit où elle avoit été lavée la premiére fois. Là ils la lavoient & frotoient ſoigneuſement comme le dit Ovide, *Faſt. l.* 4. *v.* 397.

Eſt locus in Tiberim qua labricus influit Almo;
Et magno nomen perdit in amne minor.
Illic purpurea canus cum veſte Sacerdos
Almonis Dominam Sacraque lavit aqua.

Saint Auguſtin rapporte ainſi cette fête dans le livre onziéme *de la Cité de Dieu.* „ Le jour où on lavoit ſolemnellement Cybéle, cette vierge & mére de tous les Dieux, de malheureux „ Boufons chantoient devant ſon char des choſes ſi ſales, qu'il „ n'eût pas été bien ſéant, je ne dirai pas que la mére des Dieux, „ mais que la mére d'aucune perſonne de moindre qualité, ni de „ ces Boufons même les eût entendues. Car il y a une certaine „ pudeur que la nature nous a donnée pour nos parens, que la „ malice même ne nous peut ôter. Ainſi ces Baladins auroient „ eux-mêmes eu honte de répéter chez-eux & devant leurs méres „ pour s'exercer, toutes les paroles & les poſtures laſcives qu'ils „ faiſoient en public devant la mére des Dieux, à la vue d'une „ multitude de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, qui ayant „ été attirées à ce ſpectacle par leur curioſité, devoient au „ moins s'en aller avec beaucoup de confuſion, d'y avoir vu „ des choſes qui bleſſoient ſi fort la pudeur. * *Antiq. Rom.*

L A V E M U N D E, ville de Carinthie, en Allemagne, avec Evêché ſuffragant de Saltzbourg, eſt appellée par les Allemand, *Lavenmund*; & par ceux qui écrivent en Latin, *Lavamunda*, ou *Oſtium Laventi.* Elle eſt bâtie ſur le fleuve de ce nom, qui ſe jette dans la Drave. * Cluvier. Sanſon.

L A U E N B U R G. *Voyez* L A W E M B O U R G.

L A V E N H A M: il y a deux petites villes de ce nom en Angleterre, l'une eſt dans le Comté de Wilt à 73 milles Anglois de Londres; l'autre eſt dans le Comté de Suſſex, ſur la riviére de Breton, & honorée d'une belle égliſe. * *Dict. Anglois.*

L A U E N S T E I N. *Voyez* L O B E N S T E I N.

* L A V E N Z A, petite riviére d'Italie, coule du nord au ſud dans la Principauté de Maſſa, & après avoir arroſé une jolie petite ville, nommée auſſi Lavenza, elle ſe jette dans la Mer de Gênes.

L A V E R N E, étoit le nom d'une certaine Déeſſe, que les Romains croyent être l'Intendante des Larcins, & la Protectrice des Voleurs. Ils appelloient même les Voleurs du nom de cette Déeſſe, *Laverniones.* On avoit bâti un temple à Laverne, dans un bois près de Rome, qui, de là, fut nommé *Lavernale*; & ce tem-

temple ſervoit d'une retraite commode aux Voleurs, dans un endroit obſcur & peu fréquenté, où ils pouvoient en aſſurance aller partager le butin de leur brigandage. C'eſt ainſi que le Paganiſme autoriſoit dans une ville, qui a donné des loix aux autres pour le réglement de la Juſtice, un crime qui eſt le plus directement oppoſé à la conſervation de la Société Civile. Plaute fait mention de la Déeſſe Laverne dans ſon *Aulularia*; & Horace, *l. 1. Epiſt. 16. v. 60 & ſuiv.* en exprime bien le caractére, dans l'Epître à Quintius, où il introduit un ſcélérat, priant cette Divinité en ces termes,

Pulchra Laverna,
Da mihi fallere, da juſtum ſanctumque videri:
Noctem peccatis, & fraudibus objice nubem.

O belle Laverne, donnez-moi l'adreſſe néceſſaire pour bien tromper; faites que je ſois eſtimé juſte, & que je paſſe pour un ſaint homme; cachez ſoigneuſement mes crimes, & couvrez mes fourberies d'une nuit impenetrable. Quelle Religion, que celle qui admettoit des Divinitez, auſquelles on pouvoit faire de telles priéres! La ſtatue de cette Divinité étoit une tête ſans corps. *Voyez* FURINE. * Feſtus. Varron. Plaute, *in Aulul. Act. 3. Sc. 2. v. 31.* Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum Romanorum.*

LAUFFEN, il y a pluſieurs villes de ce nom en Allemagne.

Lauffen, dans l'Archevêché de Saltzbourg, ſur le Saltzach, entre Saltzbourg & Burkhauſen.

Lauffen ou *Lauf* en Franconie, ſur le Pregnitz, dans le territoire de Nuremberg, à quatre lieues de la ville de ce nom.

Lauffen en Suiſſe, dans le Canton de Zurich, près du Rhin, au midi de Schafouſe.

Lauffen en Souabe, dans le Duché de Wirtemberg ſur le Neckre, à deux lieues au deſſus de Hailbron. * Maty, *Diction. Géogr.*

LAUFFENBOURG, ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle eſt une des quatre qu'on appelle Forêtiéres, & qui appartiennent à la Maiſon d'Autriche. Cette ville eſt à ſix lieues de Bâle, ſur le Rhin qui la diviſe en deux, & elle eſt aſſez bien fortifiée. Le Duc Bernard de Weimar la prit l'an 1638. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAUFFER (N....) Profeſſeur en Eloquence & en Hiſtoire à Berne, mourut en 1735 d'une chûte. Ses Ouvrages imprimez ſont, *L'Athée dépourvu de raiſon*; *Diſſertatio de Hoſtium ſpoliis Deo ſacratis & ſacrandis*, 1717; *Prælectio Literaria, Quis ſit vere literatus?* 1728; *Diſſertatio Literaria contra librorum multorum abundantiam*, 1722; *Diſſertatio Literaria de recta liberorum educatione*, 1723; Trois Harangues, *ſur la Superſtition*, *ſur le Reniement de Dieu*, & *ſur la véritable Religion.* On a trouvé après ſa mort divers Manuſcrits qui mériteroient bien de voir le jour, entre autres un Traité *de la Superſtition*; *Geographia Vetus & Nova* avec des Cartes; une *Hiſtoire nouvelle de la Suiſſe.* * *Biblioth. Germanique*, *tome* 32. *p.* 198. & 199.

LAUGIER, Maiſon des plus anciennes de Provence, qui ſubſiſte en trois branches, ſavoir, deux en Provence, & une en Lorraine, porte d'argent à un lion de gueules lampaſſé de même.

I. RAIMOND Laugier, I. du nom, Chevalier, & un des Barons de Provence, vivoit dans l'onziéme ſiécle. Noſtradamus, & après lui Bouche dans ſon *Hiſtoire de Provence*, *tome* 2. *p.* 123, fait mention de *Raimond* Laugier parmi les Seigneurs & les Gentilshommes de la Provence qui ſuivirent le parti de Raimond-Bérenger, Comte de Provence, contre la Maiſon de Desbeaux l'an 1144 & 1145. Dans l'acte d'hommage que rendirent pluſieurs Barons de Provence dans la ville de Taraſcon, au Comte Raimond-Bérenger, *Raimond* Laugier y eſt compris, comme il paroit dans les Archives de la province conſervées dans la ville d'Aix, *Pargamenorum folio* 48, du mois de février de l'an 1146. C'eſt donc là le premier dont l'on ait connoiſſance. Il eut pour fils PIERRE qui ſuit.

II. PIERRE de Laugier, Damoiſeau, eut trois enfans, ſavoir, 1. GUILLAUME, I. du nom, qui ſuit; 2. 3. *Bertrand* & *Raimond*, deſquels on ignore la poſtérité. L'on voit dans le contract du mariage entre André de Bourgogne, Dauphin de Viennois, & Béatrix de Forcalquier, paſſé au mois de juin de l'an 1202, au camp ſous Siſteron, où il y avoit une nombreuſe armée, le nom de ce *Raimond* de Laugier, énoncé comme témoin avec grand nombre d'autres Seigneurs de cette armée. Dans une notable aſſemblée tenue à Manoſque en 1202, ſur le différent intervenu entre Guillaume IV, Comte de Forcalquier, & quelques Seigneurs du païs, le jugement en fut remis à Guillaume, Desbeaux, Giraud, Guillaume & Raimond de Laugier, & à Rouſtan de Sabran, Connétable des Etats, qui en firent la déciſion & furent garans du traité: voilà comme en parle Noſtradamus, & après lui Bouche en ſon *Hiſtoire de Provence*, *p.* 184. *tome* 2.

III. GUILLAUME de Laugier, I. du nom, Damoiſeau, paroit dans un Acte paſſé à Manoſque au mois de février 1222, dans lequel il fut nommé par Raimond, Comte de Provence, pour être l'un des Tuteurs qui furent donnez aux enfans de Raimond d'Agoult. *Guillaume*, *Bertrand* & *Raimond* de Laugier, fréres, furent préſens à l'hommage que rendit au Comte de Toulouſe, Guillaume, Comte de Forcalquier en 1194, ainſi qu'il eſt porté dans Noſtradamus, *p.* 161. Il eut ISNARD qui ſuit; & 2. *Matthieu*, qualifié Chevalier d'Aurel, qui eſt une Terre du Comté de Sault. Il en eſt fait mention dans une tranſaction paſſée à Carpentras dans le Palais épiſcopal en 1254, entre Raimond d'Agoult, Seigneur de Sault & l'Abbé de S. André-lez-Avignon. Ledit *Matthieu* eut une fille nommée *Héléne*, mariée à *Guillaume* de Laugier, ſon couſin.

IV. ISNARD de Laugier, Damoiſeau, poſſédoit quelques droits Seigneuriaux dans la Baronnie de Sault, deſquels il fit tranſport à Raimond d'Agoult en 1238; ce qui fait croire qu'il avoit quelque alliance avec les Seigneurs de Sault. Il eut BERTRAND qui ſuit.

V. BERTRAND de Laugier, Damoiſeau, fut Tuteur des enfans de Raimond d'Agoult comme il eſt juſtifié par une donation que lui fit Iſnard d'Entrevénes, Seigneur de Sault en 1276. Il eut GUILLAUME, II. du nom, qui ſuit.

VI. GUILLAUME, II. du nom, Damoiſeau de Laugier, vint habiter dans la ville d'Apt. Il épouſa *Héléne* de Laugier, ſa couſine, comme il apert dans les anciens Anniverſaires de l'égliſe cathédrale de la ville d'Apt. L'un & l'autre firent une fondation dans cette égliſe où ils firent élever un tombeau en Mauſolée qui eſt proche de la petite porte, duquel leurs Deſcendans ont fait auſſi leur ſépulture. Il eut 1. RAIMOND, II. du nom, qui ſuit; 2. *Décane*, Religieuſe en l'Abbaïe de Sainte-Croix d'Apt, où elle fut élue Abbeſſe le ſeptiéme avril 1330; & 3. *Berengiere*, auſſi Religieuſe en la même Abbaïe.

VII. RAIMOND II, de Laugier, qualifié Chevalier, fit ſon teſtament en 1361, le 20 d'août, par devant Bertrand-Gale, Notaire d'Apt, par lequel il fonda une chapelle en l'égliſe paroiſſiale de Guégas, de laquelle il laiſſa le droit de collation & de patronage à ſon fils aîné nommé *Elzéar*. Il avoit épouſé *Décane* de Remuſat, fille de Dame *Renommée* de Sabran, & ſœur de *Pons* de Remuſat, Seigneur de Rouſſet, dont il eut 1. ELZE'AR qui ſuit; & 2. *Louïs*, tous deux qualifiez Damoiſeaux dans un acte du ſeptiéme octobre 1337, par devant Rouſtan-Almani, Notaire à Apt. *Louïs* fit une branche qui finit en la perſonne de *Huguette* de Laugier, laquelle fit une fondation en la cathédrale d'Apt, le troiſiéme juillet 1527.

VIII. ELZE'AR de Laugier, Damoiſeau, conféra la chapelle fondée par ſon pére par acte du 28 juillet 1399, dans lequel il eſt intitulé noble Damoiſeau, ainſi que dans une tranſaction entre lui, ſon frére, & noble *Pons* de Remuſat, Seigneur de Rouſſet, leur oncle maternel, à cauſe de la ſucceſſion de Dame *Renommée* de Sabran, leur ayeule maternelle, ledit Acte paſſé à Apt, par devant Rouſtan-Almani Notaire, le ſeptiéme octobre 1378. Le nom de ſa femme eſt inconnu, mais il laiſſa pour fils JEAN qui ſuit.

IX. JEAN de Laugier, Damoiſeau, Coſeigneur de Thoard, auquel Fouquet d'Agout, Seigneur de Forcalquier, & Fanette d'Agout ſa femme, firent procuration le 24 de mai 1396, avec pouvoir de diſpoſer de leurs biens, d'aliéner leurs Seigneuries, de s'en faire prêter hommage, de deſtituer & d'inſtituer leurs Officiers, & généralement de faire tout ce qu'il trouveroit bon. Il leur rendit de ſi grands ſervices qu'ils lui donnérent la part qu'ils avoient à la Seigneurie de Thoard, de laquelle il fit enſuite hommage au Comte de Provence le ſixiéme juin 1404. La même Fanette d'Agout lui fit, l'an 1405, don de la Terre de Saint-Paul-le-Tougaſſier, au diocéſe d'Aix, pour en jouïr pendant ſa vie. Il épouſa *Huguette* de Bot, fille de *Bertrand* de Bot, Coſeigneur de Seignon, l'une des plus anciennes Maiſons de Provence, qui a donné quatre Evêques d'Apt. Il teſta le ſeptiéme février 1463, par devant Etienne Toilletti, Notaire d'Apt, & eſt inhumé avec ſa femme en l'égliſe des Religieuſes de ſainte Catherine. Il eut 1. ANDRE' de Laugier, *qui fit la branche de* COULOUBRIE'RES, de laquelle étoient iſſus *Honoré* & *Antoine* de Laugier, l'un Préſident, & l'autre Avocat général au Parlement d'Aix, dont les biens ſont paſſez par le moyen des filles dans la Maiſon de Gombert, & la Terre de Couloubriéres dans celles de Carbonels, de Margalet; & de celle-ci, dans celle de Saqui; & 2. LOUÏS qui ſuit.

X. LOUÏS de Laugier, Coſeigneur de Thoard, lequel fut obligé avec *André* ſon frére de faire preuve de ſa généalogie, qu'il fit dreſſer l'an 1410; laquelle ſe trouve encore en original écrite en lettres Gothiques. Elle a pour tître *Generatio nobilium Laugeriorum*, & remonte de pére en fils juſqu'à *Raimond* Laugier Damoiſeau, qui vivoit l'an 1131. *Louïs* ſe retira à Thoard, à cauſe de la portion de Juriſdiction que ſon pére lui avoit donnée, dont il fit hommage au Roi René d'Anjou, Comte de Provence, l'an 1454. Il ſe fit prêter hommage par les Habitans dudit Thoard, & reconnoiſſance, tant en ſa faveur que d'André ſon frére depuis 1443, juſqu'en 1444. Il épouſa *Lucréce* de Guiraman, des Seigneurs de la Gremuſe & de la Pune, de laquelle il eut ANTHONIN qui ſuit.

XI. ANTHONIN de Laugier, Coſeigneur de Thoard, naquit l'an 1432, & épouſa le dixiéme novembre 1448, *Romaine* de Barras. La même année il fit avec elle hommage au Roi René, & le 15 mars 1484, il obtint par patentes permiſſion de faire bâtir une maiſon à Thoard avec tours & foſſez. Il mourut en 1512, laiſſant 1. *Elzéar* de Laugier, Sacriſtain de la cathédrale de Digne; 2. PIERRE qui ſuit; & 3. LOUÏS, *qui a fait la branche de* BAUCOUSE, *rapportée cy-après*

BRANCHE DES SEIGNEURS de VERDACHES.

XII. PIERRE de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Thoard, épouſa *Jeanne* de Richiéres de Montgardin, dont il eut 1. LOUÏS qui ſuit; 2. *Marcelin*, Sacriſtain de la cathédrale de Digne; & 3. *Antoine*, qui épouſa *Delphine* de Linſel, de laquelle il eut *Gaſpard*, & *Antoine* Chevalier de Malte. *Gaſpard* épouſa *Yolande* de Barras, dont il eut *Melchior* & *Louïs*, morts jeunes; & *Catherine* héritiére, mariée dans la Maiſon de Sencoules, Deſguinces.

XIII. LOUÏS de Laugier, Seigneur de Verdaches, épouſa *Françoiſe* de Pontis, dont il eut JAQUES qui ſuit.

XIV. JAQUES de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteauredon, épouſa *Lucréce* de Verdelix, dont il eut JEAN qui ſuit.

XV. JEAN de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteauredon, fut Lieutenant au ſiége de Digne, & épouſa *Jeanne* de Roux, dont il eut 1. HONORE' qui ſuit; 2. *Balthaſar*, Prince de Col-

Colmar; & 3. *Louïs*, reçu Chevalier de Malte, & fait Capitaine au régiment d'Auvergne.

XVI. HONORE' de Laugier, Seigneur de Verdaches & de Châteauredon, épouſa 1. *Iſabeau* du Puget des Barons de Saint-Marc: 2. *Marguerite* de Raillis, des Seigneurs de Broues & de Calian. Il eut du premier lit entre autres enfans *Hubert*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BAUCOUSE.

XII. Louïs de Laugier, Coſeigneur de Thoard, épouſa *Jacobe* de Guiraman, dont il eut PIERRE qui ſuit.

XIII. PIERRE de Laugier, Coſeigneur de Thoard, épouſa Yolande de Pontéves, iſſue d'une des plus illuſtres Maiſons de Provence, de laquelle il eut ELZE'AR qui ſuit.

XIV. ELZE'AR II, de Laugier, Seigneur de Baucouſe & Coſeigneur de Thoard, épouſa *Valérienne* des Ferres, fille de *Pierre* des Ferres, Seigneur des Ferres en Provence. Le contract fut paſſé le quatriéme août 1542, par devant Gaudemar, dans lequel elle eſt dénommée, fille de noble & généreux Seigneur, *Pierre* des Ferres, Seigneur dudit lieu & de Dame *Catherine* de Berre. Il en eut JEAN-SE'BASTIEN qui ſuit; & 2. *Vincent, qui a fait la branche* DU PUY, *rapportée cy-après*.

XV. JEAN-SE'BASTIEN de Laugier, Seigneur de Baucouſe & Coſeigneur de Thoard, épouſa *Catherine* Giraudy, dont il eut Louïs qui ſuit.

XVI. Louïs III, de Laugier, Seigneur de Baucouſe & Coſeigneur de Thoard, épouſa *Marguerite* de Bardonanches, dont il eut 1. ALEXANDRE qui ſuit; & 2. *Jean-Louïs*, qui d'*Anne* de Barras n'eut qu'un fils Religieux.

XVII. ALEXANDRE de Laugier, Seigneur de Baucouſe & Coſeigneur de Thoard, épouſa *Lucrèce* de Chais-la-Penéde, dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Honoré*, reçu Capitaine dans Carignan, l'an 1652; & 3. *Catherine*, femme du Sr. de *Bachis*, Seigneur de St. Pierre.

XVIII. Louïs IV, de Laugier, Seigneur de Baucouſe & Coſeigneur de Thoard, épouſa *Marguerite* de Barras.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU PUY.

XV. VINCENT de Laugier, Seigneur du Puy, ſecond fils d'*Elzéar* de Laugier & de *Valérienne* des Ferres, naquit le 23 octobre 1550. Son pére le fit émanciper le 30 novembre 1573. Il fut Juge-Mage de la Comté de Sault ou Juge Général des Places & Seigneuries de ladite Comté. Il épouſa *Françoiſe* de Laurens, fille de *Guillaume* & d'*Anne* Deimonetis, laquelle lui apporta la Terre du Puy, par acte du 14 janvier 1580. Il en eut 1. ESPRIT qui ſuit; & 2. *Françoiſe*, mariée à *Annibal* de la *Pierre*, Seigneur de Châteauneuf.

XVI. ESPRIT de Laugier, fut Officier dans le Régiment de Sault, & enſuite épouſa par contract du 12 février 1626, *Magdelaine* de Rians, fille de *Joſeph* de Rians & de *Sibylle* d'Etienne de Villemurs, ſœur de *Marguerite* de Villemurs, femme de *Pierre* de Grimaldi des Comtes de Beuil, dont ſont iſſus *Pierre* & *Annibal* de Grimaldi, Marquis de Beuil. Ledit Eſprit de Laugier paſſa un contract en faveur d'*Alexandre* de Laugier, Seigneur de Baucouſe, & Coſeigneur de Thoard, ſon couſin germain portant aquit de certaine ſomme, reſte des droits qu'il avoit encore à pretendre ſur l'héritage d'*Elzéar* ſon grand-pére, paſſé le ſixiéme août 1623, par devant Barbier, Notaire à Sault. Il fit ſon teſtament en 1644, & ſa femme en 1643. Il avoit épouſé en premiéres noces, *Magdelaine* de la Pierre, ſœur de ſon beaufrére, de laquelle il n'eut pas d'enfans. Ils firent enſemble une fondation en l'Egliſe des Cordeliers où il fut inhumé avec ſa premiére femme, dans le tombeau de la Maiſon de la Pierre: il eut du ſecond lit, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Marc-Antoine*, Capitaine de Dragons du Dauphin, par commiſſion du dixiéme décembre 1676, marié à *Lortenſe* de Pioule, veuve du Sieur de Reillane, dont il n'eut pas d'enfans; 3. *Marie*, Religieuſe en l'Abbaïe de Sainte-Croix d'Apt; & 4. *Joſeph*, Religieux des Péres de la Doctrine Chrétienne.

XVII. JEAN de Laugier, Chevalier, Seigneur du Puy, ſervit le Duc de Savoye, dans un eſcadron que commandoit le Marquis de Beuil, ſon oncle à la mode de Bretagne; & enſuite fut fait Capitaine des Gardes du même Prince. Il épouſa en 1655, *Blanche* de Rippert, fille de *Jean* de Rippert, & de *Suſanne* de Bély, dont il eut, 1. JEAN-JOSEPH qui ſuit; 2. *Marie-Antoine*, tué à la bataille de Steenkerque, Lieutenant dans le Régiment de Mr. le Dauphin; 3. *François*, tué au ſiége de Vérue, Capitaine au Régiment d'Auvergne; 4. *Jean-Batiſte-André*, établi en Lorraine, *dont on rapportera les Deſcendans cy-après*; & 5. *Dominique*, Capitaine dans Auvergne tué au ſiége de Tortoſe.

XVIII. JEAN-JOSEPH de Laugier, Chevalier, Seigneur du Puy, fit ſa premiére campagne dans les premiéres guerres de Hollande, en qualité de Cadet, dans la Compagnie générale des Dragons, que ſon oncle *Marc-Antoine* de Laugier, commandoit. Il ſe trouva au paſſage de l'Iſſel, à la priſe du Fort de Schenk, & à toutes les conquêtes que la France fit ſur les Hollandois. Il fut fait Cornette de Dragons dans la Compagnie de ſon oncle, au Régiment de Mgr. le Dauphin, enſuite Lieutenant & Capitaine dans le même Régiment, d'où on le tira pour le faire Major, dans Morſan-Dragons, & enfin il parvint à la Lieutenance Colonelle de ce Régiment.

BRANCHE DE LAUGIER
établie en Lorraine.

XVIII. JEAN-BATISTE-ANDRE' de Laugier, Chevalier, quatriéme fils de *Jean* de Laugier & de *Blanche* de Rippert, fut reçu à la Compagnie des Cadets établie à Sarlouïs, à l'âge de 16 ans en 1687. Il en ſortit en 1688, pour remplir une Sous-Lieutenance au Régiment de Languedoc, après quoi il fut fait Lieutenant en 1691, & enfin Capitaine au même Régiment dans le ſecond bataillon. Il fut tué à la bataille de Hochſtet, étant encore jeune. Il avoit épouſé à Nancy en Lorraine, *Marguerite-Reine* de Rennel d'Andilly, fille de *Charles-Jeen* de Rennel Chevalier, Seigneur d'Andilly, Conſeiller d'Etat de S. A. R. & Maître des Requêtes de ſon Hôtel & de *Thérèſe-Françoiſe* Rouſſelot, & il en eut 1. CHARLES qui ſuit; & 2. *François de Paule* de Laugier.

XIX. CHARLES de Laugier, Chevalier, Seigneur de Rappes, étoit pour ainſi dire au berceau quand il perdit ſon pére. Il fut élevé Page de S. A. R. de Lorraine, d'où il ſortit pour aller ſervir en France, & revint en Lorraine, où il fut fait Capitaine aux Gardes & enſuite Chambellan. Il a épouſé à Trieſte *Marguerite* de Bridarcy, fille de Meſſire *Louïs-Céſar* de Bridarcy, Gouverneur pour le Roi des villes & châteaux d'Ebernbourg, & de *Charlotte* de Mahuët.

LAUGINGEN, LAUINGEN ou LAVINGEN, petite ville avec citadelle & Académie. Elle eſt du Cercle de Baviére, ſituée ſur le Danube, entre Ulm & Donawert, à ſept lieues de la premiére, & à huit de la derniére. Cette ville a été impériale. Elle dépend maintenant du Duché de Neubourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUGNAC. *Voyez* LOGNAC.

LAVICA. *Voyez* LAWERS.

LAVIELLO. *Voyez* LAVELLE.

LAVIGNAC, ville de France proche de Toulouſe. Elle eſt ſituée à côté de la Forêt-Baconne, & conſidérable par un riche Monaſtére de Filles. * Du Chêne. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LAVINIE ou CITTA LAVINIA, bourg de la Campagne de Rome, qui appartient au Duc Céſarini, eſt, ſelon quelques uns, l'ancienne LAVINIE, dont Strabon, Appien, Tite-Live, &c. font mention, & que l'on dit avoir été fondée par Enée. D'autres croyent que celle-ci étoit en l'endroit où eſt aujourd'hui *Patrica*; & Luc Holſtenius dit que l'ancienne Lavinie étoit bâtie ſur le Mont *di Lavano* d'aujourd'hui. Virgile parle de cette Lavinie, *Eneide, l.* 4. *v.* 236. * Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

LAVINIE, fille de Latinus, Roi du *Latium*, & d'Amata, avoit été promiſe à Turnus. Elle épouſa Enée, duquel elle eut un fils poſthume, qu'on nomma *Sylvius*; parce qu'elle l'enfanta dans un bois déſert où elle s'étoit retirée, craignant d'être maltraitée par Aſcanius, fils d'Enée. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. Virgile, *Eneide, l.* 12.

LAVINIUM, ville où étoient les Dieux Pénates des Romains, & de laquelle ils tiroient leur origine. Elle étoit de l'ancien *Latium*. On croit que c'eſt la place dite à préſent *Citta Lavinia*, dans la Campagne de Rome, à 18 milles vers l'orient. Holſténius croit qu'elle étoit où eſt à préſent une colline appellée *Monte di Lavano*, à 1500 pas au deſſus de Patrica dans le même païs. * Lubin, *Tables Géogr. ſur les Vies de Plutarque.*

LAVINO, en Latin *Labinius*. C'eſt une petite riviére remarquable, parce que ce fut ſur ſes bords qu'Octavius, Marc-Antoine & Lépidus formerent leur Triumvirat. Elle coule dans le Bolonois en Italie, environ à trois lieues de la ville de Bologne vers le couchant. * Maty, *Dict. Gétgr.*

* LAVIT ou VIT & VIC de Lomagne, petite ville ou bourg de France dans la Lomagne, vers les confins du Verdunois. Cette place eſt au ſud-ſud eſt d'Agen, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

* LAVIZARO ou BORGO LAVIZARO, *Lavizarum*, autrefois *Forum Lebuorum* ou *Libicorum*, étoit anciennement une petite ville des Inſubriens dans la Gaule Ciſalpine: maintenant ce n'eſt qu'un village du Duché de Milan, dans le Novarois ſur la Gogna, au ſud de Novare dont il eſt éloigné de deux à trois lieues. * Maty, *Dict. Geogr.*

LAUMAGNE. *Voyez* LOMAGNE.

LAUMELLINA, province du Duché de Milan en Italie. Elle eſt entre Pavie & Caſal le long du Pô, qui la ſépare en deux parties, dont la ſeptentrionale eſt beaucoup plus grande que l'autre. Mortare & Valence en ſont les villes principales. L'ancienne *Laumellum* qui lui a donné le nom, eſt aujourd'hui le village de Lumello ſitué ſur la Gogna, entre Valence & Vigévano. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUN. *Voyez* LAUNY.

* LAUNAI (Pierre) Savant du XVII ſiécle, étoit Avocat. Il a écrit ſur les Epîtres de S. Paul, ſur les Proverbes & ſur l'Eccléſiaſte, des Paraphraſes fort eſtimées. Il a auſſi écrit ſur le Régne de mille ans: Un Traité de la Céne; & l'Explication de quelques paſſages difficiles. Il a fait des Commentaires ſur l'Apocalypſe ſous le nom de *Jonas le Buy de la Perye*. Il a fait des Remarques ſur le texte de la Bible, imprimée à Genéve en 1667, *in quarto*. * Pictet, *Théologie Chrétienne*, *tome* 3. *p.* 150.

* LAUNAY, famille de Comtes dans les Païs-Bas Autrichiens, iſſue, à ce que l'on prétend de *Gauthier*, Burgrave de Launay, & Comte de Réthel, qui vendit ſes Comtez à Charles, fils de Philippe VI, Roi de France. L'un de ſes fils nommé *Guillaume*, ſurnommé *Gelin*, a vécu vers l'an 1329. C'eſt lui qui a fait bâtir le château de *Launay-Gelin*, dans le voiſinage de St. Quentin. L'un de ſes Deſcendans, appellé *Dominique-Olivier*, qui avoit épouſé à Madrit la fille du Seigneur de Lugau, dans la maiſon de qui François I, Roi de France, qui fut fait priſonnier en 1525, à la bataille de Pavie, fut détenu pendant quinze mois entiers. Ce fut ce Dominique-Olivier qui négocia le mariage d'Eléonor ſœur de l'Empereur avec le Monarque priſonnier. A cette occaſion il fut honoré de la dignité de Comte. Il ne laiſſa point d'héritiers mâles; mais ſon frére eut quatre fils,

1. *Pierre*, qui pendant les troubles ſe retira de France dans les Païs-Bas; 2. *Jaques*, Docteur de Sorbonne, & Général de l'Ordre des Fréres Prêcheurs; 3. *Adrien*, Conſeiller au Parlement de Paris lequel ſe retira en Eſpagne du tems de la Ligue; & 4. *Pierre* II, dont on confiſqua tous les biens, parce qu'il avoit porté les armes contre Henri IV. Il avoit épouſé la fille unique de ſon oncle Dominique-Olivier, & il eut d'elle, *Pierre-Albert*, Baron de Launay, Seigneur d'Oiſſelet & de Fontaine, Conſeiller du Roi, Contrôlleur & Grand-Maître de l'Artillerie dans les Païs-Bas & en Bourgogne; *Jean*, Comte de Zélande & du Saint-Empire, Chevalier de l'Ordre de Portugal, Seigneur de Montigny & d'Alsfeld, Grand-Maître des Eaux & Forêts. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat. partie* 3.

LAUNAY (François de) naquit à Angers le douziéme août 1612. Après y avoir fait ſes études en Philoſophie & en Droit, il ſe rendit à Paris, où il fut reçu Avocat en Parlement le 20 janvier 1638. Depuis ce tems-là, il ſuivit toujours le Barreau aſſidûment, & y fut employé à plaider, à écrire & à conſulter juſqu'en l'année 1680, qu'il fut le premier pourvu par le Roi de France de la charge de Profeſſeur en Droit François, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 26 novembre 1680, dont il prêta le ſerment quelques jours après entre les mains du Chancelier le Tellier. Il fit l'ouverture de ſes Leçons le 28 décembre de la même année, par un Diſcours qu'il prononça publiquement en la ſale du Collége de Cambray, en préſence & avec l'applaudiſſement d'une nombreuſe aſſemblée, dans laquelle ſe trouvérent pluſieurs perſonnes diſtinguées par leur dignité & leur ſavoir. Il en fit faire depuis pluſieurs éditions, tant pour ſatisfaire à la curioſité de ſes amis, que pour faire voir que la propoſition qu'il y avoit avancée étoit ſoutenable, ainſi qu'il l'a fait voir encore depuis dans la préface de ſon Commentaire ſur les Inſtitutes Coutumiéres d'Antoine Loyſel qu'il fit imprimer en 1688. Outre ces Ouvrages qu'il a mis au jour, il a encore donné au public les Inſtitutes de Droit Canonique de M. de la Coſte, dont M. Nivard ſon ami particulier & ſon compatriote, auſſi Avocat au Parlement & Académicien d'Angers, avoit donné pluſieurs années auparavant les Inſtitutes du Droit Civil; *Inſtitution du Droit Romain & du Droit François, diviſée en quatre livres par un Auteur Anonyme, avec des Remarques pour l'intelligence de l'Ouvrage; Contredits des Doyen, Chanoines & Chapitre de S. Marcel de Paris, Demandeurs contre la production nouvelle des Doyen, Chanoines & Chapitre de S. Germain de l'Auxerrois.* Il a traduit la premiére partie du Commentaire de Gabriel du Pineau ſur la Coutume d'Anjou. Il auroit été à ſouhaiter que M. de Launay eût aſſez vécu, pour nous donner lui-même tout ce qu'il avoit amaſſé de particulier ſur les Coutumes & ſur le Droit François, auquel il s'étoit attaché très-ſoigneuſement dès qu'il s'étoit donné au Barreau, & qu'il méditoit même de continuer à donner dans la ſuite de ſes Commentaires ſur les Régles d'Antoine Loyſel. Il avoit auſſi deſſein de l'enſeigner à ſes Ecoliers. Pour lui, il en avoit une parfaite connoiſſance, tant par la lecture des livres anciens, que par celle des chartres & des autres piéces manuſcrites qu'il avoit eu très-grand ſoin de recueillir, & qui lui avoient été fournies par Meſſieurs Tarin, Loyauté, Jobert, Du Cange, Bigot, Cotelier, Ménage, & par d'autres Savans avec leſquels il avoit entretenu une étroite amitié. Beaucoup de perſonnes ſe faiſoient un grand plaiſir de le viſiter ſouvent, & trouvoient dans ſa converſation un fonds inépuiſable des Maximes les plus certaines de la Juriſprudence, & des plus belles Sentences des Anciens. Il avoit amaſſé une grande quantité de livres rares & curieux qu'il communiquoit volontiers à ſes amis. Ses mœurs étoient très-pures, ſa piété ſolide, ſa charité bienfaiſante. Il refuſoit rarement l'aumône aux pauvres, mais en la donnant il leur recommandoit de travailler pour gagner leur vie, en leur diſant qu'il ſe levoit lui-même tous les matins à cinq heures pour gagner la ſienne. Tant de bonnes qualitez furent ſuivies d'une heureuſe fin, ayant conſervé un jugement très-ſain juſqu'au dernier ſoupir, qu'il rendit le neuviéme de juillet 1693, ſur les quatre heures du matin, à l'âge de 81 ans. Il fut enterré le lendemain dans la cave du S. Sacrement de l'égliſe de S. Séverin ſa paroiſſe, dans l'étendue de laquelle il avoit toujours demeuré. * *Journal des Savans, tome* 21. *p.* 654. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 15. *p.* 55. *& ſuiv.*

LAUNCESTON, LAUNSTON, LAUSTON & LANCESTON, anciennement *Lanſtuphadon*, porte encore le nom de *Dunbivid.* C'eſt, ſelon les uns un beau bourg & ſelon les autres une bonne ville du Comté de Cornouaille en Angleterre. Ce lieu eſt ſitué près du Tamer qu'il a à l'eſt, ſur la petite riviére de Kenſy, vers les confins de la province de Dévon, à l'oueſt d'Exceſter, dont il eſt éloigné d'environ onze lieues. Il eſt à 170 milles de Londres. Il a ſéance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Son nom Latin eſt *Lanſtonia, Lanſtephadonia* & *Fanum S. Stephani.* * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 657. *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 1. *p.* 51.

LAUNI. *Voyez* LAUNY.

LAUNOY (Matthieu de) François de nation naquit à la Ferté-Alais, entre Melun & Etampes, au diocéſe de Sens. Il avoit exercé pluſieurs années la charge de Miniſtre de l'Egliſe Réformée & s'étoit marié; mais ayant commis adultére, & n'eſpérant point qu'on ſe relâchât en ſa faveur des Loix de la Diſcipline, il rentra dans la Communion Romaine, dans laquelle il étoit né. On ne ſait pas bien s'il étoit Prêtre, lorſqu'il ſe fit Proteſtant. Quelques-uns l'aſſurent fortement. Quoiqu'on l'eût flétri à Sedan d'une maniére tout à fait ignominieuſe, à cauſe de ſon adultére, il ne laiſſa pas d'être reçu à bras ouverts par les Catholiques Romains. On fit des quêtes pour lui. On lui donna un Canonicat dans la cathédrale de Soiſſons. Il fut un des plus ardens Ligueurs de ſon tems, & il préſida à toutes les aſſemblées des Seize, qui furent tenues pour faire mourir Barnabé Briſſon, Préſident au Parlement de Paris. S'il ne ſe fût ſauvé promptement, il auroit tenu compagnie à ceux que le Duc de Mayenne fit pendre, pour avoir été les promoteurs de la mort de cet illuſtre Magiſtrat. Il ſe retira en Flandre, & y paſſa apparemment le reſte de ſes jours. Depuis ſa réünion à l'Egliſe Romaine, il publia quelques livres de Controverſe, entre autres, les motifs de ſon changement; & une réponſe aux calomnies qu'il prétendoit que les Miniſtres avoient ſémées contre lui, où il témoigne beaucoup de foibleſſe; & comme ſa conduite au tems de la Ligue fait voir que c'étoit un ſcélérat, il ne faut point ajoûter foi aux contes, qu'il a publiez contre ceux de la Religion Réformée. Il vivoit encore en 1608. * La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas; *Bibliothéque Françoiſe.* Sponde, *in Annal.* De Thou, *Hiſt. l.* 86. *Mémoires de la Ligue.* Cayet, *Chronol. Novénaire.* Bayle, *Diction. Critiq.*

LAUNOY (Jean de) Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maiſon de Navarre, étoit de la province de Normandie, où il naquit dans le Valdeſis à deux lieues de Valogne, ville du diocéſe de Coutances, le 21 jour de décembre de l'an 1603. Son pére avoit nom *Pierre* de Launoy, & ſa mére *Michelle* Jean. Après avoir été élevé dans les études à Coutances, par Guillaume de Launoy, Promoteur de l'Officialité, il vint à Paris où il s'avança dans les Lettres. Il prit les Ordres ſacrez l'an 1634, & le bonnet de Docteur au mois de juin de la même année. C'étoit un homme extrémement laborieux, & qui faiſoit ſon unique occupation de l'étude. Il fit en peu de tems de grands Recueils de Paſſages des Péres, & des Théologiens, ſur toutes ſortes de matiéres. Il fut en grande liaiſon d'amitié & d'étude avec les plus habiles Gens de Paris, & principalement avec le Pére Sirmond; & fit un voyage à Rome, dans lequel il eut la connoiſſance de Luc Holſténius, & de Léon Allatius. Etant de retour à Paris, il continua ſes études ordinaires & donna au public une grande quantité d'Ouvrages ſur des matiéres d'Hiſtoire, de Critique, & de Diſcipline eccléſiaſtique. Il entretenoit toujours commerce avec les Gens de Lettres, & tint pendant long-tems chez lui des conférences tous les lundis, où ſe trouvoient quantité de Savans. Elles ne furent interrompues qu'en 1676. Il tomba malade au mois de mars 1678, dans l'Hôtel du Cardinal d'Etrées, où il logeoit, & y mourut après avoir reçu tous ſes Sacremens, le dixiéme du même mois. Il fut enterré, comme il l'avoit ordonné, dans l'égliſe des Minimes de la place Royale, où il diſoit d'ordinaire ſa Meſſe. Il leur légua par ſon teſtament, deux cens écus d'or, tous les Rituels qu'il avoit recueillis, & la moitié de ſes livres. Il laiſſa l'autre moitié au Séminaire du diocéſe de Laon; fit une fondation au Collége de Navarre, & quelques legs aux pauvres. Il avoit laiſſé de ſon vivant à ſes fréres & à ſes parens la jouïſſance du peu de patrimoine qu'il avoit, & leur en laiſſa la propriété par ſon teſtament. Il eſt rare de trouver un Docteur de mérite qui ait eu moins d'ambition & plus de deſintéreſſement que M. de Launoy. Non ſeulement il n'a point cherché les Bénéfices; mais il n'a pas voulu même recevoir ceux qu'on lui offroit. Il a toujours vécu pauvrement & ſimplement, uniquement appliqué à l'étude. Le grand nombre d'Ouvrages qu'il a faits, & la maniére dont ils ſont compoſez, font aſſez connoître combien il avoit de lecture & d'érudition, & avec quelle aſſiduité & quelle facilité il travailloit: ſon ſtyle n'eſt ni orné ni poli: il ſe ſert de termes durs & peu uſitez: il s'énonce d'une maniére toute particuliére, & donne des tours ſinguliers aux choſes dont il traite: il accable non ſeulement ſes Adverſaires, mais encore ſes Lecteurs par le grand nombre, & par la longueur des Paſſages qu'il rapporte tous entiers, & qu'il répéte continuellement dans ſes Ouvrages; mais au reſte il eſt abondant dans ſes citations, & épuiſe une matiére quand il l'entreprend. Ses raiſonnemens ne ſont pas toujours juſtes, & il ſemble quelquefois avoir eu d'autres vues que celles qu'il paroît qu'il ſe propoſe dans ſon Ouvrage. Quant à ſes mœurs, il étoit ſimple, ſincére, bon ami, deſintéreſſé, ſobre, laborieux, ennemi du vice, ſans ambition, charitable & bienfaiſant, appliqué à ſes devoirs, & d'une vie toujours égale. Il avoit ſur tout en recommandation la vérité; il ne pouvoit ſouffrir les Fables ni les ſuppoſitions. Il a défendu avec fermeté les droits de l'Egliſe & du Roi, & attaqué avec liberté les Maximes contraires des Théologiens Ultramontains. Enfin l'on ne peut douter que la République des Lettres, l'Egliſe de France, & l'Ecole de Paris, ne lui ſoient bien redevables des découvertes qu'il a faites ſur les points d'Hiſtoire & de Critique; de la force avec laquelle il a ſoutenu l'autorité des Conciles, les droits des Rois & des Evêques; de ſa ſagacité à découvrir la fauſſeté de quelques Hiſtoires des Saints, & la ſuppoſition de quantité de priviléges. Il n'y a que ceux qui préférent leurs préventions & leurs opinions à la vérité qui puiſſent ſe déclarer contre ſa mémoire. Nous ajoûterons ici l'Epitaphe qui avoit été faite par M. le Camus, Préſident de la Cour des Aides, pour être miſe ſur ſon tombeau.

D. O. M.

Hic jacet JOANNES LAUNOIUS, Conſtantienſis, Pariſienſis Theologus:
Qui veritatis aſſertor perpetuus, jurium Eccleſiæ & Regis acerrimus vindex, vitam Innoxiam exegit:
Opes neglexit, & quantulumcumque, ut relicturus, Satis habuit:
Multa ſcripſit nulla ſpe, nullo timore;
Optimam famam maximamque venerationem Apud probos adeptus.
Annum ſeptimum & ſeptuageſimum exceſſit:

Ani-

Animam Chriſto conſignavit die 10. *martii*, *Anno M. DC. LXXVIII.*

Si la date de ſa mort eſt juſte dans l'Epitaphe, il faut qu'il y ait faute dans celle de ſa naiſſance, & qu'il ſoit né l'an 1601.

On a de lui un très-grand nombre d'Ouvrages, & entre autres, *De varia Ariſtotelis in Academia Pariſina fortuna; Diſſertatio duplex de Auctore Vitæ ſancti Mauritii, & de Hiſtoria Renati Andegavenſis; De recta Nicæni Canonis ſexti, & prout a Rufino explicatur, intelligentia; De vero Auctore Fidei profeſſionis, quæ Pelagio, Hieronymo, Auguſtino tribui ſolet; De mente Concilii Tridentini, circa ſatisfactionem in Sacramento Pœnitentiæ; De veteri ciborum delectu in Jejuniis Chriſtianorum; Epiſtolarum tomi octo; Judicium de Auctore librorum de Imitatione Chriſti; De duobus Dionyſiis; De commentitio Lazari, Magdalenæ, Marthæ ac Maximini in Provinciam appulſu; De vera cauſa ſeceſſus ſancti Brunonis in deſertum; Hiſtoria Renati Epiſcopi Andegavenſis & Victorini; Diſſertatio de Auctoritate negantis argumenti; De Concilio in quo Donatiſtæ damnati; De Simonis Stockii viſo; De Sabbatinæ Bullæ privilegio, & de Scapularis Carmelitarum ſoliditate; Inquiſitio in Privilegia Ordinis Præmonſtratenſis; Inquiſitio in Chartam immunitatis quam Beatus Germanus, Epiſcopus Pariſienſis, ſuburbano Monaſterio dediſſe fertur; Inquiſitio in Privilegium quod Gregorius I, Monaſterio S. Medardi Sueſſionenſis, dediſſe dicitur; De Cura Eccleſiæ pro Sanctorum ac Sanctarum Reliquiis; Traditio circa Simoniam, &c.* M. de Launoy étoit un homme déſintéreſſé, ſans ambition, & d'un travail infatigable; au reſte, bon Logicien, habile Théologien, mais hardi Critique. Il avoit beaucoup profité des entretiens familiers qu'il avoit eus avec le Pére Sirmond. Il a combattu preſque toutes les anciennes Traditions, touchant la fondation des égliſes de France, appuyant ſon ſentiment ſur les Epoques de Sulpice Sévére, & de Grégoire de Tours. Gui Patin parle de la ſorte de Jean de Launoy à l'occaſion d'un des livres de ce Critique. „ C'eſt un Docteur en Théologie, Normand de „ mauvaiſe mine, mais ſavant & principalement dans l'Hiſtoire „ Eccléſiaſtique. Il y en a ici qui l'appellent eſprit ferré & ame „ damnée, diſant qu'il faut ſe garder de lui, qu'il ôte tous les „ ans un Saint du Paradis, & qu'il y a du danger qu'il n'en ôte „ à la fin Dieu même. Néanmoins juſques ici perſonne ne lui a „ répondu. Un de ſes amis m'a dit qu'il avoit été long-tems „ Penſionnaire des Jéſuites, qui ſe ſervoient de lui pour approu- „ ver leurs livres; mais qu'enfin ils l'ont caſſé aux gages, pour „ n'avoir point voulu donner quelque approbation à une nou- „ velle Doctrine qu'ils vouloient publier. " M. Bayle ne croit point qu'il y ait apparence que de Launoy ait été Penſionnaire des Jéſuites. Ce Critique éprouva ſur ſes vieux jours qu'il avoit choqué un parti fort redoutable. On lui défendit de tenir des aſſemblées dans ſa chambre. On ne s'y entretenoit que de Sciences, néanmoins on lui fit dire que le Roi ſouhaitoit que ces aſſemblées ceſſaſſent. On fit en 1675 des affaires à ſon Imprimeur. Il faiſoit imprimer ſon livre de la Simonie, où entre autres choſes il attaque les Annates, & refute le Jéſuite Azorius, qui fit un livre vers la fin du XVI ſiécle pour le purger de Simonie. On fit ſaiſir chez l'Imprimeur les exemplaires de l'Ouvrage de M. de Launoy, on emporta ceux qu'il livra, & on lui défendit de vendre les autres; mais moyennant une amende de 50 livres cette défenſe fut levée. M. de Launoy avoit rayé de ſon Calendrier ſainte Catherine Vierge & Martyre. Il diſoit que ſa Vie étoit une Fable, & pour montrer qu'il n'y avoit aucune foi, tous les ans aux jours de la Fête de cette Sainte il diſoit une Meſſe *de Requiem*. Ce laborieux Docteur eſt mort la plume à la main. Le jour avant ſa mort il corrigeoit une épreuve d'un livre qu'il faiſoit pour défendre les intérêts du Roi, ſelon le rapport de M. de Vizé; mais l'Auteur de l'Eloge de M. de Launoy dit, que le livre qui s'imprimoit alors étoit une Réponſe au Pére Alexandre. Jean de Launoy n'approuvoit pas la Doctrine de ſaint Auguſtin au ſujet de la prédeſtination. On a imprimé à Cambridge l'an 1689, les huit tomes de ſes Lettres en un ſeul volume *in folio*. Tous les Ouvrages de ce Docteur, viennent de paroître à Genéve en pluſieurs volumes *in folio*, avec des Notes; un *Launoiana*; une Vie de ce Savant, & pluſieurs piéces nouvelles. On donne l'honneur de cette édition à M. l'Abbé Granet. Ce ſavant Editeur avoue que ce grand Critique, de même que ceux qu'il attaque, étoient trop prodigues en injures. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle. Bibliothéque du Richelet de* 1728. Bayle, *Dict. Crit.* quatriéme édition.

LAUNSTON. *Voyez* LAUNCESTON.

LAUNY, bourg du Cercle de Satz en Bohême, eſt ſur la riviére d'Eger, à cinq ou ſix lieues de Leitomeritz, vers le Couchant méridional. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAVOIA, riviére. *Voyez* LABA.

LAVONA, bourg ou petite ville de l'Amaſie, en Natolie, eſt ſur la Mer Noire entre Chiriſonda & Pormon. On prend ce lieu pour l'ancienne *Hermonaſſa*, qui étoit en Cappadoce. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAUPEN, petite ville du Canton de Berne, confine à celui de Fribourg. Elle eſt ſur la Sane, à l'oueſt-ſud-oueſt de Berne, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues. Il y a un château où demeure le Baillif. Laupen eſt remarquable dans l'Hiſtoire par une célébre bataille que les Bernois y gagnérent l'an 1339, contre leurs ennemis qui, outre deux mille morts reſtez ſur la place, perdirent quatorze Comtes & quatre-vints Gentilshommes. * *Etat & Délices de la Suiſſe, tome* 2. *p.* 166. Stumpf, *Chron. Helvet.*

LAURA, bourg de l'Alentejo en Portugal. Il eſt ſur la petite riviére de Laura, à huit lieues d'Ebora, vers le Couchant ſeptentrional. Quelques Géographes prennent Laura, pour l'*Arcobriga* ou *Arcobrica* de l'ancienne Luſitanie, laquelle d'autres mettent à *Arcos de Eſtremadura* ou de *Val de Vez*, qui eſt un village de l'Eſtrémadure Portugaiſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAURA, petite riviére de Portugal dans l'Alentejo coule de l'eſt-ſud-eſt à l'oueſt-nord-oueſt, & après avoir arroſé la petite ville de Laura, elle ſe rend dans la riviére de Canha.

LAURA, Maîtreſſe de Pétrarque. *Voyez* LAURE.

LAURAGAIS, petit païs de France en Languedoc, aux environs de Caſtelnaudari, qui en eſt la capitale, reçoit ſon nom de Laurac, château dont il ne reſte que des ruïnes, & eſt proprement dans le Toulouſain. Il s'y fait un grand commerce de paſtel. L'an 1258, Jacques, Roi d'Arragon, céda au Roi ſaint Louïs tout le droit qu'il avoit ſur ce païs, qui dépendit du domaine de la Couronne, juſques en l'an 1477 ou 1478. Au mois de janvier de cette année, le Roi Louïs XI l'érigea en Comté, pour Bertrand de la Tour, II. du nom, Comte d'Auvergne, en échange du Comté de Boulogne, dont le Roi s'étoit ſaiſi, après la mort de Charles *le Téméraire*, Duc de Bourgogne; & Bertrand de la Tour lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut pour fils *Jean* III, pére d'*Anne*, mariée à *Jean* Stuart, Duc d'Albanie; & de *Magdelaine* de la Tour, femme de *Laurent* de Médicis, Duc d'Urbin. La premiére mourut ſans enfans, & eut pour héritiére univerſelle, *Catherine* de Médicis, ſa niéce, femme du Roi *Henri* II. Ce fut en faveur de cette Reine, que le Roi établit l'an 1553, un Préſidial à Caſtelnaudari pour le Lauragais. CHARLES de Valois, fils *naturel* du Roi *Charles* IX, avoit eu ce Comté, & celui d'Auvergne par donation; mais il en fut dépoſſédé l'an 1606, par Arrêt du Parlement de Paris; parce que le contract de mariage du Roi Henri II & de Catherine de Médicis du 27 octobre 1533, portoit ſubſtitution. Ces Comtez furent ajugez à la Reine *Marguerite*, fille de *Catherine* de Médicis, qui les remit par donation entre vifs, à M. le Dauphin, qui fut depuis le Roi Louïs XIII, à condition qu'il les uniroit inſéparablement à la Couronne. Outre Caſtelnaudari, il y a dans le Lauragais S. Papoul, Le Mas de Saintes-Puelles, Avignonet, &c. * Du Puy, *Droits du Roi.* Juſtel, *Hiſt. d'Auvergne.* Catel, *Hiſtoire & Mémoires de Languedoc, &c.*

LAURATI (Pierre) Peintre de Sienne, Diſciple du fameux *Giotto*, a été un des premiers qui ont pris garde à faire paroître le nud ſous les draperies, & à obſerver plus réguliérement la perſpective. Il travailla à Sienne & à Arezzo, & vivoit dans le quatorziéme ſiécle. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 136.

LAURE, ancien mot Grec, qui ſe prend dans les Auteurs eccléſiaſtiques pour un monaſtére. Il eſt devenu même ſi commun, qu'on dit en Latin *Laura*, & en François *Laure*. * M. Simon. Le Pére Helyot, *Hiſtoire des Ordres Religieux.*

LAURE ou LAURETTE, Demoiſelle, native de Provence, vulgairement appellée *la belle Laure*, vivoit vers l'an 1341, & devint célébre par ſa beauté, par ſon eſprit, & par l'amour que Pétrarque eut pour elle. Noſtradamus dit qu'elle étoit d'Avignon, de la Maiſon de Sade, & qu'après la mort de ſes parens, Etiennette de Crantelme, ou ſelon d'autres Gantelme, ſa tante, eut ſoin de ſon éducation. Elle fut du nombre de ces Dames qui compoſoient les cercles & les converſations, qu'on appelloit *la Cour d'Amour*; parce qu'on y décidoit avec eſprit les queſtions galantes qu'on y propoſoit. L'Auteur de la Vie de Pétrarque, qui eſt au commencement de ſes Oeuvres, ſemble croire que Laure étoit de la Maiſon de Cabriéres, qui prenoit ſon nom d'une Terre près d'Avignon, non loin de Vaucluſe, où Pétrarque vivoit dans la ſolitude; mais il n'y a point eu en Provence de famille de ce nom, & qui ait poſſédé la Terre de Cabriéres dans le Comtat. On dit qu'un jour de vendredi ſaint, allant à l'Office à Liſle, qui eſt une ville du même païs, il y vit cette fille, dont il admira l'eſprit & la beauté. Il eut une ſi forte tendreſſe pour elle, qu'il l'aima vint-ans pendant ſa vie, & dix ans après qu'elle fut morte. Il a célébré dans ſes Ecrits ſa paſſion toute reſpectueuſe pour cette vertueuſe fille. On aſſure que Laure naquit le quatriéme juin 1314, & qu'elle mourut 31 ans après, dans le même mois, le même jour & la même heure que Pétrarque en devint amoureux: ce qu'on a remarqué dans ſes Poëſies, où les moindres circonſtances de ſon amour ſont exactement décrites. Voici celles dont je parle,

Era il giorno, ch'al ſol ſi ſcoloraro
Per la pietà del ſuo fattor i rai;
Quando i fui preſo; e non me ne guardai
Che ben voſtri Occhi Donna mi legaro.
Sai, ch'in mille trecento quaranta otto
Il di ſeſto d'Aprile in l'hora prima
Del Corpo uſcio quell' anima beata.

Laure eſt enterrée aux Cordeliers de la ville d'Avignon, où elle mourut. Le Roi François I compoſa lui-même l'Epitaphe ſuivante, pour mettre ſur ſon tombeau,

En petit lieu comprins vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée.
Plume, labeur, la langue & le ſavoir,
Furent vaincus par l'aimant de l'aimée.
O gentille Ame, étant tant eſtimée,
Qui te pourra louer qu'en ſe taiſant?
Car la parole eſt toujours reprimée,
Quand le ſujet ſurmonte le diſant.

Savellius, dans ſa *Vie de Pétrarque*, dit que la belle Laure ſe retira du monde avant la mort de Pétrarque, & qu'elle exhorta ſon Amant à l'imiter. En effet, dit Savellius, Pétrarque embraſſa l'état eccléſiaſtique. Cette retraite n'étoit ni bien ſûre, ni peut-être convenable après la vie qu'il avoit menée. * *Conſultez* la Vie & les Poëſies de Pétrarque, avec ſon Epître à la poſtérité. Noſtradamus, *Hiſt. de Provence, & c.* 65. *des Poëtes Prov.*

Provençaux. La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoiſe*. Thomaſſin, *in Vita Petrarchæ*.

* LAURE'ATS (Poëtes Lauréats) C'eſt le nom que l'on a donné aux Poëtes qui ont été couronnez avec cérémonie, & par autorité publique. L'uſage de couronner les Poëtes eſt preſque auſſi ancien que la Poëſie même, mais il a fort varié dans tous les tems. *Voyez* ſur ce ſujet ce qu'en a écrit M. du Reſnel, Chanoine de Saint-Jacques l'Hopital, & Membre de l'Académie des Inſcriptions & des Belles Lettres, dans une Diſſertation très-curieuſe, à laquelle il a donné le tître de *Recherches ſur les Poëtes couronnez*, & qui fut lue dans la ſéance publique de l'Acamie des Belles Lettres, le 13 de novembre 1733.

LAUREMBERG (Pierre) fut Docteur en Médecine & Profeſſeur en Poëſie à Roſtok, & ſe diſtingua dès l'âge d'onze ans par ſa facilité à traduire des vers Grecs en Latin. Il a publié un Apparat des Plantes; un Traitté de la culture des jardins; un Abbrégé de l'Hiſtoire, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

LAUREMBERG (Jacques-Sébaſtien) fils du précédent, fut Juriſconſulte, naquit à Hambourg le 24 novembre 1619. A l'âge d'onze ans, il fit & prononça une Oraiſon Latine en préſence des Profeſſeurs de Roſtok. Après avoir achevé ſes études, il enſeigna la Juriſprudence à Gripswalde & à Helmſtadt, où il s'aquit une ſi haute eſtime que M. Simon Hennings l'appella à Coppenhague, pour lui confier l'inſtruction de ſon fils Jean Ulric. Mais comme ſa ſanté ne s'accommodoit pas de l'air de cette ville, il retourna en Allemagne, où, quelque tems après il fut appellé Profeſſeur en Hiſtoire à Roſtok. Il accepta cet emploi, à condition qu'avant que de l'exercer on lui permettroit de faire un tour en Hollande. En 1650, il revint à Roſtok, où il ſe fit recevoir Docteur en Droit. En 1659, il fut fait Profeſſeur pour enſeigner les Pandectes. Il s'aquitta de cette charge juſques à ſa mort qui arriva en 1669. On a de lui, *Orbis bacchans, ſive Oratio, in qua ſeculi noſtri mores repræſentantur; Panegyricus in funere Adolphi Frederici Ducis Mecklemburgici; Themis temerata.* * Freher, *Theatrum*.

LAUREMBERG (Jean) fils de Guillaume, Profeſſeur en Médecine & en Mathématiques à Roſtok. Il enſeigna d'abord dans ſon païs la Poëſie & les Mathématiques. Il excelloit à faire des vers ſatyriques. En 1623, il fut fait premier Profeſſeur de Sora, où il mourut en 1658, dans la 68 année de ſon âge. On a de lui, *Antiquarius; Cromaticæ libri tres; Græcia antiqua; Otium Soranum; Arithmetica & Algebra; Satyræ, &c.* Hallervord ne veut pas dans ſa *Bibliotheca Curioſa* le reconnoître pour l'Auteur de l'*Antiquarius*, parce qu'il y prend le nom de *Janus Wilhelmus*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bartholin, *de Script. Dan.* Moller, *Hypomnem.*

LAUREMBERG (Guillaume) Médecin de Coppenhague, publia, ſelon le témoignage de Bartholin, une Deſcription Hiſtorique de la pierre d'aigle, avec un Traité d'une autre pierre qu'il nomme *Calſuve*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova*.

LAURENS (André du) natif d'Arles, Médecin du Roi Henri IV, s'eſt rendu célébre par les Ouvrages que nous avons de lui. Il étudia en Médecine à Paris ſous Louïs Duret pendant ſept années, après leſquelles s'étant fait recevoir Docteur, il alla exercer la Médecine à Carcaſſonne. De là il revint à la Cour, avec une Comteſſe de Tonnerre, à la recommandation de laquelle il fut fait Médecin du Roi par quartier, & Profeſſeur Royal à Montpellier, contre les Statuts de l'Ecole. Il obtint pour cela, un arrêt du Conſeil Privé, qu'il eut bien de la peine à faire vérifier à Toulouſe. Enſuite il fut fait Médecin de la Reine l'an 1603, & l'année 1606 premier Médecin du Roi. Il mourut l'an 1609, le 16 jour d'août, ayant eu d'*Anne* Sanguin de Livry, N. du Laurens, Seigneur de Ferriéres, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort ſans poſtérité. * Gui Patin, *Lettres* 27 & 31.

LAURENS (Honoré du) Archevêque d'Ambrun, frére d'*André*, fut Avocat Général au Parlement de Provence, & ſe diſtingua dans cette charge importante. Il publia, l'an 1586, un excellent Traité intitulé, *Henoticon*, ou Edit du Roi Henri III, pour réünir ſes Sujets à l'Egliſe Catholique. Son zéle l'engagea dans le parti de la Ligue, & lui fit même faire un voyage à Rome pour l'y ſervir. Depuis il ſe trouva, l'an 1590, aux Etats aſſemblez à Paris, & y parla avec beaucoup d'éloquence. Quelque tems après, lorſqu'il fut devenu veuf, le Roi Henri IV lui donna l'Archevêché d'Ambrun. Il n'avoit eu d'*Anne* d'Ulme, fille de *François* d'Ulme, ou *de Ulmo*, Seigneur de Montravail, Avocat Général de Provence, que *Jean-Batiſte*, Abbé de Sinanque; & *Louïſe* du Laurens, mariée à *Hubert* de Laincel, Seigneur de S. Martin. Ainſi dégagé de toutes les choſes qui le pouvoient attacher à la terre, il ne ſongea qu'à remplir les devoirs d'un ſaint Prélat. Il y réüſſit, & mourut le 24 janvier de l'an 1612, à Paris, où il avoit fait l'Oraiſon funébre de Marguerite d'Autriche, femme de Philippe III, Roi d'Eſpagne. * Saxi, *Pontif. Arelat.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Bouche, *Hiſtoire de Provence.* Robert, *Etat de la Nobleſſe de Provence.*

LAURENS (Gaſpard du) Archevêque d'Arles l'an 1603, & Abbé de Saint-André de Vienne, étoit frére d'*André* & d'*Honoré* du Laurens, & mourut l'an 1630.

RICHARD ou ANTOINE du Laurens, frére des précédens, fut Avocat aux Conſeils du Roi, mourut l'an 1639 âgé de 87 ans, & fut pére d'*Antoine* & de *Robert* du Laurens, & de *Maximilien* du Laurens, tous trois Conſeillers au Parlement de Paris, & de *Pierre* du Laurens, Docteur de Sorbonne, Grand-Prieur, & Vicaire de Cluni, & depuis Evêque du Bellay, mort le 13 janvier 1705, âgé de 87 ans.

LAURENT (Saint) Martyr dans le troiſiéme ſiécle, naquit dans la ville d'Hueſca au Royaume d'Aragon. Etant allé à Rome, il fut ordonné Diacre en 260 par le Pape Sixte II, qui en 257, avoit été élevé ſur le ſaint Siége après la mort d'Etienne. Il eut le premier rang parmi les Diacres, ce qui l'a fait nommer Archidiacre par ſaint Auguſtin, & par ſaint Pierre *Chryſologue*. A cette dignité étoit attaché le ſoin des biens de l'Egliſe, c'eſt à dire, les deniers qui étoient deſtinez pour l'entretien des Officiers, & pour le ſecours des pauvres, avec les ornemens & les habits ſacerdotaux. Ce fut en ce tems-là que l'Empereur Valérien perſécuta les Chrétiens, & publia un Edit, l'an 258, contre les Evêques, les Prêtres, & les Diacres des Chrétiens. Saint Sixte fut arrêté. Comme on le menoit au ſupplice, ſaint Laurent le ſuivit fondant en larmes, & lui demanda pourquoi il l'abandonnoit, & alloit au ſacrifice ſans être accompagné de ſon Diacre. Saint Sixte qu'on attachoit à la croix, lui répondit pour le conſoler, qu'il n'auroit que trois jours à attendre, & lui ordonna de diſtribuer les thréſors de l'Egliſe aux Pauvres Chrétiens, qui s'étoient cachez dans des caves, afin de les ſoulager dans cette extrémité. Après que Sixte eut conſommé ſon martyre, ſaint Laurent étant retourné chez lui, aſſembla tous les pauvres qu'il put ramaſſer dans la ville, & leur diſtribua tout l'argent de l'égliſe, ſans épargner même les vaſes ſacrez, qu'il vendit pour les aſſiſter. Ces grandes largeſſes le firent bientôt découvrir & arrêter, par ordre du Préfet de la ville (Cornelius Secularis) lequel étant encore plus idolâtre de l'or que des fauſſes Divinitez, lui demanda où étoient les thréſors de l'Egliſe. Saint Laurent lui promit de les lui faire voir avant trois jours. On lui accorda le délai qu'il demandoit, pendant lequel il ramaſſa tous les pauvres, à qui il avoit diſtribué les biens de l'Egliſe, & les amenant au Préfet, il lui dit qu'il lui préſentoit là les thréſors de l'Egliſe, que ce que l'on leur donnoit ne périſſoit pas, mais qu'on le retrouvoit au ciel avec uſure. Le Préfet irrité de cet affront, commanda qu'on lui déchirât la peau à coups d'épines & de fouets plombez, & qu'on l'étendît ſur le chevalet pour diſloquer tous ſes membres. Enſuite il le fit étendre ſur un gril de fer tout rouge, & rôtir peu à peu. Pendant ce ſupplice, ſaint Laurent dit au Préfet, *Faites-moi retourner*; & enſuite, *il eſt aſſez cuit, mangez-en.* Il tourna enſuite les yeux vers le ciel, & rendit l'eſprit le dixiéme août de l'an 258. Pluſieurs perſonnes admirant ſa conſtance, ſe convertirent, emportérent ſon corps, & l'enterrérent dans une grotte du champ Véran, ſur le chemin de Tivoli, au lieu où l'Empereur Conſtantin fit bâtir à ſon honneur une égliſe magnifique qui eſt une des cinq patriarchales, & où ſont aujourd'hui les Chanoines Réguliers de S. Auguſtin. Dès le tems de ſaint Auguſtin, on honoroit à Rome les Reliques de ſaint Laurent, & ſa mémoire étoit en vénération dans toute l'Egliſe d'Occident. * Baronius, *Martyrologe & Annales*. S. Ambroiſe, *Officior. l.* 1. *c.* 41. S. Auguſtin, *Serm.* 302 & 303. Prudence, ΠΕΡΙ ΣΤΕΦΑΝΩΝ, *Hymne* 2. S. Pierre Chryſologue, *Serm.* 135. S. Léon, *Serm.* 83. Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum, l.* 1. S. Grégoire, *l.* 2. *Epiſt.* 33. Tillemont, *Memoires Eccl.* Baillet, *Vies des Saints.*

LAURENT (Saint) Archevêque de Cantorbéry, dans le ſixiéme & ſeptiéme ſiécle, étoit Moine & Prêtre à Rome, dans le monaſtére de S. Grégoire *le Grand*. Il fut envoyé par ce Pape, avec S. Auguſtin & les autres Miſſionnaires, en Angleterre, ſur la fin du ſixiéme ſiécle. Ils furent renvoyez l'an 596 par Auguſtin, pour rapporter au Pape des nouvelles du ſuccès de leur Miſſion. A ſon retour en Angleterre, Laurent fut choiſi pour être ſucceſſeur d'Auguſtin à l'Archevêché de Cantorbéry. Il convertit pluſieurs Anglo-ſaxons, qui étoient idolâtres, & tâcha de rétablir la Diſcipline parmi les anciens Chrétiens d'Ecoſſe. Il convertit & batiſa le Roi Eadbaud ou Ebald, & mourut l'an 619. Les Martyrologes font mention de lui au deuxiéme février; & les autres au 12 de novembre. * Grégoire, *Epiſtolar. l.* 9. *Epiſt.* 55 & 56. Béde, *Hiſt. Angl.* Henſchenii *Diſſertat.* Uſſer, *de Eccleſ. Britannic.* Baillet, *Vies des Saints au deuxiéme février.*

LAURENT (Saint) Archevêque de Dublin en Irlande, naquit dans la partie occidentale de cette iſle, d'une famille du ſang royal. Son pére ſe nommoit *Maurice*, & poſſédoit la Lagénie, qui eſt une province de l'Irlande. Sa mére avoit un nom qui ſignifie, *fille de Prince*. Maurice envoya ſon fils un peu après ſa naiſſance, à Donat, Comte de Kildare, pour le faire batiſer, & lui manda qu'il deſiroit qu'on le nommât *Conconor*; mais ceux qui le portoient, rencontrérent en chemin un homme qui paſſoit pour Prophéte en ce païs-là, ainſi que Merlin en Angleterre, & qui ordonna de l'appeller *Laurent*. Dix ans après, Dermece Roi d'Irlande, conçut de la haine contre Maurice, lequel pour éviter la cruauté de ce Prince furieux, lui envoya en ôtage Laurent ſon fils. Ce jeune Seigneur fut fort maltraité du Roi Dermece pendant deux ans, & fut enſuite renvoyé à l'Evêque de Glindale, qui eut grand ſoin de ſon éducation. Après la mort de ce ſaint Evêque, Laurent alors âgé de 25 ans, fut élu Abbé de Glindale, dont l'égliſe avoit cela de particulier, qu'elle étoit Evêché & Abbaïe; mais le revenu temporel de l'Abbaïe ſurpaſſoit de beaucoup celui de l'Evêché, parce que de tout tems le peuple éliſoit pour Abbez les plus grands Seigneurs du païs, pour être les protecteurs de cette province. Quatre ou cinq ans après, l'Evêque de Glindale étant mort, on voulut donner cette dignité à Laurent, qui s'en défendit, ſur ce qu'il étoit encore trop jeune. Il fut enſuite élu Archevêque de Dublin, & ſe vit obligé de conſentir à cette élection. Quelques affaires importantes de ſon diocéſe lui firent entreprendre le voyage de Rome, d'où le Pape, qui lui donna de grandes marques d'eſtime, le renvoya dans ſon païs, avec le tître de Légat Apoſtolique en Irlande. Le zéle qu'il eut pour établir la paix entre Henri II, Roi d'Angleterre, & Déronogue Roi d'Irlande, le fit paſſer en Angleterre, où il propoſa des articles très-raiſonnables; mais Henri n'en voulut point entendre parler, & par une cruauté digne d'un Tyran, il fit publier un Edit, pour empêcher le Saint

de

de retourner en Irlande; en lui faiſant fermer tous les ports où il auroit pu s'embarquer. Laurent ſe voyant ainſi banni de ſon païs, ſe retira dans le monaſtére d'Abbendon, où il attendit pendant trois ſemaines le retour du Roi, qui étoit paſſé en Normandie. Mais la crainte qu'il eut de demeurer trop longtems ſéparé de ſon peuple, le fit réſoudre à aller vers ce Prince; pour voir s'il ne le trouveroit point plus diſpoſé à faire la paix. Il s'embarqua à Douvres, d'où il arriva à la ville d'Eu en Normandie, vers les frontiéres de la Picardie. Ce fut là qu'il tomba malade, & qu'il mourut peu de jours après, le 14 novembre 1181. Il fut enterré dans l'égliſe de l'Abbaïe d'Eu, deſſervie par des Chanoines Réguliers de S. Auguſtin, en préſence du Cardinal Alexis, Légat du ſaint Siége en Ecoſſe, qui ſe trouva pour lors dans cette ville. Le Pape Honorius III canoniſa ce ſaint Evêque l'an 1225. * Surius, *tome* 6. Baillet, *Vies des Saints.*

LAURENT, Antipape, étoit Archidiacre de la Baſilique de Sainte-Marie Majeure à Rome, & fut oppoſé à Symmaque, élu Pontife après Anaſtaſe II, l'an 498. Ce Schiſme cauſa de grands deſordres dans la ville, où Feſtus & Probinus, Sénateurs très-puiſſans, prirent la protection de l'Antipape. On dit même que Laurent n'avoit été élu que par les brigues & l'argent de ce Feſtus, qui s'étoit engagé à Anaſtaſe Empereur, de faire ſouſcrire le Pape à la Formule de Foi, publiée par Zénon, en faveur des Hérétiques Eutychiens. Pour faire ceſſer ce Schiſme, les deux partis convinrent de recourir au jugement de Théodoric, Roi des Goths, quoiqu'Arien, lequel jugea en faveur de Symmaque. Laurent ſouſcrivit le premier à l'élection du véritable Pape, & fut fait Evêque de Nocére. Mais ayant depuis cauſé de nouveaux troubles, il fut dépoſé & envoyé en exil par le Concile, dit *de la Palme*, *Palmaris*, tenu l'an 502. * Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.* Paul Diacre. Nicéphore. Baronius, *in Annal. &c.*

LAURENT de NOVARE, Evêque de cette ville, dans le ſixiéme ſiécle, vers l'an 507, compoſa diverſes Homélies. Il nous en reſte deux dans la Bibliothéque des Péres, une de la Pénitence; & l'autre de l'Aumône, &c. Il eſt Auteur d'une Chronique, ſelon Trithéme. Quelques Auteurs croyent que Laurent de Novare eſt le même que LAURENT, Archevêque de Milan; mais ils ſont différens. Pluſieurs croyent encore qu'il eſt le même qui eſt nommé dans les Ecrits d'Ennodius. D'autres jugent qu'il peut être le même que LAURENT Mellifluus, dont nous parlerons cy-deſſous. * *Conſultez* le Mire, *Biblioth. Eccleſ.* Ripamontius, *de Epiſcop. Mediolan.* Ughel, *Italia Sacra*, *&c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques*, *du ſixiéme ſiécle.*

LAURENT (Jean) grand Mathématicien, vivoit du tems de Juſtinien, vers l'an 540. Photius en fait mention, *Cod.* 180, & Voſſius, *de Mathemat. c.* 33. §. 27, ſous ce nom, *Joannes Laurentius Philadelphenſis Lydus.*

LAURENT MELLIFLUUS, ainſi nommé, parce qu'il prêchoit avec beaucoup d'éloquence & de douceur, vivoit vers le dixiéme ſiécle. Il compoſa un Ouvrage hiſtorique qui avoit deux parties, la premiére, depuis Adam juſqu'à JESUS CHRIST; & l'autre, juſques à ſon tems. * Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 120.

LAURENT de LIE'GE, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, dans le XII ſiécle, compoſa une Chronique des Evêques de Verdun, & des Abbez de S. Vanne à Verdun, depuis l'an 1048, juſqu'en 1144, imprimée dans le XII tome du Spicilége. Il avoit demeuré dans le monaſtére de S. Laurent de Liége, dont il porta le nom, & dans celui de S. Vanne à Verdun. * Richard de Waſſebourg, *de Antiq. Gall. Belg.* Le Mire, *Biblioth. Eccleſ.* Valére André, *Biblioth. Belgica.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques*, *du XII ſiécle.*

LAURENT de BRIANÇON, en Dauphiné, fut Recteur de l'Univerſité de Valence l'an 1560, & devint depuis un des meilleurs Avocats du Parlement de Grenoble. Il compoſa en langage du païs un Poëme, qu'il nomma, *le Banquet de la Feye.* * *Conſultez l'Hiſtoire de Dauphiné*, du Sieur Nicolas Chorier.

LAURENT CORVIN. *Voyez* CORVIN (Laurent)

LAURENT de DURHAM. *Cherchez* DURHAM. (Laurent de)

LAURENT JUSTINIEN (S.) *Cherchez* JUSTINIANI.

LAURENT (S.) fleuve du Canada. *Cherchez* CANADA.

LAURENT (Jacques) Théologien Proteſtant, a publié un Traité contre le Purgatoire, &c. un Commentaire ſur les Epîtres de S. Jacques; l'Explication des paſſages difficiles de S. Paul. Il a donné à cet Ouvrage le tître de *Paulus* Δυσνόητος, faiſant alluſion à ce que dit S. Pierre dans ſa ſeconde Epître, *ch.* 3. *v.* 16, qu'il y a dans les Epîtres de S. Paul des choſes difficiles à entendre. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LAURENT (Arnoul) de Berchem, fit voir par ſes *Pia Carmina*, qu'il entendoit bien la Poëſie. Il mourut en 1559. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 82.

LAURENT (Jacques) Poëte François & Hiſtorien, fils d'un Threſorier de l'Extraordinaire des Guerres, a été Sécretaire de feu M. le Duc de Richelieu, pére du Duc de même nom qui vit aujourd'hui. Après avoir porté l'habit eccléſiaſtique juſqu'à un âge fort avancé, il le quitta ſans autre raiſon que ſa propre volonté. Il a fait de la Poëſie un de ſes amuſemens les plus ordinaires, pendant la plus grande partie de ſa vie, & il communiquoit volontiers ſes piéces à ſes amis. Il y en a pluſieurs qui ont été imprimées, entre autres *les Etrennes de la Muſe Hiſtorique*, *pour l'année* 1678, *dédiées à Mgr le Dauphin*, *in douze*, 1678, à Paris. C'eſt un Recueil de Rondeaux & d'Epigrammes. Chaque piéce eſt adreſſée à une perſonne diſtinguée & en contient l'éloge; *La Campagne triomphante de Louis le Grand* en 1684, en vers héroïques, ſuivie de deux petites piéces, l'une à Madame la Ducheſſe d'Arpajoux, Dame d'honneur de Madame la Dauphine, l'autre à Madame la Ducheſſe de Ventadour; *Lettres en vers* ou *Rélation* de ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable au mois d'août 1680, & au mois de mai 1681 juſqu'au 15 de juin; & quelques autres lettres ſemblables. L'Ouvrage, le plus conſidérable que M. Laurent ait publié, eſt une Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire de l'Empire Ottoman, écrite en Italien par Sagrédo, Procurateur de S. Marc. Cette Traduction a été imprimée à Paris en 1724, en ſix volumes *in douze.* Il avoit auſſi traduit Tite-Live, excepté les Supplémens de Freinshemius; mais cette Traduction eſt encore manuſcrite. Le Traducteur après avoir pouſſé ſa carriére juſqu'à l'âge d'environ 85 ans, fut brûlé dans l'incendie de la maiſon où il demeuroit, la nuit du cinquiéme au ſixiéme de mars 1726. * *Supplément de Paris*, 1735.

* LAURENT, Habitant des Iſles de Schetland. Buchanan rapporte que de ſon tems on y vit un nommé *Laurent*, qui ſe maria à l'âge de cent ans, & qui à l'âge de 140 ans montoit ſur ſon petit bateau, & alloit courageuſement pêcher, au milieu même de la tempête, & ſavoit ſi bien manier ſon fuſil, qu'il tuoit les oiſeaux à la volée. Il mourut enfin de vieilleſſe plutôt que de maladie, ayant près de 150 ans. * Beeverell, *Délices de l'Ecoſſe*, *p.* 1345.

LAURENTALES, en Latin *Laurentalia*, Fêtes inſtituées par le peuple Romain en l'honneur d'*Acca Laurentiâ.* Elles ſe célébroient pendant les ſaturnales, & en firent une partie dans la ſuite. Les Auteurs veulent qu'il y ait eu deux *Laurentia*, l'une Nourrice de Romulus, & l'autre célébre Courtiſane, qui avoit inſtitué le peuple Romain ſon héritier, & qui étoit diſparue au tombeau de la premiére. C'eſt ce qui a fait dire que l'on avoit confondu les honneurs que l'on rendoit à l'une & à l'autre, qui conſiſtoient à leur faire une effuſion de vin & de lait dans le Vélabre par le Flamine de Mars. * Danet, *Antiq. Rom.*

LAURENTIA (Acca) femme de Fauſtulus. *Voyez* ACCA LAURENTIA.

LAURENTIEN (Laurent) Italien, enſeigna la Philoſophie, & fut Profeſſeur en Médecine à Florence & à Piſe, dans le XV ſiécle. Il traduiſit auſſi Hippocrate de Grec en Latin, & fit ſur les Oeuvres de Galien de très-belles remarques, que nous avons encore. Ses bonnes qualitez étoient obſcurcies par une noire mélancolie, qui le rendoit inſupportable à lui même. Un jour il eut envie d'avoir une maiſon en propre; il en acheta une, & donna la troiſiéme partie du prix, à condition que ſi dans ſix mois il ne payoit le reſte, l'argent qu'il avoit avancé reſteroit au premier poſſeſſeur de la maiſon. Faute d'avoir bien pris ſes meſures, il ne put trouver la ſomme promiſe à la fin des ſix mois; ce qui le rendit ſi chagrin, que manquant de confiance pour ſes amis, qui lui auroient fourni cet argent, il ſe précipita dans un puits. * Paul Jove, *in Elog. Doct. c.* 59. Pierius Valerianus, *de Infelicit. Litterat. &c.*

* LAURENTIN, Soldat Africain, qui ſouffrit le Martyre vers l'an 250, comme *S. Cyprien* le témoigne dans ſon *Epître* 39.

* LAURENTIO (Nicolas) vulgairement appellé COLA-DI-RIENZO, Homme de Lettres du XIV ſiécle, quoique de baſſe naiſſance, s'appliqua ſi fort à l'étude qu'il devint ſavant. Il obtint une Charge de Notaire à Rome; & ayant été député vers Clément VI, qui avoit transféré le ſiége de Rome à Avignon, il le harangua ſi éloquemment, qu'il s'attira l'eſtime & la bienveillance de ce Pape. Etant de retour à Rome, il déclama contre les Seigneurs qui y tyranniſoient cette ville; & ſe prévalant de l'abſence d'Etienne Colonne, il ſe fit déclarer Tribun-Auguſte, & Libérateur du peuple l'an 1346. Cette qualité le rendit Chef d'une nouvelle République; mais ſa fortune ne dura pas longtems. Après avoir abbatu les Tyrans de Rome, il devint lui même Tyran; & le peuple ne pouvant plus le ſouffrir, il fut obligé de prendre la fuite. On le pendit en effigie à Rome. Cependant il eut la hardieſſe d'aller trouver le Pape, qui le fit d'abord mettre en priſon; mais voyant bien qu'il lui pouvoit être utile à Rome, il l'y envoya avec ſon Légat. Les amis qu'il y avoit rélevérent le parti du Pape contre les Colonnes; mais la rigueur dont il uſa envers le peuple, & ſes exactions le rendirent ſi odieux, qu'on mit le feu à ſa maiſon. S'étant voulu ſauver en habit de gueux, il fut reconnu & percé de mille coups. On traîna ſon corps par les rues, & on le pendit par les piez. Il fut deux jours en cet état, après quoi les Juifs le brûlérent. On a encore quelques Lettres & quelques Harangues de lui. * Proſper Mandoſio, *Biblioth. Rom. Cent.* 2. Bayle, *Dictionnaire Critique*, ſeconde édition, 1702.

* LAURENTIO (Scipion de) natif de Palerme, fut un célébre Aſtronome & un habile Poëte. Il floriſſoit vers l'an 1600, & publia, *Pronoſtico*, *e Diſcorſo della revolutione dell' anno* 1596, *calcolato al meridiano dello regno di Sicilia*, *è in particolare di quello della Citta di Meſſena; Diſcorſo dell' ignea colonna apparuta nel Palermitano Orizonte nell' anno* 1605 *a* 17 *di novembre.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LAURENTIO (Marianus de) Prêtre & Chanoine de la ville de Noto en Sicile, étoit fort verſé dans la connoiſſance de la Muſique, comme cela paroît par les Oeuvres qu'il a données au public. Il floriſſoit vers l'an 1620. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LAURENTIO (Auguſtin de) natif de Palerme, fut Docteur en Philoſophie & en Médecine. Il ſe diſtingua beaucoup dans l'Académie de cette ville, & les éclairciſſemens qu'il publia ſur la Médecine, lui aquirent une haute eſtime. Il cultiva auſſi les Belles Lettres & la Poëſie. Il mourut à Palerme le 14 ſeptembre 1661. On a de lui, *Diſceptationum Medicarum De-*

cas prima; Panormus, Deliciarum hortus; Oratio in anniversariæ Academiæ Panormitanæ solemnitate. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LAURENTUM, ville ancienne du Latium près de Lavinium, de laquelle il n'y a plus de vestiges. On croit néanmoins qu'elle étoit là où est à présent un lieu dit *Lorenzo*, vers la mer entre Ostie & Capo d'Antio. On l'appelloit Laurentum à cause de ses lauriers. Elle fut quelque tems la capitale du Latium, & la résidence de Picus, de Faunus & de Latinus Rois des Aborigénes. L'Empereur Vitellius, qui craignoit le tonnerre, se retiroit volontiers dans la forêt de Laurentum dans les tems d'orage, à cause qu'on dit que la foudre ne tombe point sur les lauriers. Hérodien rapporte que les Médecins conseillérent à l'Empereur Commode de se retirer à Laurentum dans un tems de peste. * Lubin, *Tables Géographiques sur les Vies de Plutarque.* E. D. R. *Nouveau Voyage d'Italie, tome* 2. Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

LAURET (Chrétien) étoit de Sens. Il a composé un livre qu'il a intitulé *Hazoar*, ou l'Explication des Prophetes sur la plénitude du tems du Messie, imprimé à Paris en 1610. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LAURET (Matthieu) Moine du Mont Cassin, a fait des Notes sur la Chronique de Léon d'Ostie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAURET ou LAURETI (Jérôme) de Cervéra en Italie, publia à Venise en 1575, des Forêts d'Allégories, *Sylvæ Allegoriarum.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAURETTE, ville d'Italie. *Voyez* LORETTE.

LAURETTE, fille. *Cherchez* LAURE.

LAURIA (François Laurent Brancati de) étoit de Lauria, ville de la Basilicate dans le Royaume de Naples; & quoiqu'il s'appellât *Brancati*, nous le mettons sous le nom de *Lauria*, parce qu'il étoit connu sous ce nom. Il étoit de l'Ordre des Mineurs conventuels, Professeur en Théologie, & Consulteur du S. Office. Il étoit savant, & on prétend qu'il y a peu de Modernes qui ayent écrit sur la Théologie, avec plus de netteté & d'érudition que lui. Mais ses livres sont plus connus en Italie qu'ailleurs. Le plus célébre de ses Ouvrages est celui où il traite de la Prédestination, de la Reprobation & des graces actuelles. Il est en Latin. C'est un *in quarto*, imprimé d'abord à Rome en 1687 ou 1688, & réimprimé à Rouen en 1705, avec toutes les approbations qui sont dans l'édition de Rome. L'Auteur déclare dès sa préface qu'il n'a point d'autres sentimens que ceux de S. Augustin, dont il dit que la doctrine a été adoptée & suivie par les Papes, par les Conciles, par les saints Péres, par les anciens Théologiens, & par les plus célébres Universitez Catholiques. On dit dans le second *Ménagiana*, que le Pape Clément IX, de qui il étoit grand ami pendant qu'il étoit Cardinal, avoit résolu de l'honorer de la même dignité. Mais voici ce qui l'en empêcha. Le Pére Lauria fut voir le Pape Clément IX après sa création, mais long-tems après les autres. Le Pape lui en fit un reproche obligeant, & le Pére Lauria s'excusa sur ce qu'il n'appartenoit pas à un pauvre Religieux comme lui de se présenter devant Sa Sainteté parmi la foule de ceux qui le devançoient en toutes maniéres. Ensuite le Pape s'entretint fort familierement avec lui, & lui dit fort obligeamment qu'il feroit tort à leur amitié de ne pas croire qu'il le feroit Cardinal, que c'étoit là son intention, & qu'il devoit s'y attendre. Mais le Pére Lauria lui dit en parlant à la Napolitaine, *Santissimo Padre, tu non sai ancora cosa è l'esser Papa, io ti dico che tu non mi farai Cardinale.* Le Pape fut étonné de ce sentiment du Pére Lauria, & lui demanda comment il pouvoit assurer si affirmativement qu'il ne le feroit pas Cardinal, puisque cela dépendoit de lui, & qu'il étoit maître de le faire. Le Pére Lauria lui repartit, *si, si, te lo dico, tu non mi farai Cardinale.* Il faut remarquer que les Papes dans les premiéres promotions, quand ils ont un Neveu, ne font point de Cardinaux que de concert avec lui, afin qu'il connoisse ceux à la tête desquels il doit être. Le Pape Clément IX avoit fait en quelque maniére la liste de ceux qu'il devoit faire Cardinaux; & comme dans ces sortes de promotions on admet ordinairement un Théologien fameux, il avoit mis le Pére Lauria dans sa liste, non seulement comme son ami, mais comme un grand Théologien connu par ses Ouvrages & par les emplois qu'il avoit eus dans plusieurs Congrégations. Mais il n'avoit pas encore communiqué cette liste à son neveu, qui étoit Internonce en Flandre dans le tems de sa création, & qui après avoir traversé la France, pour se rendre à Rome, étoit tombé malade en Piémont. Le Duc de Savoye avoit pris un grand soin de lui pendant sa maladie. Enfin le Neveu se rendit à Rome auprès de son Oncle, qui l'attendoit pour faire la promotion des Cardinaux. Il lui en fit voir la liste. Le Neveu les approuva tous, excepté le Pére Lauria. Il lui fit comprendre qu'il seroit toûjours tems de donner cette marque d'amitié à ce Pére; qu'il valoit mieux dans cette occasion obliger le Duc de Savoye; & qu'il s'étoit comme engagé de faire donner le chapeau au Pére Bona, en reconnoissance des soins qu'il avoit pris pour lui dans sa maladie. Le Pape Clément IX, ne voulant desobliger ni son Neveu, ni le Duc de Savoye, préféra le Pére Bona qui étoit aussi d'un très-grand mérite & digne de la pourpre, au Pére Lauria qu'il remit à une autre promotion, mais la mort le prévint. Ce fut Innocent XI, qui fit le Pére Lauria Cardinal dans la promotion du premier septembre 1681. Le Cardinal Lauria étoit brouillé avec l'Espagne, quoiqu'il fût né Sujet de cette Couronne, ce qui fit que les Espagnols lui donnérent l'exclusion dans le Conclave où Alexandre VIII fut élu. Il eut quinze voix dans un scrutin. Le Cardinal Lauria mourut à Rome la nuit du 30 de novembre au premier de décembre 1693, âgé de 82 ans, & fut inhumé au couvent des saints Apôtres dont il étoit Titulaire. * *Ménagiana. Mélanges de* Vigneul-Marville. *Lettres Historiques.*

* LAURIA (Roger) célébre Amiral & Général, naquit dans la Calabre, & rendit de grands services aux Rois d'Aragon vers la fin du XIII siécle. Dom Pedro III étoit redevable du Royaume de Sicile à la valeur de ce grand Homme. En 1284, le huitiéme juin, il remporta près de l'Isle de Malte une victoire signalée sur vint Galéres de France; & quinze jours après il en remporta une autre encore plus considérable près de Naples avec 42 galéres contre 70, commandées par Charles Prince héréditaire d'Anjou. Il fit même ce Prince prisonnier, & fit ensuite la conquête de plusieurs places en Italie. L'année suivante, peu de tems après s'être rendu maître de la ville de Tarente, il battit de nouveau les François près de Roses sur les côtes de Catalogne. En 1287, le 16 juin, il livra près de Naples, aux François, un nouveau combat naval où il prit 42 vaisseaux & fit cinq mille prisonniers. En 1289, il eut du dessous près de Cantazaro, où il fut blessé. Il se retira en Aragon. Peu de tems après il revint à la charge avec une armée navale de 80 galéres, & remporta de grands avantages en Sicile sur le Roi Frédéric. Après cela, il alla faire un tour en Espagne, & en son absence Jean Lauria son neveu, voulant avec vint galéres tenter le secours de la ville de Pati, fut battu par les Messinois, qui le prirent & le firent décapiter. L'année suivante, il attaqua le quatriéme de juillet, près de Pati, avec 56 galéres, la flotte du Roi Frédéric, forte de quarante, & la ruïna entiérement. Pour se venger de la mort de son neveu, il traitta les prisonniers avec la derniére dureté. Il mourut le 17 janvier de l'an 1305 en Catalogne & fut enterré dans le couvent de Sainte-Croix, auprès de Dom-Pédre III, Roi d'Aragon qui avoit toujours eu une haute estime pour lui. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Mariana, *Hist. d'Espagne, l.* 13, 14 *&* 15. Turquet, *Hist. d'Espagne, l.* 12. *p.* 517.

LAURIA, autrefois *Ulci*, étoit anciennement une petite ville de la Lucanie en Italie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Basilicate, province du Royaume de Naples. Il est vers le Golfe de Policastro, à six lieues de la ville de ce nom vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAURIACUM, lieu dont il est parlé dans les anciens Historiens de France: c'est aujourd'hui le lieu appellé *Loiré* sur les confins du diocése de Nantes, dans le voisinage de Candé, ou plutôt *Liré*, lieu situé dans le diocése même sous le Territoire d'Anjou. Charles *le Chauve* y assembla l'an 843 un Concile, dont il nous reste six Canons. * *Supplément de Paris*, 1735.

LAURIER, arbre toujours verd, dont on couronnoit les victorieux, & qu'on plantoit à la porte du Palais des Empereurs le premier jour de l'année & en d'autres tems, lorsqu'ils avoient remporté quelque victoire. Dion parlant des honneurs que le Sénat rendit à Auguste, dit qu'il fit planter des lauriers devant son Palais, pour marquer qu'il étoit toujours victorieux de ses ennemis. Tertullien parlant de ces lauriers dit, *Qui seroit assez téméraire que d'assiéger les Empereurs entre deux lauriers? Qui sunt qui Imperatores intra duas lauros obsident?* Aussi Pline appelle le laurier le portier des Césars, le seul ornement & le fidéle gardien de leur Palais, *Gratissima domibus Janitrix quæ sola & domos exornat, & ante limina excubat.* La Fable veut que Daphné fuyant les poursuites amoureuses d'Apollon fut changée en laurier. * Danet, *Antiq. Rom.*

* LAURIE'RE (Eusébe-Jacob de) fils de *Jacob* de Lauriére, Chirurgien, né à Loudun, le troisiéme juin 1618, mais établi à Paris, naquit dans cette derniére ville le 31 juillet 1659. Il fut nommé *Jacob* du nom de son pére, & *Eusébe* à cause d'Eusébe Renaudot, Docteur en Médecine, qui fut son Parrain, & qui étoit son grand oncle paternel. M. de Lauriére fit ses études au Collége des Jésuites à Paris. Sorti du Collége, il se consacra à la Jurisprudence, & fut reçu Avocat le sixiéme de mars 1676. Mais il fréquenta peu le Barreau, & son cabinet emporta presque tout son tems. Il avoit appris les Langues savantes, & celles d'entre les modernes qui sont le plus nécessaires. Il s'étoit appliqué à la Critique, & même à la connoissance des livres, qui fait en quelque sorte une Science à part. Il avoit fait encore de grands progrès dans l'Ecriture Sainte, sur tout par rapport à la Critique. Mais le Droit François fut toujours l'objet principal de ses études. On le regardoit avec raison comme un homme qui avoit amassé un thrésor immense de connoissances rares & singuliéres. On avoit recours à lui comme à une ressource assurée, & quelquefois unique dans les matiéres & dans les questions qui ne sont pas renfermées dans le cercle des affaires courantes & ordinaires. Il s'étoit lié avec tous les Savans de son tems, & avec tous ceux qui se distinguoient dans Paris par leurs talens dans quelque genre que ce fût. Ses Ouvrages imprimez sont un *Traité de l'origine du droit d'amortissement; Texte des Coutumes de la Prevôté & Vicomté de Paris* avec des Notes nouvelles, &c.; *Dissertation sur le Ténement de cinq ans; Traitez de M. du Plessis, ancien Avocat au Parlement sur la Coutume de Paris*, avec des Notes pour servir de preuves, & des Dissertations de Mrs Berroyer & de Lauriére; *Bibliothéque des Coutumes; Glossaire du Droit François; Institutes coutumiéres de M. Loysel, Avocat au Parlement*, avec des Notes; *Traité des Institutions & Substitutions contractuelles; Table Chronologique des Ordonnances faites par les Rois de France de la troisiéme race depuis Hugues Capet jusques en* 1400, avec bien des Notes où l'on voit une profonde érudition. M. de Lauriére mourut à Paris le neuviéme de janvier 1728, âgé de 68 ans, cinq mois & dix jours. * *Supplément de Paris*, 1736.

* LAURIFEX (Adam) Sicilien, florissoit vers l'an 1645, & publia en Latin la Vie de JESUS-CHRIST. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LAURIMAN (Corneille) Recteur des Ecoles Latines d'Utrecht, a composé plusieurs Poëmes Dramatiques en Latin. Tels sont *Miles Christianus; Hestera* ou *Esthera Regina; Exodus, sive Transitus Maris Rubri; Thamar; Tobias; Nabath*, & d'autres; *Odæ Annales Juventuti Scholæ Ultrajectinæ modulandæ.* Il a aussi pu-

publié avec une double préface le *Rationale de divinis Officiis* de Jean Belet, Docteur de Sorbonne, après en avoir ôté les fautes. Il mourut au mois d'avril 1573. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 157.

LAURIOL, bourg de France en Dauphiné, eſt pris par quelques Auteurs pour l'*Eria* des Anciens. Il eſt aſſez conſidérable & ſitué près de la riviére de Drome, qui ſe jette un peu au deſſous dans le Rhône, entre Valence & Montélimar. Ce bourg ſouffrit beaucoup durant les guerres civiles du XVI ſiécle, & fut ſouvent pris & repris par les Catholiques & par les Huguenots. * Chorier, *Hiſtoire de Daupbiné.*

LAURISHAM ou LORSCH, bourg du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Evêché de Worms, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du Levant, ſur une petite iſle formée par la riviére de Weſchnitz. Il y a dans ce lieu un monaſtére célébre où Taſſillon, Duc de Baviére, & ſon fils Théodon, Louïs II & Louïs III, Rois de Baviére, ont été inhumez. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAURO (Jean-Batiſte) de Pérouſe, fut Camérier du Pape Urbain VIII, après avoir été Domeſtique d'un Cardinal. Il mourut l'an 1629, & compoſa divers Ouvrages en proſe & en vers, *De Calce Poëma*; *Theatri Romani Orcheſtra*; *De Viris Illuſtribus*; *Epiſtolæ*, *&c.* * Argoli, *de Dieb. Critic. partie* 2. Janus Nicius Erythræus, *Pinac. I. Imag. illuſt. c.* 141. *&c.*

* LAURO (Coſmo) Auteur qui étoit de la ville de Breſſe. Il a écrit l'Hiſtoire des Evêques & des familles de la ville de Breſſe ſa patrie.

LAURO. *Cherchez* VINCENT LAURO, Cardinal.

LAURON, ville de l'Eſpagne Tarraconoiſe, à cinq lieues au deſſus de Valence. Plutarque en parle dans la Vie de Sertorius. Moralès croit que c'eſt *Laurigi*, d'autres que c'eſt la ville de *Leria*, qui en eſt fort proche dans le Royaume de Valence. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

* LAUSANE, ville de Moldavie, vers la fin du 47 degré de latitude & au commencement du 46 de longitude, au nord-eſt de Jaſſy, dont elle eſt éloignée d'onze à douze lieues. * M. Deliſle, *Carte de Hongrie.*

LAUSANE, ville de Suiſſe. *Voyez* LAUSANNE.

LAUSANNE, ville conſidérable de Suiſſe, dans le Canton de Berne, près du grand Lac Léman ou de Genéve, eſt la capitale du païs de Vaux. On peut aſſurer qu'elle eſt une des plus anciennes de toutes les Gaules, quoique l'on n'ait point de monumens certains de ſa fondation. Quelques-uns croyent qu'elle doit ſes commencemens à Arpentras, ancienne ville qui étoit près du Lac, où eſt maintenant le village de Vidy: ce qu'ils prétendent prouver par le grand nombre de médailles qu'on y a trouvées, & par la grande quantité de tuiles dont tous les champs ſont remplis. J. B. Plantin en ſa Deſcription de la Suiſſe, remarque qu'un Païſan en labourant la terre, trouva en ce lieu-là, l'an 1629, un taureau avec ſon ſacrificateur qui eſt d'airain. Mercator débite qu'Arpentras fut bâtie par Arpentin, l'un des Capitaines de la ſuite d'Hercule; & qu'ayant changé de nom, elle fut tranſportée du tems de Martin, Evêque de Lauſanne, ſur l'éminence où elle eſt aujourd'hui, vers l'an de Jesus-Christ 593. Les Chroniques du païs de Vaux aſſurent, ſelon lui, que l'Empereur Aurélien qui régnoit l'an 274, rétablit la ville de Genéve, qui avoit été preſque réduite en cendres par un incendie, & qu'il commença de bâtir la ville de Lauſanne des ruïnes d'Arpentras. Mais Mercator ſe ſera trompé, & aura pris Aurélien pour Marc-Auréle-Antonin, qui vivoit vers l'an de Jesus-Christ 162, comme cela ſe peut vérifier par une Inſcription antique qui eſt à Genéve. Guilliman croit que Lauſanne étoit déja floriſſante du tems de Jules-Céſar, & que les Suiſſes la brûlérent avec leurs autres villes; enſuite de quoi elle fut rebâtie. Ptolomée en fait mention ſous le nom de *Diaſanium*, ou plutôt *Lauſanium*, cette faute s'étant gliſſée par la négligence des Imprimeurs qui ont mis en Grec un Δ pour un Λ. Il y a quelques autres opinions, ſoit touchant l'origine de cette ville, ſoit touchant l'étymologie de ſon nom; mais elles tiennent beaucoup de la Fable. Lauſanne n'a proprement pris ce nom que depuis qu'elle a reçu le Chriſtianiſme: ce qui arriva ſous l'empire de Dioclétien & de Maximien Hercule, par la diſſipation de la Légion des Thébains, de laquelle S. Maurice étoit le Chef, & dont la plus grande partie ſouffrit le martyre au païs de Valais. Depuis, comme l'Empire Romain vint à être déchiré en pluſiéurs parties, par des irruptions de peuples qui de ces vaſtes païs du Nord ſe jettérent dans les Gaules & en Italie, la ville de Lauſanne ne fut pas à l'abri de cette tempête. Quelque tems après, les François ſous Mérouée leur Roi, s'aſſujettirent les villes du Rhin, des Griſons, les Valeſans, & tout le païs de Vaux. Ainſi Lauſanne a été quelquefois ſoumiſe aux Rois de France, & fort long-tems aux Rois de Bourgogne, juſqu'à ce que, par la libéralité des Empereurs & des Rois très Chrétiens, les Evêques en prirent le tître de Princes, tant pour le temporel que pour le ſpirituel, ſous les reſerves toutefois de diverſes conceſſions Impériales faites à la ville de Lauſanne. Lauſanne eſt une ville de moyenne grandeur, ſituée ſur trois collines, au bas deſquelles paſſent deux ruiſſeaux, qui ſe joignent enſemble avant que de ſortir de l'enceinte. Sur celle qui regarde le midi, & d'où l'on a la vue libre du Lac & de la campagne, ſont les trois plus beaux édifices de la ville, l'égliſe collégiale, le Collége, & le château, qui eſt la demeure du Baillif. L'égliſe eſt un bâtiment ſuperbe, & dont la ſtructure a quelque choſe de ſingulier. Les Chroniques du païs diſent qu'un Evêque de Lauſanne, nommé Alfonſe, commença de la bâtir vers le milieu du huitiéme ſiécle. Lazius rapporte que Conrad III, Roi de Bourgogne, qui eſt enterré à Payerne, avec ſa femme Mechtilde, acheva cet édifice que ſon pére Conrad II avoit commencé; mais Lazius ſe trompe, & ce Conrad, qu'il appelle III, étoit fils de Raoul II, Roi de Bourgogne, & non de Conrad II. Cette ville tomba l'an 1536, ſous la puiſſance des Seigneurs de Berne qui y ont établi une Académie, toûjours pourvue de Savans Profeſſeurs. Le peuple y eſt fort honnête & fort poli; & outre les Magiſtrats qui ont des priviléges particuliers, on y voit ordinairement quantité de Nobleſſe des environs; car il y a peu de païs au monde, qui dans une pareille étendue renferme un auſſi grand nombre de Gentilshommes qu'il s'en voit au païs de Vaux. * *Voyez* J. B. Plantin, qui fait une ample & exacte deſcription de cette ville. La ville de Lauſanne embraſſa la Réformation en 1536, en conſéquence de la Diſpute publique qui y fut faite ſur divers articles controverſez. La Diſpute fut ouverte le deuxiéme octobre par *Guillaume* Farel. Les Préſidens de l'Aſſemblée étoient *Pierre* Giron, Sécretaire de Berne, *Nicolas* de Watteville, *Pierre* Fabri, Docteur ès Droits & Chanoine de l'égliſe cathédrale de Lauſanne, & *Girard* Grand, Docteur ès Droits & Conſeiller de la ville de Lauſanne. On établit auſſi quatre Notaires pour en écrire les Actes. La Diſpute finit le huitiéme octobre & Guillaume Farel en fit la clôture. Enfin *Jean-Jaques* de Watteville, ancien Avoyer & un des Députez de Berne, remercia & congédia l'aſſemblée. Le volume des Actes fut pendant douze ans entre les mains de *Pierre* Viret, qui s'étoit fort diſtingué dans la Diſpute; & en 1548, Leurs Excellences en firent faire une copie fort exacte pour leur Bibliothéque publique, & c'eſt cette copie qui ſubſiſte encore aujourd'hui. Le quatriéme novembre on établit deux Miniſtres à Lauſanne, *Pierre* Caroli, qui rentra enſuite dans l'Egliſe Romaine, (*Voyez* ſon article) & *Pierre* Viret, qui n'avoit alors que 25 ans, & qui avoit le plus contribué à la Réformation de cette ville. Ce n'eſt pas ici la ſeule aſſemblée eccléſiaſtique de conſéquence qui ſe ſoit tenuë à Lauſanne. Les Péres du Concile de Bâle ſe rendirent à Lauſanne en 1449, & y tinrent cinq ſéances. Le Pape Félix V y réſigna la dignité Papale, & la céda à Nicolas, & par là le Schiſme fut éteint. En 1538, on tint un Synode à Lauſanne au ſujet de la célébration des quatre grandes Fêtes, du pain azyme dans l'uſage de la Céne, & des fonds baptiſmaux. Calvin & Farel aſſiſtérent à cette aſſemblée, mais ils n'étoient point d'avis que l'on retînt ces cérémonies; & c'eſt cette réſiſtance ſoutenue qui déplut au Conſeil & au peuple de Genéve, qui fut la principale cauſe qu'on fit ſortir de Genéve ces deux Réformateurs & Corault leur Collégue. Lorsque les Bernois eurent chaſſé le dernier Evêque, ils laiſſérent aux Lauſannois la Haute, Moyenne & Baſſe Juriſdiction ſur leur ville & ſur ſa Banlieue, & ils leur donnérent encore toutes les égliſes paroiſſiales & les deux couvens qui étoient hors de la ville, ſavoir S. Sulpy, Monthéron & Belles-Vaux, à cette condition qu'une partie de ces rentes ſerviroit à l'entretien des Miniſtres de la ville. Il y a à Lauſanne un Conſeil de 200, dont le Chef a le tître de Bourguemaître, un Conſeil de 60, & un Conſeil de 28. Il y a deux Châtelains pour adminiſtrer la Juſtice à Monthéron & à S. Sulpy. La connoiſſance des affaires criminelles appartient aux Citoyens de la rue du Bourg par une conceſſion de l'Empereur Sigiſmond. Quand on a quelque Criminel à juger, on eſt obligé de prendre des Juges de ce quartier-là. Le Baillif ne commande point à la ville, la juriſdiction qu'il y a ne s'étend qu'à l'Académie & aux Etudians; mais outre cela il a juriſdiction ſur les quatre Paroiſſes de la Vaux. Leurs Excellences de Berne fondérent en 1537, une Académie & un Collége à Lauſanne, où ils entretiennent ordinairement ſix Profeſſeurs & ſix Régens. L'Académie a toûjours été célébre & l'eſt encore par l'habileté de ſes Profeſſeurs. Dans ce rang l'on met, avec juſtice, *Pierre* Viret; *Théodore* de Béze; *Conrad* Geſner; *Antoine* de Chandieu; *Th.* Hottoman; *Cælius* Secundus Curio; *Émilius* Portus; *Guillaume* Bucanus; *Marc* de Sauſſure; *Gabriel* de Pétra; *Elie* Merlat, &c. En 1711, les Seigneurs de Berne érigérent une Profeſſion en Droit & en Hiſtoire. Le célébre Mr. *Barbeyrac* fut appellé de Berlin pour remplir ce poſte. * Ruchat, *Hiſtoire de la Reformation de Suiſſe*, *tome* 6. *Etat & Délices de la Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 253. *&c.* *Hiſtoire de Genéve par* Spon, édit. de 1730, *p.* 277, *&c.*

LAUSANNE (l'Evêché de) On ne ſait pas bien à quel tems, ni à qui, on en doit rapporter la fondation. Les Evêques de Lauſanne qui n'avoient pas alors comme aujourd'hui leurs Siéges dans un lieu, s'appelloient *Epiſcopi Aventicorum*, & non *Epiſcopi Aventicenſes*. Il n'eſt pas facile de ſavoir préciſément en quel tems cet Evêché a été transféré & fixé à Lauſanne, & quels en ont été les premiers Evêques. Il y a ſur ce ſujet diverſes opinions. Paradin veut que cette ville ait été honorée du Siége épiſcopal du tems du Pape S. Grégoire *le Grand*, vers l'an 590. Les Chroniques du Païs de Vaux ajoûtent qu'il y avoit eu huit Evêques à Avenches, le dernier deſquels s'appelloit Gundes; que ce fut de ſon tems que le Siége fut transféré à Lauſanne; & qu'il eut un nommé Martin pour ſucceſſeur. D'autres diſent que ce fut ſeulement du tems de ce Martin, que ce changement arriva. Il y en a encore qui tiennent que c'eſt ſous un certain Marius, qui ſouſcrivit au Concile de Mâcon l'an 586, *Marius Epiſcopus Aventicorum*. Quoiqu'il en ſoit, il eſt vraiſemblable que cela eſt arrivé du tems de Childebert, Roi de France & de la Suiſſe. On veut que ç'ait été le même Roi qui fonda l'Evêché de Conſtance, qui étoit auparavant en l'ancienne Vindomiſſe. Pour ce qui eſt des premiers Evêques d'Avenches & de Lauſanne, nous en trouvons peu de connoiſſance dans les Auteurs; & les Manuſcrits anciens ſont fort défectueux & embrouillez ſur ce ſujet. Plantin, de qui nous avons tiré ces remarques, dit qu'il avoit entre les mains des Manuſcrits, qui font voir que le Siége épiſcopal de Lauſanne eſt fort conſidérable. Cet Evêché commença dans l'ancienne ville d'*Avenches*, & quelques uns nomment un certain *Eric* ou *Henri*, qui doit avoir préſidé à l'Egliſe d'Avenches & de ſes environs. Mais cette ville ayant été entiérement détruite par les Allemands dans le quatriéme ſiécle, il y a apparence que le

le Siége Epiſcopal vaqua pendant quelque tems, d'autant plus que ce païs-là étoit très-peu peuplé, ce qui donna occaſion aux Bourguignons & aux Nuïtains de faire une irruption dans le païs & de l'envahir. Ils y introduiſirent d'abord l'Arianiſme qui y demeura juſques au tems de Gudwalde & de Sigmond ſon fils vers le commencement du ſixiéme ſiécle, où l'on trouve que S. *Protbaſe* eſt nommé Evêque d'Avenches, & qu'il fut enterré dans l'Egliſe de S. Prex ou S. Preux. (*Protbaſii oppidum*) *Superius* Evêque d'Avenches aſſiſta au Synode d'Auvergne en 535. *Marius* ſe trouva en 584, au Synode de Mâcon & ſe ſigna Evêque d'Avenches. Mais comme les anciennes Chartres du Chapitre de Lauſanne diſent qu'il fut auſſi appellé Evêque de Lauſanne, on en peut conclurre, avec beaucoup de vraiſemblance, qu'il fut le premier qui fixa pour toûjours le Siége épiſcopal à Lauſanne: ce qui arriva, ſelon l'opinion de Paradin, en 890. Il voua à S. *Sygon* l'Egliſe que Félix Graveleus, Gentilhomme, & Hermentrude ſon épouſe, avoient fait bâtir à Balme, du tems que S. Prothaſe étoit Evêque. La lettre par laquelle il a conſacré cette Egliſe à S. Sygon eſt datée de *Châlons en Champagne* 12. *Cal. Maji an. Chr.* 600. Stumpfius place la mort de cet Evêque en 602. *Eritius*, Evêque de Lauſanne, fut préſent au Concile de Cavaillon en 660. *Alexandre*, Evêque de Lauſanne, fut dépoſé en 750; *Udalric* fut Evêque vers l'an 794; *Frédaire* en 815, & *Paſchalis* en 819. Les Empereurs Carlovingiens & les Rois depuis Louïs *le Debonnaire*, auſſi bien que les Rois de Bourgogne dans la ſuite, firent de grandes largeſſes à l'Egliſe de Lauſanne & rendirent ainſi ſes Evêques fort conſidérables. L'Evêché de Lauſanne comprenoit preſque tout le païs des Cantons de Berne, de Fribourg & de Soleurre, & la ville de Bienne. L'Evêque de Lauſanne a le droit de conſacrer ſon Métropolitain, qui eſt l'Archevêque de Beſançon, comme il le prouve par un Manuſcrit de plus de 700 ans, conſervé dans les Archives de Beſançon. Depuis la Réformation l'Evêque eſt à Fribourg. Les grands priviléges de Lauſanne la mettoient ſouvent aux priſes avec les Evêques. Elle étoit en procès actuel avec *Sébaſtien de Montfalcon*, ſon dernier Evêque & Prince. Les difficultez qui duroient dès 1505, rouloient ſur divers articles, dont les principaux étoient de la part de l'Evêque, que la ville avoit créé un Héraut portant l'écu de ſes armes; qu'elle s'étoit formée de ſa pure autorité un Conſeil de 200 perſonnes; & fait ſans ſa participation des alliances étrangéres, &c. La ville avoit de ſon côté divers griefs conſidérables qu'elle ſe propoſoit de ſoutenir vigoureuſement en Cour de Rome ou *Aimo de Montfalcon* avoit adroitement évoqué la cauſe. Ce fut dans cet état de criſe que *Charles* III, dit *le Bon*, Duc de Savoye, vint à Lauſanne en grand cortége, dans l'eſpérance de profiter de ces troubles domeſtiques. Ses prédéceſſeurs n'avoient pu s'accoutumer à voir que les villes de Genéve & de Lauſanne enclavées dans leurs Etats reconnuſſent d'autres Souverains. La qualité de *Vicaire Impérial* que le Comte *Amédée* VI avoit obtenue des Empereurs *Charles* IV & *Wenceſlas*, ſur toute l'étendue de ſes Etats, & ſur Lauſanne (quoique revoquée dans la ſuite) fourniſſoit à ce Duc un prétexte pour aſpirer à la qualité de Haut Seigneur ſur le temporel de cet Evêché. Il prétendoit en avoir reçu la confirmation de l'Empereur *Maximilien* I, & prenoit hautement dans ſes tîtres la qualité de *Sacri Romani Vicarius perpetuus.* Le Conſeil de Lauſanne qui connoiſſoit ſes intentions & ſes artifices ne laiſſa pas de lui faire de grands honneurs à ſon entrée; il lui députa un Gentilhomme nommé *Louïs Seigneux*, Membre de ſon Corps pour lui préſenter les clefs de la ville, avec ordre ſans doute, de ne rien dire au Prince qui pût le flatter dans ſes chimériques prétentions. Ce Député s'en aquitta en des termes ſi choiſis & ſi pleins de force qu'on les coucha mot à mot dans les Regîtres publics. *Sereniſſime Princeps*, dit-il, *has claves civitatis noſtræ tibi trado, non ut in ea domineris, ſed ut in ea ſecurius dormias.* La ſuite juſtifia les ſoupçons qu'on avoit conçus. *Charles* extorqua de l'Evêque & de la ville un compromis daté du dixiéme novembre 1517, qui l'établiſſoit Arbitre de leurs différens, en vertu duquel il prononça à Lauſanne le quatriéme décembre en l'abſence de l'Evêque, d'une maniére qui ne tournoit qu'à ſon propre avantage. Le cinquiéme il ſe fit reconnoître devant l'aſſemblée générale du peuple pour *leur Haut Seigneur & Protecteur ſous la reſerve de leurs droits & de ceux de l'Evêque leur Seigneur immédiat.* L'Evêque irrité cita le Duc & les Lauſannois devant le Pape, la cauſe y fut plaidée en 1518; mais laſſez les uns & les autres des longueurs de ce tribunal, ils s'accommodérent le dixiéme octobre de la même année, par l'entremiſe des louables Cantons de *Berne*, de *Fribourg* & de *Soleurre*, moyennant une rénonciation réciproque à la prononciation frauduleuſe du Duc, & au traité que les Lauſannois venoient de faire avec lui. * Stumpf, *l.* 8. *c.* 23. Plantin, *Abbrégé*, *p.* 484. *& ſuiv.* Ruchat, *Hiſtoire Eccléſiaſtique du Païs de Vaux. Dict. Allemand. Mémoires communiquez.*

* LAUSERTE, ville du Gouvernement de Guienne, en France, dans le Quercy. Elle eſt au ſud-oueſt de Cahors, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. * M. Deliſle, *Carte du Gouvernement général de Guienne.*

LAUSIE'RES-THE'MINES, Maiſon conſidérable, deſcend d'ARNAUD qui ſuit.

I. ARNAUD, Seigneur de Lauſiéres, épouſa en 1327, *N.* . . niéce de *Raimond* de Mercurolles, Cardinal, Evêque de S. Papoul, dont il eut 1. ANGLE, dit *Angleſian*, qui ſuit; 2. *Arnaud*, Seigneur de Monteſquiou & de Pézére; & 3. *Pons* de Lauſiéres, Prieur de Saint-Martin-de Colombez, mort en odeur de ſainteté.

II. ANGLE, dit *Angleſian*, Seigneur de Lauſiéres, fut élu par les Etats de Languedoc, pour Conſervateur de leurs délibérations l'an 1359, & laiſſa de ſa femme, nommée *Guillemette*, 1. RAIMOND, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Arnaud* de Lauſiéres.

III. RAIMOND, I. du nom, Seigneur de Lauſiéres, &c. avoit épouſé *Marguerite* de Clermont-Lodéve, dont il eut 1. *Robert*, mort ſans alliance; 2. ROSTANG qui ſuit; 3. *Angle*, Seigneur de Saint-Jean de la Coſte, qui laiſſa poſtérité; & 4. *Baſſadel* de Lauſiéres.

IV. ROSTANG, Seigneur de Lauſiéres, &c. épouſa 1. *Agnès* de Clermont-Lodéve: 2. le 13 novembre 1398, *Catherine* de Penne, fille de *Rathier*, Seigneur de Penne, & d'*Hélène* de Cardaillac, Dame de Thémines, de Seiras, d'Eſpadaillac, &c. Du premier lit vinrent, 1. 2. *Arnaud* & *N.* . . de Lauſiéres, morts ſans alliance: & du ſecond lit, il eut 3. RAYMOND, II. du nom, qui ſuit; 4. *Dordet*; 5. *Arnaud*, Seigneur de Monteſquiou; 6. *Pons*; 7. *Dominique*, Prieur de Saint-Jean de Bodie; 8. 9. 10. *Anne*, *Eliſabeth* & *Marguerite*, Religieuſes; 11. *Iſabelle*; & 12. *Jeanne* de Lauſiéres.

V. RAYMOND, II. du nom, Seigneur de Lauſiéres, de Thémines, Coſeigneur de Cardaillac, vivoit l'an 1451, & laiſſa de *Jeanne* Nogaret-Cauviſſon, ſa femme, 1. *Roſtaing*, Seigneur de Lauſiéres, pére de *Dordet*, Seigneur de Lauſiéres, mort ſans alliance; 2. DORDET qui ſuit; & 3. *Gainot*, Seigneur de la Chapelle; & autres enfans.

VI. DORDET de Lauſiéres, Seigneur de Penne, vivoit l'an 1477. Il avoit épouſé l'an 1452, *Miracle* de Cardaillac, fille de *Pons*, Baron de Varains, dont il eut 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Jean*, Protonotaire; 3. *Bertrand*, Seigneur de Loubiac; 4. *Olivier*; 5. *Gui*; 6. *Louïſe*, mariée à *Arnaud* de Saint-Félix, Seigneur de Clapieu; 7. *Catherine*, alliée à *Jean* de Salagnac, Seigneur de la Mothe; & 8. *Marguerite* de Lauſiéres, femme de *Triſtan* de Murat.

VII. GUILLAUME, Seigneur de Lauſiéres, de Théminès, &c. vivoit l'an 1504. Il avoit épouſé l'an 1487, *Souveraine* Ebrard, fille de *Raymond*, Baron de Saint-Sulpice; dont il eut 1. Louïs qui ſuit; 2. *Antoine*; 3. *Jean*, Prieur d'Anthon; 4. *Flotard*; 5. *Jeanne*, mariée à *N.* . . Seigneur de la Verquantiére; 6. *Catherine*; 7. *Marguerite*, alliée à *N.* . . de Touchebœuf, Seigneur de Clermont-Vertillac; 8. *Louïſe*, femme de *Gaſton* de Sautan; 9. *Marie*, alliée à *Arnaud* de Roſet, Seigneur de Mathas; 10. *Marguerite* la jeune, femme de *N.* . . Seigneur de Mairac; & 11. *Marie* de Lauſiéres la jeune.

VIII. Louïs, Seigneur de Lauſiéres, de Thémines, &c. vivoit l'an 1558, & épouſa *Marguerite* de Roquefeuil, fille de *Bérenger*, Seigneur de Roquefeuil, & d'*Anne* de Tournel, dont il eut 1. *François*, Seigneur de Lauſiéres, mort avant ſon pére, ayant eu de *Magdelaine* de Bazillac, ſa femme, *Pierre*, Seigneur de Thémines, mort ſans alliance, & *Louïſe* de Lauſiéres, morte avant ſon frére; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Pierre*, Prieur de Villeneuve; 4. *Gabrielle*, mariée à *François* de Roſſignac, Seigneur de Couſages; 5. *Magdelaine*, alliée à *Raymond* de Pellegrin, Seigneur du Vigan; 6. *Marguerite*, épouſe de *Maillard* de Turenne, Seigneur d'Aynac, Chevalier de l'Ordre du Roi; 7. *Anne*, femme de *N.* . . Seigneur de Salvaiſon; 8. *Jeanne*; 9. *Iſabelle*; & 10. *Catherine* de Lauſiéres, Religieuſes à Nonanques.

IX. JEAN, Seigneur de Lauſiéres, de Thémines, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Béziers, vivoit l'an 1576. Il avoit épouſé *Anne* du Puymiſſon, dont il eut 1. *Gabriel*, mort ſans alliance; 2. PONS qui ſuit; 3. *Anne*, mariée à *Jean* de la Tude, Seigneur de Fontès; 4. *Gloriande*, alliée à *N.* . . . Seigneur de Conac; 5. *Claire*, épouſe de *N.* . . . Vicomte de Boſquès; & 6. *Gabrielle* de Lauſiéres.

X. PONS, Seigneur de Lauſiéres, Marquis de Thémines, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, *dont il ſera parlé cy-aprés dans un article ſéparé*, épouſa 1. le 26 janvier 1587, *Catherine* Ebrard de S. Sulpice: 2. *Marie* de la Noue-Bras-de-fer, veuve du Seigneur de Chambray, & du Seigneur de Bellangerville, & fille d'*Odet*, dit *François*, Seigneur de la Noue, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de ſa premiére femme furent, 1. ANTOINE qui ſuit; 2. CHARLES, qui a continué la poſtérité *rapportée aprés celle de ſon frére aîné*; 3. *Claude*, mariée à *Jean* de Gontault, Marquis de Cabrerez; & 4. *Gloriande*, premiére femme de *Louïs* d'Arpajon, Marquis de Séverac, depuis Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres du Roi.

XI. ANTOINE de Lauſiéres, Marquis de Thémines, fut tué du vivant de ſon pére, au ſiége de Montauban, le quatriéme ſeptembre 1621, laiſſant de *Suſanne* de Montluc, Dame de Montfalès, fille de *Blaiſe* de Montluc, & de *Marie* Balaguier, Dame de Montfalès, qu'il avoit épouſée le 31 décembre 1606, une fille unique, nommée *Suſanne* de Lauſiéres, mariée le 26 mars 1634, à *Charles* de Lévis, Duc de Ventadour, morte ſans poſtérité.

XII. CHARLES, Seigneur de Lauſiéres-Thémines, ſecond fils de PONS, Marquis de Thémines, Maréchal de France, fut tué du vivant de ſon pére, devant Monheurt le onziéme décembre 1621. Il avoit épouſé le onziéme octobre 1618, *Anne* Habert de Montmort, depuis remariée à *Annibal*, Duc d'Etrées, Maréchal de France, fille de *Jean*, Seigneur de Montmort, dont il eut 1. *Pons-Charles*, Marquis de Thémines, Meſtre-de-camp du régiment de Navarre, tué au ſiége de Mardick l'an 1646, âgé de 26 ans, ſans alliance; 2. *Marie*, morte à Rome, ſans alliance; & 3. *Catherine* de Lauſiéres, Dame de Thémines, mariée à *François-Annibal*, II. du nom, Duc d'Etrées, Pair de France, morte en ſeptembre 1684. * Le P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers.*

LAUSIE'RES-THE'MINES-CARDAILLAC, (Pons de) Marquis de Thémines, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Sénéchal & Gouverneur de Quercy, fils de JEAN de Thémines, Seigneur de Lauſiéres, & de *Jeanne* de Puymiſſon, ſervit les Rois Henri III, & Henri IV, & ſe ſignala au combat de Villemur le premier ſeptembre 1592. Enſuite ayant été fait Maréchal de France l'an 1616, au ſiége de Montauban, par le Roi Louïs XIII, il prit pluſieurs places ſur les Huguenots en Languedoc, l'an 1625; & l'année ſuivante, il fut commis au Gouvernement de Bretagne, où il mourut à Aurai le premier novembre 1627, âgé de 74 ans.

* LAUSIGK ou LAUSSIG, bourg d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe au ſud-eſt de Leipſic, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

LAUSITZ, LAUSNITZ ou LAUSZNITZ. *Voyez* LUSACE.

* LAUSNICZ, riviére du Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou dans la Préfecture de Béchin. Elle prend ſa ſource dans l'Archiduché d'Autriche. Elle coule d'abord à peu près du ſud au nord, puis de l'eſt à l'oueſt juſques à Lemnitz, enſuite du ſud au nord juſques à Tabor où elle continue ſon cours de l'eſt à l'oueſt pendant l'eſpace de deux à trois lieues. Enfin elle tourne du nord au ſud, & va ſe décharger dans le Muldaw ou la Mulde un peu au deſſus de Teyn.

LAUSNITZ, mot Allemand. *Voyez* LUSACE.

LAUSTON. *Voyez* LAUNCESTON.

LAUSUN. *Voyez* LAUZUN.

LAUSUS. On trouve anciennement en Italie deux hommes de ce nom, l'un fils de Mézence, qui fut tué par Enée en défendant ſon pére, & que Virgile qualifie de la maniére ſuivante, *Eneide*, *l.* 7. *v.* 651.

Lauſus equûm domitor, debellatorque ferarum.

& l'autre fils de Numitor, & frére d'Ilia Sylvia, que ſon oncle Amulius fit mourir apres avoir dépoſſédé ſon pére. C'eſt de celui-ci qu'Ovide dit, *Faſt. l.* 4. *v.* 54 & 55.

Ilia cum Lauſo de Numitore ſati.
Enſe cadit patruo Lauſus.——————

* LAUTEMBACH (Conrad) a traduit en Allemand l'Hiſtoire de Joſeph, & ce qui porte le nom d'Hégéſippe. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 3. *n.* 1045. 2. édit. d'Amſterdam 1725.

LAUTER, petite riviére du Palatinat du Rhin. Elle baigne Caſeloutre, Lautereck, Meiſenheim, & ayant reçu le Glan, elle ſe décharge dans la Nahe, à deux ou trois lieues au deſſus de Creutznach. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAUTER, riviére d'Alſace, prend ſa ſource dans le Duché de Deux-Ponts, coule à peu près du nord-oueſt au ſud-eſt, paſſe à Weiſſenburg, & ſe jette dans le Rhin à Lauterbourg.

LAUTERBACH (Erard) publia en 1606, un Traité, pour ſavoir s'il étoit bon de conſerver les images dans les égliſes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LAUTERBACH (Jean) Poëte Latin & Recteur du Gymnaſe de Hailbron, naquit à Liebau dans la Haute Luſace le 16 juin 1531, de *Grégoire* Lauterbach qui ſortoit d'une famille fort obſcure. Il commença ſes études à Liebau & fit d'abord paroître beaucoup de penchant pour la Poëſie. En 1549, il alla à Wittenberg où il entendit Mélanchthon dont il fit un cas extraordinaire. Outre la Poëſie & les Humanitez il s'appliqua à la Théologie juſques en l'an 1554. Louïs-Caſimir, Comte de Hohenloe-Neuenſtein, ayant demandé à Mélanchthon un Précepteur pour ſes deux fils Jean-Wolfgang & Philippe, Mélanchthon lui envoya *Jean* Lauterbach, dont on fut parfaitement content, puisque, quand en 1556 il épouſa une des Demoiſelles d'honneur de la Comteſſe, le Comte voulut bien faire les frais de la noce. Il fut enſuite Recteur à Oetingen pendant dix ans; & en 1567, le Conſeil de Hailbron lui offrit le Rectorat de ſon Collége: poſte dans lequel il demeura 25 ans. Il comptoit parmi les bonheurs ſignalez de ſa vie, celui d'avoir été couronné Poëte à Vienne le 15 ſeptembre 1558, avec *Elie* Corvin, & *Vite* Jacobæus, par *Paul* Fabricius Docteur en Médecine & Profeſſeur Impérial des Mathématiques. L'Empereur Ferdinand I l'annoblit alors & lui donna un lion pour ſes armes. Depuis ce tems-là Jean Lauterbach avoit la coutume de ſe dire *Poëta Nobilis*. Voici la liſte de ſes Ouvrages, dont quelques-uns ont été mal à propos attribuez juſques à préſent à Lauterbach le Juriſconſulte dont l'article ſuit, *Oratio Metrica de Cæſaribus Auſtriacis recitata, cum Lauro Poëtica ornaretur Viennæ; Ad pietatem commonefactio Salomonis paraphraſi reddita ex Eccleſ. c.* 12, Viennæ, 1561, *in quarto; Epigrammatum libri quatuor*, Francofurti, 1562, *inquarto; Carmina Gratulatoria ad Maximilianum II, Romanorum Regem, & Epigrammata in ejuſdem coronationem; Opus Biblicum verſu elegiaco, & ſubſtitutis rythmis Germanicis; Drama in Nuptias Joh. Jac. Reinh. Steinachii; Φυσιοσοφία, ſeu Theatrum Sapientiæ naturalis; Cithara Chriſtiana; Pſalmodiarum Sacrarum libri ſeptem;* Πανάρετων *libri ſeptem; Satellitium Chriſtianum.* Il mourut le dixiéme octobre 1593, & ſa mémoire fut honorée par une très-belle Epitaphe dreſſée dans l'égliſe de S. Kilian. * *Biographia MSS.* Joh. Lauterbachii, *ab ipſo conſcripta.* Hornmoldi *Panegyr. Lauterbachio dictus, MSS. Dict. de Bâle.*

LAUTERBACH (Jean de Noskowitz) Docteur en Droit, iſſu d'une bonne famille noble de Miſnie, ou ſelon d'autres de Siléſie, naquit vers l'an 1550. Il commença ſes études au Collége de Meiſſen, & dix ans après il alla à l'Univerſité de Wittenberg, où il fut fort bien auprès de Philippe Mélanchthon, & de ſon gendre Gaſpard Peucerus. Il fut auſſi à Leipſic & y fréquenta Joachim Camerarius. Il s'appliqua particuliérement à la Poëſie & au Droit, & prit le degré de Docteur à Wittenberg. Il fit enſuite un voyage à Paris pour ſe perfectionner ſous François Hottoman, & ſous Hugues Doneau. Mais comme peu après ſon arrivée à Paris, ſe fit le fameux Maſſacre de la S. Barthélemi, il ſe ſauva avec ces deux grands Hommes, & accompagna le dernier juſques à Heidelberg, d'où il partit enſuite pour l'Italie afin d'en voir les meilleures villes & les plus célébres Univerſitez, dont il fit enſuite l'éloge dans ſes Poëmes. Quoiqu'il eût de très-beaux talens, il ne voulut accepter aucune charge à la Cour, & il aima mieux couler ſes jours dans quelques Terres qu'il poſſédoit, & ſe divertir avec les champs, les forêts & les ruiſſeaux dont il a fait des Deſcriptions Poëtiques. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Poëmata*, Wittenbergæ, 1591, *in quarto; Tractatus novus de armis & literis, in quo de prærogativa Militis & Doctoris diſſeritur; Diſputatio an bona eccleſiaſtica recte poſſideantur a Laïcis; Commentarium de Bello contra Turcas ſuſcipiendo & confuſione Sectæ Mohammedicæ; Princeps Chriſtianus; Flebilis expugnatio Byzantii; an.* 1453; *De Origine & progreſſu Juris Civilis proceſſus, vel ordine judiciario; Tractatus de optimo Politiæ genere.* On ne ſait pas bien le tems de ſa mort. Il y en a qui en mettent la date au dixiéme octobre 1593; mais comme c'eſt là la date de la mort de Jean Lauterbach, Recteur à Hailbron, il y a toute apparence qu'ils ont encore été confondus à cet égard, puisqu'il paroît preſque incroyable que deux Savans du même nom, ſoient morts préciſement le même jour. * Fréheri *Theatrum*, *p.* 931. Bucholtzeri *Index Chron.* Lotichius, *in Biblioth. Poët. Dict. de Bâle.*

* LAUTERBACH (Wolfgang-Adam) célébre Juriſconſulte, naquit à Schlaitz en Haute-Saxe dans le Voigtland. Il fut Profeſſeur en Juriſprudence à Tubingue, Conſeiller Privé du Duc de Wirtemberg, & Directeur du Conſiſtoire de Stutgard. Il mourut le 18 août 1678, dans la ſoixantiéme année de ſon âge. On a de lui; *Concluſionum Forenſium Exercitationes* 29; *Tractatus de Bonorum ſocietate conjugali; Differentiæ Juris communis & Wurtembergici in criminalibus; De Epiſtola; De Fidejuſſore indemnitatis; De ſingulari fratrum Jure; De Juramentis; Diſputationum Juris Tubingici volumina tria; Compendium Juris; Collegium Theoretico-practicum in Pandectas, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Diar. Biogr.* Planer, *Hiſt. Variſciæ*, §. 17.

LAUTERBACH (Jean-Wolfgang) célébre Juriſconſulte, floriſſoit en 1678, & étoit Profeſſeur en Droit à Tubingue. Il a écrit ſur la Juriſdiction volontaire. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LAUTERBACH, petite ville de la Haute Alſace, pas loin de la ville & Abbaïe de Murbach, dans la juriſdiction de laquelle elle ſe trouve. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LAUTERBACH, petite ville d'Allemagne dans la Heſſe, au midi de Caſſel, dont elle eſt éloignée de treize lieues. On y fait grand négoce de toile, de fil, & de draps. * *Le même.*

* LAUTERBACH, petite ville du Duché de Glogaw dans la Siléſie. * *Le même.*

* LAUTERBACH, petite ville du Royaume de Bohéme dans la Préfecture d'Elnbogen, dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues. On trouve dans ſon voiſinage de l'étain le plus fin en grande abondance. * *Le même.*

* LAUTERBACH, petite ville du Cercle de la Baſſe Saxe, en Allemagne, dans la Principauté de Grubenhague. On trouve dans ſes environs de bonnes mines d'argent. Elle appartient à l'Electeur de Hanovre. * *Le même.*

LAUTERBERG. *Voyez* LUTTERBERG.

* LAUTERBOURG, ville d'Alſace dans la partie ſeptentrionale d'Alſace, ſur le Lauter un peu au deſſus de ſon embouchure dans le Rhin. Elle eſt au nord-nord-eſt de Strasbourg, dont elle eſt éloignée de près de dix lieues.

LAUTERECK ou LAUTRECK, en Latin *Lutra*, petite ville du Palatinat du Rhin. Elle eſt ſituée ſur le Lauter au confluent du Glan, & à ſept lieues au deſſous de Caſeloutre. Cette ville avec ſon territoire eſt une dépendance du Comté de Veldentz, & a donné le nom à une branche de la Maiſon Palatine. *Voyez* BAVIE'RE. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAUTERSHAUSEN. *Voyez* LEUTERSHAUSEN.

LAUTHERDALE. *Voyez* LAUDERDALE.

LAUTIER (Anne de) Dame de Champ-Baudouin, vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, l'an 1584, & mérita d'avoir place entre les perſonnes ſavantes de ſon ſiécle. Elle étoit de Paris & originaire de Dauphiné, niéce de Philippe de Lautier, Général des Monnoyes, & veuve du Sieur Groſlot, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil. Cette Dame entendoit le Latin, écrivoit agréablement en proſe & en vers, & avoit de la curioſité pour toutes les belles Sciences, & particuliérement pour les Mathématiques. * La Croix-du-Maine, *Biblioth. Franç. p.* 10.

* LAUTIUS (Camille) a écrit un livre ſur l'adoration dans l'Euchariſtie. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Ce pourroit bien être le même que le ſuivant.

LAUTIUS (Camille) de Gand, floriſſoit vers l'an 1615. Il compoſa des Notes ſur Paul Oroſe, ſur Catullé, ſur Tibulle & ſur Properce. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, qui l'appelle *Louïs* & non *Camille*, *Biblioth. Belgica*, *p.* 636.

LAUTREC, petite ville de France en Languedoc dans l'Albigeois, eſt ſituée à deux lieues de Caſtres, ſur une montagne qui produit d'excellens vins. Il y avoit autrefois un château qui eſt ruïné. Le Chapitre de S. Pierre de Burlas y a été transféré depuis les troubles de la Religion. Lautrec a titre de Vicomté, & ſes Vicomtes ont tenu un rang conſidérable parmi les grands Seigneurs de Languedoc. Les derniers Comtes de Foix ont eu le Vicomté de Lautrec, par donation du Roi Philippe *de Valois*; & par mariage ou par alliances, les Seigneurs de Ventadour, de Bioule, d'Arpajon, d'Ambres, de Bernoi, de Montredon, de Monfa, &c. ont porté la même qualité de Vicomtes de Lautrec. Odet de Foix, Général de l'armée, ſi célébre du tems du Roi François I, étoit Comte de Lautrec. * *Conſultez* le Traité du Domaine du Roi, de du Puy; l'Hiſtoire des Comtes de Toulouſe; & les Mémoires de Languedoc, de Catel, &c. *Cherchez* auſſi FOIX.

LAUTRECK, ville d'Allemagne. *Voyez* LAUTERECK.

* LAUXMIN (Sigiſmond) né en Samogitie, province de Pologne, entra en 1616 dans la Société des Jéſuites. Il mourut en 1670 à Vilna, dans la 71 année de ſon age, après avoir exercé pluſieurs fois la charge de Recteur en différens Colléges, & celle de Sous-Provincial de Lithuanie. On a de lui, *Demonſtra-*

tio Catholicæ Ecclesiæ; Praxis Oratoria; Epitome Institutionum Linguæ Græcæ; Ars Musica, &c. * Sotwel, *Biblioth. S. J.*

LAUZANE. *Voyez* LAUSANE.

LAUZUN (Comte & Duc de) *Voyez* CAUMONT.

* LAUZUN, petite ville de France dans le Gouvernement de Guienne, & en particulier dans l'Agénois. Elle a tître de Duché. Elle est à peu près au nord d'Agen, dont elle est éloignée d'environ six lieues. * M. Delisle, *Carte du Gouvernement général de Guienne.*

LAW. LAX. LAY. LAZ.

* LAWBORCH ou LAWEBORCH. *Voyez* LOBURG.

LAWEMBOURG (le Duché de) est un petit Etat du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Il est borné au Levant par le Duché de Meckelbourg; & ailleurs par le Holstein. Il peut avoir dix-huit lieues d'étendue le long de l'Elbe. Ses lieux principaux sont Lawembourg capitale, Wittenberg, Mollen, Ludersbourg & Weningen. Ratzebourg y est enclavée; mais il n'y a que son château qui en dépende, la ville étant au Duc de Swérin. Comme la Maison de Lawembourg a eu pour tige *Jean* I, fils de *Bernard* I, Electeur de Saxe, lorsque la branche Electorale d'*Albert*, fils aîné de Bernard fut éteinte, les Ducs de Lawembourg prétendirent que l'Electorat étant un fief masculin, leur appartenoit, & pour un monument de leur droit, ils prirent le nom de *Saxe-Lawembourg*. Cette branche fut aussi éteinte l'an 1689, & il y a trois prétendans au Duché de Lawembourg. La Maison d'Anhalt le demande par les droits du sang; le Duc de Zell ou maintenant de Hanovre, en vertu d'un traité de confraternité, ou de substitution mutuelle; & l'Electeur de Saxe par un pareil droit. Les deux derniers occupent chacun une partie de ce Duché, en attendant la décision. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAWEMBOURG, bourg ou ville de la Poméranie. *Voyez* LOWEMBORCH ou LOUWEMBOURG.

* LAWEMBOURG, en Latin *Leoburgum*, capitale du Duché dont on vient de parler, est située sur l'Elbe, à l'est de Hambourg tirant vers le sud, & au nord-est de Lunebourg, à douze lieues de la première, & à cinq lieues de la seconde. Lawembourg a un château sur la montagne, appartenant au Duc de Saxe-Lawembourg. Elle doit avoir tiré son nom du Duc Henri *le Lion* qui la bâtit en 1157. D'autres disent que l'Empereur Frédéric l'ayant mise au Ban de l'Empire, Henri *le Lion* donna cette contrée à Bernard, Duc de Saxe & Comte d'Ascanie, qui fit démolir l'ancienne Ertenburg, & en employa les débris à la construction de Lawembourg sur l'Elbe, que les Vandales nommoient *Lave*, de sorte qu'ils appellérent Lavenburg cette nouvelle ville bâtie sur la Lave. Il y a à Lawembourg un bon passage sur l'Elbe dont les Suédois se servirent très-utilement dans la guerre de trente ans. Waldemar Roi de Danemarc s'empara de Lawembourg dans le XIII siécle; & en 1627, le Général Impérial Tilly s'en rendit aussi maître. Le dernier Duc de Saxe-Lawembourg de la branche Ascanienne, étant mort en 1689, Géorge-Guillaume Duc de Lunebourg-Zell, fit fortifier Lawembourg: ce qui choqua les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, & le Roi de Danemarc. L'affaire fut accommodée avec les deux premiers; mais le Roi de Danemarc ne voulant absolument pas souffrir de nouvelles fortifications sur ses frontiéres, la guerre ne cessa point, jusques à ce qu'on eût démoli tous les nouveaux Ouvrages. * Crantzii, *Saxonia*, *l.* 6. *c.* 44. Wolter, *Chron. Brem. apud Meibomium. Rerum Germ. tome* 2. *p.* 51. Chytræi *Saxonia*, *l.* 2. Danckwerts *Holstein. Chron. fol.* 244. Zeiler, *Topogr. Saxoniæ Infer. p.* 152. Lucæ *Furstenfaal*, *p.* 679, *&c. Dict. Allemand.*

LOWENSTEIN. *Voyez* LOBENSTEIN.

LAWERS ou LAWICA, en Latin *Lavica*, *Labacus*, *Labola*, *Lanus*, riviére des Provinces-Unies. Elle coule sur les confins de la Frise & de la Seigneurie de Groningue, & se décharge dans la Mer d'Allemagne. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAWICA. *Voyez* LAWERS.

LAWINGEN. *Voyez* LAUGINGEN.

LAXEMBOURG, bourg ou petite ville de l'Autriche, sur la petite riviére de Schwecha, à quatre lieues de Vienne, du côté du midi. L'Empereur a un Palais à Laxembourg, où il va souvent se délasser. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LAXFORD, petite riviére de l'Ecosse méridionale dans la province de Strath-Navern, est remarquable par l'abondance des saumons qu'on y pêche. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1304.

LAXI, ville avec marché dans l'Isle de Man, située sur une Baye appellée de son nom la Baye de Laxi, dans la partie orientale de l'Isle. * Maty, *Dict. Géogr.*

LAXIENS. *Cherchez* LAZIENS.

* LAY, riviére de France dans le Poitou, coule à peu près du nord au sud, dans la partie occidentale de cette province, & se rend dans la Mer de Gascogne, au nord de l'Isle de Ré.

* LAYA, riviére de l'Isle d'Ila ou Yla, l'une des Isles Westernes à l'ouest de l'Ecosse méridionale. On l'appelle aussi *Lisa & Laggan.* Elle traverse presque toute l'isle du nord au sud, & l'on y prend quantité de poisson. Elle tombe dans un Golfe où l'on trouve une infinité de harangs, lorsque la saison en est venue. * Beeverell, *Délices d'Ecosse*, *p.* 1361.

LAYBACH. *Voyez* LABACH.

LAYMAN, LAYMANN. *Cherchez* LAIMAN.

LAYRAC. *Voyez* LEYRAC.

LAYRUELZ (Servais de) On a donné cy-dessus l'article de LAIRVELL en quatre ou cinq lignes, pris de Valére André. C'est le même que *Layruelz* dont on va parler plus amplement. Etant Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Abbé de Sainte-Marie-de-Pont-à-Mousson, Docteur de Sorbonne, il fit profession dans l'Abbaïe de S. Paul de Verdun en 1580, & sa Théologie dans l'Université de Paris. Sa piété égale à sa science, le rendit de bonne heure recommandable dans son Ordre. Il fut choisi Vicaire-Général n'étant encore que simple Religieux; il remplit les devoirs de cet emploi avec tout le zéle qu'on pouvoit attendre de sa grande vertu, & avec tout le succès que faisoit espérer sa doctrine. Il visita les monastéres de France, des Païs-Bas, d'Allemagne, de Bohéme, &c. y rétablit la discipline, & sut en habile homme tirer parti de ses voyages, par les morceaux d'antiquité qu'il recueillit dans les monastéres, & dont il enrichit sa bibliothéque. Le Pére Daniel Picart, Abbé de Sainte-Marie, touché du mérite du Pére Layruelz, le choisit pour son Coadjuteur en 1599. Il lui succéda en 1600, & pour seconder les vues de son vertueux prédecesseur il acheva l'ouvrage de la réforme de son monastére, qui n'avoit été qu'ébauché. Il conduisit pas à pas cette entreprise délicate & difficile; il y intéressa les Généraux de l'Ordre, François de Long-pré, & Pierre Gosset, qui sentant comme lui les besoins que l'Ordre avoit de réforme, appuyérent de leur autorité les projets du Pére de Layruelz, dans l'espérance que la discipline se communiqueroit du monastére de Sainte-Marie, dans les autres Abbaïes de l'Ordre. Sous leur approbation il fit revivre dans son Abbaïe le premier esprit de S. Norbert, & rétablit l'abstinence, le jeûne, depuis l'exaltation de la Croix jusqu'à Pâques, la dureté du coucher, du vêtir, & les autres observances que l'abus avoit proscrites. Il fit confirmer les articles de sa réforme par une Bulle de Paul V, en 1617. Le Cardinal de Lorraine, Evêque de Verdun, fut chargé de son exécution. Tout cela n'étoit que pour l'Abbaïe de Sainte-Marie, & pour quelques Maisons de Lorraine qui adoptérent cette réforme, mais comme elle prit d'autres accroissemens par la jonction d'autres monastéres, & que le Général Gosset ne souhaitoit rien plus que de la voir répandue par tout l'Ordre, on jugea avec lui qu'il falloit s'adresser à Grégoire XV, pour obtenir une confirmation nouvelle, qui ratifiât non seulement la Bulle de Paul V, mais encore qui donnât force à certains réglemens que le Général avoit ajoûtez pour la perfection de la réforme même. On obtint cette Bulle en 1621, & c'est elle qui fixe la discipline & les droits de la réforme, connue sous le nom de Congrégation de l'ancienne rigueur de l'Ordre de Prémontré, & qui comprend quarante & une Maisons répandues en Lorraine, en France, & en Normandie, dont le régime immédiat appartient au Chapitre annuel de la réforme, & le Chapitre vacant, au Vicaire-Général & à trois Définiteurs élus par le Chapitre. Le Général de Prémontré a droit de visite & de recevoir toutes les causes & les plaintes qui sont portées à son tribunal par appel de celui du Vicaire Général. Le Pére de Layruelz mourut le 18 octobre 1631, âgé de 71 ans. Il avoit un génie heureux, orné de l'érudition de son tems; sa prudence étoit féconde en ressources, & toutes ses ressources ne tendoient qu'au bien; il donna retraite dans son Abbaïe au Pére Pierre Fouvrier de Matincourt, & au Pére Didier de la Cour; l'un Réformateur des Chanoines Réguliers de Nôtre-Sauveur, l'autre Instituteur de la Congrégation réformée de S. Vanne, & de S. Hidulphe, & tous deux illustres par leur sainteté. Il y a plusieurs Manuscrits du Pére Layruelz qui n'ont pas encore vu le jour, & qui mériteroient de le voir. Il a donné au public *Optica Regularium*, imprimé chez Bernard du Pont-à-Mousson en 1603. C'est un Commentaire sur la Régle de S. Augustin: on y lit un mêlange d'Histoires & de principes de Morale, tels que ces tems où il écrivoit le permettoient, sous l'autorité des Casuistes peu versez dans la Morale des Saints Péres & des Conciles. En 1623, il fit imprimer dans son Abbaïe *Catechismus Novitiorum.* Cet Ouvrage dans son genre est accompli & il est un des meilleurs entre les Ascétiques. * *Cet article a été fourni.*

LAZACH, Royaume de l'Arabie Heureuse, avec une ville de même nom, est maintenant possédé par le Turc. * Sanson.

LAZAMATES, peuples anciens qui habitoient proche du Lac Mœotide. Juigné qui en parle dans son Dictionnaire Cosmographique, dit sur le rapport d'Alexandre *ab Alexandro*, *l.* 1. *ch.* 24, que les hommes combattoient à pié, & les femmes à cheval & qu'elles n'avoient la liberté de se marier qu'après avoir tué quelqu'un de leurs ennemis. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LAZARE, pauvre véritable, ou symbolique, dont parle le Fils de Dieu dans l'Evangile, étoit couvert d'ulcéres, & couché devant la porte d'un riche, où il ne désiroit que les miettes qui tomboient de sa table, sans que personne les lui donnât. L'Ecriture assure que les chiens venoient lécher les playes de Lazare. Dieu voulant récompenser sa patience, le retira du monde, & son ame fut portée dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, & fut condamné aux tourmens de l'enfer, où, levant les yeux en haut, il vit le bonheur de celui qu'il avoit mépriſé dans le monde, & demanda qu'il le soulageât d'une goutte d'eau; mais Abraham lui répondit qu'ayant goûté les délices de la terre pendant que Lazare souffroit, il étoit juste qu'il fût dans les tourmens, dans le tems que Lazare seroit dans la joye. Plusieurs saints Péres ont cru que ce que le Fils de Dieu rapporte ici de Lazare & du mauvais riche, est une Histoire, & non pas une simple parabole. * S. Luc, *ch.* 16. Tertullien, *de Resurr. carn. c.* 17. Euthyme, *in c.* 16. *Lucæ.* S. Augustin, &c.

LAZARE (Saint) frére de Marie & de Marthe, qui logeoit à Béthanie, bourg à quinze stades de Jérusalem. Il avoit le bonheur d'être aimé de Notre Seigneur. Etant tombé malade, ses sœurs firent dire à JESUS-CHRIST que leur frére étoit malade. Le Seigneur ayant appris cette nouvelle, dit que cette maladie n'alloit pas à la mort; mais qu'elle serviroit à glorifier le Fils de Dieu. Quelque tems après, il dit à ses Disciples, *Notre ami Lazare dort, & je vais l'éveiller.* Ses Disciples lui répondirent, *s'il dort, il sera guéri*; mais JESUS entendoit parler de la mort,

mort, & eux croyoient qu'il leur parloit du ſommeil ordinaire. C'eſt pourquoi JESUS-CHRIST leur dit nettement, *Lazare eſt mort, & je me rejoüis pour l'amour de vous, que je n'étois pas là, afin que vous croyiez; mais allons le trouver.* Etant allé à Béthanie, il y arriva quatre jours après la mort de Lazare. Il demanda où on l'avoit mis, fit ôter la pierre de ſon tombeau, & l'appella à haute voix, en diſant, *Lazare, ſortez dehors.* Auſſi-tôt Lazare ſortit, ayant les piez & les mains liez de bandes, & le viſage enveloppé de linges. JESUS dit aux Aſſiſtans de le délier, & de le laiſſer aller. Ce miracle ayant été rapporté au Prince des Prêtres & aux Phariſiens, ils prirent la réſolution de tuer Lazare. On ne lit point qu'ils ayent exécuté leur deſſein. S. Epiphane rapporte qu'il a vécu encore 33 ans, & qu'il avoit 30 ans dans le tems que Notre Seigneur le reſſuſcita. Les Grecs diſent qu'il eſt mort dans l'Iſle de Cypre, où il étoit Evêque, & que ſes Reliques ont été tranſportées à Conſtantinople, ſous l'Empereur Léon *le Sage :* les anciens Martyrologes d'Occident confirment cette tradition. Ce n'eſt que dans les derniers tems que l'on a inventé la Fable de ſon voyage en Provence, avec Marie-Magdelaine & Marthe, ſes ſœurs, & que l'on a ſuppoſé qu'il eſt mort Evêque de Marſeille. Sa Fête, avec celle de ſainte Marthe, eſt marquée dans les Martyrologes, au 17 décembre. * S. Jean, *ch.* 11 & 12. Epiphane, *Hæreſ.* 66. Zonare, *Annal. tome* 3. Les Martyrologes. De Launoy, *de commentitio Lazari in Provinciam appulſu.* De Tillemont, *Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, tome* 2.

L A Z A R E, Religieux Grec, & excellent Peintre, fut cruellement tourmenté, vers l'an 830, par Théophile, Empereur de Conſtantinople, parce qu'il peignoit des images de JESUS-CHRIST, de la Vierge, & des Saints, dont ce Prince avoit défendu l'uſage & le culte. Ce Prince Iconoclaſte fit d'abord déchirer Lazare à coups de fouet, avec tant de violence, qu'on n'en attendoit que la mort. Comme il eut appris quelque tems après, que ce ſaint homme, étant revenu de cette extrémité, continuoit à peindre des images, il lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. Ce tourment n'empécha pas Lazare d'employer encore ces mêmes mains, toutes brûlées qu'elles étoient, à peindre quantité de ſaintes images. Il en fit entre autres une du Sauveur du monde, qui fut miſe, après la mort de Théophile, ſur la grande porte du Palais Impérial, à la place de celle que Léon l'*Arménien* en avoit fait ôter. Lazare fut envoyé l'an 856, par l'Empereur Michel, pour être Ambaſſadeur vers le Pape Benoît III. On prétend qu'il y fut renvoyé une ſeconde fois, & qu'étant mort, ſon corps fut rapporté à Conſtantinople. Ce ſaint homme mourut vers l'an 867. Les Grecs font mémoire de lui le 17 novembre, & les Latins le 23 février. * Cédréne. Maimbourg, *Iconoclaſtes.* Baillet, *Vies des Saints, au* 23 *février.*

L A Z A R E (Saint) Ordre Militaire, fut établi par les Chrétiens occidentaux, dans le tems qu'ils tenoient la Terre-Sainte. Il étoit différent des Ordres des Templiers, des Chevaliers Teutons, & des Chevaliers de S. Jean de Jéruſalem. Son Inſtitut étoit de recevoir les Pélerins dans des maiſons fondées exprès, de les conduire par les chemins, & de les défendre contre les Mahométans. Les Papes lui donnérent de grands priviléges, & les Princes de riches poſſeſſions. Le Roi Louïs VII, dit *le Jeune*, lui donna l'an 1154, la Terre de Boigny, près d'Orléans, où les Chevaliers de Saint-Lazare fixérent leur réſidence, après que les Chrétiens eurent été chaſſez de la Terre-Sainte. Ils y gardoient leurs tîtres, & ils y ont toujours tenu leurs aſſemblées. Dans la ſuite, comme ils étoient devenus inutiles, ils devinrent auſſi mépriſables: de ſorte que les Chevaliers de Malte obtinrent facilement d'Innocent VIII, la ſuppreſſion de cet Ordre, & ſon union avec le leur. Mais ceux de France s'en étant plaints au Parlement, il y fut ordonné que cet Ordre ſubſiſteroit ſéparé de tout autre. Le Pape Pie IV en donna la Maîtriſe en Italie ſeulement, à Jannot de Caſtillon, ſon parent l'an 1565 : ce qu'il confirma par une Bulle, où parlant de l'ancienneté de cet Ordre, il en rapporte l'établiſſement au tems de S. Baſile, ajoûtant qu'il fut augmenté ſous Damaſe I, ſous Julien, & ſous Valentinien Empereurs. A la vérité, S. Grégoire *de Nazianze* parle d'un Hopital fondé par S. Baſile, ſous le nom de S. Lazare; mais non pas d'un Ordre Militaire. Il en eſt de même de ce qu'on dit de cet Ordre, du tems du Pape Damaſe I, & des autres. Après la mort de Jannot de Caſtillon en l'an 1572, le Pape Grégoire XIII, déféra la dignité de Grand-Maître au Duc Emanuel-Philibert de Savoye, & à tous ſes ſucceſſeurs, & unit cet Ordre avec celui de Saint-Maurice de Savoye; mais ce changement n'eut point de lieu à l'égard de la France, où Aimar de Chartres, Chevalier de Malte, conçut l'envie de faire refleurir cet Ordre. Philibert de Nereſtang, Gentilhomme de rare vertu, & Capitaine des Gardes du Corps, lui ſuccéda dans ce deſſein, & employa ſi heureuſement ſon pouvoir auprès du Roi Henri IV, que ce Monarque l'en fit Grand-Maître l'an 1608. Il obtint une Bulle du Pape fort avantageuſe pour cet Ordre, qui eſt pour la France, ce que celui de Saint-Maurice & de Saint-Lazare eſt pour ceux de delà les monts. Ces Chevaliers, entre autres priviléges, ont pouvoir de ſe marier, & de tenir des penſions ſur des Bénéfices Conſiſtoriaux. Cet Ordre a encore été rétabli & mis en un plus haut luſtre, ſous le régne de Louïs XIV. M. le Duc d'Orléans en eſt aujourd'hui Grand-Maître. * S. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 20. *de Laud. Baſilii.* Mennius, *Deliciæ Equeſtrium.* Aubert le Mire, *Origine des Ordres Militaires.* Favin, *Hiſtoire des Ordres Militaires.* De Belloy, *Origine & Inſtitution de divers Ordres de Chevaliers.* De Thou, *Hiſt. l.* 38. Sponde, *A. C.* 1565, 1572 & 1608. Mézeray, *Hiſtoire de France. Voyez* auſſi le Bullaire, *Conſt.* 95. *Pii IV: Conſt.* 28. *Pii V: Conſt.* 7. *Gregorii XIII.*

GRANDS-MAITRES de l'ORDRE de S. LAZARE & Commandeurs de BOIGNY.

1099. Frére GE'RARD, ſuivant le Pére de S. Luc.

1277. M. THOMAS de Semville, Maître & Procureur général de l'Ordre, & Chevalier de S. Ladre de Jéruſalem & Chapitre de Boigny. *Acte aux Archives de l'Ordre, ch.* 8. *liaſſe* 1.

1300. Frére JEAN de Paris, mort en 1304. Le Pére de S. Luc, *p.* 148 & 149, cite cette Inſcription de la ſainte Chapelle de Boigny: *Cy git Fr.* Jean *de Paris, Chevalier, jadis Maître de l'Ordre de S. Lazare de Jéruſalem qui trepaſſa l'an de Grace* 1304, *le lundi deuxiéme jour du mois de janvier; Priez Dieu pour l'ame du défunt.*

1354. Frére JEAN de Couras, Chef & Maître de tout l'Ordre de S. Lazare de Jéruſalem: Touſſaint de S. Luc, *p.* 46 & 149.

1377. JEAN de Beynes, Chef général, & Maître de tout l'Ordre de S. Lazare tant deça que delà la mer. S. Luc, *p.* 47 & 150. Il eſt enterré à Boigny, & on lit ſur ſa tombe ce qui ſuit: DE BEYNES, *Chevalier, jadis Maître de l'Ordre de S. Ladre de Jéruſalem.* (Tout le reſte eſt effacé juſqu'à ces mots) *Priez Dieu pour l'ame du défunt. Acte aux Archives, ch.* 75. *liaſſe* 2. *piéce* 2.

1400. PIERRE de Ruaulx, Maître de tout l'Ordre de S. Lazare juſqu'à de Jéruſalem. * S. Luc, *p.* 52. 59 & 150. *Acte aux*
1453. *Archives & Arrêts du Parlement de* 1448, 1449 & 1453.

1481. Frére PIERRE le Cornu. S. Luc, *p.* 77, dit que dans un Acte Capitulaire du mardi des Féries de la Pentecôte 1481, il eſt fait mention que ledit le Cornu avoit ſuccédé au Grand-Maître des Ruaulx, & qu'il prenoit dans cet Acte la qualité de Chevalier, Grand-Maître général de tout l'Ordre & noble Chevalerie de S. Lazare de Jéruſalem deçà & delà la mer.

1488. Frére FRANÇOIS d'Amboiſe, Maître & Chef général de tout l'Ordre de S. Lazare de Jéruſalem. * S. Luc, *p.* 71 & 151.

1494. }
1506. } Frére AGNAN de Mareuil.
1511. }

1521. Frére FRANÇOIS de Bourbon. S. Luc cite un aveu du 18 de juin 1521.

1547. Frére CLAUDE de Mareuil. S. Luc cite l'Arrêt du Parlement du 16 février 1547, où ledit Claude de Mareuil eſt établi Commandeur de Boigny, & Maître général de l'Ordre de S. Lazare de Jéruſalem. Cet Arrêt eſt aux Archives. Il y en a d'autres de janvier 1544, du 20 août 1547, du 18 août 1548, du 15 jun 1548, & du 18 juillet 1551.

1554. Frére JEAN de Conti. S. Luc cite un Acte capitulaire d'un Chapitre général, tenu à Boigny aux Fêtes de la Pentecôte, dans lequel ledit Frére Jean de Conti eſt établi Maître général de tout l'Ordre & Chevalerie de S. Lazare de Jéruſalem deça & delà la mer, & donne à un Chevalier natif de Calabre, l'adminiſtration des biens dépendans de l'Ordre, au territoire de Sueſſano, en la Pouille, à la charge de 220 florins.

1565. Frére JEAN de Lévi. S. Luc dit qu'il fut pourvu de cette charge par Henri II, qu'il obtint des Bulles en Cour de Rome, & qu'il ſe démit de ſa charge entre les mains du Roi. Il cite un Arrêt du Grand Conſeil du dixiéme décembre 1565, dans lequel ledit de Lévi eſt nommé Prieur & Commandeur du Prieuré & Commanderie de Boigny, Grand-Maître & Adminiſtrateur de l'Ordre de S. Lazare.

1567. Frére MICHEL de Seure. *Aux Archives, Arrêts du Parle-*
1571. *ment du* 18 *de janvier* 1571 *& du* . . . . 1574, où ledit
1574. de Seure eſt établi Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem, Commandeur de la Commanderie de Boigny, Grand-Maître & Adminiſtrateur de S. Lazare de Jéruſalem, *ch.* 3. *liaſſe* 1. *& liaſſe* 1. *du ch.* 8.

1578. Frére FRANÇOIS de Salviati. Arrêts du Parlement de Paris, du 31 août 1584; du 29 janvier, 8 avril, & 24 mai 1585; du 8, 16 & 22 mai, & 5 août 1586; du 9 & 10 mars 1587; & du 4 juin 1597. Chapitres généraux de l'Ordre, tenus à Boigny par ledit Salviati en 1578, 1579, 1580, juſqu'en 1585.

Frére AYMART de Chattes. * S. Luc.

M. CHARLES de Gayant.

1604. M. PHILIBERT de Néreſtang, Grand-Maître de l'Ordre de
8. oct. S. Lazare, ſur la démiſſion de M. Charles de Gayant, &
30 oct. Grand-Maître de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Car-
1608. mel.

1612. M. CLAUDE de Néreſtang, Grand-Maître de S. Lazare, &
26 oct. de Notre-Dame de Mont-Carmel.

1639. M. CHARLES-ACHILLE, Marquis de Néreſtang, reçu en
16 août. ſurvivance.

1645. Ledit M. CHARLES-ACHILLE, Marquis de Néreſtang.

1673. M. FRANÇOIS le Tellier, Marquis de Louvois, Grand-Vi-
4. févr. caire général de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jéruſalem, ſur la démiſſion volontaire de M. Charles-Achille, Marquis de Néreſtang.

1693. }
24 dec. } M. PHILIPPE de Courcillon, Marquis de Dangeau.

1721. Monſeigneur le Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, Grand-Maître actuellement en 1736.

* L A Z A R E (Le Guet de Saint-) ou la Courſe du cheval de S. Victor. C'étoit une ancienne cérémonie, moitié Chrétienne

& moitié profane, par laquelle on prétendoit honorer à Marſeille S. Victor qui en eſt regardé comme le Patron. Cette cérémonie ou Fête commençoit le ſoir de la veille de S. Victor, par une magnifique cavalcade qui duroit le reſte de la nuit aux flambeaux & tenoit toute la ville dans la joye. On peut voir une deſcription de cette Fête dans le *Mercure de France*, 1729. *p.* 1740.

LAZARELLI. *Voyez* LAZZARELLI.

LAZARI (Pierre-Antoine) Eccléſiaſtique, Chevalier de Latran, & Prevôt de l'égliſe de Nôtre-Dame de Pavie, dans le XVII ſiécle, mourut dans cette ville ſa patrie, le 24 ſeptembre de l'an 1630, âgé de 58 ans. Il laiſſa un Abbrégé des Ouvrages de Martin Aſpilcuéta, dit *Navarre*, & d'autres Ouvrages de dévotion. * Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. partie* 1.

* LAZAY, bourg de France dans le Poitou, ſur la Dive, eſt au ſud-oueſt de Poitiers, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

LAZIARD (Jean) ou plutôt *le Jars*, Religieux Céleſtin, ſur la fin du XVI ſiécle, eſt Auteur d'un Abbrégé de l'Hiſtoire Univerſelle, qui a été donné au public par Edmond le Févre, & qui à été continué juſqu'à la cinquiéme année du régne de François I, par Hubert Velleïus, que quelques uns nomment *la Vallée*. La préface commence par ces mots, *Qui in terris gignuntur*; & l'Ouvrage par ces autres, *Deum eſſe, univerſi pulchritudo, atque diſpoſitio teſtatur, &c.* Voſſius s'étonne, avec raiſon, que Geſner, Simler & Poſſevin n'ayent point eu connoiſſance de cet Ouvrage.

LAZIENS ou LAXIENS, peuple de la Sarmatie d'Europe, habitoient autrefois ſur le bord des Palus Méotides, & aux portes Caſpiennes, ſur les confins des Ibéres. Ces peuples ſe convertirent à la Foi vers l'an 522, ſous le pontificat du Pape Hormiſdas. Zatus, leur Roi, vint à Conſtantinople trouver l'Empereur Juſtin, qui fut ſon Parrain au ſaint batême, & qui lui donna à ſon départ une couronne & un habillement royal. * *Conſultez* l'Auteur de l'*Hiſtoire mêlée*, *l.* 15. Zonare, *Annal. l.* 3. Cédréne, *in Compendio.*

LAZIUS (Wolfgang) fils de Simon Lazius Médecin, naquit à Vienne en 1524. Il fut fait Profeſſeur des Belles Lettres à Vienne, qu'il enſeigna pendant 19 ans, puis il fut fait Profeſſeur en Médecine. De Médecin de l'Empereur, Ferdinand le mit au nombre de ſes Conſeillers & le fit Chevalier pour les bons ſervices qu'il lui rendit, & à la République des Lettres. Il fiança une Demoiſelle qui ne voulut pas l'épouſer, c'eſt pourquoi il ſe maria à une Païſanne, à laquelle il laiſſa tout ſon bien. Afin d'écrire avec plus d'exactitude les Ouvrages qu'il vouloit donner au Public, il feuilleta les vieux Manuſcrits qui étoient dans les Monaſtéres d'Autriche, de Carinthie, de Stirie, de Souabe, du Brisgau, du Suntgow, de la Forêt Noire, & de pluſieurs autres lieux. Il ſe donna beaucoup de peine pour illuſtrer l'Hiſtoire de la ville de Vienne & de l'Autriche. Les Etats d'Autriche jugérent ce travail digne d'une récompenſe honorable, laquelle ils firent donner à ce ſavant Ecrivain. Il mourut en 1565. C'étoit un homme fort habile, mais qui ne fait pas paroître dans ſes Ecrits, tout le jugement que l'on déſireroit, On a de lui, *Rerum Viennenſium Commentaria; Commentaria Reipublicæ Romanæ; Chorographia Pannoniæ; De rebus fortiter ſimul ac feliciter geſtis à Ferdinando Romanorum Rege, in Hungaria, Bohemia & Saxonia; Commentariorum in Genealogiam Auſtriacam libri duo; Declamatio de Artis Medicæ præſtantia; Scriptum de communione, in Caroli Magni Imperatoris aliorumque incerti nominis fragmenta de veteris Eccleſiæ ritibus; Tabulæ Imperatorum in ære exſtantium, adhibita Numiſmatum interpretatione; Regni Hungariæ Archæologiæ liber; Libri tres Conjurationis Smalcaldenſis; Pictura ſive Mappa, in qua delineatum eſt bellum geſtum ab Imperatore Carolo V, adverſus Smalcaldenſes in Bavaria; Liber ſolemnitatum trium coronationum; Vetuſtiſſimorum Numiſmatum Commentarius; Auſtriaca Hiſtoria.* * Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 1. *p.* 207, *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715. Pantaléon, *Proſopogr. l.* 3. Geſner, *Biblioth.* Reuſner, *in Iconib.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Medic. & Philoſoph.* De Thou. Lambécius. Le Mire.

LAZZARELLI (Jean-François) natif de Gubio en Italie, a été un fort bon Poëte. Il fut quelque tems Auditeur ou Juge à la Rote de Macérata, puis il ſe conſacra à l'état eccléſiaſtique, & fut Prêtre & Prevôt de la Mirandole. Il mourut l'an 1694, à l'âge de plus de 80 ans. Il publia un Ouvrage intitulé la *Ciccéide*, qui eſt quelque choſe de fort ſingulier. C'eſt un Recueil de Sonnets & de quelques autres ſortes de Poëſies, où il déchire cruellement Arrighini, natif de Luques, qui avoit été ſon Collégue à la Rote de Macérata. Il le traite comme ſi ç'eût été un perſonnage *tout compoſé de parties honteuſes.* Sa verſification eſt la plus aiſée, la plus naturelle, la plus coulante, qui ſe puiſſe voir. On y trouve une fécondité ſurprenante d'imagination, & de penſées ingénieuſes & vives; mais tout cela roule ſur un ſujet ſi obſcéne, & eſt animé d'un eſprit ſi ſatyrique, ſi vindicatif, & quelquefois ſi profane, qu'on peut s'en ſcandaliſer légitimement. La préface de ſon livre contient des excuſes, qui ne l'excuſent point. * Bayle, *Dict. Crit.*

LEA. LEB.

LE'A, Dame Romaine, ſur la fin du quatriéme ſiécle, fut une des Diſciples de S. Jérôme. Après la mort de ſon mari, elle s'enferma dans un monaſtére de Vierges, & y mourut ſaintement l'an 383. S. Jérôme a fait ſon éloge dans une lettre qu'il écrivit à ſainte Marcelle, dans laquelle il compare la fin heureuſe de cette Dame, à la fin malheureuſe d'un Payen, nommé *Prétextat*, qui étant déſigné Conſul, étoit mort en même tems. * S. Jérôme, *Epiſt.* 24.

* LEA ou LEY, riviére d'Angleterre, dans la province de Hartford, la traverſe de l'oueſt à l'eſt, arroſe la ville de Hartford, coule enſuite du nord au ſud, & va ſe rendre dans la Tamiſe, environ à deux lieues au deſſous de Londres.

LE'A, femme du Patriarche Jacob. *Cherchez* LIA.

LEA, riviére d'Irlande. *Voyez* LE'E.

* LEADE (Jeanne) Dame Angloiſe fort connue par ſes Ecrits, qui doit avoir eu pluſieurs révélations, dont elle fait mention dans ſes Ouvrages, dans leſquelles elle pouſſe ſur tout les ſentimens des Millénaires, & le rétabliſſement de toutes choſes. Elle ſe ſert d'expreſſions ſublimes & obſcures, & parle à peu près dans le ſtyle de Jaques Böhm, des Myſtéres divins & naturels. Elle a eu auſſi fort à cœur l'avancement de la Société des *Philadelphes*, & dans ſon Sermon funébre elle fait ſentir qu'elle n'étoit pas le moindre des Membres de cette Société, car il faut remarquer qu'en 1702, elle prononça elle même ſon Sermon funébre, ſur ce paſſage de l'Epître de S. Paul *aux Philippiens*, *ch.* 1. *v.* 21. *Chriſt m'eſt gain à vivre & à mourir.* Ce Sermon fut imprimé ſous ce tître, *Sermon funébre prononcé du vivant de la perſonne*, ou, *la mort noyée & vaincue par la vie de Chriſt.* Il parut en 1705, à Amſterdam un petit Traitté, intitulé, *Les dernières heures de Jeanne Léade, dans lequel on trouve comment elle ſe prépare à la mort, & quelques autres événemens de ſa vie.* Elle mourut le 19 août 1704, dans la 81 année de ſa vie, & dans la 65 depuis ſa vocation à la vie intérieure & divine. Voici les tîtres des Ouvrages myſtiques qu'elle a publiez, *La Nuée céleſte; La Révélation des Révélations; La Vie qui marche avec Dieu comme Enoch; La Loi du Paradis, ou, le ſens myſtique des dix Commandemens; La Fontaine du jardin, ou, le Journal ſpirituel; L'Evangile éternel; La Montagne de viſion; L'Allarme ſpirituelle, ou, les Guerres de David & le régne paiſible de Salomon; Raiſons & Fondemens de la Société Philadelphienne.* * Arnold, *Hiſtoire des Héréſies*, en Allemand. *Idea Theologiæ pacif. & myſt. ac hujus Auctarium*, *N.* 41. 49. *&* 58. Feiſtking, *Gynæc. Hæret. Fanat. p.* 412. *& ſuiv. Dict. Allemand.*

LEAKE. *Voyez* LEKE.

LE'AL (Manuel) Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Auguſtin, né dans un bourg du territoire de Porto en Portugal, fut reçu Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Coïmbre, & compoſa en Portugais une Hiſtoire des Moines d'Afrique, ſous la conduite de S. Auguſtin, avec celle de la continuation de cet Ordre en Portugal. Ici on eſt perſuadé qu'il y a eu un très-grand intervalle entre le tems où il ceſſa d'y avoir en Afrique des Moines de l'Inſtitut de S. Auguſtin, & celui où il commença à paroître en Italie, en France, en Eſpagne, en Portugal, & ailleurs des Hermites qui ſe parérent du nom de S. Auguſtin. Léal mourut le 17 novembre 1681. * *Mémoires de Portugal.*

* LEAME, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Warwick. Elle fort des frontiéres de la province de Northampton, & entre dans le Comté de Warwick près du bourg de Sugbury. De là laiſſant le bourg de Southam ſur la gauche, elle arroſe Lémington, puis va ſe jetter dans l'Avon à un mille au deſſus de Warwick. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 488.

LEAMINGTON. *Voyez* LE'MINGTON.

LE'ANDER (François) publia en 1654, des Queſtions Morales ſur le S. Sacrement, diviſées en quatre parties. Tous ſes Ouvrages furent imprimez à Lyon en huit tomes en 1664. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'ANDRE ALBERTI de Bologne, Religieux de l'Ordre de S. Dominique. *Cherchez* ALBERTI.

LE'ANDRE (*Leander*) jeune homme de la ville d'Abydos en Aſie, étoit Amant d'Héro, qui demeuroit dans la ville de Seſtos en Europe, de l'autre côté de l'Helleſpont. Lorsque la mer étoit calme, Léandre paſſoit de nuit ce Détroit à la nage, pour aller voir ſa Maîtreſſe, qui allumoit un flambeau au haut d'une tour de ſa maiſon, pour ſervir de phare à ſon Amant: mais s'étant expoſé un ſoir à la violence des flots, dans le tems que la mer étoit orageuſe, il fut malheureuſement noyé. Sa Maîtreſſe ayant vu le lendemain matin ſon corps ſur le rivage, ſe précipita du haut de la tour. * Muſée. Ovide, *in Epiſt. Heroïd.*

LE'ANDRE (*Leander*) de Milet, Hiſtorien Grec, eſt cité par divers Auteurs, qui ne nous apprennent point en quel tems il a vécu. * Diogéne Laërce, *in Thalete.* Clément Alexandrin, *Strom. l.* 6. Euſébe, *Præp. Evang. l.* 2. Théodoret, *Serm.* 1. & 8. Arbonius, *l.* 6. *&c.*

LE'ANDRE (*Leander*) dit *Nicanor*, natif de Cyréne, & Grammairien d'Alexandrie, floriſſoit ſous le régne de l'Empereur Hadrien, & compoſa divers Ouvrages, comme une Hiſtoire d'Alexandrie, un Traité des changemens de noms arrivez, tant aux païs & aux villes, qu'aux hommes illuſtres, &c. * *Conſultez* Suidas, & Etienne de Byzance, *in Paroſ. Alexand. &c.*

LE'ANDRE (Saint) Evêque de Séville en Eſpagne, dans le ſixiéme ſiécle, & l'un des plus célébres Prélats d'Occident pour ſa ſcience & pour ſa piété, étoit fils de *Sévérien*, Gouverneur de Carthagéne, & frére de *Fulgence*, Evêque de la même ville, & d'*Iſidore*, qui lui ſuccéda au Siége de Séville. Après avoir fait profeſſion de la vie monaſtique, il fut élevé ſur le Siége de Séville. Le Prince Hermenigilde l'envoya à Conſtantinople, où il fut connu de ſaint Grégoire *le Grand*, qui exerçoit alors la charge de Nonce Apoſtolique. Ce fut à ſa perſuaſion que ſaint Grégoire entreprit l'excellent Ouvrage des Morales ſur Job que ce Pape lui dédia. A ſon retour en Eſpagne, Léovigilde, Roi Arien, l'envoya en exil. On le rappella bientôt, & ce fut alors qu'il s'employa avec un ſoin extréme pour la converſion des Goths Ariens, dont il vint heureuſement à bout, après une conférence, dans laquelle il les confondit. Il ſe trouva au troiſiéme Concile de Toléde de l'an 589, & en célébra un à Séville. Le Pape ſaint Grégoire & lui s'écrivoient ſouvent.

vent, & ce premier envoya le *Pallium* à Léandre, lui marquant que c'étoit pour s'en ſervir ſeulement en diſant la Meſſe. Il mourut l'an 601, ſelon la plus probable opinion, quoiqu'on mette le commencement de l'épiſcopat de ſon frére Iſidore l'an 597 ou 598. Il avoit compoſé pluſieurs Ouvrages, dont Iſidore nous a laiſſé le catalogue: il ne nous en reſte que la lettre à ſainte Florentine ſa ſœur, qui eſt dans la troiſiéme partie du Code des Régles de S. Benoît d'Aniane: c'eſt une Régle fort ſage & fort utile pour des Religieuſes. Saint Léandre, outre quelques Ouvrages dogmatiques contre les Ariens, a compoſé un Traité, en forme de lettres, adreſſées à ſa ſœur ſainte Florentine, qui s'étoit retirée dans un monaſtére. C'eſt une belle inſtruction pour les Vierges conſacrées à JESUS CHRIST, touchant le mépris du monde. Il travailla encore aux Offices divins; fit diverſes Oraiſons, & compoſa des Chants. Quelques uns le font Auteur du Rite Moſarabique. On trouve encore à la fin des Actes du troiſiéme Concile de Tolède, un Diſcours qu'il y fit ſur la converſion des Goths. On fait ſa Fête au 13 de mars. D'autres prétendent qu'il eſt mort le 27 février. * Sigebert, *de Vir. Illuſt.* Mariana. Arnoul Wion. Baronius. Vaſée. S. Iſidore, *c.* 28. *de Vir. Illuſt.* Trithéme, Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſixiéme ſiécle.*

LE'AO, ville de la Chine, l'une des plus grandes citez de la Province de Xanſi, après ſes cinq capitales. Le trafic du muſc dont ſon territoire abonde, l'a rendue célébre. * *Ambaſſades des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Diction. Geogr.*

* LE'AO, riviére d'Aſie, dans le païs de Léaotung au nord de la Chine. Elle coule du nord au ſud, & porte ſes eaux dans le Golfe de Cang.

LE'AOTUNG, païs de la Chine, renfermé entre le Golfe de Cang, la grande muraille & la riviére de Linhoang, qui le ſépare de Peking. Il comprend deux grandes villes, qui ſont Leaoyang & Ningyven, quelques citez, & pluſieurs Forts, qui ſont des places de guerre, & qui ne laiſſent pas d'être auſſi peuplez, que les principales citez. Les Habitans ſont guerriers, parce que leur païs a été preſque toujours en guerre, à cauſe du voiſinage des Tartares. On y trouve de riches peaux de caſtors & de martres zibelines. La terre y produit en abondance du fromcnt & du millet; mais il n'y a point de ris. Ils ont la même rcligion que les Chinois, & ſont attachez au culte des idoles, & à la doctrine de la Métempſycoſe, ou paſſage des ames dans d'autres corps. Ils ont cela de particulier, qu'ils ſe ſervent de certaincs Prêtreſſes, qui font métier de chaſſer les maladies des maiſons, ou d'en faire ſortir les malins eſprits. Elles battent jour & nuit leurs tambours, & frappent ſur leurs baſſins, ſautant & danſant ſans ceſſe aux environs de la maiſon où eſt le malade: ce peuple ſuperſtitieux croit que cette cérémonie détourne toutes les mauvaiſes influences & tous les malheurs qui peuvent tomber ſur quelque lieu. * Le P. Martini, *Deſcription de la Chine*, *dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 3.

* LEAOYANG, l'une des principales villes de la province de Léaotung.

LE'ARQUE (*Learchus*) fils d'Athamas & d'Ino, fut tué par ſon pére, qui le prit pour un lionceau, & ſa mére pour une lionne: ce qui fâcha ſi fort Ino, qu'elle ſe précipita dans la mer, avec ſon fils Méliccrte, où Neptune la reçut au nombre des Nymphes marines. * Ovidc, *Metam. l.* 4. *Fab.* 13. Apollodore, *l.* 1.

LE'AUTAUD ou LE'OTAUD (Vincent) étoit d'Embrun en Dauphiné, où il floriſſoit en 1640. Il publia en 1660, quatre livres d'Inſtitutions Arithmétiques; & une Magnétologie en 1668. On a encore de lui une Cyclomathie imprimée en 1663, quelque Traité ſur le premier Mobile, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'AWARA ou ſelon M. Deliſle LE'AWAWA, ville de l'Iſle dc Ceylan. Elle eſt entourée de montagnes du côté de la terre & du côté de la mer. Il n'eſt pas ſûr pour les vaiſſeaux de s'y mettre à l'ancre. Quand le vent d'eſt régne, il fait entrer l'eau de la mer dans le port de Léawara; & enſuite, après que le vent d'oueſt a amené le beau tems, cette eau ſe congéle, & fournit à tout le païs plus de ſel qu'il n'en faut pour les Habitans. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que la ville de Léawara eſt ſituée d'une telle maniére que jamais les Portugais ni les Hollandois n'ont pu ôter ce ſel-là aux Chingulais qui en font grand cas, & qui le mettent entre les principales proviſions que l'on doit faire pour les tems de troubles: auſſi la plupart en font de petits magaſins. Le païs eſt fort mal-ſain, ce qu'ils attribuent à la puiſſance d'un grand Dieu qui ſe tient ſur le grand chemin d'un village des environs, appellé *Cotevagom.* Tous ceux qui vont ſe pourvoir dc ce ſel, grands & petits, ſe croyent obligez dc faire quelque offrande à ce Dieu, dont la puiſſance & le nom jettent la terreur dans l'eſprit de ces Idolâtres, juſques là que ceux qui ont trahi leur propre Prince, & ſervi les Portugais & les Hollandois contre lui, n'ont jamais voulu ſe joindre aux uns ni aux autres, pour faire une irruption du côté où ce Dieu a ſa demeurc. * Robert Knok, *Rélation de Ceylan*, *partie* 1. *ch.* 2. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LE'BADIE, ville dont parle Plutarque dans la Vie de Lyſander. Pauſanias dans ſes Bœotiques la nomme *Lebadeia*; c'eſt pourquoi les Interprétes Latins l'appellent *Lebadea.* Le même Pauſanias dit qu'elle ſe nommoit autrefois *Medeia.* C'eſt dc cette ville, qu'Homére parle ſous ce nom, *au ſecond livre de l'Iliade*, *v.* 507. C'étoit une ville de la Bœotie, bâtie ſur une hauteur ſous le nom de *Midea.* Les Habitans deſcendirent au pié des montagnes de la Phocide, la rebâtirent & lui donnérent le nom de *Lébadie:* on la nomme aujourd'hui *Badia.* * Lubin, *Tabl. Géogr. ſur les Vies de Plutarque.*

* LE'BANA, un Iſraëlite du nombre des Néthiniens, dont les enfans retournérent de la captivité de Babylone. * *Néhemie* ou II. *Eſdras*, *ch.* 7. *v.* 48.

LE'BAOTH. Il y a eu deux villes de ce nom, l'une dans la Tribu de Juda, & l'autre dans celle de Siméon. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 32.

LE'BE'DA ou LE'PE'DA, en Latin *Leptis magna*, *Neapolis*, ville avec une bonne citadelle & un bon port. Elle eſt dans le Royaume de Tripoli vers le levant. * Maty, *Diction. Géogr.*

LE'BE'DUS, étoit autrefois une ville de l'Ionie dans l'Aſie Mineure, où l'on célébroit tous les ans des Jeux en l'honneur de Bacchus, & il y eut depuis un Evêché ſuffragant d'Ephéſe. Ses ruïnes, qui ſont dans la Natolie ſur l'Archipel, à cinq lieues de Smyrne du côté du midi, portent le nom de *Lebeditzi-Chiſar.* * Maty, *Dict. Géogr.*

* LE'BEGUIN, LEBGUIN ou LEBGUN, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans la Principauté d'Anhalt, ſur la riviére de Funa. Elle eſt au nord de Hall en Saxe, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues. * Sanſon, *Cartes des Cercles de la Haute & de la Baſſe Saxe.*

* LE'BER, petite riviére de la Haute Alſace, prend ſa ſource dans la Lorraine vers les confins de l'Alſace, coule d'abord du ſud-oueſt au nord-eſt juſques à Sainte-Marie-aux-Mines, puis à peu près de l'oueſt à l'eſt. Lorsqu'elle eſt entrée dans la Baſſe Alſace, elle ſe partage en deux branche, dont l'une ſe rend à Schleſtat, & l'autre dans l'Ill. * Nicolas Viſſcher, *Carte d'Alſace.*

LE'BERAW, LE LE'BERAW, LE LE'BERTHAL, ou la Vallée de Liébre, *Vallis de Labro*, eſt un petit païs de la Haute Alſace. Il s'étend depuis la Lorraine juſqu'aux environs de Schleſtat, autour de la riviére de Léber. Ce païs eſt connu à cauſe de ſes mines, & ſes lieux principaux ſont Ste-Maric-aux Mines, le grand & le petit Léberaw, celui-là au deſſous de Ste-Marie, & celui-ci au deſſus. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'BERBERG. *Voyez* JURA.

LE'BERON, montagne de Provence, qui s'étend d'Orient en Occident depuis la ville de Manoſque, juſqu'à celle de Cavaillon, qui eſt dans le Comté de Vcnaiſſin. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'BID, ſon nom entier eſt *Abou Akil* ou *Okail*, *Lébid Ben Rabiat.* Il a été le plus ancien des Poëtes Arabes, qui ont vécu depuis l'origine du Mahométiſme; car il étoit encore dans l'idolâtrie, lorsque Mahomet commença à publier ſa Loi. Ses Ouvrages étoient ſi eſtimez par les Arabes, qu'ils les attachoient à la porte du temple de la Méque. Un de ſes Poëmes qui commençoit par ces vers,

Toute louange qui n'eſt pas rapportée à Dieu, eſt vaine,
Et tout bien qui ne vient pas de lui, n'eſt qu'une ombre de bien,

ayant été attaché à la porte de ce temple il ne trouva aucun Poëte Arabe qui oſât rien faire en concurrence de cet Ouvrage; mais le chapitre de l'Alcoran intitulé *Bacrat*, ayant été peu après attaché à la porte du même temple, Lébid, après en avoir lu les premiers verſets, avoua que les paroles qu'ils contenoient, ne pouvoient ſortir de la bouche des hommes, ſans une inſpiration particuliére de Dieu. L'on ajoûte que ce motif lui fit embraſſer dès lors le Muſulmaniſme. Afin que le Lecteur en juge, nous rapporterons ici ces paroles de l'Alcoran. *Voici le livre dans lequel il n'y a aucun doute; qui doit ſervir de régle & de conduite à ceux qui craignent Dieu, à ceux qui croyent aux choſes qu'il a révélées par lui même, qui s'exercent fréquemment dans la priére, qui font part aux pauvres des biens qu'ils ont reçus de la libéralité de Dieu, qui croyent à ce qu'il a révélé à ſon Apôtre, & à ce qu'il a révélé aux autres Prophétes, & enfin à ceux qui tiennent pour certain qu'il y a une autre vie après celle-ci; car tous ces gens-là ſont dans la voye de Dieu, & jouïront du bonheur éternel.* Mahomet eut une très-grande joye du changement de Lébid: car ce Poëte paſſoit pour le plus bel eſprit des Arabes de ſon tems, & il lui ordonna de faire des vers, pour répondre aux invectives & aux ſatyres, qu'Amrilcais autre Poëte des Arabes infidéles, compoſoit ſouvent contre ſa nouvelle Religion, & contre ceux qui en faiſoient profeſſion. Amaſi écrit que Lébid après avoir embraſſé le Muſulmaniſme, ne fit plus d'autres vers que ceux par leſquels il remercia Dieu de ſon changement. On lui attribue cependant un diſtique, qu'il fit, dit-on, en mourant, & dont le ſens eſt, *On dit que toute nouveauté a quelque agrément, je n'en trouve cependant aucun dans la mort qui me paroît nouvelle.* Mahomet diſoit que la plus belle ſentence qui fût ſortie de la bouche des Arabes, étoit celle-ci de Lébid, *Tout ce qui n'eſt pas Dieu n'eſt rien.* Lébid faiſoit ſon ſéjour ordinaire dans la ville de Couſah, où ayant vécu juſqu'à l'âge de 140 ans, il mourut l'an 141 de l'Hégire, & de J. C. 758. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LEBNA, lieu dans le Déſert où campérent les Iſraëlites après leur ſortie d'Egypte. * *Nombres*, *ch.* 33. *v.* 20. & 21.

LEBNA, ville ſacerdotale de la Tribu de Juda, dans la Paleſtine que Joſué avoit ſaccagée. * *Joſué*, *ch.* 10. *v.* 29.

* LEBNAW, village du Cercle de Baviére, dans l'Archevêché de Saltzbourg, ſur la riviére de Saltz, au deſſous de la petite ville de Lauffen. Quelques uns prennent ce lieu pour l'*Artobriga*, bourg de la Vindélicie, lequel d'autres placent à Artzbourg, village ſitué ſur le Danube. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'BONA, ville de la Paleſtine dans la Tribu d'Ephraïm. * *Juges*, *ch.* 21. *v.* 19. Il eſt dit que Silo eſt au ſeptentrion de Béthel & au midi de Libona. Maundrel dans ſon Voyage d'Alep à Jéruſalem, croit que c'eſt un lieu nommé *Chan-Leban* à quatre lieues de Sichem vers le midi & à deux lieues de Béthel. * Le Pére D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

* LE'BRILLA, village ou bourg d'Eſpagne dans le

Royaume de Murcie. Il eſt à peu près à l'oueſt de la ville de Murcie, dont il eſt éloigné d'environ neuf lieues. * Sanſon, *Carte de la Nouvelle Caſtille, de l'Andalouſie, de Grenade & de Murcie.*

LE'BRIXA. *Cherchez* ANTOINE de LE'BRIXA.

LE'BRIXA (Françoiſe de) ou *Franciſca Nebriſſenſis*, fille du célébre Auteur Antoine de Lébrixa, connu ſous le nom d'*Antonius Nebriſſenſis*, avoit appris les Belles Lettres; & lorſque ſon pére étoit ou incommodé ou arrêté par quelque affaire, elle faiſoit pour lui la leçon de Rhétorique dans l'Univerſité d'Alcala. * Ribera, *l. ult. art.* 33. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. &c.*

LE'BRIXA, en Latin *Nebriſſa*, ville ancienne de l'Andalouſie, médiocrement grande, & fort agréable. Elle étoit autrefois ſur la branche orientale du Guadalquivir, mais cette branche ayant été bouchée avec le tems, la ville eſt préſentement à deux bonnes lieues du fleuve, & à trois lieues de Cabeças au ſud-oueſt. Les dehors de cette ville ſont charmans: de quelque côté qu'on jette les yeux, on n'y voit que des objets qui font plaiſir, de belles prairies, des champs fertiles en grains, des vignes qui produiſent de bon vin, & des bois d'oliviers, dont on tire une huile excellente. On ne doute point que cette ville ne ſoit la *Nebriſſa* dont Pline & Ptolomée font mention, & que l'on a cru avoir été bâtie par Bacchus, comme *Silius Italicus* le témoigne par ces vers,

Et Nebriſſa Dionyſæis conſcia ſacris,
Quam Satyri coluere leves.

Elle eſt célébre pour avoir été la patrie du fameux *Antoine de Lébrixa. Voyez* ANTOINE (*Nebriſſenſis*) * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. Journal du Voyage d'Eſpagne.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LE BRUN (Pierre) Prêtre de l'Oratoire. *Cherchez* BRUN (Pierre le)

* LE'BUIN, LE'BWIN ou LIAFWIN (Saint) vint d'Angleterre en Friſe dans le tems que S. Grégoire gouvernoit l'égliſe d'Utrecht, & il le fit dans la vue d'y annoncer l'Evangile, & d'y prêcher la Religion Chrétienne. Avant la Réformation, les Catholiques Romains de Déventer le regardoient comme le Patron de leur ville, & bâtirent à ſon honneur l'égliſe cathédrale. L'Auteur de la Vie de S. Ludger en parle ainſi. Il eſt venu encore, dit-il, un autre ſaint perſonnage, nommé Liafwin, envoyé d'Angleterre en ce païs, par les ſoins de la divine Providence. Dès qu'il y fut arrivé, il demanda à Grégoire de lui indiquer le lieu où Dieu l'appelloit. Grégoire l'envoya à Déventer, & lui donna pour compagnon dans l'œuvre du Seigneur, un homme Anglois de naiſſance, élevé dès ſa plus tendre jeuneſſe par les ſoins de Wilbrod Evêque d'Utrecht. En 772, Lébuin s'occupoit uniquement de la prédication de l'Evangile. Hugbalde Moine d'Elno, aujourd'hui S. Amand en Flandre, qui vivoit ſous le régne de Charles le Chauve, & qui a écrit la Vie de Lébuin, rapporte entre autres choſes que dans le tems que les Saxons tenoient l'Aſſemblée des Etats, Lébuin s'y tranſporta pour leur annoncer les jugemens de Dieu, s'ils ne quitoient l'idolâtrie. Les Saxons choquez de ſes prédictions alloient le percer avec des bâtons pointus, lorſque le principal de la troupe leur dit qu'il falloit recevoir avec un eſprit de paix un homme qui ne leur propoſoit que leur bien & leur avantage, de peur que les menaçantes prédictions qu'il leur avoit faites ne vinſſent à s'accomplir. Là-deſſus il fut réſolu d'un commun accord que bien loin de moleſter l'Envoyé du Seigneur, il falloit lui laiſſer la liberté d'aller par tout où il jugeroit à propos pour exercer ſa Miſſion. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Batavia Sacra, partie* 1. Revius, *Urb. Daventr.*

LE'BUSS, en Latin *Lebuſſa*, ville d'Allemagne ſur l'Oder, dans les Etats du Markgrave de Brandebourg, avec Evêché Proteſtant, ſuffragant de l'Archevêque de Gneſne. Elle eſt près de de Francfort ſur l'Oder. * Cluvier, *Deſcriptio Germaniæ.*

LE'BUSSE, en Latin LIBYSSA. *Voyez* GE'BISE.

L E C.

* LE'CALE ou LE'KEALE, preſqu'iſle d'Irlande. Elle eſt ſur la côte orientale de l'Ultonie entre Strangford & Dondrum. C'eſt là qu'eſt la ville de Downe capitale du Comté de ce nom. * Beeverell, *Délices d'Irlande, p.* 1458.

LECCE ou LECCIE, en Latin *Aletium*, ville du Royaume de Naples avec Evêché, en la Terre d'Otrante, eſt à ſix ou ſept lieues de la Mer Adriatique. * Baudrand.

LECCO, *Leccum*, bourg du Duché de Milan en Italie. Il eſt dans le Comaſc, ſur le bord du Lac de Come, à l'endroit où l'Adda ſort de ce Lac. * Maty, *Dict. Géogr.*

LECH, *Lechus*, *Licus*, *Lycias*, grande riviére d'Allemagne. Elle prend ſa ſource dans le Tirol, coule le long des confins de la Souabe & de la Baviére, baigne Ausbourg, & va ſe décharger dans le Danube, à deux lieues au deſſous de Donawert. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LECH, petite riviére d'Angleterre dans la province de Gloceſter. Elle prend ſa ſource près d'un lieu qui porte auſſi le nom de Lech, coule à peu près du nord au ſud, & ſe rend dans la Tame à Lechlade. * Sanſon, *Carte du Royaume de Weſtſex.*

LE'CHÆUM, étoit une ville, le port & le havre de la ville de Corinthe avec un promontoire avancé ſur le Golfe de Corinthe, dans le territoire de cette ville. On dit que Léchæum s'appelle aujourd'hui *Leſteiocori.* Plutarque en parle dans la Vie de Cléoméne. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

LE'CHE, riviére. *Voyez* CESSE.

LE'CHENICH, en Latin *Legionacum*, petite ville fortifiée, eſt dans l'Electorat de Cologne, à trois ou quatre lieues de la ville de ce nom, vers le midi occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LECHFELDT, contrée d'Allemagne, arroſée du Lech, & ſituée autour de la ville d'Ausbourg. En 955, le dixiéme août, les Huns y furent entiérement défaits. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Tromſdorf.

LE'CHI ou LE'HI, mot Hébreu, qui ſignifie *une machoire.* C'eſt le nom d'une ville dans la Tribu de Dan, qui s'appelloit autrefois *Thamna* ou *Timna* de la dépendance des Philiſtins. Ce fut là où Samſon épouſa une fille de cette nation, qu'il abandonna depuis, pour avoir découvert un ſecret qu'il lui avoit confié. Cette femme ſe voyant mépriſée, épouſa du conſentement de ſon pére un des amis de Samſon, qui avoit été l'entremetteur de leur mariage. Samſon ſe mit dans une telle colére de ce procédé, qu'il réſolut de ſe venger de cette femme & de toute ſa nation. Il prit trois cens renards, qu'il attacha deux à deux avec des flambeaux allumez à leurs queues, & les laiſſant aller ainſi à travers la campagne & les blez, il fit brûler toutes les moiſſons des Philiſtins. Cette action les irrita tellement, qu'ils proteſtérent à ceux de la Tribu de Juda, que s'ils ne leur mettoient Samſon entre les mains, ils les extermineroient entiérement. Ceux de la Tribu ſe mirent en devoir de ſatisfaire les Philiſtins, & dans cette vue ils ſe rendirent au nombre de trois mille hommes tous en armes près du roc d'Elam, où Samſon ſe retiroit, dès qu'il avoit tué quelque Philiſtin; car il avoit contre eux une haine implacable.

Ces trois mille hommes lui firent de grands reproches de ce qu'il irritoit ſi fort leurs ennemis, qui pouvoient ſe venger ſur toute la Tribu & la détruire. Ils lui dirent que pour éviter un ſi grand mal, ils étoient venus pour le prendre & le livrer entre leurs mains; qu'ils l'exhortoient à y conſentir, ſans les contraindre d'en venir à la force, & qu'au reſte ils donnoient parole de ne lui faire aucun mal. Samſon y aquieſça, deſcendit de ſa roche, ſe mit entre leurs mains, & permit qu'on le liât avec des cordes, & qu'on l'emmenât ainſi lié à ſes ennemis. Ceux-ci en ayant eu avis vinrent au devant de lui avec de grands cris de joye, comme ayant déja leur plus mortel ennemi en leur puiſſance. Mais quand ils furent arrivez dans ce lieu, qui à cauſe de ce qu'on va dire fut appellé *Leci* ou *Lechi*, il rompit ſes cordes, & n'ayant d'autres armes qu'une mâchoire d'âne qu'il rencontra par hazard, il ſe jetta ſur les Philiſtins, en tua mille, & mit tout le reſte en fuite. On bâtit depuis une belle ville en ce lieu, à laquelle on donna le nom de *Lechi*, & la ville de Thamna ou Timna perdit le ſien pour prendre ce dernier. * *Juges, ch.* 15. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 5. *ch.* 10.

Il y en a qui veulent que cette mâchoire fût un inſtrument de guerre fait en forme de mâchoire d'âne, dont les Philiſtins ſe ſervoient en ce tems-là, & que Samſon l'ôta à quelcun d'eux. Mais l'Ecriture dit en termes formels que c'étoit la mâchoire d'un âne qu'il rencontra par hazard.

* LECHLADE, bourg d'Angleterre dans la province de Gloceſter ſur le Lech, dans l'endroit où il entre dans la Tame. On préſume que ſous l'empire des Romains, il y eut dans ce lieu une Académie qui depuis fut tranſférée à Oxford. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 595.

LECHNER (Gaſpard) de Hall, mourut en 1634. Il enſeigna la Théologie à Ingolſtad & à Prague. Il publia des livres ſous ces titres ſinguliers, *Digitus Dei in Bivio; Sodalis Parthenius; Ubiquitas Eutychi-Neſtoriana; Refutatio Thummii de Papa Antichriſto.* Les titres devroient faire connoître la matiére de l'Ouvrage, mais c'eſt ce que pluſieurs Auteurs ſemblent ne pas rechercher. Il eſt vrai que pourvu qu'ils mettent un *c'eſt à dire*, ou qu'ils commentent leur titre, il leur ſemble que cela ſuffit; mais ne vaudroit-il pas mieux parler clairement, que d'avoir beſoin de Commentaire? * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'CHUS, ſorti du Boſphore Cimmérien, ſe rendit maître de la Pologne vers l'an 550, & en fut le premier Duc. Ses ſucceſſeurs la gouvernérent pendant cent cinquante ans ou environ; & depuis, les Polonois eurent pour Chefs douze Vaivodes ou Palatins, juſques à Cracus Fondateur de Cracovie, qui fut déclaré Duc. Celui-ci laiſſa LE'CHUS II, qui tua ſon frére Cracus à la chaſſe, & mourut ſans enfans vers l'an 750. * Sanſovin, *Chronic. l.* 2. André Cellario, *Nova Deſcript. Polon.* Cromer, &c.

LECK, en Latin *Lecca*, *Leccus*, & *Foſſa Corbulonis*, ſelon Ortélius, fleuve du Païs-Bas en Hollande, ou plutôt bras du Rhin, appellé par les Latins, *Foſſa Corbulonis.* Le Rhin après s'être ſéparé au Fort de Schenk, en Hollandois *Schenkenſchans*, en deux bras, dont le droit retient le nom de Rhin, ſe diviſe de nouveau un peu au deſſus d'Arnhem, en deux autres bras dont le gauche conſerve le nom de Rhin juſques à Wyk te Duerſtéde, où il prend le nom de Leck. Le Leck après avoir arroſé les villes de Cuilembourg, de Vianen, de Nieuport & de Schoonhoven, ſe jette dans la Meuſe à Krimpe, à trois lieues ou environ de Rotterdam. Le Leck, depuis Wyk te Duerſtéde, juſques à ſon emboûchure, coule à peu près de l'eſt à l'oueſt. *Voyez la Deſcription du Païs-Bas* de Guichardin. Ne confondez pas ce bras du Rhin avec le LECH, fleuve d'Allemagne entre la Souabe & la Baviére. Cluvier a voulu réfuter le ſentiment d'Ortélius, dans ſon livre, *De tribus Rheni alveis, tome* 6, & dans ſa *Germanie, l.* 2. *c.* 2. Il croit que c'eſt un canal qui va de Leyde à Delft, & de là à la Meuſe. Pluſieurs Auteurs des Païs-Bas avoient ſuivi juſques ici le ſentiment de Cluvier; mais Théodore Rickius, Profeſſeur en Hiſtoire à Leyde, l'a refuté à ſon tour dans ſes Notes ſur Tacite, *Annales, l.* 11. *ch.* 2, & a défendu le ſentiment d'Ortélius.

* LECKERKERK, beau village de la Hollande méridio-

dionale, ſur le bord du Leck, à l'eſt de Rotterdam, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

* LECKERLAND, autre village de la Hollande méridionale, ſur l'autre bord du Leck, dans la même ſituation à peu près que le précédent.

* LECKSMOND, beau village de la Hollande méridionale, ſur la rive gauche du Leck, entre Vianen & Nieuport.

LECSINSKI ou LECZINSKI. *Voyez* LESZCZYNSKI.

LECT (Jacques) fameux Juriſconſulte de Genéve, Profeſſeur en Droit, & l'un des Principaux Magiſtrats de la République, fut très-utile à ſa patrie par ſes différentes négociations. La ville de Genéve étant en guerre avec le Duc de Savoye, & accablée par les frais qu'il falloit ſoutenir, envoya Lect en Angleterre au mois de ſeptembre 1589. La Reine Elizabeth, dont il eut pluſieurs fois audience, s'excuſa de ne pouvoir point par elle même, aſſiſter d'argent une République qu'elle aimoit & conſidéroit beaucoup, ſur tout à cauſe de ſon attachement pour la Religion. Mais elle lui permit de faire une collecte dans le Royaume ſous la direction de l'Archevêque de Cantorbéry. Cette collecte rendit onze mille florins d'Allemagne. Lect ayant repaſſé la mer obtint auſſi des Etats de Hollande la liberté de collecter, & il ramaſſa quatorze mille francs. Les Etats ne permirent cette levée de deniers qu'à condition que cet argent ſeroit employé à rétablir l'Académie de Genéve, qui avoit été comme abolie par le congé qu'on avoit donné aux Profeſſeurs depuis le commencement de la guerre. Lect fut de retour à Genéve au commencement de l'année 1591. En 1603, Jacques Lect qui étoit alors ancien Syndic fut député avec *Daniel Roſet* à Berne & à Zurich, pour prier les Cantons de ſecourir Genéve dans la guerre où elle ſe trouva engagée avec la Savoye après la fameuſe eſcalade. Lect fit un diſcours très-pathétique à Berne & à Zurich, diſſipa les vains prétextes dont le Comte de Tournon s'étoit ſervi pour colorer l'action du Duc, & obtint le ſecours que l'on ſouhaitoit. Il fut encore choiſi la même année, pour informer le Canton de Berne, & enſuite la Diéte tenue à Soleurre, des diſpoſitions du Duc à la paix. Ces négociations produiſirent enfin le traité de S. Julien, où Lect ſe trouva, avec quelques autres Membres du Petit & du Grand Conſeil de Genéve. Jaques Lect mourut au mois d'août 1611. Sur le témoignage que Théodore de Béze rendit au Conſeil en octobre 1583, du grand ſavoir que Jacques Lect avoit dans la Juriſprudence, il fut créé Profeſſeur en Droit, pour faire des leçons alternativement avec *Jules* Pacius très-habile Juriſconſulte. Au mois de janvier 1584, Jacques Lect fut élu Conſeiller du Petit Conſeil. Il retint ſa Profeſſion & en retira les appointemens. Il fut depuis Collégue de *Denys Godefroy*, & ſuccéda à Pacius en 1585. Il avoit une éloquence majeſtueuſe. Outre ſes Diſcours politiques, il a fait de très-belles Harangues dans les ſolemnitez de l'Académie. Tel fut le Diſcours Latin qu'il prononça aux Promotions de l'an 1603, au ſujet de l'eſcalade; & celui qu'il prononça au mois de février 1611, par la permiſſion du Conſeil, ſur la mort du Roi Henri IV. Il fut quatre fois Syndic, ſavoir dans les années 1597, 1601, 1605 & 1609. Il ne fut qu'une fois *Lieutenant*, parce qu'ayant été fort exact & fort ſévére dans cette charge, le peuple ne l'y voulut plus nommer. On voit par ſes Poëſies Latines imprimées, qui ſont très-élégantes, qu'il étoit ami intime de Théodore de Béze. * *Hiſtoire de Genéve par* Spon, *de l'édition de* 1730, *p.* 383, *&c.*

LECTEURS. La charge de Lecteur n'a été établie dans l'Egliſe que dans le treiziéme ſiécle. Cottelier dit que Tertullien eſt le premier qui faſſe mention des Lecteurs. M. Baſnage croit qu'avant que cet emploi eût lieu, l'Egliſe Chrétienne ſuivoit, dans la lecture des Ecritures, la méthode de la Synagogue, où le jour du Sabbath un Sacrificateur, un Lévite & cinq du peuple, au choix du Préſident, liſoient les ſaintes Ecritures. Mais Bingham remarque qu'il ne paroît point qu'il y ait eu aucune Egliſe que celle d'Alexandrie où l'on ait permis aux Laïques, & même aux Catéchuménes, de lire l'Ecriture. Il préſume que tantôt les Diacres, & tantôt les Prêtres & les Evêques s'aquitérent d'abord de cette fonction. Dans l'Egliſe Gréque les Lecteurs étoient ordonnez par l'impoſition des mains; mais ſuivant *Hébert*, cette cérémonie n'avoit pas lieu dans l'Egliſe Latine. Le quatriéme Concile de Carthage ordonne que l'Evêque, en préſence du peuple, donne au Lecteur la Bible entre les mains en lui diſant, *Recevez ce livre & ſoyez Lecteur de la parole de Dieu; ſi vous rempliſſez fidélement & utilement votre emploi, vous aurez part avec ceux qui adminiſtrent la parole de Dieu.* C'étoit au *Pupitre* que la lecture ſe faiſoit: de là viennent ces maniéres de parler de S. Cyprien *ſuper pulpitum imponi*, & *ad pulpitum venire.* Des perſonnes de conſidération ne dédaignoient pas la fonction de Lecteur. Il paroit par Sozoméne & par Socrate que *Julien* & ſon frére *Gallus*, furent Lecteurs dans l'Egliſe de Nicomédie. Par la Novelle 123 de Juſtinien, il fut défendu de choiſir pour Lecteurs des perſonnes au deſſous de dix-huit ans. Avant ce réglement on avoit vu des enfans de huit ans comme *Epiphane*, & de ſept ans comme *Céſaire d'Arles*, honorez de la charge de Lecteurs. Cela venoit de ce que les parens ayant conſacré leurs enfans de bonne heure à l'Egliſe, on vouloit les mettre par là en état de ſe rendre capables des emplois les plus difficiles du Miniſtére. * Jean Bingham, *Antiquitates Eccleſiæ*, *tome* 2. *p.* 29, *&c.*

LECTISTERNE, *Lectiſternium*, grande cérémonie qui ne ſe pratiquoit parmi les Romains, que pour quelque grande calamité publique, ou lorsqu'il y avoit quelque ſujet de joye extraordinaire. On deſcendoit les ſtatues des Dieux de deſſus leurs baſes ou piédeſtaux, & on les couchoit ſur des lits dreſſez exprès dans leurs temples, avec des oreillers ſous leurs têtes; & en cette poſture on leur ſervoit à manger magnifiquement. On dreſſoit trois lits les plus ſuperbes qu'on pouvoit, ſur leſquels on couchoit les ſtatues de Jupiter, d'Apollon, avec celles de Latone, de Diane, d'Hercule, de Neptune & de Mercure, afin de les appaiſer; celles de Junon & de Minerve étoient aſſiſes. Alors toutes les portes étoient ouvertes, & l'on voyoit de toutes parts des tables dreſſées & chargées de vivres; les Etrangers connus & inconnus étoient nourris & logez gratuitement; l'on oublioit tous les ſujets de haine & de querelle; l'on converſoit familiérement avec les ennemis comme avec les amis, & l'on donnoit la liberté à tous les priſonniers. Cette Fête ſe faiſoit dans un tems de peſte, ou de quelque grande calamité publique. Le premier Lectiſterne ſe fit à Rome par l'ordre des Duumvirs l'an 335 de la fondation de Rome, & 419 ans avant J. C. Tite-Live marque l'origine des Lectiſternes, *l.* 5. *c.* 13. *Voyez* encore Cicéron, *in Orat. de Haruſp. Reſp.* Valére Maxime, *l.* 2. *c.* 1. *&* 10, fait mention d'un Lectiſterne en l'honneur de Jupiter. Suétone, *in Cæſare*, *c.* 78. Caſaubon croit que les Lectiſternes n'étoient pas ſeulement en uſage parmi les Romains; mais encore chez les Grecs. * *Ex Scholiaſte* Pindari, *Olymp. Od.* 1. *Voyez* auſſi Jacques Spon, *Voyage de la Gréce*, *partie* 2. *p.* 118, où il fait la deſcription du Lectiſterne d'Iſis & de Sérapis, qui ſe voit encore aujourd'hui à Athénes. Ce lit eſt de marbre: il a deux piez de long & un pié de hauteur; l'on voit Sérapis deſſus, tenant un boiſſeau ſur ſa tête, avec une corne d'abondance, & des fruits devant lui. Iſis eſt répréſentée aſſiſe plus bas: à l'entour de ces deux Divinitez, ſont répréſentez quatre ou cinq hommes en ſculpture. Le même Spon rapporte que l'on voit quelque choſe de ſemblable dans la ville de Salamine. * *Antiq. Rom.* Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

LECTOURE. *Voyez* LEICTOURE.

LECTUM, Promontoire de la Troade, où le Mont-Ida vient finir ſur la Mer Egée. On le nomme à préſent *Scorpiata*. Il étoit proche de la ville de Troas. * Lubin, *Tables Géographiques ſur les Vies de Plutarque.*

LE'CUM, ville ou lieu ſitué ſur les confins de la Tribu de Nephtali du côté de l'Orient. * *Joſué*, *ch.* 19. *v.* 33.

L E D. L E E.

LE'DA, fille de Theſtius, & femme de Tyndare, Roi d'Oebalie, fut aimée de Jupiter, qui pour la tromper, ſe transforma en cygne, lorsqu'elle ſe baignoit dans le fleuve Eurotas. Elle en conçut un œuf, dont elle accoucha dans la ville d'Amycle, & dans lequel Pollux & Héléne ſe trouvérent. Au même moment elle accoucha d'un autre œuf qu'elle avoit conçu de Tyndare qui renfermoit Caſtor, & Clytemneſtre femme d'Agamemnon. * Ovide, *Metamorph. l.* 6. *Her. Epiſt.* 17. *v.* 55.

LE'DEN, riviére d'Angleterre qui a ſa ſource dans le Comté de Héreford, qui traverſe enſuite le Comté de Gloceſter, juſqu'à ce qu'elle ſe joigne à la Saverne. Lédencourt ville qui en a tiré ſon nom, eſt ſituée ſur ſes bords.

* LEDENBERG ou LEEDENBERG (Gilles de) Sécretaire des Etats d'Utrecht, partiſan des Arminiens ou Remontrans, fut pris en même tems que le Grand Penſionnaire Jean d'Olden-Barneveld, Hugues de Groot, & Rombout Hoogerbeets, & fut mené à la Haye, dans le mois d'oût 1628. Après avoir été environ un mois en priſon, il ſe coupa la gorge avec un canif, la nuit du 22 au 23 ſeptembre. Comme il ſe diſpoſoit à ſe mettre au lit, il dit à ſon fils que l'on lui avoit donné pour le ſoigner, que ſi pendant la nuit il entendoit quelque bruit, il pouvoit demeurer tranquillement au lit, parce qu'il croyoit qu'il pourroit bien être obligé de ſe relever pour quelque néceſſité. En même tems il lui remit en main un billet écrit en François & lui dit de le bien conſerver. Il diſoit dans ce billet, que comme on avoit réſolu de lui donner la queſtion pour le faire parler contre ſes plus fidéles amis, & de prononcer une ſentence flétriſſante contre lui, il vouloit aller à Dieu par un plus court chemin; & qu'au reſte il n'y avoit point de confiſcation de biens contre un homme mort. On voit dans ſa ſentence les accuſations dont on le chargeoit, & que ſa condamnation portoit que ſon corps ſeroit tranſporté au lieu de l'exécution, où il ſeroit mis dans un cercueil que l'on pendroit au gibet par le bout d'enhaut. Bientot après que cela fut fait, on enleva le cercueil avec le corps qu'il contenoit, & on le tranſporta à Zuilen où il fut enterré. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Baudart, *l.* 10. *Hiſt. de la vie & de la mort de Jean Olden-Barnevelt.*

LE'DESMA, ville d'Eſpagne dans le Royaume de Léon, ſur la riviére de Tormes, & à huit lieues au deſſous de Salamanque, eſt priſe par quelques Auteurs, pour la *Bletiſa* des Anciens.

LE'DESMA (Diégo ou Jacques de) Jéſuite, natif de Cuellar en Eſpagne dans le XVI ſiécle, étudia à Alcala, à Paris & à Louvain, où il ſe fit Religieux l'an 1556, âgé de 32 ans. Depuis il alla à Rome, s'y aquit l'eſtime du Pape Grégoire XIII, & mourut le 28 de novembre 1575. Il a écrit divers Ouvrages, *De divinis Scripturis quavis paſſim Lingua non legendis, ſimul & de Sacrificio Miſſæ, cæteriſque Officiis in Eccleſia Chriſti Hebræa tantum, Græca aut Latina Lingua celebrandis, &c.* * Ribadeneira & Alegambe, *de Script. Soc. Jeſu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Le Mire, *de Script. ſæculi XVI.*

LE'DESMA (Martin de) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, entra dans l'Ordre de S. Dominique l'an 1525, & s'aquit tant de réputation, que Jean III, Roi de Portugal, lui donna la premiére Chaire de Théologie dans l'Univerſité de Coïmbre, qu'il occupa trente ans de ſuite, n'ayant pas voulu la quitter pour l'Evêché de Viſeu, que la Reine Catherine, Régente pendant la minorité de Sébaſtien ſon fils, le preſſoit d'accepter. Son application à enſeigner ne lui permit de publier que deux volumes en 1555 & 1560 à Coïmbre, ſur le quatriéme livre des Sentences. On trouve qu'il a trop négligé ſon ſtyle. Il mourut fort âgé le 15 août 1584. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LE'-

LE'DESMA (Barthélemi de) Evêque d'Oaxaca ou de Guaxaca, dans l'Amérique ſeptentrionale, natif de Niéva, près de Salamanque, entra dans l'Ordre de ſaint Dominique en 1543, & fut envoyé dans l'Amérique, où il enſeigna longtems la Théologie à Mexique & à Lima. Depuis en 1583, il fut fait Evêque d'Oaxaca, où il remplit tous les devoirs d'un bon Paſteur, ayant établi & doté un Collége à Antéquéra, fondé une Chaire de Morale dans ſon égliſe, & un couvent de Religieuſes de ſon Ordre, &c. Il mourut ſur la fin de février de l'an 1604. On a de lui un Traité des Sacremens, &c. * Gilles Gonçalès d'Avila, *in Theat. Ind.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. &c.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LE'DESMA (Pierre de) de Salamanque, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, qui mourut le neuviéme ſeptembre 1616, étoit entré en Religion l'an 1563, & avoit enſeigné longtems dans les Colléges de Ségovie, d'Avila, & de Salamanque. Il a fait un Traité du Mariage, intitulé, *de Magno Matrimonii Sacramento*, qui parut en 1592; une Somme des Sacremens en Eſpagnol, qui a été traduite en Latin, dont la premiére partie parut l'an 1630, à Douay, & la ſeconde l'an 1618, à Cologne; *De divinæ Gratiæ auxiliis; De divina Perfectione, &c.* * Louïs de Souſa, *in Hiſt. Dominic. Luſit. l.* 3. *c.* 5. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.* Le Mire, *de Script. ſæcul. XVI. &c.* Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LE'DESMA (Antoine de) natif de Ségovie, Poëte Eſpagnol, mort l'an 1623, âgé de 71 ans, a fait des Poëſies compriſes en trois parties, ſous le tître de *Conceptos es Spirituales.* Il eſt Auteur des Divertiſſemens de la bonne nuit, ſous le tître de *Juegos de Noche buena;* de la repréſentation du monſtre, ſous celui d'*El Monſtro imaginado;* des *Epigrammes* & des *Hiéroglyphes*, ſur la Vie de Jesus Christ. Il a auſſi donné en vers les Fêtes de Notre-Dame; l'excellence des Saints; & la grandeur de la ville de Ségovie. Lédeſma étoit un Poëte ingénieux & élégant; & il a ſi bien réüſſi dans les petits vers, qui ſont particuliers aux Eſpagnols, & qu'il a employez pour décrire des ſujets importans pris de l'Ecriture-Sainte, qu'il en a mérité le ſurnom de *Poëte Divin* parmi ceux de ſa nation. Son plus grand talent conſiſtoit principalement dans les inventions métaphoriques, & dans l'art d'exprimer noblement une même choſe par divers ſynonymes, en quoi conſiſte la principale richeſſe de la Langue Eſpagnole: en ſorte que ceux qui connoiſſent la gravité, la force & les beautez de cette Langue, prennent beaucoup de plaiſir à lire les Poëſies de cet Auteur. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hiſpan. tome* 1.

LEDNICE', ville. *Voyez* EISGROEBE.

LE'E ou LE'A, riviére d'Irlande dans la Mommonie. On l'appelle en Latin *Savarenus.* Elle ſort d'une montagne d'un petit canton nommé Muskeray, coule à l'orient & va paſſer à Corke. * Beeverell, *Delices d'Angleterre, p.* 1408.

LE'E, riviére d'Angleterre. *Voyez* LE'A.

LEEDENBERG. *Voyez* LEDENBERG.

LEEDS, en Latin *Ladeſia*, ville d'Angleterre. Elle eſt ſur la riviére d'Are dans le Comté d'Yorck, à ſept lieues de la ville de ce nom vers le couchant. C'étoit une ville ancienne, où les Rois de Northumberland avoient leur Palais. Elle eſt maintenant une des meilleures du Comté d'Yorck, bien peuplée, ſur tout d'un grand nombre de Drapiers qui y font fleurir le négoce. Elle eſt à 116 milles Anglois de Londres. Le Roi Guillaume III conféra le tître de *Duc de Leeds*, à Thomas Osburn, Duc de Danby, & Marquis de Caermarthen, qui étoit Préſident du Conſeil. * *Dict. Anglois.*

* LEEDS (Duc de) On a vu dans l'article précédent que le Roi Guillaume III avoit conféré le tître de Duc de Leeds à Thomas Osburn; mais dans celui-ci on rapportera quelque choſe de plus particulier touchant ce Seigneur. Comme il avoit témoigné un grand zéle pour le rétabliſſement de Charles II, ce Prince ne fut pas plus tôt monté ſur le thrône, qu'il le fit tout d'abord Thréſorier de la flotte. En 1672, il lui donna une place dans ſon Conſeil Privé, bientôt après celle de Gouverneur de Dumblain en Ecoſſe, & le 19 juin 1673, il lui conféra la dignité de Grand Thréſorier d'Angleterre, & le fit Pair d'Angleterre, avec le tître de Baron Kiveton. En 1674, le 27 juin, il le créa Comte de Danby, & en 1677 enfin il lui donna le collier de l'Ordre de la Jarretiére. En 1679, il fut accuſé de trahiſon par la Chambre Baſſe. Les chefs d'accuſation portoient qu'il avoit fait avec la Cour de France des traitez deſavantageux à l'Angleterre; qu'il avoit donné au Roi de dangereux conſeils par rapport aux libertez & aux priviléges de la nation; qu'il s'etoit enrichi par des moyens illicites, &c. La Chambre Haute concourut avec la Chambre Baſſe, & ce Seigneur fut enfermé dans la Tour. Le Parlement étant diſſous, le Roi qui avoit de l'amitié pour lui, le fit élargir ſous une caution de 20000 piéces, en 1683, le douziéme février. Dans les années 1688 & 1689, il fit voir plus d'empreſſement qu'aucun autre pour l'élevation du Prince d'Orange ſur le thrône d'Angleterre. Ce fut lui qui douze ans auparavant contribua le plus à faire le mariage de ce Prince avec la Princeſſe Marie, fille du Duc d'Yorck. En conſidération de ſes ſervices, le Roi Guillaume, au mois de février de l'an 1689, le fit Préſident du Conſeil Privé; le neuviéme d'avril ſuivant, Marquis de Caermarthen; & le quatriéme mai de l'an 1695, la Chambre Baſſe lui intenta de nouvelles accuſations, & l'accuſa ſur tout d'avoir reçu des préſens illicites. Cependant cela n'eut point de ſuite, & toute la procédure fut annullée en 1701 par la Chambre Haute. Il épouſa *Brigitte*, fille du Comte de Lindſey, & il en eut trois fils & ſix filles, 1. Edouard qui ſuit; 2. *Thomas*, mort jeune; 3. Pe're'grin qui ſuivra; 4. *Elizabeth*, morte ſans avoir été mariée; 5. *Anne*, mariée avec *Robert* Coke de Holtham, & en ſecondes noces avec *Horace* Walpole; 6. *Brigitte*, mariée 1. avec *Charles*, Comte de Plimouth: 2. avec *Philippe* Bis Docteur en Théologie; 7. *Catherine*, qui prit alliance avec *Jacques*, fils de *Jacques* Herbert, qui étoit un fils cadet de *Philippe*, Comte de Pembrok & de Montgommery; 8. *Marthe*, alliée à *Charles*, fils & héritier de *Jean*, Comte de Bath; 9. *Sophie*, mariée 1. à *Donat*, connu ſous le nom de Lord *Obrian*, petit-fils & héritier de *Henri*, Comte de Thomond: 2. à *Guillaume* Carmer, connu ſous le nom de Lord Lempſter.

Edouard; fils aîné du précédent, connu ſous le nom de Latimer, épouſa *Elizabeth*, fille de *Simon* Bonnet-Beechampton, de laquelle il n'eut point d'enfans, & mourut avant ſon pére.

Pe're'grin, troiſiéme fils du Duc de Leeds, fut du vivant de ſon pére connu ſous le nom de Lord Dumblain, & depuis ſous celui de Marquis de Caermarthen, prit en 1690 ſéance au Parlement en qualité de Lord Osburn de Kiveton. Il chercha à pouſſer ſa fortune en ſervant ſur mer, & parvint à la dignité d'Amiral. Il épouſa *Brigitte*, fille unique & héritiére du Chevalier *Thomas* Hide de North Myins; & il en eut, 1. *Guillaume-Henri*, Comte de Danby; 2. *Pérégrin*; 3. *Brigitte*; 4. *Marie.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Heylyn, *Supplément à l'Hiſtoire d'Angleterre*, en Anglois. *Peerage of England, partie* 1. *p.* 92: *partie* 2. *p.* 114. *Hiſtoire complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome* 3.

* LEEDS, château d'Angleterre dans le Comté de Kent. Il eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de la ville de Cantorbéry, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

* LEEFDAAL, ancienne Baronnie des Païs-Bas, dans le Duché de Brabant, dans le Quartier de Bruxelles, à l'eſt de la ville de Bruxelles, dont elle eſt éloignée de près de trois lieues.

* LEEGE-MEDEN, un des neuf villages qui ſont dans le Vredewolde, contrée des Omlandes, dans la Seigneurie de Groningue.

* LEEGE-MEER, un des quatorze villages, qui ſont en Friſe dans la Grietenie de Doniawerſtal, dans le Quartier de Zevenwolden.

* LEEG-KERKE, un des villages du Quartier de l'oueſt dans les Ommelandes, contrée de la Seigneurie de Groningue.

LEEK, ville d'Angleterre avec marché dans le Comté de Stafford à 116 milles Anglois de Londres, eſt la principale ville des païs marécageux, renommée par une eſpéce d'excellente biére qu'on y fait, & que les Anglois appellent *Ale*, & par les beaux édifices qu'on y voit. * *Dict. Anglois.*

LEEMBACH. *Voyez* LAMPACH.

* LEEMDE ou LIEMDT, village de la Mairie de Boisleduc dans le Brabant Hollandois, au ſud-ſud-eſt de Boiſleduc dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

* LEEMPUTTE (Henri Van den) naquit à Boisleduc en 1588. Il eut pour ayeul maternel *Jean* Lantfort, duquel il apprit la Langue Latine. Il s'appliqua aux Langues Gréque & Hébraïque ſous Pierre Vladeracq; après quoi il alla à Louvain où il fit ſon Cours de Philoſophie & de Théologie. Il profeſſa pendant pluſieurs années la Théologie Scholaſtique & Morale à Malines & à Boisleduc. Il fut enſuite Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale. On a de lui, *Theſes Theologicæ; Dialepſis Quæſtionum conducentium ad intelligentiam variorum locorum & verborum S. Scripturæ; Refutatio prolixa & ſolida libri Miniſtri cujuſdam Calviniſtæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 361.

LEENE (*Leæna*) Courtiſane d'Athénes, ſous la LXVI Olympiade, & l'an de Jesus Christ 513, fut la conſpiration d'Harmodius & d'Ariſtogiton, de la famille d'Alcméon contre Hipparque fils de Piſiſtrate, & aima mieux ſe couper la langue avec les dents, que de découvrir les Conjurez, lorsque par ordre d'Hippias frére d'Hipparque, elle fut miſe à la queſtion. Les Athéniens élevérent en ſon honneur une ſtatue qui répréſentoit une lionne ſans langue. * Pline, *l.* 34. *c.* 8. Hérodote. Thucydide, &c.

* LEENE, petite riviére d'Angleterre dans la province de Nottingham, arroſe la ville de Nottingham, & ſe rend un peu au deſſous dans le Trent.

LEERBERG ou SCHAFFMAT, montagne de la Suiſſe, qui fait partie du Mont-Jura. Elle s'étend ſur les confins des Cantons de Bâle, de Soleurre & de Berne entre les petites villes d'Araw & de Hombourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEERDAM, ville de la Hollande, à demi lieue de celle d'Aſperen, & à deux lieues de Gorcum en Latin *Leerdamum.* Elle eſt ſituée ſur la riviére de Lingue, preſque quarrée, & il y a beaucoup de jardins. C'eſt un fief de la noble & ancienne Maiſon d'Arkel. Frédéric, Comte d'Egmond, ayant épouſé Marie, fille du Seigneur d'Arkel, fut le premier Comte de Leerdam. Cette ville appartenoit au Prince d'Orange, qui a été Guillaume III, Roi d'Angleterre. Le Prince Philippe ſon grand-oncle l'avoit eue comme héritier de ſa mére Anne d'Egmond. * Parival, *Délices de la Hollande.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

* LEERMIS, village des Ommelandes dans la Seigneurie de Groningue, dans le Quartier de Fivelingo. Il eſt au nord-eſt de Groningue dont il eſt éloigné d'eviron quatre lieues.

LEEROORT, bonne fortereſſe du Comté d'Embden en Weſtphalie. Elle eſt à l'embouchure de la Lée dans l'Embs, environ à quatre lieues de la ville d'Embden, & fort près de celle de Leer, qui eſt ſans murailles. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEERPOL. *Voyez* LEVERPOOL.

* LEERSUM, village des Provinces-Unies dans la Seigneurie d'Utrecht, à l'eſt-ſud-eſt de la ville d'Utrecht, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

* LEEUW (Gabriel Vander) autrement *Gabriel* de Lione, naquit à Dordrecht le onziéme novembre 1643. Il étoit fils de *Baſtiaan-Govertz* Vander Leeuw, Peintre qui excelloit à peindre des animaux. Gabriel excité par l'exemple de ſon pére, fut en peu d'années plus habile que ſon pére, & devint célébre en peu de tems. Il quitta ſa ville natale pour aller à Amſterdam afin de paroître ſur un plus grand théatre, & il s'y maria avec la fille d'un

d'un fameux Peintre, nommé *David* Vander Plaats. Son mariage ne lui ôta pas l'envie de voyager, & ne hâta pas ſon retour, puiſqu'il fit une abſence de quatorze ans, ayant demeuré quatre ans à Paris & à Lyon, deux à la Cour de Savoye, un à Rome & ſept à Naples. Quelque tems après être retourné dans ſa patrie, il réſolut de faire une ſeconde fois le voyage de Rome & de Naples, mais étant allé à Dordrecht pour y prendre congé de ſa mére, il y fut ſurpris par la mort le troiſiéme de juillet 1688. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Houbraken, *Théatre des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois.

LEEUWAARDEN. *Voyez* LEUWAARDEN.

* LEEUWE (Albert) en Latin *Leoninus*, étoit d'Utrecht, d'une famille noble, Docteur en Droit & habile Mathématicien. On a de lui, *De vera Quantitate anni Tropici; De Ratione reſtituendi annum civilem;* (ce Traité, publié l'an 1578, eſt dédié au Pape Grégoire XIII.) *Commentarius in doctrinam præceſſionis Æquinoctiorum & obliquitatis Zodiaci; Contra Genethliacos; Rhetorica ſive de Arte dicendi; Comœdia moralis de reducenda pace.* Il mourut à Utrecht le 30 mai 1614. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 37 & 38.

LEEUWE (Elbert ou Engelbert) en Latin *Leoninus* de Gueldre. *Voyez* LE'ONIN (Engelbert)

LEEUWEN (Gerbrand van) *Voyez* LEUWEN.

LEEUWEN (Simon van) *Voyez* LEUWEN.

LEEUWENHOEK (Antoine) LEUWENHOEK.

LEEWE (Engelbert) *Cherchez* LE'ONINUS.

LEEWE (Albert de) *Voyez* LEWE (Albert de)

LEEWE ou LEUWE, bourg bien fortifié & défendu par une bonne citadelle. Il eſt dans le Brabant ſur la Geete entre des marais, à quatre lieues de Louvain, & à deux de Tillemont vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEEWIS (Denys) *Voyez* LEWIS.

* LEFFINGEN, petite ville de Flandre dans les Païs-Bas, ſur le Canal qui eſt entre Nieuport & Oudenborgh, à peu près au ſud d'Oſtende, dont elle eſt éloignée de près d'une lieue & demie. En 1708, pendant le ſiége de Lille, les Anglois & les Hollandois y mirent une garniſon qui fut obligée de ſe rendre aux François le 25 octobre de la même année, priſonniére de guerre, après huit jours de tranchée ouverte.

LEFFY, LIFFE'E, LIFFIE & LUFFE'E; eſt une des plus célébres riviéres de toute l'Irlande. La ville de Dublin eſt ſituée deſſus. Quoique ſa ſource ne ſoit qu'à 15 milles Anglois de la mer, cependant pour y arriver elle fait de fort grands détours. Elle coule premiérement au ſud à travers les campagnes de S. Patrick pendant 15 milles; enſuite à l'oueſt dix milles; puis au nord près du Comté de Kildare dix milles; puis cinq milles au nord-eſt; enfin coulant vers l'eſt près du château de Knock & de la ville de Dublin, l'eſpace de dix-milles, elle ſe décharge dans la mer. Au commencement de décembre de l'an 1687, elle déborda tellement par les pluyes continuelles, que non ſeulement il y eut une grande quantité d'hommes, de bétail & de biens qui périrent, mais même les ponts furent emportez, & la ville de Dublin ſe trouva tellement ſous l'eau, qu'on alloit en bateau dans les rues, ce qu'on ne ſait pas être jamais arrivé auparavant. * *Diction. Anglois.*

LEG. LEH. LEI.

* LE'GANE'S, petite ville d'Eſpagne dans la Nouvelle Caſtille, capitale d'un Marquiſat de ce nom. Elle eſt au ſud-ſud-oueſt de Madrit, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues.

LE'GAT. Ce nom ſe donne à diverſes ſortes de perſonnes. On appelle *Légats* ceux que les Papes envoyent aux Conciles Généraux pour y préſider de leur part, & ceux-ci comme tenant la place du Pape, & le répréſentant, précédent tous les autres. On nomme auſſi *Légats*, les Vicaires Apoſtoliques perpétuels, que le Pape établit dans les Royaumes, ou dans les provinces éloignées de Rome; comme l'ont été en France les Archevêques d'Arles & de Rheims, qui portent encore le tître de *Légats nez du ſaint Siége Apoſtolique*; en Eſpagne, ceux de Séville & de Toléde; en Angleterre, l'Archevêque de Cantorbéry; en Illyrie, ceux de Theſſalonique, & de la premiére Juſtinianée. Il y a encore des *Légats* ou Vicaires Apoſtoliques par commiſſion, & déléguez pour un tems en divers lieux pour y aſſembler des Synodes, afin de rétablir la Diſcipline eccléſiaſtique. Tels furent en France Boniface ſous les Papes Grégoire II & III; Hildebrand, ſous Victor II; & Hugues Evêque de Digne, puis Archevêque de Lyon, ſous Grégoire VII & Urbain II. Enfin on donne le nom de *Légat* aux Ambaſſadeurs extraordinaires que les Papes envoyent aux Empereurs & aux Rois. Cette légation étoit autrefois commiſe aux Evêques, comme on le voit en pluſieurs exemples tirez de l'Hiſtoire eccléſiaſtique. Mais aujourd'hui, comme les Cardinaux l'ont emporté ſur les Evêques, il n'y a plus qu'eux qui y ſoient employez ſous le tître de *Légats à latere.* Ce tître anciennement ſignifioit ſeulement un homme dont le Pape ſe ſervoit, & qui étoit envoyé de ſa part pour s'aquitter de quelque commiſſion que ce fût. C'eſt à peu près dans ce ſens qu'on appelloit *Laterales* ou *de Latere miſſi*, ceux que les Rois de France envoyoient avec autorité dans les provinces; parce qu'ils étoient pris du nombre de leurs Officiers. Maintenant le tître de *Légat à latere* ne ſe donne qu'aux Cardinaux qui ſont envoyez par le Pape, comme Ambaſſadeurs extraordinaires aux têtes couronnées, avec autorité & juriſdiction dans les lieux de leur légation, ſur pluſieurs choſes, dont la connoiſſance leur eſt attribuée. En France on ne reconnoît point les Légats, que les Bulles de leur légation n'ayent été enregîtrées au Parlement. Ils y ſont contraints de renoncer à celles de leurs prérogatives, qui ſont contraires aux priviléges de l'Egliſe Gallicane. On nomme encore *Légats* les Gouverneurs de provinces de l'Etat eccléſiaſtique, tels que les Légats d'Avignon, de Bologne, de Ferrare, &c. * Maimbourg, *Hiſtoire du Pontificat de S. Grégoire* le Grand.

LE'GAT (Laurent) de Crémone, fut Profeſſeur de la Langue Gréque à Bologne, où il floriſſoit en 1667. Il a publié divers livres ſous ces tîtres, *Agriomeleïs*, *Chryſomeleïs*, *Neocaſta*; une Ode Pindarique en Grec & en Latin; le Lycée de Crémone, ou des Ecrivains de cette ville.

LE'GER (Saint) Evêque d'Autun, Gentilhomme François d'une Maiſon très-illuſtre, fut envoyé fort jeune par ſes parens à la Cour de Clotaire II, au commencement du ſeptiéme ſiécle. Ce Prince le mit ſous la conduite de l'Evêque de Poitiers, qui le fit Diacre à 20 ans, puis grand Archidiacre de ſon égliſe. Saint Léger fut enſuite élu Abbé de Saint-Maixant; & ſix ans après il fut demandé par la Reine Batilde, qui gouvernoit l'Etat comme Régente pendant la minorité du Roi Clotaire III, fils de Clovis II, pour l'aider de ſes conſeils dans l'adminiſtration des affaires publiques. Il s'aquit une ſi grande eſtime à la Cour, qu'il fut bien-tôt pourvu de l'Evêché d'Autun, à la charge néanmoins qu'il ne laiſſeroit pas de donner quelques ſoins au gouvernement de l'Etat. Pendant qu'il s'attiroit l'amour & l'admiration de ſes Diocéſains, le Roi Clotaire mourut l'an 669, & les Grands du Royaume s'aſſemblérent pour mettre Childéric II ſur le thrône, malgré les pourſuites d'Ebroïn qui tâchoit de faire donner la Couronne à Thierri, cadet de Childéric. Saint Léger ſe trouva à cette aſſemblée, & obtint qu'Ebroïn fût ſeulement rélégué dans l'Abbaïe de Luxeuil au Comté de Bourgogne, & non pas condamné à mort ſelon l'avis des Seigneurs du Royaume. Childéric retint ſaint Leger à ſa Cour, & Urſin rapporte qu'il le fit Maire de ſon Palais; mais comme cette dignité ne convenoit guére à un Evêque, & que d'ailleurs on lit que Wulfoad étoit Maire du Palais ſous Childéric, il y a apparence que cet Auteur a ſeulement voulu dire que ſaint Léger étoit Conſeiller & Miniſtre d'Etat. Ceux à qui la probité de ſaint Léger ne pouvoit être agréable, le calomniérent malicieuſement auprès du Roi, qui ſe laiſſa ſurprendre par les artifices de ces envieux: de ſorte que ce Prince étant allé à Autun au tems de Pâques, ne voulut point aſſiſter au ſervice de ſon égliſe la veille du ſamedi ſaint. On dit même qu'il réſolut de le faire tuer le lendemain; mais pluſieurs croyent que le Roi n'avoit pas ce deſſein, & qu'on en donna ſeulement la peur à ſaint Léger pour l'obliger de s'enfuir. Quoi qu'il en ſoit, ce ſaint Prélat jugea à propos de ſe retirer la nuit; mais on courut après lui; & l'ayant ramené, on le conduiſit devant ce jeune Prince, qui le condamna à ſe renfermer dans le monaſtére de Luxeuil où étoit Ebroïn. Le meurtre du Roi qui arriva peu de tems après l'an 673, changea extrémement les affaires; car Ebroïn ſe rétablit ſous le régne de Thierri, & ſaint Léger revint dans ſon diocéſe. Alors le Maire du Palais réſolu de ſe venger du ſaint Prélat, qu'il accuſoit d'avoir autrefois contribué à ſa diſgrace, envoya à Autun Didon & Waimar avec des troupes pour ſe ſaiſir de lui. Les Bourgeois fermérent les portes; mais ſaint Léger ne voulant pas expoſer la ville au pillage, ſortit généreuſement, & ſe vint rendre entre les mains de ſes ennemis, qui lui crevérent les yeux, & l'enfermérent dans un monaſtére. Au bout de deux ans, Ebroïn le fit venir à la Cour avec le Comte Guérin ſon frére, & les accuſa devant le Roi, d'avoir trempé dans le meurtre de Childéric. Il les fit enſuite ſéparer & mettre en différens lieux, & commanda qu'on aſſommât le Comte Guérin à coups de pierres, & que l'on coupât la langue à ſaint Léger, qui fut depuis mené au monaſtére de Fécamp. Peu de tems après, le Roi Thierri fit tenir une aſſemblée d'Evêques, où ſaint Léger fut cité comme coupable du meurtre de Childéric; mais il y fit connoître ſon innocence. Quelques-uns diſent qu'il n'y entra pas, mais qu'il eut un entretien à part avec le Roi. Enfin Ebroïn pour conſommer ſes crimes, le fit tuer dans une forêt au diocéſe d'Arras, où un des Aſſaſſins lui trancha la tête l'an 678. Son corps fut enterré dans un village nommé *Sarſingue*, d'où il fut transféré deux ans & demi après dans le diocéſe de Poitiers. On fait ſa Fête au deuxiéme d'octobre. * *Anonym. apud* Du Chêne. Surius, *au deuxiéme d'octobre. Annales de France.*

LE'GER (Antoine) de la Vallée de Saint-Martin en Piémont, naquit à Ville-Seiche en 1594. Ayant étudié à Genéve & ailleurs, il fut appellé à exercer le Miniſtére dans ſa patrie. M. *Cornelius* Haga étant Ambaſſadeur des Etats Généraux à la Porte, ſouhaita un Paſteur pour ſa maiſon & pour pluſieurs familles Réformées qui étoient à Conſtantinople & aux environs, & en même tems, un homme qui fût en état de conférer avec les Conducteurs des Egliſes Orientales. Meſſieurs les Paſteurs de l'Egliſe de Genéve, ayant été priez de faire le choix de la perſonne, qu'ils jugeroient la plus propre au but de l'Ambaſſadeur, jettérent les yeux ſur Antoine Léger. Sa piété, ſon érudition, & ſur tout la grande connoiſſance qu'il avoit de la Théologie, & des Langues Orientales, le firent préférer à tout autre. Sa patrie ne le laiſſa partir qu'avec peine, & on ne le prêta d'abord que pour deux ans. Il ſe rendit à Conſtantinople en 1628, & ce fut là qu'il lia une amitié très-étroite avec *Cyrille* Lucar, qui l'honora de ſon eſtime & de ſa bienveillance, comme cela paroît par les lettres du Patriarche, & au Magiſtrat, & aux Paſteurs & Profeſſeurs de Genéve, dont les originaux ſe trouvent dans la bibliothéque de la même ville. Pluſieurs de ces lettres ont été imprimées dans les *Monumens authentiques de la Religion des Grecs*, *par* J. Aymon. Antoine Léger écrivit aux Vallées en 1630, pour leur apprendre le ſuccès heureux de ſon voyage & de ſon Miniſtére. Il marquoit aux Egliſes de Piémont, qu'il avoit trouvé une grande conformité entre la créance des Egliſes Gréques & celle des Egliſes Réformées, même dans les articles controverſez avec l'Egliſe Latine. Pour le leur prouver il leur envoya la Confeſſion des Egliſes Gréques & Orientales, ſignée par Cyrille Lucar, d'abord Patriarche d'Alexandrie, & enſuite de Conſtantinople. Il fut

fut contraint de quitter Conſtantinople pour ſe rendre dans les Vallées, où la peſte avoit enlevé, en 1630, tous les Paſteurs, excepté deux. Il partit en 1636, & arriva au commeneement de 1637 dans les Vallées, où il étoit attendu avec impatience, & où il fut reçu avec joye. Cyrille Lucar lui remit pluſieurs copies de ſa Confeſſion de Foi, ſignées de ſa main. Il y en a un exemplaire dans la bibliothéque de Genéve, & un autre entre les mains de M. Michel Léger, qui en 1731 étoit Paſteur à Genéve, & petit-fils d'Antoine Léger. Ce dernier fut remplacé par David Sartoris de Genéve. Cyrille Lucar, dans une lettre à Antoine Léger, dit beaucoup de bien de la vertu & de la capacité de ſon ſucceſſeur, & lui marque qu'il ſe faiſoit eſtimer de tout le monde. Antoine Léger fut fait Paſteur de l'égliſe de S. Jean, & eut à ſoutenir, peu après, c'eſt à dire, dans le mois de novembre 1637, pluſieurs Diſputes par écrit & verbales, avec le Moine Placido Corſo, que la *Propagande* avoit envoyé en Miſſion dans la Vallée de Luſerne. Antoine Léger eut à eſſuyer en 1639 & en 1642, pluſieurs perſécutions de la part des Eccléſiaſtiques, à qui ſon ſavoir faiſoit ombrage, & s'étoit fait une belle réputation parmi les Grecs, par ſes Ecrits & par ſes Diſputes, ſur tout avec un Grec nommé Coreſſi, & un Jéſuite nommé Fournier. Ses ennemis firent tant auprès du Duc de Savoye, qu'en 1643 il prononça contre Antoine Léger une ſentence de mort, qui l'obligea à prendre la fuite, & à ſe retirer à Genéve. Après y avoir exercé ſon Miniſtére pendant quelque tems, dans l'Égliſe Françoiſe, & dans l'Egliſe Italienne, il fut fait Profeſſeur en Langues Orientales & en Théologie. Son neveu JEAN Léger (*dont l'article ſuivra après celui de ſon fils*) lui ſuccéda dans l'égliſe de S. Jean, pour lors la premiére & la plus importante de la Vallée de Luſerne. On imprima à Genéve, par les ſoins d'Antoine Léger, un Teſtament en Grec vulgaire, & en Grec original, en deux volumes, *in quarto*. En 1652, il eut de *Catherine* Clément, ſon épouſe, fille d'un Paſteur de l'égliſe du Roure, dans la Vallée de Pragelas, un fils nommé ANTOINE qui ſuit. La même année au mois de novembre, le Magiſtrat de Genéve lui fit préſent de la Bourgeoiſie, pour lui & pour ſon fils. Il mourut en 1661. * *Monumens authentiques de la Religion des Grecs, par* J. Aymon, à la Haye, en 1708, *in quarto. Hiſtoire générale des Égliſes Evang. des Vallées de Piémont. Hiſtoire Eccléſiaſtique des Egliſes Réformées des Vallées, &c. par* Pierre Gilles, à Genéve en 1655, *p.* 468. *&c. Mémoires particuliers.*

L E'G E R (Antoine) fils du précédent, naquit à Genéve en 1652. Son pére l'ayant laiſſé fort jeune, il s'appliqua néanmoins aux études avec beaucoup de ſuccès. En 1680, il fut fait Paſteur de l'Egliſe de Chanci où il reſta juſques en 1684, qu'il fut appellé au ſervice de l'Egliſe de Genéve. La même année il épouſa *Marie* Trembley, fille de M. *Michel* Trembley, qui a été premier Syndic de la République de Genéve. En 1686, on lui donna la Chaire de Philoſophie. C'étoit un très-judicieux & très-pénétrant Métaphyſicien, qui avoit des idées fort nettes & fort dévelopées de ce qu'il enſeignoit. Il déteſtoit le jargon de l'Ecole, & cette ſcience vaine, qui ne conſiſte que dans la connoiſſance de termes de l'art. Il s'exprimoit avec beaucoup de préciſion, & il falloit avoir l'eſprit bouché pour ne le pas comprendre. Il puiſoit dans ſon propre fonds, par une méditation qui l'a ſouvent épuiſé, ce que d'autres cherchent vainement dans les livres. La vénérable Compagnie des Paſteurs de Genéve le pria, en 1713, de quitter la Chaire de Philoſophie, pour remplir celle de Théologie, pour laquelle on le jugeoit le plus propre. C'eſt dans l'exercice de cette Profeſſion qu'il a donné quelques Théſes raiſonnées, & qu'il eſt mort au mois de janvier de l'an 1719, regretté de tous ceux qui ſavent combien il eſt rare de trouver dans un même homme, une ame grande, généreuſe, & ferme; un eſprit pénétrant, judicieux, éclairé; un Philoſophe qui ne cherche que la vérité; un Théologien ſolide, zélé, mais prudent & pacifique; un Prédicateur qui n'a pour but que d'éclairer & de ſanctifier les ames de ſes Auditeurs, & qui confond l'incrédulité & la paſſion par des raiſons ſans replique, propoſées avec une noble ſimplicité, mais avec zéle; un Patriote tellement attaché au bien & à l'honneur de ſa patrie, qu'il eſt prêt à ſe ſacrifier en ſa faveur; & un Chrétien dévot, qui ne cherche qu'à plaire à ſon grand Maître. Tous ceux qui ont ouï M. Léger en chaire n'ont pu s'empêcher de reconnoître, qu'il y avoit peu de Prédicateurs de ſa force. Voici ce que penſoit ſur cet article un célébre Prédicateur, très-bon Juge, en parlant de M. Léger quelques jours après ſa mort. " Que n'ai-je, *dit-il*, cette noble ima-
" gination, cette élévation divine de cet illuſtre Serviteur de
" Dieu, dont nous pleurons tout récemment la perte? Combien
" de fois n'a-t'il pas touché & ébranlé nos eſprits, *Nos cœurs brû-*
" *loient au dedans de nous* quand il parloit des choſes qu'on eſpére. On a donné en 1720 & 1728, cinq volumes de ſes Sermons. S'il les avoit publiez lui-même, ils auroient été plus achevez & plus exacts. Souvent il n'écrivoit que le précis de ce qu'il vouloit dire, & il attendoit à être en Chaire, pour donner à ſes penſées toute l'étendue & toute la force néceſſaires, & ce feu qui couloit de ſource. Il a laiſſé deux fils, 1. M. *Michel* Léger, aujourd'hui Paſteur de l'Egliſe de Genéve, & de l'Egliſe Italienne. Depuis la mort de ſon pére, il a été chargé du ſoin des Egliſes des Vallées du Piémont. Il fut chargé de s'y rendre dans le mois d'août 1730, après en avoir obtenu une gracieuſe permiſſion de Sa Majeſté, le Roi de Sardaigne, & de ſes Supérieurs, pour faire la diſtribution de diverſes ſommes conſidérables qu'il avoit reçues de la bénéficence de L. H. P. les Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas; des Egliſes Wallonnes de la Hollande; des Louables Cantons Evangéliques; du Roi de Pruſſe; de l'Egliſe Françoiſe Réformée de Berlin; de quelques particuliers dudit lieu; du Magiſtrat de Genéve, & de M. le Paſteur Dumont, pour ſoulager dans leur miſére, les pauvres Habitans des Vallées, expoſées en mai 1728, à des tempêtes & des inondations qui y cauſérent d'horribles ravages. M. Léger nous fait eſpérer qu'il donnera dans peu quelques excellens Traitez de feu M. ſon pére; un *Traité ſur l'Idolâtrie; ſur le Juſte & l'injuſte; ſur l'Egliſe*; un long *Commentaire ſur l'Epitre aux Romains*. Ces Ouvrages étoient achevez lorsque l'Auteur mourut, & il les auroit publiez lui-même, s'il n'eût eu des occupations qui lui prenoient preſque tout ſon tems, & ſur tout s'il n'avoit pas trop fuï la qualité d'Auteur dont il étoit très-digne. Le ſecond de ſes fils ſe nommoit *Jaques*. Il avoit fait des progrès conſidérables dans les Sciences, & ſe deſtinoit à une Profeſſion de Philoſophie & de Mathématiques, lorsqu'une mort prématurée l'enleva en mai 1722. * *Mémoires Domeſtiques. Sermons de M. Gallatin, p.* 61.

L E'G E R (Jean) naquit le deuxiéme février 1615, à Ville-Seiche, dans la Vallée de Saint-Martin. Son pére *Jaques* Léger étoit noble, Syndic de la Communauté du Faët, & Conſul général de toute la Vallée. Le Duc Victor-Amédée lui conféra cette charge en 1631, à la requête de toutes les Communautez de la Vallée, pour qu'il aſſiſtât dans tous les Conſeils & Aſſemblées générales des autres Syndics, Conſuls & Députez des onze Communautez qui la compoſent. Perſonne n'avoit eu cette charge avant lui, & il la garda juſques à ſa mort, arrivée en janvier 1640. Il avoit épouſé *Catherine* Laurens, fille d'un Médecin, de laquelle il eut *Jean* Léger. Il commença ſes claſſes à Genéve en 1629. En 1638, il eut le bonheur de ſauver la vie au Prince Palatin de Deux-Ponts, depuis Roi de Suéde, qui ſe baignant dans le Lac, ſe ſeroit noyé ſans le promt ſecours que lui donna Jean Léger au péril de ſa vie. Après avoir fait ſa Théologie ſous l'illuſtre M. Spanheim, il fut rappellé dans ſa patrie, où il fut reçu Miniſtre le 27 ſeptembre 1639, & fait Paſteur des égliſes des Prals & Rodoret. Il ſe maria en 1640, avec *Marie* Pollenc, fille d'un Capitaine des milices de S. A. R. dont il eut onze enfans. Son oncle *Antoine* Léger, ayant été obligé de quitter ſon égliſe de S. Jean, & de chercher un azyle à Genéve, Jean Léger lui ſuccéda. Il eut à ſoutenir un grand nombre de Diſputes particuliéres & publiques avec les Miſſionnaires de l'Egliſe Romaine. Les Marquis de Pianeſſe ayant fait un maſſacre dans les Vallées en 1655, Jean Léger n'échappa que par une direction particuliére de la Providence, & raſſembla ceux qui étoient échapez à la boucherie. L'aſſemblée de ces infortunez le choiſit, pour leur Député général dans les différentes Cours qui pourroient les ſecourir. Il répandit un Mémoire pour manifeſter leur état, & pour réfuter les crimes dont on les chargoit, comme *d'avoir écorché des Moines tout vifs; d'avoir fait des étendarts de leur peau; d'avoir tué des Prêtres; d'avoir introduit des ânes dans les égliſes des Catholiques pour leur faire manger les Hoſties conſacrées, &c.* Il étoit déja à Dieppe pour paſſer à Londres, dans la vue d'informer Cromwel de l'état des Réformez des Vallées; mais comme on lui eut fait comprendre, que ce voyage ſeroit mal pris par le Roi de France, il ſe contenta d'écrire. Le Protecteur députa *Samuel* Morland au Duc de Savoye, pour lui faire les répréſentations néceſſaires. Mais Cromwel n'en demeura pas là, il écrivit fortement au Duc, au Roi de France, & à tous les Princes Proteſtans. La France déſavoua ce que ſes troupes avoient fait dans le maſſacre des Habitans des Vallées, intercéda auprès du Duc, & permit aux Réformez de France de faire une collecte pour leurs fréres de Piémont. Jean Léger repaſſa inceſſamment dans les Vallées & fut choiſi par toutes les Communes pour être, en 1655, leur Député général au traité de Pignerol, qui ramena la paix dans les Vallées. Mais il ne laiſſa pas d'être toûjours perſécuté par la Cour de Turin, & courut ſouvent riſque d'être aſſaſſiné. Il fut Député en 1661, auprès de pluſieurs Puiſſances Proteſtantes, pour les informer des infractions que l'on faiſoit au traité de Pignerol. La Cour de Turin ayant eu le vent de cette Députation, fit raſer la maiſon de Jean Léger à S. Jean, & y placer une ſtatue de marbre, avec cet écriteau, *Alla memoria infame di Giovanni Legero reo di leza Majeſta.* La Députation de Léger ne fut pas inutile, & il procura aux Vallées une ſomme de 11741 livres tournois. Etant de retour à Genéve, on lui adreſſa de Leide une vocation, à quatre repriſes, pendant le cours de l'année 1662; mais les Vallées le conjurérent de reſter à Genéve, & elles offrirent de l'y entretenir avec ſa famille. Cependant leur ayant fait ſentir qu'il pourroit leur être plus utile en Hollande qu'à Genéve, il ſe rendit à Leide, où il arriva au mois de février 1663. La même année il collecta cent-vint mille livres pour les Vallées, & alla s'aboucher à Paris avec M. Servien Ambaſſadeur de Sa Majeſté Britannique auprès du Duc de Savoye, qui avoit prié par lettres Jean Léger de ſe rendre à Paris. Etant de retour à Leide en 1664, il fut ſollicité de faire un voyage dans les Vallées. Les Egliſes lui firent à Genéve un préſent de cent piſtoles, pour lui témoigner leur eſtime & leur reconnoiſſance. Il revint à Leide en 1665, où il ſe maria en ſecondes noces avec *Catherine* le Maire du Corbeth, veuve de *Guillaume* de Roſſignol, Lieutenant dans les troupes de Hollande. Il s'eſt illuſtré par ſon zéle infatigable pour le bien de ſa patrie, & par ſon *Hiſtoire générale des Egliſes Evangéliques des Vallées de Piémont, in folio*, que l'on peut conſulter ſur cet article. *Voyez* auſſi l'*Hiſtoire de l'Edit de Nantes, tome* 3. *pag.* 191 *& ſuiv.*

* L E G G E, famille diſtinguée d'Angleterre. C'eſt de cette famille qu'étoit iſſu *Thomas* Legge qui dans le XIV ſiécle fut Shérif & deux fois Lord-Maire de Londres. Il eut pour fils *Simon* qui de ſa femme *Jeanne* Clavering eut *Thomas*, mari de *Marguerite* Blount & pére de *Guillaume*. Celui-ci alla s'établir en Irlande où il épouſa *Anne*, fille du Lord Berminghani, de laquelle il eut *Edouard* qui fut fait Préſident de la Mommonie par ſon parent *Charles* Blount, Comte de Dévonshire, qui étoit pour lors Viceroi d'Irlande. Il épouſa *Marie* Walſch dont il eut ſix fils & ſept filles. Le quatriéme de ſes fils nommé *Jean*, eſt mort en 1702, âgé de 108 ans, laiſſant une nombreuſe poſtérité. *Guillaume* ſon fils aîné alla chercher fortune dans les guerres des Païs-

Bas

Bas ſous Maurice Prince d'Orange. A ſon retour, Charles I, après lui avoir donné quelques emplois dans ſa maiſon, le fit Lieutenant-Général de l'Artillerie, & enſuite Gouverneur de Cheſter & d'Oxford. Charles II, après ſon rétabliſſement, lui conſerva ſa charge de Lieutenant-Général de l'Artillerie dont il le fit outre cela Thréſorier & Inſpecteur. Il épouſa *Elizabeth*, fille du Chevalier *Guillaume* Washington de Packington, & d'*Anne* Villiers, ſœur du célébre *George* Villiers, Duc de Buckingham. Il mourut le 13 octobre 1676, dans la 83 année de ſon âge. Il eut de ce mariage, 1. GEORGE qui ſuit; 2. *Guillaume*, qui fut Page de Charles II, & Gouverneur de Kingſale en Irlande, ſous Jaques II, mort ſans laiſſer de légitimes héritiers; 3. *Marie*, mariée au Chevalier *Henri* Gooderik de Ribſton, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & Conſeiller Privé de Guillaume III; 4. *Suſanne*, mariée au Chevalier *Thomas* Bilſon.

GEORGE, fils aîné de GUILLAUME, fut d'abord Commandeur de deux vaiſſeaux de guerre, Ecuyer & Gentilhomme de la Chambre du Duc d'York qui fut depuis Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général & puis Général de l'Artillerie, Conſeiller Privé de Charles II, fait en 1682 Pair d'Angleterre, avec le tître de Lord Darmouth. En 1683, il fut envoyé en qualité d'Amiral de la flotte Angloiſe à Tanger en Afrique pour démolir cette place. Le Roi Jaques II, lui laiſſa ſa charge d'Ecuyer & de Général de l'Artillerie, & le fit outre cela Gouverneur de la Tour de Londres, & Colonel du Régiment de Fuſeliers. Il lui donna enſuite la charge de Conſeiller Privé, & lui conféra en 1688 la dignité d'Amiral de la flotte Angloiſe. En 1691, il fut accuſé d'entretenir intelligence avec Jaques II, & fut renfermé dans la Tour, ou trois mois après il mourut ſubitement d'apoplexie âgé de 44 ans. Il avoit épouſé *Barbe*, fille du Chevalier *Henri-Archbold* d'Abbots-Bromley, de laquelle il eut un fils & ſept filles. Son fils, nommé *Guillaume*, lui ſuccéda dans la dignité de Lord Darmouth, & fut fait en 1702 Conſeiller Privé de la Reine Anne. Il fut enſuite l'un des Commiſſaires du commerce & des Colonies, & en 1710 Sécretaire d'Etat. De ſa femme *Anne*, fille du Lord Guernſey, il a eu 1. en 1702, *George*; 2. en 1704, *Heneage*; 3. en 1708, *Henri*; 4. *Barbe*. * *Peerage of England*, *partie* 2. *p.* 117. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEGGE ou LEGGE'E, ancienne famille noble de Veniſe. A la fin du XVII ſiécle, il n'en reſtoit plus que deux fréres. Cette famille a donné à la République divers Procurateurs de S. Marc, *Luc* en 1464; *Jean* en 1522; en 1537 un autre du même nom; *Priam* en 1556; & *André* en 1573. Ce dernier étoit fils de *Jean* II. Au commencement du XVII ſiécle *Benoît* fut Provéditeur dans l'Iſtrie. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvern. de Veniſe*, *p.* 177. 544. *Hiſtoire des Uſcoques*, *p.* 258.

LE'GION, certain nombre de Gens de pié & de Cavaliers employez dans la Milice Romaine, dont le nombre n'étoit pas fixe: il fut pendant un certain tems de dix cohortes d'Infanterie, & de dix de Cavalerie. Du tems de Romulus, qui les inſtitua le premier, la Légion étoit de trois mille hommes, & de trois cens Cavaliers, qu'on diviſoit en trois ordres de bataille. Après la défaite des Sabins, ſelon Plutarque, ou ſous le Roi Tullus Hoſtilius, ſelon Lipſe, on y ajoûta mille hommes de pié. Depuis, le nombre des Soldats d'une Légion varia extrémement, & fut tantôt de quatre, tantôt de cinq, & tantôt de ſix mille hommes d'Infanterie, & de deux cens, ou trois cens, ou même, ſelon d'autres Auteurs, de quatre cens hommes de Cavalerie. Sous les Conſuls, la Légion étoit de quatre mille hommes, & avoit ſa Cavalerie de deux ou trois cens Maîtres. Depuis Marius, la Légion fut ordinairement de cinq ou ſix mille hommes, & toujours de dix cohortes ou régimens. Si chaque cohorte étoit de cinq cens hommes, la Légion étoit de cinq mille hommes; ſi chacune en contenoit ſix cens, la Légion en avoit ſix mille. La Cavalerie étoit, comme nous l'avons dit, de trois ou quatre cens chevaux.

Le nombre des Légions n'a pas non plus été fixe. Avant la premiére guerre Punique, ſous les Conſuls, on n'en levoit que quatre à la fois: lorsque la puiſſance Romaine fut accrue, les Alliez en joignirent quatre autres à ces quatre entretenues. Dans la ſeconde guerre Punique on en comptoit près de vint-cinq en diverſes provinces. Dans les guerres de Sylla & Marius, L. Cinna en eut juſques à trente; Pompée & Céſar, dans la guerre civile, en avoient quarante; Antoine & les Conſuls cinquante, dans la guerre de Modéne; & Auguſte, quarante, dans les guerres contre Antoine, qui n'avoit pas moins de troupes que lui. Les Légions, compoſées de Citoyens Romains, faiſoient comme un corps ſéparé; & leurs Alliez en faiſoient un autre de Cavalerie & d'Infanterie, qui s'appelloient *Extraordinaires*. Dans les Légions Romaines, les Gens de pié étoient diviſez en ceux qu'ils nommoient *Velites*, *Haſtati*, *Principes*, & *Triarii*. Ceux qui étoient nommez *Velites*, c'eſt à dire, *armez à la légére*, ſe ſervoient d'une longue épée à l'Eſpagnole, d'une lance de trois piez de long, & de ces petits boucliers ronds, qu'ils appelloient, *Parma tripedalis*. Ils ſe couvroient la tête d'une eſpéce de bonnet nommé *Galea*, qui étoit fait de cuir, ou de la peau de quelque animal, comme on voit en pluſieurs endroits d'Homére que les Grecs en avoient de peau de belette, de chevreau, de chien, & d'autres ſortes de bêtes. Ces bonnets pouvoient reſſembler à ceux dont ſe ſervent aujourd'hui les Polonois, & ne différoient de ceux qu'ils appelloient *Caſſis*, que dans la matiére, ceux-ci étant de métal. Ces *Velites*, qui étoient les Soldats les plus diſpos, étoient choiſis parmi toutes les troupes, pour ſuivre la Cavalerie dans les plus promtes & les plus périlleuſes entrepriſes. On remarque que ces ſortes de Soldats ne furent établis que dans la ſeconde guerre Punique; & peut-être les Romains firent-ils cela, à l'exemple des Gaulois & des Allemands, qui avoient auſſi des fantaſſins armez à la légére, pour ſuivre leur Cavalerie, comme on le voit dans Céſar & dans Tite-Live. Parmi les *Velites* ſont compris ceux qui lançoient le dard, les Archers & les Frondeurs. Ceux que les Romains nommoient *Haſtati*, *Principes* & *Triarii*, portoient un bouclier long de quatre piez, & large de deux. Leur épée étoit à l'Eſpagnole, c'eſt à dire, longue, à deux tranchans, & ferme de pointe. Leur caſque étoit d'airain avec ſa crête de même matiére. Ils avoient une eſpéce de botte qui couvroit particuliérement le devant de la jambe. Ils portoient deux javelines, l'une plus grande qui étoit ronde ou quarrée; & l'autre plus petite. Leurs corſelets qu'ils appelloient *Lorica*, étoient de diverſes façons: les uns étoient de fer; les autres d'airain; quelques-uns étoient faits de petites mailles ou de petites écailles, & ceux-ci ſe nommoient *Lorica hamata*.

Quant à la Cavalerie, elle avoit pour armes offenſives une javeline & une épée; & pour ſe défendre des ennemis, elle étoit couverte d'une cuiraſſe, d'un caſque, & d'un écu. Les Porte-enſeignes appellez *Imaginiferi*, portoient une aigle au bout d'une pique. Il y en avoit d'autres qui portoient une main en ſigne de concorde; d'autres qui portoient un dragon dont la tête étoit d'argent, & le reſte de taffetas. Le *Labarum* qui étoit l'enſeigne particuliére de l'Empereur, ne paroiſſoit que quand il étoit dans le camp. Elle étoit de couleur de pourpre, bordée d'une grande frange d'or, & enrichie de pierreries. Les Archers à cheval portoient un arc, un carquois & des fléches. Les Officiers que nous appellons *Cornettes de Cavalerie*, portoient une aigle au bout d'une lance; & par deſſus leur caſque, ils ſe couvroient de la dépouille d'un lion, d'un ours, ou de quelque autre bête ſauvage; comme faiſoient auſſi ceux qui portoient les enſeignes dans l'Infanterie. Il y avoit de trois ſortes de trompettes: les unes étoient toutes droites; les autres courbées, preſque comme un cor de chaſſe; & les autres n'étoient que de petits cornets. Mais les Romains n'ont pas toujours été armez de la ſorte. Ils ne portoient au commencement que de petites rondaches; & peu de tems après ils imitérent les Samnites, & ſe ſervirent de ces grands boucliers de forme quarrée, qui d'abord n'étoient que de bois ou d'oſier couverts de peau: ce qui ſe pratiquoit, non ſeulement parmi les Allemands & les Gaulois, mais encore parmi les Perſes & les Macédoniens, avant qu'ils euſſent pris des boucliers d'argent pendant les grandes conquêtes d'Alexandre. Les Romains portoient autrefois leur épée au côté droit. Joſéphe écrit qu'ils en avoient deux, l'une longue au côté droit, & l'autre courte au côté gauche. Ammien a remarqué qu'il y a eu des Capitaines revêtus d'habits de fer, ſi artiſtemens faits, & ſi propres à leurs corps, qu'ils n'étoient nullement empêchez dans aucun de leurs mouvemens, & que chez les Parthes les chevaux mêmes étoient ainſi armez. * Tite-Live & Plutarque. Goltzius, *in Theſ. Antiq. c.* 7. Sigonius, *de Antiquo Jure Populi Romani.* Félibien, *Entretiens ſur les Vies des Péintres.* Juſte-Lipſe, *de Militia Romana.* Le Pére Cantel, *de Romana Republica.* *Voyez* ſur tout Saumaiſe dans ſon excellent Ouvrage, *de Re Milit. Roman.*

NOMS DES LE'GIONS E'CRITS SUR UN morceau rompu d'une ancienne colomne trouvée à Rome.

II. AUGUSTA.	XI. Claudia.
VIII. Auguſta.	XV. Apollinea.
XXX. Ulpia.	IV. Scythica.
XIV. Gemina.	X. Fretenſis.
IV. Flavia.	II. Trajana.
V. Macedonica.	III. Parthica.
XII. Fulminatrix.	XX. Victrix.
II. Parthica.	I. Minervia.
XI. Terratenſis.	X. Gemina.
XII. Gemina.	II. Adjutrix.
II. Italica.	I. Italica.
VI. Victrix.	XIII. Gemina.
XXII. Primigenia.	VII. Gallicana.
I. Adjutrix.	XVI. Flavia.
I. Parthica.	III. Cyrenenſis.
VII. Claudia.	III. Auguſta.

LE'GION FULMINANTE, étoit la douziéme Légion, ſuivant Dion Caſſius, à laquelle Euſébe & d'autres après lui, ont donné le ſurnom de *Fulminante*. L'an 176 de JESUS-CHRIST, l'Empereur Marc-Auréle, faiſant la guerre dans le ſeptentrion aux Marcomans, aux Quades, aux Sarmates & aux Suéves, après que ſon entrepriſe eut duré quatre ans, ſe trouva un jour réduit à un extréme danger. Il s'étoit renfermé par imprudence entre des montagnes, & outre la difficulté d'en ſortir ſans un péril éminent, ſon armée fut affligée de la maladie contagieuſe; & pour ſurcroît de malheur, étant dans un lieu ſec & ſtérile, il ſouffrit une extréme ſoif. Toute reſſource lui manquant, il fut contraint d'implorer le ſecours des Chrétiens qui combattoient ſous lui, & qui s'étant mis en priéres, obtinrent ſur le champ une grande abondance de pluye, & attirérent les foudres & les tonnerres ſur l'armée des ennemis. L'Empereur témoin d'un prodige ſi extraordinaire, écrivit une rélation au Sénat, dans laquelle ne ſe contentant pas de donner toute la gloire de cet avantage aux priéres de cette Légion Chrétienne, il défendit qu'aucun fût aſſez hardi pour appeller quelqu'un d'eux en jugement au ſujet de leur créance, & commanda de faire brûler leurs accuſateurs. Euſébe rapporte que cet Edit étoit encore en vigueur du tems de l'Empereur Commode, qui fit châtier un Eſclave, pour avoir eu la hardieſſe de prendre à partie un certain Apollonius Sénateur, par la ſeule raiſon qu'il étoit Chrétien. Tertullien fait mention de cette lettre de l'Empereur au Sénat; & ſaint Juſtin la rapporte tout au long dans l'Apologie qu'il écrivit en faveur des Chrétiens. Jules Capitolin fait une belle deſcription de cette victoire, obtenue par le moyen des Chrétiens; mais

Dion & les Payens n'ont pas manqué de l'attribuer au mérite de l'Empereur, quelque visible que soit le démenti qu'il leur a donné lui-même, pour en donner la gloire à cette douziéme Légion, qui pour cela mérita le surnom de *Fulminante*. Pour savoir à quoi s'en tenir précisement au sujet de cette Histoire, après Dion Cassius, *consultez* Eusébe, *Hist. l.* 35. Tertullien, *in Apologet.* S. Justin, *in Apolog.* Le Pére Pagi, *ad ann.* 174, *in Crit. Baron.*

* LE'GION THE'BAINE: C'est cette Légion que plusieurs prétendent que Maximien fit venir de l'orient l'an 297 pour la joindre à son armée. Cette Légion avoit pour Chef un nommé Maurice & elle étoit composée de Chrétiens qui avoient été convertis à la Foi par Zamdas Evêque de Jérusalem, où ils avoient eu leur quartier d'hiver, & en passant à Rome, ils furent confirmez dans la Religion par le Pape Marcellin. Etant arrivez à *Octodurum*, qu'on appelle à présent *Martinach* dans le Vallais, ils apprirent que l'Empereur vouloit faire jurer tous les Soldats sur les Autels des Idoles. La Légion Thébaine s'éloigna du camp de huit milles, & lorsqu'on la somma de se rendre à l'armée pour sacrifier aux Dieux, elle le refusa constamment. Après une premiére & une seconde décimation elle ne fut pas moins ferme, de sorte que l'Empereur envoya son armée pour l'investir le 22 septembre, & il la fit passer toute entiére au fil de l'épée auprès de la ville d'Agaunum, qu'on nomme aujourd'hui S. Maurice, en mémoire du Chef de cette Légion. M. Jean du Bourdieu, d'abord Ministre à Montpellier, & ensuite dans l'église de la Savoye de Londres, entreprend, dans une longue Dissertation Historique & Critique, de montrer que cette Légion n'a jamais existé; Que la Rélation de leur martyre attribuée à S. Eucher, Evêque de Lyon, est une piéce supposée; Que les Actes du Concile d'Agaunum touchant la Légion Thébaine, sont faux; Que la passion des Martyrs d'Agaunum que Pierre-François Chifflet a publiée dans son édition de Paulin, est aussi fausse que celle qu'ont suivie Surius & Baronius; Que les premiers qui ont parlé de ce martyre sont deux Auteurs qui vivoient sur la fin du sixiéme siécle, *Grégoire de Tours* & *Venantius Fortunatus*. Ce qui engagea M. du Bourdieu à examiner ce point d'Histoire, ce fut le Sermon qu'un Jésuite prêcha à Turin le jour de la Fête des trois Soldats Thébains Solutor, Adventor & Octavius, que la ville de Turin vénére comme ses Patrons. Ce Ministre avoit accompagné en 1691, Mylord Duc de Schomberg, en Italie, en qualité de Chapelain. La ville de Turin attribue de grands miracles à ces Protecteurs, & les Ducs de Savoye, sur tout Emanuel, Philibert & Charles-Emanuel ont marqué d'une maniére bien signalée leur dévotion pour ces Martyrs. Le premier obtint du Pape Grégoire XIII des Indulgences pour tous ceux qui témoigneroient leur dévotion pour les Soldats Thébains par leurs offrandes & leurs priéres; & le second céda aux Valesans la ville de S. Maurice & d'autres lieux qu'ils avoient usurpé sur lui, pendant les guerres que son ayeul avoit eues avec François I, à condition que les Valesans lui permettroient de faire transporter à Turin le corps de S. Maurice, duquel il avoit déja un bras qu'il avoit fait venir de Bohéme, où il avoit été transporté l'an 1250 par le Roi Ottocare V. M. Spanheim dans sa grande Introduction à l'Histoire Eccléfiastique, avoit déja donné quelque atteinte à cette Histoire de la Légion Thébaine, mais M. du Bourdieu est le premier qui l'ait attaquée en forme. M. Le Sueur dans son Histoire de l'Eglise & de l'Empire sur l'année 297 fait assez comprendre qu'il doute de cette Histoire, lorsque l'ayant rapportée, il ajoûte, „ Il est à remarquer que les Ecrivains Eccléfiastiques qui ont „ été proches de ce tems, ne font point mention de cette Histoi„ re, & que Grégoire de Tours, qui a écrit près de 300 ans de„ puis, est le premier qui l'a fort célébrée *au livre de la Gloire des „ Martyrs, c.* 76. Mais à ceci, *ajoûte* M. le Sueur, on peut ap„ pliquer ce que le Cardinal Baronius dit en l'an 109, *Sect.* 49, „ qu'il faut donner ces choses, comme aussi plusieurs autres à la „ simplicité de Grégoire de Tours, qui reçoit facilement quan„ tité de choses, &c.

LE'GION, en Latin *Legiodunum*, étoit anciennement une petite ville de l'Insubrie. Ce n'est maintenant qu'un village du Duché de Milan, situé sur le bord oriental du Lac Majeur. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LE'GION, ville de Palestine, célébre dans les Ecrits de S. Jérôme & d'Eusébe. Elle étoit au pié du Mont-Carmel, a 15 lieues de Nazareth vers l'occident. C'est apparemment le même lieu qui est aujourd'hui nommé *Legune*. C'étoit un camp où les Romains entretenoient une Légion de Soldats, pour garder le passage de Ptolémaïde à Césarée de Palestine. C'étoit comme la clef du païs de ce côté-là. Il s'est donné plusieurs combats aux environs de Légion. * Le Pére D. Calmet, *Diction. de la Bible.*

LE'GION: c'étoit le nom des esprits malins, dont un certain homme étoit possédé, comme nous l'apprenons dans S. Marc, *ch.* 5, & dans saint Luc, *ch.* 8. Cet homme faisoit sa demeure dans des sépulcres, & étoit si furieux, que personne ne pouvoit le domter. Car ayant été souvent lié de chaînes, & ayant eu les fers aux piez, il avoit rompu ses chaînes & brisé ses fers. Cet homme ayant vu JESUS-CHRIST de loin, courut à lui; & lui dit, ou plutôt le Démon par sa bouche, qu'il n'y avoit rien de commun entre eux, & qu'il le conjuroit au nom de Dieu de ne le point tourmenter. JESUS-CHRIST lui demanda son nom, à quoi il répondit qu'il s'appelloit *Légion*, parce qu'ils étoient plusieurs. Il guérit ensuite le malheureux qui étoit tourmenté de ces Démons.

LE'GLEUS (Gilbert, ou M. Gilbertus) Médecin vers l'an 1210, étoit Anglois, & composa divers Ouvrages, *Compendium Medicinæ; De Viribus aquarum & specierum; De Re Herbaria; Thesaurus Pauperum; De tuenda valetudine, &c.* * Symphorien Champier, en Latin *Campegius*, *de Claris Medicinæ Script.* Pitseus & Balæus, *de Script. Angl. &c.*

LEGNAGO. *Voyez* LE'GNANO.

LE'GNAME (Didier de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né à Padoue, d'une famille où il y avoit eu un Evêque de Concordia nommé Jean, que le Pape Eugéne IV envoya en qualité de Nonce en Espagne, & ensuite à Venise, où il mourut; & un autre Evêque premiérement de Feltro, puis de Ferrare, nommé François, qui mourut le onziéme février 1462 à Rome. Celui qui fait le sujet de cet article joignit à l'étude de la Théologie celle des Belles Lettres, & Bernardin Scardéoni lui donne de grands éloges. Il demeura pendant dix ans dans l'Isle de Candie, où il enseigna les Belles Lettres, & d'où il revint vers l'an 1544. Il fit imprimer ses Poëfies à Padoue: quatre ans après il donna le tombeau de Cicéron, & en 1561 un volume *in folio* d'Inscriptions qu'il avoit recueillies. On ne sait en quelle année il mourut, mais seulement qu'en 1573, étant Doyen du Collége de Padoue, il fut nommé avec trois autres Religieux de divers Ordres, pour reformer les Statuts de la Faculté de Théologie. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LE'GNANO (*Leonicum*) ville d'Italie dans le Véronois, qui est une province du Domaine de Venise. Elle est sur la rive droite de l'Adige, au sud-est de Vérone dont elle est éloignée de près de dix lieues. * Léandre Alberti.

LE'GNANO (Jean de) Jurisconsulte d'une noble famille de Milan dans le XIV siécle, savoit le Droit, la Philosophie, & les Mathématiques, & mourut à Bologne le 16 février 1382. Il a laissé divers Ouvrages, *Super Clementinis; De Censura Ecclesiastica; De Interdicto Ecclesiastico; De Horis Canonicis; De Beneficiorum Ecclesiasticorum pluralitate, &c.* * Trithéme, *de Script. Eccl.* Ghilini, *Theat. d'Huom. Letter. &c.*

LE'GNEUS (Pierre) Jurisconsulte de Gravelines, a écrit sur les Institutes. Il a aussi composé une Tragédie intitulée *Didon*, tirée des quatre premiers livres de l'Enéïde. * Sanderus. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'GRAPAN. *Voyez* LE'GRUSANA.

LE GROS (Pierre) fils de Pierre le Gros, Sculpteur ordinaire du Roi, naquit à Paris le douziéme avril 1666. Tout jeune, il montra tant de disposition pour la profession de son pére, qu'à l'âge de 21 ans, il remporta avec applaudissement le premier prix à l'Académie royale. On voit encore cet ouvrage dans une salle de l'Académie, c'est un bas relief d'environ quatre piez de long, qui répréfente Noé qui entre dans l'arche avec sa famille. Ce morceau promettoit beaucoup, ce qui fit, que M. de Louvois pour lors Surintendant des Bâtimens, l'envoya à Rome pour y perfectionner ses études. Il y fit de si grands progrès, que peu d'années après on lui confia les plus beaux ouvrages qu'il y eût à faire; & on peut dire qu'il trompa & qu'il surpassa tous ses Compétiteurs; il les surpassa tous même de leur propre aveu. Le Pére del Pozzo, & le Pére Bonacini, Jésuites, avoient pour lors la direction de tous les ouvrages qu'on faisoit au *Jesus*. Comme ils connoissoient sa capacité, ils lui commandérent un modéle d'un des deux groupes qu'on devoit poser aux côtez de l'autel de S. Ignace; mais comme l'envie fait juger avec prévention, l'ouvrage devant être mis au concours, le modéle fut fait *incognito*. Lorsqu'il fut achevé, on l'encaissa, & on feignit lorsqu'il fut apporté avec les autres modéles, qu'il arrivoit de Gênes. Tous ceux qui concouroient étoient présens, lorsqu'on le tira de la caisse; outre cela, on appella tout ce qu'il y avoit d'habiles gens dans Rome pour juger de ces différens morceaux. On s'en rapporta à ceux même qui avoient travaillé & qui concouroient, qui jugérent tous l'ouvrage du Génois être le plus beau; mais ils furent bien étonnez, lorsqu'ils en apprirent l'auteur. L'ouvrage lui fut donné tout d'une voix, & il s'en acquitta si bien, que depuis il a toujours eu part aux plus beaux morceaux de sculpture qui ayent été faits dans Rome; tel est son grand & beau bas-relief du bienheureux Louïs de Gonzague qui fut posé sur l'autel du Collége Romain, & qui a été gravé: tel est son beau bas-relief du Mont-de-piété, son tombeau du Cardinal Casanate, sa belle statue mourante du bienheureux Stanislas Kosca, au noviciat des Jésuites, dont M. Croisat le jeune possède le modéle, qui fait l'admiration de tous les Connoisseurs: tels sont quantité de statues qu'on admire dans Rome, comme à S. Pierre, à S. Jean de Latran, à S. Jacques, &c. Il se préparoit à finir de grands ouvrages pour le Mont-Cassin, lorsqu'il mourut à Rome d'une inflammation de poitrine, le troisiéme mai 1719, âgé de 54 ans. C'étoit un homme bienfait, sage, d'une belle physionomie, un peu mélancholique. La trop grande application lui avoit causé la pierre, dont il se vint faire tailler à Paris. Il n'a pas depuis joui d'une heureuse santé; ce qui ne l'empêcha pas cependant de retourner à Rome quelque tems après, où il entreprit les grands ouvrages qu'il faisoit lorsque la mort le surprit. Il avoit été marié deux fois, il a laissé trois enfans, deux filles & un garçon de sa derniére femme, qui est fille de M. Houaste, Peintre ordinaire du Roi, & pour lors Directeur de l'Académie que sa Majesté entretient à Rome.

* LE'GRUSANA, village ou bourg d'Espagne dans l'Estrémadure sur la rive droite de l'Almonte, à l'est-nord-est de Mérida, dont il est éloigné d'environ dix lieues. Dans les *Délices d'Espagne*, ce lieu est nommé *Legrapan.*

LEHAL, ou LE HAL, petite ville avec une bonne citadelle, est dans la Livonie sur un golfe à dix lieues de Pernaw vers l'occident septentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'HE'MAN. *Voyez* LAHMAS.

LE'HE'MAN, Capitaine de Dragons. *Voyez* sa fin tragique dans l'article de RAGOTZKI.

LEIB (Chilien) floriſſoit en 1550. Il vit les guerres de Baviére, des Païsans, & d'Allemagne, & les décrivit fort au long. * Bruschius, *de Monasteriis, p.* 102.

LEIB (Jean) composa contre les Sorciers, des Conseils imprimez en 1666. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEIB-

LEIBNITZ (Godefroy-Guillaume de) naquit à Leipſic le quatriéme juillet 1646. Son pére *Frédéric* Leibnitz étoit Profeſſeur de Morale & Greffier de l'Univerſité de Leipſic. Il le perdit à l'âge de ſix ans, le cinquiéme ſeptembre 1652, & ſa mére eut un ſoin particulier de ſon éducation. Elle le confia aux ſoins de Mrs Hornſchuchius & Bachuſius, pour l'inſtruire dans les Langues Gréque & Latine; & il y fit des progrès qui ſurpaſſérent les eſpérances de ſes Maîtres, quelque grandes qu'elles fuſſent. Lorsqu'il étoit chez lui, il liſoit avec beaucoup d'application les anciens Auteurs, ſur tout Tite-Live, quoique ſes Maîtres lui en euſſent défendu la lecture. Il ne ſe borna pas à l'Hiſtoire, il étudia auſſi les Poëtes & ſur tout Virgile, qu'il ſe rendit ſi familier que dans ſa vieilleſſe même il en récitoit par cœur un grand nombre de vers ſans héſiter, & il profita ſi bien de cette étude, qu'il compoſa dès lors en un ſeul jour un Poëme de 300 vers ſans aucune éliſion. A l'âge de quinze ans, il commença ſes études Académiques, & joignant au goût des Belles-Lettres celui de la Philoſophie & des Mathématiques, il étudia la premiére de ces Sciences ſous *Jaques* Thomaſius, & les Mathématiques ſous *Jean* Khunius, & ſous *Erhard* Weigelius, qu'il alla trouver exprès à Iéne, où il profita auſſi des leçons de *Jean* Bovius célébre Profeſſeur en Belles Lettres & en Hiſtoire, & de celles des Falcknerius ſur le Droit. En 1663, étant de retour à Leipſic il ſoutint ſous Thomaſius une Théſe de *principiis Individuaſionis*. L'année ſuivante il fut reçu Maître-ès-Arts, & faiſant ſervir la Philoſophie à l'interprétation de la Juriſprudence, il ſoutint pluſieurs Queſtions Philoſophiques priſes du Droit. Il s'appliqua dans ce tems-là particuliérement à la lecture des Philoſophes Grecs, & chercha les moyens de concilier Platon avec Ariſtote, comme il a voulu depuis concilier Ariſtote avec Deſcartes: ce qu'il faiſoit avec une ſi grande application, qu'on l'a vu ſouvent paſſer des journées entiéres à méditer dans une forêt auprès de Leipſic. Cependant la Juriſprudence faiſoit ſa principale étude, & il fut reçu Bachelier en cette Faculté en 1665. L'année ſuivante il voulut ſe faire paſſer Docteur, mais il fut refuſé ſous prétexte qu'il n'avoit que vint ans, & pour des raiſons qu'on ignore. Irrité de ce refus, il alla à Altorf, où il ſoutint avec tant d'honneur une Théſe, *de Caſibus perplexis*, qu'on lui donna le dégré de Docteur, & qu'on lui offrit même une Chaire de Profeſſeur extraordinaire en Droit, qu'il refuſa. D'Altorf il paſſa à Nuremberg, pour viſiter les Savans qui y étoient. Ayant appris qu'il y avoit dans cette ville des perſonnes qui travailloient à chercher la Pierre Philoſophale, il eut envie de ſe faire initier dans leurs myſtéres. Il fut introduit dans leur laboratoire à l'aide de leur jargon qu'il avoit étudié. On le pria même de recevoir des appointemens, pour écrire, en qualité de Sécretaire, tous leurs progrès & toutes leurs expériences, & pour extraire des livres des meilleurs Chymiſtes, ce qui pourroit ſervir à leurs travaux. Le Baron de Boinebourg, premier Miniſtre de l'Electeur de Mayence, paſſant dans ce tems-là par Nuremberg ſe trouva à un repas avec lui; & conçut une ſi bonne idée de ſon eſprit & de ſa ſcience, que lui conſeillant de s'attacher particuliérement au Droit & à l'Hiſtoire. Il l'aſſura qu'il engageroit l'Electeur (Jean Philippe de Schœnborn) à l'appeller à ſa Cour. Mr. de Leibnitz lui promit de ſon côté qu'il travailleroit à ſe rendre digne de ſa protection. Pour être plus à portée d'en ſentir les effets, il alla à Francfort ſur le Mein, dans le voiſinage de Mayence. En 1668, Jean-Caſimir, Roi de Pologne, remit à la République la Couronne qu'il tenoit d'elle. Le Comte Palatin étant un de ceux qui y aſpiroient & le Baron de Boinebourg étant allé en Pologne, pour ménager ſes intérêts, M. de Leibnitz fit un petit Ouvrage, pour prouver que les Polonois ne pouvoient ſe choiſir un meilleur Roi. Cet Ouvrage lui fit beaucoup d'honneur, & plut extrémement au Comte Palatin, qui voulut attirer l'Auteur à ſa Cour. Mais le Baron de Boinebourg l'empêcha d'y aller, & le fit nommer par l'Electeur de Mayence Conſeiller de la Chambre de Réviſion de ſa Chancellerie. Mr. de Leibnitz n'avoit cependant alors que 22 ans. Mr. de Boinebourg avoit des rélations à la Cour de France, & quoiqu'il eût un fils à Paris, ce fils étoit trop jeune pour lui confier de certaines affaires, dont il pria Mr. de Leibnitz de vouloir ſe charger. Il fut charmé de trouver cette occaſion de marquer ſa reconnoiſſance à un ſi zélé Protecteur, & partit en 1672, pour venir à Paris. Il ſe propoſoit de tirer de grands avantages de ſon voyage, & il ne ſe trompa pas. Il vit tous les Savans de cette ville, forma des rélations avec la plupart d'entre eux, & s'appliqua d'ailleurs aux Mathématiques, dans leſquelles il n'avoit pas fait juſqu'alors des progrès fort conſidérables. Mais il s'y perfectionna tellement dans ce voyage, qu'il entrevit dès lors le calcul différentiel, dont il a été depuis regardé comme l'inventeur. Il a reconnu qu'il devoit principalement les progrès qu'il avoit faits dans les Mathématiques, aux Ouvrages de Paſcal, de Grégoire de S. Vincent, & ſur tout à l'excellent livre de Huygens, *de Horologio Oſcillatorio*. Ayant remarqué quelque imperfection dans la Machine Arithmétique de Paſcal, à laquelle cet habile homme n'avoit pas mis la derniére main, il en inventa une nouvelle dont il expliqua le deſſein à Mr. Colbert. Ce deſſein plut à ce Miniſtre, & fut approuvé par l'Académie des Sciences, qui lui offrit dès lors une place de Penſionnaire. Il auroit pu s'établir avantageuſement à Paris, mais il falloit pour cela embraſſer la Religion Catholique, & M. de Leibnitz ne voulut pas abandonner le Luthéraniſme dans le ſein duquel il étoit né. L'année ſuivante 1673, M. de Boinebourg mourut, & les affaires de ce Seigneur ne retenant plus M. de Leibnitz à Paris, il fit un voyage en Angleterre, où il lia un commerce particulier avec M. Collins & M. Oldembourg. Il apprit peu de tems après la mort de l'Electeur de Mayence, & par là, la perte de la penſion qu'il recevoit. Cette nouvelle l'engagea à retourner en France, d'où il écrivit au Duc de Brunſwic-Lunebourg, pour l'informer de la ſituation où il ſe trouvoit. Ce Prince lui écrivit une lettre pleine de ſentimens d'eſtime; & pour lui rendre plus certaines les aſſurances qu'il lui en donnoit, il le nomma Conſeiller de ſa Cour avec des appointemens, & lui permit de reſter à Paris juſqu'à ce que ſa Machine Arithmétique fût faite; mais elle ne l'a été qu'après ſa mort, & après y avoir beaucoup dépenſé. L'année ſuivante 1674, il repaſſa en Angleterre, d'où il alla en Hollande, pour ſe rendre à Hanovre, où il ſongeoit à s'établir. Dès qu'il y fut arrivé, il travailla à enrichir la Bibliothéque du Prince des meilleurs Ouvrages en tout genre. Le Duc de Brunſwic-Lunebourg étant mort en 1679, ſon ſucceſſeur *Erneſt-Auguſte*, alors Evêque d'Oſnabrug, conçut pour M. de Leibnitz autant d'eſtime que ſon prédéceſſeur en avoit eu, & lui ordonna même d'écrire l'Hiſtoire de la Maiſon de Brunſwic. M. de Leibnitz l'entreprit, & parcourut l'Allemagne & l'Italie pour ramaſſer les matériaux qui lui étoient néceſſaires, & revint à Hanovre en 1690, avec une ample moiſſon. Dans le tems qu'il étoit en Italie pour ramaſſer les Mémoires qui avoient occaſionné ſon voyage, il lui arriva un plaiſant accident qui auroit pu être très-ſérieux. Comme il alloit par mer dans une petite barque de Veniſe à Méſola dans le Ferrarois, il s'éleva une furieuſe tempête, & le Pilote qui ne croyoit pas être entendu par un Allemand & qui le regardoit comme la cauſe de la tempête, parce qu'on le jugeoit Hérétique, propoſa de le jetter dans la mer, en conſervant néanmoins ſes hardes & ſon argent. Sur cela M. de Leibnitz ſans marquer aucun trouble, tira un chapelet & le tourna d'un air aſſez dévot. Cet artifice lui réüſſit, un Marinier dit au Pilote, que puisque cet homme là n'étoit pas Hérétique, il n'étoit pas juſte de le jetter dans la mer. En 1700, il fut reçu à l'Académie Royale des Sciences de Paris. L'Electeur de Brandebourg, depuis Roi de Pruſſe, en fonda une la même année à Berlin par le Conſeil de M. de Leibnitz qui en fut nommé Préſident perpétuel, quoique ſes affaires ne lui permiſſent pas de reſter toûjours à Berlin; mais il en enrichit les Mémoires de pluſieurs Diſſertations ſur la Géométrie, ſur les Belles Lettres, ſur la Phyſique & même ſur la Médecine. Il avoit projetté d'établir à Dreſde une Académie ſemblable à celle de Berlin. Il en avoit entretenu le Roi de Pologne en 1703, & ſon deſſein auroit été exécuté, ſans les troubles qui ſurvinrent en Pologne. Un deſſein plus vaſte l'occupoit depuis longtems. Il vouloit trouver une Langue ſi facile & ſi claire, qu'elle put ſervir à tous les peuples. Wilkins Evêque de Cheſter, & d'Algarme y avoient travaillé; mais M. de Leibnitz n'approuvoit pas leur méthode, & s'en étoit fait une toute nouvelle. Pour hâter l'exécution de ce projet, il chargea un jeune homme de mettre en ordre les définitions de toutes les choſes; mais quoique M. de Leibnitz ſe ſoit appliqué à cette recherche dès 1703, ſa vie n'a pas été aſſez longue pour exécuter ſon deſſein. Outre la qualité de Conſeiller intime de Juſtice que l'Electeur de Hanovre lui avoit donnée, l'Empereur, à la ſollicitation d'Antoine Ulric Duc de Brunſwic, le fit en 1711, Conſeiller Aulique; & le Czar le fit auſſi ſon Conſeiller intime de Juſtice, avec une penſion de mille ducats, après une converſation qu'il avoit eue avec lui à Torgaw dans le tems du mariage de la Princeſſe de Wolfenbuttel avec le fils de ce Prince. Il entreprit dans le même tems d'établir à Vienne une Académie des Sciences, mais ſon projet échoua. On dit que la peſte en fut cauſe: quoiqu'il en ſoit, il n'eut que la gloire de l'avoir tenté, & de recevoir comme une marque de la bienveillance de l'Empereur une penſion de deux mille florins. Ce Prince lui fit de plus promettre une penſion de quatre mille florins s'il venoit s'établir à Vienne: ce qu'il auroit fait, mais la mort ne lui en a pas donné le tems. De retour à Hanovre en 1714, il trouva que l'Electeur, devenu Roi d'Angleterre, lui avoit aſſocié M. *Eckhard*, pour travailler à l'Hiſtoire de Brunſwic. Cet Ouvrage fut ſouvent interrompu par d'autres qu'il compoſoit ſuivant les occaſions. La derniére choſe qui l'occupa, fut une diſpute qu'il eut avec M. Clarcke, & que ſa mort termina. La goutte jointe à la pierre l'emporta le 14 novembre 1716, âgé de 70 ans. M. Leibnitz étoit d'une taille médiocre, plutôt maigre que gras. Il avoit l'air appliqué, la phyſionomie douce, la vue très-courte, mais infatigable, & qui s'eſt bien ſoutenue juſqu'à la fin de ſa vie. Il mangeoit & buvoit peu; la faim ſeule marquoit les heures de ſes repas, & on ne lui ſervoit que des mets aſſez groſſiers. Il aimoit à voyager, & les voyages n'altéroient point ſa ſanté. Pour imprimer vivement dans ſa mémoire les choſes qu'il vouloit retenir, il les écrivoit, enſuite il ne les reliſoit jamais. Sa mémoire étoit ſi bonne, qu'il auroit encore dans ſa vieilleſſe recité Virgile mot pour mot. Son tempérament le portoit à la colére, & ſes premiers mouvemens étoient très-vifs; mais il ſavoit bientôt calmer un trouble que la raiſon deſapprouvoit. Il étoit fort ſenſible à la gloire de paſſer pour un des plus grands hommes de l'Europe. Il rechercha ſoigneuſement la faveur des Princes, & s'en ſervit utilement pour lui, & pour l'avancement des Sciences. Sa converſation étoit douce & polie, & il avoit de l'averſion pour les diſputes. Il a paſſé pour aimer l'argent; on compte que le bien qu'il a laiſſé montoit à ſoixante mille écus, il en avoit placé 15 ou 20 mille à intérêt, tout le reſte a été trouvé dans ſa chambre en ducats, & en autres eſpéces qu'il gardoit dans de grands ſacs à blé. Il a toûjours fait profeſſion de la Religion Luthérienne, cependant il n'alloit pas aux prêches, & étant prêt de mourir, ſon cocher, qui étoit ſon domeſtique favori, l'ayant prié de faire venir un Miniſtre, il ne voulut pas l'écouter, & répondit, qu'il n'en avoit pas de beſoin; auſſi n'aimoit-il pas les gens d'Egliſe. Il n'a pas été marié. Il avoit ſeulement penſé l'être à l'âge de 50 ans: la perſonne qu'il vouloit épouſer demanda quelques jours pour faire ſes réflexions; pendant ce tems là il en fit auſſi de nouvelles, & conclut, que le *mariage eſt bon, mais que l'homme ſage y doit*

doit ſonger toute ſa vie. M. *Loeſlerus*, fils de ſa ſœur utérine, & Miniſtre prés de Leipſic a été ſon unique héritier, & cette ſucceſſion lui a fait perdre ſa femme, qui mourut ſubitement de joye a la découverte du thréſor de ſon oncle. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Specimina Juris, I. Specimen difficultatis in Jure, ſeu Diſſertatio de Caſibus perplexis: II. Specimen Encyclopediæ in Jure, ſeu Quæſtiones Philoſophiæ amœniores ex Jure collectæ: III. Specimen certitudinis ſeu Demonſtrationum in Jure, exhibitum in Doctrina conditionum, Lipſiæ; Specimen Demonſtrationum politicarum pro eligendo Rege Polonorum, novo ſcribendi genere ad claram certitudinem exactum, Auctore Georgio Ulicovio, Lithuano, Vilnæ*, 1669; *Nova Methodus diſcendæ docendæque Juriſprudentiæ, Francofurti*, 1668, *in douze*; *Corporis Juris reconcinnandi ratio, Moguntiæ*, 1668, *in douze; Marii Nizolii de veris Principiis & vera ratione philoſophandi contra Philoſophos, cum Præfatione & Notis G. G. Leibnitzii, Francofurti*, 1670, *in quarto*; *Sacro-Sancta Trinitas per nova inventa Logicæ defenſa*, 1671; *Confeſſio naturæ contra Atheos; Nova hypotheſis Phyſica, qua phœnomenorum natura, plerorumque cauſæ ab unico quodam Univerſali motu in globo noſtro ſuppoſito repetuntur, ſeu theoria motus concreti & abſtracti; Moguntiæ*, 1671; item *Londini*; *Notitia Opticæ promotæ; Cæſarini Furſtnerii de Jure ſuprematus ac legationis principum Germaniæ*, 1677; *Entretiens de Philaréte & d'Eugéne ſur la Queſtion du tems agitée à Nimégue, touchant le droit d'Ambaſſade des Electeurs & Princes de l'Empire, in douze; De Arte combinatoria, Francofurti*, 1690, *in quarto*; *De la tolérance des Religions; Lettres de M. de Leibnitz, & réponſes de M. Pelliſſon, Paris*, 1692, *in douze; Codex Juris Gentium Diplomaticus in quo Tabulæ authenticæ Actorum publicorum, pleræque ineditæ, vel ſelectæ continentur, Hanoveræ*, 1693, *in folio.* Ce curieux Ouvrage, dont les piéces ſont rangées ſelon l'ordre des tems, commence à l'an 1096, & finit en 1499. Il fit paroître en 1693, un petit Traité *de l'Etat de l'Allemagne*, tel qu'on pouvoit conjecturer qu'il étoit avant ce que l'Hiſtoire, nous apprend, auquel il donna le nom de *Protogæa*, & dont on voit un petit eſſai dans le Journal de Leipſic de janvier 1692; *Noviſſima Sinica Hiſtoriam noſtri temporis illuſtratura*, 1697, *in octavo; Lettre ſur la connexion des maiſons de Bruniſwick & d'Eſte*, 1698, & traduite en Italien par l'Abbé Guidi; *Acceſſiones Hiſtoricæ, quibus utilia ſuperiorum temporum Hiſtoriis illuſtrandis ſcripta, monumentaque nondum hactenus edita, inque iis ſcriptores diu deſiderati continentur*, Lipſiæ, 1698, *in quarto; Acceſſionum Hiſtoricarum, tomus ſecundus, continens potiſſimum Chronicon Alberici Monachi Triumfontium*, Hanoveræ, 1698, *in quarto; Specimen Hiſtoriæ arcanæ, ſive Anecdota de vita Alexandri VI, Papæ*, Hanoveræ, 1696, *in quarto; Mantiſſa Codicis Juris gentium diplomatici*, Hanoveræ, 1702, *in folio; Scriptores rerum Brunſwicenſium illuſtrationi inſervientes, antiqui omnes, & Religionis Reformatione priores*, Hanoveræ, *in folio*, trois volumes, le premier en 1707, le ſecond en 1710, & le troiſiéme en 1711; *Eſſais de Théodicée ſur la bonté de Dieu, ſur la liberté de l'homme & ſur l'origine du mal*, Amſterdam, 1710, *in douze*, deux tomes. La Reine de Pruſſe engagea M. de Leibnitz à répondre aux difficultez de Mr. Bayle, au ſujet de la liberté de l'homme, & de l'origine du bien & du mal. Mr. de Leibnitz entreprit ce livre dans ce deſſein, du moins en apparence; car M. Pfaff aſſure dans un de ſes Ouvrages, que M. de Leibnitz a été du ſentiment de M. Bayle, quoiqu'il voulût paroître l'attaquer, & que ce Savant le lui a avoué lui même dans une de ſes lettres. M. le Clerc, *tome* 15. *de la Biblioth. Anc. & Mod. p.* 179, avoue qu'il en a toûjours jugé de même. Le P. Tournemine, Jéſuite, aſſure au contraire que, ce que M. Pfaff & M. le Clerc ont avancé au ſujet de la Théodicée de M. de Leibnitz, eſt faux, & que ce Savant lui avoit écrit que ce livre contenoit ſes véritables ſentimens; *De origine Francorum diſquiſitio*, Hanoveræ, 1715, *in octavo.* M. de Leibnitz dans cet Ouvrage fait venir les François de la Poméranie & des rivages de l'Oder. Il fut attaqué en Allemagne par M. *Grundlingius*, Profeſſeur dans l'Univerſité de Hall, & en France par le Pére Tournemine Jéſuite; *L'Anti-Jacobite*, 1715; *Réponſe du Baron de la Hontan à la lettre d'un particulier, oppoſée au Manifeſte de S. M. le Roi de la Grande-Bretagne, comme Electeur de Hanovre, contre la Saxe; Collectanea Etymologica illuſtrationi Linguarum veteris Celticæ, Germanicæ, Gallicæ, aliarumque inſervientia, cum præfatione Jo. Georgii Eccardi*, Hanoveræ, 1717, *in octavo; Recueil de divers Ecrits compoſez par feu M. de Leibnitz & M. Clarcke en* 1715 & 1716, *ſur les principes de la Phyſique & de la Religion naturelle*, en Anglois & en François, Londres, 1717, *in octavo*; Item traduit en Allemand, Francfort, 1720, *in octavo*; *Otium Hanoveranum, ſive Miſcellanea ex ore & ſchedis G. G. Leibnitzii quondam notata & deſcripta, cum ipſi in colligendis & excerpendis rebus ad Hiſtoriam Brunſwicenſem pertinentibus operam navaret Joachim Fridericus Fellerus*, Lipſiæ, 1718, *in octavo; Recueil de diverſes piéces ſur la Philoſophie, la Religion naturelle, l'Hiſtoire, les Mathématiques, &c. par Mrs de Leibnitz, Clarcke, Newton, & autres célébres Auteurs*, Amſterdam, 1720, *in octavo*, deux tomes. Deux Diſputes que M. de Leibnitz a eues avec les Savans d'Angleterre, font la matiére de ce recueil; l'une de ces Diſputes eſt purement hiſtorique, & roule ſur une queſtion de fait, ſavoir, lequel des deux, ou de lui, ou de M. Newton eſt le véritable, ou du moins le premier inventeur du fameux calcul infinitéſimal; l'autre roule ſur la Philoſophie de M. Newton, attaquée par M. de Leibnitz, & défendue par M. Clarke. * *Son éloge*, dans les *Acta Erud.* de Leipſic, 1717, *p.* 312. *Europe ſavante, novembre* 1718. *Nouvelles Litter. du* 14 *août* 1717. *Mémoires de Trévoux d'août* 1721. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome* 2. *&.* 10. *Voyez* ſur tout l'Eloge de M. Leibnitz par M. de Fontenelle, dans ſon *Hiſt. du renouvellement de l'Académie Royale des Sciences, tome* 2. *p.* 274, où l'on verra l'Hiſt. de la découverte du Calcul différentiel; & dans ſes *Eloges des Academiciens, tome* 2. *p.* 9——58.

LEIBNITZ, bourg. *Voyez* LEYBNITZ.

LEICESTER, en Latin *Leiceſtria*, ville capitale de *Leiceſtershire* ou province de Leiceſter, à 80 milles Anglois de Londres vers le nord-oueſt. Elle eſt fort agréablement ſituée ſur le bord de la *Stoure* dans une contrée fertile & où l'air eſt parfaitement ſain. Il y a deux ponts ſur la riviére de Stoure. La ville eſt diviſée en trois Paroiſſes, a pluſieurs beaux édifices & eſt très-bien peuplée. Ethelréde, Roi de Mercie, l'érigea en Siége Epiſcopal en 680; mais ce Siége ayant été transféré ailleurs, quelque tems après, la ville de Leiceſter perdit beaucoup de ſon luſtre. Mais ſelon Matthieu Paris elle ſe releva dans la ſuite, fut ceinte d'un mur, & devint ſi floriſſante qu'elle ne céda en rien aux meilleures villes du Royaume. Elle demeura dans cet heureux état juſques au tems de Robert dit le *Boſſu*, Comte de Leiceſter, dont la revolte contre Henri II attira la ruïne de Leiceſter. Car ce Roi s'en étant emparé la réduiſit en cendres, raſa ſon château & accabla d'impôts ſes malheureux Habitans. Cette ville ſe remit un peu dans la ſuite, & Robert pour témoigner ſa repentance y fit bâtir le Couvent de *Ste Marie des Prez*, dans lequel il vécut pendant 15 ans comme Moine, ne vaquant qu'au jeûne & à la priére. Henri I, Duc de Lancaſtre, y fit auſſi bâtir, par dévotion, une Egliſe Cathédrale, dans laquelle il établit un Doyen, douze Chanoines & autant de Vicaires, qu'il pourvut de revenus néceſſaires. Le corps de Richard III y fut auſſi enterré après la bataille de Red-Moor. Cette ville eſt auſſi célébre, parce que les Beaumonts, les Montforts, les Lancaſtres, les Gands, & les Dudleys ont porté le tître de Comtes de Leiceſter, qui fut donné en 1618, par Jaques I, à *Robert Sidney.* Enfin la ville de Leiceſter envoye deux Députez au Parlement. * Camden, *Deſcr. Britann.* Beeverell, *Délices de la Grande Bretagne.* Hamb, *Remarques*, 1704. *Dict. Allemand.*

LEICESTERSHIRE, ou le Comté de Leiceſter, a vers le Nord les provinces de *Derby* & de *Nottingham*, vers le ſud celle de *Northampton*, vers l'eſt celles de *Rutland* & de *Lincoln*, & vers l'oueſt celle de *Warwick.* Sa longueur du nord au ſud eſt de 33 milles & ſa largeur de l'eſt vers l'oueſt de 27. On y compte 200 Paroiſſes & 13 villes à marché, dont les Habitans auſſi-bien que ceux des Provinces voiſines citées cy-deſſus, furent nommez *Coritani* par les Romains. Du tems de l'Heptarchie ce païs faiſoit partie du Royaume de Mercie: aujourd'hui il eſt du Diocéſe de Lincoln. Pour ce qui regarde ſon terrain, voici ce qu'en dit *Burton:* la partie qui regarde le ſud-oueſt eſt fertile en froment & en pâturages, mais elle manque de bois; ce qui eſt ſitué vers le nord-oueſt eſt dur & ſtérile, & l'on n'en tire rien qu'avec peine & à grands frais; la partie qui eſt vers le ſud-eſt reſſemble aſſez à la précédente, mais elle produit une grande quantité d'excellent bois. Les principales riviéres de la province de Leiceſter ſont l'*Avon*, qui la ſépare de celle de Northamton, la *Stoure* & le *Wreack*, qui traverſe le Comté & le coupe en deux parties égales. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'eſt que tous ceux qui ſont nez à *Charleton*, ne peuvent pas prononcer l'R. * Camden. Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 337. *& ſuiv. Dict. Allemand.*

LEICHNER (Eccard) a fait un Traité de la Phthiſie, un autre de la Réformation philoſophique des Ecoles, publié en 1652; Vint Diſſertations Anti-péripatétiques touchant la génération des animaux, la multiplication des plantes & des minéraux, & la propagation de l'ame de l'homme, imprimées à Erfurt, l'an 1649, *in quarto.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome* 6. *partie* 2. *n.* 138. *p.* 71. édit. d'Amſterdam, 1725.

LEICTOURE, LAICTOURE, LECTOURE ou LEITOURE, ville ancienne de France ſur une montagne, au pié de laquelle paſſe la riviére de Gers, eſt la ſeconde de l'Armagnac, dans le petit païs de Lomagne en Gaſcogne, & a tître d'Evêché ſuffragant d'Auch. Les Latins l'ont nommée diverſement comme les François, *Lactora, Lactura, Lectorium* & *Civitas Lactoracium.* Il eſt fait mention de cette ville dans l'Itinéraire d'Antonin, dans les anciennes Deſcriptions des Gaules, en pluſieurs Inſcriptions des Romains, & dans la Table de Peutinger. Belle-Forêt & Du Chêne ſe ſont trompez quand ils ont cru que Leictoure avoit été nommée *Tauropolium:* ce qui n'étoit qu'un ſacrifice de taureaux fait à la Mére des Dieux; comme il eſt facile de le prouver par une Inſcription qui eſt rapportée par Goltzius, par Gruter, par de Marca, par Oihénart, & par Scaliger, & qu'on voit encore dans cette ville. Elle eſt ſur un marbre ancien, & eſt conçue en ces termes, *Pro ſalute Imperatoris M. Anton. Gordiani Pii Felicis Auguſt. & Sabinæ Tranquillinæ Aug. totiuſque domus divinæ, proque ſtatu Civitatis Lactorat. Tauropolium fecit ordo Lactor. D. N. Gordiano Aug. II. & Pompeiano Coſ. vj. Idus Decemb. curantibus M. Erotio Feſto; & M. Earinio Caro Sacerd. Trajano Nundinio.* Cette ville eſt aujourd'hui fermée d'une triple muraille, ſur un mont preſque inacceſſible de trois côtez. Elle a auſſi un ſiége du Sénéchal d'Armagnac, & elle fut autrefois Vicomté. La cathédrale eſt dédiée aux ſaints Gervais & Protais, le Chapitre eſt compoſé de quatre Archidiacres, d'un Précenteur, & de douze Chanoines. Euter en eſt le plus ancien Prélat dont nous ayons connoiſſance. * Oihenart, *in Notit. Vaſcon.* De Marca, *Hiſt. Bearn.* Du Chêne, *Antiquitez des villes.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſtiana.* Scaliger, *in Auſon. l.* 2. *c.* 7.

* LEIDANUS (Florent) Hollandois de l'Ordre des Fréres Mineurs, a donné au public un Recueil qui a pour tître *Hiſtoria Novorum in Germania Inferiori ſui Ordinis Martyrum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 218.

LEIDEKKER. *Voyez* LEYDEKKER.

LEIDEN ou LEYDEN, ville des Provinces-Unies du Païs-Bas en Hollande, eſt celle que Ptolomée nomme *Lugdunum* ou *Lugodunum Batavorum;* & Antonin en ſon Itineraire, *Caput Germanorum.* Elle eſt une des ſix anciennes capitales de la pro-

vin-

vince de Hollande, eſt Chef de Rhinland, & a ſous elle quarante-neuf bourgs & villages. Les rues y ſont extrémement nettes, larges, longues, & diviſées par de très-beaux canaux. On peut aſſurer que c'eſt après Amſterdam, la plus agréable de la Hollande par la beauté de ſes édifices, & une des plus agréables de l'Europe. Sa ſituation eſt très-avantageuſe, étant preſque au milieu entre les autres villes de Hollande. Son circuit eſt d'une lieue & demie, ſes foſſez ſont bordez de beaux arbres, & on voit d'un côté le rempart & de l'autre des jardins & des prairies. Elle eſt ſituée ſur l'ancien lit du Rhin, qui paſſant au travers de la ville, va ſe perdre dans les ſables de Katwyk. Elle a dans ſon circuit trente & une iſles, & l'on va de l'une à l'autre par bateaux; outre dix-neuf autres ou l'on peut aborder facilement par des ponts très-commodes. On compte dans Leiden 145 de ces ponts, dont il y en a plus de cent de pierre de taille. L'Antiquité de Leiden ſe prouve par un lieu fort élevé, nommé le *Burgt*, qui a environ cent cinquante pas de circuit, & qui eut autrefois des Burgraves ou des Vicomtes iſſus de l'illuſtre famille de Waſſenaar, dont pluſieurs ont été Chevaliers de la Toiſon d'Or. On croit que ce lieu a été bâti par les Romains ou par les Saxons. On découvre de là tout le païs d'alentour. La principale égliſe, une des plus belles de Hollande, dont la nef eſt ſoutenue de trois rangs de colomnes, a été dédiée à S. Pierre en 1321. On y voyoit auſſi une tour fort haute qui a été ruïnée en 1512, & qui ſervoit de fanal aux vaiſſeaux qui paſſoient devant Katwyk. Du tems des Catholiques Romains il y avoit pluſieurs couvents de Religieux & de Religieuſes, & une Commanderie de l'Ordre Teutonique. En 1389, la ville fut aggrandie du côté du midi. En 1419, elle fut aſſiégée & priſe par le Comte Albert de Baviére, contre qui elle avoit tenu le parti de Florent de Wechelinchoven, Evêque d'Utrecht. En 1574, les Eſpagnols s'étant emparez de Harlem, & ayant été obligez de lever le ſiége d'Alcmar, vinrent aſſiéger la ville de Leiden. Le Comte Louïs de Naſſau, frére du Prince d'Orange, accourut avec les troupes de l'Etat; mais les Eſpagnols en étant avertis, & ne ſe ſentant pas aſſez forts, abandonnérent leur entrepriſe. Quelque tems après, étant renforcez par de nouvelles troupes, ils retournérent devant Leiden pour en faire le ſiége ſous le commandement de François Baldès. Ce Général ayant pris les dehors de la place, & ne croyant pas qu'elle pût être priſe par la force, réſolut de l'affamer par un blocus. On ne ſauroit exprimer ce que ſouffrirent alors les Bourgeois qui ſignalérent leur conſtance en cette occaſion, en ſoutenant un ſiége de cinq mois, ſans que ni la famine, ni la peſte, qui les réduiſoient à l'extrémité, leur fiſſent perdre courage. Les femmes mêmes bordoient les remparts, & faiſoient tous les devoirs de Soldats, animées par l'exemple d'une nommée *Kennava*, femme d'un courage mâle. Elle parut avec ſes Compagnes dans toutes les ſorties qu'on faiſoit ſur les Eſpagnols: ce qui ne donna pas moins de courage aux Aſſiégez que d'admiration aux Aſſiégeans. Cependant la miſére devint ſi grande, que plus de ſix mille perſonnes y moururent, & qu'il n'y reſtoit plus que 107 muids de blé pour nourrir les quatorze mille Habitans qui reſtoient. Baldès ayant appris cela, les fit ſommer de ſe rendre, mais ils répondirent généreuſement, qu'ils ne manqueroient pas de vivres, tandis que le bras gauche leur reſteroit, & qu'ils le mangeroient s'il en étoit beſoin, ſe reſervant leur bras droit pour défendre leur liberté. Adrien de Werf Bourguemaître de la ville, fit paroître en cette conjoncture une conſtance & un courage admirable. Se voyant excité par quelques Habitans à ſe rendre, il leur dit, *mes Amis puiſque je dois mourir, il n'importe que ce ſoit pour vous ou pour l'ennemi. Mettez mon corps en piéces, & partagez-le entre vous. Je mourrai content ſi ma mort vous peut être utile.* On fit pendant le ſiége, une eſpéce de monnoye de papier ou de carton, dont il ſe trouve encore des piéces chez les Curieux, avec ces inſcriptions, Hæc Libertatis ergo; Pugno pro Patria. Vers le mois d'octobre, lorsque les Aſſiégez étoient ſur le point de ſe rendre, on leur fit ſavoir par le moyen de quelques pigeons qu'on vouloit les ſecourir. On les lâchoit vers la ville ayant à leurs pattes de petits tuyaux, qui renfermoient des lettres, & on les garde encore aujourd'hui embaumées dans la Maiſon-de-ville, pour une mémoire perpétuelle. Enfin le troiſiéme d'octobre, les digues de la Meuſe & de l'Iſſel ayant été percées, Louïs Boiſot Amiral de Zélande fit entrer dans Leiden un conſidérable ſecours, par le moyen d'un nombre de bateaux à fond plat. Les Aſſiégeans épouvantez d'une inondation ſi ſubite, & voyant que la ville étoit ſecourue, abandonnérent les Forts, qu'ils avoient conſtruits pour l'affamer. Pour mémoire éternelle de cette délivrance, les Habitans de Leiden en célébrent tous les ans l'Anniverſaire dans toutes les égliſes, & répréſentent de ſept ans en ſept ans le ſpectacle de ce ſiége. Guillaume Prince d'Orange, quoiqu'il ne fût qu'à demi guéri d'une maladie dangereuſe, ſe fit tranſporter dans cette ville pour remercier les Bourgeois de leur généreuſe réſiſtance. Il y fit pluſieurs gratifications tant à l'Amiral Boiſot, qu'à Janus Douza ou Vander Does Seigneur de Noortwyk qui avoit commandé dans la ville. Il en fit de même aux Officiers & aux Soldats. Il accorda pluſieurs beaux priviléges à la ville, dans laquelle il fonda, en 1575, cette fameuſe Univerſité qui eſt la premiére & la plus conſidérable de toutes les Provinces-Unies. On y enſeigne la Théologie, la Juriſprudence, la Philoſophie, la Médecine, les Langues, les Mathématiques, & l'Aſtronomie. Janus Douza en fut le premier Curateur. Le huitiéme de février, on commença à y faire des Actes, & a y donner des leçons publiques; & tous les ans au même jour, on fait l'inſtallation du Recteur Magnifique, qui fut autrefois choiſi par le Prince d'Orange, entre trois ſujets les plus capables qui lui étoient préſentez. Maintenant ce choix appartient aux Etats. Outre le Recteur, il y a trois Curateurs de cette Académie qui ont ſoin de la maintenir dans ſon luſtre, & d'y attirer les plus beaux Eſprits des païs étrangers. Les Etudians y jouïſſent de pluſieurs priviléges, moyennant qu'ils ſe ſoient fait immatriculer. La maiſon de l'Univerſité eſt très-belle. C'étoit autrefois un couvent de Religieuſes. On voit au deſſus une tour pour ſervir d'Obſervatoire aux Aſtronomes; & on y trouve tous les inſtrumens néceſſaires pour l'Aſtronomie. Il y a une très-belle & très-exquiſe Bibliothéque, avec quantité de rares & d'anciens Manuſcrits. Le Jardin Botanique, mérite auſſi la vue des Etrangers, ainſi que la Sale d'Anatomie qui ſervoit autrefois de chœur à l'égliſe des Beguines. On y voit quantité de ſquélettes grands & petits tant d'hommes que d'animaux. Entre les choſes de remarque qu'on voit dans cette Sale, il y a le portrait d'un Païſan de Pruſſe, nommé André Grunheim, qui à l'âge de 22 ans avala un fort grand couteau, comme il s'en ſervoit pour enfoncer une groſſe arrête qu'il avoit dans la gorge, & qui l'étouffoit. On fut contraint de lui ouvrir l'eſtomac, pour en tirer le couteau; après quoi il vécut encore huit ans. Vis à vis de l'Anatomie on voit un Collége que les Etats de Hollande & de Zélande fondérent dans le XVI ſiécle pour 30 à 40 Etudians en Théologie. Ceux qui ont fait le plus d'honneur à l'Univerſité de Leiden ſont, Janus Douza, Joſeph Scaliger, Adrien Junius, Pierre Forêt, Rambert Dodonæus, François Rapheleng, Jean Cocceius, François Gomarus, Paul Merula, Charles Cluſius, Conrad Vorſtius, Jaques Arminius, Daniel Heinſius, Dominique Baudius, Antoine Matthæus, Antoine Leuwenhoek, & pluſieurs autres Savans du premier ordre. Mais Arminius, Gomarus, Vorſtius & Cocceius, ont excité par leurs Ecrits pluſieurs factions & troubles, non ſeulement dans l'Univerſité, mais auſſi dans toute la République. Leiden eſt renommée pour la fabrique des draps par deſſus toutes les autres villes de Hollande. Le Conſeil de ville qu'on appelle *Vroedſchap*, eſt compoſé de quarante perſonnes qui doivent être natives de la Province, âgées au moins de vint-huit ans, faiſant profeſſion de la Religion Réformée. Ce Conſeil a droit d'élire les Bourguemaîtres, & il en nomme tous les ans trois à la S. Martin, qui gouvernent la ville avec un des quatre de l'année précédente. Il nomme auſſi tous les ans le 25 juillet, ſeize perſonnes, deſquelles huit ſont choiſies, pour être Echevins, par les Etats de la Province qui ſe ſont reſervé ce choix depuis la mort de Guillaume III, Roi d'Angleterre & dernier Stadhouder de Hollande. Ce même Conſeil nomme pareillement trois ſujets capables, aux Etats de la Province qui en choiſiſſent un pour remplir la charge de Grand Baillif de Leiden, laquelle eſt très-honorable. Les Armes de la ville de Leiden ſont d'argent à deux clefs de gueulles paſſées en ſautoir. Elle porte ces clefs, à cauſe que S. Pierre en étoit autrefois le Patron, & que la principale égliſe lui étoit dédiée. * *Délices des Païs-Bas, de l'édition de Bruxelles* 1720, *tome* 4. *p.* 88 *& ſuiv.*

* LEIDEN (L'Iſle de) petite iſle d'Aſie, au ſud-oueſt de la partie la plus ſeptentrionale de l'Iſle de Ceylan, c'eſt à dire, du Royaume de Jafanapatan. Elle peut avoir environ cinq lieues de long & trois de large. Elle a à peu près la forme d'un ovale.

LEIDEN (Philippe de) vivoit dans le XIV ſiécle. Il étoit originaire des Païs-Bas, & ſelon quelques uns de Leiden même. Il étoit ſorti d'une famille noble, & fut un des plus célébres Canoniſtes de ſon tems. Il enſeigna le Droit Canonique dans l'Univerſité d'Orléans, & depuis dans celle de Paris, où il fut fait Profeſſeur en 1369. Enſuite ayant été pourvu d'un canonicat de l'égliſe de Sainte-Marie, il retourna en ſon païs, où il devint Conſeiller de Guillaume de Baviére, cinquiéme de ce nom, Comte de Hollande, de Zélande & de Hainaut. Il fut fait, en 1373, Grand Vicaire d'Arnoud de Horn, Evêque d'Utrecht; & fut député par Albert de Baviére à Avignon vers le Pape Grégoire XI, de qui il obtint un canonicat dans l'égliſe d'Utrecht. Il mourut dans cette derniére ville l'an 1380, & fut enterré à Leiden, où il avoit fondé deux prébendes dans l'égliſe de S. Pancrace. Les Ouvrages qu'il a laiſſez ont été imprimez la premiére fois à Leiden chez Jean Sévérin l'an 1616. Comme il n'en étoit reſté que très-peu d'exemplaires, un des principaux Magiſtrats de la ville d'Amſterdam communiqua le ſien au Libraire, qui en fit une nouvelle édition en 1701, *in quarto*, ſous ce tître, *Philippi de Leiden Tractatus Juridico-Politici quorum ſeriem ſequens pagina exhibet. Accedunt huic Editioni, Auctoris Vita, Medulla Tractatuum, & Index Legum ad quas ſcripſit. Recenſuit & Indice auxit Sebaſtianus Petzoldus Regiæ Majeſtatis Boruſſiæ Bibliothecarius.* Ce livre contient quatre petits Traitez. Le premier intitulé *De Reipublicæ Curâ & ſorte Principantis*, renferme 85 Cas, qui ſont autant de Déciſions tirées du Code & des Novelles de Juſtinien, concernant le gouvernement & le bien d'un Etat ou République. Le ſecond eſt une Table que l'Auteur a dreſſée des matiéres & des maximes qui ſont répandues dans le premier Traité. Le troiſiéme concerne l'Art de gouverner une République, ſous ce tître *de Formis & Semitis Reipublicæ utilius & facilius gubernandæ.* Le quatriéme enfin, *de Modo & Regula rei familiaris facilius gubernandæ.* C'eſt une inſtruction pour bien régler ſa maiſon. Cet Auteur a une mauvaiſe Latinité & un ſtyle bas. Il ne faut pas en être ſurpris. Les Belles Lettres ne floriſſoient pas encore de ſon tems en Europe. Du Pin ajoûte dans ſa Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques, que Philippe de Leiden avoit compoſé des leçons ſur trois livres des Décrétales. * *Journal des Savans, tome* 34. *p.* 453. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 775.

* LEIDEN (Jean de) ainſi nommé parce qu'il étoit de Leiden, s'appelloit autrement *Jean Bucold, Becold* ou *Beukelſz*, Fanatique du XVI ſiécle, étoit un ſimple Tailleur. Cependant il eut le crédit de ſe faire Chef des Anabatiſtes. En 1534, il s'empara de la ville de Munſter avec ſes Adhérens Jean-Matthieu Boulenger, Knipperdolinck & autres, en fut créé Roi, & la défendit longtems contre les troupes de François, Comte de Waldeck.

Eve-

Evêque de cette ville. La grande famine que les Anabatiſtes ſouffrirent pendant ce ſiége ne les put faire réſoudre à ſe rendre. Il y eut même une femme qui s'imaginant qu'elle alloit imiter l'action de Judith, ſe mit en devoir d'aſſaſſiner l'Evêque; mais elle fut découverte & punie de la même épée avec laquelle elle vouloit faire le coup. Enfin l'Evêque ſe rendit maître de la ville en 1535 par ſtratagéme, & fit prendre ce prétendu Roi avec ſes principaux Compagnons, auſquels ayant reproché leur fureur, il les fit mourir par de très-rigoureux ſupplices. Leur Roi, comme principal auteur de tous les deſordres, fut pincé avec des tenailles ardentes, & ſon corps fut mis dans une cage de fer, & pendu au haut de la tour de S.t Lambert, où il demeura expoſé, juſqu'à ce que le tems qui vient à bout de tout, l'eût réduit en pouſſiére. On dit qu'aux reproches que l'Evêque faiſoit à Jean de Leiden ſur les cruautez qu'il avoit exercées, il avoit répondu qu'il répareroit cette perte, s'il le faiſoit mener par les villes, prenant un liard de tous ceux qui le viendroient voir. Il avoit eu quatorze femmes, & il en avoit maſſacré une de ſes propres mains, parce qu'elle avoit refuſé d'obéïr à ſes ordres. Lorsqu'il paſſoit à cheval dans les rues, il avoit la couronne ſur la tête, & deux jeunes hommes marchoient devant lui, l'un avec une épée & l'autre avec le Vieux Teſtament. Il en coutoit la vie à tous ceux qui ne vouloient pas ſe mettre à genoux devant lui. On garde encore dans la ville de Leiden la table qui ſervoit d'établi à ce fantôme de Roi, lorsqu'il travailloit à ſon métier de Tailleur. * *Délices des Païs-Bas, de l'édition de Bruxelles*, 1720, *tome* 4. *p.* 99 *& ſuiv.*

* LEIDEN (Lucas van) fut tout à la fois habile Peintre, & Graveur en cuivre & ſur le verre. Il naquit en 1494, vers la fin du mois de mai ou au commencement de Juin. Hugues Jacobſz ſon pére fut auſſi en ſon tems un aſſez bon Peintre, & fut le premier Maître de ſon fils qui fut enſuite Diſciple de Corneille Engelbrechtſz; mais il eſt allé bien plus loin que l'un & l'autre. A l'âge de douze ans, il peignit en détrempe ſur de la toile l'Hiſtoire de S. Hubert pour le Seigneur de Lokhorſt qui lui en donna autant de piéces de 28 ſols qu'il avoit d'années. A l'âge de ſeize ans il grava un *Ecce Homo* qui au jugement des Connoiſſeurs paſſe pour une excellente piéce. Il grava encore dans la même année quelques ouvrages dignes d'admiration. On remarque qu'il commença à graver dès l'âge de neuf ans, & qu'à quatorze il a fait des planches conſidérables par la quantité & par la beauté du travail qui s'y rencontre. Sa peinture alloit de pair avec ſa gravure, & l'une & l'autre étoient faites avec un ſoin & une propreté admirables. Il épouſa une fille de la noble famille de Boſchhuizen. Il ne laiſſa qu'une fille richement mariée. Il étoit magnifique dans ſa dépenſe & dans ſes habits; mais quoiqu'il aimât la bonne chére, il ne perdoit pas pour cela un moment du tems deſtiné à ſon travail. Il ſembloit même, quand il avoit plus bu qu'à l'ordinaire que le vin lui donnoit davantage d'eſprit: ce qu'on remarquoit dans quelques piéces qu'il avoit gravées au ſortir de la débauche, & qui paroiſſoient meilleures que les autres, comme l'Hiſtoire de Saül qui lance un javelot contre David qui joue de la harpe; un Païſan à qui une femme tire de l'argent de ſa bourſe, pendant qu'un Charlatan lui arrache une dent, &c. Il y eut entre Lucas & Albert Durer un commerce d'amitié très-ſincére, & une émulation ſans jalouſie; de ſorte que quand Albert mettoit au jour quelque planche, Lucas en produiſoit une autre, & pendant qu'ils en laiſſoient le jugement au public, ils ſe donnoient des louanges l'un à l'autre. Cette amitié s'augmenta beaucoup dans leur entrevue, lorsqu'Albert fit un voyage en Hollande. Quelque tems après, en 1527, Lucas en fit un pour viſiter les Peintres de Zélande & de Brabant, & pour ſe divertir. Il traitta par tout ſplendidement ceux de ſa profeſſion. Il connut à Middelbourg un Peintre nommé Jean de Maubeuge, avec lequel il fit pluſieurs fois la débauche. Ils étoient égaux en richeſſes & en réputation, de ſorte qu'il y eut entre eux beaucoup de jalouſie, & c'étoit à qui paroitroit avec le plus d'éclat. Ils entrérent dans une ſi grande défiance l'un de l'autre que Lucas s'imagina qu'on l'avoit empoiſonné dans un repas, & cette opinion fit un tel effet ſur ſon eſprit, qu'étant retourné chez lui, il tomba malade & fut ſix ans au lit, toujours languiſſant. Cet état d'infirmité ne pouvoit l'empêcher de travailler ſur ſon lit, & quand on lui répréſentoit que cette application avanceroit ſa mort, *Hé bien*, dit-il, *je veux que mon lit me ſoit un lit d'honneur.* Il mourut à l'âge de trente neuf ans. * Orler, *Deſcription de Leiden*, en Hollandois. Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres, Entret.* 4. *tome* 2. *p.* 322 *& ſuiv.* De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres*, *p.* 345 *& ſuiv.*

* LEIDEN (Adrien van) naquit à Leiden en 1498. Son véritable nom étoit *Adrien Claaszen.* Il étoit fils d'un Foulon, & travailla du métier de ſon pére juſques à ſa dixhuitiéme année. Il avoit une inclination naturelle pour la Peinture, & pour la ſeconder, on le mit chez Corneille Engelbrechtz, ſous lequel il fit de merveilleux progrès. Il travailloit à l'huile & en détrempe & étoit fort ingénieux dans ſes ordonnances, mais il n'exécutoit pas avec propreté. Il demeuroit dans une chétive maiſon près du rempart. Un jour François Floris, habile Peintre d'Anvers, vint à Leiden pour y voir Adrien; mais ne le trouvant pas au logis, il demanda permiſſion d'aller dans l'endroit où il travailloit & qui étoit dans le grenier ſous les tuiles. Adrien de retour au logis, fut tout honteux quand il apprit la viſite d'un ſi grand Maître, & eut bien de la peine à ſe réſoudre de l'aller voir dans ſon auberge où il l'avoit fait inviter. Cependant à la fin il s'y rendit, & Floris fit tout ce qu'il put pour lui perſuader de venir avec lui à Anvers, où il ſeroit mieux payé de ſon travail & pourroit faire une fortune conſidérable. De ſi belles offres ne furent pas capables de le tenter, & il lui répondit qu'il ſe plaiſoit dans ſa petiteſſe autant qu'un autre dans ſa grandeur. On a de ſa façon quantité de piéces où l'on voit régner une belle ordonnance à laquelle l'exécution ne répond pas toujours. Il finit ſes jours par une triſte cataſtrophe. Un certain jour, comme il avoit reçu de l'argent pour une piéce qui étoit le premier jugement de Salomon, & qu'il revenoit tard au logis, il fut obligé pour ſatisfaire à quelque néceſſité preſſante, ſur le bord d'un canal, d'ôter ſa robe qu'il mit ſur le mur. Quand il eut fait, & qu'il voulut la reprendre, il fit un faux pas, & tomba dans le canal, où il ſe noya. Cela arriva en 1564, dans la 66 année de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Orler, *Deſcription de Leiden*, en Hollandois.

* LEIDERDORP, beau village de Hollande ſur le Rhin à une demi-lieue de Leiden.

LEIDRADE, Archevêque de Lyon, étoit natif de Nuremberg, & avoit été Bibliothécaire de Charlemagne qui l'eſtimoit beaucoup. Ce Prince lui confia des emplois conſidérables, & le commit avec Théodulfe, Evêque d'Orléans, pour exercer la Juſtice dans toute la Gaule Narbonnoiſe. Ces Officiers étoient nommez *Miſſi Dominici.* Théodulfe parle lui-même de cette commiſſion, *in Paræneſi ad Judices*,

Hæſerat hac nobis Laidradus ſorte ſodalis
Cederet ut magnus hoc revelante labor.
Norcius hunc genuit. Hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem ſperas relligionis ope.
Arte cluit, ſenſuque viget, virtute redundat,
Cui vita ad ſuperam tranſ tus iſta manet.

Depuis, Leidrade fut Archevêque de Lyon avant l'an 799, comme on le peut recueillir de ce que dit de lui Adon de Vienne, & même d'une lettre de Félix d'Urgel, que nous avons parmi celles d'Alcuin. Elle eſt adreſſée à l'égliſe & au peuple de la ville d'Urgel où Leidrade avoit été envoyé pour citer Félix au Concile aſſemblé à Aix-la-Chapelle, auquel il ſe trouva lui-même. Eginhart dit que Leidrade fut préſent au teſtament de l'Empereur Charlemagne, auquel il écrivit cette lettre que nous avons encore ſur la fin des Oeuvres de S. Agobard, dans laquelle il lui rend compte des réparations qu'il a faites en l'égliſe de Lyon. Cette lettre commence ainſi, *Summo Carolo Imperatori, Leidradus Epiſcopus Lugdunenſis, S. Dominus noſter, &c.* Nous avons encore une autre lettre de Leidrade à ſa ſœur, pour la conſoler de la mort de ſon fils & de ſon frére. Papire Maſſon, & après lui M. Baluze les ont publiées à la fin des Oeuvres d'Agobard. Enfin le Pére Mabillon dans le *troiſiéme tome de ſes Analectes*, a donné une réponſe de Leidrade à Charlemagne ſur les cérémonies du Batême, avec une lettre particuliére adreſſée à Charlemagne; & un Ecrit ſur les renonciations que l'on fait quand on reçoit le Batême. Leidrade eut, par la faveur de Charlemagne, des Reliques de S. Cyprien & de quelques autres Saints. Il les mit dans l'égliſe de S. Jean; & le même Agobard qui étoit ſon Coadjuteur & qui lui ſuccéda, compoſa en l'honneur de cette tranſlation l'Hymne qui commence *Rector magnifice piuſque Princeps, &c.* Nous apprenons d'Adon de Vienne, que vers l'an 816, Leidrade fit une abdication volontaire de l'Epiſcopat, & ſe retira dans le monaſtére de S. Médard de Soiſſons où il mourut ſaintement. * Adon, *in Chron.* Alcuin, *adverſus Elipant. & Epiſt.* 69. *l.* 1. Eginhart, *in Vit. Caroli Magni.* Paradin, *Hiſtoire de Lyon.* Sévert, *Hiſtoria Epiſcoporum Lugdun.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

*LEIDSCHEN-DAM, beau village de Hollande dans le Quartier de Rhynland, entre Leiden, Delft & la Haye.

LEIE, riviére. *Cherchez* LIS.

LEIGH (Guillaume) fils de *Thomas* Leigh, Lord-Maire de Londres, fut fait Chevalier par Jacques I, Roi d'Angleterre. Il épouſa *Marie*, fille de *Thomas* Egerton, Chevalier & fils aîné de *Thomas* Elleſmére, Chancelier d'Angleterre. De ce mariage naquit *François*, qui continua la famille. Celui-ci fut créé Chevalier Baronnet par Jacques I. Il devint enſuite Baron du Royaume, ſous le tître de *Lord Dunmore* ſous Charles I. En 1643, il fut fait Capitaine de la Compagnie des Penſionnaires. En conſidération de ſes bons & fidéles ſervices, il fut créé Comte de Chicheſter, à condition que ſes enfans mâles ſeuls ſuccéderoient à cette dignité, & qu'à leur défaut elle ſeroit dévolue à Thomas, Comte de Southamptom, & à ſes enfans mâles deſcendant de lui & d'Eliſabeth ſa femme, fille aînée dudit François. Il mourut en 1653, laiſſant ladite *Eliſabeth*, & *Marie*, qui épouſa *George* Villers, Vicomte de Grandiſon. * *Dict. Anglois.*

LEIGH (Thomas) deſcendoit d'un ſecond fils de *Thomas*, Lord Maire de Londres. Jacques I le fit Chevalier. Il épouſa *Marie*, une des filles & héritiéres de *Thomas* Egerton, Chevalier, fils aîné du Lord *Thomas* Elleſmére, Chancelier d'Angleterre, & qui fut toujours fortement attaché au parti de Charles I. Il fut fait Baron du Royaume, ſous le tître de *Lord Leigh de Stonely.* Il mourut en 1671. Son fils Thomas qui mourut avant lui, fut marié deux fois, 1. à *Anne*, fille & héritiére univerſelle de *Richard* Brigham de Lambeth, dans le Comté de Surrey: 2. avec *Jeanne*, fille de *Patrick-Fitz-Maurice*, Baron de Kerry en Irlande. De ce mariage naquirent *Thomas*, fils unique, Comte de Leigh, & trois filles; *Honora*, mariée à *Guillaume* Egerton, Chevalier, ſecond fils de *Jean*, Comte de Bridgewater; *Marie* & *Jeanne.* * *Dict. Anglois.*

LEIGH (Edouard) de Stafford en Angleterre, vivoit encore en 1670. Il a compoſé une Critique ſacrée Hébraïque & Gréque, qui a été aſſez eſtimée, & ſix livres de la liaiſon qu'il y a entre la Religion & la Litterature. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEIGH, petite ville dans le Comté de Lancaſtre, à 145 milles Anglois de Londres.

* LEIGNE ou LEIGNES, bourg de France en Champa-

pagne, vers les confins du Duché de Bourgogne, dans le Comté de Tonnerre. Il eſt à peu près à l'eſt de la ville de Tonnerre, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues.

* LEIGNE ou LEIGNES, petite riviére de France, dans la partie méridionale de la Champagne, & dans le Comté de Tonnerre. Il prend ſa ſource près du bourg de Leigne, coule à peu près du ſud au nord, & va ſe rendre dans la Seine à Barſur-Seine.

LEIGNI (Géofroy ou Godefroy de) *Voyez* GODEFROY.

LEIGTHON, ville avec marché dans le ſud-oueſt du Comté de Bedford en Angleterre, eſt ſituée ſur les frontiéres du Comté de Buckingham, ſur une petite riviére, qui coule de là dans la riviére d'Ouſe. Leighton eſt une aſſez grande ville, renommée pour ſon gras bétail, éloignée de 33 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LEIL, Roi fabuleux des anciens Bretons en Angleterre, étoit fils de Brutus II, auquel il ſuccéda. On dit qu'il fit bâtir ſur les froutiéres d'Albanie une ville qu'il appella *Carleil.* * Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre.* Sanſovin, *Chron. l.* 2.

* LEILIZ, l'une des treize villes du Comté de Cépuſz en Hongrie, qui furent engagées à la Couronne de Pologne. Cette ville eſt paſſablement grande, & a une Juriſdiction fort étendue. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEIMBACH, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle eſt dans le Comté de Mansfeldt qui fait partie de la Thuringe. Elle eſt ſituée ſur la petite riviére de Wipra, dans le voiſinage de la ville de Mansfeldt.

LEINE, riviére d'Allemagne, que les Auteurs Latins nomment *Linius* & *Leina*, a ſa ſource dans la Saxe, & traverſe le Duché de Brunſwick, où elle arroſe Gottingen, Eimbeck, &c. Elle reçoit l'Innerſt, & quelques autres riviéres: elle coule enſuite près de Hanovre & de Newſtadt, & peu après elle ſe jette dans l'Aller. * Cluvier, *Deſcript. German.* Baudrand.

LEININGEN, ville d'Allemagne dans le Weſterreich. Il y a le vieil & le nouveau Leiningen que ceux du païs appellent *Alt & Neu Leiningen.* Les Comtes de Leiningen ſont diviſez en deux familles. L'une eſt celle des Comtes de Leiningen de *Dachspurg;* l'autre des Comtes de Leiningen de *Weſterbourg* & de *Schombourg.* Ils poſſédent dans le Weſterreich, outre les deux Leiningen, Dachſpourg, Schombourg & Weſterbourg, la ville de Tourakein avec le château de Hartenbourg, Hédesheim & Bockenheim avec leurs châteaux & quelques villages, la ville de Grunſtad près de Wormes, Rixingen & Forbach Ils ont encore en la Baſſe Alſace la ville d'Oberbrun, le château de Rausdunbourg, de Niderbrun, & quelques autres villages. * Davity, *Comtes de Leiningen.* Th. Corneille, *Diction. Géogr.*

LEINSTER ou LAGE'NIE, province du Royaume d'Irlande, nommée quelquefois *Lemſter*, en Latin *Lagenia*, & plus anciennement *Lagen*, eſt appellée *Leighnigh* ou *Leighningh* par les naturels du païs, & *Lein* par les Gallois. Elle eſt bornée à l'eſt par la Mer d'Irlande, ou le Canal de S. George; à l'oueſt par la Province de *Connaught* ou *Connacie*, dont le Shannon la ſépare; au nord par l'*Ulſter* ou *Ultonie*; au ſud par l'Océan; & au ſud-oueſt par le *Munſter* ou la *Mommonie* que la *Shure* en ſépare durant un petit eſpace de chemin. Pour ſa figure elle approche un peu de celle d'un triangle. Sa longueur depuis les parties les plus ſeptentrionales *d'Eſt-Meath* juſques à *Hooke-Tawer* qui eſt la pointe méridionale du Comté *de Wexford*, eſt d'environ 112 milles; & ſa largeur depuis la ville de *Wicklow* juſques à la partie la plus occidentale du *Comté du Roi* ou *Kings-County* eſt de 70 milles ou environ. Elle peut avoir à peu près 360 milles de circuit à compter ſes tours & retours. Ses principales riviéres ſont le *Barrow* qui a ſa ſource dans *le Comté de la Reine* ou *Queens-County*, court d'abord à l'eſt, après au ſud, baigne *Caterlogh* & *Laghlin*, reçoit la Shure près de *Waterford*, & ſe jette enſuite dans l'Océan; la *Boyne*, fameuſe par la bataille qui s'y donna en 1690, qui a ſa ſource dans *le Comté du Roi*, coule vers le nord-eſt, baigne *Trim* ou *Tryme*, *Navan* ou *Navant*, *Slaine* ou *Slayne* & *Drogheda*, & va ſe perdre auſſi-tôt dans l'Océan; la *Liffe*, *Liffie*, ou *Leffy*, qui a ſa ſource dans le Comté *de Wicklow* à 15 milles ou environ de l'endroit où elle tombe dans la mer, fait un long circuit & ſe jette dans la mer à Dublin; la *Nure* ou *Nuer* qui a ſa ſource dans *le Comté de la Reine* ou *Queens-County*, baigne *Kilkenny* & *Thomas-Town*, & ſe joint à la riviére de *Barrow* un peu au deſſus de *Roſs*; *l'Urrin* ou la *Slane*, qui a ſa ſource dans le Comté *de Wicklow*, baigne *Ballinglaſs* ou *Baltenglas* & *Inishcorthy*, & ſe jette dans la mer à *Wexford*; & *l'Inny*, qui prend ſa ſource dans *le Comté du Roi* ou *Kings-County*, & tombe dans le *Shannon* à *Lough-Ree.* L'air de cette Province eſt doux & ſérein; le chaud & le froid n'y ſont jamais exceſſifs. Elle eſt très-fertile en grains & en pâturages, en gros & en menu bétail, en poiſſons & en oiſeaux aquatiques; elle nourrit auſſi de très-bons chevaux. Ses Habitans approchent beaucoup de la politeſſe des Anglois, dont ils ſont la plupart deſcendus: & c'eſt la plus conſidérable de toutes les Provinces d'Irlande. Après que le Roi Guillaume III eut fait le Maréchal de Schomberg Duc & Pair d'Angleterre, ſous le tître de Duc *de Schomberg*, & que celui-ci eut laiſſé le tître à ſon plus jeune fils *le Comte Charles*, préférablement à ſon aîné le Comte Ménard, avant que ce tître échût au dernier, le même Roi le fit Duc de Leinſter. Il y a dans cette Province un Archevêché qui eſt celui de *Dublin*, & trois Evêchez; 16 villes qui ont des marchez publics; 47 autres de commerce; autant de villes ou de bourgs qui ont droit d'envoyer leurs Députez au Parlement; 102 châteaux bien fortifiez par les Anglois; & 926 Paroiſſes. La principale de toutes les villes eſt Dublin, qui eſt auſſi la Capitale du Royaume. Cette Province étoit partagée autrefois en deux Royaumes, celui de *Leinſter* & celui de *Meath*, dont chacun avoit ſon Roi juſques à ce qu'ils vinrent à ſe brouiller enſemble, & donnérent ainſi occaſion à Henri II, Roi d'Angleterre de les conquérir l'un & l'autre. Leinſter a toûjours été depuis inſéparablement annexé à la Couronne d'Angleterre; mais pour Meath, il fut donné à un Seigneur Anglois nommé *Hugues Lacy* en tître de fief à cenſe; quoique dans la ſuite il fut réüni à la Couronne d'Angleterre, & qu'il ne forme aujourd'hui qu'une ſeule Province avec Leinſter. D'ailleurs elle étoit anciennement partagée entre les *Brigantes* qui occupoient Kilkenny, Caterlagh, & les Comtez du Roi & de la Reine; les *Menapii*, qui habitoient à Wexford & aux environs; les *Cauci*, qui avoient Wicklow & ſes dépendances; & les *Blanii* ou *Elbanii*, qui tenoient Dublin, Eſt-Meath & Oueſt-Meath. Enſuite la Province fut diviſée en deux, celle de Meath & celle de Leinſter. Meath renferme les Comtez d'Eſt-Meath, d'Oueſt-Meath, & de Longford. Elle ſe diviſe aujourd'hui en onze Comtez qui ſont Longford, Oueſt-Meath, Eſt-Meath, Dublin, Wicklow, Kildare, le Comté du Roi, le Comté de la Reine, les Comtez de Kilkenny, de Caterlagh, & de Wexford. Quatre de ces Comtez, c'eſt à dire, ceux d'Eſt-Meath, de Dublin, de Wicklow, & de Wexford, confinent à la mer, & les ſept autres ſont enclavez dans les terres. Les onze Comtez ſe ſubdiviſent en quatre-vints-dix Baronnies. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome* 3. *p.* 19. *& ſuiv.*

* LEIPE, ville de Bohéme dans la Préfecture de Leitomeritz, avec un ancien château, ſur la riviére de Pulſnitz au nord-eſt de Leitomeritz, dont elle eſt éloignée de ſept à huit lieues. Le château fut ruïné dans la guerre des Huſſites, mais dans la ſuite il a été rebâti. Elle trafique en ouvrages de fine terre & de verre, & l'on y fabrique auſſi de fins draps. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeileri *Topogr. Bohem. p.* 41.

* LEIPHEIM ou LIPHEIM, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, au nord-nord-eſt d'Ulm, dont elle eſt éloignée de trois lieues.

LEIPSIC, belle & grande ville d'Allemagne en Miſnie, dans le Cercle de la Haute Saxe, eſt nommée en Latin *Lipſia.* Elle eſt ſur la Pleiſſe, qui y reçoit deux autres riviéres. Leipſic eſt conſidérable par ſon Univerſité, qui fut fondée l'an 1408, par Frédéric *le Guerrier*, Duc de Saxe; par ſes foires, qui s'y tiennent trois fois l'année; & par cette aſſemblée de Savans, leſquels à l'imitation des François, ſe ſont fait une coutume de nous donner tous les mois des Journaux très-inſtructifs & remplis d'érudition. Celui de Leipſic ſe publie en Latin. Il y avoit auſſi dans cette ville de belles égliſes & des monaſtéres magnifiques, que les Proteſtans ont pris & changez en d'autres uſages. Leipſic fut ſouvent aſſiégée durant les guerres d'Allemagne. Les Impériaux furent deux fois battus par les Suédois, près de Leipſic, à la bataille de Lutzen, puis par Torſtenſon l'an 1642. Ce Chef ayant pris Glogau, Olmutz, & quelques autres places, battit l'Archiduc Léopold & Piccolomini à Leipſic, qui ſe rendit à lui. La fameuſe Bibliothéque de cette ville, eſt nommée *Pauline*, parce que lorsque les Habitans embraſſérent la doctrine de Luther en 1539, l'on donna à l'Univerſité des Docteurs Luthériens, le monaſtére des Dominiquains, le plus grand & le plus commode qui y fût, & qu'on nommoit le monaſtére de *S. Paul*, d'où cette Bibliothéque a pris ſon nom. Elle eſt ample & conſidérable, ayant été compoſée de tous les livres qui ſe trouvérent alors dans tous les couvents de la ville & des environs. Il y a ſur tout près de 8000 manuſcrits qui n'ont jamais été imprimez. Le Sieur Feller en donna le Catalogue en 1686. * *République des Lettres de ſeptembre.* Cluvier, *Deſcript. German.* Berthius, *l.* 3. *Germ.* Zeiler, &c.

LEIR, ancien Roi Breton, qu'on range entre les Princes fabuleux, ſuccéda à Bladul, ſon pére, petit-fils de Leil. On dit qu'il fit bâtir une ville, qu'il nomma *Charlaïr*, & qu'on croit être *Leiceſter.* Leïr eut trois filles, & maria les deux premiéres aux Ducs de Cornubie & d'Albanie, leur donnant pour dot des terres conſidérables; mais il ne voulut rien donner à la troiſiéme, nommée *Cordeille*, qu'il n'aimoit pas. Comme elle étoit très-belle, Aganipus Roi des Gaules, l'épouſa. Leïr fut chaſſé de ſon Etat par les maris de ſes deux filles aînées; & la cadette fit en ſorte que le ſien le rétablit ſur le thrône. Cette marque de tendreſſe toucha ſi fort Leïr, qu'il laiſſa Cordeille héritiére de ſes Etats. * Dolioni, *in Amph. Europæ.* Du Chéne, *Hiſtoire d'Angleterre.* Polydore Virgile, &c.

* LEIRAC, ville de France en Gaſcogne. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Gers près de la Garonne, & a été démantelée. Le Prieur de Leirac en eſt Seigneur conjointement avec le Roi. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEIRIA ou LE'RIA, ville de Portugal, capitale d'une *Comarca* ou Juriſdiction, dans la province d'Eſtrémadure. Elle a un Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Lisbonne depuis l'année 1544, qu'elle fut érigée en Evêché par le Pape Paul III. Elle eſt entre les torrens de Lys & de Linarès, à trois lieues de la côte de la mer Océane, au Levant, en allant vers le Tage, & à dix-ſept lieues de Lisbonne au ſeptentrion, en allant vers Coïmbre, dont elle n'eſt qu'à onze lieues. Son terroir eſt très-fertile, & dans ſon voiſinage elle a une vaſte forêt de pins, de ſix lieues de longueur, d'où l'on tire quantité de bois à bâtir des navires.

* LEISNICK, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, ſur la riviére de la Multe, au ſud-eſt de Leipſic dont elle eſt éloignée de ſept lieues.

LEITAON (François) Portugais, entra chez les Jéſuites étant âgé de 16 ans, le 20 novembre 1647, fut reçu Docteur en Théologie à Evora, & ayant exercé pendant 20 ans l'Office de Cenſeur des livres à Rome, mourut dans cette ville le onziéme ſeptembre 1705. Il y avoit publié en 1695 & 1699, deux volumes *in folio*, l'un ſous le tître, *Impenetrabilis Pontificiæ dignitatis*

Clypeus; l'autre *Synopſis de Eccleſia militante.* * *Mémoires de Portugal.*

* LEITENBERG ou LEUTENBEKG, ville d'Allemagne dans la Thuringe au Cercle de la Haute Saxe, au ſud de Iéna, dont elle eſt éloignée de huit à neuf lieues. Elle appartient au Prince de Swartsbourg.

LEITERSHAUSEN. *Voyez* LEUTERSHAUSEN.

LEITH ou LYTH, bourg ou petite ville de la Lothiane en Ecoſſe. Il eſt ſur le Golfe d'Edimbourg, à mille pas de la ville de ce nom, & à l'emboûchure de la riviére de Leith. Il s'y fait beaucoup de commerce. Cromwel y avoit fait conſtruire une citadelle, qui eſt maintenant démolie. * Maty, *Diction. Géogr.*

LEITLAND. *Voyez* LETTONIE.

LEITOMERITZ. *Cherchez* LEUTMARIS.

LEITOURE. *Voyez* LEICTOURE.

* LEIVA (Franciſque de) Eſpagnol de Cordoue, a compoſé avec Aguilar, Docteur en Médecine de la Faculté d'Alcala de Hénarès, un livre qui a pour titre *Antiparadoxa de Motu duplici.* On le trouve parmi les Ouvrages de Médecine, & fut imprimé à Cordoue, l'an 1634, *in quarto.* * Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. *tome 6. partie 2. n. 208. p. 210 & 221.* édit. d'Amſterdam, 1725.

LEIVA, ville. *Voyez* LEUWENTZ.

LEK. LEL. LEM.

LEK. *Voyez* LECK.

LEKE (François) Chevalier, natif de Sutton dans le Comté de Derby en Angleterre, deſcendoit d'une ancienne & noble famille de ce païs-là, & étoit très-riche. Il fut fait Baron du Royaume, ſous le titre de *Lord Deincourt de Sutton.* Enſuite pour les bons ſervices qu'il rendit à Charles I, durant les troubles, où deux de ſes fils perdirent la vie, il fut élevé à la dignité de Comte, ſous le titre de *Scarſdale.* Il épouſa *Anne*, fille d'*Edouard* Carey, Chevalier, & ſœur de *Henri*, Vicomte de Falkland, de laquelle il eut ſept fils & ſix filles, ſavoir, 1. *François*, tué en France; 2. NICOLAS, qui hérita des dignitez de ſon pére; 3. 4. *Edouard* & *Charles*, qui moururent tous deux en combattant pour leur Souverain, comme nous l'avons dit; 5. *Henri*, qui mourut ſans avoir pris alliance; & 6. 7. deux autres fils qui moururent dans l'enfance. Les filles furent 8. *Anne* mariée à *Henri* Hillyard; 9. *Catherine*, mariée à *Cuthbert* Morley de Normanby, Chevalier; 10. *Elizabeth*; 11. *Muriel-Françoiſe*, mariée au Vicomte Gormanſton en Irlande; 12. *Pénélope*, qui eut pour époux le Lord *Lucas* de Shenfield; & 13. *N.*... François Leke dont nous parlons, fut ſi affligé de la mort tragique de ſon Souverain, qu'il ſe revétit d'un ſac, & fit faire longtems avant ſa mort ſon tombeau, où il ſe couchoit tous les vendredis par pénitence, s'adonnant à la méditation & à la priére. Il mourut dans ſa maiſon de Sutton en 1655. NICOLAS, ſon fils qui lui ſuccéda, épouſa *Françoiſe*, fille de *Robert*, Comte de Warwick, de qui il a eu deux fils, ROBERT, connu ſous le nom de *Lord Deincourt*, & *Richard*; & une fille nommée *Marie.* ROBERT, épouſa *Marie*, une des filles & héritiéres de *Jean* Lewes de Ledſton, dans le Comté d'Yorck, Chevalier Baronnet. * *Dict. Anglois.*

LEKKERKERK & LEKKERLAND. *Voyez* LECKERKERK & LECKERLAND.

LEKSMOND. *Voyez* LECKSMOND.

LE'LA, en Langue Turque, ſignifie *Dame.* Ce nom ſe donne ordinairement aux grandes Dames dans l'Afrique; & c'eſt auſſi le titre d'honneur qu'on y donne à la bienheureuſe Vierge, Mére de JESUS CHRIST, pour laquelle les Mahométans ont beaucoup de vénération, auſſi bien que pour ſon Fils. C'eſt la remarque de Diégo de Torrès: ils appellent, *dit il*, (parlant des Maures,) *Notre-Seigneur* JESUS CHRIST, *Cidena-Iça*, ou *Sidna-Iça*, c'eſt à dire, *Notre-Seignenr* JESUS; & la ſainte Vierge, *Lela Mariam*, c'eſt à dire, *la Dame Marie.* * Ricaut, *de l'Empire Ottoman.*

LE'LAND (Jean) natif de Londres, s'appliqua avec tant de ſoin à la recherche des Antiquitez d'Angleterre, & parut ſi propre à y réüſſir, que le Roi Henri VIII l'honora d'une très-bonne penſion, & du titre d'Antiquaire. Cette charge commença & finit en lui. Pour en bien remplir les devoirs, il parcourut toutes les provinces d'Angleterre, il examina tous les débris des vieux monumens, il feuilleta les Manuſcrits des couvents & des Colléges, & ayant employé ſix ans à ce voyage, & recueilli autant de Mémoires qu'il lui fut poſſible, il entreprit pluſieurs Ouvrages conſidérables; mais il n'eut pas le tems de les achever, ni même de les avancer. La Cour ne lui fournit point les appointemens qui lui étoient dus: & ſoit à cauſe de cela, ſoit pour quelques autres raiſons, il tomba dans une noire mélancolie, qui lui fit perdre l'eſprit. Il mourut dans ce triſte état, à Londres, le 18 d'avril 1552. On trouve ſes Manuſcrits dans la Bibliothéque d'Oxford. Ce ſont des maſſes informes, qui témoignent néanmoins ſa grande capacité. On le reconnoît encore plus clairement par un Ouvrage auquel il mit la derniére main, & qui ſeroit digne d'être imprimé. Il a pour titre *de Scriptoribus illuſtribus Britannicis.* Léland eſt auſſi Auteur de deux Ouvrages qui ont pour titre *Anti-Philarchia.* Dans l'un des deux il attaque en particulier un Controverſiſte Catholique, nommé *Albert Pighius.* On accuſe Camden de s'être fort prévalu des Manuſcrits de Jean Léland. M. Smith a refuté cette accuſation. * Bayle, *Dict. Crit.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 6. partie 2. n. 166. p. 154.* édit. d'Amſterdam, 1725.

LE'LE'GES (*Leleges*) anciens peuples de la Carie en Aſie. Les Locriens, appellez *Epicnémidiens*, dans la Béotie, & les

premiers Habitans de la Laconie, avoient porté autrefois le nom de LELEGES. La ville de Milet, dans l'Ionie, avoit été auſſi nommée LELEGES. * Pline, *l. 4. & 5.* Strabon, *l. 9. & 13.*

LE'LEX, Roi de Lacédémone, établit la premiére Dynaſtie des Rois de Sparte. *Cherchez* LACE'DE'MONE. On nommoit le païs de Sparte *Lélégie*, mot que l'on dérive de *Lelex*; mais que d'autres tirent du Phénicien *Lachlach*, qui ſignifie *produire de l'herbe*; parce que ce païs-là étoit un païs de pâturages. * *Voyez* l'extrait du livre, *de Regno Laconiæ.*

LE'LI (Pierre) Peintre Anglois, a fort bien fait les portraits dans la maniére de Van-Dyk, tant pour les têtes, que pour les habits & les ajuſtemens. Il mourut d'apoplexie en 1680. Il fut fort eſtimé de Charles I, Roi d'Angleterre, & enſuite de Charles II, qui le choiſit pour ſon Peintre & le créa Chevalier. N'ayant pas pu voyager, il répara ce défaut en ramaſſant le plus qu'il put des ouvrages des plus excellent Peintres, ce qui lui réüſſit parfaitement. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres. Diction. Anglois.*

LE'LIEN (Ulpius Cornelius Lælianus) eſt un de ces Généraux qui prirent le titre d'Empereurs dans les Gaules, ſur la fin du régne de Gallien, & le même que Trébellius Pollion, & d'autres nomment Lollien. Quelques uns l'appellent Elien, mais ſes vrais noms ſont connus par ſes médailles. Pollion dit qu'il eut part à la mort de Poſtume, qui ſelon d'autres lui fit vivement la guerre, & reprit ſur lui Mayence dont il s'étoit emparé. L'Hiſtoire de ces Princes eſt fort embrouillée, & il eſt difficile d'en rien dire de certain.

* LE'LIENDAL, village de Zélande, dans l'iſle de Schouwe, eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Brouwershaven, dont il eſt éloigné d'environ une lieue & demie.

LE'LIUS, *Voyez* LÆLIUS.

LELLI ou LELLIS (Camille de) Inſtituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers, Miniſtres des infirmes, naquit le 25 mai 1550, à Bucchianico, petit bourg de l'Abruzze, & du diocéſe de Chiéti dans le Royaume de Naples. Son pére homme de guerre eut peu de ſoin de ſon éducation, & en mourant ne lui laiſſa que la cape & l'épée, avec une paſſion démeſurée pour le jeu. Un ulcére qui lui vint à la jambe lui fit ſouhaiter d'être reçu dans l'Ordre de S. François, mais ſa demande ayant été rejettée, il alla ſervir à l'hopital de S. Jacques des Incurables à Rome, où on le guérit pour un tems, & d'où on le chaſſa enſuite. En 1569, il s'enrôla dans les troupes de Veniſe, y ſervit quelque tems, & ayant été congédié après la guerre, fut réduit à une ſi grande indigence, que pour ſubſiſter il alla ſervir de manœuvre à quelques édifices que les Capucins de Manfrédonia faiſoient conſtruire. Ce fut alors que renonçant au jeu, & ſuivant les mouvemens de la Grace, il prit la réſolution de ſe faire Religieux, s'il trouvoit quelque couvent où on le reçût; mais ſon ulcére qui ſe r'ouvrit trois ou quatre fois, s'oppoſant toujours à ſon bon deſſein, il retourna à l'hopital de S. Jacques, où ſa bonne conduite, lui procura bientôt après l'emploi d'Oeconome. Il s'y fit quelques amis, avec leſquels il ſe propoſa dès lors de prendre, pour ſoulager les malades, des moyens plus efficaces que ceux qu'il voyoit employer, & jugeant qu'il auroit peine à y réüſſir tant qu'il ſeroit Laïc, il n'eut pas honte d'apprendre à trente-deux ans les Rudimens de la Langue Latine, & d'aller au Collége des Jéſuites pour y faire ſes études, en commençant par la ſixiéme. Une perſonne de piété lui ayant donné une penſion pour ſon titre, il reçut l'Ordre de prêtriſe, fut chargé de la deſſerte d'une égliſe, & s'étant défait de ſon œconomât en 1584, il jetta les fondemens d'une nouvelle Congrégation, laquelle trouva un illuſtre Protecteur en la perſonne du Cardinal de Mondovi, qui à ſa mort, arrivée au mois de décembre 1592, lui laiſſa tous ſes biens. Camille ſe ſervant avantageuſement du crédit de ce Cardinal, avoit fait approuver ſa Congrégation dès l'an 1586, par le Pape Sixte V, & l'avoit fait ériger enſuite en Ordre Religieux l'an 1591, par le Pape Grégoire XIV: ce que Clément VIII, avoit confirmé au mois de mars 1592. Il s'occupa enſuite à faire divers établiſſemens, & enfin étant perſuadé que ſon Ordre ſolidement affermi n'avoit plus beſoin de ſes ſervices, il ſe démit de la ſupériorité au mois d'octobre 1607, pour ne plus travailler qu'à ſa propre perfection juſqu'à ſa mort, qui arriva à Rome le 14 juillet 1614. * Pierre Halloix & Jean-Batiſte Roſſi, *Vita Camilli de Lellis.*

LE'LOW, ville avec châtellenie. Elle eſt dans la Haute Pologne, ſituée ſur la riviére de Plicza, dans le Palatinat de Cracovie, à dix-ſept lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'MAN (*Lemanus*) Lac de l'Europe méridionale, eſt appellé aujourd'hui *Lac de Genéve*, en Allemand *Jenfferzée*, en Italien *Lago di Geneva*, du nom de cette ville, ſituée dans l'endroit où le Rhône ſort du Lac Léman. Sa figure répréſente un arc, qui s'étend de l'eſt à l'oueſt, l'eſpace d'environ 20 lieues, entre la France, la Suiſſe, la Savoye, & la République de Genéve. Sa plus grande largeur eſt de quatre lieues vers le milieu; & l'on tient qu'en quelques endroits on ne peut ſonder ſa profondeur: ce qu'il ſemble que le Poëte Lucain n'a pas ignoré, lorsqu'il dit *dans ſa Pharſale, l. 1. v. 396.*

Deſeruere cavo tentoria fixa Lemano.

C'eſt le plus propre de tous les Lacs pour la navigation. Les Seigneuries de Berne & de Genéve y entretiennent pluſieurs frégates, pour le beſoin, ſans parler des grandes barques, & d'une infinité de petits bateaux, pour le tranſport des denrées & des marchandiſes. Ses bords ne ſont pas trop élevez; & l'on ne découvre de tous côtez que de belles campagnes, ou de beaux vignobles, pluſieurs villes, & de petits bourgs. La France ne régne qu'une lieue le long du rivage, où elle n'a que le village de Ver-

Verſoy, qui avoit autrefois un bon château. La Seigneurie de Genéve occupe de côté & d'autre l'extrémité du midi, & quelqu'autre petite partie du côté de la Suiſſe. Mais la Suiſſe au couchant, & la Savoye au levant tiennent tous les rivages du Lac. Les villes les plus conſidérables du côté de la Suiſſe, ſont, Nion, Morges, Lauſane & Vevay; & l'on y voit auſſi (à prendre les lieux par ordre de ſituation) Copet, Prengin ou Prangin, Rolle, Saint-Prex ou Saint-Prez, Lutry, Chillon, &c. du côté de Savoyè, Evian, Ripaille, Thonon, Yvoire, Névry & Armance, Armenee ou Hermance. Les Genevois ont du même côté Cologny; & de l'autre Jantou & Céligny, lieux célébres par leurs vignobles. Le Rhône entre dans le Lac vers le païs de Valais, trois lieues au deſſous de l'Abbaïe de Saint-Maurice, & en ſort à Genéve, ſans qu'on puiſſe diſtinguer, ni ſon eau, ni ſon cours d'avec l'eau du Lac que proche le lieu de ſa ſortie. C'eſt un fait contraire à l'opinion vulgaire, qui veut que la plupart des fleuves ne mêlent point leurs eaux avec celles du Lac qu'ils traverſent. Pline, l'Itineraire d'Antonin, Cluvier pluſieurs autres en parlent aſſez particuliérement. Céſar, *au livre premier de ſes Commentaires*, parle ainſi du Rhône & du Lac Léman, *Lacus Lemanus qui influmen Rhodanum influit;* & le Poëte Auſone dit preſque la même choſe, *dans le dénombrement des villes illuſtres, à la Deſcription de Narbonne, ville treiziéme, v.* 7.

Qua rapitur præceps Rhodanus genitore Lemano.

Il y a quelques Commentaires de Céſar qui corrigent ce paſſage, & le prennent à contre-ſens; comme s'il y avoit *Lacus Lemanus, quem fluvius Rhodanus influit.* Sanſon dans ſes Remarques ſur la Carte de l'ancienne Gaule, dit que l'un & l'autre ſens ſe peut raiſonnablement ſoutenir, ſavoir, que le Rhône fait le Lac de Genéve, eu égard à la partie de ce fleuve, qui eſt au deſſus du Lac dans le païs de Valais; & que le même Lac fait le Rhône, en conſidérant la partie du fleuve qui eſt au deſſous lorſqu'il en ſort. Quelques uns ont publié que ce Lac a un flux & un reflux reglé: ce qui n'eſt pas vrai. Il eſt ſûr qu'il s'enfle en été, lorsque les neiges des Alpes & du Mont-Jura viennent à fondre; & que même, en de certains tems, il hauſſe & baiſſe, ſans qu'on en puiſſe bien ſavoir la cauſe, à moins qu'on ne la veuille rapporter à des vents qui peuvent chaſſer l'eau d'un rivage à l'autre. Quelquefois même on le voit ému, ſans que l'air ſoit agité d'aucun vent. Il prend ſouvent auſſi diverſes couleurs à la fois, qui font un aſſez bel effet à la vue: ſur quoi Daniel Puérari, ſavant Médecin, & Profeſſeur en Philoſophie dans l'Académie de Genéve, a fait une Diſſertation. Au reſte, il n'y a point de Lac au monde ſi abondant en poiſſon de toutes les ſortes, & il eſt particuliérement renommé pour ſes truites monſtrueuſes; car il s'y en eſt trouvé qui peſoient près de cent livres. Celles de trente juſques à ſoixante livres, y ſont aſſez communes. * *Voyez*, outre les Auteurs nommez, J. B. Plantin, *en la Deſcription de la Suiſſe.* Céſar, *l.* 1. *Comment.* Auſone, *de Flum.* Sanſon, &c.

Le Lac de Genéve ou le Lac Léman eſt environné de cinq Etats ſouverains. Il aboutit à l'oueſt au nord & à l'eſt au Païs de Vaux, dépendant de la République de Berne; au ſud il touche le païs de Valais, au ſud & à l'eſt il confine au Duché de Chablais qui fait partie des Etats de Savoye. La ville de Genéve & quelques terres & villages appartenants à cette République, ſont ſituez au midi, au Levant & au Couchant du Lac, lequel a auſſi le Bailliage de Gex dépendant de la France à ſon Couchant. La figure du Lac approche un peu de celle d'un croiſſant, dont les deux cornes ſeroient émouſſées, & dont l'une des mêmes cornes auroit une grande échancrure par dedans. Les Cartes des environs de Genéve & celles de Suiſſe & de Savoye répréſentent le Lac Léman d'une maniére qui différe beaucoup de ſa véritable figure. Ce Lac s'étend bien plus contre le Nord, & moins du côté d'Orient que les Cartes ne le marquent. La diſtance de Morges juſqu'à Yverdon n'eſt que de ſix lieues, & n'excéde pas celle qui ſe trouve d'Yverdon juſqu'à Neufchatel; cependant les Géographes font la premiére de ces diſtances beaucoup plus grande que la ſeconde. Le Lac Léman eſt ſitué entre le 24 dégré dix minutes, & le 25 de longitude à compter cette longitude depuis l'Iſle de Fer; & entre le 46 degré 12 minutes, & le 46 degré 31 minutes de latitude. La longueur du Lac depuis Genéve juſqu'à Ville-Neuve en paſſant par le Païs de Vaud eſt de 15 lieues de marine, dont il y a 20 au degré, & ces quinze lieues font 18 lieues communes de France & trois quarts, mais cette diſtance priſe en ligne droite par deſſus le Chablais n'excéde pas douze lieues de marine. La plus grande largeur du Lac, à la prendre dès Rolle juſqu'au voiſinage de Thonon, eſt de trois à quatre lieues: ou plutôt, à cauſe du biais qui ſe trouve entre ces deux lieux, la plus grande largeur du Lac dès une Baye entre Morges & Prévérenges, juſqu'à une Baye proche d'Enſion, entre les riviéres de Drance & d'Evian, eſt environ de 7000 toiſes de France de ſix piez de Roi, ou du Châtelet de Paris chacune, & ces 7000 toiſes font plus de trois lieues communes, du même Royaume. A quatre lieues de Genéve, le Lac s'étrecit beaucoup & depuis là juſqu'à cette ville, il n'eſt en aucun endroit large d'une lieue de marine. La ſurface du Lac eſt d'environ 26 lieues communes de France quarrées, dont chacune a deux mille deux cens quatre-vints deux toiſes & deux cinquiémes de côte. Quelques perſonnes diſtinguent deux Lacs dans celui de Genéve, le grand Lac & le petit Lac. Le premier s'étend depuis Ville-Neuve juſqu'à une ligne tirée des le cap de Promentou juſqu'à Névry; & le ſecond dès cette ligne juſqu'à Genéve. La profondeur du grand Lac eſt très-conſidérable & particuliérement du côté de Savoye; mais les barques & les Pêcheurs ne s'accordent point entre eux ſur ce ſujet. On n'a pu recueillir autre choſe de ce qu'ils diſent, ſinon que ſa plus grande profondeur proche de *Melleria* eſt pour le moins de 200 braſſes: quelques uns la font monter a plus de 400 braſſes, & ſuivant le rapport de pluſieurs, le petit Lac n'a nulle part, depuis la hauteur de Nion juſqu'à Genéve, paſſé 40 braſſes de profondeur, mais on ne peut pas s'aſſûrer ſur ce qu'ils en diſent. * *Hiſtoire de Genéve par* Spon, de l'édition de 1730.

LE'MANO. *Voyez* ODESSE.

LEMBA, province du Royaume de Kakongo dans l'Afrique. Elle eſt ſur les confins de celui de Goy, & porte le nom de ſa principale habitation. C'eſt un village proche duquel il y a des mines de cuivre, ce qui oblige les Européens à s'y venir fournir de ce métal, ainſi que d'ivoire & d'Eſclaves. Le païs produit force féves pour les nourrir. * De la Croix, *Rélation d'Afrique, tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEMBE'GE, ville de France dans le Béarn, capitale d'une petite contrée, appellée le Parſan de Viévilli, qui confine avec le Bas Armagnac, & qui eſt mêlée de vignobles, de terres labourables & de châtaigniers. Quoique cette ville ſoit petite, les Habitans l'élévent comme ſi c'étoit la principale du païs. Le quartier où elle eſt ſituée produit de bons vins dont les vallées ſe fourniſſent. Cette ville eſt au nord-eſt de Pau, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEMBERG, Palatinat. *Voyez* LEMBOURG.

LEMBERG, ville. *Voyez* LUWOW.

LEMBERG ou LEWEMBERG, en Latin *Leoberga*, bourg du Comté de Jawer en Siléſie. Il eſt ſur le Bober, entre la ville de Jawer & celle de Gorlitz, à ſept ou huit lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LEMBOULAS, petite riviére de France dans le Quercy, coule à peu près du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe rend dans le Tarn, un peu au deſſus de Moiſſac.

LEMBOURG (le Palatinat de) province de la Ruſſie Rouge en Pologne. Elle eſt bornée au Couchant par la Haute Pologne; au nord par le Palatinat de Bielsk; au Levant par la Podolie & par la Moldavie; & au ſud par la Tranſſylvanie & par la Haute Hongrie. Ce Palatinat eſt bien arroſé, fertile & aſſez étendu. On le diviſe en quatre Territoires ou Châtellenies, qui prennent le nom de leurs capitales qui ſont Lembourg dont il eſt parlé ſous le mot de Luwow; Prémiſlie, Sanock & Halicz ou Halitz, dont le Territoire porte le nom de Pokutie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEMBRO, L'EMBRO ou IMBROS, eſt une iſle de l'Archipel, ſituée au nord-oueſt de celle de Ténédo, près de la preſqu'iſle de la Romanie. Elle n'a que neuf lieues de circuit. Sa capitale porte ſon nom & a un Evêché & une citadelle. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEMBRUN, petit païs de France en Auvergne: on en ignore les bornes. S. Germain de Lembrun, ſitué entre Iſſoire & Brioude en conſerve le nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'ME'NE. *Voyez* LIME'NE.

LE'MERY (Nicolas) naquit à Rouen le 17 novembre 1645 de *Julien* Lémery, Procureur au Parlement de Normandie, & qui étoit de la Religion Réformée. Il fit ſes études dans le lieu de ſa naiſſance, & après qu'elles furent finies il alla apprendre la Pharmacie chez un Apothicaire de Rouen, qui étoit de ſes parens. Il s'apperçut bien-tôt que la Science qu'on appelloit Chymie, & qu'il ne connoiſſoit guéres que de nom, devoit être plus étendue que celle que ſavoit ſon Maître, & il vint en 1666, chercher cette Chymie à Paris. Il s'adreſſa à M. Glazer, alors Démonſtrateur de la Chymie au jardin du Roi, & ſe mit en penſion chez lui pour être plus à portée de profiter de ſes inſtructions, mais malheureuſement M. Glazer étoit un de ces Chymiſtes pleins d'idées obſcures, & avare de ſes idées, & par conſéquent trop peu ſociable. M. Lémery le quitta donc au bout de deux mois & prit le parti de voyager par la France, pour voir les plus habiles gens en ce genre, & pour ſe compoſer une Science des différentes connoiſſances qu'il en tireroit. Il demeura trois ans à Montpellier chez M. Vernant, Apothicaire, où il eut la commodité de travailler, & même de donner des leçons à pluſieurs jeunes Etudians qu'avoit ſon Hôte. Ces leçons qui lui furent fort utiles pour avancer dans la connoiſſance de la Chymie, attirérent bien-tôt tous les Profeſſeurs de la Faculté de Médecine & les Curieux de Montpellier, car il avoit déja des nouveautez pour les plus habiles. Quoiqu'il ne fût point Docteur, il ne laiſſa pas de pratiquer la Médecine dans cette ville, où ſa réputation lui ſervoit de tître. Il revint à Paris en 1672, après avoir fait le tour de la France. Il y fit connoiſſance avec M. Martin, Apothicaire de M. le Prince, & profitant du Laboratoire qu'il avoit à l'Hôtel de Condé, il y fit un Cours de Chymie qui le fit connoître & eſtimer du Prince chez qui il travailloit. Il voulut enfin avoir un Laboratoire à lui. Il pouvoit également ſe faire recevoir Docteur en Médecine ou Apothicaire, mais la Chymie le détermina au dernier parti, & il en ouvrit auſſi-tôt des Cours publics où l'affluence du monde devint bien-tôt ſi grande qu'à peine avoit-il de la place pour ſes opérations. La Chymie avoit été juſques là une Science où un peu de vrai, comme il le dit lui-même, étoit tellement diſſous dans une grande quantité de faux qu'il en étoit devenu inviſible, & tous deux preſque inſéparables. M. Lémery diſſipa le premier les ténébres affectées de la Chymie, la réduiſit à des idées plus nettes & plus ſimples, abolit la barbarie inutile de ſon langage, & ne promit de ſa part que ce qu'elle pouvoit exécuter. Quoi qu'il eût découvert au public par ſon Cours de Chymie qu'il lui donna, les ſecrets de cette Science, il s'en étoit réſervé quelques uns, par exemple, un émétique fort doux & plus ſur que l'ordinaire, & un *Opiat méſentérique* avec lequel on prétend qu'il a fait des cures ſurprenantes, & que pas un de ceux qui travailloient ſous lui n'a pu découvrir. Sa vie commença, en 1681, à être fort troublée à cauſe de ſa Religion. Il reçut ordre de quitter ſon emploi dans un tems marqué. L'Electeur de Brandebourg lui fit alors propoſer par M.

Spanheim, ſon Envoyé en France, de paſſer à Berlin, où il créeroit pour lui une charge de Chymiſte, mais l'amour de la patrie, l'embarras de tranſporter ſa famille dans un païs éloigné, & l'eſpérance de quelque diſtinction le retinrent. Il fit même encore après ſon tems expiré quelques Cours de Chymie à un grand nombre d'Ecoliers, qui ſe preſſoient de profiter d'un reſte d'indulgence. Mais elle ceſſa enfin & il fut obligé de paſſer en Angleterre en 1683. Il fut fort bien reçu du Roi Charles II, qui lui donna de grandes eſpérances, mais comme les troubles qui paroiſſoient alors devoir s'élever en Angleterre le menaçoient d'y trouver une vie auſſi agitée qu'en France, il ſe réſolut à y revenir ſans avoir pris encore de parti bien fixe. Il crut que la qualité de Docteur en Médecine lui procureroit quelque tranquillité; ainſi il en prit, ſur la fin de 1683, le bonnet à Caen. Quand il fut de retour à Paris il y trouva en peu de tems beaucoup de pratique, mais non pas la tranquillité dont il avoit beſoin. Les affaires de la Religion Réformée empiroient de jour en jour: enfin l'Edit de Nantes ayant été revoqué en 1685, l'exercice de la Médecine lui fut interdit, de même qu'à ceux de ſa Religion. Il demeura ainſi ſans fonction & ſans reſſource avec peu de bien, & dans l'embarras de ce qu'il deviendroit. Il ne laiſſa pas de faire encore deux Cours de Chymie, mais ſous de puiſſantes protections, l'un pour les deux plus jeunes fréres de M. le Marquis de Ségnelai, Sécretaire d'Etat, l'autre pour Mylord Salisbury, qui n'avoit pas cru pouvoir trouver en Angleterre la même inſtruction. Au milieu des traverſes qu'eſſuyoit M. Lémery, il ſe réſolut d'entrer dans l'Egliſe Romaine avec toute ſa famille au commencement de 1686. Il reprit alors de plein droit l'exercice de la Médecine, mais il eut beſoin de lettres du Roi pour les Cours de Chymie & la vente de ſes remédes, parce qu'il n'étoit plus Apothicaire. Il les obtint facilement, & les Ecoliers, les Malades, & le débit des préparations Chymiques, lui revinrent bien-tôt. Au renouvellement de l'Académie des Sciences en 1699, M. Lémery obtint une place d'Aſſocié Chymiſte qui, à la fin de la même année, en devint une de Penſionnaire, par la mort de M. Bourdelin. En 1707, il commença à ſe reſſentir beaucoup des infirmitez de l'âge. Il eut quelques attaques d'apoplexie, auſquelles ſuccéda une paralyſie d'un côté, qui ne l'empêchoit pourtant pas de ſortir. Il alloit toûjours à l'Académie, mais enfin il fallut qu'il renonçât aux aſſemblées, & qu'il demeurât chez lui. Il ſe démit de ſa place de Penſionnaire qui fut donnée à l'aîné des deux fils qu'il avoit dans ſa compagnie. Il fut frappé en 1715, d'une derniére attaque d'apoplexie qui dura ſix à ſept jours, & mourut le 19 juin 1715, âgé de 70 ans. Preſque toute l'Europe a appris de lui la Chymie, & la plupart des Chymiſtes François & Etrangers lui ont rendu hommage de leur ſavoir. C'étoit un homme d'un travail aſſidu. Il ne connoiſſoit que la chambre de ſes Malades, ſon Laboratoire & ſon cabinet. On a de lui, *Cours de Chymie contenant la maniére de faire les opérations qui ſont en uſage dans la Médecine par une méthode facile; Pharmacopée univerſelle contenant toutes les compoſitions de Pharmacie qui ſont en uſage dans la Médecine, tant en France que par toute l'Europe, leurs vertus, leurs doſes, les maniéres d'opérer les plus ſimples & les meilleures, avec pluſieurs remarques & raiſonnemens ſur chaque opération*, Paris, 1697, *in quarto; Traité univerſel des Drogues miſes en ordre alphabétique; Traité de l'Antimoine contenant l'Analyſe Chymique de ce minéral, & un Recueil d'un grand nombre d'opérations*, Paris, 1707, *in douze.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 4. p.* 212——220. *Hiſtoire de l'Académie des Sciences*, 1715.

LEMGOW, ville Anſéatique du Cercle de Weſtphalie. Elle a été Impériale, mais elle dépend maintenant du Comté de la Lippe. On la trouve dans le Comté de Lemgow, ſur la petite riviére de Péga, à quatre lieues de Hervorden, & à ſix ou ſept de Minden, & de Paderborne. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEMGOW, Comté d'Allemagne dans le Cercle de Weſtphalie. *Voyez* l'article de LIPPE (Comté)

LE'MINGTON. Il y a deux villes de ce nom en Angleterre; l'une, qui n'eſt proprement qu'un bon bourg, eſt dans la partie du Comté de Hamp, qui eſt au ſud-oueſt, dans un païs qu'on appelle *l'Egliſe de Chriſt*, à 72 milles Anglois de Londres.

La ſeconde eſt dans le païs du Comté de Warwick, qu'on nomme *Knightlow*. Elle eſt remarquable par deux ſources d'eau, qui ne ſont qu'environ à deux pas l'une de l'autre, mais qui ont pourtant un goût, & produiſent des effets tous différens. L'une eſt douce & l'autre ſalée, quoiqu'elle ſoit fort éloignée de la mer. * *Diction. Anglois.*

* LE'MISE *la Neuve*, anciennement *Neapolis*, étoit autrefois une ville épiſcopale de l'Iſle de Cypre: ce n'eſt maintenant qu'un village ſitué ſur la côte méridionale de l'iſle.

LEMMICH (Henri) de Lubec, a publié une Défenſe des livres Apocryphes & Canoniques du Vieux & du Nouveau Teſtament en 1638. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEMNE, connu ſous le nom de LÆVINUS LEMNIUS, né à Ziriczée en Zélande l'an 1505, étudia en Médecine à Louvain, & ſe rendit très-habile. Il exerça long-tems la Médecine dans ſon païs, où il ſe maria; & après avoir perdu ſa femme, il ſe fit Prêtre, fut Chanoine de Ziriczée, & mourut l'an 1568, laiſſant un fils, nommé GUILLAUME LEMNE, habile Médecin, & pluſieurs Ouvrages, entre autres, *De occultis Naturæ miraculis libri quatuor; De Aſtrologia; De honeſto animi ac corporis oblectamento; De Habitu & Conſtitutione totius Corporis; De Vita animi & corporis recte inſtituenda; De præfixo ſtatoque Vitæ Termino; Similitudinum ac Parabolarum quæ in Bibliis ex herbis atque arboribus deſumuntur, Explicatio.* Il promettoit encore au Public deux Ouvrages intitulez, l'un *Deſcriptio Algæ* qu'il devoit inſérer dans le troiſiéme livre *de occultis Naturæ miraculis;* & l'autre *Compendium de Piſcium trivialibus Nomenclaturis:* mais la mort l'empêcha de les achever. * Le Mire, *in Elog. Belg.* Melchior Adam, *in Vit. Medic. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 608 & 609.

LEMNIUS (Simon) vivoit en 1550. Il étoit de Coire dans le païs des Griſons, ſi c'eſt du moins ce qu'il faut entendre par *Curia Helvetiorum.* Il tourna en vers Héroïques le Traité de Dionyſius, *de Situ Orbis.* Il rendit auſſi en vers Héroïques Latins l'Odyſſée d'Homére. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEMNIUS (Lævinus) *Voyez* LEMNE.

LEMNOS, iſle de la Mer Egée, ou de l'Archipel, proche de la Thrace & du Mont-Athos, ſous la domination des Turcs, qui la nomment *Staliméne*, eſt aſſez fertile, avec quelques ports. Les lieux les pius conſidérables de cette iſle, ſont, Mandro, Cochino, Paleo-Caſtro, &c. Cette iſle avoit été habitée d'abord par les Sinties, peuples de Thrace, & on n'y comptoit que deux villes, *Hephæſtia*, & *Myrina.* Lemnos étoit célébre par ſon Labyrinthe, & par la forge fabuleuſe de Vulcain, que les Poëtes y avoient placée, parce que ſes Habitans furent les premiers qui forgérent des armes. Avant l'expédition des Argonautes, les femmes Lemniennes avoient toutes tué leurs maris, & s'abandonnérent à ces Héros Grecs, dont elles eurent des enfans. Depuis, les Pélaſges ayant enlevé des femmes Athéniennes, les menérent à Lemnos, & en eurent des enfans, qu'ils tuérent depuis, avec leurs méres, parce qu'ils leur voyoient des inclinations contraires aux leurs. C'eſt de là que ſont venus les Proverbes, *Malum Lemnium*, & *Lemnia manu.* Cette iſle avoit été priſe autrefois par les Perſes, ſous Darius, fils d'Hyſtaſpe, & fut ſoumiſe long-tems après par Miltiade. Sous le bas Empire, elle avoit appartenu aux Vénitiens, qui furent obligez de la céder à Mahomet II, trois ans après que les Turcs y eurent mis le ſiége inutilement l'an 1475. Pline, Strabon & Ptolomée en parlent aſſez particuliérement. *Conſultez* auſſi les Auteurs qui en font mention, comme, Hérodote, *Erato*, ou *l.* 6. Euripide, *in Hecuba.* Eraſme, *in Adagiis.* Ovide, *in Epiſtola Hypſipyles ad Jaſonem, v.* 50 & 117. Bayle, *Dictionnaire Critique. Cherchez* STALIME'NE.

LE'MO ou LIM, en Latin *Lemuris*, petite riviére d'Italie. Elle naît dans l'Etat de Gênes, où elle baigne Gavi, & va ſe joindre à l'Orbe, dans l'Alexandrin. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'MOS (Louïs) Médecin Portugais, publia en 1592, un Ouvrage en ſix livres ſur la meilleure maniére de prognoſtiquer dans les maladies. On a encore de lui un Jugement ſur les Oeuvres d'Hippocrate. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'MOS (Thomas) Dominicain, iſſu de l'illuſtre famille de Lémos en Eſpagne, naquit vers l'an 1550, à Rivadavia, ville de la Galice. Etant entré dans l'Ordre des Dominicains, ils'appliqua fortement à l'étude de la Théologie. Il étoit à Valladolid quand la diſpute ſur la Grace, entre les Dominicains & les Jéſuites, s'y éleva l'an 1594. Il défendit dès lors la Doctrine de S. Thomas, & combattit celle de Molina. Etant envoyé l'an 1600 au Chapitre général de l'Ordre qui ſe tenoit à Naples, il y fit ſoutenir le 21 du mois de mai, une Théſe ſur la Grace, dédiée au Cardinal d'Avila, dans laquelle il défendit avec tant de force la Doctrine de S. Thomas, qu'il fut chargé par le Chapitre de pourſuivre cette affaire à Rome avec Alvarès. Ce fut lui qui ſoutint le poids de toutes les diſputes tenues dans les Congrégations *de Auxiliis*, aſſemblées à Rome ſous les Papes Clément VIII & Paul V, dont il a laiſſé un Journal fort étendu, imprimé à Louvain l'an 1702. Il a encore compoſé un grand Ouvrage, contenant pluſieurs Traitez ſur la liberté & ſur la Grace, imprimé l'an 1676, à Béziers, ſous le tître de *Panoplia Gratiæ.* Il eſt Auteur d'un grand nombre d'Ecrits faits ſur ces Queſtions, dans le tems de la Congrégation *de Auxiliis.* Il avoit près de ſoixante ans, quand ces Congrégations finirent ſous Paul V. Il s'y étoit aquis tant de réputation, que le Roi d'Eſpagne lui offrit un Evêché qu'il refuſa. Il fut choiſi pour Conſulteur général le 15 de novembre 1607. Le Roi Catholique lui donna une penſion qu'il accepta, pour n'être pas à charge au couvent de la Minerve, où il mourut âgé de 84 ans le 23 août 1629, après avoir perdu la vue trois ans auparavant. * *Voyez* la Vie du Pére Lémos, à la tête de ſon Journal de la Congrégation *de Auxiliis. Catéchiſme Hiſtorique & Dogmatique* 1729, *tome* 1.

LE'MOS, petite province d'Eſpagne dans le Royaume de Galice, a pour capitale *Monfuerte de Lémos*, où les Comtes de Lémos font leur réſidence. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Imhof, *des Grands d'Eſpagne, p.* 304.

* LE'MOS (Franciſco de Caſtro, Comte de) fut à cauſe de ſes belles qualitez revétu des plus hauts emplois dans un âge peu avancé. Il monta par degrez & devint enfin Préſident du Conſeil des Indes, Viceroi de Naples & Préſident du Conſeil d'Italie, & s'aquitta de cette charge avec applaudiſſement. Dans la ſuite il fut diſgracié pour avoir tenu quelques diſcours injurieux contre le Roi Philippe III, & fut envoyé en exil dans le Royaume de Galice, où il paſſa le reſte de ſes jours dans ſon château de Monfuerte de Lémos. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Juan de Vitriano, *Comment. ſobre el Comineo.*

LEMPSTER. *Voyez* LEMSTER.

LEMPTA, Déſert d'Afrique, dans le Zaara ou Lybie, avec une ville de ce nom. * Jean Léon & Marmol, *Deſcription d'Afrique.*

LEMSTER, bourg d'Angleterre, a ſéance & voix au Parlement. Il eſt ſitué dans le Comté de Héreford ſur le Lug, à quatre lieues de la ville de ce nom, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LEMSTER (Guillaume Lord) étoit fils de *Guillaume* Fermour, qui fut toujours attaché au parti de Charles I. Son fils aîné, de même nom que lui, fut fait Pair d'Angleterre par le Roi Guillaume III, ſous le tître de Lord Lemſter. Il épouſa 1. *Jeanne*, fille d'*André* Parker de Fairford dont il eut 1. *Elizabeth*, morte ſans avoir été mariée: 2. *Catherine*, fille de *Jean* III, connu ſous le nom de Mylord Paulet, & il en eut 2. *Marie*, mariée au Ba-

Baronnet *Jean* Woodhouſe de Kimberly: 3. *Sophie*, ſixiéme fille de *Thomas* Osborne Duc de Leeds, veuve du Lord *Donat* O Brian, & il en eut 3. *Thomas* en 1698; 4. *Guillaume* en 1704; 5. *Catherine*; & 6. *Mathilde*. * *Peerage of England*, *p.* 126.

LE'MURIES, Fêtes que les Romains célébroient le neuviéme jour de mai, en l'honneur des Dieux *Lémures*. Ils appelloient *Lémures*, les ombres & les ſantômes des Morts, qui apparoiſſoient de nuit. Cette Fête duroit trois nuits, non pas conſécutivement, mais avec l'intervalle d'une nuit entre deux. On jettoit des féves dans le feu qui brûloit ſur l'autel, & on croyoit que cette cérémonie chaſſoit les Lémures des maiſons, ou les empêchoit d'y entrer. Les temples étoient fermez pendant le tems de cette Fête, & on ne célébroit aucunes noces; parce que les Romains croyoient avoir remarqué que tous les mariages qui s'étoient faits durant cette Fête, avoient été malheureux: ce qui a donné lieu à une eſpéce de Proverbe, *malum menſe Maio nubere*. On rapporte l'inſtitution de cette Fête à Romulus, qui, pour ſe délivrer du ſantôme de ſon frére Rémus qu'il avoit fait tuer, & qui lui paroiſſoit toujours devant lui, ordonna une Fête, qu'il appella de ſon nom *Remuria* ou *Lemuria*. On faiſoit des ſacrifices durant trois nuits. Voici quelle étoit la principale cérémonie de ce ſacrifice. Vers le milieu de la nuit, celui qui ſacrifioit, étant nuds piez, ayant les doits de la main joints au pouce, faiſoit un ſigne par lequel il s'imaginoit empêcher que l'eſprit malin, ou le fantôme ne ſe preſentât à lui. Après cela, il ſe lavoit les mains dans de l'eau de fontaine; & prenant des féves noires, il les mettoit dans ſa bouche, & les jettoit derriére lui, proférant ces paroles, *Je me délivre par ces féves, moi & les miens*, accompagnant ces paroles d'une eſpéce de charivari avec des poëles & d'autres vaiſſeaux d'airain qu'on battoit, priant ces Lutins de ſe retirer, & leur répétant par neuf fois qu'ils s'en allaſſent en paix, ſans troubler davantage le repos des vivans. * Varron, *de Vita Pop. Rom. l.* 1. Ovide, *Faſt. l.* 5. *v.* 421.

LEN.

* LEN, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Kent, arroſe le bourg de Lenham, auquel elle donne ſon nom.

LE'NA, nom d'une riviére de la grande Tartarie. On ne la trouve point dans les Cartes ordinaires; mais M. Witſen l'a marquée dans la ſienne, & le Pére Avril en fait mention dans ſes voyages. Elle a ſa ſource vers celles de l'Amur & du Jeniſey, coule au devant de cette derniére, d'un cours preſque paralléle au ſien, & après avoir traverſé de vaſtes contrées preſque entiérement inconnues, elle ſe décharge dans l'Océean ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LENCICI, Palatinat ou province de la Baſſe Pologne eſt entre celles de Kaliſch, de Sirad, de Sendomir, de Rava & de Breſte ou Brzeſtye. Outre Lencici ſa capitale, on y voit encore Breſini, Inowlocz, & Unienow. * Maty, *Dict. Géogr.*

LENCICI ou LANSCHET, en Latin *Lencia*, *Lancicia* & *Lancicium*, ville de la Baſſe Pologne, capitale d'un Palatinat du même nom, eſt bâtie ſur une colline, à neuf ou dix lieues de Gneſne, & a un bon château entouré d'un marais. Cette ville fut preſque toute brûlée l'an 1655, &c. * Starovolſcius, *Deſcr. Polon.*

CONCILES DE LENCICI.

On célébra l'an 1181 à Lencici un Concile, où on régla diverſes affaires du Royaume, & l'an 1188, on y réſolut de porter les armes contre Saladin. Pierre Cardinal, Légat du ſaint Siége, y tint un Concile l'an 1219. Foulques, Archevêque de Gneſne, y en célébra un l'an 1240, contre Conrad, Duc de Maſſovie; un autre pour le même ſujet l'an 1246; & un l'an 1258, contre Boleſlas *le Chauve*, Duc de Siléſie, qui avoit mis en priſon l'Evêque de Breſlaw, avec deux de ſes Prêtres. L'an 1285, les Evêques s'aſſemblérent en cette ville, contre Henri IV, Duc de Breſlaw. Nous avons connoiſſance de divers autres Conciles, tenus par les Prélats de Gneſne, l'an 1462, 1466, 1506, 1522, 1523 & 1527. Jean Laski célébra les deux derniers contre la Doctrine de Luther. On en fit deux autres pour la même raiſon l'an 1547 & 1557.

LENDENARA ou LENDINARA, petite ville de l'Etat de Veniſe en Italie. Elle eſt dans la Poléſine de Rovigo ſur l'Adigetto, à deux ou trois lieues au deſſus de la ville de Rovigo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LE'NE, petite riviére de France en Languedoc dans le diocéſe de Béziers, va ſe rendre dans la Touque qui entre dans le diocéſe d'Agde, & qui va ſe jetter dans l'Erault au nord d'Agde.

LE'NEHAM. *Voyez* LENHAM.

* LENET (Pierre) fils & petit-fils de deux Préſidens du Parlement de Dijon, a été lui-même Conſeiller audit Parlement, enſuite Procureur général, & enfin Conſeiller d'Etat. Il fut pendant le ſiége de Paris l'un des Intendans de Juſtice, de Police & des Finances; & le ſiége fini il retourna à la Cour, où l'on ſe ſervit de lui en beaucoup d'occaſions importantes & de confiance. La même Cour le deſtina en 1649, pour l'Ambaſſade de Veniſe, & il a mis par écrit ce qui ſe paſſoit de plus conſidérable de ſon tems. On a imprimé ſes *Mémoires*, contenant l'Hiſtoire des Guerres Civiles des années 1649 & ſuivantes, principalement celle de Guienne. Ils ont paru en deux volumes *in douze*, en 1729, ſans nom de ville ni d'Imprimeur. Ces Mémoires ne ſont pas bien écrits, mais ils contiennent bien des faits intéreſſans. L'Auteur n'y dit preſque que ce qu'il a vu, & il a eu part à la plus grande partie des faits qu'il raconte. Il s'y montre très-attaché à la Maiſon de Condé, & l'on y voit que pendant la priſon des Princes, ce fut lui qui dirigea les entrepriſes les plus importantes. * *Supplément de Paris*, 1736.

* LENFANT (Nicolas) Procureur au Bailliage & Siége Préſidial de Meaux, pendant les guerres de Religion & de la Ligue, eut part lui-même aux troubles qui agitérent le Royaume dans ces tems funeſtes, & il a écrit jour par jour ce qui ſe paſſoit alors de conſidérable à l'avantage de l'un ou de l'autre parti dans toute l'étenduë du diocéſe de Meaux. On voit régner dans ſes *Mémoires* un air de ſincérité & d'impartialité qui fait plaiſir au Lecteur judicieux. On doit les regarder comme une ſuite de ceux de Bordereau, Avocat ou Procureur à Meaux ſon Allié, & le travail de l'un & de l'autre ne compoſe aujourd'hui qu'un ſeul & même corps d'Ouvrage que l'on n'a que manuſcrit. Mais ce qu'a écrit Bordereau eſt peu de choſe: le Journal de Lenfant fait ſeul tout le mérite de l'Ouvrage. Il y en a une copie exacte dans l'Abbaïe de S. Faron de Meaux. * *Supplément de Paris*, 1736. D. Touſſaints Du Pleſſis, *Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux*, *préface.*

LENFANT (David) natif de Paris, entra jeune dans l'Ordre de ſaint Dominique l'an 1620, s'y fit beaucoup eſtimer, & mourut le 31 mai de l'an 1688, étant âgé de 85 ans. Il y a eu peu d'hommes plus laborieux que lui. Après avoir fait une étude toute particuliére des Ouvrages de S. Auguſtin, qui le mit en état de procurer, en 1650, une édition plus complette du *Milleloquium* de Jean Collier, il entreprit les Concordances Auguſtiniennes, *Concordantiæ Auguſtinianæ*, qui parurent en deux volumes *in folio* en 1656 & en 1665, où il ramaſſa toutes les Sentences de S. Auguſtin; & en 1661, il donna auſſi en deux autres volumes *in folio* l'explication de tous les paſſages de l'Ecriture qu'on trouve dans ce ſaint Docteur, ſous le titre de *Biblia Auguſtiniana*. Il avoit fait imprimer dès l'an 1655, *in quarto*, une pareille Bible de S. Bernard, *S. Bernardi Abbatis Biblia*; & en 1657 & 1659, il avoit donné en trois volumes *in quarto*, les paſſages de l'Ancien Teſtament employez par S. Thomas d'Aquin, *S. Thomæ Aquinatis Biblia*, ſans qu'on ſache ce qui l'a empêché de donner depuis cela les paſſages du Nouveau. On a encore de lui un Ouvrage curieux, intitulé, *Hiſtoire générale de tous les ſiécles*, où il obſerve ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans l'Egliſe & dans le monde chaque jour de l'année depuis la naiſſance de JESUS-CHRIST. Cette Hiſtoire parut d'abord l'an 1680, en trois volumes *in douze*; mais l'Auteur la redonna plus ample l'an 1684, en ſix volumes. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LENFANT (Jacques) naquit à Bazoche en Beauce le 31 avril 1661, de *Paul Lenfant*, Miniſtre de Chatillon-ſur-Loing, mort à Marpourg au mois de juin 1686, & d'*Anne* Dergnouſt de Preſſinville décédée à Berlin le huitiéme décembre 1692. Il commença ſes études de Théologie à Saumur, où il logeoit chez M. *Jaques* Cappel Profeſſeur en Hébreu, & les alla continuer à Genéve. Il étoit très-ſenſible aux douceurs qu'il avoit goûtées dans ce ſéjour & aux bontez qu'on avoit eues pour lui. Il ſortit de cette derniére ville vers la fin de l'année 1683, & paſſa à Heidelberg où il reçut l'impoſition des mains, au mois d'août 1684. Il y exerça enſuite ſon Miniſtére en qualité de Chapelain de l'Electrice Douariére Palatine, & de Paſteur ordinaire de l'Egliſe Françoiſe. L'entrée des François dans le Palatinat l'obligea à ſortir d'Heidelberg en 1688, dans la crainte des ſuites facheuſes que pouvoient lui attirer deux lettres qu'il avoit écrites auparavant contre les Jéſuites & qu'il a inſérées à la fin de ſon *Préſervatif*. Il en ſortit au mois d'octobre & ſe retira à Berlin où il arriva le mois ſuivant. Quoique l'Egliſe Françoiſe de Berlin eût déja un nombre ſuffiſant de Paſteurs, l'Electeur de Brandebourg Frédéric ne laiſſa pas de lui donner encore M. Lenfant qui commença ſes fonctions le 21 mars, jour de Pâques 1689, & qui les a continuées dans cette Egliſe pendant 39 ans & quatre mois. Il épouſa en 1705, *Emilie Gourgeaud de Venours*, d'une famille illuſtre de Poitou dont il n'a point eu d'enfans. Le 25 juillet 1728, il eut une légére attaque de paralyſie qu'on ne crut pas dangereuſe, mais qui le conduiſit en peu de jours au tombeau; car elle revint le quatriéme août ſuivant beaucoup plus forte que la premiére fois. Il tomba même dans une eſpéce de léthargie, & mourut le ſeptiéme du même mois dans ſa 68 année. Il fut enterré deux jours après aux piez de la chaire de l'Egliſe Françoiſe que l'on appelle du Werder à cauſe du quartier où elle eſt ſituée. C'étoit celle ou il prêchoit ordinairement depuis l'année 1715, dans laquelle le Roi de Pruſſe avoit affecté à chaque Egliſe ſes Paſteurs particuliers. Il étoit d'une taille au deſſous de la médiocre; ſa phyſionomie avoit quelque choſe de fin, quoique ſon air fût ſimple & négligé. Il parloit peu, mais il diſoit les choſes d'une maniére délicate & inſinuante. Lorſqu'il s'élevoit quelques diſputes dans la converſation & qu'on le contrediſoit, il ne s'en fâchoit jamais, mais ſe ſervoit de l'Ironie fort à propos. Il aimoit la Société & paſſoit peu de jours ſans voir quelques uns de ſes amis, mais ſes Ouvrages n'y perdoient rien: il revenoit à ſon travail avec de nouvelles forces, le reprenoit ſur le champ à l'endroit où il l'avoit laiſſé, & ne compoſoit jamais mieux que lorſqu'il s'étoit égayé dans une compagnie qui lui plaiſoit. Il étoit bon ami & rendoit ſervice avec plaiſir; doué d'une humeur douce & pacifique, il en uſoit généreuſement à l'égard de ceux dont il avoit ſujet de ſe plaindre. Déſintéreſſé, il ſe ſervoit de ſon crédit & de ſes amis pour faire du bien aux autres, & ne les employoit que très-rarement pour lui même. Il excelloit dans la prédication; il compoſoit en maître & récitoit avec beaucoup de grace: ce fut ce qui lui procura le poſte de Prédicateur de la Reine *Charlotte-Sophie*. Après la mort de cette Princeſſe, il fut fait Chapelain du Roi ſon fils. Il a été outre cela Conſeiller du Conſiſtoire ſupérieur & Membre d'un Corps, nommé le Conſeil François, & formé pour diriger les affaires générales de la nation. Il fut aggrégé en 1710, à la Société de la Propagation de la Foi, qui eſt établie en Angleterre, & le douziéme mars 1724, a l'Académie des Sciences de Berlin. Il fit en 1707, un voyage en Hollande & en Angleterre. Il eut alors l'honneur de prêcher devant la Reine *Anne*, & s'il eût voulu ſe réſoudre à quitter Berlin, il

auroit pu demeurer à Londres avec le tître honorable de Chapelain de la Reine, qu'on lui offrit. Il fit depuis d'autres voyages à *Helmſtad* en 1712, à *Leipſic* en 1715. Son but étoit de découvrir les livres rares & les Manuſcrits dont il avoit beſoin pour compoſer les Hiſtoires qu'il a écrites. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Conſidérations genérales ſur le livre de M. Brueys*, intitulé *Examen des raiſons qui ont donné lieu à la ſéparation des Proteſtans, & par occaſion ſur ceux de même caractére; Lettres choiſies de St. Cyprien aux Confeſſeurs & aux Martyrs avec des Remarques Hiſtoriques & Morales; Innocence du Catéchiſme d'Heidelberg; De Inquirenda veritate;* (C'eſt une traduction du livre du P. Malebranche) *Hiſtoire de la Papeſſe Jeanne, fidélement tirée de la Diſſertation Latine de Mr. Spanheim; Remarques ſur l'édition Gréque du Nouveau Teſtament par M. Mill; Lettre Latine ſur le Nouveau Teſtament Grec publié par Mr. Mill; Lettre Latine ſur l'édition du Nouveau Teſtament Grec publié par les ſoins de M. Kuſter; Réflexions & Remarques ſur la Diſpute du P. Martianay avec un Juif; Mémoires Hiſtoriques touchant la Communion ſous les deux Eſpeces; Critique des Remarques du Pére Vavaſſeur ſur les Réflexions du Pére Rapin, touchant la Poëtique; Réponſe à M. Dartis au ſujet du Socinianiſme; Lettres ſur le ſens littéral des anciens Oracles à l'occaſion de la Diſſertation ſur le Pſeaume* 110; *Lettres ſur une Diſpute avec le Pére Vota Jéſuite; Hiſtoire du Concile de Conſtance, tirée principalement d'Auteurs qui ont aſſiſté au Concile;* (Il eſt peu d'Hiſtoires, *dit le P. Niceron*, auſſi exactes & auſſi ſagement écrites que celle-ci, qui pour être de la main d'un Proteſtant, ne porte aucune marque de partialité. Si les Hiſtoriens des différens partis avoient cet amour pour la vérité, on liroit leurs livres avec plus de confiance & on ne perdroit pas tant de tems à ſe refuter les uns les autres) *Apologie pour l'Auteur de l'Hiſtoire du Concile de Conſtance contre le Journal de Trevoux du mois de décembre; Diſcours prononcé dans l'Egliſe du Werder le 26 décembre de l'année* 1715, *Jour du Jubilé ſur les* 15 *premiers verſets du ch.* 44. *de l'Eccléſiaſtique; Le Nouveau Teſtament de Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt traduit en François ſur l'original Grec avec des Notes littérales, pour éclaircir le texte*, par Meſſieurs de Beauſobre & Lenfant; *Poggiana* ou *la Vie, le caractére, les ſentences & les bons mots de Pogge Florentin, avec ſon Hiſtoire de la République de Florence, & un ſupplément de diverſes piéces importantes;* (M. Récanati a attaqué cet Ouvrage) *Lettre de l'Auteur du Poggiana à M. de la Motte pour ſervir de ſupplément à cette piéce; Lettre à M. de la Croſe; Réponſe aux Remarqus de M. de la Monnoye ſur le Poggiana; Lettre à M. de Vignoles pour prouver contre M. Bayle que les Payens croyoient qu'il falloit demander la ſageſſe aux Dieux; Diſſertation ſur cette queſtion, ſi Pythagore & Platon ont eu connoiſſance des livres de Moïſe; Eclairciſſement ſur ce qu'il avoit fait deſcendre Charles VI, de Charlemagne; Lettre ſur les paroles inutiles; Diſſertation Hiſtorique ſur la premiére édition des Actes du Concile de Conſtance; Préſervatif contre la réünion avec le Siége de Rome, ou Apologie de nôtre ſéparation d'avec ce Siége, contre le livre de Mademoiſelle de B. Dame Proſélyte de l'Egliſe Romaine & contre les autres Controverſiſtes Anciens & Modernes*, avec un cinquiéme volume intitulé, *l'Innocence du Catéchiſme d'Heidelberg démontrée contre deux libelles d'un Jéſuite du Palatinat, où l'on a joint des Diſcours ſur les Catéchiſmes, ſur les Formulaires & ſur les Confeſſions de Foi; Hiſtoire du Concile de Piſe & de ce qui s'eſt paſſé de plus mémorable depuis ce Concile juſqu'au Concile de Conſtance, enrichie de portraits;* (Cette Hiſtoire n'eſt pas moins applaudie par le P. Niceron que celle du Concile de Conſtance) *Seize Sermons ſur divers textes; Préface générale ſur l'Ancien & le Nouveau Teſtament*, à la tête d'une Bible Françoiſe imprimée en 1728, à Hanovre & à Leipſic. On a ajoûté des Remarques de ſa façon dans une édition du livre du Pére Gisbert qui a paru ſous ce tître, *l'Eloquence Chrétienne dans l'Idée & la pratique, par le Pére Gisbert de la Compagnie de Jeſus, nouvelle édition où l'on a joint les Remarques de M. Lenfant.* Il avoit fini, peu avant ſa mort, *l'Hiſtoire de la Guerre des Huſſites, & du Concile de Bâle*, qui a été imprimée en Hollande. Il a fait la préface de la Bibliothéque Germanique & a travaillé à ce recueil depuis le quatriéme tome incluſivement. * *Bibliothéque Germanique tome* 16. *p.* 115. *&c.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, &c. tome* 9. *p.* 243——256.

* LENGEFELDT, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe dans le voiſinage de la ville de Plawen qui eſt la capitale du Voigtland. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LENGEFELDT, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle eſt dans la Miſnie, dans cette contrée que l'on appelle *Ertzgeburg*, au voiſinage de Wolkenſtein. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LENGLET (Pierre) natif de Beauvais, Profeſſeur royal en Eloquence à Paris, Syndic & ancien Recteur en l'Univerſité, mourut le 28 octobre 1707. N'étant âgé que de 26 ans, & étant déja Profeſſeur de Rhétorique au Collége du Pleſſis, il fut fait Recteur de l'Univerſité l'an 1660. Il publia l'an 1673, un petit Recueil de Poëſies Héroïques, pour la plupart, qu'il choiſit parmi un grand nombre de diverſes piéces, qu'il avoit faites en différentes occaſions. Le choix des piéces n'eſt pas moins l'effet du jugement de l'Auteur, que la compoſition des vers. La diction en eſt fort pure & fort Latine, les expreſſions nobles; & l'on ſent dans toutes ſes piéces, qu'il a le goût très-fin. * *Mémoires du tems.* Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *n.* 1545. *p.* 510. édit. d'Amſterdam 1725.

LENGOW. *Voyez* LEMGOW.

* LENHAM, bourg d'Angleterre dans le Comté de Kent, ſur la petite riviére de Len, à peu près au milieu de la province. Ce bourg eſt ancien & s'appelloit, ſelon quelques Géographes *Durolevum* ou *Durolenum*; mais d'autres le mettent à Charinge, village à une lieue de Lenham. * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 757.

LENNOX. *Voyez* LE'NOX.

* LE'NONCOURT, Seigneurie de Lorraine, à l'eſt-ſud-eſt de Nancy, dont elle eſt éloignée d'une lieue & demie. Elle donne le nom à la noble famille qui fait le ſujet de l'article qui ſuit.

LE'NONCOURT, noble & ancienne Maiſon en Lorraine. On dit qu'elle a eu autrefois le nom de Nancy, & que GE'RARD, fils de *Thierri*, Baillif de Lorraine, ſous le Duc Ferri ou Frédéric II, changea ce nom pour prendre celui de Lénoncourt, qui eſt un bourg du même païs. HENRI de Lénoncourt, I. du nom, deſcendu de ce *Gérard*, fut en partie Seigneur de Lénoncourt & d'Harouel, & Baillif de Chaumont. Il avoit épouſé *Jacquette* de Baudricourt, ſœur de *Robert*, Maréchal de France, dont il eut 1. THIERRI qui ſuit; & 2. *Robert*, Archevêque de Rheims.

THIERRI de Lénoncourt, Seigneur de Lénoncourt & de Château-Thierri, Baron de Vignory, Baillif de Vitri, Conſeiller & Chambellan du Roi, &c. laiſſa deux fils, 1. HENRI, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Robert*, Cardinal.

HENRI de Lénoncourt, II. du nom, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Baron de Vignory & Gouverneur de Valois, épouſa *Marguerite* de Broyes, dont il eut 1. HENRI, III. du nom, qui ſuit; 2. *Philippe*, Cardinal de Lénoncourt; & 3. *Jeanne*, femme de *René* de Laval, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, mére d'*Urbain*, Maréchal de France.

HENRI de Lénoncourt, III. du nom, Seigneur dudit lieu & de Coupvrai, Maréchal de camp, fui fait Chevalier des Ordres du Roi le 31 décembre 1580. Il épouſa *Françoiſe* de Laval-Bois-Dauphin, dont il eut *Magdelaine* de Lénoncourt, Dame de Coupvrai, premiére femme d'*Hercule* de Rohan, Duc de Montbaſon, Pair & Grand-Véneur de France.

LE'NONCOURT (Robert de) Cardinal, Archevêque d'Ambrun, &c. fils de THIERRI, Seigneur de Lénoncourt, Baron de Vignory, Baillif de Vitri, &c. fut nommé par le Roi François I, à l'Evêché de Châlons en Champagne l'an 1535. Depuis il fut Evêque de Metz, & contribua beaucoup à remettre cette ville aux François l'an 1552. Il avoit été fait Cardinal par le Pape Paul III l'an 1538, & fut auſſi Archevêque d'Ambrun & d'Arles, Evêque de Sabine, Abbé de Saint-Remi de Rheims, Prieur de la Charité, &c. Ce Prélat fit achever dans ſon Abbaïe de Rheims le magnifique tombeau de S. Remi. Il mourut à la Charité-ſur-Loire le quatriéme février 1561. Les Huguenots qui prirent l'année ſuivante cette ville, ouvrirent ſon tombeau, & eurent la fureur d'en tirer ſon corps. ROBERT de Lénoncourt, oncle du Cardinal, & Archevêque de Rheims, avoit fait commencer le tombeau de S. Remi. Ce fut un ſaint Prélat qui s'aquit le tître *de Pére des pauvres.* Il avoit ſacré le Roi François I, & mourut le 25 ſeptembre 1531. * *Conſultez l'Hiſtoire de* M. De Thou; *celle des Evêques de Metz; les Annales de Châlons* du Pére Rapine; Frizon; Sainte-Marthe; Aubéry, &c.

LENONCOURT (Philippe de) Cardinal, Archevêque de Rheims, Commandeur des Ordres du Roi, étoit fils de HENRI, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Gouverneur de Valois, & de *Marguerite* de Broyes. Son oncle le mena avec lui en Italie, où il ne ſe fit pas moins eſtimer par ſon eſprit que par ſa naiſſance. A ſon retour en France, il prit l'habit eccléſiaſtique, & eut pluſieurs Bénéfices. Le Roi Henri III, l'honora de ſa confidence & de ſon amitié, le fit Commandeur de ſes Ordres à la premiére création le 13 décembre 1578, & le nomma à l'Evêché de Châlons, puis à celui d'Auxerre. Ce Prélat eut encore les Abbaïes de Rebais, d'Oigni, &c. & le Prieuré de la Charité. Henri IV avoit beaucoup d'eſtime pour lui; & le Pape Sixte V, pour lui témoigner la ſienne, le fit Préſident de l'aſſemblée qu'on ordonna de ſon tems, pour l'Indice des livres défendus. Il fut fait Cardinal l'an 1586, & le Pape Sixte V le nomma Archevêque de Rheims après le Cardinal Louïs de Lorraine l'an 1589. Il mourut à Rome le 13 de décembre 1591, âgé de 65 ans. * Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Frizon, &c.

LE'NOX, Province de l'Ecoſſe méridionale, entre Menteith au nord, & la riviére de Clyde au ſud, eſt autrement appellé *the Shire of Dumbarton*, du nom de ſa capitale ſituée ſur le Leven. Une partie de cette Province eſt très-fertile en blez; mais le reſte eſt rempli de montagnes où l'on nourrit quantité de bétail. Lénox a donné le tître de Comte, & enſuite celui de Duc, à une branche de la famille des Stuarts. *Matthieu*, Comte de Lénox, pére de *Henri* Lord Darley, le pére de Jaques VI, annexa par ſon mariage avec la Reine Marie, cette Province à la Couronne. Enſuite elle fut donnée par Jaques VI, à *Eſme*, fils du Seigneur d'Aubigni en France, qui étoit d'une branche de la famille de Lénox, laquelle a été éteinte il n'y a pas longtems par la mort de la Ducheſſe de Richemont & Lénox. On trouve dans cette Province le Lac de Lomond. *Voyez* LOMOND. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 2. *p.* 253.

LENS, que les Latins nomment *Nometacum, Lendum, Lentiacum* ou *Lentium*, & Balderic *Lenenſe Caſtrum*, petite ville du Païs-Bas en Artois, à cinq lieues d'Arras, a une juriſdiction fort étendue. Elle eſt ſituée ſur la petite riviére de Souchet, & a une collégiale fondée par Euſtache, Comte de Boulogne l'an 1070. Lens a été autrefois aſſez forte; mais depuis elle a été ruïnée. Les François la prirent l'an 1557, ceux de Cambray la pillérent l'an 1582, & huit jours après, le Marquis de Roubais, Général Eſpagnol, la reprit. Louïs de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, y défit les Eſpagnols l'an 1648, & prit enſuite cette ville, qui eſt demeurée à la France, par le 35 article de la paix des Pyrénées l'an 1659. * Balderic, *in Chron. l.* 1. *c.* 22. Guichardin, *Deſcription du Païs-Bas.* Le Mire. Valére André, *Topogr. Belgica, p.* 58.

* LENS (Arnaud de) conſacra toute ſa vie à l'utilité du Public. Il étoit de la Campigne ou Kempenland, dans le Brabant d'un village ſans nom, & fut appellé Péraxynus, d'un nom qu'il s'étoit fait lui même. *Voyez* PE'RAXYNUS.

LENS (Jean de) *Voyez* LENSE'E.

LENS (Arnoul de) *Voyez* ARNOUL.

LENSE'E ou LENSÆUS (Jean de Lens ou Lenſei) Chanoine de Tournay, s'aquit beaucoup de réputation par ſa doctrine, dans le XVI ſiécle. Il étoit de Bailleul ou Belliollane dans le Hainaut, & enſeigna la Philoſophie & la Théologie à Louvain, où il mourut l'an 1593, après avoir compoſé divers Traitez de Controverſe, *De una Chriſti in terris Eccleſia; De unica Religione; De Verbo Dei non ſcripto; De Libertate Chriſtiana; De Fidelium Purgatorio; De Limbo Patrum; De Verbo Dei non ſcripto; De Eccleſiaſtica Satisfactione Pœnitentis, adverſus Bened. Aretium; De Fide, Spe & Charitate contra Hæreticos; de Piorum Perſecutionibus; De Officio hominis Chriſtiani conſtituti in perſecutione; Contra Pſeudopatriotas & Genethliacos; De ſui ac Reipublicæ Chriſtianæ contra impium invaſorem Defenſione; Confutatio libelli cujuſdam Antuerpiæ editi contra Sereniſſimum Ducem Johannem Auſtriacum.* Il fut l'un de ceux qui compoſérent la fameuſe cenſure de Louvain l'an 1588, ſur la doctrine de la Grace, & travailla à ſa défenſe. *Voyez* la premiére partie de l'Apologie de cette Cenſure. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 525 & 526.

LENSE'E ou LENSÆUS (Arnoul de Lens ou Lenſei.) *Voyez* ARNOUL.

LENSI ou LENSIUS (Euſtache) Abbé de l'Ordre de Prémontré aux Païs-Bas, dans le XIII ſiécle, mourut l'an 1225, & laiſſa les Ouvrages ſuivans, *Coſmographia Moſis, libri duo; De Myſteriis ſacræ Scripturæ; Seminarium Verbi Dei, alphabetico digeſtum ordine; In Regulam S. Auguſtini; In Hymnos ab Ordine Præmonſtratenſi receptos; De Metris, liber unus; De Tropis & Schematibus, liber unus; De Significationibus Nominum & Qualitatibus rerum; Tractatus de S. Trinitate.* La mort l'empêcha d'achever ce dernier Ouvrage. On dit qu'il a auſſi écrit des Commentaires ſur la *Genéſe*, ſur l'*Exode*, ſur le *Deuteronome*, & ſur les *Paralipoménes* ou *Chroniques*. Il mourut fort âgé. Il y a apparence que cet Abbé étoit natif de Lens en Artois, & que c'eſt de là qu'il a eu le ſurnom de Lenſius. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 214.

* LENTA, bourg de France dans le Haut Languedoc, eſt ſur la riviére de Souc, ſelon M. Deliſle, ou de Sonc ſelon Sanſon. Il eſt dans le diocéſe de Toulouſe, au ſud-eſt de la ville de Toulouſe, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

* LENTILLAC, bourg de France, dans le Quercy. Il eſt au nord-eſt de Cahors, dont il eſt éloigné de dix à onze lieues.

LENTINI. *Voyez* LE'ONTINI.

* LENTO (Joſeph) Italien, natif d'Aſcoli dans la Marche d'Ancone. Il donna de bonne heure des preuves de ſa capacité, & n'avoit pas encore 17 ans, lorſqu'il mit en lumiére un livre contenant les Eloges & les belles actions des Hommes Illuſtres de la ville d'Aſcoli, qui fut dédiée au Cardinal Montalte, & qui parut l'an 1622, *in octavo*. Bajanus dit que cet Ouvrage eſt d'autant plus admirable qu'il ſe ſent moins de cet âge, & de la foibleſſe qui s'y trouve ordinairement attachée. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 5. *partie* 1. *n.* 62. *p.* 187. édit. d'Amſterdam, 1725.

LENTULUS. La famille des LENTULUS, qui eſt une branche de celle des Cornéliens, étoit très-ancienne & très-conſidérable à Rome. On dit qu'ils avoient pris ce ſurnom d'un de leur famille, qui vint au monde avec une lentille ſur le viſage. L. CORNE'LIUS LENTULUS fut Conſul avec Q. Publius Philon l'an 427 de Rome, & 327 avant JESUS CHRIST. On croit qu'il étoit frére de SER. CORNE'LIUS LENTULUS, que ſon mérite éleva au conſulat, avec L. Génutius l'an 451 de Rome, & 303 avant J. C. Ils chaſſérent les Voleurs qui ſe retiroient dans les cavernes de l'Ombrie. Ce Lentulus eut pour fils Titus, qui laiſſa deux fils; L. CORNE'LIUS LENTULUS qui ſuit; & S. P. CORNE'LIUS LENTULUS, Conſul en 479, avec Marcus Curius Dentatus, qui défit Pyrrhus près de Tarente.

L. CORNE'LIUS LENTULUS fut auſſi Conſul, & triompha des Samnites. Il eut deux fils, L. CORNE'LIUS LENTULUS qui ſuit; & P. CORNELIUS LENTULUS, Conſul l'an 518 & avant J. C. 234 avec C. Licinius Varus.

L. CORNE'LIUS LENTULUS avoit poſſédé la même dignité l'année précédente 517, & avoit triomphé des Liguriens. Il fut enſuite Cenſeur avec Q. Luctatius, & eut deux fils, L. CORNE'LIUS LENTULUS, qui ſuit; & CN. CORN. LENTULUS, Conſul l'an 553, & 201 avant J. C. avec P. Ælius Pætus. Il ſe ſignala à la guerre, & fut pére de CN. CORN. LENTULUS, Conſul l'an 608 de Rome & 146 avant J. C. & de L. CORNELIUS LENTULUS LUPUS, Conſul l'an 598 de Rome, & 156 avant J. C. avec Martius Figulus.

L. CORNELIUS LENTULUS fut Proconſul en Eſpagne, & obtint le conſulat l'an 555 de Rome, & 199 avant J. C. Il fut pére de P. CORN. LENTULUS, Conſul l'an 592, & Cenſeur l'an 606 de Rome, & 148 avant J. C.

P. CORN. LENTULUS eut deux fils, PUBLIUS & CNEÏUS.

PUBLIUS laiſſa P. CORN. LENTULUS SURA, Conſul l'an 683 de Rome, & 71 avant J. C. avec Cn. Aufidius Oreſte. Depuis, il entra dans la conjuration de Catilina, pour laquelle il fut arrêté & étranglé en priſon.

CN. CORN. LENTULUS fut Conſul l'an 657 de Rome, & 97 avant J. C. avec C. Licinius Craſſus. Il eut pour fils CN. CORN. LENTULUS CLODIANUS, Conſul l'an 682 de Rome, & 72 avant J. C. avec L. Gellius Poplicola, puis Cenſeur avec le même. Il y a apparence que c'eſt de lui que ſortirent P. CORNE'LIUS LENTULUS SPINTER, Conſul l'an 697 deRome, & 57 avant J. C. avec Q. Cæcilius Metellus Nepos; & CNEÏUS CORNE'LIUS LENTULUS MARCELLINUS, qui le fut l'an 698 de Rome, avec L. Martius Philippus. Nous trouvons d'autres Conſuls de cette maiſon dans les années 705, 736, 751 & 753, ſous laquelle l'on met la Naiſſance de JESUS CHRIST. COSSUS LENTULUS Iſauricus fut Conſul l'an 25 de l'Ere Chrétienne. CN. CORNE'LIUS LENTULUS, dont nous avons parlé, le fut l'année ſuivante avec T. Calviſius Sabinus. On verra les autres dans les Faſtes Conſulaires de Proſper, de Caſſiodore, &c. & on pourra conſulter Tite-Live; Eutrope, Pline; Florus, &c.

LENTULUS, Romain, Gouverneur de Syrie, crut devoir être ce nouveau Roi, qui étoit prédit par la Sibylle, & ſe flatta de cette prédiction, que l'on appliqua à Auguſte. On dit qu'enſuite il fut un des Admirateurs des actions de JESUS CHRIST; & qu'il en écrivit une lettre au Sénat & au peuple de Rome; mais la ſuppoſition de cette lettre paroît évidente aux Critiques, parce que depuis qu'il y a eu des Empereurs, les Gouverneurs leur écrivirent, & non pas au Sénat; que le ſtyle eſt éloigné de la politeſſe du ſiécle d'Auguſte; & que pas un des Anciens n'en a fait mention. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques.*

LENTULUS GETULUS (Cneus) fils de Cn. Lentulus Coſſus Getulicus, Conſul, vivoit du tems de Tibére & de Caligula, & fut élevé au conſulat l'an 25 de l'Ere Chrétienne, avec C. Calviſius Sabinus. Il étoit Proconſul dans la Germanie, lorſque Séjan fut tué à Rome, & il fut accuſé d'avoir eu deſſein de donner ſa fille en mariage au fils de Séjan. Lentulus s'en défendit par une lettre ſi éloquente, qu'il fit exiler ſon Délateur, & qu'il échappa du danger qui le menaçoit. Mais depuis, l'affection des Soldats pour Lentulus, donna de la jalouſie à Tibére qui le fit mourir. Suétone parle, dans la Vie de Caligula, d'une Hiſtoire écrite par ce Lentulus. Martial dit auſſi, dans la préface du premier livre de ſes Epigrammes, qu'il étoit Poëte. Probus le Grammairen, le cite dans ſes Notes ſur le premier des Géorgiques. Sidoine Apollinaire parle de Lentulus, & de Céſennia ſa Maîtreſſe, dans la dixiéme Epître du deuxiéme livre, *Ceſennia cum Getulico.* * Tacite, *Annal. l.* 4. & 6. Dion Caſſius, *l.* 49. & 52. Suétone; *in Tiberio, c.* 39. & *Caligula, c.* 8. Geſner, *Biblioth.* Voſſius, *de Hiſtor. Lat. l.* 1. *c.* 25. *&c.*

LENTULUS (Cyriaque) Juriſconſulte, a compoſé divers Traitez, Un du Droit de la guerre & de la paix; Des Inſtitutions de Droit; Europe en vers Heroïques; Les Secrets des Royaumes & la Cour de Tibére. Il a encore refuté la Philoſophie de Deſcartes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LENTULUS, Prélat, qui vivoit dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, & auquel on attribue une Epître qui nous reſte, dans laquelle il parle de l'Aſſomption de la ſainte Vierge: Ouvrage ſuppoſé, auſſi bien que l'Auteur.

LENTULUS (Scipion) Napolitain, abandonna l'Egliſe Romaine, & embraſſa la Religion Réformée au XVI ſiécle. Il prêcha quelquefois à Ferrare devant la Ducheſſe Renée de France. Il fut enſuite établi Miniſtre de l'Egliſe de St. Jean dans les Vallées. C'eſt là qu'il répondit à un Ouvrage du Jéſuite Poſſevin qui en 1560 avoit été envoyé dans ce païs-là en qualité de Convertiſſeur, & qui ſe ſervoit de la violence pour arriver à ſes fins. Lentulus fut fort expoſé à la perſécution de *Caſtrocaro*, qui commandoit dans les Vallées de Piémont. Cela l'engagea à ſe retirer à Chiavenne, dans le Païs des Griſons. Il y fut Miniſtre juſques à ſa mort & il employa ſa plume à la défenſe d'un Edit que les Ligues Griſes publiérent l'an 1570, contre les Sectaires. Ils ne manquérent pas d'oppoſer à cet Edit les raiſons de tolérance, que les Réformez alléguoient aux Catholiques Romains. Lentulus répondit à ces raiſons, apparemment fort mal, car il ne pouvoit le faire autrement dans les principes de ſa Secte. Le livre de Lentulus fut imprimé en 1592, avec ce titre, *Reſponſio orthodoxa, pro Edicto illuſtriſſimorum D. D. trium Fœderum Rhætiæ, adverſus Hæreticos, &c.* Ces Hérétiques étoient des Ariens ou quelque choſe de pis. M. Bayle remarque que ceux qui ſont fugitifs pour la Religion, font ſouvent ſonner le tocſin contre les Sectes. Lentulus eſt Auteur d'une Grammaire Italienne, qui fut imprimée à Genéve l'an 1568. * Bayle, *Dict. Crit.* Gilles, *Hiſt. des Vallées, &c. p.* 401. & *ſuiv.*

* LENTZ (Jean Gaſpard) célébre Juriſconſulte, naquit à Ratisbonne le cinquiéme février 1630, & fut fils de D. Salomon Lentz qui étoit Surintendant des égliſes de ce lieu-là. A l'âge de quinze ans, il alla à Strasbourg pour y continuer ſes études, & prit deux ans de ſuite des leçons ſous le fameux Bœcler, Profeſſeur en Politique, en Hiſtoire & en Morale, qui fut appellé en Suéde. Il étudia en Droit ſous Othon Tabor & Biccius, & fut reçu Docteur avec applaudiſſement en 1651. Il alla dans la même année de Strasbourg à Montbéliard, où il fit connoiſſance avec Chriſtophle Forſtner. Au mois de ſeptembre, il traverſa la Suiſſe pour aller à Genéve, où il vit Jaques Godefroy. En 1652, il fit un voyage en France, où il s'aquit une eſtime ſi générale, qu'il eut un libre accès dans toutes les Bibliothéques & auprès de tous les Savans. Ses principales connoiſſances étoient Gabriel Naudé, Jaques Du-puy, Iſmaël Bouillaud, les deux Valois, les Sainte-Marthe, Ménage & quelques autres. Il eut le même agrément dans les Païs-Bas & en Hollande, en converſant avec les Savans du païs. Il retourna la même année dans ſon païs, où il fut d'abord fait Conſul. On l'employa dans la ſuite en pluſieurs affaires importantes, & dans quelques députations. Il devint auſſi Conſeiller pour le Brandebourg. Lorſqu'en 1664, l'Empereur Léopold vint à Ratisbone, il fut ſi charmé de ſon éloquence, de ſon ſavoir & de ſes belles qualitez qu'il le créa Comte Palatin, & lui fit préſent d'une chaîne d'or. Peu de tems après il fut fait Membre du Conſeil intime de Ratisbonne, & revêtu de la charge de Bourgmeſtre. Il mourut le 18 décembre 1667. On a de lui, *Judicium de Bello Turcico; Opus prolixum de liberarum Civitatum origine, initiis & progreſſu; De Voto liberarum Civitatum deciſivo, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LENTZ, village. *Voyez* LANTZ.

LENTZBURG ou LENTZBOURG, petite ville de Suiſſe, qui a titre de Comté, & eſt ſituée dans le Canton de Ber-

Berne, ſur une petite riviére entre Araw & Bade. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LENTZEN, petite ville marchande du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans cette contrée de Brandebourg que l'on appelle le Pregnitz. Elle eſt ſur la rive droite de l'Elbe, tout près des confins du Duché de Meckelbourg. L'Empereur Henri l'*Oiſeleur*, battit, à ce qu'on dit, près de cette ville, les Vandales en 930, & les en chaſſa. Ils la reprirent enſuite, & en 1066 tuérent leur Roi Godtſchalk qui tâchoit à leur faire embraſſer la Religion Chrétienne. Cette ville fut dans la ſuite incorporée à la Marche de Brandebourg. Louïs I, Electeur de Brandebourg l'engagea en 1328 au Comte de Zwérin; mais Louïs le *Romain* ſon frére & ſon ſucceſſeur la dégagea. Le Markgrave Joſſe l'engagea de nouveau en 1408 au Seigneur de Putlitz, qui en 1416 fut obligé de la rendre à l'Electeur Frédéric I. En 1542, l'Empereur Charles-*Quint* accorda à l'Electeur Joachim le droit d'y avoir ſur l'Elbe un péage qui rapporte par an, à ce qu'on dit, pluſieurs tonnes d'or. Du tems de la guerre de Suéde, cette ville eut beaucoup à ſouffrir, & en 1707 elle fut preſque entiérement réduite en cendres; mais elle fut bientôt rebâtie. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Géographie Politique de Brandebourg & de Pruſſe*, en Allemand.

LENZA ou LENZO, riviére d'Italie, a ſa ſource dans l'Apennin, coule ſur les confins du Parméſan & du Modénois, & ſe décharge dans le Pô à Berſello. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LENZUS (Coſmas) Eccléſiaſtique de Meſſine de l'Ordre des Réguliers, ſe rendit recommandable par ſon ſavoir & par ſa vertu. Il mourut à Rome en 1657. On a de lui, *Annalium Clericorum Regularium miniſtrantium infirmis, tomus primus; De Judicio Univerſali hexametris carminibus.* Ce dernier eſt encore en manuſcrit. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LEO.

LE'O ALLATIUS, ALLATIO ou ALLAZZI. *Cherchez* ALLAZZI (Léo.)

LE'OBARD ou LIBERD, Reclus en Touraine, dans le ſixiéme ſiécle, étoit d'Auvergne. Il ſe retira dans un hermitage, proche de Marmoutier. S. Grégoire de Tours, prit ſoin de ſa conduite. Il paſſa vint-deux ans dans ſa ſolitude avec quelques Fréres, & mourut l'an 592 ou 594. On fait ſa Fête au 18 janvier. * Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum.* Bulteau, *Hiſtoire Monaſtique*, *l.* 2. Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

LE'OBN. *Voyez* LEUBEN.

LE'OBSCHUTZ. *Voyez* LUBSCHUTZ.

LE'OCADIE (Sainte) Vierge & Martyre, dans le quatriéme ſiécle, en Eſpagne. On dit qu'elle étoit de la ville de Tolède; que dans le tems de la perſécution de Dioclétien, Dacien, Gouverneur de la province Tarragonoiſe, la fit arrêter; & qu'il la condamna à mort. Cependant dans le quatriéme Concile de Tolède, tenu l'an 633, on lui donne ſeulement le tître de Confeſſeur: ce qui fait croire qu'elle eſt plutôt morte en priſon, comme Adon & Uſuard le rapportent. Ils marquent ſa Fête au neuviéme décembre. * Baillet, *Vies des Saints.*

LE'OCATE. *Voyez* LEUCATE.

LE'OCRATE, Général des Athéniens, vainquit ceux de Corinthe & d'Epidamne, ravagea les côtes du Péloponnéſe, & remporta ſous la LXXX Olympiade, vers l'an 460 avant J. C. une ſeconde victoire près du Promontoire, nommé *Cécriphale.* * Diodore de Sicile, *Bibliothéque Hiſtorique.*

LE'ODRISIUS, CRIBELLI, Auteur Italien, dans le XV ſiécle, du tems du Pape Pie II, compoſoit en proſe & en vers; & travailla à l'Hiſtoire de François Sforce, & à celle de ſon pére. Il laiſſa auſſi d'autres Ouvrages. * Pie II, *Hiſt. Europæ, c. ult.* Paul Jove, *in Elog. Franc. Sfor.* Voſſius, *de Hiſt. Lat.*

LE'OGANE, bourg de l'Iſle Hiſpaniola en Amérique. Il eſt ſur un grand Golfe, qui entre dans la côte occidentale de l'Iſle. Les François s'y ſont établis depuis quelques années. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'OLIN ou LLEWELYN ou LHEWELYNAP GRIFFITH, le dernier Prince de l'ancien ſang des Bretons, qui régna dans la partie ſeptentrionale du païs de Galles. Edouard I, Roi d'Angleterre le fit inviter à ſon couronnement & dans ſon premier Parlement il en exigea l'hommage qu'il lui devoit. Mais ce Prince répondit, que parce que ſon pére *Griffith* avoit perdu la vie dans la Tour de Londres il ne pouvoit y venir. Il offrit néanmoins qu'après que le Roi lui auroit envoyé des ôtages, il ſe rendroit en toute autre ville qu'on lui nommeroit pour prêter le ſerment, ou au Roi, ou à ſes Commiſſaires. Après cette fiére réponſe, Edouard I marcha contre lui avec une puiſſante armée, d'autant plus qu'il regardoit Léolin comme un des principaux bouteſeux des derniers troubles inteſtins arrivez en Angleterre. Il ſaccagea & déſola tout ce qui lui appartenoit, & le réduiſit tellement à l'étroit qu'il ſe vit obligé à demander la paix, qu'il obtint aux conditions ſuivantes, qu'il poſſéderoit ſa Principauté juſques à ſa mort comme relevant de la Couronne d'Angleterre à laquelle il payeroit 1000 livres ſterling de tribut par an & 50000 d'abord après la concluſion du traité. Le Roi lui accorda pour lui & pour ſes héritiers la poſſeſſion de l'Iſle d'Angleſey, moyennant 5000 marcs d'argent, & 1000 marcs de tribut annuel. Ce qui fit le plus de plaiſir à Léolin, ce fut qu'on lui rendit ſur le champ Eléonore ſa promiſe, fille de Simon de Montfort, Comte de Leiceſter, laquelle avec Alméric ſon frére, avoit été enlevée allant en France pour joindre ſon époux, & amenée au Roi Edouard I, qui créa Chevalier *David*, frére de Léolin, & le maria avantageuſement avec une riche veuve, fille du Comte de Darby. Il lui donna encore le château de Denbigh & une penſion annuelle de 1000 livres ſterling. Tous ces bienfaits ne furent cependant pas capables de diſſiper le chagrin de ces deux fréres & de leur faire perdre l'envie de devenir Souverains. Le traité qu'ils avoient conclu avec le Roi, avoit à peine duré trois ans qu'ils levérent ouvertement le maſque. Léolin ſurprit les châteaux de Flint & de Rutland & s'empara en même tems de la perſonne de Roger Lord Clifford: il cauſa auſſi de grands dommages ſur les frontiéres. Jean Peckham, Archevêque de Cantorbéry alla le voir en perſonne & l'exhorta à ſe ſoumettre au Roi, mais les griefs de Léolin contre les Anglois étoient ſi forts & en partie ſi bien fondez, & l'envie qu'avoit Edouard I, de ſubjuguer à cette occaſion la Principauté de Galles étoit ſi grande, que l'eſpérance d'un accommodement diſparut bientôt. On dit qu'outre cela Léolin comptoit beaucoup ſur une ancienne Prophétie de Merlin, ſelon laquelle la Couronne de Brutus devoit être miſe ſur la tête de Léolin. Le traité de paix n'ayant pas eu lieu, l'Archevêque excommunia Léolin & ſes Adhérans, & le Roi marcha contre lui avec une armée formidable. Il ſe défendit vaillamment, mais nonobſtant toute ſa réſiſtance, il fut tué le onziéme décembre 1283, dans une bataille près de Landweyr dans la province de Radnor, par un Soldat nommé Etienne Desfranſton. On dit que ce malheur lui arriva par la trahiſon des Habitans de Buelt. Sa tête ayant été préſentée au Roi, il la fit couronner de lierre, & planter ſur la Tour de Londres. David ſon frére eut un ſort plus tragique encore, car ayant été fait priſonnier dans le païs de Galles, on l'attacha à la queue d'un cheval qui le traîna autour de la ville de Shrewsbury. Enſuite on le décapita, on écartela ſon corps, on brûla ſon cœur & ſes entrailles, on plaça ſa tête auprès de celle de Léolin & l'on expoſa les quatre quartiers de ſon corps à Briſtol, à Yorck, à Northampton & à Wincheſter. D'abord après cette exécution la Principauté de Galles fut réünie à la Couronne d'Angleterre. Les Chroniques diſent que Léolin ayant trouvé Réginald, Lord Brecknock, en flagrant délit avec ſon épouſe, il le fit pendre. * *The compleat Hiſt. of England, vol.* 1. *p.* 191. *cb.* 142.

LE'OMINSTER, ou LIMSTER, grand, ancien & beau bourg d'Angleterre, ſur la riviére de Lug, dans le Comté de Héreford, eſt ſitué dans un terroir fertile. Il y a ſur la riviére pluſieurs ponts, qui le traverſent. Il eſt eſtimé pour ſa laine, qui eſt d'une fineſſe extraordinaire. Ce bourg eſt à 136 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LE'ON, ancien Royaume d'Eſpagne, *Legionenſe Regnum*, appellé par ceux du païs, *Reino de Léon*, a la Caſtille au Levant, la Galice & le Portugal au Couchant, l'Eſtremadure Eſpagnole au midi, & les Aſturies au ſeptentrion. Ce païs, qui eſt fort montueux, eſt diviſé en deux parties par le Douro. Ces villes ſont, LE'ON, appellée par les Latins *Legio Germanica*, qui a donné ſon nom au Royaume, dont quelques uns mettent la fondation ſous l'Empire de Nerva, & qui eſt le ſiége d'un Evêché, ſuffragant de la métropole de Compoſtelle, & a une égliſe cathédrale, la plus belle de toute l'Eſpagne: les autres villes de Léon ſont, Aſtorga, Avila, Ciudad-Rodrigo, Salamanque, célébre par ſon Univerſité, Palencia, Médina del Campo, Toro, où fut donnée en l'année 1479, la bataille qui aquit le Royaume de Caſtille à Ferdinand, Prince d'Aragon, ſur Alfonſe, Roi de Portugal, &c. Pélage, Roi d'Oviédo, conquit Léon ſur les Maures l'an 722. Ses ſucceſſeurs ſe nommérent Rois d'Oviédo, juſques à Ordogne II, qui prit le tître de Roi de Léon, & qui mourut vers l'an 923. Ferdinand III, Roi de Léon, hérita de ſon petit neveu Henri, Roi de Caſtille, & unit en ſa perſonne, & pour tous ſes ſucceſſeurs ces deux Royaumes vers l'an 1217. Avant cela Ferdinand I, fils de Sanche III, Roi de Navarre, & de Nugna de Caſtille, avoit tué dans une bataille, ſon couſin Wermond, ou Bermond III, Roi de Léon l'rn 1037, & s'étoit fait couronner Roi de cet Etat & des Aſturies, le jeudi 22 juin 1038. Ce Royaume a environ 55 lieues dans ſa plus grande longueur, du midi au ſeptentrion, & peut en avoir environ 40 de largeur. Il produit quantité de vin, mais peu de blé. On y trouve des turquoiſes proche de Zamora. On y a auſſi découvert depuis environ cent ans la vallée de Vatuégas, entre les montagnes. Elle n'avoit été nullement connue depuis l'invaſion des Maures. Outre la riviére de Douro, qui partage le Royaume de Léon, les autres qui l'arroſent ſont, le Torto, la Piſuerga, le Tormes, &c. Voici la ſuite Chronologique des Rois de Léon, depuis Pélage, juſques à Ferdinand II, qui tua Wermond ou Bermond. Nous rapporterons le nom des autres en parlant de la Caſtille.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Rois de Léon & des Aſturies.

L'an 717.	Pélage,	régna 18. ans.
736.	Favilla,	2.
738.	Alfonſe I.	19.
757.	Froila,	9.
766.	Aurélio,	9.
775.	Silo Sarraſin, Régent,	8.
783.	Mauregat, *Bâtard* d'Alfonſe I.	6.
789.	Wermond *ou* Bermond I.	2.
791.	Alfonſe II, dit *le Chaſte*,	33.
824.	Ramir I.	26.
850.	Ordogne,	12.
862.	Alfonſe III, dit *le Grand*,	48.
910.	Garcias,	3.
913.	Ordogne *ou* Ramir II,	10.
923.	Froila, dit *le Lépreux*,	1.
924.	Alfonſe IV, dit *le Moine*,	7.
931.	Ramir III,	18.
950.	Ordogne III,	5.
955.	Ordogne IV, dit *le Mauvais*	1.
956.	Sanche I, dit *le Gros*,	12.

L'an

L'an 967.	Ramir IV.	régna 15. ans.
982.	Wermond II,	17.
999. *ou* 1000.	Alfonſe V,	28.
1027.	Wermond tué	l'an 1037.

* Mérula, *Deſcript. Hiſpan.* Mariana & Turquet, *Hiſtor. Hiſp.* Ambroſio Moralès, *Hiſtoire générale d'Eſpagne & Antiquaire des villes de ce Royaume, en Eſpagnol.* Athanaſio de Lobéra, *Hiſt. de la Ciud. de Léon, &c.*

LE'ON, ville d'Eſpagne. *Voyez* l'article précédent.

LE'ON de GUANUCO. *Voyez* GUANUCO.

LE'ON, S. PAUL de LE'ON, S. POL de LE'ON ou LE'ONDOUL, ville de France en Bretagne, avec tître d'Evêché, ſuffragant de Tours, eſt nommée par les Latins *Leona*, *Leonum*, ou *Civitas Oſiſmiorum*. Céſar fait mention des Oſiſiniens dans ſes Commentaires. Leur ville capitale étoit *Vorganium*, ſelon Ptolomée, qui eſt ſans doute la *Vorgium*, dans l'Itinéraire Romain, & *Oſiſmii* dans la Notice de l'Empire. Aujourd'hui cette place eſt encore nommée dans Bertrand d'Argentré, *Cozqueoudet*, c'eſt à dire, *Cité ancienne*. On dit qu'après avoir été ruïnée il y a longtems, de ſon ancien diocéſe il s'en eſt formé trois, S. Paul de Léon, S. Brieu, & Tréguier. La ville de Léon ſur la mer, entre Morlaix & Tréguier, eſt capitale du petit païs, dit le LE'ONOIS, qui a eu des Princes particuliers, juſques à environ l'an 1254, que Jean I, Duc de Bretagne, acheta cette Principauté. Le plus ancien Evêque de Léon, eſt S. Paul, qui a donné le nom à la ville, & qui mourut l'an 600. S. Golvéne lui ſuccéda. L'Evêque eſt Seigneur de la ville, & prend le tître de Comte. Le Chapitre eſt compoſé d'un Chantre, de deux Archidiacres, d'un Thréſorier, de ſeize Chanoines, de ſept Prébendez dits Vicaires, &c. La ville de Léon eſt aſſez agréable. Quelques Ducs de Bretagne y ont fait leur ſéjour. Etienne Bauni a publié des Ordonnances ſynodales que René de Rieux, Evêque de Léon, y fit l'an 1629 & 1630. * D'Argentré, *Hiſtoire de Bretagne.* Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Claude Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

LE'ON, ville de Cappadoce, que d'autres nomment Vatiza. On croit que c'eſt le *Polomenium* des Anciens.

LE'ON, ou LE'ON de NICARAGUA, ville de l'Amérique ſeptentrionale dans le Nicaragua, province de la Nouvelle Eſpagne. C'eſt la réſidence de l'Evêque de Nicaragua, ſuffragant de l'Archevêché de Mexique. Elle eſt près du Lac de Léon, à huit lieues ſeulement de la côte de la Mer du Sud, & de Realejo au Levant, en allant à Grenade. On voit près de la ville de Léon un Volcan, qui ne vomit plus de flammes, mais qui pouſſe encore au dehors de la fumée. Il y a près de la ville un Lac qui a environ 25 lieues de circuit, & qui n'eſt qu'à trois lieues de la côte de la Mer Pacifique. Il renferme trois petites iſles, & ſe décharge au Levant dans le Lac de Grenade, par le moyen d'une riviére qui en ſort, & qui ſe rend dans ce Lac.

* LE'ON, riviére de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Louïſiane. Elle coule du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, & ſe rend dans la riviére de Hondo. * M. Deliſle, *Carte de la Louïſiane, &c.*

PAPES.

LE'ON (Saint) I. de ce nom, Pape, dit *le Grand*, natif de de Toſcane, ſelon quelques uns, & de Rome ſelon les autres, fut élevé ſur le ſaint Siége le deuxiéme mai de l'an 440, après Sixte III. Il avoit été Diacre de l'Egliſe Romaine, ſous les Papes S. Céleſtin & Sixte III, & lorsque ſon prédéceſſeur mourut, il étoit allé dans les Gaules, pour travailler à la réconciliation d'Aëtius & d'Albinus, Généraux de l'armée. Il en fut rappellé par une Légation publique; & après avoir été mis ſur le Siége de S. Pierre, il répondit parfaitement aux eſpérances que l'on avoit conçues de ſon pontificat. A ſon avénement, l'Egliſe Orientale étoit encore agitée par les Neſtoriens, quoique condamnez au Concile Général d'Ephéſe; celle d'Afrique, ruïnée par les Vandales; & celle d'Occident, troublée par les Manichéens, qui fuyant la perſécution des Barbares, étoient venus à Rome, & par les Pélagiens, qui ne pouvant ſouffrir leur condamnation, défendoient opiniâtrément leurs erreurs. Le ſaint Pontife s'oppoſa à tous ces deſordres. Il tint d'abord l'an 444 un Concile contre les Manichéens, pour condamner juridiquement leurs héréſies, & fit autoriſer par l'Empereur Valentinien ce jugement eccléſiaſtique. Enſuite il acheva d'exterminer en Italie les Pélagiens, dont on tâchoit de faire revivre les opinions. Il ſe ſervit contre eux de Proſper d'Aquitaine, qu'il retint auprès de lui pour être ſon Sécretaire. Pour donner la paix aux égliſes, il compoſa l'état de celles des Gaules, à l'occaſion de la diſpute qu'il y avoit entre celle de Vienne & d'Arles; & cette diſpute s'étant depuis renouvellée, il prononça conformément à ce que ſes prédéceſſeurs avoient ordonné. D'autres côté, Eutychès qui avoit publié ſon héréſie, fut condamné dans un Synode tenu à Conſtantinople l'an 448; mais depuis ayant cabalé avec ſes amis, il fit ſi bien qu'on approuva ſes erreurs dans le Concile, dit *le Brigandage d'Ephéſe*, l'an 449. Léon, qui par ſes lettres & par ſes Légats, n'avoit rien oublié pour remédier à ce mal en ſa naiſſance, témoigna un déplaiſir extréme de ce qui s'étoit paſſé en cette aſſemblée, dans laquelle ſes Légats ſeuls s'oppoſérent à la déciſion du faux Concile, proteſtant hautement de la nullité des Actes qu'on y fit. S. Léon aſſembla la même année 449, un Concile à Rome, & y caſſa tout ce qui s'étoit fait dans le Conciliabule d'Ephéſe. Enſuite il procura la convocation du Concile général de Chalcédoine, où il envoya ſes Légats l'an 451. Il s'oppoſa néanmoins au Canon qui s'y étoit fait en faveur de l'Egliſe de Conſtantinople, & qui lui donnoit le ſecond rang, au préjudice de celle d'Alexandrie. L'année ſuivante, Attila qui avoit perdu une grande bataille dans les Gaules, paſſa en Italie, où il fit des ravages extraordinaires. Il s'avançoit même juſqu'à Rome. S. Léon alla au devant de lui, & lui parla avec tant d'éloquence, qu'il lui perſuada de retourner en ſon païs. On dit que les Capitaines de l'armée du Tyran, ſurpris de ce changement, lui demandérent ce qui l'avoit obligé de faire la volonté d'un Prêtre; & qu'il répondit que, tandis que le Pape parloit, il avoit vu à ſes côtez un homme habillé en Evêque, qui le menaçoit de le faire mourir, s'il ne faiſoit ce que Léon vouloit de lui. Mais Jornandès, Suidas, Caſſiodore, & S. Léon lui même, ne font aucune mention de cette prétendue apparition, que les Savans tiennent pour fabuleuſe. Après un ſi heureux ſuccès, le Pape fut ſenſiblement affligé d'apprendre que les ennemis de l'Egliſe & ſes envieux, l'accuſoient fauſſement de ne pas approuver le Concile de Chalcédoine, & de favoriſer les erreurs d'Eutychès. Il écrivit à tous les Evêques de ce Concile, pour ſe purger de cette impoſture, & à l'Empereur Marcien, à Eudoxie, & à Pulchérie. On n'eut pas de peine à ſe convaincre de ſon innocence & de ſon zéle pour le bien de l'Egliſe. Il en donna de nouvelles marques, lorsque Genſeric, appellé par Eudoxie, veuve de Valentinien, prit Rome l'an 455, & que cette grande ville fut expoſée pendant quinze jours au pillage des Barbares. L'Auteur de l'Hiſtoire Mêlée dit que le Pape parla ſi efficacément à Genſeric, qu'il obtint de lui que ſes gens ne mettroient point le feu dans la ville, & qu'il ſauva du pillage les trois principales baſiliques, que Conſtantin avoit enrichies de préſens magnifiques. Anaſtaſe remarque que S. Léon renouvella les égliſes de S. Pierre & de S. Paul, où il fit faire des voûtes, & qu'il embellit d'images du Sauveur & de divers ornemens. Il établit à leur ſépulchre des Gardes ou Camériers qu'il choiſit dans le Clergé, & bâtit un monaſtére auprès de la Baſilique du Prince des Apôtres. Ce ſaint Pape mourut le onziéme avril de l'an 461, & eut pour ſucceſſeur S. HILAIRE, après avoir gouverné l'égliſe 21 ans, moins 32 jours. S. Léon a écrit ſur la Doctrine & ſur la Diſcipline de l'Egliſe un très-grand nombre de belles lettres, qu'un Auteur récent attribue ſans raiſon à S. Proſper; car quand bien même S. Proſper auroit fait la fonction de Sécretaire auprès du Pape, ce qui n'eſt pas certain, il ne s'enſuit pas qu'il ait été Auteur de toutes ces lettres. Le Recueil des lettres de S. Léon en contient 141. Ce Pape a auſſi compoſé pluſieurs Sermons qu'il a prêchez dans l'égliſe de Rome. Son ſtyle eſt poli & affecté; ſon diſcours eſt compoſé de périodes, dont les membres ſont bien diſtinguez & bien meſurez; il a une cadence rimée qui ſurprend; il eſt enflé de nobles épithétes & d'antithéſes agréables. Il étoit fort attaché aux droits & aux prérogatives de ſon Siége; mais il faut avouer qu'il uſoit de ſa puiſſance avec beaucoup de douceur & de modération. Enfin l'on peut dire que jamais l'Egliſe de Rome n'a eu plus de véritable grandeur, & jamais moins de faſte que du tems de ce Pape. Jamais l'Evêque de Rome n'a été plus honoré, plus conſidéré, ni plus reſpecté, & jamais il ne s'eſt conduit avec plus d'humilité, plus de ſageſſe, plus de douceur & plus de charité. La premiére édition des Oeuvres de S. Léon a été faite à Veniſe l'an 1485. Elle ne contient qu'un petit nombre de lettres. Caniſius en publia une nouvelle beaucoup plus ample, imprimée à Cologne l'an 1546. Surius en donna une autre l'an 1591. Celle-ci fut ſuivie de celle des Chanoines de S. Martin, imprimée à Louvain l'an 1575, & à Anvers l'an 1583. L'an 1614 & 1618, les Oeuvres de S. Léon furent imprimées, avec les Homélies de S. Maxime & de S. Chryſologue; mais ces éditions étant fort imparfaites, le Pére Quênel Prêtre de l'Oratoire, en a donné une nouvelle, imprimée à Paris l'an 1675, puis à Lyon. * Gennade, *c.* 70. Honoré d'Autun, *l.* 2. *c.* 69. Anaſtaſe, *in Vitis Pontif.* Photius, *Cod.* 52. Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal. &c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiécle.*

LE'ON II, Sicilien, parvint au Pontificat après Agathon, & fut ſacré le 15 août de l'an 682. Il étoit ſavant, & avoit pour ſon tems une grande connoiſſance de la Muſique. Auſſi tôt après ſon élection, il confirma le ſixiéme Synode général, & s'employa avec un ſoin extréme pour le bien de l'Egliſe. Nous avons ſix Epîtres ſous ſon nom. Le Cardinal Baronius croit mal à propos qu'elles ſont ſuppoſées, parce qu'on y condamne le Pape Honorius. Léon tint le Pontificat un an, ſept mois & cinq jours, mourut le 24 mai 683, & a été mis au Catalogue des Saints. On fait mémoire de lui au 28 juin, qui eſt le jour auquel il fut enterré dans l'égliſe de S. Pierre. BENOÎT II fut ſon ſucceſſeur. * Anaſtaſe, *in Vitis Pontif.* Baronius, *in Annal. Ch.* 683. 684. Adon de Vienne, *in Chron.*

LE'ON III, Romain, fils d'*Alipe*, fut élu Pape après Adrien I, le 26 décembre de l'an 795, le propre jour de la mort de ſon prédéceſſeur. Paſchal & Campulus neveux d'Adrien, qui poſſédoient les deux plus belles charges de l'Egliſe, & qui s'étoient flattez de l'eſpérance d'être élus l'un ou l'autre au lieu de leur oncle, furent au deſeſpoir de ſon élection. Après avoir attenté ſecrettement à la vie du nouveau Pontife, ils en vinrent à la force ouverte l'an 799, & s'étant ſaiſis de lui par des gens armez, lorsqu'il étoit à la proceſſion des grandes Litanies de Rome le 25 avril, ils commandérent qu'on lui coupât la langue, & qu'on lui arrachât les yeux. Les Satellites accablérent Léon de mille coups dans l'égliſe de ſaint Sylveſtre où ils l'avoient traîné, & le jettérent tout couvert de ſang & de playes dans la priſon d'un monaſtére. Quelques Officiers du Pape ayant eu l'adreſſe de l'en tirer, il ſe trouva qu'il voyoit clair; ſoit que cela fût arrivé par miracle, comme on le dit communément; ou qu'on ne lui eût pas entiérement crevé les yeux. Ceux qui recherchent la vérité de cette Hiſtoire, ont de la peine à croire que le Pape Léon ait recouvré miraculeuſement la vue & la parole, & s'attachent au récit du ſaint Abbé Théophane, le-

quel

quel après avoir dit, *Et l'ayant pris ils l'aveuglérent*, ajoûte, *ils ne purent pas néanmoins le priver entiérement de l'uſage de la lumiére; ceux qui lui devoient crever les yeux étant devenus ſenſibles à la compaſſion, & l'ayant épargné.* Eginhart qui écrivoit en ce même tems, faiſant le récit de l'aveuglement, rend la choſe incertaine par cette parenthéſe, (*ſelon que quelques uns l'ont cru.*) Zonare qui raconte la même choſe que Théophane, ajoûte que ceux à qui l'on commanda de crever les yeux à Léon, ſe contentérent de lui enſanglanter les paupiéres. Contre les témoignages de ces Hiſtoriens, Nicolas Alemannus ſoutient hardiment que le miracle eſt véritable; qu'on a inſéré dans les Annales d'Eginhart cette parenthéſe, (*comme quelques uns l'ont oru;*) que Zonare a inventé le menſonge qu'il ajoûte au récit de Théophane: & que cet Auteur dit clairement qu'on creva les yeux à Léon. Mais Alemannus diſſimule ce qui ſuit dans Théophane, touchant la compaſſion que les gens de Paſchal eurent pour le Pape; ce qu'il n'a pu ignorer, puiſque les paroles que nous avons rapportées cy-devant, ſont non ſeulement dans les exemplaires Grecs, mais auſſi dans les Traductions Latines d'Anaſtaſe le Bibliothécaire, & de l'Hiſtoire Mêlée. On les lit dans deux exemplaires du Vatican à Rome, qui ſont conformes à celui de la Bibliothéque du Roi de France, dans tous les Manuſcrits & dans tous les Imprimez. Quoiqu'il en ſoit, les amis de Léon lui donnérent moyen de ſe ſauver chez les Ambaſſadeurs de France, qui étoient logez à ſaint Pierre, & qui l'ayant mené à Spoléte, l'envoyérent l'an 799, avec bonne eſcorte à Charlemagne, qui étoit alors à Paderborn en Allemagne. Ce Roi renvoya le Pape à Rome pour être rétabli ſur ſon ſiége, & lui promit de ſe tranſporter dans peu de tems ſur les lieux pour lui faire juſtice. En effet, bientôt après Charlemagne ſe rendit à Rome l'an 800, & reçut le Pontife à ſe purger par ſerment des crimes qu'on lui impoſoit. Enſuite il fit faire le procès à ceux qui avoient été les Auteurs d'un ſi déteſtable attentat contre la perſonne de Léon, lequel imitant la douceur de Jesus Christ, obtint leur pardon du Roi François. Ce fut en ce tems que ce même Pontife couronna Charlemagne Empereur d'Occident, le peuple criant par trois fois, *Longue & heureuſe vie & victoire à Charles-Auguſte, grand & paiſible Empereur des Romains, couronné de Dieu.* L'an 804, le Pape vint à Mantoue, pour s'informer du Sang miraculeux de Jesus Christ qu'on y avoit trouvé, & de là il paſſa en France pour y voir l'Empereur. Charlemagne envoya ſon fils au devant de lui juſqu'à S. Maurice en Chablais, & lui même le vint trouver à Rheims, d'où il le mena à ſon château de Quierſy paſſer la Fête de Noël, & de là à Aix-la-Chapelle pour en conſacrer l'égliſe. Le Pape, après y avoir été huit jours, reprit le chemin de Rome par la Baviére. Depuis cela, l'Empereur lui envoya le partage qu'il avoit fait entre ſes enfans, pour le ſigner & le rendre plus authentique. Ce procédé de Charlemagne fait voir l'eſtime qu'il faiſoit de Léon. Après la mort de ce Prince l'an 814, les ennemis du Pape le voyant ſans protecteur, l'attaquérent de nouveau, & conſpirérent contre lui. Il en fit mourir quelques uns par juſtice: ce qui offenſa ſi fort les Romains, que lorsque Léon fut tombé malade, ils pillérent tous les châteaux qu'il avoit à la campagne. Louïs *le Débonnaire* improuva le procédé de Léon, qui lui avoit envoyé des Légats pour ſe purger auprès de lui, & donna ordre à Bernard, Roi d'Italie, de s'informer de la vérité. Celui-ci fit prendre quelques ſéditieux qu'il envoya en France. Le Pape mourut le 12 juin de l'an 816. Etienne V lui ſuccéda. On a treize lettres de ce Pape dans la Collection des Conciles. Il eut l'an 809, une diſpute avec les Evêques d'Eſpagne, ſur l'addition de la particule *Filioque* au Symbole de Nicée, que ces Evêques faiſoient chanter dans leurs égliſes, déſapprouva leur conduite, & fit mettre, à ce qu'on dit, dans l'égliſe de S. Pierre deux tables d'argent, ſur l'une deſquelles ce Symbole étoit écrit en Latin, & ſur l'autre en Grec. * Anaſtaſe, *in Vit. Pont.* Eginhart, *in Vita Caroli Magni.* Adhémar, *in Ludovico Pio.* Platina, *in Leone III.* Baronius, *An. Chr.* 795. *& ſuiv.* Maimbourg, *Hiſtoire des Iconoclaſtes.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques du huitiéme ſiécle.*

LE'ON IV, Romain, ſuccéda à Serge II, le 12 avril 847. Ce Pape s'employa à réparer la ville de Rome, & ſur tout le quartier du côté de ſaint Pierre qu'on nomma *la Ville Léonine;* & donna ſi bon ordre à reprimer les courſes des Sarraſins, qu'ils furent vaincus par ſa flote, jointe à celle de Naples, en l'année 849. Il fit auſſi réparer une ville que les mêmes Sarraſins avoient ruïnée, à dix milles de Centumcelles, & la fit nommer *Leopolis* de ſon nom. Enfin après s'être utilement employé pour le bien temporel & ſpirituel de l'Egliſe, il mourut en odeur de ſainteté le 17 juillet 855, ayant tenu le pontificat huit ans, trois mois & cinq jours. Il ne nous reſte que deux des lettres qu'il avoit écrites. * Anaſtaſe & Platine, *in Leone IV.* Onuphre, *in Chron.* Baronius, *in Annal.*

☞ Le ſiége pontifical vaqua durant cinq jours ſeulement, depuis la mort de Léon juſqu'à l'élection de Benoît III, ſon ſucceſſeur, ou bien deux mois & 12 jours, à compter juſqu'à ce qu'il fut paiſiblement reconnu de tous: ce qui détruit l'opinion fabuleuſe de ceux qui ont placé le pontificat prétendu de la Papeſſe Jeanne entre ces deux Pontifes.

LE'ON V, d'Andrea, fut Pape après Benoît IV, l'an 905, & ne tint que 40 jours le pontificat, lequel lui fut enlevé par Chriſtophle qui le retint en priſon. * Du Chêne, *Hiſt. des Papes.* Génébrard, *en la Chron.*

LE'ON VI, Romain, ſuccéda à Jean X, que Maroſie fit mettre en priſon. Il n'occupa le ſaint Siége que ſix mois & quinze jours, juſqu'au ſeptiéme avril de l'an 928, qu'il fut mis en priſon. Etienne VII ou VIII lui ſuccéda. * Flodoard, *in Chronico Romano.* Luitprand, *l.* 3. *c.* Baronius, *in Annal.*

LE'ON VII, Romain, parvint au pontificat après Jean XI, l'an 936. Il tâcha de rétablir l'état monaſtique à Rome par le moyen d'Odon, Abbé de Cluni qu'il y appella; & gouverna l'Egliſe avec aſſez de douceur. Son pontificat ne fut que de trois ans & demi; car il mourut l'an 939. Son ſucceſſeur fut Etienne VIII ou IX. * Baronius, *in Annal.*

LE'ON VIII, Antipape, ſelon quelques uns, fut inſtallé ſur le Siége pontifical par l'Empereur Othon, qui aſſembla pour ce ſujet un Synode d'Evêques à Rome, où il fit dépoſer Jean XII, l'an 963. Jean célébra un Concile à Rome, & y fit condamner l'élection de Léon. Le Clergé & le peuple élûrent Benoît V; mais Othon, qui prit Rome par famine, le fit dépoſer comme intrus, lui fit ôter ſes habits pontificaux, & l'envoya priſonnier à Hambourg en Allemagne. Léon mourut le 17 avril de l'an 965. * *Conſultez* Léon d'Oſtie; Platine, &c.

LE'ON IX, dit auparavant *Brunon*, Evêque de Toul en Lorraine, étoit de l'illuſtre Maiſon d'Aſpurg ou Asbourg en Alſace, fils de *Hugues*, qui étoit coûſin germain de la mére de l'Empereur Conrad *le Salique.* Il naquit le 21 juin de l'an 1002, fut fait Evêque de Toul l'an 1026, & travailla à la réforme de la Diſcipline eccléſiaſtique & monaſtique de ſon diocéſe. L'Empereur Conrad l'envoya en ambaſſade près du Roi Robert. Enfin l'Empereur Henri III, ſurnommé *le Noir*, le fit élever au ſouverain pontificat dans une aſſemblée des Prélats & des Grands, tenue à Wormes, l'an 1048. Les Romains avoient envoyé des députez à ce Prince pour lui demander un Pape, qu'ils élûſſent enſuite ſuivant l'uſage, & qu'ils pûſſent oppoſer à Benoît IX, lequel après avoir été chaſſé l'an 1043, avoit continué ſous les Papes précédens, & continuoit encore d'exercer ſes violences. Brunon alla paſſer les Fêtes de Noël en ſon égliſe de Toul, qu'il céda à Udon en 1050. Il partit de Toul en habit de Pélerin qu'il garda juſques à ſon arrivée à Rome. Après ſon élection en cette ville, il fut nommé Léon IX, le 12 février, premier dimanche de carême de l'an 1049, & fut reconnu de Benoît même qui ſe ſoumit. Léon tint quelques Synodes à Rome & à Pavie contre les Simoniaques; & après la Pentecôte il alla trouver l'Empereur à Cologne, tint un Concile à Rheims, & régla quelques autres affaires, ſur tout celle de Godefroy *le Preux*, Duc de Lorraine, qu'il réconcilia avec l'Empereur; terminant ainſi la ſanglante querelle qui étoit entre ce Duc, ſoutenu du Comté de Flandre, & les Maiſons d'Alſace & de Luxembourg. Il retourna à Rome en janvier 1050; & après Pâques, il célébra un Concile à Verceil contre Bérenger. Enſuite il fit un ſecond voyage en France; & à ſon retour en Italie, il mena une troupe de Braves pour les oppoſer aux Normans, qui s'étoient emparez de la Pouille. L'an 1053, il fit refuter les erreurs des Grecs, & envoya des Légats à Conſtantinople. Depuis il alla trouver l'Empereur à Wormes pour quelques affaires importantes, ramena des troupes en Italie contre les Normans, & fut fait priſonnier dans une occaſion où ſon armée fut ſurpriſe & défaite. Il fut mené à Bénévent, d'où il ne ſortit que le 12 mars de l'an 1054; & il mourut le 15 avril ſuivant, après cinq ans, deux mois & ſept jours de ſiége. Quoique Pierre de Damien ait reproché à ce Pape les expéditions guerriéres où il ſe trouvoit, néanmoins ſa piété & ſon érudition l'ont fait mettre au nombre des Saints, & des Auteurs Eccléſiaſtiques. On a ſouvent donné au public ſes Sermons & ſes Epîtres décretales. Un Auteur du tems fit ce Diſtique à ſon ſujet,

Victrix Roma, dole, nono viduata Leone,
Ex multis talem, vix habitura parem.

Wibert, Archidiacre a compoſé la Vie de ce Pape, que nous avons par les ſoins du Pére Sirmond. Anſelme, Moine de Rheims, avoit compoſé une Rélation de ſes voyages, comme nous l'apprend Sigebert. D'autres parlent de lui avec éloge. Victor II fut Pape après lui. On fait ſa Fête au 19 avril. * Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 152. Wibert, *Vita Leonis.* Bruno Aſtenſis, *Vita Leonis. Leonis Itinerarium.* Deſiderius Caſſinenſis. Leo Oſtienſis. Hermannus Contractus. Hugues de Flavigni, *en ſa Chron.* Sigebert, *in Chron. &c.* 149. *Catal.* Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Le Pére Vignier, *en l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Lorraine.* Du Chêne & Ciaconius, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.* Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

LE'ON X, fils de *Laurent* de Médicis, & de *Clarice* des Urſins, ſuccéda à Jules II l'an 1513. Il avoit été fait Cardinal à l'âge de 15 ans, par le Pape Innocent VIII, & parvint au pontificat le onziéme mars 1513, âgé ſeulement de 36 ans. Ange Politien, Démétrius Chalcondyle, & Urbain Bolzane avoient été ſes Maîtres, & Pic de la Mirande, Marſile Ficin, Jean Laſcaris, Chriſtophle Landi & divers autres, ſes amis particuliers. Cette éducation fit qu'il aima les Sciences comme ſon pére, & qu'il ſe fit honneur de protéger les Savans, & de faire réfleurir les Beaux Arts. Il étoit Légat de Jules II, à la bataille de Ravenne, où il fut fait priſonnier l'an 1512. Auſſi-tôt après ſon élection, il ſe mit bien avec tous les Princes, & ſur tout avec le Roi Louïs XII, puis avec ſon ſucceſſeur François I, qu'il attira à Bologne l'an 1515. Ce fut là que le Roi, par le conſeil de ſon Chancelier Antoine du Prat, ſe laiſſa aller à abolir la Pragmatique Sanction, & à ſigner le Concordat que les Pontifes Romains avoient tant ſouhaité. Le Pape conclut l'an 1517, le Concile de Latran, où l'on réſolut de faire la guerre à Sélim, Empereur des Turcs, qui menaçoit la Chrétienté après avoir défait Iſmaël Sophi & les Mammelucs en Egypte, & qui ſe vantoit qu'en qualité de ſucceſſeur de Conſtantin, il rangeroit bien-tôt toute l'Europe ſous ſon Empire. Léon qui vouloit oppoſer les forces de tous les Chrétiens au progrès de cet Infidéle, envoya des Légats vers tous les Princes, & fit prêcher la Croiſade. L'émulation qui diviſa les Auguſtins d'avec les Dominicains, au ſujet du privilége de prêcher cette Guerre ſainte, donna occaſion à Luther de publier ſa Doctrine. Il commença de prêcher contre l'Egli-

gliſe Romaine, l'an 1518. Le Pape après avoir eſſayé vainement de le ramener, le condamna l'an 1520; & donna le tître de Défenſeur de l'Egliſe à Henri VIII, Roi d'Angleterre, qui avoit écrit contre ce Docteur. Quelque tems auparavant il avoit découvert une conſpiration dreſſée contre ſa perſonne, par Alfonſe Pétrucci, Cardinal de Sienne, qu'il fit mourir. Les autres Conjurez furent condamnez à une priſon perpétuelle, dont ils ſortirent bientôt. L'an 1521, Léon fit ligue avec l'Empereur Charles-*Quint* pour chaſſer les François d'Italie, pour rétablir François Sforce à Milan, & pour retirer Parme & Plaiſance que Jules II avoit poſſédées. Il eut tant de joye d'apprendre les bons ſuccès de cette Ligue, que le ſoir même il fut ſaiſi d'une petite fiévre, de laquelle il mourut à Rome le deuxiéme décembre 1521, ayant gouverné l'Egliſe huit ans, huit mois & 20 jours. D'autres attribuent la mort de Léon à une cauſe plus cachée. Il avoit de bonnes qualitez, il aimoit les Beaux Arts & les Sciences, il compoſoit des vers très-polis & de belles lettres; mais ces bonnes qualitez étoient obſcurcies par un grand nombre de mauvaiſes: car on l'accuſoit d'avoir eu peu de Religion, d'avoir été voluptueux, partial, ambitieux & extrémement vindicatif. Son corps fut enterré dans l'égliſe de S. Pierre du Vatican, qu'il avoit fait achever, & l'on lui fit cette épitaphe

Leonis X Pontif. Maximi depoſitum.

Deliciæ humani generis, Leo maxime, tecum
Ut ſimul illuxere, interiere ſimul.

ADRIEN VI lui ſuccéda. * Paul Jove, *en ſa Vie.* Guichardin, *l.* 12 & 13. Onuphre & Victorel, *in Leone X.* Sponde, *in Annal. Eccleſ.* Louïs Jacob, *Bibliotb. Pontif.* Bayle, *Dict. Crit.*

Léon étoit extrémement magnifique. Le jour de ſon couronnement il dépenſa cent mille ducats. Il voulut être couronné le même jour auquel il perdit la bataille de Ravenne, & monter le cheval Turc qu'il avoit alors. Suivant Jove il étoit extrémement voluptueux & accuſé du crime de Sodomie. M. Bayle montre qu'on n'eſt pas aſſuré de la vérité de ce qu'on attribue à ce Pape d'avoir dit que *la Fable de l'Evangile lui avoit été fort utile.* „ Mais „ Pic de la Mirandole diſoit en parlant de Léon X, qu'il avoit „ vu un Pape, lequel ne pouvoit pas être Pape, *parce qu'il ne* „ *croyoit pas qu'il y eût un Dieu.* Il étoit, *dit-il*, tombé dans les „ derniers excès de l'impiété, & il le prouvoit aſſez par ſa con„ duite, puiſque non ſeulement il avoit acheté le Pontificat, „ mais qu'il ſe plongeoit dans toutes ſortes de crimes, & dogma„ tiſoit en déclarant à quelques-uns de ſes Domeſtiques, qu'il „ *ne croyoit pas en Dieu, lors même qu'il étoit Pape.* " Voici une Epigramme de Sannazar au ſujet de la Simonie de Léon X,

Sacra ſub extrema, ſi forte requiritis, hora,
Cur Leo non potuit ſumere, vendiderat.

Le Concile de Latran flatte extrémement la vanité de Léon. „ Saint Pére, *dit le Concile*, toute puiſſance vous eſt donnée. „ Tous les Rois de la terre connoiſſent la puiſſance qui vous eſt „ donnée au Ciel & ſur la terre. Nous reſpectons vôtre Divine „ Majeſté; vous êtes l'époux de l'Egliſe, le Prince des Apôtres, „ le Prince & le Roi de tout l'Univers. " Ce Pape s'eſt donné beaucoup de peine pour déterrer un grand nombre d'anciens Manuſcrits, comme cela paroit par des lettres qu'il a écrites à ce ſujet à Albert, Archevêque de Mayence. * Bayle, *Dict. Critiq. quatriéme édition.* Baſnage, *Hiſtoire de la Religion des Egliſes Réformées, &c. tome* 3. *p.* 9. *& ſuiv.* Sannazarii *Opera*, *p.* 184 & 198.

LE'ON XI, de Florence, de la Maiſon de Médicis, étoit fils d'*Octavien*, & ſuccéda à Clément VIII. Avant ſon exaltation, il avoit nom *Alexandre*, Cardinal de Saint-Jean & de Saint-Paul, & avoit été envoyé Légat en France par ſon prédéceſſeur. Il fut élu le premier jour d'avril 1605, âgé de 70 ans, & mourut le 27 du même mois. Son ſucceſſeur fut PAUL V. * Sponde, *A. C.* 1605. Du Chêne. Bini, &c.

EMPEREURS D'ORIENT.

LE'ON, I. de ce nom, Empereur d'Orient, dit *Macelles*, *le Vieil* ou *le Grand*, étoit de Thrace, & parvint à l'Empire après Marcien, par la faveur d'Aſpar, Patrice, le ſeptiéme février 457. Il reçut des lettres du Pape ſaint Léon, auſſi-tôt après ſon élection, & à ſa priére il publia un Edit, par lequel il confirmoit tout ce qu'avoient fait ſes prédéceſſeurs contre les Hérétiques, pour autoriſer le Concile de Chalcédoine. Sur la plainte des Evêques d'Egypte, contre les violences de Timothée, faux Evêque d'Alexandrie, il renvoya la connoiſſance de cette affaire au Patriarche Anatolius. Il eut auſſi deſſein d'aſſembler un Concile général pour la paix de l'Egliſe; mais le Pape s'y oppoſa, lui faiſant connoître qu'il ſuffiſoit de s'en tenir aux déciſions de celui de Chalcédoine. Léon avoit promis à Aſpar, qui n'oſoit ſe promettre l'Empire à lui-même, à cauſe qu'il étoit Alain, qu'il donneroit une de ſes filles en mariage à un des fils d'Aſpar, qui devoit être en même-tems honoré de la dignité de Céſar; mais n'étant pas d'humeur de contribuer tant à l'élevation d'un homme qui avoit déja tant de pouvoir, il maria en 1459 ſa fille aînée, nommée Ariadné, à un Iſaurien, qui changea ſon nom barbare en celui de Zénon, & qui après avoir paſſé par diverſes charges eut le Gouvernement d'Orient en 463. Il donna auſſi le Gouvernement de la Thrace à Baſiliſque, frére de l'Impératrice Vérine, lequel ſut retenir dans leurs limites les Goths & les Huns; & pour contenter Aſpar, en attendant que la Cadette des Princeſſes ſes filles pût être mariée, il honora de la qualité de Patrice Ardabure, ſon fils aîné, donna Patrice, qui étoit le ſecond, à le conſulat en 459, & accorda en 465, le même honneur à Erméneric, qui étoit le dernier. Ricimer, homme auſſi célébre par ſa perfidie, que par ſon habileté dans la guerre, retenoit alors l'Italie & une petite partie des Gaules, ſous l'autorité apparente du Sénat Romain; voyant que malgré ſes efforts l'Empire d'Occident dépériſſoit de jour en jour, il appréhenda avec raiſon qu'en voulant conſerver ſeul le pouvoir ſouverain, il ne le perdît entiérement, & pour engager Léon à défendre l'Italie, il lui demanda un Empereur. Anthéme qui fut revêtu de cette dignité en 467, fut ſuivi de près de Baſiliſque, qui amena une puiſſante flotte pour aller chercher les Vandales juſques dans l'Afrique; mais s'étant laiſſé corrompre par l'or de Genſéric, il ſouffrit que cette flotte, qui étoit de mille vaiſſeaux de toute ſorte, fût brûlée, après avoir pris Carthage, & une ſi lâche trahiſon ne ſut punie que du banniſſement: ce qui étoit contre les régles de la Politique, qui vouloient qu'une action ſi noire fût punie exemplairement, & contre la ſureté de la Foi Orthodoxe dont Baſiliſque étoit ennemi. Cette perte fut compenſée par la défaite de Denzycès, un des fils d'Attila, dont la tête fut envoyée à Conſtantinople par Anagaſte, qui avoit ſuccédé à Baſiliſque dans le Gouvernement de la Thrace. Patrice, l'un des fils d'Aſpar, fut fait alors Céſar, & Léonce, fille de Léon, lui fut fiancée; mais quelque tems après, Zénon lui ayant cédé le Gouvernement d'Orient pour prendre celui de Thrace, Aſpar conçut tant de jalouſie, de voir ce gendre de l'Empereur avec un commandement aux portes de Conſtantinople, qu'il n'oublia rien pour le perdre: ce qui lui attira enfin l'indignation de Léon, qui le fit mourir l'an 471, avec ſon fils Ardabure, exclut Patrice de toute prétention à l'Empire, & donna Léonce ſa fille en mariage à Marcien, fils d'Anthéme. La guerre des Vandales venoit d'être finie par un traité de paix, où la Lybie de Tripoli avoit été laiſſée à l'Empire qui l'avoit reconquiſe. Les amis d'Aſpar vangérent ſa mort par des courſes que ni Zénon ni Baſiliſque ne purent arrêter; & pour mettre fin aux deſordres, il fallut s'obliger l'an 473, par un traité, à donner la ſucceſſion d'Aſpar à Théodoric, ſon beau-frére, à lui confier en même tems le commandement de la Garde Prétorienne, & d'un certain nombre de troupes; & à payer aux Goths qui avoient ſoutenu ce Rebelle un tribut annuel de trois mille livres d'or. Tel étoit alors l'Etat de l'Empire. Léon ſurvécut peu à une paix ſi honteuſe, & mourut au mois de janvier 474, après un régne d'un peu moins de dix-ſept ans. On le compte ordinairement entre les bons Empereurs; & rien ne diminue la gloire de ſa vertu, que l'indulgence qu'il eut pour les Hérétiques, qui vivoient dans ſa Cour. Il fit publier diverſes loix, que nous avons dans le Code Juſtinien; & bâtit pluſieurs égliſes, entre leſquelles, celle où il mit une robe de la ſainte Vierge, étoit célébre par ſa magnificence. * Nicéphore, *l.* 29. Evagre, *l.* 2. Procope, *de Bello Vandal. l.* 1. Cédréne, *in Compend.* Marcellin & Caſſiodore, *in Chron.*

LE'ON II, dit *le Jeune*, étoit fils d'Ariadné & de Zénon l'*Iſaurien*, & petit-fils de Léon l'*Ancien*, qui le fit déclarer *Auguſte* l'an 473. Léon ſuccéda à ſon ayeul maternel au mois de janvier de l'année ſuivante, & au mois de février il ſe laiſſa perſuader d'aſſocier ſon pére à l'Empire. Il étoit âgé alors au plus de dix-ſept ans, mais il étoit déja fort débauché: auſſi altéra-t'il bien-tôt ſa ſanté, & mourut dès le mois de novembre. Le bruit courut que Zénon voulant régner de ſon chef, & non comme Tuteur de ſon fils, employa le poiſon pour s'en délivrer. D'autres ont écrit que l'Impératrice ſa mére ayant découvert les mauvaiſes intentions de Zénon, le fit cacher, & qu'il vivoit encore ſous le régne de Juſtinien dans le Clergé. Tout cela a bien l'air d'une fable. Ceux qui diſent qu'il n'étoit qu'enfant, & âgé d'environ trois ans lorsqu'il mourut, ſe trompent, parce qu'ils placent mal le mariage de Zénon & d'Ariadné. *Voyez* ce que nous en avons dit dans l'article précédent. * Candidus Iſaurus, *Hiſt. Byzant. tome* 1. Marcellin & Caſſiodore, *en la Chron.* Nicéphore. Suidas, &c.

LE'ON III, natif d'Iſaurie, ſurnommé *Conon* & l'*Iſaurien*, étoit un petit Mercier, qui portoit ſes marchandiſes dans les villages ſur un âne. Pendant qu'il faiſoit ce métier, il fut rencontré par deux Juifs, qui avoient ſéduit Jézid II, Caliſe des Sarraſins, & ces deux Impoſteurs ou Magiciens, lui ayant perſuadé qu'il ſeroit un jour Empereur, il changea de nom, & prit celui de Léon, & s'enrôla dans l'armée que le Patrice Siſinnius commandoit en Iſaurie. Quelque tems après l'Empereur Juſtinien II le fit paſſer à Méſembrie, ville de Thrace ſur le Pont-Euxin, le prit enſuite parmi ſes Gardes, & le choiſit enfin pour un de ſes Confidens. Mais comme on le lui eut rendu ſuſpect, il voulut l'éloigner avec honneur & l'envoya faire la guerre à des Barbares au delà du Mont-Caucaſe vers l'Albanie, où il s'aquit beaucoup de réputation par ſa conduite, & par ſon courage. Dans cet intervalle l'Empereur Juſtinien fut aſſaſſiné par ſes Officiers, qui élurent en ſa place Philippique Bardanès; & qui ayant crevé les yeux à ce dernier la ſeconde année de ſon régne, proclamérent Empereur Artémius, qu'ils appellérent *Anaſtaſe*. Ce nouveau Prince donna le commandement de l'armée & la Préfecture de l'Orient à Léon, & fut enſuite contraint de céder l'Empire à Théodoſe III, qui n'ayant pas aſſez de cœur pour ſoutenir cette dignité, y renonça, pour laiſſer monter Léon ſur le thrône, & ſe retira dans un monaſtére. Ainſi Léon entra dans Conſtantinople l'an 717, & fut couronné Empereur le 25 mai. Au commencement de ſon empire, la ville de Conſtantinople fut aſſiégée par les Sarraſins, conduits par Maſalma, leur Prince, & fut délivrée par le ſecours de la ſainte Vierge. Le vénérable Béde & Paul Diacre, diſent que ce ſiége dura trois ans, & Anaſtaſe *le Bibliothécaire* aſſure qu'il ne ſut que d'environ deux années; mais Théophane, & pluſieurs autres prouvent qu'ayant été commencé au mois de ſeptembre de la quinziéme indiction, qui étoit l'an 717, il finit au mois d'août de l'année ſuivante. Léon ſe déli-

vra auſſi, l'an 719, d'Anaſtaſe II, ſorti du monaſtére, par le moyen des Bulgares; & eut un fils, qu'il nomma *Conſtantin*, & qu'il fit couronner le 31 mars, jour de Pâques de l'an 720. Sous prétexte de tenir la promeſſe qu'il avoit faite aux deux Impoſteurs dont nous avons parlé, & à la perſuaſion d'un cetain Bezére, Chrétien renégat, qui s'étoit fait Mahométan en Syrie, où il avoit été mené Eſclave, il déclara une cruelle guerre aux Images. Il fit fondre une ſtatue de JESUS-CHRIST, qui étoit de bronze, & qu'on avoit placée ſur une des portes de la ville. Cette nouveauté excita une ſédition, qui irrita tellement Léon, qu'il abolit par un Edit toutes les Images l'an 726. Il exerça des cruautez horribles contre ceux qui les révéroient, & fit brûler la nuit dans leurs maiſons, avec tous leurs livres, douze Eccléſiaſtiques, que les Empereurs mêmes conſultoient dans les grandes affaires; parce qu'il n'avoit pu les faire entrer dans ſon ſentiment. Saint Germain, Patriarche de Conſtantinople, fut le ſeul qui oſa réſiſter à Léon. Ce Prince diſſimula au commencement, eſpérant de le gagner; mais il l'envoya depuis en exil l'an 730. Le Pape Grégoire II excommunia l'Empereur, lequel arma une grande flotte pour paſſer en Italie, qui en fut délivrée par une tempête. Grégoire III, travailla auſſi inutilement auprès de ce Prince aveuglé, qui n'eut aucun égard à ſes lettres, & qui maltraita ceux qui les lui apportérent: de ſorte que ce Pape ayant aſſemblé l'an 732 un Synode à Rome, y excommunia tous ceux qui combattoient les Images. Léon en devint plus furieux, & éprouva enſuite toutes ſortes de malheurs, entre leſquels furent des tremblemens de terre épouvantables l'an 740. Enfin il mourut d'hydropiſie le 18 juin de l'an 741, après avoir régné 24 ans, deux mois & 25 jours. CONSTANTIN *Copronyme*, ſon fils, lui ſuccéda. * Béde, *de ſex Ætat. in fine.* Paul. Diacre, *l.* 6. *c.* 47. *& ſuiv.* Anaſtaſe, *in Gregorio II & III.* Théophane. *L'Hiſtoire Mêlée. Les Actes du ſecond Concile de Nicée.* Cédréne. Batiſte Egnace. Maimbourg, *Hiſtoire des Iconoclaſtes.* M. Baſnage, *Hiſtoire des Juifs, tome* 5. *p.* 1478, *& ſuiv.* refute par pluſieurs obſervations l'opinion de ceux qui croyent que deux Juifs furent la cauſe que Léon Iſaurien attaqua & renverſa les Images. Ce Savant obſerve entre autres choſes que Léon étant monté ſur le thrône, ordonna aux Juifs & aux Montagnards d'embraſſer le Chriſtianiſme; que les Montagnards ou Manichéens ſe firent brûler avec leurs temples plutôt que d'obéïr; & que pour les Juifs, ils furent batiſez & communiérent. Tout cela ſe fit d'une maniére forcée. Or il n'eſt pas apparent que Léon eut perſécuté les Juifs, s'il leur avoit eu les obligations que l'on dit, & ſi pour leur complaire il avoit attaqué le culte des Images.

LE'ON IV, ſurnommé *Chazare*, fils de *Conſtantin* Copronyme, & d'*Iréne*, fille du Chagan ou Prince des Chazares, naquit le 25 janvier 750, & ſuccéda à ſon pére le 24 ſeptembre de l'an 775. Il affecta d'abord de paroître pieux & magnifique; mais on reconnut bien-tôt qu'il avoit hérité de l'impiété de ſon pére & de ſon ayeul Léon l'*Iſaurien*; car il ſe déclara, comme eux, grand perſécuteur des Images. Son régne ne fut que de cinq ans, moins ſix jours, & le dernier jour de ſa vie fut le huitiéme ſeptembre de l'an 780. Il mourut d'une fiévre chaude, dont il fut ſaiſi, après avoir été frappé de quelques charbons à la tête, pour avoir oſé porter une couronne garnie de pierres précieuſes, qu'il avoit enlevée dans la grande égliſe de Conſtantinople. Il avoit eu quelques avantages ſur les Sarraſins, & avoit tranſporté dans la Thrace pluſieurs familles Chrétiennes des païs qui leur étoient ſoumis. Conſtantin VII lui ſuccéda. * Cédréne, *in Compend.* Théophane, *l.* 23. Baronius, *in Annal.*

LE'ON V, dit l'*Arménien*, fils de Bardas Patrice, qui fut tué en combattant contre les Bulgares l'an 778, exerça divers emplois honorables, & fut mis en la place de Michel *Rangabe*, qu'on obligea de renoncer à l'Empire en faveur de Léon, auquel il envoya le diadême, le manteau de pourpre, les ſouliers rouges, & les autres ornémens Impériaux. Nicéphore, Patriarche de Conſtantinople, couronna Léon un lundi onziéme jour de juillet de l'an 813. Ce Prince promit beaucoup à ſon avénement à l'Empire, où il fut élevé avec applaudiſſement de tout le monde. Il n'eût point trompé l'eſpérance qu'on avoit de lui, s'il n'eût terni ſes excellentes qualitez, par la cruauté qu'il exerça envers ſes proches, & par ſon hétérodoxie; car après avoir remporté une glorieuſe victoire ſur les Bulgares, conduits par leur Roi Crumne, il rougit ſes mains dans le ſang de quelques-uns de ſes parens, & ſe déclara ennemi des Images. Il chaſſa le Patriarche Nicéphore, qui les défendoit, & ſubrogea Théodore en ſa place. Le Pape Paſchal I excommunia ce Prince l'an 818, & reçut à Rome les Grecs exilez, pour le culte des mêmes Images. Ainſi Léon, haï de ſes Sujets, fut maſſacré la nuit de Noël de l'an 820, dans la chapelle du Palais, par les Partiſans de Michel *le Bégue*, qu'il tenoit en priſon. Il avoit réſolu de faire mourir après les Fêtes, MICHEL, qu'on mit ſur le thrône aprés lui. Le régne de Léon fut de ſept ans, cinq mois & 14 jours. * Zonare. Batiſte Egnace. Blondus, &c.

LE'ON VI, ſurnommé *le Sage*, ou *le Philoſophe*, parvint à l'Empire le premier mars 886. Il étoit fils de BASILE *le Macédonien*, qui l'avoit fait couronner l'an 870, par ſaint Ignace, Patriarche de Conſtantinople, en préſence d'Anaſtaſe *le Bibliothécaire*, Légat de l'Empereur Louïs II, au huitiéme Concile général célébré contre Photius. Pendant le régne de Baſile, Théodore *Santabaréne*, qui poſſédoit les bonnes graces de cet Empereur, entreprit de perdre le Prince Léon. Dans la vue de s'en défaire, il perſuada à Léon un jour qu'il alloit à la chaſſe, de porter un poignard pour ſe défendre des bêtes farouches, & enſuite il fit accroire à Baſile que le Prince ſon fils le vouloit aſſaſſiner, & qu'il portoit un poignard pour faire le coup. Baſile donna dans ce piége, & fit arrêter ſon fils l'an 885. Il l'auroit fait mourir, ſi le peuple & le Sénat n'euſſent demandé grace pour lui. Elle leur fut accordée avec peine; mais le Prince fut mis en une priſon, où il demeura trois mois. Curopalate & les autres Grecs aſſurent, qu'un jour que Baſile faiſoit un feſtin aux principaux Seigneurs de ſa Cour, un perroquet qui étoit dans la ſalle du Palais, prononça diſtinctement ces mots Grecs, ὤι, ὤι, κύριε Λέων, c'eſt à dire; *Hélas, Hélas, Seigneur Léon.* Ces paroles touchérent extrémement les Conviez, qui parurent fort mélancoliques. L'Empereur leur en demanda la cauſe; & ils lui répondirent qu'un oiſeau leur apprenoit leur devoir, en leur inſpirant du déplaiſir pour le malheur du Prince. Baſile, touché de ces paroles, examina le crime dont ſon fils étoit accuſé, & l'ayant trouvé innocent, le mit en liberté: par ſa mort il le laiſſa maître de l'Empire. Léon chaſſa Photius, Patriarche de Conſtantinople, qui avoit cauſé de grands malheurs par ſon ambition, & punit l'impoſture de Santabaréne. Il fit la guerre contre les Hongrois & les Bulgares, mais ſans ſuccès. Sous ſon régne les Sarraſins ravagérent la Sicile, & prirent l'Iſle de Lemnos. Pour les chaſſer, il mit une flotte en mer, ſous la conduite de Nicétas, qui leur livra une bataille, où les deux partis firent de très-grandes pertes. Léon n'avoit point eu d'enfans de ſes trois femmes, *Théophanie*, morte en odeur de ſainteté, & qu'il voulut lui-même qu'on honorât comme Sainte, quoiqu'il l'eût traitée indignement; *Zoé*, qu'il avoit entretenue du vivant de Théophanie; & *Eudoxe.* Il en épouſa une quatriéme, nommé auſſi *Zoé*, de laquelle il eut *Conſtantin*, dit *Porphyrogénéte.* Le Patriarche Nicolas l'excommunia, parce que ſuivant la Diſcipline de l'Egliſe Gréque, les quatriémes noces ſont défendues; mais Léon fut bien-tôt terminer cette affaire, en faiſant dépoſer Nicolas, & en lui donnant pour ſucceſſeur Euthyme, qui approuva tout ce qu'on voulut. Un homme furieux dans une Proceſſion, faillit à tuer ce Prince, qui mourut le onziéme mai, mardi de la Pentecôte de l'an 911, après avoir regné 25 ans, trois mois & dix jours. ALEXANDRE ſon frére fut ſon ſucceſſeur.

Cet Empereur, ſurnommé *le Sage*, laiſſa divers Ouvrages de ſa façon. Il ſe plaiſoit à compoſer des Sermons. Baronius a donné la liſte de trente-trois, qui ſe trouvent dans la bibliothéque Vaticane. Gretſer en a fait imprimer neuf à Ingolſtad l'an 1600; & depuis, le Pére Combefis en a inféré dix dans la continuation de la Bibliothéque des Péres. On a outre cela un Diſcours de Léon, ſur la Vie de S. Jean *Chryſoſtome*, dans l'édition des Oeuvres de ce Pére, faite par Savil; un Sermon ſur ſaint Nicolas, imprimé à Toulouſe l'an 1644, & quelques Oracles, ou prédictions ſur la ville de Conſtantinople, donnez avec Codinus par Lambécius. On lui attribue une Epître à tous les Fidéles, pour les exhorter à vivre ſaintement, traduite par Frédéric Métius, Evêque de Termuli, Termole ou Termini, dans le Royaume de Naples; & un autre de la Vérité de la Foi Chrétienne, écrite au Roi des Sarraſins, & traduite par Sébaſtien Champier de Lyon. Divers autres ont publié des Traitez qui lui ſont attribuez, comme *Tactica ſive de inſtituendis aciebus*, Ouvrage important pour la connoiſſance du Bas Empire, & de la maniére de combattre des Hongrois & des Sarraſins; *Opus Baſilicon*; *Novellæ Conſtitutiones*, *&c.* * Stilitzès. Zonaras. Glycas. Manaſsès. Cédréne. Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Baronius, *in Annal. &c.*

ROIS D'ARME'NIE.

LE'ON, I. de ce nom, Roi d'Arménie, de la Maiſon de Luſignan, étoit fils de HUGUES III. Il mourut ſans enfans, & eut pour ſucceſſeur ſon oncle LE'ON II. Celui-ci épouſa *Iréne* de Tarente, veuve de *Léon* I, & en eut LE'ON III, lequel fuyant la cruauté des Turcs qui avoient conquis ſon Royaume, & qui retenoient ſa femme & ſes enfans priſonniers, roula long-tems dans toutes les Cours de l'Europe, pour mendier un ſecours qui le pût remettre ſur le thrône. Il s'arrêta en France, où le Roi Charles IV lui donna un entretien digne de ſa naiſſance; & il mourut à Paris l'an 1393. On voit ſon tombeau aux Céleſtins. *Cherchez* LUZIGNAN.

HOMMES ILLUSTRES.

LE'ON (Saint) Apôtre des Baſques, Evêque de Bayonne, naquit à Carentan en Baſſe Normandie vers l'an 856. Son pére, mal ſatisfait du Roi Charles *le Chauve*, alla s'établir avec ſa famille vers le Rhin, & envoya ſon fils à la Cour de Louïs de Germanie, fils de Louïs *le Débonnaire.* Léon n'étant pas propre à la Cour, vint faire ſes études à Paris. Quelques-uns ont dit qu'il avoit été fait Archevêque de Rouen; mais c'eſt un fait fort incertain. Il eſt beaucoup plus ſûr qu'il entreprit une Miſſion chez les Baſques; qu'étant entré à Bayonne avec deux de ſes fréres, ils y prêchérent l'Evangile, & convertirent un grand nombre de peuples: il en fut Evêque, & on croit qu'il y a ſouffert le martyre. * Bollandus. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* De Marca, *Hiſtoire de Béarn.* Pommeraye, *Hiſtoire des Archevêques de Rouen.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois de mars.*

LE'ON, Martyr dans le quatriéme ſiécle à Patare en Lycie, au lieu d'aller rendre le culte à Sérapis, ſuivant l'ordre de l'Intendant, alla faire ſes priéres ſur le tombeau de ſaint Parégoire, Martyr célébre. De là il entra dans le temple de la Fortune, en briſa les lampes, & fut arrêté par la populace, conduit devant le Gouverneur, fouetté cruellement, traîné & précipité dans le torrent où il rendit l'eſprit. Ses Actes marquent ſa mort au 30 de juin. Néanmoins les Grecs célébrent ſa Fête & celle de ſaint Parégoire au 18 février. * *Actes dans* Henſchenius, & *dans* Dom Thierri Ruinart. Baillet, *Vies des Saints*, *mois de février.*

LE'ON de BYZANCE, ainſi nommé du nom de cette ville, dont il étoit natif, étudia pendant ſa jeuneſſe ſous Platon. Suidas

das qui l'a fait Disciple d'Aristote, n'a pas fait réflexion que dès le tems de Philippe de *Macédoine*, sous la CVI Olympiade, & vers l'an 406 avant JESUS-CHRIST, Léon étoit déja en grande réputation, & intrigué fort avant dans les affaires politiques de son tems, pendant les guerres de la Gréce contre Philippe. Il eut grande part au gouvernement de sa patrie, & s'aquitta avec honneur de plusieurs ambassades. Enfin le Roi Philippe ayant trouvé par une lettre le moyen de rendre sa fidélité suspecte aux Byzantins, il s'éleva une sédition, dans laquelle Léon craignant d'être lapidé, se sauva par la fuite, & prit le parti de s'étrangler lui-même pour se dérober à la fureur du peuple. Il avoit écrit huit livres des affaires de Byzance, & de celles du Roi Philippe; un Traité des séditions; des Bœotiques; quelques livres des Fleuves, &c. * Philostrate, *in Vitis Sophist.* Suidas. Athénée, *l.* 12. Plutarque, *de Flum.* Vossius, *de Hist. Græc.*

LE'ON de SALAMINE, de qui Diogéne Laërce fait mention en la Vie de Socrate. Cet Auteur parle d'un autre LE'ON Tyran, dans celle de Pythagore.

* LE'ON, nom d'un certain Héros qui dévoua ses filles pour le salut de sa patrie, & de qui la Tribu Léontide, l'une des treize Tribus de l'Attique, a tiré son nom. *Voyez* ATTIQUE.

LE'ON, dit *Pellæus*, Auteur Grec, semble avoir écrit de la Nature des Dieux, selon ce qu'en dit Arnobe, dans le quatriéme livre contre les Gentils.

LE'ON d'ALABANDA, ville de Carie, étoit Orateur, & est confondu par quelques-uns avec LE'ON de Byzance. Il laissa divers livres, *Caricorum, libri quatuor; Lyciacorum libri quatuor.* Hygin, Suidas, &c. parlent de lui. Il peut être le même qui est cité par Cédréne & Curopalate, & *Leo Asianus*, ou *Léon d'Asie*. Vossius croit pourtant, après le Pére Philippe Labbe, que ce *Leo Asianus* est le même que ce LE'ON *Grammairien*, qui ajouta sept Vies d'Empereurs, à l'Histoire de Théophane. * Hygin, *Poët. Astron.* Vossius, *de Hist. Græc. p.* 500. Labbe, *in Append. ad Byzant. Historiam*, *p.* 45.

LE'ON, Jurisconsulte & Ministre d'Etat d'Euric, Roi des Goths, & d'Alaric son fils, vers la fin du cinquiéme siécle, étoit de Narbonne. Quoiqu'élevé parmi les Barbares, il ne laissa pas de faire paroître une si grande érudition, que Sidoine Apollinaire dit qu'il surpassa les plus habiles de son tems. Il devint aveugle sur la fin de ses jours: ce que Grégoire de Tours attribue à une punition divine, parce qu'il avoit fait abbattre l'église de saint Félix, qui offusquoit le Palais du Roi, & qui lui ôtoit la vue d'un agréable fauxbourg, qu'on nommoit *la Livie*. * Sidonius Apollinaris, *Epist. l.* 8. *Epist.* 3, & *Carm.* 23, intitulé *Narbo*. Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, *l.* 1.

LE'ON ou LEO MARSICANUS, dit d'*Ostie*, & connu sous le nom de *Leo Ostiensis*, étoit natif de Marsi, ville d'Italie, selon Ciaconius. Il prit l'habit de Religieux de saint Benoît dans le monastére du Mont-Cassin, & fut ensuite créé Cardinal & Evêque d'Ostie. Onuphre marque cette promotion sous les six premiéres années du pontificat de Paschal II: ce qui est confirmé par Ciaconius, qui dit que Léon d'Ostie souscrivit aux Actes du Concile de Guastalla, convoqué l'an 1106. Il a écrit une Chronique de l'Abbaïe du Mont-Cassin divisée en trois livres, qui commence au tems de saint Benoit, & finit à l'Abbé Didier, qui fut élu Pape sous le nom de *Victor* III. Cette Chronique a été imprimée à Venise l'an 1513, à Paris avec celle d'Aimoin l'an 1603, à Naples l'an 1616, & à Paris l'an 1668. On dit que Pierre Diacre ajoûta un quatriéme livre à cette Chronique. Il composa aussi des Sermons, les Vies des saints Mennat & Janvier, &c. On ne sait pas précisément l'année de sa mort. * Pierre Diacre, *de Vir. Illustr. Cassinensibus & in Chron. c.* 31. Arnoul Wion, *in Ligno Vitæ*. Bellarmin. Baronius. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XII siécle.*

☞ Ce Léon d'Ostie est différent d'un autre LE'ON, qui fut aussi Moine du Mont-Cassin, Cardinal, Evêque d'Ostie, puis Sécretaire du Pape Urbain II. Ce que nous remarquons par rapport à l'erreur de Baronius, de Possevin, de Vossius & de quelques autres qui confondent ces deux Cardinaux. Pierre Diacre les distingue assez clairement; car parlant de ce dernier, il dit, *Leo Romanæ Eccleſiæ Cardinalis Cassinensis Cœnobii Monachus, insignis studio eloquentiæ, scripsit ex nomine Urbani complures Epistolas, fecit & Registrum ejus.* Il parle ailleurs de l'autre Léon, & fait le catalogue de ses Ouvrages. * Pierre Diacre, *de Vir. Illustr. Cassinensibus, c.* 31. Aubéry, *Histoire des Cardinaux*, *tome* 1. *&c.*

LE'ON, dit *Stypiota*, étoit Patriarche de Constantinople dans le douziéme siécle. Il succéda l'an 1134 à Jean IX, & mourut l'an 1143. Théodore Balsamon interprétant l'Epître de saint Basile à Amphilochius, & le Canon 83, dit que ce Léon condamna ceux qui employoient le secours de la Magie & des enchantemens, pour venir à bout de leurs desseins. Nous trouvons aussi dans le Code du Droit Oriental, un Décret de ce Patriarche, touchant les noces de deux fréres. Il eut pour successeur Michel, dit *Oxytes*. * Nicétas. Baronius, *in Annal.* Banduri, *Imp. Orient. Comm. l.* 8.

LE'ON, Archevêque de Sens dans le sixiéme siécle, s'opposa au Roi Childebert qui vouloit établir un Evêque dans la ville de Melun, qui étoit du Royaume de ce Prince, quoique du diocése de Sens. Léon lui écrivit une lettre très-forte sur ce sujet, & l'empêcha d'exécuter son dessein. * Du Pin, *Bibliotbéque des Auteurs Ecclésiastiques du VI siécle.*

* LE'ON, Evêque de Nantes en Bretagne dans le cinquiéme siécle. Ce fut lui qui assista au Concile d'Angers de l'an 453. Ceux qui le placent à Bourges & qui y font tenir ce Concile, se sont trompez. De son tems, quantité de Bretons de l'Isle de Bretagne, passérent dans l'Armorique l'an 458, & quelques uns d'eux s'établirent alors ou peu après, sur les confins de Vannes du côté de Croisil, ville du diocése de Nantes, sur le bord de la mer, où la Langue qu'ils apportérent, si plutôt elle n'y étoit pas la même que celle qu'ils parloient, c'est à dire, la Celtique, subsiste encore. Ce fut aussi dans ce tems-là que Nantes secoua le joug des Romains. * *Supplément de Paris* 1736. Travers, *Hist. abbrégée des Evêques de Nantes*, *tome* 7.

* LE'ON, Evêque d'Agde au milieu du sixiéme siécle, étoit un Prélat recommandable par sa piété & par sa fermeté. Le Comte Gomacharius, Gouverneur de la ville d'Agde, Arien, ayant usurpé un bien de l'église d'Agde, Léon alla le trouver & lui dit, *Mon fils, prenez garde de ne pas retenir le Patrimoine des pauvres, & craignez que les larmes de ces malheureux auſquels vous l'enlevez, ne vous attirent la malédiction de Dieu, & peut-être la mort.* Gomacharius peu sensible à ces justes remontrances, conserva ce qu'il avoit usurpé; mais une grosse siévre l'ayant peu après réduit à l'extrémité, il fit prier Léon de demander à Dieu le rétablissement de sa santé, & promit de rendre le champ qu'il retenoit injustement. Léon pria & le Comte fut guéri, mais son cœur ne fut pas changé. Quelque tems après il eut une rechûte qui l'obligea à avoir de nouveau son recours à l'interceſſion du Prélat, avec promesse de rendre le champ usurpé, & d'y en ajoûter un autre. Le Prélat répondant à ses priéres par un refus, il se fit transporter dans un chariot vers l'Evêque qu'il força de le mener à l'église; mais à peine fut-il arrivé à la porte qu'il expira. * *Supplément de Paris* 1736. *Hist. générale du Languedoc par les Bénédictins*, *l.* 5. *en l'an* 541.

LE'ON, Archevêque d'Acride, ville que Justinien fit réparer, & qui fut nommée *Justinianée*, & la même que les Turcs appellent encore *Giustandil*, & les autres *Ochrida*. Ce Prélat, Métropolitain de Bulgarie, se joignit vers l'an 1052 à Michel Cérularius, Patriarche de Constantinople; & l'un & l'autre écrivirent contre l'Eglise Romaine. Le Pape Léon IX, qui la gouvernoit alors, fit refuter leurs erreurs, & envoya à Constantinople Humbert & Frédéric, Cardinaux; Pierre, Archevêque d'Amalphi, &c. qui excommunia Léon l'an 1055. * *Consultez* Sigebert & Lambert d'Aschaffembourg, rapportez par Baronius, *A. C.* 1054 & 1055.

LE'ON (Jean) Romain, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, a été célébre dans son tems, & fut employé par le Pape Eugéne IV, à qui il adressa un Traité *de Synodo & Ecclesiastica potestate*, qu'on conserve manuscrit, de même que l'Histoire de ce qui s'étoit passé aux Conciles de Ferrare & de Florence. Eugéne IV le fit Evêque de Larina le 17 août 1440. On ne sait combien il vécut depuis, mais on ne lui trouve point de successeur avant l'an 1488. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

LE'ON (Jean) natif du Modénois, surnommé *Poëticus*, parce qu'il s'attacha fort à la Poësie, vivoit vers l'an 1470, & composa divers Ouvrages. * Giraldi, *de Poët. sui temp. Dial.* 1.

LE'ON (Henri) que Possevin appelle *Lengen*, & Sixte de Sienne de *Logen*, Chartreux, célébre par sa doctrine dans le XV siécle, écrivit des Commentaires sur le Pseautier, & sur les Morales d'Aristote. Il étoit de Louvain, où il fut un des premiers Fondateurs & Recteurs du Collége du Porc. Ce bon Religieux mourut l'an 1481. * Sixte de Sienne, *in Biblioth. Sacra.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Bostius, *de Vir. Illust. Ord. Carth. c.* 34. Dorlandus, *Chron. Carthus. c.* 31. Petreius, *in Biblioth. Carthus. p.* 135.

LE'ON (Jean) dit l'*Africain*, étoit natif de Grenade; & lorsque cette ville fut prise l'an 1492, par les Rois d'Espagne Ferdinand & Isabelle, il se retira en Afrique, d'où il prit le surnom d'*Africain*. Il apprit avec soin la Langue du païs à Fez, & ayant long-tems voyagé en Europe, en Asie & en Afrique, ou par ordre de son Roi, ou pour son plaisir, il fit en Arabe la Description de l'Afrique. Depuis il fut pris sur mer par des Pirates, & vendu à un Patron, qui le donna au Pape Léon X. Ce Pontife ayant connu l'érudition de Jean Léon, conçut beaucoup d'estime pour lui, & lui ayant fait abjurer sa créance pour recevoir celle de JESUS-CHRIST, le nomma Jean Léon au batême. Le nouveau batisé apprit l'Italien, & traduisit en cette Langue la Description d'Afrique, que Jean Florien, ou Florian, mit depuis en Latin, quoique peu fidélement. Jean Temporal, Libraire à Lyon, la traduisit en François & l'imprima. On dit que l'original Arabe de Jean Léon, étoit dans la bibliothéque du célébre Vincent Pinelli. Marmol l'a copié presque par tout, sans le nommer une seule fois. Jean Léon avoit composé une Grammaire Arabe, qui étoit dans le cabinet d'un Médecin Juif, nommé Jacob Mantin, comme nous l'apprenons de Ramusio. Il parle aussi lui-même dans son Histoire de divers autres de ses Ouvrages, comme, *De rebus Mahumeticis; De lege Mahumetica; Collectio Epitaphiorum quæ sunt in Africa; De Vitis Philosophorum Arabum, &c.* mais de tous ces Ouvrages nous n'avons que le dernier, qu'Hottinger fit imprimer l'an 1664, à Zurich, dans son *Bibliothécaire*, & sur une copie que Cavalcanti lui avoit envoyée de Florence. On dit que Jean Léon mourut vers l'an 1526. Widmanstadius est le seul qui ait dit dans son Epître dédicatoire sur le Nouveau Testament Syriaque, imprimé l'an 1555 à Vienne, & dédié à l'Empereur Ferdinand, que Léon retourna au Mahométisme. * Bodin, *in Meth. Hist. c.* 4. Bernard Aldréte, *Antiq. Hisp. & Afric. l.* 3. *c.* 5. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.* Jean Henri Hottinger, *in Biblioth.* Libertus Fromondus, *Meteor. l.* 5. *c.* 3. Vossius, *Hist. Lat. l.* 3.

LE'ON (Ambroise) de Nole, Médecin & Philosophe vers l'an 1520 & 1525, a laissé divers Ouvrages, dont les plus considérables sont, une Histoire de Nole en trois livres; un Traité intitulé, *Opus Quæstionum*, imprimé à Venise l'an 1623, &c. * Léandre Alberti, *Descriptio Italiæ.* Gesner, *in Biblioth.* Vossius, *de Historicis Latinis.* Vander Linden, *de Scriptoribus Medicis, &c.*

LE'ON de MODE'NE ou JE'HUDAH ARIE', Rabbin de Venise, a laissé un petit Traité écrit en Italien, intitulé, *Historia de riti Hebraïci, vita & osservanze de gli Hebrei di qui-*

queſti tempi. Il y explique en peu de mots ce qui regarde les cérémonies & les coutumes des Juifs. Paul Colomiez, dans ſa Bibliothéque Choiſie, dit que M. Simon a eu grande raiſon de traduire en François ce livre pour l'utilité du public, parce que nous n'en avons point qui nous inſtruiſe des Coutumes des Juifs plus exactement & en moins de mots. Il y en a deux éditions Italiennes, dont la premiére eſt de 1637, à Paris, par les ſoins de Gaffarel. Mais l'Auteur l'ayant trouvée pleine de fautes, en fit une nouvelle édition à Veniſe l'an 1638. L'Italien en eſt difficile, à cauſe de la matiére qui nous eſt peu connue: ainſi il vaut mieux le lire dans la Verſion Françoiſe. M. Simon a joint dans le corps de l'Ouvrage deux ſupplémens, dont l'un regarde la Secte des Caraïtes, & l'autre la Secte des Samaritains d'aujourd'hui. Ces deux piéces ſont fort curieuſes, & ont été priſes ſur des manuſcrits.

Léon de Modéne naquit dans la ville dont il a pris le nom. Il haïſſoit fort les Chrétiens & il ne diſſimuloit pas ſa haine; car il leur remettoit entre les mains les découvertes qu'il avoit faites ſur le nom de *Jeſus Chriſt*, par où il prétendoit prouver qu'il étoit ou l'Antechriſt ou un Dieu étranger. Pour cet effet il trouvoit le nombre de 666 dans le nom de Jeſus Nazarien ישו נצרי. Il trouvoit le nombre de 612, dans les deux mots *Jéſu* & *Miraïm*, & il combinoit ces paroles avec celles du Deuteronome *les Dieux étrangers de la terre*, qui font auſſi le nombre de 612. Enfin le mot de *Jéſus* donne le nombre de 616, & ces deux mots *Elohe Nechar*, les *Dieux étrangers*, renferment le même nombre. Il a fait un Ouvrage intitulé *la Bouche du Lion*, où il a recueilli les mots qui ne ſont pas tout à fait Hébreux, ni tout à fait Chaldéens dont les Rabbins ſe ſervent. C'eſt, *dit M. Baſnage*, un Gloſſaire ſouverainement utile à ceux qui veulent entendre les Docteurs modernes. On vante fort un Poëme qu'il compoſa à l'âge de quatorze ans. Il mourut à Veniſe en 1645, âgé de ſoixante & dix ans. * M. Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 5. *p.* 2040.

LE'ON (Aloiſius ou Louïs de) que quelques uns ont confondu avec LE'ON DE MODE'NE, de l'Ordre des Fréres Hermites de ſaint Auguſtin, Docteur en Théologie, & Profeſſeur des ſaintes Lettres à Salamanque, excella dans la ſcience de l'Ecriture Sainte. Il a fait un ſavant Traité Latin ſur le tems de l'immolation de l'agneau typique ou figuratif, & de l'agneau réel, *De utriuſque Agni typici & veri immolationis legitimo tempore*, où il examine les difficultez que l'on fait ſur la derniére Céne de Notre Seigneur, & il ſoutient que Notre Seigneur fit la Pâque légale au ſoir du 14 jour de la Lune, c'eſt à dire, au commencement du quatorziéme ſelon les Juifs. Ce Traité a été imprimé à Salamanque l'an 1587, & a été depuis donné en François avec des Réflexions par le Pére Daniel. Louïs de Léon a encore fait une Explication du Cantique des Cantiques, imprimée auſſi à Salamanque l'an 1589, à Paris l'an 1607 avec une Explication du 26 Pſeaume, & à Veniſe l'an 1640; & trois livres des noms de JESUS-CHRIST. On ne doit pas omettre qu'il fut ſuſpect d'Héréſie, & renfermé près de cinq ans dans une obſcure priſon, pour avoir traduit le Cantique des Cantiques en Eſpagnol. Les Oeuvres Poëtiques de Louïs de Léon, parurent à Madrit, *in feize*, l'an 1631, par les ſoins de François Quévédo de Villégas, qui les dédia au Comte-Duc d'Olivarès. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. tome* 2. *p.* 36, 37, 38, dit que Louïs de Léon étoit né Poëte, & qu'il avoit ſi heureuſement cultivé ſes talens, qu'outre le génie extraordinaire qui paroît dans ſes vers, on y trouve une grande pureté de ſtile, jointe avec la force & la douceur du diſcours. Cet Auteur mourut le 23 août 1591, âgé de 64 ans. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques*, *du XVI ſiécle. & dans ſon XVII*, où il eſt parlé de tous ceux qui ont écrit touchant le tems de la célébration de la Pâque. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 368. *n.* 1341. édit. d'Amſterdam 1725.

LE'ON, *le Grammairien*, eſt Auteur de la Continuation de la Chronique de Théophane, depuis l'an 813, juſqu'à l'an 1013, qui eſt apparemment l'année qu'il écrivoit. Elle a été donnée par le Pére Combefis à la fin de la Chronique de Théophane, imprimée à Paris l'an 1655. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du onziéme ſiécle.*

LE'ON (Pierre Ciéça de) ſortit de l'Eſpagne ſa patrie, à l'âge de 13 ans, pour aller en Amérique, où il ſéjourna 17 ans. Il s'y appliqua à étudier les mœurs des Habitans du païs. C'eſt principalement ſur cela que roule ſon Hiſtoire du Pérou, dont il n'y a que la premiére partie d'imprimée, à Séville, l'an 1553. Il l'avoit commencée l'an 1541, & il la finit l'an 1550, étant à Lima, ville capitale du Pérou, âgé de 32 ans. Cet Ouvrage a été traduit en Italien, & imprimé à Veniſe l'an 1557. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.* Ciéça, *Proœmio.* Bayle, *Dictionnaire Critique*, ſeconde édition, 1702.

* LE'ON (Aelſius Edouard) Friſon, a compoſé en vers héroïques la Deſcription de la Friſe, & l'a dédiée au Seigneur de Zuichem; & un Poëme de félicitation pour François de Valois Duc d'Anjou. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 31.

LE'ON (Louïs) ſurnommé *le Padouan. Voyez* PADOUAN (Le)

LE'ON (Sibrand) *Voyez* SIBRAND LE'ON.

LE'ONARD (Saint) Solitaire en Limoſin, dans le ſixiéme ſiécle. On dit qu'il fut un des François qui ſe convertirent du tems de Clovis; qu'il fut tenu ſur les fonts par ce Prince, élevé & inſtruit par ſaint Remi, Archevêque de Rheims; qu'il vint à la Cour d'un des fils de Clovis, & que l'ayant quittée il ſe retira dans l'Abbaïe de Micy; qu'enſuite il ſe retira dans le Limoſin, où il bâtit un monaſtére qui eut le nom de *Nobiliac* ou *Novailles*, parce que le fonds ſur lequel il étoit bâti, lui avoit été donné par Childebert, Roi d'Auſtraſie. C'eſt à préſent une petite ville à cinq lieues de Limoges, que l'on appelle *ſaint Léonard-le-Noblat.* Il ne reçut dans ſon monaſtére qu'un petit nombre de Solitaires, qui vivoient comme lui dans une grande pauvreté, parce qu'il employoit les revenus de la Terre que le Roi lui avoit donnée, à nourrir des pauvres, & à racheter des captifs. On ne ſait point l'année de ſa mort, arrivée vers le milieu du ſixiéme ſiécle. Son culte a été établi en France & en Angleterre, & on fait mémoire de lui au cinquiéme de novembre; mais l'Hiſtoire de ſa Vie écrite par un Anonyme eſt pleine de fauſſetez & de fables. * Baillet, *Vies des Saints*, *mois de novembre.*

LE'ONARD d'ABECK. *Cherchez* ECHIUS.

LE'ONARD d'UDINE, ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, s'appelloit *Mattei*, de ſon nom de famille. Il entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il étoit déja célébre en 1428, ayant été nommé cette année-là Recteur du Collége de Bologne, après avoir profeſſé la Théologie; & il vivoit encore après 1463, ayant publié un Traité *de Sanguine Chriſti in triduo mortis effuſo*, à l'occaſion d'une diſpute qui s'éleva cette année-là. Ce Traité a été imprimé en 1617, à Veniſe. C'étoit un des plus célébres Prédicateurs de ſon tems. Eugéne IV, & toute la Cour Romaine l'écouta pluſieurs fois avec plaiſir l'an 1535, à Florence. Il eut auſſi divers emplois dans ſon Ordre, & fut Provincial de la Baſſe Lombardie. Ses Sermons des Saints furent imprimez dès l'an 1466, a Udine. Il les avoit mis en ordre dès l'an 1446, à la priére des Habitans de cette ville, & on en a fait pluſieurs éditions depuis. On imprima à Lyon l'an 1496, ſes Sermons des Dimanches & de quelques Fêtes; & à Paris en 1477, ſes Sermons de Carême, *de Legibus animæ fidelis*, *ſimplicis & devotæ.* Les uns & les autres ont été réimprimez pluſieurs fois. On a encore de lui les Lieux Communs des Prédicateurs: le reſte de ſes Ouvrages eſt conſervé dans quelques Bibliothéques. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

* LE'ONARD (Thomas) né à Utrecht en 1600, publia à Cologne en 1642, un Thréſor du Roſaire. * Valére André, *in Faſtis Lovanienſibus.*

LE'ONARD de VINCI, Peintre. *Cherchez* VINCI.

LE'ONARDI (Jean) Inſtituteur de la Congrégation des Clercs Réguliers de la Mére de Dieu, de Luques, naquit l'an 1541, à Décimo, bourg de la dépendance de la République de Luques, de parens qui vivoient de leur bien, & qui eurent ſoin de cultiver ſes bonnes inclinations. Après qu'on lui eut fait prendre une legére teinture de la Langue Latine à la campagne, on l'envoya à Luques, pour apprendre le métier d'Apothicaire, ce qu'il fit avec ſoin; mais ayant réſolu enſuite de s'engager dans l'état eccléſiaſtique, il reçommença ſes études à l'âge de vint-ſept ans, & étant âgé de trente, il reçut la Prêtriſe au mois de décembre l'an 1571. Ses premiers ſoins alors furent d'engager quelques uns de ſes amis à aſſiſter à des conférences ſpirituelles, que faiſoit un Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique: ce fut lui même enſuite qui fit ces conférences avec beaucoup de ſuccès. L'Evêque de Luques le chargea auſſi de prendre de juſtes meſures pour l'inſtruction de la Jeuneſſe, à l'uſage de laquelle il compoſa un Catéchiſme, dont on ſe ſert encore dans ce diocéſe; & ſon zéle attira auprès de lui quelques Prêtres pieux, & des premiéres Maiſons de Luques, avec qui il ſe mit ſous la conduite des Religieux de ſaint Dominique. Tant que Léonardi parut n'avoir en vue que d'animer les Eccléſiaſtiques à prendre un ſoin particulier de l'inſtruction de la Jeuneſſe, toute la ville de Luques rendit à ſon mérite toute la juſtice poſſible; mais dès qu'on entendit parler d'une Congrégation, dont cette inſtruction devoit être la principale fin, preſque tout le monde ſe déclara contre lui, & il n'y eut que le Sénateur Nicolas Narducci, mort Gonfalonier de la République, & l'Evêque de Luques, qui le protégérent. Celui-ci érigea canoniquemement la Congrégation le huitiéme mars 1583, & lui donna le tître de Clercs Séculiers de la Bienheureuſe Vierge, & peu après approuva les Conſtitutions dreſſées par Léonardi, qui en fut le premier Supérieur ſous le nom de Recteur. Quelques affaires l'ayant obligé à aller à Rome, il ne put plus depuis rentrer dans Luques, qu'à chaque fois il n'obtînt une permiſſion du Sénat; mais en récompenſe le Pape Clément VIII, lui donna des marques de ſon eſtime, non ſeulement en donnant un établiſſement à ſa Congrégation dans Rome, mais en employant le pieux Fondateur en 1596, à la réforme des Moines du Mont-Vierge, & en 1601, à celle de l'Ordre de Vallombreuſe. Le Grand Duc de Toſcane, qui étoit auſſi très-perſuadé de ſon mérite, le commit à la viſite du Mont-Sénaire, qui eſt le Chef-d'Ordre des Servites. Enfin, après avoir travaillé avec un ſoin infatigable à affermir ſolidement ſa Congrégation, malgré la haine des Luquois, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir engagé par des vœux à une vie pauvre & laborieuſe, les jeunes Eccléſiaſtiques des meilleures familles de la ville, il mourut à Rome d'une maladie contagieuſe le huitiéme octobre 1609, étant âgé de 69 ans. * Louïs Maracci, *Vita del Vener. P. Giovanni Leonardi.*

* LE'ONARDI (Lupercio ou Lobergo) LE'ONARDI (Barthélemy) fréres, Poëtes Eſpagnols. Le premier fut Gentilhomme de la Chambre du Cardinal Albert d'Autriche, Archevêque de Toléde, & Sécretaire de l'Impératrice Marie d'Autriche, qui mourut à Madrit, parmi les Sœurs Déchauſſées de S. François. L'autre fut Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Sarragoſſe, Aumonier de la même Impératrice, & Recteur de Villa Hermoſa. Les Poëſies de ces deux Auteurs furent imprimées enſemble après la mort de l'un & de l'autre. Nicolas Antonio prétend que les Poëſies de ces deux fréres ſont beaucoup au deſſus de tous les éloges qu'on en pourroit faire, ſoit que l'on conſidére la pureté de leur ſtile, la beauté & la richeſſe de leurs expreſſions, leur facilité, leur douceur, leurs agrémens, & en même tems la force & les nerfs de leurs diſcours; ſoit qu'on veuille avoir égard à l'érudition & au jugement qui régne dans

dans leurs vers. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome 4. partie 2. p.* 194 *&* 195. *n.* 1497. édit. d'Amſterdam, 1725.

LE'ONARDI (Thomas) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, naquit à Maſtricht vers la fin du XVI ſiécle. Il fut reçu Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Louvain l'an 1642, fut Prieur de diverſes maiſons, & étoit Provincial lorsqu'il mourut le premier ſeptembre 1667. Il étoit alors âgé d'environ 72 ans. On a de lui un livre intitulé *Chriſtus Crucifixus*, imprimé à Bruxelles en 1648, & trois autres de Controverſe: le premier eſt une expoſition de la doctrine de S. Thomas, *de prima hominis inſtitutione, ejus per peccatum corruptione, & per Chriſtum reparatione*, contre un Docteur Luthérien, qui avoit prétendu prouver que le ſaint Docteur avoit enſeigné ce qu'on liſoit dans la Confeſſion d'Ausbourg. Ce livre parut à Bruxelles en 1661, *in folio.* Le ſecond eſt une réponſe à un Ecrit publié par Jean de Hamerſtede, Miniſtre à Maſtricht, ſous le tître *de Capucinus excapuciatus.* Cette refutation irrita tellement les Calviniſtes, que quelque tems après ils auroient arrêté Léonardi, s'il n'avoit pris la fuite. Le Miniſtre répondit, & Léonardi repliqua encore, par ce livre, *Unicæ Chriſti Sponſæ*, &c. *integritas & ſanctitas. Calviniſmus de violata myſtici thori fide clare convictus.* Ces deux livres furent imprimez en 1662 & 1664, à Louvain. * Echard, *Script. Ord. FF. Prad. tome* 2.

* LE'ONBERG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe. Elle eſt dans le Duché de Wirtemberg, à l'oueſt-nord-oueſt de Stutgard, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues. En 1248, Eberard, Comte de Wirtemberg la fonda & l'entoura de murailles. En 1635, après la bataille de Nortlingue, les Impériaux s'étant emparez de tout le Wirtemberg, le Général Gallas eut pour ſa part Léonberg & Boblingen; mais à la paix de Weſtphalie, il fut obligé de les reſtituer au Duc de Wirtemberg. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Cruſius, *Annal. Suev. l.* 2. *partie* 3. *c.* 6. *Hiſt. Eph. Wurtemb. ad an.* 1635.

LE'ONCE, Arien, Prêtre, puis Evêque d'Antioche, avoit été Diſciple de ſaint Lucien, Martyr. Pour ſe délivrer des tourmens, il ſacrifia aux idoles durant la perſécution de Dioclétien. Depuis il ſe fit lui même Eunuque, pour pouvoir demeurer ſans ſoupçon, & contre les Canons, avec une jeune fille nommée Euſtolie qu'il aimoit éperdûment, & que Nicéphore nomme entre celles qui ſacrifiérent aux idoles. Euſtathius d'Antioche l'ayant ſçu, dégrada Léonce qui ſe jetta parmi les Ariens, où il fut conſidéré. En effet, dans le Concile que ces Hérétiques aſſemblérent à Antioche l'an 349, ils dépoſſédérent Etienne, Patriarche de cette ville, & mirent en ſa place Léonce, qui mourut l'an 358. * S. Athanaſe, *Apolog. de fuga.* Socrate, *l.* 2. Théodoret, *l.* 2. Nicéphore, *l.* 8. Baronius, *A. C.* 311. 325. 347. 356.

LE'ONCE, Evêque de Céſarée en Cappadoce, fleurit dans le quatriéme ſiécle. Il ſoutint par ſon zéle les Chrétiens pendant la perſécution, aſſiſta au Concile d'Ancyre l'an 314, & à celui de Nicée l'an 325. Les Ariens prétendoient qu'il avoit été de leur parti; mais ſaint Athanaſe ſoutient qu'il a toujours défendu la Foi Catholique. Il convertit au Chriſtianiſme le pére de ſaint Grégoire *de Nizianze.* Le nom de Léonce ne ſe trouve ni dans les Ménologes des Grecs, ni dans les anciens Martyrologes. Baronius l'a inſéré dans ſon Martyrologe au 13 de janvier. * S. Athanaſe, *Orat. contra Arianos. Gregorii Nazianzeni Vita.* Baillet, *Vies des Saints, mois de janvier.*

LE'ONCE, Philoſophe Athénien dans le cinquiéme ſiécle, éleva avec beaucoup de ſoin ſa fille Athénaïs, qui étoit parfaitement belle. Il crut que l'excellente éducation qu'il lui avoit donnée, & ſa beauté naturelle devoient lui tenir lieu de ſucceſſion; & par ſon teſtament il inſtitua ſes héritiers deux fils qu'il avoit, à l'excluſion de leur ſœur. Cette injuſtice fut la cauſe du bonheur d'Athénaïs; car étant allée à Conſtantinople pour implorer la protection de Pulchérie, cette Princeſſe fut ſi charmée de ſon eſprit & de ſa beauté, qu'elle la fit épouſer à l'Empereur Théodoſe *le Jeune* ſon frére, l'an 421. * Socrate. Evagre. Nicéphore. Ménage, *Hiſtor. Mulier. Philoſ.*

LE'ONCE (Saint) Evêque de Fréjuls dans le quatriéme & le cinquiéme ſiécle, ſuccéda, ſelon l'opinion commune, à Acceptus, au ſujet duquel le Concile de Valence fit un Décret contre ceux qui s'accuſoient d'un crime capital, pour ſe donner une excluſion canonique, ce que la même aſſemblée fit ſavoir au Clergé & au peuple de Fréjuls; mais il y a plus d'apparence qu'il ſuccéda à Quilien ou Guilien après l'an 405. Caſſien dédia les dix premiéres de ſes conférences à Léonce. Il avoue dans la préface, qu'il a compoſé les douze livres des Inſtitutions des Moines, & entrepris ſes conférences à la priére de S. Caſtor; & que ce ſaint Pontife étant mort, cet Ouvrage eſt dû à Léonce, puisqu'il étoit uni particuliérement avec Caſtor par les liens fraternels, & par la dignité de l'épiſcopat. Ce Caſtor étoit Evêque d'Apt & natif de Nîmes, comme on le voit par la Légende de l'égliſe, qui en fait la Fête au mois de décembre: ce qui fait croire que S. Léonce étoit frére de S. Caſtor, & que la ville de Nîmes étoit leur commune patrie. Les Papes Boniface & Céleſtin I, font mention de lui dans leurs Epîtres aux Evêques des Gaules; & S. Léon *le Grand* le nomma l'an 445, comme Doyen des Evêques, pour exercer les fonctions de Métropolitain. Ce fut au ſujet de S. Hilaire d'Arles. La tradition de l'égliſe de Fréjuls le reconnoît pour Martyr; mais les preuves dont on appuye cette tradition ſont trop foibles. Nous ne diſons rien de l'Epître de Sidoine Apollinaire, *Epiſt.* 3. *l.* 6, à Léonce, qu'on croit être celui de Fréjuls, ni de celle du Pape Hilaire au ſujet d'Ingénuus d'Ambrun, qui ſe plaignit au Synode tenu à Rome l'an 465, des uſurpations d'Auxamius de Céméle. On peut conſulter là-deſſus Joſeph Antelmi, Chanoine de Fréjuls, dans l'Ouvrage qu'il a donné au public, *De initiis Eccleſiæ Forojulienſis.* On eſt encore en peine de fixer le tems de l'Epiſcopat de Saint Léonce. Saint Hilaire nous aſſure, dans l'Oraiſon Funébre de Saint Honoré, premier Abbé de Lérins, & depuis Archevêque d'Arles, qu'il ne s'établit dans cette Iſle déſerte, que pour avoir la conſolation d'être auprès de S. Léonce: *Sancti ac Beatiſſimi in Chriſto Viri Leontii oblectatus vicinia & caritate conſtrictus.* On ſuppoſe que ce Saint étoit déja Evêque; quoique Saint Hilaire n'en parle point; & que Saint Honoré vint à Lérins environ l'an 375. J'ai pluſieurs raiſons qui me perſuadent, que Saint Léonce ne fut Evêque qu'au commencement du cinquiéme ſiécle. * Baronius, *in Annal.* Du Sauſſay, *in Martyrol. Gall.* Vincent Barralis, *in Chron. Lirin.* Gueſnay, *Vita Joh. Caſſiani.* Du Four, *in Vita ſancti Leontii.* Savaron & Sirmond, *in Not. ad Sidonium Apollinarem.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.*

LE'ONCE, Evêque d'Arles, ſur la fin du cinquiéme ſiécle, eſt différent de ceux que nous venons de nommer.

LE'ONCE, Evêque d'Arabiſſe, ville d'Arménie, Auteur de deux Oraiſons touchant la Création, & le Lazare reſſuſcité. * Photius en fait mention, *Cod:* 272.

LE'ONCE, Patrice d'Orient, ſe fit couronner Roi ſous l'Empire de Zénon l'an 482. Vérine femme de Léon l'*Ancien*, qui favoriſoit ſon uſurpation, le fit proclamer hors des portes de la ville de Tarſe en Cilicie, où elle avoit été réléguée, & délivrée par Illus, complice de cette revolte. L'un & l'autre furent punis de leur rebellion, & Léonce battu en pluſieurs rencontres, fut contraint de ſe renfermer dès l'an 484, dans un château, où il ſoutint un ſiége de près de quatre ans: enfin s'étant rendu, il eut la tête tranchée l'an 488. On a des médailles de ce Léonce. * Nicéphore, *l.* 16. Evagre, *l.* 3. Jornandès, &c.

LE'ONCE I, Evêque de Bourdeaux, dans le cinquiéme ſiécle, vivoit l'an 480. Sidoine Apollinaire parle de lui, auſſi bien que Fortunat, qui rapporte ſon Epitaphe, *l.* 4. *c.* 9.

LE'ONCE II, Evêque de Bourdeaux, ſorti d'une illuſtre famille d'Aquitaine, avoit exercé des emplois très-conſidérables dans le monde, où il avoit épouſé *Placidine*, parente des Empereurs. Depuis, s'étant ſéparé d'avec elle, pour ſe donner plus parfaitement à Dieu, il fut choiſi pour gouverner l'égliſe de Bourdeaux, & ſe trouva à divers Conciles. Dans le troiſiéme de Paris, les Evêques avoient défendu à tous les Clercs de ſe ſervir de l'autorité royale pour parvenir à l'épiſcopat. Un certain Emérite négligea cette défenſe, & par la faveur de Clotaire I, fut fait Evêque de Saintes, contre le conſentement du Métropolitain, de ſes Suffragans & du Clergé. Après la mort du Roi, Léonce de Bourdeaux aſſembla un Synode dans la même ville de Saintes, où Emérite fut dépoſé, comme ordonné contre les formes canoniques, & Héraclius mis en ſa place l'an 563. Le Roi Chérebert, fils de Clotaire, n'approuva pas ce zéle de Léonce, qui n'en fut pas moins eſtimé. Vénance Fortunat dans ſon Epitaphe, a laiſſé à la poſtérité un monument éternel de ſa vertu. Léonce mourut ſur la fin du ſixiéme ſiécle, après s'être encore trouvé au quatriéme Concile d'Orléans l'an 541, & à ceux de Paris de 555 & 557. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 4. *c.* 26. *de Gloria Martyrum, c.* 65. Fortunat, *l.* 4. *c.* 9. Chriſtophle Brower, *in Not. ad Fortun.* Elie Vinet, *in Antiq. Burdig.* Claude Robert & Sainthe-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1.

LE'ONCE, *Scholaſtique*, c'eſt à dire, Profeſſeur, ou comme veulent quelques autres, Prêtre de l'égliſe de Conſtantinople, vivoit dans le ſixiéme ſiécle. Il fut depuis Solitaire de la nouvelle Laure de S. Sabas, dans la Paleſtine. Il a fait un Traité du Concile de Chalcédoine diviſé en dix chapitres, qu'il appelle *Actions*, dans lequel il a donné la liſte des Evêques d'Alexandrie, & l'a continuée juſques à S. Euloge, qui a fleuri dans l'Egliſe depuis l'an 581, juſqu'en l'an 608: ainſi il faut que cet Auteur ait écrit vers la fin du ſixiéme ſiécle; car s'il avoit écrit depuis la mort du même S. Euloge, il auroit parlé de ſon ſucceſſeur. Ses Ouvrages ont été recueillis dans la Bibliothéque des Péres. Outre le Traité du Concile de Chalcédoine, on lui en attribue un autre des Sectes des Hérétiques, trois livres contre les Eutychiens & les Neſtoriens; deux contre les Apollinariſtes, & d'autres que le P. Turrian a traduits de Grec en Latin. Nous avons tous ces Ouvrages dans la Bibliothéque des Péres, & dans le quatriéme volume des Anciennes Leçons de Caniſius. * Baronius, *in Annal.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 4. *c.* 28. *&c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſixiéme ſiécle.*

☞ Quelques Auteurs ont cru que ce Léonce pourroit être celui dont S. Baſile fait mention dans la Vie de S. Sabas, Abbé, *ch.* 9. & dans celle de S. Quiriace Anachoréte; mais comme celui-ci étoit Origéniſte & Sectateur de Théodore de Mopſueſte, & qu'au contraire Léonce *le Scholaſtique* a écrit contre tous ces Chefs de parti, il ne faut pas croire qu'il ſoit le même. Voſſius ſe perſuade qu'il pourroit être le même qui fut Evêque dans l'Iſle de Cypre; mais ſi Léonce de Conſtantinople eſt mort avant l'an 588, il ne peut pas être le même que l'autre, qui a vécu juſqu'en l'an 620. Il y a plus d'apparence que ce Léonce eſt celui qui a écrit, *de duplici Natura in Chriſto, contra Hæreſim Monophyſitarum*, avec une Diſpute contre un Philoſophe Arien. Ce qu'on trouve manuſcrit dans la Bibliothéque de l'Empereur à Vienne en Autriche.

LE'ONCE ou LE'ONTIUS, Evêque de Napoli, dans l'Iſle de Cypre, qui eſt *Lemiſſe* ou *Némoſie*, & non pas Famagouſte, comme quelques Auteurs l'ont cru, vivoit au commencement du ſeptiéme ſiécle, vers l'an 620. Il eſt cité avec honneur dans le ſeptiéme Concile, *Acte* 4. On y rapporte un long fragment, que l'on dit être tiré du cinquiéme livre d'une Apologie pour les Chrétiens, contre les Juifs. Il y ſoutient que l'on n'adore ni les croix ni les images; mais qu'on leur rend des reſpects extérieurs qui ſe rapportent à Dieu & à Jesus-Christ. On remarque au même endroit qu'il eſt Auteur de la Vie de S. Jean l'*Aumonier*, de celle de S. Siméon *le Simple*, & de quelques autres

tres Ouvrages, & qu'il a vécu ſous l'Empereur Maurice. Le Pére Combefis nous a donné deux Homélies de cet Auteur; l'une ſur le Bienheureux Siméon, quand il prit JESUS-CHRIST entre ſes bras; & une ſur la Fête qui ſe fait entre Pâques & la Pentecôte, le mécredi de la quatriéme ſemaine d'après Pâques. Sixte de Sienne lui attribue un Traité contre les Iconoclaſtes, qui ne peut être de lui, puiſque la doctrine des Briſe-images n'a éclatté que ſous l'empire de Léon III, qui y parvint ſeulement l'an 716. * Sigebert, *de Vir. Illuſt. c.* 57. Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra, l.* 4. Bellarmin, *de Script. Eccl.* Baronius, *in Annal.* Gretſer, *Hortus Crucis.* Voſſius, *de Hiſt. Græc.* Roſweide, *in Not. ad l.* 1. *de Vit. Patrum.* Poſſevin, *in Appar. Sacro, &c.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſeptiéme & huitiéme ſiécles.*

LE'ONCE, Patrice d'Orient, puis Empereur, avoit donné des marques de ſon courage contre les Barbares ſous l'Empire de Juſtinien *Rhinotméte*, qui lui avoit donné la conduite de ſon armée. Quelque tems après, ſes envieux le mirent mal dans l'eſprit de l'Empereur, qui le fit arrêter, & le tint trois ans en priſon, juſqu'en l'an 694 ou 695, qu'en ayant été tiré, il dépoſſéda Juſtinien, & ſe mit ſur le thrône. Il gouverna l'Empire juſques vers l'an 698, que Tibére *Abſimare* lui fit couper le nez & les oreilles, & le confina dans un monaſtére. Depuis, Juſtinien s'étant rétabli par le ſecours des Bulgares, fit couper la tête à Léonce l'an 705. * Théophane & Cédréne, *in Græc. Annal.*

LE'ONCE *de Conſtantinople*, l'un des Continuateurs de Théophane, compoſa les Vies de Léon l'*Arménien*, de Michel *le Bégue*, de Théophile, de Michel ſon fils, & de Léon *le Sage*. Cet Ouvrage, tiré de la Bibliothéque du Cardinal François Barberin, a été mis dans le Corps de l'Hiſtoire Byzantine.

LE'ONCE, fille de Léon I, Empereur d'Orient. *Voyez* l'article de cet Empereur.

LE'ONCE, Courtiſane. *Voyez* LEONTIUM.

LE'ONCLAVIUS. *Voyez* LE'UNCLAVIUS.

LE'ONDARI, & LARISSA, petite ville de la Morée. Elle eſt dans la Tzaconie aux confins du Duché de Clarence, à la ſource de la riviére de Riſo, & à quatre lieues de Dimizana vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'ONDARI. *Cherchez* ME'GALOPOLIS.

LE'ONDOUL, ville. *Cherchez* LE'ON (Saint Paul de)

LE'ONESSA, bourg du Royaume de Naples, eſt dans l'Abruſſe Ultérieure, aux confins du Duché de Spoléte, & à deux lieues de Citta Ducale vers le nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LE'ONI ou LIONI, famille noble de Veniſe, d'une grande ancienneté. Dès l'an 737, on trouve un Dominique Léoni, qui fut fait par la République *Magiſter Militum.* Depuis ce tems-là, pluſieurs de cette famille ont été élevez à la dignité de Procurateurs de S. Marc, Nicolas en 1355; André en 1473; en 1496, Nicolas II, qui eut auſſi l'honneur d'être Doge de Candie; Nicolas III, en 1493; André II, en 1522. Cette famille portoit un lion dans ſes armes. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Léo Matina, *in Ducali Regia.* Amelot de la Houſſaye, *Hiſt. du Gouvernement de Veniſe, p.* 544.

LE'ONI (Denys) natif de Lecce, dans le Royaume de Naples, & Religieux de l'Ordre de S. Dominique, s'eſt rendu illuſtre dans ſa patrie, où il vivoit encore en 1670, ayant été reçu Docteur en Théologie dès l'an 1629. Il a fait imprimer à Lecce en 1665 une Logique, & en 1670 une Phyſique. On imprima auſſi en 1651, & en 1655, deux volumes *in folio*, de Diſſertations ſur quelques Queſtions de la premiére partie de la Somme de S. Thomas; & en 1671, le troiſiéme volume de ces Diſſertations parut à Naples. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LEONI (Pierre) de Spoléte, Aſtrologue & Médecin célébre, eut tant de déplaiſir, ſelon quelques Hiſtoriens, d'avoir laiſſé mourir par ſa faute Laurent de Médicis l'an 1492, qu'il ſe jetta dans un puits. D'autres diſent qu'il y fut précipité malgré lui. Un Auteur moderne ne fait point de difficulté de l'aſſurer, & ajoûte que ce ſavant homme ayant connu par l'Aſtrologie qu'il devoit être noyé, évita les riviéres avec un ſoin extréme. Il avoit même refuſé pluſieurs fois de viſiter Laurent de Médicis, parce qu'il y avoit un pont à paſſer pour l'aller trouver. Enfin il s'y réſolut, paſſa ce pont, & eut le déplaiſir de voir mourir ce Prince entre ſes bras. On crut que c'étoit par la faute de Léoni, qui s'étoit oppoſé aux remédes dont on avoit voulu ſe ſervir. Pierre II de Médicis, pour s'en venger, l'arrêta au ſortir de la chambre du défunt, & le précipita dans un puits qui ſe trouva dans une Cour du Palais. Paul Jove a fait ſon éloge parmi ceux des Hommes de Lettres. Pierre Léoni s'étoit diſtingué dans les plus célébres Univerſitez d'Italie, & avoit compoſé un Traité *De Urinis.* Ange Politien, qui étoit préſent, raconte la choſe autrement, & témoigne dans l'une de ſes lettres, que Léoni, de déplaiſir de n'avoir ſçu guérir ce Seigneur, comme il ſe l'étoit promis, ſe noya lui même. * Varillas, *Anecdotes de Florence.* Vigneul-Marville, *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature, tome* 2. édit. de Rotterdam, 1700.

LE'ONIC. *Voyez* LE'ONICUS.

LE'ONICE'NE (Nicolas) de Vicence, Médecin, Philoſophe & Orateur, qui a écrit ſur Dioſcoride, floriſſoit à Ferrare dans le XV ſiécle, & mourut l'an 1524, âgé de 96 ans. Il enſeigna pendant plus de 60 ans la Médecine à Ferrare, & fut le premier qui traduiſit les Oeuvres de Galien. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, *De Plinii & plurium aliorum Medicorum, in Medicina erroribus; Epiſtolæ, &c.* * Juſtus, *in Chron. Medic.* Caſtellan, *in Vit. Illuſt. Medic. &c.*

LE'ONICUS (Nicolas) floriſſoit en 1524, & mourut en 1531. Paul Jove dit que c'eſt le premier des Philoſophes Latins qui ait expliqué en Grec Ariſtote à Padoue. Il a commenté quelques Ouvrages de ce Philoſophe. Il traduiſit en Latin l'explication de Proclus ſur le *Timée* de Platon. Eraſme dit que Léonicus avoit pénétré dans les lieux les plus ſecrets de la Philoſophie, ſur tout de celle de Platon; qu'il voulut imiter les Dialogues de Platon & de Cicéron; & qu'il avoit autant d'éloquence, qu'on en pouvoit exiger d'un tel Philoſophe; que c'étoit un homme de bonnes mœurs, d'un profond ſavoir, & qui ne ſe piquoit pas d'être Cicéronien. On a encore d'autres Traductions de quelques Ouvrages anciens, comme du Traité de Ptolomée ſur les étoiles fixes; &, ſi l'on en croit M. Huet, *de Clar. Interpr. l.* 2, toutes ſes Traductions ſont exactes & châtiées.

* LE'ONIDA (Fabio) paſſoit pour un des meilleurs Poëtes d'Italie, durant ſon ſiécle, ſur tout pour la Poëſie Latine. On a de lui en cette Langue le *Gémiſſement du Pénitent*, diviſé en ſept Odes, qui ſont comme autant de paraphraſes des ſept Pſeaumes de la Pénitence; des Paraphraſes ſur quelques autres Pſeaumes & quelques Cantiques, & deux volumes de Poëſies Latines. Tous les vers Lyriques qu'il a compoſez en Italien ſe diviſent en deux parties. Il a fait outre cela un petit Poëme à la louange de S. Grégoire, en ſtances de huit vers, ſous le tître de *Rome délivrée de la peſte.* Léonida mourut d'apoplexie. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 2. *p.* 52. *& ſuiv. n.* 1424. édit. d'Amſterdam, 1725.

LE'ONIDAS, I. de ce nom, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit courageuſement le Détroit des Thermopyles contre une armée effroyable de Perſes conduite par Xerxès, & avec trois cens hommes s'oppoſa à leur paſſage la premiére année de la LXXV Olympiade, & l'an 480 avant JESUS CHRIST. Avant que de tenter cette entrepriſe il étoit réſolu d'y mourir avec les ſiens, qui ſe dévouérent pour le ſalut de toute la Gréce, & qui y périrent effectivement avec lui, accablez par le nombre, mais ſûrs d'une gloire immortelle. On dit que quand Léonidas partit de Sparte, ſa femme lui demanda s'il n'avoit rien à lui recommander? *Rien*, répondit-il, *ſinon que tu te remaries après ma mort à quelque brave homme, qui faſſe des enfans qui me reſſemblent.* Comme quelcun lui rapportoit, pour l'étonner, que le ſoleil ſeroit obſcurci des fléches des Perſes, *Tant mieux*, dit-il, *nous combattrons à l'ombre.* Xerxès lui ayant mandé qu'en s'accommodant avec lui, il lui donneroit l'Empire de la Gréce, *J'aime mieux mourir pour mon païs*, dit-il, *que d'y commander injuſtement.* On lui demandoit pourquoi les braves gens préféroient la mort à la vie? *Parce qu'ils tiennent celle-ci de la fortune*, dit-il, *& l'autre de la vertu.* On ignore combien d'années a régné Léonidas. *Voyez* la Table Chronologique dans l'article de LACE'DE'MONE. * Hérodote, *Polymnia, ou livre* 7. Juſtin, *l.* 2. Valére Maxime, *l.* 3. *c.* 2. *ex.* 32. Plutarque. Diodore. Euſébe, &c. Jean Meurſius, *de regno Laconico, c.* 12.

LE'ONIDAS II, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, ou Euryſthénides, fils de Cléonyme, & petit-fils de Cléoméne II, fut Collégue d'Agis, fils d'Eudamidas, & ſuccéda à Arée II. On ne ſait pas en quelle année ce fut: tout ce qu'on peut conjecturer, c'eſt qu'il régnoit dès la CXXI Olympiade, & 256 ans avant JESUS CHRIST. Il fut chaſſé par Cléombrote, ſon gendre, & fut rétabli la troiſiéme année de la CXXXV Olympiade, & 238 ans avant JESUS CHRIST. *Conſultez* la Table Chronologique, dans l'article de LACE'DE'MONE. * Jean Meurſius, *de Regno Laconico, c.* 14. Sigonius, *de temp. Regum Lacedæmon.*

LE'ONIDAS, ami de Parménion, fut Chef de la Compagnie qu'Alexandre *le Grand* compoſa de ceux qui s'étoient plaints de la mort de ce Général, & qui le regrettoient. * Quinte-Curce, *l.* 7. *c.* 2, ou, *ſelon l'édition in Uſum Delphini, c.* 8.

LE'ONIDE, Philoſophe & Martyr d'Alexandrie, pére d'Origéne, éleva ſon fils avec un ſoin extraordinaire. Il fut arrêté priſonnier au commencement de la perſécution de l'Empereur Sévére vers l'an 203. Origéne vouloit le ſuivre; mais ſa mére l'en empêcha en cachant ſes habits. Léonide eut la tête tranchée le 22 d'avril. * Euſébe, *Hiſt. l.* 6. *c.* 1. & 2. Baillet, *Vies des Saints, mois d'avril.*

LE'ONIDE'S, de Byzance, fils de Métrodore, a écrit ſur la Pêche & ſur les Animaux. Elien en fait mention dans *l'Hiſtoire des Animaux, l.* 2. *ch.* 6: *l.* 12. *ch.* 42: *l.* 17. *ch. dernier.*

LE'ONIDE'S, de Rhodes, Philoſophe Stoïcien. Strabon en parle au *livre* 14. Tzetzès le cite dans ſes Scholies ſur Lycophron. Héſychius en fait mention, & Vitruve *dans ſa Préface du l.* 7. Il eſt fait mention d'un autre LE'ONIDE'S, qu'Athénée dit avoir écrit touchant les peuples de l'Attique.

LE'ONIN (Albert) d'Utrecht. *Voyez* LEEUWE (Albert)

LE'ONINUS ou en Flamand DE LEEWE (Engelbert ou Engelbrecht) natif de Bommel, Chancelier de la province de Gueldre, où il avoit pris naiſſance dans le XVI ſiécle, enſeigna le Droit à Louvain avec tant de capacité, qu'on le conſultoit de toutes parts. Le Cardinal de Granvelle, Marguerite Ducheſſe de Parme, Guillaume Prince d'Orange, & les perſonnes les plus conſidérables du Païs-Bas, prenoient ordinairement ſes avis. Il entra depuis dans les deſſeins du Prince d'Orange, ſe déclara pour la nouvelle République des Etats Généraux, & contribua à ſon établiſſement. On le fit Chancelier de Gueldre, on l'envoya Ambaſſadeur en France, & on l'employa dans les plus grandes affaires. Ce ſavant homme mourut à Arnheim le 30 novembre 1598, âgé de 79 ans, & laiſſa divers Ouvrages, *Centuria Conſiliorum; Oratio habita in conventu Ordinum Generalium; Emendationum, ſive Obſervationum libri ſeptem; Prælectiones ad Tit. Cod. de Jure Emphyteutico; Item ad lib.* 9. *Cod. in quo tituli & leges omnes ad inſtar proceſſus criminalis explicantur; Commentarius ad Tit. D. de Uſufructu; Notæ in quinque libros Decretalium; Commentarius in libros* 5. 6. 7. & 8 *Pandectarum; Diſſertatio de Trapezitis Belgii.* Il a auſſi laiſſé encore deux autres Centuries de Conſeils; *Notæ in quinque libros Decretalium, juſſu Gregorii XIII congeſtæ; Commentarius in libros quintum, ſextum, ſeptimum &*

& octavum Pandectarum; Dissertatio de Trapezitis Belgii, vulgo *Lombardis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 197 *& suiv.* De Thou, &c.

* LE'ONIUS (Jean) en Flamand *Joban de Leeuw*, né à Liége, Jésuite, Religieux Observateur du culte de la Sainte Vierge, fut le premier qui institua à Rome, en 1568, le Consistoire de la Vierge, & qui en dressa les régles qui ont été approuvées des Papes. Il mourut à Turin. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 527.

* LE'ONIUS (Jean) en Flamand *Joban de Leeuwis*, ou *Jan de Leeuw*, Moine d'Affligem, a laissé en Flamand les Ouvrages suivans, *des Dix Commandemens; de l'Oraison; de l'Inspiration; de l'ardent Amour de Dieu; Des trois Mages; De la difference entre la génération naturelle & la surnaturelle; de l'Election divine; des sept Calamitez; De sept Signes du Zodiaque dans un sens spirituel; de l'Origine de toutes choses; Des neuf Chœurs d'Anges; de la Pauvreté en esprit; Contre l'erreur de M. Eckard; de la Manducation spirituelle du corps de Jesus Christ; des huit Béatitudes; des Jugemens*, *&c.* Il mourut en 1367, le jour de la Fête de Ste Agathe. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 527.

LE'ONOR d'ORLE'ANS, Duc de Longueville & d'Estouteville, Souverain de Neufchâtel, &c. Pair, Grand Chambellan de France, & Gouverneur de Picardie, fils de François d'Orléans, Marquis de Rotelin, & de *Jacqueline* de Rohan, recueillit l'an 1551 la succession de François, Duc de Longueville son cousin. Depuis il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin l'an 1557. Il se trouva à la journée de Montcontour l'an 1569, au premier siége de la Rochelle l'an 1573, & mourut à Blois au mois d'août de la même année, âgé de 33 ans. Ce Prince avoit épousé, l'an 1563, *Marie* de Bourbon, Duchesse d'Estouteville, veuve de *Jean* de Bourbon, Comte d'Enguien, & fille unique de *François* de Bourbon, Comte de S. Paul, & d'*Adrienne*, Duchesse d'Estouteville, morte le septiéme avril 1601, dont il eut des enfans, rapportez à l'article d'ORLE'ANS-LONGUEVILLE.

LE'ONOR, nom de femme. *Voyez* ELE'ONOR ou ELE'ONORE.

LE'ONORE (Saint) Evêque régionaire en Bretagne, dans le sixiéme siécle, étoit né dans le Païs de Galles, & y fut élevé dans un monastére par S. Eltut. Il passa en Bretagne, & fut ordonné Evêque régionaire de ce païs. Il fit un voyage à Paris, où il fut bien reçu par le Roi Childebert. Etant retourné en Bretagne, il prêcha dans le païs qui étoit sous l'obéïssance de Rigwald. Un autre Seigneur nommé Commor, ayant fait tuer Rigwald, & enlevé sa femme, s'empara de ses Etats, & chassa son fils Judwal. Léonore fit sauver celui-ci, & vint à la Cour de France, où il obtint le rétablissement de ce jeune Prince dans les Etats de son pére. On ne sait point l'année de la mort de Léonore. * *Anonym. apud* Du Chêne, *Historia Francorum.* Usserius, *Britannia Eccl. Vita Samsonis.* Baillet, *Vies des Saints*, *au premier juillet.*

LE'ONTARI. *Cherchez* ME'GALOPOLIS.

LE'ONTIDE, nom d'une des treize Tribus de l'Attique. *Voyez* ATTIQUE.

LE'ONTIN ou LE'ONTAIN (Alain) Président de la Chambre de Justice du Royaume de Sicile l'an 1285, fut l'Auteur des Vêpres Siciliennes. Il voulut ensuite se réconcilier avec les François; mais les Siciliens l'ayant découvert, le firent arrêter par les Aragonois, qui le firent périr en prison pour récompense de ses trahisons. * Louïs de Mayerne Turquet, *Hist. d'Espagne.*

LE'ONTINI, LENTINI, ville de la vallée de Noto en Sicile, étoit considérable; mais elle fut extrémement endommagée par un furieux tremblement de terre l'an 1693. Elle est à deux lieues de Catane, sur la riviére de Léontini, appellée anciennement *Lissus*, & fort près du Lac de Léontini, qui est l'*Herculeus Lacus* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'ONTINS, Habitans de la ville de Léontium en Sicile, à présent *Lentini*, ancienne demeure des Lestrigons. Ce peuple étoit autrefois fort belliqueux; mais ayant été subjugué par Phalaris, il s'adonna aux plaisirs. * Hérodote, *l.* 7. Pline, *l.* 3. *c.* 8. Pomponius Méla, *l.* 2.

LE'ONTIUM, Courtisane Athénienne, fut femme ou concubine de Métrodore, l'un des principaux Disciples d'Epicure, & soutint avec vigueur les dogmes de ce Philosophe, auquel quelques uns on dit qu'elle se prostitua, aussi-bien qu'à d'autres de ses Disciples. Epicure vivoit vers la CXX Olympiade, & l'an 300 avant JESUS CHRIST. Ce fut pour la défense de la Secte Epicurienne, qu'elle écrivit contre Théophraste, Sectateur d'Aristote. Léontium laissa une fille nommée *Danaé*, qui se gouverna très-mal, & dont la fin fut très-malheureuse. Athénée parle d'une autre LE'ONTIUM, qui fut Maîtresse du Poëte Herméfianax. Quelques uns croyent que c'est pourtant la même dont on vient de parler. * Diogéne Laërce. Ménage, *Historia Mulierum Philosoph.* Bayle, *Dict. Crit.*

LE'ONTIUS. *Cherchez* LE'ONCE.

LE'ONTOCE'PHALE, c'est à dire, *Tête de Lion*, ville que quelques uns mettent sur la Mer Egée. trompez par un passage de Plutarque qui ne dit pas cela. Cet Historien assure seulement que Themistocle allant vers la mer, le Satrape de la Haute Phrygie le vouloit faire assassiner, quand il passeroit par la ville de Léontocéphale; en sorte qu'il faut que cette ville fût de la Phrygie Supérieure, & une place forte, comme Appien l'assure. * Lubin, *Tables Géograph. sur les Vies de Plutarque.*

LE'OPARD (Paul) Homme de Lettres dans le XVI siécle, étoit natif d'Isemberg, paroisse du territoire de Furnes en Flandre. Il étoit savant dans les Langues Gréque & Latine, comme il paroît par son Ouvrage intitulé, *Miscellaneorum sive Emendationum libri viginti.* Une partie fut imprimée d'abord après sa mort, & l'autre fut publiée depuis par Jean Gruter. Paul Léopard avoit traduit quelques Vies de Plutarque de Grec en Latin, sous le titre de *Vitæ & Chreïæ Aristippi*, *Diogenis*, *Demonactis*, *Demosthenis & Aspasiæ.* C'étoit un homme sans ambition, qui aima mieux demeurer caché & inconnu dans un petit Collége à Bergues-Saint-Vinox, que de recevoir dans une grande ville les honneurs dont il étoit digne; car on lui offrit à Paris la Chaire de Professeur Royal en la Langue Gréque. On a toujours admiré le profond savoir de Léopard, mais on a encore plus admiré la modestie avec laquelle il cachoit son propre mérite. C'est ainsi que tout le monde en parle. Scaliger, Nannius, Casaubon, Juste Lipse, Colomiez & plusieurs autres, lui donnent de grands éloges. Il mourut le troisiéme juin 1567, âgé de 57 ans. Pierre Nannius assure qu'il ne connoit personne qui surpasse Léopard en savoir & en Humanitez, & que ses Remarques Critiques sont écrites avec soin & remplies de beaucoup de doctrine. Casaubon dit que c'étoit un personnage d'une grande érudition & d'un jugement droit, & que toutes ses Oeuvres sont utiles aux Gens de Lettres. Joseph Scaliger témoigne que Léopard étoit un des plus savans hommes que la Flandre eût produits. * De Thou, *Hist. l.* 41. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 714 *&* 715. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 68 *&* 69. *n.* 372. édit. d'Amsterdam, 1725. Teissier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 296 *& suiv.* édit. de Hollande, 1715.

LE'OPOL, ville de Pologne. *Cherchez* LUWOW.

LE'OPOLD (Saint) fils de LE'OPOLD *le Bel*, cinquiéme Marquis d'Autriche, & de la Princesse *Ithe*, fille de l'Empereur *Henri* III, succéda aux Etats de son pére l'an 1096, & commença ses exploits militaires sous l'Empereur Henri IV, qui étoit en guerre contre son fils Henri V, l'an 1104. Lorsque cet Empereur eut été excommunié par le saint Siége, Léopold embrassa le parti de Henri V, & épousa sa sœur, nommée *Agnès*, & qui étoit veuve de *Frédéric*, Duc de Souabe, duquel elle avoit eu Conrad, qui fut depuis Empereur, & Frédéric pére du fameux Frédéric *Barberousse.* Ce mariage se fit l'an 1106, & leur donna dix huit enfans, savoir huit garçons & dix filles. Léopold poussé de zéle pour la gloire de Dieu, fit bâtir une église magnifique sous le nom de la Vierge dans un lieu appellé *Neubourg*, proche de Vienne, & y mit des Chanoines Séculiers; mais parce que leur vie n'étoit pas assez exemplaire, il y fit venir des Réguliers de l'Ordre de saint Augustin, ausquels le Pape accorda de grands priviléges. Dans la lettre qu'il en écrivit à Léopold, il lui donna le titre de *Fils de saint Pierre.* Ce pieux Prince fonda encore l'an 1127, un riche monastére de l'Ordre de Cîteaux, qu'il fit dédier sous le nom de la sainte Croix. Sa valeur & sa vertu firent que les Electeurs le désignérent Roi des Romains, avec Frédéric Duc de Saxe, & Charles Comte de Flandre, pour succéder à l'Empereur Henri V; mais comme l'élection de Lothaire prévalut, il accompagna généreusement ce Prince en Italie, sans avoir égard qu'il avoit été son Concurrent à l'Empire. Il mourut l'an 1139, & fut canonisé par le Pape Innocent VIII, l'an 1485. * Surius, *tome* 6.

LE'OPOLD I, Empereur, Archiduc d'Autriche, &c. fils de FERDINAND III, & de *Marie* d'Autriche, sœur de *Philippe* IV, Roi d'Espagne, nommé au Batême, *Léopold-Ignace-François-Baltazar-Joseph-Félicien*, naquit le neuviéme juin 1640, & fut élu Roi de Bohéme l'an 1654, & de Hongrie l'an 1655. Il fut élu Empereur le 18 juillet 1658, & couronné à Francfort: Prince le plus heureux de tous ses prédécesseurs, puisque sans jamais avoir couru le risque des armes, ni paru à la tête d'aucunes troupes, il vit une partie de l'Europe réünie pour le maintenir sur le thrône, & lui conquérir des Royaumes. L'an 1661, Chimin Janos, qui venoit d'être élu Prince de Transylvanie, fut attaqué par les Turcs. L'Empereur, qui le protégeoit, lui envoya des troupes, sous les ordres du Comte de Montécuculi: cette armée eut beaucoup à souffrir faute de vivres, & fut encore affoiblie par les maladies. Le Comte de Staremberg, Lieutenant Général, en mourut. Cependant toute affoiblie que fût cette armée, elle empêcha les Turcs de s'emparer de Clausembourg; mais l'année suivante Chimin Janos fut défait; ce Prince en se retirant, fut écrasé sous la chûte de son cheval; & Michel Abasi, son Concurrent pour la Transylvanie, fut établi dans cette Principauté par la protection des Turcs, qui l'an 1663 battirent le Comte de Forgatz, Général des Impériaux, prirent Neuhausel, Novigrad, Levins & Nitra. Ces deux derniéres places furent reprises l'année suivante, par le Baron de Souches, François, qui s'étoit mis à la solde de l'Empereur & qui commandoit dans la Haute Hongrie. Le Comte de Sérin de son côté, prit Cinq-Eglises, & ruïna le pont d'Esseck, passage important pour les Turcs. Il y démolit le fameux Mausolée de Soliman. Ce Comte assisté du Comte Budiani, assiégea Canise au mois d'avril; mais les Turcs l'obligérent de lever le siége le 31 mai. Ensuite conduits par le Grand-Visir, ils s'emparérent du Fort de Sérin, & du petit Comorre. Le Baron de Souches arrêta ces progrès, par une action du 19 juillet, qui ne fut qu'un prélude de la défaite entiére de ces Infidéles. Car le Roi de France Loüis XIV, poussé par un motif de générosité, ayant envoyé six mille François, parmi lesquels se trouva nombre de gens de qualité, ils joignirent si à propos l'armée Impériale, commandée par le Général Montécuculi, que les Turcs ayant passé la riviére de Raab, & étant venus fondre le premier d'août sur les Impériaux, campez proche de S. Gothard, ceux-ci se trouvérent si ébranlez par cette attaque imprévue, que l'aile droite lâcha pié sans beaucoup de résistance: en sorte que c'étoit fait de l'armée Impériale, si les troupes Françoises ne fussent accourues de l'aile gauche où elles étoient, sous la conduite du Comte de Coligny, & n'eussent percé à travers les Turcs. Ils en firent un carnage de plus de six mille. Il y en eut un plus grand nombre qui périt dans la riviére, le ca-

non reſta, & le Grand-Viſir fut ſi épouvanté, que quoiqu'il eût encore quarante mille hommes, il conclut peu de jours après une tréve de vint années entre les deux Empires. La récompenſe des François fut de leur refuſer l'étape pour leur retour. L'Empereur alla l'an 1665 dans le Tirol, pour y recueillir la ſucceſſion de l'Archiduc Sigiſmond-Auguſte, ſon couſin. Il viſita la célébre égliſe de Marienzel en Stirie; & ce voyage parut ſi important, que Lambécius en fit la Rélation.

Les troubles de Hongrie ſuccédérent à ce voyage. Les peuples animez par le Comte Pierre de Sérin, ſe plaignirent que l'Empereur violoit leurs priviléges, & ce Comte leva des troupes l'an 1666, ſous différens prétextes. Il engagea même dans ſes intérêts, ſon beau-frére le Comte Frangipani, ſon gendre le Prince Ragotski, & le Comte Nadaſti, Préſident du Conſeil ſouverain de Hongrie. Tout cela occupa la Cour de Vienne juſqu'en 1671, que les Comtes de Sérin, Frangipani & Nadaſti, ayant été arrêtez, eurent la tête tranchée, le 30 avril. (*Voyez* toute l'Hiſtoire de cette revolte, à l'article de SE'RIN.) Ces exécutions n'étoufférent point les troubles de Hongrie, & l'Empereur fut obligé d'envoyer l'an 1672, des troupes dans la Haute Hongrie, contre le Comte Tékeli. La même année il entra dans la Ligue avec l'Eſpagne, & les autres Puiſſances, pour le ſecours des Hollandois. Ce Prince leva une armée de trente mille hommes, dont il fit la revue à Egra en Bohême l'an 1673, & l'envoya ſous la conduite du Comte Montécuculi. Celui-ci ſe joignit au Prince d'Orange, & ils prirent enſemble la ville de Bonne par capitulation le douziéme novembre. L'Empereur attira enſuite dans cette guerre la plupart des Princes d'Allemagne; & comme il eſpéroit par les armes s'établir plus puiſſamment dans l'Empire, il fit rompre les conférences de paix commencées à Cologne, par l'enlévement qu'il fit faire du Prince Guillaume de Furſtemberg, qui y étoit en qualité de Plénipotentiaire de l'Electeur de Cologne. Ce fut par là qu'il commença l'année 1674, qui ne lui fut pas glorieuſe, puiſqu'il eut le chagrin d'apprendre que ſon armée, commandée par le Comte de Souches, & jointe à celle des Eſpagnols & des Hollandois, avoit été défaite à Senef, & ſes autres troupes battues par le Maréchal de Turenne à Zintzheim le feiziéme de juin; au paſſage du Nékre, près de Ladembourg le cinquiéme de juillet; à Enſisheim le quatriéme d'octobre; & à Turckheim le cinquiéme janvier ſuivant.

L'année 1675, qui avoit commencé ſi mal pour l'Empereur, lui fut plus heureuſe par la ſuite; puiſque le Maréchal de Turenne, qui avoit paſſé le Rhin, fut tué dans le tems qu'il avoit réduit l'armée Impériale commandée par le Comte Montecuculi, à ne pouvoir ſe retirer ſans une perte conſidérable. Cette mort obligea les François à repaſſer le Rhin. Montécuculi les attaqua dans leur retraite; mais cette attaque lui couta quatre mille hommes. Il paſſa enſuite le Rhin ſur le pont de Strasbourg, mit le ſiége devant Haguenau, & devant Saverne; mais il leva l'un & l'autre aux nouvelles de l'arrivée du Prince de Condé, qui lui fit repaſſer le Rhin honteuſement. Cette honte fut tempérée par la défaite du Maréchal de Créqui, par l'armée des Cercles, ſous la conduite des Ducs de Lorraine & de Zell, à Confarbrik le onziéme août, qui fut ſuivie de la perte de Tréves, où ce Maréchal fut fait priſonnier.

L'an 1676, le Prince Charles de Lorraine, qui commandoit les armées Impériales en Allemagne, prit Philisbourg le 17 ſeptembre, après trois mois de ſiége. Et l'année ſuivante il paſſa le Rhin, s'avança juſqu'à Mouſon, animé par l'eſpérance de rentrer dans la Lorraine, dont il avoit hérité, après la mort de ſon oncle le Duc Charles. Auſſi avoit-il fait mettre ſur ſes étendarts, *Maintenant* ou *Jamais*. Mais le Maréchal de Créqui fut ſi bien lui couper les vivres, enlever ſes convois, battre ſes partis, fatiguer ſon armée par des marches & des contremarches, & rompre toutes ſes meſures, qu'il l'obligea à repaſſer le Rhin. Le Maréchal le ſuivit, battit pluſieurs eſcadrons Impériaux à Kockbert le ſeptiéme d'octobre, & prit Fribourg, capitale du Briſgau, au grand mécontentement de l'Empereur, parce qu'elle étoit de ſon patrimoine. Les Mécontens de Hongrie profitérent de ces conjonctures, pour prendre les armes, & ſous la conduite d'Emeric, Comte de Tékeli, fils de celui dont nous avons parlé cy-deſſus, ils ſe mirent en campagne cette année 1676, & battirent l'armée Impériale à Neapel en Hongrie le dixiéme d'octobre. Ces fâcheux ſuccès furent ſuivis l'an 1678, de la défaite d'une partie des troupes Impériales, près de Rhinfeld par le Maréchal de Créqui, de la priſe de différens Forts, ſur tout de celui de Kehl, qui fut raſé, auſſi-bien que l'abandon par les Impériaux de la ville de Landau, que le Maréchal occupa; pendant que Tékeli ſe rendoit maître de la campagne dans la Haute Hongrie, & qu'il prenoit Lewents dans la Baſſe, ayant déja une armée de plus de vint mille hommes. Tout cela obligea l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, que les Hollandois venoient d'abandonner, en faiſant leur paix particuliére avec la France, de penſer auſſi à faire la leur. L'Eſpagne ſigna la ſienne le 17 ſeptembre 1678, & les Plénipotentiaires de l'Empereur le cinquiéme février 1679. Le Roi de France céda à l'Empereur ſes droits ſur Philisbourg; & l'Empereur céda Fribourg au Roi, & conſentit que toute l'Alſace lui reſtât en pleine ſouveraineté. Il relâcha auſſi le Prince de Furſtemberg; & l'on convint de la reſtitution de la Lorraine au Prince Charles, à de certaines conditions que ce Prince ne voulut point accepter. La peſte attaqua la ville de Vienne & ſes environs, cette année, & y fit de ſi grands ravages, que depuis le mois de juin juſqu'en décembre, il mourut dans la ville près de cinquante mille perſonnes, plus de trente mille dans les fauxbourgs, & plus de cinquante mille dans les hopitaux des environs. L'année ſuivante 1680, l'Empereur fit une tréve avec les Mécontens. (*Voyez* là-deſſus TE'KE'LI.) Elle ne dura pas long-tems; on en fit une ſeconde l'an 1681, durant laquelle l'Impératrice fut couronnée à Oëdembourg, en Hongrie. Elle finit l'an 1682, que Tékeli ſurprit Caſſovie, Eperies, & autres places, ayant même pris le titre de *Prince de Hongrie*.

L'année ſuivante 1683 penſa être bien funeſte à l'Empereur. Il fit une ligue offenſive & défenſive avec le Roi de Pologne, mit ſon armée en campagne, dont il ſe contenta de faire la revûe près de Presbourg le ſixiéme de mai, & en donna le commandement au Prince Charles de Lorraine: celui-ci aſſiégea Neuhauſel inutilement. Tékeli, durant ce ſiége, prit quelques places. Les Tartares s'approchérent, & firent de ſi grands ravages, que l'Empereur crut devoir ſortir de Vienne le ſeptiéme juillet, avec ſa famille, pour s'aller mettre en ſûreté à Paſſau. Sept jours après, Muſtafa, Grand-Viſir, vint mettre le ſiége devant cette capitale de l'Autriche, avec une armée de cent cinquante mille hommes. Le ſiége fut pouſſé vigoureuſement, & la place, quoique défendue par le brave Comte de Staremberg, ſeroit tombée au pouvoir des Infidéles, ſi le Roi de Pologne, Jean Sobieski, ne fût accouru à ſon ſecours. Ce Monarque ſe joignit au Prince Charles, & fondit ſur les Turcs le douziéme ſeptembre, avec tant de valeur, qu'il les força de ſe retirer & d'abandonner leur camp, & toutes leurs munitions. L'Empereur revint à Vienne le 14, pour rendre graces à Dieu de ce miraculeux évenement, & viſita le Roi de Pologne dans le camp des Infidéles. On pourſuivit ceux-ci, & on les chaſſa de différens poſtes. Ils furent encore battus, près du Fort de Barkam ſur le Danube, le dixiéme octobre. Le fruit de la victoire fut la priſe de Gran, en cinq jours de ſiége. L'Empereur étoit retourné à Lints.

Ce ſuccès fit faire à l'Empereur l'an 1684, une ligue avec le Roi de Pologne & la République de Veniſe. L'armée Impériale, conduite par le Prince Charles de Lorraine, emporta Vicegrad, défit le Bacha de Bude, qui s'étoit avancé avec quinze mille hommes, près de Veitzen ou *Vaccia*, que l'on prit, auſſi-bien que Peſt; mais on ne put emporter Bude, quoiqu'on eût battu une fois le Séraskier, qui étoit venu ſecourir la place; & après trois mois & demi de ſiége, l'armée Impériale diminuée de plus de dix mille hommes, fut obligée de ſe retirer. Le Général Schultz, à la tête d'un autre corps, défit une partie des troupes de Tékeli, emporta Wirowitza, & quelques autres places, & ſe préſenta devant Eperies, qu'il ne put prendre. Du côté de la France, la guerre s'étoit rallumée avec l'Eſpagne pour des limites. L'Empereur jaloux de ce que la ville de Strasbourg venoit de ſe ſoumettre à l'obéïſſance du Roi de France comme Souverain d'Alſace, dont elle eſt capitale, & enflé de ſes nouveaux avantages contre les Infidéles, empêchoit l'Eſpagne d'entendre à aucun accommodement; mais le Roi ayant pris Luxembourg l'an 1684, on conclut à Ratisbonne avec ſa Majeſté très-Chrétienne une tréve de vint années.

L'année 1685 fut glorieuſe pour les armes Impériales: elles forcérent les Turcs à lever le ſiége de Gran, après quoi le Prince Charles, ſecondé de l'Electeur de Baviére, & des Princes de Conti & de la Roche-ſur-Yon, qui étoient venus chercher de la gloire en Hongrie, défit entiérement ces Infidéles le 16 août. Neuhauſel, dont le ſiége étoit commencé avant cette victoire, fut emporté l'épée à la main; trois jours après Eperies ſe ſoumit; & Tékeli ayant été arrêté par les Turcs, la ville de Caſſovie ſe rendit, auſſi-bien que pluſieurs autres places. Bude fut priſe l'année ſuivante; mais ce fut après une opiniâtre défenſe, quoique l'armée groſſie par les troupes auxiliaires, fût de plus de cinquante mille hommes, animez par la préſence de l'Electeur de Baviére, & d'un nombre conſidérable de Volontaires de la premiére qualité. Le Séraskier s'approcha pour ſecourir la place; il fut battu en détail durant pluſieurs ſemaines, & il eut la douleur de la voir emporter l'épée à la main le ſecond ſeptembre. Le Gouverneur, qui étoit un vieux Renégat, fut tué ſur la bréche. L'autorité du Prince Charles de Lorraine, ne put empêcher les Vainqueurs de ſouiller leur victoire par des cruautez & des abominations indignes du nom de Chrétien. On trouva dans Bude quatre cens piéces de canon, & ſoixante mortiers. La réduction de Ségedin, de Cinq-Egliſes, de Darda, & de Capoſwar, terminérent cette campagne.

Celle de 1687 fut ſignalée par la ruïne du Pont d'Eſſek, dont une partie fut briſée, & l'autre brûlée. Le Prince Charles de Lorraine paſſa la Drave, & la riviére de Valpo, pour tâter le camp des Turcs, mais inutilement: il revint ſur ſes pas. Le Grand-Viſir le ſuivit, mais ce Prince l'ayant attendu près de Mohatz, il s'y donna un ſanglant combat le dixiéme août, dans le même endroit à peu près où Soliman II avoit fait périr Louïs II, Roi de Hongrie, avec vint-deux mille Chrétiens l'an 1526. Les Infidéles furent battus dans cette occaſion, avec perte de douze mille hommes; & le Prince de Lorraine toujours ſecondé de l'Electeur de Baviére, reſta maître du champ de bataille, de quatre-vint dix piéces de canon, du camp des Infidéles, & de toutes leurs richeſſes. On prit Eſſek, Valpo, & autres lieux; puis, ſur la nouvelle qu'Abaffi, Prince de Tranſſylvanie, s'étoit remis ſous la protection des Turcs, les armées Impériales paſſérent en ce païs-là, ſe ſaiſirent de Clauſembourg, où les Etats étoient aſſemblez, & forcérent enfin les Tranſſylvains, à donner des quartiers d'hiver, & à ſe remettre ſous la protection de l'Empereur: le traité fut fait l'année ſuivante. Sa Majeſté Impériale profitant de ces conjonctures heureuſes, engagea les Hongrois à reconnoître ſon fils aîné pour Roi de Hongrie, & à déclarer le Royaume héréditaire à tous ſes enfans mâles, & à la branche d'Eſpagne, au défaut de la ſienne: ce jeune Roi fut couronné dans Presbourg le neuviéme décembre: peu après les Turcs évacuérent Agria, après un long blocus.

L'année 1688 commença par la reddition de Mongatz, la Princeſſe Ragotski qui y étoit enfermée, n'ayant pu ſoutenir le blocus que juſqu'au 17 janvier. Albe-Royale eut le même ſort deux mois après. Lippa fut pris enſuite l'épée à la main; Illoc & Pétri-Waradin, abandonnez des Turcs, tombérent d'eux-mêmes

au

au pouvoir des Impériaux; & l'Electeur de Bavière, qui étoit à la tête de la principale armée, alla aſſiéger Belgrade, qui fut emportée d'aſſaut le ſixiéme ſeptembre; neuf mille Turcs y furent paſſez au fil de l'épée. Le Prince Louïs de Bade, d'un autre côté, ſe rendit maître d'une grande partie de la Boſnie & de l'Eſclavonie, & battit les Turcs en pluſieurs rencontres. Mais le Roi de France ſachant que l'Empereur avoit fait contre lui, dès l'année 1686, une ligue à Ausbourg, avec le Roi d'Eſpagne, les Etats Généraux des Provinces-Unies, les Electeurs Palatin; de Saxe & de Brandebourg, & généralement tous les Proteſtans d'Allemagne, réſolut d'en prévenir les entrepriſes. Il fit donc aſſiéger Philisbourg par le Dauphin, qui fit ſon entrée dans la place le premier novembre, jour de ſa naiſſance. Les priſes de Keiſerslauter ou Caſeloutre, de Creutznach, d'Heilbron, de Mayence, d'Heidelberg, de Manheim, de Frankendal, de Spire & de Wormes, accompagnérent & ſuivirent celle de Philisbourg; & l'Electeur Palatin ſe trouva le premier puni d'être entré dans la Ligue: tout le païs juſqu'à Ausbourg, fut mis à contribution. Le Prince d'Orange qui avoit été le premier mobile de la Ligue d'Ausbourg, paſſa en Angleterre, & y réüſſit de la maniére que chacun ſait, pendant que l'Empereur occupé contre les Turcs ſe défendoit le mieux qu'il pouvoit contre toutes les forces de la France.

L'an 1689, les affaires de l'Empereur s'avancérent de plus en plus en Hongrie. Sigeth ſe rendit à compoſition, & les propoſitions que les Turcs avoient fait faire par des Envoyez venus exprès à Vienne, ayant été rejettées, ces Infidéles furent battus par trois fois par le Prince Louïs de Bade, qui commandoit l'armée Impériale, ſavoir, le 30 août à Jagodina ſur la Morave; près de Niſſa le 24 ſeptembre; & dans la plaine de Widin le 14 octobre. Quatorze mille Turcs reſtérent ſur la place en ces trois occaſions; ils y perdirent beaucoup de canon; & les priſes de Niſſa & de Widin furent les fruits de ces victoires. Du côté du Rhin, l'Empereur ayant eu le crédit de faire déclarer la France ennemie de l'Empire, & de faire réſoudre dans la Diéte de Ratisbone, qu'aucun Membre de l'Empire ne pourroit ſous aucun prétexte, demeurer dans la neutralité, on mit le Prince Charles de Lorraine à la tête d'une nombreuſe armée. Aſſiſté des Electeurs de Baviére & de Saxe, il aſſiégea Mayence, dont il ne put ſe rendre maître qu'après cinquante jours de tranchée ouverte, & une perte de plus de douze mille hommes, parmi leſquels il y eut quatre Princes de l'Empire, & pluſieurs Officiers Généraux & ſubalternes. Pendant cette expédition, les François achevérent de ruïner le Palatinat, & de faire le dégât dans le païs de Bade. Le Prince Charles courut après cela au ſecours de l'Electeur de Brandebourg, qui après avoir pris Keiſersweert, aſſiégeoit Bonne depuis long-tems ſans ſuccès. Le brave Asfeld qui défendoit la place, la voyant enfin abſolument ruïnée, après un bombardement & un ſiége de quatre vint-dix-ſept jours, la rendit le 14 octobre par une capitulation des plus honorables.

L'année 1690, ne fut heureuſe à l'Empereur, que par l'élection qu'il fit faire de ſon fils l'Archiduc Joſeph, pour Roi des Romains, le 24 janvier: élection qui fut précédée du couronnement de l'Impératrice à Ausbourg. Les Turcs ayant repris courage, attaquérent les troupes Chrétiennes à Kaſaneth en Albanie le premier janvier, & les défirent, prirent Kaſaneth & Priſtina, dont ils paſſérent la garniſon au fil de l'épée, & s'emparérent enfin de toute l'Albanie, après une perte de douze mille Impériaux, tant tuez que priſonniers. La ville de Canis-ka ou Caniſe ſe rendit aux troupes de l'Empereur au mois d'avril; mais dans le mois d'août, le Comte Tékeli qui avoit été remis en liberté, défit le Général Heuſler, qui l'attendoit à un paſſage de la Valaquie en Tranſſylvanie, & le fit priſonnier, après lui avoir tué quatre mille hommes. Le Vainqueur ſe fit reconnoître par les Tranſſylvains pour leur Prince. Il y reſta peu en cette qualité; car le Prince Louïs de Bade étant arrivé dans le païs, raffermit les peuples, & obligea Tékeli d'en ſortir ſur la fin de l'année. Le Grand-Viſir de ſon côté raccommodoit les affaires de ſon Maître; Niſſa, Widin & Semendria furent emportez; Belgrade eut le même ſort, une bombe ayant fait ſauter un magazin de poudre, & en même tems une partie des fortifications, ſous leſquelles plus de mille hommes furent enſevelis; la place fut emportée d'aſſaut, & ſix mille Impériaux paſſez au fil de l'épée. Le Grand-Waradin, Témeſwar & Giula, bloquez par les Impériaux, furent ſecourues; Lippa, Pétri-Waradin & Illock, ſubirent le joug des Vainqueurs, qui brûlérent Walcowart, & maſſacrérent la garniſon d'Orſowa, qui venoit de ſe rendre à eux. Il n'y eut rien de conſidérable ſur le Rhin. Le Dauphin paſſa cette riviére, ſe poſta ſur les Terres des ennemis, & tint en reſpect les armées Impériales commandées par les Electeurs de Saxe & de Baviére. Ce qui put conſoler l'Empereur de cette triſte année, furent les ſix-vint mille piſtoles qu'il reçut du Duc de Savoye, afin que ſes Ambaſſadeurs fuſſent reçus à la Cour de Vienne, avec les mêmes honneurs qu'on leur avoit accordez gratuitement à la Cour de France: en conſéquence de quoi, ce Prince ſe déclara en faveur de la Ligue, qu'il avoit déja ſignée plus de deux ans auparavant.

Le Prince Louïs de Bade fut aſſez heureux pour rétablir, l'an 1691, les affaires de l'Empereur en Hongrie. Il alla chercher les Turcs en Eſclavonie, & les trouva campez près de Salankemen ſur les bords du Danube. Comme il s'étoit avancé ſans proviſions, il penſoit à la retraite, lorsque ces Infidéles le vinrent attaquer. Le combat fut vif, & peut-être auroit-il mal tourné pour l'armée Chrétienne, ſi le Grand-Viſir Cuproli n'eût été emporté d'un coup de canon. Cette mort & celle du Janiſſaire Aga, déconcertérent les Turcs, la fortune les abandonna, & ils ſe retirérent en confuſion, après une perte de plus de vint mille des leurs: celle des Impériaux fut de près de dix mille. Ce fut le 19 d'août que ſe paſſa cette action. Le Vainqueur paſſa le Danube, & aſſiégea le Grand-Waradin, qu'il ne put prendre. Il changea le ſiége en blocus, & Lippa pris par le Général Vétérani le conſola d'avoir manqué l'autre place. Sur le Rhin, l'Electeur de Saxe, qui commandoit l'armée de l'Empire, paſſa ce fleuve pour venir en Alſace. Le Maréchal de Lorges qui commandoit l'armée de France le paſſa auſſi pour aller dans le Palatinat, ce qui obligea le Général Allemand de retourner ſur ſes pas. La maladie ſe mit dans ſon armée, & lui-même en fut emporté.

La campagne de 1692, fut peu brillante: il ne ſe paſſa rien en Hongrie, que la priſe du Grand-Waradin, par le Général Heuſler le cinquiéme juin; & ſur le Rhin, les François battirent un corps de 6000 hommes de cavalerie, que commandoit le Duc Frédéric-Charles, Adminiſtrateur de Wirtemberg: il y reſta priſonnier. L'Empereur érigea un neuviéme Electorat en faveur du Duc de Hanovre: ce qui excita quelque jalouſie & quelques murmures dans l'Empire. Les entrepriſes de 1693 ſe terminérent à prendre Jeno, & à aſſiéger Belgrade inutilement. Du côté du Rhin, le Prince de Bade prit le parti de s'enterrer dans des endroits inacceſſibles, pour ſe mettre à couvert des entrepriſes du Dauphin, qui avoit traverſé le Rhin & le Nékre pour le battre. L'année ſuivante ne fut marquée d'aucun événement conſidérable. Le Prince de Bade paſſa le Rhin, & vint dans la Baſſe Allemagne; mais le Maréchal de Lorge ayant paru, le Prince ſe retira. En Hongrie les Turcs s'étant préſentez devant l'armée Impériale, poſtée ſous Pétri-Waradin, on ſe retrancha ſi bien, qu'après que cette armée eut ſoutenu une eſpéce de ſiége, les pluyes obligérent les Infidéles à ſe retirer. Les deux campagnes de 1695 & 1696, ne furent pas heureuſes à l'Empereur; Giula à la vérité ſe rendit au commencement de 1695, mais le Grand Seigneur Muſtapha II, s'étant mis à la tête de ſes armées, après avoir emporté l'épée à la main Lippa & Titul, dont les garniſons furent maſſacrées & les fortifications renverſées, il ſurprit près de Karanſebès, le Général Vétérani, commandant les troupes Impériales en Tranſſylvanie. Son armée fut entiérement défaite, plus de quatre mille chevaux reſtérent ſur la place, beaucoup d'Infanterie, & le Général bleſſé fut pris, & mourut peu après de ſes bleſſures. L'année ſuivante, le nouvel Electeur de Saxe ayant le commandement en Chef de l'armée de l'Empereur voulut avoir ſa revenche de l'année précédente. Il aſſiégea donc Témeſwar; mais ſur la nouvelle de l'approche du Sultan, il leva le ſiége pour aller à lui. Les Turcs l'attendirent près d'Olaſch. Le combat fut rude, mais les Impériaux y furent les plus maltraitez: le Général Polland y reſta, & beaucoup d'autres Officiers furent tuez ou bleſſez.

L'année 1697 fut plus heureuſe. Il eſt vrai que pluſieurs Mécontens ſe ſoulevérent dans la Haute Hongrie, & ſurprirent Tockai & Mongats; mais ce mouvement n'eut pas de ſuite. Tockai fut repris l'épée à la main, & les Revoltez ſe diſſipérent. Le Prince Eugéne de Savoye, commandant en Chef l'armée Impériale, attaqua Bihatz, qu'il ne put prendre; mais ayant attrapé le onziéme ſeptembre l'Infanterie Turque en deçà de la Teiſſe, près de Zenta, il fondit deſſus. Il y avoit vint-quatre mille hommes qui furent défaits; partie reſta ſur le champ de bataille, avec ſoixante & dix piéces de canon, & huit à neuf cens chariots; partie ſe noya dans la riviére; le Grand-Viſir & l'Aga des Janiſſaires furent de ce nombre. De là ce Général paſſa dans la Boſnie, qu'il ravagea entiérement; Serraïo qui en étoit la capitale, & qui contenoit cent-vint moſquées, fut réduite en cendres. Vipalanka en Tranſſylvanie eut le même ſort, après que la garniſon & les Habitans eurent été paſſez au fil de l'épée. Du côté du Rhin, on s'étoit tenu de part & d'autre ſur la défenſive les deux derniéres campagnes; & celle-ci on en fit autant. Enfin l'Empereur qui juſques-là avoit éloigné la paix, ſa jalouſie étant aigrie de plus en plus par les ſuccès glorieux que la France avoit eus depuis neuf à dix ans, outre que la guerre augmentoit conſidérablement ſon autorité dans l'Empire, fut obligé de penſer à s'accommoder: le Duc de Savoye l'avoit fait l'année précédente. Les Plénipotentiaires furent donc envoyez de part & d'autre à Riswyck en Hollande; mais ceux de l'Empereur reculant toujours toute concluſion, l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande ſignérent leur traité; & l'Empereur abandonné de ſes Alliez fut forcé à faire le ſien ſix ſemaines après. Il fut ſigné la nuit du 30 au 31 octobre. Strasbourg reſta au Roi de France, qui rendit toutes les places qu'il avoit au delà du Rhin, ſavoir, Philisbourg, Fribourg, Briſac, le Fort de Kehl, ce Prince voulant que les eaux de ce fleuve ſerviſſent dorenavant de bornes entre l'Allemagne & la France. Cette paix facilita celle de l'Empereur avec les Turcs; les négociations commencérent l'an 1698, dans une maiſon bâtie exprès, entre Carlowitz & Salankemen; & le 26 janvier 1699, on convint d'une tréve de 25 ans entre les deux Empires. Les conquêtes de l'Empereur lui reſtérent, & la Tranſſylvanie, à l'exception de la province dépendante de la forteresſe de Témeſwar. On convint de nommer des Commiſſaires de part & d'autre pour régler les limites: leur réglement fut ſigné le 25 juillet 1710.

Cette paix de l'Europe Chrétienne fut de peu de durée, & la mort de Charles II, Roi d'Eſpagne y mit le trouble. On avoit voulu prévenir toute occaſion de guerre, par un traité de partage de la Monarchie Eſpagnole, auquel l'Empereur ne voulut point entendre; mais le Roi Charles II, ayant fait un teſtament plein d'équité, où, pour ſatisfaire à ſa conſcience, il inſtituoit ſon héritier, Philippe de France, Duc d'Anjou, lui ſubſtituant Charles ſon frére Duc de Berry, & à ces deux Princes l'Archiduc Charles, il n'en fallut pas davantage pour réveiller la jalouſie de l'Empereur. Plein de chagrin de voir ſortir de ſa famille, en conſéquence du mariage de Marie-Thérèſe d'Autriche, avec le Roi de France Louïs XIV, tant de riches Etats qui n'y étoient entrez que par des mariages, il engagea dans ſes intérêts les Hollandois, les Anglois, & peu après le Portugal, le Duc de Savoye

& tout l'Empire, à l'exception des Electeurs de Cologne & de Baviére. Tous entrérent par différens motifs dans cette affaire, & firent une guerre générale de l'Empire, d'une querelle qui eût dû ſe vuider entre les Maiſons de Bourbon & d'Autriche.

Pour mieux gagner ſes Alliez, l'Empereur permit à l'Electeur de Brandebourg de prendre au commencement de 1701, le tître de Roi de Pruſſe, & de ſe faire couronner en cette qualité, nonobſtant les oppoſitions de pluſieurs Princes intéreſſez. Enſuite il fit filer des troupes en Italie pour envahir le Milanois. Le Roi de France y en envoya de ſon côté pour défendre les Etats de ſon petit-fils. Il eût été aiſé à ce Monarque d'arrêter les Impériaux dans le Trentin; mais il ne voulut point qu'on lui pût reprocher d'avoir commencé les hoſtilitez. L'Empereur n'eut pas ce ſcrupule. Ses troupes conduites par le Prince Eugéne de Savoye, paſſérent l'Adige, & eurent quelque petit avantage ſur les François à Carpi: elles s'avancérent à Chiari ſur l'Oglio, où elles ſe retranchérent, malgré les attaques de l'armée de France, qui fut obligée de ſe retirer, après avoir eſſuyé durant deux heures un feu continuel de mouſquetterie, & de canon chargé à cartouche. Le Prince Eugéne s'empara de quelques poſtes, de la Mirandole, de Berſello, &c. mais auſſi les François étoient conduits par le Duc de Savoye, auquel le Roi de France s'étoit fié du commandement de ſon armée, enſuite du mariage de la ſeconde fille de ce Prince avec le Roi d'Eſpagne.

L'année ſuivante 1702, le Prince Eugéne tenta de ſurprendre Crémone la nuit du dernier de janvier au premier de février: ſon deſſein lui réüſſit. Le Maréchal de Villeroy qui avoit établi ſon quartier dans cette place, fut pris au ſortir de ſa maiſon, lorsqu'il alloit donner ſes ordres ſur le bruit qu'il avoit entendu; & la ville ſeroit reſtée au pouvoir du Vainqueur, s'il ne ſe fût pas trop applaudi de ſa conquête. Il penſoit déja à ſe faire prêter ſerment de fidélité par les Magiſtrats, lorsque les François à demi endormis reprenant courage ſous la conduite du Marquis de Revel *Broglio*, fondirent ſur leurs ennemis; & après un combat opiniâtré au milieu des rues, depuis la pointe du jour juſqu'à deux heures de nuit, ils les chaſſérent de la ville avec une perte conſidérable pour eux. Ses troupes furent forcées à lever le blocus de Mantoue. On les obligea d'abandonner différens poſtes. Le Roi d'Eſpagne ayant paſſé de Madrid à Naples, & de Naples à Milan, vint ſe mettre à la tête de l'armée que commandoit le Duc de Vendôme. A peine ce Monarque y eut-il paru, que Viſconti Officier général fut battu à Santa Vittoria. Enſuite le Prince Eugéne qui s'étoit retranché dans le Serraglio, voulut tâter l'armée des Alliez, dans la vue de ſe retirer avec honneur d'un poſte où il ne pouvoit plus ſubſiſter; mais après cinq ou ſix attaques, ſoutenues par les François & les Eſpagnols à Luzzara, il fut contraint d'abandonner le champ de bataille couvert de cinq à ſix mille cadavres des ſiens, & à profiter de la nuit pour redoubler ſes retranchemens. L'Empereur fit pourtant chanter le *Te Deum* pour cette affaire, comme ſi les François y euſſent eu du deſavantage, quoiqu'il ne leur en eût couté que 2000 hommes, & que la petite ville de Luzzara, où étoient les magaſins du Prince Eugéne, priſe par eux à diſcrétion le lendemain de la bataille, celle de Guaſtalla forcée à ſe rendre peu de jours après, Borgoforte emportée d'aſſaut, Governolo qui eut preſque le même ſort, juſtifiaſſent de reſte, quel étoit le parti que la victoire avoit favoriſé. Enfin le Prince Eugéne réduit d'un côté aux ſeuls poſtes d'Oſtiglia & des tours de Serravalle, & de l'autre à Berſello & à la Mirandole, voyant les François maîtres du Modénois, prit le parti de ſe retirer à Vienne.

Sur le Rhin, il n'y avoit point encore eu d'hoſtilitez; & le Roi de France, ſcrupuleux obſervateur de la paix de Riſwyck, quoique le plus fort, ne voulut point commencer la guerre; & par là il donna le tems à l'Empereur de ſe mettre en état d'agir fortement. Il engagea les trois Colléges de l'Empire à déclarer la guerre aux Couronnes de France & d'Eſpagne, ne qualifiant Philippe V, que de Duc d'Anjou. Son armée commandée par le Prince Louïs de Bade, vint aſſiéger Landau, qui après trois mois de défenſe, ſe rendit au Roi des Romains, qui étoit venu au ſiége; mais peu après le Marquis de Villars ayant paſſé le Rhin avec une partie de l'armée de France, vint fondre ſur le Prince de Bade à Freidlingen, & eut le premier la gloire de battre ce Généraliſſime des armées de l'Empereur. Trois mille Allemands reſtez ſur le champ de bataille, & grand nombre de priſonniers méritérent à ce nouveau Général le Bâton de Maréchal de France. La priſe du Fort de Kehl, au commencement de 1703, précédée de celles de pluſieurs autres petites places & Forts, fut le fruit de cette victoire.

La déclaration de guerre de l'Empire contre la France, ne fut pas du conſentement unanime de ceux qui y avoient droit. L'Electeur de Baviére, & l'Electeur de Cologne ſon frére, ne crurent pas devoir ſuivre aveuglément les paſſions de l'Empereur. Ils demandérent du moins à demeurer neutres; mais l'Empereur ne voulant point de cette neutralité, ſes troupes s'emparérent de Cologne; ſes Alliez prirent Liége, dont l'Electeur de Cologne étoit Evêque & Seigneur; & pour pouſſer tout ſon reſſentiment à l'extrémité contre la maiſon de Baviére, il permit après la mort de l'Evêque d'Hildesheim, dont cet Electeur étoit Coadjuteur, que le Duc de Hanovre, quoique Proteſtant, prît les biens de cet Evêché en ſequeſtre. Ces mauvais traitemens indignérent l'Electeur de Baviére. Ce Prince avoit fait un traité avec les Cercles de Souabe & de Franconie, pour garder la neutralité, & rétablir, s'il leur étoit poſſible, la tranquillité de l'Empire. Ce traité n'accommodant pas l'Empereur, il fit marcher des troupes contre l'Electeur, qui ſe mit ſur la défenſive; & dès le mois de mars de l'an 1703, il défit près de Scharſinberg le Général Schlik, qui avec pluſieurs troupes Saxonnes, vouloit entrer dans ſes Etats. Il lui tua 3000 hommes, & fit mille priſonniers. Il attaqua enſuite le Comte de Stirum, qui vouloit pénétrer dans le Haut Palatinat, & lui défit 600 hommes: le Prince d'Anſpach y fut tué. L'Electeur s'étant ſaiſi du pont de Ratisbone, les François le joignirent; & pendant qu'il les laiſſa ſur le Danube, il paſſa dans le Tirol, ſe rendit maître de Kufſtein, d'Inſpruck, de tout ce qui eſt ſur le haut Lech, & de l'Inn. Les François reſtez ſur le Danube, battirent à Munderkingen, cinq mille chevaux de l'Empereur, en tuérent plus de 1500 & les empêchérent de dreſſer un pont à cet endroit. Le Prince de Bade, Généraliſſime de l'Empereur, s'empara pourtant de la ville d'Ausbourg; mais l'Electeur étant revenu vers le Danube, & ayant joint le Maréchal de Villars, Général des François, ils défirent à Hochſtet le 20 ſeptembre, le Comte de Stirum, lui tuérent 4500 hommes, lui firent plus de 5000 priſonniers, & lui prirent 33 piéces de canon. De là, l'Electeur vint aſſiéger la ville d'Ausbourg, défendue par cinq mille Impériaux, & la prit le 16 décembre. Il y trouva de grandes proviſions, des armes pour 10000 hommes, & 130 piéces de canon, Les Impériaux d'un autre côté ſe ſaiſirent d'Amberg, capitale du Haut Palatinat; mais l'Electeur ſe dédommagea par la priſe de Paſſau au commencement de 1704.

L'Empereur ne fut pas plus heureux ſur le Rhin, ni du côté de l'Alſace. Son armée renfermée dans des lignes, laiſſa prendre au Duc de Bourgogne le vieux Briſac en quinze jours de tranchée. L'Empereur ne put ſe conſoler de cette perte, qu'en faiſant trancher la tête au Comte d'Arco, Gouverneur de la place, après quarante-trois ans de ſervice; & en deshonorant pour toujours le Comte de Marſigli qui y étoit Général de bataille, lequel fut dégradé de nobleſſe, & eut ſon épée caſſée ſur ſa tête par la main du bourreau, ſans aucun égard aux ſervices qu'il avoit rendus à ſon Maître durant la guerre, & au traité de Carlowitz, dont il avoit été le principal mobile. La repriſe de Landau par le Maréchal de Tallard, ſuivit la priſe de Briſac; & l'armée impériale, qui accouroit pour ſecourir cette place ſous la conduite du Prince de Heſſe-Caſſel, fut défaite entiérement près de Spire le 15 novembre; 5000 Allemans reſtérent ſur le champ de bataille, 4000 pris, & pluſieurs piéces de canon: ce qui obligea la place de capituler.

Ses armées en Italie n'eurent pas un meilleur ſort. La ville de Berſello ſe rendit à diſcrétion le 27 juillet; & le Duc de Vendôme pénétrant toutes les montagnes du Trentin, après avoir enlevé pluſieurs poſtes inacceſſibles, fit paroître autour des remparts de Trente les drapeaux François; & en bombardant cette place, il apprit à ces peuples le véritable ſuccès de la bataille de Luzzara. La défection du Duc de Savoye, qui dans le tems même qu'il étoit Généraliſſime des armées de France & d'Eſpagne, avoit ſigné avec l'Empereur un traité contre ſon propre gendre Philippe V, dans l'eſpérance dont on le flattoit, de le faire Roi de Ligurie, auroit pu pourtant rétablir les affaires de l'Empereur en Lombardie, ſi le Roi de France averti de ce traité, n'eût fait déſarmer par le Duc de Vendôme environ trois mille hommes des troupes de ce Prince, qui étoient encore dans ſon armée. Ce fut dans cette conjoncture que l'Empereur fit prendre à ſon fils l'Archiduc Charles, le tître de Roi d'Eſpagne. La cérémonie s'en fit à Vienne le 12 ſeptembre; & le troiſiéme janvier ſuivant, ce prétendu Monarque en partit pour venir en Hollande, d'où on le fit paſſer en Portugal, dont le Roi venoit de ſe déclarer en faveur de l'Empereur & de ſes Alliez.

Nous nous contenterons de dire ici en abbrégé, que la ſuite de la déclaration du Duc de Savoye, fut la perte de ſes meilleures places, Suze, Ville-franche, Nice, Verceil, Ivrée & Verue, dont les garniſons reſtérent priſonniéres de guerre. Elles étoient compoſées en partie des troupes de l'Empereur, que les Généraux Viſconti & Staremberg avoient conduites au Duc de Savoye l'an 1704, ayant ſacrifié plus de quatre mille hommes, qui furent enlevez ou tuez par le Duc de Vendôme en différentes occaſions durant la marche de ces Généraux. Oſtiglia ſur le Pô fut abandonné par les reſtes de l'armée impériale, qui après avoir fait ſauter les tours de Serravalle, ſe retirérent ſur l'Etat de Veniſe, où le Grand Prieur de France, frére du Duc de Vendôme, les ſuivit avec un corps de troupes.

L'année 1704, qui fut la derniére de l'Empereur, lui penſa d'abord être la plus fatale de toutes. D'un côté il ſe trouvoit preſſé par les Mécontens de Hongrie, qui le faiſoient trembler dans ſa capitale. L'an 1701, le Prince Ragotzki avoit été arrêté par les ordres de ſa Majeſté Impériale, & conduit à Neuſtat, où l'on inſtruiſit ſon procès. Heureuſement il ſut s'évader de ſa priſon: ſans cela la ville de Neuſtat eût vu tomber ſa tête ſous le glaive infame d'un bourreau, comme elle avoit vu tomber trente ans auparavant celle du Comte de Serin, ayeul maternel de ce Prince. L'Empereur le proſcrivit auſſi-tôt & mit ſa tête à prix; puis l'an 1703, il le fit condamner à mort par contumace: ce qui obligea ce Prince de ſe mettre à la tête de quelques Hongrois, mécontens des atteintes que l'on donnoit tous les jours à leurs loix les plus anciennes. Les Comtes Bérézini, Caroli, Eſterhaſi, bannis de Hongrie, Budiani, & Forgatz, ſe déclarérent pour Ragotzki, & réſolurent de ſuivre ſa fortune. Ils ravagérent la Haute Hongrie, pénétrérent dans la Moravie, l'Eſclavonie, la Stirie, l'Autriche, la Tranſſylvanie, dont Ragotski fut proclamé Prince l'an 1704, s'emparérent de Caſſovie, de Neuhauſel, d'Eperies, de Zatmar; & parurent aux portes de Presbourg & à celles de Vienne. Les propoſitions d'accommodement que leur fit faire l'Empereur par les Ambaſſadeurs de Hollande & d'Angleterre, furent inutiles; & le Prince Eugéne de Savoye, à la tête d'une armée en Hongrie, ne fut pas capable d'ébranler les cent mille hommes qui ſuivoient les étendarts de Ragotzki, & qui ſe trouvoient diſperſez en différens corps ſur le Danube, dans l'iſle de Schut, ſur la Morave & en d'autres endroits. Tel étoit l'état des affaires l'an 1704.

D'un autre côté, l'Electeur de Baviére, Maître de Paſſau & d'Ens,

d'Ens, n'avoit rien qui pût l'arrêter juſqu'à Vienne; les Cercles de Souabe & de Franconie, étonnez d'une courſe que les François avoient faite au commencement de janvier ſur leurs terres, où ils avoient jetté l'épouvante, ne ſavoient plus quel parti prendre. Le Maréchal de Tallard ayant conduit au commencement de mai, à l'Electeur, un convoi de cinq cens chariots de toutes ſortes de munitions, avec douze mille fantaſſins, trois mille chevaux de recrue, & mille Officiers, tout ſembloit devoir favoriſer ce Prince, lorſque Milord Duc de Marlboroug, Généraliſſime des armées d'Angleterre & de Hollande, abandonna la Flandre, pour venir en hâte ſur le Danube, avec un grand nombre de troupes. Son arrivée raſſura le Prince Louïs de Bade. Ils attaquérent enſemble des retranchemens que l'Electeur avoit fait faire à Schellemberg près de Donawert. Ils étoient défendus par cinq bataillons François & onze Bavarois, qui après une réſiſtance preſque inouïe, furent obligez de céder à la force & de ſe retirer, diminuez d'environ quinze cens hommes. La perte des Vainqueurs fut de près de ſix mille hommes, & autant de bleſſez; quatre Officiers Généraux tuez; & le Comte de Stirum mort peu après des bleſſures qu'il avoit reçues dans cette occaſion. L'arrivée du Duc de Marlboroug obligea l'Electeur de Baviére de demander du ſecours. Le Maréchal de Tallard paſſa une ſeconde fois les montagnes, pendant que le Maréchal de Villeroy reſtoit avec un corps d'armée, à obſerver le Prince Eugéne, renfermé dans les lignes de Stolhoffen. Le Comte de Tallard joignit l'Electeur; & le Prince Eugéne décampant ſourdement, alla de ſon côté joindre le Duc de Marlboroug. Enfin le 13 août les Impériaux ayant reçu de ſi grands renforts, attaquérent l'armée Françoiſe & Bavaroiſe à Hochſtet. Le Maréchal de Marſin qui commandoit l'aile gauche, eut de grands avantages ſur l'aile droite; mais les Impériaux ayant paſſé un marais que l'on avoit cru impraticable, fondirent avec tant de furie ſur l'aile droite des François, commandée par le Maréchal de Tallard, qu'ils pénétrérent juſqu'au centre. Ce Maréchal fut pris, & vint-ſept bataillons François accompagnez de quatre régimens de Dragons, qui étant coupez, furent obligez de ſe rendre. Il reſta 12000 des François & Bavarois, tant tuez que bleſſez, plus de dix mille priſonniers, nombre conſidérable d'Officiers, & pluſieurs piéces de canon. La perte des Vainqueurs fut de près de 16000 hommes tuez ou bleſſez. L'Electeur fit retraite avec le Maréchal de Marſin, & revint paſſer le Rhin à Strasbourg. L'armée victorieuſa paſſa ce fleuve à Philisbourg, & vint mettre le ſiége devant Landau où le Roi des Romains ſe rendit. Ils prirent cette place le 25 novembre, après 66 jours de tranchée. Traerbach ſe rendit le 18 décembre, après avoir ſoutenu un ſiége de 34 jours. La ville d'Ulm, défendue par 2500 François, avoit capitulé durant le ſiége de Landau. L'Electrice de Baviére, cédant au tems, fit un traité avec le Roi des Romains, qui fut ratifié par l'Empereur, en vertu duquel les Bavarois évacuérent toutes les places ſortes de l'Electorat.

Enfin après un régne de 48 années, varié de tant de bons & de mauvais événemens, l'Empereur Léopold mourut à Vienne le cinquiéme mai 1705, en ſa 65 année, avec la réputation d'un Prince pieux; mais qui en ſuivant le génie preſque naturel de ſa Maiſon, avoit ſouvent plus conſulté la Politique que la Religion. Il ne fut pas ſans défauts; mais il les ſut couvrir par des vertus capables de faire honneur aux plus grands Princes. Sous un extérieur ſimple & peu prévenant, il montra toujours un génie droit & ſolide; & eut le bonheur qu'on imputât plutôt à ſon Conſeil, qu'à lui même, certains coups violens qui s'exécutoient ouvertement ou ſourdement, ſelon que l'état de ſes affaires ſembloit le requerir. Il faut convenir qu'il fut toujours égal, & quelquefois même ſupérieur à tous ſes Miniſtres dans ſes Conſeils, & qu'il auroit été au deſſus de tous ſes Généraux, s'il ſe fût trouvé à la tête de ſes armées. *Voyez* ſes femmes & ſes enfans, à l'article d'AUTRICHE.

On voit aſſez que ce long article a été fabriqué à Paris. On l'a voulu laiſſer tel qu'il eſt, pour faire voir au public comment un Parti ſait tourner les choſes à ſon avantage contre le Parti oppoſé. Ce qu'on y dit de l'Empereur Léopold ne ternira point la réputation qu'il s'eſt aquiſe dans le monde. On n'a retranché qu'un ſeul endroit, où l'Auteur diſoit en Prédicateur de groſſes injures à Guillaume III, ne prenant pas garde, que tout cela, s'il étoit vrai, rejailliroit contre la France qui l'a reconnu Roi d'Angleterre, & qui a fait des Traitez avec lui en cette qualité.

* LE'OPOLD, dit *le Pieux*, Duc d'Autriche, étoit fils du Duc Albert II, & de Jeanne, héritiére d'Ulric, dernier Comte de Pfirt. Après la mort de ſon frére Rodolphe, il partagea avec ſon ſecond frére Albert III, les terres d'Autriche en 1365, pour prévenir les inconvéniens qui ſe trouvent dans une communauté de Régence. Il eut pour ſa part, toutes les Seigneuries appartenantes à la Maiſon d'Autriche dans la Souabe, en Alſace & en Suiſſe; mais le Comté de Tirol demeura en commun. Après cela il prolongea ſes alliances avec les Suiſſes pour ſept ans. En ce tems-là, les Anglois au nombre de quarante mille hommes, n'ayant rien à faire à cauſe de la paix qui venoit d'être conclue entre la France & l'Angleterre, ſe jettérent ſur l'Alſace & la ravagérent. En 1375, il acheta du Comte Rodolphe de Montfort, le Comté de Feldkirch pour la ſomme de trente ſix mille florins; & d'Albert Comte de Werdenberg, les Seigneuries de Pludentz & de Heiligenberg. Dans la même année il célébra un Tournoi à Bâle, & il y courut riſque de la vie, à cauſe d'une émeute du peuple, qui l'obligea de ſe ſauver au delà du Rhin. En 1379, il engagea à l'Empereur Venceſlas le Gouvernement de Souabe pour quarante mille ducats. En 1380, les Vénitiens lui donnérent en préſent la ville de Tréviſe, pour l'attirer par là dans leur parti. Auſſi-tôt il s'avança de ce côté-là avec un corps de dix mille hommes, & obligea Corrari à lever le ſiége de cette place. On dit que dans la ſuite, du tems de la guerre de Suiſſe, il la vendit à ce Général pour 108000 ducats. A ſon retour d'Italie, il obtint de ſon frére Albert les autres terres héréditaires à la reſerve de la Haute & de la Baſſe Autriche. En 1385, il fut engagé dans une guerre contre les Suiſſes, & après avoir fait tous ſes efforts pour terminer de part & d'autre les différens à l'amiable, voyant que tout cela étoit inutile, il ſe mit en état de leur faire la guerre. En 1386, il leur livra bataille où il fut tué avec pluſieurs Comtes & Chevaliers. Il avoit épouſé en 1365, *Viridis*, fille de Barnabon, Duc de Milan, de laquelle il eut, 1. GUILLAUME *le Glorieux*; 2. FRE'DE'RIC *à la poche de cuir*; 3. ERNEST dit *de fer*; 4. & LE'OPOLD *le Gros & l'orgueilleux*, qui fut vaincu par les Suiſſes près de Glaris. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fuggers *Ehren Spiegel.* De Roo. Cuſpinianus. Stumpfius.

* LE'OPOLD, dit *l'Illuſtre*, Duc d'Autriche, fut fils de l'Empereur Albert I, & d'Elizabeth, fille de Mainard, Duc de Carinthie. Après que Jean, Duc de Souabe, eut aſſaſſiné l'Empereur Albert I, Léopold chercha tous les moyens de venger la mort de ſon pére, & ne s'arrêta qu'après avoir fait mourir tous ſes complices. En 1312, il accompagna l'Empereur Henri VII, dans ſon expédition d'Italie, & lui rendit de grands ſervices tant dans le Milanois que devant la ville de Brixen. En 1315, il entra dans une guerre dangereuſe contre les Suiſſes des Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, & fut battu le 16 novembre près de Morgarten. En 1317, il aſſiégea Spire & Soleurre, mais il ſe déſiſta de ces deux entrepriſes, voyant la fidélité des Habitans pour les défendre. Enſuite il aſſiſta Frédéric le Beau contre Louïs, Duc de Baviére, qui ſe diſputoient la Couronne impériale. Mais Frédéric ayant été vaincu par Louïs en 1322, cela cauſa à Léopold un chagrin qui le mena inſenſiblement au tombeau. Il mourut en 1326, laiſſant deux filles de ſa femme Catherine de Savoye. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Fuggers *Ehren Spiegel.*

* LE'OPOLD, Archiduc d'Autriche, Evêque de Strasbourg & de Paſſau, puis Régent de Tirol, fils de Charles, Archiduc de Gratz, & de Marie, fille d'Albert, Duc de Baviére, naquit le neuviéme octobre 1586. Après avoir achevé ſes études, il fut fait Coadjuteur de Paſſau, dont il devint Evêque bientôt après. Après la mort de Charles, Cardinal de Lorraine, il eut auſſi l'Evêché de Strasbourg. Dans la ſuite, il ſe rendit à la Cour de l'Empereur Rodolphe II, où il ſe fit tellement aimer que peu s'en falut, à ce qu'on dit, qu'à la ſollicitation des Courtiſans, l'Empereur ne lui mît ſur la tête la Couronne de Bohéme, dans le deſſein de le faire enſuite Roi des Romains. En 1609, après la mort de Jean Guillaume, dernier Duc de Juliers, de Cléves & de Berg, l'Empereur voyant les ſuites dangereuſes qu'alloit avoir la ſucceſſion de ces trois Duchez, à cauſe des différens intérêts de ceux qui y prétendoient, envoya Léopold pour en prendre poſſeſſion. D'abord il s'empara de la ville de Juliers, mais l'année ſuivante elle lui fut enlevée. Il s'arrêta quelque tems avec ſes troupes dans l'Evêché de Strasbourg; mais Joachim-Erneſt, Markgrave de Brandebourg, le pourſuivit juſques là, & l'obligea, pour ne pas voir ſon païs ravagé, à paſſer un accord, en vertu duquel les deux armées devoient évacuer ce diocéſe. Après cela, il alla dans l'Evêché de Paſſau, & leva de nouvelles troupes, en apparence pour les mener au Païs de Juliers, mais en effet pour les faire marcher en Bohéme au ſecours de l'Empereur Rodolphe II, contre ſon frére l'Archiduc Matthias qui lui avoit enlevé les Royaumes de Hongrie & de Bohéme. Mais à l'approche des troupes de Matthias, il fut contraint de ſe retirer, & ſa retraite fut ſuivie d'un accommodement. En 1609, il entra dans la Ligue Catholique avec les trois Electeurs eccléſiaſtiques & avec Maximilien, Duc de Baviére. En 1618, la Régence devenue vacante par la mort de l'Archiduc Maximilien ſon Couſin, lui fut conférée; & en 1627, il obtint encore le Gouvernement du Marquiſat de Burgaw. En 1619, l'Empereur Ferdinand II, ſon frére, le fit Stadholder de la Baſſe Autriche, & pendant l'abſence de ce Prince, Léopold défendit la ville de Vienne contre les attaques de Henri-Matthieu, Comte de Thurn. En 1621, il fit la guerre aux Suiſſes, & voulut les contraindre à embraſſer la Religion Romaine. Dans cette vue, il s'étoit emparé de la Baſſe Engadine & de Prettigau. Mais comme il vouloit pouſſer ſes entrepriſes plus loin, il y trouva des obſtacles de la part de la France, de la Savoye, de Veniſe & du Corps Helvétique: de plus la France l'obligea à abandonner la Valteline, la ville de Prettigau & le Comté de Chiavenne, & la Valteline fut miſe en dépôt entre les mains du Pape. En 1622, il marcha avec une armée contre Erneſt, Comte de Mansfeldt, en Alſace, où il aſſiégea inutilement Haguenau. Mais quand il vit que les troupes de Mansfeldt quittoient l'Alſace, il ſe rendit maître de cette place, de Spire, de Germersheim & de Worms, & laiſſa ſes troupes dans l'armée qui aſſiégeoit Heidelberg. En 1626, il alla à Rome, ſe démit de ſes deux Evêchez en faveur de l'Archiduc Léopold-Guillaume ſon neveu, & ſe maria avec Claude de Médicis, fille de Ferdinand I, Grand Duc de Florence, & Veuve de Frédéric Guido Ubalde, Duc d'Urbin. Il fit la cérémonie de ſon mariage à Inſpruk, lieu de ſa réſidence, en préſence de 150 tant Comtes que Seigneurs. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article d'AUTRICHE.

LE'OPOLD-GUILLAUME, Archiduc d'Autriche, Evêque de Paſſau, de Strasbourg, &c. Grand-Maître de l'Ordre Teutonique & Gouverneur des Païs-Bas, fils de l'Empereur Ferdinand II, & de Marie-Anne, fille de Guillaume, Duc de Baviére, naquit le ſixiéme janvier 1614. Il embraſſa de bonne heure l'état eccléſiaſtique, & en 1625 le Pape Urbain VIII lui donna l'Archevêché de Magdebourg & le fit Evêque d'Halberſtadt; mais à la paix de Prague en 1635, il céda le premier au Duc de Saxe, & à la paix d'Oſnabrug, le ſecond à l'Electeur de Brandebourg. En 1626, il devint Evêque de Strasbourg & de Paſſau

avec les Abbaïes de Morbach & de Luder par la démiſſion de ſon oncle comme on le peut voir dans l'article précédent. En 1637, il fut fait Evêque d'Olmutz, & en 1641 Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & enfin en 1655 Evêque de Breſlaw. En 1639, il fut fait Général de l'armée du frére de l'Empereur Ferdinand III, ſe rendit maître de Konigingretz & de quelques autres places de Bohéme dont Banier Général des Suédois s'étoit emparé, le pourſuivit juſqu'en Saxe, & même encore plus loin, malgré ſa jonction avec les troupes auxiliaires de France, de Lunebourg & de Heſſe dans la Thuringe. Il prit Hoxter, & ſe mit aux trouſſes des ennemis qui prenoient le chemin de Ratisbonne; de ſorte qu'en 1641 il ſerra de ſi près Slang, Général Major dans les troupes Suédoiſes, qu'il fut obligé de ſe rendre à diſcrétion avec quatre régimens. Dans la même année il réduiſit Eimbeck ſous ſa puiſſance, & en 1642 il marcha contre Torſtenſon qui étoit en Siléſie, & l'alla chercher juſqu'auprès de Meiſſen. Cela fut ſuivi d'un ſanglant combat qui ſe donna le 23 octobre, & où les Impériaux eurent du deſſous. Alors il quitta le ſervice, mais l'armée impériale ayant bientôt après perdu ſon meilleur Général, il ſe laiſſa perſuader de reprendre en 1645 le commandement de l'armée. Il fit lever le ſiége de Brin en Moravie, tira de là dans la Franconie & dans la Souabe, & contraignit les François à abandonner les places qu'ils y avoient. En 1646, Philippe IV, Roi d'Eſpagne, lui donna le Gouvernement des Païs-Bas. En 1647, il prit Armentiéres, Lens, Landrecy, Courtray, & d'autres places, mais il perdit Ypres, & après la perte de la bataille en 1648, on lui enleva encore quelques autres places. Dans la ſuite, il fomenta autant qu'il put les guerres civiles en France, & ſe rendit maître de la Capelle. Il reprit après cela Ypres & S. Venant. En 1650, dans le tems que le Maréchal de Turenne ſe déclara pour les Princes de Condé & de Conti que l'on avoit arrêtez, il donna quelques troupes à ce Général, & reçut pour ſa ſureté la ville de Stenay qui tenoit pour le Prince de Condé, & s'empara du Catelet & de Guiſe. En Champagne il prit Rhétel & Mouſſon, mais il perdit bientôt après la premiére de ces deux places & le Catelet. En 1651, il réduiſit ſous ſa puiſſance la ville de Bergues-S. Vinox, & en 1652, celles de Gravelines & de Donquerque. En 1653, il perdit Mouſſon, mais il remplaça cette perte par la priſe de Rocroy. En 1654, il fut obligé de lever le ſiége d'Arras avec grande perte, & de voir Stenay, Clermont & le Quênoy tomber entre les mains des François. En 1655, il perdit encore Landrecy, Condé & S. Guiſlain. En 1656, il ſe démit du Gouvernement des Païs-Bas, & retourna à Vienne, où il aſſiſta au couronnement de Léopold ſon neveu. Enſuite il alla prendre poſſeſſion de l'Evêché de Breſlaw. Après la mort de l'Empereur Ferdinand III ſon frére, il ſe chargea de la tutelle des jeunes Princes, & conduiſit en 1658 Léopold Roi des Romains à Francfort, où ce Prince reçut la Couronne impériale. En 1662, il fit en qualité de Grand-Maître de l'Ordre Teutonique un accord avec les Etats Généraux, par lequel il faiſoit rentrer, pour la ſomme de 46000 florins, la Commanderie de Gémert de la Mairie de Bois-leduc, dans l'Ordre Teutonique d'Allemagne, mais à condition que l'on n'y bâtiroit aucun cloître, & que la Religion Réformée y ſeroit maintenue ſur le pié où elle étoit pour lors. Il convoqua dans la même année une aſſemblée de tous les Commandeurs & Conſeillers de l'Ordre à Vienne, & établit de leur conſentement, pour Coadjuteur, l'Archiduc Charles-Joſeph. Il mourut le 20 novembre de cette année 1662. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Waſſenberg, *Florus Germ.* Brachel, *Hiſt. noſtri temporis. Theat. Europæ ad ann.* 1642 *& ſuiv.* Chemnitz, *Guerre de Suéde*, en Allemand. Puffendorf, *de Reb. Suec.* Lucæ *Chron. &c.*

LE'OPOLD I, fils de Charles V, & d'Eléonore d'Autriche, Duc de Lorraine, de Bar, de Teſchen, de Montferrat, Roi de Jéruſalem, Prince ſouverain d'Arches & de Charleville, naquit à Inſpruck le onziéme ſeptembre 1679. Il eut pour Gouverneur *François* Taff, Comte de Carlinfort, Maréchal de l'Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, & pour Précepteur le P. Creitz Jéſuite, l'un & l'autre capables de remplir avec ſuccès les eſpérances du pére, & de cultiver les talens naturels du fils. Dès ſa plus tendre jeuneſſe, Léopold ſuivit le ſort des armes, & ſe ſignala en 1695, à la journée de Téméswar, & l'année ſuivante à la priſe du château d'Eperbourg. Sa valeur, dès les premiéres campagnes, fit juger qu'il alloit faire revivre en ſa perſonne, l'héroïſme de ſon Auguſte pére. La paix de Ryswick de l'année 1697, lui ayant reſtitué le patrimoine de ſes péres, il n'eut pas le tems de vérifier les prédictions de ſa rare valeur, mais en échange il a juſtifié qu'il excelloit en politique. Il n'avoit que 18 ans, lorsqu'il prit avec la Couronne le gouvernement de ſes peuples; & privé des ſecours qu'il attendoit de la Reine ſa mére, que Dieu lui enleva le 17 décembre 1697, il fut chargé du poids des affaires, & il fit voir par ſa prudence, qu'à ſon âge il n'y avoit rien au deſſus de ſon eſprit. Suivant les conſeils de ſa ſainte mére, & dans la confiance que Louïs XIV adouciroit les conditions du traité de paix, il envoya *Stainville*, Comte de Couvonges, demander en mariage *Elizabeth-Charlotte*, Princeſſe d'Orléans & niéce du Roi. Elle lui fut accordée le 12 d'octobre 1698. Le contract paſſé à Verſailles, fut vérifié à Nancy le dixiéme décembre.

A la faveur de ce mariage Léopold eſpéroit que Louïs XIV ſe relâcheroit de la ſervitude de l'hommage du Duché de Bar, & que les rigoureuſes conditions qu'il avoit exigées de Charles IV, lui ſeroient remiſes. Mais il eut beau ſolliciter le Roi, & lui repréſenter la nouveauté de la loi qu'il vouloit lui impoſer, il fut obligé d'aller l'année ſuivante à Verſailles rendre foi & hommage avec les cérémonies & l'appareil, tels qu'ils s'étoient pratiquez ſous Charles IV. L'Hiſtoire Métallique de ce grand Monarque en a conſervé la mémoire, & c'eſt le ſecond monument de l'hommage du Duché de Bar, prêté en perſonne & avec ces dures formalitez. L'Empereur Léopold I, pour le dédommager de cette humiliation, attacha à perpétuité aux Ducs de Lorraine le tître d'Alteſſe Royale. Il y eut pour cela deux Diplomes, tous deux datez du mois d'octobre 1700. Dans le premier Sa Majeſté Impériale diſoit que les Princes de la Maiſon de Lorraine étoient iſſus du même ſang, que les Princes de la Maiſon d'Autriche, & il diſoit vrai; mais les vieux Courtiſans prévenus de la fabuleuſe origine de la Maiſon de Lorraine par *Godefroy* de Bouillon, firent refondre le Diplome, & l'on y ſupprima ce trait ſi honorable à la Maiſon de Lorraine, qui depuis s'eſt repentie d'avoir déſavoué une origine que tous les Hiſtoriens adoptent, & qui lui aſſure le droit d'aîneſſe, & de ſucceſſion.

Le traité de partage de la Monarchie d'Eſpagne ayant été conclu en 1700, & le Duc de Lorraine par ce traité devant échanger ſes Duchez de Lorraine & de Bar contre le Duché de Milan, Calliéres vint à Nancy lui demander ſon conſentement. Léopold qui ſentoit, d'un côté, combien il alloit déſobliger l'Empereur, mais qui prévoyoit, de l'autre, la caducité de ce traité, ſe détermina à le ſigner, & dépêcha le Marquis du Châtelet à Vienne pour informer l'Empereur des motifs qui l'avoient engagé à ſouſcrire au partage, auquel il ne pouvoit réſiſter ſans riſque, & où il n'y en avoit aucun, ni pour Sa Majeſté Impériale, ni pour lui, en ſouſcrivant. Le teſtament de Charles II fit échouer les meſures prématurées de la France, & la ſignature du Prince devint inutile comme il l'avoit prévu. La guerre ſe déclara enſuite; on preſſa Léopold de prendre parti, mais ſavant par le triſte exemple de ſon grand-oncle Charles IV, il ne voulut entrer dans la querelle d'aucun, & reſta neutre. Landau ayant été pris le neuviéme ſeptembre 1702, par Joſeph, Roi des Romains, on craignit que Léopold enhardi par cette victoire, ne ſe rangeât du côté du Vainqueur. On s'aſſura de lui & de ſes Etats par une garniſon Françoiſe, qui s'emparant de Nancy, obligea le Duc de ſe retirer à Luneville le deuxiéme décembre 1702. On s'attendoit à quelque réſolution plus extréme de ſa part, mais ſa prudence le retint dans une modération inaltérable. Il évita par ce ſage tempérament le malheur de ſon grand-oncle, & ſauva ſes peuples des oppreſſions de la guerre. Il ménagea au milieu de tous ces orages la Coadjutorerie de l'Archevêché de Tréves à ſon frére le Prince *Charles*, Evêque d'Olmutz & d'Oſnabruck, Grand-Prieur de Caſtille. *Ferdinand-Charles*, Duc de Mantoue & Prince de Charleville étant décedé le cinquiéme juillet 1708, Léopold comme héritier préſomptif, envoya le Marquis du Châtelet & Bourcier, Procureur Général du Parlement de Lorraine, prendre poſſeſſion de la Principauté; mais le Parlement de Paris par Arrêt du 21 août, dix-ſept jours après la poſſeſſion priſe, l'en a dépouillé. L'Empereur Léopold tranſmit les Duchez de Mantoue & de Montferrat au Duc de Savoye, avec promeſſe d'indemniſer le Duc de Lorraine. L'Empereur Charles a commencé de s'aquitter des promeſſes de ſon pére, par la donation du Duché de *Teſchen*. Les guerres obſtinées qui ont agité l'Europe pendant 12 années ont fait admirer la prudence & la politique de Léopold. Il a ſçu ſe maintenir & ſes Etats dans une neutralité ſi exacte, qu'il n'a fait ombrage à aucune puiſſance; & profitant des avantages de ce trouble général, il fit du conſentement des puiſſances intéreſſées tomber à ſon frére l'Electeur de Tréves, le Gouvernement proviſionnel des Païs-Bas, & à ſon frére le Prince François, l'Abbaïe princiére de Stavelo. Il ſe bâtit un Palais magnifique à Luneville, & à la Malgrange, & attira dans ſon païs l'abondance, & le commerce. En 1714, le 25 novembre, après la paix conclue, il rentra dans Nancy & dépêcha vers le Duc de Hanovre, reconnu Roi d'Angleterre, & qui lui avoit notifié ſon inſtallation, le Marquis de Lambertye, premier Gentilhomme de ſa Chambre; mais il n'eut point d'audience du nouveau Roi, fâché de ce que S. A. R. avoit donné azyle au Chevalier de S. George, en ſorte que cet Envoyé revint à Nancy le 13 janvier 1715, ſans avoir paru devant le Roi, parce que le Duc ſon Maître plein de bonté pour un Prince malheureux, n'avoit pas voulu le chaſſer de ſes Etats où il s'étoit réfugié depuis le mois de mars 1713. Les raiſons de politique ne purent prévaloir ſur celles de l'honneur & de la probité: la France lui en ſut bon gré, & la Reine Douairiére d'Angleterre vint à Nancy le 12 juillet 1715, en témoigner ſa reconnoiſſance à S. A. R. Jamais Prince ne fut plus libéral, plus acceſſible, plus fécond en reſſources, plus inſinuant par ſes façons & par ſes diſcours, grand ſans fierté, univerſel dans les Arts & les Sciences, parlant de guerre en Capitaine expérimenté, de politique en homme ſavant ſur ſes intérêts & ſur ceux des Princes de l'Europe. La prodigalité dont on lui a fait un crime, ne l'a pas empêché d'acheter le Comté de Ligny & la Baronnie d'Ancerville. Les grandes affaires qui lui étoient devenues comme naturelles, ne le détournoient pas de rendre juſtice à ſes peuples dans les affaires ordinaires. Il étoit l'ame de ſon Conſeil, & le Droit Civil & municipal qu'il poſſédoit en perfection, lui faiſoit toûjours prendre un parti juſte dans les délibérations. Il dormoit peu, il travailloit & écrivoit beaucoup. Les Mémoires inſtructifs & politiques qu'il a laiſſez à S. A. R. régnante, prouvent l'étendue de ſon eſprit, la pénétration & la prévoyance de ce grand Prince à qui rien n'échappoit, & qui anticipoit ſur l'avenir par la ſageſſe de ſes réflexions. Il mourut le 27 de mars 1729, dans la cinquantiéme année de ſon âge à Luneville, ayant eu de ſon mariage 1. *N.*... Duc de Bar, né le 26 août 1699, & mort le quatriéme avril 1700; 2. *Charlotte-Elizabeth*, née le 21 octobre 1700, morte le quatriéme mai 1711; 3. *Gabrielle*, née le troiſiéme décembre 1702, morte le onziéme mai 1711; 4. *Louïs*, né le 28 janvier 1704, mort le dixiéme mai 1711; 5. *Joſéphe*, née en 1705, morte en 1709; 6. *Leopold-Clément*, né le 25 avril 1707, mort le quatriéme juin 1723; 7. *François*, né le huitiéme décembre 1708, aujourd'hui régnant; 8. *N.*... née le quatriéme juillet 1710, morte le 23 d'août de la même année; 9. *Eli-*

9. *Elizabeth-Chriſtine*, née le 15 octobre 1711; 10. *François*, né le 13 décembre 1712, aujourd'hui vivant; 11. *Charlotte*, née le 17 mai 1714, en vie. * *Voyez* le P. Benoît Picart, *de la véritable origine de la Maiſon de Lorraine.* Baleicourt, *Traité Hiſtorique & Critique ſur l'Origine & la Généalogie de la Maiſon de Lorraine.* D. Calmet, *Hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile de Lorraine. La Clef des Cabinets*, du mois d'avril 1729, &c. *Cet article a été fourni tel qu'il eſt.*

LE'OPOLD, Marquis d'Autriche, ſe diſtingua parmi les autres Seigneurs Chrétiens, à la priſe d'Acre l'an 1191, quatre ans après que le fameux Saladin s'en fut rendu le maître. Ce fut principalement dans un aſſaut qu'on donna à la place, où s'étant mis à la tête des plus braves de l'armée, tout habillé de blanc, il pouſſa ſi vigoureuſement les Infidéles, qu'il ne ſe retira qu'après l'heureux ſuccès de l'entrepriſe; mais il en revint ſi rouge & ſi couvert de ſang, qu'il n'y eût que l'endroit du juſte-au-corps que le baudrier couvroit, qui eût conſervé ſa blancheur. Ce fut pour éterniſer la mémoire de cette belle action, que Henri IV, Empereur, lui accorda de porter de gueulles à la faſce d'argent dans l'écu de ſes armes, que la Maiſon d'Autriche conſerve encore aujourd'hui, quoique ce brave Léopold ne fût pas de la famille qui régne, mais de celle qui la précéde avant Rodolphe de Habspourg, ſous le nom de Marquis d'Autriche. * Lipſius, *in Epiſtola ad Biagium Hueterum.* Cuſpinianus, *in ſua Hiſt.*

LE'OPOLD, Archevêque & Electeur de Mayence. *Voyez* LUPOLD.

* LE'OPOLDSTADT, petite ville de Hongrie, ſur le Wag, au nord-eſt de Presbourg, dont elle eſt éloignée de près de vint lieues. L'Empereur Léopold la fit bâtir en 1665, deux ans après que les Turcs ſe furent rendu maîtres de Neuhauſel. Elle a de bonnes fortifications. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* C'eſt auſſi le nom d'un fauxbourg de Vienne en Autriche.

LE'OPOLIS, ville. *Cherchez* LUWOW.

LE'OS. *Voyez* l'article d'EUBULE.

LE'OSTHE'NE, Capitaine Athénien, perſuada à ſes Citoyens de ſecouer le joug de la ſervitude, après la mort d'Alexandre *le Grand*, la quatriéme année de la CXIII Olympiade, & l'an 325 avant JESUS-CHRIST. En effet, ils furent les premiers qui commencérent de cabaler, & de faire divers partis pour recouvrer leur liberté. Ils ſe mirent en campagne ſous Léoſthéne qui battit Antipater, & l'obligea de s'enfermer dans Lamia ville de Theſſalie. Enſuite il l'aſſiégea dans cette ville; & preſſant vigoureuſement le ſiége, il fut tué d'un coup de pierre l'an 324 avant JESUS-CHRIST, & fut loué publiquement dans Athénes par l'Orateur Hypéride, en l'abſence de Démoſthéne, qui étoit alors exilé pour avoir pris de l'argent d'Harpalus. * Diodore, *l.* 18. Juſtin. Plutarque. Suidas, &c.

LE'OTHORIC. *Cherchez* LEUTE'RIC.

LE'OTYCHIDE, Roi de Sparte, de la famille des Eurypontides, étoit fils de Ménaris, & vit enlever par le Roi Démaratus ſon parent, la Princeſſe Percala, qu'il étoit ſur le point d'épouſer. Irrité de cette injure, il mit le Roi Cléoméne dans ſon parti, par le rapport qu'il lui fit du mépris que Démaratus avoit fait de la conduite de ce Prince, pendant ſon voyage à l'Iſle d'Egine. Les choſes furent pouſſées ſi avant, que Démaratus fut déclaré illégitime & incapable de régner: après quoi Léotychide fut mis en ſa place. Il arma d'abord une flote, fut nommé pour commander celle des Grecs, avec Xantippe Athénien, & paſſa dans l'Aſie Mineure, où il défit les Perſes dans un combat donné près de Mycale, Promontoire d'Ionie, le même jour que Mardonius, Général de l'armée de Xerxès, fut vaincu proche de Platée par Pauſanias & Ariſtide, Généraux des Athéniens & des Lacédémoniens, la ſeconde année de la LXXV Olympiade, & la 479 avant JESUS-CHRIST. Après cette victoire, il alla en Theſſalie, contre un Roi de la famille des Alévades, ou Deſcendans d'Aléva; mais l'argent qu'on lui préſenta arrêta ſes conquêtes. Enſuite, accuſé d'un crime capital devant les Ephores, il fut obligé de ſe réfugier à Tégée, dans le temple de Minerve, où il mourut. Il eut un fils, nommé *Zeuxidamus*, qui ne lui ſuccéda pas, parce qu'il ne lui ſurvécut point; mais ſon petit-fils *Archidamus*, régna après lui. Sa mort arriva du tems de Léonidas, qui fut ſon Collégue après Cléoméne, ſous la LXXVI Olympiade, vers l'an 475 avant J. C. * Hérodote, *l.* 6. & 8. Pauſanias, *l.* 3.

LE'OVIGILDE ou LE'WIGILDE, Roi des Goths en Eſpagne, fils d'*Athanagilde*, régna après ſon frére *Lewa* ou *Lubia*, qui lui céda la Couronne l'an 568. L'an 572, il ſe rendit maître de Cordoue, & de quelques autres villes conſidérables. Ce Prince avoit eu deux femmes, & deux fils de la premiére, *Herménegilde* & *Récaréde*, qu'il aſſocia au gouvernement de ſes Etats, après la mort de Lewa l'an 573. Tous ces Princes étoient Ariens. *Herménegilde*, qui avoit épouſé *Ingonde*, fille de *Sigebert*, Roi de France, ſe fit Catholique à ſa perſuaſion. Cette converſion irrita tellement le Roi, qu'il perſécuta cruellement les Catholiques, & fit mourir ſon fils. Léovigilde mourût auſſi la même année 586, qui étoit la 624 de l'Ere d'Eſpagne. * Jean de Biclare & Iſidore, *en ſa Chron.* Grégoire de Tours, *Hiſt. Franç. l.* 5.

LE'OVIGILDE, Prêtre de Cordoue en Eſpagne, vers l'an 716, écrivit quelques Ouvrages, entre autres, un Traité *De Habitu Clericorum.*

LE'OVITZ. *Voyez* LE'OWICZ.

LE'OWICZ, LE'OVITZ ou LE'OVITIUS, (Cyprien) de Bohême, Mathématicien d'Othon-Henri, Electeur Palatin, dans le XVI ſiécle, donna au public une Deſcription des Eclipſes, des Ephémérides qu'il ſupputa juſqu'à l'année 1614, & quelques autres Ouvrages, & mourut l'an 1574 à Lawingen. Il ſe mêla de faire des prédictions, mais il n'y réüſſit guéres. Il fit courir le bruit que la fin du monde arriveroit l'an 1584: ce qui cauſa une frayeur ſi grande & ſi générale en Allemagne, que chacun jeûna & ſe confeſſa; & même quelques uns firent aſſez ridiculement leur teſtament. Ce qui fit que ſa prédiction épouvanta ſi fort tout le monde, c'eſt qu'il paſſoit pour l'un des plus grands Mathématiciens de ſon ſiécle. Ticho Brahé l'eſtimoit ſi fort, qu'il fit un voyage exprès en Allemagne pour le voir, & pour profiter de ſes lumiéres dans l'Aſtronomie. Ses Oeuvres imprimées ſont, *Tabulæ poſitionum pro variis Poli elevationibus; Ephemerides ab anno* 1556, *ad annum* 1606; *Expedita ratio conſtituendi Thematis cœleſtis; Loca Stellarum fixarum ab anno* 1349, *uſque in annum* 1529, *diligenter annotata; Brevis ratio geneſes judicandi; Themata quatuor anni temporum; De Eclipſibus liber; Judicium de novo Phænomeno quod anno* 1572 *apparere cœpit; De conjunctionibus & oppoſitionibus magnis inſignioribus ſuperiorum Planetarum, cum eorundem affectuum Hiſtorica Expoſitione.* * Voſſius, *de Math. c.* 65. §. 31. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 29 *& ſuiv. de l'édit. de* 1715.

LEP. LER.

LE'PANTE, anciennement *Naupactus*, ville de Gréce en Achaïe ou Livadie, ſur un Golfe de ſon nom, appellé autrefois *Golfe de Corinthe*, à douze milles de Patras, eſt ſituée ſur une montagne faite en pain de ſucre, & eſt diviſée par de bonnes murailles, en quatre parties, qui forment comme quatre villes l'une ſur l'autre. Au haut de la montagne, eſt la ſortereſſe bâtie autrefois par les Vénitiens. Leur ſaint Marc y paroît encore en pluſieurs endroits, & les Turcs, quoiqu'ennemis de la Peinture & de la Sculpture, n'y ont point voulu détruire ces marques de leur domination. L'an 1408, Lépante obéïſſoit à l'Empereur de Conſtantinople; mais Emanuel, qui régnoit alors, remit cette place à la République de Veniſe. Elle fut aſſiégée l'an 1475, par trente mille Turcs, qui furent contraints de lever le ſiége; mais l'an 1498, Bazajet II l'attaqua à la tête de cent cinquante mille hommes, & la prit. Comme le port eſt petit, il n'y entre que des barques médiocres; & quelquefois pour en ſortir, il faut qu'elles attendent que la mer hauſſe; car il ſe fait dans ce golfe une eſpéce de flux & reflux. Le matin, la mer y entre par le détroit des deux châteaux; & l'après-midi, elle s'en retourne. Cette ville a ſervi autrefois de retraite aux Etoliens, qui donnérent beaucoup de peine aux Romains. Elle a encore ſervi de refuge à divers Corſaires, d'où lui étoit venu le nom de *Petit Alger.* Les Turcs avoient autrefois ſix ou ſept moſquées, & les Grecs deux égliſes ſeulement; une dans chaque fauxbourg. La principale eſt celle de Saint Dimitri, qui contiendroit à peine cent perſonnes. Lépante a été le ſiége d'un Archevêque, qui a été depuis transféré à Larta. Les Juifs y ont trois Synagogues. Les marchandiſes qu'on y charge ſont, des cuirs, de l'huile, du tabac, du blé, du riz, de l'orge; mais le principal commerce eſt des maroquins, dont il y a une manufacture. On y voit quantité de citronniers & d'orangers. Le *Golfe de Lépante* reçoit les eaux de la Mer Ionienne, par une emboûchure que forment deux petits caps ou promontoires, qui s'avancent des deux côtez dans la mer. Celui qui eſt dans la Morée, eſt appellé *capo Antirio*, & eſt défendu par un Fort, qui ſe nomme *le château de Patras* ou *de Morée.* L'autre cap qui eſt dans l'Achaïe, eſt nommé *capo Rio*, & ſa fortereſſe s'appelle, *château de Romélie.* Ces deux châteaux ſont ordinairement appellez, *les Dardanelles de Lépante.* Les Turcs ne vouloient pas permettre autrefois aux Francs, de paſſer les châteaux avec leurs vaiſſeaux, mais ſeulement d'envoyer leurs barques à Lépante. Les Vénitiens prirent cette ville ſur les Turcs l'an 1687; mais ils la leur ont rendue par le traité de paix conclu à Carlowitz l'an 1699. * J. Spon, *Voyage d'Italie, &c. Mémoires Hiſtoriques.*

BATAILLE DE LE'PANTE.

Cette bataille eſt la plus célébre que les Chrétiens ayent jamais gagnée ſur mer. Elle fut donnée dans le détroit qui eſt entre les petites iſles de Curſolari, autrefois les Echinades, & la terre ferme, environ à 60 milles du promontoire *Actium*, ſi renommé par la bataille qui décida de l'Empire Romain, entre Céſar-Auguſte & Marc-Antoine. Les Turcs ayant mouillé à Lépante, apprirent que les Chrétiens en quittant Corfou, venoient ſur eux à pleines voiles. Ils avoient ſi mauvaiſe opinion de la flote Chrétienne, qu'ils ne s'imaginérent pas qu'elle eût aſſez de hardieſſe pour leur préſenter le combat. Leurs Généraux néanmoins, allarmez par ce bruit, envoyérent en diligence des barques dans tous les ports de ce golfe pour y chercher des Matelots & des Soldats, & firent embarquer ce qu'ils avoient de Cavaliers. Bientôt après, on leur rapporta que la flote Chrétienne avoit déja gagné au deſſus de l'Iſle de Céphalonie. Les Turcs levérent promptement les ancres, pour fermer le paſſage aux Chrétiens. La flote Ottomane commandée par Ali Bacha, étoit compoſée de deux cens galéres, & de près de ſoixante-dix frégates & brigantins. Celle des Chrétiens étoit compoſée de deux cens dix galéres, de vint-huit grands navires d'équipage & de ſix galéaſſes garnies de groſſe artillerie. La fleur de la Nobleſſe d'Italie étoit dans cette armée, & pluſieurs d'entre eux s'étoient déja ſignalez à la guerre, comme Sforce, Comte de Sainte Fiore, André Doria, Aſcagne, Corneo, Pompée Colonne, Paul Urſin, & Latin ſon frére, Gabriel Serbelloni, Paul Sforce, Honoré Cajétan, Vincent Vitelli, & quantité d'autres des meilleures Maiſons de Naples; Auguſtin Barbarigo, Marc Quirin, Antoine Canalé, & Paul Duodi, Nobles Vénitiens. Il y avoit entre les Eſpagnols Louïs de Réquéſens, Chef du Conſeil de Dom Jean d'Autriche; Alvarez Baſano, Marquis de Sainte-Croix; Jean de Cordoue, & pluſieurs autres perſonnes qualifiées. Les plus remarquables par l'éclat du rang ou de la naiſſan-

ce

ce étoient, François-Mario de la Rovére, fils du Duc d'Urbin; Alexandre Farnéſe, fils du Duc de Parme; Paul Jourdain, Chef de l'illuſtre Maiſon des Urſins, & gendre de Côme de Médicis, Grand Duc de Toſcane. Le Pape Pie V, y envoya auſſi Michel Bonelli, ſon petit-neveu, frére du Cardinal Alexandrin, pour faire ſes premiéres armes ſous de ſi grands Capitaines. Tous ces jeunes Seigneurs ne s'étoient embarquez qu'en qualité de Volontaires. Dom Juan d'Autriche, frére *naturel* de Philippe II, Roi d'Eſpagne, étoit Généraliſſime de l'armée; & Marc-Antoine Colonne, Général de la flote du ſaint Siége, avec pouvoir de commander abſolument en l'abſence de Dom Juan. Veniéri étoit Général de la flote Vénitienne. Les Chrétiens ſortirent du port Alexandrin le deuxiéme du mois d'octobre 1571, & s'élargirent dans le Golfe de Lépante. Les Barbares qui avoient pendant la nuit gagné au delà du Golfe, mouillérent à Galengo; & les Chrétiens qui s'étoient plus avancez, jettérent les ancres entre Pélata & les Iſles Curſolaires. Les deux flotes quittérent leurs poſtes au point du jour du lendemain, ſans le ſavoir de part ni d'autre. Ainſi elles ſe trouvérent engagées à donner bataille. Les Chrétiens partagérent leur armée en quatre corps. L'aile droite étoit compoſée de 54 galéres, & commandée par André Doria. Auguſtin Barbarigo étoit à la tête de l'aile gauche, avec un pareil nombre de galéres. Dom Juan d'Autriche s'étoit réſervé le corps de la bataille, compoſé de 61 vaiſſeaux, & avoit à ſes côtez Colonne, & Veniéri. Le fils du Duc d'Urbin joignit la Capitane de la flote du ſaint Siége, monté ſur celle du Duc de Savoye; & Alexandre de Parme joignit celles des Vénitiens, ſur la Capitane de la République de Gênes. Pierre Juſtiniani, qui commandoit les galéres de Malte, & Paul Jourdain, étoient aux deux extrémitez de cette ligne. Le Marquis de Sainte-Croix avoit un corps de reſerve de 60 voiles, pour ſoutenir ceux qui plieroient les premiers. Jean de Cordoue précédoit toute l'armée avec une eſcadre de dix vaiſſeaux, pour aller à la découverte; & les ſix galéaſſes Vénitiennes faiſoient une eſpéce d'avantgarde. Les deux armées ſe trouvérent ſéparées par les Iſles Curſolaires à ſoleil levé. Quelque tems après, les Infidéles parurent à peu près dans le même ordre de bataille, ſinon qu'ils n'avoient point de corps de reſerve, & qu'ils avoient plus étendu leur ligne, qui étoit ſelon leur coutume, courbée en forme de croiſſant. Hali étoit au milieu de l'armée, monté ſur la capitane oppoſée directement à celle de Dom Juan d'Autriche. Pertau étoit à côté d'Hali ſur une autre galére. Loucali & Sirocho, qui commandoient les deux ailes, avoient en tête Doria & Barbarigo.

Les deux armées n'étant éloignées que de douze milles, Dom Juan fit donner le ſignal pour combattre, en faiſant arborer l'étendart qu'il avoit reçu à Naples de la part de Sa Sainteté. L'Image de Jesus-Christ ſur la Croix, brodée ſur cet étendart ne fut pas ſi-tôt déployée, que toute l'armée la ſalua avec de grands cris de joye. Alors tous les Officiers donnérent le ſignal de la priére, & toute l'armée à genoux adora l'image ſacrée de Jesus-Christ. C'étoit un ſpectacle aſſez ſurprenant de voir tous ces Soldats armez pour combattre, & ne reſpirant que le carnage, ſe proſterner devant le Crucifix, & demander à Dieu la grace de vaincre les Infidéles. Cependant les deux flotes s'approchoient, & celle des Turcs étoit pouſſée par un vent favorable, mais qui tomba un peu avant qu'on eût commencé le combat. Auſſi-tôt il ſe releva tant ſoit peu en faveur des Chrétiens, & porta la fumée de leur artillerie dans l'armée Ottomane: de ſorte qu'on regarda ce changement comme une eſpéce de miracle, & comme un ſecours envoyé du ciel. Le ſeptiéme d'octobre les deux armées étant à la portée du canon, on fit un ſi grand feu de part & d'autre, que l'air fut tout obſcurci. Après qu'on ſe fut vaillamment battu pendant trois heures avec un avantage égal, la victoire commença de favoriſer l'aile gauche des Chrétiens, commandée par Barbarigo, qui coula à fond la galére de Sirocho, lequel fut tué en ſe défendant comme un lion. Sa mort jetta la conſternation dans les galéres qu'il commandoit, & qui vivement preſſées par celles de Veniſe, s'enfuirent vers la côte. Le bruit de la victoire répandu dans l'armée des Chrétiens, parvint juſqu'à Dom Juan d'Autriche, qui ſe battoit contre le Général Hali, & qui commençoit à remporter l'avantage. Les Eſpagnols ayant quelque jalouſie de ce que les Vénitiens avoient donné le branle à la victoire, firent un nouveau feu ſur la Capitane, tuérent Hali, montérent dans ſa galére, & en arrachérent l'étendart. Dom Juan fit alors crier victoire; & ce ne fut plus là un combat, mais un horrible maſſacre des Turcs, qui ſe laiſſoient égorger ſans ſe défendre. Doria qui commandoit l'aile droite, n'ayant pas aſſez de vaiſſeaux pour faire un front égal à ceux de Louchali, gagna la mer avec toutes ſes galéres. Louchali le pourſuivant, inveſtit quelques vaiſſeaux Vénitiens, dont il ſe rendit maître, & voulut enſuite attaquer le gros de l'armée Chrétienne; mais ayant apperçu que Doria & le Marquis de Sainte-Croix s'efforçoient de venir ſur lui, il s'enfuit à toutes voiles, ſuivi de 30 galéres: le reſte de ſes vaiſſeaux fut pris ou coulé à fond. Pertau, ſans être connu, s'échappa dans un eſquif au travers des galéres Chrétiennes.

Les Turcs perdirent plus de trente mille hommes dans cette bataille, une des plus ſanglantes pour eux qu'ils euſſent donné depuis l'établiſſement de leur empire. Les Chrétiens firent cinq mille priſonniers, entre leſquels ſe trouvérent les deux fils de Hali, & ſe rendirent maîtres de cent trente galéres Ottomanes: plus de quatre-vint-dix-ſept ſe briſérent contre la terre, ou furent coulées à fond, ou conſumées par le feu. Près de vint-mille eſclaves Chrétiens recouvrérent la liberté; & le butin fut très-conſidérable, parce que ces Barbares venoient de piller les iſles, & de prendre pluſieurs vaiſſeaux marchands. Les Chrétiens y perdirent huit mille hommes, dont le plus conſidérable fut Barbarigo, Commandant de l'aile gauche, lequel après avoir enfoncé l'aile droite des ennemis, reçut un coup de fléche dans l'œil, dont il mourut quelque tems après. Le combat dura depuis cinq heures du matin juſques au ſoir. L'obſcurité & la mer qui devint groſſe, obligérent les Vainqueurs à ſe retirer dans les ports les plus proches, d'où on envoya des Couriers au Pape, à la République de Veniſe, & à tous les Princes Chrétiens, pour leur faire part d'une ſi heureuſe nouvelle. Le Général Colonne prit le chemin de Rome, & Dom Juan d'Autriche s'en alla paſſer l'hiver à Palerme en Sicile. Juſtiniani fut envoyé par Véniéri à Veniſe, pour avertir promptement la République d'une ſi grande victoire. Véniéri ſe voyant ſeul à la tête de l'armée navale, fit deſſein de pourſuivre les Turcs, & d'approcher même de Conſtantinople; mais ſon irréſolution & ſa lenteur ruïnérent ces beaux projets. Il eſt certain que ſi l'armée des Chrétiens eut ſeulement paru le long des côtes de la Morée, les Grecs qui ne reſpiroient qu'après la liberté, auroient ſecoué le joug des Infidéles, qui étoient dans une étrange conſternation. Toute la ville de Conſtantinople étoit auſſi allarmée, que ſi l'ennemi eût été aux portes. Sélim qui étoit alors à Andrinople, occupé au bâtiment de ſa moſquée & de ſon Caravanſéra, revint en diligence pour calmer les eſprits, & empêcher le deſordre de Conſtantinople, où la plupart des Turcs donnoient leurs thréſors à garder aux Chrétiens, & les prioient déja de leur permettre la liberté de leur religion en payant tribut, lorsqu'ils ſeroient maîtres de la ville & de l'Empire. L'arrivée du Grand Seigneur appaiſa ces agitations, & retint tout le monde dans le devoir par la crainte des ſupplices. Le premier Viſir fit augmenter la garniſon des Dardanelles de crainte de ſurpriſe, & donna tous les ordres pour réparer cette perte. * Gratiani, *Hiſt. de Chypre.*

LE'PANTE, le Golfe de Lépante ou de Corinthe, qui prend aujourd'hui ſon nom de la ville de Lépante, comme il le prenoit autrefois de celle de Corinthe, eſt une partie de la Mer Ionienne. Il s'étend depuis les bouches de Lépante, qui le ſépare du Golfe de Patras juſqu'à l'Iſthme de Corinthe, ayant la Livadie au nord & la Morée au midi. Ce Golfe forme deux grandes bayes vers le nord. On appelle celle des deux qui eſt au couchant la *baye de Salone* ou de *Criſſa*, & l'autre *la baye d'Aſproſpitia.* Il en forme deux autres plus conſidérables vers l'Iſthme de Corinthe. *La baye de Corinthe* eſt vers la ville de ce nom, & l'endroit le plus étroit de l'Iſthme. *La baye de Livadoſtro* s'avance à l'orient ſeptentrional vers la ville de Mégare. La montagne de Paléovouni, anciennement *Gerania*, ſépare ces deux bayes par un eſpace de quatre lieues à l'endroit le plus oriental, & elle pouſſe dans le Golfe de Lépante un grand Cap, qui s'éloigne de cinq lieues du Golfe d'Egine. * Wheler, *dans la Carte de l'ancienne & de la nouvelle Achaïe.* Spon, *Voyage, tome 2. p. 349.*

LE'PE, en Latin *Lepa*, *Lepa Magna*, étoit autrefois une ville de l'Eſpagne Bétique. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg de l'Andalouſie, ſitué à une lieue & demie du Golfe de Cadis, entre l'emboûchure de la Guadiane & celle de l'Odier. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'PIDA. Il y a eu pluſieurs femmes Romaines de ce nom. La premiére de la famille des Lépides, petite-fille de L. Sulla, & de Cn. Pompeïus, fut condamnée à mort par Tibére, étant accuſée par ſon mari Quirinus de l'avoir voulu empoiſonner. * Tacite, *Annal. l.* 3. La ſeconde étoit femme de Caïus Caſſius, & tante de Silanus. Elle fut accuſée d'inceſte avec le fils de ſon frére, & d'avoir participé à des myſtéres défendus. * Tacite, *Annal. l.* 16. La troiſiéme étoit ſœur de Germanicus, fille de Druſus *le Jeune*, & d'Antonia *la Jeune.* La quatriéme étoit ſœur de Domitius Néron, mari d'Agrippine, & fille de Domitius Néron, & de l'ancienne Antonia. Agrippine la fit périr du vivant de Claudius, ſuivant Tacite, *Annal. l.* 13. * Suétone, *in Nerone Claudio.*

LE'PIDE, ville ancienne d'Afrique dans la province de Tripoli, au Royaume de Tunis. On l'appelle auſſi *Ullo* & *Æoa.* Elle eſt fermée de bonnes murailles fort hautes & faites de grandes pierres de taille, & doit ſa fondation aux Romains. Les Hiſtoriens du païs témoignent qu'elle fut extrémement peuplée autrefois, & que l'Europe y entretenoit un grand trafic. Cette ville que Ptolomée met à quarante degrez trente minutes de longitude, & à trente & un degrez quarante minutes de latitude, fut détruite par l'armée d'Occuba, la premiére fois que les ſucceſſeurs de Mahomet paſſérent en Afrique, & ſe repeupla depuis. Elle demeura ſous l'obéïſſance du Caliſe de Carvan, juſqu'à ce qu'une autre armée d'Arabes paſſant en Afrique, contre le Rebelle qui avoit porté cette place à ſe ſoulever, la ruïna entiérement. Quoique la ville de Tripoli ait été bâtie de ſes ruïnes, on ne laiſſe pas de voir encore quelques reſtes de ſes anciens bâtimens. * Marmol, *tome 2. l. 6. ch.* 43. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LE'PIDUS, famille de Rome, qui étoit une branche de celle des Emiliens, eſt célébre dans l'Hiſtoire par les grands hommes qu'elle a produits. M. Emilius-Paulus, Conſul l'an 499 de Rome, & 255 avant Jesus-Christ, avec Servius Fulvius Nobilior, eſt la tige de cette branche des Lépides, & de celle des Pauls. Il eut pour fils M. Emilius Le'pidus, Conſul l'an 522 de Rome, & 232 avant Jesus-Christ, avec M. Publicius Malléolus. Celui-ci laiſſa M. Emilius Le'pidus Grand Prêtre, Conſul l'an 567 de Rome, & 187 avant J. C. avec C. Flaminius Népos; l'an 579 de Rome, & 175 avant J. C. avec P. Mutius Scévola, & Cenſeur l'an 574 de Rome, & 180 avant J. C. Son fils de même nom, fut Conſul l'an 617 de Rome, & 137 avant J. C. avec C. Hoſtilius Mancinus, & forma deux branches de Lépides, par le moyen de Marcus Lépidus & de Quintus ſes enfans. M. Emilius Le'pidus fut Conſul l'an 628 de Rome, & 126 avant J. C. avec L. Aurélius Oreſte; & laiſſa M. Emilius Le'pidus Livianus, Conſul l'an 677 de Rome, & 77 avant J. C. & pére d'un autre qui fut auſſi Conſul l'an 688 de Rome, & 66 avant J. C. avec L. Volcatius

tius Tullus. Ce dernier M. Emilius LE'PIDUS eut un fils de ce nom, qu'on éleva au Conſulat l'an 733 de Rome, & 21 avant J. C. Quintus LE'PIDUS qui forma l'autre branche, eut un fils qui fut Conſul l'an 676 de Rome, & le 78 avant J. C. avec Q. Lutatius Catulus. Sylla qui s'étoit oppoſé à l'élection de ce Conſul, mourut peu après, & Lépidus voulut empêcher qu'on ne lui rendît les honneurs publics de la ſépulture; mais Catulus ſon Collégue, & ancien ami de Sylla, s'y oppoſa. Il obtint ce qu'il demandoit, & affecta de faire ſes obſéques avec une très-grande magnificence. Lépidus prenant cette affectation pour une inſulte, mit des troupes en campagne, & ſe préſenta aux portes de Rome avec une armée qui effraya le Sénat. Les avantages que Pompée remporta en même tems ſur Brutus, l'obligérent de prendre d'autres meſures. Il ſe retira en Sardaigne, & mourut peu après, accablé des chagrins que lui cauſérent le mauvais ſuccès de ſes affaires, & l'infidélité de ſa femme. Il laiſſa LE'PIDUS *le Triumvir dont nous parlerons*, & Paulus Emilius LE'PIDUS, Cenſeur l'an 732 de Rome, & 22 avant J. C. que ſon frére avoit mis au nombre des proſcrits. Le premier eut un fils que Mécénas fit mourir, parce qu'il avoit conjuré contre Auguſte; & celui-là fut pére de M. Emilius LE'PIDUS Conſul en l'année 764 de Rome, & la dixiéme de l'Ere Chrétienne, avec T. Statilius Taurus. Les anciens Auteurs parlent de quelques autres grands hommes de cette famille, comme de LE'PIDUS excellent Orateur, dont Cicéron fait mention dans le traité de l'Orateur. * Tite-Live. Caſſiodore. Plutarque. Velleïus Paterculus. Cicéron. Pline. Polybe. Dion. Appien. Florus, &c.

LE'PIDUS (M. Emilius) Capitaine Romain, d'une illuſtre famille, qui avoit donné de grands hommes à la République, eut des emplois très-importans; car il fut Grand Pontiſe, & enſuite trois fois Conſul l'an 708, 709, & 713 de Rome, & le 46, 45, & 41 avant J. C. Pendant les deſordres de la République, il ſe mit à la tête d'une armée, & enſuite il s'aſſocia avec Auguſte & avec Antoine pour le Triumvirat. Les Hiſtoriens diſent qu'il n'eut en vue que de s'enrichir; & que pour en venir plus facilement à bout, il exerça des cruautez tout à fait barbares, & qu'il eut l'inhumanité de mettre ſon propre frére au nombre des proſcrits. Après la bataille qu'Auguſte gagna ſur Sexte Pompée, Lépidus voulant ſe rendre maître de la Sicile qui favoriſoit Pompée, ſe ſaiſit de Meſſine; mais il fut obligé de ſe ſoumettre au Vainqueur, qui le relégua dans une petite ville d'Italie l'an 718 de Rome, & le 36 avant J. C. *Plutarque, *en la Vie d'Auguſte & d'Antoine.* Florus, *l.* 4. Dion, *l.* 41. 47 *&* 49. Suétone. Oroſe. Juſtin. Appien, &c.

LE'PIDUS, Auteur Grec, avoit compoſé un Abbrégé Hiſtorique, cité par Etienne de Byzance, *in* Τεγέα *&* *in* Βαβρωτὸς.

LE'PISCA. *Voyez* GUIPUSCOA.

LE'PONTIENS: c'eſt le nom des peuples qui habitoient autrefois aux environs des ſources du Rhin & du Rhône. Quelques-uns croyent qu'ils occupérent la contrée qui forme aujourd'hui les quatre Bailliages Suiſſes de Lugano, de Locarno, de Mendriſio & de Magia ou Madia. * Strabon. Jules-Céſar. Pline. Marlian. *Les Délices de l'Italie*, *l.* 1. *p.* 27. *Dict. Allemand.*

LE'PORIUS, Moine, publia dans les Gaules, au commencement du cinquiéme ſiécle, la même Héréſie que Neſtorius ſoutint depuis; car il enſeignoit que la ſainte Vierge n'avoit enfanté qu'un homme, qui depuis par ſes bonnes œuvres avoit mérité d'être uni au Fils de Dieu; de ſorte qu'il demeuroit toûjours deux perſonnes en JESUS-CHRIST. Les Prélats des Gaules s'oppoſérent aux erreurs de Léporius, qui paſſa en Afrique, où S. Auguſtin lui fit connoître la vérité, & l'obligea de renoncer à ſes fauſſes opinions. Sa converſion fut ſi célébre, & il en écrivit lui-même des lettres remplies de tant d'humilité & de repentir, que Caſſien dit que ſa converſion méritoit autant de louanges, que la pureté de la Foi de pluſieurs autres. On a l'Ecrit par lequel il a retracté ſes erreurs, & ſa bonne conduite lui mérita l'honneur d'être ordonné Prêtre. * Saint Auguſtin. Facundus, Evêque d'Hermiane, *l.* 1. *ch.* 4. Caſſien, *de l'Incarn. c.* 4. Vigile de Tapſe, *de la Trinité*, *ch.* 2. Gennade, *de Vir. Illuſt. ch.* 59. Baronius, *A. C.* 420. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du cinquiéme ſiécle.*

LEPTINES, frére de Denys le Tyran, & Amiral de ſa flotte eut grande part aux expéditions navales de Denys, & fut auſſi la cauſe de la grande perte qu'il ſouffrit de la part des Carthaginois ſous Magon. Car quoique Leptines fût qu'il avoit moins de vaiſſeaux, il ſe fia trop ſur la valeur de ſes gens, & pouſſa juſques au cœur de la flotte ennemie, au lieu que ſuivant les ordres de Denys, il devoit ſe contenter de tenir la ſienne ſerrée. Il répara cette perte par d'autres ſervices fort conſidérables. Denys l'ayant envoyé ſecourir les Lucaniens contre les Thuriens, il conſeilla aux premiers de ne pas tuer les Thuriens priſonniers, mais de permettre qu'ils ſe rachetaſſent moyennant une rançon: Quoique la douceur de Leptines fût louable en elle-même, elle déplut cependant à Denys, qui en vrai Tyran aimoit à voir que les peuples s'entretuaſſent & s'affoiblîſſent, afin que par ce moyen il pût ſe les aſſujettir plus aiſément. C'eſt pourquoi il ôta le commandement de la flotte à Leptines & le donna à ſon autre frére Théarides. Cependant Leptines ne ceſſa pas de ſervir ſon frére; il commanda dans la ſuite l'aile gauche dans le combat naval près de Cronion, dont l'iſſue fut très-malheureuſe, puisque toute la flotte fut défaite, & Leptines tué après avoir combattu vaillamment. * Diodore de Sicile, *l.* 11. *ch.* 15.

LEPTINES, Syrien de nation, qui tua en trahiſon à Laodicée Cn. Octavius, Ambaſſadeur des Romains. Il dit qu'il n'avoit fait ce coup qu'afin de faire perdre pour une bonne fois aux Romains l'envie de ſe mêler dans les affaires des nations étrangéres; car Cn. Octavius & deux autres Ambaſſadeurs avoient été envoyez pour accommoder, ſuivant les vues du Sénat, les affaires de Syrie, qui étoient fort brouillées entre Antiochus V, & Démétrius I. Un certain Grammairien, nommé Iſocrate, n'avoit pas peu contribué, par ſes diſcours, à faire entreprendre cette action à Leptines. Lorsqu'on voulut les conduire tous deux à Rome, Iſocrate en perdit l'uſage de la raiſon & voulut ſe tuer. Mais Leptines plein de courage, attendoit avec joye la ſentence du Sénat. Il fut conduit à Rome ſans avoir été chargé de chaînes, parce qu'il y marchoit volontiers, ſoutenant conſtamment qu'il feroit aiſément ſentir au Sénat combien ſon action avoit été juſte, & combien elle étoit agréable aux Dieux. La fin de ſon procès n'eſt pas connue, les livres dans leſquels Polybe & Tite-Live la rapportent, ayant été perdus. * Polybe. Appien. Cicéron, *Philippique* 9. *Dict. Allemand.*

LE'PUSCULUS (Sébaſtien) Profeſſeur en Hébreu à Bâle, où il naquit en 1501. Quoiqu'il eût fait de beaux progrès dans les études il ne prit, par modeſtie, les degrez Académiques que fort tard. En 1538, il reçut celui de Bachelier; & en 1541, il fut créé Maître ès Arts. Il fut d'abord Régent dans le Collége de la Sapience chez les Dominicains & enſuite Diacre dans la petite ville. Ayant été aggrégé à la Faculté des Philoſophes, il expliqua l'Organe d'Ariſtote & fut deux fois Doyen de cette Faculté. En 1546, il réſigna ſes emplois & ſe tranſporta à Ausbourg; mais trois ans après il revint à Bâle, y obtint la Chaire de Profeſſeur en Grec, & expliqua Homére. Il fut encore chargé de fonctions eccléſiaſtiques; & quelque tems après on lui conféra la Chaire de Profeſſeur en Hébreu. Quatre années après il obtint l'Archidiaconat de la cathédrale. Il faiſoit un grand cas du Docteur Sam. Grynæus, dont il ne manquoit aucune leçon, & dont il publia le Commentaire, *in octavo*, *Topic. Ariſtot.* avec une préface dans laquelle il dépeint l'état de l'Egliſe & de l'Univerſité de Bâle tel qu'il étoit en 1546. On a auſſi de lui *Joſippus de Bello Judaïco Hebr. & Lat. ex Verſione Munſteri*, à quoi il a ajoûté toutes ſortes de collections Rabbiniques, des dix captivitez, de l'explication du Décalogue, &c. Il mourut en 1576, au mois de ſeptembre. * Uriſtiſius, *Epitome Hiſt. Baſileenſis. Archiv. Acad. ejuſd. Opuſc. Dict. Allemand. de Bâle.*

LE'QUE'O. *Voyez* LE'QUIOS.

LE'QUERBA, riviére. *Voyez* GUERVA.

LE'QUIOS, iſles de la Mer des Indes. Il y a la grande Léquio & la petite. Toutes les deux ont les Philippines du côté du ſud, le Japon au nord & la Chine à l'oueſt. L'une & l'autre a quinze lieues de longueur, & chacune a ſous elle quelques autres iſles. La grande Léquio eſt ſituée à quatre-vints-dix lieues de la Chine, à cent quarante & cinq degrez 30 minutes du premier méridien, & à vint-huit de l'Equateur du côté du nord; & la petite qui eſt au ſud de la grande, eſt aſſiſe à cent-quarante-quatre degrez du premier point d'occident, & à vint-deux degrez de la Ligne Equinoctiale. Elles abondent en grains, en fruits & en toutes ſortes de vivres, & ſont bien pourvues d'eau douce. On tient qu'il y a plus d'or qu'en toutes les autres de l'Océan. Les Habitans de quelques-unes ſont blancs, forts & bien vétus, & vivent politiquement ſous certaines loix. * Davity, *Philippines.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.* M. Deliſle, *Carte des Indes & de la Chine.*

* LE'QUITIO ou LE'QUEITIO, petite ville ou bourg d'Eſpagne, dans la Biſcaye propre. Elle eſt ſur la mer à l'eſt-nord-eſt de Bilbao, dont ce lieu eſt éloigné de quatre à cinq lieues.

LERBE'KE. *Cherchez* HERMAN LERBE'KE.

* LERCARI (Nicolas-Marie) Génois, né le neuviéme décembre 1675, obtint d'abord le Gouvernement de Pérouſe le quatriéme mai 1717, & fut enſuite transféré à celui de Bénévent, où il gagna les bonnes graces du Cardinal Orſini, Archevêque de cette ville, depuis Pape ſous le nom de Benoît XIII, qui le déclara ſon Maître de Chambre le 29 mai 1724, jour de ſon exaltation, & qui le douziéme juin ſuivant propoſa pour lui dans ſon premier Conſiſtoire l'Archevêché titulaire de Nazianze. Au mois d'août de la même année il lui donna une charge de Ponent de la Congrégation de l'Immunité Eccléſiaſtique; le nomma premier Miniſtre & Sécretaire d'Etat le douziéme juin 1726, & le fit Cardinal le neuviéme décembre ſuivant. Il fut mis en même tems dans toutes les Congrégations de la Cour de Rome, & déclaré Protecteur des Chanoines de S. Jean de Latran le 22 ſeptembre 1727. Il exerça la charge de Sécretaire d'Etat juſqu'au douziéme juillet 1730, de laquelle le nouveau Pape Clément XII diſpoſa en faveur du Cardinal Banchiéri. * *Supplément de Paris* 1736.

* LE'RE. LERRE & LEYRE, petite riviére de France, traverſe le Duché d'Albret du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, entre dans la Guienne propre & ſe décharge dans le Golfe d'Arcachon ou Arcaſſon.

LE'RE'NA, ville. *Voyez* ELLE'RE'NA.

* LERGUE, petite riviére de France dans le Languedoc, prend ſa ſource dans le diocéſe de Lodéve, coule à peu près du nord au ſud, arroſe la ville de Lodéve, & ſe rend dans l'Erault, vers les confins du diocéſe de Béziers.

LE'RI (Jean de) Miniſtre Proteſtant, natif de Bourgogne, étudioit à Genéve, lorsqu'on apprit que Villegagnon ſouhaitoit qu'on lui envoyât quelques Miniſtres dans le Bréſil. Il fit ce voyage avec les deux Miniſtres, que l'Egliſe de Genéve y envoya l'an 1556. Ils arrivérent à l'Iſle de Coligny ſous le Tropique du Capricorne au mois de mars 1557. Léri partit de ce païs-là avec quelques autres le quatriéme janvier 1558, & arriva au port de Blavet au mois de mai de la même année. Il compoſa une Rélation de ce voyage, qui a été louée par M. de Thou. Il s'en eſt fait diverſes éditions, & M. Bayle avoue qu'il s'en eſt ſervi utilement en divers endroits de ſon Dictionnaire. Leſcarbot a inſéré le précis de cette Rélation dans ſon Hiſtoire de la Nouvelle France. Il fut reçu Miniſtre après ſon retour de l'Amérique; mais on ne ſait pas où il exerça ſon miniſtére. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il ſe trouva à Sancerre, quand cette ville fut aſ-

ſié-

ſiégée l'an 1573. Il publia la Rélation de ce ſiége, & de la cruelle famine que les Aſſiégez ſouffrirent. Le Maréchal de la Châtre lui donna un ſaufconduit pour aller où il voudroit, avant même que la capitulation fût conclue. Il s'en alla à Berne, & y reçut un bon accueil de M. de Coligny fils de l'Amiral, de quoi il le remercie, en lui dédiant la Rélation de ſon voyage du Bréſil. On ne ſait pas la ſuite de ſes avantures. Mais la Croix-du-Maine a fait ſur ſon ſujet de groſſes fautes, que l'on verra dans le Dictionnaire de M. Bayle, qui nous fournit cet article.

LE'RIA, ville. *Cherchez* LEIRIA.

LE'RICE ou LE'RICE'E, petite ville d'Italie, ſur la côte de Gênes à l'Orient de Seſtri-di-Levante, & environ à quatre ou cinq milles de Sarzane, eſt ſelon quelques Auteurs le *Portus Erycis* de Ptolomée, & de l'Itinéraire d'Antonin. Il y a un Golfe qui n'eſt ſéparé que par une langue de terre de celui de Spezzia. Léricée eſt renommée pour les embarquemens qui s'y font, & eſt ſituée aux piez des rochers, d'où on n'a vue que ſur la mer. * Léandre Alberti. Baudrand.

LE'RIDA (en Latin *Ilerda*) ſur la Ségre, ville de Catalogne avec Evêché ſuffragant de Tarragone, eſt conſidérable à cauſe de ſa ſituation importante, ſur une colline dont la pente s'étend inſenſiblement juſqu'au bord de la Ségre, & eſt très-renommée dans l'Hiſtoire par les ſiéges qu'elle a ſoutenus contre les plus grands Capitaines pendant les guerres de France & d'Eſpagne; & par les batailles qu'elle a vu donner ſous ſes murailles l'an 1644, 1646 & 1647. Louïs de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, fut obligé d'en lever le ſiége, ainſi qu'avoit fait l'année précédente Henri de Lorraine, Comte de Harcourt. En 1707, Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, commandant l'armée de Philippe V, Roi d'Eſpagne, la prit le onziéme novembre après ſix ſemaines de ſiége, ſur le Prince Henri de Heſſe-Darmſtad, qui la défendoit pour l'Archiduc Charles d'Autriche depuis Empereur, & qui pour lors portoit le tître de Charles III, Roi d'Eſpagne. Elle fut célébre autrefois par les victoires de Jules-Céſar ſur les troupes d'Afranius & de Pétreïus du parti de Pompée. Lérida a auſſi une Univerſité qui a été autrefois célébre. Lucain en parle en ces termes dans ſa *Pharſale*, *l.* 4. *v.* 13. *&c.*

———— Super hunc fundata vetuſta
Surgit Ilerda manu: placidis prælabitur undis
Heſperios inter Sicoris non ultimus amnes.

Le Pape Calixte III, & ſaint Vincent Ferrier y prirent le bonnet de Docteur; le premier en Droit Civil & Canonique, & le ſecond en Théologie. On trouve un Evêque de Lérida, nommé ſaint Licier dès l'an 269. On en trouve encore qui ont ſigné à pluſieurs Conciles juſqu'à l'an 716, que les Maures s'emparérent de cette place. Alors les Evêques établirent leur ſiége à Roda aux confins de la Catalogne & de Ribagorça, où il y a préſentement un monaſtére de Chanoines de ſaint Auguſtin. Ils y ſiégérent juſqu'en 1149, que la ville fut repriſe ſur les Infidéles. Le Chapitre de la cathédrale eſt compoſé de huit dignitez & de 24 Chanoines; & tout le diocéſe à 346 paroiſſes. Son Académie ou Univerſité fut éteinte en 1717, & unie à celle de Cervéra par le Roi Philippe V. * Corbéra, *Cataluna illuſtrada*, *l.* 1. *ch.* 20. Sanſon. Baudrand.

CONCILE DE LE'RIDA.

L'an 514, huit Evêques s'aſſemblérent à Lérida, & y tinrent un Concile, dont il nous reſte quinze Canons avec quelques fragmens. C'étoit ſous le régne de Théodoric Roi des Oſtrogoths en Italie, & Tuteur d'Amalaric, Roi des Viſigoths, en Eſpagne. * *Conciles*, *tome* 4.

* LE'RIN, petite ville d'Eſpagne dans la Navarre, ſur la rive gauche de l'Ega, au ſud-oueſt de Pampelune, dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

LE'RINS, deux iſles de la Mer Méditerranée ſur la côte de Provence, peu éloignées l'une de l'autre, ſont ſituées vis à vis de Cannes & vers Antibe. Ptolomée & Strabon en parlent ſous le nom de *Planaſia* & de *Lero*, Pline & Antonin, ſous celui de *Lero* & *Lerina*. On ne doute point que *Lero* ne ſoit la grande de ces deux iſles, nommée aujourd'hui *de ſainte Marguerite*; & que *Planaſia* ou *Lerina* ne ſoit la petite, dite l'*Iſle de Saint-Honorat*, à cauſe que ce Saint y fonda le célébre monaſtére qui y ſubſiſte encore aujourd'hui. Tacite *dans le premier livre de ſes Annales*, dit qu'Auguſte y avoit rélégué Agrippa ſon petit-fils, qu'il traite d'inſenſé & de furieux: ce que Suétone remarque auſſi dans la Vie du même Empereur. Le monaſtére de cette iſle fut fondé l'an 410, par ſaint Honorat. Il chaſſa de l'iſle les ſerpens qui la rendoient déſerte, y fit couler une fontaine d'eau douce qu'on y voit encore aujourd'hui, & fut depuis Archevêque d'Arles. Cette ſolitude fut durant pluſieurs ſiécles le Séminaire des Evêques de Provence & des provinces voiſines. Elle a donné à l'Egliſe douze Archevêques, autant d'Evêques, dix Abbez, quatre Moines mis au nombre des ſaints Confeſſeurs, avec une infinité de Martyrs, ſans parler d'un très-grand nombre d'hommes illuſtres qu'elle a produits. Ennodius la nomme *la Nourrice des Saints*; & Sidonius Apollinaris en parle très-avantageuſement dans une de ſes piéces en vers, à l'auſte de Riez, *Carm.* 16. *v.* 110.

Fratribus inſinuans, quantos illa Inſula plana
Miſerit in cœlum montes.

où par ces mots *Inſula plana*, il fait alluſion au mot de *Planaſia*. Cinq vers plus haut il l'appelle *Lirinus*,

Si te Lirinus priſcum complexa parentem eſt.

L'air de l'iſle eſt tempéré, & le terroir fertile. Saint Honorat en jettant les fondemens du monaſtére de Lérins, étoit convenu avec Léonce, Evêque de Fréjuls, ſous la Juriſdiction de qui étoit alors cette iſle, qui eſt préſentement du diocéſe de Graſſe, que les Clercs, & ceux qui approchoient des autels, ne ſeroient ordonnez que par l'Evêque, ou par celui à qui il en auroit donné la permiſſion, & que lui ſeul donneroit le ſaint Chrême, mais que tout le corps des autres Moines Laïcs ſeroit ſous la dépendance des Abbez qu'ils auroient élus. L'Evêque Théodore ayant prétendu, malgré cette convention, une Juriſdiction abſolue ſur tout le monaſtére, Ravennius Evêque d'Arles convoqua un Concile de treize Evêques, dans lequel il fut réſolu que Théodore ne pourroit s'attribuer ſur ce monaſtére, que ce que Léonce ſon prédéceſſeur s'étoit attribué: & les troubles furent pacifiez ainſi. On ne ſait pas quelle Régle les Moines de Lérins ſuivirent d'abord, & on conjecture ſeulement que c'étoit celle de ſaint Macaire. Ils prirent depuis celle de S. Benoît, mais ſi ce fut dans le neuviéme ſiécle, après l'ordre qui fut donné à tous les monaſtéres de ſuivre cette Régle, dans le Concile d'Aix-la-Chapelle l'an 817, ou ſeulement lorsque S. Odilon Abbé de Cluny fut chargé du gouvernement de cette Abbaïe, l'an 997, c'eſt ce qu'on ne peut déterminer; car on croit voir que le réglement du Concile d'Aix-la-Chapelle ne fut pas obſervé fort exactement. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que l'an 661, les Moines de Lérins élurent pour leur Abbé Aigulfe, Moine de Fleury, celui même qui avoit apporté en France le corps de ſaint Benoît; & qu'un homme ſi attaché au ſaint Patriarche ne peut guére avoir manqué à propoſer ſa Régle à ceux qui ſe ſoumirent à ſa conduite. Ce pieux Abbé ne trouva pas un eſprit docile dans tous ſes Religieux: il y en eut qui ſe portérent aux derniers excès contre lui, & le monaſtére même ſouffrit de leurs fureurs. Aigulfe, & quelques autres Moines attachez à lui furent enlevez; on leur coupa la langue, on leur creva les yeux, & après les avoir laiſſez deux ans dans l'Iſle Capraria, on les maſſacra dans une autre iſle déſerte l'an 675. Ce ſont là les premiers Martyrs de Lérins, dont le ſang cimenta, pour ainſi dire, la réforme. La réputation de ſainteté qu'eurent les ſucceſſeurs d'Aigulfe, attira dans l'iſle un nombre prodigieux de gens qui venoient apprendre la perfection ſous leur conduite, & l'on dit que la Communauté étoit compoſée de plus de cinq cens Religieux, lorsque les Saraſins deſcendirent dans l'iſle l'an 730 ou 731. Saint Porcaire qui en étoit Abbé, qui avoit prévu cet accident, avoit eu ſoin de faire retirer en Italie trente ſix jeunes Religieux, & ſeize enfans qu'on élevoit dans le monaſtére: tout le reſte fut maſſacré par les Infidéles, à la reſerve d'un ancien, nommé Eleuthére, qui s'étant caché fut depuis Abbé, & de quatre jeunes Moines, qu'ils ſe contentérent de faire priſonniers, & qui quelque tems après trouvérent moyen de ſe ſauver dans un bois, d'où ils repaſſérent à Lérins. Il y a eu pluſieurs Prieurez, tant en France, qu'en Italie, & en Catalogne, ſoumis à la correction de l'Abbé de Lérins, & dont les Prieurs devoient ſe trouver aux Chapitres généraux. Il y avoit auſſi des monaſtéres de Filles qui en dépendoient comme celui de Taraſcon, qui eſt encore aujourd'hui ſous la juriſdiction de l'Abbé; & même un de Chanoines Réguliers. Auguſtin Grimaldi, Evêque de Graſſe, étant Abbé de Lérins en 1505, ſoumit l'Abbaïe à la Congrégation des Bénédictins de la réforme du Mont-Caſſin & de ſainte Juſtine de Padoue, qui en prit poſſeſſion l'an 1515; & depuis ce tems les Abbez n'ont plus été perpétuels, mais la Communauté s'eſt conſervé le droit de les élire, & de les choiſir de ſon corps. Toute l'iſle eſt de la dépendance du monaſtére. Les Eſpagnols la ſurprirent au mois de ſeptembre 1635, & en furent chaſſez en 1637. Ce ſont eux qui déſolérent ce lieu, coupant des forêts de pins, qui y fourniſſoient un ombre agréable contre les ardeurs du ſoleil, & que la nature avoit diſpoſez en allées, au bout deſquelles on trouvoit des Oratoires bâtis en l'honneur des ſaints Abbez ou Religieux de cette iſle. Cette forêt ſi agréable lui avoit fait donner le nom d'*Aigrette de la mer*. * Vincent Barralis, *in Chron. Lirin.* Sainte-Marthe, *Gallia Chriſt.* Caſaubon, *Suppl. Strabon.* Papire Maſſon, *de Flumin. Galliæ.* Fournier, *in Hydrogr.* Ennodius, *in Vita ſanctæ Epidæ.* Saint Céſaire, *Hom. ad Monach.* Sirmond & Savaron, *in Not. ad Apollin. Sidon.* Fileſac, *in Vincentio Lirino.* Gueſnay, *in Caſſ. illuſtr. l.* 1. *c.* 42. Baronius, *in Annal. Eccleſ.*

* LE'RIZ ou LORIZ, petite riviére d'Eſpagne dans le Royaume de Gallice, coule du nord-eſt au ſud-oueſt, paſſe à Ponte-Védra, & cinq lieues au deſſous ſe jette dans l'Océan.

LERMA ou LERME, ville avec tître de Duché. Elle eſt dans la Vieille Caſtille en Eſpagne ſur l'Arlanza, à neuf lieues de Burgos du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LERNANDRE. *Cherchez* LEUCANDRE.

LERNE, marais du Territoire d'Argos, fameux par l'Hydre à ſept têtes qu'Hercule défit, & qui ravageoit tout le païs. Il ſortoit de ce marais des exhalaiſons fort infectes. On tient que les Danaïdes y jettérent les têtes de leurs maris, qu'elles égorgérent la premiére nuit de leurs noces. Ce qui a donné lieu à la Fable d'Hercule, c'eſt que ce Héros deſſécha ce marais, ce qui lui aquit l'épithéte de *Lernéen*, *Lernæus*. * Virgile, *Enéïde*, *l.* 8. *v.* 300.

Lernæus turba capitum circumſtetit anguis.

Il y a un fleuve de même nom; comme auſſi une ville dans la Laconie que Sophien appelle *Phonea*, & Niger *Petrina*. D'autres diſent que c'eſt une ville de l'Argolide, près du marais & du fleuve de même nom, & même de la fontaine Amymone, célébre par les Fables de l'Hydre, au fond du Golfe Argolique, aujourd'hui le *Golfe de Napoli de Romanie*. * Nicolas Lloyd. Pline, *l.* 4. *ch.* 5. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 3.

LERNE'CA, c'étoit autrefois une grande ville, a en juger par

par les ruïnes qui y paroiſſent. Aujourd'hui ce n'eſt qu'un bon village ſitué ſur la côte méridionale de l'Iſle de Chypre, où il a une bonne rade & un petit Fort pour ſa défenſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LERNUTIUS (Janus) de Bruges, naquit le 13 novembre 1545, & mourut le 29 ſeptembre 1619. On a de cet Auteur un aſſez grand nombre de Poëſies, qui conſiſtent en Elégies, en diverſes piéces de galanterie, en Eloges, en Epitaphes, & en Idylles faites à l'honneur de Jeſus-Chriſt & de la ſainte Vierge ſa mére. Ces Ouvrages ont été imprimez en différentes formes & en divers tems. M. Borrichius témoigne que toutes ces Poëſies ſont fort mêlées, mais que généralement il n'en a jamais eu beaucoup d'applaudiſſement de la part des Connoiſſeurs; que ſon Poëme de la Paix des Païs-Bas, eſt fort médiocre; que celui *de la Création du Monde* eſt plus une preuve de ſa piété que de ſa capacité; qu'il eſt froid & inſipide dans ſes Epigrammes; & que l'on trouve même quelquefois des ſoléciſmes dans les autres piéces qui valent mieux d'ailleurs. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 4. *partie* 1. *p.* 500. *n.* 1393. édit d'Amſterdam 1725.

* LERNUTIUS (Jacques) fils du précedent, s'attacha, comme ſon pére à la Poëſie & donna au Public, *Preces Metricæ a Macrino, Aurato, Bacherio, Gizelino & aliis Poëtis, exercitiis Chriſtianæ pietatis aptatæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 417.

LE'ROS, iſle de la Mer Egée, avec une ville de même nom autrefois épiſcopale, étoit célébre par le commerce de l'aloé. Cette iſle eſt ſituée vis à vis de la Carie vers les côtes de la Natolie, entre les iſles de Nicaria, de Morgo, & de Lango. Son tour eſt de dix-huit milles. Quelques-uns lui en donnent trente-cinq. Elle a deux ports, l'un au nord & l'autre au ſud. Les Chrétiens Grecs & les Turcs qui l'habitent, la cultivent avec ſoin. Elle a donné naiſſance à Phérécyde, Hiſtorien Grec, qui vivoit vers l'an 456 avant J. C. & qui a compoſé l'Hiſtoire de l'Attique. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Strabon, *l.* 10. Magin, *Géogr.*

LERRE. *Voyez* LE'RE.

LERS: il y a deux riviéres de ce nom dans le Haut Languedoc. Le grand Lers baigne Mirepoix, & ſe décharge dans la Lauriége ou l'Ariége. Le petit Lers fournit une partie de ſes eaux au fameux Canal de Languedoc, va couler près de Toulouſe, & ſe décharger dans la Garonne, à trois lieues au deſſous de cette ville. * Maty, *Dict. Géogr.*

LERVELZ (Servais de) *Voyez* LAYRUELZ.

L E S.

LE'SA, ville de la Paleſtine peu éloignée de Sodome. * *Geneſe, ch.* 10. *v.* 19. S. Jérôme croit que c'eſt la même que Callirhoé. Mais D. Calmet, après Bochart, préſume que c'eſt la ville de Luſa dans l'Arabie, & que Ptolomée met dans une diſtance égale entre la Mer Morte & la Mer Rouge. Mais Réland remarque que Moïſe indiquant les limites des Cananéens du côté du midi depuis Sidon juſques à la Mer Morte, le ſentiment de Bochart ne peut pas avoir lieu, parce que Léſa eſt fort éloignée de là. * Rélandi *Palæſtina*, *l.* 3. *in voce* LASCHA. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

LESBOCLE'S, Rhéteur, floriſſoit à Mityléne, en même tems que Potamon. Sénéque l'appelle un Déclamateur de grande réputation, & dont l'eſprit répondoit à la gloire qu'il s'étoit aquiſe. * Sénéque, *Suaſoria* 2.

LESBONAX, Philoſophe de Mityléne. Suidas aſſure qu'il vivoit du tems d'Auguſte. Photius, *Cod.* 74, lui attribue XVI Oraiſons politiques. On publia deux de ſes Harangues à Hanau en 1619, l'une περὶ τῆς πολέμας τῶν Κορινθίων, l'autre Λόγος προτρέπτικος aux Athéniens. Cependant André Schot fait Lesbonax l'Orateur, plus ancien que le Philoſophe de Mityléne du même nom.

LESBOS, iſle de l'Archipel. *Cherchez* ME'TELIN.

LESC ou LESQUE, Prince de Pologne, vers l'an 760, fut d'abord Orfévre & ſe nommoit Primiſlas. Après la mort de la Princeſſe Vende, dans laquelle manqua la famille royale, les douze Palatins reprirent le gouvernement de Pologne: ce qui dura très-peu de tems; car les Polonois qui avoient été ſouvent battus par ceux d'Autriche & de Moravie, ſe laſſérent bientôt de cette Ariſtocratie. Alors Primiſlas aſſembla une Compagnie de Soldats volontaires, & s'aviſa d'un nouveau ſtratagême. Après avoir préparé un grand nombre de caſques & de boucliers faits d'écorces d'arbres peints en couleur d'argent, il les fit ranger ſur des pieux durant la nuit, à la vue du camp des ennemis proche d'un bois. Le jour paroiſſant, les ennemis crurent que c'étoient des troupes Polonoiſes qui défiloient, & avancérent pour donner deſſus. Primiſlas les voyant venir, fit retirer les caſques & les boucliers, pour répréſenter une fuite dans la forêt, & les attira ainſi dans une embuſcade, où ils furent preſque tous tuez. Il fondit en même tems ſur ceux qui étoient demeurez dans le camp, & les mit en déroute. Les Polonois en reconnoiſſance de cette action déclarérent Prince de Pologne Primiſlas, qui prit alors le nom de LESC. Il y a eu de ſuite pluſieurs autres Rois de Pologne de même nom. LESQUE II, qui découvrit le ſtratagême de ſon Antagoniſte, qui vouloit obtenir la victoire dans un combat, par le moyen des pointes de fer qu'il avoit ſemées dans le ſable; LESQUE III, qui fut un brave guerrier, & lequel outre POPIEL ſon fils légitime, eut vint-ſix fils *naturels* qui partagérent la Pologne, la Bohéme, & les provinces voiſines ſur la fin du huitiéme ſiécle. POPIEL eut un fils nommé LESQUE IV, qui fut un Prince pacifique. Il mourut l'an 913. LESQUE V, ſuccéda à ſon pére CASIMIR l'an 1194, ſous la tutelle de ſa mére, & de Foulques, Evêque de Cracovie; mais ſon oncle Micilas voulut s'emparer du gouvernement. Il fut défait à Moſgavie l'an 1199. Leſque périt aſſaſſiné dans un bain par Suantopulque, Duc de Pomerélie, l'an 1227. Il laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils Boleſlas. LESQUE VI, ſurnommé *le Noir*, fils de Caſimir, Duc de Cujavie, adopté par Boleſlas, fut un Prince belliqueux. Il battit deux fois Léon, Duc des Ruſſes, enleva aux Lithuaniens le butin qu'ils avoient pris en Pologne, & domta ſes Sujets rebelles. Sur la fin de ſa vie, les Tartares ayant enlevé de Pologne un grand nombre de filles, ſans qu'il les pût ſauver, il en mourut de déplaiſir l'an 1289. * *Hiſtoire de Pologne.* Cromer, *Hiſt. l.* 10. & 11. Herbert de Fulſtein, *Hiſt. des Rois de Pologne.*

* LESCAILLE (Jacques) célébre Poëte Hollandois du ſiécle paſſé, étoit d'une famille diſtinguée de Genéve. Ses parens pour ſe ſouſtraire à la perſécution, ſe retirérent en Hollande. Il s'appliqua à la Librairie & s'aquit de la réputation par l'exactitude & la netteté de ſes éditions. Les particularitez que l'on pourroit avoir de l'origine, de la naiſſance, des avantures & des Ouvrages de ce fameux Poëte, ſont péries dans l'incendie de l'Imprimerie de Blauw. Par les vers qui reſtent de lui, on peut juger juſqu'à quel degré d'élévation & de politeſſe il avoit porté ſa Muſe. Il a eu l'honneur d'être déclaré Poëte couronné par l'Empereur Léopold, qui lui en fit donner un Acte dans les formes, en date du premier jour de mai de l'an 1663. Leſcaille eſt mort depuis l'an 1677, à l'âge de 67 ans. Les enfans de ſa premiére femme ſont tous morts. Il épouſa en ſecondes noces *Alida* Verwou, fille de *Herman* Verwou d'une famille fort conſidérable dans Amſterdam, & il en eut 1. *Barbe*; 2. *Catherine* qui ſuit; & *Alette*. L'aînée fut mariée à *Matthias* de Wreed, & n'eut qu'une fille, nommée *Suſanne Leſcaille de Wreed*. Les deux cadettes n'ont point été mariées. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LESCAILLE (Catherine) ſeconde fille du précédent, s'eſt aquis une gloire immortelle par ſon habileté dans la Poëſie. Le célébre Vondel, ſurpris des dons qu'elle avoit dès ſes plus tendres années, jugea qu'elle excelleroit dans la ſcience des vers, & que même elle ſurpaſſeroit ſon pére. Ce jugement a été parfaitement confirmé par l'événement, & ſon mérite lui a aquis le nom de *Sappho Hollandoiſe*. Les plus habiles Poëtes l'ont révérée comme une dixiéme Muſe, & ſe font fait un plaiſir de la conſulter. Dans les derniéres années de ſa vie, elle fut fort tourmentée de la gravelle, mais cette douloureuſe maladie ne porta aucune atteinte à la beauté de ſon eſprit. Le Libraire Rank, ſon beaufrére, a imprimé en 1728, un Recueil de Poëſies de cette incomparable fille, & l'on y trouve entre autres piéces les Tragédies qui ont pour tître, *Genſeric*, *Wenceſlas*, *Hérode & Mariamne*, *Hercule & Dejanire*, *Nicoméde*, *Ariadné*, & *Caſſandre*. Cette admirable fille mourut le huitiéme juin 1711, âgée de 62 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LESCAR. *Cherchez* LASCAR.

LESCARA, ville ancienne du Royaume de Chypre. Elle eſt ſituée proche de la mer, au pié du Mont-Olympe. C'eſt autour de cette ville que ſe cueille le *ladanum*. Il vient d'une roſée qui tombe ſur les feuilles d'une plante d'un demi-pié de haut, faite à peu près comme la petite ſauge. * Le Brun, *Voyage au Levant.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LESCARBOT (Marc) natif de Vervins, Avocat en Parlement, a compoſé une Hiſtoire de la Nouvelle France, qui contient *les Navigations, Découvertes & Habitations faites par les François ès Indes Occidentales & Nouvelle France ſous l'aveu & l'autorité de nos Rois très-Chrétiens, & les nouvelles fortunes d'iceux en l'exécution de ces choſes depuis cent ans juſqu'à hui. En quoi eſt compriſe l'Hiſtoire Morale, Naturelle & Géographique de ladite province, avec les tables & figures d'icelle.* La ſeconde édition *in octavo*, faite à Paris, chez Jean Millot eſt de 1611. Cet Ouvrage eſt aſſez curieux. L'Auteur y entremêle pluſieurs remarques de littérature. Il commence par la Deſcription du voyage de Jean Verazzani Florentin, qui fut envoyé en Amérique par François I, l'an 1524. C'eſt le premier voyage qui ait été fait en ce païs-là ſous les auſpices de la Couronne de France. Leſcarbot dont nous parlons, avoit ſéjourné quelque tems dans la Nouvelle France. Depuis il ſuivit en Suiſſe Pierre de Caſtille, Ambaſſadeur de Louïs XIII. Et comme il aimoit à faire des Rélations des païs où il voyageoit, il fit le tableau des XIII Cantons en vers Héroïques, & le publia à Paris l'an 1618. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LESCHASSIER (Jacques) Pariſien, fils de *Philippe* Leſchaſſier, Sécretaire du Roi, & de *Claude* Miette, fille de *Jean* Miette, Ecuyer, Sieur du Boisraoul près d'Amiens, naquit en 1550. Il fit d'excellentes études; la Philoſophie, la Juriſprudence, les Belles Lettres, lui furent preſque également familiéres. Il brilla de bonne heure au Parlement de Paris, mais comme ſa ſanté ſuccomboit ſous le poids de ſes occupations, il accepta l'offre que lui fit M. de Pibrac de le mener avec lui en Pologne où le Roi l'envoyoit. Lorſqu'il fut de retour, M. le Procureur général le choiſit pour un de ſes Subſtituts. Dans le tems de la Ligue, il ſortit de Paris & ſuivit ſon Roi. En 1605, Henri IV ayant commencé à faire faire des recherches ſur les rentes conſtituées ſur l'Hôtel-de-ville de Paris, M. Leſchaſſier, ſecondé de M. Miron Prevôt des Marchands & Lieutenant Civil, fit à cette occaſion deux Requêtes qui portérent le Roi à ſe deſiſter de ſon entrepriſe. Il fut conſulté la même année par la République de Veniſe au ſujet des différents qu'elle avoit avec le Pape Paul V. La République fut très-ſatisfaite de ſa Réponſe, & lui fit préſent d'une chaîne d'or d'un grand prix. Il étoit en commerce de lettres avec les Savans de France, d'Italie & d'ailleurs. Les Ecrits imprimez de M. Leſchaſſier, ſont, *De la répréſentation aux lignes ſupérieures; du Droit de Nature; de la Loi Salique; de la Dot naturelle des femmes; de la Concluſion de la Partie Civile en un procès criminel; de la Confiſcation des biens; des Baux à rente perpétuelle; du Cas de ſimple Saiſie; Obſervation de la renonciation au Velleian; Obſervation de la Digamie; la Maladie de la*

France; des Régences de France; Discours du Moyen de rendre les Offices héréditaires & patrimoniaux tenus en fief du Roi; de l'ancienne & canonique Liberté de l'Eglise Gallicane, aux Cours souveraines de France; Procédures contre un Ecrit fait à l'occasion & en haine du précédent Traité; Mémoires extraits des écritures fournies au procès du Chapitre de Senlis, qui a donné sujet aux procédures cy-dessus; de l'Ordination des Prêtres pour les Doyens Chanoines & Chapitre de Senlis, contre M. Antoine Rose, Evêque de Senlis; Contre ceux qui disent que les Juges du Royaume de France doivent dire & compter quelles & combien sont les Libertez de l'Eglise Gallicane, & de quelle autorité elles sont émanées; Discours sur l'acquisition des immeubles que peuvent faire les Gens d'Eglise; les deux Requêtes & la Consultation dont on a déja parlé; *de Suburbicariis Ecclesiis Observatio; de Vocabulis ad Geographiam Juris Romani pertinentibus; de notis locorum communibus Historiæ Sacræ & Exoticæ; Avertissement servant de préface à la Carte de France de François de la Guillotière; Discours de la Grandeur d'ame; Discours touchant l'Empire & les trois couronnes dont les Empereurs sont couronnez; Discours des Origines en général; des Origines de la Gréce; des choses Humaines Hébraïques & Gréques; Observations sur différentes matières historiques, astronomiques & fabuleuses; Traité des Hypothéques & Adjudications par decret.* M. Leschassier mourut le 28 d'avril 1625. *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

L E S C H E, petite riviére. *Voyez* L E S S E.

L E S C H E, riviére de Languedoc. *Voyez* C E S S E.

L E S C H E M, ville. *Voyez* D A N.

L E S C H E'S (*Lesches*) de Lesbos, Poëte Grec, vivoit vers la XXX Olympiade, & l'an 660 avant Jesus Christ. Il est Auteur de la petite Iliade, dont les Interprétes Grecs citent quelques vers. On dit même que Pindare s'étoit utilement servi de ses Ouvrages en quelques endroits. * Eusébe, *en la Chron.* Vossius, *de Poët. Græcis, c.* 3.

* L E S C H E Z, petite riviére de France dans le Comté de Bigorre où elle prend sa source. Elle coule du sud au nord, baigne Vic-de-Bigorre, & en entrant dans l'Armagnac va se rendre dans l'Adour à Maubourguet.

L E S C H I D E, compagnon d'Euméne, fut un Poëte excellent en vers héroïques, si l'on en doit croire Suidas.

L E S C H U S. *Voyez* L E S C ou L E S Q U E.

L E S C L A C H E (Louïs) natif d'un village d'Auvergne, près de Clermont, étudia assez bien la Logique d'Aristote, & la Somme de Théologie de saint Thomas. Depuis il vint à Paris, où il enseigna la Philosophie avec beaucoup de succès. Il inventa pour cela une nouvelle Méthode, qui étoit de réduire la Philosophie en tables: il les fit même imprimer, & les vendit à ses Ecoliers. Ce commerce lui valut beaucoup, & les profits qu'il faisoit d'ailleurs en enseignant, lui aquirent de grands biens. Un mariage mal assorti qu'il contracta, les lui fit perdre en peu de tems. Il eut encore le malheur de voir que l'estime qu'on faisoit de la Physique nouvelle, lui enleva presque tous ses Ecoliers. Cette révolution lui fit prendre le parti d'aller à Lyon, où il passa deux ou trois ans. Il voulut depuis s'aller établir à Grenoble, & y fit même un voyage qui ne lui fut pas favorable. De là il revint à Lyon, où il tomba malade de chagrin, & où il mourut le 17 août 1671. Son corps fut enterré dans la paroisse de Sainte-Croix. Nous avons sa Philosophie réduite en tables, à laquelle on a ajoûté après sa mort la clef des tables; la conduite du jugement; un Traité de l'usage & utilité de la Science générale.

L E S C L E E S. *Voyez* C L E S (Les)

L E S C L U S E. *Cherchez* E S C L U S E.

* L E S C O A, L E S C O V A ou L E S C O V A Z, ville de Bulgarie dans la Turquie en Europe. Elle est sur la riviére de Lépéritza ou Lipéritza, vers les confins de la Servie, au nord-oueſt de Sophie dont elle est éloignée d'environ vint lieues. * M. Delisle, *Cartes de la Hongrie & de la Gréce.*

* L E S C O R N A Y (Jacques de) étoit Conseiller du Roi, & son Avocat à Dourdan, dans le diocése de Chartres. On a de lui, *Mémoires de la ville de Dourdan; Pratique de l'Eglise, recueillie des textes du Droit Civil; Apologie pour l'Honoraire ou reconnoissance due aux Avocats, à cause de leur travail; Explication de la Loi des propres; de la nature des Offices; Histoire de la Maison de Longueville. Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

* L E S C O T (Pierre) Sieur de Clagny, Parisien, descendu d'une noble & ancienne famille, se donna tout entier aux Mathématiques qu'il apprit heureusement sous Pierre Postel. Comme il avoit aussi une grande inclination pour la Peinture, il s'y attacha avec beaucoup de succès; mais il s'appliqua principalement à l'Architecture, & il fit connoître par divers bâtimens, & sur tout par celui du Louvre dont il fit le dessein, qu'il surpassoit tous les Architectes de son siécle. * Teissier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 3. *p.* 157. *&* 158.

* L E S C U N (Paul) Béarnois, zélé Huguenot, fut député par les Etats de Béarn, pour faire au Roi de très-humbles remontrances au sujet d'un Arrêt que l'on avoit donné contre les Réformez du Béarn, nonobstant l'assurance du contraire donnée à ce Député. Lescun prit en passant les lettres de la Rochelle. Il eut audience le 17 septembre de l'an 1617, & harangua fortement. Il soutint par de vives raisons la Requête qu'il présenta de la part des Etats de Béarn; mais il n'obtint rien qu'une permission de traitter les affaires des Eglises de Béarn conjointement avec celles des autres églises du Royaume, & par les mêmes Députez. En 1618, les Evêques de Béarn avoient voulu recuser Lescun, qu'ils prétendoient faire passer pour leur partie, comme s'il avoit été question d'un procès entre des particuliers; mais la récusation ne fut pas jugée pertinente, parce que Lescun n'avoit rien fait de sa tête, & sans être autorisé. En 1620, dans la persécution exercée contre le Béarn, Lescun ne fut pas oublié. Le Roi le priva de sa charge de Conseiller, & si on l'eût trouvé, on lui auroit fait un mauvais parti. Lescun n'osant paroître chez lui, vint à Montauban, où le Colloque de Rouergue étoit assemblé. Il y fit ses plaintes, & il y fut écouté. Les Cercles du Haut Languedoc prirent son affaire à cœur; mais cela n'empêcha pas les procédures violentes de la Cour. Il avoit été proscrit dès le commencement des troubles; mais passant par Bordeaux en 1622, il fut arrêté, condamné à mort & exécuté en conséquence d'un Arrêt rendu contre lui le 18 du mois de mai. * Benoît, *Histoire de l'Edit de Nantes, tome* 2. *l.* 5. 6. *&* 8.

* L E S C U R E, petite ville de France dans le Haut Languedoc, au diocése d'Alby. Elle est au nord-est & au voisinage de la ville d'Alby.

L E S C U S. *Voyez* L E S C ou L E S Q U E.

L E S C U T (Jean de) né en Anjou d'une ancienne Maison de ce nom, vint en Lorraine avec une Compagnie de cent Lances, qu'il offrit au Roi *René*, au service duquel il entra, & suivit *Jean* d'Anjou, son fils, à la conquête de l'Aragon. Il avoit épousé *Marguerite* de Bouzey, fille de *Jean* de Bouzey, Chevalier, Seigneur de S. Germain, & de *Bonne* de S. Loup, de laquelle il eut Louïs qui suit.

Louïs de Lescut, Conseiller d'Etat des Ducs *René*, *Antoine*, *François* & *Charles*, étant issu de l'ancienne Chevalerie de Lorraine, de par sa mére, fut convoqué aux Etats tenus au Neuf-Château en 1545, après la mort du Duc François. Il avoit épousé *Isabillion-Guérin*, tante du Président de ce nom, de laquelle il eut 1. *Claude*, mort sans alliance; 2. Jean qui suit; 3. *Nicolas*, Seigneur de S. Germain, Sécretaire d'Etat des Ducs *Antoine*, *François* & *Charles*, & leur Ambassadeur vers l'Empereur Charles-*Quint*. Ce fut lui qui négocia le fameux traité de Nuremberg du 26 août 1542, & du 30 mai 1544. Il obtint un Diplome, par lequel cet Empereur l'éleva à la dignité de Comte du S. Empire, avec clause, que décédant sans postérité, la même dignité passeroit à *Jean* de Lescut son frére & à ses Descendans mâles; & à leur défaut, à la fille aînée dudit *Jean* de Lescut & à sa postérité masculine. Il avoit épousé en 1546, *Claude le Clerc*, fille de *Claude*, Seigneur d'Erise-S. Disier & de Pulligni, & de *Catherine* de Tréves, Dame de Xirocourt. Il décéda sans enfans en 1581. Les autres enfans de *Louïs* de Lescut, sont 4. *Anne* de Lescut, mariée à *Joachim* des Fours, Seigneur de Mont, dont viennent les Comtes des Fours établis en Bohéme; 5. *Barbe* de Lescut, mariée 1. à *Gérard* Valthier, Capitaine de Bouconville: 2. à *Jaques* de Menuceau, Sécretaire d'Etat de Lorraine: 3. à *Jean* du Haultoy, Seigneur de Luzi & de Ville-en-Voivre, duquel elle eut *Philippe* du Haultoy, mariée à *Charles* de Roucy, Seigneur de Châtel-en-Rhételois, & d'Aspremont-sur-Aîne, Mestre-de-camp d'Infanterie en France, Conseiller-d'Etat, & Chambellan du Duc de Lorraine, qui eut entre autres enfans, *Philippe* de Roucy, mariée à *Samuel*, Comte d'Aspremont, Sire de Coulomne, grand-oncle de *Marie-Louise* d'Aspremont, Ducheſſe de Lorraine & de Bar.

Jean de Lescut, second du nom, Seigneur de Pixerecourt & de Malzeuille, Conseiller d'Etat du Duc de Lorraine, épousa en 1534, *Mayelle* de Beurges, fille de *Jean* de Beurges, Contrôlleur Général de Lorraine, & de *Claude* d'Eumont, dont il eut 1. Jean qui suit. Il prit une seconde alliance en 1554, avec *Barbe le Clerc*, Dame de la Cour-de Malocourt, sœur de la femme de *Nicolas* de Lescut son frére, duquel mariage il eut 2. *Barbe*, mariée en 1575, à *Balthasar* de Rennel, Chevalier, Seigneur de Brin, de Jarville & de S. Germain, Conseiller d'Etat, & Président de Lorraine; 3. *Claude*, mariée 1. à *Perrin* Lescuyer, Seigneur de Remesnil, Conseiller d'Etat: 2. à *Jacob*, Seigneur de Hannonville-sous les côtes, Conseiller d'Etat & Président de la Cour souveraine de S. Mihiel; 4. *Elisabeth*, mariée à *Antoine* de Berman, Seigneur d'Uzemain, Conseiller d'Etat.

Jean de Lescut, troisiéme du nom, Chevalier, Seigneur de Pixerecourt & de S. Germain, mourut sans enfans en 1589, de sa femme *Jeanne* Le Pougnant, fille de *Jean* Le Pougnant, Conseiller d'Etat & Président de la Cour souveraine de S. Mihiel. La filiation cy-dessus est rapportée dans un Arrêt rendu au Conseil d'Etat de son Alteſſe Royale de Lorraine le 31 août 1730.

L E S D I G U I E'R E S, ou F R A N Ç O I S de B O N N E, Duc de Lesdiguiéres, Pair, Maréchal, & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Dauphiné, fils de Jean de Bonne, Seigneur de Lesdiguiéres, & de *Françoise* de Castelane, naquit à Saint-Bonnet-de Chamsaur, dans la même province de Dauphiné, le dimanche premier jour d'avril de l'an 1543. Il porta fort jeune les armes, les porta toujours avec réputation, & commença à se signaler au secours de la ville de Grenoble l'an 1563. Depuis il défit les Habitans de Gap, & rendit des services importans aux Huguenots dont il avoit embrassé le parti. Il devint, l'an 1577, un de leurs Chefs dans le Haut Dauphiné où il prit plusieurs places, & entre autres Montélimar, Ambrun, Grenoble l'an 1590, &c. Toutes ses entrepriſes étoient si bien concertées, qu'elles lui réüſſiſſoient ordinairement. Le Roi Henri *le Grand* qui avoit eu beaucoup de confiance en Lesdiguiéres, lorsqu'il n'étoit encore que Roi de Navarre, la redoubla lorsqu'il fut monté sur le thrône de ses ayeux, & le fit Lieutenant Général de ses armées de Piémont, de Savoye & de Dauphiné. Lesdiguiéres remporta de grands avantages sur le Duc de Savoye, qu'il défit aux combats d'Esparon le 15 avril 1591; de Pontcharra le 18 septembre suivant; de Vigort l'an 1592; de Gresilane; de Salebertan l'an 1597; & des Molettes le quatriéme août de l'an 1597. Il prit Givour, Barcelonette, Cavours, & les Forts d'Exiles, de Chamousset, de la Tour-Carbonniére, de Barraux l'an 1598, & contribua ainsi à la conquête de la Savoye par ses services. Pour les reconnoître, le Roi lui donna le Bâton de Maréchal de France à Fontainebleau l'an 1608. Depuis on érigea sa Terre de

Les-

Lesdiguiéres en Dauphiné, en Duché & Pairie, dont il a porté le nom. Lorsque le Duc de Savoye eut fait sa paix avec la France, Lesdiguiéres lui mena l'an 1617, des troupes qui lui soumirent diverses places. Il fut fait Maréchal de camp Général de toutes les armées du Roi; & en cette qualité il commanda aux siéges de Saint-Jean-d'Angéli & de Montauban. Peu après il fit abjuration du Calvinisme dans l'église de saint André de Grenoble, entre les mains de Guillaume, d'Hugues, Archevêque d'Ambrun. Au retour de cette cérémonie, le Maréchal de Créqui son gendre lui présenta les lettres par lesquelles le Roi le faisoit Connétable le 24 juillet 1622. Elles lui donnoient entre autres cet éloge, d'avoir toujours été vainqueur, & de n'avoir jamais été vaincu. Le jour suivant il reçut le Collier des Ordres du Roi. Le 28 août de la même année, il prêta serment pour la charge de Connétable. Depuis il commanda l'armée en Italie l'an 1625, & prit quelques places sur les Génois, comme Capriata, Gavi, &c. Il se signala à la retraite de Bestagne, & fit lever le siége de Verrue aux Espagnols. Les Huguenots du Vivarais avoient pris les armes pendant l'absence du Connétable. Brison leur Chef y avoit surpris le Pousin, & faisoit des courses en Dauphiné. Montauban qui le favorisoit avoit fortifié Soyans près de Crest, & tenoit Meuillon. Le Connétable fit assiéger cette derniére place, pendant qu'il étoit occupé à Valence, où il fut attaqué d'une maladie mortelle. Il ne laissa pas d'agir avec la même force d'esprit, qui lui avoit aquis tant de réputation. Meuillon fut rendu le 23 septembre après un siége de 46 jours, conduit par les instructions du Connétable qui mourut cinq jours après, le 28 septembre 1626, âgé de 84 ans. Il avoit épousé 1. l'an 1566, *Claudine* Bérenger de Gua, morte l'an 1608: 2. *Marie* Vignon, dite *la Marquise de Tréfort*, qu'il aimoit depuis longtems. Il eut de la premiére 1. *Henri-Emanuel*, mort l'an 1587, âgé de sept ans; & 2. *Magdelaine* mariée l'an 1595, à CHARLES, Sire de Créqui, Maréchal de France. De la seconde femme il eut 3. *Françoise*, mariée l'an 1612, à *Charles-René* du Puy, Marquis de Montbrun, dont elle fut séparée après la mort de sa sœur, & fut seconde femme du même Maréchal de Créqui, depuis Duc de Lesdiguiéres. De ce mariage sortit FRANÇOIS Duc de Lesdiguiéres, pére de FRANÇOIS, connu longtems sous le nom de *Comte de Sault*. Ce dernier qui fut depuis Duc de Lesdiguiéres, laissa de son épouse *Paule-Marguerite-Françoise* de Gondi-de Retz, JEAN-FRANÇOIS-PAUL, Duc de Lesdiguiéres, né l'an 1678, qui épousa l'an 1696, *N.*... de Durfort de Duras, fille de *Jacques-Henri* de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France, Capitaine des Gardes du Corps, &c. & de *Marguerite-Félice* de Lévis-Ventadour, & mourut à Modéne en Italie le sixiéme octobre 1703, âgé de 24 ans, sans laisser de postérité. ALFONSE de Créqui Comte de Canaples, petit-fils du Duc & du Maréchal de Créqui, qui succéda au Duché de Lesdiguiéres, en prit le nom & le tître, fut reçu au Parlement le onziéme février 1704, & mourut le quatriéme août 1711, âgé de de 85 ans, sans laisser de postérité.

4. La seconde fille du Connétable & de *Marie* de Vignon, fut *Catherine* de Bonne, qui épousa par traité du dixiéme février 1619, son neveu *François* de Bonne d'Agoût, Comte de Sault, puis Duc de Lesdiguiéres, dont elle fut la premiére femme. Elle mourut sans enfans en 1621. *Consultez l'Histoire de la Vie du Connétable de Lesdiguiéres, composée par* Louïs Videl *son Sécretaire;* celle *de Dauphiné* de Nicolas Chorier; & *cherchez* C R E'Q U I.

L E S E M, ville. *Voyez* D A N.

L E S E R, *Lesura*, en Latin, petite riviére de l'Electorat de Tréves. Elle arrose le bourg de Manderscheit, & va se décharger dans la Moselle, vis à vis de Veldentz. * Maty, *Dict. Géogr.*

L E'S I G N A N. *Voyez* L E'Z I G N A N.

L E'S I N A, isle. *Voyez* L E'S I N E.

L E'S I N A, ville d'Italie, dans le Royaume de Naples, dans la Capitanate, avec Evêché suffragant de Bénévent, est située près d'un Lac de même nom, qui est le *Lacus Pontinus* des Anciens. Cette ville fut ruïnée l'an 1627, par un tremblement de terre. * Léandre Alberti, *Descr. Italiæ.*

L E'S I N E, isle située dans le Golfe de Venise avec une ville épiscopale qui porte le même nom, & qui est sous la Métropole de Spalatro, en Latin *Lesina*, *Pharia*, *Pharos*, *Phara*, & *Paros*. Cette isle qui s'étend en long l'espace de cinquante mille pas d'Orient en Occident, est entre celles de Brazza & de Curzola à trois milles de la premiére, à dix de la seconde, & à dix-huit de Spalatro. Elle appartient aux Vénitiens depuis plus de deux siécles, & a tître de Duché. Les Isles de *Lassa*, de *Bussy*, & de *St. Andrea*, & quelques autres moins considérables en dépendent. Quant à la ville de Lésine elle est assise sur la côte en forme d'amphithéatre & a un bon port. Une citadelle construite sur la montagne voisine lui sert de défense. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

L E S K. *Voyez* L E S C.

L E S K A R D, L E S K E R D ou L I S K E R D, est un bourg d'Angleterre, grand & bien peuplé, dans la province de Cornouaille, avec une Ecole considérable: on y fait un grand commerce de fil de laine. Il est à 180 milles Anglois de Londres, sur la riviére de Low. * *Dict. Anglois.*

L E S L E I ou L E S L E' (*Leslæus*) (Jean) Evêque de Ross en Ecosse, sur la fin du XVI siécle, souffrit de grandes persécutions en Angleterre, où il étoit Ambassadeur de la Reine Marie Stuart l'an 1571; car il y fut arrêté prisonnier, & faillit à y perdre la vie. Il composa divers Ouvrages, entre autres, une Histoire d'Ecosse, qu'il dédia au Pape Grégoire XIII. Nous l'avons sous ce tître, *De origine, moribus & rebus gestis Scotorum.* Jean Leslei mourut à Bruxelles l'an 1596. * De Thou, *Hist. l.* 51. *&* 55. Du Chêne, *Hist. d'Angleterre, &c.*

L E S L I E, ou comme on prononce en François *Leslé*, en Latin *Leslæus*, Maison illustre d'Ecosse, issue d'un des principaux Gentilshommes qui allérent de Hongrie en Angleterre, puis d'Angleterre en Ecosse, avec la Reine Marguerite, environ l'an 1067. Il s'appelloit *Barthélemi*, & il épousa l'une des filles d'honneur de cette Reine, de qui il eut un fils nommé *Malcolme*. Quelques uns disent que sa femme étoit propre sœur de la Reine. Il se fit tellement estimer du Roi d'Ecosse, entre autres actions, pour avoir construit & courageusement défendu la forteresse d'Edimbourg, qu'il en obtint des récompenses très-honorables. Il mourut chargé d'années & couvert de gloire l'an 1120. Ses successeurs en droite ligne parurent avec éclat, tant par les nouveaux biensaits qu'ils obtinrent de leurs Princes, que par les mariages, qui les alliérent aux plus illustres familles jusques à *David* de Leslie, qui étoit le huitiéme depuis *Barthélemi*. *David* après avoir fait la guerre dans la Palestine contre les Sarrasins pendant sept ans, revint en Ecosse; & quoiqu'il eût 80 ans, il se maria, & eut un fils, qui fut le premier qui s'appella *Baron de Leslie*. Ses Descendans finirent à la septiéme génération, en la personne de *George*, Baron de Leslie, qui mourut fort endetté. Sa veuve épousa *Jean* Forbes, qui payant les Créanciers, devint possesseur de la Baronie de Leslie. Tous les *Leslies* qui subsistent aujourd'hui, descendent de deux branches collatérales, savoir de celle de *Rothes*, & de celle de *Balquhane*. La branche de Rothes commença à *Normand* Leslie, frére de *David*, & s'accrut merveilleusement en biens & en dignitez. *George*, arriére-petit-fils de Normand, fut le premier qui s'appella *Comte de Rothes*. La droite ligne masculine de ses Descendans finit l'an 1681, par la mort de *Jean de Rothes*, que le Roi Charles II, avoit créé Duc, & élevé aux plus grandes charges. Les branches collatérales sont en grand nombre, & de l'une d'elles descendoit *Jacques* de Leslie, qui se signala dans les armées du Grand Duc de Moscovie, où il étoit Colonel. Pour ce qui est de la branche de Balquhane, elle commença en la personne de *George*, second fils d'*André*, lequel André étoit le sixiéme Seigneur de Leslie depuis *Barthélemi*, Fondateur de la famille. George premier Baron de Balquhane, obtint du Roi David Brus plusieurs Seigneuries, & mourut l'an 1351. Sa postérité divisée en diverses branches, a produit plusieurs personnes de grand mérite. On y comptoit tout à la fois trois Généraux, un en Ecosse, un en Allemagne, un en Moscovie. Le fameux Evêque de Ros, sous le régne de Marie Stuart étoit de cette maison. *Voyez* L E S L E I *cy-dessus.* * Bayle, *Dict. Crit.*

* L E S N E V E N, pètite ville de France en Bretagne dans le diocése de S. Pol de Léon. Elle est au nord-nord-est de Brest, dont elle est éloignée de six à sept lieues.

* L E S N O, L E S S N O, L E Z N O, L I S S A, L I S S E, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Posna, Posnan Posnanie ou Posen, vers les confins de la Siléste. Elle est au sud-oueſt de la ville de Posna, dont elle est éloignée d'environ treize lieues.

L E S N O, L E Z N O, famille. *Voyez* L E S Z C Z Y N S K I.

L E S N O W, petite ville de la Volhinie, province de Pologne, est célébre dans l'Histoire, par la fameuse victoire que Casimir, Roi de Pologne, y remporta l'an 1651, sur les Cosaques & les Tartares, qui laissérent vint mille de leurs Soldats sur la place. Cette ville est du côté de la Russie, au midi de Luzuck, dont elle n'est éloignée que de quinze milles. * Baudrand.

L E S O U. *Voyez* L E S S O W.

* L E S P A R R E ou l'E S P A R R E. On en a déja dit quelque chose sous le mot *Esparré*, & l'on ajoûtera ici, que ce bourg est proprement dans le Païs de Médoc, au nord-oueſt de la ville de Bourdeaux, dont il est éloigné d'onze à douze lieues.

* L E S P A U X, bourg de France, dans cette partie de l'Auvergne qui porte le nom de Combraille, vers les confins du Berry. Il est au nord-oueſt de Clermont, dont il est éloigné de quatorze à quinze lieues.

L E S Q U E. *Voyez* L E S C.

* L E S Q U E M I N, petite isle de l'Amérique septentrionale dans le Canada, sur le fleuve de S. Laurent, dans le voisinage de Tadoussac.

* L E *S* S A B E'E (Jacques) de Malines, Prêtre, Historien & Poëte, a donné au Public, *de Hannoniæ Urbibus, locis nominatioribus ac Cœnobiis Libellus; de Pœnia sive Paupertate Declamatiuncula, cum Farragine Carminum.* Il mourut à Tournay en 1557, le premier de juillet. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 417.

* L E S S A Y, bourg de France dans la Normandie au diocése de Coutances, sur la riviére d'Ay, au nord-nord-oueſt de la ville de Coutances, dont il est éloigné de près de quatre lieues. * F. de Witt, *Carte de Normandie.*

L E S S E, riviére du Duché de Luxembourg, laquelle, après avoir passé à Ham sur Lesse, près de Rochefort, se jette dans un antre affreux, où elle se cache entiérement l'espace de près d'une lieue, après quoi on la voit sortir aussi belle & aussi claire qu'elle y est entrée. L'ouverture de ce lieu souterrain a quelque chose d'effroyable, & personne n'a jamais osé se hazarder d'y aller en batteau d'un bout à l'autre, parce qu'on a souvent éprouvé qu'en y jettant quelque matiére, elle n'en ressort qu'un jour ou deux après. Néanmoins depuis peu d'années, quelques Bateliers des plus hardis reconnurent une bonne partie de cette affreuse caverne; & y étant entrez bien avant avec des flambeaux, passérent entre des rochers horribles à voir, parmi lesquels l'eau se précipitoit avec un bruit qui leur fit peur. Ils parvinrent enfin à un lieu plus étendu, qui ressembloit à une petite mer, & au delà duquel ils n'osérent avancer, craignant de s'engager dans des courans & des détours, d'où ils ne pussent sortir. * *Mémoires du tems.*

L E S S E N. *Voyez* L E S S I N E S.

L E S S E V I L L E (Eustache Le Clerc de) Evêque de Coutances, étoit fils de *Nicolas* le Clerc de Lesseville, Seigneur de Thun & d'Evesquemont, mort Doyen de la Chambre des Comptes,

ptes, & de *Catherine* Le Boulanger, sœur du Président Le Boulanger, qui avoit été Prevôt des Marchands, & qui mourut dans la Grand' Chambre en opinant. Comme Nicolas le Clerc de Lesseville avoit plusieurs enfans, & qu'Eustache n'étoit que le troisiéme, ayant avant lui *Antoine* Seigneur d'Evesquemont, Correcteur de la Chambre des Comptes mort dans un âge peu avancé, & *Charles* mort Doyen du Grand Conseil, il se destina lui même à l'église, & prit le parti d'étudier en Sorbonne. Il n'avoit pas encore vint ans lorsqu'il fut élu Recteur de l'Université de Paris. Il fut reçu Docteur de la Maison & Société de Sorbonne; & bientôt après, le Roi Louïs XIII le choisit pour un de ses Aumoniers ordinaires. Il traita dans la suite d'une charge de Conseiller au Parlement, & fut pourvu de la Cure de Saint-Gervais à Paris dans le tems des troubles, ce qui lui sauva la vie: car étant dans l'Hôtel de ville avec plusieurs Députez, tant du Parlement que des autres Compagnies, le peuple s'étant ému, & ayant massacré plusieurs Députez, & entre autres le Sieur le Gras, Maître des Requêtes, qui avoit épousé la sœur de celui dont nous parlons, quelques Bateliers & autres gens de cette espéce, crurent qu'il étoit de leur devoir de sauver leur Curé. C'est pourquoi ils le furent enlever du milieu de l'Assemblée, & le conduisirent chez lui en toute sureté. Quelque tems après il eut l'Abbaïe de Saint-Crêpin proche de Soissons & la Baronnie de S. Ange, & fut Chanoine d'honneur du Chapitre de Brioude, qui donne le tître de Comte. Enfin le Roi lui donna l'Evêché de Coutances, vacant par la démission de Claude Auvri, Thrésorier de la sainte Chapelle à Paris. Quoiqu'il n'ait pas vécu longtems après, il n'a pas laissé de s'attirer l'estime & l'amitié de tout son diocése, où son nom est encore en vénération. Il étoit particuliérement recommandable par une grande capacité, & par une connoissance profonde de la Théologie & de la Jurisprudence. Il mourut à Paris le quatriéme décembre 1665, pendant l'assemblée du Clergé à laquelle il étoit député, & fut enterré aux Augustins dans la sépulture de ses ancêtres. Le Clerc de Lesseville porte d'azur à trois croissans d'or. * *Mémoire manuscrit communiqué à M. Bayle & tiré de son Dictionnaire.*

L E S S I N E ou L E S S I N E S, ville du Païs-Bas, dans le Hainaut, est située sur la petite riviére de Dender, à quatre lieues d'Anguien, & à six de Mons. Les Auteurs Latins la nomment *Lessina*. On y fait une grande quantité de toiles. * Baudrand.

L E S S I N E S (Gilles de) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, est ainsi nommé du lieu de sa naissance, & fleurit du tems de saint Thomas d'Aquin. Il étoit Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris. On lui attribue divers Ouvrages, mais il y en a peu qui soient connus, & qu'on trouve dans les bibliothéques. Un de ceux-ci est un Traité *de Unitate formæ* qu'il finit en 1278. Le second est un Traité *de Usuris*, imprimé parmi les Opuscules de S. Thomas, que quelques-uns ont attribué à saint Thomas, & où l'Auteur fait mention d'un Traité fort étendu sur le Décalogue, intitulé *de decem Præceptis*, qui est perdu. Le troisiéme est *de Concordia temporum*, où l'Auteur a dressé une Chronologie des tems qui ont précédé la naissance de Jesus-Christ, & de ceux qui l'ont suivi. Il traite de la Chronologie bien plus exactement que n'ont fait plusieurs qui sont venus après lui. Cette Concordance dont on a un manuscrit dans la bibliothéque de Sorbonne, finit à l'année 1325, qui est apparemment celle où Gilles de Lessine mourut, & on y remarque, des choses curieuses, entre lesquelles on ne doit pas omettre celles-ci, sur l'an 444, *C'est ici comme je croi, que commença le Royaume de France.* Sur l'an 497, *Clovis Roi de France, premier de ce nom mourut, & fut inhumé à Paris dans la chapelle de saint Pierre, que présentement on appelle de sainte Geneviéve. Il avoit régné trente ans. Hildéric son pére en avoit régné vint-quatre. Ce sont eux qui ont donné le nom de France à cette partie de la Gaule qui est entre le Rhin & la Meuse. Depuis, les François s'étant étendus dans la Gaule jusqu'à la Loire, cette partie-ci fut appellée France occidentale par rapport à la premiére: & cette premiere fut appellée* Austria, *le nom de Neustrie ayant été donné à la seconde.* Cet Ouvrage meriteroit sans doute d'être imprimé. Le tems auquel son Ouvrage *de Unitate Formæ* a été composé, pourroit faire croire qu'il est ce Gilles, Dominicain & Philosophe, qui vers ce tems-là proposa onze Doutes à Albert *le Grand.* Les autres Ouvrages de Gilles de Lessines sont, *in Libros primum & secundum Sententiarum; Flores Casuum; Quæstiones Theologicæ; De Geometria; De Cometis.* * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1. Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 27.

L E S S I U S (Léonard) Jésuite, né dans la paroisse de Brechtan, près d'Anvers, le premier octobre 1554, enseigna à Louvain dans le Collége des Péres de la Société, la Philosophie & la Théologie avec une grande réputation. Il savoit la Théologie, le Droit, les Mathématiques, la Médecine & l'Histoire, & mourut le 15 janvier 1623, âgé de 69 ans. Nous avons divers Ouvrages de sa façon, *De Justitia & Jure libri quatuor; De Perfectionibus, moribusque divinis, sive de Attributis divinis libri quatuordecim; De Potestate summi Pontificis; De Gratia & Prædestinatione; De summo Bono & æterna beatitudine hominis libri quotuor; De Providentia Numinis & Animi immortalitate adversus Atheos & Politicos; De Fide capessenda Consultatio; De Statu vitæ deligendo & Religionis ingressu; De Bono Statu eorum qui vovent & colunt castitatem in sæculo; De Antichristo ejusque præcursoribus; Hygiasticon, sive de tuenda valetudine; De quinquaginta Dei nominibus Opusculum; Discussio Decreti magni Concilii Lateranensis; Notæ in Martini Navarri Enchiridion; Epistolicæ Casuum Conscientiæ Resolutiones; Apologia, pro Scriptoribus Mysticæ Theologiæ; Commentarii in varias Summæ D. Thomæ partes.* Pendant qu'il étoit Professeur en Théologie chez les Jésuites de Louvain, l'Université de cette ville censura trente & une de ses propositions l'an 1587: celle de Douay en fit autant l'an 1588. L'affaire fut évoquée à Rome par Sixte V, qui imposa silence aux parties, se reservant le jugement de la validité de la censure, lequel pourtant n'a jamais été rendu. Les Lovanistes en firent la justification l'an 1588, & renouvellerent cette censure l'an 1613, la firent imprimer l'an 1641, & la portérent à Rome pour y être examinée l'an 1679: ce qui fut fait par ordre d'Innocent XI, mais ce Pape ne prononça rien. * Alegambe, *de Script. Societat. Jesu.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 624 & 625. Le Mire, &c.

L E S S N O. *Voyez* L E S N O.

* L E S S O W ou L E ' S O U, petite isle dans la Mer de Danemarc à l'est des côtes du Nord-Jutland. Elle s'étend du sud au nord l'espace d'environ quatre lieues, & d'une lieue & demie dans sa plus grande largeur.

L E S T A N G (François de) Président à Mortier au Parlement de Toulouse, & l'un des plus célébres Magistrats des XVI & XVII siécles, étoit fils d'Etienne de Lestang, Seigneur de la Marque & de *Louïse* de Juyé, dont le frére *Sebastien* de Juyé avoit été Ambassadeur en Espagne. Il fut élevé auprès du Duc de Mayenne, & eut ensuite beaucoup de part aux bonnes graces du Chancelier de Birague, qui le fit connoître à la Reine Catherine de Médicis. Sur la démission d'Etienne de Lestang son pére, il fut pourvu de la charge de Président, & de Lieutenant Général au Présidial de Brive. Après l'avoir exercée quelques années, il assista comme Député du Bas Limosin, aux Etats de Blois; & fut depuis Intendant de Justice dans l'armée de M. le Duc de Mayenne. Ensuite il passa dans le Parlement de Toulouse, en qualité de Président à Mortier; & fut nommé premier Président de la Chambre établie à Castres l'an 1595, par le Roi Henri IV, qui s'étoit instruit de son mérite dans quelques députations dont il avoit été chargé vers ce Prince. Le Président de Lestang remplit ce poste avec beaucoup d'intégrité & de réputation; & mourut le neuviéme décembre 1617, âgé de 79 ans à Toulouse, où l'on voit son tombeau de marbre, dans l'église-saint-Etienne. Ce fut lui qui fit bâtir le château de Bel-Estang, près de Toulouse. Il signala sa piété par la fondation de la maison des Péres de la Doctrine Chrétienne, & du monastére de sainte Urfule à Brive, & par la part qu'il eut à l'établissement des Péres Jésuites à Toulouse. Entre autres Ouvrages, on a de lui un Traité de la Réalité au saint Sacrement de l'Autel; un autre Traité de l'Orthographe Françoise; & une Histoire des Goths & des Visigoths. Ce Magistrat ne laissa point d'enfans d'*Honorée* de la Chalupie son épouse, & institua pour son héritier, son neveu *Christophle* de Mainard, fils de *Jeanne* de Lestang sa sœur, & de *François* de Mainard, Lieutenant Général au Présidial de Brive, d'une ancienne Maison d'Epée, originaire de Limosin, à condition de porter son nom & ses armes. Christophle de Mainard étoit frére d'*Antoine*, nommé Evêque de Lodéve, lorsque Christophle de Lestang son oncle fut transféré à l'Evêché d'Alet. Il avoit épousé *Marguerite* de Pins, fortie d'une Maison, qui a donné deux Grands Maîtres à l'Ordre de Rhodes. Leur fils aîné fut Jean-Baptiste de Mainard de Lestang, Conseiller au Parlement de Toulouse, époux de *Thérése* de Garaud de Donneville, & pére de Daniel-Joseph de Mainard de Lestang, Seigneur de Lestang, &c. & Lieutenant-de-Roi dans la province de Languedoc. * Mainard, *Recueil d'Arrêts. Oeuvres de la* Roche-Fleuri. *Lettre du* Président d'Expilly, *dans les Oeuures d'*Olive du Mênil. M. Baluze, *Notes sur les Vies des Papes d'Avignon.*

L E S T A N G (Christophle de) frére du précédent, Evêque de Lodéve, puis d'Alet, & de Carcassonne, Abbé d'Userche, de Grasse & de Montolieu, Maître de la chapelle du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, & Conseiller d'Etat, fut élevé à l'Evêché de Lodéve à vint-un an en 1580, sur la résignation de René de Birague, Cardinal, & fut sacré à 22 ans par dispense du Pape. Dès qu'il fut installé, il s'opposa avec vigueur aux Calvinistes, très puissans en Languedoc; & mérita pour fournir à ses services, une pension de douze mille écus par mois, que le Roi Henri III, lui fit payer pendant quelque tems. Depuis il fut Ambassadeur en Espagne, où il fut en très grande faveur; & à son retour en France, il s'attacha au parti de la Ligue, qu'il appuya de son crédit, qui étoit très-grand, dans l'assemblée des Etats de Languedoc, pendant les guerres qui continuérent. L'an 1585, Henri Maréchal, Duc de Montmorency, depuis Connétable, irrité de ce que l'Evêque de Lodéve avoit détourné les troupes de lui obéïr, se rendit maître de sa ville épiscopale, & le troubla dans la possession de ses revenus. Ce Prélat s'en dédommagea, en s'emparant de ceux dont ce Maréchal jouïssoit aux environs de Carcassonne: animosité qui dégénéra dans la suite en commerce d'amitié, entre ce Seigneur & lui. Christophle de Lestang ayant été pourvu de l'Evêché d'Alet, fit passer celui de Lodéve à Antoine de Mainard, son neveu, & fils de sa sœur puînée, qui fut enlevé par une mort imprévue, avant que d'avoir été sacré. Quelque tems après, l'an 1604, l'Evêque d'Alet fut transféré à l'Evêché de Carcassonne; & par son crédit il éleva à celui de Lodéve, Pierre de Polverol, un autre de ses neveux, & fils de sa sœur aînée. Ce ne fut pas pour long-tems; car ce jeune Prélat mourut à Rome à l'âge de 31 ans, & laissa son Evêché à son frére, Etienne de Polverol, pour qui l'Evêque de Carcassonne en obtint le Brevet du Roi Henri IV, quoique ce jeune Gentilhomme portât actuellement les armes. Ce Prince avoit une extrême considération pour Christophle de Lestang, qui lui rendit de grands services en Languedoc, & qui eut très-grande part à toutes les affaires du Clergé de France, & à celle de sa province. Il ne fut pas moins cher au Roi Louïs XIII, qui le fit Commandeur de ses Ordres, à la premiére promotion l'an 1619, & il ne contribua pas peu à la faveur du Connétable de Luynes auprès de ce Prince. On prétend que ce Favori manqua de reconnoissance, lorsque l'Evêque de Carcassonne fut mis sur les rangs pour être fait Chancelier, après la mort de M. du Vair, Garde de Sceaux, l'an 1621. La même année ce Prélat fut pourvu de la commission de Directeur des Finances, avec seize mille livres d'appointemens; & assista au siége de Montauban, que l'on

l'on eût sans doute emporté par les intelligences qu'il avoit dans cette ville; mais il fut atteint d'une maladie, qui l'obligea de se retirer. Il se fit porter à Carcassonne, où il mourut chrétiennement dans son Palais épiscopal l'an 1621, regretté & du Roi qui lui avoit promis d'obtenir pour lui le chapeau de Cardinal, & du Connétable, & de toute la France. On dit qu'il voulut mourir debout, en s'appliquant ces paroles de l'Empereur Vespasien, *Oportet Imperatorem stantem mori*, & en substituant le mot *Episcopum*, à celui d'*Imperatorem*. Quelque tems auparavant, il avoit fait élire pour son Coadjuteur, Vital de Lestang, son petit-neveu, qui fut Evêque de Carcassonne après lui, & qui mourut l'an 1652. Au reste, Christophle de Lestang fut lié d'amitié avec les Cardinaux d'Ossat & du Perron, avec l'Evêque de Luçon, depuis Cardinal de Richelieu, avec les Péres Coton & Arnoux, Jésuites, & avec les plus grands hommes de son tems. Ce Prélat fonda les Minimes de Carcassonne, & fut un de ceux qui appuyérent avec le plus de chaleur, les intérêts des Péres Jésuites, dans le Conseil du Roi, & dans les Etats Généraux du Royaume: aussi en reçut-il des remerciemens par écrit du Général de cette Société. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* M. Baluze, *Notes sur les Vies des Papes d'Avignon.*

LESTEIOCORI, ou selon Visscher LASTROCORI, bourg de la Morée, est dans l'Isthme de Corinthe, à une lieue de la ville de ce nom sur le Golfe de Lépante. On prend ce bourg pour l'ancien *Lechæum navale*, qui étoit un des ports de la ville de Corinthe. * Maty, *Dict. Géogr.*

LESTINES, Palais des Rois de France. *Cherchez* LETTINES.

LESTITHIEL ou LESTWITHIEL, en Latin *Uxella*, *Uzella*, ancien bourg des Damnoniens. Il est dans le Comté de Cornouaille en Angleterre, sur la riviére de Foye ou Fawy, à deux lieues de la Mer de Bretagne. Ce bourg est l'un des quatre, où l'on marque l'étain de Cornouaille, & il a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. * Maty, *Diction. Géogr.*

*LESTOFFE, ou selon quelques Cartes LESTOTE & LESTOT, bourg d'Angleterre dans la province de Suffolck, sur la côte orientale, est au sud d'Yarmouth, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

LESTONAC (Jeanne de) Fondatrice de l'Ordre des Religieuses Bénédictines de la Compagnie de Notre-Dame, née à Bourdeaux l'an 1556, étoit fille de *Richard* de Lestonac, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, & de *Jeanne* Deyquem de Montagne, sœur du célébre Michel de Montagne. Sa mére qui étoit de la Religion Réformée fit tous ses efforts pour la lui faire goûter; mais par les soins de son pére & de son oncle le dessein de la mére ne réüssit pas. On la forma à la vertu, & elle devint le modéle des personnes de son âge. Son pére la maria à l'âge de dix-sept ans, à *Gaston* de Montferrand, Soudan de Latrau, Seigneur de Landiras, de la Motte, &c. fils du Marquis de Montferrand, Lieutenant-de-Roi en Guienne; & elle eut de ce mariage sept enfans, savoir quatre fils, dont trois moururent jeunes, & trois filles, dont deux se firent Religieuses de l'Ordre de l'Annonciade, & la troisiéme fut mariée au Baron d'Arpaillant, Gentilhomme de Périgord. La mort du Marquis de Montferrand lui ayant laissé la liberté de suivre le penchant qu'elle avoit toujours conservé pour la retraite, elle entra l'an 1603, malgré l'opposition de son fils & de sa fille, chez les Feuillantines de Toulouse; mais la délicatesse de sa santé ne lui ayant pas permis d'y faire profession, elle revint à Bourdeaux, & se retira ensuite dans sa Terre de la Motte, où elle se prépara par la pratique de toutes les vertus Chrétiennes à la fondation d'un nouvel Ordre qu'elle vouloit mettre sous la protection de la sainte Vierge, & dont la principale fin étoit d'instruire les jeunes filles, dont la plupart n'avoient alors guéres d'autre instruction, que celle qu'on leur donnoit dans les Ecoles Calvinistes. Deux Jésuites du Collége de Bourdeaux concoururent à ce pieux dessein, & ce fut un d'eux nommé le Pére de Borde, qui dressa les Constitutions, toutes tirées de celles de saint Ignace, d'où vient que dans le commencement de l'Institution du nouvel Ordre, les Religieuses furent appellées *Jésuitines*. Le Cardinal de Sourdis, Archevêque de Bourdeaux, après une légére opposition, donna son consentement à l'établissement de l'Institut le 25 mars 1606. Le Maréchal d'Ornano, Gouverneur de Bourdeaux le favorisa de tout son crédit, & le Pape Paul V l'approuva par un Bref du septiéme avril 1607; mais l'habit n'en fut donné à la Marquise de Montferrand, & à ses quatre Compagnes que le premier de mai en 1608, & elles ne prononcérent leurs vœux que le huitiéme décembre 1610. La Fondatrice étoit alors dans sa 55 année; & elle avoit obtenu dès le mois de mars 1609, des lettres patentes du Roi Henri IV, qui confirmoient l'établissement de l'Ordre, qu'elle vit en peu de tems devenir très-nombreux. Ses deux filles ayant obtenu la permission de sortir de l'Ordre de l'Annonciade, entrérent dans celui-ci. Elle reçut aussi les vœux de ses trois petites-filles, de deux niéces, de la Demoiselle de Briançon, à qui elle avoit fait abjurer le Calvinisme; & de son vivant elle vit vint-neuf maisons de son Institut, qui sont présentement au nombre de cinquante. Enfin après avoir été un exemple de vertu dans les divers états de fille, de mére de famille, de veuve & de Religieuse, elle mourut le dixiéme février 1640, âgée de 84 ans. Son corps fut inhumé dans la sépulture commune des Religieuses, mais quelques années après on le transféra au milieu du chœur, & on en détacha quelques os des bras pour les donner à divers couvens. On assure qu'il s'est fait des miracles à son tombeau. * Jean Bouzonic, *Hist. de l'Ord. des Relig. Filles de Notre-Dame.*

LESTRIGONS, peuples de la Campanie, étoient extrémement cruels, & mangeoient de la chair humaine. Leur ville capitale est celle qui a porté le nom de Formies. Homére la nomme la ville de Lamus, à cause que Lamus Roi des Lestrigons, & fils de Neptune, l'avoit bâtie. Ses Etats étoient assez étendus. Antiphatès qui y régnoit lorsqu'Ulysse y aborda, étoit un homme cruel qui auroit mangé tous les Députez d'Ulysse, s'ils ne se fussent sauvez après avoir vu le triste sort de l'un d'eux. On ne sait point s'ils passérent de Sicile en Italie, ou d'Italie en Sicile; mais on ne peut douter de leur établissement en Sicile, puisque les campagnes de la ville de Leontium, s'appelloient *Campi Lestrigonii*. Les Lestrigons ne cultivoient point la terre, mais ils avoient des troupeaux. Ovide en parle en plusieurs endroits, comme dans *Metam. l.* 14. *v.* 233.

Inde Lami veterem Læstrigonis, inquit, in urbem
Venimus. Antiphates terra regnabat in illa.

& dans *les Fastes*, *l.* 4. *v.* 69.

——— *Testes Læstrigones exstant*
Et quod adhuc Circes nomina litus habet.

& dans *Ex Ponto*, *l.* 2. *Epist.* 9. *v.* 41.

Quis non Antiphaten Læstrigona devovet?

& *l.* 4. *Epist.* 10. *v.* 21.

Nec tu contuleris urbem Læstrigonis unquam
Gentibus, &c.

Horace parle aussi des Lestrigons, *l.* 3. *Ode* 16. *v.* 34.

Nec Læstrigonia Bacchus in amphora
Languescit mihi.

* Homére, *Odyssée*, *l.* 10. *v.* 81. Hygin, *Fab.* 125.

LESTWITHIEL. *Voyez* LESTITHIEL.

*LESZCZYNSKI, nom d'une famille de Comtes, aussi ancienne, que le Christianisme en Pologne. Elle est originaire de Bohéme & de Moravie, & a pour tige *Philippe de Perstein* qui en 965 conduisit à Micislas, Duc de Pologne, *Dambrowka* sa Fiancée, fille de *Boleslas* I, Roi de Bohéme. Il s'établit en Pologne. De lui sont descendus *Bozusta*, Archevêque de Gnesne, mort en 1072; *Werner*, aussi Archevêque de Gnesne, mort en 1170; *Bronissius*, Vaivode, Fondateur du monastére de Paradis, mort en 1234; *Prédislas*, Vaivode de Kalisch, Capitaine général de la Grande Pologne, qui florissoit vers l'an 1370, & qui laissa trois fils, *Frédéric*, Evêque de Cujavie; *Raphaël*, Sous-Ecuyer-tranchant de Posnanie & Staroste de Siradie; & *Jean*, Châtelain de Kalisch. Le fils de ce dernier, nommé *Raphaël*, Seigneur de Lesno, Général de la Grande Pologne, mourut en 1450, laissant un fils de son nom, fait Comte de l'Empire par l'Empereur Frédéric III, & en Pologne Châtelain de Gnesne, puis de Posnanie, & enfin Grand-Maréchal de la Couronne, mort en 1507, laissant trois fils, *Raphaël*, Châtelain de Prémislaw, mort en 1560; *Gaspard*, Châtelain de Kalisch; *Paul*, Châtelain de Rohaczow. Gaspard eut deux fils, *Raphaël*, Châtelain de Prémislaw, qui fit bâtir la ville de Lissa à laquelle il accorda de beaux priviléges; & *Jean*, Châtelain de Prémislaw, dont le fils *Raphaël* fut le plus considérable de ceux qui reçurent en Pologne la Confession de Foi de Bohéme. Il fonda plusieurs églises & Ecoles Luthériennes. Lorsqu'il fut envoyé Ambassadeur en Moscovie, il prit avec lui quelques Ecclésiastiques pour disputer avec les Evêques de l'Eglise Gréque. Il eut trois fils, *Jean*, Capitaine de Radzow; *André*, Vaivode de Brzestie dans le Palatinat de Cujavie; & *Wenceslas*, Grand-Chancelier & Général de la Grande Pologne. André eut pour fils *Raphaël Leszczynski*, Comte de Lissa ou Lesno, Vaivode de Belz, qui donna dans ses terres une retraite aux troupes Luthériennes, chassées de Silésie, & leur accorda le libre exercice de leur Religion, avec la liberté de bâtir des églises & d'ériger des Ecoles; de sorte que ce fut sous ses auspices que la premiére église Luthérienne fut bâtie à Lissa, en 1635. Il mourut en 1636 d'apoplexie, âgé de 75 ans, laissant quatre fils, *André*, *Raphaël*, *Bogislas & Ladislas*. Bogislas, Comte de Lissa, un des principaux Sénateurs de la République & Grand Thrésorier, &c. quitta le Luthéranisme pour embrasser la Religion Romaine. Il épousa *Jeanne-Cathérine*, fille d'*Alexandre-Louïs*, Prince de Radzivil, & veuve de *Jacques*, Comte de Weyher. Il en eut, *Jean* qui mourut jeune; *Bogislas*, Chancelier de la Reine Eléonore, puis Evêque de Ploczko; & *Raphaël Leszczynski*, Comte de Lesno, Général de la Grande Pologne, Thrésorier de la Couronne, qui fut envoyé Ambassadeur à Constantinople par le Roi Auguste & par la République, mort l'an 1703 à Oels en Silésie. En 1670, il avoit épousé *Anne*, fille de *Stanislas-Jean* Jablonowski, & il en eut *Stanislas*, qui fut Vaivode de Posnanie & Staroste d'Adelnau. En 1704, le douziéme juillet à dix heures du soir, il fut proclamé Roi de Pologne par les Confédérez, & couronné le quatriéme d'octobre 1705, sous le nom de Stanislas I. En 1706, le 24 septembre, le Roi Auguste fut obligé de se désister de toutes ses prétentions sur la Couronne de Pologne. Mais après la bataille de Pultawa, que le Roi de Suéde Charles XII, perdit contre les Moscovites, la chance tourna, & le Roi Auguste profitant de la circonstance pour remonter sur le thrône, Stanislas se vit contraint d'abandonner la Pologne, & se retira dans le Duché de Deux-Ponts, d'où, après la mort de Charles XII arrivée la nuit du onziéme au douziéme décembre 1718, il alla à Strasbourg. Il a épousé en 1698 *Catherine* Opalinska, de laquelle il a eu plusieurs filles qui sont toutes mortes à l'exception de *Marie*, née le 23 janvier 1703, & mariée à Louïs XV, Roi de France le cinquiéme septembre 1725. Depuis,

puis ce mariage, Staniſlas & la Reine ſon épouſe ont eu leur demeure en France, dans la maiſon royale de Chambort, au voiſinage de Blois. On parlera plus amplement de ce Prince dans l'article de STANISLAS I, Roi de Pologne. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LET.

LE'THE', une des fontaines ſacrées de Béotie, des eaux de laquelle ceux qui venoient conſulter l'Oracle de Trophonius, étoient obligez de boire. Il y avoit un fleuve de même nom en Afrique près de la grande Syrte, lequel après être tombé dans un goufre, & avoir coulé ſous terre pendant quelques milles, reparoiſſoit près de la ville de Bérénice : ce qui a donné lieu à la Fable, que le fleuve Léthé étoit un fleuve d'Enfer, & qu'il faiſoit perdre la mémoire. Il y a un autre fleuve LE'THE' en Lydie, qui ſort du Mont-Pactyas, & qui ayant paſſé par la Magnéſie ſe décharge dans le Méandre : on l'appelle à préſent *Fium di Magneſia*. Il y en a un troiſiéme en Macédoine, près de la ville de Triva, ſur lequel on dit qu'Eſculape étoit né : Un quatriéme en Candie, que les Habitans du païs nomment *Anapodari* ou *Naporal*, qui paſſe à Gortin : D'autres en mettent deux en Eſpagne ; mais nous n'avons connoiſſance que de celui qui paſſe à *ſaint Eſtevan de Lima*, ou *Puente de Lima*, & à *Viana de Fox de Lima*, en Portugal, & qui ſe jette dans l'Océan. * Strabon, *l.* 10. Lucain, *de Bello Civili*, *l.* 9. *v.* 355. Les Géographes.

LETHMAT (Herman) Doyen & Grand-Vicaire d'Utrecht, & Docteur de Sorbonne, dans le XVI ſiécle, étoit de Gouda ou Ter-Goude en Hollande. Il compoſa divers Ouvrages, entre autres, un *de inſtauranda Religione*, dédié à l'Empereur Charles-*Quint*, & qui contient neuf Traitez. Ce Docteur mourut à Utrecht, le ſixiéme décembre 1555, âgé de 63 ans. Alard dans la préface de la Traduction de Théophylacte, Evêque de Bulgarie, rapporte que Lethmat, a publié un Ouvrage en 35 livres, avec ce tître, *Suſpirium ſive Deſiderium Matris Eccleſiæ ſuper redintegranda Religione.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 382.

* LE'TI (*Gregorio*) Cet Auteur eſt cité tant de fois dans ce Dictionnaire, & a fait tant de bruit dans la République des Lettres, par le grand nombre d'Ouvrages qu'il a publiez, qu'il eſt juſte d'en dire quelque choſe de plus particulier. Cela eſt d'autant plus néceſſaire, qu'il s'eſt toûjours propoſé dans ſes Ecrits, de ſuivre cette maxime de Machiavel, *Qu'un bon Hiſtorien ne doit avoir ni Religion, ni Patrie.* La Famille LE'TI faiſoit autrefois aſſez belle figure à Bologne. MARC, grand-péré de Grégoire, qui étoit demeuré ſeul de cette famille, s'en alla à Rome, ſelon la coutume d'Italie, pour y chercher fortune. Après avoir été deux ans Gentilhomme du Cardinal Aldobrandin, on l'envoya à Ancone, pour y être Juge, ce qui eſt un emploi fort honorable. Les trois années de cette Judicature étant expirées, il s'en retourna à Rome, où il eut divers emplois ſous le Pontificat de Paul V, & fut enfin fait Gouverneur de Rimini, par la faveur du Cardinal Borghéſe, neveu de ce Pape, & qui avoit été au Collége avec lui à Bologne. Auparavant il avoit épouſé *Laure Pizzi*, fille d'un célébre Avocat. Il mourut Gouverneur de Rimini en 1608, & laiſſa deux fils, qui furent élevez ſous la tutelle de leur mére. L'aîné nommé *Auguſtin-François* ſe fit d'Egliſe, & *Jérôme* le cadet, pére de Grégoire, fut mis Page chez le Prince Charles de Médicis. Etant parvenu à l'âge de ſeize ans, il réſolut de chercher ſa fortune dans l'armée, & après avoir eu quelque emploi militaire dans Piſe, où il vouloit s'établir, il fut fait Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, que le Grand Duc de Toſcane devoit envoyer à Milan avec deux autres, au ſecours des Eſpagnols. Il avoit auſſi obtenu le tître de Conſeiller de ſon Alteſſe, par le moyen du même Prince Charles. Il demeura à Milan ſix années, & la premiére qu'il y fut, favoir en 1628, il épouſa *Iſabelle Lampognana*, d'une famille très-noble. Deux enfans naquirent de ce mariage, *Catherine*, qui ayant été élevée dans un monaſtére dès ſon enfance, fut mariée enſuite à M. *Rena*, Sécretaire du Sénat, & mourut dans ſa premiére couche, qui fut d'un garçon ; & *Grégoire*, qui eſt celui dont nous avons deſſein de parler. Il naquit en 1630, le 20 de mai, & fut batiſé dans l'Egliſe de ſaint Marc. Cependant Auguſtin-François Léti étant devenu Auditeur de la Nonciature à Naples, procura à ſon frére le Gouvernement d'Amantée, dans la Calabre, avec le tître de Colonel de la Garniſon de la Citadelle. Alors ayant laiſſé ſa petite fille dans le Monaſtére où étoit ſa tante, il partit avec ſa femme & ſon fils, qui n'avoit que deux ans, pour ſe rendre à ſon Gouvernement. Dès que Grégoire fut aſſez grand pour cela, on l'envoya chez les Péres Jéſuites de Coſence, où il fit ſes études, ſous les Péres Mérenda & Récupito. Son pére ayant été enſuite appellé à un autre emploi dans la ville de Salerne, il y mourut en 1639, laiſſant ſon fils ſous la tutelle de ſa mére & de ſon oncle, qui le laiſſérent à Coſence juſqu'à l'an 1644, que ſon oncle le fit venir à Rome. Pour ſa mére, elle étoit retournée à Milan, où elle mourut en 1646. Ayant été ſix mois à Rome, chez ſon oncle, qui étoit déja dans la Prélature, il eut envie de revoir ſa mére. Son oncle le fit conduire à Milan, mais ſa mére étant morte, ſur la fin de l'année que l'on vient de marquer, il s'en retourna à Rome chez ſon oncle, où il demeura trois ans ; mais non pas conſécutifs, ayant fait quelques voyages entre deux. Au commencement, ſon oncle avoit réſolu de le faire étudier en Droit, pour lui faire avoir enſuite quelque Office de Judicature, ou dans la Chancellerie de la Rote. Depuis il voulut qu'il ſe fît d'Egliſe, mais l'humeur de M. Léti peu conforme à la maniére de vivre des Eccléſiaſtiques, fit qu'il s'y oppoſa fortement. Etant bien fait de ſa perſonne, il avoit plus d'inclination pour un autre genre de vie ; & cela fut cauſe qu'il quitta la maiſon de ſon oncle, & ſe retira parmi les parens de ſa mére à Milan où il reſta deux ans. Après cela il fut encore revoir ſon oncle, qui étoit alors Vicaire d'Orviette, & qui lui répréſenta de nouveau que n'ayant pas d'inclination pour les armes, ni aſſez de bien pour vivre en Gentilhomme, & qu'ayant déja quitté les études, il ne voyoit pas d'autre moyen de faire fortune que d'embraſſer l'état eccléſiaſtique. Mais M. Léti s'obſtina d'autant plus à le refuſer, qu'il avoit commencé de jouïr de la liberté de la jeuneſſe. Etant parvenu à l'âge de 24 ans, ſon oncle lui remit le gouvernement de ſon propre bien ; & devenu depuis Evêque d'*Aquapendente*, il rappella auprès de lui ce neveu, avec beaucoup d'inſtance. Mais M. Léti, qui conſumoit ſon capital en voyages, ne penſoit pas fort à le ſatisfaire, & toutes les fois qu'il lui en parloit, il lui répondoit *qu'il ne vouloit ni Epée, ni Breviaire.* Il voulut néanmoins voir ſon oncle, avec la mitre en tête, & étant allé chez lui, ſon oncle le trouva ſi négligent dans les devoirs de la Religion, qu'il lui dit, en préſence de ſon Vicaire, *Dieu veuille que vous ne deveniez pas un jour un grand Hérétique ; mais pour moi, je ne vous veux plus dans ma maiſon.* Ces paroles lui firent entrer plus avant dans l'eſprit de certaines penſées, qu'il avoit déja eues, & qui lui étoient venues, en liſant certains livres défendus. Comme il étoit curieux de voir ce qui paroiſſoit de nouveau, il avoit trouvé le moyen d'avoir particuliérement les Oeuvres du *Pallavicini*, ſavoir, *la Bacinata*, *il Divortio celeſte*, *la Battarella*, & quelques autres, qui lui avoient donné ces penſées. Depuis l'âge de 13 ans, il n'avoit bien pu digérer *l'autorité de l'Egliſe*, *dans une ſeule perſonne*, *le Purgatoire*, *la Tranſſubſtantiation & la Préſence réelle du Corps de Jeſus Chriſt dans l'Hoſtie*, ce qui avoit fait qu'il s'étoit abſtenu de la Communion pendant ſix ans. Etant parti peu ſatisfait de la maiſon de ſon oncle, il lui vint la penſée d'aller en France. Mais étant arrivé à Alexandrie, cette ville fut inveſtie, la nuit même qu'il y arriva, ſavoir, le 19 de mai 1657, de ſorte qu'il fut obligé d'y faire trois mois de ſéjour. Etant ſorti de là, il fit connoiſſance, en allant à Gênes, avec M. de *Saint-Lion*, Huguenot, qui étoit au ſervice du *Marquis de Valavoir*, Général de l'Infanterie Françoiſe. Le trouvant d'une humeur aſſez conforme à la ſienne, & ayant logé trois jours enſemble, ils parlérent preſque toûjours de matiéres de Religion, M. de Saint-Lion, ayant avoué à M. Léti qu'il étoit Huguenot. Comme il étoit très bien inſtruit, il lui parla de toutes les Religions Proteſtantes, & M. Léti lui diſoit, *que s'il avoit à changer de Religion, il prendroit celle qui ſeroit la plus conforme à l'ordre de la nature.*

Ayant repris la réſolution de voyager en France, il acheta deux chevaux, un pour lui, & l'autre pour ſon valet, & rencontra heureuſement M. *Nicolas Santini*, Sénateur des plus riches & des plus accréditez de Luques, Gentilhomme Luquois, âgé de 22 ans, bien fait de ſa perſonne & plein d'eſprit, qui s'en alloit à Paris, pour s'y marier, accompagné de ſix perſonnes. M. Léti croyant pouvoir voyager en ſûreté, en cette compagnie, au lieu de prendre des lettres de change, comme il l'avoit d'abord réſolu, prit juſqu'à mille piſtoles en argent comptant. S'étant mis en chemin, ils demeurérent huit jours à Turin, parce que M. Santini, étant fils d'une ſœur du Cardinal Spada, y fut extrémement bien régalé, particuliérement du Nonce. De Turin ils allérent à Genéve, où après avoir demeuré trois jours, M. Léti prit congé de M. Santini, qui commença à ſoupçonner qu'il vouloit changer de Religion, & le Chapelain de ce Gentilhomme Luquois, qui ſe nommoit *Dom Dominico*, & qui entendoit parfaitement la Muſique, témoigna en partant à M. Léti, qu'il s'étoit apperçu par ſes diſcours, qu'il avoit dans l'eſprit quelque penſée qu'il ne diſoit pas. M. Santini prit avec lui le valet de M. Léti, qui lui paya ſes gages, & lui fit préſent du cheval qu'il avoit monté. M. Léti demeura à Genéve, quatre mois, ſans changer de Religion, logé chez M. *Miroglio*, qui avoit été Chanoine de Caſal, & qui étoit ſon parent, quoique dans un dégré aſſez éloigné. Il vouloit auparavant s'inſtruire du Gouvernement de cette ville-là, & des exercices de Religion que l'on y fait. Etant enſuite allé à Lauſanne, ville du Canton de Berne, à deſſein de ſe promener pendant quelques jours, il y fit connoiſſance avec *Jean Antoine Guérin*, Médecin célébre, homme de bien, éclairé dans les choſes qui concérnent la Religion, & d'une converſation fort agréable. Etant allé loger chez lui, & s'étant inſtruit davantage, il fit en peu de jours profeſſion de la Religion Réformée, & épouſa quelques mois après la fille de ſon hôte. Ayant paſſé quelque tems en cette ville, il alla s'établir à Genéve, au mois de mars de l'an 1660.

Etant arrivé quelque différent, entre le Duc de Savoye & la ville de Genéve en 1668, cette ville envoya pour Députez à Turin les Syndics *Dupan* & *Pittet*, dont le dernier étoit accompagné de ſon fils aîné, & l'autre de *Jean Dupan* Avocat ſon frére. Ces Meſſieurs étant à Turin, allérent voir M. Moroſini Ambaſſadeur de Veniſe dans cette Cour, qui leur demanda d'abord des nouvelles de M. Léti. Ces Meſſieurs trouvérent bon de s'informer avec ſoin d'un homme, qui commençoit déja à faire quelque bruit dans leur ville, par la compoſition de pluſieurs livres. J. Dupan eut en particulier la curioſité de s'en inſtruire plus à fond, parce qu'il étoit voiſin & ami de M. Léti, & lui avoit préſenté une fille au Batême. M. Moroſini leur répondit que *M. Léti étoit né de famille noble du côté paternel & maternel ; que l'Evêque d'Aquapendente ſon oncle, qui le lui avoit recommandé une fois à Veniſe, étoit de ſes meilleurs amis ; & que depuis qu'il étoit venu dans cette Ambaſſade, ce Prélat lui avoit écrit pour s'employer à le retirer de Genéve.* Dupan fut même ſurpris des paroles que cet Ambaſſadeur ajoûta, *que ces ſortes de commiſſions ne devoient pas ſe donner à un Vénitien*, comme s'il eût voulu dire, que les Vénitiens ſe mettoient peu en peine de quelle Religion l'on ſoit. Ces Meſſieurs étant de retour à Genéve, en firent leur rapport au Conſeil, qui apprit avec plaiſir ces circonſtances, & commença à avoir plus d'eſtime pour la perſonne de M. Léti.

En

En 1674, ayant reçu une lettre fort honorable de l'Académie de Paris, & l'ayant communiquée au Conſeil, dans lequel elle fut lue, l'eſtime que l'on avoit pour lui s'accrut davantage: d'où il arriva, par un exemple aſſez rare, qu'on lui fit préſent de la Bourgeoiſie de la ville, pour laquelle on payoit ordinairement 300 écus. Ce fut le premier Bourgeois qui fut fait par des ſuffrages ſecrets, & ceux des 23 Conſeillers furent tous en ſa faveur. On voit au reſte le rapport des Députez à Turin, duquel on a parlé, dans les Regîtres du Conſeil, ſur le 25 de novembre 1674, écrit de la main de M. *de la Rive*, Syndic, & alors Sécretaire d'Etat. J'ai dit que c'étoit un exemple rare, que M. Léti eût été fait Bourgeois de Genéve; parce que jamais aucune perſonne née en Italie n'avoit eu cette Bourgeoiſie, quoiqu'on ne l'eût pas refuſée à ſes enfans nez à Genéve. Enſuite il eut, dans cette ville, les démêlez, dont il a fait l'Hiſtoire au long, dans ſon *Hiſtoria Genevrina*, *tome* 5. Etant allé en France en 1679, il lui arriva à la Cour divers choſes, qu'il a écrites dans la Préface de ſa *Monarchie de Louïs* XIV. Il ſe retira après cela en Angleterre en 1680, où il fut reçu du Roi Charles II, avec beaucoup de bonté; & ce Prince, après la premiére audience qu'il en eut, ordonna qu'on lui fît préſent de mille écus, qui lui furent d'abord payez par Mylord Hyde Grand Thréſorier, avec promeſſe de la charge d'Hiſtoriographe. Il y écrivit l'Hiſtoire d'Angleterre, mais cet Ouvrage n'ayant pas plu à la Cour, à cauſe de ſa liberté ordinaire d'écrire, il eut ordre de ſortir du Royaume dans dix jours. Il alla à Amſterdam en 1682, où il eut une penſion de la ville, en qualité d'Hiſtorien. Il n'y eut peut-être jamais d'homme plus infatigable que lui. Il ſe levoit, en été & en Hiver, de grand matin, & il n'avoit point de plus grand plaiſir que de travailler dans ſon cabinet. Dans ſa jeuneſſe il avoit eu de l'inclination pour la Poëſie, & il compoſa en Italie divers Epithalames & Sonnets, qu'il préſenta à pluſieurs Académies, dont il étoit Membre; & un Diſcours Académique, intitulé *L'R bandita*, parce qu'il n'y a aucune R, à la Louange de la Jeuneſſe, qu'il offrit aux Humoriſtes de Rome Le public ne ſera pas fâché de voir ici une liſte de ſes Ouvrages, *Teatro Gallico overo la Monarchia della real Caſa di Borbone in Francia ſotto i Regni di Henrico* IV, *Luigi* XIII, & *Luigi* XIV, *dall'anno* 1572, *ſino all'anno* 1697; *Teatro Belgico overo Ritratti Hiſtorici, Politici, è Geographici, delle ſette Provincie unite; Teatro Britannico, overo Hiſtoria della grande Britannia;* (Cet ouvrage plut d'abord au Roi, mais enſuite il fut la cauſe de la diſgrace de l'Auteur) *L'Italia Regnante, overo Deſcrittione dello ſtato preſente di tutti Principati e Republiche d'Italia; Il Nepotiſmo di Roma, overo Relatione delle Ragioni che muovono i Pontefici all'aggrandimento de' Nepoti, del bene e male che hanno portato alla chieſa doppo Siſto* V, *ſino all'anno* 1667; *Itinerario della Corte di Roma, overo Teatro della Sede Apoſtolica, Dataria e Cancellaria Romana; Europa Geloſa o Geloſia de' Prencipi d'Europa; La Fama Geloſa della Fortuna, Panegirico ſopra la Naſcita, Vita, Attioni, Governo, Progreſſi, Vittorie, Glorie e Fortune di Luigi il Grande; La Monarchia Univerſale del Re Luigi* XIV; *Hiſtoria Genevrina ò ſia, Hiſtoria della Citta, e Republica di Geneva. comminciando dalla ſua prima fondatione ſino al preſente*, Amſterdam, 1686; (Cette Hiſtoire eſt très-ſatyrique) *Ceremoniale Hiſtorico, e Politico; Ragnagli Hiſtorici e Politici delle virtu, e Maſſime neceſſarie alla conſervatione degli ſtati con Infiniti eſempi; Viſioni Politiche ſopra gli Intereſſi piu reconditi di tutti Principi e Republiche della Criſtianita; Li ſegreti di Stato de' Principi dell' Europa revelati da varii Confeſſori Politici, con aggiunta conſiderabile; Il Livello Politico, ò ſia la ginſta Bilancia, nella quale ſi peſano tutte le Maſſime di Roma, & attioni de' Cardinali viventi; Dialoghi Hiſtorici, overo Compendio Hiſtorico dell' Italia e dello ſtato preſente de' Principi, e Republiche Italiane; Dialogi Politici, overo la Politica che uſano in queſti tempi Prencipi e Republiche Italiane per conſervare loro Stati e Signorie; Vita di Sixto* V; (Léti dit dans une de ſes lettres que Madame la Dauphine lui ayant demandé lorsqu'il étoit en France, ſi tout ce qu'il avoit écrit dans cette Vie étoit véritable, il lui avoit répondu, qu'une choſe bien imaginée faiſoit beaucoup plus de plaiſir que la vérité quand elle n'étoit pas miſe dans un beau jour) *Vita del Catolico Re Filippo* II, *Monarcha delle Spagne; Vita del Invittiſſimo Imperadore Carlo* V, *Auſtriaco; Hiſtoria, overo Vita di Eliſabeta Regina de Inghilterra detta per ſopranome, la Comediante Politica; Hiſtoria o Memorie recondite ſopra alla Vita di Oliviero Cromvele detto il Tiranno ſenza Vizi, il Principe ſenza virtu; Vita di D. Pietro Giron, Duca d'Oſſuna; Ritratti Hiſtorici, overo Hiſtoria dell' Imperio Romano in Germania; Ritratti Hiſtorici, Politici, Cronologici, e Genealogici della Caſa ſereniſſima & Elettorale di Brandeburgo; Abbrégé de l'Hiſtoire de la Maiſon ſéréniſſime & Electorale de Brandebourg écrite par Grégoire Leti en Italien & traduite en François ſuivant l'extrait & par les ſoins de l'Auteur; Ritratti Hiſtorici, Politici, Cronologici & Genealogici della Caſa ſereniſſima & Elettorale di Saſſonia; Vita di Donna Olympia Maldachini, dall' Abatte Gualdi;* (M. Léti s'eſt caché dans cet Ouvrage ſous le nom de l'Abbé Gualdi) *Roma Piangente, overo Dialogi tra il Tevere e Roma; Il Sindicato di Aleſſandro* VII, *con il ſuo viaggio nell'altro mondo; Il Cardinaliſmo di S. Chieſa; Ambaſciata di Romolo a Romani, nella quale vi ſono anneſſi tutti Trattati, Negotiati, Satire, &c. durante la ſede vacante; Li Amori di Carlo Gonzaga; Il Vaticano Languente doppo la morte di Clemente* X, *con i remedii; Il prodigio della natura & della Gratia, Poëma Heroïco ſopra l'Intrapreſa d'Inghilterra del Principe d'Orange; Stragge de' Riformati Innocenti; R. Bandita;* (C'eſt un diſcours ſans aucune R, préſenté à l'Académie des Humoriſtes de Rome) *Critique Hiſtorique, Politique, Morale, Economique, & Comique ſur les Lotteries anciennes & modernes, ſpirituelles & temporelles des Etats & des Egliſes;* (Léti s'eſt fait beaucoup d'ennemis par ce livre qui eſt un ſatras où il maltraite un grand nombre de perſonnes) *Lettere ſopra differenti Materie.* * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 2. *p.* 361. & 10. *p.* 101.

L

LE'TINES, LESTINES ou LIPTINES, en Latin *Liptinæ* ou *Leſtinæ*, autrefois Palais des Rois, près de Binch en Hainaut, dans le diocéſe de Cambray.

CONCILE DE LESTINES.

Saint Boniface, & quelques autres Prélats, formérent l'an 743, un Concile à Leſtines, où l'on dreſſa quatre Canons, & où l'on en approuva ſept d'un autre Synode, tenu peu de tems auparavant. Carloman, qui régnoit en Auſtraſie, y fit ordonner du conſentement des Eccléſiaſtiques, ou volontaire, ou extorqué, que pour ſoutenir les guerres qu'il avoit avec ſes voiſins, il pourroit prendre une partie des terres de l'égliſe, & les donner à titre de précaire à ſes gens.

LE'TOMERITZ. *Voyez* LEUTMARIS.

LE'TO MORTO, petite riviére de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Elle coule dans la Marche d'Ancone, au ſud de la ville de Fermo, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, un peu au deſſus de Fermo. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'TRIM (le Comté de) contrée de la Connacie en Irlande. Elle eſt vers la ſource du Shannon, aux confins de l'Ultonie & de la Lagénie, ayant au midi les Comtez de Slégo & de Roſcomen. Sa longueur eſt de dix-ſept lieues, & ſa largeur de quatre à cinq. Son terroir eſt fort montagneux; mais il produit de ſi bons pâturages, qu'on eſt obligé d'en chaſſer les troupeaux pour les empêcher de trop manger. Ses lieux principaux ſont Létrim capitale, Anchonry, Jamestown, & Carickdrumruſſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'TRIM, petite ville, eſt la capitale du Comté dont on vient de parler, ſituée ſur le Shannon entre Longfort & Slégo, à huit lieues de la premiére, & à neuf de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.*

LETTEN. *Voyez* LETTONIE.

LETTERE, en Latin *Letterum*, *Letteranum*, *Lyſteræ*, petite ville épiſcopale ſuffragante d'Amalphi. Elle eſt dans la Principauté Citérieure, province du Royaume de Naples, entre le Golfe de Salerne & celui de Naples, au pié de la montagne de Lattera, que les Anciens nommoient *Lactarius* ou *Lacteus Mons.* * Maty, *Dict. Géogr.*

LETTES. *Voyez* DES-PREZ.

* LETTNITZ, fortereſſe de Hongrie vers les confins de Moravie. Les Impériaux la prirent en 1709, & firent la garniſon priſonniére de guerre.

LETTONIE, LETTEN, LITLANDE. C'eſt la partie méridionale de la Livonie. Elle a l'Eſtonie au nord, la Courlande au ſud, la Moſcovie au Levant, & le Golfe de Riga au Couchant. La plus petite partie de ce pais, où ſont les villes de Dunebourg, de Roſiten, de Lutzen & de Maienhuſen, appartenoient aux Moſcovites. Les Suédois poſſédoient le reſte, où l'on voit la ville de Riga & celles de Kokenhauſen, de Segewold, de Wenden, de Wolmer, &c. Préſentement ce ſont les Moſcovites qui en ſont les maîtres. * Maty, *Dict. Géogr.*

LETTRE. Figure, caractére, ou trait de plume, dont un peuple eſt convenu, pour ſignifier quelque choſe, & dont l'aſſemblage ſert à exprimer les mots. On les peut appeller les élemens de la parole.

L'alphabet de chaque Langue eſt compoſé d'un certain nombre de ces lettres ou caractéres, qui ont un ſon, une figure, & une ſignification différentes. L'alphabet François, comme le Latin, n'a ordinairement que vint-trois lettres, & l'Hébreu vint-deux, ſans les points voyelles. L'Art de l'Ecriture ne s'eſt pas formé tout d'un coup. Il a eu beſoin de pluſieurs ſiécles, pour ſuppléer à ce qui manquoit à ces figures d'animaux, dont les premiers peuples ſe ſervoient, comme on le voit dans Tacite. Les Egyptiens, ſelon lui, s'en diſoient les Inventeurs; mais il eſt plus vraiſemblable que les Hébreux, ou comme les appellent preſque tous les Anciens, les Chaldéens ou les Phéniciens ont été leurs Maîtres. C'eſt ce que dit Lucain, dans ſa *Pharſale*, *l.* 3. *v.* 220.

Phœnices primi, famæ ſi creditur, auſi
Manſuram rudibus vocem ſignare figuris.

Ce qu'à ſi heureuſement rendu Brébeuf par ces vers,

C'eſt de lui que nous vient cet Art ingénieux
De peindre la parole & de parler aux yeux,
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

De là vient que ces lettres ont été nommées *Phéniciennes* par les Grecs. Cependant Diodore de Sicile dit que cela n'eſt pas certain, & qu'on croyoit qu'ils n'avoient fait que changer la forme des lettres. Saint Auguſtin & beaucoup d'autres eſtiment, que le peuple Juif avoit appris des Patriarches les caractéres; & qu'avant le Déluge même, ſelon Joſeph, les premiers caractéres en avoient été gravez ſur des colomnes, que Seth fit élever, pour conſerver les Sciences qu'ils avoient découvertes. Cela a rapport à ce que dit Pline des lettres Aſſyriennes, qui ne ſont autres que les Hébraïques ou les Chaldaïques. *Pour moi*, dit cet Auteur, *je crois que les lettres Aſſyriennes ont toujours été.* Hygin attribue aux Parques l'invention de ces lettres Gréques A. B. H. I. T. Y. Et c'eſt pour cela que Martianus Capella les nomme les *Sécretaires des Cieux.* Joſéphe au commencement des *Antiquitez Judaïques*, rejettant l'opinion des Grecs & des Egyptiens, veut qu'on ſache que les Grecs ont eu fort tard la connoiſſance des lettres, qu'ils reçurent des Phéniciens & non pas de Cadmus, puiſqu'en ce tems-là on ne trouve aucune Inſcription aux temples des Dieux, ni dans les lieux publics, étant certain que les Grecs n'ont rien de plus ancien que les Ouvrages d'Homére;

S quoi-

quoique Cicéron dans ſon *Orateur* intitulé *Brutus*, nous diſe qu'il y a eu des Poëtes plus anciens qu'Homére, qui ſe contentoient de reciter leurs Poëſies par cœur, parce qu'on n'avoit pas encore trouvé l'écriture, ni les lettres. Pline, *l.* 7. *c.* 56, veut que les plus anciennes lettres ſoient les Aſſyriennes, & que Cadmus en ait apporté ſeize de Phénicie en Gréce, ſavoir, A. B. C. D. E. G. I. L. M. N. O. P. R. S. T. V, auſquelles Palaméde durant la guerre de Troye, en avoit ajoûté quatre autres, Θ. Ξ. Φ. Υ, nommées dans l'alphabet *Theta*, *Xi*, *Phi*, *Upſilon*.

Hérodote ſoutient que les Phéniciens, qui vinrent en Gréce avec Cadmus, y apportérent les caractéres de l'écriture; ce qu'aſſure auſſi Diodore de Sicile: mais en même tems il fait voir que ces lettres ne furent pas celles qu'apporta Cadmus, puiſqu'il y en avoit eu avant le déluge de Deucalion; mais qu'il ne fit que les renouveller.

Eupolémus rapporte la premiére origine des lettres à Moïſe qui les donna aux Juifs long-tems avant Cadmus, & les Juifs aux Phéniciens, qui étoient leurs voiſins. Philon Juif les attribue à Abraham, long-tems avant Moïſe; & Joſéphe au *livre premier de ſes Antiquitez Judaïques*, porte la choſe encore plus loin, juſqu'aux enfans d'Adam, juſques à Seth, qui en grava les caractéres ſur deux colomnes.

Ces premiers caractéres de Moïſe n'étoient pas les caractéres Hébreux d'aujourd'hui, qu'on croit avoir été apportez de Babylone en Judée par Eſdras après la captivité; mais ceux qu'on appelle Samaritains, ſelon S. Jérôme dans ſa Préface ſur *le livre des Rois*. Ce qui eſt conforme au ſentiment de quelques Rabbins, fondé ſur ce que les Samaritains eurent de tout tems la Loi de Moïſe écrite en cinq livres, appellez le Pentateuque, en leurs caractéres particuliers, & ſur des médailles antiques d'or & d'argent, qu'on trouvoit dans Jéruſalem & en pluſieurs endroits de la Paleſtine. Mais les Juifs ne conviennent pas de cela; comme on peut le voir dans le Thalmud, ou Marſuka dit que la Loi fut premiérement donnée au peuple d'Iſraël en caractéres Hébreux, & qu'elle fut miſe depuis par Eſdras en langage Araméen, & en caractéres Aſſyriens. Il y a quelques Auteurs qui ſoutiennent, que Moïſe s'eſt ſervi de deux ſortes de caractéres, l'un pour les choſes ſacrées, qui eſt l'Hébreu, & l'autre pour les choſes profanes, qui eſt le Samaritain, dont ſe ſervoient les Chaldéens: & de ces caractéres ont été formez les caractéres Grecs & Latins; ces derniers n'étant que des lettres Gréques capitales, comme le témoigne Pline, *l.* 7. *c.* 57, qui le juſtifie par une ancienne Inſcription gravée ſur du bronze, & apportée de Delphes à Rome.

ΝΑΥΣΙΚΡΑΤΗΣ ΤΙΣΑΜΕΝΟΥ ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΑΝΕΘΗΚΕΝ.

Et au chapitre 56, il dit que ces lettres ont été les Aſſyriennes, ou, ſelon quelques Auteurs, les Syriaques; mais ce ſont plutôt les Samaritaines, qui hormis l'Aleph & le Jod, ſont ſi conformes aux Gréques & aux Latines, ſi on les conſidére & prend à l'envers, que ce n'eſt preſque qu'une même choſe. Euſébe confirme cette vérité par la propre dénomination des Grecs, ou, à l'imitation du Chaldaïſme, en ajoûtant un *a*, comme *Alpha* au lieu d'*Aleph*; *Beta*; pour *Beth*; *Gamma*, pour *Guimel*; *Delta*, pour *Daleth*, *&c.*

Simonide, Evandre & Démarate furent les premiers, qui apportérent les lettres en Italie, l'un d'Arcadie, & l'autre de Corinthe; celui-ci dans la Toſcane, & l'autre au païs où il s'habitua. En effet, les anciennes lettres Gréques étoient toutes ſemblables aux nôtres; mais nous n'en avions d'abord qu'un petit nombre; le reſte a été ajoûté dans la ſuite. L'Empereur Claude à l'imitation des Anciens inventa trois lettres. qui furent en uſage durant ſon régne, & abolies après ſa mort. La figure s'en voit encore dans les temples & autres lieux publics ſur des tables de cuivre, où l'on gravoit les Décrets du Sénat.

Crinitus dit que Moïſe inventa les lettres Hébraïques; Abraham les Syriaques & les Chaldaïques; les Phéniciens celles d'Attique, dont Cadmus en apporta dix-huit en Gréce, & que Pélaſgus porta en Italie; & Nicoſtrata les Latines. Les Egyptiens avoient pour lettres des figures d'animaux, qu'ils nommoient lettres Hiéroglyphiques, & qu'Iſis inventa. Les lettres Gothiques ou de Tolède furent inventées par Guéfila, Evêque des Goths.

Les lettres F. G. H. K. Q. X. Y. Z, étoient autrefois inconnues aux Romains, comme le prouve Claude Dauſquius en ſon *Orthographia*, où il enſeigne l'origine des lettres.

Les Grammairiens diſtinguent les lettres en voyelles & conſonnes; & celles-ci en muettes, doubles, liquides & caractériſtiques. On compte ſix voyelles, A. E. I. O. U. Y. On les appelle voyelles, parce que d'elles-mêmes elles ont un ſon diſtinct, & peuvent ſeules compoſer une ſyllabe. Il y a dix-huit conſonnes, qui ont beſoin d'une voyelle pour être prononcées & former une ſyllabe. Des dix-huit conſonnes, l'X & le Z, ne ſont proprement que des abbréviations, du moins comme les prononçoient les Anciens; l'X n'étant qu'un *c* & une *ſ*, joints enſemble, & le Z, un *d* & une *ſ*. C'eſt pour cette raiſon, qu'on les appelle des lettres doubles.

Le Roi Chilpéric vouſut tranſporter dans notre alphabet François toutes les lettres doubles des Grecs, afin qu'on pût repréſenter par un ſeul caractére les *th*, *ch*, *ph*, *pſ*, ce qui fut en uſage, tant qu'il régna, ſelon le témoignage de Grégoire *de Tours*.

Des ſeize conſonnes qui reſtent, il y en a quatre qu'on appelle liquides ou coulantes, ſavoir L, M, N, R, quoi qu'à parler proprement il n'y ait que L, & R, qui méritent ce nom; les deux autres, ſur tout l'M, n'étant guére coulantes. Il y en a dix qu'on peut appeller muettes, & qu'on peut diſtinguer en trois claſſes, ſelon le rapport qu'elles ont entre elles.

Muettes { B, P; F, V; / C, Q; G, J; / D, T.

Des deux qui reſtent l'S fait une claſſe à part, ſi ce n'eſt qu'on lui joigne les deux doubles X, & Z, parce qu'elle en fait la principale. Pour l'H, ce n'eſt qu'une aſpiration, quoiqu'on ne la doive point pour cela retrancher de l'ordre des lettres.

Des Voyelles en général.

Il n'y a rien en quoi nous ayons tant changé la prononciation des Anciens qu'à l'égard des voyelles, car nous n'obſervons preſque plus la diſtinction des longues ni des bréves, hors celles qui ſont longues par poſition. Ainſi prononçant *amabam* & *circumdabam*, on voit bien que *ma* eſt long dans le premier mot, & *da* bref dans le ſecond. Mais prononçant *dabam* & *ſtabam*, on ne ſauroit deviner ſi la premiére de l'un ou de l'autre eſt bréve ou longue. Or les Anciens diſtinguoient exactement dans leur prononciation toutes les longues & toutes les bréves, en quelque place qu'elles ſe rencontraſſent. Ils obſervoient auſſi cette diſtinction de longues & de bréves dans leur écriture, où ils redoubloient ſouvent la voyelle, pour marquer une ſyllabe longue. Ce que Quintilien témoigne avoir été en uſage juſques au tems d'Attius. Il y avoit même quelquefois l'*H*, entre cette voyelle redoublée, pour rendre la prononciation plus forte, comme *Ahala* pour *Ala*. Et c'eſt pour cela qu'on trouve auſſi dans les Anciens *mehe* pour *mee* ou *me*, & *mehecum* pour *mecum*; de même que nous diſons *vehemens* pour *vemens*, & *mihi* pour *mi* des Anciens. Mais depuis, pour abbréger, l'on ſe contenta de marquer ſeulement une ligne au deſſus de la voyelle, pour montrer qu'elle étoit longue, ce que les Copiſtes ne comprenant pas, ils ont pris cette ligne pour une abbréviation d'une lettre, cê qui fait qu'on trouve *totiens* pour *toties*, *vicenſimus* pour *viceſimus*, *formonſus* pour *formoſus*, *aquonſus* pour *aquoſus* & ſemblables, ne ſachant pas que chez les Anciens cette ligne ne ſervoit que pour marquer la quantité.

Des Voyelles en particulier.

On appelle les trois premiéres A, E, I, des voyelles ouvertes, parce qu'elles ſe prononcent d'une bouche plus pleine & plus ouverte, que les autres. Les trois derniéres voyelles ſont O, U, Y, on les appelle fermées, parce qu'elles ſe prononcent d'une bouche plus petite & plus fermée que les précédentes. Les diphthongues que Lipſe appelle *bivocales*, doubles voyelles, ſe prononcent avec un double ſon, comme leur nom le marque; quoiqu'on n'y entende point également les deux voyelles, parce que l'une eſt quelquefois plus foible, & l'autre plus forte; on en compte huit en Latin, ſavoir Æ, AI, AU, EI, EU, OE, OI, UI.

Des Conſonnes.

On compte dix-huit conſonnes, qui ont beſoin d'une voyelle pour former un ſon articulé, & compoſer une ſyllabe. On les diviſe en liquides & muettes, en ſiflantes & en aſpirées. Nous avons déja dit qu'il y avoit quatre liquides, c'eſt à dire, qui paſſent vîte & facilement, L, R, M, N. L, & R, ont un ſi grand rapport, que ceux qui veulent prononcer l'R, n'y pouvant arriver, retombent naturellement dans l'L. De là vient le changement réciproque qu'il y a entre ces deux lettres; car non ſeulement les Attiques ont dit κρίβανος pour κλίβανος; mais les Latins ont dit *Cantherus* pour Κανθήλιος, & *conflacuit* pour *confracuit*.

L'M a un ſon ſourd & ſe prononce ſur l'extrémité des lévres, d'où vient qu'elle eſt nommée *mugiens littera*. Elle ſe mangeoit ſouvent dans la proſe, comme elle fait encore dans les vers, *Reſtitutu'iri*, dans le Droit pour *reſtitutum iri*. L'N au contraire s'appelloit *tinniens littera*; parce qu'elle a un ſon plus clair & plus aigre, ſonnant contre le palais de la bouche.

On appelle conſonnes muettes celles qui ont un ſon plus ſourd & moins diſtinct que les autres.

Le B & le P ont un ſi grand rapport enſemble, que Quintilien témoigne que dans *obtinuit*, la raiſon vouloit qu'on mît un B; mais que les oreilles n'entendoient qu'un P, *optinuit*. C'eſt pourquoi nous voyons par les anciennes Inſcriptions & par les vieilles Gloſes, que ces deux lettres ont été ſouvent confondues, comme *apſens* pour *abſens*, *obtimus* pour *optimus*: & les Allemands diſent encore *ponum vinum*, pour *bonum vinum*. Ces deux lettres ont auſſi eu cela de commun, qu'elles ſe ſont ſouvent gliſſées dans les mots ſans néceſſité, comme *abſporto* pour *aſporto*.

L'F ſe prononçoit comme le φ des Grecs, mais non pas avec une aſpiration ſi forte, comme le témoigne Térentien.

Le *Vau* ou l'V conſonne avoit une prononciation plus pleine; mais avec moins de ſoufle, que nous ne lui en donnons maintenant.

Le C & le Q ont un ſi grand rapport entre eux, que pluſieurs Grammairiens ont voulu rejetter le Q comme une lettre ſuperflue, prétendant que le C & l'U peuvent ſuffire pour exprimer ce que nous mettons par un Q, mais c'eſt ſans raiſon qu'on a voulu rejetter le Q, comme fait Varron au rapport de Cenſorin, & Licinius Calvus au rapport de Victorin; car il eſt toûjours utile, puiſque dans l'uſage il ſert à joindre les deux voyelles ſuivantes en une ſyllabe, où le C marque qu'elles ſont diviſées. C'eſt ce qui fait la différence entre le nominatif *qui*, & le datif *cui*.

Le D n'eſt qu'une diminution du T; comme le G du C, ſelon Quintilien: & ces deux lettres ont un ſi grand rapport enſemble, qu'à cauſe de cela on les trouve ſouvent miſes l'une pour l'autre, *at* pour *ad*. Ce qui fait que Quintilien ſe moque de ceux qui font difficulté d'écrire indifféremment l'un pour l'autre, *ſet* pour *ſed*, *haut* pour *haud*, *atque* pour *adque*, comme on le trouve dans les inſcriptions & ailleurs.

En François, l'on écrit *voit* avec un *t*, quoiqu'il vienne de *videt*, & toutes les fois que le D eſt à la fin d'un mot, & que le ſuivant commence par une voyelle ou par une H non aſpirée, l'on le prononçe comme un T, & l'on dit, par exemple, *un grant homme*, quoique l'on écrive *un grand homme*. Dans tout le reſte, l'on a preſque conſervé entiérement la prononciation de ces deux lettres, ſi ce n'eſt que dans le T on l'adoucit beaucoup, lorſqu'il eſt joint avec un I devant une autre voyelle, où l'on le fait preſque ſonner comme l'S des Anciens, *pronuntio*, comme s'il y avoit *pronunſio:* les Allemands diſent *pronundcio.*

L'S eſt appellée lettre ſiflante, à cauſe du ſon qu'elle fait. Elle a été diverſement reçue parmi les Anciens, les uns l'ayant rejettée autant qu'ils ont pu, & les autres l'ayant affectée. Pindare l'a évitée autant qu'il a pu dans tous ſes vers. Quintilien dit qu'elle eſt rude & fait un mauvais ſon dans la jonction des mots: d'où vient qu'on la rejettoit ſouvent tout à fait, *dignu'*, *omnibu'*, & ſemblables, dans Plaute, dans Térence, & ailleurs. Quelques uns des Latins la changeoient en *t*, à l'imitation des Attiques, diſant *mertare* pour *merſare;* les Hollandois font aujourd'hui la même choſe, mettant un *t* preſque par tout où les Allemands mettent une *s*, *water* pour *waſſer*, de l'eau; *wat* pour *was;* *dat* pour *das.* D'autres au contraire affectoient de mettre l'*s* par tout, *Caſmenæ* pour *Camenæ*, *Duſmoſæ* pour *Dumoſæ:* & Quintilien témoigne que du tems de Cicéron & depuis, on la redoubloit ſouvent au milieu des mots, *cauſſa*, *diviſſimes.* Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain qu'elle eſt rude, ſi on la ſifle trop, ou ſi on en met trop de ſuite; ce qui oblige les François de l'adoucir tellement, que quand elle eſt au milieu de deux voyelles, ils la prononcent comme un *z*.

L'X ſe mettoit quelquefois avec le C, comme *vincxit*, *juncxit*, & quelquefois avec l'S comme *Cappadoxs*, *Conjuxs.* S. Iſidore témoigne que cette lettre n'a point été en uſage avant le tems d'Auguſte, & Victorin dit que Nigidius ne s'en voulut jamais ſervir.

Le Z ſe prononçoit beaucoup plus doucement que l'X, néanmoins cette prononciation n'étoit pas tout à fait la même qu'aujourd'hui, où nous ne lui donnons que la moitié d'une S, comme dans *Mezentius.*

Les Grammairiens ſont en diſpute pour ſavoir ſi l'H doit être miſe au nombre des lettres ou non, parce qu'elle ne paroît être qu'une aſpiration. Je croi que ce n'eſt là qu'une diſpute de mots, car ſi par le mot de lettre on entend tous les caractéres qui ſe mettent dans le même rang, & qui entrent dans la compoſition des mots, on ne peut douter que l'H ne ſoit une lettre, mais ſi par une lettre on entend ce qui a un ſon particulier, & qui ſe diſtingue de tous les autres, l'H ne ſera pas une lettre, parce qu'elle ne ſonne qu'avec une autre voyelle ou conſonne, & n'ajoûte que l'aſpiration aux lettres auſquelles elle eſt jointe.

Les Romains ne mettoient d'ordinaire, que la premiére lettre de leur nom propre, & de quelques autres mots communs & qu'on devinoit ſans peine, & cela pour abbréger. On ſe ſervoit ſur tout des abbréviations dans les Inſcriptions. On en voit une infinité d'exemples dans les anciens monumens.

A. ſeul ſignifioit *Aulus*, du verbe *alo*, *je nourris*, comme étant né *Diis alentibus:* dans les jugemens A ſignifioit *abſolvo*, *j'abſous l'accuſé:* dans les aſſemblées *antiquo*, *je rejette la loi propoſée.* A. ſignifie auſſi *Auguſtus*, & AA. *Auguſti.*

C. vouloit dire *Caïus*, ainſi nommé de la joye de ſes parens: C. *Cæſar*, du verbe *cædo*, parce qu'il falut ouvrir le côté de ſa mére pour le mettre au monde. C. ſe dit pour *Conſul*, & CC. pour *Coſſules*, &c.

D. ſignifioit *Decimus*, ou *Decius*, c'eſt à dire, *né le dixiéme.*

L. fait *Lucius* de *Lux*, parce que le premier qui porta ce nom, naquit au point du jour.

M. vouloit dire *Marcus*, comme qui diroit *né au mois de mars:* & cette même lettre avec un accent aigu M', & une apoſtrophe M' vouloit dire *Manius*, c'eſt à dire, *né le matin*, ou plutôt, *qui eſt tout bon*, dont le contraire eſt *immanis*, *méchant*, *cruel*, &c.

N. vouloit dire *Nepos*, *petit-fils.*

P. ſignifioit *Publius* du mot *Pubes;* ou *Populus*, *Peuple.*

Q. faiſoit *Quintus*, c'eſt à dire, *le cinquiéme enfant de la Famille;* ou *Quæſtor*, *Queſteur;* ou *Quirites*, *les Citoyens Romains.*

T. fait *Titus*, du mot *tueri*, comme qui diroit *Tuteur* & conſervateur de la patrie.

Les mêmes lettres de l'Alphabet renverſées marquoient les noms propres des Dames Romaines Ⅿ, pour dire *Marca*, Ↄ, pour *Caïa.*

Ils mettoient quelquefois enſemble deux lettres de leur Alhabet, comme AP. qui ſignifie *Appius*, & qui vient du mot *Attius;* car Attius Claudius fut le premier, qui étant chaſſé de ſon païs vint à Rome, & changea ſon nom d'*Attius* en celui d'*Appius Claudius.*

CN. qui veut autant dire, que CNEUS, comme qui diroit *Nævus*, de quelque marque ou tache qu'on avoit ſur le corps.

SP. *Spurius*, qui marque quelque choſe de honteux dans la naiſſance, ou qui n'eſt pas légitime.

T I. pour *Tiberius*, *né auprès du Tibre.*

C O S. pour dire *Conſul.* C O S S. pour dire *Conſules* au pluriel.

M. F. ſignifie *Marci Filius*, *Fils de Marcus.*

M. N. veut dire *Marci Nepos*, *Petit-fils de Marcus.*

P. C. veut dire *Patres conſcripti*, les *Péres du Senat.*

P. R. ſignifie, *Populus Romanus*, le *Peuple Romain.*

R. P. *Reſpublica*, la *République.*

S. C. *Senatuſconſultum*, *Ordonnance* ou *Décret du Sénat.*

S. P. Q. R. pour dire *Senatus*, *Populuſque Romanus.* *Le Sénat & le Peuple Romain.*

On trouve auſſi qu'une même lettre redoublée ſert à augmenter la ſignification d'un mot, ou à marquer un degré ſuperlatif; ainſi BB. ſe met pour *bene bene:* FF. pour *fortiſſime* ou *feliciſſime:* LL. pour *lubentiſſime.*

Les Anciens, avant l'invention du parchemin, n'écrivoient que d'un côté, parce que les feuilles de l'arbre, qu'on nomme *Papyrus*, ſur leſquelles on écrivoit, étoient ſi minces, que le revers n'auroit pu ſouffrir l'impreſſion de la plume. On fit la même choſe, lorſque l'on commença à ſe ſervir du parchemin. Et il étoit ſi fort hors d'uſage d'écrire autrement, que lorſqu'on ſe vouloit moquer de quelcun, dont la longueur étoit incommode, on diſoit qu'il écrivoit des deux côtez, & qu'il ne finiſſoit point.

Cette invention du parchemin eſt plus ancienne, que quelques Auteurs ne prétendent; puiſqu'Hérodote rapporte que les Ioniens, qui reçurent les lettres des Phéniciens, appelloient les peaux des bêtes des *livres*, parce qu'ils s'en ſervoient quelquefois pour écrire; & qu'un traité fait entre les premiers Romains, & les Gabiens peuple du Latium, fut écrit en lettres antiques ſur du cuir de bœuf, dont on avoit couvert un bouclier de bois, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnaſſe. On ſe ſervoit preſque de toutes ſortes de matiéres pour écrire, & en particulier d'écorce d'arbre & de tablettes enduites de cire. L'étain fut auſſi employé. Ce fut ſur ce métal que le peuple de Sparte écrivit à *Simon*, Grand Prêtre des Juifs. On écrivit auſſi ſur de l'ivoire, comme nous l'apprenons d'Ulpien, *libris elephantinis;* comme auſſi ſur des peaux de chévre, & ſur des inteſtins d'animaux, ſelon Hérodote, Cédréne, & Zonare. Ces deux derniers rapportent que dans la bibliothéque de Conſtantinople il y avoit une Iliade d'Homére écrite en lettres d'or ſur un inteſtin de dragon, long de ſix vints piez. Les Lombards après leur irruption en Italie, écrivirent ſur des tablettes de bois, qui étoient fort minces, & ils y traçoient les lettres auſſi aiſément que ſur la cire. Apulée parle en beaucoup d'endroits de livres de lin, *Libri lintei*, qui étoient ſi précieux qu'on ne s'en ſervoit que pour y conſerver les Actes de la Vie des Empereurs Romains, qui étoient gardez dans le temple de *Junon Moneta.* On ſe ſervoit d'abord d'un ſtyle pour tracer les lettres, mais dans la ſuite on employa de l'encre de diverſes couleurs, même l'or & l'émail. Pline parle d'une eſpéce d'encre particuliére pour les livres, qu'on détrempoit avec du jus d'abſinthe, pour les garantir des rats.

L'uſage de ſe ſervir de l'or eſt fort ancien, puiſqu'un Auteur a rapporté, qu'une des Odes de Pindare, qui eſt la ſeptiéme, fut écrite en lettres d'or, & conſervée dans le temple de Minerve. L'argent étoit auſſi en uſage; mais le pourpre étoit reſervé aux ſeuls Empereurs.

* L E T U S (Frédéric) Sicilien, Juriſconſulte, Juge & Conſeiller de la Cour du Roi, a écrit, *Apoſtillæ ſuper ritu Regni Siciliæ; Ad Bullam Apoſtolicam Nic. V. & Reg. Pragm. Alphonſi de Cenſibus Annotationes*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* L E T U S (Nicolas) de Palerme, grand Juriſconſulte & célébre Avocat, mourut à la fleur de ſon âge. On a de lui, *Regii juris patronatus beneficii S. Mariæ Succurſus Nicoxiæ Defenſio in cauſa in Tribunali Conſiſtorii S. R. C. & CC. DD. Tribunalis Regiæ Monarchiæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L E U. L E V.

L E U (Saint) que pluſieurs prononcent auſſi S. Loup, Evêque de Sens, étoit fils de *Betton*, allié à la famille royale, & d'*Auſtregiſilde* ſurnommée *Aige*, ſœur de ſaint *Annaire*, Evêque d'Auxerre, & d'*Auſtrein*, Evêque d'Orléans. Il naquit dans le diocéſe d'Orléans, & parut porté à la piété dès ſes plus tendres années. Ses oncles maternels voyant ſes vertueuſes inclinations, & les belles diſpoſitions de ſon eſprit, ſe chargérent avec plaiſir de ſon éducation, & le firent entrer de bonne heure dans la cléricature. Saint Leu parfaitement inſtruit des obligations de cet état, ſe mit en devoir de répondre dignement à la grace que Dieu lui avoit faite de l'y appeller. Il s'appliqua à la priére & à l'oraiſon, il étoit aſſidu aux offices, il fréquentoit les ſépulchres des Martyrs, viſitoit les hopitaux, faiſoit l'aumône aux pauvres, exerçoit l'hoſpitalité envers les Etrangers, & faiſoit ſentir les effets de ſa charité à l'égard de tout le monde. C'eſt ainſi qu'il vivoit parmi le Clergé d'Orléans, lorſqu'il fut demandé par le Clergé & par le peuple de la ville de Sens, pour être leur Evêque à la place de ſaint Artéme. Pendant qu'il poſſédoit cette dignité, Clotaire II, Roi de Neuſtrie ou de la France occidentale, voulant ſe rendre maître de la ville de Sens, après la mort de Thierri, Roi de Bourgogne & d'Auſtraſie, envoya Blidebod, l'un de ſes Lieutenans, pour aſſiéger cette ville, & ce Général n'y trouva pas beaucoup de réſiſtance de la part de la garniſon; mais le S. Evêque ayant eu recours à la priére, fit ſonner le tocſin, ſans autre deſſein néanmoins que d'appeller ſon peuple à l'égliſe; & les Aſſiégeans en prirent une terreur panique, qui leur fit lever le ſiége en deſordre. La Bourgogne ayant été depuis ſoumiſe à Clotaire, il envoya auſſi-tôt pour Gouverneur à Sens un nommé *Faroul*, qui faiſant ſon entrée, trouva mauvais que le ſaint Evêque n'allât point au devant de lui avec des préſens, & crut qu'il ne pouvoit pas mieux s'en venger qu'en perdant le ſaint Prélat dans l'eſprit du Roi. Il fit tant d'effet par ſes calomnies, que ce Prince, ſans rien approfondir, rélégua ſaint Leu au païs du Vimeux en Neuſtrie. Mais Clotaire ayant reconnu ſon innocence, le rendit à ſon égliſe. Ce Prince ne voulut point qu'il y retournât, qu'il ne lui eût donné un train convenable à la dignité d'un grand Evêque: il fit même un feſtin au Clergé de Sens, qui étoit venu juſques à Rouen où étoit la Cour, pour ramener ſon Paſteur, qui mourut l'an 623, dans la Terre de Brinon qu'il avoit eue de ſon patrimoine, & qu'il légua par ſon teſtament à l'égliſe cathédrale de Sens. On dit que ce Saint ſortant de la ville de Sens pour aller en exil,

jetta ſon anneau paſtoral dans les foſſez pleins d'eau, & dit qu'il ne reviendroit point que cet anneau ne fût retrouvé; & qu'en effet, peu de tems avant ſon retour, on pêcha près de Melun un Barbeau, dans le corps duquel on trouva cet anneau, qui fut porté dans la cathédrale, où on le voit encore aujourd'hui. Vers l'endroit où l'on pêcha ce poiſſon, Louïs *le Gros*, Roi de France, fit bâtir ſa célébre Abbaïe de Barbeau, où il choiſit ſa ſépulture, & où ſon corps fut porté l'an 1137. * Baronius. Surius. Pierre *de Natalibus*. Baillet.

LE'VA (Antoine de) *Voyez* LE'VE.

LE'VADIA ou BADIA, petite ville de la Livadie en Gréce, eſt près de la riviére de Céphiſe, & du Lac de Thébes ou Stives, à quinze lieues de la ville de ce nom vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'VANE (*Levana*) Déeſſe, qui, ſelon les anciens Gentils, avoit le ſoin de relever les enfans de terre, auſſi-tôt que leur mére les avoit enfantez. Elle avoit ſes autels à Rome, où on lui offroit des ſacrifices. Lorsque l'enfant étoit né, la ſage-femme le mettoit à terre, & le pére, ou quelcun pour lui, le relevoit & l'embraſſoit. Cette cérémonie étoit ſi néceſſaire, que ſans cela l'enfant n'étoit pas réputé légitime. * S. Auguſtin en parle dans *la Cité de Dieu*. Macrobe. Suétone. Dempſter, *Antiquitez Romaines*.

* LEVANT, ſe dit en général de toute contrée qui eſt à l'orient d'une autre, mais dans le commerce des Européens occidentaux, on entend par ce mot, la partie orientale de la Mer Méditerranée & l'Aſie.

* LEVANTE, eſt un terme de Marine ſur la Méditerranée, pour dire, Vent d'Orient.

* LEVANTINS, Habitans des païs que les Européens appellent le Levant.

LE'VANZO, petite iſle, où il n'y a que quelques habitations, eſt dans la Mer Méditerranée, à trois lieues de la côte occidentale de la Sicile, vis à vis de Trapano. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEUBIN. *Voyez* LEUBEN.

LEUBOVE'RE. *Cherchez* LUBOVE'RE.

* LEUBUS, Abbaïe de Siléſie ſur la rive droite de l'Elbe dans le Duché de Wolaw, au ſud-oueſt de Wolaw, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Elle a été fondée en 1055 par Caſimir, Roi de Pologne. Dans la guerre de Bohéme, elle fut réduite en cendres par les Huſſites, mais à la fin du ſiécle paſſé & au commencement de celui-ci elle a été magnifiquement rebâtie. Le bourg où elle ſe trouve s'appelle auſſi *Leubus*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LEUCADE, iſle de la Mer Ionienne. *Voyez* SAINTE-MAURE.

LEUCANDRE ou LERNANDRE (André) Anglois, & Abbé de l'Ordre de Cluni, dans le onziéme ſiécle l'an 1020, fit le voyage de Jéruſalem, dont il publia une rélation avec quelques autres Ouvrages. * *Conſultez* Léland, Ballée, Pitſeus, &c.

LEUCATE, place autrefois forte de France en Languedoc, eſt ſituée ſur la frontiére d'Eſpagne, près du Comté de Rouſſillon, entre Narbonne & Salſes, ſur le penchant d'une colline, où le Roi François I fit bâtir un Fort. Elle a un rocher inacceſſible d'un côté, & de l'autre elle eſt entre la mer & l'Etang, dit de *Leucate*. Serbelloni, Général des Eſpagnols, aſſiégea inutilement cette place l'an 1637. Charles de Schomberg, Duc d'Hallewin, Gouverneur du Languedoc, y défit leur armée le 29 du mois de ſeptembre de la même année, après l'avoir forcée dans ſes retranchemens. La fortereſſe de Leucate fut détruite ſur la fin du XVII ſiécle.

LEUCE, iſle du Pont-Euxin. Quelques uns mettent ſa ſituation vers l'emboûchure du Danube, & d'autres vers celle du Boriſthéne. Les Anciens ont cru qu'elle étoit le ſéjour des Manes de pluſieurs Héros, & entre autres, d'Achille, d'Ajax fils d'Oïlée, & d'Ajax fils de Télamon, d'où vient qu'ils l'ont appellée *Achillea* & *Macharis*. Si l'on s'en rapporte à Philoſtrate, Achille après ſa mort obtint cette iſle de Neptune, à la priére de Thétys ſa mére, & depuis il y ſéjourna toûjours, s'étant marié avec Héléne. On raconte des choſes merveilleuſes de cette Iſle, où l'on dit que non ſeulement on voyoit des ſpectres, mais auſſi qu'on entendoit le bruit d'une Muſique guerriére & les henniſſemens des chevaux. On dit encore que ceux qui abordoient en cette iſle, y ſacrifioient, ſans qu'ils oſaſſent y paſſer la nuit, pendant laquelle ils étoient forcez de demeurer à l'ancre. Durant ce tems, Achille venoit avec Héléne chanter & boire dans leurs vaiſſeaux. Achille avoit dans cette même iſle un Cénotaphe, un Temple, un Oracle & des ſacrifices. Entre les miracles que l'on prétend qu'il y faiſoit, on met la défaite des Amazones qui voulurent piller ſon Temple. * Pline, *l.* 4. *c.* 13. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 7. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEUCEAS, en Grec Λευκέας, Poëte d'Argos. Il écrivit ſur les maniéres & les mœurs des nations, au témoignage de Pauſanias.

LEUCES ou LEUCIENS, peuples de l'ancienne Gaule, qui ont habité le Diocéſe de Toul. Ils furent compris dans la Belgique premiére, quand Auguſte partagea la Gaule Belgique en quatre Provinces Conſulaires. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEUCHT (Chriſtian-Léonard) fameux Docteur du Droit Public, naquit à Arnſtadt en Thuringe le 12 février 1645. Il fit ſes études à Leipſic, à Gieſſen & à Iéne, où il prit le dégré de Docteur. Après s'être diſtingué pendant quelque tems à Dreſde dans la pratique du Droit, il fut Conſeiller Aulique du Comte de Reuſs à Graitz en 1683, & Conſeiller Conſultant du Comte de Limbourg en 1688. En 1690, il fut honoré de la dignité de Comte Palatin, parce qu'il avoit fait la deſcription des deux couronnemens qui s'étoient faits à Ausbourg cette année-là. En 1692, il fut *Conſultant* de la ville de Nuremberg; & en 1694, Aſſeſſeur de Juſtice de la même ville. En 1699, il ſe trouva ſi accablé d'infirmitez qu'il réſigna ſon emploi de premier Conſultant du Sénat: on lui en conſerva néanmoins le tître & le rang. Les Princes de Schwartzbourg-Sondershauſen & de Schwartzbourg-Arnſtadt le nommérent depuis leur Conſeiller. Ce dernier poſte lui fut donné parce qu'il avoit dédié à cette Maiſon le premier tome des Actes d'Etat du Saint Empire du XVIII ſiécle. Il mourut le 24 novembre 1716, à l'âge de 72 ans. Il s'eſt fait beaucoup eſtimer, par les nouvelles éditions qu'il a données de divers livres, avec des additions néceſſaires & utiles, de ſa façon. Il étoit infatigable dans la collection des Auteurs du Droit public, & en a publié pluſieurs ſous divers noms feints. * *Dict. Allemand.*

LEUCHTEMBERG, Landgraviat de l'Empire d'Allemagne, eſt ſitué dans le Haut-Palatinat. Les Landgraves de Leuchtemberg ont ſubſiſté depuis ULRIC I, mort l'an 1334, juſqu'à MAXIMILIEN-ADAM, mort au milieu du XVII ſiécle, ſans poſtérité. Sa tante *Mechtilde* de Leuchtemberg avoit épouſé l'an 1612, *Albert*, Duc de Baviére, & fut mére de *Maximilien-Henri*, Electeur de Cologne, qui hérita de ce Landgraviat; mais après ſa mort arrivée l'an 1688, l'Empereur prétendant que ce Landgraviat étoit réüni à l'Empire, s'en mit en poſſeſſion, & en donna l'inveſtiture le dixiéme mai 1709, à LE'OPOLD-MATTHIAS, Prince de Lamberg, Chevalier de la Toiſon d'Or, ſon Grand-Ecuyer, mort le dixiéme mars 1711. * *Conſultez* Cluvier, *Deſcr. German.* Rittershuſius, &c.

* LEUCHTEMBERG, bourg d'Allemagne dans le Cercle de Baviére, eſt le lieu principal du Landgraviat auquel il donne le nom. Il eſt dans la Haute Baviére, au nord-eſt de la ville d'Amberg, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

LEUCHTER (Henri) publia l'Alcoran de Mahomet, & le Miroir du ſouverain bien & du ſouverain mal, en 1604. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEUCHTIUS (Valére) publia en 1595, un Miroir Hiſtorique des ſaintes Images. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEUCIE, Hérétique Manichéen, oſa publier des Actes des Apôtres, ſous le nom de ſaint Matthieu, ou de ſaint Jacques *le Mineur*, de ſaint Pierre & de ſaint Jean; ce que nous voyons dans la lettre écrite par le Pape Innocent III, à Exupére, *Epiſt.* 3. Quelques uns croyent ce Leucie Auteur du livre de *la Nativité de la ſainte Vierge*, fauſſement attribué à S. Jérôme. * Baronius, *A. C.* 44.

LEUCIENS. *Voyez* LEUCES.

LEUCIPPE', fille de Theſtor, Prêtre ou Devin, étant en peine de ſon pére & de ſa ſœur Théonoé, conſulta l'Oracle, qui lui répondit, que pour ſavoir ce qu'ils étoient devenus, elle n'avoit qu'à s'habiller en Prêtre, & voyager en cet équipage. Elle obéït à l'Oracle, & trouva ſon pére & ſa ſœur dans la Carie. Théonoé, après avoir été enlevée par des Pirates, avoit été vendue à Icare, Roi de ce païs, & ſon pére y avoit été fait priſonnier après un naufrage. Lorsque Leucippé déguiſée en homme, fut arrivée en ce païs, elle inſpira de l'amour à ſa ſœur qui ne la connoiſſoit point, & l'irrita tellement par ſes refus, que cette Amante mépriſée commanda que l'on fît venir quelcun pour la tuer. Ce fut Theſtor qui fut choiſi pour cette exécution: il fut reconnu de ſa fille Leucippé, & la reconnut enſuite auſſi-bien que Théonoé. * Hygin, *Fab. CXC.*

LEUCIPPE (*Leucippus*) Philoſophe Abdérite, ou Eléate, ou Miléſien ſelon d'autres, & Diſciple de Zénon, croyoit que toutes choſes étoient infinies, qu'elles ſe changeoient les unes aux autres; que tout cet univers étoit en partie vuide & en partie rempli de corps; & que les mondes ſe formoient quand les corps entroient dans ce vuide, & ſe mêloient les uns aux autres. Il ajoûtoit que la nature des aſtres ſe forme par leur mouvement; que le ſoleil roule dans un grand cercle à l'entour de la lune; que la terre eſt emportée par un mouvement qui la fait rouler dans le milieu; & que ſa figure eſt ſemblable à celle d'un tambour. C'eſt le premier qui a établi les atomes pour principe de toutes choſes. Voilà ſes opinions que Diogéne Laërce rapporte avec plus de détail. Ce Philoſophe vivoit ſous la LXXXVIII Olympiade, vers l'an 428 avant JESUS CHRIST. * Diogéne Laërce, *Vit. Philoſ. l.* 9. Héſychius. Galien. Clément Alexandrin & S. Epiphane, citez par Voſſius, *de Phil. Sectis*, *c.* 7. §. 6.

LEUCK, bon bourg du païs de Valais, Allié des Suiſſes. Il a un pont ſur le Rhône, à cinq lieues au deſſus de la ville de Syon, & des bains renommez, qui ſont à une lieue du bourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEUCON, en Grec Λεύκων, Poëte Comique, qui ſelon *Suidas*, floriſſoit du tems de la guerre du Péloponnéſe. Il y avoit deux de ſes Comédies, dont l'une avoit pour tître Ὄνος ἀσκοφόρος, & l'autre Φράτορες.

LEUCOS ou PATRASSO, petite riviére de la Morée. Elle coule entre la ville de Guaſtani & la fortereſſe d'Achaïa, & ſe décharge dans le Golfe de Patras à une lieue de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEUCOSA ou LICOSA, petite iſle de la Mer de Toſcane, près d'un promontoire, dit *Capo della Nicoſa*. * Strabon & Pline en parlent, auſſi-bien qu'Ovide, *Métam. l.* 15. *v.* 708.

LEUCOTHOE', fille d'Orchame, Roi de Babylone, fut aimée d'Apollon, qui abuſa d'elle, déguiſé ſous les habits de ſa mére Eurynome. Clytie qui aimoit Apollon, en avertit Orchame; & ce Roi enterra ſa fille toute vive. Son Amant la transforma en un de ces arbres qui portent l'encens. * Ovide, *Métam. l.* 4. *v.* 196. & 220.

LEUCTRES, lieu de Béotie, eſt célébre par la bataille que les Thébains y gagnérent ſur les Lacédémoniens, par la conduite & par la valeur d'Epaminondas, ſous la CII Olympiade,

de, & l'an 371 avant J. C. Strabon, *l.* 9, dit que l'on montroit le lieu de Leuctres sur le chemin qui alloit de Platée à Thespies. Elle étoit dans une plaine au pié du Mont-Cythéron. * Xénophon, *l.* 6. Diodore, *l.* 15. Polybe, *l.* 1. *&c.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEUCTRES, ville ancienne de la Laconie, située au bord de la mer. Plutarque en parle dans la Vie de Pélopidas. Selon Strabon, *l.* 8, c'étoit une Colonie de Leuctres de la Béotie. Pausanias, dans ses Laconiques, dit, qu'elle étoit une des dix-huit villes des Peuples appellez *Eleutbero-Lacones*, c'est à dire, *libres Lacoviens*, & que les Messéniens prétendoient que cette ville avoit été autrefois de leur territoire. Elle étoit vers leur frontiére, sur la côte orientale du Golfe Messéniaque. On la nomme à présent *Maina*. Plutarque dans la Vie de Pélopidas, & dans celle de Cléoméne, parle d'une autre Leuctres, ville de l'Arcadie. Elle étoit du territoire de Mégalopolis, & située assez près de la ville de ce nom. * Le P. Lubin, *Tables Géogr.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LEUCUS, fleuve de la Macédoine entre Pydne & le Mont-Olympe, près du fleuve Æson, au dessus de ce fleuve vers le nord, & plus près de Pydne. Plutarque en parle dans la Vie de Paul Emile. * Lubin, *Tab. Géograph. sur les Vies de Plutarque.*

LEUDE'SE, *Leudesius*, Maire du Palais de Thierri, Roi de France, étoit fils d'*Erchinoald*, qui avoit eu le même emploi pendant 26 ans, depuis l'an 640, jusqu'en 656. Leudése ne fut choisi pour l'exercer après lui, de l'avis de saint Léger Evêque d'Autun, qu'en 673, & il ne l'exerça pas plus d'un an. Ebroïn sorti de l'Abbaïe de Luxeuil, poursuivit Leudése, au delà de la riviére de Somme, dans le païs de Ponthieu; feignit de s'accorder avec lui au château de Crecy; & peu après l'ayant fait assassiner, se saisit du Roi Thierri, & régna sous son nom. * *Voyez l'addition de* Grégoire de Tours, *c.* 96. *Gesta Franc. c.* 5. Pagi, *ad an.* 674.

LE'VE (Antoine de) fameux Capitaine sous l'empire de Charles-*Quint*, étoit Navarrois, & après avoir passé par tous les degrez de la milice, s'éleva du rang de simple Soldat, au comble des honneurs militaires. Il servit dans le Royaume de Naples, sous Gonsalve de Cordoue, dit *le Grand Capitaine*, & se signala si souvent, qu'on le crut digne de commander. Il rallia les troupes d'Espagne à la bataille de Ravenne l'an 1512, & se trouva en diverses autres occasions importantes, dans lesquelles il aquit beaucoup de gloire & de réputation. Elle s'augmenta sous l'empire de Charles-*Quint* qui lui donna le principal commandement dans ses armées. Ce Général chassa l'Amiral de Bonnivet de devant Milan l'an 1523; servit à la défaite de Rebec l'an 1524; & l'année suivante, il défendit Pavie, contre le Roi François I, qui y fut pris. Il contribua ensuite à dépouiller François Sforce du Duché de Milan, qu'il défendit avec beaucoup de courage, contre l'armée des Confédérez. Depuis il défit François de Bourbon, Comte de Saint-Paul, au combat de Landriano l'an 1518; & après la paix de Cambray de l'an 1529, il fut nommé par l'Empereur, Capitaine Général en Italie, & fut envoyé contre Soliman, qui assiégea Vienne en Autriche le 26 septembre de la même année 1529. Il suivit Charles-*Quint* en Afrique l'an 1535, & en Provence l'an 1536. Quelques Auteurs disent qu'Antoine de Léve se mit à genoux devant ce Prince, pour le dissuader d'entrer en Provence. D'autres assurent que se fondant sur quelques prédictions qu'on lui avoit faites, que Charles-*Quint* seroit Roi de France, il le pressa d'entreprendre cette guerre. Un Astrologue avoit assuré Léve qu'il seroit enterré à S. Denys: ce que ce dernier entendoit de Saint-Denys en France; mais Charles-*Quint* fut chassé de Provence avec honte, & avec perte de vint-cinq mille hommes. Il s'en prit à Antoine de Léve qui lui avoit conseillé cette entreprise, & qui en mourut de déplaisir, âgé de 56 ans. Son corps fut enterré à saint Denys près de Milan. Ce grand Capitaine fut Prince d'Ascoli, Duc de Terre-Neuve, &c. Il laissa divers enfans, entre autres *Sanche* de Léve, qui fut Colonel du régiment de Naples, & qui se distingua dans les armées; & *Antoine* qui commanda l'armée contre les Morisques l'an 1570, &c. On dit que de Léve, soit le pére, soit le fils, souhaitoit avec une passion extréme de pouvoir se couvrir dans la Chambre de l'Empereur, comme les Grands d'Espagne; mais parce qu'il n'étoit pas de naissance à obtenir le Grandat, on le lui refusa toujours. Un jour qu'il étoit chez ce Prince, après avoir été longtems tourmenté des gouttes, Charles-*Quint* lui parlant de son mal, le voulut faire asseoir. De Léve l'an remercia, & lui dit de bonne grace que sa tête étoit plus malade que ses jambes, voulant insinuer que c'étoit celle qu'il falloit soulager en la faisant couvrir. * Sandoval, *Hist. de Charles-Quint.* Du Bellay, *Mémoires.* De Thou, *Hist. l.* 1. *&* 48. Brantôme, *Vies des Capit. Etrang.* Mascardi, *Elog. di Capit. Illust.* Paul Jove. Mézéray, &c.

LEVECK. *Voyez* CAMBOJE.

LEVELLERS, nom de faction en Angleterre. *Voyez* EGALEURS.

* LEVEN, petite riviére d'Angleterre dans la province de Cumberland, est composée de deux ruisseaux dont l'un est appellé *black Leven*, c'est à dire, *Leven noir*, & *Whit Leven*, c'est à dire, *Leven blanc.* Cette riviére coule du nord-est au sud-oueſt, & se jette dans le Golfe de Solway. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 251.

LE'VEN, riviére d'Ecosse. *Voyez* LE'VIN.

LE'VE'RA (François) composa une Astronomie Romaine *in folio.* On publia encore de lui à Rome en 1664, un Traité de l'excellence & de la vertu des étoiles fixes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LE'VE'RANO, Principauté dans le Royaume de Naples en la Terre d'Otrante proche de Lecce. * *Consultez* Léandre Alberti, *Descript. Ital.*

LE'VERPOOL, port de mer considérable en Angleterre dans le Comté de Lancastre sur la Mer d'Irlande. Il est à l'emboûchure du Mersey. Du côté du midi, ce port est défendu par un château que le Roi Jean fit bâtir; & vers le couchant il y a sur la riviére une tour belle & forte. * *Etat de la Grande Bretagne, sous George II, tome* 1. *p.* 81.

LE'VESQUE de la CASSIE'RE (Jean) Grand Maître de l'Ordre de Malte. *Cherchez* CASSIE'RE.

LEUFROI (Saint) en Latin *Leufredus* ou *Leofridus*, Abbé en Normandie dans le huitiéme siécle, étoit sorti d'une Maison noble & ancienne du territoire d'Evreux; mais il renonça dès sa premiére jeunesse à tous les avantages qu'il auroit pu retirer dans le monde, de sa naissance & de ses richesses. Il fit ses études à Evreux, sous le Sacristain de l'église de saint Taurin d'Evreux, & de là s'en alla à Chartres pour continuer ses études. Etant revenu dans son païs, il y enseigna quelque tems les enfans; mais il en sortit, & après avoir visité quelques monastéres, il se retira à Jumiéges. Saint Ansbert, Archevêque de Rouen, ayant connu son mérite, le renvoya dans le diocése d'Evreux. Leufroi y fonda un monastére dans le païs de Madrie, près de la riviére d'Eure, au lieu où S. Ouen avoit planté une croix, d'où ce monastére fut appellé *la Croix de S. Ouen.* Il mourut le 21 juin 738. * *Anonym. apud* Mabillon, *Sæcul. III.* Baillet, *Vies des Saints.*

* LEUGNE' ou LEUGNEY, village de la Franche-Comté, dans le Bailliage de Baume. Il est à peu près à l'est de Besançon, dont il est éloigné de cinq à six lieues. * Visscher, *Carte de la Franche-Comté*, ou du Comté de Bourgogne.

LE'VI, troisiéme fils de Jacob & de Lia ou Léa, naquit l'an 2287 du monde, & 1748 avant JESUS CHRIST. Le fils du Roi de Sichem ayant violé Dina, sœur de pére & de mére de Lévi & de Siméon, ces deux fréres vangérent cruellement cet affront contre la parole donnée, & passérent au fil de l'épée tous les Habitans de la ville de Sichem. Jacob leur pére en témoigna un déplaisir extréme, & prédit à Lévi qu'en punition de cette cruauté, sa famille seroit divisée, comme en effet elle n'eut point de portion fixe comme les autres Tribus au partage de la Terre promise. Lévi à l'âge de 43 ans, eut pour fils Caath ou Kéhath, grandpére de Moïse. Il mourut âgé de 137 ans, en l'année du monde 2423, & 1612 avant JESUS CHRIST. Ceux de la Tribu de Lévi ne consentirent point à l'idolatrie du veau d'or, fabriqué par les enfans d'Israël, & ce fut pour cela que Moïse leur commanda de le suivre, & de mettre à mort ceux qu'ils rencontreroient, sans épargner ni le parent ni l'ami. Le nombre de ceux qui perdirent la vie de cette sorte, monta à vint-trois mille. Cette exécution consacra les mains de ceux qui la firent, & les rendit dignes du ministére du tabernacle. Nous avons déja marqué que la Tribu de Lévi fut la seule à laquelle Dieu n'assigna point d'héritage en fonds, voulant lui même être leur héritage. Il leur fit donner seulement quatre-vints-huit villes pour leur habitation, dont six servoient d'azile à ceux qui avoient commis un homicide par accident, & non volontairement. David destina vintquatre mille Lévites au ministére journalier de la Maison du Seigneur sous les Prêtres, six mille pour être Juges inférieurs des choses concernant la Religion; quatre mille pour être Portiers; & quatre mille pour être Chantres. * *Genése, ch.* 29. *&* *suiv. Exode, ch.* 6. *&* 32. I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 23. Saint Epiphane, *de Vit. Prophet. &c.*

☞ Les Interprétes ont examiné pourquoi les noms de la Tribu de Lévi & de Joseph n'étoient point gravez sur les pierres précieuses du Rational du Grand Prêtre; car l'Ecriture remarque qu'au lieu de la Tribu de Lévi, Moïse mit au nombre des Princes des Tribus, Manassé, fils de Joseph, & établit Ephraïm en la place de Joseph son pére, selon que Jacob avoit prié Joseph de lui donner ses deux fils pour les adopter. Les Savans rapportent diverses raisons de ce changement; mais il est sûr qu'il étoit avantageux à la Tribu de Lévi, répréſentée en la personne du Grand Prêtre même: & ainsi il n'étoit pas nécessaire de graver son nom sur quelcune de ces pierres précieuses, qui étoient sur le Rational. Pour la Tribu de Joseph elle étoit répréſentée en celle de ses fils. Il faut se souvenir que ceux de la Tribu de Lévi avoient droit de s'allier à la Maison royale: ce qui se voit très-souvent en la Généalogie des parens de JESUS CHRIST selon la chair. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. *c.* 5. Philon, *l. de Monarch.* S. Augustin, *de Consensu Evang. & l.* 83. *Quæst.* 9. 91. Saint Ambroise, *in Luc.* Ribera, *l.* 3. *de Templo.* Torniel, *A. M.* 2544. *num.* 85.

LE'VI, Evêque de Jérusalem, vivoit dans le second siécle au tems que son Eglise étoit persécutée par les Juifs. Baronius le met après Juste, & lui donne Ephrem pour successeur. * Eusébe, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 113.

LE'VI, famille noble. *Voyez* LE'VIS.

LE'VIAS, étoit un des Gardes de Flave Joséphe, lorsqu'il étoit Gouverneur de Galilée. Son maître lui commanda d'aller couper les mains à Clitus, qui avoit excité une sédition à Tibériade; mais il n'en eut jamais le courage, effrayé de se voir seul au milieu de tant d'ennemis. * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 2. *ch.* 44.

LE'VIAS, & *Sophas* son frére, fils de *Raguel*, de la race royale des Juifs, furent mis en prison par les séditieux de Jérusalem, parce qu'ils s'opposoient à leur tyrannie. Ils moururent ensuite par les mains d'un Bourreau nommé *Orcas.* * Joséphe, *Guerre des Juifs, l.* 4. *ch.* 11.

LE'VIATHAN, est le nom de la baleine, dont il est parlé dans Job, *ch.* 41. Les Rabbins ont écrit de plaisantes choses de ce Léviathan. Ils disent que ce grand animal fut créé dès le commencement du monde, au cinquiéme jour avec sa femelle; que Dieu châtra le mâle, qu'il tua la femelle, & qu'il l'a salée, pour la conserver jusqu'à la venue du Messie, qu'on ré-

galera d'un grand feſtin, où l'on ſervira cette Baleine ou Léviathan. Ce ſont là les fables des Thalmudiſtes touchant le Léviathan, dont il eſt auſſi fait mention dans les chapitres du Rabbin Eliézer, & dans pluſieurs autres Auteurs Juifs. Les plus ſages néanmoins d'entre eux, qui voyent bien que toute cette Hiſtoire du Léviathan n'eſt qu'une pure fiction, tâchent de l'expliquer comme une Allégorie, & diſent que les anciens Docteurs ont voulu marquer le Diable par cet animal Léviathan. Il eſt certain que la plupart des contes qui ſont dans le Thalmud & dans les anciens livres des Juifs, n'ont aucun ſens, ſi on ne les prend allégoriquement. Samuel Bochart a montré dans ſon *Hiérozoïcon*, que Léviathan eſt le nom Hébreu du Crocodile, *p.* 2. *l.* 4. *c.* 16. 17. *&* 18. * Buxtorf, *Synagog. Jud. & Dict.*

LE'VI-BEN-ALTABAN, Rabbin, écrivit avec réputation, dans le XII ſiécle. * Génébrard, *Chron.*

LE'VI-BEN-GERSOM, Rabbin, s'étoit fort appliqué à la Philoſophie, & a compoſé ſur l'Ecriture des Commentaires, qui en ſont remplis. On a remarqué que dans ſes Commentaires il a plus de ſubtilité que de ſolidité; & que, comme il étoit Philoſophe, il détourne quelquefois les miracles qui ſont marquez dans l'Ecriture. Il ſuit la méthode de Rabbi Moïſe, & enchérit même par deſſus lui, dans tout ce qui regarde les rafinemens de Métaphyſique. Il a auſſi accompagné de Réflexions morales ſes Commentaires ſur le Pentateuque. On a encore de lui un livre, auſſi-bien que de Rabbi Moïſe, rempli d'idées métaphyſiques, qui eſt intitulé, *Milhamoth Haſſen*, *les Guerres du Seigneur*. Il y a quelques Juifs qui diſent qu'on le devoit plutôt nommer *Milhamoth hal Sem*, *les Guerres contre le Seigneur*. Ces Juifs prétendent qu'il n'y a rien de plus oppoſé à leurs Traditions, que ces ſortes de ſubtilitez de Philoſophie, qui détruiſent la Religion. Ce dernier livre du Rabbin Lévi-Ben-Gerſom, a été imprimé à Riva ou Reiff, l'an 1560. Buxtorf en a auſſi parlé dans ſa Bibliothéque. A l'égard de ſes Commentaires ſur l'Ecriture, quelques uns ont été imprimez dans les grandes Bibles de Veniſe & de Bâle. Son Commentaire ſur le Pentateuque a été imprimé ſéparément à Veniſe, auſſi bien que la plupart de ſes autres Commentaires ſur l'Ecriture. M. Simon témoigne qu'il y en a quelques exemplaires manuſcrits dans la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Paris. * M. Simon. Lévi étoit Provençal, petit-fils de Nachmanides, & vivoit en 1290. Il étoit & Médecin & Philoſophe, mais imbu de pluſieurs opinions erronées. Il avançoit que le monde étoit éternel, que la prophétie étoit un talent naturel, & que toutes les apparitions faites à Abraham, aux Patriarches, & aux Prophétes, n'étoient que des ſonges & des viſions. Il ne pouvoit ſouffrir que l'on avançat que l'aneſſe de Balaam avoit parlé: il comparoit cet événement au mariage du Prophéte Oſée, qui n'épouſa jamais une proſtituée dont l'union ſcandaleuſe l'auroit deshonoré. Il prétendoit que le premier événement, tout comme le ſecond s'étoit paſſé en ſonge. Il mourut à Perpignan en 1370. L'Auteur du *Juchaſin* dit que Lévi avoit fait un ſi grand nombre de livres qu'on ne pourroit pas les compter. * Wolfii, *Biblioth. Hebræa*, *p.* 726. Baſnage, *Hiſtoire des Juifs*, *tome* 5. *p.* 1815.

LE'VI-BEN, &c. fils de Chaviv, Rabbin du XVI ſiécle. Il acheva l'Ouvrage que ſon pére avoit laiſſé imparfait, & il fit enſuite un Traité qui a pour tître, *Schéélot & Teſchouvoth*, *Demandes & Réponſes*, imprimé à Veniſe *in folio*, en 1565. On y trouve un ample Commentaire ſur un Traité de Maimonidès, intitulé *Kidduſch Hachodeſch*. * Wolfii, *Biblioth. Hebræa.*

LE'VIN ou LE'WIN, riviére d'Ecoſſe qui a ſa ſource dans le Mentheit, baigne une partie de la Fife, & ſe décharge dans le Golfe de Forth au bourg de Lévin, à trois lieues de S. André. Il y a une autre riviére de ce nom dans le Comté de Lénox. Elle traverſe le Lac de Lomond, du nord au ſud, baigne la ville de Dunbriton, & peu après ſe joint au Cluyd. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LE'VIN, LE'WIN, LE'VINSMOUTH ou LE'WINSMOUTH, bourg de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Fife, eſt à l'emboûchure de la riviére de Lévin, au ſud-eſt de S. André, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

* LE'VIRAT, c'eſt le droit & l'obligation où étoit le frére du défunt d'épouſer la veuve, s'il étoit mort ſans enfans. Cette pratique paroit avoir eu lieu avant la Loi donnée, puiſque Juda donna ſucceſſivement pour mari à Thamar Her ſon premier-né, Onan ſon ſecond fils, & qu'il s'oblige de lui donner encore ſon troiſiéme fils. Mais cette pratique fut enſuite de précepte par la Loi qui ſe lit dans le *Deuteronome*, *ch.* 5. *v.* 25, *&c.* Les Rabbins ont rapporté de leur chef pluſieurs exceptions & pluſieurs limitations à cette Loi. Ils croyent que l'obligation au frére d'épouſer ſa belle-ſœur, ne regarde que les fréres nez d'un même pére & d'une même mére, & non pas ceux qui ſont nez de divers péres, quoique d'une même mére. De plus, elle ne regarde que l'aîné des fréres du défunt, & encore ſuppoſé qu'il ne fût pas marié; car s'il étoit marié, il pourroit prendre ou laiſſer la veuve de ſon frére à ſon choix. Si le frére défunt avoit laiſſé un fils ou une fille adoptifs ou naturels, un petit-fils ou une petite-fille, le frére n'avoit nulle obligation d'épouſer ſa veuve. Si le Mort laiſſe pluſieurs femmes, le frére n'en peut épouſer qu'une, & il ne peut épouſer les autres: ſi le mort a pluſieurs fréres, l'aîné ſeul jouït du droit, a tous les biens du défunt & touche la dote que la femme lui avoit apportée. Ils ajoûtent que le mariage de la veuve avec ſon beau-frére ſe faiſoit ſans ſolemnitez; parce que la veuve du frére décédé ſans enfans, paſſoit pour femme de ſon beau-frére en vertu de la Loi, ſans qu'il fût beſoin d'autres cérémonies. Cependant la coutume vouloit que cela ſe fît en préſence de deux témoins, & que le frére donnât à la veuve une piéce d'argent. On y ajoûta même la bénédiction nuptiale, & un écrit pour l'aſſurance de la dot de la femme. Il y en a qui croyent qu'on ne pratiqua plus cette Loi depuis la captivité de Babylone; à cauſe que depuis ce tems les héritages des Tribus ne furent plus diſtinguez. Les Juifs d'aujourd'hui ne pratiquent plus cette loi, où du moins la pratiquent très-rarement, ſur tout parmi les Allemands & les Italiens: ils aiment mieux mettre les femmes en liberté de ſe remarier à qui elles jugent à propos. Or voici comme cela ſe pratique, ſelon *Leon de Modéne*. Trois Rabbins & deux autres témoins vont choiſir la veille un lieu où l'on puiſſe faire la cérémonie. Le lendemain au ſortir des priéres du matin, tout le monde ſuit les Rabbins & les témoins, qui étant arrivez s'aſſeyent, & font paroître devant eux la veuve & ſon beau-frére, qui diſent qu'ils ſe préſentent pour être libres. Le principal Rabbin fait pluſieurs queſtions à l'homme, & l'exhorte à épouſer la veuve: puis voyant qu'il perſiſte à ne le vouloir pas faire, après quelques autres interrogations, l'homme chauſſe un certain ſoulier des Rabbins, propre à tout pié, & cependant la femme s'approche de lui, & aidée par le Rabbin, elle lui dit en Hébreu, *Le frére de mon mari ne veut point continuer la poſtérité de ſon frere dans Iſraël*, *& refuſe de m'épouſer comme beau-frére.* Le beau-frére répond, *Il ne me plait pas de la prendre.* Alors la femme ſe baiſſe, dénoue & déchauſſe le ſoulier, le jette à terre, crache devant lui, & lui dit en Hébreu avec le ſecours du Rabbin, *Ainſi fait-on à l'homme qui n'édifie point la maiſon de ſon frére*, *& il ſera appellé en Iſraël*, *la maiſon du déchauſſé.* Elle dit ces paroles par trois fois, & les Aſſiſtans lui répondent autant de fois, *déchauſſé.* Auſſi-tôt le Rabbin lui dit qu'elle peut ſe remarier, & ſi elle demande un Acte de cela, les Rabbins lui en délivrent un. Voici une formule de cet Acte tiré de la Gémare de Jéruſalem, où il eſt plus court que celui qui ſe trouve chez les Rabbins: „ Par devant nous tels & „ tels *N.... N.... N.....* une telle *N.....* veuve de tel „ *N.....* à ôté le ſoulier à tel *N....* fils de tel *N....* elle l'a „ amené par devant nous & lui à ôté le ſoulier du pié droit, & a „ craché en nôtre préſence, en ſorte que nous avons vu ſon „ crachat ſur la terre; & elle lui a dit, c'eſt ainſi que ſera traité „ celui qui ne rétablit point la maiſon de ſon frére. " M. Jurieu remarque que le beau-frére n'étoit pas obligé dans toutes les occaſions de prendre la femme de ſon frére, ou de ſouffrir qu'on lui déchauſſât le ſoulier; par exemple, quand la veuve étoit vieille & hors d'âge d'avoir des enfans; quand elle étoit notoirement ſtérile; quand elle étoit impudique ou convaincue de quelque crime atroce. Le beau-frére étoit alors en droit de répréſenter cela aux Juges, & on le diſpenſoit d'épouſer ſa belle-ſœur ſans déchauſſer ſon ſoulier. * D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Jurieu, *Hiſt. des Dogmes*, *&c. p.* 164. *&c.* Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 818.

LE'VIS ou LE'VI, Maiſon illuſtre & ancienne. On ne doit pas néanmoins s'arrêter à l'opinion fabuleuſe de ceux qui la font deſcendre de la Tribu de Lévi. Les Seigneurs de Lévis étoient en grande conſidération dès le XI & le XII ſiécle. Leur famille eſt diviſée en diverſes branches, qui toutes ont pris de grandes alliances, & tire ſon nom de la terre de Lévis, ſituée en Hurepoix près de Chevreuſe. Le plus ancien dont on ait connoiſſance, eſt PHILIPPE qui ſuit.

I. PHILIPPE de Lévis, Chevalier, qui vendit l'an 1180, à Meuri, Evêque de Paris, une rente ſur ce qu'il tenoit en fief à Vitry, de Valeran de Galardon. Il fut préſent à la promeſſe que fit au Roi, Eudes, Duc de Bourgogne, en novembre 1198, de ne ſe pas allier au Roi d'Angleterre, & à celle que le Roi fit la même année à Thibault, Comte de Champagne, de le défendre comme ſon Homme lige, envers & contre tous. Il aſſiſta l'an 1200, au traité de paix fait entre les Rois de France & d'Angleterre, & étoit mort l'an 1205. D'*Eliſabeth* ſa femme, qui vivoit encore l'an 1210, il eut cinq enfans, 1. *Milès*, Seigneur de Lévis, pére de *Marguerite*, Dame de Lévis, mariée à *Jean* de Nanteuil, Chevalier; 2. GUI qui ſuit; 3. *Pierre*, Archidiacre de Poiſſy; 4. *Alexandre*, vivant en 1233; & 5. *Simon* de Lévis, qui fut l'un des exécuteurs teſtamentaires de Philippe de France l'an 1238. Il avoit épouſé 1. une Dame nommée *Petronelle:* 2. une autre nommée *Mabille.* Du premier lit vint *Iſabelle*, mariée à *Gautier* de Poiſſy: du ſecond, il eut *Jean* de Lévis, qui étoit mort l'an 1252, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* de Cogniéres.

II. GUI de Lévis, I. du nom, fonda l'an 1190, l'Abbaïe de la Roche près de Lévis, & lui fit pluſieurs biens. C'eſt lui qui ſe croiſa ſous le Comte de Montfort ſon voiſin, pour la guerre des Albigeois; il fut fait Maréchal de l'armée des Croiſez, & donna un grand éclat à ſa Maiſon, avec le tître qui a paſſé après lui à ſes ſucceſſeurs Marquis de Mirepoix, de *Maréchaux de la Foi*, parce que cette armée avoit été deſtinée contre ceux que l'on appelloit Hérétiques, & qu'il avoit eu la Terre de Mirepoix, avec pluſieurs autres, ſiſes en Languedoc, de la dépouille des Albigeois, après s'être ſignalé dans toutes les expéditions qui ſe firent contre eux. Il étoit mort l'an 1230, & laiſſa de ſa femme nommée *Guiburge*, 1. GUI qui ſuit; 2. *Philippe*, Chevalier; & 3. *Jeanne* de Lévis, femme de *Philippe* de Montfort, II. du nom, Comte de Caſtres.

III. GUI de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montſégur, &c. vivoit l'an 1224, & laiſſa de *Jeanne* ſa femme, 1. GUI III, qui ſuit; 2. *N....* mariée à *Jean* de Bruyéres, Chevalier, 3. *Jeanne*, alliée à *Matthieu*, Seigneur de Marly, après la mort duquel elle ſe retira à Port-Royal, & y fut enterrée; & 4. 5. 6. 7. quatre autres filles, Religieuſes.

IV. GUI de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montſégur, de Florenſac, &c. Maréchal de la Foi, ſuivit en Italie Charles, Roi de Sicile & de Naples l'an 1266, & ſe trouva au combat donné pour l'Egliſe Romaine le quatriéme mars de la même année; fut conſervé l'an 1269, par arrêt, en la poſſeſſion & jouïſſance de juger & de connoître du fait d'héréſie en toutes ſes Terres de Languedoc, & vivoit encore l'an 1286. Il avoit

avoit épouſé *Iſabelle* de Marly, veuve de *Robert* de Poiſſy, Seigneur de Malvoiſine, & fille de *Bouchard* de Montmorency, Seigneur de Marly, II. du nom, dont il eut ſix fils & deux filles, ſavoir 1. JEAN qui ſuit; 2. THIBAULT, *qui a fait la branche des Barons de* MONTBRUN *& de* PENNES, *rapportée cy-après*; 3. *Pierre*, Evêque de Maguelone, puis de Cambrai & de Bayeux, mort l'an 1334; 4. PHILIPPE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LA ROCHE-EN-RENIER, *de* VILLARS, *de* VENTADOUR, *&c. mentionnée cy-après*; 5. *Euſtache*, Seigneur en partie de Florenſac, mort l'an 1327, laiſſant de *Béatrix* de Thurey, Dame de Seſſac, fille de *Lambert*, Seigneur de Seſſac, pour fille unique, *Iſabelle* de Lévis, Dame de Seſſac & de Florenſac en partie, mariée à *Bertrand*, Seigneur de Liſle-Jourdain, laquelle fonda le monaſtére d'Azilhan l'an 1361, & y fut enterrée; 6. *Jeanne* de Lévis, mariée en mars 1277, à *Matthieu*, IV. du nom, Seigneur de Montmorency, Grand-Chambellan de France; 7. *François* de Lévis, ſecond du nom, Seigneur de la Garde & de Montſégur, vivant l'an 1351, auquel on donne pour femme, *Soubiranne* d'Aure, fille de *Bernard*, Vicomte d'Aſter, & de *Soubiranne* de Joyeuſe, dont il eut pour fille, *Elips* de Lévis, Dame de la Garde & de Montſégur, mariée l'an 1343, à *Roger-Bernard* de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, morte l'an 1364.

V. JEAN de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, accompagna le Sire de Harcourt, Amiral de France, au voyage de mer qu'il fit en 1295, & mourut vers l'an 1318. Il avoit épouſé, le ſecond février 1296, *Conſtance* de Foix, fille de *Roger-Bernard*, Comte de Foix, & de *Marguerite* de Moncade, dont il eut 1. *Roger*, mort en mai 1313; 2. JEAN II, qui ſuit; 3. GASTON, *qui a fait la branche des Seigneurs de* LE'RAN, *rapportée cy-après*; & 4. *Iſabelle* de Lévis, mariée le 20 octobre 1320, à *Bertrand*, Seigneur de la Tour en Auvergne. Quelques Auteurs lui donnent encore pour fille, *Marquiſe* de Lévis, qui fit donation à Gaſton d'Armagnac, Vicomte de Feſſenſaguet, des droits qu'elle avoit au Royaume d'Aragon & de Majorque, & au Comté de Barcelone l'an 1310.

VI. JEAN de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, amortit pluſieurs biens l'an 1321, en préſence de ſes parens, en faveur de l'égliſe de Mirepoix, nouvellement érigée en cathédrale. L'an 1333, le Roi lui accorda que ſes Terres & ſa Baronnie de Mirepoix fuſſent régies & gouvernées ſuivant le Droit écrit. Il ſervoit ès guerres de Gaſcogne ſous le Comte d'Armagnac l'an 1355, & étoit mort l'an 1372. Il avoit épouſé 1. en ſeptembre 1318, *Mabaud* de Sully, fille de *Henri*, Sire de Sully, Bouteiller de France, & de *Jeanne* de Vendôme: 2. vers l'an 1344, *Aliénor* de Montaut, fille de *Sicard*, Baron de Montaut & de Hauterive. De ſa premiére femme il eut, 1. *Jean* de Lévis, qui ſe trouva en l'oſt de Bouvines, ſervant ſous le Duc de Normandie l'an 1340, & qui fut tué en une ſortie de la ville de Bergérac, aſſiégée par les Anglois l'an 1342, ſans avoir été marié; & 2. BERNARD-ROGER qui ſuit: de la ſeconde vinrent, 3. *Jean*, vivant l'an 1361; 4. *Philippe*, qui étoit mort l'an 1370; 5. *Thibault*, Seigneur de Livrac, vivant l'an 1418; 6. *Eléonore*, mariée 1. à *Bertrand* de Terrides, Vicomte de Gimois: 2. à *Nicolas* de la Jugie, Seigneur de Liviers; & autres enfans.

VII. ROGER-BERNARD de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foi, ſervit dans les guerres de Gaſcogne & de Languedoc. Il eut de grands demêlez avec ſon fils, qui l'arrêta priſonnier à Mirepoix; & pour s'en venger, il donna tous ſes biens au Seigneur de Léran, ſon couſin, par ſon teſtament du cinquiéme octobre 1388. Il aſſocia auſſi le Roi en toutes ſes Terres, par traité du 17 juillet 1390, en conſidération de quoi ce Prince lui tranſporta certaines Terres l'an 1393. Il mourut peu après, ayant fait auparavant un ſecond teſtament le 21 mai 1392. Il avoit épouſé l'an 1343, *Elips* de Lévis, Dame de la Garde & de Montſégur, ſa couſine, fille unique de *François* de Lévis, Seigneur des mêmes Terres, & de *Soubiranne* d'Aure, morte l'an 1364, dont il eut pour fils unique JEAN, III. du nom, qui ſuit.

VIII. JEAN de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, de Montſégur, &c. Maréchal de la Foi, eut un long procès avec le Seigneur de Léran ſon parent, au ſujet de la donation que ſon pére avoit faite à ce Seigneur, au préjudice de ce qui avoit été aſſuré par ſon contract de mariage, & étoit mort l'an 1397. Il avoit épouſé en juillet 1371, *Jeanne* d'Armagnac, fille de *Jean*, Vicomte de Feſſenſaguet, & de *Marguerite* de Carmain, vivante l'an 1418, dont il eut 1. ROGER-BERNARD, II. du nom, qui ſuit; 2. *Gaſton*; 3. *Jean*; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Pierre* Tiſon, dit *Cramaut*, Seigneur de Pujols & de Nerbonnez: 2. à *Louïs* de Pierrebuffiére, Seigneur de Châteauneuf; 5. *Elips*, alliée à *Philippe* de Lévis, Seigneur d'Arques; & cinq autres filles.

IX. ROGER-BERNARD de Lévis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, &c. Maréchal de la Foi, obtint récréance en mai 1399, avec ſes fréres & ſœurs, de tous les biens que ſon ayeul avoit donnez par ſon teſtament au Baron de Léran. La diſſipation qu'il fit depuis de la plupart de ſes biens, obligea ſes parens d'obtenir lettres l'an 1418 pour en arrêter le cours. Il mourut peu après, laiſſant de *Jeanne* de Voiſins, fille de *Gérard*, Seigneur d'Arques & de Magnac, & d'*Alix* de Bruyéres, qu'il avoit épouſée l'an 1402, 1. *Philippe*, Seigneur de Mirepoix, &c. mort l'an 1442, ſans alliance; & 2. JEAN, IV. du nom, qui ſuit.

X. JEAN de Lévis, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, né poſthume, vivoit l'an 1491. Il épouſa 1. l'an 1434, *Marguerite* d'Archiac, fille de *Hugues*, Seigneur d'Archiac, morte ſans enfans: 2. *Charlotte* de Lévis, fille d'*Euſtache*, Seigneur de Quélus, & d'*Alix* de Damas, Dame de Couſan, dont il eut 1. *François*, mort du vivant de ſon pére, ſans alliance; 2. JEAN, V. du nom, qui ſuit; 3. *Philippe*, Evêque de Mirepoix, mort l'an 1537; 4. *Françoiſe*, mariée à *Philippe* de Bazillac; 5. *Héléne*, alliée à *Jean* de Voiſins, Seigneur d'Ambres; 6. *Anne*, mariée le 30 décembre 1487, à *Galobie* d'Eſpagne, Seigneur de Panaſſac; 7. *Gabrielle*, femme de *Rigaud*, Seigneur de Peſtels; 8. *Marguerite*, Religieuſe à Prouillé; & 9. *Jeanne* de Lévis.

XI. JEAN de Lévis, V. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcaſſonne & de Béziers, & Lieutenant Général en Languedoc, pendant l'abſence du Connétable de Bourbon, vivoit l'an 1530. Il épouſa 1. *Jeanne* de Poitiers, fille d'*Aymar*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Jeanne* de la Tour: 2. l'an 1500, *Françoiſe* d'Eſtouteville, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eſtouteville, & de *Louïſe* d'Albret. Ses enfans du premier lit furent, 1. *Françoiſe*, mariée à *Gaſton*, Seigneur d'Andouins; & 2. *Marguerite* de Lévis, alliée à *Méraud* de Grolée, Seigneur de Viriville & de Châteauvillain, morte l'an 1518: de ſa ſeconde femme il eut 3. PHILIPPE qui ſuit; & 4. *Charlotte* de Lévis, femme de *N.* . . Seigneur de Sénaret.

XII. PHILIPPE de Lévis, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcaſſonne & de Béziers, épouſa le 16 ſeptembre 1538, *Louïſe* de la Trémoille, fille de *François*, Seigneur de la Trémoille, & d'*Anne* de Laval, dont il eut 1. JEAN, VI. du nom, qui ſuit; 2. *Françoiſe*, mariée à *Paul*, Seigneur de Bazillac; & 3. *Louïſe* de Lévis, alliée 1. à *N.* . . de Bruyéres, Seigneur de Chalabre: 2. à *Claude* de Lévis, Baron d'Audun & de Béleſta, Cadet des Barons de Léran.

XIII. JEAN de Lévis, VI. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcaſſonne & de Béziers, vivoit l'an 1578. Il épouſa par contract du huitiéme février 1563, *Catherine-Urſule* de Lomagne, fille d'*Antoine*, Vicomte de Gimois, Baron de Terrides, &c. & de *Jeanne* de Cardaillac, dont il eut, 1. *Jean* de Lévis, VII. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcaſſonne, & Chevalier de l'Ordre du Roi, mort à Toulouſe le 31 août 1603, ſans alliance; 2. ANTOINE-GUILLAUME qui ſuit; 3. *Etienne*, Seigneur de Sainte-Foi, vivant l'an 1616; 4. *Philippe*, Seigneur de Veillanet, mort l'an 1601; 5. *Henri*, Seigneur de Rochefort, Gouverneur de Mirepoix; 6. *Catherine*, mariée le quatriéme octobre 1597, à *Gabriel* de Lévis, Baron de Léran; & 7. *Claude* de Lévis.

XIV. ANTOINE-GUILLAUME de Lévis, Vicomte de Terrides, puis Seigneur de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi après ſon frére aîné, mourut l'an 1617. Il avoit épouſé le 26 avril 1593, *Marguerite* de Lomagne, fille de *Gérard*, Seigneur de Sérignac, & de *Louïſe* de Cardaillac-de-Peyre, dont il eut 1. ALEXANDRE qui ſuit; 2. *Louïſe*, mariée le ſixiéme janvier 1619, avec *Antoine-Scipion* de Baſſabat, Baron de Pordiac, de Campendu (Terre qui donne entrée aux Etats de Languedoc) & de Fondeilhe, duquel elle eut 18 enfans; 3. HENRI, *qui a fait la branche des Marquis de* GAUDIE'S, *rapportée cy-après*; 4. *Jean* de Lévis, Baron de Mirepoix, qui de *Catherine* Caulet, fille de *Jean-George*, Seigneur de Hauterive, & de *Marguerite* Garaut, eut *N.* . . mort jeune; & 5. *Marguerite* de Lévis, alliée à *Louïs*, Vicomte de Fumel en Quercy.

XV. ALEXANDRE de Lévis, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcaſſonne & de Béziers, fut tué l'an 1637, à l'attaque des lignes de Leucate, aſſiégée par les Eſpagnols. Il avoit épouſé en mai 1620, *Louïſe* de Béthune, fille de *Maximilien*, Duc de Sully, &c. & de *Rachelle* de Cochefilet; de laquelle ayant été ſéparé, il prit une ſeconde alliance, le 23 juillet 1635, avec *Louïſe* de Roquelaure, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roquelaure, Maréchal de France, & de *Suſanne* de Baſſabat, ſa ſeconde femme, laquelle ſoutint un grand procès contre Louïs de Nogaret, Evêque de Mirepoix, qui diſputoit à ſon fils la qualité de Fondateur de l'égliſe cathédrale de Mirepoix, & celle de Maréchal de la Foi. Ses enfans furent, 1. GASTON-JEAN-BATISTE qui ſuit; & 2. *Eliſabeth* de Lévis, Abbeſſe de Rionette, aſſaſſinée par ſix Fuſeliers ſur le grand chemin en juillet 1671, revenant de prendre poſſeſſion d'une Terre dépendante de ſon Abbaïe.

XVI. GASTON-JEAN-BATISTE de Lévis & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sénéchal de Carcaſſonne & de Béziers, Gouverneur & Lieutenant Général des païs & Comtez de Foix, d'Oneſan, & d'Andorre, mourut le ſixiéme mai 1687. Il avoit épouſé le 19 mai 1657, *Magdelaine* du Puy-du-Fou, fille de *Gabriel*, Marquis de Combronde, & de *Magdelaine* de Belliévre, dont il eut 1. *Gaſton-Jean-Baptiſte* de Lévis & de Lomagne, II. du nom, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi, Sous-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, Gouverneur & Lieutenant Général des païs & Comtez de Foix, d'Oneſan & d'Andorre, mort le 26 juillet 1699, âgé de 39 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie-Angélique* de Saint-Nectaire, fille de *Henri*, Duc de la Ferté, Pair de France, & de *Marie-Iſabelle-Gabrielle-Angélique* de la Motte-Houdancourt, qu'il avoit épouſée le ſeptiéme janvier 1689, morte le 31 mars 1713, âgée de 35 ans; 2. PIERRE-CHARLES qui ſuit; 3. *Marie-Marguerite-Théréſe*, alliée en mai 1703, à *Paul-Louïs* de Lévis, Marquis de Léran; 4. 5. *Magdelaine-Henriette* & *Catherine*, Religieuſes à la Viſitation de la Fléche; & 6. *Louïſe-Camille* de Lévis.

XVII. PIERRE-LOUÏS de Lévis & de Lomagne, Comte de Terrides, puis Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foi après ſon frére, mourut le dixiéme juin 1702, laiſſant d'*Anne-Gabrielle* Olivier, ſa femme, un fils unique nommé CHARLES-PIERRE-GASTON qui ſuit.

XVIII. CHARLES-PIERRE-GASTON de Lévis de Lomagne, Maréchal héréditaire de la Foi, Marquis de Mirepoix, Comte de Terrides, Vicomte de Gimois, Baron de Montfourcaul, âgé de trois

trois ans en 1703, fut fait Colonel du régiment de Saintonge par commiſſion du 16 de mars 1719, puis de celui de la Marine, le 20 février 1734, & Brigadier des armées du Roi, le premier d'août ſuivant. Il a été marié le 17 d'août 1733, avec *Anne-Gabrielle-Henriette* Bernard, agée de douze ans, fille de *Gabriel* Bernard, Comte de Rieux, Baron & Seigneur de la Liviniére, de Ferals, de Fief-Madame, &c. Préſident en la ſeconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Suſanne-Marie-Henriette* de Boulainvilliers-Saint-Saire, ſa ſeconde femme.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MONTBRUN, & de Pennes.

V. Thibault de Lévis, I. du nom, ſecond fils de Gui de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, &c. & d'*Iſabelle* de Marly, eut en partage partie des Terres de Sérignac & de Florenſac, & épouſa *Angléſie*, Dame de Montagu, de Montbrun & de Pennes, dont il eut 1. Thibault, II. du nom, qui ſuit; 2. *Gaillarde* de Lévis, Dame de Montagu, mariée à *Guillaume* de Narbonne, Seigneur de Montagu, à cauſe de ſa femme; & 3. *Angléſie* de Lévis, femme de *Pierre*, Sire de Bueil.

VI. Thibault de Lévis, II. du nom, Baron de Montbrun, de Pennes, &c. mourut le 30 mai 1387, laiſſant de *Séguine* de Cominges ſa femme, *Cécile* de Lévis, qui fût enlevée par *Charles* d'Eſpagne, ſon parent, lequel s'empara du château de Montbrun l'an 1374, & en chaſſa ſon beau-pére, ayant eu d'elle deux enfans, *Thibault* & *Bertrand* d'Eſpagne, dit *de Lévis*, légitimez en avril 1379, attendu que leur pére avoit été marié ſans diſpenſe, étant parent de leur mére au troiſiéme degré. *Bertrand* étoit mort l'an 1392, & *Thibault*, qui étoit l'aîné, fut inſtitué héritier univerſel par ſon ayeul maternel, prit le nom de Lévis, obtint lettres de confirmation de ſa légitimation en juillet 1388, & fut maintenu en la poſſeſſion des biens de ſon ayeul, par Arrêt du 30 août 1393.

BRANCHE DES VICOMTES de LAUTREC, Seigneurs de la Roche-en-Renier, Comtes de Villars.

V. Philippe de Lévis, I. du nom, quatriéme fils de Gui de Lévis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Iſabeau* de Marly, fut Seigneur en partie de Florenſac, étoit au ſervice du Roi en Flandre l'an 1303, & épouſa *Béatrix*, Vicomteſſe de Lautrec, veuve de *Bertrand* de Gouth, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & fille de *Bertrand*, Vicomte de Lautrec, dont il eut 1. Philippe, II. du nom, qui ſuit; & 2. Bertrand de Lévis, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Florensac, *de* Cousan, *& de* Que'lus, *rapportée cy-après.*

VI. Philippe de Lévis, II. du nom, Vicomte de Lautrec, &c. Alfonſe d'Eſpagne, Seigneur de Lunel, Lieutenant-de-Roi en Languedoc, lui donna le 26 juillet 1326, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus en la guerre de Gaſcogne, la forteresſe de la Fons qui avoit appartenu à la Vicomteſſe de Lautrec ſa mére, ſur laquelle les Anglois s'en étoient emparez: ce qui lui fut confirmé en juin 1327, avec injonction à ſa mére de lui payer 600 livres par an, pour la garde de cette place, & l'entretien de la garniſon. Il fit ſon teſtament l'an 1346. Il avoit épouſé, 1. *Eléonore* d'Apcher, ſœur de *Guérin*, Seigneur d'Apcher, morte ſans enfans: 2. l'an 1336, *Jamague*, Dame de la Roche-en-Renier, fille de *Guigues*, Seigneur de la Roche-en-Renier, & de *Gillette*, Vicomteſſe d'Uzès, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. Guigues qui ſuit; & 3. *Bertrand* de Lévis, Protonotaire du ſaint Siége, Chanoine & Archidiacre de Dreux en l'égliſe de Chartres.

VII. Guigues de Lévis, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, &c. ſervit le Roi en ſes guerres de Gaſcogne l'an 1355 & 1359, fit ſon teſtament l'an 1366, & mourut peu après, laiſſant de *Saure* de la Barthe ſa femme, fille de *Géraud*, Seigneur d'Aure & de la Barthe & de *Bruniſſende*, Vicomteſſe de Lautrec, ſa troiſiéme femme, pour fils unique, Philippe, III. du nom, qui ſuit.

VIII. Philippe de Lévis, III. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche-en-Renier, &c. mourut l'an 1380. Il avoit épouſé en août 1372, *Eléonore* de Villars, Dame de Buys, veuve d'*Edouard*, Seigneur de Beaujeu, & fille de *Humbert*, VI. du nom, Sire de Thoire & de Villars, &c. & de *Béatrix* de Challon ſa ſeconde femme, dont il eut 1. *Guigues*, II. du nom, Vicomte de Lautrec, &c. mort ſans alliance; 2. Philippe, IV. du nom, qui ſuit; 3. *Catherine*; & 4. *Béatrix* de Lévis.

IX. Philippe de Lévis, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, d'Annonay, Comte de Villars, &c. Gouverneur de Montargis, accompagna le Roi Charles VII, en ſon voyage de Dauphiné, pour voir la Reine de Sicile, & mourut l'an 1440, âgé de 60 ans. Il n'avoit que quinze ans, lorsqu'il épouſa en juin 1395, *Antoinette* d'Anduſe, fille de *Louïs*, Seigneur de la Voûte, & de *Marguerite* d'Apchon ſa ſeconde femme, dont il eut 1. Antoine qui ſuit; 2. Bermond, Seigneur de la Voûte, *qui a fait la branche des Ducs de* Ventadour, *& des Comtes de* Charlus, *rapportée cy-après*; & 3. *Gaſparde* de Lévis, mariée en ſeptembre 1427, à *Claude* de la Baume, Comte de Montrével.

X. Antoine de Lévis, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Baron de la Roche & d'Annonay, Seigneur de Vauvert, &c. vivoit l'an 1454. Il épouſa en novembre 1425, *Iſabelle* de Chartres, fille d'*Hector*, Seigneur d'Ons-en-Bray & du Chênedoré, & d'*Antoinette* Aiméri, & niéce de *Rénaud* de Chartres, Archevêque de Rheims, & Chancelier de France: 2. *Jeanne* de Chalençon, dite *de Polignac*, fille d'*Armand*, Vicomte de Polignac, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. *Jean*, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, &c. premier Chambellan du Roi, mort ſans enfans de *Thomine* de Villequier fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Marie* de Gamaches, après avoir diſſipé la plus grande partie de ſes biens; 2. *Antoine*, Seigneur d'Ons-en-Bray, mort vers l'an 1494, après avoir achevé de ruïner ſa Maiſon, ſans laiſſer poſtérité de *Jeanne* de Chamborant ſa femme; & 3. *Catherine* de Lévis, mariée 1. à *Antoine* de Clermont, Seigneur de Surgéres; 2. à *Joachim* de Vélor, Seigneur de la Chapelle-Bellouin.

BRANCHE DES MARQUIS de Gaudiès.

XV. Henri de Lévis, Marquis de Gaudiès, troiſiéme fils d'Antoine-Guillaume de Lévis & de *Marguerite* de Lomagne, épouſa *Marguerite* de Caulet, fille de *François* de Caulet, Seigneur de Cadars, Maître des Eaux & Forêts de Languedoc & de *Marie* de Fraxines. Il en eut Alexandre de Lévis, Marquis de Gaudiès, qui fut marié avec *Marguerite* de Caumels, fille de *François* de Caumels, Seigneur de Grefeuille, Conſeiller au Parlement de Toulouſe & de *Bourguine* de Garaud. De ce mariage vinrent, 1. *Barthélemy* de Lévis, tué au combat de Senef en 1674; 2. *Antoine* de Lévis, Marquis de Gaudiès; 3. *Joſeph* de Lévis, Chevalier de Malte en 1670, Capitaine de galére; 4. *Chriſante* de Lévis, nommé au mois de décembre 1697, Aumonier de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, depuis Dauphine, & le 15 d'avril 1702 Abbé de Greſtain, Ordre de S. Benoît, diocéſe de Liſieux, mort à Paris au Séminaire de S. Magloire au mois de décembre 1727; 5. *Alexis* de Lévis, auſſi Chevalier de Malte, & Officier des galéres du Roi; 6. *Philiberte* de Lévis; 7. *Catherine* de Lévis; & 8. *Catherine-Pauline* de Lévis, Religieuſe aux Maltoiſes de Toulouſe. C'eſt de cette branche que ſont le Chevalier de Lévis, fait Capitaine-Lieutenant de galére le 23 de janvier 1713; & le Marquis de Lévis, fait Lieutenant de galére le 15 d'avril 1730.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Léran.

VI. Gaston de Lévis, I. du nom, Seigneur de Léran, ſecond fils de Jean de Lévis, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, & de *Conſtance* de Foix. Cette branche s'eſt perpétuée juſqu'à préſent par douze degrez de génération, & a pour Chef Paul-Louïs de Lévis, Seigneur Marquis de Léran né en 1666, Brigadier des armées du Roi, du premier février 1719, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, cy-devant Lieutenant-Colonel ſucceſſivement du régiment Royal-Dauphin, & du Royal-Etranger de cavalerie, avec Brevet de Meſtre-de-camp. Il a été marié le onziéme de mai 1703, avec *Marie-Marguerite-Thereſe-Camille* de Lévis, fille de *Gaſton-Jean-Batiſte* de Lévis de Lomagne, Maréchal de la Foi, Marquis de Mirepoix, Gouverneur du païs & Comté de Foix, & de *Madelaine* du Puy-du-Fou, & il en a eu entre autres enfans *Gaſton-Jean-Batiſte* de Lévis de Léran, appellé le *Comte de Lévis*, né en 1704, d'abord Capitaine de Cavalerie dans le régiment Royal-Etranger, puis au mois d'août 1725, Enſeigne de la Compagnie des Gensdarmes de la Garde ordinaire du Roi, charge dont il fut obligé ſe démettre en 1733. Il a été marié en 1723, avec *Jeanne* Baillon, fille de *François* Baillon, Seigneur de Blampignon, de Malouin, Conſeiller Sécretaire du Roi, Maiſon & Couronne de France & de ſes Finances, & Chevalier de l'Ordre de S. Michel, & il en a eu pluſieurs enfans.

BRANCHE DES BARONS de la VOUTE, Comtes & Ducs de Ventadour.

X. Bermond de Lévis, ſecond fils de Philippe de Lévis, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Comte de Villars, &c. & d'*Antoinette* d'Anduſe, Dame de la Voûte, fut Seigneur de la Voûte & de Mirebel, Chambellan du Duc de Bourbon, s'aquit beaucoup de réputation au recouvrement de la Guienne ſur les Anglois, & mourut fort âgé en 1487. Il avoit épouſé en janvier 1422, *Agnès* de Châteaumorand, Dame de Poligny, de Charlus; & Vicomteſſe de Rémond, fille de *Jean*, Seigneur de Châteaumorand, &c. & de *Marie* de Frolois, dont il eut 1. *Gilbert*, mort avant ſon pére; 2. Louïs qui ſuit; 3. *François*, Abbé de Condat; 4. *Jeanne*, mariée à *Jacques* Loup, Seigneur de Beauvoir-en-Bourbonnois; 5. *Agnès*, alliée en février 1467, à *Liébant*, Seigneur de Lugny; & 6. *Jacques* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, dont il prit le nom & les armes, ſuivant la volonté de ſa mére, mort l'an 1521, laiſſant de *Louïſe* de Tournon, fille de *Jacques*, Seigneur de Tournon, & de *Jeanne* de Polignac, qu'il avoit épouſée l'an 1484, *Jean*, Seigneur de Châteaumorand, Sénéchal d'Auvergne, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chambellan & Gouverneur du Dauphin l'an 1532, mort ſans enfans de *Gilberte* d'Etampes ſa femme, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Nabert, & de *Marguerite* de Huſſon; *Antoine*, Chanoine & Comte de Lyon, puis Evêque de Saint-Paul-trois-châteaux, & Archevêque d'Ambrun, mort l'an 1536; *Iſabelle*, mariée l'an 1509, à *Pierre* Barton, Vicomte de Montbas; *Catherine*, alliée à *Jean* de Saint-Chamant, Baron de Pujols, Sénéchal des Lannes; *Perronelle*, Abbeſſe de Cuſſet; & *Jeanne* de Lévis Châteaumorand, Abbeſſe de Canſalon.

XI. Louïs de Lévis, Baron de la Voûte, &c. Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il ſuivit en ſon expédition du Royaume de Naples, mourut l'an 1521. Il avoit épouſé en juillet 1492, *Blanche* de Ventadour, fille de *Louïs*, Seigneur de Granges, & de *Catherine* de Beaufort, Dame de Charlus, dont il eut 1. Gilbert, I. du nom, qui ſuit; 2. Jean, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Charlus, *mentionnée cy-après*; 3. *François*, Evêque de Tulles, mort l'an 1535; 4. *Charles*, Abbé de Valette; & 5. *Catheri-*

therine de Lévis, mariée à *Joachim* de Brion, Seigneur du Cheylar, après la mort duquel elle se rendit Religieuse à Saint-Laurent d'Avignon.

XII. Gilbert de Lévis, I. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voûte, Seigneur de Vauvert, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi, sous le nom de Baron de la Voûte. Le Roi Charles VIII le fit Pannetier l'an 1496. Il prit ensuite la qualité de Comte de Ventadour, avec le nom & les armes, suivant le testament de son ayeul maternel, se trouva à la bataille de Marignan où il fut blessé, & mourut l'an 1529. Il avoit épousé l'an 1498, *Jacqueline* du Mas, morte l'an 1566, âgée de 86 ans, fille de *Jean*, Seigneur de Lisle, Grand-Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Jacqueline* Carbonnel, dont il eut 1. Gilbert, II. du nom, qui suit; 2. *Petronille*, mariée 1. à *André* de Crussol, Seigneur de Baudisner, &c.: 2. à *Joachim* de Chabannes, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort, &c.; 3. *Blanche*, alliée l'an 1527, à *Louïs* d'Agoult, de Montauban, Baron de Sault, &c.; & 4. *Jacqueline* de Lévis, épouse de *Jean* de Damas, Baron de Digoine.

XIII. Gilbert de Lévis, II. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voûte, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi François I, qui le fit son Pannetier l'an 1531, mort l'an 1547, âgé de 46 ans. Il avoit épousé l'an 1538, *Susanne* de Laire, Dame de la Motte-de-Grigny, fille de *Jacques*, Seigneur de Cornillon, & d'*Antoinette* de Tournon, dont il eut 1. Gilbert, III. du nom, qui suit; 2. *Martial*, Abbé d'Auberive, Aumonier du Roi, mort l'an 1572; 3. *Jacqueline*, mariée à *François* de Chalençon, Seigneur de Rochebaron; 4. *Françoise*, alliée à *François* de la Baume, Comte de Suse, Chevalier des Ordres du Roi; & 5. *Blanche* de Lévis, épouse de *Louïs* d'Amboise, Seigneur d'Aubijoux.

XIV. Gilbert de Lévis, III. du nom, Comte, puis créé Duc de Ventadour l'an 1578, Pair de France en juin 1589, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Limosin, puis du Lyonnois, de Forez & de Beaujolois. Ce fut lui qui reprit l'an 1560, le procès qui avoit été intenté l'an 1525, par *Gilbert*, I. du nom, son grand-père, touchant la substitution des Terres d'Annonay & de la Roche-en-Renier, qui fut déclarée ouverte en sa faveur par Arrêt du 23 août 1582, & mourut l'an 1591. Il avoit épousé en mai 1553, *Catherine* de Montmorency, fille d'*Anne*, Duc de Montmorency, Connétable de France, & de *Madelaine* de Savoye; dont il eut 1. *Gilbert*, Comte de la Voûte, mort avant son père; & 2. Anne qui suit.

XV. Anne de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Haut & Bas Limosin, & Lieutenant Général de Languedoc, mourut l'an 1622. Il avoit épousé le 26 juin 1593, *Marguerite* de Montmorency, sa cousine, morte le troisiéme décembre 1660, âgée de 83 ans, fille de *Henri*, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, & d'*Antoinette* de la Marck sa premiére femme, dont il eut 1. *Henri* de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, Prince de Maubuisson, Lieutenant Général en Languedoc, lequel n'ayant point d'enfans, céda sa dignité de Duc, pour se faire Chanoine de l'église de Paris, s'étant auparavant séparé de *Liesse* de Luxembourg sa femme, fille de *Henri* de Luxembourg & de *Magdelaine* de Montmorency, Dame de Thoré, & mourut le 14 d'octobre 1680, âgé de 84 ans; 2. *François*, Comte de Vauvert, tué dans un combat naval, donné contre les Rochelois en août 1625; 3. Charles qui suit; 4. *François-Christophle*, Duc de Damville, Gouverneur du Limosin, Capitaine de Fontainebleau, & Viceroi de l'Amérique l'an 1655, mort le 19 septembre 1661, âgé de 85 ans, sans postérité d'*Anne* le Camus de Jambeville, veuve de *Claude* Pinart, Vicomte de Combliſy, &c. & fille unique d'*Antoine* le Camus, Seigneur de Jambeville, Président au Parlement, & de *Marie* le Clerc de Lesseville, morte le dixiéme février 1651; 5. *Anne* de Lévis, Thréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris, puis Archevêque de Bourges, mort le 17 mars 1662; 6. *Louïs-Hercule*, Jésuite, puis Evêque de Mirepoix, mort en janvier 1679; 7. *Catherine*, mariée à *Henri*, Comte de Tournon & de Roussillon, Chevalier des Ordres du Roi; & 8. *Marie* de Lévis, Abbesse d'Avenay, puis de Saint-Pierre de Lyon.

XVI. Charles de Lévis, Marquis d'Annonay, puis Duc de Ventadour, Pair de France par la cession de son frére aîné, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Limosin, Lieutenant-général de Languedoc, &c. mourut le 19 mai 1649, âgé de 49 ans. Il avoit épousé 1. le 26 mars 1634, *Susanne* de Lauziéres, Marquise de Thémines, fille d'*Antoine*, Marquis de Thémines, & de *Susanne* de Montluc, morte sans enfans: 2. le huitiéme février 1645, *Marie* de la Guiche, morte le 23 juillet 1701, âgée de 78 ans, fille de *Jean-François* de la Guiche, Seigneur de Saint-Géran, Maréchal de France, &c. & de *Susanne* aux Espaules, dont sortirent 1. Louïs-Charles qui suit; 2. *Marguerite-Félice*, mariée l'an 1668, à *Jacques-Henri* de Durfort, Duc de Duras, Pair & Maréchal de France, Gouverneur du Comté de Bourgogne, Chevalier des Ordres du Roi, morte le dixiéme septembre 1717; & 3. *Marie-Henriette* de Lévis, Religieuse de la Visitation à Moulins.

XVII. Louïs-Charles de Lévis, Duc de Ventadour, Pair de France, &c. mort le 28 septembre 1717, avoit épousé le 14 mars 1671, *Charlotte-Eléonore-Magdelaine* de la Mothe-Houdancourt, Gouvernante des Enfans de France, puis du Roi Louïs XV, fille de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louïse* de Prie, Gouvernante des Enfans de France. De ce mariage est issue *Anne-Geneviéve* de Lévis, née en février 1673, mariée 1. le 16 février 1691, à *Louïs-Charles* de la Tour-de Bouillon, dit *le Prince de Turenne*: 2. le 15 février 1694, à *Hercule-Mériadec* de Rohan, Duc de Rohan-Rohan, dit *le Prince de Roban*, Gouverneur de Champagne & de Brie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, &c. dont il est venu des enfans.

BRANCHE DES BARONS & COMTES de Charlus.

XII. Jean de Lévis, second fils de Louïs, Baron de la Voûte, & de *Blanche* de Ventadour, fut Baron de Charlus, Seigneur de Champagne, des Granges & des Margerides, par donation que lui en fit *Catherine* de Beaufort, Comtesse de Ventadour, son ayeule maternelle, & mourut avant son pére l'an 1519, laissant de *Françoise* de Poitiers, fille d'*Aymar* de Poitiers, Seigneur de Saint-Vallier, Marquis de Cotron, &c. & de *Jeanne* de la Tour, qu'il avoit épousée le premier octobre 1501, 1. *Gilbert*, Baron de Charlus, mort sans alliance; 2. Charles, I. du nom, qui suit; 3. *Louïs*, Seigneur de Beauregard, mort sans alliance; 4. *Jean*, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué à la prise d'Alger l'an 1541; 5. 6. *Blanche* & *Renée* de Lévis, Religieuses à Montigny; & 7. *Catherine* de Lévis, mariée le premier février 1553, à *Esprit* de Harville, Seigneur de Paloiseau.

XIII. Charles de Lévis, I. du nom, Baron de Charlus, Vicomte de Lugny, Seigneur de Poligny, &c. Conseiller & Chambellan du Roi, étoit Pannetier du Roi Henri II l'an 1547, & Gentilhomme ordinaire de sa Chambre l'an 1553. Il le fut aussi des Rois François II, & Charles IX, jusqu'en 1564, Capitaine de la grosse Tour de Bourges l'an 1549, & pourvu de la charge de Grand Maître & Général Réformateur des Eaux & Forêts de France l'an 1554. Il avoit épousé 1. le sixiéme février 1534, *Marguerite* Brachet, dite *de Montagu*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Montagu, & de *Catherine* de Rochechouart: 2. l'an 1554, *Guillemette* de Ricametz, Dame de Maulde, veuve de *François*, Seigneur de Stavayé, & fille de *Jean*, Seigneur de Ricametz, & de *Guillemette* de Maulde, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, 1. Claude qui suit; & 2. *Gabrielle* de Lévis, mariée l'an 1556, à *Antoine* le Long, Seigneur de Châteaumorant.

XIV. Claude de Lévis, Baron de Charlus, &c. Pannetier du Roi l'an 1559, puis Gentilhomme de sa Chambre l'an 1566, Chevalier de l'Ordre, Chambellan du Duc d'Alençon l'an 1577, & Capitaine de la grosse Tour de Bourges, avoit épousé le 23 août 1559, *Jeanne* de Maumont, fille de *Jean*, Seigneur de Maumont & de Châteaufort, & de *Magdelaine* de Coulonges, dont il eut 1. Jean-Louïs, II. du nom, qui suit; & 2. *Jeanne-Gabrielle* de Lévis, mariée le 24 avril 1597, à *Edme-Robert*, Seigneur de Lignerac & de Saint-Chamant, Maréchal des camps & armées du Roi.

XV. Jean-Louïs de Lévis, II. du nom, Comte de Charlus, Baron de Poligny, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, fut assassiné l'an 1611. Il avoit épousé le 16 mai 1590, *Diane* de Daillon-du Lude, fille de *Gui*, Comte du Lude, & de *Jacqueline* de la Fayette, dont il eut 1. *François*, tué avec son pére, à l'âge de 15 ans; 2. *N.* . . . mort sans alliance, le douziéme février 1612; 3. Charles, II. du nom, qui suit; 4. *Claude*, Chevalier de Malte; & 5. *Jean-Claude* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, par la donation que lui en fit, l'an 1625, Diane de Châteaumorand, Marquise d'Urfé, sa cousine, à la charge de porter le nom & les armes de Châteaumorand. Il fut aussi Marquis de Valromey, & épousa le 27 octobre 1625, *Catherine* de la Baune, fille d'*Emanuel-Philibert* de la Baune, Comte de Saint-Amour, &c. & d'*Hélène* de Perrenot-de-Granvelle, Dame de Renaix, dont il eut *Gilbert* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, qui fut assassiné; HenriLouïs qui suit dans ce même article; *Hélène*, mariée à *François* d'Espinchal, Baron de Messiac; *Diane*, Religieuse à Béniſſon-Dieu; *Gabrielle*, alliée le 25 avril 1663, à *Alexandre* de Falcos, Comte d'Anjou & de la Blache en Dauphiné; & *Héléne* de Lévis de Châteaumorand. Henri-Louïs de Lévis, Marquis de Châteaumorand, &c. épousa le sixiéme février 1667, *Marguerite* d'Austrein, Dame de Gravein, veuve de *Claude-Charles* d'Apchon, Comte de Poneins, dont il a eu *Marguerite* de Lévis-Châteaumorand, mariée à *Pierre* de Séve, premier Président du Parlement de Dombes; *Marguerite* de Lévis-Châteaumorand, morte jeune en 1679; *Diane* de Lévis-Châteaumorand, Religieuse de la Visitation-Sainte-Marie à Lyon; *Marie* de Lévis-Châteaumorand, Marquise de Valromey, non mariée; *Héléne* de Lévis-Châteaumorand, Religieuse avec sa sœur; & *Philippe-Eléazar-François* de Lévis-Châteaumorand, Capitaine de vaisseau, & Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louïs, qui fut marié le sixiéme janvier 1694, avec *Marie-Anne* de Lévis, fille de *Charles-Antoine*, Comte de Charlus, & de *Marie-Françoise* de Paule de Béthisi & de-Meziéres, &c. dont il a entre autres enfans *Charles-François* de Lévis-Châteaumorand, appellé *le Comte de Lévis*, qui fut Mestre-de-camp du régiment de Cavalerie, vacant par la mort de *François-Honoré* de Lévis son cousin germain par commission du quatriéme mars 1727. Il a épousé une fille de *Guillaume* Languet Robelin, Comte de Rochefort-la-Croisette, Baron de Saffre, Conseiller d'honneur au Parlement de Dijon.

XVI. Charles de Lévis, II. du nom, Comte de Charlus, Seigneur de Poligny, &c. Capitaine des Gardes du Corps, fut nommé à l'Ordre du Saint-Esprit; mais il mourut l'an 1662, sans en avoir reçu le Collier, laissant d'*Antoinette* de l'Hopital, fille de *Louïs*, Seigneur de Vitry, & de *Françoise* de Brichanteau, qu'il avoit épousée en juillet 1620, Roger qui suit.

XVII. Roger de Lévis, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, fut marié trois fois, & épousa 1. l'an 1642, *Jeanne* de Montjouvent, fille de *Marie-François*, Baron de Montjouvent, & d'*Angélique* de Vienne-de-Soligny: 2. l'an 1656, *Louïse* de Beauxoncles, fille de *Louïs*, Seigneur d'Oucques, & d'*Anne* de l'Hopital-Sainte-Même: 3. *Anne* Perdriel, veuve de *Charles* de Béthisi, Seigneur de Méziéres, dont il n'eut point d'enfans. Elle mourut veuve le 25 janvier 1701. Ceux du pre-

mier lit, furent, 1. CHARLES-ANTOINE qui ſuit; 2. *Gilbert*, Abbé de Port-Dieu; 3. *Gaſpard*, Chevalier de Malte, mort l'an 1675; 4. *Catherine*, mariée avec *Louïs* Fouquet, Marquis de Belle Iſle, Baron de Villars, Seigneur de Pomay, morte à Paris le douziéme de juin 1729, âgée d'environ 69 ans; & 5. *Claude* de Lévis, Religieuſe à Belle-Chaſſe: du ſecond lit, ſortirent, 6. *Roger*, mort jeune; & 7. *Eliſabeth*.

XVIII. CHARLES-ANTOINE de Lévis, Comte de Charlus, &c. Meſtre-de-camp de Cavalerie, Lieutenant Général pour le Roi en Bourbonnois, mourut le 21 avril 1719. Il avoit épouſé *Marie-Françoiſe-de-Paule* de Béthiſi, fille aînée de *Charles* de Béthiſi, Marquis de Méziéres, &c. & d'*Anne* Perdriel, troiſiéme femme de ſon pére, morte le 30 janvier 1719, dont il eut 1. CHARLES-EUGE'NE qui ſuit; 2. *Marie-Anne* de Lévis, mariée le ſixiéme janvier 1694, à *Philippe-Eléazar-François* de Lévis, Seigneur de Châteaumorand, ſon couſin; 3. *Marie-Anne*, morte le 19 août 1705, ſans alliance, âgée de 32 ans; 4. *Marie-Hyacinthe* de Lévis, Abbeſſe de Notre-Dame de Lévis, nommée le premier novembre 1704, morte le quatriéme mai 1731, âgée de 44 ans; *Catherine-Agnès* de Lévis, mariée par contract de mariage du 20 ſeptembre 1720, avec *Alexandre-François* de Montbéron, Seigneur d'Eſnandes, de Villedeu, de la Cour-d'Uſſeau, de Beauregard, de la Grignollée & de la Bérengais.

XIX. CHARLES-EUGE'NE de Lévis, Duc de Lévis, Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Baron de Montjouvent, Seigneur de Poligny, de Saint-Nizier, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, & de la province de Bourbonnois, commandant en Chef pour ſa Majeſté dans le Comté de Bourgogne, Gouverneur particulier de la ville de Bergues & Châtellenies y réünies, mort à Paris le neuviéme de mai 1734, dans la 65 année de ſon âge. Il avoit commencé à ſervir en 1688, & avoit ſuivi Mgr le Dauphin aux ſiéges de Philisbourg, de Manheim & de Franckendal. Il eut enſuite un régiment de Cavalerie, à la tête duquel il ſe trouva aux batailles de Fleurus en 1690, de Steinkerque en 1692, & de Neerwinde ou de Landen en 1693, de même qu'aux ſiéges de Mons, de Namur & de Charleroy, & dans d'autres occaſions juſqu'à la paix de Riſwyck en 1697. Il fut fait Brigadier le 29 de janvier 1702, eut le commandement de la Cavalerie en 1703, & ſe diſtingua à la premiére bataille de Hochſtett, donnée le 29 ſeptembre de la même année. Il fut fait Maréchal de camp le dixiéme février 1704, & il ſervit en cette qualité les années ſuivantes. Le Roi le fit, ſeul par diſtinction, Lieutenant Général de ſes armées, le 18 février 1708, & il le nomma en même tems pour ſervir en cette qualité auprès du Corps de troupes qui étoit deſtiné pour paſſer en Ecoſſe; mais la deſcente n'ayant pu avoir lieu, & le vaiſſeau à bord duquel il étoit, ayant été obligé de ſe rendre aux Anglois le 25 de mars, il fut fait priſonnier de guerre. Après avoir été échangé, il continua de ſervir juſqu'à la paix d'Utrecht. Le Gouvernement des villes & citadelles de Méziéres & de Charleville, lui fut donné au mois de novembre 1713. Il fut fait du Conſeil de Guerre établi au mois de ſeptembre 1715; & après la ſuppreſſion de ce Conſeil il eut au mois de juin 1718 le commandement en chef du Comté de Bourgogne. Il obtint, en conſidération de ſes ſervices & de ſa naiſſance, l'érection de ſes Terres & Seigneuries de Lurcy-le-Sauvage, de Poligny, de la Baudriére, de Champroux, & autres ſituées en Bourbonnois, en tître de Duché & Pairie, ſous la dénomination de Lévis, par lettres du mois de février 1723, après la vérification deſquelles il prêta ſerment, & prit ſéance au Parlement de Paris le 22 du même mois, le Roi ſéant en ſon Lit de Juſtice pour la déclaration de ſa majorité. Le Gouvernement de Bergues lui fut donné le 27 de mars 1728, & il fut reçu Chevalier des Ordres de ſa Majeſté, le deuxiéme de février 1732. Il avoit épouſé le 27 de janvier 1698, *Marie-Françoiſe* d'Albert, fille de *Charles-Honoré* d'Albert, Duc de Chevreuſe, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne-Marie* Colbert, morte à Paris le troiſiéme novembre de la même année, dans la 57 année de ſon âge, étant née le 15 d'août 1678. Elle avoit été Dame du Palais de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, morte Dauphine. Leurs enfans furent 1. *Charles* de Lévis, Comte de Charlus, Meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de ſon nom, auparavant de Villepreux, mort le dixiéme décembre 1724, dans la 26 année de ſon âge, ſans avoir été marié; 2. *François-Honoré*, appellé *le Marquis de Lévis*, né le neuviéme d'août 1706, fait Meſtre-de-camp du régiment de Cavalerie de Charlus, vacant par la mort de ſon frére aîné au mois de décembre 1724, & mort le 24 février 1727, dans la 21 année de ſon âge, ſans avoir été marié; 3. *François* de Lévis, mort âgé de quatre ans & demi, le 15 de mars 1714; 4. *Gui-Antoine* de Lévis, né le ſeptiéme de ſeptembre 1715, & mort le quatriéme de juin 1725; 5. *Marie-Françoiſe* de Lévis, mariée le douziéme de janvier 1722, avec *Joſeph-François* de la Croix, Marquis de Caſtries, Baron de Caſtelnau, de Gourdiéges & des Etats de Languedoc, Lieutenant-de-Roi dans la même province, Maréchal des camps & armées du Roi, Gouverneur des ville, citadelle & diocéſe de Montpellier, & de la ville & port de Cette, & Forts en dépendans, Chevalier d'honneur de Madame la Ducheſſe d'Orléans, & fait Chevalier des Ordres du Roi en 1724, reſtée veuve de lui le 24 de juin 1728, & morte le deuxiéme décembre ſuivant, âgée d'environ 26 ans, & laiſſant trois enfans en bas âge; 6. autre *Marie-Françoiſe* de Lévis, née le 19 de juillet 1707, & morte le lendemain; & 7. *Marie-Louïſe* de Lévis, née le neuviéme de ſeptembre 1712. Tous les fils de Charles-Eugéne de Lévis étant morts ſans lignée, la branche de Charlus s'eſt éteinte dans ſa perſonne.

BRANCHE DES SEIGNEURS de LE'VIS, de Florenſac & de Marly.

VI. BERTRAND de Lévis, ſecond fils de *Philippe* de Lévis, I. du nom, Seigneur de Florenſac, & de *Béatrix*, Vicomteſſe de Lautrec, fut Seigneur de Florenſac, &c. Le Roi de Maiorque le nomma l'un de ſes exécuteurs teſtamentaires l'an 133[illegible], & il vivoit encore l'an 1382. Il avoit épouſé l'an 1336, *Jourdaine* de la Roche-en-Renier, ſœur puînée de *Jamague*, femme de ſon frére, & fille de *Guigues*, Seigneur de la Roche, & de *Gillette*, Vicomteſſe d'Uzès, dont il eut 1. *Hugues*, Seigneur de Florenſac, mort avant ſon pére; & 2. PHILIPPE qui ſuit.

VII. PHILIPPE de Lévis, Seigneur de Florenſac, de Marly, de Magny, &c. ſervit en Flandre au ſiége de Bourbourg l'an 1383, & vivoit l'an 1422. Il avoit épouſé l'an 1382, *Alix*, Dame de Quélus, fille de *Guillaume*, Seigneur de Quélus, & petit-fils de *Déodat* de Quélus, & d'*Héléne* de Caſtelnau, dont il eut 1. BERTRAND, II. du nom, qui ſuit; 2. EUSTACHE, *qui a fait la branche des Seigneurs de* COUSAN *&* QUE'LUS, *rapportée cy-après*; & 3. *Philippe* de Lévis, Evêque d'Agde l'an 1411, puis Archevêque d'Auch l'an 1429.

VIII. BERTRAND de Lévis, II. du nom, Seigneur de Florenſac, &c. épouſa *Gaillarde* de Peyre, fille d'*Aſtorg*, Seigneur de Peyre, & de *Gaillarde* d'Apcher, dont il eut PHILIPPE, II. du nom, qui ſuit.

IX. PHILIPPE de Lévis, II. du nom, Seigneur de Florenſac, &c. mourut au ſiége d'Acqs en Guienne l'an 1451. Il avoit épouſé *Iſabeau* de Poitiers, fille de *Louïs*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Polyxéne* Ruffo, dont il n'eut qu'une fille unique, nommée *Jeanne* de Lévis, Dame de Florenſac, née poſthume, que le Roi Louïs XI, étant encore Dauphin, fit épouſer à *Louïs* de Cruſſol, ſon Favori.

BRANCHE DES SEIGNEURS de COUSAN, & de Lugny.

VIII. EUSTACHE de Lévis, ſecond fils de *Philippe* de Lévis, I. du nom, Seigneur de Florenſac, & d'*Alix*, Dame de Quélus fut Seigneur de Villeneuve-la-Crémade, Baron de Quélus & de Bornac, ſervit en Languedoc l'an 1421, & étoit mort l'an 1464. Il avoit épouſé *Alix* de Damas, Dame de Couſan, fille de *Hugues*, Seigneur de Couſan, & d'*Alix* de Beaujeu, dont il eut 1. *Philippe*, Archevêque d'Auch, puis d'Arles, & Cardinal, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 2. JEAN qui ſuit; 3. *Euſtache*, Archevêque d'Arles après ſon frére, mort le 22 avril 1489; 4. GUI, *qui a fait la branche des Seigneurs de* QUE'LUS, *rapportée cy-après*; 4. *Jean*, Religieux de l'Iſle-Barbe; 6. *Marie*, alliée à *Guillaume* Rollin, Seigneur de Beauchamp; 7. *Charlotte*, mariée à *Jean* de Lévis, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix; 8. *Marguerite*, alliée 1. le cinquiéme ſeptembre 1471, à *Guillaume* d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux: 2. à *N.* . . Seigneur de la Queille; 9. *Catherine*, épouſe de *Jean* de Péruſſe, Seigneur de Saint-Bonnet; 10. *Iſabelle*, mariée l'an 1496, à *Bertrand* d'Alégre, Baron de Puyſagut, Seigneur de Buſſet; 11. 12. *Agnès* & *Jeanne* de Lévis, mortes ſans alliance.

IX. JEAN de Lévis, Seigneur de Couſan, de Lugny, &c. avoit épouſé 1. *Marie* de Lavieu, fille de *Hugues*, Seigneur de Feugerolles & de Chalain-le-Comtal & de *Jeanne* Caſſinel, morte ſans enfans: 2. *Louïſe* de Breſolles, veuve de *Charles* de Lavieu, Seigneur de Feugerolles, & fille d'*Antoine* de Breſolles, Sénéchal de Bourbonnois, & de *Catherine* d'Apchon, dont il eut 1. *Gabriel* de Lévis, Baron de Couſan, mort l'an 1553, ſans laiſſer de poſtérité d'*Anne* de Joyeuſe, fille de *Louïs*, Comte de Grandpré, ni de *Jeanne* de Bourbon, qu'il avoit épouſée l'an 1525; 2. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 3. *Gui*, Seigneur de Marly, de Leſſart, &c. vivant l'an 1500; 4. *Euſtache*, Chanoine & Chantre de Montbriſon, Comte de Lyon; 5. *Chriſtophle*, Chanoine & Comte de Lyon; 6. *Jean-Louïs*, Seigneur de Nervieu, mort ſans enfans de *Marguerite* de Sainte-Colombe, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Prieſt, & de *Jeanne* de Damas-Verpré; 7. *Louïſe*, mariée 1. à *Anne* de Talaru, Seigneur de Chalmazel: 2. à *Guillaume* de Talaru, Seigneur de Nouailly-la-Ferriére; & 8. *Antoinette* de Lévis.

X. JEAN de Lévis, II. du nom, Seigneur de Lugny, du Pleſſis, &c. mourut avant ſon frére aîné, laiſſant de *Jeanne* de Chalençon ſa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rochebaron, & de *Catherine* de Brion, 1. CLAUDE qui ſuit; & 2. *N.* . . . de Lévis, mariée à *N.* . . . Seigneur de la Motte-Morlet.

XI. CLAUDE de Lévis, Seigneur de Couſan, de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. avoit épouſé l'an 1541, *Hilaire* de Lettes-Deſprez, fille d'*Antoine* de Lettes, dit *Deſprez*, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de *Liette* du Fou, dont il eut 1. *Pierre* de Lévis, Baron de Couſan, Chambellan du Duc d'Alençon, mort ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite* de Roſtain; 2. JACQUES qui ſuit; 3. *Jeanne*, mariée à *François* de la Beraudiére, Seigneur de Liſle-Rouet; & 4. *Louïſe* de Lévis.

XII. JACQUES de Lévis, Baron de Couſan, Seigneur de Chalain-le-Comtal, de Lugny, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, vivoit l'an 1613. Il avoit épouſé 1. l'an 1584, *Paule* de Gaſte, fille d'*Antoine*, Seigneur de Lupé, & de *Françoiſe* de Joyeuſe, morte l'an 1598: 2. *Louïſe* de Ryvoire, fille de *Balthaſar*, Seigneur de Saint-Palais, & de *Gabrielle* de la Barge. Ses enfans du premier lit, furent, 1. *Gaſpard* de Lévis, Baron de Couſan, mort ſans alliance l'an 1622; & 2. *Marguerite* de Lévis, épouſe de *Louïs*, Marquis de Saint-Prieſt: ceux du ſecond, furent, 3. *Balthaſar*, Baron de Couſan, mort ſans alliance; 4. CLAUDE qui ſuit; 5. *Antoinette*; & 6. *Claude* de Lévis.

XIII. CLAUDE de Lévis, Baron de Lugny, Seigneur de Nagu, &c. vendit la Baronnie de Couſan, & ſe retira en Bourgogne, où il épouſa le 24 novembre 1638, *Anne* de Chanlecy, fille de *Pontus*, Baron de Pluvaut, & de *Jeanne* de Pontallier, dont il eut 1. *Pontus* de Lévis, Baron de Lugny; & 2. *N.* . . . de Lévis, Chevalier de Malte.

La

La branche de Lévis-Lugny a été continuée par JACQUES de Lévis, Marquis de Lugny, Seigneur de Bougy, du Pleſſis, &c. & qui épouſa *Françoiſe* de S. George, niéce de *Claude* de S. George, Archevêque & Comte de Lyon, mort le neuviéme de juin 1714; âgé de 82 à 83 ans, & fille de *Marc-Antoine*, Comte de S. George & de Monceaux, mort le 15 de juin 1719, dans la 94 année de ſon âge, & de Gabrielle d'Amanzé de Choffailles. De ce mariage ſont ſortis pluſieurs enfans, dont deux étoient en 1719, Chanoines & Comtes de Lyon; & un autre, appellé le Marquis de Lévis-Lugny, entra en 1718 dans le régiment des Gardes Françoiſes, en qualité d'Enſeigne, & monta en 1720 à une Sous-lieutenance, & depuis à une Lieutenance.

BRANCHE DES BARONS & Comtes de Quélus.

IX. GUI de Lévis, quatriéme fils d'EUSTACHE de Lévis, Seigneur de Quélus, & d'*Alix* de Damas, Dame de Couſan, fut Baron de Quélus, Seigneur de Villeneuve-la-Crémade, &c. & mourut l'an 1508. Il avoit épouſé le 15 février 1475, *Marguerite* de Cardaillac, Dame de Vareyres, & de Privaſac, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vareyres, & de *Marguerite* de Narbonne, dont il eut 1. GUILLAUME qui ſuit; 2. *Catherine* mariée à *Pierre* de Cardaillac, Seigneur de Bioulle; 3. *Marguerite*, alliée à *Gaſton* de Lomagne, Seigneur de Claux; 4. *Jeanne*, épouſe d'*Antoine* Ebrard, Seigneur de Saint-Sulpice; & 5. *Magdelaine* de Lévis, morte ſans alliance.

X. GUILLAUME de Lévis, Baron de Quélus, de Vareyres, &c. mourut l'an 1524, laiſſant de *Marguerite* d'Amboiſe, ſa femme, fille de *Hugues*, Seigneur d'Aubijoux, & de *Magdelaine* d'Armagnac, 1. *Jean*, Baron de Quélus, mort l'an 1536, ſans poſtérité de *Balthaſarde* de Lettes-Deſprez, fille d'*Antoine*, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de *Liette* du Fou; 2. ANTOINE qui ſuit; 3. *Jacques*, mort avant ſon pére; & 4. *Marguerite* de Lévis, alliée à *Antoine* d'Arpajon, Baron de Lers.

XI. ANTOINE de Lévis, Comte de Quélus, Seigneur de Florenſac en partie, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut le huitiéme avril 1586. Il avoit épouſé 1. en novembre 1536, avec diſpenſe, *Balthaſarde* de Lettes-Deſprez, veuve de ſon frére aîné: 2. *Suſanne* d'Eſtiſſac, veuve de *Jacques*, Seigneur de Balaguier & de Mont-ſalez, & fille de *Louïs*, Baron d'Eſtiſſac, & d'*Anne* de Daillon. Du premier lit, vinrent, 1. JACQUES qui ſuit; 2. *Melchior*, Abbé de Figeac; 3. *Marguerite*, alliée à *Hector* de Cardaillac, Seigneur de Bioulle; 4. *Jeanne* de Lévis, Dame de Quélus, mariée l'an 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur de Peſtels & de Salers, vivante l'an 1630; & 5. *Anne* de Lévis, épouſe de *Jean* de Caſtelpers, Seigneur de Pannat: du ſecond lit il eut 6. *Jacques* de Lévis, Comte de Quélus, mort le ſixiéme août 1586, âgé de 12 ans.

XII. JACQUES de Lévis, Comte de Quélus, &c. l'un des Mignons du Roi Henri III, mourut le 29 mai 1578, des bleſſures qu'il avoit reçues en un combat particulier, contre le Seigneur de Dunes, dit *Entraguet*, & fut enterré én l'égliſe de S. Paul, ſous un magnifique Mauſolée que le Roi fit faire, & qui fut détruit par les Pariſiens, à la nouvelle de la mort du Duc de Guiſe à Blois, l'an 1588. * Pierre des Vaux-de Cernay, *Hiſtor. Albigenſ.* Catel, *Hiſt. & Mémoires de Languedoc.* De Marca. Oihénart. De Thou. Sainte-Marthe. Du Chéne. Du Bouchet. Guichenon. Le Laboureur. Godefroy. Le P. Anſelme, &c.

LE'VIS (Philippe de) fils d'EUSTACHE de Lévis, Baron de Quélus, & d'*Alix* de Damas, Dame de Couſan, fut Evêque d'Agde, & enſuite Archevêque d'Auch. Depuis, le Pape Pie II, dont il avoit été Référendaire, l'éleva, l'an 1462, ſur le ſiége de l'Egliſe Métropolitaine d'Arles, par la ceſſion de Pierre, Cardinal de Foix, qui en étoit Archevêque. Le Pape Sixte IV le mit enſuite au nombre des Cardinaux l'an 1473; de ſorte que Philippe étant obligé indiſpenſablement d'aller à Rome, laiſſa le ſoin de ſon égliſe à Antoine Guiramands, depuis Evêque de Digne. Il mourut deux ans après à Rome, où il étoit l'ornement du Sacré Collége, & il fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie-Majeure. *Euſtache* de Lévis ſon frére, qui lui ſuccéda en l'Archevêché d'Arles, fut mis dans le même tombeau l'an 1479. * Friſon, *Gall. Purpur.* Saxi, *Pontif. Arelat.* Du Chêne, & Aubéry, *Hiſtoire des Cardinaux.*

LE'VITA, en Latin *Levita*, *Lebinthos*, petite iſle déſerte, mais qui a un port fort ſûr. Elle eſt entre celles de Lango, de Morgo, & de Stampalia dans l'Archipel. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'VITIQUE, livre Canonique de l'Ecriture-Sainte, dans l'Ancien Teſtament, tire ſon nom de la Tribu ſacerdotale de Lévi. Les Hébreux le nomment *Vajicra*, c'eſt à dire, *& vocavit*, parce qu'il commence par ce mot. Il eſt diviſé en vint-ſept chapitres, & traite des ſacrifices, des différentes cérémonies, des degrez de conſanguinité, des Fêtes ordonnées, des vœux, des décimes, de la peine du blaſphême, du jubilé, &c. Moïſe eſt Auteur de ce livre, & des quatre autres qui forment le Pentateuque. * Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 11. *&* 12. *tome* 1. *p.* 518. *&* 519. édit. de Plantin. Du Pin, *Diſſert. prélimin. ſur la Bible.*

LE'VITIQUES. On donna ce nom à une ſorte d'Hérétiques, ſortis des Gnoſtiques & des Nicolaïtes, dont ils ſuivoient les erreurs. * Saint Epiphane, *Hær.* 25. S. Auguſtin, *de Hær. c.* 5.

* LEUMMIN ou LAOMIN, troiſiéme fils de Dédan, & petit-fils du Patriarche Abraham. * *Geneſe*, *ch.* 25. *v.* 3.

LEUNCLAVIUS (Jean) Allemand, natif d'Amelborn ou Amelburn en Weſtphalie, eut place entre les ſavans hommes de ſon tems. Il ſavoit aſſez bien les Langues, & il voyagea dans preſque toutes les Cours de l'Europe. Il s'arrêta aſſez longtems dans celle du Duc de Savoye, puis il vint à Vienne en Autriche, où il mourut au mois de juin 1593. Les Oeuvres imprimées de Leunclavius ſont, *Epigrammata de Nuptiis Joh. Caſimiri-Frederici Septemviri & Elizabethæ & Auguſti Septemviri filiæ; Notatorum libri duo quibus nomina & loca Juris Civilis reſtituuntur & illuſtrantur; Hiſtoriæ Muſulmanæ Turcarum libri decem & octo, quibus acceſſerunt Commentarii duo, Libitriarius Index Aſmanidum & Apologeticus alter; Pandectæ Hiſtoriæ Turcicæ; Commonefactio de præſenti Rerum Turcicarum ſtatu; de Moſcorum Bellis adverſus finitimos geſtis, Commentatio; Supplementum Annalium Turcicorum; Oratio ad Principes Romani Imperii; Apologia pro Zozymo; Notæ in Dionem Caſſium.* On a de lui pluſieurs Traductions Latines, ſavoir, *Plutarchus de Conſolatione; Annales Conſtantini Manaſſis; Annales Michaëlis Glycæ; Annales Sultanorum Othmanidurum a Turcis ſua Lingua ſcripti; Jus Græco-Romanum tam Canonicum quam civile, cum Annotationibus; Nyſſeni liber de Hominis Opificio; Nyſſeni libri quindecim in Canticum Canticorum & ad Flavianam Epiſtola; Claudii Cardinalis Guiſani duodecim Quæſtiones, & Græcorum ad eas Reſponſiones; Operum Gregorii Nazianzeni tomi tres*, avec la Verſion Latine des Commentateurs Grecs de Saint Grégoire de Nazianze, & des Annotations ſur les paſſages les plus obſcurs; *Cæſarii germani fratris Nazianzeni Dialogi quatuor; Apomazaris de Significatione Somniorum; Paratitlorum libri tres antiqui; Legatio Manuelis Comneni ad Armenios; Manuelis Palæologi Præcepta de Educatione Regum; Zozimi Comitis Hiſtoriæ Novæ; Xenophontis Opera cum Annotationibus*, dans leſquelles, il défend ſa Verſion contre la critique que Henri Etienne avoit faite ſur cet Ouvrage. Il a auſſi donné au Public *ſexaginta libri* Βασιλικῶν *cum Notis*, & corrigé les Hiſtoires de Procope de Céſarée, d'Agathias, de Jornandès & de Léon Aretin. Il a été, au jugement des Savans, un des meilleurs Traducteurs qu'il y ait eu de ſon tems. Mr. de Thou dit que Leunclavius étoit très-ſavant en la Langue Gréque & la Latine, & profond dans la connoiſſance du Droit Romain & du Grec; qu'il avoit un jugement merveilleux; qu'il avoit bien lu l'Hiſtoire Byzantine; que dans ſon voyage à Conſtantinople il avoit appris la Langue des Turcs & ce qui regardoit ces peuples; & qu'il mourut n'ayant pas encore atteint ſa ſoixantiéme année. Marquard Freher a fait imprimer à Francfort en 1596, *in folio*, deux tomes du Droit Grec & Romain, Canonique & Civil, ramaſſez & traduits en Latin par Leunclavius, qui les avoit tirez de diverſes Bibliothéques d'Europe & d'Aſie. Scaliger qui dit que Leunclavius étoit le plus grand Juriſconſulte de ſon tems, dit auſſi que ſa conduite étoit peu chaſte, *babebat ſcorta ſecum.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 112. *n.* 409: *& tome* 2. *partie* 3. *n.* 883. *p.* 389 *&* 390. édit. d'Amſterdam, 1725. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 185 *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

LE'VOLA. *Voyez* EVOLA.

* LEUPOLD (Jacques) Conſeiller & Commiſſaire des Mines du Roi de Pologne, Membre de la Société Royale de Berlin, & de diverſes autres, mourut à Leipſic le 12 janvier 1727. On doit le regretter comme un des plus habiles hommes qu'il y eût en Europe pour les inſtrumens de Mathématique. Il s'étoit ſur tout rendu célébre par ſon grand Ouvrage intitulé, *Theatrum Machinarum*, en huit volumes. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 13. *p.* 221 *&* 222. En 1735, on a imprimé à Leipſic, *in folio*, un Supplément à l'ouvrage, dont on vient de parler. Ce Supplément traite des *Moulins* de toute eſpéce. * *Biblioth. Germanique*, *tome* 32. *p.* 217.

* LEUPSCH, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe & dans la Baſſe Luſace, eſt au nord de Dreſden, tirant vers l'eſt, & en eſt éloignée de huit à neuf lieues.

* LEUR (N.... Vander) de Breda, naquit vers l'an 1656 ou 1657. Il alla de bonne heure à Rome pour s'y perfectionner dans le Deſſein & dans la Peinture. Il eut le bonheur de s'aquérir la protection d'un Cardinal, amateur de ce bel Art, & cela lui fournit les moyens de copier les plus belles piéces des Peintres Italiens & Flamands. Il excelloit à tirer des copies, de ſorte qu'il étoit difficile aux Connoiſſeurs de les diſtinguer des Originaux; mais il n'avoit pas le talent de faire de belles ordonnances de ſon chef. Il faiſoit de beaux portraits bien reſſemblans & bien exécutez, & c'eſt dommage qu'il ne s'y eſt pas entiérement appliqué. C'étoit un parfaitement honnête homme, & il prenoit un grand ſoin des Diſciples que l'on mettoit ſous ſa conduite. Il eſt mort de phthiſie, mais on ne ſait pas en quelle année. *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p*, 287—291.

* LEURCY-le-SAUVAGE, ſelon le Dictionnaire Univerſel de la France, & LOURCY-le-SAUVAGE ou LURCY-le-SAUVAGE, ſelon les Cartes de Sanſon, bourg de France dans le Bourbonnois, au nord-oueſt de Moulins, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues.

LEURES (Martin) de Brabant, floriſſoit en 1485. Il fut l'Avocat des femmes; puiſqu'il fit un livre pour les défendre contre ce qu'on a accoutumé de dire contre elles, & amaſſa en un toutes les belles actions du Sexe qu'il put ſavoir. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEVROUX, petite ville de France, dans le Berri, à quinze lieues de Bourges, vers le couchant, eſt fort ancienne, & on y remarque encore des veſtiges de la grandeur Romaine, tels que la place des arénes & l'amphithéatre. Cette ville ſituée dans un fond, eſt enfermée de murailles flanquées de leurs tours, & de foſſez. Il y a une égliſe collégiale dédiée à ſaint Sylvain. Au deſſus de la ville eſt un grand château, au milieu duquel s'éleve une tour d'une hauteur prodigieuſe, accompagnée de deux autres.

LEUSDEN (Jean) fameux Philologue des Païs-Bas, fut tout fort verſé dans l'Hébreu, naquit à Utrecht en 1624, & y jet-

jetta les fondemens de ſes études dans les Langues & dans les Mathématiques. Sa plus grande application étoit pour les Langues Orientales, & pour cet effet il paſſa à Amſterdam afin d'y connoître de plus près les cérémonies des Juifs & d'y profiter de l'inſtruction des Rabbins. En 1649, il obtint la Chaire de Profeſſeur en Hébreu & des Antiquitez Hébraïques à Utrecht; poſte dans lequel il demeura juſques à la fin de ſes jours, au grand profit des jeunes gens qui ſe vouoient à la Philologie. Etant Profeſſeur, il fit un voyage pour voir le reſte des Païs-Bas, la France & l'Angleterre, & lia connoiſſance avec les plus célébres Philologues de ſon tems. Il mourut vers la fin de ſeptembre 1699, & laiſſa un fils nommé *Rodolphe*, qui eſt dans le premier Membre des Etats de la province d'Utrecht; & *Jean-Guillaume* l'un des quarante Magiſtrats de la ville d'Utrecht, cy-devant Bourguemaître. Quoique M. Leusden ne fît pas de nouvelles découvertes dans la Critique, il l'entendoit cependant à fonds, & avoit le talent de l'enſeigner clairement & briévement. Comme il avoit une grande vénération pour les Buxtorfs, il en avoit adopté tous les ſentimens, & les enſeignoit dans ſes leçons, à l'exception de la prononciation du nom יהוה qu'il prononçoit *Jehova* & non *Adonaï*. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Jonas, Joël, & Obadias paraphraſi Chaldaïca, Maſora & Comment. Rabbin. illuſtrati; Philologus Hebræus; Hebræo-Mixtus; Hebræo-Græcus; Pirke Afot cum Verſione Latina & Notis; Clavis Hebraïca Veteris Teſtamenti; Clavis Græca Novi Teſtamenti; Lexicon Hebræo-Latinum; Manuale Hebraïcum; Schola Syriaca; Onomaſticon ſacrum; Diverſes Grammaires & Pſeautiers Hébraïques; Deux belles éditions & fort correctes de la Bible en Hébreu; Novum Teſtamentum Syriacum*, dans l'édition duquel il fut ſecondé par *Charles Schaaf*, Profeſſeur en Langues Orientales à Leyde. Il a encore eu ſoin de procurer des éditions bien correctes des Oeuvres de Bochart, de Lightfoot, & du livre de Polus, qui a pour tître *Poli Synopſis Criticorum.* * De Vries, *Parent. Leusden.* Ejuſdem *Script. & Epiſt. MSS.* Bentheim, *Holl. Kirchenſt. Dict. Allemand de Bâle.*

LEUSE. *Voyez* LEUZE.

LEUTARD, Païſan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocéſe de Châlons ſur Marne, ſur la fin du dixiéme ſiécle, briſoit les croix & les images, prêchoit qu'il ne falloit pas payer les dîmes, & ſoutenoit que les Prophétes n'avoient pas toujours dit de bonnes choſes. Il ſe faiſoit ſuivre par une multitude innombrable de perſonnes, qui le croyoient inſpiré de Dieu. Gibuin, Evêque de Châlons, déſabuſa & convainquit ces pauvres gens; & le malheureux Leutard, déſeſpéré de ſe voir abandonné, ſe précipita dans un puits, la tête la premiére. * Glaber, *l.* 2. *ch.* 11. Baronius, *A. C.* 1000.

LEUTERIC ou LE'OTHERIC, Archevêque de Sens, ſuccéda à Sévin, vers l'an 1000. Le Continuateur d'Aimoin parle de l'élection de ce Prélat, qui avoit été Diſciple de Guibert, & Archidiacre de Sens. Frotmond, qui en étoit Comte, vouloit faire tomber ce Bénéfice ſur ſon fils Brunon, qui étoit eccléſiaſtique: ce qui fut cauſe qu'il perſécuta Leuteric. Rainard II, dit *le Mauvais*, continua les perſécutions commencées par le Comte ſon pére. Elles furent ſi violentes, que le Roi Robert en ayant pitié aſſiégea Sens, & prit cette ville, avec le Comté qu'il ôta à Rainard. Ainſi Leuteric étant en repos, aſſiſta à quelques Conciles, qu'on célébra de ſon tems. Il fut blâmé d'avoir uſé d'une façon de parler nouvelle & particuliére, en adminiſtrant l'Euchariſtie aux Fidéles, & ſur tout dans un ſiécle, où ce myſtére adorable commença à trouver un adverſaire en la perſonne de Bérenger. Leuteric donnant la ſainte hoſtie, prononçoit à la vérité ces paroles, *Le corps de Notre-Seigneur* JESUS CHRIST *ſoit le ſalut de votre ame & de votre corps.* Mais il ajoûtoit ces autres mots, *Si vous en êtes digne, recevez-le; ſi dignus es, accipe.* Son deſſein étoit de ſe ſervir de l'Euchariſtie, pour éprouver ſi l'on étoit coupable. Le Roi Robert, qui étoit un Prince très-pieux, reprit Leuteric de cette nouveauté; & ce Prélat profita de ſes conſeils. Voilà préciſement ce que lui impute Helgaud de Fleuri, & non d'avoir eu aucune opinion erronée ſur le myſtére de l'Euchariſtie. Il mourut l'an 1032. Le Continuateur d'Aimoin, *l.* 5. *c.* 46. Helgaud de Fleuri, *in Vita Roberti.* Fulbert de Chartres, *Epiſt.* 31. *&c.* Baronius, *A. C.* 1004. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Le P. Mathoud, *de vera Senonum origine.*

LEUTERBERG. *Voyez* LEITENBERG.

LEUTERSHAUSEN, petite ville d'Allemagne en Franconie dans le Marquiſat d'Anſpach, ſur l'Altmuhl, à l'oueſt d'Anſpach, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

LEUTGARDE. *Voyez* LUGARDE.

LEUTKIRCK, petite ville impériale de la Souabe. Elle eſt Proteſtante & ſituée dans l'Algow ſur l'Eſchach, à quatre lieues de Memmingen, du côté du midi. Quelques Géographes prennent Leutkirck, pour l'ancienne *Edoctarus* ou *Edoctarum*, petite ville de la Rhétie, laquelle d'autres placent à *Ecbtal* village de la même contrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEUTMARIS ou LEITOMERITZ, ville du Royaume de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris, ſur la riviére d'Elbe, au deſſous de Melnick, eſt le ſiége d'un Evêché ſuffragant de Prague, & fondé dans le XVII ſiécle, par le Pape Alexandre VII. Les Auteurs Latins nomment cette ville *Litomerium* ou *Litomeriſca.* Il y a une des dix-ſept préfectures de la Bohéme; & elle comprend Uſig, Melnick, Dietzin, &c. * Ortelius. Sanſon.

* LEUTMARIS, LE'TOMERITZ ou LEITOMERITZ, Cercle ou Préfecture du Royaume de Bohéme, eſt borné au nord, & à l'eſt en partie par la Haute Luſace, à l'eſt par la Préfecture de Boleſlaw ou de Jung-Buncſel, au ſud par l'Elbe & par l'Eger, & à l'oueſt par la Préfecture de Satz ou de Ziateck. Cette province eſt traverſée par l'Elbe, à peu près du ſud au nord. Elle peut avoir dixhuit lieues dans ſa plus grande longueur, & quatorze dans ſa plus grande largeur. Sa capitale s'appelle auſſi Leutmaris.

LEUTME'RITZ. *Voyez* LEUTMARIS.

LEUTOMISSEL ou LITTOMISSEL, en Latin *Litomeſcum*, ville de Bohéme, qui a eu tître d'Evêché, eſt renfermée, dans la Préfecture ou dans le Gouvernement de Chrudim. * Sanſon.

LEUTSCH, en Latin *Leuconium*, petite ville aſſez bien fortifiée, eſt dans le Comté de Cépuſz ou de Zips en Haute Hongrie, à douze lieues de Caſſovie, au pié du mont Krapack, & à la ſource de la riviére de Harnat. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEUVA ou LIUBA, I. de ce nom, Roi des Viſigoths, en Eſpagne, ſuccéda à Athanagilde l'an 567 ou 568. Il poſſéda un an ou environ, tout le Royaume des Viſigoths, puis céda l'Eſpagne à ſon frére Léovigilde, & ſe contenta pour ſon partage du Bas-Languedoc, où il régna quelques années, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours, & de Jean, Abbé de Biclare, qui fixe le tems de la mort de Leuva à l'an 572 ou 573. * *Conſultez* auſſi Mariana, *Hiſt. Hiſpan.*

LEUVA ou LIUBA II, Roi des Viſigoths, en Eſpagne, ſuccéda à ſon pére Récaréde l'an 601, étant encore trop jeune pour gouverner ſes peuples. Il régna environ deux ans, & fut tué par Viteric qui uſurpa la couronne. * Saint Iſidore, *in Chron.* Mariana, &c.

LEUVIGILDE, Roi des Goths. *Cherchez* LE'VIGILDE.

LEUWAARDEN, ville des Provinces-Unies, & capitale de la Friſe, eſt la réſidence de la Cour ſouveraine de Friſe. Elle eſt ſituée entre des marais dans le Quartier d'Oſtergoo, dont elle eſt la capitale. Elle eſt grande, riche & fortifiée de bons remparts, qui ſont des plus beaux & des plus hauts qui ſe voyent. Ils ſont défendus d'un large foſſé plein d'eau, de pluſieurs baſtions & d'autres ouvrages. Elle eſt à deux lieues de Dockum, & à la méme diſtance de la mer. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg que l'on commença d'entourer d'une muraille en en 1190. L'enceinte en étoit fort petite, mais elle s'eſt depuis fort aggrandie. Ses rues ſont droites, larges & belles, diviſées par pluſieurs canaux. La Maiſon-de-ville eſt fort belle & d'une architecture moderne. Le Prince de Naſſau-Orange, Stadhouder de Friſe, en mit la premiére pierre le deuxiéme avril 1715, âgé de trois ans & ſept mois, comme on le voit par l'Inſcription Flamande en lettres d'or. En 1559, le Pape Paul IV y érigea un Evêché ſuffragant de l'Archevêque d'Utrecht; mais en 1578 les Proteſtans chaſſérent l'Evêque, de ſorte que cet Evêché a été ſupprimé dans ſa naiſſance. Leuwaarden ſe rendit libre en 1566. * Guichardin, *Deſcription des Païs-Bas. Délices des Païs-Bas, tome* 4. *p.* 311. *& ſuiv.*

LEUWAARDEN (Jean de) Cordelier; étoit de Friſe, & floriſſoit en 1590. Il a publié un Traité ſur la Synagogue des Juifs, & ſur l'Egliſe de JESUS CHRIST. Swertius dit qu'il fut envoyé aux Indes occidentales pour y convertir les Infidéles. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LEUWE. *Voyez* LEEUWE & LE'ONIN.

* LEUWEN ou LEEUWEN (Gerbrand de) Théologien célébre parmi les Réformez, naquit le neuviéme ſeptembre 1643, à Boſcop en Hollande. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de la Théologie ſous les Profeſſeurs Heidanus, Cocceius & Hoornbeeck. Il fut reçu Propoſant à l'âge de vint ans, & fut dans ſa 22 année appellé Miniſtre à Velſen. En 1671, il devint Miniſtre d'Amerſfort, & ſept ans après, il reçut la vocation de Harlem. Enfin en 1681, il fut fait un des Conducteurs de l'égliſe d'Amſterdam, où en 1686 on lui donna la Chaire de Profeſſeur en Théologie. Il mourut l'onziéme mai 1721, âgé de 78 ans. Il a été marié deux fois, 1. avec *Catherine* van Collen en 1665: 2. avec *Jaqueline* Balke, veuve de M. Jean de Flamerdingen, Docteur en Médecine & Chevalier de S. Marc. De ſa premiére femme il eut quatre fils & trois filles, tous morts avant lui, à l'exception d'*Elizabeth* mariée à M. Daniel Nys. Il n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme. On a de lui en Hollandois, *Une Explication de l'Epître aux Romains en quatre volumes in quarto; Une Explication des Actes des Apôtres, en deux volumes in octavo & in quarto*; & quelques autres Ouvrages. Il a été un des plus habiles Théologiens & un des plus éloquens Prédicateurs de ſon tems. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEUWEN ou LEEUWEN (Simon de) célébre Juriſconſulte de Hollande, & grand Connoiſſeur des Antiquitez de ſa patrie, naquit à Leide le 17 octobre 1625. Il s'appliqua d'abord à la Juriſprudence, & il fut reçu Docteur en cette Faculté; mais dans la ſuite il ſe donna tout entier à la recherche des Antiquitez des Païs-Bas. Il a été Membre de la Régence de Leide, & en 1681 il devint Sous-Greffier du Haut Conſeil de Hollande. Il mourut le 13 janvier 1682, à l'âge de 71 ans. On a de lui un *Corpus Juris Civilis* avec de belles Remarques; *Obſervationes in Witſenii Tractatum de Avaria; Libellus de Origine, progreſſu, uſu atque autoritate Juris Civilis; Cenſura forenſis Theoretica & practica.* Il a auſſi publié en Hollandois pluſieurs Traittez de Droit, & une *Deſcription de la ville de Leide.* Celui de ſes Ouvrages qui avoit pour tître *Batavia illuſtrata*, eſt demeuré imparfait, & on l'a publié tel qu'il l'avoit laiſſé. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LEUWENHOEK ou LEEUWENHOEK (Antoine de) curieux Phyſicien dans le ſiécle paſſé & dans celui-ci, étoit iſſu d'une ancienne famille de Delft, & naquit à Delft le 24 octobre 1632. Il a fait une infinité d'expériences & de découvertes, par leſquelles il s'eſt aquis une telle réputation que la Société Royale d'Angleterre lui a donné place dans ſon Corps. Il excelloit à tailler des verres pour des microſcopes & pour des lunettes, & ſe plaiſoit à ramaſſer toutes ſortes de raretez. Il mourut le 26 août 1723, à l'âge de 90 ans, dix mois & deux jours. Les lettres qu'il a écrites à la Société de Londres & à d'au-

d'autres Savans ont été recueillies & imprimées en 1722 à Leide, *in quarto*. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LEUWENTZ, ville du Comté de Strigonie, ou de Gran, dans le Gouvernement de Neuhauſel, & ſur le Gran, en Hongrie. Ce fut là que M. de Souches, Général des troupes impériales, mit l'an 1694 les Turcs en déroute. Elle eſt éloignée de ſix milles d'Allemagne, de Strigonie, vers le ſeptentrion. * Baudrand. Bayle, *Dict. Crit.*

LE'VY. *Voyez* LE'VIS.

LEUZE, bourg des Païs-Bas, dans le Comté de Hainaut, à trois lieues de Tournay, à trois de la ville d'Ath, & à cinq de Condé, eſt devenu célébre, par la bataille qui s'y donna entre les François, commandez par François de Montmorency, Maréchal, Duc de Luxembourg, Général des armées de Louïs XIV, Roi de France, & les Alliez ſous la conduite du Prince de Waldeck, le 19 ſeptembre 1691.

LEW. LEX. LEY. LEZ.

LE'WANCZ, ville. *Voyez* LEUWENTZ.

LE'WEMBURG ou LAWEMBOURG, ville & Seigneurie d'Allemagne, en Poméranie. Elle eſt dans la partie de ce Duché, dite *la Pomerélie*; & a été cédée par le Roi de Pologne à l'Electeur de Brandebourg. * Sanſon. Baudrand.

LE'WEN ou LE'ONIN (Albert) *Voyez* LE'ONIN (Albert)

LE'WEN, riviére du Cumberland en Angleterre, qui ſort de deux endroits différens du côté du nord. Une ſource eſt à l'eſt appellée *Black*, ou *noire*; & l'autre à l'oueſt, appellée le *Lewen Blanc*. Après ſix milles d'Angleterre de cours, elles ſe réüniſſent & ſe déchargent dans le Kirkſop, & vont toutes enſemble ſe rendre dans l'Eden. * *Dict. Anglois.*

LE'WEN (Jean) *Voyez* LE'ONIUS.

LE'WENKLAW. *Voyez* LEUNCLAVIUS.

LEWENTZ. *Voyez* LEUWENTZ.

LEWES, bon bourg & bien peuplé. Il eſt dans le Comté de Suſſex en Angleterre, entre Chicheſter & Rye, à neuf ou dix lieues de l'une & de l'autre, & à deux de la Mer de Bretatagne. Il eſt ſitué ſur une éminence & a ſix paroiſſes. On y tient ordinairement les Aſſiſes, & quelquefois à Grinſtead. * Maty, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome* 1.

* LEWIN, petite ville du Royaume de Bohéme dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris, eſt au nord-nord-eſt de la ville de Leutmaris, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

LE'WIN ou LE'WINSMOUTH. *Voyez* LE'VIN, bourg.

LE'WIS, iſle d'Ecoſſe, eſt la plus ſeptentrionale des Weſternes; & éloignée de neuf lieues de l'Iſle de Skye, & de vint de la côte d'Ecoſſe. Sa longueur eſt de dix huit lieues & ſa largeur de quatre ou cinq. Elle eſt ſéparée en deux parties par un petit iſthme de mille pas. La partie ſeptentrionale, qui eſt la plus grande; conſerve le nom de Léwis, & abonde en grains & en beſtiaux. Ses principaux bourgs ſont Sherboſt, Grimſetter & Daneville ou Dallenille. La méridionale porte le nom de Harray. Elle eſt pleine de montagnes & de forêts, & produit pourtant de bons pâturages. Rowadill en eſt le principal bourg. On prend près des côtes de cette iſle des baleines d'une prodigieuſe groſſeur, & on y péche quantité de ſaumons & de harengs. * Maty, *Dict. Geogr.*

LEWIS (Denys de) du Païs de Liége, Chartreux. *Voyez* DENYS de RICKEL ou DENYS le CHARTREUX.

* LEWSHAM, village d'Angleterre, dans le Comté de Kent, ſur un ruiſſeau près de Deptford, à ſix milles de Londres. En 1651, on y découvrit une fontaine médicinale, dont l'eau priſe en quantité purge doucement par les urines & par les ſelles. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 752.

LEXMOND. *Voyez* LECKSMOND.

LEY, riviére. *Voyez* LE'A.

LEYBNITZ, bourg de la Stirie, ſitué ſur la riviére de Sacka, à une lieue de ſon emboûchure dans le Muer, à cinq lieues de Gratz, vers l'orient méridional. On prend ce lieu pour l'ancienne *Polybianum*, petite ville de la Haute Pannonie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEYBNITZ (Guillaume Godefroy, Baron de) *Voyez* LEIBNITZ.

LEYDANUS. *Voyez* LEIDANUS.

LEYDE ou LEYDEN, Fanatique. *Voyez* LEIDEN (Jean de)

LEYDE ou LEYDEN, nom de deux Peintres. *Voyez* LEIDEN.

LEYDE ou LEYDEN, ville. *Voyez* LEIDEN.

LEYDEKKER (Melchior) fameux Théologien des Païs-Bas, naquit à Middelbourg en Zélande le 25 janvier 1642. Il deſſervit d'abord une Egliſe dans ſa patrie, & en 1678 il fut appellé à la Chaire de Profeſſeur en Théologie à Utrecht. Il prit le dégré de Docteur en Théologie à Leiden, des mains de Frédéric Spanheim ſon grand Protecteur. Comme il étoit ennemi déclaré de toute ſorte d'innovations dans la Théologie, il s'oppoſa de toutes ſes forces au *Cocceianiſme* & au *Carteſianiſme*, & eut à cette occaſion bien des diſputes à ſoutenir. Faiſant très-peu de cas de la Critique, il trouva mauvais qu'on fit en Hollande une nouvelle édition des grands Critiques. Il avoit ſi peu d'eſtime pour les Ecrits de Druſius, qu'il fut ſurpris de les voir rechercher. L'excellent Ouvrage de Spencer *de Legibus Hebræorum*, n'étoit écrit ſelon lui qu'en faveur des Sociniens. Il étoit extrémement verſé dans la Théologie & dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique, & dans ſa jeuneſſe il avoit aquis quelque connoiſſance de la Littérature Rabbinique. Quoiqu'il ne fût pas des plus modérez & qu'il lâchât ſouvent la bride à ſa langue & à ſa plume, il ne laiſſa pas de ſouhaiter ardemment la réünion des Réformez & des Luthériens. Il mourut le ſixiéme janvier 1721, âgé de 78 ans. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *Fax veritatis*; *Synopſis controverſiarum de Fœdere*; *Vis veritatis*; *Veritas Evangelica*; *Commentarius in Catechiſmum Heidelbergenſem*; *Hiſtoria Eccleſiæ Africanæ*; *Oeconomia trium Perſonarum*; *Diſſertatio contra Beckerum*; *De mente Pauli in Epiſtolas ad Romanos & Galatas*; *Analyſis Scripturæ cum Methodo concionandi*; *Hiſtoria Janſeniſmi*, *Continuatio & notæ in Hornii Hiſtoriam Eccleſiaſticam*; *Sulamit*; *Reſpublica Hebræorum*, deux volumes, *in folio*. Ce dernier Ouvrage qui eſt rempli d'une vaſte érudition n'eſt pas complet. M. *Charles Tuinman*, Paſteur à Middelbourg & digne Eléve de M. Leydekker en a le troiſiéme volume en manuſcrit. Ce volume continue l'Hiſtoire des Juifs depuis la naiſſance de J. C. juſques à nos jours, & ne céde en rien aux deux premiers. Il y a même des découvertes qu'on chercheroit en vain dans d'autres livres & que M. Leydekker devoit au Rabbin qui avoit été ſon Précepteur, qui lui a confié pluſieurs rares anecdotes ſur le Judaïſme moderne. Pour ce qui regarde l'Hiſtoire du Janſéniſme, le Pére Queſnel a prétendu que cet Ouvrage eſt plein de faux raiſonnemens contre l'autorité des Rois, & a entrepris de le refuter par le livre qui a pour tître, *La Souveraineté des Rois défendue, contre Melchior Leydekker, Calviniſte.* Tous les Ouvrages de M. Leydekker ſont écrits en Latin d'un ſtile aſſez dur. * Bentheim, *Holl. Kirch. und Schulſt. Biblioth. Bremenſis*, *Claſſ.* 3. *Faſc.* 1. *Dict. Flamand. Mémoires du tems*,

LEYNE. *Voyez* LEINE.

* LEYRAC ou LAYRAC, petite ville de France, dans le Bas Armagnac, eſt ſur la rive gauche du Giers au ſud-oueſt d'Agen, ſelon la Carte du Gouvernement de Guienne par Sanſon, & au ſud, ſelon celle que l'on attribue à M. Deliſle. Leyrac n'eſt qu'à une lieue d'Agen.

LEYRE. *Voyez* LE'RE.

LEYSNIK, petite ville du Cercle de la Haute Saxe, eſt dans la Miſnie ſur la Multe, près de ſon emboûchure dans la Mulde, à ſix lieues de Meiſſen vers le couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEYTE, riviére d'Allemagne, naît dans la Stirie, traverſe une partie de l'Autriche, où elle baigne Bruck, & entrant dans la Baſſe Hongrie, elle ſe jette dans une branche du Danube, vis à vis de la ville d'Owar. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEYTON, en Latin *Leytonum*, autrefois *Duroliton* ou *Durolitum*, étoit anciennement une petite ville des Trinobantes: ce n'eſt maintenant qu'un village d'Angleterre, ſitué dans le Comté d'Eſſex, aux confins de celui de Middleſex. * Maty, *Dict. Géogr.*

LEZ, en Latin, *Ledus*, *Ledum*, petite riviére du Languedoc. Elle baigne Montpellier, & ſe décharge dans le Lac de Maguelonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'ZADOIS. *Voyez* l'article de LE'ZAT.

LE'ZANA (Jean Batiſte de) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre des Carmes, né à Madrid le 23 novembre 1586, fit de grands progrès dans les Sciences; & enſeigna avec réputation à Tolède, à Alcala, & à Rome. Il vint en cette derniére ville l'an 1625, y paſſa le reſte de ſes jours, & y mourut le 29 mars 1659, en la 73 année de ſon âge. Les Papes Urbain VIII, Innocent X, & Alexandre VII l'honorérent de leur eſtime, & l'employérent en diverſes affaires importantes. Il fut Procureur de ſon Ordre, & laiſſa divers Ouvrages, *Annales ſacri prophetici*; *de Regularium reformatione*; *Summa quæſtionum regularium*; *Conſulta varia*, *theologica*, *juridica & regularia*; *Summa Theologiæ*, *&c.* Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * *Conſultez* la *Bibliothéque des Ecrivains d'Eſpagne*, *de* Nicolas Antonio.

LE'ZARD-POINT, c'eſt à dire, *le Cap de Lézard*; anciennement *Ocrinum*, *Dammonium Promontorium*. Ce Cap eſt ſur la côte méridionale de Cornouaille en Angleterre, aſſez près de la pointe occidentale de cette province. On l'appelle auſſi le *Cap de S. Michel*. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'ZAT, bourg, chef d'un petit païs nommé le Lézadois. Il eſt dans le Haut Languedoc ſur l'Arriége, à quatre lieues de Toulouſe, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LE'ZAY. *Voyez* LAZAY.

LEZCANO (Jean de) né le 18 ſeptembre 1589, de parens nobles dans un lieu du diocéſe de Calahorra, dans la petite province d'Alava, entra jeune dans l'Ordre de S. Dominique, parvint par degrez à l'emploi de premier Profeſſeur dans l'Univerſité de Pampelune en 1628, & ſe fit encore plus eſtimer par la ſainteté de ſa vie que par ſa capacité, quoique peu commune. Ses auſtéritez abbrégérent beaucoup ſes jours, & il mourut n'étant âgé que de 47 ans le 26 août 1636. On a de lui un Traité Eſpagnol en deux volumes *in quarto*, de l'Oraiſon, du Jeûne & de l'Aumône. Il le dédia à ſainte Théréſe, & le fit imprimer en 1630, à Pampelune. On eſtime beaucoup ce livre en Eſpagne. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* LE'ZE, petite riviére de France, dans le Haut Languedoc, prend ſa ſource dans le Comté de Foix, coule à peu près du ſud au nord, & tombe dans l'Ariége au deſſous de Vernes.

* LEZERT. Le Dictionnaire Univerſel de la France dit que Lezert eſt une riviére du Rouergue qui paſſe à Sauveterre, &c. Mais ſi l'on doit s'en rapporter à la Carte de Languedoc attribuée à M. Deliſle, le mot de *Lezert* doit être ſéparé en deux, de ſorte que le nom de la riviére ſera le Zert, & non Lezert en un mot.

* LE'ZIGNAN, petite ville de France, en Languedoc. Elle eſt dans le diocéſe de Narbonne, à peu près à l'eſt de la ville de Narbonne, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

LE'ZIGNEN. *Cherchez* LUZIGNAN.

LE'ZIN (Saint) Evêque d'Angers, dans le ſixiéme ſiécle, allié de la famille royale, vint à la Cour l'an 560, s'en retira l'an 580, & fut élu quelques années après Evêque d'Angers. Le Pape S. Grégoire lui a écrit la lettre 52 du livre 9. On croit qu'il eſt mort l'an 605. Il fit bâtir à Angers l'égliſe de ſaint Jean-Batiſte, où il fut enterré. Il étoit mort le premier novembre; mais la Fête de tous les Saints a fait transférer ſa mémoire au 13 février. * *Voyez ſa Vie dans* Bollandus. *Gallia Chriſtiana.* Godeau. Baillet, *Vies des Saints, mois de février.*

LE'ZOUX, petite ville de France dans la Limagne d'Auvergne, en Latin *Lexovium.* Elle eſt ſituée entre les riviéres d'Allier & de Dore à deux lieues de Thiers & à quatre de Clermont, en un païs agréable & d'un air fort tempéré. Il y a une Egliſe Collégiale du tître de S. Pierre, deſſervie par douze Chanoines. L'Egliſe Paroiſſiale eſt ſous l'invocation de Nôtre-Dame. On y voit encore un Couvent d'Auguſtins déchauſſez, un Monaſtére de Bernardines & un Hopital. Le territoire produit des grains, des vins, & des bois. Lezoux eſt une ville fort ancienne & il s'y trouve quantité de médailles, d'urnes & de marbres antiques. Les fruits du territoire de Lezoux ſont en réputation pour leur bonté & particuliérement les melons. Aux environs de ce lieu ſont les châteaux & bourgs de Muel Vicomté, Moleſcat, la Sarde Baronie, Codeignac, Crottez Commanderie, Fontenille, Ligonne, Beau-boſt, la Terraſſe, la Forêt de Buillon, Beauregard, gros bourg où eſt une belle maiſon à l'Evêque de Clermont, Verrayon, Verdonnet & autres. Tous ces lieux ſont remarquables pour la quantité des blez & des vins. * Davity, *Auvergne. Mémoires dreſſez ſur les lieux en* 1707. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LE'ZUZA, village d'Eſpagne, ſitué dans la Caſtille Nouvelle à quatre lieues d'Alcazar du côté du nord. On prouve par une ancienne inſcription trouvée dans ce lieu, qu'il eſt l'ancienne petite ville des Carpétans, laquelle on nommoit, *Libiſoa, Libiſoca, Libiſona.* * Maty, *Dict. Géogr.*

LHA. L'HE. L'HO. LHU. LIA. LIB.

LHARAIS, HARAIS, & ARAIS. *Voyez* LIXE.

* L'HE'RITIER (Nicolas) Seigneur de Nouvellon & de Villandon, iſſu d'une noble & ancienne famille de Normandie, Thréſorier du Régiment des Gardes Françoiſes, Hiſtoriographe du Roi, mourut à Paris, au mois d'août 1680. Il ſervoit dans les Mouſquetaires, mais une bleſſure conſidérable l'obligea à quiter le ſervice. Il a écrit les Rélations des campagnes de Rocroi en 1643, & de Fribourg en 1644, & de quelques autres campagnes où les Troupes Françoiſes ſe ſont ſignalées. Elles ſont demeurées en manuſcrit. Ses Ouvrages imprimez ſont, une Traduction Françoiſe des Annales & des Hiſtoires des troubles des Païs Bas par Hugues Grotius; Tableaux Hiſtoriques des principaux événemens de la Monarchie Françoiſe. Etant encore Mouſquetaire, il donna les deux Tragédies intitulées *Hercule Furieux* & *Clovis.* Il eſt auſſi Auteur d'un *Recueil de Portraits & d'Eloges en vers & en proſe.* Il épouſa *Françoiſe* le Clerc, Niéce de M. du-Vair, Garde des Sceaux de France, morte au mois d'août 1704. Il a laiſſé un fils & une fille qui ſe ſont diſtinguez par leurs talens. Le fils, nommé *Nicolas*, comme ſon pére, fut Ecuyer, Hiſtoriographe du Roi, & travailla beaucoup ſur l'Hiſtoire de France; mais ſes Ecrits ne ſont pas imprimez. Il eſt mort à Paris le 17 janvier 1730. La fille fait le ſujet de l'article ſuivant.

* L'HE'RITIER de VILLANDON (Marie-Jeanne) fille de *Nicolas* l'Héritier dont on vient de parler, naquit à Paris au mois de novembre 1664, & mourut le 24 février 1734, âgée de 69 ans & trois mois. Elle reçut de ſon pére une éducation qui fit paroître ſes talens dans l'âge le plus tendre. L'étude de l'Hiſtoire ancienne & de la moderne, & celle de la Fable furent les jeux de ſon enfance. Son pére la forma auſſi à la Poëſie, dans laquelle elle a aſſez bien réüſſi. A l'âge de 14 ans elle avoit déja compoſé avec ſuccès divers petits Ouvrages en ce genre. Ce goût pour les vers ayant une liaiſon naturelle avec la Muſique, elle s'appliqua auſſi à cet Art & y excella. Elle avoit la voix belle & on l'entendoit chanter avec plaiſir. En 1692, elle remporta le prix de vers au Palinod de Caen. En 1695 & en 1696, elle eut le prix de l'Académie des Lanterniſtes de Toulouſe, & en lui ajugeant le ſecond, cette Académie l'admit dans ſon Corps, honneur qu'elle n'avoit encore accordé à aucune Dame. L'Académie des Ricovrati de Padoue lui fit le même honneur en 1697. M. l'Abbé Mauroy la préſenta à S. A. R. Mademoiſelle d'Orléans, & l'honneur qu'elle eut d'être connue de cette Princeſſe donna lieu à l'Epithalame qu'elle compoſa dans le tems de ſon mariage avec le Duc de Lorraine. Marie d'Orléans de Longueville, Ducheſſe de Nemours, rechercha Mle l'Héritier, & l'engagea à demeurer preſque toujours à ſa Cour pendant les douze ans qu'elle vécut depuis qu'elle l'eut connue. En mourant elle lui laiſſa ſes Mémoires qu'elle avoit cachez toute ſa vie, & Mle l'Héritier les fit paroître en 1709, avec des Notes Hiſtoriques, & un Avertiſſement où elle fait un bel éloge de cette Princeſſe. En 1710, il s'étoit formé chez cette Demoiſelle une Société dont la Littérature & l'amitié faiſoient également les liens. On y liſoit ſouvent des Ouvrages d'eſprit, & l'on y avoit preſque toûjours lieu de remarquer que la critique de Mle l'Héritier étoit auſſi judicieuſe que fine. Les dix derniéres années de ſa vie ſe paſſérent dans d'extrémes ſouffrances, ſans que ſon courage en ait été abattu. Elle a laiſſé des Oeuvres poſthumes en proſe & en vers, & la quantité en peut égaler les piéces qui ont été imprimées de ſon vivant & qui ſont, *le Printems glacé; l'Apothéoſe de Mle de Scudéry; Erudition enjouée*, trois volumes; *l'Epithalame* fait à l'occaſion du mariage du Duc de Lorraine avec

S. A. R. Mademoiſelle d'Orléans; *Contes du Roi Richard; la Pompe Dauphine; Tombeau de Mgr le Dauphin*, auparavan M. le Duc de Bourgogne; *les Caprices du Deſtin; l'Avare puni; Traduction des Heroïdes d'Ovide*, ſeize en vers & cinq en proſe. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

L'HOPITAL. *Voyez* HOPITAL (L'

LHUILLIER. *Cherchez* LUILLIER.

LIA ou LE'A, fille aînée de Laban, & femme de Jacob, qui aimoit Rachel, cadette de Lia, & avoit ſervi ſept années de ſuite pour l'avoir en mariage. Au bout de ce tems Laban, qui ne pouvoit ſouffrir que ſa ſeconde fille fût mariée avant l'aînée, envoya le ſoir Lia au lieu de Rachel; & fit que Jacob, ſans le ſavoir, la prit pour ſa femme l'an du monde 2283, & 1752 avant Jesus Christ. Elle eut ſix fils de Jacob, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Iſſachar, Zabulon, & une fille nommée *Dina.* * *Geneſe, ch.* 29. *& ſuiv.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *ch.* 18. *Cherchez* JACOB.

LIAMON, *il Limone*, en Latin *Limonius fluvius*, riviére de l'Iſle de Corſe, prend ſa ſource dans un Lac, qui eſt vers le milieu de l'iſle; & coulant vers le couchant, elle baigne Cruzani, & ſe décharge dans le Golfe de Ginerca. * Maty, *Diction. Géogr.*

LIAMPO, Cap célébre de la Chine, le plus oriental qui ſoit dans tout notre continent, tire ſon nom d'une ville, ainſi nommée dans la province de Chéchiara. * Martini, *Atlas Sinicus.*

*LIANCOUR (Roger du Pleſſis, Duc de) Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, étoit un des hommes de la Cour de ſon tems le mieux fait. Il paſſa ſa vie dans tout les plaiſirs du ſiécle juſqu'à l'âge de quarante ans. Il avoit épouſé à l'âge de 22 ans Jeanne de Schomberg qui en avoit vint. Après 18 ans de mariage, il lui ſurvint une maladie, dont il crut mourir & qui le fit rentrer en lui même. Sa femme, qui étoit une Dame très-vertueuſe, profita de cette circonſtance pour le retirer de ſes égaremens, & ſes remontrances eurent un ſi heureux ſuccès qu'il mena juſques à ſa mort une vie tout à fait exemplaire. Il n'eut d'elle qu'un fils qui fut pére de Mle de la Roche-Guyon qui fut mariée à M. le Prince de Marillac. Ce fils mourut fort jeune & fut tué dans une occaſion devant une place aſſiégée. M. de Liancour mourut à Paris le premier d'août 1674, à l'âge de 76 ans, ſept ſemaines après la mort de ſa femme. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

*LIANCOUR (Jeanne de Schomberg, Ducheſſe de) fille de *Henri* de Schomberg, Comte de Nanteuil-le-Haudouin & de Duretal, &c. Maréchal de France, & de *Françoiſe* d'Eſpinay, ſœur & héritiére de Charles Marquis d'Eſpinay, &c. épouſa *Roger* du Pleſſis, Duc de Liancour *dont il eſt parlé dans l'article précédent.* Ce fut une Dame des plus accomplies de ſon ſiécle. Elle eut de la piété dès ſa plus tendre jeuneſſe, & la conſerva juſqu'au tombeau. Elle aima avec ardeur les Belles Lettres, les beaux Arts & les Sciences même les plus abſtraites. Elle joignoit à ces qualitez une adreſſe ſinguliére de la main pour les ouvrages les plus difficiles, beaucoup de talent pour la Peinture & pour les Langues, & une ſi belle facilité pour la Poëſie Françoiſe que les Maîtres de cet Art n'ont pu refuſer leur admiration à pluſieurs piéces en ce genre, que l'on trouva après ſa mort parmi ſes papiers, avec un autre Ecrit que l'on a donné au Public. Cet Ecrit contenoit des avis pour la conduite de ſa petite-fille. Ils ont été imprimez à Paris ſous le tître de *Réglement donné par une Dame de haute qualité à M.* * * * *ſa petite-fille, pour ſa conduite & pour celle de ſa maiſon.* Cette vertueuſe Dame mourut le 14 de juin 1674, à Liancour. * *Voyez* le même.

LIANE ou LIANNE, en Latin *Liana, Elna*, riviére du Boulenois en Picardie. Elle baigne Boulogne & ſe décharge peu après dans la mer. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIASTO, *Lago Liaſto* ou *Lico, Porto Lugoduni*, en Latin *Lugudone, Liguidonis, Liguidonenſium Portus.* C'eſt un Lac ou un petit Golfe de l'Iſle de Sardaigne. Il eſt à l'emboûchure de la petite riviére de Cédro, & au Levant de la ville de Sargano. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIAUTUM. *Voyez* LE'AOTUNG.

LIBAN, chaîne de montagnes en Syrie, dont le commencement eſt vers la ville de Tripoli, & le Promontoire appellé par Strabon *βὲζ πρόσωπον*, aujourd'hui le Cap Pongre, & la fin au delà de Damas, joignant d'autres montagnes de l'Arabie déſerte. Cette étendue eſt du Couchant à l'orient, environ ſous le 35 degré d'élévation. L'Antiliban, ainſi appellé à cauſe de ſa ſituation oppoſée à celle du Liban, eſt une autre ſuite de montagnes, qui s'élévent auprès des ruïnes de Sidon, & vont ſe terminer à d'autres montagnes du païs des Arabes, ſous le 34 degré. Chacune de ces montagnes eſt d'environ cent lieues de circuit, ſur une longueur de trente-cinq à quarante lieues, & elles occupent un eſpace fort vaſte dans trois provinces, qu'on appelloit la Syrie propre, la Cœléſyrie, & la Phénicie. Elles ont enſemble la Paleſtine à leur midi; du côté du nord, l'Arménie Mineure; à l'orient, le Diarbek avec partie de l'Arabie déſerte; & du côté du couchant, la Mer de Syrie. Une diſtance preſque égale par tout ſépare ces deux montagnes, & forme un petit païs extrémement fertile, qu'on appelloit autrefois la Cœléſyrie, ou Syrie creuſe, parce que ce n'eſt qu'une profonde vallée renfermée preſque de toutes parts. Si néanmoins on navigeoit dans la Mer de Syrie, ou qu'on parcourût par terre tout le rivage, on ne s'appercevroit pas de la diviſion qu'on vient de dire; & on croiroit que le Liban & l'Antiliban ne formeroient enſemble qu'une même chaîne de montagnes, dont le commencement ſeroit à Tripoli; & le dernier terme un peu au delà de Tyr, s'étendant du nord au midi: ce qui vient de leur figure extérieure, qu'on peut comparer à un double triangle, dont les deux baſes regardant la mer, & étant preſque jointes, ne

laiſ-

laiſſent voir qu'une continuité de montagnes, qui en deſcendant inſenſiblement, forment les divers caps, & les ports de cette mer. Le nom de Liban, qui ſignifie *Blanc*, convient très bien à ces montagnes, à cauſe de l'abondance des neiges qui les couvrent une partie de l'année. Pour en donner une idée plus diſtincte, nous allons dire un mot des diverſes régions du Liban. La premiére eſt celle qu'on appelle *Giobbet Bſciarrai*, & qui s'éléve à l'orient de la ville de Tripoli. C'eſt dans cette région, qu'on trouve, après une plaine, ſur une colline d'une élévation médiocre, & au pié de la plus haute montagne, les cédres du Liban, qu'on ne trouve nulle part, & dont il n'y a pas plus de vint qui portent fruit; c'eſt là auſſi qu'eſt le monaſtére de Canubin, ſiége du Patriarche des Maronites. L'on y trouve deux bourgs autrefois villes, dont la premiére Bſciarrai, étoit la réſidence d'un Prince Maronite, dont la Maiſon eſt éteinte, & à la place de qui le Bacha de Tripoli nomme un Gouverneur Maronite. Au midi de cette partie du Liban eſt une autre région nommée *Giobbet-Elmneitra*, du nom de Mneitra, ville ruïnée. On y trouve, à environ ſept lieues de la forêt des cédres, la ville d'Aqura, qui eſt le ſiége d'un Evêque Maronite. Du côté oppoſé, c'eſt à dire, dans la partie ſeptentrionale du Liban, on compte trois autres régions nommées *Draib*, *Dannie* & *Accar*. Ces deux derniéres ſont ſéparées l'une de l'autre, par la riviére *Bered* ou *Barid*, c'eſt à dire, froide. Elles ne contiennent rien de conſidérable, & le païs eſt ſec & ſtérile, à cauſe de ſon expoſition, & que les montagnes ſont preſque toutes pierreuſes ou pleines de ſable: cependant on y trouve beaucoup de Maronites. En retournant du côté du midi, on entre de la région *Elmneitra* dans celles de *Patron* & de *Gébail*, ainſi nommées de deux villes, connues autrefois ſous les noms de *Botrys* & de *Byblis*, qui ſont aſſiſes au pié des montagnes. Ces deux régions ſont très agréables; les terres y ſont bonnes, & bien cultivées: c'eſt encore un Maronite qui y commande ſous l'autorité du Bacha de Tripoli. De la région de *Gébail*, on entre en tirant toujours vers le midi, dans celle du *Keſroan*, que les Européens appellent *Caſtrevent:* c'eſt une des plus belles contrées & des plus étendues de tout le Liban. Elle eſt bornée à l'orient par le païs de Balbek, au nord par la région de Gébail, au midi par le païs des Druſes, & au couchant par la Mer de Syrie, dont preſque toutes les côtes ſont au pié des montagnes. Le *Nahr Khelb*, ou le fleuve du chien, diviſe toute cette région en deux parties: la premiére qui regarde le ſeptentrion, eſt nommée *Keſroan Gazir*, & tous ſes Habitans ſont Maronites: la ſeconde eſt appellée *Keſroan Bekfaja:* entre les Maronites, il y a des Grecs Melchites. Rien n'égale la fécondité des terres de ce païs, meuriers pour la ſoye, vignobles dont le vin eſt excellent, oliviers gros comme des chênes, prairies, pâturages, blez, & fruits de toute eſpéce. Ce ſont les richeſſes du Keſroan, qui abonde d'ailleurs en gros & en menu bétail, en gibier & en bêtes fauves. On y trouve un plus grand nombre de bourgs & de gros villages, que dans les autres régions du Liban, & ces villages ſont ſur des hauteurs, admirablement bien ſituez, avec des vues charmantes, principalement ceux du côté du couchant, qui regardent la mer. Telle eſt entre autres la ſituation d'*Auguſta*, ſur les confins du Keſroan, & du païs des Druſes, à trois lieues de la mer. C'eſt la demeure du Prince qui eſt le Chef de la nation Maronite, & le Commandant du païs ſous l'autorité de l'Emir des Druſes. Les Jéſuites ont une maiſon dans un beau village du Keſroan, nommé *Antoura*. Le païs des Druſes confine au Keſroan du côté du midi: on lui donne ce nom, parce qu'il n'eſt preſque habité que de ceux de cette nation, & que l'Emir des Druſes y fait ſa réſidence. Ce païs entiérement ſoumis à ce Prince, s'étend du nord au midi depuis la ville de Baruth juſqu'à celle de Tyr, & du Couchant au Levant depuis la Mer Méditerranée juſqu'au territoire de Damas, embraſſant preſque tout le gouvernement du Bacha de Seyde, une partie du Liban, & preſque tout l'Antiliban. Il eſt diviſé en pluſieurs régions particuliéres, dont la plus belle & la plus conſidérable eſt la région de *Sciuf* ou de *Chouf*, qui s'éléve au deſſus du territoire de Seyde, entre l'orient & le nord. Cette région eſt renommée par la fineſſe & la bonne qualité de ſes ſoyes, & l'on y trouve preſque tout ce que fournit le Keſroan. Les vins n'y ſont pas ſi bons, & le blé y eſt plus rare; mais en récompenſe il y a de fort beaux cotons, comme dans tout le reſte du païs des Druſes. Les autres régions ſont celles de *Gior*, de *Matn*, de *Scichbar-Elgard*, & de *Wadettein:* cette derniére eſt du Gouvernement de Damas. Chacune eſt gouvernée par un Seigneur Druſe, qui ne reconnoît point d'autre Supérieur que l'Emir de cette nation, lequel fait ſa demeure à *Dair-al-Gamar*, petite ville du païs de Chouf. Après la région de Wadettein à l'orient, ſont deux autres régions du gouvernement de Damas, qui en Arabe ont le nom commun de *Sgif*, c'eſt à dire, *pierreux:* c'eſt ce que les Anciens appelloient la Trachonitide. Ces deux régions s'appellent *Margiiam*, & *Hburan*, & ont des Seigneurs Druſes qui y commandent ſous l'autorité de l'Emir. Le terroir y eſt pierreux, aride & ingrat preſque par tout: c'eſt la fin de l'Antiliban. Voici les riviéres qui ont leur ſource dans les montagnes du Liban & de l'Antiliban. L'Oronte, le *Nahr-Kibir*, ou la grande riviére, qui paroît être l'*Eleuthére* des Anciens; le *Nahr-Abrach*, ou la riviére des Lépreux; le *Nahr-Acchar*, ou le fleuve rouge; *Albania-Albarida*, ou l'eau froide; le *Nahr-Kadicha*, ou le fleuve ſaint; le *Nahr-Kalb*, ou le fleuve du chien, anciennement *Lycus*; le *Nahr-Bairath;* le *Nahr-d'Amer*, que les Anciens appelloient *Amyras*, & que les Européens appellent le *fleuve d'amour;* l'*Airle*, appellé par les Européens *la Fumiére;* & le *Kaſemiech*. On a rangé ces riviéres dans l'ordre où on trouve leurs emboûchures, le long de la côte de la Syrie du nord au ſud. Le Chryſorrhoas appellé autrement *Baradi* & le Jourdain, ont leurs ſources dans l'Antiliban. * M. de la Roque, *Voyage de Syrie & du Mont-Liban.*

Un autre Auteur moderne nous a donné la Deſcription du Mont-Liban en ces termes: " Le Liban eſt la plus haute & la plus grande " montagne de la Paleſtine. Elle contient environ cent lieues " en ſon circuit. Elle a un pié dans la Phénicie, un autre dans " la Syrie. Ses bords ſont arroſez par la Mer Méditerranée du " côté de l'occident. Elle a la Terre-Sainte au midi, la Méſo- " potamie à l'orient & l'Armenie au ſeptentrion. Elle eſt com- " poſée de quatre ceintures de montagnes les unes ſur les autres. " La premiére eſt extrémement fertile en grains & en fruits. La " ſeconde eſt pleine de cailloux & d'épines, hériſſée de pointes " de rochers & tout à fait ſtérile; mais elle a tant de fontaines " que ces ſources contribuent à ſa beauté. La troiſiéme a un " Printems continuel, l'ombre des arbres toûjours verds, l'é- " mail naturel des fleurs, les bois, les jardins & les vergers rem- " plis de fruits, la font prendre pour un Paradis terreſtre. C'eſt " auſſi où eſt Eden. La quatriéme eſt moitié verte par les her- " bes, & moitié blanche à cauſe des neiges qui la couvrent en par- " tie. Elle eſt faite en forme de Croiſſant & inhabitable à cauſe " de ſa hauteur & de ſon grand froid. Elle a au pié des Cédres, " ſort renommez dans l'Ecriture. Il ſort quatre riviéres du Liban, " le Jourdain, le Rochan, le Nahar Roſſens, & le Nahar Ca- " dicha. Celui-ci nommé *le Fleuve Saint* eſt le même que Salo- " mon appelle *Puteus aquarum viventium, quæ fluunt cum impetu* " *de Libano.*

LIBANIUS, natif d'Antioche, a été de tous les Sophiſtes de ſon ſiécle, qui étoit le quatriéme de l'Ere Chrétienne, eſtimé le plus éloquent. On appelloit alors Sophiſtes, les Profeſſeurs en Eloquence. Libanius après avoit fait briller la ſienne à Nicomédie, vint à Conſtantinople, dans la penſée qu'on pourroit lui confier l'éducation du Prince Julien, depuis Empereur & Apoſtat. Mais comme il étoit Payen déclaré, on choiſit pour cet emploi Ecébole qui affectoit pour la vraye Religion un zéle qu'il n'avoit point en effet. Libanius irrité retourna à Nicomédie. Julien y ayant été envoyé pour quelque tems, l'Empereur Conſtance défendit à ce Prince d'aller écouter ce Sophiſte. Ecébole le lui fit même promettre avec ſerment. Julien reſpecta en effet la défenſe de l'Empereur & ſes propres ſermens; mais il ſe faiſoit apporter en ſecret & à grands frais les piéces de Libanius, en ſorte qu'il vint à bout d'en imiter le ſtile beaucoup mieux qu aucun de ceux qui l'avoient écouté. En confrontant les Ouvrages de l'un & de l'autre, on trouve effectivement que Julien reſſemble à Libanius, mais en beau, & de la maniére qu'un homme de qualité, qui parle bien ſans affectation, peut reſſembler à un Rhéteur qui s'étudie à bien parler, Vers l'an 360, Libanius fut Précepteur de S. Baſile & de S. Jean Chryſoſtome, & le premier l'a toujours eſtimé. Il le loue même avec profuſion dans deux lettres qu'il lui avoit écrites, dans l'une deſquelles il lui demande une Harangue qu'il avoit faite & le remercie dans l'autre de la lui avoir envoyée. Lorsque Julien fut parvenu à l'Empire il donna ſa confiance à Libanius, & lui offrit même la dignité de Préfet du Prétoire que ce Sophiſte refuſa, croyant le tître qu'il portoit beaucoup plus honorable. Dans les deſordres occaſionnez par la diſette, Julien, perſuadé que les Magiſtrats ne faiſoient pas leur devoir, déja irrité de la juſte oppoſition qu'ils avoient pluſieurs fois montrée à ſes volontez, & aigri par les Flateurs, commanda qu'on mît en priſon le Sénat tout entier. Libanius, porté à la clémence, parla en faveur de ſes Concitoyens, & un Courtiſan étonné de ſa hardieſſe, lui dit, qu'il étoit bien près du fleuve Oronte pour parler ſi hardiment. Ces ménaces n'étoient propres, dit Libanius, qu'à deshonorer celui dont on prétendoit relever la puiſſance. L'Empereur fut plus humain; il tâcha de convaincre Libanius que les Sénateurs avoient mérité ſon indignation. Mais le Sophiſte plaida ſi bien leur cauſe, que Julien révoqua l'ordre qu'il avoit donné, & n'en aima que plus Libanius. C'étoit en 363. On croit que ce dernier travailla la même année avec Julien à la Satyre que cet Empereur compoſa ſous le tître de *Miſopogon*, c'eſt à dire, *l'Ennemi de la barbe*, vrai Manifeſte, & auſſi ſingulier que ſon Auteur. Julien ſoumettoit en effet à la Critique de Libanius, ſes actions & ſes Ecrits. *Libanius*, diſoit-il, *m'aime plus que n'a jamais fait ma mére; il n'eſt point attaché à ma fortune, mais à ma perſonne.* Ce Sophiſte ſe donne lui-même pour un homme ſi deſintéreſſé, qu'au lieu de rien demander à un Prince, de qui il étoit ſûr de tout obtenir, il n'en voulut jamais recevoir le moindre préſent. Mais il vouloit être payé de ſon deſintéreſſement par toutes les attentions qu'un ami formaliſte pourroit exiger de ſon égal. Julien en arrivant à Antioche, lui avoit marqué une grande impatience de le voir & de l'entendre. Depuis ce moment, il parut le perdre de vue, & Libanius ſe tenant ſur la réſerve ne ſe montra point à la Cour. *C'eſt*, dit-il, *que j'étois ſon ami, & nullement ſon Courtiſan.* Un matin l'Empereur allant au temple de Jupiter Philien, vit le Sophiſte dans la foule ſans empreſſement pour la percer. Sur le ſoir, Julien lui écrivit un billet, pour lui demander ce qui l'empêchoit de l'aborder, le raillant d'une maniére aſſez piquante. Libanius répondit ſur la même tablette, & du même ton, & n'alla pas plus au Palais qu'auparavant. Enfin le Philoſophe Priſcus ménagea une invitation en forme. Libanius eſt mandé. Il vient, & Julien avec un air embaraſſé entre en éclairciſſement, s'excuſe ſur la multitude des affaires, & prie Libanius à dîner. Le Sophiſte répondit qu'il ne dînoit point. *Eh bien, nous ſouperons enſemble*, reprit l'Empereur. *J'ai trop mal à la tête*, dit Libanius, *je ne puis pour aujourd'hui. Mais au moins*, continua Julien, *venez me voir ſouvent.* Libanius répartit, *Je viendrai quand vous me ferez appeller, je n'aime point à me rendre importun.* L'Empereur promit, tint parole, & eut à ce prix, les viſites, la converſation, les louanges, & les reprimandes de Libanius. L'ayant choiſi pour Panégyriſte au commencement de l'an 363, il applaudit à l'Orateur pendant & après l'action avec des démonſtrations & des tranſports, où l'on eût trouvé de l'in-

dé-

décence, quand même il n'eût pas été le ſujet du Panégyrique. On croit que ce Rhéteur & les Philoſophes, qui accompagnoient Julien, eurent part aux livres contre la Religion Chrétienne, que ce Prince compoſoit pendant les longues nuits de l'hiver. Julien, ſur le point de quitter Antioche, dit au Sénat & au peuple qu'ils ne le reverroient jamais; & en montrant Libanius, *Je vois*, ajoûta-t'il, *que ſon credit vous raſſure; vous comptez me le dégoûter, mais je vous l'enleverai.* A ces mots il l'embraſſa d'un œil ſec, & partit. Libanius lui a ſurvécu, mais on ignore le tems de ſa mort. Il laiſſa divers Ouvrages dont il ne nous reſte qu'une partie. Photius dit, que dans les Harangues qu'il a faites pour s'exercer, il eſt plus éloquent & plus fort que dans les autres, & que par une trop grande affectation de ſtile, il gâte la beauté de ſon naturel, & tombe dans l'obſcurité. Il loue ſes Epîtres, & dit qu'elles lui avoient acquis une grande eſtime. Nous devons ce qui nous reſte de ſes Oeuvres aux ſoins de Frédéric Morel, de Léo Allatius, de Henri de Valois, &c. * Photii *Bibliotheca, Cod.* 60. Saint Baſile, *in Epiſt. ad Libanium.* Julien, *dans ſes Ouvrages. Vie de l'Empereur Julien*, par le Pére de la Bletterie, de l'Oratoire, en pluſieurs endroits, &c.

LIBANOTI, en Latin *Libanotia*, bourg ou village du Royaume de Naples, ſitué dans la Principauté Citérieure ſur la riviére de Sapri, au Levant de Policaſtro. Libanoti eſt l'ancienne *Sapris*, petite ville de la Lucanie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIBANOVA, anciennement *Stagire*, petite ville de la Turquie en Europe, fut autrefois la patrie d'Ariſtote. Elle eſt ſituée ſur le Golfe de Conteſſa, à cinq lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIBATION, *Libatio*, cérémonie qui ſe pratiquoit dans les ſacrifices des Payens dans leſquels le Prêtre verſoit du vin, du lait, ou quelque autre liqueur, en l'honneur de la Divinité à laquelle il ſacrifioit, après en avoir goûté quelque peu. Les Payens faiſoient d'ordinaire ces libations dans les entrepriſes importantes. Les Députez qu'on envoya à Achille pour le rappeller au ſecours de ſa nation, commencérent avant leur départ à laver leurs mains, à remplir de vin leurs coupes couronnées, & à en verſer à terre en l'honneur des Dieux. Ils en firent autant à leur retour. Ces libations étoient ordinaires avant le ſommeil. Ulyſſe après un petit avantage ſur les ennemis, ſe lava dans les eaux de la mer, & vint faire des libations à Minerve. * *Antiquit. Gréq. & Rom.*

LIBAVIUS (André) de Hall en Saxe, Médecin de profeſſion, qui floriſſoit en 1612, a donné au public, *Tres partes Commentariorum Alchymiæ; Tres libri Chymicarum Epiſtolarum; Quatuor partes ſingularium; Praxis Alchymiæ; Contemplatio ſingularis de univerſitate & originibus rerum conditarum juxta Hiſtoriam; Hexaëmeri Moſaïci inſtituta, & in ſeptem libros diſtributa, &c.; Tractatus de Colloquio Ratisbonæ contra Gretſerum, anno* 1604. Ses Poëſies furent imprimées en 1601. Il ſe nomme quelquefois *Baſile de Varna.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIBAW, petite ville de la Courlande. Elle a un bon port & eſt ſituée ſur la Mer Baltique à trois lieues de la Samogitie & à douze de Goldingen. * Maty, *Dict. Géogr.* Cette ville fut ſouvent priſe & repriſe dans les guerres des Suédois contre la Pologne. Enfin elle fut rendue au Duc de Courlande par la paix d'Oliva de 1660. * *Mémoires du tems.*

LIBELLATIQUES. C'eſt le nom qu'on donna dans la primitive Egliſe aux Chrétiens, qui par la crainte de perdre leurs biens, leurs charges, ou leur vie, pendant la perſécution, prenoient des Magiſtrats idolâtres des billets (*Libelli*) qui leur ſervoient d'atteſtations, pour juſtifier qu'ils avoient obéï aux Edits des Empereurs, & ſacrifié aux idoles. Pour les obtenir, ils avoient proteſté, ou eux-mêmes en ſecret, ou par perſonnes ſuppoſées, en préſence de ces Magiſtrats, qu'ils renonçoient à la Foi, ou du moins en prenant ces billets, ils donnoient lieu de le croire. C'eſt ainſi qu'ils ſe délivroient par argent, ou par faveur de la loi générale qui vouloit que cette renonciation ſe fît en public. Leur crime, quoique caché, ne laiſſoit pas d'être grand; & l'Egliſe d'Afrique le jugeant tel ne reçevoit à la Communion ceux qui y étoient tombez, qu'après une longue pénitence. Comme elle les obligeoit à des ſatisfactions très rudes, ils s'adreſſoient ſouvent aux Confeſſeurs & aux Martyrs, c'eſt à dire, aux Fidéles, qui avoient, ou confeſſé devant les Juges le nom de JESUS-CHRIST, ou ſouffert quelque tourment, qui étoient en priſon, ou qui alloient à la mort, pour obtenir par leur interceſſion la rélaxation des peines eccléſiaſtiques qui leur reſtoient à ſouffrir: ce qui s'appelloit *demander la paix.* L'abus qu'on fit de ces dons de paix, cauſa un Schiſme dans l'Egliſe de Carthage, du tems de ſaint Cyprien. L'onziéme Canon du Concile de Nicée eſt en partie pour les Libellatiques. * Saint Cyprien, *libro de Lapſis, Epiſt.* 31. 52. 68, *&c.* Baronius, *A. C.* 250. Godeau, *Hiſtoire Eccléſ.*

LIBELLI (Hyacinthe) né en Ombrie, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, où il entra dès l'âge de douze ans, y fit des progrès ſi étonnans, que n'ayant encore que vint-cinq ans il fut fait Prédicateur général. Il eut enſuite divers emplois importans, fut deux fois Provincial de la province de Rome, & Maître du ſacré Palais depuis l'an 1663, juſqu'en 1673, où il fut fait Archevêque d'Avignon. Il gouverna cette égliſe juſqu'en 1684, qui fut l'année de ſa mort. Il publia dès l'an 1631, à Rome, un petit Ecrit pour prouver qu'on ne doit point condamner l'opinion de ceux qui ſoutiennent que l'immortalité de l'ame ne peut être démontrée. En 1644, il donna d'amples Théſes tirées de tous les Conciles Généraux. Il avoit fait auſſi un Catalogue des Ecrivains de ſon Ordre qui n'a pas été imprimé. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

* LIBENUS (Jaques) d'Anvers, Jéſuite, a publié les Ouvrages ſuivans, *Tragœdiæ duæ in ſacram Hiſtoriam Joſephi; Panegyricus Beatæ Mariæ Virginis in cœlos receptæ; Panegyricus Catharinæ Virginis Martyris.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, p. 417.

LIBER. C'eſt une des Epithétes qu'on donne à Bacchus, ou parce qu'il procura la liberté aux villes de la Béotie; ou parce qu'étant eſtimé le Dieu du vin, il délivre l'eſprit d'inquiétude par ce breuvage. Les Médailles Conſulaires de la famille Caſſia nous donnent les portraits de *Liber* & de *Libera*, comme ils ſont nommez dans les anciennes Inſcriptions, c'eſt à dire, de Bacchus mâle & de Bacchus femelle. Saint Auguſtin parle ainſi de cette fauſſe Divinité dans *la Cité de Dieu, l.* 7. *ch.* 21. „ Pour les Myſtéres de Liber qu'ils font préſider aux ſemences liquides, c'eſt „ à dire, non ſeulement à la liqueur des fruits, où le vin tient „ le premier rang, mais auſſi aux ſemences des animaux; j'ai „ de la peine à dire juſqu'à quel excès d'infamie ils ſont montez: „ mais il le faut dire néanmoins pour confondre l'orgueilleuſe „ ſtupidité de nos adverſaires. Entre les autres choſes, que je ſuis „ obligé d'omettre ſur ce ſujet, parce qu'il y en a trop, Varron „ dit qu'en certains lieux d'Italie on célébroit des Fêtes de Li„ ber avec tant de licence, que l'on adoroit en ſon honneur les „ parties honteuſes d'un homme, non dans le ſecret pour épar„ gner la pudeur, mais en public pour faire triompher l'iniqui„ té; car on les mettoit honorablement ſur un chariot que l'on „ conduiſoit dans la ville, après l'avoir premiérement promené „ par les champs. Mais dans Lavinium il y avoit pour les feu„ les Fêtes de Liber un mois entier, pendant lequel on diſoit „ les plus grandes ſaletez du monde, juſqu'à ce que ce chariot „ eût traverſé la place publique, & fût arrivé au lieu que l'on „ avoit deſtiné pour mettre ce qu'il portoit. Après quoi il fal„ loit que la plus honnête Dame de la ville allât couronner cet „ infame dépôt devant tout le monde. C'eſt ainſi qu'on préten„ doit rendre le Dieu Liber favorable aux ſemences, & qu'on „ détournoit des terres les charmes & les ſortiléges. " Quelques Savans ont cru qu'on avoit confondu une partie de l'Hiſtoire de Bacchus avec celle de Moïſe. Par exemple, on dit que Bacchus étoit fils du Nil, qu'il étoit d'une rare beauté, qu'il avoit été renfermé dans un coffre, & expoſé ſur l'eau; qu'il avoit eu deux méres, qu'il étoit né de la cuiſſe de ſon pére. Moïſe étoit en quelque ſorte fils du Nil, ayant été expoſé & trouvé ſur le fleuve dans une eſpéce de coffre de jonc. Il étoit d'une beauté extraordinaire; il eut pour premiére mére l'épouſe d'Amram, & pour ſeconde mére la fille de Pharaon. On ne douta point quand on le trouva, qu'il ne fût fils d'un Hébreu, & qu'il ne fût ſorti de ſa cuiſſe ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, *Egreſſi ſunt de femore illius*; mais on ne connoit point ſa mére. Bacchus fut élevé par les Nymphes dans les montagnes de Nyſe en Arabie; Moïſe fut élevé par les ſoins de la fille de Pharaon dans le païs de Geſſen ou Goſçen qui eſt entre l'Egypte & la Phénicie de même que les montagnes de Nyſe. Le premier fit de grandes conquêtes & entreprit de grands voyages; il avoit des Bacchantes dans ſon armée; il s'avança juſqu'aux Indes, & pendant qu'il étoit dans la lumiére, les Indiens étoient dans les ténébres. Moïſe fut à la tête des hommes & des femmes de ſon peuple dans l'Arabie, autour du Mont Sinai; ce païs eſt quelquefois nommé les Indes. Les Bacchantes qui accompagnoient Bacchus, avec leurs cymbales & leurs tambours, marquent fort bien les femmes Iſraëlites, qui au ſortir de la Mer Rouge ſe mirent à danſer & à jouer de ces inſtrumens. On ſait que les Egyptiens furent dans des ténébres palpables pendant trois jours, au lieu que dans la terre de Geſſen où les Iſraëlites étoient, on joüiſſoit d'une claire lumiére. On dit que Bacchus paſſa à pié ſec les fleuves d'Oronte & d'Hydaſpe, après les avoir frappez avec ſon thyrſe, que ſon bâton de lierre avoit rampé, lorsqu'il l'eut jetté à terre, que les Bacchantes qui accompagnoient ce Dieu firent ſortir l'eau d'un rocher, en le frappant avec le thyrſe: on ajoûte qu'on voyoit couler des ruiſſeaux de vin, de lait & de miel par tout où elles paſſérent. Tout cela convient tellement à Moïſe, qu'il eſt impoſſible de ne l'y pas reconnoître. Le Dieu Liber ſe revêtoit d'habits ſomptueux; il ſe ſerroit la tête d'un ruban. Il eſt quelquefois répréſenté avec des cornes; il donna l'exemption de toutes les charges à ceux qui s'appliquoient à la Muſique; il eſt nommé Légiſlateur, ſon âne lui parla. Voilà encore des traits de reſſemblance tirez de l'Hiſtoire Sainte, & appliquez à Bacchus. Moïſe avoit ſur la face des rayons, que l'Ecriture appelle des cornes. Il accorda de grands priviléges aux Prêtres & aux Lévites occupez à ſervir le Seigneur, & à chanter ſes louanges. L'âneſſe qui parla à Balaam, & les ornemens magnifiques d'Aaron, ne regardent Moïſe que comme Légiſlateur & Hiſtorien ſacré. On peut voir ces choſes traitées plus au long dans Voſſius, Bochart, Huet, &c. Les Payens ont accuſé les Juifs d'adorer Bacchus. Tacite parle de cette accuſation: elle étoit fondée, *dit-il*, ſur ce que les Prêtres Hébreux jouoient des inſtrumens de Muſique, de la flûte & du tambour, & qu'ils ſe couronnoient de lierre: & parce qu'on avoit trouvé dans leur temple une vigne d'or, on crut qu'ils adoroient le Dieu Bacchus. Mais, *ajoute-t'il*, les loix & les mœurs des Juifs ſont trop éloignées du génie de Bacchus. Ce Dieu aime la joye & la bonne chére, & les Juifs vivent d'une maniére vile, abſurde & ſordide. *Quippe Liber feſtos lætoſque ritus inſtituit; Judæorum mos abſurdus, ſordiduſque.* Ce qu'il dit des Prêtres des Juifs, qui ſe couronnoient de lierre eſt ſans fondement. La vigne d'or qu'on voyoit dans le temple, étoit un préſent qu'on y avoit fait, & qui n'avoit aucun rapport à la Religion des Juifs. Ce prétendu culte de Bacchus eſt auſſi réél, que celui d'un âne, que les mêmes Payens imputoient aux Juifs. Antiochus Epiphanès, Roi de Syrie, ayant réſolu de faire abandonner aux Juifs la Loi du Seigneur, leur fit une rude perſécution, & le jour qu'on célébroit la Fête de Bacchus, on les contraignoit d'aller par les rues couronnez de lierre en l'honneur de ce faux Dieu. Le Grec porte à la lettre, qu'on les contraignoit de ſuivre la marche, ou la proceſſion de Dionyſius, ou

de

de Bacchus, ayant du lierre, ou sur la tête ou dans les mains, c'est à dire, portant des couronnes de lierre, où des thyrses qui sont des bâtons enveloppez de lierre. Nicanor un des Généraux d'Antiochus les menaçoit, s'ils ne lui livroient Judas Maccabée, de renverser leur temple & d'en ériger à sa place un consacré à Bacchus. Ptolomée Philopator, Roi d'Egypte, ayant pris la cruelle résolution d'exterminer de ses Etats les Juifs, qui ne voudroient pas renoncer à la Religion de leurs Péres, aprés les avoir auparavant dépouillez de leurs priviléges dont ils jouïssoient comme Bourgeois d'Alexandrie, leur fit imprimer avec un fer chaud, la feuille de lierre, qui est la marque de la consécration à Bacchus. On dit que ce Prince s'étoit fait imprimer à lui-même la feuille de lierre, comme on faisoit aux Prêtres de la Grande Déesse. * Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

LIBE'RALIS. *Cherchez* ANTOINE LIBE'RALIS.

LIBE'RALIS, l'un des Capitaines des Gardes de Tite Vespasien, à qui ce Prince ordonna de faire en sorte que les Soldats éteignissent le feu du temple de Jérusalem, & de frapper à coups de bâton ceux qui refuseroient d'obéïr. Mais il ne put jamais exécuter les ordres qu'il avoit reçus, les Soldats étant sourds à toutes ses menaces. * Joséphe, *Guerre des Juifs contre les Romains, l. 6. ch. 26.*

LIBE'RALITE', *Liberalitas*, Divinité honorée par les Romains, & souvent comme une vertu pratiquée par les Empereurs, sur tout par César Auguste, comme le disent Suétone & Tacite, *Congiarium populo, donativum Militibus dedit*; il donnoit le congiaire au peuple, qui étoit de petits sesterces, & le donatif aux Soldats, qui étoit pareille somme de deniers. Marc-Auréle fit frapper des médailles, où est gravée la figure de la Libéralité en Dame Romaine, vêtue d'une robe longue, qui tient de la main droite une tessére: on lit à l'entour LIBERALITAS AUGUSTI. Sur les médailles d'Adrien & d'Alexandre *Sévére*, on voit l'Empereur élevé sur une petite estrade & assis, qui fait signe à un homme qui est à ses piez, de donner la somme de deniers qui est marquée par des points sur les côtez de l'estrade, ayant à ses côtez la Libéralité debout, qui a une tessére à la main. Cela se trouve sur les médailles de presque tous les Empereurs. * *Hist. Aug.*

LIBE'RAT (Saint) Abbé du monastére de Capse, dans la province Byzacéne en Afrique au cinquiéme siécle, fut arrêté pendant la persécution de Hunneric, avec Boniface Diacre, Serf & Rustique Soudiacres, Rogat, Septime & Maxime Moines. N'ayant pas voulu renoncer à la Foi orthodoxe, ils furent renfermez dans une étroite prison, où néanmoins la charité industrieuse des Fidéles trouva moyen de les assister. Hunneric en étant averti les fit mettre sur une barque pleine de fagots, auxquels on mit le feu en lançant la barque en mer; mais le feu s'éteignit. Alors ce Prince cruel ordonna qu'on les assommât: ce qui fut exécuté, & les corps des saints Martyrs furent jettez à la mer. Les flots les rejettérent sur le rivage, où le Clergé Catholique les vint prendre pour les enterrer. Ces Saints souffrirent le martyre l'an 483, le deuxiéme de juillet. Cependant on ne fait mémoire d'eux qu'au 17 août. * Victor de Vite, *de Persecutione Vandalica.* Ruinart, *Acta Martyr. Sincera.* Baillet, *Vies des Saints, au 17 d'août.* Goujet, *Vies des Saints*, chez Lottin, 1730.

LIBE'RAT, Médecin en Afrique, y souffrit le martyre pour la Foi Catholique, dans le cinquiéme siécle sous le Roi Hunneric. Les Ariens enlevoient alors les enfans des Catholiques pour les batiser. Les deux fils de Libérat furent du nombre, & Libérat fut mis en prison avec sa femme. On ne sait pas s'ils y moururent, ou s'ils furent bannis; mais ils sont mis au rang des Martyrs avec leurs enfans, au 23 de mars. * Victor de Vite, *l. 3. ch. 6.* Henschenius. Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.*

LIBE'RAT, Diacre de l'église de Carthage dans le sixiéme siécle, fut envoyé avec deux Evêques, à Rome, par les Péres du Concile de Carthage, tenu l'an 535, & fut employé en diverses autres affaires importantes. Il composa un Ouvrage intitulé, *Breviarium de causa Nestorii & Eutychetis capitibus viginti quatuor comprehensum.* Il commence son Histoire à l'ordination de Nestorius, & finit au cinquiéme Concile, c'est à dire, l'an 553. Cependant elle n'a été achevée qu'en 560. Libérat étoit un défenseur des trois Chapitres. Son Ouvrage a été donné au public l'an 1675, par le Pére Garnier. Libérat avoue qu'il l'entreprit étant de retour des voyages qu'il avoit faits, & qu'il l'avoit recueilli de l'Histoire de l'Eglise, traduite de Grec en Latin, des Actes des Conciles, des Epîtres des saints Péres, des Mémoires qu'on lui avoit fournis, & de ce que plusieurs personnes dignes de foi lui avoient raconté. * Baronius, *A. C.* 535 & 538. Bellarmin, *de Script. Eccles. & in Controv. l. 4. de Pont. Rom. c. 10.* Possevin, *in Appar. Sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. l. 2. c. 20.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du sixiéme siécle.*

LIBERGE (Marin) savant Jurisconsulte & Historien, né à Bélou-le-Trichard, au diocése du Mans, étoit Professeur en Droit à Poitiers, lors du siége de cette ville, en 1569. Il a écrit l'Histoire de ce siége, sous ce titre, *Ample Discours de ce qui s'est fait & passé au siége de Poitiers, écrit durant icelui, par un homme qui étoit dedans*, à Rouen, 1569, *in octavo.* Ce Discours est daté du onziéme de septembre de cette même année, & signé, M. Lib. c'est à dire, Marin Liberge. Il a été réimprimé avec quelques augmentations la même année à Paris & à Poitiers *in quarto*, avec *les Epitaphes Latines & Françoises de quelques-uns des occis*, à Rouen, *in douze*, 1625. L'Université d'Angers ayant appellé l'Auteur, il y professa le Droit avec un grand applaudissement; mais au lieu de donner ses propres cahiers, il se contentoit d'expliquer Cujas. Il s'étoit acquis une telle estime à Angers, qu'il y appaisa deux fois les séditions du peuple, au commencement de la Ligue. Sa présence seule calmoit la revolte. Le Maréchal d'Aumont qui en fut informé, le fit Echevin perpétuel, lorsqu'il eut réduit la ville sous l'obéïssance du Roi, quoiqu'il changeât tous les autres Officiers municipaux. Ce fut en cette qualité d'Echevin, que Liberge harangua Henri IV, lorsque ce Prince passa par Angers en 1595, pour porter le dernier coup à la Ligue, par le traité qu'il fit avec le Duc de Mercœur, de la Maison de Lorraine, & qui fut scêllé par le mariage de la fille de ce Prince avec César, Duc de Vendôme, fils naturel du Roi. Henri IV fut si charmé du Discours de Liberge & des belles maniéres de l'Orateur, qu'il l'embrassa, le loua publiquement, répondit à tous les points de sa Harangue, & donna à l'Université d'Angers le droit d'appetissement des pintes, pour servir de gages aux Professeurs de Droit. Elle jouit encore de ce privilége. On a encore de Liberge une longue mais belle Epître à Guy de Lerrat, Lieutenant-Général d'Angers, à la tête des Harangues de ce Magistrat. On croit aussi qu'il fut un des Députez aux Etats de Blois, & qu'il composa les cahiers de l'Anjou, où l'on trouve à peu près les mêmes vues qu'il proposa depuis à Henri IV, pour fournir aux gages des Professeurs de Droit. Liberge mourut en 1599, & fut enterré dans l'église des Cordeliers d'Angers. * *Mémoires manuscrits.* Le Long, *Biblioth. de la France, p.* 401. Il met la mort de Liberge en 1621, ce qui fait une erreur de 21 ans.

* LIBE'RIEN, fut un des Compagnons de Justin le Philosophe dans le martyre. * Théodori Ruinarti *Acta Sincera.*

LIBE'RIUS, Pape, Romain de naissance, fut élevé aprés Jules I, sur le Siége de saint Pierre au mois de mai de l'an 352. Les Evêques Ariens avoient écrit à Jules, peu de tems avant sa mort, une lettre par laquelle ils lui demandoient sa communion, & chargeoient saint Athanase de calomnies atroces. Libérius à son avénement au Pontificat, voulant travailler à la réünion de l'Eglise, lui envoya Paul, Luce & Elien pour le citer à Rome, afin qu'on y jugeât son affaire selon la Discipline de l'Eglise, le menaçant en cas de refus, de le séparer de sa communion. Mais il ne passa pas apparemment jusques-là, ou s'il le fit, comme il le semble dire dans sa lettre rapportée par saint Hilaire, que le Cardinal Baronius croit supposée, celle des Prélats d'Egypte, assemblez au nombre de soixante, justifia avantageusement leur Métropolitain, & lui fit changer d'avis. Dans la suite il envoya, l'an 353, Vincent, Evêque de Capoue, Marcel & quelques autres à Arles, où l'Empereur Constance étoit occupé dans une assemblée d'Ariens qu'il favorisoit. Ces Légats demandérent un Concile à Aquilée, & la condamnation d'Arius; mais Vincent n'ayant pu obtenir ni l'un ni l'autre, souscrivit à la condamnation de saint Athanase. La crainte eut plus de pouvoir sur son esprit, que ses raisons n'avoient eu de force sur celui des Hérétiques. Il tomba avec les autres dans cette dissimulation, comme l'appellent Libérius & saint Hilaire; & par sa chûte il accabla le Pape d'une douleur si sensible, qu'il ne souhaitoit plus rien que de mourir pour JESUS-CHRIST, de peur de passer pour le dernier des calomniateurs. Pour tâcher d'apporter quelque reméde à ces maux, il envoya de nouveaux Légats à Constance, lui écrivit fortement, & lui demanda un Concile. On le lui accorda, & il fut assemblé à Milan l'an 355; mais il se trompa dans le succès qu'il s'en étoit promis, & ce qu'il avoit procuré avec tant d'empressement, comme le reméde de tous les maux dont l'Eglise étoit affligée depuis tant d'années, ne fut qu'un redoublement d'affliction. En effet que pouvoit-on espérer d'une assemblée où un Arien présidoit, & où des Soldats gardoient la porte? Les Prélats orthodoxes furent envoyez en exil, & le Pape compatissant à leurs afflictions, leur écrivit une lettre pour les consoler dans leur bannissement. Constance croyant qu'il lui manquoit quelque chose, envoya tenter Libérius pour tâcher de le corrompre; mais ce fut en vain. Cela l'obligea de le faire venir à Milan. Pour exécuter ses ordres, il fallut enlever le Pape de nuit & avec beaucoup de peine, par la crainte du peuple qui l'aimoit passionnément. L'Empereur s'efforça d'attirer Libérius à son parti; & voyant, aprés lui avoir donné trois jours pour y penser, que c'étoit inutilement qu'on le sollicitoit de souscrire à la condamnation de saint Athanase, il l'envoya l'an 355 en exil à Bérée, ville de Thrace. Aussi-tôt aprés, les Ariens mirent Félix sur le Siége Pontifical, & pendant l'exil de Libérius s'assemblérent à Sirmich, où ils publiérent une Confession de Foi, à laquelle ils ajoûtérent divers Anathêmes, pour se montrer tout à fait Catholiques. Rien ne pouvoit rendre suspecte cette Confession de Foi, sinon l'omission du mot *consubstantiel.* Mais à peine fut-elle sortie de leurs mains, que se repentant d'avoir trop donné au Fils de Dieu, ils en composérent une seconde, contraire à la premiére, & tout à fait hérétique. Le Pape étoit cependant en exil depuis deux ans. Ses ennemis augmentérent ses maux, en le privant de la consolation qu'il avoit tirée jusqu'alors de ses Ecclésiastiques, que le Commissaire Vénére lui ôta. On le fit tomber de l'ennui & de la tristesse dans la peur, par les menaces qu'on lui fit de lui ôter même la vie: de sorte que cet Evêque qui avoit résisté à un Empereur en colére, ne put souffrir la longueur de son exil, ni vaincre le chagrin qui le dévoroit. La jalousie de voir Félix sur son Siége, & l'amour de la louange des hommes, fut à son égard, comme dit Baronius, ce que Dalila avoit été à Samson pour lui ôter sa force & son courage; & ces deux violentes passions le réduisirent au triste état de rendre honteusement les armes à ses adversaires. En effet, il souscrivit, l'an 357, à la condamnation de saint Athanase, & à la Confession de Foi qu'ils lui présentérent. Le Cardinal Baronius soutient que c'étoit la premiére de celles qu'on fit à Sirmich, & qui pouvoit recevoir un sens Catholique. D'autres assurent que ce fut la seconde, qui étoit tout à fait hérétique. Aussitôt aprés, il écrivit aux Evêques d'Orient, pour avertir qu'il avoit approuvé la condamnation de saint Athanase, & reçu la Confession de Foi de Sirmich. Il s'adressa aux principaux Chefs des Ariens, pour employer leur faveur auprès de l'Empereur;

il donna la paix à d'autres; & ſe ſervit de termes tout à fait indignes d'un Pape. Ces démarches furent trouvées ſi étranges par ſaint Hilaire de Poitiers, que dans la chaleur de ſon zéle, il s'écria *Anathema tibi, Liberi; Anathéme à vous, Libérius.* Il eſt vrai que le Cardinal Baronius croit que ces paroles ne ſont pas de lui, & qu'elles ont été ajoûtées par quelque Copiſte qui les a inſérées dans le texte de l'Epître du Pape aux Orientaux; mais on ne peut nier que ces derniers ne fuſſent Hérétiques, & qu'en ce tems-là condamner ſaint Athanaſe, ne fût condamner la Foi Catholique. L'an 358, Conſtance renvoya Libérius à Rome, où il fut reconnu pour le ſeul Evêque de Rome légitime. Libérius répara ſa faute, revint à ſoi, & témoigna un grand zéle pour la défenſe de l'Egliſe. Il condamna la Confeſſion de Foi de Rimini, & écrivit à ſaint Athanaſe pour ſe réconcilier avec lui. Quoique nous ne puiſſions pas excuſer ſa foibleſſe, il paroît qu'il manqua ſeulement de courage, pour fournir une carriére dans laquelle il étoit entré avec fermeté. Il mourut le 24 ſeptembre de l'an 366, ſelon le témoignage de la Chronique de ſaint Jérôme & de Marcellin, quoique le Cardinal Baronius ne mette cette mort qu'en 367. Il orna de marbre le ſépulchre de ſainte Agnès, & bâtit une égliſe qu'on prétend être celle que l'on appelle aujourd'hui *ſainte Marie Majeure.* Ce Pape s'étoit relevé ſi heureuſement de ſa chûte, que l'Egliſe n'a pas laiſſé d'avoir de la vénération pour ſa mémoire, & que les Péres Grecs & Latins en ont parlé honorablement après ſa mort. Saint Epiphane le qualifie de *bienheureux*, & ſaint Baſile de *très-heureux*; ſaint Ambroiſe l'appelle *Evêque d'heureuſe & ſainte mémoire*, & rapporte un fort beau Diſcours que ce Pape fit publiquement à Marcelline ſa ſœur, en lui donnant le voile de virginité le jour de Noël dans l'égliſe de ſaint Pierre. Le nom de Libérius ſe trouve encore dans les additions des Martyrologes de Béde & d'Uſuard, & même dans celui que Vandelbert a écrit en vers, & que D. Luc d'Acheri rapporte dans ſon Recueil intitulé *Spicilegium.* Damase I. lui ſuccéda. * Saint Athanaſe, *Epiſt. ad Solit. Apol.* 1. *&c.* Saint Hilaire, *in Fragm.* Saint Epiphane, *Hær.* 75. *c.* 2. Saint Baſile, *Epiſt.* 74. Saint Ambroiſe, *de Virgin. l.* 2. S. Jérôme & Marcellin, *in Chron.* Théodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 2. Sozoméne, *l.* 4. Anaſtaſe. Onuphre. Ciaconius. Platine & Du Chêne, *in Vita Liberii.* Baronius, *A. C.* 352. 353 *& ſuiv.* Godeau, *in Hiſt. Eccl.* Herman, *Vie de ſaint Athanaſe*, *l.* 7. 8. *& ſuiv.* D. Luc d'Acheri, *in Spicil. tome* 5. *p.* 334.

* LIBE'RIUS, Préfet du Prétoire ſous l'Empereur Honorius, l'an 412. * Jacobi Gothofredi, *Proſopogr. Cod. Theodoſ.*

LIBERTAT (Pierre) s'eſt rendu illuſtre dans l'Hiſtoire par le zéle & la fidélité qu'il fit paroître pour le Roi Henri IV. Ce fut lui qui réduiſit la ville de Marſeille ſous l'obéïſſance de ce Prince, malgré la perfidie des Rebelles: c'eſt pourquoi les Marſeillois lui érigérent une ſtatue, & font encore célébrer aujourd'hui un ſervice ſolemnel en corps de ville, afin d'honorer ſa mémoire. * Solerii, *Hiſt. de Marſeille.*

LIBERTE', fut révérée comme une Déeſſe par les Romains, qui lui bâtirent un temple à Rome. Les Grecs l'avoient auſſi en ſingulière vénération, & l'invoquoient ſous le nom d'*Eleuthérie.* Elle étoit répréſentée par une femme vêtue de blanc, tenant un ſceptre de la main droite, un bonnet de l'autre, & ayant un chat près d'elle. Dans les médailles anciennes, on la voit avec une maſſue dans une main & un bonnet dans l'autre, & pour inſcription *Libertas Auguſti ex S. C.* comme il paroît dans une médaille d'Antonin *Elagabale*, où eſt ajoûté un joug rompu avec un ſoleil, pour marquer que cet Empereur en étoit Grand-Prêtre. * Cicéron, *Oratio pro Domo ſua.* Ripa, *Iconologia.* Angeloni, *Hiſt. Aug. p.* 268.

LIBERTINS, on prétend que c'étoit une certaine Secte de Juifs qui deſcendoient de ceux que Pompée & les autres Généraux Romains, comme Gabinius, Soſius, & d'autres, avoient emmenez captifs à Rome, & qui avoient enſuite recouvré leur liberté. Leurs enfans s'appelloient *Affranchis*, *Libertini.* Les autres Juifs qui n'avoient jamais été Eſclaves, ne les vouloient point recevoir dans leurs Synagogues ou aſſemblées, comme étant immondes & profanes. Ce rebut les obligea de faire une Secte à part. Ce furent eux qui diſputérent contre ſaint Etienne, & qui furent cauſe de ſa mort. Oecuménius, Gagneïus, Hugo de Lira, entendent par ces *Libertins* ou *Affranchis*, certain peuple qui habitoit un païs entre Cyréne & l'Egypte. Ils ſe fondent ſur ce que ce mot *Libertinus* n'eſt pas Grec, & ne ſignifie pas en cet endroit un Affranchi, mais un Egyptien, qui eſt un nom ou de Secte ou de peuple. C'eſt auſſi le ſentiment de Paſor, dans ſon Dictionnaire des mots Grecs du Nouveau Teſtament. Mais Hammond croit que ces *Libertins* ſont des Juifs qui avoient été faits Citoyens Romains, ou qui étoient nez de péres Juifs dans une ville qui avoit droit de Bourgeoiſie Romaine, comme étoit Tarſe d'où étoit ſaint Paul, qui fut un de ceux qui procurérent la mort de S. Etienne. * *Actes*, *ch.* 6. *v.* 9. *& ch.* 7. *v.* 58.

LIBERTINS, Secte d'Hérétiques, avoient pour Chefs Quintin, Tailleur d'habits, Picard de nation, & Copin, qui répandoient environ l'an 1525, leurs Erreurs dans la Hollande, & dans le Brabant. Entre autres blaſphêmes ils diſoient que tout ce qui ſemble être fait par les hommes, eſt fait par cet eſprit unique de Dieu, qui opére tout en tous; & de là ils concluoient qu'il ne faut pas reprendre les perſonnes qui tomboient dans les crimes les plus honteux, puiſque tout vient de Dieu. Ils ajoûtoient, que vivre ſans ſcrupule, c'étoit revenir dans l'état d'innocence, & que la pénitence ne conſiſte qu'à profeſſer qu'on n'a point fait de mal. Jesus-Christ ſelon ces Blaſphémateurs, n'étoit qu'un compoſé de l'Eſprit de Dieu & de l'opinion. C'eſt pour cela qu'ils ſe moquoient de l'Ecriture, & qu'ils permettoient de ſe dire Catholiques parmi les Catholiques, & Luthériens parmi les Luthériens. * Pratéole ou Dupreau, *V. Quint. & Libert.* Bellarmin, *de Statu peccati*, *l.* 2. Florimond de Raymond, *de Origin. Hæreſ. l.* 1. *c.* 16. *num.* 4. Sponde, *A. C.* 1525. *n.* 14. Gautier, *Chron. ſæc. XVI. c.* 6. Gérard Brandt dans ſon Hiſtoire de la Réformation, parle d'une Secte de Libertins ſous l'année 1555. C'étoient, *dit-il.* des Gens qui faiſoient peu de cas du culte divin & du Miniſtére. Ils ne fréquentoient des égliſes que par des raiſons d'intérêt. Toutes les Religions leur paroiſſoient indifférentes, & ils ſuivoient le parti le plus fort. L'Egliſe Romaine étoit alors remplie de ces ſortes de Gens. Ces Hypocrites étoient les plus grands ennemis de ceux qui ſouffroient le martyre pour la Foi. Henri-Antoine Vander Leiden compte parmi ces Libertins, Balthaſar, Prieur des Dominicains à Anvers. Calvin, Béze & Pierre Viret parlent ſouvent de la Secte des Libertins. Calvin exhortoit fortement les Proteſtans de France à ſortir du Royaume, & il ſe plaint de ce que les Libertins répondoient, *eh quoi! ne ſauroit-on aller de Paris en Paradis ſans paſſer par Genéve.*

LIBERTUS AQUILONIUS. *Voyez* AQUILONIUS (Libertus)

LIBERTUS FROMUNDUS. *Voyez* FROIDMONT.

LIBE'THRA, ville de Gréce dans la Magnéſie, eſt célébre dans les Poëtes, parce qu'elle étoit particuliérement conſacrée aux Muſes, nommées pour ce ſujet *Libethrides.* Témoin Virgile, *Eclogue* 7. *v.* 21.

Nymphæ, veſter amor, Libethrides ———

Méla, *l.* 2. eſt de ce ſentiment; mais Strabon dit que ce nom leur fut donné de *Libéthrus*, montagne de Thrace, qui a été ſous la domination des Macédoniens, & où il y avoit un antre conſacré aux Muſes. Quelques Auteurs mettent près du Mont-Olympe une ville de ce nom, qui fut renverſée par le débordement d'un torrent, l'Oracle ayant prédit la perte de tous les Libéthriens, lorsque le Soleil auroit regardé les os d'Orphée. Ils repoſoient ſous une colomne près de ce lieu-là, & une grande foule de peuple s'y étant rendue pour ouïr le chant d'un Berger, qui charmoit tout le monde par la douceur de ſa voix; cette colomne ébranlée tomba par terre, & découvrit les os d'Orphée. Le même jour le torrent de Sys s'étant extraordinairement enflé, renverſa la ville, où tous les Habitans furent ou noyez ou accablez ſous les ruïnes de leurs maiſons. * Cœlius Rhodiginus, *l.* 18. *c.* 22. On tient qu'ils étoient ennemis de la Muſique, & qu'ayant tué Orphée, ils en furent ainſi châtiez.

LIBIE, fille d'Epaphus. *Voyez* LIBYE.

LIBIE, contrée d'Afrique. *Voyez* LIBYE.

LIBITINE, Déeſſe du Paganiſme, avoit un temple à Rome, où l'on gardoit tout ce qui ſervoit aux funérailles des Morts. Il y avoit des hommes appellez *Libitinaires*, auſquels on s'adreſſoit pour acheter ou pour prendre à louage toutes les choſes néceſſaires aux pompes funébres. L'argent même qu'il en coutoit pour faire cette dépenſe, s'appelloit auſſi *Libitine*; & nous voyons dans la 30 Ode du troiſiéme livre d'Horace que l'on donnoit encore le nom de Libitine à cette eſpéce de lit dans lequel on portoit les corps morts, parce qu'il étoit fourni par les Libitinaires. Plutarque dit que cette Déeſſe étoit crue par quelques-uns la même que Proſerpine, Reine des Enfers, qui avoit Intendance ſur tout l'équipage de la mort; mais que d'autres la croyoient être la même que Vénus, & tiroient le nom de Libitine, du mot *libitum*, ou de *libido* qui veut dire *plaiſir.* Plutarque qui eſt lui-même de ce dernier ſentiment, donne une raiſon apparente pour laquelle les Romains tenoient dans le temple de Vénus tout l'appareil des funérailles. C'étoit, *dit-il*, pour avertir les hommes de la fragilité de leur nature, & leur marquer que la ſortie de ce monde n'eſt pas bien éloignée de l'entrée puiſque la même Déeſſe qui préſidoit à ce qui donne la vie, préſidoit auſſi à ce qui accompagne la mort. * Plutarque, *in Numa*, *& in Problematibus.* Tite-Live, *l.* 4. Suétone, *in Nerone.* Valére Maxime, *l.* 5. *c.* 2. *Ex.* 10. Horace, *Carminum*, *l.* 3. *Ode* 30. *v.* 7.

* LIBMUL, LIBMHUL, LIBMUHL ou LIEBEMUHL, petite ville de la Pruſſe Ducale dans la Poméſanie, au ſud-ſud-oueſt de Konigsberg dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues.

LIBNA. *Voyez* LEBNA.

* LIBNA ou LABANA, ville de la Tribu de Juda. * *Joſué*, *ch.* 15. *v.* 42.

* LIBNI ou LEBNI, fils aîné de Guerſçon, de la Tribu de Lévi. Il donna ſon nom à la famille des Libnites. * *Nombres*, *ch.* 3. *v.* 18.

LIBOCHOWITZ. *Voyez* LIBOSCHOWITZ.

LIBOIRE (Saint) en Latin *Liborius*, Evêque du Mans, dans le cinquiéme ſiécle. * *Anonym. apud* Surium. *Gallia Chriſt.* Baillet, *Vies des Saints*, *au* 23 *de juillet.*

LIBOLO, contrée d'Afrique, qui a celle de Quiſama au nord, le Royaume de Monomotapa au Levant, *Rio-longo*, & les Etats de Borguéla au midi. Elle eſt diviſée en diverſes Seigneuries dont les Habitans ſont Sujets des Portugais. Ce païs eſt propre au bétail, & il y a quantité de miel. On y trouve les mêmes bêtes farouches que dans le Royaume d'Angola. C'eſt le même climat & le même terroir. Cette contrée en dépend, & on y trouve des mines d'argent & d'autres métaux. On y commerce en ivoire, en civette & en Eſclaves. C'eſt un peuple courageux & robuſte, adroit à tirer de l'arc & à chaſſer. Il y a beaucoup d'Idolâtres à convertir. Ils adorent le Soleil, la Lune & les ſerpens, & ſe laiſſent entraîner à des ſuperſtitions ridicules, quoique le Chriſtianiſme ſoit floriſſant dans le Royaume d'Angola où les Portugais ſont maîtres. Les Habitans de Libolo préférent à l'or & à l'argent, de petites coquilles, de couleur griſe qu'on apporte des environs de l'Iſle de Lovando. Elles y ſont rares, & l'on s'en ſert au lieu de monnoye pour la néceſſité du commer-

mercc. * De la Croix, *Rélation d'Afrique*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LIBON (Scribonius) Citoyen Romain, fit bâtir le premier à Rome un Bureau pour le commerce de l'argent, de forme ronde & découvert, que l'on appelloit en Latin *Puteal*. * Cicéron, *in Orat. pro Sextio.* Horace, *Epiſtolarum l.* 1. *Epiſt.* 19. *v.* 8. *Fragment de Pompeius Feſtus.*

LIBON, Conſul avec Fabius Chilon, l'an 956 de Rome.

LIBON, parent de Marc-Auréle, que cet Empereur envoya en Syrie avec Lucius Vérus, pour lui ſervir de Gouverneur. * Capitolinus, *in Vero.*

LIBON, excellent Architecte de l'Elide dans le Péloponnéſe, vivoit ſous la LXXX Olympiade, & vers l'an 460 avant JESUS-CHRIST. Il bâtit près de Piſe en Gréce le fameux temple de Jupiter, auprès duquel on célébroit les Jeux Olympiques. Cet édifice dont Pauſanias fait la deſcription, étoit environné de quantité de colomnes, & couvert de petites piéces de marbre, taillées en forme de tuiles, dont l'uſage avoit été inventé par Byſas. * Pauſanias, *Eliacorum pars prior*, ou *l.* 5.

* LIBOSCHOWITZ, ville de Bohéme, dans le Cercle ou la Préfecture de Leutmaris ou Leitomeritz. Elle eſt à peu près au ſud de la ville de Leutmaris, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Elle eſt ſituée ſur la rive gauche de l'Eger.

LIBOURNE, ville de France dans la Guienne, à l'emboûchure de la Lille dans la Dordogne, à ſept lieues de Bourdeaux vers le Levant. Libourne eſt une ville aſſez agréable, on y fait beaucoup de commerce, parce que le flux de la mer y porte d'aſſez gros navires: il y a Préſidial & Sénéchauſſée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIBRES. On donna ce nom à des Hérétiques, qui dans le XVI ſiécle ſuivoient les erreurs des Anabaptiſtes, & prenoient ce nom de *Libres*, pour ſecouer le joug du gouvernement eccléſiaſtique & ſéculier. Ils avoient des femmes en commun, & appelloient ſpirituels les mariages contractez entre un frére & une ſœur, défendant aux femmes d'obéïr à leurs maris, lorſqu'ils n'étoient pas de leur Secte. Ils ſe croyoient impeccables après le batême, parce que, ſelon eux, il n'y avoit que la chair qui péchât; & en ce ſens ils ſe nommoient *les hommes diviniſez*. * Prateole. Gautier, *Chron. Sæc. XVI. c.* 10.

* LIBSTADT ou LIEBESTADT, petite ville de la Pruſſe Ducale dans la Poméſanie ſur les confins de la Wermelande, au ſud-ſud-oueſt de Konigsberg, dont elle eſt éloignée d'environ ſeize lieues.

LIBURNIE, eſt l'ancien nom d'un païs, qui s'étendoit le long de la Mer Adriatique depuis l'Arſia où finiſſoit l'Iſtrie, juſqu'à la Cerca, autrefois *Titius*, qui la ſeparoit de la Dalmatie. Une ligne tirée des ſources de l'Arſia à celles du Kulp la ſéparoit de la Pannonie au nord, & elle en étoit encore ſéparée à l'occident, par une chaîne de montagnes qui s'étend juſqu'à la ſource de l'Onn: de ſorte qu'elle étoit toute ſous les 32, 33 & 34 degrez de longitude, entre le 44 & le 46 de latitude. On nomme divers peuples anciens, qui ont habité la Liburnie: les plus conſidérables, appellez Japydes, occupoient toutes les côtes depuis l'Arſia juſqu'au Tédan appellé préſentement Zermagna; les autres étoient les Mentores, les Iſmans, les Enchelées, les Buns, les Peucéties, les Laciniens, les Stlupiens, les Burniſtes, les Olbonois, ou Arbonnois. Quelques-uns de ces peuples ne ſubſiſtoient plus lorſqu'Auguſte conquit la Liburnie. On croit avec beaucoup de fondement, qu'elle a été pendant quelque tems ſoumiſe aux Rois d'Illyrie; & l'on n'en pourroit dôuter, s'il étoit vrai que lorsque les Romains commencérent à y porter leurs armes, *Teuca*, veuve du Roi *Agron*, y commandoit. On dit, que cette Reine fit mourir les Ambaſſadeurs, l'an 524 de Rome, 230 avant J. C. & qu'ils s'en vengérent, en contraignant les peuples de Liburnie de leur livrer les plus conſidérables d'entre eux, qui furent condamnez à la mort: mais Appien qui parle le plus au long de cet événement, ne dit rien en particulier de la Liburnie. Ce qu'on peut aſſurer, c'eſt que cette province étoit indépendante ſoixante ans après, quand le Royaume d'Illyrie ou de Dalmatie fut détruit. Les Romains en aquirent quelques places ſur les côtes avant qu'Auguſte commençât à régner, puisqu'on parle de la flotte Liburnique de Pompée; mais ce Prince la ſoumit toute entiére, & ce fut lui qui envoya une Colonie à Zara. Scardonne, qui eſt ruïnée, devint alors la capitale de la province: c'étoit dans cette ville que les Magiſtrats Romains tenoient leur juriſdiction: il y en avoit d'autres qui jouïſſoient des mêmes exemptions que l'Italie. La Liburnie fit toujours partie de la province de Dalmatie. Les Goths, les Huns ou Avares y firent beaucoup de déſordres dans la décadence de l'empire, & l'on dit même que ces derniers s'y établirent du tems de l'Empereur Maurice; mais les Bulgares l'avoient fait avant eux, ſi l'on en croit quelques Auteurs Eſclavons, qui inſinuent qu'une troupe de ces Barbares y entra ſous le régne de Juſtinien, vers l'an 540 de J. C. & qu'ils taillérent en piéces le Général Acume, Hun de nation, qui y commandoit pour les Romains. Le nom de Maurovaluſes, que ces Auteurs donnent aux anciens Habitans, & qui ſelon eux ſignifie *les Latins noirs*, paroît à quelques-uns approcher beaucoup du nom de Morlaques, qui eſt celui qu'on donne encore aujourd'hui aux Habitans d'une partie de la Liburnie. Quoi qu'il en ſoit, ni les Bulgares, ni les Avares ne jouïrent pas long-tems de leur conquête. Dès le régne d'Héraclius, vers l'an 620 de J. C. les Croates en détruiſirent une partie, & obligérent l'autre à ſe ſoumettre à eux. La Liburnie, qu'on appelloit alors Dalmatie, changeant encore de nom, fut nommée Croatie, & fut gouvernée depuis comme on l'a dit à l'article de ces peuples. Il ſeroit inutile d'en continuer ici l'Hiſtoire: ainſi l'on ſe contentera de remarquer, que la Croatie ayant eu d'abord le long de la Mer Adriatique la même étendue que la Liburnie, & comprenant encore une partie de la Dalmatie juſqu'à la Cettina, fut reſſerrée vers l'an 1350, & bornée par la petite riviére de Zermagna, au delà de laquelle commença la Dalmatie. Les Liburniens avoient inventé pour la navigation une ſorte de vaiſſeau fort léger & propre à aller piller les iſles de la Dalmatie & de l'Epire. A l'imitation de ces vaiſſeaux connus dans l'Antiquité ſous le nom de *Naves Liburnicæ*, les Romains inventérent une eſpéce de Litiére, où étant portez ils pouvoient lire, écrire, manger & dormir commodément en chemin. * Juvénal en fait mention. *Sat.* 3. *v.* 240.

Turba cedente vehetur
Dives, & ingenti curret ſuper ora Liburno.

* Pline, *l.* 3. *ch.* 21. Florus, *l.* 2. *ch.* 5. Suétone, *Vie d'Auguſte.* Conſtantin Porph. *du Gouv. de l'Empire.* Lucius, *de la Dalmatie.*

LIBUSSA, fille de Crocus, l'un des premiers Princes qui ont commandé en Bohême, étant demeurée héritiére des Etats de ſon pére, les gouverna quelque tems ſans être mariée. Enfin preſſée par ſes Sujets qui lui demandoient un Roi, elle conſentit de prendre un mari tel que le ſort le lui préſenteroit. Pour cet effet elle leur conſeilla d'expoſer ſon cheval à l'abandon dans une pleine campagne; & comme elle ſe mêloit de prédire, elle leur fit entendre que celui chez qui le cheval ſe retireroit, ſeroit celui que les Dieux vouloient lui donner pour mari & pour leur Roi. Ce cheval s'enfuit chez un Païſan nommé *Primiſlas*, que cette Princeſſe épouſa, & qui fut le premier Roi de Bohême. * Jean Nauclére, *Chron.*

LIBYE, fille d'Epaphus & de Memphis, fille du Nil, épouſa Neptune, dont elle eut Agénor & Bélus. Ce fut elle qui donna ſon nom à la Libye. * Apollodore, *l.* 2.

LIBYE, partie conſidérable de l'Afrique, fut ainſi nommée, ſelon quelques-uns, de Libye, fille d'Epaphus. Les Grecs appelloient auſſi l'Afrique de ce même nom. On la diviſoit en Libye extérieure & intérieure. La premiére, au deſſus de l'Egypte tirant vers le midi, le long de la rive gauche du Nil, s'étendoit juſqu'en Ethiopie. C'eſt aujourd'hui le Déſert d'Elſocat & de Gaoga. D'autres mettent cette Libye extérieure entre l'Egypte & la Marmarique, le long de la Mer Méditerranée. La Libye intérieure s'étendoit depuis le Mont Atlas juſqu'au fleuve Niger, dans les horribles ſolitudes qu'on nomme aujourd'hui *le Déſert de Saara* ou *Zaara:* ce qui eſt proprement la Libye. Marmol lui donne le nom de *Beled Geneva.* On diviſe auſſi la Libye propre, en Marmarique, & en Cyrénaïque, qui eſt le Royaume & le Déſert de Barca. Les Hébreux nommoient les peuples de Libye *Lehabim* de *Lehebab*, qui ſignifie *ardeur*, à cauſe de la chaleur qui régne chez eux. C'eſt ce que rapporte Bochart, qui tire l'étymologie de Libye du mot Arabe *Lub*, qui ſignifie *ſoif*; parce que ce païs aride & brûlant par ſes ſables, expoſe ſes Habitans aux incommoditez de la ſoif. * Strabon, *l.* 17. Pline. Ptolomée. Marmol. Jean de Léon. Jean de Barros. Cluvier. Munſter, &c. Bochart, *in Phaleg. l.* 4. *c.* 27. *Cherchez* auſſi ZAARA.

L I C.

LICAON. *Voyez* LYCAON.

LICAONIE. *Voyez* LYCAONIE.

* LICATA ou LE'OCATA, ville de Sicile, dans la Vallée de Noto, vers les confins de la Vallée de Mazara, ſur la branche orientale de la riviére de Salſo, à ſon emboûchure.

LICE'AS. *Voyez* LYCE'AS.

LICE'E. *Voyez* LYCE'E.

LICENTIUS, d'Hippone, Poëte Latin, vivoit vers l'an 420, du tems de ſaint Auguſtin, & eut part à l'amitié de ce Prélat, qui fait mention de lui. Il compoſa des Hymnes, un Poëme des amours de Pyrame & Thisbé, & quelques autres piéces * S. Auguſtin, *in Quæſtionibus Academicis.* Poſſidonius, *in Vita Auguſtini.* Paulin, &c.

LICE'TI ou LICE'TO, Médecin célébre, connu ſous le nom de FORTUNIUS LICE'TUS, étoit de Rappalo, dans l'Etat de Gênes, où il naquit le troiſiéme octobre 1577, de *Joſeph* Licéti, Médecin, natif de Réco, dans le même Etat. Il vint au monde avant le ſeptiéme mois de la groſſeſſe de ſa mére, dont l'accouchement fut avancé par l'agitation de la mer, en paſſant de Réco à Rappalo. C'eſt pour cette raiſon qu'on lui donna le nom de FORTUNIO, & que pour être conſervé, il fut mis dans une boëte de coton. Son pére eut grand ſoin de ſon éducation, & l'inſtruiſit lui-méme dans les Lettres. Licéti, après avoir étudié à Bologne, depuis l'an 1595, juſqu'en 1599, vint à Gênes, où ſon pére étoit mort depuis deux jours; & enſuite il alla enſeigner la Philoſophie à Piſe. Un Ouvrage que ſon pére avoit compoſé, lui donna la penſée d'en compoſer un autre, qu'il intitula, *Gonopſychanthropologia.* On crut qu'il n'étoit pas de lui. Cette injuſtice le chagrina, & c'eſt pour cette raiſon qu'il publia de nouveau cet Ouvrage à Piſe, ſous le tître, *de Ortu animæ humanæ.* Sa grande réputation fit qu'on l'attira, l'an 1605, dans l'Univerſité de Padoue, où il enſeigna juſqu'en 1631. Il en ſortit, piqué de ce qu'on lui avoit refuſé la Chaire, qui étoit vacante par la mort de Crémonini, & qui fut donnée à Thomas Zilioli. Ce fut à Bologne qu'il ſe retira; mais l'an 1645, la République de Veniſe lui fit tant d'inſtances, pour lui faire accepter une Chaire de Profeſſeur en Médecine, dans l'Univerſité de Padoue, qu'il n'y put réſiſter. Il revint donc dans cette ville, & y mourut l'an 1656, âgé de 77 ans. Fortunio Licéti a compoſé plus de cinquante Traitez différens, dont les plus importans ſont, *De Lucernis antiquis; De Monſtris; De Gemmis; De novis Aſtris; De Immortalitate animæ; De fulminum Natura; De Ortu viventium; De Cometarum attributis; De his qui vivunt ſine alimentis; Mundi & Hominis Analogia; De Annulis antiquis; De Hydrologia ſive fluxu maris, &c.* Dans ſa Diſſertation, touchant les

lampes ſépulchrales, il prétend que les Anciens avoient le ſecret de faire une huile qui ne ſe conſumoit point; ou de diſpoſer ces lampes d'une telle maniére, qu'à meſure qu'elles brûloient, la fumée ſe condenſoit inſenſiblement, & ſe réduiſoit en huile, par un changement perpétuel; qu'à l'égard de la mêche, elle étoit d'une ſorte de lin, que les Grecs appelloient ἄσβεστον, c'eſt à dire, *inextinguible*. Il rapporte là-deſſus diverſes hiſtoires. Sous le Pontificat de Paul III, qui fut élevé au ſaint Siége l'an 1534, on ouvrit un tombeau à Rome, où l'on trouva un corps tout entier, dont les cheveux étoient nouez d'un réſeau de fil d'or. Il y avoit dans ce tombeau une lampe, qui devoit avoir brûlé pendant ſeize cens ans, puiſque l'Inſcription étoit conçue en ces mots, *Tulliolæ, filiæ meæ:* ce qui marque que c'étoit la fille de Cicéron; mais tout cela ne fut pas plutôt expoſé à l'air, que la lampe s'éteignit, & que le corps ſe réduiſit en pouſſiére. On aſſure qu'on a trouvé dans le territoire de Viterbe quantité de ces lampes éternelles, leſquelles étant expoſées à l'air, ne purent conſerver leur lumiére que pendant quelques heures. On dit que la plus belle, étoit celle d'*Olybius Maximus* de Padoue. Elle étoit compoſée de deux phioles, dont l'une étoit d'or, & l'autre d'argent, toutes deux pleines d'une admirable liqueur, qui entretenoit ſans diminuer, une lampe placée entre les deux phioles, ou au deſſous, comme d'autres diſent. Fortunio Licéti rapporte encore d'autres pareilles hiſtoires, & prétend que le feu éternel de la Déeſſe Veſta n'étoit qu'une de ces lampes; mais à cet égard il ſe trompe, car tout le monde ſait qu'on appelloit ce feu *eternel*, parce qu'on ne le laiſſoit jamais éteindre, & que les Veſtales avoient ſoin de l'entretenir. Octavio Ferrari, célébre Profeſſeur en Humanitez à Padoue, a refuté le ſentiment de Licéti, touchant les lampes éternelles, & l'huile inextinguible, dans un livre imprimé à Padoue l'an 1685, & intitulé, *Diſſertatio de Veterum Lucernis ſepulchralibus*, où il montre que la plupart de ces ſortes de lampes, ne ſont que des phoſphores qui s'allument pour un peu de tems, après avoir été expoſez à l'air. * Soprani, & Michel Giuſtiniani, *Scritt. della Ligur.* Lorenzo Craſſo, *Elog. d'Huomini Litterati.*

L I C H ou L I C H A, bourg de la Wetteravie, ſitué dans la partie orientale du Comté de Solms, ſur la riviére de Wetter, à deux lieues de la ville de Gieſſen, & un peu plus de celle de Butzbach. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I C H A S, Valet d'Hercule, par lequel Déjanire, ſa femme, lui envoya la chemiſe infectée du ſang du Centaure Neſſus, dont le poiſon inſpira une telle fureur à Hercule, que prenant ce Lichas par les cheveux, il le jetta dans la mer, où il fut changé par Neptune en rocher, qui porte ſon nom. * Ovide, *Metamorph. l. 9. v. 211. 213 & 229.*

Nunc quoque in Euboïco ſcopulus brevis emicat alte
Gurgite, & humanæ ſervat veſtigia formæ:
Quem quaſi ſenſurum, Nautæ calcare verentur,
Appellantque Lichan.

C'eſt de là que dans la Mer Euboïque tirent leur nom les trois Lichades, dont Strabon fait mention, *l. 9. p. 246.* Pline, *l. 4. c. 14.*

L I C H E T (François) natif de Breſce, ville d'Italie, & Religieux de ſaint François, au commencement du XVI ſiécle, fut élu Général de ſon Ordre à Lyon le dixiéme juillet 1518. Il compoſa des Commentaires ſur le Maître des Sentences, ſelon la doctrine de Scot, outre quelques autres Ouvrages. * Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Wading, *Annal. Minor.* Willot, &c.

L I C H F I E L D ou L I T C H F I E L D, ville du Comté de Stafford en Angleterre, à 118 milles Anglois de Londres. Elle eſt ſituée dans un fond bas & marécageux, ſur un petit Lac ou étang, d'où ſort une petite riviére qui ſe joint au Blithe, & ſe décharge conjointement dans le Trent. Cet étang & cette riviére partagent la ville en deux parties, qui ſont jointes par un pont & par une chauſſée. Le mot de Lichfield vient de *Licifield* qui ſignifie, le *champ des corps morts*, & l'on croit que c'eſt à cauſe de pluſieurs corps de Chrétiens, qui y reſtérent ſans ſépulture du tems de la perſécution de Dioclétien. Il y a dans la ville un Collége pour apprendre les Humanitez, un hopital & une égliſe cathédrale. Elle fut bâtie par Oſwy, Roi de Northumberland en 626, & ſon Evêque fut pourvu de bons revenus. Mais l'ancienne égliſe ayant été démolie en 1148, par Roger de Clinton, le 37 Evêque de ce diocéſe, il bâtit celle qui ſubſiſte encore à préſent. Cette ville fut le ſiége de l'Evêque juſqu'en 1088, que Robert de Linſey, le 35 Evêque le tranſporta à Coventry. Mais Hugues Novant, ſixiéme Evêque après lui, tranſporta de nouveau cent ans après, ſavoir en 1188, le ſiége à Lichfield, malgré l'oppoſition des Moines de Coventry. Enfin cette diſpute fut terminée par Savensby, quatriéme Evêque après Novant. On convint que l'Evêque ſeroit nommé Evêque des deux villes, de même que l'on dit l'Evêque de Bath & Wels; à condition que le nom de Coventry précéderoit, que les deux villes choiſiroient leur Evêque alternativement, & qu'ils ne ſeroient qu'un ſeul Chapitre, duquel le Prieur de Coventry ſeroit le Chef. Les choſes demeurérent en cet état juſqu'à ce que Henri VIII, ayant aboli le Prieuré de Coventry, par un Acte du Parlement, le Doyen & le Chapitre de Lichfield, furent déclarez le ſeul Chapitre de l'Evêque, ſon nom & ſes tîtres continuant comme auparavant. Les revenus de cet Evêché étoient ſi conſidérables, qu'en 793 il fut érigé en Archevêché pour Adolphe, ayant pour ſuffragans, Winton, Héreford, Sidnaceſter, Dorceſter, North-Elmham, & Dunwich. Depuis Sidnaceſter & Dorceſter furent mis ſous la dépendance de l'Evêque de Lincoln, & les deux derniéres ſous celle de Norwich. Ce diocéſe comprend préſentement les Comtez de Derby & de Stafford, & une bonne partie des Comtez de Warwick & de Shrop. Il y a en tout 557 paroiſſes. Bernard Stuart, le plus jeune fils d'Eſme, Duc de Lénox & Comte de la Marche, fut fait Comte de Lichfield & Baron de Newbury en 1645. Charles Stuart, ſon neveu, ſuccéda à ſes tîtres, & fut créé Duc de Richemont & de Lénox par le Roi Charles II, en 1660. Etant mort ſans poſtérité en 1672, lorſqu'il étoit Ambaſſadeur en Danemarc, le tître de Comte de Lichfield fut donné par le même Prince, deux ans après, à Edouard Henri Lée, créé Baron de Spellesburg, Vicomte de Quarendon, & Comte de Lichfield, le cinquiéme juin 1674. Lichfield fut ſouvent pris & repris dans les guerres civiles de Charles I, contre les Parlementaires. * *Dict. Anglois.*

L I C H N U S, Orateur & Hiſtorien Grec. *Cherchez* A L E X A N D R E d'E P H E'S E, ſurnommé *le Flambeau.*

L I C H O, en Latin *Lycus*, petite riviére de la Natolie. Elle coule près de Bambucale, & d'Eſchihiſſar, dont le premier eſt les ruïnes de l'ancienne Hiérapolis, & le dernier celles de l'ancienne Laodicée; & peu après elle ſe décharge dans le Madre. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I C H T (François de) eſt Auteur d'un livre, qui a pour tître, *Aſſerta veritas genuina Nihili.* A Anvers, 1642. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* L I C H T E N A W, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Franconie. Elle appartient à la ville de Nuremberg, mais elle eſt enclavée dans le Marquiſat d'Anſpach. Elle eſt à peu près à l'orient de la ville d'Anſpach, dont elle eſt éloignée d'une lieue & demie. Cette ville eſt ſituée ſur la rive gauche de la riviére d'Onoltzbach ou Retzel.

* L I C H T E N A W, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de Souabe, au nord-eſt de Strasbourg & au ſud-oueſt de Bade, à quatre lieues de la premiére de ces deux villes & à trois lieues de la ſeconde. Lichtenaw a un grand territoire coupé par le Rhin, où ſont les petites villes de Wiſtett, d'Offentorf, & de Druſenheim, & qui appartient aux Comtes de Hanau. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I C H T E N A W (Conrad de) *Voyez* C O N R A D de L I C H T E N A W.

* L I C H T E N B E R G, autrement dit *Claremont*, petite ville de la Baſſe Alſace dans le Comté de Lichtenberg, entre Haguenau & Saverne. En 1334, Henri de Lichtenberg aſſiégea ſon pére dans cette forteresſe qu'il prit. En 1676, les Impériaux y mirent garniſon, mais les François l'aſſiégérent, s'en rendirent maîtres & la fortifiérent par de nouveaux ouvrages. A la paix de Ryſwyk, il fut arrêté que les François la rendroient au Comte de Hanau; mais ils la gardérent juſques à la paix de Raſtadt. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L I C H T E N B E R G, Comté fort conſidérable de la Baſſe Alſace ſur les deux bords du Rhin dans le voiſinage de Haguenau. Il comprend les Bailliages de Lichtenberg, de Buſsweiler, d'Ingweiler, de Neuweiler, de Pfaffenhofen, de Weſthofen, de Wolffgangsheim, de Brumat, de Lichtenau avec le Fort de Druſenheim, de Willſtett, de Lomberg, de Niederbronn, de Wærdt & de Haten. Les premiers poſſeſſeurs furent les Seigneurs de Lichtenberg ou de *Claremont*, qui étoient déja fort conſidérez en 821, du tems de l'Empereur Louïs *le Débonnaire*, & qui depuis ont poſſédé divers emplois conſidérables eccléſiaſtiques & ſéculiers. Les deux derniers de cette Maiſon furent *Louïs* & *Jacques*. Louïs avoit épouſé *Anne*, Marquiſe de Bade & en laiſſa deux filles, 1. *Elizabeth*, mariée à *Simon* Wecker, Comte de Deux-Ponts; & 2. *Anne* qui épouſa *Philippe*, Comte de Hanau. Louïs aſſiſta en 1428 Guillaume, Evêque de Strasbourg, contre la Bourgeoiſie de cette ville & fit enſuite la guerre à Emich l'aîné, & à Schaffried, Comte de Leiningen, qu'il fit priſonnier. Ce différent fut accommodé à Pfortzheim en 1451, à condition que Schaffried cédât la ville de Brumat à Louïs de Lichtenberg. Il eut auſſi de grandes affaires avec ſon frére Jacques, qui avoit épouſé *Anne*, Comteſſe de Meurs & de Sarwerden, dont il n'eut point d'enfans. Ce fut ce mariage qui donna occaſions aux diſputes qu'il y eut entre ceux de Lichtenberg & les Comtes de Sarwerden. Jacques, comme nous venons de le dire, n'ayant point eu d'enfans de ſon épouſe, s'attacha à une Concubine qui cauſa bien des malheurs au païs & des querelles de conſéquence entre les deux fréres. Louïs céda à la fin, & à ſa mort, arrivée en 1471, il donna ſa moitié du Comté de Lichtenberg, avec le conſentement de ſes gendres, à Jacques ſon frére. Cette généroſité de Louïs détermina Jacques à déchirer ſon teſtament qu'il avoit déja fait, & par lequel il avoit inſtitué ponr ſon héritier Ruprecht, Evêque de Strasbourg. Jacques eut non ſeulement le bonheur d'être créé Comte par l'Empereur Frédéric III, qui logea chez lui à Strasbourg, mais il ſut faire ſi bien, que l'Evêque de Metz, dont la plus grande partie du Comté de Lichtenberg relevoit, en accorda l'inveſtiture en commun aux Comtes de Deux-Ponts & de Hanau en 1473. Jacques étant mort en 1480, l'Evêque de Strasbourg enleva une bonne partie du Comté, avant que les deux Comtes fuſſent imformez de la mort de *Jacques*. L'Evêque ſe ſervit du prétexte du teſtament précédent qui avoit été fait par Jacques. Bref l'Evêque contraignit les héritiers à ſe reconnoître ſes Feudataires pour les terres qu'il avoit envahies, auſſi-bien que pour le château de Lichtenberg & à lui payer 8000 florins pour l'inveſtiture; après quoi ils ſe partagérent leſdites Terres. *Simon* Wecker, le cadet des Deux-Ponts, étant mort ſans héritiers mâles, donna ſon païs à ſon frére Jacques, Comte de Bitſch. *Amélie*, fille de *Simon* Wecker, mariée avec *Philippe*, Comte de Leiningen, s'y oppoſa fortement, mais Jacques ſoutint que les mâles excluoient les femelles, même dans des fiefs héréditaires. Quoique Simon Wecker eût fait un teſtament, par lequel il inſtituoit pour héritiéres ſes deux filles, Amélie s'accommoda avec Jacques & ſe contenta d'Oberbronn & de quelques villages qu'elle apporta en mariage au Comte de Leiningen; bien que ceux de Leiningen, di-

diſent qu'elle ſe réſerva le droit de ſucceſſion, au cas que Jacques décédât ſans héritiers mâles. Jacques étant mort en 1570, ne laiſſant que *Louïſe-Marguerite*, épouſe de *Philippe* V, Comte de Hanau, la ſucceſſion des Deux-Ponts qui pouvoit tomber aux femmes, & où ſe trouvoit la moitié du Comté de Lichtenberg, parvint à Philippe, Comte de Hanau, qui s'empara du païs, *ex capite ſimultaneæ Inveſtituræ*, & parce que ſon épouſe avoit dans une occaſion donné l'excluſion à Amélie. Sa poſtérité en a toûjours depuis reçu l'inveſtiture de l'Evêque de Metz & a joui d'une poſſeſſion tranquille juſques en 1594. En 1598, Louïs de Leiningen fit ſes plaintes devant la Chambre des fiefs à Metz au nom d'Amélie ſa mére, & y allégua entre autres choſes que par la médiation de Philippe, Comte de Hanau on étoit convenu entre ſa mére & Jacques, Comte de Bitſch, qu'au cas que Jacques vînt à mourir ſans héritiers mâles, le ſuſdit fief retomberoit à Amélie. On repliqua de la part de Hanau que l'accord en queſtion avoit bien des défauts; que Philippe n'avoit alors agi que comme Tuteur de ſon épouſe, qualité en laquelle il n'avoit pas pu ſe démettre des droits au préjudice de ſes héritiers. De cette maniére Hanau eſt demeuré en poſſeſſion de ces païs, qui dans ces derniers tems ont été le partage de Jean, frére du Comte Reinhard, qui fixa ſa réſidence à Buſsweiler, juſques à ce qu'après la mort de Reinhard il devint maître de toutes les dépendances de Hanau. Au reſte le Comté de Lichtenberg eut le même ſort que les autres fiefs de l'Empire en Alſace. Car quoique par l'article 87 de la paix de Weſtphalie on fût convenu que le Roi de France conſerveroit le droit de relever immédiatement de l'Empire aux Comtes par rapport à leurs Terres en Alſace, il ne laiſſa pas de s'emparer de tout le païs en 1676, ſous prétexte de la fameuſe réünion, & de le garder juſques à la paix de Ryſwick, dans laquelle il fut conclu que ce Comté ſeroit reſtitué à ſon Maître légitime. La même choſe fut confirmée & ratifiée par les traitez de Raſtatt & de Bade. Enfin il eſt à remarquer que l'Empereur Ferdinand II donna en 1625, l'expectative de tous les fiefs de l'Empire des Comtes de Hanau, & par conſéquent auſſi du Comté de Lichtenberg, à George I, Electeur de Saxe, & que Ferdinand III le ratifia en 1638: ce que les Empereurs ſuivans ont auſſi fait. Les Comtes de Hanau ont ſéance & un ſuffrage particulier aux Diétes de l'Empire à cauſe du Comté de Lichtenberg. * Swéder, *Theatr. Prætenſ. l.* 6. *p.* 851. Kœnigshof, *in der Elſ. Chron. Dict. Allemand.*

* LICHTENBERG, petite ville ou bourg d'Allemagne dans le Landgraviat de Heſſe-Darmſtadt, au ſud-eſt de Darmſtadt, dont elle eſt éloignée de près de quatre lieues. L'Empereur Charles IV lui donna de grands priviléges, qui lui furent confirmez par le Landgrave George I, qui en 1570 rebâtit cette place. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winkelman, *Deſcription de la Heſſe*, en Allemand, *partie* 2. *c.* 2. *p.* 97.

* LICHTENBERG, Bailliage d'Allemagne avec château dans le Duché de Deux-Ponts, au nord de la ville de Deux-Ponts, tirant vers l'oueſt, à la diſtance d'environ ſept lieues.

* LICHTENBERG, château conſidérable d'Allemagne, dans la Baviére, ſur la rive droite du Lech, à l'oueſt de Munich, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues, & au ſud d'Ausbourg, à la diſtance de cinq lieues.

* LICHTENBERG, Seigneurie dans le Païs de Liége dans le Comté de Loots, proche de la rive gauche de la Meuſe, à une demi-lieue de Maſtricht vers le midi.

* LICHTENBERG, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Baſſe Saxe, au ſud-ſud-oueſt de Brunſwick, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* LICHTENBERG, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, & dans cette partie de la Miſnie qui porte le nom de Voigtland, au ſud-ſud-oueſt de Leipſic, dont elle eſt éloignée d'environ onze lieues.

* LICHTENBERG, nom d'une famille conſidérable dans la Carniole.

* LICHTENBERG, nom d'une des plus anciennes & des plus nobles familles de Thuringe.

* LICHTENBERG ou LICHTENBURG, petite ville d'Allemagne, dans le Cercle de la Haute Saxe, proche de la rive gauche de l'Elbe. C'eſt là où eſt morte, en 1706, l'Electrice Douairiére Palatine, & où la Veuve de Jean-George III, Electeur de Saxe a tenu ſa Cour juſqu'à ſa mort, arrivée en 1717. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LICHTENEC, place du Briſgau en Allemagne dans le Cercle de Souabe, ſur l'Eltz, à une demi-lieue de Kentzingen, au ſud-eſt.

* LICHTENFELS, petite ville du Cercle de Franconie en Allemagne dans l'Evêché de Bamberg au nord-nord-eſt de Bamberg, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

* LICHTENSTADT, petite ville du Royaume de Bohéme dans la Préfecture d'Elnbogen, ſur la petite riviére de Weſſeritz à peu près à l'eſt d'Elnbogen, dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues.

* LICHTENSTEIG, ville de Suiſſe, eſt la capitale du Comté de Tockenbourg, & c'eſt là que le Conſeil de cette contrée s'aſſemble. C'eſt une jolie ville, ſituée preſque au milieu du païs ſur le bord du Thur ou Thour. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 3. *p.* 314.

* LICHTENSTEIN, Principauté d'Allemagne dans l'Archiduché d'Autriche.

* LICHTENSTEIN, petite ville d'Italie dans l'Evêché de Trente. Elle eſt à l'orient de l'Adige dont elle eſt éloignée d'environ une lieue. Elle eſt au nord de la ville de Trente, à la diſtance d'environ dix lieues.

* LICHTENSTEIN, petite ville & Seigneurie d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe. Elle eſt au nord-eſt de Zwickau, dont elle eſt éloignée d'environ une lieue & demie.

* LICHTENSTEIN, château d'Allemagne dans le Duché de Wirtemberg en Souabe; au ſud-eſt de Tubingue, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

LICHTENSTEIN, ville de Suiſſe. *Voyez* LICHTENSTEIG.

* LICHTENSTEIN. La famille des Princes de Lichtenſtein à Niklaasburg, Ducs de Troppaw & de Jeggerndorf en Siléſie, a poſſédé, dès les tems les plus reculez, un ſi grand nombre de Seigneuries que l'on en a compté juſqu'à 73. Elle tire ſon origine d'Azon IV d'Eſt, fils de Hugues III, Marquis de Ferrare, mort en Allemagne l'an 1037. C'eſt de ce Seigneur que ſont iſſues diverſes familles des plus diſtinguées, & entre autres celle de Lichtenſtein. Pour éviter la longueur, on commencera par GEORGE I, qui mourut en 1392, & qui de ſa femme *Dorothée* de Puchheim eut quatre fils qui ſont, 1. GEORGE; 2. MATTHIEU; 3. HENRI qui continua la poſtérité; & 4. JEAN.

GEORGE II fut Prevôt de S. Etienne à Vienne, & enſuite Evêque de Trente. Il gouverna ſagement ſon diocéſe. L'Empereur Sigiſmond avoit pour lui une ſi haute eſtime, qu'en 1412, il le fit ſon premier Miniſtre, & Membre de ſon Conſeil ſecret.

MATTHIEU, Seigneur de Lichtenſtein, fut Chambellan d'Albert, Duc d'Autriche. Un jour il fut pris par quelques Nobles qui cherchoient à le traverſer; mais après avoir recouvré ſa liberté, il eut ſa revenche, & ſe les rendit tributaires en les obligeant de lui fournir pour ſon ſervice un certain nombre de Cavaliers.

JEAN, fut Capitaine général de la Moravie & mourut en 1412. Il avoit épouſé *Agnès* de Chunting, dont il eut, 1. *Ulric*, qui mourut ſans laiſſer d'enfans d'*Urſale*, Dame de Stubenberg; & *Jean*, qui mourut auſſi ſans héritiers, d'*Hédwige* de Pottendorf.

HENRI, troiſiéme fils de *George* I, fut Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc Léopold. Dans la ſuite, comme il tenoit le parti du Roi de Bohéme, contre l'Archiduc, il en fut diſgracié; mais quelque tems après il regagna ſes bonnes graces. Il mourut en 1418. De ſa ſeconde femme, *Anne*, Dame de Zelcking, il eut 1. GEORGE qui ſuit; & 2. *Chriſtophle*, qui fut toujours attaché à l'Empereur Frédéric IV, qui lui donna le commandement de ſes armées. Il mourut en 1445. Il avoit épouſé *Amélie* de Puchheim, de laquelle il eut trois fils, dont deux moururent jeunes; & le troiſiéme ne laiſſa point d'enfans.

GEORGE III, épouſa *Hédwige* de Pottendorf, Veuve d'un de ſes Couſins, & il en eut huit enfans, dont les plus remarquables ſont 1. HENRI; 2. CHRISTOPHLE; & 3. GEORGE.

HENRI, Seigneur de Lichtenſtein à Niklaasburg en Stirie, ſurnommé *le Boiteux*, s'aquit par ſa conduite une telle réputation, que le Duc Albert, en 1459, le fit Membre de ſon Conſeil ſecret, & lui donna une penſion annuelle de mille ducats. En 1463, il l'envoya en ambaſſade vers George, Roi de Bohéme. Selon les ordres de l'Empereur Frédéric, Henri ſe rendit par force maître du château de Schemberg, d'où les ennemis infeſtoient la Baſſe Autriche par leurs courſes, & l'Empereur pour l'en récompenſer lui fit préſent & du château & de la Seigneurie. Quoique Henri eût pu garder l'un & l'autre, cependant il s'en défit volontairement en faveur de ceux qui en étoient les légitimes Héritiers. Il reprit ſur les ennemis, par ordre de Ladiſlas, Roi de Hongrie & de Bohéme, & Archiduc d'Autriche, une place dans la Haute Autriche. Matthias Roi de Hongrie, lui donna la charge de Capitaine général de la Moravie, & conclut en 1473 avec lui, auſſi bien qu'avec d'autres Seigneurs d'Autriche, une ligue contre l'Empereur Frédéric. Henri mourut en 1483. Il avoit épouſé *Agnès*, fille de *Jean*, Baron de Starrenberg, & il en eut *George* & *Eraſme*, dont la poſtérité s'éteignit au ſecond degré.

CHRISTOPHLE, Seigneur de Lichtenſtein à Niklaasburg en Veldſpurg, frére du précédent, eut tant de part en l'amitié de Matthias, Roi de Hongrie, ſi longtems qu'il fut poſſeſſeur de l'Autriche, que ce Prince le fit Grand Maréchal de cet Archiduché. Il exerça cette charge depuis 1471 juſqu'en 1498, & après la mort du Roi, elle lui fut confirmée par l'Empereur Frédéric. Il mourut en 1506. Il avoit épouſé *Amélie* de Starrenberg, de laquelle il eut 1. *Wolfgang* qui de ſa femme *Geneviéve* Baronne de Schaumbourg eut *Jean* dont la poſtérité s'éteignit dans ſes petit-fils; 2. *Chriſtophle*, mort ſans laiſſer des héritiers; & 3. *Léonard* I, qui eut pour fils *Léonard* II, pére de *Chriſtophle* qui après avoir mangé tout ſon bien, mourut dans la derniére pauvreté en 1585, à Brinn ſans laiſſer d'enfans.

GEORGE IV, frére des deux précédens, Seigneur de Lichtenſtein à Niklaasburg, tige de la famille des Princes de Lichtenſtein, épouſa *Agnès* fille de *George*, Seigneur d'Eckartſau, & mourut en 1484. Ses fils furent, 1. *Jean*; 2. HARTMAN qui ſuit; 3. *George*; 4. *Sébaſtien*; & 5. *Eraſme*.

HARTMAN, fut le le ſeul des fils de *George* IV, qui continua la poſtérité. Il épouſa 1. en 1507, *Amélie*, Comteſſe de Hohenlo, dont il n'eut point d'enfans: 2. en 1511, *Jeanne* fille de *Wernard*, Seigneur de Mainberg, & il en eut, 1. GEORGE-HARTMAN qui ſuit; 2. *Jean-Chriſtophle*, né en 1517; & 3. *Sébaſtien*. Ces deux derniers n'ont point laiſſé d'héritiers.

GEORGE-HARTMAN, naquit en 1513, & mourut en 1562. Il avoit épouſé *Suſanne*, fille de *George* V, Seigneur de Lichtenſtein, & il en eut ſix fils & quelques filles, 1. HARTMAN IV qui ſuit; 2. *Sébaſtien* né en 1545, mort ſans laiſſer de poſtérité, d'*Amélie* de Puchheim ſon épouſe; 3. *George-Eraſme*, né en 1547, Chambellan & Grand-Ecuyer de l'Archiduc Maximilien, fait priſonnier par les Polonois en 1588, déclaré Général à Raab en 1591, qui fut l'année de ſa mort; 4. *Henri*, né en 1554, Chambellan de l'Archiduc Matthias, envoyé en ambaſſade à Conſtantinople, où il mourut l'an 1585; 5. *Jean-Septimius*, né en 1558, mort en 1598, ſans laiſſer de poſtérité, de ſa femme *Anne-Marie*, Comteſſe de Salm; 6. *George-Hartman*, né

en 1562, mort à Conſtantinople, où il avoit accompagné *Henri* ſon frére.

Hartman IV, Baron de Lichtenſtein, ſe diſtingua par ſon ſavoir & eu du penchant pour la Religion Luthérienne. Il mourut en 1595. Il avoit épouſé *Anne-Marie*, fille de *Charles*, Comte d'Ortenbourg, morte en 1608, & il en eut, 1. Charles qui ſuit; 2. *Catherine*, née en 1572, mariée en 1593, à *Wolfgang-Guillaume*, Seigneur de Volkersdorf: 2. en 1595, à *Jean-Joachim*, Baron de Zintzendorf; 3. *Maximilien*, né en 1578, mort le 29 avril 1649, ſans laiſſer de poſtérité de ſa femme *Catherine*, fille de *Jean* Szembora, Baron de Boſcowitz & de Tſchernahor; 4. Gundakker, *dont on parlera après ſon frére aîné.* Ces trois fréres ſe firent Catholiques, & furent auſſi-tôt après élévez à la dignité de Princes. *Charles* & *Gundakker* firent deux branches dont la premiére s'eſt éteinte en 1712.

Charles, Prince de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Siléſie, fils aîné de *Hartman* IV, naquit l'an 1569. L'Empereur Rodolphe II, le fit Membre de ſon Conſeil Privé, & Grand-Maître d'Hôtel. En 1612, l'Empereur Matthias l'honora du tître de Prince, & lui donna en 1614 le Duché de Troppau en Siléſie. L'Empereur Ferdinand II le fit Viceroi de Bohéme, & lui fit, en 1623, préſent du Duché de Jeggerndorf. Il mourut l'an 1627. Il avoit épouſé *Anne-Marie*, fille & héritiére de *Jean* Szembora, Baron de Boſcowitz & de Tſchernahor, ſœur de la femme de ſon frére *Maximilien*. Il en eut 1. *Anne-Marie* née le ſeptiéme décembre 1597, mariée à *Maximilien*, Prince de Dietrichſtein, Grand-Maître d'Hôtel de l'Impératrice *Eléonore* de Mantoue; 2. *Françoiſe-Barbe*, née en 1604, mariée à *Werner*, Comte de Tilly, morte en 1655; 3. Charles-Euſe'be qui ſuit.

Charles-Euſe'be, Prince & Régent de la Maiſon de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Siléſie, naquit le 12 ſeptembre 1611. Il fut élevé particuliérement à Prague ſous la conduite des Jéſuites, & s'inſinua enſuite dans les bonnes graces des Empereurs Ferdinand II, & Ferdinand III. En 1639, le dernier de ces deux Princes l'établit Capitaine général de Siléſie; mais il n'exerça cette charge que juſques en 1641. En 1644, il épouſa *Jeanne-Béatrix*, fille de ſa ſœur & de *Maximilien*, Prince de Dietrichſtein. Il ſe retira enſuite de la Cour pour vivre tranquillement ſur ſes Terres; mais il y vécut avec tant de magnificence, que malgré ſes grands biens, il laiſſa en mourant beaucoup de dettes. Il étoit grand amateur de chevaux, & il a compoſé ſur les Haras un Traitté qui n'a pas encore été impriné. Il nourriſſoit environ trois mille chevaux, parmi leſquels il y en avoit d'auſſi beaux que ceux d'Eſpagne & de Naples. Il mourut dans la 73 année de ſon âge, en 1684. Il n'eut qu'un fils nommé Jean-Adam-Andre' qui ſuit; & trois filles, 1. *Marie-Eléonore-Roſalie*, mariée en 1666 à *Jean-Siffroy*, Prince d'Eggenberg, morte en 1706, & qui eut une forte inclination pour la Médecine, ayant fait un Recueil des meilleures receptes, qui fut imprimé ſous ſon nom, & dont on a fait diverſes éditions; 2. *Marie-Thérèſe*, mariée 1. en 1667, à *Jaques*, Comte de Leſle: 2. en 1692, à *Jean-Balthaſar*, Comte de Wagensberg, morte à Gratz en 1716; 3. *Jeanne-Béatrix*, mariée en 1669 à *Maximilien-Jaques-Maurice* ſon couſin, Prince de Lichtenſtein de la branche de Gundakker, morte en 1671.

Jean-Adam-Andre', Prince & Régent de la Maiſon de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Siléſie, fils unique de *Charles-Euſébe*, naquit le 30 novembre 1656. Il fut Membre du Conſeil Privé de l'Empereur, & Chevalier de la Toiſon d'Or. Il mourut en 1712. Il avoit épouſé *Erdmuth-Thérèſe-Marie*, fille de *Ferdinand-Joſeph*, Prince de Dietrichſtein, & il en eut, 1. *Charles-Joſeph*, mort en 1704, ſans avoir été marié; 2. le fils cadet, mort en 1711, ſans avoir été marié.

Gundakker, troiſiéme fils de *Hartman* IV, naquit l'an 1586, fut Membre du Conſeil Privé de Ferdinand II, qui le fit outre cela l'un de ſes Chambellans, & ſon Grand-Maître d'Hôtel. En 1623, il l'honora de la dignité de Prince. En 1604, *Gundakker* épouſa *Agnès* fille d'*Ennon* III, Comte d'Ooſtfriſe, & de *Walpurge*, Comteſſe de Reitberg. Elle mourut en 1616, après quoi il ſe remaria avec *Elizabeth-Lucréce*, fille d'*Adam-Wenceſlas*, Duc de Teſchen en Siléſie, & d'*Elizabeth*, Princeſſe de Courlande. Les enfans du premier lit ſont 1. *Julienne* née en 1605, mariée à *Nicolas*, Comte de Fugger; 2. Hartman ou Herman qui ſuit; & 3. *Anne*, née en 1615, mariée à *Henri-Guillaume* Schlick, Comte de Paſſau & de Weiskirchen. Ceux du ſecond lit, furent; 4. *Ferdinand-Joſéphe*, Prince de Lichtenſtein, né le 27 décembre 1622, mort en 1666, ſans laiſſer de poſtérité de *Dorothée*, Comteſſe de Ladron, Veuve du fameux Comte de Gallas, Général des troupes de l'Empereur Matthias; 5 & 6. deux enfans morts en bas âge.

Hartman ou Herman, fils du précédent, Prince de Lichtenſtein, naquit le 15 février 1613. En 1640, il épouſa *Sidonie-Elizabeth*, fille d'*Erneſt-Frédéric*, Comte de Salm-Reifferſcheid, morte le 23 ſeptembre 1686. Il mourut l'onziéme février de la même année, après avoir eu d'elle 24 enfans, dont 16 moururent en bas âge. Les autres ſont 1. 2. Maximilien-Jacques-Maurice & Antoine-Florien qui ſuivent; 3. *Thérèſe-Marie*, mariée en 1667, à *Michel-Jean*, Comte d'Althan, dont le fils du même nom, devint Favori de l'Empereur Charles VI, premier Chambellan, Grand-Maître d'Hôtel, Grand d'Eſpagne & Chevalier de la Toiſon d'Or; 4. *Sidonie-Agnès*, mariée en 1669, à *Jean-Charles*, Comte de Palfy, Général des troupes impériales; 5. *Anne-Marie*, mariée à *Rodolphe-Guillaume*, Comte de Trautmansdorf, Grand Maréchal du Royaume de Bohéme; 6. *Marie-Maximilienne*, mariée en 1680, à *Maximilien*, Comte de Thun, morte le 23 ſeptembre 1686; 7. *Philippe-Eraſme*, Prince de Lichtenſtein, Chambellan de l'Empereur, Lieutenant-Général, né le 14 ſeptembre 1664, qui fut tué en 1704 près de Caſtel-Nuovo en Italie, après avoir eu de ſa femme *Chriſtine-Thérèſe*, fille de *Ferdinand-Charles*, Comte de Lowenſtein-Wertheim, veuve d'*Albert*, Duc de Saxen-Weiſſenfels, *Joſeph-Wenceſlas-Laurent*, né le dixiéme août 1696; *Emanuel*; & *Jean-Antoine*; 8. *Hartman*, Prince de Lichtenſtein, né le ſixiéme novembre 1666, & qui en 1712 fut fait Chambellan, & Grand-Véneur de l'Empereur. Il n'a point été marié & il vit dans le célibat.

Maximilien-Jaques-Maurice, Prince de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Siléſie, Comte de Rietberg, naquit le 25 juillet 1641, & mourut le 21 avril 1709. Il épouſa 1. en 1669, *Jeanne-Béatrix*, fille de *Charles-Euſébe*, Prince de Lichtenſtein, morte en 1671: 2. en 1672, *Eléonore-Marguerite*, fille de *Philippe-Louïs*, Duc de Holſtein-Sonderbourg, morte en 1702: 3. en 1703, *Marie-Elizabeth*, fille de *Jean-Adam*, Prince de Lichtenſtein. Il eut de la premiére, 1. *Louïſe-Joſéphe*, mariée 1. en 1691, à *François-Guillaume*, Comte de Hohenem, qui fut tué à la bataille de Salankemen: 2. en 1694, à *Jacques-Erneſt*, Comte de Leſle; 2. *Maximilienne-Béatrix*, mariée à *Jean-Sigiſmond*, Comte de Rothal. Il n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme. Sa troiſiéme femme le fit pére de deux fils & de deux filles: Les deux fils & une fille moururent au berceau.

Antoine-Florien, fils puîné de *Hartman* ou *Herman*, Prince & Régent de la Maiſon de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggerndorf en Siléſie, Comte de Rietberg, Conſeiller Privé & Grand-Maître d'Hôtel, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, &c. naquit le quatriéme mai 1656. Après qu'il eut fait ſes études & qu'il fut de retour de ſes voyages, l'Empereur Léopold le fit Chambellan, & l'employa en pluſieurs négociations & en diverſes ambaſſades. En 1687, il l'envoya à Rome en qualité d'Ambaſſadeur. Cet habile homme ſoutint vigoureuſement l'honneur de ſon caractére, & le rétablit dans ſon entier. Ses prédéceſſeurs, n'ayant pour la plupart été que des Eccléſiaſtiques, en avoient laiſſé retrancher pluſieurs prérogatives. Il remplit cette dignité pendant ſix ans & demi, & il en fit preſque ſeul tous les frais. En 1694, il retourna à Vienne, & fut fait auſſi-tôt après Grand-Maître d'Hôtel de l'Archiduc, qui eſt préſentement Empereur ſous le nom de Charles VI. Il eut part à l'éducation de ce Prince, & l'inſtruiſit lui même dans les plus hautes Sciences. En 1695, il fut fait Membre du Conſeil Privé, & en 1697 il fut honoré du collier de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Lorsque l'Archiduc Charles, eut été déclaré Roi d'Eſpagne ſous le nom de Charles III, ce Seigneur l'accompagna dans tout ſon voyage juſques en Portugal & en Eſpagne, en qualité de ſon Grand-Maître d'Hôtel, & fut inſéparablement attaché à ce Prince dans toutes ſes expéditions. Outre les dangers qu'il courut en diverſes occaſions, il lui en couta beaucoup; mais à ſon retour en Allemagne avec l'Empereur Charles VI, cette perte fut réparée par deux riches ſucceſſions, & de plus il continua d'exercer la même charge qu'il avoit eue auprès de ce Prince, avant qu'il fût Empereur. En 1679, il épouſa *Eléonor-Barbe*, fille de *Michel* Oſwald, Comte de Thun, & il en eut 1. *Marie-Antoinette*, née le 12 janvier 1683, mariée 1. à *Jacques-Adam*, Comte de Lamberg: 2. à *Ebrgott-Maximilien*, Comte de Kufſtein, morte le 19 décembre 1715; 2. *Joſeph-Jean-Adam*, Prince de Lichtenſtein, Duc de Troppau & de Jeggernsdorf en Siléſie, Comte de Rietberg, Seigneur de Sternberg, né le 27 mai 1690, Chambellan de l'Empereur en 1712, marié 1. le premier décembre de la même année avec *Gabrielle*, fille de *Jean-Adam*, Prince de Lichtenſtein, laquelle lui apporta les Seigneuries de Sternberg & d'Auſſe, morte en couche le ſixiéme octobre 1713, en mettant au monde *Charles-Joſeph-Adam-Brunon*, mort le 25 mars 1715: 2. remarié le troiſiéme février 1716 avec *Marie-Anne*, Comteſſe de Thun, morte vint jours après ſes couches: 3. marié en troiſiémes noces le troiſiéme août 1716, avec *Marie-Anne*, Comteſſe d'Oetingen; 3. *Innocent-Antoine*, né à Rome le deuxiéme octobre 1693, mort jeune; 4. *Marie-Caroline*, née à Rome le 21 octobre 1694, premiére Dame d'Atours de l'Impératrice régnante, mariée le neuviéme ſeptembre 1716 à *Jean-Erneſt*, Comte de Thun, mort le 20 mars 1717; 5. *Charles-Joſeph-Cajétan*, né le 13 janvier 1697, mort le 16 janvier 1704. * Guillaume Comte de Wurmbrand, *Coll. Geneal. Hiſt.* C. Tillius, *in Iſagog. Chron. Lichtenſteiniæ Geneſ.* Streinius. B. de Schwartzenau, *in der Land Handveſte.* Mich. Reinhardi *Breviarium Hiſt. Lichtenſt.* 1595. Mich. Jacques, *Prevôt de l'Abbaïe de Neubourg, des Princes de la Maiſon d'Autriche, &c.* en Allemand. Megiſeri *Arbor Geneal.* Bucellini *Germania, partie* 2. & 3. Rittershuſius, *Tab. Geneal.* Imhof, *N. P. l.* 5. *p.* 13. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* L I C H T E N S T E I N, famille de Comtes, originaire des Griſons, & établie dans le Tirol. *Charles*, Chevalier, floriſſoit vers l'an 1127. Environ l'an 1300, il y avoit un nommé *Henri* de cette famille. *Barthélemi*, fut Grand Maréchal de la Cour de Maximilien I; & *Paul* fut Chevalier de la Toiſon d'Or. Ce dernier fut honoré en l'an 1500, de la dignité de Comte. Son frére *Ulrich*, Evêque de Trente, mourut en 1505. *Guillaume* fut en 1540, Grand Sénéchal du Comté de Tirol. *Jean-Chriſtophle*, Evêque de Chiemzée, remplit cette place depuis 1624, juſqu'en 1643. *Charles* Evêque d'Olmutz en Moravie mourut en 1695; & *François-Charles*, fut Membre du Conſeil Privé de l'Empereur Léopold. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Brandis, *Couronne d'honneur du Tirol*, en Allemand. Wurmbrand, *Collect. p.* 151.

* L I C H T E N S T E I N *de Murau*, famille de Barons, a pris le nom de Murau, ville de Stirie. Elle a poſſédé la charge de Maréchal héréditaire de Carinthie, & celle de Chambellan héréditaire. Elle a fleuri depuis l'an 942, juſqu'au XVII ſiécle dans lequel elle s'eſt éteinte. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucellin. Imhof.

* L I C H T E N S T E I N, famille noble de Franconie, eſt connue dès l'an 1080. *Apol*, *Henri*, *Matthias*, *Herman*, *Pierre* & *Dietz* ont fleuri vers le milieu du XV ſiécle, comme Conſeil-

ſeillers de la Régence de Coburg. *Hans* y exerça la charge de Juge en 1550. *Ulrich*, qui avoit été Page à la Cour de Coburg, fut condamné en 1593 à une priſon perpétuelle, pour avoir converſé un peu trop familiérement avec la femme du Duc Jean Caſimir, qui la répudia pour cela. *Veit* fut Conſeiller de Cour en 1603, & *Jean-George* Lieutenant Colonel & Commandant de Coburg en 1615. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Honn. *Cob. Chron.*

LICIDFELD. *Voyez* LICHFIELD.

LICIEN, Poëte. *Voyez* LICINIEN.

LICINIA (Vierge Veſtale) fut accuſée d'impudicité de même que deux autres *Æmilia* & *Martia*. L'affaire fut portée devant Lucius Métellus Grand Pontife, qui ſe contenta de condamner Æmilia & épargna les deux autres. Métellus fut accuſé de trop de douceur par Sextus Peduceus, Tribun du Peuple. Licinia n'étoit pas moins coupable qu'Æmilia. Elles étoient toutes deux fort décriées, à cauſe de la multitude de leurs Galans & elles ſe déchiroient l'une l'autre. D'abord elles n'avoient eu un commerce criminel qu'avec un petit nombre de bons Amis, & cela ſous le voile d'un grand ſecret & en déclarant à chacun, qu'il étoit le ſeul à qui on faiſoit cette grace. Mais, enſuite, le nombre des Galans ſe multiplia d'une étrange ſorte, & en même tems il étoit plus facile de les convaincre de leur crime. Comme elles avoient à craindre les Délateurs, elles ne trouvoient point de meilleur moyen de les obliger au ſilence, que de les admettre à la même faveur. Cela ne plaiſoit point aux premiers Galans; mais ils n'oſoient en faire bruit, parce qu'ils ſe ſeroient découverts par des plaintes éclatantes. Le mal alla ſi avant, que les deux Veſtales ne firent plus difficulté de ſe livrer à pluſieurs Galans, au ſçu & au vu les uns des autres. Ce fut alors apparemment que les deux Veſtales étoient de bonne intelligence; & qu'alors Æmilia fut introductrice de ſon frére auprès de Licinia, & celle-ci l'introductrice du ſien auprès d'Æmilia. Pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, libres, eſclaves, ſavoient la mauvaiſe vie de ces Veſtales; & néanmoins leur crime demeura caché pendant fort longtems, eu égard à ce qu'on appelle le Public. Enfin un certain *Manius*, qui avoit été le premier inſtrument ou le premier Médiateur de cette débauche, ſe porta pour Délateur. Il n'avoit point été affranchi, ni récompenſé ſelon l'étendue de ſes eſpérances; & d'ailleurs, c'étoit un homme qui ſe plaiſoit à faire du mal. Le Grand Pontife, n'ayant pas eu, comme on l'a dit, la ſévérité néceſſaire, le mécontentement que l'on eut de ſa molleſſe, fut cauſe que l'on donna commiſſion à *Lucius Caſſius* d'examiner tout de nouveau ce procès. C'étoit un Juge rigoureux & inflexible. Licinia n'eut garde de lui échaper. Comment auroit-elle pu éviter le dernier ſupplice, puiſque Martia ſa compagne, qui n'avoit eu commerce qu'avec un ſeul Chevalier Romain, ne l'évita pas? La ſévérité de Caſſius à rechercher & à punir les complices fut ſi grande, qu'on crut qu'elle avoit paſſé les juſtes bornes. * Aſconius Pedianus, *in Orat. pro Milone.* Dion Caſſius. Bayle, *Dict. Crit.*

LICINIEN, Evêque de Carthage en Eſpagne, fleuriſſoit dans le ſixiéme ſiécle, du tems de l'Empereur Maurice. Il mourut à Conſtantinople, empoiſonné, comme on croit, par ſes ennemis. Saint Iſidore aſſure qu'il avoit lu quelques unes des lettres de cet Evêque, dont il y en avoit une ſur le Sacrement du Batême, & pluſieurs écrites à Eutrope, Evêque de Valence. Ses autres Ouvrages étoient perdus du tems d'Iſidore, & ceux-ci ne ſe trouvent plus. * Iſidore, *de Script. Eccleſ.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſixiéme ſiécle.*

LICINIEN, Poëte Latin, étoit natif de Bilbilis ou Bilbis, ville d'Eſpagne, dite aujourd'hui *Bobola* ou *Bambola*, ſelon Zurita & Antonius Auguſtinus. Cette ville étoit auſſi le lieu de la naiſſance de Martial, contemporain de Licinien. Martial fait mention de lui, *Epigr. l.* 1. *Epigr.* 62. *v.* 11. & 12.

Te, Liciniane, gloriabitur noſtra,
Nec me tacebit Bilbilis.

& dans l'*Epigr.* 50. *du même livre, v.* 3.

Videbis altam, Liciniane, Bilbilim.

Remarquez que l'on lit ordinairement dans Martial aux deux endroits alléguez *Liciane* au lieu de *Liciniane*. Pline *le Jeune* le met au rang des plus éloquens Avocats de ſon tems, *Epiſtolarum l.* 4. *Epiſt.* 11. Glandorpius, *Onomaſt. Rom. p.* 863.

LICINIO (Jules) dit PORDENONE *le jeune*, Peintre de Veniſe, Diſciple du grand Pordenone ſon oncle, étoit bon Deſſinateur, & avoit une grande intelligence de la fraiſque. La conformité des noms a fait que l'on a confondu les Ouvrages du neveu ceux de l'oncle. Cependant il a travaillé en beaucoup d'endroits. Il a peint à fraiſque la façade d'une maiſon à Ausbourg. Cet ouvrage s'eſt très-bien conſervé, & pour honorer la mémoire de ſon auteur, les Magiſtrats de la ville y ont fait mettre cette inſcription, *Julius Licinius, Civis Venetus & Auguſtanus, hoc Ædificium bis picturis inſignivit, biſceque ultimam manum poſuit, an.* 1561, c'eſt à dire, *Jules Licinio, Citoyen de Veniſe & d'Ausbourg, a rendu cette maiſon célebre par cet Ouvrage de Peinture, qu'il acheva en* 1561. Il vivoit dans le même tems que le Baſſan. On n'en ſait pas davantage, Vaſari ni Rodolfi n'en ayant point parlé, peut-être à cauſe de la reſſemblance des noms & du mérite. *Voyez* PORDENONE. * De Piles, *Abbrégé des Vies des Peintres, p.* 285.

LICINIUS, nom de la famille des LICINIENS, l'une des plus conſidérables entre les plébéïennes à Rome, où elle étoit diviſée en diverſes branches. P. LICINIUS CALVUS fut le premier du peuple qu'on créa Tribun Militaire, l'an 354 de Rome, & 400 avant JESUS CHRIST, dans l'intervalle où il n'y eut point de Conſuls en cette ville. Il eut pour fils, P. LICINIUS, dont nous parlerons dans la ſuite, & C. LICINIUS. Celui-ci fut pére de C. LICINIUS, Tribun pendant dix années avec Sextius. P. Manlius, Dictateur, l'an 389 de Rome, & 365 avant J. C. le choiſit pour Colonel Général de la cavalerie. Licinius fut le premier plébéïen qu'on honora de cette charge, pour perſuader au peuple que les gens de ſon corps n'étoient pas abſolument mépriſez, comme on ſe le perſuadoit. Il fut ſurnommé *Stolo*, mot qui ſignifie *un rejetton inutile*, & qui lui fut donné à cauſe de la loi qu'il publia pendant ſon tribunat. Elle défendoit à tout Citoyen Romain de poſſéder plus de 500 arpens de terre; parce que ceux qui en avoient davantage, ne pouvoient, comme ce Licinius, les cultiver avec aſſez de ſoin & de loiſir, pour purger leurs arbres de ces méchans rejettons: ce que Varron a marqué dans le premier livre *de Re Ruſtica*, *Stolonis illa lex, quæ vetat plus D. jugera habere civem Rom. & quæ propter diligentiam culturæ Stolonum confirmavit cognomen, quod nullus in ejus fundo reperiri poterat ſtolo, quod effodiebat circum arbores e radicibus, quæ naſcerentur e ſolo quos ſtolones appellabant.* Licinius & Sextius avoient encore ordonné par leur Loi, *Que les intérêts qui auroient été payez par les débiteurs, demeuraſſent imputez ſur le principal des dettes, & que le ſurplus ſeroit aquitté en trois diverſes années.* Ils y ajoûtérent, *Que l'on ne créeroit plus de Conſuls à l'avenir, que l'un ne fût de famille plébéïenne.* Le Sénat s'oppoſa d'abord à l'établiſſement de ces loix; mais il ne put empêcher que le dernier article n'eût ſon effet, & qu'on n'élevât au conſulat les familles plébéïennes. Cette grande révolution dans la République Romaine naquit d'une cauſe fort légére. M. Fabius Ambuſtus avoit deux filles, l'une mariée avec S. Sulpitius, & l'autre avec Licinius Stolo. Un jour que celle-ci étoit chez ſa ſœur, elle vit le Licteur qui heurtoit à la porte. Cette vue l'effraya, & elle le témoigna à ſa ſœur, qui en fit quelque raillerie. Quelque tems après, elle vit venir Sulpitius même, ſuivi de divers Citoyens, qui le traitoient avec beaucoup de reſpect. Comme elle étoit fiére & ambitieuſe, elle ne put s'empêcher d'avoir du chagrin de ce que ſon mari ne pouvoit eſpérer d'arriver à ces magiſtratures. Ambuſtus, qui aimoit beaucoup ſa fille, la conſola, & lui promit de contribuer à l'élévation de Licinius, qu'il fit lier d'amitié & d'intérêts avec Sextius. Celui-ci fut le premier Conſul, né d'une famille plébéïenne, l'an 388 de Rome, & Licinius mérita le même honneur, l'an 390 de Rome, & 364 avant JESUS CHRIST, avec C. Sulpitius Péticus. P. LICINIUS CALVUS, aîné de la famille des Licinieus, fut Tribun Militaire, l'an 358 de Rome, & 396 avant J. C. Il eut P. LICINIUS VARUS, pére de P. LICINIUS CRASSUS, qui ſuit, & de C. LICINIUS VARUS, Conſul l'an 518 de Rome, & 236 avant J. C. avec Cornelius Lentulus. Celui-ci laiſſa deux fils de ce nom; le premier Conſul, l'an 586 de Rome, & 168 avant J. C. avec Paulus Emilius; & le ſecond, l'an 583, avec Caſſius Longinus: ce dernier fut défait par Perſée. P. LICINIUS CRASSUS fut Grand-Pontife, Colonel Général de la Cavalerie, Cenſeur, puis Conſul l'an 549, & 205 avant J. C. avec P. Cornélius Scipion. On le ſurnomma *Agélaſte*, parce qu'il ne rioit jamais. Il laiſſa deux fils, qui firent deux branches; P. LICINIUS CRASSUS, dit MUCIANUS, fut Grand-Pontife, & mourut en faiſant la guerre contre Ariſtonicus. *Voyez* CRASSUS. Son fils, qui fut un excellent Orateur, mourut d'une pleuréſie qu'il avoit gagnée en haranguant contre le Conſul Philippe, l'an 663 de Rome, & 91 avant J. C. Pline fait mention de lui, & de ſon fils de même nom. M. LICINIUS CRASSUS, fut Conſul, l'an 657 de Rome, & 97 avant JESUS CHRIST, avec Cn. Cornélius. Il défit l'année d'après les Luſitaniens, & en triompha. Depuis il fut Cenſeur, l'an 665 de Rome, & 89 avant J. C. & ſe tua lui même, pendant les guerres civiles de Marius, craignant de tomber entre les mains de ſes ennemis. Il eut deux fils, le puîné fut tué pendant la même guerre civile de Marius; & l'aîné fut défait par les Parthes, comme nous le marquons ſous le nom de CRASSUS. Celui-ci eut deux fils, M. LICINIUS qui ſuit; & un autre qu'on ſoupçonna d'être bâtard, parce qu'il reſſembloit trop à un Sénateur nommé *Dignus*, ami de ſa mére. C'eſt de lui dont Cicéron fait cette raillerie, *Dignus quidem Craſſi eſt.* Plutarque en fait auſſi mention dans la Vie de Cicéron. M. LICINIUS CRASSUS s'étoit ſignalé dans les Gaules ſous Jules-Céſar, & fut tué par les Parthes, avec ſon pére, l'an 701 de Rome, & 53 avant J. C. Il eut un fils de même nom, Conſul avec Auguſte, l'an 724 de Rome, & 30 avant J. C. & pére d'un autre LICINIUS CRASSUS, qui mérita le même honneur, l'an 740 de Rome, & 14 ans avant J. C. avec Cn. Lentulus. La famille des Liciniens avoit encore deux autres branches, des LUCULLES & des MURE'NA. *Voyez* LUCULLUS & MURE'NA. * Denys d'Halicarnaſſe. Tite-Live. Pline. Eutrope. Caſſiodore. Streinius, *de Famil. Roman. &c.*

LICINIUS IMBREX. *Voyez* l'article ſuivant.

LICINIUS TE'GULA (P.) Poëte Comique Latin, vivoit vers l'an 554 de Rome, & 200 ans avant J. C. dans le tems que les Romains entreprirent la guerre contre Philippe, Roi de Macédoine. Tite-Live dit qu'il compoſa un Cantique, que trois bandes de filles, de neuf chacune, chantoient par la ville. Glandorpius, & quelques autres croyent qu'il eſt le même que LICINIUS IMBREX, auſſi Poëte Comique, dont parle Aulu-Gelle; parce que parmi les Latins, les mots *Tegula* & *Imbrex* ſont preſque de même ſignification. Mais il y a peu d'apparence que leur conjecture ſoit véritable, puiſque nous apprenons d'ailleurs, que *Publius* étoit le ſurnom du premier, & *Caius*, celui de l'autre. Quoiqu'il en ſoit, Vulcatius Sedigitus, cité par Aulu-Gelle, donne à Licinius Imbrex, le quatriéme rang entre les Poëtes Comiques,

Si erit, quod quarto detur, dabitur Licinio.

* Ti-

* Tite-Live, *l.* 31. *ou déc.* 4. *l.* 1. Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 13. *c.* 22. *& l.* 15. *c.* 24. Lilio Giraldi, *Dial.* 8. *Poët.* Glandorpius, *in Onom. Rom.* Voſſius, *de Poëtis Latinis*, *c.* 1, dit que ce Poëte pourroit bien être différent de Licinius Imbrex.

LICINIUS CALVUS (C.) Orateur célébre, qui vivoit du tems de Cicéron, étoit fils de LICINIUS MACER, l'un des meilleurs Poëtes de ſon ſiécle. Quintilien cite ſouvent les invectives de Licinius l'Orateur, contre Vatinius. Elles furent ſi fortes & ſi éloquentes, que le même Vatinius, craignant d'être condamné, l'interrompit, avant qu'il eut achevé ſon plaidoyer; & s'adreſſant aux Juges, leur dit, *Hé quoi! Meſſieurs, parce que mon accuſateur eſt éloquent, eſt-il juſte que je ſois condamné? Rogo vos, Judices, num ſi iſte diſertus eſt, ideo me damnari oportet?* C'eſt à quoi Catulle faiſoit ſans doute alluſion dans la 14 de ſes Epigrammes à Licinius Calvus.

Ni te plus oculis meis amarem,
Jucundiſſime Calve, munere iſto
Odiſſem te odio Vatiniano.

Licinius mourut fort jeune, n'étant âgé que de 30 ans. On lui attribue cette Epigramme contre Pompée,

Magnus, quem metuunt omnes, digito caput uno
Scalpit. Quid credas hunc ſibi velle virum?

On le croit auſſi Auteur des Annales citées par Denys d'Halicarnaſſe, & par Tite-Live. * Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2. 4. 5. *&c.* Tite-Live, *l.* 4. Cicéron. Quintilien. Catulle. Horace. J. G. Voſſius, *de Rhetorices Natura*, *c.* 14. *Inſtitut. Orat. l.* 4. *de Poët. Lat. c.* 3. *de Hiſt. Latin. l.* 1. *c.* 10. *Cherchez* auſſi CALVUS.

M. LICINIUS CRASSUS MUTIANUS. *Voyez* CRASSUS.

LICINIUS (Caius Valérius Licinianus, Licinius *ou* Publius Licinianus Licinius) né d'un Païſan du païs de Dacie, s'avança du rang de ſimple Soldat aux premiéres charges militaires; & fut créé d'abord Céſar; & peu après, l'onziéme novembre 307, Empereur, par Galére Maximien dont il étoit l'ancien ami, & qu'il avoit très-bien ſervi dans la guerre de Perſe. On dit qu'il étoit rigide obſervateur de la Diſcipline militaire; mais il ſe rendit odieux par ſon avarice & ſa diſſolution: en quoi il avoit une très-grande conformité avec ces peuples barbares, parmi leſquels il avoit été élevé. Il leur reſſembloit encore par ſon ignorance, qui le rendit ennemi des Lettres, & de ceux qui en faiſoient profeſſion: de ſorte que, pour ce ſeul ſujet, il fit mourir pluſieurs Philoſophes, qu'il appelloit *le venin & la peſte publique*. Licinius eut dans ſon département une partie de l'Illyrie avec la Rhétie, & il devoit avoir auſſi l'Italie dont Maxence s'étoit emparé; mais il n'oſa pas l'attaquer: & Conſtantin ayant entrepris la conquête de ce beau païs, l'an 312, il y donna les mains, & voulut bien pour lui faire plaiſir faire ceſſer la perſécution contre les Chrétiens. Conſtantin pour affermir leur amitié lui donna l'an 313, *Conſtantia* ſa ſœur en mariage; & peu après, Licinius conſervant ces bons ſentimens pour les Chrétiens, en fut récompenſé par une victoire qu'il gagna le dernier avril, & qui lui aquit tout l'Orient en moins de quatre mois. Maximin qu'il avoit vaincu, s'étoit empoiſonné vers le mois d'août. On aſſure que Licinius alors trop zélé pour les Chrétiens punit inhumainement ceux qui les avoient perſécutez ſous les ordres de Maximin. L'année ſuivante 314, l'accroiſſement de ſa puiſſance lui ayant fait concevoir de trop vaſtes deſſeins, il engagea Baſſien, que Conſtantin avoit fait Céſar, à ſe revolter, & après que celui-ci eut été puni, il donna retraite à Sinice ſon frére: ce qui irrita tellement Conſtantin, que pour s'en venger il marcha à la tête d'une nombreuſe armée contre Licinius, qu'il joignit à Cibale dans la Pannonie. Ce fut là qu'il ſe donna le huitiéme octobre une grande bataille où Licinius eut du deſſous; mais il répara bien-tôt cette perte, & en vint une ſeconde fois aux mains auprès d'Andrinople, où ſon armée quoique vaincue pour la ſeconde fois pilla le camp de Conſtantin. Les deux Princes, las de ſe ruïner l'un l'autre, réſolurent alors de faire la paix, & Licinius l'acheta par la ceſſion de preſque tout le païs que Conſtantin avoit laiſſé derriére lui; car il ne retint dans l'Europe que la Thrace, partie de la Méſie, & la petite Scythie. Deux ans après, Licinius ſon fils fut fait Céſar avec le fils de Conſtantin. Enfin l'an 319, croyant voir dans les Chrétiens de ſes Etats plus d'inclination pour Conſtantin que pour lui, il commença à les prendre en averſion, & l'envie de leur nuire lui en ſuggéra mille moyens. On aſſure que d'abord il chaſſa de ſa maiſon tous ceux qui faiſoient profeſſion de l'Evangile, & en fit mourir la plûpart. Enſuite il défendit aux Evêques de conférer avec les Gentils, & d'enſeigner aux femmes les Lettres ſaintes, & aux Chrétiens de s'aſſembler dans les villes pour l'exercice de leur Religion. Il faiſoit garder ces loix avec une cruauté inflexible; & quoique la perſécution, qu'il exerça contre l'Egliſe, n'ait pas duré long-tems, elle ne laiſſa pas d'être très-cruelle. Conſtantin qui ſouffroit impatiemment tout cela, ne fut pas fâché de la déclaration de guerre que Licinius lui fit en 324. Le prétexte de cette déclaration étoit que Conſtantin en pourſuivant quelques Barbares étoit entré ſur ſes terres ſans ſon agrément. On arma des deux côtez, & le voiſinage d'Andrinople devint encore le lieu où ils ſe battirent. Licinius après une défaite entiére ſe retira dans Byzance, en attendant les troupes d'Orient; mais ayant appris que Criſpus fils de Conſtantin avoit ou pris ou ſubmergé ſa flote, il alla ſe joindre à ſes troupes en Aſie. Conſtantin qui le ſuivit de près, lui tua cent mille hommes près de Chalcédoine, & l'aſſiégea dans Nicomédie. En cette extrémité, Licinius ſe remit à la clémence de ſon vainqueur, & obtint grace par le moyen de Conſtantia ſon épouſe, à condition qu'il renonceroit à l'Empire. Conſtantin lui aſſigna Theſſalonique pour ſa demeure; mais ayant ſçu que Licinius tâchoit de renouveller la guerre par l'aſſiſtance des Barbares, avec leſquels il traitoit ſecrettement, il le fit étrangler vers l'an 325, à l'âge de 60 ans, & après un régne d'un peu plus de dix-ſept ans. Le Cardinal Baronius met la derniére bataille que Conſtantin gagna contre Licinius, l'an 318, mais les Faſtes Grecs & Latins, la Chronique d'Euſébe, Socrate, Cédréne & Gélaſe, la placent l'an 325. Cette date ſe juſtifie par pluſieurs loix, & par grand nombre de Reſcrits, qui ſont dans le Code Théodoſien, où l'on voit auſſi l'Arrêt par lequel les Actes de Licinius furent caſſez après ſa mort. Licinien ſon fils fut tué auſſi peu de tems après par ordre de Conſtantin. * Socrate, *l.* 2. Eutrope, *l.* 10. Euſébe, *in Chron. & Vit. Conſtant.* Zoſime, *l.* 2. Cédréne, *in Annal.* Morin, *Hiſtoire de la délivrance de l'Egliſe.* Code Théodoſien, *de infirm. bis*, *quæ ſub Tyranno geſta ſunt.*

LICINIUS (Flavius Valerius Licinianus) ſurnommé *le Jeune*, étoit fils de Licinius l'aîné, & fut nommé Céſar par ſon pére, lorsque Conſtantin conféra le même honneur à *Criſpus* & à *Conſtantin* ſes deux fils. Comme il étoit fils de la ſœur de l'Empereur *Conſtantin*, celui-ci le prit chez lui après avoir vaincu *Licinius*, & le traita fort bien dans les commencemens; mais un an après la mort du pére, il fit auſſi tuer le fils. Quelques uns accuſent Fauſte, l'épouſe de Conſtantin, de cette mort, auſſi bien que de celle de Criſpus. Licinius mourut à l'âge de 26 ans, & après avoir porté le tître de Céſar pendant dix ans. * Idace, *in Faſt. Dict. Allemand de Bâle.*

LICINIUS RUFINUS, Juriſconſulte. On croit qu'il eſt l'Auteur d'une comparaiſon entre les Loix de Moïſe & les Loix Romaines. Marquard Fréher croit que c'eſt l'Ouvrage de quelque Moine qui a vécu avant le tems de Juſtinien. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LICINIUS MACER, Poëte. *Voyez* LICINIUS CALVUS (C.)

* LICINIUS, Préfet du Prétoire ſous Valentinien. * Jacobi Gothofredi, *Proſopogr. Codicis Theodoſiani.*

LICIS, Poëte Comique. *Cherchez* LYCUS.

LICODIA, bon bourg de la Sicile. Il eſt vers le milieu de la Vallée de Noto, près de la ſource du Drillo, à douze lieues de Syracuſe, vers le Couchant. * Maty, *Diction. Géogr.*

LICOLA, LAGO de LICOLA, ou le *Lac Lucrin. Lucrinus & Bajanus Lacus.* C'étoit anciennement un Lac renommé pour la grande quantité d'excellens poiſſons, qu'on y prenoit. L'an 1538, un tremblement de terre y éleva une montagne de cendres, & changea le reſte en un marais, qui ne produit plus que des roſeaux. On donne auſſi le nom de Licola aux veſtiges d'un canal, que Néron avoit entrepris de faire depuis le Golfe de Pouzzol juſqu'à la ville d'Oſtie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LICOMEDE. *Voyez* LYCOMEDE.

LICON. *Voyez* LYCON.

LICOPHRON. *Voyez* LYCOPHRON.

LICOPOLIS. *Voyez* LYCOPOLIS.

LICORIS. *Voyez* LYCORIS.

LICOSTHENE. *Voyez* LYCOSTHENE.

LICOSTOMO, en Latin *Scotuſa*, *Scotuſſa*, ancienne petite ville de la Theſſalie, ſituée ſur le fleuve Pénée près de ſon emboûchure dans le Golfe de Salonichi. Elle a un Evêché ſuffragant de Lariſſe. * Maty, *Dict. Géogr.*

LICTEURS, Officiers Romains, créez au nombre de douze par Romulus, premier Roi de Rome, portoient des faiſceaux de verges entre leſquelles étoit renfermée une hache dont le fer paroiſſoit au haut du faiſceau, & qui marchoient devant le Roi pour faire ranger le peuple. Sous le gouvernement de la République, les Dictateurs, les Préteurs, & les autres Magiſtrats qui avoient droit de commander dans l'armée, & de punir de mort, étoient auſſi précédez de Licteurs; les Conſuls & les Dictateurs, de douze; & les Préteurs, de ſix. Dans les triomphes, ces Licteurs marchoient devant le char du triomphant, portant leurs faiſceaux entourez de branches de lauriers, & en tenant une à la main. Ils puniſſoient auſſi les coupables, qui étoient ſurpris en flagrant délit, au premier commandement qu'ils recevoient des Magiſtrats, *I, Lictor, colliga magnus, expedi virgas, plecte ſecuri.* Ils étoient prêts à délier leurs faiſceaux de verges ſoit pour fouetter, ſoit pour trancher la tête aux condamnez. Ils ont été appellez Licteurs *à ligando;* parce qu'ils lioient les piez & les mains des condamnez avant l'exécution. Ils étoient pris d'entre les perſonnes libres, & jamais il n'y a eu d'Eſclaves qui ayent été admis à cette charge. On les tiroit de la portion du peuple que les Romains appelloient *Quirites.* * Roſin, *Antiq. l.* 7. *c.* 4. *&* 48. Pitiſcus, *Lexicon Antiquitatum Romanarum.*

LICUNGS, Uſurpateur de l'Empire de la Chine, s'étant mis à la tête des Rebelles, & s'étant rendu maître de la province de Xenſi, & de celle de Honan, prit l'an 1642 le tître de *Roi*, & le nom de *Kunvang*, c'eſt à dire, *Prince fortuné.* Il uſurpa enſuite la qualité d'Empereur, & donna le nom de *Thien xun*, à la famille qu'il vouloit établir. Ce nom, en Chinois, ſignifie *obéiſſant au ciel;* & il le choiſit pour faire croire à ces peuples ſuperſtitieux que le ciel vouloit qu'il fût Empereur, pour les délivrer de l'oppreſſion. Il pouſſa ſes conquêtes juſqu'à Péking, ville capitale de la Chine, où il entra l'an 1644, & monta ſur le thrône de Zunchim, qui étoit alors dans ſon Palais, & qui ſe pendit de deſeſpoir. Peu de tems après, il apprit qu'Uſangué s'étoit joint aux Tartares, & qu'ils venoient droit à Péking. Cela l'obligea de ſortir de cette ville, d'où il enleva les meubles les plus précieux, avec l'or & l'argent que ſeize Empereurs, de la famille de

de Thamin avoient amaſſez pendant deux-cens quatre-vints ans qu'ils avoient régné dans la Chine. Il fut pourſuivi par les Tartares, & chaſſé de la province de Xenſi, par Uſangué, qui le tua dans une bataille. * Le Pére Martini, *Hiſtoire de la guerre des Tartares contre la Chine.*

LICUS ou LICIS, Poëte Comique. *Voyez* LYCUS.

LID. LIE.

* LID ou LYDDE, bourg d'Angleterre dans la province de Kent, vers la côte méridionale, eſt au ſud de Cantorbéry, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

* LID, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Dévon, coule du ſud-eſt au nord-oueſt, arroſe Lidforde & Lidſton & ſe rend dans le Tamer.

LIDA, petite ville avec Châtellenie, & citadelle, eſt dans le Palatinat de Troki, en Lithuanie, à dix-ſept lieues de la ville de Troki, du côté du midi. Lida fut preſque entiérement ruïnée par les Moſcovites, l'an 1655. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LIDA, riviére de Suéde, ſort d'un Lac qui eſt à l'oueſt du Lac Véter, coule du ſud-eſt au nord-oueſt avec beaucoup de détours, puis du ſud-oueſt au nord-eſt en ſerpentant beaucoup, & ſe rend dans le Lac Wéner un peu au deſſous de Lidkoping.

LIDBURY, ville avec marché dans la partie orientale du Comté de Héreford en Angleterre, prend ſon nom de la riviére de Lidden, ſur le bord oriental de laquelle elle eſt ſituée, près des montagnes de Malvern. Elle eſt dans un païs gras, & bien bâtie, habitée principalement par des Ouvriers en drap. Elle eſt éloignée de 50 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

LIDDE. *Voyez* LYDDE.

* LIDDEL, LIDDES ou LIDDELL, riviére de l'Ecoſſe méridionale. La province de Liddesdale en tire ſon nom. Cette riviére qui coule du nord-eſt au ſud-oueſt, ſépare pendant un certain eſpace la province de Liddesdale, d'avec celle de Cumberland, province de l'Angleterre, & ſe rend dans l'Esk.

LIDDESDALE, province ou Comté d'Ecoſſe, ſur les frontiéres d'Angleterre, à l'orient & au midi, a au ſeptentrion le Comté de Téviotdale, & Exſdale au Couchant. La riviére de Liddel lui donne ſon nom. Ses principales villes ſont, Harlay, Brakenſey, &c. Comme Liddeſdale étoit une province frontiére, les deux nations ont ſouvent eu au ſujet des limites, des diſputes qui furent enfin terminées en faveur des Ecoſſois, après que le Roi Jaques d'Ecoſſe fut monté ſur le thrône d'Angleterre; & ces terres furent données en fief au Chevalier Robert Douglas & à Jaques Maxwel, qui les vendirent au Chevalier Jean Ker, qui les revendit à Walter Scot, Comte de Buccleugh. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome 2. p. 233.* Camden. Sanſon.

LIDDINGTON, Sécretaire d'Etat en Ecoſſe ſous la Reine Marie, paſſa pour l'Oracle de ſon tems, & ſelon d'autres, il fut l'Achitophel de ſon parti. Dans le fond il étoit habile Miniſtre, doué d'excellens talens, & d'une ſi grande expérience qu'il ne ſe trompa preſque jamais dans ſes avis. Quelques-uns lui ont objecté ſon inconſtance, ſon infidélité & la honteuſe coutume d'avoir ſuivi le parti du plus fort. Lorsqu'après la fin tragique du Roi Henri Stuart, le Comte de Murray, Régent du Royaume, tint de près la Reine Marie ſa veuve, Liddington prit hautement ſon parti, & parla fort contre l'autorité que la Reine Elizabeth s'étoit arrogée dans cette affaire. Le Comte de Murray ayant été aſſaſſiné en 1570, on ſoupçonna Liddington d'avoir eu part à cette action, & cela d'autant plus que peu de tems auparavant le Comte l'avoit fait mettre en priſon, d'où il fut délivré par Mylord Grange. On ſuſpendit effectivement Liddington de ſa charge à cauſe de ce ſoupçon, & comme il ne comparut pas à la citation qu'on lui fit, Matthieu Stuart, Comte de Lennox & Régent du Royaume, à la place du Comte de Murray, le mit au Ban. Liddington chargea là-deſſus le Comte de Suſſex, de ſe plaindre en ſon nom de ce procédé & de déclarer qu'il ne ſe ſoumettroit au jugement de qui que ce fût, qu'à celui de ſa Reine. Son affaire n'en devint que plus mauvaiſe, & le Comte de Lennox l'accuſa encore d'avoir eu part à la mort du Roi Henri Stuart ſon fils. Liddington ſe rangea alors ouvertement dans le parti du Lord Grange, qui en faveur de la Reine Marie priſonniére, défendit le château d'Edimbourg contre le Comte de Morton, nouveau Régent du Royaume. Mais ce château ayant été pris, Liddington fut fait priſonnier & conduit à Leith, où il auroit, ſelon toutes les apparences, ſubi un ſupplice des plus rigoureux, s'il ne l'avoit évité par ſa mort, que quelques-uns ont régardée comme la ſuite naturelle d'une maladie, & que d'autres ont attribuée au poiſon. Il mourut en 1573. Thomas Maitland un de ſes fréres, après l'aſſaſſinat de Mylord Murray, ſe ſauva d'abord en Italie, où il mourut, à ce qu'on dit, dans une grande miſére. Jean Maitland un autre frére de Liddington parvint enſuite à la dignité de Chancelier d'Angleterre. * De Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, tome 2. p. 143. 202. 205. 279.* Melvil, *Mémoires. Dict. Allemand.*

LIDERIC, nom du premier Grand-Forêtier de Flandre, ſelon quelques Auteurs, abuſez par Jacques de Guiſe, Jean le Maire, Richard de Waſſebourg, & autres Ecrivains fabuleux, qui aſſurent que Lidéric épouſa Rothilde, fille prétendue du Roi Dagobert I, & que tous les Comtes de Flandre ſont deſcendus de ce mariage. * Aubert le Mire, *de Com. Flandr.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France. Cherchez* FLANDRE.

* LIDFORDE, bourg d'Angleterre dans le Comté de Dévon, vers la ſource de la petite riviére de Lid, eſt à peu près à l'oueſt d'Exceſter, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

LIDGAT, bourg d'Angleterre dans le Comté de Suffolck, a donné ſon nom à JEAN LIDGAT qui ſuit.

LIDGAT (Jean) Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, dans le XV ſiécle, & non de S. Auguſtin, comme l'a cru Joſeph Pamphile, étudia en Angleterre, puis à Paris & à Padoue. Il compoſa divers Ouvrages, *De audienda Miſſa; De Philoſophorum ſecretis, &c.* Lidgat étoit Poëte, Orateur, Théologien, & ſavoit auſſi les Langues & les Mathématiques. Il mourut vers l'an 1440, âgé de 60 ans. * Pitſeus, *de Script. Angl.* Léland. Balée. Ghilini, &c.

LIDIE. *Voyez* LYDIE.

LIDOIRE (Saint) ou LICTOR, ſecond Evêque de Tours, & prédéceſſeur de ſaint Martin, dans le quatriéme ſiécle, fut ordonné Evêque de Tours l'an 337, gouverna cette égliſe pendant 33 ans, fut enterré dans l'égliſe qu'il avoit fait bâtir, & qui fut nommée de ſon nom, laquelle eſt à préſent renfermée dans le chœur de la cathédrale de Tours. Sa mémoire fut honorée auſſi-tôt après ſa mort. * Grégoire de Tours, *l. 1. ch. 43. l. 10. ch. 31.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Baillet, *Vies des Saints, au 13 de ſeptembre.*

* LIDSTON, bourg d'Angleterre, dans le Comté de Dévon, ſur la petite riviére de Lid, de laquelle il tire ſon nom, vers les confins de Cornouaille, eſt à l'oueſt d'Exceſter, dont il eſt éloigné d'environ dix lieues.

LIE'BANA, eſt un petit païs de l'Aſturie de Santillana en Eſpagne. Il eſt aux confins de celle d'Oviédo, dans les montagnes d'Europa. Sa longueur eſt de neuf lieues, & ſa largeur de quatre. Il contient quatre vallées, où l'on dit qu'il y a 366 villages. Le bourg de Potes en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIEBENWALD, LIEBEWALD, petite ville forte du Markgrave de Brandebourg, eſt ſur la riviére de Havel, dans la Marche Ukerane, aux confins de la Moyenne & du Comté de Ruppin. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIE'BAUT (Jean) natif de Dijon, pratiqua la Médecine à Paris au XVI ſiécle, avec quelque ſorte de ſuccès: il y épouſa *Nicole* Etienne, qui étoit ſavante, & fille de *Charles* Etienne. Liébaut commença a enſeigner les Humanitez dans l'Univerſité de Paris au Collége de Beauvais en 1556. La Croix-du-Maine dit que Liébaut floriſſoit à Paris l'an 1584, lorsque l'Univerſité de Paris reconnut Henri IV pour Roi, & lui jura obéïſſance par un Acte ſolemnel, ſigné par tous les Docteurs, Profeſſeurs & autres. Liébaut y mit ſon nom. Or cet Acte eſt du 22 avril 1594. Il publia *Theſaurus Sanitatis, paratu facilis, à Paris, chez Jacques du Puy, 1577; De præcavendis curandiſque venenis Commentarius; Scholia in Jacobi Hollerii Commentaria in libros ſeptem Aphoriſmorum Hippocratis.* Les plus curieux de ſes livres, ſi l'on en croit M. Bayle, ce ſont ceux qui traitent *des maladies des femmes*, & ceux qui concernent *l'ornement & la beauté des femmes.* Il les compoſa en Latin. Ils furent enſuite mis en François, mais le Traducteur ſe vit obligé d'en omettre quelques endroits, parce qu'ils étoient contre la pudeur. Cette Traduction Françoiſe a été imprimée plus d'une fois. Liébaut traduiſit en François les quatre livres de Gaſpar Wolfius des Secrets de Médecine & de Chymie. Il eut bonne part au livre d'Agriculture appellé *la Maiſon ruſtique*, qui a été imprimé tant de fois, & traduit en Anglois, en Flamand & en Allemand. Charles Etienne en fut le premier Auteur. Liébaut ſon Gendre le retoucha, & l'augmenta conſidérablement. Liébaut mourut ſubitement à Paris au milieu d'une rue de cette ville, le 21 juin 1596. * Bayle, *Diction. Crit. Biblioth. de* Richelet *de* 1728.

* LIEBAW, ville d'Allemagne dans la Haute Luſace, ſur la riviére de Liebeſche, eſt à l'eſt de Dreſde, dont elle eſt éloignée d'environ treize lieues.

LIEBEMUHL. *Voyez* LIBMUL.

* LIEBENAW, petite ville d'Allemagne ſur le Dymel dans la Baſſe Heſſe, au nord-nord-oueſt de Caſſel, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* LIEBENAW, petite ville d'Allemagne dans le Comté de Hoye ſur la riviére d'Owe, eſt au ſud de Hoye, dont elle eſt éloignée d'environ cinq lieues.

* LIEBENAW, village d'Allemagne dans la Baſſe Luſace, ſur la rive gauche de la Sprehe, eſt au nord-nord-oueſt de Cotbuſs, dont il eſt éloigné de ſix lieues.

* LIEBENWALD, petite ville forte d'Allemagne dans la Moyenne Marche de Brandebourg, eſt ſur le Havel, au nord de Berlin, dont elle eſt éloignée d'environ neuf lieues.

* LIEBENWERT, LIEBENWERDA ou LIEBENWERDAU, petite ville ou bourg d'Allemagne dans l'Electorat de Saxe ſur l'Elſter, eſt au nord de Dreſde tirant vers l'oueſt, à la diſtance d'environ ſept lieues.

LIECHSTALL, petite ville bien bâtie dans le Canton de Bâle, ſur la riviére d'Ergetz, à trois lieues de Bâle. On ne ſait rien de poſitif de ſa fondation, mais il y a beaucoup de vraiſemblance que les Comtes de Homberg ne contribuérent pas peu à la rendre conſidérable, puiſqu'elle leur appartint pendant pluſieurs ſiécles. De leurs mains elle tomba, par mariage, entre celles de Frédéric, Comte de Tokkenbourg, qui en 1305, la vendit à Pierre d'Aſphalt, Evêque de Bâle. Il lui vendit en même tems le château de Homberg & la métairie d'Ellenwihr en Alſace, le tout pour la ſomme de 2100 marcs d'argent. L'Empereur Albert, I. du nom, fut fort mécontent de cette acquiſition, & commença une guerre contre l'Evêque de Bâle, qui finit par l'aſſaſſinat de cet Empereur. Lorsqu'en 1381, Léopold, Duc d'Autriche & la ville de Bâle furent en guerre avec Jean de Vienne, ce turbulent Evêque de Bâle, le Duc ſurprit & brûla Liechſtall; mais elle fut bien-tôt rebâtie, & en 1400, l'Evêque Humbert l'hypothéqua à Rodolphe, Marquis de Hochberg. L'année ſuivante il la vendit à la ville de Bâle ſous la domination de laquelle elle eſt encore aujourd'hui. Cette ville a ſon Conſeil compoſé de douze Membres, & de deux Avoyers, dont l'un eſt Bourgeois de Bâle & l'autre de Liechſtall. Cette ville ſert de

paſſage ordinaire pour la Suiſſe, & il y croit d'aſſez bon vin. * Urſtiſius, *l.* 1. *c.* 9. Stumpf, *l.* 12. *p.* 384. Gilles Tſchudy, *Chron. manuſcr. partie* 1. *ad ann.* 1303. *Dict. Allemand de Bâle.*

LIECHTENAW. *Voyez* LICHTENAW.

LIECHTENBERG. *Voyez* LICHTENBERG.

LIECHTENSTEIN. *Voyez* LICHTENSTEIN.

* LIECK, belle ville de la Pruſſe Ducale ſur un Lac de même nom, d'où ſort la riviére de Lieck, dans la province de Sudavie à quatre ou cinq lieues de la Lithuanie. George-Frédéric, Markgrave de Brandebourg y a érigé une eſpéce d'Académie pour les Polonois. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Géographie des Etats de Pruſſe*, en Allemand, *partie* 1. *p.* 84.

* LIEFKENSHOEK, eſt le nom d'un Fort dans la Flandre-Hollandoiſe proche de la rive gauche de l'Eſcaut dans la Terre de Ketenès. Il eſt au nord-oueſt d'Anvers, dont il eſt éloigné de deux à trois lieues.

LIE'GE, païs du Cercle de Weſtphalie, a pour capitale la ville de Liége, ſiége d'un Evêque ſuffragant de l'Archevêché de Cologne. C'eſt la *Leodica*, *Leodium*, *Leodicum* & *Legia* des Latins. Les Flamands la nomment *Luick*, & les Allemands *Luttik*. L'Evêque de Liége eſt Souverain de ce païs, qui eſt entre le Brabant, la Meuſe, le Comté de Namur, & les provinces de Gueldre & de Luxembourg. L'air de Liége eſt bon & tempéré, & la terre y eſt fertile en grains, en fruits & en venaiſon. On y trouve des mines de fer & de plomb, & des carriéres de marbre, outre une certaine terre propre à brûler, dont les Habitans font grand commerce. L'Evêque eſt Prince du Saint-Empire, & prend le tître de Duc de Bouillon, de Marquis de Franchimont, & de Comte de Lootz & de Hasbain, qui ſont des Seigneuries renfermées dans le païs de Liége. L'on y compte auſſi cinquante-deux principales Baronnies, grand nombre d'Abbaïes, vint-quatre villes cloſes, avec plus de quinze-cens villages. Les principales villes du païs de Liége, ſont, outre Liége qui en eſt la capitale, Tongres, Huy, Maſtricht, Dinant, Bouillon, Fumay, Thuin, Saint-Hubert, Rochefort, &c. La ville de Liége, capitale du païs, eſt très-ancienne, & quelques-uns ont cru qu'elle a été bâtie par cet Ambiorix, Prince Gaulois, de qui Céſar fait mention dans ſes Commentaires. Elle eſt ſituée dans une agréable vallée, environnée de belles montagnes, que divers vallons ſéparent, avec des prairies, où coulent les petites riviéres d'Ute, de Véſe & d'Ambluar, qui ſe déchargent dans la Meuſe, avant que ce fleuve entre dans la ville. Les édifices publics, comme le Palais de l'Evêque, les égliſes & les ponts, ſont magnifiques. Il y a grand nombre d'Abbaïes, de maiſons religieuſes, & huit égliſes collégiales. La cathédrale, dédiée à ſaint Lambert, eſt célébre par ſon Chapitre; & l'on n'y reçoit point de Chanoine, s'il n'eſt ou Gentilhomme ou Docteur. L'Evêché qui étoit à Tongres, puis à Maſtricht, fut transféré à Liége par ſaint Hubert, ſucceſſeur de ſaint Lambert Martyr. Au reſte cette ville ſouffrit beaucoup autrefois par les courſes des Normands. Le Duc de Brabant la prit le troiſiéme mai, jour de l'Aſcenſion l'an 1212, & la pilla durant ſix jours. L'élection des Evêques y cauſa de grands déſordres dans le XV ſiécle. Jean de Baviére gouvernoit depuis long-tems l'égliſe de Liége, quoiqu'il ne fût pas Prêtre. Les Liégeois lui firent la guerre, & l'aſſiégérent dans Maſtricht. Jean Duc de Bourgogne le vint dégager, tua trente-ſix-mille Liégeois dans une bataille l'an 1409, obligea les autres à ſe ſoumettre, & entra enſuite dans la ville, où il fit précipiter dans la Meuſe les plus coupables des Revoltez. La ville ſe rétablit bien-tôt. Charles Duc de Bourgogne la prit encore l'an 1468, & ſes Soldats y firent des ravages incroyables. Auſſi les Liégeois avoient toujours témoigné une haine irréconciliable contre la Maiſon de Bourgogne. Les différents des Liégeois & de leur Evêque dans le XVII ſiécle, ſont aſſez connus. Le Chapitre, dont nous avons parlé, eſt un des plus célébres de la Chrétienté, & eſt compoſé de Princes, de Cardinaux & de perſonnes de grande qualité, ou de Gens de Lettres. On y a auſſi vu des Prélats célébres. La ville de Liége a beaucoup ſouffert, auſſi-bien que les autres de la Baſſe Allemagne, durant les guerres du XVII ſiécle. * Jean Chapeauville, *Geſta Pont. Tong. Traject. & Leod.* Albéric, *in Chron.* Le Mire, *in Faſt. Belg.* Guichardin, *Deſcript. du Païs-Bas.* Petrus Divæus, *de Galliæ Belgicæ Antiq.* Pontus Heuterus, *de Veterum ac ſui ſæculi Belgio.* Valére André, *Topographia Belgica*, *p.* 95 *& ſuiv.*

CONCILE DE LIE'GE.

Le Pape Innocent II, vint à Liége au mois de mars de l'an 1131, & y célébra un Concile, dans lequel il rétablit Othon Evêque d'Halberſtat, & couronna l'Empereur Lothaire II, dans l'égliſe de ſaint Lambert. *Conſultez* le neuviéme volume des Conciles; Dodecheim; l'Abbé Suger; & la Chronique d'Othon de Friſinghen. Jean de Los de Hinsberg, Evêque de Liége, y fit des ordonnances ſynodales l'an 1446, & Ferdinand de Baviére l'an 1620.

LIEGNITZ, en Latin *Lignitium*, une des plus grandes villes de la Siléſie, eſt ſituée dans une plaine fort agréable que les deux petites riviéres de Katzbach & de Schwartzwaſſer fertiliſent. Quelques uns en dérivent le nom des anciens *Lygiens*, mais d'autres combattent cette opinion. Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'en 1175, elle étoit déja ville, & que Boleſlas l'aggrandit cette même année & la fortifia un peu. Le Duc Frédéric II en fit autant en 1532, & le Duc George Rodolphe acheva ſes fortifications en 1622. L'Egliſe Cathédrale que le Duc Wenceslas ſonda en 1348, mérite d'être vue. On y voit la tombe & le précieux Mauſolée des Ducs, qui fut fait de marbre & d'albâtre en 1677, où il y a entre autres, les ſtatues des derniers Ducs Chriſtian & George-Guillaume & de leurs épouſes. Au milieu du chœur de cette même Egliſe on remarque le tombeau du Duc Frédéric III. Cette Egliſe appartient maintenant aux Jéſuites qui l'ont renouvellée. L'Empereur Joſeph, en vertu de la convention d'Alt-Ranſtatt, employa en 1708, les revenus du Chapitre à l'établiſſement d'une Académie pour la Nobleſſe Catholique & Proteſtante. L'Académie fut dédiée le 19 mars 1709. On voit à Liegnitz quelques autres bâtimens remarquables, comme les Egliſes de S. Pierre & de S. Paul, de Nôtre-Dame, la Maiſon-de-ville, la Douane, &c. La ville de Liegnitz eut le malheur de perdre une bataille contre les Tartares en 1241, & les Vainqueurs la réduiſirent enſuite à une telle extrémité que les Bourgeois qui s'étoient retirez dans le château, trouvérent qu'il étoit néceſſaire de brûler leur propre ville. Dans les années ſuivantes 1411 & 1453, elle fut encore réduite en cendres. En 1632, Liegnitz reçut garniſon Suédoiſe, que les Impériaux en chaſſérent la même année. Ils y reſtérent juſques en 1638, où elle fut reſtituée au Duc. Cette ville a obtenu le privilége de ne ſouffrir aucun Juif. * *Theatr. Europ. tome* 3. *fol.* 275. *& ſuiv.* Schickfuſius *&* Curæus, *in der Schleſ. Chron.* Zeileri *Topogr. Sileſ. p.* 158. *& ſuiv.* Lucæ *Schleſ. Chron. p.* 1195. *& ſuiv.* Henelius, *Sileſiogr. c.* 1. *&* 7. *Dict. Allemand.*

LIEGNITZ (La Principauté de) porte le nom de ſa capitale dont l'article précéde. Elle eſt une des plus anciennes & des plus grandes de la Siléſie & ſe trouve au milieu de la Baſſe Siléſie, ayant vers le Levant les dépendances de Breſlaw, vers le midi les Principautez de Jauer & de Schweidnitz, & vers le ſeptentrion celles de Glogaw & de Wolaw. Elle ſe diviſe aujourd'hui en trois Cercles. Il y a dans cette Principauté une très-belle Nobleſſe qui a autrefois rendu de grands ſervices aux Ducs. Depuis l'an 1164, elle eut ſes Ducs de la poſtérité de *Piaſte*, qui poſſédérent en même tems Breſlaw & toute la Baſſe Siléſie juſques à ce qu'en 1241, après la mort de Henri II, dit *le Débonnaire*, Boleſlas *le Chauve*, un de ſes trois fils, l'obtint pour ſa part. Son fils Henri V la réünit avec Breſlaw & elle en fut derechef ſéparée par ſes trois fils, & gouvernée enſuite par ſes Ducs juſques en 1675, où leur branche s'éteignit par la mort de *George-Guillaume*, Duc de Liegnitz, de Brieg & de Wolaw. Cette Principauté fut enſuite réünie à la Couronne de Bohéme comme un fief vacant. * Henelii *Sileſiographia.* Lucæ *Schleſ. Chron.* Dlugoſs, *Hiſt. Polon. &c. Dict. Allemand.*

* LIEGNITZ. La famille des Ducs de Liegnitz, de Brieg & de Breſlaw, de la race des PIASTES, a produit pluſieurs ſages Princes, & divers vaillans Héros. *Henri*, dit *le Gras*, fils de *Boleſlas*, dit *le Chauve*, & arriére-petit-fils de *Ladiſlas* II, Prince de Pologne, s'aquit une eſtime univerſelle, mais il s'attira en même tems l'envie de Henri Probus, Duc de Breſlaw, ſon couſin, qui en 1281, après l'avoir invité à un feſtin, le retint priſonnier, & ne le relâcha qu'à condition qu'il lui fourniroit trente hommes armez, dès qu'il en auroit beſoin. Malgré ce traitement, il ne laiſſa pas d'aſſiſter ce même Henri Probus, contre Ladiſlas Locticus de Pologne, après la mort de Leſcon *le Noir*, qui ne laiſſoit point d'héritiers. Il eut auſſi le bonheur de ſe rendre maître de Cracovie par le moyen de quelques intelligences. Dans la ſuite il arriva que Henri Probus mourut ſans laiſſer de poſtérité, & inſtitua pour ſon héritier Conrad, Duc de Glogaw. Ceux de Breſlaw, mécontens de ce choix, élurent à ſa place Henri *le Gras*. Il chaſſa Conrad de Breſlaw, mais peu de tems après, un de ſes propres Domeſtiques le trahit, & le livra entre les mains de Conrad, qui le fit enfermer dans une étroite cage de fer, & ne le mit en liberté qu'après en avoir reçu une rançon de trente mille florins, & quelques places conſidérables. Henri qui fait le ſujet de cet article, mourut en 1296. Il avoit épouſé *Elizabeth*, fille de *Boleſlas*, Duc de Kaliſch en Pologne, & il en eut 1. BOLESLAS qui ſuit; 2. 3. *Henri* VII & *Ladiſlas*, morts ſans laiſſer de poſtérité.

BOLESLAS, Duc de Bricg & de Liegnitz, fut un Prince orgueilleux & prodigue. Sa dépenſe exceſſive l'obligea à engager ſes Terres, & le réduiſit à la néceſſité de ſe ſoumettre au Roi de Bohéme. Il mourut en 1343, & l'on remarque qu'après s'être amaigri par le jeûne, il avoit, peu de tems avant ſa mort, chargé ſon eſtomac en une fois de neuf, ou ſelon d'autres, de treize poulets. Il avoit épouſé *Marguerite*, fille de *Wenceſlas*, Roi de Bohéme, & il en eut 1. 2. Louïs, I. du nom & WENCESLAS qui ſuivent.

WENCESLAS, ne ſe contentant pas de ce qu'il avoit eu en partage, porta par adreſſe ſon frére Louïs, à lui céder ce qu'il poſſédoit dans le Duché de Liegnitz; mais il dépenſa ſon bien en toute ſorte de débauches & mourut en 1364, dans une grande pauvreté. Il avoit épouſé *Anne*, fille de *Caſimir*, Duc de Teſchen en Siléſie, & quoiqu'elle fût âgée de 43 ans, quand il ſe maria avec elle, elle le fit pourtant pére de quatre fils, 1. 2. *Henri* VII & *Wenceſlas* qui furent Evêques; 3. *Boleſlas*, qui perdit la vie dans les divertiſſemens du Carnaval; & 4. *Robert*, mort ſans laiſſer de poſtérité.

Louïs, I. du nom, frére aîné du précédent, eut deux fils, 1. HENRI, VIII. du nom, qui ſuit; & 2. *Wenceſlas*, qui fut Duc de Brieg.

HENRI, VIII. du nom, après la mort de ſes couſins qui étoient fils de Wenceſlas, devint Duc de Liegnitz. Une playe qu'il reçut à la guerre lui fit donner le ſurnom de *cicatriſé*. Il épouſa *Salomé*, fille de *Ziemovitus*, Duc de Mazovie, & il en eut, 1. HENRI, IX. du nom, qui ſuit; & 2. *Louïs*, II. du nom, Duc de Liegnitz & de Brieg, qui fut fort conſidéré de l'Empereur Sigiſmond, parcourut une grande partie de l'Aſie, viſita le ſaint Sépulchre, fut fait priſonnier par les Turcs, & relâché peu de tems après, & mourut en 1436, ſans laiſſer de poſtérité mâle de deux femmes.

HENRI de Luben, IX. du nom, continua la poſtérité & eut deux fils, 1. *Robert*, qui fut Chevalier de Rhodes; & 2. Louïs, III. du nom, qui ſuit.

Louïs, III. du nom, eut à eſſuyer une rebellion de ſes Sujets,

jets, contre leſquels il ne voulut pas employer la force, & qui ne put rien ſur eux par la douceur. Il eut pour fils JEAN, I. du nom, qui ſuit.

JEAN, I. du nom, eut le même ſort que ſon pére, & ſes Sujets ſe ſoumirent entiérement à la domination du Roi de Bohéme qui en 1451 leur donna un Chef, qui étant à la tête des Rebelles, fit lever en 1452 à Jean le ſiége de Liegnitz. Il mourut de chagrin en 1453, & eut pour ſucceſſeur ſon fils FRE'DE'RIC, I. du nom, qui ſuit.

FRE'DE'RIC, I. du nom, eut plus de bonheur que ſon pére. Secouru des Bourgeois de Liegnitz, il ſe rendit maître de cette ville, & fit ſouffrir aux Sénateurs la peine qu'ils avoient méritée. Comme il s'étoit déclaré pour George, Roi de Bohéme, qui avoit été excommunié par le Pape, parce qu'il profeſſoit la Doctrine des Huſſites, il fut lui-même excommunié en 1468; mais l'excommunication lancée contre lui fut levée l'année ſuivante. Il mourut en 1488. Il avoit épouſé *Ludomille*, fille du Roi dont on vient de parler, & il en eut, 1. *George*, Duc de Brieg, qui s'abandonna aux plaiſirs, & qui mourut en 1521, ſans laiſſer de poſtérité; & 2. FRE'DE'RIC, II. du nom, qui ſuit.

FRE'DE'RIC, II. du nom, épouſa *Sophie*, fille de *Frédéric*, Markgrave de Brandebourg, & il en eut 1. FRE'DE'RIC, III. du nom, dit l'*Eloquent*, Duc de Liegnitz; & 2. GEORGE, II. du nom, Duc de Brieg qui ſuivent.

FRE'DE'RIC, III. du nom, eut pour fils, 1. HENRI, X. du nom, qui ſuit; & 2. *Frédéric*, IV. du nom, dit *le Bon*, mort ſans héritiers mâles.

HENRI, X. du nom, naquit en 1539. Il témoigna beaucoup de valeur dans la guerre contre les Turcs en l'an 1566. Cela n'empêcha pas que ſur un faux rapport, il ne fût privé, en 1576, de ſa charge de Régent, & qu'on ne le menât en ſureté à Prague, d'où il trouva les moyens de ſe ſauver. Alors il entra au ſervice de l'Angleterre contre l'Eſpagne, & puis dans celui de Pologne contre l'Autriche. Il mourut à Cracovie en 1588, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné. Il avoit épouſé *Sophie*, fille de *George*, Markgrave de Brandebourg.

GEORGE, II. du nom, dit *le Pieux*, Duc de Brieg, oncle du précédent, naquit le ſeptiéme mai 1524. Il gouverna ſes Sujets avec tant de ſageſſe & de bonté, qu'ils le regardérent comme leur pére. En 1566, il ſervit en perſonne l'Empereur contre les Turcs. Il érigea une Ecole Illuſtre à Brieg, & fit bâtir pour cela en 1568 un magnifique édifice. Il mourut en 1586. Il avoit épouſé *Barbe*, fille de *Joachim* II, Electeur de Brandebourg, & il en eut, 1. *Jean-George*, qui fut fort valétudinaire, & qui mourut en 1592; & 2. JOACHIM-FRE'DE'RIC qui ſuit.

JOACHIM-FRE'DE'RIC naquit le 23 ſeptembre 1550. Il fut Due de Liegnitz, de Brieg & de Wolaw. Il donna à la Cour de l'Electeur de Brandebourg des preuves de ſon eſprit & de ſa capacité, & aſſiſta au nom de ce Prince au couronnement de Henri de Valois, Roi de Pologne. Il mourut en 1602. Il avoit épouſé *Anne-Marie*, fille de *Joachim-Erneſt*, Prince d'Anhalt, & il en eut, 1. *George-Rodolphe*, Duc de Liegnitz, Gouverneur de la Siléſie, mort en 1653, ſans laiſſer de poſtérité; & 2. JEAN-CHRISTIAN qui ſuit.

JEAN-CHRISTIAN naquit le 28 août 1591, commença, en l'an 1609, à prendre les rênes du gouvernement, & obtint dans la même année de l'Empereur Rodolphe II, des lettres pour le libre exercice de la Religion Luthérienne. L'Empereur Matthias lui conféra le Gouvernement de la Siléſie. En 1618, il envoya du ſecours aux Proteſtans de Bohéme, & reconnut l'année ſuivante Frédéric, Electeur Palatin, élu Roi de Bohéme, pour ſon Souverain; mais peu de tems après il rentra dans l'obéïſſance & mourut en 1639. Il avoit épouſé 1. *Dorothée-Sibylle*, fille de *Jean-George*, Electeur de Brandebourg, de laquelle il eut, 1. *George*, III. du nom, né le quatriéme ſeptembre 1611, qui fut Due de Brieg, & qui après avoir achevé ſes études à Francfort ſur l'Oder, & avoir parcouru à peu près toute l'Europe, mourut en 1664, ſans héritiers mâles, mais laiſſant *Dorothée-Elizabeth*, mariée en 1663, avec *Henri*, Prince de Naſſau-Dillenburg; 2. *Louïs*, IV. du nom, qui ſe diſtingua par la conſtruction de quantité de beaux édifices, & qui mourut ſans enfans, le 23 novembre 1663; 3. CHRISTIAN qui ſuit. La ſeconde femme de Jean-Chriſtian, fut *Anne-Hédwige*, Dame de Sitſch, qui le fit pére 4. 5. d'*Auguſte* & de *Sigiſmond*.

CHRISTIAN naquit le ſixiéme avril 1617. Après la mort de ſes deux fréres, il hérita des Duchez de Brieg & de Liegnitz. En 1640, il avoit été pris par un Parti Suédois, mais les Bourgeois de Brieg le dégagérent. Il traittoit quelquefois ſes Domeſtiques fort rudement; mais après cela il leur faiſoit plus de bien qu'il ne leur avoit fait de mal. Il mourut en 1672. Il avoit épouſé *Louïſe*, fille de *Jean-Caſimir*, Prince d'Anhalt, & il en eut 1. *Charlotte*, mariée en 1673 à *Frédéric*, Duc de Holſtein-Sonderbourg, duquel elle fut ſéparée dans la ſuite; & 2. GEORGE-GUILLAUME qui ſuit.

GEORGE-GUILLAUME naquit l'an 1660. Il fit ſes premiéres études à Francfort ſur l'Oder, & il les continua à Brieg. Il fit en 1675 le voyage de Vienne, & il y reçut en grande ſolemnité l'inveſtiture de ſes trois Duchez. A ſon retour, il prit en main l'adminiſtration des affaires; mais cela fut de courte durée, puiſqu'il mourut le 21 novembre de la même année. En ſa perſonne fut éteinte la famille Ducale des PIASTES. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Curæus & Schickfuſius, *in Annal. Sileſ.* Ritterhuſius, *in Tab. Généal.* Frederici Lucæ *Schleſ. Chron.* Henelii *Sileſiogr. renovata.*

LIEK. *Voyez* LIECK.

LIE'NARE'S, bourg de l'Andalouſie en Eſpagne. Il eſt vers les confins de la Caſtille Nouvelle, à trois lieues de Baëza, & à cinq de Jaën & d'Anduxar. Liénarès a été bâti des ruïnes de l'ancienne *Caſtulo*, ville forte & épiſcopale, ſuffragante de Tolède. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIENCOURT. *Voyez* LIANCOUR.

LIENCS ou LONCZ, en Latin *Loncium*. C'étoit anciennement une petite ville du Norique; maintenant ce n'eſt qu'un petit bourg, ſitué dans le Tirol, aux confins de la Carinthie & de l'Archevêché de Saltzbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LIENS (Corneille) Médecin ordinaire de Ziriczée, &c. a donné au Public un Ecrit qui a pour titre, *Concertatio Epiſtolica cum Adverſariis Phil. Lansbergii.* * Valére André, *Bibliotb. Belgica*, *p.* 157.

* LIER, village de Hollande dans le Delflandt, ſur la petite riviére de Lier, à peu près à l'oueſt de Delft, dont il eſt éloigné de près de deux lieues.

LIER ou LIERE, ville. *Cherchez* LIRE.

* LIERESSE, ou GLAIRESSE, en Allemand *Ligertz*, village de Suiſſe, dans le Territoire de Bienne, eſt ſur la côte occidentale du Lac de Bienne. Le Miniſtre de ce lieu eſt obligé d'y prêcher alternativement en Allemand & en François aux mêmes Auditeurs, parce que les deux Langues y ſont également en uſage. * *Etat & Delices de Suiſſe, tome* 2. *p.* 176. édit. d'Amſterdam, 1730. * Jaillot, *Carte de Suiſſe.*

LIEROORT. *Voyez* LEEROORT.

LIESINA, iſle. *Voyez* LESINA.

LIESSA. *Voyez* LISSA.

LIESSE, Notre-Dame de Lieſſe, *Lætitia* ou *Virginis Lætitienſis Fanum*, bourg célébre de Picardie dans le Vermandois, à trois lieues de la ville de Laon. Il y a dans ce bourg une chapelle conſacrée à la dévotion de la ſainte Vierge Mére de Dieu. On y conſerve une image miraculeuſe apportée d'Egypte par trois fréres Chevaliers Chrétiens du Laonnois, leſquels ayant été pris & faits captifs par le Sultan d'Egypte, Iſmérie fille du Sultan, ſouhaita d'apprendre d'eux la croyance des Chrétiens, & d'avoir l'image de la ſainte Vierge Mére de Dieu. Les Chevaliers ayant pris la réſolution de lui en tailler une le mieux qu'ils pourroient, & ayant mis pour cela leur confiance en Dieu, trouvérent celle-ci après leur ſommeil, la prirent comme un ouvrage du ciel, & la préſentérent à la Princeſſe, laquélle fut tellement embraſée d'amour pour la Reine des Anges & des hommes, qu'elle prit ſur l'heure la réſolution de ſe faire Chrétienne. Dans ce deſſein elle paſſa le Nil avec ces pieux Chevaliers, qui par un événement miraculeux, ſe trouvérent tranſportez avec l'image & la Sultane en ce lieu du Laonnois, qui fut appellé *Lieſſe*, à cauſe de la joye que cette image cauſa aux Chevaliers, à la Princeſſe & à toute la contrée, encore déſolée de l'incendie de l'égliſe, & d'une grande partie de la ville de Laon, qui avoit été brûlée du feu du ciel l'an 1110. Iſmérie fut batiſée par l'Evêque de Laon, & après ſon décès fut inhumée dans l'égliſe de l'Abbaïe de Saint-Vincent hors des murs de la ville, où repoſent les corps des trois Chevaliers dans le chœur de la même Abbaïe, qui eſt de l'Ordre de ſaint Benoît. Cette Hiſtoire arriva environ l'an de grace 1131, comme il eſt marqué dans les Archives de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, & dans les Annales du même Ordre, aujourd'hui nommé de *Malte*, par frére Melchior Randius, qui en étoit Chevalier l'an 1446, & depuis par frére Jacques Boſio, auſſi Chevalier & Procureur Général, *en l'Hiſtoire de Lieſſe.* * Du Chêne, *Recherches des Antiq. des villes. Conſultez particuliérement l'Hiſtoire de Notre-Dame de Lieſſe par *** Archidiacre de Laon, imprimée à Paris l'an* 1708, dans laquelle, ſi on en croit l'Auteur, on trouve les piéces originales, & toutes les preuves authentiques de cette Hiſtoire. Néanmoins toute cette rélation n'eſt appuyée ſur aucun témoignage digne de foi, & a d'ailleurs tout l'air d'une fable.

* LIESSIES, Abbaïe dans le Hainaut, en Latin *Lætia*, de l'Ordre de S. Benoît, au ſud-ſud-eſt de Mons, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues. Elle fut fondée en 768 par le Comte de Wigbert. Cette Abbaïe eſt une des plus magnifiques du païs. * *Délices des Païs-Bas, tome* 2. *p.* 319, édit. de Bruxelles, 1720.

LIESTEL. *Voyez* LIECHTSTALL.

* LIEU-DIEU, Abbaïe d'Hommes, de l'Ordre de Cîteaux en France, dans la Picardie, ſur la Brêle, vers les confins de la Normandie. Elle a été fondée l'an 1190 ou 1191. * *Dict. Univ. de la France.*

* LIEU-DIEU, Abbaïe d'Hommes, de l'Ordre de Prémontré, dans le Bas Poitou vers la mer. Richard, Roi d'Angleterre, a jetté les fondemens de cette Abbaïe, on plutôt en fut le reſtaurateur. * Le même.

LIE'VRE, nom d'un Ordre de Chevaliers, dont l'inſtitution ſe fit de cette maniére, ſelon Jean Froiſſard. Les deux armées de France & d'Angleterre étant prêtes à combattre, entre Wiroufoſſe & la Flamanquerie, quelques Ecuyers François priérent le Comte de Hainaut de les faire Chevaliers: ce qu'il fit. Et parce qu'en même tems il parut des liévres qui coururent dans le camp, & qu'il n'y eut point de bataille, on les nomma *Chevaliers du Liévre.*

LIE'VRE (Le Val de) *Voyez* LE'BERAW.

LIEUTENANT de Robbe longue, emploi civil en France. Les affaires s'étant multipliées, les Baillifs & les Sénéchaux prirent des Lieutenans de Robbe longue pour les ſoulager dans leurs fonctions. Dès la régence de S. Louïs, ils avoient de ces Lieutenans, mais ce n'étoit que dans la néceſſité. L'an 1297, les Nobles de Champagne ſe plaignirent que les Baillifs de la Province ne laiſſoient perſonne en leur place pendant leur abſence, & il fut réglé aux Grands Jours de Troye, qu'ils laiſſeroient quelcun en leur place, lorſqu'ils ſeroient obligez de s'abſenter. L'an 1302, Philippe *le Bel* ordonna aux Baillifs & aux Sénéchaux d'exercer eux mêmes leurs Offices, & ne leur permit de prendre des Lieutenans que lorſqu'ils ſeroient malades, ou qu'ils auroient beſoin de Conſeil. Il leur enjoignit auſſi, lorſqu'ils ſeroient obligez de s'abſenter, de laiſſer quelque

honnête homme du païs capable & entendu dans les affaires. Voilà l'origine des Lieutenans des Bailliages. Au commencement, leurs Offices ne duroient qu'un an, de même que ceux des Baillifs. Mais lorsque ces derniers devinrent perpétuels, leurs Lieutenans le devinrent auſſi. Ce ne ſont plus les Baillifs qui mettent leurs Lieutenans, c'eſt le Roi qui les nomme. Ce ſont eux qui prononcent les ſentences, mais elles ſont inſcrites du nom du Baillif ou du Sénéchal. Les Baillifs & les Sénéchaux peuvent encore aller prendre ſéance au deſſus des Lieutenans; & dans l'Artois & les autres Païs-Bas, ils conſervent toûjours le droit d'inſpection ſur la diſcipline de leur juriſdiction. * Piganiol de la Force, *Deſcription de la France*, *tome* 1. *p.* 310.

LIF. LIG.

LIFFIE. *Voyez* LEFFY.

* LIFFOU ou LIFOU. Il y a deux villages de ce nom dans le diocéſe de Toul en Lorraine, diſtinguez par les noms de *grand* & de *petit*. Ils ſont contigus, & l'un & l'autre par conſéquent eſt à peu près à la même diſtance de Joinville, c'eſt à dire, à ſix ou ſept lieues de cette ville vers l'orient. Ce lieu eſt remarquable par deux batailles entre les troupes de Clotaire II, Roi de Paris, & celles de Théodebert, Roi d'Auſtraſie. La premiére ſe donna en 596 ou 597, & la ſeconde quatre ans après. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LIGARIUS (Quintus) Lieutenant de Caïus Conſidius, Proconſul d'Afrique, lui ſuccéda dans cette charge; mais il ne voulut point entrer dans la Guerre Civile de Céſar & de Pompée, & ſe retira à Rome: cependant il ſuivit le parti de Pompée, & ſe trouva en Afrique dans le tems de la défaite de Scipion. Céſar lui fit grace de la vie; mais il lui défendit de revenir à Rome. Tubéron l'ayant accuſé de nouveau, Cicéron fit pour lui devant Céſar un diſcours, qui lui fit obtenir une entiére abſolution. Il fut enſuite un des complices de Brutus & de Caſſius. * Cicéron, *Orat. pro Q. Ligario.* Hirtius, *de Bello Afric.* Pomponius, *de Orig. Juris.* Plutarque, *in Vita Ciceronis & in Bruto.*

* LIGARIUS (Jean) naquit dans le village de Nes en Ooſtfriſe. Il étudia aux dépens du public, & ſe faiſoit une grande gloire d'avoir été Diſciple de Mélanchthon; mais il ne reſſembla pas à ſon Maître. Il devint un des plus rigides Luthériens, & fut un eſprit des plus turbulens, troublant tous les lieux où il alloit. La ville de Norden qui avoit embraſſé la Religion Réformée & qui l'avoit profeſſée depuis l'an 1519, juſques à l'an 1559, ſe trouvant ſans Paſteurs après la mort de Martin Mikronius & de Fedde Hommius, le Droſſard Kramminga qui étoit Luthérien, fit tant qu'on leur donna pour ſucceſſeur le Miniſtre Luthérien Ligarius en 1560, mais ſous l'apparence d'un Réformé. Ce n'étoit que pour en impoſer; car dès la premiére fois qu'il monta en chaire, il prêcha le pur Luthéraniſme & cauſa par là de grands troubles dans l'égliſe de Norden. Il s'emporta contre les Réformez, & en vint à un tel excès qu'en 1564, il fut dépoſé & chaſſé de la ville. Il ſe retira d'abord chez le Seigneur de Wolthuzen, & ſix mois après il alla à Anvers avec quelques Marchands Luthériens; mais ſon humeur turbulente l'en fit chaſſer bientôt après. En 1568, Ligarius devint Miniſtre de campagne du Prince d'Orange, mais il ſe conduiſit de telle ſorte qu'il fut obligé de ſe retirer honteuſement. En 1575, la Comteſſe Anne qui étoit de la Religion Réformée, étant venue à mourir, ſon fils Edzard II, qui par complaiſance pour ſa femme qui étoit Suédoiſe & par conſéquent Luthérienne, favoriſoit le Luthéraniſme, fit Ligarius Miniſtre de la Cour à Aurik. Se voyant ainſi appuyé, il ſe mit à évaporer ſa bile contre les Réformez. D'abord il ſe déchaîna contre la ville de Norden, qui l'avoit dépoſé, & fit ſi bien qu'après la mort d'André de Larrelt, Miniſtre Réformé, la place vacante fut remplie par un Miniſtre Luthérien, nommé Jean van Antwerpen ou d'Anvers, & qu'Adolphe Empenius, l'autre Paſteur Réformé, fut obligé de ſe retirer. Cette nouveauté cauſa un Schiſme dans l'Egliſe de Norden, de ſorte que les Réformez ſe virent obligez d'aller à l'égliſe à Lutsburg éloigné de Norden d'une lieue. Pour remédier à ce deſordre, le Comte Edzard, ordonna le 21 novembre 1579, à Menſo Alting, Miniſtre d'Embden, à Jean Aportanus Miniſtre de Kanum, à Gilbon Norlochius Miniſtre de Wirdum, & à W. Melleſius Miniſtre de Hinte, de ſe rendre le 24 à Norden, pour avoir une conférence avec Ligarius. Le mauvais tems empêcha Aportanus & Norlochius de ſe trouver au rendez-vous. Les deux autres y vinrent, & le Comte leur donna ordre de dreſſer un Formulaire d'union. Alting répondit que ſans le conſentement du *Cœtus* ils ne pouvoient faire de nouveau Formulaire, mais qu'ils étoient prêts de donner une déclaration particuliére de leurs ſentimens. Le Comte l'approuva, & ordonna à Ligarius de préſenter le 20 décembre ſuivant une déclaration ſur ces cinq articles, 1. ſur la perſonne de Jeſus Chriſt; 2. ſur la communication des propriétez des deux natures de Jeſus Chriſt; 3. ſur ſon Aſcenſion; 4. ſur ſa ſéance à la droite de Dieu; 5. ſur les cérémonies de l'Egliſe. Auſſi-tôt après, Alting & Melleſius partirent pour Embden où ils convoquérent le *Cœtus*, & envoyérent, du conſentement de l'aſſemblée, leur Confeſſion de Foi à Aurik le 20 décembre. Ligarius ſurpris de leur diligence, produiſit enfin le ſeptiéme janvier un Ecrit qu'il avoit compoſé depuis longtems. Le Comte fit dire, à Alting & à ſon Collégue de ſe rendre le 15 janvier à Aurik; mais le *Cœtus* demanda que l'on tînt une Conférence à Embden: ce qui arriva le 15 février. Alors Ligarius ſe trouvant embarraſſé, & ne voyant pas comment il pourroit parvenir à ſon but, eut recours à la feinte, & alla trouver Alting à Embden, où il lui déclara qu'il étoit de ſon ſentiment ſur les cinq articles, & le pria en même tems de vouloir bien ſigner l'Ecrit qu'il avoit préſenté; mais Alting le refuſa. Ligarius pouſſa encore la feinte plus loin,

& demanda qu'on le fît Membre du *Cœtus*. Mais enfin il éclata le neuviéme février 1582, par une lettre qu'il écrivit à ceux d'Embden, & par laquelle il fit aſſez connoître qu'il n'y avoit plus d'eſpérance d'en venir à une réünion. Il fit auſſi tous ſes efforts pour faire recevoir dans toute l'Ooſtfriſe cet Ecrit dont nous avons déja parlé, intitulé *Iſagoge*, &c. le mettant au deſſus de la Confeſſion d'Ausbourg & du livre de Luther qui a pour titre *Livre de la Concorde*. Quand il vit le peu de ſuccès de toutes ſes machinations, il employa toutes ſes forces à détruire le *Cœtus* & à bouleverſer toutes les Egliſes de l'Ooſtfriſe. Après avoir fait tout le mal imaginable, le Ciel permit qu'il perdît les bonnes graces du Comte Edzard: ce qui l'obligea à ſe retirer en Hollande, où il cauſa des troubles comme il avoit fait ailleurs. Il choiſit Woerden pour le théatre où il devoit jouer ſon rôle, & il y fit naître tant de diviſion & de deſordres, que les Habitans étoient prêts de prendre les armes les uns contre les autres. Cela obligea leur Hautes Puiſſances d'y envoyer des Commiſſaires, pour examiner les choſes. Ils apprirent là que Ligarius s'étoit déchaîné contre les Magiſtrats de Woerden & contre les Etats de Hollande, & lui ordonnérent de ſe tenir en paix. Mais au lieu de ſe ſoumettre, il invectiva contre eux en chaire de la maniére la plus inſolente. Les Etats qui par leur prudence empêchérent que les Bourgeois ne s'entr'égorgeaſſent, citérent Ligarius devant la Cour de Hollande, & ordonnérent au Procureur général de le pourſuivre criminellement. On s'aſſura de ſa perſonne, mais on ſe laiſſa fléchir à ſes humbles ſupplications, & on le relacha le 26 ſeptembre 1591, à condition que toutes les fois qu'il en ſeroit requis, il comparoîtroit en perſonne devant la Cour *ſub pœna confeſſi & delicti*, & qu'il ne feroit aucune fonction de ſon miniſtére dans les provinces de Hollande, de Zélande & de Friſe, ſous peine de correction arbitraire. Après cela, Ligarius retourna en Ooſtfriſe où il ſe tint caché. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LIGHES, petit bourg d'Angleterre dans le Comté d'Eſſex, eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Colcheſter, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues. * Sanſon, *Carte de Kent*, *d'Eſſex*, *de Middleſex*, *de Hartford*, *de Suſſex & de Surrey.*

LIGHTFOOT (Jean) naquit le 29 mars 1602, à Stoke, ſur le Trent, dans le Comté de Stafford en Angleterre, de *Thomas* Lightfoot, Vicaire du lieu, & d'*Elizabeth* Bagnall, d'une famille qui doit avoir été conſidérable, puiſque la Reine Elizabeth fit trois Chevaliers, qui en étoient. Après qu'il eut fait ſes premiéres études, on l'envoya en 1617, à Cambridge, où il s'appliqua dans le Collége de Chriſt à l'Eloquence & aux Langues Latine & Gréque. Le goût pour les Langues Orientales ne lui étoit pas encore venu, ainſi il ne ſongea point pour lors à les étudier. Mais il ne demeura pas longtems en cette ville. Dès qu'il eut été fait Bachelier, on le nomma pour ſervir d'aide au Docteur de Whitehead, qui avoit été ſon premier Maître, & qui enſeignoit alors à Rapton dans le Comté de Darby. Après un ſéjour d'un an ou deux en ce lieu-là, il reçut les Ordres ſacrez, & alla demeurer à Narton, où il êut occaſion de voir le Chevalier Rolland Cotton. Ce Seigneur qui étoit très-ſavant & qui poſſédoit à fond la Langue Hébraïque, ayant pris Lightfoot chez lui en qualité de Chapelain, lui fit naître le déſir d'apprendre cette Langue. Il vit bien qu'il ne pouvoit, ſans la ſavoir, entendre bien l'Ecriture, qui devoit faire ſa principale étude; ainſi il s'y adonna avec beaucoup d'ardeur, & y fit en peu de tems de grands progrès. Son protecteur ayant quitté la campagne pour aller à Londres, il l'y ſuivit bientôt. Mais comme il étoit bien aiſe de voyager hors de l'Angleterre, il fit peu de tems après un tour à Stoke pour prendre congé de ſon pére & de ſa mére. Il ſe diſpoſoit à exécuter ſon premier deſſein, & s'étoit déja mis en route pour cela, lorsque paſſant à Stone, dans le Comté de Stafford, il trouva l'Egliſe du lieu ſans Miniſtre. Les inſtances qu'on lui fit de ſe charger de cet emploi l'engagérent à s'y arrêter. Il épouſa en 1628, la fille de *Guillaume* Compton, Gentilhomme du Païs, qui étoit veuve de George Copwood. En 1642, il retourna à Londres, & y fut fait Miniſtre de l'Egliſe de ſaint Barthélemi. Dans le même tems il fut mis au nombre des Théologiens de l'Aſſemblée de Weſtminſter, qui avoit entrepris pendant les guerres civiles de réformer, comme ils diſoient, l'Egliſe d'Angleterre. Il quitta ces emplois à la fin de l'année ſuivante, pour être Curé de Mundon dans le Comté de Héreford. Il a demeuré dans ce poſte juſqu'à la fin de ſa vie, ſans s'abſenter de ce lieu, que lorsque la charge de Recteur du Collége de ſainte Catherine de Cambridge, qu'il a eu pendant pluſieurs années, l'obligeoit de s'y rendre. Il fut reçu Docteur en Théologie en 1652, & on l'élut trois ans après, c'eſt à dire, en 1655, Vice-Chancelier de l'Univerſité de Cambridge. Il eſt mort le ſixiéme décembre 1675, âgé de 73 ans à Ely, où il étoit Chanoine. Ses Ouvrages dont la plupart ont paru ſéparément, ont été raſſemblez en deux volumes *in folio*, & imprimez à Londres en 1684, par les ſoins de George Bright qui a donné le premier volume qui contient les Ouvrages écrits en Anglois avec une longue préface, & un court abbrégé de la Vie de l'Auteur auſſi en Anglois, & de Jean Strype qui a donné le ſecond, où l'on trouve les Ouvrages que l'Auteur a compoſez en Latin, mais traduits en Anglois avec une Vie fort étendue de Lightfoot. Il s'eſt fait une nouvelle édition de ſes Ouvrages à Rotterdam en 1686, *in folio*, en deux volumes. Elle eſt entiérement Latine, & tous les Ouvrages qui ſont en Anglois dans la précédente, & qui ont été compoſez en cette Langue, de même que la préface de George Bright, s'y trouvent traduits en Latin. Cette premiére édition Latine a été ſuivie d'une ſeconde qui s'eſt faite à Utrecht en 1699, *in folio*, par les ſoins de Jean Leusden qui a revu l'Ouvrage, & qui y a ajoûté un troiſiéme volume contenant les Ouvrages poſthumes Latins de Lightfoot, qui n'avoient point encore été imprimez, & que Jean Strype lui avoit en-

envoyez d'Angleterre. Enfin le même Jean Strype a donné en 1700, à Londres, *in octavo*, quelques Ouvrages posthumes de Lightfoot qui n'avoient point encore paru. Ils sont en Anglois. Ces Ouvrages posthumes sont, *Des Régles pour une personne qui veut étudier l'Ecriture Sainte*; *Des Méditations sur quelques matiéres difficiles de la Theologie, & des explications de quelques endroits obscurs de l'Ecriture*; *Une Explication de deux articles choisis du Symbole des Apôtres.* Dans l'édition Angloise des Oeuvres de Lightfoot on trouve quarante-six Sermons qu'on n'a pas traduits, parce que ce ne sont que des projets de Sermons que l'Auteur avoit jettez sur le papier simplement pour aider sa mémoire. * *Son Eloge* à la tête de ses œuvres. Le Pére Niceron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illust. tome 6. p.* 307 *& suiv.* Mr. Ferrand, dans son livre intitulé, *Réflexions sur la Religion Chrétienne, tome* 2, condamne la méthode de Ligthfoot, qui a prétendu expliquer l'Evangile par les usages & coutumes qui étoient chez les Juifs au tems de Nôtre Seigneur, & qui néanmoins ne cite ordinairement que le Talmud, & d'autres livres semblables, dont l'antiquité est fabuleuse ou incertaine; mais il en fait un si bon usage pour l'explication de l'Ecriture que l'on ne peut le lui reprocher.

LIGNANO (Jérôme) Général des Chartreux, né à Gênes, étoit Prieur de la Chartreuse de Bologne, & Visiteur de la province de Toscane, lorsque Jean de l'Ecluse, Prieur de Valenciennes, & Visiteur de la province de Picardie, fut nommé canoniquement l'an 1586, après la mort de Bernard-Pierre Caraffe. Un parti opposé fit nommer Jérôme Lignano, qui étoit alors dans l'Etat de Venise. Ce dernier fit son Vicaire général Matthias Cortin, qui présida au Chapitre de l'an 1587, dans lequel on proposa vainement de faire transférer le siége général à Bologne. Lignano arriva à la Chartreuse, & fut dépose dans le Chapitre suivant. On le renvoya à son Prieuré de Bologne; mais en arrivant au village d'Epernay, il y mourut le 24 mai 1588. Son corps fut rapporté à la Chartreuse, & fut enterré dans le cimetiére des Généraux. C'étoit un bon Religieux, mais trop facile à se laisser persuader. * Sainte-Marthe. Petreïus. Chorier, &c.

LIGNE, en Latin *Lignum*, bourg avec tître de Principauté. Il est dans le Hainault sur la Denre, environ à deux lieues au dessus d'Ath, & au dessus de Leuse. * Maty, *Dict. Géogr.* C'est de là que les Princes de Ligne tirent leur nom.

LIGNE, Maison illustre, & l'une des plus anciennes du Comté de Hainault, est connue depuis environ le milieu du XII siécle, comme il paroît *par la Généalogie que l'on va rapporter.*

I. THIERRI, Seigneur de Ligne, est nommé dans plusieurs tîtres des Abbaïes de Cambron, de Cisoing, & de Gislingen, des années 1142, 1150, 1162 & 1176, conjointement avec *Marguerite* de Fontaines sa femme, de laquelle il eut 1. WAUTHIER, Seigneur de Ligne, qui suit; 2. *Oudine*, femme du Seigneur de Maulde en Hainault, qui vivoit en 1180; & 3. *Fastre* de Ligne, Chevalier, qui vivoit en 1227.

II. WAUTHIER, Seigneur de Ligne, I. du nom, fut enterré au cloître de l'Abbaïe de Cambron, dans les tîtres de laquelle il est mentionné sous les années 1180, 1211 & 1229. Il avoit été marié avec *Mahaud*, fille de *Gossuin* de Mons, Seigneur de Baudour, & de *Béatrix* de Rumigny. Il en eut 1. WAUTHIER II, qui suit; & 2. *Fastre* de Ligne, Seigneur de Monstreuil.

III. WAUTHIER, II. du nom, Seigneur & Baron de Ligne, vivoit en 1231 & 1245. On lui donne pour femme *Marguerite* de Fontaines. Pontus Heuterus lui donne pour seconde femme *Alix* de Florines, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de la premiére 1. WAUTHIER III, qui suit; & 2. *Hugues* de Ligne, mort sans enfans.

IV. WAUTHIER III, Seigneur & Baron de Ligne, mort vers l'an 1290, & inhumé avec ses prédécesseurs à Cambron, avoit épousé 1. en 1237, *Julienne* de Rosoy, Dame de Baveignies, & de Plumion, fille de *Nicolas* de Rosoy, Seigneur de Baveignies: 2. *Alix*, fille de *Gobert*, Seigneur d'Aspremont. Il eut de cette derniére 1. JEAN, Seigneur de Ligne, qui suit; & 2. *Arnaud* de Ligne, mort sans alliance.

V. JEAN, I. du nom, Seigneur de Ligne, & d'Ollignies, ne vivoit plus en 1306, & laissa de la fille du Seigneur de Zévenberghe en Hollande, 1. *Matthieu*, Seigneur de Ligne, Maréchal du Hainault, tué à la bataille de Courtray en 1302; 2. *Jean* de Ligne, Chanoine de Soignies & de Bone en 1306; 3. FASTRE, Seigneur de Ligne, qui suit; & 4. *Catherine* de Ligne, mariée avec *Alard* d'Anthoing, Seigneur de Briffœil.

VI. FASTRE, Seigneur de Ligne, d'Ollignies, de Florines, de Monstreuil, de Thumayde, de Maulde sur l'Escaut, &c. Maréchal du Hainault, ne vivoit plus en 1335. Un regître du Thrésor des Chartres, cotté 69, porte que ses héritiers & exécuteurs testamentaires, fondérent une Messe pour lui dans l'église des Bons-Hommes du Bois de Vincennes, lieu de sa sépulture. Il avoit été marié 1. avec *Jeanne* de Condé, fille de *Jean*, Seigneur de Condé, & de Moriamez, & de *Marie* de Luxembourg-Saint-Paul: 2. avec *Marguerite* de Gavre, fille de *Rasse*, Seigneur de Hérimez, Baron de Lens, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de son premier mariage 1. *Michel*, Sire de Ligne, qui fut tué en 1345, dans un combat contre les Frisons, laissant d'*Anne* d'Anthoing, Dame de Briffœil, un fils unique nommé *Michel*, Sire de Ligne & de Briffœil, mort en 1387, sans enfans de *Léonor* de Coucy, Dame de Rumps, sa femme, laissant seulement des bâtards, dont la postérité subsistoit encore au commencement du siécle courant; 2. GUILLAUME de Ligne, Seigneur de Monstreuil, &c. qui suit; 3. *Nicolas* de Ligne, Seigneur d'Ollignies, qui est qualifié *Maître des Arbalétriers de France*, par Froissart, *vol.* 1. *chap.* 223, *sous l'année* 1364, qui est le seul endroit où cette qualité lui soit attribuée; 4. *Robert* de Ligne, Prevôt de Condé, Chanoine de Cambrai en 1332; 5. *Alix* de Ligne, femme en 1346, de *Gilles*, Seigneur de Rœux; 6. *Catherine* de Ligne, mariée 1. avec *Jean*, Seigneur de Rumont: 2. avec *Louïs* d'Orgimont, Seigneur d'Espiennes, qui vivoit en 1390; 7. *Marie* de Ligne, Chanoinesse de Nivelle en 1340; 8. *Jeanne* de Ligne, femme de *Girard* d'Enghien, Seigneur d'Havrech, Châtelain de Mons, morte en 1368; 9. *Jeanne* de Ligne la jeune, mariée avec *Jean* de la Hamayde; & 10. *Catherine* de Ligne, Chanoinesse de Maubeuge, qui ayant survécu ses fréres & ses sœurs, hérita du chef de sa mére par la mort de *Jean* de Condé, son cousin, en 1391, des Terres de Condé & de Moriamez, qu'elle donna depuis à *Thierri* de la Hamayde, son neveu, ayant disposé de celles de Belœil & d'Estrembruges, en faveur de *Jean* & de *Michel* de Ligne, ses autres neveux.

VII. GUILLAUME de Ligne, Seigneur de Monstreuil-sur-Aîne, & de Thumayde, devint Seigneur de Ligne par la mort de *Michel*, Sire de Ligne, son neveu, en 1387. Il fut marié avec *Berthe* de Scollant, Dame de Sleyden sur l'Eysle, & en eut 1. *Guillaume* de Ligne, mort avant son pére, sans enfans de *Marie* de Lalain; 2. JEAN II, Seigneur & Baron de Ligne, qui suit; 3. *Michel* de Ligne, Seigneur d'Estrembruges, par la donation que lui en fit sa tante, avec les arrérages d'une rente de vin du Rhin, dûe par les Ducs de Brabant, pour raison de laquelle il fit la guerre en 1395, contre la Duchesse de Brabant, mort depuis l'an 1433, sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Cantin, sa femme; & 4. *Jeanne* de Ligne, femme de *Simon*, Seigneur de Lalain.

VIII. JEAN II, Seigneur & Baron de Ligne, de Belœil, d'Ollignies, de Fauquemberghe, fit hommage à Ferri de Lorraine, Seigneur de Rumigny, le 25 juin 1398, à cause de deux cens livres de rente sur ses Terres de la Forest-au-Bos, & d'autres qu'il tenoit auparavant en franc-aleu, au lieu de pareille rente, que Raoul, Duc de Lorraine, avoit donnée en 1342, à *Michel*, Sire de Ligne, son prédécesseur sur la Terre de Wallers en Hainault. Il rompit une des ailes de l'armée Liégeoise à la bataille que Jean de Baviére, Evêque de Liége gagna en 1408, & il mourut en 1440. Il avoit épousé 1. *Eustache*, Dame & héritiere de Barbançon, seconde fille de *Jean*, Sire de Barbançon, & d'*Yolande* de Gavre-Rassenghien: 2. *Isabelle* de Zévenberghe, de Hollande. Il eut de la premiére, 1. *Guillaume* de Ligne, Seigneur de Maulde, Maréchal de Hainault, mort en 1411, sans avoir été marié; 2. *Jean*, Baron de Ligne & de Belœil, Seigneur de Roubais, païs de Hainault, Prevôt de Saint-Lambert de Liége, qui mourut en 1468, & fut inhumé chez les Recollets d'Ath, qu'il avoit fondez; 3. MICHEL de Ligne, Baron de Barbançon, qui suit; 4. *Jeanne* de Ligne, femme de *Jacques* de Hornes, Seigneur de Gaesbeeck; 5. *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Arnoul* de Gavre, Seigneur d'Escornaix; & 6. *Marie* de Ligne, qui épousa *Gilles*, Seigneur de Barleymont.

IX. MICHEL de Ligne, Baron de Barbançon, Pair & Maréchal de Hainault, Baillif du Cambresis, se trouva à la bataille de Montl'héri, combattant pour le Comte de Charollois, le 27 de juillet 1465, & mourut en 1468. *Bonne* d'Abbeville, sa veuve, fille aînée d'*Edmond* d'Abbeville, Seigneur de Boubére, & de *Jeanne* de Rely, mourut en 1472, & fut inhumée auprès de lui à Gouy. De leur mariage vinrent 1. JEAN III, Baron de Ligne, qui suit; 2. GUILLAUME de Ligne, Sire & Baron de Barbançon, *qui a formé une branche, qui sera rapportée cy-après*; 3. *Michel* de Ligne, Seigneur de Maulde, mort sans postérité, & enterré à Saint-Ghislain; 4. 5. *François* & *Pierre* de Ligne, morts en bas âge; 6. *Sibylle* de Ligne, mariée avec *Jean*, Baron de Trasignies, Sénéchal de Liége; 7. *Jeanne* de Ligne, mariée avec *Jean*, Seigneur de Lannoy, Gouverneur de Hollande; 8. *Isabelle* de Ligne, mariée 1. avec *Jean* d'Occoch, dit *de Neuville*, Seigneur d'Allegnies, d'Ailly, & de Boubére: 2. le sixiéme avril 1481, avec *Jean* de Monchy, Seigneur de Senarpont: 3. avec *Jean* de Karquelevant, Gouverneur de Valois, & Baillif d'Arras; 9. 10. 11. *Marie*, *Catherine* & *Eustache* de Ligne, mortes filles.

X. JEAN, III. du nom, Baron de Ligne, Seigneur de Roubaix, Maréchal de Hainault, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, étant resté prisonnier à la bataille de Guinegaste en 1479 vendit sa Terre d'Ollignies à Godefroy de Gavre, Seigneur de Fressin, pour payer sa rançon. Depuis il surprit Oudenarde, & eut quelques avantages sur les troupes Françoises à Grandmont en 1483. Il mourut en 1491, & fut enterré à Belœil, auprès de sa femme *Jaqueline* de Croy, morte en 1486, fille d'*Antoine* de Croy, Comte de Porcien, Grand Maître de France, & de *Marguerite* de Lorraine, Dame d'Arschot. De ce mariage vint ANTOINE qui suit.

XI. ANTOINE de Ligne, premier Comte de Fauquemberghe, Baron de Ligne, & de Belœil, Prince de Mortagne, par la donation qui lui en fut faite par Henri VIII, Roi d'Angleterre, en récompense de ce qu'il s'étoit rendu maître, pour ce Prince, des places de Tournay, de Mortagne, & de Saint-Amand. Il prit aussi la Fére pour l'Empereur, & mourut en 1532. Il fut inhumé à Belœil avec *Philipotte* de Luxembourg sa femme, morte en 1525, de laquelle il laissa JACQUES de Ligne, fils unique, qui suit. *Il eut aussi deux filles naturelles*, Adrienne, *bâtarde de Ligne, femme de* Gilles *de Thieuves, Seigneur de Rebecque*; & Valentine, *bâtarde de Ligne, mariée avec* Jean *de Souvain.*

XIII. JACQUES de Ligne, Comte de Fauquemberghe & de Ligne en 1545, Prince de Mortagne, Chevalier de la Toison d'Or, & Ambassadeur vers le Pape Clément VII, mourut en 1552, & fut inhumé à Belœil. Il avoit épousé 1. *Marie*, Dame & héritiére de Wassenaer, morte en 1544, fille aînée de *Jean*, Baron de Wassenaer, & de *Justine* d'Egmont: 2. avec *Jeanne* de Hallewin, veuve de *Philippe*, Seigneur de Beaufort en Artois, & de Ransari, Conseiller & Chambellan de l'Empereur Charles-*Quint*, & Grand Baillif de Tournay, de Mortagne, &

de Saint-Amand, & fille de *George*, Seigneur de Hallewin, & de Comines, Vicomte de Nieuport, & d'*Antoinette* de Sainte-Aldegonde. Elle mourut le 27 décembre 1557. Du premier mariage vinrent 1. *Jean* de Ligne, mort jeune en 1532; 2. PHILIPPE, Comte de Ligne, qui ſuit; 3. 4. *Louïs* & *Héléne*, jumeaux, morts en bas âge; & 5. *George* de Ligne, Seigneur d'Eſtrembruges & de Monſtreuil, puis Comte de Fauquemberghe, mort en 1579. Il avoit épouſé *Marie* de Renty, Dame d'Embry, fille aînée d'*Oudard* de Renty, Seigneur d'Embry, & de *Marie* de Licques, Dame de Brouay. Il n'en eut que *Jean* de Ligne.

XIII. PHILIPPE, Comte de Ligne & de Fauquemberghe, Baron de Waſſenaer, de Belœil, de Ville, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, ſe trouva, étant encore bien jeune, en trois batailles conſidérables, & mourut en 1583. Il fut inhumé à Belœil. Il avoit été marié avec *Marguerite* de Lalain, morte en 1598, & enterrée auprès de lui, fille de *Philippe* de Lalain, Comte de Hoochſtrate, & d'*Anne*, Comteſſe de Revensbourg. Il eut d'elle 1. LAMORAL, Prince de Ligne, qui ſuit; 2. *George* de Ligne, Seigneur de Monſtreuil, mort ſans poſtérité; 3. *Anne* de Ligne, mariée avec *Adrien* de Gavre, Comte de Baurieu; & 4. *Marie* de Ligne, mariée avec *Maximilien* d'Ongnies, Baron de Sombres.

XIV. LAMORAL, premier Prince de Ligne, & du Saint Empire Romain, Comte de Fauquemberghe, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fut employé en pluſieurs ambaſſades, tant auprès de l'Empereur Rodolphe III, qui le créa Prince de Ligne, & du Saint Empire en 1601, que vers les Rois de France & d'Eſpagne. Il ſervit en pluſieurs ſiéges, armées & rencontres, étant demeuré toûjours fidéle à ſon Prince, malgré la continuation des troubles & la perte de ſes biens. Il fut établi en 1610, Capitaine & Gouverneur de l'Artois. Il avoit eu cette charge par commiſſion dès 1597, & avoit défendu ce païs contre les François. Il mourut à Bruxelles au mois de janvier 1624. Il avoit été marié par contract du premier de février 1584, avec *Anne-Marie* de Melun, Dame de Roubaix, d'Anthoing, & de Ciſoing, morte à Bruxelles en 1594, & inhumée à Belœil, fille de *Hugues* de Melun, premier Prince d'Epinoy, Seigneur de Roubaix & d'Anthoing, Connétable héréditaire de Flandre, Châtelain de Bapaume, & d'*Yolande* de Barbançon, dite *de Werchin*, Dame de Roubaix, Sénéchale de Hainault. De cette alliance vinrent 1. *Alexandre* de Ligne, mort en bas âge; 2. FLORENT, Prince de Ligne, qui ſuit; 3. *Yolande* de Ligne, Dame de Thie, mariée par contract du 23 d'octobre 1599, avec *Charles-Alexandre*, Sire & Duc de Croy, Marquis d'Havrech, Prince & Maréchal héréditaire du Saint Empire, Comte de Fontenoy, Châtelain héréditaire du château de la ville de Mons, Pair du païs & Comté de Cambreſis, Conſeiller du Conſeil de Guerre du Roi d'Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, & Capitaine d'une Compagnie d'Hommes d'armes de ſes ordonnances, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Grand d'Eſpagne, dont elle fut la premiére femme; 4. *Anne* de Ligne, femme de *Philippe* de Cardonne, Marquis de Guadalès, Commandeur de l'Ordre d'Alcantara, Ambaſſadeur d'Eſpagne aux Païs-Bas, mort en Eſpagne en 1619; 5. *Lamberte* de Ligne, Dame de Villiers, de Riviſt, de Villebronch, & de Miſſirenicot, mariée 1. avec *Philibert* de la Baume, troiſiéme Marquis de Saint-Martin-le-Châtel, Baron de Peſmes & de Bourguignon, Capitaine d'une Compagnie de ſoixante Maîtres au ſervice du Duc de Savoye: 2. avec *Chriſtophle-Erneſt* d'Ooſtfriſe, Comte d'Embden, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or: 3. en 1640, par diſpenſe de Rome, avec *Jean-Baptiſte* de la Baume, quatriéme Marquis de Saint-Martin-le-Châtel, Baron de Montmartin, de Vaudrey, de Boulons, d'Ornenans, de Peſmes & de Bourguignon, Seigneur de Romain & de Tornans, ſon beaufrére, Sergent Général de bataille des armées de l'Empereur, Gouverneur du Comté de Bourgogne, Lieutenant Général des armées du Roi d'Eſpagne dans cette province, & Général de l'Artillerie en Allemagne; & 6. *Erneſtine* de Ligne, mariée avec *Jean*, Comte de Naſſau-Dilhembourg.

XV. FLORENT, Prince de Ligne, & du Saint Empire, Marquis de Roubaix, Comte de Fauquemberghe, Baron d'Anthoing, &c. Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Albert, mourut au mois d'avril 1622, avant ſon pére, & avoit été marié par contract paſſé à Nancy le 19 de mars 1608, avec *Louïſe* de Lorraine, fille de *Henri* de Lorraine, Comte de Chaligny, & de Cerny, Marquis de Moy, & de *Claude*, Dame & héritiére de Moy. Après la mort de ſon mari, elle ſe rendit Religieuſe dans le monaſtére des Capucines de Mons qu'elle avoit fondé, & elle y mourut le 15 novembre, ou ſelon d'autres, le premier de décembre 1667, dans la ſoixante-quatorziéme année de ſon âge, & après plus de trente ans de religion. Les enfans ſortis de ce mariage, furent entre autres, 1. *Albert-Henri*, Prince du ſaint Empire, de Ligne, & d'Ambliſe, Marquis de Roubaix, & de Ville, Comte de Fauquemberghe & de Negin, Souverain de Faigneules, Baron de Werchin, d'Anthoing, de Belœil, de Ciſoing, de Villiers & de Jumont, Seigneur de Baudour, de Monſtreuil, de Hauterange, de Pomereuil, d'Ellignies, premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, Grand d'Eſpagne, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Viceroi de Sicile, mort en 1641, ſans enfans de *Marie-Claire* de Naſſau, ſa couſine, qu'il avoit épouſée le 27 de novembre 1634, fille de *Jean*, Comte de Naſſau-Dilhembourg-Siegen, Prince de Rotenac aux Païs-Bas, Marquis de Cavelli en Piémont, Chevalier des Ordres de la Toiſon d'Or, & de l'Annonciade, & d'*Erneſtine* de Ligne; & 2. CLAUDE-LAMORAL, Prince de Ligne, qui ſuit.

XVI. CLAUDE-LAMORAL, Prince du Saint Empire, de Ligne, & d'Ambliſe, Marquis de Roubaix & de Ville, Comte de Fauquemberghe & de Negin, Souverain de Faigneules, Baron de Werchin, d'Anthoing, de Ciſoing, de Belœil, de Villiers, & de Jumont, Seigneur de Baudour, de Monſtreuil, de Hauterange, de Pomereuil, d'Ellignies, premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or en 1647, après avoir été Général de la Cavalerie aux Païs-Bas, Ambaſſadeur extraordinaire du Roi Catholique en Angleterre, Viceroi & Capitaine Général de Sicile, fut nommé le 16 d'août 1673, Gouverneur Général de l'Etat & Duché de Milan, où il fit ſon entrée le deuxiéme de juillet 1674; & étant près d'avoir achevé ſon tems dans ce Gouvernement, il fut déclaré le 17 octobre 1678, Membre du Conſeil d'Etat & Privé du Roi d'Eſpagne. Il mourut à Madrid, après quatre jours de maladie, peu de tems après ſon retour de Milan le 21 décembre 1679. Il avoit épouſé avec diſpenſe *Marie-Claire* de Naſſau, veuve de ſon frére aîné, morte en ſon château de Belœil près de Mons, le quatriéme de ſeptembre 1695, à l'âge de ſoixante-douze ans, & il eut d'elle 1. HENRI-LOUÏS-ERNEST, Prince de Ligne, qui ſuit; 2. HYACINTHE-JOSEPH-PROCOPE, Prince de Ligne, Marquis de Moy, *qui ſera mentionné après la poſtérité de ſon frére aîné*; 3. CHARLES-JOSEPH-PROCOPE, Prince de Ligne, Marquis d'Aronchez, *dont il ſera auſſi parlé après les articles de ſes fréres*; 4. *Claire-Louïſe*, Princeſſe de Ligne, mariée 1. le premier d'avril 1664, avec *Raimond* de Portugal & Alencaſtro, Duc d'Aveiro, & des Tours-Neuves en Portugal, & de Maſquéda en Eſpagne, Général de la flotte d'Eſpagne, dont elle reſta veuve le cinquiéme de décembre 1665: 2. en 1666, avec *Inigo* Vélès-Ladron de Guévara, Comte d'Onnate, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Général des Poſtes d'Eſpagne, morte en 1684; & 5. *Marie*, Princeſſe de Ligne, morte à Milan le 29 de juillet 1675, étant promiſe à *Charles* Borromée, Comte d'Arone.

XVII. HENRI-LOUÏS-ERNEST, Prince de l'Empire, de Ligne, & d'Ambliſe, Marquis de Roubaix & de Ville, Comte de Fauquemberghe, Baron de Werchin, de Belœil, d'Anthoing, de Ciſoing, de Villiers & de Jumont, Souverain de Faigneules, Seigneur de Baudour, &c. premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, Grand d'Eſpagne, fait Chevalier de la Toiſon d'Or en 1687, & depuis Gouverneur & Capitaine Général de la province & Duché de Limbourg, mourut dans ſon château de Belœil le huitiéme février 1702. Il avoit épouſé au commencement de l'année 1677, *Jeanne* d'Arragon & Bénavidès, morte le 18 de janvier 1691, treize jours après être accouchée de ſon neuviéme enfant. Elle étoit fille de *Louïs-Ferdinand-Raimond-Folch* d'Arragon & Cordoue, Duc de Cardonne & de Ségorbe, Grand d'Eſpagne, & de *Marie-Thérèſe* de Bénavidès, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſortirent 1. *Antoine-Joſeph-Guiſlain*, Prince de Ligne, d'Ambliſe & du Saint-Empire, Marquis de Roubaix, &c. né en 1682, Grand d'Eſpagne, premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, qui étoit à la Cour de Madrid dans le tems de la mort de ſon pére, qui accompagna le Roi Philippe V, en qualité de ſon Aide-de-camp pendant ſa campagne d'Italie en 1702, qui obtint au mois de juillet 1703 un régiment d'Infanterie Eſpagnole, & qui eſt mort depuis ſans poſtérité; 2. CLAUDE, Prince de Ligne, qui ſuit; 3. *Ferdinand*, Prince de Ligne, & de l'Empire, qui étant Capitaine de Cavalerie dans les troupes d'Eſpagne, ſe ſignala à la bataille de Ramillies, le 23 de mai 1706, & qui depuis ayant quitté le ſervice d'Eſpagne, fut fait Major Général des armées de l'Empereur au mois de février 1724, & déclaré le 16 juillet 1725, Colonel d'un régiment de Dragons nouvellement formé de trois autres régimens incorporez; 4. *Albert*, Prince de Ligne, mort jeune; 5. *Erneſt-Henri*, Prince de Ligne & du Saint Empire, qui reçut les cérémonies du Batême le 22 de février 1702, & qui mourut à Bruxelles au mois de ſeptembre 1710; 6. 7. deux autres enfans morts en bas âge; 8. *Gaſpard-Melchior-Balthaſar*, Prince de Ligne, né le cinquiéme janvier 1691, & mort peu après; & 9. *Antoinette*, Princeſſe de Ligne & de l'Empire, mariée en 1694, avec *Philippe-Emmanuel*, Comte & Prince de Hornes, Comte de Bauſſignies, de Hautkerque, de Bailleul, &c. Grand d'Eſpagne héréditaire de la premiére Claſſe, Colonel d'un régiment au ſervice d'Eſpagne, puis Gouverneur & Capitaine général du païs & Duché de Gueldre, & Lieutenant Général des armées du Roi Catholique.

XVIII. CLAUDE, Prince de Ligne, d'Ambliſe, & du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, Marquis de Roubaix, &c. premier Ber de Flandre, Pair, Sénéchal & Maréchal de Hainault, étant Général Major & Colonel d'un régiment d'Infanterie au ſervice de l'Empereur, fut nommé au mois de mars 1718, l'un des ſix Conſeillers d'épée honoraires du Conſeil d'Etat de la Régence des Païs-Bas Autrichiens, & fut chargé en 1719, par ſa Majeſté Impériale de ſes pleins pouvoirs pour aller recevoir en ſon nom le ſerment des Magiſtrats des villes d'Ipres, & de Tournay, & autres places cédées à ſa Majeſté Impériale par le traité de la Barriére. Il fit ſon entrée dans la premiére avec beaucoup de magnificence le onziéme de février 1720, & exécuta ſa commiſſion le douziéme. Il ſe rendit enſuite à Tournay, où il fit pareillement ſon entrée le 28 du même mois. Il fut nommé le 23 de novembre 1721, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, dont il reçut le Collier à Weſterloo près de Bruxelles le 24 mars 1722, Lieutenant Général des armées de ſa Majeſté Impériale au mois de février 1724, & Conſeiller honoraire au nouveau Conſeil d'Etat de la Régence des Païs-Bas Autrichiens, dans lequel il prit ſéance le 23 de février 1725. Il a été marié le 18 de mars 1721, avec *Eliſabeth-Alexandrine-Charlotte*, Princeſſe de Salm, née le 20 de juillet 1704, ſeconde fille de *Louïs-Othon*, Rhingrave, Prince de Salm, & du Saint-Empire Romain, & d'*Albertine-Jeannette-Catherine*, née Princeſſe de Naſſau-Hadamar, & il en a eu 1. *Louïſe-Marie-Chriſtine*, Princeſſe de Ligne, née à Bruxelles le 17 de fé-

février 1728; & 2. *Marie-Joſeph*, Princeſſe de Ligne, née le huitiéme janvier 1730.

XVII. Hyacinthe-Joseph-Procope, Prince de Ligne, & du Saint-Empire Romain, Marquis de Moy, & de Dormans, Baron de la Fauche & de Viéges, Seigneur de Tugny, ſecond fils de *Claude-Lamoral*, Prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Naſſau, fut inſtitué héritier-univerſel par *Henri* de Lorraine, II. du nom, Comte de Chaligny, Marquis de Moy ſon grand-oncle, mort en 1670, à la charge & condition de porter les nom, armes & livrées de Lorraine & de Moy. Il entra au ſervice de France, où il fut d'abord Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Tilladet, & enſuite Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Ecoſſois, & commandant la Gendarmerie, ayant été reçu le 26 d'août 1682 dans cette charge, qu'il avoit achetée 180000 livres. Il fut créé Brigadier des armées du Roi le dixiéme de mars 1690, ſe trouva à la bataille de Fleurus le premier de juillet ſuivant, & ſe retira du ſervice en 1692. Le Roi lui accorda le douziéme de décembre 1695, la confiſcation de tous les biens dont jouïſſoit la Princeſſe Douairiére de Ligne, ſa mére, au jour de ſon décès. Il mourut à Paris le 31 de décembre 1723, âgé de ſoixante-trois ans, & ſon corps fut tranſporté à Dormans en Champagne, où il fut inhumé dans l'égliſe de ce lieu. Ce Seigneur diſſipa la plus grande partie de ſes biens, qui paſſérent par décret dans des mains étrangéres. Il avoit été marié le huitiéme avril 1682, avec *Anne-Catherine* de Broglio, fille unique & ſeule préſomptive héritiére de *Charles*, Comte de Broglio, Marquis de Dormans, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Gouverneur d'Avênes, & d'*Anne-Eliſabeth* d'Aumont. Elle mourut à Paris le quatriéme de décembre 1701, âgée d'environ trente-huit ans, ayant eu pour enfans 1. Claude-Lamoral-Hyacinthe, Prince de Ligne, qui ſuit; 2. un autre fils, mort en bas âge; 3. *Marie-Anne*, Princeſſe de Ligne, morte jeune; 4. *Catherine-Hyacinthe*, Princeſſe de Ligne, Religieuſe de l'Ordre de la Viſitation de ſainte Marie à Saint-Denys en France, où elle fit profeſſion le 28 de ſeptembre 1706; 5. *Marie-Hyacinthe*, Princeſſe de Ligne, morte dans le couvent des Filles du Saint-Sacrement, rue-Saint-Louïs au Marais à Paris, le premier d'octobre 1711, à l'âge de 17 ans, & inhumée le lendemain dans ce monaſtére; 6. 7. deux autres filles, mortes en bas âge; & 8. *Claire-Marie*, Princeſſe de Ligne, & du Saint-Empire, qui fut mariée le 22 de mars 1722, avec *Scipion-Louïs-Joſeph* de la Garde, Marquis de Chambonas, & d'Auberoque, Baron de Saint-Félix, & des Etats de Languedoc, fait Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi en 1726, & Lieutenant-de-Roi en la province de Languedoc en 1729. Elle mourut de la petite vérole à Paris le cinquiéme de novembre 1731, âgée de 33 ans. Son corps, qui fut mis en dépôt dans l'égliſe de ſaint Sulpice ſa paroiſſe, fut tranſporté le premier d'août 1732, avec ceux de ſes enfans à Dormans, pour y être inhumée dans l'égliſe de ce lieu.

XVIII. Claude-Lamoral-Hyacinthe, Prince de Ligne, & du Saint Empire Romain, Marquis de Dormans, fut marié le 20 de décembre 1729, avec *Henriette-Eugénie* de Béthiſy de Mézières, née le 17 d'avril 1710, fille de feu *Eugéne-Marie* de Béthiſy, Marquis de Méziéres, de Cavermon, d'Inocourt, &c. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louïs, Lieutenant-Général des armées du Roi, Grand Baillif, & Gouverneur des ville & citadelle d'Amiens, & de Corbie, & d'*Eléonor-Marie-Thérèſe* de Joſton d'Ogletorp, Angloiſe de nation, ſa veuve, qui ſe retira dans un couvent le 26 d'octobre 1730.

XVII. Charles-Joseph-Procope, Prince de Ligne & du Saint Empire, Sénéchal de Hainault, né à Baudour en Hainault le 20 août 1661, & troiſiéme fils de *Claude-Lamoral*, Prince de Ligne, & de *Claire-Marie* de Naſſau, fut d'abord Capitaine d'Infanterie, & ſe ſignala en Sicile. Il fut enſuite Capitaine aux Gardes dans le Duché de Milan: depuis s'étant marié & établi en Portugal, il devint ſecond Marquis d'Arronchès, Grand de Portugal, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, & Gouverneur de Port-à-Port. Il fut nommé en 1693, Ambaſſadeur extraordinaire de ſa Majeſté Portugaiſe à la Cour de Vienne, où il n'arriva qu'au mois de ſeptembre 1695. Il y fit ſon entrée publique le 13 d'avril 1696. Il lui arriva peu de tems après une affaire fâcheuſe à l'occaſion de la mort de Ferdinand-Léopold, Comte de Halweil. Il avoit engagé à Vienne ce Seigneur, qui lui avoit gagné 100000 livres au jeu, à monter dans ſa propre chaiſe le dixiéme d'août de la même année 1696, ſous prétexte de le mener à la chaſſe; mais le Comte de Halweil ayant été tué dans cette occaſion, il fut accuſé par les parens du défunt de l'avoir aſſaſſiné, ou fait aſſaſſiner. Il fut même obligé de ſortir de Vienne pour ſe dérober à la fureur du peuple qui étoit fort animé contre lui, & qui le menaçoit de l'aller inſulter juſques dans ſon hôtel. Il ſe retira à Veniſe. L'Empereur n'ayant point voulu être dans cette affaire ni Juge, ni partie, ſe contenta d'écrire au Roi de Portugal ce qui étoit arrivé à Vienne, ſans y prendre aucun parti, & de lui envoyer les plaintes des parens, & le Mémoire des preuves & des témoins d'une information qu'ils avoient faite de leur chef ſans avoir gardé autrement les formes de la Juſtice. Cette affaire fut connue en premiére inſtance à Lisbonne par le Juge des Chevaliers des Ordres, qui rendit une Sentence par laquelle le Marquis d'Arronchès fut déclaré libre & abſous de toute accuſation; mais pour que cette Sentence eût ſon entier effet, il la fallut porter au Tribunal ſupérieur des Chevaliers, où il fut ordonné qu'on feroit de plus amples informations ſur les lieux, afin d'être inſtruit du fait qui ne paroiſſoit pas aſſez éclairci. Depuis ce tems-là il vint de nouvelles informations de Vienne ſur leſquelles le méme Juge des Chevaliers prononça au mois de ſeptembre 1699, une ſeconde Sentence par laquelle le Marquis d'Arronchès fut condamné à un banniſſement perpétuel dans les Indes, à 400000 livres de réparation envers les héritiers du défunt, à 4000 livres d'amende, & tous les frais du procès. Le Marquis d'Arronchès appella de cette derniére Sentence à la *Moza*, ou Conſeil de Conſcience, où ſe décident en Portugal les affaires d'importance, & où le Promoteur avoit renvoyé la déciſion du ſecond fait, qui regardoit la prétendue déſertion de l'Ambaſſade par le Marquis d'Arronchès, & ſur lequel le Juge des Chevaliers avoit prononcé dans ſa ſeconde Sentence. Le Tribunal de Conſcience après s'être inſtruit de tout le détail de cette affaire, rendit le quatriéme de février 1700, un jugement définitif par lequel la Sentence du Juge des Chevaliers fut caſſée & revoquée, & le Marquis d'Arronchès déclaré libre & abſous de tous les chefs d'accuſations mentionnez au procès à l'occaſion du meurtre du Comte de Halweil, le même Tribunal ayant déclaré qu'après avoir examiné ſelon la rigueur de la Juſtice les plaintes portées à l'Empereur par les parens du défunt, la lettre que ſa Majeſté Impériale avoit écrite ſur ce ſujet au Roi de Portugal, & les informations & dépoſitions des témoins, il ne s'étoit trouvé aucune preuve ſuffiſante contre ce Seigneur, & que pour le fait de la déſertion de l'ambaſſade, c'étoit mal à propos que le Promoteur en faiſoit mention, & que le Marquis d'Arronchès en avoit uſé avec prudence quand il étoit ſorti de Vienne, puiſque s'il ne l'avoit pas fait, il auroit expoſé, non ſeulement ſa perſonne à la fureur d'une populace irritée par les ſuggeſtions de ſes ennemis, mais même la dignité de ſon caractére, & l'autorité du Roi ſon Maître. Le Marquis d'Arronchès ayant été ainſi juſtifié dans tous les chefs, fut rappellé en Portugal pour y baiſer la main du Roi, & pour y joüir de tous ſes priviléges; mais il n'y retourna pas, & il mourut en Italie le 23 d'avril 1713. Il avoit été marié le 23 d'avril 1684, avec *Marie-Anne-Louïſe-Françoiſe* de Souſa-Tavarès-de-Silva & Maſcarenhas, héritiére de la Maiſon d'Arronchès, née poſthume le 25 d'avril 1672, fille unique de *Diégue-Lopès* de Souſa, Comte de Miranda, & de *Marguerite* de Vilhéna, femme en ſecondes noces de *Louïs* d'Ataïde, X Comte d'Atougia. De ce mariage vinrent 1. *Claire-Marie* de Naſſau & de Souſa, née le 13 de février 1689; 2. *Marguerite* de Naſſau & de Souſa, née le troiſiéme d'octobre 1690; & 3. *Louïſe-Antoinette-Caſimir* de Naſſau & de Souſa, reſtée fille unique, qui ayant été mariée le 29 de janvier 1715, avec Dom *Michel*, fils *naturel* de Dom *Pierre*, Roi de Portugal, fut créée Ducheſſe de la Loëns au mois de juillet 1718, & obtint par Sentence du Tribunal de la Rélation du ſeptiéme de décembre 1722, le tître d'Alteſſe, & les mêmes honneurs dont jouïſſoit ſon mari, dont elle reſta veuve le 13 de janvier 1724. Elle mourut à Lisbonne après une longue maladie le 16 de mars 1729, à l'âge de 35 à 36 ans, & ſon corps fut mis en dépôt dans le monaſtére des Religieux Arrabidos de Sainte-Catherine de Ribamar.

SEIGNEURS de BARBANÇON, depuis Princes & Ducs d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy.

X. Guillaume de Ligne, ſecond fils de Michel de Ligne, Baron de Barbançon, & de *Bonne* d'Abbeville, ſa femme, eut en partage la Baronnie de Barbançon avec les Terres de la Buiſſiére & de Gouy, & fut marié avec *Adrienne* de Hallewin, fille de *Joſſe* de Hallewin, Seigneur de Piennes, ſouverain Baillif de Flandre, & de *Jeanne* de la Tremoille, ſa troiſiéme fille. Il en eut 1. Louïs, Baron de Barbançon, qui ſuit; 2. *Michel* de Ligne, qui fut tué devant Thérouanne; 3. *Jeanne* de Ligne, mariée 1. avec *Joſſe* Stavele, Seigneur de Glayon: 2. avec *Louïs* de Blois, Seigneur de Trélon; 4. *Jaqueline* de Ligne, femme de *Jean* de l'Iſle, Baron de Frêne; 5. *Catherine* de Ligne, mariée avec *Philippe* de Hennin, Seigneur de Bouſſut; & 6. une autre fille, Chanoineſſe à Mons.

XI. Louïs de Ligne, Baron de Barbançon, épouſa *Marie* de Berghes, Dame de Zévenberghe, fille de *Corneille* de Berghes, & de *Magdeleine* de Zévenberghe, & en eut 1. Jean, Baron de Barbançon, qui ſuit; 2. *Jeanne* de Ligne, femme de *Jean* de Launoy, Seigneur de Molembais, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or; 3. *Adrienne*, mariée avec *Charles* de Barlemont, Baron de Lens, auſſi Chevalier de la Toiſon d'Or; 4. 5. *Marie* & *Iſabeau* de Ligne, Chanoineſſes à Mons; 6. une autre fille, Abbeſſe de la Chambre; & 7. *Catherine* de Ligne, Abbeſſe à la Thure, ſuivant Ruteau.

XII. Jean de Ligne, Baron de Barbançon, Comte d'Aremberg, ſe rendit célébre dans les guerres de Flandre, & demeura toûjours fidéle à l'Eſpagne pendant les diviſions de ce païs. Il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or par l'Empereur Charles-*Quint*, & fut établi Gouverneur des provinces de Friſe & de Drente par le Roi Philippe II. L'Empereur Maximilien II le créa Prince de l'Empire en 1568 en conſidération de ſes ſervices. Il fut tué le 24 de mai de la même année 1568, à la bataille de Heigerlo dans le païs de Groningue. Il avoit épouſé *Marie* de la Mark, Comteſſe ſouveraine d'Aremberg, fille de *Robert*, Comte d'Aremberg, & de *Walpurge* d'Egmont, de laquelle il laiſſa 1. Charles, Prince d'Aremberg, qui ſuit; 2. Robert de Ligne, Comte d'Aigremont & de Barbançon, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. *Marguerite* de Ligne d'Aremberg, mariée avec *Philippe*, Comte de Lalain, Baron d'Eſcornaix, Grand Baillif de Hainault; 4. *Claude* d'Aremberg, morte fille; & 5. *Antoinette* d'Aremberg, laquelle étant veuve de *Salentin*, Comte d'Iſembourg, fut faite Camaréra-mayor de l'Infante.

XIII. Charles, Prince d'Aremberg, Baron de Zévenberghe, Seigneur de Mierewaert, & de Naeltwyck, Pair de Hainault, Maréchal héréditaire de Hollande, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Chef des Finances de l'Archiduc d'Autriche aux Païs-Bas, fut déſigné en 1587, par le Roi Philippe II, pour Gouverneur général des Païs-Bas Eſpagnols, en cas de mort de Pierre-Erneſt, Comte de Mansfeld. Il mourut le 18 de juin 1616

à Enghien, dont il avoit acquis la Seigneurie, & il fut inhumé chez les Capucins qu'il avoit fondez. Il avoit été marié le quatriéme de janvier 1587, avec *Anne* de Croy, fille aînée de *Philippe*, Sire de Croy, Duc d'Arſchot, Prince de Chimay, Comte de Porceau & de Beaumont, Seigneur de Seneghem, de Rotzelaer, de Bierbeeck, de Héverlo, d'Avênes, de Landrecies, de Lillers, de Saint-Venant, &c. Sénéchal & Chambellan héréditaire de Brabant, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Gouverneur de Flandre, & de *Jeanne-Henriette*, Dame de Hallewin, & de Comines, Vicomteſſe de Nieuport. Elle devint Ducheſſe d'Arſchot & de Croy, Princeſſe de Chimay, &c. & hérita des grands biens de ſa Maiſon par la mort de *Charles*, Duc de Croy & d'Arſchot, ſon frére, arrivée le 13 de janvier 1612. Elle mourut le 26 février 1635, dans la 71 année de ſon âge, étant née le quatriéme de janvier 1564. De ce mariage vinrent 1. PHILIPPE-CHARLES, Prince d'Aremberg, qui ſuit; 2. ALEXANDRE d'Aremberg, Prince de Chimay, *qui laiſſa poſtérité, qui ſera rapportée après celle de ſon frére aîné*; 3. 4. 5. *Charles*, *Antoine* & *Eugéne* d'Aremberg, Capucins; 6. *Erneſtine* d'Aremberg, mariée le troiſiéme de novembre 1615, avec *Guillaume* de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Richebourg & de Roubaix, Vicomte de Gand & de Beauffart, Connétable & Sénéchal de Flandre, Grand Baillif de Hainault, & Chevalier de la Toiſon d'Or, dont elle reſta veuve le huitiéme de ſeptembre 1635; 7. *Claire* d'Aremberg, mariée 1. avec *Oudart* Spinola, Comte dc Brouay, mort en Italie en 1618: 2. en 1621, avec *Octave* Viſconti, Comte de Gameléze; 8. *Albertine* d'Aremberg, mariée avec *Herman-Philippe* de Mérode, Marquis de Trélon; 9. *Dorothée* d'Aremberg, mariée en 1625, avec *Philippe* de Hornes, Comte de Houtkerque, Vicomte de Furnes, Baron de Hondeſcote; & 10. *Caroline* d'Aremberg, Chanoineſſe de Mons, puis Religieuſe à Caën.

XIV. PHILIPPE-CHARLES de Ligne, Prince d'Aremberg, Duc d'Arſchot & de Croy, Comte de Porceau, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, fut fait Grand Fauconnier des Païs-Bas Eſpagnols en 1627, & mourut à Madrid en 1640. Il avoit été marié trois fois, 1. en 1610, avec *Hippolyte-Anne* de Melun, morte le 16 de février 1615, & inhumée à Quiévrain, fille de *Pierre* de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Richebourg, Baron d'Anthoing, Sénéchal & Gouverneur de Hainault, & d'*Hippolyte* de Montmorency de Bours, ſa ſeconde femme: 2. en 1621, avec *Iſabelle* de Barlaymont, morte au mois d'août 1630, fille de *Florent*, Comte de Barlaymont, & de *Marguerite*, née Comteſſe de Lalain: 3. avec *Marie-Cléophé* de Hohenzollern, veuve de *Jean-Jacques* de Bronkhorſt, Comte d'Anholt, & fille de *Charles*, Comte de Hohenzollern & de Sigmarin, & d'*Eliſabeth* de Culembourg, ſa ſeconde femme. Cette troiſiéme femme mourut le 26 de février 1685, dans la quatre-vint-ſixiéme année de ſon âge, étant née le onziéme de juin 1599. Du premier mariage vinrent 1. *Claire-Eugénie* d'Aremberg, mariée avec *Albert* d'Aremberg, Duc de Croy, Prince de Chimay, ſon couſin-germain, reſtée veuve en 1648, & morte en 1660; & 2. *Anne* d'Aremberg, Ménine de l'Infante Iſabelle: du ſecond ſortirent 3. PHILIPPE-FRANÇOIS, Prince & Duc d'Aremberg, qui ſuit; 4. *Marie-Deſirée* d'Aremberg, morte à ſix ans; 5. *Marguerite-Alexandrine* d'Aremberg, mariée le 28 d'avril 1649, avec *Eugéne* de Montmorency, Prince de Robecque, Marquis de Morbecque, Comte d'Eſtaire, Vicomte d'Aire, & morte le 18 de juillet 1651; 6. *Jeanne-Erneſtine-Françoiſe* d'Aremberg, mariée le 14 de mai 1656, avec *Alexandre-Hippolyte-Balthaſar*, Duc & Prince de Bournonville, Comte de Hennin, Baron de Caumont, &c. morte en couches le dixiéme d'octobre 1663, & inhumée dans l'égliſe des Carmes Déchauſſez de Bruxelles; & 7. *Eliſabeth-Claire* d'Aremberg, mariée en 1653, avec *Maximilien-Guillaume* Truchſes, Comte de Wolfegg, Gouverneur d'Amberg en Baviére, & du Haut Palatinat, & morte le ſeptiéme ſeptembre 1670: enfin du troiſiéme vinrent 8. CHARLES-EUGE'NE, Prince d'Aremberg, qui ſuivra après PHILIPPE-FRANÇOIS, ſon frére; & 9. *Marie-Thérèſe* d'Aremberg, mariée en 1658, avec *François-Chriſtophle*, Comte de Furſtemberg & de Moskirken, reſtée veuve le 22 de ſeptembre 1671, & morte au mois de janvier 1705, âgée d'environ 65 ans.

XV. PHILIPPE-FRANÇOIS, Prince & Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, Marquis de Montcornet, Comte de Beaumont, de Seneghem & de Lalain, Baron de Zévenberghe, de Commeren, de Rotzelaer, de Bierbeecke, de Héverlo, Seigneur des villes d'Enghien, de Halle, de Braine-le-Comte, de Judoigne, de Floyon, de Prowy, de Neufchâtel, de Landrecies, d'Avênes, de Quiévrain, de Caumont & de Beuraye, né en 1625, fut crée Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en 1646, & fut ſucceſſivement Capitaine Général de l'armée navale d'Eſpagne dans les Mers des Païs-Bas, Gouverneur du païs & Comté de Hainault, & de la ville de Valenciennes, & Capitaine des Archers de la Garde Bourguignonne des Rois Catholiques Philippe IV & Charles II, en Flandre. Il mourut le 13 de décembre 1674, âgé de 48 ans, & fut enterré dans le couvent des Céleſtins de Héverlo, près de Louvain. Il avoit été marié avec *Magdeleine-Françoiſe* Borgia d'Arragon & de Vélaſco, fille de *Charles* Borgia d'Arragon & de Vélaſco, ſeptiéme Duc de Gandie, Grand d'Eſpagne, & d'*Artémiſe* Doria-Caretto des Princes de Melſe, & en avoit eu 1. 2. *François* & *Iſabelle-Claire* d'Aremberg, qui moururent en bas âge.

XV. CHARLES-EUGE'NE, Prince d'Aremberg, né en 1633, fils de PHILIPPE-CHARLES, Prince & Duc d'Aremberg & d'Arſchot, & de *Marie-Cléophé* de Hohenzollern, ſa troiſiéme femme, fut d'abord Chanoine de Cologne, puis ayant renoncé à l'état eccléſiaſtique, il fut fait Lieutenant au Gouvernement de la province de Hainault, Gouverneur de Mons, & Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en 1678. Il mourut le 25 de juin 1681, à l'age de 48 ans, généralement regretté, s'étant acquis la bienveillance de tous les gens de bien, grands & petits, par ſon attention continuelle pour le bien public. Il avoit vendu en 1663, à Jean Prooſt, Conſeiller de la ſouveraine Cour de Brabant, Vorſſellaer, bourg conſidérable & ancien Domaine ſous la Prévôté de Ghelen dans le Territoire d'Anvers, qu'il avoit eu de la ſucceſſion de ſa mére, avec le Domaine de Lichtert, & ſa dépendance de Rielen. Il avoit épouſé *Marie-Henriette* de Vergy & de Cuſance, héritiére du Comté de Champlite, & des Baronnies de Perweys en Brabant, & de Faulcogney en Franche-Comté, & fille de *Claude-François* de Cuſance, Baron de Belvoir, & d'*Erneſtine* de Witthem. Elle mourut à Enghien en l'année 1700. De ce mariage vinrent PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, Duc d'Aremberg, qui ſuit; *Alexandre-Joſeph*, Prince d'Aremberg, & né le 20 de mai 1664, & qui s'étant rendu à la Cour de l'Empereur pour aller combattre contre les Turcs, fut tué en donnant des marques de ſon courage dans la premiére irruption que ces Barbares firent dans l'Autriche le ſeptiéme de juillet 1683; & *Marie-Thérèſe*, Princeſſe d'Aremberg, née le 25 de ſeptembre 1667, mariée 1. à Enghien le 14 de mai 1683, avec *Othon-Henri*, Marquis de Caretto, de Savone & de Grana, Comte de Miléſime, Baron de Weiswaſſer & de Neukirchen, Gouverneur Général de la Flandre Eſpagnole: & 2. le dixiéme février 1687, avec *Louïs-Erneſt*, Comte d'Egmont, & de Gavre, dont elle reſta veuve ſans enfans en 1693. Elle mourut à Bruxelles ſur les cinq heures du matin le 31 de mai 1716, dans la quarante-neuviéme année de ſon âge.

XVI. PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, né le dixiéme de mai 1663, fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Capitaine Général des Gardes de l'Empereur, & mourut à Petri-Waradin en Hongrie le 25 d'août 1691, des bleſſures qu'il avoit reçues à la ſanglante bataille de Salankemen contre les Turcs le 19 précédent. Il avoit été marié le 12 de février 1684, avec *Marie-Henriette* de Caretto, fille d'*Othon-Henri*, Marquis de Caretto, de Savone & de Grana, Gouverneur Général de la Flandre Eſpagnole, & de *Marie-Thérèſe*, née Comteſſe de Herbeſtein, ſa premiére femme. Il en laiſſa 1. LE'OPOLD, Duc d'Aremberg, qui ſuit; & 2. *Marie-Anne*, Princeſſe d'Aremberg & de Croy, née le 31 d'août 1689, morte à Utrecht le 24 avril 1736, dans ſa 47 année. mariée le 20 de novembre 1707, avec *François-Egon* de la Tour des Ducs de Bouillon, appellé *le Prince d'Auvergne*, Marquis de Berg-op-Zoom, Lieutenant Général des Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, dont elle reſta veuve le 26 de juillet 1710, avec une fille unique qui a été la premiére femme de *Jean-Chriſtian* de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Régent de Sultzbach.

XVII. LE'OPOLD, Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, Marquis de Montcornet, Comte de Lalain & de Champlite, Baron de Perweys, Seigneur d'Enghien, de Beerſel, &c. premier Pair de Hainault, né le 14 d'octobre 1690, fut bleſſé à la bataille de Malplaquet le onziéme de ſeptembre 1709, & la ville de Mons ayant été priſe par les Alliez de l'Empereur le 20 d'octobre ſuivant, il fut fait Grand Baillif de Hainault. L'Empereur Charles VI le déclara ſon Chambellan de la clef d'or au mois de février 1712. Il ſervit en 1716, en qualité de Major Général des armées de l'Empereur, & de Colonel d'un régiment d'Infanterie au ſiége de Témeſwar, & il y fut bleſſé au viſage, mais ſans danger, le 22 de ſeptembre. Il fit encore la campagne de Hongrie en 1717, en qualité de Maréchal Général Lieutenant de camp, ſervit au ſiége de Belgrade, ſe trouva à la bataille qui fut donnée devant cette place le 16 d'août, étant un des Généraux de l'aile droite de l'Infanterie Impériale, fut fait au mois de mars 1718, un des ſix Conſeillers d'Etat d'épée honoraires au Conſeil de Régence des Païs-Bas Autrichiens, & fut pourvu le 13 de novembre de la même année du Gouvernement de la ville de Mons, pour lequel il prêta ſerment entre les mains du Prince Eugéne de Savoye, Gouverneur Général des Païs-Bas Autrichiens, enſuite de quoi il partit de Vienne le ſeptiéme de décembre pour en aller prendre poſſeſſion, ce qu'il fit en perſonne le onziéme d'avril 1719. Depuis il a encore été fait Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & a pris ſéance au nouveau Conſeil d'Etat de Régence des Païs-Bas Autrichiens en qualité de Conſeiller honoraire le 23 de février 1725. Il a été marié à Bruxelles le 29 de mars 1711, avec une fille de *Nicolas* Pignatelli, Duc de Biſaccia, au Royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angélique*, née Comteſſe d'Egmont, & en a eu 1. un fils, né le 26 d'octobre 1714; 2. une fille, née à Enghien le troiſiéme de ſeptembre 1719; 3. un autre fils né à Enghien le premier août 1721; 4. une autre fille, née à Bruxelles le 30 d'octobre 1726; & 5. un troiſiéme fils, né à Bruxelles le 13 de ſeptembre 1730.

PRINCES de CHIMAY, DUCS de CROY.

XIV. ALEXANDRE d'Aremberg, né en 1590, fils puîné de *Charles*, Prince d'Aremberg, & d'*Anne* de Croy, Ducheſſe d'Arſchot, Princeſſe de Chimay, fut Prince de Chimay, Duc de Croy, Comte de Beaumont, Seigneur d'Avênes, Chevalier de la Toiſon d'Or, & fut tué à la ſurpriſe de Wéſel le 16 d'août 1629. Il avoit été marié en 1613, avec *Magdeleine* d'Egmont, morte le ſeptiéme de novembre 1663, fille de *Charles*, Comte d'Egmont, Prince de Gavre, Chevalier de la Toiſon d'Or, Gouverneur de la ville & Comté de Namur, & de *Marie* de Lens. De ce mariage vinrent 1. *Albert*, Duc de Croy, Prince de Chimay, né en 1618, & mort en 1648, ſans enfans de *Claire-Eugénie* d'Aremberg, ſa femme & ſa couſine-germaine; 2. PHILIPPE, Prince d'Aremberg & de Chimay, qui ſuit; 3. *Iſabelle* d'Aremberg de Chimay, mariée avec *Louïs* de Gonzague, des Comtes de Saint-Martin; & 4. *Anne-Catherine* d'Aremberg, mariée

riée avec *Eugène* de Hennin, Comte de Bouſſut, Baron de Liedekerque, Vicomte d'Auxis, de Bruxelles & de Lombeque, Grand Baillif du Comté d'Aloſt, & Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & morte en 1656, âgée de quarante ans.

XV. Philippe, Prince d'Aremberg, de Chimay & du Saint Empire, Comte de Beaumont & de Freſin, Baron de Comines & de Hallewin, Seigneur d'Avênes, Souverain de Fumay & de Reuyne, Ber de Flandre, Pair de Hainault, né en 1619, Meſtre-de-camp d'un Terce ou régiment d'Infanterie Wallonne pour le ſervice du Roi d'Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Léopold, Gouverneur du Comté de Namur, & depuis Gouverneur & Capitaine Général du Duché de Luxembourg & du Comté de Chini, créé Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or en 1647, ſuccéda en 1648, aux tîtres & aux biens de ſon frére aîné, & mourut au mois de janvier 1675, à l'âge de cinquante-ſix ans. Il avoit été marié au mois de mars 1642, avec *Théodore-Maximilienne-Joſſine* de Gavre, Comteſſe de Freſin, morte au mois de novembre 1676, fille & héritiére de *Pierre-Erneſt* de Gavre, Comte de Freſin, & de *Catherine-Iſabelle* de la Marck. Il n'en laiſſa qu'un fils, qui ſuit.

XVI. Ernest-Dominique, Duc d'Aremberg, Prince du Saint Empire & de Chimay, Comte de Beaumont & de Freſin, Baron de Hallewin & de Comines, Seigneur d'Avênes, &c. Ber de Flandre, Pair de Hainault, né le 26 de décembre 1643, fut marié à Madrid en 1675, avec *Marie* de Cardennas, Ménine de la Reine d'Eſpagne, & ſœur du Comte de Villalonſo, & la même année il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & Gouverneur du Duché de Luxembourg. Après avoir exercé cette charge pendant dix ans, il fut nommé à la Viceroyauté de Navarre, où s'étant rendu, il mourut à Pampelune au mois de juin 1686, dans la quarante-troiſiéme année de ſon âge, ſans laiſſer de poſtérité, de ſorte que ſa Principauté de Chimay paſſa avec ſes autres Terres à *Philippe-Antoine* de Hennin, Comte de Bouſſut, ſon couſin-germain.

DUCS & PRINCES de BARBANÇON.

XIII. Robert de Ligne, né en 1594, ſecond fils de *Jean* de Ligne, Baron de Barbançon, premier Prince d'Aremberg, & de *Marie* de la Marck, Comteſſe d'Aremberg, fut Comte d'Aigremont & de Barbançon, Capitaine des Archers de la Garde de l'Archiduc, & mourut le troiſiéme de mars 1614. Il avoit épouſé *Claudine* Wild-& Rhin-Grave, morte en 1632, fille de *Jean-Philippe* Wild-& Rhin-Grave, Comte de Salm, tué en 1569, à la bataille de Montcontour, où il commandoit les Reitres pour le ſervice du Roi de France, & de *Diane* de Dompmartin, Dame de Fontenoy, Marquiſe de Havré-Croy en ſecondes noces. De ce mariage il ne reſta qu'un fils, qui ſuit.

XIV. Albert de Ligne d'Aremberg, créé Duc & Prince de Barbançon par l'Empereur Ferdinand III, en 1644, Comte d'Aigremont & de la Roche, né en 1600, fut Gouverneur de Namur, & mourut à Madrid au mois d'avril 1674, étant Doyen des Chevaliers de la Toiſon d'Or. Il avoit épouſé *Marie* de Barbançon, fille & héritiére d'*Everard* de Barbançon, Vicomte d'Avre, Seigneur de Villemont, & de *Louïſe* d'Ooſtfriſe, de laquelle il laiſſa 1. Octave-Ignace d'Aremberg, Duc & Prince de Barbançon, qui ſuit; 2. *Jacques* d'Aremberg, Prince d'Aigremont, qui ſe noya dans la Meuſe; 3. *Iſabelle* d'Aremberg, mariée 1. avec *Albert-François* de Lalain, Comte de Hoochſtrate, Baron de Leuſe: 2. le quatriéme de mai 1651, avec *Ulric*, Duc de Wirtemberg, reſtée veuve de lui le 14 de décembre 1671, & morte à Paris, en ſon Hôtel rue-d'Enfer, paroiſſe de ſaint Jacques du Haut Pas, le 17 d'août 1678; & 4. *Dorothée* d'Aremberg, morte fille en 1644.

XV. Octave-Ignace, Duc d'Aremberg, Duc & Prince de Barbançon, & du Saint Empire Romain, Comte d'Aigremont, & de la Roche, Vicomte d'Avre, Seigneur de Villemont, né en 1640, fut fait Grand Fauconnier des Païs-Bas Eſpagnols en 1658, & nommé Gouverneur de Namur au lieu & à la place de ſon pére en 1674, & il prit poſſeſſion de cette charge au mois d'octobre 1675. Il fut fait auſſi Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or. Ce fut lui qui ſoutint le ſiége de Namur en 1692, contre l'armée Françoiſe, qui s'en rendit maîtreſſe. Il fut tué l'année ſuivante le 29 de juillet à la ſanglante bataille de Neerwinde, à l'âge de 53 ans. Il avoit été marié à Madrid le ſeptiéme de juillet 1672, avec *Thérèſe-Marie* Manrique de Lara, fille d'*Inico* Manrique, Comte de Frigiliana, Vicomte de la Fuente, Seigneur de la Tour de Alozayna, Nerja & Chilches, & de *Marguerite* de Tavora & Souſa. De cette alliance vinrent 1. *Marie* d'Aremberg de Barbançon, née le 19 de novembre 1673, mariée 1. en 1695, avec *Iſidore-Thomas* de Cardone, ſeptiéme Marquis de Guadaleſte, Amirante d'Aragon, dont elle reſta veuve le quatriéme d'août 1699: 2. en 1700, avec *Gaſpard* de Zuniga, des Marquis d'Aquilafuente, Viceroi de Galice: & 3. en 1715, avec *Henri-Auguſte* de Launoy; 2. *Emanuelle* d'Aremberg, née le 26 de décembre 1675; & 3. un fils, né au mois de juin 1680, & mort à Namur en 1681.

Les armes de Ligne *ſont d'or à une bande de gueulles:* celles d'Aremberg, *de gueulles à trois quintefeuilles d'or écartelées de la Marck, qui eſt d'or à une faſce échiquetée d'argent & de gueulles de trois traits;* & celles de Barbançon, *d'argent à trois lions de gueulles, couronnes & armes d'or.* * Imhoff, *Notitia Imperii. Tables Généalogiques de* Hubner. *Grands Officiers de la couronne*, édit. de 1712. *Etat de l'Europe de* Sainte-Marthe, *de* 1680, *tome* 2. & 3. *Mémoires du tems.*

* LIGNE (Julien de) Prêtre de Cambray, a publié à Douay *Tabula Monaſtica; Tabula ad præparationem & dignam Miſſæ celebrationem; Tabula de Sanctis qui contra peſtem invocantur; Chronologia brevis Sanctorum illorum quorum in Canone Miſſæ fit mentio.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 598.

LIGNE'RES (Des) *Voyez* DES-LIGNE'RES.

* LIGNE'RES, petite ville de France, dans le Berry, ſur la riviére d'Arnon, au ſud-ſud-oueſt de Bourges, dont elle eſt éloignée de ſept lieues.

* LIGNEROLLES, Gentilhomme François, ſe fit tellement aimer de Henri III, lorſqu'il n'étoit encore que Duc d'Anjou, qu'il devint ſon principal Favori. Ce Prince le fit Chevalier de ſes Ordres, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, & Gouverneur du Bourbonnois. Sa faveur lui fit des ennemis, entre autres le Vicomte de la Guerche, qui en 1571, l'attaqua en pleine rue & le tua. Son Maître ne fit aucune démarche pour venger la mort de ſon Favori, & cela a fait croire que le Vicomte n'avoit rien fait en cela que par l'ordre du Prince, ou du moins de ſon conſentement. Les ſentimens ſont fort différens ſur la cauſe de la mort de Lignerolles. Les uns diſent, que ce fut pour avoir découvert au Roi une conſpiration que ſon Maître avoit deſſein de faire avec l'Eſpagne. Les autres prétendent que le Roi lui même le regardant comme un homme qui l'empêchoit de vivre en paix avec ſon frére, ou bien pour avoir découvert au Duc d'Anjou le deſſein du maſſacre des Réformez, qui ſe fit l'année ſuivante, le jour de la Fête de S. Barthélemi, avoit donné ordre de s'en défaire. D'autres enfin aſſurent, (& cela paroît le plus vrai-ſemblable) que le Duc d'Anjou avoit ordonné ce coup, parce qu'il s'étoit vanté qu'il étoit auſſi bien venu que lui auprès de la Maîtreſſe de ce Prince. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* De Thou, *Hiſt. l.* 50 & 51. Mézeray, *Hiſt. de France*, *tome* 3. *p.* 242.

* LIGNEUS, nom Latin de *Pierre van den Houte*, de Gravelines, Juriſconſulte, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *Annotationes in libros quatuor Inſtitutionum Juris Civilis; Dido, Tragœdia; Annotationes in libros quatuor priores Æneïdos Virgilianæ.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 746.

LIGNITZ. *Voyez* LIEGNITZ.

LIGNON, petite riviére de Forez province de France. Elle a ſa ſource vers les confins de l'Auvergne, & ſe décharge dans la Loire, vis à vis de la ville de Feurs, après ſept lieues de cours. Elle eſt bien connue à tous ceux qui ont lu le Roman de l'Aſtrée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIGNY, petite ville ou bourg du Barrois en Lorraine. Ce lieu eſt ſur l'Orne, à deux lieues de Bar-le-Duc. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIGONOUS, province du Royaume de Damot dans l'Abyſſinie. Le Pére Lobo qui y avoit été envoyé en Miſſion & qui avoit demeuré deux mois dans cette province, en parle de la maniére ſuivante. „ C'eſt peut-être, *dit-il*, un des meilleurs, des „ plus beaux & des plus agréables païs du monde. L'air y eſt très-„ ſain & très-tempéré. Les montagnes n'y ſont pas fort hautes & „ toutes couvertes de cédres. On y ſéme, on y fait la recolte „ dans toutes les ſaiſons, la terre ne ſe laſſe point de produire & „ n'eſt jamais ſans fruit. Il ſemble que toute la province ne ſoit „ qu'un parterre, fait pour réjoüir la vue, tant la variété y eſt gran-„ de; je doute que les Peintres ſe ſoient encore formez des idées „ de païſages auſſi beaux que ceux que j'ai vus. Les forêts n'y ont „ rien d'affreux ni de ſauvage, & l'on diroit qu'on ne les a plan-„ tées, que pour donner de l'ombre & du frais. Parmi un nombre „ prodigieux d'arbres, dont elles ſont remplies, il y en a une „ eſpéce que je n'ai vue que là, & nous n'en avons point qui en „ approche, ni qui lui puiſſe être comparé. Ses feuilles ſont ſi „ grandes que deux ſuffiſent pour couvrir un homme devant & „ derriére. Cet arbre qu'on nomme *Enſété* eſt d'une utilité mer-„ veilleuſe. Comme les feuilles ſont fort larges on en tapiſſe des „ chambres, on s'en ſert au lieu de tapis de pié, de napes & de „ ſerviettes, & le verd en eſt très-beau. Lorsqu'elles ſont ſéches „ on les teille comme du chanvre, on les teint en toutes ſortes de „ couleurs & on en fait de très-beaux tapis, on moud les branches „ ou les groſſes côtes des feuilles, & on en fait une farine très-fine „ & très-blanche, qui trempée & cuite avec du lait eſt un manger „ délicieux. Le tronc & les racines, ſont plus nourriſſantes que les „ branches, & les pauvres gens qui voyagent ne font guéres d'au-„ tres proviſions. On coupe le tronc par morceaux comme des na-„ vets, on le fait cuire de même avec de la viande, & je n'y ai pas „ trouvé beaucoup de différence pour le goût; ce qui a fait nom-„ mer encore *l'Enſété* arbre contre la faim, ou arbre des pauvres, „ bien que les riches en mangent ſouvent par régal. Si on le cou-„ pe à une palme de terre & qu'on y faſſe différentes inciſions, il „ en renaît quatre ou cinq rejettons, qui étant tranſplantez repren-„ nent, & deviennent des arbres conſidérables. Les Abyſſins diſent „ que quand on le coupe, il pouſſe des ſoupirs comme un homme, „ & quand ils veulent dire qu'ils vont couper un Enſeté, ils di-„ ſent nous allons tuer un Enſeté. Enfin il porte à ſon ſommet „ une gouſſe longue qui contient juſqu'à cinq ou ſix cens ngues „ qui ſont d'abord vertes & deviennent jaunes à meſure qu'elles „ mûriſſent. Le goût à la vérité n'en eſt pas fort agréable, mais „ on les plante pour avoir des arbres de cette eſpéce. " Le P. Lobo trouva les peuples fort attachez à leurs ſentimens. L'Empereur de l'Abyſſinie ayant ordonné à ſes Sujets de ſe faire Catholiques Romains, ſoixante Moines aimérent mieux ſe précipiter du haut d'un rocher & ſe tuer que d'obéïr à cet ordre. Ce ne fut que par la force des armes, comme l'avoue Lobo, que leur Miſſion fit des progrès. * *Voyage de l'Abyſſinie par le* P. Lobo, *traduit par* M. le Grand, *tome* 1. *p.* 142. &c.

LIGOR, ville d'Aſie, capitale d'un Royaume de même nom. Elle eſt ſituée ſur la côte orientale de la preſqu'iſle de Malacca, où elle a un bon port, environ à cent trente lieues de la ville d'Odiaa ou Siam, du côté du midi. Le Royaume de Ligor eſt un païs de la preſqu'iſle de l'Inde delà le Gange, & s'étend le long du Golfe de Siam. Il a eu autrefois ſes Rois & n'eſt

plus aujourd'hui conſidéré que comme une Province du Royaume de Siam, auquel il a été réüni.

LIGORIO (Pyrrho) *Pyrrhus Ligorius*, ſortoit d'une noble famille de Naples dans le XVI ſiécle, & dès ſa jeuneſſe étudia les Lettres, le Deſſein & la Peinture. Il aimoit l'Antique avec tant de paſſion, qu'il deſſina d'après environ quarante livres de figures ou édifices à la plume, dont il y a en pluſieurs dans le cabinet du Duc de Savoye. Ce fut ſa principale occupation, tant à Rome, que dans toutes les provinces où il ſe trouve des bâtimens & des fragmens antiques. Il étoit grand Deſſinateur, & excellent Topographe, comme le marque ſa Rome ancienne gravée en grand; & il compoſa un livre des Cirques, des Théatres & des Amphithéatres. La Peinture fut encore à Rome un de ſes emplois; car il peignit en cette ville pluſieurs ouvrages dans l'*Oratoire de la Miſéricorde*, la façade de la maiſon de *Theodoli*, dans la rue du cours, & une autre façade du Palais au *Campo Marzo*, de camayeu, en jaune & en verd. Depuis, Ligorio s'appliqua entiérement à l'Architecture, & fut Architecte du Pape, & de l'égliſe de ſaint Pierre, ſous les Papes Paul III, Paul IV & Pie IV. Après la mort de Michel Ange, le Vignole fut choiſi avec Ligorio, pour conduire le bâtiment de ſaint Pierre, avec ordre de ſuivre le deſſein de Michel Ange. Ligorio ſe piqua d'y vouloir faire du changement: ce qui chagrina le Pape Pie V, qui lui ôta ſon emploi: de ſorte que la conduite de ce grand édifice demeura au Vignole. * *Hiſtoire des Arts qui ont rapport au Deſſein.*

LIGOURNE ou LIVOURNE, *Ligurnus* & *Liburnus Portus*, ville nouvelle & fameux port de mer d'Italie en Toſcane, eſt bien bâtie, avec des rues droites & des maiſons toutes peintes, au lieu que ce n'étoit auparavant qu'un bourg mal ſain, à cauſe des eaux croupiſſantes & des marais voiſins. Elle a été long-tems aux Piſans, puis aux Génois qui la changérent pour Sarzane, & enſuite aux Florentins. Côme de Médicis, l'a unie abſolument aux Etats de Toſcane. Les Grands Ducs François & Ferdinand l'ont fermée de murailles, & en ont fait une belle ville, défendue de trois forts conſidérables. Il y a le grand & le petit port. Le premier a été rendu commode par le moyen d'un beau mole, & de quelques tours; l'autre, dit *le Darſe*, n'eſt que pour les galéres, avec une entrée fort étroite. On y voit une très-belle ſtatue de fonte du Duc Ferdinand, qui tient ſous ſes piez quatre Eſclaves enchaînez. Le Palais du Grand Duc y eſt fort conſidérable pour ſa beauté & pour ſa commodité. Il ſert ordinairement de demeure au Gouverneur de la ville. Ses Arcenaux ſont auſſi très-beaux, & Ligourne eſt une des villes du monde où il y a le plus grand abord de Marchands étrangers, que le commerce y attire & qui s'y établiſſent, parce qu'on n'y peut pas être arrêté pour dettes.

LIGOURNE (le Golfe de) en Latin *Liburnus Sinus*, autrefois *Piſanus Sinus*. C'eſt un petit Golfe de la Mer Méditerranée. Il eſt vers les emboûchures de l'Arno en Toſcane. La ville de Piſe lui donnoit autrefois ſon nom, aujourd'hui c'eſt celle de Ligourne. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIGUA (le Volcan de) montagne qui vomit des flammes. Elle eſt entre les Andes dans le Chili, près de S. Juan de la Frontéra vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIGUE, c'eſt le nom général que l'on donne aux trois corps, qui compoſent la République des Griſons; qui ſont la Ligue Griſe, la Ligue de la Maiſon-de-Dieu, ou la Cadée, & la Ligue des dix Droitures. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIGUE DES DIX DROITURES. C'eſt la plus ſeptentrionale & la derniére en ordre des trois Ligues des Griſons. Elle eſt entre la Ligue de la Maiſon-de-Dieu, le Tirol & les Suiſſes deſquels le Rhin la ſépare. Elle prend ſon nom des dix Communautez ou Juriſdictions dont elle eſt compoſée. Ces Communautez ſecouérent le joug de la Maiſon d'Autriche, & ſe liguérent entre elles l'an 1470 & l'année 1471, avec les autres Ligues des Griſons. Elles ſe liguérent avec Zurich & Glaris l'an 1590, & avec Berne l'an 1602. Leurs Habitans ſuivent la Religion Réformée, & les principaux lieux ſont les petites villes de Meyenfeld, & le bourg de Tafaas ou de Tavos. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIGUE GRISE. C'eſt un des Corps, qui compoſent la République des Griſons. Cette Ligue eſt bornée au Levant par la Ligue de la Maiſon-de-Dieu; au midi par le Comté de Chiavenne, & par le Bailliage des Suiſſes en Italie; au Couchant & au nord par la Suiſſe propre. Elle eſt la premiére en ordre, ayant été formée par l'Abbé de Diſentis, par le Comte de Maſox, & par le Baron de Betzuns, qui s'unirent entre eux contre les Etrangers & les Voleurs l'an 1424. Les Habitans de cette Ligue entrérent enſuite en alliance avec les ſept plus anciens Cantons des Suiſſes l'an 1497. Cette Ligue contient 19 Communautez. Elle élit tous les ans ſes Magiſtrats, & occupe un païs fort montagneux, où le Rhin a ſes deux ſources. Ses principaux bourgs ſont Ilantz & Tromb.

LIGUE de la MAISON de DIEU. *Voyez* CADE'E.

LIGUE, parti qui ſe forma en France l'an 1576, pour la défenſe, diſoit-on, de la Religion Catholique, porta auſſi le nom de *la ſainte Union*. Le premier qui conçut le deſſein d'une Ligue générale des Catholiques ſous un autre Chef que le Roi, fut le Cardinal de Lorraine, lorſqu'il étoit au Concile de Trente. Il répréſenta aux principaux de l'Aſſemblée, & par eux au Pape, que pour maintenir la Religion contre les Hérétiques, il n'y avoit point de moyen plus ſûr que de faire une Ligue, où l'on fît entrer tout ce qu'on pourroit trouver de Princes & de grands Seigneurs, & principalement le Roi d'Eſpagne. Il ajoûta qu'il falloit que le Pape s'en déclarât le Protecteur, & qu'il choiſît un Chef auquel tous les Catholiques fuſſent obligez d'obéïr. Ce deſſein fut approuvé, & on alloit élire pour Chef le Duc de Guiſe, frére du Cardinal de Lorraine, lorſqu'on apprit la nouvelle de ſa mort. Le Cardinal n'abandonna pas ſon entrepriſe; mais il attendit dix ou onze ans, juſqu'à ce que le jeune Duc de Guiſe, Henri de Lorraine, ſon neveu, fût en âge de l'exécuter. Alors il propoſa la même choſe au Pape & au Roi d'Eſpagne, qui entrérent dans ſes ſentimens, quoique par des motifs bien différens; le Pape, par le déſir qu'il avoit de voir l'Héréſie exterminée; & l'Eſpagne par l'envie de profiter des deſordres que la Ligue exciteroit en France. Le Cardinal de Lorraine étant mort ſur ces entrefaites, le Duc de Guiſe travailla ſur le même plan à former un parti, qui le pût mettre en état de faire la loi à la plus grande partie de la France. Il fit dreſſer en 1576, un projet de la Ligue, pour le faire courir ſecrettement dans le Royaume par les Catholiques qui paroiſſoient les plus zélez ou qu'on ſavoit être les plus attachez à la Maiſon de Guiſe. Mais il ſe confia particuliérement au Seigneur d'Humiéres, Gouverneur de Péronne, lequel voyant que les douze articles, dont le Formulaire de la Ligue étoit compoſé, choquoient trop ouvertement la Majeſté Royale, changea le Formulaire, & dreſſa dix-huit autres articles, par leſquels il ſembloit que la Ligue n'entreprenoit rien que pour le ſervice du Roi. La ſubſtance de ce Formulaire étoit, que l'on rendroit toute obéïſſance au Roi; que l'on promettoit de maintenir l'exercice de la Religion Catholique Apoſtolique & Romaine; que la Nobleſſe ſerviroit en perſonne, ou fourniroit des gens, des chevaux & des armes; & que les Eccléſiaſtiques avec le Tiers Etat contribueroient aux dépenſes de la Ligue, ſuivant les taxes qui ſeroient réglées. Cet Acte fut ſigné à Péronne le douziéme février 1577, par près de deux cens Gentilshommes & Officiers de la province. L'exemple des Picards fut bien-tôt ſuivi dans toutes les provinces du Royaume; mais celui qui ſe déclara le plus hautement pour ce parti, fut le Seigneur de la Trémoille, qui fut depuis Gouverneur du Poitou.

Au mois de novembre de cette même année, on tint les Etats de Blois, où l'on défendit tout exercice de la Religion Réformée, parce que ceux de la Ligue y furent les plus puiſſans. Le Roi qui voyoit bien que les Ligueurs agiſſoient plus pour affoiblir ſon autorité, que pour abbattre le parti des Huguenots, voulut lui-même ſe déclarer Chef de la Ligue, afin de s'en rendre le maître; mais n'aimant pas la guerre, il accorda aux Huguenots en 1578, l'Edit de Poitiers, par lequel il leur permettoit l'exercice de leur Religion, ſuivant les Edits de pacification précédens. La Ligue qui n'avoit oſé rien entreprendre depuis que le Roi s'en étoit fait Chef, ſe déclara tout à coup en 1581, ſous la conduite du Duc de Guiſe. Son prétexte fut que le Roi de France s'étoit lié avec le Roi de Navarre Hérétique. Le Duc de Guiſe attira le Cardinal de Bourbon, auquel il fit eſpérer la Couronne, & rendit ſon parti encore plus puiſſant par la jonction de la Ligue des Pariſiens, ſous le fameux nom des *Seize*. Cette Ligue particuliére fut commencée par un des Bourgeois de Paris, nommé la Roche-Blond, lequel aſſembla une troupe de factieux, dont les Chefs furent au nombre de quarante; mais parce qu'ils diſtribuérent à quelques-uns d'eux les ſeize quartiers de Paris, pour y faire exécuter ce qui auroit été réſolu dans leur Conſeil, on les nomma les *Seize*, du nombre des quartiers, & non pas de celui des perſonnes qui conduiſoient cette Ligue. En 1584, le Duc de Guiſe ſe retira de la Cour en ſon Gouvernement de Champagne, & ſe rendit à Joinville, où ſe trouvérent les Envoyez du Cardinal de Bourbon & ceux du Roi d'Eſpagne. On y arrêta que le Cardinal de Bourbon ſuccéderoit à la Couronne, au cas que le Roi mourut ſans enfans, à l'excluſion de tous Princes Hérétiques; que le Roi d'Eſpagne fourniroit tous les mois cinquante mille piſtoles, pour les frais de la Ligue; & que réciproquement les Princes liguez aideroient ſa Majeſté Catholique à réduire ſous ſon obéïſſance ſes Sujets rebelles des Païs-Bas. La guerre commença l'an 1585; mais quelques mois après, le Roi accorda à la Ligue un Edit, par lequel il revoqua tous ceux qui avoient été faits en faveur des Huguenots, & défendit tout exercice de la Religion Réformée.

Auſſi-tôt après la publication de cet Edit, la guerre ſe ralluma par toute la France; car le Roi de Navarre & le Prince de Condé, avec tout le parti Huguenot, attirérent de leur côté le Maréchal Duc de Montmorency, Gouverneur de Languedoc, & Chef des Politiques ou Royaliſtes. Ceux-ci étoient des Catholiques mécontens, qui proteſtoient de vouloir maintenir l'autorité Royale contre ceux qui excitoient des deſordres dans l'Etat. Ce fut pour lors qu'il fut aiſé de découvrir que cette guerre avoit quelque autre motif que la Religion, puiſque les Royaliſtes étoient Catholiques, & prenoient les armes contre la Ligue. Le Pape Sixte V s'intéreſſa pour les Ligueurs, & fulmina une Bulle contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, par laquelle il les priva de tous leurs Etats, & les déclara incapables de ſuccéder à quelque Principauté que ce fût. Le Roi de Navarre fit afficher dans Rome ſa proteſtation contre cette Bulle, & fortifia ſon parti pour maintenir ſes droits. L'an 1587, les Princes Proteſtans d'Allemagne mirent ſur pié une puiſſante armée, pour ſecourir les Huguenots; mais ces troupes furent défaites, & contraintes de ſe retirer: ce qui rendit la Ligue plus fiére, & fit retentir tout Paris des louanges du Duc de Guiſe. Au mois de juillet 1588, le Roi fit publier en faveur des Ligueurs, un Edit qu'on appella l'*Edit de réünion*, par lequel il déclara qu'il vouloit exterminer l'Héréſie de ſon Royaume, & que tout Prince Hérétique ſeroit exclus de la ſucceſſion à la Couronne, s'il mouroit ſans enfans mâles. On tint enſuite les Etats de Blois, où le Roi s'apperçut que le Duc de Guiſe s'y vouloit rendre plus puiſſant que lui; car outre que les Députez avoient été choiſis par les brigues que les créatures de ce Duc avoient faites dans les provinces, ceux qui préſidoient à chaque Ordre, ſavoir, les Cardinaux de Bourbon & de Guiſe au Clergé, le Comte de Briſſac & le Baron de Magnac à la Nobleſſe, & le Prevôt des Marchands,

chands, la Chapelle-Marteau, au Tiers Etat, étoient entiérement dans ſes intérêts. En effet lorsqu'on lut les cahiers des trois Ordres, le Roi vit qu'ils contenoient pluſieurs propoſitions qui tendoient manifeſtement à diminuer l'autorité Royale. Cela fit réſoudre le Roi à ſe défaire du Duc de Guiſe & du Cardinal ſon frére. La mort de ces deux Princes irrita furieuſement les Ligueurs qui pour s'autoriſer dans leur revolte, obtinrent un Décret rendu le ſeptiéme janvier 1589, par les Docteurs de Sorbonne, auquel les mieux intentionnez furent obligez de ſouſcrire pour éviter la fureur de la Ligue. Ce Décret (que la Sorbonne condamna & tint pour abominable, lorsqu'elle fut libre) portoit que les François étoient déliez du ſerment de fidélité & d'obéïſſance qu'ils avoient prêté au Roi, & qu'ils ſe pouvoient armer pour la défenſe de la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. Le 16 du même mois le Duc d'Aumale, Gouverneur de Paris, & le Conſeil des Seize ſe défiant du Parlement; & ayant réſolu de ſe ſaiſir de tous ceux de ce corps qui leur étoient ſuſpects, Jean le Clerc, dit *Buſſi*, auparavant Procureur au Parlement, & alors Gouverneur de la Baſtille, ſe chargea de cette commiſſion, & conduiſit à la Baſtille le premier Préſident, Achille de Harlay, avec les Préſidens Potier de Blancmênil, & de Thou, & les plus anciens Conſeillers de cette Cour, dont les places furent remplies par les Ligueurs. Quelque tems après, le Duc de Mayenne, frére du Duc de Guiſe arriva à Paris, où il tâcha d'affoiblir le Conſeil des Seize, pour ſe rendre le plus puiſſant, & où il ſe fit donner la qualité de Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France. Le Roi pour réſiſter à cette faction, s'unit avec le Roi de Navarre, & publia une Déclaration, pour faire entendre à ſes Sujets, que cette union n'apporteroit aucun préjudice à la Religion Catholique.

Après l'aſſaſſinat du Roi Henri III en 1589, la Ligue triompha de joye; mais le Roi de Navarre qui ſuccéda à la Couronne, ſous le nom de Henri IV, ſe rendit peu à peu maître du Royaume. D'abord le Duc de Mayenne, Chef de la Ligue, fit déclarer Roi le Cardinal de Bourbon, ſous le nom de Charles X, au mois de janvier 1590. Le Pape Sixte envoya Légat en France le Cardinal Cajétan, avec ordre exprès de travailler à faire élire un Roi bon Catholique. D'autre part, Mendoze, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne, ſoutenu de la faction des Seize, fit des propoſitions qui paroiſſoient fort avantageuſes à la Ligue, & demanda ſeulement que le Roi ſon Maître fût déclaré ſolemnellement Protecteur du Royaume de France. Le Duc de Mayenne, pour aſſurer le tître de Roi au Cardinal de Bourbon, le fit proclamer tel dans toutes les villes de la Ligue, retenant toujours la qualité de Lieutenant Général de la Couronne. Enſuite il ſe remit en campagne, pendant que le Légat qui étoit à Paris, travailloit à empêcher que l'on ne reconnût Henri IV pour Roi. Enfin la célébre bataille d'Yvri, l'an 1590, fut fatale à la Ligue, & ruïna preſque toutes ſes forces. Peu de tems après, le Roi Henri IV aſſiégea Paris, où pour encourager le peuple à ſoutenir le ſiége, plus de douze cens Eccléſiaſtiques & Religieux, même les plus réformez, comme les Chartreux, les Minimes & les Capucins, firent une eſpéce de montre, marchant en ordre par les rues, revêtus d'armes de Soldats ſur leurs habits ordinaires, & ayant à leur tête Guillaume Roze, Evêque de Senlis, précédé d'un grand étendart, où étoient les images du Crucifix & de la Vierge. Ce ſpectacle fit croire au peuple de Paris, qu'il ne falloit pas épargner ſa vie pour défendre la Religion, puisque les Religieux même prenoient les armes pour ce ſujet. Le Roi n'ayant pu entrer dans Paris, alla prendre Chartres l'an 1591. Le Pape Grégoire XIV ſe déclara pour la Ligue, & le Roi d'Eſpagne faiſant fonds ſur la faction des Seize, propoſa d'élire pour Reine de France l'Infante Iſabelle ſa fille, & petite-fille de Henri II, Roi de France; mais le Duc de Mayenne rompit ce deſſein, & fit pendre ſous d'autres prétextes les principaux de cette faction. Les Papes Innocent IX & Clément VIII favoriſérent encore le parti des Ligueurs, qui obligérent le Duc de Mayenne d'aſſembler les Etats l'an 1593, après la mort du Cardinal de Bourbon, pour y procéder à l'élection d'un nouveau Roi qui fût de la Religion Catholique. A l'ouverture de l'Aſſemblée, il déclara qu'il empêchoit cette nouvelle élection; ce qu'il fit, parce que la brigue du Roi d'Eſpagne appuyée du Pape tendoit toujours à faire élire l'Infante d'Eſpagne pour Reine de France. Les Catholiques Royaliſtes qui étoient à la ſuite de Henri IV firent ſignifier à l'aſſemblée des Etats un Acte authentique, par lequel ils demandoient qu'il leur fût permis d'y envoyer leurs Députez. Sur quoi le Duc de Mayenne malgré le Légat du Pape, fit accepter une Conférence entre les Catholiques des deux partis, laquelle ſe tint à Surêne au mois d'avril. L'Archevêque de Bourges y déclara que le Roi étoit réſolu d'abjurer l'Héréſie; mais le Légat ſoutint qu'avant que de le reconnoître pour Roi, il falloit que le Pape l'eût reconcilié à l'Egliſe. Cependant le Roi d'Eſpagne, pour faire élire l'Infante Reine de France, propoſa de la marier avec un Prince François qu'il choiſiroit, y compris ceux de la Maiſon de Lorraine, à la charge que ſon gendre & ſa fille ſeroient déclarez Roi & Reine de France *ſolidairement*. Mais le Parlement de Paris ne pouvant ſouffrir cette propoſition, qui étoit contre la Loi fondamentale du Royaume, qu'on appelle *Loi Salique*, rendit un célébre Arrêt qui déclara nuls tous les traitez que l'on pourroit faire ſur ce point. Le parti d'Eſpagne ne laiſſa pas de preſſer l'élection d'un nouveau Roi, & les Députez Eſpagnols montrérent un pouvoir qu'ils avoient de nommer le Duc de Guiſe, pour gendre du Roi d'Eſpagne. Le Duc de Mayenne en eut bien du chagrin, parce qu'il ne pouvoit ſouffrir ſon neveu pour Maître, & qu'il eût voulu faire tomber la Couronne ſur ſa tête, ou ſur celle de ſon propre fils; mais il diſſimula ſon déplaiſir, & trouva adroitement les moyens d'arrêter cette élection, dans le deſſein de faire ſa paix avec le Roi Henri IV. Enfin au mois de juillet de la même année 1593, Henri IV fit abjuration dans l'égliſe de ſaint Denys en France, & fut réconcilié à l'Egliſe par Renault de Beaune, Archevêque de Bourges. Les Chefs & les villes de la Ligue quittérent les armes, & le Duc de Mayenne ſe voua entiérement au ſervice du Roi. *Voyez* PACIFICATION. * De Thou. D'Avila. D'Aubigné. Maimbourg, *Hiſt. de la Ligue*, *&c.*

LIGURIE, païs d'Italie, qui faiſoit anciennement partie de la Gaule Ciſalpine, donnoit ſon nom à la mer voiſine, qu'on appelloit *Liguſtique*. On croit qu'elle le tiroit de Ligur, fils de Phaëton *l'Egyptien*, qui vint habiter avec ſon pére cette partie d'Italie, long-tems avant qu'on entendît parler des Grecs, ni de l'Attique, ni de l'Arcadie. * Fabius Pictor. On diviſoit la Ligurie en Ligurie maritime, & Ligurie des montagnes. La premiére, qui comprenoit autrefois pluſieurs villes de Provence, eſt maintenant renfermée entre les riviéres de Var & de Magre, & eſt nommée vulgairement *Riviére de Gênes*. La ſeconde s'eſt étendue juſqu'au Pô & à l'Arne, & comprenoit pluſieurs peuples, qui donnérent aſſez de peine aux Romains. Les plus renommez étoient les Saliens, les Oxubiens & les Décentes. Pline en fait mention, *l.* 3. *c.* 5. Ils furent vaincus par le Conſul Q. Opimius, qui vangea le tort qu'ils avoient fait aux Marſeillois alliez des Romains, en pillant leurs villes. Fulvius Flaccus acheva de les ſoumettre entiérement. *Voyez* Florus *dans ſon Abbrégé*, & Tite-Live, *l.* 47 & 60. Cette ſeconde Ligurie comprenoit une partie des païs connus aujourd'hui ſous le nom de *Piémont*, de *Montferrat*, & de *Milanois*, comme nous l'apprenons d'Antonin en ſon *Itinéraire*, de Paul Diacre en *l'Hiſtoire des Lombards*, & d'autres anciens Auteurs. La Ligurie d'aujourd'hui eſt enfermée dans l'Etat de Gênes, qui s'étend aſſez loin le long de la mer, & du Couchant au Levant, mais qui a peu de largeur du nord au ſud, & qui eſt toute coupée de montagnes. On diviſe ce païs en riviére du Ponant, & riviére du Levant; & Gênes qui ſe trouve au milieu, donne lieu à cette diviſion. * *Voyez* l'article GENES; & outre les Auteurs qui ont été citez, *conſultez* Strabon, *l.* 14. Diodore de Sicile, *l.* 6. & Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.*

LIGURINUS, Poëte Latin, vivoit du tems de Martial, qui lui adreſſe la quarante-quatriéme Epigramme du troiſiéme livre, & ſe plaint à lui de ce qu'il vouloit paroître trop Poëte.

Occurrit tibi nemo quod libenter,
Quod quacumque venis, fuga eſt, & ingens
Circa te, Ligurine, ſolitudo,
Quid ſit ſcire cupis? nimis Poëta es, &c.

LIGURINUS, eſt le nom que le Cardinal Baronius donne à ce Gonthaire ou Gontier, qui avoit compoſé un Poëme de Frédéric *Barberouſſe*. Il en parle ſous l'an 1160. *Voyez* GONTHAIRE ou GONTIER, &c.

L I K. L I L. L I M.

LIKIANG, ſixiéme ville militaire de la province de Junnan dans la Chine. Elle eſt habitée par quelques anciens peuples Chinois, qui en ont fort peu retenu les mœurs, à cauſe du voiſinage de certains peuples groſſiers & mal élevez avec qui ils ont commerce. Il ſont fort adonnez à boire & prennent plaiſir à s'enivrer, à ſauter & à chanter. Ils manient un cheval fort adroitement & ſavent tirer des fléches. Leur païs eſt gras, fertile & très-riche en or, en pommes de pin, & en ambre. On y voit le Mont-de Sire, vers le Royaume de Tibet. Ce Mont eſt toûjours couvert de neige. Celui de Rincin eſt renommé pour les pierres de différentes couleurs qui s'y trouvent, & qui ne répréſentent que des figures de chevaux. * *Ambaſſades des Hollandois à la Chine*, *ch.* 52. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LILE'E, LILÆA, ville de la Phocide à une journée de Delphes. Homére en fait mention en donnant le dénombrement des vaiſſeaux que chaque peuple de la Gréce fournit pour le ſiége de Troye. Cette ville fut enſuite ruïnée dans la guerre ſainte que les Grecs firent aux Phocéens qui avoient pillé le temple de Delphes & enlevé les thréſors immenſes qui y étoient. Il faut cependant qu'elle ſe ſoit d'abord remiſe, puisque Démétrius Poliorcétès s'en rendit depuis maître par compoſition. Mais les troupes de Démétrius furent bien-tôt après obligées à fuïr. Patron, bourgeois de Lilée ayant invité ſes Concitoyens à les attaquer courageuſement, cette action valut à Patron une ſtatue qu'on lui dreſſa à Delphes. * Homére, *Iliade* 2. Pauſanias, *Phocica*. Strabon, *l.* 9. *Dict. Allemand de Bâle.*

LILERS, bourg de l'Artois dans les Païs-Bas, eſt ſur la petite riviére de Navès, à ſept lieues d'Arras vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LILIO GRE'GORIO GIRALDI. *Voyez* GIRALDI.

LILIS. *Voyez* LILITH.

LILITH. Les Juifs ſe ſervent de ce mot, pour marquer un ſpectre de nuit, qui enléve les enfans & les tue. C'eſt pourquoi, comme l'a remarqué R. Léon de Modéne, lorsqu'une femme eſt accouchée, on a accoutumé de mettre ſur de petits billets, aux quatre coins de la chambre où la femme eſt en couches, ces mots, *Adam & Eve: Lilith hors d'ici*, avec le nom de trois Anges; & cela pour garantir l'enfant de tout ſortilége. M. Simon, dans ſa remarque ſur ces paroles de Léon de Modéne, obſerve que Lilith, ſelon les fables des Juifs, étoit la premiére femme d'Adam, laquelle refuſant de ſe ſoumettre à la Loi, le quitta & s'en alla dans l'air par un ſecret de Magie. C'eſt cette Lilith que les Juifs ſuperſtitieux craignent comme un ſpectre qui apparoît en forme de femme, & qui peut nuire à l'enfantement. Buxtorf, *au ch.* 2. *de ſa Synagogue*, parle aſſez au long de cette Lilith, dont il rapporte cette Hiſtoire tirée d'un livre Juif. Dieu ayant créé Adam, lui donna une femme qui fut appellée Lilith,

laquelle refuſa de lui obéïr: après pluſieurs conteſtations ne voulant point ſe ſoumettre, elle prononça le grand nom de Dieu *Jehova*, ſelon les Myſtéres ſecrets de la Cabale, & par cet artifice elle s'envola dans l'air. Quelque inſtance que lui euſſent faite pluſieurs Anges qui lui furent envoyez de la part de Dieu, elle ne voulut point retourner avec ſon mari. Cette Hiſtoire n'eſt qu'une fable; & cependant les Juifs Cabaliſtiques, qui ſont les Auteurs d'une infinité de contes ridicules, prétendent la tirer du premier chapitre de la Genéſe, qu'ils expliquent à leur maniére. * R. Léon de Modéne, *Cerem. partie* 4. *ch.* 8. M. Baſnage ayant rapporté l'Hiſtoire de Lilith ſuivant les rêveries des Rabbins, ajoûte, que lorsqu'une femme Juive eſt en couche en Allemagne, on grave ſur les murailles de ſa chambre, *Qu'Adam & Eve ſoient ici préſens, & que Lilith en ſorte.* Et ſur la porte on met *Sennoi*, *Sanſennoi*, *Samangeloph*, les noms des trois Anges que Dieu envoya à la pourſuite de Lilith, & qu'ils croyent ſuffiſans pour chaſſer les Démons. Les hommes écrivent les noms de ces Anges ſur du parchemin, & les portent collez contre leur peau. Ils y ajoûtent diverſes figures & d'autres mots, qu'ils croyent capables de faire fuir Lilith & les autres Démons. Quelques Docteurs croyent que *Lilith* eſt la Lune, qui a emprunté ce nom de *Lail*, qui ſignifie la nuit en Hébreu, & dont les influences pouvoient être, ſuivant eux, avantageuſes ou nuiſibles aux enfans qui naiſſent. La pleine Lune, dit Abravanel, eſt heureuſe aux enfans; mais s'ils naiſſent dans le croiſſant ou dans le décours, les cornes de cet Aſtre leur cauſent la mort; ou s'ils vivent, ils commettent des crimes énormes. * M. Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *tome* 3. *p.* 155. *&c.*

* LILIUS (Aloyſius) Médecin à Rome s'eſt appliqué à la réforme du Calendrier Romain. * *Mélanges d'Hiſtoire & de Littérature de* Vigneul-Marville, *tome* 1. *p.* 225. édit. de Hollande 1700.

* LILIUS (George) ou George LESLEY, Anglois, fils de *Guillaume* LILLY qui vivoit ſous le régne d'Edouard VI, a fait les Eloges de quelques Anglois. Ils parurent au commencement du XVII ſiécle, mais il n'y en a qu'un fort petit nombre. Ils furent imprimez à Bâle à la fin des Hommes Illuſtres de Paul Jove, du tems duquel il vivoit. * Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 166. *&* 167. *n.* 160. édit. d'Amſterdam, 1725.

LILIUS (Guillaume) *Voyez* LILLY.

LILLE, ville du Païs-Bas en Flandre ſur la Deule, eſt nommée en Latin *Inſula* & *Inſulæ*, parce qu'elle étoit autrefois environnée de divers marécages qui ont été deſſéchez par l'induſtrie des hommes. Elle fut bâtie l'an 1007, par Baudouin, IV. du nom, dit *le Barbu*, Comte de Flandre, & fut environnée de murailles par Baudouin V, dit *de Lille*, ſon fils l'an 1046. Cette ville qui eſt très-belle & capitale de la Flandre dite *Gallicane*, a été ſouvent priſe & ſaccagée: à préſent elle eſt forte, bien munie & très-riche, depuis qu'après avoir été ſoumiſe par le Roi Louïs XIV, l'an 1667, elle étoit reſtée à la France par la paix d'Aix-la-Chapelle l'an 1668. Ce Prince y a fait élever une forte citadelle flanquée de cinq grands baſtions royaux, & a fait remplir des eaux de la riviére de la Deule ſes doubles foſſez, diſtinguez par ſes demi-lunes. Ces nouvelles fortifications enferment un fauxbourg qui rend la ville extrémement grande. On y entretient diverſes ſortes de manufactures, & on y voiture des marchandiſes par un canal qui ſe joint à la riviére de Lys, laquelle n'eſt pas fort éloignée de Lille. Baudouin de Lille, Comte de Flandre, y fonda la collégiale de ſaint Pierre, qui eſt aujourd'hui la plus conſidérable. Philippe *le Hardi* y établit l'an 1283, une Chambre des Comptes. La Châtellenie de Lille eſt grande, & comprend pluſieurs villages. Elle a eu autrefois ſes Châtelains, dont Florent Vander Haer, Chanoine & Thréſorier de Lille, a publié l'Hiſtoire depuis l'an 1039, juſqu'en 1537. Il y a à Lille pluſieurs Tribunaux, la Gouvernance ou ſouverain Bailliage, qui connoît de tous les cas royaux dans la ville & dans la Châtellenie; le Bailliage de Lille qui a la police à la campagne & l'enſaiſinement des fiefs tenus du Roi; le Bailliage de Falempin, ou de la Châtellenie de Lille, où les hommes de fiefs jugent à la ſemonce du Baillif; le Magiſtrat qui a la Juſtice Civile & Criminelle à la réſerve des cas royaux, & la police dans la ville & banlieue; un Bureau des Finances créé l'an 1691, pour tous les païs du Gouvernement Général de Flandre, & pour l'Artois; un Hôtel des Monnoyes érigé en 1685; une Maitriſe particuliére des Eaux & Forêts; & une Juriſdiction des traites. Le Prince Eugéne de Savoye, commandant l'armée des Alliez contre la France, prit cette ville en 1708, après un ſiége de quatre mois, ſoutenu par le Maréchal de Boufflers; mais elle fut rendue à la France par la paix d'Utrecht en 1713. * *Conſultez* Florent Vander Haer. Aubert le Mire, *Notit. Eccl. Belg. c.* 86. Valére André, *Topogr. Belg. p.* 51. Guichardin, *Deſcription du Païs-Bas*, *&c.*

LILLE, ville de Provence dans le Comté Vénaiſſin, porte ce nom, parce qu'elle eſt entourée par la riviére de Sorgue, qui a ſa ſource près de là à Vaucluſe, célébre par les Ecrits de Pétrarque. Lille eſt agréable, & ſituée dans une campagne fertile, à cinq ou ſix lieues d'Avignon, & un peu moins de Carpentras.

LILLE, riviére de France, a ſa ſource dans le Limoſin près de Meyſſe, paſſe à Saint-Yrier, & traverſe le Périgord, où elle reçoit la Haute Vézére. Elle arroſe Périgueux, Mucidan, Montpont, &c. puis entrant dans la Guienne, elle y reçoit la Droune au deſſous de Coutras, célébre par la bataille de 1587, arroſe Libourne, & ſe jette dans la Dordogne. * Baudrand.

LILLEBONNE ou ISLEBONNE, *Juliobona*, & par corruption *Iſlebonna*, & *Juliabona*, ville de France, autrefois capitale du païs de Caux, dans le diocéſe de Rouen. Lillebonne a donné ſon nom à une branche de la Maiſon de Lorraine. *Voyez* dans l'article de LORRAINE, ce qui concerne cette branche.

CONCILE DE LILLEBONNE.

Les Evêques de Normandie aſſemblez à Lillebonne, y célébrérent un Concile le jour de la Pentecôte l'an 1080, en préſence de Guillaume, dit *le Bâtard*, Roi d'Angleterre & des grands Seigneurs du païs. Ce fut Guillaume, I. de ce nom, Archevêque de Rouen, dit *Bonnefame*, qui y préſida; & on y fit quarante-ſept Canons, rapportez par Orderic Vitalis, *Hiſt. Eccleſ. l.* 5. *Voyez* auſſi Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1. *in Arch. Roth. in Guill. p.* 576.

LILLO, fortereſſe des Païs-Bas, eſt bâtie ſur l'Eſcaut, à deux lieues au deſſous d'Anvers, dans le Duché de Brabant. Tous les vaiſſeaux ſont obligez d'y jetter l'ancre; & d'y payer les droits à la Douane des Etats Généraux des Provinces-Unies, à qui cette place appartient, en vertu de ce qui a été conclu par le traité de paix fait à Munſter l'an 1648: ce qui eſt cauſe qu'on l'appelle ſouvent *la Bride d'Anvers*, à cauſe d'un grand dommage que cela porte au commerce de cette ville, dont elle eſt éloignée de près de trois lieues à ſon nord-nord-oueſt, à une lieue de Santvliet, & à quatre de Berg-op-zoom, vis à vis de la Flandre Hollandoiſe, & du Fort de Liefkenshoeck.

LILLY (Guillaume) naquit à Odeham ou Odiam, au Comté de Hant en Angleterre. Après avoir été quelque tems dans l'Univerſité d'Oxford, ſur la fin du XV ſiécle, il alla à Jéruſalem par dévotion. A ſon retour, il fit quelque ſéjour à Rhodes, où il ſe perfectionna dans les Langues Gréque & Latine. Il ſe rendit de là à Rome où il étudia ſous deux grands Maîtres de ce tems-là, Jean Sulpitius & Pomponius Sabinus. A ſon retour en Angleterre il s'établit à Londres, où il enſeigna avec ſuccès la Grammaire, la Poëſie & la Rhétorique. Enfin il fut fait premier Maître de l'Ecole de ſaint Paul, par le Docteur Colles Fondateur de cette Ecole. Outre ſes Ouvrages ſur la Grammaire, il écrivit trois *Antiboſſicons*, contre un certain Whitington, qui avoit écrit ſatyriquement contre lui ſous le nom ſuppoſé de *Boſſus; Poëmata Varia; de Laudibus Deiparæ Virginis*, *&c.* Il mourut de peſte l'an 1522. * *Athenæ Oxonienſes.* Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 3. *p.* 84. *n.* 653: & *tome* 6. *partie* 2. *p.* 140. édit. d'Amſterdam, 1725.

* LILYBE'E (le Cap de) étoit un des trois Caps du Royaume de Sicile qui à cauſe de cela portoit autrefois le nom de *Trinacrie.* On l'appelle aujourd'hui *Capo Boco.* Il eſt ſur la côte occidentale de l'iſle, où l'on voit la ville de Marſala. Du tems des Romains il y avoit dans cette même contrée, une ville nommée Lilybée. * *Dict. Allemand.*

LIMA ou LOS REYES, ville de l'Amérique, capitale du Pérou, ſéjour d'un Viceroi pour le Roi d'Eſpagne, avec tître d'Archevêché, a pour ſuffragans Cuſco, Quito, Arequipa, Truxillo, Guamanga, San Jago de Chili, la Conception de Chili, & Panama en Terre-ferme. Cette ville eſt ſituée à peu près au 12 degré 30 minutes de latitude méridionale, & au 307 degré 30 minutes de longitude. François Pizarro jetta les fondemens de cette ville l'an 1535, & la nomma la ville des Rois, *Ciudad de los Reyes*, parce que les Habitans vinrent s'y établir la Fête de l'Epiphanie ou des Rois. Le nom de Lima lui a été donné, à cauſe de la vallée de Lima où elle eſt ſituée. Cette ville qui eſt la plus célébre, la plus grande, & la plus magnifique de tout le Pérou, eſt diviſée en trente-ſix quartiers, chacun de cent cinquante pas en quarré. Les rues y ſont également larges, & les maiſons d'une même ſymmétrie en ligne droite, ſans aucune courbure ni détour. Le fauxbourg de Saint-Lazare vers le nord, eſt auſſi diviſé par quartiers bâtis ſelon le même allignement. Vers l'orient il y a un autre fauxbourg où demeurent environ huit cens familles d'Indiens, qui ſont fort riches, & qui ſavent la Langue Eſpagnole. On y voit un beau Collége de Jéſuites, & l'Hôtel d'un Lieutenant Particulier, qui exerce auſſi ſa juriſdiction ſur quelques bourgs des environs. Au milieu de la ville eſt le palais royal, qui eſt la demeure du Viceroi, & le ſiége du Parlement compoſé de huit Juges, de quatre Conſeillers nommez *Alcades de Corte*, de deux Avocats fiſcaux & autres Officiers. Le Viceroi même y préſide le plus ſouvent: il a pluſieurs Sécretaires, & reçoit quatre mille ducats de pènſion par an, outre trois mille ducats pour ſa dépenſe quand il va à Callao, & dix mille lorsqu'il va en d'autres provinces. Il donne les offices de Capitaine de ſes Gardes, de Gouverneur du port, de Capitaines, ou *Maſtres de campo*, & toutes les autres charges, excepté celles de Conſeillers du Conſeil Royal. Entre ces charges, on compte plus de cent Lieutenances, dont le Viceroi tire des ſommes immenſes. La ville eſt auſſi le ſiége d'un Archevêché, qui a 30000 ducats de revenu; & tous les Eccléſiaſtiques, principalement les Chanoines, y ſont extrémement à leur aiſe. Les égliſes y ſont en grand nombre. On y voit pluſieurs couvens & monaſtéres de Religieux & de Religieuſes, & deux riches hopitaux, l'un pour les Eſpagnols, & l'autre pour les Négres. Les Jéſuites, qui y ſont appellez *Théatins*, y ont trois beaux Colléges. De la plus haute partie de la ville coulent deux larges canaux, qui ſe répandent dans tous les quartiers: de ſorte qu'il n'y a pas une maiſon qui n'ait ſon aqueduc. Les bâtimens particuliers n'ont qu'un étage, & les murailles ne ſont preſque que de poutres & de planches, remplis entre deux de mortier. Les toits ſont couverts de toiles peintes: ce qui ſuffit en ce païs-là, parce qu'il n'y pleut jamais. Lima eſt encore une ville magnifique, parce que le Viceroi y tient ſa Cour, & que la Chancellerie du Roi y eſt établie. Elle eſt la plus marchande de toute l'Amérique méridionale: car on y améne tout l'or & l'argent des provinces voiſines du Pérou & du Chili, & preſque toutes les marchandiſes de l'Europe y ſont tranſportées de Panama, & de la nouvelle Eſpagne. La ville n'eſt ceinte d'aucune murailles, quoique d'autres aſſurent qu'elle a de bons remparts. On y compte

pte environ cinq mille Eſpagnols, & quarante mille Négres. D'autres diſent qu'il y a à Lima vint cinq à vint huit mille ames tant Blancs que Métifs, Mulâtres, Noirs & Indiens, ſans oublier les Moines & les Religieuſes qui occupent au moins le quart de la ville. En 1682, les Marchands pour honorer l'entrée du Duc *de la Palata*, firent paver dans l'étendue de deux quartiers les rues de la *Merced* & *de los Mercaderes* de lingots d'argent qui péſent ordinairement environ deux cens marcs. Il y a pluſieurs Tribunaux eccléſiaſtiques à Lima, 1. celui de l'Archevêché; 2. celui de l'Inquiſition, où le Délateur eſt compté pour témoin, où l'on ne donne aucune connoiſſance aux accuſez de ceux qui les accuſent, & où il n'y a point de confrontation de témoins, de ſorte que tous les jours on arrête des innocens, dont tout le crime conſiſte à avoir des ennemis qui s'intéreſſent à leur perte. Cette Inquiſition fut établie à Lima en 1569. Le troiſiéme Tribunal eſt celui de la Croiſade établi à Lima en 1603; & le quatriéme eſt celui des teſtamens. Il y a une Univerſité que Charles-*Quint* fonda en 1545, ſous le tître *de S. Marc*. Il lui accorda pluſieurs priviléges qui furent confirmez par Paul III & par Pie V, l'incorpora en 1572, à celle de Salamanque pour qu'elle joüît des mêmes prérogatives. Il y a trois Colléges royaux avec vint Chaires bien rentées, & l'on y compte ordinairement près de deux mille Etudians. On voit à Lima une Maiſon de la fondation de *Toribio* pour les femmes en divorce. On s'y démarie avec la derniére facilité. Des plaintes de méſintelligence, de peu de ſanté & de contentement ſuffiſent; & ces perſonnes ainſi ſéparées ne ſe font pas de la peine de ſe remarier à d'autres. La corruption y eſt fort grande, non ſeulement parmi le peuple, mais auſſi parmi les Religieux & les Religieuſes. Les Moines cachent ſi peu leur vie déréglée qu'ils ont ſouvent avec eux les enfans qui ont été le fruit de leur mauvais commerce. Le port de Lima, qui eſt nommé *Callao*, eſt éloigné de la ville d'environ deux lieues. Il y demeure environ ſix cens familles d'Eſpagnols, & pluſieurs Négres & Indiens. Il y a deux monaſtéres de Religieux, & une maiſon de Jéſuites. De là on tranſporte à Lima toutes les marchandiſes ſur des charrettes & des bêtes de charge, dont on voit tous les jours le chemin rempli. Ce port eſt très-grand & très-aſſuré. Le bourg eſt bien fortifié, & défendu de deux châteaux. Tous les ans au mois de février, il part de Callao une flote, nommée *la Armadilla*, qui va à Arica dans la province de Charcas, d'où elle revient ſur la fin du mois de mars, chargée d'or & d'argent, que l'on y a tranſporté des mines de Potoſi. Ce thréſor ſe décharge au port de Lima, & de là il ſe tranſporte dans la ville. Au commencement de mai on tranſporte ces richeſſes de Lima à Panama. La ville de Lima eſt fort ſujette aux tremblemens de terre. L'an 1619, au mois d'octobre, il en arriva un ſi rude & ſi violent, que plus de cinq cens maiſons en tombérent, & preſque toutes en furent endommagées.

La vallée de Lima eſt un lieu extrémement fertile, l'air y eſt très-ſain, & le païs fort agréable. On n'y eſt incommodé, ni de la chaleur, ni du froid. La plus grande chaleur eſt dans les mois de décembre, de janvier, de février & de mars, & c'eſt alors leur été. Les jours ſont les plus longs en janvier, & ont quatorze heures; les plus courts n'y ont guére moins de douze heures: on y moiſſonne le froment en décembre & en janvier; les raiſins ſont mûrs au mois d'avril. Depuis le mois de mai juſqu'en ſeptembre c'eſt l'hiver de ce païs. En ce tems le ciel eſt un peu couvert, & la roſée y produit quantité d'herbages. C'eſt la plus agréable & la plus commode ſaiſon de l'année. Les oliviers & les autres arbres ſont chargez de fruits, & tous les jardins y font paroître leurs beautez. Il croît dans ce terroir force cannes de ſucre; les beſtiaux y ont de bons pâturages; & les chevaux y trouvent une certaine herbe qui les nourrit bien mieux que le foin ou l'orge. * Laët, *Hiſt. du Nouveau Monde.* Linſchoten, *Deſcript. Americ.* Herrera, *in America*, *c.* 19. *&* 20. On doit ſur tout conſulter *les Voyages* de M. Frézier, Ingénieur ordinaire du Roi, *p.* 185, &c. & celui de M. le Gentil, *lettre* 4, qui ont été ſur les lieux, & qui ont tout examiné avec ſoin.

CONCILES DE LIMA.

Nous avons connoiſſance de trois Conciles aſſemblez à Lima dans le Pérou; mais nous ne ſavons en quelle année fut célébré le premier. On tint le ſecond l'an 1567, & le troiſiéme fut aſſemblé par l'Archevêque de Taurin Alfonſe Magrouci, l'an 1583, pour la réforme des mœurs. Les Canons en furent publiez l'an 1614. On y condamna auſſi un Profeſſeur de Théologie, qui s'étant laiſſé tromper par une femme, qu'on croyoit poſſédée, oſoit dire qu'il avoit un Ange familier, qui lui apprenoit toutes choſes; qu'il s'entretenoit ſouvent avec Dieu; qu'il ſeroit Pape; qu'il transféreroit le ſaint Siége au Pérou; & qu'il avoit refuſé l'union hypoſtatique, &c. * Acoſta, *l.* 2. *de Noviſſ. c.* 2. *&c.*

L I M A, P O N T E de L I M A, ville de Portugal, eſt dans la province d'entre Douro & Minho, ſur la riviére de Lima, à quatre lieues de Braga, vers le nord. Lima eſt capitale d'une contrée qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I M A, en Latin *Limius*, *Limia*, *Limæa*, anciennement *Lethes*, *Belion*, riviére de Portugal, naît dans la Galice, entre les villes d'Orenſe & de Monte-rei dans un lieu marécageux, traverſe la province d'entre Douro & Minho, baigne Ponte de Lima, & Viana de Fos de Lima, & ſe décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Les Anciens l'ont appellé quelquefois *Lethé* ou *riviére de l'Oubli.* On y péche de bons poiſſons, particuliérement des ſaumons & des éturgeons. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I M A G N E, païs de France, dans la Baſſe-Auvergne, le long de l'Allier, a environ douze lieues de longueur, eſt fort fertile, & eſt eſtimé l'un des meilleurs de France. Les Ecrivains Latins le nomment *Alimania.* * Baudrand.

* L I M A L E, Baronnie de Brabant au ſud-eſt de Bruxelles, dont elle eſt éloignée de quatre à cinq lieues. Thomas Lopès d'Ulloa, Chevalier de l'Ordre d'Avis, & Membre du Conſeil de Guerre Eſpagnol, en fut fait Baron en 1633. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

L I M A T, L I M M A T, L I N T, riviére de Suiſſe. Elle a ſa ſource aux confins du païs des Griſons, baigne la ville de Glaris, & après avoir traverſé le Lac de Zurich, arroſé la ville de ce nom, & celle de Bade, elle ſe décharge dans la riviére d'Aar. * Maty, *Dict. Geogr.*

L I M B A C H. *Voyez* L Y M B A C H.

L I M B O R C H (Philippe de) Profeſſeur en Théologie dans l'Ecole des Remontrans à Amſterdam, étoit ſorti d'une famille originaire de Maſtricht. Nicolas de Limborch qui a vécu & eſt mort dans le fauxbourg de Maſtricht, qu'on nomme de *Saint-Pierre* de la Juriſdiction de Liége, avant l'an 1557, eſt comme la tige de cette famille. On dit qu'il avoit cent quinze ans quand il mourut; & qu'il étoit encore alors ſi vigoureux qu'il pouvoit faire beaucoup de choſes de ſes mains. Il eut un fils nommé François, qui fut Gouverneur & Echevin de ce fauxbourg, pour l'Evêque de Liége juſques à ſa mort. Il épouſa l'an 1518, *Marie* Schenk de Niddegam, de la même famille de Gueldre, dont étoit *Martin* Schenk, qui s'aquit tant de réputation dans les guerres d'Eſpagne par des actions fort hardies & fort courageuſes. Il eut treize enfans de cette femme, & douze d'une ſeconde & d'une troiſiéme; en ſorte qu'il fut pére de vint-cinq enfans. De *Marie* Schenk naquit en 1530, *François* Limborch, qui épouſa à Malines en 1550, *Catherine* Wils, avec laquelle, ſept ans après, il ſe retira à Emden dans la Friſe orientale, parce qu'il ſuivoit les dogmes de Mennon, Chef de ceux qu'on nomme *Mennonites*; & qu'il craignoit les ſuites d'une perſécution fort allumée dans ces tems-là. Il lui naquit en 1563, étant à Emden un fils nommé auſſi *François*, qui ſe maria avant la mort de ſon pére, & qui joüiſſoit de biens aſſez conſidérables. Mais la populace d'Emden s'étant ſoulevée contre les Magiſtrats, les ayant depoſez, & en ayant mis d'autres à leur place, *François* de Limborch, ne voulant point ſe mêler dans ces troubles, ſe retira à Amſterdam avec ſa femme en 1595. Il lui naquit dans cette derniére ville un fils qu'il nomma auſſi *François.* Celui-ci épouſa en 1623, *Gertrude* Epiſcopius, fille de Rembert qui étoit frére de Simon Epiſcopius, dont il eut pluſieurs enfans, entre autres *Rembert* de Limborch né en 1629, qui étudia en Droit, & qui s'aquit tant de réputation dans la Juriſprudence, que, quoique Remontrant de profeſſion, ſans aucune ſollicitation, & ſans jamais changer de religion, il fut fait Avocat Fiſcal de la province de Hollande, qui eſt une charge très-importante, & qui ne peut être bien exercée que par un homme du premier mérite. Le ſecond fils fut Philippe, celui-là même qui fait le ſujet de cet article, qui naquit le 19 juin 1633. Il y en a un troiſiéme appellé *Simon*, qui a poſtérité, qui exerçoit en 1714, avec réputation la charge d'Avocat à la Haye. *François* leur pére avoit bien réſolu d'étudier; mais il en fut détourné par ſon beau-pére *Rembert* Epiſcopius, & s'adonna durant ſa vie au négoce. Mais ce beau-pére étant mort, il retourna à l'étude, qu'il continua à Utrecht, puis à Leide; enfin il alla s'établir à Amſterdam, où il exerça la profeſſion d'Avocat avec réputation, étant ſouvent choiſi pour Arbitre dans des affaires importantes & difficiles. *Philippe* de Limborch paſſa les premiéres années de ſa vie à Amſterdam dans la maiſon paternelle. En 1647, il monta du Collége aux leçons publiques. Il commença alors de profiter des leçons de Gaſpard Barlæus ſur la Morale; & de celles de Jean Gérard Voſſius ſur l'Hiſtoire ſacrée & profane. Il étudia en Philoſophie ſous Arnold Senguerd. Après ces études, il s'attacha ſérieuſement à la Théologie, ſous Etienne de Courcelles, qui fut Profeſſeur chez les Remontrans dans cette Faculté, après Epiſcopius. D'Amſterdam il ſe rendit à Utrecht où il fréquenta les Leçons de Gisbert Voëtius & des autres Théologiens Réformez, pour voir comment ils établiſſoient & défendoient leurs opinions. Il retourna à Amſterdam environ au mois de mai de l'an 1654, & fit ſa premiére prédication d'épreuve au mois d'octobre ſuivant. Il ſubit l'examen en Théologie au mois d'août de l'année ſuivante 1655, & fut reçu Propoſant à Harlem. La même année on lui adreſſa une vocation à Alcmar, pour y exercer les fonctions de Miniſtre ordinaire parmi ceux de ſon parti. Mais il refuſa cette vocation, ne croyant pas être aſſez fort pour bien remplir les devoirs d'un Miniſtre de l'Evangile. Cependant il publia les ſermons d'Epiſcopius ſon grand oncle maternel, *ſur le ch.* 5. *de ſaint Matthieu*, qui parurent en 1657. La même année, il fut appellé pour être Miniſtre des Remontrans à Gouda ou Ter Goude, où il y a une aſſemblée nombreuſe de Chrétiens de cette Secte. Il accepta cette vocation, & exerça ſon Miniſtére dans cette ville, juſqu'à ce qu'il fut appellé à Amſterdam. Ayant hérité des Ecrits d'Epiſcopius, il trouva un grand nombre de lettres qui concernoient les affaires des Remontrans. Lui & Chrétien Hartſoeker, Miniſtre Remontrant à Rotterdam, les mirent en ordre & les publiérent en 1660, ſous le tître d'*Epiſtolæ præſtantium & eruditorum Virorum.* Ayant ramaſſé un grand nombre d'autres lettres, & les exemplaires de la premiére édition étant venus à manquer, il en publia une ſeconde *in folio*, beaucoup augmentée en 1684. Depuis, cette édition ayant paſſé de la main d'un Libraire en celle d'un autre en 1704, il y ajoûta vint lettres, & par ce moyen on a une ſuite preſque complette de ce qui concerne l'Hiſtoire des Arminiens depuis Jacques Arminius, juſqu'aux tems, qui ont ſuivi le Synode de Dordrecht. Le 15 août de la même année, en laquelle il publia ces lettres, il ſe maria à *Eliſabeth* van Zorgen, fille du célébre Juriſconſulte *Nicolas* van Zorgen, qui avoit été intime ami du fameux Jean Utenbogard. Il n'en eut qu'une fille, qui mourut jeune, après avoir perdu ſa mére. En 1661, il publia en Flamand un petit livre en forme de Dialogue ſur la Tolérance en matiére de Religion, contre Jean Scépérus, qui

avoit combattu cette même Tolérance. Etienne de Courcelles ayant fait imprimer le premier volume des Ouvrages d'Epiſcopius, qui lui avoient été communiquez par *François* de Limborch, *Philippe* procura l'édition du ſecond en 1661. Il y ajoûta une préface, où il défend la réputation d'Epiſcopius & des Remontrans. Ce fut en 1667, qu'il fut appellé pour être Miniſtre à Amſterdam. Arnold Poelembourg avoit ſuccédé à Courcelles, dans la charge de Profeſſeur en Théologie; & celui-ci étant mort, on avoit mis à ſa place Iſaac Pontanus Miniſtre dans la même ville. Celui-ci, dont les talens étoient ſur tout pour la prédication, céda ſa place à Limborch, pour une année, puis pour toujours le 19 avril 1668. Alors, il tourna toutes ſes études de ce côté-là & s'aquit une grande réputation non ſeulement parmi ceux de ſon parti; mais même parmi les Etrangers. Sa douceur & ſa modeſtie n'y contribuérent pas peu. Deux ans après il mit au jour divers Sermons Flamands d'Epiſcopius, qui n'avoient pas paru juſques alors. Le neuviéme de janvier 1674, il prit une ſeconde alliance, avec *Cornélie* van de Kerck, de qui il a eu deux enfans. L'année ſuivante il procura une édition de toutes les Oeuvres de Courcelles ſon Maître, dont pluſieurs n'avoient pas paru juſques alors; mais comme ni Epiſcopius ni de Courcelles n'avoient pas eu le tems de donner un ſyſtéme complet de la Théologie Remontrante, il réſolut d'en compoſer un, moins ample que celui que ſes prédéceſſeurs avoient commencé, mais qui fût tout à fait complet. Quelques maladies & diverſes occupations & diſtractions ne lui permirent pas de l'achever avant l'an 1684, & il ne parut qu'en 1686. Cet Ouvrage fut reçu avec beaucoup d'empreſſement par les Remontrans. Auſſi s'en eſt-il fait déja quatre éditions. La même année 1686, il eut une diſpute premiérement de vive voix, & enſuite par écrit avec Iſaac Orobio, Juif de Séville, qui étoit ſorti des priſons de l'Inquiſition, & qui s'étoit retiré à Amſterdam, où il exerçoit la Médecine avec réputation. Cette diſpute à procuré un Ouvrage, qui a pour tître, *Collatio amica de Veritate Religionis Chriſtianæ, cum erudito Judæo.* Il y fait voir que le Juif ne peut apporter aucun argument qui ait quelque force en faveur de la Religion Judaïque, qu'on ne puiſſe employer avec plus de raiſon & plus de force en faveur de la Religion Chrétienne. Le Juif opiniâtre ne voulut pas ſe rendre; mais il en vint juſques à dire que chacun devoit demeurer dans ſa Religion; parce qu'il étoit bien plus facile de combattre la Religion d'autrui, que de prouver la ſienne. Il alla même juſques à avancer que, s'il étoit né de parens qui adoraſſent le Soleil, il ne voyoit pas de raiſon pourquoi il abandonneroit cette Religion & la changeroit pour une autre. On a joint au livre contre Orobio un petit Traitté contre Uriel à Coſta, Déïſte Portugais, où Limborch détruit par des raiſons très-ſolides, celles par leſquelles il prétendoit prouver qu'il n'y avoit point de Religion véritable que la naturelle. Peu de tems après M. de Limborch donna au public un petit livre Flamand d'Epiſcopius, qui contient une diſpute qu'il avoit eue par écrit avec Guillaume Bom, Prêtre Catholique, dans lequel il prétend montrer que cette Egliſe n'eſt point exemte d'erreurs, & qu'elle n'eſt point le Juge ſouverain des Controverſes. En 1692, le livre des ſentences de l'Inquiſition de Toulouſe étant tombé entre les mains d'un ami de M. de Limborch, qui comprend toutes les ſentences prononcées par ce Tribunal depuis 1307, juſques en 1333, il réſolut de les donner au public, & cela lui fournit l'occaſion d'y joindre l'Hiſtoire de ce terrible Tribunal, tirée des propres Ecrits des Inquiſiteurs. En 1693, on fit par les ſoins de M. de Limborch une nouvelle édition en un gros volume *in folio*, de tous les Sermons d'Epiſcopius, auſquels il joignit non ſeulement une préface, mais auſſi une Hiſtoire fort longue de la Vie d'Epiſcopius, qui a été traduite en Latin par un jeune homme, & imprimée *in octavo*, à Amſterdam en 1701. En 1694, une jeune fille ſéduite par des Juifs, réſolut de quitter le Chriſtianiſme pour ſe faire Juive. On la fit parler à quelques Théologiens, qui ne la perſuadérent pas; parce qu'ils entreprenoient de prouver le Chriſtrianiſme immédiatement par l'Ancien Teſtament. M. de Limborch, ayant ſuivi avec elle la même méthode qu'il avoit employée avec le Juif Orobio, eut le bonheur de la perſuader dans quelques conférences. M. de Limborch en a fait le récit à M. Locke, dans une lettre qui n'a pas encore vu le jour. Jean de Goede en a donné le précis dans une préface qu'il a miſe à la tête de la Traduction Flamande de la diſpute de Limborch avec Orobio, & imprimée à Amſterdam en 1723. En 1698, il fut accuſé de calomnie par M. Vander Wayen, Profeſſeur en Théologie à Franeker, pour avoir dit que feu M. Burman Profeſſeur en Théologie à Utrecht avoit copié un paſſage de Spinoſa dans ſa Théologie Chrétienne. M. de Limborch répondit à ce Théologien & réfuta en même tems quelques autres de ſes ſentimens: cette réponſe a été miſe à la fin de la troiſiéme édition de ſa Théologie Chrétienne. On ne doit pas oublier, que Mrs Burman, l'un pour lors Profeſſeur en Hiſtoire & en Eloquence à Utrecht, & l'autre Miniſtre à Amſterdam, ont juſtifié la mémoire de leur pére dans un livre, qui a pour tître *Burmannorum pietas.* M. de Limborch n'a rien repliqué. En 1700, on vit de lui un livre de piété, ſur la maniére de bien mourir, & celle de conſoler les malades. Il commença en même tems un Commentaire ſur les Actes des Apôtres, & ſur les Epîtres aux Romains & aux Hébreux, qui a vu le jour en 1711. On y demanderoit un peu plus de Critique dans un ſiécle où cette Science eſt cultivée avec tant de ſoin & avec tant de raiſon. Dans l'automne de 1711, M. de Limborch commença à être attaqué d'une maladie de la peau, que les Médecins nomment *Herpes* ou *feu ſacré.* Son mal augmenta l'hiver ſuivant. Enfin il mourut le dernier d'avril 1712, dans ſa 79 année. Il avoit beaucoup d'amis parmi les Savans, tant dans ſa patrie, que dans les païs étrangers, & principalement en Angleterre, où il étoit fort eſtimé. Il étoit d'un caractére franc & ſincére; mais il ſavoit aſſaiſonner ſa franchiſe & ſa ſincérité de beaucoup de douceur & de diſcrétion; grave ſans orgueil ni chagrin, civil ſans affectation, gai & agréable ſelon les conjonctures, ſans baſſe plaiſanterie & ſans malignité, il poſſédoit l'amitié de tous ceux qui le connoiſſoient. Il s'exprimoit avec beaucoup de netteté, & avoit une mémoire excellente. Il ſavoit l'Hiſtoire de ſa patrie, ſur tout depuis 150 ans avec tant d'exactitude, qu'il ſe ſouvenoit des moindres circonſtances, & même du tems auquel chaque choſe s'étoit paſſée. Il ſouffroit ſans peine qu'on ne fût pas de ſon avis; il refutoit les autres avec douceur, & voyoit ſans chagrin qu'on attaquât ſes ſentimens. * Jean le Clerc, *dans l'Oraiſon funébre de M. de Limborch, & Bibliothéque choiſie, tome* 24. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome* 11. *p.* 39. *& ſuiv.* Adriani à Cattenburg, *Bibliotheca Scriptorum Remonſtrantium*, Amſterdam, 1728.

LIMBOURG, l'une des dix-ſept Provinces des Païs-Bas, avec tître de Duché, & une ville de ce nom, appartenoit cy-devant au Roi d'Eſpagne, & eſt maintenant à l'Empereur depuis le traité d'Utrecht. Cette province eſt ſituée entre le Païs de Liége & le Duché de Juliers. Limbourg, ſa ville capitale, eſt ſur la riviére de Wéſer, à trois lieues d'Aix, & à quatre de Liége, & eſt ſituée très-avantageuſement, avec un château ſur un rocher. Les Hollandois prirent cette ville l'an 1633, mais elle fut depuis repriſe par les Eſpagnols. Les troupes de Louïs XIV, commandées par M. le Prince & par M. le Duc ſon fils, prirent Limbourg l'an 1675, & la ruïnérent. Depuis elle a été rendue aux Eſpagnols par la paix de Nimégue, l'an 1678. Le Limbourg a eu des Ducs particuliers, juſques ſur la fin du XIII ſiécle. HENRI, Duc de Limbourg, mourut ſans enfans. JEAN, I. du nom, Duc de Brabant, acheta ce Duché d'Adolphe, dit *Comte de Mons.* Rainault, I. de ce nom, Duc de Gueldre y prétendit. Ce fut le ſujet d'une guerre qui devint fatale au dernier: il perdit la bataille de Woring, près de Cologne, le cinquiéme juin 1288, ſes Alliez y périrent, & il fut contraint de tout céder au victorieux. Au reſte, le Limbourg eſt aſſez fertile en grains, en fruits, & ſur tout en herbes, & en eaux propres à la médecine. Spa, fameuſe par ſes eaux, n'eſt qu'à trois lieues de Limbourg. * Guichardin, *Deſcr. du Païs-Bas.* Pontus Heuterus. Meyer.

* LIMBURG, ville & Comté de Weſtphalie dans le Comté de la Marck. La ville eſt ſur la Lenne, au ſud de Ham dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

LIMBURG, en Franconie. *Voyez* LIMPURG.

LIME, en Latin *Limæ*, anciennement *Elatas*, petite riviére de la Natolie propre, ſe décharge dans la Mer Noire, au midi de Pendarachi, & au nord de Lippo. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIME, LYME-REGIS, bourg d'Angleterre ſitué ſur la côte du Comté de Dorcheſter, aux confins de celui de Dévon. Il prend ſon nom d'une petite riviére à l'emboûchure de laquelle il eſt ſitué. Il a ſéance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Il y a un petit port, dans lequel le Duc de Montmouth mouilla avec trois grands vaiſſeaux l'an 1685, dans le deſſein de ſe faire reconnoître fils de Charles II, Roi d'Angleterre, & d'occuper le throne, où il prétendoit que Jacques II avoit été injuſtement élevé; mais ſa petite armée ayant été défaite & lui ayant été pris, il eut la tête tranchée. * *Dict. Anglois. Mémoires du tems.*

LIMEIL ou LIMEUIL, bourg de France dans le Périgord, à l'emboûchure de la Vézére dans la Dordogne, & à cinq lieues au deſſus de Bergerac. * Maty, *Dict. Anglois.*

LIME'NARQUES, ou Stationaires, en Latin *Limenarchæ* ou *Stationarii.* C'étoit des Soldats, que les Romains mettoient en divers lieux, pour empêcher les déſordres, & principalement ceux que les Voleurs & les Bandits pouvoient cauſer ſur les grands chemins. Auguſte les établit après les guerres civiles, pour empêcher que les Soldats, qu'on avoit licentiez ne ravageaſſent l'Italie. Tibére en augmenta le nombre, comme Suétone nous l'apprend dans la Vie de cet Empereur. Le Chef de ces Soldats fut appellé *Irenarcha*, comme qui diroit, *Prince de la paix*, parce qu'il procuroit la paix & la tranquilité publique. C'eſt auſſi un des noms de Priape. * *Antiq. Rom.*

LIME'NE, LE'ME'NE, anciennement *Romatinum*, petite riviére du Frioul en Italie, qui baigne Porto Gruaro, Concordia, & ſe décharge dans le Golfe de Veniſe à Palata di Léméne. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LIMENIUS (*Ulpius*) Préfet du Prétoire & Gouverneur de Rome, ſous Conſtans en 349. Il y a eu encore un autre Limenius, Comte des ſacrées Libéralitez, ſous Honorius en 407. Il fut enſuite Préfet du Prétoire des Gaules. *Voyez* Zoſime, *l.* 5, & Jacobi Gothofredi, *Cod. Theodoſiani Proſopogr.*

LIMENTINUS, Dieu du Paganiſme, ainſi nommé du mot *Limen*, qui préſidoit aux ſeuils des portes. *Cherchez* FORICULE.

* LIMERAY, bourg de France dans la Touraine, ſur la petite riviére de Ciſſe eſt à l'eſt-nord-eſt de Tours, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

LIMERIK ou LIMRICK, Comté d'Irlande, a le Comté de *Tipperari* à l'eſt, celui de *Kerry* à l'oueſt, le *Shannon*, qui le ſépare du Comté de Thomond, avec un petit quartier de celui de Tippéray au nord, & le Comté de *Corck* au ſud. Il a 48 milles de long, & 27 de large. Ce païs eſt fertile & bien peuplé; mais il y a peu de bonnes villes. Il eſt montagneux à l'oueſt, mais plain & uni par tout ailleurs. On le diviſe en neuf Baronnies, qui ſont celles de *Clonello*, de *Kenry*, de *Limerick*, d'*Ownyheg*, de *Connaugh*, de *Clanvilliam*, de *Smale-County*, de *Cosbma*, & de *Cosblea*, dans laquelle eſt Limerick. Cette ville, qu'on appelle auſſi *Lough-Meath*, a le droit de tenir un marché public, envoye deux Députez au Parlement, & eſt un Siége épiſ-

piſcopal, aujourd'hui la Métropole de *Munſter* ou *Mommonie*. Elle eſt belle, riche, bien peuplée & très-forte, ſituée en partie ſur une Iſle que forme le Shannon, & diviſée en deux villes, la haute & la baſſe. On entre dans la haute où eſt le château & la Cathédrale, par deux grandes portes, à chacune deſquelles il y a un beau pont de pierre, dont l'un conduit à l'oueſt, & l'autre à l'eſt, avec des boulevards & de petits ponts-levis. La ville baſſe, fortifiée d'une muraille & d'un château, n'a qu'une porte & ſe joint au pont de la haute qui conduit à l'eſt. Quoiqu'elle ſoit à 50 milles de la mer, de gros vaiſſeaux de charge peuvent venir juſques à ſes murailles. Elle eſt d'ailleurs à 95 milles ou environ preſque à l'oueſt de Dublin. Ireton, gendre de Cromwel, aſſiégea Limerick en 1651, & la prit après une vigoureuſe réſiſtance. Le Roi Guillaume III, ayant ſommé *Boiſſelau*, Gouverneur de Limerick, de rendre cette place, & ayant reçu pour réponſe qu'il la défendroit juſques à l'extrémité, y mit le ſiége en 1690; mais il fut contraint de le lever. Le Général *Ghinkel* qui l'aſſiégea l'année ſuivante, fut plus heureux & la força à capituler. On accorda au Général d'*Uſſon*, Commandant François, les conditions les plus avantageuſes pour lui, pour ſa garniſon, & pour celles des autres places qui voudroient ſe retirer en France; de ſorte que la réduction de cette place fut comme la fin de la guerre en Irlande. La capitulation fut ſignée le 14 octobre 1691. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II*, *tome* 3. *p.* 52. Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre*, *tome* 4. *p.* 302. 687. 708. *&c.*

LIMEUIL (Iſabelle de la Tour, Demoiſelle de) fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, vérifia par ſa conduite le bon mot qu'on trouve dans le *Menagiana*, que la charge de fille d'honneur d'une Reine eſt très-mal aiſée à exercer. Elle l'étoit ſur tout dans une Cour auſſi debordée que l'étoit alors celle de France. Elle ſuccomba ſous le poids de ſa dignité à la vue de toute la Cour; car elle accoucha chez la Reine ſans avoir été mariée. Le Prince de Condé étoit pére de l'enfant; & Brantome nous apprend, que ce Prince s'étant marié, lui envoya redemander tous les bijoux qu'il lui avoit donnez; & qu'elle les rendit, mais avec des marques de dépit, qui faillirent à lui couter cher. Il y en a qui prétendent, qu'après cette avanture la Demoiſelle fut chaſſée, & d'autres qu'elle ne perdit point les bonnes graces de la Reine. Quoi qu'il en ſoit, elle étoit fille de *Gilles* de la Tour Seigneur de Limeuil, & ſe maria enſuite avec *Scipion* Sardini, Baron de Chaumont ſur Loire, noble Luquois. Sa ſœur aînée fille d'honneur de Catherine de Médicis mourut à la Cour. Si Brantome en eſt cru, cette derniére n'avoit aucune religion, comme elle le fit aſſez voir par la maniére dont elle mourut. * Bayle, *Dict. Crit.*

LIMEUIL, bourg. *Voyez* LIMEIL.

LIMFIORD. *Voyez* ALBORG (Canal d')

LIMISSO, ville ſituée ſur la côte de l'Iſle de Chypre, environ à ſeize lieues de Baffo, du côté du Levant méridional. Limiſſo qui a un Evêché ſuffragant de Nicoſie, eſt preſque ruïnée. Pluſieurs Géographes la prennent pour l'ancienne Amathonte ou Amathuſie, en Latin *Amathus*, où Vénus avoit un temple célébre. Mais d'autres ſoutiennent que les ruïnes de cette ancienne ville ſont à plus de deux lieues de Limiſſo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LIMMEN, un des plus anciens & des principaux villages du Kennemerland dans la Nord-Hollande. Il eſt au fud de la ville d'Alkmar, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloigné de deux lieues.

LIMNES, lieu proche de la ville d'Athénes, renfermoit un célébre temple de Bacchus, où l'on faiſoit combattre de jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce temple, où pendant les premiers ſiécles d'Athénes, on liſoit un Décret des Athéniens, qui obligeoit leur Roi, lorsqu'il ſe vouloit marier, de prendre une femme dans le païs, & qui n'eût pas été mariée auparavant. * Pauſanias, *in Atticis*. J. Spon, *Voyage d'Italie*, *&c. l'an* 1675.

* LIMNÆUS (Jean) célébre Juriſconſulte, naquit le neuviéme janvier 1592. Son pére qui étoit Profeſſeur en Mathématiques à Iéne, le fit étudier dans les Ecoles triviales de cette ville & enſuite à Weimar. Quelque tems après il revint à Iéne pour y étudier ſous les Profeſſeurs. Il perdit alors ſon pére, & il quitta Iéne en 1614, pour aller à Altorf, où il demeura juſqu'en 1617. Dans la même année, on lui confia deux jeunes Gentilshommes de Nuremberg pour les conduire en Italie, où un troiſiéme vint les joindre. En 1618, la crainte de tomber entre les mains de l'Inquiſition, leur fit quitter l'Italie ſans avoir vu ni Rome ni Naples. Ils allérent en France, & arrivérent ſur la fin du mois d'avril à Lyon. Après avoir paſſé deux ans en France, ils paſſérent en Angleterre, d'où ils ſe rendirent en Hollande pour retourner à Nuremberg, où ils arrivérent le premier octobre 1620. Peu de tems après Limnæus alla de nouveau à Altorf, & l'année ſuivante à Iéne, où, en 1623, il fut fait par Guillaume, Duc de Saxe, Auditeur d'un Régiment; mais la détention de ce Prince l'obligea peu de tems après à abandonner ce poſte. Il ſe retira à Iéne, d'où le Chancelier de Culembach le fit venir pour lui confier la conduite de ſon fils. Il s'aquitta avec honneur de cet emploi, & l'exerça pendant ſept ans. Depuis cela, en 1631, les Tuteurs de Frédéric, Markgrave d'Anſpach, lui mirent entre les mains leur Pupille, pour avoir inſpection ſur ſes études. L'année ſuivante, il accompagna par l'ordre des mêmes Tuteurs les Markgraves de Brandebourg Albert & Chriſtian dans le voyage de France. Le ſecond des Princes étant mort, il demeura au ſervice de l'aîné juſques à l'an 1639. Alors ce Prince le fit Chambellan, & Membre de ſon Conſeil Privé. Il exerça ces emplois juſqu'à ſa mort, arrivée en 1663. Il n'avoit point été marié. On a de lui, *Tractatus de Academiis*; *Notitia Regni Franciæ*; *Jus Publicum Imperii Romano-Germanici*, en cinq tomes; *Diſſertatio Apologetica de Statibus Imperii Romano-Germanici*; *Capitulationes Imperatorum & Regum*; *Obſervationes ad Bullam Auream Caroli* IV. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Witte, *Diarium.*

LIMOGES & LIMOSIN. Le Limoſin province de France, a pour frontiéres, la Marche au ſeptentrion, l'Auvergne au Levant, le Quercy au midi, & une partie du Poitou, du Périgord & de l'Angoumois au Couchant. Tout le païs en général eſt aſſez froid & ſtérile; il n'y croit preſque point de bon vin, ſinon dans le Bas Limoſin, où l'on recueille le fameux vin de Puy-d'Arnac; peu de froment, mais quantité de ſégle, d'orge & de châtaignes. Céſar dit dans ſes Commentaires, que ce païs fut taxé à fournir dix mille hommes, lorsque les plus puiſſans peuples des Gaules ſe liguérent contre les Romains. Aujourd'hui ſes Habitans ſont ingénieux, prudens, laborieux, & extrémement ménagers. Ce païs a donné cinq ou ſix Papes à l'égliſe; & a produit divers Hommes de Lettres, comme Bernard de la Guyonie, Jean d'Aurat, Marc-Antoine Muret, dans ces derniers tems M. Baluze, & pluſieurs autres renommez par leur eſprit & par leur doctrine. On diviſe ordinairement cette province en Haut & Bas Limoſin. Le Haut Limoſin contient Limoges, Saint-Yrier, Saint-Junien, Chaſlus renommée par ſes foires de chevaux, Saint-Léonard, & Pierre-Buffiére. Le Bas Limoſin comprend Tulle Evêché, Brive-la-Gaillarde qui eſt néanmoins du diocéſe de Limoges, Uzerche place autrefois très-forte, d'où eſt venu le proverbe, *qui a maiſon à Uzerche, a château en Limoſin*; Argentat, Roche-Abeille renommée par le combat de l'an 1569; le Vicomté de Turenne; le Duché de Ventadour; la belle Seigneurie de Pompadour, &c. Les principales riviéres du Limoſin ſont, la Dordogne, la Vienne, la Vézére, la haute Vézére, &c. Il y a un Sénéchal d'épée pour toute la province, qui a dans l'étendue de ſa charge les Préſidiaux de Limoges, Brive & Tulle, & les Sénéchauſſées de Limoges, Brive, Tulle & Uzerche. Le Roi n'y jouït d'aucun domaine en fonds de terre, parce que tout ce qui appartenoit aux Vicomtes de Limoges a été aliéné par Henri IV, ſoit avant ou après ſon avénement à la Couronne: on n'a pas eu égard aux intentions de ce Prince, qui déclara expreſſement en 1602, que ces aliénations étoient immuables, parce qu'il avoit voulu tenir ce domaine & les autres lieux de ſon domaine, ſéparément de celui de la Couronne.

Limoges eſt la capitale de la province, avec Evêché ſuffragant de Bourges, & Préſidial ſous le Parlement de Bourdeaux, & avec Bureau des Finances, Hôtel des Monnoyes, & Election du reſſort de la Cour des Aides de Clermont. C'eſt une ville marchande, ſituée en partie ſur la croupe d'une petite colline, en partie dans un vallon ſur la riviére de Vienne, bien fortifiée de murailles, & entourée par tout de profonds foſſez. Quelques Auteurs prétendent qu'un ancien Prince Gaulois fit bâtir cette ville, & lui donna ſon nom. Céſar témoigne que de ſon tems, elle étoit grande & peuplée. Ptolomée lui donne le nom de *Raſtiatum*; Ammien Marcellin la nomme *Lemovix*; les autres *Lemovica*, *Lemovicum* & *Lemovicina*. Apollinaris Sidonius témoigne que cette ville a extrémement ſouffert en divers tems. Les Goths furent les premiers qui la pillérent; les François la traittérent enſuite de même; & les Anglois y cauſérent de grands ravages ſous le régne de Charles V. Bertrand du Gueſclin, Connétable de France, la prit ſur les Anglois l'an 1371, & le Prince de Galles la reprit quelque tems après par aſſaut. Il étoit tellement irrité contre les Habitans, qu'il ſe vangea même ſur les femmes & ſur les enfans, & en fit paſſer au fil de l'épée plus de quatre mille. Les François s'en rendirent encore maîtres. L'égliſe cathédrale reconnoît S. Etienne premier Martyr pour ſon Protecteur; & l'on croît que S. Martial, premier Evêque de Limoges, en jetta les premiers fondemens. Outre S. Martial, on y reconnoît pour Saints entre les Evêques, Ferréol, Loup & Ceſſator. Ils ont eu d'illuſtres ſucceſſeurs, Turpion d'Aubuſſon, Hilduin de Limoges, Jourdain de Loron, Itier & Saibrand Chabot, Aiméric de Suérac, Jean du Cros Cardinal, Philippe de Montmorency, Jean de Langeac, Sébaſtien de l'Aubépine, Louïs Laſcaris d'Urfé, &c. Il y a à Limoges deux Chapitres, celui de la cathédrale, compoſé de vint-huit Canonicats, & de dix-huit Sémiprébendes, ou Vicairies; & celui de ſaint Martial, compoſé d'un Abbé Prevôt, d'un Chantre, de dix-ſept Chanoines, & de douze Sémiprébendes; l'Abbaïe de Saint-Auguſtin, de l'Ordre de ſaint Benoît, Congrégation de Saint-Maur, dont l'Abbé eſt régulier, électif & triennal; celle de S. Martin qui eſt unie à l'Ordre des Feuillans; celle de la Régle, qui eſt de Religieuſes Bénédictines, & diverſes autres maiſons Religieuſes, avec un beau Séminaire, ſous la direction des Prêtres de la Congrégation de S. Sulpice de Paris, & un Collége où les Jéſuites enſeignent les Humanitez. Il n'eſt pas inutile de remarquer que l'Evêque de Limoges eſt Seigneur des Châtellenies d'Allezat, & que pendant la vacance du ſiége le Vicomte de Comborn jouït du revenu de ces Châtellenies, & en fait exercer la Juſtice, ſans que le Droit de Régale, ait aucun lieu à cet égard. * Ptolomée, *l.* 2. *ch.* 7. Céſar, *Comment. l.* 7. *&* 8. Apollinaris Sidonius, *Epiſtolarum*, *l.* 7. *Epiſt.* 6. Grégoire de Tours, *l.* 9. *&* 10. Jean Fayan, *Deſcr. Lemovic.* Sincerus, *Itin. Gall.* Du Chêne, *Antiquitez des villes.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

DES VICOMTES de LIMOGES.

La ville de Limoges a eu des Vicomtes héréditaires, qui l'étoient auſſi du Limoſin, & qui portoient d'or à trois lions d'azur, armez & lampaſſez de gueulles. Diverſes Chartres du neuviéme ſiécle ont parlé des Comtes de Limoges. La Chronique manuſcrite de cette ville en fait auſſi mention, comme Juſte l'a remarqué dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Turenne. On prétend que le Roi Eudes donna ce païs à FULCHER ou FULCO, qui en fut le premier Vicomte. D'autres aſſurent que Guillaume *le Dévot*, Comte d'Auvergne, le donna à Ebles II, Duc d'Aquitaine,

ne, & que celui-ci y mit des Vicomtes qui s'en rendirent maîtres. Quoi qu'il en ſoit, on dit que FULCHER eut pour fils GE'RAUD, cru premier Vicomte de Limoges, qui vivoit encore l'an 975. Il épouſa *Rothilde*, dont il eut 1. GUI; I. du nom, qui ſuit; 2. 3. *Hildegaire* & *Hilduin*, Evêques de Limoges; 4. AIMERI, qu'on fait tige des Vicomtes de Rochechouart; 5. *Géraud* d'Argenton; 6. *Geofroi*, Abbé de Saint-Martial. Le Sieur Beſly ajoûte *Adelmodie*, mariée 1. à *Audebert* I. Vicomte de Périgord: 2. à *Guillaume* V, Comte de Poitiers, & Duc de Guienne.

GUI, I. du nom, Vicomte de Limoges, & Seigneur de Broſſe, mourut l'an 1025. Il épouſa *Emme*, fille d'*Aimar*, dit *Comte de Mileſende*, & laiſſa 1. AIMAR, I. du nom, dit *le Bégue*, qui ſuit; & 2. *Pierre*, nommé avec ſa femme *Sulpice*, dans une Chartre de l'égliſe de ſaint Etienne de Limoges.

AIMAR, I. du nom, prit alliance avec *Sunegonde*, dont il eut AIMAR, II. du nom, qui ſuit; & divers autres enfans.

AIMAR, II. du nom, Vicomte de Limoges, épouſa *Humberge*, qui vivoit encore l'an 1073, & laiſſa AIMAR, III. du nom, qui ſuit.

AIMAR, III. du nom, laiſſa une fille unique *Humberge* ou *Bruniſſende*, qui ſuccéda au Vicomté de Limoges, & qui épouſa *Archambaud* III, dit *le Barbu*, Vicomte de Comborn. Ils eurent ſix fils & trois filles, 1. GUI, II. du nom, qui ſuit; 2. AIMAR, IV. du nom, *qui continua la poſtérité*; 3. *Archambaud*, Vicomte de Comborn; 4. *Pierre*; 5. *Elie*; 6. *Bernard*; 7. *Marie*, Abbeſſe de Notre-Dame de la Régle; 8. *Beatrix*, femme de *Gaucelin* de Pierre-Buffiére; & 9. *Almodis*, mariée à *Olivier* de Tours.

GUI, II. du nom, Vicomte de Limoges, mourut ſans lignée de la Marquiſe de Marche ſa femme.

AIMAR, IV. du nom, ſon frére lui ſuccéda. Il vivoit l'an 1147, & épouſa *Marguerite* de Turenne, fille de *Raimond* I, Vicomte de Turenne, & de *Mathilde*, fille de *Rotrou*, Comte du Perche. *Marguerite* prit une ſeconde alliance avec *Ebles*, Vicomte de Ventadour, dont elle fut ſéparée ſous prétexte de parenté: & une troiſiéme avec *Guillaume* IV, dit *Taillefer*, Vicomte d'Angoulême. AIMAR IV eut AIMAR, V. du nom, qui ſuit.

AIMAR, V. du nom, fut marié par Henri, III. du nom, Roi d'Angleterre, à *Sarra* de Cornouaille, & mourut l'an 1199, laiſſant trois fils & quatre filles. L'aîné des fils fut GUI, III. du nom, qui ſuit.

GUI, III. du nom, fut Vicomte de Limoges, & mourut l'an 1230, ayant eu d'*Ermengarde* ſa femme, 1. GUI, IV. du nom, qui ſuit; & 2. *Marie*, femme d'*Archambaud*, V. du nom, Vicomte de Comborn.

GUI, IV. du nom, dit *le Jeune*, Vicomte de Limoges, épouſa *Marguerite* de Bourgogne, fille de *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & d'*Yolande* de Dreux, & il en eut MARIE, fille unique qui ſuit. Il mourut le 13 août 1263, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Martial de Limoges.

MARIE, fille unique du précédent, née l'an 1260, lui ſuccéda. Elle fut mariée à Tours l'an 1274 à *Artus*, Comte de Richemont, puis Duc de Bretagne, II. du nom, & elle mourut l'an 1290. Leurs enfans furent 1. *Jean*, III. du nom, dit *le Bon*, Duc de Bretagne, Vicomte de Limoges, &c. qui mourut le 30 avril 1341, ſans poſtérité légitime; 2. GUI, V. du nom, qui ſuit; & 3. *Pierre*, mort jeune.

GUI de Bretagne, Comte de Penthiévre, V. du nom, Vicomte de Limoges, &c. mourut à Nigeon près de Paris le 27 mars 1331. Il avoit épouſé *Jeanne* d'Avaugour, dont il a laiſſé JEANNE qui ſuit.

JEANNE, ſurnommée *la Boiteuſe*, Ducheſſe de Bretagne, Vicomteſſe de Limoges, &c. épouſa par traité paſſé le quatriéme juin 1337, *Charles* de Blois ou de Châtillon, qui fut depuis tué à la bataille d'Auray l'an 1364. Le Vicomté de Limoges lui fut ajugé par Arrêt du dixiéme janvier 1344. *Jeanne* le donna au Roi Charles V, par donation entre vifs le neuviéme juillet 1369, & mourut au mois d'octobre 1384. Elle eut entre autres enfans, 1. JEAN de Bretagne, Comte de Penthiévre, &c. Vicomte de Limoges, qui mourut l'an 1403, laiſſant de *Marguerite* de Cliſſon ſa femme, *Olivier* & *Jean* II, morts ſans poſtérité; 2. GUILLAUME qui ſuit; & 3. *Charles*, Baron d'Avaugour.

GUILLAUME de Bretagne, Vicomte de Limoges, laiſſa trois filles, dont l'aînée FRANÇOISE, Vicomteſſe de Limoges, fut mariée à *Alain*, Sire d'Albret. Ils eurent JEAN, Roi de Navarre, pére de HENRI d'Albret. Celui ci laiſſa *Jeanne*, mariée à *Antoine* de Bourbon; d'où vint le Roi HENRI *le Grand*, qui unit l'an 1607 à la Couronne, le Vicomté de Limoges, & ſon Domaine particulier. * Juſtel, *Hiſtoire de Turenne*. Beſly, *Hiſt. des Comtes de Poitou*. Du Chêne, *Hiſt. des Châtell.* Du Puy, *Droits du Roi*. Argentré. Froiſſard. *La Chronique de Limoges*. *La Bibliothéque* de Fleury, &c.

CONCILES DE LIMOGES.

Les Prélats d'Aquitaine célébrérent deux Conciles à Limoges dans le onziéme ſiécle, & pour un même ſujet. Le premier fut tenu l'an 1029, & Gauzelin de Bourges y préſida. Il s'agiſſoit de décider, s'il falloit donner à ſaint Martial, Evêque de Limoges, le titre d'*Apôtre*, comme le vouloient les Limoſins, ou celui de *Confeſſeur*, comme d'autres le ſoutenoient. Le Concile ne put terminer cette queſtion, qui fut encore agitée dans un autre Concile tenu à Bourges, puis à Limoges l'an 1032, & non l'an 1034, comme le diſent Baronius & Binius. On conſulta le ſaint Siége, qui décida que ſaint Martial devoit être révéré comme Apôtre. Aimoin de Bourbon, Archevêque de Bourges, préſida à ce dernier Concile; & Jourdan, Evêque de Limoges, ſe trouva à l'un & à l'autre. Sur une plainte que l'on forma dans le ſecond, touchant les abſolutions que les Papes accordoient à ceux qui étant excommuniez avoient recours au ſaint Siége, il fut dit que perſonne ne pouvoit recevoir pénitence ou abſolution du Pape, s'il n'y étoit envoyé par ſon Evêque. On met un autre Concile à Limoges tenu par Henri, Légat du ſaint Siége l'an 1182. * *Conciles*, *tome* 9. Glaber, *Hiſt.* Labbe, *tome* 2. *p.* 766. *Biblioth. manuſcriptorum librorum.*

LIMON (le Col de) c'eſt un paſſage des Alpes, qui eſt dans le Comté de Tende, entre la ville de ce nom & celle de Coni. Il prend ſon nom du village de Limon, nommé anciennement *Lumone*. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMON (le Cap de) anciennement *Heracleum Promontorium*, Cap de l'Amaſie en Natolie. Il s'avance dans la Mer Noire, entre dans l'emboûchure du Caſalmach & dans celle de Pormon. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMONA, petite iſle de la Mer de Rhodes. Elle eſt entre l'Iſle de Rhodes & celle de Stampalia, ſur la côte de la Natolie. Cette iſle a un bon port, mais peu d'Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMONA ou LIMONE, fille d'Hippoméne, Archonte de la République d'Athénes, ſe laiſſa corrompre par un jeune Athénien, qui étoit paſſionné pour elle. Hippoméne ne pouvant ſouffrir ce deshonneur dans ſa famille, fit condamner le jeune homme à être tiré à quatre chevaux, & renferma ſa fille dans une écurie, avec un cheval détaché, ſans permettre qu'on leur portât aucune nourriture. Ainſi peu de jours après, le cheval affamé dévora cette fille. Ovide en parle en ces termes, dans ſon Poëme intitulé *Ibis*, *v.* 459.

Solaque Limone pœnam ne ſenſerit illam,
Et tua dente fero viſcera carpat equus.

* Eraſme, *in Adagiis.*

* LIMONE, riviére de l'Iſle de Corſe. Elle tire ſa ſource d'un Lac qui eſt au milieu de l'iſle, coule vers le Couchant, baigne Cruzani, & ſe décharge dans le Golfe de Ginerca. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMOSA, anciennement *Æthuſa*, petite iſle de la Mer Méditerranée, ſituée environ à quarante lieues de celle de Malte, en tirant vers les côtes de Tunis. Elle appartient à l'Ordre de Malte. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMOSIN. *Voyez* l'article de LIMOGES.

* LIMOURS, bourg de France, dans cette partie de l'Iſle de France que l'on appelle le Hurepoix. Il eſt au ſud-oueſt de Paris, dont il eſt éloigné d'environ ſept lieues. Le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne le nom de ville, & remarque qu'il y a là un château royal où Henri IV alloit ſouvent ſe délaſſer.

LIMOUX, petite ville de France dans le Haut Languedoc eſt ſur la riviére d'Aude entre Alet & Carcaſſonne, à une lieue de la premiére, & à trois de la derniére. C'eſt la capitale du Comté de Raſes, & le ſiége d'une Sénéchauſſée, dans laquelle il y a deux Bailliages royaux, ſavoir, celui de Sault, & celui d'Eſperaza. Limoux a été le ſiége d'un Evêché qu'érigea le Pape Jean XXII, en 1317, & qu'il transféra deux ans après en l'Abbaïe d'Alet. Ces deux villes ſont ſi voiſines qu'elles envoyent en commun un Conſul aux Etats; & quand leur voix y eſt appellée, on dit Alet & Limoux. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LIMPIUS (Pompée) Jurifconſulte, a publié *Repetitiones in varias Juris Civilis leges*, imprimées à Veniſe en 1608; & *Dactyliſmus Eccleſiaſticus*, *in folio*. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIMPO (Balthazar) natif de Moura, ville de la province d'Alentejo dans le Portugal, entra dans l'Ordre des Carmes en 1494, étant âgé de 16 ans, fit ſes études à Salamanque, & depuis aquit au concours la premiére Chaire de Théologie de Lisbonne. Le Roi Jean III le fit Prédicateur de ſa chapelle, & la Reine Catherine le voulut avoir pour Confeſſeur. Il fut deux fois Provincial de ſon Ordre, dont il fut tiré le 15 de novembre 1536, pour être Evêque de Porto, où il tint l'an 1540 un Synode, dont les Conſtitutions ont été imprimées. On aſſure qu'il régla parfaitement bien le temporel de toutes les égliſes de ſon diocéſe. Le Roi l'envoya l'an 1543, au Concile de Trente, où il aſſiſta à trois Seſſions. A ſon retour il paſſa à Rome, où il ſe fit beaucoup eſtimer, & obtint diverſes graces qu'il demandoit pour le bien du Royaume. Le 23 mars 1550, il fut transféré ſur le ſiége Archiépiſcopal d'Evora, qu'il gouverna auſſi très-ſagement; & après avoir fait beaucoup de bien à ſon Ordre, il mourut dans ſon Palais le 31 mars 1558, âgé de 80 ans, & plus rempli de mérites que d'années. * *Mémoires de Portugal.*

LIMPURG, petite ville autrefois Impériale, maintenant ſujette à l'Archevêque de Tréves, eſt ſituée ſur la riviére de Lohn, à une lieue & demie au deſſous de la ville de Dietz. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMPURG (la Baronnie de) petit Etat du Cercle de Franconie en Allemagne, eſt preſque entiérement enclavée dans la Souabe, & ſituée au midi de la ville de Hall en Souabe. Elle peut avoir ſix lieues de long, ſur deux ou trois de large. Gaildorf & Chronberg, auprès duquel eſt le château de Limpurg, en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIMSTER. *Voyez* LE'OMINSTER.

LIMYRA, petite ville autrefois épiſcopale, dans le Menteſeli en Natolie, entre la ville de Menteſeli & celle de Finica. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I N.

LIN (Saint) Pape, étoit de Volterre dans la Toſcane, & ſi l'on ſuit le ſentiment de quelques Anciens, du vivant même de S. Pierre, il avoit déja pris ſoin de l'Egliſe comme Coadjuteur de cet Apôtre. Les Auteurs ne conviennent pas du tems où a com-

a commencé ſon Pontificat, ſi c'eſt du vivant de S. Pierre, ou après ſa mort. Ceux qui prétendent qu'il a gouverné l'Egliſe Romaine du vivant de ſaint Pierre, aſſurent qu'il commença de la gouverner en qualité de Vicaire de Jesus-Christ ſur la fin du mois de juin de l'an 67. Pearſon dit qu'il a été ſur le Siége Apoſtolique depuis l'an 55, juſqu'en 67. Dodwel ſoutient au contraire qu'il n'a occupé le ſiége que très-peu de tems l'an 64, Anaclet lui ayant ſuccédé cette même année, ou la ſuivante. Il conduiſit l'Égliſe dans un tems qu'elle étoit cruellement perſécutée, & l'arroſa de ſon ſang par un glorieux martyre le 23 ſeptembre de l'an 73; car il eut la tête coupée par ordre de Saturnin, Conſulaire, ſous l'empire de Veſpaſien. Saint Lin avoit ordonné que les femmes entreroient voilées dans l'égliſe. Nous avons des Actes de la paſſion de S. Pierre & de S. Paul qui portent ſon nom; mais ils ſont remplis de tant d'erreurs, qu'il n'eſt pas difficile de voir qu'ils ſont ſuppoſez, quoique Sixte de Sienne, Trithéme & quelques autres en faſſent mention. Ainſi on ne ſait rien de ſa vie ni de ſa mort, & il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Martyr. * Saint Irénée, *adv. Hæreſ. l.* 4. Saint Epiphane, *Hær.* 27. Euſébe, *Hiſt. l.* 3. S. Auguſtin, *contra Donat. l.* 2. Saint Jérôme, *in Lino.* Onuphre, *in Vit. Pontif.* Baronius, *A. C.* 69 *& ſuiv.* Bellarmin, *Rom. Pontif. l.* 9. *ch.* 9. *& de Script. Eccleſ.* Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques des trois premiers ſiécles.*

☞ L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques dit que ſaint Lin fut ordonné par S. Paul, & S. Clément par S. Pierre: ce qui revient au ſentiment de Tertullien, qui dit dans ſes Préſcriptions, que S. Clément ſuccéda immédiatement à S. Pierre. S. Epiphane, *Hæreſ.* 27, dit que S. Pierre avoit d'abord ordonné S. Clément; mais que ce Saint n'ayant pas voulu accepter le pontificat, & s'étant retiré, S. Lin fut mis en ſa place. Ruffin aſſure que ſaint Lin a gouverné du vivant des Apôtres. L'Auteur du livre pontifical a ſuivi ce ſentiment; mais il n'y a aucune apparence que ſaint Pierre & ſaint Paul ayent ordonné des Evêques pour Rome pendant qu'ils y étoient; & encore moins que ſaint Paul en ait ordonné un, & ſaint Pierre un autre. Il faut donc ſuppoſer que ſaint Lin a ſuccédé à ſaint Pierre & à ſaint Paul, après leur martyre arrivé le 25 juin de l'an 65. Euſébe lui donne onze ou douze ans de pontificat; & les autres Auteurs conviennent à peu près du même nombre d'années; mais quelques-uns ſuppoſent qu'il eſt mort l'an 77, d'autres l'an 80. Suivant l'époque que nous avons marquée, il faut qu'il ſoit mort en 77.

LINACER (Thomas) naquit vers l'an 1460, à Cantorbéry. Il commença ſes études à Oxford, où il fut reçu en 1484, Membre du Collége de toutes les Ames. Le déſir extréme qu'il avoit d'apprendre, & de ſe fortifier dans ce qu'il ſavoit déja, lui inſpira le deſſein de voyager & d'aller chercher ailleurs ce qu'il ne trouvoit pas dans ſa patrie. Les Sciences commençoient alors à fleurir en Italie. Linacer attiré par la grande réputation des Maîtres qui y enſeignoient, crut devoir la préférer à tout autre païs. Il alla d'abord à Florence, où il fut reçu avec beaucoup de bonté par Laurent de Médicis, qui étoit le Protecteur des Gens de Lettres, & qui lui fit la grace de permettre qu'il eût les mêmes Maîtres que ſes enfans. Ces Maîtres étoient Démétrius Chalcondyle & Politien, ſous leſquels il fit de grands progrès dans l'étude des Langues Gréque & Latine. Il paſſa enſuite à Rome pour viſiter les bibliothéques, & pour conſulter les livres qui pouvoient lui être utiles. Il fit dans cette ville connoiſſance avec Hermolaüs Barbarus, dont le commerce lui ſervit beaucoup pour ſe perfectionner dans ce qu'il avoit acquis. Il retourna enſuite en Angleterre, où la réputation de ſon mérite l'avoit précédé, & il fut auſſi-tôt choiſi pour être Précepteur du Prince Artus, fils aîné du Roi Henri VII. La lecture des livres de Gallien en Grec lui donna du goût pour la Médecine, & depuis ce tems-là il abandonna toutes ſes autres études pour s'y livrer entiérement. Il devint bientôt un des plus habiles du païs, & profeſſa quelque tems la Médecine. Il fut enſuite appellé à la Cour, & fut ſucceſſivement Médecin de Henri VII, de Henri VIII, & de la Reine Marie. On lui donna un Bénéfice en 1515, & il reçut l'Ordre de Prêtriſe. Il n'en étoit pas pour cela meilleur Chrétien ni plus dévot; car il ſe mettoit ſi peu en peine de connoître ſa Religion, qu'il ne jetta jamais les yeux ſur l'Ecriture Sainte qu'à la fin de ſa vie, & que même ce qu'il en lut alors le mit dans une colére extréme. Se ſentant fort mal, il lui prit envie de lire la Bible: à l'ouverture du livre il tomba ſur l'endroit de ſaint Matthieu, où Jesus-Christ défend à ſes Diſciples de jurer par le Ciel, &c. Comme il étoit grand jureur, cela lui parut ſi ſurprenant, qu'il ſe prit à jurer de toute ſa force en diſant, ou que ce livre n'étoit pas l'Evangile, ou qu'il n'y avoit point de Chrétiens au monde. C'eſt Selden qui rapporte ce fait, *de Syned. l.* 2. *c.* 11. Il mourut après une longue maladie le 20 octobre 1524, âgé de ſoixante & quatre ans. Les fondations qu'il a faites montrent aſſez combien il avoit à cœur l'honneur de ſa profeſſion; car il fonda deux Chaires de Médecine à Oxford & une à Cambridge, dont les Profeſſeurs devoient expliquer Hippocrate & Gallien. Il forma outre cela le deſſein de faire à Londres un Collége de Médecine, ſe donna bien du mouvement pour cela, & en vint enfin à bout. Il fut le premier Préſident de ce Collége, à la tête duquel il demeura les ſept années qu'il vécut encore après l'avoir établi. Les aſſemblées ſe faiſoient dans ſa maiſon qu'il laiſſa en mourant à cette Société, qui la poſſéde encore. Ces établiſſemeus lui ont fait beaucoup d'honneur, & lui ont attiré de grandes louanges. Voici ſes Ouvrages, *Proclus de Sphæra Græce & Latine; De emendata Latini Sermonis ſtructura libri ſex; Grammaticæ Rudimenta ex Anglico in Latinum tranſlata per Georgium Buchananum; Galeni de tuenda valetudine libri ſex Latine, Interprete Thoma Linacro; Galeni de Temperamentis libri tres, & de inæquali temperie unus, Latine; Galeni de pulſuum uſu liber, & Pauli Æginetæ de diebus Criticis ex interpretatione Thomæ Linacri; Galeni de Symptomatibus libri quatuor.* * Wood, *Antiquit. Oxonienſes.* Caſtellani *Vitæ Medic.* Pitſeus, *de Illuſtr. Angliæ Scriptoribus.* Freind, *Hiſtoire de la Medecine.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, &c. tome* 4. *p.* 263 *& ſuiv.*

LINANGE (Le Comté de) petit païs d'Allemagne, enclavé dans le Palatinat du Rhin, à quelques lieues de la ville de Frankendal vers le Couchant. Ses lieux principaux ſont Linange ou New-Leiningen, Turcheim, Crunſtadt & Lampsheim. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* auſſi LEININGEN.

LINARE'S. *Voyez* LIENARE'S.

* LINAS, bourg ou village d'Eſpagne, en Catalogne, dans la Viguerie de Barcelone, eſt au nord-nord-eſt de la ville de Barcelone, dont il eſt éloigné d'environ huit lieues.

* LINAS, bourg de France, dans cette partie de l'Iſle de France qui porte le nom de Hurepoix. Il eſt dans le voiſinage de Montlhéry au ſud-ſud-oueſt de Paris, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* LINCHANCHI, petite ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans cette partie de la Nouvelle Eſpagne que l'on nomme la Preſqu'iſle de Jucatan.

LINCHIANG, ville de la Chine, ſur la riviére de Lan, dans la province de Kianſi, où elle tient le huitiéme lieu. Elle a trois autres villes dans ſon Territoire, & ſous ſa juriſdiction. * Maty, *Dict. Géogr.*

LINCK (Henri) de Miſnie en Saxe, célébre Juriſconſulte, né en 1642, de *George* Linck ou Lincken, Miniſtre dans le même païs, fut Profeſſeur en Droit à Altorf où il vivoit encore en 1678. Il a compoſé un Traité du Droit des temples, imprimé en 1674. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LINCKE (le Fort de) ou le *Lincks*. C'eſt une petite forteresſe de la Flandre. Elle eſt ſur la Colne, & à une lieue & demie de Bourbourg vers l'orient. Les François la prirent en 1676. * Maty, *Dict. Géogr.*

LINCOLN, en Latin *Lincolnia* ou *Lindum*, ville capitale de la province de Lincoln, ſiége Epiſcopal, eſt ſituée à côté d'une montagne à 103 milles de Londres. La partie inférieure de cette ville eſt arroſée par la riviére de Witham, qui y a un pont très-commode. Elle eſt fort ancienne, & les monumens antiques qu'on y voit font foi de ſon ancienne grandeur. Selon Guillaume de Malmesbury, la ville de Lincoln étoit une des meilleures villes, des plus marchandes & des plus peuplées de toute l'Angleterre du tems des Normands, & *Edouard* III lui accorda le droit de foire des laines & du plomb. Elle avoit alors 50 égliſes Paroiſſiales, dont le nombre fut dans la ſuite réduit à 15 par les guerres, par les incendies & par les tremblemens de terre. Le plus bel ornement de cette ville eſt l'égliſe bâtie à l'honneur de la Vierge & de tous les Saints; elle eſt ſituée ſur un monticule, s'apperçoit de loin, & eſt ſur tout fameuſe à cauſe de la grande cloche qu'on y voit & qu'on appelle *Tomolf-Lincoln.* Remy de Feſcani, Archevêque de Lincoln, fonda cette égliſe après qu'il eut transféré dans cette ville le ſiége Epiſcopal de Dorceſter dans la province d'Oxford, ce qui ſe fit dans le onziéme ſiécle, peu de tems après la conquête des Normands; parce qu'alors on avoit fait un Canon, en vertu duquel tous les Evêques étoient obligez de fixer leur Siége dans les villes les plus célébres & les plus conſidérables de leurs Evêchez. Peu de tems après ſa fondation, cette Cathédrale eut le malheur d'être preſque ruinée par le feu, mais Alexandre, un des ſucceſſeurs de Remy, la rétablit & l'orna magnifiquement. Quelques-uns de ſes ſucceſſeurs imitérent ſon exemple, de ſorte qu'elle devint un très-ſomptueux édifice. Le Diocéſe de Lincoln a été reſſerré de tems en tems, Henri I en ayant ſéparé l'Evêché d'Ely, & Henri VIII ceux de Peterborough & d'Oxford. Nonobſtant cela, l'Evêché de Lincoln a encore aujourd'hui la plus vaſte Juriſdiction du Royaume, comme autrefois il avoit eu les plus grands revenus. Cet Evêché comprend les Comtez de Lincoln, de Leiceſter, de Huntingdon, de Bedford, de Buckingham & une partie de la province de Héreford, dans leſquels il y a 1255 paroiſſes, pour l'inſpection deſquelles il y a ſous le diocéſain encore ſix Archidiacres à Lincoln, à Leiceſter, à Bedford, à Buckingham, à Stow & à Huntingdon. Remy, dont il a été parlé cy-deſſus, transféra à Lincoln le Siége épiſcopal de Dorceſter en 1072 ou 1076, & eut pour ſucceſſeurs Robert Blovet, Alexandre, Robert de Queriéto, Géoſfroy Plantagenet, &c. Voici la ſuite des Evêques de Lincoln depuis le régne d'Edouard VI, juſques à nos jours.

1552. *Jean* Tailour, Profeſſeur en Théologie, fut dépoſé l'année ſuivante.
1554. *Jean* White, fut fait Evêque de Wincheſter en 1556.
1556. *Thomas* Watſton, fut dépoſé en 1559.
1560. *Nicolas* Bullingham, fut fait Evêque de Worcheſter en 1570.
1570. *Thomas* Cowper, Docteur en Théologie, fut nommé Evêque de Wincheſter en 1581.
1584. *Guillaume* Wickham, Bachelier en Théologie, fut nommé Evêque de Wincheſter en 1594.
1595. *Guillaume* Chaderton, Evêque de Cheſter, mourut en 1608.
1608. *Guillaume*, Barlow, Evêque de Rocheſter, mourut en 1613.
1613. *Richard* Neyle, Evêque de Lichfield & Coventry, fut nommé à l'Evêché de Durham en 1617.
1617. *George* Mountain, Profeſſeur en Théologie, fut nommé à l'Evêché de Londres en 1621.
1621. *Jean* Williams, Profeſſeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché d'Yorck en 1641.
1641. *Thomas* Winniffe, Profeſſeur en Théologie, mourut en 1654, & le ſiége fut vacant pendant ſix ans.
1660. *Robert* Sanderſon, Profeſſeur en Théologie, mourut en 1662.

1663. *Benjamin* Lancy, Evêquede Péterborough, fut nommé à l'Evêché d'Ely en 1667.
1667. *Guillaume* Fuller, Evêque de Limerick en Irlande, mourut en 1675.
1675. *Thomas* Barlow, Profeſſeur en Théologie, mourut en 1691.
1691. *Thomas* Téniſon, Profeſſeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché de Cantorbéry en 1694.
1694. *Jaques* Gardiner, Profeſſeur en Théologie, mourut en 1704.
1705. *Guillaume* Wake, Profeſſeur en Théologie, fut nommé à l'Archevêché de Cantorbéry le 16 janvier 1716.
1616. *Edmund* Gibſon, Profeſſeur en Théologie & Archidiacre de Surrey.

Outre que la ville de Lincoln a l'honneur d'être une ville épiſcopale, elle porte auſſi le tître de Comté, dont Edouard Fiennes fut en poſſeſſion vers le commencement du XVIII ſiécle. Ce tître lui étoit parvenu en droite ligne d'Edouard Fiennes, Lord Clinton & Lord Amiral ſous la Reine Elizabeth, qui le nomma Comte de Lincoln en 1572. Ce tître avoit été porté auparavant par diverſes familles. La ville de Lincoln eſt auſſi connue dans l'Hiſtoire, parce que les Bretons ſous leur Roi Arthure en chaſſérent les Saxons. Ironſide en chaſſa auſſi les Danois qui l'avoient pillée. En 1140, il ſe livra une bataille près de Lincoln entre l'Impératrice Mathilde & le Roi Etienne, qui fut alors fait priſonnier. Henri III eut un ſort plus heureux lorsqu'il s'empara de Lincoln le 19 mai 1217, quoique les Etats du Royaume la défendiſſent ſous le Prince Louïs, qui ſe vit obligé de ſe retirer à Londres & peu de tems après en France. * *Dict. Allemand.*

LINCOLNSHIRE ou la province de LINCOLN, en Latin *Lincolnia* ou *Comitatus Lincolnienſis*, eſt un Comté ſitué ſur la mer dans la partie ſeptentrionale d'Angleterre; vers le nord il a le Duché d'Yorck, qui en eſt ſéparé par le Humber; vers le ſud il a Cambridge & Northampton; vers l'eſt il a la Mer d'Allemagne, & vers l'oueſt il touche Nottingham & Leiceſter. Du nord au ſud il a 55, & de l'eſt à l'oueſt 35 milles d'Angleterre. On diviſe ce Comté en trois parties nommées Lindſey, Keſteven & Holland. Holland eſt ſituée vers le ſud-eſt; Keſteven vers le ſud-oueſt, & Lindſey vers le nord. Lindſey eſt encore ſubdiviſée en 17 Centuries, Keſteven en dix, & Holland en trois. On y compte en tout 630 Paroiſſes, & 34 villes à marché, dont les Habitans, auſſi-bien que ceux des provinces de Leiceſter, de Rutland, de Nottingham & de Northampton, ont été appellez Coritains, *Coritani* par les Romains. Du tems de l'Heptarchie ce Comté faiſoit partie du Royaume de Mercie & aujourd'hui il eſt du diocéſe de Lincoln. L'air eſt ordinairement épais & chargé de brouillards dans les parties orientales & méridionales de ce Comté à cauſe des marais qui y ſont: il eſt pourtant fort tempéré. Le terrain y eſt peu fertile en grains, mais ce défaut eſt compenſé par la quantité d'oiſeaux & de poiſſons qu'on y trouve, & à cet égard la province de Lincoln ſurpaſſe toutes les autres contrées de l'Angleterre, tellement qu'on y prend fort ſouvent 3000 canards ſauvages à la fois. Dans les parties ſeptentrionales & occidentales de ce Comté le terrain eſt riant & fertile en grains & en pâturages. Entre les châteaux de la Nobleſſe de la province de Lincoln on remarque ſur tout celui de Belvoir, appartenant au Comte de Rutland & qui eſt ſitué fort avantageuſement; celui de Tattershall appartenant au Comte de Lincoln; & celui de Grimſtorp, appartenant aux Comtes de Lindſey. Charles Brandon, Duc de Suffolck, avoit fait bâtir ce château à la hâte, pour y recevoir Henri VIII, lorsqu'il fit un tour dans ces provinces. Le plus bel ornement de ce Comté ſont ſes égliſes, toutes bâties de pierres taillées & polies, de ſorte qu'on peut dire qu'il n'y a point de Comté en Angleterre où il y ait de plus belles égliſes & de plus mauvaiſes maiſons. On ne trouve ni rats ni ſouris à Fichtoft, quoique les environs en ſoient fort peuplez. On remarque encore que ſous le régne de la Reine *Elizabeth* on vit tout à la fois pluſieurs dignitez éminentes occupées par des perſonnes de la province de Lincoln, ſavoir, celles d'Amiral, de Thréſorier, d'Archevêque, de Général des troupes en France, de Lord Juge & de Sécretaire d'Etat, par Edouard Clinton, Guillaume Cécil, Jean Whitgift, Pérégrin Bertue, Sir Edmund Anderſon, & Thomas Willſon, qui s'étoient tous élevez par leurs mérites, ſecondez de la faveur de la Reine. Il y a dans l'Iſle d'Axholm une carriére d'albâtre. Dans la partie de cette province qui eſt vers le ſud-oueſt on trouve des Aſtroïtes à cinq rayons, qui étoient autrefois fort eſtimez, parce qu'on croyoit qu'ils avoient la vertu de procurer la victoire ſur les ennemis. Du tems de Henri VIII, on découvrit près de Harlaxton dans cette province en labourant un champ avec la charrue, un caſque d'or maſſif, garni de pierres précieuſes, qu'on offrit à la Reine Catherine. Lincoln, Stamford, Grantham, Boſton & Grimsby, donnent chacune, outre les deux Baronnets, deux Membres au Parlement. * Camden, *Deſcr. Angl.* Beeverell, *Délices de l'Angleterre*, *p.* 143 *& ſuiv.* *Dictionnaire Allemand.*

LINCOPEN ou LINDKOPING, *Lingacopia* ou *Lincopia*, ville de Suéde, avec Evêché ſuffragant d'Upſale. Nicolas Anglicus, Légat du Pape Eugéne III, y célébra l'an 1148 un Synode, dont il eſt fait mention dans la derniére édition des Conciles, *tome* 12.

LINCUS, Roi de Scythie. *Voyez* LYNCUS.

LINDANUS (Guillaume) de Dordrecht en Hollande, premier Evêque de Ruremonde, puis de Gand, fut un des plus célébres Prélats & des plus habiles Ecrivains du XVI ſiécle. Il fit ſes études à Louvain; & ayant voulu ſe perfectionner dans les Langues Hébraïque & Gréque, il alla en France, prendre les leçons de Mercérus & de Turnébe. Etant retourné à Louvain, il fut ordonné Prêtre, & reçu Licentié en Théologie l'an 1552. Il fit enſuite pendant trois ans des Leçons ſur l'Ecriture Sainte à Dilingen. Enfin il fut chargé de divers emplois, & fait Inquiſiteur de la Foi contre les Hérétiques dans la Hollande & dans la Friſe. Il fut nommé à l'Evêché de Ruremonde, dans la nouvelle inſtitution qui s'en fit du tems de Philippe II, Roi d'Eſpagne, & n'en prit poſſeſſion que ſept ans après, l'an 1567. Quelques affaires importantes l'obligérent d'aller à Rome l'an 1568, où le Pape Grégoire XIII le reçut avec des marques particuliéres de bonté. Il fit un ſecond voyage à Rome l'an 1584, après lequel il fut transféré en 1588, à l'Evêché de Gand après la mort de Corneille Janſénius. Il mourut trois mois après, le quatriéme novembre de la même année, âgé de 63 ans. Ce grand homme, ſévére obſervateur de la Diſcipline eccléſiaſtique, a compoſé divers Ouvrages de Controverſe, dont le plus conſidérable eſt, *la Panoplie Evangélique*, diviſée en cinq livres, imprimée à Cologne l'an 1563, & à Paris l'an 1564, avec quelques Ouvrages de Morale & de piété. Il donna l'an 1567, un Pſeautier purgé de fautes, & éclairci par les textes Hébreu & Grec. Le ſtyle de Lindanus eſt véhément, un peu enflé, & cependant aſſez pur. Il peut paſſer pour un des Controverſiſtes du premier ordre. Il ſavoit l'Antiquité; il avoit de bons principes de Théologie & de Morale; il étoit verſé dans la lecture des Péres & des Conciles; il ſavoit le Grec & l'Hébreu; il avoit beaucoup d'élévation d'eſprit, & étoit très-fort dans le raiſonnement. Havéſius a écrit ſa Vie. Voici la liſte de ſes Ouvrages, *De optimo genere interpretandi Scripturas, libri tres; Tabula analectica omnium Hæreſeôn hujus ſæculi; Panoplia Evangelica, ſive de Verbo Evangelico, libri quinque; Stromatum libri tres pro defenſione Concilii Tridentini; De Sacrificio Miſſæ audiendo; Dubitantius, Dialogus, de Origine Sectarum hujus ſæculi; Ruewardus, Dialogus, de animi tranquillitate; De vera apud Romanos Eccleſia; Apologeticôn libri tres ad Germanos, pro concordia cum Catholica Chriſti Eccleſia, contra novam Proteſtantium Confeſſionem Auguſtanam ex Lutherana calvinizantem; Réfutation de la Confeſſion d'Anvers*, en Flamand; *Apologie de la même*, en Flamand; *Paraphraſis & Caſtigationes in Pſalmum CXVIII* (c'eſt le 119 dans l'Hébreu) *cum Iſagoge & Oratione paraſceuaſtica in eundem; Commentatiuncula brevis de Cantico Angelico Alleluia; Reſponſio pro vero ac vivo Chriſti corpore in ſancta Euchariſtia, adverſus Joh. Campani blaſphemias; De Sapientia Chriſti; Pſalterium vetus à ſexcentis mendis repurgatum, & de Græco atque Hebraïco fonte illuſtratum; De la maniére d'une véritable Confeſſion*, en Flamand; *Oratio Synodica de Officio Paſtorum; Paraphraſis in Pſalmos triginta priores; Paraphraſis in Pſalmos ad laudes antelucanas decantari ſolitos; Un Catéchiſme*, en Flamand; *Speculum Sacerdotale; Exhortatio ad Hollandos ut redeant ad Catholicam Chriſti Eccleſiam; Myſticus Aquilo, ſive Declaratio Vaticinii Jeremiæ Prophetæ*, ab Aquilone pandetur omne malum; *De Apoſtolico Virginitatis Voto, atque Evangelico Sacerdotum Cœlibatu, libri quinque; De fugiendis hujus ſæculi Idolis, noviſque iſtorum Evangelicorum Dogmatibus; De la Vertu de l'Egliſe*, en Flamand; *Contre ceux qui mangent de la chair dans des tems défendus*, en Flamand; 23 *Sermons de Controverſe*, en Flamand; *Concordia diſcors, ſive Confeſſionis Auguſtanæ adulteratæ Confutatio; Le Labyrinthe Chretien*, en Flamand; *Le Guide du chemin qui méne à Jeſus-Chriſt vrai Dieu*, en Flamand; *Conciones per Quadrageſimam & Adventum; Conciones in Feſtis Sanctorum habitæ; Conciones Catechiſticæ aliquot; Catechiſmus juxta Concilii Tridentini Doctrinam; L'Illuminateur des Calviniſtes aveuglez*, en Flamand; *Miſſa Apoſtolica, ſeu Liturgia S. Petri Apoſtoli cum Annotationibus & Apologia pro eadem; Glaphyra in Epiſtolas Apocalypticas S. Johannis Apoſtoli; Euſebius, ſive de fugienda impœnitentia & de ingredienda ſerio anguſta vitæ Evangelicæ via; Paraphraſis in ſeptem Pſalmos Pœnitentiales.* Les ſuivans n'avoient pas encore vu le jour du tems de Valére André, *Theophilus, ſive de Officio pii viri; Pro Decreto Concilii Tridentini de Purgatorio; Epiſtola Apologetica pro Concilio Tridentino; Exhortatio ſecunda ad Hollandos de Gog & Magog in Belgium adventantibus; Lacrymæ Germaniæ ad Pontificem Gregorium XIII; Cur neceſſaria ſit Sacrorum Bibliorum caſtigatio, ad Gregorium XIII; Epiſtolarum libri tres, nempe Politicarum, Theologicarum & Miſcellanearum; Hebraïcæ Quæſtiones; Romanum Pontificem vere ac merito appellari Univerſalem Epiſcopum Eccleſiæ Chriſti; De Victoria Chriſti contra Judæos & judaïzantes Bibliorum Interpretes; Paraphraſis in Pſalmum LXVII*, Exſurgat Deus; (c'eſt le 68 dans l'Hébreu) *Paraphraſis in Cantica Canticorum cum Annotationibus variarum Lectionum & trium Linguarum; Miſſa Apoſtolica, in qua eſt luculenta & ſolida Rituum & Apoſtolicarum Cæremoniarum Explicatio; Chriſtomachia Calviniſtica; Decuria locorum ab Hæreticis noſtri ſæculi in Patribus aut edendis aut pervertendis depravatorum; Epiſtola ad N. . . calvinizantem, ut ad Catholicam redeat Eccleſiam; Tabulæ Naufragii Nicæni; Acta Colloquiorum Religionis per Germaniam conciliandæ cauſa habitorum.* * Le Mire. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 323 *& ſuiv.* Poſſevin. Sandére. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiecle.*

* LINDANUS (David) de Gand, Juriſconſulte, a donné au jour, *Oratio de Homine ejuſque Inſtitutione; De Tenera-mondanæ urbis Antiquitate, Situ, Nobilitate libri tres; Diverſes Poëſies*, en Latin & en Flamand; & en Manuſcrit *Paradoxon, pro nuditate contra veſtes.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 173 *&* 174.

LINDAU ou LINDAW, en Latin *Landavia* ou *Landavium*, ville libre Impériale ſur une iſle du Lac de Conſtance. Elle communique avec la terre ferme par le moyen d'un pont de 290 pas géométriques de longueur: on l'appelle communément à cauſe de cela la Veniſe d'Allemagne. On ne ſait rien de poſitif ſur l'origine de cette ville. Il y a beaucoup de vraiſemblance que l'iſle qu'elle occupe eſt la même ſur laquelle Tibére, le Gendre d'Auguſte, avoit ſon camp, & d'où il faiſoit partir ſes vaiſſeaux contre les Vindéliciens. Les anciens murs qu'on y voit encore & qui ont l'air fort antique, rendent la choſe preſque indubitable. Après que les Romains furent chaſſez de la Souabe par les Francs, cet-

cette isle étoit inhabitée & pouvoit appartenir à l'ancienne ville d'Æschach connue jusques dans l'onziéme siécle, & qui avoit bâti l'église de S. Pierre sur cette isle, avant qu'il y eût eu d'autres Habitans. Mais la ville d'Æschach ayant été réduite entiérement en cendres en 1066, & ses Habitans n'étant pas en sûreté à cause des irruptions des Hongrois, ils achetérent leur liberté du Comte Hugues de Brégentz leur Maître, & se retirérent dans cette isle où ils bâtirent peu à peu la ville de Lindau. Il paroît par le privilége de l'Empereur Rodolphe I, de l'an 1275, que dans ce tems-là, & long-tems auparavant, Lindau étoit une ville libre de l'Empire & pourvue de très-beaux priviléges. Voici ceux dont cette ville jouït, par les concessions de divers Empereurs. L'Empereur Rodolphe lui donna le privilége que lorsque l'on vendroit ou donneroit par testament quelques biens fonds au Clergé, il ne pourroit les garder que pendant un an, au bout duquel ils retourneroient à la famille d'où ils étoient sortis; elle a le droit de monnoye & d'exiger un péage des barques; Maximilien I lui accorda en 1518, la permission de poursuivre ses ennemis sur les territoires étrangers; Charles IV ordonna en 1348, qu'elle ne pourroit ni être hypothéquée, ni vendue par l'Empire. En 1264, elle fut presque entiérement reduite en cendres, ce qui engagea l'Empereur Rodolphe à lui accorder de si beaux priviléges. Elle eut le même malheur en 1347; & en 1720, elle vit brûler son magnifique Arsénal & 30 maisons bourgeoises. Toute la ville est divisée en huit Tribus. En 1496, on y tint une Diéte de l'Empire, dans laquelle on dressa les Statuts de la Chambre Impériale. En 1647, les Suédois l'assiégérent en vain pendant neuf semaines, & les François la convoitérent aussi inutilement pendant la guerre de la succession d'Espagne. Ce que cette ville a de plus considérable, est le Chapitre de Chanoinesses séculiéres, qui sont Catholiques, quoique le reste de la ville soit Protestant. Elles étoient anciennement Religieuses Bénédictines; & l'on croit que l'Abbaïe fut fondée par le Comte Albert, Maire du Palais de Charlemagne. Le Chapitre n'est composé présentement que de l'Abbesse, & de quatre Chanoinesses, qui doivent faire preuve de Noblesse de trois races, & qui sont vêtues en séculiéres par tout hors du chœur, où elles portent un grand manteau noir doublé d'hermines. L'Abbesse est Princesse de l'Empire, & a le droit d'envoyer aux Diétes ses Députez, qui ont leur place dans le Cercle de Souabe. Dans le tems de guerre, elle doit fournir pour son contingent cinq hommes de pié. Autrefois quand elle sortoit du monastére pour quelque cérémonie, on portoit toûjours devant elle une épée nue: présentement elle a encore le droit, lorsqu'elle est nouvellement élue, de délivrer un Criminel coupable de mort. L'Abbaïe sert aussi d'asyle aux Criminels. * Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened. tome* 2. Gaspar Brusch, *Chronol. Monaster. Germ.* Franc. Petr. *Suevia Ecclesiast.* Knipschild, *de Jur. Civ. l.* 3. *toto capite* 31. Pfeffinger, *ad Vitriarium, l.* 11. *c.* 15.

LINDAW, ville de la Basse Saxe. *Voyez* LINDOW.

* LINDE, petite ville de France, dans le Périgord. Elle est sur la rive gauche de la Dordogne, à l'est de Bergérac, dont elle est éloignée de trois à quatre lieues. * Sanson, *Carte du Gouvernement général de Guienne.*

LINDEBERG (Pierre) naquit en 1562, & mourut en 1596. Il composa quatre livres *des choses remarquables arrivées en Europe*, depuis 1586, jusqu'en 1591. Il a fait encore un livre sur les Songes; on a aussi ses ἡδύσματα & ses *Poëmata Juvenilia.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LINDEBERT ou LUDIBERT, Archevêque de Mayence fut élu en 863. Lorsque Lothaire *le Jeune*, Roi d'Austrasie répudia sa femme Teuteberge pour prendre une Concubine pour laquelle se déclarérent les Archevêques de Tréves & de Cologne, Lindebert prit le parti de la répudiée, & avec le secours du Pape il vint à bout de ce qu'il avoit entrepris. En 872, il se trouva en Bohéme à l'expédition contre les Esclavons. L'année suivante il exorcisa & chassa le Démon du corps de Charles *le Gros*, fils puîné de Louïs, Roi de Germanie, & lorsque ce malheureux Prince fut dépose en 887, il l'assista libéralement dans ses besoins. Lindebert mourut en 889, après avoir bâti à ses dépens l'église cathédrale de S. Maurice.

LINDEMBROGE ou LINDEMBRUCH (Frédéric) mort vers l'an 1638, a fait des Corrections avec des Notes & des Observations sur *Ammien Marcellin*, & il y a recueilli diverses Leçons. Le même Ouvrage fut augmenté & réimprimé beaucoup plus correct l'an 1681. Il a encore fait des Notes sur les Comédies de *Térence*, sur le Supplément de *Virgile*, & sur les fragmens des anciens *Poëtes;* sur *les Loix anciennes* des Bourguignons, des Allemands & des Visigoths; & sur les Formules de *Marculfe.* On a aussi de lui un Glossaire sur les Loix de Charlemagne & de Louïs *le Débonnaire.* Erpold Lindembroge a donné une édition d'Historiens d'Allemagne. Henri Lindembroge, qui vivoit un peu après les deux autres, a donné des Notes sur Censorin. * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 234 *&* 235. *n.* 495. édit. d'Amsterdam 1725.

LINDEN, famille noble. *Voyez* LYNDEN.

LINDEN (Jean-Antoine Vander) *Cherchez* VANDER LINDEN.

* LINDENFELS ou LINDERFELS, petite ville du Palatinat du Rhin, au nord d'Heidelberg, dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. Les Comtes Palatins du Rhin l'achétérent en 1277, des Markgraves de Bade pour 5030 marcs d'argent.

LINDERHAUSEN (Jean) Jurisconsulte, né en 1571, enseigna la Jurisprudence à Leiden. Il a composé *Disputationes Institutionum Imperialium.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LINDEZSAS, petite ville de Suéde dans la Westmanie ou Westmanland, au nord-ouest d'Arboga dont elle est éloignée d'environ cinq lieues. * *Carte seconde des Couronnes du Nord*, attribuée à M. Delisle.

LINDHOUT (Henri) de Bruxelles, florissoit en 1608. On a de lui *Speculum Astrologiæ*, & *Introductio in Physicam Judiciariam*, imprimée en 1597. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 361.

LINDISFARN, isle sur les côtes de Northumberland en Angleterre. C'est la riviére de Tyde qui la rend une isle, car quand l'eau est basse, on voit tout autour le rivage à sec. On l'appelle aujourd'hui *Holy Iland*, c'est à dire, *Isle sainte.* La partie la plus occidentale, qui est la plus étroite, est pleine de retraites pour les lapins, & du côté de l'orient elle est jointe à une petite langue de terre. La partie méridionale est plus large. Il y a une jolie ville, avec une église & un château. Il y avoit un Evêché fondé par Aidan l'*Ecossois*, appellé pour prêcher l'Evangile aux Habitans de Northumberland. Il y eut onze Evêques dans cette petite isle. Mais quand les Danois pillérent toutes les côtes de la mer, le siége épiscopal fut transféré à Durham. Au dessous de la ville il y a un port bon & commode, avec un Fort situé sur un côteau au sud-est. * Camden, *Britannia.*

LINDKOEPING, ville. *Voyez* LINCOPEN cy-dessus.

LINDO, petite ville ou bourg de l'Isle de Rhodes. C'étoit autrefois l'un des trois principaux lieux de l'isle. Strabon au livre quatriéme, dit qu'elle étoit située sur une montagne vers le midi, à l'égard de la ville même de Rhodes tirant vers Alexandrie. Il remarque qu'il y avoit un fort beau temple de Minerve Lindienne. * Maty, *Dict. Géogr.*

LINDOSO, ville de Portugal. *Voyez* LANHOSO.

LINDOW, petite ville ou bourg du Marquisat de Brandebourg, dans la Haute Saxe. Il est sur le bord d'un petit Lac dans le Comté de Ruppin, à trois lieues de la ville de ce nom vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LINDOW, ville du Cercle de la Basse Saxe en Allemagne. Sanson la met dans la Principauté de Grubenhague, & M. Audiffret la place dans le païs d'Eichfeld. Elle est au nord de Heiligenstad, dont elle est éloignée de cinq lieues. Elle appartient à l'Archevêque de Mayence.

LINDRE (L'Etang de) est dans la Lorraine, à deux lieues de Marsal vers le Levant. Il a quatre lieues de circuit, & il est la source de la riviére de Seille. * Maty, *Dict. Géogr.*

LINDSEY, partie du Comté de Lincoln en Angleterre; car ce Comté se divise en Lindsey, Kesteven & Holland. Lindsey qui est au nord est la plus grande de toutes. On croit qu'elle a pris son nom de Lindissi, qui est l'ancien nom du Comté de Lincoln selon Béde. Elle est entiérement environnée d'eau. Elle fut honorée du tître de Comté dans la personne de Robert Bertue, Comte de Lindsey, & Grand Chambellan d'Angleterre. Son ayeul étoit le Lord Willoughby d'Eresby, créé Comte de Lindsey par le Roi Charles I, l'an 1626. Il fut tué à la bataille d'Edge-Hill le 23 octobre 1642. * *Diction. Anglois.*

LINDWOOD (Guillaume de) célébre Jurisconsulte Anglois dans l'Université d'Oxford, fleurit sous le régne de Henri V, Roi d'Angleterre, & fut envoyé par ce Prince, Ambassadeur en Espagne & en Portugal l'an 1422. Après le décès de ce Prince, qui mourut en France dans le château de Vincennes, il quitta la Cour, & se retira en Angleterre, où il fut fait Evêque de Saint-David l'an 1434, & mourut l'an 1446. Il a composé un Recueil des Constitutions des Archevêques de Cantorbéry, depuis Etienne de Langton, jusqu'à Henri Chicheley, divisé en cinq livres, imprimé à Paris l'an 1505, à Londres l'an 1557, & à Oxford l'an 1579 & 1663. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

LINEUS (Thomas) en Flamand *Vlas*, Jurisconsulte, fit en 1531 une Harangue, à la louange de la guerre. Il publia aussi en 1555, des Annotations sur les Institutes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LING, LINGE, LINGHE ou LINGUE, petite riviére des Provinces-Unies, prend sa source dans le Haut Bétau, coule de l'est à l'ouest, & après avoir arrosé Asperen, Leerdam & Heukelom, se jette dans la Meuse à Gorkum.

LINGAM ou LINGUM, image infame qui se trouve dans toutes les Pagodes d'Isuren, Divinité adorée dans les Indes. Le Lingam représente l'union des principes de la génération. C'est à cette Idole monstrueuse que se rapporte le culte le plus religieux. Les Bramines se sont réservé à eux seuls le privilége de pouvoir lui présenter des offrandes, ce qu'ils ne font qu'avec un grand respect, & quantité de cérémonies. Une lampe allumée brûle continuellement devant cette Idole, environnée de plusieurs autres lampes à sept branches, entiérement semblablables au chandelier des Juifs, qui se voit dans l'Arc triomphal de Titus. Ces lampes ne s'allument que lorsque les Bramines font leurs offrandes à cette Idole. C'est par cette représentation qu'on prétend enseigner que l'Etre supréme qu'ils adorent sous le nom d'Isuren, est l'Auteur de la création des animaux de différente espéce. * La Croze, *Histoire du Christianisme des Indes*, *p.* 463.

LINGAN, ville de la Chine. Elle est dans le Junnan aux confins de Tunquin, la troisiéme en ordre de sa province, elle a une grande jurisdiction qui renferme neuf autres villes. * Maty, *Dict. Géogr.*

LINGE (Géosroy) Cordelier d'Angleterre, dans le XIII siécle, laissa une Chronique depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1290, auquel il vivoit. Guillaume Botoneri fait mention de lui. * Vossius, *de Histor. Lat.* Botonerus, *in Antiq.* Henri Willot, *in Athen. Francisc.*

LINGE, riviére. *Voyez* LING.

LINGELSHEIM (George-Michel) Précepteur, puis Conseiller de l'Electeur Palatin, florissoit au commencement du XVII siécle. Il étoit né à Strasbourg. Il a passé pour être l'Auteur d'un livre intitulé, *Idolum Hallense*, où Lipse est fort mal-

traité. Ce qui le faiſoit croire, c'eſt qu'il en envoyoit des exemplaires à ſes amis, & les prioit avec cet empreſſement, qui ne convient guére qu'à un Auteur de lui en dire leur avis. Scaliger étoit du même ſentiment, moins fondé ſur les raiſons que je viens de dire, que ſur ce qu'il croyoit voir dans cet Ouvrage le génie de Lingelsheim. Mais l'Auteur véritable de l'*Idolum Hallenſe* eſt Pierre Denaiſius à qui Melchior Adam le donne ſans héſiter. Ce livre fut imprimé en 1605. Lingelsheim entretenoit commerce de lettres avec Bongars; & M. Morhof, pour être peu attentif, s'eſt trompé, quand il a dit qu'il avoit été Sécretaire de Bongars, & qu'il avoit publié les lettres qu'ils s'étoient écrites. M. de Thou lui avoit confié le Manuſcrit de ſon Hiſtoire.

LINGEN, *Linga*, ville d'Allemagne dans le Cercle de Weſtphalie, ſur la riviére d'Embs, capitale du Comté de Lingen. Elle eſt au nord de Munſter, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée d'environ quinze lieues. Cette ville eſt fortifiée & a un bon château.

LINGEN (le Comté de) en Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, eſt borné à l'oueſt par l'Embs, au nord & au ſud par l'Evêché de Munſter, à l'eſt par l'Evêché d'Oſnabrug. Il appartenoit cy-devant au Prince d'Orange, Roi d'Angleterre ſous le nom de Guillaume III, mais préſentement il appartient au Roi de Pruſſe, ſelon le partage qui s'eſt fait de la ſucceſſion de Guillaume III, en 1732, entre ſa Majeſté Pruſſienne & le Prince de Naſſau-Orange.

LINGENDES (Claude de) Jéſuite, qui a paſſé pour un des plus excellens Prédicateurs du XVII ſiécle, naquit à Moulins en 1591, & ſe fit Jéſuite à Lyon l'an 1607. Il fut pendant onze ans Recteur du Collége de Moulins. Il devint enſuite Provincial de la province de France. On le députa trois fois à Rome aux aſſemblées générales de la Société, & il mourut à Paris Supérieur de la maiſon profeſſe, le douziéme avril 1660, âgé de 69 ans. Les débris de ſes Sermons qu'on a publiez après ſa mort, témoignent que ſa doctrine étoit profonde, & ſon éloquence admirable. La ſeconde édition de ſes Sermons a été faite à Mayence en trois tomes *in quarto*, en 1664. Ils ſont en Latin, & l'on remarque dans l'avertiſſement qu'on les a donnez tels qu'ils ſe ſont trouvez en Latin dans le cabinet de l'Auteur: ce qui ſûrement paroît aſſez ſingulier qu'un Prédicateur, qui prononce ſes Diſcours en François, les écrive en Latin. * Sotwel, *Biblioth. Script. Societ. Jeſu.*

LINGENDES (Jean de) Poëte François, célébre en ſon tems, étoit de Moulins, & vivoit ſous le régne de Henri IV. Il ſe fit un nom par ſes Poëſies. On a entre autres de lui un Poëme ſur la naiſſance de M. le Duc de Rételois. La meilleure de ſes piéces eſt ſon *Elégie pour Ovide*. Il mourut jeune en 1616.

LINGENDES (Jean de) natif de Moulins, & couſin du précédent, fut illuſtre Prédicateur, & parvint par ſon éloquence à l'Evêché de Sarlat l'an 1642, puis de Mâcon l'an 1650. Il prononça l'Oraiſon funébre de Louïs XIII à ſaint Denys Il avoit été Précepteur du Comte de Moret, fils *naturel* du Roi Henri IV, l'an 1619. Il mourut l'an 1665. * Bayle, *Dict. Critiq.*

LINGENDES (Nicolas de) frére de ce Prélat, fut Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & fut envoyé en Eſpagne pour la négociation du mariage du Roi Louïs XIII avec Anne d'Autriche. De ſa premiére femme *Marie* d'Abra de Raconis, tante de Charles d'Abra de Raconis, Evêque de Lavaur, il eut *Charles* de Lingendes Maître-d'Hôtel du Roi, mort Sous-Doyen des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel, le 15 mai 1697, âgé d'environ 80 ans, pére de JEAN-AUGUSTIN de Lingendes, Capitaine de Cavalerie en 1689. * *Mercure* du mois de juin 1689. Bayle, *Diction. Crit.*

* LINGEUS (Godefroy) Cordelier Anglois, floriſſoit dans le XIII ſiécle.

LINGONS, étoient les anciens peuples qui habitoient la contrée où ſe trouve aujourd'hui la ville de Langres. Ce nom fut auſſi donné à de certains Celtes qui avoient fixé leur demeure dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Territoire de Ferrare & de Bologne. * Ptolomée. Grégoire de Tours. *Délices de l'Italie, tome* 1. *p.* 13. *ch.* 14. *Dict. Allemand.*

* LINHARE'S ou LINNARE'S, ville de Portugal dans la province de Beyra, eſt à l'eſt-ſud-eſt de la ville de Conimbre, dont elle eſt éloignée d'environ vint lieues.

LINIE'RES, l'une des plus anciennes Maiſons de la province de Berry, tiroit ſon origine d'EUDES qui ſuit.

I. EUDES, Seigneur de Liniéres, qui reſtitua à l'Abbaïe de Chézal-Benoît l'égliſe de Fougerolles du conſentement de ſes enfans, dont SEGUIN qui ſuit, étoit l'aîné.

II. SEGUIN, Seigneur de Liniéres, vivoit vers l'an 1070, & fut pére de GE'RAUD qui ſuit.

III. GE'RAUD, Seigneur de Liniéres, de Rézay & de Thevé, eut de *Marule* ſa femme pluſieurs enfans, dont JEAN, I. du nom, qui ſuit, étoit l'aîné.

IV. JEAN, I. du nom, Seigneur de Liniéres, de Rézay & de Thevé, vivoit en 1113, & épouſa *Ænor*, qu'on dit fille de *Sulpice*, Seigneur d'Amboiſe, dont il eut 1. GUILLAUME, I. du nom, qui ſuit; & 2. *Géraud* de Liniéres, Thréſorier de Saint-Martin de Tours.

V. GUILLAUME, I. du nom, Baron de Liniéres, Seigneur de Rézay, &c. vivoit en 1148, & aſſiſta Sulpice, Seigneur d'Amboiſe en ſes guerres contre le Comte d'Anjou. On lui donne pour enfans 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Eudes* de Liniéres en 1177.

VI. JEAN, II. du nom, Baron de Liniéres, &c. eut guerre avec Raoul dernier du nom, Prince de Déols, à l'occaſion de laquelle il brûla le Prieuré de Berthenoux, à cauſe de quoi il fut excommunié par l'Archevêque de Bourges, ce qui l'obligea de s'accommoder avec l'Abbé de Maçay en 1177. Il vivoit encore en l'année 1200, ayant eu d'*Alix* ſa femme, 1. GUILLAUME, II. du nom, qui ſuit; 2. 3. *Jean* & *Pierre* de Liniéres.

VII. GUILLAUME, II. du nom, Baron de Liniéres, &c. épouſa *Herſende*, qu'on dit fille d'*Hervé*, I. du nom, Seigneur de Vierzon, veuve en 1226, dont il eut 1. GUILLAUME, III. du nom, qui ſuit; & 2. *Ænor* de Liniéres.

VIII. GUILLAUME, III. du nom, Baron de Liniéres, &c. vivoit en 1227 & 1262, & épouſa *Marguerite*, dont il eut GUILLAUME, IV. du nom, qui ſuit.

IX. GUILLLAUME, IV. du nom, Baron de Liniéres, fonda en 1268, le Prieuré de Saint-Hilaire, & vivoit en 1289. Il avoit épouſé *Jeanne* de Villebéon, fille & héritiére d'*Urſin*, III. du nom, Seigneur de Méreville, d'Achéres, de Rougemont & de Brécy, dont il eut 1. JEAN, III. du nom, qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Liniéres, mariée 1. à *N.* . . 2. à *Pierre* de Blanchefort, Chevalier.

X. JEAN, III. du nom, Baron de Liniéres, Seigneur de Méreville, d'Achéres, de Rougemont, de Brécy, &c. mort en 1338, avoit épouſé *Florie* de Jarez, fille de *Godemar*, II. du nom, Seigneur de Saint-Chaumont, & de *Béatrix* de Rouſſillon, dont il eut 1. *Guillaume*, Seigneur de Méreville, accordé le 15 mars 1325, avec *Aliénore*, fille de *Henri*, Seigneur de Sully, Bouteiller de France, & mort avant l'accompliſſement du mariage; 2. GODEMAR qui ſuit; 3. *François*, Seigneur de Rougemont & d'Achéres, mort avant l'année 1344, ſans enfans d'*Alix* de Culant, veuve de *Géofroy* de Surgéres, & fille de *Jean*, Baron de Culant & de Châteauneuf, & de *Jeanne* de Bouville; & 4. *Béatrix* de Liniéres, mariée le quatriéme mai 1339, à *Gaucher* de Frolois, Seigneur de Rochefort.

XI. GODEMAR, Baron de Liniéres, Seigneur de Rézay, de Méreville, d'Achéres, &c. ſe trouva en l'oſt de Bouvines l'an 1304, & mourut la même année. Il avoit épouſé 1. *Agnès* de Sancerre, fille de *Louïs*, Seigneur de Sagonne, &c. & d'*Iſabeau* de Thouars: 2. *Marguerite* de Précigny, fille de *Renaud*, Seigneur de Laleu, de Marans, de Lommeau, &c. & d'*Euſtache* de l'Iſle-Bouchard. Du premier mariage ſortirent 1. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; & 2. *Agnès* de Liniéres, mariée à *Guillaume* de la Châtre, Seigneur de Béſigny: du ſecond mariage vinrent 3. GODEMAR, *qui fit la branche des Seigneurs de* ME'REVILLE, *rapportée cy-après*; & 4. *Florie* de Liniéres, Dame d'Eſtableau & de la Bretiniére, mariée 1. à *Jean* le Maingre, dit *Boucicault*, Maréchal de France: 2. à *Guillaume* Mauvinet, Chevalier, vivant en 1375.

XII. JEAN, IV. du nom, Baron de Liniéres, de Rézay, &c. fut l'un des Barons du Berry, qui accordérent au Roi le onziéme juin 1348, une impoſition ſur leurs Terres pour l'entretien de 500 Hommes d'armes, ſervit ſous Hue de Châtillon, Sire de Dampierre, Maître des Arbalêtriers, & ſous Raoul de Rayneval en 1368, & fut établi à la garde du pont & château de Saintes en 1380. Il ſervit ſous le Maréchal de Sancerre en 1382, & fut retenu la même année à Paris avec d'autres Chevaliers pour la garde & ſureté de la perſonne du Roi. Il avoit épouſé *Jacquette* de Muſſy, dont il eut 1. *Jean*, Seigneur de Brécy, qui épouſa *Blanche*, fille de *Guichard*, VI. du nom, Seigneur de Beaujeu, & de *Jeanne* de Châteauvillain ſa troiſiéme femme. Elle prit une ſeconde alliance avec *Eudes*, Sire de Culant, ayant eu de ſon premier mariage, trois filles nommées *Philippe*, *Jeanne* & *Marguerite* de Liniéres; 2. PHILIPPE qui ſuit; & 3. *Marguerite* de Liniéres, alliée à *Artaud* de Saint-Germain, Seigneur de Montrond & de Rochetaillé, duquel elle étoit veuve en 1375. Elle pouvoit être fille de *Blanche* de Beaujeu.

XIII. PHILIPPE, Baron de Liniéres, de Rézay, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi & du Dauphin, Duc de Guienne, ſervit ſous le Maréchal de Sancerre, fut fait Grand-Queux de France en 1401, & mourut en 1411. Il avoit épouſé le troiſiéme mai 1366, *Marguerite* de Chauvigny, Dame de Céſi, fille de *Guy* premier du nom, Baron de Châteauroux, & de *Blanche* de Broſſe, dont il eut 1. JEAN V, qui ſuit; 2. *Louïs*, vivant en 1403; 3. *André*, que l'on croit avoir été Comte de Lyon; 4. *Fleurie*, mariée 1. le 17 novembre 1393, à *Guillaume*, Seigneur de Tucé: 2. à *Ingelger* d'Amboiſe, Seigneur de la Rochecorbon & de Marne, morte avant l'an 1414; 5. *Jeanne*, alliée 1. à *Antoine* de Preuilly, Seigneur de la Rochepoſay: 2. à *Yves* de la Broceraye, Seigneur de Grillemont; & 6. *Marguerite* de Liniéres, qui épouſa le 27 janvier 1414, *Jean* de Prie, V. du nom, Seigneur de Buſançois, Grand Pannetier de France, & Capitaine de la groſſe Tour de Bourges.

XIV. JEAN, V. du nom, Baron de Liniéres, Seigneur de Rézay, &c. Conſeiller & Chambellan du Roi, & du Dauphin, Duc de Guienne, fut Grand-Queux en 1412, après la mort de ſon pére. Le Duc de Guienne lui fit payer la même année une ſomme pour ſe mettre en équipage, & le ſuivre en ſon voyage de Bourges. Il s'attacha toute ſa vie au ſervice du Roi, en haine de quoi le Roi d'Angleterre confiſqua toutes les Terres qu'il avoit tant de ſon chef que de celui de ſa femme, aux Bailliages de Rouen, Caux, Mantes, Meullant, Senlis, & Prevôté de Paris, qu'il donna en janvier 1423, à Thomas de Ruis, Anglois, Ecuyer d'honneur du Duc de Bedford. Il vivoit encore en 1432, mais il mourut peu après, ayant eu de *Jaqueline* de Chambly, Dame de Vaux, fille de *Jean* de Chambly, dit le *Haze*, & de *Béatrix* de la Rocheguyon, Dame de Vaux, pour fille unique *Jaqueline*, Baronne de Liniéres, héritiére de tous les grands biens de ſa Maiſon, mariée à *Edouard* de Beaujeu, Seigneur d'Amplepuis, &c.

SEIGNEURS de ME'REVILLE, de Rougemont, d'Achéres, &c.

XII. GODEMAR de Liniéres, fils de Godemar, Baron de Linié-

niéres, & de *Marguerite* de Précigny ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Méreville, de Rougemont, d'Achéres, de Marans, de Nancey, & vendit en 1372, la Terre de Nancey à Guillaume de la Châtre, ſon beau-frére; celle de Marans à Triſtan Rouault, Vicomte de Thouars; & celle de Rougemont en janvier 1385. Il avoit épouſé *Jeanne* de Broſſe, fille de *Louïs*, Seigneur de Ste-Sévére & de Bouſſac, & de *Conſtance* de la Tour ſa ſeconde femme, dont il eut 1. GODEMAR qui ſuit; 2. *Jean*, Evêque de Viviers, mort en 1443; 3. 4. *François* & *Pierre*, morts ſans alliance; 5. *Iſabelle* de Liniéres, mariée à *Jean* de Châteauneuf.

XIII. GODEMAR de Liniéres, dit *le Jeune*, Seigneur de Méreville, de Ménetou-ſur-Cher, de Rougemont, & d'Achéres, mourut au voyage de Hongrie en 1396. Il avoit épouſé *Agnès* Trouſſeau, fille de *Jacques*, Vicomte de Bourges, & de *Philippe* de la Châtre, dont il eut 1. *Godemar*, qui vivoit en 1406; 2. *Jeanne*, Dame de Méreville & de Ménetou-ſur-Cher, mariée 1. en 1411, à *Jean*, Seigneur de Briſay: 2. à *Dreux* de Vaudenay, Seigneur de la Motte-de-Sully; 3. *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Argenton; & 4. *Françoiſe* de Liniéres, qui épouſa *Jean* de Gamaches, Seigneur de Roſemont. * Thaumas de la Thaumaſſiére, *Hiſtoire de Berry*. Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*, *&c.*

L I N I E'R E S (Marquis de) *Cherchez* C O L B E R T.

L I N I E'R E S, ville. *Voyez* L I G N E'R E S.

L I N L I T G O, L I N L I T Q U O, L I N L I T G O W ou L I T Q U O, en Latin *Lindum*, ancienne ville des Damniens, eſt ornée d'un beau palais, & capitale d'un des trois Bailliages de Lothiane province d'Ecoſſe, & ſituée près du Golfe de Forth, à cinq lieues de la ville d'Edimbourg, du côté du couchant. C'eſt une jolie ville, conſidérable par trois ou quatre endroits, ſon Lac, ſon Parc, ſon Palais royal & ſon antiquité. Elle eſt ſituée ſur les bords d'un beau lac d'un mille de long, qui eſt fort poiſſonneux & ſur tout abondant en perches. La ville eſt coupée par une longue rue, qui s'étend d'un bout à l'autre, & qui eſt bordée de beaux édifices de chaque côté. On y voit un beau Palais royal, bâti ſur une petite hauteur, vers le milieu de la longueur du Lac, dans lequel il ſe trouve une iſle qui s'éléve par degrez en forme d'amphithéatre. Ce Palais eſt d'une ſtructure magnifique de belles pierres de taille. Il fut achevé par le Roi Jaques I. Si l'on paſſe le lac, on arrive dans un grand & beau Parc qui eſt de la dépendance du Palais, & qui occupe toute la longueur du lac du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.* Beeverell, *Délices d'Angleterre d'Ecoſſe & d'Irlande*, *p.* 1130. *& ſuiv.*

L I N N, ville. *Voyez* L Y N N.

L I N N A R E'S, ville. *Voyez* L I N H A R E'S.

L I N O I S, bourg. *Voyez* L I N A S.

* L I N O S A, iſle de la Mer Méditerranée, proche de la côte de l'Iſle de Malte, dont elle dépend. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* L I N S C H O T E N, village avec Bailliage, dans la province d'Utrecht, à peu près à l'oueſt de la ville d'Utrecht dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

* L I N S C H O T E N (Jean Hugues de) natif de Harlem, s'eſt fait connoître par ſes Voyages vers le nord, à la Chine & aux Indes. Dans ſes plus jeunes ans, il prenoit plaiſir à la lecture des Voyages, & conçut une ſorte envie d'apprendre la navigation, & d'aller viſiter les païs les plus éloignez. En 1579, ſa premiére courſe fut en Portugal & en Eſpagne, & enſuite dans les Indes Orientales, où il paſſa douze années entiéres. Lorsqu'il fut de retour au païs, il fit encore deux courſes en 1594 & 1595, vers le nord, pour tâcher d'y trouver un paſſage pour aller dans la Chine; mais elles furent ſans ſuccès. Après cela, il vint s'établir à Enkhuiſen, où l'on lui donna la charge de Thréſorier. Il y mourut le huitiéme février 1611, à l'âge de 48 ans. Il a publié une Rélation de tout ce qu'il avoit obſervé dans ſes Voyages. * *Gr. Dict. Univ. Holl. La Vie & les actions des grands Hommes de mer*, en Hollandois. Van den Hoof, *Deſcription de la ville d'Enkhuiſen*, en Hollandois.

* L I N S K I ou G L I N S K I (Michel) iſſu du ſang royal de Ruſſie paſſa une partie de ſa jeuneſſe en Allemagne, & eut occaſion de faire connoitre ſa valeur en Friſe dans l'armée d'Albert, Duc de Saxe. Il alla enſuite en Pologne où il aquit une ſi haute eſtime, qu'Alexandre Roi de Pologne le choiſit pour en faire ſon Miniſtre d'Etat le plus affidé. Mais ſous le Roi Sigiſmond, ſucceſſeur d'Alexandre, il fut tout à fait diſgracié parce que l'on le ſoupçonnoit d'aſpirer à la Couronne. Cela l'obligea à quiter le ſervice de Pologne, & à entrer dans celui de Ruſſie. Depuis ce tems-là, il fit à la Pologne tout le mal qu'il put, & prit en 1514 Smolensko & quelques autres places. Mais comme Baſile refuſa de lui tenir la parole qu'il lui avoit donnée, de lui donner le Gouvernement de cette ville & de ſes dépendances, il chercha à ſe réconcilier avec le Roi de Pologne, qui lui envoya un de ſes Conſeillers pour l'aſſurer avec ſerment qu'il lui accordoit ſa grace. Mais ayant eu le malheur de tomber entre les mains des Ruſſes, il fut reſſerré dans une étroite priſon, où l'on le laiſſa croupir longtems, quoique l'Empereur Maximilien I, & la femme du Grand Duc employaſſent leur interceſſion en ſa faveur, & il n'obtint ſa liberté qu'après qu'il eut quitté la Religion Romaine pour embraſſer la Gréque. Après la mort de Baſile, il fut chargé de la tutelle des enfans de ce Prince; mais dans la ſuite, s'étant mis ſur le pié de faire des remontrances à la Veuve, mére de ces jeunes Princes, on le condamna comme traître à une priſon perpétuelle, dans laquelle il mourut, avant qu'il y eût paſſé une année entiére. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* L. B. de Herberſtein, *Comment. de Rebus Moſcov.* Chytræi *Saxonia.* Sernecii *Annales Pol. l.* 7. *p.* 1200.

L I N S T O C K, anciennement *Olenacum*, ancien bourg des Brigantes, dans le Comté de Cumberland en Angleterre, près de la Mer d'Irlande, & des ruïnes de la muraille, qui ſéparoit anciennement l'Angleterre de l'Ecoſſe. * Maty, *Dict. Geogr.*

* L I N T, petite riviére de Suiſſe dans le Canton de Glaris, coule du ſud au nord, juſqu'au deſſous du Lac de Walenſtat, puis du ſud-eſt au nord-oueſt, juſqu'à ce qu'elle ſe rende dans le Lac de Zurich. Cette riviére donne le nom à la vallée de Lint, qu'en langage du païs on appelle *Lint-Thal*, & au village du même nom. * M. Merveilleux & Jaillot, *dans leurs Cartes de Suiſſe*. *Voyez* auſſi L I M A T qui eſt la même choſe.

* L I N T E L O, ancienne famille noble de Friſe, de laquelle eſt iſſu Everard de Lintelo, Seigneur d'Ehſe, &c. qui a été en 1711 Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour de Berlin. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bucelin, *Stemmat. partie* 1. *p.* 206.

L I N T E R N E, c'étoit autrefois une ville de la Campanie. Scipion l'*Africain* y mourut, s'y étant retiré par une eſpéce d'exil volontaire. Elle fut enſuite épiſcopale. Maintenant elle eſt ruïnée, & on en voit les ruïnes près de la *Torre de Patria*, qui eſt une tour bâtie ſur le Golfe de Gayette, entre la ville de Pouzzol & l'emboûchure du Volturne, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit auſſi près de cette tour le *Lac de Patria*, que les anciens nommoient *Literna* ou *Linterna Palus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L I N T H E I M, petite ville d'Allemagne dans le Comté d'Iſenbourg près de la rive gauche du Nidder. Elle eſt à peu près au nord-eſt de Francfort ſur le Mein, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues. Elle étoit connue dès avant le régne de l'Empereur Rodolphe de Habspourg, & elle a beaucoup ſouffert par la guerre pendant l'interrégne, mais elle fut rebâtie en 1289. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Winkelman, *Deſcription de Heſſe*, en Alleuand, *p.* 161.

L I N T O N, petite ville avec marché dans la contrée de Chilford, dans le ſud-eſt du Comté de Cambridge, à 39 milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

* L I N T R U P (Sévérin) Confeſſeur du Roi de Danemarc. Sa premiére charge fut celle de Recteur du Collége de Bergen en Norvége. En 1702, il fut appellé à Coppenhague, & établi Préfet ou Inſpecteur de la Communauté Royale des Etudians. Bientôt après, il devint Profeſſeur extraordinaire en Théologie, puis en 1708 Profeſſeur ordinaire en Eloquence. En 1720, le Roi le nomma Evêque de Wibourg en Jutlande. Il mourut le 13 mars 1731, laiſſant une belle & nombreuſe bibliothéque. Il avoit publié pluſieurs petits Ouvrages ſur l'Ecriture Sainte, & d'autres de Controverſe, & il a laiſſé divers Manuſcrits qui ſont en état de paroître, comme, *Dubia vexata Novi Teſtamenti; Harmonia Confeſſionis Auguſtanæ & Anglicanæ; Orthodoxia Evangelico-Lutherana inter errorum extrema ubique media; Deliciæ Oratorum Danorum; Acta Literaria ex Manuſcriptis*, *&c.* * *Biblioth. Germanique*, *tome* 22. *p.* 182.

L I N T-T H A L. *Voyez* l'article de L I N T.

* L I N T Z (Hubert) de Cologne, mourut en 1634. Il publia des Tables des Sinus, accommodées à la toiſe. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

L I N T Z, ville d'Allemagne, dans la Haute Autriche ſur le Danube, eſt nommée par Aurélien *Lyncia* & *Lyncium*, *Itin. l.* 5. C'eſt une ville aſſez agréable, ſituée dans un païs fertile, & qui a eu part aux malheurs de l'Allemagne pendant les guerres des Suédois. Quelques Auteurs la prennent pour l'*Aredate* de Ptolomée. * *Conſultez* la troiſiéme partie de la Deſcription d'Allemagne de Bertius.

L I N T Z, petite ville du Cercle Electoral du Rhin, dans l'Archevêché de Cologne, ſur le côté droit du Rhin entre Bonne & Andernach, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I N U S (Saint) Pape. *Voyez* L I N.

L I N U S de Chalcide, fils d'Apollon & de Terpſichore, ou de Mercure & d'Uranie, & frére d'Orphée, inventa ſelon quelques uns, les vers Lyriques. On croit auſſi qu'il eſt le premier qui de Phénicie apporta les lettres dans la Gréce. Diogéne Laërce dit qu'il écrivit de la Génération du monde; du Cours du ſoleil & de la lune; & de la Production des animaux & des plantes. Son Ouvrage commençoit par un vers Grec, qui dit que tout avoit été créé en même tems: ce qui fut depuis l'opinion d'Anaxagore. Nous trouvons dans Stobée quelques vers attribuez à ce Poëte. Il s'établit à Thébes, où on le mit au nombre des Citoyens de cette ville, & il y montra l'Art de jouer de la Lyre à Hercule. Ce Diſciple irrité de ſe voir reprimandé trop rudement par Linus, le tua d'un coup de ſa lyre. * Stobée, *libro de Prudentia & de Spe.* Plutarque. Suidas. Diogéne, *in Præfat.* Geſner, *in Biblioth. &c.*

☞ Quelques Auteurs diſtinguent deux LINUS; l'un de Chalcide, fils de Pſamathe & de Mercure, & ſelon d'autres, d'Apollon & de Terpſichore, ou ſelon Pauſanias, d'Uranie & d'Amphimarus; l'autre Thébain, fils d'Iſméne: mais comme on les fait tous deux Inventeurs de la Lyre, & qu'on leur attribue la même choſe, il eſt à croire que c'eſt le même. Les Poëtes feignent qu'il fut tué à Thébes par Apollon, pour avoir appris aux hommes à mettre des cordes au lieu de fil aux inſtrumens de muſique. On fit ſur ce ſujet une chanſon lugubre, qui fut appellée *Linus*, dont il eſt parlé dans Homére, dans Pauſanias, dans Athénée & dans Suidas. Diogéne Laërce dit que Linus avoit décrit en vers la Coſmogonie, ou la formation & le cours du ſoleil & de la lune, & la génération des animaux & des fruits, & qu'il commençoit ſon Poëme par ces termes, *Quand le tems produiſit toutes choſes à la fois.* Mais Pauſanias dit que Linus n'avoit rien laiſſé par écrit; & Origéne dans le premier livre contre Celſe, aſſure qu'il n'y avoit ni Loix ni Ecrits de Linus. Néanmoins Sextus Empiricus met Linus au rang de ceux qui avoient écrit avant Homére; & Euſébe & Stobée rapportent quelques uns de

ſes vers. On ne peut pas nier que les Anciens n'ayent cru qu'il avoit compoſé des vers comme Orphée, puisque Virgile, ſuivant la commune opinion, le compte pour le premier Poëte, *Eglogue* 4. *v.* 55. *& ſuiv.*

Non me carminibus vincet, nec Thracius Orpheus,
Nec Linus; huic mater quamvis, atque huic pater adſit,
Orphei Calliopea, Lino formoſus Apollo.

Diodore de Sicile rapporte, ſur la foi de Denys *le Mythologue*, que Linus fut le premier inventeur des Rythmes & des airs, & qu'il appliqua à la dialecte des Grecs, les lettres que Cadmus avoit apportées de Phénicie. Diodore ajoûte encore que ce Linus avoit écrit les actions du premier Denys ou Bacchus, & d'autres Mythologies. Jamblique dans la Vie de Pythagore, cite deux vers que les Pythagoriciens attribuoient à Linus; mais qui ſortoient de leur école. * Du Pin, *Biblioth. des Hiſt. Prof.*

LINUS, Hiſtorien Grec, étoit natif d'Oechalie. On ne ſait pas en quel tems il a vécu. Etienne de Byzance a parlé de lui; & Suidas parle d'un autre LINUS de Thébes, dit *le Jeune*, pour le diſtinguer du premier, ſurnommé *l'Ancien*. * Voſſius, *de Hiſt. Græc.*

LINYAO, ville de la Chine. Elle eſt la ſixiéme de la province de Xienſi, & a quatre autres villes ſous ſa juriſdiction. Elle eſt ſituée au pié des montagnes, à l'extrémité occidentale de la grande muraille de la Chine. * Maty, *Dict. Géogr.*

L I O.

LION, l'un des douze Signes du Zodiaque, compoſé de vint ſept étoiles, qui répréſentent, dit-on, la figure d'un Lion. Le ſoleil entre dans ce Signe au mois de juillet. Les Poëtes ont feint que le lion de la forêt de Némée, qu'Hercule tua, & dont il prit la dépouille, fut mis par Jupiter dans le ciel, & forma cette conſtellation. * Cæſius, *Aſtronom. Poët.*

LION, ville de France. *Voyez* LYON.

LION-en-BEAUCE. *Voyez* LYON, &c.

LION-ſur-LOIRE ou LION-en-SULLIAS. *Voyez* LYON, &c.

LION le SAUNIER. *Voyez* LYON, &c.

LION (Jean) *Voyez* LYON.

LIONA, Sierra-Liona. *Voyez* SIERRA-LIONA.

LIONE, Sierra-Lione. *Voyez* SIERRA-LIONA.

LIONI. *Voyez* LE'ONI.

LIONNE, Maiſon de Dauphiné, noble & ancienne, étoit déja connue du tems des anciens Dauphins, & poſſédoit dès lors pluſieurs Terres vers Saint-Quentin en Dauphiné, & dans le Royanois, contrée de cette province. Cette famille y a été en ſi grande conſidération, qu'un petit païs de ce voiſinage du Royanois en a pris le nom, ou le lui a donné. On y trouve même encore une petite riviére fort rapide & fort poiſſonneuſe, appellée de ce nom. Le Dauphin Humbert, l'an 1339, fit don à HUMBERT de Lionne, Gentilhomme, *Gardien de ſa chambre*, ainſi qu'il l'appelle, de quelques fiefs & Terres, ſituez vers Saint-Nazaire; & cette libéralité fut depuis confirmée par le Roi Jean, & par Charles ſon fils aîné, Dauphin, tous deux enſemble l'an 1352. Depuis ce tems, ceux de cette Maiſon ont ſouvent fait éclater leur zéle pour le ſervice des Rois de France. PIERRE de Lionne, fils de *Humbert*, parut longtems dans la guerre que la France eut contre les Anglois, & fut l'un des Dauphinois, qui ſous le Dauphin Charles rendirent leur nom & leur réputation célébres, par leur fidélité pour le ſervice du Roi Jean. Il ne fut pas moins zélé pour le même Prince, lorsqu'il fut Roi, ſous le nom de Charles, V. du nom, & pour ſon ſucceſſeur Charles VI. Il combattit en Picardie, en Bourgogne, en Forès, en Auvergne, en Périgord, dans le Limoſin, où les Anglois avoient fait tant de ravages l'an 1367. Enfin il ſe ſignala à la journée de Roſébeque, où les Flamans furent défaits l'an 1382, par l'armée du Roi Charles VI; & s'étant retiré en Dauphiné, il fit ſon teſtament le 28 juin 1398, où il légua à ſa femme *Jacquemette* Roberte, fille de *Robert* de Polléne, l'uſufruit de ſes biens, lui ſubſtituant ſes fils CLAUDE & ALBERT, & fut enterré à Saint-Quentin, dans l'égliſe de la paroiſſe au devant de la chapelle de la Vierge. ALBERT ſurvécut peu à ſon pére, & mourut l'an 1413, laiſſant, entre autres enfans, *Aimardis* de Lionne, femme de *Guigues* d'Arces, d'une des illuſtres familles de Dauphiné; & ALBERT II; qui fut tué à la bataille de Patay, où les Anglois furent défaits par la Pucelle d'Orléans l'an 1429. CLAUDE de Lionne, fils aîné de *Pierre*, ne voulut jamais reconnoître le Dauphin Louïs, au préjudice du Roi Charles VII, ſon pére, quoique la plus grande partie de la Nobleſſe de Dauphiné eût rendu hommage au Dauphin l'an 1446, & les années ſuivantes. Il ſe rendit donc à Saint-Prieſt, auprès de la perſonne du Roi, & le ſuivit à Lyon, ſa Majeſté étant venue ſur les frontiéres de Dauphiné, pour y rétablir ſon autorité. Le Dauphin irrité de la conduite de Lionne, le fit arrêter priſonnier, & mener au Fort de Cornillon, où il mourut l'an 1455, laiſſant de *Jeanne* Allemand, d'une des premiéres Maiſons de Dauphiné, fille de *Jean*, Seigneur de Rochechinard, PIERRE II, de Lionne, qui dans deux réviſions de feux, des années 1457 & 1458, comme noble, annoblit les domaines non nobles qu'il avoit à S. Quentin, à Royan, dans le Royanois, à Beaurepaire & à Geiſſans, & qui d'*Henriette* de Girondes, eut JEAN de Lionne, qui de ſa premiére femme *Catherine*, fille de *Claude* Brun, Seigneur de Flandennes, laiſſa BERTON de Lionne, Seigneur de Bernin de Flandennes; lequel de *Polie* de Ferrantête, fille d'*Arnauld* de Ferrantête, Seigneur de Guimetiéres, eut SE'BASTIEN de Lionne, Seigneur de Flandennes, de Leſſeins, d'Aouſte, de Triors, &c. Celui-ci ſe jetta

dans le Pont-de-Royan, place alors conſidérable en Dauphiné, pour le Roi Henri *le Grand*, & contribua beaucoup par ſes ſoins & par ſon autorité à faire revenir les places & les forteresſes du Royanois, ſous l'obéïſſance du Roi. ARTUS, fils cadet de *Sébaſtien* de Lionne, & de *Bonne* de Porte, fut Conſeiller au Parlement, & épouſa *Iſabelle* de Servien, fille d'*Antoine*, Seigneur de Biviers, Syndic de la Nobleſſe, & Procureur des trois Etats de Dauphiné, d'une Maiſon fort ancienne & fort noble de la même province, & ſœur d'*Abel* de Servien, Comte de la Roche des Aubiers, & Surintendant des Finances de France. Il fut ſi vivement touché de la perte de cette épouſe vertueuſe, que la mort lui enleva à l'âge de vint & un ans, qu'encore qu'il fût encore jeune, il tourna toutes ſes penſées vers Dieu, & s'engageant dans une dévotion exemplaire, il ſe lia aux Ordres ſacrez. L'an 1638, le Roi le nomma à l'Evêché de Gap, qu'il eut beaucoup de peine à accepter, & qu'il ne voulut jamais changer pour l'Archevêché d'Ambrun, auquel le Roi le nomma depuis. Il éleva ſon fils HUGUES avec des ſoins extraordinaires; & dès l'âge de dix-huit ans, il le confia à ſon oncle Abel de Servien, qui en ce tems-là, étant Sécretaire d'Etat, pouvoit ne pas laiſſer inutiles les talens qui brilloient dans le jeune Hugues, & lui faciliter l'élévation aux grandes charges où il arriva depuis. Auſſi, bien que Hugues n'eût que dix-huit ans, ſon oncle lui donna la premiére commiſſion de ſa charge; & dans un âge ſi jeune, le Cardinal de Richelieu qui avoit un merveilleux diſcernement pour le choix des hommes, conçut tant d'eſtime pour M. de Lionne, que quoique M. de Servien fût diſgracié dans la ſuite, il le voulut faire demeurer dans l'adminiſtration des affaires; mais il le refuſa, & s'en alla faire un voyage à Rome l'an 1636. Là il eut le bonheur d'aquérir l'amitié & la confiance du Cardinal Mazarin; & l'on peut dire, que depuis ce tems, il fut preſque toujours un de ſes principaux Confidens. L'an 1642, il fut envoyé en Italie pour faire finir la guerre de Parme, & il en vint heureuſement à bout. Il fut enſuite fait Sécretaire des Commandemens de la Reine Régente. Quoiqu'il ſervît toujours heureuſement & fidélement dans des tems auſſi fâcheux, on lui ſuſcita néanmoins des affaires pendant les troubles de l'Etat, & il fut obligé de ſe retirer de la Cour. Il fut bientôt rappellé; & après avoir été honoré de la charge de Grand-Maître des Cérémonies, & de Commandeur des Ordres du Roi, il fut envoyé par ſa Majeſté l'an 1654, Ambaſſadeur extraordinaire vers les Princes d'Italie, où il ſit réüſſir l'élection du Pape Alexandre VII, comme il en avoit l'ordre. Le Roi le retira de là ſur la fin de l'année 1656, pour l'envoyer traiter la paix à Madrid. Son pouvoir fut tout entier écrit de la propre main du Roi: ce qui n'étoit jamais encore arrivé à nul Sujet. Il avança tellement une négociation ſi glorieuſe & ſi importante, que tous les articles de la paix y furent arrêtez, à la reſerve d'un ſeul point: ce que marque aſſez le grand traité des Pyrénées, dans lequel il eſt dit que ce traité de paix eſt fondé ſur la négociation de Madrid. Enſuite l'an 1658, il fut envoyé conjointement avec le Maréchal Duc de Gramont à la Diéte de Francfort, en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire & de Plénipotentiaire de France dans l'Empire, & dans tous les Royaumes du Nord, pour l'élection de l'Empereur, & pour la pacification de tous les peuples Chrétiens. C'eſt là qu'il rendit à la France un ſervice conſidérable, en faiſant la Ligue du Rhin, qui partageant comme en deux parts tout l'Empire entre le Roi & l'Empereur, oppoſoit à la Maiſon d'Autriche la moitié des Princes d'Allemagne, pour fermer le paſſage à toutes les troupes qu'elle vouloit envoyer au ſecours de l'Eſpagne en Flandre: ce qui dans la ſuite obligea les Eſpagnols à donner les mains à une paix auſſi déſavantageuſe pour eux, que le fut celle des Pyrénées. La gloire de ces trois importans emplois eſt aſſez bien exprimée par les paroles, que M. de Lionne écrivit lui même ſans préparation, dans le livre des Bourguemeſtres de Francfort, dans lequel ils ont coutume de prier les perſonnes de marque qui paſſent dans leur ville, de ſigner, pour en conſerver la mémoire à la poſtérité. Voici ces paroles,

Quod nulli forſan Mortalium contigit,
(Vana abſit gloria) ob fidem enim non ſapientiam,
Intra triennii terminum,
A Domino Domino meo Clementiſſimo,
Chriſtianiſſimo Rege præfectus,
Romæ, Madriti, Francofurti,
Creationi ſummi Pontificis, Unicus pacis arbiter, Electioni Imperatoris,
Primo in bonum orbis Chriſtiani feliciter perfecto,
Secundo in ejus perniciem ab Hiſpanis dilato,
Tertium, quod Deus bene vertat, expecto.

Pour récompenſe de ſes ſervices, le Roi lui accorda l'an 1658 des lettres patentes, par leſquelles ſa Majeſté le gratifioit de la dignité, état & charge de Miniſtre d'Etat; & ce fut en cette qualité, que pendant que le Cardinal Mazarin négocioit la paix des Pyrénées, & le mariage du Roi & de l'Infante, avec Dom Louïs de Haro, premier Miniſtre d'Eſpagne, M. de Lionne travailloit auſſi avec beaucoup d'application, pour vaincre toutes les difficultez qui s'y préſentoient. Le Roi ayant enſuite pris lui même la conduite de l'Etat, le retint l'an 1660, pour être une de ſes trois premiéres têtes, par leſquelles il faiſoit exécuter ſes principales volontez dans le gouvernement de l'Etat. C'eſt dans ce Miniſtére, que pendant onze ou douze ans, M. de Lionne rendit à la France des ſervices très-conſidérables. Parmi ceux qui ont éclaté, on ne doit pas oublier ce qui ſe paſſa dans la ſupercherie que le Baron de Batteville, Ambaſſadeur d'Eſpagne, fit à Londres au Comte d'Eſtrade, Ambaſſadeur de ſa Majeſté; & dans l'inſulte que les Corſes de la Garde du Pape firent à Rome à M. le Duc de Créqui, Ambaſſadeur du Roi. M. de Lionne

en

en porta la réparation ſi haut, & pouſſa les choſes avec tant de vigueur, que deux victoires n'auroient pas aquis tant de gloire au Roi, que les ſatisfactions publiques qu'on lui en fit. Il ménagea auſſi la ceſſion que le Duc de Lorraine fit au Roi de ſes États; & quelque tems après, l'achat de l'importante ville de Dunkerque. L'an 1663, pour avoir une autorité plus préciſe ſur les affaires étrangéres, qu'il dirigeoit déja comme Miniſtre d'État, il traita de la charge de Sécretaire d'État, avec le Comte de Brienne. Enfin il mourut à Paris le premier ſeptembre 1671, âgé de 60 ans. Voici comment Saint-Évremont parle de M. de Lionne dans une lettre à Iſaac Voſſius: „ Je ſuis ſurpris „ qu'un homme auſſi conſommé dans les négociations, ſi pro- „ fond dans les affaires, puiſſe avoir toute la délicateſſe des „ plus polis Courtiſans pour la converſation & pour les plaiſirs. „ On peut dire de lui ce que Salluſte a dit de *Sylla*, que ſon „ loiſir eſt voluptueux, mais que par une juſte diſpenſation de „ ſon tems avec la facilité de travail dont il s'eſt rendu le maî- „ tre, jamais affaire n'a été retardée par ſes plaiſirs. Perſonne „ ne connoit mieux que lui les beaux Ouvrages; perſonne ne „ les fait mieux; il ſait également juger & produire; & l'on eſt „ en peine ſi l'on doit eſtimer plus en lui la fineſſe du diſcerne- „ ment ou la beauté du génie. M. de Lionne fut fort regret- „ té, ſuivant M. de Saint-Évremont. C'eſt le ſeul, *dit-il*, en „ parlant des Miniſtres d'Etat, qui ait fait appréhender de le „ perdre & fait connoître ce qu'on a perdu au même inſtant „ qu'il eſt mort. " M. de Lionne laiſſa entre autres enfans, de *Paule* Payen, qu'il avoit épouſée l'an 1645, & qui mourut le 20 mars 1704, âgée de 74 ans, 1. Louïs, Marquis de Lionne & de Claveſon (par le mariage qu'il avoit contracté l'an 1675 avec ſa couſine, *Jeanne-Renée* de Lionne, héritiére du Marquiſat de Claveſon, & de la branche aînée de la Maiſon de Lionne, morte en décembre 1680). Maître de la Garderobe du Roi, mort le 22 août 1708, âgé de 62 ans, laiſſant un fils Colonel, qui fut fait priſonnier à la bataille de Hochſtet en 1704, & nommé Brigadier des armées du Roi en 1710; 2. *Jules*, Abbé de Marmoutier, de Chalis, de Cercamp, & Prieur de Saint-Martin-des-Champs, mort le cinquiéme juin 1721; 3. *Artus*, Evêque de Roſalie, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſéparé*; 4. *Luc*, Chevalier de Malte; & 5. *Magdelaine*, mariée le dixiéme février 1670, à *François-Annibal* d'Etrées, Marquis de Cœuvres, depuis Duc & Pair de France, morte en ſeptembre 1684. * Dupleix, *Hiſtoire de Louïs* XIII. Gualdo Priorato, *Hiſtoire de la paix*. La Barde & Priolo, *de Reb. Gall.* Fauvelet. Du Toc.

LIONNE (Artus de) Evêque de Roſalie, Vicaire Apoſtolique de la province de Suchuen dans la Chine, né à Rome en 1655, pendant l'ambaſſade de Hugues de Lionne ſon pére, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, vers les Princes d'Italie, fut nommé Abbé de Cercamp, dont il ſe démit en 1671, en faveur de ſon frére; s'engagea dans les Miſſions d'Orient, où il travailla avec un zéle infatigable pendant plus de vint années; & aquit une grande connoiſſance des Lettres & des Sciences Chinoiſes. Il vint en France en 1686, avec les Ambaſſadeurs du Roi de Siam, qu'il remena en leur païs l'année ſuivante. De là il paſſa à la Chine, & revint à Rome en 1703, pour les affaires de la Religion, & enſuite à Paris, où il mourut le deuxiéme août 1713, âgé de 58 ans, au Séminaire des Miſſions étrangéres, & où il eſt inhumé. * *Memoires du tems.*

LIONNOIS. *Voyez* LYONNOIS.

* LIONS, ville & Vicomté de France en Normandie dans le diocéſe de Rouen. Il eſt à l'eſt-ſud-eſt de la ville de Rouen, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* LIONS ou LIHONS, bourg de France, dans le diocéſe de Noyon, qui fait aujourd'hui partie du Gouvernement de l'Iſle de France. Le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne plus de douze cens Habitans.

LIONS-en-FORET. *Voyez* LYONS, &c.

LIONS-en-SANTERRE. *Voyez* LYONS, &c.

LIP. LIR.

LIPA, petite ville de la Croatie, ſur la riviére de Dobra, près du Windiſch-Marck à deux lieues de Mething, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIPADUZA. *Cherchez* LAMPEDOUZE.

LIPARI, iſle de la Mer de Toſcane, au ſeptentrion de la Sicile, ainſi nommée, ſelon Pline, du Roi Lipare, ſucceſſeur d'Eole. Elle eſt la plus importante des ſept iſles qui ſont nommées Liparies, & autrefois *Eolies* ou *Vulcanies*; parce que les Poëtes feignoient que c'étoit le ſéjour de Vulcain & d'Eole Roi des Vents. La ville principale de l'Iſle de Lipari fut ruïnée par Barberouſſe, Capitaine des Turcs l'an 1544. Depuis on l'a rétablie, avec une forteresſe conſidérable, dite *la Pignatara*. Il y a auſſi le ſiége d'un Evêché ſuffragant de Meſſine. * Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 3. *c.* 9. Cluvier, *Sicilia Antiqua*, *l.* 2. *c.* 14. Virgile en fait auſſi mention, *Enéide*, *l.* 8. *Cherchez* EOLIES.

* LIPARIS (Michel) Prêtre de Meſſine, & Docteur en Philoſophie & en Médecine, enſeigna l'une & l'autre avec applaudiſſement à Meſſine & à Naples. Il s'étoit un peu trop engagé dans les troubles de Meſſine, & il lui en couta la vie, ayant été décapité le dixiéme mars 1676. On a de lui, *Galeniſtarum Triumphus*, *&c.*; *Curſus Medicinalis adverſus Joh. Baptiſtam van Helmont*, *&c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Bibliotb. Sicula.*

* LIPENIUS (Martin) Luthérien, naquit le onziéme novembre 1630, à Gortze dans le Brandebourg, de *George* Lipen, Laboureur de ce lieu & de *Marguerite* Hermann. Il fit ſes premiéres études dans les Ecoles de Brandebourg & de Ruppin, & paſſa enſuite à Stetin en Poméranie, où il fit de grands progrès ſous Micrælius & ſous les autres Profeſſeurs de ce Collége. En 1651, il alla faire ſes études Académiques à Wittenberg, & s'y appliqua à la Philoſophie & à la Théologie. Après deux années de ſéjour dans cette ville, il y fut reçu Maître ès Arts. On lui offrit dès lors des poſtes avantageux, mais il ne put ſe réſoudre à quiter ſi tôt cette Univerſité, ſentant bien qu'il avoit encore beſoin d'inſtruction. Enfin il accepta en 1659 la place de Sous-Recteur de Hall qu'il conſerva pendant treize ans, c'eſt à dire, juſqu'à ce qu'il fut appellé à Stetin pour y être Recteur & Profeſſeur du Collége Carolin. Il quita cette ville en 1676 & paſſa à Lubec pour y être Sous-Recteur, emploi qu'il a rempli juſqu'à ſa mort. Il mourut épuiſé de travail, de chagrins & de maladies, le ſixiéme novembre 1692, âgé de 62 ans. On a de lui les Ouvrages ſuivans, *Diſputatio Theologica de mirabili Animæ rationalis Origine*; *Diſputatio Ethica de affectibus in genere*; *Diſputatio Politica de Tyrannide*; *Diſputatio Metaphyſica de Regula*; *Diſputatio Metaphyſica de Menſura & Menſurato*; *Diſputatio Logica de prima Mentis Operatione*; *Diſputatio publica de Philoſophia*; *Diſputatio Metaphyſica de Toto & Partibus*; *Diſputatio Phyſica de Montibus*; *Diſputatio Metaphyſica de Neceſſitate & Contingentia*; *Diſſertatio Hiſtorica de Mariæ ortu*; *Diſſertatio publica de Cruce Chriſti*; *Diſſertatio moralis de violentis Manibus*; *Biga Problematum Phyſicorum de Iridis ante Diluvium exiſtentia*, *& ſermonis in Brutis carentia*; *Diſcurſus Metaphyſicus de communicationis Quidditate*, *Veritate & Varietate*; *Exercitationes Aretologicæ quatuor*; *Faſciculus Diſputationum*, *quarum prima Jonæ Diaplus Thalaſſius*, *ex ſacra Hiſtoria deſumptus ex Philologia illuſtratus*, *altera de Navigio Salomonæo*, *& tertia de Ophir*; *Navigatio Salomonis Ophiritica*; *L'heureuſe Mort de Chrétien-Charles Mylius*, *Docteur en Droit*, en Allemand; *Eloge funébre de Marie-Catherine Schultzin*; *Camera cœleſtis*; *Vale Hallenſe*; *Decas Theſium Philoſophicarum*; *Programma de Dario Medo*; *Phyſica Lapidum Conſideratio*; *Programmata Stetinenſia*; *Integra Strenarum Civilium Hiſtoria a prima origine*, *&c.*; *Strenæ Eccleſiaſticæ*; *Bibliotheca Realis Theologica*, deux volumes *in folio*; *Biblioth. Realis Philoſophica*, deux volumes *in folio*; *Bibliotheca Realis Juridica*; *Bibliotheca Realis Medica*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 19. *p.* 185. *& ſuiv.*

* LIPHEIM, bourg du Cercle de Souabe en Allemagne, dans le territoire d'Ulm, eſt ſur la rive droite du Danube, au nord-nord-eſt de la ville d'Ulm dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

LIPING, ville de la Chine, ſeptiéme capitale de la Province de Queicheu. Elle commande à quatorze tant Citez que fortereſſes qui ſont *Jungcung*, *Ca*, *Hung*, *Tancki*, *Pacheu*, *Sixan*, *Caotie*, *Huul*, *Leuagſai*, *Geviang*, *Sinbox*, *Chunglin*, *Cheki*, & *Lungli*. La Langue des Habitans eſt entiérement inconnue aux Chinois, & les malades y offrent les os de leurs poules à leurs idoles afin d'obtenir leur guériſon. Ils font des habits d'un drap de chanvre cru, ou d'une herbe qui lui reſſemble, nommée *Co*. Ces habits ſont extrémement commodes pour l'Eté. On voit à Liping un pont très-rare bâti par la nature ſur le Torrent de Tancki, que ceux du païs nomment *Tienſem*, c'eſt à dire, *Pont fait par le Ciel*. On lui donne deux perches de largeur & vint de longueur. Le mont de *Palung* eſt au ſud-eſt de la ville; celui de Kinping, qu'on nomme la muraille dorée à cauſe de ſa beauté, eſt à ſon Levant; la montagne de *Tungquore*, haute & preſque inacceſſible, a une belle campagne ſur ſon ſommet, & celle de *Taipingeſt*, renommée pour une belle caverne qu'elle renferme & qui eſt creuſée en maniére de maiſon: l'un des côtez a trois ſtades & il y a un petit ruiſſeau qui la coupe & qui paſſe par le milieu. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, *ch.* 51. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LIPMAN, Rabbin Allemand, compoſa en Hébreu l'an 1399, un livre intitulé, *Nitſachon*, c'eſt à dire, *victoire*, contre la Religion Chrétienne, & contre les Sadducéens. Théodoric Hakſpan, Profeſſeur à Altorf, le publia l'an 1644, avec un Traité de ſa façon, intitulé, *de Scriptorum Judaïcorum in Theologia uſu vario & multiplici*, *in quarto*. Lipman fit lui même un Abbrégé de ſon Ouvrage en vers Rabbiniques. Il a été publié par Chriſtophle Wagenſeil, avec une longue réfutation dans ſon recueil intitulé, *Tela ignea Satanæ*, imprimé à Altorf l'an 1681.

LIPPA, ville de Hongrie, ſituée ſur la riviére de Maros ou Mariſch dans un païs fertile, eſt environnée de bonnes murailles, & d'un foſſé plein d'eau. Il y a un château au milieu de la ville, fortifié de quatre baſtions, & entouré auſſi d'un bon foſſé. Cette ville fut priſe d'aſſaut le 19 juin 1688, & il y eut plus de ſix cens Turcs tuez, & peu du côté des Impériaux. Le château ſe rendit enſuite à diſcrétion le matin du 21 du même mois. On y trouva dix-huit piéces de canon, & quantité d'autres munitions de guerre. La garniſon qui étoit au nombre de plus de 2200 hommes fut faite priſonniére de guerre, avec le Commandant de la place, & ceux de Témeſwar & de Jéno. Le Commandant avoit déja été pris deux fois priſonnier par le Général Caraffa, qui commandoit à ce ſiége, il lui avoit promis de ne plus porter les armes contre les Chrétiens: c'eſt pourquoi il ſe jetta à ſes piez pour lui demander la vie que ce Général lui promit ſous le bon plaiſir de l'Empereur. Les femmes & les enfans, au nombre de 1200, furent envoyez à Témeſwar avec eſcorte. Il y avoit à demi-lieue de l'autre côté de la riviére un fort château, dont les Impériaux ſe ſaiſirent en même tems. * *Mém. du tems.*

* LIPPAY (George) de Zombor, iſſu d'une des principales familles de Hongrie, fut Evêque de Weſprim, devint en 1635 Chancelier du Royaume de Hongrie, & fut obligé par ſa charge à réſider à la Cour de l'Empereur Ferdinand II, qui le fit Membre de ſon Conſeil Privé. En 1642, il fut fait Archevêque de Gran, & fut nommé Commiſſaire par l'Empereur pour travailler au traité de paix à Tirnau, conjointement avec le Prince George Ragotsky. En 1648, il couronna à Presbourg le Roi Ferdinand IV. En 1649, il aſſembla à Tirnau, où il ſe tenoit ordinairement, un Synode où fut dépoſé George Draſcowicz Evéque de Raab. A la Diéte de 1649, il s'oppoſa aux Pro-

te-

teſtans, contribua à l'élection du Comte Palfy pour Palatin, & ſe rendit à Vienne. Quelque tems après, il fit environner de murailles la ville d'Eſſek, travailla en 1655 à faire élire l'Archiduc Léopold pour Roi de Hongrie, & fit la cérémonie du couronnement le ſeptiéme juillet de la même année. En 1659, il ſe trouva encore à une Diéte, & dans celle qui ſe tint en 1662, il traverſa les Proteſtans autant qu'il lui fut poſſible, de ſorte que l'aſſemblée ſe ſépara infructueuſement. La guerre contre le Turc étant ſurvenue, il eut à ſouffrir de grands dommages dans ſon Archevêché, & ſe retira de Presbourg, pour ſe mettre dans un lieu de ſûreté où il mourut en 1666. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Szentivani *Miſcellanea*, *décade* 3. *partie* 1. Meyer, *Continuation d'*Ortélius. Sotwel, *Biblioth. Soc. Jeſu*, *p.* 469. Czvittingeri *Liter. Hung.*

* LIPPAY (Jean) frére du précédent, naquit à Presbourg, le 30 janvier de l'an 1606, & entra en 1624 dans la Société des Jéſuites. Il fut Profeſſeur à Gratz & à Vienne, où il enſeigna les Belles Lettres & les Langues ſaintes. Il eut la direction de pluſieurs Colléges & du Séminaire Hongrois à Vienne. Il paſſa le reſte de ſes jours à la Cour de ſon frére l'Archevêque, & il mourut à Trenſchin le deuxiéme juin 1662. Il a publié en Hongrois un Almanac pour l'Economie de la Campagne, & il y traitte de l'Art d'enter & de ſemer, & de la production de différens fruits. * Les mêmes.

LIPPE (Le Comté de la) eſt l'un des Etats du Cercle de Weſtphalie en Allemagne. Il eſt ſéparé en deux parties par le Comté de Ritberg. La partie méridionale qui porte proprement le nom de *Comté de la Lippe*, & qui avoit autrefois celui de *Comté d'Oberwald*, du bourg de ce nom, ſur les ruïnes duquel la Lippe fut bâtie vers le douziéme ſiécle; cette partie méridionale, dis-je, eſt ſituée autour de la riviére de Lippe, entre le Comté de Ritberg, la Weſtphalie, & les Evêchez de Paderborn & de Munſter. C'eſt un petit païs, qui n'a rien de conſidérable que la ville de Lippe. La partie ſeptentrionale, qu'on nomme quelquefois *le Comté de Lemgow*, eſt entre les Comtez de Ritberg, de Ravensberg, & l'Evêché de Munſter. Elle peut avoir environ dix lieues de long, & quatre de large. Ses lieux principaux ſont Lemgow, Dietmelle ou Dethmold & Oldenbourg. La Maiſon de la Lippe eſt diviſée en trois branches principales, qui ſont celles de *Dethmold*, de *Bracke* & de *Buckenburg*, dont la premiére eſt l'aînée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIPPE, en Latin *Lippia*, *Lupia*, *Luppia*, *Lupias*, riviére dans la Weſtphalie en Allemagne. Elle a ſa ſource au village de Lippsſpringk, nom qui ſignifie *ſource de la Lippe*, dans l'Evêché de Paderborn; elle baigne la ville de ce nom, celles de Lippe, de Ham & de Dorſten, & ſe décharge dans le Rhin immédiatement au deſſus de Wéſel. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIPPE, en Latin *Lippia* ou *Luppia*, ville, avec Comté & riviére d'Allemagne dans la Weſtphalie. Les Allemands lui donnent le nom de *Lippſtadt*. Charlemagne fit aſſembler les Prélats à Lippe d'Allemagne l'an 780, pour donner des Evêques aux Saxons, qu'il avoit ſoumis. * Baronius, *A. C.* 780.

* LIPPE, famille de Comtes en Allemagne, dans le Cercle de Weſtphalie, eſt une des plus anciennes & des plus conſidérables de toute l'Allemagne, & tire ſon origine de la Nobleſſe Romaine. Sous le régne de Charlemagne, elle étoit tellement diſtinguée qu'en tems de guerre, lorsqu'il s'agiſſoit d'élire quelcun pour Roi, on en prenoit de cette famille. Charlemagne éleva ceux de cette Maiſon à la dignité de Comtes. Pour en avoir une ſuite généalogique, on ne ſauroit remonter plus haut que juſques à BERNARD qui fut Général d'armée de l'Empereur Lothaire II, qui lui donna en fief Lemgow, Dethmold, Saſſenburg, &c. que dans la ſuite il réünit avec le Comté d'Oberwaldt qu'il avoit hérité de ſon pére. D'autres diſent qu'il fut inveſti de ces fiefs par l'Evêque de Paderborn. Il épouſa *Peronnelle* d'Arne parente de l'Empereur Lothaire, & il en eut un fils qui bâtit ſur la riviére de Lippe, la ville de Lippe ou Lippſtadt, dans l'endroit ou étoit auparavant Oberwaldt. L'attachement qu'il eut pour Henri *le Lion*, Duc de Baviére, lui fit perdre Saſſenburg & ſes biens patrimoniaux qui lui furent enlevez par les Evêques de ſon voiſinage; mais Henri répara la perte que ce Seigneur avoit faite pour l'amour de lui, en lui donnant la Seigneurie d'Engern & d'autres Terres. Au reſte il s'aquit par ſa ſage conduite & par ſa valeur une ſi haute eſtime, qu'on lui donna le ſurnom d'*Achille de l'Allemagne*. En l'an 1150, il embraſſa la vie monaſtique, mais cela ne l'empêcha pas d'aller avec les autres Chevaliers en Livonie, où d'Abbé il devint Evêque de Léal. Il eut cinq fils, entre autres 1. *Gebhard*, Archevêque de Bréme & Evêque d'Oſnabrug, après la mort de ſon couſin appellé auſſi Gebhard; 2. *Bernard*, Evêque de Paderborn; 3. *Othon*, Evêque d'Utrecht; 4. *Théodoric* ou *Thierri*, Prevôt de Déventer; 5. HERMAN qui ſuit.

HERMAN, homme de tête & de diſtinction, continua ſeul la poſtérité. Il avoit épouſé *Gertrude*, fille de *Wittikind*, Seigneur de Réden, & il en eut 1. *Simon*, Evêque de Paderborn; 2. *Othon*, Evêque de Munſter; 3. *Gebhard*, qui fut élu Archevêque de Bréme, mais qui voyant la diviſion des Chanoines, ſe déſiſta de ſon droit par amour pour la paix; 4. BERNARD qui ſuit.

BERNARD, eut pluſieurs enfans, entre autres SIMON qui ſuit.

SIMON, qui vivoit vers l'an 1280, eut avec l'Evêque d'Oſnabrug une guerre qui eut pour lui de fâcheuſes ſuites, puisqu'il ne put être relâché qu'en démantelant le château d'Engern & la ville de Réden. Depuis cela il alla demeurer à Blumberg. Il avoit épouſé *Elizabeth*, fille de *Louïs*, Comte de Zwalenberg, de laquelle il eut pluſieurs enfans, entre autres 1. *Bernard*, qui a été plus de vint ans Evêque de Paſſau, mort en 1340; & 2. SIMON qui ſuit.

SIMON laiſſa deux fils, qui après la mort de *Henri*, dernier Comte de Zwalenberg, héritérent du chef du leur grand' mére les deux tiers de ce Comté, & l'autre tiers fut pour l'Evêque de Paderborn. L'un étoit OTHON qui ſuit; & l'autre *Bernard*. Ce dernier qui avoit fixé ſa demeure à Horn, obtint par le moyen de ſa femme, fille du dernier Comte de Stoppelberg, la moitié de ce Comté, mais ſa race s'éteignit dans la perſonne de ſa fille.

OTHON qui eut pour ſon partage Dethmold, Lemgow, Falckenberg, Blumberg & Bracke, épouſa *Ermgarde*, Comteſſe de la Mark & en eut, outre deux fils qui ſe firent Religieux, SIMON qui ſuit.

SIMON, qui fut fait priſonnier dans un combat contre ceux de Tekelenburg, & qui mourut en 1410, avoit épouſé *Jutbe*, Comteſſe de Hoye, de laquelle il eut BERNARD qui ſuit.

BERNARD eut un petit-fils de même nom que lui, qui ſuit.

BERNARD, petit-fils du précédent, fut un excellent Homme de guerre, & donna d'éclattantes preuves de ſa valeur, pendant la longue guerre contre Thierry, Archevêque de Cologne, & ſes Alliez. Il mourut en 1416, laiſſant de ſa femme *Anne*, fille d'*Othon*, Comte de Holſtein & de Schaumbourg, qui lui apporta le Comté de Sternberg, qui fut dans la ſuite la cauſe d'un grand procès, 1. *Bernard*, Chanoine de Cologne, qui avant que d'embraſſer l'état eccléſiaſtique, avoit eu ſous ſon pére part à l'adminiſtration des affaires, & qui fut fiancé avec la fille d'*Othon*, Comte de Waldek, laquelle mourut pendant le tems des fiançailles; 2. SIMON qui ſuit.

SIMON, qui étoit extraordinairement zélé pour la Religion Romaine, prit par aſſaut la ville de Lippe, d'où il chaſſa les Miniſtres Luthériens. Il eut de *Magdeleine*, Comteſſe de Mansfeld, entre autres enfans, 1. BERNARD qui ſuit; & 2. *Herman-Simon* qui eut pour ſon partage Sternberg, Zwalenberg & Stoppelberg, auſquels il joignit les Comtez de Spiegelberg & de Pyrmond que ſa femme lui avoit apportez en mariage, mort en 1576, laiſſant pour fils *Philippe*, qui mourut à Cologne en 1583.

BERNARD, qui fut élevé dans la Religion Luthérienne par Philippe, Landgrave de Heſſe-Caſſel, & par Joſſe Comte de Hoye, ne manqua pas, dèsqu'il eut pris en main les rênes du gouvernement, de travailler à ſon avancement & l'introduiſit dans tous ſes Etats. Il mourut en 1563, laiſſant, 1. SIMON qui ſuit; 2. *Magdeleine*, mariée à *George*, Landgrave de Héſſe; & 3. 4. deux autres filles.

SIMON, qui fut pendant vint ans Conſeiller de Cour & Chambellan de l'Empereur, & dans la ſuite Général des troupes des Cercles du Rhin, de Franconie, de Weſtphalie & de Baſſe-Saxe, contre François de Mendoza Général des Eſpagnols, épouſa 1. *Irmengarde* qui lui apporta le Comté de Rietberg, qui après ſa mort retourna en 1584, au Comte d'Ooſtfriſe, mari de ſa ſœur: 2. *Elizabeth*, Comteſſe de Schaumbourg, de laquelle il eut pluſieurs enfans, dont, lorsqu'il mourut en 1613, il reſtoit encore quatre fils, 1. 2. 3. 4. SIMON, *Herman*, OTHON & PHILIPPE, qui partagérent entre eux la ſucceſſion de leur pére comme il l'avoit ordonné. *Herman* qui mourut ſans avoir été marié laiſſa à ſes fréres Zwalenberg, Stoppelberg, Aldenburg & Schieden. Simon a fait la branche de *Dethmold*, Othon celle de *Bracke*, & Philippe celle de *Bukkebourg*.

SIMON, tige de la branche de *Dethmold*, mourut le 26 mars 1627. Il eut deux femmes dont la premiére nommée *Catherine*, Comteſſe de Naſſau, le fit pére de pluſieurs enfans, & entre autres de quatre fils, 1. *Simon-Louïs* qui mourut en 1636, laiſſant trois fils, dont l'un nommé *Philippe-Louïs* mourut à Florence en 1650; 2. *Jean-Bernard*, qui après la mort des enfans de ſon frére aîné, hérita de ſes biens qu'il ne poſſéda pas longtems, puisqu'il mourut en 1652, ſans avoir été marié; 3. *Othon* qui en 1648 par un coup fatal eut le malheur d'être tué par Jean Caſimir, Comte de Leiningen-Dagsbourg; 4. HERMAN-ADOLPHE qui ſuit.

HERMAN-ADOLPHE, le plus jeune des quatre fils de *Simon*, hérita de tous les biens de la branche de Dethmold. Il épouſa 1. *Erneſtine*, Comteſſe d'Iſenbourg de laquelle il eut 1. 2. 3. trois filles; & 4. SIMON-HENRI qui ſuit: 2. *Amélie* de la branche de Bracke, de laquelle il eut pluſieurs enfans, 5. JEAN-AUGUSTE *qui a fait la branche collatérale de Bieſterfeldt*, né en 1657; 6. *Julienne-Elizabeth*, née en 1656, mariée en 1687, à *Chriſtophle-Chrétien*, Comte de Leiningen-Weſterbourg; 7. *Sophie-Charlotte*, auſſi mariée; 8. *Théodore-Adolphe*, mort en 1709; 9. *Marie-Chriſtine*; 10. *Chriſtine-Erneſtine-Eléonor*; 11. *Anne-Auguſte*; 12. *Jean-Frédéric*; 13. *George-Louïs*; 14. *Rodolphe-Ferdinand*, Chevalier dé l'Ordre Teutonique, né le 17 mars 1701, marié le 22 février 1705, avec *Julienne-Louïſe*, Comteſſe de Cunowitz; 15. *Elizabeth-Charlotte*; 16. *Sophie-Julienne*, mariée à *Henri-Albert*, Comte de Witgenſtein; & 17. *Juſtine-Hermine*.

SIMON-HENRI, né en l'an 1648, épouſa en 1666, *Amélie* fille de *Chrétien-Albert*, Comte & Burgrave de Dohna, qui hérita des Comtes de Dohna ſes fréres, les biens de la famille de Bréderode. Il eut d'elle 1. FRE'DE'RIC-ADOLPHE qui ſuit; 2. *Ferdinand-Chrétien*, né le 13 ſeptembre 1668, Général des troupes du Duc de Zell, marié le 30 mars 1695, avec *Henriette-Urſule*, fille de *Frédéric*, Comte de Dohna, Gouverneur d'Orange; 3. *Henriette-Sophie*, née le 25 octobre 1669, morte deux jours après ſa naiſſance; 4. *Henri-Erneſt*, né le 24 janvier 1671, mort à Raab en 1691, après avoir donné des marques éclattantes de ſa valeur à la bataille de Salankemen contre les Turcs; 5. *Jean*, 6. *Sophie*, 7. *Albertine*, 8. *Guillaume-Simon*, 9. *Théodore-Auguſte*, 10. *Henriette*, & 11. *Guillaume-Philippe-Charles*, qui tous moururent jeunes; 12. *Charlotte-Albertine*, née le 14 ſeptembre 1674, Abbeſſe de Capel, Chanoineſſe de Herford en 1690, depuis mariée au mois de février 1701, à *Charles*, Comte de Neuwied; 13. *Chriſtophle-Louïs*, né le troiſiéme avril 1679; 14. *Théodore-Emilius*, né en 1680, mort en 1709; 15. *Simon-Charles*, né le 23 mars 1682; 16. *Sophie-Florentine*, née le huitiéme ſeptembre 1683, mariée le 28 août 1704 à *Maximilien-Henri*, Comte de Wied; & 17. *Auguſte-Wolfard*, né en 1688.

FRE'-

Frédéric-Adolphe, Comte du Saint Empire, Seigneur de la Lippe, de Vianen, d'Ameide, Burgrave héréditaire d'Utrecht, Seigneur de Nortelois, de Clutingen, &c. fils aîné de *Simon-Henri*, naquit le deuxiéme septembre 1667. En 1692, il épousa *Jeanne-Elizabeth*, fille d'*Adolphe*, Prince de Nassau-Schaumbourg, de laquelle, il a eu, 1. *Simon-Henri-Adolphe*, né en 1693; 2. *Charles-Fréderic*, né en 1694; & 3. *Amélie*, née en 1695. Ces trois sont morts aussi bien que leur mére. En 1700, il se maria en secondes noces avec *Florentine-Marie*, fille de *Louïs*, Comte de Hohenlo.

Othon, tige de la branche de Bracke, eut pour son partage Bracke, Blomberg, & Bartendorp, à quoi il ajoûta Schieden après la mort de son frére *Herman*. Il avoit épousé une Comtesse de Nassau dont il eut sept fils & cinq filles, desquelles il y a eu trois de mariées, savoir *Amélie* avec *Herman-Adolphe*, Comte de la Lippe-Dethmold; *Dorothée* avec *Jean-Théodore*, Baron de Kunowitz; & *Ottilie* avec *Frédéric-Everard*, Comte de Lowenstein & de Wertheim. Des sept fils on en remarque six, qui sont, 1. Casimir qui suit; 2. *Guillaume*, Colonel dans le service des Etats Généraux des Provinces-Unies, qui passa en Angleterre avec le Prince d'Orange, connu sous le nom de Guillaume III, Roi d'Angleterre, & qui mourut au mois de février de l'an 1690, laissant de son épouse *Louïse-Marguerite* fille de *Maurice*, Comte de Tekelenbourg, *Frédéric-Guillaume*, mort en Hongrie au service de Saxe; *Dorothée-Sophie-Wilhelmine*, & deux autres filles; 3. *Maurice*, mort en 1666 sans avoir été marié; 4. *Frédéric*, Chanoine de Halberstadt, mort en 1684, laissant de son épouse *Sophie-Louïse*, fille d'*Auguste*, Duc de Holstein-Sonderburg, *Sophie-Amélie*; & *Louïs-Ferdinand*, qui après la mort de son pére, prit en 1707 l'administration des affaires, & qui mourut le 21 février 1709; 5. *George*, Lieutenant-Général des troupes de Wolfenbuttel, Chevalier de l'Ordre Teutonique, marié en 1691, avec *Marie* Sauerman, mort le 17 février 1703; 6. *Auguste*, Général des troupes de Hesse, Commandeur du Bailliage de Hesse-Marpurg, mort à Neuwied le 19 juin 1701.

Casimir, Comte du Saint Empire, mourut en 1700, dans la 73 année de son âge. Il avoit épousé *Anne-Amélie*, fille d'*Ernest*, Comte de Sayn & de Witgenstein-Hombourg, & il en eut, 1. *Rodolphe*, né en 1664, mort en 1707, marié en 1691, avec *Dorothée-Elizabeth*, fille de *Chrétien-Louïs*, Comte de Waldek, de laquelle il eut *Amélie-Charlotte*, née en 1692; 2. *Ferdinand*, né en 1668; 3. *Hédwige-Sophie*, mariée à *Louïs-François*, Comte de Witgenstein-Berlebourg; 4. *Christine-Marie*, née en 1673, mariée à *Frédéric-Maurice*, Comte de Tekelenbourg & de Limpurg; & quelques autres enfans qui sont morts.

Philippe, tige de la branche de Bukkebourg ou de Schaumbourg, & fils cadet du Comte *Simon*, naquit le 18 juillet 1601. Par la mort d'*Othon* son neveu fils de sa sœur, dernier Comte de Holstein & de Schaumbourg, il hérita des Seigneuries de Bukkebourg, de Stadthagen, de Hagenbourg & d'Arensbourg, avec un beau château situé près de Bukkebourg. Il épousa en 1644 *Sophie*, fille de *Maurice*, Landgrave de Hesse, de laquelle il eut six filles, & quatre fils. Des filles, les suivantes ont été mariées, *Jeanne-Dorothée* en 1664, à *Jean-Adolphe*, Comte de Tekelenbourg, morte en 1695; *Hédwige-Louïse*, née le sixiéme mai 1650, devenue en 1676 la femme d'*Auguste*, Duc de Holstein-Sonderbourg; *Elizabeth-Philippine*, mariée à *Christophle*, Comte de Breuner, Chambellan de l'Empereur; & *Charlotte-Julienne*, alliée avec *Jean-Henri*, Comte de Kufstein, Chambellan de l'Empereur & Colonel. Les fils furent 1. 2. *Guillaume-Bernard* & *Charles-Herman*, morts dans leur tendre jeunesse; 3. *Frédéric-Chrétien*, né le 16 août 1655, qui épousa le quatriéme janvier 1691, *Jeanne-Sophie*, fille de *Henri-Frédéric*, Comte de Hohenlo-Langenbourg, de laquelle il eut *Frédéric-Auguste*, *Guillaume-Louïs*, & *Sophie-Charlotte*, morts jeunes; *Albert-Wolfgang*, né au mois de mai de l'an 1699; 4. *Philippe-Ernest*, né le 20 décembre 1659, qui épousa en 1686, *Dorothée-Amelie*, fille d'*Auguste*, Duc de Holstein-Sonderbourg-Beek, de laquelle il eut, *Philippe-Auguste*, *Charles-Philippe* & *Sophie-Charlotte*, morts jeunes; *Auguste-Wilhelmine-Philippine*, née en 1693; *Frédéric-Ernest*, né en 1694; *Charles-Louïs*, né en 1695; *Ferdinand-Philippe*, né en 1697. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Crantz, *Metrop. l.* 11. *c.* 47. Reusner, *in Auctario Operis geneal.* Rittershusius, *Tab. Geneal.* Pidderit, *Chron. Lipp. partie* 2. *p.* 502. *& suiv. p.* 581. *p.* 605. Gerhardus, *in Hist. Narrat. de Henrici Leonis postremis Rebus gestis apud Meibomium, tome* 1. *Rerum Germ. p.* 430. *& suiv.* Justinus Lippiensis, *in Lippistorio, apud eundem, tome* 1. *p.* 578. Spéner, *Opus Herald.* Imhof, *N. P. l.* 9. *Souverains de l'Europe.*

LIPPE ou LIPUS BRANDOLINI. *Cherchez* BRANDOLINI (Aurelius)

LIPPI (Philippe) de Florence, fut élevé dans un couvent de Carmes dès l'âge de huit ans, & y prit l'habit à seize. Un jour que Massaccio peignoit une chapelle dans le même couvent, Lippi qui le vit travailler plusieurs fois, conçut une si grande passion pour la Peinture, qu'il se mit à dessiner avec attache. La grande facilité qu'il y trouva, réveilla les talens qu'il avoit pour cet Art, & l'empêcha de vaquer à l'étude des Lettres, & aux exercices de son couvent. Les louanges de Massaccio, qui étoit surpris des progrès du novice, fortifiérent tellement la tentation qu'il avoit de quitter son habit, que n'y pouvant plus résister, il sortit de son monastére. Il s'en alla dans la Marche d'Ancone, où il trouva quelques amis, avec lesquels s'étant mis par divertissement sur un vaisseau, il fut pris par des Corsaires, qui le menérent en Barbarie. Il y souffrit extrémement pendant dix-huit mois, jusqu'à ce que s'amusant à dessiner un jour sur une muraille avec du charbon le portrait de son Patron, dont il avoit l'idée pleine, il s'attira l'admiration par la ressemblance qu'on y trouva. Cela amollit le cœur du Patron, qui après lui avoir fait faire quelques portraits, le mit en liberté. De là Lippi passa à Naples, où le Roi Alfonse l'employa; mais entraîné par l'amour de sa patrie, il prit le parti de retourner à Florence. Ce fut là qu'il travailla pour le Duc Côme de Médicis, duquel il gagna l'affection. Comme le penchant qu'il avoit pour les femmes le détournoit beaucoup de son travail, & lui faisoit perdre trop de tems, ce Duc qui étoit impatient de voir finir un tableau qu'il lui avoit ordonné, le fit enfermer dans une chambre pour le contraindre à travailler, & lui fit donner abondamment tout ce qui lui étoit nécessaire. Lippi au bout de deux jours coupa ses draps par bandes, descendit par sa fenêtre & se mit en liberté. Un Citoyen de Florence lui fit faire ensuite un tableau de la Vierge pour un monastére, où il avoit une très-belle fille pensionnaire. Ce pére & les Religieuses du couvent voulurent bien lui permettre de se servir de cette pensionnaire pour modéle. Tandis qu'il la peignoit, se trouvant avec elle, il la corrompit par ses discours & l'enleva lorsque l'ouvrage fut fini. Il en eut un fils appellé Philippe, qui fut Peintre. A quelque tems de là; faisant un ouvrage dans l'église de Spolette, il devint amoureux d'une femme; & s'étant opiniâtré à la poursuivre, malgré les avis qu'on lui donnoit, il fut empoisonné l'an 1488, en la 57 année de son âge. Le Grand Duc lui fit faire un sépulchre de marbre; & Ange Politien fit son épitaphe en vers Latins. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

LIPPI (Philippe) fils de celui dont on vient de parler; & Eléve de Sandro Boricello, avoit beaucoup de vivacité & de génie; & renouvella dans les ornemens de clair obscur qu'il faisoit, la maniére antique telle qu'on la voit dans les frises d'Architecture & ailleurs. Il peignit à Rome plusieurs Ouvrages, & entre autres une chapelle pour le Cardinal Caraffe dans l'église de la Minerve. Il fit aussi quelques tableaux pour Matthias Corvin, Roi de Hongrie. Ce Lippi étoit de fort bonnes mœurs, & aussi réglé que son pére avoit été débauché. Il mourut l'an 1505, âgé de 45 ans. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

LIPPI (Laurent) de Florence, Disciple de Matthieu Rosselli, s'est encore plus distingué par les talens de son esprit, que par les productions de son pinceau, quoiqu'il ait fait dans ce dernier genre des ouvrages qui l'élevent au dessus du commun. Mais rien ne l'a tant illustré que le fameux Poëme Burlesque dont il est Auteur, intitulé *Malmantile Racquistato*, publié sous le nom de Perlone Zipoli, qui est l'Anagramme de son nom, en 1688, à Florence, *in quarto*, avec des Notes pleines d'érudition de Paul Minucci qui s'y est caché sous le nom de Puccio Lamoni. Ce Poëme très-estimé en Italie, étoit devenu fort rare, & il s'en vient de faire à Florence, en 1730, une nouvelle édition, qui est augmentée de nouvelles Notes aussi curieuses que les premiéres, & qui sont du savant Antoine-Marie Salvini & de M. Biscioni. Lippi est mort en 1664. * *Abecedario Pittorico, p.* 294. *Mémoires du tems.*

LIPPO, anciennement *Hyppia*, petite ville de Natolie. Elle est près de la Mer Noire, au midi de Pendarachi, & sur la riviére de Lippo, qui est l'*Hyppius* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIPPO (N. . .) Peintre de Florence vivoit sur la fin du XIV siécle & au commencement du XV. Il se mit fort tard à la Peinture, mais il ne laissa pas, par la bonté de son esprit, de devenir habile homme. Il a été le premier qui a fait voir de l'intelligence dans le coloris. Il avoit un procès dans lequel il s'étoit fort opiniâtré; & ayant un jour maltraité de paroles sa partie, elle l'attendit le soir au coin d'une rue, & lui donna un coup d'épée à travers le corps, dont il mourut environ l'an 1415. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

LIPPOMAN (Jérôme) Noble Vénitien, un des plus habiles hommes de la République en son tems. Il avoit été Ambassadeur en Stirie auprès de l'Archiduc Charles d'Autriche; en Savoye auprès d'Emanuel Philibert; en Pologne auprès de Henri III, Roi de France & de Pologne; à Naples auprès de Jean d'Autriche; enfin, étant Baile à Constantinople en 1591, il fut accusé devant les Inquisiteurs d'Etat, d'avoir montré ses instructions, & d'avoir vendu le secret de sa patrie aux Princes avec qui il avoit eu à traiter. Le Sénat envoya Laurent Bernardi pour se saisir de sa personne, & l'envoyer à Venise; mais Lippoman prévint son supplice par sa mort; car un jour ayant amusé ses Gardes, il se jetta dans la mer pour se sauver à la nage; & quoiqu'il eût été repris & ramené à bord par les Mariniers, il mourut quelques heures après. * André Morosini, *Hist. Venet. l.* 14. *an.* 1591. Amelot de la Houssaye, *Histoire du Gouvernement de Venise.*

LIPPOMAN (Louïs) Evêque de Vérone, natif de Venise, s'aquit une grande réputation dans le XVI siécle. Il savoit les Langues, l'Histoire de l'Eglise, la Théologie, & avoit fait une étude particuliére de l'Ecriture & des Péres. On l'employa en diverses ambassades, comme en Portugal & ailleurs; & il se fit admirer dans le Concile de Trente. Après l'interruption du Concile, il fut envoyé Nonce en Allemagne l'an 1548, & en fut rappellé deux ans après par le Pape Jules III, qui le fit l'un des trois Présidens du Concile. Paul IV l'envoya Nonce en Pologne l'an 1556, & le fit son Sécretaire. M. de Thou lui donne cet éloge, d'avoir été un personnage illustre par sa doctrine & par l'innocence de sa vie. Lippoman fut Evêque de Modon, & non pas de Modéne, comme le disent quelques Auteurs, que la conformité du nom a trompez; puis de Vérone, & enfin de Bergame. Ses emplois & ses diverses ambassades ne lui firent point abandonner l'étude, & il ne cessa point d'écrire jusqu'à sa mort arrivée l'an 1559. Nous avons de lui huit volumes de Vies des Saints; *Catena in Genesin, Exodum & Psalmos; Sermones Sanctorum totius anni; Expositio Orationis Dominicæ; Expositio Salutationis Angelicæ, & decem Præceptorum Decalogi; Constitutiones Synodales super Reformatione Cleri; Confirmazione de' dogmi de tutti i Catholici; Sermoni; Espositioni Volgari sopra il Symbolo Apostolico, il*

Padre noſtro, e i duoi prcetti della carita; In Apocalypſin; Scholia in Hiſtoriam Damaſceni de Barlaamo Eremita, & Joſaphato Rege; Epiſtola ad Nicolaum Radevitium Palatinum. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Sixte de Sienne, *Biblioth. Sacra.* De Thou, *Hiſt. l.* 21. Le Mire. Simler. Ghilini. Teiſſier, *Eloges des Hommes Sovans, tome* 1. *p.* 366. édit. de Hollande 1715.

* LIPPSPRINCK, petite ville dans l'Evêché de Paderborn, vers la ſource de la Lippe, d'où elle a pris ſon nom. Elle eſt au nord-eſt de Paderborn, dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues.

LIPPSTADT. *Voyez* LIPPE, ville.

LIPSCIUS ou LIPSKI (André) Grand Chancelier de Pologne, eſt Auteur de deux Centuries d'Obſervations de Droit; & d'une Décade de Queſtions pour la liberté des biens eccléſiaſtiques. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIPSE (Martin) natif de Bruxelles, & Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin à Louvain, étoit grand oncle de Juſte Lipſe, & fut célébre par ſa piété & par ſa ſcience. Il mourut l'an 1555, après avoir travaillé aux éditions de ſaint Auguſtin, de ſaint Hilaire, de Symmaque, de Macrobe, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 652 & 653.

LIPSE (Juſte) né à Iſch, petit village près de Bruxelles dans le Brabant, le 18 octobre de l'an 1547, étoit fils de *Gilles* Lipſe, & petit-neveu de *Martin* Lipſe, ami d'Eraſme, & Auteur de divers Ouvrages. Juſte Lipſe voulut ſe faire Jéſuite, & en fut empêché par ſes parens. A ſix ans il commença ſes études dans la ville de Bruxelles: à l'âge de douze ans il fut envoyé à Cologne, où en peu de tems il apprit la Langue Gréque & la Philoſophie ſous les Jéſuites: à 19 ans il alla continuer ſes études à Louvain, où ayant dédié ſes diverſes Leçons au Cardinal de Grandvelle, il le reçut dans ſa maiſon, le mena en Italie, & le prit pour ſon Sécretaire des lettres Latines. Après qu'il fut de retour à Louvain, il s'achemina à Vienne en Autriche, & parce que la guerre l'empêcha de retourner dans ſon païs en 1572, il s'arrêta à Iéne, où s'étant déclaré hautement en faveur de la Religion Luthérienne, il fut fait Profeſſeur en Hiſtoire & en Eloquence le 20 ſeptembre de la même année. Lipſe quitta cette ville à la dérobée en 1574, & vint à Louvain, où il reçut le dégré de Docteur en 1576, & où il expliqua publiquement les Loix des Décemvirs. La guerre s'étant allumée en Flandre, il ſe retira en Hollande & il demeura 13 ans à Leide où il fut Profeſſeur en Hiſtoire. Lorsqu'il fut à Leide, il ſe joignit aux Réformez. Schluſſenbourg, qui avoit été Collégue de Lipſe à Iéne, l'étant allé voir en 1582 à Leide, lui demanda en préſence de Henri Latome, Eccléſiaſtique d'Anvers, pourquoi il avoit abandonné le parti des Luthériens? Lipſe répondit, je n'ai point abandonné J. C. quoique je ne profeſſe pas la Religion Luthérienne, mais la Calviniſte, car toute ſorte de Religions & nulle Religion, ſont à mon égard la même choſe. Je conſidére également la Religion Luthérienne & la Calviniſte. Je fais le même jugement de la Religion Catholique que de la Luthérienne. Il ſoutint cependant dans un de ſes livres qu'on ne devoit tolérer qu'une ſeule Religion dans chaque païs, & qu'il étoit permis de punir les Hérétiques. Théodore Volkarts Koornhert refuta cette Doctrine. Lipſe ayant quitté Leide alla à Louvain, où il enſeigna les Belles Lettres juſqu'à ſa mort. Après avoir vécu juſqu'à ſa 45 année dans la Religion des Proteſtans, il embraſſa la Catholique Romaine, & témoigna une dévotion extraordinaire pour la Mére de Nôtre-Seigneur Jeſus-Chriſt. Aubert le Mire dit que Lipſe étant à l'agonie ordonna à ſa femme d'offrir à la Vierge Marie la meilleure de ſes robes fourrées de peau; ce qui donna lieu à quelque Proteſtant de faire cette raillerie qu'il avoit voulu donner une fourrure à Nôtre-Dame, parce que ſes miracles qu'il avoit tant vantez étoient extrémement froids. On ne trouva pas à propos de placer cette robe ſur un autel. On la vendit, & l'on employa cet argent à l'honneur de la Vierge. Il écrivit l'Hiſtoire de Nôtre-Dame de Hal, & fit attacher près de l'Image de la ſainte Vierge une plume d'argent, comme reconnoiſſant que c'étoit ſous ſa protection qu'il avoit entrepris d'écrire, & qu'il s'en étoit aquité ſi glorieuſement. Surquoi Scaliger fit ces vers,

Poſt opus explicitum, quod tot miracula narrat,
Pennam Lipſiades hanc tibi, Virgo, dicat.
Nil potuit levius penna tibi, Virgo, dicare,
Ni forte eſt levius quod tibi ſcripſit opus.

Les vers qu'il fit lorsqu'il conſacra cette plume à la Vierge, ſont tout à fait ſinguliers, tant à cauſe des éloges qu'il s'y donne, qu'à cauſe des hommages exceſſifs qu'il y rend à la ſainte Vierge. Les Voici:

Hanc, DIVA, PENNAM interpretem mentis meæ
Per alia ſpatia quæ volavit ætheris,
Per ima quæ volavit & terræ & maris:
Scientiæ, Prudentiæ, Sapientiæ
Operata ſemper, auſa quæ CONSTANTIAM
Deſcribere & vulgare; quæ CIVILIA,
Quæ MILITARIA, atque POLIORCETICA,
Quæ, ROMA, MAGNITUDINEM adſtruxit tuam.
Variaque luce Scripta priſci ſæculi
Affecit, & perfudit: Hanc PENNAM tibi
Nunc, DIVA, merito conſecravi LIPSIUS.
Nam numine iſtæc inchoata ſunt tuo.
Et numine iſtæc abſoluta ſunt tuo,
Porro, ô, benignitatis aura perpetim
Hæc ſpiret! & famæ fugacis in vicem
Quam PENNA peperit, tu perenne gaudium
Vitamque, DIVA, LIPSIO pares tuo.

Lipſe épouſa *Anne* Caliſtrie, dont il n'eut point d'enfans, & mourut à Louvain, âgé de 58 ans, le 23 mars l'an 1606. On dit que ſe ſentant frappé de la maladie qui l'enleva du monde, il s'écria, *ad lectum, ad lethum.* Les Proteſtans l'accuſent d'inconſtance en matiére de Religion, & veulent qu'il ait ſuivi ſucceſſivement le Luthéraniſme & le Calviniſme, du moins quant au dehors, pendant le tems qu'il profeſſa à Iéne & à Leide. Aubert le Mire a écrit ſa Vie, & pluſieurs grands Hommes ont travaillé à ſon éloge, comme le Préſident de Thou, Beyerlinck, Meurſius, Impérialis, Valére André, Lorenzo Craſſo, Melchior Adam, &c. Les Ouvrages de Juſte Lipſe, que nous avons en ſix volumes *in folio*, ſont diviſez par matiéres, *Hiſtorica Sacra; Hiſtorica Romana & externa; Politica & Ethica; Apologetica; Epiſtolæ, &c.* Lui-même avoit fait ſon Epitaphe en ces termes.

Quis hic ſepultus quæris? Ipſe ediſſeram.
Nuper locutus & ſtylo & lingua fui;
Nunc altero licebit: ego ſum Lipſius,
Cui litteræ dant nomen, & tuus favor:
Sed nomen; ipſe abivit, abivit hoc quoque,
Et nihil hic orbis, quod perennet, poſſidet.
Vis altiore voce me tecum loqui?
Humana cuncta fumus, umbra, vanitas,
Et Scenæ imago, & verbo ut abſolvam, Nihil.
Extremum hoc te, alloquor;
Æternum ut gaudeam, tu apprecare.
Juſtus Lipſius vixit annos LVIII Menſes V.
Obiit A. C. M. DC. VI. 10 *Kalend. April.*

Sa femme lui fit dreſſer un beau ſépulchre de marbre dans l'égliſe des Cordeliers de Louvain, où paroît ſa ſtatue en bronze; & le Magiſtrat d'Anvers lui en dreſſa une autre de même matiére dans ſa ville, avec cette Epitaphe,

Si ſimplex animi candor, ſi neſcia fuci
Integritas, ſimiles nos facit eſſe Diis;
Nemo te propius, Lipſi, ſe æquabit Olympo,
Nam te candidior nemo, nec integrior.

& avec cette Inſcription ſépulchrale

Juſti Lipſii
Quod claudi potuit
Hic jacet.
S. P. Q. Antuerp.
Inclyti Viri
Famæ Orbi notæ
Virtuti cœlo receptæ
H. M. P.

Tout le monde tombe d'accord que Juſte Lipſe a été l'un des plus ſavans Hommes, & des plus judicieux Critiques de ſon tems. Il commença à écrire preſque en commençant à vivre; car à l'âge de neuf ans il fit quelques Poëmes, & à celui de douze, il compoſa des Oraiſons. A peine avoit-il atteint ſa 19 année, qu'il donna au public ſes *Diverſes Leçons;* & ces coups d'eſſai furent ſuivis d'un grand nombre d'autres Ouvrages, qui lui ont aquis une réputation extraordinaire. Il avoit une parfaite connoiſſance de l'Antiquité Romaine, & l'avoit enſeignée à Leide & à Louvain, avec beaucoup d'applaudiſſement. A Leide, le Prince d'Orange Maurice fut un de ſes Ecoliers; à Louvain, l'Archiduc Albert & l'Infante Iſabelle ſa femme eurent la curioſité de l'aller entendre, & menérent la Cour au Collége. Sa réputation ne fut pas renfermée dans ſon païs: ſon mérite le fit rechercher du Roi Henri IV, du Pape Paul V, & de la Seigneurie de Veniſe. Pluſieurs Princes voulurent l'attirer, pour en faire l'ornement de leurs Etats. Lipſe étoit lui-même un Prince parmi les Savans de ſon ſiécle; & Scaliger, Caſaubon & lui, étoient comme on les nommoit, les Triumvirs, de la République des Lettres. Mais quelque grand qu'ait été ſon ſavoir, il faut avouer que ſon ſtyle a été cenſuré, avec raiſon, par tous ceux qui ont le goût bon. S'il en faut croire quelques Savans, Lipſe a été un inſigne Plagiaire, & a paré ſes Ouvrages des penſées des autres, & des découvertes qu'ils avoient faites dans les Sciences, ſans faire connoître les Auteurs d'où il les avoit priſes. 1. Muret prétend que la plupart des Remarques que Lipſe a faites ſur Tacite, ont été tirées de ſes Ecrits. 2. Le Préſident P. Faber dit que le livre des Saturnales n'eſt compoſé que des Obſervations, que l'on trouve dans deux chapitres de ſon livre intitulé, *Semeſtria.* 3. Le Chevalier de Montaigu aſſure que Lipſe a copié pluſieurs endroits des Oeuvres d'Onuphrius Panvinius. 4. Il a pris, ſi l'on en croit Saumaiſe, tout ſon Traité, *de Militia Romana*, des Paralléles Militaires de François Patrice; & Lipſe auroit encore mieux réüſſi dans ce Traité de la Milice Romaine, s'il avoit bien ſçu le Grec. 5. Torrentius ſe plaignoit de ce que Lipſe avoit copié ſes Ecrits ſans le nommer. La troiſiéme Centurie des lettres de Lipſe eſt le plus mauvais de ſes Ouvrages; & les meilleurs ſont, ſes Commentaires ſur Tacite; ſes Electes; ſes Saturnales; ſes Oraiſons de la Concorde, & ſur la mort du Duc de Saxe. Pluſieurs ont cru que le livre de la Conſtance devoit être préféré à tous les autres. Le ſtyle de ſes diverſes Leçons, eſt, ſelon quelques-uns, le plus pur & le plus élegant. Quant à ſon Traité de la Politique, quoiqu'il n'ait fait qu'y coudre divers textes de quantité de bons Auteurs, avec des filets de ſon cru, & avec bien plus de travail que d'induſtrie, il ne laiſſe pas de le recommander dans ſes Epîtres; & c'eſt ſans doute par la même paſſion qu'ont les méres, qui chériſſent les plus infirmes, & ſouvent les plus imparfaits de leurs enfans; mais les perſonnes habiles n'ont pas été de ſon avis, & n'ont pas eſtimé cette compoſi-

tion

tion. On prétend que Lipſe ſavoit par cœur toute l'Hiſtoire de Tacite. Nous ne nous arrêterons point à rapporter ici ſa tendreſſe pour les chiens, ſa grande paſſion pour les fleurs, & ſon averſion pour la Muſique. Ses Oeuvres imprimées ſont, *Epiſtolarum Miſcellanearum Centuriæ quinque; Ad Belgas Centuriæ tres; Ad Germanos & Gallos Centuria ſingularis; Epiſtolica Inſtitutio; De recta Pronuntiatione Linguæ Latinæ, Dialogus; Variarum Lectionum libri tres; Antiquarum Lectionum libri quinque; Epiſtolicarum Quæſtionum libri quinque; Electorum libri duo; In Valerium Maximum Notæ; In Velleium Paterculum Notæ; Commentarii in Tacitum; In Senecam Commentarii; Animadverſiones in Senecæ Tragœdias, Judicium de Conſolatione Ciceronis; Satyra Menippea; Manuductio ad Stoïcam Philoſophiam; Phyſiologia Stoïcorum; De Conſtantia; Civilis Doctrinæ libri ſex; Ad libros Civilis Doctrinæ Notæ, & de una Religione liber; Monita & exempla Politica; Leges Regiæ & Leges Decemvirales; Diſſertatiuncula apud Principes; Commentarius in Plinii Panegyricum; De Militia Romana; Poliorceticôn libri quinque; Admiranda, ſive de Magnitudine Romana; De Amphitheatro; De Amphitheatris quæ extra Romam; Saturnalium Sermonum libri quinque; De Veſta & Veſtalibus, Syntagma; De Cruce; Diva Virgo Hallenſis; Diva Virgo Sichemenſis; Rejectiuncula Sannionis cujuſdam Batavi pro Diva Virgine Hallenſi; De Bibliothecis, Syntagma; Tractatus peculiares octo ad cognoſcendam Hiſtoriam Romanam apprime utiles; Epiſtola qua ſuadet bellum, pacem, inducias, Regi Hiſpanorum cum Gallo, Anglo, Batavis; Oratio de obitu Ducis Saxoniæ; Auctarium & præfatio in Inſcriptiones antiquas a Martino Smetio collectas;* Quelques Epîtres de Lipſe a Théodore Livineius, publiées par Boxhornius; *Diſpunctio Notarum Mirandulani Codicis*, qui eſt une réfutation du livre intitulé, *J. Lipſii in Corn. Tacitum Notæ, cum manuſcripto Codice Mirandulano collatæ a Pompeio Lampugnano*, que quelques uns ont cru être Hippolyte a Collibus, Conſeiller Archipalatin, & d'autres Freherus. Il y a auſſi de lui quelques Ouvrages qui n'ont pas été publiez, ſavoir, *Commentarius in Florum; De Lectione & utilitate Hiſtoriæ Orationes duæ; Duo Panegyrici Virgini Mariæ dicti; Miracula Divæ Virginis Lovanienſis; De Magiſtratibus Romanis; Notæ excerptæ ex ore Lipſii in lib.* 17. *Rhetor. ad Herennium; Notæ in Cæſarem de Bello Gallico, in Epiſtolas Senecæ, & in lib.* 14. *Martialis Epigrammatum.* * Nicius Erythræus, *Pinacotheca.* Aubert le Mire, *Elog.* Grotius, *Annal. Holland. l.* 5. Baudius, *Epiſt. Cent.* 2. *Epiſt.* 27. Thomſon, *Vindex Veritatis.* Joſeph Scaliger, *Epiſt. l.* 2. *Epiſt.* 120. Salmaſius, *Epiſt. l.* 1. *Epiſt.* 93. La Mote-le-Vayer, 22. *Homel. Academ.* Balzac, *Socrate Chrét. Imper. Muſæ. Hiſtor.* De Thou, *Hiſt.* Antoine Teiſſier, *les Eloges des Hommes Savans, tome* 4. *p.* 525 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

LIPSPRINCK. *Voyez* LIPPSPRINCK.

LIPSTADT. *Voyez* LIPPE, ville.

LIPTINES. *Cherchez* LE'TINES.

LIPUDA, ou ſelon quelques Cartes *Lacaneto*, en Latin *Lipuda, Aretas*, petite riviére de la Calabre Citérieure. Elle baigne la ville d'Umbriatico, & ſe décharge dans la Mer Ionienne, entre la ville de Strongoli & le Golfe de Tarente. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIPUS de FLORENCE. *Cherchez* BRANDOLINI (Aurelius)

LIRE, bourg avec Abbaïe de ſaint Benoît & de la Congrégation de Saint-Maur, dans la Normandie ſur la Rille à neuf lieues d'Evreux, vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIRE ou LIERE, ville de Brabant, ſur la riviére de Néthe, entre Anvers & Malines, eſt forte par ſa ſituation, & célébre par ſes Manufactures. On y tient une foire de bétail, un jour de chaque ſemaine, depuis la Fête de ſaint Jean, juſques à celle de ſaint Martin. C'eſt la plus agréable ville du Brabant, & il y demeure ordinairement beaucoup de Nobleſſe. * Guichardin, *Deſcript. des Païs-Bas.*

LIRE. *Cherchez* NICOLAS de LIRE.

LIRIA. *Voyez* LLIRIA.

LIRIC, Moine. *Cherchez* ERIC.

LIRIO, en Latin *Liria*, anciennement *Themiſcyra*, ancienne ville de Cappadoce. Elle étoit autrefois conſidérable, & avoit un Evêché ſuffragant d'Amaſie. Elle eſt maintenant peu de choſe. On la trouve dans l'Amaſie en Natolie, à l'emboûchure du Lirio, qu'on nomme plus ordinairement le *Caſalmach.* * Maty, *Dict. Géogr.*

LIRIOPE, Nymphe, fille de l'Océan & de Thétys, femme de Céphiſe, & mére de Narciſſe. C'eſt une fontaine de Béotie, où Narciſſe devint amoureux de ſon image, en ſe regardant dans l'eau. * Ovide, *Metam. l.* 3. *v.* 342,

Prima fide vociſque ratæ tentamina ſumſit
Cærula Liriope, quam quondam flumine curvo
Implicuit, clauſæque ſuis Cephiſos in undis
Vim tulit.

LIRIS, riviére d'Italie en la Terre de Labour, nommée *Garigliano.* * Martial en fait mention, *l.* 13. *Epigr.* 83, qui eſt la 80, dans l'édition de Scriverius, chez Jean Maire, 1619,

Cæruleus nos Liris amat, quam ſilva Maricæ
Protegit: hinc ſquillæ maxima turba ſumus.

L I S. L'I T.

LIS ou LA LIS, que les Flamans nomment *Leye*, & les Latins *Legia*, riviére du Païs-Bas, naît dans l'Artois, au village de Lisbourg, près de Térouane, arroſe Aire, Armentiéres, Menin, Courtray, & coule à peu près du ſud-oueſt au nord-eſt juſques à Gand, où elle ſe joint à l'Eſcaut. * Guichardin, *Deſcription du Païs-Bas.*

* LIS, petite riviére de Portugal dans l'Eſtrémadure, coule dans le voiſinage de la ville de Leiria.

LIS (L'Ordre du) fut inſtitué en 1546, par le Pape Paul III, qui chargea les Chevaliers de défendre le patrimoine de ſaint Pierre contre les irruptions des ennemis. Il établit pour le même but l'Ordre de *Lorette* dans la Marche d'Ancone & celui de *S. George* dans la Province de Romandiole ou Romagne. Le nombre des Chevaliers du Lis étoit premiérement de 50, qu'on appelloit auſſi *Participans*, parce qu'ils avoient fait au Pape un préſent de 25000 écus. Cet Ordre fut non ſeulement muni de beaux priviléges, mais on lui aſſigna encore ſur le Patrimoine de S. Pierre 3000 écus de rente. La marque de l'Ordre eſt une médaille d'Or que les Chevaliers portent ſur la poitrine: d'un côté l'on voit l'*Image de Notre-Dame du Chêne*, dont l'égliſe eſt fort fameuſe près de Viterbe, & de l'autre côté il y a *un Lis de bleu céleſte ſur un fond d'Or;* avec cette inſcription, *Paulus III Pont. M. munus.* Paul IV confirma cet Ordre en 1556, par de nouvelles Conſtitutions & lui donna le pas ſur tous les autres Ordres. Les Chevaliers du Lis portent le Dais lorsque le Pape marche deſſous & qu'il n'y a point d'Ambaſſadeurs de Princes. Le nombre de ces Chevaliers fut auſſi augmenté la même année 1556 juſques à 350. * Bonanni, *Catal. Ord. Equ.* Gryphius, *Dict. Allemand.*

LIS ou NOTRE-DAME DU LIS, Ordre Militaire, fut inſtitué, ſi l'on en croit Favin, par Garſias VI, Roi de Navarre, en mémoire d'une image miraculeuſe de la ſainte Vierge, trouvée dans un lis à Nagéra. Ce Roi malade à l'extrémité fut guéri, dit cet Auteur, au tems qu'on trouva cette image. Pour la placer honorablement, il fit bâtir en 1048, une égliſe & un monaſtére, où il mit des Religieux de Cluni; & enſuite il forma l'Ordre Militaire du Lis, dont il voulut que lui & ſes ſucceſſeurs fuſſent les Grands-Maîtres. Il le compoſa de trente-huit Chevaliers nobles, qui faiſoient vœu de s'oppoſer aux Maures, ennemis du Royaume. Ils portoient ſur la poitrine un lis d'argent en broderie; & aux Fêtes ſolemnelles, une chaîne entrelacée de pluſieurs MM. Gothiques, d'où pendoit un lis d'or, émaillé de blanc, ſortant d'une terraſſe de ſinople, & ſurmonté d'une grande M. Tout cela paroît fabuleux, parce qu'on ne peut ſe perſuader qu'il y ait eu aucun Ordre Militaire avant le XII ſiécle, & parce que les autres Ecrivains ne s'accordent pas avec Favin dans les circonſtances. En effet Yépez, dans ſa Chronique de l'Ordre de ſaint Benoît, place l'inſtitution de cet Ordre, & la fondation du monaſtére de Nagéra à l'an 1052. Il prétend que ce fut le Roi Garſias IV, qui étant à la chaſſe trouva l'image miraculeuſe: il ajoûte qu'auprès de cette image on trouva un vaſe plein de lis, & enfin il donne au nouvel Ordre le nom de *Vaſe de lis.* Selon le même Auteur, au bout du Collier de l'Ordre qui étoit compoſé de chaînes d'or & d'argent, il y avoit un vaſe plein de lis; & afin qu'il n'y ait rien dans ſa narration de ſemblable à celle de Favin qui répréſente cet Ordre floriſſant ſous les Rois ſucceſſeurs de Garſias VI, il ajoûte qu'il fut éteint auſſi-tôt après la mort du Prince qui l'avoit inſtitué. Les autres Ecrivains ne ſont pas plus d'accord entre eux à ce ſujet; mais il n'y en a point qui ayent donné dans un plus grand ridicule que Giuſtiniani dans ſon Hiſtoire des Ordres Militaires, où après avoir dit que les Rois de France & d'Eſpagne, s'attribuent chacun la qualité de Grand-Maître de l'Ordre du Lis, s'eſt aviſé de donner une ſuite Chronologique de ſes Grands-Maîtres, qui commence à Garſias VI, & finit à Louïs XIV, Roi de France, conjointement avec Charles II, Roi d'Eſpagne. Ce qu'il y a donc de certain à cet égard, & ce qui a été rapporté par Jérôme Roman, cité par Yépez, ſavoir, que Ferdinand, Infant de Caſtille, depuis Roi d'Aragon, inſtitua l'Ordre du Vaſe de Lis, le jour de l'aſſomption de l'an 1403, & fit ce jour-là pluſieurs Chevaliers dans la ville de Médina del Campo, voulant donner par là des marques de ſa dévotion à la Vierge. Et la faute que fait cet Auteur de donner dès lors le tître de Roi d'Aragon à Ferdinand, qui ne le fut qu'en 1410, ne doit point faire naître des doutes ſur la vérité de ce qu'il a rapporté, ces ſortes de fautes étant ordinaires aux Ecrivains peu exacts dans leurs expreſſions. On ne ſait pas en quel tems cet Ordre a été ſupprimé.

LIS (Iſle du) *Voyez* LYS (Iſle du)

LISA. *Voyez* LAYA.

LISANDER. *Voyez* LYSANDRE.

LISANIAS. *Voyez* LYSANIAS.

LISBONNE, en Latin *Oliſſipo*, ville capitale du Royaume de Portugal, & le ſiége du Patriarchat & d'un Archevêché, eſt ſituée ſur le Tage, qui y forme un des plus fameux ports de l'Europe, où le flux monte à la hauteur de trois toiſes, & où les vaiſſeaux ſont dans un bon abri, à cauſe des montagnes circonvoiſines, & peu éloignées de la riviére, qui en cet endroit a près de trois lieues de large. On voit arriver dans ce port des vaiſſeaux de toute ſorte de nations que le négoce y attire: ce qui ne contribue pas médiocrement à la richeſſe de Lisbonne, dont le ſéjour d'ailleurs eſt délicieux, à cauſe la beauté du climat, & des agrémens de la campagne des environs. Le palais du Roi fait la principale beauté de la ville: ſa grandeur jointe à ſa magnificence perſuade aiſément que ce doit être le ſéjour de ce Prince: les vues des appartemens donnent ſur une terraſſe pouſſée juſqu'à la mer, où l'on ſe proméne à pié, & qui eſt terminée par des balcons, & par une tour bâtie à l'une de ſes extrémitez. Les divers avantages dont jouït Lisbonne, ont fait dire aux Eſpagnols, que, *qui non ha viſto Lisboa, non ha viſto coſa boa.* On voit dans le troiſiéme Concile de Tolède tenu en 589, que Paul Evêque de cette ville, étoit du nombre des Prélats qui y ſignérent. En 1390, le Pape Boniface IX érigea ſon Evêché en Archevêché; & au mois de novembre 1716, le Pape Clément XI érigea la chapelle royale de Lisbonne en égliſe patriarchale.

La ville & le diocéſe de Lisbonne ſont partagez préſentement

en deux parties. L'ancien Archevêché eſt connu ſous le nom de Lisbonne orientale, & le nouveau Patriarchat ſous celui de Lisbonne occidentale. L'égliſe patriarchale eſt une des plus magnifiques égliſes que l'on connoiſſe aujourd'hui en Europe, ſoit par l'abondance & la richeſſe de tout ce qui ſert au culte divin, ſoit par le nombre des Miniſtres, tous habillez en Evêques, ſoit par l'ordre qui y eſt établi pour le ſervice, ſoit enfin par le chœur de muſique qu'on y entend, compoſé des plus habiles Muſiciens qu'on ait pu trouver en Italie. Le Patriarche porte toujours l'habit de Cardinal, ſans aucune différence; il en a tous les honneurs à la Cour; & ceux de *Légat à latere* par tout ailleurs. Il jouït de la préſéance ſur tous les Grands, ſur tous les Evêques & Archevêques du Royaume, & ſur le Primat de Brague, même dans leurs égliſes. Le Collége des Chanoines eſt compoſé de pluſieurs Seigneurs de la première qualité, qui ont rang parmi les Grands du Royaume, ont l'uſage de la mitre, & célébrent en habits pontificaux tant en public qu'en particulier. Chacun d'eux a la préſéance ſur toutes les dignitez eccléſiaſtiques du ſecond ordre, & ſur tous les Chapitres du Royaume, même dans leurs propres égliſes: & ce qui a achevé de rendre ces Chanoines conſidérables, c'eſt qu'on a uni à leur Collége la quatriéme partie des revenus de tous les Evêchez de Portugal.

Le Roi Dom Jean V, inſtitua le huitiéme décembre 1720, à Lisbonne, l'Académie Royale de l'Hiſtoire de Portugal, & voulut qu'elle fût compoſée d'un Directeur, de quatre Cenſeurs, d'un Sécretaire & de cinquante Académiciens. Entre ces Meſſieurs il y en a treize deſtinez à recueillir des Mémoires pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du Royaume & treize autres pour digérer ces Mémoires, & compoſer l'Hiſtoire en Latin. Il y en a auſſi dix-ſept qui doivent donner les mêmes ſoins à l'Hiſtoire Politique; deux qui ſont chargez d'éclaircir les difficultez ſur la Géographie, & de deſſiner les cartes; deux encore qui ont pris ſur eux de décider des matiéres de Droit; & enfin trois autres qui, n'étant pas attachez à une partie de l'Hiſtoire plutôt qu'à l'autre, les embraſſent toutes, & ſe veulent bien charger de réſoudre ce qui paroit trop difficile aux autres. Il y en a auſſi quelques uns d'entre eux, qui joignent à l'un des emplois qu'on a marquez, l'étude particuliére de l'Hiſtoire des Ordres Militaires, de l'Inquiſition, &c. ſuivant les Statuts que le Roi approuva le quatriéme janvier 1721. Les rangs ſont confondus dans cette Académie, où chacun prend place à meſure qu'il arrive; & elle ne tient que de 15 jours en 15 jours ſes ſéances, qu'elle ne tiendroit pas même aux jours marquez, s'il ne s'y trouvoit au moins douze Académiciens avec le Directeur & deux des Cenſeurs. Les Académiciens ſont élus à la pluralité des ſuffrages; mais il faut que le Roi approuve l'élection du nouvel Académicien, & s'il ne l'approuvoit pas, on en éliroit un autre. Quand l'un d'eux vient à mourir, le Directeur nomme celui qui doit faire l'éloge du Défunt & l'abbrégé de ſa vie, pour être lu en pleine aſſemblée. Il n'eſt pas permis à un Académicien de ſe parer de ce tître à la tête d'un Ouvrage de ſa compoſition, s'il ne l'a fait approuver par l'Académie, dont les armes ſont les mêmes que celles du Roi, au deſſus deſquelles on voit un temple attaché avec des chaînes. Sa deviſe eſt l'image de la vérité, telle que les Anciens la répréſentent, avec ces mots *Reſtituit omnia.* * Damien Goës, *Deſcript. Oliſſip.* Reſendius. Le Quien de la Neuville, *Hiſt. génerale de Portugal.*

LISBONNE (Marc de) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, étant âgé de 16 ans, entra dans l'Ordre de ſaint François, dont il a donné l'Hiſtoire écrite en Portugais, en trois parties qui parurent en 1556, 1557, & 1570. La derniére fut imprimée à Salamanque en Eſpagnol, les deux autres à Lisbonne. Pour réüſſir dans ce travail, il avoit fait le voyage d'Italie à pié. Le Roi Philippe II, l'ayant nommé à l'Evêché de Porto, il fut ſacré le 21 janvier 1582, changea peu de choſes à ſa maniére de vie, quoi qu'il ne negligeât rien pour embellir ſon égliſe & le palais épiſcopal, & tint en 1585 un Synode dont les Conſtitutions ſont à peu près les mêmes que celles de Balthazar Limpo, auſquelles on jugea à propos de faire quelques changemens. Marc de Lisbonne mourut le 13 ſeptembre 1591. * *Mémoires de Portugal.*

LISCA BIANCA, en Latin *Inſula Alba*, eſt une petite iſle déſerte de la Mer de Toſcane. Elle eſt parmi celles de Lipari, à deux lieues de celle qui porte particuliérement ce nom. On la prend pour l'ancienne *Evonymus.* * Maty, *Dict. Géogr.*

LISER. *Voyez* LYSERUS.

* LISHAM, petite riviére de l'Ultonie ou Ulſter en Irlande dans le Comté de Tirone, ſe jette dans le Lac Neaugh. Elle vient d'une montagne où il y a une mine de fer. * Beeverell, *Délices d'Irlande*, *p.* 1476.

LISI. *Voyez* LISY.

LISIARD DE CRE'PY, Evêque de Soiſſons dans le XII ſiécle, fut Prevôt, puis Evêque de Soiſſons après Manaſſès l'an 1108. Il fut préſent à diverſes fondations & à divers Conciles, & eut part à l'amitié d'Ives de Chartres, qui lui écrivoit aſſez ſouvent. L'Auteur de la Vie de ſaint Godefroi, Evêque d'Amiens, parle de Liſiard avec éloge; & Guibert Abbé de Nogent, lui dédia ſon Hiſtoire de Jéruſalem, intitulée, *Geſta Dei per Francos.* On lui attribue auſſi la Vie de ſaint Arnoul, qu'il adreſſa à Rodolphe, Archevêque de Rheims. Liſiard mourut l'an 1127. * Albéric, *in Chron.* Ives de Chartres, *Epiſt.* 203. 229. 246. 279. & 280. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Voſſius, *de Hiſt. Latinis*, *l.* 2. *c.* 46. Meyer, *in Annal. Fland.*

LISIEUX, ville de France, en la Haute Normandie, avec ſiége épiſcopal ſuffragant de Rouen. Les anciens Auteurs, comme Pline, Strabon, Céſar & Ptolomée, font mention des peuples du territoire de Liſieux, dit aujourd'hui *le Lieuvin*; & parlent de la ville capitale, qu'ils nomment, les uns *Neomagus*, & les autres *Lexovium.* La ville eſt bâtie en partie ſur une côte, & en partie dans une vallée, où ſont des prairies d'un grand revenu, au confluent de la petite riviére d'Orbec qui paſſe au travers de la ville, & de celle de Gaſſey qui en arroſe les murailles. Ces deux riviéres ſe joignent à la porte du jardin des Jacobins, & dès lors celle de Gaſſey prend le nom de Touques. Cette ville eſt environnée de bons foſſez, & ceinte de murailles. Elle a quatre portes & autant de fauxbourgs. Son égliſe cathédrale reconnoît ſaint Pierre pour ſon titulaire. Le plus ancien Evêque dont nous ayons connoiſſance, eſt Théobaud, qui aſſiſta au troiſiéme Concile d'Orléans l'an 538. Il a eu d'illuſtres ſucceſſeurs, comme, Fréculfe, Hugues d'Eu, Gilbert Maminot, Jean Arnoul, Rodolphe de Varneville, Nicolas Oreſme, Branda Caſtiglioni, Cardinal, auſſi-bien que Jacques le Véneur & Jacques d'Annebault, Thomas Baſin, Nicolas Hennuyer, Guillaume du Vair, Philippe Coſpéan, &c. L'Evêque eſt Comte de Liſieux. Le Chapitre eſt compoſé d'un Doyen, d'un grand Chantre, d'un Thréſorier, d'un Chefecier, d'un Ecolâtre, d'un Théologal, d'un Pénitencier, de trente-ſix Chanoines, &c. La veille & le jour de ſaint Urſin, c'eſt à dire, le dixiéme & l'onziéme juin ils ſont Comtes, & toute la Juſtice civile & criminelle leur appartient. * Strabon, *l.* 4. Céſar, *l.* 3. & 7. Pline, *l.* 4. *ch.* 17. Ptolomée, *l.* 2. *ch.* 8. Aimoin, *l.* 3. *c.* 53. Guillaume le Breton, *Philippide*, *ch.* 5. Robert Cénalis, *de Re Gall. l.* 1. *Periocbe* 4. Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CONCILES DE LISIEUX.

Les Auteurs qui ont travaillé à la derniére édition des Conciles, font mention de deux aſſemblées eccléſiaſtiques tenues en cette ville. La premiére fut tenue au mois d'octobre 1106, ſelon Ordéric, *l.* 11, en préſence de Henri I, Roi d'Angleterre; peut-être pour apporter quelque reméde aux maux que ſouffroit l'égliſe de Liſieux, depuis la mort de ſon Evêque Gilbert Maminot, juſques au ſacre de Jean, lequel étant Archidiacre de Séez, fut mis ſur le ſiége de cette égliſe l'an 1107. Hugues de Harcourt, Evêque de Liſieux, célébra l'an 1321 un ſynode, dont nous avons dans la même édition des Conciles, les Ordonnances tirées de la Bibliothéque de Saint-Victor-lès-Paris. Jean le Véneur Cardinal, & Prélat de cette ville, célébra deux Synodes l'an 1531, & 1540.

LISIMACHUS. *Voyez* LYSIMACHUS.

LISIPPUS. *Voyez* LYSIPPUS.

LISIS. *Voyez* LYSIS.

LISKERD. *Voyez* LESKERD.

* LISLE, riviére de France dans le Gouvernement de Guienne, prend ſa ſource vers les confins du Limoſin, traverſe tout le Périgord, coule d'abord du nord au ſud juſques à Périgueux, puis de l'eſt à l'oueſt juſques à Coutras au deſſous duquel elle ſe jette dans la Droune. * M. Deliſle, *Carte du Gouvernement général de Guienne.*

* LISLE, petite ville de France dans le Périgord. C'étoit autrefois une place forte, & ce fut en l'aſſiégeant que fut tué en 1593 David Bouchard qui commandoit en Périgord les troupes de Henri IV, Roi de France. Elle eſt au nord-oueſt de Périgueux dont elle eſt éloignée de trois à quatre lieues.

LISLE, ville de Flandre. *Voyez* LILLE.

LISLE (de) *Voyez* DELISLE.

LISMANIN (François) natif de Corfou, Docteur en Théologie, & Cordelier, entra dans l'Egliſe Proteſtante; mais il ne s'arrêta pas où il devoit; car il pouſſa juſques à l'Arianiſme. Cela ſe fit par degrez. Il étoit Confeſſeur de Bonne Sforce, Reine de Pologne, & ſon Prédicateur en Langue Italienne; lorsque Jean Triceſſius, homme docte & de qualité, répandoit clandeſtinement à Cracovie les ſemences de la Réformation. Liſmanin fort ébranlé par la lecture des Sermons de *Bernard Ochin*, dont la Reine lui avoit fait préſent, ſe confirma dans ſes ſoupçons contre l'Egliſe Romaine, en conférant avec Jean Triceſſius, qui, outre cela, lui prêtoit les livres des Réformateurs. Il devint bientôt ſuſpect d'héréſie; mais il joua de tant d'adreſſe, que l'Evêque de Cracovie ne put jamais le convaincre d'avoir les livres de *Luther* & de *Calvin.* Il évita les piéges que ce Prélat lui tendit à Rome. Liſmanin y étoit allé l'an 1550, pour féliciter de la part de la Reine Bonne le nouveau Pape, Jules III. L'Evêque écrivit à Rome, que c'étoit un Hérétique caché, & qu'il falloit le mettre en priſon, & l'empêcher de revoir jamais la Pologne. Cet avis arriva un peu trop tard. Liſmanin s'en retournoit déja auprès de la Reine ſa Maîtreſſe. Dès qu'il fut arrivé à Varſovie, où elle faiſoit ſa réſidence, il reçut des Lettres du Roi de Pologne Sigiſmond Auguſte, fils de cette Reine, qui le chargeoit de travailler à la faire revenir de ſa colére; car elle étoit fort irritée de ce que ce Prince s'étoit marié avec Barbe Radzivil. Il fit trois voyages pour mettre la paix entre les deux Reines. Le Roi en fut ſi content qu'il lui fit promettre le premier Evêché qui vaqueroit. Sur ces entrefaites, Lilius Socin, qui arriva en Pologne l'an 1551, conſeilla à Liſmanin de jetter le froc, & de s'en aller dans les païs Réformez, & plutôt en Suiſſe qu'ailleurs. Liſmanin auroit ſuivi ce conſeil, s'il n'eût vu dans l'eſprit du Roi une forte diſpoſition à la Réforme. Il l'entretint dans ce goût, & reçut même de lui une commiſſion de voyager, pour aquérir les lumiéres qui leur étoient néceſſaires, afin de dreſſer un meilleur gouvernement eccléſiaſtique. Il vit l'Italie, la Suiſſe, Genéve, Paris; & s'aquitta fidélement de ſa commiſſion. Mais étant retourné à Genéve il s'y maria par les conſeils de Calvin & de Socin, & malgré les remontrances très-judicieuſes de Budzinius ſon Sécretaire. Le Roi de Pologne en fut ſi fâché, qu'il abandonna ſon projet de Réformation; quoi que Liſmanin lui eût fait tenir les lettres de pluſieurs Miniſtres touchant cette affaire. Le premier Synode, qui fut tenu en Pologne par les Réformez, écrivit à Liſmanin, qui étoit alors en Suiſſe, une lettre fort obligeante, pour le prier de revenir. Il par-

partit de Suiſſe l'an 1556, & s'en alla en Pologne, où il ſe tint caché quelque tems; car il n'ignoroit pas qu'il y avoit contre lui une ſentence de proſcription. Pluſieurs grands Seigneurs intercédérent ſi puiſſamment pour lui, qu'il lui fut permis de ſe montrer. Il n'adhéra point d'abord à deux Novateurs, dont l'un, nommé François Stancarus, ſoutenoit que *Jeſus Chriſt* n'étoit point Médiateur ſelon ſa nature divine; & l'autre, qui s'appelloit *Paul Goneſius*, enſeignoit la prééminence de Dieu le Pére. Mais lors qu'il eut eu quelques conférences avec Blandrata, l'an 1558, il commença de douter du Myſtére de la Trinité, & ſe rendit ſi ſuſpect d'Arianiſme, qu'il fut déféré au Conſiſtoire de Cracovie. Il ſe juſtifia mal, & comme Blandrata eut des Fauteurs, & que d'autres diſputes avoient déja diviſé les eſprits, on ne vit que confuſion dans tous les Synodes. Liſmanin chercha un milieu pour accorder les Parties: il vouloit que l'on s'en tint à l'autorité de quatre Péres de l'Égliſe, ſavoir S. Ambroiſe, S. Jérôme, S. Auguſtin, & S. Chryſoſtome. Pour cet effet il fit un centon de divers paſſages de ces quatre Péres, qui auroit ſervi d'azyle à pluſieurs ſortes d'interprétations. Ce projet fut rejetté. Alors Liſmanin ſe retira à Konigsberg dans la Pruſſe, où il mourut miſérablement environ l'an 1563, car étant tombé en frénéſie, il ſe jetta dans un puits où il ſe noya. On dit que ſa femme ſuſpecte d'infidélité le jetta dans ce deſeſpoir. Il n'écrivit preſque rien. Voici ce que l'on trouve ſur ce ſujet dans le Recueil des Ecrivains Antitrinitaires. *Literæ ad generoſum Dominum Staniſlaum Ivanum Karninſcium, datæ Pinczoviæ, die* 10 *ſeptembris an.* 1561. *Manuſcr. in quibus ſententiam Stancari oppugnat, ac multis teſtimoniis Patrum, probat Patrem eſſe cauſam ac originem Filii, eoque majorem: porro ſe ipſum ab Arianiſmo ſibi objecto purgat: Stancaro autem Sabellianiſmum imputat. Ab hoc tempore anſa ex hac Epiſtola arrepta, cœpit Gregorius Pauli, in Eccleſia Cracovienſi, fortius urgere eminentiam Dei Patris, prout refert Budzinius, qui dictam Epiſtolam Operis ſui Hiſtorici, cap.* 20, *inſeruit. Brevis explicatio Doctrinæ de Sanctiſſima Trinitate, quam Stancaro & aliis quibuſdam oppoſuit, præmiſſa ad Regem Sigiſmundum Auguſtum Epiſtola Apologetica, Kal. Jun.* 1563, *Cracoviæ ſcripta. Subſcripſerunt ei cum ipſo, Felix Cruciger Superintendens Eccleſiarum in minori Polonia, aliique circiter triginta Seniores & Miniſtri: inter quos erat Gregorius Pauli, Senior in Ditione Cracovienſi. Apologia hæc excuſa eſt typis, anno* 1565. Le Centon dont nous avons parlé a auſſi été imprimé; quoi que Lubieniecius ne l'eût point vu. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LISMOIR, petite iſle dans la partie occidentale de l'Ecoſſe, eſt à l'eſt de l'Iſle de Mul, & au ſud de la province de Loch-Aber, ou Lochquaber. Elle s'étend de l'eſt à l'oueſt l'eſpace d'environ trois lieues.

LISMORE, petite ville de la Momnonie en Irlande ſur la riviére de More ou de Blackwater, entre Corke & Waterford, à onze lieues de la premiére, & à treize de la derniére. Liſmore a un Evêché uni à celui de Waterford. * Maty, *Dict. Géogr.*

LISMORE ou KILMORE, ville & Evêché ſur la côte occidentale de l'Ecoſſe, proche du Comté de Lorne.

LISNIA, bonne forteresſe dans la Boſnie, que les Impériaux ſurprirent le 18 de juillet 1690, après l'avoir attaquée deux fois inutilement les deux années précédentes. * *Dict. Anglois.*

LISOLA (François de) s'eſt rendu illuſtre par ſes Ambaſſades en pluſieurs Cours de l'Europe. Il étoit né en 1613, à Salins, dans le diocéſe de Bezançon, & il entra au ſervice de l'Empereur vers l'an 1639. Depuis ce tems-là juſques à ſa mort, il fut attaché aux intérêts de la Cour Impériale avec un zéle très-ardent, & il employa au bien & à l'avantage de la Maiſon d'Autriche tous les talens de ſa plume & toute la vigilance d'un habile Négociateur. Il n'avoit pas plus de trente ans, lorsqu'il exerçoit en Angleterre la Charge de Réſident de l'Empereur Ferdinand III. Il s'en aquitta ſi bien, qu'on lui continua cet emploi plus de quatre ans. Il étoit Envoyé extraordinaire à la Cour d'Eſpagne, au tems de la mort de Philippe IV, en 1665. Le Comte de Chavagnac remarque dans ſes Mémoires, que Liſola avoit arrêté la concluſion du Mariage de l'Inſante avec l'Empereur, & *avoit fait réſoudre le Roi avant ſa mort, d'entretenir par un des Articles, une Armée dans les Païs héréditaires, pour ſecourir la Flandre, le Milanois, & l'Empereur.* Le Comte de Marſin en devoit être le Général, & le Comte de Chavagnac devoit la commander ſous Marſin. Liſola eut ordre de paſſer en Angleterre, & s'embarqua à Barcelone ſur une flûte, afin de paſſer à Final. Il traverſa le Piémont & ſe rendit en Franche Comté. Le livre qu'il intitula *Bouclier d'Etat & de Juſtice* a été eſtimé très-bon; & quoi que les affaires ayent bien changé depuis, il eſt encore recherché des Politiques. C'eſt un *in douze*, imprimé en 1667. Il y refute ſolidement ce que la France avoit publié touchant les *Droits de la Reine ſur divers Etats de la Monarchie d'Eſpagne l'an* 1667. Tout l'Ouvrage eſt compoſé de ces ſix Articles. 1. *Des fins que la France ſe propoſe dans la guerre* qu'elle commença alors *& dans ſes Libelles.* 2. *Que l'entrée du Roi de France dans les Etats du Roi Catholique aux Païs-Bas, eſt une évidente rupture.* 3. *Que cette rupture eſt injuſte, quand même le Droit de la Reine de France ſeroit bien fondé.* 4. *Que la renonciation de la Reine de France eſt juſte, irrévocable, néceſſaire, utile au bien public, & ne contient en ſoi aucune cauſe de nullité ou léſion, & que la Reine de France a été duement dottée.* 5. *Que la ſucceſſion de la Souveraineté du Duché de Brabant, & autres Provinces ſpecifiées en ces Libelles, ne doit pas être réglée par les Coutumes particuliéres.* 6. *Diſcours ſur l'interêt des Princes Chrétiens dans cette guerre, & ſur l'obligation preciſe des Etats de l'Empire, à la garantie du Cercle de Bourgogne.* On ne doute preſque pas que Liſola ne ſoit l'Auteur de pluſieurs petits Ouvrages contre la France, qui lui ſont attribuez; mais, peut-être, lui en donne t'on pluſieurs, qu'il n'avoit pas faits: artifice de Libraire, pour donner cours à une méchante Piéce. Il ſe rendit odieux à la France par cette maniére d'écrire, & il y eut des François, qui le maltraitérent beaucoup dans quelques livrets. Ils ſe plaignirent de ſon humeur emportée & ſatyrique, qui n'épargnoit pas même la perſonne du Roi Très-Chrétien. Il ſe juſtifia là-deſſus fort ſérieuſement, dans un autre petit livre, qui a pour tître, le *Denouement des Intrigues du tems.* Il n'y a perſonne qui ait écrit contre lui d'une maniére plus ingénieuſe & plus piquante que M. Verjus, connu depuis ſous le nom de Comte de Crecy, & qui a été l'un des Plénipotentiaires de France, aux Négociations de Ryſwick, l'an 1697. Par une alluſion aſſez groſſiére à ce nom de Verjus, Liſola avoit publié un Libelle, ſous le tître de *la Sauce au Verjus*, piéce tout à fait ſanglante contre celui dont le nom eſt déſigné. M. de Liſola fut honoré de la qualité de Baron. Il mourut avant l'ouverture des Conférences de Nimégue. Il y auroit été, ſans doute, Plénipotentiaire pour l'Empereur, & peut-être, auroit-il mieux réüſſi, que ne firent ceux qui furent nommez à reculer le Traité de Paix; car l'on a remarqué qu'il étoit plus propre à faire continuer une guerre qu'à la terminer; & il ſavoit tellement jetter l'allarme dans les eſprits, qu'il animoit à ſe liguer ceux mêmes qui avoient le plus de paſſion à demeurer neutres. On prétend, mais ſans en avoir de bonnes preuves, qu'il ne faiſoit point de ſcrupule de ſemer dans pluſieurs Cours, comme des lettres interceptées, je ne ſai combien de plans & de projets d'alliances, & d'inſtructions d'Ambaſſadeurs, qui faiſoient voir que la France vouloit dévorer toute l'Europe: toutes Piéces qu'il forgeoit lui même dans ſon Cabinet, à ce qu'on dit. Il faudroit de bonnes preuves avant que d'ajoûter foi à ces bruits; & d'ailleurs ces fraudes ſont bien bonnes pour le peuple, *ad populum phaleras*; mais les Princes pénétrans & pacifiques ne s'y laiſſeroient pas tromper. Il eut le malheur de ſe rendre deſagréable au Roi de Pologne. Le ſujet en eſt trop curieux pour ne pas le rapporter ici, en nous ſervant des propres termes de *Wicquefort*, qui nous l'apprend. „ François, *dit-il*, Baron de Liſola, Ambaſſadeur de la part de l'Empereur à Varſovie, qui avoit de l'eſprit, s'étoit rendu fort „ agréable au Roi & à la Reine de Pologne, qui en tiroient „ d'aſſez importans ſervices; juſques à ce que voyant en l'an „ 1661, que la Reine entreprenoit de faire élire un Succeſſeur „ du vivant du Roi, & qu'elle travailloit à faire réüſſir l'élection „ en faveur d'un Prince François, il s'oppoſa aſſez ouverte„ ment aux intrigues qui ſe faiſoient pour cela parmi les Séna„ teurs. La Reine, qui ne le pouvoit pas ignorer, & qui étoit, „ pour le moins, auſſi capable de régner que le Roi, fit réſou„ dre que l'Evêque de Warmie, & le Palatin de Pomérelie „ iroient dire à Liſola, *que les cabales qu'il faiſoit dans le Royau„ me, empêchoient Leurs Majeſtez de le plus admettre à l'audience.* „ Liſola, pour s'aſſurer de leur intention, & pour ſavoir ſi en „ cela il y avoit quelque choſe au delà du perſonnel, & ſi les „ défenſes s'étendroient juſques à la négociation qu'il avoit à „ faire de la part de l'Empereur ſon Maître, demanda à voir le „ Roi, qui lui fit dire, que s'il avoit quelque propoſition à fai„ re il le pouvoit faire par écrit. Liſola refuſa de le faire, & en „ donna avis à la Cour de Vienne, d'où on lui fit réponſe, que „ l'Empereur étoit d'autant plus étonné du procédé du Roi de „ Pologne, *que devant que d'en uſer d'une maniére ſi oppoſée à la „ bonne intelligence qui devroit être entre des Princes voiſins & ſi „ proches parens & au Droit des Gens même, il en devroit avoir „ fait ſes plaintes.* Le Roi de Pologne écrivit depuis ſur ce ſujet „ à l'Empereur, & ſon Réſident Veſpaſien Landscoronski, ſe„ conda de ſes offices les raiſons du Roi ſon Maître. Mais l'Em„ pereur à qui il importoit d'empêcher l'élection d'un Prince „ François, approuva la conduite de ſon Ambaſſadeur. Toute„ fois conſidérant, qu'il ne lui pourroit plus rendre ſervice dans „ une Cour, à laquelle il s'étoit rendu deſagréable, il le revo„ qua, à ſon inſtance même, & ſous un autre prétexte. Liſola „ en partit ſans prendre congé du Roi & de la Reine; & l'Em„ pereur l'a toujours employé depuis dans les négociations de „ la derniére importance: à quoi il s'eſt appliqué avec beaucoup „ de ſuffiſance; quoique ſouvent avec peu de ſuccès. " On a cru que Liſola fut le premier Auteur, & le principal directeur du deſſein qu'on exécuta dans Cologne, ſur la perſonne du Prince Guillaume de Furſtemberg, qu'on arrêta priſonnier durant les Conférences de la Paix, le 14 de février 1674. Liſola mourut en 1677. * Bayle, *Dict. Crit.*

LISONZO ou ISONZO, riviére de la Carniole qui traverſe le Comté de Gorice, où elle baigne la ville de ce nom & celle de Gradiſca, traverſe une petite partie du Frioul, & va ſe décharger à l'entrée du Golfe de Trieſte, vis à vis de Capo d'Iſtria. * Maty, *Dict. Géogr.*

LISPOR, petite ville du Royaume de Décan, dans la preſqu'iſle de l'Inde deça le Gange. Elle eſt dans la province de Balaguate, près de la riviére de Guenga, entre Doltabat & Béder. Liſpor eſt un lieu fortifié. Il y a des foires, où il ſe fait un grand commerce de diamants, & d'autres pierres précieuſes. Quelques Géographes la prennent pour l'*Hippocura* de Ptolomée, que d'autres mettent à Onor. * Maty, *Dict. Géogr.*

LISSA, iſle du Golfe de Veniſe, au couchant de celle de Curzola, & au midi occidental de celle de Leſſina. Liſſa peut avoir ſix lieues de circuit. Elle appartient aux Vénitiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LISSA, ville de Bohéme dans la Préfecture de Jungbunczel, ſur la rive droite de l'Elbe, eſt à peu près au ſud de Jungbunczel, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

LISSA ou LISSE, ville de Pologne. *Voyez* LESNO.

LISSE (*Liſſus*) fleuve de Thrace, que l'armée de Xerxès deſſécha en y buvant, ſi l'on en croit Hérodote, *l.* 7.

LISSE (*Liſſum*) ville de Gréce, la même que Strabon nomme *Lyctus*, & Ptolomée *Lyſſus*, dite aujourd'hui *Fioniſſi*, comme l'aſſure le Noir. Autre LISSE, dite aujourd'hui *Aleſſio*, ſelon Sophien, ville de Macédoine dans l'Albanie, près du Golfe du

Drin, ſituée ſur une éminence, d'où la vue s'étendoit juſques à Dyrrachium. * Pline, *l.* 3. Alexandre Comnéne, *Annal. l.* 12.

LISSO (Guillaume de) floriſſoit en 1340. Il employa preſque toute ſa vie à étudier les Oracles des anciens Prophétes. Il a écrit ſur Jérémie & ſur preſque tous les petits Prophétes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LISTE'E ou LIFFY, en Latin *Liffius*, *Libnius*, petite riviére de la Lagénie en Irlande. *Voyez* LEFFY.

LISTHYELL. *Voyez* LESTITHIEL.

LISTO & GNIOSA, autrefois *Mylæ Inſulæ*. Ce ſont deux petites iſles de la Mer Méditerranée. Elles doivent être vers la côte méridionale de l'Iſle de Candie. * Maty, *Diction. Géogr.*

LISTRE. *Voyez* LYSTRE.

* LISTRIUS (Gérard) de Rhénen, Grammairien & Médecin, eſt Auteur des Ouvrages ſuivans, *De Tropis ac Schematibus*; *De octo Figuris Conſtructionis*; *Commentarius in Dialecticam Petri Hiſpani*; *Commentarius in Encomium Moriæ Eraſmi*; *Ultrajectinæ Regionis Deſcriptio*, *heroïco carmine.* Opmeer dit que le Commentaire ſur l'Éloge de la Folie par Eraſme, n'eſt pas de Liſtrius, mais d'Eraſme même ſous le nom de Liſtrius. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 276 *&* 277.

* LISY, bourg & Seigneurie de France dans la Champagne, ſur la petite riviére d'Ourque, au nord-nord-eſt de Meaux, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

LISZINSKI (Caſimir) Gentilhomme Polonois, fut accuſé d'Athéïſme à la Diéte de Grodno l'an 1688, par les Evêques de Wilna & de Poſnanie, & particuliérement par ce dernier; & en effet on trouva chez lui des Ecrits, où l'on avançoit entre autres propoſitions, que Dieu n'étoit pas le Créateur de l'homme; mais que l'homme étoit le Créateur d'un Dieu qu'il avoit tiré du néant. Ce blaſphême, étoit écrit de la propre main de Liszinski: ce qui parut aſſez fort pour l'arrêter malgré le privilége de la Nobleſſe de Pologne, qui ne peut être ſaiſie au corps qu'après une entiére conviction. Car encore que quelques Nobles s'oppoſaſſent, la Diéte eut égard aux remontrances des Evêques, qui alléguérent que ſi dans les crimes de léze-majeſté humaine, on pouvoit arrêter un Gentilhomme, avant qu'on eût un ſuffiſant nombre de preuves, à plus forte raiſon le pouvoit-on faire en cas d'Athéïſme, qui eſt un crime de léze-majeſté divine au premier chef. Cela arriva au mois d'octobre l'an 1688, mais d'autres affaires qui ſurvinrent furent cauſe qu'on prorogea le procès juſqu'au 15 février 1689. Les Juges Eccléſiaſtiques ayant déclaré Liſzinski convaincu d'Athéïſme, le renvoyérent au jugement de la Diéte. Son accuſation rouloit principalement ſur ce qu'on avoit trouvé chez lui un manuſcrit d'environ 15 feuilles, où il avoit ramaſſé tous les argumens des Athées anciens & modernes, ce qu'il ne paroiſſoit pas qu'il eût fait pour diſputer contre eux, mais comme étant perſuadé de leur mauvaiſe doctrine. On lui objectoit outre cela, qu'il avoit écrit à la marge de la plupart des argumens, qui ſe trouvent dans un Traité d'Alſtédius contre les Athées, c'eſt à dire, apparemment dans ſa *Theologia Naturalis*, imprimée à Hanau *in quarto*, en 1623, qu'il avoit, dis-je, écrit à la marge de ce livre, que cet Auteur étoit fort crédule & peu judicieux. On l'accuſoit encore de n'avoir pas eu de reſpect pour le Sacrement du mariage, & qu'il avoit marié ſa fille avec un de ſes proches parens, ce qui lui avoit attiré une excommunication de la part du Clergé; ſur quoi ſes Accuſateurs concluoient à ce qu'il fût brûlé tout vif & ſes cendres jettées au vent. Liſzinski répondit à toutes ces accuſations d'une maniére fort ſoumiſe & fort humiliée. Il avoua ſon Ecrit; mais il dit en même tems qu'il ne contenoit point ſes ſentimens. Qu'il n'avoit ramaſſé les ſentimens des Athées que pour les refuter dans la ſeconde partie de l'Ouvrage qu'on lui objectoit, & qu'il avoit réſolu d'y inſérer de nouvelles preuves de l'exiſtence de Dieu. Là-deſſus un de ſes Accuſateurs l'interrompit, & lui demanda ſur quels fondemens il établiſſoit principalement cette exiſtence. Liſzinszi rapporta un argument qui ſe trouva dans Alſtédius, quoiqu'il ne le citât point: ce qui a fait croire qu'il ne rejettoit pas toutes les preuves de cet Auteur, & néanmoins ces paroles lui échapérent en pleine audience le 25 de février 1689, *Je ſoutiens, que les argumens d'Alſtédius ſont tels, qu'ils méritent d'être cenſurez.* Liſzinski après de grands efforts pour ſe défendre, s'offrit d'entrer dans un monaſtére, proteſta qu'il n'avoit jamais douté de l'exiſtence de Dieu, & tâcha de prouver ſon Chriſtianiſme par ſa vie paſſée, par ſon aſſiduité à la Meſſe & aux Sacremens. On dit qu'il avoit communié peu de jours avant qu'il fût arrêté. Mais tout cela fut inutile & il fut condamné à mort. On le conduiſit dans une égliſe, où on lui fit faire amende honorable. On l'expoſa en ſpectacle ſur un échafaut, où après qu'on lui eut lu ſa ſentence, il fit ſon abjuration les larmes aux yeux, & reçut l'abſolution des mains de l'Evêque de Livonie, qui lui donna quelques coups de baguette ſur les épaules, pour lever l'excommunication, qu'il avoit encourue. Cette cérémonie étant finie, le Grand Maréchal de Lithuanie prononça ſentence de mort contre lui. Son arrêt portoit, que ſes Ecrits ſeroient brûlez entre ſes mains dans la place publique, qu'enſuite il ſeroit conduit hors de la ville, pour y être brûlé tout vif, que ſes biens ſeroient confiſquez & ſa maiſon renverſée. L'Evêque de Poſnanie, s'employa auprès du Roi, pour obtenir qu'il eût la tête tranchée avant que d'être brûlé: ce qui lui fut accordé. La ſentence fut exécutée le 30 de mars. Le corps de Liſzinski fut brûlé après l'exécution, & ſes cendres furent miſes dans un canon qu'on tira en l'air, du côté de la Tartarie. * La Croze, *Entretiens ſur divers Sujets d'Hiſtoire*, *&c.*

LIT (Godefroi de) Religieux de l'Ordre de Sainte-Croix, étoit du village de Venraid en Gueldre. Il vivoit en 1634. Il a compoſé quarante Sermons ſur l'Hiſtoire de la Paſſion, ſous le tître de *Sacrifice du ſoir*; & *Lucerna ſplendens ſuper Candelabrum ſanctum*, *ſeu Explanatio Conſtitutionum ſacri ac canonici Ordinis Fratrum Sanctæ-Crucis.* * Valére André, *Biblioth Belgica*, *p.* 293. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIT de Juſtice, ſéance du Roi de France dans le Parlement. Il ſe tient ordinairement en la Grand' Chambre du Parlement de Paris, qui eſt la Cour des Pairs; mais lorſqu'il plaît au Roi de le tenir ailleurs qu'à Paris, il le convoque où bon lui ſemble. Ainſi il a été quelquefois aſſemblé à Montargis, à Vendôme, & en pluſieurs autres villes du Royaume. Le Lit de Juſtice n'a accoutumé d'être tenu que pour ce qui concerne l'Etat; comme il arriva ſous le régne de Charles VI, pour publier & autoriſer ſon Ordonnance, qui porte qu'il n'y aura plus de Régent en France, ſous la minorité des Rois; & du tems de François I, pour ſa rançon, & pour la délivrance des Enfans de France, qui étoient en Eſpagne. On l'a auſſi tenu pluſieurs fois pour juger les Pairs de France. A l'égard d'un Prince du ſang, il eſt intertain ſi, pour le juger, on doit tenir le Lit de Juſtice. Quand le Roi tient ſon Lit de Juſtice, les Officiers du Parlement ſont en robes rouges, les Préſidens avec leurs manteaux, & le Greffier avec ſon épitoge, tant en été qu'en hiver. Aux hauts bancs ſont les Princes du ſang, les Pairs, & autres Seigneurs qu'il plait au Roi d'y faire aſſeoir. Aux piez du Roi, ſur les dégrez, ſelon leur ordre, ſont aſſis le Grand-Maître, le Grand-Chambellan, & le Prevôt de Paris. Au dedans du parquet, ſur les ſiéges d'enbas, ſont le Chancelier de France, les Préſidens, & les Conſeillers du Parlement. Les Huiſſiers de la Chambre ſont à genoux dans le parquet devant le Roi, tenant chacun une verge à la main. Il y a auſſi au dedans du parquet pluſieurs ſiéges pour les Archevêques, les Evêques, les Ambaſſadeurs, les Chevaliers des Ordres, & autres Seigneurs, qui n'ont point place au haut rang. Si c'eſt au Conſeil, & qu'il faille opiner, nul n'entre après le Roi, que ceux qui doivent opiner, & qui ſont du Conſeil. Quand le Roi vient en ſon Parlement, ſans tenir Lit, les Officiers du Parlement ne ſont vêtus que de robes noires à l'ordinaire. Si c'eſt au Conſeil, le Roi a accoutumé de s'aſſeoir en une chaire parée, qui eſt au dedans du parquet, & non ſur ſon haut ſiége. Le Chancelier & les Préſidens ſe placent au banc qui eſt au deſſous des hauts ſiéges des Gens d'égliſe; les Princes du ſang, & les Pairs Laïcs, aux bas ſiéges, & les Cardinaux & Pairs d'Egliſe, aux bas ſiéges qui ſont à l'oppoſite du côté de la Chambre des Enquêtes; & les Conſeillers, au banc de devant le Roi, & au ſecond banc à l'entour du parquet. Si c'eſt au Plaidoyer, le Roi eſt aſſis en ſon haut ſiége, & à main gauche le Chancelier, le Préſident, les Cardinaux, & les Pairs d'Egliſe; à main droite, les Princes du ſang, les Pairs Laïcs, le Connétable, les Gouverneurs de provinces, & autres qu'il plait au Roi d'honorer de cette faveur. S'il y a place à l'un & à l'autre côté, les Maîtres des Requêtes, ou les plus anciens Conſeillers, s'y placent ſelon leur rang; & les autres au banc d'enbas du parquet. Les Rois viennent ordinairement au Parlement après leur entrée, afin de recommander la Juſtice, premiérement au Conſeil, & enſuite au Plaidoyer. * Godefroy, *Cérémonial de France.*

LITA, en Latin *Lete*, *Letæ*, petite ville, autrefois épiſcopale. Elle eſt dans la Macédoine, vers le Golfe de Salonichi, à ſept lieues de la ville du même nom, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LITANIES, mot qui vient du Grec λιτανέια, qui ſignifie en Latin *Rogationes*, & en François *Priéres publiques.* Il y en a de grandes & de petites. Les grandes Litanies, appellées autrement *Romaines*, ſont celles de la Fête de ſaint Marc, inſtitueés par le Pape ſaint Grégoire *le Grand*, l'an 590. Les petites Litanies, nommées *Litanies Françoiſes* ou *Rogations*, furent inſtituées par ſaint Mamert, Evêque de Vienne en Dauphiné, vers l'an 474, & ſe chantent avant l'Aſcenſion. Les Litanies de ſaint Marc ne ſe chantent que ce jour-là même. Il eſt vrai que le Concile de Mayence, l'an 813, ordonna qu'elles dureroient pendant trois jours, de même que les Litanies de l'Aſcenſion; mais enſuite on les réduiſit à un ſeul jour, ſelon l'uſage de Rome; & au lieu que l'on avoit obſervé le jeûne dans le premier établiſſement de ces Litanies, on ſe contenta de l'abſtinence; comme il eſt arrivé aux Rogations, pendant leſquelles on jeûnoit autrefois. A préſent les Litanies ſe célébrent différemment; dant l'égliſe de Milan, il y a abſtinence & jeûne; en France, abſtinence ſans jeûne; & à Rome, ni abſtinence ni jeûne. Le nom de *Litanies* a depuis été donné aux priéres que l'on récitoit dans les Proceſſions, dans leſquelles on s'adreſſoit à Dieu pour lui demander nos beſoins, & aux Saints pour les prier d'intercéder pour nous: c'eſt ce que l'on nomme à préſent plus communement *Rogations. Voyez* ROGATIONS. * Le Pére Thomaſſin, *Traitez Hiſt. & Dogm. des Jeûnes de l'Egliſe.*

LITAR (le Cap) en Latin *Cenæum* ou *Cæneum Promontorium.* Ce Cap eſt la pointe la plus occidentale de l'Iſle de Négrepont, qui regarde la Theſſalie. Il y a ſur ce Cap une petite ville qui porte ſon nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

LITCHFIELD. *Voyez* LICHFIELD.

LITES, en Grec Λιτὰι, étoient, ſelon Homére, des Déeſſes, filles de Jupiter, dont l'office étoit de faire obtenir aux hommes les graces qu'ils demandoient, ou à Jupiter même, ou aux autres hommes. Homére fait le portrait de ces Déeſſes, & les répréſente comme des filles boiteuſes, louches & ridées. Les Lites ne ſont autre choſe que les priéres, les vœux & les ſupplications. C'eſt la ſignification du mot Grec λιτὴ, d'où eſt venu dans l'Egliſe le mot de *Litanies*, λιτανέια, & celui de *litare*, *faire un ſacrifice agréable à la Divinité.* Plutarque, dans le Traité qu'il a fait de l'Amour, parlant des Dieux qui ſont admis par les uns, & rejettez par les autres, fait mention d'autres Divinitez, appellez LITES, qui ſont, dit-il, les Dieux des diſſenſions & des réconciliations.

LITHOCOME (Ludolphe) a écrit des Etymologies Latines, comme auſſi une Grammaire & une Syntaxe, que G. J. Voſ-

Voſſius revit & publia en 1628. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* C'eſt apparemment le même que celui que Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 446, appellé *Joachim.* Ce nom eſt Grec & traduit du mot *Steenhouwer* qui ſignifie la même choſe en Flamand.

* LITHODOMUS (Walric) Ce mot qui eſt compoſé d'un mot Grec & d'un mot Latin, répond à celui de *Steenhuiſe*, nom Flamand, qui eſt celui de cet Auteur. Il étoit de Delft en Hollande, & fut Régent dans le Collége de Dordrecht. On a de lui *Latinæ Linguæ Crepundia ſive Progymnaſmata; Progymnaſmatum altera pars quæ continet Syntaxeos Præcepta & figuras.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 848.

LITHOSTROTOS, nom du lieu, où Pilate, Gouverneur de Judée, tenoit ſon Tribunal, quand il condamna JESUS-CHRIST, appellé en Hébreu *Gabbatha:* l'un & l'autre ſignifie *un lieu pavé de pierres.* * *Jean*, *ch.* 19. *v.* 13.

LITHQUO. *Voyez* LINLITHQUO.

LITHUANIE. *Voyez* LITUANIE.

LITIE'RE, *Lectica*, Brancard. L'uſage & l'invention de cette ſorte de chariot eſt venu de Bithynie & de Cappadoce, & l'on s'en ſervoit à porter les corps des vivans & des morts, comme le dit Cicéron, *Nam, ut mos fuit Bithyniæ, lectica ferebatur.* Il y avoit deux ſortes de litiéres, les unes couvertes, pour ſe garantir des injures de l'air; & les autres découvertes, pour joüir du beau tems. Pline appelle les premiéres, *une chambre de voyageur*, *Cubiculum viatorium*, parlant de Néron. Suétone rapporte qu'Auguſte étant à la campagne, faiſoit ſouvent arrêter ſa litiére pour y dormir: il y avoit des panneaux ou rideaux aux côtez, qui ſe tiroient lorſqu'on vouloit. Les litiéres étoient portées par des hommes, ſix ou huit, qu'on appelloit *lecticarii*, & la litiére, *lectica hexaphora* ou *octophora* du mot *lectus*, *un lit*; parce qu'on y mettoit un petit lit & un oreiller. * Cicéron, *Orat. quinta in Verrem.* Tite-Live, *l.* 24. *c.* 42. Cornélius Népos, *dans la Vie d'Hannibal*, *c.* 4. Valére Maxime, *ch.* 10. *Ex.* 5. & *l.* 4. *c.* 1. *Ex.* 12. Polyænus. Plutarque. Quinte-Curce, *l.* 7.

LITLAND. *Voyez* LETTONIE.

LITLE, LITLEBOROUGH, LITLE-CHESTER, LITLEPORT, LITLETON. *Voyez* LITTLE, LITTLEBOROUGH, LITTLE-CHESTER, LITTLEPORT, LITTLETON.

* LITOLPHI-MARONI (Henri) Evêque de Bazas, étoit de la famille des Marquis de Suzarre-Litolphi-Maroni, originaire de Mantoue, & l'une des plus illuſtres d'Italie. Il donna dès ſa premiére jeuneſſe des marques de ſa vertu & de ſa vocation au ſacré miniſtére. Il fut Aumonier du Roi, ce qui l'obligea de paſſer quelques années à la Cour, où ſa vertu parut avec tant d'éclat, que le Roi Louïs XIII le nomma à l'Evêché de Bazas. Auſſi-tôt qu'il en eut pris poſſeſſion, il édifia ſon troupeau par ſes Prédications & par ſon exemple. Il voulut enſuite quitter ſon Evêché & une Abbaïe qu'il poſſédoit, & paſſa pluſieurs mois à Port-Royal dans la retraite, la priére & le jeûne, réſolu de ne plus mener d'autre vie; mais on l'obligea de reprendre ſes travaux Apoſtoliques. Etant de retour dans ſon diocéſe, il y établit un Séminaire, pour y retirer les jeunes gens deſtinez à la Cléricature. Pour avoir plus de moyens de ſecourir ceux qui avoient beſoin de ſon aſſiſtance, il retrancha toutes les dépenſes qui paroiſſoient néceſſaires à une perſonne de ſa condition, il quitta ſon Palais épiſcopal, ſe réduiſit à vivre en penſion chez ſon Vicaire général, & ne ſe réſerva qu'une perſonne pour le ſervir. Il mourut le 22 mai 1645. M. Godeau, Evêque de Graſſe, prononça l'Oraiſon funébre de ce Prélat. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LITOMIERSK. *Voyez* LEUTMARIS.

LITS de table. La coutume ancienne de ſe coucher à table, n'étoit pas ſi univerſellement pratiquée, qu'on ne s'aſsît quelquefois ſur des ſiéges. On peut remarquer dans le premier livre de l'Odyſſée d'Homére, que ce Poëte parlant d'un feſtin de Courtiſans, les répréſente aſſis ſur des eſcabeaux. Dans le premier livre *de Samuel* ou *des Rois*, on voit que Saül étoit aſſis à table dans une chaiſe, ayant à ſes côtez Jonathas & Abner. A Sparte & dans l'Iſle de Créte on ſe ſervoit anciennement de ſiéges, & de lits dans toute l'Aſie. Les lits n'ont pas été de tout tems en uſage ches les Romains, & au commencement de la République, ils mangeoient aſſis; & dans la ſuite, ils ne ſe couchérent que ſur des paillaſſes ou des matelas. Il y a apparence que cet uſage de ſe coucher ſur des lits, autour d'une table, eſt venu de la coutume qu'avoient les Anciens de ſe baigner avant leur repas; car au ſortir du bain, ils ſe mettoient ſur un lit proche de la table, comme on le voit dans pluſieurs bas reliefs antiques. Lorſqu'ils s'y mettoient après le bain, ils étoient preſque nuds, & enveloppez ſeulement de leurs lacernes, qui étoit une robe faite exprès pour cela; car les lieux où ils mangeoient, n'étoient pas éloignez de leurs bains & de leurs étuves. Cet uſage s'étoit rendu ſi commun dans l'Italie, que les Païſans mêmes ſe mettoient ainſi à table, dont Columelle les reprend, & les avertit de ne ſe coucher ſur des lits, du moins qu'aux jours de Fête. Ces lits étoient rangez autour de la table; & dans les grands feſtins, cette table étoit longue, ayant des lits à un des bouts, & aux deux côtez. Le Maître du logis ſe mettoit au bout de la table ſur le lit du milieu, parce que de là il voyoit tout l'ordre du ſervice, & commandoit plus aiſément à ſes gens. Les places qui étoient deſtinées pour ſa femme & le reſte de ſa famille étoient au deſſous; celles d'au deſſus étoient reſervées pour les principaux conviez, avec leſquels il pouvoit s'entretenir. Les femmes Romaines s'aſſeyoient d'abord à table auprès de leurs maris, & eurent enſuite le privilége de s'y coucher auprès d'eux. Chez les Perſes, la place la plus honorable étoit celle du milieu; chez les Grecs, la place d'honneur étoit la premiére place du bout; & chez les Romains, la derniére place du lit du milieu étoit la plus noble, & celle qu'ils appelloient *Conſulaire.* * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & ſur les Ouvrages des Peintres*, *tome* 3. *Entret.* 5. *p.* 142. *& ſuiv.* édit. de Trevoux 1725.

LITTA (Alfonſe) Cardinal, fils du Marquis *Pompée*, Noble Milanois, & de *Luce* Cuſana, naquit le 19 ſeptembre 1608. Après avoir été Commiſſaire général des armées eccléſiaſtiques, il fut nommé Archevêque de Milan. Le Pape Alexandre VII le nomma Cardinal, le 14 janvier 1664; mais il ne le déclara que le 15 février 1666, & lui donna le tître de Sainte-Croix de Jéruſalem. Il mourut à Rome le huitiéme août 1679, âgé de 71 ans, & y fut inhumé en l'égliſe de ſaint Charles Borromée.

* LITTARA (Vincent) naquit à Netinum en Sicile le 31 décembre 1550. Il donna de bonne heure des preuves d'un eſprit ſupérieur. A l'âge de 18 ans, il enſeigna avec applaudiſſement. Il fut fait Prêtre à Catane où il avoit fait ſes études, & fut honoré du tître de Docteur en Philoſophie, en Théologie & en Juriſprudence. Il avoit auſſi du talent pour la Poëſie. Il mourut le troiſiéme mai 1602. On a de lui, *De Literis & Accentibus liber; Accedunt Epitome & quædam carmina non injucunda una cum Triumpho Mortis; Grammaticæ Dialogi; Donati Majoris Rudimenta, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LITTESTER (Jean) étoit Teinturier à Norwich, lorſqu'en 1381 le peuple impatient de porter les charges qu'on lui impoſoit, ſe ſouleva, & l'élut pour Chef. Auſſi-tôt qu'il fut revêtu de cette dignité, il fit ruïner les biens de ceux qui déplaiſoient au peuple. Le Lord Scales, & pluſieurs Chevaliers ſe virent obligez de prendre extérieurement le même parti, s'ils ne vouloient avoir le même ſort que le Chevalier Robert Salle à qui ſa réſiſtance couta la vie. Litteſter tout fier du poſte qu'il occupoit, pouſſa l'orgueil ſi loin qu'il ſe faiſoit nommer Roi du peuple, & ſervir à genoux à table par les Seigneurs dont nous avons parlé, & qui ſurent ſi bien diſſimuler leur chagrin, qu'ils devinrent bientôt ſes Favoris. Mais ils travaillérent ſous main ſi bien que la même année cette populace fut reprimée. L'Evêque de Norwich ayant ramaſſé quelques Soldats, quelques Gentilshommes, & d'autres bien intentionnez, attaqua les Rebelles, les battit & les diſſipa. Litteſter & pluſieurs autrs de ſon parti étant tombez entre ſes mains, il leur fit trancher la tête. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Hiſt. complette d'Angleterre*, en Anglois, *tome* 1. *p.* 247.

LITTLE ou LE PETIT (Guillaume) ſurnommé *de Newbridge*, à cauſe du Collége où il demeuroit, étoit Chanoine Régulier de ſaint Auguſtin en Angleterre. Il vivoit dans le douziéme ſiécle, & compoſa divers Traitez, entre leſquels on eſtime les cinq livres de l'Hiſtoire d'Angleterre, que cet Auteur commence depuis l'année 1066, où Guillaume I, dit *le Bâtard*, conquit l'Angleterre, juſqu'à l'an 1135, qui fut celui de ſa naiſſance. Cette Hiſtoire a été conduite juſqu'en l'année 1197. Quelques-uns diſent que Little mourut l'an 1308. Son Hiſtoire avoit été imprimée à Anvers l'an 1565; mais Jean Picard, Chanoine Régulier de Saint-Victor-lez-Paris, en procura l'an 1610, une belle édition *in octavo*, avec des Commentaires. On attribue à Guillaume Little un Commentaire ſur le Cantique des Cantiques, qu'il interpréte à l'avantage de la ſainte Vierge. * Pitſeus. Balæus. Voſſius. Bellarmin. Maraccius, *Biblioth. Mariana.* Delrio, *in Canticum Canticorum.*

LITTLEBOROUGH ou LITTLEBOURG, bourg d'Angleterre ſitué ſur la riviére de Trent, dans le Comté de Nottingham, aux confins de celui de Lincoln, environ à quatre lieues de la ville de ce nom vers le Couchant. On prend ce bourg pour l'ancienne *Agelocum* ou *Segelocum*, petite ville des Coritains. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LITTLE-CHESTER, bourg d'Angleterre dans le Comté de Darby, ſur le Darwen, un mille au deſſus de Darby. Ce lieu paroît avoir été quelque choſe dans l'antiquité: du moins on y a deterré pluſieurs médailles. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 330.

LITTLE-PORT, c'eſt à dire, *Petit-Port*, petite ville avec marché dans la contrée d'Ely, dans la partie ſeptentrionale du Comté de Cambridge. * *Dict. Anglois.*

LITTLETON (Charles) de Frankley, dans le Comté de Worceſter, Chevalier & Baronnet. Cette famille tire ſon origine de *Thomas* Littleton-de-Frankley, dans la 19 année du régne de Henri III, dont l'arriére-petit-fils *Thomas* Littleton-de-Frankley fut Ecuyer de Henri IV, & de Henri V. Celui-ci épouſa *Maud*, fille & héritiére de *Richard* Quatermaine du Comté d'Oxford, Ecuyer. Il n'en eut qu'une fille nommée *Eliſabeth*, & voulant tranſmettre ſon nom à la poſtérité, il la donna en mariage à *Thomas* Weſtcote, d'une ancienne famille, à condition que leur fils aîné porteroit le nom de Littleton. De ce mariage naquit *Thomas* Littleton, créé Chevalier du Bain & l'un des Juges des Communs Plaidoyers, ſous le régne d'Edouard IV. Il compoſa un livre ſous le tître de *Littleton's Tenures*, par lequel il fut auſſi utile au Droit coutumier d'Angleterre, ſelon le jugement de Cambden, que Juſtinien l'avoit été au Droit Civil. C'eſt de ce Thomas, que par une ſucceſſion non interrompue, deſcend CHARLES Littleton, Chevalier Baronnet, dont la réſidence a été depuis à Hagley dans le Comté de Worceſter, l'ancienne demeure de Frankley ayant été brûlée dans les derniéres guerres civiles. Ce Chevalier porte d'argent, à un chevron, avec trois poiſſons à écaille de ſable, avec une tête de more pour cimier. L'écu eſt porté par une Siréne qui a à l'autre main un trident. Le mot eſt, *un Dieu, un Roi.*

LITTLETON (Edouard) fils aîné d'*Edouard* Littleton de Munſlow, dans le Comté de Shrop, fut élevé dans le Collége de l'égliſe de Chriſt à Oxford, où il fut fait Maître ès Arts, & fut enſuite un des Juges du Nord-Wales, Recorder ou Juge Aſſeſſeur de Londres, & ſolliciteur du Roi Charles I. De là il monta à la charge de Chef-Juſticier des Communs Plaidoyers, & de Conſeiller privé. Enfin il fut fait Garde du Grand Sceau

&

& Baron de Munſlow. Il ſut Membre du Parlement en 1628. Ce fut lui qui eut la direction de l'accuſation de haute préſomption intentée contre le Duc de Buckingham, après la mort du Roi Jacques, dans laquelle il s'appliqua à tenir un juſte milieu pour ne point s'attirer la jalouſie du peuple, & ne rien faire contre l'honneur de la Cour. Il ſuivit le Roi Charles I, à Yorck, au commencement des troubles, & l'accompagna à Oxford, où il mourut le 21 d'août 1655. * *Dict. Anglois.*

LITTLETON (Thomas) fils de *Thomas* Weſtcote du Comté de Worceſter, & d'*Eliſabeth* Littleton, qui étant fille & héritiére de *Thomas* Littleton Ecuyer, porta à ſon époux de grands biens, & convint avec lui avant ſon mariage, que leurs enfans prendroient le nom de ſa famille. Il étudia en Droit, & eut des charges à la Cour du Roi Henri VI. La ſixiéme année du régne d'Edouard IV, il fut fait Juge des Communs Plaidoyers, & le 15 du même régne, il fut fait Chevalier du Bain. Nous avons parlé de ſon excellent ouvrage dans l'article de *Charles* Littleton. Le ſçavant Edouard Cook l'a commenté. * *Dict. Anglois.*

LITTLETON (Adam) fameux Théologien Anglois naquit le huitiéme novembre 1627, à Haſelowen dans le Comté de Salop ou Shrop, où ſon pére Thomas Littleton étoit Paſteur, & fit ſes premiéres études dans le Collége de Weſtminſter du D. Busby. Il paſſa enſuite à Oxford où il fut reçu dans le Collége de l'Égliſe de Chriſt, mais le nombre des Parlementaires y étant devenu le plus fort, il fut obligé d'en ſortir. Après le rétabliſſement de Charles II, il en obtint la Cure de Chelſey & une Prébende de Weſtminſter. Il fut outre cela nommé Prédicateur du Roi, poſte qu'il conſerva, même après la mort de ce Monarque, & mourut le 30 juin 1694. Il étoit ſur tout fort verſé dans les Langues ſavantes. Son Dictionnaire Latin en fait foi, & le Grec ne lui auroit pas fait moins d'honneur ſi la mort ne l'eût empêché de l'achever. La Litérature Orientale & Rabbinique lui étoit auſſi fort familiére, & il y étoit tellement addonné qu'il employa une bonne partie de ſon bien à acheter des livres orientaux dont il avoit formé le deſſein de rendre la connoiſſance plus aiſée. Sa profonde érudition dans les Hiſtoriens, les Orateurs & les Poëtes anciens, le faiſoit appeller par quelques uns *le Grand Dictateur de la Litérature.* Il étoit auſſi bon Mathématicien & a laiſſé ſur la *Numération myſtique*, &c. pluſieurs Manuſcrits qui n'ont pas encore été imprimez. Au reſte il étoit bienfaiſant, affable & doux, & ſur tout fort porté à communiquer ſes lumiéres. Voici la liſte des Ouvrages imprimez qu'on a de lui en Anglois & en Latin, *Salomons Gate*, c'eſt à dire, *la Porte de Salomon*, ou explication de l'Oraiſon Dominicale, du Symbole des Apôtres & du Décalogue; un volume de *Sermons*, *in folio*; Une Traduction Angloiſe de l'Ouvrage obſcur de J. Selden intitulé, *Janus Anglorum*; *Dictionarium Linguæ Latinæ*; *Paſor metricus*; *Elementa Catechetica Riligionis*; *Diſſertatio de Juramento Medicorum*; *Præfatio in opera Ciceronis*, imprimées à Londres en deux volumes *in folio*, en 1681; *Tragi-comœdia Oxonienſis*; *Diatriba in octo Tractatus diſtributa*, *in qua agitur de flectendi*, *derivandi & componendi ratione*; *Complicatio Radicum in primæva Hebræorum Lingua.* Il a auſſi traduit du Grec en Anglois la Vie de Thémiſtocle par Plutarque. * *Dict. Allemand de Bâle.*

LITTOMISSEL. *Voyez* LEUTOMISSEL.

* LITTRE (Alexis) né à Cordes dans l'Albigeois le 21 juillet 1658, fit ſes études à Villefranche en Rouergue, d'où il vint enſuite à Montpellier. Il alla de là à Paris où il s'appliqua fortement à l'Anatomie. Il fut reçu Docteur Régent de la Faculté de Paris; & en 1699, M. du Hamel étant paſſé dans la Claſſe des Anatomiſtes à l'Académie Royale des Sciences, nomma M. Littre pour ſon Eléve, qui en 1702 n'étoit encore monté qu'au grade d'Aſſocié, & qui fit en ce tems-là une cure ſi extraordinaire, qu'elle lui attira une eſtime ſinguliére. Ce fut peu de tems après qu'il fut fait Médecin du Chatelet. Il mourut d'apoplexie le troiſiéme de février 1725. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LITUANIE ou LITHUANIE, province du Royaume de Pologne, avec tître de Grand Duché, eſt nommée par les Polonois *Lithuana*, & par les Allemands *Littawen.* Elle a la Moſcovie au Levant; la Moſcovie, la Livonie & la Courlande au nord; la Samogitie, la Pruſſe Ducale & la Polaquie à l'oueſt; la Poleſie & la Volhynie au ſud. Tout le païs eſt diviſé en Palatinats, qui ſont Wilna, Braſlaw, Minsko, Mſcizlaw, Novogrodeck, Poloczko, Troki, Witepsk, avec le Duché de Sluczk. Ces Palatinats tirent leur nom de leurs villes capitales. Celle de Wilna l'eſt de toute la Lithuanie, avec Evêché. Les autres ſont, Kouno, Grodno, Mohilou, Orſſa, Smolensko, Troki, &c. La Lithuanie eſt le plus grand & le plus vaſte païs de la Pologne, & on lui donne de longueur de l'oueſt à l'eſt cent cinquante lieues, depuis la Pruſſe Ducale juſques au Duché de Novogorod en Moſcovie. Sa largeur eſt du ſud au nord, & comprend environ cent lieues, depuis la Volhynie juſqu'aux frontiéres de Moſcovie. C'eſt un grand païs plat, couvert de grands bois, & de pluſieurs marais. L'air y eſt extrémement incommode: ce qui eſt cauſe qu'en certains endroits, il eſt plus habité par les bêtes fauves que par les hommes. Les Païſans y ſont preſque tous Eſclaves des Gentilshommes, qui ont pouvoir de vendre ceux qui ſont de mainmorte. Les Moſcovites, après pluſieurs événemens, ſe ſont rendu maîtres de la ville de Smolensko, & de tout le Palatinat de ce nom, qui leur a été cédé pour jamais par la République en la Diéte de Léopol. Les Polonois en retiennent néanmoins le nom pour avoir lieu de gratifier un Seigneur, du droit de Sénateur. Il y a auſſi des Tartares qui habitent une forêt de très-grande étendue, & peuplée de hameaux du côté de Grodno. Ces peuples vinrent autrefois en Pologne après avoir abandonné leur païs, ou pour en chercher un meilleur, ou pour éviter la punition d'une revolte. Ils obtinrent des contrées, & firent des habitations en Volhynie & en Lituanie. La différence des provinces les fit auſſi nommer différemment pour les diſtinguer; ceux de la premiére, furent nommez *Tartares Chemerits*; ceux de la Lithuanie, *Tartares de Lipka.* Les uns & les autres ont cultivé avec ſoin leur nouvelle demeure. Cependant le tems, ni la fréquentation des Habitans naturels du païs, n'ont pu encore ſi bien les apprivoiſer, que le ſang Mahométan n'ait ſouvent inſpiré des mouvemens de revolte aux enfans de ces transfuges. Il s'en eſt ſauvé un grand nombre, tant des Lipka que des Chemerits, leſquels ſont devenus les plus dangereux ennemis de la Pologne; car comme ils en ſavent la Langue, les coutumes & les chemins, ils conduiſent les autres Tartares dans leurs incurſions; forment des partis fréquens ſur les frontiéres; ſe mêlent dans les marches aux Soldats du païs; entrent au camp ſans être connus, & deviennent ainſi des eſpions inévitables. C'eſt de ces Tartares de Lipka qu'étoit compoſée la cavalerie de la garniſon de Kaminiek; & c'eſt des mêmes que ſont peuplez de ce côté-là les premiers villages de Lithuanie. Le Roi Jean Sobieski en mit encore grand nombre dans ſes Oeconomies du même païs, après ſa campagne d'Ukraine, l'an 1674, où il en prit beaucoup dans les villes de Bar, de Kalnic & autres, qu'il remit ſous l'obéïſſance de la République.

GOUVERNEMENT, MOEURS & RELIGION.

La Lituanie avoit autrefois ſes Princes, qui prenoient le tître de Grand-Duc. KYNAZ le fut l'an 1170. Il laiſſa KIERNUS qui ſuit; & *Gainbuth*, Duc de Samogitie. KIERNUS ne laiſſa qu'une fille, nommée *Porta*, mariée à ZIWIBOND DESPRUNGOWICZ, qui ſubjugua la Ruſſie l'an 1217. KUCOVOICUS lui ſuccéda, & ſoutint de grandes guerres contre les Chevaliers de Livonie. UTENUS, ſon fils, bâtit une ville de ſon nom. Il fut ſuivi de SUINTOCORUS ou SUINTOROCUS, qui laiſſa GUERIMOUT, Grand-Duc de Lituanie & de Samogitie. Celui-ci fit aſſez longtems la guerre contre les Polonois, & contre les Croiſez de Pruſſe & de Livonie. Il fut pére de GILGIN, mort l'an 1278, & de *Tribus*, Prince de Samogitie. GILGIN eut ROMANUS, pére de *Narimond*, mort jeune; de *Troïdénus*, Duc de Lituanie; & de *Doïmantus*, &c. Ce dernier fit tuer ſon frére *Troïdénus*, qui avoit un fils nommé *Romuntus*, alors Religieux Grec. *Romuntus* ſortit de ſon monaſtére, pour venger la mort de ſon pére, tua dans un combat ſon oncle *Doïmantus*, ſe retira enſuite dans ſa ſolitude, & conſeilla aux Lituaniens de choiſir le plus vaillant d'entre eux pour les gouverner. Ceux-ci jettérent les yeux ſur WITHE'NES, Maréchal de *Troïdénus*, & l'élurent l'an 1283: il remporta de grands avantages dans la Ruſſie. GEDEMIN lui ſuccéda, & fit la guerre aux Polonois, ſur leſquels il prit grand nombre d'Eſclaves. On dit qu'il avoit aſſaſſiné ſon prédéceſſeur, dont il épouſa la veuve. Il laiſſa divers enfans, & entre autres *Keyſtuth* & OLGERD, qui firent de grandes conquêtes dans la Pruſſe. OLGERD eut une partie de la Lituanie, & uſurpa le reſte ſur ſon frére, qu'il fit mourir en priſon. Il épouſa une Dame Chrétienne, & en eut entre autres enfans, JAGELLON, Grand-Duc de Lituanie. Celui-ci par ſon ſon mariage avec *Hédwige* de Pologne, l'an 1386, & par l'élection des Polonois, devint Roi de cet Etat, & reçut le batême avec le nom de *Ladiſlas.* Les Lituaniens étoient idolâtres & plus ſuperſtitieux que les Egyptiens mêmes; car ils adoroient des ſerpens qui étoient leur Dieux domeſtiques. Jagellon travailla à leur converſion, établit un Evêché à Wilna, dont André Vazilon Polonois fut premier Evêque, & retira preſque tous ces peuples des ténébres du Paganiſme. Il leur donna pour les gouverner ULTOLT ſon couſin, fils de *Keyſtuth*, qui avoit été batiſé & nommé *Alexandre.* Ce Prince ambitieux & entreprenant ne négligea aucun moyen de s'aggrandir, & vit borner ſes conquêtes par Tamerlan en 1399. Il fut plus heureux contre les Moſcovites l'an 1406. Depuis il ſervit Jagellon ou Ladiſlas contre les Chevaliers de Pruſſe, & ſe trouva à la bataille de Grunewald. Il mourut ſans enfans l'an 1430, âgé de 80 ans. Un de ſes fréres nommé *Coributh*, conduiſoit alors une partie des troupes des Huſſites. Le Roi Ladiſlas donna le Duché de Lituanie à ſon frére SUITRIGELLON ou BOLESLAS, qui s'en rendit indigne par ſes revoltes, & mourut l'an 1452. *Sigiſmond*, Duc de Starodub frére d'*Ultolt*, s'oppoſa à Boleſlas, & conſentit avec ſon fils *Michel*, qu'après ſa mort, la Lituanie fût unie avec la Pologne. Le pére & le fils furent aſſaſſinez peu après par Jean, Duc de Czattorie. Le même Boleſlas qui s'étoit contenté du Duché de Luski, ſe mit encore en campagne; mais Caſimir ſon neveu, troiſiéme fils de Jagellon, l'obligea de prendre d'autres meſures. Depuis, au commencement du régne d'Alexandre, Roi de Pologne l'an 1501, les Polonois & les Lituaniens joignirent leurs Etats. Ils convinrent que l'élection de leurs Rois ſe feroit toujours en Pologne; que ceux de Lituanie y auroient ſéance; que les charges de leur Duché ſubſiſteroient; & que chaque peuple ſuivroit ſes anciennes coutumes. Ainſi le grand Duché n'a pas été reduit en province, comme les autres qui compoſent le Royaume; mais il a été ſeulement uni à la République, en maniére de Principauté alliée. Il a ſon armée à part avec ſes Généraux indépendans de ceux de la Couronne. Cette armée campe, agit, marche, prend ſes quartiers, & fait ſes levées ſéparement. Son thréſor & ſes Officiers n'ont rien de commun avec le thréſor de Pologne. Dans la diſtribution des charges de la Cour, on obſerve le même ordre & le même rang, que s'il y avoit encore un Grand-Duc. Le Grand Duché a pareil nombre de dignitez, & d'auſſi grand éclat que la Couronne de Pologne. Il a même de ſemblables Miniſtres d'Etat, excepté des *Référendaires*, en la place deſquels il y a des Officiers de même emploi, ſous un nom différent: ils ſont appellez *Piſſars*, c'eſt à dire, *Secretaires*, proprement *Ecrivains.*

La Lituanie a un ſupréme Tribunal comme la Pologne. Il eſt éta-

établi à *Wilna*, à *Novogrodec* & à *Minski*, trois de ſes villes où l'on tient ſéance par ſemeſtre: d'abord c'eſt à *Wilna*, enſuite à *Novogrodek*, puis à *Wilna* encore, & enfin à *Minski;* de ſorte que *Wilna*, par diſtinction, poſſéde le Parlement ſix mois de l'année, & les deux autres villes ne l'ont que d'une année à l'autre. Outre cette différence du Tribunal de Lituanie d'avec celui de Pologne, il y en a une conſidérable, quant au pouvoir. Le tribunal de Pologne eſt ſouverain; on n'appelle de ſes déciſions ni au Chancelier, ni au Roi, ni à ſon Conſeil ſuprême; ſes Décrets ſont adreſſez au Staroſte, ſous la juriſdiction duquel les biens en queſtion ſont ſituez; & cet Officier eſt obligé de ſouſcrire ces Décrets, & de les faire exécuter ſous peine d'une groſſe amende pécuniaire pour le déni de juſtice; & en ce cas les parties s'adreſſent au Staroſte le plus prochain, & de celui-là à un autre; faiſant condamner tous ceux qui leur refuſent l'exécution des Décrets du Parlement. Le Tribunal de Lituanie eſt ſubordonné au Chancelier, auquel on appelle de ſes jugemens. Lors même qu'il n'y a pas lieu d'appel, les Décrets ſont adreſſez au Grand-Chancelier, pour être ſignez & ſcêllez de lui; car c'eſt lui qui les fait exécuter & qui leur donne la derniére vigueur: en quoi ſa charge eſt plus conſidérable que celle du Grand-Chancelier de la Couronne. L'Etat de Lituanie & celui de Pologne forment un corps compoſé de deux parties égales ſous un ſeul chef qui eſt le Roi. Ce Prince donne toujours les charges de Lituanie, de même que celles de la Couronne, mais à des Lituaniens. Les Sénateurs de Lituanie ſont placez dans les Diétes alternativement avec ceux de Pologne; les Miniſtres ont un banc à part, à gauche de ceux de la Couronne; mais vis à vis de la droite du Roi, & du côté du Grand-Archevêque: ce qui rend ce poſte à peu près égal. La Lituanie a ſes douanes, ſes impôts ſur les entrées, ſur les riviéres, & autres droits. Elle aſſigne au Roi des Oeconomies pour ſon entretien à proportion de ſa cotte, qui eſt un quart, ſon armée n'étant que de neuf mille hommes effectifs, au lieu que la Couronne en fournit trente-ſix. Les Oeconomies royales ſont *Grodno* & *Breth*. La premiére vaut quarante mille livres de rente, & avoit été laiſſée au Roi Caſimir, même après ſon abdication.

La Lituanie conſerve ſes prérogatives avec une fierté & une hauteur extraordinaire, l'humeur de la Nobleſſe étant plus altiére & plus rude que celle des Polonois. Le peuple y eſt auſſi moins civiliſé, moins traitable & plus emporté, le païs plus ſauvage & plus couvert, le climat moins doux & plus glacial.

Les forêts de Lituanie ſont pleines d'élans, de taureaux ſauvages, de bufles, d'ours, de cerfs, de ſangliers, de chevreuils, de loups, & de renards blancs & noirs: on y trouve auſſi des hermines & des *petits gris*, qui ſont les écureuils de ce païs-là, & une infinité d'autres bêtes ſauvages fort particuliéres. Il y a en Pologne, une eſpéce de loups-cerviers, appellez *rich*, dont la fourrure eſt très-fine & très-belle. Ceux de Perſe ont un fonds blanc moucheté de taches noires, avec un poil long, fin & fourni; ceux de Suéde ſont rougeâtres; ceux de Lituanie ſont de couleur de gris de fer, & tous ont la tête d'un chat, & la cruauté d'un tigre. On voit auſſi en Lituanie des aigles blancs & noirs, des cigognes, des grues, des vautours, des coromans, &c. Les bois y ſont remplis d'eſſaims de mouches à miel, qui font leurs ruches dans les troncs des arbres. Leur miel eſt blanc, d'un gout de violette, & d'une délicateſſe admirable: ce qui fait voir que ce n'eſt pas toujours des plus belles fleurs ni des plus odoriférantes, que les abeilles tirent le ſuc pour le compoſer; car la Lituanie n'en produit guére de cette eſpéce; c'eſt un climat trop rude.

La Lithuanie a pluſieurs villes & Palatinats, dont nous avons donné les noms plus haut. Wilna qui eſt la capitale, eſt placée preſque au centre de la province, & eſt l'une des plus grandes & des plus magnifiques villes de tout le Nord. On y voit de belles égliſes, des palais de brique fort apparents, avec de riches Bourgeois, de gros Marchands, des Ouvriers, & des Artiſans de toutes les façons. Elle a le tître de Caſtelan & de Palatin tout enſemble. Ces deux dignitez ſont poſſédées par les premiers Sénateurs de Lituanie, & ſont ordinairement remplies par le Grand Général, & par le Petit Général de ce païs-là. Son Evêché eſt très-conſidérable, & le ſeul qu'il y ait dans la province: ce qui en rend l'étendue fort grande. Son Tribunal y attire grand nombre de Plaideurs & de Nobleſſe. Les autres villes ſont d'un ordre beaucoup inférieur.

Le Grand-Duc n'a pas un Clergé fort riche, parce que tout le païs n'eſt pas Catholique. La doctrine de Calvin & de Luther s'y eſt cantonnée, & s'eſt maintenue juſqu'à préſent en certains recoins de Lituanie, d'où l'on a chaſſé les Sociniens, les Anabatiſtes, & avant eux, les Idolâtres qui partageoient ce vaſte païs. La premiére Nobleſſe n'eſt infectée d'aucune héréſie, & le Sénat eſt aujourd'hui tout Catholique Romain.

On compte en Lituanie pluſieurs familles fort riches, des Seigneurs puiſſans & magnifiques, pour le moins autant que ceux de la Ruſſie & de la Podolie: ce qui paroît dans les Diétes au pompeux équipage, & à la ſuite nombreuſe des Domeſtiques dont les Seigneurs Lituaniens ſe font accompagner. Les Sapiéha, les Princes de Radziwil, & autrefois les Patz ont ſoutenu leur élevation par des dépenſes inouïes.

Les Rois de Pologne alloient autrefois paſſer certaines ſaiſons en Lituanie pour chaſſer. Dans ces chaſſes extraordinaires, on prenoit juſqu'à ſept ou huit cens bêtes en cinq ou ſix fois. La Nobleſſe du païs ſe faiſoit un devoir de régaler le Prince & ſa ſuite à leur paſſage, chacun dans ſes Terres: on n'avoit beſoin que d'un lit & d'un chariot pour charger les proviſions dont on accabloit les Voyageurs. Tous les équipages vivoient aux dépens du Seigneur chez lequel on paſſoit, & ce Seigneur alloit même au devant de la Cour pour la régaler. Ces maniéres ſont entiérement abolies, la chaſſe eſt dénuée de tout cet éclat faſtueux; mais on y en feroit encore d'auſſi belles; car les forêts & les champs y ſont auſſi peuplez de gibier & de bêtes féroces qu'elles l'étoient autrefois. * Cromer & Michow, *Hiſt. Polon.* Alexandre Guagnini, *de Samogitia*. Cluvier. Ortélius. Starovolſcius. Briet, &c.

LITURGIE, mot Grec, Λειτρργία, ſignifie toute ſorte de *miniſtére* en général; mais l'uſage l'a déterminé dans l'Egliſe Romaine à ſignifier le ſacrifice de la Meſſe, & le corps des priéres & des cérémonies qui accompagnent cet auguſte ſacrifice. Il y a diverſes Liturgies, de l'ancienneté deſquelles pluſieurs Savans ont écrit, mais preſque tous, pour en juger, n'ont employé que cette régle, qu'elles ne peuvent être attribuées aux Auteurs ſous les noms de qui elles ont paru, s'il s'y trouve des choſes qui ne conviennent pas au tems de ces Auteurs: ce qui les a toujours trompez, parce qu'au lieu de chercher qui avoit écrit ces Liturgies, il falloit examiner quelle étoit leur autorité, par l'emploi qu'on en a fait & par la comparaiſon des formules qu'on y lit avec l'uſage & la doctrine des égliſes. On ſait que Jesus-Christ ayant inſtitué le Sacrement de l'Euchariſtie dans la derniére Céne, ordonna à ſes Apôtres de faire *en mémoire de lui*, ce qu'il avoit fait, & l'on ne peut douter qu'il ne leur ait appris la maniére dont ils devoient remplir ce devoir, comme tout le reſte de ce qui étoit néceſſaire pour l'établiſſement de la Religion Chrétienne. Les Diſciples l'apprirent depuis des Apôtres, mais pas un d'eux n'en mit la formule en écrit, & il eſt certain que tant que l'Egliſe fut expoſée aux perſécutions des Empereurs Payens, on n'écrivit point la Liturgie. Cette vérité ſe prouve par deux raiſons invincibles, la 1. ſi l'on étoit alors ſi réſervé à enſeigner les Myſtéres aux Catéchuménes, qui ne les apprenoient, ainſi que le Symbole, que de vive voix, & ſi dans les homélies on ne parloit qu'obſcurément de certains Myſtéres qu'on ſe gardoit même de nommer, on devoit entiérement cacher aux Fidéles les paroles ſaintes du Sacrifice qui ne devoit être offert que par les Evêques & par les Prêtres: la 2. il eſt ſouvent parlé dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de la faute que faiſoient quelques lâches Chrétiens de livrer aux Magiſtrats les livres de l'Ecriture Sainte; mais on ne voit nulle part qu'ils ayent livré les livres ſacramentaux, quoique les Payens recherchaſſent, par toute ſorte de ſupplices, à faire déclarer aux Chrétiens, ce qui ſe paſſoit dans leurs *ſynaxes*. Tout ce qu'ils en purent connoître ſe termina donc d'abord à ce qu'on en lit dans Pline *le Jeune*, *l.* 10. *Epiſt.* 97, que les Chrétiens s'aſſembloient en de certains jours, qu'ils chantoient des Hymnes en l'honneur de Jesus Christ comme Dieu, qu'ils s'obligeoient par ſerment non à commettre quelque crime, mais à les éviter tous; & qu'enfin ils mangeoient enſemble. Saint Auguſtin Martyr leur en apprit depuis un peu davantage: *On préſente*, dit-il, *du pain, avec du vin & de l'eau dans un vaſe, à celui qui préſide à l'aſſemblée: après les avoir reçus, il donne louange & gloire au Pere par le nom du Fils & du ſaint Eſprit, & lui rend de longues actions de graces de ce qu'il a daigné nous les donner: ſes priéres & ſon action de graces étant finies, tout le peuple préſent s'écrie*, Amen. *Enſuite ceux que nous appellons Diacres, diſtribuent le pain, le vin & l'eau à ceux qui ſont préſens, & le portent aux abſens. C'eſt cet aliment que nous appellons Euchariſtie.* On voit par là qu'il y avoit toujours un Préſident de l'aſſemblée, qui ne pouvoit être autre qu'un Evêque ou un Prêtre; mais ſaint Auguſtin ne commençant à parler des ſacrez Myſtéres que depuis l'oblation, où le Prêtre ſeul parloit ſans que les Diacres & le reſte du peuple y priſſent d'autre part que par un reſpectueux ſilence qu'ils n'interrompoient que pour dire *Amen*, nous remarquerons ſur l'autorité de Pline, qu'il étoit d'uſage dès lors que l'oblation fût précédée d'Hymnes chantées par le peuple. Ces Hymnes ſont ſans doute celles dont Euſébe fait mention *l.* 5. *ch.* 28, de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, & qu'il dit avoir été compoſées dès le commencement de la Religion. On peut s'aſſurer qu'elles n'étoient pas en vers, puiſqu'on n'a aucune ancienne Poëſie Chrétienne, & qu'on remarque une très-grande ſimplicité dans toutes les Liturgies, en quelque Langue qu'elles ayent été écrites. Pour ce qui regarde la lecture de l'Ecriture ſainte, & la prédication, on en trouve des exemples de ſi bonne heure, qu'on ne peut révoquer en doute qu'elles n'ayent été introduites avec tout le reſte; & il en eſt de même de la récitation de l'Oraiſon Dominicale, du baiſer de paix, & de l'adoration de l'Euchariſtie, dont les Auteurs du ſecond ſiécle font mention; mais pour ne me pas trop étendre ſur cette matiére, & paſſer au détail des Liturgies, je n'ajoûterai plus que cette réflexion générale, que s'il y a des choſes que l'on trouve encore aujourd'hui dans toutes les Liturgies, dont on eſt certain qu'elles ont été ou qu'elles ſont en uſage dans quelques égliſes, ſans qu'on y puiſſe trouver une ſeule exception; dès lors il eſt certain que ces choſes ſont très-anciennes, & des tems Apoſtoliques. Or ce qui ſe trouve dans toutes, c'eſt ce que nous appellons la préface, dont ſaint Juſtin parle aſſez diſtinctement; & après cette préface des priéres prononcées par le Prêtre, qui contiennent des louanges & des actions de graces à Dieu pour les biens qu'il a daigné faire au genre humain, dont le principal eſt notre ſalut par l'incarnation, & par la mort de ſon fils unique Jesus Christ notre Seigneur: enſuite la commémoration de la derniére Céne, & de l'inſtitution du Sacrement; la répetition des paroles employées alors par Jesus-Christ; l'invocation pour demander l'avénement du ſaint Eſprit ſur les dons, ſoit devant ou un peu après la prononciation de ces divines paroles; les oraiſons pour toutes ſortes de choſes & pour toutes ſortes de perſonnes, avec la commémoration des vivans & des morts. Voilà ce qui ne manque dans aucune Liturgie: tout y eſt exprimé très-diſtinctement, quoiqu'il y ait de la différence dans les expreſſions: & c'eſt auſſi tout ce qu'il y a d'eſſentiel. Quoique l'Egliſe Romaine ait toujours prétendu avoir un droit particulier de gouvernement ſur les égliſes d'Occident, elle a néanmoins laiſſé un long tems s'écouler avant qu'el-

qu'elle preſcrivît à ces égliſes de ſe conformer à elle dans la maniére d'offrir le ſaint Sacrifice: d'où vient que non ſeulement il y avoit un Rit particulier dans les Gaules, appellé le Rit Gallican, & un autre dans l'Eſpagne & dans la Gaule Narbonoiſe, appellé Rit Gothique; mais à Milan même il y en avoit un ſingulier qu'on appella Ambroſien, peut-être parce que ce fut ſaint Ambroiſe qui le mit par écrit, au lieu qu'auparavant il avoit été conſervé par la tradition des Prêtres de cette égliſe. Le Rit Gallican n'a pas été le même dans toutes les égliſes des Gaules. Joſeph Thomaſi en a publié trois différens, qu'il avoit trouvez dans la Bibliothéque de la Reine Chriſtine, & le Pére Dom Jean Mabillon y en a joint un quatriéme: on trouve dans ces quatre Rits les priéres que le Prêtre récitoit à l'autel. Les Péres Dom Edme Marténe & Dom Urſin Durand ont donné dans le cinquiéme volume du nouveau Thréſor d'Anecdotes, une explication de ce que le Chœur devoit chanter pendant le Sacrifice: ainſi tout ce qui regarde ce Rit eſt très-connu préſentement.

Les Latins attentifs à conſerver leurs anciens uſages, n'ont point cherché à leur faire honneur lorſqu'ils les mirent par écrit, en en attribuant l'inſtitution à un Apôtre, ou à quelqu'un voiſin du tems des Apôtres. Gélaſe premier, & après lui ſaint Grégoire *le Grand*, ayant mis le Canon de l'Egliſe Romaine dans l'état où on le voit aujourd'hui, on l'appella *Grégorien*; & ce fut le Grec qui ſe donna la peine de traduire ce Canon, qui s'aviſa de l'appeller *Liturgie de ſaint Pierre*. Un autre Grec fut enſuite plus hardi, & compoſa une nouvelle Liturgie, partie du Canon Grégorien & partie de la Meſſe de ſaint Jean Chryſoſtome ſous le nom de ſaint Pierre; mais on ne ſe ſervit en aucune égliſe de cet Ouvrage, qui par cette raiſon doit être regardé comme ſuppoſé.

Il en eſt à peu près de même de ce que quelques Modernes ont appellé la *Liturgie de ſaint Clément*, parce qu'elle eſt inſérée dans le dernier livre des Conſtitutions Apoſtoliques. Ces Conſtitutions qui ont été compilées avant le Concile de Nicée, ne ſont pas venues juſqu'à nous telles qu'elles étoient ſorties des mains du premier Auteur, & ſi la Liturgie eſt de lui, on s'eſt donné la liberté d'y ajoûter encore plus qu'à tout le reſte; mais ſuivant le principe qu'on a établi cy-deſſus, ce ne ſont pas ces additions qui doivent la rendre ſuſpecte, puiſqu'aucune Liturgie n'a été écrite au tems où vivoit l'Auteur dont elle porte le nom, ſi ce n'eſt celles de ſaint Grégoire & de ſaint Ambroiſe; & ce qui la doit faire rejetter, c'eſt qu'on ne trouve pas qu'aucune égliſe l'ait jamais employée, quoiqu'au fonds il n'y ait rien qui ne ſoit très-conforme à ce qui eſt établi dans l'Egliſe Gréque.

Les Liturgies dont on va parler ont été regardées comme ſuppoſées, & par les Proteſtans, & par un aſſez grand nombre de Catholiques: cependant elles ſont très-authentiques, puiſqu'elles ont été & ſont encore en uſage dans pluſieurs égliſes. La premiére eſt celle qui porte le nom de *ſaint Jacques*. Marc d'Alexandrie conſultant Balſamon ſur cette Liturgie, obſerve qu'elle étoit employée dans les égliſes de Paleſtine; & celui-ci pour prouver qu'on doit la rejetter, ſe ſert de cette impertinente raiſon, que toutes les égliſes devoient ſe conformer au Rit de l'égliſe de Conſtantinople. Il eſt aiſé de voir que ce qui lui a fait donner le nom de ſaint Jacques, c'eſt que c'étoit celle de l'égliſe de Jéruſalem, dont cet Apôtre a été le premier Evêque. On en trouve des parties aſſez conſidérables dans les Catéchéſes de ſaint Cyrille; & Rivet ſe rend ridicule, quand ſuppoſant que les catéchéſes & la Liturgie ſont des piéces modernes, il ſe trouve embarraſſé à décider lequel des deux Ouvrages a été fait ſur l'autre. Il auroit peut-être été plus réſervé, s'il avoit ſçu que les anciens Chrétiens Syriens ont auſſi cette Liturgie dans leur Langue, & que la Verſion en a été faite avant le Concile de Chalcédoine, puiſque non ſeulement les Syriens Jacobites, mais auſſi les Syriens orthodoxes la regardent comme la principale de celles qu'ils employent.

La Liturgie *de ſaint Marc* eſt celle qui eſt en uſage dans l'égliſe orthodoxe d'Alexandrie, & la même à peu près que les Cophtes ou Jacobites ont dans leur Langue ſous le nom de *ſaint Cyrille*. On voit qu'en la nommant ainſi les Alexandrins n'ont voulu dire autre choſe, ſinon que c'étoit pour le fonds la Liturgie conſervée par tradition depuis ſaint Marc leur premier Evêque, ſans néanmoins prétendre, comme ont fait ceux qui ſont venus après eux, qu'il n'y avoit été fait aucun changement dans ce qui n'eſt pas eſſentiel. Il doit paſſer pour conſtant qu'elle eſt écrite avant le Concile de Chalcédoine, puiſqu'elle eſt commune aux Orthodoxes & aux Cophtes: on n'oppoſe rien de raiſonnable à cette époque.

On ne peut pas douter non plus de l'autorité des Liturgies de *ſaint Baſile* & de *ſaint Chryſoſtome*, puiſqu'elles ſont employées l'une en certains jours, l'autre en d'autres jours dans l'égliſe de Conſtantinople & dans les égliſes qui en dépendent: il eſt même certain qu'elles étoient écrites avant que l'héréſie de Neſtorius fût preſcrite dans le Concile d'Ephéſe, puiſque dans la Liturgie des Neſtoriens, on trouve des choſes importantes qui ne ſe trouvent que dans celle de ſaint Chryſoſtome; & que d'ailleurs Pierre Diacre cite, vers l'an 515, un endroit de la Liturgie de ſaint Baſile, ſous le nom de ce Pére.

Rivet a joint à ces quatre Liturgies qu'il prétendoit ſuppoſées, le Canon général des Ethiopiens imprimé à Rome en 1547, & pour détruire ſon autorité par le même moyen dont il ſe ſervoit pour détruire celle des autres, il l'a appellé la *Liturgie de S. Matthieu;* ce qui ne ſert qu'à faire voir qu'il n'étoit pas incapable de joindre la mauvaiſe foi à l'ignorance. Cette Liturgie eſt preſque toute ſemblable à celle que les Cophtes attribuent à S. Baſile; ce qui vient de ce que les Ethiopiens ont reçu de l'égliſe d'Alexandrie tout ce qui concerne le culte divin; & c'eſt une nouvelle preuve de l'ancienneté de cette Liturgie. Il y a en Orient un très-grand nombre d'autres Liturgies ſous des noms moins célébres; & l'on remarque dans toutes quelque différence, ſoit dans le choix des expreſſions employées pour les priéres; ſoit dans l'ordre des cérémonies; mais ce n'eſt pas ici le lieu d'entrer dans un ſi grand détail, qui devient peu important après ce qu'on a dit, & qui ſeroit très-ennuyeux: ainſi on ſe reduira à quelques remarques ſur diverſes Langues dans leſquelles elles ſont écrites. Il eſt certain qu'on a célébré de tout tems en Latin dans l'égliſe d'Occident, en Grec dans une grande partie de l'Orient, c'eſt à dire, dans toute l'Aſie Mineure, la Gréce, l'Egypte, & les autres provinces qui ont fait partie de l'Empire Macédonien: cependant comme en Syrie il étoit aſſez ordinaire que les peuples de la campagne ne ſuſſent pas le Grec, l'Office s'y fit en Grec en certains lieux, & en d'autres lieux en Syriaque. On n'en peut douter, quoiqu'aucun Ancien ne l'ait dit, parce qu'on en a d'ailleurs des preuves convainquantes. En effet il eſt certain que l'on ne s'eſt jamais aviſé de demander aux Evêques qu'ils célébraſſent dans une Langue qu'ils n'entendoient pas, & ce ſeroit néanmoins ce qui ſeroit arrivé, ſi l'on n'avoit pu offrir le Sacrifice qu'en Grec en Syrie: car on trouve dans pluſieurs Conciles des exemples d'Evêques qui y parlérent & y ſouſcrivirent en Syriaque, parce qu'ils ne ſavoient pas le Grec. La parfaite conformité de la Liturgie Syriaque des Jacobites avec celle des Orthodoxes, eſt auſſi une preuve qu'elle a été écrite avant le tems des Schiſmes, & elle n'a été écrite, que parce qu'elle étoit en uſage dès les tems Apoſtoliques. On eſt perſuadé auſſi qu'en divers endroits d'Egypte on célébra dès les commencemens en Langue Egyptienne, puiſque S. Antoine qui ne ſavoit pas le Grec, entendit ſi bien ces paroles, *allez, vendez tout ce que vous avez*, qu'on liſoit pendant la Liturgie. On a vu auſſi que les Ethiopiens ont une Liturgie en leur Langue, & de tout cela on peut conclurre que dans les premiers tems on célébra en autant de Langues différentes, qu'il fut néceſſaire pour être entendu du peuple qui aſſiſtoit au Sacrifice; mais ce que les Proteſtans ont prétendu prouver par cet ancien uſage n'eſt nullement raiſonnable. Il faut donc, diſent-ils, pour ſe conformer à la diſcipline de la primitive Egliſe, célébrer encore aujourd'hui dans la Langue vulgaire; & le Latin qui n'eſt entendu que de ceux qui l'ont étudié, doit être banni de l'Office eccéſiaſtique. Ils n'auroient peut-être pas parlé d'une maniére ſi déciſive, s'ils avoient ſçu que l'uſage de toutes les Egliſes du monde leur eſt contraire. La Langue Syriaque étoit autrefois la Langue vulgaire des Syriens; mais ceux qui ſe ſervent des Liturgies Syriaques, il y a pluſieurs ſiécles qu'ils ne l'entendent pas, s'ils ne l'étudient comme on fait ici le Latin: & les Neſtoriens qui ont fondé tant d'égliſes dans la Tartarie, dans la Perſe, dans les Indes, & même dans la Chine, mirent ceux qui devoient embraſſer l'état eccléſiaſtique dans la néceſſité d'apprendre le Syriaque en leur donnant la Liturgie en cette Langue: tout cela eſt prouvé par un très-grand nombre d'exemples. Il en eſt de même des Liturgies en Langue Cophte, qui n'eſt entendue depuis longtems en Egypte que par ceux qui en font une étude particuliére: la plupart des Prêtres même en ont une ſi légére connoiſſance, que, pour les aider à entendre la Liturgie, on y a joint la Verſion Arabe; & tout ce qu'on a cru pouvoir faire en faveur du peuple, à qui la Langue Cophte eſt entiérement inconnue, c'eſt qu'on a établi l'uſage de lire l'Epître & l'Evangile en Arabe, après les avoir lus en Cophte. On aſſure auſſi que l'ancienne Langue Ethiopique, qui eſt celle qu'on conſerve dans le Canon général des Ethiopiens, eſt la Langue ſavante de ce païs-là, & que le peuple ne parle & n'entend que la Langue Amharique. Le vulgaire des Arméniens n'a pas plus de connoiſſance de la Langue Arménienne employée dans ſes Offices; & il eſt preſque inutile d'obſerver que c'eſt la même choſe dans la Gréce, tout le monde ſachant quelle différence il y a entre le Grec moderne, & le Grec ancien qui eſt celui des Liturgies & des Offices. Il paroît par tout cela que par tout on a voulu conſerver religieuſement l'uſage qu'on trouvoit établi; & que les Proteſtans ſont les ſeuls qui employent la Langue vulgaire dans les Offices: dans l'Egliſe Anglicane on n'a conſervé de l'ancienne Liturgie que la préface & les paroles de Jesus-Christ qui y ont paru ſi néceſſaires, qu'il a été ordonné que s'il n'y avoit pas aſſez de pain pour le nombre de ceux qui ſe préſenteroient à la Communion, on en apporteroit de nouveau, & que le Prêtre recommenceroit le Canon depuis ces paroles, *qui pridie quam pateretur;* les autres Calviniſtes ſe ſont récriez contre cette Rubrique, & prétendent que ces divines paroles ne ſont pas plus néceſſaires dans la Liturgie que tout le reſte. * Renaudot, *Diſſert. de Liturg. Orient. Orig. & Auctor.*

☞ Quoique l'article de LITURGIE ſoit déja fort étendu dans l'édition de Paris, on ne fait pas difficulté d'y joindre celui de l'édition de Hollande, parce qu'il contient pluſieurs particularitez qui ne ſe trouvent pas dans l'autre.

Il eſt bon de remarquer que, dans les premiers ſiécles de l'Egliſe, on offroit le Sacrifice de la Meſſe tous les dimanches, les Fêtes des Martyrs, les jours de jeûne, ou plus ſouvent ſelon la coutume de chaque égliſe. On diſoit auſſi des Meſſes votives pour des dévotions publiques ou particuliéres. Quelquefois on diſoit pluſieurs Meſſes en un jour, comme quand l'Office de quelque Saint concouroit avec une autre Fête, ou quand il y avoit quelque enterrement. C'étoit toûjours l'Evêque, ou le même Prêtre qui les célébroit toutes. On voit quelque choſe de ſemblable à Noël dans la célébration des trois Meſſes. Les Chrétiens étant aſſemblez dans l'Egliſe, le Lecteur faiſoit d'abord quelque lecture de l'Ancien Teſtament, puis du Nouveau, c'eſt à dire, des Actes ou des Epîtres des Apôtres. Cette lecture étoit entremêlée de Pſeaumes & d'Antiennes, & du chant d'*Alléluia*. Enſuite le Prélat faiſoit le Sermon, expliquant l'Evangile ou quelque autre partie de l'Ecriture Sainte. Car alors tous les Evêques prêchoient, & il n'y avoit guéres qu'eux qui prêchaſſent. Dans le tems des perſécutions on commença en Orient à faire

faire quelquefois prêcher des Prêtres d'un talent extraordinaire, comme Origéne, & l'on vit auſſi en Occident ſaint Félix prêcher à Nole, n'étant que Prêtre; mais ces exemples étoient ſi rares, que pluſieurs ont régarde S. Jean Chryſoſtome, & S. Auguſtin, comme les premiers Prêtres, à qui leurs Evêques ayent confié ce Miniſtére. Le Sermon étant fini, les Diacres faiſoient ſortir tous ceux qui ne devoient pas aſſiſter au Sacrifice. On renvoyoit premiérement les Infidéles, à qui l'Egliſe étoit ouverte pendant le Sermon, puis les Catéchuménes, & les Pénitens. Alors l'Evêque étant à l'autel recevoit des mains des Diacres les oblations ou offrandes qu'ils avoient reçues des Fidéles. On mettoit ſur l'autel le pain & le vin, mais les Diacres portoient dans un autre lieu, le luminaire, l'argent, & tout ce que les Chrétiens offroient pour les beſoins de l'Egliſe. L'Archidiacre avoit ſoin d'arranger tous les pains ſur l'autel, & d'y mettre le calice du vin qui devoit être conſacré. L'Evêque ayant béni le pain & le vin, & offert l'encens, diſoit tout haut les priéres de la Préface, & ce que l'on appelle le Canon de la Meſſe. Après la conſécration, le Prélat prenoit la Communion, puis la donnoit aux Prêtres, aux Diacres, & aux autres Clercs; enſuite aux Aſcétes, ou Religieux & Moines, aux Diaconeſſes, aux Vierges, & aux autres Religieuſes; aux enfans & enfin à tout le peuple. Pour abbréger le tems de cette action, qui étoit fort long, à cauſe du grand nombre des Communians, pluſieurs Prêtres diſtribuoient le Corps de nôtre Seigneur, & pluſieurs Diacres donnoient le calice. Les hommes recevoient le Corps de JESUS-CHRIST dans leurs mains, & les femmes dans les linges deſtinez à cet uſage, & ſe communioient eux-mêmes. On donnoit aux enfans les particules qui reſtoient de l'Euchariſtie, & on donnoit à ceux qui ne communioient pas les reſtes du pain qui avoit été béni, & non conſacré: d'où eſt venue la cérémonie du pain bénit. Dès le quatriéme ſiécle, la Communion n'étoit plus ſi fréquente qu'auparavant; & ſaint Chryſoſtome ſe plaint que pluſieurs aſſiſtoient aux ſaints Myſtéres ſans communier, & ne communioient qu'à l'occaſion des Fêtes. Il marque même qu'il y en avoit qui ne communioient qu'une fois ou deux l'année.

Tout l'Office étoit accompagné de chant, & il en eſt parlé dès les premiers tems de l'Egliſe. S. Auguſtin attribue à S. Ambroiſe d'avoir introduit en Occident le chant des Pſeaumes, à l'imitation des Egliſes Orientales, & on trouve que le Pape S. Damaſe l'ordonna vers le même tems, ſur la fin du quatriéme ſiécle. S. Baſile témoigne que de ſon tems on chantoit les Pſeaumes, même dans les maiſons particuliéres & dans les places publiques, & que les chants en étoient fort agréables. Il eſt à croire que pour l'Office Divin, on choiſiſſoit ceux qui convenoient à la majeſté & à la ſainteté de la Religion. Toutefois S. Auguſtin trouvoit encore quelque choſe de trop doux au chant des Occidentaux, & eſtimoit davantage la coutume de S. Athanaſe, qui faiſoit réciter les Pſeaumes avec ſi peu de flexion de voix, que c'étoit plutôt une prononciation qu'un chant. Notre plein chant peut avoir quelque rapport avec celui des anciens Chrétiens. Quant au chant des Oraiſons & des Leçons, il eſt aiſé de voir qu'il ne conſiſte qu'en très-peu de tons, pour aider à ſoutenir la voix, & marquer la diſtinction des périodes. * L'Abbé Fleury, *Mœurs des Chrétiens.*

LITURGIE ARMÉNIENNE. Les Arméniens ont leur Liturgie écrite en ancien Arménien. Galanus rapporte dans ſon Hiſtoire, qu'ils font Auteur de leur Liturgie un de leurs Patriarches nommé Jean, qui vivoit quelque tems après le Concile de Chalcédoine, mais les Cenſeurs de Rome l'ont reformée en quelques endroits.

LITURGIE COPHTE. Les Cophtes ou Chrétiens d'Egypte ont auſſi leurs Liturgies écrites en langage Cophte ou Egyptien, qui n'eſt plus entendu de perſonne. C'eſt pourquoi, dans leurs exemplaires manuſcrits, on voit une Verſion Arabe, ſur laquelle elles ont été traduites en Latin par Victor Scialac, Maronite du Mont-Liban, & elles ſe trouvent dans la Bibliothéque des Péres, attribuée à S. Baſile, à S. Grégoire, & à S. Cyrille.

LITURGIE ETHIOPIENNE. Les Ethiopiens, auſſi-bien que les Syriens, donnent à leurs Liturgies le nom de Chaldéennes, bienqu'elles ne ſoient pas écrites en langage Chaldéen ou Syriaque, mais en ancien Ethiopien qui en eſt fort éloigné. On a imprimé à Rome en 1548, quelques Liturgies Ethiopiennes en Ethiopien, où ſe trouve avec deux autres celle qui a pour tître, *Canon Univerſalis Eccleſiæ Æthiopum*, qui a auſſi été imprimée l'année ſuivante au même lieu en Latin, & depuis réimprimée dans la Bibliothéque des Péres. Celle que les Ethiopiens attribuent à Dioſcore, Patriarche d'Alexandrie, a été imprimée en Ethiopien & en Latin à Londres en 1661, à la fin du Dictionnaire Ethiopien de M. Ludolf. Cette derniére Liturgie eſt fort courte, au lieu que celle qui a été imprimée ſous le nom de *Canon Eccleſiæ Æthiopum*, eſt aſſez longue.

LITURGIE GRÉQUE. Les Grecs ont quatre Liturgies en Grec, qui ſont la Liturgie de S. Jaques, celle de S. Marc, celle de S. Jean Chryſoſtome, & la Liturgie de S. Baſile. Mais ils ne ſe ſervent dans l'uſage ordinaire que des deux derniéres, la Liturgie de S. Jaques ne ſe liſant que dans Jéruſalem, & celle de S. Marc que dans la ville d'Alexandrie. La plupart des Orientaux croyent que ces Liturgies ont été en effet compoſées par ceux, dont elles portent les noms. Léo Allatius même, & le Cardinal Bona, aſſurent que la Liturgie attribuée à S. Jaques eſt de cet Apôtre; & qu'elle eſt l'origine de toutes les autres Liturgies; qu'on l'a ſeulement augmentée dans la ſuite des tems, comme il arrive à tous les livres eccléſiaſtiques. Mais R. Simon, dans ſes Remarques ſur Gabriel de Philadelphie, & dans ſon Supplément aux Cérémonies des Juifs, eſt dans un ſentiment contraire: ce qu'il prouve par une Réponſe de Théodore Balſamon, rapportée dans le livre cinquiéme du Droit Grec Romain. On avoit demandé à Balſamon par lettres, ſi les Liturgies, qu'on a ſous les noms de S. Jaques & de S. Marc, ſont véritablement d'eux. Il répond, que *ni l'Ecriture Sainte, ni aucun Concile, n'avoient attribué à S. Marc la Liturgie qui portoit ſon nom; qu'il n'y avoit que le* 32 *Canon du Concile Général* in Trullo *qui attribuât à S. Jaques la Liturgie qui étoit auſſi ſous ſon nom; mais que le* 85 *Canon des Apôtres, & le* 59 *Canon du Synode de Laodicée, dans le dénombrement qu'ils ont fait des livres de l'Ecriture Sainte, qui ont été compoſez par les Apôtres, & dont on devoit ſe ſervir dans l'Egliſe, ne faiſoient aucune mention des Liturgies de S. Jaques & de S. Marc.* Pour ce qui eſt des Liturgies de S. Jean Chryſoſtome & de S. Baſile, on ſe ſert ordinairement de l'autorité de Proclus, Archevêque de Conſtantinople, qui aſſure que S. Jaques eſt le premier Auteur de la Liturgie Gréque, & que cette Liturgie s'étant beaucoup augmentée avec le tems, S. Jean Chryſoſtome & S. Baſile l'abbrégérent. D'où il eſt arrivé que ces deux Liturgies ont eu le nom de ces deux Saints.

LITURGIE SYRIAQUE. Il y a un bien plus grand nombre de Liturgies Syriaques, que de Gréques. Le Pére Simon obſerve dans ſon Supplément aux Cérémonies des Juifs, que les ſeuls Jacobites en comptent plus de quarante différentes ſous différens noms, & qui ſont toutes manuſcrites. Il n'y a que les Maronites qui ayent fait imprimer à Rome en 1592 leur Miſſel, ſous le tître de *Miſſale Chaldaicum juxta uſum Eccleſiæ nationis Maronitarum.* Il contient treize Liturgies écrites en Syriaque, ſous les noms de S. Sixte Pape, de S. Jean Chryſoſtome, de S. Jean l'Evangéliſte, de S. Pierre Chef des Apôtres, de S. Denys, de S. Cyrille, de Matthieu le Paſteur, de Jean Patriarche ſurnommé Suſan, de S. Euſtathe, de S. Maruta Métropolitain de Tagrit, de S. Jaques Apôtre & frére de Nôtre Seigneur, de S. Marc Evangéliſte, & une ſeconde de S. Pierre Chef des Apôtres.

Les Neſtoriens ont auſſi leurs Liturgies écrites en Syriaque, & ils s'en ſervent dans le ſervice public. Le Pére Simon témoigne dans ſes Remarques ſur Gabriel de Philadelphie, d'avoir eu un exemplaire manuſcrit de ces Liturgies, qui appartenoit à un Prêtre Chaldéen du Rit Neſtorien, qui s'appelloit Elie. Ce Manuſcrit ne contenoit que trois Liturgies, ſavoir celle des douze Apôtres, celle de Théodore, ſurnommé l'Interpréte, c'eſt à dire, de Théodore de Mopſueſte, & la troiſiéme ſous le nom de S. Neſtorius. Les Chrétiens des Indes, qu'on appelle de S. Thomas, & qui ſont de la Secte des Neſtoriens, ſe ſervent de ce Miſſel Syriaque, qu'ont lit à Goa, à Cochim, à Angamala, & dans les autres lieux des Indes, où il y a de ces Chrétiens de S. Thomas. * Le Pére Simon.

L I V. L I U.

LIVA. *Voyez* LIW.

LIVADIA (le Lac de) anciennement *Copaïs Lacus*, prend aujourd'hui ſon nom de la ville de Livadie, & en eſt éloigné de de deux ou trois lieues vers le Levant. Il eſt à une lieue du Lac de Stivo, ou de Thébes, qu'il a au Levant, & avec lequel on ne doit pas le confondre. Il ſe forme par la riviére de Céphiſo & par pluſieurs moindres, & il n'a point de décharge ſenſible: auſſi s'enfle-t'il quelquefois fort conſidérablement. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* auſſi COPAIS.

LIVADIE, nommée autrefois Achaïe, eſt une province de la Gréce, bornée au nord par l'Epire, par la Theſſalie, & par le Golfe de Négrepont. L'Archipel la baigne au Levant, & les Golfes de Lépante & d'Egine, avec l'Iſthme de Corinthe la ſéparent de la Morée du côté du midi. On diviſe ce païs en quatre contrées, qui ſe ſuivent en cet ordre du Couchant au Levant, 1. le Deſpotat ou la petite Gréce; 2. la Livadie propre; 3. la Stramulipe; 4. le Duché d'Athénes. Ses principales villes ſont Lépante, Livadie, qui donne le nom au païs, Thébes, Mégare & Athénes. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIVADIE, anciennement *Lebadia*, *Lebadea*, ville capitale de la Livadie en Gréce, eſt grande, bien peuplée de Chrétiens, de Turcs & de quelques Juifs, & ſituée dans les terres à cinq lieues des ruïnes de Delphes vers le Levant méridional, à trois du Golfe de Salone, & à environ autant du Lac de Livadie. Cette ville célébre anciennement par l'Antre de Trophonius, eſt défendue par une vieille forteresſe & a une fontaine, qui à une portée de fléche de ſa ſource, eſt aſſez grande pour faire tourner vint moulins. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIVADOSTA, ville de la Livadie, eſt ſur le Golfe de Lépante dans l'Iſthme de Corinthe, au nord de la ville de ce nom. Elle eſt épiſcopale ſuffragante d'Athénes. Baudrand la prend pour l'ancienne *Pagæ* ou *Pegæ*, ville de la Mégaride; mais Sanſon & de Wit dans leurs Cartes de la Morée, diſtinguent ces deux villes, & mettent cette derniére à quelques lieues de la premiére vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LIVAROT, bourg de France en Normandie, dans le diocéſe de Liſieux, eſt au ſud-oueſt de la ville de Liſieux, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

LIUBA. *Cherchez* LEUVA.

LIVE (Tite) *Voyez* TITE-LIVE.

LIVELEIUS (Edouard) Anglois, Profeſſeur en Langue Hébraïque à Cambridge, mourut en 1605. Nous avons de lui des Notes ſur les cinq premiers petits Prophétes. * Caſaubon, *Exercit. contra Baronium*, *p.* 413.

LIVENZA, riviére de l'Etat de Veniſe en Italie, coule ſur les confins de la Marche Tréviſane & du Frioul, & après avoir reçu le Célino, elle ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, entre l'emboûchure de la Piave & la petite ville de Caorlie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIVERDUN, petite ville de la Lorraine, ſituée ſur une montagne près de la Moſelle, à quatre lieues au deſſous de Toul. * Maty, *Dict. Géogr.* Ce fut dans cette ville que ſe conclut un cer-

certain traitté entre Louïs XIII, Roi de France, & Charles V, Duc de Lorraine, le 16 juin 1632.

LIVERSAY, bourg. *Voyez* S. JEAN de LIVERSAY.

* LIVIANO (Barthélemy) fameux Général dans le quinziéme & le feiziéme ſiécle, naquit à Alviano dans la Toſcane. Il ſe comporta ſi bien à la guerre, que Virginius Orſini, ſous lequel il avoit porté les armes, l'eſtima digne d'en faire ſon gendre. Ce fut au ſervice de Louïs XII, Roi de France, qu'il donna les premiéres preuves de ſa valeur, dans l'expédition de Naples. Enſuite il défendit Bracciano contre les troupes du Pape Alexandre VI. Dans un combat qu'il eut à ſoutenir pour la famille des Orſini, contre celle des Colonna, il eut du deſſous, & fut obligé de plier. Dès qu'Alexandre VI fut mort, Liviano chaſſa de Todi, de Viterbe, & d'autres places de l'Etat Eccléſiaſtique, les garniſons que Céſar Borgia y avoit miſes, & il contraignit cet ennemi des Orſini, de ſe retirer à Népi. Les François, dans la guerre qu'ils avoient contre les Eſpagnols dans le Royaume de Naples, ayant manqué d'égard pour Orſini, Liviano quitta leur parti pour embraſſer celui des Eſpagnols ſous Gonzalve de Cordoue, qui eut une haute eſtime pour lui, & qui pour le récompenſer de ce que dans l'heureuſe bataille de Garigliano, il avoit attaqué le premier les François, lui donna en préſent la ville de San-Marco. Dans la ſuite il aſſiſta Pierre de Médicis contre les Florentins, qui eurent quelque avantage ſur lui dans la rencontre de Campiglia. Il entra après cela au ſervice des Vénitiens, & battit près de Cadoro les troupes de l'Empereur Maximilien. Il lui enleva auſſi la ville de Trieſte & pluſieurs autres places. Pour tous ces ſervices, la République lui donna en fief le bourg de Pordenone dans le Frioul. En 1509, il s'engagea près de Ghiéra d'Adda avec les François dans un combat dont les commencemens lui promettoient une victoire que la trahiſon des ſiens ne lui permit pas de conſerver. Il y fut dangereuſement bleſſé, & tomba entre les mains des ennemis. Après la concluſion de la paix il fut remis en liberté, & les Vénitiens lui donnérent le commandement de leurs troupes contre l'Empereur & les Eſpagnols. Bientôt après il ſe rendit maître de Crémone. Il eſt vrai que près de Vicence il eut quelque deſavantage, mais cela ne l'empêcha pas de ſe mettre en état d'empêcher, en 1515, la jonction des Eſpagnols avec les Suiſſes près de Plaiſance. Enſuite il alla au ſecours du Roi François I, & ſe trouva à la bataille de Marignan qui eut un heureux ſuccès pour ce Prince. Il faiſoit des préparatifs pour ſe rendre maître de Breſce, lorſqu'il tomba malade à Ghéda, où il mourut la même année, dans la 60 année de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Alipr. Caprioli, *Ritraitti di cento Capitani illuſtri*, *p.* 88.

LIVIAS ou LIBIAS, ville au delà du Jourdain. Elle n'étoit pas éloignée de la montagne de Péor. Hérode *le Grand*, lui donna le nom de Livias à l'honneur de Livie femme d'Auguſte. Cette ville ſe nommoit auparavant Bétaramphta. Ce fut enſuite une ville épiſcopale. L'Evêque Letoius ſouſcrivit au Concile d'Ephéſe, & Pancratius à celui de Chalcédoine. * Rélandi, *Palæſt. l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

LIVIE DRUSILLE (*Livia Druſilla*) Impératrice, étoit fille de Livius Druſus Calidianus, qui ſe jetta dans le parti de Brutus & de Caſſius, & qui ſe tua après la bataille de Philippes l'an 712 de Rome, & 42 avant JESUS-CHRIST, craignant de tomber entre les mains d'Auguſte & de Marc-Antoine. Elle épouſa Tibére Claude Néron, dont elle eut l'Empereur Tibére & Druſus, ſurnommé *Germanicus*. Depuis, l'Empereur Auguſte, après avoir répudié Scribonie ſon épouſe, ravit Livie à Tibére Néron; & quoi qu'elle fût groſſe, il ne laiſſa pas de l'épouſer. Il n'en eut point d'enfans; mais il adopta ceux qu'elle avoit eus de ſon premier mari. En effet, Tibére, fils de Livie, lui ſuccéda à l'Empire. Elle étoit d'une humeur altiére, mais extrémement politique: de ſorte que par ſon adreſſe elle ſut toûjours gouverner l'eſprit d'Auguſte, & ſe maintenir dans le rang où ſa beauté l'avoit élevée. Tacite dit qu'elle mourut dans une extrême vieilleſſe, ſous le Conſulat de Rubellius & de Fuſius, ſurnommé *Geminus*, c'eſt à dire, l'an 29 de l'Ere Chrétienne. Dion aſſure qu'elle étoit âgée de 86 ans. Le même Tacite ajoûte qu'elle étoit un peu moins ſévére que les Dames Romaines, quoiqu'elle les égalât en chaſteté & en vertu; impérieuſe envers ſes enfans, mais complaiſante pour ſon mari; & d'une humeur qu'elle ſavoit accommoder également à la magnanimité d'Auguſte, & à la diſſimulation de Tibére. Celui-ci n'eut pas pour elle toute la reconnoiſſance qu'il lui devoit; car ſa pompe funébre fut médiocre, & ſon teſtament demeura long tems ſans être exécuté. Elle fut louée publiquement par ſon petit-fils Caligula, qui fut depuis Empereur. On dit, que comme on vouloit faire mourir quelques jeunes hommes indiſcrets, qui s'étoient préſentez nuds devant elle, elle leur ſauva la vie, diſant de bonne grace, *Qu'un homme nud étoit comme une ſtatue à l'égard d'une honnête femme.* On lui demandoit un jour de quelle maniére elle s'étoit rendue maîtreſſe d'Auguſte, elle répondit en habile femme, *Que ç'avoit été en lui obéïſſant aveuglément, en ne voulant point trop pénétrer dans ſes ſecrets, & en feignant de ne pas ſavoir ſes intrigues amoureuſes.* * Tacite, *in Annal. l.* 1. 2. 5. Suétone, *in Auguſto.* Dion, *Hiſt. l.* 56. 58.

LIVIE (*Livia* ou *Livilla*) fille de Druſus, ſecond fils de Livie Impératrice, épouſa un autre Druſus, fils de Tibére, & en eut deux fils, dont l'un mourut fort jeune, & l'autre fut tué par Caligula; & une fille qui fut mariée deux fois, la premiére à Néron fils aîné de Germanicus; & après ſa mort à Rubellius Blandus, pére de Rubellius Plautus, que Néron fit tuer. Livie empoiſonna Druſus ſon mari l'an 23 de JESUS-CHRIST, dans l'eſpérance de ſe donner à Séjan, qui l'avoit débauchée; mais Tibére ne voulut point entendre parler de ce mariage. Elle fut punie de ſes crimes en l'année 31, peu après le ſupplice de Séjan ſon adultére. Antonia ſon ayeule, la réduiſit à mourir de faim. * Tacite, *in Annal.* Dion. Suétone, &c.

LIVIE ORESTILLE (*Livia Oreſtilla*) que Dion Caſſius nomme *Cornélie*, Dame Romaine d'une famille très-noble, fut enlevée par l'Empereur Caligula, qui la prit pour femme le jour même qu'elle épouſoit C. Piſon. Peu de jours après il la répudia, & deux ans après la rélégua, ſur un ſimple ſoupçon qui lui fit croire qu'elle voyoit ſon premier mari. * Suétone, *in Caligula*, *c.* 25. Dion, *Hiſtoriarum l.* 59.

LIVINEIUS (Jean) de Gand ou de Dendermonde, élevé à Gand par ſon oncle Lévinus Torrentius, a été un des habiles Grammairiens du XVI ſiécle. Il fit imprimer la Bible Gréque de Plantin; & étant venu à Rome, il fut employé par les Cardinaux Sirlet & Caraffe, à traduire & à donner au public les Ouvrages des Péres Grecs. Comme il étoit ſur le point de donner au public toutes les Oeuvres de S. Grégoire de Nyſſe, il mourut à Anvers l'an 1599, âgé de 50 ans, Chanoine & Théologal de cette ville, ſous ſon oncle Lévinus Torrentius, qui en étoit Evêque. Ses Oeuvres imprimées ſont, *Emendationes & Notæ in duodecim Panegyricos Veteres*; les Traductions ſuivantes, *Gregorius Nyſſenus & Johannes Chryſoſtomus de Virginitate; Theodori Studitæ Catecheſes* 135 *cum Scholiis; Andronici Imperatoris Diſputatio cum Judæis.* Il a auſſi traduit en Latin les Tragédies d'Euripide, & les Oeuvres d'Athénée, qui n'ont pas été publiées. Barthius aſſure que Livineius eſt beaucoup plus judicieux que la plupart des Critiques. * Aubert le Mire, *de Scriptor. Eccleſ.* De Thou. Barthius, *Adverſariorum l.* 32. Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 4. *p.* 363. édit. de Hollande 1715. Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 527 & 528.

LIVIUS ANDRONICUS, ancien Poëte Latin, fut le premier qui fit jouer des Comédies à Rome, comme le remarque Cicéron. Aulu-Gelle, qui parle de lui, dit qu'il y avoit pour lors près de 160 ans, depuis la mort des célébres Poëtes Tragiques Sophocle & Euripide, & près de 52, depuis celle de Ménandre: ſelon ce calcul ce ſeroit l'an 514 de Rome, & 240 avant JESUS-CHRIST. Cicéron veut que Livius ait commencé à paroître l'an 510 de Rome, & 244 avant JESUS-CHRIST, c'eſt à dire, l'année avant la naiſſance d'Ennius, qu'il prend pour garant de ce qu'il avance, & ſous le Conſulat de C. Claudius & de M. Tuditanus. Cœlius Rhodiginus, Simler, La Popeliniére, Glandorpius, & quelques autres, attribuent dix-huit livres de l'Hiſtoire Romaine à Livius Andronicus. * Cicéron, *de Claris Orat. & de Senectute.* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. l.* 17. *c.* 21. Cœlius Rhodiginus, *Antiq. Lect. l.* 7. *c.* 4. Simler, *in Biblioth. p.* 546. La Popeliniére, *de Hiſt. l.* 5. Glandorpius, *in Onomaſtico.* L. Gregorio Giraldi, *de Poëtis.* Voſſius, *de Hiſt. Lat. & de Poëtis.* *Voyez* auſſi ANDRONIC.

LIVIUS (Titus) *Voyez* TITE-LIVE.

LIVONIE, province de la Sarmatie d'Europe, que les Allemands nomment *Lifflandt* ou *Liefflandt*, a été autrefois au Roi de Pologne, puis à celui de Suéde, & appartient aujourd'hui preſque toute entiére au Czar, Empereur de Moſcovie. Elle a le Golfe de Finlande au ſeptentrion; la Mer Baltique au Couchant; la riviére de Nerva & la côte orientale de la Moſcovie & de la Lituanie au Levant; & au midi la riviére de la Dwina, qui la ſépare du Duché de Courlande. On la diviſe en deux parties, en Eſten ou *Eſtonie*, & en Letten ou *Lettonie*, l'une vers le ſeptentrion, & l'autre vers le midi. Les autres ajoûtent la Courlande & la Sémigalle; mais ce ſont des Duchez qui ont maintenant des Princes ſouverains, Feudataires de la Couronne de Pologne. Les iſles d'Oeſel & de Dagho, font une portion de la Livonie, & appartenoient autrefois au Roi de Danemarck. Depuis, l'an 1645, elles furent cédées aux Suédois par la la paix de Bromsbroo. Le Roi de Pologne poſſéde préſentement très-peu de choſe dans la Livonie hors la ville de Dunenbourg. Riga eſt la capitale du païs dans la Lettonie, où ſont auſſi Dunemond, Mariembourg, Creutsburg, &c. Les autres dans l'Eſtonie ſont, Derpt, Volmer, Felin, Nerva, Hapſel, Revel, Pernaw, Lehal, Cockenhauſs, &c. Le païs de Livonie eſt aſſez abondant en blé; car bien que les guerres l'ayent déſolé, on ne laiſſe pas d'y défricher les bois, qui y ſont en grand nombre. Les Livoniens ſont d'une humeur aſſez ſauvage, & adoroient diverſes ſortes de bêtes. Ils furent convertis à la Foi dans le douziéme ſiécle, vers l'an 1186. Beltold, Abbé de l'Ordre de Livonie, y travailla beaucoup, & y répandit ſon ſang, pour la défenſe des véritez Evangéliques. Les Chevaliers de cet Ordre, dits *Porte-Glaives*, contribuérent extrémement à cette converſion. Ils faiſoient profeſſion de s'oppoſer aux Infidéles. Depuis, cet Ordre fut uni à celui de Pruſſe, dit *Teutonique* en 1234. Albert de Brandebourg, qui étoit Grand-Maître de cet Ordre dans le XVI ſiécle, donna dans les ſentimens de Luther. Alors Gautier ſépara l'Ordre de Livonie de celui de Pruſſe. Il en fut Grand-Maître, & eut pour ſucceſſeur Guillaume de Furſtemberg. C'eſt de ſon tems que la Livonie fut cruellement attaquée par les Moſcovites: dans la ſuite le Schiſme ſe mit parmi les Chevaliers. Ce païs fut le théatre de la guerre, & la proye des Proteſtans; & le Grand-Maître Gotard Kethler s'empara de la Courlande. Il y a pourtant encore des Catholiques dans le païs, où les Païſans ſont preſque tous Eſclaves de la Nobleſſe. Le deſſein de conquérir la Livonie mit en armes pluſieurs Princes; mais les peuples ſe donnérent au Roi de Pologne. Les Suédois & les Moſcovites y firent des conquêtes. Etienne Bathori, Roi de Pologne en chaſſa les derniers. Les Suédois s'en rendirent maîtres l'an 1617, par intelligence & par force. Le Moſcovite céda ſes droits ſur la Livonie à Ladiſlas Roi de Pologne l'an 1634. L'année ſuivante, le même Roi fit le traité de Stumsdorf avec les Suédois le douziéme ſeptembre. C'étoit une tréve qui devoit durer 26 ans juſqu'en 1661, & les mêmes Suédois devoient joüir durant ce tems de ce qu'ils poſſéoient au ſeptentrion de la Dwina: c'eſt ce qui leur fut depuis en-

entiérement cédé par la paix d'Oliva de l'an 1660; mais depuis, le Czar de Moſcovie les en a chaſſez. * Starovolſcius, *Deſcr. Polon.* Ortelius, *Geogr.* Chytræus, *Hiſt. Saxon.* Neugobaud, *Hiſt. Polon.* Sponde, *in Annal. &c.*

LIVONIE (Le Golfe de) *Voyez* RIGA (Le Golfe de)

LIVONNIE'RE (Claude Pocquet de) *Voyez* POCQUET.

LIVORNO, LIVOURNE, en Latin *Liburnum*, petite ville du Montferrat Savoyard en Italie, eſt ſituée dans des marais, près de la ſource de la petite riviére de Gardina, à quatre lieues de Trin, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LIVOURNE, ville & port de mer. *Cherchez* LIGOURNE.

LIVOURNE, ville du Montferrat. *Voyez* LIVORNO.

LIVRE, certain poids déterminé, dont on ſe ſert comme de meſure, pour peſer les choſes, dont on détermine la quantité par le poids. Elle n'étoit que de douze onces chez les Romains, qui avoient une livre de poids, & une livre de meſure pour les liqueurs. Le poids de la livre fut pris par les Romains, des Siciliens qui la nommoient *litra;* & les Romains changeant le *t* en *b* en ont fait *Libra.* Ils avoient auſſi une eſpéce de monnoye, qu'ils nommoient de même nom, de *Libra* ou *Libella*, & qui faiſoit la dixiéme partie du denier, à cauſe qu'elle valoit un *As*, qui au commencement peſoit une livre de cuivre. Scaliger ajoûte qu'ils ſe ſervoient auſſi du mot de *Libra* pour une monnoye de compte, *Libra non erat nummus, ſed collectio nummorum.* * *Antiq. Rom.*

LIVRE, c'eſt un amas de pluſieurs feuilles jointes enſemble, & ſur leſquelles il y a quelque choſe d'écrit ou d'imprimé. La maniére dont les Anciens relioient leurs livres n'eſt point ſemblable à la nôtre. Les livres de figure quarrée n'ont preſque point été en uſage ni chez les Grecs, ni chez les Romains, que long-tems après Catulle. A la vérité, le Roi Attalus voyant qu'on avoit trouvé le ſecret de préparer les parchemins de telle ſorte qu'on y pouvoit écrire de chaque côté, fit donner une figure quarrée à quelques-uns de ſes livres; mais néanmoins l'ancienne maniére, qui étoit de donner aux livres en les roulant, la figure d'une petite colomne, ſe maintint ſi bien, qu'au ſiécle de Cicéron & long-tems après, toutes les bibliothéques étoient compoſées de ces rouleaux. La cherté du parchemin, & le bon marché du papier, dont on faiſoit les livres roulez, étoit cauſe qu'on n'en voyoit preſque point d'autres. Pour ce qui eſt de la reliure, on n'y apportoit point d'autre façon, que de coler en long pluſieurs feuilles de papier les unes au bout des autres, autant qu'il en falloit, ſelon la grandeur de chaque livre. Quand elles étoient remplies d'un côté, on ſe trouvoit à la fin; car on n'écrivoit point des deux côtez: on les rouloit toutes enſemble, commençant par la derniére, qu'on appelloit *Umbilicus*, & à laquelle on attachoit un bâton de bouis ou d'ébéne, ou de quelqu'autre matiére, afin de tenir le rouleau en état. On colloit à l'autre extrémité un morceau de parchemin, qui couvroit tout le volume, & ſervoit non-ſeulement à conſerver le papier; mais auſſi à lui donner de l'ornement, parce qu'il étoit peint de couleur de pourpre ou de cramoiſi. Le tître du livre étoit écrit en lettres d'or ſur le parchemin par dehors; mais l'épître dédicatoire s'écrivoit ſur le côté intérieur. Après que le rouleau étoit fait, on le rognoit par les deux bouts, & on mettoit ſur chaque tranche bien polie avec une pierre ponce des morceaux d'or, ou d'argent, ou d'ivoire, que l'on attachoit au bâton enchaſſé dans l'*Umbilicus*. * *Antiq. Rom.*

LIVRON, bourg du Duché de Valentinois en Dauphiné. Il eſt près de la Drome, environ à quatre lieues au deſſous de Creſt, & à une lieue du Rhône: il en eſt ſouvent parlé dans l'Hiſtoire des guerres de la Religion en France. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIVRY, village avec Abbaïe dans l'Iſle de France, environ à deux lieues de Paris, vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIW. LIX. LIZ.

LIW, en Latin *Liva*, petite ville de la Mazovie en Pologne, eſt capitale d'une des Châtellenies du Palatinat de Czersko, & ſituée ſur la riviére de Liwier, à dix ſept lieues de Varſovie vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LIWA, Rabbin, vivoit encore du tems de l'Empereur Rodolphe. Il enſeigna pluſieurs années la Loi de Moïſe en Moravie, en Bohême & en Pologne. Il a compoſé un livre intitulé *Gur Ariah*, *Guiburat haſem* & *Derech Chajin.* Ganz l'appelle *un grand Docteur, la Couronne des Sages, le Miracle du ſiécle, à la lumiére duquel tous les peuples ont marché, & des eaux duquel a bu tout Iſraël diſperſé.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LIWIN (Saint) Evêque en Irlande, & Apôtre de Brabant dans le ſeptiéme ſiécle, vint trouver le Moine ſaint Auguſtin, envoyé d'Italie en miſſion en Angleterre, & ſe mit ſous ſa diſcipline. Après la mort de ce Saint, il paſſa en Irlande, y fut ordonné Evêque; & enfin preſſé par un mouvement intérieur d'aller annoncer la parole de Dieu aux Infidéles, il paſſa en Flandre, & fut reçu dans l'Abbaïe de Saint-Pierre de Gand, d'où il alla prêcher la Foi aux extrémitez du Brabant à des peuples idolâtres. Il y ſouffrit le martyre l'an 656, le douziéme novembre. * *Vita apud* Mabillon. Surius. Baillet, *Vies des Saints au douziéme novembre.*

LIXE (*Lixa*) appellée par les Européens *Larache*, *la Rache*, *Larrache*, *Arache*, *Araſch*, par les Africains, *l'Haris*, *l'Harais* & *Arays*, eſt une ville d'Afrique ſur l'Océan, à l'emboûchure de la riviére de *Lixe*, qui a encore beaucoup d'autres noms, en la province d'Aſgar, dans le Royaume de Fez en Barbarie, avec un bon port pour les petits vaiſſeaux, ſur la côte de l'Océan Atlantique, & une fortereſſe aux confins de la province de Hasbat. Elle eſt fermée de bonnes murailles. On recueille beaucoup de coton aux champs d'alentour, & la riviére fournit quantité d'aloſes excellentes. Elle fut autrefois Colonie Romaine. Pline, Solin, Ptolomée & Marmol, en ſont mention ſous différens noms. Les Anciens ont feint qu'elle étoit capitale du Royaume d'Antée, qui y combattit contre Hercule, & qu'on y voyoit le fameux jardin des Heſpérides. Cette ville eſt importante, quoique petite, & étoit ſujette aux Eſpagnols depuis l'an 1610, qu'elle leur fut livrée par Meley-Chéque, qui ſe retira chez eux, mais ils l'ont perdue l'an 1688 ou 1689 par la priſe qu'en fit le Roi de Maroc, à qui elle appartient préſentement. * Pline, *l.* 5. Martianus, *l.* 6. Solin, *c.* 24. *Itinéraire* d'Antonin. Gramaye, *l.* 4.

*LIXE, *Lixus*, riviére d'Afrique à l'emboûchure de laquelle eſt ſituée la ville de Lixe, a encore beaucoup d'autres noms. On la nomme *Luſſo*, *Luſſia*, *Luque*, *Loucous*, *Luccus*, *Fiume di Larache*, *Rio de Larache*, *Larache.* Elle prend ſa ſource dans les montagnes d'Errifis, traverſe la province de Habata, & entrant dans celle d'Aſgar, elle y baigne la ville de Caſar & celle de Lixe ou Larache, & ſe décharge peu après dans l'Océan Atlantique. Silius *Italicus* en fait mention, *l.* 3. *v.* 258.

Et Tingin rapido mittebat ab æquore Lixus.

LIZARD-POINT. *Voyez* LE'ZARD-POINT.

LIZET (Pierre) premier Préſident au Parlement de Paris, natif de Clermont en Auvergne, s'éleva par ſon mérite aux premiéres dignitez. Après avoir fait du progrès dans l'étude du Droit, & avoir longtems ſuivi le Barreau dans le Parlement de Paris, il fut reçu Conſeiller de la Cour, & trois ans après il fut honoré de la charge d'Avocat général du Roi. Lizet s'aquit de la réputation dans l'exercice de cette ſeconde charge, & ſur tout au procès que Louïſe de Savoye fit à Charles de Bourbon, Connétable de France, où il parla avec beaucoup d'éloquence pour les droits du Roi & de la Couronne. Le Roi François I, qui avoit conçu de l'eſtime pour lui, le choiſit l'an 1529, pour remplir la charge de premier Préſident au même Parlement, qu'il exerça durant vint ans avec beaucoup d'intégrité. Le Cardinal de Lorraine, irrité de ce qu'il avoit fait refuſer dans le Parlement le tître de Prince à ceux de ſa Maiſon, & de ce qu'il lui avoit fait tête à lui même dans le Conſeil, réſolut de le perdre. Il engagea la Ducheſſe de Valentinois, Maîtreſſe de Henri II, dans cette intrigue; & ayant chargé Lizet de quelques crimes imaginaires, il l'obligea l'an 1550, à ſe défaire de ſa charge en faveur de Jean Bertrand. Le Préſident Lizet étoit extrémement pauvre; & dans les différens emplois qu'il avoit remplis, il n'avoit pas aquis un pouce de terre: ce qui engagea le Roi de lui donner l'Abbaïe de S. Victor-lez-Paris, pour le faire ſubſiſter. Il ſe fit alors Prêtre, & mourut le ſeptiéme juin 1554, âgé de 72 ans, après avoir donné tout ce qu'il avoit aux pauvres, & avoir fondé cinq Bourſes dans le Collége de Juſtice. Son corps fut enterré dans le chœur de l'égliſe de ſaint Victor, où l'on voit ſon Epitaphe. Depuis ſa retraite, il écrivit contre les Proteſtans quelques Ouvrages peu dignes de ſa réputation. Lizet avoit beaucoup de lecture & d'érudition: il cite quantité de paſſages des Péres; mais, comme il n'étoit pas Théologien, il ne raiſonne pas aſſez, & avance quelquefois des propoſitions inſoutenables. Son ſtile eſt ampoullé, & ſe ſent du zéle ardent dont il étoit animé contre ceux qu'il regardoit comme Hérétiques. M. Arnaud traite de livre pitoyable l'Ouvrage que Lizet avoit fait pour prouver qu'il ne falloit pas traduire l'Ecriture-Sainte en Langue vulgaire. Théodore de Béze qui étoit encore jeune, s'aviſa de tourner en ridicule les Ouvrages de l'Abbé, par un Ecrit Macaronique, où il ſuppoſe que *Magiſter Benedictus Paſſavantius*, envoyé à Genéve par Pierre Lizet, pour ſavoir ce qu'on y diſoit de ſes Ouvrages, lui rend compte de ſa commiſſion. * De Thou, *Hiſt. l.* 6. La Croix-du-Maine, *Biblioth. Françoiſe.* Blanchard, *Hiſt. des premiers Préſidens, &c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVI ſiécle.*

LLA. LLI. LLO.

LLANANDIFRY. *Voyez* LLANYMTHEFRY.

*LLAN-BADERN-VAUR, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Radnor, eſt à peu près à l'oueſt de la ville de Radnor dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

*LLANBEDER, eſt un bon bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, au Comté de Cardighan, ſur la rive droite du Tivy, vers les confins du Comté de Caernarden. Il eſt à l'eſt-nord-eſt de Cardighan, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues.

*LLANDEWYE, bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles au Comté de Glamorgan, dans une preſqu'iſle que la mer forme dans la partie occidentale & méridionale de cette province.

*LLANDILOUAWRE, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden, ſur la rive droite du Towy, eſt à l'eſt-nord-eſt de la ville de Caermarden, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

*LLANELTHY ou LLANELTHYE, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, vers les confins du Comté de Glamorgan & dans le voiſinage de la mer, eſt au ſud-ſud-eſt de la ville de Caermarden, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues.

LLANES, en Latin *Lanæ*, petite ville ou bourg dans l'Aſturie de Santillana, à cinq lieues de S. Vincent du côté du couchant, & à deux de la mer de Biſcaye. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LLANGADICK ou LLANGADOCK, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden ſur la rive gauche du Towy, à l'eſt-nord-eſt de la ville de Caermarden, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* LLANIDLOS, petit bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Montgomery, eſt un peu au deſſous de la ſource de la Saverne, à peu près à l'oueſt de Montgomery, dont il eſt éloigné d'environ ſix lieues.

* LLANWILLING ou LLAN-VETHLIN, beau bourg d'Angleterre, dans la Principauté de Galles au Comté de Montgomery, eſt au nord-nord-oueſt de Montgomery, dont il eſt éloigné de cinq à ſix lieues,

* LLANYMTHEFRY, ou LLANANDIFFRY, bourg d'Angleterre dans la Principauté de Galles, au Comté de Caermarden, eſt au nord-oueſt de Caermarden, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues.

LLIRIA ou LLIRIAS, en Latin *Leriæ*, bourg d'Eſpagne, ſitué ſur la riviére de Guadalaviar, dans le Royaume de Valence, à ſix lieues au deſſus de la ville de ce nom. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville des anciens Conteſtans, nommée *Lauro*, *Lauron*, *Laurona*, où les troupes de Céſar défirent & tuérent Sextus Pompeius. Mais d'autres la mettent à Laurigue, bourg ſur la même riviére, à cinq lieues au deſſus de Llirias. Ils prétendent que Llirias eſt l'ancienne ville des Edetans, nommée *Leria*, *Edeta* & *Hedeta:* ce qui eſt aſſez vraiſemblable. * Maty, *Dict. Géogr.*

LLIVIA, en Latin *Livia*, *Julia*, *Lybica*. C'étoit autrefois une ville conſidérable, forte, épiſcopale, & capitale du Comté de Cerdagne en Catalogne. Ce n'eſt maintenant qu'un bourg tout ouvert, ſitué ſur la Ségre, à une lieue au deſſus de Puicerda. * Maty, *Dict. Géogr.*

LLOBREGAT, en Latin *Rubricatus*, riviére de la Catalogne, ainſi nommée parce qu'elle roule du ſable rougeâtre, naît aux confins de la Cerdagne, traverſe toute la Viguerie de Manréſa, & une partie de celle de Barcelone, baigne Berga & Martorel, reçoit le Cardoner & la Noya, & ſe décharge dans la Mer Méditerranée, environ à trois lieues de la ville de Barcelone, vers le couchant. Cette riviére eſt fort groſſe en hiver; mais en été elle n'a qu'un filet d'eau. Tout ſon cours eſt du nord au ſud. * Maty, *Dict. Géogr.*

LLOBREGAT, en Latin *Lobregatus*, anciennement *Clodianus*, riviére d'Eſpagne dans la Principauté de Catalogne, coule dans le Lampourdan, baigne le château d'Empurias, & ſe décharge dans le Golfe de Lyon près de Roſes. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LLOGOR, riviére d'Angleterre, dans la Principauté de Galles, coule à peu près du nord-eſt au ſud-oueſt, ſépare les Comtez de Caermarden & de Glamorgan, arroſe le château de Llogor & ſe jette dans la mer.

* LLOGOR, en Latin *Loghoricum*, autrefois *Leucurum*, étoit anciennement une petite ville des Silures: maintenant ce n'eſt qu'un village avec château, dans la Principauté de Galles en Angleterre dans le Comté de Glamorgan ſur une riviére de même nom, à une lieue & demie de ſon emboûchure dans le Canal de Saint-George.

LLORA. *Voyez* LORA.

LLOYD (Guillaume) un des plus ſavans Anglois du XVII ſiécle; naquit en 1627, à Tylehurſt en Berkshire. Son pére s'appelloit *Richard* Lloyd, étoit Bachelier en Théologie & Recteur d'une égliſe Anglicane. Guillaume paſſa la meilleure partie de ſa jeuneſſe à Oxford où il profita des inſtructions du célébre Wilkins, qui d'ailleurs paſſa la plus grande partie de ſes jours dans l'Univerſité de Cambridge, où il fit quelques autres excellens Diſciples qui portérent fort loin la gloire des Anglois dans l'érudition. Lloyd poſſédoit parfaitement la Critique des Auteurs Grecs & Latins, auſſi-bien que l'Hiſtoire & la Chronologie, à laquelle il prêtoit de grandes & de nouvelles lumiéres, tirées des anciennes Médailles & Inſcriptions. Il n'étoit pas moins verſé dans l'Ecriture-Sainte dont il entendoit toutes les expreſſions & les maniéres de s'exprimer, & ſavoit les comparer judicieuſement les unes avec les autres. Ce qu'il y avoit de plus louable en lui, c'eſt que nonobſtant ſes vaſtes connoiſſances & ſon attachement à la lecture, il eut toûjours fort à cœur les fonctions de ſes charges eccléſiaſtiques, dont il s'aquitta avec une grande exactitude. Après qu'il eut pris le degré de Docteur en Théologie en 1667, & qu'il eut deſſervi pluſieurs emplois, il obtint celui de Paſteur de S. Martin-des Champs, qui eſt la paroiſſe de toute l'Angleterre la plus nombreuſe & qui comprend le Palais de Whitehall. Toute ſa conduite étoit fort édifiante; l'humilité, la patience, la douceur, la bénéficence & une grande piété formoient ſon caractére. Quoique dans le fond il fût fort zélé contre la Religion Romaine, il ne laiſſa pas d'être ſoupçonné par certains Eſprits trop bouillants, de favoriſer les Catholiques. Voici le fait. Lorsqu'en 1679, on fit divers réglemens contre les Catholiques qu'on prévoyoit que Jaques II favoriſeroit, Lloyd compoſa un Ecrit dans lequel il propoſa de faire une grande différence entre le Clergé Catholique régulier qui eſt étroitement lié à la Cour de Rome & entre le Clergé ſéculier, qui renonçoit publiquement en Angleterre à l'infaillibilité du Pape & au pouvoir qu'il s'arroge de dépoſer les Rois. Lloyd conclut que les derniers pouvoient être tolérez en Angleterre, pendant qu'on excluroit totalement les premiers de la tolérance. On ne peut douter que les vues de Lloyd n'ayent été fort bonnes, mais comme alors les Eſprits étoient échauffez, & que les déguiſemens des Moines, ſous des habits ſéculiers, rendoient tout leur parti fort ſuſpect, Lloyd ne put éviter d'être ſoupçonné: ce qui redoubla encore, lorsqu'en 1680 il fut nommé par la Cour à l'Evêché de Saint-Aſaph. Mais outre que tout le reſte de ſa conduite rendoit témoignage à ſon innocence, elle fut ſur tout miſe dans un grand jour, lorsque, ſous le régne de Jaques II, Lloyd s'oppoſa ouvertement à la Religion Romaine dans un tems où ce zéle étoit accompagné de dangers beaucoup plus grands que ſous Charles II. Il étoit auſſi du nombre des ſix Evêques qui avec Sancroft, Archevêque de Cantorbéry, préſentérent une Requête au Roi pour le ſupplier de vouloir révoquer les ordres qu'il avoit donnez de publier dans toutes les Chaires, ſon Edit au ſujet de la tolérance des *Non-Conformiſtes*. Le Roi traita d'abord cette affaire de rebellion, & cita les ſept Prélats devant ſon Conſeil qui les envoya inceſſamment à la Tour. Tout le peuple Anglois en témoigna ſon chagrin & les Catholiques les plus ſenſez conſeillérent au Roi de ceſſer cette perſécution, dont les ſuites funeſtes n'étoient nullement difficiles à prévoir. Le Roi s'opiniâtra à vouloir qu'on prononçât une ſentence contre les accuſez. Mais quoique le Roi ſouhaltât fort leur condamnation & que les Juges paruſſent s'intéreſſer pour la Cour, ils furent néanmoins abſous à la pluralité des ſuffrages, au grand contentement du peuple & de l'armée qui ſe trouva dans le voiſinage de Londres: de ſorte qu'alors on pouvoit aiſément prédire la chûte du Roi Jaques. En 1688, Lloyd ſe déclara d'abord en faveur de Guillaume Prince d'Orange & de la Princeſſe Marie ſon épouſe, dont il célébra l'heureuſe arrivée en Angleterre par un Sermon ſolemnel d'action de graces, qui fut imprimé. Ce Prince devenu Roi d'Angleterre le nomma alors ſon Aumonier. En 1692, le Roi lui donna l'Evêché de Coventry & Litchfield, & en 1699 celui de Worceſter. Il mourut en ſeptembre 1717, ayant preſque atteint l'âge de 90 ans. Voici la liſte de ſes Ecrits, *An Account of Church Gouvernement as it was in Great Britain and Ireland, wen they firſt received the Chriſtian Religion*, c'eſt à dire, *Deſcription du Gouvernement eccléſiaſtique tel qu'il étoit en la Grande Bretagne & en Irlande, lorsqu'on y reçut la Religion Chrétienne; Series Chronologica Olympionicarum*, 1700, *in folio; Hiſtoire Chronologique de la Vie de Pythagore & d'autres grands Hommes ſes contemporains, avec une Lettre à M. Bentley ſur les Vies de Pythagore écrites par Jamblique & par Porphyre.* Quelques Savans font mention d'un Ouvrage manuſcrit qui contient un Commentaire fort ſavant, ſur les Lettres de Pline *le Jeune.* Dans les derniéres années de ſa vie il travailloit à un Commentaire ſur les Prophétes & ſur l'Apocalypſe de ſaint Jean. Guillaume Lloyd ſon fils, auſſi Docteur en Théologie fut Chancelier de l'Evêché de Worceſter pendant que le pére en étoit Evêque. On loue beaucoup ſon ſavoir dans les Antiquitez & dans la Chronologie, auſſi-bien que dans la belle collection de médailles qu'il poſſéde. * *Diction. Allemand de Bâle.*

LLOYD (Nicolas) ſavant Philologue Anglois, naquit à Holton environ l'an 1634, & étoit fils de *George* Lloyd, Miniſtre dans le voiſinage de Wincheſter. Il fit ſes études au Collége de Wadham à Oxford; il y prit le dégré de Maître ès Arts & en fut fait Membre. En 1665, il fut Chapelain du Dr. Blandford, Evêque d'Oxford: il obtint enſuite le Paſtorat de S. Martin dans cette ville, & en 1672 il parvint à celui de Newington en Surrey, où il mourut le 27 ſeptembre 1680. Il étoit d'un naturel palſible & grand Philologue. On a de lui un Dictionnaire intitulé *Dictionarium Hiſtor. Geograph. Poëticum*, dont la premiére édition parut à Oxford en 1670, *in folio.* Cet Ouvrage n'étoit preſque d'abord qu'une compilation corrigée de ce que les Dictionnaires d'Etienne & de Ferrarius contenoient. L'Auteur en donna, dans la ſuite, une édition beaucoup plus correcte & augmentée de près de la moitié. Ce qui donna occaſion à Lloyd de compoſer cet Ouvrage fut le deſſein qu'il avoit de publier une édition de Denys l'Africain avec des Remarques; car il éprouva, par ſa propre expérience, combien le Dictionnaire d'Etienne étoit défectueux. Hofman s'eſt beaucoup ſervi de l'Ouvrage de Lloyd dans la compoſition du ſien, où il a ſouvent fourré des paſſages entiers de Lloyd ſans les changer en rien, quoique les changemens fuſſent de la derniére néceſſité. * A. Wood, *Athenæ Oxon. Præfatio in primam editionem Dictionarii* Llodii. *Biblioth. Univerſelle, tome* 1. *Dict. Allemand de Bâle. Voyez la Préface de ce Dictionnaire.*

LO. LOA. LOB.

LO (Saint) en Latin *Lato* ou *Laudus*, Evêque de Coutances, dans le ſixiéme ſiécle, fut élevé ſur le ſiége de Coutances l'an 528. Il n'y avoit guéres qu'un an qu'il étoit Evêque, lorsqu'il alla à une aſſemblée de Prélats à Angers. Il ſe trouva aux funérailles de S. Melaine à Rennes; aſſiſta au ſecond Concile d'Orléans, tenu l'an 533, au troiſiéme l'an 538, & au cinquiéme l'an 549; & mourut entre l'an 565 & 568. Il eut pour ſucceſſeur Romachaire. On fait ſa Fête au 21 ſeptembre. * *Vita Melanii, apud* Bollandum. Baillet, *Vies des Saints.*

LO. *Voyez* LOO.

LOAH. *Voyez* LOUAN.

LOAISA. *Voyez* LOAYSA.

* LOANDA, petite iſle d'Afrique vers le Royaume de Congo. Elle eſt ſelon la Carte de M. Deliſle au neuviéme degré trente minutes de latitude méridionale, & ſous le 33 degré de longitude.

LOANDA S. PAULO, ville bâtie ſur une petite iſle de même nom, & qui eſt tout auprès de la côte de Congo en Afrique. Cette ville, qui appartient aux Portugais, & qui eſt la réſidence de l'Evêque d'Angola, a un fort grand & vaſte port. Elle eſt grande & belle pour le païs. On prétend qu'il y a environ trois mille maiſons de Blancs ou Européens, qui ſont bâties de pierre & de chaux, & couvertes de tuiles, & un plus grand nombre de maiſons de Négres ou Congolans, qui ne ſont bâties qu'avec du chaume & de la terre. Il y a un prodigieux nombre d'Eſclaves. On dit que les Jéſuites, qui y font les fonctions de Curez & ont ſoin des Ecoles, en ont juſqu'à deux mille à leur ſer-

ſervice. Il y a encore d'autres Religieux, qui ſont, des Carmes, des Obſervantins & des Capucins. Il n'y a point d'eau douce que celle qu'on va querir dans les riviéres de la Terre-Ferme avec des canots. On y mange du pain de manioque, comme dans le Breſil, & des moutons, dont la queue eſt plus peſante qu'aucun des quatre quartiers; mais mal ſaine. On n'y trafique point avec de l'argent monnoyé. Pour petite monnoye on ſe ſert de Zimbis, qui ſont une eſpéce de coquilles de Congo; & la grande monnoye eſt des piéces de toile & des Négres. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* auſſi LOVANDO-SAN-PAULO.

LOANGO. *Voyez* LOVANGO.

LOANO. *Voyez* LOUAN.

LOANS. *Voyez* LOUANS.

* LOARRE, gros bourg d'Eſpagne, dans le Royaume d'Aragon, au pié des Pyrenées, au ſud de Jaca, dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. Il eſt arroſé par quantité de belles fontaines, & défendu par une bonne forteresſe, où le malheureux Comte Julien qui avoit livré ſa patrie en proye aux Infidéles, fut détenu priſonnier juſqu'à ſa mort. * Colmenar, *Délices d'Eſpagne*, *p.* 667.

LOAYSA (Garcias de) natif de Talavéra en Caſtille, entra vers l'an 1495, dans l'Ordre de ſaint Dominique, & s'y aquit tant de réputation que peu après avoir fini ſes études il fut en même tems Lecteur de Théologie, & Recteur du Collége de Palencia. Il eut enſuite divers emplois dans ſon Ordre, & étoit Provincial d'Eſpagne en 1518, lorsqu'il fut élu Général. Ce fut dans cet emploi qu'il fut connu de l'Empereur Charles-Quint, qui le choiſit pour ſon Confeſſeur en 1523. Ce Prince voulant le retenir auprès de lui, le nomma dès l'année ſuivante à l'Evêché d'Oſma, l'admit dans ſon Conſeil, & bientôt après le fit Préſident du Conſeil des Indes, & Préſet général de la Croiſade. Il procura auſſi ſa promotion au Cardinalat, qui ſe fit le 19 mars 1530, & le fit transférer d'Oſma à Siguença le 22 avril ſuivant. C'étoit avant cette tranſlation, & même avant ſon Cardinalat, qu'aſſiſtant au Conſeil où l'on délibéra ſur la conduite que l'Empereur devoit tenir à l'égard de François I, Roi de France, fait priſonnier de guerre à Pavie, il ſoutint qu'il falloit lui rendre la liberté, ſans rançon & ſans conditions; & l'événement juſtifia qu'on eut grand tort de ne pas ſuivre cet avis. Enfin en 1538, il fut transféré par le même Empereur ſur le ſiége Archiépiſcopal de Séville; & ayant ſçu conſerver ſa faveur juſqu'à la fin, il mourut le 21 avril 1546 à Madrit, d'où ſon corps fut porté dans l'égliſe de ſon Ordre à Talavéra, qu'il avoit fait rebâtir entiérement. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2. Sponde, *ad ann.* 1525.

LOAYSA (Giron Garcias de) *Voyez* GIRON GARCIAS de LOAYSA.

LOAZE'S (Ferdinand) Archevêque de Valence, dans le XVI ſiécle, étoit natif d'Oriol, bourg du Royaume de Valence, en Eſpagne. Il étudia à Bologne, ſe rendit très-habile dans le Droit Civil & Canon, & fut employé en divers ſiéges de Juſtice, à Barcelone & ailleurs. Depuis il fut Evêque d'Elne, de Lérida, de Tortoſe, de Tarragone; & fut enfin transféré ſur la fin du mois d'avril 1567, à l'Archevêché de Valence, où il mourut au mois de février ſuivant, dans le tems que le Pape Pie V, le devoit faire Cardinal. Ferdinand Loazès a compoſé divers Ouvrages de Droit. * Ferdinand Vaſquez Menchaca, *in Controv. Illuſtr.* André Schot. Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. &c.*

LOBAO. *Voyez* LOBON.

LOBARD SIRICHI ou LOMBARD de SIRICHO, natif de Padoue, comme veulent Simler & Scardéoni, vivoit dans le XIV ſiécle, & fut Diſciple de Pétrarque. Celui-ci travailloit à un Ouvrage des Hommes Illuſtres, qu'il laiſſa imparfait en mourant, & que Sirichi acheva. Nous avons cet Ouvrage dans les Oeuvres de Pétrarque, & dans un volume particulier, imprimé à Bâle l'an 1562. * Scardéoni, *Rer. Patavin. l.* 2. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 3. *c.* 3. Simler, *in Epit. Biblioth. Geſnerianæ.*

LOBAW, petite ville avec citadelle: elle eſt dans la Michovie, contrée de la Pruſſe Ducale, vers les confins du Palatinat de Ploczko en Pologne, & au midi de la riviére de Dribents. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOBBE ou LOBBES. *Voyez* LOBE.

LOBBETIUS. *Voyez* LOBE'TIUS.

LOBCOWITZ (Bohuſlas de Haſſenſtein, Baron de) étoit de l'ancienne Maiſon de Lobcowitz de Bohéme, féconde en perſonnages illuſtres, qui ont rempli les principales charges des Royaumes de Hongrie, & de Bohéme, auſſi bien qu'à la Cour des Empereurs. On ignore l'année de la naiſſance de Bohuſlas, mais on ſait qu'il floriſſoit ſur le milieu du XV ſiécle. Il avoit de très grands talens pour les études & ſur tout pour la Poëſie. Il alla à Bologne, où il ſe lia d'amitié avec Pierre Schot de Strasbourg, Juriſconſulte, Hiſtorien, Poëte, &c. La peſte étant à Bologne, Bohuſlas alla étudier en Droit Canonique à Ferrare & c'eſt là que l'on croit qu'il reçut le dégré de Docteur en Droit Il s'attacha beaucoup à l'étude du Grec & des Antiquitez. Pour ſe perfectionner dans les Sciences il entreprit de longs voyages. Par une lettre qu'il écrivoit d'Alexandrie d'Egypte du cinquiéme novembre 1490, à Jean de Selnberck, Chancelier de Bohéme, il paroît qu'il avoit déja vu la Judée, Jéruſalem, l'Egypte, le Grand Caire, & qu'il vouloit viſiter encore les Iſles Cyclades, les ruïnes de Troye, Conſtantinople, & les différens lieux célébres dans l'Hiſtoire. Ce furent ſes voyages & ſes études qui lui aquirent en Bohéme le nom d'*Ulyſſe* & de *Pline*. A ſon retour il prit, pendant quelque tems, le parti des armes, où il ſe ſignala. S'il avoit ſuivi le conſeil de Schot, il n'auroit jamais tâté de la guerre. Non, lui écrivoit-il, les Muſes & les armes ne s'accommodent point,

Haud bene conveniunt nec in una ſede morantur
Mars & Calliope. . .

Après avoir quitté les armes, il prit des emplois à la Cour. Il fut Sécretaire d'Etat en Hongrie, & grand Chancelier de Bohéme. Il paroît peu content de la conduite des Courtiſans & ſur tout des Eccléſiaſtiques. „ Les Eccléſiaſtiques, *dit-il*, parlent plus „ ſouvent de l'argent que du Ciel, & ils ont moins JESUS-CHRIST „ dans la bouche, que *Néméſis* & *Laïs*. Ce qui ſur tout eſt in„ tolérable, ils étudient plus Virgile & Plaute que l'Evangile, „ & ils ſont plus ſoigneux de s'inſtruire des dogmes d'Epicure, „ que des Décrets des Papes. " On le ſouhaita ſouvent pour Evêque. Il fut appellé à l'Evêché de Wladiſlaw en Pologne, de Breſlaw en Siléſie, & d'Olmutz en Moravie. Le Chapitre, d'Olmutz l'avoit appellé; l'Empereur Frédéric III, & Ladiſlas, Roi de Bohéme, avoient confirmé cette élection; mais le Pape Innocent VIII refuſa d'y conſentir, parce qu'il vouloit y mettre le Cardinal de Mont-Réal. L'Evêque de Trente recommandant Bohuſlas au Cardinal de Julien, lui dit, que ce Savant que l'on ſouhaitoit pour Evêque d'Olmutz, ſavoit le Latin, le Grec, qu'il étoit Orateur, Philoſophe, Juriſconſulte, & bien verſé dans l'Ecriture Sainte, d'où il avoit puiſé tant de vertus, la continence, la chaſteté, le mépris du monde & de ſes délices. Bohuſlas dégoûté de la Cour & du monde, choiſit la retraite pour vaquer tout entier à l'étude des Belles Lettres. Il étoit fort attaché au Siége de Rome & au culte de la Vierge. Cependant il ne canoniſe pas les Papes Jules II, & Alexandre VI: voici ce qu'il dit du premier, par où l'on verra en même tems un échantillon de ſa Poëſie.

——— *At tu, ſi fas eſt dicere, Præſul*
Optime, Romana lætus requieſcis in Arce,
Et digitis aurum verſas, & multa modeſte
Diſſimulanda facis, juſſuſque abſcondere ferrum
Decernis ferro, turbarique omnia ſævo
Marte ſinis. Taceo Cœlum venale, Deumque,
Et Dominos veteres pulſos, ingenſque pudendæ
Imperium ſobolis. Sed non ſic itur ad aſtra,
Non jubet hæc Cœli Frænator.

Voici encore l'Epitaphe d'Alexandre VI, de la plume de Bohuſlas.

Cui tranquilla quies odio, cui prælia cordi,
Et rixa, & cædes, ſeditioque fuit,
Mortuus hac recubat, populis gaudentibus, urna,
Paſtor, Alexander, maxima Roma, tuus.
Vos Erebi Proceres, vos Cœli claudite portas,
Atque animam veſtris hanc prohibete locis.
In Styga nam veniens pacem turbabit Averni,
Committet Superos, ſi petat aſtra Poli.

Bohuſlas avoit une très grande paſſion pour les livres, & il n'épargnoit rien pour ſe procurer les plus rares. Il donna deux mille ducats d'or pour un Platon. Il donnoit une penſion annuelle à des Marchands d'Ausbourg pour lui faire venir des nations étrangéres où ils avoient commerce, des livres Grecs & Latins. Auſſi ramaſſa-t'il la plus belle bibliothéque de toute l'Allemagne. Elle périt en partie à Chomuts par un incendie. On ſauva cependant 7000 volumes dont Thomas Mitis a donné le Catalogue. Il y avoit des Manuſcrits Grecs & Latins en toutes ſortes de Sciences. Bohuſlas avoit ordonné par ſon teſtament que ſa bibliothéque ne fût ni vendue, ni diſtraite, mais qu'elle vînt à celui de la famille qui ſe diſtingueroit le plus dans les Lettres. Il mourut dans ſon château de Haſſenſtein le 13 novembre 1510. Roderic Dubraw, Juriſconſulte de ce tems-là & qui connoiſſoit particuliérement ce grand Homme en fait cet Eloge: „ Il a aquis, *dit-il*, de grandes richeſſes non par la fraude, la „ flaterie, & l'oppreſſion, mais par ſes belles actions. Il n'exi„ ge jamais d'argent de ſes Sujets. Quand il punit, il ne porte „ point la rigueur au delà de l'équité. Il partage ſon bien avec „ les pauvres, & il n'épargne pas la dépenſe quand il s'agit de „ marier les filles de ſes amis. Entre autres qualitez, il poſſéde „ celle de bon ami dans un dégré fort éminent. " On a de lui des Poëſies qui ont été imprimées en 1563, & en 1570, à Prague. Dans la derniére édition, outre les Poëſies, il y a *des Piéces d'Eloquence*; un *Traité de la miſére humaine*; un *Traité de l'Avarice*; un *Eloge de Pierre Schot*; un *Fragment touchant la félicité*; *cinq livres de Lettres*; & *la Vie de Haſſenſtein par* Thomas Mitis. * Chriſt. Coleri, *Commentatio Hiſtorica de Bohuſlai Haſſenſtenii Liberi Baronis Lobcovici Vita, &c. Bibliothéque Germanique, tome* 14. *p.* 68, *&c.*

LOBE, village avec un monaſtére de l'Ordre de ſaint Benoît, autrefois fort célébre, dans l'Evêché de Liége ſur la Sambre, à mille pas de la petite ville de Thuin. C'eſt le lieu que l'on nommoit anciennement *Labieni Caſtra*, & enſuite *Laubium* & *Laubacum*. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOBE'DA, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, ſur la rive droite de la riviére de Sala, au midi de Iéna, dont elle eſt éloignée d'environ une lieue & demie.

LOBELIUS (Matthias) *Voyez* OBEL (Matthias de l')

* LOBENSTEIN, LAUENSTEIN & LAWENSTEIN, petite ville d'Allemagne dans la Franconie, ſur les confins du Voigtland, province du Cercle de la Haute Saxe. Elle eſt au nord de Culembach, tirant vers l'eſt, & en eſt éloignée d'environ huit lieues.

LOBERA (Athanaſe de) Moine de l'Ordre de Cîteaux, Hiſtoriographe de Philippe II, Roi d'Eſpagne, publia en 1602,

une Chronologie des Rois d'Eſpagne juſqu'à Philippe II. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LOBET (Jacques) en Latin *Lobetius*, de Liége, fut Jéſuite & Théologien dans la Société. Il enſeigna pluſieurs années la Philoſophie dans l'Univerſité de Douay, & fut Recteur des Colléges de Liége & de Tournay. On a de lui, *De Peccato, ejuſque natura, pœnis ac remediis, libri quinque; Speculum Eccleſiaſticorum ac Religioſorum; De Vita ac Morte, libri tres; De Fortitudine ac Conſtantia Chriſtiana, libri tres; Flagella Peccatoris; Quadrageſima, ſive Quæſtiones Theologicæ, Hiſtoricæ, Morales, in Evangelia Dominicarum Quadrageſimæ; Tractatus de ſacra Chriſti Paſſione & Cruce; Templum Domini, ſive de religioſo Templorum cultu.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 417.

* LOBINEAU (Dom-Gui-Alexis) Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, né à Rennes en Bretagne en 1666, fit profeſſion le 15 décembre 1683, n'étant âgé que de 17 ans. Il s'eſt appliqué toute ſa vie à l'étude de l'Hiſtoire. Il a publié ſur cette matiére *Hiſtoire de Bretagne*, commencée & déja bien avancée par le Pére le Gallois, achevée & perfectionnée par le Pére Lobineau, en deux volumes *in folio.* Par rapport à cet Ouvrage il a eu pour Adverſaires l'Abbé de Vertot & Claude Moulinet, Abbé des Thuilleries. Il a traduit de l'Eſpagnol de Miguel de Luna, Interpréte de Philippe II, Roi d'Eſpagne, un Ouvrage ſous ce tître, *Hiſtoire des deux Conquêtes de l'Eſpagne par les Maures, & des Révolutions arrivées dans l'Empire des Califes, pendant près de 50 ans, avec la Deſcription de l'Eſpagne & la Vie du Grand Almanzor.* On a encore de lui, *Réflexions ſur l'Apologie pour les Armoricains*, publiée par le Pére Dom Liron. Depuis l'an 1708, il a été chargé d'achever l'*Hiſtoire de la ville de Paris*, que Dom Félibien avoit entrepriſe & bien avancée avant ſa mort. Elle a paru en 1725, en cinq volumes *in folio.* Dom Lobineau a auſſi eu part à l'*Hiſtoire des Saints de Bretagne*, & on lui attribue les *Avantures de Pomponius, Chevalier Romain*, Ouvrage ſatyrique que d'autres donnent à M. de Themiſeuil. Le Pére Lobineau eſt mort le troiſiéme de juin 1727. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

LOBKOWITZ. *Voyez* LOBCOWITZ.

LOBNA, ville de la Tribu de Juda, dans la partie méridionale de cette Tribu. Elle fut donnée aux Lévites & déclarée ville de refuge. Euſébe & S. Jérôme diſent qu'elle étoit dans le canton d'Eleuthéropolis. C'eſt la même que *Lebna* ou *Libna*, au voiſinage de laquelle les Iſraëlites campérent dans le Déſert. * *Joſué, ch.* 15. *v.* 42. Relandi *Palæſtina, l.* 2. Le Pére Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible.*

☞ Sanſon *dans ſa Géographie Sacrée*, diſtingue deux Lebna, l'une dans le Déſert au 29 degré 45 minutes de latitude, & au 66 & 45 minutes de longitude; l'autre dans le nord de la Tribu de Juda, ſur les frontiéres de la Tribu de Dan, au 31 degré 47 minutes & demie de latitude, & au 66 & huit minutes de longitude. On ne trouve dans ſa Carte de la Terre-Sainte ou de la Judée aucun lieu du nom de *Lebna* dans la partie méridionale de la Tribu de Juda, mais bien *Labana* qu'il place au 31 degré 17 minutes de latitude, & au 66 & ſix minutes de longitude.

LOBO ou LOUP (Alfonſe) Eſpagnol, natif de Médina Sidonia, ou, ſelon d'autres, de Madrid, Religieux de l'Ordre des Capucins, étoit l'un des plus habiles Prédicateurs du XVI ſiécle. Les Papes Pie V, & Grégoire XIII, l'eſtimoient beaucoup; & ce dernier lui commanda de paſſer de l'Ordre des Obſervantins dans celui des Capucins. Lobo avoit prêché à Milan, & dans les principales villes d'Italie, où l'on diſoit ordinairement, que Tolet enſeignoit par ſon érudition; que Panigarole charmoit l'eſprit par ſa façon de prêcher; & que le Pére Lobo enlevoit le cœur par la force de ſa Morale. Ce Religieux mourut à Barcelone l'an 1593. On lui attribue un Commentaire ſur Iſaïe, qui n'a point été publié. * Le Cardinal Frédéric Borromée, *de Sacr. ſui temp. Oratoribus.* Zacharie Boverius, *in Hiſt. Capucin.* Wadingue, *in Biblioth. Minor.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan. &c.*

LOBO (Rodrigués-François) Poëte Portugais, qui vivoit vers l'an 1610, ſe noya en revenant dans un eſquif d'une maiſon de campagne à Lisbonne. Ses Ouvrages lui ont aquis beaucoup de réputation en Portugal. Les plus conſidérables ſont, un Poëme Héroïque, *ô Condeſtable de Portugal don Nugno Alvarez Pereira; Contena Aldea, ô noites de Inverno; Primaveras; Eglogas; los Romances, &c.* Lobo publia auſſi l'*Euphroſyne*, qui eſt la Comédie favorite des Portugais. Son Auteur ne prend le nom que de *Juan Spera in Leo.* * Faria de Souſa, *in Fonte Aganip.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpanica.*

LOBO (Jérôme) né à Lisbonne, entra chez les Jéſuites à Coïmbre le premier mai 1610, étant âgé de 14 ans, & en 1631 fut envoyé en Ethiopie, où il demeura trente ans, & où il ſouffrit beaucoup. A ſon retour il fut fait Recteur du Collége de Coïmbre, où il mourut le 29 janvier 1678, âgé de 85 ans. Il a donné une rélation fort exacte de l'Abyſſinie, avec une Carte dreſſée ſur les lieux. Il y traite des ſources du Nil, de la licorne, & de quantité d'autres choſes curieuſes. Thévenot l'a inſérée dans le quatriéme volume des Voyages divers qu'il a recueillis, & fait imprimer à Paris l'an 1674. M. le Grand avance que ce que Thevenot a donné dans ſon grand Recueil des Voyages, n'eſt pas la Rélation de l'Abyſſinie par le P. Lobo; mais ſeulement le réſultat de quelques converſations que M. Sotwel, Envoyé d'Angleterre en Portugal, & M. Toinard ont eues avec le P. Lobo dans les années 1666 & 1667. * *Mémoires de Portugal. Préface du Voyage hiſtorique de l'Abyſſinie, par le* Pére Lobo, traduit en François par M. le Grand, qui a joint pluſieurs Diſſertations de ſa façon, à la Rélation du Miſſionnaire, en particulier pour refuter Ludolf. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LOBON ou LOBAO, anciennement *Lycon*, ancien bourg de l'Eſtrémadure d'Eſpagne. Il eſt ſur la Guadiane, entre Mérida & Badajos, à cinq lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOBOS, iſles qui ne ſont qu'à deux lieues de la Terre-Ferme de l'Amérique à ſix degrez 24 minutes de latitude méridionale. On leur a donné ce nom à cauſe de quantité de veaux marins qui ſe trouvent aux environs, & que les Eſpagnols nomment *Lobos.* Ce ſont deux petites iſles d'environ un mille de circuit chacune. Il y a des lions & pluſieurs oiſeaux. * Dampier, *Voyage autour du Monde, tome* 1. *ch.* 5. Th. Corneille, *Dict. Geogr.*

LOBREGAT, nom de deux riviéres de Catalogne. *Voyez* LLOBREGAT.

LOBUCH. *Cherchez* LABACH.

* LOBURG, LAWBORCH ou LAWEBORCH, petite ville du Cercle de la Baſſe Saxe dans le Duché de Magdebourg ſur la riviére de Struma, à l'eſt de Magdebourg, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

* LOBWASSER (Ambroiſe) Membre du Conſeil ſouverain de Konigsberg en Pruſſe, a traduit en vers Allemands les Cantiques François qui ſont à l'uſage des Réformez. Il mourut le 27 novembre 1585, dans la 71 année de ſon âge. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Krugers, *Catal. Hiſt.*

L O C.

LOCAMER (George-David) naquit à Landau en 1588. Il fit ſes études à Strasbourg, & en 1608 il commença à fréquenter l'Académie. Après avoir fait ſon Cours de Philoſophie, il s'adonna à la Juriſprudence, & profita merveilleuſement des inſtructions du Profeſſeur Juſte Meierus, dont dans la ſuite il devint le Collégue. On le pria de vouloir bien ſe charger de la conduite de quelques jeunes gens qu'il accompagna dans les Académies de Wittenberg, de Leipſic & de Gieſſen. Il viſita avec eux la Bohéme, la Marche de Brandebourg, la Poméranie, le Danemarc, les villes Anſéatiques, & d'autres païs encore. Etant de retour de tous ces voyages, il fut reçu Docteur à Heidelberg en 1618, & peu de tems après, il fut revétu de la charge de Profeſſeur à Strasbourg. Il mourut d'hydropiſie le 28 avril 1637. On a de lui, *Notæ in Inſtitutiones; Nova Juſtinianea; Quæſtionum Juris Centuriæ aliquot; Enantiophana; Feudorum Synopſis.* * Witte, *in Memor. Juriſconſultorum, p.* 171. *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LOCARNO. *Cherchez* BAILLIAGE de LOCARNE.

LOCATE. *Voyez* LEUCATE.

LOCATELLI (Euſtache) Evêque de Reggio, né à Bologne, ſe fit Religieux dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il ſe fit eſtimer par ſa doctrine & par ſa piété. Il étoit Procureur général de ſon Ordre l'an 1561. Le Pape Pie V, le choiſit pour être ſon Confeſſeur, & lui donna le 20 avril 1569, l'Evêché de Reggio, où il mourut le ſixiéme octobre de l'an 1575, étant âgé de 57 ans, ſept mois & trois jours. On lui a attribué un Ouvrage ſur le Maître des Sentences, & quelques autres Traitez de Théologie, qui étoient d'un autre Religieux de ſon Ordre, appellé Euſtache comme lui. * Razzi, *Huom. Illuſtr. Pred.* Bumaldi, *Biblioth. Bonon.* Alidoli. Ghilini. Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LOCCENIUS (Jean) Profeſſeur Royal à Upſal, floriſſoit en 1670. Il a donné des Notes ſur Cornélius Népos; un Recueil de Diſſertations Politiques; une Hiſtoire de Suéde, &c. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LOCCHEM. *Voyez* LOCHEM.

LOC-DIEU. *Voyez* LIEU-DIEU.

LOCENA. *Voyez* LUCENA.

LOCHANS. *Voyez* LOUANS.

* LOCHAY, petite riviére de l'Ecoſſe ſeptentrionale dans la province de Broad-Albain ou Braid-Albain, entre dans un Lac d'où ſort la riviére de Tay. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p.* 1264.

* LOCHDEN, ville de Livonie dans la province de Wik, au ſud-oueſt de Revel, dont elle eſt éloignée d'environ quinze lieues, ſelon la Carte de la Livonie publiée par Sanſon.

LOCHEM, petite ville des Provinces-Unies. Elle eſt ſur la riviére de Berckel, dans le Comté de Zutphen, à l'eſt de la ville de Zutphen dont elle eſt éloignée d'environ trois lieues. Les François la prirent l'an 1672, & l'abandonnérent en 1674. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOCHES, ville de France en Touraine, ſur la riviére d'Indre, avec un fort château, & une forêt, fut autrefois du patrimoine des Comtes d'Anjou, qui y tenoient leurs priſonniers d'Etat. Ce fut dans la ſuite le ſéjour preſque ordinaire du Roi Charles VII. Louïs XI y ajoûta divers appartemens au château, & y fit faire un donjon, où, entre autres priſonniers, il tint longtems le Cardinal Balue. Louïs XII, y retint auſſi en priſon Ludovic Sforce, qui y mourut, & qui fut enterré dans l'égliſe de Notre-Dame, où l'on voit encore le tombeau d'Agnès Sorel, Maîtreſſe de Charles VII. Loches a un ſiége royal, qui eſt du reſſort du Préſidial de Tours. * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.*

LOCHOW. *Voyez* LUCHOW.

LOCHQUABEIR. *Cherchez* LOQUABER, Comté.

LOCHTA, bon bourg de Suéde: il eſt dans la Cajanie en Finlande, ſur le bord du Golfe de Bothnie, environ à vint-trois lieues de la petite ville d'Oulo, du côté du midi. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOCHYR, riviére de l'Ecoſſe méridionale, dans la province d'Annandale, coule à peu près du nord au ſud, & ſe rend dans le Golfe de Solway.

LOCKE (Jean) naquit à Wrington, à ſept ou huit milles de Briſtol, aumidi; & ſi l'on ne ſait pas le jour de ſa naiſſance, on ſait dumoins qu'il fut batiſé le 29 d'août 1632. Son pére

re avoit hérité beaucoup plus de bien de ſes parens, qu'il n'en laiſſa à ſon fils, & fut Capitaine dans l'armée du Parlement du tems des guerres civiles ſous Charles I. Il y a apparence que ce fut dans ce tems-là, & durant les malheurs de la guerre, qu'il perdit une partie de ſon bien. Le fils fit ſes premiéres études juſqu'en 1651, à Londres, dans l'Ecole de Weſtminſter; d'où il alla au Collége de l'égliſe de Chriſt, à Oxford, où il eut une place de *Socius* ou de *Fellow*, comme l'on parle en ce païs-là. On regardoit dès-lors M. Locke comme le plus habile & le plus ingénieux jeune homme, qui fût dans ce Collége. Il ſe plaignoit pourtant de ſes premiéres études, parce qu'il n'avoit pas appris ce qu'il devoit apprendre, & qu'on ne connoiſſoit alors à Oxford qu'un Péripatétiſme embarraſſé de mots obſcurs & de recherches inutiles. Dégoûté de ces études épineuſes, il lia commerce de lettres avec des perſonnes d'un eſprit aiſé & agréable, plutôt que ſavantes; & on aſſure qu'il n'étoit pas inférieur à Voiture, à l'égard du tour fin & délicat. Il n'approuvoit point les Diſputes en forme de l'Ecole; & il ſoutint toûjours, que c'étoit une maniére de ſe quereller, ou de faire une vaine oſtentation de ſon eſprit, mais qu'elle ne ſervoit point à découvrir la vérité. Les premiers livres qui lui donnérent du goût pour la Philoſophie, furent ceux de Deſcartes, quoique dans la ſuite il ait ſuivi des ſentimens bien oppoſez à ceux de ce Philoſophe. Ayant recommencé à étudier, il s'attacha à la Médecine, mais il ne la pratiqua pas dans les formes, parce qu'il ne ſe trouva pas aſſez robuſte, pour en ſupporter la fatigue. Il n'a pas laiſſé d'être eſtimé par les plus habiles Médecins de ſon tems, & en particulier par le fameux Thomas Sydenham, comme cela paroît par le témoignage qu'il en a rendu dans la dédicace de ſon livre des Maladies aigues, mis au jour en 1675. Il ne fut jamais Docteur en Médecine, mais ſeulement Maître ès Arts.

En 1664, il alla en Allemagne comme Sécretaire du Chevalier Guillaume Swan, Envoyé du Roi d'Angleterre chez l'Electeur de Brandebourg & chez quelques autres Princes de l'Empire. Le voyage n'ayant pas duré un an, il reprit ſes études dans l'Univerſité d'Oxford, & s'attacha principalement à la Phyſique. Il fut connu du Lord Ashley en 1666, & ils liérent entre eux une amitié, qui ne ſe termina que par la mort. En 1668, il accompagna en France le Comte & la Comteſſe de Northumberland. De retour en Angleterre, il rentra dans la maiſon du Lord Ashley, où il avoit logé auparavant, & eut ſoin de ce qui reſtoit à faire pour l'éducation du fils de ce Seigneur, qui avoit alors 15 ou 16 ans. Il s'en aquitta avec ſuccès. Il lui choiſit enſuite une femme par les ordres du pére, & il ſortit de ce mariage une nombreuſe poſtérité, & entre autres le Lord Shaftsbury, qui s'eſt fait beaucoup eſtimer en Angleterre, & de l'éducation duquel M. Locke eut auſſi ſoin. En 1670 & 1671, il commença à penſer à ſon Ouvrage touchant l'*Entendement;* mais ſes occupations & ſes voyages l'empêchérent de l'achever en ce tems-là. En 1672, le Lord Ashley ayant été fait non ſeulement Comte de Shaftsbury, mais encore Grand Chancelier d'Angleterre, il donna à M. Locke l'Office de Sécretaire de *Sa préſentation des Bénéfices*, qu'il garda juſqu'à la fin de 1673, que ce Lord rendit le grand Sceau au Roi. M. Locke fut diſgracié avec ce Seigneur, & contribua dans la ſuite à quelques Ecrits, que ce Seigneur fit publier, pour exciter la nation Angloiſe à veiller ſur la conduite des Catholiques, & à s'oppoſer à leurs deſſeins. Au mois de juin de 1673, M. Locke fut fait Sécretaire d'une commiſſion touchant le commerce, emploi qui lui devoit rendre cinq cens livres ſterling par an; mais cette commiſſion fut diſſoute au mois de ſeptembre 1674. L'été de l'année ſuivante 1675, étant menacé de phthiſie, il alla à Montpellier, où il demeura aſſez longtems. Ce fut là qu'il fit connoiſſance avec M. Herbert, depuis Comte de Pembrok. Il conſerva toûjours cette liaiſon, & dédia à ce Seigneur ſon livre *de l'Entendement*. De Montpellier il alla à Paris, où il connut M. Juſtel, dont la maiſon étoit alors le rendez-vous des Gens de Lettres. Il y vit auſſi M. Guénelon Médecin d'Amſterdam, qui y tenoit des conférences Anatomiques, & cette connoiſſance ne lui fut pas inutile dans la ſuite. Il lia encore une amitié particuliére avec M. Toinard, qui lui confia un exemplaire de ſon Harmonie Evangélique, quoiqu'il n'en eût que cinq ou ſix. Elle a été imprimée depuis. M. Locke avoit fait une étude particuliére du Nouveau Teſtament. Le Comte de Shaftsbury ayant été abſous des accuſations, que la Cour lui avoit intentées, ſe retira en Hollande où il ſe fit recevoir Bourgeois d'Amſterdam, de peur que l'Angleterre ne le demandât comme Criminel d'Etat. M. Locke ne ſe croyant pas en ſûreté dans le Royaume, ſuivit en Hollande le Lord Shaftsbury, qui mourut bientôt après. Etant en Hollande il renouvella connoiſſance avec M. Guénelon, en fit de nouvelles avec d'autres perſonnes habiles, & principalement avec M. de Limborch, Profeſſeur en Théologie chez les Remontrans: l'amitié entre ces deux Savans dura juſques à la mort. Ce fut en Hollande qu'il travailla à ſon Ouvrage de l'*Entendement* & qu'il l'acheva. Il n'y avoit pas un an, qu'il étoit ſorti d'Angleterre, lorsqu'on l'accuſa à la Cour d'avoir fait contre le Gouvernement certains petits livres, que l'on diſoit être venus de Hollande, mais qu'on reconnut dans la ſuite avoir été faits par d'autres. Cela lui fit perdre la place qu'il avoit dans le Collége de l'égliſe de Chriſt à Oxford. Après la mort du Roi Charles II, on voulut obtenir un pardon pour M. Locke; mais il répondit qu'il n'avoit que faire de pardon, puisqu'il n'avoit commis aucun crime. Lors de l'entrepriſe du Duc de Monmouth, Jacques II fit demander aux Etats par ſes Ambaſſadeurs 84 perſonnes, entre leſquelles étoit M. Locke, qui n'avoit pourtant jamais eu de commerce avec ce Duc, ne l'eſtimant pas aſſez pour cela. Comme il étoit en danger, M. Guénelon lui procura une retraite chez M. Veen, où il demeura caché deux ou trois mois. Ne ſe croyant pas encore en ſûreté, il ſe retira à Cléves, d'où il revint quelque tems après pour reprendre ſon ancienne retraite. Ce fut là où il compoſa ſa lettre Latine ſur la tolérance, qui fut enſuite imprimée à Goude en 1689. Elle eſt intitulée *Epiſtola de Tolerantia ad clariſſimum Virum T. A. R. P. T. O. L. A. ſcripta à P. A. P. O. J. L. A.* Les premiéres lettres ſignifient *Theologiæ apud Remonſtrantes Profeſſorem, Tyrannidis Oſorem, Limburgium Amſtelodamenſem;* & les ſecondes, *pacis amico, perſecutionis Oſore, Joanne Lockio Anglo.* On traduiſit ce petit Ouvrage en Anglois, & il fut imprimé deux fois à Londres en 1690. On l'a imprimé en François avec ſes Oeuvres poſthumes en 1710. En 1686, M. Locke commença de nouveau à paroître, parce qu'on fut aſſez informé qu'il n'avoit aucune part dans l'entrepriſe du Duc de Monmouth. On publia alors dans le ſecond tome de la *Bibliothéque Univerſelle* ſa *nouvelle méthode de dreſſer des recueils*, dont tant de perſonnes ſe ſervent avec beaucoup de ſuccès. Il fit quelques voyages & quelque ſéjour à Utrecht & à Rotterdam. En 1687, il compoſa lui même en Anglois un abbrégé de ſon livre *de l'Entendement*, que M. Le Clerc traduiſit en François & qu'il inſéra dans le huitiéme tome de la *Biblioth. Univerſelle*. Enfin la révolution de 1688, ouvrit à M. Locke, le retour en ſon païs. Il s'y rendit au mois de février 1689, ſur la même flotte, qui y conduiſit la Princeſſe d'Orange, depuis Reine d'Angleterre. Son mérite lui eût pu faire obtenir divers emplois; mais il ſe contenta d'être l'un des Commiſſaires des appels, charge qui rend deux cens livres ſterling par an, & qui l'accommodoit, parce qu'elle ne demande pas une grande aſſiduité. Vers le même tems on lui offrit un caractére public, & il fut à ſon choix, d'aller chez l'Empereur ou chez l'Electeur de Brandebourg, ou en une autre Cour en qualité d'Envoyé, où il croiroit pouvoir trouver un air plus propre à ſa ſanté, qui étoit foible. Mais craignant que ſi l'air ne lui convenoit pas où il iroit, le ſervice du Roi n'en ſouffrît ou que ſa vie ne fût en danger, à moins qu'il ne revînt promptement, il refuſa un emploi de cette nature. Cependant un Théologien ayant attaqué ſa premiére lettre de la Tolérance, il y répondit par une ſeconde en 1690. Quoiqu'il n'y mît pas ſon nom, on le reconnut aſſez à ſa maniére & à ſon ſtile. Ce fut auſſi la même année que ſon Ouvrage de l'*Entendement* parut *in folio* pour la premiére fois en Anglois. Il a été publié trois fois depuis en cette même Langue en 1694, en 1697, & en 1700. Cette derniére année on le publia en François à Amſterdam, par les ſoins de M. Coſte, qui le traduiſit ſous les yeux de l'Auteur. Cet Ouvrage fut auſſi traduit en Latin en 1701. Il y en a encore un petit Abbrégé en Anglois par M. Vynne. La quatriéme édition Angloiſe eſt la plus ample & la meilleure. Il publia auſſi la même année ſon livre du *Gouvernement civil*, qui fut traduit, mais aſſez mal, en François. Il fut réimprimé en Anglois en 1694 & 1698. On en a fait depuis une édition Angloiſe beaucoup plus correcte que les précédentes. M. Locke ſéjourna quelques années à Londres, en ſortant ſeulement de tems en tems pour reſpirer un meilleur air; mais il fut obligé enſuite de penſer à quitter Londres, du moins tout l'hiver, & à s'en éloigner davantage. Il alla demeurer à Oates, à plus de vint milles de cette ville, chez le Chevalier Marsham qui l'aimoit & l'eſtimoit. Ce fut là où il paſſa le reſte de ſa vie.

En 1692, il publia ſa troiſiéme lettre ſur la Tolérance, pour répondre aux nouvelles objections qu'on lui avoit faites. Ce fut lui qui reveilla en quelque ſorte la nation Angloiſe ſur les deſordres des monnoyes. Il diſoit que ſi on n'y mettoit ordre au plutôt, on manqueroit d'argent en Angleterre pour acheter du pain. C'eſt ce qui arriva en 1695, & qui obligea le Parlement à y mettre ordre dès le commencement de l'année ſuivante. Pour exciter la nation Angloiſe à y prendre garde, il publia en 1692, un petit Traité ſous ce tître, *Conſidération de conſéquence ſur la diminution de l'intérêt de l'argent, & l'augmentation du prix de la monnoye.* Il reprit enſuite cette matiére en 1695, lorsque l'accompliſſement de ſa prédiction obligea le Parlement à y penſer ſérieuſement. En 1693, il publia ſes *Penſées ſur l'Education des Enfans*, & il s'en fit encore en 1694 & 1698, deux autres éditions qui ſont augmentées. Ce livre fut auſſi traduit en Hollandois, & en François, & imprimé par deux fois. En 1695, M. Locke fut fait Commis du Commerce & des Colonies. Ceux qui ſont de cette commiſſion compoſent un Conſeil, qui prend ſoin de ce qui concerne le Commerce & les Colonies Angloiſes, & ils ont chacun mille livres ſterling par an. Il s'aquitta de cet emploi avec beaucoup de ſoin & d'approbation, juſqu'à l'année 1700, qu'il le quitta; parce qu'il ne pouvoit plus faire de ſéjour à Londres comme il avoit fait auparavant. Il ne dit à perſonne ſon deſſein, avant que de remettre ſa commiſſion entre les mains du Roi, qui la reçut avec peine, & qui lui dit que quelque peu d'aſſiduité qu'il apportât aux fonctions de ſon emploi, ſon ſervice étoit agréable, & qu'il ne ſouhaitoit pas qu'il demeurât dans la ville un ſeul jour au préjudice de ſa ſanté. Mais il répondit qu'il ne pouvoit pas retenir une charge, à laquelle il y avoit des gages conſidérables attachez, ſans en faire les fonctions; & qu'il prioit très-humblement le Roi de l'en décharger. Il fut l'un de ceux qui contribuérent le plus à faire comprendre au Parlement, qu'il n'y avoit point de moyen de ſauver le commerce d'Angleterre, qu'en faiſant reſondre la monnoye aux dépens du public, ſans en hauſſer le prix. Pour cet effet il compoſa un petit livre qui renfermoit de *nouvelles conſidérations touchant l'augmentation du prix de la monnoye*, qu'il publia en 1695. Ce Traité & quelques autres furent réimprimez l'année ſuivante, ſous le tître de *Papier touchant la monnoye, l'intérêt & le commerce.* La même année 1695, M. Locke publia ſon livre, intitulé en Anglois *the reaſonableneſs of Chriſtianity*, & qui a été traduit en François ſous ce tître, *que la Religion Chrétienne eſt très-raiſonnable, &c.* On l'a auſſi traduit en Flamand. Avant cela il avoit paru à Londres un livre intitulé, *le Chriſtianiſme non myſtérieux.* L'Auteur prétendoit y montrer qu'il n'y a rien dans la Religion

Chrétienne, non ſeulement de contraire à la raiſon, mais même qui ſoit au deſſus d'elle. Cet Auteur s'étoit ſervi de quelques raiſonnemens ſemblables à ceux de M. Locke, dans ſon Traité de l'*Entendement Humain*. Il y eut auſſi quelques Sociniens Anglois qui publiérent divers petits livres, où ils parloient beaucoup de la raiſon, & de ce qui lui eſt oppoſé, & qui ſoutenoient qu'il n'y a rien de tel dans le Chriſtianiſme. M. Locke avoit auſſi enſeigné qu'il n'y a rien dans la révélation, qui ſoit contraire à aucune notion aſſurée de la raiſon. Tout cela engagea feu M. Stillingfleet, Evêque de Worceſter, à mêler M. Locke avec ces gens-là dans une défenſe qu'il fit contre eux de la doctrine de la ſainte Trinité, & qu'il publia en 1697. Il attaqua dans ce livre quelques penſées de M. Locke touchant la connoiſſance que nous avons des ſubſtances, & ſur quelques autres articles, qui pouvoient favoriſer des héréſies. M. Locke lui répondit; M. Stillingfleet repliqua la même année. Cette réponſe fut refutée par une ſeconde lettre, ce qui lui en attira une ſeconde de ce ſavant Evêque en 1698, à laquelle M. Locke oppoſa une troiſiéme réponſe en 1699. Cet Evêque mourut quelque tems après, ce qui termina la diſpute. En 1697, M. Locke fut obligé d'aller à Londres, où le Roi vouloit lui parler, parce qu'il étoit attaqué de l'aſthme comme M. Locke. Il lui donna quelques avis dont le Roi ne jugea pas à propos de profiter. Mais dès-lors il ſentit lui même toute la grandeur de ſon mal; puiſqu'il ne put point ſe coucher pendant trois jours qu'il fut à Londres. Il employa les derniéres années de ſa vie à l'étude de l'Ecriture; & ce fut cette étude qui a produit le livre dont nous avons parlé, *que la Religion Chrétienne eſt très-raiſonnable*; & *des Paraphraſes avec des Notes ſur les Epîtres de S. Paul, aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates & aux Ephéſiens, avec un Traité préliminaire, de la maniére d'entendre les Epîtres de S. Paul en le conſultant lui même*, en Anglois. Il mourut le vint-huitiéme d'octobre, vieux ſtile, de l'année mille ſept cens quatre. Outre les Ouvrages dont on a fait mention cy-deſſus, on a encore de M. Locke, Regître des changemens de l'air, obſervez à Oxford par le barométre, le thermométre & l'hygrométre, depuis le 24 juin 1666, juſqu'au 28 mars 1667; Oeuvres poſthumes; Lettres familiéres de M. Locke & de quelques uns de ſes amis, (Angloiſes & Latines.) On a imprimé après ſa mort ſes Oeuvres poſthumes. On lui a attribué quelques Ouvrages qu'il n'avoit pas faits, & entre autres un petit *Traité ſur l'Amour divin*, imprimé en Anglois & traduit en François, qui eſt l'Ouvrage d'une Dame Angloiſe de mérite. On pourra voir ſon portrait aſſez au long dans le tome ſixiéme *de la Bibliothéque Choiſie*, qui nous a fourni cet article, *p.* 342. *& ſuiv.* *Voyez* auſſi le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 1. *p.* 35. *& ſuiv.*

* LOCKENITZ, petite ville dans la Marche Uckerane de Brandebourg, à l'oueſt-nord-oueſt de Stettin, dont elle eſt éloignée d'environ ſix lieues.

LOCMAN, ſurnommé *le Sage*, dont il eſt parlé dans l'Alcoran, étoit natif d'Ethiopie ou de Nubie, de la race de ces Eſclaves noirs à groſſes lévres, qui ſortent de ce païs-là, & que l'on portoit vendre en divers lieux. On prétend que Locman fut porté & vendu parmi les Iſraëlites ſous le régne de David & de Salomon. Les Mahométans en racontent pluſieurs fables, qui dans quelques circonſtances, ſont les mêmes qu'on trouve dans la Vie fabuleuſe d'Eſope: ce qui fait croire à quelques uns qu'Eſope pourroit bien être le même perſonnage; ſur tout puiſqu'on attribue à ce dernier un livre intitulé *Amthal*, qui ſignifie *proverbes* & *apologues*. Mais il y a grande apparence que ce livre de Locman eſt moderne, & qu'il a été tout au plus tiré de ſes diſcours & de ſes entretiens. Quoiqu'il en ſoit, il ſeroit aſſez difficile de décider, ſi les Arabes ont emprunté ces apologues des Grecs, ou ſi les Grecs les ont pris des Arabes. Il eſt vrai que la maniére d'inſtruire par les fables eſt plus conforme au génie des Orientaux, qu'à celui des peuples de l'Occident. Quelques uns donnent à Locman le métier de Charpentier, d'autres celui de Tailleur d'habits, & quelques autres diſent qu'il étoit Berger: quoi qu'il en ſoit, c'étoit un excellent homme, tant dans la connoiſſance des choſes naturelles, que dans la pratique de la vertu. Il gardoit ordinairement le ſilence, & s'appliquoit beaucoup à la contemplation, & ſur tout à l'exercice de l'amour de Dieu, de ſorte que l'on diſoit de lui, que parce qu'il aimoit beaucoup Dieu, Dieu le favoriſoit auſſi d'un amour particulier. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* Suivant M. Chardin *Locman* eſt originaire de *Casbin* ville de Perſe. „ C'eſt, *dit-il*, l'Eſope des „ Orientaux, ou Eſope même, au dire des gens ſavans de l'Europe en Litérature Arabeſque, qui prétendent que le Locman des Orientaux eſt l'Eſope des Grecs. Il eſt certain, *ajoûte-t'il*, qu'à conſidérer la vie de ces hommes illuſtres, telle „ que les Auteurs nous la donnent, on diroit que ce ſont deux „ hommes différens, mais quand on examine les Fables, il paroit que c'eſt le même Auteur: ce qui feroit aſſez croire, ſelon l'aveu des Grecs eux mêmes, qu'ils tirent leurs Fables „ des Orientaux. Les Perſans font leur Locman ſi ancien qu'il „ doit avoit été contemporain de Moïſe; d'autres qui ne le „ croyent pas ſi ancien, diſent qu'il vivoit du tems de David, „ & c'eſt l'opinion de *Mircond*, Hiſtorien Perſan très-fameux. „ Chacun convient qu'il a été le premier Philoſophe célébre „ dont le nom ſoit venu juſques à nous. Comme Mahomet a „ parlé de Locman d'une maniére avantageuſe dans ſon Alcoran, cela a porté les Mahométans, à en faire plus de cas, & „ quelques uns d'entre eux, à compoſer de gros Commentaires „ & de beaux Traitez de Morale ſur ſes Apologues. Quelques „ Auteurs Arabes prétendent qu'Empédocle étoit ſon Diſciple. „ On rapporte qu'il vécut trois mille ans. *Sabdi*, célébre Poëte Perſan fait là-deſſus ce conte, ſavoir, que Locman ſur la fin „ de ſa vie, demeuroit ſur le bord d'un marais de roſeaux, où il „ s'étoit dreſſé une cabane, dans laquelle il s'occupoit à faire „ des paniers d'oſier. L'Ange de la mort s'apparut à lui & lui „ dit, comment eſt-ce, Locman, que depuis trois mille ans que „ tu ès au monde, tu n'ayes ſçu bâtir une maiſon? Locman lui „ répondit, ô *Eſraïl* (c'eſt le nom de l'Ange de la mort) on ſe„ roit bien fou, ſachant qu'on t'a toûjours à ſes talons, de ſe „ mettre à bâtir une maiſon. " * Chardin, *Voyages*, *&c. tome* 1. *p.* 198: *tome* 2. *p.* 165.

LOCRENAN ou LOC-RENAN. *Voyez* SAINT-RENAN.

LOCRES (Ferry de) *Voyez* LOCRIUS (Ferréol)

LOCOMORIE. *Cherchez* LUCOMORIE, province.

LOCRES, ville des Brutiens dans la grande Gréce. On dit qu'elle a aujourd'hui le nom de *Gieraci*. Il y avoit une autre Locres dans la Gréce, où l'on trouvoit les Locriens, dits *Ozoles*, dans la contrée, ou vers la ville de Lépante; & les Locriens, *Epicnémidiens*, où étoient les villes de Cnémides, d'Elatie, de Lilée, d'Opunte, &c. * Pline, Strabon, Solin, Cluvier, &c. parlent de ces peuples, auſſi-bien que Virgile, *Enéïde*, *l.* 3. *v.* 399.

Hic & Noricii poſuerunt mœnia Locri.

LOCRIDA. *Voyez* OCRIDA.

LOCRIN, que les Auteurs fabuleux d'Angleterre font ſecond Roi de leur iſle, étoit fils de Brutus, & frére de Camber & d'Albanacte. On dit que ce dernier fut tué par Humbert Roi des Huns, qui avoit fait une irruption dans le païs, & que ſes deux fréres vengérent ſa mort par la défaite de Humbert & de ſon armée. Depuis, Locrin reſta Souverain de tout l'Etat par la mort de Camber, ſurvenue peu de tems après la défaite des Huns. Les Anglois retinrent leurs femmes eſclaves. Une d'entre elles plut à Locrin, qui pour l'épouſer, répudia ſa femme Gondoléne, fille de Corinée, Duc de Cornouaille, quoiqu'il en eût un fils nommé *Madan*. Les Cornubiens, pour venger l'injure faite à leur Princeſſe, aſſaſſinérent Locrin, & jettérent dans une riviére l'Eſclave qu'il avoit épouſée. * Béde. Polydore Virgile. Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre*.

LOCRIS, contrée de la Gréce ſur les frontiéres de la Phocide entre la Béotie & l'Etolie. Ceux qui habitoient derriére les Etoliens étoient appellez *Ozoles*; ceux qui occupoient le Nord par rapport aux Etoliens portoient le nom d'*Epicnémidiens*, du Mont *Cnémis*, & ceux qui étoient vers le Sud s'appelloient *Opuntiens* de la ville d'*Opus*; mais tous enſemble étoient compris ſous le nom de *Locriens*. Il y avoit auſſi de ce nom une ville des Brutiens de laquelle il eſt parlé cy-deſſus ſous le nom de LOCRES. * *Dict. Allemand.*

LOCRIUS (Ferréol) ou *Ferry de Locres*, Curé de ſaint Nicolas d'Arras, né l'an 1571, mourut l'an 1614, laiſſant entre autres Ouvrages, une Chronique du Païs-Bas depuis l'an 1257, juſqu'en 1600; *Maria Auguſta*, *libri ſex*; *Chronica Anacephalæoſis*; *Oratio funebris Matthæi Moullarbi*; *Hiſtoria Comitum ac Comitatus Sancti Pauli*. On a auſſi de lui quelques piéces en vers. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 217. Le Mire, *de Script. ſæculi XVII. &c.*

LOCRUS, fils du Roi Phéaque. Après la mort de ſon pére, il diſputa avec *Alcinoüs* ſon frére, à qui appartiendroit le Royaume. Ils convinrent enfin qu'Alcinoüs demeureroit Roi de la Phéacie, autrement l'Iſle de Schérie dans la Mer d'Ionie; & que Locrus ſe retireroit du païs avec une Colonie & de riches meubles. Locrus paſſa en Italie, & fut bien reçu par Latinus Roi des Latins, qui lui donna ſa fille Laurine en mariage. C'eſt pourquoi les Phéaques réconnurent les Locriens d'Italie pour leurs compatriotes. Il arriva en ce tems-là qu'Hercule enleva d'Erythie les bœufs de Géryon, vint en Italie, & fut bien reçu de Locrus. Latinus qui étoit venu rendre viſite à ſa fille, vit ces bœufs & les fit enlever. Hercule l'ayant appris tua Latinus d'un coup de trait, & reprit ſes bœufs. Locrus ayant craint qu'Hercule ne fût maltraité par Latinus, Prince brave & courageux, ſe déguiſa pour venir au ſecours de ſon Hôte; mais Hercule le voyant venir & croyant que c'étoit un autre qui accouroit au ſecours de Latinus, lui décocha un trait dont il le perça. Ayant enſuite connu ce qu'il avoit fait, il pleura ſon ami, lui rendit les derniers devoirs; & après qu'il fut mort il apparut au peuple, & lui ordonna de bâtir une ville au lieu où étoit le ſépulchre de Locrus. * Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs profanes*, *p.* 47, *dans le précis de la troiſiéme narration de Conon.*

LOCUSTA, célébre Empoiſonneuſe, vivoit à la Cour de Néron vers l'an 60 de Jeſus Chriſt. Ce Prince ſe ſervit de ſon miniſtére pour ſe défaire de Britannicus, & l'employa ſouvent en de ſemblables crimes. Tacite dit qu'il craignoit ſi fort de perdre cette méchante femme, qu'il la faiſoit garder à vue. Parce que le poiſon qu'on donna à Britannicus, n'opéroit pas aſſez tôt, il la voulut faire mourir. Suétone ajoûte qu'il la battit de ſa propre main; qu'il lui fit préparer ſes poiſons dans ſon palais; & que pour recompenſe, il ne lui donna pas ſeulement l'impunité de ſes autres crimes, mais encore de grandes poſſeſſions, & même des Diſciples pour apprendre ſon métier. * Tacite, *Annal. l.* 11. *&* 12. Suétone, *in Nerone*, *c.* 33.

LOCUTIUS. *Voyez* AIUS.

LOD. LOE. LOF.

LOD, ville de la Paleſtine dans la Tribu de Benjamin, bâtie par Samad, fils d'Elphaal. * I. *Chron.* ou *Paralip. ch.* 8. *v.* 12.

LOD, Iſraëlite, dont les enfans revinrent de la captivité de Babylone. Quelques-uns l'appellent *Lod Hadid*, ne faiſant qu'un ſeul nom de ces deux; mais d'autres croyent que c'étoit le nom de deux perſonnes différentes. * *Eſdras* ou I. *Eſdras*. *ch.* 2. *v.* 33.

LO-

LODABAR, ville de la Tribu de Gad, où Méphibofeth, fils de Jonathas, & petit-fils de Saül, fut nourri par Machir. * II. *Samuel* ou II. *Rois*, *ch.* 9. *v.* 4. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 7. *ch.* 6. *art.* 275.

* LODDON, petite riviére d'Angleterre, prend ſa ſource dans la province de Hant ou de Southampton, dont elle traverſe la partie ſeptentrionale, puis entre dans la province de Bark, & ſe rend dans la Tamiſe entre Sanning & Henley.

* LODE, petite ville de l'Iſle de Sardaigne vers la côte orientale de l'Iſle, entre le 39 & le 40 degré de latitude.

LODE'GA. *Voyez* LADOGA.

LODE'SAN, en Latin *Laudenſis Ager*, contrée du Duché de Milan en Italie. Elle eſt entre le Pavéſan, le Milanois propre, le Crémaſc, le Crémonois & le Plaiſantin. Les fromages du Lodéſan ſont eſtimez, & ſes lieux principaux ſont Lodi capitale, & Codogno. * Maty, *Dict. Géogr.*

LODE'VE, ville de France en Languedoc, avec Evêché ſuffragant de Narbonne, vers les frontiéres de Rouergue, à neuf lieues d'Agde, eſt plus conſidérable par ſon ancienneté que par ſa grandeur. Pline la nomme *Forum Neronis*; & Iſidore *Luteva*. L'Evêque, qui en eſt le Seigneur, y a Haute Juſtice, & ſe dit Comte de Montbrun, qui eſt un château près de la ville, qui portoit autrefois le titre de Vicomté. Saint Flour ou Flore eſt le plus ancien Prélat de cette ville, dont nous ayons connoiſſanſance. Helvadius, qui eſt le quatriéme, eſt nommé dans l'Epître des Evêques de France à ſaint Léon l'an 451. Lodéve eſt bâtie entre des montagnes, près des riviéres de Lergue & de Solondre, qui ſe jettent dans l'Eraut. Elle fut expoſée à de grands malheurs pendant les guerres des Goths & des Albigeois; mais ſur tout l'an 1573, pendant celle des Huguenots, qui y déſolérent tout, & brûlérent le corps de ſaint Fulcran, l'un des Evêques & des Protecteurs de la ville. On y honore encore la mémoire de ſaint Amantius, l'un des Prélats de Lodéve; & celle de ſaint Geniez, Martyr d'Arles. Gaucelin de Montperoux, Pierre Froter, Pierre de Lodéve, Guillaume de Caſouls, Guillaume de Mandagot Cardinal, auſſi-bien que Pierre Giraldi, Guillaume Grimoard, Guillaume d'Eſtouteville, Gui-Aſcagne Sforce, René de Birague, Bernard de la Guyonnie, Denys Briçonnet, Jean de Plantavit de la Pauſe, François Boſquet, ont été Evêques de Lodéve. Geldin, Vicomte de Lodéve, eſt nommé dans la Vie de ſaint Fulcran; & Catel rapporte dans ſes *Mémoires de Languedoc*, que Raimond Guilhen, frére du Seigneur de Montpellier, qui mourut l'an 1201, acheta tous les droits qu'il avoit ſur le diocéſe de Lodéve. C'eſt pour cette raiſon que les Evêques de Lodéve ont pris le titre de Comtes. On aſſure que huit cens Gentilshommes ont autrefois relevé de ces Prélats, & que leur Evêché en fut ſurnommé, pour cette raiſon, *le Noble*. Le Chapitre de la cathédrale eſt compoſé d'un Prevôt, d'un Précenteur, d'un Sacriſtain, & de douze Chanoines. * Bernard de la Guyonnie, *in Chron.* Plantavit de la Pauſe, *in Chron.* Catel, *Mémoires de Languedoc.* Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* „ Lodéve, dit M. Piganiol de la For„ ce, étoit autrefois ſous la domination des Comtes de Rhodès; „ mais Pierre de Poſquiéres, l'un de ſes Evêques, aquit le droit „ de ce Comté, & le Comté de Montbrun, ce qui le rendit Sei„ gneur de tout ſon diocéſe. Il fit enſuite fermer Lodéve à ſes „ dépens; & en 1160, le Roi Louïs VII lui accorda le droit de „ régales & les mines d'argent & autres de ſon diocéſe. Cette „ conceſſion fut depuis confirmée par Philippe-Auguſte, avec „ pouvoir de battre monnoye, de bâtir des tours & forteresſes, „ & de connoître des cauſes civiles & criminelles. Le diocéſe „ de Lodéve eſt un païs ſec & ſtérile, qui ne produit pas aſſez de „ blé pour ſes Habitans, mais il eſt cependant un des plus ri„ ches par ſes manufactures de draps & de chapeaux. * Piganiol de la Force, *Deſcription de la France*, *&c. tome* 4. *p.* 36 *&* 90.

LODI ſur l'Adde, *Laus Pompeii*, ville d'Italie, avec titre d'Evêché ſuffragant de Milan, eſt entre Milan & Crémone, & eſt capitale du Lodéſan, dans un terroir extrémement fertile pour les pâturages. L'ancienne ville, qui tira ſon nom de la Colonie que Pompée y mit, a été ruïnée: c'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui *Lodi Vecchio*, bourg près de Pavie, où l'on trouve encore diverſes marques de ſon antiquité, comme, des médailles, des inſcriptions, &c. Les Gaulois avoient bâti cette ville, ſelon Pline. Les Milanois la ruïnérent; & l'Empereur Frédéric I la fit rebâtir ſur l'Adde vers l'an 1158. On y tranſporta le jeudi quatriéme mars 1169, les Reliques de S. Baſſien, qui en avoit été Evêque du tems de S. Ambroiſe. DEFENDENTE Lodi, Chanoine de cette ville, qui vivoit ſur la fin du XVI ſiécle, en compoſa l'Hiſtoire, avec celle de ſes Evêques, que les Curieux pourront conſulter. Cette Hiſtoire a pour titre *Diſcorſi Hiſtorici intorno la Citta di-Lodi*, imprimée à Lodi en 1629, *in quarto*. On peut conſulter auſſi l'Hiſtoire commencée par Othon Moréna, & qu'Acerbus Moréna ſon fils a continuée. Félix Oſio, Profeſſeur de Rhétorique à Padoue, a fait ſur cette Hiſtoire de longues Notes, qui méritent bien d'être lues. * Léandre Alberti. Maty, *Dict. Géogr.*

LODRIN ou LODRINO, Golfe. *Voyez* DRIN.

LODRISIO CRIBELLI. *Voyez* LEODRISIUS CRIBELLI.

* LODRON, LODRONE ou LONDRONE, bourg ou petite ville de l'Evêché de Trente, en Italie, ſur le petit Lac d'Idro, à l'endroit où il reçoit la riviére de Chiéſe, & à la frontiére du Breſſan, contrée de l'Etat de Veniſe. * Maty, *Dict. Geogr.*

LODUN, ville de France dans la province de Poitou. *Voyez* LOUDUN.

* LODUN, petite ville de France en Languedoc. *Voyez* LAUDUN.

LOEBAW. *Voyez* LIEBAW.

LOECKENITZ. *Voyez* LOCKENITZ.

LOEHNE. *Voyez* LOHNE.

LOELIUS (Théodore) Evêque de Feltre, qui mourut nommé Cardinal, l'an 1464, fit une Replique très-bien écrite contre l'Acte d'appel de Grégoire Heimbourg. Celui-ci oppoſa à cet Ecrit une Apologie pleine d'injures, & fit une invective encore plus emportée contre le Cardinal de Cuſa. Toutes ces piéces nous ont été données par Goldaſte dans ſon premier & ſecond tome de la Monarchie, & imprimées ſéparement à Francfort l'an 1608. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XV ſiécle.*

* LOEN (Henri) Bourgeois & Théologien de Louvain, fut le premier Recteur du Collége du Pourceau. On a de lui, *In Ethica Ariſtotelis*; *In Pſalmos Davidicos*; *Sermones*, *&c.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 361.

* LOENDERSLOOT, village ſur le chemin d'Utrecht, à Amſterdam, à peu près à moitié chemin d'une ville à l'autre ville.

* LOENEN, beau village qui eſt en partie dans la province de Hollande & en partie dans celle d'Utrecht. Il eſt ſitué ſur la rive gauche du Vecht, au nord-nord-oueſt d'Utrecht dont il eſt éloigné de trois bonnes lieues.

* LOENEN, village de Gueldre dans le Bétau, ſur la rive gauche du Wahal. Il eſt à l'oueſt de Nimégue, tirant vers le nord, & il en eſt éloigné d'environ deux lieues.

* LOER (Thierry ou Théodoric) de Brabant, Vicaire de la Chartreuſe de Cologne, puis Prieur de celle d'Hildesheim dans le Cercle de la Baſſe Saxe, & enfin Provincial de ſon Ordre dans la Saxe, mourut dans la Chartreuſe de Wirtzbourg, le 26 août 1554. Il a publié *Dion. Rickelii Carthuſ. Opera*, & a mis à la tête la Vie de l'Auteur. On a encore de lui, *De Miraculis quæ in ſanctiſſima Euchariſtia Bruxellis acciderunt.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 823 *&* 824.

LOET (le) en Latin *Loa*, petite riviére de France, qui coule dans la Beauce, & ſe décharge dans la Juine à Eſtampes, n'eſt remarquable que par la bataille qui s'y donna entre Clotaire & Théodoric, Rois de France. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOEVENSTEIN, ancien château de la province de Hollande, à la pointe du Bommeler-Waert, vis à vis de la ville de Worcum. On avoit accoutumé d'y enfermer les priſonniers d'Etat. Le célébre Hugues Grotius y fut auſſi transféré en 1619, pour y demeurer le reſte de ſes jours. Mais deux ans après il en ſortit heureuſement par une ruſe de ſa femme. Lorsqu'en 1650, après la guerre d'Eſpagne, quelques-uns des Etats Généraux, & particuliérement la province de Hollande trouvérent bon de réformer les troupes, afin de diminuer les dépenſes, Guillaume II, Prince d'Orange & Stadthouder, trouva que cela ne convenoit ni à ſes intérêts, ni à la République: ce qui cauſa de grands débats. Enfin le Prince fit ſaiſir ſix des Etats de Hollande, & les fit conduire priſonniers au château de Loevenſtein. Ils n'y demeurérent pas long-tems, mais après que l'affaire fut accommodée on les remit en liberté. Quand on parloit alors de cette affaire, on l'appelloit communément *la Faction de Loevenſtein.* Les Hiſtoriens qui en parlent ſe ſervent preſque tous auſſi de cette expreſſion. Lorsqu'en 1672, les François furent en Hollande, ils ne purent pas ſe rendre maîtres de Loevenſtein. * Puffendorf, *Introduction à l'Hiſtoire*, *tome* 1. *c.* 6. Aubéry, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Hollande.* Bizot, *Hiſtoire métallique de Hollande*, *p.* 217. 218. Neufville, *Hiſtoire de Hollande.* Le Vaſſor, *Hiſtoire de Louïs XIII*, *l.* 12. *Dict. Flamand.*

LOEWENSTEIN, païs d'Allemagne dans la Franconie, avec titre de Comté, en Latin *Louenſtenienſis Comitatus.* Sa longueur eſt de quatre lieues, ſa largeur de deux, & il eſt preſque enclavé dans le Duché de Wirtemberg, n'ayant rien de remarquable qu'un château de ſon même nom. Des Comtes d'une Maiſon fort ancienne ont joui long-tems de ce Comté. Frédéric *le Victorieux*, Electeur Palatin du Rhin, l'acheta en 1441 du dernier Comte appellé Louïs, pour la ſomme de quatorze mille florins d'or du Rhin. Cet Electeur, dont deſcendent les Comtes de Loewenſtein, fit donation de ſes biens, l'an 1452, à *Philippe*, fils unique de l'Electeur Louïs IV, ſon frére, à condition qu'il conſerveroit la dignité Electorale ſa vie durant, & qu'il ne ſe marieroit pas; mais il ne laiſſa pas d'épouſer *Claire* de Tettingue, dont il eut deux fils, *Fréderic* & *Louïs*, que l'Empereur Maximilien I fit Comtes, leur aſſignant les Seigneuries de Weinſperg, de Mekmul & de Scharffeneck. Frédéric étant mort en 1576, Philippe reprit ces terres & donna en échange le Comté de Loewenſtein. Louïs, ayant pris le parti de Robert *le Vertueux*, Comte Palatin, contre Albert *le Sage*, Duc de Baviére, qui ſe faiſoient la guerre pour la ſucceſſion de George *le Riche*, Duc de Baviére, fut mis au Ban de l'Empire & dépouillé de ſes Etats par Ulric, Duc de Wirtemberg, qui ne les rendit qu'à la charge qu'il lui en feroit homage. *Louïs* ſon petit-fils, épouſa *Anne*, fille de *Louïs*, Comte de Stolberg, de laquelle il eut les Comtez de Wertheim, de Rochefort & de Mont-Aigu, les Seigneuries de Herbemont & de Chaſſepierre & une partie de celle de Brenberg. Il laiſſa quatre fils & ordonna par ſon teſtament que ſes aînez *Chriſtophle-Louïs* & *Louïs* auroient le Comté de Loewenſtein; que les Cadets *Wolfgang-Erneſt* & *Jean-Thierri* jouïroient des biens ſituez dans les Païs-Bas, avec la partie de la Seigneurie de Brenberg, & que le Comté de Wertheim ſeroit poſſédé indiviſiblement par les quatre fréres, & par leur poſtérité. Louïs & Wolfgang-Erneſt étant morts, les deux autres fréres partagérent leur ſucceſſion. *Chriſtophle-Louïs* a fait la branche de VIRNEMBOURG, ainſi nommée du Comté de Virnembourg qu'il acquit en épouſant *Eliſabeth*, fille de *Joachim*, Comte de Manderſcheid. Jean-Thierri a fait celle de ROCHEFORT. * Audiffret, *Géogr. ancienne & moderne*, *tome* 3. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* *Voyez* ſa poſtérité plus amplement à l'article de BAVIE'RE.

* LOEUVRE (Jacques de) étoit de Coutances, Prêtre & Proviſeur de la maiſon de la Charité de ſainte Marie: ce ſont les tîtres qu'il prend au devant de ſon édition de Plaute, à l'uſage de M. le Dauphin, qui a paru en 1679, à Paris, en deux volumes *in quarto*, & qu'il a publiée ſous le nom d'*Operarius*. L'Abbé de Marolles parle de cet habile homme dans ſon dénombrement: il y dit qu'il étoit Profeſſeur en Eloquence, & Principal du Collége des Lombards. Nous liſons auſſi dans la Rélation manuſcrite d'un voyage de M. du Cambout de Pontchâteau, écrite par lui-même, qu'il vit M. de Lœuvre en 1664, en paſſant par Provins, où ce Savant étoit Principal du Collége. M. de Pontchâteau en fait un grand Eloge en peu de mots: M. de Lœuvre, *dit-il*, a de l'eſprit & de l'étude & beaucoup de déſintéreſſement. Enfin, M. de Lœuvre a été Principal du Collége de Harcourt à Paris. Il étoit revétu de cet emploi, lorsqu'il prononça en 1670, un éloquent Panégyrique Latin de Pierre Padet, qui a fait beaucoup de bien à ce Collége dont il avoit été Proviſeur. Ce Diſcours a été imprimé *in quarto*, avec le portrait de Padet. On a encore de lui un Panégyrique Latin de M. de Morangis & pluſieurs autres piéces. * *Supplément de Paris* 1736.

LOFTUS (Dudley) Irlandois de nation, ſameux Juriſconſulte, Politique, & ſur tout verſé d'une maniére extraordinaire dans les Langues Orientales, naquit dans le voiſinage de Dublin en 1618, au château de Réfernham, qu'Adam Loftus un des ſes ancêtres & Archevêque de Dublin avoit fait bâtir. Son pére étoit *Adam* Loftus, Vice-Thréſorier d'Irlande. Il fut élevé au Collége de la Trinité à Dublin, & l'Archevêque Uſſérius ayant remarqué ſa capacité & ſes progrès dans les Langues, conſeilla à ſon pére de l'envoyer à Oxford où il fut reçu dans le Collége de l'Univerſité en 1639, & s'appliqua outre les Langues à la Juriſprudence. De retour dans ſa patrie il obtint le Gouvernement du château de Réfernham, qu'il défendit vigoureuſement pendant quelque tems durant la rebellion de 1645; mais à la fin une trahiſon l'obligea à le remettre aux Rebelles. En conſidération de ſes grands ſervices, il fut nommé *ancien Maître de la Chancellerie, Vicaire Général d'Irlande & Juge de la Cour Royale des Prérogatives, &c.* & demeura dans tous ces emplois juſques à ſa mort, arrivée en 1695. Il paroît auſſi qu'il fut Docteur & Profeſſeur en Droit & en Langues Orientales à Dublin. Quoiqu'il ait beaucoup travaillé, ſur tout par rapport à la Litérature Orientale, peu de ſes Ouvrages ont vu le jour. Voici la liſte de la plus grande partie de ſes Ecrits, une Traduction Latine des Pſeaumes de David, faite ſur la Traduction Arménienne; Traduction du Nouveau Teſtament Ethiopien, laquelle ſe trouve dans les Polyglottes d'Angleterre; *Dionyſii Syri Comment. in Evangel.*; *Moſes Barlepha, Comment. in Epiſt. Pauli*; *Gregorii Maphrino Comment. in Acta & Epiſt. Cathol. Jacobi. Bar. Zalibi, Comment. in Lucam*; *Dionyſii Syri Sermones, &c.* traduits du Syriaque; une Traduction de la Vie d'Abulpharage écrite en Arabe; diverſes Liturgies traduites du Syriaque, & de l'Ethiopien. Il communiqua auſſi en Syriaque à Jérôme Taylor la priére que JESUS-CHRIST doit avoir prononcée lorsque S. Jean Batiſte le batiſa. Il l'avoit tirée d'un ancien Commentaire Syriaque ſur S. Luc. Taylor l'inféra dans ſa Vie de J. C. & cette priére paſſa pour authentique. On a outre cela de lui en Anglois, *Proceedings of the conſecration of the* 12 *Bishops*; *Oratio funebris in obitum J. Brambel*; *Reductio litium de Prædeſtinatione & libero Arbitrio*; *Δυναμίας ἀδικία*, &c. * Wood, *Athenæ Oxon.* Walton, *Prol. in Polyg.* Taylor, *Life of Jeſus. Dict. de Bâle.*

LOG. LOH.

LOG, meſure Hébraïque, qui tenoit le quart du *Cab*, & par conſéquent un demi-ſétier, un poſſon, un pouce cube & un peu plus. Il eſt parlé du *Log*, II ou IV. *Rois*, *ch. 6. v.* 25, ſous le nom de *quatriéme partie du Cab.* Dans le Lévitique le nom de Log ſe trouve ſouvent pour marquer la meſure d'huile d'olive, que les Lépreux devoient offrir au temple, après qu'ils étoient guéris de leur maladie. M. Jurieu dit, que le Log contenoit autant que ſix œufs, ou à peu près un ſétier de France. * D. Calmet, *Diction. de la Bible.* Jurieu, *Hiſtoire des Dogmes, &c. p.* 250.

LOGAN, LUGAN, LOGANO & LUGANO. *Voyez* LUGANO.

LOGAU (George, Baron de) Protonotaire, Comte Palatin, Conſeiller du Roi Ferdinand, Chanoine de S. Jean & Prevôt du Chapitre de la Sainte-Croix à Breſlau, ſe trouva à la ſuite de Ferdinand, Roi des Romains, en 1530, à la Diéte de l'Empire tenue à Ausbourg. L'air de la Cour ne l'accommodant plus, il retourna en Italie, & s'appliqua de nouveau à ſes premiéres études. Il reçut l'argent qui lui étoit néceſſaire de Staniſlas Thurſo, Evêque d'Olmutz, & de quelques autres. Dans l'été de 1533, il fit connoiſſance à Rome avec Jean-Lucréce Æſiander, jeune Allemand fort ſavant, qui lui remit trois anciens Auteurs Latins, qui avoient été long-tems cachez, & dont perſonne ne ſavoit preſque rien. Æſiander les avoit copiez d'un Manuſcrit fort ancien, écrit avec des caractéres Lombards, que Sannazar avoit apporté de France. Comme Æſiander n'avoit pas pu tout déchiffrer, il reſtoit diverſes lacunes dans ſa copie, qu'il pria cependant Logau, de faire imprimer. Logau étant allé à Veniſe, où Paul Manuce, ſoutenu par Jean-Batiſte-Egnace, avoit rétabli l'Imprimerie de ſon pére Alde, dans laquelle on n'avoit pas travaillé depuis pluſieurs années, y publia les Ouvrages en queſtion en 1534, & les dédia à Antoine Fugger. Voici le tître du livre, *Gratii Poëtæ, qui Auguſto Principe floruit, de Venatione liber*; *P. Ovidii Naſonis Halieuticon, liber acephalus*; *M. Aurelii Olympii Nemeſiani Cynegeticon, l.* 1.; *Ejuſdem carmen Bucolicum*; *T. Calphurnii Siculi Bucolica*; *Adriani Cardinalis Venatio.* Etant en Hongrie il acquit un Manuſcrit Grec apporté de Conſtantinople, contenant l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Nicéphore-Calliſte Xantopulus, qu'il fit traduire en Latin par Jean le Long. Logau étant de retour d'Italie, paſſa la plupart de ſon tems à Breſlau, & mourut à Schlaupitz le onziéme avril 1553, âgé de 68 ans, dans la réputation d'homme fort ſavant & de bon Poëte. Au reſte il aimoit beaucoup la converſation & ſe trouvoit volontiers dans des repas; dans la converſation il étoit fort agréable pendant qu'il ne touchoit pas la matiére de l'ancienneté de ſa famille, car alors il en faiſoit la Généalogie, & la dérivoit d'Achille, ce qui fit qu'Ambroiſe Moibanus lui dit, *Eſt ſane, ut dicis, Logorum familia vetuſta, nam & Terentio Logi noti ſunt.* * George Logius, *in Præf. ad Ant. Fuggerum.* Paul Jove, *in Elog.* Melchior Adam, *Vitæ Theol. p.* 257. Geſneri, *Biblioth.* Nic. Henelii *Sileſiographia, c.* 7. *p.* 136. *c.* 8. *p.* 516. Hanckius, *in Program.* Conradi *Sileſia Togata, p.* 177. *Dict. Allemand.*

LOGENHAGUEN, d'Anvers, mourut en 1611. Il a fait des Commentaires ſur l'Evangile ſelon S. Luc, & ſur l'Epître de S. Jacques. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LOGES (Marie Bruneau Dame des-) a été une des plus illuſtres femmes du XVII ſiécle. Elle fut mariée l'an 1599, avec *Charles* de Rechignevoiſin, Ecuyer, Seigneur des-Loges, qui quatre ans après fut Gentilhomme de la Chambre du Roi de France. Madame des-Loges fit toûjours profeſſion de la Religion Réformée. Elle mourut le ſeptiéme juin 1641, & fut enterrée en un lieu qu'elle avoit choiſi elle-même, à deux cens pas de ſa Maiſon en Limoſin. Son zéle pour la Religion Réformée, dont elle fit toute ſa vie une conſtante profeſſion, ſa piété, & la grandeur de ſon ame parurent avec un nouvel éclat ſur la fin de ſa vie, dont les derniéres années & quelques autres auſſi avoient été traverſées de pluſieurs chagrins domeſtiques. Cela, ſans doute, lui fit faire de très-bonnes réflexions ſur le néant des Créatures. Elle eut neuf enfans, dont il ne reſtoit que cinq de vivans, trois fils & deux filles, lorsqu'elle mourut. L'un des fils porta les armes en Hollande, & s'y maria avec une Demoiſelle de la famille des Vander Myle. Il ne reſte que des filles de ce mariage. Madame des-Loges avoit une ſœur, qui fut mariée avec M. de Béringhen. De ce mariage étoit ſorti le Marquis de Béringhen, mort à l'âge de 89 ans au mois de mars 1692, après avoir été ſort long-tems premier Ecuyer du Roi de France. Cette alliance a donné de petites-niéces fort illuſtres à Madame des-Loges par les ſœurs du Marquis de Béringhen. Madame d'Aunoy, Auteur de pluſieurs livres, & entre autres, des *Mémoires*, & du *Voyage d'Eſpagne*, eſt une de ces petites-niéces. Il y en eut deux autres, nommées Meſdemoiſelles de la Luzerne, refugiées en Hollande pour la Religion, & qui relévent par leur piété toutes les autres belles qualitez dont elles ſont ornées. Madame des-Loges étoit eſtimée, non ſeulement des plus beaux eſprits, tels que Malherbe & Balzac, mais auſſi des plus grands Princes, tels que le Roi de Suéde, le Duc de Weymar, &c. M. de Wicquefort obſerve qu'elle avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit du Duc d'Orléans; & qu'à cauſe de cela on défendit les aſſemblées qui ſe faiſoient chez elle. Malherbe viſitoit Madame des-Loges réglément de deux jours l'un. Balzac lui a écrit diverſes lettres qui marquent l'eſtime qu'il en faiſoit, de même que ce qu'il en dit à ſes amis dans celles qu'il leur écrit. Il avoue dans un de ſes Ouvrages, que s'il eſt devenu meilleur ménager de ſon encens, il en a principalement l'obligation aux bons avis qu'elle lui donna. „ La bonne Dame des-Loges, *dit-il à la fin* „ *du Socrate Chrétien*, me fit de terribles reprimandes ſur ce ſujet „ quelque-tems avant ſa mort; elle me reprocha que j'étois la „ dupe de tous les régnes; (ce ſont ſes propres termes) que je „ me laiſſois excroquer mes louanges à tous ceux qui faiſoient „ ſemblant de valoir quelque choſe; que je croyois trop au rap- „ port d'autrui, à la premiére couleur du bien, à l'apparence de „ la vertu." Cependant Balzac, innocemment, fit quelque tort à la ſévére vertu de cette Dame, en rapportant mal une avanture que preſque chacun ſait. Il dit donc que Malherbe, qui étoit un des plus aſſidus Courtiſans de Madame des-Loges, ayant trouvé ſur la table de ſon cabinet le gros livre du Miniſtre Du Moulin contre le Cardinal du Perron, & l'enthouſiaſme l'ayant pris à la ſeule lecture du tître, il demanda une plume & du papier, ſur lequel il écrivit ces dix vers,

Quoique l'Auteur de ce gros livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur eſt toûjours de ſuivre
Le prône de notre Curé.
Toutes ces doctrines nouvelles
Ne plaiſent qu'aux folles cervelles;
Pour moi, comme une humble brebis,
Sous la houlette je me range,
Il n'eſt permis d'aimer le change
Que des femmes & des habits.

Madame des-Loges ayant lu ces vers, prit la plume, & de l'autre côté du papier écrivit cette réponſe,

C'eſt vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'antiquité,
Et Du Moulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté:
Vous aimez mieux croire à la mode,
C'eſt bien la foi la plus commode,
Pour ceux que le monde a charmez:
Les femmes y ſont vos idoles;
Mais à grand tort vous les aimez,
Vous qui n'avez que des paroles.

M. Ménage croyant que la choſe s'étoit ainſi paſſée, fit imprimer ce récit dans ſes obſervations ſur les Poëſies de Malherbe, tout

tout tel que Balzac l'avoit débité. Mais il mit à la fin de ſon livre, qu'il avoit été mieux inſtruit par M. de Racan, que c'étoit M. de Racan qui avoit fait ces vers attribuez à Malherbe, & que M. de Gombaud avoit fait la réponſe qu'on attribue à Madame des-Loges; qu'elle avoit prêté à M. de Racan le livre de Du Moulin, intitulé *le Bouclier de la Foi*, & l'avoit obligé de le lire; que M. de Racan, après l'avoir lu, fit ſur ce livre cette épigramme que Balzac a altérée en pluſieurs endroits,

Bien que Du Moulin en ſon livre
Semble n'avoir rien ignoré, &c.
Je vais où mon Paſteur me range,
Et n'ai jamais aimé le change, &c.

L'ayant communiquée à Malherbe, celui-ci l'écrivit de ſa main dans le livre de Du Moulin, qu'il renvoya à Madame des-Loges de la part de M. de Racan. Cette Dame voyant ces vers écrits de la main de Malherbe, crut qu'ils étoient de lui. Zélée pour ſa Religion, elle pria M. de Gombaud, qui étoit de la même Religion, d'y répondre. M. de Gombaud croyant auſſi qu'ils étoient de Malherbe, y répondit par l'épigramme que M. de Balzac attribue à Madame des-Loges, & qu'il trouve trop gaillarde pour une femme qui parle à un homme, comme elle l'eſt en effet. Ajoûtons que Balzac a fait une ſemblable faute, attribuant à la même, la chanſon de l'Amant qui meurt, dont le refrain eſt,

Ah! c'en eſt fait! Je céde à la rigueur du ſort:
Je vais mourir, je meurs, je ſuis mort.

M. Habert Cériſi, l'un des plus beaux eſprits du XVII ſiécle, en eſt l'Auteur. * Bayle, *Dict. Critiq.*

L O G H, riviére de la Connacie. Elle naît près de Shroule; & après avoir coulé quelque-tems entre les Comtez de Mayo & de Galloway, elle traverſe les Lacs de Carrib & d'Horrib, baigne la ville de Galloway, & peu après elle ſe décharge dans la baye de ce nom. On prend cette riviére pour l'*Auloba* de Ptolomée. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O G H O R, riviére & village. *Voyez* L L O G O R.

* L O G I T Z, *Logitzium*, village de la Carniole, ſitué à ſept ou huit lieues de Laubach, du côté du midi. On prend ce lieu pour l'ancienne *Longaticum* ou *Longanicum*, petite ville du Norique. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O G N A C, ou L O I G N A C, ou L O N G N A C, ou plutôt L A U G N A C, car c'eſt ainſi qu'écrit Dupleix, qui étoit du même païs, ſe rendit extrémement conſidérable ſous le régne de Henri III, Roi de France, & eut beaucoup de part à la faveur de ce Prince. Il étoit brave, & ſur ce point il avoit très-bien établi ſa réputation par quelques duels, & par des querelles que la Maiſon de Guiſe lui avoit ſuſcitées, & dont il s'étoit tiré honorablement. Il fut Capitaine des 45 Gentilshommes qui furent choiſis pour la plus grande ſûreté de Henri III. Il fut auſſi Maître de la Garderobe, & Gentilhomme de la Chambre de ce Prince. Tout le monde convient qu'il l'anima à ſe défaire du Duc de Guiſe, & qu'il fut préſent à l'exécution; mais on ne convient point ſur la maniére dont il y participa. Les uns diſent que le Duc défiant crut que Lognac vouloit le tuer, & entreprit de le prévenir en tirant ſon épée le premier. Les Partiſans de la Ligue, & d'autres, racontent l'affaire autrement. On en pourra voir les rélations dans l'Auteur que nous citerons à la fin de cet article. On ne convient pas non plus ſur les cauſes de la diſgrace de Lognac; car les uns diſent tout court qu'il fut chaſſé à cauſe qu'il demandoit un Gouvernement; & les autres diſent qu'on lui accorda un Gouvernement afin de l'éloigner de la Cour; & ils ajoûtent, que par une perfidie de du Guaſt, il perdit ce Gouvernement, & ſe vit réduit à ſe confiner dans la Gaſcogne ſa patrie. Il y fut tué quelque tems après. Il ſemble que Meſſieurs de Thou & Davila aſſurent que Lognac étoit chez le Roi, lorsque le Moine Jacques-Clément tua ce Monarque; mais ſi cela eſt, ils ſe trompent, Lognac n'étoit plus alors à la Cour. Il y en a qui prétendent que les Lognacs qui furent tuez en duel ſous le régne de Louïs XIII, étoient parens de celui-ci. * Bayle, *Dict. Critiq.*

L O G N I N A S T A T I O N E ou I L P O R T O D I L O G N I N A. C'eſt un village avec une tour & un port, ſur la côte de la vallée de Démona en Sicile, entre le Golfe de Catane & celui de Sainte-Técle, vis à vis des Iſles de *Faragluini*. On prend Lognina pour le lieu appellé anciennement *Ulyſſis Portus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O G O D U R O, C A P O D I L O G O D U R O ou E L J U D I C A D O D I S A L L A T I, en Latin *Caput Logodurium* ou *Loci Aurei*, *Caput Saſſaritanum*, *Provincia Turritana*. C'eſt une des deux provinces de la Sardaigne. Elle comprend toute la partie ſeptentrionale de l'iſle. Ses villes principales ſont, Saſſari capitale, Alghéri, Boſa, Caſtel Aragonéſe, Terra Nova & Sarda, qui a donné le nom à l'iſle. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O G O T H E'T E. Ce mot ſignifie proprement celui qui a la vue ſur tout ce qui regarde les Comptes; & il y en avoit de deux ſortes dans l'Empire Grec, l'un pour le Palais, & l'autre pour l'Egliſe. Codin, parlant du Logothéte de l'Egliſe de Conſtantinople, dit qu'il étoit chargé de mettre par écrit tout ce qui concernoit les affaires, tant du peuple que des Seigneurs. Dans le Catalogue des Grands Officiers de cette Egliſe, il eſt marqué que le Logothéte tient le ſceau du Patriarche, & qu'il en ſcélle tout ce que le Patriarche écrit. Il a ſéance auſſi dans les Jugemens. Le même Codin parlant du Grand Logothéte, dit qu'il met en ordre les dépêches de l'Empereur, & généralement tout ce qui a beſoin du Sceau ou de la Bulle d'Or. C'eſt pourquoi Nicétas explique le mot de Logothéte par celui de Chancelier. Λογοθέτης vient de λόγος, *raiſon, compte*; τίθημι, *mettre, établir*.

L O G O T H E'T E ou A C R O P O L I T E (George) Auteur Grec, floriſſoit dans le XIII ſiécle, ſous l'empire de Michel *Paleologue*, & fut comme Grand-Maître de la Garderobe. Il compoſa la Chronique de Conſtantinople, qui contient l'Hiſtoire d'environ cinquante-huit années, c'eſt à dire, depuis l'an 120 que Baudouin, Comte de Flandre, fut couronné Empereur de Conſtantinople, juſqu'à l'an 1261, que Michel *Paleologue* ſe mit à la place de Baudouin II. Grégoire de *Cypre*, Patriarche de Conſtantinople, le compare à Ariſtote & à Platon. C'étoit un homme d'un mérite ſingulier, qui écrivit divers autres Ouvrages, même de Mathématique. George Douza avoit trouvé en Orient ſa Chronique, que Théodore publia l'an 1614; mais Allatius en ayant recouvré un Manuſcrit, le publia l'an 1651 en Grec, avec ſa Traduction Latine. Elle fut imprimée à Paris, de l'impreſſion du Louvre. Ce fut même à ce ſujet que Léo Allatius compoſa ce Traité, dans lequel il fait une recherche exacte des Auteurs Grecs qui ont eu le nom de *George*. Les Curieux le pourront conſulter, auſſi-bien que Voſſius, Douza, Labbe, &c.

L O G R O N O ou L O G R O G N O en Latin *Lucronium*, ville de la Caſtille Vieille en Eſpagne, eſt dans la contrée de Rioxa ſur l'Ebre, aux confins de la Navarre. Logrono s'eſt aggrandie des ruïnes de la petite ville des Bérons, nommée anciennement *Varia*, qui n'eſt plus qu'un petit village, qui porte le nom de *Varea*, & qui eſt environ à une lieue de Logrono, ſur la petite riviére de Madres. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O G U D O R O ou L O G U D O R I. *Voyez* L O G O D U R O.

L O H A N S. *Voyez* L O U A N S.

L O H A R R E. *Voyez* L O A R R E.

* L O H E L I U S (Jean) Archevêque de Prague, naquit de parens de baſſe extraction à Eger, en l'an 1549. Il fit ſes premiéres études dans le Monaſtére de Tepel de l'Ordre des Prémontrez, & après qu'il eut été reçu dans l'Ordre, on l'envoya à Prague, où il étudia en Philoſophie & en Théologie. Enſuite il fut fait Prieur du Mont de Sion à Prague, & il en devint Abbé en 1586. Après cela, le Général de l'Ordre le nomma Viſitateur & Vicaire général, & le Pape lui envoya quelque tems après un Brevet qui l'autoriſoit à établir l'étroite Obſervance dans tous les monaſtéres de ſon Ordre en Hongrie, en Bohéme, en Pologne en Siléſie & en Moravie. Il alla cependant à Rome rendre compte au Pape de l'état de l'Ordre. En 1604, Zbinko, Archevêque de Prague & Comte de Berka, le revêtit de la dignité de Vicaire de ſon diocéſe; & ſon ſucceſſeur Charles, Comte de Lamberg le confirma dans le même emploi. En 1612, il devint lui même Archevêque de Prague. En 1619, lorsque Frédéric Electeur Palatin, eut pris poſſeſſion de la Couronne de Bohéme, Lohelius fut obligé de ſe retirer auprès de l'Empereur Ferdinand II, mais après la bataille de 1720, il revint à Prague, où dans la ſuite, il eut l'honneur de mettre la couronne de Bohéme ſur la tête de l'Impératrice Anne, Epouſe de l'Empereur Matthias. Après avoir repris poſſeſſion de ſa Cathédrale, il fit en perſonne un pélerinage pour aller viſiter l'image de Notre-Dame d'Alt-Bunſlau. Il mourut le 22 novembre 1622. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Mémoire manuſcrit.*

L O H E N S T E I N, (Daniel Gaſpard de) Conſeiller de l'Empereur & Syndic de la ville de Breſlau, naquit à *Nimptſch* en Siléſie, le 15 janvier 1635. A l'âge de ſept ans il fut envoyé au Collége de la Magdelaine à Breſlau, où il demeura pendant neuf ans. Son génie extraordinaire ſe montra bientôt; car à peine avoit-il accompli ſa quinziéme année qu'il compoſa les trois Tragédies d'*Ibrahim Baſſa*, *d'Agrippine* & d'*Epicharis*, dans leſquelles on voit une grande érudition & une force d'eſprit tout à fait mâle. A l'âge de 16 ans il viſita les Univerſitez, entendit Carpzovius à Leipſic & Lauterbach à Tubingue, où il ſoutint des Théſes ſous la préſidence du dernier. Après avoir appris dans l'eſpace de deux ans tout ce qu'il pouvoit apprendre dans ces Univerſitez, il viſita les Cours d'Allemagne, vit la Diéte de l'Empire à Ratisbonne, paſſa de là en Suiſſe & deſcendit le long du Rhin juſques à Leyde, où il fit quelques ſéjour auſſi-bien qu'à Utrecht pour voir les Savans de ces deux Académies. Enfin il s'en revint en Siléſie par Hambourg, & fut aſſez heureux pour ſe trouver ſur celui des 14 vaiſſeaux qui ſe ſauva ſeul, pendant que les 13 autres firent malheureuſement naufrage par une terrible tempête. Arrivé à Breſlau, l'envie lui prit de voir la France & l'Italie, & il étoit déja en chemin pour l'Italie, lorsque la peſte le contraignit à s'en retourner à Vienne. Il viſita la meilleure partie de la Hongrie & s'en retourna chez lui. Il ſe maria en 1657, & eut un fils & trois filles. Quelque tems après, le Duc d'Oels le nomma ſon Conſeiller. Après qu'il ſe fut attaché à la ville de Breſlau, il y parvint au Syndicat dont il s'aquitta avec diſtinction tant dans la ville que dans les Députations dont on le chargea auprès de l'Empereur Léopold, qui l'honora du tître de ſon Conſeiller. Il fut le premier qui porta à ſa perfection le ſublime du ſtyle Allemand. On peut dire qu'il étoit excellent Juriſconſulte, Hiſtorien, Philologue, Philoſophe & Poëte. Il mourut à l'âge de 49 ans le 27 avril 1683. Il excelloit en tout genre de Poëſie, mais ſur tout dans les Tragédies, les ſiennes étant ſublimes, ſententieuſes, touchantes & peut-être un peu trop ſavantes. On voit qu'il avoit lu tous les Poëtes Tragiques Grecs & Latins & qu'il les ſurpaſſoit dans l'invention & dans les chœurs. Ses Réflexions Poëtiques ſur le 53 chapitre d'Iſaïe montrent avec combien de pénétration il méditoit les Saintes Ecritures. Il a traduit en Allemand *Ferdinand le Catholique*, de Gratian, en lui conſervant toute l'énergie de l'Original Eſpagnol; ſa conduite étoit toûjours proportionnée aux circonſtances dans leſquelles il ſe trouvoit; libéral, magnifique, infatigable, il faiſoit toutes ſes délices de la converſation des Savans.

vans. Il en venoit peu à Breſlau qu'il ne régalât avec toute la politeſſe imaginable. Il conſacroit le jour aux devoirs de ſa charge & la nuit à ſes amis & aux études. Il a écrit un Roman en deux volumes, *in quarto*, intitulé, *Le généreux Capitaine Arminius, vaillant Défenſeur de la liberté Germanique*; &, quoique ce ne ſoit là qu'un Roman, il n'y a point de Savant qui n'y trouve de quoi apprendre. Son but étoit en l'écrivant d'inſpirer de l'ardeur pour les Arts & les Sciences aux jeunes perſonnes qui ſe deſtinent aux emplois politiques. * *Obſervat. Hallenſ. tome 6. Obſerv.* 10. Thomaſius. Neumeiſter. *Dict. Allemand.*

LOHES, pére de *Sellum*, Seigneur de la moitié d'une rue de Jéruſalem. Il bâtit des maiſons proche de la Tour des fours après le retour de la captivité. Il en eſt parlé dans le livre de *Néhémie*, ou II. *Eſdras*, *ch.* 3. *v.* 12.

* LOHMEN, bourg ou petite ville de la Haute Saxe dans le Marquiſat de Miſnie ſur le Weiznitz. Ce lieu appartient à la branche Electorale de Saxe. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LOHNE, en Latin *Logonus*, *Logona*, riviére de la baſſe partie du Cercle du Haut Rhin, prend ſa ſource aux confins de la Haute Heſſe, traverſe la Baſſe & les Etats de Naſſau, & ſe décharge dans le Rhin au deſſus de Coblents, près d'Ober-Laenſtein, après avoir baigné Marpurg, Gieſen, Wetzlar, Weilburg, Limpurg, Dietz & Naſſau. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOHNEISEN (G. Engelh.) publia en 1625, un *in folio*, curieux & enrichi de figures, ſur l'Art de monter à cheval. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LOHR, petite riviére de Franconie, prend ſa ſource dans la partie ſeptentrionale du Comté de Reineck qu'elle traverſe du nord au ſud, & ſe jette dans le Mein un peu au deſſus de la petite ville de Lohr.

* LOHR, petite ville d'Allemagne en Franconie dans le Comté de Reineck, ſur le Mein à l'endroit ou la petite riviére de Lohr y tombe. Elle eſt à l'oueſt-ſud-oueſt de Reineck dont elle eſt éloignée de près de quatre lieues.

LOHR ou LOHRA, ville de Thuringe. *Voyez* LORA.

LOI.

LOI: ce mot ſignifie en général toute ordonnance faite par un ſupérieur, & qui oblige ceux qui ſont ſous ſa juriſdiction. Ce ſont auſſi les maximes dont les Etats & les peuples ſont convenus, ou qu'ils ont reçues de leurs Princes & Magiſtrats, pour vivre en paix & en ſociété. Ainſi on dit les Loix de Solon & de Lycurgue. Les Loix de Draco étoient très-rigoureuſes & ſanguinaires. Les Loix des douze Tables ſont les anciennes Loix des Romains, qu'ils envoyérent chercher en Gréce par les Décemvirs, & qui ont toûjours ſervi de fondement à leur Juriſprudence. Le *Code* & les *Authentiques* ſont des Loix & des Conſtitutions des Empereurs. Le *Digeſte* eſt une compilation faite par l'Ordre de Juſtinien de pluſieurs ſentences & réponſes de Droit des plus célébres Romains, auſquelles il a donné la force de Loi par l'Epître qui eſt au devant de l'Ouvrage; & c'eſt ce qui compoſe le *Droit Romain* ou les *Loix Romaines*.

Moïſe, dit Joſéphe dans le ſecond *livre de ſes Antiquitez Judaïques*, a été le premier Légiſlateur, & la Loi de Moïſe a été la premiére donnée aux hommes, & donnée tant de ſiécles avant tous les Légiſlateurs & avant toutes les autres Loix, enfin donnée de Dieu en un tems où Dieu ſeul pouvoit la donner; tous les hommes étant tombez après les premiéres peuplades de tant de provinces éloignées, dans une ignorance & une confuſion incroyables, & n'étant pas même preſque capables de recevoir des Loix, bien loin de les donner. C'eſt ce qui fit qu'au tems d'Homére & quelques ſiécles après on n'entendit point encore parler de Loix, ni de Légiſlateurs, les Etats étant gouvernez, non par des Loix, mais par les ordonnances des Rois & par les coutumes reçues.

La Loi du *Talion* eſt peut-être la plus ancienne des Loix, comme une des plus équitables. Elle étoit obſervée chez les Hébreux, & ordonnée par la Loi de Moïſe, *œil pour œil, & dent pour dent*, comme il eſt dit dans l'Evangile. Le Talion eſt une juſtice naturelle. Il y a pluſieurs Loix fameuſes, qui ont été propoſées par divers Magiſtrats Romains, & qui donnent le nom à pluſieurs Titres du Droit, comme la Loi *Falcidie* qui fut faite ſous le triumvirat pour les teſtamens, la Loi *Julie*, la Loi *Cornelie*, la Loi *Agraire*, la Loi *Somptuaire*, &c.

Voici ce que Tacite nous dit des Loix *dans le troiſiéme livre de ſes Annales*. „ Les premiers hommes vivant ſans ambition & „ ſans envie, n'avoient que faire de Loix, ni de Magiſtrats, „ pour les retenir dans le devoir, & ſe portant volontairement „ au bien, n'avoient point beſoin auſſi d'y être excitez par des „ récompenſes. Comme ils ne déſiroient rien qui ne fût permis, „ rien ne leur étoit défendu. Mais à la fin l'égalité étant bannie, l'orgueil & la violence prirent la place de la modeſtie & „ de la pudeur. Il y eut des peuples qui aimérent mieux d'abord le gouvernement des Loix, ou qui y eurent recours, „ après une longue domination. Elles étoient ſimples au commencement comme les eſprits, & la renommée a célébré principalement celles de Créte, de Sparte, & d'Athénes, établies „ par Minos, par Lycurgue, & par Solon; mais celles-ci plus „ ſubtiles & en plus grand nombre. Rome, ſous le gouvernement de Romulus n'eut point d'autres Loix, que la volonté du Prince. Numa en établit pour la Religion. Tullus & „ Ancus firent quelques réglemens politiques; mais notre grand „ Légiſlateur eſt Servius Tullius, qui ſoumit même le Prince à „ ſes Loix. Depuis le banniſſement des Tarquins, le peuple en „ inventa quelques unes, pour ſe défendre de l'oppreſſion des „ Grands & pour maintenir la concorde & la liberté. Après, les „ Décemvirs furent créez, & les plus excellentes Loix de la Gréce „ compilées, dont on compoſa les douze Tables, qui furent la „ fin des bonnes Loix: car quoique depuis on eût fait quelques réglemens contre les vicieux à la naiſſance des vices, la plupart „ néanmoins ſont les fruits des diſſenſions du peuple & du Sénat, ou l'établiſſement violent de quelques perſonnes dans les „ dignitez, ou le banniſſement de quelques têtes illuſtres, & „ autres pareils déréglemens. De là ont pris naiſſance les Loix „ ſéditieuſes de Gracchus & de Saturninus, & les largeſſes de „ Druſus au nom du Sénat. Les guerres d'Italie, & enſuite les „ guerres civiles produiſirent diverſes ordonnances, qui ſe détruiſoient réciproquement; mais à la fin le Dictateur Sylla „ changea ou abolit les précédentes, afin d'établir les ſiennes. „ Elle ne furent pas de longue durée, quoiqu'elles fuſſent en „ plus grand nombre; car auſſi-tôt le peuple fut agité par les „ Loix turbulentes de Lépidus. Ce ne fut depuis que nouveaux „ réglemens ſur chaque crime, & la République étant corrompue, le nombre des Loix devint infini. Enfin Pompée élu „ pour Réformateur des mœurs, après avoir inventé des remédes pires que les maux, vit périr ſes Loix avec lui. Depuis „ par l'eſpace de vint-cinq ans, que durérent les guerres civiles, „ il n'y eut ni droit, ni coutume. Mais Auguſte Conſul pour la „ ſixiéme fois, abolit les Loix qu'il avoit faites dans une puiſſance illégitime, & en donna d'autres pour vivre en paix ſous „ ſon Empire. Parmi ces Loix, il établit celles du mariage.

Les Romains ont eu des Loix ſous leurs Rois, & d'autres du tems de la République. Romulus a été le premier Légiſlateur des Romains, comme le témoignent Tite-Live, Plutarque, & Cicéron. Il ne nous reſte que quelques fragmens des Loix de ce Roi dans Varron & dans Feſtus. Voici la premiére.

SEI PATRONOS CLIENTEI FRAUDEM FAXSIT, SACER ESTOD. *Si un Patron fait quelque fraude à ſon Client, qu'il ſoit exécrable.* Servius cite le fragment de cette Loi ſur le ſixiéme de l'*Enéide*, comme tiré des douze Tables: cependant elle eſt conſtamment de Romulus; car dans Servius manuſcrit la choſe eſt rapportée ainſi, *Ex lege Romuli & XII tabularum*, SI PATRONUS CLIENTI FRAUDEM FAXIT, SACER ESTO. Il eſt même certain par le témoignage de Denys d'Halicarnaſſe & de Tite-Live, que Romulus avoit établi le droit de *clientelle* & celui de *patronage*; & que même, au rapport de Scaliger & de Cujas, les Décemvirs, qui avoient compilé les Loix des douze Tables, y avoient compris les Loix faites par les Rois. *Ex bis non dubium eſt leges regias in XII Tabulas a Decemviris conjectas fuiſſe; & primâ, ſecundâ, tertiâ tabulâ leges regias, de patria poteſtate in quartam tabulam relatas, auctor eſt Dionyſius.* „ Il eſt certain par ce que nous venons de dire que les Loix faites par les Rois ont été inſérées dans les „ Loix des douze Tables par les Décemvirs; que la premiére, „ la ſeconde, & la troiſiéme Table comprennent les Loix des „ Rois; comme auſſi la Loi, qui regarde la puiſſance des péres „ ſur leurs enfans, eſt tranſcrite dans la quatriéme Table, ainſi „ que le dit Denys d'Halicarnaſſe.

Sei pour *ſi*. Les Anciens écrivoient ainſi un *i* long par la diphthongue *ei*, comme on le prouve par les anciennes inſcriptions, & par celle-ci qui ſe voit encore à Rome. *Quod ejus agrei, locei publicum populei Romanei erit.*

Patronos pour *patronus*. Les Anciens ſe ſervoient fort ſouvent de l'*o* au lieu de l'*u*.

Clientei pour *clienti*, par la même raiſon de *ſei* pour *ſi*.

Faxſit, pour *Faxit*, à cauſe de la rudeſſe de l'*x*. Les Anciens y ajoûtoient une lettre entre deux, pour rendre la prononciation plus douce, comme on le voit par les anciens marbres, *vicxit*, *juncxit*, &c.

Sacer eſtod, pour *eſto*. Les Anciens joignoient fort ſouvent la lettre *d*, après l'*o* final d'un mot, comme on le peut voir par la colomne de *Duillius* dans le mot *pugnandod*.

On peut voir ſous le mot de CLIENT ce que c'eſt que droit de *patronage* & de *clientelle*. Romulus permit à ſon peuple de ſe choiſir des Patrons d'entre la Nobleſſe, ſous la protection deſquels il ſe mettoit, & il établit des droits réciproques & du Patron à l'égard de ſes Clients, & des Clients envers leurs Patrons; & s'ils venoient à y manquer, ils les donnoient au démon, & on les pouvoit tuer impunément. C'eſt ce que veut dire le mot *ſacer eſtod*.

La ſeconde Loi de Romulus étoit conçue en ces termes: SEI NOROS PARENTEM VERBERIT, AST OLE PLORASIT, SACRA DIVEIS PARENTUM ESTOD.

„ Si une belle-fille frappe ſon pére, & qu'il s'en plaigne, „ qu'elle ſoit exécrable & punie par les Dieux des péres & mé„ res.

Outre ces deux Loix, dont les termes ſe ſont conſervez juſqu'à nous, il en a fait encore pluſieurs, dont nous avons perdu les paroles par l'injure des tems, & dont le ſens nous eſt reſté dans les Auteurs Latins. On en trouve ſeize dans Denys d'Halicarnaſſe, dans Tite-Live, & dans Plutarque, dont les unes regardent le Droit Divin, & quelques autres le Droit Civil. Il y en a ſix, qui regardent le Droit Divin, dont voici la premiére rapportée par Denys d'Halicarnaſſe.

I.

NE *quid Deorum fabulis in quibus probra eorum & crimina commemorarentur, adhiberetur fidei: ſed omnes ſanctè, religioſè caſteque de Diis immortalibus ſentirent & loquerentur: nihil quod beatis naturis indecorum affingentes.*

„ De ne point ajoûter foi à ce que la Fable rapporte des Dieux „ touchant leurs crimes & leurs infamies; mais d'avoir d'eux „ des ſentimens ſaints & religieux, & de n'en point parler, que „ d'une maniére chaſte, n'attribuant rien de deshonnête à des „ natures bienheureuſes.

La ſeconde eſt de la ſainteté des murailles d'une ville.

II.

Ut *muri ſacroſancti eſſent, neve quis, niſi per portas urbem ingrederetur, neve egrederetur.*

„ Que les murailles d'une ville ſeroient ſacrées & qu'aucun ne „ paſſât par deſſus, pour y entrer ou pour en ſortir; mais ſeule„ment par les portes.

Sur cette Loi Plutarque demande dans ſes *Queſtions Romaines, Queſt.* 27, pourquoi les Anciens vouloient que les murailles de leurs villes fuſſent ſacrées & non pas les portes. C'eſt, répond-il, afin que les Citoyens ſoient plus diſpoſez à les defendre, à cauſe de leur ſainteté & de leur conſécration; & c'eſt pour les avoir violées & ſauté par deſſus, que Romulus fit mourir ſon frére Rémus. Mais les portes des villes n'étoient point ſaintes ni conſacrées, parce qu'on y faiſoit entrer toutes les choſes néceſſaires à la vie, & qu'on y faiſoit paſſer les corps morts pour les brûler hors de la ville. Auſſi lorsqu'il falloit tracer les murailles d'une ville, on conduiſoit la charrue attelée d'un bœuf & d'une vache, & on ne labouroit point l'eſpace qui devoit ſervir aux portes. C'eſt ainſi qu'en parle Plutarque: à quoi on peut ajoûter ce que dit Pomponius *le Juriſconſulte, ſi quis violaverit muros, capite punitur;* on fait mourir celui qui a violé les murailles.

III.

Ne *quis ex aſylo, ut ſacro tutoque loco, vi abſtrahatur.*

„ Qu'on ne tire point par violence quelcun de l'aſyle, où il ſe „ ſeroit refugié, comme étant un lieu ſaint.

La ſainteté des aſyles a toûjours été recommandable parmi les Grecs & les Romains. Cadmus fut le premier, qui ouvrit un aſyle à Thébes, où ceux qui ſe retiroient, ſoit libres, ſoit eſclaves, avoient l'impunité du crime qu'ils avoient commis. Les Deſcendans d'Hercule établirent un aſyle à Athénes. Tacite ſe plaint de l'abus qu'on faiſoit des aſyles à Rome.

IV.

Ne *quid in adminiſtratione Reipublicæ niſi augurate fieret.*

„ Qu'il ne ſe fît rien dans le gouvernement de la République, ſans avoir pris auparavant l'augure, pour ſavoir la volonté des Dieux.

Ce qui eſt confirmé par Cicéron au *livre premier de la Divination*, & par Denys d'Halicarnaſſe, *dans l'onziéme livre des Antiquitez Romaines*, qui nous apprennent que Romulus ayant été établi Roi par la volonté des Dieux, qu'il avoit conſultez en prenant les auſpices, il avoit ordonné, que dans la ſuite des tems cette coutume ſeroit gardée religieuſement, ſoit dans l'élection des Magiſtrats, ou dans les affaires importantes de la République.

V.

Ut *penes Reges ſacrorum omnium & graviorum judiciorum eſſet arbitrium & poteſtas: Patricii eadem ſacra cuſtodirent & curarent, Magiſtratus ſoli regerent, juſque de levioribus cauſis redderent: Plebeii denique colerent agros, pecora alerent, quæſtuoſa exercerent opificia & artes, non tamen ſellularias & ſordidas, ſervis, libertinis, & advenis relinquendas.*

„ Que les Rois auroient la ſouveraine autorité ſur les choſes „ de la Religion, comme auſſi pour rendre la juſtice dans les af„ faires les plus importantes: Que les Patriciens veilleroient à „ la conſervation des ſacrifices, qu'ils exerceroient ſeuls les Ma„ giſtratures, & qu'ils rendroient la juſtice ſur les moindres af„ faires: Que les Plébeïens cultiveroient les champs, nourri„ roient le bétail, & qu'ils exerceroient les arts & les métiers; ſi „ ce n'eſt les plus ſordides, qui ſeroient reſervez aux Eſclaves, „ aux fils d'Affranchis & aux Etrangers.

Les Rois eurent le ſoin des ſacrifices, & joignirent d'abord la puiſſance ſacerdotale à la puiſſance royale, d'où vient que les Romains, après avoir chaſſé les Rois, établirent un Roi, qu'ils appellérent *Rex ſacrificulus, le Roi pour les ſacrifices*, comme nous l'apprenons de Tite-Live, *Regibus exactis, & parta libertate, rerum deinde divinarum habita cura, & quia quædam publica ſacra per ipſos factitata erant, necubi Regum deſiderium eſſet, Regem Sacrificulum creant:* & la femme de ce Roi des Sacrifices s'appelloit *Regina, la Reine*, comme l'enſeigne Macrobe, *l.* 4. *c.* 15. Les affaires ſur leſquelles le Roi rendoit la juſtice, étoient les maléfices, les délits publics, les crimes de Léze-Majeſté, les brigues, la retraite donnée à des ſcélérats, & les aſſemblées illicites,

Les Patriciens, comme Juges inférieurs, connoiſſoient des meurtres, des incendies, des vols, des concuſſions, du tranſport des bornes, & d'autres délits de particulier à particulier. Ils exercérent ſeuls d'abord les charges de la Religion; mais dans la ſuite, ſous la République, elles furent données aux Plébeïens; car l'an CCCCLIV. de la fondation de Rome, ſous le conſulat de P. Apuleius Panſa, & de Marcus Valérius Corvinus, on créa cinq Augures du peuple. Ils vinrent même à poſſéder le ſouverain pontificat.

Les Patriciens devoient occuper ſeuls les Magiſtratures, mais ſeize ans après avoir chaſſé les Rois, elles furent communiquées au peuple; car l'an CCCXLI de la fondation de Rome, on fit des Queſteurs pris du peuple, comme auſſi des Tribuns des Soldats, l'an CCCLIII; des Conſuls l'an CCCLXXXVIII; des Ediles Curules l'an CCCLXXXIX; des Dictateurs l'an CCCXCVIII; des cenſeurs l'an CCCCIV; & enfin des Préteurs l'an CCCCXVII; & il n'y eût que l'interrégne qui demeura aux ſeuls Patriciens.

VI.

Ut *populus, accedente Senatus auctoritate, Magiſtratus crearet, leges juberet, bella decerneret.*

„ Que le peuple, conjointement avec l'autorité du Sénat, é„ liroit les Magiſtrats, feroit des Loix, & ordonneroit de la „ guerre.

Ce qui ſe faiſoit dans les aſſemblées du peuple par Curies ou paroiſſes, ou par Tribus & par Centuries.

VII.

Ut *Regi Magiſtratuique auguſtior ſemper in publico eſſet habitus, ſuaque inſignia.*

„ Que le Roi & les Magiſtrats auroient toûjours en public des „ habits de diſtinction & des marques d'honneur.

Les Rois, les Empereurs & les Conſuls portoient la *trabée*, la *robe peinte* & la *prétexte.*

VIII.

Ut *Senatus publicum eſſet & commune civitatis Conſilium, & in eum Patriciis tantum pateret aditus.*

„ Que le Sénat ſeroit le Conſeil commun de Rome & de l'Em„ pire, & que les ſeuls Patriciens y auroient entrée.

Romulus établit d'abord cent Sénateurs: il les augmenta d'un pareil nombre huit ans après, à cauſe de la paix faite avec les Sabins. L'ancien Tarquin en ajoûta encore cent: depuis ſous le Triumvirat, le nombre alla juſqu'à neuf cens, & dans la ſuite juſqu'à mille; mais Céſar Auguſte en diminua le nombre.

IX.

Ut *Coloni Romani mitterentur in oppida bello capta, vel ſaltem hoſtes victi, frangendis illorum viribus, agri multarentur parte.*

„ Que les Romains envoyeroient des Colonies Romaines dans „ les villes des vaincus, ou qu'au moins les ennemis ſeroient „ privez d'une partie de leurs terres, pour affoiblir leurs forces.

Voici comment Tacite parle de cette coutume dans le *livre onziéme de ſes Annales, ch.* 12. „ Nous repentons-nous d'avoir „ été chercher la famille des Balbes en Eſpagne, & d'autres non „ moins illuſtres dans la Gaule Narbonnoiſe? Leur poſtérité „ fleurit encore parmi nous, & ne nous céde en rien en l'amour „ de la patrie. Qui eſt-ce qui a cauſé la ruïne de Sparte & d'A„ thénes, qui étoient ſi floriſſantes, que d'avoir traité en Eſcla„ ves les vaincus, & leur avoir fermé l'entrée de leurs Républi„ ques? Romulus, notre Fondateur, fut bien plus ſage de faire „ de ſes ennemis en même jour des Citoyens.

X.

Annus *Romanus decem eſſet menſium.*

„ Que l'année Romaine ſeroit de dix mois.

Voyez ce que nous avons dit ſur le mot ANNE'E.

XI.

Ut *mulier quæ viro juxta ſacratas leges nupſit, illi ſacrorum fortunarumque eſſet ſocia, neve eam deſereret; & quemadmodum ille familiæ Dominus, ita hæc foret Domina, neque defuncto viro, non ſecus ac filia patri hæres eſſet, in portionem quidem æquam, ſi liberi extarent; ex aſſe vero ſi minus.*

„ Qu'une femme qui auroit épouſé un homme ſelon les loix „ ſacrées, entreroit en communauté de ſacrifices & de biens avec „ ſon mari; qu'elle ſeroit la Maîtreſſe de la famille, comme lui „ en étoit le Maître; qu'elle ſeroit héritiére de ſes biens en por„ tion égale, comme un de ſes enfans s'ils en avoient de leur „ mariage, ſinon qu'elle héritéroit de tout.

Par les loix ſacrées dans les mariages, il faut entendre, ou les mariages qui ſe pratiquoient par la *confarréation*, qui ſe faiſoit avec un gâteau de froment en préſence de dix témoins, & avec certains ſacrifices & des formules de priéres; & les enfans qui naiſſoient de ce mariage, s'appelloient *confarreatis parentibus geniti:* ou les mariages qui ſe faiſoient *ex coemtione*, par un achat mutuel, d'où les femmes étoient appellées *matres familias, méres de famille.* Ces deux ſortes de mariages ſont appellez par les anciens Juriſconſultes *juſtæ nuptiæ*, pour les diſtinguer d'une troiſiéme ſorte de mariage, qu'on appelloit *matrimonium ex uſu, injuſtæ nuptiæ, concubinage.*

Cette ſociété de ſacrifices & de biens dans laquelle la femme entroit, doit s'entendre de ſacrifices privez de certaines familles, qui étoient en uſage parmi les Romains, comme du jour de la naiſſance, des expiations & des funérailles, à quoi même étoient tenus les héritiers & les Deſcendans des mêmes familles. D'où vient que Plaute a dit qu'il lui étoit échu un grand héritage, ſans être obligé à aucun ſacrifice de famille, *ſe hæreditatem adeptum eſſe ſine ſacris effertiſſimam.*

La femme devoit être Maîtreſſe de la famille, comme le mari en étoit le Maître. C'étoit une coutume uſitée parmi les Romains, que la femme mettant le pié ſur le ſeuil de la porte de ſon mari, on lui demandoit qui elle étoit, & elle répondoit, *Caia ſum, je ſuis Caia;* parce que Caia Cécilia, femme du vieux Tarquin, avoit été fort attachée à ſon mari & à filer. Plutarque dans la XXX Queſtion Romaine dit, que le mari diſoit à ſa femme, lorsqu'il la recevoit chez elle, *ego ſum Caius, je ſuis Caius*, & qu'elle répondoit, *ego Caia, je ſuis Caia.*

XII.

Ut *Matronis de via decederetur, nihil obſcœni præſentibus iis vel diceretur vel fieret, neve quis nudum ſe ab iis conſpici pateretur, alioquin criminis capitalis reus haberetur.*

„ Qu'on ſe retireroit pour laiſſer paſſer les Dames de qualité; „ qu'on ne diroit, ni ne feroit rien d'obſcéne en leur préſence; „ & qu'aucun ne ſe laiſſeroit voir nud devant elles: autrement, „ qu'il ſeroit coupable de mort.

XIII.

Ut *monſtroſos partus necare parentibus liceret.*

„ Qu'il ſeroit permis aux parens de faire mourir leurs enfans „ qui ſeroient venus monſtrueux au monde.

Mais il falloit prendre des témoins pour juſtifier du monſtre, dit Denys d'*Halicarnaſſe*.

XIV.

Ut *parentibus liberos religandi, vendendi, occidendi jus, aliiſque modis de iis ſtatuendi plena poteſtas eſſet.*

„ Que les péres auroient une ſouveraine puiſſance ſur leurs en- „ fans, de les lier, de les vendre, de les faire mourir, & d'en „ diſpoſer de quelle maniére ils voudroient.

XV.

Ut *ſi qua in te peccaſſet mulier, pœnam lueret ex mariti arbitrio: ſi veneficii circa prolem, vel adulterii eſſet accuſata, cognitionem ejus rei vir & cognati mulieris haberent; ſin convicta eſſet, ex illorum ſententia multaretur: ſi vinum bibiſſet domi, ut adultera puniretur. Si vir extra veneficium natorum vel adulterium mulierem repudiaſſet, rerum ejus pars uxori daretur, pars autem Cereri cederet.*

„ Si une femme tomboit en quelque faute, ſon mari l'en pu- „ niſſoit à ſa volonté; ſi elle s'étoit ſervie de poiſon pour tuer „ ſes enfans, ou ſi elle avoit commis adultére, la connoiſſance „ de ces crimes étoit réſervée au mari & aux parens de la fem- „ me; & lorsqu'elle venoit à en être convaincue, ils étoient les „ maîtres de la peine; ſi elle buvoit du vin, elle étoit punie „ comme adultére. Que ſi le mari venoit à répudier ſa femme, „ hors les cas d'empoiſonnement & d'adultére, une partie de „ ſon bien étoit donnée à la femme, & l'autre conſacrée à Cé- „ rès.

L'uſage du vin étoit interdit aux Dames Romaines, & le mari les pouvoit tuer impunément lorsqu'elles en avoient bu, comme Pline nous l'aſſure, *l.* 14. *c.* 13. *Non licebat vinum Romanis feminis bibere. Invenimus inter exempla, Egnatii Mecenii uxorem, quod vinum bibiſſet e dolio, interfectam fuiſſe a marito, eumque cædis à Romulo abſolutum. Cato ideo propinquos feminis oſculum dare inſtituit ut ſcirent an temetum olerent (hoc tum nomen vino erat.)* „ C'eſt pour cela que Caton avoit ordonné que les fem- „ mes baiſaſſent leurs parens, pour ſavoir ſi elles ne ſentoient „ point le vin.

XVI.

Ut *omnes parricidæ capite plecterentur.*

„ Que tous les parricides ſeroient punis de mort.

Voici les Loix que fit Numa, ſecond Roi des Romains.

Pisces *quei ſquamoſei non ſunt, nei poluceto: ſquamoſos omnes præter ſcarum poluceto.*

„ Qu'on n'offre point aux Dieux en ſacrifice des poiſſons ſans „ écailles; mais ceux qui ſont couverts d'écailles, excepté le „ ſcarre.

Sarpta *vinia nei ſiet, ex ea vinum diis libarier nefas eſtod.*

„ Il n'eſt pas permis d'offrir aux Dieux du vin d'une vigne „ qui n'aura point été taillée.

Feſtus interprétant le mot *ſarpta*, dit, *ſarpta vinea putata, id eſt, pura facta: ſarpere enim Antiqui pro purgare ponebant.* Car les Dieux ne vouloient point recevoir de ſacrifices, qui ne fuſſent purs. Les Anciens offroient du vin pur aux Dieux, en diſant ces paroles, *Mactus hoc vino inferio eſto.*

Quojus *auſpicio claſſe procincta opeima ſpolia capiuntur, Jovei Feretrio bovem cædito; quei cepit aeris trecentum darier oporteto, ſecunda ſpolia endo Martis aſam endo campo ſuovetauriliad, utra voled, cædito; quei cepit aeris ducentum darier oporteto: quojus auſpicio capta Diis piacolom dato.*

Plutarque nous aſſure avoir trouvé dans les Annales des Pontifes, que Numa avoit parlé des dépouilles opimes, qu'un Général d'armée prenoit ſur un autre Général, & qu'il ordonnoit que les premiéres ſeroient conſacrées à Jupiter *Férétrien*, les ſecondes au Dieu Mars, & les troiſiémes à Quirinus.

Quojus pour *cujus*, terme ancien. *Claſſe procincta*, cela ſignifie une armée rangée en bataille, ſelon Feſtus. D'où vient que les Anciens appelloient une armée *claſſis clupeata. Opeima ſpolia*, pour *opima ſpolia*, des dépouilles opimes, qu'un Chef gagnoit ſur un autre Chef, comme le dit Feſtus; & on les appelle *opimes*, ſelon lui, parce qu'il arrive fort rarement qu'on en prenne: ce qui n'eſt arrivé que trois fois à l'Empire Romain; l'une, que Romulus remporta ſur Acron; la ſeconde, que Cornélius Coſſus prit ſur Tolumnius; & la troiſiéme, que Marcus Marcellus prit ſur Vindomare, & qu'il conſacra à Jupiter *Férétrien*, comme le marque Tite-Live. *Quei* pour *qui cepit*, *aeris* pour *æris*, *darier* pour *dari*, *oporteto* pour *oportet*. *Endo Martis Aſam*, pour *in Martis aram*, *endo campo* pour *in campo*, *ſuovetauriliad* pour *ſue, ove, tauro*, un ſacrifice d'un pourceau, d'une brebis & d'un taureau.

Sei quis *hemonem leiberom ſciens dolo malo mortei duit, parricidad eſtod. Sei im imprudens, ſe dolo malod occiſit, pro kapito occiſei & nateiis ejus endo concione arietem ſobjicito.*

„ Si quelqu'un tue un homme libre volontairement & par ma- „ lice, qu'il ſoit déclaré parricide: que s'il le fait par impru- „ dence, qu'il ſoit obligé en pleine aſſemblée de ſacrifier un be- „ lier, pour la vie qu'il lui a ôtée.

Hemonem pour *hominem*, *leiberom* pour *liberum*, *mortei* pour *morti*, *duit* pour *dedit*, *parricidad* pour *parricida*, *eſtod* pour *eſto*, *occiſit* pour *occidit*, *kapito* pour *capite*, *occiſei* pour *occiſi*, *nateiis* pour *natis*, *endo* pour *in*, *ſobjicito* pour *ſubjicito*.

Chez les Athéniens, celui qui avoit commis quelque crime, étoit obligé, pour expiation, de ſacrifier un belier.

Mulier quæ prægnans mortua ne humator, antequam partus ei excidatur; quei ſecus faxit, ſpei animantis cum gravida occiſæ reus eſtod. Negat lex regia, dit Marcellus Juriſconſulte, *mulierem quæ prægnans mortua ſit humari, antequam partus ei excidatur: qui contra fecerit ſpem animantis cum gravida peremiſſe videtur.* Cette Loi de Numa défendoit expreſſément d'enterrer une femme qui mouroit étant groſſe, avant qu'on eût tiré ſon fruit de ſon corps; & celui qui en uſoit autrement étoit cenſé avoir fait mourir l'enfant avec la mére. Valére Maxime rapporte qu'un certain Gorgias ſortit du ſein de ſa mére, lorsqu'on la portoit en terre, & obligea par ſon cri ceux qui la portoient de s'arrêter.

Sei *hemonem folminis occiſit, im ſopera genua nei tollito; ſei folmine occiſus eſcit, ei juſta nulla fieri oporteto.*

Cette loi eſt obſcure, & l'on n'en peut avoir l'intelligence que par les coutumes que les Romains obſervoient dans les funérailles. Numa ne vouloit pas que ceux qui étoient morts de la foudre fuſſent portez ſur les épaules, comme les autres morts, & qu'on fit aucune cérémonie à leurs funérailles, parce qu'ils étoient morts par la colére des Dieux.

Folminis eſt mis pour *fulmen*, les anciens Latins ne connoiſſant point les nominatifs terminez en *en*. *Sopera* pour *ſupra*, *nei* pour *ne*.

Veino *rogum ne reſparcito.*

„ Qu'il ne falloit point arroſer le bucher de vin, mais de lait.

Pelex *aſam Junonis ne tagito, ſei tagit, Junonei crenebis dimiſſeis acuam feminam cædito.*

„ Qu'une concubine ne touche point l'autel de Junon: & ſi „ elle le touche, qu'elle ſoit condamnée de ſacrifier une petite „ brebis à Junon, ayant les cheveux épars.

Aſam eſt mis pour *aram*, *tagito* pour *tangito*, *crenebis* pour *crinibus*, *dimiſſeis* pour *dimiſſis*, *acuam* pour *agnam*.

Par cette Loi, il n'étoit pas permis à un homme marié d'épouſer une autre femme. C'étoit la coutume dans les mariages, que la femme prenoit le coin de l'autel de Junon.

Si quis *aliuta faxit, ipſos Jovei ſacer eſtod.*

Aliuta pour *aliter*. Il ne ſe trouve que ce lambeau de cette Loi, le reſte eſt péri par l'injure des tems.

Voici encore d'autres Loix de Numa, dont les paroles ne nous ſont point reſtées; mais ſeulement le ſens dans les Auteurs.

La premiére eſt de la Nature de Dieu, dont voici le ſens.

Ne quis *Deum, vel hominis ſpeciem, vel animalis alicujus formam habere exiſtimaret.*

„ Que perſonne ne donne à Dieu la figure d'un homme, ni „ d'aucun animal.

Il ſemble que Numa faiſant cette Loi, ait eu connoiſſance du commandement de Dieu, dans le 20. *ch. de l'Exode*: *Tu ne te feras aucune image taillée, ni aucune reſſemblance des choſes, qui ſont ou dans le ciel, ou ſur la terre, &c.*

Ad Deos *caſte adiretur, pietas adhiberetur, opes amoverentur. Separatim nemo Deos haberet, neve novos, neve advenas, niſi publice adſcitos privatim colerent. Sacra Diis inſtituta ſancte ſervarentur; fruge molaque ſalſa litaretur. Templa Diis conſtructa profanis uſibus ne polluerentur. Templum Jani belli paciſque indicium eſſet.*

„ Qu'il ne falloit s'approcher des Dieux qu'avec pureté & „ piété, & éloigner d'eux les richeſſes; qu'aucun n'eût des „ Dieux nouveaux ou particuliers; que les ſacrifices inſtituez „ en l'honneur des Dieux fuſſent religieuſement obſervez; qu'on „ répandît ſur les victimes de la pâte ſalée; que les temples élevez „ en l'honneur des Dieux ne fuſſent point employez à des uſa- „ ges profanes; que le temple de Janus fût la marque de la paix „ & de la guerre.

C'eſt pour cette raiſon qu'on le fermoit en tems de paix, & qu'on l'ouvroit en tems de guerre.

Ut Divis *aliis alii ſacerdotes eſſent. Curiones triginta ſacra Curiarum quibus præfecti curarent; proque Curialibus publice rem divinam facerent. Tres Flamines, Dialis Jovi, Martialis Marti, Quirino Quirinalis aſſidui ſacerdotes eſſent. Tribunus Celerum ſacris ſibi aſſignatis operam daret. Augures ſigna de cœlo ſervarent, publicaque a privatis diſcernerent, quæve vitioſa dirave dixerunt irrita ſævaque haberentur. Veſtales Virgines ignem foci publici in urbe ſempiternum cuſtodirent; quæ ſtupri convictæ ad portam Collinam vivæ defoderentur; qui vitiaſſet virgis in foro ad mortem cæderetur. Salii duodecim Deorum belli præſidum univerſim laudatores, Marti Gradivo ſacra in palatio celebrarent. Feciales fœderum, pacis, induciarum Oratores Judiceſque eſſent; viderent ſedulo ne ulli fœderatæ civitati injuſtum bellum inferretur, de Legatorum judicarent injuriis; ſi quid Imperatores contra jusjurandum peccaſſent, cognoſcerent & expiarent. Pontifices denique de omnibus cauſis, quæ ad ſacra, tam inter Sacerdotes quam profanos, judicarent; novas leges de ſacris ex ſua ſententia & arbitratu conderent; Sacerdotes omnes examinarent, ſacrorum miniſtros in officio continerent; de Deorum Geniorumque cultu, totoque religionum ac ceremoniarum negotio conſulentes docerent; præſcripta a ſe contemnentes pro delicti qualitate & magnitudine multarent; nullius poteſtati eſſent obnoxii.*

„ C'eſt à dire, que chaque Dieu eût ſes Prêtres particuliers; „ qu'aux trente Curies des Romains, il y eût un Curion à chacune „ pour faire les ſacrifices; trois Prêtres Flamines, dont le premier „ pour

pour Jupiter, s'appelleroit *Dialis;* le second pour Mars, *Martialis;* & le troisiéme pour *Quirinus*, *Quirinalis:* que celui qui est nommé *Tribunus Celerum*, s'acquitteroit des sacrifices qui lui seroient assignez: que les Augures observeroient les signes du ciel, & distingueroient ceux qui regardent le public de ceux qui ne concernent que le particulier, marquant soigneusement les vicieux & les cruels: que les Vestales auroient soin d'entretenir continuellement le feu sacré, que celle d'entre elles qui se feroit laissé corrompre, seroit enterrée vive hors de la porte Colline, & que son corrupteur seroit fouetté jusqu'à rendre l'ame dans la place publique: qu'il y auroit douze Prêtres appellez *Saliens*, qui feroient des sacrifices dans le Palais à Mars, surnommé *Gradivus:* que les Féciaux seroient les Juges des alliances, de la paix & de la tréve, qu'ils prendroient garde qu'on ne fît aucune guerre injuste aux Alliez du peuple Romain, qu'ils jugeroient des outrages faits aux Ambassadeurs, & que si les Généraux d'armée avoient manqué à leur parole, ils expieroient leur faute: que les Pontifes seroient les Juges des affaires de la Religion, tant entre les Prêtres qu'entre les Laïques, qu'ils feroient de nouvelles loix à leur volonté pour les sacrifices, qu'ils examineroient les Prêtres, qu'ils rendroient raison du culte des Dieux & des Génies, de toute la Religion, & des cérémonies qu'on y pratique, à ceux qui s'adresseroient à eux, que ceux qui mépriseroient leurs ordonnances seroient punis par eux selon la grandeur de leur desobéïssance, & qu'ils ne seroient soumis à personne.

Toutes ces Loix sont rapportées par Tite-Live, par Plutarque & par Florus; & la raison que rend S. Augustin de la multiplicité de ces Prêtres, c'est à cause du grand nombre de Dieux que les Payens adoroient, & de peur qu'on ne les confondît.

Annus *duodecim esset mensium.*

„ Que l'année seroit composée de douze mois. " Il y avoit deux mois d'ajoûtez à l'année de Romulus, savoir, janvier & février.

Dies omnes in fastos, nefastosque distribuerentur.

„ Que les jours seroient divisez en *fastes* & *néfastes*, c'est à „ dire, en jours ouvriers ou de travail & jours de fête.

Ut *si pater filio concesserit uxorem ducere, quæ futura illi juxta leges sacrorum bonorumque omnium particeps, eidem patri postea nullum jus vendendi filium esset.*

„ Que si le pére a permis à son fils de se marier à une femme, „ qui devoit entrer en communauté de biens & de sacrifices avec „ lui, le pére ne pouvoit plus vendre son fils.

Ut *contractus dubii & sine testibus fide ac jurejurando terminarentur, utique Magistratus ac Judices in dubiis causis ex alterius fide & sacramento suam interponerent sententiam.*

„ Que les contracts douteux & faits sans témoins, seroient „ certifiez avec serment; & que les Juges donneroient leurs sen- „ tences dans les causes douteuses sur le serment d'une des par- „ ties.

Il faut parler présentement des Loix faites par les autres Rois. Tullus Hostilius, troisiéme Roi des Romains, fit une Loi, que lorsqu'une femme accoucheroit de trois enfans à la fois, ils seroient nourris & élevez aux dépens du public jusqu'à l'âge de puberté, *Ut trigeminis quoties nascerentur, alimenta ex publico, iisque usque ad pubertatem traderentur.*

Il renouvella en second lieu la Loi de Romulus touchant les Féciaux, *Ut Feciales Fœderum, belli, pacis, induciarumque Oratores Judicesque essent, & bella disceptarent.*

Tarquinius *Priscus* ou l'*Ancien*, donna les Loix suivantes.

Ut Regia *Romanorum majestas corona aurea, sceptro, sella eburnea, toga picta, lictoribus duodecim, aliisque ornamentis insignis esset.*

„ Que les Rois porteroient une couronne d'or & un sceptre; „ qu'ils auroient un siége garni d'ivoire & une robe brodée; & „ qu'ils seroient précédez de douze Licteurs.

Ut *quisque civis veram bonorum suorum, quæ qualiacunque essent, æstimationem jurejurando probaret, probatamque ad Regem deferret, genus item, ætatem, nomina uxorum, liberorum familiæque omnis: quæ cujus generis prædia, quis servorum pecudumque numerus, quæ qualiacunque fundorum instrumenta singulatim sine dolo malo profiteretur, quaque urbis in parte, quove extra urbem loco habitaret, suasque res possideret, sancte indicaret: qui secus feciſſet, bonis publicatis civitatem amitteret, cæsusque virgis sub hasta væniret.*

„ Que chaque Citoyen seroit tenu de donner un dénombre- „ ment de tous ses biens au Roi, de quelque nature qu'ils fus- „ sent, & de le certifier véritable par serment: comme aussi de „ déclarer son origine & son âge, les noms de sa femme, de ses „ enfans & de toute sa famille; de dire le nombre de ses terres „ & leur qualité; & le tout sans aucune fraude: Que si quel- „ qu'un y manquoit, il perdoit le droit de bourgeoisie, son bien „ étoit confisqué; & après avoir été fouetté, on le vendoit à „ l'encan comme esclave.

Ut quisque *paterfamilias pro nascentibus quidem ad ædem Junonis Lucinæ, pro fumentibus vero togam virilem ad Juventutis, pro defunctis denique ad Libitinæ certas stipes penderent, easque quotannis Æditui in tabulas referrent, ex quibus puerorum, puberum, ac mortuorum certus numerus singulis annis cognosceretur.*

„ Que chaque pére de famille donneroit une certaine somme au „ temple de Junon *Lucine* pour les enfans nouveaux nez, une „ autre au temple de la Jeunesse, lorsque leurs enfans prendroient „ la robe virile, & une troisiéme au temple de la Déesse Libitine „ lorsqu'ils viendroient à mourir. Les Sacristains de ces temples „ étoient tenus d'en faire des catalogues tous les ans, afin qu'on „ pût connoître le nombre des enfans nouveaux nez, de ceux „ qui prenoient la robe virile, & de ceux qui mouroient.

Uti *in Tribus urbanas atque jus civitatis servi ab Civibus Romanis manumissi, qui vellent, adscisserentur; & Libertini ad omnia plebeiorum admitterentur munia.*

„ Que les Esclaves à qui les Romains auroient donné la liber- „ té, pourroient être reçus dans les Tribus de la ville, s'ils le „ vouloient, & jouïr du droit de Citoyen; & que les enfans des „ Affranchis seroient aussi admis à toutes les charges du peuple.

Ne quis *ob debitum fœnus in vincula traheretur, neve fœneratoribus jus in libera corpora, sed debitorum contenti facultatibus essent.*

„ Qu'on ne mettroit personne en prison pour les arrérages „ dûs, que les Rentiers n'auroient aucun droit sur les personnes „ libres, & qu'ils se contenteroient des biens de leurs débi- „ teurs.

Nous n'avons que la Loi suivante de Tarquin *le Superbe.*

Uti *sacrorum causa quotannis semel in montem Albanum Romani Latinique nomine populi Romani a supremo Magistratu Romano cogerentur, Jovi Latiali consensu communi sacra facturi, ferias & mercatus celebraturi & una epulaturi.*

„ Que tous les ans le souverain Magistrat de Rome assemble- „ roit les Romains & les Latins au Mont-Alban, pour faire d'un „ commun accord un sacrifice à Jupiter *Latial*, y faire une fête „ & un festin commun, & y tenir un marché.

Voila toutes les Loix faites par les Rois, & que Sextus Papirius Jurisconsulte a ramassées en un corps, pour les conserver à la postérité: on appelle ce Recueil *Jus Papirii* de son nom. Il nous faut parler maintenant des Loix du tems de la République, dont les unes ont été faites par les Décemvirs; & les autres par les Consuls, par les Dictateurs & par les Tribuns du peuple.

Les Loix des Décemvirs, compriſes sous le nom des douze Tables, ont été les plus considérables; puisqu'ils les avoient prises des Républiques les mieux policées de la Gréce, & des coutumes les plus justes des Romains & des autres peuples, auſquelles, comme nous avons dit, ils joignirent les Loix royales.

Cette compilation se fit avec soin, par les plus habiles gens qu'il y eût parmi les Romains. Ensuite les Décemvirs convoquérent une assemblée du Sénat, à qui ils les donnérent à examiner. Le Sénat, aprés un sérieux examen, les autorisa tout d'une voix par un arrêt; & le peuple les confirma ensuite par un *Plébiscite*, dans une assemblée des Centuries. On les fit ensuite graver sur des tables d'airain, & on les exposa dans le lieu le plus éminent de la place publique. Ce fut l'an CCCIII de la fondation de Rome. Dans l'année suivante, comme on vit qu'il manquoit encore quelque chose pour la perfection du Droit Romain, les Décemvirs ajoûtérent encore d'autres Loix, qu'ils gravérent sur deux autres tables d'airain, qu'on joignit aux dix autres: ce qui fit le nombre de douze. Denys d'*Halicarnasse*, Tite-Live & Plutarque traitent cette matiére à fond. On les pourra consulter, si l'on veut en être mieux instruit. Cicéron; *Orat. l.* 1. *n.* 43 & 44, fait l'éloge de ces Loix, & les préfére à toutes les bibliothéques du monde. Voici ses paroles, *Est in duodecim Tabulis antiquitatis effigies, quod & verborum prisca vetustas cognoscitur, & actionum genera quædam Majorum consuetudinem vitamque declarant: sive quis civilem scientiam contempletur, totam hanc, descriptis omnibus civitatis utilitatibus ac partibus, duodecim Tabulis contineri videbitis,* (ou plutôt selon la remarque de M. Jacques Gronovius, *videbit.*) *sive quem ista præpotens & glorioſa Philoſophia delectat,* (*dicam audacius*) *hosce habet fontes omnium disputationum suarum, qui jure civili & legibus continentur.... Bibliothecas me hercule omnium Philosophorum unus mihi videtur duodecim Tabularum libellus, si quis Legum fontes & capita viderit, & auctoritatis pondere & utilitatis ubertate superare.* Il est sans doute bien fâcheux, que l'injure des tems nous ait privez d'un si grand thrésor, dont il ne nous reste que quelques fragmens répandus dans divers Auteurs, que nous rapporterons ici pour l'utilité du Lecteur.

Præco *fonus endeicito: quom fonus ecfertor, nei encomitiato.*

„ Que le Crieur invite aux funérailles, & qu'on ne tienne point „ d'assemblées pendant qu'on les fait. " *Fonus* pour *funus*; *endeicito* pour *indicito*; *quom* pour *quum*; *ecfertor* pour *effertur*; *nei* pour *ne*; *encomitiato* pour *ito in comitium.*

Voici les termes dont le Crieur se servoit pour inviter aux funérailles des Grands de Rome: Ollus quiris leto datus est, ou L. Titius vixit, L. Titio exequias ire cuei commodum est jam tempus est, ollus effertur. *L. Titius est mort; il est tems d'assister à son enterrement pour ceux qui en ont le loisir; on l'emporte du logis.*

Molieres *faciem nei carpunto, neive cenas radunto: lesum foneris nec habento.* Ce sont trois fragmens qui se lisent dans divers Auteurs. Cette Loi régloit le deuil, & prescrivoit des bornes à la douleur. *Molieres* est mis pour *mulieres*; *cenas* pour *genas.*

Cette Loi défendoit aux femmes de déchirer leurs visages dans la douleur & de faire des lamentations. Cicéron nous assure dans le *second livre des Loix*, que cette Loi avoit été faite par Solon, & que les Décemvirs l'avoient prise de lui. *Postea quam, ut scribit Phalereus, sumptuosa fieri funera & lamentabilia cœpissent, Solonis lege sublata sunt, quam legem eisdem prope verbis nostri Decemviri in decimam Tabulam conjecerunt.*

Endo *fonere tribos ricinieis, rica porporea, decemque tibicinebos vetier liceto: hoc plous nei facito. Tribos ricinieis* pour *tribus riciniis*; *porporea* pour *purpurea*; *tibicinebos* pour *tibicinibus*; *vetier* pour *utier.* Il étoit ordonné par cette Loi, que les femmes se vêtiroient de trois robes de pourpre, & qu'on n'employeroit que dix Joueurs de flûte dans les pompes funébres.

Servalis *unctura circumpotatioque, quom fonus exsequiantor, neive respersio fuat; acerras sepolcris aut longas koronas nei endeponito.* Cette Loi défendoit d'oindre les corps des Esclaves, & de faire un festin à leurs funérailles, non plus que des effusions de vin, & de couronner leurs sépulcres de festons, ou de brûler de l'encens.

Servalis, pour *servilis*; *exsequiari*, pour *exsequias ire*; *fuat*, pour *fiat*; *sepolcris*, pour *sepulcris*; *koronas*, pour *coronas*; *endeponito*, pour *imponito.*

Murinam *mortuo nei indito.* Qu'on ne se servît point de ce bren-

breuvage délicieux qu'ils appelloient *murina* aux enterremens des morts.

Les Auteurs ne conviennent point sur la compoſition de ce breuvage; mais tous tombent d'accord que la dépenſe en étoit grande: c'eſt pourquoi les Décemvirs, qui vouloient retrancher les grandes dépenſes qu'on faiſoit aux funérailles des perſonnes de qualité, en avoient défendu l'uſage.

Plusa *fonera unei nei facito, neive pluſes lectos endoferto.* Il n'é- „ toit pas permis de faire marcher pluſieurs lits dans les pompes „ funébres. " Cependant Auguſte voulut que les funérailles de Marcellus fuſſent honorées de ſix cens lits; & on en compta juſques à ſix mille à celles de Sylla. Ils tenoient cela à grand honneur. Pour ce qui eſt du peuple, on portoit leurs corps ſimplement dans des biéres.

Pluſa eſt mis pour *plura*; *unei* pour *uni*; *pluſes* pour *plures*; *endeferto* pour *inferito.*

Ausom *in fonere nei addito: aſt quoi auſo denteis vinctei ſient, im cum ole ſepelire urereve ſe fraude liceto.*

Auſom eſt mis pour *aurum*; *auſo*, pour *auro*; *quoi*, pour *cui*; *vinctei*, pour *vincti*; *ole*, pour *illo.*

Il étoit défendu de brûler de l'or avec les corps des défunts, ſi ce n'eſt qu'ils euſſent des dents ratachées avec des filets d'or; car alors on ne contrevenoit point à la Loi de le brûler avec le corps.

Rogum *aſcia nei poleito.* Que le bucher ne ſeroit point fait de bois poli, mais de ſimple bois.

Honoratorum *virorum laudes endo concione memorantor, eaſque næniæ ad Tibicinem proſequantor.*

„ Qu'on feroit publiquement l'Oraiſon funébre des perſonnes „ illuſtres, & qu'on chanteroit des lamentations au ſon des in- „ ſtrumens.

P. Valérius Publicola fut le premier, qui fit publiquement l'Oraiſon funébre de Junius Brutus ſon Collégue dans le Conſulat. Cette coutume fut ſuivie depuis durant la République, & ſous les Empereurs.

Dominus *foueris endo ludeis Accenſo Lictoreboſque octitor.*

Lictoreboſque eſt mis pour *Lictoribuſque*; *octitor* pour *utitor.*

„ Que celui qui préſide aux funérailles, ſe ſerve dans les Jeux „ d'*Accenſe* & *de Licteurs.*

Dominus Ludorum, le maître des Jeux, qu'Auguſte a nommé le premier, ſelon Quintilien, *Munerarius.* Cette coutume de donner des Jeux pour honorer les funérailles des Grands, eſt très ancienne; puisqu'Homére & Virgile en font mention. Ces Jeux étoient ou des combats de Gladiateurs, ou des courſes de chevaux.

Homini *mortuo oſa nei lecito, quo poſt fonus faciat, exſtra quam ſei quis foris militiæque mortuos ſiet.*

Cette Loi eſt rapportée par Cicéron, *de Legibus*, *l.* 2. *n.* 24. *Homini, inquit, mortuo ne oſſa legito, quo poſt funus faciat: excipit bellicam peregrinamque mortem.* Et il donne enſuite le ſens de cette Loi, *ut poſtea quam corpus crematum eſſet, oſſa a cineribus legantur, ſtatimque loco proximo in terram condantur, ne, ſi alium in locum ſepeliendi cauſa deportarentur, luctus duplicaretur & ſumptus;* de peur qu'on ne renouvellât le deuil & la dépenſe. On excepte de cette Loi ceux qui ſeroient morts en guerre ou dans un païs étranger, dont on rapporteroit les os pour être mis dans le ſépulcre de leurs ancêtres. On ne laiſſoit pas de brûler les corps de ceux qui étoient morts, ſoit en guerre, ſoit dans les païs étrangers; mais on leur coupoit ſeulement un doit qu'on rapportoit à Rome, afin de leur rendre les honneurs de la ſépulture, comme nous l'apprenons de Feſtus. *Membrum abſcindi mortuo dicebatur, quum digitus ejus decidebatur, ad quod ſervatum juſta fierent, reliquo corpore combuſto.*

Hominem *mortuum endo urbe nei ſepeleito, neve urito.*

„ Qu'on ne devoit point brûler les corps, ni les enterrer dans „ la ville.

Cette Loi eſt rapportée par Cicéron, *de Legibus*, *l.* 2. *n.* 23. *Hominem mortuum, inquit lex in duodecim Tabulis, in urbe ne ſepelito, neve urito.* On trouve néanmoins que les grands hommes, les Empereurs & les Vierges Veſtales ont été exceptées de cette Loi: car Valérius Publicola & Poſthumius Tubertus ont eu leurs ſépulcres au bas du Capitole, de même que la famille des Claudiens. Mais les autres Citoyens étoient enterrez dans leurs terres, ou ſur les grands chemins de Rome.

Patrei *endo fidiom qui ex ſe matreque familias natus eſt, vitai neciſque poteſtas eſtod, terque im venundarier jous eſtod: ſei pater fidiom ter venomduit, fidios a patre leber eſtod.*

„ Que le pére auroit puiſſance de vie & de mort ſur ſon fils, „ qui ſeroit né de lui & de ſa femme dans un légitime mariage; „ qu'il le pourroit vendre trois fois comme eſclave: mais qu'a- „ près avoir été vendu trois fois, il redevenoit libre & hors de „ la puiſſance paternelle. " *Fidiom* eſt mis pour *filium*; *fidios* pour *filius*; *vitai* pour *vitæ*; *im* pour *eum*; *jous* pour *jus*; *venomduit* pour *venumdederit*; *leber* pour *liber.*

La puiſſance paternelle étoit grande chez les Romains; & l'Empereur Juſtinien nous apprend que ce Droit étoit particulier à ces ſeuls peuples: *Jus poteſtatis quod habemus in liberos proprium eſt civium Romanorum. Nulli enim ſunt homines, qui talem in liberos habeant poteſtatem, qualem nos habemus.* Denys d'Halicarnaſſe dit, que cette ſouveraine puiſſance avoit été donnée aux péres par Romulus, *Hanc autem poteſtatem non recentem fuiſſe, ſed jam inde ab Romulo permiſſam.* Du tems des Empereurs il ne fut plus permis aux péres de faire mourir leurs enfans, ni de les faire eſclaves, non pas même de les deshériter, ſi ce n'étoit pour des cauſes conſidérables, qu'ils devoient dire devant le Préteur.

Patrei *libereis ſueis quoſque habet in poteſtate cujuſcumque ſexus, Tutoris teſtamento dandi jous eſtod.*

„ Qu'un pére pourroit donner des Tuteurs à ſes enfans par „ ſon teſtament.

Si quis *Tutor pupillum fraudarit, remque ejus interverterit, infamid notator, pœnaque moltator duplionis.*

„ Si un Tuteur fraude ſon Pupille, & diſſipe ſon bien, qu'il „ ſoit noté d'infamie & condamné à l'amende du double. " Car le Tuteur eſt obligé de tenir compte, non ſeulement de ce qu'il a perçu des biens du Pupille; mais auſſi de tout ce qu'il a pu & dû honnêtement percevoir, & ce avec autant & plus de diligence qu'en ſes propres affaires: & s'il étoit convaincu d'avoir agi frauduleuſement en cela, il n'en étoit pas quitte pour la ſimple reſtitution de ce qu'il avoit pris ou détourné; mais il étoit tenu à la reſtitution du double, par une action que les Juriſconſultes appellent *de rationibus diſtrahendis*; & outre cela noté d'infamie.

Sei *fouſioſos eſit, adnatorum, gentiliumque endo eo pequniaque ejus poteſtas eſtod:*

Si furioſus eſt, agnatorum gentiliumque in eo pecuniaque ejus poteſtas eſto.

Cette Loi des douze Tables veut, que ſi un Pupille après être venu en âge, devenoit fou ou furieux & incapable de pouvoir adminiſtrer ſon bien, il ſoit mis en la curatelle de ſes plus proches perens, pour avoir le ſoin de ſa perſonne & de ſes biens.

Pater familias, *utei ſoper familiâ pecuniaque ſoua legaſit, ita jous eſtod.*

„ Qu'un pére de famille auroit la liberté de léguer ſes biens. "

Utei eſt mis pour *uti*; *ſoper* pour *ſuper*; *ſoua* pour *ſua*; *legaſit* pour *legaverit.*

Par la Loi des douze Tables, il étoit libre au Teſtateur de léguer tout ſon bien, à qui bon lui ſembloit; mais il arrivoit le plus ſouvent, que quand les Teſtateurs avoient ainſi diſpoſé & abſorbé leurs biens en legs particuliers, les héritiers inſtituez voyant qu'il ne leur reſtoit rien, répudioient l'hérédité, & ainſi l'inſtitution d'héritier, qui étoit le fondement du teſtament, étoit rendue inutile, & les Légataires n'avoient rien. Pour prévenir cet inconvenient, on fit la Loi *Falcidie*, par laquelle il fut ordonné, que les Teſtateurs ne pourroient léguer que les trois quarts de leur bien, & qu'ils ſeroient tenus d'en laiſſer le quart à l'héritier inſtitué. C'eſt ce qu'on appelle la *Quarte Falcidie*, ou ſimplement la *Falcidie*, qui fut faite un peu avant l'empire d'Auguſte ſous le *Triumvirat.*

Filii *filiæque familias bonorum paternorum ſui ſuæque hæredes ſunto.*

Par la Loi des douze Tables, il n'y avoit que deux ſortes d'héritiers, ou deux ſortes de ſucceſſion *ab inteſtat*, ſavoir, *ſuorum* & *agnatorum*, des enfans & des parens. Le degré en ligne maſculine étoit tellement conſidéré dans l'ancien Droit Romain, & l'on faiſoit ſi peu de cas du degré en ligne féminine, que les enfans ne ſuccédoient point à leur mére, ni la mére à ſes enfans. Mais on fit dans la ſuite ſur cela deux *Senatuſconſultes*, par leſquels le droit de mutuelle ſucceſſion fut introduit, ſavoir, l'*Orphicien*, qui appella les enfans à la ſucceſſion de la mére, & le *Tertullien*, qui appella les méres à la ſucceſſion de leurs enfans.

Sei qua *molier poſt virei mortem in decem proximeis menſebos pariat, quei quæve ex ea naſcatur, ſouus, ſouave, in virei familia heres eſtod.*

„ Si une femme vient à accoucher dix mois après la mort de „ ſon mari, que l'enfant qui en naîtra, fils ou fille, ſoit héri- „ tier du pére.

Ulpien veut, qu'un enfant qui eſt né dix mois après la mort de ſon pére, ne puiſſe en être héritier, *poſt decem menſes mortis natus non admittitur ad legitimam hereditatem.* Cependant l'Empereur Adrien a déclaré, qu'une honnête femme accouchant le onziéme mois après la mort de ſon mari, l'enfant qui en naîtroit, pourroit légitimement ſuccéder à ſon pére, fondé en cela ſur l'autorité des Philoſophes & des Médecins; ce qui a fait dire à Varron dans une Satyre, qui a pour tître, *Teſtamentum*, *Si quis undecimo menſe κατ' Ἀριστοτέλη natus, eſto heres*, ſur quoi Cujas dit, qu'on doit entendre cela du onziéme mois commencé & non pas révolu.

Patrebos *cum plebed connubia nei ſunto.*

„ Que les mariages ſeroient défendus entre les Patriciens & les „ Plébeïens, " c'eſt à dire, entre les Nobles & le peuple. En faiſant cette Loi, qui fut abrogée dans la ſuite, les Décemvirs avoient voulu mettre la diviſion entre les Nobles & le peuple, & rendre par ce moyen leur Magiſtrature perpétuelle.

Sei *vir aut molier alter alteri nontiom miſeit, devortiom eſtod; molier res ſuas ſibei habentod, vir molierei claves adimitod exicitoque.*

Nontiom miſeit, eſt mis pour *nuntium miſit*; *exicitoque*, pour *exigitoque.* Les autres vieux termes ſont faciles, ou ont déja été expliquez.

Le divorce dans les mariages a été inconnu aux premiers Romains, juſques à la Loi des douze Tables, & encore ne le voyons-nous pratiqué que vint-un ans depuis la Loi faite. Ce fut Spurius Carvilius Ruga, qui quitta ſa femme, à cauſe de ſa ſtérilité, l'an de la fondation de Rome DXXIII ſous le conſulat de M. Pomponius Mathon, & de C. Papirius Maſſon; en quoi il eſt blâmé par Valérius, d'avoir préféré à l'amour conjugal le déſir de ſe voir des enfans.

Mais le divorce fut depuis commun dans l'Empire Romain, non ſeulement durant le Paganiſme & la Juriſprudence ancienne; mais auſſi ſous les premiers Empereurs Chrétiens durant & après Juſtinien même. Cela étoit tellement conſtant, & eſtimé ſi raiſonnable, qu'il n'étoit pas permis aux contractans de ſe priver de cette liberté par une ſtipulation pénale; & il falloit ſe contenter des peines que la Loi impoſoit à celui qui cauſoit un injuſte divorce. Il ſe faiſoit ou par le mutuel conſentement des parties, qu'ils appelloient *bona gratia*, auquel cas il dépendoit abſolument de la convention des parties de ſe quitter réciproquement les droits nuptiaux, ou de s'avantager comme bon leur ſembloit; ou bien par la ſeule inſtance & opiniâtreté de l'un con-

contre le gré de l'autre; & s'il n'y avoit point de cauſe légitime, celui qui le requeroit étoit ſujet aux peines *injuſti diſſidii*, d'un injuſte divorce. S'il y avoit cauſe légitime, le mari rendoit à ſa femme ce qu'elle avoit apporté, lui ôtoit les clefs de la maiſon, & la renvoyoit, comme nous l'apprenons de Cicéron, *frugi factus eſt, Mimam illam ſuam, ſuas res ſibi habere juſſit ex duodecim Tabulis, claves ademit, exegit.* „ Il eſt devenu homme de bien, „ il a renvoyé ſa Comédienne, il lui a rendu ce qui lui appar„ tenoit, conformément aux Loix des douze Tables, il lui a „ ôté les clefs, & l'a chaſſée.

Sei *quis injuriam alteri faxit*, xxv *æris pœnæ ſunto.*

„ Si quelcun fait quelque injure à un autre, qu'il paye vint„ cinq livres d'airain.

L'injure dans la Juriſprudence Romaine comprend tout ce qu'un homme fait au mépris de ſon prochain. L'injure ſe commet en trois maniéres, par effet, quand quelcun excéde un autre en ſon corps de coups & de bleſſures; par paroles, quand quelcun profére contre un autre des paroles, qui offenſent ſon honneur & ſa réputation; par écrit, quand quelcun fait des libelles diffamatoires, ou des vers contre un autre.

La Loi ancienne puniſſoit différemment l'injure qui ſe fait par effet. Si l'excès étoit allé juſques à rompre un membre, il étoit permis par la Loi des douze Tables, à celui qui avoit été mutilé de prendre lui même ſa ſatisfaction, en faiſant ſouffrir une pareille peine, c'eſt à dire, pareille rupture & mutilation. C'eſt ce qu'on appelle *talion*, parce que la peine étoit & devoit être ſemblable à l'injure; & quand il n'y avoit rien de rompu, mais ſeulement un ſoufflet ou un coup de poing donné, on en étoit quitte pour une peine pécuniaire de vint-cinq as.

Pour les injures & les ſatires contre la réputation des Grands de Rome, on les puniſſoit d'une amende pécuniaire ou de l'exil, & quelquefois même de mort, comme ſaint Auguſtin le rapporte d'un paſſage de Cicéron, au *livre quatriéme de la République.*

„ Nos Loix des douze Tables, *dit-il*, ſont bien contraires à „ cela. Car quoiqu'elles ſoient fort retenues à punir de peines „ capitales, elles ne laiſſent pas de les ordonner contre ceux qui „ noirciſſent la réputation d'autrui, par des vers ou des répré„ ſentations injurieuſes; en quoi elles ont très-grande raiſon: „ car notre vie doit être expoſée à la cenſure légitime des Magi„ ſtrats, mais non pas à la licence effrénée des Poëtes; & il ne „ doit être permis de nous dire une injure, qu'à condition „ que nous y puiſſions répondre & nous défendre en jugement.

Quei *cum telo hominis occidendi causâ deprehenſos fouerit, kapital eſtod.*

„ Celui qui aura été trouvé avec une arme pour tuer quelcun, „ qu'il ſoit puni de mort.

L'homicide volontaire a été toûjours puni du dernier ſupplice par les Anciens, & cette punition, par la rigueur de la Loi, a lieu, non ſeulement quand la mort s'en eſt enſuivie, mais auſſi quand on s'eſt mis en devoir d'exécuter le mauvais deſſein, qui n'a pu avoir d'exécution. Ainſi on punit celui, qui, avec port d'armes, va guetter ou attaquer quelcun pour le tuer, quoiqu'il n'en meure pas. De même celui qui a donné le poiſon, qui l'a acheté, vendu, & préparé, quoiqu'il ait été rendu inutile, ne laiſſe pas d'être puni comme homicide.

Quei *nox fortum faxſit, ſei im aliquips occiſit, joure cæſos eſtod: ſei loucei fortom faxſit telove ſe defenderit, ſei im aliquips cum clamore occiſit, joure cæſos eſtod: ſei loucei fortom faxſit, neque telo ſe defenderit ſei leber ſiet, Prætor im verberarier joubetod, eique quoi fortom factum eſit addeicito: ſei ſervos ſiet, virgis cæſos ex ſaxo deicitor; ſei impobes ſiet, Prætoris arbitratu verberatos noxſiam ſarceito.*

„ Si quelcun fait un vol la nuit, il eſt permis de le tuer; que „ ſi c'eſt le jour, & que le voleur ſe défende avec des armes, il „ eſt auſſi permis de le tuer; que s'il ne ſe défendoit point à „ main armée, & qu'il ſoit libre, que le Préteur le condamne „ au fouet; que s'il eſt eſclave, il ſoit précipité de la roche „ Tarpeïenne, après qu'il aura été fouetté; que le Voleur, „ s'il n'eſt pas encore en âge de puberté, ſoit fouetté & con„ damné aux dommages & intérêts, ſelon la volonté du Pré„ teur.

Quei *falſum teſtimonium dixſerit ex ſaxo deicitor.*

„ Que celui qui aura rendu faux témoignage contre quelcun, „ ſoit précipité de la roche Tarpeïenne.

Cette Loi eſt conforme à la Loi du Décalogue, *tu ne diras point de faux témoignage.* Il y en a qui croyent que Platon & les autres Philoſophes Grecs avoient lu les livres de Moïſe, & qu'ils en avoient tiré la plupart de leurs Loix, que les Décemvirs compilérent enſuite.

On ne rapportera point ici pluſieurs fragmens de la Loi des douze Tables touchant la maniére de juger & d'inſtruire une accuſation; (on pourra en parler ailleurs) non plus que de celles qui regardent les aſſemblées du peuple Romain par Tribus, par Centuries & par Curies; on les trouvera cy-deſſus fous le mot de COMICES. Je vais parler préſentement des Loix particuliéres des Romains & des Empereurs.

Lex Sulpitia. La *Loi Sulpitienne* faite par les Conſuls P. Sulpitius Saverrio ou Averrio, & Sempronius Sophus l'an de la République CCCCL.

Ne Scilicet *quis templum vel Aram injuſſu Senatus aut Tribunorum plebis majoris partis dedicaret.*

„ Il n'étoit point permis de dédier un temple ou quelque au„ tel, ſans le conſentement du Sénat ou des Tribuns du peuple.

Lex Papiria. La *Loi Papirienne.* Ne quis *injuſſu plebis ædes, terram, aram, aliamve rem ullam conſecraret.*

„ Il n'étoit pas permis de conſacrer des temples, une terre, „ des autels, &c. ſans le conſentement du peuple.

Lex Hortensia. La *Loi Hortenſienne* vouloit que les foires, qui avoient été d'abord des jours de féries, fuſſent *faſtes* dans la ſuite, c'eſt à dire, jours de travail, dans leſquels le Préteur rendoit juſtice, en prononçant ces trois mots, *do, dico, addico.* Cette Loi fut faite par Q. Hortenſius, Dictateur, l'an de la fondation de Rome CCCCLXVIII.

Lex Publicia. La *Loi Publicienne* faite par Publicius. Ne *quibus niſi ditioribus Cerei Saturnalibus mitterentur.*

„ Qu'on n'envoyât des cierges qu'aux plus riches aux Fêtes „ des Saturnales." C'étoit la coutume de faire pluſieurs préſens les jours de ces Fêtes, & particuliérement des cierges, pour marquer que Saturne avoit fait paſſer les hommes des ténébres à la lumiére, c'eſt à dire, d'une vie obſcure & ſauvage, à une vie polie & inſtruite.

Lex Cornelia. La *Loi Cornelia*, que fit P. Cornelius Dolabella Conſul, après la mort de Jules Céſar l'an de Rome DCCX; Ut *eidus Julii quibus Cæſar interfectus in ſenatu eſt, Urbis natales haberentur.*

„ Qu'aux ides de Juillet, que Céſar avoit été tué dans le ſé„ nat, on célébrât le jour de la naiſſance de Rome.

Lex Licinia. La *Loi Licinienne* touchant les Jeux Apollinaires en l'honneur d'Apollon, fixoit le jour auquel ces Jeux ſe devoient répréſenter, n'ayant point eu auparavant de jour certain. *P. Licinius Prætor Urbanus legem ferre ad populum juſſus, ut hi ludi perpetuum in ſtatam diem voverentur.*

Lex Roscia. La *Loi Roſcienne & Julienne* dont L. Roſcius Othon, Tribun du peuple, ſelon Florus, fut Auteur, l'an de Rome DCLXXXVI, *Ut in theatro equitibus Romanis, qui H. S. quadringenta poſſident, quatuordecim ſpectandi gradus aſſignarentur, exceptis iis, qui ludicram artem exercuerant, quique ſive ſuo, ſive fortunæ vitio rem decoxiſſent.*

„ Que les Chevaliers Romains riches de quatre cens mille ſe„ ſterces (qui font environ 40000 livres) auroient 14 degrez au „ théatre, pour voir les Jeux; excepté ceux qui auroient fait „ le métier de Baladin, & ceux qui auroient diſſipé tout leur „ bien en débauches." Voici ce qu'en dit Tacite, *Annal. l.* 15. *c.* 32. L'Empereur ſépara les Chevaliers Romains du peuple dans le Cirque, en leur donnant les ſiéges les plus proches des Sénateurs. Car auparavant, ils aſſiſtoient à ce ſpectacle confuſément, parce que la *Loi Roſcia* n'avoit réglé que les ſéances du théatre.

Lex Cincia. La *Loi Cincia*, pour reprimer l'avarice des Orateurs, qui exigeoient de groſſes ſommes d'argent; la *Loi Calpurnia* touchant le larcin des Magiſtrats; & celle qui porte le nom de Jules Céſar, contre leur avarice & leurs brigues, pour monter aux charges de la République.

Lex Papia. La *Loi Papia Poppea* établie par Auguſte en ſa vieilleſſe, pour inviter les hommes au mariage, par la peine infligée au célibat, & pour accroître les revenus de la République.

Lex Agraria. La *Loi Agraire* touchant la diſtribution des terres priſes ſur les ennemis. Cette Loi fut la ſemence de grandes diviſions dans l'Empire Romain, ſous la République.

Lex Julia. La Loi faite par Auguſte contre l'adultére. Ce fut la premiére qui établit des peines & une accuſation publique contre ceux qui ſéduiſoient les femmes mariées, & corrompoient les filles ou les veuves de condition, Ce n'eſt pas qu'avant Auguſte l'adultére fût impuni; mais il n'y avoit point d'accuſation introduite, & il ne ſe puniſſoit que d'une peine arbitraire. Or la Loi *Julia*, qu'Auguſte eut le malheur de voir lui même exécutée en ſa famille, & en la perſonne de ſes propres enfans, n'établit pour peine de ce crime d'adultére, que le banniſſement; mais depuis, cette peine fut augmentée par les conſtitutions des Empereurs, qui punirent de peine capitale ceux qui en étoient coupables.

Lex Oppia. *Voyez* OPPIENNE.

Lex Sumptuaria. La *Loi Somotuaire*, que fit Cornélius Sylla, Dictateur, l'an de Rome DCLXXIII, qui régloit la dépenſe des feſtins & des funérailles, condamnant à une peine pécuniaire ceux qui excédoient ce qui étoit permis par la Loi.

Lex Papia. La *Loi Papia* touchant les Vierges Veſtales, qui gardoient le feu ſacré dans le temple de la Déeſſe Veſta. Celle qui le laiſſoit éteindre étoit fouettée par le ſouverain Pontife; & ſi elle ſe laiſſoit corrompre, on l'enterroit toute vive dans le *Champ Scélérat* hors de la colline.

Lex Repetundarum, ou de Repetundis. La *Loi de Péculat* ou de Concuſſion.

Lex Ælia. La *Loi Elienne* touchant les Augures, que fit Q. Ælius Pætus Conſul, l'an de Rome DLXXXVII.

Lex Fusia. La *Loi Fuſia*, touchant le tems des aſſemblées, qui ne ſe devoient faire qu'aux jours comitiaux.

Lex Valeria, Sempronia. La *Loi Valérienne & Sempronienne*, touchant ceux qui avoient droit de ſuffrage dans les aſſemblées à Rome. C. Valerius Tappo, Tribun du peuple, en fut l'Auteur, l'an de Rome DLXVI.

Lex Villia. La *Loi Villia*, dont L. Villius, Tribun du peuple, eſt l'Auteur, régloit l'âge compétant pour monter aux charges de la République. Cette Loi s'appelloit auſſi *Lex Annalis, Voyez* cet article cy-deſſous.

Lex Cornelia. La *Loi Cornelia*, touchant la qualité que devoient avoir ceux qui prenoient les charges de la République.

Lex Hircia. La *Loi Hircienne*, qui n'admettoit aux charges, que ceux qui avoient tenu le parti de Céſar contre Pompée.

Lex Visellia. La *Loi Viſellienne*, qui accordoit aux fils d'Affranchis le droit de parvenir aux Magiſtratures.

Lex Pompeia & Claudia. La *Loi Pompeïenne & Claudienne*, qui vouloit que ceux qui aſpiroient aux charges fuſſent toûjours préſens.

Lex Rhodia. La *Loi Rhodienne*, touchant le négoce ſur mer. Cette Loi vouloit que quand un vaiſſeau étoit rempli de marchandiſes appartenantes à divers Marchands, s'il arrivoit que pour éviter le naufrage, l'on eût jetté les marchandiſes de quelques uns & que celles des autres euſſent été ſauvées, l'eſtima-

tion fût faite de toutes les marchandiſes, & que la perte & le dommage fût ſupporté par chacun, à proportion de ce qu'il avoit eu dans le vaiſſeau. Cette Loi fut faite par les Rhodiens; & elle a été trouvée ſi raiſonnable, qu'elle a été généralement reçue par tous les peuples. * *Antiquitez Gréques & Romaines.*

LOI ANNALE, *Lex Annalis*; c'étoit la Loi qui régloit l'âge, pour parvenir aux charges de la République Romaine. Il falloit avoir dix-huit ans, pour être fait Chevalier Romain, & vint-cinq pour obtenir le conſulat, & ainſi des autres charges. Les Romains avoient pris cette Loi des Athéniens. * *Antiq. Romain.*

LOI *des ſix articles*, ou STATUT DE SANG C'eſt ainſi qu'on nomma en Angleterre le réglement que Henri VIII fit en 1539, au ſujet de la Religion. On décerna la peine du feu ou du gibet contre ceux, 1. Qui de bouche, ou par écrit, nieroient la Tranſubſtantiation; 2. Qui ſoutiendroient la néceſſité de la Communion ſous les deux eſpéces; 3. Qu'il étoit permis aux Prêtres de ſe marier; 4. Qu'on peut violer le vœu de chaſteté; 5. Que les Meſſes privées ſont inutiles; 6. Que la Confeſſion auriculaire n'eſt pas néceſſaire pour le ſalut. Gardiner, Evêque de Wincheſter, étoit le véritable Auteur de ces Loix. Il avoit fait entendre au Roi que c'étoit le ſeul moyen d'empêcher qu'il ne ſe formât une ligue contre lui; que ce qu'il avoit aboli n'étoit pas eſſentiel à la Religion, & que perſonne de bon ſens ne le regarderoit comme hérétique pendant qu'il maintiendroit ces ſix articles. On fit des recherches exactes pour découvrir ceux qui condamnoient ces ſix articles. Il y eut en peu de tems dans la ville de Londres, plus de 500 perſonnes empriſonnées. Le nombre des coupables porta le Roi à ſe relâcher, ſur tout à la repréſentation du Chancelier. En 1540, on modéra la peine contre ceux qui étoient condamnez par le quatriéme article, & au lieu de la mort on mit la confiſcation des biens. En 1547, ſous Edouard VI, la Loi des ſix articles fut révoquée. * M. de Rapin-Thoyras, *Hiſt. d'Angleterre*, *tome* 5. *p.* 385. *&c. tome* 6. *p.* 23.

LOI ORALE. Les Juifs reconnoiſſent deux ſortes de Loi; *la Loi écrite* que nous avons dans l'Ecriture Sainte, & *la Loi orale* qui n'eſt fondée que ſur la Tradition de leurs Anciens. Ils prétendent que l'une & l'autre a été donnée à Moïſe ſur le Mont de Sinaï, mais qu'il n'y eut que la premiére qui fut écrite, que l'autre n'avoit été donnée que de bouche & qu'elle a paſſé de main en main d'une génération à l'autre par le moyen de leurs Anciens. Donnant donc une égale autorité à l'une & à l'autre, par cela même qu'ils les croyent de même origine & également émanées de Dieu, ils ſe croyent également obligez à les obſerver l'une & l'autre, & vont même juſqu'à donner la préférence à l'orale; car l'écrite, *diſent-ils*, eſt en pluſieurs endroits obſcure, imparfaite & défectueuſe, & ne pourroit pas ſervir de régle ſans l'orale, qui contenant ſelon eux une explication complette & parfaite de ce qui eſt écrit dans l'autre, ſupplée tout ce qui y manque & en léve toutes les difficultez. Auſſi n'obſervent-ils l'écrite, qu'avec les modifications des gloſes & des explications de l'orale. Et c'eſt une eſpéce de maxime parmi eux que l'alliance fut faite avec eux non pas ſur le pié de la Loi écrite, mais ſur le pié de l'orale, de ſorte que par cette conduite ils anéantiſſent en quelque maniére la premiére pour mettre la derniére ſur le thrône; & réduiſent au bout du compte toute la Religion à la Tradition. Cette corruption étoit montée à un tel point parmi les Juifs du tems de Nôtre Seigneur qu'il leur reproche dans *S. Marc*, *ch.* 7. *v.* 13, qu'ils ont anéanti la Parole de Dieu par leurs Traditions; mais c'eſt bien encore pis aujourd'hui, car ils déclarent hautement & ſans détour la préférence qu'ils donnent à la derniére. De là vient que nous voyons ſi ſouvent dans leurs Ecrits, „ Que les paroles des Scribes ſont plus aimables que celles de la Loi; Que les paroles de la Loi ſont tantôt de poids „ & tantôt légéres, mais que celles des Scribes ſont toûjours „ de poids; Que les paroles des Anciens étoient de plus grand „ poids que celles des Prophétes. " Dans toutes ces propoſitions des Juifs, les paroles des Scribes & des Anciens ſont leurs Traditions. Dans d'autres endroits ils comparent le texte ſacré à de l'eau & la *Miſna* ou le *Talmud*, qui contiennent leurs Traditions, à du vin ou à de l'hipocras. Ailleurs la Loi écrite eſt du ſel, mais la *Miſna* & le *Talmud* ſont du poivre & d'autres épiceries délicates. Voilà l'idée qu'ils ont de leur Loi orale; voyons l'origine qu'ils lui donnent. En même tems, *nous diſent-ils*, que Dieu donna la Loi à Moïſe ſur la montagne de Sinaï, il lui en donna auſſi le Commentaire & lui ordonna d'écrire la premiére, mais de ne donner l'autre que de bouche, pour être conſervée dans la mémoire des hommes, & y être tranſmiſe d'une génération à l'autre par la voye de la Tradition ſans Ecriture. Et de là vient qu'on appelle la premiére Loi, la Loi écrite & l'autre la Loi orale. Encore aujourd'hui les Juifs traitent les déterminations & les déciſions de la derniére, de Conſtitutions de Moïſe ſur le Mont-Sinaï; parce qu'ils croyent auſſi fermement qu'il les y reçut toutes de Dieu pendant les quarante jours qu'il y converſa avec lui, qu'ils croyent qu'il y reçut l'écrite, & qu'à ſon retour il rapporta ces deux Loix, & les commit aux Iſraëlites de la maniére qui ſuit. Dès qu'il fut de retour dans ſa tente, il envoya quérir Aaron, & lui mit entre les mains le texte qui eſt la Loi écrite; enſuite il lui en donna le Commentaire de vive voix dans le même ordre qu'il l'avoit reçu de Dieu: c'eſt là la Loi orale. Alors Aaron ſe leva & s'étant mis à la droite de Moïſe, on fit entrer Eléazar & Ithamar ſes deux fils, qui aprés avoir appris ces deux Loix aux piez du Prophéte, comme avoit fait Aaron, ſe levérent auſſi à leur tour & s'allérent aſſeoir l'un à la gauche de Moïſe & l'autre à la droite d'Aaron. Alors les ſoixante & dix Anciens qui compoſoient le Sanhédrin ou le Grand Conſeil de la nation, entrérent, & aprés avoir été inſtruits des deux Loix de la même maniére que les précédens, ils allérent auſſi s'aſſeoir dans la tente. Aprés ceux-ci, on fit venir tous les autres qui avoient envie de ſavoir la Loi de Dieu, & on la leur enſeigna de la même maniére. Cela fait, Moïſe ſe retira, & Aaron répéta l'une & l'autre Loi comme il l'avoit reçue de lui, & ſe retira auſſi. Puis Eléazar & Ithamar en firent autant & ſe retirérent. Aprés quoi les 70 Anciens firent la même répétition au peuple qui ſe trouva préſent: de ſorte que chacun ayant ouï répéter quatre fois ces deux Loix, elles furent bien gravées dans leur mémoire. Au ſortir de là ils ſe diſperſérent parmi le peuple & communiquérent à tous les Iſraëlites ce qu'ils avoient appris du Prophéte de Dieu. Ils écrivirent le texte, mais pour l'explication ou le Commentaire, ils ne le donnérent aux générations ſuivantes, que de bouche. Le texte ſacré écrit contenoit les ſix cens treize préceptes dans leſquels ils diviſent la Loi, & l'explication non écrite, avec toutes les maniéres & les circonſtances qu'il falloit y obſerver. Ils ajoûtent qu'enſuite vers la fin de la quarantiéme année de leur ſortie d'Egypte, vers le commencement de l'onziéme mois (vers le milieu de nôtre mois de janvier) Moïſe fit aſſembler tout le peuple, lui apprit que ſa mort approchoit, & lui commanda que ſi quelcun avoit oublié quelque choſe de ce qu'il leur avoit commis, il le vînt trouver & qu'il lui répéteroit de nouveau ce qui lui étoit échappé, & lui expliqueroit les difficultez & les doutes qu'il pouvoit avoir ſur ce qu'il leur avoit enſeigné de la Loi de Dieu: Que là-deſſus on s'étoit adreſſé à lui & que tout le reſte de ſa vie, c'eſt à dire, depuis le commencement de l'onziéme mois juſqu'au ſixiéme jour du douziéme, avoit été employé à les inſtruire de nouveau du texte, ou de la Loi écrite & de ſon explication: Que ce ſixiéme jour il leur donna treize exemplaires de la Loi écrite, tous de ſa propre main, depuis le commencement de la *Geneſe* juſqu'à la fin du *Deuteronome*, un à chaque Tribu, pour y être conſervé dans leurs générations; & le treiziéme aux Lévites pour le mettre dans le Tabernacle en préſence de l'Eternel: Qu'enſuite aprés avoir encore répété la Loi orale à Joſué ſon ſucceſſeur, il monta le ſeptiéme ſur la montagne de Nébo, & y mourut: Qu'aprés ſa mort Joſué la tranſmit aux Anciens qui lui ſuccédérent, & ceux-ci aux Prophétes, & les Prophétes de l'un à l'autre juſqu'à Jérémie qui la délivra à Baruch, & Baruch à Eſdras, qui la donna aux Membres de la grande Synagogue, dont le dernier fut Simon le Juſte: Que ce dernier la mit entre les mains d'Antigone de Socho, de qui elle paſſa à Joſe, fils de Jéhanam, & de lui à Joſe le fils de Joëſer, de là à Nathan l'Arbellite & à Joſué, le fils de Pérachiah; de ceux-ci à Juda le fils de Tabbai, & à Simon le fils de Shérah; de là à Schemaiah & à Abtalion; de ces deux à Hillel, & d'Hillel à Siméon ſon fils, que l'on croit être celui qui prit l'enfant Jeſus entre ſes bras quand on le préſenta à Dieu dans le Temple à la purification de la Vierge ſa mére: Que de Siméon elle fut tranſmiſe à Gamaliel ſon fils, celui aux piez de qui S. Paul fut élevé, & de celui-ci à S. Siméon ſon fils, qui la laiſſa à ſon fils Gamaliel, & ce dernier à ſon fils Siméon, de qui elle paſſa à Rabbi Judah Haccadosh ſon fils, qui l'écrivit dans le livre qu'on appella la Miſna. Mais tout ceci n'eſt qu'une pure fiction, & la production de la fertile invention des Talmudiſtes qui n'a nul fondement dans l'Ecriture, ni dans aucune autre Hiſtoire de quelque poids. Mais parce que les Juifs en ont fait un article de leur foi & qu'ils croyent auſſi fermement que leurs Traditions ſont émanées de Dieu de la maniére dont je viens de le dire, qu'ils croyent la parole de Dieu écrite, & qu'ils ont réduit toute leur Religion à ces Traditions, il n'y a pas moyen d'entendre cette Religion ſans cela. * Prideaux, *Hiſt. des Juifs*, *&c. tome* 2. *p.* 122. *&c.*

LOJA, en Latin *Loxa*, petite ville d'Eſpagne, ſituée ſur le Xenil, dans le Royaume de Grenade, à ſix lieues au deſſous de la ville de ce nom, aux piez des montagnes, qui ont de très-bons pâturages pour les brebis. Loja eſt en quelque conſidération à cauſe de ſon chanvre & de ſes laines. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* auſſi LOXA.

LOJA, petite ville du Royaume du Pérou dans l'Amérique méridionale, dans la province de Quito, & à quatre-vint-cinq lieues de la ville de ce nom vers le midi. * Maty, *Dict. Géogr.* *Voyez* auſſi LOXA.

LOING, en Latin *Lupia*, riviére du Gâtinois en France. Elle baigne Châtillon ſur Loing, Montargis, Château-Landon, Nemours, & ſe décharge dans la Seine entre Melun & Montereau-faut-Yonne. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOJOWOGROD, *Lojovogrodum*, petite ville de la Baſſe Volhynie en Pologne, ſituée ſur le Boryſthéne, aux confins de la Lithuanie, environ à vint-trois lieues de Kiovie vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOIR, en Latin *Lædus*, riviére de France, qui naît dans le Perche, a pour ſource les étangs de l'Abbaïe du Loir. Elle paſſe à Illiers, à Châteaudun, à Cloye, à Vendôme, à Lavardin, à Montoire, au Vau-du-Loir, à Château-du-Loir, au Lude, à la Fléche, à Duretal, & ſe perd dans la Sarte à Briolé, demi-lieue au deſſus de l'Iſle de Saint-Aubin. On pourroit la rendre navigable depuis Vendôme.

LOIR (Nicolas) Peintre natif de Paris, fils d'un habile Orfévre, ne manquoit pas de génie pour inventer, ni de feu pour exécuter. Il n'y avoit néanmoins rien en cela qui paſſât le Peintre ordinaire. On n'y remarque ni fineſſe de penſée, ni caractére particulier qui eût quelque élévation. Il avoit un bon goût de deſſein, de la propreté & de la facilité dans ce qu'il faiſoit: & ſans ſe donner le tems de digérer ſes penſées, à peine les avoit-il produites qu'il les exécutoit, ſouvent même en diſcourant avec le monde, par la grande habitude qu'il s'étoit aquiſe, & par l'heureuſe mémoire des choſes qu'il avoit vues en Italie. Il ne demeuroit court ſur aucun ſujet, & faiſoit également bien les figures, le païſage, l'architecture & les ornemens. On voit à Paris quantité de ſes Ouvrages, tant publics que particuliers.

plu-

plusieurs galeries & appartemens, & entre autres pour le Roi dans le Palais des Tuileries. Il mourut en 1679, âgé de 55 ans, étant pour lors Professeur en l'Académie de Peinture. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres.*

LOIRE, en Latin *Ligeris*, la plus grande riviére de France, a sa source dans une montagne des Cévennes qu'on nomme *le Mont-Gerbier de Joux.* Elle partage le Royaume en deux parties presque égales, & passe près du Puy-en-Vélay, à Montbrison, à Roane, où elle commence de porter bateau, puis elle arrose Nevers, la Charité, Sully, Gien, Gergeau, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Saumur, le Pont-de-Cé, & se jette dans la mer près de Nantes en Bretagne. Son cours est de près de deux cens lieues: elle est navigable l'espace de cent soixante lieues, & reçoit immédiatement ou médiatement 112 riviéres, dont les principales sont, le Lignon, l'Allier, le Loiret, le Cher, l'Indre, la Vienne, le Maineou la Mayenne. * Papire Masson, *Descript. Flumin. Galliæ.* Césat. Pline Tibulle, *l.* 1. *Eleg.* 8.

LOIRET, en Latin *Ligerula*, *Ligeretus*, petite riviére de France, qui coule dans l'Orléanois propre, baigne Olivet, ou S. Martin de Loiret, & se décharge dans la Loire du côté du midi, à une lieue & demie au dessus d'Orléans. Cette riviére a cela de remarquable, qu'encore que son cours soit fort court, & seulement de deux lieues, elle est navigable presque jusqu'à sa source. On observe qu'elle ne géle jamais: on la passe sur deux ponts de pierre, à Olivet, & à Saint-Mesmin. * Maty, *Dict. Geogr.*

LOIS, *Loïs*, ayeule de Timothée, Disciple de S. Paul, de laquelle cet Apôtre loue la foi. * II. *Timothée*, *ch.* 1. *v.* 5.

LOIS, ville. *Voyez* LOYTZ.

LOISEL (Antoine) d'une famille ancienne de la ville de Beauvais: elle a produit des personnes de grand mérite. JEAN Loisel, dit *Avis*, fut Médecin des Rois Louïs XII & François I. ANTOINE Loisel, né à Beauvais au mois de février 1536, de *Jean* Loisel & de *Catherine* d'Auvergne, étudia à Paris dans le Collége de Prêles, sous Pierre la Ramée, dit *Ramus*, qui le fit exécuteur de son testament. Depuis il étudia en Droit à Toulouse & à Bourges, sous le célébre Jacques Cujas, qui lui donna beaucoup de part dans son amitié, & qui parle très-souvent de lui avec éloge. Dans la suite il s'établit à Paris, où il se distingua tellement entre les plus habiles Avocats de son tems, que Batiste du Mênil, Avocat du Roi, lui procura la charge de Substitut, & lui fit épouser une de ses niéces, nommée *Marie* Goulas, qu'il élevoit dans sa maison comme sa propre fille. L'an 1581, on lui donna la charge d'Avocat du Roi dans la Chambre de Justice de Guienne. Il publia depuis huit Discours qu'il avoit prononcez en cette occasion, & que nous avons sous le tître de *la Guienne de M. Antoine Loisel.* Il fut employé encore l'an 1594, au rétablissement du Parlement de Paris, & fut Conseiller au Thrésor. Loisel fut lié d'amitié avec divers grands hommes de son tems, entre lesquels il suffit de nommer le Président de Thou, le Chancelier de l'Hopital, Pierre Pithou, Claude du Puy, & Scévole de Sainte-Marthe, qui parlent de lui avec éloge. Outre les Ouvrages dont nous avons parlé, nous avons de lui le Dialogue des Avocats du Parlement de Paris; les Régles du Droit François; les Mémoires de Beauvais, &c. Il mourut à Paris le Lundi vint-quatriéme avril de l'an mille six cens dix-sept, âgé de 81 ans. L'aîné de ses fils, nommé *Antoine* Loisel, Conseiller au Parlement de Paris, Gendre du Président Bailli, mourut en 1610, & laissa un fils de même nom, aussi Conseiller au même Parlement. Le second de ses fils fut le célébre GUI Loisel, Conseiller-Clerc au même Parlement, Chanoine de Paris, puis de Beauvais, Prieur de la Chaize, & l'un des plus illustres Magistrats de son tems, qui mourut le 20 décembre 1631, âgé de 60 ans. * *Consultez* leur Vie, écrite par M. Joly, Chanoine & Chantre de l'église de Paris, dont Antoine Loisel, Avocat, étoit l'ayeul maternel. Cette Vie, qui est fort curieuse, se trouve au devant des divers Opuscules, tirez des Mémoires de M. Antoine Loisel.

LOIZ, ville. *Voyez* LOYTZ.

LOK. LOL. LOM.

LOKEMAN (Pierre) étoit de Boisleduc dans le Brabant Hollandois, où il fut Curé, & floriſſoit en 1622. Il est l'Auteur d'un Poëme en vers Elégiaques, qui a pour tître, *Deus, Omnia, Trinus.* Il est mort en 1633, âgé de 53 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 746. Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LOKET, ville. *Voyez* ELLEBOGEN.

LOKHORST. *Voyez* LOCKHORST.

LOLADA, Royaume des Indes compris dans l'Isle de Gilolo, en Latin *Loladæ regnum.* Celui qui le gouvernoit autrefois étoit le plus puissant de toutes ces mers; mais il en est devenu le plus foible, par les conquêtes que les Rois de Ternate & de Tidor ont faites dans les contrées où il commandoit. Ce Royaume a pris son nom de sa ville capitale, que l'on appelle aussi *Lolada.* * Davity, *Isle de Gilolo.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LOLHARD WALTER, Hérétique, Chef des Lolhards, étoit Anglois, selon Pratéole, & avoit enseigné la doctrine de Wiclef; mais il est sûr, comme Sandére, Génébrard, & Sponde le disent, que Lolhard prêchoit en Allemagne vers l'an 1315, les erreurs qu'il avoit tirées de celles des Pétrobusiens & Henriciens. Ses Sectateurs disent que Lucifer & ses compagnons étoient damnez à tort & que Michel & les bons Anges méritoient bien mieux cette peine; ajoûtant d'infames blasphêmes contre la sainte Vierge; & soutenant que Dieu ne punit point les fautes qu'on commet ici-bas. Les Auteurs disent, à ce sujet, qu'une fille de cette malheureuse Secte, condamnée au feu, & interrogée si elle étoit vierge, répondit qu'elle l'étoit sur la terre, mais non pas sous la terre. Ils enseignoient encore que la Messe, le Batême & l'Extréme-Onction, étoient inutiles, improuvant la Pénitence, & refusant de se soumettre aux Puissances eccléſiastiques & aux séculiéres. Lolhard fut brûlé à Cologne l'an 1422. * Hocseme, *de Gest. Pont. Léodien. c.* 31. Pratéole, *V. Lolh.* Sandére, *Hær.* 163. Trithéme & Génébrard, *in Chron.* Sponde, *A. C.* 1315. *n.* 5. Lolhard, *dit M. Basnage*, après avoir enseigné avec beaucoup de zéle en Piémont, passa en Angleterre, où ses Disciples furent nombreux & appellez de son nom *Lolhards.* Les Wiclésites furent aussi nommez *Lolhards.* Ils se séparérent de l'Eglise Romaine en 1389, & se choisirent des Prêtres pour célébrer parmi eux le service divin. En 1395, les efforts que les Lolhards avoient faits en l'absence du Roi pour faire approuver leur doctrine par le Parlement, engagérent les Evêques à prendre des mesures plus efficaces pour les détruire. Mais comme les Lolhards se sentoient appuyez d'un nombre infini de personnes qui avoient embrassé leur doctrine, ils présentérent une rémontrance à la Chambre des Communes qui renfermoit ces douze articles. 1. Que dès que l'Eglise Anglicane avoit fait un mauvais usage de son temporel, la foi & la charité avoient commencé à disparoître; 2. Que la Prêtrise dérivée de Rome, telle qu'elle l'étoit en Angleterre, & qui se prétendoit supérieure aux Anges, n'étoit pas celle que Jesus-Christ avoit établie par le moyen des Apôtres; 3. Que la Loi du célibat étoit cause d'une infinité d'irrégularitez & de scandales dans l'Eglise; 4. Que la doctrine de la Transsubstantiation faisoit tomber la plus grande partie de la Chrétienté dans l'idolâtrie; 5. Que les exorcismes, les bénédictions de l'eau, du pain, de l'huile, des pierres des Autels, des Eglises, des vêtemens des Prêtres, les mîtres, les crosses, les bâtons de pélerins, tenoient plus de la Nécromancie que de la Religion; 6. Que c'étoit une grande faute de joindre dans une même personne les charges eccléſiastiques & civiles; 7. Que les priéres pour les Morts, dans lesquelles on présentoit certaines personnes à d'autres, n'étoient pas conformes à la charité prescrite par l'Evangile; 8. Que les pélérinages & les offrandes faites aux images des Saints, & aux croix, & principalement les peintures par lesquelles on prétendoit répréſenter la très-Sainte Trinité, étoient une espéce d'Idolâtrie; 9. Que la Confession auriculaire ne servoit qu'à donner de l'orgueil aux Prêtres, & qu'en leur faisant connoître les secrets de leurs pénitens, elle leur donnoit occasion de commettre beaucoup de péchez, & d'entrer dans plusieurs intrigues scandaleuses; 10. Qu'ôter la vie à quelcun, soit à la guerre, soit par la voye de la Justice, étoit contraire à l'Evangile qui est une œconomie de grace; 11. Que le vœu de chasteté fait par les femmes, donnoit occasion à une infinité de désordres, & causoit la mort à beaucoup d'enfans sans Batême, ou même avant leur naissance; 12. Qu'il seroit nécessaire de bannir de la société civile, tous les métiers inutiles qui ne font qu'entretenir le luxe & l'orgueil. Tous ces articles étoient appuyez de preuves. Cette remontrance allarma tellement le Clergé qu'il députa incessamment au Roi l'Archevêque d'Yorck & l'Evêque de Londres, pour le supplier de retourner incessamment en Angleterre, afin de rémédier au mal qui menaçoit l'Eglise. Quelque tems après *Thomas Arundel*, Archevêque de Cantorbéry fit assembler à Londres un Synode qui condamna dix-huit propositions extraites d'un livre de Wiclef, intitulé *Trialogus.* En 1410, sous le régne de Henri IV, les Lolhards étoient si appuyez dans la Chambre des Communes qu'elle présenta une adresse au Roi en faveur des Wiclésites, pour demander que l'Acte passé contre eux la septiéme année de ce régne, fût révoqué, ou du moins mitigé autant qu'il seroit possible. Le Roi écouta si peu favorablement cette adresse qu'il fit brûler un Lolhard nommé *Thomas Badby.* Dès le commencement du régne de Henri V, en 1413, le Clergé convoqué sous la présidence de Thomas Arundel, chercha les moyens les plus efficaces de détruire les Lolhards & sur tout *Jean Oldcastle*, Baron de Cobham leur Fauteur, domestique du Roi, & fort estimé du Prince. L'Archevêque, chargé de parler au Roi, lui dit qu'il n'y avoit que le fer & le feu qui fussent capables d'extirper l'hérésie. Le Roi lui répondit *qu'il ne pouvoit approuver qu'on employât la rigueur pour ramener les Hérétiques, d'autant plus que l'expérience avoit trop souvent fait voir, que cette voye pouvoit faire autant d'effet contre la vérité que contre l'erreur.* Cependant on fit une proclamation pour défendre aux Lolhards leurs conventicules, & à tous les autres Sujets d'assister à leurs prédications. Ils ne discontinuérent pas néanmoins de s'assembler, mais en secret, & à la campagne. On rapporta au Roi, en 1414, qu'*Oldcastle*, qui s'étoit évadé de la Cour, étoit à S. Gilles avec vint mille hommes de sa Secte & qu'il y avoit une conspiration contre le Roi. Le Roi y alla & n'y trouva que quatre-vint ou cent personnes dont vint furent tuées sur la place & soixante arrêtées. Quelques uns intimidez confessérent tout ce qu'on voulut. La même année le Parlement fit contre les Lolhards un nouveau réglement qui portoit; „ que tous les Magistrats du „ Royaume depuis le Grand-Chancelier, jusqu'au moindre de „ ceux qui avoient quelque inspection sur le peuple, & généra„ lement tous ceux qui exerçoient quelque emploi public, prê„ teroient serment qu'ils feroient tous leurs efforts pour exter„ miner les Hérétiques, & qu'ils assisteroient les Evêques dans „ l'exécution de ce dessein." Dès lors les Lolhards furent violemment persécutez. Plusieurs furent brûlez vifs, quelques uns sortirent du Royaume, & d'autres abjurérent leur Religion pour éviter les supplices. * M. De Rapin-Thoyras, *Histoire d'Angleterre*, *&c. tome* 3. *p.* 308, *&c.* Basnage, *Hist. de la Religion des Egliſ. Réf. tome* 2. *p.* 109. *Voyez* WICLEF.

LOLLEN, LELLEN, petite ville de la Livadie dans la Gréce, située près de la source du Céphiso, est l'ancienne *Lilæa*, que quelques uns mettoient dans la Doride, & d'autres dans la Phocide. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOLLIA PAULINA. *Voyez* PAULINA (Lollia)

LOLLIEN, Sophiſte d'Ephéſe, & Diſciple d'un Aſſyrien nommé *Iſaïe*, vivoit ſous l'Empire d'Adrien, dans le ſecond ſiécle. Il compoſa divers Ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas, de Simler, *in Epit. Biblioth. Geſnerianæ*, &c.

LOLLIEN, Tyran des Gaules, ſuivant Pollion, qui aſſure qu'il ſe revolta contre Poſtume. On produit quelques médailles où il eſt appellé *Spurius Servilius Lollianus;* mais ceux qui les produiſent ſont ſuſpects, & on a d'autres médailles d'un Lélien Tyran, qui paroît être le même que Lollien de Pollion. *Voyez* ce qu'on en dit à ſon article, & conſultez le recueil de médailles du P. Banduri.

* LOLLIEN, *Mavortius*, Gouverneur de Rome en 342 ſous Conſtans, & Conſul en 355. *Julius Firmicus* lui dédia ſon Ouvrage Aſtronomique, ſous Conſtantin, & nous apprend diverſes particularitez de lui, dans ſa Préface. *Voyez* auſſi Ammien Marcellin, *l.* 16, & la *Proſopographie du Code Theodoſien par* Jaques Godefroy.

LOLLIUS (Marcus) Conſul Romain, ſous l'empire d'Auguſte, étoit meilleur déclamateur que bon guerrier. Il fut vaincu en Allemagne, & cette défaite eſt connue dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Lolliana clades*. On le mit enſuite en qualité de Lieutenant Général, mais en effet comme Gouverneur auprès de Caius, que l'on envoyoit en Orient, avec une puiſſante armée, l'an de Rome 753, & l'année qui précéde la naiſſance de JESUS CHRIST. Ce jeune Prince inſtruit de la lâcheté de Lollius, qui tiroit des préſens de tous les Rois pour s'enrichir, l'accuſa auprès de l'Empereur. Quelque tems après, Lollius mourut de poiſon, laiſſant de grands biens à ſa petite-fille, Lollia Paulina. * Dion, *l.* 54. Pline, *l.* 9. *c.* 33. Tacite, *Annal. l.* 3. *c.* 48.

LOLLIUS, dit URBICUS, Hiſtorien Latin, eſt cité par Lampridius, qui dit dans la Vie de Diaduméne, que ce Lollius, ſurnommé *Urbicus*, avoit écrit une Hiſtoire de ſon tems. Jules Capitolin fait mention d'un homme de ce nom dans la Vie d'Antonin *le Pieux*.

LOLLIUS, connu ſous le nom d'ALBERTO LOLLIO, Poëte & Orateur de Ferrare dans le XVI ſiécle, compoſa divers Ouvrages ingénieux, comme des lettres; *La virtù di gli Academici paſſati; Nobile Creanza de'*, &c.; *Orazioni; L'Aretuza*, *&c.* * *Conſultez* la premiére partie du *Théâtre des Hommes de Lettres*, *de l'Abbé* Ghilini.

LOLODA. *Voyez* LOLADA.

LOMAGNE, petit païs de la Gaſcogne, en France, entre l'Armagnac, le Comté de Gaure & la Garomne, qui le ſépare de l'Agénois. Le bourg de Vic en eſt le lieu principal. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOMAZZI (Jean-Paul) né à Milan l'an 1558, ſe rendit habile dans la Peinture & dans les Belles Lettres; & y auroit fait de plus grands progrès, s'il n'eût perdu la vue à la fleur de ſon âge. Il ſouffrit avec beaucoup de conſtance ce malheur que Cardan lui avoit prédit, & ne laiſſa pas de compoſer divers Ouvrages ingénieux en proſe & en vers, comme, un Traité de la Peinture en ſept livres, qu'il dédia à Charles-Emmanuel Duc de Savoye; des Poëſies diverſes, &c.

* LOMBARD (Charles) Jéſuite de Sicile, né à Palerme le troiſiéme octobre 1633, enſeigna dans cette ville les Humanitez & la Philoſophie, & à Syracuſe la Théologie. Il mourut à Palerme le 14 avril 1665. On a de lui, *Decas Philoſophica*, *ſeu Concluſiones ex decem Prædicamentis.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LOMBARD (Jérôme) Sicilien, célébre Muſicien, floriſſoit vers l'an 1600. Il publia *Infidi Lumi*, *Madrigali a* 5 *voci di diverſi Autori Siciliani.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LOMBARD. *Cherchez* DIDIER LOMBARD, & PIERRE LOMBARD.

LOMBARD (Etienne de) Sieur du Trouillas. *Cherchez* TROUILLAS.

LOMBARD DE SIRICHO. *Cherchez* LOBARD.

LOMBARD (Le Droit) eſt le Droit que les Lombards établirent parmi eux. Dans les commencemens leurs Loix n'étoient pas écrites, mais lorsque dans le ſixiéme ſiécle ils ſe tournérent du côté de l'Italie ſous Alboin leur Chef, & qu'ils établiren un Royaume particulier dans la partie ſupérieure de l'Italie, Rothaire leur Roi fit mettre par écrit leurs Loix en 640, & les publia ſous le tître d'*Edit*. Grimoalde, Luitprand, Rachiſe, & Aiſtulphe, tous Rois Lombards, y ajoûtérent depuis pluſieurs articles. Les Rois Lombards uſérent néanmoins d'une fort grande modération & n'obligérent pas leurs Sujets Romains à ſuivre leurs Loix; mais ils leur laiſſérent le choix de s'y ſoumettre ou non, comme cela paroît par la *Conſtitution de* Luitprand, *l.* 1. *Cod. Longob. tit.* 39. *l.* 11. Charlemagne s'étant aſſujetti le Royaume des Lombards, laiſſa leurs Loix en leur entiére vigueur & y en ajoûta quelques autres. D'autres Empereurs & Rois Allemands en ont fait autant, comme, Louïs, Lothaire, Pepin, Guidon & Othon. La *Conſtitution* de Lothaire, *l.* 2. *c.* 51, eſt ſur tout remarquable, parce qu'elle donnoit à chacun la liberté de ſe déclarer s'il vouloit vivre & être jugé ſelon les Loix ou Romaines, ou Lombardes, ou Saliques. Ce choix des Loix dura juſques à Lothaire *le Saxon*. On a fait une collection de ces Loix anciennes & nouvelles des Lombards, diviſée en trois livres & ſubdiviſée en pluſieurs tîtres, que les anciens Gloſſateurs citent ſous le tître de *Lombarda;* mais il eſt très-incertain par qui & en quel tems cette collection a été faite. Quelques-uns l'attribuent à Charlemagne, mais ce ſentiment n'a pas beſoin d'être refuté. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il faut que cette collection ait été faite vers le milieu du douziéme ſiécle, parce que le Droit Lombard, *l.* 1. *tître* 10. *l.* 1. *tître* 22. 58, ſe fonde ſur la *Lombarde*. Charles Cottus *le Sicilien*, qui fut Diſciple de Placentin, & qui vécut au commencement du douziéme ſiécle a écrit des Commentaires là-deſſus. Goldaſte a inſéré ce livre dans ſes *Conſuetudines & Leges Imperiales*, & Lindenbroge lui a auſſi donné place dans ſon *Codex Legum antiquarum*. Les Gloſſateurs lui déférent beaucoup, & la plupart d'entre eux le regardent comme authentique, tellement qu'on le peut alléguer ſelon eux pour la déciſion des procès; mais ſans doute que cela ne doit s'entendre que de l'Italie. * Paulus Warnefrid, *l.* 4. *c.* 49, *l.* 5. *c.* 33. Sigonius, *de Regno Italiæ*, *l.* 2. *&* 3. Goldaſte *in Prolegom. ad Conſuetud.* Lindenbrogius, *in Prolegom. ad Cod. LL. Antiq.* Gryphiander, *de Weichbild. c.* 40. 41. Conringius, *de Juris Germanici Origine*, *c.* 11. 12. *Dict. Allemand.*

LOMBARD (Le Droit Feudal) ſe diviſe en deux livres. Les tîtres qui ſuivent le 72 du ſecond livre s'appellent *Capitula extraordinaria*, parce qu'ils y ont ſeulement été ajoûtez dans les tems poſtérieurs, & qu'on ne les trouve pas dans les plus anciens Manuſcrits. Cujas diviſe ce Droit en cinq livres, mais cette diviſion, quoique meilleure que l'ancienne n'a pas été reçue dans les citations. Cette collection a été faite du tems de Frédéric I, & d'autorité privée. On croit communément qu'elle eſt l'Ouvrage de Gerhard Niger & d'Orbert de Orto, autrement dit *Capagiſtus*, qui furent en même tems Conſuls à Milan. Quoique ce ſentiment ne ſoit pas tout à fait à rejetter, l'examen de l'Ouvrage lui-même fait voir clairement qu'il ne peut pas être ſorti des mains de ces deux ſeules perſonnes, mais que d'autres y ont ajoûté en divers endroits. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cet Ouvrage contient une partie du Droit Feudal des Lombards, qui fut encore obſervé en Italie depuis la deſtruction de leur Royaume. Hugolin ayant ajoûté ce livre du tems de Frédéric II, aux *Nouvelles* de Juſtinien, & en ayant fait la dixiéme collation, il arriva que non ſeulement ce livre aquit une grande autorité en Italie dont les Savans le commentérent à l'envi; mais qu'auſſi, vers la fin du XV ſiécle, il s'introduiſit en Allemagne comme un appendice du Droit de Juſtinien & que depuis ce tems-la il y fut regardé comme un Droit Coutumier dans les fiefs. Il faut cependant remarquer qu'on ne l'a regardé que comme un Supplément du Droit Feudal d'Allemagne. * Alvarottus, *in Proëm. Feud.* Gentilis, *de libris Jur. Civ. c.* 8. Pancirolle, *l.* 2. *c.* 14. Conringius, *de Juris Germanici Origine*, *c.* 32. Bitſchius, *in Proœm. Comm. ad Conſuetud. Feud.* Struvii *Syntagma Jur. Feud. c.* 1. *aph.* 7. *n.* 4. Stryk, *in Præcogn. Jur. c.* 7. *Dict. Allemand.*

LOMBARDIE, païs d'Italie, ainſi nommée des Lombards qui y établirent leur Royaume, contenoit la plus grande partie de la Gaule Ciſalpine des Anciens, & eſt diviſée en ſupérieure & inférieure. La premiére contient le Piémont, le Duché de Milan & le Montferrat. La Lombardie inférieure contient les Duchez de Mantoue, de Modéne, de Parme & de Ferrare; les territoires de Padoue, de Breſce, de Crémone, de Vicenze, de Vérone & de Bergame, qui appartiennent aux Vénitiens; & celui de Bologne, dépendant du ſaint Siége. Les autres diviſent ce païs en Lombardie de deça le Pô, *Gallia Togata*, ou comme diſent les Italiens, *Lombardia di qua dal Pò;* & en celle de delà le Pô, *Italia Tranſpadana* ou *Lombardia di la dal Po*. La premiére eſt auſſi dite *Emilie*, & contient les Etats de Parme & de Modéne, le Montferrat, Ferrare, & une partie du Piémont. L'autre comprend les Duchez de Milan & de Mantoue, & l'autre partie du Piémont, avec les Terres des Vénitiens. Cette partie de l'Italie eſt très-féconde & très-belle. Ceux qui l'habitérent & qui lui donnérent leur nom, étoient les anciens Winiles, qui furent depuis appellez LOMBARDS, *Langobardi* & *Longobardi*, lorsqu'ils demeuroient encore dans la Scandinavie, dans la Poméranie & dans les autres provinces plus ſeptentrionales de l'ancienne Germanie. Les Auteurs nous aſſurent ſur la foi de Proſper, que les Lombards qui avoient perdu leurs Ducs, choiſirent l'an 389, pour Roi, AGELMOND, fils du Duc *Aon*, lequel après 34 ans de régne, eut pour ſucceſſeur LAMISSE, qu'il avoit eu d'une Concubine. Sous le régne de BALDATE l'an 548, Juſtinien donna la ville des Noriques & pluſieurs places dans la Pannonie aux Lombards, qui ſervirent avec valeur contre Totila. L'an 568, ils paſſérent en Italie ſous la conduite d'ALBOIN leur Roi, que Narſès y avoit appellé. Alboin emporta Pavie, après un ſiége de trois ans, & fut proclamé Roi d'Italie par ſon armée l'an 571. CLEPHIS lui ſuccéda, & après Cléphis, les Lombards furent gouvernez par trente Ducs pendant dix ans, juſques en 586, qu'AUTHARIS fut ſalué Roi. Il eut divers ſucceſſeurs juſques à DIDIER, dernier Roi, que Charlemagne déthrôna. Ainſi le Royaume des Lombards fut aboli en Italie l'an 774, c'eſt à dire, 206 ans depuis l'arrivée d'Alboin. Roëgaud, Duc de Frioul, voulut enſuite ſe faire reconnoître Roi des Lombards; mais il perdit la vie & ſes troupes dans cette entrepriſe. On trouvera quantité de choſes concernant l'origine, les coutumes & les Loix des Lombards, qui ont les premiers introduit le Droit Féodal, dans un livre intitulé, *Pauli Hachenbergi Germania Media*. On y apprendra qu'ils n'ont pas été nommez *Longobardi*, parce qu'ils portoient la barbe longue; mais à cauſe de leurs longues pertuiſanes qu'ils nommoient *Barden*. * Aimoin, *de Geſtis Francorum*. Paul Diacre, *de Rebus Longob.* Proſper & Marcellin, *in Chron.* Sigonius, *de Regno Ital.* Volaterran, *Géogr. l.* 7. Lazius, *de Migrat. Gentium*, *l.* 12. Léandre Alberti, *Deſcr. Ital.* Cluvier & Mérula, *Deſcript. Ital.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Ducs & des Rois des LOMBARDS.

ANCIENS DUCS.

L'an 389.	Angelmond régna	34. ans.
	Lamiſſe,	
	Zeth *ou* Leth,	
	Gildeoch ou Kuildeoch,	
	Gedeoch,	
	Glaffo,	

L'an

	Dado Adelinge *ou* Bachen, Wachon, fils de Zuchilon, Valtaire *ou* Vautier,	
526.	Andouin, Baldate,	18. ans.

ROIS DES LOMBARDS.

L'an 568.	Alboin régna	6. ans.
574.	Cléfis *ou* Cléphis *ou* Cléfe,	18. mois.
576.	Les trente Ducs, durant	10. ans.
586.	Autaris *ou* Antariche,	5.
591.	Theudelinde,	1.
592.	Agilulfe,	24.
616.	Adelwalde,	10.
626.	Arioalde *ou* Ariwalde,	12.
638.	Rotharis,	15.
653.	Rodoald,	4.
657.	Aripert *ou* Aribert I,	5.
663.	Grimoald,	9.
	Garibald,	3. mois.
673.	Pertharit *ou* Partheric,	16.
689.	Cunibert,	12.
701.	Luithbert,	8. mois.
701.	Raginbert, Duc de Turin,	3. mois.
702.	Aripert II,	10. *ou* 11. mois.
712.	Anſprand *ou* Ariſprand,	3. mois.
713.	Luitprand,	31.
744.	Rachis, Duc de Frioul,	5. *ou* 6. mois.
750.	Ariſtulfe,	7.
756.	Didier,	18.

* *Voyez* C. Sigonius, *de Regno Italiæ.*

* LOMBARDIN (Paul) de l'Ordre de S. François, naquit à Trapano le 26 juillet 1660. Après s'être diligemment appliqué à la Philoſophie & à la Théologie, il alla à Rome, où il ſe mit à enſeigner, & où il ſe fit recevoir Docteur. Il paſſa pour un des plus ſublimes Eſprits de ſon Ordre. Il étoit fort verſé dans la lecture de l'Ecriture Sainte & des Péres. Son mérite lui procura dans ſon Ordre des emplois honorables, & il fut trois fois Procureur général. Il traduiſit de François en Italien le livre qui a pour tître *Réflexions morales ſur l'Hiſtoire du Vieux & du Nouveau Teſtament* de M. de Royaumont. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LOMBARDO. *Voyez* CASTEL-LOMBARDO.

LOMBERS. *Voyez* LOMBEZ.

LOMBERT (Pierre) ſi connu par ſes Traductions, étoit de Paris, & fut Avocat au Parlement. Il fut uni à Mrs de Port-Royal, & demeura quelque tems dans cette maiſon. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, & de mœurs excellentes. Senſible à la piété, il auroit voulu la voir régner dans tous les cœurs, & ce fut pour l'inſpirer aux autres qu'il s'appliqua à traduire en François pluſieurs Ouvrages des Péres de l'Egliſe, & de quelques Auteurs qui ont le mieux écrit ſur la piété. La plus connue des Traductions qu'il donna, eſt celle de tous les Ouvrages de ſaint Cyprien, Evêque & Martyr. Cette Traduction parut en deux volumes *in quarto*, à Paris en 1672. On y trouve auſſi une nouvelle Vie du ſaint Martyr, & des Remarques utiles ſur ſes Oeuvres. La Chronologie des lettres eſt due en partie au célébre M. Antoine le Maître, qui la communiqua à M. Lombert. Cette Traduction des Ouvrages de ſaint Cyprien étant devenue fort rare, on la réimprima à Rouen en 1716, auſſi en deux volumes *in quarto*. Avant cet Ouvrage M. Lombert avoit donné en 1670, une Traduction de l'explication du Cantique des Cantiques par ſaint Bernard, à Paris. En 1681, il donna une Traduction de la Guide du Ciel écrite en Latin par le Cardinal Bona; & en 1683, une Traduction des Commentaires de ſaint Auguſtin ſur le Sermon de Notre-Seigneur ſur la montagne. Cette Traduction a été réimprimée en 1701. Il avoit entrepris avant ce tems-là une Traduction du grand & ſavant Ouvrage de ſaint Auguſtin, intitulé, *La Cité de Dieu.* Gentien Hervet avoit déja traduit cet Ouvrage. Mrs Cérifier & Giry de l'Académie Françoiſe avoient fait la même choſe, ſi ce n'eſt que M. Giry n'avoit traduit que les dix premiers livres. M. Lombert a traduit les vint-deux livres, a revu le texte ſur pluſieurs anciens Manuſcrits, & a joint à ſa Traduction, qui eſt fidéle & élégante, des Remarques & des Notes qui contiennent quantité de corrections importantes du texte Latin. Cet Ouvrage a paru en 1675, à Paris en deux volumes, *in octavo*, & a été réimprimé de même en 1693. M. Lombert eſt mort vers l'an 1710.

LOMBEZ ſur la Séve, ville de Gaſcogne, avec Evêché ſuffragant de Toulouſe, eſt la *Lombaria* ou *Lumbaria* des Latins. L'ancienne Abbaïe de Notre-Dame, de l'Ordre de ſaint Auguſtin, fut érigée en cathédrale l'an 1317, par le Pape Jean XXII, qui nomma Arnoul-Roger de Cominges pour en être le premier Evêque. La ville au delà de la Garomne eſt du reſſort du Parlement de Toulouſe. * Du Chêne, *Antiquit. des Villes de France.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

CONCILE DE LOMBEZ.

Roger de Hovéden & quelques autres, parlent de ce Concile, où pluſieurs Evêques aſſemblez avec Giraud d'Albi, excommuniérent les Hérétiques Albigeois, dits *Bons-Hommes* & *Bonoſes.* * Roger, *Annal. partie* 2. *p.* 555. Guillaume de Puy-Laurens, *in Chron. Conciles, tome* 11.

LOMBIER. *Voyez* LUMBIER.

LOMBROSO (Jacob) a publié une Bible Hébraïque, imprimée à Veniſe l'an 1639, & fort eſtimée des Juifs Eſpagnols & de ceux qui ſont dans le Levant, à cauſe des petites Notes littérales qui y ſont jointes, auſquelles il ajoûte ordinairement en Langue Eſpagnole, qu'il écrit néanmoins en Hébreu l'explication des mots Hébreux les plus difficiles. Cet Auteur eſt judicieux dans le choix qu'il fait des interprétations; & ſon livre a cela de commode, qu'on y voit tout d'un coup l'explication Grammaticale de ce qu'il y a de plus embarraſſant dans l'Ecriture-Sainte. * *Mémoires Savans.*

* LOMEJER (Jean) a fait un Traité Hiſtorique & Critique des plus célébres Bibliothéques anciennes & modernes, ayant fait remonter les choſes juſques à leur premiére origine. On ne diſconvient pas qu'il n'ait beaucoup pris des autres, & qu'il ne diſe auſſi des choſes inutiles & incertaines; mais au reſte c'eſt le plus conſidérable de ceux qui ſe ſont exercez ſur ce ſujet. Ce Traité fut imprimé à Zutphen en 1669, *in douze.* * Baillet, *Jugemens des Savans, &c. tome* 2. *partie* 1. *p.* 239. *n.* 12. édit. d'Amſterdam 1725.

LOMELLINI, l'une des 28 familles nobles de Gênes, a produit de grands hommes. JACQUES Lomellini fut Doge de la République l'an 1625. JEAN-JE'RÔME Lomellini, Archevêque de Raguſe, eut beaucoup de part en l'eſtime du Pape Jules II. JEAN-JE'RÔME Lomellini, né l'an 1607, exerça divers emplois ſous le Pontificat d'Urbain VIII, fut fait Cardinal l'an 1652, par Innocent X, & Légat de Bologne, & mourut le cinquiéme avril 1659. * Foglieta, *in Elog. Genuenſ.* Giuſtiniani, *Scritt. della Ligur.* Galeazzo Gualdo Priorato, *Scena d'Huom. Illuſt. d'Ital.*

LOMELLINI (Benoît) Cardinal, né à Gênes l'an 1517, s'avança dans les Lettres; & étant allé à Rome, il ſe fit eſtimer en cette Cour. Il fut fait Cardinal 1565, par le Pape Pie IV, qui l'avoit employé en diverſes occaſions. Depuis, il fut Légat de la Campagne de Rome, & mourut le ſixiéme juillet 1579 en cette ville, où il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Grégoire. * Foglieta, *in Elog. Genuenſ.* Petramellario. Aubéry.

LOME'NIE (Antoine de) Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Sécretaire d'Etat, étoit fils de MARTIAL, Seigneur de Verſailles, Greffier du Conſeil, qui fut tué à la ſaint Barthélemy à Paris l'an 1572, & de *Jacqueline* Pinault. Le Roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV, avoit toûjours eſtimé le zéle & la fidélité de Martial de Loménie; & voulut avoir auprès de lui ſon fils. Lorſqu'il ſe fut rendu capable des grandes affaires, il le fit Sécretaire de ſes Commandemens, & ſe ſervit de lui en cette qualité, pendant les guerres de la Ligue; & après être parvenu à la Couronne, il le fit Sécretaire de ſon Cabinet. Ce Prince l'employa en diverſes négociations; & Loménie étoit en chemin pour en conclurre une, lorſqu'il fut arrêté priſonnier par ceux de la Ligue, & conduit à Pontoiſe l'an 1591. Il fit ſervir ſa captivité aux intérêts du Roi, par les conférences qu'il eut pour la paix, avec M. de Villeroi, alors Gouverneur de Pontoiſe. Elle ſe conclut heureuſement. Henri *le Grand* l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre l'an 1595, & l'honora l'an 1606 de la charge de Sécretaire d'Etat, qu'il exerça avec beaucoup de prudence & de fidélité. En l'an 1615, il obtint pour ſon fils la ſurvivance de cet emploi, & mourut à Paris le 17 jour de janvier 1638, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé l'an 1562, *Anne* d'Aubourg, fille de *Charles*, Seigneur de Porcheux, morte le huitiéme avril 1608, de laquelle il eut 1. HENRI-AUGUSTE de Loménie qui ſuit; 2. *Antoinette*, mariée 1. à *André* de Vivonne, Seigneur de la Châtaigneraye: 2. à *Jacques* Chabot, Marquis de Mirebeau; & 3. *Catherine-Henriette*, femme de *Henri* d'Orléans, Marquis de Rothelin.

HENRI-AUGUSTE de Loménie, Comte de Brienne & de Montbron, Baron de Pougi, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Sécretaire d'Etat, Prevôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi, fut Sécretaire du Cabinet du Roi; & après divers emplois, il obtint la ſurvivance de la charge de ſon pére l'an 1615. Le Roi Louïs XIII le fit Capitaine du Château des Tuileries l'an 1622, après la mort du Connétable de Luynes; & deux ans après, il l'envoya Ambaſſadeur en Angleterre, pour régler les articles du mariage d'Henriette de France ſa ſœur, avec le Prince de Galles. Depuis, le Sieur de la Ville aux-Clercs ſuivit le Roi au ſiége de la Rochelle, aux voyages d'Italie & de Languedoc; & après la Journée que l'on appelle *des Duppes* l'an 1630, il eut ordre d'aller trouver la Reine, mére de Sa Majeſté, pour lui perſuader de ne pas tant donner à ſon reſſentiment. Cette Princeſſe prévenue ne l'écouta point, & s'en repentit. Dans la ſuite, l'an 1632, le Roi fit Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, le Sieur de la Ville-aux-Clercs, qui ſe démit l'an 1643, de ſa charge de Sécretaire d'Etat en faveur du Sieur du Pleſſis. Peu après, au commencement du régne de Louïs XIV, la Reine-Mére lui donna la même charge que le Seigneur de Chavigny avoit exercée. Il eut alors le département des affaires étrangéres, & ſervit très-utilement durant les troubles de Paris. Enfin il mourut le cinquiéme novembre 1666, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé l'an 1623, *Louïſe* de Béon, fille de *Bernard*, Seigneur de Maſſès, &c. Gouverneur de Xaintonge, d'Angoulême & du païs d'Aunis, & de *Louïſe* de Luxembourg-Brienne, morte le deuxiéme ſeptembre 1667, dont il eut 1. HENRI-LOUÏS qui ſuit; 2. *Charles-François*, Evêque de Coutances, Abbé de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Eloy de Noyon, & de Saint-Cyprien de Poitiers, mort en avril 1720, étant le plus ancien des Prélats de France; 3. *Alexandre-Bernard*, Chevalier de Malte, Commandeur de la Rochelle, &c.; 4. *Marie-Antoinette*, mariée le quatriéme juin 1642, à *Nicolas-Joachim* Rouault, Marquis de Gamaches, Chevalier des Ordres du Roi, morte le huitiéme décembre 1705, âgée de 80 ans; 5. 6. *Jeanne* & *Magdelaine*, mortes jeunes. On a de lui des Mémoires manuſcrits contenant les évenemens les plus remarquables du régne de Louïs XIII, & de celui de Louïs XIV, juſqu'à la mort du Cardinal Mazarin. L'Auteur

teur les avoit composez pour l'instruction de ses enfans. On a encore de lui d'autres Mémoires aussi manuscrits, depuis l'an 1630, jusqu'en 1660, qui ne sont peut-être qu'une partie des précédens. Le Pére Le Long le conjecture ainsi dans sa *Bibliothèque Historique de la France*, *p.* 507. C'est de ces Mémoires qu'est tiré l'Ouvrage suivant, *Mémoires* de Henri-Auguste de Loménie, Comte de Brienne, depuis 1613, jusqu'en 1681, à Amsterdam en 1719, trois volumes, *in douze*. Cet Ouvrage est curieux, & plein de choses instructives & nécessaires.

L O M É'N I E (Henri-Louïs de) Comte de Brienne, Sécretaire d'Etat, étoit fils de Henri-Auguste de Loménie, aussi Sécretaire d'Etat, dont il fut pourvu de la survivance en août 1651, dès l'âge de 16 ans, avec permission d'exercer cette charge, lorsqu'il auroit 25 ans, en cas d'absence ou de maladie de son pére. Le douziéme de septembre suivant, il fut fait Conseiller d'Etat. Comme la plus importante partie de l'exercice de sa charge regardoit les Etrangers, il se résolut d'aller voir les Etats qui auroient à traiter avec lui, pour connoître leurs mœurs, leur conduite, & leurs intérêts. Il partit l'an 1652, & alla à Mayence où il continua ses études, & apprit la Langue Allemande. L'an 1654, il passa en Hollande, & de là en Danemarck, puis en Suéde, où il reçut une commission du Roi de France, de féliciter en son nom le Roi Charles-Gustave, sur le mariage qu'il venoit de contracter avec la Princesse de Holstein. Ce Roi lui fit les mêmes honneurs qu'aux Ambassadeurs extraordinaires, & les mêmes présens, lorsqu'il prit son audience de congé. De Stockholm il alla au païs des Lappons; & passa sur des traîneaux le Golfe de Bothnie qui étoit glacé, pour se rendre en Finlande, & de là en Pologne. Ensuite il voyagea dans tous les Etats d'Autriche, dans la Baviére, & en Italie. Nous avons de lui une petite Histoire de ses voyages en Latin, dont on admire l'élégance & la netteté. La réputation qu'il s'aquit parmi les Etrangers, le mit si bien auprès du Roi, qu'à son retour sa Majesté lui permit d'exercer la charge de Sécretaire d'Etat, quoiqu'il n'eût encore que vint-trois ans. Il en fit les fonctions dans tous les voyages où son pére ne put suivre la Cour, comme en celui de Saint-Jean de Luz. L'an 1665, il se dégoûta de la Cour, après la mort de sa femme, qu'il aimoit extrémement, arrivée en janvier 1664, & la douleur qu'il en conçut fut si sensible, qu'il résolut de quitter le monde. Il y fit consentir son pére, il en obtint permission du Roi, & traita de sa charge avec M. de Lionne; puis il se retira chez les Péres de l'Oratoire pour embrasser l'état ecclésiastique, & mourut le 14 avril 1698. Il avoit épousé l'an 1656, *Henriette* Bouthillier, fille de *Leon* Bouthillier, Comte de Chavigny, Ministre & Sécretaire d'Etat, dont il eut 1. *Louïs-Henri* de Loménie, Comte de Brienne, qui a épousé *Jacqueline-Charlotte* Brûlart, fille de *Nicolas* Brûlart, premier Président au Parlement de Bourgogne, & de *Marie* Caset de Vautorte; 2. *Anne-Marie-Thérèse* de Loménie, mariée en mai 1678, à *Joseph* d'Angennes, Marquis de Poigny, Capitaine-Enseigne des Gendarmes de la Garde du Corps du Roi, morte en mars 1680, âgée de 23 ans; & 3. *Louïse-Magdelaine* de Loménie, mariée à *Claude-Jean-Batiste-Hiacynthe* Rouault, Comte de Cayeux, Lieutenant-Général des armées du Roi. * Fauvelet du Toc, *Histoire des Sécretaires d'Etat*. Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

L O M E R ou L A U M E R (Saint) en Latin *Launomarus*, Abbé au diocése de Chartres, vivoit dans le sixiéme siécle. Il naquit dans un village du diocése de Chartres, à trois lieues de cette ville, sous le régne de Clovis I. Il fut élevé à la Cléricature & fait Oeconome de l'église de Chartres. Il se retira secrettement l'an 558, dans une forêt du païs de Perche, où il bâtit une cabane. Il y vécut quelque tems seul; mais ayant été découvert, d'autres Chrétiens vinrent le trouver & bâtirent des cellules auprès de la sienne: ce qui forma un monastére, appellé *Bellomére*. Mais étant trop connu & honoré en ce lieu, il alla chercher avec ses fréres, un autre hermitage à six lieues de Chartres, où il s'établit l'an 563. Il mourut à Chartres le 19 janvier de l'an 594. Son corps fut enterré au fauxbourg de Chartres, dans l'église de saint Martin; mais les Religieux l'enlevérent. L'an 872, ils sortirent de leur monastére avec le corps de saint Lomer; & après avoir demeuré quelque tems dans une terre du diocése d'Avranches, ils s'établirent à Blois, où l'on fonda dans le siécle suivant un monastére qui porte le nom de saint Lomer. On fait sa Fête au 19 de janvier. La Vie de ce Saint a été écrite par un de ses Disciples. Elle a été donnée par Bollandus, & par le Pére Mabillon. * Baillet, *Vies des Saints*, *mois de mai*.

* L O M I A (Jacques la) Sicilien de l'Ordre de sainte Marie-du Mont-Carmel, Théologien, enseigna à Pavie & à Florence, & se distingua par son éloquence. On lui attribue les Ouvrages suivans, *Super Sententias*; *In Metaphysicam Aristotelis*; *In Logicam*; *Conciones per sacrum quadragesimale tempus*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* L O M I A (Jacques la) fut Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique. Après avoir amassé beaucoup de bien, il fixa son domicile à Palerme, où il mourut en 1610. On a de lui, *Allegationes Jurium in causa asserti spolii infra bimestre*. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

L O M M A T Z S C H, L O M M I Z, L O M M I T S C H L O M N I T S C H, & L A M I T G K. *Voyez* L U M M I T S K.

* L O M M E (Josse) de Buuren dans le Bétau, l'un des Quartiers de la province de Gueldre, fut Médecin à Bruxelles. On a de lui *Medicinalium Observationum libri tres*; *De curandis Febribus continuis*; *De sanitate tuenda*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 594.

L O M O N D ou L O M U N D, Lac d'Ecosse, dans le Comté de Lennox, nommé par les Habitans *Loch-Lomond*, est extrémement vaste, entouré de villes & de bourgs, & couvert d'isles, dont il y en a une flottante, que le vent pousse de côté & d'autre, & où le bétail trouve de bons pâturages. Les Auteurs rapportent d'autres particularitez de cette isle, & disent que les poissons n'y ont point de nageoires, que ses eaux s'enflent quelquefois & sont agitées extraordinairement, quoiqu'il ne fasse point de vent, &c. * Camden, *Descript. Magn. Britan.* Du Chêne, *Histoire d'Angleterre & d'Ecosse*. Buchanan, *Histoire d'Ecosse*. Boëthius.

Le Lac de Lomond est un des plus considérables de l'Ecosse. Sa longueur du nord au sud est de 24 milles, & sa plus grande largeur de huit milles. Dans ce Lac il y a 30 isles, dont trois ont des églises, & la plus grande partie des autres est habitée. Ce Lac est fort poissonneux, & c'est là seulement que l'on trouve cette anguille délicate que les gens du païs appellent *Pollac* ou *Poan*. En quelques endroits de ce Lac on trouve des planches attachées ensemble, & couvertes de mottes de terre. On s'en sert comme d'un bateau pour aller d'un endroit à l'autre, ce qui a donné lieu à la Fable, que ce Lac a des isles flottantes. *Inchmurin*, la principale des isles de ce Lac, abonde en blé & en pâturages. Les Rois d'Ecosse y alloient souvent à la chasse du daim. * *Etat de la Grande Bretagne sous George II*, *tome* 2. *p.* 254 & 255.

* L O M P R E', bourg de France en Picardie, dans le Ponthieu. Il est au sud-est d'Abbeville, & au nord-ouest d'Amiens, à quatre lieues de la premiére & à cinq de l'autre.

L O N.

L O N, riviére. *Voyez* L U N E.

L O N A T O, bon bourg de l'Etat de Venise en Italie, situé dans le Bressan, à une lieue du Lac de Garde du côté du midi. * Maty, *Dict. Geogr.*

L O N D A N O, L A N D A N O, petite ville de la Morée, dans la Zaconie, ou selon d'autres, dans le Belvédére, à huit lieues de Calamata, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O N D O N - D E R R Y, ville de l'Ultonie en Irlande, dans l'isle d'Owen, sur la riviére nommée le *Lac Foyle*, environ à une lieue au dessus de la Baye qui porte le même nom. Cette ville capitale du Comté de London-Derry, est une Colonie de la ville de Londres, qui lui a donné son nom. Elle a un Evêché suffragant d'Armagh. Elle tenoit dans le XVII siécle pour la Ligue contre Charles I. Elle fut assiégée par les Ecossois qui tenoient le parti de ce Prince, mais ils furent obligez de lever le siége. Elle se rendit encore célébre dans la révolution d'Angleterre, qui éleva Guillaume III sur le thrône, par le siége qu'elle soutint, jusqu'à souffrir les derniéres extrémitez de la faim, contre l'armée du Roi Jacques II qui la commandoit en personne, & qui fut obligé de lever le siége; quoique la place soit très-peu de chose. Cette défense opiniâtrée procura dans la suite la reddition de toute l'Irlande. Dans le tems du siége, on choisit le Ministre Walker pour Gouverneur de la place. La belle résistance qu'il fit, lui aquit beaucoup de gloire. Il fut mandé à Londres, où il fut présenté à leurs Majestez qui a de justes éloges ajoutérent un présent de vint-mille écus. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O N D O N - D E R R Y, Comté dans l'Ultonie en Irlande, entre les Comtez d'Antrim, de Tyrone & de Doneghal ou Tyrconel, est baigné par l'Océan Calédonien du côté du nord. Ce Comté peut avoir douze lieues de long & huit de large, ou selon d'autres 50 milles de long & 30 de large. Il est composé de l'ancien Comté de Colraine & de la partie septentrionale de celui de Tyrone. On le divise en cinq Baronnies qui sont celles de *Colraine*, de *Loghinsbolm*, de *Kenought*, de *Tyrekeri* & de *London-Derry*. Ses lieux principaux sont *Colraine*, *Lamnevady* & *London-Derry*, capitale. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O N D R E S, ville capitale d'Angleterre, dans le Comté de Middlesex, à trente milles de la mer, sur la Tamise, est le séjour ordinaire des Rois, & la principale ville du Royaume. Son nom Latin est *Londonia*, *Londinum* & *Lundinum*; & ceux du païs la nomment *London*. Elle est une des plus grandes, des plus riches, & des plus marchandes de l'Europe, avec Evêché suffragant de Cantorbéry. Londres est très-ancienne. Pline, Tacite, Ammien Marcellin, & quelques autres Auteurs citez par les Historiens d'Angleterre, & sur tout par Camden, en font souvent mention. Elle est séparée d'un fauxbourg par la riviére, & se rejoint par un très-beau pont de pierre, de dix-neuf arches, long de six-cens pas, & garni de boutiques des deux côtez. Le château, appellé communément *la Tour de Londres*, est un lieu remarquable pour sa situation, & renferme le thrésor, l'arcenal, & la monnoye: il est sur la riviére. Le Palais des Rois, dit *Whiteball*, est médiocre en bâtimens, mais considérable pour les meubles & pour les peintures. La salle est un bâtiment nouveau pour les audiences extraordinaires, & pour y traiter les Ambassadeurs: c'est pour cette raison qu'on lui a donné le nom de *Salle des festins*. Près de ce Palais est le beau Parc *Saint-James*. Westminster est un bâtiment plus régulier: c'est-là que l'on couronne les Rois, & que les Parlemens s'assemblent. Dans l'église, qui est très-spacieuse, sont les monumens des Rois & des Reines d'Angleterre. Dans la Chambre des Seigneurs est le siége sur lequel le Roi se met; au dessus est un dais de broderie de soye & d'or, que Marie Stuart, mére du Roi Jacques I, travailla en prison. La deuxiéme Chambre est appellée la Chambre des Communes. La troisiéme est une Chambre de Justice, composée d'un Président & de six Conseillers, tirez de l'autre. La quatriéme est la Chambre des Juges du circuit, ou des Assises, que le Roi envoye par ses provinces, pour y être Intendans de la Justice. Le Commun Jardin, Lincolns-Inn-Fields, Morfields, & Smithfields, sont les places les plus considérables de Londres. Il y a aussi le Bedlam, maison des foux, près de Morfields; la nouvelle Bourse, où les Marchands s'assemblent pour les affaires du négoce; Guildehall, qui est la maison de ville, &c. Une partie

tie de la ville de Londres fut brûlée l'an 1666, mais depuis ce tems, ſes ruïnes ont été réparées avec beaucoup plus de magnificence qu'auparavant. La ville s'eſt auſſi aggrandie du côté de Weſtminſter; & l'on pourroit faire une grande ville des maiſons qui y ont été bâties depuis ce tems-là. * Goodwin, *de Epiſc. Angl.* Camden & Jean Speed, *Deſcr. Lond. Itiner. l.* 4.

CONCILES DE LONDRES.

Les Evêques & les grands Seigneurs du Royaume d'Angleterre s'aſſemblérent vers l'an 713, en Concile, à Londres, où le Roi Inas fit publier des Ordonnances pour les mariages entre les Bretons, les Ecoſſois, & les Saxons. Nous avons ces Décrets dans la derniére édition des Conciles, avec une lettre de l'Abbé Géolfréde, à Naitain, Roi des Pictes, pour la célébration de la Fête de Pâques. Béde en fait auſſi mention dans le cinquiéme livre de ſon Hiſtoire, *c.* 22. Quelques Auteurs font mention d'un autre Concile, tenu dans le même tems à Londres contre les Images; mais comme le même Béde, qui vivoit alors, & les autres Ecrivains anciens, n'en parlent point, on pourroit croire qu'il ne s'en eſt point tenu alors à cette occaſion. Celnoth de Cantorbéry, & Eubald d'Yorck, avec neuf autres Evêques, tinrent un Concile à Londres l'an 833, en préſence d'Egbert, Roi des Saxons Occidentaux, & d'Uthlac, Roi de Mercie: ce fut le 26 jour de mai, auquel on célébroit la Fête de ſaint Auguſtin, Apôtre d'Angleterre. Il en fut célébré un le jour de la Fête de la Nativité de la ſainte Vierge l'an 948, ſous le régne d'Edred. On y fit des réglemens très-avantageux pour le bien du Royaume. Celui de 970 ou 971, ne fut aſſemblé que pour la confirmation des priviléges d'un monaſtére: ce qui fut encore confirmé par une Bulle du Pape Jean XIII. Lanfranc, Archevêque de Cantorbéry, préſida à un Concile tenu l'an 1075, pour la réforme des mœurs des Eccléſiaſtiques & des Séculiers. Les Prélats s'y aſſemblérent l'an 1102, & tinrent un Concile, où l'on dépoſa les Eccléſiaſtiques de mauvaiſe vie, & où l'on pourvut de Prélats quelques égliſes qui en manquoient. S. Anſelme de Cantorbéry en célébra un en la même année; & vers la Fête de ſaint Michel, un autre, dont Guillaume de Malmesbury parle, & dont il rapporte les Canons. Jean de Crême, Cardinal Légat, tint un Concile à Londres le neuviéme ſeptembre 1125, en l'égliſe de ſaint Pierre de Weſtminſter. Les Métropolitains de Cantorbéry & d'Yorck s'y trouvérent, & on y fit quatorze Canons ou Décrets, diſtribuez en autant de Chapitres, & rapportez par Matthieu Paris, & par divers autres. Guillaume de Cantorbéry, Légat du ſaint Siége en Angleterre, célébra, deux ans après, un autre Concile dans la même égliſe. On y parla de la réforme des mœurs: nous en avons les Canons en dix chapitres. Albéric d'Oſtie, auſſi Légat du ſaint Siége, aſſembla encore un autre Concile dans la même égliſe de S. Pierre de Weſtminſter, le 13 décembre 1138. Ce Légat étoit accompagné de ſeize Evêques, d'environ trente Abbez; & tous enſemble travaillérent à diverſes Ordonnances, contenues en ſeize chapitres. Roger, Matthieu Paris, & divers autres Auteurs font mention d'un Concile tenu à Londres par Henri, Evêque de Wincheſter, Légat du ſaint Siége, & frére du Roi Etienne. On y fit des Ordonnances très-conſidérables contre les Sacriléges, qui violoient le droit des Eccléſiaſtiques. Bini, Coriolan & quelques autres, croyent qu'il fut célébré l'an 1143, ſous le Pontificat de Céleſtin II; mais il y a plus d'apparence que ce fut ſous celui d'Innocent II; ou l'an 1144, du tems de Luce II. L'an 1168, l'aſſemblée des Prélats d'Angleterre mit ſaint Thomas en la place de Thibaud de Cantorbéry; & l'an 1173, elle fit dix-huit Canons importans pour les droits de l'Egliſe. Ils ſont rapportez par Roger Hovéden. Hubert de Cantorbéry célébra l'an 1200, un Concile où l'on fit quatorze Canons, & Nicolas Légat du ſaint Siége en tint un l'an 1214. Le Roi Jean, dit *Sans-Terre*, y fut abſous de l'interdit. Othon Légat du ſaint Siége en aſſembla un national l'an 1237, dans l'égliſe de ſaint Paul, le jour d'après l'octave de ſaint Martin. On y fit trente & un canons, comme Matthieu Paris & d'autres Auteurs nous l'apprennent. Le Continuateur du même Matthieu Paris fait auſſi mention d'un Concile que le Cardinal Ottoboni, Légat du ſaint Siége, célébra l'an 1268, à Londres, pour la réforme des mœurs. On en tint un autre contre les Juifs condamnez à un banniſſement, l'an 1291. Jean Stanford, Archevêque de Cantorbéry, aſſembla un Concile à Londres l'an 1344. Guillaume, auſſi Archevêque de Cantorbéry condamna, l'an 1382, Wiclef dans un Concile que le Pape Urbain VI approuva. Thomas d'Arondel, ſucceſſeur de ce Guillaume, condamna dix-huit propoſitions du même Wiclef, dans un autre Concile qu'il tint à Londres l'an 1396. Wiclef avoit des partiſans en Angleterre, & Jean Oldcaſtle en étoit le Chef. Henri Chichelt de Cantorbéry les condamna dans un Concile tenu à Londres l'an 1423. Simon Iſlep de Cantorbéry tint encore un Concile l'an 1356, pour s'oppoſer au Roi Edouard, qui vouloit exiger des décimes du Clergé d'Angleterre. * Harfield, *XIV. ſæc. Hiſt. Eccl. Angl. c.* 10.

LONDRES (Société Royale de) C'eſt le nom que l'on donne à une ſavante Académie, établie dans la ville de Londres. Elle doit ſon origine à des aſſemblées particuliéres de quelques Savans qui ſe firent d'abord à Oxford dans la maiſon de M. Wilkins, alors Chef du Collége de Wadham à Oxford. Mrs Robert Boyle, Jean Wallis, Thomas Willis, & pluſieurs autres moins connus en France, ſe rendoient à ces aſſemblées. Ce qui y occupoit le plus conſiſtoit en des expériences de Chymie, ou de Méchanique. Les affaires de l'Etat ayant occaſionné en 1658, la diſperſion de la plupart de ces Savans, ceux qui ſe retirérent à Londres y renouérent leurs liaiſons & leurs aſſemblées. Ils ſe trouvérent deux fois chaque ſémaine au Collége de Gresham, & leur nombre s'accrut beaucoup en peu de tems. Les agitations du Royaume ne firent que ſuſpendre de nouveau leurs aſſemblées. Sous Charles II, Mylord Clarendon les appuya de ſon crédit, & le Roi leur donna des lettres patentes dès l'an 1660, par leſquelles il érigea leur Compagnie en Académie ſous le tître de *Société Royale des Sciences*. On fit voir au Roi quel étoit le plan des occupations de cette Société: c'étoit de recueillir de fidéles Mémoires de tous les Ouvrages de la Nature & de l'Art, à la connoiſſance deſquels on peut parvenir; de rétablir les véritez qui avoient paru négligées, d'en ſéparer les préjugez & les abus en les faiſant connoître & en les réfutant. Charles II ſe déclara le Fondateur & le Protecteur de cette Société, en nomma lui même les premiers Membres, & y admit tout ce qu'on lui fit connoître de meilleurs Eſprits dans ſon Royaume, & quelques Etrangers d'un mérite très-diſtingué. Le nombre des Membres de cette Société n'eſt point fixe. On voit par la liſte de 1724, qu'elle étoit compoſée alors de deux cens-dix-ſept perſonnes des Royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, & de ſoixante-quatre Etrangers: parmi les uns & les autres il y en avoit de la premiére nobleſſe, & beaucoup qui étoient diſtinguez dans l'Etat & dans l'Egliſe. La Société tient ſes aſſemblées dans le *Crane-Court*, près de *Fleeſtreet*. Elle s'aſſemble tous les Jeudis. Elle eſt gouvernée par un Conſeil de vint-un Membres, dont dix ſortent tous les ans, & ſont remplacez par dix autres. On en fait l'élection le jour de ſaint André 30 de novembre. Le Chef du Conſeil porte la qualité de Préſident. Son Office eſt de convoquer & de renvoyer l'aſſemblée, de propoſer les matiéres qu'on y doit agiter, de faire les queſtions, de demander que l'on produiſe les expériences, & d'admettre les Membres qui ſont élus. Pour être admis, l'Aſpirant doit être propoſé dans une aſſemblée par quelques uns des Membres, & après que l'aſſemblée a approuvé la propoſition, elle en renvoye l'examen au Conſeil. Si le Conſeil l'approuve, il en fait le rapport à la Société qui ne manque preſque jamais d'y donner ſon ſuffrage. Le nouveau Membre eſt obligé de ſigner qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour travailler au bien de la Compagnie, en s'appliquant particuliérement aux objets de ſes occupations. A ſon entrée, il paye quarante ſchelings, & dix-ſept par quartier pendant tout le tems qu'il eſt Membre de la Société. Il y a auſſi un Thréſorier. Il n'y avoit autrefois qu'un Sécretaire, aujourd'hui il y en a deux. Le premier qui ait rempli cette place fut Guillaume Crowne, Médecin habile, mort en 1684. Le devoir de ces Sécretaires eſt de lire toutes les lettres écrites à la Société, & d'y faire réponſe, d'enregîtrer toutes les Expériences, & de publier tout ce que la Société juge à propos de faire paroître. Ces Sécretaires publient auſſi les lettres & les Mémoires que les Membres de la Société leur envoyent, lorsqu'ils les jugent utiles au public. Cela paroît de tems en tems ſous le tître de *Tranſactions Philoſophiques*. La Société a une Bibliothéque & un cabinet qui contient un grand nombre de curioſitez de la nature. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George* II, *tome* 1. *Hiſtoire de la Société Royale de Londres par* Thomas Sprat. *Bibliothéque Angloiſe*, *tome* 2. *partie premiére*, &c.

LONDRES, petit bourg du Languedoc dans les Cévennes, à cinq lieues de Montpellier du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONDRES NOUVELLE, dite auſſi *Nieuw London* & *Boſton*, ville de la nouvelle Angleterre dans l'Amérique.

* LONDRES (François) Religieux de l'Ordre de S. François, né à Palerme, vivoit dans le XVI ſiécle. Il ſe diſtingua par ſon favoir & par ſon éloquence. Il enſeigna la Philoſophie & la Théologie, & ſe fit ſouvent entendre en chaire dans la ville de ſa naiſſance. On a de lui, *Magnum humanæ conſcientiæ Theatrum*, *ſerie alphabetica expoſitum*; *Advento ſacro e feſte occurrente*, &c. * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LONEUX (Lambert de) de Here, bourg du diocéſe de Liége, près de Limbourg, Docteur en Droit, premier Anteceſſeur des ſaints Canons, & Toparque d'Uligersberghe, de Delft, de ſaint Peterſdamme, &c. fut un des plus habiles Juriſconſultes que l'on ait vus dans les Païs-Bas dans ces derniers tems. Pendant ſon cours d'Humanitez, & pendant ſa Philoſophie, il montra ce qu'on devoit en attendre. Les progrès ſurprenans qu'il faiſoit dans ces Sciences découvrirent de ſi bonne heure l'étendue & la beauté de ſon génie, qu'il étoit dès lors un objet d'admiration. Ce fut le même ſuccès dans l'étude du Droit auquel il s'appliqua à Louvain, où il fut envoyé dans ce deſſein. Le Collége étroit de Droit à Louvain même, l'éleva au degré de Licentié en l'un & l'autre Droit le 19 d'août 1688, & au doctorat le 15 de novembre 1690. En 1696, le 22 de novembre, on lui donna la premiére chaire de Profeſſeur des ſaints Canons que Jean Guillaume Blanche avoit remplie juſqu'à ſa mort avec beaucoup d'éclat. Lambert de Loneux ne l'occupa pas avec moins de diſtinction. Sa connoiſſance du Droit étoit ſi profonde que l'on ne connoiſſoit perſonne alors qu'on pût lui égaler. Il y joignoit une grande facilité de s'énoncer en bons termes & même avec beaucoup d'élégance. Les queſtions les plus difficiles & les plus obſcures, il les rendoit claires & à la portée des plus ſimples par ſes explications. Zélé pour les droits de ſon Univerſité, il les défendit toûjours avec beaucoup de force contre ceux qui oſérent les attaquer, & il en maintint les priviléges ſans jamais ſouffrir qu'on leur donnât aucune atteinte. La piété d'ailleurs animoit & ſanctifioit toutes ſes actions. Les derniéres années de ſa vie ne furent qu'une ſuite de maladies douloureuſes pendant leſquelles il montra une patience que le Chriſtianiſme ſeul eſt capable de ſoutenir. Elles le conduiſirent enfin à une heureuſe mort & à une meilleure vie le 23 de février 1710, ſur les huit heures du ſoir à l'âge de quarante-huit ans. Il mourut à Louvain, & y fut pleuré non ſeulement de ſes amis & de ceux qui avoient été ſes Diſciples, mais d'un grand nombre d'autres perſonnes dont il avoit attiré par ſon érudition & par ſes vertus l'eſtime

ſtime & l'amitié. Son éloge a été imprimé à Louvain dans une feuille *in folio*.

* LONG (Olivier le) Religieux de l'Ordre de S. Benoît & Prieur de S. Bavon près de Louvain, floriſſoit vers l'an 1449. On a de lui en manuſcrit les Ouvrages ſuivans, *de Reditibus ad Vitam*, dans le Collége des Théologiens à Louvain; *de Defectibus circa Miſſam* à S. Martin de Louvain; *de Vitio Simoniæ in Religione*, à Gand dans le monaſtére de S. Bavon; *de Sacramento Euchariſtiæ*, ibid. *de tenendis & credendis circa Euchariſtiæ Sacramentum*, à S. Martin de Louvain; *Vita Beatæ Coletæ*, *Virginis Gandavenſis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 706.

LONG (George le) Prêtre, Docteur, & premier Garde de la Bibliothéque Ambroſienne, étoit un homme ſavant, & digne d'occuper le poſte qu'on lui confia. On a de lui un Traité plein d'érudition, *De Annulis ſignatoriis Antiquorum*, (des Cachets des Anciens) *ſive de vario ſignandi ritu*, &c. On le trouve dans un recueil de Traitez *de Annulis*, de divers Auteurs, imprimé à Leyde en 1672.

LONG (Jaques le) naquit à Paris au mois d'avril 1665. Etant encore fort jeune, il eut le malheur de perdre ſa mére; & ſon pére qui ſe remaria, confia ſon éducation à un Prêtre de ſes parens, Directeur des Religieuſes à Etampes. Après qu'il eut été deux ou trois ans ſous la conduite de ce Prêtre, qui lui apprit les premiers principes de la Langue Latine, ſon pére l'envoya à Malte, pour le faire admettre au nombre des Clercs de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem. A peine y fut-il arrivé, que la contagion ſe répandit dans cette iſle. Le jeune le Long ayant rencontré par hazard des perſonnes qui alloient enterrer un homme mort de la peſte, les ſuivit ou par dévotion, ou par une curioſité naturelle aux jeunes gens. Dès qu'il fut rentré dans la maiſon où il demeuroit avec d'autres François, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât la funeſte maladie, dont on croyoit qu'il ſeroit bientôt attaqué. Mais cette eſpéce de priſon lui ſauva la vie, car pendant que la contagion enlevoit un grand nombre de perſonnes des maiſons voiſines, le jeune le Long & ceux qui étoient enfermez avec lui, furent préſervez de la maladie. Délivré de la crainte de la peſte, il commença à s'ennuyer de la vie qu'il menoit à Malte. Il s'imagina que l'air en étoit contraire à ſa ſanté, il le perſuada à ſes Supérieurs, & il obtint d'eux une permiſſion de retourner à Paris, pour y étudier les Humanitez, la Philoſophie, & la Théologie. Comme il n'avoit point fait de vœux dans l'Ordre de Malte, dès qu'il eut fini le cours ordinaire de ſes études, il entra dans la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Après ſon année d'épreuve, on l'envoya au Collége de Jully, où il enſeigna les Mathématiques. Il paſſa enſuite au Séminaire de Nôtre-Dame-des-Vertus, où il employa à l'étude tout le tems qui lui reſtoit, après avoir aſſiſté au ſervice Divin. Il s'y appliqua particuliérement aux Mathématiques & à la Philoſophie, d'où vint la grande liaiſon qu'il contracta avec le P. Malebranche. On le fit enſuite venir à Paris, pour avoir ſoin de la Bibliothéque des Péres de l'Oratoire de Saint Honoré. Perſonne n'étoit plus propre que lui à cet emploi, car il ſavoit non ſeulement le Latin, le Grec, l'Hébreu, & le Chaldéen, mais encore l'Italien, l'Eſpagnol & l'Anglois, & il étoit parfaitement inſtruit de tout ce qui regarde l'Hiſtoire de la Litérature, des livres, & de l'Imprimerie. La Bibliothéque, dont il faiſoit ſes délices, fut augmentée d'un tiers par ſes ſoins, & il en fit pluſieurs Catalogues. Comme il étoit d'un tempérament fort délicat, ſes travaux litéraires l'affoiblirent de telle maniére, que toutes les meſures qu'on prit dans la ſuite pour rétablir ſa ſanté furent inutiles. Il mourut d'une maladie de poitrine le 13 août 1721, âgé de 56 ans. Pendant toute ſa vie il a partagé ſon tems entre la priére & l'étude, n'en donnant que très-peu à la table & au ſommeil. Une modeſtie, qui n'avoit rien d'affecté, accompagnoit toutes ſes actions & ſes paroles. Il avoit beaucoup de pénétration & de jugement, mais très-peu d'imagination; d'où venoit une eſpéce de dégoût pour la Poëſie, pour la Rhétorique & pour tout ce qu'on appelle communément Ouvrages d'eſprit; mais il aimoit à découvrir la vérité ſur toutes ſortes de matiéres, de Théologie, de Philoſophie, de Mathématiques & d'Hiſtoire. Le P. Malebranche lui reprochoit quelquefois en badinant les mouvemens qu'il ſe donnoit pour découvrir une date, ou quelques faits que les Philoſophes regardent comme des minuties. Mais la vérité eſt ſi aimable, diſoit le Pére le Long, qu'on ne doit rien négliger pour la découvrir, même dans les plus petites choſes. En 1708, il fit imprimer à Paris chez Colombat la Méthode Hébraïque du Pére Renon de l'Oratoire, *in octavo*; *Bibliotheca Sacra*, *ſive Syllabus omnium ferme Scripturæ Sacræ editionum ac verſionum*; *Diſcours Hiſtorique ſur les principales éditions des Bibles polyglottes*; en 1718, il fit imprimer un Ouvrage poſthume de M. Baillet, qui contient l'Hiſtoire des démêlez du Pape Boniface VIII, avec Philippe *le Bel*, Roi de France, *in douze*. Il y joignit quelques piéces curieuſes, qui peuvent ſervir à éclaircir ce point important de l'Hiſtoire de France; *Bibliothéque Hiſtorique de la France*, *contenant le Catalogue de tous les Ouvrages tant imprimez que manuſcrits qui traitent de l'Hiſtoire de ce Royaume*, *ou qui y ont rapport. avec des Notes Critiques.* * *Son Eloge à la tête de ſa Bibliothéque ſacrée. Journal des Savans*, *janvier* 1724. Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 1. *p.* 154. *& ſuiv.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

LONG (Matthieu Shinner ſurnommé le) *Voyez* l'article de SHINNER.

LONG, Lac d'Ecoſſe. *Voyez* LOUCH ou LOUNG.

LONGANICO, autrefois *Olympia*, *Olympia Piſa*. C'étoit anciennement une ville de l'Elide, contrée du Péloponnéſe, dont il eſt parlé au mot OLYMPIQUES. Elle étoit fameuſe par les Jeux Olympiques qu'on y célébroit, & par le temple de Jupiter *Olympien*, qui n'en étoit éloigné que de demi-lieue. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un petit bourg ſitué dans le Belvédére en Morée, ſur la riviére d'Alphée, à trois ou quatre lieues de ſon emboûchure dans le Golfe d'Arcadie. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGAROLA, autrefois *Neda*, *Nedas*, riviére de la Morée. Elle naît dans la Zaconie, près de la petite ville de Landano, traverſe le Belvédére, coulant ſur les confins de l'ancienne Elide, & de l'ancienne Meſſénie, & ſe décharge dans le Golfe de Zonchio. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGAUNAY, Terre en Bretagne, diocéſe de Saint-Malo, a donné le nom à la Maiſon de ce nom, dont l'on ne rapportera la poſtérité que depuis BERTRAND qui ſuit.

I. BERTRAND de Longaunay, Chevalier, Seigneur de Longaunay, vivant en l'an 1320, épouſa *Alix* de Plumaugart, dont il eut 1. GUYON qui ſuit; & 2. LUCAS de Longaunay, *qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frére aîné.*

II. GUYON, Seigneur de Longaunay, épouſa *Alix* de Mauny, dont il eut pour fille unique *Alix*, Dame de Longaunay, mariée à *Alain* de Beaumont, Chevalier. Cette Terre paſſa depuis dans la Maiſon de Hériſſon, par le mariage de *Gillone* de Beaumont, qui fut mariée à *Thomas* Hériſſon, Chevalier, puis dans celle d'Epinay, par le mariage de *Renée* Hériſſon avec *Antoine*, Sire d'Epinay.

II. LUCAS de Longaunay, ſecond fils de BERTRAND, Seigneur de Longaunay, fut Seigneur des Frênes, s'établit en Normandie, & ſervit ſous Bertrand du Gueſclin, Connétable de France, duquel il étoit parent. Il avoit épouſé *Agnès* du Pleſſis, Dame de Damigny, de Maiſons, de S. Eloy, &c. dont il eut HERVE' qui ſuit.

III. HERVE' de Longaunay, Chevalier, Seigneur des Frênes, de Damigny, de Maiſons, de S. Eloy, &c. ſervit les Rois Charles VI & Charles VII, dans leurs armées, & épouſa 1. par contract du 24 novembre 1416, *Jeanne* d'Octeville, fille de *Guillaume* d'Octeville, Chevalier, & de *Jeanne* de Cully: 2. *Robine* des Moulins. Du premier lit ſortirent, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Guillaume*, qui fut Prêtre; 3. 4. *Anne* & *Laurette* de Longaunay, qui furent mariées à *Alain*, & *Pierre* Davennes, fréres, Seigneurs de Grouchy: & du ſecond lit vint 5. *Amaury* de Longaunay, mort ſans poſtérité.

IV. JEAN de Longaunay, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Frênes, de Damigny, &c. Chambellan du Roi Louïs XI, qu'il ſervit dans ſes armées, eſt nommé dans un Arrêt de l'an 1456, rendu en l'Echiquier. Il avoit épouſé *Jeanne* de Larrey, fille de *Jean*, Seigneur du Ménil-Girard, & de *Perrette* de Tournebu, Dame de Franqueville, de Fribois, & du fief des Jardins, dont il eut 1. HERVE', II. du nom, qui ſuit; 2. *Guillaume*, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louïs XI; 3. *François*, mort ès guerres de Naples ſans laiſſer poſtérité; 4 & 5. *Richard* & *Jean* de Longaunay qui furent d'égliſe.

V. HERVE' de Longaunay, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Frênes, de Damigny, de Franqueville, porta longtems les armes, tant dans le Royaume, qu'au delà des Monts, pour le ſervice des Rois Charles VIII, Louïs XII, & François I, & épouſa le dixiéme août 1484, *Blanche* d'Eſneval, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Mars, & de *Louïſe* de la Riviére, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Louïs*, qui fut d'égliſe; 3. *Jacques*, Homme d'armes des ordonnances des Rois Louïs XII & François I, mort en Italie; & 4. *François* de Longaunay, Chevalier de l'Ordre du Roi.

VI. JEAN de Longaunay, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Frênes, &c. ſuivit l'exemple de ſes ancêtres, en ſervant les Rois Louïs XII & François I, dans les guerres qu'ils eurent au delà des Monts. Il avoit épouſé *Marie* Théſart, qui lui apporta en mariage les Terres de Dampierre, de Saint-Aignan, de Malherbe, &c. fille de *Richard* Théſart, Chevalier, & de *Catherine* de Mauny, dont il eut 1. HERVE', III. du nom, qui ſuit; & 2. *Louïſe* de Longaunay, mariée à *N.*... Seigneur d'Auneville de Chiffrevaſt,

VII. HERVE' de Longaunay, III. du nom, Seigneur des Frênes, de Damigny, de Dampierre, d'Epinay, de Franqueville, de la Bacconniére, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Lieutenant Général de la Baſſe Normandie, après avoir porté toute ſa vie les armes ſous les Rois Henri II, François II, Charles IX, & Henri III, finit glorieuſement ſa vie à la bataille d'Ivry, donnée le 14 mars 1590, étant alors âgé de près de 80 ans, en combattant pour le ſervice du Roi Henri IV, au ſecours duquel il étoit venu avec tout ce qu'il avoit pu aſſembler de parens & d'amis. Il avoit épouſé le 13 janvier 1553, *Catherine* de Sureau, fille de *Jean*, Seigneur de Farceau, de Boishérout, &c. & de *Marguerite* de la Vieille, dont il eut 1. JEAN III, qui ſuit; 2. ANTOINE, qui a fait la *branche des Seigneurs de* BOISHE'ROUT, *rapportée cy-après*; 3. *Françoiſe*, Dame de Pierrepont; 4. *Renée*, Dame de Béliére; & 5. *Catherine* de Longaunay, Dame du Fay & de la Méſangére.

VIII. JEAN de Longaunay, III. du nom, Seigneur de Damigny, d'Epinay-ſur-Odon, de Franqueville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Meſtre-de-camp d'Infanterie, & Gouverneur de la ville & du château de Carentan, eut part à toutes les guerres de ſon tems; étoit un des Chefs de l'armée qui défit la garniſon de Falaiſe, & les Gaultiers en 1589; & accompagna ſon pére à la bataille d'Ivry, auprès duquel il combattit à la tête de la Cornette blanche commandée par le Duc de Montpenſier. Il avoit épouſé *Suſanne* aux Eſpaules, fille de *Robert*, Seigneur de Sainte-Marie-du Mont & de l'Iſle-Marte, & de *Jeanne* de Bours, dont il eut pour fille unique *Suſanne* de Longaunay, Dame de Damigny, de Sainte-Marie-du Mont, &c. mariée à *Claude-Maximilien* de la Guiche, Comte de la Palice & de S. Géran.

BRAN-

BRANCHE DES SEIGNEURS de Boishérout.

VIII. ANTOINE de Longaunay, I. du nom, fils puîné d'HERVE' de Longaunay, III. du nom, Seigneur des Frênes, de Damigny, &c. & de *Catherine* de Sureau, Dame de Boishérout, fut Seigneur de Dampierre, de Sepuans, de Franqueville, des Frênes, de Boishérout, de Morigny, de Vidouville, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Maréchal de ſes camps & armées, Lieutenant de cent Hommes d'armes de ſes ordonnances ſous le Comte de Soiſſons, Gouverneur des ville & château de Carentan, & ſe trouva en 1590 à la bataille d'Ivry où ſon pére fut tué. Il avoit épouſé le 27 octobre 1588, *Anne* de Grante, fille de *Robert*, Seigneur de Villerville, de Brucourt, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte* le Véneur, dont il eut 1. CHARLES qui ſuit; 2. HERVE', IV. du nom, qui a fait la *branche des Seigneurs de* DAMPIERRE, *mentionnée cy-après*; & 3. *Bernardin* de Longaunay.

IX. CHARLES de Longaunay, Chevalier, Seigneur de Franqueville, de Boishérout, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louïs XIII. A l'âge de 17 ans, il fut Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Comte de Soiſſons, fut depuis Gouverneur des ville & château de Carentan, & ſervit aux ſiéges de Saint-Jean d'Angely, de Clérac, de Montauban & de la Rochelle; mais le démêlé qu'il eut avec le Seigneur d'Arconnat, parent de la Reine Marie de Médicis, qui fut dangereuſement bleſſé, l'obligea de ſe retirer dans ſes Terres, où il diſſipa la plus grande partie de ſes biens. Il avoit épouſé le neuviéme février 1620, *Suſanne* de Bréauté, fille aînée d'*Adrien*, Sire de Bréauté, &c. & de *Françoiſe* de Roncherolles, dont il eut 1. ANTOINE, II. du nom, qui ſuit; 2. ADRIEN, qui a fait la *branche des Seigneurs de* BRUCOURT, *rapportée cy-après*; 3. *François*; 4. HERVE', qui a fait *celle des Seigneurs de* FRANQUEVILLE, *auſſi mentionnée cy-après*; 5. *Alexandre*, Chanoine de l'égliſe de Bayeux; 6. *Claude-Maximilien*, Comte de Longaunay, Seigneur de Dommeſnil, &c. qui n'a point laiſſé de poſtérité de *Claude* Martel, fille de *Charles* Martel, Seigneur de Fontaines; 7. 8 & 9. trois fils morts jeunes; 10. 11. *N.*... & *N.*... Religieuſes; & 12. *Françoiſe* de Longaunay, alliée à *Michel*, Marquis de Pienne.

X. ANTOINE de Longaunay, II. du nom, Marquis de Boishérout, &c. commandant les Gendarmes du Duc de Longueville, & Gouverneur de Carentan, trouva les affaires de ſa Maiſon ſi embrouillées par les dépenſes exceſſives de ſon pére, qu'il fut obligé de quitter le ſervice, pour tâcher de les rétablir. Il avoit épouſé le 24 août 1692, *Suſanne* Jallot, Dame de Gonneville, fille de *Charles* Jallot, Seigneur Châtelain de Gonneville, de Beaumont, de Neuville, de Maupertuis, & de *Suſanne* Gigault de Bellefont, dont il a eu 1. *Charles-Pierre*, mort Mouſquetaire du Roi en 1687, à l'âge de 21 ans, ſans alliance; 2. ANTOINE-FRANÇOIS qui ſuit; & quatre filles, mortes jeunes.

XI. ANTOINE-FRANÇOIS de Longaunay, Marquis de Longaunay, de Boishérout, &c. Gouverneur de Carentan, Capitaine dans le régiment du Maine, s'eſt trouvé à l'action de Valcourt, à la bataille de Fleurus, où il fut bleſſé d'un coup de mouſquet, au combat de Steinkerque, & a recueilli la plus grande partie des biens de la Maiſon de Bréauté en 1716, comme aîné de la Maiſon deſcendue de *Suſanne* de Bréauté ſa grand-mére. Il a épouſé *Marie-Eliſabeth* Grimoard de Beauvoir-du Roure, fille de *Pierre-Scipion* de Grimoard de Beauvoir-Montlaur, Comte du Roure, & de *Magdelaine* du Guaſt; dont il a 1. ANTOINE-ANTONIN qui ſuit; 2. *N.* . . de Longaunay, Lieutenant dans le régiment du Roi Infanterie, & deux filles.

XII. ANTOINE-ANTONIN de Longaunay, Capitaine de Cavalerie, Gouverneur de Carentan.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Brucourt.

X. ADRIEN de Longaunay, ſecond fils de CHARLES, Seigneur de Boishérout, &c. & de *Suſanne* de Bréauté, fut Seigneur de Brucourt, & épouſa *Catherine* Renault, Dame de Grangues, fille & héritiére de *Jean* Renault, Seigneur de Grangues & de l'Epiné, & de *N.* . . de Bouquetot, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Hervé*, Seigneur de Saint-Martin, de l'Epiné, &c. Capitaine de Dragons dans le régiment de la Vrilliére; 3. *François*, Officier de Dragons dans le régiment de ſon frére aîné; & 4. *Anne-Suſanne* de Longaunay, mariée à *Henri*, Seigneur de Couveins.

XI. ANTOINE, Comte de Longaunay, Seigneur de Rabu, de la Baconniére, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Louïs, Capitaine de Dragons dans le régiment de la Vrilliére, ſervit à la bataille de Staffarde en Piémont, où il reçut un coup de mouſquet dans le corps, ſe trouva en pluſieurs ſiéges & combats, & mourut le premier octobre 1712, âgé de 48 ans, laiſſant d'*Antoinette* du Frênoy, quatre enfans en bas âge.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Franqueville.

X. HERVE' de Longaunay, troiſiéme fils de CHARLES de Longaunay, Seigneur de Franqueville, de Boishérout, &c. & de *Suſanne* de Bréauté, Seigneur de Franqueville, épouſa *Suſanne* Davy, fille de *Charles-François* Davy, Marquis d'Amfreville, Lieutenant Général des armées navales du Roi, & de *Jeanne-Suſanne* Gigault de Bellefonds, dont il eut 1. *N.* . . de Longaunay, noyé ſur mer, étant dans le vaiſſeau du Chevalier d'Amfreville, ſon oncle; 2. *N.* . . Aide-de-camp du Maréchal de Villars, tué en Allemagne en 1703; 3 & 4. deux filles Religieuſes; 5. *N.* . : morte jeune; 6. *N.* . . mariée à *N.* . . de la Cour, Seigneur de Haulieu; & 7. 8. 9. trois autres filles.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Dampierre, & des Frênes.

IX. HERVE' de Longaunay, IV. du nom, ſecond fils d'ANTOINE de Longaunay, I. du nom, Seigneur de Dampierre, de Boishérout, &c. & d'*Anne* de Grante, Seigneur de Dampierre, de Sepuans, &c. fut élevé Enfant d'honneur du Roi Louïs XIII, & épouſa le 22 février 1621, *Charlotte* le Tellier, Dame de la Marzeliére, dont il eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Alexandre*, Comte des Frênes, mort ſans enfans de *N.* . . de Bouillé, fille de *Philippe*, Comte de Créance; 3. *Charles* de Longaunay, Doyen de l'égliſe de Bayeux; 6. & 7. deux fils, morts jeunes; 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. ſept filles Religieuſes; & 15. 16. 17. trois mortes jeunes.

X. ANTOINE de Longaunay, Marquis de Dampierre, &c. Capitaine-Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance des Chevaux-légers du Duc de Longueville, & commandant la Nobleſſe du Bailliage de Caën, épouſa, 1. le ſixiéme juin 1655, *Magdelaine* de la Cour, morte ſans poſtérité: 2. *Catherine-Henriette* de la Luzerne, fille d'*Antoine*, Marquis de Beuſeville, & de *Magdelaine* le Véneur-de-Tilliéres, dont eſt venu *N.* . . de Longaunay, mort à l'âge de 16 ans.

Cette Maiſon porte pour armes d'azur au ſautoir d'argent.

* LONGCHAMP, bourg de France en Normandie, dans le diocéſe de Rouen. Il eſt au nord-oueſt de Giſors, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

LONGEMEAU. *Voyez* LONGJUMEAU.

LONGE-PIERRE (Hilaire-Bernard de Requeleyne, Seigneur de) Gentilhomme de Bourgogne, Sécretaire des Commandemens de S. A. R. M. le Duc de Berry, commença dès l'âge de 25 ans, à travailler ſur les Poëtes Grecs. Il donna l'an 1685, des Notes ſur *Anacréon*, ſur *Sappho*, *Bion* & *Moſchus*, & ſur les Idylles de *Théocrite*, avec une Traduction Françoiſe en vers de tous ces Poëtes. L'on voit par ſes Traductions & ſes Remarques, qu'il entendoit toute la beauté & les fineſſes de la Langue Gréque. On a encore de lui, *Recueil d'Idylles*, à la fin duquel on trouve deux Piéces d'un autre genre, adreſſées à M. le Comte de Toulouſe, & deux Tragédies, *Médée* & *Electre*. Il mourut le 31 mars 1721, âgé d'un peu plus de 62 ou 63 ans. * *Nouvelles de la République des Lettres*, *de novembre* 1684. Baillet, *Jugemens des Savans*, *&c. tome* 2. *partie* 2. *p.* 387. *n.* 602: *tome* 2. *partie* 3. *p.* 559. *n.* 981: *tome* 4. *partie* 2. *p.* 599. *n.* 1557: *tome* 5. *partie* 1. *n.* 84. §. 3. *p.* 315. édit d'Amſterdam 1725.

LONGFORD, petite ville de la Lagénie en Irlande. Elle eſt capitale du Comté qui porte ſon nom, & ſituée ſur la riviére de Camlin, à deux lieues du Shannon, & à huit ou neuf d'Athlone du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGFORD (le Comté de) contrée de la Lagénie en Irlande, eſt entre les Comtez de Cavan, d'Eaſt-Meath, de Weſt-Meath, & la riviére de Shannon qui la ſépare de la Connacie. Il a 27 milles de long & 16 de large. C'eſt un petit Comté, mais riche & agréable, que l'on diviſe en ſix Baronnies qui ſont Longford, Granard, Ardagh, Moydoe, Rathlin & Shrowle. Ses lieux principaux ſont Longford, qui a voix au Parlement d'Irlande, de même que les bourgs de St. John's-Town & de Lanesborough. Ardagh, ville épiſcopale du même Comté eſt privée de ce droit. * Maty, *Dict. Géogr. Etat de la Grande Bretagne*, *ſous George II. tome* 3. *p.* 43.

LONGI (Guillaume de) *Voyez* LONGIS.

LONGIN, fut fait Gouverneur de Syrie pour les Romains, après Marſus, à qui l'Empereur Claude ôta cette charge, ſelon la priére que lui en avoit ſouvent faite le grand Agrippa durant ſa vie. Il eut pour ſucceſſeur Quadratus. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *ch.* 1.

LONGIN, Chevalier Romain, ſe diſtingua par ſon courage au ſiége de Jéruſalem, conduit par Tite Veſpaſien. Car les Juifs ayant formé hors de leurs murailles un gros bataillon, & les traits lancez en même tems de leur côté & de celui des Romains volant de toutes parts, Longin perça ce bataillon, & tua deux des plus braves des ennemis, qui voulurent s'oppoſer à lui. Il frappa l'un au viſage, & avec le même javelot qu'il retira de la playe, perça le côté de l'autre qui s'enfuyoit. Enſuite d'une action ſi courageuſe, il revint trouver les ſiens ſans être bleſſé, & la gloire qu'elle lui aquit, porta par une noble émulation pluſieurs autres à l'imiter. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 5. *ch.* 22.

LONGIN, Tribun Romain dans l'armée de Ceſtius, Gouverneur de Syrie, fut tué, lorſque ce Général fut contraint de lever le ſiége de devant le temple de Jéruſalem. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 40.

LONGIN (Saint) Martyr, étoit, ſelon quelques-uns, le Centenier qui, au moment de la mort de Notre-Seigneur s'écria, *qu'il étoit véritablement le Fils de Dieu.* D'autres diſent, que c'eſt ce Soldat qui ouvrit d'une lance le côté de Jeſus-Chriſt, & qui en fit couler le ſang & l'eau. Métaphraſte ajoûte qu'ayant eu ordre de garder le tombeau, il fut témoin des miracles qui ſe firent à ſa réſurrection, & qu'il les vint raconter aux Princes des Prêtres, aux Scribes & aux Phariſiens, qui tâchérent de le corrompre par argent, pour dire le contraire au peuple; mais ce ſaint Soldat refuſa d'être le miniſtre de cette impoſture, & publia hautement la vérité, ce qui irrita les Juifs contre lui. C'eſt pourquoi il quitta la milice, & s'en alla en Cappadoce, accompagné de deux Soldats, pour y annoncer l'Evangile. Pilate en ayant eu avis, envoya un ordre à ſes Archers en Cappadoce pour ſe ſaiſir de ſa perſonne, & lui trancher la tête. Longin s'expoſa

très-volontiers à la mort, en se faisant connoître aux Archers qui le cherchoient, & qui portérent sa tête à Pilate. Au reste il y a peu de fonds à faire sur les Actes, dont on a tiré ce récit. Quelques-unes de ces circonstances se détruisent d'elles-mêmes. Il y a bien de l'apparence que le nom de *Longin*, que l'on a donné au Soldat qui ouvrit le côté de Jesus-Christ, avec une lance, a été tiré de λόγχη *hasta*, lance. Il n'y a aucun Auteur digne de foi, qui témoigne que ni ce Soldat, ni le Centenier, qui assistoient à la mort de Jesus-Christ s'appellassent *Longin*. On croit que le Centenier, qui dit, *cet homme étoit vrayement le fils de Dieu*, se convertit, & il paroît que dès le tems de saint Chrysostome, cette opinion étoit assez commune; mais on sait par le livre des Actes des Apôtres, que Corneille est le premier des Gentils qui se fit Chrétien. Les Actes, tant de Longin *le Centenier*, que de Longin *le Soldat*, sont manifestement faux. La mémoire du premier a été plus célébre que celle du second; les Grecs le mettent comme un Martyr de Cappadoce au 16 d'octobre; les Latins au 15 de mars; les Cophtes au premier de novembre. Le Soldat n'est point mis au rang des Martyrs dans l'Eglise Gréque; les Latins en ont fait mémoire à différens jours, les uns au 15 de mars, les autres au premier de septembre, d'autres le 22 de novembre, ou l'onziéme de décembre. * Bollandus. Henschenius. Tillemont, *Mémoires pour l'Hist. Eccléf.* Baillet, *Vies des Saints*, *mois de mars*. Giry.

LONGIN, Martyr qui souffrit à Marseille, sur la fin du troisiéme siécle ou au commencement du quatriéme. *Voyez* l'Acte de sa passion, parmi les *Acta sincera & selecta* du Pére Ruinart.

LONGIN ou DIONYSIUS CASSIUS LONGINUS, savant Sophiste, & très-habile Critique, héritier de Fronton, dit *Emiſſéne*, s'aquit une très grande réputation dans le troisiéme siécle. Il eut pour Disciple Porphyre, qui le loue beaucoup dans la Vie de Plotin. Suidas le nomme Philosophe, & Eunapius dit qu'il étoit une bibliothéque vivante. Il écrivit grand nombre de livres, dont il ne nous reste que celui du *Sublime*, & quelques fragmens de la Vie de Plotin, qu'on trouve dans Eusébe. M. des Préaux nous a donné une très-belle Version du Traité du Sublime, dont on a publié une édition à Utrecht, l'an 1694, avec les Notes de plusieurs savans hommes par les soins de Jacques Tollius. Au reste, Longin fut Ministre de Zénobie, Reine des Palmyréniens, & fut condamné à mourir l'an 273, par l'Empereur Aurélien, qui le crut Auteur de la lettre hardie que cette Princesse lui avoit écrite en Syriaque. Zosime loue fort son érudition, ses Ecrits, & sa constance à souffrir le supplice qu'on lui fit endurer. Divers Auteurs parlent de lui & de ses Ouvrages. Nous avons principalement connoissance de ceux-ci, *De Oratione contra Phidiam; Dubitationes Homericæ, utrum fuerit Philosophus Homerus; Quænam contra Historicam fidem tanquam Historica enarrent Philosophi, &c.* * Eusébe, *l.* 15. Suidas. Photius, *Biblioth.* Vopiscus, *in Aureliano.* Porphyre, *in Vita Plotini.* Simler, *in Epit. Bibliotb. Gesnerianæ. &c.*

LONGIN, Patrice Romain, & premier Exarque de Ravenne, dans le sixiéme siécle, fut envoyé par l'Empereur Justin *le Jeune*, pour commander en Italie, à la place de Narsés, vers l'an 567 ou 568. Il gouverna 15 ou 16 ans, & s'opposa aux Lombards, qui de son tems s'établirent dans le païs, auquel ils donnérent le nom de Lombardie. Rosemonde, Reine des Lombards, qui avoit fait mourir, l'an 574, Alboin son époux, se retira à Ravenne avec un homme qu'elle aimoit. Longin lui promit de l'épouser, à condition qu'elle se déferoit de son amant nommé *Helmige*. Elle donna du poison à ce dernier, qui l'obligea de prendre le reste. Longin fut rappellé l'an 583, & Smaragde Patrice lui succéda. * Paul Diacre, *de Gest. Longobard. l.* 1. *&* 2. Blondus, *Hist. l.* 8.

LONGIN, frére de l'Empereur Zénon, dans le cinquiéme siécle, fut haï à cause de ses exactions & de ses débauches. Le Patrice Pélage empêcha qu'il ne fût élu César, & l'Empereur Anastase le fit mourir l'an 498, selon Marcellin, *in Chron.*

LONGIN (Jean) *Cherchez* DUGLOSSE.

LONGINIEN, Gouverneur de l'Egypte sous Constance, en 354. Il y a eu un autre Longinien, Préfet du Prétoire en 406, sous Honorius. Symmaque lui a écrit neuf lettres, où il est mal nommé *Longimanus.* Zosime, *l.* 5. sur l'an 408, parle de lui. Il semble que c'est le même, qui est nommé dans une ancienne Inscription, *Fl. Macrobius Longinianus*, qui est dans le Recueil de Jean Gruter, *p.* 165. *n.* 1. Jacobi Gothofredi *Prosopographia Codicis Theodosiani.*

LONGINUS (Cassius) excellent Jurisconsulte Romain & Chef de la Secte Cassienne, étoit fils de la fille de Tubéron & arriére-petit-fils de Servius Sulpitius. Il fut Consul à Rome dans la 17 année du régne de Tibére. Sous Caligula, il fut Gouverneur de l'Asie & courut alors un très-grand risque de sa vie, car l'Oracle ayant insinué à l'Empereur de se garder de Cassius, Caligula l'entendit de nôtre Cassius & donna ordre qu'on le tuât; mais l'Empereur ayant été tué d'abord après par Cassius Chéréas, Longin fut épargné. Sous l'Empereur Claude, il fut Gouverneur de la Syrie & fit tant que les habits pontificaux du Grand Sacrificateur furent mis dans la Tour Antonia & par conséquent sous la garde des Romains. Quoiqu'il ne fût pas homme de guerre, il ne laissa pas de soutenir Méherdès, Prince Parthe, contre l'usurpateur Gotarcès. Mais comme Méherdès prêta plutôt l'oreille aux avis d'Abgare, Roi d'Arabie, qu'à ceux de Cassius, il fut battu & fait prisonnier près de la ville de Zeugma. A la fin, Néron travailla à inspirer de la haine pour Cassius, parce qu'il avoit beaucoup d'autorité à Rome. Néron fit tant auprès du Sénat qu'on priva Cassius de l'usage de ses yeux & qu'on le rélégua dans l'Isle de Sardaigne où il demeura jusques au régne de Vespasien qui le rappella à Rome, où il mourut. Il a écrit divers livres. * Rutilii *Vitæ Veterum Jurisconsultorum*, *c.* 51. Bertrand, *de Jurispr.* *l.* 2. *c.* 29. Tacite, *Annal. l.* 16. *c.* 7. *&* 8. Grotius, *de Vita Jurisconsultorum*, *l.* 2. *c.* 1. §. 12. *Diction. Allemand de Bâle.*

LONGIS ou LONGISON, en Latin *Launogisilus*, ou *Leonegisilus*, ou *Lonegilus*, Abbé de Boisseliére au Maine, étoit originaire d'Allemagne, né de parens nobles, mais engagé dans le Paganisme. Il quitta ses parens & son païs pour embrasser le Christianisme, & vint à Clermont, où il fut batisé l'an 594, & élevé au Sacerdoce l'an 615. Il alla ensuite dans le païs du Maine, d'où il fit un voyage à Rome. Etant de retour, il s'établit au village de la Boisseliére, où il bâtit une chapelle en l'honneur de saint Pierre, & une cellule. Il y établit ensuite un monastére, dont il fut Abbé, & où il mourut l'an 653. Sa Fête est marquée au deuxiéme jour d'avril, & au 13 de janvier. * Bollandus. Bulteau, *Vies des Saints*, *au mois d'avril.*

LONGIS ou LONGI (Guillaume de) Cardinal, Chancelier du Royaume de Naples, né à Bergame d'une famille noble & ancienne qui avoit eu autrefois le nom de *Longa Spata*, selon Ciaconius, se rendit très-habile dans la Jurisprudence Civile & Canonique, & fut Chancelier de Charles II, Roi de Naples, &c. Célestin V, qui devoit son élevation au même Roi, fit Cardinal l'an 1294, Guillaume de Longis qui se trouva l'an 1310, au Concile général de Vienne, & y défendit la mémoire du Pape Boniface VIII. Quelques Auteurs croyent que ce Pape avoit employé le Cardinal de Longis à la compilation du sixiéme livre des Décrétales. Ce Prélat mourut à Avignon le neuviéme septembre 1319, & son corps fut porté à Bergame, où il avoit fait diverses fondations. * Collenutio, *l.* 5. Onuphre. Ciaconius. Aubéry, *Histoire des Cardinaux.*

LONGISARIA, anciennement *Aptuchi Fanum*, petite ville du Royaume de Barca en Barbarie. Elle est sur la pointe orientale du Golfe de Sidra, & au nord de la ville de de Tolométa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LONGJUMEAU ou LONGEMEAU, petite ville de France dans le Gouvernement de l'Isle de France, sur la petite riviére d'Yvette, est au sud-sud-est de Paris, dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. Dans le fauxbourg il y a un monastére dont Théodore de Béze fut Prieur avant que d'embrasser la Réformation. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Zeiler, *Itiner. Gall. p.* 209.

LONGOBARDO, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Citérieure, près de la Mer Ionienne, à deux lieues d'Amantea, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGOBARDUS (Nicolas) Jésuite de Sicile, fut successeur de *Matthieu Ricci* dans la Chine, où il alla étant déja Prêtre, en 1597. Il publia en Chinois, l'an 1624, un livre des causes du tremblement de terre de Péking, & vivoit encore en 1642 ou 1643. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.* Alegambe.

LONGOLIUS. *Voyez* LONGUEIL.

LONGOMONTAN (Christien) fut un grand Astronome, Professeur en Mathématiques à Copenhague au XVII siécle, & Chanoine de Lunden. Il naquit l'an 1562 dans un village de Danemarck, dont il tira le nom de Longomontan. Il essuya au commencement de ses études toutes les incommoditez à quoi se doivent attendre les Ecoliers, qui comme lui sont fils d'un pauvre Laboureur. Cela n'empêcha pas qu'il n'immortalisât le nom de son pére, en le mettant au frontispice de ses livres, *Christianus Longomontanus Severini filius.* Il vécut tantôt chez son pére, tantôt chez une tante, tantôt chez un oncle, toujours aux prises avec la mauvaise fortune, & contraint de se partager entre la culture de la terre, & les Leçons, que le Ministre du lieu lui faisoit. Enfin, quand il eut atteint l'âge de 15 ans, il se déroba de sa famille, & s'en alla à Wibourg, où il y avoit un Collége. Il y passa onze ans, & quoi qu'il fût obligé de gagner sa vie, il ne laissa pas de s'appliquer à l'étude avec une ardeur extréme, & entre autres Sciences, il apprit fort bien les Mathématiques. Il alla voir après cela l'Université de Copenhague, & dans un an, il s'aquit de telle sorte l'estime des Professeurs, qu'ils le recommandérent fortement à l'illustre Tycho-Brahé. Cette recommandation fut efficace; Longomontan fut très-bien reçu de ce fameux Astronome, qui se tenoit alors dans l'Isle d'Huéne. Je parle de l'année 1589. Il demeura pendant huit ans auprès de lui, & l'aida beaucoup, soit à observer les Astres, soit à dresser les calculs. Il se montra si exact, si laborieux, & si habile, que Tycho-Brahé l'estima & l'affectionna très-particuliérement, & qu'ayant quitté sa patrie, pour s'aller établir en Allemagne, il souhaita passionnément de l'avoir auprès de soi. Cela paroît par des lettres qu'il lui écrivit l'an 1598 & l'an 1599. Longomontan aquiesça à ce désir de Tycho-Brahé, & fut le joindre dans le château de Bénach proche de Prague. Il lui fut d'un grand secours dans tous les travaux Astronomiques; mais, comme il avoit envie d'une Chaire de Professeur dans le Danemarck, Tycho-Brahé consentit à se priver de la présence & des services de cet Eléve, & il lui donna un congé rempli des marques d'une estime très-glorieuse. Longomontan retournant en Danemarck prit un grand détour, afin de voir les endroits, d'où Copernic avoit contemplé les Astres. Il trouva un bon Patron en la personne du Chancelier, & après avoir eu chez lui un emploi honnête, il fut pourvu d'une charge de Professeur en Mathématiques dans l'Académie de Copenhague l'an 1605. Il l'exerça dignement jusques à sa mort, qui arriva le huitiéme d'octobre 1647. Il y avoit dix ans, qu'il avoit perdu sa femme *Dorothée*, sœur de *Gaspar* Bartholin. Il s'amusa à rechercher la Quadrature du Cercle, & prétendit l'avoir trouvée; mais il fut combattu fortement par un Anglois nommé *Jean Pell*, Professeur des Mathématiques au Collége d'Amsterdam. Les Savans se déclarérent pour ce dernier. Il changea quelque chose au systéme de Tycho-Brahé, attribuant à la terre un mouvement autour de son centre; mais ce systéme eut peu de Sectateurs. Les livres qu'on a de lui font connoître sa grande capacité. En voici le Catalogue,

gue, *Syſtematis Mathematici pars prima ſive Arithmetica*, Haſniæ, 1611, *in octavo*; Hamburgi, 1627; Pariſiis, 1664, *in quarto*; *Aſtronomia Danica*, Amſtelodami, 1622, *in quarto*, 1640, & 1663, *in folio*; *Inventio Quadraturæ Circuli*, Hafniæ, 1634, *in quarto*; *Coronis Problematica ex Myſteriis trium numerorum*, *&c.* Ibid. 1637, *in quarto*; *Problemata duo Geometrica*, ibid. 1638, *in quarto*; *Problemata contra Paulum Guldinum de Circuli Menſura*, ibid. 1638, *in quarto*; *Rotundi in Plano, ſeu Circuli abſoluta menſura*, Amſtelodami, 1644, *in quarto*; *Εὐέργειαι Proportionis ſeſquitertiæ*, Hafniæ, 1644, *in quarto*; *Controverſia cum Pellio de vera Circuli Menſura*, ibid. 1645, *in quarto*; *Admiranda Operatio trium numerorum 6. 7. 8. ad Circulum menſurandum*, ibid. 1645, *in quarto*; *Caput tertium libri primi de abſoluta menſura Rotundi Plani una cum Elencho Cyclometriæ J. Scaligeri & Appendice de defectu Canonis*, *&c.* ibid. 1646, *in quarto*; *Gcometriæ Quæſita XIII*, *de Cyclometria rationali & vera*, ibid. 1631, *in quarto*; *Introductio in Theatrum Aſtronomicum*, ibid. 1639, *in quarto*; *Diſputatio de Matheſeos Indole*, ibid. 1636, *in quarto*; *Diſputationes Aſtronomicæ ſex*, ibid. 1622, *in quarto*; *De Chronolabio Hiſtorico, ſeu Tempore*, *Diſputationes tres*, ibid. 1627, *in quarto*. C'eſt là la liſte qu'on trouve dans le Traité d'Albert Bartholin, *De Scriptis Danorum*. Elle n'eſt pas complette. Il y manque pluſieurs Diſſertations Philoſophiques, Aſtronomiques & Chronologiques, que Longomontan avoit expoſées à la Diſpute dans ſon Auditoire en divers tems. On en trouvera le Catalogue dans un Ouvrage que Mollerus a intitulé, *ad librum Alberti Bartholini de Scriptis Danorum poſthumum Hypomnemata Hiſtorico-Critica paucula à plurimis ſelecta*. * Bayle, *Dict. Critiq.* Le Pére Niceron outre les Ouvrages cy-deſſus, fait auſſi mention des ſuivans, publiez par Longomontan *Theſes ſummam Doctrinæ Ethicæ complectentes*, Haſniæ, 1610, *in quarto*; *Diſputatio Ethica de Animæ humanæ morbis*, Haſniæ, 1610, *in quarto*; *Diſputationes duæ de Philoſophiæ origine*, *utilitate*, *definitione & addiſcendi ratione*, Haſniæ, 1611, & 1618, *in quarto*; *Cyclometria e lunulis reciproce demonſtrata*, *unde tam areæ quam perimetri circuli exacta dimenſio*, *& in numeros diductio ſecuta eſt*, *hactenus ab omnibus Mathematicis unice deſiderata*, Haſniæ, 1612, *in quarto*; item Hamburgi, 1627, *in quarto*; item Pariſiis, 1664, *in quarto*; *Diſputatio de Eclipſibus*, Hafniæ, 1616, *in quarto*; *Diſputationes quatuor Aſtrologicæ*, Hafniæ, 1622, *in quarto*; *Pentas Problematum Philoſophiæ*, Hafniæ, 1623, *in quarto*; *Diſputatio de tempore trium Epocharum*, *Mundi conditi*, *Chriſti nati & Olympiadis primæ*, Hafniæ, 1629, *in quarto*; *Zetemata ſeptem de ſummo Hominis malo*, Hafniæ, 1630, *in quarto*. * *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 18. *p.* 169 *& ſuiv.*

LONGONE. *Voyez* PORTO LONGONE.

LONGOSARDO, petite ville avec une citadelle. Elle eſt dans la Sardaigne vers la côte ſeptentrionale de l'iſle. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGPRE'. *Voyez* LOMPRE'.

LONGUAY, village avec Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux dans la Champagne, province de France, à ſix lieues de Langres du côté du Couchant. Il y a une autre Abbaïe de ce nom de l'Ordre de ſaint Benoît dans la même province, à cinq lieues de Méziéres du côté du midi: celle-ci eſt du diocéſe de Rheims, & l'autre du diocéſe de Langres. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGUE, l'Iſle Longue. Il y a deux petites iſles de ce nom dans l'Amérique ſeptentrionale. L'une dans le Golfe d'Acadie, & l'autre ſur la côte méridionale du Nouveau Païs-Bas, vis à vis de la Nouvelle Amſterdam. Les Hollandois & les Anglois appellent celle-ci *Lange Eyland*. * Maty, *Dict. Geogr.*

* LONGUE', bourg de France dans l'Anjou, eſt à l'eſt d'Angers, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues. Le Dictionnaire Univerſel de la France lui donne le nom de ville.

* LONGUEIL, bourg de France en Normandie, dans le païs de Caux. Il eſt à une lieue & demie de Dieppe, vers l'oueſt-ſud-oueſt. C'eſt la patrie du Cardinal de Longueil, Légat à Pérouſe, & fort conſidéré du Roi Charles VII. Il donne le nom à la famille de Longueil qui fait le ſujet de l'article qui ſuit.

LONGUEIL, illuſtre & ancienne Maiſon, originaire de Normandie, a produit de grands hommes, & a tiré ſon nom du bourg de Longueil près de Dieppe.

LONGUEIL (Adam de) vivoit l'an 1066, & accompagna Guillaume *le Bâtard* à la conquête de l'Angleterre, où il ſe diſtingua à la bataille de Londres, donnée le 14 d'octobre de la même année. Il laiſſa GUILLAUME de Longueil, I. du nom, qui épouſa *Berthe* de Villiers, & en eut un fils, dont le nom nous eſt inconnu, & une fille mariée au Seigneur de Lorédano de Veniſe.

I. HENRI de Longueil, qui vivoit l'an 1248, épouſa *Marie* de Saint-Denys, & en eut GUILLAUME, II. du nom, qui ſuit.

II. GUILLAUME, II. du nom, Seigneur de Longueil, de Varangueville, d'Offrainville & de la Riviére, fut Chambellan de Charles de France, Duc d'Anjou & Comte de Provence, puis Roi de Naples, de Sicile, &c. & eſt nommé dans les lettres du Roi ſaint Louïs, l'an 1269. Il avoit épouſé 1. *Chriſtine* de Coëtivy: 2. *Briande* de Saux. De la premiére il eut 1. JEAN, I. du nom, qui ſuit; 2. *Pierre*. Evêque du Mans, puis Adminiſtrateur de l'Archevêché de Tours, qui ſe trouva au Concile général de Vienne l'an 1311, aux funérailles du Roi Philippe *le Bel* l'an 1314, au Concile de Saumur l'an 1315; & qui mourut l'an 1326 ou 1327. Il eut du ſecond lit, 3. *Pernelle*, mariée à *Jean* de Neufchâtel, Seigneur de Buzançois.

III. JEAN de Longueil, I. du nom, Seigneur de Longueil, &c. Capitaine de Pontoiſe, &, ſelon quelques Auteurs, Gouverneur de Normandie, épouſa *Pernelle* Bourgot, fille de *Jean*, Seigneur du Puy, dont il eut GE'OFROY-MARCEL qui ſuit.

IV. GE'OFROY-MARCEL de Longueil, I. du nom, Seigneur de Longueil, Vicomte d'Auge, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Etoile & Gouverneur de Pontoiſe en 1332 & 1334, fut tué à la funeſte bataille de Poitiers, le 19 ſeptembre 1356. De ſon épouſe *Iſabelle*, Vicomteſſe d'Auge, morte en 1339, il eut 1. *Géofroy-Marcel*, II. du nom, Seigneur de Longueil, &c. mort ſans poſtérité de *Catherine* Havinel ſa femme; 2. GUILLAUME, III. du nom, qui ſuit; 3. *Matthieu*, Docteur de Sorbonne l'an 1392; 4. *Denys*, Seigneur d'Offrainville, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

V. GUILLAUME de Longueil, III. du nom, Seigneur de Longueil, &c. Gouverneur de Caen & de Dieppe, fut auſſi tué à la bataille d'Azincourt, avec ſon fils aîné. Il avoit épouſé 1. *Gillette* Lalleman, fille de *Géofroy*, Seigneur de Cherville: 2. *Catherine* de Bourquenobles. Les enfans du premier lit furent, 1. *Robert* ou *Raoul*, tué avec ſon pére; 2. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 3. *Philippe*, Seigneur d'Offrainville, qui fut tué au ſiége de Falaize l'an 1432, & laiſſa de *Françoiſe* de Maſſi, un fils mort ſans poſtérité, & une fille. Guillaume III eut du ſecond lit 4. *Guillaume*, Seigneur de Varangueville, Capitaine de cent Hommes d'armes des Ordonnances du Roi Charles VII; 5. *Philippe*, Chanoine & Prevôt de l'égliſe de Rheims, Archidiacre de Laon, & Conſeiller au Parlement de Paris, mort l'an 1494.

VI. JEAN de Longueil, II. du nom, Seigneur de Longueil, de Varangueville, d'Offrainville, de la Riviére, de Maiſons, & de Rancher, Conſeiller du Roi Charles VI, & Préſident au Parlement de Paris l'an 1418, mourut le 23 mars 1430. De ſon épouſe *Jeanne* Bouju, Dame de Rancher, il eut 1. JEAN, III. du nom, qui ſuit; 2. *Pierre*, Evêque d'Auxerre l'an 1449, & Grand-Maître de la chapelle du Duc de Bourgogne, mort le 16 février 1473; 3. *Pierre le Jeune*, Seigneur d'Offrainville, Conſeiller au Parlement de Paris l'an 1440, & Ambaſſadeur au traité d'Arras, qui d'*Anne* le Picart, ſa femme, laiſſa des enfans dont on ne connoît point la poſtérité; 4. *Guillaume*, Thréſorier de l'égliſe de Beauvais, & Grand-Vicaire du Cardinal de Coutances ſon oncle; 5. *Guillaume le Jeune*, Grand Archidiacre d'Auxerre, & Grand-Vicaire de Pierre ſon frére; 6. *Philippe*, Conſeiller au Parlement de Paris; 7. NICOLAS, Seigneur de Biſtelles, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, *tige de la branche des Seigneurs de* BISTELLES; & 8. *Jeanne*, femme de *Guillaume* du Breuil, Seigneur de la Greſlerie, Sécretaire du Roi.

VII. JEAN de Longueil, III. du nom, Préſident des Requêtes du Palais, avoit été auparavant Conſeiller de la Cour, Lieutenant Civil, & Maître des Requêtes. Il fit ſon teſtament le 20 décembre 1460, & laiſſa de *Marie* de Morvilliers, fille de *Philippe*, premier Préſident au Parlement de Paris, 1. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; 2. *Antoine*, Evêque de S. Paul de Léon, Chancelier & Grand-Aumonier de la Reine Anne de Bretagne, Ambaſſadeur dans le Païs-Bas, *où il eut un fils* naturel, *appellé* Chriſtophle *de Longueil*, *qui fut Abbé de Saint-Ambroiſe de Milan*, mort à Maiſons-ſur-Seine, le 25 août 1500; 3. *Pierre*, Archidiacre d'Auxerre; 4. *Chriſtophle*, Prieur de Noyers en Bourgogne; 5. *Jeanne*, mariée l'an 1444, à *Guillaume* de Corbie, Préſident au Parlement de Dauphiné; 6. *Girarde*, mariée 1. l'an 1456, à *Guillaume* Aguenin, dit *le Duc*: 2. à *Denys* Thumery; 7. *Françoiſe*, femme de *Michel* de la Grange, Seigneur de Trianon; 8. *Denyſe*, mariée à *Jacques* Chambellan, Baron de Vatimbourg, Conſeiller au Parlement; 9 & 10. *Marie* & *Jacqueline*, Religieuſes à Longchamp.

VIII. JEAN de Longueil, IV. du nom, Seigneur de Maiſons, &c. épouſa l'an 1462, *Marie* de Marle, Dame de Chévreville, &c. fille d'*Arnauld*, Préſident au Parlement, & petite-fille du Chancelier de ce nom. Il fut lui-même Conſeiller dans cet illuſtre corps, & mourut vers l'an 1479, laiſſant 1. JEAN, V. du nom, qui ſuit; & 2. LOUÏS, *tige des Seigneurs de* CHE'VREVILLE, *d'*ARGEVILLE, *& de* BOU.

IX. JEAN de Longueil, V. du nom, Seigneur de Longueil, de Maiſons, &c. épouſa l'an 1496, *Marie* Clutin, fille de *Henri*, Conſeiller au Parlement, dont il eut 1. JEAN, VI. du nom, qui ſuit; 2. *Chriſtophle*, Prieur du Mênil, nommé par le Roi Henri II, à l'Evêché de Dol, mort d'apoplexie à Lyon, avant que d'en avoir pris poſſeſſion le 15 juillet 1554; 3. *Nicolas*, Eccléſiaſtique; 4. *Géofroy*, Seigneur d'Andilly, mort ſans poſtérité de *Jeanne* Frémond ſa femme; 5. *Chriſtophle le Jeune*, Chanoine d'Orléans; 6. *Nicolas le Jeune*, Abbé de Trouarn; 7. *Antoinette*, mariée l'an 1513 à *Louïs* d'Albiac; 8. *Jeanne*, mariée l'an 1519, à *Henri* de Livre, Seigneur de Sévre; 9. *Marie*, Religieuſe, & Prieure de l'Abbaïe de Hiéres, morte le 27 décembre 1578, âgée de 71 ans.

X. JEAN de Longueil, VI. du nom, fut Conſeiller au Parlement l'an 1529, puis Préſident aux Enquêtes, & Conſeiller d'Etat l'an 1549. Il fit un Recueil de 271 Arrêts notables, prononcez de ſon tems, & ſe rendit célébre par ſon habileté & par ſa prudence. Il mourut le premier de mai 1551, laiſſant de *Marie* de Dormans, ſa femme, 1. JEAN, VII. du nom, qui ſuit; 2. *Charles*, Prieur d'Alencourt; 3. *Henri*, Chanoine de Chartres, mort l'an 1557; 4. *Pierre*, Chevalier de Malte, nommé Grand-Prieur de Champagne étant à Rome, où il mourut l'an 1566; 5. JACQUES, *qui fit la branche de* SE'VRE, preſentement éteinte, faute d'enfans mâles; 6. *Marthe*, Religieuſe; 7. *Marie* de Longueil, alliée 1. à *Nicolas* Berruyer, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, &c.: 2. à *Jacques-Robert* de Lignerac auſſi Conſeiller d'Etat, & Maître des Requêtes: 3. à *Pierre* de Selve, Seigneur de Saillies, morte ſans enfans l'an 1590.

XI. JEAN de Longueil, VII. du nom, Conſeiller au Parlement l'an 1551, épouſa en la même année *Marthe* le Maître, fille de *Gilles*, premier Préſident, & mourut l'an 1558, laiſſant 1. JEAN, VIII. du nom, qui ſuit; 2. NICOLAS, *qui fit la branche des Seigneurs de* RANCHER; 3. *Marie*, qui épouſa l'an 1575, *André* d'Aleſſo, Seigneur du Mênil, Grand-Maître, Enquêteur & Réformateur général des Eaux & des Forêts de France.

XII. Jean de Longueil, VIII. du nom, Seigneur de Maiſons, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Doyen en ſa Chambre des Comptes, né l'an 1554, mourut en 1629. Il avoit épouſé *Magdelaine* Luillier, dont il eut 1. *Jean*, mort ſans alliance; 2. Rene' qui ſuit; 3. *Pierre*, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, Abbé de Beaulieu, de Valdieu & de Fontaine-Jean, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, Prieur de Ragny, Chancelier de la Reine mére du Roi Louïs XIV, &c. mort le 19 mai 1656, âgé de 57 ans; 4. *Dominique*, Chevalier de Malte, Capitaine au régiment de Picardie, bleſſé au ſiége de Spire, & mort peu après le 13 avril 1635; 5. *Jean*, Maître en la Chambre des Comptes, puis Conſeiller d'Etat, & Directeur général des Finances, mort au mois de juin 1687; 6. *Marie-Marthe*, alliée l'an 1604, à *Michel* des Champs, Seigneur de Gaillon, Maître des Requêtes, morte le 21 décembre 1639.

XIII. Rene' de Longueil, Marquis de Maiſons, &c. ſecond Préſident au Parlement de Paris, fut Surintendant des Finances, Miniſtre d'Etat, Chancelier de la Reine mére du Roi Louïs XIV, Gouverneur des châteaux de Verſailles, de Saint-Germain, ville & Pont de Poiſſy, Gouverneur d'Evreux, & mourut le premier ſeptembre 1677. Il avoit épouſé *Magdelaine* de Boulenc de Crévecœur, Dame de Griſoles, morte le onziéme avril 1636, dont il eut 1. Jean, IX. du nom, qui ſuit; 2. *Guillaume*, Conſeiller au Parlement, Abbé de Conches, de Saint-Chéron, &c. mort en janvier 1669; 3. *Michel*, mort ſans alliance l'an 1640; 4. *Magdelaine* de Longueil, femme d'*Antoine-Maximilien* de Belleforiére, Marquis de Soyecourt, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Véneur de France, l'an 1660, & cy-devant Grand-Maître de la Garderobe du Roi, morte le premier octobre 1712.

XIV. Jean de Longueil, IX. du nom, Marquis de Maiſons, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Paris, fut Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Chancelier de la Reine-Mére, Gouverneur Capitaine des châteaux de Verſailles, de Saint-Germain, ville & Pont de Poiſſy, & mourut le dixiéme avril 1705, âgé de 80 ans. Il avoit pris alliance avec *Louïſe* de Fieubet, morte le 14 novembre 1698, de laquelle il eut 1. *Jean-René*, Seigneur de Poiſſy, Conſeiller au Parlement, mort ſans alliance au mois de mai 1689; 2. Claude qui ſuit; 3. *Renée-Suſanne*, Abbeſſe de Sainte-Perrine de la Villette, morte le 28 mars 1733, âgée de 75 ans & deux mois, après avoir gouverné cette maiſon plus de 44 ans, étant devenue titulaire au mois de janvier 1689, par la mort de Charlotte de Harlay, dont elle étoit Coadjutrice depuis neuf ans; 4. *Louïſe-Marie-Thérèſe*, Religieuſe à Poiſſy; 5. *Louïſe-Françoiſe*, Abbeſſe de Notre-Dame de Meaux, morte en 1713; & 6. *N.*... Demoiſelle de Maiſons, morte l'an 1668.

XV. Claude de Longueil, Marquis de Poiſſy, &c. Conſeiller au Parlement, fut reçu Préſident à mortier en ſurvivance de ſon pére l'an 1695, prit poſſeſſion de cette charge en 1701, & mourut le 22 août 1715, âgé de 48 ans. Il avoit épouſé 1. le 13 avril 1693, *Magdelaine* de Lamoignon, fille de *Chrétien-François* de Lamoignon, Avocat Général, puis Préſident à mortier au même Parlement, morte le 15 ſeptembre 1694, âgée de 23 ans, dont il eut *Jean-René-Claude*, né le 22 mai 1694, mort le neuviéme août ſuivant: 2. le 27 février 1698, *Marie-Charlotte* Roque de Varangueville, fille de *Pierre* Roque, Seigneur de Varangueville, Ambaſſadeur à Veniſe, & ſœur de *Jeanne-Angélique* Roque de Varangueville, épouſe de *François-Hector*, Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte d'apoplexie à Paris le cinquiéme de mai 1727, dans la 46 année de ſon âge. Il en a eu Jean-Rene' de Longueil qui ſuit.

XVI. Jean-Rene' de Longueil, Marquis de Maiſons, & de Poiſſy, Seigneur des Terres & des Châtellenies de Longueil, de Serre, &c. né le 14 juillet 1699, a été reçu Conſeiller au Parlement en 1716, eut l'agrément de la charge de Préſident à mortier au lieu de feu ſon pére, le 27 juin de la même année, à la charge de ne prendre ſéance en cette qualité qu'à l'âge de 25 ans; mais par diſpenſe il la prit le 17 août 1719, à l'âge de 20 ans & 19 jours, conſervant ſon rang du jour de ſa réception. Il épouſa 1. en août 1720, *Marie-Charlotte* Charon de Ménars, morte ſans poſtérité le premier décembre 1721, âgée de 14 ans, fille de *Michel-Jean-Baptiſte* Charon, Marquis de Conflans & de Ménars, Colonel d'Infanterie, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur du château, & Capitaine des Chaſſes du Comté de Blois, & de *Marie-Charlotte* de Saligné de la Chaiſe. Il eſt mort le 13 ſeptembre 1731, dans la 33 année de ſon âge. Il étoit l'un des Honoraires de l'Académie Royale des Sciences, en laquelle il avoit été reçu le 23 août 1726. * Blanchard, *Hiſt. des Préſidens au Parlement de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Monſtrelet Aubéry, &c.

Leurs armes ſont d'azur à trois roſes d'argent au Chef d'Or, chargé de trois roſes de gueulles.

LONGUEIL (Richard-Olivier, ſurnommé de) Cardinal, Evêque de Coutances, de Porto, &c. étoit, dit-on, fils de *Guillaume* de Longueil, III. du nom, & de *Catherine* de Bourquenobles, ſa ſeconde femme. Quelques Auteurs doutent avec raiſon, ſi Richard Olivier étoit de cette maiſon; mais on eſt aujourd'hui perſuadé du contraire, quoiqu'on voye encore dans l'égliſe du Vatican à Rome, ſes armes écartelées de Longueil & de Bourquenobles, qui ſont au bas de la ſtatue de ſaint Pierre, que ce Cardinal fit faire de bronze. Il fut Archidiacre d'Eu dans l'égliſe de Rouen, & fut propoſé pour en être Archevêque. Depuis, l'an 1453, il fut élu pour gouverner celle de Coutances, & s'en aquitta très-bien. Le Pape le nomma pour revoir le procès de Jeanne d'Arc, dite la *Pucelle d'Orléans*. De Longueil ſe ſignala entre les Commiſſaires, qui découvrirent l'injuſtice qu'on avoit faite à cette fille. Le Roi Charles VII, lui en ſut bon gré, & l'envoya Ambaſſadeur vers le Duc de Bourgogne; le fit Chef de ſon Conſeil, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris; & pour reconnoître les ſervices qu'il lui avoit rendus, lui procura un chapeau de Cardinal, que le Pape Calixte III, lui donna l'an 1456. On le nomma *Cardinal de Coutances*, & quelquefois d'*Eu*, apparemment parce que la premiére dignité eccléſiaſtique dont il jouït fut l'Archidiaconé d'Eu. Il ſe trouva au ſacre du Roi Louïs XI l'an 1461, & enſuite ſe retira à Rome. Le Pape Pie II le reçut avec honneur, lui donna les Evêchez de Porto & de Sainte-Ruffine, le fit Archiprêtre de S. Pierre, & le nomma Légat de l'Ombrie & des lieux circonvoiſins. Pour juger de la conſidération que Pie II avoit pour le Cardinal de Longueil, il ne faut que lire ce que le Cardinal de Pavie, Sécretaire de ce Pape, en dit dans la 97 de ſes Epîtres: *Plût à Dieu*, dit-il, *que nous euſſions pluſieurs Cardinaux de Coutances: l'Egliſe ne manqueroit pas de bons Conſeillers. C'eſt un homme vénérable, qui a beaucoup de doctrine, de ſageſſe & de bonté, & qui eſt extrémement ſincére dans les avis qu'il donne.* Le Cardinal de Longueil mourut à Sutri, ou ſelon d'autres, à Pérouſe, le 15 août 1470. Son corps fut porté à Rome, & enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre. * Frizon, *Gall. Purp.* Ughel, *Italia Sacra.* Blanchard, *Hiſtoire des Préſidens du Parlement de Paris.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux.* Chriſtophle de Longueil, *Orat. ad Leonem X.* Ciaconius. Onuphre. Victorel, &c.

LONGUEIL (Chriſtophle de) célébre dans le XVI ſiécle, entre les Gens de Lettres, étoit fils *naturel* d'*Antoine* de Longueil, Evêque de S. Paul Léon, & Chancelier de la Reine Anne de Bretagne. Ce Prélat, étant Ambaſſadeur dans le Païs-Bas, eut ce fils, qui naquit à Malines l'an 1488. On le mena jeune à Paris, & on l'éleva dans les Sciences, dans leſquelles il ſe rendit très-habile. Il ſavoit les Belles Lettres, l'Antiquité, les Langues, le Droit, la Médecine, & la Théologie, & écrivoit en Latin avec beaucoup d'éloquence & de pureté, ſoit en proſe, ſoit en vers: d'ailleurs, un certain air de ſageſſe & de prudence le faiſoit paroître avancé en âge, quoiqu'encore très-jeune; & ſa mémoire à qui rien n'échapoit étoit un prodige. De Longueil voyagea en Italie, en Eſpagne, en Angleterre, en Allemagne, & voulut paſſer en Orient; mais les guerres des Turcs l'en empêchérent. En paſſant par la Suiſſe, avec deux de ſes amis l'an 1516, peu après la bataille de Marignan, les Suiſſes, qui ne pouvoient voir les François qu'avec horreur, prirent de Longueil & ſes compagnons pour des Eſpions, & les pourſuivirent juſques ſur le bord du Rhône. L'un d'eux fut tué en faiſant réſiſtance; l'autre paſſa le Rhône à la nage; & de Longueil fut bleſſé au bras, & arrêté priſonnier. Il ſouffrit beaucoup pendant plus d'un mois que dura ſa détention, juſqu'à ce qu'il trouva moyen de ſe faire connoître à l'Evêque de Sion, qui lui procura la liberté. Le Pape Léon X le vit avec plaiſir à Rome, & parla de ſon éloquence avec admiration, après l'avoir ouï haranguer en ſa préſence. On lui fit en cette ville des affaires, dont il ſe tira en homme d'eſprit. Depuis, il revint en France, où l'on s'efforça en vain de le retenir. Il retourna en Italie, & y mourut à Padoue, à l'âge de 34 ans, le onziéme ſeptembre 1522. Pierre Bembe, depuis Cardinal, & alors ami particulier de Longueil, lui fit cette Epitaphe, qu'on mit ſur ſon tombeau, dans l'égliſe des Cordeliers de Padoue, où il avoit été enterré en habit de Religieux,

Chriſtophoro Longolio, Belgæ, Romanam Civitatem propter eximiam in Studiis Litterarum præſtantiam adepto, ſummo ingenio, incredibili induſtria, omnibus artibus prædito, ſupra juventæ annos, in qua extinctus eſt, magno cum Italiæ dolore, cui ingentem ſpem ſui nominis excitaverat, Petrus Bembus amico atque hoſpiti poſuit,

Te juvenem rapuere Deæ, fatalia nentes
Stamina, cum ſcirent moriturum tempore nullo,
Longoli, tibi ſi canos ſeniumque dediſſent.

Longueil avoit étudié le Droit dans ſa jeuneſſe ſous Philippe Décius, qui profeſſoit à Valence; & exerça quelque tems à Paris la profeſſion de Juriſconſulte, dans laquelle il aquit tant de réputation, qu'il fut fait Conſeiller au Parlement: enſuite il ſe conſacra tout entier à l'étude; & ayant entrepris d'examiner & d'approfondir toutes les choſes dont Pline traite dans ſon Hiſtoire Naturelle, ſoit en liſant les autres Auteurs, ſoit en conſultant la nature, il s'appliqua à la lecture des livres, & entreprit enſuite des voyages. Etant à Rome, il ſe fit un ſtyle Cicéronien, dans lequel il écrivit deux Diſcours pour ſa défenſe; un Diſcours contre les Luthériens; quelques lettres à ſes amis. Tous ſes autres Ouvrages ſont écrits d'un autre ſtyle. Il demanda en mourant qu'ils fuſſent ſupprimez. Ses Oeuvres ont été imprimées à Paris l'an 1530, *Epiſt. libri quatuor; Comment. ad Jus Civile; Oratio de laudibus C. Plinii; Oratio de Ludovici Francorum regis & gentis laudibus, &c.* * Paul Jove, *in Elog. Doct. Viror. c.* 67. Sainte-Marthe, *in Elog. Doct. Gall. l.* 1. Melchior Adam, *in Vit. Philoſoph. Germ.* Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 136. *& ſuiv.* Le Mire. Fiſchard. Eraſme. Damien de Goes, &c.

LONGUEIL (Gilbert) Médecin, naquit à Utrecht en 1507. Après avoir jetté les fondemens de ſes études dans ſa patrie, il paſſa en Italie, où il étudia les Langues, la Philoſophie & la Médecine, dont il y prit le degré de Docteur. A ſon retour dans ſa patrie il fut nommé Recteur du Collége de Déventer; de là il fut appellé à Cologne où il enſeigna le Grec & le Latin, & exerça en même tems la Médecine. De Cologne il paſſa à Roſtock pour y ſervir dans l'Académie; il revint à Cologne pour y prendre ſa Bibliothéque & la tranſporter à Roſtock, mais il y tomba malade & mourut en 1543. Comme il avoit reçu la Communion ſous les deux eſpéces, on ne voulut pas l'enter-

terrer à Cologne, ce qui obligea ſes amis à tranſporter ſon corps à Bonn. On a de lui, *Scholia in Def. Eraſmi libellum de Civilitate Morum puerilium; Philoſtratus de Vita Apollonii Tyanei, Interprete Alimano Rhinuccino, ad Græcum exemplar emendatus, Annotationibus ad marginem adjectis; Lexicon Græco-Latinum auctum; Annotationes in Metamorphoſin Ovidii; Annotationes ad loca difficiliora Rhetoricorum ad Herennium; Scholia in Plautum & Libros Elegantiarum Laurentii Vallæ; Concilium Nicænum e Græco Latine verſum; Plutarchi Opuſcula aliquot moralia, hactenus non converſa, G. Longolio Interprete; Dialogus de Avibus, & earum nominibus Græcis, Latinis & Germanicis; Carmen Elegiacum protrepticon ad bona ſtudia; Notæ in Epiſtolas Familiares Ciceronis; Scholia ad Vitas Imperatorum Græcorum Æmilii Probi*, c'eſt à dire, *Cornelii Nepotis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 337. Pantaléon, *Proſopogr. l.* 3. Melchior Adam, *in Vitis Medicorum German.* Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 17. *p.* 43. *& ſuiv. Dict. Allemand.*

LONGUE-JOUE, famille qui a donné un Garde des Sceaux de France: l'on n'en parlera que depuis JEAN qui ſuit.

I. JEAN de Longue-Joue, fut reçu Conſeiller au Châtelet en 1436, puis Avocat du Roi au Châtelet en 1450, & mourut le onziéme mars 1466, laiſſant entre autres enfans de *Philippe* Aguenin ſa ſeconde femme, fille de *Jean* Aguenin, Préſident au Parlement, & de *Jeanne* de la Porte, JEAN qui ſuit.

II. JEAN de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, fut reçu Conſeiller au Parlement en 1466, & mourut le cinquiéme août 1482. Il avoit épouſé *Geneviéve* Baillet, fille de *Jean* Baillet, Maître des Requêtes, & de *Colette* des Frênes, dont il eut ſix enfans qui étoient mineurs lors de ſa mort, ſavoir, 1. MATTHIEU qui ſuit; 2. *Guillaume*; 3. *Jacqueline*, mariée à *Gilles* des Ormes, Seigneur de S. Germain, premier Maître-d'Hôtel du Roi Louïs XII, morte le 24 février 1539; 4. *Jeanne*, Abbeſſe de S. Antoine des Champs; 5. *Claude*, alliée à *Nicolas* de Quatrelivres, Avocat en Parlement; & 6. *Catherine* de Longue-Joue, dont l'alliance eſt ignorée.

III. MATTHIEU de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, Maître des Requêtes, puis Evêque de Soiſſons & Garde des Sceaux de France, *dont il ſera parlé cy-après dans un article ſeparé*, épouſa, avant qu'il eût embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, *Magdelaine* Chambellan, dont il eut 1. THIBAULT qui ſuit; & 2. *Jeanne* de Longue-Joue, mariée à *Jean* Dauvet, Seigneur de Berneuil, Conſeiller de la Cour des Aides.

IV. THIBAULT de Longue-Joue, Seigneur d'Yverny, fut reçu Conſeiller au Châtelet en 1532, puis Maître des Requêtes en ſurvivance de ſon pére, avant lequel il mourut le onziéme ſeptembre 1550. Il avoit épouſé *Magdelaine* Briçonnet, fille de *Jean*, Seigneur du Pleſſis-Rideau, Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Louïſe* Raguier, dont il eut 1. *Jeanne* de Longue-Joue, mariée à *Antoine* de Clermont d'Amboiſe, Marquis de Reſnel; 2. *Magdelaine*, alliée à *Jacques* de Renty; 3. *Françoiſe*, qui épouſa, 1. *Pierre* de Foiſſy, Seigneur de Crenay: 2. *Robert* de Harlay, Baron de Montglas; & 4. *Marie* de Longue-Joue, Dame du Pleſſis-Rideau, alliée à *Jean* Taveau, Baron de Mortemer. * *Voyez* Blanchard, *Hiſt. des Maîtres des Requêtes.* Le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Du Chêne, *Hiſtoire des Chanceliers*, &c.

LONGUE-JOUE (Matthieu de) Seigneur d'Yverny, Evêque de Soiſſons & Garde des Sceaux de France, fut reçu Conſeiller au Châtelet l'an 1502, Conſeiller au Parlement l'an 1519, puis Maître des Requêtes l'an 1523, & fut envoyé avec l'Amiral de France l'an 1529, vers l'Empereur Charles-*Quint*, pour en retirer la ratification du traité de paix de Cambray, & paſſa en Eſpagne, pour la délivrance des Enfans de France. Après la mort de ſa femme, il ſe démit de ſa charge de Maître des Requêtes en faveur de ſon fils, & ſe fit d'égliſe. Il fut Abbé de Royaumont, puis Evêque de Soiſſons en 1533, & aſſiſta à l'aſſemblée des Grands du Royaume en 1536. Le Connétable de Montmorency, qui connoiſſoit ſa capacité, l'avança à la Cour, & le fit nommer Conſeiller d'Etat, où il ſervit longtems comme le plus ancien. Après la mort du Chancelier du Bourg, il fut nommé Garde des Sceaux de France en 1538, en attendant que Guillaume Poyet en eût obtenu les proviſions; & il les eut une ſeconde fois en 1544, après la mort du Seigneur de Chemans. Il aſſiſta aux Etats aſſemblez à Paris l'an 1557, & mourut le ſeptiéme décembre 1558, dans un âge fort avancé.

* LONGUERUE (Louïs du Tour, plus connu ſous le nom de l'Abbé de) naquit en 1652 à Charleville, avec des diſpoſitions très-heureuſes pour les Sciences. Il eut pour Précepteur M. Richelet, ſous les auſpices de M. Perrot d'Ablancourt, l'un & l'autre fort célébres dans la République des Lettres. A l'âge de 14 ans, au ſortir de ſes Humanitez, il étudia la Langue Hébraïque & les autres Langues Orientales, & ſe donna enſuite tout entier à l'étude de l'Ecriture Sainte, auſſi bien qu'à celle de l'Hiſtoire. Outre les Langues ſavantes, il ſavoit auſſi l'Italien, l'Eſpagnol, l'Allemand, & nous avons peu de Langues en Europe qu'il ne parlât ou qu'il n'entendît. Il a compoſé très-grand nombre d'Ouvrages, dont pluſieurs ſont entre les mains de différens particuliers, comme une Diſſertation ſur les livres canoniques, une Hiſtoire des Maccabées, prouvée par les textes des Auteurs profanes; une Introduction à l'Hiſtoire de France, avec la Chronologie juſques à Clotaire II. Ces Ouvrages ſont encore en manuſcrit: ceux que l'on a imprimez ſont une *Diſſertation Latine ſur Tatien*; *Remarques ſur la vie du Cardinal Wolſey*; *Deſcription Hiſtorique & Géographique de la France ancienne & moderne*; *Notes ſur les Prologues des Hiſtoires Philippiques de Trogue Pompée*; *Annales Arſacidarum*; *la dixieme & l'onziéme Lettre du Voyage de Normandie*; *Diſſertation ſur le Dogme de la Tranſſubſtantiation.*

LONGUEVAL (Charles de) Comte de Buquoy, Baron de Vaulx, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. fils de MAXIMILIEN, premier Comte de Buquoy, tué au ſiége de Tournay l'an 1581, & de *Marguerite* de Lille, fut du Conſeil d'Etat de guerre du Roi d'Eſpagne, Général de ſon Artillerie, Gouverneur & Grand Baillif de Hainault. Etant Maréchal de camp & Général de l'armée Impériale l'an 1619, il réduiſit avec une armée de 8000 hommes, pluſieurs villes Rebelles du Royaume de Bohéme, défit le Comte de Mansfeld qui ſe ſauva avec peine, & lui prit quatorze étendarts, pluſieurs mulets chargez d'argent, & quantité de munitions de guerre. Etant allé en Hongrie en 1621, avec une armée de 20000 hommes, il défit Bethlem Gabor, prit Presbourg & pluſieurs autres places; mais ayant mis le ſiége devant Neuhauſel, qu'il croyoit emporter par les intelligences qu'il avoit dans la ville, (ce qui fut découvert par les ennemis qui y jettérent du ſecours, & qui par leurs courſes lui coupoient les vivres & les fourrages) il fut obligé de marcher à eux avec une partie de ſa Cavalerie, & ayant donné bataille le 12 juillet, ſon cheval fut tué ſous lui. Son corps fut trouvé dans le camp percé de dix-ſept coups ſans être reconnu par les ennemis, & l'ayant été par les ſiens, il fut porté à l'armée, puis tranſporté à Vienne, & y fut enterré en l'égliſe des Cordeliers avec grande pompe, fort regretté de l'Empereur, qui en récompenſe de ſes bons ſervices, lui avoit donné le Comté de Gratz & la Baronie de Roſemberg. Ce vaillant Chef de guerre avoit épouſé *Marguerite* de Biglia de Milan, dont il eut CHARLES-ALBERT qui ſuit.

CHARLES-ALBERT de Longueval, Comte de Buquoy & de Gratz, Baron de Vaulx & de Roſemberg, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, Général de la Cavalerie Eſpagnole aux Païs-Bas, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, Grand Véneur & Grand Louvetier d'Artois, Gouverneur de Hainault & de la ville de Valenciennes, & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance, mourut en 1663. Il avoit épouſé le cinquiéme février 1634, *Guillemette* Croy, fille de *Jean*, Comte de Solre, & de *Jeanne* de Lalain-Montigny, dont il eut 1. *Ferdinand*, Comte de Buquoy, &c. qui de *Marguerite*, Comteſſe d'Abenſperg & de Traun, eut pour fils unique *Charles-Joſeph* de Longueval, Comte de Buquoy, mort peu après ſon pére; 2. CHARLES qui ſuit; 3. *Landelin* de Longueval, tué en 1691, au combat de Salankemen contre les Turcs, ſans enfans de *Marie-Magdelaine* de la Pierre, remariée au Comte de Salbourg; & 4. *Albert*, Comte de Buquoy, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Conſeiller d'Etat & Chambellan de l'Empereur, mort en octobre 1714, âgé de 78 ans, ſans poſtérité d'*Eliſabeth-Polixéne*, Comteſſe de Cauriani, veuve de *Sigefroy-Léonard*, Comte de Preiner.

CHARLES de Longueval, Comte de Buquoy, fut créé Prince de l'Empire par l'Empereur Léopold en 1688, & épouſa *N.*... de Bouſies, dont il a eu CHARLES-EMANUEL qui ſuit.

CHARLES-EMANUEL, Prince de Longueval, Gentilhomme de la Clef d'Or, a épouſé le 18 juillet 1700, *N.* ... Comteſſe de Harach. * Lotichius, *Res Germanicæ*, *Laurea Auſtriaca*, *&c.* Carpentier, *Hiſt. du Cambreſis.* Imhoff, *Notitia Imperii*, *Le Mauſolée des Chevaliers de la Toiſon d'Or.*

* LONGUEVAL (Jacques) Jéſuite, de Picardie, fit ſes Humanitez à Amiens & ſa Philoſophie à Paris, & ſe diſtingua dans ces études par ſon génie & par ſa pénétration. Il entra dans la Société des Jéſuites, le 17 ſeptembre 1699, & y profeſſa cinq ans les Humanitez dans le Collége de la Fléche, & quatre ans la Théologie poſitive ou l'Ecriture Sainte. Il a fait pluſieurs Ecrits Anonymes, dont les deux plus conſidérables, deſquels il ne faiſoit pas difficulté de s'avouer l'Auteur, ſont un *Traité du Schiſme*, & une *Diſſertation ſur les miracles*; mais il s'eſt fait encore un plus grand nom par ſon Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane. On doit regretter qu'il n'ait pas vécu aſſez longtems pour achever cet Ouvrage qu'il n'a pu pouſſer que juſques vers le milieu du XII ſiécle. Ce qu'il en a vu d'imprimé va juſqu'à l'an 1137 & contient huit volumes *in quarto*. Il avoit preſque mis la derniére main au neuviéme & au dixiéme volume. Le reſte ſera continué par le Pére Fontenai de la même Société. Il a auſſi laiſſé un Hiſtoire étendue du Sémi-Pélagianiſme qu'il avoit deſſein de mettre au jour. Il eſt mort dans la Maiſon Profeſſe de Paris le 14 de janvier 1735 dans la 54 année de ſon âge. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LONGUEVILLE, bourg de France dans le païs de Caux en Normandie, avec tître de Comté, fut érigé l'an 1505, en Duché par le Roi Louïs XII. On fit tranſport l'an 1195, au Roi Philippe *Auguſte*, du Comté de Longueville, qui fut depuis donné à Philippe, Roi de Navarre, Comte d'Evreux, fils de Louïs de France. On le confiſqua ſur Enguerrand de Marigny, puis ſur Philippe de Navarre, fils puîné du même Roi de Navarre: ce qu'il faut obſerver avec ſoin, parce que divers Auteurs ont confondu le pére, mort l'an 1343, avec le fils qui ſe revolta contre le Roi, & qui ne mourut qu'en 1363. L'année ſuivante, le Roi Charles V, dit *le Sage*, donna le Comté de Longueville à Bertrand du Gueſclin, Connétable de France. Celui-ci le remit encore au Roi, qui fit un traité particulier l'an 1365, avec Charles *le Mauvais*, Roi de Navarre; & ce Prince lui céda ſes droits ſur le Comté de Longueville, comme héritier de Philippe ſon pére, auſſi Roi de Navarre, & de Philippe ſon frére Comte de Longueville. Le Roi redonna le même Comté au Connétable du Gueſclin, pour en joüir ſa vie durant. Il paſſa à Olivier du Gueſclin ſon frére, que le vendit l'an 1391 au Roi Charles VI. Depuis, l'an 1443, le Roi Charles VII le donna au brave Comte de Dunois, JEAN d'Orléans, fils *naturel* de Louïs de France, Duc d'Orléans, dont la poſtérité eſt rapportée à l'article d'Orléans. *Voyez* ORLE'ANS.

LONGVIC (Claude) *Voyez* LONGWY.

LONGVIC (Jaqueline) *Voyez* LONGWY.

LONGVIC, ville. *Voyez* LONGWIC.

LONGUION, ville. *Voyez* LONGWION.

LON-

LONGUNTICA, ville ancienne des Conteſtans, eſt, ſelon quelques Géographes, la fortereſſe qu'on appelle *Gadamar* ſur la côte du Royaume de Valence en Eſpagne. D'autres diſent, que cette ancienne ville eſt à Oliva, village de la même côte, à deux lieues de Dénia vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGUS, Chevalier Romain, s'étant un peu trop avancé en un aſſaut qui ſe donna, dans un portique du temple de Jéruſalem, lorsque Tite Veſpaſien l'aſſiégeoit, & ne pouvant ſe retirer ni ſe dégager, ſans ſe rendre aux Juifs, aima mieux ſe plonger ſon épée dans le ſein, que de commettre cette lâcheté. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 6. *ch.* 19.

LONGUS, Sophiſte Grec, laiſſa quatre livres des Amours de Daphnis & de Chloé, que Godefroy Jungerman nous a donnez en Latin, avec des Remarques de ſa façon, & qu'il a dédiez à ſon couſin Louïs Camerarius. Laurent Gambara avoit auſſi paraphraſé en vers cette piéce. On ne ſait en quel tems a vécu Longus. * Voſſius, *de Hiſtor. Græcis*, *l.* 4. Simler, *in Epitome Biblioth. Geſnerianæ*. Bayle, *Dict. Crit.*

LONGWI. *Voyez* LONGWY.

LONGWIC ou LONGWION, en Latin *Luguio*, petite ville fortifiée. Elle eſt dans le Duché de Bar, aux confins du Luxembourg, ſur la petite riviére de Chiers, à ſix lieues de Thionville, du côté du couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONGWY (Claude de) ou le Cardinal de GIVRY, Evêque de Mâcon, de Langres, &c. fils de PHILIPPE de Longwy, Seigneur de Givry, &c. & de *Jeanne* de Baufrémont, fut Chanoine, Archidiacre, & enfin Evêque de Mâcon par la démiſſion d'Etienne de Longwy ſon oncle. Son mérite le rendit digne de cette élevation. La nobleſſe de la Maiſon de Longwy en Bourgogne, & les illuſtres alliances qu'elle avoit, y contribuérent auſſi beaucoup. Il fut enſuite transféré à l'Evêché de Langres, puis à ceux d'Amiens & de Poitiers, & eut les Abbaïes de Saint-Bénigne de Dijon, de Poitiers, &c. Le Pape Clément VII le fit Cardinal l'an 1533. Il eut grande part aux affaires de ſon tems, & mourut le huitiéme août 1561, en odeur d'une grande piété. * Sainte-Marthe & Robert, *Gall. Chriſt.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hiſt. des Cardinaux*, *&c.*

LONGWY (Jacqueline de) Ducheſſe de Montpenſier, a été une Dame de grand mérite & de grand crédit, vers le milieu du XVI ſiécle. Elle étoit fille puînée de Jean de Longwy, Seigneur de Givry, & fut mariée en 1538, à *Louïs* de Bourbon, Duc de Montpenſier. Elle fut la Favorite de *Catherine* de Médicis, & ſi elle avoit vécu dans le tems que cette Reine lia les intrigues qui penſérent perdre le Royaume, elle lui auroit, peut-être, fait prendre de meilleures réſolutions. Peut-être auſſi que ſes bons conſeils & ſon adreſſe n'euſſent rien pu opérer ſur une ame de cette trempe, dont l'ambition étoit un feu dévorant. Quoi qu'il en ſoit, elle mourut à la veille des grands troubles de Religion, le 28 d'août 1561. Elle avoit nettement fait paroître pendant ſa longue maladie, ce de quoi ſon mari l'avoit ſoupçonnée depuis longtems, ſavoir qu'elle étoit de la Religion Réformée. Et ce fut, ſans doute, par ſes inſtructions particuliéres, qu'elle jetta dans l'ame de quelques unes de ſes filles les ſémences de Réforme, qui fructifiérent quelque tems après; car *Françoiſe* de Bourbon ſa fille aînée, mariée l'an 1558, avec *Henri-Robert* de la Marc, Duc de Bouillon, profeſſa ouvertement la Religion Réformée, ſans que les ſoins incroyables, que ſon Pére ſe donna pour la faire revenir, produiſiſſent aucun effet. *Charlotte*, la quatriéme fille de ce Duc avoit été miſe dans un Couvent, contre l'avis de ſa mére, qui ſouhaitoit de la marier avec le Duc de Longueville. Elle fut Abbeſſe de Jouare; mais comme ce genre de vie ne s'accordoit pas avec les lumiéres que ſa mére lui avoit données, ni peut-être auſſi avec ſon inclination, elle ſe ſauva en Allemagne l'an 1572, y abjura le Papiſme, & fut mariée deux ans après au Prince d'Orange. Des trois autres filles de Jaqueline de Longwy & du Duc de Montpenſier, il y en eut deux qui perſévérérent dans la vie monaſtique, à laquelle on les avoit ſacrifiées, & une qui épouſa le fils du Duc de Nevers. Elle avoit ſuivi en Eſpagne la Reine Elizabeth, qui l'aima beaucoup. Si Jaqueline avoit converti ſon Epoux, elle auroit épargné bien du ſang à ceux de la Religion, & bien des angoiſſes aux perſonnes de ſon ſexe; car il en uſoit avec la derniére dureté, comme on le peut lire dans Brantome. Leur fils, quoi que bon Catholique, ne ſuivit point les Ligueurs. Quand cette Dame n'auroit fait que procurer à la France un Chancelier d'autant de mérite que Michel de l'Hopital, on devroit bénir ſa mémoire; car il n'étoit pas poſſible de choiſir un meilleur ſujet que celui-là, & perſonne ne pouvoit être autant que lui le ſoutien de la Monarchie, dans une conjoncture ſi périlleuſe. La ſageſſe & la fermeté de ſes Conſeils euſſent été le bras d'*Hector*, qui eût maintenu le repos public, ſi la Providence plus puiſſante que toute l'induſtrie des Hommes, n'eût permis que les mal-intentionnez le traverſaſſent & l'obligeaſſent enfin à ſe retirer. Elle mourut étique à Paris le 28 août 1561, & laiſſa poſtérité rapportée à l'article de BOURBON. * Bayle, *Dict. Crit.*

LONICER (Jean) Allemand, Profeſſeur dans l'Univerſité de Marpurg, né l'an 1499, à Orthern, bourg du Comté de Mansfeld, ſe deſtina de lui même à l'étude des Lettres, dont on tâcha vainement de le détourner. Il apprit la Langue Hébraïque, la Gréque, la Latine, & ſe rendit extrémement habile. Il enſeigna à Strasbourg & en diverſes autres villes d'Allemagne; mais principalement à Marpurg, & mourut en cette ville le 20 juillet 1569, âgé de 70 ans. Ses Ouvrages imprimez ſont, *Catecheſis de bona Dei voluntate erga quemvis Chriſtianum*, *deque Sanctorum cultu & invocatione*; *Methodus Græcæ Grammatices*; *Artis dicendi Methodus*; *Demoſthenis Oratio funebris*; *Græcæ Linguæ Encomium*; *Concio Cyri Perſarum Regis ex ſecundo libro Cyropædiæ apud Xenophontem*; *Concio Cleocriti ex ſecundo libro Hellenicôn ejuſdem*; *Scholia in Dioſcoridis libros de Materia Medica*, *cum Nomenclaturis Græcis*, *Latinis*, *Germanicis & Hebraïcis*; *Compendium librorum aliquot Ariſtotelis*; *Meteorologia*; *Encomium Philoſophiæ Naturalis*; *Epithalamium Græcum in Juſti Studæi gratiam*; *Genethliacon Willelmi junioris Cattorum Principis*; *Epithalamium Græcum & Latinum Creuceri*; *Oratio funebris Joannis Ficini*, *Heſſiæ Cancellarii*; *Commentaria Græca in Pſalmum* 118; *Ethica*; *Cæremoniarum & Promiſſionum omnium Veteris Teſtamenti Explicatio*, *& ad Chriſtum Applicatio*; *Orationum & Declamationum volumen*; *Notæ in Catullum*, *Tibullum & Propertium.* Ses Traductions Latines ſont, *Demoſthenis Oratio de Claſſibus cum Philoſophiæ Encomio*; *Pindari Opera cum Scholiis*; *Nicandri Theriaca & Alexipharmaca cum Scholiis*; *Iſocratis Orationes*, *cum Vita ejuſdem*; *Lycurgi adverſus Leocratem Oratio*; *Sophoclis Ajax Flagelliferus*; *Callimachi Hymni in Jovem & Apollinem*, *converſi & carmine redditi*; *Exegeſis veteris cujuſdam Theologi Græci*, *Theoduli*, *ut putatur*, *in Epiſtolam ad Romanos*; *Theophylacti Enarrationes in omnes Paulinas Epiſtolas*, *& in Prophetas aliquot minores*; *Magentinus in Analytica Ariſtotelis*; *Pſalterium cum Exegeſi.* Il a auſſi traduit en Grec la Confeſſion d'Ausbourg, & une partie de l'Apologie de cette Confeſſion, & il a mis en Latin divers Ecrits de Martin Luther. Entre pluſieurs enfans qui ſoutinrent ſa réputation, il eut ADAM LONICER qui naquit à Marpurg le dixiéme octobre 1528, fut Médecin à Francfort, & y mourut le 19 mai 1586, âgé de 58 ans. Il a écrit *Botanicon*; *Hiſtoria Plantarum*; *Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum*, *&c.* * Melchior Adam, *in Vit. German. Philoſ. & Med.* Vander Linden, *de Script. Med. &c.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans*, *tome* 2. *p.* 323. *& ſuiv.* édit. de Hollande, 1715.

LONIGO, bon bourg de l'Etat de Veniſe en Italie, eſt dans le Vicentin, à quatre lieues de Vicence vers les confins du Véronois & du Padouan. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONJUMEAU, ville. *Voyez* LONGJUMEAU.

LONJUMEAU. *Voyez* EDIT de Mars du 23 de ce mois.

LONLAY ou LONLEY, Abbaïe de France dans la Normandie, vers la ſource de l'Engraine aux confins du Maine, & à deux lieues de Domfront, vers l'occident ſeptentrional. * Maty, *Dict. Géogr.*

LONS le SAUNIER. *Voyez* LYONS le SAUNIER.

* LONSAC, bourg de France dans la Saintonge ſur la riviére de Seugne. Il eſt au ſud-eſt de Saintes, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

* LONSDALE, petite contrée d'Angleterre, dans la province de Weſtmorland, vers les confins de celle de Lancaſtre. Elle tire ſon nom de la riviére de Lune. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 281.

L O O. L O P. L O Q.

LOO. Il y a deux petits lieux de ce nom dans les Païs-Bas, l'un en Flandre, à deux lieues de Dixmude du côté du couchant; l'autre dans la Gueldre Hollandoiſe, environ à trois lieues de Déventer vers le couchant. Le Prince d'Orange qui a été Roi d'Angleterre, ſous le nom de Guillaume III, y avoit fait bâtir une belle maiſon de campagne, dans un lieu très-propre pour la chaſſe, où il alloit ſe délaſſer des fatigues du gouvernement. Elle appartient préſentement au Prince de Naſſau. Orange, Stadhouder héréditaire de Friſe, &c. * Maty, *Dict. Géogr. Mémoires du tems.*

LOOS ou LOOSEUS. *Cherchez* CALLIDIUS ou CORNELIUS CALLIDIUS.

* LOOSDUYNEN, village de Hollande à une lieue & demie de la Haye & à deux de Delft. Il y eut autrefois une Abbaïe de filles de l'Ordre de Cîteaux, laquelle a été fondée en 1267, par Marguerite Comteſſe de Hollande. C'eſt dans ce lieu qu'arriva, dit-on, ce monſtrueux accouchement de la Comteſſe Mathilde, femme de Herman, Comte de Henneberg, laquelle à l'âge de 42 ans, mit au monde d'une ſeule couche, le jour des Rameaux de l'an 1276, 365 enfans, moitié mâles, moitié femelles. On voit encore cette hiſtoire dépeinte dans l'égliſe de ce lieu, comme auſſi le baſſin de cuivre dans leſquels Guy, ſuffragant d'Utrecht, batiſa ces enfans, donnant le nom de Jean aux garçons, & celui d'Elizabeth aux filles. Ils moururent tous le même jour avec leur mére, & furent mis dans un même tombeau. Ce fut, à ce qu'on prétend, un châtiment de Dieu ſur cette Comteſſe, parce que non ſeulement elle avoit refuſé l'aumone à une femme qui avoit à ſon cou deux petits jumeaux, mais qu'elle lui avoit reproché que ce n'étoit pas le fait d'un ſeul homme. La pauvre femme outrée de cette injure ſouhaita à la Comteſſe autant d'enfans qu'il y avoit de jours dans l'année ce qui ne manqua pas d'arriver. * *Délices des Païs-Bas*, *tome* 4. *p.* 137 *&* 138. *de l'édit. de Bruxelles*, 1720. Ceux qui ſont curieux de ſavoir ce qui a été dit pour & contre ce récit, peuvent conſulter Junius, *Batav. c.* 30. *p.* 570; Boxhorn, *Theatr. Holl. p.* 172. Lipſe, *Notre-Dame de Halle*; Matthieu, *Analect. tome* 6. *p.* 32. *& ſuiv. & les Annales d'Egmond*, *p.* 200; Scriverius, *dans ſes Remarques ſur la Chronique de Gouda*; Buchelius *ſur Beke*, *p.* 71; Alting, *Notit. Germ. Infer. p.* 2. *feuillet* 118; Aldrovandus *de Monſtris*, *c.* 1; Cœlius Rhodiginus, *l.* 4. *c.* 23; Van Heuſſen, *Antiquitez de Delft & de la Haye*, *avec les Remarques* de M. van Rhyn, *p.* 464; Guichardin; Snoy; Bokkenberg; van Leeuwen, & pluſieurs autres.

LOOTS, BORCHLOEN, petite ville de l'Evêché de Liége, capitale du Comté de Loots, & ſituée environ à cinq lieues de la ville de Liége, vers le ſeptentrion occidental. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOOTS (le Comté de) contrée des Etats de l'Evêque de Liége. Elle eſt entre la Hasbaye au midi, & la Campine Liégeoiſe au nord, ayant le Duché de Brabant au couchant, & celui

lui de Limbourg au Levant. Ce païs avoit autrefois ſes Comtes particuliers. Jean Comte de Loots le donna aux Evêques de Liége l'an 1302. Ses principaux lieux ſont Loots capitale, Tongres, S. Tron, Herck, Haſſelt & Bilſen. Au reſte on donne quelquefois une plus grande étendue au Comté de Loots, & l'on y comprend toute la Campine Liégeoiſe, avec le Comté de Horn. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOP, nom d'un Déſert dans la Grande Tartarie. Les Cartes ordinaires le confondent avec celui de Xamo, & le placent autour de la Chine, au couchant ſeptentrional & au nord de cet Empire. Mais M. Witſen dans ſa nouvelle Carte, laiſſant le Déſert de Xamo au couchant de la Chine, place celui de Lop à plus de deux cens lieues de l'autre, vers le Couchant entre les Tartares Monguls & les Kalmakes, au couchant des montagnes d'Imaüs, & au nord occidental du Royaume de Thibet, & les ſources du Chéſel. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOPADI, ville de la Myſie. Les Turcs la nomment *Ulubat* & les Francs *Loubat*. Il n'y a qu'environ 220 maiſons preſque toutes de terre, où il y a à peine mille Habitans. Dans les petits lieux de ces quartiers-là il n'y a preſque que le Prêtre qui ſache le Grec, tout le reſte parle Turc. Cette ville a été conſidérable ſous les Empereurs Grecs; & on y voit quelques débris de ſon ancienne ſplendeur. Andronic Comnéne, qui régnoit en 1081, envoya une armée à Lopadi pour ramener à leur devoir les Habitans qui, à l'exemple de ceux de Nicée & de Pruſe, avoient abandonné ſon parti. Après la priſe de Conſtantinople par le Comte de Flandre, Pierre de Bracheux mit en fuite les troupes de Théodoſe Laſcaris, à qui Lopadi reſta par la paix qu'il fit avec Henri, ſucceſſeur de Baudouin, Comte de Flandre & premier Empereur Latin d'Orient. Après que le Grand Othoman eut défait le Gouverneur de Pruſe, il pourſuivit le Prince de Teck juſques à la tête du pont de Lopadi, qui eſt ſur le bord d'une riviére, & fit dire au Gouverneur de la place, que s'il ne lui envoyoit ſon ennemi égorgé, il paſſeroit le pont & mettroit tout à feu & à ſang. Le Gouverneur conſentit à la demande, à condition que l'Empereur jurât que ni lui ni ſes ſucceſſeurs ne paſſeroient jamais le pont. En effet depuis ce tems-là les Othomans ont toûjours paſſé cette riviére en bateau. Othoman fit hacher en piéces le Prince de Teck à la vue de la citadelle, & ſe ſaiſit de la place. Lopadi eſt fameuſe dans l'Hiſtoire Turque par la défaite de Muſtapha, qui fut battu par Amurat ſon neveu. Spon n'a pas eu raiſon, *dit Tournefort*, de prendre le Lac de Lopadi pour le Lac *Aſcanius*, ni d'aſſûrer que la riviére de Lopadi ſe jette dans le Granique. Le Lac Aſcanius eſt le Lac de Nicée que les Grecs appellent *Nixaca*, & les Turcs *Iſnic*. Strabon place auſſi le Lac Aſcanius près de Nicée. Pour ce qui eſt du Granique il eſt aſſez éloigné de Lopadi. * Tournefort, *Voyage, &c. tome* 2. *p.* 482. *&c.* Spon, *Voyage, &c. tome* 1. *p.* 284. *&c.*

LOPE ou LOUP de RUE'DA. *Cherchez* RUE'DA.

LOPEN (Aurélius Cornélius) Chanoine Régulier. *Cherchez* AURE'LIUS, &c.

LOPEZ, LOPE'S (Pierre) d'Avis en Portugal, Médecin, compoſa une Poëſie philoſophique en ſix livres, des ſix choſes que les Médecins appellent non-naturelles. Cet Ouvrage, qui eſt en vers Héroïques & Elégiaques, fut imprimé à Coïmbre en 1618. * Bartholin, *Diſſert. de Medicis Poëtis*, *p.* 133.

LOPEZ, LOPE'S (Jean) Cardinal, Archevêque de Capoue, natif de Valence en Eſpagne, ſe mit aſſez jeune au ſervice de Rodrigue Borgia, qui fut depuis Pape ſous le nom d'Alexandre VI. Ce pontife lui donna l'Evêché de Pérouſe, puis l'Archevêché de Capoue, envoya Nonce en France un de ſes fréres, nommé *Jérôme* Lopès, le fit lui même Cardinal l'an 1496, & lui confia ſes affaires les plus importantes. Jean Lopès fit refaire une fontaine dans le parvis de Sainte-Marie, au delà du Tibre, comme le témoigne une inſcription que l'on y voit encore, & mourut le ſixiéme août 1501. On crut que Céſar Borgia l'avoit fait empoiſonner, jaloux du pouvoir qu'il avoit ſur l'eſprit du Pape Alexandre. * Guichardin, *l.* 6. Zurita. Ciaconius. Onuphre. Aubéry, &c.

LOPEZ, LOPE'S de PALACIOS RUBIOS ou de BIVE'RO (Jean) Juriſconſulte Eſpagnol, au commencement du XVI ſiécle, ſous le régne de Ferdinand & de Charles-*Quint*, fut envoyé par le premier de ces Princes au Pape Jule. Il fut auſſi Conſeiller du Conſeil des Indes, & vivoit encore l'an 1522. Nous avons de lui, *Repetitio rubricæ & cap. Per veſtras, &c.*; *De donationibus inter virum & uxorem*; *Allegatio in materia hæreſis*; *Gloſſemata ad L. Tauri*; *Ad Fori L. &c.* * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

LOPEZ, LOPE'S de ZUNIGA (Diégo) Eſpagnol, ſe diſtingua au commencement du XVI ſiécle, par la connoiſſance qu'il avoit des Langues, auſſi-bien que de l'Hiſtoire, & par ſa grande piété. Il écrivit contre Eraſme, contre Jacques le Févre d'Eſtaples, & publia un Abbrégé de l'Hiſtoire d'Eſpagne, &c. On dit qu'il mourut l'an 1530. * Sépulvéda, *Apolog. ad Eraſmum.* André Schot & Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.*

LOPEZ, LOPE'S d'AYALA (Diégo) Chanoine de Toléde, mort vers l'an 1550, a beaucoup enrichi la Langue Eſpagnole, par les Traductions qu'il a données de quelques Ouvrages Italiens des meilleurs Auteurs, comme de *Bocace*, *&c.* On lui attribue auſſi la Traduction de l'Arcadie de *Sannazar*; mais il faut remarquer qu'il n'en a traduit que la proſe, & que ce qu'il y a de vers, a été rendu en vers Eſpagnols par *Diégue de Salazar*, avec toute la pureté & la délicateſſe dont cette Langue eſt ſuſceptible. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan. tome* 1.

LOPEZ, LOPE'S DE GOMORA (François) Prêtre Eſpagnol, natif de Séville, vivoit l'an 1550, & compoſa l'Hiſtoire générale des Indes en deux parties, que Bernard Dias del Caſtillo refute ſouvent comme peu fidéle, dans celle qu'il a écrite de la Nouvelle Eſpagne. L'Ouvrage de Lopès de Gomora a été traduit en François & en Italien, * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

LOPEZ, LOPE'S (Grégoire) ſurnommé DE TOVAR, Juriſconſulte Eſpagnol, natif de Guadalape dans l'Eſtrémadure, vivoit dans le XVI ſiécle l'an 1555. Il fut Conſeiller du Conſeil des Indes, & laiſſa des Gloſes ſur les Ordonnances d'Alfonſe IX, Roi de Caſtille, que les Eſpagnols nomment *Las partidas del Sabio Rey D. Alonſo el IX.* On doit le diſtinguer d'un autre Grégoire Lopès, *dont nous parlons plus bas.* * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp.*

* LOPEZ, LOPE'S (Grégoire) naquit à Madrid le quatriéme juillet 1542. Dès ſa plus tendre enfance, il eut de l'inclination pour la ſolitude, & quitta ſecrettement ſes parens pour aller en Navarre auprès d'un ſaint Hermite avec lequel il demeura ſix ans. Son pére ayant déterré le lieu de ſa retraite, l'en retira pour le mener à Valladolid où étoit la Cour, & le fit Page. A l'âge d'environ 20 ans, il ſe retira de nouveau pour renoncer entiérement au monde. En 1562, il paſſa dans la Nouvelle Eſpagne, & de là dans la ville de Mexique. Il alla enſuite viſiter les Chichiméques, qui malgré le pauvre équipage où il étoit, lui firent un bon accueil, & lui aidérent à bâtir une petite cellule, dans la vallée d'Amajac à ſept lieues de Zacatécas près de la métairie d'un Seigneur Eſpagnol, nommé Dom Pedro Carillo d'Avila, qui lui envoyoit ſes deux fils, afin qu'il leur montrât à lire & à écrire. Lopès changea depuis ſouvent de demeure, jeûnant toujours très-rigoureuſement, & menant une vie des plus auſtéres. Il paſſa trente-trois années dans cette vie pénitente, & mourut à l'âge de 54 ans, le 20 juillet 1596, dans le bourg de Sainte-Foi, à deux lieues de la ville de Mexique. Il écrivit en Eſpagnol une Explication de l'Apocalypſe; un Traité de la Vertu des Simples pour la Médecine. François Loza, Curé de l'égliſe cathédrale de Mexique a écrit la Vie de Lopès, laquelle a été traduite d'Eſpagnol en François par M. Arnaud d'Andilly, & imprimée pluſieurs fois. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LOPEZ, LOPE'S (Auguſtin) Eſpagnol, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, au monaſtére de Valbonne dans la Caſtille, vivoit encore au commencement du XVII ſiécle, & travailla beaucoup pour le renouvellement de la Diſcipline primitive de ſon Ordre. Il mourut l'an 1614, après avoir traduit en Eſpagnol la Conſolation de la Philoſophie de Boëce, & avoir publié les Conſtitutions de ſon Ordre, conformes à l'eſprit des premiers Religieux. * Charles de Viſch, *Bibliotb. Ciſter.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſp.*

LOPEZ, LOPE'S (Grégoire) dit DE MADE'RA, Juriſconſulte Eſpagnol, natif de Madrid, & fils d'un autre *Gregoire* Lopès, Médecin de Catherine d'Autriche, Ducheſſe de Savoye, puis de Philippe II, Roi d'Eſpagne, fut Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Profeſſeur en Droit, & exerça diverſes charges, entre autres celle que les Eſpagnols nomment *Alcade de Caſcay Corte*, & enfin l'an 1619, & celle de Conſeiller au Grand Conſeil de Caſtille. On a de lui divers Ouvrages, *Animadverſionum Juris liber*; *Excellentias de la Monarquia y Reyno de Eſpana, &c.* * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Script. Hiſp.*

LOPEZ, LOPE'S (Diégue) de Toléde, Commandeur de Caſtelnovo, publia l'an 1621, en Eſpagnol, une Traduction nouvelle des Commentaires de Céſar. * Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſp. tome* 1.

LOPEZ, LOPE'S (Jean) Religieux de l'Ordre de S. Dominique, naquit en Eſpagne, & étoit Docteur en Théologie dans l'Univerſité de Salamanque avant l'an 1462, où il fut nommé Recteur du Collége de cette ville. Dona Léonore Pimentel, ſeconde femme de Dom Alvarès de Zuniga, Duc de Placencia & de Véjar, le choiſit pour ſon Confeſſeur, & ce fut par ſes conſeils qu'elle fit un vœu à S. Vincent Ferrier pour recouvrer Jean de Zuniga, ſon fils unique, qui venoit de mourir, & qui depuis fut Cardinal. Lopès compoſa à la priére de cette Dame l'Hiſtoire de S. Vincent Ferrier. Il écrivit auſſi celle de S. Dominique, & des cinq premiers Bienheureux de ſon Ordre; un Traité contre les ſuperſtitions des Juifs, &c. Il étoit mort avant l'an 1466. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 1.

LOPEZ, LOPE'S (Jean) Evêque de Monopoli dans la Pouille, né l'an 1524, à Borja en Aragon, entra dans l'Ordre de S. Dominique, où il eut divers emplois, & ſe rendit habile Prédicateur. Il fut élevé l'an 1595, à l'Evêché de Cortone dans la Calabre, d'où il fut transféré l'an 1598, à celui de Monopoli dans la Pouille. Il s'en démit depuis, l'an 1608, retourna quelque tems après en Eſpagne, & mourut à Palencia au mois de janvier de l'an 1632, étant âgé de près de 108 ans. La grande lecture qu'il avoit faite des Péres, lui fit entreprendre d'en faire un Abbrégé pour les Prédicateurs, ſous le tître d'*Epitome Sanctorum Patrum.* Nous en avons diverſes éditions, dont la meilleure eſt celle d'Anvers de l'an 1622, que l'Auteur avoit revue. Il continua l'Hiſtoire de l'Ordre de S. Dominique, de Ferdinand de Caſtille, dont il fit la troiſiéme, la quatriéme, la cinquiéme & la ſixiéme partie, & compoſa quelques autres Traitez de piété écrits en Eſpagnol. Il eſt bon de remarquer que Lopès commença à travailler à l'Hiſtoire de ſon Ordre depuis ſon retour en Eſpagne, & que la troiſiéme partie, qui eſt la premiére des quatre qu'il donna, parut en 1613, lorſqu'il avoit déja 89 ans: il en avoit 98, lorſqu'il donna la ſixiéme en 1622. * Antoine de Sienne, *de Vir. Illuſtr. Domin.* Ughel, *Ital. Sacra.* Nicolas Antonio, *Bibliotb. Hiſpan.* Jean Mariet, *Eccl. Hiſt. Domin. l.* 14. Blaſco Lacuſa, *Hiſt. Eccl. Arragon. &c.*

LOPEZ, LOPE'S (Diégo) d'Eſtrémadure, mort l'an 1655, a fait ſa principale occupation de traduire les Anciens & les Modernes de Latin en Eſpagnol, avec des Notes; comme *Perſe*, en proſe; *Virgile*, en proſe; *Valere Maxime*; les emblê-

mes d'*Alciat*, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp. tome* 1. Il y a un autre DIE'GO LOPEZ ou LOPE'S, de Cortégana, Archidiacre de Séville, mort vers l'an 1656. C'eſt un Traducteur de réputation pour ſon éloquence. On eſtime fort ſa Traduction Eſpagnole de l'Ane d'or de *Lucien*. Il a encore traduit quelques Ouvrages d'*Enée Silvius*, d'*Eraſme*, &c. * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

LOPEZ, LOPE'S d'AVEYGA (Antoine) Portugais né à Lisbonne, s'établit à Madrid, où il tint un rang conſidérable entre les beaux Eſprits, & où il mourut en 1656, étant âgé de 70 ans. On a de lui divers Ouvrages écrits en Eſpagnol, & imprimez à Madrid, *Lyrica-Poëſia*, 1620; *El perfecto Senor*, 1626; *Heraclito y Democrito de nueſtro ſiglo*, 1641. * *Mémoires de Portugal.*

LOPEZ, LOPE'S de ZARATE (François) Poëte Eſpagnol, fut Sécretaire de Dom Rodéric Calderon, qui étoit très-puiſſant auprès du Duc de Lerme, Miniſtre d'Etat ſous le régne de Philippe III, Roi d'Eſpagne. Après la mort de Calderon, il ſe retira de la Cour, & mourut le cinquiéme mars 1658, âgé de plus de 70 ans. Il a compoſé un Poëme Héroïque, *De la invention de la crux per el Emperador Conſtantino Magno*, & diverſes Poëſies que nous avons dans un Recueil intitulé, *Obras varias de Franciſco Lopez de Zarate.* * Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſp.*

LOPEZ, LOPE'S de CASTANE'DA. *Cherchez* FERDINAND LOPE'S de Caſtanéda.

LOPEZ, LOPE'S de VE'GA. *Cherchez* VE'GA.

* LOPIK, beau village d'une grande étendue, dans la province d'Utrecht, l'une des Provinces-Unies des Païs-Bas. Il eſt au ſud-ſud-oueſt d'Utrecht, dont il eſt éloigné de trois à quatre lieues.

LOPO GONSALVES, Cap qui eſt dans la Baſſe Ethiopie en Afrique ſur la côte du Royaume de Gabon. Il ſépare le Golfe de S. Thomas de la Mer de Congo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOPPE' (Charles) naquit au Mans en 1543 ou 1544. Madame de Chourlie de Malicorne, Abbeſſe du Pré au Mans, prit le ſoin de le faire étudier, & le donna enſuite pour Précepteur à Charles de Beaumanoir ſon neveu, qui étant devenu Evêque du Mans, le fit Archidiacre de Sablé au Maine. Loppé prit des degrez en Théologie dans la Faculté de Paris dont il fut Docteur. En 1607, le Roi Henri IV lui donna la Chaire de Profeſſeur Royal en Théologie au Collége de Navarre. Il étoit auſſi Curé de S. André des Arcs depuis environ quatre ans. En 1631, il quitta l'exercice de Profeſſeur, & mourut Curé de S. André des Arcs, le 25 décembre 1633, âgé de 89 ans & quelques mois. * *Voyez le Supplement de Paris*, 1736.

* LOPPER (Gérard de) du païs de Groningue, fut Recteur du Collége de la ville de Groningue, & enſuite de celui de Maſtricht, où il mourut en 1582. Il a compoſé un Ecrit qui a pour titre, *Propugnatio ſententiæ Cardinalis Baronii contra Marſilium Neopolitanum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 277.

LOPPIE, grande étendue de païs au nord de la Lucomorie, entre la province de Baido à l'Orient, & le fleuve Oby, qui le ſépare de la Sibérie au Couchant. Ce païs eſt beau & fertile, mais l'entrée en étant fort rude de tous côtez & les chemins difficiles & étroits, peu de perſonnes ſe ſont hazardées à le parcourir. Les peuples qui l'habitent ſont idolâtres, & n'ont ni villes ni bourgs. Il y en a beaucoup de Bergers, & la chaſſe fait une partie de leur nourriture. Les uns ſe retirent dans des cavernes, & les autres logent dans des cabanes, qui ſont faites de branches d'arbres couvertes de peaux. * Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Geogr.*

LOPSKI: ce ſont les peuples qui habitent la Loppie. Guaguin les place à l'orient de l'Oby, & au nord de la Lucomorie, ſur les côtes de la Mer Glaciale. Il dit que c'eſt une nation vagabonde, fort barbare, qui ne mange point de pain; mais qui ſe nourrit ſeulement de chair & de poiſſon. Ils ſe couvrent de peaux de bêtes, dont il y a un grand nombre d'eſpéces différentes dans leur païs. Ils négocient en pelleteries avec les Moſcovites, & c'eſt en cela qu'ils payent leur tribut au Czar. Les Marchands leur portent des étofes groſſiéres, des haches, des couteaux, des colliers, des aiguilles, des miroirs. Dans le tems du ſolſtice d'été, il n'ont que deux heures de nuit, le Soleil ne demeurant que ce tems ſous l'horiſon, & alors ils ont un crépuſcule perpétuel. Ce ſont les peuples les plus ſeptentrionaux de ceux qui habitent ſur la Mer Glaciale, & qui ſoient ſujets aux Moſcovites. A l'orient de ces peuples ſont les Tartares, qui dépendent de l'Empereur de Chine.

LOQUABER ou LOCHQUABEIR, *Loquabria*, province ou Comté d'Ecoſſe, dans la partie ſeptentrionale, a l'océan & la province de Roſſe au ſeptentrion, celle de Murray & d'Athol au Levant, Lorne au midi, & l'Iſle de Mula au Couchant. Ses bourgs principaux ſont Quabeir, Kintaille, &c. * Camden. Baudrand. Cette province abonde en pâturages, ſes Lacs & ſes riviéres en poiſſons. Le plus grand Lac eſt au cœur de la province. Sa ville la plus conſidérable eſt celle d'Inverlochy, qui a été autrefois conſidérable, juſqu'à ce que les Danois & les Norvégiens l'ayent ruïnée. Guillaume III la fit fortifier, & il y a une bonne garniſon. Cette province eſt remarquable dans l'Hiſtoire par la prophétie de Banquho, vers l'an 1050, portant que ſa poſtérité jouïroit de la couronne pendant une longue ſuite d'années. Le Tyran Macbeth, qui régnoit pour lors en Ecoſſe, le fit aſſaſſiner pour cette prophétie, qui ne laiſſa pas pourtant d'être accomplie; car ſon fils s'enfuit dans le païs de Galles, où il épouſa la fille d'un Prince de Galles. Il en eut un fils nommé *Gautier*, qui prit le nom de *Stuart* en Ecoſſe, & dont la famille Royale de ce nom eſt deſcendue. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome* 2. *p.* 263.

LOR.

LOR, LOUR, païs qu'il ne faut pas confondre avec celui de *Lar* ou *Lariſtan*, qui s'étend de long du Golfe Perſique. Celui de Lor ou Lour eſt montagneux, & dépendoit autrefois de la province nommée Khouziſtan, qui eſt l'ancienne Suſiane. Le païs s'eſt peuplé par la ſuite des tems, de pluſieurs Colonies de Curdes, de ſorte qu'il eſt aujourd'hui compris dans ce que nous appellons le Curdiſtan, qui fait partie de l'Aſſyrie. Le païs de Lor eſt très-abondant en toutes ſortes de fruits. Sa principale fortereſſe s'appelle *Berougierd*, qui quoique bâtie dans une plaine, eſt plus eſtimée par ſa force, que les meilleures places, qui ſont ſituées ſur les plus hautes montagnes. Ce château eſt près de la ville de Hamadan, & ſur les confins des deux Iraques, Arabique & Perſienne. * D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*

LORA, bourg du Royaume de Grenade en Eſpagne. Il eſt aux confins de l'Andalouſie, à ſix lieues de Malaga, du côté du nord. On prend communément Lora, pour l'ancienne *Ilurgis* ou *Ilurgia*. Il y a cependant des Géographes, qui y mettent l'ancienne *Arcilacis*, petite ville des Turdules, laquelle d'autres mettent à *Hardales*, bourg de l'Andalouſie, à trois lieues de Lora vers le Couchant. * Maty, *Dict. Geogr.*

LORA, autrefois *Flavium Axalitanum*, *Axalita*, ancien bourg ſitué dans l'Andalouſie en Eſpagne, ſur le Guadalquivir, à dix lieues au deſſus de Séville. * Maty, *Dict. Géogr.*

LORA, LOHR, bourg, chef d'une Seigneurie, qui avoit autrefois tître de Comté. Lora eſt dans le Comté de Hohenſtein en Thuringe, entre la ville de Northauſen, & celle de Mulhauſen, à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

LORBUS, ville du Royaume de Tunis en Afrique. Elle eſt ancienne & ſituée dans une belle plaine à ſoixante lieues de la ville de Tunis vers le midi en tirant du côté de la Numidie & de la Lybie. Ceux du païs diſent qu'elle eſt une Colonie des Romains, qu'on appelloit *Turridis*. Ce mot *Lorbus* eſt un mot corrompu d'*Urbs*. Les campagnes dont elle eſt environnée ſont ſi fertiles en blé & en pâturages, que la contrée paſſe pour une des meilleures de l'Afrique, & fournit non ſeulement la ville de Tunis, mais une partie de la Numidie. Quant les Goths entrérent dans le païs, ils aſſiégérent cette place où la Nobleſſe Romaine s'étoit retirée, & l'ayant priſe de force ils la ſaccagérent. Après qu'elle eut demeuré quelques tems déſerte, elle ſe repeupla à la façon d'un grand village, & l'on y voit encore aujourd'hui les ruïnes des anciens édifices; de grandes ſtatues de pierre; des tables d'albâtre avec des Inſcriptions Latines; & des niches ou creux faits dans les murs qui étoient tous de groſſes pierres de taille. Il y reſte encore un château où l'on voit quelques canons de bronze. Le Roi de Tunis y tient garniſon & un Gouverneur, tant pour la ſûreté de la place, que pour garantir la campagne des courſes des Arabes qui viennent l'été de Numidie pour y faire paître leurs troupeaux, & s'en retournent l'hiver chargez de blé. Entre ce château & les deux quartiers qui ſont peuplez dans la ville, paſſe un courant d'eau par un canal fait d'albâtre. Cette eau qui fait moudre pluſieurs moulins, vient d'une fontaine qui eſt environ à un jet de pierre de la place. Les Habitans ſont tous Laboureurs ou Tiſſerans & payent de grands droits au Roi de Tunis. On a remarqué qu'ils ſont amoureux du changement & ennemis du travail. * Marmol, *tome* 2. *l.* 6. *ch.* 30. Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LORCA, en Latin *Ilorci*, *Eliocrata*, *Eliocraca*, ancienne ville des Baſtetans en Eſpagne. Elle eſt petite, mal peuplée, quoique dans un païs fertile, & ſituée dans le Royaume de Murcie, ſur une hauteur au pié de laquelle coule le Guadalentin, à huit lieues de la ville de Murcie, & de celle de Carthagéne, vers le Couchant, & à ſix lieues de la mer. Elle a tître de cité, & étoit autrefois le ſiége d'un Evêché, transféré depuis à Carthagéne. La plupart des Habitans ſont de nouveaux Chrétiens, c'eſt à dire, des Mores convertis & batiſez.

LORCA (Pierre de) de Beaumont, mourut en 1612, n'étant âgé que de 32 ans. Il fit quatre tomes de Commentaires ſur S. Thomas, imprimez à Alcala en 1616. * Charles de Viſch, *de Script. Ciſterc. Ord. p.* 268.

LORCH, *Lauriacum*, ville autrefois fort célébre, en Allemagne dans l'Autriche, près de l'emboûchure de l'Ens dans le Danube, étoit le ſiége d'un Archevêché, qui fut transféré à Paſſau, après que cette ville eut été ruïnée l'an 735 par les Huns. Lorch n'eſt plus qu'un bourg, où il y a une Abbaïe, & c'eſt de ſes ruïnes que s'eſt accrue la ville d'Ens, ſur le fleuve de même nom. * *Ex Biblioth. Germanica.*

LORCH, bourg du Duché de Wirtemberg en Souabe, ſitué ſur la riviére de Remms, à huit lieues d'Eſlingen, vers le Couchant ſeptentrional. Ce bourg avoit autrefois une Abbaïe fort riche, dont les revenus ſont employez à l'entretien de l'Univerſité de Tubingue. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOREDANO, Maiſon très-conſidérable de Veniſe, porte les mêmes armes que celle de Longueil en France. Quelques Auteurs ont cru que c'eſt à cauſe de l'alliance qu'il y a eu entre ces deux Maiſons, parce qu'un Seigneur Lorédano épouſa la fille de Guillaume de Longueil, I. du nom. Les Lorédano ont été connus ſous le nom de *Maniardi*, & ont fourni à la République des Provéditeurs, des Procurateurs de Saint-Marc, des Doges, &c. JEAN Lorédano, Evêque de Veniſe 1385, Prélat d'un grand mérite, ne gouverna cette égliſe qu'environ un an. LE'ONARD Lorédano fut élevé à la dignité de Doge l'an 1501, & gouverna la République dans un tems très fâcheux. La défaite des Vénitiens à la bataille d'Agnadel l'an 1509, la priſe de Breſce, de Crémone, de Bergame, & de pluſieurs autres places, & l'union des principales forces de l'Europe contre Veniſe, ne l'étonné-

nérent point. Il trouva le moyen de rétablir la tranquillité dans les Etats de la République, & mourut l'an 1520. PIERRE Lorédano fut élu Doge l'an 1567, & mourut l'an 1570. ANTOINE Lorédano se signala à la défense de Scutari contre Mahomet II, Sultan des Turcs. PAUL-MARC & BERNARDIN Lorédano, ont écrit divers Ouvrages sur Aristote, sur Cicéron, &c. * Gaspard Contaréno, *de Republica Venet.* Léone Matina, *in Elog. Princip. Venet.*

LORE'DANO (Jean-François) Sénateur de Venise, né l'an 1606, étudia sous Coluraffi & sous Crémonini, & fit un grand progrès dans les Lettres. Il composa plusieurs Ouvrages en Langue Italienne dans une grande jeunesse, & passa le reste de sa vie dans cette louable occupation. Sa maison étoit une Académie ordinaire des Gens de Lettres, & ce fut lui qui jetta les fondemens de celle de *gl' Incogniti.* D'ailleurs il s'éleva par son mérite aux premiéres charges de la République, à laquelle il rendit de grands services. Nous avons de lui, *Scherzi geniali; Bizzarie academiche; Vita del Marini; Morte del Valstain; Ragguagli di Parnasso; Hoire de' Re Lusignani; Lettere, &c.* Divers Auteurs parlent de lui avec éloge. * *Consultez* Gualdo Priorato, *Scen. d'Huom. Illust. d'Ital.* Ghilini, *Teatro d'Huom. Letter. &c.*

LORE'DO, bon bourg de l'Etat de Venise en Italie, situé sur l'Adige à huit lieues de Rovigo, vers le Golfe de Venise, dont il n'est éloigné que d'environ deux lieues. * Maty, *Dict. Géogr.*

LORENZETTI (Ambroise) Peintre de Rome, Disciple du fameux Giotto, joignit à la Peinture l'étude des Belles Lettres & de la Philosophie, & fut le premier qui peignit les pluyes, les tempêtes, & l'effet des vents. Il mourut âgé de 83 ans, & vivoit dans le XIV siécle. * De Piles, *Abbrégé de la Vie des Peintres, p.* 136.

LORENZO DI CRE'DI, Peintre. *Cherchez* CRE'DI.

LORE'RIO (Denys) de Bénévent, Général des Servites, puis Cardinal, Evêque d'Urbin, naquit l'an 1497. Après être entré fort jeune chez les Servites, il s'y rendit très-habile dans la Théologie & dans les Mathématiques, qu'il enseigna avec applaudissement à Pérouse, à Bologne, à Rome & ailleurs. Il étoit Général de son Ordre, lorsque le Cardinal Farnése, auquel il avoit prédit son élevation sur le saint Siége, fut élu Pape sous le nom de Paul III. Ce Pontise mit dans le sacré Collége, l'an 1539, Lorério qui avoit été envoyé Nonce en Ecosse trois ans auparavant. On dit que ce Prélat, corrompu par les promesses magnifiques de Charles-*Quint*, osa proposer dans un Consistoire, de priver le Roi de France du tître de très-Chrétien. Presque tous les Cardinaux, ceux-mêmes qui étoient partisans de l'Empereur, eurent horreur d'une proposition si extravagante. Dominique de Cuppi, Doyen du sacré Collége, l'en reprit hardiment; & un autre Cardinal regardant Lorério avec mépris & avec indignation, *Laissez*, dit-il, *abboyer ce chien, on voit bien qu'il cherche quelque morceau.* Il étoit alors Evêque d'Urbin, & Légat de la Campagne de Rome. Il mourut le 17 septembre 1542, âgé de 45 ans. Son corps fut enterré dans l'église de saint Marcel, qui étoit son tître, & où l'on voit son Epitaphe. * Paul Jove, *Hist. l.* 42. Sadolet, *l.* 3. *Epist.* 13, 14 & 15. Onuphre. Victorel. Aubéry, &c.

LORESTAN, païs. *Voyez* LOR.

*LORET (Jean) natif de Carentan en Normandie, est fort connu par sa Gazette en vers libres, qu'il commença vers l'an 1650, & qu'il adressoit à Mademoiselle de Longueville, même depuis qu'elle fut Ducheſſe de Nemours. Il la publioit toutes les semaines sous le tître de *Gazette Burlesque de la Cour*, & sous quelques autres tîtres. On croit qu'il mourut vers l'an 1666. On a encore plusieurs autres piéces de Poësie de sa façon. Quand M. Fouquet fut arrêté & conduit à la Bastille, Loret perdit par la une pension de deux cens écus que ce Seigneur lui faisoit. Cela n'empêcha pas le Poëte de parler avantageusement dans sa Gazette de ce Ministre, qui pour le dédommager en quelque maniére, lui fit tenir une somme de 1500 livres par Mademoiselle Scudéri. Loret qui ne sut point de quelle part lui venoit cette libéralité, la publia encore dans sa Gazette. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LORETTE ou LAURETTE, ville de la Marche d'Ancone, en Italie, est située sur une colline, à une demi-lieue de la côte du Golfe de Venise, & à une lieue de Récanati du côté de Rome. Cette ville est petite, mais bien fortifiée, & soigneusement gardée. C'est pour la défendre des courses des Corsaires Turcs, auquels il seroit facile de venir par mer piller le thréſor de la chapelle de Lorette, qui est, comme l'on croit, la maison de la sainte Vierge, transportée de Nazareth en ce lieu par les Anges. Voici l'Histoire de ce transport. L'an 1291, les Chrétiens ayant été chassez de toute la Palestine, & ne pouvant qu'avec de grandes difficultez & des contributions excessives visiter les saints lieux, principalement la chapelle de Nazareth, cette sainte maison fut transportée par les Anges qui n'y laissérent que les fondemens, & enlevérent l'édifice pour le porter dans la Dalmatie, à huit cens lieues de Nazareth. Ils le posérent sur une colline proche du rivage de la Mer Adriatique vers le minuit; & le lendemain matin elle fut l'objet de l'admiration & des respects de tous les peuples des environs. Le Curé de saint George de Tersacte eut une révélation que c'étoit la chapelle de Nazareth; & Nicolas Frangipani Gouverneur de la Dalmatie pour l'Empereur, députa quatre personnes considérables pour aller à Nazareth, afin d'en reconnoître la vérité. Ces Députez assurérent à leur retour qu'ils avoient vu les fondemens des murs de cette chapelle transportée en Dalmatie; que les mesures étoient conformes; & que la chapelle de Nazareth avoit disparu le jour qu'on l'avoit vue en Dalmatie. L'an 1294, trois ans & sept mois après le premier transport, les Anges transportérent cette chapelle en la Marche d'Ancone, traversant la Mer Adriatique, dont le trajet est en cet endroit d'environ cinquante lieues. Elle fut mise dans un bois appartenant à une pieuse Dame appellée *Laurette*, de laquelle elle prit le nom. Frangipani ne voyant plus la chapelle sur ses terres, & ayant sçu qu'elle avoit été transportée en Italie, fit bâtir une chapelle semblable sur la place même où elle avoit été, avec une magnifique église que tiennent les Cordeliers de l'Observance, appellée *Notre-Dame de Tersacte.* On tient que ce second transport se fit aussi de nuit, & que quelques Bergers qui veilloient à la garde de leurs troupeaux, virent ce prodige & en portérent la nouvelle aux Habitans de Récanati. Huit mois après, l'an 1295, cette sainte chapelle fut encore transportée par les Anges hors du bois, sur une colline à demi-lieue de là, vers le grand chemin. Cette colline appartenoit à deux fréres, qui étoient prêts d'en venir aux mains pour la possession de cette chapelle, lorsque quatre mois après elle fut transportée sur une autre colline, à un trait d'arbalête de distance, en la même année 1295, & c'est le lieu où elle est à présent. Le Pape Jule II, qui tenoit le siége l'an 1510, est celui qui a le plus fortement autorisé l'Histoire de ces transports. Paul IV, l'an 1555, a confirmé la Bulle de Jule II, & le Pape Pie V, a fort approuvé cette pieuse croyance. Pierre-Paul Verger a combattu la vérité de cette Histoire, qui a été soutenue par Rutilius Benzonius, Evêque de Lorette. Celui-ci répond aux objections que Verger tire du silence des anciens Auteurs, tels que Boniface VIII, au tems duquel se fit le transport de Dalmatie en Italie, & plusieurs autres Papes ses successeurs; saint Antonin, saint Vincent Ferrier, Dante, Pétrarque, qui n'ont point parlé de ces fameux miracles; entre lesquels saint Vincent Ferrier parle même de la maison de la Vierge, comme si elle eût encore été à Nazareth; mais les objections sont plus fortes que les réponses. Le Pape Urbain VIII a permis de célébrer le jour anniversaire du miraculeux transport de cette chapelle en Italie le dixiéme décembre.

L'église de Lorette, fut commencée sous le Pontificat du Pape Paul II, vers l'an 1460, & fut achevée sous celui du Pape Jules II. C'est un grand bâtiment magnifique & fort exhaussé, partagé en trois allées, avec un dôme au milieu, sous lequel est directement posée la chambre, que l'on dit de la Vierge, dont on a fait une chapelle qui est longue de 40 piez, large de 20, & haute de 25 ou environ: elle est de brique & revétue par dehors d'une incrustation de marbre, embellie de bas reliefs, & de figures d'un travail inimitable. La petite chambre est sans fondemens, & l'incrustation ne fait que l'entourer, sans toucher à ses murailles. Ceux qui veulent faire leurs dévotions dans la chapelle même, doivent avoir un billet du Gouverneur, qu'on remet à un Sacristain qui se tient proche de la porte. Tout le monde lui laisse l'épée avant que d'entrer dans ce saint lieu; même les Chevaliers de Malte qui cependant la portent en communiant quand ils sont dans leur isle.

Le Pape Sixte V érigea en cathédrale l'église de Lorette, où il y a vint-un Chanoines, quatre Dignitez & plusieurs Chapelains. Lorette dépendoit auparavant de l'Evêché de Récanati, qui n'en est éloigné que d'une lieue ou environ. Quelquefois le Pape donne l'administration de ces deux Evêchez à un seul Prélat. La musique y est excellente, & tous les samedis on y chante solemnellement les Litanies, qu'on appelle communément *les Litanies de Notre-Dame de Lorette.* Il y a un Cardinal Protecteur qui a l'Intendance de cette sainte chapelle pour le temporel & pour la conservation du thréſor. C'est lui qui nomme un Prélat pour Gouverneur de la ville. Son Palais est fort spacieux & magnifique. L'hopital des Pélerins, dont il y a une fort grande abondance, est entretenu du revenu de la chapelle de Lorette, qui consiste en plusieurs fonds de terre & en offrandes.

Le thréſor est peut-être le plus riche qui soit au monde. Il y a toûjours dix lampes d'or & quarante d'argent, qui font une très-belle & continuelle illumination, outre un plus grand nombre d'autres qui ne sont pas allumées ordinairement. Le nombre des diamans, des perles & des autres pierres précieuses est presque incroyable. Autour des images de la Vierge & du petit Jesus, on voit deux chaînes enrichies de pierreries, avec une croix d'émeraudes, estimée quatre mille ducats; une robbe donnée par l'Archiducheſſe Isabelle, qui est semée de deux mille cinq cens diamans; & une autre donnée par Philippe IV, Roi d'Espagne, qui est enrichie de six mille trois cens quarante-huit diamans, estimée vint mille ducats. L'an 1584, Henri III, Roi de France, y envoya une grande coupe d'une pierre de saphir azuré, couverte d'un cryſtal, orné de pierres précieuses; avec un Ange d'or au dessus, soutenant une fleur de lys faite de trois diamans. Le Roi Louïs XIII, & la Reine Anne d'Autriche son épouse, y firent présenter deux couronnes d'or, enrichies de diamans, l'une pour la Vierge, & l'autre pour l'Enfant Jesus. Quoique le Pape Jules II, l'an 1506, eût accordé aux Habitans de Récanati, que les deux couronnes qu'ils avoient données demeureroient toûjours sur les têtes de l'Enfant Jesus & de la Vierge, néanmoins le Pape Urbain VIII y fit mettre alors les couronnes envoyées par Louïs XIII. Avec ces couronnes il y avoit un Ange d'argent massif, tenant la figure du Dauphin (qui fut depuis Louïs XIV) d'or massif, couché sur un coussin d'argent, où est cette Inscription, *Acceptum a Virgine Delphinum Gallia Virgini reddit:* Sur une tablette d'argent est une autre Inscription qui exprime les actions de graces du Roi pour ce Dauphin que Dieu lui avoit donné. Cet ouvrage est d'un travail exquis, & est estimé plus de cent mille écus. * Horace Tursellin, *Hist. Laur.* Silvio Séragli, *Hist. Lor.* Bouche & Bralion, *Hist. de la sainte chapelle de Lorette.* Canisius, *de sancta Maria, l.* 5. Turrian, *Apol. pro Laur.* Rutile Benzoni, *de anno Jubil. l.* 6. Henri-Jules de Phlaumen, *Mercurius Italicus.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in Annal. Eccles. Voyages d'Italie.* Matthias Bernegger, Professeur Luthé-

rien de Strasbourg, a fait imprimer un livre contre les tranſports de cette ſainte chapelle.

L O R E T T E ou L A U R E T T E, nom d'un Ordre de Chevaliers, qui furent inſtituez par le Pape Sixte V, l'an 1587, lorſqu'il érigea l'égliſe de Notre-Dame de Lorette en Evêché. Le nombre de ces Chevaliers fut fixé à deux cens, ils pouvoient, quoique mariez, avoir des penſions ſur les Bénéfices juſqu'à la ſomme de deux cens écus d'or; & même il leur étoit permis de laiſſer ces penſions à leurs héritiers, qui avoient droit d'en jouïr pendant trois ans, après quoi elles retournoient à la Chambre Apoſtolique. Les autres priviléges que ce Pape leur accorda, étoient auſſi très-conſidérables; car ils jouïſſoient de l'exemption de tous impôts, étoient réputez commenſaux du Pape, & pouvoient porter ſon dais en de certaines occaſions. Leurs fils aînez avoient le tître de Comtes de Latran, les puînez de Chevaliers dorez; & ſi entre leurs enfans quelqu'un embraſſoit l'état eccléſiaſtique, il avoit le droit de porter l'habit de Notaire Apoſtolique. Mais à ces beaux priviléges étoit attachée l'obligation de donner la chaſſe aux Corſaires le long des côtes de la Marche d'Ancone, aux Voleurs de la Romagne, & de garder la ville de Lorette. Et c'eſt apparemment le peu de ſervice qu'on tiroit de ces Chevaliers, qui a donné lieu à leur ſuppreſſion. Ils portoient une médaille d'or, ſur laquelle étoit d'un côté l'image de Notre-Dame de Lorette, & de l'autre les armes du Pape Sixte V. Préſentement il y a dans la Chancellerie Apoſtolique des Officiers qu'on appelle Chevaliers Lorétans: ils ſont au nombre de deux cens ſoixante, & leurs Offices coutent cinq cens écus. * André Favin, *Théatre d'Honneur & de Chevalerie.* Héliot, *Hiſt. des Ordres Religieux.*

* L O R E T Z, petite riviére de Suiſſe dans le Canton de Zug, ſort du Lac d'Ægeri, coule à peu près du ſud-eſt au nord-oueſt, puis de l'eſt à l'oueſt & traverſe la partie ſeptentrionale du Lac de Zug, enfin du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, & ſéparant le Canton de Zug d'avec celui de Zurich, va ſe perdre dans la Ruſs.

L O R G H A ou L O R H O E, en Latin *Lurra*, bourg de la Mommonie en Irlande. Il eſt dans le Comté de Tipérari, près du Shannon, au deſſus du Lac Dergh. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O R G U E (Nicolas de) vint & uniéme Grand-Maître de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, qui réſidoit alors à Ptolémaïde, ou ſaint Jean d'Acre, ſuccéda l'an 1278, à Hugues de Revel. Il ſe ſignala par ſon courage en beaucoup d'occaſions, & ſe fit aimer de tout l'Ordre par ſa bonté & par ſa prudence. De ſon tems la fortereſſe de Margat en Phénicie fut aſſiégee deux fois; la premiére l'an 1282, par les Sarraſins avec deux mille chevaux & trois mille hommes de pié, qui furent contraints de lever le ſiége; & la ſeconde fois l'an 1285, par le Soudan d'Egypte, qui trouvant une réſiſtance invincible, fit miner toutes les tours, & les fit étayer ſur des pilotis: de ſorte qu'il ne reſtoit plus qu'à y mettre le feu. Alors il avertit les aſſiégez de l'état de la place, & le montra même à quelques-uns. Les Hoſpitaliers voyant qu'il étoit impoſſible de ſoutenir plus long-tems l'attaque, rendirent le château de Margat, & ſortirent enſeignes déployées pour ſe retirer à Ptolémaïde. Le Grand-Maître de Lorgue, conſidérant la décadence des affaires de la Religion dans la Syrie, en conçut un chagrin, qui fut la principale cauſe de ſa mort, arrivée l'an 1288. Il eut pour ſucceſſeur Jean de Villiers. * Boſio, *Hiſtoire de l'Ordre de ſaint Jean de Jéruſalem*, Naberat, *Priviléges de l'Ordre.*

L O R G U E S, ville de France en Provence, dans le diocéſe de Fréjuls, avec Viguerie, eſt ſituée dans un terroir fertile à deux lieues de Draguignan, à cinq de Fréjuls, & à quatorze d'Aix. Les Auteurs l'ont nommée *Lonas*, *Leonas*, *Leonicæ* ou *Leonicis.* Il y a une égliſe collégiale, fondée par le Pape Martin V, le 26 août 1421, & diverſes maiſons religieuſes. C'étoit le lieu de la naiſſance d'Olivier de Lorgues, ancien Poëte. * Bouche, *Hiſt. de Provence.* Baudrand.

L O R I C H ou L O R I C H I U S (Jean) Allemand, natif de Hademar dans la Franconie, s'avança dans l'étude du Droit, qu'il apprit à Orléans & ailleurs, & fut Sécretaire de Guillaume, Prince d'Orange. Il porta auſſi les armes avec réputation, ſe trouva à la défenſe de Francfort l'an 1552, & depuis ſe jetta dans le parti des Proteſtans de France, où il fut tué au mois de juillet 1570. Il avoit compoſé un livre d'Enigmes, & avoit mis en vers le livre de l'Eccléſiaſte & celui de l'Eccléſiaſtique. Trois ou quatre de ſes fréres ſe ſignalérent dans les Lettres. Reinard Lorich enſeigna la Rhétorique à Marpurg. Joseph Lorich enſeigna l'Hiſtoire, & fut Sécretaire de la ville de Caſſel, où il mourut l'an 1574. Ge'rard Lorich quitta la Religion Proteſtante, ſe fit Catholique, & publia l'an 1549 à Cologne, une Gloſe abbrégée ſur le Nouveau Teſtament, *Epitome Gloſſæ in Teſtamentum Novum*, &c. * Melchior Adam, *in Vit. Theol. Germ.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVI.*

L O R I C H (Joſſe) fut Profeſſeur en Théologie dans l'Univerſité de Fribourg, ſe fit enſuite Chartreux, & mourut vers l'an 1613. Nous avons divers Ouvrages de ſa façon, entre autres, *Theſaurus Sacræ Theologiæ.* * Pétreius, *Biblioth. Carthuſ.* Le Mire, *de Script ſæc. XVII*, &c.

L O R I N, connu ſous le nom de Joannes Lorinus, Jéſuite, né à Avignon l'an 1559, enſeigna avec beaucoup de réputation la Théologîe à Paris, à Rome, à Milan & ailleurs. Il mourut à Dole le 26 mars 1634, âgé de 75 ans, & laiſſa de longs Commentaires ſur le Lévitique, ſur les Nombres, ſur le Deuteronome, ſur les Pſeaumes, ſur l'Eccléſiaſte, ſur la Sageſſe, ſur les Actes des Apôtres, & ſur les Epîtres Catholiques. Il y explique les mots Hébreux & Grecs avec beaucoup de préciſion & en Critique, & s'étend ſur diverſes Queſtions d'Hiſtoire, de Dogme & de Diſcipline. * Alégambe, *de Script. Soc. Jeſu.* Le Mire, *de Script. ſæc. XVII.*

L O R I T, vulgairement appellé G L A R E'A N U S, quoique ſon véritable nom fût Henri Lorit, naquit l'an 1488 à Glaris, bourg dans la Suiſſe. Il étudia à Cologne, à Bâle, à Paris, & ſe fit par tout des amis, entre leſquels Eraſme fut un des plus célébres. Par un penchant aſſez rare dans ſon ſiécle, il s'adonna particuliérement à la Muſique; & après avoir contribué à l'avancement des Lettres de vive voix & par Ecrit, il mourut âgé de 75 ans, l'an 1563. Il a compoſé les Ouvrages ſuivans *Iſagoge in Arithmeticam; Deſcriptio de ſitu Helvetiæ & vicinis Gentibus; De quatuor Helvetiorum fœdere Panegyricon; Iſagoge in Muſicam; De Geographia Liber; Judicium in Terentii carmina; In Horatium Annotationes; Annotationes in Ovidii Metamorphoſes; Annotationes in Ciceronis librum de Senectute; Annotationes in Salluſtii quæ adhuc exſtant Hiſtoriarum Fragmenta; Commentarius in Arithmeticam & Muſicam Boëthii; Annotationes in Joannis Cæſarii Dialecticam; In Cæſaris Commentaria; Annotationes in T. Livium; Annotationes & Chronologia in totam Hiſtoriam Romanam; Annotationes in Dionyſium Halicarnaſſæum; Elegiarum libri duo; De Arte Muſica; De Ponderibus ac Menſuris; Annotationes in Valerium, Suetonium & Lucanum; Annotationes in Eutropium; Epiſtola ad Joannem Hervagium; Scholia in Ælii Donati Methodum; Brevis Iſagoge de ratione ſyllabarum & de figuris quibus Poëtæ utuntur; De Aſſe libellus.* * De Thou, *Hiſt. l.* 35. Pantaléon, *Proſopogr. l.* 3. Eraſme, *in Epiſt.* Melchior Adam, *in Vit. Germ. Philoſ.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 128 *& ſuiv.* édit. de Hollande 1715.

L O R I Z ou L E'R I Z. *Voyez* L E'R I Z.

L O R M E (Jean de) l'un des plus fameux Médecins de France, vers la fin du XVI ſiécle, & au commencement du XVII, étoit de Moulins en Bourbonnois. Il fut premier Médecin de la Reine Marie de Médicis; & après avoir ſuivi fort long-tems la Cour, il ſe retira à Moulins à cauſe de ſa vieilleſſe, & y jouït tranquillement de la gloire qu'il avoit aquiſe. On ne ſait point le tems de ſa mort. Guy Patin ſe préparoit à parler de ce Médecin dans les Eloges Latins des François illuſtres en ſcience qu'il vouloit publier; mais ce livre n'a jamais paru. De Lorme laiſſa un fils nommé *Charles*, qui n'eut pas moins de réputation que lui dans la profeſſion de la Médecine, qu'il pratiqua dans Paris avec beaucoup de ſuccès, & fit d'ailleurs beaucoup d'honneur à ſon Art par ſa longue vie; car il ne mourut que le 24 juillet 1678, âgé de 94 ans, & il en avoit plus de 85, lorſqu'il s'étoit marié pour la troiſiéme fois. De Lorme, quoique vieux, étoit très-agréable dans la converſation. Il avoit été Médecin de Gaſton de France, Duc d'Orléans; mais il ne conſerva guéres cet emploi. Il exerça beaucoup plus long-tems celui de Médecin des eaux de Bourbon. * Bayle, *Dict. Critiq.*

L O R M E (Philibert de) Intendant des bâtimens du Roi, naquit à Lyon vers le commencement du XVI ſiécle, & dès l'âge de 14 ans il alla en Italie étudier les beautez de l'Antiquité. Marcel Cervin, qui fut depuis Pape ſous le nom de Marcel II, & qui avoit beaucoup de goût pour les Arts, l'ayant connu, conçut pour lui une grande eſtime, & lui communiqua toutes ſes lumiéres. De Lorme, ainſi enrichi des dépouilles de l'Antiquité, revint à Lyon en 1536, & il en bannit le Gothique. Enſuite étant allé travailler à Paris, pour le Cardinal du Bellay, il fut bientôt recherché à la Cour de Henri II, & dans celle des Rois ſes fils. Il fit le fer à cheval de Fontainebleau, le magnifique château d'Anet, le Palais des Thuilleries, & rétablit & orna pluſieurs maiſons royales, comme Villiers-Coterets, Saint-Germain, nommé alors le château de la Muette, le Louvre, &c. Ces ſervices furent récompenſez au delà de ſes eſpérances. Il fut fait Aumonier & Confeiller du Roi, & l'on lui donna l'Abbaïe de Saint-Eloy & celle de Saint-Serge d'Angers. Le Poëte Ronfard, piqué de jalouſie, publia contre lui une Satyre ſous ce tître, *la Truelle croſſée.* De Lorme s'en vengea, en faiſant refuſer la porte du jardin des Thuilleries, dont il étoit Gouverneur, à Ronſard, qui de ſon côté crayonna ſur la porte ces trois mots ainſi écrits, *Fort. reverent. habe.* De Lorme qui entendoit fort peu le Latin, crut trouver une inſulte dans ces paroles, & s'en plaignit à la Reine Catherine de Médicis. Mais Ronſard répondit que ces trois mots étoient Latins, & le commencement de ces deux vers du Poëte Auſone, qui avertiſſoit par là les hommes nouvellement élevez par la fortune à ne point s'oublier aiſément.

Fortunam reverenter habe quicumque repente
Dives ab exili progrediere loco.

De Lorme mourut en 1577. Il a laiſſé un Traité ſur la maniére de bien bâtir & à peu de frais, à Paris en 1556, & dix livres d'Architecture, à Paris en 1568. * Du Peyrat, *Antiquitez de la Chapelle du Roi, p.* 205. Le Pére Colonia, *Hiſtoire Litt. de Lyon, tome* 2. Auſone, *Epigr.* 8. *v.* 7. *&* 8.

L O R N, païs qui joint le Comté d'Argile en Ecoſſe, & s'étend juſqu'à Loquaber. Le païs eſt en plaine, & fertile. Il donne le tître de *Lord* au fils aîné du Comte d'Argile. * *Diction. Anglois.*

L O R N E, païs avec tître de Comté, en la partie ſeptentrionale d'Ecoſſe. Camden croit que ce fut en partie l'habitation des anciens Epidiens. * *Deſcr. Britan.*

L O R O U X, Abbaïe de France dans l'Anjou, ſur la petite riviére de Latran, à quatre lieues de Beaufort vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L O R R A I N (Jean le) de Rouen embraſſa l'état eccléſiaſtique. Il ſe diſtingua par ſes vertus & par ſon érudition. Il avoit une mémoire des plus heureuſes, une vaſte lecture & beaucoup de jugement. Il prêchoit quelquefois juſqu'à trois fois par jour, des Sermons différens, & on l'écoutoit toujours avec utilité. Il devint Chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut le neuviéme décembre 1710, âgé de 59 ans. Il avoit fait une profonde étude des Rits Eccléſiaſtiques, & il a don-

donné ſur cette matiére deux Ouvrages très-eſtimez, ſavoir, *De indebita Genuflexione in precibus tempore feſtivo, & Dominicis, & Paſchali; De l'ancienne Coutume de prier & d'adorer debout, le jour du Dimanche & de Fête, & durant le tems de Pâques*, ou, *Abbrégé Hiſtorique des Cérémonies anciennes & modernes.* On a encore de ce ſavant homme, *Les Conciles géneraux & particuliers, leur Hiſtoire, avec des Remarques ſur leurs différentes Collections.* Il a eu la meilleure part à la réviſion, à l'ordre & aux ſoins de l'impreſſion de l'*Hiſtoire de la ville de Rouen.* Il a eu part encore à la réïmpreſſion faite à Rouen d'Eſtius & de Fromond ſur ſaint Paul, & on lui attribue communément des *Remarques ſur les Canons Apoſtoliques.* * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LORRAIN (Claude-Gelée, dit le) Peintre. *Cherchez* GE'LE'E.

LORRAINE ou LORAINE, que les Allemands nomment *Lotrich*, & les Latins *Lotharingia*, Duché ſouverain de l'Europe, fait partie de la Gaule Belgique, & a la Champagne au Couchant; l'Alſace & le Palatinat du Rhin au Levant; le Luxembourg au ſeptentrion; & le Comté de Bourgogne au midi. On diviſe ordinairement la Lorraine en deux parties, en Lorraine proprement dite, & en Duché de Bar. Elle eſt arroſée de diverſes riviéres, & ſur tout de la Moſelle & de la Meuſe, qui ont autrefois donné à la Haute Lorraine le nom de *Moſellana ſuperior*; & à la Baſſe, celui de *Moſellana inferior*. Les autres ſont, la Sarre, la Meurte, &c. Le païs produit tout ce qu'on peut ſouhaiter de néceſſaire à la vie de l'homme, & renferme des campagnes fertiles en blé, des coteaux couverts de vignobles, des montagnes remplies de mines de cuivre, d'argent, de plomb, & ſur tout de fer, avec des puits ſalez, toute ſorte de gibier, & des riviéres poiſſonneuſes. Ses villes principales ſont, Nancy, Metz, Toul, Verdun, Pont-à-Mouſſon, Mirecourt, Barle-Duc, &c. Il y a eu pluſieurs fortes places; comme Stenay, Jamets, Danvilliers, Moyenvic, Marſal, Epinal, la Mothe, &c. dont quelques unes ont été démolies. On diviſe la Lorraine propre en trois bailliages, qui ſont, Nancy, Voſge, & Vaudrevange. Quant aux Evêchez de Metz, Toul & Verdun, ils ont été ſoumis ſous le régne de Henri II, l'an 1551, & ont été cédez à la France par le XLIV article de la paix de Munſter l'an 1648. Le Duché de Bar, le Comté de Clermont, Moyenvic, Stenay, &c. réduits par les armes du Roi Louïs XIII, furent encore incorporez à la Couronne de France, par le traité de paix des Pyrénées de 1659: ce qui eſt exprimé depuis l'article 62, juſqu'au 78. Quelque tems après ce traité, Charles, III. de ce nom, Duc de Lorraine, céda à Louïs XIV, la propriété & la ſouveraineté de ſes Duchez de Lorraine & de Bar; ce qui fut vérifié au Parlement au mois de février 1662. Depuis, Léopold-Joſeph Duc de Lorraine, fils de Charles IV, eſt rentré dans les Duchez de Lorraine, & de Bar, par le traité de paix conclu à Riſwick l'an 1697. Comme divers Auteurs ſe ſont trompez au ſujet de la Lorraine, il eſt important de remarquer, que par le partage que les enfans de Louïs *le Débonnaire*, firent dans l'aſſemblée de Verdun au mois d'août 843, Charles *le Chauve* eut la France, depuis la Meuſe & l'Eſcaut d'un côté juſqu'au Rhône, & juſqu'à la Saône de l'autre. Louïs *le Pieux*, Roi de Germanie, eut ce qui étoit au delà du Rhin, avec les diocéſes de Mayence, de Worms & de Spire: & LOTHAIRE, qui étoit déja Empereur, obtint outre l'Italie ce qui eſt entre les riviéres de l'Eſcaut, les Comtez voiſins de la Meuſe, & ceux qui ſont au delà du Rhône depuis Lyon. Ce Prince mort l'an 855, laiſſa *Louïs*, qui fut Empereur & Roi d'Italie; *Charles* Roi de Provence; & LOTHAIRE qui eut ce qui reſtoit entre la Meuſe, l'Eſcaut & le Rhin juſqu'à la mer: c'eſt ce qu'on appelle LE ROYAUME DE LOTHAIRE ou LORRAINE; car c'eſt à ſa conſidération qu'on lui donna ce nom, & non pas par rapport à l'Empereur ſon pére, dont les Etats étoient beaucoup plus importans. Ce Lothaire III, Roi de Lorraine, mourut l'an 869. Charles *le Chauve*, & Louïs, Roi de Germanie ſes oncles, & leurs ſucceſſeurs, eurent de grandes conteſtations au ſujet de la Lorraine. Sous le régne de Charles *le Simple*, Giſilbert fut Duc ou Gouverneur de ce païs, & mourut l'an 939. Henri, puis Othon, enſuite Conrad & Brunon, Archevêque de Cologne, gouvernérent la Lorraine juſqu'en 959. Ce fut en cette année qu'on la diviſa en Haute Lorraine, dite *Moſellane* ou *Moſellanique*, parce que la Moſelle la traverſe; & en Baſſe Lorraine. La premiére comprenoit les diocéſes de Tréves, de Strasbourg, de Metz, de Toul & de Verdun, & le Luxembourg; & la ſeconde renfermoit les diocéſes de Cologne, d'Utrecht, de Liége & de Cambray. Quelques Auteurs l'ont nommée le *Palais des Ripuaires*, parce que ſa ſituation ſe trouve entre le Rhin, la Meuſe & la Moſelle. L'Empereur Othon II donna l'an 997, le Duché de cette Baſſe Lorraine, dite *le Brabant*, à Charles de France, fils puîné du Roi Louïs IV, dit d'*Outremer*. Ce Prince en fit hommage à Othon, & cette baſſeſſe lui couta la Couronne de France, qu'on donna l'an 987, à Hugues *Capet*. Charles mourut l'an 991, & Othon ſon fils l'an 1004 ou 1005. On donna alors la Baſſe Lorraine à GODEFROY, Comte de Verdun, fils de *Godefroy* d'Ardenne. GOTHELON ſon frére lui ſuccéda, & laiſſa *Godefroy* II, dit *le Boſſu*, qui mourut ſans poſtérité, & le Duché de la Baſſe Lorraine devint l'an 1089 le partage de ſon neveu GODEFROY de Bouillon, fils d'*Ide* ſa ſœur, & d'*Euſtache* II, Comte de Boulogne. Godefroy ſe croiſa peu après pour le voyage d'Outre-mer, & la Baſſe Lorraine fut donnée à HENRI de Limbourg, qu'on en priva dans la ſuite. GODEFROY de Louvain la poſſéda après, & c'eſt de lui que ſont deſcendus les Ducs de Brabant, connus ſous le tître de Ducs de Lotrich ou de Lorraine, qu'ils ont laiſſé à leurs ſucceſſeurs. Voilà ce qui regarde la Baſſe Lorraine. Pour LA HAUTE, qui eſt celle dont nous devons principalement parler, parce que nous y trouvons l'origine de la Maiſon de Lorraine, que divers Auteurs ont ignorée, il faut remarquer qu'après la diviſion des deux Lorraines l'an 959, Brunon, Archevêque de Cologne, retint le tître de Duc principal ou d'Archiduc, & qu'il donna la Haute Lorraine à FRE'DE'RIC, frére d'*Adalbéron*, Evêque de Metz. THE'ODORIC ſon fils lui ſuccéda, & fut ſuivi de FRE'DE'RIC II, qui ne laiſſa que deux filles, *Beatrix*, mariée à *Boniface*, Marquis de Montferrat; & *Sophie*, femme de *Louïs*, Comte de Monçons. C'eſt le ſentiment des plus éclairez. Comme ces filles n'étoient pas capables du gouvernement, l'Empereur Conrad le donna à GOTHELON, qui avoit déja celui de la Baſſe Lorraine. Après ſa mort, l'Empereur donna la Haute à ALBERT, que quelques Auteurs prennent pour Albert II, Comte de Namur, qui épouſa *Regulinde*, fille du même *Gothelon*, ſurnommé *le Grand*. Albert étant mort, l'Empereur donna ce Duché l'an 1048, à GE'RARD d'Alſace, *tige de la Maiſon de* LORRAINE. Il étoit petit-fils d'ADALBERT ou ALBERT, Comte-Marchis d'Alſace. Ce tître de Marchis, que les Ducs de Lorraine, ont pris, eſt à cauſe du païs ſitué entre les Comtez de Metz & de Tréves, où ſont, Vaudrevange, Sirk, Bouſonville, &c. Adalbert fonda l'Abbaïe de Bouſonville vers l'an 1033, & eut de *Judith*, ſa femme, *Albert* & GE'RARD. Ce dernier, Comte-Marchis d'Alſace, mourut l'an 1048, & laiſſa de *Giſéle* ſa femme, *Théodoric*, Comte; & GE'RARD, qui fut Duc & Marchis de Lorraine. Il épouſa *Hédwige* de Namur, fille d'*Albert* I, Comte de Namur, & d'*Ermengarde* de Lorraine, qui étoit fille de *Charles* de France, Duc de Lorraine, & petite-fille du Roi *Louïs* IV, dit d'*Outremer*. GE'RARD laiſſa THIERRI, dit *le Vaillant*, Duc de Lorraine, qui mourut l'an 1115, & *Gérard*, Comte de Vaudémont. Telle eſt l'origine de l'illuſtre Maiſon de Lorraine, que divers Auteurs, qui l'ont cherchée en Godefroy de Bouillon, ou en d'autres que lui, n'ont ſçu déterrer, parce qu'ils n'avoient pas bien compris la différence des deux Lorraines. Quelque noble qu'ait été la Maiſon de Boulogne, celle d'Alſace ne lui céde ni en alliances, ni en ancienneté. Depuis GE'RARD, *tige de la Maiſon de* LORRAINE, elle a eu pour Deſcendans un grand nombre de Princes, dont nous allons donner la ſuite. Les Rois de France & toutes les Maiſons ſouveraines de l'Europe, ſe ſont ſouvent alliées à celle de Lorraine. Elle a produit diverſes branches, dont les principales ont été de Vaudémont, de Mercœur, de Guiſe, de Joyeuſe, de Chevreuſe, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, de Harcourt, d'Armagnac, de Lillebonne, *dont nous parlerons dans leurs articles particuliers*, & que nous ne laiſſerons pas de raſſembler ici pour une plus grande commodité. Il faut remarquer que bien que les Ducs de Brabant ayent pris le tître de Ducs de Baſſe Lorraine, ils n'ont pourtant jamais rien poſſédé dans ce Duché, mais ſeulement le Comté de Louvain ou de Brabant leur ancien patrimoine.

LISTE GE'NE'ALOGIQUE & CHRONOLOGIQUE DES DUCS de LORRAINE.

ATHIC, Duc d'Alſace, pére de ſainte *Odile*, eut entre autres fils *Albéric*, qui fut pére d'*Eberard* I, qui a vécu en 750.

EBERARD I eut pour fils *Eberard* II, qui fit de grands maux à l'Abbaïe de Lures vers l'an 869. Il fut pére de *Hugues*, Comte de Ferrette, qui eut pour fils *Eberard* III, *Hugues* II, & *Gontran*. Eberard III fut tige de la Maiſon de Lorraine; Hugues de celle d'Egeshem; Gontran de celle d'Autriche, ou de Habſpourg.

EBERARD III fut pére d'*Adalbert*, Duc & Marchis, Fondateur de l'Abbaïe de Bouzonville en 1033.

ADALBERT eut pour fils *Gérard*, mari de *Giſéle*, niéce de l'Empereur Conrad le Salique.

GE'RARD mourut en 1046, & laiſſa onze enfans, entre autres *Adalbert*, ou *Albert* II, qui lui ſuccéda, & *Gérard* II, qui ſuccéda à *Albert*.

ALBERT II, nommé par l'Empereur Duc de Lorraine en 1046, fut tué en 1048.

GE'RARD II, ſon frére, ſurnommé d'*Alſace*, mari de *Hadvide* de Namur, fut nommé Duc de Lorraine par l'Empereur Henri III, ſurnommé *le Noir*, en 1048, mort en 1070.

THIERRI, ſon fils, régna depuis l'an 1070, juſqu'en 1115. Il avoit épouſé *Gertrude*, fille de *Robert*, Comte de Flandre.

SIMON I, depuis 1115, juſqu'en 1139. Il épouſa *Adélaïde* de Saxe-Querfurt, ſœur de l'Empereur Lothaire II.

MATTHIEU I, depuis 1139, juſqu'en 1176. Il épouſa *Berthe* de Souabe, ſœur de l'Empereur Frédéric Barberouſſe.

SIMON II, depuis 1176, juſqu'en 1207. Il épouſa *Ide*, fille de *Gérard*, Comte de Mâcon & de Vienne.

FERRY I, ſurnommé *de Bitche*, frére de *Simon* II, lui ſuccéda en 1205, & gouverna juſqu'en 1207. Il avoit épouſé *Ludomille* de Pologne.

FERRY II, depuis 1207, juſqu'en 1213. Il épouſa *Agnès*, fille de *Thiébaut*, Comte de Bar.

THIE'BAUT I, depuis 1213, juſqu'en 1220. Il épouſa *Gertrude* de Darsbourg.

MATTHIEU II, frére de *Thiébaut* I, depuis 1220, juſqu'en 1250. Il épouſa *Catherine* de Limbourg.

FERRY III, depuis 1250, juſqu'en 1303. Il épouſa *Marguerite* de Champagne.

THIE'BAUT II, depuis 1303, juſqu'en 1312. Il épouſa *Elizabeth* de Rumigny.

FERRY IV, depuis 1312, juſqu'en 1329. Il épouſa *Iſabelle* d'Autriche, fille de l'Empereur *Albert* I.

RAOUL, depuis 1329, juſqu'en 1346. Il épouſa *Marie* de Blois.

JEAN I, depuis 1346, juſqu'en 1390. Il épouſa en premiéres noces *Sophie* de Virtembourg: & 2. *Marguerite* de Los & de Chiny.

CHARLES II, (en comptant pour Charles I, Charles de France, Duc de la Baſſe Lorraine.) depuis 1390, juſqu'en 1431. Il épou-

épouſa *Marguerite* de Baviére. Il ne laiſſa que deux filles, *Iſabelle*, mariée à *René* d'Anjou; & *Catherine*, mariée à *Jacques*, Marquis de Bade.

René I, d'Anjou, Duc de Lorraine & de Bar, premier Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou & Comte de Provence, depuis 1431, juſqu'en 1452, mourut en 1480.

Jean II, depuis 1452, juſqu'en 1470. Il épouſa *Marie* de Bourbon.

Nicolas, depuis 1470, juſqu'en 1473, n'a pas été marié. Il fut ſeulement fiancé en 1466, à *Anne* de France, fille de *Louïs* XI, & enſuite à *Marie* de Bourgogne, fille de *Charles le Hardi*.

René II, fils de Ferry, Comte de Vaudémont, & d'Yolande d'Anjou, régna depuis 1473, juſqu'en 1508. Il épouſa. 1. *Jeanne* de Harcourt qu'il répudia pour cauſe de ſtérilité: 2. *Philippe* de Gueldre.

Antoine, depuis 1508, juſqu'en 1544. Il épouſa *Renée* de Bourbon.

François I, depuis 1544, juſqu'en 1545. Il épouſa *Chriſtine* de Danemarck.

Charles III, depuis 1545, juſqu'en 1608. Il épouſa *Claude* de France, fille du Roi *Henri* II.

Henri II, (en comptant pour Henri I, celui qui en 940, reçut le Duché de l'Empereur Othon le Grand) régna depuis 1608, juſqu'en 1624. Il épouſa *Marguerite* de Gonzague.

François II, frére du bon Duc *Henri*, & pére de Charles IV, régna pendant quelques jours de l'an 1625, puis remit le Duché à ſon fils *Charles* IV.

Charles IV, depuis 1625, juſqu'en 1675. Il épouſa *Nicole* de Lorraine, ſa couſine germaine, fille du Duc *Henri* II.

Charles V, depuis 1675, juſqu'en 1690. Il épouſa *Elénore* d'Autriche, ſœur de l'Empereur *Léopold* I.

Leopold, Duc de Lorraine depuis 1690, juſqu'en 1729. Il épouſa *Charlotte-Elizabeth* de France, fille de *Philippe* de France, Duc d'Orléans.

François III, depuis 1729, a épouſé *Marie-Thérèſe*, Archiducheſſe d'Autriche, fille aînée de l'Empereur *Charles* VI, aujourd'hui régnant.

LISTE CHRONOLOGIQUE & GENEALOGIQUE DES DUCS & COMTES de BAR.

Brunon, Archevêque de Cologne, frére de l'Empereur *Othon* II, ſurnommé *le Grand*, partagea l'an 958, le gouvernement de la Lorraine avec *Frédéric* I, Comte de Bar, ſon neveu, qui prit le tître de Duc de Bar, & mourut en 984. Il avoit épouſé *Béatrix*, ſœur de *Hugues* Capet, & niéce de l'Empereur *Othon*.

Thierri I, Duc de Bar, depuis 984, juſqu'en 1024. Il épouſa *Richilde*.

Frederic II, Duc de Bar depuis 1024, juſqu'en 1032. Il épouſa *Mathilde*, fille du Duc de Franconie, & ne laiſſa que deux filles; 1. *Béatrix*, qui épouſa *Boniface*, Marquis de Toſcane; 2. *Sophie*, qui épouſa *Louïs* de Montbelliard, Comte de Monçon & de Ferrette. Ici finiſſent les premiers Ducs de Bar.

Louïs, mari de *Sophie*, fut Comte de Bar depuis 1032. *Sophie* mourut en 1096. On ignore le tems de la mort de *Louïs*.

Thierri, Comte de Bar depuis 1096, juſqu'en 1105. Il épouſa *Ermenſtade*, fille de *Guillaume* II, Comte de Bourgogne, ſœur du Pape Calixte II.

Renaut I, depuis 1105, juſqu'en 1149. Il épouſa 1. *Giſéle* de Vaudemont: 2. la mére de *Frédéric*, Comte de Toul.

Hugues, Comte de Bar depuis 1149, juſqu'en 1153.

Renaut II, Comte de Bar, frére de *Hugues*, depuis 1155, juſques vers l'an 1160. Il épouſa *Agnès* de Champagne, fille du Comte *Thiébaut*.

Henri I, Comte de Bar, depuis l'an 1160 ou environ, juſqu'en 1191. On ignore s'il a été marié.

Thiébaut I, Comte de Bar, depuis 1191, juſqu'en 1214. Il épouſa 1. *Lorette* de Los: 2. *Iſabelle* de Bar-ſur-Seine: 3. *Ermenſon* de Luxembourg, qui lui fit prendre le tître de Comte de Luxembourg, avec celui de Comte de Bar depuis l'an 1200.

Henri II, Comte de Bar, depuis 1214, juſqu'en 1240. Il épouſa *Philippe* de Dreux.

Thiébaut II, Comte de Bar, depuis 1240, juſqu'en 1297. Il épouſa 1. *Jeanne* de Flandre: 2. *Jeanne* de Toer.

Henri III, Comte de Bar, depuis 1297, juſqu'en 1302. Il épouſa *Eléonore*, fille d'*Edouard* I, Roi d'Angleterre.

Edouard I, Comte de Bar, depuis 1302, juſqu'en 1337. Il épouſa *Marie* de Bourgogne, fille de *Robert* II, Duc de Bourgogne.

Henri IV, Comte de Bar, depuis 1337, juſqu'en 1344. Il épouſa *Yolande* de Flandre, fille de *Robert* de Flandre.

Edouard II, Comte de Bar, depuis 1344, juſqu'en 1352, mort avant ſa majorité, & ſans avoir été marié.

Robert I, Comte de Bar, depuis 1352, juſqu'en 1411. Sous ſon régne le Comté de Bar fut érigé en Duché en 1354. Il épouſa *Marie* de France, fille du Roi *Jean*.

Edouard III, Duc de Bar, depuis 1411, juſqu'en 1415. Il épouſa *Blanche* de Navarre.

Louïs, Cardinal de Bar, frére d'*Edouard* III, ſuccéda au Duché de Bar en 1415. Il s'en démit en faveur de *René* I, d'Anjou, ſon neveu, en 1419, & mourut en 1430.

Le Duché de Bar fut uni à celui de Lorraine par le mariage de *René* I, d'Anjou, avec *Iſabelle* de Lorraine, fille du Duc *Charles* II. Le contract de mariage entre *René* & *Iſabelle* eſt du 20 de mars de l'an 1418.

Pour donner une idée plus nette de cette ſucceſſion Chronologique, nous nous contenterons de la reprendre depuis Raoul, & d'en marquer les différentes alliances & les différentes branches.

XIV. Jean Duc & Marchis de Lorraine, fils unique de Raoul, Duc & Marchis de Lorraine, qui fut tué à la bataille de Crecy le 26 août 1346, en combattant pour la France, & de *Marie* de Châtillon, dite *de Blois*, Dame de Guiſe, ſa ſeconde femme, mourut à Paris de poiſon le 27 ſeptembre 1290. Il avoit épouſé 1. *Sophie* de Wirtemberg, fille d'*Everard*, III. du nom, Comte de Wirtemberg, & d'*Elizabeth* de Henneberg: 2. *Marguerite*, Comteſſe de Los & de Chiny, fille unique de *Louïs*, Comte de Los & de Chiny, & de *Jeanne* de Blammont, morte le premier octobre 1372, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiére femme, furent, 1. Charles I, qui ſuit; 2. Ferry de Lorraine, Comte de Vaudémont, *qui continua la poſtérité rapportée cy-aprés*; & 3. *Iſabelle* de Lorraine, ſeconde femme d'*Enguerrand*, VII. du nom, Sire de Coucy, Comte de Soiſſons & de Marle, Grand Bouteiller de France, &c. mariée en 1385. Elle prit une ſeconde alliance avec *Etienne* II, dit *le Jeune*, Duc de Baviére, Seigneur d'Ingolſtat.

XV. Charles, I. du nom, Duc & Marchis de Lorraine, fut nommé Connétable de France, & mourut l'an 1430. Il avoit épouſé en 1393, *Marguerite* de Baviére, fille aînée de *Robert*, III. du nom, Empereur, Duc de Baviére, Comte Palatin du Rhin, Electeur, & d'*Elizabeth* de Nuremberg, morte le 26 août 1434, dont il eut 1. 2. *Louïs* & *Rodolphe*, morts jeunes; 3. *Catherine*, mariée l'an 1426, à *Jacques*, I. du nom, Marquis de Bade, morte le premier mars 1493; & 4. *Iſabeau*, Ducheſſe de Lorraine, qui étoit l'aînée, & qui fut mariée le 24 octobre 1420, à *René*, Duc d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, & mourut le 28 février 1452. De cette alliance vinrent *Jean* d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine, mort le 16 décembre 1470, *Yolande* d'Anjou, Ducheſſe de Lorraine, mariée à *Ferry* de Lorraine, II. du nom, Comte de Vaudémont; & *Marguerite* d'Anjou, alliée à *Henri* VI, Roi d'Angleterre, morte le 25 août 1482.

COMTES de VAUDEMONT, puis Ducs de Lorraine.

XV. Ferry de Lorraine, I. du nom, ſecond fils de Jean, Duc de Lorraine, fut Seigneur de Rumigni, devint Comte de Vaudémont, Seigneur de Joinville par ſon mariage, & fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415, combattant vaillamment pour la France. Il avoit épouſé *Marguerite* de Joinville, Comteſſe de Vaudémont, & Dame de Joinville, veuve de *Jean* de Bourgogne-Comté, & de *Pierre*, Comte de Genéve, & fille aînée de *Henri*, V. du nom, Comte de Vaudémont, Sire de Joinville, Sénéchal de Champagne, &c. & de *Marie* de Luxembourg, mort en 1416, dont il eut 1. Antoine qui ſuit; 2. *Ferry*, Seigneur de Rumigny; 3. *Charles*, Seigneur de Bovines; 4. *Jean-Antoine*, Seigneur de Florines; 5. *Iſabelle*, mariée 1. à *Philippe*, Comte de Naſſau-Sarrebruck: 2. en 1412, à *Henri*, Comte de Blammont; 6. *Marguerite*, alliée à *Guillaume* de Vienne, Seigneur de Saint George, &c. & 7. *Jeanne* de Lorraine, mariée en 1420, à *Jean* III, Comte de Salms.

XVI. Antoine de Lorraine, Comte de Vaudémont & de Guiſe, Seigneur de Joinville, &c. mourut l'an 1447. Il avoit épouſé, l'an 1417, *Marie*, Comteſſe de Harcourt & d'Aumale, Dame d'Elbœuf, de Mayenne, de Lillebonne, de Brionne, &c. morte le 19 avril 1476, en ſa 78 année, fille aînée & héritiére de *Jean*, VII. du nom, Comte de Harcourt, &c. & de *Marie* d'Alençon, dont il eut 1. Ferry II, qui ſuit; 2. *Henri*, Evêque de Térouanne, puis de Metz, mort le 20 octobre 1505, âgé de 80 ans; 3. *Philippe*, mort jeune; 4. *Jean*, Comte de Harcourt, Gouverneur d'Anjou, qui ſignala ſon courage à la conquête de la Normandie l'an 1449; 5. *Marguerite*, Dame d'Arſchot, mariée l'an 1432, à *Antoine*, Sire de Croy & de Renty, Grand-Maître de France, Chevalier de la Toiſon d'Or; 6. *Marie*, ſeconde femme d'*Alain* IX, Vicomte de Rohan, morte le 23 avril 1455; 7. 8. *Catherine* & une autre *Marguerite* de Lorraine, Religieuſes.

XVII. Ferry de Lorraine, II. du nom, Comte de Vaudémont, de Guiſe, &c. mort le 31 août 1470, avoit épouſé l'an 1444, *Yolande* d'Anjou, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, fille aînée de *René* d'Anjou, Roi de Naples, & d'*Iſabeau*, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, ſa premiére femme, morte l'an 1483, âgée de 55 ans, dont il eut 1. René II, qui ſuit; 2. *Nicolas*, Baron de Joinville, &c. mort ſans alliance; 3. *Pierre*, mort jeune, 4. *Jeanne*, mariée en janvier 1473, à *Charles* d'Anjou, IV. du nom, Roi de Naples, morte l'an 1480; 5. *Yolande*, premiére femme de *Guillaume*, II. du nom, dit *le Noir*, Landgrave de Heſſe, mariée en 1497, morte l'an 1500; & 6. *Marguerite* de Lorraine, alliée l'an 1488, à *René* Duc d'Alençon, après la mort duquel elle prit l'habit des filles de ſainte Claire, dans le monaſtére qu'elle avoit fondé à Argentan, & y mourut le premier novembre 1521, en ſa 58 année, en odeur de ſainteté.

XVIII. René, II. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, Comte de Vaudémont, de Guiſe, d'Aumale & de Harcourt, mort le dixiéme décembre 1508, avoit épouſé l'an 1471, *Jeanne* de Harcourt, Comteſſe de Tancarville, &c. ſeconde fille & héritiére de *Guillaume*, Comte de Tancarville, &c. & d'*Yolande* de Laval ſa deuxiéme femme, qu'il répudia pour ſa ſtérilité, & prit une ſeconde alliance l'an 1485, avec *Philippe* de Gueldre, fille d'*Adolphe* d'Egmond, Duc de Gueldre, & de *Catherine* de Bourbon, laquelle après la mort de ſon mari, ſe rendit Religieuſe aux filles de Sainte-Claire de Pont-à-Mouſſon, où elle fit profeſſion le huitiéme décembre 1520, & y mourut le 26 février 1547, âgée de 85 ans, ayant eu pour enfans 1. 2. *Charles* & *François*, morts jeunes; 3. Antoine, Duc de Lorraine, qui ſuit; 4. *Nicolas*, mort jeune; 5. Claude de Lorraine, Duc de Guiſe, *qui a fait la branche des Ducs de* Guise, *qui ſera rapportée cy-après*; 5. *Jean*, Cardinal de Lorraine, Archevêque de Rheims, de Lyon, &c. mort le 18 mai 1550; 7. *Louïs*, Comte de Vaudémont, mort au ſiége de Naples l'an 1528, à l'âge de 28 ans, ſans alliance;

8. *Fran-*

8. *François*, Comte de Lambesc & d'Orgon, tué à la bataille de Pavie le 24 février 1524, âgé de 18 ans; & 9. 10. 11. 12. quatre filles mortes jeunes.

XIX. Antoine, Duc de Lorraine & de Bar, Comte de Vaudémont, né le quatriéme juin 1490, mort le 14 juin 1544, eut pour femme *Renee* de Bourbon, Dame de Mercœur, fille de *Gilbert*, Comte de Montpensier, Dauphin d'Auvergne, & de *Claire* de Gonzague-Mantoue, morte en mai 1539, dont il eut 1. François, Duc de Lorraine, qui suit; 2. Nicolas, *qui a fait la branche des Ducs de* Mercoeur, *mentionnée cy-après*; & 3. *Anne* de Lorraine, née le 25 juillet 1522, mariée 1. l'an 1540, à *René* de Nassau, Prince d'Orange: 2. à *Philippe* de Croy, Duc d'Arschot, Chevalier de la Toison d'Or, morte l'an 1568.

XX. François, Duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1517, mourut d'apoplexie le 12 juin 1545, laissant de *Chrétienne* de Danemarck, veuve de *François* Sforce, Duc de Milan, & fille de *Christiern* II, Roi de Danemarck, & d'*Elizabeth* d'Autriche qu'il avoit épousée l'an 1540, morte le dixiéme décembre 1590, 1. Charles II, qui suit; 2. *Renée*, née le 20 avril 1544, mariée le 22 février 1568, à *Guillaume*, V. du nom, Duc de Baviére, morte le 23 mars 1602; & 3. *Dorothée* de Lorraine, née posthume le 24 août 1545, alliée le 26 décembre 1575, à *Erric*, II. du nom, Duc de Brunswic, morte sans postérité l'an 1587.

XXI. Charles II, & selon d'autres, III. du nom, Duc de Lorraine & de Bar, né le 15 février 1543, mourut le 14 mai 1608. Il avoit épousé le cinquiéme février 1558, *Claude* de France, seconde fille de *Henri* II, Roi de France, & de *Catherine* de Médicis, morte le 20 février 1574, âgée de 27 ans, dont il eut 1. Henri II, Duc de Lorraine, qui suit; 2. *Charles*, Cardinal de Lorraine, Evêque de Metz & de Strasbourg, né le premier juillet 1567, mort le 30 novembre 1607; 3. François, Comte de Vaudémont *qui a continué la postérité rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Christine*, née le sixiéme août 1565, mariée le troisme mai 1583, à *Ferdinand* de Médicis, I. du nom, Grand Duc de Toscane, morte le 19 décembre 1637; 5. *Antoinette*, née le 26 août 1568, alliée lan 1599, à *Jean-Guillaume*, Duc de Cléves & de Juliers, morte sans postérité; 6. *Anne*, née le dixiéme septembre 1569, morte le huitiéme août 1576; 7. *Catherine*, Abbesse de Remiremont, née le huitiéme novembre 1573, morte à Paris, le septiéme mars 1648; 8. *Elizabeth*, née le neuviéme octobre 1574, mariée le sixiéme février 1595, à *Maximilien*, I. du nom, Duc de Baviére & Electeur, morte le sixiéme janvier 1635; & 9. *Claude* de Lorraine, sœur jumelle d'*Elizabeth*, morte le deuxiéme octobre 1576.

XXII. Henri, Duc de Lorraine & de Bar, surnommé *le Bon*, né le huitiéme novembre 1563, mourut le 31 juillet 1624. Il avoit épousé 1. le 30 janvier 1599, *Catherine* de Bourbon, Princesse de Navarre, sœur du Roi *Henri* IV, morte sans enfans le 13 février 1604: 2. le 26 avril 1606, *Marguerite* de Gonzague, fille de *Vincent*, I. du nom, Duc de Mantoue & de Montferrat, & d'*Eléonore* de Médicis, morte le 27 février 1632, dont il eut 1. *Nicole*, Duchesse de Lorraine & de Bar, née le troisiéme octobre 1606, mariée avec dispense en mai 1621, à *Charles* III, Duc de Lorraine, son cousin germain, morte d'apoplexie à Paris le 13 février 1657, sans laisser de postérité; & 2. *Claude-Françoise* de Lorraine, née le 15 octobre 1612, mariée avec dispense le onziéme février 1634, à *François* Duc de Lorraine, son cousin germain, morte en couches le deuxiéme août 1648.

XXII. François de Lorraine, troisiéme fils de Charles II, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Claude* de France, naquit le 27 février 1572, fut Comte de Vaudémont, &c. & mourut le 15 octobre 1632, laissant de *Catherine*, Comtesse de Salms, fille unique de *Paul*, Comte de Salms, & de *Marie* le Véneur-Tilliers, morte le neuviéme décembre 1627, 1. *Henri* de Lorraine, Marquis d'Hotton-le-Châtel, né le septiéme mars 1602, mort l'an 1610; 2. Charles III, dit communement IV, qui suit; 3. Nicolas-François, *qui a continué la postérité, dont il sera parlé après celle de son frére aîné*; 4. *Henriette* de Lorraine, née le cinquiéme avril 1605, mariée 1. l'an 1621, à *Louis*, bâtard de Guise, Prince de Phaltzbourg & de Lixim: 2. à *Jérôme* Grimaldi, Gentilhomme Génois: 3. à *Christophle* de Moura: 4. à *Charles* Guasco: 5. à *N.*... de Chantelou, dit le Prince de Lixim, morte le 16 novembre 1660; & 5. *Marguerite* de Lorraine, née l'an 1613, mariée le 31 janvier 1632, à *Gaston-Jean-Baptiste* de France, Duc d'Orléans, morte le troisiéme avril 1672.

XXIII. Charles III, dit communement IV, Duc de Lorraine & de Bar, né le sixiéme avril 1604, mourut le 20 septembre 1675, sans enfans de *Nicole*, Duchesse de Lorraine & de Bar, sa cousine germaine, fille de *Henri*, Duc de Lorraine, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue, qu'il avoit épousée le 23 mai 1621, morte le 20 février 1657, ni de *Marie* d'Aspremont, sa seconde femme, fille unique de *Charles*, III. du nom, Comte d'Aspremont, & de *Marie-Françoise* de Mailly, dite de *Coucy*, qu'il avoit épousée le quatriéme novembre 1665, laquelle se remaria l'an 1672, à *Henri-François*, Comte de Mansfeld, Chevalier de la Toison d'Or, & Grand-Maître de la Maison de l'Impératrice, & mourut le 23 octobre 1692. *Ce Duc laissa de* Béatrix *de Cusance, Princesse de Cantecroix, qu'il avoit épousée le deuxiéme avril* 1637, 1. Charles-Henri *qui suit*; & 2. Anne *de Lorraine, née le 23 août* 1639, *mariée le septieme octobre* 1660, *à* François-Marie *de Lorraine, Comte de Lillebonne, morte le 19 février* 1720. Charles-Henri *de Lorraine, Prince de Vaudémont, Chevalier de la Toison d'Or, Gouverneur du Milanois, né le 17 avril* 1649, *mourut le 14 janvier* 1723. *Il avoit épousé le 28 avril* 1669, Anne-Elizabeth *de Lorraine, fille de* Charles *de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbœuf, & d'*Anne-Elizabeth, *Comtesse de Lannoy, sa premiére femme, morte d'apoplexie le cinquiéme août* 1713, *dont il eut* Charles-Thomas *de Lorraine, Prince de Vaudémont, Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal de camp, Général des armées de l'Empereur, né le septiéme mars* 1670, *mort en Italie le douziéme mars* 1704, *sans alliance.*

XXIII. Nicolas-François de Lorraine, dit communement le Duc François de Lorraine, troisiéme fils de François de Lorraine, Comte de Vaudémont, & de *Catherine* Comtesse de Salms, né le sixiéme décembre 1609, avoit été nommé Cardinal l'an 1627. Ayant depuis quitté l'Etat Ecclésiastique, le Duc Charles son frére aîné, lui fit une démission de ses Etats l'an 1634. Il mourut le 26 janvier 1670, ayant eu de *Claude-Françoise* de Lorraine, seconde fille de *Henri*, Duc Lorraine & de Bar, & de *Marguerite* de Gonzague-Mantoue; qu'il avoit épousée le onziéme février 1634, morte le deuxiéme août 1648, 1. *Ferdinand-Philippe-Joseph-François-Ignace-Dominique-Gaspard*, dit *le Prince Ferdinand* de Lorraine, né le 30 décembre 1639, mort de la pierre à Paris le premier avril 1659; 2. Charles-Le'opold-Nicolas-Sixte, Duc de Lorraine, qui suit; 3. *Anne-Eléonore-Dorothée*, née le 12 mai 1645, morte le 28 février 1646; & 4. *Marie-Anne-Thérése-Judith* de Lorraine, Abbesse de Remiremont, née le 30 juillet 1648, morte à Paris le 17 juin 1661. *Voyez* sous NICOLAS.

XXIV. Charles-Le'opold-Nicolas-Sixte, Duc de Lorraine & de Bar, dit le Duc Charles, né le 23 avril 1643, fut Chevalier de la Toison d'Or, Généralissime des armées de l'Empereur, & mourut le 18 avril 1690, en réputation d'un des plus renommez Généraux de son tems. Il avoit épousé le sixiéme février 1671, *Marie-Eléonore*, veuve de *Michel* Wisnowiski, Roi de Pologne, & fille de *Ferdinand* III, Empereur, & d'*Eléonore* de Gonzague-Mantoue sa troisiéme femme, morte le 17 décembre 1697, dont il eut 1. Le'opold-Joseph-Dominique-Hyacinthe-Agapet, Duc de Lorraine, qui suit; 2. *Charles-Joseph-Jean-Antoine-Ignace-Felix* de Lorraine, né le 24 novembre 1680, Evêque d'Osnabruck, Archevêque & Electeur de Tréves, mort de la petite vérole à Vienne le quatriéme décembre 1715, âgé de 35 ans; 3. *Ferdinand-Antoine-Joseph-Romain-Laurent* de Lorraine, né le neuviéme août 1683, mort jeune; 4. *Joseph-Innocent-Emmanuel-Félicien-Constant* de Lorraine, né le 20 octobre 1685, mort le 25 août 1705, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Cassano en Italie le 16 du même mois; 5. *François*, Abbé de Stavelo, &c. né le huitieme décembre 1689, mort de la petite vérole le 27 juillet 1715; & 6. *N.*... de Lorraine, née le 28 avril 1613, morte trois heures après sans être nommée.

XXV. Le'opold-Joseph-Charles-Dominique-Hyacinthe-Agapet, Duc de Lorraine & de Bar, Marquis de Pont-à-Mousson & de Nomény, Comte de Blamont, de Vaudémont, &c. né à Inspruck le onziéme de septembre 1679, & créé Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or en 1690, fut rétabli en 1698, en vertu du traité de paix de Ryswick, dans la possession & jouïssance de ses Etats qui avoient été vint-huit ans au pouvoir de la France. S'étant rendu à Versailles, il prêta en personne le 25 de novembre 1699, sur les trois heures après midi, la foi & hommage au Roi pour le Duché de Bar, & autres domaines mouvans de la Couronne de France, en exécution du même traité de Ryswick, & en la forme & maniére qu'avoit fait le Duc Charles, son grand oncle. Il ne prit aucune part dans la guerre qui se ralluma en 1701, à l'occasion de la succession d'Espagne, & tant qu'elle dura il observa une exacte neutralité. L'Empereur Charles VI lui ayant accordé le Duché de Teschen en Silésie pour équivalent de ses prétentions sur le Duché de Montferrat en Italie, ses Ministres à Vienne en firent hommage en son nom à l'Empereur le douziéme de mars 1722, & allérent ensuite en prendre possession pour lui. Ce Prince, après un régne de trente-un ans, mourut d'un crachement de sang & d'une oppression de poitrine en cinq jours de maladie à Luneville, lieu de sa résidence la plus ordinaire, le 27 de mars 1729 sur les six heures du soir, âgé de 49 ans, six mois & seize jours. Son corps fut transporté à Nancy, & mis d'abord en dépôt dans l'église du noviciat des Jésuites, d'où il fut transféré le septiéme de juin suivant en celle des Cordeliers, lieu de la sépulture ordinaire des Ducs de Lorraine, où ses funérailles furent célébrées pendant trois jours avec un grand appareil. Son Oraison funébre y fut prononcée le huitiéme de juin par le Pére Ségaud, Jésuite. Ce Prince avoit été marié par Procureur à Fontainebleau le 13 d'octobre 1698, avec *Elisabeth-Charlotte* d'Orléans, née le 13 de septembre 1678, fille de *Philippe*, fils de France, Duc d'Orléans, & de *Charlotte-Elisabeth* de Baviére. Il en avoit eu 1. un fils, Duc de Bar, né à Bar-le-Duc à onze heures du soir moins trois minutes le 26 d'août 1699, & mort à Nancy le quatriéme d'avril 1700, sans avoir été nommé; 2. *Charlotte* de Lorraine, née à Nancy le 21 d'octobre 1700, & morte de la petite vérole à Luneville le quatriéme de mai 1711, ayant été élue peu de tems auparavant Abbesse de Remiremont; 3. une seconde fille née à huit mois de terme à Nancy le 13 de novembre, & morte le 19 de décembre 1701; 4. *Gabrielle* de Lorraine, née le dixiéme de Décembre 1702, & morte de la petite vérole à Luneville le onziéme de mai 1711; 5. *Louïs*, né à Luneville le 28 de janvier 1704, batisé au même lieu le 24 de juillet suivant, & tenu sur les fonts de batême au nom de Louïs XIV, Roi de France, & de Marie-Magdeleine-Thérése-Eléonor de Baviére-de Neubourg, Impératrice régnante, mort aussi de la petite vérole à Luneville le dixiéme de mai 1711; 6. *Joséphe* de Lorraine, née à Luneville le 16 de février 1705, morte le 16 de mars 1709; 7. un fils né à Luneville le quatriéme de mars 1706, mort en bas âge; 8. *Léopold-Clément*, Prince héréditaire de Lorraine, né à Luneville le 25 d'avril 1707, à huit heures du matin, nommé par l'Empereur le 23 de novembre 1721, Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or, mort de la petite vérole à Luneville le quatriéme de juin 1723, dans la 17 année de son âge; 9. François-Etienne, Duc de Lorraine, qui suit; 11. une fille née le quatriéme de juillet 1710, à cinq heures du matin, & morte le 23 d'août suivant; 11. *Elisabeth-Thérése* de Lorraine, née à Lu-

Lu-

neville la nuit du 15 au 16 d'octobre 1711; 12. *Charles*, Prince de Lorraine, né le douziéme de décembre 1712; & 13. *Anne-Charlotte* de Lorraine, née à Luneville le 17 de mai 1714.

XXVI. François-Etienne, Duc de Lorraine & de Bar, Marquis de Pont-à-Mouſſon & de Nomény, Comte de Vaudémont & de Blamont, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Lieutenant-Gouverneur du Royaume de Hongrie pour l'Empereur, né à Luneville à deux heures du matin le huitiéme de décembre 1708, devint Prince héréditaire par la mort du Prince *Léopold-Clément*, ſon frére aîné, & ayant été enſuite demandé par l'Empereur Charles VI, au Duc ſon pére, pour être élevé à ſa Cour, il s'y rendit, & arriva le 13 d'août 1723 à Prague, où étoit alors la Cour Impériale, à la ſuite de laquelle il continua de demeurer juſqu'après le décès du Duc, ſon pére, auquel ayant ſuccédé, il partit de Vienne le neuviéme de novembre 1729, pour ſe rendre dans ſes Etats. Il arriva à Luneville, lieu de la réſidence de ſa Cour, le 29 du même mois. Il fit un voyage à Paris au mois de janvier 1730, & s'étant rendu à Verſailles le premier de février ſuivant, il y prêta foi & hommage au Roi pour ſon Duché de Bar, & autres Domaines mouvans de la Couronne, en la même forme & maniére que le feu Duc ſon pére avoit fait. Il ſéjourna enſuite quelques jours à la Cour, & partit de Paris le 15 du même mois de février pour retourner dans ſes Etats, après avoir été régalé par le Roi d'une riche tenture de tapiſſerie rehauſſée d'or, de la manufacture des Gobelins, faite ſur les deſſeins de Raphaël. Il alla voyager en 1731, ſous le nom de Comte de Blamont, dans les Païs-Bas Autrichiens, & enſuite en Hollande, d'où il paſſa en Angleterre, & après avoir ſéjourné à Londres près de deux mois, il ſe rembarqua le 19 de décembre pour s'en retourner en Allemagne. L'Empereur le déclara le 25 de mars 1732, ſon Lieutenant dans ſon Royaume de Hongrie, & les Etats & provinces y annexez. La nouvelle lui en fut portée à Breſlau, où il ſe trouvoit, & s'étant rendu à Vienne, il prêta ſerment entre les mains de ſa Majeſté Impériale pour cette place, le 22 de mai ſuivant. Il ſe rendit enſuite en Hongrie, & fit ſon entrée à Presbourg le ſixiéme de juin. Il a épouſé le douziéme février 1736, *Marie-Thérèſe*, Archiducheſſe d'Autriche, fille aînée de l'Empereur Charles VI, aujourd'hui régnant.

BRANCHE DES DUCS de MERCOEUR.

XX. Nicolas de Lorraine, ſecond fils d'Antoine, Duc de Lorraine, & de *Renée* de Bourbon-Montpenſier, Dame de Mercœur, né le 17 octobre 1524, fut Marquis de Nomény, Comte de Vaudémont & de Chaligny. Le Roi Henri III, ſon gendre, le créa Duc de Mercœur, par lettres de l'année 1569, vérifiées au Parlement le huitiéme mars 1576, & il mourut le 24 janvier 1577. Il avoit épouſé 1. le premier mai 1549, *Marguerite* d'Egmond, fille de *Jean*, III. du nom, Comte d'Egmond, & de *Françoiſe* de Luxembourg, morte le dixiéme mars 1554: 2. le 24 février 1555, *Jeanne* de Savoye, fille de *Philippe*, Duc de Nemours, & de *Charlotte* d'Orléans-Longueville, morte le quatriéme juillet 1568: 3. le onziéme mai 1569, *Catherine* de Lorraine, fille de *Claude* de Lorraine, Duc d'Aumale, & de *Louïſe* de Brezé. Il eut des enfans de ſes trois femmes. Ceux du premier lit furent, 1. 2. 3. *Henri*, *Marie* & *Catherine* de Lorraine, morts en jeuneſſe; & 4. *Louïſe* de Lorraine, née le 30 avril 1553, mariée le 15 février 1565, à *Henri* III, Roi de France & de Pologne, morte ſans poſtérité le 29 janvier 1601. Du ſecond lit vinrent, 5. Philippe-Emanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, qui ſuit; 6. *Charles* de Lorraine, Cardinal de Vaudémont, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Evêque de Toul, puis de Verdun, né le deuxiéme avril 1561, mort le 30 octobre 1587; 7. *Jean*, mort jeune; 8. *François*, Marquis de Chauſſeins, mort ſans alliance; 9. *Marguerite*, née le 14 mai 1564, mariée 1. en octobre 1581, à *Anne*, Duc de Joyeuſe, Pair & Amiral de France: 2. l'an 1599, à *François* de Luxembourg, Duc de Piney, &c. morte ſans poſtérité le 20 ſeptembre 1625; & 10. *Claude* de Lorraine, morte jeune. Et du troiſiéme lit ſortirent, 11. Henri de Lorraine, Marquis de Mouy, *qui a fait la branche des Marquis de* Mouy, *rapportée cy-après*; 12. *Antoine*, mort jeune; 13. *Eric*, Evêque de Verdun, puis Capucin, & enſuite Evêque de Tripoli, & ſuffragant de l'Evêché de Strasbourg; 14. 15. *Chrine* & *Louïſe* de Lorraine, mortes ſans alliance.

XXI. Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mayenne, &c. Prince du Saint Empire, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Bretagne, né le neuviéme ſeptembre 1558, mourut à Nuremberg le 19 février 1602, ayant eu de *Marie* de Luxembourg, Ducheſſe de Penthiévre, Vicomteſſe de Martigues, &c. fille unique & héritiére de *Sébaſtien* de Luxembourg, Duc de Penthiévre, &c. & de *Marie* de Beaucaire, qu'il avoit épouſée le 12 juillet 1575, morte le ſixiéme ſeptembre 1623, 1. *Philippe*, morte jeune; & 2. *Françoiſe* de Lorraine Ducheſſe d'Etampes, de Mercœur & de Penthiévre, &c. Vicomteſſe de Martigues, &c. née l'an 1592, mariée en juillet 1609, à *Céſar*, Duc de Vendôme & de Beaufort, &c. morte le huitiéme ſeptembre 1669.

BRANCHE DES MARQUIS de MOY.

XXI. Henri de Lorraine, I. du nom, fils de Nicolas de Lorraine, Duc de Mercœur, &c. & de *Claude* de Lorraine-Aumale ſa troiſiéme femme, né le 31 janvier 1570, fut Marquis de Moy, Comte de Chaligny, &c. & mourut l'an 1601. Il avoit épouſé *Claude*, Marquiſe de Moy, veuve de *George* de Joyeuſe, Seigneur de S. Dizier, & fille unique de *Charles*, Marquis de Moy, &c. & de *Catherine-Suſanne* Comteſſe de Cerny, morte le troiſiéme novembre 1627, dont il eut 1. *Charles* de Lorraine, *qui aura un article ſéparé*; 2. *Henri* de Lorraine, II. du nom, Marquis de Moy, &c. né l'an 1596, mort le dixiéme juin 1672, ſans poſtérité légitime; 3. *François* de Lorraine, né en janvier 1599, Evêque de Verdun l'an 1623, mort en 1655; & 4. *Louïſe* de Lorraine, mariée à *Florent*, Prince de Ligne, & Chevalier de la Toiſon d'Or, morte Religieuſe Capucine à Mons le premier décembre 1667, en ſa 74 année: elle y avoit pris l'habit après la mort de ſon mari, & y avoit demeuré plus de 30 ans.

BRANCHE DES DUCS de GUISE & de Chevreuſe.

XIX. Claude de Lorraine, cinquiéme fils de Rene', II. du nom, Duc de Lorraine, & de *Philippe* de Gueldre ſa ſeconde femme, né le 20 octobre 1469, fut Duc de Guiſe, Pair & Grand-Véneur de France, Comte d'Aumale, Marquis de Mayenne & d'Elbœuf, Baron de Joinville, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. & mourut le 12 avril 1550. Il avoit épouſé le 18 avril 1513, *Antoinette* de Bourbon, fille de *François*, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, morte le 20 janvier 1583, âgée de 89 ans, dont il eut, 1. François de Lorraine, Duc de Guiſe, qui ſuit; 2. *Charles*, Cardinal de Lorraine, Archevêque & Duc de Rheims, né le 17 février 1524, mort à Avignon le 26 décembre 1574; 3. Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, qui a fait la *branche des Ducs d'*Aumale, *rapportée cy-après*; 4. *Louïs* de Lorraine, Cardinal de Guiſe, Archevêque de Sens, né le 21 octobre 1527, mort le 29 mars 1578; 5. *Pierre*, mort jeune; 6. *François* de Lorraine, Grand-Prieur, & Général des Galéres de France, né le 18 avril 1534, mort le ſixiéme mars 1563; 7. Rene' de Lorraine, Marquis d'Elbœuf, *qui a donné origine aux Ducs d'*Elbœuf, *mentionnez cy-après*; 8. *Marie* de Lorraine, née le 22 novembre 1515, mariée 1. le quatriéme août 1534, à *Louïs* d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville: 2. le neuviéme mai 1530, à *Jacques* Stuart, V. du nom, Roi d'Ecoſſe, morte le deuxiéme juin 1568; 9. *Louïſe*, née le dixiéme janvier 1520, alliée le 20 février 1541, à *Charles* de Croy, Prince de Chimay, morte ſans enfans le 18 octobre 1542; 10. *Renée*, Abbeſſe de Saint-Pierre de Rheims, née le 22 ſeptembre 1522, morte le troiſiéme avril 1602; & 11. *Antoinette* de Lorraine, Abbeſſe de Farmouſtier, née le 31 août 1531, morte le 24 mars 1561. *Il eut auſſi pour fils naturel*, Claude *de Guiſe*, *Abbé de S. Nicaiſe de Rheims*, *puis de Clugni*, *mort le* 23 *mars* 1612.

XX. François de Lorraine, Duc de Guiſe & d'Aumale, Prince de Joinville, Marquis de Mayenne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Pair, Grand-Maître, Grand-Chambellan & Grand-Véneur de France, Miniſtre & Lieutenant-Général de l'Etat, né le 17 février 1519, fut bleſſé devant Orléans par Jean Poltrot le 18 février 1563, dont il mourut le lendemain. Il avoit épouſé le quatriéme décembre 1549, *Anne* d'Eſt, Comteſſe de Giſors, Dame de Montargis, &c. fille d'*Hercule* d'Eſt, II. du nom, Duc de Ferrare, & de *Renée* de France. Après la mort funeſte de ſon mari, elle prit une ſeconde alliance l'an 1566, avec *Jacques* de Savoye, Duc de Nemours, & mourut le 17 mai 1607, âgée de 76 ans, ayant eu de ſon premier mari, 1. Henri de Lorraine, I. du nom, Duc de Guiſe, qui ſuit; 2. Charles de Lorraine, Duc de Mayenne, qui a fait la *branche des Ducs de* Mayenne, *rapportée cy-après*; 3. *Louïs* de Lorraine Cardinal de Guiſe, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, & Archevêque de Rheims, né le ſixiéme juillet 1555, tué à Blois avec ſon frére le 24 décembre 1588, *& qui laiſſa d'*Aimerie *de Leſcheraine*, *Dame de Grimaucourt ſon amie*, *un fils* naturel, *nommé* Louïs, *bâtard de Guiſe*, *Prince de Phaltzbourg*, *Baron d'Ancerville*, *&c. qui épouſa* Henriette *de Lorraine*, *fille de* François, *Comte de Vaudémont*, *& de* Chriſtine *de Salms*, *& mourut ſans poſtérité le quatriéme décembre* 1631; 4. 5. 6. trois fils, morts jeunes; & 7. *Catherine-Marie* de Lorraine, née le 18 juillet 1451, mariée en février 1570, à *Louïs* de Bourbon, Duc de Montpenſier, morte le ſixiéme mai 1596.

XXI. Henri de Lorraine, I. du nom, Duc de Guiſe, Prince de Joinville, &c. Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Général de ſes armées, Gouverneur de Champagne & de Brie, né le 31 décembre 1550, fut tué à Blois le 23 décembre 1588, ayant eu de *Catherine* de Cléves, Comteſſe d'Eu, veuve d'*Antoine* de Croy, Prince de Porcéan, & fille de *François* de Cléves, Duc de Nevers, Comte d'Eu, &c. & de *Marguerite* de Bourbon-Vendôme, qu'il avoit épouſée en ſeptembre 1570, morte le onziéme mai 1633, âgée de 85 ans, 1. Charles de Lorraine, Duc de Guiſe, qui ſuit; 2. *Henri*, mort l'an 1574, à l'âge de deux ans; 3. *Louïs* de Lorraine, Cardinal de Guiſe, Archevêque de Rheims, né le 22 janvier 1575, mort le 21 juin 1621, âgé de 46 ans, *laiſſant de* Charlotte *des Eſſars ſon amie*, Charles-Louïs *de Lorraine*, *Evêque de Condom*, *mort le premier juillet* 1668; Achille, *qui ſuit*; Henri *Chevalier de Lorraine*, *mort l'an* 1668; Charlotte, *Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon*; *&* Louïſe *de Lorraine*, *mariée le* 24 *novembre* 1639, *à* Claude *Pot*, *Seigneur de Rhodes*, *Grand-Maître des cérémonies de France*, *morte le* 15 *juillet* 1652. Achille *de Lorraine*, *Comte de Romorantin*, *fut tué en Candie par les Turcs l'an* 1648, *y commandant les troupes des Vénitiens*; *& laiſſa de ſon mariage avec* Anne-Marie *de Salms Rhingrave*, Charlotte-Chriſtine-Françoiſe-Marguerite *de Lorraine*, *née l'an* 1642, *mariée l'an* 1660, *à* Ignace *Rouault*, *Marquis d'Acy*, *morte le* 13 *mai* 1705. Les autres enfans de Henri, Duc de Guiſe, furent, 4. *Charles*, né & mort l'an 1576; 5. *François*, né l'an 1581, mort l'an 1582; 6. *François-Alexandre-Paris*, né poſthume, Chevalier de Malte, & Lieutenant Général en Provence, tué d'un éclat de Canon au château de Baux le premier juin 1614; 7. *Chrétienne*, née en ſeptembre 1571, morte le troiſiéme novembre 1573; 8. *Marie*, née le 23 janvier 1575, morte l'an 1582; 9. *Catherine*, née l'an 1579, morte ſans alliance; 10. *Louïſe*, mariée le 24 juillet 1605, à *François* de Bourbon, Prince de Conti, morte le 30 avril 1631; 11. *Renée*, Abbeſſe de Saint-Pier-

Pierre de Rheims, morte le 26 juin 1626; 12. *Jeanne*, Abbeſſe de Jouare, morte le huitiéme octobre 1638; & 13. *Claude* de Lorraine, qui étoit le cinquiéme fils, naquit le cinquiéme juin 1578, fut Duc de Chevreuſe, Pair, Grand-Chambellan & Grand-Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Jarretiére, & mourut le 24 janvier 1657, âgé de 79 ans. Il avoit épouſé *Marie* de Rohan, veuve de *Charles* d'Albert, Duc de Luynes, Pair & Connétable de France, & fille d'*Hercule* de Rohan, Duc de Montbaſon, Pair & Grand-Véneur de France, morte le 13 août 1679, en ſa 79 année, dont il eut 1. *Anne-Marie* de Lorraine, Coadjutrice de Remiremont, puis Abbeſſe du Pont-aux-Dames, morte le cinquiéme juillet 1652, en ſa 28 année; 2. *Charlotte-Marie*, Demoiſelle de Chevreuſe, née l'an 1627, morte ſans alliance le ſeptiéme novembre 1652; & 3. *Henriette* de Lorraine, Abbeſſe du Pont-aux-Dames, après ſa ſœur, puis de Jouare, née l'an 1631, morte le 25 janvier 1694.

XXII. Charles de Lorraine, Duc de Guiſe, de Joyeuſe, Pair de France, Prince de Joinville, Comte d'Eu, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Provence, né le 20 août 1571, mourut le 30 ſeptembre 1640. Il avoit épouſé l'an 1611, *Henriette-Catherine*, Ducheſſe de Joyeuſe, Comteſſe du Bouchage, &c. veuve de *Henri* de Bourbon Duc de Montpenſier, & fille unique de *Henri* de Joyeuſe, Comte du Bouchage, Maréchal de France, & de *Catherine* de la Valette. Elle mourut le 25 février 1656, âgée de 71 ans, ayant eu de ſon dernier mariage, 1. *François* de Lorraine, Prince de Joinville, né le troiſiéme avril 1612, mort ſans alliance le ſeptiéme novembre 1639; 2. 3. *N.*... & *N.*... jumeaux, nez le quatriéme mars 1613, morts quinze jours après; 4. *Henri* de Lorraine, II. du nom, Duc de Guiſe, &c. Pair & Grand-Chambellan de France, né le quatriéme avril 1614, mort le deuxiéme juin 1664, ſans avoir été marié. On prétendit pourtant qu'il avoit épouſé à Bruxelles le onziéme novembre 1641, *Honorée* de Berghes, veuve d'*Albert-Maximilien* de Hennin, Comte de Boſſu, & fille de *Géofroy*, Comte de Grimberghe; & les héritiers de cette Dame intentérent pour cela un procès vers l'an 1698, aux héritiers de la Maiſon de Guiſe, demandant les droits de celle qu'ils répréſentoient; mais ils furent déboutez de leur demande par Arrêt du Parlement de Paris; 5. *Charles-Louïs* de Lorraine, Duc de Joyeuſe, né le 15 juillet 1618, mort ſans alliance le 15 mars 1637; 6. Louïs de Lorraine, Duc de Joyeuſe, qui ſuit; 7. *Roger*, Chevalier de Malte, né le 21 mars 1624, mort le ſixiéme ſeptembre 1653; 8. *Marie* de Lorraine, Ducheſſe de Guiſe & de Joyeuſe, &c. après la mort de ſon petit-neveu, née le 15 août 1615, morte le troiſiéme mars 1688, ſans alliance; 9. *N.*... Demoiſelle de Joinville, née le quatriéme mars 1617, morte ſans être nommée le 18 janvier 1618; & 10. *Françoiſe-Renée* de Lorraine, Abbeſſe de Montmartre, née le dixiéme janvier 1621, morte le quatriéme décembre 1682.

XXIII. Louïs de Lorraine, Duc de Joyeuſe & d'Angoulême, Pair & Grand-Chambellan de France, né le onziéme janvier 1622, fut nommé Grand-Chambellan de France l'an 1644; puis Colonel Général de la cavalerie légére. Il ſervit comme Volontaire au ſiége de Gravelines l'an 1644, & en deux autres campagnes, & mourut à Paris le 27 ſeptembre 1654, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au bras droit, chargeant un parti des ennemis proche d'Arras le 22 août précédent. Il avoit épouſé le troiſiéme novembre 1649, *Marie* de Valois, fille unique & héritiére de *Louïs-Emmanuel*, Duc d'Angoulême, Comte d'Aletz, &c. & d'*Henriette* de la Guiche, Dame de Chaumont, morte le quatriéme mai 1696, dont il eut pour fils unique, Louïs-Joseph qui ſuit.

XXIV. Louïs-Joseph de Lorraine, Duc de Joyeuſe & d'Angoulême, né le ſeptiéme août 1650, recueillit la ſucceſſion de *Henri* de Lorraine, II. du nom, Duc de Guiſe, &c. ſon oncle, & mourut de la petite vérole à Paris le 30 juillet 1671, laiſſant d'*Elizabeth* d'Orléans, Ducheſſe d'Alençon, fille puînée de *Gaſton-Jean-Baptiſte* de France, Duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Lorraine ſa ſeconde femme, qu'il avoit épouſée le 15 mai 1667, morte le 17 mars 1696, François-Joseph qui ſuit.

XXV. François-Joseph de Lorraine, II. du nom, Duc d'Alençon, de Guiſe, de Joyeuſe, d'Angoulême, Pair de France, Prince de Joinville, &c. né le 28 août 1670, mourut le 16 mars 1675.

BRANCHE DES DUCS de MAYENNE.

XXI. Charles de Lorraine, ſecond fils de François de Lorraine Duc de Guiſe, & d'*Anne* d'Eſt-Ferrare, né le 26 mars 1554, fut Duc de Mayenne, Pair, Amiral, & Grand-Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, Gouverneur de Bourgogne, &c. & mourut le quatriéme octobre 1611, âgé de 57 ans. Il avoit épouſé par contract du 23 juillet 1576, *Henriette* de Savoye, Marquiſe de Villars, Comteſſe de Tende & de Sommerive, veuve de *Melchior* des Prez, Seigneur de Montpezat, Sénéchal de Poitou, & fille unique d'*Honorat* de Savoye, II. du nom, Marquis de Villars, Comte de Tende, &c. Maréchal & Amiral de France, & de *Françoiſe* de Foix, morte en octobre 1611, dont il eut 1. Henri de Lorraine, Duc de Mayenne, qui ſuit; 2. *Charles-Emmanuel*, Comte de Sommerive, né le 19 octobre 1581, mort à Naples en 1609, ſans alliance, en revenant de Malte; 3. *Catherine*, mariée en février 1599, à *Charles* de Gonzague, Duc de Nevers, puis de Mantoue & de Montferrat, morte le huitiéme mars 1618, âgée de 33 ans; & 4. *Renée* de Lorraine, mariée l'an 1613, à *Marie* Sforce, Duc d'Ognano, Comte de Santa Fiore, &c. morte à Rome le 23 ſeptembre 1638.

XXII. Henri de Lorraine Duc de Mayenne & d'Aiguillon, Pair & Grand-Chambellan de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guienne, né le 20 décembre 1578, fut tué au ſiége de Montauban d'un coup de mouſquet qu'il reçut dans l'œil le 17 ſeptembre 1621, âgé de 43 ans, ſans laiſſer de poſtérité d'*Henriette* de Gonzague-Cléves, ſeconde fille de *Louïs*, Prince de Mantoue, & d'*Henriette* de Cléves; Ducheſſe de Nevers, qu'il avoit épouſée l'an 1599, morte l'an 1601 à l'âge de 30 ans.

BRANCHE DES DUCS d'AUMALE.

XX. Claude de Lorraine, troiſiéme fils de Claude de Lorraine, Duc de Guiſe, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le premier août 1526, fut Duc d'Aumale, Pair & Grand-Véneur de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel Général de la Cavalerie légére, & Lieutenant Général au Gouvernement de Bourgogne; & fut tué d'un coup de canon au ſiége de la Rochelle le 14 mars 1573, âgé de 47 ans. Il avoit épouſé le premier août 1547, *Louïſe* de Brezé, Dame d'Anet, fille de *Louïs* de Brezé, Comte de Maulevrier, &c. Grand Sénéchal de Normandie, & de *Diane* de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois, dont il eut 1. *Henri* de Lorraine, Comte de Saint-Vallier, né le 21 octobre 1549, mort l'an 1559; 2. Charles, Duc d'Aumale, qui ſuit; 3. *Antoine*, Comte de Saint-Vallier, né le premier novembre 1562, mort jeune; 4. *Claude*, Abbé du Bec, Chevalier de Malte, & Général des galéres de la Religion, dit *le Chevalier d'Aumale*, tué en voulant ſurprendre Saint-Denys en France pour la Ligue, le troiſiéme janvier 1591, en ſa 28 année; 5. *Charles*, mort jeune le ſeptiéme mai 1568; 6. *Catherine*, née le huitiéme octobre 1550, troiſiéme femme de *Nicolas* de Lorraine, Duc de Mercœur; 7. *Magdelaine*, née le dixiéme février 1554, morte jeune; 8. *Magdelaine-Diane*, née en novembre 1558, mariée le 13 novembre 1576, à *François* de Luxembourg, Duc de Piney, Chevalier des Ordres du Roi, &c.; 9. *Antoinette*, née le neuviéme juin 1560, morte jeune; 10. *Antoinette-Louïſe*, Abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons, née le 19 ſeptembre 1561, morte le 24 août 1643, âgée de 82 ans; & 11. *Marie* de Lorraine, Abbeſſe de Chelles, morte l'an 1627.

XXI. Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair, & Grand-Véneur de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le 26 janvier 1558, mourut à Bruxelles l'an 1631. Il avoit épouſé le dixiéme novembre 1576, *Marie* de Lorraine, fille de *René*, Marquis d'Elbœuf, & de *Louïſe* de Rieux, dont il eut 1. *Charles* de Lorraine, né en décembre 1580, mort ſans alliance; 2. *Henri*, mort jeune; 3. *Marguerite*, morte ſans alliance; & 4. *Anne* de Lorraine, Ducheſſe d'Aumale, Comteſſe de Maulevrier, &c. mariée le 14 avril 1618, à *Henri* de Savoye, I. du nom, Duc de Nemours, morte le 19 février 1638.

BRANCHE DES DUCS d'ELBOEUF.

XX. René de Lorraine, ſeptiéme fils de Claude de Lorraine, Duc de Guiſe, & d'*Antoinette* de Bourbon, naquit le 14 août 1535, fut Marquis d'Elbœuf, Chevalier de l'Ordre du Roi, Général des galéres de France, & mourut l'an 1566. Il avoit épouſé le troiſiéme février 1550, *Louïſe* de Rieux, Comteſſe de Harcourt, Dame de Rieux & d'Ancenis, fille de *Claude* I. du nom, Sire de Rieux, Comte de Harcourt, &c. & de *Suſanne* de Bourbon-Montpenſier, ſa ſeconde femme, dont il eut, 1. Charles de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbœuf, qui ſuit; & 2. *Marie* de Lorraine, née le 22 août 1555, mariée le dixiéme novembre 1576, à *Charles* de Lorraine, Duc d'Aumale, ſon couſin, morte l'an 1616. *René* de Lorraine eut auſſi un fils *naturel nommé* René d'Elbœuf, *Chevalier, Seigneur de Beaumênil, né en Ecoſſe*, de Marguerite-Chrétien, *Demoiſelle Ecoſſoiſe. Il fut enterré dans le chœur de l'égliſe de ſaint Sulpice à Paris, le 26 janvier* 1629, *devant être alors ſeptuagénaire. Il avoit été marié quatre mois auparavant dans la même égliſe, ſavoir le* 27 *de ſeptembre* 1628, *avec Damoiſelle* Iſabeau *de Lormeau, fille de* Claude *de Lormeau, Ecuyer, Sieur de Mémont, & de* Claude *de Poirier. Il en avoit trois enfans, qui furent mis ſous le poile nuptial, & qu'il reconnut pour ſes vrais & légitimes enfans, ayant déclaré alors ne pouvoir ſigner à cauſe de ſon infirmité & tremblement de mains. Ces trois enfans étoient* René *d'Elbœuf; appellé* le Chevalier de Beaumênil, *qui avant le mariage de ſes pére & mére, obtint des lettres de naturalité & d'anobliſſement au mois de ſeptembre* 1627, *& qui vivoit encore en* 1675; *&* Claude-Marie *d'Elbœuf, qui étoit encore fille le* 29 *de décembre* 1654. *Elle étoit mariée en* 1665, *avec* Pierre-Janvier *du Maineblanc, Vicomte de Bois-Herpin.*

XXI. Charles de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair, Grand Ecuyer, & Grand Véneur de France, Comte de Harcourt, de Lillebonne & de Rieux, Chevalier des Ordres du Roi, &c. né le 18 octobre 1556, mourut l'an 1605, ayant eu de *Marguerite* Chabot, ſa femme, fille & héritiére de *Léonor*, Comte de Charnay & de Buſançois, Grand Ecuyer de France, & de *Jeanne* de Rye, dite *de Longwy*, ſa deuxiéme femme, morte le 29 ſeptembre 1652, âgée de 87 ans, 1. Charles de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, qui ſuit; 2. Henri de Lorraine, Comte de Harcourt, qui a fait la *branche des Comtes d'*Armagnac, *rapportée cy-après*; 3. *Claude-Eléonore*, Dame de Beaumênil, mariée l'an 1600, à *Louïs* Gouffier, Duc de Rouanès, morte le premier juillet 1654, en ſa 72 année; 4. *Henriette*, Abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons, morte le 24 janvier 1669, en ſa 77 année; 5. *Françoiſe*, morte ſans alliance le neuviéme décembre 1626, en ſa vint-huitiéme année; & 6. *Catherine* de Lorraine, morte le 30 janvier 1611, âgée de cinq ans.

XXII. Charles de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Comte de Harcourt, de Lillebonne, de Rieux, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, né l'an 1596, mourut le cinquiéme novembre 1657, âgé de 61 ans,

ayant eu de *Catherine-Henriette*, légitimée de France, fille *naturelle* de Henri IV, & de *Gabrielle* d'Etrées, Ducheſſe de Beaufort, qu'il avoit épouſée en février 1619, morte le 20 juin 1663, âgée de 67 ans, 1. CHARLES de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbœuf, qui ſuit; 2. *Henri*, Abbé d'Hombliéres, mort le troiſiéme avril 1648, en ſa 26 année; 3. FRANÇOIS de Lorraine, Comte de Harcourt, qui a fait *la branche des Comtes de* HARCOURT, *rapportée cy-après*; 4. FRANÇOIS-MARIE de Lorraine, Comte de Lillebonne, qui a fait *la branche des Comtes de* LILLEBONNE, *mentionnée cy-après*; 5. *Catherine*, Religieuſe au Port-Royal, morte l'an 1645; & 6. *Marie-Marguerite-Ignace* de Lorraine, dite *Mademoiſelle d'Elbœuf*, Dame du Palais de la Reine, morte ſans alliance, le ſeptiéme août 1679, âgée de 50 ans, *outre cinq filles naturelles, mortes, ou Religieuſes, ou ſans alliance.*

XXIII. CHARLES de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Picardie, né l'an 1620, mourut le quatriéme mai 1692, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé, 1. le ſeptiéme mars 1648, *Anne-Elizabeth*, Comteſſe de Lannoy, veuve de *Henri-Roger* du Pleſſis, Comte de la Roche-Guyon, fille unique de *Charles*, Comte de Lannoy, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne* d'Aumont, morte le troiſiéme octobre 1654, âgée de 28 ans: 2. le 20 mai 1656, *Elizabeth* de la Tour, fille aînée de *Fréderic-Maurice* de la Tour, Duc de Bouillon, & d'*Eléonore-Febronie* de Berghe, morte le 23 octobre 1680, âgée de 45 ans: 3. le 25 août 1684, *Françoiſe* de Montaut, fille & héritiére de *Philippe* de Montaut, Duc de Navailles, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Suſanne* de Baudean, morte le onziéme juin 1717. Du premier lit vinrent, 1. *Charles* de Lorraine, Chevalier de Malte, né le deuxiéme novembre 1650, mort l'an 1690; & 2. *Anne-Elizabeth* de Lorraine, née le ſixiéme août 1649, mariée le 28 avril 1669, à *Charles-Henri* de Lorraine, Prince de Vaudémont, Chevalier de la Toiſon d'Or, morte le cinquiéme août 1714. Du ſecond lit ſortirent, 3. *Henri-Fréderic*, né le 26 janvier 1657, mort le 21 octobre 1666; 4. HENRI de Lorraine, Duc d'Elbœuf, qui ſuit; 5. *Louïs*, Abbé d'Orcamp, né le 18 ſeptembre 1662, mort le quatriéme février 1693, laiſſant de *Catherine-Antoine* du Fay de la Méſangére, née le 17 de décembre 1668, fille de *Pierre* du Fay, Baron de la Méſangére, de Saint-André-de la Marche, du Bois-Benart, Seigneur de Saint-Ebrion, de Condé-ſur-Ille, de Marſilly-ſur-Huc, &c. & de *Catherine* Fornier de Montagny, une fille *naturelle*, *nommée* Françoiſe-Henriette-Louïſe, *appellée la Damoiſelle du Teil, née le cinquiéme de février 1690, & ondoyée en péril de mort par le Prieur, Curé de ſaint André en la Marche. Elle reçut les cérémonies du batême dans l'égliſe de ſaint Sulpice à Paris le 20 de janvier 1711, & eut pour Parrain & Marraine le Duc d'Elbœuf, ſon oncle, & la Ducheſſe Douairiére d'Elbœuf. Depuis, elle prétendit qu'il y avoit eu un mariage célébré entre ſes pére & mére, mais par arrêt du Parlement de Paris en mars 1722, il fut déclaré, qu'entant que beſoin ſeroit, il y avoit eu abus*; 6. *Emmanuel-Maurice*, dit *le Prince Emmanuel*, né le 20 décembre 1677, qui paſſa en 1706 au ſervice de l'Empereur, qui le fit dans la ſuite Général de la Cavalerie du Royaume de Naples, revenu en France en novembre 1719, & ayant obtenu des lettres d'abolition, marié à Naples en octobre 1713, à *N.* . . . fille unique de *N.* . . . Duc de Salſa; 7. 8 *Marie-Eléonore* & *Marie-Françoiſe*, Religieuſes aux Filles-Sainte-Marie. Et du troiſiéme lit, il eut 9. *Suſanne-Henriette* de Lorraine, née le premier février 1686, mariée le huitiéme novembre 1704, à *Charles* de Gonzague, IV. du nom, Duc de Mantoue, morte à Paris le 16 décembre 1710, en ſa 25 année; & 10. *Louïſe-Anne-Radegonde* de Lorraine, née le dixiéme juillet 1689, Religieuſe en l'Abbaïe de Pentemont. Dans la derniére édition des *Grands Officiers de la Couronne*, *tome* 3. *ch.* 33. §. 3. *p.* 495, on donne à CHARLES de Lorraine, III. du nom, Duc d'Elbœuf, trois filles *naturelles*. C'eſt une erreur. Il eſt certain que les deux premiéres ne ſont au plus que ſes petites-filles: pour la troiſiéme nommée *Charlotte-Marguerite* d'Elbœuf, *légitimée par lettres du Roi du mois de mai 1708, regîtrées le deuxiéme d'août ſuivant*, c'eſt une choſe à vérifier, d'autant plus que ſon pére n'eſt point nommé dans ces lettres, qui portent ſeulement qu'elle eſt née à Elbœuf, & qu'elle a été élevée dans un couvent. Voici les enfans *naturels* que l'on attribue à CHARLES III, Duc d'Elbeuf, 1. Alexis *de Lorraine*, *légitimé par lettres du mois de mars* 1673; 2. CHARLES *de Lorraine*, *Chevalier de Quatremares, qui ſuit*; & 3. Charlotte *de Lorraine*, *légitimée par lettres du mois de décembre* 1680. C'eſt peut-être la même que *Charlotte* de Lorraine d'Elbœuf, qui étoit mariée en 1681, avec *Léonor* de Brévedent, Chevalier, Seigneur & Patron d'Oiſſel, & de Béthencourt. Charles *légitimé de Lorraine, par lettres du mois de mars* 1678, *appellé le Chevalier de Quatremares d'Elbœuf, étoit né de* Louïſe-Vincent, *vers l'an* 1645, *ſe diſant âgé de cinquante ans, lorsqu'il ſe maria en* 1695. *Il vivoit encore en* 1708, *& ſe qualifioit alors*, cy devant Gouverneur de la citadelle de Mantoue. *Il avoit été marié à Paris le* 30 *de mars* 1695, *avec* Anne *d'Angleberme, âgée alors de quarante ans, fille de feu* Florent *d'Angleberme, & de feue* Marie *Féri. Il en avoit eu* Marie-Charlotte-Magdeleine *de Quatremares d'Elbœuf, née à Paris, & batiſée à ſaint André des Arcs le* 25 *d'avril* 1682, *reconnue par l'acte de mariage de ſes pére & mére, & morte à Paris le* 28 *de mai* 1708, *dans la vint-ſeptiéme année de ſon âge, inhumée le lendemain à ſaint Sulpice*; & Anne-Elizabeth *de Quatremares d'Elbœuf, née à Paris le quatriéme, & batiſée auſſi à ſaint André des Arcs le ſixiéme d'avril* 1686, *& reconnue pareillement par ſes pére & mére lors de leur mariage.*

XXIV. HENRI de Lorraine, Duc d'Elbœuf, Pair de France, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de la province de Picardie, & des Comtez d'Artois & de Haynault, & des ville & citadelle de Montreuil-ſur-mer, né le ſeptiéme d'août 1661, fit ſa premiére campagne en 1677, & ſe trouva aux ſiéges de Valenciennes & de Cambrai, ſervit en 1678 aux ſiéges de Gand & d'Ipres, & eut la cuiſſe caſſée à ce dernier; accompagna le Dauphin au ſiége de Philisbourg en 1688; ſervit au ſiége de Mons, après la priſe de laquelle place, il fut fait Maréchal de camp au mois d'avril 1691; ſervit en cette qualité en 1692, au ſiége de la ville & du château de Namur, & ſe trouva le troiſiéme d'août au combat de Steinkerke. Il combattit en 1693, à la bataille de Neerwinde, & aſſiſta enſuite au ſiége de Charleroi. Il fut déclaré Lieutenant Général des armées du Roi le troiſiéme de janvier 1696. *Anne-Charlotte* de Rochechouart, ſa femme, qui étoit ſéparée d'avec lui depuis longtems d'habitation & de biens, mourut à Paris le 28 d'avril 1729, dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge, & fut inhumée le lendemain à ſaint Nicolas-des-Champs ſa paroiſſe. Le Duc d'Elbœuf a eu de *Françoiſe* Gaillard de Marſilly, fille de *Pierre* Gaillard, Bourgeois de Lyon, & de *Marie* Pinchon, deux enfans naturels, qui ſont *Henri-François* d'Elbœuf de Routot, né à Paris & batiſé à ſaint Gervais le 27 de mai 1702; & *Alexandre-François* d'Elbœuf de Groſlay, né & batiſé à ſaint Gervais le 13 de ſeptembre 1703. Ils furent reçus l'un & l'autre Pages du Roi en ſa grande Ecurie en 1716.

BRANCHE DES COMTES de HARCOURT.

XXIII. FRANÇOIS de Lorraine, troiſiéme fils de CHARLES de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né l'an 1623, fut Comte de Harcourt, de Rochefort, &c. & mourut le 27 juin 1694, ayant eu pour enfans d'*Anne* d'Ornano, Comteſſe de Montlaur, Marquiſe de Maubec, & Baronne d'Aubenas, fille de *François-Alfonſe* d'Ornano, Seigneur de Mazargues, premier Ecuyer de Gaſton de France, Duc d'Orléans, & de *Marguerite* de Montlaur, qu'il avoit épouſée, en juillet 1645, morte en ſeptembre 1695, 1. ALFONSE-HENRI-CHARLES de Lorraine, Prince de Harcourt, qui ſuit; 2. *Céſar*, Comte de Montlaur, mort en Allemagne d'un coup de canon, qui lui caſſa l'épaule, le 27 juillet 1675; 3. *Charles*, dit l'*Abbé de Harcourt*, né l'an 1661, mort le 23 mars 1683; 4. *Marie-Angélique-Henriette*, mariée le ſeptiéme février 1671, à *Nugno-Alvarès* Péreira de Mello, Duc de Cadaval en Portugal, morte en couches le ſeptiéme juin 1674; & 5. *Françoiſe* de Lorraine, Abbeſſe de Montmartre, née l'an 1657, morte le 29 octobre 1699, âgée de 42 ans.

XXIV. ALFONSE-HENRI-CHARLES de Lorraine, Prince de Harcourt, né le 14 août 1648, mourut en février 1719. Il avoit épouſé le deuxiéme février 1667, *Françoiſe* de Brancas, Dame du Palais de la Reine, morte le 13 avril 1715, fille aînée & héritiére de *Charles*, Comte de Brancas, Chevalier d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, & de *Suſanne* Garnier, dont il a eu 1. *Charles* de Lorraine, Comte de Montlaur, né l'an 1673, mort jeune; 2. ANNE-MARIE-JOSEPH qui ſuit; 3. *François*, Prince de Montlaur, né le 31 mars 1684, mort l'an 1705; 4. *François-Marie*, Prince de Maubec, né le dixiéme août 1686, qui fut bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Hochſtet le 13 août 1704, & mourut de maladie pendant le ſiége de Turin l'an 1706; 5. *N.* . . . Demoiſelle de Harcourt, née le 16 octobre 1668, morte en janvier 1671; 6. *Marie*, Demoiſelle de Montlaur, née le 18 août 1669, morte en janvier 1671; 7. *Anne*, Demoiſelle de Maubec, née en octobre 1670, morte en janvier 1671; 8. *Anne-Marguerite*, née en août 1675, morte jeune; & 9. *Suſanne* de Lorraine.

XXV. ANNE-MARIE-JOSEPH de Lorraine, Comte de Harcourt, &c. appellé aujourd'hui *le Prince de Guiſe*, né le trentiéme avril 1679. Ce fut en ſa faveur que le Duc de Lorraine renouvella en août 1718 le nom de Guiſe, qui étoit éteint depuis la mort des derniers Ducs de Guiſe. Le Prince de Maubec ayant acheté quelques Terres en Lorraine, auſquelles ſon Alteſſe Royale en joignit d'autres, dont elle lui fit préſent, elle érigea le tout en Comté, ſous le nom de Guiſe-ſur-Moſelle. Il a épouſé, le deuxiéme juillet 1705, *Marie-Louïſe-Chriſtine* Jeannin de Caſtille, Dame de Montjeu, &c. fille unique de *Gaſpard*, Marquis de Montjeu, &c. & de *Louïſe-Diane* Dauvet-des-Marêts, dont il a eu entre autres enfans 1. *Louïs-Marie-Léopold* de Lorraine, né à Paris le 17 de décembre 1720; 2. *Louïſe-Henriette-Françoiſe* de Lorraine, mariée le 21 de mars 1725, avec *Emmanuel-Théodoſe* de la Tour, Duc de Bouillon, d'Albret, & de Château-Thierri, Pair & Grand Chambellan de France, Gouverneur du Haut & Bas païs d'Auvergne, veuf en troiſiémes noces, & âgé de 57 ans; (elle eſt reſtée veuve de lui le 17 mai 1730) & 3. *N.* . . . mariée le ſeptiéme d'avril 1734, à *Louïs-François-Armand* de Vignerot du Pleſſis, Duc de Richelieu & de Fronſac, Pair de France, &c.

BRANCHE DES COMTES de Lillebonne.

XXIII. FRANÇOIS-MARIE de Lorraine, quatriéme fils de CHARLES de Lorraine, II. du nom, Duc d'Elbœuf, & de *Catherine-Henriette* légitimée de France, né le quatriéme avril 1627, fut Comte de Lillebonne, Damoiſeau de Commercy, &c. Lieutenant Général des armées du Roi, & mourut le neuviéme janvier 1694, en ſa 67 année. Il avoit épouſé 1. le troiſiéme ſeptembre 1658, *Chriſtine* d'Etrées, fille de *François-Annibal*, Duc d'Etrées, Pair & Maréchal de France, &c. & d'*Anne* Habert de Montmor, ſa ſeconde femme, morte le 18 décembre ſuivant: 2. le ſeptiéme octobre 1660, *Anne* légitimée de Lorraine, fille de *Charles* IV, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Béatrix* de Cuſance, Princeſſe de Cantecroix, morte le 19 février 1620, dont il eut 1. *Charles-François* de Lorraine, Prince de Commercy, né le onziéme juillet 1661, Général de la cavalerie des armées de l'Empereur, tué à la bataille de Luzzara, dans le Mantouan, le 15 août 1702, ſans

ſans alliance; 2. *Henri-Louïs*, né le 26 octobre 1669, mort le 17 mars 1670; 3. *Jean-Paul*, né le dixiéme juin 1672, tué à la bataille de Neerwinde le 29 juillet 1693; 4. *Béatrix-Hieronyme*, née le premier juillet 1662, Abbeſſe de Remiremont, l'an 1711; 5. *Thérèſe*, née le 12 mai 1663, morte le 17 ſeptembre 1671; 6. *Elizabeth*, née le cinquiéme avril 1664, mariée le ſeptiéme octobre 1691, à *Louïs* de Melun, Prince d'Epinoy; 7. *Marie-Françoiſe*, née le 28 mai 1666, morte le dixiéme mai 1669; 8. *Sébaſtienne*, née le 19 avril 1667, morte le 15 août 1669; & 9. *Jeanne-Françoiſe* de Lorraine, née le ſixiéme ſeptembre 1668, morte l'an 1680.

BRANCHE DES COMTES d'ARMAGNAC.

XXII. Henri de Lorraine, ſecond fils de Charles de Lorraine, I. du nom, Duc d'Elbœuf, & de *Marguerite* Chabot, né le 20 mars 1601, fut Comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, Vicomte de Marſan, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France, Sénéchal de Bourgogne, Gouverneur d'Anjou, &c. & mourut le 25 juillet 1666, en ſa 66 année, ayant eu de *Marguerite-Philippe* du Cambout, veuve d'*Antoine* de l'Age, Duc de Puy-Laurens, & fille de *Charles* du Cambout, Baron du Pont-Château, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Philippe* de Bruges, ſa premiére femme, qu'il avoit épouſée l'an 1639, morte le neuviéme décembre 1674, 1. Louïs qui ſuit; 2. *Philippe*, dit *le Chevalier de Lorraine*, Abbé de Saint-Jean-des-Vignes, de Saint-Benoît-ſur-Loire, de Tiron, &c. Chevalier des Ordres du Roi, né l'an 1643, mort le huitiéme décembre 1702; 3. *Alfonſe-Louïs* de Lorraine, Chevalier de Malte, Abbé de Royaumont, & Général des galéres de la Religion, dit *le Chevalier de Harcourt*, né l'an 1644, mort le huitiéme juin 1689; 4. *Raimond-Bérenger*, Abbé de Saint-Faron de Meaux, né le quatriéme janvier 1647, mort le . . . août 1686; 5. Charles de Lorraine, Comte de Marſan, *qui a fait la branche des Comtes de* Marsan, *rapportée cy-après*; & 6. *Armande-Henriette* de Lorraine, Abbeſſe de Notre-Dame de Soiſſons, née le ſeptiéme janvier 1640, morte le 19 mai 1684, âgée de 44 ans.

XXIII. Louïs de Lorraine, Comte d'Armagnac, de Charny, de Brionne, Vicomte de Marſan, Grand-Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur d'Anjou, né le ſeptiéme décembre 1641, mourut le 13 juin 1728. Il avoit épouſé le ſeptiéme octobre 1660, *Catherine* de Neufville-Villeroy, Dame du Palais de la Reine Marie-Thérèſe d'Autriche, fille de *Nicolas* de Neufville, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, &c. & de *Marguerite* de Créquy, morte le 25 décembre 1707, âgée de 68 ans, ayant eu pour enfans, 1. Henri de Lorraine, Comte de Brionne, qui ſuit; 2. François-Armand, *dont on parlera après ſon frére aîné*; 3. *Camille*, né le 25 octobre 1666, Maréchal de camp des armées du Roi, Grand-Maréchal de Lorraine l'an 1704, mort en décembre 1715, ſans alliance; 4. *Philippe*, né le 29 juin 1673, mort l'an 1677; 5. *Louïs Alfonſe-Ignace*, dit *le Bailli d'Armagnac*, né le 24 août 1675, Chef d'eſcadre, tué au combat naval près de Malaga le 29 août 1704; 6. *Anne-Marie*, né le 23 ſeptembre 1680, Abbé de la Chaiſe-Dieu & de Montierander, mort de la petite vérole à Monaco le 19 octobre 1712; 7. Charles, *dont on parlera après ſon frére aîné*; 8. *Marguerite*, née le 17 octobre 1662, mariée le 26 juillet 1675, à *Nugno-Alvarès* Péreira de Mello, premier Duc de Cadaval en Portugal; quatriéme Marquis de Ferreira, cinquiéme Comte de Tentugal, du Conſeil d'Etat & de Guerre du Roi de Portugal, Préſident du Tribunal du Dezembargo du Palais, Major-Dome-Major des trois derniéres Reines de Portugal, Meſtre-de-camp Général auprès de la perſonne du Roi, & Général de la Cavalerie de la province d'Eſtrémadure, dont elle étoit la troiſiéme femme, morte à Lisbonne le 16 décembre 1730, âgée de 68 ans & 29 jours, inhumée le lendemain de ſon decès dans l'égliſe de la Mére de Dieu, du couvent royal de Xabrégas, qu'elle avoit choiſi par dévotion pour le lieu de ſa ſépulture; 9. *Françoiſe*, née le 28 de février 1664, morte jeune; 10. *Armande-Ferdinande*, née le huitiéme juillet 1668, morte à l'âge de 23 ans ſans alliance; 11. *Iſabelle*, née le douziéme juin 1671, morte au berceau; 12. *Marie*, née le douziéme août 1674, mariée le 13 juin 1688, à *Antoine* de Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, &c. morte le 30 octobre 1724, en ſa 51 année; 13. *Charlotte*, Demoiſelle d'Armagnac, née le ſixiéme mai 1678; & 14. *Marguerite* de Lorraine, née le 20 juillet 1680, morte l'an 1681.

XXIV. Henri de Lorraine, II. du nom, Comte de Brionne, né le 15 Novembre 1661, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France en ſurvivance, dont il donna ſa démiſſion en mars 1712, mourut le troiſiéme avril ſuivant. Il avoit épouſé le 23 décembre 1689, *Marie-Magdelaine* d'Epinay, fille & héritiére de *Louïs*, Marquis d'Epinay & de Broon, & de *Marie-Françoiſe* de Couſin-de-Saint-Denys, morte le douziéme décembre 1714, dont il a eu 1. Louïs, II. du nom, qui ſuit; & 2. *Marie-Louiſe* de Lorraine, Demoiſelle de Brionne, née le 24 octobre 1693, morte ſans alliance le 18 octobre 1724. *Il a eu un fils naturel appellé* le Chevalier d'Orgon, *né d'une fille nommée* Pothenot, *qui avoit été Actrice de l'Opéra.* Il eſt Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Lambeſch.

XXV. Louïs de Lorraine, Prince de Lambeſc, Comte de Braine & de Brionne, Baron de Pontarcy, de Mareuil, de la Vieille-Tour, d'Orgon, &c. Grand Sénéchal héréditaire de Bourgogne, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi de la province d'Anjou, ville & château d'Angers, & du Pont de-Cé, Brigadier des armées de ſa Majeſté, & Meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, né le 13 de février 1692, ſervit d'abord dans les Mouſquetaires du Roi, puis fut fait Meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie par la démiſſion du Prince *Charles* de Lorraine, ſon oncle, au mois de mars 1708. Il ſervit en 1709 en Flandre, à la tête de ſon régiment, ſe trouva à la bataille de Malplaquet le onziéme de ſeptembre, & y reçut trois coups de ſabre ſur la tête. Il fut pourvu à titre de ſurvivance du Gouvernement d'Anjou, par la démiſſion du Comte de Brionne, ſon pére, qui en avoit obtenu la ſurvivance en 1689, en prêta ſerment entre les mains du Roi à Verſailles le 14 de mars 1712, & y fut reçu le 19 ſuivant. Il obtint un Brevet de retenue de 300000 livres ſur cette charge le huitiéme de décembre 1720. Il avoit été créé Brigadier des armées du Roi le premier février 1719. Il naquit un fils à ce Prince au mois de ſeptembre 1725, de ſon mariage avec *Jeanne-Henriette-Marguerite* de Durfort-Duras.

XXIV. François-Armand, ſecond fils de Louïs de Lorraine, dont on a fait mention cy-deſſus, naquit le treiziéme février 1665. Ayant été deſtiné à l'état eccléſiaſtique, il obtint le 14 d'août 1676, l'Abbaïe de Notre-Dame des Chaſtelliers, Ordre de Cîteaux, diocéſe de Poitiers. Depuis, le Roi lui donna encore en 1686, celle de Saint-Faron, de l'Ordre de ſaint Benoît, diocéſe de Meaux, & en 1689, celle de Royaumont, Ordre de Cîteaux, diocéſe de Beauvais. Après avoir fini ſes études de Théologie, il fut reçu Docteur de la Faculté de Paris de la Maiſon & Société de Sorbonne le 31 de janvier 1688, n'ayant pas encore vint-quatre ans accomplis. Il étoit auſſi Primat de l'égliſe collégiale & Ducale de Nancy, lorſqu'il fut nommé à l'Evêché de Bayeux le quatriéme de mars 1718. Cette égliſe fut propoſée pour lui dans un Conſiſtoire à Rome par le Cardinal Ottoboni le 18 de ſeptembre 1719, & ayant reçu ſes Bulles, il fut ſacré le cinquiéme de novembre ſuivant dans l'égliſe métropolitaine de Paris par le Cardinal de Noailles, Archevêque, aſſiſté de l'Evêque Comte de Châlons, & de l'Evêque de Blois, & le douziéme du même mois il prêta ſerment de fidélité entre les mains du Roi, en préſence du Duc d'Orléans, Régent. Il mourut à Paris, après une longue maladie, le neuviéme de juin 1728, dans la 64 année de ſon âge.

XXVI. Charles de Lorraine, Comte d'Armagnac, appellé *le Prince Charles*, Grand Ecuyer de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. naquit le 22 février 1684. Il fut fait Meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, par la démiſſion du Prince *Camille*, ſon frére, au mois de février 1702, Brigadier le dixiéme février 1704, Maréchal de camp au mois de mars 1708, & enfin Lieutenant Général des armées du Roi le onziéme d'octobre 1712. Il avoit prêté ſerment entre les mains du Roi le 14 de mars précédent pour la charge de Grand Ecuyer de France, dont la ſurvivance lui avoit été accordée. Il en devint titulaire par la mort de ſon pére, arrivée le 13 de juin 1718. Depuis il fut fait encore Gouverneur & Lieutenant Général des provinces de Picardie & d'Artois, en ſurvivance du Duc d'Elbœuf, & il fut propoſé le deuxiéme de février 1724, pour être reçu Chevalier des Ordres du Roi. Il en reçut la croix & le collier le troiſiéme de juin ſuivant. Il a épouſé le 22 mai 1717 *Françoiſe-Adelaïde* de Noailles, fille d'*Adrien-Maurice*, Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. & de *Françoiſe* d'Aubigné; mais il n'en a point eu d'enfans.

BRANCHE DES COMTES de Marſan.

XXIII. Charles de Lorraine, cinquiéme fils de Henri de Lorraine, Comte de Harcourt, d'Armagnac, &c. Grand-Ecuyer de France, & de *Marguerite-Philippe* du Cambout, né le huitiéme avril 1648, fut Comte de Marſan, Sire de Pons, Prince de Mortagne, Souverain de Bedeille, Marquis d'Ambleville, Baron de Mioſſens, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & mourut le 13 novembre 1708. Il avoit épouſé 1. en mars 1683, *Marie* d'Albret, veuve de *Charles-Amanjeu* d'Albret, Sire de Pons, Prince de Mortagne, fille unique de *Céſar-Phœbus* d'Albret, Comte de Mioſſens, &c. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guienne, & de *Magdelaine* de Guénegaud, morte ſans enfans le 13 juin 1692: 2. le 22 février 1696, *Catherine-Thérèſe* de Matignon, Marquiſe de Lonré, veuve de *Jean-Baptiſte* Colbert, Marquis de Seignelay, Miniſtre & Sécrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, & fille de *Henri* de Matignon, Comte de Thorigny, & de *Françoiſe* le Tellier de la Luthumiére, morte en couches le ſeptiéme décembre 1699, âgée de 39 ans, dont il eut 1. Charles-Louïs qui ſuit; 2. Jacques-Henri, *dont on parlera après ſon frére aîné*; & 3. *Marie* de Lorraine, née le ſeptiéme décembre 1699, morte le 16 du même mois.

XXIV. Charles-Louïs de Lorraine, Sire de Pons, Prince de Mortagne, Souverain de Bedeille, Marquis de Mirambeau & d'Ambleville, Baron de Coraze, de Mioſſens, de Gerderetz, Comte de Marſan, &c. né à Paris le 21 octobre 1696, fit la campagne de Hongrie en 1717, & à ſon retour fut fait Colonel d'un régiment d'Infanterie, petit vieux corps, qu'il acheta du Marquis de Boufflers-Remiencourt, au mois de mars 1718, reçu Chevalier des Ordres du Roi, le troiſiéme de juin 1724, ayant été propoſé le deuxiéme février précédent, a épouſé le premier mars 1714, *Eliſabeth* de Roquelaure, fille de *Gaſton-Jean-Baptiſte-Antoine*, Duc de Roquelaure, Lieutenant Général des armées du Roi, &c. & de *Marie-Louïſe* de Laval, dont il a 1. *Gaſton-Jean-Baptiſte-Charles*, Comte de Marſan, né le ſeptiéme février 1721; 2. *Louïs-Joſeph*, Chevalier de Lorraine, né le troiſiéme octobre 1724; 3. *Léopoldine-Eliſabeth-Charlotte*, Demoiſelle de Pons, née le deuxiéme octobre 1716; 4. *Louïſe-Henriette-Gabrielle*, Demoiſelle de Marſan, née le 30 octobre 1718; 5. *Françoiſe-Marguerite-Louïſe-Eliſabeth*, Demoiſelle de Mirambeau, née le premier janvier 1723; 6. *Louïs-Camille*, né entre deux & trois heures du matin le 18 de décembre 1725; & 7. *Louïs-Joſeph* de Lorraine, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort le 13 de janvier 1727, âgé de ſix ans & demi; *Léopoldine-Eliſabeth-Charlot-*

te de Lorraine, Damoiſelle de Pons, ſa fille aînée, qui prit au mois de février 1727, l'habit de Chanoineſſe dans l'Abbaïe de Remiremont, avec le nom de *Dame de Marſan.* Elle a été mariée le premier de mars 1733, avec *Joachim* de Zuniga-Soto-Mayor, Comte de Belalcazar, fils de *Jean-Emmanuel-Diégue-Lopès* de Zuniga-Soto-Mayor-Mendoza & Guſman, Duc de Béjar, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, Major-Dome-Major du Prince des Aſturies, & de feue *Raphaële* de Caſtro, des Comtes de Lémos, ſa ſeconde femme, & couſine germaine, morte en 1716.

XXIV. JACQUES-HENRI de Lorraine, Prince de Lixim, Marquis d'Ambleville, &c. Grand-Maître de la Maiſon du Duc de Lorraine, Meſtre-de-camp d'un régiment de Cavalerie au ſervice de France, & Chevalier des Ordres du Roi, eſt né à Paris le 24 de mars 1698, & a été batiſé le lendemain à ſaint Sulpice. Il porta d'abord le nom de Chevalier de Lorraine, & obtint le premier de février 1719, le régiment de Cavalerie de Heudicourt. Le Duc de Lorraine rétablit en ſa faveur la charge de Grand-Maître de ſa Maiſon, & lui donna le tître de Prince de Lixim en 1721, lorsqu'il épouſa la Damoiſelle de Beauvau. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 16 de mai 1728, ayant été propoſé le deuxiéme de février précédent. Il fut tué le deuxiéme de juin 1734, à la tête du pont de Philisbourg dans ſa 37 année, ſans laiſſer d'enfans. * Flodoard, *in Chron.* Sigebert, *in Chron.* Guillaume de Nangis. *Les Archives de l'Abbaïe de Bouſonville.* Albéric, *in Chron.* Wipon, *Hiſt. Conr. Sal.* Chantereau-le-Févre, *Mémoires Hiſtoriques des Maiſons de Lorraine & de Bar.* Chriſtophle Juſtel, *Hiſtoire de la Maiſon d'Auvergne.* Du Chêne, *Hiſtoire de Bar.* Godefroy. Du Bouchet. Sainte-Marthe & Vignier, *Origine de la Maiſon de Lorraine.* Aubéry, *Vie de ſaint Sigebert.* Champier, *Chron. d'Auſtr. & Geneal. Duc.* Edmond du Boullay, *Geneal. des Princes de Lorraine.* Richard de Waſſebourg, *Antiq. de la Gaule Belg.* François de Roſiéres, *Stemm. Loth. Duc.* Mérula. Ortélius. Cluvier, *Géographie.* Le Pére Anſelme, &c.

Voilà le nom de tous les Princes de la Maiſon de Lorraine, dont on peut voir les actions particuliéres ſous leurs articles particuliers.

☞ La Maiſon de Lorraine porte coupé de quatre piéces en chef, ſoutenues de quatre en pointe, au 1. de *Hongrie*, au 2. de *Naples-Sicile*, au 3. de *Jéruſalem*, au 4. d'*Aragon*, au 5. & 1. de la pointe d'*Anjou-Ancien*, au 6. de *Gueldre*, au 7. de *Juliers*, au 8. de *Bar*, & ſur le tout d'or, à la bande de gueulles, chargée de trois alérions d'argent qui eſt de *Lorraine.* Les Comtes de VAUDE'MONT, & Ducs de MERCŒUR, mettoient pour briſure ſur tout l'écu un lambel d'azur poſé en face. Les Ducs de GUISE mettoient ce lambel de gueulles en chef. Les Ducs de MAYENNE écarteloient de Guiſe & d'Eſt, parti de Ferrare, ſoutenu de France. Le dernier Duc de Mayenne écarteloit ſimplement de Guiſe & de Ferrare, coupé de France. Les Ducs de CHEVREUSE écarteloient de Guiſe & de Cléves, parti de la Marck, contre-écartelé de Bourgogne Moderne. Les Ducs d'AUMALE écarteloient de Guiſe & de Bourbon. Les Ducs d'ELBŒUF mettoient à l'écu de Guiſe une bordure de gueulles, que les Comtes d'ARMAGNAC chargent de huit beſans d'or.

LORRAINE (Charles de) Evêque de Verdun, & enſuite Jéſuite, étoit fils de HENRI de Lorraine, Marquis de Moi, Comte de Chaligny, &c. & de *Claude*, Marquiſe de Moi, veuve de *George* de Joyeuſe, Seigneur de Saint-Dizier, &c. Il naquit le 17 de juillet 1592, & fut élevé d'une maniére convenable à ſa naiſſance. Peu après la mort de ſon pére, arrivée en 1601, le Duc Charles II, qui vouloit lui tenir lieu de pére, l'appella à la Cour de Lorraine. Mais Erick de Lorraine, Evêque de Verdun, ſon oncle le demanda, prit ſoin de ſon éducation, & le fit élever chez lui. Son inclination pour les armes ſe manifeſta de bonne heure, mais ſon oncle s'efforça de la porter ailleurs, & crut pouvoir le deſtiner à être ſon ſucceſſeur. Il lui fit embraſſer dans ce deſſein l'état eccléſiaſtique, & l'envoya au Collége de Pont-à-Mouſſon, où il penſoit qu'il pourroit ſe former aux études propres à cet état, & il y fit quelque ſéjour. Il n'avoit que 18 ans lorsqu'il fut envoyé à la Cour de France, pour en obtenir l'agrément de l'Evêché de Verdun, dont ſon oncle ſe démettoit en ſa faveur, & ce fut dans cette occaſion, que ſans conſulter ſa jeuneſſe ni ſon défaut d'expérience on l'invita à prêcher dans l'égliſe des Jéſuites de Paris. Le jeune Orateur montra en cette rencontre beaucoup de zéle & de hardieſſe; ſon air de piété plut, & ſon Diſcours toucha. Sa naiſſance avoit attiré toute la Cour à ſon Sermon, & toute la Cour lui applaudit. Il demeura quelque tems à Paris, & il y connut le ſaint Evêque de Genéve, François de Sales, qui lui conſeilla de quitter au plutôt la Cour de France, pour ne pas s'expoſer à être ébloui par ſon éclat, & il ſuivit ce conſeil. Il fut agréé pour l'Evêché de Verdun, & ſe conduiſit d'abord plus en Prince qu'en Evêque. Mais des réflexions plus ſérieuſes, & l'onction de la Grace qui les rendit efficaces, ne tardérent pas à le réduire à une vie plus conforme à la ſainteté que demande cet état. Il fut ſacré à Nancy en 1617, revint enſuite dans ſon diocéſe, & n'en ſortit plus que par néceſſité. Cependant craignant toûjours que l'amour du monde, qu'il ſentoit bien n'être pas mort en lui, ne reprît le deſſus, il forma le deſſein de quitter ſon Evêché, & d'entrer chez les Jéſuites, où il crut trouver un azile plus ſûr, & il exécuta cette réſolution. Il ſe rendit ſecrettement à Rome, vint deſcendre à la Maiſon Profeſſe des Jéſuites, & le Général de cette Société le conduiſit au Noviciat, après une ſimple audience du Pape. La Princeſſe ſa mére, touchée de ſon exemple, conſacra depuis toute ſa vie à la retraite, & entra même en Religion où elle fut un modéle de pénitence. Charles de Lorraine, content de ſon nouvel état, s'y conſacra de plus en plus par la profeſſion, & quelque tems après il fut envoyé à Bourdeaux, pour y remplir la charge de Supérieur de la Maiſon Profeſſe. Pendant qu'il l'exerçoit, il fut député de ſa province à Rome. Le Duc de Lorraine prit cette occaſion pour ſolliciter le Pape à l'élever au Cardinalat. Mais le Pére Charles l'ayant appris, répondit à un Gentilhomme que le Duc lui avoit envoyé, „ qu'ayant „ renoncé aux dignitez pour embraſſer la croix, il ſeroit auſſi „ coupable devant Dieu, que ridicule devant les hommes, s'il „ changeoit de ſentimens. Il tint ferme à refuſer toute dignité dans l'Egliſe. A ſon retour à Bourdeaux, il alla avec les ſiens s'offrir au ſervice des hommes attaquez de la peſte, qui commençoit à s'y faire ſentir; mais ſon Général ne le laiſſa pas à ſon zéle, & l'envoya à Toulouſe pour y être Supérieur de la Maiſon Profeſſe. L'air de cette ville paroiſſoit lui être contraire, on voulut l'engager à changer de demeure: „ Il m'importe bien „ moins de vivre, *dit-il*, que de demeurer où la Providence & „ l'obéiſſance m'ont placé. " Il pouſſa juſqu'à la fin la rigueur du carême, & malgré ſon affoibliſſement, l'Evêque de Viviers l'ayant prié d'aſſiſter à la mort une Dame de condition; il revint avec la fiévre, qui fut le commencement d'une maladie ſérieuſe. Il mourut le 28 d'avril 1631, dans la 39 année de ſon âge. Ses obſéques furent honorées du concours de tous les Ordres de la province, & en particulier, Charles de Montchal, Archevêque de Toulouſe, accompagné de pluſieurs Prélats, voulut lui-même préſider à la cérémonie des funérailles. Depuis ſon entrée chez les Jéſuites, il avoit toûjours montré beaucoup d'humilité, un grand détachement de tout ce qui n'eſt que paſſager, & avoit toujours paru plein de déſir pour l'éternité. Le Pére de Laubruſſe, de la même Compagnie, rapporte dans l'Hiſtoire de ſa Vie, imprimée à Nancy en 1733, *in douze*, un grand nombre de traits de ſa vertu & de la tendreſſe de ſa piété, que l'on peut voir dans l'Ouvrage même, ſur tout dans la quatriéme partie, où il traite principalement ce ſujet: cet Ouvrage néanmoins ſent trop le Panégyrique. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LORRIS, dans le diocéſe d'Angers, en Latin *Lauriacum.* On y célébra l'an 843 un Concile, dont nous avons les Actes en quatre Chapitres. C'eſt peut-être la même choſe que LORRIS, ville du Gâtinois, cy-deſſous.

LORRIS (Guillaume de) Auteur François, Poëte & Juriſconſulte, vivoit du tems de ſaint Louïs, vers l'an 1260. Il compoſa en vers le fameux Roman de la Roſe, pour une Dame dont il étoit devenu amoureux. Cette piéce eſt une imitation de l'Art d'aimer d'Ovide, avec certaines Réflexions morales. Jean Clopinel, dit *de Meun*, le continua quarante ans après la mort de Lorris. Antoine de Baïf mit le ſujet de ce Roman dans un Sonnet qu'il préſentoit au Roi Charles IX, & qui commence ainſi,

Sire, ſous le diſcours d'un ſonge imaginé, &c.

* La Croix-du-Maine, & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoiſe.* Fauchet, &c.

* LORRIS, ville de France dans le Gâtinois, au ſud-oueſt de Montargis, en eſt éloignée d'environ cinq lieues. On dit ordinairement qu'elle a une coutume particuliére; mais cela ne vient que de ce que l'on a rédigé la Coutume du Bailliage d'Orléans dans cette ville. Il y avoit autrefois un uſage par lequel il étoit permis de prouver une dette ou autre fait, dont il n'y avoit point de témoins, par une eſpéce de duel ou combat ſans armes. Le battu payoit l'amende de cinq livres. Lorris eſt la patrie de Guillaume de Lorris, dont il eſt parlé dans l'article précédent. * *Dict. Univ. de la France.*

LOS. LOT.

LOS-ANGELE'S. *Voyez* ANGELE'S.

LOSA DE CORDOUE (Eliſabeth) Eſpagnole, ſavoit les Langues Latine, Gréque & Hébraïque, & raiſonnoit ſi ſavamment de Théologie, que les Docteurs lui donnérent place dans les Univerſitez. Après la mort de ſon mari, elle ne s'employa plus qu'aux œuvres de piété, & mourut ſaintement le cinquiéme mars 1564, âgée de 73 ans. * Hilarion de Coſte, *Eloges des Dames Illuſtres.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hiſpan.*

LOSDUYNEN. *Voyez* LOOSDUYNEN.

* LOSE (Wolf ou Loup) né à Fridberg, fut Bourgmeſtre de cette ville, mais il fut obligé de quitter cette charge, non ſeulement parce qu'il avoit mal parlé de ſon Maître le Duc Maurice, mais auſſi pour avoir excité une ſédition dans la ville. Dans cette conjoncture, il mit ſur pié une troupe de 400 hommes, & ſe rangea du parti de l'Electeur Jean-Frédéric. Mais après le malheureux ſuccès de la bataille de Mulberg, il prit le parti de ſe retirer en Livonie, où il fut revétu de la charge de Chancelier. Dans la ſuite il ſe rendit à la Cour du Comte de Schwartsbourg, & mourut là vers l'an 1554. Il a fait quelques additions à deux Ouvrages qui ont pour tître en Allemand *Le Miroir de Saxe & le Droit Féodal.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Molleri *Chron. Fridb.*

LOSEO (Alexandre) Juriſconſulte, natif d'Avigliano dans le Piémont, mourut à Turin le ſeptiéme janvier 1571. Il a écrit, *Comment. in tertium Cod. L. in §. Præterea inutilis inſtit. de inutili ſtipulatione, &c.* * Ghilini, *Theatr. d'Huom. Letter.*

LOSINGA. *Voyez* HE'RIBERT.

* LOSON, petite riviére de France dans le Béarn. Elle prend ſa ſource vers les confins du Comté de Bigorre, coule du ſud-oueſt au nord-eſt, & ſe rend un peu au deſſus de Nay dans le Gave de Pau.

LOS-REYES. *Cherchez* LIMA.

* LOSS ou LOSSIE, petite riviére de l'Ecoſſe ſeptentrionale, coule du ſud au nord, arroſe la ville d'Elgin puis va ſe rendre dans le Lac Spiny qui eſt extrémement abondant en cygnes. Le Loſs ne fait pas beaucoup de bien à ſes voiſins, & il leur fait beaucoup de mal par ſes inondations. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe, p.* 1253. & 1254.

L O S S (Luc) *Voyez* L O S S I U S.

L O S S I U S ou L O S S (Luc) Allemand, enſeigna longtems à Lunebourg, & y mourut le huitiéme juillet 1582. Il compoſa divers Traitez de Grammaire, des Notes ſur les Évangiles des Dimanches & Fêtes de l'année, &c. * Chytræus. Melchior-Adam. Geſner, &c.

L O S T A N G E, château dans le Bas-Limoſin, a donné ſon nom à la Maiſon de Loſtange, qui étoit conſidérable dès le XII ſiécle.

I. Jean-Aimar de Loſtange, Chevalier, puîné de cette Maiſon, épouſa le 27 ſeptembre 1446, *Antoinette* de Veyrines, dite *de Limeuil*, Dame de Saint-Alvaire en Périgord, dont il eut 1. *Guy*, mort ſans poſtérité; & 2. Jean, dit *Janicot* de Loſtange, qui ſuit.

II. Jean, dit *Janicot* de Loſtange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, épouſa par contract du troiſiéme janvier 1508, *Marie* de Salagnac, fille de *Jean*, Seigneur de la Motte-Fénelon, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Catherine* de Lauziéres Thémines, dont il eut entre autres enfans, 1. Bertrand qui ſuit; & 2. François de Loſtange, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Palhiez *en Saintonge.*

III. Bertrand de Loſtange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, laiſſa de *Marie* de Montbéron Hugues qui ſuit.

IV. Hugues de Loſtange, Chevalier, Seigneur de Saint-Alvaire, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ſes ordonnances, ſervit les Rois Charles IX & Henri III, & épouſa *Galiotte* de Gourdon de Genouillac, fille de *Jean*, Baron de Vaillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur du Château-Trompette, &c. & de *Jeanne* le Brun, Dame de Boiſſet, dont il eut 1. Jean-Louïs qui ſuit; & 2. Louïs-François, *qui a fait la branche des Marquis de* Beduer, *rapportée cy-après.*

V. Jean-Louïs de Loſtange, Chevalier, Baron de Saint-Alvaire, &c. laiſſa d'*Eliſabeth* de Cruſſol, fille de *Jacques*, Duc d'Uſès, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoiſe* de Clermont-Tonnerre, 1. Emmanuel-Galliot qui ſuit; 2. *Aymar*, Abbé de la Nouvelle-lez-Gourdon; 3. *Galiotte*, mariée à *Guy* de Gontaut-Biron, Seigneur de Lanzac; 4. *Henriette*, alliée à *Jean* Phelippe, Seigneur de Saint-Viance; 5. *Suſanne*, Prieure perpétuelle de Liſſac; & 6. *Jeanne* de Loſtange, Religieuſe au même monaſtére.

VI. Emmanuel-Galliot de Loſtange, Chevalier, Marquis de Saint-Alvaire, &c. Sénéchal & Gouverneur de Quercy, a laiſſé de *Claude-Simonne* Ebrard de Saint-Sulpice, Dame du Vigan, &c. veuve de *Guyon* de Touchebœuf, Comte de Clermont-Vertillac, 1. Louïs qui ſuit; 2. *Chriſtophle*, Archidiacre de Cahors; 3. *Emmanuel*, Comte de Saint-Alvaire, Gouverneur & Sénéchal de Quercy, cy-devant Capitaine du régiment de la Marine; 4. *Louïs*, Seigneur d'Uſſel; 5. *François*, dit le Chevalier de Saint-Alvaire; & 6. *Marie* de Loſtange, alliée à *Henri* de Beaumont, Seigneur du Repaire.

VII. Louïs de Loſtange, Chevalier, Marquis de Saint-Alvaire, Baron du Vigan, Sénéchal & Gouverneur de Quercy, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louïs, perdit un œil à la bataille de Senef, & fut noyé dans la riviére de Dordogne en décembre 1705. Il avoit épouſé *Roſe* de Cadrieu, fille de *Louïs*, Marquis de Cadrieu, & de *Marie* de Saint-Nectaire-de-Veyriéres, dont il a eu 1. Louïs-Emmanuel qui ſuit; & 2. *Claude* de Loſtange, Demoiſelle de Saint-Alvaire.

VIII. Louïs-Emmanuel de Loſtange, Marquis de Saint-Alvaire, &c. Sénéchal & Gouverneur de Quercy, a épouſé en 1719 *N.* . . de Longa.

BRANCHE DES MARQUIS de Beduer.

V. Louïs-François de Loſtange, Chevalier, ſecond fils de Hugues de Loſtange, Seigneur de Saint-Alvaire, & de *Galiotte* de Gourdon-de-Genouillac, fut Baron de Beduer, ſervit les Rois Henri IV & Louïs XIII, dans leurs armées en qualité de Colonel d'un régiment d'Infanterie. Ce fut en ſa faveur que la Terre de Beduer, fut érigée en Vicomté en 1610. Il épouſa 1. *Jeanne* de Luzech, veuve & donataire de *Jean* de Narbonnès, Baron de Puilaunès & de Beduer, dont il n'eut point d'enfans: 2. *Jeanne* de Marqueſſac, veuve de *N.* . . de Saint-Aſtier, Seigneur des Bories, dont il eut 1. Jean-Louïs qui ſuit; & 2. *Eliſabeth* de Loſtange, Religieuſe de l'Abbaïe de la Régle à Limoges.

VI. Jean-Louïs de Loſtange, Chevalier, Comte de Beduer, Capitaine commandant le régiment de Candale Cavalerie, fut Député de la Nobleſſe de Guienne, puis en 1649, de la Nobleſſe de Périgord aux Etats Généraux. Il avoit épouſé *Françoiſe* de Gourdon-de-Genouillac, fille de *Jean*, Seigneur de Relhiac, & de *Catherine*, Dame de Corn & de Sonat, dont il eut 1. François-Louïs qui ſuit; 2. 3. *Jean-François* & *Jacques*, Capucins; 4. Jean-Margarit, *qui a fait la branche des Seigneurs de* Felzins *& de* Cuzac, *rapportée cy-après*; 5. *Claude-Simonne*, mariée à *Laurent* Vervaix, Seigneur de Maſclac; & 6. *Catherine* de Loſtange, Prieure perpétuelle de Liſſac.

VII. François-Louïs de Loſtange, Chevalier, Marquis de Beduer, fut Capitaine de Cavalerie dans le régiment du Sauſſoy, puis Colonel du régiment des milices de Rouergue, fut bleſſé & fait priſonnier près de Francfort en 1674, & mourut en 1692. Il avoit épouſé *Marie-Renée* de Ménardeau, fille de *Claude* de Ménardeau, Seigneur de Champré, Doyen du Parlement, Conſeiller d'Etat, Directeur & Contrôleur général des Finances, & de *Catherine* Henri, morte le 24 août 1719, dont il eut 1. Louïs-Henri qui ſuit; 2. *Jean-Joſeph*, Religieux Auguſtin; 3. *Emmanuel*, Marquis de Loſtange, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Vaillac, tué en Flandre en 1702; 4. *Jacques*, dit le Chevalier de Beduer, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Vivans, tué à la bataille de Fridlingue en 1702; 5. *Laurent*, dit le Marquis de Loſtange, Capitaine de Cavalerie dans le régiment de Beaujeu, bleſſé au combat de Leſſingue; 6. *Laurent*, dit le Chevalier de Beduer, Capitaine dans le régiment de Lannoy, bleſſé à la bataille de Malplaquet; 7. *Laurent*, Baron de Bullac, Cornette dans le régiment de Vivans, tué à la premiére bataille de Hochſtet; 8. *Françoiſe*, Religieuſe à Liſſac; 9. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Laſcaſès de Roquefort, Seigneur de Saint-Paul; 10. *Jeanne*, alliée à *Louïs* de La Mothe, Seigneur de Flomont; 11. *Catherine-Marguerite*, Religieuſe à la Préſentation de Senlis; & 12. *Barbe* de Loſtange, Religieuſe à la Viſitation de Villefranche en Rouergue.

VIII. Louïs-Henri de Loſtange, Chevalier, Comte de Beduer, Seigneur de Corn, &c. a été bleſſé à la bataille de Fleurus le premier juillet 1690, commandant un eſcadron du régiment du Roſel; & de ſon mariage avec *Françoiſe* du Mont, il a pour enfans, 1. *Louïs*, Marquis de Beduer; 2. *Jean*, Seigneur de Goudou; & 3. *Renée* de Loſtange.

BRANCHE DES SEIGNEURS de FELZINS & de Cuſac.

VII. Jean-Margarit de Loſtange, fils puîné de Jean-Louïs de Loſtange, Comte de Beduer, & de *Françoiſe* de Gourdon-de-Genouillac, fut Marquis de Felzins, Seigneur de Cuſac en Rouergue, &c. Capitaine dans le régiment de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, Cavalerie, mourut en Flandre en 1691. Il avoit épouſé *Marguerite* de Corn-d'Ampare, fille de *François*, Seigneur de Beaumont, & de *Catherine* de Palhaſſe, dont il a eu 1. Jean-François qui ſuit; 2. *Hyacinthe*, Chevalier de Felzins, Capitaine dans le Royal-Rouſſillon, Cavalerie; 3. *Raimond*, Comte de Loſtange, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louïs, Colonel du régiment de Loſtange, Infanterie, qui ſe ſignala au ſiége d'Aire en 1710, & mourut le huitiéme avril 1713; 4. *Anne*, mariée à *Antoine*, Seigneur de Peret; & 5. *Marie* de Loſtange, Religieuſe Maltoiſe à l'Hopital de Beaulieu.

VIII. Jean-François de Loſtange, Seigneur de Cuſac, Cornette du régiment de Monſeigneur le Duc de Bourgogne dans la Compagnie de ſon pére, a épouſé le dixiéme août 1711, *Françoiſe* de La Mothe. * *Mémoires Domeſtiques.*

Loſtange *porte d'argent au lion de gueulles, armé, lampaſſé, couronné d'azur à l'orle de cinq étoiles de gueulles.*

L O T, riviére de France, en Latin *Loda* ou *Olda*, ſort du Gévaudan, où elle a ſa ſource au village d'Olet, à trois lieues de Mende. Enſuite elle traverſe le Rouergue au ſeptentrion, entre dans le Quercy, paſſe à Cahors, puis à Villeneuve dans l'Agénois, & ſe jette enfin dans la Garonne au deſſous d'Aiguillon, après avoir reçu la Trueyre ou Truyeire en Rouergue, la Sele ou Céle, le Vert & la Maſſe, en Quercy, &c. * Sanſon. Baudrand.

L O T, fils d'*Aran*. *Voyez* L O T H.

* L O T A N, premier fils de *Séhir Horien*, des Deſcendans d'*Eſaü*, fils de *Jacob*. * *Geneſe*, *ch.* 36. *v.* 19 & 20.

L O T H, fils d'*Aran* ou *Haran*, petit-fils de *Tharé*, natif d'une ville des Chaldéens, quitta ſon païs, & accompagna Abraham ſon oncle en Egypte, qu'il ſuivit auſſi dans le païs de Canaan, l'an du monde 2113, & 1922 avant Jeſus-Chriſt. Dans la ſuite, parce que ſes troupeaux & ceux d'Abraham s'étoient fort multipliez, ils furent contraints de ſe ſéparer l'an 2115 du monde, & 1920 avant Jeſus-Chriſt, pour éviter la ſuite des querelles, qui commençoient à ſe former entre leurs Paſteurs. Loth choiſit le païs qui étoit autour du Jourdain, & habita dans Sodome. Codorlahomor, Chedorlaomer ou Kédor-lahomer, Roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits Rois de la Pentapole qui s'étoient revoltez contre lui, enleva Loth avec ſa famille & ſes troupeaux, comme une partie de ſa conquête, l'an 2123 du monde, & 1912 avant Jeſus-Chriſt. Abraham défit ce Rol, & rameña Loth avec ce qui lui avoit été enlevé. Depuis, Dieu voulant détruire les cinq infames villes de la Pentapole, envoya trois Anges à Sodome, qui logérent dans la maiſon de Loth. Comme ils avoient pris la forme de jeunes hommes, les Sodomites en les voyant, furent embraſez d'une paſſion abominable, & allérent en grand nombre chez Loth, qu'ils voulurent obliger de leur remettre ces jeunes hommes. Loth réſiſta à ces brutaux; & après qu'ils eurent été frappez d'aveuglement, il ſortit de cette ville maudite, & ſe retira ailleurs avec ſa femme & deux filles qu'il avoit. Cette femme tournant la tête, contre l'expreſſe défenſe des Anges, fut changée en ſtatue de ſel. Loth s'alla cacher dans une caverne. Ses filles croyant que la race des hommes étoit périe, enivrérent leur pére, & pendant ſon ivreſſe, conçurent de lui chacune un fils, dont ſortirent deux grands peuples, les Moabites & les Ammonites, ceux-là de Moab, fils de l'aînée; & ceux-ci d'Ammon, fils de la plus jeune. Ce fut l'année de l'embraſement de Sodome, l'an du monde 2138, & 1897 avant Jeſus-Chriſt. On ne ſait rien, ni de la durée, ni de la fin de la vie de Loth. On ignore auſſi le lieu de ſa ſépulture. On a montré un tombeau ſous le nom de Loth, & on a prétendu avoir découvert le corps de ſa femme, pétrifiée en ſtatue de ſel; mais toutes ces rélations ſont ſi fabuleuſes & ſi fautives, qu'elles ne méritent pas qu'on y ajoûte aucune croyance. * *Geneſe*, *ch.* 13. 14 & 19. Joſéphe, *Antiquitez Judaïques*, *l.* 1. Salian & Torniel, *in Annal.*

L O T H (La femme de) On a formé beaucoup de difficultez ſur ce qui eſt dit qu'elle fut changée en une ſtatue de ſel. Les uns ont cru que la phraſe de l'Ecriture ne marquoit autre choſe, ſinon qu'elle avoit été ſurpriſe & étouffée par le feu & la fumée, & qu'elle étoit demeurée au même endroit auſſi roide, &

auſſi immobile qu'un rocher de ſel; d'autres que l'on avoit mis ſur ſon tombeau une colomne, où un monument de pierre de ſel; d'autres qu'elle fut étouffée dans la flamme, & qu'elle devint pour la poſtérité un monument de ſel, c'eſt à dire, un monument permanant & durable de ſa propre incrédulité & de ſon imprudence; d'autres prétendent que cette femme ayant été frappée de l'odeur du ſouffre & de la flamme, tomba morte ſur la terre, où ſon corps ſe pétrifia, & devint roide & ſec comme les momies & les corps des Egyptiens qui ont été ſalez & embaumez: en ſorte qu'une ſtatue de ſel ſeroit équivalente à un corps embaumé, deſſéché & ſalé. Mais le ſentiment le plus commun & le plus univerſel eſt, que cette femme fut tout d'un coup pétrifiée; & changée en une ſtatue de ſel de roche; qui non ſeulement ne ſe fond pas à la pluye, mais qui eſt auſſi dur que les plus durs rochers. La plupart des Voyageurs qui ont parcouru la Paleſtine, racontent qu'on leur a montré la femme de Loth, c'eſt à dire, le rocher en quoi elle a été métamorphoſée; mais ce qui rend leur témoignage fort ſuſpect, c'eſt qu'ils ne s'accordent pas entre eux ſur le lieu où on la voit: les uns la mettent au Couchant, les autres à l'Orient, d'autres au Septention, d'autres au Midi de la Mer Morte, d'autres au milieu de ſes eaux, d'autres dans *Ségor*, d'autres à une grande diſtance de cette ville. Quelques Anciens, comme, Saint Irénée, & l'Auteur du Poëme ſur Sodome, attribué à Tertullien, aſſurent qu'elle conſervoit encore de leur tems, la forme de femme, & que par un miracle continuel, elle ne perdoit rien de ſa groſſeur, quoique l'on en arrachât toûjours quelques piéces. Ils ajoûtent encore une choſe plus incroyable, qui eſt qu'elle étoit en cet état ſujette à toutes les infirmitez, qui ſont naturelles & ordinaires à ſon ſexe. On peut voir la *Diſſertation* de M. le Clerc ſur la Femme de Loth, celle de Henri Bauman ſur le même ſujet, celle de M. Hermand Hard, & de Chriſtophle-Auguſte Bauman. * D. Calmet, *Dict. de la Bible*.

LOTHAIRE, I. de ce nom, Empereur d'Occident & Roi d'Italie, étoit fils de Louïs, I. du nom, Roi de France, & Empereur d'Occident, ſurnommé *le Débonnaire*, qui l'aſſocia à l'Empire dans une aſſemblée générale de ſes Etats, tenue l'an 817, à Aix-la-Chapelle. Il fut couronné Roi de Lombardie à Modoëce, par l'Archevêque de Milan l'an 822; & Empereur à Rome par le Pape Paſchal I, le jour de la Fête de Pâques, le cinquiéme avril 823. Le Roi Louïs *le Pieux* ou *le Débonnaire* ſon pére, avoit épouſé 1. *Ermengarde*, dont il eut entre autres enfans 1. LOTHAIRE; 2. *Pepin*, Roi d'Aquitaine; & 3. *Louïs*, Roi de Germanie. Son ſecond mariage avec *Judith*, & les intrigues des Grands aliénérent de lui l'eſprit de ſes enfans. Lothaire ſe ſaiſit de ſa perſonne l'an 833, & l'enferma dans Saint-Médard de Soiſſons pour le faire dégrader après une pénitence publique. Cet attentat fut exécuté, & ce Prince fut rétabli dans la ſuite, de la maniére qu'on le voit dans ſon article. Après ſa mort, Lothaire s'étant mis dans l'eſprit que ſon droit d'aîneſſe & ſa qualité d'Empereur, devoient le rendre ſouverain ſur ſes fréres, voulut ſoutenir ces droits prétendus les armes à la main. Louïs & Charles ſes fréres lui réſiſtérent; & ayant uni toutes leurs forces enſemble, le défirent entiérement à Fontenay, dans le diocéſe d'Auxerre, le 25 juin 841. On dit qu'en cette occaſion il demeura un ſi grand nombre de François ſur la place qu'on n'avoit pas encore vu de bataille plus ſanglante. L'année ſuivante, Lothaire ayant encore été battu & mis en fuite par ſes fréres, s'accommoda enfin avec eux, & retint pour ſon partage l'Italie, la Belgique, depuis dite *Lorraine*, la Provence & la Bourgogne. Enfin dégoûté du monde, il partagea ſes Etats entre ſes fils, & prit l'habit de Religieux dans l'Abbaïe de Prum, où il mourut la nuit du 28 ou 29 ſeptembre 855, âgé de 60 ans, après avoir tenu l'Empire pendant 15 années: il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Sauveur. *Voyez* ſa poſtérité rapportée à l'article de FRANCE. * Eginhard. Thégan. Réginon. Nithard. *Les Annales de Metz*, de ſaint Bertin. *La Vie de* Louïs *le Débonnaire*. Le Pére Anſelme, &c.

LOTHAIRE, II. du nom, Empereur & Duc de Saxe, fils de GEBHARD, Comte d'Arnsberg, & de *Hédwige*, Burgrave de Nuremberg, fut élu le 13 ſeptembre 1126, après un interrégne de trois années & de quelques jours depuis la mort de Henri V. Il voulut réünir à l'Empire le Royaume de Bourgogne; mais Renaud II, Comte de Bourgogne refuſa de le reconnoître. Lothaire offenſé de ce refus, entreprit de le priver de ce Comté, qu'il donna à Berthold, Duc de Zéringhen. Cette action cauſa entre ces deux Maiſons une guerre très-fâcheuſe, qui ne ſe termina que par le mariage de *Béatrix*, alliée l'an 1157, à l'Empereur *Frédéric*. *Voyez* l'article de BOURGOGNE-FRANCHECOMTE'. L'an 1133, Lothaire fit un voyage à Rome, où le Pape Innocent II le couronna le ſixiéme juillet. Depuis, l'an 1137, il alla trouver le Pape à Viterbe, & entreprit la guerre contre Roger, Roi de Sicile, auquel il enleva Bénévent, & diverſes autres places. Il reçut les Ambaſſadeurs Grecs de la Calabre, & retournant en Allemagne, il mourut ou à Vérone, ou près de Trente ſelon les autres, le dernier jour de ſeptembre de la même année 1137, ou bien l'an 1138. Son corps fut enterré dans un monaſtére de Saxe, qu'il avoit fondé. * Othon de Friſinghen, *l.* 4. Pierre du Mont-Caſſin, *in Chron. l.* 4. *&c.*

LOTHAIRE, Roi de France, fils de Louïs IV, dit d'*Outremer* & de *Gerberge* de Saxe, naquit à Laon l'an 941, ſuccéda à ſon pére à l'âge de 13 ans, & fut ſacré & couronné à S. Remi de Rheims le 12 novembre 954. Ce Roi aſſiſté de Hugues *le Grand*, fit la guerre en Poitou contre Guillaume I, Comte de Poitiers. Il mit le ſiége devant Poitiers, mais il fut obligé de le lever l'an 955. En ſe retirant il défit les troupes du Comte; & en 965, reprit Arras & Douay. Enſuite il tourna ſes armes contre Othon II, Empereur, pour conquérir la Baſſe Lorraine, que ce Prince avoit donnée à Charles, frére du Roi, comme ſi cette province eût dépendu de lui. Il l'attaqua à Aix-la-Chapelle, & le mit en fuite. Othon pour ſe venger s'étant mis à la tête de 60000 hommes, ſaccagea la Champagne, & s'avança juſqu'à Paris; mais étant obligé de ſe retirer à cauſe de l'hiver, il perdit toute ſon arriére-garde au paſſage de la riviére d'Aîne, & fut pouſſé juſqu'aux Ardennes l'an 978. Alors il fit la paix avec Lothaire, qui lui remit la Lorraine l'an 980, pour la tenir en fief de la Couronne de France. Ce traité choqua tous les Grands du Royaume, & les aliéna même du ſervice du Roi. Quelque tems après, Othon mourut, & Lothaire rentra en Lorraine l'an 984. Il prit Verdun avec Godefroi qui en étoit Comte; mais ayant ſçu qu'Othon III avoit été mis en la place de ſon pére, du conſentement de tous les Grands, il ne s'engagea pas plus avant. Ce Prince mourut à Compiégne de poiſon, le deuxiéme mars 986, âgé d'environ 45 ans, après avoir régné depuis la mort de ſon pére, 31 ans, quatre mois & 18 jours. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *Hiſt. Rem.* Aimoin, *in Continuatione.* Sylveſtre II. *in Epiſt.* Dupleix & Mézeray, *Hiſt. de France*, *tome* 1. Le Pére Anſelme, &c.

LOTHAIRE, Roi de Lorraine, fils de LOTHAIRE, I. du nom, Empereur & frére de *Louïs* II, auſſi Empereur, & de *Charles*, Roi de Provence, épouſa 1. l'an 856, *Thietberge*, fille de *Hubert*, Duc d'Outre-le-Mont-Jou, & ſœur d'un autre *Hubert*, Abbé de Saint-Martin de Luxeuil & de Saint-Maurice. Cette Thietberge, à qui le Roi Charles *le Chauve* donna depuis, l'an 864, l'Abbaïe d'Avenay eſt la même que l'Auteur de la Vie de ſaint Deïcole de *Lure*, nomme *Berſinde*. Lothaire qui avoit peu de conſidération pour ſa femme, réſolut de la répudier pour épouſer *Valdrade*, ſœur de *Gonthier*, Archevêque de Cologne, & niéce de *Thietgaud*, Archevêque de Tréves. Ces deux Prélats, flatteurs & intéreſſez, aſſemblérent leurs Suffragans à Aix-la-Chapelle, & les obligérent de diſſoudre ce premier mariage; après quoi Lothaire épouſa Valdrade. Cette affaire eut des ſuites fâcheuſes entre le Pape Nicolas I, & les Evêques Thietgaud & Gonthier. Lothaire promit de ſe ſoumettre à l'Egliſe; & le Pape l'an 863, envoya des Légats que les deux Evêques corrompirent par des préſens, & qu'ils obligérent d'approuver la diſſolution. Nicolas aſſembla un Concile dans l'égliſe de Latran, & les excommunia: de ſorte que Lothaire ſe vit contraint de quitter Valdrade, & de reprendre Thietberge l'an 865. Mais peu de tems après, il recommença à la maltraiter, & voulut même lui faire ſon procès pour adultére; ce qui cauſa une grande guerre. Cependant les Sarraſins ravagérent l'Italie; ce qui obligea Lothaire d'y paſſer, pour aſſiſter l'Empereur Louïs ſon frére, & plus encore pour gagner l'eſprit d'Adrien II, ſucceſſeur de Nicolas, dont il eſpéroit d'obtenir avec le tems la diſſolution de ſon mariage. Le Pape le reçut avec amitié, parce qu'il l'aſſura qu'il avoit ſuivi exactement les ordres de ſon prédéceſſeur; & pour en être mieux perſuadé, lorsque lui & les ſiens vinrent à la communion, il les obligea tous de jurer qu'il étoit vrai qu'il avoit quitté Valdrade. Auſſi-tôt après la plupart moururent en ſi grand nombre, & auſſi ſubitement que s'ils euſſent été égorgez par le glaive de l'Ange exterminateur. Lothaire fut attaqué à Lucques d'une fiévre qu'il traîna juſqu'à Plaiſance, où il mourut le ſeptiéme août 869. *Il laiſſa de* Valdrade, Hugues *le Bâtard*, *qui fit beaucoup de mal à la France*; Berthe, *qui épouſa le Comte* Thibaud, *dont elle eut* Hugues, *Comte d'Arles*, *Marquis de Provence*; & Giſle, *mariée à* Godefroi *le Danois*, *Chef des Normands*, *que Charles* le Gras *fit tuer*. * Aimoin, *Continuation. Les Annales de* ſaint Bertin, de Metz, de Fulde. Réginon. *Les Lettres du* Pape Nicolas I. Mézeray. Le Pére Anſelme, &c.

LOTHAIRE, fils de HUGUES, Roi d'Arles, & Comte de Provence, fut fait Roi d'Italie par ſon pére dès l'an 932, & régna avec lui juſqu'en 945. Bérenger & ſes autres Compétiteurs lui laiſſérent le nom de Roi juſqu'en 949 ou 950, qu'il mourut à Milan. Flodoard dit que ce fut de poiſon. Il avoit pour femme *Alix* ou *Adélaïde*, fille de *Rodolphe*, II. du nom, Roi de Bourgogne. Elle ſe retira dans la forteresſe de Canoſa dans la Pouille, où Othon Roi d'Allemagne la vint délivrer de l'oppreſſion de ſes ennemis & l'épouſa. Elle avoit eu de ſon premier mariage *Emme*, mariée à *Lothaire*, Roi de France. * Léon d'*Oſtie*, *in Chron. Caſſ. l.* 1. Luitprand, *Hiſt. l.* 5. Flodoard. Le Pére Anſelme, &c.

LOTHIANE ou LOTIANE, province & Comté de l'Ecoſſe méridionale, autour du Golfe d'Edimbourg. Ses villes ſont, Edimbourg, capitale du Royaume, Leith, Haddington, Dumbar, Abercorn, North-Berwyk, &c. C'eſt la province de toute l'Ecoſſe, la plus fertile, la plus belle & la plus peuplée. Sa longueur de l'eſt à l'oueſt eſt conſidérable. De là vient qu'on la diviſe en trois parties principales, l'une orientale, l'autre occidentale, & la troiſiéme au milieu que l'on appelle *Mid Lothian*. Il y a pluſieurs ports, entre autres Leith, Muſſelbourg, Muskleburg ou Muſelebrug, Dumbar, &c. * Camden. Sanſon. *Etat de la Grande Bretagne ſous George II. tome* 2. *p.* 237.

LOTICHIUS (Pierre) Abbé du couvent de Solitaire, ou, ſelon Mrs de Thou & Teiſſier, Solitar, en Allemand *Schluchter*, en Allemagne, dans le Comté de Hanaw, naquit l'an 1501. Il fut retiré des Ecoles de Leipſic à l'âge de ſeize ans, afin d'être conſacré à la vie Monaſtique dans le couvent de Solitaire. Il reçut l'Ordre de Prêtriſe en 1523, & en fit paiſiblement les fonctions juſques en 1525, c'eſt à dire, juſques à ce que la guerre des Païſans l'eût contraint de ſe réfugier avec ſon Abbé & ſes Confréres, auprès des Comtes de Hanaw. Cet Abbé ayant ramené ſon monde dans ſon Monaſtére, après que ces furieux troubles eurent été appaiſez, commit la conduite de ſon Egliſe à Lotichius; qui ayant lu les livres de *Luther* & de *Mélanchthon*, ſe trouva capable de prêcher, & de faire toutes les autres fonctions de ſa charge mieux qu'auparavant. L'Abbé mourut l'an 1534, &

& Lotichius, qui lui ſuccéda, penſant tout de bon à réformer cette Abbaïe, y ouvrit une Ecole, où un grand nombre de jeunes gens furent inſtruits, dont pluſieurs devinrent Miniſtres de la Parole de Dieu, après avoir continué leurs études à Wittenberg & à Marpurg. Il établit enfin hautement la Religion Proteſtante dans ſon Monaſtére & dans tous les lieux qui en dépendoient, l'an 1543, & il écrivit une belle Lettre en Latin à l'Abbé de Fulde, pour lui prouver la juſtice de ſa conduite. Il fut la principale cauſe de la courageuſe réſolution, que les Miniſtres du voiſinage prirent de rejetter le fameux *Interim*, en 1549. Le reſte de ſa vie répondit à ce grand zéle, par des actes de piété & de charité. Son Egliſe, ſon Ecole, & pluſieurs Savans éprouvérent les effets de ſon humeur libérale. Il mourut chez le Comte de Hanaw le 23 juin, 1567. Son Corps fut enſeveli deux jours après dans l'Abbaïe de Solitaire. * Bayle, *Dict. Crit.*

LOTICHIUS (Pierre) neveu du précédent, ſe fit ſurnommer *Secundus*, pour ſe diſtinguer de ſon oncle. Il naquit à Solitaire ou Solitar en 1528, & après avoir commencé ſes études avec ſuccès ſous Mycillus à Francfort, il les continua à Marpurg & à Wittenberg ſous Mélanchthon & Camérarius. En 1546, il ſuivit le parti des armes; mais il retourna bientôt à ſes études. Il s'adonna ſur tout à la Poëſie, & fit un voyage en France avec de jeunes gens, dont il étoit Gouverneur. Dans un ſecond voyage qu'il fit en Italie, il fut ſur le point de mourir d'une fiévre qui lui fut cauſée par un filtre préparé pour un autre. Avant que de quitter l'Italie, il prit à Padoue le degré de Docteur en Médecine; & après ſon retour en Allemagne, il profeſſa cette Science à Heidelberg, où il mourut le ſeptiéme novembre 1560, & laiſſa pluſieurs Poëſies de ſa façon. Elles furent recueillies & publiées par Jean Hagius, Médecin qui a écrit ſa Vie. Lotichius étoit complaiſant, civil, modeſte, ſobre, conſtant dans ſes amitiez, infatigable dans l'étude & intrépide dans les dangers. Il avoit un ſi grand fonds de bonté & de candeur, qu'il étoit impoſſible de le connoître ſans l'aimer. Morhof prétend que Lotichius a été le Phœnix des Poëtes d'Allemagne, & que s'il n'a pas ſurpaſſé tous ceux des autres païs, au moins il les a égalez. Ses Oeuvres imprimées ſont, *Epithalamium in Nuptias Sigifridi Hotteni & Eliſſæ Lotichiæ; Epithalamium Johannis Beutberi; In Natalem Jeſu Chriſti Elegia; Precatio ad Spiritum Sanctum; Epicedium in obitum Crucigeri; Elegiarum libri; Epithalamium Saxo-Palatinum cum Notis Genealogicis; Elegia gratulatoria in Nuptias M. Georgii Cracovii Pomerani, & Saræ filiæ D. Bugenbagii Pomerani; Epithalamium in Nuptias M. Ulrici Sitzingeri, & Annæ D. Sebaldi Munſteri filiæ; Poëmata cum Præfatione Joachimi Camerarii; De Cæde Melchioris Zobelii; Iter Germanicum; Iter Patavinum.* * Bayle, *Dict. Crit.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome 2. p. 61 & ſuiv.* édit. de Hollande 1715. Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 26. p. 38 & ſuiv.*

LOTICHIUS (Chriſtian) frére cadet de Pierre Lotichius Secundus, ne fit pas moins paroître, dès l'enfance, de diſpoſitions à l'étude, que ſon frére. Ainſi ſon oncle l'Abbé l'ayant d'abord fait inſtruire ſoigneuſement dans ſon Ecole de Solitaire, l'envoya enſuite à Wittenberg, pour y étudier en Philoſophie & principalement en Théologie. Ce n'eſt pourtant point dans cette Univerſité, mais dans celle d'Heidelberg, qu'il reçut le dégré de Maître ès Arts, en 1549; après quoi ſon oncle lui donna la conduite de ſon Egliſe & de ſon Collége. Pendant qu'il étoit ainſi le Vicaire de l'Abbaïe, il ſe vit exhorté par pluſieurs Savans à recueillir toutes les Poëſies de Lotichius Secundus, & à les donner au Public, avec une hiſtoire exacte de la Vie & des études de cet illuſtre frére. Il travailloit encore, lorsque la mort de l'Abbé Lotichius ſon oncle vint interrompre ce travail l'an 1567. Il ne tint qu'à lui de ſuccéder à la Dignité Abbatiale; car les ſuffrages de ceux à qui l'élection appartenoit, ſe déclarérent pour lui. Mais il aima mieux céder ſon droit à ſon Beaufrére Sigefroi Hottenus, Miniſtre de l'Egliſe de Groningue. Il n'eût pas joui longtems de la Dignité d'Abbé, s'il l'eût acceptée; car il mourut en 1568. Il s'étoit aſſez heureuſement mêlé de faire des vers. On en imprima un Recueil en l'année 1602, par les ſoins de Jean-Pierre Lotichius, ſon petit-fils, qui le joignit avec ſes propres vers. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LOTICHIUS (Jean-Pierre) petit-fils du précédent, s'eſt fait connoître par un grand nombre de livres, qu'il a publiez, tant en vers, qu'en proſe. Il étoit Médecin de profeſſion, & fort verſé dans l'étude des Belles Lettres. Le Commentaire, qu'il publia ſur Pétrone à Francfort l'an 1629, répond à ces deux qualitez; car il y explique à part tout ce qu'il y a dans Pétrone, qui répond à la Médecine; & puis dans une autre partie il donne des Notes Critiques & Philoſophiques ſur ce même Auteur. Il paroit avoir plus de lecture & de mémoire, que de pénétration & de jugement. Il dédia ſes Epigrammes à Maurice, Landgrave de Heſſe, & lui en donna de ſa propre main un exemplaire. Ce Prince l'en remercia par une Epigramme, & ce fut là tout le préſent qu'il lui fit. Il fut appellé à Rintel, pour y être Profeſſeur en Médecine. Ses Ouvrages imprimez ſont, *de Gummi, (ut vocant) Gotta, ſive Laxativo Indico Diſcurſus Theoretico-practicus; Paradoxon, ſive de Febribus in genere; Diſſertatio Theoretico-practica; Gynæcologia, id eſt, de Nobilitate & perfectione Sexus fœminini; Oratio ſuper fatalibus hoc tempore Academiarum in Germania periculis; Bona Mens, Oratio; de Caſu nequitiæ Tractatus Medico-Philologicus; Conſiliorum & Obſervationum Medicinalium libri quinque; Oratio de Opinione; in Petronii Satyricon Commentarii, ſive Excurſus Medico-Philoſophicus; Bibliothecæ Poëticæ partes quatuor; Holofernes, ſive univerſa Hiſtoria Holofernis & Judithæ; Verus Muſarum Apollo; Super Poëtis Latinis non antiquis Cenſura, ſive Promulſis Critica; Poëmata; Petri Lotichii Vita; pro Maria-Anna Hungariæ & Bohemiæ Regina Panegyricus; Gloriæ Auſtriacæ & Belli nuperi Germanici ſub Matthia & Ferdinandis II & III Imperatoribus compendiaria ad Ferdinandum IV Enarratio; Rerum Germanicarum ſub Matthia & Ferdinandis II & III ab anno 1617 ad annum 1643 Commentarii; Vita, obitus, & Memorabilia Imperatorum Romanorum a Julio Cæſare ad Ferdinandum II; Sereniſſimæ Domus Auſtriacæ Imperatores, Reges, Imperatrices, Reginæ, Archiduces, &c. ſuccincte deſcripti.* Bayle, *Dict. Crit.*

LOTOPHAGES, anciens peuples d'Ethiopie, dont le païs s'étendoit juſqu'à Cyréne proche des Syrtes, furent ainſi appellez, parce qu'ils ſe nourriſſoient du fruit d'un arbre nomme *Lotus* en Latin; & en François *Aliſier*. Ce fruit étoit ſi doux & ſi agréable, qu'il faiſoit, dit-on, oublier aux Etrangers le déſir de retourner dans leur païs, comme il arriva aux Compagnons d'Ulyſſe, qui ayant abordé au païs des Lothophages, & ayant goûté de ce fruit, n'en ſortirent qu'à peine. On donnoit par raillerie ce nom de Lotophages à ceux qui demeuroient trop long-tems dans quelque païs, comme s'ils n'euſſent pas dû en revenir. Les Lotophages vivoient ſans boire, & ſe contentoient du ſuc du *Lotus*. * Homére, *Odyſſ. l. 9.* Ovide, *Triſt. l. 4.*

LOTOPHAGITES, iſle d'Afrique, habitée par les Lotophages, dite L'ISLE DES GERBES, eſt appellée *Meninx* par Pline, *Mirmix* par Polybe, & *Gerba* par Antonin. Cette iſle eſt ſituée près du Cap *di Zerbi* auquel elle donne ſon nom. * Ptolomée. Homére, *Odyſſ. l. 9.* Strabon, *l. 3. & 17.* Ovide, *Metam. l. 9. de Rem. Amor. l. 2.*

LOU. LOV.

LOUAIL (Jean) natif de Mayenne dans le Maine, Prêtre, Prieur d'Auzai, après avoir été quelque tems le compagnon de M. le Tourneux au Prieuré de Villers, que celui-ci poſſédoit, fit un long ſéjour avec feu M. l'Abbé de Louvois, pour l'animer dans ſes études. Après la mort de cet Abbé, qui dans ſon teſtament donna des marques de reconnoiſſance à M. Louail, M. le Cardinal de Noailles voulut lui confier le ſoin de ſa Bibliothéque, & l'attirer chez lui; mais M. Louail croyant avoir des raiſons pour ne plus s'engager chez aucune perſonne élevée en dignité dans l'Egliſe, n'accepta pas les offres de cette Eminence. Il ſe retira ſur la paroiſſe de ſaint Etienne du Mont, où il partagea ſon tems entre la priére, l'étude, & le ſoin des pauvres qu'il a toûjours aimez & qui ont ſouvent ſenti les effets de ſa charité. A l'égard des fruits de ſes études, le plus conſidérable eſt la premiére partie de l'*Hiſtoire du livre des Réflexions Morales ſur le Nouveau Teſtament & de la Conſtitution* Unigenitus, *ſervant de preface aux Hexaples*, en ſix volumes *in douze* à Amſterſtam en 1726; & en un gros volume *in quarto*. Cet Ouvrage n'a été donné que depuis la mort de l'Auteur, arrivée le troiſiéme de mars 1724. Son corps repoſe au cimetiére de ſaint Etienne du Mont. La premiére ſuite de l'Hiſtoire *dont on vient de parler*, a été donnée en partie ſur les Mémoires qu'il en avoit laiſſez. Lorsque le livre intitulé, *du Témoignage de la Vérité dans l'Egliſe*, parut en 1714, M. Louail, qui ne put goûter le ſyſtême de l'Auteur, au moins en partie, le refuta par des *Réflexions* étendues qu'il communiqua à ſes amis, & qui ont été imprimées. Lorsque feue Mademoiſelle de Joncoux, (non *de Joncour*, comme pluſieurs l'appellent) eut traduit en François tout ce que M. Nicole avoit ajoûté, ſous le nom de Wendrock, aux Lettres Provinciales de M. Paſcal, M. Louail revit exactement & corrigea la Traduction de cette Demoiſelle, avec qui il étoit lié. Il fit auſſi avec elle, l'*Hiſtoire Abbrégée du Janſéniſme*, petit volume *in douze*, qui fut fait à l'occaſion de la lettre attribuée à M. Duguet, au ſujet de l'Inſtruction Paſtorale de M. le Cardinal de Noailles, qui condamna en 1696 l'Expoſition de la doctrine de l'Egliſe ſur la Grace, par M. de Barcos, & de la Réponſe du Pére Queſnel à cette lettre de M. Duguet. Ce petit Ouvrage fut imprimé en 1698, *in douze*, & l'on y trouve une lettre préliminaire ſervant de préface; l'Ordonnance de M. le Cardinal de Noailles; la lettre de M. Duguet favorable à cette ordonnance, écrite à feu M. Boileau, alors Chanoine de ſaint Honoré, & datée du troiſiéme de décembre 1696; & la réponſe à cette lettre par le Pére Queſnel de l'Oratoire. Le tître entier eſt, *Hiſtoire Abbrégée du Janſéniſme, & Remarques ſur l'Ordonnance de M. l'Archevêque de Paris.* On fit d'autres Remarques ſur cette Ordonnance qui ſont imprimées à la fin de l'*Expoſition de la Foi de l'Egliſe Romaine touchant la Grace*, &c. dans l'édition de 1700. Il ne faut pas confondre ces Remarques avec celles de M. Louail. On donne encore à ce dernier quelques Mémoires ſur les affaires des Miſſionnaires de la Chine. *Cherchez* TRONCHAY.

* LOUAN, LOAN & LOANO, petite ville d'Italie ſur la côte occidentale de la République de Gênes, avec tître de Comté. Elle eſt entre Final & Albenga à deux lieues & demie de l'une & de l'autre, & à l'oueſt-ſud-oueſt de Gênes, dont elle eſt éloignée de quinze lieues.

LOVANDO-SAN-PAULO, ville capitale de la province de Lovando dans le Royaume d'Angola en l'Afrique méridionale, fut bâtie par les Portugais l'an 1578, ſous la direction de Paulo Dias de Nevais, le premier Gouverneur que le Roi de Portugal eût envoyé en ce païs-là. C'eſt une grande ville dont les égliſes ſont aſſez belles. La cathédrale qui eſt le ſiége de l'Evêque d'Angola, eſt dédiée à Notre-Dame de la Conception. Les autres égliſes ſont, celle du Saint-Sacrement; celle des Jéſuites, nommée de ſaint Antoine; celle de ſaint Goſer, pour les Négres; celle des Cordeliers; & un hopital appellé la Miſéricorde. Proche de cette ville, eſt l'Iſle de Lovando, où l'on pêche quantité de *Simbos*, qui ſont des coquilles dont on ſe ſert au lieu de monnoye, & qui ont bien plus d'éclat que celles qui ſe trouvent vers la côte de Congo. * Dapper, *Deſcr. de l'Afrique.*

LOVANGO ou LOANGO, Royaume de la Baſſe Ethiopie, au ſeptentrion du Royaume de Congo dans l'Afrique méridionale, eſt nommé autrement *le Païs des Bramas.* La capi-

tale

tale où le Roi tient ſa Cour, eſt ſituée à une lieue & demie de la côte, & eſt appellée *Lovango*, ou *Banza Lovangiri*; & dans la Langue des Négres, *Boarie* ou *Bury*. On voit devant les maiſons des allées de palmiers & de bananas, qui leur ſervent d'ornement. Le Palais du Roi eſt environné d'une paliſſade de palmiers, & forme un carré qui a plus d'une lieue d'étendue en longueur & en largeur. Le terroir de ce païs eſt extrémement fertile: de ſorte qu'on y fait trois recoltes de millet par an. Les Habitans de ce Royaume ſont robuſtes & vigoureux, & ont la taille belle. Ils ſont fort addonnez à boire de leur vin de palme; car ils n'aiment pas les boiſſons de l'Europe. Ils ne vont guéres ſans leurs armes, qui ſont un coutelas fort long, un arc & des fléches. Les hommes portent des robes qui deſcendent depuis la ceinture juſques aux piez; & le reſte du corps eſt nud. Les femmes ont des robes courtes qui ne paſſent pas les genoux. Ce ſont elles qui labourent la terre, qui ſément & qui moiſſonnent, qui font le pain & qui cuiſent les viandes. Elles n'oſent parler à leurs maris qu'à genoux; & dès qu'elles les voyent, elles ſe mettent à frapper des mains, pour témoigner leur joye & leur reſpect. Après la mort d'un homme, ce ne ſont pas ſes enfans qui héritent de ſes biens, mais ſes fréres ou ſes ſœurs, à la charge d'élever les enfans, & de leur faire apprendre à gagner leur vie. Leurs principaux métiers ſont ceux de Tiſſerand, de Chapelier, de Forgeron, de Poliſſeur de corail & d'écailles, de Maçon, & de Pêcheur. La monnoye de Lovango conſiſte en des mouchoirs, ou petites piéces quarrées de toile de Matombe. C'eſt un arbre dont ils filent les rejettons comme du chanvre. Les plus petites piéces de toile ont un empan & demi en carré, & valent un ſol de notre monnoye. Le plus grand commerce du païs eſt d'ivoire, de cuivre, d'étain, de plomb & de fer, que les Habitans vont prendre aux mines de Sondi, qui ſont fort éloignées. Ils vendent auſſi des Eſclaves; ce qui fait leur plus grand revenu. Les Européens n'ont point permiſſion de négocier à Lovango, s'ils ne font des préſens au Roi, & aux principaux Officiers de ſa Cour. Ce Prince eſt fort puiſſant, & peut mettre une groſſe armée ſur pié. Il a un très-grand nombre de femmes, qu'il tient enfermées dans un Serrail. Le Conſeil d'Etat choiſit la Princeſſe la plus âgée de la race royale, & lui donne le tître de *Maconda*, c'eſt à dire, *Régente du Royaume*; & le Roi eſt obligé de la conſulter dans toutes les affaires d'importance. On obſerve une coutume aſſez extraordinaire pour le repas du Roi. Il y a deux maiſons deſtinées à cela; dans l'une il ne fait que manger; & dans l'autre il ne fait que boire. Pendant qu'il mange, perſonne ne le voit; & le Maître d'Hôtel ayant ſervi, ſe retire auſſi-tôt, laiſſant le Roi ſeul. Lorsqu'il a mangé, il va dans la maiſon du vin, qui eſt le plus ſuperbe appartement du Palais. Il y eſt accompagné des Seigneurs de ſa Cour, & des principaux Officiers; mais il y a deux Echanſons à ſes côtez, dont l'un fait ſigne que le Roi veut boire, en frappant deux baguettes de fer l'une contre l'autre; & à ce ſon, tous ceux qui ſont préſens ſe proſternent le viſage contre terre, pendant que l'autre Echanſon préſente la coupe au Roi; & lorsqu'il a bu, tout le monde ſe reléve, & bat des mains pour marquer ſa joye. On y garde encore une coutume aſſez ridicule, qui eſt de ne toucher jamais aux viandes que le Roi a laiſſées ſur ſon aſſiette, & de les jetter dans un creux que l'on couvre de terre. Lorsque le Roi meurt, ce ne ſont pas ſes enfans qui ſuccédent à la couronne, mais ſes fréres, chacun en leur rang. Les funérailles ſe font avec beaucoup de pompe, & l'on met le corps du défunt dans une cave, aſſis ſur une chaiſe, & couvert d'habits très-magnifiques, avec pluſieurs figures de cire & de bois autour de lui, qui répréſentent ſes principaux Officiers. A l'égard de la Religion, les peuples de Lovango n'ont qu'une idée fort obſcure de Dieu, qu'ils nomment *Sambian Pongo*. Ils invoquent auſſi des Démons, qu'ils appellent *Moquiſies* ou *Mokiſſes*, & qu'ils croyent être les cauſes des maladies & de leur guériſon, de la mort & de la conſervation de la vie, des orages & du beau tems: de ſorte qu'il y en a ſelon eux de bons & de méchans; ou les mêmes font tantôt du bien, & tantôt du mal. Le peuple même donne au Roi le nom de *Moquiſie*, comme un tître qui exprime la puiſſance qu'il a d'élever ou d'abaiſſer, & de rendre heureux ou malheureux. Pour honorer ces Mokiſſes, ils leur dreſſent des idoles, & bâtiſſent des temples, où il y a des *Gangas*, ou Prêtres qui font les cérémonies de leur ſuperſtition. Ces Gangas ſont des Magiciens, ou gens qui feignent de l'être, pour abuſer ces idolâtres par leurs enchantemens. La circonciſion eſt en uſage parmi eux; mais ils ne ſavent pas eux mêmes la raiſon de cette cérémonie. * Dapper, *Deſcr. de l'Afrique.*

LOUANS, petite ville de la Breſſe Challonnoiſe en Bourgogne, eſt ſituée dans une eſpéce d'iſle, & on n'y aborde que par des ponts jettez ſur les trois petites riviéres de la Seille, de la Salle, & de Solvant, qui ſe joignant à trente pas de la ville du côté de l'Occident, forment un large canal, qui coule au milieu d'une grande prairie. Cette ville eſt à ſix lieues de Challon, à quatre de Tournus, à neuf de Mâcon, à ſix de Pontdevaux, & à quatre de Saint-Amour en Comté. Elle n'a pas plus de 1200 pas de tour: on marche à couvert par tout, les appartemens d'enhaut des maiſons étant avancez ſur les rues. Cette ville eſt du diocéſe de Beſançon, mais la Seigneurie qui a tître de Baronie eſt du Baillage de Challon. On y trouve un couvent de Cordeliers, un Collége occupé par les Miſſionnaires de S. Joſeph de Lyon, & un hopital ſervi par des Religieuſes. Louans a droit de députer aux Etats Généraux de Bourgogne, alternativement avec les autres villes de la Breſſe Challonnoiſe; mais elle n'y nomme que le ſecond Alcade, & jamais d'Elus. La manufacture des étoffes y eſt aſſez conſidérable; & il y a un dépôt établi pour les marchandiſes qu'on fait paſſer de Lyon en Suiſſe, & en Allemagne. * Gareau, *Deſcription du Gouvernement de Bourgogne.*

* LOVAT, riviére de Moſcovie, prend ſa ſource d'un petit lac dans la province de Rzéva ou Rézéva, vers les confins de la Lithuanie. Elle coule d'abord du ſud-eſt au nord oueſt juſques à la ville de Velikielouki, puis du ſud au nord juſques aux confins du Duché de Novogorod, qu'elle cotoye pendant quelque tems de l'oueſt à l'eſt, & continuant ſon cours du ſud-oueſt au nord-eſt, & enfin du ſud au nord, elle va ſe rendre dans le Lac d'Ilmen, près de Staraia Ruſſa, ou Vieille Ruſſa. * M. Deliſle, *Carte de la Moſcovie, partie méridionale.* *Voyez* auſſi LOUVAT. Dans la Carte de Pologne attribuée au même Auteur, cette riviére eſt appellée LOWA.

* LOUBE'RE (Simon de la) naquit à Toulouſe au mois de mars 1642 & y fit ſes études au Collége des Jéſuites. A l'âge de 15 à 16 ans, il compoſa une Tragédie Latine, dont le ſujet étoit tiré de l'Ecriture Sainte, & une Comédie Françoiſe imitée de Plaute; mais dans la ſuite ayant connu la foibleſſe de ces eſſais, il les ſupprima. Il fit une étude particuliére du Droit Public & des Intérêts des Princes, dont il aquit une grande connoiſſance, qui lui fut d'un grand ſecours dans la ſuite de ſa vie. Le premier uſage qu'il en fit, fut auprès de M. de S. Roman, Ambaſſadeur en Suiſſe, qu'il accompagna en qualité de Sécretaire de l'ambaſſade. Peu de tems après, le Roi informé de ſon mérite, l'envoya à Siam avec la qualité d'Envoyé Extraordinaire. Il partit de Breſt le premier de mars 1687, il arriva à Siam vers la fin de ſeptembre, il y reſta juſqu'au mois de janvier ſuivant, & dans cet intervalle qui ne fut que d'environ trois mois, il donna une Rélation de ce païs-là, laquelle a toujours été recherchée avec empreſſement. Après ſon retour de Siam, le Roi l'envoya en Eſpagne & en Portugal, pour y exécuter une commiſſion ſecrette. Sa perſonne fut ſuſpecte & on l'arrêta à Madrid. Il n'eut la liberté de revenir en France, que parce qu'on y uſoit de répréſailles ſur les Eſpagnols qui s'y trouvoient. En 1693, l'Académie Françoiſe le nomma pour y ſuccéder à M. Tallemant l'aîné. L'année ſuivante il fut nommé à une autre place de l'Académie des Belles Lettres, qui n'étoit encore compoſée que de huit Académiciens, mais tous Penſionnaires. A l'âge de 50 ans, il rechercha Mademoiſelle Bertrand ſa parente, & pour l'obtenir il fit lui même ſon propre portrait, le préſenta à la Demoiſelle ſans ſe nommer, lui demanda ſa main pour cet inconnu & l'obtint. Elle mourut un an avant lui ſans lui laiſſer de poſtérité. Il mourut le 26 mars 1729, âgé de 87 ans accomplis. Il ſavoit non ſeulement le Grec & le Latin, mais auſſi l'Italien, l'Eſpagnol & l'Allemand. Depuis ſa mort, on a imprimé de lui un Traité de Mathématiques, intitulé, *de la Réſolution des équations, ou de l'Extraction de leurs Racines.* * *Voyez* le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres, tome 26. p. 151. & ſuiv.*

LOUBENS HUGUES. *Cherchez* VERDALE.

LOUCHALI ou ULUZZALI, ou OCCHIALI, fameux Corſaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait Eſclave par les Turcs dès ſa jeuneſſe, & fut mis en liberté en renonçant au Chriſtianiſme. La fortune & ſa valeur l'élevérent juſqu'à la Vice-royauté d'Alger. Lorsque les Turcs ſe préparoient au ſiége de Famagouſte l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicoſie dans l'Iſle de Chrypre, Louchali alla joindre leur flotte avec ſon eſcadre, compoſée de neuf galéres & de trente autres bâtimens. Les Généraux Hali & Perthau reçurent ce Renégat avec joye, parce qu'il avoit beaucoup de courage & d'expérience. Il fit un grand dégât dans l'Iſle de Candie, & ſe ſignala ſouvent au ſiége de Famagouſte, qui fut priſe l'an 1571. Dans la bataille de Lépante, il commandoit l'aîle gauche de l'armée Turqueſque, & étoit oppoſé à l'eſcadre de Doria. Il y combattit vaillamment, & ſe rendit maître de quelques galéres Vénitiennes; mais lorsqu'il s'avança pour ſoutenir le corps de bataille, Doria & le Marquis de Sainte-Croix arrivérent ſur lui, & l'obligérent de fuir à toutes voiles, ſuivi de trente galéres, le reſte de ſes vaiſſeaux ayant été pris ou coulé à fond. Parce qu'il amena avec lui quelques bâtimens Chrétiens, qu'il avoit pris dès le commencement du combat, il ſe fit honneur de ce petit avantage, & rentra comme triomphant dans Conſtantinople. Le Grand Seigneur donna de grands éloges à ſa valeur, & le nomma Bacha de la Mer en la place d'Hali. Le Pape Pie V ſouhaitoit paſſionnément le retour de ce Renégat à la Religion Chrétienne, & fit agréer par Philippe II, Roi d'Eſpagne, qu'on lui propoſât par quelques habiles entremetteurs, une ville ou ſouveraineté dans le Royaume de Naples, dont il étoit originaire, s'il vouloit ſe rendre & livrer à Dom Juan la flotte des Infidéles; mais la mort de ce Pape arrivée peu de tems après, empêcha le ſuccès de ce deſſein. Louchali voulant faire connoître qu'il étoit digne de ſon nouvel emploi, arma promptement deux cens galéres, & remit en mer une nouvelle flotte. L'armée Chrétienne étant l'an 1572, en vue des iſles de Céphalonie & de Zante, pour tâcher d'entrer dans la Morée, Louchali fit ſeulement paroître ſa flotte; mais il évita ſoigneuſement d'en venir aux mains, parce que s'il avoit plus de galéres que les Chrétiens, il avoit auſſi bien moins de matelots, de forçats & de milices, depuis la journée de Lépante. Les deux armées furent aſſez long-tems en préſence à la portée du canon, ſans s'attaquer de part ni d'autre. Enfin l'aile gauche Ottomane ayant avancé ſur les gros bâtimens Chrétiens, dont elle mépriſoit la peſanteur, fut contrainte de ſe retirer en deſordre; & les Chrétiens euſſent remporté une ſignalée victoire, s'ils euſſent chargé au même tems que Louchali prenoit la fuite. Il ſe retira à Matapan, & l'armée Chrétienne alla mouiller à Cérigo, d'où elle fit voile à Corfou. Louchali, qui ſe croyoit perdu ſans reſſource, ſoit qu'il demeurât dans ſon poſte, qu'il combattît, ou qu'il prît la fuite, ne ſavoit quel parti étoit le plus dangereux pour lui, ou de tomber entre les mains des Chrétiens, ou de paroître devant Sélim, & ſongeoit déja à ſe ſauver en Afrique, lorsqu'il apprit la retraite

de

de la flotte Chrétienne à Corfou. Se trouvant ainſi délivré d'un malheur qu'il croyoit inévitable, il retourna fort joyeux à Conſtantinople, où il reçut les louanges du Grand Seigneur, pour avoir conſervé ſa flotte, & obligé ſes ennemis d'abandonner la Gréce: ce qu'il devoit à la mauvaiſe intelligence des Chrétiens, qui les empêcha de profiter d'une ſi belle occaſion, & de remporter une victoire qui auroit rendu la liberté aux Grecs, & jetté la terreur dans tout l'Empire Ottoman, que la bataille de Lépante avoit déja mis dans une grande conſternation. Louchali ſe trouva encore l'an 1574, à la priſe de la Goulette en Afrique, avec Sinan Pacha, & revint avec lui à Conſtantinople. * *Etat de l'Empire Ottoman.* Gratiani, *Hiſtoire de Chypre.*

LOUCOUS, riviére. *Voyez* LIXE.

* LOUDON ou LOWDOUN, château antique de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Cuningham, ſur la rive droitè de l'Irwin, vers les confins de la province de Kyle.

LOUDUN, ville de France en Poitou, capitale du petit païs de LOUDUNOIS, eſt appellée par les Latins *Fuliodunum*. Adrien de Valois prétend que ce nom eſt nouveau, & que ſon ancien nom étoit *Caſtrum Lauſdunum*. Il y a un Bailliage & ſiége royal, qui a ſa Coutume particuliére, & une Election. On y trouve deux paroiſſes, une collégiale, des Carmes, des Cordeliers, des Capucins, des Urſulines, des Filles de la Viſitation, des Religieuſes du Calvaire, &c. Sous le régne de Hugues *Capet*, Guillaume III, Duc d'Aquitaine, donna ce païs à Géofroy, dit *Griſegonelle*, Comte d'Anjou, pour le tenir en foi & hommage de lui. Il fut réüni à la Couronne de France ſous Philippe *Auguſte*. Charles V, le donna encore; & Louïs XI le réünit de nouveau à la Couronne. Le Roi Henri III avoit érigé en Duché le Loudunois, en faveur de Françoiſe de Rohan, Dame de la Garnache; mais les tîtres en furent ſupprimez après la mort de la Dame. Loudun a été la patrie de pluſieurs hommes de Lettres entre leſquels on compte Salmon Macrin, Scévole & Louïs de Sainte-Marthe, Urbain Chevreau, Iſmaël Bouillaud, &c. Si l'on veut ſavoir ce qui s'y eſt paſſé par rapport aux Urſulines & à Urbain Grandier, dans les années 1633 & 1634, on n'a qu'à lire l'article d'Urbain Grandier. *Voyez* GRANDIER (Urbain) * Du Chêne, *Antiquitez des villes de France.* Le Prouſt, *Hiſtoire de Loudun.*

LOUDUN; ville de Languedoc. *Voyez* LODUN.

* LOUDUNOIS, contrée de France dans le Poitou, tire ſon nom de la ville de Loudun. Il s'étend le long de la Touraine & de l'Anjou l'eſpace d'environ dix lieues d'orient en occident, & huit à neuf lieues du ſud au nord.

LOVE (Chriſtophle) Prédicateur Anglois du parti des Presbytériens, naquit en 1617, à *Caerdiff* en Glamorgan. En 1634, il alla à Oxford, & y fut reçu dans l'*Hoſpice de Trillek*. En 1642, il prit le dégré de Maître ès Arts, & depuis lors il ſe tourna du côté des Presbytériens & fut Paſteur de pluſieurs aſſemblées, à Londres. Lorsqu'on traitta à Uxbridge avec Charles I, & que l'accommodement fut trouvé fort avantageux par pluſieurs, Love qui y étoit venu avec les Commiſſaires du Parlement, commença à parler dans un Sermon & le fit en des termes ſi forts & ſi peu ménagez que tout l'accommodement ſe diſſipa. On demanda aux Commiſſaires que le Prédicateur fût châtié pour les invectives qu'ils avoit lancées; mais on n'en put obtenir autre choſe ſinon que Love ſeroit renvoyé d'Uxbridge avec des cenſures. Cromwell s'étant enſuite emparé du Gouvernement, abandonna peu à peu les Presbytériens, ce qui déplut autant à Love que le Gouvernement du Roi. Il ſe détermina là-deſſus à prendre le parti des Ecoſſois pour le rétabliſſement du Roi, uniquement dans l'eſpérance de relever par là les affaires du Presbytérianiſme expirant. Mais Cromwell en ayant intercepté quelques lettres adreſſées aux Presbytériens d'Ecoſſe, prit des informations ſi exactes contre lui, qu'il fut condamné à perdre la tête, ce qui fut exécuté le 22 août 1651, à l'endroit ordinaire à Londres. Sa femme & les Presbytériens s'étoient donné tous les mouvemens imaginables pour le ſauver, ou pour faire commuer ſon ſupplice en exil, dut-il être rélégué dans la nouvelle Angleterre. Love parut ſur le lieu du ſupplice avec une grande intrépidité & tâcha de juſtifier dans une longue Harangue toutes ſes démarches. On ne peut rien voir de plus touchant que les lettres que lui & ſa femme ſe ſont écrites pendant ſa priſon; les lettres de la femme ſont ſur tout remplies d'un héroïſme Chrétien. Love avoit publié un grand nombre d'Ouvrages de piété, dont les plus fameux ſont: *Heaven Glory & Hells Terrour*, la Gloire du Ciel, & les Terreurs de l'Enfer. Tous ſes Ouvrages ont été traduits en Hollandois & imprimez enſemble en un volume *in folio*. * C. de Clarendon, *Hiſt. de la Rebell. d'Anglet. tome* 4. *&* 6. Wood, *Antiq. Oxon. Miſcellan. Tigur.* v. 1. *Dict. de Bâle.*

LOVELACE (Richard) fils de *Richard* Lovelace, de Hurley dans le Comté de Berk, Ecuyer, fut fait Baron du Royaume d'Angleterre la troiſiéme année du régne de Charles I, ſous le tître de *Lord Lovelace de Hurley*. Hurley avoit été un monaſtére de Moines Bénédictins. Il avoit épouſé 1. *Catherine*, fille de *George* Hill, & veuve de *Guillaume* Hide, de Kinſton-Hille, dans le Comté de Berk: 2. *Marguerite*, fille unique & héritiére de *Guillaume* Dodsworth, Habitant de Londres, dont il eut deux fils JEAN & *François*, & deux filles *Elizabeth* & *Marguerite*, & mourut en 1634. JEAN ſon fils, épouſa *Anne*, fille de *Thomas*, Comte de Cléveland, mourut en 1670, & en eut un fils & trois filles, JEAN qui ſuit; *Anne*, qui mourut ſans alliance; *Marguerite*, mariée à *Guillaume* Noël, Baronnet; & *Dorothée*, qui épouſa *Henri* Drax, Marchand des Barbades, fils de *Jacques* Drax, Chevalier. JEAN épouſa *Marthe*, fille d'*Edmond* Pye, Baronnet, de laquelle il eut pluſieurs enfans. Il fut un des premiers, qui ſe déclarérent pour le Prince d'Orange, lorsqu'il fit deſcente en Angleterre. Il avoit avec lui ſoixante Soldats, & fut ſurpris dans ſon logis à Cirenceſter par quelque milice. Le Capitaine

qui la commandoit fut tué, comme auſſi un Officier du parti du Lord Lovelace, qui fut lui-même fait priſonnier. Mais il fut bientôt délivré par quelques autres perſonnes, qui ſe déclarérent pour le Prince. Quand le Prince d'Orange fut parvenu à la Couronne, il fit le Lord Lovelace Capitaine de la Compagnie des Penſionnaires, charge qu'il conſerva juſques à la mort. Il ne laiſſa point d'enfans mâles; mais ſeulement une fille marlée à *Henri* Johnſon. Ses tîtres ne moururent pas pourtant avec lui; mais ils ont continué dans une perſonne du même nom & de la même famille. * *Dict. Anglois.*

LOUET (Jean) mort un ſiécle avant celui *dont nous allons parler*, étoit né à Angers même, & fils de *James* Louet, Thréſorier de René, Roi de Sicile, & Duc d'Anjou. Jean Louet fut Doyen de l'égliſe d'Angers, Chanoine de Paris, & Docteur & Profeſſeur en Droit à Angers. Il mourut dans cette ville le 15 d'août 1515. George Louet étoit de ſa famille. Jean eſt loué dans ſon Epitaphe pour ſa candeur, pour ſon amour pour les pauvres, pour ſa ſcience & ſa piété. On y reléve auſſi la nobleſſe de ſa race. Cette Epitaphe eſt dans la Cathédrale d'Angers. * *Supplément de Paris* 1736.

LOUET (George) Conſeiller au Parlement de Paris, étoit d'une famille diſtinguée en Anjou, où elle a donné des Chevaliers de Malte, des Lieutenans Généraux, & autres Magiſtrats. Il prit le parti de l'égliſe, & fut Abbé de Touſſaints-d'Angers, & Doyen de l'égliſe Cathédrale de la même ville. La candeur & la franchiſe formoient le caractére ſingulier de ce Magiſtrat, & le firent choiſir pour premier Agent du Clergé. Il s'aquitta de cette fonction avec beaucoup de prudence & d'intégrité, & il porta ces qualitez, ſi néceſſaires à un Juge, dans le Parlement de Paris, lorsqu'il y fut Conſeiller. On a de lui un *Recueil de pluſieurs Notables Arrêts* donnez en cette Cour, dont on a fait pluſieurs éditions. Cet Ouvrage étant tombé, après la mort de l'Auteur, entre les mains de Meſſire Antoine Séguier, alors Préſident du Parlement, & de celles de ſon frére, Doyen de l'égliſe de Paris, ces deux Meſſieurs communiquérent ce Manuſcrit à M. Gabriel-Michel de la Roche-Maillet, qui le fit imprimer en 1609. Julien Brodeau, célébre Avocat, y fit des Notes & des augmentations conſidérables, & on en donna une nouvelle édition, qui fut l'onziéme, en 1633. On l'a réimprimé encore pluſieurs fois depuis, entre autres en 1678, & en 1693, en deux volumes *in folio*. Les meilleures éditions ſont celles que Julien Brodeau, Avocat au même Parlement, a enrichies de ſes Commentaires & de nouveaux Arrêts, & dont la derniére eſt en deux volumes *in folio*, imprimez à Paris en 1678. M. Boileau parle de ce Recueil, *Satyre premiére*, *v.* 115.

Dois-je, las d'Apollon, recourir à Barthole,
Et feuilletant Louet, *allongé par Brodeau,*
D'une robbe à longs plis balayer le Barreau.

M. Louet a donné outre cela un Commentaire ſur l'Ouvrage de Du-Moulin des régles de la Chancellerie. Il mourut en 1608, peu de tems après qu'il eut été nommé Evêque de Tréguier en Bretagne, & avant que d'avoir pris poſſeſſion de cet Evêché. * *Supplément de Paris* 1736.

LOUGBOROW, LENGBOROW, en Latin *Liegenburgus*, bourg d'Angleterre, ſitué dans le Comté de Leiceſter, à trois lieues de la ville de ce nom du côté du nord. Quelques Géographes prennent ce bourg pour la petite ville nommée anciennement *Lactodurum*, laquelle d'autres placent à Stény-Stradford, dans le Comté de Buckingham. * Maty, *Diction. Géogr.*

LOUGHLOWMONT, eſt un Lac aux piez des montagnes de Grandsbain en Ecoſſe: il a vint-quatre milles de long, & huit de large. Il y a dans ce Lac vint-quatre iſles. Il abonde en poiſſons, & ſur tout en une eſpéce appellée *Pollacks*, qui n'a point de nageoires, & qui eſt d'un très-bon goût. La riviére de Léven ſort de ce Lac. Il y a un fort château dans l'une de ſes iſles. Il eſt ſur tout remarquable par une iſle flottante, & en ce qu'il eſt perpétuellement agité, même dans le tems le plus calme. * *Dict. Anglois.*

LOUGNON. *Voyez* OUGNON.

LOUHANS. *Voyez* LOUANS.

LOUINO (Bernard) *Voyez* BERNARD LOUINO.

LOUIS (Saint) Roi de France. *Cherchez* LOUIS IX, Roi de France.

LOUIS (Saint) Evêque. *Cherchez* LOUIS, Evêque de Toulouſe.

EMPEREURS DE CE NOM.

LOUIS, I. de ce nom, Empereur. *Cherchez* LOUIS, I. du nom, dit *le Pieux* ou *le Débonnaire*, Roi de France

LOUIS II, dit *le Jeune*, Empereur d'Occident, fils de LOTHAIRE I, auſſi Empereur & de ſa femme *Ermengarde*, frére de *Lothaire* II, Roi de Lorraine, & de *Charles*, Roi de Provence. Son pére l'envoya avec Dreux, Evêque de Metz à Rome, où le Pape Serge II le couronna Roi des Lombards l'an 844. Léon IV le couronna depuis Empereur l'an 849, & Louïs *le Germanique*, ſon oncle, l'attira dans ſon parti, dans le deſſein qu'il avoit de dépouiller ſes neveux. Les Sarraſins lui donnérent beaucoup de peine en Italie, où il les défit, & les aſſiégea dans Bari l'an 865. Les factions des Grands ſuſcitérent de fâcheuſes affaires à ce Prince, qui mourut le 31 août 875, & fut enterré à Milan dans l'égliſe de ſaint Ambroiſe. De ſa femme *Engelberge*, qu'on a cru fille du Duc de Spoléte, il eut 1. 2. *Louïs* & *Charles*, morts en bas âge; & 3. *Ermengarde*, femme de *Boſon*, Roi de Provence. * *Les Annales de* S. Bertin & de Fulde.

Adon, *in Chronico.* Aimoin, *in Continuatione.* Anaſtaſe. Baronius. Le Pére Anſelme, &c.

☞ Onuphre, Baronius, & d'autres Auteurs modernes, mettent Louïs *le Bégue* au nombre des Empereurs, & le placent le troiſiéme entre ceux de ſon nom; mais Mrs de Sainte-Marthe, le Pére Sirmond, & divers autres ont prouvé que le Pape Jean VIII ne le couronna que Roi de France, le ſeptiéme ſeptembre 878, quoiqu'au ſentiment de Sigebert, ce Pontiſe fût aſſez porté à le faire Empereur, ſi les Romains ne s'y fuſſent oppoſez. * Sigebert, *in Chron.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Geneal. de France.* Le Pére Sirmond, *in Notit. Concil. Gall.* Pétau, *Doctr. Temp.*

LOUIS III, dit IV par ceux qui reconnoiſſent Louïs *le Bégue* pour Empereur, étoit fils de l'Empereur ARNOUL, & d'*Ote.* Il ſuccéda à ſon pére l'an 899, quoiqu'il ne fût âgé que de ſix à ſept ans; & l'année ſuivante il fut couronné à Forcheim, le quatriéme janvier. On commit le ſoin de ſa perſonne à Othon Duc de Saxe, & à Hatton Archevêque de Mayence; & on donna la conduite de ſes armées à Lutpold ou Léopold, Duc de la frontiére orientale de Baviére. Ses Etats furent accrus, l'an 900, par la mort de Suentibolde ſon frére *naturel*, qui par ſa mauvaiſe conduite, donna ſujet aux Lorrains ſes Sujets, de ſe ſoumettre à Louïs. Ceux qui gouvernoient ce Prince, l'emmenérent exprès à Thionville, où ils le couronnérent. Les Hongrois firent ſouvent des courſes en Allemagne, ſous le régne de Louïs, qui mourut à Ratisbonne, le 21 janvier de l'an 911 ou 912, n'étant âgé que d'environ 19 ans. Ce Prince fut le dernier Roi de Germanie, de la race de Charlemagne. Quelques Auteurs diſent qu'il épouſa *Luitegarde*, & qu'il en eut deux filles, *Placidie* & *Mathilde*; l'une, mariée à *Conrad* de Franconie, & l'autre à *Othon*, Duc de Saxe; mais il eſt ſûr qu'il mourut ſans enfans. Les Hiſtoriens d'Italie ne mettent point ce Prince entre les Empereurs, parce qu'il n'avoit pas été couronné Empereur par le Pape. * Réginon, *in Chron.* Luitprand, *l.* 1. Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France.* Mézeray & Dupleix, *Hiſt. de France.* Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS, IV ou V. du nom, fils de Louïs, Duc de Baviére, II. du nom, dit *le Vieil*, & de *Mathilde* d'Autriche, fut nommé Empereur à Francfort, le 18 octobre 1314 par une partie des Electeurs, pendant que les autres donnérent leurs voix à Frédéric *le Beau*, fils d'Albert, Empereur & Duc d'Autriche. Cette diviſion alluma une guerre très-fâcheuſe dans l'Empire, qui avoit été vacant plus de quatorze mois, depuis Henri de Luxembourg. Louïs ſe fit couronner à Aix-la-Chapelle le ſixiéme janvier, jour de la Fête des Rois l'an 1315, & il ſe mit en campagne pour s'oppoſer à Frédéric, qu'il défit près de Muldorf en Baviére; il le prit même priſonnier l'an 1322, & le retint trois ans en cet état. A la priére des Romains, Louïs paſſa les monts, quoique brouillé avec le Pape Jean XXII, ſucceſſeur de Clément V, qui avoit transféré le ſaint Siége à Avignon. Ce Pontiſe fit ſavoir à l'Empereur, que ſi dans trois mois il ne retiroit ſes troupes d'Italie, il le déclareroit excommunié; & lui ordonna que cependant il ceſſât de faire les fonctions d'Empereur, juſques à ce qu'il lui eût donné l'inveſtiture de cette dignité. Louïs appella de la ſentence de Jean XXII à un Concile général, qui ſe devoit tenir à Rome, véritable Siége des ſouverains Pontifes; & du Pape mal informé au Pape mieux informé, qui ſont les propres termes de ſon appel. Ces deux grandes puiſſances mirent en feu toute l'Italie, où les Guelphes & les Gibelins reprirent leurs anciennes animoſitez. Le Pape ſe ſervit l'an 1328, des cenſures eccléſiaſtiques contre Louïs qu'il excommunia, & qu'il déclara déchu de l'Empire; & Louïs perdant toute ſorte de reſpect, eut des Auteurs à gages, qui écrivirent contre le Pontife, qu'il appelloit, par raillerie, *Jaques de Cahors.* Enſuite il entra en Italie, & y fit créer Antipape l'an 1426, un Cordelier, nommé *Pierre Rainallucci de Corberio*, dit *Nicolas V*, qui lui mit la Couronne Impériale ſur la tête, & qui déclara que Jean XXII étoit Hérétique, & déchu de la Papauté. Un procédé ſi violent aliéna l'eſprit des créatures de Louïs, qui ſe vit abandonné de tout le monde. Depuis, il chercha à ſe réconcilier avec Benoît XII, l'an 1336, & avec Clément VI, l'an 1344; mais n'ayant pas voulu ſe ſoumettre aux conditions honteuſes qu'on lui propoſoit, qui étoient, qu'après une confeſſion ſincére de ſes fautes, il remettroit l'Empire & ſes biens à l'Egliſe, pour ne les tenir que de ſa bonté, il fut déclaré contumace. A la ſollicitation du même Clément VI, & du Roi Philippe *de Valois*, que Louïs avoit offenſé en prenant le parti d'Edouard, Roi d'Angleterre, ſon ennemi, les Electeurs de l'Empire, aſſemblez l'an 1346 à Rees, village ſur le Rhin au deſſus de Coblents, mirent en ſa place Charles de Luxembourg, qui fut le quatriéme Empereur de ce nom. Louïs mourut le onziéme octobre de l'année ſuivante, de poiſon, ou comme diſent les autres, d'une chûte de cheval, en pourſuivant un ſanglier, ſans avoir été abſous de ſon excommunication. Il étoit âgé de 63 ans, & en avoit régné près de 33 depuis ſon élection. Ses Partiſans l'enterrérent à Munick dans l'égliſe de Notre-Dame. *Voyez* ſes ancêtres & ſa poſtérité à l'article de BAVIE'RE. * Villani, *l.* 9. 10 *& ſuiv.* Aventin, *l.* 7. Crantz. S. Antonin. Trithéme. Sponde. Bzovius. Rainaldi, &c.

LOUIS, dit l'*Aveugle*, fils de BOZON, qui épouſa *Ermengarde*, & ſe fit couronner Roi de Provence, d'Arles & de Bourgogne l'an 879. Louïs lui ſuccéda ſous la tutelle de ſa mére, & fut confirmé dans la ſouveraineté de ces Etats, par un Décret d'un Concile de Valence tenu l'an 890. Albert, Marquis de Toſcane, & les autres ennemis de Bérenger, qui s'étoit fait déclarer Empereur, l'appellérent en Italie, pour y prendre poſſeſſion d'un Etat qui avoit été poſſédé par ſes ayeux. Louïs ſuivit ce conſeil, & ſe fit couronner Empereur par le Pape Etienne VII, vers l'an 900 ou 901. Enſuite il ſe retira à Vérone, où il fut ſurpris par Bérenger, qui lui fit crever les yeux. Après ce malheur, Louïs retourna dans ſes Etats, & y mourut l'an 938 ſelon du Bouchet, ou l'an 934, comme l'aſſure le Pére Labbe, après Réginon, Auteur de ce tems. Ce Prince laiſſa d'*Adelaïde*, ſon épouſe, que quelques-uns font fille d'*Edouard* I, Roi des Anglois, *Charles-Conſtantin*, Prince & Comte de Vienne. Celui-ci fit hommage à Raoul, Roi de France, l'an 931; & l'an 951, reçut Louïs d'*Outremer* en Aquitaine. Il épouſa *Teutberge* ou *Tietberge*, & en eut, ſelon les conjectures de du Bouchet, *Humbert* I, Comte de Maurienne, tige des Ducs de Savoye. * Réginon, *in Chron.* Sigonius, *de Regno Italiæ*, *l.* 6. Du Bouchet. Bouche. Bouïs. Chorier, &c.

ROIS DE FRANCE.

LOUIS, I. de ce nom, Roi de France & Empereur d'Occident, ſurnommé *le Pieux* & *le Débonnaire*, fils de CHARLEMAGNE & de *Hildegarde* ſa ſeconde femme, naquit à Caſſeneuil en Agénois l'an 778, & fut alors nommé Roi d'Aquitaine, puis ſacré & couronné à Rome en cette qualité par le Pape Adrien I, le jour de Pâques, 15 avril 781. Son pére ſe voyant extrémement âgé, & n'ayant plus que lui d'enfant mâle, de l'avis des Evêques & des Seigneurs de ſa Cour, dans l'aſſemblée générale des Etats tenue à Aix-la-Chapelle, le déclara ſon ſucceſſeur l'an 813, & lui commanda de mettre ſa couronne ſur l'autel de la Vierge pour en faire un hommage à la Mére de Dieu: ce qu'il fit dans le tems que tout le peuple applaudiſſoit à cette action par des acclamations redoublées. Il étoit en Aquitaine lorsqu'il reçut les nouvelles de la mort de ſon pére; ce qui l'obligea de ſe rendre à Aix-la-Chapelle, pour prendre poſſeſſion de cet Empire. L'an 816, le Pape Etienne V, ſucceſſeur de Léon III, vint en France, & couronna l'Empereur à Rheims où toute la Cour ſe trouva. L'année ſuivante, Louïs partagea ſes Etats entre ſes trois fils, *Lothaire* qu'il aſſocia à l'Empire; *Louïs* qu'il fit Roi de Baviére; & *Pepin* qu'il établit Roi d'Aquitaine, & ayant ſçu que Bernard neveu de ſon frére Pepin, avoit conſpiré contre lui, il envoya des troupes qui le mirent à la raiſon, & l'obligérent de venir à Chalon demander pardon à ſon oncle. Il fut condamné à mort, mais l'Empereur ſe contenta de lui faire crever les yeux. Bernard en mourut peu de jours après en 818; & par le Décret d'un Synode, les Evêques de ſon parti furent mis dans un monaſtére. Depuis, Louïs ſoumit en quarante jours les Bretons qui avoient créé un Roi nommé Morvan, & à ſon retour perdit ſa femme *Hermengarde*, qui mourut à Angers le troiſiéme octobre 818, & qui fut mére 1. de LOTHAIRE, qui continua la lignée des Empereurs d'Occident; 2. de PEPIN, qui fit la branche des Rois d'Aquitaine; & 3. de Louïs, qui fit celle des Rois de Germanie. Quelque tems après il épouſa *Judith*, fille de *Welpe* de Baviére, & en eut CHARLES II, dit *le Chauve*, qui fut ſon ſucceſſeur. Ses trois fils du premier lit ne pouvoient ſouffrir ni leur belle-mére, ni leur frére, ni Bernard, Comte de Barcelone, qui avoit tout le pouvoir & qui paſſoit pour l'Amant de Judith. Ils ſe liguérent avec les parens de ceux que l'Empereur avoit fait mourir, & portérent le peuple à ſe revolter contre ce Prince légitime. Ces Ligues commencérent l'an 830. Pepin s'étant ſaiſi de l'Impératrice Judith, la força de prendre le voile de Religieuſe dans le monaſtére de Sainte-Croix de Poitiers. Lothaire étant venu d'Italie, & trouvant la revolte ouverte contre ſon pére, ſe ſaiſit de lui, & le mit ſous bonne garde à Saint-Médard de Soiſſons, où l'on n'oublia rien pour lui faire embraſſer l'état monaſtique: c'étoit l'an 829. Il fit auſſi conduire ſon frére Charles à l'Abbaïe de Prum dans les Ardennes. Quelque tems après, Pepin & Louïs, las du Gouvernement de leur frére, rétablirent leur pére, qui força Lothaire à ſe rendre, & qui lui pardonna ſa revolte. Mais ce Prince ne fut pas longtems en repos: ſes enfans ſe revoltérent de nouveau, le dépoſérent encore, ſoutenus dans leur revolte par le Pape Grégoire IV; & Lothaire ayant aſſemblé le Parlement à Compiégne le premier d'octobre 833, par le conſeil d'Ebles de Rheims, & de quelques autres Prélats, il contraignit ſon pére de renouveller à ſaint Médard la pénitence publique, de quitter ſes armes & ſes ornemens Impériaux, de ſortir de l'égliſe, & d'avouer qu'il étoit criminel. Cet attentat toucha de pitié les bons Sujets de l'Empereur, & excita ſes fils Louïs & Pepin à prendre les armes pour le rétablir. Ce Prince fut laiſſé à S. Denys, où les Evêques lui rendirent la Couronne & la ceinture militaire le premier mars 834. Quelque tems après, il fit revenir ſa femme & ſon fils Charles; & après avoir perdu ſon fils Pepin l'an 838, il reçut en grace Lothaire. Louïs, ſon autre fils, jaloux de cet accommodement, ſe revolta. L'Empereur le mit à la raiſon & lui pardonna; & en s'en retournant il apprit à Poitiers où il avoit paſſé les Fêtes de Noël & de la Purification, que ce fils ingrat avoit repris les armes. Cette nouvelle l'obligea de repaſſer en Allemagne; mais ſe ſentant extrémement affoibli, il ſe fit deſcendre par le Mein à Ingelheim près de Mayence, où il mourut le Dimanche, 20 juin 840, âgé de 62 ans, après en avoir régné 37 en Aquitaine, & avoir été Empereur 27 ans. On dit que quarante jours avant ſa mort, il avoit reçu tous les matins le corps de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Ce Prince étoit d'un naturel doux, mais trop facile & trop crédule: de ſorte que ſes Conſeillers, & même les Eccléſiaſtiques abuſant de ſa piété trop ſimple, le portoient quelquefois à des injuſtices. Du reſte, il étoit laborieux, ſobre, vigilant, libéral, inſtruit dans les Belles Lettres, parloit & écrivoit facilement en Latin, avoit une parfaite connoiſſance du Droit & des Loix de ſon Etat, & avoit un grand ſoin de les faire obſerver. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Eginhart. Thégan. *Les Annales de* Metz, de S. Bertin & de Fulde. Aimoin, *de Geſt. Franc.* Réginon & Adon, *in Chron.* Mézeray, *Hiſt. de France.* Le Pére Anſelme.

LOUIS II, dit *le Bégue*, à cauſe du défaut de ſa langue, Roi de France, né le premier novembre 843, fut fait Roi d'Aquitaine l'an 867, & dix ans après ſuccéda à ſon pére CHARLES *le Chau-*

Chauve. Il ſe fit ſacrer à Rheims, ou ſelon d'autres à Compiégne par Hincmar, Archevêque de Rheims; & reçut le ſerment de fidélité de ſes Sujets, le huitiéme décembre 877. L'année ſuivante, le Pape Jean VIII, étant venu en France, le couronna le ſeptiéme de ſeptembre, dans l'égliſe cathédrale de ſaint Pierre de Troyes, où étoit aſſemblé un Concile de Prélats François, qui aſſiſtérent à la cérémonie. C'eſt ce qui a donné lieu de croire, qu'il fut couronné Empereur; mais il faut obſerver que la premiére cérémonie par Hincmar ſe fit pour le Sacre, & que celle-ci, par les mains du Pape, fut pour le couronnement. Louïs s'accorda au ſujet de la Lorraine, avec ſon couſin Louïs II, Roi de Germanie, aprés une entrevue à Marſéne ſur la Meuſe. Il arma pour domter Bernard, Marquis de Gothie; & tomba malade en paſſant par Autun en Bourgogne, non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné. Alors il renvoya Louïs ſon fils aîné qu'il recommanda aux Grands, & entre autres à Bernard Comte d'Auvergne, à Thierri Grand-Chambellan, & à Hugues l'Abbé; puis prenant le chemin de Troyes & de Jouare, il arriva à Compiégne, où il mourut le ſoir du Vendredi ſaint, dixiéme avril 879, & y fut enterré en l'égliſe de Notre-Dame. Sa vie fut de 35 ans, cinq mois & dix jours, & ſon régne d'un an, ſix mois & trois jours. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales* de Metz, de ſaint Bertin & de Fulde. *Un fragment* de notre Hiſtoire de la Chronique de Réginon, ſous l'an 878. Mézeray, *Hiſt. de France*. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS III, Roi de France, à qui ſon pére Louïs II, dit *le Bégue*, avoit envoyé un peu avant ſa mort, la couronne, l'épée, & les autres ornemens royaux, fut couronné & ſacré avec ſon frére Carloman, dans l'Abbaïe de Ferriéres en Gâtinois, par les mains d'Anſegiſe, Archevêque de Sens. Louïs, Roi d'Allemagne, voulant profiter de la foibleſſe de ces jeunes Princes, s'avança juſqu'à Verdun; & ayant obtenu qu'on lui céderoit une partie de la Lorraine, il s'en retourna dans ſon Royaume. Depuis, Louïs & Carloman partagérent le Royaume à Amiens, au mois de mars 880. Le premier eut la France & la Neuſtrie, & l'autre la Bourgogne & l'Aquitaine. Dès leur avénement à la Couronne, Bozon s'étoit fait déclarer Roi de Provence & de la Bourgogne, au Synode tenu à Mentale, près de Vienne, où il aſſembla quelques Prélats. Les deux Princes l'aſſiégérent dans Vienne; mais comme les Normands faiſoient alors de furieux ravages dans la Picardie, Louïs laiſſa le ſoin du ſiége à ſon frére Carloman, marcha contre les Barbares, & en tua neuf mille à Saucourt, près d'Amiens l'an 880. Depuis, étant à Tours, pour s'oppoſer aux mêmes ennemis, il tomba malade, ſe fit porter en litiére à Saint-Denys en France, & y mourut en la troiſiéme année de ſon régne, le quatriéme août 882. Hariulfe, en ſa Chronique de l'Abbaïe de Saint-Riquier, lui donne préciſement deux ans, trois mois & 24 jours de régne. Paul Emile dit que Louïs ayant pouſſé ſon cheval pour courir aprés une fille qui ſe ſauvoit dans une maiſon, ſe rompit les reins dans la porte qui étoit trop baſſe, & mourut de ce coup. Il mourut ſans avoir été marié, & eut CARLOMAN, ſon frére, pour ſon ſucceſſeur. * *Le Continuateur* d'Aimoin, *l.* 5. 39 & 40. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS IV, dit d'*Outremer*, Roi de France, fils unique de CHARLES, III. du nom, dit *le Simple*, & d'*Ogive*, fille d'*Edouard* I, dit *le Vieil*, Roi d'Angleterre. Après le malheur arrivé à Charles l'an 923, cette ſage Princeſſe ſe refugia avec ſon fils près d'Adelſtan ſon frére, qui eut ſoin d'élever ce jeune Prince & le retint en ſa Cour juſqu'en l'an 936, auquel les François à la ſollicitation de Hugues *le Grand*, lui firent repaſſer la mer. C'eſt de ce voyage en Angleterre, qu'il eut le ſurnom d'*Outremer*. Il fut ſacré & couronné à Laon, par Artaud, Archevêque de Rheims, le 19 ou le 20 de juin de la même année, & eut à ſoutenir pluſieurs guerres domeſtiques & étrangéres. Son premier deſſein fut de recouvrer la Lorraine, que ſon pére, dans le deſeſpoir de ſes affaires, avoit abandonnée à Henri, Roi de Germanie; mais il fut repouſſé par Othon, fils de Henri, & épouſa depuis *Gerberge*, ſœur de cet *Othon*, & veuve de *Gilbert*, Duc de Lorraine. L'an 943, il s'unit avec Hugues *le Grand*, pour ſe rendre maître de la Normandie, faiſant ſervir à ce deſſein la qualité de Tuteur de Richard, aprés la mort du Duc Guillaume ſon pére. Les Danois qui protégérent Richard, rompirent les meſures de Louïs, qui fut pris par Aigrold leur Chef, au village de Creſcenville, entre Rouen & Liſieux l'an 945, & fut mené priſonnier à Rouen, d'où il ne ſortit que par un traité de paix. Elle fut ſuivie de la guerre contre Hugues. Louïs, pour la ſoutenir, obtint d'Othon un ſecours qui lui fut utile, quoiqu'en ayent écrit les Auteurs Allemands. Enfin par l'entremiſe de l'Empereur, la paix fut conclue entre Hugues & le Roi, qui paſſa dans l'Aquitaine, pour s'aſſurer de la fidélité des Seigneurs de ce païs-là. En allant de Laon à Rheims, ayant piqué aprés un loup qu'il rencontra ſur ſon chemin, ſon cheval broncha, & le renverſa ſi rudement, qu'il fut entiérement froiſſé. Cette meurtriſſure univerſelle ſe tourna en une eſpéce de maladie, nommée par les Médecins *elephantiaſis*, qui le priva de la vie le 15 octobre 954, à Rheims, où il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Remi. Son régne fut de 18 ans, & de près de quatre mois; & ſa vie de 38 à 39 ans. LOTHAIRE lui ſuccéda. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Flodoard, *in Chron. &c.* Mézeray, *Hiſt. de France*. Le Pére Anſelme.

LOUIS V, dit *le Fainéant*, Roi de France, *Juvenis qui nihil fecit*, comme parlent les anciens Auteurs, fils du Roi LOTHAIRE, & d'*Emme*, fut aſſocié par ſon pére au Gouvernement dès l'an 979, ce qui juſtifie les neuf ans de régne que lui donnent le Continuateur d'Aimoin, & le Moine Odéran en ſa Chronique de ſaint Pierre-le-Vif de Sens. D'autres diſent qu'il régna trois ans & dix mois avec ſon pére, & 16 mois ſeul. Il fut marié, ſelon quelques Auteurs, à *Blanche*, fille d'un Seigneur d'Aquitaine; & ſelon d'autres, à *Conſtance*, fille de *Guillaume*, Comte d'Arles & de Provence, à qui ſa beauté fit donner le ſurnom de *Blanche*. Lothaire, pére de Louïs, étant au lit de la mort, l'avoit recommandé à Hugues *Capet*; mais Emme ſa mére ſe défiant de Hugues, avoit réſolu de le mener vers ſa grand'mére Adélaïde, veuve d'Othon I, & tutrice d'Othon III, Princeſſe qu'on appelloit *la Mére des Rois*. Cela ne s'exécuta point, parce que Louïs mourut le 22 juin 987, du poiſon que lui fit prendre Blanche ſa femme. Il fut enterré à ſaint Corneille de Compiégne. Odéran, que nous avons déja allégué, rapporte en ſa Chronique, que ce Roi donna en mourant, le Royaume à Hugues *Capet*, au préjudice de ſon oncle Charles de France, Duc de Lorraine. C'eſt en celui-ci que finit la ſeconde race des Rois de France, dite *des Carlovingiens*, qui avoit régné 236 ou 237 ans. HUGUES *Capet* commença la troiſiéme. * Glaber Raoul, *Hiſt. l.* 2. *c.* 3. Albéric & Odéran, *in Chron.* Aimoin, *Continuation* de Guillaume de Nángis. La Chronique de Maillezais. Le Pére Anſelme.

LOUIS VI, dit *le Gros*, Roi de France, fils du Roi PHILIPPE I, Prince de bonne mine, vaillant, courageux, actif, & ami de la juſtice, naquit l'an 1081, ſuccéda à ſon pére le 29 juillet 1108, & fut couronné à Sainte-Croix d'Orléans, par Giſelbert, ou Daimbert de Sens. Il avoit déja donné des preuves de ſa valeur en pluſieurs rencontres, & principalement contre Henri, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, contre les Comtes de Roucy & de Beaumont-ſur-Oyſe, & contre le Sire de Montmorency. D'abord, aprés ſon Sacre, il prit des meſures très-juſtes pour châtier l'orgueil des Seigneurs qui s'érigeoient en Tyrans, uſurpant indifféremment les biens de l'Egliſe & de la Couronne. Les principaux étoient, Gui *le Rouge*, Comte de Rochefort; Thomas de Marle, Sire de Coucy; Hugues, Seigneur de Puiſet; Thibaud, Comte de Chartres & de Champagne; Guillaume *l'Aveugle*, Comte de Mâcon; & divers autres, que Henri I Roi d'Angleterre ſollicitoit contre lui. Il ſut réduire ces Seigneurs en divers tems, & défit l'armée du Roi d'Angleterre, qui avoit refuſé un combat que Louïs lui fit offrir de corps à corps. Il eut d'autres affaires à démêler avec lui, & par ſa conduite & ſon courage, il les termina toutes heureuſement. Depuis, il prit la protection du Pape Calixte II, contre l'Empereur Henri V. Il prit auſſi celle de l'Evêque de Clermont, contre le Comte d'Auvergne; & vengea le parricide commis en la perſonne de Charles *le Bon*, Comte de Flandre, qui fut aſſaſſiné dans l'égliſe de ſaint Donatien de Bruges, où il entendoit la Meſſe, & donna le Comté à Guillaume Criton. Quelque tems après, il ſe brouilla avec quelques Prélats de ſon Royaume, & en chaſſa quelques uns. Etienne de Paris, & Henri de Sens, oſérent l'excommunier; mais le Pape Honorius II, annulla leurs cenſures, que la paſſion avoit fait fulminer. Ce Prince extrémement religieux défendit toûjours la cauſe de l'Egliſe, & celles des Papes Gélaſe II, Calixte II, & Innocent II. A ce dernier qui avoit ſuccédé à Honorius II, les ennemis du ſaint Siége avoient oppoſé Anaclet. Le Roi Louïs *le Gros* aſſembla à Etampes les Prélats de ſon Royaume, qui ſe ſoumirent à Innocent. Ce Roi fonda l'an 1113, l'Abbaïe de Saint-Victor à Paris, & mourut en la même ville, d'une diarrhée, le premier août 1137, âgé de 58 ans, aprés un régne de 29 ans & trois jours. Son corps fut porté dans l'égliſe de ſaint Denys en France. On croit qu'il fut marié à *Lucine*, fille de *Gui* de Montlehéri, Comte de Rochefort en Iveline; mais qu'il en fut ſéparé, pour cauſe de parenté, l'an 1107, au Concile de Troyes, avant même que le mariage eût été conſommé. Il épouſa depuis *Adelaïde*, fille aînée d'*Humbert* II, Comte de Maurienne & de Savoye, dont il eut des enfans rapportez à l'article de FRANCE. * *La Vie* de ce Roi qui a été écrite par Suger Abbé de Saint-Denys, & par un Religieux de l'Abbaïe de Morigni. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS VII, dit *le Jeune* & *le Pieux*, Roi de France, fils du Roi Louïs VI, dit *le Gros*, naquit l'an 1120, & fut ſacré & couronné à Rheims par le Pape Innocent II, le Dimanche 25 octobre 1131. Il épouſa *Eléonore* ou *Aliénore* fille de *Guillaume* X, Comte de Guienne & de Poitou, & prit poſſeſſion de ces Comtez l'an 1137. Auſſi-tôt après il apprit la mort de ſon pére, & vint prendre ſoin des affaires de ſon Etat. Louïs entra dans le différent de Géofroy V, dit *Plantagenêt*, Comte d'Anjou, & d'Etienne de Blois, Roi d'Angleterre, qui diſputoient entre eux la Normandie. Il eut ſujet de ſe plaindre de la conduite de Thibaud, Comte de Champagne. La guerre fut déclarée; le païs de ce Comte fut preſque tout déſolé, & plus de treize cens perſonnes furent brûlées dans une égliſe au ſac de Vitry le Brûlé l'an 1143. Le Roi en témoigna un déplaiſir extréme, & ſe ſoumit à tout ce qu'on voudroit impoſer pour la réparation de cette faute. Saint Bernard lui perſuada le voyage de la Terre-Sainte, qu'il entreprit avec zéle. Il reçut la croix, aprés avoir fait tenir un Concile national à Bourges l'an 1145. Il avoit fait rétablir l'Archevêque Pierre de la Châtre, & il partit la ſeconde ſemaine d'après la Pentecôte l'an 1147. L'Empereur Conrad animé d'un même zéle, partit pour la même expédition; & les troupes de ces deux Souverains auroient été capables d'aſſujettir tout le Levant, ſi la perfidie des Grecs, plus à craindre que les armes des Barbares, n'eût fait périr ces armées. Celle de Louïs fut plus heureuſe dans les commencemens, & le Roi dans toutes les occaſions donna des marques de ſa bravoure. Il alla à Antioche & à Jéruſalem, où il fut reçu par le Roi Baudouin III; mais pendant une année que dura cette guerre, ſes troupes périrent malheureuſement par la jalouſie des Grecs. On entreprit le ſiége de Damas, qui ne réüſſit point. Le Roi, aprés ſon retour en France, mécontent de la conduite peu réguliére de ſa femme *Eléonore*, qui avoit fait parler de ſes galanteries juſques dans l'Orient, s'aviſa mal à propos, en la répudiant au Concile de Baugenci-ſur-Loire, l'an 1152, de lui rendre la Guienne & le

Poitou. Cette Princeſſe ſe remariant à Henri II, Roi d'Angleterre, lui porta pour dot ces provinces, qui rendirent l'Anglois très puiſſant en France. Henri voulut depuis enlever le Comté de Toulouſe à Raymond VI, beau-frére du Roi, à qui le Comte avoit cédé ſon droit. Ce démêlé fut le commencement de ces guerres entre la France & l'Angleterre, dont les ſuites ont cauſé de ſi grands maux. Le Roi reçut peu après l'hommage de la Normandie, de Henri d'Anjou, auquel il rendit la ville de Vernon qu'il avoit priſe. Il obligea Guillaume VIII, Comte d'Auvergne, l'an 1162, de ſe ranger à ſon devoir. L'an 1166, il ôta à Guillaume I, le Comté de Challon, & fit deux ans de ſuite la guerre au Roi d'Angleterre. Elle fut terminée l'an 1170, par la paix conclue à Saint-Germain-en-Laye. Louïs ne laiſſa pourtant pas de ſoutenir les enfans de l'Anglois, revoltez contre leur pére. L'an 1178, il fit un voyage en Angleterre, où par dévotion il viſita le tombeau de ſaint Thomas de Cantorbéry. A ſon retour, il fit couronner à Rheims ſon fils Philippe, le jour de la Fête de la Touſſaints de l'an 1179, & mourut de paralyſie à Paris le 18 ſeptembre 1180, âgé comme diſent pluſieurs Hiſtoriens, de près de 70 ans; mais plus vraiſemblablement de 63 à 64, après en avoir régné 43, un mois & 17 jours, depuis la mort de ſon pére. Il fut enterré dans l'égliſe de l'Abbaïe de Barbeaux près de Melun qu'il avoit fondée. On y voit ſon tombeau, qui eſt de marbre blanc, bâti par Alix de Champagne ſa troiſiéme femme. Le Roi Charles IX, étant à Fontainebleau, eut la curioſité de le faire ouvrir. On trouva ſon corps preſque tout entier, & ſes ornemens royaux à demi conſumez par la pourriture. Il avoit des anneaux aux doigts, & une croix d'or au col. Le Roi & les Princes du ſang qui ſe trouvérent préſens, les prirent pour les porter en mémoire d'un ſi bon Prince. Louïs étoit pieux, charitable & courageux, mais mauvais Politique, ſi l'on en juge par la faute qu'il fit en répudiant ſa femme *Aliénore*, & en permettant qu'elle ſe remariât au Roi d'Angleterre. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * *Les Geſtes* de Louïs *le Jeune*. *Les Epitres* du Pape Alexandre III, de ſaint Bernard & de l Abbé Suger. *La Chronique* de l'Abbé Robert. *Les Fragmens* de notre Hiſtoire. Mézeray. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS VIII, Roi de France, ſurnommé *le Lion*, à cauſe de ſon grand courage & de ſa bravoure, fils du Roi PHILIPPE II, ſurnommé *Auguſte*, & d'*Iſabelle* de Hainault, né le troiſiéme ou ſelon Rigord, le cinquiéme ſeptembre 1187, ſuivit ſon pére à la guerre de Flandre, où on le laiſſa avec un puiſſant corps de cavalerie, & où il brûla Courtray l'an 1213. De là il fut envoyé en Poitou contre le Roi d'Angleterre, & y gagna une bataille, le même jour que le Roi ſon pére gagna celle de Bovines. Il ſe croiſa contre les Albigeois l'an 1215, & leur enleva diverſes places en Languedoc. Quelque tems après, les Anglois laſſez de la tyrannie de Jean *Sans Terre*, appellérent Louïs, & le couronnérent à Londres au mois de mai 1216. Mais après quelques conquêtes, il perdit la bataille de Lincoln, & revint le 28 ſeptembre 1217 en France, où il tourna ſes armes contre les Albigeois l'an 1219, pouſſé à cela autant par la vue de ſes propres intérêts, que par les ſollicitations du Légat Romain Bonaventure, Cardinal du titre de S. Ange. Il ſuccéda à ſon pére l'an 1223, & fut ſacré & couronné à Rheims avec ſa femme par Guillaume de Joinville, Archevêque de la même ville, le ſixiéme août de la même année. Enſuite il prit ſur les Anglois Niort, Saint-Jean-d'Angeli, & tout ce qui étoit deçà la Garonne, après leur avoir déja enlevé le Limoſin, le Périgord & le païs d'Aunis. Savary de Mauléon, Général des ennemis, fut contraint de lui remettre le 28 juillet la ville de la Rochelle, dans laquelle il s'étoit défendu aſſez longtems, en attendant le ſecours d'Angleterre; mais ayant été trompé par Henri III, Roi d'Angleterre, qui lui envoya des coffres remplis de ferraille, au lieu de l'argent qu'il eſpéroit pour le payement de ſa garniſon, il le quitta & ſe donna à la France; ce qui fut cauſe que l'appareil d'une grande flotte Angloiſe, qui menaçoit les côtes de France, s'en alla en fumée. Cette campagne ne fut pas plutôt achevée, que le Roi commença une troiſiéme expédition contre les Albigeois, qui s'étoient cantonnez ſous le régne précédent, dans la ville d'Albi en Languedoc. Simon, Comte de Montfort, les avoit ſouvent battus, & ſur tout à la célébre bataille de Muret, où il leur avoit tué quatre-vints mille hommes. Ces deſavantages n'empêchérent pas ces Rebelles de former ſous ce régne de nouveaux mouvemens. Louïs fondit ſur eux, & après quelques legers ſuccès, le 12 ſeptembre 1226, il leur prit Avignon, dont pour l'exemple il fit abattre les murailles. Il leur enleva enſuite Carcaſſonne, Béziers, Pamiers, & ſe rendit le maître abſolu de tout le païs juſqu'aux portes de Toulouſe, où il laiſſa Imbert de Beaujeu, pour commander en ſon abſence. Au retour de cette expédition, il fut attaqué d'une dyſſenterie fort violente, & mourut, non ſans ſoupçon de poiſon de la part du Comte de Champagne, qui ayant quitté le camp malgré le Roi, avoit lieu d'appréhender que ce Prince ne l'en punît comme il l'en avoit menacé. D'autres diſent que Louïs mourut pour avoir été trop continent, car ſa femme ne l'avoit point ſuivi. Ce fut à Montpenſier en Auvergne, un Dimanche, le huitiéme novembre 1226, après avoir regné trois ans & quatre mois, moins ſix jours, & avoir vécu 39 ans, deux mois & trois jours. Son corps fut enterré à ſaint Denys auprès de ſon pére, & ſon cœur & ſes entrailles dans l'Abbaïe de Saint-André-lez-Clermont. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * *Les Geſtes* de Louïs VIII, que nous avons en vers Latins. Guillaume le Breton. Rigord. Matthieu Paris. Vincent de Beauvaîs. Mézeray. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS (Saint) IX. de ce nom, Roi de France, fils du Roi Louïs VIII, & de *Blanche* de Caſtille, naquit au château de Poiſſi le 25 avril 1215, & parce qu'il y fut auſſi batiſé, il prit quelquefois lui même le nom de *Louïs de Poiſſi*. Il n'avoit que onze ans & demi lorsque le Roi ſon pére mourut, & il fut ſacré à Rheims, le ſiége étant vacant, par Jacques de Baſoches, Evêque de Soiſſons, le 29 novembre de l'an 1226. Blanche ſa mére, Régente du Royaume pendant ſa minorité, gouverna avec beaucoup de prudence & d'habileté. Philippe Comte de Boulogne, oncle du Roi, Robert Comte de Dreux, Pierre *Mauclerc*, c'eſt à dire, *mal habile*, ſon frére, Duc de Bretagne, Thibaud Comte de Champagne, puis Roi de Navarre, Hugues de Lézignem, Comte de la Marche, & divers autres grands Seigneurs, prétendant au gouvernement, firent ſouvent des entrepriſes pour ſurprendre la perſonne du Roi. Après l'avoir manqué pluſieurs fois, ils en vinrent juſqu'à cette extrémité, que d'élire Roi, dans une aſſemblée ſecrette, le Seigneur de Coucy, qui étoit en grande réputation de ſageſſe & de juſtice parmi eux. Blanche informée de ſes deſſeins, par le moyen du Comte de Champagne, qu'elle engagea dans ſes intérêts, les éluda facilement; & par ſa conduite conſerva l'autorité de ſon fils & le calme dans l'Etat. Le Roi devenu majeur l'an 1236, fut bon gré au Comte de Champagne de ce qu'il avoit fait pour l'Etat, & le maintint hautement contre les factieux, qui vouloient faire tomber ſur lui le dépit d'avoir manqué leur entrepriſe. Pierre *Mauclerc*, le Comte de Dreux, & Hugues de Lézignem, qui étoient les plus mutins, furent obligez de ſe ſoumettre. Le premier rendit hommage au jeune Roi; mais Hugues de Lézignem, X. de ce nom, Comte de la Marche & d'Angoulême, refuſa de rendre celui qu'il devoit à Alfonſe, frére du Roi, comme Comte de Poitou & d'Auvergne. Il avoit épouſé Eliſabeth d'Angleterre, laquelle étoit veuve de Jean *Sans Terre*, & mére de Henri III, Roi d'Angleterre, & il eſpéroit que les ſecours que lui donneroit ce dernier le tireroient d'affaires; mais il ſe trompa, car le Roi le battit le 22 juillet 1242, & le pouſſa juſqu'à Xaintes. Hugues rentra dans ſon devoir, & le Roi ayant aſſemblé ſon Parlement à Péronne, termina le différent qui diviſoit les enfans de Marguerite, Comteſſe de Flandre & de Hainault, au ſujet de ces deux Comtez. Raimond, Comte de Toulouſe, s'étant joint aux Marſeillois rebelles à leur Comte, tâcha de ſuſciter de nouveaux troubles. Le Roi le mit à la raiſon, & termina heureuſement contre les Albigeois la guerre que ſon pére avoit commencée. Enſuite étant relevé d'une grande maladie, il prit la réſolution de ſe croiſer, pour délivrer les Chrétiens de l'oppreſſion des Infidéles. On dit qu'il en avoit fait le vœu pendant ſa maladie. Après avoir réglé diverſes affaires dans ſon Royaume, il laiſſa la régence à ſa mére Blanche, reçut la croix du Légat, puis du Pape même à Lyon, & s'embarqua à Aigues-mortes en Languedoc le 25 août 1242. Il fit voile deux jours après, & arriva le 25 ſeptembre dans l'Iſle de Cypre, où il paſſa l'hiver, pour attendre le reſte de ſes troupes & de ſes munitions. Il partit de cette iſle le 13 mai de l'année ſuivante, & aborda le quatriéme juin à la rade de Damiette en Egypte, qu'il aſſiégea le Vendredi quatriéme juin, & qu'il prit le ſixiéme. Enſuite il traverſa le Nil, jetta l'effroi de toutes parts, par deux batailles qu'il gagna ſur les Infidéles entre les canaux du Nil, & ſe rendit preſque maître de tout le païs. Robert, Comte d'Artois, ſon frére, fut tué en pourſuivant trop inconſidérément les ennemis au travers de la ville de la Maſſoure le huitiéme février 1250. Le ſaint Roi fit dans toutes ces occaſions des actions d'une prodigieuſe valeur, Son armée étoit campée près de Pharamia ou Pharamie, pour ſe rafraîchir, lorsque Mélec-Sala, fils du Sultan Mélédin, tué au commencement de cette guerre, vint l'envelopper avec un grand ſecours qu'il avoit tiré des autres Sultans. Il boucha tous les paſſages des vivres aux Chrétiens, que la faim & cette maladie, qu'on nomme aujourd'hui *ſcorbut*, réduiſirent en un état déplorable. On réſolut alors de revenir à Damiette; mais il étoit trop tard: l'armée fut défaite, & le Roi fut pris avec ſes deux fréres, Alfonſe & Charles, le cinquiéme avril 1250. Cette priſon fut glorieuſe à Louïs; car on dit que les Saraſins ayant tué Mélec-Sala, mirent en délibération de le choiſir pour leur Souverain, tant ſon courage & ſa vertu avoient charmé ces Barbares. La ſeule choſe qui empêcha cette élection, fut la crainte qu'ils eurent qu'il ne les obligeât à embraſſer la Religion Chrétienne. Du moins ils n'eurent pas de peine à traiter pour une tréve, & pour la rançon du Roi & des ſiens. Il rendit Damiette, & paya huit cens mille beſans d'or; mais ne pouvant ſouffrir qu'on mît ſa perſonne à prix d'argent, il voulut que cette ſomme fût pour la rançon des ſiens, & Damiette pour la ſienne. Ayant ſçu que dans le payement de l'argent, les Infidéles s'étoient mécomptez d'une ſomme conſidérable, il la leur envoya incontinent. Enſuite montant avec le reſte de l'armée Chrétienne ſur les galéres des Génois, il aborda à Acre, prit Tyr & Céſarée l'an 1351, fortifia d'autres places, & s'occupa à viſiter les ſaints lieux. Bientôt après, ayant appris la mort de ſa mére, il revint en France l'an 1254, après une abſence de cinq années. Il y trouva toutes choſes dans le calme; & pour le maintenir, il fit la paix l'an 1258 avec l'Anglois, qui ſeul pouvoit troubler ſon Royaume. Dans la ſuite il s'adonna à le régler par de bonnes loix, à en bannir la violence & les oppreſſions, & à inſtruire ſes Sujets par ſes bons exemples. Il fit bâtir des égliſes, des hopitaux & des monaſtéres; prit ſous ſa protection les veuves & les orphelins; procura de tout ſon pouvoir l'avancement de la Religion, & eut ſoin de pourvoir à la nourriture des indigens, au mariage des pauvres Demoiſelles, & ſur tout au ſoulagement des peuples par la révocation des impôts, que la malignité ou la néceſſité des tems précédens avoient introduits. Il recueilloit tous les enfans Juifs qui étoient orphelins, & les faiſoit nourrir dans la Religion Chrétienne aux dépens de ſon domaine. Ce revenu paſſoit aux veuves, & quelquefois à leurs enfans. Ceux-ci s'appelloient *Baptiſez*, & lorsqu'ils étoient en âge, ils ſe nommoient les *Convertis*. Le Duc de Bourgogne, le Roi d'Angleterre, & quelques autres pratiquérent pareille choſe dans leurs Terres; & les ſucceſſeurs

de

de ſaint Louïs l'ont imité en cela juſqu'au régne du Roi Jean. L'an 1260, parurent les Dévots, depuis nommez *Flagellans*. *Voyez* FLAGELLANS. Louïs fit auſſi une Pragmatique pour la diſpenſation des Bénéfices. Enfin il entreprit une ſeconde Croiſade, & laiſſa l'adminiſtration de ſon Royaume à Matthieu, Abbé de Saint-Denys, & à Simon de Clermont, Sire de Néelle. Il fit ſon teſtament à Paris au mois de février 1269, & partit de Marſeille, ou ſelon d'autres, d'Aigues-mortes, un mardi premier jour de juillet 1270. Il aborda en Sardaigne après avoir eſſuyé une furieuſe tempête, & paſſa en Afrique, où il ſe rendit maître de la ville de Carthage. Après cette expédition, il aſſiégea celle de Tunis, où la peſte s'étant miſe dans ſon armée, il fut lui-même attaqué de cette maladie, & finit ſes pieux travaux par une ſainte mort le 25 août 1270, après avoir régné 43 ans, neuf mois & 16 jours. Ses chairs ſéparées de ſes os, & ſes entrailles furent portées en l'Abbaïe de Montréal près de Palerme en Sicile, & y furent miſes dans un tombeau de marbre. Ses os furent apportez à Saint-Denys en France, le Vendredi d'après la Pentecôte 1271. Le Pape Boniface VIII le canoniſa à Orviette le onziéme août 1297; & l'an 1298, ſes Reliques furent tranſportées de Saint-Denys à la Sainte-Chapelle de Paris, que ce Roi avoit fondée. Ce fut en la préſence des Prélats & des Grands du Royaume, le jour d'après la Fête de ſaint Barthélemi, auquel l'Egliſe célébre celle de ce Saint. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * Guillaume de Nangis. Géofroi de Beaujeu. Guilaume de Chartres. La Serre, &c. *en la Vie de S. Louïs.* Joinville. Pierre Matthieu: Maſſon. Sainte-Marthe. Mézeray. Le Pére Anſelme, &c. Deux Auteurs ont publié deux différentes Vies de ce Prince. Le premier eſt M. de la Chaiſe, dont l'Ouvrage a paru en deux volumes *in quarto*, à Paris l'an 1688. Le ſecond a auſſi publié le ſien dans la même ville *in quarto*, l'an 1689. C'eſt M. l'Abbé de Choiſi, qui n'a entrepris que d'écrire la Vie privée de S. Louïs; au lieu que M. de la Chaiſe a entrepris de décrire ſes fonctions royales.

LOUIS X, Roi de France & de Navarre, ſurnommé *Hutin*, vieux mot qui ſignifie *mutin & querelleur*, ſuccéda au Roi PHILIPEE IV, dit *le Bel*, ſon pére, l'an 1314, étant déja du côté de ſa mére *Jeanne*, Roi de Navarre, où il avoit été couronné à Pampelune le premier jour d'octobre 1307. Il ne fut ſacré & couronné à Rheims par l'Archevêque Robert de Courtenay, que le Dimanche, 24 août 1315. Peu auparavant il avoit fait faire le procès à Enguerrand de Marigny. Il engagea mal à propos ſes gens contre Robert, Comte de Flandre; car il aſſiégea Courtray, & fut contraint de lever le ſiége, à cauſe du mauvais tems: enſuite dequoi il fit un traité deſavantageux. Après un régne de 18 mois & ſix jours, il mourut ſubitement, non ſans ſoupçon de poiſon, au château de Vincennes, le Samedi cinquiéme de juin 1316, à l'âge de 25 ans. Un Hiſtorien preſque contemporain, dit que s'étant trop échauffé à jouer à la paume au bois de Vincennes, il deſcendit dans une cave, & y but du vin ſi frais, qu'il en eut les entrailles glacées, de ſorte qu'il ne vécut depuis que deux ou trois jours. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * *Le Continuateur* de Guillaume de Nangis. Mézeray. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS XI, Roi de France, fils du Roi *Charles* VII, naquit à Bourges le troiſiéme ou le quatriéme juillet 1423, & dès ſa premiére jeuneſſe, il n'eut point de plus violente paſſion que celle de régner. L'an 1440, il ſe fit Chef de la faction nommée *la Praguerie*, contre le Roi ſon pére, avec lequel il fit ſon accommodement quelque tems après, & ſe trouva à la levée du ſiége de Tartas en Gaſcogne le 23 juin 1442. Il fit depuis lever celui de Dieppe, que les Anglois avoient commencé, le 14 août 1443, paſſa l'année ſuivante en Alſace où il prit Montbéliard, & défit ſix mille Suiſſes près de la ville de Bâle. A ſon retour, il fut envoyé par le Roi l'an 1446 dans la Guienne, où il ſe ſaiſit du Comte d'Armagnac & de ſa femme. Peu après il ſe retira en Dauphiné, où il pilla le peuple & le Clergé, prit les armes contre ſon pére, & ſe ligua même avec les Mécontens & les ennemis de l'Etat. L'appréhenſion qu'il eût d'être enveloppé par les troupes que le Roi avoit mandées pour l'arrêter, l'obligea de ſortir du Dauphiné, d'où il paſſa dans la Franche-Comté, puis l'an 1456 dans le Brabant, où le Duc de Bourgogne le traita comme le fils de ſon Souverain. Ce fut là qu'il apprit la mort de ſon pére, arrivée le 22 juillet 1461. Il partit auſſi-tôt, accompagné du Duc de Bourgogne & de ſon fils, & vint à Rheims, où le 15 août il fut ſacré par l'Archevêque Jean Juvénal des Urſins. La conduite que ce Prince avoit tenue envers ſon pére, & envers ſes peuples de Dauphiné, donnoit aſſez à connoître ce qu'en devoient eſpérer ſes Sujets & ſes amis. Dès qu'il fut entré dans ſon Etat, il s'y gouverna comme dans un païs de conquête, maltraitant les créatures du Roi ſon pére, deſtituant tous ſes Officiers, & changeant enfin tout ce qu'il avoit fait. Son humeur particuliére & méfiante lui fit éloigner les Princes & les Grands, qui pour ſe venger, prirent ce prétexte, qui ne manque jamais, de l'oppreſſion du peuple, & engagérent les premiéres perſonnes de l'Etat dans leur Ligue, qu'ils autoriſoient par le nom de *Bien-Public*. Le Duc de Berry, frére du Roi, les Ducs de Bretagne & de Bourbon, & le Comte de Charolois, fils du Duc de Bourgogne, étoient les principaux Chefs de ce parti. Le Roi qui venoit pour défendre Paris, rencontra les Princes liguez près de Montlehéri, où, le Mardi 16 juillet 1465, il y eut bataille avec perte égale. Louïs prévit la ſuite fâcheuſe que pourroient avoir ces deſordres, & rompit adroitement cette Ligue, par la paix conclue au mois d'octobre ſuivant à Conflans. Par le traité, il fut obligé de donner la Normandie à ſon frére; au Bourguignon, quelques places enlevées dans la Picardie; le Comté d'Etampes au Duc de Bretagne; & l'épée de Connétable à Louïs de Luxembourg, Comte de Saint-Paul. Depuis, ſon frére mécontent lui donna lieu de lui ôter la Normandie, & ſe ligua avec le Breton, & avec Charles Duc de Bourgogne, dont le pére venoit de mourir. Louïs déclara la guerre à l'un, & ſouleva les Liégeois contre l'autre. Ce ruſé Politique s'engagea témérairement à Péronne dans une conférence l'an 1468. Le Bourguignon s'y trouva le plus fort, & l'obligea de céder à ſon frére la Champagne & la Brie, en échange de la Normandie; & de l'accompagner avec ſes troupes, pour réduire les Liégeois, dont la ville fut priſe d'aſſaut, ſaccagée, & preſque brûlée le 30 octobre de la même année 1468. Louïs ne ſe rebuta point du mauvais ſuccès de ſa politique en cette rencontre: il trouva bientôt le moyen de contraindre ſon frére à prendre la Guienne, en échange de la Champagne trop voiſine de la Bourgogne, pour le détacher par là de Charles, & pour réduire celui-ci à ſe contenter des conditions d'une tréve d'un an, après avoir repris ſur lui les meilleures places qu'il tenoit en Picardie. Dès que les Etats eurent été tenus à Tours l'an 1470, Louïs envoya un Huiſſier du Parlement de Paris, citer juſques à Gand le Duc de Bourgogne, pour faire raiſon au Comte d'Eu, & enſuite le chaſſa de devant Beauvais qu'il avoit aſſiégé, le dixiéme juillet 1472. Le Roi avoit inſtitué à Amboiſe le premier août 1469, l'Ordre de Saint-Michel: le Duc de Bretagne le refuſa, & le Duc de Bourgogne accepta celui d'Angleterre le premier de mai 1472. Louïs ordonna qu'au ſon de la groſſe cloche à midi, on ſe mît à genoux, & que l'on récitât l'*Ave Maria*. Les Anglois, qui étoient deſcendus en France, à la ſollicitation du Bourguignon, s'en retournérent peu après, enſuite du traité conclu le 29 août 1475 à Péquigny, où les deux Rois s'entrevirent, & jurérent une tréve de neuf années, que le Duc de Bourgogne fut obligé de tenir. Enſuite le Roi fit trancher la tête au Connétable de Saint-Paul le 19 décembre de la même année, & à Jacques d'Armagnac, Duc de Nemours, le quatriéme août 1477. Le Duc de Bourgogne, qui avoit été tué devant Nanci au commencement de cette même année, étoit ſans doute le plus dangereux ennemi du Roi. Il ne reſtoit plus que Charles de France, frére de ce Prince, qu'il fit empoiſonner en Guienne, par Jean Favre Verſois, Abbé de Saint-Jean-d'Angely, dans une pêche que la Dame de Monſoreau, Maîtreſſe de ce Prince, lui préſenta, & dont elle fut auſſi empoiſonnée, en ayant mangé la moitié. Louïs ſe défit de quelques autres Seigneurs, qui avoient ſoutenu la rebellion, & détruiſit ſi bien tout ce qui pouvoit affoiblir l'autorité royale, qu'on dit communément de lui, *qu'il avoit mis les Rois hors de page.* Par la mort de Charles, Duc de Bourgogne, il réünit la Bourgogne & l'Artois à la Couronne, & y ajoûta la Provence par la donation des derniers Comtes. Il pratiqua l'alliance des Suiſſes l'an 1474, reſſerra l'Anglois dans ſes Etats, & aſſura de toutes parts la paix à ſon Royaume. Ses conquêtes ne ſoulageoient pas le peuple; car il avoit augmenté les tailles juſqu'à quatre millions ſept cens mille livres, ſomme exceſſive en ce tems-là; & il traitoit cruellement ceux qui s'oppoſoient à ſes exactions. Il donna au mois d'août 1479, la bataille de Guinegaſte contre Maximilien, Archiduc d'Autriche, avec lequel il fit la paix l'an 1482. Sur la fin de ſa vie, il devint inſupportable par ſa mauvaiſe humeur & par ſes défiances, particuliérement depuis le mois de mars, qu'en un village près de Chinon, il perdit tout d'un coup la parole & la connoiſſance, qui ne lui revinrent qu'au bout de deux jours à Montils; encore étoit-ce ſi imparfaitement, que de dix paroles, à peine en entendoit-on une. Comme il ne ſe ſouvenoit en aucune maniére de ce qui lui étoit arrivé pendant ſon mal, il en demanda des nouvelles à ſes Domeſtiques, qui lui dirent que s'étant approché d'une fenêtre, on l'en avoit retiré, de crainte qu'il ne ſe précipitât. Au lieu de les louer de leur fidélité, il diſgracia tous ceux qui s'en vantérent, ſans en excepter le brave Champeroux. Il y en eut même qui perdirent leurs charges pour cette ſeule raiſon. Ce Prince étoit malade dans le château du Pleſſis-lez-Tours, où la crainte de la mort & celle de perdre ſon autorité, lui firent faire des choſes extravagantes. Il envoyoit des Ambaſſadeurs dans les païs étrangers, & faiſoit mourir les Criminels qui étoient dans les priſons, afin qu'on crût qu'il ſe portoit bien. On dit que ſon Médecin Jacques Cottier, abuſant inſolemment de la crainte extréme que ce Prince avoit de mourir, tira de lui cinquante mille écus, & beaucoup d'autres graces en cinq mois de tems. Non ſeulement le Roi qui craignoit la mort, payoit graſſement ſon Médecin, mais de plus, dit Comines, il ſouffroit les rudes & outrageuſes paroles qu'il lui diſoit. Le Roi ſe fit apporter grand nombre de Reliques, & même la ſainte Ampoulle; & ayant ouï parler de ſaint François de Paule, célébre par ſes miracles, il le fit venir de Calabre en France, afin qu'il lui prolongeât ſes jours: mais malgré toutes ces précautions, il mourut un ſamedi 30 août 1483, âgé de 60 ans, un mois & 24 jours, après avoir régné 22 ans, un mois & huit jours. Il fut enterré à Notre-Dame de Cléri, où ſon tombeau fut ouvert & profané par les Huguenots l'an 1562. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. Ce Prince vindicatif, défiant & ruſé, ne prenoit conſeil que de lui-même, & ne pouvoit ſouffrir les perſonnes de qualité, pendant qu'il avançoit des gens de rien: ce qui rendit ſa conduite tout à fait odieuſe. Philippe de Comines nous le dépeint habile, pénétrant & aſſez lettré; ce que Gaguin aſſure auſſi. Il ſavoit mieux que Prince du monde, gagner les hommes, découvrir les ſecrets de ſes ennemis, les embarraſſer de défiances, & diviſer les plus unis; mais dans la joye il ne pouvoit retenir ſes ſecrets, tout lui échapoit, & il étoit encore plus ſujet à faire des fautes, qu'habile à les réparer: ce qu'il faiſoit par toutes voyes, plus ſouvent mauvaiſes que bonnes. On ne ſauroit lui pardonner la perte qu'il fit des Païs-Bas, de la Franche-Comté & de la Caſtille, en manquant de les aquérir par le mariage de ſon fils, ou de Charles d'Orléans, avec les héritiéres de ces Etats. On le loue de ce qu'il ne voulut pas permettre qu'un Ambaſſadeur, que le Sultan Bajazet lui envoyoit, paſſât plus avant que Marſeille; parce

qu'il ne croyoit pas qu'on pût être Chrétien, & avoir communication avec les ennemis de Jeſus Chriſt. Ce fut lui qui inſtitua les Parlemens de Bourdeaux & de Bourgogne, & qui établit la commodité des poſtes. Il avoit deſſein de faire réduire tous les poids & toutes les meſures à une ſorte, & de faire dreſſer une coutume générale pour toutes les provinces de ſon Royaume. M. de la Houſſaye remarque que quoique ce Prince fût & cruel & vindicatif, cependant il ſe faiſoit eſtimer & reſpecter de ſes Sujets, parce qu'il donnoit volontiers les confiſcations aux enfans, ou aux parens des condamnez. Il n'étoit pas aſſez réſervé dans ſes diſcours, d'où vient qu'il a fait lui même cet aveu, *Je ſai bien que ma langue m'a porté grand dommage.* Quoiqu'il pillât ſes Sujets, il ne ſouffroit point que les Grands les maltraitaſſent. Il ne voulut pas que le Dauphin Charles, ſon fils unique, apprît plus de Latin que ces cinq mots, *qui neſcit diſſimulare, neſcit regnare*, diſant que cette maxime contenoit tous les préceptes, & toute l'inſtruction dont un Prince avoit beſoin pour ſavoir régner, & pour régner heureuſement. * Philippe de Comines, *Mémoires de Louïs XI.* Pierre Matthieu, *Hiſt. de Louïs XI. Chronique ſcandaleuſe de* Jean le Maire de Troyes; & *Chronique de Louïs XI.* Gaguin. Le Féron. Dupleix. Mézeray, *Hiſt. de France.* Varillas, *en Louïs XI.* Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS XII, Roi de France, dit *le Juſte* & *le Pére du peuple*, né à Blois le 27 juin 1462, porta longtems la qualité de Duc d'Orléans. Il ſuccéda l'an 1498, en ligne collatérale, à *Charles* VIII, mort ſans enfans, comme le Prince de ſon ſang qui en approchoit de plus près, & fut ſacré à Rheims par le Cardinal Guillaume Briçonnet, Archevêque de cette ville, le 27 mai de la même année. Ce Prince étoit fils de CHARLES, Duc d'Orléans & de Milan, & de *Marie* de Cléves ſa troiſiéme femme, & petit-fils de Louïs de France, Duc d'Orléans, ſecond fils du Roi CHARLES V, & de *Valentine* de Milan, du Chef de laquelle la Maiſon d'Orléans devoit ſuccéder au Duché de Milan. Il s'étoit trouvé au Sacre du Roi Charles VIII, où il repréſenta le Duc de Bourgogne, & avoit été l'un des Chefs des Seigneurs qui ſe liguérent contre le Roi, & qui furent défaits à la bataille de Saint-Aubin-du Cormier l'an 1488. Il avoit été fait priſonnier, & conduit au château de Luzignan, puis à la groſſe Tour de Bourges. Depuis il avoit accompagné le Roi Charles VIII en Italie, & y avoit ſoutenu vaillamment le ſiége de Novare contre Ludovic Sforce, Duc de Milan, l'an 1495. Dès qu'il eut la couronne ſur la tête, il commença à travailler pour la félicité de ſes peuples; & il prit ſoin de les ſoulager en diminuant les impôts, & de leur faire rendre bonne juſtice. Il créa un Parlement pour la Normandie à Rouen, un pour la Provence à Aix, & il établit le Grand-Conſeil, dont l'inſtitution avoit déja été projettée par Charles VIII. Il n'y eut pas juſques à ſes ennemis, qui ne ſe reſſentiſſent de ſa bonté; & après ſon élevation, on vit ſortir ce beau mot de ſa bouche, *Que ce n'étoit pas au Roi de France de venger les querelles du Duc d'Orléans.* Ses premiers deſſeins furent de recouvrer le Duché de Milan, qui lui appartenoit du chef de Valentine ſon ayeule, & d'où il chaſſa Ludovic Sforce qui l'avoit uſurpé. Il le conquit en quinze jours, au mois de juillet 1499. Quelque tems après, le Milanois ſe revolta, & Sforce fut rétabli; mais ſon bonheur fut de peu de durée. Le Roi reconquit ce Duché au printems de l'année 1500, & Ludovic fut pris avec le Cardinal Aſcagne ſon frére, par Louïs de la Tremoille, Général de l'armée royale, & mené en France, où il mourut dix ans après dans le château de Loches. Enſuite le Roi ſongea à faire valoir le droit qu'il avoit ſur le Royaume de Naples; & dans ce deſſein, il ſe joignit à Ferdinand V, Roi d'Aragon l'an 1501. Ils en chaſſérent Frédéric qui en étoit Roi, & à qui ce Monarque donna depuis le Duché d'Anjou, par un excès de généroſité. Les deux Rois partagérent enſuite l'Etat de Naples par un traité, ſuivant lequel les Eſpagnols ſe devoient contenter de la Pouille & de la Calabre, & le reſte du Royaume devoit demeurer aux François. Quelque tems après, les Eſpagnols conduits par Gonſalve de Cordoue, qu'ils nomment *le Grand Capitaine*, au ſujet du différent qui s'étoit élevé pour quelques limites, entreprirent d'envahir le partage des François. Les commencemens furent favorables à ceux-ci; mais l'an 1503, leur armée fut défaite au combat de Séminare en Calabre le 21 avril, & à la bataille de Sérignoles dans la Pouille le 28 du même mois. Ces malheurs furent ſuivis de la perte du Royaume de Naples. Le Roi fit la paix l'an 1505, châtia, l'an 1507, la revolte des Génois, & fit ſon entrée dans leur ville le 28 avril, puis dans Pavie & dans Milan. Il s'aboucha avec le Roi d'Aragon à Savonne au mois de juin; & l'an 1508, il fit le traité de Cambray avec le Pape Jules II, & l'Empereur Maximilien I, contre les Vénitiens, qu'il défit à la célébre bataille d'Aignadel le 14 mai 1539, & ſur leſquels il prit Crémone, Padoue & beaucoup d'autres villes. Louïs fut inveſti du Duché de Milan à Trente par l'Empereur le 14 juin 1510. Enſuite il fit rendre Ravenne, & diverſes autres places au Pape Jules II; mais ce Pontife jaloux du bonheur de la France qu'il n'aimoit point, & ſoupçonnant le Cardinal d'Amboiſe, premier Miniſtre du Roi, d'aſpirer au Pontificat, fit ligue avec l'Empereur, les Suiſſes & les Vénitiens, contre le Roi. Il éclata d'abord par des excommunications injuſtes qu'il lança ſur le Roi & ſes Alliez, dont il prétendoit contre toute ſorte de droit & de raiſon, abandonner les Etats à qui les pourroit occuper. Cependant les Liguez perdirent la fameuſe bataille de Ravenne le onziéme avril, jour de la Fête de Pâques 1512. Il eſt vrai qu'elle fut fatale aux Vainqueurs, par la mort du généreux Gaſton de Foix leur Général. Le Pape continuant de pratiquer toutes les puiſſances contre Louïs, lui débaucha les Suiſſes, qui rendirent le Milanois au fils de Ludovic Sforce, nommé Maximilien. Ils gagnérent la bataille de Novare la nuit du cinquiéme au ſixiéme juin 1513, & vinrent aſſiéger Dijon, où le brave Louïs de la Tremoille les arrêta par un traité, qui, quoique deſavantageux, ne laiſſa pas de ſauver la France. Jules toûjours plus paſſionné, fit auſſi ſoulever Gênes, & ſuſcita contre la France les Eſpagnols, puis les Anglois. Ceux-ci défirent quelques troupes Françoiſes, au combat donné le 18 avril 1513, près de Guinegaſte, ſurnommé *des Eperons*, & prirent Thérouanne & Tournay. Louïs ſe débarraſſa ſagement de tant d'ennemis. Il s'accommoda avec les Suiſſes, fit la paix avec les Eſpagnols, & confirma ſon alliance avec l'Anglois, épouſant en troiſiémes noces le neuviéme octobre 1514, *Marie*, fille de *Henri* VII, & ſœur de *Henri* VIII, Rois d'Angleterre. Il avoit épouſé contre ſon gré *Jeanne* de France, fille du Roi *Louïs* XI, de laquelle il fut ſéparé le 22 décembre 1498, & s'étoit enſuite marié le huitiéme janvier 1499, à la Reine *Anne* de Bretagne, veuve du Roi *Charles* VIII ſon prédéceſſeur. Il la perdit le neuviéme janvier 1513. Peu après ſon troiſiéme mariage, lorſqu'il dreſſoit une puiſſante armée pour repaſſer les Alpes, il mourut à Paris le premier jour de l'an 1515, âgé de 53 ans, après avoir régné 16 ans, huit mois & 23 jours. Son corps fut enterré à Saint-Denys en France, & ſon cœur dans la chapelle d'Orléans aux Céleſtins de Paris. Ce bon Roi fut regretté univerſellement de tous ſes Sujets. Il étoit religieux, chaſte, libéral, ami des Lettres, magnanime, & aimoit tellement ſon peuple, qu'il verſoit des larmes, lorſque la néceſſité l'obligeoit d'impoſer quelque ſubſide. On ajoûte qu'il aimoit à ſe trouver traveſti dans les aſſemblées, où l'on parloit librement, & qu'il ſe vantoit d'y avoir appris beaucoup de choſes importantes, qu'il n'auroit jamais ſues par une autre voye. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. C'eſt ſous le régne de ce Prince, que les EPICES prirent naiſſance, charge que les miſérables Plaideurs ſe ſont impoſées eux-mêmes. FRANÇOIS I lui ſuccéda. * Les Auteurs de la Vie de ce Roi. Jean de Saint-Gélais. Jean d'Auton. Jean Marot. Claude de Seiſſel, *Hiſtoire de Louïs XII.* Paul Emile. Gaguin. Papire Maſſon. Sainte-Marthe. Dupleix. Mézeray, *Hiſtoire de France.* Paul Jove. Guichardin. Pierre Bembo. Arnoul le Féron. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS XIII, Roi de France & de Navarre, dit *le Juſte*, né à Fontainebleau le 27 ſeptembre 1601, ſuccéda à ſon pére HENRI *le Grand*, le 14 mai 1610, fut ſacré à Rheims le 17 octobre ſuivant, par le Cardinal de Joyeuſe, & fut déclaré majeur l'an 1614. Avant cela, il avoit régné ſous la tutelle de la Reine ſa mére. On tint enſuite les Etats à Paris, & l'on diſſipa toutes les brouilleries qui ſe formoient dans l'Etat, par le traité de Sainte-Ménéhoud conclu la même année 1614, & par celui de Loudun l'an 1615. On avoit propoſé une double alliance avec l'Eſpagne, & on la conclut heureuſement la même année. Le Roi épouſa *Anne* d'Autriche, Infante d'Eſpagne; & *Eliſabeth* de France, ſœur du Roi, fut mariée à l'Infant *Philippe* IV. Ce fut en ce même tems que la faveur du Maréchal d'Ancre auprès de la Reine, cauſa le mécontentement des Grands. Lorſque le Roi voulut prendre lui-même le ſoin des affaires après ſa majorité, ce Favori, dit *Concino Concini*, Italien de nation, fut tué dans le Louvre, le 24 octobre 1617. La faveur de Charles d'Albert, qui fut créé Duc de Luynes, puis Connétable de France, fut encore un prétexte de remuement. Les Mécontens ſe rangérent du côté de la Reine-Mére, qu'on avoit priée de ſe retirer à Blois; mais leur premiére tentative leur réüſſit fort mal au Pont-de-Cé, où leurs troupes furent défaites; enſuite de quoi la Reine fit ſa paix l'an 1620, & fit donner amniſtie générale à tout ſon parti. Depuis, le Roi tourna ſes deſſeins ſur le Béarn, pour y rétablir la Religion Catholique, qui en étoit bannie depuis 50 ans. Il en vint heureuſement à bout la même année 1620, & donna par là un prétexte de revolte aux Religionnaires de France. Le Roi prit ſur eux Saumur; puis aſſiégea & fit démanteler Saint-Jean-d'Angély, le 24 juin 1621. Sancerre, Nérac, Pons, Caſtillon, Sainte-Foi, Bergérac, Clérac, & pluſieurs autres places de ce parti ſe ſoumirent dans la Guienne & dans le Languedoc. Montauban ſeul arrêta le progrès des armes du Roi. Le Duc de Mayenne y fut tué dans la tranchée; & le Connétable de Luynes, mort de maladie ſur la fin de 1621, fit place au Cardinal de Richelieu, qui s'empara de la faveur du Roi. Montheurt, Royans, Tonneins, Sainte-Foi, Négrepeliſſe, Saint-Antonin, Montpellier, &c. ſe rendirent l'an 1622. On défit auſſi les Huguenots au combat de Riez, & les Rochelois ſur mer, & enſuite on leur donna la paix. Le Roi travailla à établir le repos dans la Valteline l'an 1624. Il aſſiſta le Duc de Savoye contre les Génois l'an 1625, & le 16 ſeptembre de la même année, il gagna par ſes Généraux, une victoire navale ſur les Rochelois. Les Anglois qui les protégeoient, furent défaits au combat de l'Iſle-de-Ré, le huitiéme novembre 1627, & repouſſez honteuſement. Depuis, le Roi entreprit le ſiége de la Rochelle, qui fut contrainte après un an de réſiſtance, & malgré les ſecours des Anglois, de ſe ſoumettre enfin le 29 ou 30 octobre 1628. Le Roi y fit ſon entrée le premier novembre ſuivant, & prit enſuite la protection du Duc de Névers, nouveau Duc de Mantoue. Il partit au milieu de l'hiver; força le Pas de Suze le ſeptiéme mars 1629; défit le Duc de Savoye, qui le lui vouloit diſputer; fit lever le ſiége de Cazal à Gonçales de Cordoue, Gouverneur du Milanois, le 15 ſuivant; & mit ſon Allié en poſſeſſion de ſon Etat. Le Roi, de retour en France, continua la guerre contre les Huguenots dans le Languedoc & dans le Vivarais. Il prit Privas & Alais, & reçut en grace pluſieurs villes, comme Nîmes, Caſtres, Montauban, &c. avec Henri, Duc de Rohan, qui avoit été leur Chef. Les Allemands ſe prévalurent de ſa ſortie d'Italie; car Colalte ravagea le Mantouan, & ſurprit Mantoue le 18 juillet 1630, & le Marquis de Spinola forma le ſiége de Cazal. Ces irruptions obligérent le Roi d'envoyer delà les monts une puiſſante armée, qui ſoumit Chambéri, avec toute la Savoye, puis Briquéras, Pignerol, Carignan, Saluſ-

luſſes & Veillane, où le Duc de Montmorency défit les ennemis. Cette même Armée défit les Eſpagnols au pont de Carignan; ſe fit jour juſqu'à Cazal, qu'on délivra une ſeconde fois; contraignit les ennemis à conſentir au traité de Quiéraſque, qui fut conclu le 19 juin 1631, & aquit au Roi le tître de *Libérateur de l'Italie*. Quelque tems après, Gaſton, Duc d'Orléans, frére unique du Roi, fit éclater ſa jalouſie contre le Cardinal de Richelieu. Il ſe mit en campagne, & gagna le Duc de Montmorency, qui ſouleva le Languedoc dont il étoit Gouverneur; mais ce Seigneur fut pris les armes à la main, au combat de Caſtelnaudary, qui fut donné le premier ſeptembre 1632, & dans lequel le Comte de Moret, frére *naturel* du Roi, fut tué. Le Duc de Montmorency perdit la tête ſur un échaffaut à Toulouſe le 30 octobre ſuivant. Monſieur ne réüſſit pas mieux du côté de la Lorrinea, où il fut trompé par le Duc, que les armées dépouillérent de ſon païs. Le Roi prit ſur lui Nancy l'an 1633, la Mothe l'an 1634, & chaſſa les Impériaux d'Heidelberg. L'Electeur de Tréves avoit été maltraité par les Eſpagnols, parce qu'il s'étoit mis ſous la protection de la France, pour être à couvert de l'irruption des Suédois, avec leſquels le Roi avoit fait alliance. Les Eſpagnols prirent Tréves, y égorgérent la garniſon Françoiſe, & arrêtérent priſonnier l'Electeur. Une conduite ſi violente donna ſujet à la déclaration de la guerre, qui ſe fit par un Héraut d'armes à Bruxelles le 19 mai 1635. La bataille d'Avein en Flandre gagnée le 16 mai ſuivant, par les Maréchaux de Châtillon & de Brezé, qui battirent le Prince Thomas, commença cette longue guerre; Philisbourg, Spire, Mayence, la Capelle, le Catelet & Corbie, furent perdues la même année. On reprit Corbie le 14 novembre 1636, & on défit l'armée Impériale, que Galas avoit aménée en Bourgogne, où l'on avoit aſſiégé vainement Dole dans la Franche-Comté. Le Comte de Harcourt, ſuivi de la Nobleſſe de Provence, chaſſa au mois d'avril 1637, les ennemis qui avoient ſurpris les Iſles de Lérins, dites *de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite*. Le Maréchal de Schomberg fit lever le ſiége de Leucate à Serbelloni, qui y fut défait avec mille hommes; & on prit ſur les Eſpagnols diverſes places dans le Païs-Bas. On les battit trois fois ſur mer l'an 1638, & les troupes du Roi en Allemagne jointes à celles du Duc de Weimar, prirent Briſac, & remportérent la victoire de Rheinfelds, où Jean de Vert fut fait priſonnier; celles de Polinckove, de Rhinhaus, & de Wolfembutel, l'an 1641. Avant cela, l'an 1639, le Comte de Harcourt avoit ſecouru Cazal, défait le Marquis de Léganès, & avoit pris Turin l'an 1640, occupé par les ennemis du Duc de Savoye. Dans le même tems, le Prince de Condé prit Salces dans le Rouſſillon; & dans l'Artois, les armées du Roi prirent Heſdin, & Arras, à la vue de deux armées de trente mille hommes, & ſubjuguérent Aire, Bapaume, Lens & la Baſſée. Elles eurent du deſavantage à Thionville & ailleurs. Salces fut repris, Verceil fut perdu, & le ſiége de Saint-Omer fut levé. L'an 1641, la Catalogne ſe ſoumit au Roi, qui y prit Perpignan l'an 1632, ce qui fut ſuivi de la reddition de Salces, & de tout le Comté de Rouſſillon. Le Duc de Lorraine avoit eu recours aux bontez du Roi; mais ſa feinte réconciliation ne ſervit qu'à le faire dépouiller une ſeconde fois de ſes Etats. Le Comte de Soiſſons, qui s'étoit mis en campagne pour ſatisfaire ſon reſſentiment, fut tué à l'iſſue d'une bataille qu'il avoit gagnée contre les troupes du Roi, le ſixiéme juillet 1641, à la Marfée près de Sédan, qu'on prit l'année ſuivante. On avoit alors gagné la bataille de Kempen, où Lamboi demeura priſonnier, le 17 janvier, & celle de Villefranche le 31 mars. Le Cardinal de Richelieu, Miniſtre de Louïs *le Juſte*, mourut à Paris après la conquête du Rouſſillon, le quatriéme décembre 1642. Le Roi le ſuivit bientôt après, & mourut à Saint-Germain-en-Laye, fort chrétiennement, le jour de l'Aſcenſion, 14 mai 1643, le même jour qu'il avoit commencé de régner. Il vécut 41 ans, ſept mois, 18 jours, & régna 32 ans accomplis. Ce Prince étoit chaſte, bon, juſte, pieux, mais timide. Un endroit de la Vie de ce Monarque propre à faire connoître ſa piété, fut l'Acte ſolemnel du dixiéme février 1638, par lequel il ſupplia la ſainte Vierge d'être la Protectrice ſpéciale de ſon Royaume. La Reine entroit alors dans le troiſiéme mois de ſa groſſeſſe. Par cette déclaration ce Prince ordonna que tous les ans à perpétuité, on fera le jour & Fête de l'Aſſomption une proceſſion ſolemnelle dans toutes les villes, bourgs & villages de ſon Royaume, en mémoire de cette conſécration qu'il fit de ſa perſonne, de ſon Etat, de ſa Couronne, & de ſes Sujets ſous la protection de la très-ſainte & très-glorieuſe Vierge. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE. * De Gramont, *Hiſt. de Louïs XIII.* Jean-Baptiſte-Matthieu. Bernard. Malingre de Saint-Lazare, *Hiſtoire de Louïs XIII.* Dupleix, Brianville & de Marolles, *Hiſtoire de France en Louïs XIII.* Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS XIV, furnommé *le Grand*, fils du Roi Louïs XIII, & de la Reine *Anne* d'Autriche ſon épouſe, qui le donna à la France après vint-trois années de ſtérilité. Cette naiſſance ſi long-tems attendue, & qui tenoit en quelque maniére du miracle, fit donner à ce Prince le ſurnom de *Dieu-donné*. Il naquit à Saint-Germain-en-Laye, le cinquiéme ſeptembre 1638, fut batiſé le 21 avril 1643, & n'étant encore âgé que de quatre ans & demi, il ſuccéda à ſon pére Louïs *le Juſte*, le 14 mai de la même année, ſous la régence de la Reine ſa mére. Les prémices de ſon régne furent conſacrées par un grand nombre de victoires, qui firent dire de ce Prince, qu'il commença de vaincre dès qu'il commença de régner. Louïs de Bourbon, II. du nom, Duc d'Enguien, ſi célébre depuis, ſous le nom de *Prince de Condé*, gagna la fameuſe bataille de Rocroy, & prit Thionville. Le Maréchal de Brezé battit la flotte Eſpagnole, à la vue de Cartagéne. Turin en Italie, fut emporté par le Prince Thomas, Général de l'armée du Roi; le Pont-d'Eſture, par le Maréchal du Pleſſis-Prâlin; & Rotweil en Allemagne, par le Maréchal de Guébriant. L'année ſuivante 1644, ne fut pas moins heureuſe. Le Vicomte de Turenne gagna la bataille de Rotweil; & le Duc d'Enguien, après s'être couvert de gloire dans celle de Fribourg, emporta Spire, Philisbourg, Mayence, & autres villes, qui ſuivirent le deſtin de Gravelines, ſoumiſe par Gaſton, Duc d'Orléans; & celle de Saint-Ya, dans le Milanois. Les François défaits à Mariendal, ſe vengérent au double par la priſe de Roſes, de Balaguier, de la Mothe, de Béthune, de Lincke, de Lens, d'Armentiéres, de Landau, de Tréves, &c. & par les victoires de Llorens en Catalogne, remportées par le Comte de Harcourt; de Nortlingue en Allemagne, par le Duc d'Enguien; & de Mora en Italie, par le Prince Thomas. Les conquêtes de Courtray, de Mardick & de Dunkerque l'an 1646, furent traverſées par la levée du ſiége de Lérida, que le Comte de Harcourt aſſiégea inutilement, & où le Duc d'Enguien, devenu Prince de Condé, par la mort de ſon pére, échoua lui-même l'année ſuivante 1647. Cette perte fut compenſée par la priſe de pluſieurs villes en Allemagne & en Flandre, & par le combat naval que le Duc de Richelieu gagna ſur les Eſpagnols, près de Caſtel-à-Mare, pendant que le Duc de Guiſe leur tenoit tête dans Naples, où il s'étoit jetté. Le ſort des armes ſe déclara entiérement pour la France l'an 1648, par la priſe de Tortoſe & d'Ypres, par la défaite des Impériaux, que le Maréchal de Turenne joint au Général Wrangel, défit à Zuſmarhauſen; & par la célébre victoire de Lens, remportée ſur les Eſpagnols par le Prince de Condé. Le traité de paix conclu à Munſter, entre la France, l'Allemagne, & la Suéde, laiſſa l'Alſace ſous la domination du Roi, & couronna tous les avantages de cette année, dont le bonheur fut interrompu par la premiére guerre civile de Paris. Les Mécontens en vouloient au Cardinal Mazarin, qu'ils ne pouvoient voir ſans jalouſie dans le Miniſtére; mais ces troubles furent bientôt appaiſez par les extrémitez où ſe virent réduits les Pariſiens, dont le Prince de Condé avoit trouvé le ſecret de bloquer la ville avec une petite armée de ſept à huit mille hommes. L'empriſonnement de ce Prince, & celui du Prince de Conty, & du Duc de Longueville, fut le premier évenement de l'année 1650. La France perdit le Catelet, la Capelle, Porto-Longone, & Mouſon; mais elle eut de quoi s'en conſoler, par la victoire de Réthel, remportée ſur les Eſpagnols par le Maréchal du Pleſſis-Prâlin. La délivrance des Princes, l'éloignement du Cardinal Mazarin & la majorité du Roi ſuivirent l'an 1651. Le Cardinal revint à la Cour au commencement de l'année ſuivante: ce qui donna naiſſance à la ſeconde guerre de Paris. Les Princes qui s'étoient jettez dans le parti des Rebelles, après avoir été battus en quelques rencontres par les armées du Roi, le furent encore au combat du fauxbourg-Saint-Antoine, où les troupes du Prince de Condé euſſent été entiérement défaites, ſi les Pariſiens ne leur euſſent ouvert les portes. Enfin les factieux rentrérent dans le devoir, & le Roi revint à Paris au mois d'octobre; mais les ennemis avoient profité de ces diviſions, & après avoir repris les villes importantes de Gravelines, de Dunkerque, & de Barcelone, étoient encore rentrez dans Cazal. On vit le bonheur public renaître avec le calme. Les Eſpagnols, dont le Prince de Condé avoit alors embraſſé le parti, furent battus l'an 1653, à la Roquette & à Bordils. Bourdeaux & quelques villes engagées dans le parti des Princes, furent réduites: & le Roi, après s'être fait ſacrer à Rheims l'année ſuivante, le ſeptiéme juin, ſoumit encore à ſes armes, Villefranche, Stenay, le Quênoy, & Puycerda. Au mois d'août de la même année, les Eſpagnols furent défaits, & forcez à lever le ſiége d'Arras, après 52 jours d'attaque. La ſuivante, le Roi fit en perſonne le ſiége de Saint-Guillain, & conclut un traité avec les Anglois contre les Eſpagnols, après que le Duc de Vendôme eut battu la flotte de ces derniers devant Barcelone. L'an 1656, Valence ſur le Pô fut emportée, la Capelle fut repriſe; mais on avoit été obligé de lever le ſiége de Valenciennes, & de rendre Condé. Saint-Guillain fut auſſi perdu l'année ſuivante; & Cambray fut aſſiégé ſans ſuccès: deſavantages que firent oublier la réduction de Mont-Médy, de Saint-Vénant, la levée du ſiége d'Ardres, & la priſe de Mardick. Une ſuite continuelle de conquêtes ſignala l'année 1658. Les Eſpagnols furent vaincus à la bataille des Dunes; par le Vicomte de Turenne, qui ſoumit avec une rapidité inconcevable Dunkerque, Bergue-Saint-Vinox, Furnes & Dixmude. Gravelines, Oudenarde, Ypres & Mortare, eurent le même ſort; & le Prince de Ligne fut battu près de la Lis. Tant d'heureux ſuccès allarmérent l'Eſpagne en l'affoibliſſant. On parla de paix; & le Roi bornant lui même le cours de ſes conquêtes, pour la procurer à ſes ennemis, elle fut enfin conclue dans le fameux traité des Pyrénées, par le Cardinal Mazarin & par Dom Louïs de Haro, le ſeptiéme novembre 1659. Huit mois après, le Roi épouſa *Marie-Thérèſe* d'Autriche, Infante d'Eſpagne, & fille de *Philippe* IV. Cette Princeſſe fit ſon entrée ſolemnelle à Paris, avec le Roi ſon époux, le 26 août 1660, & l'année ſuivante, elle combla les vœux de toute la France, par la naiſſance de Monſeigneur le Dauphin, qui vint au monde le premier novembre.

Le Roi libre des ſoins de la guerre, ne ſongea plus qu'à faire goûter à ſes Sujets les fruits de la paix. Une Chambre fut établie pour la réforme des Finances; & au mois de janvier 1662, il y eut une création de Chevaliers des Ordres. Au mois de mai de la même année, ſa Majeſté donna audience à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, qui proteſta ſolemnellement, en préſence de vint-ſept Ambaſſadeurs & Envoyez de Princes, que le Roi ſon Maître ne diſputeroit jamais le pas à la France. Telle fut la réparation de l'inſulte faite à Londres l'année précédente, par le Baron de Batteville Ambaſſadeur d'Eſpagne, au Comte d'Eſtrades Ambaſſadeur de France. Peu de tems après que l'alliance eut été renouvellée à Paris avec les Suiſſes, le Roi ſe fit faire une ſatisfaction encore plus authentique, de l'attentat des Corſes de la Gar-

Garde du Pape Alexandre VII, contre le Duc de Créquy, Ambaſſadeur à Rome. Ce différent fut terminé par un traité conclu à Piſe l'an 1664, & le Cardinal Chigi, Légat & neveu du Pape, vint en France, pour en faire au Roi des excuſes publiques. Quoique la paix régnât dans les Etats Chrétiens de l'Europe, les armes du Roi ne demeurérent pas oiſives. Il les tourna contre les Maures, ſur leſquels on prit Gigery, & qui furent battus devant cette place. Les Turcs éprouvérent à leur tour la valeur des François, & ce fut principalement au ſecours de cette nation, conduite par les Comtes de Coligny & de la Feuillade, que les Allemands furent redevables du ſuccès heureux de la bataille de Saint-Gothard en Hongrie, l'an 1664. Mais ces guerres étoient de trop peu d'importante, pour mériter toute l'attention de ſa Majeſté. Il s'occupoit plus utilement à faire fleurir le Commerce & les Arts. Des Colonies Françoiſes partirent pour s'établir à Madagaſcar & à Cayenne. L'Académie de Peinture & de Sculpture fut établie; & le Canal pour la jonction des deux mers en Languedoc, fut commencé. Le mois de janvier de l'année ſuivante 1665, vit naître à Paris le Journal des Savans, que l'on peut dire avoir comme enfanté tant d'autres journaux de cette eſpéce, que les Savans de toutes les nations de l'Europe ont publiez depuis. Pour mettre les François en état de tirer leurs beſoins du ſein de la France, & de ſe paſſer de l'induſtrie des Etrangers, le Roi érigea dans ſon Royaume des Manufactures de laine, de toile, de points, &c. Pendant que ſes armes triomphoient ſur mer, où le Duc de Beaufort prit & coula à fond grand nombre de vaiſſeaux Algériens, elles proſpéroient auſſi ſur terre, où le Comte de Schomberg, joint au Marquis de Marialva, en Portugal, gagna ſur les Eſpagnols la bataille de *Villa Viciosa*, ou de *Montes Claros*. Les Anglois avoient refuſé de déférer aux bons offices du Roi, en faveur des Hollandois, avec leſquels ce Prince avoit paſſé une Ligue offenſive quatre ans auparavant. Sa Majeſté leur déclara la guerre, pour ſoutenir ſes Alliez; on envoya contre eux des troupes en Hollande; & ils furent défaits en Amérique, & chaſſez de l'Iſle de Saint-Chriſtophle. La paix qui fut faite à Breda, entre l'Angleterre, la Hollande, la France & le Danemarck au mois de janvier 1667, termina cette guerre, pour faire place à une autre, qui intéreſſoit le Roi de beaucoup plus près. Les Eſpagnols avoient refuſé de le ſatisfaire, après la mort de Philippe IV, Roi d'Eſpagne, pour les prétentions qu'il avoit ſur quelques provinces des Païs-Bas, à cauſe de la Reine ſon épouſe. Il entra en Flandre au mois de mai; & prit en moins de trois mois par lui même, ou par ſes Généraux, Armentiéres, Charleroy, Bergues, Furnes, Ath, Tournay, Douay, le Fort de Scarpe, Courtray, Oudenarde, Aloſt & Lille. La cavalerie ennemie commandée par le Comte de Marſin, fut auſſi miſe en déroute près du Canal de Bruges. Sa Majeſté, pour ſe délaſſer de ſes conquêtes, fit bâtir à ſon retour à Paris l'Obſervatoire pour les Mathématiciens, en faveur deſquels, auſſi-bien que des Phyſiciens, l'Académie Royale des Sciences avoit été fondée l'année précédente. Ceux d'entre les Sujets du Roi que leur mauvaiſe deſtinée obligeoit de plaider, reſſentirent auſſi les effets de la vigilance de ce Prince; car ce fut pour reprimer les vexations que la chicane leur faiſoit ſouffrir, qu'on publia le Code-*Louis* dans la même année. Le commencement de l'année 1668, ramena celui de la guerre. Toute la Franche-Comté fut conquiſe dans le mois de février; mais le traité d'Aix-la-Chapelle conclu au mois de mai ſuivant, la fit rentrer ſous la domination des Eſpagnols qui cédérent au Roi toutes les villes qu'il avoit priſes en Flandre, Les puiſſans ſecours dont ce Prince avoit aſſiſté le Portugal, n'avoient pas peu contribué à la paix que les Eſpagnols venoient de faire avec cette Couronne. On envoya peu après des troupes en Candie, aú ſecours des Vénitiens aſſiégez par le Turc. Le Duc de Beaufort, qui y en mena d'autres l'année ſuivante, périt dans une ſanglante ſortie que firent les François; & l'on préparoit un troiſiéme ſecours, lorsqu'on apprit que les Vénitiens avoient traité.

Pendant que le Roi s'appliquoit à la réforme des abus, qui s'étoient gliſſez dans ſon Etat, qu'il établiſſoit des Chambres pour la recherche des faux Nobles, qu'il ſongeoit à rétablir la navigation que ſes Prédéceſſeurs avoient négligée, & à former ces braves Officiers de Marine, qui ſont devenus depuis la terreur des nations les plus expérimentées dans les combats de mer; pendant que par la ſuppreſſion de la Chambre de l'Edit, il jettoit les fondemens de cette grande entrepriſe, qui conſiſtoit à éteindre la Religion Proteſtante dans ſon Royaume, l'Angleterre, la Suéde & la Hollande, qui s'étoient unies par une triple alliance une année & demie auparavant, s'engagérent au mois de mai 1669, à la conſervation des Païs-Bas. Les Hollandois n'en demeurérent pas là; ils traitérent encore au mois de janvier ſuivant avec l'Empereur & l'Eſpagne; mais les ſuites de ces Ligues n'éclatérent que deux ans après. Cependant le Roi fit dépouiller par le Maréchal de Créqui, le Duc de Lorraine qui ne ceſſoit de brouiller contre la France. Sa Majeſté paſſa l'année 1671, à viſiter ſes conquêtes, à les fortifier, & à faire la revue de ſes troupes, ſans néanmoins que ſes ſoins guerriers diminuaſſent rien de ſon ardeur pour ce qui regardoit les Arts; car ce fut dans ce même tems qu'il établit l'Académie d'Architecture, & qu'il envoya avec de grands frais en différens endroits de l'Europe, de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique, d'habiles Mathématiciens, pour y faire ces obſervations ſi curieuſes & ſi utiles au public. On commençoit alors à bâtir l'Hôtel Royal deſtiné pour les Soldats invalides: inſtitution digne de la grandeur & de la piété du Prince qui en étoit l'Auteur. Enfin l'année 1672 arriva: année ſi glorieuſe au Roi, & ſi funeſte aux Hollandois. Sa Majeſté irritée des fréquens complots que formoient contre lui ces peuples redevables à la France de leur élévation, leur déclara la guerre au mois d'avril. La foudre ſuivit l'éclair de fort près; car au mois de mai il paſſa la Meuſe avec ſon armée, commandée ſous lui par le Prince de Condé, & par le Vicomte de Turenne. Orſoy, Wéſel, Rhinbergue, Emeric & Grol, furent réduites en ſix jours, pendant que la flotte des Hollandois fut très-maltraitée par celles d'Angleterre & de France, commandées par le Duc d'Yorck Amiral, & par le Comte d'Etrées Vice-Amiral. Ces avantages furent ſuivis de l'action la plus hardie & la plus glorieuſe dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire. L'armée Françoiſe animée par la préſence de ſon Prince, traverſa le Rhin à la nage près du fort de Schenck, malgré le feu des ennemis qui étoient en bataille ſur le bord oppoſé. On en fit quatre mille priſonniers; & la terreur qui ſe répandit dans le païs ennemi, engagea la province d'Utrecht à prévenir par une ſoumiſſion volontaire, le ſort qui la menaçoit. La réſiſtance des villes qui oſérent ſoutenir une attaque, ne ſervit qu'à relever la gloire du Vainqueur, qui ſe fit ouvrir par force les portes d'Arnheim, de Zutphen, de Nimégue, de Grave, de Bommel, & de grand nombre d'autres villes, dont le détail nous conduiroit trop loin. Les Hollandois ne furent pas plus heureux en pleine campagne, qu'ils l'avoient été à l'abri de leurs murailles; car ils furent battus deux fois par le Duc de Luxembourg, l'une près de Woerden, & l'autre près de Bodegrave. Les Princes de l'Europe qui avoient fait entre eux des Ligues particuliéres, effrayez des progrès ſuprenans de la France, ſe réünirent tous enſemble contre elle. Il y eut un traité conclu entre l'Empereur, l'Eſpagne, la Hollande, & l'Electeur de Brandebourg; mais il en couta cher à ce dernier. Dès les premiers jours de l'année 1673, le Vicomte de Turenne qui entra dans ſes Etats de Cléves & de Juliers, s'y rendit maître de tant de places, que l'Electeur qui appréhendoit juſtement la perte de ce qui lui reſtoit, fut obligé de demander une tréve, qu'on lui accorda. Quoiqu'on eût nommé dès le mois de mars, des Plénipotentiaires pour traiter de la paix à Cologne, la guerre ne laiſſa pas de continuer avec vigueur. Le Roi marcha lui même vers Maſtricht, qu'il força de ſe rendre après 13 jours de tranchée ouverte, & ſa flotte jointe à celle d'Angleterre, battit deux fois celle des Hollandois; mais la France perdit Naerden & Bonne, & fut obligée d'abandonner ſes conquêtes de Hollande pour réünir ſes forces, & les employer avec plus d'effet contre les Eſpagnols qui venoient de lui déclarer la guerre. L'Electeur Palatin groſſit le nombre de ſes ennemis au commencement de l'année 1674, & l'enlévement du Prince Guillaume de Furſtemberg, depuis Cardinal, ayant contraint le Roi, irrité de cet attentat exécuté contre le Droit des Gens, de rompre les conférences de Cologne pour la paix, il ne ſongea plus qu'à s'en faire raiſon par les armes. Quelques villes furent emportées ſur le Rhin; mais le plus grand effort tomba ſur la Franche-Comté, qui fut conquiſe une ſeconde fois, malgré la défenſe vigoureuſe de quelques unes de ſes villes. Les Eſpagnols furent battus dans le Rouſſillon, par le Comte de Schomberg; & leur armée jointe à celle des Allemands & des Hollandois, & commandée par le Prince d'Orange, fut défaite à la bataille de Senef par le Prince de Condé, qui fit encore lever le ſiége d'Oudenarde à ce Général. Le reſte de la campagne fut moins favorable à la France. On perdit Grave & Huy; mais la premiére de ces villes ne fut rendue que par ordre exprès du Roi, & après 73 jours de ſiége. Le Comte de Chamilly qui commandoit dans cette place, s'y fit admirer des ennemis mêmes. D'autre côté le Vicomte de Turenne remporta pluſieurs victoires en Allemagne, à Sintzheim, à Ladembourg, à Enisheim & à Mulhauſen.

L'inconſtance de l'Electeur de Brandebourg le fit renoncer à la tréve pour prendre les armes contre la France. Il en fut puni à la bataille de Turckeim, qu'il perdit avec ſes Alliez contre M. de Turenne, au mois de janvier 1675. Les Allemands abattus par tant de diſgraces, abandonnérent l'Alſace, & la France remporta de nouveaux avantages, tant de ce côté-là qu'en Sicile, où peu de jours après que le Marquis de Valavoir y eut mené du ſecours, le Duc de Vivonne mit en fuite l'armée Eſpagnole, près de Meſſine, qui prêta le ſerment de fidélité au Roi. Dinant, Huy, Limbourg, dans le Païs-Bas, & Bellegarde dans le Rouſſillon, furent forcées par ſes armes de faire la même choſe; mais tant de proſpéritez furent troublées par la mort funeſte du Vicomte de Turenne, qui fut tué le 27 juillet d'un coup de canon, au delà du Rhin, & dont la perte fut auſſi ſenſible au Roi & à toute la Cour, qu'agréables à ſes ennemis, dont il étoit la terreur. Ils n'eurent pas lieu néanmoins de s'en prévaloir; car le Comte de Lorge qui avoit pris le commandement de l'armée du Roi avec le Marquis de Vaubrun, fit une retraite glorieuſe, & les repouſſa heureuſement à la tête du pont ſur le Rhin. Le Maréchal de Créquy eut moins de bonheur; il fut mis en déroute au combat de Conſarbrik, & s'étant jetté dans Tréves, il y reſta priſonnier de guerre après trente jours de ſiége, par la lâcheté de quelques Officiers de ſa garniſon, qui traitérent malgré leur Général avec les ennemis. Le Prince de Condé qui avoit pris le commandement des troupes Françoiſes en Allemagne, fit changer les affaires de ſituation, & fit lever les ſiéges de Haguenau & de Saverne. La fortune fut moins mêlée l'année ſuivante 1676. M. du Quêne défit la flotte des Eſpagnols près des Iſles de Stromboli; le Maréchal de Vivonne leur tailla en piéces ſept mille hommes près de Meſſine, & vainquit encore Ruiter qui avoit paſſé dans la Méditerranée avec la flotte Hollandoiſe au ſecours des Alliez, & qui mourut d'une bleſſure reçue dans ce combat près d'Agouſta. Cette ville avoit été priſe l'année précédente par le même Maréchal, qui dans celle-ci eut encore la gloire de brûler la flotte ennemie, juſques dans le port de Palerme. Le Roi étoit alors en Flandre, où Condé & Bouchain avoient déja reçu ſes loix, & où la ville d'Aire & le Fort de Lincke eurent le même deſtin. Le Prince d'Orange qui faiſoit le ſiége de Maſtricht, ſoutenu depuis cinquante jours par le Comte de Calvo, fut obligé de le lever à l'approche du Maréchal de Schomberg.

Vers

Vers le même tems, la France déclara la guerre au Danemarck, pour ſoutenir la Suéde, qui avoit fait en ſa faveur une aſſez foible diverſion. La ſeule perte que fit la France pendant cette campagne, fut celle de Philisbourg, glorieuſe aux troupes de la garniſon, & ſur tout à M. du Fay leur Gouverneur, qui ne rendit cette place que faute de poudre, après un blocus de ſix mois, & 70 jours de tranchée ouverte. La campagne de 1677 s'ouvrit par la réduction de Valenciennes, que le Roi emporta d'aſſaut. Cambray fut priſe par compoſition; & les Alliez commandez par le Prince d'Orange, furent défaits à Caſſel, par Monſieur, frére unique du Roi, qui ſe rendit maître de Saint-Omer. Le Prince d'Orange réſolu de prendre ſa revenche, fit le ſiége de Charleroy, & le leva dès qu'il eut appris que le Maréchal de Luxembourg marchoit à lui. Peu auparavant le Maréchal de Navailles avoit défait les Eſpagnols à Epouilles en Catalogne; & dans le même tems, le Maréchal de Créquy harcelant chaque jour l'armée des Allemands qui étoient entrez en Lorraine, les contraignit de ſortir de ce Duché. Il les ſuivit en Allemagne, les vainquit à Kocberg près de Strasbourg, & leur enleva l'importante place de Fribourg en Briſgaw. Dans le nouveau Monde, le Comte d'Etrées, après avoir pris Cayenne ſur les Hollandois, & leur avoir brûlé quatorze vaiſſeaux dans le port de Tabago, au commencement de cette année, s'empara de Gorée ſur la fin, & de Tabago. L'an 1678, le Roi forma lui même le ſiége de Gand & celui d'Ypres, & ſe rendit maître de ces deux places. Mécontent du procédé des Siciliens, il fit retirer ſes troupes de leur iſle par le Duc de la Feuillade, & ordonna de démolir Puycerda en Catalogne qui venoit d'être emporté par le Maréchal de Navailles. L'armée d'Allemagne ſous le commandement du Maréchal de Créquy, mit les ennemis en déroute à la tête du pont de Rheinfelds, & brûla celui de Strasbourg, après en avoir occupé tous les Forts en préſence de l'armée ennemie. La campagne devoit finir par le traité de paix qui fut ſigné à Nimégue au mois d'août de cette année, entre la France & la Hollande, & qui fut accepté le mois de ſeptembre ſuivant par les Eſpagnols. Cependant le Prince d'Orange ne laiſſa pas d'attaquer l'armée du Roi à Saint-Denys près de Mons, y cauſa quelque deſordre, & fut repouſſé avec grand carnage par le Maréchal de Luxembourg qui la commandoit. Le retardement que les Allemands apportérent à conclurre leur traité, leur couta encore les places de Lichtemberg & de Nuys; après quoi ils ſignérent à leur tour l'an 1679. Le ſeul Electeur de Brandebourg, qui n'avoit pu ſe réſoudre de rendre aux Suédois ce qu'il leur retenoit, ſentit encore les dommages de la guerre; & après avoir perdu le Duché de Cléves, & la ville de Lipſtad, il vit battre deux fois ſes troupes à Minden. Enfin il ſe fit comprendre dans le traité, & fut ſuivi du Roi de Danemarck.

A peine le calme fut-il rétabli dans toute l'Europe, que le Roi pour ſoutenir dignement le ſurnom de GRAND, que ſes exploits lui avoient aquis du conſentement de toutes les nations, ſignala ſon loiſir par des occupations auſſi glorieuſes pour lui, qu'utiles à ſon Etat. Pour procurer à ſes Sujets des héritiers de ſa puiſſance & de ſes vertus, il maria Monſeigneur le Dauphin avec la Princeſſe de Baviére, en mars 1680. Dans la même année il établit une Chambre pour reprimer la rage des Empoiſonneurs, qui depuis quelque tems commençoient à pulluler en France. Rochefort avoit été bâti à l'emboûchure de la Charente, & Mont-Louïs en Cerdaigne. On commença cette année à jetter les fondemens des fortereſſes de Sar-Louïs & de Huningue; & l'on fortifia Landaw & Philisbourg. Les loix reçurent leur part des bienfaits du Roi. Une Chaire pour le Droit François fut fondée dans les Ecoles de Droit, que ce Prince avoit fait ouvrir l'année précédente, cent ans après qu'elles eurent été fermées. Le Canal de Languedoc fut enfin navigable l'an 1681. Strasbourg & Cazal ſe ſoumirent volontairement, & groſſirent le nombre des conquêtes du Roi, lequel fur les inſtances du Grand-Seigneur accorda la paix aux Tripolins. Ces Corſaires accoutumez à violer les traitez, venoient d'être punis de leur perfidie par le Marquis du Quêne, qui avoit canonné & enfoncé leurs vaiſſeaux juſques dans le port de Scio. La nouvelle paix n'étoit pas encore bien établie; il y avoit des mouvemens & des inquiétudes du côté de l'Allemagne; en Flandre on ne pouvoit convenir du réglement des frontiéres; & ce fut ſur ce différent que le Roi fit faire le blocus de Luxembourg, qu'il fit lever, dès qu'il eut appris les apprêts du Turc en Hongrie, de peur que la diverſion que cauſeroit la défenſe de cette place, n'affoiblît les forces des Chrétiens contre les Infidéles. La piété de ce Prince fut récompenſée par la naiſſance d'un petit-fils, qui fut *Louïs*, Duc de Bourgogne, fils de Monſeigneur le Dauphin, & de la Princeſſe de Baviére ſon épouſe, né le ſixiéme août 1682. Peu auparavant, le Roi dont la prévoyance s'étendoit par tout, & qui avoit fait enrôler & diſtribuer par claſſes, ſoixante mille matelots, inſtitua des Académies de Gardes-marines & de Cadets, où de jeunes Gentilshommes élevez à ſes dépens, & inſtruits dans toute ſorte d'exercices convenables à leur naiſſance, ſe rendoient capables de remplir des poſtes d'Officiers dans les armées de terre & de mer. L'année 1683 couta des larmes à la France, par la perte de ſa Reine, *Marie-Thérèſe* d'Autriche, qui mourut le 30 juillet, & qui fut extrémement regrettée de Louïs XIV ſon époux, & de tous ſes Sujets. M. Colbert la ſuivit peu de tems après, & par ſa mort priva l'Etat d'un Miniſtre auſſi fidéle qu'expérimenté. Il fut univerſellement pleuré par les Arts & les Belles Lettres, dont il avoit procuré l'avancement avec un zéle incroyable, ſous les auſpices & ſous l'autorité du Roi ſon Maître.

Les Eſpagnols & leur Gouverneur en Flandre le Marquis de Grana, donnoient tous les jours au Roi de nouveaux ſujets de mécontentement. Ce Prince pour les en punir, fit prendre Dixmude après Courtray, & fit bombarder Luxembourg, qui fut pris l'année ſuivante par le Maréchal de Créquy. M. le Duc d'Anjou, aujourd'hui Roi d'Eſpagne ſous le nom de Philippe V, naquit le 19 décembre de celle-ci. Au mois de juillet de l'année ſuivante 1684, les Algériens laſſez des mauvais ſuccès d'une guerre de deux années qu'ils avoient ſoutenue contre la France, envoyérent des Ambaſſadeurs au Roi pour recevoir ſes ordres ſur la paix qu'ils avoient demandée. Ils y avoient été contraints par les deux bombardemens qu'ils avoient ſoufferts, & par la priſe de pluſieurs de leurs vaiſſeaux. Les troubles qui agitoient encore l'Europe depuis les traitez de la derniére paix, furent enfin calmez par la tréve conclue entre la France, l'Eſpagne & l'Empire. La gloire du Roi n'étoit pas renfermée dans les limites de l'Europe; elle paſſa les mers les plus éloignées; & attira dans ſa Cour, des Ambaſſadeurs de Siam, qui vinrent en France pour y admirer les vertus & la puiſſance de ce Monarque. Gênes avoit oſé le braver, & elle en avoit été châtiée par un nombre effroyable de bombes qui l'avoient ravagée; mais elle ne put faire ſa paix qu'en 1685, par l'entremiſe du Pape Innocent XI; & le Doge de cette ville ſuperbe, accompagné de quatre Sénateurs, fut obligé d'en venir recevoir les conditions. Tunis & Tripoli furent encore forcées à demander une paix qu'elles avoient violée tant de fois, & qui fut auſſi honteuſe pour ces nations, que glorieuſe au Prince qui la leur donnoit. Juſques-là le Roi ſembloit n'avoir travaillé que pour ſa propre gloire, & pour le bonheur de ſes Sujets. C'étoit trop peu pour lui; il fit éclater tout ſon zéle pour la Religion Catholique, & lui fit recueillir en France le fruit de tant de ſoins; qu'il s'étoit donnez pour elle. Le Calviniſme, fut entiérement aboli cette année. La révocation du célébre Edit de Nantes acheva de ſaper cet édifice, ébranlé par les coups redoublez que le Roi lui avoit donnez de tems en tems. On vit encore de nouveaux Ambaſſadeurs de Siam l'an 1686, & ils obtinrent des Miſſionnaires & des Mathématiciens, qu'ils emmenérent avec eux l'année ſuivante. La joye que la France eut de la naiſſance du Duc de Berry, troiſiéme fils de Monſeigneur, arrivée le 31 août, ne fut pas d'une longue durée: elle fut convertie en une affliction univerſelle dans le Royaume, par la maladie dont le Roi fut attaqué; mais les vœux ardens de ſes Sujets, qui étoient nuit & jour aux piez des autels, obtinrent du Ciel la conſervation d'un Prince qui leur étoit ſi cher & ſi néceſſaire. Preſque en même tems, la Maiſon Royale de Saint-Cyr fut inſtituée pour l'éducation de 250 Demoiſelles. Ainſi la jeune Nobleſſe des deux ſexes, que la fortune n'avoit pas favoriſée de ſes biens, trouva de quoi s'en conſoler dans les faveurs que le Roi répandit ſur elle. Plus la grandeur de ce Prince s'augmentoit, plus l'envie des autres Souverains s'aigriſſoit contre lui. Au Carnaval de Veniſe l'an 1687, le Duc de Savoye, l'Electeur de Baviére, & d'autres Princes prirent des meſures, ou par eux mêmes, ou par leurs Envoyez, pour l'exécution des vaſtes projets de la Ligue d'Ausbourg, dont les fondemens avoient été jettez l'année précédente. Le Pape même, qui étoit Innocent XI, prévenu par ſes Miniſtres dévouez aux ennemis du Roi, favoriſa les deſſeins de cette Ligue. Irrité de ce qu'on vouloit maintenir la franchiſe du quartier des Ambaſſadeurs de ſa Majeſté à Rome; il refuſa de donner audience au Marquis de Lavardin, & mit en interdit l'égliſe de ſaint Louïs, parce que cet Ambaſſadeur y avoit communié. Il pouſſa même ſon reſſentiment juſqu'à refuſer de confirmer la poſtulation du Cardinal de Furſtemberg à l'Archevêché de Cologne, quoique cette élection fût canonique & revétue de toutes ſes formes; mais ce Prélat étoit attaché à la France, & c'en fut aſſez pour l'exclurre. Le Roi juſtement offenſé de tant de partialité de la part du Pape, rompit avec lui ſans rien perdre de ſon reſpect pour le ſaint Siége; & ſe contenta de ſe ſaiſir du Comtat d'Avignon, qui fut depuis rendu au Pape Alexandre VIII ſon ſucceſſeur. Les complots des Princes liguez étoient trop viſibles, & il étoit de la prudence d'en prévenir l'exécution avant que de leur donner le tems de mûrir. Ce fut le parti que prit le Roi; dont l'armée navale, commandée par le Maréchal d'Etrées, venoit de couler bas ſix vaiſſeaux des Algériens, & de foudroyer leur ville à coups de bombes. Monſeigneur le Dauphin chargé du commandement dans cette campagne, la fit commencer par la priſe de Hailbron; & après avoir mis garniſon Françoiſe dans Heidelberg & Mayence, il fit le ſiége de Philisbourg, qui fut pris le 29 octobre 1688, après dix neuf jours de tranchée: coup d'eſſai de ce Prince, dans lequel il fit paroître toute la conduite & toute la valeur du Capitaine le plus conſommé. Il emporta Manheim en trois jours, & Frankendal en deux jours; pendant qu'on lui ſoumettoit Spire, Wormes & Oppenheim. Le Roi ſûr des précautions qu'il avoit priſes de ce côté-là, déclara la guerre aux Hollandois, qui avoient les premiers mis en mouvement les reſſorts de la Ligue. On vit des Manifeſtes de part & d'autre, & toute l'Allemagne ſe déclara ouvertement contre la France, au mois de mars 1689. Le Roi en uſa de même à l'égard de l'Eſpagne au mois d'avril; & deux mois après à l'égard des Anglois, revoltez contre Jacques II leur Roi. Le Prince d'Orange à la tête de vint mille hommes, avoit fait une deſcente en Angleterre, où ces peuples l'avoient reçu avec applaudiſſement; & les villes lui avoient ouvert leurs portes, pendant que leur Roi légitime abandonné de ſes armées, avoit été réduit à ſe ſauver en France, où la Reine ſon épouſe l'avoit devancé, avec le jeune Prince de Galles leur fils. Pour premier exploit le Comte de Châteaurenaud mit en fuite avec douze vaiſſeaux François, l'Amiral Herbert, qui en avoit vint-deux. Peu de jours après, le Duc de Noailles prit Campredon en Catalogne; mais les François reçurent un échec à Valcourt en Flandre, où ils perdirent cinq ou ſix cens hommes à l'attaque de cette bicoque. Du côté de l'Allemagne la guerre ſe faiſoit avec plus de furie. Jamais l'Empire n'avoit mis ſur pié d'armées plus formidables, & jamais ſes Princes n'avoient été plus unis ni plus animez contre la France. Cependant tous les efforts de ces Puiſſan-

ſances n'aboutirent qu'à s'emparer de trois places mal fortifiées, dont la conquête leur fut vendue très-cher. La petite ville de Keiſersweert ſur le Rhin, fut emportée par l'armée des Confédérez, après deux mois de ſiége. Mayence attaquée par le Prince Charles de Lorraine, & par les Electeurs de Baviére & de Saxe, fut défendue avec une vigueur incroyable par le Marquis d'Uxelles, qui ne ſe rendit qu'après quarante-huit jours de tranchée, lorsque les bombes eurent fait ſauter ce qui lui reſtoit de poudre dans les magaſins. Bonne, où commandoit le brave Asfeld, étoit battue depuis deux mois avec cent piéces de canon par le Marquis de Brandebourg. Quoique les maiſons, les magaſins & les fortifications euſſent été preſque toutes renverſées par les bombes, le Prince Charles de Lorraine accourut au ſecours de l'Electeur; & le Baron d'Asfeld ſans retraite, ſans munition, & ſans eſpérance de ſecours, fut enfin obligé de capituler après quatre-vint dix-ſept jours de ſiége, & vint-ſept de tranchée. Les Alliez, auſquels ces deux ſiéges avoient couté près de vint mille hommes, ne laiſſoient pas de concevoir de grandes eſpérances, ſur tout depuis la jonction du Duc de Savoye; elles furent conſidérablement diminuées par les événemens de l'année 1690, qui fut marquée par la mort de Madame la Dauphine. Le Maréchal Duc de Luxembourg, Général des armées en Flandre, reçut ordre du Roi d'attaquer les ennemis. Il le fit en plein midi le premier juillet 1690, près du village de Fleurus, & après un combat opiniâtre, il leur tua ſix mille hommes, en bleſſa cinq mille, fit près de huit mille priſonniers (entre leſquels on comptoit neuf cens Officiers) & prit quarante-neuf piéces de canon, quatre-vint douze étendards, huit paires de timbales, avec cent cinquante chariots chargez de toutes ſortes de munitions. Cette action ne ſe paſſa pas ſans effuſion de ſang de la part de la France, qui eut dans cette action trois mille hommes tuez ou bleſſez dont pluſieurs étoient gens de mérite & de naiſſance. Dix jours après, M. de Tourville, qui étoit entré dans la Manche avec l'armée navale qu'il commandoit, attaqua les flottes de Hollande & d'Angleterre jointes enſemble, quoique ſupérieures en équipage & en nombre de vaiſſeaux. Le combat dura ſept heures; & les Hollandois qui y furent abandonnez par les Anglois, s'y battirent avec toute la valeur & l'expérience poſſible: ce qui n'empêcha pas qu'un de leurs vaiſſeaux de ſoixante piéces de canon, ne fût pris, un autre brûlé, & un troiſiéme coulé à fonds: douze autres de leurs plus grands étoient ſi maltraitez, que les ennemis furent obligez eux mêmes de les faire ſauter ou couler bas deux jours après. Les armées d'Allemagne demeurérent dans une eſpéce d'inaction. Il n'en alla pas de même en Piémont, où M. de Catinat, depuis Maréchal de France, remporta ſur le Duc de Savoye, qui commandoit les Alliez, une victoire très-complette à Staffarde. L'Infanterie des ennemis abandonnée par leur cavalerie, fut preſque toute taillée en piéces; & les Vainqueurs après avoir tué quatre mille hommes ſur la place, reſtérent maîtres du champ de bataille, de l'artillerie, d'une grande quantité de drapeaux, & de toutes les munitions. On ſe battoit avec autant de vigueur, mais avec moins de ſuccès en Irlande, où le Roi Jacques II, avoit paſſé dès l'année précédente. Le Prince d'Orange s'y rendit au mois de juin de celle-ci; & vint jours après ſon arrivée, il donna bataille près de la Boyne, aux troupes Irlandoiſes, jointes à celles de France. Les François y firent parfaitement leur devoir, auſſi-bien que la Cavalerie Irlandoiſe; mais l'Infanterie de cette nation ayant été miſe en deroute, cauſa la défaite de toute l'armée, & fit tourner la victoire du côté du Prince d'Orange. Il y perdit le Maréchal de Schomberg, que ſes exploits avoient autrefois rendu ſi célébre dans les armées de France, & que l'intérêt de ſa Region, qui avoit été bannie de ce Royaume, avoit jetté dans le parti des ennemis. Le Roi Jacques reprit la route de France; & le Prince d'Orange aſſiégea Limerick, perſuadé que ſa victoire y auroit porté la conſternation; mais M. de Boiſſeleau qui défendoit cette place, ſoutint ſes attaques avec tant de vigueur, qu'il le contraignit de ſe retirer. En Piémont M. de Catinat réduiſit encore la ville de Suze. Dans le nouveau Monde, les Anglois qui avoient été repouſſez de devant Québec en Canada, ſe rendirent maîtres de Saint-Chriſtophle, l'une des Antilles. Le Duc de Savoye qui avoit été le dernier des Alliez à ſe déclarer, étoit celui auquel il en coutoit déja le plus. Dépouillé de toute la Savoye, & de quelques villes du Piémont, il perdit encore au commencement de l'année 1691, les villes de Villefranche & de Nice, que lui enleva M. de Catinat; pendant que le Roi faiſoit en Hainaut le ſiége de Mons, qui paſſoit pour imprenable. Cette entrepriſe imprévue diſſipa le Conſeil Général de la Ligue, qui ſe tenoit alors à la Haye. Les Princes aſſemblez ſe retirérent dans leurs Etats, & le Prince d'Orange accourut à la tête de quarante mille hommes. Il s'avança juſqu'à Hall, à ſix lieues de cette place aſſiégée; mais il n'en remporta que le déplaiſir de l'avoir vu prendre, après ſeize jours de tranchée ouverte. Deux mois après mourut le Marquis de Louvois, Miniſtre de la guerre. Malgré la priſe de Mons, la France étoit menacée en Flandre d'une entrepriſe d'importance; mais tout ſe reduiſit à la priſe de Beaumont, petite place ſans défenſe, & où il n'y avoit que cent cinquante hommes de garniſon. Les Généraux François s'emparérent d'Urgel en Catalogne, & de Carmagnole en Piémont, qui fut rendue depuis. Montmélian, place bien plus forte & plus conſidérable, fut emportée cinq mois après, & fut mieux conſervée. Avant cela M. de Boufflers avoit fait ſentir la fureur des bombes à la ville de Liége, & le Comte d'Etrées à celle de Barcelone: foibles événemens par rapport à ce qui ſe paſſa à Leuze en Flandre, où le Maréchal de Luxembourg, qui avoit ſuivi les Alliez dans le deſſein de donner ſur leur arriére-garde, attaqua ſoixante & quinze eſcadrons, avec vint-huit ſeulement. La Maiſon du Roi ſe ſignala dans cette occaſion: & les ennemis qui y furent défaits, laiſſérent quinze cens hommes des leurs ſur la place, & trois cens priſonniers. Un avantage ſi conſidérable fut balancé par la levée du ſiége de Coni en Piémont; mais ſur tout, par la néceſſité d'abandonner l'Irlande, d'où M. de Châteaurenaud fit repaſſer en France tous les François avec quinze mille Soldats Irlandois.

La premiére action de l'année 1692, fut pour la France la plus malheureuſe de toutes celles où elle avoit été engagée depuis cette derniére guerre. Sa flotte compoſée de quarante-quatre vaiſſeaux, fut miſe en mer pour ſoutenir le Roi Jacques II, qui prétendoit s'être aſſuré de quelques Officiers Anglois de terre & de mer. Sur la foi de ces intelligences mal fondées, l'armée du Roi attaqua celle des ennemis, qui la reçut avec toute la vigueur poſſible. M. de Tourville, malgré le grand nombre de vaiſſeaux ennemis dont il étoit enveloppé, fit un feu effroyable, & ſe ſoutint, ſans perdre un ſeul bâtiment, juſques à ce que la nuit le fit ſonger à conduire ſa flotte en lieu de ſureté. Vint & un des plus grands vaiſſeaux gagnérent Saint-Malo; mais quatorze autres écartez par l'obſcurité, furent jettez ſur les côtes de Cherbourg & de la Hogue. L'impoſſibilité où l'on ſe vit de les ſauver, fit qu'on en retira l'équipage & les canons; après quoi on prit le parti de les brûler. L'idée de cette diſgrace fut affoiblie par la priſe de Namur, que le Roi attaqua lui même. Ce ſiége, l'un des plus fameux qui ſe ſoient faits dans ce ſiécle, fut pouſſé avec une ardeur extraordinaire. La nombreuſe garniſon qui défendoit cette place, & les pluyes continuelles qui interrompoient les travaux des Aſſiégeans, ne firent que retarder ſa perte de quelques jours. Elle fut priſe le cinquiéme juin, & le château ſe rendit le 30 du même mois. Le Prince d'Orange, joint à l'Electeur de Baviére, à la tête d'une armée de cent mille hommes, s'étoit promis de faire lever ce ſiége; mais le Maréchal de Luxembourg rompit toutes ſes meſures, & l'attendit pendant deux mois campé ſur des hauteurs à demi-lieue de la Méhaigne, où les ennemis n'oſérent l'attaquer. Ils furent plus entreprenans à Steenkerke, où, pour rétablir leur réputation, ils vinrent fondre ſur l'armée du Roi, plus foible d'Infanterie que la leur. On ne laiſſa pas de ſoutenir leur attaque, & de les repouſſer même avec un ſuccès que l'on n'eût peut-être pas oſé ſe promettre; car après un feu qui dura deux heures de part & d'autre, & où les bataillons oppoſez ſe trouvoient ſouvent le mouſquet croiſé, les François animez par l'exemple du Duc de Luxembourg leur Général, & des Princes du ſang, donnérent l'épée à la main, & pouſſérent l'ennemi ſi chaudement, qu'ils en taillérent une partie en piéces, & réduiſirent l'autre à ſe ſauver dans un bois voiſin, aux yeux du Prince d'Orange, de l'Electeur de Baviére, & du Comte de Waldeck, qui firent des efforts inutiles pour arrêter ces fuyards. Le carnage fut d'autant plus grand, que les régimens Anglois ne voulurent point de quartier: de ſorte qu'on ne fit que treize cens priſonniers, & qu'il reſta prés de dix mille des ennemis ſur la place. Trois mille François y laiſſérent auſſi la vie. Pour fermer cette campagne, le Marquis de Harcourt défit plus de quatre mille Allemands vers Chiney; & le Marquis de Boufflers bombarda Charleroy. Il y eut moins de ſang répandu en Allemagne, où le Maréchal de Lorge ne laiſſa pas de défaire ſix mille chevaux à Pfortzheim dans le Duché de Wirtemberg; & du côté du Piémont, où le Duc de Savoye avec une armée de trente mille hommes, ne fit que brûler quelques bicoques dans les montagnes de Dauphiné, & prendre Ambrun & Gap, villes ſans fortification.

Dunkerque étoit menacée par les ennemis dans la campagne de 1693. Furnes, qui pouvoit favoriſer leur deſſein, fut emportée en quinze heures par le Marquis de Boufflers, quoique défendue par quatre mille Anglois. Peu de tems après, la valeur des Officiers François fut récompenſée par le Roi, lequel après avoir créé Maréchaux de France, Meſſieurs de Choiſeul, de Villeroy, de Joyeuſe, de Tourville, de Noailles, de Boufflers & de Catinat, inſtitua l'Ordre Militaire de S. Louïs, dont les Commanderies (ſoutenues par des revenus fixes) furent diſtribuées à une partie de ceux qui s'étoient le plus ſignalez. Les Allemands avoient fait lever le ſiége de Rheinfelds. Le Maréchal de Lorge eut ſa revenche, & ruïna Heidelberg, après avoir forcé la ville, & pris le château à compoſition. Roſes en Catalogne aſſiégée par terre & par mer, fut auſſi réduite en huit jours. Sur mer les Anglois avoient été repouſſez de la Martinique qu'ils avoient attaquée avec quarante-cinq vaiſſeaux. Ils furent encore plus maltraitez entre Lagos & Cadis, vers le détroit de Gibraltar, où le Maréchal de Tourville (qui y attendoit le convoi de Smyrne) leur prit, brûla ou coula bas quatre-vints navires marchands, & trois ou quatre de guerre. Perte qui de leur propre aveu, monta pour le moins à trente millions, & qui incommoda conſidérablement leur commerce, déja fort affoibli par les continuelles courſes des Armateurs de France. Ce qui s'étoit paſſé cette campagne en Flandre étoit peu de choſe en comparaiſon de ce qu'on devoit attendre de deux armées auſſi nombreuſes que l'étoient celle de France & celle des alliez. Le Maréchal de Luxembourg, qui avoit ordre du Roi d'engager un combat, à quelque prix que ce fût, feignit d'en vouloir aux retranchemens de Liége. Ce mouvement trompa le Prince d'Orange qui s'avança pour couvrir cette ville; & alors le Maréchal alla droit à lui, & arriva ſur le ſoir près de ſon camp à Neerwinde. Le Prince employa toute la nuit à le fortifier d'une paliſſade, d'un foſſé & d'un parapet, qu'il borda de cent piéces de canon: ce qui n'empêcha pas que le lendemain les François n'entrepriſſent de forcer les Alliez ainſi retranchez au nombre de ſoixante mille hommes. L'avantage du terrain rendoit le feu de l'artillerie ennemie beaucoup plus terrible & plus meurtrier que celui des François: ce qui les fit réſoudre à donner l'épée à la main. Le principal effort fut aux villages de la droite, & ſur tout à celui de Neerwinde, qui fut pris & repris deux fois, non ſans un grand

grand carnage. Enfin les François en étant demeurez les maîtres, entrérent dans la plaine malgré la réſiſtance de l'Infanterie Angloiſe, & mirent les ennemis en déroute, après avoir renverſé leur cavalerie juſques dans la Gheete, où il ſe noya un grand nombre de fuyards. Le Prince d'Orange & le Duc de Baviére ſe laiſſérent eux mêmes entraîner au torrent, & abandonnérent aux Vainqueurs le champ de bataille, avec deux mille priſonniers, ſoixante & ſeize piéces de canon, huit mortiers, & grand nombre de drapeaux, d'armes & d'équipages. Le nombre des morts & des noyez monta du côté des ennemis à plus de douze mille hommes; & du côté des Francois à trois mille, de tuez & à quatre mille de bleſſez. Cette victoire garantit les Lignes des Francois, où le Duc de Wirtemberg étoit prêt d'entrer, lorsque la défaite du Prince d'Orange l'obligea de le venir joindre avec ſon armée. L'avantage que les Francois remportérent à la Marſaille en Piémont, leur couta moins de ſang, & ne fut pas moins complet. Le Duc de Savoye, qui méditoit la conquête de Pignerol, étoit attaché au Fort de Sainte-Brigitte qui couvroit cette ville, lorsqu'il apprit que le Maréchal de Catinat étoit entré dans la plaine de la Marſaille: il leva le ſiége, alla droit à lui, & le trouva qui s'avancoit pour lui donner bataille. Elle fut diſputée quelque tems par les deux ailes de l'armée ennemie, qui ſe ralliérent & revinrent à la charge plus d'une fois, quoiqu'elles euſſent été enfoncées du premier choc. Enfin leur cavalerie fut rompue, & ce ne fut plus qu'une tuerie continuelle juſques aux portes de Turin. Outre cent drapeaux & quatre piéces de canon, les ennemis laiſſérent ſur la place huit à neuf mille hommes, avec deux mille priſonniers, ſans que les Francois euſſent eu plus de douze ou quinze cens hommes tuez ou bleſſez. Cette bataille fut donnée le quatriéme d'octobre; & le onziéme novembre ſuivant, la ville de Charleroy fut emportée dans les Païs-Bas par le Maréchal de Villeroy. Ainſi finit cette année, pendant laquelle la Cour de France avoit fait ſon accord avec le ſaint Siége. L'année ſuivante 1694, remarquable par la diſette qu'on ſouffrit en France, ne ſe paſſa qu'en bombardemens de la part des ennemis, à Dieppe, au Havre, à Calais & ailleurs, la plupart très-inutiles & ſans effet. La guerre fut plus animée en Catalogne, où le Maréchal de Noailles qui commandoit l'armée du Roi, attaqua les ennemis retranchez ſur le bord du Ter. On paſſa la riviére en leur préſence, on les chaſſa de leurs retranchemens, & on les contraignit d'en venir à une bataille où ils perdirent quatre mille hommes qui furent tuez, & trois mille que l'on fit priſonniers. Les ſuites de cette victoire furent la priſe de Palamos, de Gironne & de Caſtelſolit, qui furent emportées en différens tems de la même campagne. L'entrepriſe que les ennemis avoient formée ſur Dunkerque échoua, par la marche ſurprenante de Monſeigneur le Dauphin, qui pour couvrir cette ville, fit faire à ſon armée près de quarante-quatre lieues en moins de quatre jours. A la vue inopinée de ce Prince ils ſe retirérent, & ſe contentérent de prendre Huy, qui pendant toute la guerre n'avoit pas été en état de réſiſter à ceux qui avoient tenu la campagne de ce côté-là.

La mort du Maréchal de Luxembourg, qui arriva le quatriéme janvier 1695, fit eſpérer aux ennemis quelque relâche en Flandre; mais elle n'empêcha qu'on n'y tirât de nouvelles lignes depuis la Lys juſqu'à l'Eſcaut, malgré les obſtacles qu'y voulut mettre, mais trop tard, l'Electeur de Baviére à la tête de vint mille hommes. En Italie, Cazal qui étoit aſſiégée par le Duc de Savoye, ſe défendoit vigoureuſement, & n'avoit pas encore ſouffert le moindre dommage, lorsque les puiſſances d'Italie, dont l'intérêt étoit d'empêcher que cette place ne tombât entre les mains de l'Empereur ou du Roi d'Eſpagne, ménagérent un traité, par lequel le Roi conſentit qu'elle fût remiſe entre les mains du Duc de Mantoue, ſous condition que ſa Majeſté ſeroit dédommagée de la dépenſe des fortifications qui ſeroient raſées: ce qui fut exécuté. Les Alliez recommencérent cette année, mais ſans ſuccès, leurs bombardemens ſur Saint-Malo, Calais & Dunkerque. La vengeance qu'en tira le Roi fut plus ſûre, & ſe fit mieux ſentir; car le Maréchal de Villeroy ayant reçu ordre de bombarder Bruxelles, l'exécuta en préſence d'une armée de 25000 ennemis, qui étoient campez ſous les murs de cette place. Ce fut avec un fracas ſi terrible, que des rues entiéres furent brûlées; l'hôtel-de-ville, & quantité d'autres édifices publics & de Palais, furent renverſez de fond en comble; enfin toute la ville fut preſque entiérement enſevelie ſous ſes ruïnes. Le Prince d'Orange preſſoit pour lors avec ardeur le ſiége de Namur, qui étoit défendu par le Maréchal de Boufflers & le Comte de Guiſcard. L'armée des Aſſiégeans étoit formidable, & faiſoit tonner nuit & jour ſon artillerie compoſée de 130 piéces de canon & de 80 mortiers. Cependant il n'y eut jamais de plus belle défenſe que celle des Aſſiégez. La ville ne capitula qu'après vint-quatre jours de ſiége, & après avoir ſoutenu deux aſſauts, ſes dehors étant tellement ruïnez qu'on ne pouvoit riſquer ſans témérité d'en eſſuyer un troiſiéme. Le château fut obligé de compoſer à ſon tour; mais plus d'un mois après, lorsque tous ſes ouvrages eurent été tellement foudroyez par les bombes, que ce n'étoit plus qu'un monceau de pierres entaſſées les unes ſur les autres. Le Maréchal de Villeroy n'avoit rien négligé pour faire lever ce ſiége; car avant le bombardement de Bruxelles dont on vient de parler, il avoit eſſayé, mais inutilement, d'engager à un combat le Prince de Vaudémont, qui ne voulut point y entendre. Le Maréchal avoit pris Dixmude en 24 heures, & enſuite Deinſe, où 8 à 9000 hommes de troupes réglées qui y étoient en garniſon, avoient été faits priſonniers. Il avoit reconnu lui même les bois, les défilez & les marais impraticables dont s'étoit couvert le Prince d'Orange qui étoit allé au devant du ſecours; mais toutes ſes tentatives furent inutiles dans une entrepriſe qui ne pouvoit être pouſſée ſans la perte inévitable de ſon armée. Les ennemis firent dans le même tems une très-grande perte ſur mer, où quatre Armateurs Francois enlevérent la flotte Angloiſe des Indes Orientales, riche de pluſieurs millions.

Un projet de très-grande importance eût ſignalé les premiers jours de l'année 1696, ſi les vents contraires n'en euſſent empêché l'exécution. Le Roi Jacques II, inſtruit par ſes créatures des mécontentemens du peuple en Angleterre, & ſûr de quelques intelligences, étoit ſur le point d'y faire une deſcente, accompagné de ſeize mille hommes de vieilles troupes que le Roi lui avoit données; mais le mauvais tems le retint à la rade; & donna le tems au Prince d'Orange de découvrir cette entrepriſe, & de la prévenir. Ce Prince donna ſes ordres en Angleterre, & ſe rendit enſuite en Flandre, où il trouva les armées du Roi qui s'étoient déja miſes en campagne. Il ſe paſſa peu d'actions importantes de part & d'autre; & les Généraux François ſe contentérent de réduire les ennemis pendant toute la campagne, à ruïner leur propre païs. Le Maréchal de Choiſeul, qui commandoit pour le Roi en Allemagne, & le Duc de Vendôme, Général de l'armée en Catalogne, en uſoient à peu près de même, pendant qu'en Italie le Duc de Savoye, qui depuis la démolition de Cazal n'avoit plus de vues que pour la paix, conclut avec le Roi ſon traité, par lequel il rentra dans les Etats conquis ſur lui. On convint que le Duc de Bourgogne épouſeroit la Princeſſe *Marie-Adelaïde*, fille de ce Duc & d'une Princeſſe niéce du Roi. Le Duc de Savoye avoit promis de faire accepter aux Alliez une neutralité en Italie: ils la refuſérent, & pour les y contraindre, ce Prince joignit ſes armes à celles de France, & fit avec le Maréchal de Catinat le ſiége de Valence dans le Milanois. La place, après pluſieurs attaques, étoit hors d'état de tenir, lorsqu'on eut nouvelle que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne acceptoient enfin la neutralité propoſée, & s'obligeoient de retirer les troupes Allemandes d'Italie, en même tems que celles du Roi reprendroient la route de France. La Princeſſe de Savoye arriva en France, & fut reçue à Fontainebleau par le Roi le ſixiéme octobre. Il eſt aiſé de juger combien cette paix, qui étoit comme le prélude de la paix générale, fut avantageuſe à la France. Les Alliez s'en apperçurent; & les grandes forces que le Roi mit en campagne l'année 1697, les obligérent de ſonger ſérieuſement à concourir à une paix générale: ce qui fit qu'au milieu du tumulte de la guerre, on vit les Plénipotentiaires nommez par toutes les Couronnes, ſe rendre à Delft & à la Haye, pour tenir leurs conférences au château de Ryſwick. Cependant le Maréchal de Catinat, qui s'étoit avancé vers l'Allemagne à la tête de l'armée qu'il commandoit, fit une contremarche; & rabattit tout à coup ſur Ath en Flandre, qu'il aſſiégea, couvert par le Maréchal de Villeroy d'un côté, & par le Maréchal de Boufflers de l'autre. Le Prince d'Orange & l'Electeur de Baviére, qui avoient marché au ſecours de cette ville, la laiſſérent prendre en leur préſence le cinquiéme juin 1679. Ce ſiége étant fini, on obſerva le reſte de la campagne une eſpéce de ſuſpenſion, chacun ſe tenant ſur la défenſive, & attendant l'événement des conférences. Cependant le Duc de Vendôme, profitant en Catalogne des conquêtes paſſées, avoit pouſſé juſqu'à Barcelone, qu'il tenoit aſſiégée depuis deux mois. Toute l'Europe étoit partagée ſur le ſuccès de ce ſiége, l'un des plus célébres qui ſe ſoit formé depuis longtems; car la garniſon qui étoit d'onze mille hommes de troupes réglées, & de quatre mille hommes de milice, ſe défendit avec une valeur incroyable, diſputa le terrain pié à pié, & reprit même plus d'une fois les ouvrages que l'on avoit emportez. L'armée de France qui n'étoit que de trente mille hommes au commencement, n'avoit été renforcée que de neuf à dix mille hommes de milice de Languedoc, ſoutenue néanmoins par la flotte qui tenoit le port de Barcelone fermé, ſous le commandement du Comte d'Etrées. Elle avoit réduit les Aſſiégez à de grandes extrémitez, lorsque le Viceroi de Catalogne qui battoit la campagne avec deux ou trois corps ſéparez, réſolut de forcer les lignes des Aſſiégeans, en les attaquant par deux ou trois endroits; mais il fut prévenu par le Duc de Vendôme, lequel parfaitement ſervi de ſes Eſpions, partit avant le jour, & fondit tout à coup ſur le camp du Viceroi, qui eut à peine le tems de ſe ſauver en chemiſe. On tailla en piéces ceux qui s'obſtinerent à ſe défendre, & l'on fit un butin conſidérable. D'un autre côté, le Comte d'Uſſon avoit délogé un autre corps de troupes Eſpagnoles de deſſus les hauteurs qu'elles avoient occupées; mais ces avantages ne furent pas capables de ralentir l'ardeur des Aſſiégez, qui ſoutinrent avec une extréme bravoure l'aſſaut qu'on donna ſept ou huit jours après aux bréches de deux baſtions. Enfin perſuadez qu'ils ne pouvoient plus tenir ſans être forcez, ils capitulerent le dixiéme août, & obtinrent des conditions très-honorables. Ce ſiége couta la vie à 6000 des ennemis & à 4000 François, & combla de gloire le Duc de Vendôme d'un côté, & de l'autre le Prince de Heſſe-Darmſtad, qui avoit défendu la place. La joye de cette conquête fut augmentée par celle de Carthagéne en Amérique, dont on reçut la nouvelle dans le même tems. M. de Pointis qui avoit entrepris cette expédition avec l'agrément du Roi, étoit parti avec ſept vaiſſeaux de guerre, trois fregates, deux flûtes, & une galiote à bombes, & avoit été renforcé à S. Domingue de 1500 Flibuſtiers, qui firent des merveilles dans l'attaque des Forts de cette ville. On en prit un d'aſſaut; & l'autre auroit eu le même ſort, ſi les ennemis n'euſſent capitulé. Le butin qui fut fait à Carthagéne, monta à plus de huit ou neuf millions, tant en eſpéces qu'en lingots, ſans compter un million en émeraudes, pierreries, meubles d'or, & plus de cent canons de fonte.

Ces nouveaux avantages déterminérent les Alliez à preſſer la concluſion d'une paix ſi longtems attendue de toute l'Europe. Toutes les nations ſoupiroient après le retour du commerce, & des autres avantages que la guerre leur avoit enlevez. Ainſi quoique les armées du Roi n'euſſent jamais été plus complettes

ni plus nombreuſes, quoique l'on y comptât trois cens cinquante mille hommes d'Infanterie, & ſoixante & dix mille chevaux, ſans comprendre les troupes deſtinées à ſervir dans la Marine; ce Prince ſacrifia les nouvelles conquêtes, qu'il étoit en état de faire, au bonheur des peuples, qui ne ſe fait jamais pleinement ſentir que dans la paix. Le traité de celle de Ryſwick fut ſigné avec l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande le deuxiéme de ſeptembre 1697, & ſix ſemaines après avec l'Empereur & l'Empire. Strasbourg, qui avoit été la cauſe de ce retardement, demeura ſous la domination du Roi avec ſon territoire. Les eaux du Rhin furent priſes pour bornes de l'Allemagne & de la France. Le Roi retint ce qu'il poſſédoit en deçà de ce fleuve, & rendit ce qu'il avoit conquis au delà. L'Electeur de Tréves rentra dans ſa capitale, & le Duc de Lorraine, qui a depuis épouſé Mademoiſelle, fille de feu Monſieur, frére unique du Roi, fut rétabli dans ſes Etats. Le Roi reconnut par ce traité, le Prince d'Orange pour Roi d'Angleterre ſous le nom de *Guillaume* III. Enfin les Eſpagnols recouvrérent ce que l'on avoit pris ſur eux depuis le traité de Nimégue, qui ſervit preſque par tout de fondement à celui de Ryſwick.

Telle fut l'iſſue d'une guerre, dont l'opiniâtreté n'avoit ſervi qu'à répandre un nouvel éclat ſur la gloire du Roi, établie par une longue ſuite de grandes actions, & vainement attaquée par tant de Puiſſances jalouſes. Quelques-unes d'entre elles, mécontentes d'une paix qu'elles n'avoient acceptée que par force, & qu'elles croyoient oppoſée à leurs intérêts particuliers, ſe ſervirent du loiſir qu'elle leur donnoit pour former de nouvelles intrigues, qu'on vit éclater dans la ſuite au ſujet de la ſucceſſion de la Couronne d'Eſpagne. Le Roi cependant étoit uniquement occupé du ſoin de faire goûter à ſes peuples les fruits du repos qu'il leur avoit procuré. L'Alſace Françoiſe fut la premiére Province qui reſſentit les effets de la bonté du Prince. Elle fut ſoulagée d'une partie des impôts, auſquels la néceſſité de la guerre l'avoit aſſujettie, & fit élever ſur les bords du Rhin, vis à vis de l'ancien Briſac, une ville appellée Neuf-Briſac, dont les Habitans furent favoriſez de priviléges & d'immunitez très-amples. Le 13 octobre 1698, on avoit célébré à Fontainebleau le mariage du Duc Léopold-Joſeph, qui étoit rentré dans les Duchez de Bar & de Lorraine, avec Eliſabeth-Charlotte d'Orléans, fille de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére unique du Roi. Elle partit de la Cour, & fut ſuivie des regrets de toute la France juſqu'en Lorraine, où le Duc ſon époux la reçut avec une tendreſſe égale à la joye de ſes Sujets. Un Ambaſſadeur du Roi de Maroc arriva l'année ſuivante, & fut congédié ſans pouvoir obtenir ce qu'il demandoit. Quelques mois après il y eut du changement dans le Miniſtére; car M. de Pontchartrain fut élevé à la dignité de Chancelier de France, vacante par la mort de M. Boucherat; & M. Chamillart, Intendant des Finances (qui a été depuis Miniſtre & Sécretaire d'Etat avec le département de la guerre) fut appellé à la charge de Contrôlleur général, occupée juſques-là par M. de Pontchartrain, qui conſervant le rang & l'emploi de Miniſtre, laiſſa à M. le Comte de Pontchartrain ſon fils, celui de Sécretaire d'Etat, & l'adminiſtration de la Marine. Les commencemens de l'année 1700 furent aſſez ſtériles en événemens; mais la mort de Charles II, Roi d'Eſpagne, arrivée le premier de novembre, donna naiſſance à des mouvemens qui ont depuis agité toute l'Europe. Ce Prince conſultant plutôt les principes de la conſcience & de l'équité, & l'intérêt de ſes peuples, que les impreſſions d'une aveugle antipathie, avoit nommé par teſtament pour héritier de ſa Couronne, Philippe de France, Duc d'Anjou, deuxiéme fils de Monſeigneur, & petit-fils de Louïs XIV, lui ſubſtituant Charles, Duc de Berry, ſon frére, & à ces deux Princes, l'Archiduc Charles II, fils de l'Empereur Léopold, puis le Duc de Savoye. Peu de jours après que le Roi eut appris cette importante nouvelle, la Régence d'Eſpagne le fit ſupplier par le Marquis de Caſtel-dos-Rios, Ambaſſadeur de cette Couronne, de vouloir bien leur donner le Duc d'Anjou pour Roi, & d'accepter la nomination faite par Charles II: ce que le Roi leur accorda; & dès-lors le Duc d'Anjou fut reconnu pour Roi d'Eſpagne ſous le nom de Philippe V. Ce Prince partit le mois ſuivant pour aller prendre poſſeſſion de ſes Royaumes; & après avoir été conduit juſques ſur la frontiére par Meſſeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry ſes fréres, & avoir été reçu magnifiquement dans toutes les villes de France & d'Eſpagne, qui ſe trouvérent ſur ſon paſſage, il arriva enfin à Madrid, où il fit ſon entrée publique le 14 avril. Pendant que les Eſpagnols goûtoient le plaiſir de poſſéder un Prince accompli, & ſe flattoient de voir ſous ſon régne la gloire de leur Monarchie ſe rétablir dans ſon ancien luſtre, l'ambition de quelques Puiſſances de l'Europe jalouſes de leur bonheur, avoit recours pour le troubler, aux brigues & aux négociations. L'Empereur dévorant en idée la riche ſucceſſion de tant d'Etats, qu'il ne pouvoit arracher ſeul au légitime héritier, engagea dans ſes intérêts la plupart des Princes de l'Empire, & ne put ébranler les Electeurs de Baviére & de Cologne. En attendant que le tems pût mûrir les tentatives qu'il faiſoit ailleurs, il jetta une armée du côté de l'Italie ſous le commandement du Prince Eugéne de Savoye, & obligea le Roi de lui en oppoſer une autre compoſée de troupes de France, d'Eſpagne & de Savoye. On eût pu enlever les troupes Allemandes dans le Trentin, pendant qu'elles étoient encore peu nombreuſes; mais l'attention qu'eut le Roi à exécuter ponctuellement le traité de Ryſwick, & à laiſſer aux ennemis la honte de l'avoir violé, lui fit négliger de faire valoir ſes avantages. Le Prince Eugéne ſe flattant d'être reçu dans quelques villes du Milanois, s'étoit avancé juſqu'à l'Oglio: l'armée de France commandée par le Duc de Savoye, & par les Maréchaux de Villeroy & de Catinat, paſſa ce fleuve & marcha aux ennemis, réſolue de le combattre. On les trouva retranchez dans le village de Chiari appartenant aux Vénitiens; & celles des troupes Françoiſes qui furent commandées pour l'attaque, furent obligées de ſe retirer, après avoir eſſuyé pendant deux heures un feu terrible de Mouſquetterie & de canons chargez à cartouche. Ce fut vers le même tems qu'arriva la mort de Jacques II, Roi d'Angleterre, laquelle avoit été précédée quelques mois auparavant de celle de Philippe Duc d'Orléans, frére unique du Roi Louïs XIV. Peu après éclata l'horrible conſpiration formée par quelques Napolitains rebelles pour aſſaſſiner le Viceroi, ſe ſaiſir de la ville de Naples, & faire enſuite ſoulever tout le Royaume en faveur de l'Empereur. Les Miniſtres de ce Prince qui avoient formé & conduit ce projet odieux, eurent la honte de le voir étouffer le jour même de ſa naiſſance: les Rebelles furent diſſipez, & leurs Chefs, gens accablez de dettes, ou diffamez par leurs crimes, trouvérent leur ſalut dans la fuite. Quelques-uns de ceux qui furent pris payérent de leur tête qu'ils portérent ſur un échaffaut. Les Hollandois cependant pratiquez par l'Empereur, & réſolus de profiter des mouvemens de cette révolution, avoient feint d'être frappez d'une vaine terreur, pour avoir lieu d'exiger des ſûretez exorbitantes. Favoriſez du Roi Guillaume, avec lequel ils étoient liez inſéparablement, ils implorérent le ſecours du Parlement d'Angleterre, & n'en purent obtenir d'abord des ſecours aſſez conſidérables pour ſe déclarer ouvertement. L'Eſpagne & la France ne demeurérent pas dans l'inaction: réſolues de ſe défendre & non d'attaquer, elles formérent des armées conſidérables en Flandre, & paſſérent un traité de Ligue offenſive & défenſive avec le Portugal, qui embraſſa depuis la neutralité. Il ne ſe paſſa néanmoins rien de déciſif dans les Païs-Bas, non plus que dans la Manche, où la flotte des ennemis, dont l'équipement revenoit à onze millions, rentra dans ſes ports ſans avoir rien tenté. Vint-cinq de leurs vaiſſeaux qui étoient allez croiſer au devant de la flotte de la Nouvelle Eſpagne, furent contraints de retourner à Spithead, ne remportant pour tout fruit de leur expédition que le chagrin d'avoir été fort maltraitez de la tempête. Les Eſcadres Françoiſes agiſſant plus utilement, avoient tranſporté à Cadix & ſur la côte d'Andalouſie, les munitions & l'artillerie néceſſaires pour ſoutenir les attaques dont on étoit menacé. Ainſi toutes les démarches des ennemis aboutirent à former de nouveaux deſſeins pour l'année ſuivante 1702, & à recourir aux négociations, ſur tout dans l'Empire, pour groſſir leur Ligue, & la mettre en état de faire quelques progrès. En Italie la guerre continuoit, malgré la rigueur de la ſaiſon: les Allemands qui avoient été reçus dans Berſello & dans la Mirande, avoient formé le blocus de Mantoue, dont la garniſon les incommodoit chaque jour par de fréquens détachemens. Ils crurent être bientôt en état de percer juſqu'à Milan, ſur la foi d'une intelligence qu'ils avoient dans Crémone, où étoit le quartier du Maréchal de Villeroy. En effet, la nuit du dernier janvier au premier février ayant été introduits par un aqueduc dans la ville, ils trouvérent moyen de s'emparer d'une porte, par laquelle ils firent filer ſans bruit plus de ſix mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie. Ces troupes occupérent les poſtes les plus importans, & tuérent d'abord tout ce qui ſe préſenta de François. Le Maréchal de Villeroy, qui étoit dans la place, fut pris en ſortant de chez lui, pour donner ordre au tumulte qui commençoit à s'élever. Une partie de la garniſon réveillée au bruit, prit les armes à demi-nue, l'autre ayant été inveſtie pendant le ſommeil dans les maiſons. Celle qui étoit en liberté courut ſur les remparts, & à l'eſplanade du château, & quoique beaucoup moins forte en nombre, chaſſa les ennemis de poſte en poſte avec une valeur incroyable, les Officiers faiſant les fonctions de Soldats, & les Soldats diſperſez par pelotons ſe ſervant à eux-mêmes d'Officiers, lorſqu'il ne s'en trouvoit point à leur tête. Pendant ce combat le Prince Thomas de Vaudémont alloit ſe rendre avec un corps de dix mille hommes à Crémone, par le pont du Pô que le Comte de Rével fit couper, & ce fut le ſalut de la place. Alors les François animez par les avantages que leur courage leur donnoit ſur les ennemis, firent un dernier effort pour les enfoncer, & les forcérent à ſe retirer, après un combat qui avoit duré depuis la pointe du jour juſqu'à deux heures de nuit: action digne d'être célébrée dans toutes ſes circonſtances, & d'autant plus glorieuſe pour les Vainqueurs, que l'Hiſtoire ne nous en produit point d'auſſi pleine de vigueur & d'intrépidité. Enfin le nouveau Parlement d'Angleterre, ſe livrant à l'ambition du Roi Guillaume, s'étoit déclaré en faveur de la Ligue, lorſque ce Prince, dont les intrigues remuoient toute l'Europe, mourut le 19 mars, & laiſſa la Couronne à la Princeſſe Anne, femme du Prince George de Danemarck, laquelle marchant ſur les traces de ſon prédéceſſeur, demeura attachée à l'alliance conclue entre ce Prince, l'Empereur & les Hollandois. Ces derniers commirent les premiers actes d'hoſtilité près de Bonn & près d'Anvers, ſe couvrant du prétexte de n'agir que comme troupes auxiliaires de l'Empereur: artifice groſſier, qui n'empêcha pas que le Roi ne donnât ordre à ſes troupes de leur courre ſus, par tout où on les trouveroit. Dans cet intervalle ils aſſiégérent la petite ville de Keiſersweert, dont la défenſe obſtinée leur couta des pertes infinies, & couvrit de gloire le Marquis de Blainville qui y commandoit. Les tentatives qu'ils firent en Flandre, curent encore moins de ſuccès: ils furent repouſſez de Namur, où ils eſpéroient s'introduire par trahiſon; & après avoir été long-tems tenus en reſpect par l'armée de Monſieur le Duc de Bourgogne, qui avoit ſous lui le Maréchal de Boufflers, ils furent enfin battus, & forcez de fuir honteuſement ſous le canon & dans le retranchement de Nimégue, où ils ſe garantirent d'une entiére défaite. Le reſte de la campagne, loin de vouloir en venir à une bataille, leur grande armée ſe tint ſur la défenſive, pendant qu'un autre corps faiſoit le ſiége des petites villes de Venlo, de Stévensweert & de Ruremonde qui furent priſes. M. le Duc de Bourgogne avoit déja quitté l'armée, lorſque les ennemis attaquérent avec quarante piéces de canon & vint-cinq mortiers la ci-

ta-

tadelle & la Chartreuſe de Liége, mauvaiſes places qui furent emportées de force ſur la garniſon accablée par le nombre. Sur le Haut-Rhin, le Prince de Bade, dès le commencement de la campagne, avoit aſſiégé Landau, qui fut défendu pendant trois mois, avec beaucoup de vigueur, par le Sieur de Mélac, Lieutenant Général, qui fut enfin obligé de ſe rendre au Roi des Romains. Cette perte qui couta très-cher aux ennemis, fut compenſée par l'affaire de la neutralité de Cologne, par l'introduction de troupes Françoiſes dans Bonn, dans Tréves, dans Traerbach, & par l'établiſſement des quartiers d'hiver dans le Palatinat du Rhin. D'ailleurs le Marquis de Villars, qui avoit pris le commandement d'une partie de l'armée ſur le Rhin, après avoir paſſé le pont jetté à Huningue à la vue des ennemis, qui s'efforcérent vainement de défendre le paſſage, s'empara de Neubourg, & remporta une victoire complette à Freidlingen ſur le Prince de Bade, qui y perdit trois mille hommes tuez ſur la place, & laiſſa grand nombre de priſonniers. Le gain de cette bataille valut le Bâton de Maréchal au Marquis de Villars, qui après avoir mis en défenſe le poſte de Neubourg, repaſſa le Rhin, & empêcha le Prince de Bade de rien entreprendre. Ces progrès allarmérent d'autant plus l'Empereur, que l'Electeur de Baviére, indigné de la maniére dont on en avoit uſé avec l'Electeur de Cologne ſon frére, & voulant prévenir les complots formez contre lui-même, s'étoit emparé des villes d'Ulme, de Kirckberg, de Bibrach, de Memminghen, de Kempten, de Crunsbourg, poſtes importans pour couvrir la Baviére, depuis le Tirol juſqu'au Danube.

Le blocus de Mantoue continuoit en Italie, & donnoit lieu à quelques rencontres où les ennemis étoient ſouvent battus. Le Roi d'Eſpagne s'étant embarqué à Barcelone ſur la flotte de France, commandée par le Comte d'Etrées, arriva à Naples au mois d'avril, & ſe déroba peu de jours après aux acclamations des peuples, & aux honneurs qui lui furent rendus, pour s'aller mettre à la tête de l'armée des Alliez. A peine le Duc de Vendôme, qui en avoit pris le commandement, avoit-il paru en Italie, que raſſemblant là tout ce qu'il avoit de troupes, il paſſa le Pô, chaſſa les ennemis de leurs poſtes, & les obligea d'abandonner ceux qu'ils occupoient dans le Parméſan, dans le Plaiſantin, & le long du Pô. Peu après, lorſque la belle ſaiſon eut rendu les chemins plus praticables, ce Prince traverſa l'Oglio, & s'avança par les Terres de la République de Veniſe juſques à Uſtiano, que les Allemands abandonnérent à ſon approche; enſuite il ſe rendit à Canéto qu'il prit, puis il paſſa la Chiéſe, s'empara de Caſtel-Giufre, fit lever le blocus de Mantoue, entra dans cette ville, fit aſſiéger Caſtiglione-delle-Stivére, qui ſe rendit; & par la priſe des poſtes de Bozzolo, de Viadana, &c. rendit libre la communication de Mantoue à Crémone. Les choſes étoient en cet état, lorſqu'on eut nouvelles que le Roi d'Eſpagne, qui de Naples avoit abordé à Final, & qui de là avoit paſſé à Milan, étoit enfin arrivé à Crémone. Il joignit l'armée à Cazal-Maggiore; & après avoir jetté des ponts ſur le Pô, le Turo, la Lenza & le Croſtolo, il défit les ennemis au combat de Santa-Vittoria. Cet avantage fut ſuivi de la réduction des villes de Reggio & de Modéne, & de l'entiére levée du blocus de Mantoue qui d'un côté avoit eu juſques-là les ennemis en préſence. Du camp de Teſta, on marcha à Luzzara, où les ennemis, dans le déſſein de retirer leurs magaſins, avoient envoyé un détachement, qui fut coupé & contraint de s'y renfermer. Le Prince Eugéne réſolu d'empêcher le deſſein qu'on avoit de jetter un pont de communication ſur le Pô, s'avança ſur quatre colomnes avec toute ſon armée, avant que la Francoiſe fût en ordre de bataille, & fondit impétueuſement ſur la gauche des Francois. Depuis cinq heures du ſoir juſques à dix heures, il y eut un feu terrible de canon & de mouſquetterie, que l'Infanterie Francoiſe ſoutint avec une extrême vigueur, quoiqu'on n'en eût pu former qu'une ligne, & qu'elle ne pût être renforcée ni ſoutenue par le reſte de l'armée, à cauſe de la difficulté du terrain. Enfin la nuit ſépara les Combattans, avec perte de quatre à cinq mille hommes du côté des ennemis, & d'environ deux mille du côté des Francois. Le champ de bataille demeura aux Francois; & le lendemain le château de Luzzara qui fut ſommé par ordre du Roi d'Eſpagne, ſe rendit à diſcrétion. Guaſtalla eut le même ſort quelques jours après, & fut fortifié; enſuite de quoi le Roi d'Eſpagne prit le chemin de Milan pour retourner en Eſpagne, & l'armée fut diſtribuée dans ſes quartiers d'hiver, après que Borgo Forte eut été emporté d'aſſaut.

Pendant que la guerre ſe pouſſoit avec vigueur en Italie, la flotte ennemie chargée de quinze mille hommes de débarquement, ſous les ordres du Duc d'Ormond, parut ſur les côtes d'Andalouſie vers Cadix, à deſſein de ſoulever dans le païs un grand nombre d'Eſpagnols, que le Prince de Darmſtad aſſuroit ſe devoir déclarer; cependant les ennemis ſommérent vainement Dom Brancaccio, Gouverneur de Cadix, & le Marquis de Villa-Darias, Commandant des côtes, qui ſe trouva par tout avec Fernand Nugnès, pour prévenir les ſuites de la deſcente qu'ils firent près du Port-Sainte-Marie. Ils ne laiſſérent pas d'attaquer le Fort de Matagorda, & n'en remportérent pour fruit que la perte de cinq ou ſix cens hommes qu'on leur tua, de trois cens qui furent faits priſonniers, & de cinq cens qui déſertérent. Après de nouvelles tentatives par terre & par mer, qui ne leur coutérent pas moins que la premiére, ils furent enfin forcez de ſe rembarquer honteuſement, laiſſant dans leurs retranchemens grand nombre de morts, une partie de leurs poudres, & beaucoup d'outils propres à remuer la terre. Les nouvelles de ce mauvais ſuccés portérent la conſternation en Angleterre, d'où l'on envoya de nouveaux convois aux Généraux de l'armée navale, avec ordre d'eſſayer de ſe rendre maîtres de la flotte d'argent, que le Comte de Châteaurenaud, Vice-Amiral de France, avoit amenée de la Véra-Crux à Vigo en Galice. Il n'avoit pu la conduire à Cadix ſelon la coutume, à cauſe des ennemis, & parce qu'il craignoit d'effaroucher les eſprits défians, s'il lui eût fait prendre la route de quelque port de France, où elle eût été plus en ſureté. Le Comte de Châteaurenaud prévoyant ce qui pouvoit arriver, prit d'abord le parti de faire débarquer l'argent de la flotte, que l'on porta à trente lieues dans les terres, mit 150 piéces de canon en batterie, fit former des eſtacades, pour fermer aux ennemis l'entrée du port de Redonnelle, & rangea ſes vaiſſeaux au nombre de quinze en ligne courbe, pour préſenter le côté à ceux des ennemis. L'événement juſtifia que ces précautions étoient très-néceſſaires; car quelques jours après, la flotte ennemie forte de ſix-vints voiles, parut à la rade de Vigo, & pouſſée par un vent favorable, fondit ſur les vaiſſeaux François, ſans pouvoir rompre l'eſtacade. Rebutez de ce premier effort, ils mirent cinq mille hommes à terre à deux lieues de là, & vinrent attaquer par derriére un côté des retranchemens, défendu par les milices du païs, qui lâchérent le pié. De là marchant aux batteries dont ils ſe rendirent maîtres, après avoir été repouſſez par trois fois, ils rompirent enfin l'eſtacade: ce qui obligea le Comte de Châteaurenaud de commander aux Capitaines des vaiſſeaux & des gallions de mettre eux-mêmes le feu à leurs bâtimens. Cet ordre ne put être exécuté qu'à l'égard de ſix des vaiſſeaux François; quelques autres furent échouez, & ſix tombérent entre les mains des ennemis. Selon toutes les apparences, ils devoient emporter Vigo, & pouſſer plus avant dans les terres; mais la réſiſtance qu'ils trouvérent, les obligea de mettre à la voile pour repaſſer en Angleterre, ſans avoir pu s'emparer de l'argent de la flotte, dont la priſe étoit le but de cette expédition. Ce fut ainſi que finit l'an 1702, qui fut terminée en Italie, par la priſe de Governolo, poſte important ſur le Mincio.

Au commencement de l'année ſuivante 1703, le Roi répandit ſes bienfaits ſur les plus braves de ſes Officiers, & donna le Bâton de Maréchal de France à Meſſieurs le Marquis de Chamilly, le Comte d'Etrées, les Comtes de Châteaurenaud, de Vauban, de Roſen, le Marquis d'Uxelles, le Comte de Teſſé, le Comte de Montrével, le Comte de Tallard, & le Duc de Harcourt. Cependant l'Electeur de Baviére malgré la rigueur de la ſaiſon, ſe mit en campagne, & s'empara de Neubourg, capitale des Etats de l'Electeur Palatin. D'autre côté le Maréchal de Villars, ſortant tout à coup de ſes quartiers, paſſa le Rhin vers Hunningue, deſcendit le long de ce fleuve; & après s'être emparé de tous les Forts conſtruits par le Prince de Bade, & des villes Impériales d'Offembourg, de Gengenbach & de Zell, vint aſſiéger Kell, preſque en préſence de ce Général, pendant que le Maréchal de Tallard faiſoit lever le ſiége de Traerbach. La priſe de Kell fut ſuivie de celle de Kentzingen, & des châteaux de Limpourg, de Sponeck, de Burken; après quoi les troupes ſe repoſérent quelques jours, pour ſe diſpoſer à joindre l'Electeur de Baviére, qui venoit de remporter ſur les Impériaux près de Schellenberg une victoire, dans laquelle ils eurent quatre mille hommes de tuez. Le Prince de Bade dans le deſſein d'empêcher cette jonction, faiſoit travailler depuis deux mois aux lignes de Stolhoffen, à cinq lieues de Kell. Le Maréchal de Villars ayant reconnu qu'il étoit impoſſible de les forcer, pour ſe faire paſſage de ce côté-là, tourna vers la vallée de Kintzig, força les poſtes de Bibrach, & de Gengenbach, prit le château de Haſlach, & s'ouvrit ainſi le paſſage des montagnes, juſques à la ſource du Danube, où il joignit enfin l'Electeur de Baviére, qui avoit défait le Général Stirum dans le Palatinat de Neubourg. Ce Prince après avoir concerté ce qu'il devoit entreprendre avec le Maréchal de Villars, marcha vers le Tirol; & après avoir forcé Kufſtein ſur l'Inn, place eſtimée imprenable, ſe rendit maître d'Inſpruck, & de tout le Tirol. Le Duc de Vendôme en Italie s'étoit emparé de San-Bénédetto & de Berſello, qui ſe rendit enfin à diſcrétion le 27 juillet 1703, & qui fut entiérement démoli. Dès que la belle ſaiſon eut fait écouler les eaux, il ſe mit en campagne pour inveſtir de tous côtez les ennemis, reſſerrez aux environs d'Oſtiglia; mais une digue du Pô rompue par les ennemis, fit avorter ce projet, en inondant le terrain par où on pouvoit aller à eux, & leur donna lieu de tomber avec un gros corps de troupes, ſur M. Albergotti, Lieutenant Général, qui fut obligé d'abandonner Final dans le Modénois, dont il s'étoit rendu maître quelque tems auparavant. Cela n'empêcha pas le Duc de Vendôme de traverſer toutes les montagnes du Trentin, & de prendre en chemin des châteaux que l'on eût cru imprenables, & d'aller bombarder la ville de Trente. Il y avoit long-tems qu'en Allemagne les Hollandois menaçoient la ville de Bonn; enfin ils l'attaquérent, & s'en rendirent maîtres après un ſiége d'environ quinze jours.

Ce fut vers le même tems que l'armée de Flandre, commandée par les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers, commença la campagne par l'enlévement de deux bataillons ennemis dans Tongres. La ſuite ſe paſſa en marches & en campemens, ſans que le Duc de Marleborough, Général des ennemis, voulût en venir à une bataille, à laquelle on eſſaya vainement de l'attirer. Outre les armées principales, les François avoient différens corps commandez, l'un par le Prince Tſerclas-Tilly, l'autre par le Marquis de Bedmar près d'Anvers, & par le Comte de la Mothe-Houdancourt. D'autre côté les Anglois & les Hollandois formoient deux autres corps, ſous les ordres du Général Coëhorn, & du Baron d'Obdam, qui avoient forcé les lignes du païs de Vaës, & menaçoient celles d'Anvers. Sur l'avis qu'en reçurent les Maréchaux de Villeroy & de Boufflers, il ſe fit ſous les ordres du dernier, un détachement de quinze eſcadrons de Dragons, de quinze eſcadrons de Cavalerie, & de quinze cens Grenadiers, pour mettre le Marquis de Bedmar en état de combattre le Baron d'Obdam, qui s'étoit avancé juſques à Eckeren. Ces troupes arrivérent le lendemain, & ayant joint le gros, elles inveſtirent les ennemis par différens côtez, les pouſſérent de poſte en

poſte, & les obligérent de ſe faire jour, pour éviter leur ruïne entiére, du côté d'Orderen, vers la digue de Lillo, où ils ſe ſauvérent, après avoir laiſſé ſur la place quatre mille morts, grand nombre de bleſſez, cinq cens priſonniers, ſix piéces de canon, quatre grands mortiers, quarante petits, cent cinquante chariots d'artillerie, tentes, bagages, drapeaux, &c. Les ennemis ne furent guéres plus heureux ſur mer. Leur flotte équipée avec une dépenſe prodigieuſe ſe fit voir pendant deux mois ſur les côtes de Bretagne, ſans y pouvoir faire de deſcente, & fut accueillie d'une tempête, dont elle fut extrémement maltraitée. Dans cet intervalle, le Comte de Coëtlogon, commandant cinq vaiſſeaux de guerre du Roi, en attaqua pareil nombre de Hollandois qui eſcortoient une flotte de plus de cent voiles, par le travers de la riviére de Lisbonne, & ſe rendit maître de tous les cinq, dont on fut obligé de brûler un qui étoit en trop mauvais état.

Leur flotte principale s'étant remiſe en mer, ſe promena fort inutilement ſur les côtes de France, d'Eſpagne & de Naples: il leur en couta près de 5000 hommes morts de maladie.

En Allemagne ſur le Danube, l'armée Françoiſe défit à Munderkingen un corps de 5000 chevaux de l'Empereur, & les empêcha de faire un pont ſur le Danube: défaite qui ne fut que le prélude de la victoire que cette armée remporta à Hochſtet le 20 ſeptembre, étant conduite par l'Electeur de Baviére & le Maréchal de Villars. Quatre mille cinq cens hommes reſtérent ſur la place; & plus de 5000 furent faits priſonniers; on prit 33 piéces de canon, 43 drapeaux & étendards, avec tous leurs bagages.

Sur le Rhin, le Duc de Bourgogne qui y commandoit l'armée du Roi ſon ayeul, après diverſes marches pour occuper les ennemis, & pour ruïner les lignes, alla mettre le ſiége devant le Vieux-Briſac, & le prit en quinze jours de tranchée. Après cette glorieuſe expédition, il laiſſa le commandement de cette armée au Maréchal de Tallard, qui alla aſſiéger Landau, & enveloppa en chemin un corps de mille hommes des ennemis, dont à peine deux cens purent ſe ſauver: le reſte fut pris ou tué. Sur la fin de ce ſiége, le Prince de Heſſe vint ſecourir la place; mais le Maréchal de Tallard marcha à lui, & le défit entiérement le 15 de novembre, avec perte de 5000 hommes tuez, de 4000 priſonniers, de 32 drapeaux, de ſix étendards, & de trente piéces de canon: le ſoir de cette bataille la ville capitula, & la garniſon ſortit le 18. Les Alliez ſe conſolérent par les priſes de Huy, de Limbourg, & de Gueldre, capitale de la province de ce nom.

Ce fut alors que l'Empereur donna à ſon fils l'Archiduc Charles, le titre de Roi d'Eſpagne: la cérémonie s'en fit à Vienne le douziéme ſeptembre. Ce qui anima l'Empereur à lui faire prendre cette qualité, fut l'eſpérance que lui donna la défection du Duc de Savoye, qui venoit de ſigner un traité avec lui, & la déclaration du Roi de Portugal en faveur de la Ligue. Le Roi qui étoit averti depuis long-tems des mauvaiſes intentions du Duc de Savoye, & qui avoit diſſimulé juſques-là, crut enfin qu'il étoit de la prudence de faire arrêter & deſarmer environ 3000 hommes des troupes de ce Prince, qui étoient encore dans ſon armée de Lombardie, & s'empara de Chambéry & de toute la Savoye, à la reſerve de Montmélian que l'on bloqua. On prit auſſi tout le Modénois, pour punir le Duc de Modéne, qui venoit de reconnoître l'Archiduc pour Roi d'Eſpagne.

Tout l'hiver de l'année 1704, on reſſerra le Duc de Savoye dans le Piémont. Le Général Viſconti avoit tâché ſur la fin de l'année précédente, de lui conduire deux mille chevaux de ſecours; mais M. de Vendôme qui l'attrapa dans ſa marche, l'avoit défait; en ſorte qu'il n'en paſſa pas 500. Cela obligea le Général Staremberg de tenter la conduite d'un corps plus conſidérable. Il paſſa la Secchia dans ce deſſein. M. de Vendôme ſe mit à ſa ſuite, lui défit ou prit en trois occaſions plus de 4000 hommes, & lui enleva environ mille chariots. Il en couta la vie au Général Solari, tué le onziéme janvier au paſſage de la Bormia. Oſtiglia fut enfin abandonnée par les Impériaux, qui firent ſauter les tours de Sarravalle, & ſe retirérent ſur l'Etat de Veniſe, où le Grand Prieur de France, qui commandoit ſur le Pô, le ſuivit pendant que le Duc ſon frére prenoit Verceil, où près de ſix mille hommes, qui étoient dans la place, furent faits priſonniers de guerre. Ivrée & ſes châteaux eurent le même ſort le 30 ſeptembre; onze bataillons y furent arrêtez, & le Duc de la Feuillade après avoir pris Suze, s'empara de tout le Val d'Aouſte, & ferma par là le paſſage de la Suiſſe au Duc de Savoye.

Du côté de la Baviére, les affaires y avoient commencé aſſez bien. Une courſe faite en janvier avoit jetté l'épouvante dans les Cercles de Souabe & de Franconie, pendant que l'Electeur qui avoit pris Ausbourg le 16 décembre, s'emparoit de Paſſau & de la ville d'Ens, & faiſoit trembler l'Empereur dans ſa capitale. Le Maréchal de Tallard avoit conduit à cet Electeur au mois de mai un convoi de cinq cens chariots, avec 12000 fantaſſins, 3000 chevaux, & 1000 Officiers de recrue. Tout avoit paſſé heureuſement ſous le canon de Fribourg, par la Vallée de Saint-Pierre & les routes de la Forêt Noire, & l'Electeur étoit venu au devant juſqu'aux ſources du Danube. Ce puiſſant ſecours obligea les ennemis d'abandonner la Flandre, pour courir au ſecours de l'Empereur. Milord Duc de Marleborough, Général des Alliez paſſa en Allemagne, & parut ſur les bords du Danube, où il joignit le Prince de Bade. Ils attaquérent en arrivant les retranchemens de Schellemberg ſur le Danube près de Donawert, & les emportérent le deuxiéme juillet. Ils n'étoient défendus que par cinq bataillons François & onze Bavarois, qui ſoutinrent trois attaques, après leſquels ils ſe retirérent, diminuez d'environ 1500 hommes. Les ennemis y en perdirent 6000, & eurent preſque autant de bleſſez, quatre Officiers généraux tuez, & le Comte de Stirum qui mourut ſept jours après de ſes bleſſures. La ſupériorité des ennemis obligea l'Electeur de demander un nouveau ſecours. Le Maréchal de Tallard paſſa une ſeconde fois les montagnes, pendant que le Maréchal de Villeroy venu de Flandre, reſtoit à obſerver le Prince Eugéne retranché dans les lignes de Stolhoffen. Mais M. de Tallard s'étant arrêté devant Willingen, qu'il ne put emporter, le Prince Eugéne trouva le moyen de s'évader, & joignit le Prince de Bade, & Milord Marleborough. M. de Tallard joignit enfin l'Electeur; & le 13 août ſe donna la malheureuſe bataille de Hochſtet. L'aile droite de l'armée Françoiſe étoit commandée par le Maréchal de Tallard; l'aile gauche par le Maréchal de Marſin; & le corps de bataille par l'Electeur. M. de Marſin enfonça l'aile droite des ennemis, & eut de grands avantages ſur elle. M. de Tallard ne fut pas ſi heureux: les ennemis paſſérent un marais que l'on croyoit impraticable, & fondirent ſi vivement ſur la droite; qu'ils pénétrérent juſqu'au centre. Ils avoient cinquante eſcadrons plus que les François: 27 bataillons de ceux-ci enveloppez dans un village, & quatre régimens de Dragons qui furent coupez, ſe virent obligez de ſe rendre. Le Maréchal de Tallard avoit été pris peu auparavant, & le Marquis de la Baume, ſon fils, bleſſé à mort à ſes côtez. Douze mille hommes reſtérent tant tuez que bleſſez, & plus de 10000 priſonniers, nombre conſidérable d'Officiers, & 30 piéces de canon. Les Vainqueurs achetérent la victoire par la perte de 16000 hommes. L'Electeur fit la retraite, & abandonnant ſon païs, repaſſa le Rhin à Strasbourg, & alla en Flandre, lieu de ſon Gouvernement. Deux mille cinq cens François reſtez dans Ulme, y furent aſſiégez, & eurent une compoſition honorable. Les Impériaux ayant paſſé le Rhin à Philisbourg, vinrent aſſiéger Landau défendu par le brave Laubanic, Lieutenant Général, qui y perdit les deux yeux, & ne ſe rendit que le 25 novembre après 66 jours de tranchée. Le château de Traerbach, aſſiégé preſque en même tems, tint 34 jours. La mortalité pour ſurcroit de malheurs, ſe mit parmi les chevaux de l'armée de M. de Villeroy, & il en périt 4000. Rien ne conſola de ces pertes, que la réduction des Fanatiques en Vivarais & en Languedoc. Depuis 1702, il s'étoit fait en ces païs-là un ſoulevement de Huguenots cachez, fomenté & ſoutenu par des Puiſſances étrangeres. Ces malheureux animez par de prétendus Prophétes, donnérent bien de la peine. On crut les ramener par la douceur, enſuite les intimider par quelques châtimens: on n'y réüſſit pas, il fallut y envoyer des troupes réglées qui les défirent en différentes occaſions: enfin tout fut aſſoupi au commencement de 1705.

Du côté de l'Eſpagne, le Roi Philippe V ſe mit à la tête de ſon armée, augmentée par 20 bataillons, & par autant d'eſcadrons qui lui étoient venus de France. Il entra en Portugal, & prit quantité de places, ainſi que nous le dirons à ſon article; & l'armée navale de France, compoſée de 50 vaiſſeaux & de 24 galéres, commandée par le Comte de Toulouſe, ayant rencontré dans le travers de Malaga la flotte des Alliez, forte de 86 vaiſſeaux, & de pluſieurs galiotes à bombes, il l'attaqua le 24 août, la battit vivement, & l'obligea à fuir devant lui, diminuée d'un de ſes gros vaiſſeaux qui ſauta en l'air, & de 3000 hommes tuez dans le combat. La perte des Vainqueurs fut de 1500 hommes, tant tuez que bleſſez.

Les ennemis bombardérent la ville de Namur; mais ils y firent peu de dégât, & le canon de la place leur tua plus de 1200 hommes.

Le Duc de Vendôme avoit mis le ſiége devant Vérue à la fin d'octobre. Le Duc de Savoye campé à Creſcentin, s'étoit conſervé une communication avec la place; ainſi le ſiége fut long, le Général François voulant ménager ſes troupes: il eut à la fin la ville & les châteaux à diſcrétion. Après quoi il envoya faire le ſiége de la Mirandole, qui ſe rendit le onziéme mai 1705, la garniſon fut priſonniére de guerre. On aſſiégea Chivas, que le Duc de Savoye fut forcé d'abandonner, quoiqu'il eût conſervé une communication, ainſi qu'il avoit fait à Vérue; & le Duc de Vendôme étant allé faire tête au Prince Eugéne, qui étoit revenu en Italie, celui-ci attaqua l'armée Françoiſe à Caſſano près de l'Adda, le 16 août. Il fut reçu & repouſſé avec tant de bravoure, qu'après un combat de quatre grandes heures, il fut obligé de ſe retirer, laiſſant 7000 morts ſur la place, 1800 priſonniers, & emmenant 4000 bleſſez. Il le fut lui-même à la gorge & à la jambe; & le Comte de Linange, un de leurs Généraux, fut tué; le Prince d'Anhalt, commandant les Brandebourgeois, perdu; le Duc de Wirtemberg, Général des troupes Danoiſes, mort peu après de ſes bleſſures, auſſi-bien que le Général Bibrach, & le jeune Prince Joſeph, dernier des fréres du Duc de Lorraine. La victoire couta aux Vainqueurs 2500 hommes, tant tuez que bleſſez. Le Duc de Vendôme fit des prodiges.

Du côté d'Allemagne, les Alliez ne menaçoient pas moins que d'emporter Thionville, Sar-Louïs, les trois Evêchez, & de pénétrer dans la Champagne avec une armée de plus de cent mille hommes. Ils avoient pour cela des magaſins prodigieux dans la ville de Tréves. Le Roi leur oppoſa une armée moindre de la moitié, ſous la conduite du Maréchal de Villars, qui ſe poſta ſi avantageuſement à Sirck près de la Moſelle, que Milord Marleborough, qui avoit abandonné la Flandre, pour ſe rendre en ces quartiers, après avoir tâté ce Maréchal de tous côtez, fut obligé de ſe retirer honteuſement la nuit du 17 au 18 juin, & d'abandonner la plupart de ſes proviſions de bouche que l'on trouva dans Tréves, lorſque les François s'y préſentérent.

Le Maréchal de Villars prit enſuite pluſieurs petits châteaux où il y avoit garniſon Allemande, & nettoya les lignes de Weiſſembourg. Mais ayant été obligé de faire de gros détachemens de ſon armée pour la Flandre & pour l'Italie, il reſta ſur la défenſive le reſte de la campagne contre le Prince Louïs de Bade, qui avoit paſſé le Rhin avec une armée très-nombreuſe. Les exploits de celui-ci dans la Baſſe Alſace ſe terminérent à différens campemens, & à des menaces de faire le ſiége du Fort-Louïs, que

M.

M. de Villars couvrit. Il fallut qu'il ſe contentât de prendre Haguenau, que la garniſon commandée par le Marquis de Perry, Génois, abandonna nuitamment, après neuf jours de tranchée ouverte, préférant ce parti à celui de reſter priſonniére de guerre. Le Roi approuva ce coup de tête, dont il n'y avoit guére d'exemple, & fit ce Gouverneur Lieutenant Général.

En Flandre, pendant que Milord Marleborough étoit ſur la Moſelle, l'Electeur de Baviére commandant l'armée Françoiſe avec le Maréchal de Villeroy, prit Huy, & ſe préſenta devant Liége, ce qui obligea les Hollandois de preſſer le Général Anglois de revenir dans les Païs-Bas. Il reprit Huy, & l'Electeur prit le parti d'entrer dans des lignes, pour empêcher les ennemis de faire des ſiéges. Il eſt vrai que le Duc de Marleborough trouva le moyen d'entrer dans les lignes, & que l'on y perdit environ 700 hommes; mais l'armée Françoiſe s'étant campée ſur la Dyle, & ce Général des Alliez ayant voulu tenter de la paſſer, ſes troupes furent repouſſées à leur tour. Il leur fit faire enſuite une marche forcée du côté de Bruxelles, dans la penſée de donner le change à l'Electeur, & aux Généraux François. Ils ne le prirent point, & le tout n'aboutit qu'à fatiguer cruellement ſes troupes, & à lui faire perdre beaucoup de monde par la déſertion. La fin de cette campagne de 1705 fut glorieuſe, puiſque l'on couvrit les villes principales de la Flandre, que les ennemis menaçoient; & qu'après les avoir chaſſez de leur camp d'Hérentals, on les obligea à aller chercher des quartiers d'hiver chez eux, après leur avoir enlevé quatre bataillons dans Dieſt, & quatre eſcadrons de Dragons: ce qui compenſa les 450 hommes qu'ils avoient pris dans Leuve.

Le Duc de Vendôme, après la victoire de Caſſano, pouſſa le Prince Eugéne de Savoye de poſte en poſte, & le recogna enfin juſqu'aux piez des montagnes & des environs du Lac de Garde, où ce Général des Impériaux ſe trouva moins avancé qu'à l'ouverture de la campagne. La réduction de la fortereſſe de Montmélian, après un long blocus, finit l'année 1705.

La priſe de la ville de Nice commença l'année 1706. Cet événement fut ſuivi d'une victoire remportée en Italie par le Duc de Vendôme à Calcinato, le 19 avril: les Allemands laiſſérent 3000 hommes ſur le champ de bataille, & autant de priſonniers; on leur prit ſix piéces de canon, preſque tous leurs bagages, plus de 1000 chevaux, 24 drapeaux & 12 étendards. D'un autre côté le Maréchal Duc de Villars ayant ramaſſé ſon armée en Alſace, marcha droit au Fort-Louïs, que la diſette des vivres alloit réduire à ſe rendre, & força les ennemis à en lever le blocus, qu'ils entretenoient depuis plus de ſix mois. Il renverſa les lignes qu'ils avoient faites aux environs, & fit faire le ſiége de Haguenau par le Marquis du Perry, Lieutenant Général, qui refuſa à la garniſon de 2500 hommes toute autre condition que celle de reſter priſonniers de guerre, leur laiſſant pourtant la liberté de s'évader s'ils le pouvoient, comme il avoit fait lui-même ſix mois auparavant. La garniſon de Druſenheim eut le fort de Haguenau. De ſi beaux commencemens promettoient une heureuſe campagne; cependant elle fut une des plus malheureuſes pour la France. L'armée du Roi commandée par le Maréchal de Teſſé, ſous les ordres du Roi d'Eſpagne, fut obligée de lever le ſiége de Barcelone le douziéme mai, & ce mauvais ſuccès entraîna la révolution dans la Valence & l'Aragon, *dont il eſt parlé à l'article de* PHILIPPE V. Le Maréchal de Villeroy fut battu le 23 du même mois, jour de la Pentecôte, à Ramillies, petit village ſitué à deux lieues de Judoigne, & à trois de Namur, près de la ſource de la petite Gheete. Les Francois crurent pendant plus d'une heure & demie avoir remporté la victoire; car la Maiſon du Roi avoit percé & enfoncé à la droite trois lignes des ennemis, gagné ſix piéces de canon, & fait pluſieurs priſonniers; mais Milord Duc de Marleborough, ayant formé ſon armée de cinq lignes, les troupes Françoiſes furent déconcertées de trouver deux nouvelles lignes de troupes toutes fraîches, qui donnérent lieu aux trois autres de ſe rallier. Quelques corps de Cavalerie n'ayant pas ſoutenu la Maiſon du Roi, & l'Infanterie qui l'avoit ſuivie, il fallut céder à un gros de réſerve qui vint prendre en flanc l'aile droite des François, & abandonner le champ de bataille avec les ſix piéces de canon que l'on avoit gagnées, & dix autres. La perte des vaincus ne fut pas grande dans le combat: les Vainqueurs perdirent plus de monde, & de part & d'autre on ne compta que 6000 morts; mais les défilez ayant empêché la retraite, les ennemis profitérent de ce contretems: & ce fut là qu'ils s'emparérent des canons, des chariots, des caiſſons, &c. & firent environ 4000 priſonniers. Pour comble de malheur, la déſertion ſe mit dans le débris de cette armée: ce qui joint à la défection de quantité de Walons, qui abandonnérent le parti du Roi d'Eſpagne, entraîna la perte de Louvain, d'Anvers, de Malines, de Bruxelles, de Gand, de Bruges, de Dame, & de pluſieurs autres places, qui ouvrirent leurs portes aux Vainqueurs ſans fouffrir un coup de canon. Oſtende, ſi renommée par le ſiége de trois ans, trois mois, trois ſemaines & trois jours, qu'elle avoit ſoutenu au commencement du XVII ſiécle, ne tint que huit jours; & quoiqu'on eût fait venir d'Italie en Flandre le Duc de Vendôme pour raſſurer les troupes, Milord Marleborough entreprit le ſiége de Menin, & le prit le 22 août. Le malheur ne fut pas moins grand en Italie, le Duc de la Feuillade y forma le ſiége de Turin, après de grands préparatifs; mais pour ménager la ville, il n'attaqua que la citadelle. Philippe, Duc d'Orléans petit-fils de France, avoit pris le commandement de l'armée Francoiſe en Lombardie à la place du Duc de Vendôme. Le Prince Eugéne de Savoye, Général des troupes Impériales dans le même païs, avoit ordre de ſecourir Turin à quelque prix que ce fût: il riſqua donc de paſſer le Pô, & s'avanca à grandes journées en Piémont. Le Duc d'Orléans le ſuivit en diligence, & entra dans les lignes des Aſſiégeans. L'avis de ce Prince étoit d'en ſortir pour aller combattre l'ennemi: le Maréchal de Marſin, qui ſervoit ſous ſes ordres, fut d'avis contraire, & ſon ſentiment l'emporta dans le Conſeil de guerre ſur celui de ſon Alteſſe Royale. On attendit donc l'attaque du Duc de Savoye, que ſon parent venoit de joindre; mais après un combat fort opiniâtré, où le Duc d'Orléans fut bleſſé de deux coups de feu à la main & au côté, & le Maréchal de Marſin tué, les lignes, qui avoient une vaſte étendue, furent forcées le ſeptiéme ſeptembre. L'épouvante ſe mit parmi les troupes, qui n'avoient plus de Chefs, & preſque tout ſe débanda. Le peu que le Prince en put faire ramaſſer, repaſſa les monts avec lui. Le Comte de Médavi, Lieutenant Général, qui étoit reſté dans le Mantouan avec un petit corps de troupes, eut pourtant le bonheur de battre le neuviéme ſeptembre à Caſtillione un corps de 12000 hommes, à la tête deſquels ſe trouvoit le Prince héréditaire de Heſſe-Caſſel. Il en tua 3000, & fit 3500 priſonniers, leur prit 56 tant étendards que drapeaux, & pluſieurs canons. La levée du ſiége de Turin, qui produiſoit la perte de tout le Milanois & du Modénois, n'empêcha pas le Comte de Médavy d'hiverner paiſiblement dans le Mantouan, d'où il ne ſortit qu'au mois d'avril 1707 par un traité fait avec les Alliez, qui lui laiſſérent les paſſages libres pour ramener ſes troupes en France.

L'année 1707 fut plus heureuſe que la précédente: Madame la Ducheſſe de Bourgogne accoucha le huitiéme janvier d'un ſecond Duc de Bretagne, qui conſola de celui qu'on avoit perdu le 13 avril 1705. Le Maréchal Duc de Berwick, commandant en Eſpagne les troupes des deux Couronnes, y remporta une ſignalée victoire ſur les Alliez dans la plaine d'Almanza, le 25 avril. Le Duc d'Orléans le joignit deux jours après, & réduiſit à l'obéïſſance du Roi d'Eſpagne toute la Valence & l'Aragon; & après pluſieurs exploits avantageux, il finit ſa campagne par la priſe de Lérida: expédition d'autant plus importante, qu'outre la ſituation de la place qui eſt des plus heureuſes & des plus fortes, de ſorte que deux des grands Généraux Francois y avoient échoué l'un après l'autre au commencement du régne du Roi, elle étoit défendue par une nombreuſe & vaillante garniſon, commandée par le Prince Henri de Heſſe-Darmſtad, qui fut obligé de capituler le onziéme novembre.

En Flandre, le Duc de Vendôme eut la gloire de faire échouer par la prudence de ſes ſages campemens, tous les vaſtes deſſeins de Milord Marleborough, qui n'oſa jamais rien entreprendre devant ce Prince. Le Maréchel de Villars fut plus hardi; car ayant paſſé le Rhin, il s'avanca droit aux redoutables lignes de Stolhoffen, & le 23 mai il força les ennemis de les abandonner. On y trouva 166 piéces de canon, cent milliers de poudre, un nombre extraordinaire de boulets, 40000 ſacs d'avoine, autant de blé, & un amas prodigieux de fourrages. A peine le Maréchal de Villars eut-il fait raſer ce rempart de l'Empire Germanique, que traverſant comme un foudre toutes les gorges, il parut bruſquement à la tête du Danube, s'empara de Stutgard, capitale du Duché de Wirtemberg, & mit ſous contribution les Cercles de Souabe, de Franconie & du haut Rhin: le ſeul Duché de Wirtemberg lui paya deux millions deux cens mille livres. Le Magiſtrat d'Ulm, à qui il écrivit avec beaucoup de hauteur, fut obligé de lui renvoyer le Sieur d'Argelos, Colonel du régiment de Languedoc, infanterie, qu'il retenoit injuſtement depuis le mois de ſeptembre 1705. Enfin après avoir tiré de l'Empire plus de dix-huit millions de contributions, & fait ſubſiſter ſon armée pendant toute la campagne ſur les terres des ennemis, il paſſa le Rhin au mois de novembre, pour mettre ſes troupes en quartier d'hiver.

Peut-être le Duc de Vendôme & le Maréchal de Villars euſſent-ils fait de plus grandes choſes, ſans les gros détachemens qu'ils furent obligez de faire l'un & l'autre pour envoyer au ſecours de la ville de Toulon, devant laquelle le Duc de Savoye s'étoit préſenté inopinément. Ce Prince, ſecondé du Prince Eugéne, du Prince de Heſſe-Caſſel, & ſoutenu par une puiſſante flotte Angloiſe qui parut en même tems le long des côtes, étoit entré en Provence le onziéme juillet à la tête d'une armée de 45000 hommes, avec laquelle il ſe flattoit d'envahir cette belle province, & d'être par là plus heureux que ne l'avoit été l'Empereur Charles-*Quint*, & ſon biſayeul Charles-Emmanuel, qui avoient paſſé tous deux le Var à même deſſein que lui; le premier en 1536, & le ſecond en 1590. Il y pouvoit réüſſir, la Provence n'étant pas alors pourvue de beaucoup de troupes. Le peu qu'il y en avoit, & les milices du païs, donnérent pourtant le tems au Roi d'en envoyer de Dauphiné, de Flandre & d'Allemagne. Le Maréchal de Teſſé pourvut à la défenſe des principaux poſtes, & fut ſe camper à la porte de Toulon du côté de Marſeille. Le Duc de Savoye s'étoit préſenté de l'autre le 26 juillet; mais après diverſes actions, où il fut toûjours battu, ſur tout le 15 août, qu'on le chaſſa de ſes retranchemens avec une grande perte d'hommes, parmi leſquels ſe trouva un Duc de Saxe-Gotha, ayant appris que M. le Duc de Bourgogne & M. le Duc de Berry partoient inceſſamment de Paris, il fit rembarquer ſourdement ſes malades & ſon artillerie, & décampa le 21 août, ſans autre avantage que la ruïne de quelques maiſons par des bombes qu'il jetta dans la place. La flotte y en jetta auſſi beaucoup, ſur tout les derniers jours, pour faciliter la retraite du Duc de Savoye; mais l'effet n'en fut pas conſidérable. On ſuivit ce Prince juſqu'au Var, qu'il repaſſa le 30 du même mois, ſon armée diminuée en ſept ſemaines de plus d'un tiers. On avoit mis de l'eau dans le fonds de cale des principaux vaiſſeaux qui étoient dans le port de Toulon, pour les préſerver de la bombe, & ils furent aiſément remis à flot: les Officiers de Marine ſe ſignalérent dans la défenſe de cette place. La conſolation du Duc de Savoye fut de tomber ſur la ville de Suſe, qui lui fut rendue en peu de jours.

La petite armée que le Roi avoit en Rouſſillon ſous la conduite du Duc de Noailles, n'y fut pas oiſive. Ce Général entra dans

dans le Lampourdan, & y vécut juſqu'aux grandes chaleurs. Dès qu'elles furent paſſées, il tourna du côté de la Cerdagne Eſpagnole, & s'empara de Puycerda, qui en eſt la capitale: en moins de ſix ſemaines il fit élever dans cette ville une citadelle de cinq bons baſtions, & fortifia Belver, poſte conſidérable, à trois lieues de là: le tout aux dépens des Catalans rebelles au Roi.

Sur mer, quoique le Roi n'y eût point d'armée navale, quelques petites eſcadres ne laiſſérent pas de s'y ſignaler, & de porter un grand préjudice aux ennemis. Dans le mois de ſeptembre 1706, une de ces eſcadres, commandée par le Sieur de Chavagnac, avoit fait deſcente dans l'Iſle de S. Chriſtophle, occupée par les Anglois; & le butin qu'on y fit montoit à la valeur de trois millions. Le Sieur d'Iberville ayant joint le Sieur de Chavagnac, allérent en avril à l'Iſle de Nieves dans les Antilles, poſſédée auſſi par les Anglois, & les y forcérent: 7000 Négres, & environ 30 vaiſſeaux montez en guerre & en marchandiſe, furent le prix de cette expédition. En octobre de la même année, le Chevalier de Forbin eut la hardieſſe, avec cinq petits vaiſſeaux, d'attaquer près du Texel une flotte ennemie, eſcortée de ſix forts vaiſſeaux de guerre de 50 à 60 canons, dont il enleva un, brûla l'autre, coula bas un troiſiéme, & diſſipa le reſte. Au mois de mai 1707, il ſe jetta dans la Manche ſur une autre flotte marchande, défendue par trois vaiſſeaux de 70 juſqu'à 76 piéces de canon: il en prit deux, & rentra dans le port de Dunkerque avec eux, & avec 32 vaiſſeaux marchands. Cette bravoure lui mérita d'être fait Chef d'eſcadre, ſous le nom de *Comte de Forbin*. A peine eut-il pris un peu de repos, qu'il ſe remit en mer avec ſa petite eſcadre, & cingla vers le nord. Là, en trois actions différentes, il diſſipa trois différentes flottes Angloiſes, deſtinées pour la Moſcovie, en brûla pluſieurs bâtimens, & rapporta en France la valeur de ſix à ſept millions, qui étoient la dépouille de 54 vaiſſeaux ennemis. Cet homme infatigable ſe joignit à ſon retour au Sieur du Guay-Trouin; & étant ſortis de Breſt, ils fondirent le 21 octobre de la même année ſur une flotte Angloiſe de 150 voiles, qui alloit à Lisbonne, convoyée par cinq vaiſſeaux de guerre, dont trois, parmi leſquels il y en avoit un de 80 piéces de canon furent pris; un quatriéme de 86 chargé de 900 perſonnes, ſauta en l'air; un cinquiéme, monté de 78 canons s'évada: environ 60 bâtimens marchands ou de tranſport furent la proye des Vainqueurs.

Au commencement de 1708, le Roi crut pouvoir faire tenter le rétabliſſement du Roi Jacques III en Ecoſſe; & il y avoit beaucoup d'apparence à cette entrepriſe. On équipa donc ſecrettement une eſcadre à Dunkerque, dont le Comte de Forbin eut le commandement; & S. M. Britannique s'y rendit pour s'y embarquer. Le Roi lui donna de ſes troupes pour une deſcente; mais les vents contraires ayant fait retarder le départ de cette flotte, les ennemis eurent le loiſir de mettre des vaiſſeaux en mer pour traverſer cette expédition. Enfin l'on mit à la voile le 17 mars, & l'on parut aux côtes d'Ecoſſe; mais n'y voyant aucune démarche de la part des Ecoſſois pour recevoir leur Roi, & la flotte étant preſſée par celle des ennemis, qui étoit nombreuſe, on revira de bord, & l'on revint au port d'où l'on étoit parti, ſans autre perte que d'un vaiſſeau du Roi qui étoit à l'arriére-garde.

M. le Duc de Bourgogne, dès que la ſaiſon le permit, alla prendre le commandement de l'armée en Flandre; ayant avec lui M. le Duc de Berry & le Roi d'Angleterre, qui fit ſa premiére campagne ſous le nom de *Chevalier de S. George*. Le Duc de Vendôme étoit Général de cette armée, ſous M. le Duc de Bourgogne, & il avoit ſous lui le Comte de Gacé, qui venoit d'être fait Maréchal de France, & qui prit le nom de *Maréchal de Matignon*. Les commencemens furent heureux; la vigilance de Milord Marleborough fut trompée, & les troupes du Roi furent introduites dans Gand & dans Bruges; mais le Prince Eugéne de Savoye étant accouru des bords de la Moſelle au ſecours du Général Anglois, il y eut une émulation entre les deux armées à qui ſe faiſiroit plutôt du camp d'Oudenarde. On ſe flattoit d'y arriver avant les Alliez, & les Habitans de cette derniére ville ſembloient incliner à imiter les villes de Gand & de Bruges pour rentrer ſous l'obéïſſance de Philippe V. Le Prince Eugéne, par une marche forcée, prévint les troupes du Roi de quelques heures, & paſſa l'Eſcaut: ce qui engagea le onziéme juillet une action, qui ne fut pas avantageuſe aux François: il n'y eut qu'un tiers de l'armée du Roi qui combattit, & la perte fut égale de part & d'autre: elle ne ſe monta pas en tout à 2500 hommes; mais l'arriére-garde Francoiſe étant harcelée, on lui prit environ deux mille hommes. Les avis furent partagez, ſi on retourneroit à la charge le lendemain: quelques uns le vouloient: le ſentiment contraire prévalut, & on crut devoir ſonger à la conſervation de Gand & de Bruges. Le Prince Eugéne profitant de ſon avantage, alla faire le ſiége de Lille, pendant que Milord de Marleborough le couvroit avec une armée d'obſervation: le Maréchal Duc de Boufflers étoit entré dans la place pour la défendre. Les lignes des Aſſiégeans devinrent ſi fortifiées, que quoique le Maréchal Duc de Berwick, qui commandoit ſur le Rhin, eût joint M. le Duc de Bourgogne avec une partie de ſon armée, on ne crut pas pouvoir les entamer: il fallut donc ſe réduire à interrompre leurs convois. Le Maréchal de Boufflers fit tout ce que l'on pouvoit attendre de lui; mais enfin il rendit la ville après deux mois entiers de tranchée ouverte, & la citadelle tint encore preſque autant, & il ne la livra que le 17 décembre ſur les ordres précis du Roi. Les Alliez y perdirent près de la moitié de leur armée, ſoit par les armes, ſoit par la diſette; mais ils comptérent cela pour rien, eu égard à leur conquête. On croyoit que l'on pourroit traverſer leur retour, & leur diſputer le paſſage de l'Eſcaut; mais on avoit trop de païs à garder. Milord Marleborough paſſa cette riviére le 30 novembre à un endroit où il y avoit trop peu de troupes pour s'oppoſer à lui, & ſon paſſage obligea l'Electeur de Baviére à ſe retirer de devant Bruxelles, qu'il avoit cru emporter bruſquement. Ces ſuccés entraînérent la perte de Gand, dont le Général Anglois fit le ſiége à la fin de décembre, & que l'on eſpéroit qu'il tiendroit plus longtems. Bruges ne crut pas à propos de ſoutenir un ſiége: ainſi finit la campagne de Flandre, qui n'avoit jamais été ſi longue.

Rien ne ſe paſſa de conſidérable en Allemagne ni en Rouſſillon; mais du côté de la Savoye on eſtima que le Maréchal Duc de Villars, y avoit fait beaucoup d'empêcher que le Duc n'entrât dans le Dauphiné, qu'il ſe flattoit d'envahir tout entier; & l'on compta pour très-peu de choſe la perte d'Exilles & de Feneſtrelle, qui furent les uniques conquêtes d'un Prince qui avoit une armée très-ſupérieure à celle de France. On ne parle point ici de la priſe de Tortoſe en Eſpagne par le Duc d'Orléans, ſuivie de celle de Dénia & d'Alicante, auſquelles les troupes du Roi eurent grande part, *comme on le verra à l'article de* PHILIPPE V. Ces conquêtes furent tempérées par la perte du Port-Mahon, où il y avoit des troupes Eſpagnoles & Françoiſes, & que la lâcheté du Gouverneur livra aux Anglois, ſans coup férir. Ce qui ſe paſſa ſur mer, ne mérite pas d'être écrit: tout ſe termina aux différentes priſes que firent les Armateurs François.

Les peuples de part & d'autre étoient bien las d'une guerre ſi ruineuſe; mais la rigueur de l'hiver de 1709, qui fut un des plus rudes & des plus longs qui eût été depuis cent ans, acheva de les faire crier après la paix: tous ſoupiroient pour l'avoir, & il ſembloit que les Hollandois y inclinoient plus que tous les Alliez: ainſi le Roi fit paſſer en Hollande le Préſident Rouillé, pour commencer à y travailler. La négociation parut ſi avancée, que ſa Majeſté envoya à la Haye au commencement de mai le Marquis de Torcy, Miniſtre & Sécretaire d'Etat. Tout ſembloit promettre ce bien tant deſiré; & le Roi plus attentif au repos de ſes Sujets qu'à ſa propre gloire, ſe relâchoit de beaucoup de choſes dans la vue de leur procurer la conſolation, après laquelle ils aſpiroient; mais la Reine Anne d'Angleterre & ſes Généraux, qui trouvoient leur compte particulier dans la continuation de la guerre, n'épargnérent rien pour traverſer la négociation. Plus le Roi témoignoit de facilité & d'envie de diſſiper les ombrages que ſes ennemis affectoient de conſerver de ſa puiſſance & de ſes deſſeins, plus ils multiplioient leurs prétentions. Ils les pouſſérent ſi loin, & firent des demandes ſi extraordinaires, juſqu'à vouloir que ſa Majeſté eût l'inhumanité de s'unir à eux pour chaſſer ſon petit-fils des Eſpagnes, où les peuples le reconnoiſſoient pour leur Roi légitime depuis neuf ans, qu'il ne ſe trouva pas un François qui eût voulu faire la paix à ce prix-là, lui en dût-il couter tout ſon bien. Ainſi on rompit toutes les conférences au commencement de juin, & l'on ſe prépara de nouveau à ſoutenir la guerre. Sa Majeſté changea alors le Miniſtre qui en avoit ſoin, & en chargea M. Voyſin, Conſeiller d'Etat ordinaire. M. Chamillard auquel il ſuccéda, avoit déja demandé au mois de février 1708, d'être déchargé du Contrôlle Général des Finances, que le Roi conféra à M. Desmarêts, neveu du fameux M. Colbert.

A peine eut-on pris la réſolution de continuer la guerre, que le Roi reconnut plus que jamais l'affection de ſes Sujets, & la confiance qu'ils avoient en lui, puisque les Princes & les grands Seigneurs & tout ce qu'il y avoit de plus aiſé dans l'Etat, offrirent volontairement leur vaiſſelle d'argent pour la convertir en eſpéces, & mettre ſa Majeſté en état d'obliger ſes ennemis à lui faire des propoſitions de paix moins déraiſonnables. Le Roi pour donner lui même l'exemple, envoya à l'Hôtel des Monnoyes la plus conſidérable partie de ſa vaiſſellle d'or & d'argent.

Les Alliez entreprirent le ſiége de Tournay au mois de juillet 1709, avec une armée conſidérable, pendant qu'une autre armée encore très-nombreuſe obſervoit celle des François. La ville qui n'étoit pas aſſez pourvue, ſe rendit à la fin du mois; & la citadelle capitula le troiſiéme ſeptembre. Ce ſiége leur couta beaucoup, & ils jettérent juſqu'à 56000 bombes dans la place. Les troupes de la garniſon reſtérent ôtages de guerre, pour être échangées contre les priſonniers ennemis, qui étoient en France, principalement ceux que l'on venoit de faire à Warneton, poſte que le Comte d'Artagnan leur avoit enlevé: ainſi en avoit-on uſé, lorsque le Prince de Condé prit Furnes en 1648. Les Alliez profitant du bonheur qui accompagnoit leurs armes, voulurent aſſiéger Mons; & le Maréchal de Villars qui commandoit l'armée de France, crut devoir s'y oppoſer. Les deux armées ſe rencontrérent à Malplaquet près de Mons, ce qui produiſit le onziéme ſeptembre une des plus ſanglantes batailles qui eût été donnée depuis longtems. Ils avoient 172 bataillons, 300 eſcadrons, & 120 piéces de canon; ce qui étoit 42 bataillons, 40 eſcadrons, & 40 piéces de canon plus que n'en avoient les François. Ceux-ci ſe battirent en vrais lions, & on leur reconnut dans cette occaſion leur ancienne valeur. Toutes les apparences étoient, que la victoire s'alloit déclarer en leur faveur, lorsque le Maréchal de Villars fut mis hors d'état de les conduire, par une bleſſure conſidérable à la jambe. N'ayant plus de Chef, leur courage ſe rallentit, & le Maréchal de Boufflers, qui avoit joint l'armée depuis peu, & qui avoit bien voulu, quoique plus ancien Maréchal de France que M. de Villars, combattre ſous ſes ordres, crut devoir faire battre la retraite. Elle fut une des plus belles qui ſe fût vue en pareil cas; & les ennemis tout fiers qu'on leur laiſſât le champ de bataille, n'oſérent pourtant les harceler. Cette affaire leur couta 20000 tuez & plus de 10000 bleſſez, & nombre conſidérable d'Officiers & de perſonnes de diſtinction: la perte des François fut de 2000 morts, & de 6000 bleſſez. Les Alliez furent faire le ſiége de Mons, qu'on ne put ſecourir, le Maréchal de Berwick que le Roi avoit envoyé

voyé remplir la place du Maréchal de Villars à la tête de ſon armée, ayant jugé que leurs lignes ne pouvoient être attaquées: ainſi la place capitula le 23 octobre, pour ſe rendre neuf jours après, ſi elle n'étoit ſecourue, & l'on accorda à la garniſon tous les honneurs de la guerre. Le Comte d'Artagnan qui s'étoit diſtingué à la bataille, fut honoré du Bâton de Maréchal de France, & ſe fit appeller le *Maréchal de Monteſquiou*, du nom de ſa famille.

En Allemagne, le Maréchal de Harcourt qui commandoit l'armée du Roi, fit tête à l'armée de l'Empire commandée par le Duc de Hanover. Ce Prince fit un détachement conſidérable ſous les ordres du Comte de Mercy, qui paſſa le Haut Rhin, dans le deſſein de traverſer l'Alſace, pour ſe rendre en Franche-Comté. Il avoit 8000 hommes. Le Comte du Bourg Lieutenant Général l'attaqua avec une diligence extraordinaire, & quoique moins fort que lui, il fondit ſur ſes troupes à Ruſſelheim dans la Haute Alſace le 26 août, & le défit entiérement: 2500 Allemands furent tuez, près de 3500 pris, partie du reſte ſe noya en voulant repaſſer le Rhin, & le Général Mercy bleſſé en deux endroits, eut bien de la peine à ſe ſauver avec 500 chevaux ſeulement. La recompenſe du Vainqueur fut un Collier des Ordres du Roi.

En Savoye & en Dauphiné, le Maréchal Duc de Berwick fit beaucoup d'empêcher le Duc de Savoye de rien entreprendre. Ses troupes ſe fatiguérent inutilement pendant toute la campagne en marches & contre-marches, & ne firent rien. Le Duc n'avoit pas jugé à propos de ſe mettre à leur tête cette année-là. Le Duc de Noailles en Rouſſillon fit ſubſiſter ſa petite armée dans le Lampourdan près de trois mois, & battit dans une rencontre un corps de la cavalerie de l'Archiduc près de Gironne. Slakemberg Maréchal de camp, qui commandoit ce corps, reſta priſonnier.

L'année 1710 commença comme la précédente, par des propoſitions de paix. Le Roi les crut plus ſincéres & moins déraiſonnables que les premiéres, ainſi ſa Majeſté, pour mieux marquer le déſir qu'elle avoit de procurer le repos de l'Europe, ſe preſſa de faire partir le Maréchal d'Uxelles & l'Abbé de Polignac pour en traiter. Ils ſe rendirent à Gertruydenberg, treize lieues par delà Anvers, dès le mois de mars. Les Etats Généraux nommérent de leur côté deux Députez, pour conférer avec les Plénipotentiaires de France. Les peuples de Hollande ſouhaitoient avec paſſion un bon ſuccès de ces conférences. Ils n'en avoient pas moins de beſoin que les autres nations de l'Europe; mais on prétend que ces Députez livrez entiérement aux Généraux ennemis, qui avoient leur intérêt particulier à la continuation de la guerre, n'apportérent aucune facilité pour une heureuſe concluſion. Ils demandérent des choſes encore plus fortes que l'on n'avoit fait en 1709, puiſqu'outre la ſignature des préliminaires propoſez cette année-là, qui étoient fort durs, & qu'ils vouloient qui fuſſent ſignez par le Roi, & exécutez dans le terme de deux mois, il falloit encore que ſa Majeſté ſe chargeât ſeul de forcer le Roi d'Eſpagne ſon petit-fils, à céder dans ce même terme l'Eſpagne & les Indes à l'Archiduc; & que ſi cette condition n'étoit pas accomplie, le terme expiré, les Alliez recommenceroient la guerre contre la France, munis des avantages que leur auroit donné l'exécution des préliminaires. Ces dures propoſitions ſe firent avec tant de hauteur, que les Députez Hollandois dirent nettement aux Plénipotentiaires de France, qu'il n'y avoit qu'à prendre ou à laiſſer, & qu'on ne leur donnoit que quinze jours pour répondre poſitivement. Ainſi la patience du Roi étant pouſſée à bout, il rappella ſes Agens à la fin de juillet, & fit une Ligue offenſive & défenſive avec l'Eſpagne.

Pendant ces pour-parlers, les Alliez mirent le ſiége devant la ville de Douay, avec 40 bataillons, & 40 eſcadrons, 70 piéces de canon, 80 mortiers ou pierriers, le tout ſous les ordres des Princes d'Anhalt-Deſſau, & du Prince Friſon de Naſſau, dit le Prince d'Orange. Leur armée d'obſervation commandée par les Princes Eugéne de Savoye & Marleborough, prit de ſi grandes précautions pour fortifier ſes lignes, que les Maréchaux de Villars, de Berwick & de Montefquiou jugérent, qu'il n'étoit pas poſſible de ſe flatter de les entamer; ainſi la place où il y avoit 7500 hommes de garniſon, après 52 jours de tranchée ouverte, pendant leſquels on fit 32 ſorties, capitula le 26 juin 1710. Le Comte d'Albergotti Lieutenant Général qui y commandoit, obtint pour lui & pour ſa garniſon tous les honneurs que ſa bravoure méritoit, & le Roi pour lui marquer combien il en étoit content, le fit Chevalier de ſes Ordres, & lui donna le Gouvernement de Sar-Louïs: les autres Officiers qui l'avoient ſecondé, reçurent de srécompenſes proportionnées. Cette conquête coûta 8 à 9000 hommes aux ennemis. Elle fut ſuivie de celle de Béthune, rendue le 28 août par M. du Puy-Vauban, Lieutenant Général après 38 jours de tranchée: il en ſortit le 31 août avec tous les honneurs de la guerre. La ville de Saint-Vénant capitula le 29 ſeptembre, & la garniſon en ſortit honorablement le deuxiéme octobre. Le Prince de Naſſau avoit commandé au ſiége. La ville d'Aire où commandoit le Marquis de Goësbriant, ſoutint 58 jours de tranchée, la garniſon en ſortit le 12 novembre avec tous les honneurs militaires; & ce Marquis en récompenſe de ſa vigoureuſe défenſe fut fait Chevalier des Ordres du Roi, qui lui donna auſſi douze mille livres de penſion.

En Allemagne, le Maréchal de Bezons n'eut point d'autre attention que de faire vivre l'armée du Roi aux dépens des ennemis; & en Dauphiné le Maréchal de Berwick qui avoit en tête les Généraux Thaun & Rebinder, qui commandoient l'armée du Duc de Savoye, ſit beaucoup de rendre inutiles toutes les tentatives ſur la Provence & le Dauphiné, & de les obliger à repaſſer les monts, ſans avoir oſé rien entreprendre.

Les Alliez voyant que le Duc de Noailles étoit entré en Lampourdan avec une petite armée, qui obligeoit le Comte de Staremberg, Général de l'Archiduc, à tenir un corps de ce côté-là, s'aviſérent de faire faire une deſcente dans le Languedoc, où ils s'emparérent du port de Cette & de la ville d'Agde. Ils avoient 26 vaiſſeaux de guerre à la rade de Cette, & ils mirent 3000 hommes à terre. A peine le Duc de Noailles en eut-il été averti, qu'il vola du Lampourdan en Languedoc à la tête d'un détachement, & après la plus diligente marche dont on ait jamais ouï parler, il força les ennemis à ſe rembarquer précipitamment, laiſſant près de 500 des leurs tuez ou priſonniers. Ils ne laiſſérent pas de tirer de l'avantage de cette diverſion, puiſque le Comte de Staremberg rappella vîte les troupes qui faiſoient tête à ce Duc en Lampourdan; ce qui lui aida à remporter ſur le Roi d'Eſpagne les avantages *dont il eſt parlé à l'article particulier de ce Monarque.*

Le ſixiéme juillet de cette année, le Roi maria le Duc de Berry ſon petit-fils à Mademoiſelle d'Orléans, petite-niéce & petite-fille de ſa Majeſté. Le Clergé entrant dans les beſoins de l'Etat, donna 24 millions pour le rachat de ſa capitation, & la dîme royale ſur tous les biens du Royaume fut établie par édit du 14 octobre.

L'année 1711 commença par la conquête de Gironne. Le Roi après la campagne de Dauphiné, fit faire un détachement de l'armée qu'il avoit en ce païs-là, & l'envoya en Rouſſillon. Le Duc de Noailles s'étant mis à la tête de ces troupes, entra en Lampourdan, & s'étant préſenté devant Gironne au mois de décembre, il en continua le ſiége malgré les rigueurs de la ſaiſon, & ſans être rebuté par une pluye des plus violentes, qui ayant duré cinq jours entiers ſans la moindre diſcontinuation, avoit inondé tous les environs. Il emporta d'aſſaut le 26 janvier un des quartiers de la ville, & força la garniſon à capituler & à lui livrer le reſte de la place, quatre Forts & deux redoutes, s'ils n'étoient ſecourus dans l'eſpace de huit jours; & il voulut bien leur accorder les honneurs de la guerre.

La campagne de Flandre ſe paſſa en différentes marches, contremarches, & quelques tentatives de part & d'autre ſur différens poſtes. Le Maréchal de Villars fut attentif à empêcher les ennemis de faire de grandes entrepriſes. Ils ſe contentérent de la priſe de Bouchain, qu'ils inveſtirent le huitiéme août, & qui leur fut rendu le 12 ſeptembre après 19 jours de tranchée ouverte. Ils uſérent de ſupercherie pour retenir la garniſon priſonniére de guerre.

En Allemagne, l'armée du Roi ſous le Maréchal de Harcourt, ſe contenta de ſubſiſter une partie de l'été au delà du Rhin: & & quoiqu'elle fût ſupérieure à celle des ennemis, ſa Majeſté ne voulut pas qu'elle entreprît rien, pour laiſſer tout le loiſir aux Membres du corps Germanique de travailler à l'élection d'un ſucceſſeur à l'Empereur Joſeph, mort le 17 avril 1711, & à dreſſer auparavant une capitulation impériale, qui pût remédier aux abus qui s'étoient gliſſez en Allemagne ſous les précédens régnes, au préjudice des Membres de l'Empire. Leur choix tomba le 12 octobre ſur le frére du défunt: il fut nommé *Charles* VI.

Du côté de la Savoye, le Duc paſſa les monts avec une armée conſidérable, & s'empara de la Tarantaiſe, puis de la Savoye, & pouſſa juſqu'à Chambéry. Il ne menaçoit pas moins que de ravager le Dauphiné, & de mettre à contribution le Bugey, & même le Lyonnois; mais le Maréchal de Berwick ſut diſtribuer ſes troupes ſi avantageuſement, établiſſant ſon quartier général ſous le Fort de Barrault, qu'il fit avorter tous les deſſeins de ſon Alteſſe royale, & l'obligea de s'en retourner chez lui ſans avoir rien fait.

Le Roi avoit envoyé l'année précédente le Duc de Vendôme en Eſpagne, pour y rétablir les affaires du Roi Philippe V, fort dérangées depuis la bataille de Saragoſſe. Nous marquons ailleurs les ſuccès de ce Général. Sa Majeſté très-Chrétienne lui envoya cette année-ci différens bataillons & eſcadrons; & ces troupes Françoiſes ſous les ordres du Marquis d'Arpajon, Maréchal de camp, eurent la gloire d'emporter les châteaux d'Arénes, de Vénaſque, & de Caſtelléon, poſtes des plus importans pour abbréger le chemin de France en Eſpagne; mais le Comte de Muret, Lieutenant Général des armées de France, échoua devant Cardonne, dont après ſix ſemaines, il fut forcé à lever le ſiége le 22 décembre. Ainſi finit cette année; mais on ſe conſola de cet événement, par la nouvelle que l'on reçut que le 13 ſeptembre, le Sieur du Guay-Trouin, commandant une eſcadre Françoiſe, avoit pris la ville de Rio-Janeiro, ſur la côte du Breſil, où la perte des Portugais ſe monta juſqu'à vint-cinq millions, tant par la priſe que l'on fit de quatre vaiſſeaux marchands richement chargez, & l'échoûment de quatre autres vaiſſeaux de guerre, qui furent obligez de ſe brûler eux-mêmes, que par 610000 Cruzades, que la ville envoya pour ſe racheter du pillage, & pluſieurs autres marchandiſes qu'elle donna: les François furent maîtres de cette place pendant deux mois.

Si l'année 1711 avoit été fatale à la France par la perte qu'elle y fit de Monſeigneur le Dauphin, qu'une petite vérole emporta le 14 avril, le commencement de 1712, lui fut encore plus funeſte. Marie-Adelaïde de Savoye, Dauphine, mourut le 12 février, & ſon mari, Dauphin depuis dix mois, nommé auparavant Duc de Bourgogne, la ſuivit le 18 du même mois: perte d'autant plus ſenſible, que c'étoit un Prince des plus accomplis. *Voyez cy-après ſon article ſéparé.* Leurs corps après avoir été expoſez à côté l'un de l'autre ſur un même lit de parade, furent conduits ſur un même chariot funébre, à Saint-Denys, & inhumez enſemble: triſte & lugubre ſpectacle, inouï dans les perſonnes de ce rang, & dont il eſt peu d'exemple parmi les particuliers. Ils avoient deux jeunes Princes encore dans l'enfance: l'aîné qui venoit d'être nommé Dauphin, alla rejoindre ſon pére & ſa mére le huitiéme mars ſuivant. Ainſi la France en moins d'onze mois de tems, vit périr le pére, le fils & le petit-fils, tous trois Dauphins.

La douleur que toutes ces morts cauſérent aux François, fut

des plus vives; & il ne falloit pas moins pour la tempérer, que les eſpérances que l'on conçut d'une paix prochaine. Anne, Reine de la Grande Bretagne, ſenſible aux maux dont l'Europe étoit accablée par une auſſi longue guerre, ſe rendit attentive aux propoſitions que le Roi lui fit faire; & ſa Majeſté très-Chrétienne qui avoit déja accordé aux Anglois qui voudroient prendre ſes paſſeports, la liberté du commerce dans ſes ports, écouta volontiers celles de cette Princeſſe. On étoit convenu de part & d'autre de certains préliminaires; & le Roi fit partir dans le mois de janvier, ſes Plénipotentiaires pour Utrecht, lieu deſtiné au Congrès général. Ce furent le Maréchal d'Uxelles, l'Abbé de Polignac, & le Sieur Meſnager, Maître des Comptes à Rouen, & Chevalier de l'Ordre de ſaint Michel, homme très-intelligent dans le commerce, & qui avoit ſigné à Londres au nom du Roi, le mois d'octobre précédent, ces préliminaires acceptez par la Reine. Sa Majeſté Britannique envoya de ſon côté pour ſes Plénipotentiaires, Milord Robinſon, Evêque de Briſtol, Garde du Sceau privé; Milord Rabi, Comte de Strafford, & M. Prior, qui entendoit parfaitement les affaires du commerce. Les Alliez envoyérent auſſi chacun leurs Miniſtres à cette aſſemblée.

Pendant que les conférences ſe tenoient, les armées ſe mirent en campagne. Le Prince Eugéne de Savoye qui avoit le commandement de celle des Alliez en Flandre, entreprit le ſiége du Quênoy, & emporta cette place le troiſiéme juillet, & fit la garniſon priſonniére de guerre. Il fut enſuite ſe préſenter devant Landrecy, ville dont la priſe auroit ouvert aux ennemis l'entrée du Royaume: mais deux événemens inopinez, déconcertérent cette entrepriſe. Le premier fut une ſuſpenſion d'armes, entre l'Angleterre, la France & l'Eſpagne, qui fut publiée le 17 juillet; en conſéquence de quoi, le Duc d'Ormond, qui avoit ſuccédé en la charge de Général des Anglois, au Duc de Marleborough, que la Reine avoit dépoſé, ſe ſépara avec les troupes qui étoient ſous ſes ordres, de la grande armée: ce qui l'affoiblit conſidérablement. Le ſecond événement fut que les Maréchaux de Villars & de Monteſquiou, qui commandoient l'armée du Roi en Flandre, après avoir reçu ordre de Sa Majeſté de tout entreprendre pour faire lever ce ſiége, feignirent d'aller droit aux lignes de Landrecy; puis tournant tout à coup, ils tombérent inopinément le 24 juillet ſur un camp de dix-ſept bataillons, retranchez à Dénain ſur l'Eſcaut, & le forcérent, de maniére que tout fut tué, noyé ou pris. Un convoi de 500 chariots qui étoit en marche pour le camp de Landrecy, ſous l'eſcorte de cinq cens chevaux, eut le même ſort. Cela fut ſuivi de la priſe de Marchiennes, où il y avoit ſix bataillons, 500 hommes détachez de la garniſon de Douay, & trois eſcadrons de cavalerie, qui reſtérent tous priſonniers de guerre, qui joints à ceux qui furent pris à Dénain, & dans quelques autres poſtes le long de la Scarpe, firent le nombre de plus de 7000 hommes, avec plus de 400 Officiers, au nombre deſquels ſe trouvérent le Comte d'Albemarle & le Sieur Sickinge, Lieutenans Généraux; un Prince d'Anhalt, un Prince de Holſtein, le Sieur Zobel, le Comte Corneille de Naſſau, & le Baron d'Alberg, Maréchaux de camp. Le Comte de Dhona, Lieutenant Général & Gouverneur de Mons, & le Comte de Naſſau-Woudembourg, Maréchal de camp, furent noyez, & un jeune Prince d'Anhalt tué. On remporta trente-ſept drapeaux, & trois étendards, on trouva dans Marchiennes une grande quantité de canons, de même que toutes ſortes de munitions de guerre & de bouche, chargées ſur plus de cent cinquante balandres. Ainſi l'armée des ennemis conſidérablement affoiblie par une perte auſſi grande & privée de communication avec les places qu'ils occupoient du côté de la Scarpe, fut obligée de lever le ſiége de Landrecy pour ſe retirer du côté de Mons.

Ces avantages donnérent lieu au Maréchal de Villars, d'aſſiéger Douay, qu'il emporta le huitiéme ſeptembre, après 25 jours de tranchée ouverte, & fit la garniſon priſonniére de guerre. Le Quênoy ne tint que 15 jours, & fut repris le quatriéme octobre, la garniſon à diſcrétion: on y trouva 116 groſſes piéces de canon, un grand nombre d'autres moyennes & de petites, 40 mortiers, quatre à cinq cens milliers de poudre, & de grands amas de munitions de guerre, qui avoient été préparez pour le ſiége de Landrecy, le tout eſtimé plus de trois millions. Le 19 du même même mois, Bouchain eut le même ſort, n'ayant tenu que dix jours de tranchée; ce qui termina cette brillante campagne.

Du côté d'Allemagne, l'armée du Roi qui étoit ſous les ordres du Maréchal de Harcourt, ſe contenta de tenir les ennemis en reſpect. Le Maréchal de Berwick en fit autant en Dauphiné; & à peine arrivé à la Cour au retour de ſa campagne, le Roi l'envoya en Catalogne avec un détachement conſidérable de l'armée qu'il avoit commandée pendant l'été. Il s'agiſſoit de forcer les ennemis à lever le blocus de Girone. Cette place fermée depuis la fin d'avril, ne ſubſiſtoit plus que par la conſtance de la garniſon, animée par le Marquis de Brancas, qui en étoit Gouverneur: elle ne vivoit que de chair de cheval, de mulet & de bourique, depuis le premier novembre: on en étoit venu aux chiens, aux chats & aux rats. L'armée du Roi paſſa les Pyrénées le 26 décembre. Le Maréchal Comte de Staremberg qui étoit arrivé à ce blocus au commencement du même mois, s'étoit retranché à la Côte Rouge, demi-lieue en deçà de Girone, endroit qu'il croyoit inacceſſible, & par où il falloit naturellement paſſer pour ſecourir cette ville; mais à la veille d'être attaqué, il ne jugea pas à propos d'attendre l'effort de 20000 hommes de bonnes troupes, commandées par le Maréchal de Berwick: il décampa la nuit du deux au trois janvier 1713, & Girone après huit mois & quelques jours de blocus, fut délivrée ſans coup férir.

On eut des nouvelles en même tems que le Sieur Caſſard, Chef d'une eſcadre de vaiſſeaux François, s'étant préſenté au mois d'octobre devant Suriname, Colonie Hollandoiſe dans l'Amérique, il l'avoit forcée de ſe racheter du pillage, par une rançon de plus d'un million de livres. Enfin le 15 novembre la ſuſpenſion d'armes avec le Portugal fut ſignée à Utrecht par les Plénipotentiaires des deux Rois.

Au commencement de 1713, les conférences ſe continuérent avec tant de ſuccès à Utrecht, qu'enfin après avoir ſigné un traité de neutralité pour l'Italie, & un autre pour l'évacuation de la Catalogne par les troupes Allemandes, la paix fut ſignée en cette ville le onziéme avril, avec l'Angleterre, le Portugal, le Duc de Savoye, le Roi de Pruſſe, & les Hollandois. Cela avoit été précédé le cinquiéme novembre 1712, d'une renonciation ſolemnelle du Roi d'Eſpagne pour lui & ſa poſtérité, à tous les droits qu'il pourroit jamais avoir à la Couronne de France, & d'une pareille renonciation du Duc de Berry, & du Duc d'Orléans, à tous ceux qu'ils pourroient avoir à la Couronne d'Eſpagne, celle-ci datée du 19 novembre, & celle-là du 24 du même mois, & ces actes après avoir été admis par le Roi dans ſon Conſeil au mois de mars 1713, avoient été enregîtrez au Parlement de Paris, en préſence du Duc de Berry, du Duc d'Orléans, des Princes du ſang, & des Ducs & Pairs, qui étoient alors à Paris: ils le furent de même dans tous les autres Parlemens du Royaume.

Par le traité fait avec l'Angleterre, le Roi reconnut la ſucceſſion à la Couronne de la Grande Bretagne, ainſi qu'elle avoit été réglée par les loix du Royaume, tant ſous le régne du Roi Guillaume III, que ſous le régne de la Reine Anne, en faveur de la Princeſſe Sophie Palatine, Douairiére de Brunſwick-Hanover & ſes héritiers dans la ligne Proteſtante de Hanover, & promit pour lui & ſes ſucceſſeurs de n'en reconnoître jamais d'autres, & de n'aſſiſter en aucune maniére ceux qui dans la ſuite voudroient s'y oppoſer; de faire raſer toutes les fortifications de Dunkerque, de combler le port, & de ruïner les écluſes, dans le terme de cînq mois, après la paix conclue & ſignée, ſans pouvoir jamais les faire réparer, à condition pourtant que cette démolition ne commenceroit qu'après que le Roi auroit été mis en poſſeſſion généralement de tout ce qui lui devoit être cédé en équivalent. Le Roi reſtitua encore au Royaume & à la Reine d'Angleterre, la Baye & le Détroit de Hudſon, avec toutes les terres, mers, rivages, fleuves, & lieux qui en dépendent, & tous les Forts conſtruits, tant avant que depuis que les François s'en étoient rendus maîtres, en leur entier & en l'état qu'ils ſe trouvoient lors de la ſignature du traité, de même que celui que les François poſſédoient dans l'Iſle de Saint-Chriſtophle; la nouvelle Ecoſſe, autrement dite l'Acadie, & la ville de Port-Royal, appellée maintenant Annapolis Royale; l'Iſle de Terre-Neuve, la ville & Fort de Plaiſance, reſervant ſeulement à la Couronne de France, l'Iſle *dite* Cap Breton, & toutes les autres ſituées dans l'emboûchure & dans le Golfe de Saint-Laurent.

Quant aux Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, le Roi par un traité ſigné avec leurs Plénipotentiaires, s'obligea de leur faire remettre pour la Maiſon d'Autriche, tout ce que Sa Majeſté ou ſes Alliez occupoient des Païs-Bas, que Charles II, Roi d'Eſpagne avoit poſſédé conformément au traité de Ryſwick, pour que la Maiſon d'Autriche en puiſſe joüir à perpétuité, ſelon l'ordre de ſucceſſion de ladite Maiſon, après qu'elle ſeroit convenue avec les Etats Généraux, de la maniére dont leſdits Païs-Bas Eſpagnols leur ſerviroient à l'avenir de barriére & de ſureté. On excepta ſeulement une partie de la Gueldre pour le Roi de Pruſſe, *ainſi qu'on le dira cy-après*, & une Terre dans le Duché de Luxembourg ou dans celui de Limbourg, de la valeur de 30000 écus de revenu, qui ſeroit érigée en Principauté en faveur de la Princeſſe des Urſins (Marie de la Tremoille-Noirmoutier) & de ſes héritiers. Le Roi promit en même tems, de faire donner par l'Electeur de Baviére aux Etats Généraux pour la Maiſon d'Autriche, une ceſſion & tranſport de tout le droit que ſon Alteſſe électorale pouvoit avoir ou prétendre ſur leſdits Païs-Bas Eſpagnols en tout ou en partie, à condition pourtant que ce Prince retiendroit la ſouveraineté & les revenus du Duché de Luxembourg, de la ville & Comté de Namur, & de la ville de Charleroy, juſqu'à ce qu'il eût été rétabli dans tous les Etats qu'il poſſédoit dans l'Empire avant la guerre, à l'exception du Haut Palatinat, & qu'il eût été mis dans le rang de IX Electeur, & en poſſeſſion du Royaume de Sardaigne & du tître de Roi. Enfin le Roi céda aux Etats Généraux pour la Maiſon d'Autriche, la ville de Saint-Menin & ſa verge; Tournay & le Tournaiſis, excepté Saint-Amand & Mortagne; Furnes & ſon territoire; le Fort de la Kenoque; les villes de Loo, de Dixmude, d'Ypres, & la Châtellenie, avec Rouſſelais, Poperingue, Warneton, Commines, & Warwick: & on lui rendit Lille & toute ſa Châtellenie, le païs de Laleu, le bourg de la Gourgue, Aire, Béthune, & Saint-Vénant, avec les Forts François, leurs Bailliages, gouvernances, appartenances & dépendances.

Dans le traité fait avec le Portugal, le Roi ſe déſiſta pour toûjours, en faveur de ſa Majeſté Portugaiſe, de tous droits & prétentions ſur les Terres du Cap du Nord, ſituées entre la riviére des Amazones & celle du Japon, ou de Vincent Pinſon, avec pouvoir à ce Monarque d'y faire rebâtir les Forts d'Arguais & de Camau ou Maſſapa, & autres qui avoient été démolis; en exécution du traité proviſionel fait à Lisbonne le quatriéme mars 1700, entre leurs Majeſtez. De plus, ſa Majeſté très-Crétienne reconnut que les deux bords & la navigation de la riviére des Amazones, appartenoit en toute propriété & ſouveraineté au Roi de Portugal; ſe déſiſtant de tout droit qu'elle pourroit avoir ſur quelque autre domaine de Portugal, & promit que les Habitans de Cayenne, ni autres ſes Sujets, n'iroient point commercer dans les endroits ſuſmentionnez, & d'empêcher même les Miſſionnaires François d'entrer dans ce païs.

Par

Par le traité fait avec le Duc de Savoye, ſa Majeſté lui céda la Vallée de Pragélas avec les Forts d'Exilles & de Feneſtrelles, les Vallées d'Oulx, de Sézane, de Bardonache & du Château-Dauphin, & tout ce qui eſt à l'eau pendante des Alpes du côté de Piémont: le Duc de Savoye céda de ſon côté au Roi, la Vallée de Barcelonette & ſes dépendances; & l'on convint que deſormais les ſommitez des Alpes & montagnes, ſerviroient de limites entre la France, le Piémont, & le Comté de Nice; en ſorte que les plaines qui ſe trouveroient ſur les hauteurs, ſeroient partagées, & que la moitié avec les eaux pendantes du côté de Dauphiné & de la Provence, appartiendroient à ſa Majeſté très-Chrétienne; & celles du côté du Piémont, & du côté de Nice, à ſon Alteſſe Royale de Savoye. De plus, le Roi conſentit à la ceſſion faite par le Roi d'Eſpagne, ſon petit-fils, du Royaume de Sicile au Duc de Savoye, & reconnut ce Prince & ſa poſtérité maſculine pour héritiers des Eſpagnes, au défaut de la poſtérité du Roi Philippe V, & approuva les ceſſions faites par le feu Empereur Léopold à ſon Alteſſe Royale de Savoye, par un traité du huitiéme novembre 1703, de la partie du Montferrat, qui avoit été poſſédée par le dernier Duc de Mantoue, des provinces d'Alexandrie & de Valence, avec toutes les Terres, entre le Pô & le Tanaro, de la Lomelline, de la Vallée de Seſia, & du droit ou exercice de droit ſur les fiefs des Langhes, & ce qui concernoit dans ce traité de 1703 le Vigévanaſque, ou ſon équivalent.

Enfin par le traité conclu avec la Pruſſe, le Roi céda à ſa Majeſté Pruſſienne, au nom du Roi Catholique, la partie du haut Quartier de la Gueldre Eſpagnole, dont ce Prince étoit déja en poſſeſſion, & notamment la ville de Gueldre avec les Préfectures, bourgs, terres, &c. qui ſont compriſes dans ce haut Quartier, & le païs de Keſſel avec le Bailliage de Krickenbeck. Outre cela le Roi reconnut le Roi de Pruſſe pour ſouverain Seigneur de la Principauté de Neufchâtel & de Vallengin; & ſa Majeſté Pruſſienne céda de ſon côté au Roi tous ſes droits ſur la Principauté d'Orange, & ſur les Seigneuries & lieux de la ſucceſſion de Challon & de Châtelbelin, ſituez en France & dans le Comté de Bourgogne, le Roi de Pruſſe ſe chargeant de ſatisfaire par un équivalent les héritiers du feu Prince de Naſſau & de Friſe. Il fut pourtant permis au nouveau Roi, de revêtir du nom de Principauté d'Orange, la partie de la Gueldre qui lui fut cédée par ce traité, & d'en retenir le nom & les armes.

Après la ſignature de ces traitez, qui furent ratifiez & publiez dans toutes les formes, le Roi voulut bien encore donner à l'Empereur & aux autres Princes de l'Empire un délai juſqu'au premier juin, pour accepter les propoſitions qu'il leur avoit faites; & les ayant rejettées, il fit marcher ſon armée en Allemagne, ſous les ordres des Maréchaux de Villars & de Bezons, qui par une marche précipitée, qu'ils dérobérent au Prince Eugéne de Savoye, Généraliſſime des armées de l'Empire, firent aſſiéger Landau, où commandoit le Prince Alexandre de Wirtemberg, lequel après une vigoureuſe réſiſtance pendant 56 jours de tranchée ouverte, fut obligé de ſe rendre lui & la garniſon priſonniers de guerre par capitulation du 20 août. Quelque tems après, l'armée marcha du côté de Fribourg, & après avoir battu le 20 ſeptembre le Général Vaubonne dans un poſte qui couvroit cette place, on l'inveſtit. La tranchée fut ouverte le premier octobre: il y avoit ſeize bataillons dans la place faiſant 13000 hommes. Le premier novembre, le Gouverneur s'étant retiré dans les Forts & châteaux, abandonna dans la ville à la diſcrétion du Maréchal de Villars, plus de 3500 hommes tant ſains, malades que bleſſez, & les femmes & enfans de ſes troupes avec tous les bagages. Les troupes du Roi entrérent le même jour dans Fribourg: il y eut enſuite des pour-parlers, & ſans tirer un ſeul coup, ce Gouverneur rendit le 16 novembre tous les Forts & châteaux par capitulation. On lui accorda tous les honneurs de la guerre, & il ſortit le 22 ſa garniſon diminuée de plus de 6000 hommes. Ces heureux ſuccès obligérent l'Empereur de penſer tout de bon à la paix: il envoya au Prince Eugéne de Savoye ſes pleins-pouvoirs, pour en traiter. Le Roi donna les ſiens au Maréchal de Villars; & ces deux Généraux ſe rendirent le 26 du même mois au château de Raſtadt dans le Marquiſat de Bade.

Ce fut là qu'ils ſignérent le ſixiéme mars 1714, un traité de paix entre l'Empereur & le Roi en XXXVII articles, par leſquels ſa Majeſté s'engagea à rendre à ſa Majeſté Impériale le Vieux-Briſac, Fribourg, le Fort de Kell, & tout ce que la France poſſédoit à la droite du Rhin; que les Forts bâtis dans les iſles de ce fleuve ſeroient raſez, à l'exception du Fort Louïs, qui reſteroit au Roi, de méme que tous les Forts bâtis à la gauche de ce fleuve, & Landau. Le Roi reconnut la dignité Electorale dans la Maiſon de Brunſwic-Hanover. De ſon côté l'Empereur rétablit le Prince Clément de Baviére dans ſon Archevêché de Cologne avec ſa dignité Electorale, de même que dans ſes Evêchez d'Hildesheim, de Ratisbonne, de Liége, &c. & l'Electeur de Baviére ſon frére dans ſa dignité d'Electeur, & dans la poſſeſſion entiére de ſes Etats, comme il les avoit avant la guerre. Les traitez de Weſtphalie, de Nimégue & de Ryſwick, ſervirent de fondement à celui-ci: & l'on convint que la paix avec l'Empire ſe traiteroit à Bade en Suiſſe. Les Plénipotentiaires s'y aſſemblérent: ce furent de la part de la France Meſſieurs le Comte du Luc, Ambaſſadeur de ſa Majeſté en Suiſſe, & Barberye de Saint-Conteſt, Maître des Requêtes & Intendant à Metz, qui applanirent toutes les difficultez, enſuite de quoi le Prince Eugéne de Savoye s'y rendit de la part de l'Empereur à qui l'Empire avoit donné plein pouvoir de traiter, & le Maréchal Duc de Villars de la part du Roi, & ils ſignérent le ſeptiéme ſeptembre un traité de paix entre la France & l'Empire.

Les Barcelonois perſiſtans dans leur revolte contre le Roi d'Eſpagne, le Roi prêta au Prince ſon petit-fils, un nombre conſidérable de ſes troupes ſous la conduite du Maréchal Duc de Berwick, pour faire conjointement avec les troupes de ſa Majeſté Catholique, le ſiége de cette capitale de la Catalogne. Ce Généraliſſime l'emporta d'aſſaut le douziéme ſeptembre, après une défenſe deſeſpérée de la part de ſes Habitans, pendant 62 jours de tranchée; & en décembre le Roi donna ordre à ſes troupes d'évacuer Gironne, Roſes, & tout le Lampourdan, qu'elles avoient juſqu'alors gardées & défendues pour le Roi d'Eſpagne contre les ennemis de ce Prince & les Revoltez de Catalogne.

Enfin le Roi Louïs XIV commençoit à jouïr des fruits de la paix, lorſqu'il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut en ſon château de Verſailles le Dimanche premier ſeptembre 1715, en la 77 année de ſon âge preſque accomplie, & dans la 73 année de ſon régne, le plus long dont il y ait mémoire depuis l'établiſſement de la Monarchie, & même dans l'Hiſtoire. Son corps fut porté en l'Abbaïe de Saint-Denys, ſon cœur aux Jéſuites rue Saint-Antoine, & ſes entrailles en l'égliſe de Paris. Le Roi LOUIS XV, ſon arriére-petit fils lui a ſuccédé. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de FRANCE.

L'Hiſtoire que l'on conſacre à la mémoire de ce Prince, inſtruira plus à fond la poſtérité des merveilles de ſon régne, que nous n'avons fait qu'effleurer. Au lieu qu'on ne l'expoſe ici que comme Conquérant, il y ſera répréſenté ſous une idée infiniment plus étendue, ſage, juſte, bien-faiſant, pieux, enfin brillant de toutes les vertus qui peuvent former un Héros accompli. On y verra les loix rétablies dans toute leur pureté; la juſtice rendue ſans diſtinction de rang ni de perſonnes; la fureur des duels étouffée; le commerce étendu juſques aux climats les plus reculez; les Arts & les Sciences élevez au plus haut degré de perfection; des Rois ſecourus & protegez; l'Egliſe gouvernée par des Sujets également ſavans & vertueux; l'impiété proſcrite; la Religion vengée & triomphante; le vice toûjours abattu & puni, & la vertu toûjours heureuſe & recompenſée. Ce Prince paroîtra véritablement grand juſques dans ſon domeſtique, plus fortuné mille fois en cela qu'Auguſte, auquel on l'a comparé tant de fois; bon époux, heureux pére, & plus aimable encore pour ceux qui eurent le bonheur de l'approcher, dans les momens de ſa vie privée, qu'admirable pour ceux qui le conſidéreront environné du pompeux appareil de toute ſa puiſſance. Un ſi grand ſujet eſt reſervé pour de plus ſavantes mains. Le reſpect & les bornes étroites de cet Ouvrage nous défendent d'y toucher. On peut donnner ici place au Diſtique ſuivant compoſé à l'occaſion de la conquête de la Lorraine & de la Franche-Comté, & de celles de l'année 1672 dans les Provinces-Unies,

Una dies Lotharos, Burgundos hebdomas una,
Una domat Batavos Luna, quid annus erit?

Le Roi Louïs XIV avoit pris le ſoleil pour le corps de ſa deviſe *Nec pluribus impar*, ou bien *Sufficit hic terris*, ou bien *Omnibus unus*, ou bien *Pluribus idem.*

AVERTISSEMENT.

„ Il paroît aſſez que tout ce long article, a été fait à Paris, „ & que l'Auteur a moins cherché à dire la vérité, qu'a relever „ la gloire de ſa Nation, & celle de ſon Souverain. On feroit „ très-mal de l'en croire ſur ſa parole. On doit néceſſairement, „ ſi on ne veut être trompé, conſulter ſur les mêmes faits les „ autres Hiſtoriens, & ſur tout ceux qui écrivent dans un païs de „ liberté tel que la Hollande, où le Souverain permet que l'on „ diſe également ce qui lui eſt avantageux & deſavantageux, „ pourvu qu'on ne diſe rien que de certain & de public. L'Au„ teur exaggére par tout les avantages de ſon parti, extenue ceux „ du parti oppoſé, & en ſupprime quelques-uns des plus conſi„ dérables & des plus publics. Par exemple, il ne dit qu'un „ mot de la levée du ſiége de Turin, & de la défaite entiére de „ l'armée de France, qui l'aſſiégeoit; ce qui obligea les François „ à abandonner entiérement toute l'Italie, ſans qu'ils y ayent „ jamais remis le pié depuis: entrepriſe dans laquelle le Prince „ Eugéne aquit une gloire immortelle. Il paſſe legérement ſur „ la levée du ſiége de Barcelone, que Philippe V, Roi d'Eſpa„ gne, aſſiégeoit avec toutes ſes forces: événement, qui faillit „ à lui faire perdre tous ſes Etats, ſi on avoit ſu en profiter. Il „ ne dit preſque rien de la victoire remportée ſur l'armée du même „ Prince près de Saragoce, qui fit que les Alliez pénétrérent juſ„ ques à Madrid, dont ils furent maîtres pendant quelque tems. „ On n'a pourtant pas voulu omettre cet article, afin qu'il n'y „ ait rien dans l'édition de Paris, qui ne ſe trouve dans celle de „ Hollande. " * La Barde, *de Reb. Gall.* Priolo, *de Reb. Gall.* Gualdo Priorati, *Hiſt. de la Paix.* Malingre de S. Lazare, *Hiſt. de Louïs XIV.* Ceriziéres, *Campagnes de Louïs XIV.* Brianville & de Marolles, *Abbrégé de l'Hiſt. de France.* Pelliſſon, *Eloge du Roi.* Fuldenus & Brachelius, *Hiſt. ſui temp. Mémoires de* du Pleſſis. Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme, *Hiſt. des Grands Offic. de la Couronne. Faſtes de Louïs le Grand. Eſſais de l'Hiſt. de Louïs le Grand.* On peut auſſi conſulter *les Hiſtoires de* Larrey, *de* Limiers, *du* Pére Daniel, *les Mémoires de la minorité de Louïs XIV, les Mémoires du* Cardinal de Retz, *& de* Joly, Benoît, *Hiſt. de l'Edit de Nantes, &c.*

TESTAMENT DE LOUIS XIV.

Ceci eſt nôtre diſpoſition & ordonnance de derniére volonté, pour la tutelle du Dauphin nôtre arriére-petit-fils, & pour le Conſeil de la Régence que Nous voulons être établi après nôtre décès pendant la minorité du Roi.

COmme par la miſéricorde de Dieu, la guerre, qui pendant pluſieurs années a agité nôtre Royaume des événemens différens qui Nous ont cauſé de juſtes inquiétudes, eſt heureuſement terminée, Nous n'avons préſentement rien plus à cœur que de procurer à nos Sujets le ſoulagement que le tems de la guerre ne Nous à pas permis de leur donner, les mettre en état de jouïr long-tems des fruits de la paix & éloigner tout ce qui pourroit troubler leur tranquillité.

Nous croyons dans cette vue devoir étendre nos ſoins paternels à prévoir & prévenir autant qu'il dépend de Nous, les maux dont nôtre Royaume pourroit être troublé, ſi par l'ordre de la Divine Providence nôtre décès arrivé avant que nôtre arriére-petit-fils, qui eſt l'héritier préſomptif de nôtre Couronne, ait atteint ſa quatorziéme année, qui eſt l'âge de la majorité. C'eſt ce qui Nous a engagé à pourvoir à la tutelle, & à l'éducation de ſa perſonne & à former pendant ſa minorité un Conſeil de Régence capable par la prudence, la probité & la grande expérience de ceux que Nous choiſirons pour le compoſer, de conſerver le bon ordre dans le Gouvernement de l'Etat & maintenir nos Sujets dans l'obéïſſance qu'ils doivent au Roi mineur.

Le Conſeil de Régence ſera compoſé du Duc d'Orléans, Chef du Conſeil, du Duc de Bourbon, quand il aura 24 ans accomplis, du Duc du Maine, du Comte de Toulouſe, du Chancelier de France, du Chef du Conſeil Royal, des Maréchaux de Villeroy, de Villars, d'Uxelles, de Tallard, & de Harcourt, des quatre Sécretaires d'Etat & du Contrôlleur Général des Finances.

Nous les avons choiſis par la connoiſſance que Nous avons de leur capacité, de leurs talens & du fidéle attachement qu'ils ont toûjours eu pour nôtre perſonne, & que Nous ſommes perſuadez qu'ils auront de même pour le Roi mineur.

Voulons que la perſonne du Roi mineur ſoit ſous la tutelle & garde du Conſeil de Régence. Mais comme il eſt néceſſaire que ſous l'autorité de ce Conſeil, quelque perſonne d'un mérite univerſellement reconnu & diſtingué par ſon rang, ſoit particuliérement chargé de veiller à la ſûreté, conſervation & éducation du Roi mineur, Nous nommons le Duc du Maine pour avoir cette autorité, & remplir cette importante fonction du jour de nôtre décès. Nous nommons auſſi pour Gouverneur du Roi mineur, ſous l'autorité du Duc du Maine, le Maréchal de Villeroy, qui animez tous deux par un même eſprit, agiront tous deux avec un parfait concert & qui n'omettront rien pour lui inſpirer les ſentimens de vertu, de Religion & de grandeur d'ame, que Nous ſouhaitons qu'il conſerve toute ſa vie.

Voulons que tous les Officiers de la Garde & de la Maiſon du Roi, ſoient tenus de reconnoître le Duc du Maine, & de lui obéïr en tout ce qu'il leur ordonnera, pour le fait de leurs charges, qui auront rapport à la perſonne du Roi mineur, à ſa garde & à ſa ſûreté. En cas que le Duc du Maine vienne à manquer avant nôtre décès ou pendant la minorité du Roi, Nous nommons en ſa place le Comte de Toulouſe, pour avoir la même autorité & remplir les mêmes fonctions, pareillement ſi le Maréchal de Villeroy décéde avant Nous, ou pendant la minorité du Roi, Nous nommons à ſa place le Maréchal de Harcourt.

Voulons que toutes les affaires qui doivent être décidées par autorité ſans aucune exception ni réſerve, ſoit qu'elles concernent la guerre ou la paix, la diſpoſition ou adminiſtration des Finances, ou qu'il s'agiſſe du choix des perſonnes qui doivent remplir les Archevêchez, Evêchez, Abbaïes, & autres Bénéfices, dont la nomination doit appartenir au Roi mineur, la nomination aux charges de Sécretaires d'Etat, à celle de Contrôlleur général des Finances, à celle des Officiers de guerre, tant de terre qu'Officiers de Marine & des galéres, aux Officiers de Judicature, tant des Cours ſupérieures qu'autres, à celle des Finances, à celle de Gouverneurs, Lieutenants Généraux, pour le Roi dans les provinces, à celle des Etats Majors des places fortes, tant des frontiéres que des provinces du dedans du Royaume, aux charges de la Maiſon du Roi, & généralement pour toutes les charges, commiſſions & emplois auxquels le Roi doit nommer, ſoient propoſez & délibérez au Conſeil du Roi, & que les réſolutions ſoient priſes à la pluralité des ſuffrages, ſans que le Duc d'Orléans, Chef du Conſeil, puiſſe ſeul par ſon autorité particuliére rien déterminer, ſtatuer & ordonner, & ſans faire expédier aucun ordre du Roi mineur autrement que ſuivant l'avis du Conſeil de Régence.

S'il arrive qu'il y ait dans quelques affaires diverſité de ſentimens dans le Conſeil de la Régence, ceux qui y aſſiſteront ſeront obligez de revenir à deux avis & celui du plus grand nombre prévaudra toûjours; mais s'il arrivoit qu'il y eût pour les deux avis égalité de ſuffrages, en ce cas ſeulement l'avis du Duc d'Orléans, comme Chef, prévaudra.

Lors qu'il s'agira de nommer aux Bénéfices, le Confeſſeur du Roi entrera au Conſeil de Régence pour y préſenter le Mémoire des Bénéfices, & propoſer les perſonnes qu'il croira capables de les remplir.

Seront auſſi admis au même Conſeil extraordinairement, lorsqu'il s'agira de la nomination aux Bénéfices, deux Archevêques ou Evêques de ceux qui ſe trouveront à la Cour & qui ſeront avertis par l'ordre du Conſeil de la Régence de s'y trouver, & de donner leur avis ſur le choix des ſujets propoſez.

Le Conſeil de Régence s'aſſemblera quatre ou cinq jours la ſemaine, dans la chambre ou cabinet en l'appartement du Roi mineur, & auſſi-tôt que le Roi aura dix ans accomplis, il pourra y aſſiſter, non pas pour décider & ordonner, mais pour entendre & pour prendre les premiéres connoiſſances des affaires.

En cas d'abſence ou empêchement du Duc d'Orléans, celui qui ſe trouvera être le premier par ſon rang tiendra le Conſeil, afin que le cours des affaires ne ſoit pas interrompu; & s'il y a quelque partage de voix, la ſienne prévaudra.

Il ſera tenu regître par le plus ancien des Sécretaires d'Etat qui ſe trouveront au Conſeil, de tout ce qui aura été délibéré & réſolu, pour être enſuite les expéditions faites au nom du Roi mineur par ceux qui en ſeront chargez.

Si avant qu'il plaiſe à Dieu Nous appeller à lui, quelqu'un de ceux que Nous avons nommez pour remplir le Conſeil de la Régence, décéde ou ſe trouve hors d'état d'y entrer, Nous réſervons d'y pourvoir & de nommer une autre perſonne pour remplir la place, & Nous le ferons par un Ecrit qui ſera entiérement de nôtre main, & qui ne paroîtra pareillement qu'après nôtre décès; & ſi Nous ne nommons perſonne, le nombre de ceux qui doivent compoſer le Conſeil de la Régence demeurera réduit à ceux qui ſe trouveront vivans au jour de nôtre mort.

Il ne ſera fait aucun changement au Conſeil de la Régence tant que durera la minorité; ſi quelqu'un de ceux que Nous y avons nommez, vient à manquer, la place vacante pourra être remplie par le choix & par la délibération du Conſeil de la Régence ſans que le nombre de ceux qui le doivent compoſer tel qu'il aura été au jour de nôtre décès, puiſſe être augmenté; & le cas arrivant que pluſieurs de ceux qui le compoſent ne puiſſent pas y aſſiſter par maladies ou autres empêchemens, il faudra qu'il s'y trouve toûjours au moins le nombre de ſept, de ceux qui ſont nommez pour le compoſer, afin que les délibérations qui auront été faites, ayent leur entiére force & autorité; & à cet effet dans tous les Edits, Déclarations, Lettres patentes, proviſions & Actes qui doivent être délibérez au Conſeil de la Régence, & qui ſeront expédiez pendant la minorité, il ſera fait mention expreſſe du nom des perſonnes qui auront aſſiſté au Conſeil dans lequel les Edits, Déclarations, Lettres patentes, & autres expéditions auront été reſolues.

Nôtre principale occupation pendant la durée de nôtre régne, a toûjours été de conſerver dans nôtre Royaume, la pureté de la Religion Catholique, d'en éloigner toutes ſortes de nouveautez, & Nous avons fait tous nos efforts pour réünir à l'Egliſe ceux qui en étoient ſéparez. Nôtre intention eſt que le Conſeil de la Régence s'attache à maintenir les loix & les réglemens que Nous avons faits à ce ſujet, & Nous exhortons le Dauphin nôtre arriére-petit-fils, lorsqu'il ſera en âge de gouverner, de ne jamais ſouffrir qu'il y ſoit donné atteinte, comme auſſi de ſoutenir avec la même fermeté les Edits que Nous avons faits contre les duels, regardant les loix ſur le fait de la Religion & ſur le fait des duels comme les plus néceſſaires & les plus utiles pour attirer la bénédiction de Dieu ſur nôtre poſtérité & ſur nôtre Royaume, & pour la conſervation de la Nobleſſe, qui en fait la principale partie.

Nôtre intention eſt, que les diſpoſitions contenues dans nôtre Edit du mois de juillet dernier, en faveur du Duc du Maine & du Comte de Toulouſe, & leurs Deſcendans, ayent toûjours leur entiére exécution, ſans qu'en aucun tems il puiſſe être donné atteinte à ce que Nous avons déclaré être en cela de nôtre volonté.

Entre les différens établiſſemens que Nous avons faits durant le cours de nôtre régne, il n'y en a point qui ſoit plus utile à l'Etat que celui de l'Hôtel royal des Invalides. Il eſt bien juſte que les Soldats qui par leurs bleſſures, & par leurs longs ſervices & leur âge ſont hors d'état de travailler & de gagner leur vie, ayent une ſubſiſtance aſſurée pour le reſte de leurs jours, & que pluſieurs Officiers qui ſont dénuez des biens de la fortune y reçoivent auſſi une retraite honorable. Toutes ſortes de motifs doivent engager le Dauphin, & tous les Rois nos ſucceſſeurs à ſoutenir cet établiſſement & à lui accorder une protection particuliére. Nous les y exhortons autant qu'il eſt en nôtre pouvoir.

La fondation que Nous avons faite en la Maiſon de Saint-Cyr pour l'éducation de 250 Demoiſelles, donnera perpétuellement à l'avenir aux Rois nos ſucceſſeurs, un moyen de faire des graces à pluſieurs familles de la Nobleſſe du Royaume, qui ſe trouvant chargées d'enfans avec peu de biens, auroient du regret de ne pouvoir pas fournir à la dépenſe néceſſaire pour l'éducation convenable à leur naiſſance. Nous voulons que ſi de nôtre vivant les 5000000 de livres de revenu en fond de terre que nous avons donnez pour la fondation, ne ſont pas entiérement remplis, il ſoit fait des aquiſitions le plus promtement qu'il ſe pourra après nôtre décès pour fournir ce qui en manquera, & que les autres ſommes que nous avons aſſignées à cette Maiſon ſur nôtre domaine & recette générale tant pour augmentation de fondation, que pour dotes des Demoiſelles, ſoient religieuſement payées, en ſorte qu'en nul cas, ni ſous quelque prétexte que ce ſoit, nôtre fondation ne puiſſe être diminuée & qu'il ne ſoit donné aucune atteinte à l'union de la Menſe Abbatiale de l'Abbaïe de S. Denys; qu'auſſi rien ne ſoit changé aux réglemens que Nous avons jugé à propos de faire pour le gouvernement de la Maiſon, & pour la quantité des preuves qui doivent être faites par les Demoiſelles qui retiennent des places dans la Maiſon.

Nous n'avons d'autres vues dans toutes les diſpoſitions du préſent Teſtament que le bien de nos Sujets. Nous prions Dieu qu'il béniſſe nôtre poſtérité & qu'il Nous faſſe la grace de faire un aſſez bon uſage du reſte de nôtre vie, pour effa-

cer

cer nos péchez & obtenir ſa miſéricorde. Fait à Marly le deuxiéme août 1714.

Signé

L O U I S.

C O D I C I L L E.

Par mon Teſtament dépoſé au Parlement, J'ai nommé le Maréchal de Villeroy pour Gouverneur du Dauphin, & J'ai marqué quelle devoit être ſon autorité & ſes fonctions: mon intention eſt que du moment de mon décès juſques à l'ouverture de mon Teſtament il ait toute l'autorité ſur les Officiers de la Maiſon du jeune Roi & ſur les troupes qui la compoſent. Il ordonnera aux ſuſdites troupes auſſi-tôt après ma mort, de ſe rendre au lieu où ſera le jeune Roi, pour le mener à Vincennes, l'air y étant très-bon. Le jeune Roi allant à Vincennes par Paris, ira au Parlement pour y être fait ouverture de mon Teſtament en ſa préſence, des Pairs de France, & autres qui ont droit & qui voudront ſe trouver dans ſa marche pour la ſéance au Parlement: le Maréchal de Villeroy donnera tous les ordres pour que les Gardes du Corps, les Gardes Françoiſes & Suiſſes, prennent leurs poſtes dans les rues & au Palais que l'on eſt accoutumé de prendre lorsque les Rois vont au Parlement, en ſorte que tout ſe faſſe avec la ſûreté & dignité convenable.

Après que mon Teſtament aura été ouvert, le Maréchal de Villeroy ménera le jeune Roi avec ſa Maiſon à Vincennes, où il demeurera tant que le Conſeil de la Régence le trouvera à propos.

Le Maréchal de Villeroy aura le tître de Gouverneur, ſuivant ce qui eſt porté par mon Teſtament; il aura l'œil ſur la conduite du jeune Roi quand même il n'auroit pas encore ſept ans accomplis. La Ducheſſe de Ventadour demeurera, ainſi qu'elle a accoutumé, toûjours Gouvernante & chargée des mêmes ſoins qu'elle a pris juſques à préſent.

Je nomme pour Sous-Gouverneur, Sommery, qui l'a déja été du Dauphin nôtre petit-fils, & Géoffrevil, Lieutenant Général de mes armées.

Au ſurplus Je confirme tout ce qui eſt dans mon Teſtament que Je veux être exécuté en tout ce qu'il contient. Fait à Verſailles le 13 avril 1715.

Signé

L O U I S.

Je nomme pour Précepteur du Dauphin, de Fleury, ancien Evêque de Fréjuls, & pour Confeſſeur le Pére le Tellier, à Verſailles le 23 août 1715.

Signé

L O U I S.

* *Ces deux piéces ont été fournies de bon lieu.*

L O U I S, Dauphin, fils aîné, puis reſté unique du Roi Louïs XIV, & de *Marie-Thérèſe* d'Autriche, né à Fontainebleau le premier de novembre 1661, fut batiſé à S. Germain en Laye le 24 mars 1668, par le Cardinal Antoine Barberin, Grand Aumônier de France, & tenu ſur les fonts par le Cardinal de Vendôme, Légat à *Latere* au nom du Pape Clément IX, & par la Princeſſe de Conty, au nom de la Reine-Méré d'Angleterre. Son éducation fut des plus heureuſes; le Duc de Montauſier ſon Gouverneur & M. Boſſuet, Evêque de Condom, puis de Meaux, ſon Précepteur, lui inſpirérent un ſi grand reſpect pour le Roi ſon pére, & une ſi parfaite ſoumiſſion à ſes volontez, qu'il ne s'en départit jamais. Il ſe montra infatigable pour les exercices du corps, ſur tout pour la chaſſe, qui fut pour ainſi dire, ſa paſſion dominante. Il commença en 1674, à voir le feu des armes au ſiége de Dole, que le Roi faiſoit en perſonne, & en 1684, il ſuivit ſa Majeſté en Flandre, lorsqu'elle ſe mit à la tête de ſon armée pour ſoutenir le ſiége de Luxembourg. Ce Monarque voulant faire rendre juſtice à Madame, Ducheſſe d'Orléans, ſa belle ſœur, pour ce qui lui appartenoit de la ſucceſſion des Electeurs Palatins, pére & frére de cette Princeſſe; & deſirant auſſi prévenir les entrepriſes de la Ligue d'Ausbourg contre lui, envoya le Dauphin à la tête d'une armée, dont il le fit Généraliſſime. Il ſe préſenta devant Philisbourg le ſixiéme octobre 1688, prit cette ville en 18 jours de tranchée, & y fit ſon entrée le premier de novembre, jour de ſa naiſſance. Enſuite il s'empara d'Heidelberg, de Manheim, de Frankendal, en un mot de tout le Palatinat, & revint à Verſailles le 28 novembre, ayant gagné le cœur des François, & encore plus celui des troupes par ſon humanité ſurprenante envers tous, mais principalement envers les bleſſez, par ſes libéralitez extraordinaires, & ſur tout par ſa bravoure & ſon intrépidité, qui lui firent donner par les Soldats le ſurnom de *Hardi*. En 1690, il commanda l'armée du Roi ſon pére ſur les bords du Rhin, & paſſa ce fleuve au Fort-Louïs le 17 août, fit ſubſiſter plus de deux mois ſes troupes ſur les terres ennemies, ſans que les Electeurs de Baviére & de Saxe oſaſſent accepter le combat. Ce Prince par de bons campemens renverſa tous les projets des Allemands, qui avec une armée de plus de ſoixante mille hommes, avoient menacé de faire des ſiéges en ce païs-là. En 1691, il accompagna le Roi au ſiége & à la priſe de la ville de Mons, de même qu'à la conquête de Namur, l'année ſuivante, & au commencement de la campagne de 1693 en Flandre, d'où il alla ſe mettre à la tête des troupes ſur le Rhin, où il obligea le Prince Louïs de Bade de repaſſer le Neckre avec l'armée impériale, & de ſe retrancher dans un camp inacceſſible. En 1694, il commanda en Flandre, & par une marche précipitée de plus de 40 lieues qu'il fit faire à ſes troupes en moins de quatre jours, pour arriver au pont d'Eſpierres, il fit échouer le deſſein que les ennemis avoient ſur Dunkerque. En 1700, il eut la conſolation de voir appeller le Duc d'Anjou ſon ſecond fils, à la Monarchie d'Eſpagne, & lui céda volontiers tous les droits qu'il avoit ſur la ſucceſſion du Roi Charles II, ſon oncle. Depuis il fut toûjours d'avis dans les Conſeils, de faire donner à ce Monarque, tous les ſecours néceſſaires pour ſe maintenir ſur un thrône qui lui appartenoit ſi légitimement. Enfin ce Prince, l'amour & les délices des François par ſon humanité, par ſon affabilité, ſes bontez & ſes libéralitez, l'objet des complaiſances du Roi ſon pére pour ſon attachement plein d'amour & de reſpect dont il ne ſe démentit jamais, à qui tout le monde donna unanimement les beaux tîtres de très-bon fils & de très-bon pére, de très-bon ami & de très-bon Maître, mourut de la petite vérole à Meudon le 14 avril 1711, âgé de 49 ans, cinq mois 14 jours, & par là s'accomplit triſtement la prédiction qui portoit qu'il ſeroit *fils de Roi, & Pére de Roi, ſans jamais être Roi.* Pour ſa poſtérité, *voyez* l'article de F R A N C E.

L O U I S, Dauphin, auparavant Duc de Bourgogne, fils de Louïs auſſi Dauphin, *dont il eſt parlé en l'article précedent*, & de *Marie-Anne-Victoire* de Baviére, & petit-fils du Roi Louïs XIV, naquit au château de Verſailles le ſixiéme août 1682. Son éducation fut confiée à Paul, Duc de Beauvillier, Pair de France, & à François de Salignac, de la Mothe-Fénelon, depuis Archevêque de Cambray, en qualité de Précepteur. Ces deux grands hommes répondirent ſi bien aux deſſeins du Roi, qu'ils firent de leur auguſte Eléve l'un des plus éclairez, des plus ſages & des plus vertueux Princes de ſon tems. Ce Monarque lui donna au mois de mai 1698, le commandement des troupes qui campérent auprès de Compiégne, ayant ſous lui le Maréchal de Boufflers. Sur la fin de l'année 1700, il conduiſit le Roi d'Eſpagne ſon frére, juſques ſur les confins des deux Royaumes; & après leur ſéparation, il parcourut avec le Duc de Berry ſon autre frére, les provinces de Languedoc, de Provence, de Lyonnois & de Bourgogne. Dans toutes ces courſes, *il* fut l'étonnement des peuples par ſa grande ſageſſe, de même qu'il fit leurs délices par ſon extrême affabilité. Auſſi avoit-il auprès de lui un de ces hommes rares, qui par ſes ſages conſeils contribuoit à ſeconder ſes inclinations: c'étoit le Maréchal de Noailles, à qui le Roi avoit confié la garde de ces auguſtes Voyageurs. Le Roi Louïs XIV le fit Général de l'armée d'Allemagne en 1701, & Généraliſſime de celle de Flandre en 1702. Là il tint long-tems les ennemis en reſpect, & les força enfin de fuir honteuſement ſous le canon & dans les retranchemens de la ville de Nimégue, où ils ſe blotirent pour ſe garantir d'une entiére défaite. En 1703, il commanda l'armée en Alſace & ſur le Rhin, avec laquelle il força la ville du Vieux-Briſac de capituler après quinze jours ſeulement de tranchée. En 1707, le ſeul bruit que le Duc de Bourgogne partoit de la Cour, pour voler au ſecours de Toulon, obligea le Duc de Savoye à lever le ſiége de cette importante place. L'année ſuivante, il eut ſous ſes ordres l'armée de Flandre en qualité de Généraliſſime, & il trouva le moyen d'introduire les troupes du Roi dans Gand & dans Bruges; mais le combat d'Oudenarde qui arriva enſuite, quoique glorieux pour ce Prince, ne lui ſut pas ſi avantageux qu'il l'eſpéroit: ainſi il eut le chagrin de ne pouvoir pas empêcher la priſe de Lille. Ayant perdu ſon pére le 14 avril 1711, le Roi ſon ayeul s'appliqua à profiter des belles diſpoſitions qu'il voyoit dans ſon petit-fils, pour en faire un ſucceſſeur digne de lui. Ce nouveau Dauphin, le ſecond qui ait porté ce tître du vivant de ſon ayeul (Charles petit-fils du Roi Charles VI, fut le premier qui mourut avec cette qualité, ſon ayeul étant encore au monde) ſe donna entiérement à la connoiſſance des affaires. C'étoit après la priére & l'étude des Saintes Ecritures, ſa plus favorite occupation, lorsque la mort lui enleva ſon épouſe le douziéme février 1712. Il reçut ce coup en Héros Chrétien, & donna des marques éclatantes de ſa ſoumiſſion aux ordres du Ciel: mais il ne ſurvécut que ſix jours à ce malheur, étant décédé au château de Marly le 18 du même mois 1712, âgé de 29 ans, ſix mois & douze jours. Leurs corps furent portez enſemble à Saint-Denys en France, & leurs cœurs au Val-de-Grace. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de F R A N C E.

L O U I S, XV. du nom, Roi de France & de Navarre, troiſiéme & dernier fils de Louïs de France, Duc de Bourgogne, puis Dauphin de Viennois, & de *Marie-Adelaïde* de Savoye, eſt né à Verſailles le 15 de février 1710, à huit heures demi-quart du matin, & fut ondoyé auſſi-tôt après par le Cardinal Janſon, Grand Aumonier de France. Le Roi Louïs XIV, ſon biſayeul, lui donna en même tems le tître de Duc d'Anjou. Ce Prince étant en péril de mort, reçut le huitiéme de mars 1712, les cérémonies du batême qui lui furent ſuppléées dans ſon lit par l'Evêque de Metz, premier Aumonier du Roi, & il eut pour Parrain Louïs, Marquis de Prye, Colonel d'un régiment de Dragons, & pour Marraine, Marie-Iſabelle-Gabrielle de la Mothe-Houdancourt, Ducheſſe Douairiére de la Ferté. Il fut déclaré Dauphin de Viennois immédiatement après la mort du Dauphin, ſon frére aîné, arrivée le même jour huitiéme de mars 1712, à onze heures trois quarts de nuit. Il monta ſur le thrône par la mort du Roi Louïs XIV, ſon biſayeul, le premier de ſeptembre 1715; & à cauſe de ſa minorité, la Régence du Royaume fut déférée le lendemain par le Parlement de Paris à Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, ſuivant le droit de ſa naiſſance, comme étant le premier Prince du ſang. Le jeune Roi fut transféré le neuviéme du même mois de Verſailles au château de Vincennes pour y faire ſon ſéjour. Il vint tenir le 12 ſuivant ſon premier Lit de Juſtice au Parlement, dans lequel l'Arrêt de la Régence

fut prononcé par le Chancelier de France. Sur la fin de la même année le Roi fut amené du château de Vincennes à Paris pour faire ſa réſidence dans le Palais des Thuilleries au mois de mars 1716. Il fut établi par ſon autorité une Chambre de Juſtice pour la recherche des abus & malverſations dans les Finances depuis le premier de janvier de l'année 1689. Elle fut ſupprimée le 22 de mars 1717. Tous les différents qui duroient depuis plus de cinquante ans entre la France & la Lorraine furent terminez à l'amiable par un traité ſigné le 21 de janvier 1718. Le quatriéme précédent il avoit été ſigné à la Haye un traité d'alliance défenſive entre la France, l'Angleterre & les Provinces-Unies des Païs-Bas. Le 26 d'août 1718, le Roi tint un ſecond Lit de Juſtice au Palais des Thuilleries, où le Parlement ſe rendit à pié & en robes rouges, & où furent enregîtrez entre autres divers Edits & Déclarations concernant le Parlement, & les Princes légitimez. La France voulant prévenir les ſuites qu'auroit pu avoir la guerre que l'Eſpagne avoit commencée en 1717, contre les Etats de l'Empereur en Italie, il fut ſigné à Londres le deuxiéme d'août 1718, un traité entre le Roi, l'Empereur & le Roi d'Angleterre pour parvenir à faire la paix entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne. Ce traité fut appellé de la quadruple alliance, parce que les Hollandois étoient invitez d'y accéder. Cependant le Roi d'Eſpagne ayant rejetté les conditions qui lui étoient offertes, la guerre lui fut déclarée de la part de la France le 19 de janvier 1719, & les hoſtilitez commencérent le 21 d'avril au delà de la riviére de Bidaſſoa. On s'empara le 24 de ce mois du Port du Paſſage, & le Maréchal de Berwick, Général de l'armée Françoiſe, y étant arrivé le 12 de mai, fit inveſtir la ville de Fontarabie qui capitula le 16 de juin après vint & un jours de tranchée ouverte. Il fit enſuite le ſiége de Saint-Sébaſtien, dont la ville ſe rendit le premier d'août, & le château le 17 ſuivant. Ce Général marcha de là en Cerdagne, y prit la ville d'Urgel, & ſon château, appellé Caſtel-Ciudad, qui ſe rendit le onziéme d'octobre, après quoi il alla ſe préſenter le 23 du même mois devant Roſes dans le deſſein d'en faire le ſiége; mais le convoi qu'il attendoit pour cet effet ayant été diſperſé par la tempête, il abandonna cette entrepriſe, & ſe retira de devant cette place le 17 de novembre. Ainſi finit cette campagne, après laquelle l'on convint d'une ceſſation d'armes qui fut ſuivie du rétabliſſement de la paix. Le huitiéme de mars 1721, Méhémet Effendi, Grand Threſorier de l'Empire Ottoman, arriva à Paris, envoyé par le Sultan Achmet III, en qualité de ſon Ambaſſadeur extraordinaire pour féliciter le Roi ſur ſon avénement à la Couronne. Il fit ſon entrée publique à Paris le 16 du même mois, & eut ſon audience publique du Roi le 21 ſuivant. On lui rendit dans l'une & l'autre cérémonie de grands honneurs, & le concours du peuple y fut prodigieux. Il eut ſon audience de congé le 12 de juillet de la même année en grande pompe & cérémonie. Le 31 du même mois de juillet, le Roi fut attaqué d'une griéve & violente maladie qui cauſa une allarme générale, & donna beaucoup d'inquiétude; mais heureuſement elle fut de peu de durée, ſa Majeſté s'étant trouvée hors de danger le troiſiéme d'août au matin, ce qui cauſa une joye univerſelle. Le peuple donna dans cette occaſion les marques les plus vives de la ſienne, & les réjouïſſances furent générales par tout le Royaume. En 1722, le Roi qui faiſoit ſa réſidence à Paris depuis le mois de décembre 1715, ayant pris la réſolution d'aller demeurer à Verſailles, partit de Paris pour s'y rendre le 15 de juin ſur les trois heures après midi, accompagné des Princes, des Officiers, &c. Il reçut le neuviéme d'août dans la chapelle du château de ce lieu le Sacrement de Confirmation par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumonier de France, en préſence du Duc d'Orléans, des autres Princes, des Princeſſes, & des Seigneurs & Dames de la Cour; & le 15 du même mois, s'étant rendu en cérémonie à l'égliſe de la paroiſſe, il y fit ſa premiére communion. Le 16 d'octobre, il partit de Verſailles pour ſe rendre à Rheims, où il fit ſon entrée le 22. Il y fut ſacré & couronné le Dimanche 25 avec les cérémonies accoutumées dans l'Egliſe Métropolitaine par Armand-Jules de Rohan-Guimené, Archevêque & Duc de Rheims, premier Pair eccléſiaſtique de France, aſſiſté de ſes Suffragans. Le 27, le Roi fit le ſerment de Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Eſprit, & en reçut le collier par les mains du même Prélat, enſuite de quoi Sa Majeſté donna le Collier du même Ordre au Duc de Chartres & au Comte de Charollois, Princes du ſang. Toutes les cérémonies du Sacre étant terminées, le Roi partit de Rheims le 30 d'octobre; & après avoir été régalé à ſon retour de deux magnifiques Fêtes, l'une à Villers-Coterets par le Duc d'Orléans, & l'autre à Chantilli par le Duc de Bourbon, il arriva à Paris le huitiéme de novembre, où il fut complimenté à ſon entrée par le Corps de ville. Il reçut le neuviéme les complimens du Parlement, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aides, du Corps de ville, du Grand Conſeil, de la Cour des Monnoyes, de l'Univerſité, & de l'Académie Françoiſe, ſur ſon retour, & le dixiéme il retourna au château de Verſailles. Le Roi étant parvenu à ſa majorité le 16 de février 1723, ſe rendit à Paris le 20 ſuivant, & vint le 22 tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement pour la déclaration de ſa majorité. Il y fit recevoir trois Ducs & Pairs qu'il avoit honorez nouvellement de cette dignité, & conformément au ſerment fait le jour de ſon Sacre, il fit enregîtrer un nouvel Edit contre les duels, qui, confirmant tous les précédens, y ajoûtoit quelques nouvelles diſpoſitions qui avoient paru néceſſaires pour en aſſurer l'exécution. Le lendemain il reçut les complimens des Compagnies ſouveraines, du Corps de ville, & de l'Académie Françoiſe ſur ſa majorité, & le 25 après midi il retourna à Verſailles. Le deuxiéme de février 1724, il fit une promotion de ſept Maréchaux de France, & nomma en même tems le Comte de Clermont, Prince du ſang, trois Cardinaux, trois Archevêques, deux Princes Lorrains, & cinquante autres Seigneurs pour être Commandeurs & Chevaliers de ſes Ordres, & le troiſiéme de juin ſuivant il fit dans la chapelle du château de Verſailles la cérémonie de leur donner la Croix & le Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Le huitiéme de juin 1725, le Roi vint à Paris tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement, & fit enregîtrer neuf Edits ou Déclarations, dont une étoit pour la levée du cinquantiéme denier du revenu des biens pendant douze années; deux pour la ſuppreſſion de quelques Offices, & en même tems création d'autres; un pour le retabliſſement du prix des conſtitutions de rentes au dernier vint; trois autres concernant la Compagnie des Indes, & le dernier portant réglement pour les aſſemblées des Chambres du Parlement & autres Cours ſupérieures. Le Roi ayant pris la réſolution de gouverner par lui même ſon Royaume, confirma cette réſolution, & déclara ſes intentions à ce ſujet dans un Conſeil qu'il tint à Verſailles le 16 de juin 1726, après avoir ſupprimé & éteint le tître & les fonctions de la charge de principal Miniſtre, qui avoit été exercée ſucceſſivement depuis 1722, par le Cardinal du Bois, par le Duc d'Orléans, & par le Duc de Bourbon. Sur la fin du mois de juillet de la même année, le Roi eut encore une maladie très-dangereuſe; mais il s'en tira heureuſement en peu de tems, les remédes qui lui furent faits ayant eu tout le ſuccès poſſible. Le Parlement de Paris ayant été informé le 30 de juillet du meilleur état de la ſanté de ſa Majeſté, & qu'elle étoit hors de péril, fit chanter ſur le champ dans la ſainte Chapelle du Palais un *Te Deum*, en actions de graces. Le Roi qui, en prenant les rênes du gouvernement, avoit, par une Déclaration, revoqué la levée du cinquantiéme denier en nature de fruits, & ordonné qu'il ſeroit levé en argent par impoſitions, ainſi que le dixiéme avoit été cy-devant levé, ſupprima & revoqua entiérement par une autre Déclaration du mois de juillet 1727, la levée de cette impoſition à commencer au premier de janvier 1728, & ordonna de plus une diminution de plus de ſix millions ſur les tailles, & autres impoſitions de la même année 1728. Le Roi étant à Fontainebleau, fut attaqué ſur la fin du mois d'octobre 1728, de la petite vérole. Elle fut aſſez abondante, mais ſans aucun accident, ce qui fit que les Médecins ſe déterminérent à laiſſer agir la nature, & à ne faire aucun reméde, ainſi cette maladie n'eut point de ſuites fâcheuſes, & le Roi en ſortit parfaitement bien. Sa Majeſté vint tenir ſon Lit de Juſtice au Parlement de Paris le troiſiéme d'avril 1730, & y fit enregîtrer une Déclaration qu'elle avoit rendue le 24 de mars précédent, pour expliquer de nouveau ſes intentions ſur l'exécution des Bulles des Papes contre le Janſéniſme, & notamment ſur la Bulle *Unigenitus* de Clément XI. Elle tint encore un autre Lit de Juſtice au château de Verſailles le troiſiéme de ſeptembre 1732, pour l'enregîtrement d'une Déclaration du 18 d'août précédent, concernant le Parlement de Paris, & d'une autre Déclaration du troiſiéme du même mois d'août, portant prorogation pour ſix années de la levée des quatre ſols pour livre, & autres droits y énoncez, & ordonnant la ſuppreſſion & modération d'une partie d'aucuns de ces droits. *Voyez* auſſi l'article de FRANCE.

ROI D'ESPAGNE.

LOUIS, I. du nom, Roi d'Eſpagne, fils aîné de PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne, & de *Marie-Louïſe-Gabrielle* de Savoye ſa premiére femme, naquit le 25 août 1707, & fut reconnu le huitiéme avril 1709, héritier préſomptif de la Monarchie par les Etats du Royaume aſſemblez, qui lui jurérent fidélité, & lui rendirent hommage. Le Roi ſon pére lui ayant remis tous ſes Etats le 13 janvier 1724, il fut proclamé Roi dans le Conſeil le 19 du même mois, & dans la ville de Madrid le 19 février ſuivant, avec toutes les cérémonies accoutumées, & aux acclamations du peuple; mais ce jeune Monarque ne jouït pas longtems de ſa couronne, étant mort de la petite vérole ſans poſtérité, le 31 août 1724, en ſa 18 année. Après ſa mort le Roi ſon pére, nonobſtant la ferme réſolution qu'il avoit priſe de vivre dans la retraite, voulut bien condeſcendre aux inſtantes priéres de ſes peuples, & reprit le gouvernement de ſes Royaumes. *Voyez* ſes ancêtres à l'article de FRANCE.

ROIS DE GERMANIE.

LOUIS I, dit *le Pieux* ou *le Vieil*, Roi de Germanie, troiſiéme fils de Louïs, I. du nom, Roi de France, & Empereur, nommé le *Débonnaire*, & d'*Ermengarde*, & frére de l'Empereur *Lothaire* & de *Pepin*, Roi d'Aquitaine, fut proclamé Roi de Baviére en l'aſſemblée générale que ſon pére tint l'an 817 à Aix-la-Chapelle, dans laquelle il déclara quelles provinces il avoit deſtinées à ſes enfans. Depuis, Louïs prit le parti de ſon pére contre ſes fréres & contre les Mécontens du Royaume, & s'unit enſuite avec ces Rebelles. L'an 838, il fit ſoulever les Saxons, les Thuringiens & les peuples de la France orientale, pendant un voyage qu'il fit à Francfort. Louïs ſon pére mourut en travaillant à réduire ce peuple. Après la mort de cet Empereur, Louïs Roi de Germanie, & Charles *le Chauve*, gagnérent ſur l'Empereur Lothaire leur frére, la bataille de Fontenay l'an 841. Enſuite ils s'accordérent dans une iſle ſur la Saône près de Mâcon; & s'étant aſſemblez à Verdun au mois d'août 843, ils y partagérent les Etats de leur pére. Louïs eut pour ſa part ce qui eſt au delà du Rhin, avec les Evêchez de Mayence, de Wormes & de Spire. L'an 858, à la ſollicitation de quelques factieux, il revint en France, où il donna libéralement des Abbaïes & des Comtez à ceux qui l'avoient fait venir; mais l'année ſuivante il fut contraint de repaſſer en Allemagne. Enfin les trois fréres s'étant aſſemblez près de Coblents, y jurérent la paix entre eux. Louïs étendit les limites de ſes Etats, & ſe rendit redoutable à ſes voiſins. Il étoit actif, généreux, vaillant, libéral, zélateur de la Juſtice & de la Religion, ſavant par rapport à ſon tems, di-

distributeur équitable des emplois; enfin il avoit hérité plus qu'aucun Prince de sa famille, des bonnes qualitez de Charlemagne. Il prétendit à l'Empire après la mort de son neveu Louïs II, & eut le chagrin de voir couronner par le Pape, son frére Charles *le Chauve*. Quoique septuagénaire, il arma pour en tirer raison, & fit une puissante irruption dans la Neustrie; mais la mort coupa le fil de sa vie & de ses entreprises, à Francfort le 28 août 876, lorsqu'il étoit âgé de 70 ans, après en avoir régné 59. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *La Chronique de S. Gal, de Fulde. Les Annales de S. Bertin.* Le Pére Anselme, &c.

LOUIS II, Roi de Germanie, dit *le Jeune*, succéda à son pére Louïs I, & fut attaqué par son oncle Charles *le Chauve*, qui voulut le dépossséder. Il lui envoya des Ambassadeurs pour lui remontrer le traité fait avec son pére, & se soumit à prouver qu'on n'y avoit point contrevenu, par trente témoins, dont dix subiroient l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, & dix autres celle du feu ardent. Charles *le Chauve* feignit d'écouter ses justifications, & accorda une suspension d'armes, pendant laquelle il jura de ne rien entreprendre; mais il ne laissa pas de s'avancer dans ses Etats, par des chemins écartez, & forma le dessein de le surprendre près d'Andernach, où il étoit campé, & de lui crever les yeux. L'Evêque de Cologne qui étoit avec Charles, ayant fait d'inutiles efforts pour le détourner de cette perfidie, avertit secrettement de ce complot Louïs, qui se mit en état de combattre Charles, & défit son armée le huitiéme octobre 876. Cette victoire affermit les trois fréres, Carloman, Charles *le Gras* & Louïs, dans la succession de leur pére. Ce dernier prétendit à la Monarchie de France, où il étoit appellé après la mort de Louïs *le Bégue*; mais ayant appris à Metz la maladie de Carloman, son frére aîné, qui étoit tombé en paralysie l'an 880, il courut en Baviére, pour empêcher qu'il ne laissât son Royaume à Arnoul, son fils naturel. De là il revint en France, où il défit huit ou neuf mille Normands. Depuis ayant traité avec Louïs & Carloman, il joignit ses troupes à celles de ces deux Princes, & défit celles de Hugues, bâtard de Valdrade. Ce Prince mourut à Francfort le 20 janvier 882, dans le tems qu'il formoit des troupes pour les opposer aux Normands. On porta son corps auprès de celui de son frére, dans l'église de S. Nazaire, à l'Abbaïe de Lauresheim. *Voyez* sa postérité à l'article de FRANCE. * *Les Annales de saint Bertin de Metz.* Réginon. Aimoin. Le Pére Anselme, *Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

LOUIS III, Roi de Germanie. *Cherchez* LOUIS III, Empereur.

ROIS DE HONGRIE ET DE POLOGNE.

LOUIS d'Anjou, I. de ce nom, Roi de Hongrie & de Pologne, surnommé *le Grand*, fils de CHARLES II ou *Charobert*. Ce dernier étoit fils de *Charles*, surnommé *Martel*, Roi de Hongrie, dont le pére étoit *Charles* II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. sorti de *Charles* I, Comte d'Anjou, frére de S. Louïs: ainsi Louïs étoit du sang de France. Sa mére étoit *Elizabeth*, fille de *Ladislas*, dit *Loskic*, Roi de Pologne, & sœur de *Casimir*, III. du nom, dit *le Grand*. Il naquit le cinquiéme mars 1326, succéda à son pére l'an 1342, & fut couronné à Albe-Royale. Ce Prince chassa les Juifs de Hongrie, & entreprit diverses guerres, qu'il acheva heureusement, sur tout celle qu'il eut contre les Transilvains l'an 1344, puis contre les Tartares, les Croates & le Vaivode de Valachie. Il conduisit aussi du secours à Casimir Roi de Pologne, son oncle, contre Jean, Roi de Bohéme, de la Maison de Luxembourg, qui assiégeoit Cracovie. Dans le tems qu'il étoit occupé contre les Vénitiens, il apprit que le Prince André son frére, qui avoit épousé sa cousine Jeanne I, Reine de Naples, avoit été malheureusement étranglé le 18 septembre, 1345. Pour venger sa mort, il passa en Italie avec une puissante armée, fit mourir Charles de Duras & quelques autres, & se rendit maître de la ville de Naples, après que la Reine Jeanne se fut refugiée dans ses Etats de Provence, l'an 1350. Louïs revint en Italie, & traita avec la Reine Jeanne, par le moyen du Pape Clément VI. Il fit encore la guerre aux Vénitiens pour la Dalmatie l'an 1357. Après la mort de Casimir, Roi de Pologne, son oncle, arrivée l'an 1370, il accepta cette couronne, & s'opposa aux Lithuaniens, & à quelques autres Seigneurs Polonois rebelles. Il convertit les Comans à la Religion Chrétienne, & donna des marques si sensibles de son zéle pour la propagation de la Foi, que le Pape Innocent VI, le fit Grand-Gonfalonier de l'Eglise; & que l'Empereur Charles IV, le déclara Vicaire de l'Empire. Il mourut à Tyrnau le 13 septembre 1382, âgé de 56 ans, six mois & six jours, après avoir régné 40 années. *Voyez* sa postérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * Michow. Cromer. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS II, dit *le Jeune*, Roi de Hongrie & de Bohéme, fils de LADISLAS VI, & d'*Anne* de Foix, succéda à son pére à l'âge de 12 ans l'an 1516. Soliman II, Sultan des Turcs, gagna sur lui le 29 août 1526, la célébre bataille de Mohats, dans laquelle ce jeune Prince perdit la vie, s'étant engagé dans un marais. Il avoit épousé l'an 1521 *Marie* d'Autriche, & avoit marié sa sœur *Anne* à *Ferdinand* frére de sa femme. * Isthuanff, *Rer. Hung. l.* 8. Paul Jove, *in Elog.*

ROIS ET PRINCES DE JE'RUSALEM, de Naples & de Sicile.

LOUIS de France, I. de ce nom, Duc d'Anjou, Roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. second fils du Roi JEAN, & de *Bonne* de Luxembourg & frére du Roi *Charles* V, naquit le 23 juillet 1339. Après la mort de ce Roi l'an 1380, il prit la Régence de l'Etat pendant la minorité du Roi Charles VI, son neveu, & s'attira la haine du peuple par ses exactions. L'an 1380, il fut adopté par Jeanne I, Reine de Sicile; deux ans après il fut couronné à Avignon par Clément VII, & prit la route d'Italie, accompagné d'Amé VI, Comte de Savoye, pour chasser Charles de Duras, lequel après avoir fait mourir la Reine Jeanne, s'étoit rendu maître des Etats de Naples & de Sicile. Louïs, que Charles voulut faire empoisonner, entra dans le Royaume de Naples, où il prit quelques places, & où il jetta l'épouvante; mais ces succès ne furent pas de longue durée, & tous les thrésors de France qu'il avoit enlevez, ne suffirent pas pour cette expédition. On dit qu'il ne lui resta qu'une cotte-d'armes de toile peinte, & qu'une tasse pour toute vaisselle d'argent. Il avoit envoyé en France Pierre de Craon, Seigneur Angevin, pour demander de l'argent & du secours. Cet infidéle ami ne se hâtant point de revenir, s'amusa à se divertir avec les Courtisanes de Venise. Après que Louïs eut attendu longtems sans recevoir de nouvelles, il se laissa vaincre au déplaisir, & mourut peut-être de poison, au château de Talesine, ou selon d'autres à Bisélia près de Bary, un Mardi 20 septembre 1384. *Voyez* sa postérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * Summoneta. Collenutio. Du Puy. Mézeray. Nostradamus. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS II, Duc d'Anjou, Roi de Jérusalem, de Naples, de Sicile & d'Aragon, Comte de Provence, &c. né le septiéme octobre 1377, succéda à son pére Louïs I, qui le laissa fort jeune sous la tutelle de sa mére *Marie*. Cette Princesse sage & vertueuse fit conduire son fils en Provence, où il fut couronné Roi de Naples à Avignon le premier novembre 1389, & ramena doucement presque toutes les villes de Provence, qui suivoient le parti de son Compétiteur Ladislas, fils de Charles de Duras. Le gouvernement de Marie fut si doux, que les peuples de ce païs se soumirent entiérement à Louïs. Ce Roi fit ensuite un voyage à Naples, où il fut reçu avec des acclamations extraordinaires; mais ces peuples inconstans embrassérent encore le parti de Ladislas, dès que Louïs fut revenu en France. Il fut rappellé une seconde fois à Naples, où il fut reçu avec la même joye, & abandonné de la même façon après son départ. Cette légéreté empêcha le Roi de retourner dans ce Royaume après la mort de Ladislas. Il eut guerre avec le Duc de Savoye, pour les Comtez de Vintimille & de Nice. Les Auteurs parlent de lui comme d'un Prince sincére, pieux, libéral, ami de son peuple, & si peu vindicatif, qu'à la fin de ses jours il demanda pardon à tous ceux qu'il craignoit d'avoir offensez. Il garda la ville de Naples depuis l'an 1390, jusques en 1399; l'an 1411, il gagna la bataille de Rochesêche sur Ladislas, le 19 mai; mais sans en savoir profiter. Louïs mourut à Angers le 29 avril 1417, & fut enterré en l'église de saint Maurice. Il fit divers legs pieux, & entre autres un, par lequel il ordonnoit qu'on diroit pour le repos de son ame, quinze mille Messes, & qu'on donneroit à quinze mille pauvres une aumône de dix deniers à chacun. *Voyez* sa postérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * Collenutio. Summoneta, *Histoire de Naples.* Nostradamus & Bouche. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS III, Roi de Jérusalem, de Naples & de Sicile, fils du Roi Louïs II, & d'*Yolande* d'Aragon, né le 24 septembre 1403, succéda à son pére, & fut attiré en Italie par les promesses du Pape Martin V, & de Sforce, qui l'appellérent pour y dépossséder Jeanne II, ou Janelle, Reine de Naples, Princesse perdue de réputation pour ses galanteries continuelles. Les affaires de Louïs étoient en assez bon état en ce païs-là, lorsqu'Alfonse, Roi d'Aragon, qui tenoit l'Isle de Sicile, prit la protection de Jeanne, parce qu'elle l'adopta pour son fils. Sforce se réconcilia avec cette Princesse, qui le fit son Connétable, & lui donna le Comté de Contignal, & la Principauté de Capoue. Ainsi Louïs fut obligé de retourner en France. Quelque tems après, l'ingratitude d'Alfonse obligea Jeanne d'annuller l'adoption qu'elle avoit faite Elle la cassa, & par le conseil de ses Barons, elle adopta Louïs, qu'elle appella en Italie, qu'elle fit reconnoître par ses Sujets, & auquel elle donna le Duché de Calabre. Dans le même tems Alfonse revenant en Aragon, prit en passant Marseille l'an 1423. Louïs, secondé de Jeanne, chassa les Catalans du Royaume de Naples, & gagna la bataille d'Aquila l'an 1429, après laquelle il revint en France offrir le secours de sa personne & d'un escadron de vaillans hommes au Roi Charles VII, dans le tems que ce Monarque marchoit à Rheims pour s'y faire sacrer. Ce jeune Prince dans un duel qu'il eut avec un Capitaine Anglois nommé Lanclot, homme redoutable en ces sortes de combats, le vainquit l'épée à la main, & lui coupa la tête. Il mourut à Cosence le 12 ou 15 novembre 1434, sans laisser d'enfans de *Marguerite*, fille d'*Amé* VIII, premier Duc de Savoye. RENE' son frére lui succéda. * Collenutio, *Histoire de Naples.* Sainte-Marthe, *Hist. Geneal. de France.* Ruffi. Nostradamus, & Bouche, *Hist. de Provence.* Le Pére Anselme.

LOUIS, Roi de cette partie du Royaume de Sicile, qu'on nomma *Trinacrie*, étoit fils de PIERRE, de la famille des Princes d'Aragon, sortie de *Pierre* III, mari de *Constance*, fille de *Mainfroi*, bâtard de l'Empereur *Fréderic*, qui usurpa la Sicile. C'est sur ce mariage de Pierre avec Constance, qu'ils fondoient leur droit sur cet Etat. Louïs succéda à son pére l'an 1342, & n'étant âgé que de cinq ans, régna sous la tutelle de son oncle Jean. Il mourut sans avoir rien fait de considérable; & eut pour successeur son frére FRE'DE'RIC, dit *le Simple*. * Fazel. Surita. Villani, &c.

LOUIS de Duras, Comte de Gravine & de Morrone, second fils de JEAN d'Anjou ou *de Sicile*, Duc de Duras en Gréce, & petit-fils de *Charles* II, dit *le Boiteux*, Roi de Sicile, sorti de *Charles* de France, Comte d'Anjou, frére de saint *Louïs*, succéda à son frére *Charles*, Duc de Duras, Gouverneur du Royaume de Naples, & le même que le Roi Louïs de Hongrie fit mourir

l'an

l'an 1348, pour venger ſur lui la mort d'André ſon frére. Louïs auſſi malheureux que ſon frére, fut empoiſonné à Naples, par ordre de ſa couſine Jeanne I, l'an 1362. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * Villani. Fazel, &c.

LOUIS de Tarente, fils de PHILIPPE, Prince de Tarente, quatriéme fils de *Charles* II, dit *le Boiteux*, épouſa le 20 août 1346 *Jeanne*, Reine de Naples, & Comteſſe de Provence, fille de *Charles*, ſon couſin germain, après avoir contribué à la mort du Roi André l'an 1341. Il ſuivit la Reine ſon épouſe en Provence, lorſque Louïs, Roi de Hongrie, vint à Naples venger la mort d'André ſon frére. Cette affaire fut accommodée l'an 1352, & Louïs, qui étoit un Prince paiſible, vécut depuis avec aſſez de tranquillité, juſqu'au 26 mai 1362. On dit qu'il inſtitua l'Ordre des Chevaliers *del Nodo* ou *du Saint-Eſprit au droit déſir*. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ANJOU-SICILE. * Collenutio. Noſtradamus. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS (ſaint) Evêque de Toulouſe, né au mois de février 1274, au château de Brignoles en Provence, ou à Nocére dans le Royaume de Naples ſelon Wadingue, ſecond fils de CHARLES II, Roi de Naples, de Jéruſalem & de Sicile, & de *Marie*, fille d'*Etienne* V, Roi de Hongrie, quoiqu'héritier préſomptif de ces grands Etats, préféra le calme du cloître à ces Couronnes. Il fut donné l'an 1288, avec ſes fréres pour ôtage de ſon pére, alors priſonnier de Pierre, puis d'Alfonſe III, & enfin de Jacques II, Rois d'Aragon, où il reſta juſqu'en 1294, après quoi il prit l'habit de Religieux de ſaint François, & reçut les Ordres ſacrez dans la ville de Naples en 1296. Le Pape Boniface VIII le fit Evêque de Toulouſe, quoiqu'il n'eût pas l'âge requis, & le chargea de l'adminiſtration de l'Evêché de Pamiers. qu'il n'accepta néanmoins qu'après avoir fait profeſſion dans le couvent d'*Ara Cœli* entre les mains du Général des Cordeliers. Dans ces divers emplois, il ſe gouverna avec tant de zéle & de charité, qu'il ſe rendit l'admiration de tout le peuple. Il avoit réſolu d'aller à Rome pour ſe délivrer du fardeau de l'Epiſcopat entre les mains du Pape; mais étant en chemin, il mourut à Brignoles le 19 août 1299, âgé de 23 ans. Le Pape Jean XXII le canoniſa le ſeptiéme avril 1317, & écrivit à Marie de Hongrie, mére du Saint, une lettre qui eſt dans le premier tome du Bullaire, & qui commence ainſi, *Epulari filia*, *&c.* par laquelle il la félicite d'avoir eu un fils que l'Egliſe reconnoiſſoit pour Saint. Le corps de ſaint Louïs fut tranſporté à Marſeille l'an 1319, & fut enlevé par les Aragonois l'an 1425. Cette tranſlation de ſes Reliques fut célébre par un grand nombre de miracles. Robert ſon frére, Roi de Naples & Comte de Provence s'y trouva, & compoſa pour ſa Fête un Office que le Pape Sixte IV approuva, & dont les Religieux de ſaint François ſe ſont ſervis juſqu'à la réformation du Bréviaire par le Concile de Trente. * François Gonzague, Evêque de Mantoue, & Sédulius, *en ſa Vie*. Pierre Rodolphe, *Hiſt. Seraph. l.* 1. Surius, *in Vit. Sanctorum*. Bzovius & Sponde, *in Annal.* Catel, *Hiſt. de Toulouſe*, *l.* 5. Summoneta, *Hiſt. de Naples*. Frizon, *Gall. Purp.* Sainte-Marthe, *Hiſt. Généal. de France*, *& Gallia Chriſtiana*. Bouche. Wadingue. Le Pére Anſelme, &c.

DUCS ET PRINCES DE SAVOYE.

LOUIS de Savoye, Prince d'Achaïe, de la Morée, Comte de Piémont, &c. fils de JACQUES de Savoye, & de *Marguerite* de Beaujeu ſa troiſiéme femme, & frére d'*Amé*, Comte de Piémont, auquel il ſuccéda l'an 1402, avoit été laiſſé au berceau par ſon pére, ſous la tutelle d'Amé IV, dit *le Verd*, Comte de Savoye, qu'il ſuivit au voyage de Naples, en faveur des Princes de la Maiſon d'Anjou l'an 1383. Depuis il ſervit le même Roi de Naples en diverſes occaſions, auſſi-bien qu'Amé VII, Comte de Savoye, dit *le Rouge*. Ce Prince fonda une Univerſité à Turin l'an 1405, ſe fit aimer de tous les Princes de l'Europe, & fut employé pour appaiſer le Schiſme, qui de ſon tems affligea beaucoup l'Egliſe. Il ſe trouva pour cela au Concile de Conſtance, & mourut à Pignerol le onziéme décembre 1418, laiſſant *Amé* VIII, premier Duc de Savoye, héritier de ſes Etats. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye*.

LOUIS, Duc de Savoye, ſecond fils d'AMÉ VIII, auquel il ſuccéda, & frére d'*Amé*, Prince de Piémont, mort avant ſon pére, naquit à Genéve le 24 février 1402, & dès ſa jeuneſſe il donna des marques de valeur & de prudence. L'an 1434, il fut chargé par Amé VIII, de la Lieutenance générale des Etats de Savoye. Depuis il ſe trouva à Bâle, lorſque ſon pére, après avoir été élu Pape ſous le nom de Félix V, y fit ſon entrée l'an 1440, & mena avec lui dans cette occaſion toute la Nobleſſe de Savoye. La mort de Philippe-Marie, Duc de Milan, arrivée en 1447, cauſa tant de troubles dans la Lombardie, que Louïs ne put s'empêcher d'y prendre part. Après qu'il ſe fut rangé du côté des Milanois, ſes gens furent défaits près de la riviére de Sézia, & leur Chef Jean de Comeïs ou Compeïs fut fait priſonnier; mais dans une autre rencontre il remporta une victoire qui fut ſuivie de la paix. Louïs Dauphin, depuis Roi, XI. de ce nom, s'étant retiré en Dauphiné, y fit ligue avec le Duc Louïs, & épouſa l'an 1451 ſa fille *Charlotte*. Ce mariage fait ſans le conſentement du Roi Charles VII, pére du Dauphin, ne fut pas approuvé à la Cour de France. Le Duc par ſa prudence prévint les ſuites qui en pouvoient naître, & exécuta généreuſement le traité qu'il fit avec le Roi Charles, juſqu'à refuſer du ſecours au Dauphin Louïs. Depuis, ſous le régne de Louïs XI, ſon gendre, il demeura treize mois en France, & mourut à Lyon le 29 janvier 1465. Son corps fut porté à Genéve: ſon cœur & ſes entrailles furent enterrez dans l'égliſe des Céleſtins de Lyon. Ce Prince, grand Juſticier, créa le Sénat de Turin le 15 mars 1459, & recouvra le ſaint Suaire d'entre les mains de Marguerite de Charny, veuve de Humbert, Seigneur de Villars-Seiſſel. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de SAVOYE. * Guichenon, *Hiſt. de Savoye*.

LOUIS, ſecond fils de Louïs, Duc de Savoye, né en juin 1431, fut Roi de Chypre par ſa femme *Charlotte*, fille de *Jean* II, Roi de Chypre, morte le 16 juillet 1487. Jacques, *fils* naturel *de ce Roi* Jean, *quoiqu'Eccléſiaſtique*, *uſurpa cet Etat*, *& épouſa* Marguerite, *ou*, *ſelon d'autres*, Catherine *Cornaro*, *que le Sénat de Veniſe adopta*. Louïs voyant qu'avec les troupes qu'il mettoit ſur pié, il tentoit inutilement de s'oppoſer aux deſſeins de ſes ennemis, ſe retira à Ripaille, où il mourut au mois d'août 1482. Il ne laiſſa point d'enfans. Sa veuve fit don du Royaume de Chypre au Duc de Savoye, dont les Deſcendans ont pris le nom & les armes. * Etienne de Luzignan, *Hiſt. de Chypre*. Guichenon. *Cherchez* CHARLOTTE & CHYPRE.

PRINCES DE LA MAISON DE FRANCE, Comtes d'Evreux, & Ducs d'Orléans.

LOUIS de France, fils du Roi ſaint Louïs, & de *Marguerite* de Provence, né le 21 ſeptembre 1243, fut batiſé par Guillaume de Paris; & par traité paſſé au mois d'août 1255, il fut accordé avec *Berengere*, fille d'*Alfonſe*, X. de ce nom, Roi de Caſtille; mais ce mariage ne fut point accompli, car ce Prince mourut à Paris l'an 1260. Guillaume de Nangis dit qu'il fut enterré en l'Abbaïe de Royaumont le jour de l'octave de la Fête des Rois. * Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS de France, Comte d'Evreux, d'Etampes, de Beaumont-le-Roger, &c. fils du Roi PHILIPPE, III. du nom, dit *le Hardi*, & de ſa ſeconde femme *Marie* de Brabant, eut pour ſon appanage le Comté d'Evreux, & fut Chef de la branche des Comtes d'Evreux, & Roi de Navarre. Il ſe trouva à la bataille de Mons-en-Puelle l'an 1304, donna des marques de ſon courage en diverſes occaſions, & mourut le 19 mai 1219. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'EVREUX. * Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS de France, Duc de Guienne, Dauphin de Viennois, troiſiéme fils du Roi CHARLES VI, & d'*Iſabelle* de Baviére, né le 22 janvier 1396, fut marié le 30 août 1404, à *Marguerite*, fille aînée de *Jean*, Duc de Bourgogne. Il fut depuis Chef du Conſeil, & mourut ſans enfans le mécredi 18 décembre 1415. Son corps fut enterré devant le grand-autel de l'égliſe de Notre-Dame de Paris.

LOUIS de France, Duc d'Orléans, Pair de France, Comte de Valois, d'Aſt, de Blois, &c. ſecond fils du Roi CHARLES V, & de *Jeanne* de Bourbon, né le 13 mars 1371, ſe trouva à la bataille de Roſebeque l'an 1382, & il eut beaucoup de part au Gouvernement pendant le régne de Charles VI ſon frére. Il ſe rendit en peu de tems très-puiſſant, & réünit la Surintendance des Finances avec le Gouvernement du Royaume. Son autorité donna de la jalouſie à Jean, Duc de Bourgogne, qui prétendoit auſſi au Gouvernement, comme oncle du Roi; & ces deux Maiſons ſe diviſérent par ces querelles, ſi longues & ſi fatales à la France. Louïs fit alliance avec le Duc de Gueldre, ennemi du Duc de Bourgogne, qui s'en plaignit hautement. Pour faire ceſſer la meſintelligence de ces deux Princes, on les envoya faire la guerre aux Anglois. Louïs alla dans la Guienne, où il prit Blaye; mais à ſon retour le Duc de Bourgogne, avec qui Jean, Duc de Berry, leur oncle, l'avoit réconcilié, le fit aſſaſſiner miſérablement près de la porte Barbette le 23 novembre 1407, par un Gentilhomme Normand, nommé Raoul d'Auquetonville, Ecuyer du Roi, un ſoir que le Duc ayant été rendre viſite à la Reine, qui étoit en couches, revenoit monté ſur une mule, ſuivi de deux ou trois valets ſeulement. *Voyez* ſa poſtérité à l'article d'ORLE'ANS. * Jean Juvénal des Urſins, *Hiſtoire de Charles VI*. Enguerrand de Monſtrelet. Le Pére Anſelme, &c.

PRINCES DE LA MAISON DE BOURBON.

LOUIS, I. du nom, Duc de Bourbon, Pair & Chambrier de France, Comte de Clermont, de la Marche, &c. ſurnommé *le Grand*, fils de ROBERT de France, Comte de Clermont, ſixiéme fils du Roi ſaint *Louïs*, & de *Béatrix* de Bourgogne, Dame de Bourbon, ſe trouva à la bataille de Furnes, donnée contre les Flamands l'an 1297, au combat de Pont-à-Vendin, & à la journée de Courtray l'an 1302. Dans cette derniére bataille, il commanda l'arriére-garde de l'armée, dont il ſauva les débris, & contribua à la victoire de Mons-en-Puelle. Il accompagna en Angleterre la Reine Iſabelle de France; & après qu'on eut déclaré la guerre aux Anglois, il eut le commandement de l'armée de Guienne, où il prit Agen, Monſégur, &c. enſuite de quoi le Roi Charles *le Bel* érigea la Baronnie de Bourbon en Duché-Pairie le 27 décembre 1327. L'année ſuivante, Louïs ſe ſignala à la bataille de Mont-Caſſel, & au ſecours envoyé à Cambray l'an 1339, & ailleurs. Ce Prince mourut au mois de janvier 1341, & fut enterré dans l'égliſe des Dominicains de Paris. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de BOURBON. * Froiſſard. *Le Continuateur* de Guillaume de Nangis. Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme.

LOUIS, II. du nom, Duc de Bourbon, Comte de Clermont & de Forès, Seigneur de Beaujeu & de Dombes, Pair & Grand-Chambrier de France, ſurnommé *le Bon*, fils de PIERRE I, Duc de Bourbon, & d'*Iſabelle* de Valois, né le quatriéme août 1337, fut choiſi pour un des ôtages qu'on envoya pour la délivrance du Roi Jean en Angleterre, où il demeura huit ans. A ſon retour, il contribua à la conquête du Poitou & de la Guienne ſur l'Anglois, & prit diverſes places en Normandie. Il fut un des Princes du ſang qu'on mit auprès du Roi Charles VI, pen-

pendant ſa minorité. Il l'accompagna dans les Païs-Bas, & s'y trouva l'an 1382, à la bataille de Roſebéque, où il commandoit l'arriére-garde. L'année ſuivante il ſervit au ſiége de Bourbourg, & à la priſe du château de Taillebourg l'an 1384. Il accompagna le Roi l'an 1388, contre le Duc de Gueldre; & après le traité de paix, il alla faire la guerre en Afrique, où il aſſiégea Tunis l'an 1390, & obligea les Infidéles d'accepter des conditions avantageuſes aux Chrétiens. Lorsqu'il fut de retour en France, il chaſſa les Anglois de devant Belleperche où étoit ſa mére, prit la protection du Sire de Beaujeu contre le Duc de Savoye, & ſecourut Louïs Roi de Naples, contre Ladiſlas. Il étoit extrémement conſidéré à la Cour; mais il la quitta après l'aſſaſſinat de Louïs de France, Duc d'Orléans, aimant mieux s'en éloigner, que de conſentir au lâche accommodement auquel on prétendoit l'obliger. Ce fut alors qu'il ſe déclara pour les Princes d'Orléans, & qu'il tâcha de faire déclarer le Duc de Bourgogne ennemi de l'Etat. Dans cette vue, il s'aſſembla à Gien avec le Duc de Berri, & quelques autres Princes; mais ce deſſein eut peu de ſuccès, parce que le Duc de Bourgogne étoit le plus puiſſant. Louïs mourut peu après à Montluçon, le 19 août 1410, après avoir fondé l'égliſe de Notre-Dame, & l'hopital de Saint-Nicolas de Moulins, les Céleſtins de Vichy, la chapelle de Bourbon à Paris, aujourd'hui réünie à celle du Louvre, &c. Il inſtitua l'an 1369, l'Ordre Militaire de l'Ecu d'Or, dit *de Bourbon*, réünit tous les biens de ſa Maiſon, & y en ajoûta de très-conſidérables par ſon mariage avec *Anne*, Dauphine d'Auvergne, &c. fille unique de *Bertaud*, II. du nom, Comte de Clermont, &c. dont il eut les enfans rapportez à l'article de B O U R B O N. * Jean d'Orronville. Froiſſart. Monſtrelet. Le Pére Anſelme, &c.

L O U I S de Bourbon, I. du nom, Comte de Montpenſier, de Clermont & de Sancerre, Dauphin d'Auvergne, &c. dit *le Bon*, troiſiéme fils de Jean, I. du nom, Duc de Bourbon, mourut en mai 1486, & eſt enterré à Aigueperſe. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de B O U R B O N.

L O U I S de Bourbon, Comte de Vendôme, fils puîné de Jean, Comte de la Marche; & de *Catherine*, Comteſſe de Vendôme, fut auſſi Seigneur de Mondoubleau, Comte de Chartres, &c. Grand-Chambellan & Grand-Maître de France, Gouverneur de Picardie, de Champagne & de Brie. Il fut fait Chevalier à la priſe de l'Iſle de Salmourk, ſe trouva depuis, l'an 1415, à la bataille d'Azincourt; & y fut pris & mené priſonnier en Angleterre, où il fut mis à cent mille écus de rançon: & n'en ayant pu payer que cinquante-quatre mille, les Anglois le retinrent pour le reſte; mais en 1422, il ſe ſauva de leurs mains d'une maniére miraculeuſe, & fonda dans la ville de Vendôme en action de graces à Dieu, une proceſſion qui s'y fait tous les ans; & où un priſonnier convaincu de meurtre, eſt mis en liberté. Dès qu'il eut recouvré ſa liberté, il vint joindre à Poitiers le Roi Charles VII, qui venoit de s'y faire proclamer Roi. Il ſe trouva aux ſiéges d'Orléans & de Jargeau, & au ſacre de ce Monarque, l'an 1429. L'année ſuivante il fit lever le ſiége de Compiégne, & fut préſent au traité d'Arras l'an 1435. Il fut employé en diverſes autres négociations importantes, & mourut âgé d'environ 70 ans, le 21 décembre 1447. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de B O U R B O N. * Monſtrelet. Le Pére Anſelme, &c.

PRINCES DE CONDE' & DE CONTY.

L O U I S de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, Pair de France, Marquis de Conty, Comte de Soiſſons, &c. Gouverneur de Picardie & du Païs Reconquis, ſeptiéme fils de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, naquit le ſeptiéme jour de mai 1530. Il fit ſa premiére campagne ſous le Roi Henri II, qui avoit entrepris de recouvrer la ville de Boulogne, & le ſuivit au voyage qu'il fit ſur la frontiére de l'Empire. Depuis, l'an 1552, il ſe jetta dans la ville de Metz, à la défenſe de laquelle il contribua contre l'Empereur Charles-*Quint*. Il défit une partie des troupes du Prince de Piémont avant la réduction de Théroüanne, ſe ſignala auſſi au combat de Wlpian en Piémont, & fut fait Colonel de la Cavalerie-légére. Enſuite il combattit vaillamment à la bataille de Saint-Quentin, & recueillit à la Fére les débris de l'armée. Il continua à ſervir aux ſiéges de Calais & de Thionville l'an 1558; mais après la mort funeſte du Roi Henri II, le peu de part que les Princes du ſang eurent au Gouvernement, & quelques mécontentemens ſecrets le jettérent dans le parti des Religionnaires. On l'accuſe d'avoir eu part à la conſpiration d'Amboiſe, dont il étoit le Chef muet: & ce fut pour cela qu'il fut arrêté à Orléans. Ce fut le Maréchal de Briſſac, grand partiſan des Guiſes, qui avoit propoſé au Roi de faire arrêter le Prince. Il refuſa d'abord de répondre, à moins que le Parlement ne fût en corps, avec les Pairs, & le Roi y préſidant. Mais on le menaça que s'il ne vouloit pas répondre on le regarderoit comme convaincu. Ayant été confronté avec pluſieurs témoins, il fut condamné en novembre 1560 à perdre la tête. Le Chancelier & quelques autres ne voulurent pas ſigner cet Arrêt qui ne fut point exécuté à cauſe de la mort de François II, qui arriva dans ces entrefaites, & qui changea la face des affaires, outre qu'il ne ſe trouva perſonne qui fût aſſez hardi pour ſe déclarer ſa partie. Le Roi Charles IX le mit en liberté, & la Cour des Pairs le déclara innocent. Peu après le Prince de Condé ſe mit à la tête des Huguenots, & emporta diverſes villes dans le Royaume. Il fut pris & bleſſé à la bataille de Dreux l'an 1562, perdit celle de Saint-Denys l'an 1567, & périt à celle de Jarnac le 13 mars 1569. Ce Prince, qui avoit de grandes qualitez, fut tué de la maniére du monde la plus funeſte. Il avoit, à ce qu'on dit, la jambe rompue d'un coup de pié de cheval, & étoit aſſis au pié d'un buiſſon, lorsque Monteſquiou, Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou, à qui Louïs avoit fait autrefois quelque déplaiſir, le tua de ſang froid d'un coup de piſtolet. Le corps de ce Prince, qu'on enterra depuis dans l'égliſe de ſaint George de Vendôme, fut alors porté, ou par inſulte, ou par hazard ſur une âneſſe à Jarnac: c'eſt ce qui donna lieu à cette épitaphe

L'an mil cinq cens ſoixante neuf
Entre Jarnac & Châteauneuf,
Fut porté mort ſur une âneſſe
Le grand ennemi de la Meſſe.

Voyez ſa poſtérité à l'article de B O U R B O N. * De Thou; *Hiſt.* François de Rabutin, & Caſtelnau-Mauviſſiére, *aux Mémoires.* Davila. Pierre Matthieu. Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme, &c.

L O U I S de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, premier Prince du ſang, Pair & Grand-Maître de France, Duc d'Anguien, de Châteauroux, de Montmorency, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Bourgogne, fils de Henri, II. du nom, Prince de Condé, & de *Marie Charlotte* de Montmorency, né à Paris le huitiéme ſeptembre 1621, porta du vivant de ſon pére la qualité de Duc d'Anguien, qu'il rendit depuis très-illuſtre par une ſuite continuelle de victoires & de belles actions. L'an 1640, il ſe trouva au ſiége d'Arras; & deux ans après il ſe ſignala à celui de Perpignan. Enſuite il fut fait Général de l'armée du Roi, & gagna la célébre victoire de Rocroy le 19 mai 1643, en la 22 année de ſon âge, il y eut 10000 hommes de tuez du côté des ennemis, outre le Comte de Fontaines, l'un de leurs Généraux, 5000 priſonniers, grand nombre de drapeaux & d'étendards, avec tout le canon & le bagage. Cet avantage fut ſuivi de la priſe de Thionville le dixiéme août ſuivant, & de celle de diverſes autres places. L'année ſuivante le Duc d'Anguien défit l'armée Bavaroiſe dans les combats donnez près de Fribourg le troiſiéme & le cinquiéme du mois d'août; il prit Philisbourg, Spire, Wormes, Mayence, &c. & fut pourvu du Gouvernement de Champagne & de Brie. Il paſſa très-avant dans l'Allemagne l'an 1645, & gagna le troiſiéme du mois d'août la ſanglante bataille de Nortlingue, où le Comte de Mercy, Général des Bavarois, fut tué. L'année ſuivante il remporta de grands avantages ſur les ennemis de l'Etat, prit pluſieurs places ſur eux, & ſoumit la ville de Dunkerque. Sur la fin de l'année 1646, il perdit le Prince de Condé ſon pére, & lui ſuccéda dans la charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi, & dans les Gouvernemens de Bourgogne, de Breſſe & de Berry. Il commanda l'an 1647, l'armée du Roi en Catalogne, où le ſiége de Lérida ne lui réüſſit pas; mais il prit le château d'Ager, ſur la frontiére d'Aragon, & fit lever le ſiége de Conſtantine, que les Eſpagnols attaquoient. L'an 1648, il gagna la bataille de Lens en Flandre, où l'armée de l'Archiduc Léopold, Gouverneur des Païs-Bas, fut taillée en piéces. Peu après les premiéres guerres domeſtiques, ſon courage & ſon pouvoir devinrent redoutables au Miniſtre qui gouvernoit l'Etat. Ce Prince fut arrêté à Paris avec le Prince de Conty ſon frére, & le Duc de Longueville ſon beaufrére avec eux, & fut conduit le 18 janvier 1650 à Vincennes; puis à Marcouſſis le 28 août, & enfin au Havre-de-Grace le 26 novembre. On les mit en liberté le 13 février ſuivant, & le Roi lui donna le Gouvernement de Guienne, où il ſe retira. Mais peu après, pour ſe venger de ſon empriſonnement, il prit les armes, fut ſuivi par un bon nombre de mécontens, & fit entrer la ville de Paris dans ſes deſſeins. Il ſe diſtingua extraordinairement au combat du fauxbourg-Saint-Antoine, donné le deuxiéme juillet de la même année 1652, & ſe retira dans le Païs-Bas, où il ſoutint avec aſſez de gloire les affaires des Eſpagnols. Il en aquit beaucoup par le ſecours qu'il jetta dans Cambray, & par la fameuſe retraite qu'il fit à la levée du ſiége d'Arras, le 25 août 1654. L'an 1656, il fit lever le ſiége de Valenciennes, après avoir forcé les lignes; & l'an 1658, il ſe ſignala à la célébre journée des Dunes, près de Dunkerque, le 14 du mois de juin. Ce grand Prince fut enfin rendu à la France par la paix des Pyrénées, l'an 1659. Il rentra dans les bonnes graces du Roi, qu'il vit à Aix en Provence au commencement de 1660, ſe trouva à la magnifique entrée de leurs Majeſtez à Paris le 26 août ſuivant, & reçut le Collier des Ordres du Roi l'an 1662. Le Prince de Condé ſervit utilement dans la conquête de la Franche-Comté au mois de février 1668, & dans celle de Hollande l'an 1672. Il y prit Wéſel, fut bleſſé près du Fort de Tolhuis le douziéme du mois de juin, & continua les années ſuivantes à rendre des ſervices importans. L'an 1674, il mit toutes les conquêtes des François en une entiére ſûreté; s'oppoſa aux deſſeins de trois armées, d'Eſpagnols, de Hollandois & d'Impériaux, & défit leur arriére-garde, & pluſieurs troupes du corps de bataille, à la célébre journée de Sénef le dixiéme du mois d'août. Peu après il fit lever le ſiége d'Oudenarde; contribua à la priſe de Limbourg l'an 1675, & après la mort du Vicomte de Turenne, il alla en Allemagne; où il rompit les projets que les ennemis avoient formez contre la France. Ce Prince mourut à Fontainebleau le onziéme décembre 1686, non moins illuſtre par les ſentimens de piété qu'il a fait paroître dans ſes derniers momens, que par les actions de héros, qui ont marqué toutes les années de ſa vie. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de B O U R B O N. * Le Pére Anſelme.

L O U I S, III. du nom, Duc de Bourbon, d'Anguien, de Châteauroux & de Seurre-Bellegarde, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur des provinces de Bourgogne & de Breſſe, fils de Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, & d'*Anne* de Baviére, naquit à Paris le onziéme octobre 1668, fut reçu en ſurvivance de la charge de Grand-Maître de France, & du Gouvernement de Bourgogne, le 24 juillet 1685, & fit ſa premiére campagne au ſiége de Philisbourg en 1688. Il ſe trouva en 1691, au ſiége de Mons, à celui de

Namur en 1692, & ſe ſignala à la bataille de Steenkerque le troiſiéme août de la même année, où il chargea pluſieurs fois les ennemis. En 1693, il ſe trouva à la bataille de Neerwinde, où, en qualité de Lieutenant-Général des armées du Roi, il ſe mit à la tête des troupes, & ramena les Officiers & les Soldats rebutez par pluſieurs attaques qui n'avoient pas rèüſſi: il ſe mêla pluſieurs fois parmi les ennemis, & contribua beaucoup par ſa valeur & par ſon exemple à la grande victoire qui y fut remportée. L'année ſuivante il ſervit en Flandre ſous Mgr le Dauphin, & mourut ſubitement à Paris le quatriéme mars 1710, en ſa 42 année. Son cœur fut porté en l'égliſe des Jéſuites, rue Saint-Antoine, & ſon corps à Vallery. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de BOURBON.

LOUIS-HENRI, Duc de Bourbon, d'Anguien, &c. Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'Or, fils du précédent, & de *Louiſe-Françoiſe* de Bourbon, légitimée de France, naquit à Verſailles le 18 août 1692, fut fait Chevalier des Ordres du Roi le premier janvier 1709, prit ſéance au Parlement le 19 mars de la même année en qualité de Pair, & prêta le ſerment en qualité de Grand-Maître de la Maiſon du Roi & de Gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, le 24 mars 1710. La même année, & les deux ſuivantes, il fit la campagne de Flandre dans l'armée commandée par le Maréchal de Villars, & ſe ſignala au ſiége de Douay en 1712, autant par ſa valeur, que par ſes libéralitez; ſervit dans l'armée du Rhin en 1713; ſe trouva à la priſe de Landau, à la défaite des Impériaux dans leur camp, retranchez près de Fribourg, & à la priſe de cette ville en qualité de Maréchal de camp. Après la mort du Roi Louïs XIV, arrivée en 1715, il fut nommé Chef du Conſeil Royal de la Régence pendant la minorité du Roi Louïs XV, puis Surintendant à l'éducation de ce Monarque, au ſacre duquel il répréſenta le Duc d'Aquitaine, le 25 octobre 1722. M. le Duc d'Orléans étant mort le deuxiéme décembre 1723, le Roi pria le Duc de Bourbon de ſe charger du détail des affaires, & des fonctions de la charge de principal Miniſtre d'Etat, & ſa Majeſté reçut enſuite le ſerment de fidélité de ce Prince, qui ayant été nommé en avril 1724 par Louïs I, Roi d'Eſpagne, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, en reçut le Collier à Verſailles le 27 juin de la même année.

LOUIS-ARMAND de Bourbon, Prince de Conty, Prince du ſang de France, né le quatriéme avril 1661, étoit fils d'ARMAND de Bourbon, Prince de Conty, & d'*Anne-Marie* Martinozzi, & petit-fils de *Henri* de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, & de *Charlotte-Marie* de Montmorency. Sa mére, après la mort de ſon pére, eut un ſoin très-particulier de ſon éducation, tant pour la piété que pour les Sciences & les exercices convenables à ſon âge. Après la mort de cette vertueuſe Princeſſe, le Roi le fit venir à la Cour, où il fut élevé avec *François-Louïs*, Prince de la Roche-ſur-Yon, ſon frére, depuis Prince de Conty, auprès de Monſeigneur le Dauphin. Le 16 janvier 1680, il épouſa la Princeſſe *Anne-Marie*, fille légitimée du Roi Louïs XIV, appellée alors Mademoiſelle de Blois, dont il n'eut point d'enfans. L'an 1683, il fit ſa premiére campagne, & ſe trouva au ſiége de Courtray, où il commença à donner des marques de ſa valeur. L'an 1684, il étoit au ſiége de Luxembourg, où il ſervit à la tête de ſon régiment avec une grande bravoure. L'an 1685, il fit la campagne de Hongrie dans l'armée Impériale, & ſe trouva au ſiége de Neuhauſel, & à la bataille donnée près de Gran. A ſon retour de cette campagne, il fut ſurpris de la petite vérole à Fontainebleau, où il mourut le neuviéme novembre 1685. Il eſt inhumé à Vallery dans la ſépulture des Princes de ſa Maiſon. * Le Pére Anſelme.

PRINCES DE LA ROCHE-SUR-YON, DUCS de Montpenſier, & Comtes de Soiſſons.

LOUIS de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-ſur-Yon, Seigneur de Champigny-ſur-Veude, &c. fils puîné de JEAN de Bourbon, II. du nom, Comte de Vendôme, & d'*Iſabeau* de Beauvau, ſe trouva l'an 1484, au ſacre du Roi Charles VIII, qu'il accompagna à la conquête du Royaume de Naples; & l'an 1509, il ſuivit en Italie le Roi Louïs XII, qui l'avoit déja envoyé en ambaſſade vers le Pape Alexandre VI, l'an 1502. Ce Prince répréſenta le Comte de Toulouſe au ſacre du Roi François I, ſe trouva à la bataille de Marignan l'an 1515, & mourut vers l'an 1520. Son corps fut enterré dans la Sainte-Chapelle de S. Louïs de Champigny, qu'il avoit fondée. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de BOURBON.

LOUIS de Bourbon, II. du nom, Duc de Montpenſier, Pair de France, Souverain de Dombes, Prince de la Roche-ſur-Yon & de Luc, Dauphin d'Auvergne, &c. Gouverneur de Touraine, d'Anjou, du Maine, de Dauphiné & de Bretagne, ſurnommé *le Bon*, fils de Louïs de Bourbon, I. du nom, Prince de la Roche-ſur-Yon, &c. & de *Louiſe* de Bourbon, Comteſſe de Montpenſier, né à Moulins le dixiéme juin 1513, commença à porter les armes ſous le régne de François I; & l'an 1536, il ſe trouva dans l'armée qu'on envoyoit en Provence, à la priſe de Heſdin, & ailleurs. Il ſervit auſſi au ſiége de Perpignan l'an 1542, & l'année ſuivante en l'armée de Champagne. Depuis il répréſenta le Comte de Flandre au ſacre du Roi Henri II, & ſe ſignala au ſiége de Boulogne l'an 1550, à la bataille de Renty l'an 1554, & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait priſonnier. Ce Prince rendit de grands ſervices pendant les guerres civiles de la Religion, ſous le régne de Charles IX, qui le pourvut l'an 1561, des Gouvernemens d'Anjou, de Touraine & du Maine. Il ſoumit au Roi les villes d'Angers, de Saumur, de Tours, du Mans, de Saint-Jean-d'Angély, de la Rochelle, &c. ſe trouva à la priſe du Havre de Grace ſur les Anglois l'an 1562, & obtint enſuite le Gouvernement de Dauphiné. Louïs commanda l'avant-garde de l'armée royale, dont le Duc d'Anjou étoit Général, & contribua au gain des batailles de Jarnac & de Montcontour. Avant cela, il avoit eu le Gouvernement de la Bretagne, & avoit défait les Colonels Mouvans & Pierre Gourde, Chefs des Huguenots, à la rencontre de Meſſignac, le 25 octobre 1568. Il ſe trouva depuis au premier ſiége de la Rochelle, l'an 1573, & l'année ſuivante il commanda l'armée royale dans le Poitou, où il ſoumit les places rebelles. L'an 1577, il contribua au traité de Poitiers. Après avoir toûjours ſervi avec utilité dans les armées & dans les affaires, il mourut le 23 ſeptembre 1582, en ſon château de Champigny, qu'il avoit fait bâtir. Le Roi François I, lui avoit reſtitué pendant ſa jeuneſſe une grande partie de la ſucceſſion de la Maiſon de Bourbon, entre autres Terres, le Duché de Châteleraud, le Comté de Forès, Dombes, le Beaujolois, & Montpenſier, qui fut érigé en Duché l'an 1538, &c. *Voyez* ſa poſtérité à l'article de BOURBON. * De Thou. Davila & Pierre Matthieu, *Hiſt.* Langey & François de Rabutin, *Mémoires.* Brantôme. Couſtereau. Du Bouchet. Le Pére Anſelme, &c.

LOUIS de Bourbon, Comte de Soiſſons, de Clermont & de Dreux, Pair & Grand-Maître de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Dauphiné, de Champagne & de Brie, fils de CHARLES de Bourbon, Comte de Soiſſons, &c. & d'*Anne*, Comteſſe de Montafié, né à Paris le onziéme de mai 1604, ſuccéda l'an 1612, à ſon pére dans la charge de Grand-Maître & de Gouverneur de Dauphiné, & fut fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1620. Ce Prince ſe ſignala dans la guerre contre les Huguenots au combat de Rié en Poitou l'an 1622, & fit conſtruire le Fort-Louïs. Il fut Lieutenant Général du Roi, & Chef du Conſeil à Paris, pendant le voyage que ſa Majeſté fit en Bretagne. Depuis il ſuivit encore le Roi au ſiége de la Rochelle l'an 1628, & au voyage d'Italie l'an 1630. L'année ſuivante le Roi lui donna le Gouvernement de Champagne & de Brie, avec les Abbaïes de Saint-Ouen de Rouen, de Jumiéges, de Saint-Michel en Lherm, de la Couture & de Froimont, &c. dont les Bulles furent expédiées à Rome, ſous le nom de l'Aumonier de la Comteſſe ſa mére; mais on lui permit d'en tirer le revenu. L'an 1636, il commanda l'armée de Champagne, où il défit deux mille Coſaques au combat d'Ivoy le 31 mai & le premier juin, & reçut à compoſition la ville de Corbie. Peu de tems après, ſur quelques ſoupçons qu'il eut qu'on le vouloit arrêter, il ſe retira à Sedan, où il demeura quatre années de ſuite; mais s'y ennuyant, il y cabala avec les Mécontens du Royaume, & prévenu par ſa paſſion, il ſe joignit à une armée d'ennemis, conduite par le Général Lamboy. Il donna bataille au Maréchal de Châtillon, Général de l'armée du Roi, & le défit à la Marfée près de Sedan, le ſamedi ſixiéme juillet 1641; mais il y fut tué lui-même d'un coup de piſtolet, en pourſuivant trop chaudement ſa victoire. On a parlé diverſement de cette mort. Le Comte de Soiſſons n'avoit point été marié, & *laiſſa ſeulement un fils* naturel, Louïs-Henri, *Chevalier de Soiſſons, né à Sedan au mois d'août* 1640, *& légitimé l'an* 1643. *Ce dernier prit depuis le nom de Prince de Neufchâtel, & mourut le huitiéme février* 1703. *Il avoit épouſé le ſeptiéme octobre* 1694, Angélique-Cunegonde *de Montmorency-Luxembourg, fille de* François *de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, dont il eut* Louïſe-Léontine-Jacqueline *de Bourbon, mariée le* 24 *février* 1710, *à* Charles-Philippe *d'Albert, Duc de Luynes; &* Marie-Anne-Charlotte *de Bourbon, Demoiſelle d'Eſtouteville, née le* 23 *ſeptembre* 1701, *morte le* 23 *août* 1711.

LOUIS de Bourbon, Cardinal de Vendôme, Archevêque de Sens, &c. fils de FRANÇOIS de Bourbon, Comte de Vendôme, & de *Marie* de Luxembourg, Comteſſe de Saint-Pol, de Marle, &c. né à Ham en Picardie le deuxiéme janvier 1493, fut élevé au Collége de Navarre, & fut avant l'âge pourvu l'an 1510, de l'Evêché de Laon, vacant par le décès de Charles, Duc de Luxembourg, ſon grand-oncle: enſuite de quoi il fut fait Cardinal par le Pape Léon X à 24 ans, l'an 1517. Il ſuccéda au Cardinal du Prat dans l'Archevêché de Sens l'an 1536, & eut l'adminiſtration de divers autres Evêchez, comme de ceux du Mans, de Luçon, de Tréguier, & des Abbaïes de Saint-Denys, de Saint-Corneille de Compiégne, de Saint-Faron de Meaux, de Ferriéres, &c. Enfin il mourut à Paris le onziéme mars 1556. Pierre Gemel fit ſon Oraiſon funébre, & nous avons la Vie de ce Cardinal dans Petramellarius. * Ughel. Frizon. Aubéry. Du Chêne. Sainte-Marthe, &c. Doublet, *Hiſt. de l'Abbaïe de S. Denys.* Hilarion de Coſte, *in Elog.* Gaucher & Louïs de Sainte-Marthe, *l'Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France.* Le Pére Anſelme.

LOUIS de Bourbon, Evêque de Liége, cinquiéme fils de CHARLES I, Duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne, & frére de *Jean* II, dit *le Bon*, Duc de Bourbon, Connétable de France, ſe retira jeune à la Cour du Duc de Bourgogne, & eut la Prevôté de Saint-Donatien de Bruges, puis l'Evêché de Liége l'an 1455. Les Liégeois qui ne l'aimoient point, l'arrêtérent priſonnier, & furent preſque toûjours ſoulevez contre lui: enfin il fut tué l'an 1482, par Guillaume de la Mark, Seigneur de Lumain, dit *le Sanglier d'Ardennes*, & jetté dans la Meuſe. Ce Prélat, qui ne vivoit pas réguliérement, laiſſa *trois fils* naturels, *rapportez ſous le mot de* BOURBON. * Nauclére, *in Chron.* Heuter, *in Maxim. I.* Sainte-Marthe. Le Pére Anſelme, &c.

DUCS DE LONGUEVILLE, D'ANGOULEME, & de Vendôme.

LOUIS d'Orléans, I. de ce nom, Marquis de Rothelin, puis Duc de Longueville, Souverain de Neufchâtel & de Vallengin en Suiſſe, &c. fils de FRANÇOIS, Comte de Dunois, & d'*Agnès* de Savoye, ſuccéda l'an 1515, à *Renée* ſa niéce, héritiére de tous les biens de la Maiſon de Longueville. Il fut Grand-Cham-

Chambellan de France, & Gouverneur de Provence; & se trouva à la bataille d'Agnadel l'an 1509, à la journée des Eperons l'an 1513, & à celle de Marignan l'an 1515. Ce Prince mourut l'an 1516, & laissa postérité, rapportée à l'article d'ORLE'ANS.

LOUIS d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, &c. fils de Louïs I, fut Grand-Chambellan de France, servit le Roi François I, dans ses guerres, & mourut le neuviéme juin 1537. *Voyez* sa postérité à l'article d'ORLE'ANS.

LOUIS-EMMANUEL de Valois, Duc d'Angoulême, Comte d'Alets, &c. Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel général de la Cavalerie légére de France, & Gouverneur de Provence, fils puîné de CHARLES de Valois, Duc d'Angoulême, & fils *naturel* du Roi *Charles* IX, naquit à Clermont en Auvergne l'an 1596. Il fut destiné à l'Eglise, eut l'Abbaïe de la Chaize-Dieu, & fut même nommé à l'Evêché d'Agde; mais il quitta ces Bénéfices après la démence de son frére aîné, & prit la qualité de Comte d'Alets. Ce Prince servit pendant la guerre contre les Huguenots aux siéges de Montauban, de la Rochelle, de Privas, aussi-bien qu'en Italie & en Lorraine, où il défit la Cavalerie du Duc Charles. Le Roi lui donna la charge de Colonel général de la Cavalerie légére, & le Gouvernement de Provence, l'an 1637. Ce fut lui qui porta l'an 1641, le Prince de Monaco à quitter le parti d'Espagne. Depuis il excita de grands troubles en Provence, au sujet de l'établissement du Sémestre. Le Duc d'Angoulême étoit savant, aimoit les Hommes de Lettres, & mourut à Paris le 13 novembre 1653. *Voyez* sa postérité à l'article de VALOIS.

LOUIS, Cardinal, Duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, &c. Pair de France, Prince de Martigues, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de Provence, fils de CE'SAR, Duc de Vendôme, fils *naturel* du Roi Henri *le Grand*, & de *Françoise* de Lorraine, Duchesse de Mercœur, naquit l'an 1612. L'an 1630, il suivit le Roi Louïs XIII, au voyage de Savoye, & à son retour alla servir comme Volontaire en Hollande, & se trouva au combat de Lille l'an 1631. Depuis, il se trouva à la bataille d'Avein l'an 1635, aux siéges de Corbie l'an 1636, d'Hesdin l'an 1639, & d'Arras l'an 1640; & fut blessé à l'attaque des lignes. Le Roi Louïs XIV l'envoya, l'an 1650, Viceroi en Catalogne; & l'an 1656, il prit Valence sur le Pô, avec le Duc de Modéne. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état eccléfiastique, & fut fait Cardinal par le Pape Alexandre VII, le septiéme mars 1667. Il se trouva à l'élection de Clément IX, qui lui donna le tître de Légat *à latere* en France, où il tint sur les fonts de batême Monseigneur le Dauphin, le 24 mars 1668, & mourut à Aix en Provence, le sixiéme août 1669. *Voyez* sa postérité à l'article de VENDOME.

LOUIS-JOSEPH, Duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes, de Penthiévre, Pair de France, Prince de Martigues, &c. Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence, & Général des galéres, fils de Louïs, Duc de Vendôme, &c. puis Cardinal, & de *Laure* Mancini, né le premier juillet 1654, fut pourvu du Gouvernement de Provence en 1669, dont il ne prêta serment au Roi que le 19 janvier 1679. Il suivit le Roi en qualité de Volontaire à la conquête de Hollande en 1672, & dans toutes les campagnes qu'il fit depuis jusqu'en 1678, se distingua aux siéges & prises de Luxembourg en 1684, de Mons en 1691, de Namur en 1692, au combat de Steenkerk & à la bataille de la Marsaille. Il commandoit en Provence & au Comté de Nice en 1695, lorsqu'il eut ordre de passer en Catalogne, pour y servir en qualité de Général & de Viceroi, à la place du Maréchal de Noailles; continua d'y servir les deux années suivantes, & prit Barcelone en 1697, après avoir mis en déroute l'armée ennemie, commandée par Dom Francisco de Vélasco, Viceroi de Catalogne. Le Roi le nomma en 1702, pour commander ses armées d'Italie; il y reçut le Roi d'Espagne, qui lui conféra l'Ordre de la Toison d'Or; eut des avantages considérables sur les Impériaux aux combats de San-Vittoria & de Luzzara, fit lever le blocus de Mantoue; chassa les Impériaux du Seraglio; s'avança dans le Trentin; & y prit plusieurs places. Mais sur l'avis qu'il eut que le Duc de Savoye abandonnoit le parti de France & d'Espagne, pour se joindre aux Alliez; il desarma les troupes de ce Duc, qui servoient dans son armée; marcha vers le Piémont; se rendit maître d'Ast & autres places; & en 1704, de Verceil, d'Yvrée & de Vérue, après avoir défait l'arriére-garde du Duc de Savoye près de Turin le septiéme mai. Il remporta une victoire complette le 16 août 1705, sur le Prince Eugéne de Savoye près de Cassano, & une autre le 17 août 1706, sur les Impériaux à Calcinato. Le Roi le rappella peu après pour lui donner le commandement des armées de Flandre, où il rétablit les affaires que le combat de Ramillies y avoit dérangées; y eut le même commandement en 1707, & y servit sous Monseigneur le Dauphin en 1708. Ayant été depuis nommé pour commander les troupes d'Espagne, il prit Brihuéga le neuviéme décembre 1710, & remporta le lendemain la victoire à la fameuse bataille de Villaviciosa, qui rétablit les affaires de cette Couronne. Ce Prince continuant de chasser les Impériaux de plusieurs postes qu'ils occupoient encore en Catalogne, mourut sans postérité à Vinaros le onziéme juin 1712, âgé de 58 ans, universellement regretté par les Espagnols & par les François, & est enterré au monastére de l'Escurial dans le tombeau des Infans & des Infantes d'Espagne. *Voyez* ses Ancêtres & son alliance à l'article de VENDOME. * Le Pére Anselme, *Histoire de la Maison de France, &c.*

DUCS DE MILAN, DE MANTOUE, DE BAVIE'RE, Comtes de Thuringe, & Landgraves de Hesse.

LOUIS ou LUDOVIC Sforce, dit *le More*, Duc de Milan, étoit fils de FRANÇOIS Sforce, usurpateur du Milanois, & frére puîné de *Galéas-Marie*, qui succéda à son pére, & qui laissa un fils nommé *Jean-Galéas*. C'est sur ce dernier que Ludovic, homme sanguinaire & artificieux, usurpa le Duché. Pour en venir à bout, il maria sa niéce Blanche-Marie, veuve de Philibert, I. de ce nom, Duc de Savoye, à l'Empereur Maximilien, qui lui accorda l'investiture de cet Etat, comme vaquant faute d'hommage. Ensuite il appella le Roi Charles VIII en Italie. Ce Roi étant à Plaisance l'an 1494, apprit la mort de Jean-Galéas, empoisonné par Ludovic, qui prit possession du Duché, & recueillit ainsi le fruit de son crime, sans avoir égard au fils de son neveu, qui n'avoit que cinq ans. Quelque tems après ce méchant homme fit ligue avec les ennemis de la France; mais Louïs XII, qui étoit monté sur le thrône, ayant sur le Duché de Milan de justes prétentions, se rendit Maître du Milanois, où rien ne garda la foi à Ludovic, ni peuples, ni Chefs, ni places. Ludovic rentra ensuite dans le Milanois, par le moyen des intelligences qu'il y conservoit; mais Louïs de la Trémoille, Chef de l'armée de France, le suivit près de Novare, où il fut pris déguisé en simple Soldat, & de là mené à Lyon l'an 1500. Le Roi Louïs XII le fit enfermer dans le château de Loches, où il mourut dix ans après. Guichardin faisant le portrait de ce Prince, dit qu'il avoit de l'esprit & de l'éloquence, autant que Prince de son siécle; qu'il étoit doux & bien-faisant; au reste vain, inquiet, ambitieux, se souciant peu de garder sa parole, & ne pouvant souffrir qu'on louât en sa présence les autres Princes. * Philippe de Comines, *l.* 7. Guichardin, *l.* 1. 2. 4. Corio, &c.

LOUIS, que quelques-uns font second fils de CHARLES, Duc de la Basse-Lorraine, & d'*Agnès* de Vermandois, fut surnommé *le Barbu*, & fut créé Comte de Thuringe par l'Empereur Conrad *le Salique*. Il mourut à Mayence l'an 1055, & eut cinq successeurs de son nom; le dernier est Louïs IV, dit *le Saint*, mort à Otrante en Italie le onziéme septembre 1227, qui eut pour femme sainte *Elisabeth*, fille d'*André* II, Roi de Hongrie, morte Religieuse à Marpurg l'an 1231, & canonisée l'an 1335.

LOUIS. *Cherchez* BAVIE'RE, HESSE, MANTOUE, &c.

AUTRES PRINCES OU GRANDS HOMMES de ce nom.

LOUIS de LORRAINE, Cardinal de Guise, Archevêque de Sens, Abbé de Saint-Victor, de Moissac, de Borgueil, de Saint-Germain d'Auxerre, fils de *Claude*, I. du nom, Duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon, & frére de *François*, Duc de Guise, & de *Charles*, Cardinal. Archevêque de Rheims, naquit l'an 1527, & ayant été destiné à l'état eccléfiastique, fut élevé à l'Evêché de Troyes, puis à celui d'Alby, & enfin à l'Archevêché de Sens l'an 1560. Depuis il céda cette dignité à Nicolas de Pellevé, & fut fait Cardinal par le Pape Jules III, l'an 1553. Il se trouva à la création de Pie IV, l'an 1559, & fut pourvu l'an 1568 de l'Evêché de Metz, qu'il gouverna avec beaucoup de zéle & de prudence, jusqu'en 1578, qu'il mourut le 28 mars à Paris, âgé de 56 ans. Ce Cardinal eut beaucoup de part aux affaires de son tems. * Onuphre & Pétramellarius, *in Vit. Pont.* Frizon, *Gall. Purp.* Aubéry, *Hist. des Card.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Le Pére Anselme, &c.

LOUIS de LORRAINE, autre Cardinal de Guise, Archevêque de Rheims, neveu du précédent, & fils de FRANÇOIS, Duc de Guise, tué au siége d'Orléans par Poltrot, & *d'Anne* d'Est, & frére de *Henri* I, Duc de Guise, succéda à son grand-oncle *Charles*, Cardinal, sur le siége archiépiscopal de Rheims, & tint un Synode provincial l'an 1583. Ce Prince avoit déja été mis au nombre des Cardinaux par le Pape Grégoire XIII, l'an 1578. Quelques Auteurs parlent desavantageusement de sa conduite: il est sûr que son ambition étoit extrême, & qu'il fut un des principaux Partisans de la Ligue, qui sous un faux prétexte de Religion, n'avoit pour but que de détruire la Monarchie. Le Roi Henri III le fit tuer avec le Duc de Guise son frére, le 23 décembre 1588 à Blois, où il avoit fait assembler les trois Etats du Royaume. Nous voyons par les lettres que le Roi écrivit au Cardinal de Joyeuse, & au Marquis de Pisani, l'un Protecteur, & l'autre son Ambassadeur en Cour de Rome, qu'il se plaignoit fort de ce que le Cardinal de Guise disoit souvent qu'il ne mourroit point qu'il n'eût rasé ce Prince pour le faire Moine. Il ajoûte qu'il avoit eu d'autres raisons plus importantes pour se défaire de lui. * Miron, *Rélation de la mort de M. de Guise.* Aubéry, *Histoire des Cardinaux.* De Thou, *l.* 93. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS de LORRAINE, dernier Cardinal de Guise, Archevêque de Rheims, Abbé de Saint-Denys en France, de Clugny, de Saint-Remi de Rheims, de Corbie, d'Orcamp, & de Saint-Hilaire de Poitiers, Protecteur de France à la Cour de Rome où il n'alla point, troisiéme fils de HENRI, I. du nom, Duc de Guise, tué à Blois, naquit le 22 janvier 1575, fut fait Cardinal l'an 1615 par le Pape Paul V, & mourut à Xaintes le 21 juin 1621, n'étant que Sous-Diacre, & est enterré à Rheims. *Il avoit eu plusieurs enfans de* Charlotte *des Essarts, Comtesse de Romorentin, fille* naturelle *du Comte des Essarts, & l'une des Maîtresses du Roi Henri* le Grand; *savoir*, 1. Louïs, *Abbé de Chailly, puis Evêque de Condom, mort le premier juillet* 1668; 2. ACHILLE *qui suit*; 3. Henri; 4. Charlotte, *Abbesse de Saint-Pierre de Lyon*; & 5. Louïse, *mariée l'an* 1639 *à* Claude *Pot, Seigneur de Rhodès,*

Grand-Maître des Cérémonies de France. ACHILLE *de Lorraine, Comte de Romorentin, épousa* Anne-Marie, *fille* naturelle *de* N. . . *Rhingrave, Prince de Salms. Il passa en Candie l'an* 1643, *& y mourut l'an* 1649, *étant Lieutenant Général des Vénitiens. Il laissa une fille*, Charlotte-Christine, *née l'an* 1642, *qui mourut le* 13 *mai* 1705, *veuve d'*Ignace *Rouault de Gamaches, Marquis d'Assy. Ce fut elle qui l'an* 1688, *intenta un procès pour avoir la succession de la Maison de Guise, prétendant que ce Cardinal avoit épousé la Comtesse de Romorentin son ayeule, le quatriéme février* 1611. *Elle produisit pour cela differens papiers; mais l'affaire ne fut point jugée.* * Bayle, *Diction. Critiq.*

LOUIS de LUXEMBOURG, Cardinal, Archevêque de Rouen, fils de JEAN de Luxembourg, Seigneur de Beaurevoir, & de *Marguerite* d'Enguien, fut élevé l'an 1414, à l'Evêché de Thérouanne, par une partie des Chanoines, quoique les autres se fussent opposez à son élection. Il se déclara pour le parti des Anglois, & fut fait Chancelier l'an 1425, par Henri, VI. du nom, Roi d'Angleterre, soit disant Roi de France. Louïs exerça cette charge jusqu'en 1435, & obtint l'Archevêché de Rouen l'an 1436. Il ne voulut accepter le chapeau que lui donna le Pape Eugéne IV, l'an 1439, qu'à condition que le Roi d'Angleterre approuveroit cette promotion. Il s'étoit entiérement dévoué aux intérêts de ce Roi, qui lui fit avoir l'Evêché d'Ely en Angleterre, & qui lui confia ses plus importantes affaires en France. Ce Prélat les poussa avec vigueur, conduisant lui-même du secours aux places assiégées, animant les foibles, s'opposant à ceux qui étoient las du joug des Anglois, & ne négligeant rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jetta dans la Bastille l'an 1436, lorsque la ville de Paris fut soumise au Roi Charles VII, mais il fut obligé d'en sortir par composition, & se retira en Angleterre, où il mourut à Harfield le 18 septembre, & selon d'autres le quatriéme octobre 1443. * Monstrelet, *tome* 2. Goodwin, *de Episc. Elienf.* Sainte-Marthe. Aubéry. Le Pére Anselme, &c.

LOUIS de LUXEMBOURG, Comte de Saint-Pol, de Brienne, de Ligny, de Conversan, Châtelain de Lille, Seigneur d'Enguien, &c. Connétable de France, fils de PIERRE de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, &c. & de *Marguerite* de Baux d'Andrie, se trouva à la célébre assemblée d'Arras l'an 1435, suivit le Roi Charles VII au siége de Pontoise l'an 1441, & fut fait Chevalier à celui de Dieppe l'an 1443. Ce Seigneur se signala encore en diverses occasions, entre autres à la prise de Caen l'an 1450. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Charles de Bourgogne, Comte de Charolois, qui l'envoya en Angleterre, & lui donna l'avant-garde de son armée à commander à la bataille de Montlehéry. Il y avoit long-tems que le Roi Louïs XI souhaitoit de l'attirer à son service: pour l'y attacher, il lui donna la charge de Connétable de France le cinquiéme octobre 1645, & l'honora du Collier de l'Ordre de S. Michel le premier août 1469. Le Connétable persuada depuis au Roi de faire la guerre au Duc de Bourgogne. Il surprit la ville de S. Quentin, secourut celle de Beauvais l'an 1472, & détourna la conspiration du Roi d'Angleterre & du Duc de Bourgogne contre la personne du Roi Louïs XI; mais dans la suite il encourut la disgrace de ce Monarque extrémement soupçonneux. On l'accusa d'avoir eu commerce avec les ennemis de l'Etat, & on surprit même quelques lettres qu'il avoit écrites. Le Connétable qui voyoit que la tempête le menaçoit, se retira chez le Duc de Bourgogne, pour se dérober à la colére du Roi; mais ce Duc qui consultoit quelquefois beaucoup plus les intérêts de sa politique, que les loix de l'amitié, le livra entre les mains du Roi. Louïs XI fit faire le procès au Connétable, & lui fit trancher la tête en la place de Gréve à Paris le 19 décembre 1475. Le Connétable étoit alors âgé de 57 ans. * *Consultez la Chronique scandaleuse du Roi Louïs XI, écrite par* Jean le Maire de Troyes, Greffier de l'Hôtel-de-ville de Paris. Philippe de Comines. Le Féron. Godefroy. Pierre Matthieu. Le Pére Anselme, &c. Nous parlons des alliances & de la postérité de ce Connétable, sous le nom de LUXEMBOURG.

LOUIS, Archichancelier de France dans le neuviéme siécle, étoit selon quelques Auteurs, fils de *Roricon*, Comte d'Anjou, & de *Rotrude*, fille *naturelle* de l'Empereur *Charlemagne*. Il étoit Abbé de Saint-Denys en France en 842, & est nommé en qualité d'Archichancelier en plusieurs tîtres pour l'église de Nevers, & pour les Abbaïes de Saint-Denys & de Saint-Martin de Tours. Il assista au Concile de Verneuil sur Oise en 844, & à celui de Verberie en 853, & mourut le neuviéme janvier 867, suivant les Annales de saint Bertin: d'autres disent la 25 année du régne du Roi Charles *le Chauve*, qui se rapporte à 865. Loup, Abbé de Ferriéres, lui adresse quelques lettres, & Flodoard parle de lui au livre quatriéme de son Histoire de l'Eglise de Rheims. On le dit frére de *Gauzlin* son successeur en la charge de Chancelier. * Le Pére Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

LOUIS DONAT, Vénitien, Evêque de Bérgame, qui avoit écrit sur les Sentences, & composé quelques Discours, vivoit dans le XV siécle. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XV siécle.*

LOUIS (Epiphane) natif de la ville de Nancy, Docteur & Professeur en Théologie, Chanoine Régulier de la réforme de Prémontré, Abbé d'Estival en 1663, Vicaire Général de sa Congrégation, & auparavant Procureur Général en Cour de Rome, étoit habile Théologien, grand Prédicateur, honoré & estimé des Princes, le Confesseur & le Conseil de Marguerite de Lorraine, femme de Gaston, Duc d'Orléans. La Lorraine lui doit l'établissement des Filles de la Charité, vulgairement de Saint-Charles, auxquelles il donna des Régles & dressa le plan de leurs Instituts. C'est lui qui, avec la Mére l'Huillier, Religieuse Bénédictine, introduisit dans différens monastéres de Lorraine & de France, *l'adoration perpétuelle du saint Sacrement de l'Eucharistie*, & ce fut à leur priére & pour les former à l'Oraison qu'il publia en 1676, chez George Josse, à Paris, son livre, de *la nature immolée par la Grace*, ou *la pratique de la mort mystique* en 1676. Pour l'instruction des mêmes Religieuses, il imprima chez Christophle Remy, à Paris, *des Conférences mystiques sur le recueillement de l'ame pour arriver à la Contemplation du simple regard de Dieu par les lumiéres de la Foi.* Après sa mort, arrivée le 23 septembre 1682, on a recueilli les lettres de ce vertueux & spirituel Abbé, & elles ont été imprimées chez le même Remy en 1688. * *Cet article a été fourni.*

LOUIS de GRENADE. *Voyez* GRENADE (Louïs de)

LOUIS ou LUDOVICUS COELIUS RHODIGINUS. *Voyez* RHODIGINUS (Cœlius)

LOUIS, le FORT-LOUIS, bonne forteresse qui porte le nom de Louïs XIV, qui l'a fait construire, est forte par ses ouvrages & par sa situation dans une petite isle du Rhin, au dessus de Strasbourg, entre la ville de Bade & celle de Haguenaw. Il y a une autre forteresse de ce nom dans l'Amérique, dont il est parlé au mot FORT-LOUIS. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUIS, MONT-LOUIS, ancien village de la Touraine en France, est près de la Loire, à deux lieues de Tours vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUIS, le MONT-LOUIS, petite ville de Cerdaigne, contrée de la Catalogne, située à deux lieues de Puycerda vers l'orient, fut bâtie l'an 1680. Elle est défendue par une bonne citadelle, & porte le nom de Louïs XIV, Roi de France, qui en a été le Fondateur. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUIS, le PORT-LOUIS, village & port de la Mer Méditerranée, est sur la côte du Languedoc, à l'entrée du fameux Canal de Cette, au midi du Lac de Maguelone. On donne aussi ce nom à la ville de BLAVET. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUISE de SAVOYE, Duchesse d'Angoulême, fille de PHILIPPE, Comte de Bresse, puis Duc de Savoye & de *Marguerite* de Bourbon, née au Pont d'In l'an 1477, fut mariée l'an 1488, à *Charles* d'Orléans, Comte d'Angoulême, qui mourut le premier janvier 1496. Elle eut de ce mariage le Roi FRANÇOIS I, & *Marguerite* d'Orléans, ou de Valois, mariée 1. à *Charles*, Duc d'Alençon: 2. à *Henri* d'Albret, Roi de Navarre, morte le 21 décembre 1549. Louïse témoigna une douleur extrême de la mort du Comte son mari, & s'occupa entiérement à l'éducation de ses enfans. C'est par elle que fut formée la jeunesse du Roi François I, son fils, lequel ayant succédé à la Couronne au Roi Louïs XII, & ayant entrepris la conquête du Milanois, la laissa Régente du Royaume. Cette Princesse piquée contre Charles de Bourbon, Connétable de France, qui avoit refusé de l'épouser, le poussa à bout, & lui intenta procès pour raison des biens de la Maison de Bourbon, auxquels elle prétendoit en vertu des droits de sa mére. Montholon, qui depuis fut Préfident & Garde des Sceaux, plaida pour le Connétable; & Poyet, qui a été Chancelier de France, pour Louïse, qu'on appelloit *Madame la Régente.* La Duchesse d'Angoulême eut un Arrêt en sa faveur: ce qui fut cause que Charles de Bourbon quitta le parti de France, sortit du Royaume, & s'attacha à Charles-*Quint.* Ensuite le Roi François I fut fait prisonnier au siége de Pavie. Louïse faillit à mourir de déplaisir, & n'oublia rien pour travailler à la délivrance du Roi. Elle mourut peu de tems après à Gretz en Gâtinois le 22 septembre 1531, âgée de 55 ans. * Guichenon, *Hist. de Savoye.* Sainte-Marthe, *Hist. Généal. de France.* Le Pére Anselme. François de Beaucaire. De Langeay. Guichardin. Paul Jove, &c.

LOUISE de LORRAINE, Reine de France, fille de NICOLAS de Lorraine, Duc de Mercœur & Comte de Vaudémont, & de *Marguerite* d'Egmont sa premiére femme, naquit à Nomény l'an 1554, & fut élevée avec un soin extrême par la Comtesse de Salms. Son esprit, sa beauté & sa vertu la firent estimer de toutes les personnes qui la voyoient. Le Roi Henri III, ayant conçu pour elle en allant en Pologne, des sentimens très-avantageux, l'épousa à son retour en France le 15 février 1575. Après la mort du Roi son époux, elle choisit sa retraite au château de Moulins, qui étoit l'une des Terres de son Douaire, y passa le reste de ses jours dans de continuels exercices de piété, & y mourut le 29 janvier 1601. * A. Mallet, *en sa Vie.* Matthieu, *Hist. de Henri IV.* Avila, *Hist. des guerres Civiles de France.* Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illustres.* Le Pére Anselme, &c.

LOUISE-MARGUERITE de LORRAINE, Princesse de Conti & de Château-Regnault, fille de HENRI, Duc de Guise, & de *Catherine* de Cléves, fut mariée par le Roi Henri *le Grand* le 24 juillet 1605, à *François* de Bourbon, Prince de Conti, fils de *Louïs* de Bourbon, I. du nom, Prince de Condé, alors veuf de *Jeanne*, fille unique de *Louïs* de Coëme. L'an 1610, elle fut mére d'une fille qui mourut âgée de douze jours. Après la mort du Prince son époux, arrivée le troisiéme août 1614, elle se consola avec les Muses, dont elle étoit la Protectrice. Les plus grands hommes de son tems firent gloire de lui dédier leurs Ouvrages: c'étoit avec justice, car elle en connoissoit le prix, & s'occupoit à les lire, ou à composer. Nous n'avons connoissance que de son *Roman Royal* ou *Avantures de la Cour*, publiées l'an 1620, sous le nom du Sieur Du Pilouft. Cette Princesse mourut à Eu le 30 avril 1631. * Hilarion de Coste, *Elog. des Dames Illustres.* Sainte-Marthe. Le Pére Anselme, &c.

LOUISE de BOURBON, fille de CHARLES de Bourbon, Comte de Soissons, & d'*Anne*, Comtesse de Montafié, fut mariée à Paris le 30 avril 1617, à *Henri* d'Orléans, II. du nom, Duc de Longueville, & mourut le neuviéme septembre 1637. Une autre de ce nom, fille de *Gilbert* de Bourbon, Comte de Mont-

Montpenſier, épouſa 1. l'an 1499, *André* de Chauvigny : 2. *Louïs* de Bourbon, Prince de la Roche-ſur Yon. Elle mourut le cinquiéme juillet 1561.

L O U I S E, E L O U I S E ou H E' L O I S E, Abbeſſe du Paraclet, dans le douziéme ſiécle, eſt célébre par ſon eſprit, & par ſes amours avec A B A I L A R D. *Conſultez* cet article. Nous avons pluſieurs de ſes lettres, entre celles du même Abailard. Héloïſe mourut le 17 mai 1163. Les Auteurs de ſon tems parlent fort-avantageuſement de ſon eſprit; mais Jean de Meun, dit *Clopinel*, la traite aſſez mal dans ſon Roman de la Roſe. * *Conſultez* Pierre de Clugni, *in Epiſt.* Baronius, *A. C.* 1140. *Les Epitres d'*Abailard, publiées par le Sieur François d'Amboiſe. Bayle, *Diction. Critique.*

L O U I S E S I G E' E. *Voyez* S I G E' E (Louïſe)

L O U I S I A N E, grand païs de l'Amérique ſeptentrionale qui a l'ancien & le nouveau Mexique à l'oueſt, une partie du Canada au nord, une autre partie & les Colonies Angloiſes à l'eſt, & le Golfe de Mexique au ſud. Il a un peu plus de deux cens lieues du nord au ſud, environ quatre cens de l'eſt à l'oueſt dans ſa plus grande largeur, & au nord-oueſt il n'a point de bornes connues. La riviére des Illinois qui vient de l'eſt, & qui ſe décharge dans le Miſſiſſipi par les 40 degrez de latitude, lui ſert de limites au nord. L'emboûchure de ce même fleuve eſt par les 29 degrez. Par là on peut juger de la beauté du climat ſous lequel ce vaſte païs eſt ſitué. Tout répond à une ſituation ſi heureuſe: ce ne ſont par tout que prairies & bois francs. On ne peut voir un païs mieux arroſé. Outre la riviére des Illinois qui a plus de 150 lieues de cours, le Miſſiſſipi dans cette partie de ſon cours où il traverſe la Louiſiane, reçoit encore le Miſſouri qu'on a déja remonté plus de 500 lieues ſans en trouver la ſource, la riviére d'Avabache, celle des Akonſas, celle des Yaſous, & la riviére Rouge, ſans compter pluſieurs autres de moindre importance. On ne ſauroit douter qu'il n'y ait des mines d'argent en pluſieurs endroits. On a déja trouvé du plomb en abondance, du cuivre, & des mines de fer. Les bois de conſtruction, la ſoye, le cotton, l'indigo, & le tabac ſeront les principales richeſſes du païs, quand on voudra ſe donner la peine de les faire valoir. Les terres ſont propres pour toutes ſortes de grains, de fruits & de légumes. Les riviéres ſont fort poiſſonneuſes; l'on y pêche des éturgeons, des ſaumons, des truites, des brochets, des carpes, & toute ſorte d'autres poiſſons. On y trouve auſſi des Caſtors, & des loutres en aſſez grande quantité. Les bois & les prairies ont des chevreaux, des cerfs & des bœufs ſauvages qui portent une laine très-bonne, & un grand poil meilleur que le poil des chévres. Les Chaſſeurs y trouvent toute ſorte de gibier en abondance. On y voit beaucoup de ſerpens, de couleuvres, d'aſpics, & une autre eſpéce de ſerpens qui ont comme des ſonnettes à la queue: c'eſt pourquoi on les appelle *ſerpens-ſonnettes*. Ceux-ci ſont longs & gros, & leur morſure eſt dangereuſe; mais on en trouve le reméde dans les bois même où ils ſe retirent. La vigne y vient d'elle-même; mais comme elle eſt inculte & à l'ombre des arbres, le raiſin ne groſſit point. Dans une ſi grande étendue de terrein on y trouve peu de nations Sauvages, & le peu qu'il y en a ſont aſſez traitables. Il y a 40 à 50 ans que les François ont commencé à s'établir dans ce païs, mais ce n'eſt que depuis quelques années qu'on paroît avoir cet établiſſement à cœur. Il eſt actuellement entre les mains de la Compagnie des Indes qui y a établi un Commandant général avec des troupes, des Directeurs, & un Conſeil ſupérieur pour adminiſtrer la Juſtice. Quant au ſpirituel, cette Colonie eſt du diocéſe de Québec, & l'Evêque y a un Grand Vicaire. Le Commandant, les troupes, les Directeurs & le Conſeil ſont à la Nouvelle Orléans ſur les bords du Miſſiſſipi, à 30 lieues de la Mer. Cette ville n'a rien encore de régulier, & ne conſiſte qu'en quelques maiſons & pluſieurs barraques. Il y a pluſieurs autres habitations en différens quartiers. Les plus conſidérables ſont celles des Illinois où eſt le Fort de Chartres, & où il y a bien deux cens familles compoſées preſque toutes de Créols du Canada. La riviére de la Mobile qui eſt paralléle au Miſſiſſipi & qui en eſt éloignée d'environ 35 lieues, a été la premiére habitée, mais les Habitans ſe tranſportérent preſque tous vers ce fleuve, où les terres ſont meilleures. La Compagnie y conſerve pourtant encore un Fort auſſi-bien qu'à l'Iſle Dauphine qui eſt vis à vis, & au Bilox qui eſt à peu près à moitié chemin de la Mobile au Miſſiſſipi. Le Clergé de ce grand païs eſt encore fort peu conſidérable, & ne conſiſte qu'en quelques Prêtres & Religieux qui deſſervent les principaux poſtes en qualité d'Aumoniers. Les Prêtres des Miſſions étrangéres & les Jéſuites ont eu diverſes Miſſions parmi les Sauvages. Ils n'en ont plus que chacun une parmi les Illinois, & ce ſont ces deux Miſſions, qui ont commencé par des Jéſuites du Canada, qui ont donné naiſſance à la Colonie. La premiére découverte de la Louïſiane fut faite en 1673 par le Pére Marquette Jéſuite & le Pére Joliet. *Voyez* M I S S I S S I P I. * *Rélation du* Pére Marquette *dans le Recueil des Voyages de* Thevenot. *Voyages de* Touly. *Mémoires du tems.* Le Pére Charlevoix, *Journal d'un Voyage dans l'Amérique.* Le Pére Hennepin, Miſſionnaire Recollect, *Deſcription de la Louïſiane.*

* L O U L E, petite ville de Portugal, dans le Royaume d'Algarve, avec titre de Comté. Elle eſt au nord-nord-oueſt de Faro, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues.

* L O U N G, L O U C H ou L O N G, Lac de l'Ecoſſe méridionale, ſépare la province d'Argyle de celle de Lénox. Ce n'eſt pas au reſte tant un Lac, qu'un Golfe ou bras de mer formé par le Cluyd, qui s'avance là conſidérablement dans les terres au nord: auſſi ſon eau eſt-elle ſalée. * Beeverell, *Délices d'Ecoſſe*, *p.* 1176.

L O U P (Saint) Evêque de Troyes dans le cinquiéme ſiécle, natif de Toul, épouſa *Piméniole*, ſœur de ſaint Hilaire, Evêque d'Arles. Le déſir de vivre ſaintement, fut cauſe qu'ils ſe ſéparérent d'un commun conſentement; l'un & l'autre choiſiſſant une maiſon religieuſe pour s'y conſacrer à Dieu. Saint Loup ſe retira dans le célébre monaſtére de Lérins; & fut mis ſur le ſiége épiſcopal de Troyes en Champagne, l'an 427, âgé de 25 ans. C'eſt là qu'on vit briller ſes vertus avec tant d'éclat, qu'il fut conſidéré comme le plus excellent Prélat de ſon ſiécle. Sidoine Apollinaire lui donne de grands éloges dans la premiére épître du ſixiéme livre, car il le nomme *Evêque des Evêques*, & *le premier des Prélats; Benedictus Spiritus Sanctus . . . . . quod tu Pater-Patrum, & Epiſcopus Epiſcoporum*, &c. Et plus bas, *Cum ſis procul ambiguo primus omnium toto, qua patet, orbe Pontificum*, &c. Saint Eucher, Archevêque de Lyon, parle très-avantageuſement de lui; & ſaint Niſier de Tréves en fait auſſi mention, en écrivant à Clodovinde, Reine des Lombards. Le Pére Sirmond a publié dans le premier volume des Conciles de France, une Epître de ſaint Loup & de ſaint Euphrone d'Autun, écrite l'an 446, à Taluiſe d'Angers, *De ſolemnitatibus & de bigamis Clericis, & iis qui conjugati aſſumuntur.* Saint Loup alla dans la Grande-Bretagne avec ſaint Germain d'Auxerre en 446 & 478, pour y combattre l'erreur Pélagienne, après y avoir été député par les Egliſes des Gaules. Il alla auſſi au devant d'Attila, & préſerva ſa ville des armes de ce Barbare, qu'on nomma *le Fleau de Dieu.* Sidoine rapporte à ce ſujet, que les Huns diſoient ordinairement, *Que le Roi avoit été arrêté par deux bêtes ſauvages, par un loup & par un lion*, parce que S. Loup de Troyes, & le Pape ſaint Léon s'étoient oppoſez aux deſſeins de ce Barbare. Saint Loup mourut le 29 juillet 479. * Saint Eucher, *lib. de Laud. Erem.* Proſper. Béde & Sigebert, *in Chron.* Sidonius, Sa Vie eſt rapportée par Surius, *ad 29 jul.* & par Vincent Baralis, *Chron. Sanctorum & aliorum Abbatum Inſulæ Lirin.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* Uſſerius & Stillingfleet, *Antiq. Britan.*

L O U P (Saint) Evêque de Lyon, dans le ſixiéme ſiécle, avoit été Moine dans le monaſtére de l'Iſle-Barbe, ſur la riviére de Saône, près des Fauxbourg de Lyon. C'étoit alors un hermitage, dont Loup fut Supérieur. Il ſuccéda à Viventiol dans le ſiége de Lyon l'an 523, & eut beaucoup à ſouffrir pour ſon troupeau, pendant les guerres entre les Rois de France & de Bourgogne; mais la ville de Lyon étant tombée, l'an 534, ſous la puiſſance des Rois de France, il jouït de la paix, aſſiſta & préſida au troiſiéme Concile d'Orléans l'an 538, & mourut l'an 542. On fait mémoire de lui au 25 de ſeptembre. * Baillet, *Vies des Saints.*

L O U P, Abbé de Ferriéres, né vers le commencement du neuviéme ſiécle, étoit apparemment de la province de Sens & d'une famille conſidérable. Il fit profeſſion dans l'Abbaïe de Ferriéres ſous Alaric qui en étoit alors Abbé, & qui fut depuis Archevêque de Sens, & fit ſes études dans l'Abbaïe de Fulde ſous le célébre Raban. A ſon retour, l'an 830, il fut connu de l'Impératrice Judith, qui le préſenta à Louïs *le Débonnaire;* & fut choiſi par Charles *le Chauve*, pour remplir la place d'Adon Abbé de Ferriéres, que ce Prince vouloit chaſſer de ce monaſtére, parce qu'il avoit favoriſé le parti de Lothaire. Loup fut reçu Abbé de Ferriéres au mois de novembre de l'an 842, & chaſſa Adon de l'Abbaïe. L'an 844, il aſſiſta au Concile de Verneuil, & fut chargé d'en dreſſer les Canons. Il aſſiſta à pluſieurs autres aſſemblées d'Evêques; & fut envoyé vers le Pape Léon IV par Charles *le Chauve.* Il ſe trouva au Concile de Soiſſons l'an 853, & vécut en grande réputation de ſcience & de ſainteté juſqu'à l'an 862. On a fait un Recueil de cent trente lettres de cet Abbé ſur différens ſujets, leſquelles nous donnent de grands éclairciſſemens ſur les affaires de ſon tems, où l'on trouve pluſieurs points de doctrine, de Diſcipline eccléſiaſtique & de Morale très-bien traitez, & qui ſont écrites avec pureté, avec agrément, & avec politeſſe. Papire Maſſon les publia l'an 1588, en un volume *in octavo*, & les dédia au Clergé de France. Depuis, André Du Chêne les a inſérées dans le troiſiéme tome des Ecrivains de l'Hiſtoire de France. Ce Loup, Abbé de Ferriéres, eſt le même que l'on nomme S E R V A T U S L U P U S, ſous le nom duquel on a un Traité intitulé, *Des trois Queſtions contre Gotheſcalque;* & une lettre à Hincmar Archevêque de Rheims; & à Pardulus Evêque de Laon ſur la prédeſtination & la grace: Opuſcules donnez par le Pére Sirmond l'an 1648, ſur un Manuſcrit de Saint-Amand, puis par M. Mauguin. M. Baluze a auſſi donné, l'an 1664, une édition de toutes les Oeuvres de Loup, Abbé de Ferriéres, enrichie de Notes & de pluſieurs piéces, miſes à la fin du volume. * Sigebert, *Catal. c.* 93. Trithéme, *in Chron.* Bellarmin, *de Script. Eccleſ.* Baronius, *in Annal.* Poſſevin, *in Appar. ſacro.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du neuviéme ſiécle.*

L O U P, dit *Protoſpata*, natif de la Pouille, ainſi nommé, parce qu'il avoit la charge de premier Capitaine des Gardes du Palais de l'Empereur d'Orient, vivoit au commencement du douziéme ſiécle, & compoſa une Chronique de ce qui s'étoit paſſé de plus mémorable dans le Royaume de Naples, depuis l'an 860 juſques en 1202. Antoine Caraccioli, Théatin, fit imprimer l'an 1626, cette Chronique à Naples, avec une continuation qui finit l'an 1519, & dont l'Auteur n'eſt pas connu. Il joignit à cette Chronique celle d'Hérempert, & celle de Falcon de *Bénévent.*

L O U P d'O L I V E' T O. *Voyez* L O U P d'O L M E' D O, cy-deſſous.

L O U P d'O L M E' D O, ainſi appellé du lieu de ſa naiſſance dans le diocéſe d'Avila en Eſpagne, vint au monde l'an 1370. Les Auteurs ne s'accordent pas ſur ſa famille: ſelon les uns il étoit de celle des Gonzalès, d'autres diſent des Ferrari de Valence, & il y en a qui prétendent qu'il étoit frére de ſaint Vincent Ferrier. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il fit une partie de ſes études à Pérouſe en Italie, & qu'après avoir été employé en

quelques négociations importantes auprès du Pape, & de quelques Princes d'Italie, il entra dans l'Ordre des Hermites de S. Jérôme en Eſpagne, dont il fut fait Général l'an 1422. Il falloit que juſques-là il n'eût pas fait connoître l'idée qu'il avoit de la perfection religieuſe: il voulut exiger cette perfection de tous ceux qui lui étoient ſoumis, & n'ayant pu réüſſir dans ſes deſſeins, il alla l'an 1424 à Rome ſe jetter aux piez du Pape Martin V, avec qui il avoit étudié autrefois, & qui lui permit de fonder dans les montagnes de Caſalla dans le diocéſe de Séville, une Congrégaiton de Moines Hermites de ſaint Jérôme, dont il le déclara Général perpétuel. On aſſure que quoique les Conſtitutions qu'il donna à ſes Diſciples, tirées en partie de celles des Chartreux, fuſſent extrémement auſtéres, il ne laiſſa pas que d'en avoir aſſez pour fonder ſix monaſtéres avant l'an 1426, où étant retourné à Rome il obtint le monaſtére de Saint-Alexis au Mont-Aventin. Le deſir de groſſir ſa Congrégation des couvens des Jéronymites dont il étoit ſorti, lui fit demander pluſieurs réglemens que le Pape eut toûjours la complaiſance de lui accorder, mais qui ne produiſirent aucun effet. Enfin après avoir aquis quelques maiſons en Italie, il ſe mit en tête que la Régle de ſaint Auguſtin ne convenoit pas à des Moines, & en dreſſa une tirée des Ecrits de ſaint Jérôme, qui fut auſſi approuvée l'an 1429. Loup d'Olmédo eut occaſion de montrer bientôt après qu'il étoit capable de plus d'une affaire; car Martin V, l'ayant chargé la même année 1429, de gouverner le diocéſe de Séville, dont le ſiége vaquoit, & de rétablir la paix entre les Prélats de Caſtille, il s'aquitta de ces deux emplois avec autant de ſuccès que de prudence; & ayant donné encore d'autres marques de ſa ſageſſe en d'autres rencontres, il revint à Rome après la mort de ſon protecteur, auquel il ſurvécut un peu plus de deux ans, étant mort le 13 avril 1433. On aſſure qu'il pratiqua les deux derniéres années de ſa vie encore plus d'auſtéritez qu'il n'en ordonnoit à ſes Religieux; mais il leur avoit interdit l'étude, ce qui n'a pas été obſervé long-tems, & même on abandonna entiérement ſa Régle pour reprendre celle de ſaint Auguſtin. * Pierre Roſſi, *Vita di Lupo d'Olmedo.* Joſeph Siguença, *Hiſt. de la Orden. de S. Geronymo.*

L O U P P E'. *Cherchez* V I N C E N T de la L O U P E.

L O U R C Y-le-S A U V A G E. *Voyez* L E U R C Y-le-S A U V A G E.

L O U R D E, L O R D E, bourg de France ſitué dans le Bigorre en Gaſcogne ſur le Gave de Pau, à ſept lieues au deſſus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

L O U R S, riviére. *Voyez* L E' R I Z.

L O U S, riviére. *Voyez* L O U X.

L O U T H, bourg d'Angleterre, dans la province de Lincoln. Il eſt à l'eſt-nord-eſt de la ville de Lincoln, dont il eſt éloigné de ſept à huit lieues.

L O U T H, ville ou bourg d'Irlande dans l'Ultonie, donne ſon nom au Comté de Louth. Elle eſt au nord-nord-eſt de Dublin, dont elle eſt éloignée d'environ treize lieues.

L O U T H, province & Comté d'Irlande. Il eſt borné à l'eſt par la Mer d'Irlande, ou ſud par le Comté d'Eaſt-Meath, à l'oueſt en partie par le même Comté & par ceux de Monaghan & d'Armagh. Il n'a que 25 milles de long ou du ſud au nord, & treize milles de largeur ou de l'eſt à l'oueſt. Il renferme plus de villes qu'aucune autre province du Royaume. C'eſt un païs rempli de pâturages & aſſez fertile. Il donne le tître de Baron à Olivier Plunket, Catholique Romain. On diviſe cette province en quatre Baronnies qui ſont, Dundalk, Louth, Ardée ou Atherde, & Ferrand. Il y a dans ce Comté cinq villes qui ont droit de tenir des marchez publics, & quatre qui envoyent des Députez au Parlement. Ces villes ſont Louth, Carlingford, Dundalke, Atherde ou Ardée & Drogheda. * *Etat de la Grande Bretagne ſous George II, tome 3. p. 65.*

L O U T H I A N E, province, avec tître de Comté en la partie Méridionale d'Ecoſſe. *Cherchez* L O T H I A N E.

L O U V A I N, ville de Brabant dans le Païs-Bas, nommée par ceux qui écrivent en Latin *Lovanium*, par ſes Habitans *Loeven*, & par les Italiens *Lovagna* & *Lovania*, eſt très-vaſte & très-ancienne; car quelques uns diſent que Jules-Céſar en eſt le Fondateur; & d'autres prétendent que ce fut un certain *Lupus*, avant Céſar. Cette ville eſt célébre par ſon Univerſité, fondée l'an 1426, par Jean IV, Duc de Brabant, & enrichie de beaux priviléges par les Papes Martin V, & Eugéne IV. Il y a vint colléges, où l'on enſeigne toutes ſortes de Sciences. Les plus fameux ſont, le Collége des trois Langues, *Lilium*, *Caſtrum*, *Porcus Falco*, *&c.* L'Univerſité a pour Chef un Recteur, qui exerce les fonctions de cette charge pendant ſix mois, & qui eſt le Protecteur du Collége & des Ecoliers. Louvain eſt ſituée ſur la Dyle, à quatre lieues de Bruxelles, à ſept d'Anvers, & elle a près de quatre milles de circuit: il eſt vrai qu'elle renferme des jardins & de grandes prairies. Il y a diverſes égliſes, dont la principale eſt, la collégiale de ſaint Pierre, avec grand nombre de monaſtéres. On voit de beaux tombeaux dans celle des Céleſtins. Juſte Lipſe a cru que le nom de *Louvain* eſt tiré du mot *lo* & *ven*, qui ſignifie une *colline*, qui aboutit à une plaine. Ce fut un château nommé *Loven*, où les Normands campérent l'an 885. L'Empereur Arnoul les y défit dix ans après. On y bâtit enſuite des maiſons, & on en forma un bourg, qui fut entouré de murailles l'an 1156. Dans la ſuite on a ſouvent aggrandi cette ville, qui fut renommée par ſon commerce. Depuis que l'Univerſité a été établie, Louvain a été féconde en Hommes de Lettres & en célébres Profeſſeurs. Les Ducs de Brabant ont porté le tître de Comtes de Louvain. L'Univerſité de Louvain a eu ſouvent des demêlez avec les Péres Jéſuites touchant la Grace, & ſur tout celui que lui attira ſa Cenſure de 1587 ſur la doctrine de ces Péres. Elle a eu à cauſe de cela, pluſieurs traverſes, & l'on en peut voir l'hiſtoire dans un livre intitulé, *Apologie Hiſtorique des Cenſures de Louvain & de Douay*, & dans *l'hiſtoire des Controverſes ſur la Grace.* En 1580, le Roi d'Eſpagne Philippe II établit un Seminaire à Louvain, & un autre à Douay pour y élever des Eccléſiaſtiques qui ſe miſſent en état de réſiſter aux Proteſtans. * Juſte Lipſe, *Deſcript. Lovan.* Jean-Batiſte Gramaye, *Antiq. Brabant.* Berthius, *Rer. Germ. l.* 3. Valére André, *in Faſt. Acad. Lovan. & in Topogr. Belg.* Eraſme, *in Epiſt.* Guichardin, *Deſcript. du Païs-Bas.* Ortélius, *Itiner. Belg.* L'Auteur de l'Itinéraire, *l.* 4,

Poſtea Muſarum ſedem, Collegiaque ampla
Lovanî aſpicienda dedit, &c.

Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réformation, tome* 1. *p.* 287.

F O N D A T I O N
de l'Univerſité de Louvain, &c.

Jean IV, Duc de Brabant, ayant eu deſſein de fonder dans cette ville une Académie pour toutes les Sciences, qui y étoient cultivées avec ſuccès par un grand nombre de bons Eſprits, s'adreſſa pour cela au Pape Martin V, qui aimoit les Sciences & les Savans. Il envoya donc pluſieurs perſonnes vers ce Pape, en ſon nom, & au nom des Prevôt, Doyen & Chapitre de Louvain, & même en celui du Sénat & du peuple; & en 1425, le Pape donna une Bulle d'érection. Il y marque qu'il deſire que toutes les Sciences ſoient cultivées dans cette nouvelle Académie, & qu'elles y ſoient enſeignées publiquement. Il en excepte la Théologie, qu'il ne jugeoit pas à propos qu'on y enſeignât publiquement avant qu'il en eût encore plus mûrement délibéré. Par cette même Bulle il conſent & entend que tous les Docteurs, Maîtres & Ecoliers de cette future Académie, jouïſſent de tous les priviléges, & de toutes les prérogatives que les Papes, ou autres avoient accordé aux Univerſitez de Cologne, de Vienne, de Leipſic, de Padoue, de Mersbourg; que les honneurs ou grades du Doctorat & de la Licence ſoient conférez à ceux qui en ſeront dignes, par le Prevôt de ſaint Pierre, qu'il nomme pour être Chancelier perpétuel de cette Univerſité, & en ſa place par le Doyen de la même égliſe; que la connoiſſance & la déciſion de toutes & chacune des cauſes concernant les Docteurs, les Maîtres, les Ecoliers, & autres Membres, même des Serviteurs, ſoit Clercs, ou Laïcs, appartiendront au Recteur, de même que la punition & correction des fautes de quelque nature qu'elles ſoient; que ſi le Duc de Brabant, le Sénat de Louvain, ou autres en ayant droit, ne ſe déſaiſiſſent point dans l'eſpace d'une année de leur juriſdiction ſur ce que deſſus, pour la donner entiérement au Recteur, & à l'Univerſité, il veut que ſa Bulle ſoit nulle, & de nul effet pour le tout. Martin V eut ce qu'il déſiroit: la ceſſion ſe fit l'année ſuivante, & fut entiére; & le Prince accorda de plus un ſauf-conduit à tous ceux qui viendroient pour étudier dans la nouvelle Univerſité, ſoit pour y venir, ſoit pendant qu'ils y demeureroient, ſoit lorſqu'ils en ſortiroient. Les Etrangers eurent auſſi le droit d'habitation, & de jouïſſance de tous les avantages des Citoyens; & la même année Martin V accorda aux Académiciens le privilége de n'être point appellé en jugement hors des murs de Louvain, même par des lettres des Papes, & ce privilége a été confirmé par quatre Papes, & par pluſieurs Princes. Martin V accorda en particulier aux Eccléſiaſtiques le droit de percevoir le revenu de leurs Bénéfices pendant leur abſence pour cauſe d'étude, d'apprendre & d'enſeigner le Droit civil & la Médecine, & quelques autres priviléges ſemblables. Dès la même année 1426, on fit venir à Louvain des Docteurs célébres à qui l'on donna des appointemens honnêtes. Nicolas de Prum, Juriſconſulte habile, y enſeigna le Droit Canon le matin; Jean Groesbeeck, Chanoine de ſaint Servais de Maſtricht, le Droit Civil l'après dîné, l'un & l'autre dès la même année. Le premier Docteur en Décret fut créé à Louvain en 1435: ce fut Jean de Reyſen. Philippe le Bon qui ſuccéda à Jean IV, & Érard de la Marck, Prince de Liége, obtinrent d'Eugéne IV, ſucceſſeur du Pape Martin V, en 1431, que l'on enſeigneroit auſſi la Théologie à Louvain, & Eugéne confirma tout ce que ſon prédéceſſeur avoit accordé à cette Univerſité. Philippe le Bon y ajoûta une défenſe d'acheter ou de prendre en gage aucun meuble ni livre des Etudians, ſans la permiſſion expreſſe du Recteur. Dans la ſuite, les Papes Sixte IV, Léon X, Adrien VI, Grégoire XIII, & Paul V, accordérent à l'Univerſité d'abord, & enſuite à la Faculté des Arts ſéparément, les priviléges de nomination & de collation. L'Univerſité de Louvain n'a qu'un Chef à qui tous obéïſſent, c'eſt le *Recteur magnifique*, qui juge & qui punit les Ecoliers: il prononce les peines ſelon leurs fautes, même la peine de mort, ce qui néanmoins s'eſt vu très-rarement. Martin V nomma pour premier Recteur, & pour cinq ans, Guillaume Nepotis, Scholaſtique, ou Ecolatre de l'égliſe de ſaint Pierre; mais il ſe démit l'année ſuivante. Depuis ce tems-là les Recteurs furent trimeſtres pendant l'eſpace d'environ vint ans: le premier fut Jean Groesbeeck. Le premier des ſemeſtres fut André Horebort en 1445. Il étoit Profeſſeur en Théologie. On n'a rien changé depuis ce tems-là ſur cet établiſſement. Il y a cinq Facultez dans l'Univerſité de Louvain, celle de Théologie, celle de Droit Canon, celle de Droit Civil, celle de Médecine, & celle des Arts. Le Recteur eſt tiré de chacune de ces Facultez à ſon tour. Il doit être Clerc, Docteur, non Religieux. Si la Faculté d'où on le doit prendre n'a perſonne qui ſoit capable de cette place, on le choiſit dans une autre. Il eſt élu par cinq perſonnes, chacune priſe de chaque Faculté. L'Univerſité a ſon Conſeil, ſes Dictateurs, ſes Avocats fiſcaux, ſes Sécretaires, ſon Promoteur, ſa priſon domeſtique, &c. La ſeconde dignité eſt celle du *Chancelier*, que Martin V a affectée au Prevôt de ſaint Pierre. Il

doit

doit être pour l'ordinaire de la premiére nobleſſe. Alexis-Antoine-Chrétien de Naſſau, mort à Cologne le 22 de mars 1724, a occupé cette place. Ce ſont les Chanceliers, *comme on l'a dit*, qui conférent les dégrez Académiques, & en leur abſence ce ſont les Doyens de ſaint Pierre. Le dernier mort de ces Doyens étoit Herman Damen. Il mourut à Louvain le 29 d'octobre 1730. La troiſiéme dignité eſt celle du *Conſervateur des Privilèges*. Le premier qui en fut pourvu en 1428, fut Walter ou Gautier Moliart, Prevôt de ſainte Gertrude de Louvain, que le Pape Nicolas V fit Abbé en 1449. Les deux Conſervateurs ſuivans étoient auſſi Abbez de ſainte Gertrude. Le quatriéme, élu en 1513, étoit Doyen de ſainte Gudule de Bruxelles. Le cinquiéme, le ſixiéme, & le ſeptiéme étoient Abbez de ſainte Gertrude. Le huitiéme, Doyen de ſainte Gudule. Le neuviéme, Abbé. Michel Baïus, Doyen de ſaint Pierre, fut le dixiéme. Il eut pour ſucceſſeurs conſécutifs trois Abbez de ſainte Gertrude. Guillaume Fabrice qui fut le quatorziéme, étoit Doyen de ſaint Pierre. Après lui Caïus-Antoine Hopper, Prevôt de ſaint Pierre, François-Jean de Robles, Prevôt de la même égliſe, Winand de Lamargelle, & Claude François de la Viefville, ont été honorez de la même dignité. Martin Steyaert l'obtint après ce dernier, & il eut pour ſucceſſeur en 1701, Alexandre de Pallant, homme d'un grand mérite, qui mourut le 24 d'octobre 1720. Lorsque le Pape Eugéne IV eut permis qu'on enſeignât auſſi la Théologie à Louvain, & que le Prince & le Magiſtrat eurent pour cela établi des fonds, & érigé de nouveaux canonicats, on fit venir de Cologne des Docteurs de réputation pour enſeigner. Nicolas de Midy qui fut le premier, étoit Docteur de Sorbonne: il vint en 1432, & fut député l'année ſuivante au Concile de Bâle. Pluſieurs vinrent de Paris, quelques autres de Cologne, entre leſquels on vit Emeric du Champ, célébre par ſes Ecrits, & par l'honneur qu'il ſe fit au Concile de Bâle, où on l'envoya. Adrien de Florent, d'Utrecht, après avoir profeſſé ſucceſſivement les Arts & la Philoſophie, fut fait en 1491 Docteur en Théologie. Il fut enſuite Pape. Jean d'Ath, Nicolas d'Egmond, Jean Driedon, ſi connu par ſes Ouvrages, ſur tout par ſes Ecrits contre Luther; Martin Dorp, Hollandois, auſſi célébre par ſes Ouvrages, & le premier qui fut joindre à Louvain l'étude de la Théologie avec celle des Belles Lettres & de l'Antiquité; Godeſchalc Roſemond, Auteur du livre intitulé, *Confeſſionale*; le ſavant Didier Eraſme qui fut admis en 1516, au nombre des Docteurs de Louvain; Jacques Latomus; Ruard Tapper, & pluſieurs autres ont beaucoup illuſtré de leur tems la Faculté de Théologie de cette ville. Jean Heſſels qui eſt venu après eux, étoit habile dans les Langues, dans la ſcience des Ecritures, dans la Morale. Il mourut en 1552, à Trente, pendant la tenue du Concile, où il avoit été envoyé. François Sonnius fut élevé à l'épiſcopat. Joſſe Raveſtein combattit avec autant de force que de ſuccès les héréſies de ſon tems. Tout le monde connoît le ſavant Michel Baius qui s'eſt trouvé auſſi au Concile de Trente, & dont le Cardinal Tolet a dit, *Nihil Baio doctius, nihil Baio humilius.* Jean Henten, Dominicain, habile dans la Langue Gréque, fut chargé par Charles-*Quint* de travailler à la réviſion de l'Ecriture Sainte. Martin Rithou, premier Evêque d'Ypres, étoit auſſi Docteur de Louvain. Jean Heſſels de Louvain, différent de celui dont on vient de parler, fut auſſi envoyé au Concile de Trente. Tout le monde eſtime le grand Catéchiſme de ce Docteur. Guillaume Lindanus fut premier Evêque de Ruremonde, & ſuccéda à Corneille Janſénius dans le ſiége de Gand, dont celui-ci avoit été le premier Evêque. Auguſtin Hunnée, Cunerus Petri, premier Evêque de Leuwarden, Henri Gravius, Jean Lens, & Jean Molanus ſont tous eſtimez des Savans. En 1573, Fulgence de Bragance, fils de Jacques, Duc de Bragance, prit auſſi le degré de Docteur à Louvain. Les Ouvrages de Guillaume Eſtius lui ont aquis une réputation univerſelle. La Théologie de Jean Wiggers eſt fort eſtimée. Henri Kuick, les deux Janſons, Jean Clavius, Samuel Loyart, Jean Malder Evêque d'Anvers, Harding, Smith, Stapleton, Jean Paludanus, Libert Fromond, Jean Sinnich, André-Laurent, François van Vianen, Gummare Huyghens, Chrétien Lupus, Henri Scaille, &c. ont illuſtré cette Univerſité, & ſont connus dans la République des Lettres. Martin Steyaert étoit auſſi un homme de beaucoup d'eſprit. Les Théologiens de Louvain ont de fort beaux Colléges, dans leſquels il y a beaucoup de Bourſes, ou fondations pour l'entretien des Ecoliers pauvres. Le grand Collége du Saint Eſprit, & celui du Pape nourriſſent chacun cent Etudians. Il y a auſſi des Colléges qui ſont communs aux Théologiens & aux Juriſtes. La Faculté de Droit à Louvain a eu auſſi de grands hommes, entre autres Nicolas Evrardi, qui eſt mort en 1532 Préſident du Conſeil de Malines; François Craneveld, noble, & plus illuſtre encore par ſon érudition; Louïs de Schor, mort en 1548; Hermès de Winghe; Gabriel Mudée, mort en 1560; Elbert Léonin, connu par ſes Ecrits, Conſeiller d'Etat, & Chancelier de Gueldre. De notre tems on y a vu le célébre Zéger-Bernard Van-Eſpen, mort à Amersford le deuxiéme d'octobre 1728, le plus habile Canoniſte qu'on ait vu depuis longtems. La Faculté de Droit tient ſes Ecoles dans un édifice très-ſuperbe, ſi ample que ce bâtiment ſuffit à l'Univerſité en corps & pour chaque Faculté en particulier, & ſi magnifique que tous les Etrangers conviennent qu'on ne voit nulle part une Ecole publique ſi belle & ſi commode. On appelle ce bâtiment *les Halles*. Il fut commencé en 1317, & donné dans la ſuite à l'Univerſité. On fit jetter bas alors l'ancien toit pour en faire un autre beaucoup plus élevé & plus magnifique, & l'on ajoûta au bâtiment beaucoup d'ornémens & de commoditez. La Théologie, la Médecine & le Droit y tiennent leurs Ecoles. Depuis quelques années M. Snellaert, dont nous donnons un article en ſon lieu, ayant légué ſa riche bibliothéque à l'Univerſité de Louvain, on a ajoûté aux Halles un nouveau bâtiment pour placer les livres. La premiére pierre fut miſe par les Députez des Etats de Brabant au mois d'avril 1725. Ce nouveau bâtiment eſt de 175 piez de longueur, ſur 43 de largeur. Sa hauteur eſt de plus de 80 piez, y compris le couronnement du frontiſpice par une grande & belle baluſtrade. La partie inférieure forme une cave auſſi longue & auſſi large que tout le bâtiment. On entre de plein pié dans ce ſouterrain. De la porte on découvre en perſpective une voute double, ſoutenue par un allignement d'une longue ſuite de colomnes de pierres bleues. Au deſſus de ce ſouterrain, on entre d'un autre côté, auſſi de plein pié, par une belle & grande galerie dans une ſalle de la largeur du bâtiment, & de 62 piez de longueur. Cette ſalle ſert aux aſſemblées de l'Univerſité en corps, auſquelles préſide le Recteur aſſis ſous un magnifique dais, élevé ſur une eſtrade de quatre marches. Au delà de cette ſalle eſt la Chambre rectorale, c'eſt à dire, où le Recteur délibére des affaires qui concernent l'Univerſité avec ſes Députez, qui ſont le Doyen de chaque Faculté & ſes Officiaux, ſavoir le Dictateur, l'Avocat fiſcal, le Syndic, & le Sécretaire. La nouvelle bibliothéque eſt auſſi large & auſſi longue que tout le bâtiment, & élevée de trente-deux piez. Les Ouvrages intérieurs ſont très-beaux. L'Univerſité de Louvain a eu & a encore des Médecins célébres dans la Faculté de Médecine. On connoît Winkel, Brachel, les deux Gemma, Bruegelius qui a fondé le Collége des Médecins, Fienus & Caſtellanus, célébres par leurs Ecrits, Plempius, le célébre Anatomiſte Verheid, mort le 28 de janvier 1710, Laurent Péters mort le ſixiéme de ſeptembre 1718, Henri Somers mort le 12 de décembre 1717, le Docteur Thomas, mort le 21 de mars 1717, Raeymakers, mort le 13 d'avril 1716, & ſon frére mort le 17 de février 1715, & pluſieurs autres. La Faculté des Arts a ſon Ecole ſéparément, que l'on appelle *Vicus Artium:* c'eſt là où ſe font les Diſputes, & l'on y enſeigne la Morale & l'Eloquence Chrétienne. Elle a de plus quatre Colléges fort beaux & très vaſtes, ſavoir, *le Château*, ainſi appellé, parce qu'il eſt voiſin de la citadelle; *le Porc*, ainſi nommé d'une maiſon prochaine appellée *le porc ſauvage*; le *Lis*, & le *Faucon*, nommez ainſi, parce qu'on appelloit de même les maiſons que l'on a priſes & changées en Colléges. Ces Colléges ſont gouvernez par quatre Régens, qui ont chacun un Sous-Régent. Il y a quatre Profeſſeurs dans chaque Collége qui profeſſent chacun deux fois chaque jour la Philoſophie, c'eſt à dire, la logique & la phyſique; on y enſeigne auſſi les Mathématiques, les Arts, & la Métaphyſique. Il y a dans ces Colléges un grand nombre de Bourſes fondées. Dans le Collége des trois Langues, on enſeigne le Grec, l'Hébreu, & le Latin. François Martin, mort à Bruges le quatriéme d'octobre 1722, y a enſeigné le Grec avec beaucoup de réputation; Jean van Hoven, mort à Louvain le 24 d'avril 1723, n'en a pas moins eu pour l'Hébreu, & il avoit auparavant profeſſé les Mathématiques. Enfin, on y enſeigne auſſi la Langue Françoiſe. A l'égard des Mathématiques, on propoſe pour l'ordinaire aux jeunes gens qui les étudient, des queſtions qui méritent ſouvent l'attention des plus habiles Mathématiciens, & quoiqu'on ne leur donne que 12 minutes pour les réſoudre, la plupart y réüſſiſſent. Les Théſes ſoutenues à Louvain ſont très-ſouvent fort recherchées, ſur tout celles de Théologie, dont beaucoup ont été pluſieurs fois recueillies & réimprimées, principalement celles qui ont été ſoutenues dans le XVII ſiécle, & quelques unes antérieures, où l'on voit un grand zéle pour la ſaine doctrine joint à une grande ſolidité. Ceux qui voudront connoître plus en détail ce qui regarde l'Univerſité de Louvain, conſulteront l'Hiſtoire Latine qu'en a faite Nicolas Vernulœus ou Verneuil, imprimée *in quarto*, à Louvain en 1627; *Breviarium Academiæ Lovanienſis*, à la fin de l'Ecrit, *in folio*, intitulé, *Repetitio Diſputationum XXII*, à Louvain 1712; & *Academiæ Lovanienſis Adumbratio compendiaria*, *in folio*, 1703, avec les *Diſputationes duodecim*, &c. ſoutenues ſous Ferdinand Ungar, &c.

* L O U V A I N (Jean de) Chartreux d'Anvers, a laiſſé entre autres Ouvrages qui ſont des preuves de ſa capacité, celui qui a pour tître *de Vitis Summorum Pontificum.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 529.

L O U V A T, petite riviére du Comté de Novogrod-Wéliki en Moſcovie, ſe décharge dans le Lac d'Ilmen, & eſt priſe par quelques Géographes pour l'ancienne *Cheſinus* ou *Cherſinus*, laquelle d'autres prennent pour la riviére de Narva, qui baigne la ville de ce nom, & qui ſe décharge dans le Golfe de Finlande. * Maty, *Dict. Géogr. Voyez* auſſi L O V A T.

L O U V E (Jean) de Worceſter en Angleterre, Religieux Auguſtin, chéri de Henri VI, floriſſoit l'an 1436, & a laiſſé divers livres, dont Balée, Voſſius & d'autres font le dénombrement.

* L O U V E, petite riviére de France dans la Franche-Comté, prend ſa ſource dans le Bailliage d'Aval, coule à peu près de l'eſt à l'oueſt juſques à Quingey, du nord au ſud juſques à Rene, puis de l'eſt à l'oueſt juſqu'à ce qu'elle ſe rende dans le Doux, environ trois lieues au deſſous de Dole.

L O U V E N S T E I N. *Voyez* L O E W E N S T E I N.

L O U V E N S T E I N, fortereſſe de Hollande, en l'iſle de Bommel. *Voyez* L O E V E N S T E I N.

L O U V E N T (Saint) en Latin *Lupentius*, Abbé de Saint-Privat-de-Javouls en Gévaudan, fut dénoncé à la Cour d'Auſtraſie, pour avoir parlé contre la Reine Brunehaud, fut mandé à Metz par la Reine même, & ſe juſtifia; mais le Comte Innocent, Gouverneur de Gévaudan, qui l'avoit accuſé, le fit arrêter, comme il retournoit en ſon païs; & après lui avoir fait ſouffrir pluſieurs tourmens, il ne le laiſſa aller que pour courir après, & le tuer en chemin. * Grégoire de Tours, *l. 6. c.* 37. & 38. Baillet, *Vies des Saints*, *au 22 octobre*, jour auquel on fait mémoire de ce Saint.

L O U V E'R E (Louïs de) de Bergame, mort en 1572, a laiſſé des Sermons ſur les Evangiles & les Epîtres de toute l'année. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* L O U V E T (Pierre) Avocat, différent de celui qui fait le ſujet de l'article qui ſuit, étoit de Reinville, village à deux lieues au deſſus de Beauvais. Il s'appliqua de bonne heure à la Juriſprudence & à l'Hiſtoire, & s'y rendit aſſez habile. On a de lui, *Nomenclatura & Chronologia Rerum Eccleſiaſticarum Diœceſis Bellovacenſis; Hiſtoire des Antiquitez du Dioceſe de Beauvais; Anciennes Remarques ſur la Nobleſſe Beauvaiſine & de pluſieurs familles de France*; mais on n'en a imprimé que le premier tome qui contient les lettres depuis *A* juſques à *L* incluſivement, & la lettre *M* du tome ſecond avec une famille de la lettre *N*. Il eſt mort en 1645. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* L O U V E T (Pierre) différent du précédent, naquit à Beauvais après le commencement du XVII ſiécle, & y fit toutes ſes claſſes inférieures. Il fit ſa Philoſophie à Paris, après quoi le Pére Louvet de l'Ordre de S. Dominique l'emmena avec lui à Lyon pour eſſayer quel parti il prendroit. Huit mois après, il réſolut d'étudier en Médecine, & alla pour cet effet à Montpellier. Enſuite il retourna à Beauvais, où ne ſe trouvant pas à ſon aiſe, il reprit le chemin de Provence. A peine y fut-il arrivé qu'on lui propoſa d'enſeigner la Rhétorique & les Humanitez: ce qu'il a fait pendant huit à neuf ans. Dans ce tems-là il ſe maria à Siſteron où il étoit alors, & abandonnant la Médecine, il ſe mit à la Géographie & à l'Hiſtoire, où il fit d'aſſez grands progrès. Etant à Digne où il régentoit la Rhétorique, il fit connoiſſance avec le célébre M. Gaſſendi. Il renonça enſuite à l'emploi de Régent, & alla à Marſeille, où il parut avec honneur en pluſieurs rencontres. Il enſeigna la Géographie à Montpellier. En l'an 1657, le 17 janvier, il préſenta aux Etats de Languedoc, aſſemblez en cette ville, un volume *in quarto*, contenant *Remarques ſur l'Hiſtoire de Languedoc, de ſes Princes ſous la ſeconde & la troiſiéme lignée des Rois de France, juſqu'à ſa réunion à la Couronne, des Etats Généraux de la Province & des Particuliers de chaque diocéſe.* Cet Ouvrage fut applaudi. Il fut imprimé la même année à Toulouſe, & réimprimé à Nîmes en 1662, ſous le tître de, *Abbrégé de l'Hiſtoire de Languedoc & des Princes qui y ont commandé.* En 1659 il fit imprimer à Bourdeaux un *Traité en forme d'Abbrégé de l'Hiſtoire d'Aquitaine*, de Guienne & de Gaſcogne juſqu'à préſent, c'eſt à dire, juſqu'au tems ou l'Auteur écrivoit. Les autres Ouvrages connus de M. Louvet, ſont, *La France dans ſa ſplendeur, tant par la réünion de ſon Domaine aliéné que par les traitez de Munſter, des Pyrénées & d'Aix-la-Chapelle, & par les Conquêtes du Roi; Abbrégé de l'Hiſtoire de Provence; le Mercure Hollandois, ou les Conquêtes du Roi Louïs XIV en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne, en Catalogne, & généralement ce qui s'eſt paſſé dans l'Europe pendant la guerre, depuis l'an* 1672 *juſques à l'an* 1679, *en* dix volumes; *Diſcours Hiſtorique de l'an jubilaire de la paix, depuis celle de Château-Cambreſis en* 1559, *juſqu'à celle des Pyrenées en* 1659; *Projet de l'Hiſtoire du Païs de Beaujolois; Hiſtoire de Villefranche, capitale du Beaujolois; Hiſtoire des Troubles de Provence, depuis ſon retour à la Couronne en* 1481, *juſqu'à la paix de Vervins en* 1598. Louvet a beaucoup écrit ſur l'Hiſtoire de Provence; mais il l'a fait d'un ſtyle ſi mauvais, & ſi peu eſtimé que parmi les Savans de Provence on oſe à peine le citer. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

L O U V I E'R E S (Charles de) vivoit dans le XIV ſiécle, ſous le régne de Charles V. On dit que c'eſt lui qui compoſa le livre *du Songe du Verger*, dans lequel il traite des Puiſſances Eccléſiaſtiques & Séculiéres, où il défend courageuſement les droits de l'Egliſe Gallicane; & qu'il en fut récompenſé par une charge de Conſeiller d'Etat. Ce livre fut imprimé à Paris l'an 1516, *in quarto*, en lettres Gothiques, & a pour tître, *Aureus de utraque Poteſtate Libellus, temporali ſcilicet & ſpirituali, Somnium Viridarii vulgariter nuncupatum*, &c. Il avoit déja paru en François, l'an 1489, *in folio.*

L O U V I E R S, en Latin, *Lupariæ*, petite ville de France, ſituée en Normandie, ſur l'Eure, entre Evreux & Rouen, environ à cinq lieues de l'une & de l'autre, avec tître de Comté, qui appartient à l'Archevêque de Rouen. Un très-grand nombre d'Ouvriers y fabriquent des draps qui ſont aſſez eſtimez. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L O U V I L L E (Eugéne d'Alonville, dit le *Chevalier de*) naquit au château de Louville en Beauce. Il fut Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne, & Colonel du régiment de Dragons de la feue Reine. Il s'eſt toujours appliqué à l'étude des Mathématiques, & principalement à celle de l'Aſtronomie. En 1715, il fit un voyage en Angleterre, exprès pour y voir l'éclipſe de ſoleil, arrivée le troiſiéme mai de cette année, parce qu'elle devoit être plus ſenſible là qu'en quelque autre endroit de cet Hémiſphére. Il fut reçu à l'Académie des Sciences de Paris en 1714, & à l'Obſervatoire de la même ville en qualité d'Aſtronome. Il étoit auſſi Membre de la Société Royale de Londres. Il mourut vers la fin de ſeptembre en 1732, âge de 65 ou 66 ans. On a de lui pluſieurs *Diſſertations de Phyſique & d'Aſtronomie.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* L O U V O, ville d'Aſie, dans le Royaume de Siam, ſituée ſur la rive gauche du Ménam. Elle eſt au nord de la ville de Siam dont elle eſt éloignée d'environ dix lieues.

L O U V O I S (Camille le Tellier, Abbé de) naquit le onziéme avril 1675, de *Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, Miniſtre d'Etat, & d'*Anne* de Souvré. Il fut deſtiné à l'Egliſe. A l'âge de neuf ans il fut pourvu de la charge de Maître de la Librairie, à laquelle M. de Louvois ſon Pére fit unir en ſa faveur celle de Garde de la Bibliothéque du Roi, & celle d'Intendant & de Garde du Cabinet des Médailles. On ne négligea rien pour lui faire faire de grands progrès, & il répondit ſi bien aux ſoins de ſes Maîtres, que Baillet l'a mis au rang des Enfans célébres par leur ſavoir. Ayant perdu ſon pére en 1691, il continua ſes études avec le même attachement, & apprit de M. de la Hire la Géométrie, & de M. du Verney l'Anatomie. Après avoir fini ſon Cours de Théologie, il reçut le bonnet de Docteur de Sorbonne, & fut enſuite employé aux affaires eccléſiaſtiques par l'Archevêque de Rheims ſon oncle. Il parut dans l'Aſſemblée du Clergé tenue en 1700, & s'y fit diſtinguer. Sur la fin de la même année, il fit un voyage en Italie ou il acheta 3000 volumes de livres qui manquoient à la Bibliothéque du Roi de France & qu'il y fit tranſporter. De retour, il fut pendant pluſieurs années Grand Vicaire & Official de l'Archevêque de Rheims qui avoit mis ſes ſoins à le former. La mort lui ayant enlevé cet oncle en 1710, il perdit l'eſpérance d'être promu aux Bénéfices eccléſiaſtiques, à cauſe du parti qu'on ſoupçonnoit qu'il avoit pris au ſujet des matiéres qui étoient alors agitées, & s'appliqua à embellir la Bibliothéque du Roi. Il l'augmenta non ſeulement de plus de 30000 volumes imprimez, mais auſſi d'un grand nombre de Manuſcrits dont les plus conſidérables ſont ceux de l'Archevêque de Rheims ſon oncle, & de Mrs Favre, Bigot, Thevenot, de Ganiéres & d'Hozier. Il fut reçu en 1699 dans l'Académie Royale des Sciences en qualité d'Honoraire; dans l'Académie Françoiſe en 1706; & dans celle des Inſcriptions en 1708. Après la mort de Louïs XIV, il fut nommé en 1717 à l'Evêché de Clermont, mais la foibleſſe de ſa ſanté l'engagea à refuſer cette nomination. En effet il mourut le cinquiéme novembre 1718, après avoir ſouffert l'opération de la pierre. * *Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences pour l'an* 1718.

* L O U V O I S, village de France en Champagne, dans l'élection d'Epernay, eſt ſitué au pié de trois montagnes entre Rheims & Châlons, au nord-oueſt de la derniere, dont il eſt éloigné de quatre à cinq lieues. Il a été érigé en Marquiſat l'an 1624, en faveur de M. Conflans d'Armentiéres. Il a depuis appartenu à M. de Louvois, Miniſtre d'Etat, qui y a fait bâtir un château magnifique, revêtu d'un beau foſſé. Cette Terre vaut vint-huit mille livres de rente. * *Dict. Univ. de la France.*

L O U V O I S (Le Marquis de) *Cherchez* T E L L I E R (Le Marquis de)

L O U V R E (Le) Palais du Roi dans la ville de Paris, a été la demeure ordinaire des Rois, depuis Louïs XII, juſques à Louïs XIV, qui choiſit Verſailles pour ſon ſéjour. Ce ſuperbe bâtiment fut commencé par Philippe-*Auguſte*, l'an 1214, pour y mettre ſes tîtres & ſes Finances, & pour y tenir les priſonniers de conſidération; tels que Ferrand Comte de Flandre, qui y fut mis la même année, après avoir été fait priſonnier avec Renaud Comte de Boulogne, trois autres Comtes, & vint-deux Seigneurs portans banniére, à la journée de Bovines, où Philippe vainquit l'Empereur Othon IV. Quelques uns diſent que le nom de *Louvre*, ſignifie l'*ouvrage par excellence*, ou *le chef-d'œuvre*; & que l'on dit *le Louvre*, comme on dit *le loiſir*, où l'article fait partie du mot, auquel on a ajoûté un autre article; car on diſoit d'abord *oiſir*, du mot *otium*; & l'*oiſir*, y joignant l'article: enſuite incorporant l'article avec le mot, on a dit *le loiſir*. De même, pour l'*ouvre* ou l'*ouvrage*, on a dit *le Louvre*. D'autres croyent que ce nom vient de *Loup*, parce que c'étoit une ménagerie, où l'on nourriſſoit des loups, ou parce que les Louvetiers y demeuroient: c'eſt-ce que ſemble autoriſer le nom de *Lupara*, qu'on lui donne en Latin. Il eſt à croire que la groſſe tour qu'on voyoit encore dans le XVI ſiécle, au milieu du Louvre, avoit été bâtie par le même Prince, ſoit pour y garder ſes thréſors, ou pour déſigner le lieu ſeigneurial d'où dépendoient les Fiefs mouvans du Roi; car les Seigneurs avoient coutume anciennement de faire bâtir dans leurs châteaux une grande tour, avec une petite au milieu, que l'on nommoit *le donjon*, qui étoit la marque de la Seigneurie. Cette tour du Louvre fut abattue, lorsque François I fit commencer ce qu'on appelle aujourd'hui *le Vieux Louvre*, qui demeura imparfait, à cauſe de la mort de ce Prince. Henri II, fit continuer cet ouvrage ſur les deſſeins de ſon pére, & ſe ſervit pour ce ſujet de Philibert de Lorme, & de Jean Gougeon, tous deux excellens Architectes. Charles IX, fit auſſi travailler au Louvre. Henri III, commença cette belle galerie, qui joint le Louvre avec les Thuilleries, le long du quai. Henri IV, fit achever la galerie, qui s'étend depuis la chambre du Roi, juſqu'au petit jardin du Louvre, du côté de la riviére. Cette galerie, avec une partie de l'appartement, fut brûlée le ſeptiéme février 1661, & fut réparée. Louïs XIII, fit élever le gros pavillon qui eſt au deſſus de la porte. Louïs XIV, fit venir de tous les endroits de l'Europe les plus fameux Architectes, & les meilleurs Ouvriers, pour donner au Louvre ſa derniére perfection. La Cour, qui eſt au milieu, eſt parfaitement quarrée, & le Roi y fit élever trois ailes, qui ne ſont pas encore achevées. L'ouvrage eſt à trois rangs de colomnes Corinthiennes & compoſites; & ce qui lui donne une beauté extraordinaire, c'eſt que le comble du bâtiment eſt en terraſſe. La façade, qui eſt un chef d'œuvre d'Architecture, eſt ſoutenue de colomnes Corinthiennes, hors d'œuvre, & le fronton eſt compoſé ſeulement de deux pierres d'une merveilleuſe grandeur, qui ont chacune cinquante piez de longueur. L'Imprimerie du Roi eſt dans les galeries; l'Académie Françoiſe, l'Académie des Sciences, celle des Inſcriptions, & celle de Peinture & de Sculpture ont un appartement dans le Louvre, pour y tenir leurs aſſemblées. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

NB. *Ce qui ſuit a été écrit en* 1688. On doit apporter dans ce château la bibliothéque du Roi, fournie de plus de ſoixante mille volumes, & le Cabinet de ſa Majeſté, rempli des plus précieux reſtes de l'Antiquité. Cette bibliothéque & ce Cabinet ſont cependant conſervez dans une maiſon de la rue-Vivien. Il eſt bon de remarquer ici que l'on travaille à préſent dans le Louvre à un ſuperbe Monument, où le Roi eſt répréſenté à cheval, &

& terraſſant ſes ennemis. Cet ouvrage de bronze eſt déja fort avancé, & c'eſt le Sieur Girardon, Sculpteur du Roi, qui le conduit. La figure du Roi à cheval ſera montée ſur un roc qui paroîtra inacceſſible, pour faire connoître qu'il n'y a rien qui puiſſe réſiſter à ſon courage. Les ennemis de la France ſeront répréſentez ſous les piez du Roi. L'Héréſie, la Rebellion, & le Duel, y ſeront auſſi diſtinguez par leurs attributs. Au bas du roc on verra les quatre principaux fleuves, que ſa Majeſté a paſſez, ſavoir, le Rhin, l'Eſcaut, la Meuſe, & la Moſelle.

LOUVRES EN PARISIS, bourg de l'Iſle de France, ſitué entre Paris & Senlis environ à quatre lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LOUWEMBORCH ou LOUWENBOURG, ville de la Poméranie Ducale, eſt dans la Seigneurie de Louwembourg ſur la riviére de Lobo, environ à dix lieues de la ville de Dantzick vers le couchant. Elle fut cédée avec ſon territoire à l'Electeur de Brandebourg par Jean Caſimir, Roi de Pologne, ſuivant le traitté conclu à Bidgoſt le ſixiéme novembre 1637. * Maty. *Dict. Géogr.*

LOUWEMBORCH ou LOUWENBOURG (la Seigneurie de) contrée de la Poméranie Ducale, eſt le long de la Mer Baltique, aux confins de la Pomerélie dont elle dépendoit autrefois. Ce païs a environ onze lieues de côtes & huit de profondeur dans les terres. Ses villes principales ſont Louwenbourg, capitale, Smolſin & Lebe. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOUX, petite riviére de France dans le Gouvernement général de Guienne, prend ſa ſource vers les confins du Béarn, traverſe la Gaſcogne propre du ſud-eſt au nord-oueſt, & ſe rend dans l'Adour environ deux lieues au deſſus de Dacqs.

LOW. LOX. LOY. LOZ.

LOW. *Voyez* LOWE.

LOWA. *Voyez* LOVAT & LOUVAT.

LOWDOUN. *Voyez* LOUDON.

* LOWE, petite riviére d'Angleterre dans le Comté de Cornouaille, coule du nord au ſud juſqu'à la mer, & a vers ſon emboûchure les deux bourgs dont il eſt parlé dans l'article ſuivant.

* LOWE, nom de deux bourgs de la Province de Cornouaille en Angleterre. L'un s'appelle *Eaſt-Lowe* ou Lowe oriental, & l'autre *Weſt-Lowe* ou Lowe occidental. Ils ſont tous les deux ſur la côte méridionale, & ont voix au Parlement. Ces deux bourgs ſont joints par un pont de pluſieurs arches ſur la riviére de Lowe, & ſont à 196 milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

LOWENSTEIN. *Voyez* LOEWENSTEIN.

LOWER (Richard) excellent Médecin Anglois, naquit à Trémére en Cornouaille. Après avoir fait ſa Philoſophie à Oxford il prit le dégré de Maître ès Arts, & s'appliqua enſuite à la Médecine dans laquelle il fit de très-grands progrès, ſous les yeux & par les lecons du célébre Thomas Willis. En 1664, étant en voyage avec Willis, il découvrit les eaux médicinales d'Eaſtthorp en Northamptonshire. On les nomme communément les eaux d'Aſtrop qu'on fréquente encore aujourd'hui. Lower fit cette découverte pendant que Willis dormoit à cheval. Willis s'étant réveillé apprit cette nouvelle, fit une épreuve de ces eaux & les conſeilla dans la ſuite à ſes malades. En 1665, il prit le bonnet de Docteur en Médecine & pratiqua la transfuſion du ſang d'un animal dans un autre: opération dont il ſe diſoit l'inventeur, mais c'eſt ce que d'autres lui conteſtent. Il ſuivit Willis à Londres, y exerça la Médecine & fut aggrégé au Collége des Médecins de cette ville. Son Précepteur étant mort, il eut le plus de pratique, & fut très-eſtimé tant à la Cour que dans la ville à cauſe de ſon expérience. Après le changement du gouvernement il perdit beaucoup de ſon crédit & de ſa pratique, parce qu'il étoit du parti des Wiggs. Il mourut le 17 janvier 1691. Il légua des ſommes conſidérables à l'Hopital de S. Barthélemy, aux Réfugiez François & Irlandois, & aux pauvres de ſa Paroiſſe. Voici la liſte de ſes Ecrits, *Vindicatio Diatribæ Th. Williſii de febribus; Letter concerning the State of Phyſic in England; Tractatus de corde; item de motu & colore Sanguinis, & Chyli in eum tranſitu; Diſſert. de Origine Catharrhi & venæ ſectione.* * *Dictionnaire Anglois.*

LOWICZ ou LOWITZ, en Latin *Lovitium*, ville de la Baſſe Pologne, dans le Palatinat de Rava, eſt ſituée ſur la riviére de Bſura, entre la même ville de Rava & Wladiſlaw, & eſt le lieu de la réſidence des Archevêques de Gneſne, qui y ont un château. La ville, qui eſt aſſez jolie, eſt bâtie entre des marais. * Sanſon.

LOWLANDERS: c'eſt ainſi que l'on nomme les Ecoſſois qui demeurent dans le plat païs, & les Montagnards ſont appellez *Highlanders. Voyez leur article.* Les Lowlanders ſont un compoſé de diverſes nations, d'Ecoſſois, d'Anglois, de François, de Danois, d'Allemands, &c. Ils parlent Anglois depuis plus de ſix cens ans; mais ils ont auſſi quantité de termes tirez de l'ancien Saxon. Voici les raiſons que l'on rend de ce que la Langue Angloiſe s'eſt établie dans un païs qui a toûjours été un Royaume ſéparé de l'Angleterre juſqu'à l'union, & dont les Habitans étoient d'une autre race; 1. l'établiſſement d'un grand nombre d'Anglo-Saxons dans ce païs, lorſqu'il étoit occupé par les Pictes, & que ceux-ci avoient preſque toûjours des troupes auxiliaires Saxonnes, pour les aſſiſter contre les Ecoſſois; 2. l'établiſſement qu'ils y firent encore, lorſque Grégoire ayant repris ce païs ſur les Anglois qui en avoient été en poſſeſſion depuis 858, juſqu'à 875, permit aux Anglois qui s'y étoient établis d'y reſter; 3. le grand nombre d'Anglois qui vinrent en Ecoſſe au ſecours de Malcolm III, contre l'uſurpateur Macbeth, qui ayant été vaincu, Malcolm donna aux Anglois pluſieurs terres en Ecoſſe. L'Anglois a ſi fort pris racine dans ce païs, que le vieux langage Ecoſſois ne ſe parle preſque plus que dans les montagnes & dans les Iſles; & même les perſonnes de diſtinction s'y piquent d'entendre l'Anglois. Les Lowlanders ſont plus polis que les *Highlanders* & imitent beaucoup les Anglois. * *Etat de la Grande Bretagne, ſous George II, tome 2. p. 312. &c.*

LOXA, ville d'Eſpagne dans le Royaume de Grenade. Elle eſt riche en chanvre & dans une aſſiette ſi heureuſe qu'on l'appelle le jardin & le verger de Grenade parce qu'elle a grande quantité d'herbages, de fleurs & de fruits. Ses Habitans s'occupent fort à la chaſſe du Chien & de l'oiſeau, à cauſe du grand nombre qu'ils en ont. Ils ſe ſervent auſſi de furets pour les lapins dont ils abondent, & de belettes qu'ils mettent dans les terriers, afin de faire ſortir ces animaux & de les prendre lorſqu'ils en ſortent. Ils nourriſſent auſſi quantité de bêtes à laine, dont on fait force draps qu'on tranſporte en Italie & aux Païs-Bas. * Davity, *Grenade.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LOXA, ou LOJA, ville du Pérou dans le Parlement de Quito. Elle eſt à dix ſept lieues de la Province des Cannares. Auſſi-tôt qu'on a paſſé le Palais de *las Pedras*, appellé ainſi à cauſe des groſſes pierres qu'on y a apportées avec beaucoup de travail, on monte des montagnes fort froides qui s'étendent dix lieues en long, juſqu'à un autre Palais ſitué au pié des mêmes montagnes qu'on nomme vulgairement *Tambo blanco.* De là le chemin royal tourne vers la riviére de Catamago & c'eſt ſur les bords de cette riviére que les Eſpagnols ont bâti Loxa dans l'agréable vallée de *Cuxibamba:* l'air y eſt fort ſain & plus chaud que froid, fort rarement nébuleux: depuis Mars juſqu'en août il y pleut fort, mais il n'y neige jamais. Outre le Temple principal de la ville, les Dominicains & les Cordeliers y ont des Couvents. Les bourgeois ſont aſſez bien inſtruits aux armes & à monter à cheval. Cette ville eſt à ſeize lieues de *Cuença* vers le ſud, & à quatre-vint de la ville de Quito. * Laët, *Indes Occid. l. 10. ch. 13.* Th. Corneille, *Dict. Géogr.*

LOY. *Voyez* LOI.

LOYD. *Voyez* LLOYD.

* LOYE, ville & Baronnie de France en Franche-Comté, ſur la rive droite de l'Ain, vers les confins du Dauphiné. Elle eſt dans la Breſſe, au ſud de Bourg-en-Breſſe, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

LOYER (Pierre le) Conſeiller au Préſidial d'Angers, né au village d'Huillé dans l'Anjou, le 24 de novembre 1540, étoit un des plus ſavans hommes de ſon ſiécle, & tout enſemble un des plus grands Viſionnaires que l'on vît jamais. Il entendoit parfaitement les Langues Orientales; mais il s'infatua tellement d'étymologies amenées de l'Hébreu, qu'il ſe rendit ridicule. Il prétendoit auſſi trouver dans Homére tout ce qu'il vouloit. Il y trouva le village de ſa naiſſance & ſon propre nom. Et de peur qu'on ne l'accuſât de ſe vanter d'une connoiſſance extraordinaire, il déclara que c'étoit là grace de Dieu, qui opéroit dans ſon eſprit tous ces merveilleux effets. On voit dans ſon livre des Spectres une lecture prodigieuſe; mais quelque ſavant qu'il fût, & cela avec un ſi grand mêlange de folie, il a été inconnu à Voſſius & à Colomiez. Le premier dans une de ſes lettres ayant vu quelque part *Loerius de Spectris*, croit que c'eſt une faute, & qu'il faut lire *Lavaterus.* Tant il eſt vrai, que les Savans ont du penchant à changer ce qu'ils n'entendent pas. Colomiez ne l'a point mis dans ſa *Gallia Orientalis.* Pierre le Loyer mourut à Angers l'an 1634, âgé de 94 ans. Gabriel Naudé lui rendant juſtice à l'egard de la lecture & du ſavoir, ſe moque bien ouvertement de ſes prétentions touchant Orphée, *le plus grand Necromant dont les Ecrits n'étoient farcis que des louanges des Diables, comme de Jupiter Alaſtor, démon, vengeur & exterminateur. Voyez* le chapitre neuviéme de l'*Apologie des grands Hommes accuſez de Magie. Voyez* auſſi *Chevræana*, à la page 30 de la ſeconde partie. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LOYER (Jean le) né à la Fléche en Anjou, fut Intendant de Henri de Gondi, Duc de Retz. Au milieu de ſes occupations, il donnoit le plus de tems qu'il pouvoit à la Géographie, pour laquelle il avoit beaucoup de penchant & de goût. Il travailla avec ſon frére cadet à faire la Carte de la province d'Anjou, & Gui Arthaud, Archidiacre d'Angers & Conſeiller au Préſidial, fournit aux frais néceſſaires pour l'exécution de ce deſſein. * *Voyez le Supplement de Paris* 1736.

* LOYER (Jacques le) neveu de ceux dont il eſt parlé dans l'article précédent, mort à la Fléche en Anjou, au mois d'octobre 1704, âgé de près de 100 ans, fit les fonctions d'Ingénieur au commencement de la majorité de Louïs XIV, dans un tems où cette qualité moins commune qu'aujourd'hui, pouvoit l'élever à une aſſez haute fortune; mais il préféra ſon repos & ſa liberté à ſon avancement. Il étudia toutes les parties des Mathématiques, mais il s'appliqua plus particuliérement à la Géographie & à l'Arpentage. Il donnoit ſon tems & ſes lumiéres ſans intérêts, & bien loin de faire valoir ſes ſervices, il ſembloit qu'on le deſobligeoit, lorſqu'on vouloit les reconnoitre. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

* LOYOLA, château d'Eſpagne dans cette partie de la Biſcaye qui porte le nom de Guipuſcoa. Ce lieu a donné la naiſſance à S. Ignace de Loyola, Fondateur de la Société des Jéſuites.

LOYOLA. *Voyez* IGNACE (Saint) de Loyola.

LOYOX (Pierre) de Turnhout, a écrit des Commentaires Moraux ſur le Pſeaume CXVIII ſelon la Vulgate, & CXIX ſelon l'Hébreu, imprimez à Anvers, *in folio*, en 1643. Il y a encore de lui deux livres ſur la Paix; & un Diſcours en l'honneur du travail. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LOYRE, fleuve. *Voyez* LOIRE.

* LOYSEAU (Charles) Avocat célébre, & très-habile Juriſconſulte a donné pluſieurs Ouvrages excellens ſur des matiéres de Droit. Il fut reçu Avocat à 20 ans, & fut fait à 26

Lieutenant Particulier à Sens, enſuite Baillif de Châteaudun pendant dix ans, & enfin Avocat conſultant au Parlement de Paris. Il eſt mort le 27 octobre 1627, âgé de 63 ans. Il épouſa Louïſe Tourtier d'Orléans où ſa famille ſubſiſte avec honneur. M. Loyſeau a excellé en particulier dans la connoiſſance du Droit Romain. * *Voyez le Supplément de Paris*, 1736.

LOYTZ, petite ville du Comté de Gutzkow dans la Poméranie Ducale, eſt ſur le Péne à trois ou quatre lieues au deſſus de la ville de Gutzkow. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LOZAIN ou LOSAIN, petite riviére de France en Champagne, coule du ſud au nord, & ſe rend dans la Scine entre Bar ſur Seine & Troyes.

LOZON, riviére. *Voyez* LOSON.

LU. LUB.

LU, Roi de Cheuxan, qui eſt une iſle ſur la côte orientale de la Chine, étoit de la famille de Thamin. Après que Lovan Roi de la Chine, eut été mis à mort par les Tartares l'an 1645, les Chinois l'élurent pour leur Souverain. Il prit ſeulement le nom de *Liberateur de l'Empire*, & fut d'abord aſſez heureux; mais dans la ſuite il fut contraint d'abandonner la ville de Xaoking, & de ſe retirer dans l'iſle de Cheuxan. Cette iſle, qui n'étoit auparavant habitée que par des Laboureurs & des Pêcheurs, forma bientôt un beau Royaume; car une infinité de Chinois s'y étant refugiez, ce Roi ſe vit, quelques années après, maître de ſoixante & douze villes, qui furent bâties dans l'iſle de Cheuxan, & de pluſieurs flottes bien équipées. * Le P. Martin, *Hiſt. de la Guerre des Tartares contre la Chine.*

LUBAN, petite iſle de l'Océan Oriental, l'une de celles qu'on nomme Philippines, eſt ſituée ſur la côte méridionale de celle de Manille, & au levant de celle de Mindora. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUBAN, bourg de la Livonie, eſt dans la Lettonie, à trente lieues de la ville de Riga vers le levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUBANSKEN-SE'E, ou le LAC de LUBAN, eſt dans la Livonie vers les confins de la Courlande & de la Lithuanie, entre la ville de Dunenbourg & le bourg de Luban, dont il emprunte ſon nom. La riviére de Roſitta décharge ſes eaux dans ce Lac. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUBBECK. *Voyez* LUBECK.

* LUBBECKE, petite ville de Weſtphalie en Allemagne dans la Principauté de Minden, eſt à l'oueſt de Minden, & en eſt éloignée de près de cinq lieues.

LUBBEN. *Voyez* LUBEN.

LUBBERT (Sibrand) Profeſſeur en Théologie à Franeker, né à Langoworde dans la Friſe, environ l'an 1556, fit ſes Humanitez dans le Collége de Brême, puis il fut étudier dans l'Académie de Wittenberg, où il apprit beaucoup d'Hébreu ſous le Profeſſeur Valentin Schindler; après quoi ils s'en alla à Genéve, & ſe rendit fort aſſidu aux leçons de Théodore de Béze & à celles de Caſaubon & de François Portus. Enſuite il fut à Neuſtadt, où le Prince Caſimir avoit tranſporté les Profeſſeurs de la Religion Réformée. Il s'attacha principalement aux leçons de Zacharie Urſin, & s'inſinua dans ſes bonnes graces. On offrit à Lubbert le Vicariat d'Urſin dans la Chaire de Logique, avec promeſſe d'un meilleur poſte en tems & lieu; mais il répondit modeſtement qu'il ne ſe ſentoit pas aſſez habile pour bien remplir une place, où ce Profeſſeur illuſtre avoit aquis tant de gloire. Cependant Urſin n'avoit trouvé que lui entre ſes Diſciples, qui dût être recommandé pour cette fonction de Subſtitut. Elle fut donnée à Fortunatus Crellius. Lorsque Lubbert ſe vit en état d'être promu à la charge de Miniſtre, il fut demandé par l'égliſe Réformée de Bruxelles, & par celle d'Embden, & il préféra celle d'Embden par les conſeils d'Urſin. Il fut appellé en Friſe en 1584, pour être Prédicateur du Gouverneur & des Députez des Etats de la province, & pour faire des leçons en Théologie dans l'Univerſité de Franeker, dont on préparoit la fondation. Il eut pour Collégues dans la profeſſion en Théologie Martin Lydius & Henri Antonidès Nerdenus, & quoiqu'ils fuſſent plus âgez que lui, il les ſurpaſſa de beaucoup. Il fut recevoir à Heidelberg le doctorat en Théologie, dès qu'il ſe vit honoré de la charge de Profeſſeur en cette Faculté à Franeker. Ce fut une charge qu'il exerça près de 40 ans, & dans ce long intervalle, il fut employé diverſes fois à des affaires importantes. Il fut l'un des Députez au Synode de Dordrecht, & l'une des plus fortes Têtes de la compagnie. Ce fut lui qui commença dans la ſeſſion 62, l'examen des cinq articles, en l'abſence du Profeſſeur Polyander qui répréſentoit la Hollande. Il parla d'abord des Décrets divins & s'attacha à refuter le ſens que les Remontrans donnent à quelques paſſages de l'Ecriture. Dans la ſeſſion 73, il fut joint à Polyander, à Gomarus, & à Thyſius, pour compoſer la refutation des ſentimens des Arminiens. On l'accuſe d'avoir agi fort violemment dans le Synode, de ſorte que *Baicanqual* diſoit, qu'il y auroit eu moins de diviſions & de querelles dans le Synode, ſi Lubbert & Gomarus n'y avoient point aſſiſté. Son aſſiduité au travail, & la vigueur de ſa ſanté lui donnérent lieu de compoſer beaucoup d'Ouvrages qui furent fort eſtimez. Il prêchoit avec un grand zéle, déclamoit fortement contre les vices, & obſervoit exactement les Statuts. Il refuſa quelquefois le rectorat, parce qu'il craignoit de ne pouvoir point venir à bout de la correction des Ecoliers débauchez. Il refuſa auſſi une chaire de Théologie, qui lui fut offerte au Palatinat. Ce fut celle qui étoit devenue vacante par la mort de Kimedonce Profeſſeur à Heidelberg. Les Curateurs de l'Académie de Franeker s'étant oppoſez à ſa vocation, il mourut dans cette ville le 21 de janvier 1625. Scaliger même qui n'eſtimoit preſque perſonne, le tenoit pour docte; & Jacques I, Roi d'Angleterre l'eſtimoit beaucoup. Il publia des Ouvrages contre Bellarmin, ſur les Controverſes de l'Ecriture, du Pape, de l'Egliſe, des Conciles: il repliqua à Gretſer qui lui avoit répondu pour Bellarmin, & Gretſer ne repliqua point. Il publia un Ouvrage contre Socin, *de Chriſto Salvatore*. Il écrivit auſſi contre la lettre d'Arminius, *ad H. a Collibus*, & contre Pierre Bertius, qui avoit pris la plume pour la défenſe de cette lettre. Enſuite il écrivit contre *Vorſtius*, & contre l'Ouvrage que *Grotius* intitula, *pietas Ordinum Hollandiæ*. La réponſe de Lubbert fut ſupprimée par les Etats, comme un Ouvrage infame, & qui tendoit à détruire la paix & la tranquillité des Provinces-Unies. Grotius répondit à Lubbert par une brochure de quelques feuilles avec ce titre, *Bona fides Sibrandi Lubberti demonſtrata in libro quem inſcripſit Reſponſionem ad pietatem Hugonis Grotii*. En 1619, le 28 juin, les Etats de Hollande revoquérent la condamnation du livre de Lubbert qui, pour l'obtenir, ſut profiter de la ſituation où étoient alors les affaires. Le dernier livre qu'il publia, eſt ſon Commentaire ſur le Catéchiſme d'Heidelberg. Il laiſſa un *Anti-Bellarminus* tout entier, qui lui avoit couté beaucoup de veilles, & l'on croit qu'il eut des raiſons de ſouhaiter que cette importante compoſition ne ſortît pas de deſſous la preſſe pendant ſa vie. Amama fit ſon Oraiſon funébre. * Bayle, *Dict. Géogr.*

LUBECK, ville d'Allemagne dans la Baſſe Saxe, que les Auteurs Latins nomment *Lubeca* & *Lubecum*, eſt impériale & capitale de toutes les villes Anſéatiques. Ce n'étoit autrefois qu'un gros bourg, qu'Adolphe, Comte de Holſtein, bâtit du tems de l'Empereur Conrad III. Depuis on y transféra, l'an 1161, le ſiége épiſcopal qui étoit à Oldembourg. Elle fut ruïnée en diverſes occaſions par le feu & par les courſes des ennemis; mais elle ſe rétablit toûjours avec avantage. Lubeck étoit alors ſoumiſe aux Danois. Elle ſecoua leur joug vers l'an 1209, & devint ville impériale ſous la protection de l'Empereur Frédéric II. Elle fut toute brûlée en 1238, parce que les maiſons n'y étoient couvertes que de bois ou de roſeaux. On la répara avec ſoin, & le commerce la rendit puiſſante. L'an 1500, les Citoyens de Lubeck ſe virent obligez de défendre leur liberté par les armes, contre le Roi de Danemarck. Cette guerre ſe renouvella l'an 1509, & eut des ſuites fâcheuſes. Les Suédois prirent leur parti. Depuis, les Habitans donnérent dans les opinions de Luther. Comme les avantages conſidérables que l'Empereur Charles-*Quint* avoit remportez ſur les Proteſtans, leur faiſoient craindre pour leur liberté, ils envoyérent au mois de juillet 1547, leurs Députez à Ausbourg où étoit l'Empereur, & obtinrent, moyennant un préſent de cent mille écus, la continuation de leurs priviléges. L'an 1562, ils firent la guerre à Eric, Roi de Suéde, juſqu'en 1570. Aujourd'hui cette ville fleurit encore par ſon commerce, & eſt habitée par des Marchands de tous les Etats de l'Europe. Elle ſe gouverne en République, & a fait une alliance très-étroite avec les Etats Généraux des Provinces-Unies, qui la comprirent dans le LXXII article de la paix avec l'Eſpagne l'an 1648. Sa ſituation, à deux lieues de la Mer Baltique, lui eſt très-avantageuſe. La riviére de Trave, qui en reçoit une autre moins conſidérable, après avoir formé comme un étang à l'entour des murailles de Lubeck, paſſe par le milieu, & porte de gros vaiſſeaux juſqu'à Travemunde, qui eſt ſur la mer. La ville eſt belle, ornée de rues propres, de places, & d'édifices très-magnifiques. Entre les égliſes, on y conſidére la cathédrale de ſaint Jean, la collégiale de Notre-Dame, ſaint Jacques, ſaint Pierre, &c. L'Evêque, qui eſt Proteſtant, fait ſa réſidence à Eutin, à quatre lieues de Lubeck, & a un Chapitre compoſé de douze Chanoines héréditaires. Il fut fait, en 1647, une convention particuliére, qui aſſure l'Evêché de cette ville à la Maiſon ducale de Holſtein-Gottorp juſqu'à la ſixiéme génération. Alors JEAN de Holſtein en étoit Adminiſtrateur, auquel ſuccéda ſon neveu AUGUSTE-FRE'DE'RIC, mort en 1705, oncle de CHRISTIERN-AUGUSTE, qui avoit été élu Coadjuteur en 1701. * Berthius, *Rer. German. l.* 3. Herman Bonn & Jean Becman, *in Chron. Lubeck.* De Thou, *Hiſt. l.* 36. Sleidan. Cluvier. Ortelius. Bayle, *Dict. Crit.*

LUBECK (le Golfe de) anciennement *Lagnus Sinus*, eſt une partie de la Mer Baltique. Il eſt entre l'Iſle de Fémeren, la côte orientale de la Wagrie en Holſtein, & celle du Duché de Meckelbourg. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LUBECK (L'Evêché de), petit païs de la Wagrie, contrée du Holſtein. Il eſt diviſé en deux petites parties, dont l'une eſt le long de la Trave, & l'autre autour du Lac d'Eutin. Ses lieux principaux, après Lubeck, ſont Travemunde, & Eutin réſidence de l'Evêque. Cet Evêque eſt toujours de la Maiſon de Gottorp depuis l'an 1587, quoique le Chapitre, réſidant à Lubeck, en faſſe une eſpéce d'élection. Il eſt de la Confeſſion d'Ausbourg, de même que les Chanoines, & il eſt le ſeul de cette Confeſſion qui jouïſſe en Allemagne des droits diocéſains, & de Juriſdiction eccléſiaſtique. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUBECK (le Droit de) eſt originairement le Droit que la ville de Lubeck a établi dans ſon reſſort; mais comme dans quelques uns des ſiécles précédens la ville de Lubeck avoit aquis une très-grande autorité par ſa puiſſance & par ſon commerce maritime & que les villes Anſéatiques la regardoient comme leur Chef, il arriva que ſes Loix & ſes Statuts furent adoptez par les Vandales & par les villes ſituées ſur la Mer du Nord. Les villes de Stralſund, de Roſtock, de Wiſmar & quelques autres obtinrent de leurs Maîtres, comme une grace, la liberté d'introduire chez elles le Droit de Lubeck; d'autres villes l'introduiſirent malgré leurs Maîtres. Les meilleurs Auteurs placent les commencemens de ce Droit ſous *Frédéric Barberouſſe*, qui accorda le premier la liberté à la ville de Lubeck, qui montre encore un Diplome muni d'un Sceau d'Or, dans lequel cet Empereur confirme ſes Statuts & ſon pouvoir légiſlatif. Il y a apparence que ce Droit ne fut pas établi tout à la fois, mais qu'on y ajoûta de nou-

nouveaux articles de tems en tems; cela paroît même par les Manuscrits du Droit de Lubeck. Ce ne fut qu'en 1582, que le Sénat de Lubeck résolut de ranger ses Statuts en un Corps de Loix qui fut imprimé en 1586. L'autorité de ce Code est encore aujourd'hui fort grande dans le Holstein, la Poméranie, le Mecklembourg, la Prusse & la Livonie, & quoique les villes de ces païs n'ayent plus le droit d'appeller à Lubeck, on juge néanmoins leurs procès selon le Droit de cette ville, ce qui s'observe particuliérement devant le tribunal de Wismar. Jean Sibrand, Professeur à Rostock, a écrit en Latin un livre *du Droit public de la ville de Lubec*; Lambert Steinwig, Docteur en Droit & Bourguemaître de Stralsund travailloit à un Commentaire sur le même Droit, mais la mort l'empêcha d'y mettre la derniére main. David Mævius, qui fut d'abord Professeur à Grypswalde, ensuite Syndic à Stralsund, & enfin Vice-Président du Tribunal de Wismar, se chargea depuis de commenter le Droit de Lubeck & publia son savant Ouvrage intitulé, *Commentarius ad Jus Lubecense, in folio.* * Sibrandus, *Sect.* 10. Conringius *de Origine Juris Germanici, c.* 28. Gryphiander *de Weichbildis, c.* 80. Hartknoch, *in Dissert. ad Dusburgii Chronicon Prussiæ.* Riccius, *de libris Juris Communis, p.* 273. Mævius, *in Quæstionibus præliminar.* 1. & 2. *Dictionnaire Allemand.*

LUBEN, bourg ou petite ville de la Basse Lusace, où il y a un pont sur la Sprée, à six lieues au dessous de Cotbus. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUBEN, petite ville de la Principauté de Lignitz en Silésie, est sur la riviére de Kattebach, à trois lieues de Lignitz vers le nord, & elle est défendue par un bon château. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUBENAW. *Voyez* LIEBENAW, dans la Basse Lusace.

LUBENTINA, LIBENTINA, ou LUBENTIA, Déesse des Payens, à laquelle les Anciens attribuoient l'intendance du plaisir qu'on prend à faire tout à sa fantaisie, bien ou mal, sans rien refuser à son inclination. Plaute parle de cette Déesse, quand il dit, *lubentiorem te faciam quam Lubentia est.* Ce nom vient de *lubet* ou *libet*, il plaît. * Plaute, *in Asinaria.* Varron. Arnobe.

* LUBERAS ou LUBBERAS, petite ville du Cercle de la Haute Saxe en Allemagne, dans la Basse Lusace. Elle est au sud-sud-oueſt de Francfort-sur-l'Oder, dont elle est éloignée d'environ sept lieues.

* LUBIENETSKI (Théodore) Peintre habile, naquit à Cracovie en 1653, & son frére *Christophle* qui ne lui cédoit pas, naquit à Stetin en 1659. Après avoir appris les premiers élemens de la Peinture de Juriaan ou George Stur à Hambourg, ils vinrent en Hollande en 1677. L'aîné se mit sous la conduite de Gérard de Laireſſe, & l'autre sous celle d'Adrien Bakker: ils firent tous les deux de grands progrès sous ces deux grands Maîtres. Après cela Théodore se rendit à la Cour de Toscane, & ensuite à celle de Brandebourg. En 1706, il retourna en Pologne & y mourut. Christophle demeura en Hollande & vivoit encore en 1729. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 169. & 170.

LUBIE'NIETSKI (Stanislas) en Latin *Lubieniecius*, Gentilhomme Polonois, l'un des plus célébres Ministres qu'ayent eu les Sociniens au XVII siécle, naquit à Racovie le 23 d'août 1623. Il fut élevé avec un soin tout particulier par son pére, qui étoit Ministre de Racovie, & qui non content de l'envoyer dans les Ecoles, lui fit voir aussi les Diétes de la Pologne, afin de le faire connoître aux Grands, & de l'instruire de tout ce qui convenoit à sa naissance. Il l'envoya ensuite à Thorn, où le jeune homme s'arrêta pendant le Colloque qui se tint dans cette ville l'an 1644, pour la réünion des Religions, dont il dressa un procès verbal. Ayant été donné pour Gouverneur au jeune Comte de Niemirycz, il lui fit voir la Hollande, & la France. Il perdit son pére l'an 1648, & s'en retourna en Pologne. Il se maria l'an 1652, avec la fille d'un Socinien zélé, & fut fait Coadjuteur de Jean Ciachovius Ministre de Siedliski; & comme il donna bientôt de bonnes preuves de sa prudence & de son érudition, le Synode de Czarkovie le reçut Ministre, & le donna pour Pasteur à l'église de ce nom. L'irruption des Suédois l'en fit sortir l'an 1655, & l'obligea de se retirer à Cracovie avec sa famille le sixiéme d'avril 1656. Il y employa son tems en jeûnes, en priéres & à prêcher. La ville étant retombée au pouvoir des Polonois l'an 1657, il suivit la garnison Suédoise avec deux autres Sociniens, afin de supplier le Roi de Suéde, de faire en sorte que les Unitaires qui s'étoient mis sous sa protection, fussent compris dans l'amnistie par la paix qui seroit conclue avec la Pologne. Il arriva à Wolgast le septiéme d'octobre 1647, & y fut très-bien reçu du Roi de Suéde. Il mangea à la table de ce Prince, honneur qu'il avoit déja reçu à Cracovie. Il s'insinua dans la connoissance de quelques Seigneurs Suédois, malgré les traverses des Théologiens, & discourut de sa Religion en plusieurs rencontres. On dit même qu'il fut honoré d'une insigne révélation pendant le siége de Stetin. Il fut à Oliva, lorsqu'on y faisoit le traité de paix, mais il eut le déplaisir de voir que les Unitaires furent exclus de l'amnistie que l'on accorda aux autres non-Catholiques. Se voyant ainsi privé de l'espérance de retourner en Pologne, il s'embarqua pour Coppenhague, où il arriva le 28 de novembre 1660, & tâcha d'obtenir du Roi un lieu de retraite pour ses Fréres bannis de Pologne. Ce Prince lui témoigna une grande considération; mais comme cela ne pouvoit pas aboutir à une établissement pour sa Secte, il retourna en Poméranie, & se donna tous les mouvemens qu'il put en faveur de son parti. Ses adversaires ne le laissérent point en repos: il fut obligé de quitter Stettin & de s'en aller à Hambourg, où il fit venir sa famille l'année suivante. Il y conféra souvent avec la Reine Christine sur des matiéres de Religion, en présence de quelques Princes. Le second voyage qu'il fit à la Cour de Danemarck, lui fut assez favorable. Les Magistrats de Frideriksbourg consentirent que les Unitaires demeurassent dans leur ville, & y eussent l'exercice domestique de leur Religion; mais par les soins du Surintendant Luthérien, le Duc de Holstein leur donna ordre quelque tems après de sortir de cette ville. Enfin les Magistrats lui firent signifier un ordre précis de se retirer. Il étoit alors malade, & il promit d'obéïr, mais il mourut quelques jours après. On croit qu'il avoit été empoisonné. Ses deux filles moururent du même poison, à ce que l'on dit, le 16 de mai 1675. Il eut le tems de les plaindre en vers; car il ne mourut que le 18 du même mois. Il fut enterré à Altena, nonobstant l'opposition des Ministres Luthériens. Il étoit en grand commerce de lettres par toute l'Europe. Il avoit obtenu une retraite pour ses Fréres à Manheim, ville de l'Electeur Palatin, qui étoit fort tolérant en matiére de Religion. Lubiénietski composa beaucoup de livres, dont la plupart n'ont jamais été imprimez. On en voit les titres dans la *Bibliotbéque des Unitaires.* Le plus considérable de ceux qui ont paru, est son *Theatrum Cometicum*, divisé en trois parties, *quarum prima continet communicationes de cometis anno* 1664 & 1665, *cum Viris per Europam clarissimis habitas, eorumque observationes tabulis æneis expressas: Secunda est Historia Cometarum a diluvio ad annum Christi* 1665, *Historiæ universalis synopsin quandam continens: Tertia agit de significationibus Cometarum scitis quorumdam amicorum objectionibus, responsionibus auctoris, & judiciis virorum clarissimorum.* Ceux qui eurent soin de l'édition firent quelques friponneries, qui obligérent l'Auteur à faire un voyage en Hollande. Il travailloit à l'Histoire de la Réformation en Pologne, mais il mourut avant que de l'avoir achevée. Ce qui en fut trouvé parmi ses papiers fut imprimé en Hollande l'an 1685, *in octavo.* Les Imprimeurs y ont fait beaucoup de fautes, & l'on n'y trouve guéres de choses qui sentent la derniére main de son Auteur. * Bayle, *Dict. Crit.*

* LUBIENSKI (Stanislas) Evêque de Ploczco, étoit issu d'une famille noble de Pologne. Après avoir fait ses études, il fut revétu de la place de Sécretaire, dans le voyage que le Roi de Pologne fit en Suéde. A son retour, il devint Chancelier & Archidiacre de Cracovie, & obtint peu de tems après une place dans la Chancellerie Royale. Au bout de trois ans il fut fait Abbé d'une Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît. Dans la suite il fut élu Evêque, & fut honoré de la charge de Vice-Chancelier du Royaume. Trois ans après il quita ces deux dignitez pour celle d'Evêque de Ploczco. Il fut ensuite employé dans les négociations les plus importantes & mourut en 1640, laissant sa belle Bibliothéque aux Evêques de Ploczco. On a de lui, *Brevis narratio profectionis in Sueciam Sigismundi III, Regis Poloniæ; de Motu Civili in Polonia libri quatuor; Causæ cur Sigismundus bellum Moscbis intulerit; Errata Julii Bellii, Laureæ Austriacæ Scriptoris, taxata; Monita de recte gerendo episcopatu; Vitæ Episcoporum Plocensium; Vita Pstroconii; Epistolarum Decades tres; Sigismundi III Laudatio funebris.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Freheri *Theatrum.*

LUBIN (saint) Evêque de Chartres, dans le sixiéme siécle, natif de Poitiers, vint au monde du tems de Clovis I. Comme il étoit né de parens pauvres, il s'employa dans sa jeunesse à labourer la terre, & à paître des bœufs. Un Hermite de Noaillé lui apprit les premiers élémens de l'alphabet. Quand il sut lire, il se retira dans un monastére du païs; & après y avoir demeuré quelque tems, il alla trouver dans le Perche saint Avit, qui le renvoya dans son païs; mais il prit le dessein d'aller en Provence, dans l'Abbaïe de Lérins. Etant entré dans le Gévaudan, il fut arrêté à Javoux par le Bienheureux Hilaire, Evêque du lieu. Lothaire & Childebert s'étant rendu maîtres de la Bourgogne, Lubin fut arrêté par les Soldats, qui le tourmentérent pour savoir où étoient les thrésors de l'Abbaïe. Après avoir beaucoup souffert, il se sauva d'entre leurs mains, & vint trouver saint Avit. Il demeura quelque tems avec lui, puis se retira dans le désert de Charboniéres. L'Evêque de Chartres ayant ouï parler de sa sainteté, l'ordonna Diacre, & l'établit Abbé du monastére de Brou. Il l'éleva ensuite au sacerdoce, & le donna pour compagnon à saint Aubin, Evêque d'Angers, qui devoit aller trouver Césaire, Evêque d'Arles. Lubin fit le voyage dans le dessein d'entrer dans le monastére de Lerins; mais Césaire le renvoya à Brou, où il gouverna ce monastére, jusqu'à ce qu'Ethere, Evêque de Chartres, étant mort l'an 544, il fut nommé par le Roi Childebert pour remplir sa place. Il assista au cinquiéme Concile d'Orléans de l'an 549, & au onziéme de Paris de l'an 551. Il mourut l'an 556 ou 557, & fut enterré dans l'église de saint Martin-en-Val, près de la ville. On fait sa Fête dans l'Eglise de Chartres, au 14 de mars, & au 15 de septembre. * *Acta apud Bollandum.* Mabillon, *Actes des Bénédictins.* Baillet, *Vies des Saints, mois de mars.*

LUBIN (Eilhard) né à Westerstede dans l'Ammeland, au Comté d'Oldenbourg le 23 de mars 1565, & fils du Ministre du lieu, fit de très-bonnes études à Leipsic, à Cologne, à Helmstadt, à Strasbourg, à Iéne, à Marpourg, & à Rostock. Il devint très-habile dans la Langue Gréque, & sut faire des vers Latins. Il fut Orateur, Mathématicien & Théologien. On lui donna la profession en Poësie dans l'Académie de Rostock l'an 1595, & la profession en Théologie dix ans après. Il se maria deux fois, & mourut le deuxiéme de juin 1621, après dix mois de fiévre quarte. Il publia plusieurs livres, & entre autres, *Antiquarius sive priscorum & minus usitatorum vocabulorum brevis & dilucida interpretatio, ordine Alphabetico, in douze, & in octavo; Clavis Græcæ Linguæ, sive vocabula Latino-Græca, in douze, & in octavo.* Il publia Anacréon, Juvénal & Perse, avec des Notes; Horace & Juvénal avec une Paraphrase; l'Anthologie avec sa Version Latine; & les *Epistolæ Veterum Græcorum Græce & Latine, cum methodo conscribendarum Epistolarum Græce & Latine;* des Commentaires sur les principales Epîtres de saint Paul; *Mo-*

noteſſaron, ſive Hiſtoria Evangelica ex quatuor Evangeliſtis in unum corpus redacta. Ses vers Latins ſe trouvent au troiſiéme tome des *Deliciæ Poëtarum Germanorum.* Mais l'Ouvrage qui fit le plus de bruit, fut celui qu'il compoſa ſur la nature & l'origine du péché. Il fut imprimé à Roſtock l'an 1506, & réimprimé là même quatre ans après *in octavo* & *in douze*, ſous le tître de *Phoſphorus de prima cauſa & natura mali; Tractatus Hypermetaphyſicus, in quo multorum graviſſimæ dubitationes tolluntur, & errores deteguntur.* Il établiſſoit deux principes coéternels, non pas le corps & le vuide, comme Epicure; mais Dieu & le néant: Dieu en qualité de bon principe, & le néant en qualité de mauvais principe. Il ajoûtoit que le péché n'étoit autre choſe que la tendance vers ce néant; & que le péché avoit été néceſſaire, afin que la nature du bien pût être connue. Il appliquoit à ce néant tout ce qu'Ariſtote a dit de la matiére premiére. Le Profeſſeur Grawerus refuta cette opinion, & il eut pour lui les ſuffrages de Mylius, de Hutterus, de Piſcator, de Schluſſerburgius, de Major, de Petræus, & de pluſieurs autres. Cette diſpute produiſit divers Ecrits de part & d'autre. * Baillet *au premier tome des Anti.* Bayle, *Dict. Crit.* Ce dernier refute cette opinion, mais peut-être ne l'a-t'on pas bien entendue. Je parle uniquement de ce que je viens de rapporter. On pourroit la réduire à cette propoſition, que les Créatures tenant du Néant, & ne pouvant pas être des êtres tout parfaits, mais étant les parties du Syſtéme le plus parfait qui pût ſortir des mains du Créatures, il ne faut pas être ſurpris que le péché & les Pécheurs en ſoient ſortis.

LUBIN (N....) Religieux Auguſtin, Géographe du Roi, né à Paris le 29 janvier 1624, prit l'habit de Religieux de bonne heure; paſſa par toutes les charges de ſon Ordre, & fut Provincial de la province de France, puis Aſſiſtant-Général des Auguſtins de France à Rome. Ce Pére avoit une connoiſſance particuliére de ce qui regarde les Bénéfices de France, & les Abbaïes d'Italie; ce qui lui donna lieu de compoſer, tant en France qu'à Rome, le Mercure Géographique; des Notes ſur le Martyrologe Romain, & ſur les lieux qui y ſont marquez; le Pouillié des Abbaïes de France; la Notice des Abbaïes d'Italie; *Orbis Auguſtinianus*, ou la Notice de toutes les maiſons de ſon Ordre, avec quantité de Cartes qu'il avoit autrefois gravées lui même. Il avoit auſſi fait des Notes ſur les Hommes Illuſtres de Plutarque, & nous avons des Tables Géographiques de ſa façon, imprimées avec la Traduction Françoiſe de Plutarque par l'Abbé Tallemant. Il a auſſi fait des Notes ſur la Chronologie d'Uſſerius; une Deſcription de la Laponie; & divers autres Ouvrages prêts à imprimer, entre autres une Géographie de tous les lieux de la Bible, qu'on a miſe à la tête des Annales d'Uſſerius; & des Notes ſur Étienne de Byzance. Il mourut dans le couvent des Péres Auguſtins du fauxbourg-Saint-Germain à Paris, le ſeptiéme mars 1695, âgé de 72 ans. * *Mémoires du tems.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du XVII ſiécle.*

LUBITSE', village de Pologne dans le Palatinat de Ruſſie, éloigné du grand chemin de la portée du fuſil, & ſitué dans les bois. * *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

* LUBITZ, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Meckelbourg ſur la rive droite de l'Elde, au ſud-ſud-oueſt de Roſtok dont elle eſt éloignée de treize à quatorze lieues.

LUBLIN (le Palatinat de) païs qui porte le nom de la ville, eſt ſitué entre la Mazovie, la Ruſſie Rouge, & le Palatinat de Sendomir. Il eſt par conſéquent au milieu des Etats de Pologne, & par là fort à couvert des incurſions des Tartares, auſquelles ſont expoſées les provinces frontiéres: ce qui ne contribue pas peu aux richeſſes de ſes Habitans. Auſſi paſſe-t'il pour un des Palatinats les plus conſidérables du Royaume. Joignez à cela que c'eſt un des plus étendus & des plus fertiles. Il n'a ni ſables, ni bois de ſapin, du moins ſi fréquemment que la Mazovie & autres provinces: mais des bois de chêne, des terres fortes, des côteaux fertiles, & tout cela accompagné de prez, de pâturages, d'étangs, de villages riches & peuplez: outre cela, la fertilité de la campagne y eſt jointe à la beauté du païſage fort diverſifié de plaines, de côteaux, de fonds agréables, d'échappées de vue enchantées. L'abondance y eſt encore amenée du dehors, par le concours des Plaideurs qu'attire dans ſa capitale le ſuprême Tribunal du Royaume. C'eſt une eſpéce de Parlement, unique pour toute la Pologne, excepté le Grand Duché de Lithuanie, qui a ſa juſtice à part. * Baudrand, *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

LUBLIN, ville de Pologne, capitale du Palatinat qui fait le ſujet de l'article précédent. Elle eſt ſituée preſque au milieu du païs ſur la riviére de Biſtricz, à dix lieues de la Viſtule. Elle eſt bâtie de brique & aſſez grande, mais mal percée & mal pavée, comme toutes les villes de Pologne, ce qui ôte beaucoup à la beauté des maiſons, leſquelles d'ailleurs ſont conſidérablement exhauſſées, ſur tout, celles qui entourent la place. Les égliſes, les couvens, & les maiſons des Jéſuites, ſurpaſſent toutes celles des autres villes de Pologne, excepté Cracovie. Les murailles en ſont antiques, flanquées de tours d'eſpace en eſpace. Elle eſt fort peuplée, & fournie abondamment de toutes les choſes néceſſaires, même à l'uſage des Etrangers, les Marchands y ayant établi des magaſins, & les Ouvriers des boutiques bien fournies, tant à cauſe du Parlement, que parce qu'elle eſt ſur la route de Moſcovie, & dans un grand commerce avec les villes frontiéres du côté du Levant. La guerre n'y porte point ſes fureurs, & les troupes Polonoiſes ne paſſent jamais ſur ſon territoire, à cauſe de la ſévérité du tribunal. Elle a une bonne Staroſtie de juriſdiction; mais point d'Evêché dépendant pour le ſpirituel de celui de Cracovie. * Baudrand. *Mémoires* du Chevalier de Beaujeu.

* LUBLINITZ, petite ville d'Allemagne en Siléſie dans la Principauté d'Oppelen. Elle eſt à l'eſt-nord-oueſt de la ville d'Oppelen, dont elle eſt éloignée d'environ huit lieues.

LUBLO, LUBLAW, LUBOWLA, petite ville du Palatinat de Cracovie dans la Haute Pologne, eſt fortifiée, défendue par une bonne citadelle, & ſituée ſur le Propuci, à cinq lieues au deſſus de Sandec & vers les confins de la Hongrie dont elle dépendoit autrefois. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LUBOMIRSKY, famille très-conſidérable de Pologne. *Sébaſtien* Lubomirsky fut dans la guerre de Hongrie honoré de la dignité de Comte par l'Empereur Rodolphe II, & prit le tître de Comte de Wiſnicz. Il mourut en 1613, âgé de 70 ans, laiſſant pluſieurs enfans, entre autres *Staniſlas* qui fait le ſujet de l'article ſuivant.

* LUBOMIRSKY (Staniſlas) Comte de Wiſnicz, Palatin de Cracovie & Général de la Couronne de Pologne, avoit été auparavant Grand Echanſon du Royaume. En 1620, il fut fait Général de la Cavalerie, chaſſa en cette qualité les Tartares près de la riviére de Tyra, & appaiſa à ſes propres dépens les Coſaques Rebelles. Il repouſſa auſſi vigoureuſement les Turcs qui avoient attaqué le huitiéme ſeptembre l'armée Polonoiſe près de Choczim. Le 18 du même mois, il ſoutint un ſecond choc des Turcs, dont il fit un ſi grand carnage, qu'ils cherchérent à faire la paix qui fut conclue bientôt après. De tels exploits lui acquirent une haute réputation, mais ſes envieux trouvérent auprès du Roi le moyen de le dépouiller de ſes dignitez militaires, ſous prétexte qu'il s'étoit trop hâté de faire la paix avec les ennemis. En 1622, il fut rétabli dans ſes charges, & exerça celle de Général de l'armée juſques en l'année 1624, en laquelle le Général Koniezpolsky ſortit de ſa captivité & revint en Pologne. Dans la ſuite il fut revétu de la dignité de Lieutenant-Général, défit plus de 30000 Tartares qui avoient fait une irruption dans la Ruſſie Polonoiſe. En 1629, il remporta ſur eux une nouvelle victoire, & fit deux mille priſonniers, parmi leſquels étoit le frére du Grand Cham de Tartarie. Après la mort du Général Koniezpolsky, le Comte Lubomirsky fut fait Général en chef, & prit le tître de Prince, en même tems que ſon fils *George-Sébaſtien* fut revétu de cette dignité. Lorsqu'il ſe trouva près de Choczim avec ſon armée qui marchoit contre les Turcs, il fit vœu, en cas qu'il revînt de l'action ſain & triomphant, de faire bâtir une nouvelle égliſe, & ayant obtenu l'un & l'autre de ces avantages, il s'aquitta de ſon vœu. Il épouſa *Sophie* Oſtorog, de laquelle il eut GEORGE-SE'BASTIEN qui ſuit; & *Michel-Alexandre*, Grand-Ecuyer de la Couronne. Il mourut en 1649. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Okolski, *in Orbe Polon.* Paſtorius, *in Flora Polonico.* Waſſemberg, *in Rebus geſtis Uladiſlai IV. Les Souverains de l'Europe.*

* LUBOMIRSKY (George-Sébaſtien) Prince du Saint-Empire, Comte de Wiſnicz & de Jaroſlaw, Châtelain de Cracovie, Maréchal du Royaume de Pologne & Lieutenant-Général. Il paſſa les années de ſa jeuneſſe dans les études & dans les voyages. Il viſita les Cours de l'Europe, & acquit une ſi grande capacité dans les affaires, qu'il s'attira les bonnes graces du Roi Uladiſlas IV, & les conſerva toujours, quoiqu'il fût partiſan de la liberté Polonoiſe contre le Roi qui lui donna les Staroſties de Sadez & de Chmielinki, avec d'autres hauts emplois, le prit avec lui dans ſon voyage de Lithuanie en qualité de Maréchal de ſa Cour, & lui fit eſpérer la Châtellenie de Cracovie. Après la mort de ce Monarque, le Prince Lubomirsky contribua à l'élection de Jean-Caſimir, frére du défunt, & fit avec lui en 1649 la campagne contre les Tartares & les Coſaques Rebelles. En 1651, il eut grande part à la victoire que les Polonois remportérent ſur leurs ennemis, & après avoir été fait Grand-Maréchal de la Couronne, il ſuccéda à Potoki dans la dignité de Châtelain de Cracovie. Dans la ſuite il eut quelque démêlé avec le Roi, de ſorte qu'en 1655 lorsque les Suédois firent une invaſion dans la Pologne, il ſe rangea de leur côté, mais peu de tems après il ſe déclara pour ſon Roi. En 1656, il repouſſa les Suédois depuis Sendomir juſques à Varſovie dont il ſe rendit maître après avoir battu le Palatin Philippe de Sultzbach. Dans la même année il vint aſſiéger Cracovie, mais à l'approche du ſecours de Ragotski il fut obligé de lever le ſiége qui avoit duré cinq mois. L'année ſuivante il prit ſa revenche près de Javorow ſur le Prince Ragotski, qui eut bien de la peine à échapper. Dans la même année il prit Cracovie, & l'année d'après il s'empara de Thorn, & en 1659 de Graudentz. Il ſe trouva en qualité de Plénipotentiaire au Congrès d'Oliva, où la paix fut conclue avec Charles IX, Roi de Suéde. Depuis il marcha contre les Moſcovites, les battit & fit priſonnier leur Général Szeremet. La conduite qu'il tint au ſujet du choix d'un ſucceſſeur au thrône de Pologne, la défection des armées de Pologne & de Lithuanie dont on diſoit qu'il étoit la cauſe, & le refus qu'il fit d'accompagner le Roi contre les Moſcovites, le firent accuſer de trahiſon, de rebellion & d'autres crimes graves, & on le déclara déchu de toutes ſes dignitez, avec confiſcation de biens & banniſſement hors du Royaume. Dans cette conjoncture il chercha un azyle à Breſlaw en Siléſie, d'où le Roi de Pologne ne put le faire chaſſer. Les affaires prirent enſuite un bon train pour lui en Pologne, & en 1665 les Etats de la Grande Pologne ſe déclarérent en ſa faveur. Il mit aprés cela une armée ſur pié & marcha contre celle du Roi, mais ayant eu du deſſous il fut encore obligé de ſe refugier en Siléſie. Quelque tems après, il eut le bonheur de remporter quelque avantage ſur les troupes du Roi & cela lui procura un accommodement avec ſa Majeſté, à condition qu'il ſe tiendroit encore quelque tems hors du Royaume; mais il mourut à Breſlaw le douziéme janvier 1667, après avoir été du vivant de ſon pére, honoré de la dignité de Prince par l'Empereur Ferdinand II. Il épouſa 1. une fille de la Maiſon de Ligecz, & en eut 1. *Chriſtine*, mariée à *Félicien* Potoki; 2. *Jérôme-Auguſte*, Grand Général de la Couronne, & Châtelain

lain de Cracovie, mort en 1706 à Reſſow; 3. *Alexandre*, Staroſte de Proſlaw; 4. *Staniſlas*, Grand Maréchal de la Couronne, mort à Viadow: 2. *Barbe* Terlowna, dont il eut 5. *Anne*, mariée au Prince *Benoît* de Sapiéha, Grand Thréſorier de Lithuanie; 6. *François*, Grand Chambellan de la Couronne, qui eut pour épouſe *Catherine*, Comteſſe de Boukom & Princeſſe de Teſſchen; & 7. *George*, Staroſte d'Olſtniski, Général Major & Colonel d'un régiment de Cavalerie, mort le quatriéme mars 1699. * Les mêmes.

* LUBOVE'RE ou LEUBOVE'RE, ſeconde Abbeſſe du monaſtére de Sainte-Croix près de Poitiers, que la Reine Radegonde avoit fondé, commença de le gouverner l'an 589. Chrodielde, fille du Roi Charibert prétendoit à cet emploi, & ſe joignit en 589 à ſa couſine Baſine, fille de Chilpéric contre Lubovére. Toutes deux ſortirent du monaſtére, accompagnées de quarante Religieuſes, ce qui cauſa un très-grand ſcandale. Les deux premiéres attirérent un grand nombre de Satellites qui firent inſulte aux Evêques aſſemblez pour régler cette affaire, & qui enlevérent Lubovére de ſon monaſtére avec violence. Le Roi fut obligé d'employer ſon autorité pour appaiſer ces troubles, & pria, l'an 590, les Evêques de pardonner aux deux Princeſſes qui les avoient cauſez. Ava ſuccéda à Lubovére. * Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 9. *&* 10. *Voyez* auſſi CHRODIELDE.

* LUBSCHUTZ ou LE'OBSCHUTZ, petite ville de Siléſie dans la Principauté de Jeggernsdorff, eſt au nord-nord-eſt de la ville de Jeggernsdorff dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues.

LUC.

LUC (Saint) l'un des quatre Evangéliſtes, étoit d'Antioche, métropole de Syrie, & avoit été Médecin. Il n'a point été du nombre des Apôtres, non plus que ſaint Marc; mais il a été un de leurs Diſciples: ainſi il n'a pas écrit ce qu'il avoit vu lui-même, comme ſaint Matthieu & ſaint Jean, mais ce qu'il avoit appris de ceux qui l'avoient vu. Il s'attacha à ſaint Paul, & écrivit l'Evangile vers l'an de Jeſus-Chriſt 56. Cet Evangéliſte rapporte au commencement le ſujet qu'il a eu d'écrire, & dit que pluſieurs ayant entrepris de publier l'Hiſtoire Evangélique, il avoit cru le devoir faire, après en avoir été informé très-exactement par les Apôtres. Saint Luc a encore écrit les Actes des Apôtres, qui contiennent l'Hiſtoire de vint-neuf ou trente-années, depuis la 33 de l'Ere Chrétienne, juſqu'à ce que ſaint Paul fut captif à Rome pour la premiére fois, qui étoit l'an 63: ce qui donne lieu de croire que ſaint Luc l'a écrite à Rome dans le même tems. Les ſaints Péres ont douté ſi ſa mort n'a point été honorée par le martyre. Saint Jérôme témoigne qu'il a toûjours demeuré dans le célibat, & qu'il a vécu 84 ans. Euſébe en parle dans ſa Chronique & dans l'Hiſtoire; & ſaint Jérôme, dans ſon livre *de Viris Illuſtribus*. * *Conſultez* auſſi ſaint Auguſtin, ſaint Ambroiſe, & les autres qui ſont citez par les Auteurs des Commentaires ſur l'Evangile de ſaint Luc, & ſur les Actes.

☞ Quelques Anciens ont cru que ſaint Luc avoit été un des ſoixante & douze Diſciples de Notre-Seigneur; mais le contraire paroît viſiblement par le commencement de ſon Evangile, où il marque qu'il écrit ce qu'il avoit appris des autres, & non pas ce qu'il avoit vu. Tertullien, Euſébe, ſaint Jérôme, & quantité d'autres Auteurs aſſurent auſſi qu'il a été Diſciple des Apôtres. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été Juif, puiſque ſaint Paul dans ſon Epître aux Coloſſiens, le diſtingue des Circoncis. Il commença à ſuivre ſaint Paul, quand cet Apôtre paſſa de Troade en Macédoine. Il étoit avec cet Apôtre dans le tems qu'il paſſa en Aſie: il le ſuivit à Rome, & y demeura avec lui. On croit que c'eſt de ſaint Luc que ſaint Paul parle dans la ſeconde Epître aux Corinthiens, lorſqu'il dit qu'il leur a envoyé un frére qui s'eſt aquis de la réputation dans toute l'Egliſe par ſon Evangile. Ce que l'on rapporte de ſaint Jérôme, que ſaint Luc a toûjours gardé le célibat, qu'il a vécu juſqu'à l'âge de 84 ans, qu'il eſt mort en Achaïe d'où ſes Reliques avoient été tranſportées à Conſtantinople, eſt fort ſuſpect, parce que ce paſſage ne ſe trouve point dans les meilleurs Manuſcrits. Saint Epiphane dit qu'il annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macédoine; d'autres Auteurs le font prêcher en d'autres païs. Il n'y a rien de certain là deſſus, non plus que ſur le genre & ſur le lieu de ſa mort. On croit que c'eſt l'Evangile de ſaint Luc, que ſaint Paul appelle ſon Evangile dans l'Epître aux Romains. Saint Jérôme & ſaint Grégoire de Nazianze, diſent qu'il le compoſa en Achaïe. Cet Evangile eſt mieux écrit en Grec que les autres, comme ſaint Jérôme l'a remarqué. L'Hiſtoire de l'apparition de l'Ange à Jeſus-Chriſt, de l'agonie de Jeſus-Chriſt dans le jardin des oliviers, & de la ſueur de ſang, ne ſe trouvoient point autrefois dans pluſieurs exemplaires Grecs & Latins, comme ſaint Hilaire & ſaint Jérôme l'ont remarqué. On ne peut néanmoins douter qu'elles ne ſoient véritablement de ſaint Luc, puiſqu'elles ont été citées par ſaint Juſtin, par ſaint Irénée, & par pluſieurs Péres anciens. On ne peut douter que les Actes des Apôtres ne ſoient de ſaint Luc, & qu'il ne les ait compoſez après ſon Evangile, comme les premiéres paroles de ce livre le font connoître. Il eſt intitulé *Actes des Apôtres*, parce qu'il contient l'Hiſtoire de ce que firent les Apôtres à Jéruſalem & dans la Judée, après l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, juſqu'à leur diſperſion. Il rapporte enſuite les voyages, la prédication, & les actions de ſaint Paul, juſqu'à la fin des deux années que cet Apôtre demeura à Rome, c'eſt à dire, juſqu'à l'an 63. Ce livre contient ainſi l'Hiſtoire de trente ans. Il eſt écrit avec éloquence & avec art; la narration en eſt noble; & les diſcours qui y ſont inſérez, ſont éloquens & ſublimes. Saint Chryſoſtome ſe plaint, que de ſon tems quelques Chrétiens négligeoient ce livre; & ſaint Jérôme ſoutient que toutes les paroles de cet Ouvrage, compoſées par un homme qui étoit Médecin de profeſſion, ſont autant de remédes pour une ame malade. * M. Du Pin, *Diſſert. Prélim. ſur la Bible*, *tome* 3. Saint Epiphane croit que ſaint Luc annonça l'Evangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie, & dans la Macédoine. Nicéphore dit qu'il mourut à Thébes de Béotie, où l'on voit encore aujourd'hui un tombeau, que l'on croit être celui de ſaint Luc. Les uns le font mourir d'une mort violente, mais Elie de Créte ſuppoſe comme conſtant, qu'il ne ſut point martyriſé, & c'eſt le ſentiment de pluſieurs Modernes. Saint Clément d'Alexandrie croit qu'il eſt l'Auteur de la diſpute de Jaſon & de Papiſque, que nous n'avons plus. On croit communément dans l'Egliſe Romaine que ſaint Luc étoit Peintre, & on y fait voir en pluſieurs endroits des portraits de la Vierge qu'on dit être de ſa façon, ou des copies priſes ſur ſes originaux. Mais les Anciens n'ont point connu cette qualité de ſaint Luc, & Nicéphore eſt le premier qui en ait parlé. * Le Pére Calmet, *Dict. de la Bible.*

LUC (le Bienheureux) dit *le Jeune*, Solitaire, vivoit dans le dixiéme ſiécle. Nous avons ſa Vie par les ſoins du Pére Combéfis, Dominicain.

LUC, Abbé du Mont-Saint-Corneille près de Liége, fut Chanoine de l'Ordre de Prémontré, & non de ſaint Benoît. L'Auteur de la Chronique qui eſt jointe à la bibliothéque des Péres, le place dans le huitiéme ſiécle; mais il eſt ſûr qu'il vivoit vers l'an 1140. Il dédia à Milon, Evêque de Thérouanne, un Commentaire ſur le Cantique des Cantiques, qui eſt proprement un Abbrégé de ce qu'Aponius avoit publié. Cet Ouvrage fut imprimé à Fribourg l'an 1538, & fut mis depuis dans la Bibliothéque des Péres. * Henri de Gand & Trithéme, *in Catal.* Geſner, *in Biblioth.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 628.

LUC, ſurnommé *Chryſoberge*, Patriarche de Conſtantinople, ſuccéda l'an 1155, à Conſtantin Chiaréne, tint un Concile à Conſtantinople en 1166, & mourut en 1169. On a dans la collection du Droit Grec-Romain, treize Statuts de ce Patriarche, ſur les matiéres eccléſiaſtiques; entre autres pour défendre les mariages entre parens au ſeptiéme degré; contre les Grecs qui ſe mêlent des affaires ſéculiéres; pour défendre d'exécuter les ſermens qui ſont contre l'ordre; ſur le batême des enfans captifs, &c. * Balſamon, *Comment. in Photii Nomocanon.* Sponde, *in Epit. Baronii.* Banduri, *Imp. Orient. Comm. l.* 8.

LUC, ſurnommé *de Tuy* ou *Tudenſis*, parce qu'il fut Diacre, puis Evêque de Tuy, ville d'Eſpagne en Galice, vivoit dans le XIII ſiécle, & du tems du Pape Grégoire IX. Il fit divers voyages en Orient & ailleurs, pour s'informer de la Religion & des Cérémonies de ces nations différentes. A ſon retour, il compoſa contre les Albigeois un excellent Ouvrage, que nous avons en particulier, imprimé à Ingolſtadt l'an 1612, & dans la Bibliothéque des Péres; & une Hiſtoire d'Eſpagne, depuis le commencement du monde juſqu'a l'an 1274 de l'Ere d'Eſpagne, c'eſt à dire 1236 de la nôtre. Il a auſſi fait la Vie de ſaint Iſidore de Séville, rapportée dans Bollandus au quatriéme d'avril. * Sponde, *A. C.* 1198. *n.* 23. Vaſée, *in Chron. Hiſp. c.* 4. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *&c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XIII ſiecle.*

LUC (Géofroy du) Gentilhomme Provençal, ſavant en Grec & en Latin, vivoit dans le XIV ſiécle, & compoſa quelques Ouvrages en vers Provençaux. Il établit une eſpéce d'Académie, où les plus beaux eſprits de la Province conféroient enſemble des Sciences, & il mourut l'an 1340. * Noſtradamus, *Hiſtoire des Poëtes Provençaux.* La Croix-du-Maine & du Verdier-Vauprivas, *Biblioth. Françoiſe.*

LUC, petit bourg du Dauphiné, ſitué près de la Drome, à cinq lieues au deſſus de Die. Il y a près de ce lieu un petit Lac, qui porte ſon nom. On dit qu'une montagne s'étant éboulée, & ayant bouché le lit de la Drome, ſes eaux ainſi retenues formérent ce Lac, & ſubmergérent l'ancienne *Lucus*, ville des Vocontiens. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUC, eſt un bon bourg de la Provence, ſitué dans un terroir fort agréable & fort fertile, à ſept lieues de Fréjuls & d'Hiéres, & à huit de Toulon. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancien *Forum Voconii* ou *Vocontii*, que d'autres mettent à Draguignan ou au Canet. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUC (Epinay-Saint-) *Voyez* EPINAY-SAINT-LUC.

* LUC, *Lucus*, bourg de France, en Normandie, dans l'Evêché de Bayeux, eſt à l'eſt de la ville de Bayeux dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues. Il y a un couvent de Carmes, où l'on a trouvé une Inſcription en l'honneur de Céſar, laquelle fait juger que ce lieu eſt ancien. * *Dict. Univ. de la France.*

LUCA (Jean-Batiſte de) Cardinal de Vénozza dans la Baſilicate, au Royaume de Naples, étoit de baſſe naiſſance & dut ſon élévation à ſon mérite, fut Référendaire des deux Signatures, & Auditeur du Pape Innocent XI, qui le nomma Cardinal le premier ſeptembre 1681. Il mourut à Rome le cinquiéme février 1683, âgé de 66 ans. Il eſt Auteur de quelques Remarques ſur le Concile de Trente, *Annotationes ad Concilium Tridentinum*, & d'une Rélation de la Cour de Rome, *Relatio Curiæ Romanæ*, où il traite amplement de toutes les Congrégations, des Tribunaux & autres Juriſdictions de cette Cour, & de pluſieurs autres choſes curieuſes. On a encore de lui, *Il Dottor Volgare*, où il traite de pluſieurs matiéres de Droit; *Theatrum Veritatis* en quinze volumes; Diſcours en faveur de la Langue Italienne.

LUCAIES. *Voyez* LUCAYES.

LUCAIN (Marcus Annæus) en Latin *Lucanus*, Poëte, né à Cordoue en Eſpagne le troiſiéme jour de novembre vers l'an 39 de l'Ere Chrétienne, étoit fils d'Annæus, frére de Sénéque

le Philoſophe & de Gallion Proconſul d'Achaïe, & d'Acilia fille de Lucain, Orateur très-eſtimé. Il eut pour Précepteurs Polémon, Virginius & Cornutus; le premier, habile Grammairien; & les deux autres célébres par la connoiſſance qu'ils avoient des Belles Lettres & de la Philoſophie. A peine Lucain avoit-il atteint l'âge de quatorze ans, qu'il ſe ſignala par ſes déclamations en Grec & en Latin. Appuyé de la faveur de Néron, il fut élevé avant l'âge aux charges d'Augure & de Queſteur. Il épouſa Polla Argentaria, auſſi illuſtre par ſon érudition & par ſa naiſſance, que par ſa beauté, comme Stace, Martial, Sidoine Apollinaire, &c. nous l'apprennent. Dans la ſuite, Néron fut indigné que la Couronne de Poëſie eût été ajugée à Lucain, au théâtre de Pompée, pour un Poëme d'Orphée qu'il avoit prononcé contre les défenſes de ce Prince, qui en vouloit prononcer un autre ſur le ſujet de Niobé. Lucain, que l'Empereur maltraita depuis ce tems-là, entra dans la conjuration de Piſon qui fut découverte. Il accuſa ſa mére Acilia, fut condamné à la mort, & eut les veines coupées, comme ſon oncle Sénéque. Ce Poëte avoit compoſé divers Ouvrages; un Poëme de la deſcente d'Orphée aux enfers; un de l'embraſement de Rome; des louanges de ſa femme Polla; des Saturnales; dix livres de Sylves; pluſieurs Epîtres; une Harangue contre Octavius Sagitta, qu'il fit condamner à mort pour avoir tué Pontia, &c. De tous ces Ouvrages, il ne nous reſte que ſa Pharſale, ou ſon grand Poëme des guerres civiles, dont nous avons une Traduction en vers François par M. de Brébeuf. C'eſt plutôt une Hiſtoire en vers qu'un véritable Poëme; car aucune régle de l'Art Poëtique n'y eſt obſervée. Cet Auteur avoit le génie grand & élevé, mais peu juſte; ſon ſtyle eſt enflé & ſes penſées brillantes, mais ſouvent peu ſolides. Il mourut la dixiéme année de l'empire de Néron l'an 65, & fut enterré dans ſes jardins à Rome. Quelques-uns aſſurent que cette inſcription ſe lit encore dans l'égliſe de ſaint Paul, *Marco-Annæo-Lucano, Cordubenſi Poëtæ, beneficio Neronis fama ſervata.* * *Conſultez* la Vie de Lucain, *au commencement de la Pharſale de M. de Brébeuf.* Tacite. Stace. Saint-Jérôme, &c.

L U C A I N, Héréſiarque, fut Chef de ces Errans, qui dans le ſecond ſiécle débitoient les erreurs de Cerdon & de Marcion. Tertullien en parle dans ſon livre des Préſcriptions ou Préjugez contre les Hérétiques, *c.* 5. Dans le livre de la Réſurrection de la chair, il l'accuſe d'avoir eu quelque ſentiment Hérétique touchant l'ame, *c.* 2. Saint Epiphane ajoûte que cet Héréſiarque reconnoiſſoit trois principes, & qu'il condamnoit le mariage. Philaſtre & ſaint Jean de Damas en parlent auſſi, & Baronius ſous l'an 146.

* L U C A L E, riviére d'Afrique dans le Royaume d'Angola, coule à peu près du nord-eſt au ſud-oueſt, & ſe rend dans la riviére de Coanza. * M. Deliſle, *Carte de l'Afrique méridionale.*

L U C A N I E, ancienne province d'Italie, faiſoit partie de la Grande Gréce. Ses peuples, ſortis des Brutiens ou des Samnites, ſelon Pline, ſous la conduite d'un Chef nommé Lucius, s'établirent le long de l'une & de l'autre mer au deſſous des Apuliens, Calabrois, Harpins & Picentins. Leur païs s'étendoit d'un côté juſqu'à la riviére de Layne, qui ſe perd dans la Mer Méditerranée. Les villes maritimes étoient, Pieſto, Piſciota, Policaſtro, Tore di Marc, Policore, Sibaris, Potenza, &c. La Baſilicate d'aujourd'hui fait partie de l'ancienne Lucanie. Elle eſt remarquable par la diviſion de l'Apennin, par ſa fécondité, & par ce que l'on dit de ſes ceps de vigne, qui y ſont ſi extraordinairement gros, qu'un ſeul pié rend quelquefois un tonneau de vendange. L'autre partie de la Lucanie eſt enfermée dans la Calabre d'aujourd'hui. Les Anciens, comme Pline, Strabon, Tite-Live, &c. en font mention. Les Romains firent ſouvent la guerre aux peuples de la Lucanie. * Silius Italicus, *l.* 8. Horace, *Sat.* 1. *l.* 2. Tite-Live. Juſtin. Oroſe, &c. Cluvier, *in Italiæ Deſcriptione.*

L U C A R I E ou L U C E'R I E, Fête qu'on célébroit à Rome le 18 de juillet, en mémoire de la fuite des Romains dans un grand bois près de la riviére d'Allia, où ils ſe ſauvérent. Plutarque dit qu'on payoit ce jour-là les Comédiens de l'argent qui provenoit de la coupe des bois. * *Antiq. Romaines.*

L U C A S (François) de Bruges, Docteur de Louvain, & Doyen de l'égliſe de ſaint Omer, dans le XVII ſiécle, ſavoit les Langues, & particuliérement l'Hébraïque, la Gréque, la Syriaque & la Chaldaïque. Il les avoit appriſes ſous d'excellens Maîtres, Benoît, Arias Montanus, Jean-Guillaume Harlem, Jéſuite, & les autres qu'on employa pour l'édition des Bibles. François Lucas travailla ſur le même ſujet, & laiſſa *Annotationes in Biblia Sacra; Itinerarium Jeſu Chriſti ex quatuor Evangeliis; Commentarius in Evangelia* en quatre tomes; *Notarum ad Varias Lectiones in Evangeliis libri duo; Romanæ Correctionis loca in Bibliis inſignia; De Uſu Chaldaïcæ Bibliorum Paraphraſeos, ſive Apologia pro Chaldaïco Paraphraſte; Oratio funebris in obitum Joannis Sixti Audomarenſium Epiſcopi; Oratio in funere Jacobi Pamelii deſignati Audomarenſium Epiſcopi; Oratio in obitu Jacobi Blaſæi; Conciones variæ; Confeſſariorum Inſtructio.* Il mourut le 19 février 1619. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 232 & 233. Le Mire, *de Script. XVII ſæc.* On peut voir ſon Eloge avec le deſſein & la méthode de ſes Notes Critiques ſur l'Ecriture, dans l'*Hiſtoire Critique des Verſions du Nouveau Teſtament*, par M. Simon, *c.* 13.

L U C A S. *Voyez* L E I D E N (Lucas van)

L U C A S (Jean) étoit ſavant, & entendoit pluſieurs Langues. Charles I, Roi d'Angleterre, pour les bons ſervices qu'il lui avoit rendus, le fit Baron du Royaume l'an 20 de ſon régne, ſous le tître de *Lord Lucas de Shenfield en Eſſex*, à condition qu'au défaut d'enfans mâles, cette dignité paſſeroit à *Charles* Lucas Chevalier, ſon frére puîné; & à ſes enfans mâles; & à ſon défaut à *Thomas* Lucas Chevalier, ſon frére, & à ſes enfans mâles. Jean Lucas, dont nous parlons, épouſa *Anne*, fille de *Chriſtophle* Neuville & de Newton-Saint-Lo dans le Comté de Sommerſet, Chevalier de Bath, dont il n'eut qu'une fille nommée *Marie*, qui épouſa *Antoine*, Comte de Kent. Comme il n'avoit point d'enfant mâle, & que *Charles* Lucas Chevalier ſon frére avoit été tué ſans laiſſer de poſtérité, à la défaite de Colcheſter, il obtint par des lettres patentes du ſeptiéme mai de la 15 année du régne de Charles II, que ſa fille auroit le tître de Baroneſſe Lucas de Crudwel dans le Comté de Wilt, & que ſes enfans mâles auroient celui de *Barons Lucas* du même lieu. Qu'au défaut de mâles, ledit tître ne ſeroit pas éteint, mais qu'il ſeroit poſſédé par celle de ſes filles, s'il y en avoit, qui hériteroit de ſes autres biens ſelon la coutume & les loix d'Angleterre. Etant mort ſans poſtérité, en 1670, le tître de Lord Lucas Shenfield, paſſa à *Charles*, fils & héritier de Thomas Lucas Chevalier. *Charles* avoit épouſé *Pénélope*, l'une des filles de *François*, Comte de Scarſdale. * *Dict. Anglois.*

L U C A S (Richard) Théologien Anglois, ſavant & pieux, naquit en Ecoſſe vers l'an 1648. Il paſſa de là en Angleterre où il deſſervit diverſes égliſes. Il fut Vicaire de S. Etienne à Londres, Docteur & Profeſſeur en Théologie & enfin Prébendaire de Weſtminſter. Dans la fleur de ſon âge il eut le malheur de perdre la vue, ce qui l'empêcha de faire ſes fonctions paſtorales, mais non pas de compoſer pluſieurs excellens Ouvrages. Il mourut âgé de 67 ans le 29 janvier 1715, trois ans après qu'une maladie continuelle l'eut rendu incapable d'aucune fonction. Son érudition & ſon zéle l'avoient fait eſtimer des plus grands Hommes, comme du Docteur Burnet, &c. Voici la liſte de ſes Ouvrages qui ſont tous en Anglois, *La Morale de l'Evangile; Recherches ſur le bonheur; Penſées Chrétiennes pour chaque jour du mois; Le Guide des Cieux; Le devoir des Domeſtiques;* cinq volumes de Sermons, dont quelques-uns ont été publiez par ſon fils *Richard*, Maître ès Arts & Membre du Collége de Sidney à Cambridge; *De la nature & de l'excellence de la Religion Chrétienne.* * *Ex ejus Scriptis.* Le Néve, *Faſt. Dict. Allemand de Bâle.*

L U C A S ou L U C O. *Voyez* L U C O.

* L U C A Y, bourg de France dans le Berry, vers les confins de la Touraine, eſt à peu près à l'oueſt de la ville de Bourges, dont il eſt éloigné de treize à quatorze lieues.

L U C A Y E S, iſles qui font partie des Antilles dans la Mer du nord, proche de l'Amérique, entre le 294, & le 304 degré de longitude, & le 21 & 28 de latitude. Les principales ſont, Lucayoneque, Amana, Abacoa, Amaguaio, Caïcos, Bimini, Guanahani, Cigateo, Mayaguana, Guanima, Manegua, Samana, Inagua, Juma, Jumeto, Triangulo, &c. que les Auteurs nomment diverſement. L'air y eſt tempéré, & la terre y produit du maïs & divers fruits; & on y trouve de pluſieurs eſpéces d'oiſeaux, & ſur tout quantité de pigeons. * Sanſon. Baudrand.

L U C A Y O N E'Q U E, eſt la plus ſeptentrionale des iſles Lucayes, la principale, & celle qui a donné à ces iſles le nom général qu'elles portent. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U C C A, L U C K A, L U C C A W, L U C H A ou ou L U C H A W, petite ville ou bourg de la Haute Saxe, eſt dans le Duché d'Altembourg, à trois lieues de la ville de ce nom, & de celle de Zeitz. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U C C A, L U C K A W ou L U C K E N. *Voyez* L U C K E N.

L U C C E I U S (L.) fils de Quintus, vivoit du tems de Jules Céſar, & ſe rendit célébre par l'Hiſtoire qu'il compoſa de la Guerre entre les Romains & les Marſes, joints à d'autres peuples d'Italie. Sa réputation fit que Cicéron le pria d'écrire ſéparément l'Hiſtoire de ſon Conſulat: ce qu'il accorda à ſa priére. Depuis, Lucceius ſuivit le parti de Pompée, pendant les guerres civiles: & fut un de ceux qui lui conſeillérent de quitter l'Italie l'an 705 de la fondation de Rome, & le 49 avant Jeſus-Chriſt. Après la bataille de Pharſale, Céſar pardonna à Lucceius, & le reçut dans ſes bonnes graces. Cicéron s'employa pour le réconcilier avec Atticus, qui avoit eu quelque démêlé avec lui. Nous avons perdu les Ouvrages de Lucceius. Il avoit été Préteur. * Cicéron, *l.* 5. *Epiſt.* 12. *& ad Attic. l.* 4. *Epiſt.* 6.

L U C C U S, riviére. *Voyez* L I X E.

L U C E. *Cherchez* L U C I U S.

* L U C E', bourg de France dans le Maine, eſt au ſud-eſt de la ville du Mans, dont elle eſt éloignée de ſix à ſept lieues.

* L U C E'D I A, riche Abbaïe d'Italie dans cette partie du Duché de Montferrat qui appartient au Roi de Sardaigne. Elle eſt à l'oueſt-nord-oueſt de Trin ou Trino, dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues. Elle a trente mille livres de revenu, & a été cy-devant poſſédée par le Cardinal Grimani Viceroi de Naples. Après ſa mort arrivée en 1710, il y eut diſpute entre le Pape & le Duc de Savoye, à qui appartenoit le droit de la conférer. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* qui nomme cette Abbaïe *Lucedio.*

L U C E'N A: il y a trois lieux de ce nom en Eſpagne, un gros bourg dans l'Andalouſie près de l'embouchure du Tinio dans le Golfe de Cadis; un autre ſur le Xénil, au deſſus d'Ecija, près de Grenade; & un troiſiéme dans l'Eſtrémadure entre Mérida & Alcantara. Celui-ci eſt la *Liciniana* des Anciens. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L U C E'N A (Louïs de) né à Guadalaxara dans la Nouvelle Caſtille, fut Docteur en Médecine. Il fit beaucoup de voyages dans leſquels il s'appliqua à examiner tout ce qui pouvoit lui faire connoître la nature. Après être revenu en Eſpagne, où il ne fit qu'un court ſéjour, il ſe remit à voyager & alla à Rome, où il vouloit mettre à profit ce qu'il ſavoit, & augmenter ſes connoiſſances par le commerce avec les Savans qui y étoient. Il a auſſi exercé la Médecine à Toulouſe, & il y écrivit ſon Traité *de tuenda præſertim a peſte, integra valetudine, deque hujus morbi Remediis.* Antoine du Verdier-Vauprivas dit mal à propos que Lucéna étoit de Luceria. On trouve deux lettres

de

de Lucéna parmi celles de Sépulvéda. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LUCE'NA (Jean de) Portugais, natif de Trancoſo dans l'Evêché de Viſeu, entra chez les Jéſuites le 14 mars 1565, & devint un célébre Prédicateur. On a de lui une Hiſtoire Portugaiſe de S. François Xavier, & de ce que les Péres de la Compagnie de Jéſus firent dans les Indes. On l'a traduite en Italien & en Eſpagnol. Lucéna mourut à Lisbonne le onziéme octobre 1600. * *Mémoires de Portugal.*

* LUCE'NAY-l'EVEQUE, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, & dans l'Autunois. Il eſt ſur la riviére de Tavernay, à peu prés au nord de la ville d'Autun, dont il eſt éloigné d'environ trois lieues.

* LUCENS, joli bourg de Suiſſe dans le païs de Vaud. Il eſt ſur la grande route de Moudon à Payerne, au pié d'un coteau, avec un château fort élevé, ſitué pour la plus grande partie ſur un rocher: c'eſt là que réſide le Baillif de Moudon. * *Etat & Delices de la Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 336. édit. d'Amſterdam 1730.

LUCE'RA ou LUCE'RIE, ville d'Italie, avec tître d'Evêché dans la Capitanate, province du Royaume de Naples. Elle eſt conſidérable par ſes belles laines, & eſt le ſiége du Gouverneur de la province. Ptolomée fait mention d'une LUZE'RIA dans la Gaule Ciſalpine, qui eſt Lucéra ou *Luzara* ſur le Pô. * Cluvier. Léandre Alberti.

LUCE'RES, en Latin *Luceres*, nom de la troiſiéme Tribu du peuple Romain, du tems de Romulus. Tous les Habitans de Rome furent alors diviſez en trois Tribus; ceux de la premiére, qui étoit la Tribu de Romulus, furent appellez *Ramnenſes*; ceux de la ſeconde, dont Tatius Roi des Sabins, étoit le Chef, *Tatienſes*; & ceux de la troiſiéme furent appellez *Luceres*, d'un certain Lucére leur conducteur, qui accourut avec grand nombre de gens ramaſſez, pour s'établir à Rome, lorsque Romulus y eut donné franchiſe, ou bien à cauſe des bocages qui y étoient, que les Latins appellent *Lucus*. * Plutarque, *Vie de Romulus*. Tite-Live, *l.* 1.

LUCERNE, que ceux du païs nomment *Lutzern*, ville de Suiſſe, eſt capitale d'un des grands Cantons, auquel elle donne ſon nom. Ce Canton eſt environné de ceux de Berne, de Schwitz, d'Underwald & de Zug. Son territoire ne produit point de vin, les grains n'y ſont pas en abondance; mais il y a de bons pâturages, & un grand Lac, dont les Lucernois tirent preſque plus de commoditez que de leur terroir. La ville eſt ſituée ſur la riviére de Ruſs, à l'endroit où elle ſort du Lac, au pié d'une haute montagne appellée *le Mont rompu* ou *de Pilate*. Cette riviére la partage comme en deux villes, dont la plus grande eſt du côté ſeptentrional. Il y a quatre beaux ponts, l'un deſquels eſt long d'environ 500 pas, & ſert de promenade aux Habitans. On voit au milieu de la riviére une tour, dont l'on croit que Lucerne a pris ſon nom, parce qu'elle ſervoit autrefois de phare, pour guider les bateaux ſur le Lac pendant la nuit. La ſituation de cette ville eſt avantageuſe & fort commode. C'eſt le grand paſſage pour aller en Italie, par le Mont-Saint-Gothard, & les marchandiſes qui ont traverſé les Alpes ſur les bêtes de charge, ſe tranſportent par le Lac & la riviére de Ruſs juſqu'au Rhin, qui les conduit juſques dans l'Océan. Les Auteurs ne conviennent pas entre eux ſur l'origine de Lucerne. Eterlin la rapporte à la Maiſon d'Autriche. Guilliman croit qu'elle a été formée de deux châteaux bâtis par les Allemands de chaque côté de la riviére; & ce ſont peut-être les deux tours que Charlemagne fit raſer. Pluſieurs attribuent ſes commencemens à un Collége de Chanoines, fondé par un Prêtre nommé Winkard, vers la fin du ſeptiéme ſiécle. Depuis, le Roi Pepin la donna à l'Abbé de Morbach, dont les ſucceſſeurs furent Seigneurs de la ville qu'on bâtit. L'Abbé y exerça la ſouveraineté, mais avec de grandes reſtrictions, juſqu'à Albert I, qui voulant établir une nouvelle domination en Suiſſe, acheta Lucerne de ce Prélat, ſous condition de conſerver à cette ville tous les priviléges dont elle jouïſſoit ſous ſes premiers maîtres. Il ne tint pas parole; car les Lucernois ſouffrirent beaucoup ſous le joug de la Maiſon d'Autriche. Le traité qu'ils firent l'an 1332, avec les Cantons d'Uri, de Schwitz & d'Underwald, irrita les Autrichiens & les partiſans qu'ils avoient dans la ville. Ces derniers conſpirérent contre ceux qui avoient conſeillé cette paix au peuple, & entreprirent de ſe rendre maîtres de la ville. Leur deſſein fut découvert; & le danger où ſe virent les Lucernois, leur fit hâter l'alliance qu'ils conclurent la même année avec les trois Cantons. Depuis ils reçurent divers outrages des Gouverneurs que la Maiſon d'Autriche mettoit dans quelques places de leur voiſinage. Enfin ne les pouvant plus ſouffrir, & appuyez du ſecours d'Uri, de Schwits & d'Underwald, ils ſe rendirent maîtres de Rottembourg le 29 décembre 1385. Ils ruïnérent le château que le Gouverneur avoit abandonné, abattirent les murailles de la ville, & comblérent les foſſez, pour empêcher que les Autrichiens ne puſſent y loger des garniſons pour inquiéter Lucerne. L'an 1415, ils prirent Surſée, ville de leur voiſinage ſur le Lac, & ſe rendirent maîtres du Comté de Rore. Deux ans après ils reçurent les Valleſans dans leur alliance: ce que firent auſſi en même tems ceux d'Uri & d'Underwald. Les Lucernois ont retenu la Religion Catholique Romaine; & leur Gouvernement eſt à peu près tel que celui de Berne, & des autres grands Cantons. Le Grand Conſeil eſt compoſé de cent Conſeillers, & le petit de trente-ſix, dont il n'y en a que dix-huit à la fois qui gouvernent par ſémeſtre. L'autorité de l'Avoyer, qui eſt le Chef, dure un an; mais elle lui eſt ordinairement continuée comme par une nouvelle élection. Ils ont deux autres Juſtices ſubalternes. Quant aux cauſes matrimoniales, & autres affaires eccléſiaſtiques, elles dépendent de l'Officialité de l'Evêque de Conſtance. Les lieux principaux du Canton de Lucerne, où il y a des Baillifs, ſont Williſaw, Entlibuch, Rothenbourg, Habſpurg ruïné par les Lucernois l'an 1352, Bévone, Merichwanden, Weggis, Ebicon, Saint-Urbain, Krients, Wikent, Sempach, & Surſée. Lucerne eſt la réſidence ordinaire du Nonce du Pape, & un ſéjour des plus agréables de toute la Suiſſe. Le Nonce Paſſionéï quitta Lucerne & ſe retira à Altorff à l'occaſion du différent que ce Canton eut avec le Pape en 1725. On peut voir l'Hiſtoire de ce différent, avec d'excellentes Remarques dans un Traité de M. Loys de Bochat, Profeſſeur en Droit & en Hiſtoire à Lauſanne, avec ce tître, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire du différent entre le Pape & le Canton de Lucerne, &c.* à Lauſanne 1727, *in octavo*. Les villes de Sempach & de Surſée, & la riche Abbaïe de S. Urbin, ſont ſous la protection de Lucerne. Il y a deux ou trois petits Lacs dans ce Canton comme celui de Sempach & celui de Heidegg, où il y a des écreviſſes bleuâtres plus groſſes que les communes, & qui ne deviennent point rouges en les cuiſant. Les Lucernois ſe ſervent à la guerre d'un cornet d'airain, qu'ils diſent leur avoit été donné par Charlemagne. * Cluvier, *Deſcriptio Germaniæ*. Simler & Plantin, *Hiſtoire de la Suiſſe*.

LUCERNE (le Lac de) Lac de Suiſſe aſſez étendu du Couchant au Levant, mais peu large, eſt ſur les confins des Cantons de Lucerne, d'Underwald, d'Uri & de Schwits. Il prend ſon nom ordinaire de la ville de Lucerne, & porte auſſi quelquefois le nom de *Lac des quatre villes Forêtiéres*, à cauſe de Lucerne qui eſt ſur ſes bords, de Stants, d'Altorf, & de Schwits, qui n'en ſont pas beaucoup éloignez. * Maty, *Dictionnaire Géogr.*

LUCERNE, petite ville de Piémont en Italie, eſt capitale du Comté de Lucerne, qu'on nomme autrement les Vallées des Vaudois, & ſituée ſur la Pélice, à deux lieues de Pignerol du côté du ſud-ſud-oueſt. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUCERNE, village avec Abbaïe dans la Normandie, à quatre lieues d'Avranches du côté du nord. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LUCETIUS, nom que les anciens Payens donnoient à Jupiter, & qui vient du mot *lux* qui ſignifie lumiére, parce qu'ils le regardoient comme la ſource de la lumiére du Soleil, auſſi bien que comme celle de la vie. Il en eſt parlé dans l'Enéïde, *l.* 9. *v.* 570, & dans l'obſervation de Servius ſur ce vers; dans Aulu-Gelle, *l.* 5. *c.* 12; dans Feſtus. *Voyez* auſſi *Pantheum Mythicum* du Pére Pomey, édit. d'Utrecht 1701, *p.* 18.

LUCHA ou LUCHAW. *Voyez* LUCCA.

LUCHEN, LUCHENTE, ancien bourg des Conteſtans en Eſpagne. Il eſt dans le Royaume de Valence, entre Xativa & Gandia, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCHEU, ville de la Chine, eſt la neuviéme de la province de Nanking, & elle a ſept autres villes ſous ſa juriſdiction. * Maty, *Dict. Geogr.*

LUCHO, anciennement *Acropolis*, *Antypirgus*, *Tetrapyrgia*, étoit anciennement une ville de la Marmarique en Afrique: maintenant c'eſt un petit bourg, ſitué dans le Royaume de Barca, ſur le Cap de Lucho, nommé par les Anciens *Catæonium Promontorium*. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCHOW ou LOCHOW, petite ville d'Allemagne dans le Cercle de la Baſſe Saxe; & dans le Comté de Danneberg dont elle eſt éloignée de deux à trois lieues. Elle eſt ſur la rive droite de la Jetze, & appartient à l'Electeur de Hanovre. Elle a un château qui a été bâti par la femme du Duc Othon.

* LUCHSINGEN, village de Suiſſe dans le Canton de Glaris, ſur le bord de la Lint, a dans ſon voiſinage un bain d'eau minérale qui charrie de l'alun & du ſoufre. Cette eau ſort d'un rocher & eſt portée par des canaux de bois dans le village. * *Etat & Délices de Suiſſe*, *tome* 2. *p.* 477. édit. d'Amſterdam 1730.

LUCIDE, *Lucidus*, Prêtre, qui vivoit dans le cinquiéme ſiécle, ſoutenoit au ſujet de la prédeſtination, quelques propoſitions que l'on condamna dans le Concile d'Arles, l'an 475. Il ſe ſoumit à cette condamnation, & conforma ſes ſentimens à ceux de l'Egliſe. *Voyez* les Conciles d'Arles, ſous le mot ARLES. * Uſſerius; *Antiq. Britan.* Noris, *Hiſt. Pelag.*

LUCIDE, *Lucidus* (Jean) Mathématicien fameux, publia dans le XVI ſiécle divers Traitez, *de Emendatione temporum*; *De vero Die paſſionis Chriſti*; *Epitome Emendationis Calendarii Romani*; *Canones in perpetuam temporum Tabulam*, *&c.* On a dit que le nom qu'il ſe donna, n'étoit point ſon véritable. David Blondel n'a pas bien connu le tems où cet Auteur floriſſoit; car il le place ſous l'an 1510 entre ceux qui ont parlé de la Papeſſe.

LUCIEN, *Lucianus*, Auteur Grec, étoit de Samoſate, capitale de la Comagéne, & d'une naiſſance fort médiocre. Il naquit ſous l'empire de Trajan. Son pére qui n'avoit pas le moyen de l'entretenir, réſolut de lui faire apprendre le métier de Sculpteur, mais Lucien n'y pouvant réüſſir, ſe jetta dans les Lettres, ſur un ſonge qui eſt rapporté au commencement de ſes Ouvrages. Il dit lui-même qu'il embraſſa la profeſſion d'Avocat; & qu'ayant enſuite en horreur les diſputes du Barreau, il ſe jetta dans l'étude de la Philoſophie, comme dans un aſyle. Par les Ecrits de Lucien, il paroît que c'étoit un Rhéteur, qui faiſoit profeſſion d'Eloquence, & qui compoſoit des Harangues ſur divers ſujets, même des Plaidoyers, quoiqu'il ne nous en reſte point. Il s'établit d'abord à Antioche, d'où il paſſa en Ionie & en Gréce, puis dans les Gaules & en Italie, & revint en ſon païs par la Macédoine. Lucien vécut quatre-vint-dix ans, depuis le régne de Trajan, juſqu'à celui de Marc-Auréle, ſous lequel il fut Intendant en Egypte. Suidas veut qu'il ait été déchiré par les chiens. Lucien eſt non ſeulement un des plus beaux eſprits de ſon tems; mais auſſi de toute l'Antiquité. Il a

ſçu joindre dans ſes Ouvrages l'utile à l'agréable, l'inſtruction à la ſatire, l'érudition à l'éloquence. On y voit une raillerie perpétuelle de la Théologie des Payens, & une ſatire des mœurs & de la conduitè de Philoſophes. Il y donne de tems en tems de grands exemples de vertus, & des traits d'une Philoſophie épurée; & par tout il inſpire du mépris pour le vice, ſur lequel il jette un ridicule qui le fait haïr. Quelques-uns ont cru qu'il avoit été Chrétien; & ſi le Dialogue de Pérégrin étoit effectivement de lui, il ſeroit aſſez vrai-ſemblable qu'il auroit été initié aux Myſtéres des Chrétiens; mais c'eſt l'Ouvrage de quelque Payen plus ancien, qui avoit vu & entendu S. Paul: ce que Lucien, né ſous Trajan, ne peut avoir fait. Ceux qui ont fait paſſer Lucien pour un impie & un homme ſans Religion, ont eu raiſon, s'ils ont fait conſiſter la Religion dans la Théologie des Poëtes Payens ou dans les opinions extravagantes des Philoſophes. Mais on n'eſt point en droit de l'accuſer d'impiété ni d'Athéïſme, par rapport à l'exiſtence & au culte du vrai Dieu, puiſqu'il n'a jamais cõmbattu ni l'un ni l'autre dans ſes Ecrits. Les Ouvrages de Lucien ont été donnez en Grec & en Latin par Jean Bourdelot, & imprimez *in folio* à Paris l'an 1615. * Saint Jérôme, *in Catalogo.* Photius, *Cod.* 128. Suidas. Voſſius, *de Rhet. Antiq. c.* 12. *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 15. D'Ablancourt, *à la tête de la Traduction des Dialogues de Lucien, &c.*

LUCIEN (Saint) Prêtre d'Antioche & Martyr, avoit évité la fureur de la perſécution de Dioclétien & de Maximien, & fut pris par la trahiſon d'un Prêtre Sabellien, nommé Pancrace, lorſque la perſécution commençoit à ſe ralentir. Il fut mené par les Infidéles à Nicomédie; & ſur le chemin ayant trouvé des Soldats, qui par foibleſſe avoient renié la Foi, il leur en fit des reproches ſi ſalutaires, qu'il les porta à réparer par une glorieuſe mort, la lâcheté qu'ils avoient commiſe. A Nicomédie, on le préſenta à Maximien Galére. Au lieu de déteſter la Religion Chrétienne comme il en étoit preſſé, il compoſa pour ſa défenſe une excellente Apologie. Elle fut récitée devant le Préfet de la ville, & entendue par l'Empereur, qui étoit caché derriére un fauteuil; enſuite dequoi ſaint Lucien fut mis en priſon. On le coucha ſur des morceaux pointus de pots caſſez, les mains & les piez étendus & attachez de quatre côtez: de ſorte qu'il ne pouvoit ſe remuer. On ne lui porta que des viandes immolées aux Idoles, & il aima mieux mourir de faim, que de conſerver ſa vie par des viandes qui l'euſſent fait ſoupçonner d'être tombé dans l'idolâtrie. Les Chrétiens du lieu & pluſieurs autres qui étoient venus d'Antioche, le viſitérent ſouvent. La Fête de la Théophanie, qui eſt celle que nous nommons *les Rois*, arrivant en ce tems-là, il leur dit qu'il la célébreroit avec eux, & que le lendemain il ſortiroit du monde pour aller à Dieu; mais lorſque pour accomplir ſa promeſſe, il fallut offrir le ſacrifice, il ne ſe trouva point d'autel dans ſa priſon, outre qu'il étoit attaché d'une façon à ne pouvoir ſe remuer. Cela néanmoins n'empêcha pas l'oblation qu'il vouloit faire. Il fit mettre ſur ſon eſtomach les ſymboles Euchariſtiques; & après les avoir conſacrez, il ſe fit donner la communion, à laquelle les Aſſiſtans participérent. Ce ſaint Prêtre mourut le jour qu'il avoit marqué l'an 311 ou 312, & fut jetté dans la mer avec une pierre au cou; mais un Dauphin, dit-on, le rapporta au rivage. Au reſte, il avoit revu avec ſoin la Verſion des Septante, qui étoit pleine de fautes. Saint Jérôme dit que toutes les Egliſes qui étoient entre Antioche & Conſtantinople s'en ſervoient, & qu'il avoit encore compoſé quelques petits Traitez de la Foi Catholique, & écrit quelques Epîtres. On l'accuſa d'avoir donné quelque ouverture à l'erreur d'Arius, en attaquant le Sabellianiſme; & quelques Péres ont nommé les Ariens, Lucianiſtes. Mais ſaint Athanaſe l'a juſtifié de cette calomnie avec ſaint Denys d'Alexandrie, auquel on faiſoit le même reproche. Il laiſſa pluſieurs Diſciples; mais quelques-uns prirent fauſſement ſon nom, & ſuivirent l'impiété d'Arius. De ſaintes femmes s'étoient miſes ſous ſa conduite, & dans les Actes de ſon martyre, il eſt fait mention de quelques-unes. Les Actes du martyre de ſaint Lucien, que l'on attribue à Jean Prêtre de Nicomédie, ſont l'Ouvrage de Métaphraſte, auquel on ne doit ajoûter aucune foi; mais on a une Homélie de ſaint Jean-Chryſoſtome, où l'Hiſtoire de ſon martyre eſt rapportée plus fidélement. Ce n'eſt point ſous Maximien qu'il a ſouffert le martyre, mais ſous Maximin au commencement de l'année 312. Lucien ayant été arrêté par l'ordre de cet Empereur, fit d'abord en ſa préſence un Diſcours Apologétique pour la Religion Chrétienne, comme le témoigne Euſébe, & ſouffrit enſuite divers tourmens avec conſtance. Etant amené au tribunal de l'Empereur & étant interrogé, il ne répondit autre choſe, ſinon qu'il étoit Chrétien, & fut auſſi-tôt condamné à la mort: c'eſt tout ce que l'on ſait du genre de ſon martyre. Lucien fut en grande réputation de ſavoir & de ſainteté. Saint Jérôme remarque qu'il étoit trés-éloquent; & qu'outre la Verſion de la Bible dont nous avons parlé, & qui étoit en uſage dans les Egliſes, depuis Conſtantinople juſqu'à Antioche, il avoit encore compoſé pluſieurs petits livres touchant la Foi, & quelques lettres. Il en écrivit une entre autres, lorſqu'il étoit en priſon, à un Chrétien d'Antioche, dont la fin eſt rapportée dans la Chronique d'Alexandrie, & eſt conçue en ces termes, *Tous les Martyrs qui ſont avec moi vous ſaluent, je vous apprens que l'Evêque Anthime eſt mort Martyr.* Quant à la Doctrine de Lucien, non ſeulement les Ariens ſe ſont vantez de n'avoir point d'autres ſentimens que les ſiens; mais même quelques Auteurs Catholiques, comme ſaint Epiphane, *Hæreſ.* 43, & Théodoret, *Hiſt. l.* 1. *c.* 4, ont regardé Lucien, comme un des premiers Auteurs de l'Arianiſme. Alexandre, Evêque d'Alexandrie, dans ſa lettre à l'Evêque de Conſtantinople, l'accuſe d'avoir ſuccédé à Paul de Samoſate, & de s'être ſéparé de la communion de trois Evêques. Il eſt certain que les principaux Chefs des Ariens avoient été Diſciples de Lucien, & qu'ils ſoutenoient avoir trouvé une de leurs Formules de Foi, qu'ils publiérent à Antioche, écrite de la main même de Lucien. Cependant l'Auteur de la Synopſe de l'Ecriture attribuée à ſaint Athanaſe, appelle Lucien, *Saint, grand Ajcete & Martyr*; & non ſeulement Euſébe, qui pourroit être ſuſpect, mais encore ſaint Jérôme & ſaint Jean Chryſoſtome l'ont conſidéré comme Martyr. L'Egliſe d'Antioche célébroit ſa Fête dès le tems de ſaint Chryſoſtome: elle eſt marquée dans les Martyrologes au 16 de janvier. Les Ménologes la mettent au 15 d'octobre; mais du tems de ſaint Chryſoſtome elle ſe célébroit à Antioche le ſeptiéme janvier. * Saint Jérôme, *de Script. Eccl. & Epiſt.* 207 *& Chron.* Euſébe, *l.* 8. *&* 9. S. Athanaſe, *in Synopſi.* Théodoret. Sozoméne. Nicéphore. Suidas. Métaphraſte, *ad* 7. *januar.* Baronius, *A. C.* 311. Godeau, *Hiſt. Eccl. &c.* M. Simon, *Hiſt. Crit. du Vieux Teſtament, l.* 2. Tillemont, *Mémoires Eccleſ.* Le Pére Ruinart, *Acta Martyrum.* Baillet, *Vies des Saints.* M. Du Pin, *Bibliotheque des Auteurs Eccléſiaſtiques.*

LUCIEN, Prêtre & Martyr Carthaginois, donna l'an 250 beaucoup de peine à ſaint Cyprien ſon Evêque, en accordant la paix indifféremment à tous ceux qui étoient tombez pendant la perſécution, *pourvu qu'ils rendiſſent bon compte de ce qu'ils avoient fait après leur péché.* Nous avons encore une lettre de lui, entre celles de ſaint Cyprien, où il fait l'Hiſtoire de cette indulgence des Martyrs de Carthage. Elle eſt la 22 entre celles de ſaint Cyprien, de l'édition d'Oxford. *Voyez* la 23 & la 27.

* LUCIEN, autre Martyr, qui ſouffrit auſſi ſous l'empire de Decius, avec un autre nommé Marcien. On ne ſait bien ni ſa patrie, ni l'an, ni le lieu de ſon Martyre. *Voyez les Acta ſelecta & ſincera* du P. Ruinart.

LUCIEN, Prêtre de Jéruſalem, dans le cinquiéme ſiécle, avoit ſoin d'une petite paroiſſe, & étoit diſtingué par ſa ſainteté & par ſa vertu. Ce fut lui à qui Gamaliel apparut trois fois, & révéla le lieu où étoient cachez avec le corps de ſaint Etienne premier Martyr, celui de Nicodéme, le ſien & celui de ſon fils nommé Abibas. Par ſon commandement il alla porter cette nouvelle à Jean, Evêque de Jéruſalem, de ſorte qu'on trouva ce précieux thréſor. Lucien écrivit à ce ſujet une Epître Gréque, que le Prêtre Avitus Eſpagnol traduiſit en Latin, l'an 415. *Idace, *in Chron.* Honoré d'Autun, *l.* 2. *c.* 46. Baronius. Bellarmin. Voſſius, &c.

LUCIFER, nom du premier Ange rebelle, lequel, pour ſon orgueil fut précipité du ciel aux enfers avec la troiſiéme partie des Anges, qui depuis tentent les hommes au péché, & ſont appellez *Diables.* Le mot *Lucifer* ſignifie en Latin *porte-lumiére* ou *brillant.*

LUCIFER, ſelon les Poëtes, eſt fils de Jupiter & de l'Aurore. Les Aſtrologues diſent que c'eſt une brillante étoile (qu'ils nomment auſſi *Venus*) qui précéde le ſoleil le matin, & paroît avec l'Aurore. La même étoile ſe voit le ſoir après le ſoleil couché, & ſe nomme *Heſper*, c'eſt à dire, *l'Etoile du ſoir.*

LUCIFER, Evêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne & des iſles d'alentour, ſe rendit illuſtre dans l'Egliſe, par le mépris qu'il faiſoit du monde, par ſon amour des Lettres ſaintes, par la pureté de ſa vie, par la conſtance de ſa foi, & par la grace divine qui éclatoit dans ſes actions: ces éloges lui ſont donnez par deux Prêtres de ſon parti, & ſont confirmez par S. Athanaſe. L'Empereur Conſtance ayant fait tenir un Concile à Arles l'an 353, dans lequel S. Paulin de Tréves fut banni, Vincent de Capoue & les autres Evêques conſentirent à la condamnation de ſaint Athanaſe. Lucifer s'offrit au Pape Libére, pour aller trouver l'Empereur Conſtance, & lui perſuader de faire tenir un Concile d'Evêques, afin d'examiner librement ce qui concernoit la Foi & la cauſe de S. Athanaſe. Libére approuva cette ouverture, & Lucifer ſe chargea de cette commiſſion l'an 354. Sa négociation réüſſit: on indiqua à Milan un Concile, qui fut tenu la même année; il y défendit courageuſement la perſonne & la cauſe de S. Athanaſe; & l'Empereur en étant irrité, l'envoya en exil. Ce Prélat étoit véhément & intrépide: l'Empereur qui l'appréhendoit, changea ſouvent le lieu de ſon exil. Il fut envoyé à Germanicie, ville de Syrie, dont Eudoxe Arien étoit Evêque; puis à Eleuthéropolis dans la Paleſtine, où l'Evêque nommé Eutyche le fit maltraiter. Il fut depuis rélégué dans la Thébaïde, & ſouffrit même un quatriéme exil, dont le lieu n'eſt pas marqué. Il fut rappellé de ſon exil après la mort de Conſtance, ſous l'Empire de Julien l'an 361. Il vint à Antioche, où ayant trouvé l'Egliſe diviſée entre les partiſans d'Euzoïus Evêque Arien, Méléce ordonné en ſa place, & les Euſtathiens, il ordonna pour Evêque le Prêtre Paulin: ce qui ne fit qu'augmenter le Schiſme de l'égliſe d'Antioche. Euſébe de Verceil, que le Concile d'Alexandrie avoit envoyé pour terminer ce Schiſme, reçut un très-grand déplaiſir de trouver les affaires deſeſpérées par l'ordination de Paulin, qu'il ne put approuver. Lucifer qui avoit une inflexibilité d'eſprit extraordinaire, rompit abſolument avec ce Prélat, & n'eut plus de communion avec lui. Quelques uns croyent que ſes chagrins étoient fondez ſur le rétabliſſement des Evêques tombez dans l'héréſie, fait par le Synode d'Alexandrie. Quoi qu'il en ſoit, il eſt ſûr qu'il ſe retira en Sardaigne où il demeura juſqu'à la mort, ſéparé de la communion des Prélats tombez, & de celle de ceux qui les recevoient. Ce fut ainſi qu'il devint l'Auteur d'un Schiſme, qui cauſa beaucoup de mal à l'Egliſe. Théodoret marque qu'il inventa une nouvelle erreur; mais ſaint Ambroiſe témoigne le contraire. Saint Athanaſe & ſaint Jérôme le louent, & ni ſaint Epiphane, ni Philaſtrius ne l'ont rangé parmi les Hérétiques. Pendant ſon exil il compoſa cinq livres, qui ſont les plus aigres qui nous ſoient reſtez de l'Antiquité Chrétienne. Il les envoya à Conſtance contre lequel ils étoient compoſez, & qui lui fit écrire par Florent, Maître du Palais, pour ſavoir s'il en étoit l'Auteur. Le billet de cet Officier eſt par-

parvenu jusqu'à nous avec la réponse de Lucifer, lequel avouant son livre, en mit un autre en lumiére, beaucoup plus aigre que les précédens. Nous avons eu par les soins de Jean du Tillet, Evêque de Meaux, les Ouvrages de Lucifer imprimez l'an 1568, à Paris chez Sonnius en cet ordre, *Ad Constantium Imp. libri duo; De Regibus apostaticis; De non conveniendo cum Hæreticis; De non parcendo delinquentibus in Deum; Quod moriendum sit pro Filio Dei, Epistola ad Florentium.* On y a ajoûté la réponse de Florent; trois Epîtres de saint Athanase, & une du Pape Liberius. Baronius croit avec les Anciens, que Lucifer est mort dans le Schisme. Mais Sponde qui a fait l'abbrégé des Annales de ce Cardinal, dit qu'étant à Rome, un Prêtre de l'Isle de Sardaigne lui avoit montré deux piéces authentiques pour justifier la sainteté de Lucifer, & le culte public qui lui est rendu dans cette isle. Malgré tout cela, il est certain que Lucifer est demeuré dans sa résolution de ne point recevoir à sa communion les Evêques & les Clercs, qui avoient souscrit aux formules de Foi Ariennes, ni même avec les Evêques qui les recevoient à leur communion, comme saint Jérôme & Rufin l'assurent. Théodoret dit que Lucifer sur la fin de sa vie, innova quelque chose sur la doctrine de l'Eglise; mais on ne sait pas précisement en quoi, & les autres Auteurs ne l'accusent d'aucune nouveauté touchant la doctrine. Nonobstant tout cela, on fait sa Fête en Sardaigne, sur tout à Cagliari le 20 mai. Il mourut vers la fin de l'an 370 ou 371. * *Voyez* un livre imprimé à Cagliari, chez Barthélemi Gobet l'an 1639, & dédié au Pape Urbain VIII, avec ce tître, *Defensio sanctitatis B. Luciferi, necnon & primatus Archiepiscopi Calaritani, &c.* S. Athanase. S. Augustin, *de Hær.* & *Agone, c.* 30. S. Jérôme, *in Catal. c.* 95. *Dial. de Lucif. Chron. &c.* Sulpice Sévére. Ruffin. Socrate. Sozoméne. Théodoret, &c. *in Histor.* Baronius, *in Annal.* Sondę, *in Epit. ann. A. C.* 362. *& juiv.* Bellarmin. Le Mire. Possevin. Herman, *Vie de saint Athanase, &c.*

LUCIFE'RIENS, nom de ceux qui persistoient dans le Schisme de Lucifer de Cagliari, & qui avoient fait Schisme avec l'Eglise. Il y avoit peu d'Evêques dans ce parti, mais plusieurs Prêtres & Diacres. Ils avoient plusieurs personnes de leur Secte à Rome: il y en avoit en Orient, en Egypte, en Afrique, & dans les Gaules; mais le plus grand nombre étoit en Sardaigne & en Espagne, où Grégoire, Evêque d'Elvire, avoit soutenu le parti jusqu'à sa mort. Marcellin & Faustin Prêtres de cette Secte, présentérent l'an 383, aux Empereurs Valentinien II, Théodose & Arcadius, en faveur de leur parti, une Requête sur laquelle ils obtinrent de Théodose un rescrit, par lequel cet Empereur leur accorde un exercice libre de leur Religion. Socrate & Sozoméne qui excusent Lucifer, condamnent ses Sectateurs. Cette Secte ne dura pas longtems; elle étoit réduite à fort peu de personnes, dans le tems que Ruffin écrivoit son Histoire, & entiérement éteinte, quand Théodoret composoit la sienne. S. Augustin & Gennade attribuent aux Luciférien, de croire que l'ame étoit engendrée par transfusion, née de la chair & d'une substance charnelle Le premier dit simplement qu'il l'a lu, mais il ne vouloit pas assurer que cela fût véritable. Hilaire, Diacre de Rome, Collégue de Lucifer, soutint le Schisme, & prétendit qu'il falloit rebatiser les Ariens, & généralement tous les Hérétiques. S. Ambroise & Ruffin qualifient de Schisme le parti des Luciférien. Saint Jérôme a écrit contre cet Hilaire & contre les Luciférien. * S. Augustin, *de Hær. c.* 81. Saint Ambroise, *de obitu Sat.* Ruffin, *l.* 1. *c.* 30. Saint Jérôme, *adversus Luciferum.* Socrate, *l.* 3. *c.* 7. Sozoméne, *l.* 5. *c.* 12. *&c.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Ecclésiastiques du XIV siécle.*

LUCILIO VANNINI. *Voyez* VANNINI.

LUCILIUS (Caïus) Chevalier Romain, natif de Suessa, au païs des Auronces, étoit grand-oncle maternel du grand Pompée. Ce fut lui qui composa le premier avec quelques réputation des Satires en vers Latins, comme nous l'apprenons de Quintilien, & de Pline qui s'exprime en ces termes, *Primus condidit styli nasum.* Quelques Critiques, & M. Dacier entre autres, sont d'un sentiment contraire. Lucilius avoit laissé trente livres de ces sortes d'Ouvrages, dont il ne nous reste que quelques fragmens, enrichis de Remarques par François Douza, fils de Janus Douza. On attribue aussi à Lucilius une Comédie & des Hymnes. Horace, selon quelques uns, l'appelle Auteur d'une espéce de Poësie inconnue aux Grecs, *Græcis intacti carminis auctor;* parce que la Satyre Romaine, telle qu'elle étoit du tems de Lucilius, étoit inconnue aux Grecs; mais d'autres rapportent ces paroles à Ennius. Lucilius mourut à Naples, âgé seulement de 46 ans, vers la 651 année de Rome, & 103 avant Jesus Christ. * Velleius Paterculus, *l.* 2. Juvénal, *Sat.* 1. *v.* 165. Horace, *l.* 2. *Sat.* 1. *v.* 17. Quintilien, *l.* 10. *c.* 1. Pline, *in Præf. Hist. Nat.* Saint Jérôme, *in Chron.* Vossius & Lilio Giraldi, *de Poët. Lat.* Crinitus, *&c. Voyez* Casaubon, *de Satyra.* Bayle, *Dict. Crit.*

LUCILLE, Chevalier Romain. *Voyez* LUCILIUS (Caius)

LUCILLE, *Lucillus*, Historien Grec, dit *Tarrhéen*, parce qu'il étoit de Tharrha, ville de Créte, écrivit divers Ouvrages, citez par Etienne de Byzance, & par Tzetzès. Il est différent de Lucille *Philalthée*, savant Médecin, qui a écrit *Methodus recitandi curas, &c.* Simler, *in Biblioth.* Vander Linden, *de Script. Medic.* Tzetzès, *Chil.* 8. *Hist.* 159. Vossius, *de Hist. Græc. &c.*

LUCILLE, *Lucilla*, mére de Marc-Auréle, Empereur, différente de ces autres dont nous parlerons cy-après.

LUCILLE, *Lucilla*, fille de Marc-Auréle Empereur, fut donnée en mariage à Lucius Ælius Vérus, après que ce dernier eut été créé-César, vers l'an de Jesus Christ 154. On dit qu'elle fut possédée du démon, & délivrée par Arbéricus ou Abercius, Evêque de Hiérapolis. Au moins, c'est ce qu'on lit dans les Actes de la Vie de ce Prélat, rapportez par Métaphraste, sous le 22 jour d'octobre.

LUCILLE, *Lucilla*, sœur de l'Empereur Commode, fut violée par son frére, & envoyée en exil dans l'Isle de Caprée, où il la fit mourir, comme nous l'apprenons de Dion & de Lampridius.

* LUCILLE, Martyre, dont il est fait mention, dans l'ancien Martyrologe de Carthage, sur le 12 de février.

LUCILLE, *Lucilla*, Dame Espagnole, qui vivoit en Afrique vers l'an 306, fut séduite par les Schismatiques de Carthage, qui l'attirérent à leur parti, afin de se servir de ses richesses pour combattre le légitime Prélat, qui étoit Cécilien. Celui-ci n'étant encore que Diacre de l'Evêque Mensurius, auquel il venoit de succéder, avoit repris Lucille, de ce que, contre l'ordre observé en Afrique, avant que d'aller à la communion, elle baisoit certains os d'un prétendu Martyr. Cette correction l'avoit extrémement picquée; de sorte que voyant l'occasion de s'en venger, elle se laissa emporter à sa passion, & assista les Schismatiques de son crédit & de ses biens. *Cherchez* CE'CILIEN. * Baronius, *A. C.* 306. Godeau, *Hist. Eccl.*

LUCINE, *Lucina*, Déesse, que les Payens croyoient présider aux accouchemens. Quelques uns ont cru qu'elle étoit la même que Diane; & d'autres, que Junon. Ce nom de *Lucine* lui fut donné, ou à cause d'un temple, dit *Lucus*, qu'elle avoit à la campagne, ou parce qu'elle aidoit à mettre les enfans au jour, *dabat lucem.* C'est le sentiment de Cicéron, *de Nat. Deor.* & d'Ovide, *in Fastis*, *l.* 6. *v.* 39 *&* 40.

LUCINE, Dame Romaine, fut convertie à la Foi avec son mari Pinien, vers l'an de Jesus Christ 306, & fut mise depuis au nombre des proscrits par le Tyran Maxence. Le Pape Marcel I, consacra sa maison, pour la faire servir d'église. Quelques Actes de Martyrs font mention de Lucine, sainte veuve, & de quelques autres de ce nom, qui prenoient le soin de chercher les corps des Martyrs, pour leur donner la sépulture.

LUCIUS ACCIUS, Poëte Tragique. *Voyez* ACCIUS.

LUCIUS (Pomponius) surnommé *Flaccus Græcinus*, Général des Romains en Allemagne sous le régne de l'Empereur Claude, défit une grande bande de voleurs *Cattes*, & montra dans cette occasion une très-grande prudence. Il fut même depuis jetter tellement la terreur parmi ce peuple, qu'il envoya des Ambassadeurs à Rome pour demander la paix & qu'il donna des ôtages pour la plus grande sureté du traité. Cela fit tant d'honneur à Lucius qu'on lui décerna à Rome les marques du triomphe. Tacite assure qu'il s'aquit encore plus de réputation par ses vers. L'an de Christ 17, il y eut sous Tibére à Rome un Consul du nom de Lucius Pomponius avec C. Cœlius, qui pourroit fort bien être le même. * Tacite, *Annal. l.* 12. *c.* 27. 28. *Fasti Rom. Dict. Allemand de Bâle.*

LUCIUS (Ælianus) s'unit, dans le troisiéme siécle, à Cn. Salvius Amandus, & s'érigea avec lui en Chef d'une troupe de païsans rebelles, qui s'appelloient *Bacaudes* ou *Bagauders*, c'est à dire, *déchaussez*, & qui désoloient la France, jusques à ce que Maximilien Herculius les défit en diverses batailles l'an de Christ 287. Il y a apparence qu'après la mort de leurs Chefs la revolte cessa. * *Dict. Allemand de Bâle.*

P A P E S.

LUCIUS, I. de ce nom, Pape, succéda à saint Corneille, mort à Civita Vecchia dans son exil, le 14 septembre 253. Saint Cyprien lui écrivit aussi-tôt après son élection; mais Lucius ne fut pas plutôt assis sur la Chaire de saint Pierre, qu'il fut rélégué loin de son troupeau. Ce ne fut pas pour longtems; car, quoique la persécution fût très-ardente, il revint dans la ville, où saint Cyprien lui écrivit une seconde lettre, pour le féliciter sur son retour. Il ne survécut pas beaucoup de tems, étant mort le cinquiéme mars 254 ou 255. On croit communément qu'il fut condamné à mort pour la Religion sous les Empereurs Gallus & Volusien; mais l'ancien Calendrier de Buchérius ne le met point au rang des Martyrs, & il n'est mort que sous l'empire de Valérien, successeur de Gallus & de Volusien. Saint Etienne I lui succéda. Entre autres Décrets qu'on attribue à Lucius I, il y en a un, par lequel il ordonne que l'Evêque sera toûjours accompagné de deux Prêtres & de trois Diacres, afin qu'il ait des témoins irréprochables, qui puissent répondre de l'innocence de sa vie. On croit que les calomnies que Novatien avoit inventées contre S. Corneille, son prédécesseur, lui donnéreut sujet de faire cette ordonnance; mais il n'y a aucun fonds à faire sur ce que l'on dit de ces anciens Décrets des Papes. Saint Cyprien lui attribue diverses lettres: celle qui se trouve sous son nom dans le premier tome des Conciles, est supposée. Ce Pape est différent de Lucius, Evêque, dont S. Cyprien parle dans la 59 de ses Epîtres. *S. Cyprien, *Epist.* 59, *Et nuper quidem tibi, &c.* Eusébe, *in Chron. & Hist.* Baronius, *in Annal.* Bini. Génébrard. Papire Masson. Ciacconius, &c. Pearson, *in Annal. Cyprian.*

LUCIUS II, nommé auparavant *Gérard de Caccianemici*, Bibliothécaire & Chancelier de l'Eglise, étoit natif de Bologne. Il fut Chanoine Régulier de la Congrégation de saint Frigdian. Le Pape Honorius II le fit Cardinal l'an 1125. Il fut employé dans diverses légations; & après avoir succédé à Célestin II, le neuviéme mars 1144, il gouverna l'Eglise pendant onze mois & 14 jours. Ce Pontife eut beaucoup à souffrir des Romains rebelles, surnommez *Politiques*, qui suivoient les erreurs d'Arnaud de Bresce. Il mourut à Rome au monastére de Saint-Grégoire le 25 février 1145, & fut enterré dans l'église de saint Jean de Latran. Il y a de lui dix Epîtres, que nous avons dans le re-

cueil des Conciles, dans les Annales de Baronius, dans la Chronique de Vézelay, dans la Bibliothéque de Clugny, & ailleurs. EUGE'NE III fut Pape après lui. * Othon de Friſinghen, *l.* 7. *c.* 31. Baronius, *A.* 1144. 1145. Du Chêne. Louïs Jacob, &c.

LUCIUS III, né à Lucques, ſe nommoit avant ſon exaltation *Humbaldo Allicingoli*, d'une famille noble. Il ſe deſtina à l'Egliſe, fut pourvu d'un canonicat à Lucques, & fut fait Cardinal-Prêtre du tître de ſainte Praxéde, par le Pape Innocent II, l'an 1142. Adrien IV l'envoya Légat en Sicile, où il ſoutint avec beaucoup de zéle & de prudence, les intérêts du ſaint Siége. A ſon retour il fut pourvu de l'Evêché d'Oſtie, & fut envoyé par Alexandre III, Légat vers l'Empereur Frédéric Barberouſſe, qu'il porta à la paix. Cette conduite lui aquit une grande réputation, & le fit élever ſur le ſiége pontifical après Alexandre III, le 29 août 1181. Les Romains ſe revoltérent contre lui, parce qu'il n'eut pas la complaiſance de ſuivre certaines coutumes que ſes prédéceſſeurs avoient laiſſé introduire, au deſavantage du ſaint Siége. Pour éviter la furie de ce peuple mutin, il ſe retira à Vérone; mais peu après, les armes des Princes d'Italie contraignirent les Romains de ſe ſoumettre à ce Pontiſe. Il revint depuis à Vérone, & eut quelques démêlez avec l'Empereur Frédéric ſur certains droits qu'il prétendoit au préjudice de l'Egliſe. Il y agit auſſi pour unir les Princes Chrétiens contre les Infidéles, & fut empêché par la mort de voir la fin de cette grande entrepriſe. Il mourut le 25 novembre 1185, après avoir tenu le Siége quatre ans, deux mois & dix-huit jours. Lucius avoit écrit diverſes Epîtres, dont il nous reſte trois, & fut enterré à Vérone, où l'on voit dans la cathédrale ſon tombeau, & cette épitaphe,

LUCA *dedit tibi lucem*, LUCI, *Pontificatum*
OSTIA, *Papatum* ROMA, VERONA *mori.*
Immo VERONA *dedit tibi lucis gaudia*, ROMA
Exilium, *Curas* OSTIA, LUCA *mori.*

URBAIN III lui ſuccéda. * Du Chêne, *Hiſt. des Papes.* Ciacconius, Onuphre & Génébrard, *in Chron.* Baronius, *A. C.* 1181, 1185. Louïs Jacob, *Biblioth. Pontif.*

LUCIUS de Patras, écrivit en Grec des Métamorphoſes, & fut imité par Lucien dans ſon Ane d'or, & enſuite par Apulée. Peut-être que ce dernier avoit tiré ſa fable de l'Ane d'or, de l'original de Lucius, & l'avoit paraphraſé en Latin, au lieu que Lucien n'avoit fait que l'abbréger en Grec. * Photius, *Cod.* 129. Saumaiſe, *in Proleg. in Solinum.* Voſſius, *de Hiſtor. Græcis*, *l.* 4.

LUCIUS, fils de Coïle, Roi de la Grande-Bretagne, admirant les merveilles qu'opéroient les Chrétiens, réſolut de ſe faire batiſer. Vers l'an 183, le Pape Eleuthére, qui gouvernoit alors l'Egliſe, lui envoya Fulgatius & Damien ou Donatien, qui lui conférérent le batême, & à pluſieurs de ſes Sujets. Quelques Auteurs rapportez par le Cardinal Baronius, aſſurent que Lucius alla prêcher la Foi en Allemagne, & verſa ſon ſang pour la défenſe des ſaintes véritez de la Religion; mais il y a apparence que ce qu'en dit Lucius eſt mêlé de beaucoup de fables. *Voyez* les Antiquitez Britanniques du ſavant Uſſérius & d'Edouard Stillingfleet, qui s'efforce néanmoins de faire voir la poſſibilité de quelques unes des circonſtances de cette Hiſtoire. * Béde, *l.* 1. *c.* 4. *& de ſex Ætat.* Adon, *in Chron.* Baronius, *in Annal. Eccl. & in Martyrol. ad* 3. *Decemb. &c.*

LUCIUS, Evêque d'Andrinople dans le quatriéme ſiécle, ſuccéda vers l'an 335, à Eutrope qui avoit été appellé des Gaules pour gouverner cette égliſe, & qui étoit mort en exil pour la Foi Catholique. Lucius fut bientôt auſſi chaſſé ſous l'empire de Conſtantin même; mais il revint de ſon exil après la mort de ce Prince. Il fut encore exilé ſous l'empire de Conſtance, & ſe retira à Rome, ſi l'on en croit Socrate & Sozoméne. Il aſſiſta, à ce qu'on croit, au Concile de Sardique; & étant enſuite revenu dans ſon égliſe, il combattit encore fortement les Ariens, qui le firent exiler pour une troiſiéme fois, & l'envoyérent chargé de chaînes dans le lieu de ſon exil, où il mourut. * Athanaſe, *Epiſt. ad Monach. Apolog. de fuga ſua*, *Apolog.* 1. *Apolog.* 2. Hilaire, *Fragment.* Socrate, *l.* 2. *c.* 15.26. Sozoméne, *l.* 3. *c.* 8: *l.* 4. *c.* 2. Hermant, *Vie de ſaint Athanaſe.* Tillemont, *Mémoires de l'Hiſt. Eccléſ. des Ariens.* Dom Bernard de Montfaucon, *Vie de ſaint Athanaſe.* Baillet, *Vies des Saints*, *onziéme de février*, *jour auquel on fait ſa Fête.*

Il ne faut pas le confondre avec Lucius Arien, que ceux de ſa Secte élevérent ſur le ſiége de Samoſate. Les Catholiques fuyoient celui-ci, & ne le voyoient qu'avec horreur. Un jour même qu'il paſſoit dans la place, où des enfans jouoient, leur boule ayant touché le pié de ſa mule, leur parut empeſtée; de ſorte qu'ils la jettérent dans le feu. * Socrate. Sozoméne. Théodoret.

LUCIUS, Arien, fut introduit par ceux de ſa Secte ſur le ſiége de l'égliſe d'Alexandrie, dans le tems que ſaint Athanaſe y gouvernoit les Othodoxes l'an 362, après la mort de George, auſſi Arien, comme nous l'apprenons de Socrate & de Sozoméne. Environ deux ans après la mort de ſaint Athanaſe, Pierre fut élu canoniquement, & mis en ſa place; mais Lucius, autoriſé par l'Empereur Valens, entra dans Alexandrie, comme dans un païs de conquête; & offenſé de ce que les Catholiques ne vouloient point avoir de communication avec lui, il n'oublia rien pour les y contraindre. Les ſolitudes d'Egypte cachoient un grand nombre de Moines Orthodoxes & célébres par leur piété. Le faux Prélat y envoya des gens de guerre, qui en contraignirent trois mille de quitter leurs déſerts. Il rélégua entre autres Macaire & Iſidore, tous deux Diſciples de ſaint Antoine, & Directeurs de ces ſaintes troupes, dans une iſle où il n'y avoit point de Chrétiens. Lucius fut enfin chaſſé l'an 377, & mourut miſérablement. S. Jérôme remarque qu'il avoit écrit des lettres touchant la Pâque, & des livres ſur différens ſujets. * Socrate, *l.* 3. *&* 4. Sozoméne, *l.* 5. *&* 6. Théodoret, *l.* 4. *c.* 18. 19. 20. S. Grégoire de Nazianze, *Orat. in laud. Her.* S. Jérôme.

LUCIUS ANNÆUS, Evêque de Mayence dans le quatriéme ſiécle, fut rélégué par le Concile des Ariens, tenu à Arles l'an 353, & fut envoyé en Phrygie, où ces Hérétiques le firent étrangler l'année ſuivante.

LUCIUS CHARINUS eſt un Auteur dont Photius parle, *cod.* 144. Il peut avoir écrit dans le ſixiéme ſiécle ſon Ouvrage intitulé, *Voyage des Apôtres*, plein de fables, d'erreurs & de fauſſetez, recueillies des livres des anciens Hérétiques. *Voyez* Photius, *Cod.* 144, & M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du ſixiéme ſiécle.*

LUCIUS, Diſciple & parent de S. Paul. Il étoit de Cyréne, dont on aſſure qu'il fut Evêque. Le Martyrologe Romain dit qu'il y ſouffrit le martyre le 22 d'avril. Il en eſt parlé *Actes*, *ch.* 13. *v.* 1.

LUCIUS ANNIUS, Capitaine Romain, qui fut envoyé par Veſpaſien à Géraſa avec un corps de Cavalerie & d'Infanterie. Il prit la ville d'emblée, y tua mille hommes de défenſe, qui n'eurent pas le loiſir de s'enfuïr, fit tout le reſte eſclave; & après avoir abandonné la ville au pillage des Soldats, y fit mettre le feu. Il fit le même dégât dans tous les bourgs & villages voiſins. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 4. *ch.* 28

* LUCIUS ANNIUS FABIANUS a été Conſul l'an de Rome 954 & de J. C. 201.

LUCIUS (Pierre) Religieux de l'Ordre des Carmes, natif de Bruxelles, publia l'an 1593, *in quarto*, à Florence, la Bibliothéque des Ecrivains de ſon Ordre. On lui attribue d'autres Ouvrages. * Poſſevin, *in Appar. Sacro.* Alégre, *in Parad. Carm.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 747.

LUCIUS (Louïs) Profeſſeur à Bâle, y naquit en 1577. Son pére, qui étoit Paſteur de l'Egliſe de S. Pierre, fut celui qui lui donna les premiéres leçons. Il profita enſuite de celles des Profeſſeurs de l'Univerſité juſques à ce qu'il prit le dégré de Maître ès Arts. Il s'appliqua depuis à la Théologie, ſans cependant négliger l'étude de la Philoſophie & de la Philologie. Après qu'il eut deſſervi, avec honneur, divers emplois à Bâle, *Erneſte-Frédéric*, Markgrave de Bade-Dourlach, l'appella à Dourlach & lui offrit un emploi eccléſiaſtique avec le Rectorat du Collége. Il en fit les fonctions juſques à la mort du Prince, après quoi il fut obligé de ſe pourvoir ailleurs. Peu après les Théologiens de Heidelberg le récommandérent à l'Electeur pour le Conrectorat du Collége d'Amberg, poſte dans lequel il demeura juſques à ce qu'il fut appellé à la Chaire de Profeſſeur de l'*Organe d'Ariſtote*, dans ſa patrie, qu'il accepta en 1611, préférablement à diverſes autres vocations, entre leſquelles étoit la Chaire de Profeſſeur en Théologie à Francfort ſur l'Oder, que l'Electeur de Brandebourg lui fit offrir. En 1619, le Magiſtrat & l'Univerſité de Bâle l'accordérent à la demande de *Louïs*, Prince d'Anhalt, pour aller à Kothen y rétablir le Collége. A cette occaſion il fit un voyage en Allemagne, en Hollande & en Friſe. Lorsqu'il fut de retour à Bâle, le Sénat Académique, conſidérant ſa grande expérience dans la Philoſophie & dans la Philologie, le chargea de compoſer une Grammaire Gréque & une Latine, & des abbrégez de Rhétorique, de Logique & de Poëtique pour l'uſage du Collége & de l'Académie, dont on s'eſt ſervi très-longtems dans la ſuite. Il s'aquitta avec beaucoup de ſoin de ſes emplois de Profeſſeur, de Viſitateur du Collége & de Prépoſite du Collége Supérieur & travailla continuellement, comme cela paroit par les Ecrits qu'il a publiez. Sa converſation étoit des plus agréables, & il étoit ſur tout très-propre pour inſtruire la Jeuneſſe. Voici la liſte de ſes Ouvrages: *Compendium Theologiæ*; *Diſputatio de ſatisfactione*; *Synopſis anti-Sociniana*; *Semi-Pelagianiſmus Remonſtrantium*; *Dictionar. Græcum*; *Virgilius cum Notis Variorum in folio*; *Theſaurus Linguæ Latinæ recenſitus*; *Hiſtoria Jeſuitica*, en Latin & en Allemand; *Hiſtor. Eccleſiaſt. Magdeburg.*; *Hiſtoria Auguſtini ex ejus operibus collecta*; *&c.* * *Ex Archiv. Acad. & Lucii Biographia. Dict. Allemand de Bâle.*

LUCIUS ANTONIUS, frére de Marc-Antoine. *Voyez* ANTOINE.

* LUCIUS, Comte des Sacrées Libéralitez, ſous Arcadius & Honorius, en 408 & Conſul en 463. * Jacobi Gothofredi *Proſopographia Codicis Theodoſiani.*

* LUCIUS VOLUSIUS mourut du tems de Néron. Tacite fait cette remarque aſſez particuliére. Lucius Voluſius mourut auſſi cette année (c'étoit la 56. de l'Ere Chrétienne, ſous le Conſulat de Q. Voluſius & de Scipion) âgé de quatre-vints-treize ans, après s'être conſervé longtems, comme par miracle, ſous tant de cruels Empereurs, & avec de ſi grans biens, qu'il avoit aquis par des moyens honnêtes & légitimes. * Tacite, *Annal. l.* 13.

LUCIUS VOLUSIUS, Juriſconſulte. *Cherchez* VOLUSIUS.

* LUCIUS, Martyr, qui ſouffrit vers l'an 166. S. Juſtin en fait mention dans ſon Apologie, rapportée par Euſébe, *Hiſt. Eccléſ. l.* 4. *ch.* 17.

* LUCIUS, Diſciple de S. Cyprien, ſouffrit la mort en 260, avec Montan & divers autres. *Voyez* ſa paſſion parmi les Actes Choiſis du *P. Ruinart.* On y trouvera encore quelques Martyrs du même nom, moins connus.

LUCIUS VERUS. *Voyez* VERUS (Lucius)

LUCKA. *Voyez* LUCCA.

LUCKAW. *Voyez* LUCKEN.

* LUCKEN, ville du Cercle de la Baſſe Saxe, en Allemagne, dans la Baſſe Luſace, eſt à peu près à l'eſt de Wittenberg, dont elle eſt éloignée d'environ treize lieues. En 1644, elle fut preſque entiérement brûlée, & en 1671, il y en eut plus de

de la moitié réduite en cendres; mais depuis ce tems-là, on l'a tout à fait rebâtie, & l'on a eu la précaution de couvrir les toits de tuiles, pour prévenir par là les incendies.

* LUCKENWALDE, petite ville du Duché de Magdebourg. Le Territoire où elle eſt, s'appelle le Cercle de Luckenwalde. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LUCKIUS (Jean-Jacques) de Strasbourg, naquit en 1574, & mourut en 1653. Il ramaſſa pluſieurs médailles faites depuis 1501, juſqu'à 1600, & les expliqua par l'Hiſtoire. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LUCKOLUSUC ou LUZUCK, *Luceoria*, ville de Pologne dans la Haute Volhinie, capitale d'un Palatinat, eſt ſituée ſur la riviére de Ster, à ſept ou huit lieues de la Ruſſie Noire, & a un aſſez beau château, avec un Evêché ſuffragant de l'Archevêché de Gneſne. Les principales villes de ſon Palatinat ſont, Conſtantinow, Zalaw, Oſtrog, Bereſtechka, Kzeminiec, Waldzimierz, Alexandria, Baranowka, &c. * Ferrari, *in Lex. Geogr.* Starovolſcius.

* LUCO ou LUCAS, de la ville de Grimaud en Provence, fut aimé d'une Demoiſelle qui pour augmenter ſon amour lui fit prendre un breuvage, qui alluma dans le ſang de ſon Amant un feu ſi cruel que les douleurs qu'il en reſſentoit le portérent à ſe donner la mort. Il avoit fait contre le Pape Boniface VIII des Comédies que les Magiſtrats l'obligérent de jetter au feu; mais depuis il les rappella dans ſa mémoire, les confia de nouveau au papier, & les augmenta de nouveaux traits ſatyriques. *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LUCO, bourg du Royaume de Naples, ſitué près du bord occidental du Lac de Célano, dans l'Abruſſe Ultérieure. Quelques Géographes le prennent pour le lieu du *Latium*, que l'on nommoit anciennement *Capitulum* ou *Capitolias*. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUCOMORIE ou LOCOMORIE, province de la Tartarie déſerte, ſous la domination du Grand-Duc de Moſcovie, eſt ſituée au delà du fleuve d'Oby en Aſie, & s'étend vers la Mer Glaciale. Les peuples y logent ſous des tentes dans les bois. On y trouve dans la partie méridionale les montagnes de Lucomorie; & quelques Modernes y mettent les bourgs de Congoſcoia & de Solcogorod. * Sanſon.

LUÇON ou LUSSON, ville de France en Poitou, avec tître d'Evêché, eſt le *Lucionum* ou la *Luciona* des Latins. Il y avoit une Abbaïe de l'Ordre de ſaint Benoît, que le Pape Jean XXII changea en cathédrale lorſqu'il érigea l'Evêché l'an 1317. Pierre de la Voyrie en fut le premier Evêque. L'Evêque eſt Seigneur de la ville, & prend le tître de Baron de Luçon. Le Chapitre de la cathédrale, qui eſt dédiée à la ſainte Vierge, eſt compoſé d'un Doyen, d'un Grand-Archidiacre, d'un Chantre, des Archidiacres d'Aiſenay & de Paréde, du Prevôt de Luçon, de ceux de Fontenay, de Parthenay & des Eſſars, d'un Chancelier, d'un Sous-doyen, d'un Sous-chantre, & de vint-neuf Chanoines. Il y a auſſi des Capucins & des Urſulines. La ville eſt bâtie dans un lieu marécageux, à deux lieues de la mer, d'où elle tire des commoditez qu'elle n'a pas dans ſon terroir. * Du Chêne, *Antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.*

LUÇON, ville & iſle du même nom, & une des Philippines, en la Mer des Indes. *Voyez* PHILIPPINES.

LUCQUES, ville & République d'Italie en Toſcane, avec Evêché, eſt nommée par les Auteurs Latins *Luca* & *Lucca*. Les Italiens appellent *Il Lucheſe* l'Etat de la République de Lucques. La ville eſt très-ancienne, & Strabon, Pline, Ptolomée, Tite-Live & Agathias, en ſont mention. Narſès, Général des armées de Juſtinien, l'aſſiégea dans le ſixiéme ſiécle. Depuis, Boniface, pére de la Comteſſe Mathilde, Ugoccione, Caſtruccio Caſtracani & divers autres, ſe rendirent maîtres de Lucques, juſqu'à ce qu'elle fut vendue par les Gens de L'Empereur Louïs de Baviére, à Gérard Spinola de Gênes. Maſtin de l'Eſcale, Seigneur de Vérone, la poſſéda dans la ſuite, & la vendit aux Florentins, qui la gardérent neuf mois. Les Piſans prétendirent à ſa poſſeſſion; mais un Cardinal François, que Charles IV, Empereur, y avoit laiſſé pour Gouverneur, donna la liberté aux Lucquois, qu'un des Citoyens, nommé Paul Giuniſi, leur ravit encore. Ce ne fut pas pour longtems. Lucques recouvra ſa liberté vers l'an 1439, & l'a toûjours depuis conſervée avec grand ſoin. Elle en fait trophée juſques dans ſes armes, quoiqu'elle ſoit ſous la protection de l'Empereur, qu'elle reconnoît pour Souverain. Lucques eſt ſituée proche de la riviére de Serchio, & eſt fortifiée d'onze baſtions égaux, tous revêtus de brique, faits avec leur courtine l'an 1626, après qu'on eut abattu les vieilles murailles. Elle eſt ſituée au milieu d'une grande plaine environnée de belles collines: ſes remparts, ombragez de grandes allées de peupliers, ſont un lieu de divertiſſement pour ſes Habitans, riches par leur trafic d'étoſes de ſoye, qui ont fait appeller leur ville *Lucca l'induſtrioſa*. Les Curieux ne manquent pas d'y remarquer l'égliſe cathédrale de S. Martin, & d'y voir le Crucifix miraculeux qu'on y conſerve; celle de Notre-Dame *delli Miracoli*, & celle de ſaint Frigolien, où l'on voit le tombeau de Richard, Roi d'Angleterre, qui mourut à Lucques en allant à Rome pour viſiter les lieux ſaints. L'Etat de la Seigneurie ou République de Lucques eſt comme enfermé dans les terres du Grand-Duc, & eſt voiſin de quelques terres de Modéne & de Maſſe, & produit aſſez de vin, mais peu de blé: ce qui oblige les Habitans d'en faire venir ordinairement par mer. Les Païſans y vivent de millet & de châtaignes. Les Lucquois ont pour Chef un Gonſalonier, qui eſt élu tous les deux mois d'entre la Nobleſſe. Il a pour adjoints neuf Anciens, qui portent le tître de Séreniſſime; mais ils ne peuvent rien décider qui n'ait été approuvé dans le Conſeil, compoſé de ſix-vints Bourgeois. Ce Gonſalonier porte une robe de velours ou de damas rouge cramoiſi, avec un bonnet de même. Le Palais de la Seigneurie lui ſert de demeure lorſqu'il eſt en charge, & il a dans la Cour cent Soldats qui le gardent. L'arſénal eſt digne d'une garniſon auſſi bien réglée, & d'un Etat auſſi bien policé que celui de Lucques. *Via Regia* eſt la ſeule place qui ſert de port à la République, qui a cinq cens mille écus de revenu annuel, & qui dans un beſoin peut mettre vint mille hommes ſur pié pour ſa défenſe. Au reſte Lucques a produit de grands hommes, comme le Pape Luce III, Xantès Pagninus, &c. Selon quelques Auteurs, l'Evêque de Lucques ne dépend que du Pape. On dit qu'il a l'uſage de la croix & du *pallium*, & que les Chanoines de la cathédrale ont droit de porter des chappes & des mozettes violettes, & des mitres de ſoye blanche, à la façon des Cardinaux. Alexandre Guidiccioni, Evêque de Lucques, fit des ordonnances ſynodales en l'année 1571, & nous en avons encore de l'an 1625. * Strabon, *l.* 5. Tite-Live, *l.* 21. Agathias, *l.* 1. Pline. Blondus, &c. citez par Léandre Alberti, *Deſcript. Ital.* Machiavel, *en la Vie de Caſtruccio Caſtracani.* Gérolamo Beraldi &c. Un Poëte Italien parle de Lucques en ces termes,

Unum Luca tulit, Luca urbes inter Hetruſcas
Nobilis.

LUCRE'CE, *Lucretia*, Dame Romaine, fille de Lucrétius, & femme de Collatin, étoit une des plus belles & des plus vertueuſes femmes de ſon tems. Son mari vanta indiſcrettement ſa beauté dans une compagnie où étoient les fils de Tarquin *le Superbe*, Roi de Rome, & les mena en ſa maiſon à Collatie pour la voir. Sextus qui étoit l'aîné des Princes, en devint amoureux, la vint voir à l'inſçu de ſon mari, & la viola, ſans qu'elle pût trouver moyen de ſe défendre. Pour la réduire, il la menaça de la tuer avec ſon Eſclave, & de dire, que les ayant trouvez dans le même lit, il avoit puni leur crime. Lucréce au deſeſpoir, fit venir ſon pére, ſon mari, & quelques autres de ſes parens; & après leur avoir expoſé la grandeur de ſon infortune, elle tira un poignard de deſſous ſa robe, & ſe l'enfonça dans le ſein l'an 245 de Rome, & 509 avant Jeſus Chriſt. Ce malheur fut le ſujet de la liberté des Romains, qui chaſſérent les Rois. * Tite-Live, *l.* 1. Florus, *l.* 1. Valére Maxime, *l.* 6. *c.* 1. *ex.* 1. Ovide, *Faſt. l.* 2. *v.* 685——852.

LUCRE'CE, *T. Lucretius Carus*, Poëte Latin, naquit d'une famille Romaine, ancienne & célébre. On croit que ſes parens l'envoyérent étudier à Athénes, où apparemment il eut pour Maîtres Zénon & Phédrus, qui étoient en ce tems-là l'ornement de la Secte d'Epicure, à laquelle Lucréce s'attacha. Il fut très-eſtimé pour ſon ſavoir & pour ſon éloquence, qui lui attira des louanges de Cicéron & de Velleius Paterculus. Il eſt à préſumer qu'avec la réputation qu'il s'étoit aquiſe, il n'eût laiſſé à la poſtérité que le déſir d'imiter ſes productions & la gloire de le ſuivre, s'il eût vécu plus longtems; mais il mourut à la fleur de ſon âge, d'une frénéſie que lui cauſa un philtre amoureux qui lui fut donné par ſa femme, nommé Lucilia, qui l'aimoit trop éperdûment. Ce fut pendant les intervalles de ſa maladie, que pour ſe divertir, il compoſa les ſix livres *de la Nature des choſes*, qui nous reſtent de lui. On dit qu'il ſe donna enſuite la mort en la CLXXXI Olympiade, qui étoit l'an 700 ou 701 de Rome, & le 42 ou le 43 de ſon âge. Ovide en parle ainſi, *Amor. l.* 1. *Eleg.* 15.

Carmina ſublimis tunc ſunt peritura Lucreti
Exitio terras cum dabit una dies.

La famille des LUCRE'CES ou LUERE'TIENS, étoit célébre à Rome, & comprenoit les Tricipitins, les Cinnes, les Veſpillons & les Offelles. Cicéron parle avec éloge de Q. LUCRE'TIUS Veſpillo, Juriſconſulte, & de LUCRE'TIUS Offella, qui étoit plus propre à faire des Harangues qu'à plaider. Le même Cicéron, Velleius Paterculus & Céſar parlent d'un autre qui étoit apparemment frére ou Oncle du Poëte. * Cicéron, Quintilien, Stace, &c. citez par Lambin & les autres Commentateurs de Lucréce. *Voyez* auſſi Crinitus, Lilio Giraldi, & Voſſius, *de Poët. Lat.* Scaliger & Gaſſendi, *in Vita Epicuri*, *l.* 2. *c.* 6. Bayle, *Dictionnaire Critique.*

LUCRIN (Le Lac) ſitué dans le Royaume de Naples aux environs de Pouzzol, n'eſt qu'à ſoixante ou quatre-vints pas de la mer. Suétone nous apprend qu'Auguſte avoit employé vint mille hommes pour faire faire une communication du Lucrin & de l'Averne avec la mer. Il ajoûte même qu'on en avoit fait un port. L'eau de ce Lac eſt toûjours ſalée. Il étoit renommé pour ſes huitres: *Nuptiæ videbant Oſtreas Lucrinas*, dit Varron; & Martial, *Concha Lucrini delicatior Stagni.* La grande péche qu'on faiſoit dans ce Lac & le gain conſidérable qu'on en tiroit, a fait dire à Charles Etienne qu'il avoit reçu ſon nom *a Lucro.* Ce Lac n'eſt aujourd'hui que comme un petit étang, long, tout au plus, de 250 pas, & large de 100, parce que la montagne nouvelle dont la terre accoucha avec un grand tremblement le 19 & le 20 ſeptembre 1538, l'a preſque rempli. * Martial. Varron. Pline. Suétone. *Delices de l'Italie.* Miſſon, *Voyage d'Italie, Lettre* 23. *Dict. Allemand.*

LUCRIUS, Dieu du Paganiſme, qui préſidoit à tous les gains & profits qu'on faiſoit, de quelque maniére que ce fut. Ce nom vient du Latin *lucrum*, gain. * Macrobe.

LUCTATIUS ou LUCTATUS, Roi fabuleux d'Ecoſſe, vivoit, à ce qu'on prétend, peu de tems avant Jeſus Chriſt, & fut fils & ſucceſſeur de Gorbred ou Corbred. Il étoit ſi cruel, ſi vindicatif & ſi débauché, que ſes Sujets ne pouvant plus ſupporter ſa tyrannie, le tuérent après trois ans de régne. * Buchanan, *Hiſtoire d'Ecoſſe.* Du Chêne, *Hiſt. d'Angleterre.*

LUCTATIUS (Q.) Auteur d'un livre intitulé *Communes Hiſtoriæ.* On ne ſait en quel tems il a vécu. * Varron, *de*

Lingua Latina, *l.* 9. Solin, *c.* 2. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 1. *ch.* 9.

LUCTATIUS CATULUS, ſurnommé *Quintus* par quelques uns, & *Cæſus* par les autres, Conſul Romain, Général de l'armée navale, défit l'an 512 de Rome, & 242 avant Jeſus Chriſt, les Carthaginois entre Trapano & l'iſle nommée *Ægatès*. Il leur coula à fond cinquante navires, & en prit ſoixante dix. Cette perte obligea les vaincus de demander la paix, qui leur fut accordée l'année ſuivante, à condition qu'ils quitteroient toutes leurs prétentions ſur les iſles qui ſont entre l'Italie & l'Afrique, & payeroient dans vint ans, deux mille & deux cens talens. C'eſt ainſi que finit la premiére guerre Punique. * Aurélius Victor, *des Hommes Illuſt. ch.* 41. Tite-Live, *l.* 8. *dec.* 3.

LUCTATIUS CATULUS (Q.) fut Collégue de Marius, Conſul pour la quatriéme fois l'an 652 de Rome, & le 102 avant Jeſus Chriſt. Ils défirent les Cimbres, qui avoient fait une irruption dans l'Italie, par les païs des Griſons & la vallée de Trente, en tuérent cent quarante mille, & firent ſoixante mille priſonniers: ce que nous apprenons de Tite-Live, de Plutarque, de Florus, d'Eutrope, d'Oroſe, &c. Luctatius eut part aux guerres civiles de Sylla, & mourut miſérablement; car il fut étouffé par la fumée, dans un lieu où il s'étoit caché. C'eſt de lui que parle Cicéron dans ſon livre des Orateurs Illuſtres: *Q. Catulus*, dit-il, *fut homme ſavant, il ne le fut pas ſeulement à la maniére des Anciens, ſes connoiſſances étoient dignes de notre ſiécle, & même d'un ſiécle plus docte, ſi toutefois il s'en peut trouver. Il avoit fait un grand progrès dans les Belles Lettres. Son diſcours, comme ſon naturel, & toute ſa conduite, étoit accompagné de beaucoup de douceur. Il parloit avec une merveilleuſe pureté, comme on le reconnoît par ſes Oraiſons, & par le livre qu'il a compoſé de ſon Conſulat, dont le ſtyle eſt doux & agréable, & a de l'air de Xénophon. Il l'a dédié à Aulus Furius, ſon ami, qui étoit Poëte.*

LUCUBI, en Latin *Ucubis*, étoit anciennement une petite ville de l'Eſpagne Bétique; ce n'eſt maintenant qu'un village de Grenade, ſitué au midi d'Alcala-Réal, ville de l'Andalouſie. * Maty, *Dict. Géeogr.*

LUCULLUS (Lucius-Licinius) perſonnage éloquent & riche, étoit fils ou petit-fils de ce Lucullus, qui fut Conſul avec Poſthumius Albinus, puis avec Claudius Marcellus, un peu avant la derniére guerre Punique. Il rendit de grands ſervices à Sylla, dans le parti duquel il s'étoit jetté. Ce fut par ſon moyen que Ptolomée, Roi d'Egypte fut vaincu, & que la flotte de Mithridate, avec l'aide de Muréna, tomba en ſa puiſſance. Pendant qu'il fut Préteur, il gouverna l'Afrique avec beaucoup de juſtice. Lorsqu'on l'eut fait Conſul, avec commiſſion de faire la guerre à Mithridate, il ſauva ſon Collégue Cotta, que l'ennemi avoit enfermé & mis en état d'être bientôt défait dans la ville de Chalcédoine. Enſuite il fit lever le ſiége de devant Cyzique, prit Amiſe, Euparotie, Thémyſcire, & diverſes autres places; & ayant défait Mithridate, il le contraignit de ſe retirer chez ſon gendre Tigrane, Roi d'Arménie, l'an 683 de Rome, & 71 avant Jeſus Chriſt. L'année ſuivante, s'étant rendu maître du Royaume de Pont, pendant qu'il étoit dans les provinces d'Aſie, il réforma les abus des Uſuriers & des Traitans, & il s'aquit tellement le cœur & l'eſtime de ceux de cette province, qu'ils inſtituérent à ſon honneur des Jeux publics qui furent nommez *Luculliens*, & qui durérent aſſez longtems après. On les célébroit tous les ans. Il paſſa enſuite dans l'Arménie, & remporta cette mémorable victoire ſur Tigrane, dont l'armée étoit, dit-on, de deux cens mille hommes de pié, & de ſoixante mille chevaux. Après ces exploits, il emporta Tigranocerte, capitale du Royaume, avec Niſibe, & ſe rendit redoutable dans tout le païs. Il trouva des thréſors immenſes dans Tigranocerte, & juſques à huit mille talens d'or & d'argent monnoyé. Il permit à ceux qui étoient venus s'y habituer, de retourner dans leur patrie; ce qui dépeupla tellement Tigranocerte, qu'elle n'a plus figuré dans la ſuite. L'an 687 de Rome & 67 avant Jeſus Chriſt, Triarius, ſon Lieutenant, fut défait par Mithridate; & lui même ſe voyant abandonné par ſes troupes, fut contraint de ſe retirer. Il fut reçu à Rome victorieux, & ſon triomphe fut des plus pompeux. Depuis, il vécut très-ſplendidement, & ſe rendit célébre par le luxe de ſes habits, de ſes meubles, & de ſa table. Il étoit ſavant, & avoit appris l'éloquence & la Philoſophie ſous d'excellens Maîtres, Antiochus l'*Aſcalonite*, Siſenna & Hortenſius. L'amour des Sciences lui fit dreſſer cette belle bibliothéque, qui reſta à ſes héritiers, & de laquelle Cicéron fait mention: *Cum eſſem puer, vellemque in bibliotheca Luculli quibuſdam libris uti, &c.* L. Lucullus étant extrémement âgé, tomba dans une eſpéce de démence, & eut pour Curateur M. Lucullus, ſon frére. * Aurélius Victor, *de Vir. Illuſt. c.* 74. Plutarque, *en ſa Vie.* Oroſe, *l.* 5. *c.* 19. Appien, *in Bello Mithrid.* Florus, *l.* 3. *c.* 5. Volaterran, Fulgoſe, &c.

* LUCUMON: ce nom ſe trouve dans Aurelius Victor, *de Viris Illuſtribus*, *ch.* 2. Il dit que ce fut de ſon nom que furent nommez les Lucéres. D'autres qu'ils tirérent leur nom de Lucére. *Voyez* LUCE'RES.

LUCUS, que quelques uns font huitiéme Roi des anciens Gaulois, régna après Bardel II. On prétend qu'il donna ſon nom aux peuples d'alentour de Paris, nommez *Lucotétiens:* ce qu'on peut recueillir de quelques Auteurs anciens, qui ont donné dans les fables. * Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 9. Ptolomée, *Geogr. l.* 2. *c.* 8. Strabon, *l.* 4. Céſar, *l.* 6. & 7. Julien l'Apoſtat *dans un Traitté intitulé* Μισοπώγων.

LUD. LUE. LUG.

LUD, fils de Sem, naquit vers l'an 1691 du monde, & 2344 avant Jeſus Chriſt. Joſéphe, ſaint Jérôme, & les Auteurs Eccléſiaſtiques, lui attribuent l'origine des Lydiens Aſiatiques; mais les Auteurs profanes ne ſont pas de ce ſentiment. * *Geneſe*, *ch.* 10. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1.

LUD, Roi fabuleux des Bretons Anglois, ſuccéda à Délius ſon pére. On dit que ce fut un Prince libéral, courageux & magnifique, & qu'il mourut après neuf ans de régne, laiſſant deux fils fort jeunes, ſous la tutelle de Caſſivelan ſon frére, qui prit l'adminiſtration du Royaume, du conſentement des Grands du païs. * Béde. Du Chêne. Polydore Virgile, *Hiſt. d'Angl.*

LUDAY, autrefois *Alydda*, *Aludda*, étoit anciennement une ville de la grande Phrygie dans l'Aſie Mineure. Elle eſt maintenant dans le Becſangil en Natolie, mais elle eſt réduite à un fort petit nombre d'Habitans. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUDE, bourg ou petite ville avec tître de Duché. Ce lieu eſt dans l'Anjou, province de France, aux confins du Maine, environ à dix lieues de Saumur, du côté du nord. Cette ville eſt ſituée ſur le Loir, & a un bon château. Elle fut autrefois érigée en Duché-Pairie, en faveur de Henri de Daillon, Grand-Maître de l'Artillerie. Cette Pairie eſt à préſent éteinte, & la Terre appartient à M. le Duc de Roquelaure. * Maty, *Dict. Géogr. Dict. Univ. de la France.*

LUDECANE ou LUDICAN, 18 Roi de Mercie en Angleterre, ſuccéda à Bernulphe vers l'an 845, ſi la Chronique des Hiſtoriens eſt véritable. Il gouverna, avec aſſez de douceur, ſes peuples qui l'aimoient beaucoup; mais deux ans après ſon avénement à la Couronne, il fut tué par les Anglois Orientaux. * Du Chêne, *Hiſtoire d'Angleterre.*

LUDERS. *Voyez* LURE.

LUDERSBOURG, petite ville du Cercle de la Baſſe Saxe en Allemagne. Elle eſt ſur l'Elbe, dans le Duché de Lawembourg, à deux lieues au deſſus de la ville de ce nom. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LUDEWIG (Godefroy) Profeſſeur en Théologie, & Recteur du Collége illuſtre de Coburg, eſt mort dans cette ville le 21 avril 1724. Il s'eſt fait connoître au Public par divers Ouvrages, dont les principaux ſont, *la Mauritiade* ou *Hiſtoire des Hommes & des Femmes illuſtres, qui ont porté le nom de Maurice, in folio; Hiſtoire des Colléges, des Ecoles & des Recteurs.* Ces deux Ouvrages ſont en Latin. * *Biblioth. German. tome* 9. *p.* 225.

LUDGER, Friſon, & Religieux Bénédictin, né vers l'an 743, après avoir travaillé à la converſion des Infidéles en Angleterre & en Suéde, fut fait le premier Evêque de Munſter en Weſtphalie l'an 802. Il étoit fils de Thiadgrim & de Liteburge, & fut élevé à Utrecht, ſous ſaint Grégoire, ſucceſſeur de Boniface. Cet Evêque l'envoya en Angleterre avec ſaint Alabert, qui alloit ſe faire ſacrer Evêque d'Yorck, qui ordonna Diacre Ludger. Ludger fit connoiſſance en ce païs avec Alcuin, & fut obligé quelque tems après de venir à Utrecht, où il trouva Grégoire, qui le reçut. Albéric, ſucceſſeur de Grégoire, envoya Ludger prêcher la Foi dans l'Overiſſel, & l'ordonna Prêtre. Il fut chaſſé du païs des Saxons par Wittikind, & alla en Italie, où il prit l'habit de Moine dans le monaſtère du Mont-Caſſin: de là il revint en Friſe, y porta la parole de Dieu, & fit beaucoup de converſions. Ce fut alors qu'il fut ordonné Evêque de Munſter, où il bâtit un monaſtére, ſous la Régle canonique. Il mourut l'an 809, le 26 de mars. Ses vertus l'on fait mettre au nombre des Saints. Il a compoſé pluſieurs Ouvrages qui l'ont fait placer au rang des Auteurs Eccléſiaſtiques. Il a écrit la Vie de ſaint Grégoire & de ſaint Albéric, Evêque d'Utrecht; & celle de ſaint Suitbert. Le Pére Brouwer a donné la premiére au public l'an 1616, nous avons les autres dans Surius. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 630. Voſſius, *de Hiſt. Lat. l.* 2. *c.* 30. Le Mire, *in Faſt. Belgii.* Suffridus Petri. Poſſevin, &c.

LUDIBERT. *Voyez* LINDEBERT.

LUDICAN. *Voyez* LUDECANE.

LUDIM, premier fils de Meſraïm, qui le fut de Cham, fils de Noé. On prétend qu'il peupla cette partie de l'Afrique ou de l'Aſie, qui eſt la plus voiſine de l'Ethiopie. * *Geneſe*, *ch.* 10. *v.* 13. Tirin, *Chronol. ſacro*, *c.* 47.

LUDIUS, Peintre, qui fut en réputation ſous l'Empereur Auguſte, excelloit principalement à faire de grands morceaux d'imagination. Ce fut lui qui commença le premier à peindre dans les rues de Rome, ſur les murailles, où il répréſentoit de l'architecture & des païſages. * Félibien, *Entretiens ſur les Vies & les Ouvrages des Peintres, tome* 1. *Entret.* 1. *p.* 132. édit. de Trevoux, 1725.

LUDLOW (Edmund) Gentilhomme Anglois qui ſe diſtingua dans le XVII ſiécle entre les ennemis du Gouvernement. Il ſortoit originairement de Shropshire, & s'étoit établi dans le Comté de Wilt, où il aquit des terres conſidérables. Ses ancêtres étoient ordinairement du nombre des Chevaliers que ce Comté envoyoit au Parlement. Henri Ludlow, pére d'Edmund, fut envoyé en cette qualité au Parlement qu'on nomme *le Long* & qui commença le troiſiéme novembre 1640. Il y défendit les droits de la nation avec beaucoup de zéle juſques à ce qu'il mourut en 1643. Edmund ſon fils, quoique jeune, fit paroître une grande averſion contre le pouvoir deſpotique, & dès que le Parlement eut rompu avec Charles I, il entra dans le ſervice du Parlement & ſe trouva en qualité de Volontaire dans les Gardes du Corps du Comte d'Eſſex, à la bataille livrée le 23 octobre 1642, ſur la hauteur d'Edgehill en Warwickshire. Peu de tems après il eut une compagnie de cavalerie, & après la priſe de Warder-Caſtle en Sommerſetshire on lui en confia le commandement. Le parti du Roi tâchoit de reprendre cette place, mais il la défendit avec tant de vigueur qu'il ne la rendit que vers le milieu de mars en 1644, après un blocus qui avoit duré fort longtems. On le conduiſit alors à Oxford comme priſonnier de guerre, mais il fut bientôt échangé. Le Comté de Wilt l'élut enſuite pour ſon Shérif & en même tems il fut fait Major ſous le Chevalier Arthu-

re

re Hasleig. Peu de tems après il reçut commission de lever lui même un Régiment de cavalerie, avec lequel il causa de grandes pertes au parti du Roi. Vers le commencement de 1646, le Comté de Wilt le nomma entre ses Représentans au Parlement. En cette qualité il fit tous ses efforts pour s'opposer aux intérêts du Roi & à son accommodement avec le Parlement. En 1649, il fut du nombre des Juges qui condamnérent à la mort Charles I, & qui signérent cette sentence sanguinaire. Dans la nouvelle République il eut place parmi les 40 Conseillers d'Etat. Pendant qu'il fut dans cet emploi il fit paroître beaucoup d'indignation contre les projets ambitieux de Cromwell, tellement que le Protecteur chercha à l'éloigner en l'envoyant en 1650, en Irlande avec le caractére de Général-Lieutenant de la cavalerie pour y commander sous le Lord Député Ireton. Il fit de grands progrès en Irlande contre le parti opposé & s'empara de Gourtenshegore-Castle, de Clare-Castle & de Carrickgoholt. Ireton étant mort le 27 novembre 1651, Ludlow fut chargé du commandement entier qu'il céda ensuite avec beaucoup de chagrin au Général Lieutenant Fleetwood, créature de Cromwell. Lorsque Cromwell, prit le tître de Protecteur avec un pouvoir plus que royal, Ludlow témoigna publiquement qu'il n'approuvoit nullement cette démarche, ce qui fit que Cromwell lui ôta le commandement en Irlande. Quoique dans la suite le Protecteur cherchât & par la douceur & par des menaces à déterminer Ludlow à reconnoître son pouvoir comme légitime, ou du moins à promettre de ne jamais rien entreprendre contre lui, il ne put obtenir ni l'un ni l'aure. Ludlow vécut en simple particulier tantôt à Londres, tantôt chez son beau-pére Oldsworth, jusques à la mort de Cromwell arrivée en 1658. Alors Ludlow parut en qualité de Membre du nouveau Parlement. Peu de tems après on le nomma entre les 21 Conseillers d'Etat du Parlement & dans la suite on lui donna le commandement supréme de l'armée en Irlande, d'où il revint cependant bientôt après à Londres, où il fit tous ses efforts pour empêcher que la liberté du Parlement ne fût gênée, ni par l'armée, ni par le gouvernement royal de nouveau introduit. Il se rendit encore en Irlande dans la même vue, & il y trouva une faction entiérement opposée à ses desseins, & qui gagna tellement le dessus sur lui qu'il se vit obligé de retourner à Londres & à se justifier devant le Parlement, dans lequel cependant il continua de prendre séance & de se montrer toûjours Républicain zélé, jusques à ce que malgré tous ses efforts, Charles II fut rétabli sur le thrône de son pére. Cette révolution engagea Ludlow à penser à sa sûreté, c'est pourquoi en 1660, peu de tems avant que sa tête fut mise à 300 livres sterling, il se sauva de Léwis à Dieppe & de là, par Rouen, Paris & Lyon, à Genéve, d'où, après y avoir fait quelque séjour, il se retira à Lausanne & de là à Vevay où il jouït publiquement de la protection du Canton de Berne. Pendant son séjour à Vevay il échappa à plusieurs embûches de ses ennemis & eut de tems en tems l'espérance de voir rentrer sa patrie dans l'Etat Républicain. Jaques II s'étant sauvé en France en 1688, Ludlow retourna en Angleterre dans l'espérance qu'on l'employeroit en Irlande contre les Adhérens du Roi fugitif & qu'il seroit remis dans la possession des biens considérables, qu'on lui avoit confisquez. Il y a même apparence que Guillaume III étoit bien disposé en sa faveur & que le retour de Ludlow ne s'étoit pas fait à l'insçu du Roi. Mais par malheur pour Ludlow, la meilleure partie de ses biens confisquez étoient entre les mains d'Edouard Seymour, un des plus puissants Membres de la Chambre des Communes, & qui sut si bien conduire les affaires, que le sixiéme novembre 1689, la Chambre Basse présenta une adresse particuliére au Roi Guillaume III, dans laquelle elle demandoit qu'on publiât une proclamation contre Ludlow comme Régicide, qu'on se saisît de sa personne & qu'on mît sa tête à prix. La proclamation se fit le 14 novembre, mais peu de jours auparavant Ludlow étoit allé en Hollande avec les Ambassadeurs des Provinces-Unies; d'où il revint à Vevay. Il y mourut quelques années après, dans un âge fort avancé. Il a écrit l'Histoire de sa vie & des révolutions d'Angleterre, arrivées de son tems, en trois volumes, sous le tître de *Mémoires du Lieutenant Général Ludlow*, où l'on trouve bien des choses remarquables. * *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

LUDLOW, ville du Comté de Shrop en Angleterre. Elle a séance & voix dans le Parlement d'Angleterre. Elle est située sur la riviére de Teme, entre les villes de Schrewsbury & de Héréford, à deux lieues de l'une & de l'autre. * Maty, *Diction. Géogr.*

LUDOLF. *Voyez* LUDOLPHE.

LUDOLPHE, Duc de Franconie. *Cherchez* FRANCONIE.

LUDOLPHE, appellé par Bellarmin Lupold de Bébengerg, & par Possevin & Simler d'*Esingren*, & par d'autres d'*Eglofstein*, célébre Jurisconsulte, vivoit l'an 1225, selon quelques uns, & l'an 1335 selon les autres. Trithéme même, qui le fait Evêque de Bamberg, dit qu'il vécut jusqu'en 1340. Mais puisqu'il étoit Chancelier de Baudouin de Luxembourg, Archevêque de Tréves & frére de l'Empereur Henri VII, il doit avoir fleuri dans les cinquante premiéres années du XIV siécle. Celui-ci succéda à Diether de Nassau l'an 1307, mourut l'an 1353; & l'année suivante, Boëmond de Sarbruck fut élu pour occuper sa place. C'est à ce même Baudouin que Ludolphe dédia son livre intitulé, *de Juribus Regni atque Imperii.* Il en laissa un autre, que Simon Schardi fit imprimer à Bâle, chez Jean Oporin, l'an 1566, sous ce tître, *De zelo veterum Regum Galliæ & Germaniæ Principum*, qui a aussi paru sous le tître de *Epitome de Rebus Germanorum Veterum.* Il avoit étudié sous le célébre Jean André, par qui il fut fait Docteur des Décrets. Il devint ensuite Chanoine de Mayence, de Wirtzbourg & de Bamberg, & enfin Evêque de cette derniére ville en 1333. * Trithéme & Bellarmin, *de Script. Eccl.* Possevin, *in Apparatu Sacro.* Vossius, *de Hist. Lat. l.* 2. *c.* 57. Simler, *in Append. Biblioth. Gesnerianæ.*

LUDOLPHE, Chartreux, étoit Saxon, & passa quelques années dans l'Ordre de saint Dominique. Ensuite il se fit Chartreux, & fut Prieur de Strasbourg vers l'an 1330. Les Auteurs de son Ordre disent qu'il mourut à Mayence; mais ils ne nous apprennent point en quelle année ce fut. Il composa la Vie de Jesus Christ, tirée des quatre Evangélistes, dont nous avons différentes éditions. Il écrivit encore des Commentaires sur les Pseaumes, expliquez par des passages de saint Augustin, de saint Jérôme, de Cassiodore & de Pierre Lombard. Nous avons enfin de lui un livre de Remédes contre les tentations, &c. Ses Ouvrages écrits de sa main, sont dans la Bibliothéque des Chartreux de Molsheim. * Bosthius, *de Vir. Illustr. Carth. c.* 11. Hartman Schédel de Nuremberg, *in Chron.* Sixte de Sienne, *Biblioth. sacra, l.* 4. Petreïus, *Biblioth. Carth. p.* 233. Trithéme. Bellarmin. Possevin. Alfonse. Fernandès. Vossius, &c.

LUDOLPHE, Curé de Suchen, entreprit dans le XIV siécle, vers l'an 1335, un voyage en la Terre-sainte, auquel il employa cinq années. A son retour il le publia, & l'adressa à Baudouin, Comte de Steinsurt, Evêque de Paderborn. On a publié ce Voyage avec ceux de Mandeville & de Marc Polo ou Paolo. * Vossius, *de Histor. Latin.* Possevin, *in Apparatu sacro.* Gesner, *in Biblioth.*

LUDOLPHE (Job) naquit à Erfort, ville capitale de la Thuringe, le 15 juin 1624. Il comptoit parmi ses ayeuls plusieurs Sénateurs & autres personnes distinguées. On remarqua en lui dès ses années les plus tendres, d'heureuses dispositions pour l'esprit & pour le cœur, & il falloit que son beau naturel fût bien puissant, pour résister à la mauvaise éducation & aux exemples contagieux de ce tems-là. Il n'avoit que cinq ans, lorsqu'il régnoit dans le païs divers troubles, dont la durée fut longue & funeste. On étoit tout occupé des soins de la guerre, & les Sciences étoient si négligées, que la Magie naturelle d'Hildebrand ou d'autres visions semblables faisoient presque toute l'étude de la Jeunesse. Le malheur des conjonctures ne détourna point Ludolphe des bonnes routes. Il s'attacha soigneusement au petit nombre des Gens de Lettres, qui composoient l'Université d'Erford, & prit du moins, une teinture de toutes les différentes sortes de connoissances qu'ils cultivoient. Dans l'envie extréme qu'il avoit de savoir, rien ne lui paroissoit inutile ni indifférent. La Musique occupa son attention, comme les autres Sciences. Il ne négligea pas même l'écriture, & fit voir par là, qu'il n'est point essentiel aux Savans, qu'on puisse à peine lire leurs Ecrits. Il fit ses études dans l'Université d'Erfort; & comme il y avoit dans cette Université un célébre Professeur en droit, nommé Muller, il prit sous lui les premiers principes de Jurisprudence. Mais il quitta bientôt cette étude, & la réserva pour un autre tems, persuadé qu'avant toutes choses, il falloit s'appliquer à la connoissance des Langues. Les plus difficiles & les moins connues, telles que sont les Langues Orientales, furent celles qui excitérent le plus sa curiosité. C'étoit peu pour lui, de savoir à l'âge de vint ans, le Grec, l'Hébreu & l'Arabe, il voulut apprendre particuliérement la Langue Ethiopique; & quelque peu de secours qu'il trouvât parmi les Savans, pour se conduire dans cette étude, il ne laissa pas à force de travail & de recherches, d'y faire en peu de tems de tels progrès, qu'il composa lui même une Grammaire pour l'intelligence de cette Langue. Ensuite il revint à l'étude du Droit sous le célébre Muller, dont nous avons parlé; & après s'y être appliqué avec succès, il se mit dans le goût des voyages, non pas simplement pour voir d'autres païs & d'autres peuples, mais pour former des liaisons avec les Savans, & aquérir par ces secours étrangers, ce qui manquoit à ses propres connoissances. Par tout où M. Ludolphe passa, il fit connoître & admirer son mérite. D'abord il alla en Hollande, où l'attrait de la liberté retient bien des Gens de Lettres. De là il passa en France, où il parcourut les principales villes, fit un séjour de deux mois à Saumur; demeura ensuite quelque tems à Paris, d'où les guerres civiles l'obligérent de s'éloigner pour se rendre à Rome. Il voulut voir après cela la Suéde, & sur tout la Reine Christine, qui s'étoit aquis une grande réputation par ses vertus, & par la protection qu'elle donnoit aux Savans. Ses différens voyages durérent six ans, après quoi il retourna à Erfort sa patrie, où il rendit les derniers devoirs à son pére, qui mourut en ce tems-là. Après qu'il eut réglé les affaires domestiques où cette mort l'engageoit, il se rendit utile au public dans les fonctions de Conseiller, qu'il exerça près de dix-huit ans, durant lesquels il fut souvent député pour assister aux Diétes, que l'on tint au sujet des contestations, qui étoient depuis longtems entre les Ducs de Saxe & les Archevêques de Mayence. Ces occupations tumultueuses l'enlevoient malgré lui à ses études. Il souhaitoit impatiemment de se retirer des affaires pour se donner tout entier aux Belles Lettres. La difficulté étoit de faire agréer cette retraite au Prince. Il y réüssit par la considération de ses longs services. Frédéric Duc de Saxe lui permit de se retirer, & lui accorda avec éloge des lettres de Conseiller honoraire. Alors, maître de son tems & de lui même, il crut devoir choisir pour sa demeure la ville de Francfort, qui par le grand nombre de ses Habitans & l'étendue de son commerce, sembloit lui faciliter les liaisons savantes qu'il vouloit entretenir en divers païs. Mais à peine fut-il établi avec sa famille dans cette ville, que l'Electeur Palatin le mit à la tête de ses affaires, & lui confia le soin de ses revenus. Dans ce changement de situation, il eut occasion de faire de nouveaux voyages. Il fut envoyé deux fois en France; & pendant le séjour qu'il y fit, il eut soin de visiter les bibliothéques de Paris, & en tira tous les secours qu'il put trouver, pour la parfaite intelligence des Langues Orientales. Enfin il retourna à Francfort, où suivant sa premiére destination, il passa le reste

de ſes jours ſans autre ſoin que celui de revoir & de mettre en ordre les divers Ouvrages qu'il avoit compoſez pour le public. Il mourut le huitiéme avril en 1704, âgé de près de 80 ans, & univerſellement regretté. Il ſavoit vint-cinq Langues, l'Hébreu & celui des Rabbins, le Samaritain, le Chaldéen, le Syriaque, l'Arabe littéral & le vulgaire, le Grec littéral & le vulgaire, l'Ethiopien littéral & l'Amharique qui ſe parle vulgairement en Ethiopie, le Copte, le Perſan; le Latin, le François, l'Italien, l'Eſpagnol, le Portugais, l'Allemand, le Flamand, l'Anglois, le Polonois, le Suédois, l'Eſclavon, & l'ancienne Langue des Eſclavons ou des Finnes. Il n'a laiſſé d'enfans que *Chretien Ludolf*, Conſeiller & Sécretaire du Duc de Saxe-Eiſenac. Job Ludolphe étoit un homme auſſi eſtimable par ſes mœurs, que par ſes talens, ſachant beaucoup, & ne cherchant qu'à communiquer ſa ſcience aux autres, & à prendre d'eux ce qui lui manquoit; dur & infatigable au travail, & tellement accoutumé à l'étude, que même dans ſes repas il avoit toûjours un livre ſous les yeux; propre à l'exécution comme au Conſeil; aux affaires tumultueuſes de l'Etat, comme aux recherches pénibles des Sciences. Voici le Catalogue de ſes Ouvrages, *Schola Latinitatis, ad copiam verborum & notitiam rerum comparandam, uſui pædagogico accommodata*, Gothæ, 1672, *in octavo; Hiſtoria Æthiopica ſive brevis & ſuccincta deſcriptio Regni Habyſſinorum, quod vulgo male Presbyteri Johannis vocatur*, Francofurti, 1681, *in folio; Epiſtola Æthiopice ad univerſam Habeſſinorum gentem ſcripta*, 1683, *in folio; De Bello Turcico feliciter conficiendo, accedunt Epiſtolæ quædam Pii V, Pontificis Maximi, & alia nonnulla ejuſdem argumenti*, Francofurti, 1686, *in quarto; Remarques ſur les penſées enjouées & ſérieuſes, ſottes & déraiſonnables d'une nouvelle & rare Société de Poltrons*, Leipſic, *in octavo*, 1689; *Epiſtolæ Samaritanæ Sichemitarum ad Jobum Ludolfum, cum verſione ejuſdem Latina & adnotationibus, accedit Verſio Latina perſimilis litterarum a Sichemitis, haud ita pridem ad Anglos datarum*, Cizæ, 1688, *in quarto*; *Specimen Commentarii in Hiſtoriam Æthiopicam*, 1687; *Commentarius ad Hiſtoriam Æthiopicam, in quo multa breviter dicta fuſius narrantur, contraria refelluntur, atque hac occaſione, præter Res Æthiopicas multa Auctorum, quædam etiam S. Scripturæ loca declarantur, aliaque plurima, Geographica, Hiſtorica & Critica imprimis vero Antiquitatem Eccleſiaſticam illuſtrantia exponuntur*, Francofurti, 1691, *in folio; Appendix ad Hiſtoriam Æthiopicam, illiuſque Commentarium, ex nova relatione de hodierno Habyſſiniæ ſtatu concinnata, additis Epiſtolis Regiis, ad Societatem Indiæ Orientalis, ejuſque reſponſione, cum notis neceſſariis*, Francofurti, 1693, *in folio; Jugement d'un Anonyme ſur une lettre à un ami, touchant un Syſtême d'Etymologies Hébraïques; Diſſertatio de locuſtis anno præterito in Germania viſis, cum Diatriba, qua ſententia Autoris nova de Selavim, ſive locuſtis, cibo Iſraëlitarum in Deſerto, defenditur, & argumentis contrariis Viri docti reſpondetur*, Francofurti, 1694, *in folio; Grammatica Amharicæ Linguæ quæ vernacula eſt Habeſſinorum*, Francofurti, 1698, *in folio; Lexicon-Amharico-Latinum, cum Indice Latino copioſo, inquirendis vocabulis Amharicis in hoc opere contentis*, Francofurti, 1698, *in folio; Lexicon Æthiopico-Latinum, ex omnibus libris impreſſis & manuſcriptis multis contextum, nunc denuo ab ipſo Autore reviſum & auctum*, Francofurti, editio ſecunda, 1699, *in folio; Grammatica Linguæ Æthiopicæ*, editio ſecunda, Francofurti, 1702, *in folio; Pſalterium Davidis Æthiopice & Latine, accedunt Æthiopice Hymni & Orationes aliquot Veteris & Novi Teſtamenti, item Canticum Canticorum, cum variis Lectionibus & Notis*, Francofurti, 1701, *in quarto; Théatre Hiſtorique de ce qui s'eſt paſſé en Europe pendant le XVII ſiécle*, (en Allemand) *avec des figures de Romain de Hoog*, Francfort, deux volumes, *in folio; Confeſſio Fidei Claudii Regis Æthiopiæ, cum Verſione Latina & Notis, in quarto.* * Junckerus, *Commentarius de Vita ſcriptiſque, &c. Jobi Ludolphi.* Le Pére Nicéron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres, tome 3. p. 51.*

L'Hiſtoire d'Ethiopie de M. Ludolphe eſt remplie de fautes. M. l'Abbé Renaudot, M. Thevenot, M. Piques & pluſieurs autres l'eſtimoient peu. M. l'Abbé le Grand dans ſa Diſſertation ſur cet Ouvrage, la premiére de celles qu'il a jointes à la Rélation Hiſtorique d'Abyſſinie du Pére Lobo, Jéſuite, n'en fait pas un meilleur cas: il en reléve bien des fautes dans cette Diſſertation & dans les ſuivantes. M. Piques & pluſieurs autres ſe ſont toûjours récriez contre l'affectation de M. Ludolphe à employer par tout le mot de *Céne* en parlant de l'Euchariſtie; contre ſa négligence à ſe ſervir des Liturgies, qu'il diſoit néanmoins avoir en abondance entre ſes mains; contre le trop grand mépris qu'il fait du Pére Vanſleb, dont il auroit pu être le Diſciple pour beaucoup de choſes, s'il a été le Maître de ce Pére pour la Langue Ethiopienne; enfin contre la variation de ſes ſentimens, &c. M. Piques ayant écrit à M. Ludolphe, avec qui il étoit en commerce de lettres, ſon ſentiment ſur ſon affectation de n'employer que le mot de *Céne* en parlant de l'Euchariſtie, M. Ludolphe reçut fort mal cette lettre, & ſe brouilla avec M. Piques. M. l'Abbé le Grand a rapporté dans ſa premiére Diſſertation, citée ici, une lettre de M. Ludolphe à M. Piques datée d'Erfurt en Thuringe le 16 d'octobre 1698, & deux longues lettres de M. Piques en réponſe, de la même année. M. l'Abbé Renaudot en donnant au public l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie, & la collection des Liturgies Orientales, ſe crut auſſi obligé de refuter quelques endroits de l'Hiſtoire d'Ethiopie de M. Ludolphe, & de ſon Commentaire ſur cette Hiſtoire. Mais enfin M. Ludolphe trouva un partiſan zélé. On inféra dans le Journal Littéraire de la Haye, *tome 9*, un Mémoire ſous le tître de, *Défenſe de la Mémoire de M. Ludolphe*, où l'on ne cherche pas ſeulement à défendre ce Savant des accuſations de M. Renaudot, mais où l'on accuſe auſſi cet Abbé de mauvaiſe foi. M. Renaudot fit pour répondre, ſa *Défenſe de l'Hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie*, &c. qui parut en 1717. L'Anonyme repliqua avec hauteur dans un Ecrit intitulé, *Examen déſintéreſſé du livre de M. Renaudot*, & inſéré dans l'*Europe ſavante*, *tome* 10. & 11, & M. Renaudot fit une Replique à l'Apologiſte de M. Ludolphe, mais elle eſt demeurée manuſcrite.

* LUDOMILLE (Sainte) fille de Slavibor, Comte de Melnick & femme de Borzivoje, premier Duc Chrétien de Bohéme, vivoit en retraite avec ſon mari, qui avoit remis la Régence entre les mains de ſon fils Spithineus. Après y avoir paſſé 15 années, elle perdit ſon mari. Alors Drahomire, veuve de Wratiſlas I, envoya dans la maiſon de Ludomille deux Aſſaſſins, qui en 920 la maſſacrérent. Cette vertueuſe femme fut depuis canoniſée, & l'on dit qu'il ſe fait quantité de miracles a ſon tombeau. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Balbini *Epitome*, *p.* 43. Hagecius. Boregius. Dubravius.

LUDOVICI (Daniel) Médecin Allemand, qui s'eſt aquis dans ſa profeſſion une grande réputation, étoit né le cinquiéme d'octobre 1625. Il fut premier Médecin de Saxe-Gotha, & mourut à Gotha le troiſiéme de ſeptembre de l'an 1680, dans la cinquante-cinquiéme année de ſon âge. Il a fait & publié un très-grand nombre d'obſervations ſur les minéraux, les végétaux, les métaux, les différentes parties de l'Anatomie, & ſur d'autres ſujets utiles, dont on peut voir la liſte dans la Bibliothéque des Médecins de Manget, *livre XI.* La plus grande partie de ſes Ouvrages a été recueillie & imprimée *in quarto*, à Francfort ſur le Mein en 1712. On trouve auſſi un Abbrégé de Médecine tiré de ſa pharmacie, imprimé au même endroit *in octavo.* * *Le Supplément de Paris*, 1736.

* LUDOVISI, famille conſidérable, tire ſon origine des principales familles de Bologne, & fut aggrégée par Jeanne Reine de Naples à la Nobleſſe de ſon Royaume. En 1621, Alexandre Ludoviſi fut élu Pape & prit le nom de Grégoire XV. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LUDWEL (Guillaume) Juriſconſulte, étoit d'Elbing en Pruſſe. Il mourut en 1663. Il enſeigna avec beaucoup de ſuccès la Juriſprudence à Altorf pendant 32 ans. Erneſt Cregel fit ſon Oraiſon funébre. Il a laiſſé un Commentaire ſur les derniéres volontez. Voici ſon épitaphe. *D. O. M. S. Ne negligenter præteri, Viator, Willelmum Ludwellum patria Elbingenſem, genere nobilem Anglum, JCtum ſummum & in hac Altdorfina Univerſitate per 32 annos Anteceſſorem longe celeberrimum, Noribergæ delicium, Principum oraculum, ingentem Germaniæ theſaurum, morte pia obita, prid. Id. Sept. anno ætatis ſuæ quaſi 74, Chriſti 1663, hic condi curavit, ſpatio ſibi diligenter ſervato, vidua mœſtiſſima, Anna Maria Patricia Sitzengeriana.*

Dia latent tumulo virtutum munera clauſa:
Quæ ſola erupit, fama perennis erit.

Ceux qui ſavent qu'il y a à Elbing pluſieurs familles Angloiſes établies pour le négoce, ne ſeront pas ſurpris que Ludwel né à Elbing, fût Anglois d'origine. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LUDWIGSBURG: c'eſt le nom du magnifique Palais du Duc de Wirtemberg, à trois lieues de Stutgard. Dans les commencemens ce n'étoit qu'une petite maiſon de plaiſance qu'on n'avoit pas intention de rendre auſſi ſuperbe; mais on y ajoûta peu à peu tant de choſes qu'à la fin on réſolut d'en faire un bâtiment de conſéquence. Ce Palais eſt aujourd'hui un des plus beaux & des plus riches de toute l'Allemagne. Il eſt tout de pierre, ſes appartemens ſont ornez d'ouvrages en ſculpture dorez & bronzez; toutes les cheminées ſont de marbre & l'on y trouve une abondance incroyable des plus belles peintures. La Chambre des mignatures eſt ſur tout fort remarquable. Le Duc Eberhard-Louïs choiſit ce Palais pour ſa demeure ordinaire & fit bâtir dans les environs pluſieurs Hôtelleries pour la commodité de ceux qui ont à faire en Cour. Il accorda même aux Habitans de beaux priviléges, comme Bourgeois de cette ville. Tous ceux qui ont vu le Palais de Ludwigsbourg trouvent qu'il n'eſt pas trop bien ſitué; mais la faiſanerie eſt une des meilleures & des mieux ſituées de toute l'Allemagne. * *Diction. Allemand.*

* LUE'GER (Eraſme) fameux Bandit, qui étoit iſſu d'une famille noble du Duché de Carniole, s'attira une haute eſtime à la Cour de l'Empereur Frédéric III par les preuves qu'il donna de ſon courage. Mais après avoir eu en 1483 le malheur de tuer Papenheim, Maréchal héréditaire, il ſe retira dans ſa maiſon de Lueg qui étoit de bonne défenſe & dans un païs déſert. Il ne ſe contenta pas de s'y tenir caché, mais il exerça de là toute ſorte de brigandage. On donna ordre à Gaſpard Bauber de le prendre mort ou vif. Il lui fallut beaucoup de tems pour en venir à bout, mais enfin la trahiſon du valet de chambre lui en fournit les moyens. * *Voyez Gr. Dict. Univ. Holl.*

LUG, riviére d'Angleterre, qui prend ſa ſource dans le Comté de Radnor, traverſe une partie de celui de Héreford, & ſe décharge dans la Wye, au deſſous de la ville de Héreford. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUGAN, ville de la Chine, eſt la quatriéme de la province de Xanſi, & elle a ſept autres villes ſous ſa juriſdiction. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Chang dans un terroir fort fertile. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUGANO, ville du Duché de Milan en Italie, capitale du Bailliage de Lugano, eſt ſituée ſur un Lac de même nom, à quatre lieues de Bellinzone vers le midi. Les Suiſſes ſe rendirent maîtres de cette ville l'an 1512, & ils la poſſédent encore. * Maty, *Dict. Géogr. Etat & Délices de la Suiſſe*, *tome 3. p. 208 & ſuiv.* édit. d'Amſterdam 1730.

LUGANO (Le Bailliage de) eſt le premier en ordre des Gouvernemens des Suiſſes en Italie. Son Baillif porte le tître de Capitaine Général de tous ces Gouvernemens, & commande aux autres Baillifs, au cas qu'il arrive quelque guerre inopinée. Il eſt ſitué entre ceux de Mendrys & de Locarno, appartient aux douze premiers Cantons depuis l'an 1512, & n'a rien de conſidé-

sidérable que la ville de Lugano. Le Bailliage de Lugano contient, outre la ville du même nom, 61 bourgs ou paroisses, & 105 villages fort peuplez. Les principaux villages sont *Melli*, *Casaro*, *Sonvigo*, *Novogio*, *Bironico*, &c. Il y a près de Codelago au bord du Lac, une montagne qui est creuse en divers endroits. Il sort perpétuellement du vent de ses cavernes, & les Habitans mettent ce vent à profit, bâtissant là leurs caves pour y tenir le vin frais. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUGANO (Le Lac de) dans le Duché de Milan entre le territoire de Como & les Bailliages des Suisses, a environ cinq lieues du nord au sud, & il décharge ses eaux dans le Lac Majeur, par la riviére de Tressa. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LUGAS ou LUGATZ, ville de la Basse Hongrie dans le Comté de Téméswar, sur la riviére de Témes, est à l'est de Téméswar tirant vers le nord & en est éloignée d'environ dix lieues.

LUGDE, bourg de l'Evêché de Paderborn en Westphalie. Il est situé sur la riviére d'Emmer, à sept lieues de la ville de Lemgow vers le Levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUGDUS, que les Auteurs fabuleux font Roi des Gaulois, après Narbon son pére, auquel il succéda, fit bâtir à ce qu'on débite, la ville de Lyon, qui fut nommée *Lugdunum*. C'est une fable impertinente. * Dupleix, *Mémoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 13.

* LUGIENS, peuples de Germanie, qui faisoient autrefois partie de la nation des Hermions. Ils étoient entre les Bourguignons, appellez alors *Burgundions*, & les Sarmates. Tacite, *Germania*, *c.* 43.

* LUGNITZ, Vallée à la droite du bas Rhin, dans le païs des Grisons. Elle est dans la Ligue Haute, & fait une Communauté qui contient plusieurs villages. * *Etat & Délices de Suisse*, *tome* 4. *p.* 15 & 16. édit. d'Amsterdam 1730.

* LUGNY, bourg de France dans le Duché de Bourgogne, & dans le Charollois, au sud-oueſt de la ville de Charolles. Il en est éloigné d'environ une lieue & demie.

* LUGNY, bourg de France dans le Duché de Bourgogne & dans le Mâconnois, à peu près au nord de la ville de Mâcon, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

LUGO, ville d'Espagne en Galice, que les Latins nomment *Lucus Augusti*, *Turris Augusti*, & *Aræ Sextianæ*, avec Evêché suffragant de Compostelle, est très-ancienne. Elle fut prise par les Maures, & reprise sur eux par le Roi Alfonse, vers l'an 753.

CONCILE DE LUGO.

Le premier Concile de Lugo fut assemblé l'an 596 pour régler les limites des diocéses. On ajoûte aux Actes de ce Concile, que Jean Garcias nous a donnez, plusieurs choses qui ont été établies dans les siécles suivans, pour les mêmes bornes des égliſes. On en célébra un autre l'an 572, & c'est à ce Concile que saint Martin de Brague envoya quatre-vints-quatre Chapitres ou Canons, qu'il avoit tirez des Synodes Grecs & mis en Latin. Il en avoit aussi ajoûté plusieurs des Conciles de l'Egliſe Latine. Quelques-uns en mettent un troisiéme, tenu environ l'an 610. * Garcias, *de Prim. Eccles. Tolet. Collect. Concil.*

LUGO, bourg de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Il est dans le Ferrarois entre Ravenne & Bologne. Il donne le nom à la Selva, c'est à dire, à la Forêt de Lugo, nommée anciennement *Litania Sylva*, & célébre par la défaite des Romains sous Lucius Posthumius, auquel les Gaulois tuérent vint-cinq mille hommes. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUGO (François de) frére aîné du Cardinal de ce nom, dont il est parlé dans l'article suivant, naquit à Madrid l'an 1580, & se fit Jésuite à Salamanque l'an 1600. Il se plaisoit tant à s'humilier, qu'après avoir enseigné la Philosophie, il demanda à ses Supérieurs l'emploi d'expliquer les Rudimens de la Grammaire, ce qu'il obtint. Ayant ensuite enseigné la Théologie, il demanda d'être envoyé dans les Indes, afin d'enseigner là le Catéchisme & la Grammaire aux Infidéles. Mais on l'employa à des choses plus relevées; on lui donna une Chaire de Théologie dans la ville de Mexique & dans celle de Sainte-Foi. Comme il vit que les charges qu'on lui donnoit dans ce païs là, ne répondoient point à l'humilité où il vouloit vivre, il demanda qu'on le renvoyât en Espagne. Il perdit en y retournant la plus notable partie de ses Commentaires sur la Somme de *saint Thomas d'Aquin*, & faillit à être pris lui-même par les Hollandois. Il fut député à Rome par la province de Castille, pour assister à la huitiéme assemblée générale des Jésuites, & il s'arrêta là après la clôture de cette assemblée, pour y exercer deux charges, celle de Censeur des livres que les Jésuites publioient, & celle de Théologien général. Mais voyant que l'on faisoit de jour en jour plus de cas de lui, depuis que son frére étoit Cardinal, il s'en retourna en Espagne, où il fut Recteur de deux Colléges. Il mourut le 17 décembre 1652. Voici les Ouvrages qu'il a composez, *Commentarii in primam partem S. Thomæ*, *de Deo*, *Trinitate & Angelis*, à Lyon, 1647, deux volumes, *in folio*; *De Sacramentis in genere*, *Baptismo*, *Confirmatione & sacra Eucharistia*, à Venise, 1652, *in quarto*; *Discursus prævius ad Theologiam Moralem*, *sive de principiis Moralibus actuum humanorum*, à Madrid 1643, *in quarto*; *Quæstiones Morales de Sacramentis*, à Grenade, 1644, *in quarto*. * Sotwel, *Bibliotb. Societ. Jesu*, *p.* 255. Bayle, *Dict. Crit.*

LUGO (Jean de) Jésuite Espagnol & Cardinal, naquit à Madrid le 25 novembre 1583. Il se disoit pourtant de Séville, parce que son pére y faisoit sa résidence ordinaire. Dès l'âge de trois ans il fit paroître son esprit; car il savoit lire les imprimez & les manuscrits. Il soutint des Théses à quatorze ans, & il fut envoyé à Salamanque aussi tôt après, pour y étudier en Droit. A l'imitation de son frére aîné, & nonobstant les oppositions de son pére, il se fit Jésuite le sixiéme de juillet 1603. Il acheva son Cours de Philosophie chez les Jésuites à Pampelune, & il étudia en Théologie à Salamanque. Après la mort de son pére, il fut envoyé à Séville par ses Supérieurs, pour se mettre en possession de son patrimoine, qui étoit fort considérable. Il le partagea, du consentement de son frére, entre les Jésuites de Salamanque. Il régenta la Philosophie pendant cinq ans, après quoi on lui fit professer la Théologie à Valladolid. Le succès avec lequel il rempliſſoit cet emploi, le fit juger digne d'une Chaire plus éminente; ainsi la cinquiéme année de cette profession, il reçut ordre d'aller à Rome pour y enseigner la Théologie. Il partit au mois de mars 1621, & après avoir essuyé plusieurs dangers dans les provinces de France qu'il traversa, il se rendit à Rome au commencement de juin de la même année. Il y professa la Théologie pendant vint ans. Il s'attachoit uniquement à son emploi, sans s'amuser a faire la cour aux Cardinaux, & à fréquenter les Ambassadeurs. Il ne songeoit point à donner aucun Ouvrage au public; mais on lui ordonna de le faire, & son vœu d'obédience ne lui permit pas de résister. Il fit publier sept gros volumes *in folio*. Le premier traite, *de Incarnatione Dominica*, & a été imprimé à Lyon l'an 1633 & l'an 1653. Le second traite, *de Sacramentis in genere*, *& de venerabili Eucharistiæ Sacramento & Sacrificio*, à Lyon 1636. Le troisiéme traite, *de Virtute & Sacramento Pœnitentiæ*, à Lyon 1638, 1644 & 1651. Le quatriéme & le cinquiéme traitent, *de Justitia & Jure*, à Lyon 1642 & 1652. Le sixiéme traite, *de Virtute divinæ Fidei*, à Lyon 1646 & 1656. Le septiéme est un Recueil, *Responsorum Moralium*, à Lyon 1651 & 1660. Outre cela il a fait des Notes, *in Privilegia vivæ vocis Oraculo concessa Societati*, imprimées à Rome l'an 1645, *in douze*; & il a traduit de l'Italien en Espagnol, la Vie du Bienheureux *Louïs de Gonzague*. Il dédia le quatriéme volume de son grand Ouvrage à Urbain VIII. Il fut obligé alors d'aller faire la révérence à ce Pape, à qui il n'avoit jamais parlé. Il en fut fort bien reçu, & depuis ce tems-là Urbain se servit de lui en plusieurs rencontres, & lui témoigna une affection particuliére. Il le fit Cardinal le 14 de décembre 1643. Il fut créé Cardinal sans avoir été averti, ni sans avoir le moindre soupçon que le Pape eût ce dessein. Pendant qu'il fut Cardinal, il se montra fort charitable envers les pauvres. Il distribuoit libéralement du quinquina à ceux d'entre eux qui avoient la fiévre. Il mourut le 20 d'août 1660, laissant ses biens aux Jésuites de la maison professe de Rome, & voulut être enterré aux piez de saint Ignace de Loyola, Fondateur de l'Ordre. Il inventa ou il renouvella l'Hypothése des points enflez, pour se tirer des objections accablantes que l'on fait, tant contre les parties divisibles à l'infini, que contre les points Mathématiques. * Bayle, *Diction. Critique.*

LUGODORI. *Voyez* LOGODURO.

LUH. LUI. LUK.

* LUHITH, contrée au Royaume des Moabites, qui regarde l'Assyrie. Il en est parlé dans *Esaïe*, *ch.* 15. *v.* 5, & dans *Jérémie*, *ch.* 48. *v.* 5. On peut voir les Commentateurs sur ces endroits là. Eusébe & S. Jérôme disent que Luhith est située entre les villes d'Ar & de Ségor, & par conséquent à l'orient de la Mer Morte. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.*

* LUHLA, riviére de la Laponie Suédoise, coule du nord-oueſt au sud-est, traverse toute l'étendue de la province appellée Luhla-Lapmark, & se rend dans le Golfe Bothnique.

* LUHLA, ville de la Bothnie occidentale à l'emboûchure de la riviére de Luhla.

* LUHLA ou LUHLA-LAPMARK, province de la Laponie Suédoise, est bornée du nord-oueſt au sud-est par le Torna-Lapmark, à l'est par la Bothnie occidentale, au sud par le Pitha-Lapmark, & à l'oueſt par les montagnes de Norvége. Le principal lieu de cette province est Torpajaur ou Torpenjaur.

LUICHEU, ville de la Chine, qui est la neuviéme de la province de Zuantung, & n'a que deux autres villes de sa juriſdiction, savoir les villes de Suiki & de Siuven. Elle tire son nom de la lignée de Taiminga, & portoit celui de Siuven sous celle de Hana. On l'appelloit Hocheu sous la race de Leangus. Son terroir voisin de la mer la rend abondante en toutes choses. On la nomme *Foudre*, à cause qu'elle reçoit une fort belle fontaine d'une montagne sur laquelle les Habitans ont dressé un temple à l'Esprit, ou au Dieu des foudres. Ils se persuadent qu'il y a une intelligence qui a un pouvoir particulier sur les foudres & sur les tonnerres. * *Ambassades des Hollandois*, *vers l'Empereur de la Chine*, *ch.* 27. Th. Corneille, *Dict. Géogr.* Maty, *Dict. Géogr.*

LUIDGARDE. *Cherchez* LUTGARDE.

LUIGI ANICHINI, habile Graveur. *Cherchez* ANICHINI.

LUIK. *Voyez* LIE'GE.

LUILLIER. L'on ne rapportera ici la postérité de cette famille, l'une des plus anciennes de Paris, & considérable par ses alliances, que depuis JEAN qui suit.

I. JEAN Luillier, I. du nom, Conseiller au Parlement, épousa *Marie* Marcel, fille d'*Etienne* Marcel, Prevôt des Marchands, dont il eut 1. JEAN, II. du nom, qui suit; ROBERT, *qui continua la postérité qui sera rapportée après celle de son frére aîné*; & 3. *Gillette* Luillier, mariée à *Philippe* Violle, Lieutenant-Général d'Orléans.

II. JEAN Luillier, II. du nom, Seigneur de la Motte-d'Esgry & de Manicamp, né en 1357, fut Conseiller au Parlement, & mourut en 1455, âgé de 98 ans. Il avoit épousé *Jeanne* de Vitry, fille de *Michel*, Seigneur de Goupillléres, &c. dont il eut 1. *Michel*, mort sans postérité; 2. PHILIPPE, I. du nom, qui suit; & 3. *Louïse* Luillier, mariée à *Jean* de Harlay, Chevalier du Guet à Paris sous le Roi Louïs XI.

III. PHI-

III. Philippe Luillier, I. du nom, Seigneur de Cailly, de Manicamp, &c. Capitaine & Gouverneur de la Baſtille en 1460, mourut en 1517. Il avoit épouſé 1. *Anne* de Morvilliers, fille de *Pierre*, Chancelier de France, & de *Jeanne* Boucher: 2. *Gabrielle* de Villiers, fille de *Jacques*, Seigneur de l'Iſle-Adam, & de *Jeanne* de Neſle. Du premier mariage vinrent, 1. *Hélène*, mariée à *Charles* de Boiſſay, Seigneur de Meſniéres; & 2. *Charlotte* Luillier, alliée à *Louïs* Picard, Seigneur d'Eſtelan, Baillif de Rouen: du ſecond ſortirent, 3. *Valentine*, mariée à *Jean* l'Orphévre, Seigneur d'Hermenonville; 4. *Magdelaine*, alliée à *Jean* de Vignacourt, Seigneur d'Aurigny, Conſeiller au Parlement; 5. *Suſanne*, qui épouſa *Philippe* d'Oignies, Seigneur de Chaulnes; & 6. *Oudette* Luillier, mariée 1. à *Louïs* de Stainville, Sénéchal du Barrois: 2. à *Nicolas* de Livron, Seigneur de Bourbonne.

II. Robert Luillier, fils puîné de Jean Luillier, Conſeiller au Parlement, & de *Marie* Marcel, avoit épouſé en 1404, *Alix* de Laître, veuve de *Jean* de Popincourt, premier Préſident du Parlement, & fille d'*Euſtache* de Laître, Chancelier de France, dont il eut 1. Jean, III. du nom, qui ſuit; 2. *Guyon*, mort ſans poſtérité; 3. *Jeanne*, mariée à *Henri* Clutin; 4. *Marie*, alliée à *Gilles* Merlin; & 5. *Etienne* Luillier, Conſeiller au Parlement, qui épouſa *Marguerite* Haſte, dont il eut, *Robert*, Chanoine de Narbonne; *Catherine*, mariée à *Jean* Gars près de Sens; & *Alix* Luillier, qui épouſa *Pierre* Emery.

III. Jean Luillier, III. du nom, Avocat général du Parlement, mourut le 22 février 1468. Il avoit épouſé 1. *Marie*, fille de *Jean* de Béthiſy: 2. *Catherine* de Chanteprime, fille de *Jean* de Chanteprime, Général des Finances ſous le Roi Charles V, & de *Gillette* des Dormans, morte le douziéme février 1504. Du premier mariage vinrent, 1. Philippe, II. du nom, qui ſuit; 2. Arnaud, *qui fit la branche des Seigneurs de* Ve', *rapportée cy-après*; 3. *Euſtache*, Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois en 1452, mort le 22 décembre 1478; & 4. *Jacques* Luillier, Théologal de l'égliſe de Paris, Profeſſeur en Théologie, mort le 28 août 1489: du ſecond mariage ſortirent, 5. *Jean*, Evêque de Meaux, *dont il ſera parlé cy-deſſous dans un article ſéparé*; 6. *Jean*, Prieur de Gorre; 7. Gilles, *qui fit la branche des Seigneurs d'*Ursines, *rapportée cy-après*; 8. François, *qui fit la branche des Seigneurs de* Rouvenac, *auſſi mentionnée cy-après*; 9. *Catherine*, première femme de *Nicolas* de Louviers, Maître des Comptes; & 10. *Marguerite* Luillier, alliée à *Jean* Compain, Greffier des Préſentations du Parlement.

IV. Philippe Luillier, II. du nom, Seigneur de Gironville, Avocat général du Parlement en 1471, mourut le deuxiéme octobre 1492. Il avoit épouſé *Henriette* Henncquin, fille de *Jean*, Seigneur de Lautaiges, Avocat du Roi en la ville de Troyes, & de *Guillemette* de la Garmoiſe, morte le onziéme ſeptembre 1484, dont il eut 1. *Jean*, mort jeune; 2. autre *Jean*, Chanoine de l'égliſe de Paris en 1484, dont il devint Doyen, & Archidiacre de Laon, mort le premier novembre 1510; 3. *Philibert*, Provincial des Cordeliers en Bourgogne; 4. *Jacques*, Chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois en 1510; 5. *Nicolas*, Prieur des Chartreux à Paris; 6. *Guillemette*, alliée à *Jean* Alligret, Seigneur de Clichy, &c. Lieutenant Civil; 7. *Marie*, morte jeune; 8. *Henriette*, mariée à *Jean* de Flamberge, Maître des Requêtes; 9. *Charlotte*, qui épouſa 1. *Jean* Meſme, Seigneur de Marolles: 2. *Olivier* de Salart, Seigneur de Bouron, Grand-Fauconnier de France; 10. *Catherine*, mariée à *Simon* Avin, Seigneur de Villebon, Maître des Comptes; 11. *Jeanne*, alliée à *François* de Chambon, Seigneur d'Arbonville, Conſeiller au Parlement; 12. *Jaqueline*, qui épouſa 1. *Jean* Perdriel: 2. *Guillaume* Ripault; 13. *Claude*, femme de *Louïs* Hennequin-Lantaiges; 14. *Gillette*, mariée 1. à *Bertrand* Ripault, Auditeur des Comptes: 2. à *Jacques* Chevalier, Sécretaire du Roi; & 15. *Marguerite* Luillier, alliée à *Louïs* Merlin, Seigneur de Charentonneau, Général des Finances du Duc de Lorraine.

SEIGNEURS de VE' & de SAINT-MESMIN.

IV. Arnaud Luillier, fils puîné de Jean Luillier, III. du nom, Avocat général du Parlement & de *Marie* de Béthiſy ſa première femme, fut Seigneur de Vé en Valois, & de Saint-Meſmin près de Troyes, ſuivit à Orléans le Roi Louïs XI, qui le fit Conſeiller de ſon Grand Conſeil, & Thréſorier de Carcaſſonne en 1465, auquel tems il n'y avoit que deux Thréſoriers de France, l'un en deçà de la Loire, & l'autre au delà, & ce en conſidération des grands ſervices qu'il lui avoit rendus avec Euſtache, & Jean Luillier Evêque de Meaux, ſes fréres. Il avoit épouſé *Catherine* Phelippes, fille de *Jacquinot*, Seigneur de Landreville, & de *Catherine* la Garmoiſe, dont il eut 1. Jean qui ſuit; 2. *François*, Thréſorier de Carcaſſonne, mort ſans poſtérité; 3. Eustache, *qui fit la branche des Seigneurs de* Saint-Mesmin, *rapportée cy-après*; 4. *Catherine*, mariée à *Géofroy* du Val; 5. *Henriette*, mariée 1. à *Euſtache* de Pleurre, Lieutenant Général, & Préſident au Préſidial de Troyes: 2. à *Charles* de Mégrigny, Seigneur de Colas-Verdé; & 6. *Marie* Luillier, alliée à *Vincent* de la Péruſe, Seigneur de la Courtille.

V. Jean Luillier, Seigneur de Vé, Lieutenant Civil au Châtelet, puis Procureur général au Parlement, mourut le onziéme juin 1504. Il avoit épouſé *Jeanne* de Nanterre, fille de *Jean*, Procureur général au Parlement, & de *Radegonde* Simon, morte le 28 août 1523, dont il eut 1. Eustache qui ſuit; 2. *Arnaud*, Conſeiller au Parlement en 1513, puis Procureur général de la Cour des Aides en 1520, & Procureur Général du Parlement, mort ſans poſtérité de *Guillemette* de Guetteville; 3. *Pierre*, Chanoine de l'égliſe de Paris & Archidiacre du Mans; 4. *Radegonde*, mariée à *Jean* Bourdelot, Conſeiller, puis Procureur général du Parlement; 5. *Jeanne*, mariée à *Jean* Brinon, Seigneur de Pontillau & de la Buffiére, Maître des Comptes; & 6. *Côme* Luillier, Seigneur du Sauſſay & de Saint-Gratian, qui épouſa *Iſabelle* de Cailly ou Cucilly, dont il eut *Agnan*, Seigneur du Sauſſay & de Saint-Gratian en partie, vivant en 1596, & mort ſans enfans de *Marie* Gentian; *Côme*, Seigneur de Vaurichard, mort ſans poſtérité d'*Anne* le Sueur, fille de *Nicolas* le Sueur, Conſeiller au Parlement; & *Jean* Luillier, Seigneur de la Rigaudiére, de Saint-Gratian en partie, & de Chalandaut, qui fut reçu Conſeiller au Parlement le 30 décembre 1522, dont il ſe démit en 1527, ayant eu de *Catherine* Bochart, fille de *Jean* Bochart, Seigneur de Champigny & de Norroy, &c. & de *Jeanne* Tronçon, *Théodore* Luillier, Seigneur de Chalandaut en Brie, qui épouſa *N.* . . Guichard; & *Arnaud* Luillier, Seigneur de Boisrouſſel.

VI. Eustache Luillier, Seigneur de Vé, Conſeiller, puis premier Préſident de la Cour des Aides, mourut en ſeptembre 1553. Il avoit épouſé *Anne* le Clerc-de Cottier, fille de *Jean* le Clerc-de-Cottier, Seigneur d'Aulnay, Conſeiller au Grand-Conſeil, & Grand Rapporteur & Correcteur des lettres en la Chancellerie de France, & de *Françoiſe* du Prat. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean-Robert* de Heſlin, Seigneur de Margenci, Conſeiller au Parlement de Paris, ayant eu de ſon premier mariage 1. *Jacques* Luillier, né poſthume le 28 mars 1554, après Pâques, mort ſans alliance, depuis le 12 novembre 1574; 2. *Françoiſe*, Dame de Vé, mariée à *Jacques* Allegrain, Seigneur d'Amblainvillier, &c. Conſeiller au Parlement; & 3. *Marthe* Luillier, alliée à *Jean* de Thuméry, Seigneur de Boiſſiſe, Conſeiller au Parlement.

SEIGNEURS de SAINT-MESMIN, de BOULENCOURT, &c.

V. Eustache Luillier, troiſiéme fils d'Arnaud Luillier, Seigneur de Vé & de Saint-Meſmin, Thréſorier général de France, & de *Catherine* Phelippes, fut Seigneur de Saint-Meſmin, de Chauſſenay, d'Angerville, de Boulencourt, d'Orville, de la Malmaiſon, de Guérard, de Lumigny, de Fontenelle, de Villiers-Saint-George, de la Houſſoye, de Gironville, & autres terres conſidérables. Ayant ſervi long-tems près de la perſonne du Roi Louïs XI, ce Monarque lui donna, en 1498, la charge de Maître des Comptes. Il mourut le 15 novembre 1524, ayant épouſé *Marie* Cœur, fille de *Géofroy* Cœur, Seigneur de la Chauſſée, &c. Echanſon du Roi, & d'*Iſabelle* Bureau, morte le premier août 1557, ayant ſurvécu 33 ans à ſon mari, dont elle eut pour enfans, 1. Jean qui ſuit; 2. *Jacques*, Seigneur de Manonville, Abbé d'Epernay; 3. Christophle, *qui fit la branche des Seigneurs de la* Malmaison, *rapportée cy-après*; 4. *Géofroy*, Seigneur d'Orgeval, de Treſſancourt, d'Orville, &c. Maître des Comptes, mort le douziéme mai 1581, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie* Ferret, ſa femme, morte en 1608; 5. *Philippe*, Chevalier de Malte, Commandeur de Lagny-le-Sec; 6. *Iſabeau*, mariée à *Jacques* Pelletier, Seigneur de Martinville en Normandie; 7. *Jeanne*, alliée à *Jean* Brachet, Seigneur de Portmorant, Thréſorier de France en la Généralité de Languedoc; 8. *Renée*, Religieuſe à Longchamp; 9. *N.* . . Religieuſe à Chelles; 10. *N.* . . Religieuſe à Malnoue; 11. *Marie*, alliée 1. à *Raoul* Aymeret, Seigneur de Velvire & de Gazeau, Conſeiller au Parlement: 2. à *Claude* Tudert, Seigneur de la Bournaliére, Conſeiller au Parlement & Préſident ès Enquêtes; & 12. *Euſtache* Luillier, Seigneur de Gironville, & de Guérard en partie, Baillif de Berry & Maître des Comptes, qui épouſa en 1523, *Marie* Poncher, fille de *Louïs*, Seigneur de Mancy & de Léſigny, Thréſorier de France, & de *Robine* le Gendre, dont il eut *N.* . . . tué à Orléans; *Anne*, Dame de Guérard, fille d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, mariée le 22 ſeptembre 1547, à *Nicolas* de Mornay, Seigneur de Villarceaux, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre; & *Charlotte* Luillier, mariée par contract du neuviéme février 1554, à *Jean* Dauvet, Seigneur de Rieux, Maître des Requêtes.

VI. Jean Luillier, Seigneur de Boulencourt, d'Angerville, Maître, puis Préſident en la Chambre des Comptes, & Prevôt des Marchands, mourut en 1588. Il avoit épouſé, 1. *Anne* Hennequin, fille de *Michel*, Seigneur de Boinville & de Cury, & de *Catherine* Gobaille, morte en avril 1551: 2. *Renée* Nicolaï, veuve de *Dreux* Hennequin, Seigneur d'Aſſy, Préſident en la Chambre des Comptes, & fille d'*Aimar* Nicolaï, Seigneur de Saint-Victor, premier Préſident en la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Baillet, Dame de Gouſſainville. Du premier mariage ſortirent 1. Nicolas, I. du nom, qui ſuit; 2. *Euſtache*, mort jeune; 3. *Marie*, née le 15 janvier 1528, alliée en 1548, à *Louïs* Prud'homme, Seigneur de Fontenay en Brie, Général de Normandie; 4. *Jeanne*, mariée à *Antoine* Nicolaï, Seigneur de Gouſſainville, premier Préſident en la Chambre des Comptes; & 5. *Catherine* Luillier, qui épouſa 1. *Thibault* Nicolaï, Seigneur de Bournonville, Conſeiller au Parlement: 2. *Pierre* de Saint-André, Seigneur de Montbrun, Préſident ès Enquêtes: 3. *André* Baillet, Seigneur de Sceaux, de Treſmes, &c. Baillif du Palais. Du ſecond mariage vinrent, 6. *Gabrielle*, Dame d'Arzilliers & de Maiſons, mariée 1. à *François* de Marſeille, Maître des Comptes: 2. à *Jean* Deſchamps, Seigneur de Marcilly; 7. *Renée*, alliée à *Jean* Lallemand, Seigneur de Marmande, Maître des Comptes & Grand Audiencier de France; & 8. *Magdeleine* Luillier, qui épouſa *Claude* le Roux, Seigneur de Sainte-Beuve, &c. Conſeiller au Parlement, après la mort duquel ſans enfans, elle ſe rendit Religieuſe Urſuline, fonda les Urſulines de Paris, mourut le 16 août 1630, en réputation d'une grande vertu, & fut enterrée dans le monaſtére du fauxbourg-Saint-Jacques.

VII. Nicolas Luillier, I. du nom, Seigneur de Boulencourt, de Saint-Meſmin, &c. Lieutenant Civil en 1559, puis Préſident des Comptes en 1567, & Prevôt des Marchands en 1576, mourut en 1582. Il avoit épouſé *Charlotte* de Livre, fille de *Nicolas* de

de Livre, Sécretaire du Roi, & de *Marie* du Drac, dont il eut 1. NICOLAS, II. du nom, qui ſuit; 2. *Euſtache*, Seigneur de Courlange, reçu Conſeiller au Parlement le quatriéme ſeptembre 1585; 3. *Paul*, Chevalier de Malte; 4. *Anne*, mariée a *Jacques* d'O, Seigneur de Franconville-aux-Bois; 5. *Renée*, qui épouſa *Jean* Duret, Médecin du Roi, en reconnoiſſance de l'avoir retiré d'une grande maladie, morte en 1622; & 6. *Charles* Luillier, Seigneur de Saint-Meſmin, qui épouſa *Anne* le Clerc, fille de *Pierre* le Clerc, Sécretaire du Duc de Lorraine, & d'*Anne* Ferret, dont il eut *Charles* Luillier, Seigneur de Saint-Meſmin, mort ſans poſtérité de *Marie* de Biencourt, fille de *Jean* de Biencourt, Seigneur de Poitrincourt, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi; & *Pierre* Luillier, Seigneur de Courlange, qui épouſa *Claude* de Biencourt, ſœur de la femme de ſon frére aîné, dont il eut pour fille unique, *Edmée-Claude* Luillier, Dame de Saint-Meſmin, mariée à *Guillaume* du Puis, Seigneur de Montgobert.

VIII. NICOLAS Luillier, II. du nom, Seigneur de Boulencourt, d'Angerville, &c. fut reçu Préſident en la Chambre des Comptes en 1580, & épouſa *Louiſe* Bourdet, fille unique de *Jean*, Seigneur de Rodon, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & d'*Iſabelle* Séguier, dont il eut pour fille unique, *Louiſe* Luillier, Dame de Boulencourt, mariée à *Henri* de Balſac, Comte de Clermont-d'Entragues, dont ſortirent deux filles.

SEIGNEURS de la MALMAISON.

VI. CHRISTOPHLE Luillier, troiſiéme fils d'EUSTACHE Luillier, Seigneur de Boulencourt, de Saint-Meſmin, &c. Maître des Comptes, & de *Marie* Cœur, fut Seigneur de la Malmaiſon en Brie, de Fontenelles, d'Atigny, &c. Grand-Maître des Eaux & Forêts de Brie & de Champagne, & vivoit en 1561. Il avoit épouſé *Charlotte* Teſte, fille de *Jean*, Seigneur de Coupevray & d'Atigny, Maître des Comptes, & de *Jeanne* de Rueil, dont il eut 1. LOUÏS qui ſuit; 2. JEAN, *qui fit la branche des Seigneurs* d'ORVILLE, *rapportée cy après*; 3. *Iſabelle*, Religieuſe à Longchamp; 4. *Germaine*, Religieuſe à Hautes-Briéres; 5. *Marie*, alliée à *Nicolas* Avrillot, Seigneur de Champlatreux, Maître des Comptes; 6. *Charlotte*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Vaugrineuſe, & de Claire-Fontaine, Thréſorier général en Languedoc; & 7. *Anne* Luillier, qui épouſa *Pierre* Laubigeois, Maître des Comptes.

VII. LOUÏS Luillier, Seigneur de la Malmaiſon, de Balleau, de Panchar, de Chambry, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil, puis reçu Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi le troiſiéme ſeptembre 1603, avoit épouſé *Marie* Bataille, fille de *Pierre* Bataille, Seigneur de Balleau près de la Ferté ſous Jouare, d'Autonne, de Panchar, Conſeiller de la Cour des Aides, & d'*Iſabelle* Ferret. Elle prit une ſeconde alliance avec *Pierre* de Soulfour, Seigneur de Biſſy, Préſident ès Enquêtes; ayant eu de ſon premier mariage pour fils unique, GE'OFROY, I. du nom, qui ſuit.

VIII. GE'OFROY Luillier, I. du nom, Seigneur de la Malemaiſon, de Guérard, d'Orgeval, &c. Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, mourut en mars 1636. Il avoit épouſé *Claire* de Faucon-de-Ris, fille de *Claude*, Seigneur de Ris, premier Préſident du Parlement de Rennes, puis Conſeiller d'État, & d'*Etiennette* Huault-Montmagny, dont il eut 1. *Alexandre*, Seigneur d'Orgeval, qui fut tué au ſiége de Montpellier contre les Huguenots en 1622; 2. GE'OFROY, II. du nom, qui ſuit; 3. *Claude*, mort jeune; 4. *Marie*, alliée à *Louïs* le Févre, Seigneur de Caumartin, Préſident aux Requêtes du Palais, morte ſans enfans; 5. *Charlotte*, Religieuſe à Poiſſy; 6. *Louiſe* Religieuſe à Fontaine-les-Nonains; & 7. *Claire* Luillier, mariée en 1629 à *Henri* de Briqueville, Marquis de la Luzerne, Maréchal des camps & armées du Roi, dont il eſt venu des enfans.

IX. GE'OFROY Luillier, II. du nom, Seigneur d'Orgeval, de Treſſancourt, de la Malmaiſon, &c. fut reçu Chevalier de Malte en 1612; mais après la mort de ſon frére aîné, il quitta la Croix de l'Ordre, & prit le parti de la robe; fut reçu Conſeiller au Parlement le douziéme mars 1627, puis Maître des Requêtes en 1632; & mourut le 25 avril 1671. Il avoit épouſé le 15 juin 1627, *Marie* Aubéry, fille de *Robert*, Seigneur de Brevannes, Préſident en la Chambre des Comptes, & d'*Anne* Gruel, ſa premiére femme. Elle prit une ſeconde alliance avec *François* de Creil, Capitaine au régiment des Gardes, & mourut le 16 décembre 1672, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *Marie* Luillier, alliée à *Charles* de Gérente, Marquis de Senas en Provence; 2. *Claude*, fille; 3. *Géofroy*, mort jeune; 4. 5. *Anne* & *Claire*, Religieuſes à Poiſſy; & 6. *Charlotte* Luillier, Religieuſe en l'Abbaïe de Saint-Remi près de Villiers-Coterets.

SEIGNEURS d'ORVILLE.

VII. JEAN Luillier, I. du nom, ſecond fils de CHRISTOPHLE Luillier, Seigneur de la Malmaiſon, &c. & de *Charlotte* Teſte, fut Seigneur d'Orville, &c. Maître des Comptes, & élu Prévôt des Marchands en 1592. Ce fut lui qui pendant les troubles de Paris, ſut ménager les eſprits des plus notables Bourgeois de cette ville, & qui facilita au péril de ſa vie, au Roi Henri IV l'entrée en ladite ville le 22 mars 1594; en reconnoiſſance de quoi ce Monarque lui donna une charge de Préſident en la Chambre des Comptes qu'il créa en ſa faveur. C'eſt depuis cette année que le Chapitre de l'égliſe de Paris va en proceſſion tous les ans le 22 mars ſuivi du Corps de ville, chanter une grande Meſſe en l'égliſe des grands Auguſtins, où aſſiſtent le Parlement, la Chambre des Comptes, & la Cour des Aides en habits de cérémonie, & que toutes les paroiſſes de Paris vont auſſi en proceſſion chanter une Antienne en l'égliſe de Paris, puis en celle des Auguſtins, en action de grace de la réduction de cette capitale du Royaume à l'obéïſſance de ſes légitimes Souverains. Il avoit épouſé *Bonne* Courtin, fille de *Louïs*, Seigneur de la Grange-Rouge, & de *Guillemette* de Saint-Meſmin, dont il eut 1. GE'OFROY qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Biarne & de Baſlin, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, qui a laiſſé des enfans de *Claude* de Rogres, fille de *Charles*, Seigneur de Langlée & de Chévrainvilliers, & d'*Anne* le Prevôt; 3. *Philbert*, Chanoine Régulier de Saint-Victor; 4. *Marie*, alliée à *Olivier* Fayet, Seigneur de Maugarny, Préſident ès Enquêtes du Parlement, mort en octobre 1652, dont vint *Bonne* Fayet, mariée à *Jacques* de Barillon, Conſeiller au Parlement, puis Préſident aux Enquêtes après la mort de ſon beau-pére, dont ſont iſſus pluſieurs enfans; & 5. *Gabrielle* Luillier, morte ſans alliance.

VIII. GE'OFROY Luillier, Seigneur d'Orville & de Labbeville, reçu Conſeiller au Parlement le 23 janvier 1604, laiſſa de *Marie* le Beau, fille de *René*, Seigneur de Sanzelles, 1. JEAN, II. du nom, qui ſuit; 2. *Géofroy*, Prieur de Sainte-Foi de Coulomiers, mort en décembre 1686; & 3. *René* Luillier, Chevalier de Malte, où il fut tué.

IX. JEAN Luillier, II. du nom, Seigneur d'Orville & de Labbeville, reçu Conſeiller au Parlement le dixiéme mars 1634, mourut en octobre 1643. Il avoit épouſé *Louïſe* de Moucy, fille de *Jean*, Seigneur d'Itteville & de Leſpine, Maître des Comptes, & d'*Iſabelle* de Beauvais. Elle prit une ſeconde alliance avec *Charles* de Riants, Comte de Regnalart, Maître des Requêtes, & mourut en novembre 1679, ayant eu de ſon premier mariage, 1. *Jean*, Seigneur d'Orville & de Labbeville, mort ſans alliance le dixiéme août 1708; 2. *Marie*, Religieuſe en l'Abbaïe d'Iſſy, près de Paris; 3. *Jeanne*, morte Novice au monaſtére de l'Aſſomption; & 4. *Louiſe* Luillier, mariée à *François* le Cornier, Maître des Requêtes.

SEIGNEURS d'URSINES.

IV. GILLES Luillier, fils puïné de JEAN Luillier, III. du nom, Avocat Général au Parlement, & de *Catherine* de Chanteprime ſa ſeconde femme, fut Seigneur d'Urſines, &c. Baillif de Meaux, & mourut le 22 ſeptembre 1502. Il avoit épouſé, 1. *Jeanne*, dite auſſi *Catherine* le Baſtier, morte le 17 juin 1476: 2. *Jeanne* de Chanteprime, morte le quatriéme février 1502. Du premier mariage ſortit 1. *Jeanne* Luillier, Dame de Rieux & de Fraucourt, mariée par contract du 28 ſeptembre 1480, à *Guillaume* Dauvet, Seigneur de Clagny, Conſeiller au Parlement, puis Maître des Requêtes: du ſecond mariage vinrent 2. GUILLAUME qui ſuit; 3. *Jean*, Seigneur de Saint-Sanſon, mort ſans poſtérité; 4. *Jacques*, Chanoine de Saint-Germain-l'Auxerrois, mort le troiſiéme janvier 1533; & 5. *Magdelaine* Luillier, mariée à *Jacques* Olivier, Seigneur de Leuville, &c. premier Préſident du Parlement, pére du Chancelier de France.

V. GUILLAUME Luillier, Seigneur d'Urſines, Maître des Requêtes en 1523, épouſa *Jeanne* de la Haye, fille de *Jean*, Seigneur de Vaujour, Préſident aux Requêtes du Palais, & de *Gillette* Clutin, dont il eut 1. *Guillaume*, Conſeiller au Parlement en 1543; 2. *Gilles*, mort jeune; & 3. *Renée* Luillier, Dame d'Urſines, mariée 1. à *Jean* Poncher, Maître des Requêtes: 2. à *Gilles* du Frênoy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur du Pleſſis-Grandin, de Monceaux & de Jacqueville.

SEIGNEURS de ROUVENAC.

IV. FRANÇOIS Luillier, dernier fils de JEAN Luillier, III. du nom, Avocat général au Parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Rouvenac, près de Carcaſſonne, & Thréſorier de France en Languedoc. Il avoit épouſé *Guillemette* de Saint-André, fille de *Pierre* de Saint-André, premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & de *Claire* de Puimiſſon, dont il eut 1. JACQUES qui ſuit; 2. GABRIEL, *qui continua la poſtérité, rapportée cy-après*; 3. *Jean*, Prieur de Gaure; 4. *Anne*, mariée à *Jacques* de Puimiſſon, Lieutenant Général de Béziers; 5. *Jeanne*, alliée à *Jean* Jornance, Seigneur de Tombauſard, Greffier en Chef criminel du Parlement de Toulouſe; 6. *Claire*, qui épouſa *Jean* Gilbert, Conſeiller au Parlement de Toulouſe; 7. *Philippe*, mariée à *Pierre* Rubei-de-Raba, Seigneur de Pomas.

V. JACQUES Luillier, Seigneur de Barberan, de Montigny, de Saint-Félix, &c. mourut en avril 1570. Il avoit épouſé *Anne* Thibaut, fille de *Nicolas*, Seigneur de Montigny, de Saint-Félix, &c. Procureur général du Parlement, dont il eut 1. PIERRE qui ſuit; 2. *Nicolas*, mort jeune; 3. *Marie*, alliée à *Pierre* Morin, Seigneur du Parroy, Conſeiller au Grand-Conſeil; & 4. *Magdelaine* Luillier, mariée en 1582, à *Jean* de Longueil, Seigneur de Maiſons, Doyen de la Chambre des Comptes.

VI. PIERRE Luillier, Seigneur de Montigny, de Saint-Félix, &c. mourut ſans laiſſer de poſtérité de *Louïſe* Pithou, morte en avril 1657, fille de *Pierre* Pithou, Seigneur de Savoye, Procureur général du Parlement transféré à Tours, & de *Catherine* de Palluau.

V. GABRIEL Luillier, I. du nom, fils puîné de FRANÇOIS, Seigneur de Rouvenac, Thréſorier de France en Languedoc, & de *Guillemette* de Saint-André, ſuccéda à ſon pére en la Terre de Rouvenac, & épouſa *Anne* d'Ax, dont il eut GABRIEL, II. du nom, qui ſuit.

VI. GABRIEL Luillier, II. du nom, Seigneur de Rouvenac, épouſa *Anne* du Vivier, dont il eut 1. PAUL qui ſuit; & 2. *Anne* Luillier, mariée à *Edouard* du Château, Seigneur de Malueſſe en Languedoc.

VII. PAUL Luillier, épouſa *Louiſe* de Mallaurens, Dame de

la Boiſſonnue, dont il a eu 1. *Henri* 2. *Edouard*; 3. *N.* . .; & 4. 5. 6. trois filles.

LUILLIER (Jean) fils de *Jean* Luillier, III. du nom, Avocat général du Parlement, & de *Catherine* de Chanteprime, ſa ſeconde femme, après avoir été élu Recteur de l'Univerſité de Paris le dixiéme octobre 1447, en fut Docteur & Profeſſeur en Théologie, Chanoine, puis Doyen de l'égliſe de Paris, & Proviſeur de Sorbonne en 1469. Il fut nommé Evêque de Meaux en 1483, puis Confeſſeur du Roi Louïs XII, ſous le régne duquel il contribua beaucoup à terminer les différents des Princes, ſous prétexte du bien public. En 1448, il fut élu Conſervateur des priviléges Apoſtoliques de l'Univerſité de Paris. Pendant ſon Epiſcopat, il célébra un Synode, fit de grandes réparations à ſon égliſe, & mourut le onziéme ſeptembre 1500. * Sainte-Marthe; *Gallia Chriſtiana.* Du Boulay, *Hiſtoire de l'Univerſité de Paris.* Blanchard, *Hiſtoire des Maîtres des Requêtes, & du Parlement de Paris.* Du Breuil, *Antiq. de Paris, &c.* Dom Touſſaint du Pleſſis, *Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux, tome* 1.

LUINEN. *Voyez* LUYNEN.

LUINES. *Voyez* LUYNES.

LUITBERT, Roi des Lombards, étoit fils de Cunibert, auquel il ſuccéda vers l'an 701, n'étant encore qu'un jeune enfant. Il fut déthrôné après environ huit mois de régne. * Paul Diacre, *Hiſt. Longob.*

LUITBERT, Archevêque de Mayence, dans le neuviéme ſiécle, écrivit une lettre très-forte au Roi Louïs III, ſur les deſordres de l'Egliſe & de l'Etat. * M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccléſiaſtiques du neuviéme ſiécle.*

LUITGARDE. *Voyez* LUTGARDE.

LUITH. *Voyez* LUHITH.

LUITPRAND, Roi des Lombards, ſuccéda à ſon pére Anſprand ou Ariſprand, l'an 713, & régna 31 ans & ſept mois. Il étoit pieux & libéral, & obtint des Saraſins de Sardaigne les Reliques de ſaint Auguſtin, qu'il fit transférer à Paris, le 28 février de l'an 725. Charles *Martel* avoit beaucoup d'eſtime pour lui, & la lui témoigna dans toutes les occaſions. Traſimond, Duc de Spoléte, lui donna ſujet de lui faire la guerre, ſur tout lorsqu'il ſe ligua avec Godeſchalk, qui avoit envahi le Duché de Bénévent. Luitprand, qui les pourſuivit les armes à la main, les obligea à ſe réfugier dans les Etats du Pape Grégoire III, qui leur donna retraite, & fit ligue avec eux. Le Roi des Lombards prit d'abord quelques places dans l'Etat Eccléſiaſtique, & s'avança pour aſſiéger Rome. Ce deſſein fit trembler le Pape, qui écrivit à Charles *Martel*, pour lui demander ſecours; mais celui-ci ne voulant pas rompre avec Luitprand, accommoda cette affaire. Depuis, Luitprand ſe ligua avec Grégoire, auquel il reſtitua quelques places, après avoir ſoumis Traſimond. L'an 742, il aſſiégea Ravenne; mais le Pape Zacharie régla le différent qu'il avoit avec l'Exarque. Luitprand mourut l'année ſuivante 743. * Paul Diacre, *Hiſt. Longob.* Anaſtaſe, *in Vit. Pontif.* Baronius, *in Annal.*

LUITPRAND, LIUTHPRAND ou LITOBRAND; que Trithéme nomme EUTRAND, Soudiacre de Tolède, Diacre de Pavie, & Evêque de Crémone après Luizon, vivoit dans le dixiéme ſiécle. Il fut Sécretaire de Bérenger II, Roi d'Italie, qui l'envoya l'an 948 à Conſtantinople, en qualité de ſon Ambaſſadeur auprès de Conſtantin *Porphyrogénéte.* A ſon retour, il ſe brouilla avec Bérenger, qui le chaſſa de ſon Evêché; & c'eſt contre lui qu'il écrivit ſon *Antapodoſis*, comme qui diroit *Retribution* ou *Retour.* Il fit un ſecond voyage à Conſtantinople l'an 968, à la priére de l'Empereur Othon, qui l'envoya à Nicéphore *Phocas.* Nous avons les Oeuvres de Luitprand en un volume *in folio*, imprimé à Anvers l'an 1640, avec les Notes du Pére Jérôme de la Higuéra Jéſuite, & de Laurent Ramirès de Prado. On y trouve les ſix livres que Luitprand avoit compoſez de ce qui s'étoit paſſé en Europe, avec la Rélation de ſon Ambaſſade à Nicéphore *Phocas*; mais pour le livre des Vies des Papes qu'on lui attribue, & qui finit à Formoſe, quoiqu'il ait été ſouvent cité par les Centuriateurs de Magdebourg, il eſt certain qu'il n'eſt pas de lui, comme le reconnoiſſent les Doctes, qui ſe moquent avec raiſon, des piéces qu'on a miſes à la fin des Oeuvres de Luitprand, & de toutes ces Chroniques fabuleuſes des Goths, que les Eſpagnols lui ont attribuées. Le ſtyle de cet Auteur eſt dur & ſerré, mais fort & véhément. Son Hiſtoire a déja été imprimée à Bâle l'an 1522. * Sigebert, *de Script. Eccleſ. c.* 5. 27. Trithéme, *in Catal. & in Chron. A. C.* 892. Louïs Clavitel, *in Annal. Cremon.* Bellarmin. Baronius. Voſſius. Poſſevin. Pennot, &c.

LUITSINO ou LUISINO (François) natif d'Udine dans le Frioul, dans le XVI ſiécle, fut auſſi illuſtre par ſon amour pour les Belles Lettres, que par l'intégrité de ſa vie. Le Duc de Parme le choiſit pour ſon Sécretaire; mais il mourut d'une mort précipitée, le ſeptiéme mars 1508, en la 48 année de ſon âge. Muret dit qu'il écrivoit avec beaucoup d'élégance, de ſens & de ſageſſe. Il excelloit dans la Poëſie Latine, ſuivant le témoignage de Grégoire Giraldi. On a de lui *Commentarium in librum Horatii de Arte Poëtica*; *Parergón libri quinque, in quibus tam in Græcis quam in Latinis Scriptoribus multa obſcura loca declarantur*; *De compeſcendis animi affectibus.* * De Thou, *Hiſt. l.* 43. *&c.* Teiſſier, *Eloges des Hommes Savans, tome* 2. *p.* 311. édit. de Hollande, 1715.

LUKEN, ville. *Voyez* LUCKEN.

* LUKOW, ville de Pologne, capitale d'une contrée du même nom dans le Palatinat de Lublin, à peu près au nord de la ville de Lublin, dont elle eſt éloignée d'environ douze lieues.

LULA. *Voyez* LUHLA.

LULLE, Archevêque de Mayence, étoit Diſciple de ſaint Boniface, & lui ſuccéda l'an 754. Il ſe trouva l'an 769 au Concile de Rome, ſous le Pape Etienne III, & mourut l'an 787 ou 788. Les Centuriateurs de Magdebourg lui attribuent des Epîtres qui n'ont pas été publiées. * Serrarius, *Hiſt. Mogunt.* Surius, *tome* 5. Rabanus Maurus. Loup Servat. Cratepolius. Trithéme. Wandelbert. Le Mire, &c.

LULLE (Raimond) originaire de Catalogne, & natif de l'Iſle de Majorque; vivoit ſur la fin du XIII ſiécle, & au commencement du XIV. Il avoit une grande connoiſſance de la Philoſophie des Arabes, de la Chymie & de la Médecine, & s'en ſervit heureuſement pour la compoſition de ſes Ouvrages, qui ſont, *Generales Artium libri*; *Logicales libri*, *Philoſophici*, *Metaphyſici*; *Variarum Artium libri*, *Medicinæ*, *Juris utriuſque*; *Libri ſpirituales prædicabiles*, *Quodlibetici & Diſputationum.* On dit qu'à l'âge de quarante ans, il ſe convertit entiérement; qu'il ſe mit du Tiers-Ordre de ſaint François, qu'il alla prêcher contre les Saraſins en Afrique; & qu'ayant été aſſommé à coups de pierres dans la Mauritanie le 29 mars de l'an 1315, à l'âge de 80 ans, ſon corps fut rapporté à Majorque, & qu'il y eſt honoré comme Martyr.

☞ Quelques Auteurs traitent Raimond Lulle de Magicien; les autres le font paſſer pour Hérétique; & d'autres ſoutiennent, comme nous l'avons dit, qu'il mourut Martyr, & que pluſieurs miracles qui s'opérent à ſon tombeau, ſont un témoignage de ſa ſainteté. Ceux qui l'accuſent d'Héréſie, diſent que l'Evêque de Tarragone ayant trouvé quelques-unes de ſes propoſitions peu conformes à la créance orthodoxe, les condamna par ordre du Pape Grégoire XI, qui lui avoit confié le ſoin de les examiner l'an 1372. On ajoûte que Raimond Lulle ſoutenoit que Dieu a pluſieurs eſſences, & que le Pére a été avant le Fils, &c. Mais divers Auteurs ont pris le change dans cette occaſion, & ont confondu Raimond, dont nous parlons, avec un autre Raimond Lulle, qui ſuit.

LULLE (Raimond) de Terraca, ſurnommé *le Néophyte*, étoit Juif, & ayant reçu le batême, prit l'habit chez les Dominicains d'Aragon. Attaché à ſes anciennes maximes, il judaïſa, & oſa publier ſes penſées extravagantes. Il diſoit qu'en certains cas, on devoit adorer le Démon de l'adoration de latrie; que dans les tourmens on pouvoit renier Dieu de bouche, pourvu qu'on le confeſsât de cœur, & que cette action étoit méritoire; que tout pécheur étoit hérétique; que Dieu aimoit autant le mal que le bien; que la Loi de Mahomet étoit auſſi orthodoxe que celle de Jeſus-Chriſt; qu'il étoit impoſſible d'obſerver aucun précepte divin en cette vie, &c. Toutes ces propoſitions erronées furent examinées devant le Cardinal Pierre Flandrin, & quelques autres Députez du Pape Grégoire XI. * Charles de Bouville, *Vie de Raimond Lulle.* Luc Wadingue, *in Annal. & Biblioth. Min.* André Schot, *in Biblioth. Hiſp.* Bellarmin, *de Script. Eccl.* Bzovius, *in Annal.* Sponde, *A. C.* 1360. *n.* 15. 1397. 12. 13. Oldéric Rainaldi, *A. C.* 1372. *n.* 35.

* LULLE (Antoine) de Majorque, Profeſſeur en Théologie à Dole vers la fin du XV ſiécle, enſeignoit les Belles Lettres à Dole, d'où la peſte l'ayant obligé de ſortir, il ſe retira à la campagne, où il acheva ſon Ouvrage, qui a pour tître, *Sept livres touchant le Diſcours.* C'eſt proprement la Rhétorique d'Hermogéne avec quelques autres préceptes, tirez principalement d'Ariſtote & de Cicéron. On a encore de Lulle *Progymnaſmata Rhetorica.* * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

LULLI (Jean-Baptiſte de) Surintendant de la Muſique de Louïs XIV, Roi de France, natif de Florence en Italie, étoit fort jeune, lorsqu'une perſonne de qualité l'amena en France. Peu de tems après il entra chez Mademoiſelle d'Orléans, puis chez le Roi, où ſa réputation s'augmenta de jour en jour. Jamais homme n'avoit porté ſi haut l'art de jouer du violon: inſtrument qui paroiſſoit plus agréable entre ſes mains, qu'aucun autre de ceux qui plaiſent le plus. L'uſage des *Opéra* n'ayant pas encore été introduit en France, le Roi faiſoit faire tous les ans de grands ſpectacles, qu'on nommoit *Balets*, où il y avoit un corps de ſujet répréſenté par un grand nombre d'entrées mêlées de récits. Lulli ne fit d'abord les airs que d'une partie, mais comme il avoit un génie merveilleux, & qu'il donnoit beaucoup d'expreſſion aux choſes qu'il faiſoit, il compoſoit les entrées dont il faiſoit les airs, & enfin il travailla ſeul aux ballets. Comme le Roi aimoit la Muſique, il eut beaucoup d'eſtime pour Lulli, qui ſe rendit auſſi fort agréable à ce Prince par la beauté de ſon eſprit & par ſes autres qualitez. Les Souverains dont il n'étoit connu que par ſes ouvrages, étoient tellement perſuadez de ſon mérite, que pluſieurs lui ont fait des préſens conſidérables & envoyé leurs portraits. Une ſi haute réputation lui fit donner la charge de Surintendant de la Muſique du Roi. Pendant que les plaiſirs de ſa Majeſté l'occupoient entiérement, Perrin, Introducteur des Ambaſſadeurs auprès de Philippe de France, Duc d'Orléans, frére du Roi, ayant jugé que les *Opéra* pouvoient être introduits en France, en demanda le privilége, & l'obtint. Il fit enſuite une Société avec le Sieur Cambert, Maître de la Muſique de la Reine-Mére Anne d'Autriche, & avec le Marquis de Sourdeac, pour l'exécution de ce deſſein. Cette nouveauté plut au public, & eut aſſez de ſuccès; mais ces intéreſſez s'étant brouillez, Perrin crut avoir un juſte ſujet de ſe plaindre & tranſporta ſon droit de privilége à Lulli, qui l'avoit déja obtenu du Roi. Madame de Monteſpan avoit fait ôter l'Opéra à Cambert pour le donner à Lulli, & Cambert paſſa en Angleterre, où il eſt mort Maître de la Muſique de Charles II. L'*Opéra* parut entre ſes mains avec de nouvelles beautez: de ſorte qu'il

qu'il donna tous les ans jusqu'à sa mort, une piéce de sa composition, avec des applaudissemens continuels. Selon M. de Saint-Evremont, Lulli connoissoit mieux les passions, & alloit plus avant dans le cœur de l'homme que les Auteurs des vers des Opéra qu'il devoit mettre en Musique. Il mourut au mois de mars 1687, âgé de 54 ans, après avoir fait chanter solemnellement un *Te Deum* dans l'église des Feuillans pour rendre graces à Dieu du retour de la santé du Roi. * *Mémoires du tems.*

LULME (Paul) de Bergame, Religieux de l'Ordre de saint Augustin, célébre dans le XV siécle, composa divers Traitez, & mourut à Crémone l'an 1484. * Jacques de Bergame, *Chron. l.* 15. Trithéme, *in Catal.* Vossius, &c.

LUMBIER, ancienne petite ville d'Espagne. Elle est dans la Navarre, sur la riviére de Salazar, environ deux lieues au dessus de Sanguessa. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUMELLO, en Latin *Laumellinum Territorium*, païs dans le Duché de Milan. Il confine vers l'Orient avec les terres de Pavie, vers le midi avec celles de Tortone & d'Alexandrie, vers le Couchant avec le Montserrat, la Seigneurie de Verceil & le Territoire de Casal, & vers le nord avec le Comté de Vigévano & le Territoire de Milan. La capitale en est Valence, & ses villes les plus remarquables sont Mortara, Bremme, Borgofranco, Frescaruolo, Pieve-del-Cairo & Lumello. Cette derniére a donné son nom à tout le païs & se trouve située sur la riviére de Gogna: les Rois Lombards y faisoient quelquefois leur résidence. Les Comtes de Crivelli en sont aujourd'hui possesseurs & le tiennent de la Maison de Lagnasco à laquelle cet endroit a appartenu pendant fort long-tems. * *Schauplatz des Kriegs in Italien, p.* 330. 332. *Diction. Allemand.*

* LUMEN (Jean-Frédéric de) en Latin *Lumnius*, Pasteur des Religieuses d'Anvers que l'on nomme *Beguines*, quitta cette ville à cause des troubles qui y survinrent, & se retira à Liége; mais dès qu'ils furent appaisez, il retourna à son premier poste. On a de lui, *De extremo Dei Judicio; Thesaurus Christiani hominis; Strena Evangelica de Vita & Passione Christi; Elegia de Piaculis Adamiticis.* Il a aussi publié en Flamand; *De la Réformation de la Vie Chrétienne; De la Discipline domestique; De la Vie Chrétienne d'une Vierge; Dialogue touchant sa conversion; De la fuite du monde & de la Course vers le ciel; Exercices Spirituels pour les Religieuses d'Anvers; Méditations par rapport au Sacrifice de la Messe; De l'Origine des Beguines.* Il mourut l'an 1602, âgé de 69 ans. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 502 & 503.

* LUMMITSK ou LUMMITSCH, ville d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, & en particulier dans le Marquisat de Misnie. Elle est située sur la petite riviére de Hana, qui tombe dans l'Elbe au dessous de Neuchwitz. Elle est à l'oueſt de Meissen tirant vers le nord, & en est éloignée d'environ deux lieues. Elle a été brûlée par les Impériaux en 1632, & par les Suédois en 1635.

LUMNIUS. *Voyez* LUMEN (Jean-Frédéric de)

LUMSA, LOMSA, petite ville avec Châtellenie. Elle est dans le Palatinat de Czersko en Pologne, sur la riviére de Narew, à vint & une lieue de la ville de Bielsko vers le Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUN. LUP.

LUNA (Alvarès de) Gentilhomme Espagnol, se mit si avant dans les bonnes graces de Jean II, Roi de Castille, qu'il le gouvernoit absolument. Il abusa de son pouvoir, alluma la guerre dans le Royaume, persécuta les Grands, s'enrichit du bien d'autrui, & reçut de l'argent des Maures, pour empêcher la prise de la ville de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid l'an 1452, à avoir la tête coupée, qu'on exposa pendant plusieurs jours avec un bassin, pour trouver de quoi faire enterrer son corps: ce qui parut étonnant à ceux qui savoient que cet homme avoit aquis par une faveur de plus de trente années, des biens qui égaloient presque les richesses d'un Roi. On assure qu'ayant été curieux de savoir quelle seroit sa fin, il consulta un Astrologue, qui lui dit qu'il mourroit à Cadahalso, qui étoit le nom d'une de ses Terres; ce terme en Espagnol signifie aussi un *échafaut:* ce qui ne fut que trop véritable. * Æneas Silvius, *Descr. de l'Europe, c.* 47. Mariana, *c.* 20. 21. 22.

* LUNA (Elie) Carme de Trapano en Sicile, Docteur en Théologie, étoit sur tout habile dans la Scholastique & dans la Morale. Il se fit admirer par ses prédications dans les principales villes de la Sicile; Après s'être embarqué pour aller à Rome, il eut le malheur d'être pris par les Turcs de Tunis, où il mourut au bout d'un an le 25 novembre 1656. On a de lui, *De Censuris in specie Tractatus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LUNA (Fabrice) Gentilhomme de Palerme, fut un Poëte célébre. Il florissoit vers l'an 1524, & publia diverses Poësies sous le titre de *Silvæ*, & de *Elegiarum & Epigrammatum Libellus.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

* LUNA (Pierre) Sicilien, Docteur en Jurisprudence Civile & Canonique, fut un Avocat renommé de Palerme. Il mourut en 1631, laissant les Ouvrages suivans, *Selecta diversorum illustrium & sapientissimorum Siculorum Consilia decisiva; Allegationes, cum Allegationibus & consiliis ejusdem Petri Lunæ.* * *Gr. Dict. Univ. Holl. Biblioth. Sicula.*

LUNA, bourg d'Espagne, dans le Royaume d'Aragon, à huit lieues de Saragosse vers le nord. On y met communément l'ancienne ville des Vascons, nommée *Forum Gallorum*, quoique Zurita la mette à *Gurrea*, bourg du même Royaume, situé sur le Gallégo, à cinq lieues de Saragosse vers le nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUNA DISTRUTTA, étoit anciennement une ville de la Toscane. On en trouve les ruïnes dans les terres de Gênes, à l'embouchure de la Magra. * Maty, *Diction. Géogr.*

LUND. *Voyez* LUNDEN.

LUNDEN, ville capitale de la Scanie ou Schonen en Suéde, à l'est de Coppenhague. Cette ville est fort déchue de sa grandeur, & commence à tomber dans l'obscurité fatale & presque ordinaire aux villes qui ont été célébres dans l'antiquité... Son église fut érigée en Evêché l'an 1065; sous le régne de Suénon Esthritius, & ensuite en Archevêché qui avoit pour suffragans les Evêchez de Roschild dans la Zélande, d'Ottensée dans la Fionie, de Sleswick, de Ripen, d'Alborg, de Wiborg & d'Arhusen dans le Jutland. Le Roi de Suéde Charles XI y institua une Université en 1668. * Audiffret, *Hist. & Géogr. ancienne & moderne, tome* 1. *p.* 366. de l'édit. de Hollande 1694.

LUNDEN ou LUNDER, petite ville du Duché de Holstein, est dans le Ditmarse, près de l'Eyder, à deux lieues de Fridericksstad vers le midi, & à quatre de Tonningen vers l'orient. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUNDEN (Louïs G.) publia, en 1669; trois livres sur l'Authenticité de l'Ecriture Sainte. Il fit aussi imprimer en 1672 un *Diogéne Laërce.* * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

* LUNDENBERG, contrée du Duché de Sleeswick, vers la côte de la Mer du Nord, dans le territoire de Husum.

LUNDORPIUS (Michel-Gaspard) a continué l'Histoire de Sleidan. On a aussi de lui *Acta publica*, & des Notes sur Pétrone, sous le nom supposé de *George Erhard.* * Dieterieus, *Antiq. Biblioth. partie* 1. *p.* 186.

LUNDY, petite isle sur la côte de Dévon en Angleterre, à quatorze milles Anglois de Hertnes. Elle a deux milles de long, & un de large; mais elle est si bien défendue par les rochers qui l'environnent, qu'elle n'est accessible que par deux endroits. On y voit encore les ruïnes d'un vieux château & la chapelle de sainte Héléne. Elle étoit cy-devant cultivée & habitée, comme celá paroît par de certains fossez qu'on y trouve encore; mais elle n'est habitée présentement que par des oiseaux de mer. Il n'y a point d'arbres, mais seulement quelques brossailles couvertes de la fiente de ces oiseaux. Le malheureux Roi Edouard II, abandonné de ses Sujets, & poursuivi par sa méchante femme, crut pouvoir se cacher en sûreté dans cette triste retraite avec son Favori Spencer. Thomas Delamére, qui a écrit la Vie de ce Prince, dit qu'il y a de bons pâturages, des sources abondantes & un grand nombre d'oiseaux de mer. Il semble qu'elle étoit alors habitée; mais elle ne l'étoit plus du tems de Cambden. Elle est située à l'embouchure de la Saverne, sur la côte qui est au nord-oueſt. * *Diction. Anglois.*

LUNE: c'est la plus basse des sept Planétes. Voici ce qu'en a écrit Lucien. „ Ménippe ayant été transporté un jour dans le „ globe de la Lune, elle l'appella d'une voix claire & féminine, „ & le pria de répréſenter à Jupiter l'impertinente curiosité des „ Philosophes, qui veulent savoir tout ce qu'elle a dans le ventre; & rendre raison de ses divers changemens; car l'un dit „ qu'elle est habitée comme la terre; l'autre, qu'elle est suspendue en l'air comme un miroir; celui-ci, que toute sa lumiére „ est empruntée du Soleil. Enfin ils ne cessent de prendre sa „ mesure, comme s'ils vouloient lui faire un habit. Le même Lucien nous dit en un autre endroit que la Lune est une isle ronde & luisante, suspendue en l'air, habitée, & dont Endymion est le Roi. Apulée appelle la Lune *le Soleil de la nuit; Lunam Solis æmulam, noctis decus*, & dit qu'elle luit au milieu des astres, comme leur Reine; d'où vient qu'Horace a dit, *siderum Regina bicornis.* L'Ecriture dit que Dieu a fait deux grandes flambeaux, l'un pour préſider sur le jour, & l'autre sur la nuit; parce que le Soleil & la Lune nous paroissent les deux plus grands de tous les astres. Aristote nous dit que les peuples respectoient la Lune comme un autre Soleil, parce qu'elle en participe & qu'elle en approche le plus: & Pline nous apprend qu'Endymion passa une partie de sa vie à observer cet astre, d'où prit naissance la Fable, qu'il en étoit devenu amoureux. Vossius montre fort au long, que la Lune est la même que *Venus Uranie* ou *céleste*, qui fut célébre parmi les Assyriens, & dont le culte passa en Phénicie & en Cypre, d'où il se provigna en Gréce, en Afrique, en Italie, & jusques aux nations les plus reculées de l'Europe. Diane étoit aussi la Lune, & le nom de *Diana* semble venir de *Diva Jana.* Aussi appelloit-on le Soleil *Janus*, & la Lune *Jana*, selon Varron, *de Re Rustica, ch.* 37. *Nunquam rure audisti, octavo Janam Lunam*, &c. *Et tamèn quædam melius fieri post octavo Janam Lunam*, &c. On a donné à Diane l'intendance de la chasse, parce que c'étoit la nuit qu'on chassoit, à la faveur des rayons de la Lune. Saint Jérôme dit que Diane d'Ephése étoit répréſentée avec plusieurs mammelles, ce qui est propre à la Lune, qu'on a cru la nourrice commune des animaux. Diane préſidoit aux enfantémens, parce que c'est la Lune qui forme les mois, & qui régle le terme des accouchemens. Voici ce qu'en dit Cicéron, *de Natura Deorum, l.* 2. *Adhibetur ad partus, quod ii matureſcunt aut ſeptem nonnunquam, aut plerumque novem Lunæ curſibus.* Plutarque dit que les champs Elysiens étoient la partie supérieure de la Lune; que l'endroit de cette Planéte, qui est tourné vers la terre, s'appelle *Proserpine* & *Antichthon;* que les Génies & les Démons habitent dans la Lune, & en descendent pour rendre des Oracles, ou pour assister aux jours de Fête; que la Lune ne tourne sans cesse pour se joindre au Soleil, que par un mouvement d'amour pour ce pére commun de la lumiére; & que les ames pures s'envolent vers le globe de la Lune, qui est la même que Lucine & Diane.

A Carrhes en Mésopotamie on tenoit la Lune pour un Dieu, & on l'appelloit ordinairement *Lunus*, & non *Luna.* Voici ce qu'en rapporte Spartien. „ Comme nous avons fait mention du „ Dieu Lunus, *dit-il*, il faut savoir que les Doctes nous ont laissé par écrit, & que les Carrhéniens pensent encore à présent, „ que ceux qui croyent que la Lune est une Déesse, & non pas „ un Dieu, seront toute leur vie esclaves de leurs femmes.

„ Mais que ceux au contraire qui la tiendront pour un Dieu, „ ſeront toûjours les maîtres de leurs épouſes, & ne ſuccombe- „ ront jamais par leurs artifices: c'eſt pourquoi, *continue le mê- „ me Auteur*, quoique les Syriens & les Egyptiens l'appellent „ d'un nom féminin, ils ne laiſſent pas de faire connoître dans „ leurs myſtéres, qu'ils la prennent toûjours pour un Dieu. " Il nous reſte encore à préſent pluſieurs médailles des Nyſéens, des Magnéſiens & de quelques autres Grecs, qui nous font voir la Lune répréſentée ſous l'habit & ſous le nom d'homme, & coëffée d'un bonnet à l'Arménienne.

La Lune fait le tour de ſon cercle d'occident en orient en vint ſept jours, ſept heures, & quarante-une minutes; mais comme pendant ce tems-là le Soleil avance auſſi d'occident en orient, ayant été conjointe à cet aſtre, il faut vint-neuf jours, douze heures, quarante-quatre minutes juſques à la nouvelle conjonction. Le premier de ces termes s'appelle le *mois périodique de la Lune*, & le ſecond le *mois ſynodique*. La Lune eſt un corps ſphérique & opaque, qui n'a d'autre lumiére que celle qu'elle reçoit du Soleil. Ses taches proviennent de l'inégalité de ſa ſurface. On ne ſait point encore ſi elle tourne ſur ſon propre centre. Les Arabes & les Egyptiens lui ont attribué vint-huit maiſons, qui ſont expliquées dans l'*Oedipe* du Pére Kircher. On appelle *phaſes* de la Lune les différentes apparitions de ſa lumiére, ſelon ſa ſituation à l'égard de la terre & du Soleil. On l'appelle nouvelle Lune, quand elle eſt conjointe avec le Soleil; premiére quadrature, lorſqu'elle eſt plus occidentale que le Soleil de quatre-vints-dix degrez; oppoſition ou pleine Lune, lorſqu'elle en eſt à cent quatre-vints degrez; & derniére quadrature, lorſqu'elle eſt plus orientale que le Soleil de quatre-vints-dix degrez. Les Anciens avoient la ſuperſtition de faire de grands cris durant les éclipſes de Lune, & les Romains faiſoient pluſieurs ſons lugubres. * *Antiq. Rom.* Lucien, *Dialogue* intitulé *Icaroménippe*. Les Juifs ont ſouvent rendu des honneurs divins à la Lune. Ils l'appelloient *Meni*, & la *Reine du Ciel*, ils lui dreſſoient des Autels aux carrefours, auprès des portes, & ſur les terraſſes de leurs maiſons. Ils lui offroient des gâteaux, & des vaſes plein de liqueur. * *Jérémie*, *ch.* 7. *v.* 18. Il y a beaucoup d'apparence que les Juifs adoroient auſſi la Lune ſous le nom d'*Aſtarte*, ou d'*Aſtaroth*, ou d'*Aſeroth*. Macrobe & Julius Firmicus diſent que les hommes déguiſez en femmes, & les femmes déguiſées en hommes ſacrifioient à la Lune; & le Rabbin Maimonidès croit que c'eſt là ce que Moïſe a voulu défendre en interdiſant les déguiſemens & les changemens d'habits. On répréſentoit la Lune vétue en homme dans la Syrie, & on voit encore des médailles où elle eſt dépeinte ſous l'habit & la forme d'un homme armé, ayant à ſes piez un coq, & coëffée d'un bonnet à la Phrygienne ou à l'Arménienne. Les Perſans célébrent une Fête qu'ils nomment *Chec-el-Camer*, ou *la Coupure de la Lune*, en mémoire d'un prétendu miracle de Mahomet. Voici comment ils récitent l'Hiſtoire de ce fait. Les *Coreiſtres*, Idolâtres, députérent un jour trente des principaux d'entre eux à Mahomet pour lui dire que s'il étoit vrai qu'il fût un vrai Envoyé de Dieu, il devoit opérer quelque miracle. Mahomet leur dit qu'ils devoient attendre que la Lune fût pleine. Ce jour-là il les mena à la campagne; & leur ayant dit de regarder au Ciel, il leva la main, & d'un mouvement de ſes deux doits il coupa la Lune en deux piéces; dont l'une deſcendit doucement à terre, paſſa à travers la manche de Mahomet, & remonta à ſa ſphére, où elle ſe rejoignit à l'autre. Les Péruviens ſous les Yncas adoroient la Lune comme la femme du Soleil. Le pavillon le plus près du temple du Soleil étoit pour la Lune qu'ils regardoient comme la méré des Yncas & de leurs Deſcendans: c'eſt pourquoi ils la nommoient *Mama Quilla*, la *mére Lune*, mais ils ne lui offroient point de ſacrifices comme au Soleil. Lorſque la Lune étoit en conjonction, ils la regardoient comme morte. * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Chardin, *Voyages*, *tome* 2. *p.* 452. Garcilaſſo de la Véga, *Hiſtoire des Yncas*, *&c. tome* 1. *p.* 198. 312. *&c.*

* L U N E, petite riviére d'Angleterre, dans le Duché d'Yorck. Elle nait vers les frontiéres de la province de Weſtmorland, dans un bois auquel elle donne le nom de *Forêt de la Lune*, & ſe jette dans le Thées un peu au deſſous de la ſource de cette derniére. * Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 169.

* L U N E, riviére d'Angleterre. Beeverell, *Délices d'Angleterre*, *p.* 280, dit qu'elle prend ſa ſource dans le Duché d'Yorck; & *p.* 295, qu'elle ſort des montagnes de Weſtmorland. Quoiqu'il en ſoit, après avoir, dans le Comté de Weſtmorland, arroſé un petit païs auquel elle donne le nom de *Lonſdale*, elle entre dans la province de Lancaſtre, qu'elle traverſe du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt juſques à la ville de Lancaſtre, au deſſous de laquelle elle ſe rend dans la mer.

L U N E, (Montagne de la) en Afrique, entre l'Abyſſinie & le Monomotapa, eſt appellée *Bed* par les gens du païs. Il y a une autre montagne en Portugal, qui eſt nommée *Punta de Luna*, ou *Monte de Sintra*; & par d'autres *Cabo de la Rocca*, ou *Cabo de Rocca Sintra*. La Luna d'Italie, dont Strabon, Pline, Tite-Live, &c. font mention, eſt *Sarzane*, ville & Evêché ſur la côte de Gênes, proche de la Toſcane.

L U N E ou L U N A. *Cherchez* B E N O I T XIII, & G O M E'S D E L U N A.

L U N E, ville, bourg. *Voyez* L U N A.

L U N E B O U R G, ville Anſéatique, avec Duché ſouverain du même nom, dans la Baſſe Saxe, eſt nommée par ſes Habitans *Hertzogthumb von Lunenburg*. Ce païs eſt ſitué entre le Holſtein ou la Holſace, le Brandebourg, le Brunſwik & la Weſtphalie. Lunebourg eſt la capitale du païs, ſur la riviére d'Ilmenow. Elle s'eſt rendue conſidérable depuis l'an 1290 par la ruïne de Bardewik, & eſt aujourd'hui riche & renommée pour les fontaines ſalées qu'on y trouve. Les autres villes de cet Etat ſont, Zell, Ultzen, Dunebourg, Harburg, Gyſhorn, Bardewik, Valſtrode, &c. Les Ducs de Lunebourg ſont de la Maiſon de Brunſwik. *Voyez* B R U N S W I K.

L U N E'G I A N A, petit païs d'Italie, qui a pris ſon nom de la ville de Luna, qui eſt maintenant ruïnée, eſt au Levant de la riviére de Magra, le long de la côte, & eſt diviſé en deux parties. L'occidentale, dont Sarzana eſt la capitale, eſt aux Génois; & l'orientale eſt une partie du Duché de Maſſa. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U N E L, petite ville de France. Elle eſt dans le Languedoc, entre Nîmes & Montpellier, à quatre lieues de la premiére, & à cinq de la derniére. * Maty, *Dict. Géogr.* Il y a eu à Lunel une des plus fameuſes Académies des Juifs en occident. La jeuneſſe venoit y étudier des païs les plus éloignez. Ils y trouvoient non ſeulement des Docteurs habiles; mais auſſi des Docteurs très-charitables. Benjamin de Tudéle, qui y paſſa à la fin du douziéme ſiécle, aſſure que les Docteurs nourriſſoient leurs Ecoliers, & leur fourniſſoient leurs habits pendant tout le tems qu'ils demeuroient dans l'Académie. * Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, *&c. tome* 4. *p.* 1426.

L U N E N, ville de Weſtphalie. *Voyez* L U Y N E N.

L U N E'R A, A L U M E'R A, anciennement *Lucogæus Collis*, montagne de la Terre de Labour, eſt entre Naples & Pouzzol. On dit qu'il y a quantité de ſoufre & d'alun, & qu'il en ſort des fontaines, dont les eaux ſont propres à guérir les bleſſures. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U N E T T E S. *Voyez* S P I N A (Alexandre)

L U N E V I L L E, bon bourg du Duché de Lorraine. Il eſt ſur la petite riviére de Vezouſe, près de la Murte, à ſix lieues de Nancy vers le Couchant. Le Duc de Lorraine y avoit fait bâtir un Palais magnifique qui fut preſque conſumé par le feu le troiſiéme janvier 1719. La perte des meubles, vaiſſelle d'argent & autres bijoux de prix, monta à près de cinq millions. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U P A D I, U L U B A T & L A R T A G O, en Latin *Lopadium*, *Apollonia*, petite ville de la Natolie propre, en Aſie, eſt au midi de la ville de Burſe, ſur la riviére de Lupadi, qui va ſe décharger dans la Mer de Marmara, à Palormi, & qui eſt la même que les Anciens nommoient *Rhyndacus*. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U P A N N A, iſle qui dépend de l'Iſle de Raguſe, proche de celle de Méza. Celle de Lupanna a un port aſſez ſûr, & il y a près de ſept-cens feux. Les Raguſois l'ont embellie de pluſieurs magnifiques bâtimens. On y voit quantité de jardins & de vergers remplis de quantité d'arbres, de figuiers, d'orangers, d'oliviers & de citronniers. Il y a auſſi du vin excellent. * Davity; *Etat de Raguſe*. Th. Corneille; *Dict. Géogr.*

L U P E R C A L E S, certaines Fêtes établies par Evander, que les Romains avoient coutume de célébrer le 15 jour des Calendes de mars, en l'honneur de Pan, Dieu des Paſteurs. Les Luperques étoient deux Sociétez, dont l'une portoit le nom des Fabiens, & l'autre celui des Quintiliens. Depuis, on y ajoûta les Juliens, dont Dion fait mention. Auguſte rétablit ces Communautez, comme nous l'apprenons de Suétone. Ces Prêtres étoient nuds pendant les fonctions de leur miniſtére, ſelon Ovide. Les Lupercales ſe célébrérent juſqu'au tems de l'Empereur Anaſtaſe, ſous le régne de Théodoric en Italie, vers l'an 496, où le Pape Gélaſe les abolit, ſelon le témoignage d'Onuphre & de Baronius. C'eſt à ce ſujet que le même Pontife écrivit un Traité contre Andromachus & les autres Romains qui vouloient qu'on célébrât ces Fêtes. * *Conciles*, *tome* 3. Baronius; *A. C.* 496. *n.* 30 *& ſuiv.* Dion, *l.* 24. Suétone, *in Auguſto*. Plutarque. Varron, &c. Bayle, *Diction. Critiq.*

L U P E R C U S, Auteur Grec, qui vivoit ſous l'empire de Claude II, a rendu ſa mémoire célébre à la poſtérité par la compoſition de divers Ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas. Voſſius fait mention de lui; au ſujet d'un de ſes Traitez Hiſtoriques, où il parloit de l'origine d'Arſinoé en Egypte. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 16.

* L U P E R C U S, à qui Martial écrivit pluſieurs de ſes Epigrammes. * Voſſius, *de Hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 16.

* L U P E R C U S, Martyr Eſpagnol de Sarragoce, qui ſouffrit avec pluſieurs autres en 304. * *Voyez* Prudence, *dans l'Hymne quatriéme des Couronnes.*

* L U P I A N U S, Comte & Maître des Soldats en Orient en 412, ſous Théodoſe *le Jeune*. * Jacobi Gothofredi *Proſopographia Codicis Theodoſiani.*

L U P I C I N (Saint) Ce Saint mérite d'être connu. Il eſt célébre dans les Gaules, & ſur tout dans la province Séquanoiſe, où avec ſon frére Romain il a introduit la vie cénobitique dans le cinquiéme ſiécle. Il ſe maria pour obéïr à ſes parens, mais étant devenu veuf, il quitta le monde & vint joindre ſon frére Romain qui menoit une vie très-auſtére dans le déſert. L'odeur de leur ſainteté leur ayant attiré des compagnons, on bâtit un monaſtére à Condat, & enſuite un ſecond à Laucone à deux lieues de Condat. Après la mort de Romain arrivée à Condat vers l'an 460, Lupicin prit le gouvernement de tous les monaſtéres qu'ils avoient établis, & mourut vers l'an 480, âgé de 80 ans. Il fut inhumé à Laucone. Son culte eſt ancien, & rapporté dans le Martyrologe d'Uſuard. Son chef & la plus grande partie de ſes Reliques furent découverts en 1680. * *Voyez le Supplément de Paris* 1736.

L U P O G L A V O, petite ville de l'Iſtrie, ſituée vers les montagnes de la Véna, à ſix lieues de Saint-Veit vers le Couchant. Elle appartient à la Maiſon d'Autriche. * Maty, *Dict. Géogr.*

* L U P O L D ou L E'O P O L D, Electeur & Archevêque de Mayence, fut premiérement Moine de l'Abbaïe de Fulde, puis Prevôt de l'égliſe cathédrale de Bamberg, & fut enfin élu en

en 1051. Lorsqu'en 1054 l'Empereur Henri III, fit couronner ſon fils Henri IV à Aix-la-Chapelle par Herman, Archevêque de Cologne, Lupold s'y oppoſa, ſoutenant que le droit de couronner les Empereurs & les Rois dans l'Empire, n'appartenoit qu'aux Archevêques de Mayence. Il mourut l'an 1059. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bruſchius, *Vies des Electeurs & Archevêques de Mayence*, en Allemand.

* LUPOLD ou LE'OPOLD, Evêque de Worms, fut élu en 1197, & ſe tint toujours attaché au parti de l'Empereur Philippe qui le fit placer ſur le ſiége de Mayence préférablement à Sigefroy ſon Compétiteur; mais comme il ne put obtenir de Bulles de Rome, il fut obligé de s'en déſiſter. On lança même contre lui les foudres de l'excommunication, & cela le porta aux derniéres extrémitez. Il ravagea l'Archevêché, mais après la mort de l'Empereur Philippe, il fut auſſi privé de l'Evêché de Worms. En 1209, il marcha en Italie avec une petite armée, & fit ſi bien que le Pape le fit rétablir dans l'Evêché de Worms. Lupold commença alors à mener une vie plus réglée, & mourut en 1217. * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bruſchius. Bucelin.

LUPOLD de Bebenberg. *Voyez* LUDOLPHE.

LUPSET (Thomas) de Londres, mourut à Londres le 27 de décembre 1532, âgé de 35 ans. Il eſt Auteur d'un livre ſur la meilleure maniére de régler ſa vie; & d'un autre où il prouve qu'un Chrétien ne doit pas craindre la mort. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LUPUS, Gouverneur d'Alexandrie, donna avis à Veſpaſien des ſoulévemens que les Juifs de la Secte des Sicaires y avoient faits, refuſant avec opiniâtreté de donner le nom de Maître à l'Empereur. Veſpaſien voyant combien cette nation étoit portée à la revolte, commanda à ce Gouverneur de ruïner le temple qu'elle avoit dans la ville d'Onion. Lupus y alla, prit une partie des ornemens, & ſe contenta de le faire fermer. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l. 7. ch. 37.*

LUPUS (Chriſtian ou Chrétien) ou WOLF, comme il s'appelle dans ſa Langue maternelle, Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, né à Ipres le douziéme juin 1612, embraſſa l'état religieux dès l'âge de 15 ans. A peine eut-il achevé à Louvain ſes études de Théologie, qu'on l'envoya enſeigner la Philoſophie à Cologne, où il s'aquit tant de réputation, qu'Alexandre VII, qui pour lors n'étoit encore que Cardinal, Nonce & Légat *à Latere*, dans les Quartiers du Rhin, l'honora d'une amitié particuliére. Lorsqu'Alexandre fut parvenu au Pontificat, il appella le Pére Lupus à Rome, où il lui donna mille marques d'eſtime. Ce Pére paſſa de Cologne à Louvain, pour y enſeigner la Théologie; & s'y appliqua avec tant de ſoin, qu'il employoit tous les jours près de quinze heures entiéres à l'étude. Il fut auſſi envoyé à Douay pour y enſeigner la Théologie, mais peu de tems après il revint à Louvain. S'étant purgé de l'accuſation de Janſéniſme, il reçut le Bonnet de Docteur en 1653. Il exerça enſuite les premiéres charges de ſon Ordre dans ſa province. Le Pape Clément IX voulut alors lui donner un Evêché; avec l'Intendance de ſa Sacriſtie; mais il refuſa conſtamment l'un & l'autre. Dans ſon deuxiéme voyage à Rome, il ne reçut pas de moindres marques d'eſtime d'Innocent XI. Il en obtint un Décret, ſur la pureté de la Doctrine de ſaint Auguſtin, & la permiſſion de l'enſeigner publiquement dans Louvain. En 1677, l'Univerſité de Louvain le députa avec quelques autres à Rome, pour demander au Pape la condamnation de quelques propoſitions relâchées de Morale. Ils agirent ſi bien auprès du Pape Innocent XI, qu'ils obtinrent ce qu'ils demandoient. La condamnation eſt du 29 octobre 1679. Les Papes ne furent pas les ſeuls dont il fut conſidéré; de grands Princes eurent les mêmes ſentimens pour lui; & le Grand-Duc de Toſcane lui fit offrir pluſieurs fois une penſion conſidérable pour l'attirer à ſa Cour. Il a fait des Commentaires ſur l'Hiſtoire & ſur les Canons des Conciles tant généraux que particuliers, pleins d'érudition; & un livre des Appellations au ſaint Siége, dans leſquelles il ſuit aveuglément les ſentimens des Ultramontains. Il a donné un fort long Commentaire en forme de Notes ſur le livre des préſcriptions de Tertullien. Son Traité ſur la Contrition n'eſt pas moins dévot que ſolide; & il a donné un Recueil des Lettres & des Monumens, concernant les Conciles d'Epheſe & de Chalcédoine; la Vie & les Lettres de ſaint Thomas de *Cantorbéry*. Le Pére Lupus mourut le dixiéme juillet de l'an 1681, au commencement de ſa 70 année, après 54 ans de vie religieuſe, & 46 ans de Sacerdoce. On ne ſera peut-être pas fâché de voir ici ſon Epitaphe qu'il compoſa lui-même avant que de mourir.

Hæres peccati, natura filius iræ,
Hic jaceo dignus nomine reque LUPUS.
Indignus, non re, ſed ſolo nomine, Doctor,
Verbis non factis me docuiſſe fleo.
Perdocuiſſe alios & non docuiſſe ſeipſum,
Quid juvat? O Mundi fumus, inane, nihil,
Agne Deus, Patris doctrina, redemptio mundi;
Nunc tibi proſtratum commiſerare reum:
Et Latro & Meretrix gratis tua regna ſubintrant;
Gratia peccatis fiat & iſta meis.

Le Pére Vinance a depuis ſa mort ramaſſé pluſieurs Diſſertations du Pére Lupus, qu'il fit imprimer à Bruxelles l'an 1690. On y trouve des Diſſertations ſur la Probabilité, ſur les Dotes des Religieuſes, ſur la Milice Chrétienne, ſur les Droits & Priviléges des Réguliers, ſur les Proceſſions, &c. On a annoncé dans l'Hiſtoire Littéraire de la République des Lettres, en janvier 1726, une collection de tous les Ouvrages du Pére Lupus, qui avoit été entrepriſe à Veniſe en douze volumes *in folio*. Le jugement qu'on y porte de ce Religieux n'eſt pas avantageux. C'étoit, dit on, un habile homme, mais rempli de préjugez, & opiniâtre à n'en jamais démordre. * *Mémoires du tems.* M. Du Pin, *Bibliothéque des Auteurs Eccleſiaſtiques du XVII ſiécle. Son Eloge* contenu dans ſon papier mortuaire en Latin.

LUQ. LUR. LUS.

LUQUE, riviére. *Voyez* LIXE.

LUQUES. *Voyez* LUCQUES.

LURE, bourg avec une Abbaïe célébre, eſt dans la Franche-Comté, près de l'Ougnon, à huit lieues de la ville de Montbéliard, du côté du Couchant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LURI, ancien bourg de l'Iſle de Corſe, eſt entre la pointe du Cap Corſe, & les villes de Baſtia & de S. Fiorenzo. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LURY, petite ville de France dans le Berry. Elle eſt murée & environnée de foſſez. * *Dict. Univ. de la France.*

LUSACE, province d'Allemagne dans le Cercle de la Haute Saxe, appellée *Lauſnitz* par les Habitans, eſt un beau & grand païs qui a le Brandebourg vers le nord, la Bohéme vers le ſud, la Siléſie vers l'eſt & la Miſnie vers l'oueſt. On la diviſe en Haute & Baſſe & chacune de ces parties porte le tître de Marquiſat. Celui de la Haute Luſace eſt du côté de la Bohéme, au deſſous des riviéres de Sprée & de Neiſſe, appartient preſque entiérement à la branche Electorale de Saxe & comprend les Cercles de Bautzen & de Gorlitz. La Baſſe Luſace, ſituée vers la Marche de Brandebourg, au deſſous des ſuſdites riviéres, appartient preſque toute à la branche de Saxe-Merſburg & comprend les Cercles de Luckau, de Lubben, de Guben, de Calau & de Spremberg, auſſi-bien que la Seigneurie & la petite ville de Dobrelag, &c. Les riviéres de la Luſace ſont, la Sprée, la Neiſſe, la Queiſs, l'Elbe, la Wittge, la grande & la petite Tſchirne, le Pulſſnitz, le Schœps, la Luba, la Laube, & la Ziebe; qui pourvoyent tout le païs d'une grande quantité de poiſſons & d'écreviſſes & qui rendent ſes pâturages très-fertiles. On y entretient une grande quantité de brebis qui fourniſſent les laines dont les draps de Gorlitz ſe font. Ce païs ne manque pas de fruits & l'on trouve dans les montagnes de Lobau & de Konigshayn des diamans qui valent ceux de la Bohéme. Dans la Seigneurie de Moskau de la Baſſe Luſace il y a une mine d'alun. Les Suéves habitoient autrefois ce païs & ils en furent chaſſez par les Eſclavons, environ ſous le régne de l'Empereur Valentinien. Mais comme avec le tems ces peuples Barbares cherchoient à entrer plus avant dans l'Empire, & à s'emparer d'une province après l'autre, le Duc Henri, ſurnommé *le Lion*, s'y oppoſa vigoureuſement, les chaſſa de la Wagrie & du Meckelbourg, & les força à repaſſer l'Oder. Albert Urſus les chaſſa de la Marche de Brandebourg, mais on ne put point les faire ſortir de la Luſace. Les Eſclavons étoient compoſez de pluſieurs autres petits peuples parmi leſquels celui des Sorbes étoit ſur tout renommé, qui s'étoit établi dans la Haute Luſace, dans la Miſnie & dans une partie de la Haute Saxe. La Baſſe Luſace étoit anciennement habitée par les Luſiciens, qui doivent avoir donné leur nom à tout le païs, après que l'Empereur Henri I eut humilié les Sorbes. Cet Empereur érigea divers Marquiſats, afin de tenir en bride ces peuples mal diſciplinez. La place du premier Marquis de la Luſace fut occupée par Géron, Gentilhomme Saxon, qui avoit ſes Terres près du Hartz, & qui fit étrangler dans un repas 30 Princes Eſclavons qui avoient machiné contre ſa vie. Son ſucceſſeur fut ſon beau-frére Chriſtian, iſſu de la famille des Comtes de Wettin & qui mourut en 973. Ditmare ſon fils lui ſuccéda, & eut Géron II, de ſon épouſe Swanehilde, fille de Herman Billinge. Boleſlas II, Duc de Pologne, fit de ſon tems une irruption dans la Luſace & la déſola. Géron réſiſta vigoureuſement, mais il perdit la vie dans une bataille en 1015. Ditmare II, ſon fils, eut le bonheur de voir conclurre une paix entre l'Empereur Henri II, & Boleſlas, Duc de Pologne. Il laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils Othon, le dernier de cette race, qui mourut en 1031, ſelon Albin. Dédon fut enſuite déclaré Marquis de la Luſace & obtint auſſi la Miſnie. Il ſe ſouleva deux fois contre l'Empereur Henri IV, & mourut en 1075. Après ſa mort, l'Empereur donna l'inveſtiture de la Luſace au Duc Uratiſlas de Bohéme, afin de le rembourſer par là des frais de la guerre qu'il avoit ſoutenue. Il y a apparence qu'Uratiſlas ne prit poſſeſſion que de la Baſſe Luſace & que la Haute tomba entre les mains des Polonois. Uratiſlas étant mort, Vipert ſon gendre & Comte de Groitz reçut l'inveſtiture de ce Marquiſat en 1117. Il mourut en 1124, laiſſant Henri ſon fils, qui fut inquiété dans la poſſeſſion de la Luſace par Adelbert, Comte de Saxe; mais en 1131, l'Empereur Lothaire le rétablit dans ſa premiére tranquillité. Henri étant mort ſans héritiers en 1135, Conrad, Comte de Wettin, obtint le Marquiſat & mourut en 1156. Othon ſon fils eut pour ſa part la Miſnie, & Théodoric la Luſace & le Marquiſat d'Ooſterland. Théodoric étant mort, Dédon, le troiſiéme fils de Conrad lui ſuccéda. La Luſace paſſa enſuite de main en main dans la Maiſon de Brandebourg, de Bohéme, & d'Autriche. Cette derniére la donna à George I, Electeur de Saxe pour le dédommager des frais de la guerre de Bohéme. Après ſa mort, George II, ſon ſucceſſeur, eut la Haute Luſace & ſon frére Chriſtian, l'Adminiſtrateur de Merſeburg, la Baſſe Luſace. On imprima en 1718, une Collection *Scriptorum Rerum Luſaticarum, in folio:* on y trouve entre autres la déſcription de la Luſace de Chriſtophle Manlius. * *Chron. Montis Sereni.* Hofmanni *Scriptor. Luſat.* Wittechindus, *in Annal.* Dithmar, *Chronic. Merſeb. l. 2. 5. 7. 8. & alibi. Auctor Chronici Montis Sereni cum appendice.* Lambertus Schaffnab. *ad ann. 1069. & ſeq. item ad ann. 1075.* Langius, *in Chron. Citicenſi. Auctor libelli de Cœnobio Rigaugienſi. Auctor Hiſt. Landgrav. Thuring.* Albin, *Meiſn. Chron.* Dubravius & Balbin, *Hiſt. Bohem.* Peucerus, *in Idyllio*

patriæ. Zeiler, *in Topogr. Luſat.* Sagittarius, *Hiſt. Luſat.* Schurtzfleiſch., *Diſſert. de Luſat. Dict. Allemand.*

LUSARCHE, bon bourg de l'Iſle de France, ſitué dans la France propre, à ſix lieues de Paris du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUSCINIUS (Ottomar) de Strasbourg, floriſſoit en 1520. Il a donné des *Progymnaſmata Græcæ Literaturæ.* Il a traduit en Latin deux Centuries d'Epigrammes Gréques; les Harangues d'Iſocrate à Démonicus & à Nicoclès; & les Sympoſiaques de Plutarque: en quoi il a très-bien réüſſi. On a du même Auteur les Allegories & les Tropologies ſur l'Ancien & ſur le Nouveau Teſtament. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LUSCIUS, Poëte Comique, vivoit du tems de Térence, vers l'an de Rome 551, & 203 avant Jeſus Chriſt. Volcatius Sédigitus lui donne la neuviéme place entre les Comiques. Lilio Giraldi a cru que ce Poëte avoit eu une maiſon à Antioche, bâtie autrefois aux dépens du public, pour un Prince nommé *Antiochus*, qui avoit été en ôtage dans cette ville. Voſſius montre qu'en cet endroit & ailleurs, on a lu fauſſement *Lucius* ou *Lucilius* pour *Luſcius*. * Voſſius, *de Poët. Lat. c.* 1.

LUSCO. *Voyez* LUCKOLUSUCK.

LUSCUS T. ANNIUS. *Voyez* ANNIUS.

* LUSERNE (La) bourg de France dans la Baſſe Normandie, au diocéſe d'Avranches, vers les confins de celui de Coutances. Il eſt au nord-oueſt de la ville d'Avranches, dont il eſt éloigné d'environ quatre lieues.

LUSI. *Voyez* LUZY.

LUSIGNAN. *Voyez* LUZIGNAN.

LUSITANIE, ancien nom du Portugal. *Voyez* PORTUGAL.

LUSO, riviére de l'Etat de l'Egliſe en Italie. Elle naît aux confins du Duché d'Urbin; & après avoir traverſé une partie de la Romagne, elle ſe décharge dans le Golfe de Veniſe, à quelques lieues de Rimini du côté du couchant. Quelques Géographes prennent cette riviére pour le Rubicon des Anciens, qui ſéparoit la Gaule Ciſalpine de l'Italie; & ce ſentiment eſt plus probable que celui des autres, qui prennent cette ancienne riviére pour celle qu'on nomme aujourd'hui Piſatello; parce que Piſatello ſe décharge dans le Savignano, au lieu que le Rubicon ſe déchargeoit dans la mer. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LUSSAC, petite ville de France dans le Poitou. Elle eſt ſur la rive droite de la Vienne, au ſud-eſt de Poitiers, dont elle eſt éloignée d'environ ſept lieues.

* LUSSAC-les-Egliſes, bourg de France dans la Marche. Il eſt ſur la Benaiſe vers les confins du Poitou, au ſud-eſt de Poitiers, dont il eſt éloigné d'environ treize lieues.

LUSSIO & LUSSO, riviére. *Voyez* LIXE.

LUSTRATIONS, cérémonies ſacrées, & eſpéces de ſacrifices, par leſquels les anciens Payens purifioient les maiſons, les villes, les champs, ou les perſonnes ſouillées par quelque crime, par l'infection d'un cadavre, ou par quelque autre impureté. Outre les feux & les parfums, on y offroit auſſi des victimes. Les luſtrations étoient ou publiques ou particuliéres. Les premiéres ſe faiſoient à l'égard d'un lieu public, comme d'un temple ou d'une ville; les autres pour l'expiation d'une maiſon, d'un homme, d'une armée, d'un troupeau. Il y en avoit de néceſſaires, dont on ne pouvoit ſe diſpenſer, comme celles des maiſons en tems de peſte, ou après la mort de quelcun; & d'autres qui ne ſe faiſoient que par une eſpéce de dévotion. Les luſtrations publiques ſe célébroient de cinq ans en cinq ans; on y conduiſoit trois fois la victime autour du temple, de la ville, ou d'un autre lieu; & l'on y brûloit quantité d'excellens parfums. Les Grecs joignoient à ces luſtrations des anathémes, c'eſt à dire, une victime humaine, qu'ils immoloient après avoir fait ſur cet homme toutes les imprécations poſſibles. On appelloit *Ambarvales*, *Ambarvalia*, les luſtrations d'un champ avant que de couper les blez. Celles d'une armée ſe nommoient *Armiluſtres*, *Armiluſtria.* Des Soldats choiſis, couronnez de laurier, conduiſoient trois fois les victimes autour de l'armée rangée en bataille dans le Champ de Mars, & les ſacrifioient enſuite au Dieu Mars, aprés pluſieurs imprécations contre les ennemis: ces victimes étoient une truye, une brebis, & un taureau. Dans les luſtrations des troupeaux, le berger arroſoit ſon bétail avec de l'eau pure, puis brûloit de la ſabine, du laurier, & du ſoufre, & faiſoit trois fois le tour de ſon parc ou de ſa bergerie; enſuite il ſacrifioit à la Déeſſe Palès, avec du lait & du vin cuit, du gâteau & du millet. A l'égard des maiſons particuliéres, on les purifioit avec de l'eau, & avec des parfums compoſez de laurier, de genévre, d'olivier, de ſabine & de choſes ſemblables. Si l'on y ſacrifioit une victime, c'étoit ordinairement un cochon de lait. Ces luſtrations, que l'on faiſoit pour les perſonnes, étoient proprement appellées *des expiations*; & la victime étoit nommée *Piacularis.* Il y avoit encore une eſpéce de luſtration pour les enfans, par laquelle on les purifioit, ſavoir, les filles le huitiéme jour; & les garçons le neuviéme jour après leur naiſſance; & ce jour-là s'appelloit *Luſtricus.* La cérémonie ſe faiſoit avec de l'eau pure, ou avec de la ſalive. Jean Lomeyer a recueilli preſque tout ce qu'on peut dire là-deſſus, dans un Ouvrage intitulé, *De luſtrationibus veterum Gentilium*, imprimé à Utrecht l'an 1681, *in quarto. Voyez* NONDINE. * Macrobe. Feſtus. Aulu-Gelle.

LUSTRE, étoit parmi les Romains, une revue générale de tous les Citoyens & de leurs biens, qui ſe faiſoit par les Cenſeurs, de cinq ans en cinq ans, complets & révolus; en ſorte que le luſtre renfermoit une eſpace de cinq années, au lieu que l'Olympiade n'en contenoit que quatre. Le premier Auteur de cette coutume, fut Servius-Tullius, ſixiéme Roi de Rome, vers l'an 180 de la fondation de cette ville, & 574 avant Jeſus-Chriſt. Mais dans la ſuite des tems il y eut ſouvent de grands intervalles; & ces luſtres ne ſe firent pas tous les cinq ans, comme on le peut prouver par les Faſtes Capitolins, où l'on voit que le cinquantiéme luſtre fut fait l'an de Rome 574, & 189 avant Jeſus-Chriſt. * Tite-Live, Denys d'Halicarnaſſe. Roſin, *Antiquitez Romaines.*

LUSTRICUS-BRUTIANUS, Poëte Romain, dont Pline *le Jeune* fait mention, *l.* 6. *Epiſt.* 22, & Martial, *l.* 4. *Epigr.* 23.

LUSUCK, ville. *Cherchez* LUCKOLUSUC.

LUSY. *Voyez* LUZY.

L U T.

LUTACH, autrefois *Littamum*, étoit anciennement une petite ville du Norique; ce n'eſt aujourd'hui qu'un village du Tirol, ſitué ſur la riviére d'Aycha, environ à quatre lieues de Brunec, du côté du nord. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUTATIUS. *Voyez* LUCTATIUS.

LUTENBERG, bourg du Cercle d'Autriche, eſt dans la Baſſe Stirie, ſur le Muer, vers la Hongrie, & à ſix lieues de Kanyſe. On croit qu'il pourroit être l'ancienne *Lantudum*, petite ville ou bourg de la Haute Pannonie. * Maty, *Diction. Géogr.*

* LUTERBOURG, ville de la Baſſe Alſace, ſur le Luter, au nord-nord-eſt de Strasbourg, dont elle eſt éloignée de neuf à dix lieues.

LUTERBOURG, Abbaïe. *Voyez* LURE.

LUTGARDE ou LUITGARDE, femme de *Charlemagne*, Allemande de nation, aimoit les Belles Lettres, & faiſoit une eſtime particuliére d'Alcuin, comme nous le voyons dans ſes Epîtres. Elle ſuivolt l'Empereur ſon époux à la chaſſe, & dans toutes les occaſions montroit un courage au deſſus de ſon ſexe. Luitgarde mourut à Tours ſans enfans le quatriéme juin de l'an 800, & fut enterrée dans l'égliſe de ſaint Martin. * Eginhard, *Vie de Charlemagne: La Chronique de Tours.* Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généal.* Mézeray, *Hiſt. de France.*

LUTHER (Martin) Religieux, Allemand, naquit à Iſlébe, dans le Comté de Mansfeld, le dixiéme novembre 1483. Son pére avoit nom *Jean* Lotter ou Lauther, & ſa mére *Marguerite* Lindeman. Il changea le nom de ſa famille, prit celui de *Luther*, & fut envoyé pour étudier à Iſlébe, à Magdebourg, à Eyſenach & à Erford, où il fut fait Maître ès Arts en 1503, après ſon Cours de Philoſophie, qu'il acheva à l'âge de 20 ans. Un jour qu'il ſe promenoit hors de la même ville, la foudre tua ſon compagnon à ſes côtez, & cet accident le toucha ſi fort, qu'il fit vœu de ſe faire Religieux. En effet il en prit l'habit à l'âge de 22 ans, dans l'Ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, qui étoient à Erford, & fut fait Prêtre à 24 ans. Il dit ſa premiére meſſe le deuxiéme mai 1507, & continua à la dire réguliérement pendant 15 années de ſuite. Quelque tems après ſon ordination, il enſeigna la Philoſophie aux jeunes Religieux de ſon Inſtitut à Wittenberg, où le Duc de Saxe avoit fondé une Univerſité. Après avoir enſeigné trois ans, on l'envoya à Rome, pour y pacifier quelques diſſenſions qui s'étoient élevées dans ſon Ordre en Allemagne: ce qu'il exécuta avec beaucoup de prudence. A ſon retour il reçut le bonnet de Docteur, fut Profeſſeur à Wittenberg, & faiſant valoir ſon feu d'eſprit, ſa grande mémoire, & ſon éloquence naturelle, ſe fit admirer dans l'Univerſité & dans les égliſes. En 1516, il commença à s'appliquer à l'étude du Grec & de l'Hébreu: il ne pouvoit ſouffrir les Théologiens Scholaſtiques, qu'il commença à combattre, dès l'an 1516, par des Théſes publiques, ſur le franc Arbitre, ſur le Mérite des bonnes œuvres, ſur les Traditions humaines, &c. L'année ſuivante 1517, le Pape Léon X fit publier des Indulgences pour ceux qui contribueroient au bâtiment de l'égliſe de ſaint Pierre à Rome. Cette commiſſion appartenoit aux Auguſtins; & Jean Staupitz, leur Vicaire général en Allemagne, indigné de les voir ſupplantez par les Dominicains, qu'on leur avoit ſubrogez, donna ordre à Luther de prêcher contre les nouveaux Quêteurs. Ce dernier accomplit cet ordre avec une violence extréme; de ſorte que peu de tems après, la querelle s'échauffa & devint publique par des Déclamations, par des Théſes, & par des livres écrits de part & d'autre. Luther avança d'abord des propoſitions douteuſes, puis ſe ſentant preſſé, s'engagea juſques à les ſoutenir dans des ſens condamnez par l'Egliſe Romaine. Depuis ſe voyant menacé, il leva tout à fait le maſque, & fut excommunié par le Pape l'an 1520. La Faculté de Théologie de Paris, & d'autres Univerſitez célébres, le condamnérent: ce qui ne ſervit qu'à l'aigrir de plus en plus. On n'oublia rien dans la ſuite pour le ramener; mais il étoit trop tard. Luther avoit goûté le plaiſir de dire ſes ſentimens ſans contrainte, & avoit déja groſſi ſon parti de pluſieurs Princes ſouverains, pour qui la dépouille des Bénéfices étoit une douce amorce. Avec de tels avantages, il ſe déchaîna contre l'Egliſe Romaine, & ne garda point de modération dans ſes Ecrits. Le Duc de Saxe lui donna pour retraite le château de Wardberg ou Wardpurg, juſqu'à ce que l'Empereur Charles-*Quint* fût ſorti d'Allemagne. Ce fut en ce lieu, auquel il donnoit le nom d'*Iſle de Pathmos*, qu'il employa ſon tems à répandre par tout ſes Ecrits. L'an 1524, il quitta tout à fait l'habit de Moine; & l'année ſuivante il ſe maria à *Catherine* de Bore, & l'épouſa publiquement le onziéme juin 1525. Enſuite il publia ſes ſentimens avec de nouveaux progrès, & les répandit dans tout le Septentrion. Ce Docteur mourut à Iſlébe le 18 février 1546, âgé de 63 ans. Il eut trois fils, *Jean*, *Martin* & *Paul*; & laiſſa divers Ouvrages, que ſes Sectateurs ont recueillis avec grand ſoin. On ne peut nier qu'il n'ait eu un grand feu d'eſprit & quelque érudition; mais c'étoit un homme rempli de vanité, quoique Melchior

chior Adam & d'autres ayent voulu nous le répréſenter comme un homme retenu & modéré: qualitez qui lui ont été diſputées par M. Claude, dans la Défenſe de la Réformation, & par le plus grand nombre des Réformez. Luther a compoſé pluſieurs Ouvrages, qui ont été imprimez en 1545, à Wittenberg en pluſieurs volûmes *in folio*. *Voyez* LUTHE'RANISME. * Cochlæus, *de Act. & Script. Lutheri.* Lindan, *in Dubit.* Surius, *in Comment.* Pratéole, *de Hæreſ.* Ulemberg, *in Vita Lutheri.* Florimond de Raimond, *de Orig. Hæreſ. l.* 1. Sponde, *in Annal. &c.* Hunnius. Seckendorf, *Hiſt. Luther.* Melchior Adam.

Pendant que le Concile de Trente étoit aſſemblé, Luther fut invité par les Comtes de Mansfeld à venir régler quelques différens qu'ils avoient entre eux touchant des terres & des héritages. Il ne voulut pas ſe refuſer aux Seigneurs ſous la domination deſquels il étoit né. Ce fut là qu'il tomba malade peu de tems après ſon arrivée. La veille avant ſa mort, ſoupant avec ſes trois fils, quelques uns de ſes amis & Juſte Jonas, il traita cette queſtion, ſi l'on *ſe reconnoîtroit dans la vie à venir*, & conclut pour l'affirmative. Il exhorta enſuite les Aſſiſtans à prier Dieu en faveur de la Réformation que le Pape & le Concile machinoient de renverſer; & ayant par diverſes priéres recommandé ſon ame à Dieu, il s'endormit tranquillement & paſſa de cette vie dans l'autre ſans émotion. Les Comtes de Mansfeld vouloient le faire inhumer; mais l'Electeur ordonna qu'il fût porté honorablement à Wittenberg où cinq jours après il fut enterré. „ Luther, *dit M. Baſnage*, étoit d'un tempérament vif, la perſé„ cution qu'on lui fit, acheva de l'aigrir. Il crut être en droit „ de bleſſer par ſes paroles ceux qui faiſoient de violens efforts „ pour lui arracher l'honneur & la vie. Il eut des défauts com„ me les grands hommes en ont. Peut être même que le ſuccès „ ineſpéré de ſon entrepriſe lui enfla trop le cœur, & cette fier„ té jointe à la barbarie de ſon ſiécle, le jetta quelquefois dans „ l'emportement; mais il conſerva toûjours cette dévotion qu'il „ avoit ſentie dès ſa premiére jeuneſſe. Il eut un zéle ardent „ pour la gloire de Dieu & pour le rétabliſſement de l'Egliſe, & „ une fermeté d'ame qui ne fût point ébranlée par les plus „ grands périls. Quoiqu'il ſe regardât comme le premier Réfor„ mateur, il ne laiſſoit pas d'écouter les avis modérez de Mé„ lanchthon; ce qui a fait dire, que ſi la mort n'avoit pas ravi „ trop promtement ce grand homme, toutes les Egliſes Proteſtan„ tes n'auroient plus aujourd'hui qu'une même foi & une même „ doctrine ſur le dogme important de l'Euchariſtie. " La plupart des médiſantes, dit M. Bayle, qu'on a répandues contre Luther, ſont fondées ſur quelques paroles d'un livre publié par ſes amis, auſquelles on donne un ſens très-malin, & fort éloigné du ſens de ce Miniſtre. Ce livre eſt les *Sermones Menſales*, ou les *diſcours de table*, qui fut publié en 1571; par *Henri Pierre Rebenſtok*, Miniſtre d'Eiſcherheim. Pendant que les troupes de Charles-*Quint* ſéjournérent à Wittenberg en 1547, il y eut un Soldat qui donna deux coups de poignard à l'effigie de Martin Luther dans l'Egliſe du château. L'Empereur défendit ſous peine du dernier ſupplice d'attenter au tombeau de ce Docteur, & il répondit aux Eſpagnols qui vouloient déterrer ſes os & les brûler, „ Je n'ai „ plus rien à démêler avec Luther, il a déſormais un autre Juge, „ dont il ne m'eſt pas permis d'uſurper la juriſdiction. Sachez que „ je fais la guerre non pas aux morts mais aux vivans; qui ont en„ core les armes en main contre moi. La vie de Luther par les médailles, publiée l'an 1699, contient une infinité de particularitez & indique un nombre infini d'Auteurs qui ont parlé de cet illuſtre perſonnage. * Sleidan; *l.* 16 ſur la fin. Baſnage, *Hiſt. de la Religion des Egliſes Réformées, &c. tome* 3. *p.* 66, *&c.* Bayle; *Dict. Crit.* quatriéme édition. Sculteti *Annales, &c.* Gérard Brandt, *Hiſt. de la Réformation, &c. tome* 1. *p.* 14. *&c.*

Les Sectateurs de Luther, dits LUTHE'RIENS, profeſſent ſa doctrine. Luther rejettoit quelques livres Canoniques; & donnoit le nom d'impoſtures à toutes les Sciences ſpéculatives. De tous les Sacremens de l'Egliſe Romaine, il n'admettoit que le Batême & l'Euchariſtie; encore ſoutenoit-il que le premier n'efface point le péché; que la confirmation n'eſt qu'une ſimple cérémonie eccléſiaſtique; & que dans l'Euchariſtie, le pain & le vin reſtent avec le corps & le ſang de Jeſus Chriſt après la conſécration; mais que ce corps & ce ſang n'y ſont que dans l'uſage. Il attaquoit la Meſſe; ſoutenoit que ce n'eſt point un ſacrifice, & qu'il ne peut y avoir de propitiation; combattoit la pénitence & la confeſſion; & rejettoit par le même eſprit de réforme, les Indulgences, le Purgatoire, les Images, &c.

Outre cela Luther nioit le Libre Arbitre, ſoutenant que tout ſe fait par néceſſité. Il croyoit que toutes les actions d'un homme qui a commis un péché, ſont des crimes; & conſidéroit comme des vices les vertus mêmes des Philoſophes. Selon lui, les Conciles peuvent errer, & leurs déciſions ne peuvent faire de loi; il n'y a point de ſubordination entre les Prêtres & les Evêques; le nom & l'autorité du Pape eſt le régne de Babylone & de l'Antechriſt; avec la foi, les péchez ne nous ſont point imputez; la juſtice n'eſt point une production de Dieu en nous, ni inhérente, mais ſeulement par la même foi la juſtice de Jeſus Chriſt nous eſt imputée. De ce principe il tiroit de mauvaiſes concluſions, ſavoir, qu'un Fidéle ne peut être damné, quand même il le voudroit; qu'il n'y a point d'autre péché que celui de l'infidélité; que les commandemens de Dieu ſont abſolument impoſſibles; & que toute la doctrine du Nouveau Teſtament n'eſt qu'une ſimple exhortation, ſans qu'on puiſſe établir aucun précepte ſur l'Evangile. Ce Docteur improuvoit les jeûnes de l'Egliſe Romaine, l'abſtinence des viandes, les vœux monaſtiques, & le célibat des perſonnes conſacrées au ſervice divin. Il enſeignoit d'autres points de doctrine que les Luthériens défendent. Ils ſe ſont ſéparez en divers partis. Ainſi ils ont ceux qu'ils ont appellez *Luthéro-Papiſtes*, parce qu'ils ſe ſervoient d'excommunication contre les Sacramentaires. Les autres qui ont voulu mêler les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Oſiander, ont été nommez *Luthero-Zuingliens*, *Luthero-Calviniſtes*, & *Luthero-Oſiandriens*. Ils ont auſſi les *Confeſſioniſtes*, *Mols-Lutheriens*, *Demi-Lutheriens*, & divers autres partis, dont nous parlerons ailleurs. Mais il faut remarquer que ce ne ſont pas là des Sectes proprement dites, mais des titres que les Théologiens de la même Communion ſe donnent, ſuivant les différentes opinions particuliéres que quelques uns avancent. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'ils conviennent tous en ce point, de combattre l'Egliſe Romaine, & de rejetter tout ce qui vient du Pape. Pendant les guerres de Religion du XVI ſiécle, ils prirent cette deviſe, *Plutôt Turc que Papiſte.* * Les Curieux conſulteront les Ecrits des Cardinaux Bellarmin, du Perron, de Richelieu & de Bérulle; Florimond de Raimond; Sponde; Louïs-à-Caſtro; Sandére; Prateau ou du Preau; Génébrard; Surius; Gautier; Eckius; Cochlæus, &c.

LUTHER (Paul) fils de Martin Luther, dont l'article précéde, naquit à Wittenberg en 1533. Après avoir étudié le Grec & le Latin ſous Vite Winshemius & Philippe Mélanchthon, il embraſſa l'étude de la Médecine, dont il fut créé Docteur à Wittenberg en 1557. Il paſſa enſuite à Iéne & y fit des leçons. Peu de tems après il fut nommé Médecin de Jean-Frédéric, Duc de Weimar. Il entra dans la même qualité au ſervice de Joachim II, Electeur de Brandebourg en 1567. Après la mort de celui-ci il fut appellé auprès d'Auguſte, Electeur de Saxe, qui récompenſa richement ſes découvertes chymiques; car Paul Luther fut le premier qui introduiſit l'*Unguentum ex nitro; Magiſterium perlarum; aurum potabile, &c.* Cet Electeur étant mort, Luther demeura auprès de *Chriſtian* I; mais comme il parla un peu trop librement contre ceux qui vouloient diſtinguer la doctrine de Mélanchthon de celle de Luther, on le calomnia tellement qu'il fut congédié en 1589. Après cela il vécut pendant quelque tems à Leipſic, juſques à ce que Guillaume-Frédéric, l'Adminiſtrateur de l'Electorat, le choiſit pour ſon Médecin. Il mourut en 1593. * Dreſſeri *Oratio de Paulo Lutbero.* Freherus. *Dict. Allemand.*

LUTHE'RANISME, Doctrine de Luther, ou de ſes Sectateurs. Voici quelle en fut l'origine. Dans le commencement du XVI ſiécle, l'Egliſe Romaine jouïſſoit d'une profonde paix, & toutes les Puiſſances de l'Europe reconnoiſſoient l'autorité du ſaint Siége, lorsque Luther ſe ſouleva contre elle. Ce fut à l'occaſion des Indulgences que le Pape Léon X accorda en l'année 1517, à ceux qui contribueroient aux dépenſes néceſſaires pour achever le ſuperbe édifice de la Baſilique de ſaint Pierre à Rome. On dit que ce Pape donna d'abord à la Princeſſe Cibo, ſa ſœur, ce qui reviendroit de ces Indulgences qu'on publieroit dans la Saxe; & que l'on mit enſuite le profit de ces Indulgences en parti, les affermant à ceux qui en donneroient le plus. Alors il arriva que ces intéreſſez voulant non ſeulement ſe rembourſer; mais auſſi s'enrichir dans ce parti, choiſirent des Prédicateurs d'Indulgences, des Quêteurs & des Commis propres à leur deſſein: ce qui cauſa un grand ſcandale. Le Pape avoit adreſſé ces Indulgences au Prince Albert, frére de l'Electeur Joachim de Brandebourg, & Archevêque de Mayence, pour les publier en Allemagne. Ce Prélat donna cette commiſſion à Jean Tetzel, Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique, & Inquiſiteur de la Foi, lequel y employa pluſieurs Religieux de ſon Ordre, qui ſans être avouez de leurs Supérieurs, exaggérérent tellement la valeur des Indulgences; qu'ils donnerent occaſion au peuple de croire qu'on étoit aſſûré de ſon ſalut, & de délivrer les ames du Purgatoire, auſſi-tôt que l'on avoit payé les lettres, qui témoignoient qu'on avoit gagné ces pardons. D'ailleurs les Commis de ces Partiſans; qui avoient traité du profit des Indulgences, diſſipérent publiquement une partie de cet argent, par des deſordres ſcandaleux. Ce fut de là que Jean Staupitz, Vicaire général des Auguſtins en Allemagne, prit occaſion de ſe déclarer contre cet abus, ſoit qu'il en fût véritablement touché, ſoit qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit préféré les Dominicains aux Religieux de ſon Ordre, qui avoient eu auparavant l'emploi de prêcher les Indulgences en Saxe. Dans ce deſſein, il ſe ſervit de Martin Luther, qui étoit un des plus ſavans Religieux de ſon Ordre; & même d'entre les Docteurs de l'Univerſité de Wittenberg. Luther monta en chaire, & déclama terriblement contre les Quêteurs & les Prédicateurs d'Indulgences. Enſuite il attaqua les Indulgences mêmes, qu'il diſoit n'être bonnes que pour les lâches Chrétiens, qui veulent s'exemter de faire de bonnes œuvres & des fruits d'une véritable pénitence. La veille de la Touſſaints, il fit afficher aux portes de l'égliſe de Wittenberg des Théſes, contenant quatre-vint-quinze propoſitions, non pas, diſoit-il, pour les ſoutenir comme véritables, mais ſeulement pour les examiner dans une diſpute réglée, afin de s'éclaircir de la vérité. Il y en avoit, contre le thréſor de l'Egliſe, contre la valeur des Indulgences, & contre la puiſſance du Pape. C'eſt pourquoi Jean Tetzel, Dominicain, leur en oppoſa cent ſix autres, qu'il publia à Francfort ſur l'Oder: il fit même brûler, comme Inquiſiteur de la Foi, celles de Luther; dont les Diſciples, pour venger leur Maître, brûlérent auſſi publiquement à Wittenberg celles du Dominicain. Ce fut là comme le ſignal de la guerre qui s'éleva depuis, non ſeulement entre les Dominicains & les Auguſtins, mais auſſi entre les Catholiques & le parti Luthérien, qui commença dès-lors à ſe former contre l'égliſe Romaine.

L'an 1518; le fameux Docteur Eckius, Profeſſeur en Théologie à Ingolſtad, & Sylveſtre Priéras, Dominicain, Maître du Sacré Palais, écrivirent contre les Théſes de Luther, lequel fit un Traité contre les autoritez de l'Ecriture-Sainte & des Péres, dont ils ſe ſervoient pour appuyer leurs propoſitions. Il envoya ce Traité à Jérôme, Evêque de Brandebourg, ſon Prélat diocéſain, & au Pape Léon, avec des lettres, où il proteſtoit qu'il étoit prêt de recevoir le jugement de ſa Sainteté ſur cette

doctrine. Mais Jacques Hoochſtraten, Inquiſiteur Dominicain, & homme très-violent, exhorta le Pape à n'employer contre un ſi méchant homme que le fer & le feu, pour en délivrer au plutôt le monde. Prieras fit un Ecrit rempli d'exceſſives exaggérations ſur la puiſſance du Pape, dont il parla en des termes que Rome même n'approuvoit pas: ce qui donna lieu à Luther de rendre cette autorité odieuſe aux Allemands. Cependant comme on pourſuivoit à Rome l'accuſation qu'on avoit intentée contre Luther, dont la doctrine étoit manifeſtement contraire à celle de l'Egliſe Romaine, le Pape le cita pour comparoître dans ſoixante jours à Rome devant les Juges qu'on lui aſſigna, qui furent, Jérôme de Genatiis, Evêque d'Aſcoli, Auditeur de la Chambre Apoſtolique, & Sylveſtre Priéras, Maître du Sacré Palais. Mais à la Priére du Duc de Saxe & de l'Univerſité de Wittenberg, le Pape conſentit que la cauſe s'examinât en Allemagne; & commit pour en juger, le Cardinal Cajétan ſon Légat, qui étoit alors à Ausbourg. Luther comparut devant le Légat, avec un Notaire & quatre Sénateurs d'Ausbourg, en préſence deſquels il fit ſa proteſtation, qu'il n'avoit rien avancé que par maniere de diſpute; qu'il ſe ſoumettoit au jugement de l'Egliſe Romaine, & qu'il étoit prêt de s'en tenir à ce qu'en jugeroient les Univerſitez de Bâle, de Fribourg & de Louvain, & ſur tout celle de Paris. Le Légat lui ordonna de ſe retracter, ſur peine des cenſures eccléſiaſtiques, & lui défendit de ſe plus préſenter devant lui, s'il n'obéïſſoit. C'eſt pourquoi Luther fit afficher de nuit ſon appel au Pape, & ſe retira promptement à Wittenberg. Depuis voyant bien qu'on le condamneroit à Rome, il réſolut de prévenir le Pape, en faiſant une nouvelle proteſtation juridique, par laquelle il déclaroit qu'encore qu'il fût prêt de ſe ſoumettre au jugement du Pape bien inſtruit, il appelloit néanmoins au Concile Général de tout ce que le Pape pourroit ordonner contre lui, parce que tout Pape qu'il étoit, il pouvoit errer.

Au commencement de l'année ſuivante 1519, après la mort de l'Empereur Maximilien I, l'Electeur de Saxe, qui protégeoit Luther, devint le maître, en qualité de Vicaire de l'Empire pendant l'interrégne, dans toute cette partie de l'Allemagne, où l'on ſe gouvernoit ſelon les loix & les coutumes de Saxe. Ce changement rendit Luther très-puiſſant: de ſorte que l'on ne parloit plus de lui que comme d'un homme envoyé de Dieu, pour remédier aux deſordres & aux abus que l'on diſoit s'être gliſſez dans l'Egliſe Romaine. Le Nonce Charles Miltiz, que le Pape envoya alors au Duc de Saxe, pour lui porter la roſe ſolemnellement bénite, ſelon la coutume, le quatriéme Dimanche de Carême, traita Luther avec beaucoup de douceur, par une politique contraire à celle du Cardinal Cajétan, qu'on accuſoit à Rome d'avoir agi envers lui avec trop de ſévérité; mais il n'avança rien par cette conduite; & tout ce qu'il put gagner ſur Luther, fut qu'il écrivit au Pape une lettre de ſoumiſſion, où néanmoins il ajoûtoit en termes reſpectueux, qu'il ne ſe retracteroit jamais qu'on ne lui eût montré qu'il avoit failli. Au mois de juin de la même année 1519, ſe fit la célébre Diſpute entre le Docteur Eckius, Luther & Carloſtad, à Leipſic dans le château du Duc George de Saxe, couſin germain de l'Electeur, en préſence de ce Duc, de ſes Conſeillers, du Magiſtrat, des Docteurs & des Bacheliers de l'Univerſité, & d'une infinité de gens accourus des villes circonvoiſines. On convint que l'on s'en rapporteroit aux Univerſitez d'Erford & de Paris, auſquelles on envoyeroit les Actes de cette Diſpute, pour en juger. On diſputa ſur le libre Arbitre, ſur le Purgatoire, ſur les Indulgences, ſur la Pénitence, & ſur la Primauté du Pape. Chacun des deux partis s'attribua la victoire; mais il eſt certain que le Duc George demeura plus ferme que jamais dans la foi Catholique; & qu'outre les Univerſitez de Louvain & de Cologne, celle de Paris que Luther avoit acceptée pour Arbitre de ſa doctrine, le condamna quelque tems après. Luther devenant plus ferme de jour en jour, envoya au Pape, l'an 1520, ſon livre *de la Liberté Chrétienne*, laquelle il réduit à la ſeule foi, qui ſelon lui, nous juſtifie, nous ſauve ſans le ſecours des bonnes œuvres, & nous délivre de la captivité des traditions & des loix des hommes, & ſinguliérement de celles des Papes, qui tyranniſent, dit-il, le peuple de Dieu. Il nia enſuite l'autorité de l'Egliſe Romaine dans un livre Allemand, qu'il adreſſa à l'Empereur & à la Nobleſſe Germanique. Il s'éloigna auſſi de la doctrine de l'Egliſe Romaine, touchant les Sacremens, dans ſon livre Latin *de la Captivité de Babylone*. Le Pape ayant appris par ſes Légats & par le Docteur Eckius, qu'un ſi grand mal, auquel on avoit tâché inutilement de remédier depuis près de trois ans, ne ſe pouvoit guérir par les voyes de la douceur, ſe réſolut enfin d'en venir au dernier reméde dont l'Egliſe s'eſt toûjours ſervie dans une pareille occaſion. C'eſt pourquoi il fit ſa Conſtitution du 15 juin, par laquelle il condamne 41 propoſitions tirées des livres de Luther, lui donne 60 jours pour ſe retracter, & 60 jours pour envoyer à Rome ſa retractation en bonne forme; faute de quoi, ce tems expiré, il le déclare excommunié, & défend à qui que ce ſoit de le protéger, ſous peine d'encourir la même cenſure. Eckius fut déclaré Nonce, pour porter cette Bulle en Allemagne, & principalement au Duc de Saxe & à l'Univerſité de Wittenberg, avec des lettres de ſa Sainteté, qui les exhortoit à la faire publier. Pendant que le Duc & l'Univerſité différoient de concert, Luther appella de nouveau du Pape au Concile, & écrivit contre la Bulle avec beaucoup de feu, appellant Antechriſt l'Auteur de cette Bulle. Il fit plus; car pour ſe venger de ce qu'on avoit brûlé ſes livres à Rome & en quelques villes de Flandre & d'Allemagne, il fit dreſſer un grand bûcher hors des murailles de Wittenberg, & ſuivi de toute la ville qu'il avoit invitée à ce ſpectacle, & de pluſieurs Docteurs, il y fit jetter le Décret de Gratien, les Décretales des Papes, les Clémentines & les Extravagantes, par deſſus tout, la Bulle du Pape, puis il y mit le feu lui même, en criant de toute ſa force, *parce que tu as troublé le Saint du Seigneur, que tu ſois livré au feu éternel.* Cet exemple fut ſuivi par les Diſciples de Luther dans quelques autres villes, & même dans Leipſic, où le Duc George, quoique bon Catholique, n'oſa s'y oppoſer, parce que Luther s'étoit rendu trop puiſſant dans la Saxe.

L'Empereur Charles-*Quint* ſe déclara contre Luther, & écouta favorablement le Nonce Jérôme Aléandre, qui lui demanda deux choſes; l'une, qu'après qu'on auroit publié la Bulle du Pape contre Luther, il en fît brûler les livres; & l'autre, qu'il fît un Edit Impérial, pour exterminer de l'Empire & cette Doctrine & ſon Auteur. Charles-*Quint* commanda auſſi-tôt que ces livres fuſſent brûlez dans ſes Etats du Païs-Bas, comme ils le furent auſſi dans les villes des trois Electeurs eccléſiaſtiques, ſavoir, des Archevêques de Tréves, de Mayence & de Cologne. A l'égard de l'Edit, il jugea à propos d'attendre juſques à la Diéte de Wormes; parce que le Duc de Saxe s'étoit ouvertement déclaré en faveur de Luther, auſſi bien que l'Electeur Palatin & la plupart des Gentilshommes, qui étoient attirez à ce parti par l'eſpérance de profiter de la dépouille des riches monaſtéres & des grands Bénéfices que ce Réformateur prétendoit leur abandonner: de ſorte qu'il y avoit lieu de croire que l'on n'obéïroit pas à l'Edit Impérial avant cette aſſemblée des Etats de l'Empire. Lorsqu'on la tint l'an 1521, le Nonce Aléandre y fit une belle Harangue, après laquelle le Duc de Saxe dit qu'il falloit entendre Luther dans cette même aſſemblée. L'Empereur y conſentit, & envoya un Héraut d'armes, avec un ſauf-conduit à Luther, qui ſe rendit à Wormes le 16 avril. Là il fit ſa harangue, & dit en ſubſtance, qu'il avoit compoſé des livres de pluſieurs ſortes; les uns ſur les matiéres de la foi & de la piété chrétienne, dont il ne pouvoit ſe retracter ſans impiété; les autres contre les Décrets, la doctrine, les abus & l'uſurpation des Papes, qui tyranniſoient les Chrétiens & que ſe dédire de ce qu'il avoit écrit ſur cela, ſeroit manifeſtement trahir l'Evangile; qu'il en avoit enfin écrit pluſieurs contre quelques particuliers, qui avoient entrepris de combattre ſa doctrine, & qu'il étoit tout prêt de la ſoutenir, comme auſſi de ſe retracter, au cas qu'on lui fît voir par la parole de Dieu, & non par celle des hommes, qu'il avoit erré. Comme on vit qu'il ne vouloit s'en tenir ni aux déciſions des Conciles, ni aux Décrets des Papes, l'Empereur lui fit faire commandement le 26 avril de ſortir de Wormes, & lui donna vint-un jours pour ſe retirer en lieu de ſûreté; & un mois après il fit publier dans la grande égliſe, en préſence de tous les Princes, ſon Edit Impérial, qui mit Luther au Ban de l'Empire, comme un Schiſmatique & un Hérétique déclaré; défendant à toutes perſonnes de le protéger, ni lui, ni ſes complices. Mais cet Edit ne fut pas exécuté comme l'Empereur le prétendoit; car le Duc de Saxe donna des ordres ſecrets pour conduire Luther dans le château de Wardberg, ſitué ſur une haute montagne, dans un païs fort déſert, auprès d'Alſtad, où il fut caché plus de neuf mois, & fort ſplendidement traité, ſans que l'on ſût où il étoit. Ce qui empêcha le plus l'exécution de l'Edit Impérial, fut que l'Empereur ſe vit obligé de s'en retourner en Eſpagne: car alors les deux grands Protecteurs de Luther, le Duc de Saxe & le Comte Palatin, étant tous deux Vicaires de l'Empire en Allemagne, employérent toute leur autorité pour protéger les Luthériens. Luther de ſon côté travailloit inceſſamment dans ſa ſolitude, qu'il appelloit ſon *Iſle de Pathmos*, & animoit ſes Sectateurs par quantité de nouveaux livres; car ce fut là qu'il écrivit ſes Traitez contre la Confeſſion ſecrette, contre les Meſſes privées, contre les Vœux monaſtiques, & contre le Célibat des Eccléſiaſtiques, & quelques autres livres. où il tâche d'établir ſes ſentimens. Il eut dans ce tems-là bien du chagrin d'apprendre que la Faculté de Théologie de Paris, au jugement de laquelle il s'étoit ſoumis, avoit le 15 avril, condamné ſa doctrine en plus de cent propoſitions tirées de ſes livres, comme ſchiſmatiques, hérétiques, impies & blaſphématoires. Il ſut auſſi que Henri VIII Roi d'Angleterre avoit envoyé au Pape Léon le Traité qu'il avoit fait pour la défenſe des ſept Sacremens, contre ſon livre de la *Captivité de Babylone*. Alors il fit ſa réponſe à la Cenſure de la Faculté de Théologie de Paris, & éclata en invectives contre ces Docteurs; leſquels il reconnoiſſoit auparavant pour les Maîtres de la véritable Théologie. Il répondit auſſi au Roi d'Angleterre, mais d'une maniére trop emportée. Pendant que Luther étoit enfermé dans ce château, d'où le Duc de Saxe ne vouloit pas qu'il ſortît pour paroître en public, de peur d'offenſer l'Empereur qui l'avoit proſcrit, Carloſtad, Archidiacre de Wittenberg, ſe voulut faire chef de parti l'an 1522, & alla accompagné d'une troupe de jeunes gens, dans l'égliſe de tous les Saints, où il briſa les Crucifix & les images, & renverſa les autels. A cette nouvelle, Luther ſortit de ſa ſolitude, & accourut à Wittenberg, où il traita Carloſtad d'Hérétique & d'Iconoclaſte; diſant que les images, à la reſerve de celles de la divinité, étoient permiſes, & qu'il étoit bon de les avoir, ſur tout celles de Jeſus Chriſt. Carloſtad entreprit enſuite de nier la réalité du corps & du ſang de Jeſus Chriſt au ſaint Sacrement de l'Euchariſtie: ce qui irrita tellement Luther, que celui-ci le fit bannir par le Duc de Saxe. Enſuite Luther publia ſon livre contre tout l'Ordre eccléſiaſtique, & principalement contre les Evêques. Il eut même la hardieſſe d'oppoſer à la Bulle *in cœna Domini* (dans laquelle le Pape l'avoit excommunié) une Bulle de ſa façon, qu'il nomma *la Bulle de la Réformation du Docteur Luther*, où il dit que tous ceux qui obéïſſent aux Evêques, & qui les protégent, ſont les Miniſtres de Satan. Ce fut en ce même tems qu'il fit paroître une Traduction de la Bible, dans laquelle, ſans s'arrêter à la Vulgate, reçue & autoriſée ſolemnellement par l'Egliſe Romaine, il ſuit tantôt l'Hébreu, & tantôt le Grec. Jérôme Emſer, Docteur de Leipſic, & Conſeiller du Duc George de Saxe, couſin germain de l'Electeur, entreprit le premier de faire voir, à ce qu'il prétendoit, les fauſſetez

de

de cette Verſion; & dans le deſſein de le convaincre d'erreur, il en fit lui même une nouvelle. Cela fut cauſe que pluſieurs Princes eccléſiaſtiques & ſéculiers (comme l'Archiduc Ferdinand, frére de l'Empereur, le Duc George de Saxe, & le Duc de Baviére) firent des ordonnances & des Edits contre cette Traduction, qu'ils firent brûler, ordonnant à tous leurs Sujets de rapporter tous les exemplaires qu'ils en avoient. Mais tout cela ne put empêcher l'établiſſement du Luthéraniſme, parce que l'Electeur de Saxe protégeoit Luther & ſes Diſciples.

Comme les Auguſtins de Wittenberg, qui adhérérent les premiers à la Secte de leur Confrére, ne diſoient plus leurs Meſſes de fondation, & ne faiſoient ſimplement que la Céne, en conſacrant le pain & le vin, & les diſtribuant à ceux qui vouloient communier, le Duc de Saxe conſulta là-deſſus l'Univerſité, qui décida qu'on ne pouvoit en conſcience tolérer la Meſſe des Catholiques. C'eſt pourquoi ce Prince laiſſa faire Luther, qui réforma la ville de Wittenberg à ſa mode, & régla les cérémonies de la Meſſe, ou plutôt de la Céne, ſelon ſa doctrine. Il fit auſſi un réglement pour tous les biens d'égliſe, voulant qu'après que l'on auroit exterminé les Evêques, les Abbez & les Moines, tous les fonds & tous les revenus des Evêchez, des Abbaïes & des monaſtéres appartinſſent aux Princes ou aux Communautez des villes où ils étoient ſituez, à moins que les Evêchez ne fuſſent érigez en Principautez ſéculiéres; que tous les couvens des Religieux Mendians fuſſent changez en Ecoles publiques pour l'inſtruction des enfans, ou en Hopitaux; & que le revenu fût employé pour l'entretien des Paſteurs, des Miniſtres, des Recteurs & des Officiers des Ecoles & des Hopitaux. Ce projet excita les Princes & les Magiſtrats à appuyer le parti de Luther, comme ils firent dans la Diéte de Nuremberg l'an 1523: car le Nonce Chéregat, envoyé de la part du Pape Adrien VI, y ayant demandé l'exécution de la Bulle de Léon X, & de l'Edit de Wormes contre Luther, on lui répondit que ce reméde n'étoit plus de ſaiſon; qu'il falloit que le Pape convoquât, du conſentement de l'Empereur, un Concile libre en quelque ville d'Allemagne; qu'on réformât l'état eccléſiaſtique, & ſur tout la Cour de Rome; enfin qu'on ſatisfît la nation Germanique ſur les griefs dont elle ſe plaignoit. Ils furent réduits à cent articles, dont pluſieurs tendoient manifeſtement à détruire l'autorité du Pape, la Diſcipline de l'Egliſe Romaine, & les coutumes qui y étoient obſervées depuis longtems. On ajoûta qu'en attendant le Concile, on donneroit ordre que les Prédicateurs de part & d'autre ne prêchaſſent que la pure parole de Dieu, & que les Luthériens n'écriviſſent plus rien contre les Catholiques. Luther fit accroire au peuple que cet Edit de Nuremberg étoit à ſon avantage, quoiqu'il n'eût pas lieu d'en être fort content; mais il eut la ſatisfaction de voir qu'en cette même année 1523, Guſtave Roi de Suéde, & Frédéric Roi de Danemarck, contractérent alliance, & s'accordérent à changer de Religion, pour établir le Luthéraniſme dans leurs Etats. Il y eut une ſeconde Diéte à Nuremberg l'an 1524, où le Cardinal Campége, Légat du Pape Clément VIII, demanda l'exécution de la Bulle du Pape Léon, & de l'Edit de l'Empereur contre Luther, ſans parler du Concile que les Allemands avoient demandé dans la Diéte précédente. L'Ambaſſadeur de Charles-*Quint* ſe plaignit au nom de ſon Maître, de ce qu'on avoit différé ſi longtems l'exécution de l'Edit de Wormes; mais ceux qui favoriſoient le Luthéraniſme, l'emportérent à la pluralité des voix; & l'on fit un Décret, par lequel on déclara qu'il étoit néceſſaire que le Pape convoquât, du conſentement de l'Empereur, un Concile dans la Germanie; & que cependant les Princes ſeroient obligez de faire obſerver l'Edit de Wormes, *autant qu'ils le pourroient:* ce qui étoit juſtement leur laiſſer la liberté de n'en rien faire, comme il arriva. Après ces deux aſſemblées de Nuremberg, la Secte de Luther, qui de la Haute Saxe s'étoit répandue particuliérement dans les provinces ſeptentrionales, acheva de s'établir dans les Duchez de Lunebourg, de Brunſwick, de Meckelbourg & de Poméranie; dans les Archevêchez de Magdebourg & de Bremen; dans les villes de Hambourg, de Wiſmar, de Roſtock, & tout le long de la Mer Baltique. Elle paſſa même dans la Livonie & dans la Pruſſe, où le Grand-Maître de l'Ordre Teutonique ſe fit Luthérien.

Ce fut en ce tems-là que Luther quitta ſon habit d'Auguſtin, pour prendre un habit de Docteur; & que renonçant à la qualité de *Revérend Pére*, qu'on lui avoit donnée juſqu'alors dans toutes les actions publiques, il n'en voulut point d'autre que celle du *Docteur Martin Luther*, qu'il retint pendant toute ſa vie. La joye que ce Docteur eut de ſe voir à la tête d'un grand parti contre l'Egliſe Romaine, fut beaucoup diminuée par le chagrin que lui donna le Traité qu'Eraſme écrivit contre lui, touchant le libre Arbitre. Il y répondit par un libelle intitulé, *de l'Arbitre eſclave, contre le libre Arbitre défendu par Eraſme.* L'an 1525, Thomas Muncer & Nicolas Storck, ayant abandonné Luther, ſe firent Chefs des Enthouſiaſtes & des Anabatiſtes, & prêchérent qu'il n'y avoit ni loix, ni ordonnances eccléſiaſtiques ou politiques, qui puſſent lier les hommes, que Jeſus Chriſt avoit mis dans une pleine liberté. Luther s'oppoſa inutilement à ces Fanatiques, qui excitérent de grands deſordres, par la revolte d'une infinité de Païſans; mais cette guerre ne dura qu'environ cinq mois, & ces Rebelles furent défaits dans une bataille par pluſieurs Princes d'Allemagne. Vers le même tems, Luther ſe maria à une Religieuſe, nommée *Cathérine* de Bore, & exhorta fortement les Eccléſiaſtiques & les Moines à l'imiter. L'an 1526, Philippe, Landgrave de Heſſe, embraſſa le parti Luthérien, qu'il rendit par là plus puiſſant: ce qui parut d'abord dans la Diéte de Spire, ſur la fin du mois de juin; car s'étant joint au Duc de Saxe, il fit ordonner que l'Empereur ſeroit ſupplié de procurer dans un an un Concile général, ou du moins national en Allemagne, pour y terminer les différents de la Religion; & que cependant chacun pourroit agir dans ſes Etats, en ſorte qu'il pût rendre bon compte de ſa conduite & à Dieu & à l'Empereur: ce qui étoit donner la liberté de conſcience, que les Luthériens prétendoient obtenir dans cette Diéte.

Au mois de mars 1529, on tint une ſeconde Diéte à Spire, où préſidoient Ferdinand Roi de Hongrie, Frédéric Comte Palatin, & Guillaume Duc de Baviére. Cette aſſemblée fit un nouveau Décret, par lequel il étoit ordonné, *Que les Catholiques ne pourroient changer de Religion; que les Luthériens ſeroient tolerez juſqu'au nouveau Concile, ſans néanmoins qu'il leur fût permis d'inquieter les Catholiques; que les Sacramentaires ſeroient bannis de l'Empire, & les Anabatiſtes punis de mort; & que les Prédicateurs ne pourroient nulle part prêcher l'Evangile, que ſelon le ſens approuvé par l'Egliſe.* Ce Décret ne plut pas aux Princes Luthériens, qui furent ſoutenus par les Députez de quatorze villes impériales, & qui proteſtérent qu'ils n'y pouvoient obéïr, & qu'ils en appelloient au Concile Général ou National. C'eſt de cette ſolemnelle proteſtation qu'eſt venu le fameux nom de PROTESTANS, que les Luthériens prirent alors, & dont les Calviniſtes, ſe ſont depuis accommodez, comme d'un tître qui leur étoit plus honorable que certains autres noms qu'on leur donnoit. Les Députez des Princes allérent trouver Charles-*Quint* à Plaiſance, où ils lui préſentérent cette proteſtation; mais l'Empereur leur répondit avec beaucoup de fermeté, *Qu'il vouloit que le Duc de Saxe & ſes Alliez ſe conformaſſent à ce Décret; & qu'après avoir conféré avec le Pape, il donneroit ordre aux affaires d'Allemagne.* Cependant le Landgrave de Heſſe tâchoit d'unir les Sacramentaires avec les Luthériens. Pour cet effet il ménagea une conférence entre eux au commencement d'octobre à Marpurg, ville ſituée dans ſes Etats, où d'une part Luther ſe rendit, accompagné de Philippe Mélanchthon & de Juſte Jonas, avec trois célébres Miniſtres de ſa Secte, Oſiander de Nuremberg, Brentius de Hall, & Etienne Agricola d'Ausbourg; d'autre part, Zuingle, Chef du parti des Sacramentaires, y alla avec Oecolampade, Miniſtre de Bâle, Martin Bucer & Hedio. La Diſpute dura trois jours entre Luther & Zuingle. Celui-ci avança, & prétendit prouver qu'il n'y avoit dans la Céne du Seigneur que du pain & du vin, qui étoient la figure de ſon corps & de ſon ſang: & Luther ſoutint conſtamment que le corps & le ſang y étoient préſens; mais ſous la ſubſtance du pain & du vin, & ſeulement dans l'uſage & la manducation du ſacrement, hors de laquelle il ne reconnoît pas cette préſence: ainſi la conférence ſe rompit ſans qu'ils puſſent s'accorder. L'an 1530, Charles-*Quint* convoqua la Diéte d'Ausbourg, où les Proteſtans préſentérent leurs Confeſſion de Foi. (*Voyez* l'article CONFESSION d'AUSBOURG.) L'Empereur ne pouvant l'approuver, fit en cette aſſemblée un Décret le 22 ſeptembre, par lequel il donna aux Luthériens du tems juſqu'au 15 avril pour déclarer s'ils ne vouloient pas ſe conformer dans tous les points de la créance Catholique, aux Princes & aux autres Membres de l'Empire; ordonnant que pendant ce tems-là le Duc de Saxe, les Princes ſes aſſociez, & les villes impériales, ne pourroient permettre qu'on imprimât rien contre la Foi de l'Egliſe Catholique & Romaine, ni empêcher que les Catholiques n'euſſent le libre exercice de l'ancienne Religion dans leurs Etats; & que dans ſix mois, après la fin de la Diéte, on tâcheroit de convoquer un Concile, pour le célébrer un an après ſa convocation. L'Empereur en concluant la Diéte, fit un ſecond Edit le 19 novembre, par lequel il ordonna, *Que la ſeule Religion Catholique ſeroit exercée dans tout l'Empire, & défendit à toutes ſortes de perſonnes, ſur peine de confiſcation de corps & de biens, de rien changer dans la doctrine, dans les uſages & dans les cérémonies de l'Egliſe, juſqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par le Concile.* L'année ſuivante les Princes Proteſtans firent la fameuſe ligue de Smalcalde. Charles-*Quint* ne ſe voyant pas en état de s'oppoſer à ces Princes confédérez, ni de réſiſter en même tems à Soliman, Empereur des Turcs, qui venoit fondre ſur l'Allemagne, fut obligé de faire la paix de Nuremberg le 23 juillet 1532, à ces conditions, *Que les Edits de Wormes & d'Ausbourg ſeroient ſuſpendus à l'égard des Proteſtans Luthériens, qui ſeroient tolérez juſqu'à ce qu'on y eût pourvu dans un Concile, dont l'Empereur procureroit la convocation dans ſix mois, à faute de quoi on tiendroit une Diéte générale pour terminer cette affaire.*

Le parti Luthérien ſe fortifiant toûjours, & ayant refuſé la Bulle de l'indiction du Concile à Mantoue pour le mois de juillet 1534, l'Empereur convoqua une Diéte générale à Ratisbonne l'an 1541. On y examina une Expoſition de Foi, qu'on avoit préſentée à l'Empereur, pour concilier les deux partis; mais après un mois d'examen & de diſpute, il ſe trouva que ces Théologiens ne purent convenir que de cinq ou ſix articles concernant la juſtification, la liberté de l'homme, le péché originel, le batême, les bonnes œuvres & l'épiſcopat. Quand on vint aux autres, ſur tout à celui de l'Euchariſtie, les Luthériens ne voulurent jamais ſe rendre. L'Empereur voulant finir ces conteſtations, parce qu'il lui étoit néceſſaire de faire la paix en Allemagne, termina la Diéte par un Edit, où il ordonna que tout ce qui s'étoit fait à la Conférence des Docteurs, ſeroit remis au Concile général ou national, ou enfin à la prochaine Diéte; & que cependant les Proteſtans ſeroient obligez de s'en tenir aux articles dont on étoit convenu, ſans rien innover; leur défendant très-étroitement de ſolliciter perſonne à quitter l'ancienne Religion, ni de troubler les Catholiques. Mais pour s'aſſurer du ſecours des Proteſtans, dont il avoit beſoin, il leur donna des lettres patentes en particulier, qui ſuſpendoient tous les Edits qu'on avoit faits contre eux. La Diéte de Spire, en juin 1547, fut encore plus favorable aux Luthériens; car l'Empereur y fit un Edit, par lequel, en attendant qu'on dreſſât une Formule de Foi dans la prochaine Diéte, de l'avis de ſavans Docteurs choiſis de part & d'autre, il ſuſpendit de nouveau l'Edit d'Ausbourg, & ordonna que les Luthériens jouïroient paiſi-

blement des biens d'égliſe qu'ils poſſédoient, & qu'ils ſeroient admis au nombre des Juges de la Chambre Impériale. Au mois de ſeptembre ſe fit la célébre paix de Crépy, ou de Saint-Jean-des-Vignes, entre l'Empereur & le Roi de France. Alors ces deux Monarques convinrent qu'ils agiroient de concert pour le bien de la Religion, & écrivirent au Pape pour l'indiction du Concile. Paul V le convoqua à Trente par une nouvelle Bulle du 19 novembre, pour le 15 mars 1545. Afin de le faire agréer aux Proteſtans, on tint en Mars l'aſſemblée des Etats de l'Empire à Wormes, où les Luthériens proteſtérent qu'ils ne vouloient point reconnoître ce Concile pour légitime, parce qu'il avoit été réſolu à la derniére Diéte de Spire, que l'on dreſſeroit une Formule de Foi, qui ſeroit univerſellement reçue, en attendant le Concile. L'Empereur remit la déciſion de cette affaire à la Diéte de Ratisbonne, où tous les Princes ſeroient obligez de ſe trouver le ſixiéme janvier 1546; & ordonna que l'on y préſenteroit une Formule de Foi, qui pût être reçue des deux partis. Les Docteurs Catholiques, choiſis pour faire ce projet d'union, furent, Pierre Malvenda, Eſpagnol; Erard Billichius; de l'Ordre des Carmes; Jean Hofmeſter, Auguſtin; & le célébre Jean Cochlée. Les Proteſtans furent, Martin Bucer, Jean Brentius, George Major, & Erard Schneppius, en la place de Mélanchthon; mais après quelques jours de conférences, les quatre Docteurs Proteſtans s'évadérent de Ratisbonne, peut-être parce que Martin Luther mourut en ce tems-là. Depuis que Luther eut vu le Concile de Trente commencé le 13 décembre 1545, il fit paroître plus d'emportement que jamais contre l'Egliſe Romaine, & contre le Pape, prévoyant bien que l'on y condamneroit ſes dogmes; & il n'épargna rien pour animer les Princes Proteſtans contre cette aſſemblée, lorsque Dieu le retira de ce monde le 18 février 1546.

L'Empereur ſe rendit à la Diéte de Ratisbonne au mois de mai, & fut fort ſurpris de n'y trouver pas un des Princes confédérez. On y conclut, à la pluralité des voix, qu'il falloit ſe ſoumettre au Concile de Trente; mais les Députez des Proteſtans n'y voulurent jamais conſentir. Ainſi l'Empereur réſolut enfin d'employer la force des armes pour donner la paix à l'Allemagne. Il déclara la guerre aux Princes confédérez comme à des Rebelles; & le Pape, qui s'étoit joint à l'Empereur, la leur déclara comme à des Hérétiques, qui s'oppoſoient à la célébration du Concile. Charles-*Quint* ayant vaincu les Princes Proteſtans, fit ſon entrée en triomphe à Ausbourg ſur la fin de juillet 1547, & y tint l'aſſemblée générale des Etats de l'Empire au mois de ſeptembre ſuivant. Là les Princes confédérez (à la réſerve du Duc de Saxe) & les Députez des villes Proteſtantes ſe ſoumirent au Concile de Trente; mais la tranſlation de ce Concile à Bologne, où néanmoins on ne fit rien, donna lieu à l'Empereur de faire ce fameux Edit, qu'on appella l'*Interim*, pour être obſervé dans tout l'Empire, en attendant les définitions du Concile Oecuménique, que l'on tâcheroit de rétablir au plutôt dans l'Allemagne. Le Concile fut rétabli à Trente au mois de mai 1551, & les Proteſtans refuſérent de s'y ſoumettre. Cependant, Maurice, Electeur de Saxe, fit la guerre à l'Empereur, avec lequel il conclut la paix l'an 1552, par le traité de Paſſau, *qui permettoit dans tout l'Empire l'exercice libre du Luthéraniſme, conformément à la Confeſſion d'Ausbourg; & qui portoit que cette liberté dureroit toûjours, au cas que l'on ne pût accorder dans ſix mois les différends des deux Religions.* Ainſi le Luthéraniſme fut abſolument établi dans l'Allemagne, & y eut toute la liberté qu'il poſſéde aujourd'hui dans les villes & dans les Etats, où l'on en fait publiquement profeſſion. L'an 1557, l'Aſſemblée de Ratisbonne demanda une Conférence de Docteurs Catholiques & Proteſtans, pour terminer les controverſes des deux partis: on la tint à Wormes au mois de ſeptembre; mais ſans ſuccès, les Proteſtans s'étant diviſez entre eux. L'an 1560, les Docteurs de Magdebourg compoſérent leurs Centuries, ou leur Hiſtoire Eccléſiaſtique, pour ſe précautionner contre le Concile de Trente, où ils voyoient bien qu'ils ſeroient condamnez, comme ils le furent en effet. *Voyez* l'article de ce Concile ſous le mot TRENTE. On a ſouvent tenté, mais malheureuſement en vain juſques ici, la réünion des Luthériens & des Réformez. Les derniers ont ſouvent offert de recevoir les premiers à la communion comme fréres. Le Synode de Charenton tenu en 1631, déclara, que les Luthériens qui le demanderoient pourroient être admis à la communion, que les Réformez pourroient contracter mariage avec eux, & les prendre pour Parrains à condition qu'ils n'inſtruiroient les enfans que dans les choſes dont les Réformez & les Luthériens conviennent. On croit, *dit M. Benoît*, que le Duc de Rohan avoit travaillé de concert avec le Roi Guſtave à réünir les Luthériens & les Réformez; que leurs intrigues avoient produit l'Acte du Synode de Charenton qu'on vient de lire; & qu'en conſéquence de cet Acte les Réformez de l'armée de Guſtave avoient communié à la Luthérienne, & les Allemands Luthériens qui ſervoient ſous le Duc dans les Griſons, avoient communié à la Réformée. On a fait depuis diverſes tentatives, & l'on a écrit divers Ouvrages pour montrer la néceſſité de cette réünion que la charité & la prudence ſolliçitent, & qui s'exécuteroit ſi l'on dépouilloit l'eſprit de parti, & qu'on n'écoutât que les eſprits modérez & pacifiques. On peut voir ſur cette matiére les *Conſidérations générales*, du célébre M. Wérenfels, imprimées en Allemand & en François, la *Nubes Teſtium*, du célébre M. Turretin, &c. * M. Benoît, *Edit de Nantes*, *tome* 2. *p.* 524. 579. Maimbourg, *Hiſtoire du Luthéraniſme.* M. De Thou, *Hiſtoire.* Fra Paolo, *Hiſtoire du Concile de Trente.* Sleidan, *Hiſt.* Seckendorf, *Apologie de Luthéraniſme.*

LUTHE'RIENS RE'LACHEZ. On donne ce nom à ceux qui acceptérent l'*Intérim* publié par l'Empereur Charles-*Quint*, & qui reçurent les cérémonies de l'Egliſe Romaine, & les Conſtitutions des Conciles qui y étoient contenues, touchant pluſieurs articles de l'ancienne Diſcipline, ſe contentant de la permiſſion de communier ſous les deux eſpéces, & de celle de ſe marier, qui étoit accordée aux Prêtres, en attendant la déciſion d'un Concile ſur les matiéres de la Religion. Ces Luthériens Relâchez ſe diviſérent en trois Sectes. La premiére fut celle des Politiques ou Impériaux, qui firent profeſſion d'obſerver inviolablement l'*Intérim* dans toute ſon étendue, & ſans y rien ajoûter, diminuer, ni changer. Leurs raiſons furent, que ce qui y avoit été omis de la doctrine de Luther, étoit indifférent pour l'intégrité de la Religion, & que l'on en pouvoit douter, ou n'en pas douter, ſans intéreſſer ſa conſcience. Ils choiſirent Mélanchthon pour leur Chef. La ſeconde Secte fut introduite par le Docteur Pace, & par les autres Théologiens de l'Univerſité de Leipſic, ville de Miſnie, qui ne trouvant pas l'*Intérim* à leur gré, ſe donnérent la liberté de le réformer, dans le deſſein de réünir les Luthériens entre eux; ce qui ne réüſſit pas. La troiſiéme Secte des Luthériens Relâchez fut celle des Théologiens de Franconie, Sujets du Markgrave Albert de Brandebourg, qui ne voulant point accepter l'*Intérim* de l'Empereur ni celui de Leipſic, en compoſérent un autre, qui paſſa pour une troiſiéme ſorte de Confeſſion de Foi.

LUTHE'RIENS RIGIDES, nom de ceux qui ne vouloient pas ſouffrir qu'on changeât rien de ce que Luther avoit établi. Leur Chef fut Matthias Flaccius Illyricus, qui ſe rendit fort célébre par l'Ouvrage des Centuries de Magdebourg, qu'il compoſa preſque tout entier, quoique trois autres Miniſtres ſe fuſſent joints avec lui pour y travailler.

LUTHE'RO-ZUINGLIENS, Secte des Diſciples de Martin Bucer, qui tenoient quelque choſe de la doctrine de Luther & de celle de Zuingle. C'étoient des Luthériens & des Zuingliens, qui s'accordérent enſemble ſous ce nom, pour ne pas ſe détruire les uns les autres, par la diverſité de leurs dogmes. * *Conſultez* les Auteurs citez dans l'article de LUTHER & du LUTHE'RANISME.

LUTHUMIE'RE (François de la) né en décembre 1617, d'une ancienne famille de Normandie, qui portoit anciennement le nom de le Tellier, étoit fils de JEAN, Baron de la Luthumiére, &c. Gouverneur des villes & châteaux de Vallogne & de Cherbourg, & de *Charlotte* du Bec-Creſpin. Quoique devenu l'aîné de ſa Maiſon, après avoir fait ſon Cours de Théologie à Paris, il alla à Rome, où il fut Auditeur du Cardinal Grimaldi ſon parent, qui fut envoyé Nonce en France, & qui chargea notre Abbé de porter le deuxiéme janvier 1644, à la Faculté de Théologie de Paris, la Bulle du Pape Urbain VIII, qui condamnoit le livre de Janſénius. Ayant été ordonné Prêtre le 15 juin 1647, on parla de l'élever aux premiéres dignitez de l'Egliſe; mais l'éloignement qu'il en fit paroître arrêta l'inclination de la Cour; & il ne chercha que les moyens de rendre ſervice à l'Egliſe, en aſſociant avec ſoi dans la paroiſſe de Brix quelques vertueux Eccléſiaſtiques, qui vivant en commun, puſſent travailler à l'inſtruction du peuple des paroiſſes qui relevoient de la Baronie de la Luthumiére. Pour cela il bâtit en 1648, une maiſon près du cimetiére de cette égliſe; mais ſon zéle n'étoit pas ſatisfait; & croyant que Dieu demandoit de lui encore davantage, il prit la réſolution de travailler à l'établiſſement d'un Séminaire où l'on pût apprendre à la Jeuneſſe les Humanitez, la Philoſophie & la Théologie, pour la former de bonne heure à l'état eccléſiaſtique & à la vertu, ayant remarqué dans le tems de ſes miſſions, que les Eccléſiaſtiques de la campagne étoient ſi groſſiers & ſi ignorans, qu'ils étoient tombez dans le dernier mépris parmi le peuple, qui avoit du penchant & de la capacité pour les Sciences. Il choiſit pour ſon deſſein la ville de Vallogne, comme le lieu le plus commode & le centre de ce païs-là; & traita en 1654, avec M. Auvry, alors Evêque de Coutances, d'un manoir épiſcopal, qui étoit à Vallogne, dont tous les bâtimens étoient en ruïne, & n'étoit affermé que cent livres depuis longtems. Par le contract il s'obligea de faire à perpétuité cent cinquante livres de rente à l'Evêque, de rebâtir un appartement où l'Evêque & ſes gens pourroient loger quand il viendroit à Vallogne, & de faire conſtruire un grand & magnifique bâtiment pour ſervir de Séminaire aux Eccléſiaſtiques capables d'inſtruire la Jeuneſſe dans la piété & dans la ſcience eccléſiaſtique. Quoique cet établiſſement eût été loué & approuvé par M. Auvry, & par M. le Clerc de Leſſeville ſon ſucceſſeur, les ennemis de cette maiſon, jaloux de la réputation où elle étoit, & qui lui attiroit des Séminariſtes de tous côtez, crurent qu'ils ne la pouvoient attaquer avec plus de ſuccès, qu'en répandant parmi le peuple, qu'ils étoient Janſéniſtes. Comme ce bruit, quoique ſans fondement, étoit ſuffiſant pour diminuer les avantages que ce Séminaire procuroit au diocéſe, on préſenta une Requête à M. l'Evêque de Coutances en 1664, pour le ſupplier de faire les informations néceſſaires. M. de Leſſeville, alors Evêque de Coutances, ſe tranſporta ſur les lieux; & après avoir reçu lui même les dépoſitions, il rendit ſa ſentence, par laquelle il défendit ſous peine d'excommunication de tenir de pareils diſcours contre le Séminaire: ce qui ferma la bouche aux envieux de cette maiſon, tant que M. de Leſſeville vécut. M. de Loménie de Brienne lui ayant ſuccédé en 1666, on lui déféra les Ecrits du Profeſſeur en Philoſophie de ce Séminaire. Ce Prélat examina lui même & fit examiner ces Ecrits, qu'il approuva, & même il jugea à propos que ce Profeſſeur enſeignât la Théologie. Vers ce tems-là, les conteſtations ſur le Janſéniſme furent terminées par le Pape Clément IX. L'Abbé de la Luthumiére & ſes Eccléſiaſtiques ſouſcrivirent la condamnation des Erreurs que le Pape & l'Egliſe de France condamnoient dans les cinq propoſitions: ce qui leur donnoit lieu de croire qu'ils jouïroient d'une paix, qui avoit tant coûté de peines, & conformément aux déclarations du Roi, qui défendoient de la troubler. Cependant on re-

nouvella contre ce Séminaire les anciennes accuſations de Janſéniſme; & en 1671, M. Marion, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, fut envoyé pour y expliquer aux Ordinans le Catéchiſme du Concile de Trente: ce Docteur ne fut pas favorable aux Séminariſtes. Enfin M. de la Luthumiére ne pouvant avoir réponſe aux Requêtes qu'il avoit préſentées pour obtenir que l'on marquât les erreurs de ſes Profeſſeurs, fut obligé de renvoyer les Séminariſtes, & ne garda avec lui que quelques Eccléſiaſtiques pour y continuer l'Office canonial, & aquitter les autres fondations du Séminaire. Il reſta en cet état juſqu'en 1685, qu'il reçut une lettre de cachet, par laquelle il lui étoit ordonné d'en faire ſortir tous ceux qui portoient l'habit eccléſiaſtique, à quoi il obéït; mais il fit venir juſqu'à ſa mort des Prêtres de la ville pour aquitter les fondations de ſon Séminaire. Depuis ce tems-là, quoique l'on ait cherché divers moyens de le rétablir, & que M. de la Luthumiére y donnât les mains, cela fut impoſſible: de ſorte que par ſon teſtament il le laiſſa avec tous ſes biens, meubles, & livres à la Congrégation des Prêtres de l'Oratoire: ce qui n'a point encore été exécuté. Il mourut d'apoplexie le 15 ſeptembre 1699, âgé de 82 ans, & eſt enterré dans le caveau de la chapelle du Séminaire. * *Mémoires du tems.*

* L U T I (Benoît) Peintre, né à Florence en 1666, ſe forma ſous Antoine Dominique Gabbiani, & enſuite il alla à Rome étudier lui même les plus belles ſtatues, & les peintures des plus grands Maîtres. Quand il eut achevé cette étude il la mit en pratique, & choiſit le genre hiſtorique. Il y réüſſit, & s'aquit une grande réputation. L'Empereur le créa Chevalier après l'avoir anobli, & l'Electeur de Mayence en lui envoyant ſes lettres de nobleſſe, les accompagna d'une riche croix de diamans. Le Grand Duc pour lui donner des preuves de ſon eſtime le logeoit dans un de ſes Palais à Rome. Luti avoit raſſemblé une très-belle collection de deſſeins & d'eſtampes, dont il faiſoit ſes principales délices, & qu'il ſe plaiſoit de montrer à tous les Etrangers qui le viſitoient. Il mourut en 1726. * *Abcedario Pittorico, p.* 25.

* L U T I S P U R G ou L U T E N S P U R G, château de Suiſſe dans le Comté de Tockenbourg. C'eſt un lieu d'importance, ayant ſur le Thour un pont, qui fait la communication du Tockenburg ſupérieur avec l'inférieur. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome* 3. *p.* 320. édit. d'Amſterdam, 1730.

L U T K E N B O U R G, bourg ou petite ville du Duché de Holſtein. Ce lieu eſt chef d'un grand Cercle de la Wagrie, & il eſt ſitué près de la Mer Baltique, à cinq lieues de la petite ville de Ploen. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U T O N, grand bourg, dans le Comté de Bedford en Angleterre, eſt ſitué entre des côteaux d'une maniére agréable, à vint-neuf milles Anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

L U T O R I U S P R I S C U S, (Caius) Chevalier Romain & Poëte, fut fort eſtimé du tems de Tibére. Il fit, ſur la mort de Germanicus, des vers qui lui valurent beaucoup; car il en eut une ſomme conſidérable d'argent. Depuis il fut accuſé d'avoir tenu un Poëme prêt ſur la mort de Druſus, pendant qu'il étoit malade, & de l'avoir lu à quelques Dames, quoique ce Prince fût guéri. Le Poëte fut condamné à la mort par un arrêt même du Sénat. C'eſt ce que nous apprenons de Dion, *l.* 57. * Tacite, *Annal. l.* 3. Bayle, *Dict. Crit.*

* L U T R Y, petite ville de Suiſſe dans le Païs de Vaud ou Vaux, vers la côte ſeptentrionale du Lac de Genéve. Elle eſt à peu près à l'eſt de Lauſanne, dont elle eſt éloignée d'environ une lieue & demie. La Carte de Suiſſe publiée à Amſterdam, ſous le nom de M. Guillaume Deliſle, nomme ce lieu *Luſtri.*

* L U T S E L, petite riviére de Suiſſe dans l'Evêché de Bâle, ſe joint avec la Byrſe, dans l'endroit où Lauffen eſt ſituée. * *Etat & Délices de Suiſſe, tome* 3. *p.* 267. édit. d'Amſterdam, 1730.

L U T S E L, Abbaïe. *Voyez* L U T Z E L.

L U T S E L S T E I N. *Voyez* L U T Z E L S T E I N.

L U T S E N. *Voyez* L U T Z E N.

* L U T S E N B U R G ou L U T Z E M B U R G (Bernard) Théologien de l'Ordre de S. Dominique fut Recteur du Couvent de Louvain. Il mourut l'an 1535. On a de lui, *Quodlibetum de Jubilæo; Catalogus Hæreticorum omnium; Tractatus de Purgatorio; de D. Joſepho Virginis Sponſo & Nutritio Domini Noſtri Jeſu Chriſti; de Ordinibus Militaribus & armorum militarium Myſteriis.* * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 112.

L U T T E, un des exercices du corps fort en uſage chez les Athéniens. C'étoit un combat de deux hommes corps à corps, pour éprouver leur force, & voir qui terraſſeroit ſon compagnon. Il y avoit des combats & des prix de Lutte aux Jeux Olympiques. * *Antiquitez Romaines.*

L U T T E R, bourg du Duché de Brunſwick en Baſſe Saxe. Il eſt ſur les confins de l'Evêché d'Hildesheim, à deux lieues de Goſlar vers le couchant. Ce lieu eſt connu par la victoire que Tilli, Général des Impériaux, y remporta ſur Chriſtian IV, Roi de Danemarck l'an 1626. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U T T E R, riviére. *Voyez* L A U T E R.

L U T T E R B E R G (Le Comté de) petit païs du Duché de Brunſwick en Baſſe Saxe, & aux confins du Comté de Hohenſtein, dont les Comtes le poſſédérent autrefois en fief de la Maiſon de Brunſwick; puis leur poſtérité maſculine ayant manqué, il a été incorporé au Duché de Grubenhague. Ses lieux principaux ſont Lutterberg, & Oſterode. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U T T E R B U R G. *Voyez* L A U T E R B O U R G.

* L U T T E R L O H ou L U T T E R L H O, village d'Allemagne, dans le Cercle de la Baſſe Saxe, & dans le Duché de Zell. Il eſt au nord de Zell dont il eſt éloigné d'environ cinq lieues. Il eſt remarquable pour avoir donné la naiſſance à l'Empereur Lothaire.

L U T T E R W O R T H, petite ville d'Angleterre dans la province de Leiceſter, eſt ſituée ſur la petite riviére de Swift, au ſud de la ville de Leiceſter, dont elle eſt éloignée d'environ quatre lieues. Elle a deux choſes fort remarquables, la premiére eſt la mémoire de Jean Wiclef, Paſteur de ſon égliſe, qui dans le XIV ſiécle, s'éleva, prêcha & écrivit contre les dogmes de l'Egliſe Romaine; l'autre eſt une fontaine ſi froide qu'elle a la vertu de pétrifier en peu de tems le bois & la paille. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 339.

L U T Z E L, en Latin *Lucella*, célébre Abbaïe de l'Ordre de Cîteaux, & la plus ancienne de la Haute Allemagne. Elle eſt ſituée ſur la riviére de Lutzel, dans un endroit déſert, environné de montagnes eſcarpées, dans l'Evêché de Porentru, à cinq lieues de Bâle & de Ferrette. Elle fut fondée en 1124, ſous l'Empereur Henri V, & ſous le Pape Calixte II. Ses Fondateurs furent trois Comtes & Barons de la Bourgogne, Hugues de Calmil, Amédée de Neufchâtel, & Richard de Montfaucon. Bertholfe, Comte de Neuenbourg & Evêque de Bâle, en donna la permiſſion & le terrain. Humbert, Archevêque de Beſançon & Adalbéron, Evêque de Bâle, la confirmérent en 1136; l'Empereur Conrad II donna auſſi ſa confirmation à Strasbourg le 28 mai 1139; & celle du Pape Eugéne eſt datée de Dijon, du 17 juillet 1147. S. Bernard, Abbé de Clairvaux, doit avoir aidé à poſer la premiére pierre. Le premier Abbé de cette Abbaïe fut Etienne du Couvent de Bellevaux, qui eut ſous lui douze Moines. L'Egliſe fut conſacrée le 25 mars, Fête de l'Annonciation en 1124, & aſſujettie, comme Filiale, au Couvent de Bellevaux. Cette Abbaïe s'enrichit beaucoup dans la ſuite du tems, & poſſéde encore aujourd'hui à Bâle une belle maiſon, qu'on nomme l'Hôtel de Lutzel. Les Protecteurs ſubalternes de cette Abbaïe ſous l'Empereur, furent en 1180, les Comtes de Habſpurg, dans la Maiſon deſquels cette protection demeura juſques en 1648, où l'Alſace & le Sundgow paſſérent entre les mains du Roi de France, auſſi-bien que la protection de cette Abbaïe. L'Abbé mitré de Lutzel eſt ordinairement Conſeiller au Parlement d'Alſace. Les armes du Couvent ſont d'argent à l'Egliſe croiſée de gueulles, & orlée d'un orle d'Azur, ſemé de 12 étoiles d'or. * Urſtiſius, *l.* 1. *p.* 14. P. Bernhardinus Abbas, *de Origin. Cœnob. Luccellenſ. Baſilea Sacra, p.* 193. *Dict. Allemand.*

L U T Z E L S T E I N, c'eſt à dire, la *Pétite Pierre*, bourg avec un château, ſitué ſur une montagne à trois lieues de la ville de Saverne en Alſace, du côté du nord. Ce lieu eſt Chef de la Seigneurie ou Principauté de Lutzelſtein, ſituée dans les montagnes de Vauge, entre la Lorraine & l'Alſace. Cette Seigneurie a eu autrefois des Seigneurs particuliers; mais l'an 1453, elle entra dans la Maiſon Palatine. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U T Z E N, ville d'Allemagne en Miſnie, dans le voiſinage de Leipſic. C'eſt là que fut tué Guſtave Adolphe Roi de Suéde, dans la bataille qui y fut donnée le 16 novembre 1632. Les Allemands y furent défaits. * Puffendorf, *Hiſt. Suec.*

L U W. L U X.

L U O W, Palatinat. *Voyez* L E M B O U R G.

L U W O W, ville de Pologne dans la Ruſſie Rouge, capitale d'un Palatinat de même nom, avec tître d'Archevêché, fondé par le Pape Urbain V, l'an 1361. Elle eſt auſſi nommée *Luſſe, Lemberg, Lembourg, Léopol* ou *Léopolis.* Elle eſt célébre par la réſiſtance qu'elle a faite aux armées Ottomanes, qu'elle repouſſa après la priſe de Caminieck. La ville de Léopol a une double fortereſſe, avec d'aſſez belles rues, & fut aſſiégée par Chmienieski, Chef des Coſaques l'an 1648. Louïs Lipoman, Evêque de Vérone, & Légat du ſaint Siége, y célébra un Concile l'an 1556, de l'autorité de Nicolas Eziergoviski, Archevêque de Gneſne, comme nous l'apprenons de Starovolski, *in Hiſtor.*

* L U X E M B O U R G, ville des Païs-Bas, capitale du Duché de Luxembourg, eſt ſituée ſur la riviére d'Alſitz, Als, Alſe, Elſe ou Olzet, à ſix lieues de Thionville du côté du nord. Les François la prirent en 1684. Elle étoit déja très-forte, & défendue par un château extrémement fort. Les François prétendoient l'avoir rendue imprenable, par les nouveaux ouvrages qu'ils y ont faits, mais toutes ces fortifications n'ont pu tenir contre la paix de Ryſwyk, par laquelle le Roi de France a été obligé de la remettre aux Eſpagnols en 1697. Cette ville eſt en partie ſur une montagne, & en partie dans une plaine. Le Conſeil de la province y réſide. * Maty, *Dict. Géogr.*

L U X E M B O U R G, province du Païs-Bas, avec tître de Duché. Cette province eſt ſituée dans la Baſſe Allemagne, & a pour bornes une partie du païs de Liége & de Limbourg au ſeptentrion, la Lorraine au midi, l'Archevêché de Tréves & la Moſelle au Levant, la Champagne & l'Evêché de Liége au Couchant. Elle eſt diviſée en deux parties, dont l'une eſt coupée de montagnes, & l'autre couverte de forêts. On la diviſe encore d'une autre maniére, ſavoir en *Quartier Allemand* & en *Quartier Wallon.* C'eſt dans le premier que ſe trouve la ville de Luxembourg. Son étendue du nord au ſud & de l'eſt à l'oueſt eſt à peu près de vint lieues, dans un bon païs, arroſé de la Moſelle, de l'Elſe, & de diverſes autres riviéres. L'air y eſt doux & tempéré, & le terroir en pluſieurs endroits enferme des mines de fer, qui fourniſſent de ce métal preſque toute l'Allemagne. L'Empereur eſt ſouverain d'une partie du Luxembourg, dont les villes après Luxembourg qui en eſt la capitale, ſont Baſtogne, Arlon, Virton, &c. aux Eſpagnols; Thionville, Montmédy, Damvilliers, Ivoy, Marville, &c. aux François. On y compte plus de vint villes, & près de douze cens villages. Le Luxembourg portoit autrefois le tître de Comté, & fut depuis érigé en Duché par un Empereur de la Maiſon, à qui cette province a donné ſon nom. Il y a divers Comtez & Baronies dans cette province, dont l'Etat eſt compoſé du Clergé, de la Nobleſſe, & des principales villes.

L U X E M B O U R G, Maiſon. La Maiſon de Luxembourg a été des plus illuſtres de l'Europe, & a produit cinq

Empereurs, dont trois ont été Rois de Bohéme. Elle a poſſédé de grands biens en Allemagne & en France, où l'on a vu des Seigneurs de cette Maiſon Connétables, Maréchaux & Grands Bouteillers de France, Ducs & Pairs, Chevaliers des Ordres du Roi, &c. Elle a donné naiſſance à ſix Reines & à pluſieurs Princeſſes, dont l'alliance a relevé l'état de grand nombre de Maiſons illuſtres. Celle de Luxembourg deſcend de HENRI I, Comte de Limbourg, qui vivoit l'an 1071, & dont un des Deſcendans, VALERAN, II. du nom, Comte de Limbourg, épouſa *Ermenſon* de Namur, Comteſſe de Luxembourg. Les Auteurs parlent diverſement des premiers Seigneurs de Luxembourg. Le plus ancien dont nous ayons connoiſſance eſt SIGEFROY qui ſuit.

I. SIGEFROY, frére puîné de GODEFROY, Comte de Verdun. On dit qu'il aquit pluſieurs Terres, & le château de Luxembourg, par échange faite avec Viker, Abbé de Saint-Maximin de Tréves le 17 avril 963. Il prit la qualité de Comte, & mourut le 26 novembre après l'an 997, ſelon le Martyrologe de l'Abbaïe de Gorze. De ſa femme, nommée *Hédwige*, il eut 1. *Henri* de Luxembourg, de Helzelin, Comte d'Ardenne & Duc de Baviére, mort ſans poſtérité l'an 1025; 2. *Sigefroy*, mort ſans alliance; 3. FRE'DE'RIC qui ſuit; 4. *Gilbert*, tué l'an 1005 à Pavie, ſelon Dithmar; 5. *Théodoric*, Evêque de Metz, mort l'an 1047; 6. *Adalbéron*, Prevôt de l'égliſe de ſaint Paulin de Tréves; 7. *Cunegonde*, femme de l'Empereur *Henri* II; & 8. *Eve*, mariée à *Gérard*, Comte d'Alſace.

II. FRE'DE'RIC, I. de ce nom, Comte de Luxembourg, épouſa la fille du Comte *Megingor* ou *Megengor*, & en eut 1. *Henri*, Duc de Baviére, mort ſans enfans l'an 1047; 2. *Frédéric*, Duc de la Baſſe Lorraine en 1046, & mort l'an 1065; 3. GILBERT qui ſuit; *Adalbéron*, III. de ce nom, Evêque de Mets, mort l'an 1072; 4. *Théodoric* ou *Thierri*, Duc de Limbourg; 5. *Ogive*, femme de *Baudouin* IV, dit *le Barbu*, Comte de Flandre; 6. *Judith* ou *Jutte*, mariée à *Welphe*, Comte d'Altorf; 7. *Giſelle*; & 8. *Ode*, Abbeſſe de Luneville.

III. GILBERT, I. de ce nom, Comte de Luxembourg & de Salms, eut 1. CONRAD qui ſuit; 2. *Henri-Herman*, Comte de Salms en Ardenne, élevé à l'Empire l'an 1081, & mort l'an 1087, laiſſant *Otbon*, Palatin de Rincke; & *Herman* II, Comte de Salms l'an 1156.

IV. CONRAD I, Comte de Luxembourg, épouſa *Clémence*, fille & héritiére du Comte de Longwy, & mourut le 20 août 1086. Ses enfans furent, 1. GUILLAUME I, qui ſuit; 2. 3. 4. 5. *Henri*, *Conrad*, *Rodolphe* & *Adalbéron*, morts ſans poſtérité; 6. *Ermenſon*, mariée 1. à *Albert*, Comte de Hasbourg en Alſace & de Moha, neveu du Pape Léon IX: 2. a *Bérenger*, Comte de Sultzbach en Baviére: 3. à *Godefroy*, Comte de Namur, dont elle fut la ſeconde femme, avec lequel elle vivoit en 1101 & 1121, dont elle eut divers enfans, entre autres HENRI, ſurnommé l'*Aveugle*, Comte de Namur, *dont il ſera parlé*, après Conrad II, ſon couſin, & 7. *Mathilde*, Comteſſe de Longwy, femme de *Géofroy*, Comte de Caſtel.

V. GUILLAUME, I. du nom, Comte de Luxembourg, mourut l'an 1131, & laiſſa CONRAD qui ſuit.

VI. CONRAD II mourut ſans poſtérité de ſa femme *Ermengarde*, après l'an 1150. Par ſa mort le Luxembourg devint le partage de ſon couſin HENRI qui ſuit.

V. HENRI, dit l'*Aveugle*, fils de GE'OFROY, Comte de Namur, & d'*Ermenſon* de Luxembourg, fille de *Conrad* I, fut Comte de Namur, puis de Luxembourg, après la mort de ſon couſin, ainſi qu'il vient d'être remarqué. Il épouſa *Agnès* de Gueldre, qui mourut vers l'an 1194, & laiſſa une fille unique, nommée ERMENSON qui ſuit.

VI. ERMENSON II, née l'an 1186, épouſa 1. en 1193, à l'âge de ſept à huit ans *Thibaut* Comte de Bar-le-Duc, mort l'an 1214, ſans poſtérité: 2. *Valeran* de Limbourg, II. du nom, Marquis d'Arlon, puis Comte de Luxembourg, à cauſe d'elle. Leurs enfans furent, 1. HENRI I, qui ſuit; & 2. *Catherine*, femme de *Matthieu* II, Duc de Lorraine.

VII. HENRI, I. du nom, Comte de Luxembourg & de la Roche, Marquis d'Arlon, ſurnommé *le Grand* & *le Blond*, ou *Blondel*, épouſa l'an 1240, *Marguerite* de Bar, Dame de Ligny, fille aînée de *Henri* II, Comte de Bar, & de *Philippe* de Dreux. On dit qu'il mourut l'an 1280, & qu'il eut de ſon mariage, 1. HENRI II, qui ſuit; 2. VALERAN, *qui a fait la branche de* LIGNY, *rapportée cy-après*; 3. 4. *Baudouin* & *Jean*, morts au combat de Woringen le cinquiéme juin 1288; 5. *Philippe*, mariée l'an 1270, à *Jean*, II. du nom, Comte de Hainault, de Hollande & de Zélande; 6. *Iſabeau*, ſeconde femme de *Gui* de Dampierre, II. du nom, Comte de Flandre, morte l'an 1295; 7. *Marguerite*, morte ſans alliance; & 8. *Felicité*, Religieuſe à Beaumont.

VIII. HENRI II, Comte de Luxembourg, &c. prit alliance avec *Béatrix* d'Avênes, fille de *Baudouin*, Seigneur de Beaumont, & de *Félicité* de Coucy, dont il eut 1. HENRI III, qui ſuit; 2. *Valeran*, Seigneur de Dourlers, de Thierrimont & de Conſorre, mort en Italie l'an 1311; 3. *Baudouin*, Archevêque de Tréves, mort le 28 janvier 1353; 4. *Marguerite*, Prieure de Beaumont à Valenciennes; & 5. *Félicité*, femme de *Triſtan*, Baron de Gaasbeeke, Seigneur de Baucignies.

IX. HENRI, III. de ce nom, Comte de Luxembourg & de la Roche, Marquis d'Arlon, &c. fut fait Empereur l'an 1308, après Albert d'Autriche, & mourut le 24 août 1313. Il eut de *Marguerite* de Brabant ſa ſeconde femme, fille de *Jean* I, Duc de Brabant, 1. JEAN qui ſuit; 2. *Béatrix*, mariée l'an 1318, à *Charles* II, Roi de Hongrie, morte la même année; 3. *Marie*, ſeconde femme du Roi *Charles* IV, dit *le Bel*, morte l'an 1324; 4. *Catherine*, alliée à *Léopold*, Archiduc d'Autriche; 5. & *Agnès*, femme de *Rodolphe* de Baviére, Comte Palatin du Rhin.

X. JEAN, Comte de Luxembourg, Roi de Bohéme, fut tué à la bataille de Créci le 26 août 1346. Il avoit épouſé 1. le quatriéme février 1311, *Iſabeau*, fille & héritiére de *Wenceſlas*, ſurnommé *le Saint*, Roi de Bohéme, & de *Gute* de Haſpourg morte l'an 1330: 2. l'an 1334, *Béatrix* de Bourbon, fille de *Louis*, I. de ce nom, Duc de Bourbon, & de *Marie* de Hainault, morte le 25 décembre 1385. Les enfans du premier lit furent, 1. *Primiſlas* de Luxembourg, mort jeune; 2. CHARLES IV, Empereur, qui ſuit; 3. *Jean-Henri* de Luxembourg, Marquis de Moravie, qui épouſa 1. *Marguerite*, Ducheſſe de Carinthie, qui ſe ſépara de lui ſous prétexte d'impuiſſance, pour épouſer le fils de l'Empereur *Louis* de Baviére: 2. l'an 1350, à *Marguerite*, Ducheſſe d'Opavie en Siléſie, dont il eut *Joſſe*, Marquis de Moravie, élu Roi des Romains l'an 1410, & mort ſans alliance l'an 1411; *Procope*, auſſi Marquis de Moravie, qui laiſſa d'*Eliſabeth* de Baviére ſa femme, une fille unique, nommée *Sophie*, mariée à *Bugiſlas*, Duc de Poméranie; & *Jean-Sobeſlas* de Luxembourg, Evêque d'Olmuts en Moravie, puis Patriarche d'Aquilée, mort l'an 1388; 4. *Marguerite*, femme de *Henri*, Duc de la Haute Baviére; 5. *Bonne*, femme de *Jean*, Roi de France, morte le onziéme ſeptembre 1349; 6. *Anne*, mariée à *Otbon*, Duc d'Autriche, morte l'an 1344. JEAN Roi de Bohéme, ne laiſſa de ſa ſeconde alliance avec *Béatrix* de Bourbon, qu'un fils unique, nommé *Wenceſlas* qui eut en partage le Comté de Luxembourg, que l'Empereur Charles IV, ſon frére, érigea en Duché le 13 mars 1354, en le mariant avec *Jeanne*, Ducheſſe de Brabant & de Limbourg, fille de *Jean* III. Wenceſlas mourut ſans enfans le ſeptiéme jour de décembre 1383.

XI. CHARLES de Luxembourg, Roi de Bohéme, né le 14 mai 1316, fut élu Empereur, IV. du nom, l'an 1346, & mourut le 27 mars 1378. Il avoit épouſé 1. vers l'an 1331, *Blanche*, fille de *Charles* de France, Comte de Valois, & de *Mahaud* de Châtillon, dite *de Saint-Paul*, morte l'an 1448: 2. l'an 1349, *Anne* ou *Agnès* de Baviére, fille de *Rodolphe*, Comte Palatin du Rhin, morte l'an 1352: 3. l'an 1353, *Anne* de Siléſie, morte l'an 1362: 4. l'an 1363, *Elizabeth* de Poméranie, morte l'an 1393. Du troiſiéme lit il eut 1. *Wenceſlas*, Empereur & Roi de Bohéme, mort le 16 août 1419, qui ne laiſſa point de lignée de *Jeanne* de Baviére, morte l'an 1388, mais qui laiſſa de *Sophie*, fille de *Jean* Duc de Baviére, morte l'an 1428, *Anne*, mariée l'an 1384, à *Richard* II, Roi d'Angleterre, morte l'an 1394. Du quatriéme lit il eut 2. SIGISMOND, Empereur, qui ſuit; 3. *Jean*, Duc de Luxembourg & de Goricie, Marquis de Luſace, qui laiſſa de ſon mariage avec *Richarde*, fille d'*Albert* II, Duc de Meckelbourg, Roi de Suéde, *Eliſabeth*, Ducheſſe de Luxembourg, mariée en juillet 1409, à Bruxelles, à *Antoine* de Bourgogne, Duc de Brabant. Ce Prince étoit veuf de *Jeanne* de Luxembourg, fille de *Valeran* III, Comte de Saint-Paul. Il fut tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. *Eliſabeth*, en avoit un fils nommé *Guillaume*, mort au berceau l'an 1410. Elle ſe remaria à *Jean* de Baviére, dit *Sans-pitié*, auparavant Evêque de Liége. Celui-ci mourut ſans enfans l'an 1424. Dans la ſuite, les peuples de Luxembourg appellérent Guillaume de Saxe, Landgrave de Thuringe. *Eliſabeth*, ſe trouvant foible & ſans appui, eut recours à Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui ſe ſervant de cette conjoncture, s'aquit par un traité fait l'an 1443, le Luxembourg, dont *Eliſabeth*, ne pouvoit diſpoſer, au deſavantage de ceux de ſa Maiſon. Les autres enfans de l'Empereur *Charles* IV, furent, 4. *Marguerite*, premiére femme de *Louis*, Roi de Hongrie & de Pologne, morte l'an 1359; 5. *Eliſabeth*, premiére femme d'*Albert* III, dit *à la Treſſe*, Duc d'Autriche, morte l'an 1373; 6. *Catherine*, mariée à *Rodolphe*, IV. du nom, dit l'*Ingénieux*, Duc d'Autriche, morte l'an 1373; 7. *Anne*, femme d'*Otbon* de Baviére, Marquis de Brandebourg; 8. *Eliſabeth*, mariée à *Jean-Galéas*, Prince de Milan; 9. *Marguerite*, alliée à *Guillaume*, dit l'*Ambitieux*, Duc d'Autriche; 10. *Héléne*, mariée à *Richard*, Roi d'Angleterre, morte l'an 1394; & 11. *Marguerite*, alliée à *Jean* III, Burgrave de Nuremberg, morte l'an 1410.

XII. SIGISMOND, Empereur, &c. né l'an 1367, mort le neuviéme décembre 1437, avoit épouſé 1. l'an 1383, *Marie* de Hongrie, morte l'an 1402: 2. l'an 1403, *Barbe*, Comteſſe de Cilley, morte l'an 1451, dont il eut *Eliſabeth* de Luxembourg, femme d'*Albert*, I. du nom, Archiduc d'Autriche & Empereur, morte l'an 1447.

BRANCHE de LUXEMBOURG-LIGNY.

VIII. VALERAN de Luxembourg, I. du nom, Seigneur de Ligny & de Rouſſy, fils puîné de HENRI I, Comte de Luxembourg, fut tué avec ſes fréres à la bataille de Woringen, près de Cologne, donnée contre le Duc de Brabant l'an 1288, & eut de *Jeanne*, Dame de Beaurevoir, ſa femme, 1. *Henri*, Seigneur de Ligny, mort ſans poſtérité; 2. *Valeran* II, qui ſuit; 3. *Philippe*, accordée par contract de l'an 1287, à *Henri*, fils d'un autre de ce nom, Comte de Valence.

IX. VALERAN de Luxembourg, II. du nom, Seigneur de Ligny, de Rouſſy & de Beaurevoir, épouſa *Guyotte*, Châtelaine de Lille, Dame de Hautbourdin, &c. fille & héritiére de *Jean*, IV. du nom, Châtelain de Lille, &c. & de *Béatrix* de Néelle. Il vivoit encore l'an 1353, & laiſſa JEAN qui ſuit.

X. JEAN de Luxembourg, Châtelain de Lille, Seigneur de Ligny, &c. mourut l'an 1364. Il avoit épouſé l'an 1330, *Alix* de Flandre, Dame de Richebourg, fille unique de *Gui*, dont il eut 1. GUI I, qui ſuit; 2. 3. 4. *Valeran*, *Henri* & *Jean*, morts ſans alliance; 5. *Marie*, femme de *Henri*, V. du nom, Sire de Joinville, Comte de Vaudémont; 6. *Philippe*, mariée l'an 1350, à *Raoul*, Seigneur de Raineval, Pannetier de France; & 7. *Jeanne*, alliée l'an 1350, à *Gui* de Châtillon, IV. du nom, Comte de Saint-Paul, morte ſans enfans l'an 1392.

XI. GUI de Luxembourg, Comte de Ligny & de Saint-Paul, Châ-

Châtelain de Lille, Seigneur de Rouſſy, &c. avoit épouſé l'an 1350, *Mabaud* de Châtillon, ſœur & héritiére de *Gui*, IV. du nom, Comte de Saint-Paul. Après que le Roi Charles V eut érigé pour lui Ligny en Comté l'an 1367, il fut tué à la bataille de Baesvider le 22 août de l'an 1371, ayant eu de ſon mariage, 1. VALERAN III, qui ſuit; 2. JEAN, *tige des Comtes de* BRIENNE; 3. le Bienheureux *Pierre* de Luxembourg Cardinal, Evêque de Metz, mort le deuxiéme juillet 1387, à l'âge de 18 ans; (*Voyez* PIERRE) 4. *André*, Evêque de Cambray, mort l'an 1396; 5. *Marguerite* alliée 1. à *Pierre* d'Anguien, Comte de Liches: 2. à *Jean*, Seigneur de Werchin, Sénéchal de Hainault; 6. *Marie*, alliée 1. à *Jean* de Condé, Seigneur de Moriammès: 2. à *Simon*, Comte de Salms; & 7. *Jeanne*, Demoiſelle de Luxembourg, morte ſans alliance vers l'an 1430, laquelle avoit ſuccédé aux Comtes de Ligny & de S. Paul, après la mort de *Philippe* de Bourgogne, Duc de Brabant, ſon petit-neveu.

XII. VALERAN de Luxembourg, III. du nom, Comte de Saint-Paul, &c. Connétable de France, fut établi Gouverneur de la ville de Gênes l'an 1396, & fait Grand-Maître des Eaux & Forêts de France l'an 1402. Il déclara la guerre aux Anglois, & fut battu par les Habitans de l'Iſle-Thevet l'an 1403. Deux ans après il fut encore défait. Le Duc de Bourgogne le fit pourvoir de la charge de Grand-Bouteiller de France l'an 1410, du gouvernement de Paris & de l'épée de Connétable l'an 1411. Valeran de Luxembourg étoit un des plus célébres partiſans de ce Duc. Il mourut au château d'Ivoy le 19 avril 1415, âgé de 60 ans. Il avoit épouſé 1. l'an 1374, *Mahaud* de Rœux: 2. *Bonne* de Bar, morte le deuxiéme juin 1400. De la premiére il eut *Jeanne* de Luxembourg, Châtelaine de Lille, mariée l'an 1402, à *Antoine* de Bourgogne, Duc de Brabant, &c. morte le 12 août 1407. Le Connétable *laiſſa auſſi* d'Agnès *de Brie*, *une de ſes Maîtreſſes*, Jean, *dit* Hennequin, *bâtard de Saint-Paul*, *Seigneur de Hautbourdin*, *Chevalier de la Toiſon d'Or*, *& célébre dans l'Hiſtoire du XV ſiécle*, *qui mourut l'an* 1466, *ſans laiſſer d'enfans de* Jacqueline *de la Tremoille ſa femme*, *fille de* Pierre, *Seigneur de Dours*.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-Saint-Paul.

XII. JEAN de Luxembourg, Seigneur de Beaurevoir, &c. fils puîné de GUI, Comte de Ligny, mort l'an 1414, avoit épouſé *Marguerite* d'Anguien, qui lui porta le Comté de Brienne, la Seigneurie d'Anguien, & ſes droits ſur le Duché d'Athénes. Elle étoit fille de *Louïs* d'Anguien, Comte de Brienne & de Converſan, & de *Jeanne* de Saint-Sévérin. Jean de Luxembourg eut de cette alliance, 1. PIERRE, I. du nom, qui ſuit; 2. *Louïs*, Cardinal, Archevêque de Rouen, *dont il a été parlé ſous le mot de* LOUIS; 3. *Jean*, dit *le Comte de Ligny*, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort l'an 1440, ſans laiſſer de poſtérité de *Jeanne* de Béthune, Vicomteſſe de Meaux, fille de *Robert* de Bétnune, Vicomte de Meaux; & 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Louïs*, Seigneur de Ghiſtelles: 2. à *Jean* de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy.

XIII. PIERRE de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, de Saint-Paul & de Converſan, épouſa *Marguerite* de Baux-d'Andrie, & fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or l'an 1430, par le Duc de Bourgogne. Depuis, le Duc de Bedford, ſon gendre, lui donna la conduite d'un corps d'armée, qu'il envoyoit pour prendre Saint-Valery ſur les François; mais il mourut de peſte à Rambures le 31 août 1433. Il eut de ſon mariage, 1. Louïs, Connétable de France, qui ſuit; 2. THIBAUT, Seigneur de Fiennes, *duquel ſont deſcendus les Seigneurs de* FIENNES, *& les Vicomtes de* MARTIGUES, *rapportez cy-après*; 3. *Jacques*, Seigneur de Richebourg, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort le 20 août 1487, qui d'*Iſabelle*, Dame de Roubais, fille de *Jean*, Seigneur de Roubais, ne laiſſa que des filles, qui furent, *Iſabelle*, Dame de Richebourg, mariée à *Jean* de Melun, Seigneur d'Antoing & d'Epinoy; *Yolande*, Dame de Roubais, mariée à *Nicolas* de Werchin, Sénéchal de Hainault; *Louïſe*, mariée, 1. à *Jean* de Ghiſtelles, Seigneur de Dongelle: 2. à *Antoine* de Croy, Seigneur de Saimpy; & *Anne* de Luxembourg, mariée à *Guillaume* Bourchier, Comte d'Eſſex; 4. *Valéran*, mort jeune; 5. *Jean*, mort en Afrique; 6. *Jacqueline*, mariée, 1. l'an 1433, à *Jean* d'Angleterre, Duc de Bedford: 2. à *Richard* Dondeville, Comte de Rivers; 7. *Iſabeau*, femme de *Charles* d'Anjou, I. du nom, Comte du Maine; & 8. *Catherine* de Luxembourg, troiſiéme femme d'*Artas* de Bretagne, Comte de Richemont, morte l'an 1476.

XIV. Louïs de Luxembourg, Comte de Saint-Paul, Connétable de France, eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475. (*Voyez* LOUIS de Luxembourg) Il avoit épouſé, 1. au château de Bohain le 16 juillet 1435, *Jeanne* de Bar, Comteſſe de Marle & de Soiſſons, Vicomteſſe de Meaux, Dame d'Oiſy, de Dunkerque, de Bourbourg, de Bournheim, de Gravelines, d'Alluye & de Montmirail, fille unique de *Robert* de Bar, Comte de Marle & de Soiſſons, & de *Jeanne* de Béthune, Vicomteſſe de Meaux: 2. l'an 1466, *Marie*, fille de *Louïs*, Duc de Savoye. De ſa premiére femme il eut 1. *Jean*, Comte de Marle & de Soiſſons, Chevalier de la Toiſon d'Or, tué par les Suiſſes à la bataille de Morat, le 22 juin 1476; 2. PIERRE, II. du nom, qui ſuit; 3. ANTOINE, *qui a fait la branche des Comtes de* BRIENNE, *mentionnée cy-après*; 4. *Charles*, Evêque & Duc de Laon, mort le 25 janvier 1509; 5. *Jacqueline*, alliée l'an 1455, à *Philippe*, Sire de Croy, & Comte de Porcien; 6. *Héléne*, mariée l'an 1465, à *Janus* de Savoye, Comte de Genéve, morte l'an 1488; & 7. *Philippe*, Abbeſſe du Moncel, l'an 1475. Ses enfans du ſecond lit furent, 8. *Louïs*, Prince d'Altemure, Duc d'Andrie & de Vénouſe, Comte de Ligny & de Venquerre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Grand Chambellan de France, mort le 31 décembre 1503, ſans laiſſer d'enfans d'*Eléonore* de Guévarra-de-Baux, Princeſſe d'Altemure, fille de *Pierre* de Guévarra, Marquis de Vaſto, Comte d'Ariano & d'Apici, Grand Sénéchal du Royaume de Naples, & d'*Iſotte-Genevre* de-Baux; Princeſſe d'Altemure, qu'il avoit épouſée en 1492; & 9. *Jeanne* de Luxembourg, Religieuſe. Le Connétable de Saint-Paul eut encore *pluſieurs bâtards*, *comme* Robert, *Evêque d'Angoulême*, *élu l'an* 1481, *& mort l'an* 1492; Jacques; Antoinette; Yolande; Jeanne, *mariée à* Antoine *d'Ailly*, *I. du nom*, *Seigneur de Varennes*; *&* Marguerite, *femme de* Philippe *d'Incby*, *Châtelain de Douay*.

XV. PIERRE de Luxembourg, II. du nom; Comte de Saint-Paul, de Marle & de Soiſſons, Vicomte de Meaux, &c. mourut au château d'Anguien le 25 octobre 1482. Il avoit épouſé *Marguerite* de Savoye, fille aînée de *Louïs*, Duc de Savoye, & d'*Anne* de Chypre. Elle étoit alors veuve de *Jean* Paléologue, Marquis de Montferrat; & mourut à Bruges au mois de mars 1483. Pierre eut de cette alliance 1. 2. 3. *Louïs*, *Claude* & *Antoine*, morts jeunes; 4. 5. *Marie* & *Françoiſe*, rétablies dans les biens de la Maiſon de Luxembourg, par déclaration du Roi Charles VIII, donnée à Ancenis au mois de juillet 1487. *Marie* de Luxembourg, Comteſſe de Saint-Paul, &c. épouſa, 1. *Jacques* de Savoye ſon oncle, Comte de Romont, mort le 30 janvier 1486: 2. le huitiéme ſeptembre 1487, *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, biſayeul du Roi HENRI *le Grand*, & porta par ce mariage, les biens de la Maiſon de Luxembourg dans celle de Bourbon, & mourut le premier avril 1546. Du premier lit elle eu *Louïſe-Françoiſe* de Savoye, mariée à *Henri*, Comte de Naſſau-Viande. *Françoiſe* ſœur de *Marie*, Dame d'Anguien, prit alliance avec *Philippe* de Cléves, Comte de Ravenſtein, & mourut ſans lignée.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-Brienne.

XV. ANTOINE de Luxembourg, I. du nom, fils puîné de Louïs, Connétable de France, fut Comte de Brienne, de Rouſſy, puis de Ligny, Baron de Rameru & de Piney, Vicomte de Machaut, &c. Le Roi Louïs XII l'employa en diverſes négociations importantes, le fit ſon Chambellan ordinaire, & le rétablit dans ſes biens, par lettres expreſſes données à Blois le 29 mai 1504. Il avoit épouſé, 1. *Antoinette* de Baufrémont; Comteſſe de Charny & de Montfort, &c. fille unique & héritiére de *Pierre* de Baufrémont, Comte de Charny: 2 *Françoiſe* de Croy, fille de *Philippe*, Comte de Chimay: 3. *Gillete* de Coëtivy, fille d'*Olivier*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guienne, & mourut l'an 1510. Il eut du premier lit 1. *Philiberte* de Luxembourg, Comteſſe de Charny, ſeconde femme de *Jean* de Challon, IV. du nom, Prince d'Orange: du ſecond, 2. CHARLES, I. du nom, qui ſuit; & 3. ſelon quelques Auteurs, *Claude*, mort jeune.

XVI. CHARLES de Luxembourg, I. du nom, Comte de Brienne, de Ligny, de Rouſſy, &c. Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & Capitaine de cinquante Hommes d'armes, ſervit utilement & avec zéle le Roi François I, qui le fit ſon Lieutenant-Général en Picardie, & au Gouvernement de Paris, & de l'Iſle de France. Il mourut le dixiéme décembre 1530, laiſſant de *Charlotte* d'Eſtouteville ſa femme, fille de *Jacques*, Seigneur de Beine, de Blainville, &c. Prévôt de Paris, & de *Gillette* de Coëtivy ſa belle-mére, 1. ANTOINE, II. du nom, qui ſuit; 2. *Louïs*, Comte de Rouſſy, Chevalier de Saint-Michel, qui ſe diſtingua par ſon mérite & par ſes ſervices ſous les régnes de François I, & de Henri II, & mourut ſans laiſſer poſtérité, d'*Antoinette* d'Amboiſe, Dame de Ravel, &c. fille de *Gui*, & veuve de *Jacques* d'Amboiſe, Seigneur de Buſſy, ſon couſin, & d'*Antoine* de la Rochefoucault, Seigneur de Barbeſieux, &c.; 3. *Jean*, Evêque de Pamiers, Abbé d'Ivry, de Larivour, &c. qui fut ami des Gens de Lettres, entre leſquels il ſe ſignala par divers Ouvrages qui ſont, *la Vie du Connétable d'Anne de Montmorency en vers*; *de l'Inſtitution du Prince*, *&c.* mort l'an 1548 à Avignon, où il fut enterré dans l'égliſe des Céleſtins; 4. *Claude* ou *George*, mort jeune; 5. *Gillette*, femme de *François* de Vienne, Seigneur de Ruffé; 6. *Françoiſe*, alliée, 1. à *Bernard* III, Marquis de Bade: 2. à *Adolphe*, Comte de Naſſau; 7. *Antoinette*, Abbeſſe d'Hyéres, morte le 30 avril 1603, âgée de 78 ans; & 8. *Marie* de Luxembourg, Abbeſſe de Notre-Dame de Troyes, morte le 15 mai 1597.

XVII. ANTOINE de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, de Ligny, &c. Capitaine de cinquante Hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, défendit l'an 1544 Ligny, contre l'Empereur Charles-*Quint*, & mourut le huitiéme février 1557. Il avoit épouſé le ſeptiéme mars 1535, à Crémieu en Dauphiné, *Marguerite*, fille de *René*, bâtard de Savoye, Comte de Villars, de Tende, &c. & d'*Anne* de Laſcaris, dont il eut 1. JEAN, Comte de Ligny, qui ſuit; 2. FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Ducs de* PINEY, *mentionnée cy-après*; 3. *Antoine*, mort ſans alliance l'an 1573; 4. *Henri*, mort au berceau; & 5. *Magdelaine*, femme de *Chriſtophle* Juvénal des Urſins, Baron de la Chapelle.

XVIII. JEAN de Luxembourg, Comte de Brienne & de Ligny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes, fut toûjours fidéle à ſon Roi, & mourut le premier juillet 1576. Il avoit épouſé *Guillemette* de la Marck, fille de *Robert* IV, Duc de Bouillon, &c. Maréchal de France, & de *Françoiſe* de Brezé, dont il eut 1. 2. *Antoine*, Vicomte de Machaut, & *Jean*, morts jeunes; 3. CHARLES qui ſuit; 4. *Diane*, mariée, 1. à *Louïs* de Pluſquelec, Comte de Kaërman en Bretagne: 2. à *Juſte* de Pontallier, Baron de Pleurs; & 5. *Louïſe*, mariée, 1. à *George* d'Amboiſe, Baron de Caſaubon, fils de *Louïs*, Comte d'Aubijoux: 2. à *Bernard* de Béon, Marquis de Bouteville, Seigneur du Maſſez, de Cornefou, d'Eclaſſan, &c. Gouverneur

du Haut & Bas Limoſin, de la Rochelle, & du païs d'Aunis, Lieutenant de Roi en Xaintonge & en Angoumois, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit, qu'il ne put recevoir, parce qu'il fut prévenu par la mort: ſa veuve mourut le 16 janvier 1647, âgée de 80 ans. De ce dernier mariage naquirent, 1. CHARLES de Béon-Luxembourg, qui ſuit; & 2. *Louiſe*, mariée à *Henri-Auguſte* de Loménie, Sécretaire d'Etat, auquel elle porta le Comté de Brienne, morte le deuxiéme ſeptembre 1665.

CHARLES de Béon-Luxembourg, Marquis de Bouteville, Maréchal de camp des armées du Roi, prétendit diſputer en 1661, au Duc de Montmorency-Luxembourg, la propriété de la Terre de Piney, par les droits de *Louiſe* de Luxembourg ſa mére, & le Parlement de Toulouſe déclara par un Arrêt, que la ſubſtitution de ce Duché étoit ouverte à ſon profit; mais l'affaire ayant été portée au Parlement de Rouen, le Duc & la Ducheſſe de Luxembourg furent maintenus en 1675, par Arrêt de cette Cour en la pleine poſſeſſion du Duché de Piney, qui ſe trouve ſubſtitué à la Maiſon de Gêvres, en cas que la poſtérité de ce Duc & de la Ducheſſe vienne à manquer; & ce à cauſe du mariage de *Marguerite* de Luxembourg, fille de *François*, Duc de Piney, avec *René* Potier, Duc de Trêmes. CHARLES de Béon avoit épouſé *Marie* Amelot, fille de *Denys* Amelot, Doyen des Maîtres des Requêtes, & Conſeiller d'Etat, & de *Marguerite* du Drac, morte le 15 janvier 1702, âgée de 99 ans, & eut de cette alliance, 1. *Bernard* de Béon-Luxembourg, mort ſans alliance, le 17 avril 1714; 2. JEAN-LOUïS qui ſuit; & 3. *Henri-Auguſte* de Béon-Luxembourg, Baillif & Grand Hoſpitalier de Malte, mort le 15 janvier 1699.

JEAN-LOUïS de Luxembourg, Marquis de Béon, a épouſé *Marie* de Cugnac-Dampierre, fille d'*Antoine* de Cugnac, Marquis de Dampierre, & de *Magdelaine* de Tixier, petite-fille de *François* de Cugnac, Conſeiller d'Etat, d'épée, & Chevalier des Ordres du Roi, de laquelle il a eu CHARLES qui ſuit.

CHARLES de Béon-Luxembourg, Marquis de Béon, Colonel d'un régiment d'Infanterie.

XIX. CHARLES de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, &c. Gouverneur de Metz, fut fait Chevalier des Ordres du Roi l'an 1597, & mourut le 18 février 1608, âgé de 36 ans, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne* de Nogaret, de la Valette, qu'il avoit épouſée l'an 1583, & qui mourut le 23 novembre 1605.

BRANCHE DES DUCS de PINEY.

XVIII. FRANÇOIS de Luxembourg, Duc de Piney, Pair de France, Prince de Tingri, Comte de Rouſſy & de Ligny, &c. fils puîné d'ANTOINE de Luxembourg, II. du nom, Comte de Brienne, fut deſtiné à l'Egliſe; mais entraîné par ſon inclination, il ſuivit la profeſſion des armes, & fut employé dans des négociations importantes. Le Roi Henri III l'honora d'une eſtime particuliére, érigea pour lui Piney en Duché l'an 1576, & en Pairie l'an 1581, & Tingri en Principauté. Il le fit auſſi Chevalier de ſes Ordres, & l'envoya Ambaſſadeur à Rome l'an 1586, où il s'aquit une grande réputation. A ſon retour, il ſe trouva au ſiége de Paris, où ce même Monarque fut malheureuſement aſſaſſiné l'an 1589. La Nobleſſe Catholique le députa pour conjurer le Roi Henri IV, d'entrer dans les ſentimens de l'Egliſe Catholique; & cette même Nobleſſe l'envoya enſuite Ambaſſadeur à Rome: ce qu'il entreprit courageuſement, quelque dangereux que fût alors un voyage de cette importance. Depuis, Henri *le Grand* l'envoya Ambaſſadeur à Rome; & ce fut dans ce voyage qu'il parla du mariage du Roi avec Marie de Médicis. François de Luxembourg rendit d'autres ſervices à l'Etat, & mourut au château de Pougi le 30 ſeptembre 1613. Il avoit épouſé, 1. *Diane*, fille de *Claude* de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair & Grand Véneur de France: 2. *Marguerite* de Lorraine, veuve d'*Anne*, Duc de Joyeuſe, fille de *Nicolas*, Comte de Vaudémont, & ſœur de *Louïſe*, Reine de France. Du premier mariage ſortirent, 1. HENRI qui ſuit; 2. *Marguerite*, femme de *René* Potier, Duc de Trêmes, Pair de France & Chevalier du Saint-Eſprit, morte le neuviéme août 1645; & 3. *Louïſe*, Abbeſſe de Notre-Dame de Troyes, morte l'an 1602.

XIX. HENRI de Luxembourg, Duc de Piney, &c. avoit épouſé le 19 juin 1597, *Magdelaine* de Montmorency, Dame de Thoré, morte en décembre 1615, & mourut d'une fiévre peſtilentielle à Jargeau le 23 mai 1616. Il eut de cette allance 1. MARGUERITE-CHARLOTTE qui ſuit; & 2. *Marie-Lieſſe*, femme de *Henri* de Lévis, I. du nom, Duc de Ventadour, qui ſe fit Carmélite, & qui mourut à Chambéry le 18 janvier 1660.

XX. MARGUERITE-CHARLOTTE de Luxembourg, Ducheſſe de Piney, Comteſſe de Ligny, &c. morte en novembre 1680, âgée de 72 ans, épouſa, 1. en juillet 1620, *Léon* d'Albert, Seigneur de Brantes, Duc de Luxembourg, &c. Chevalier des Ordres du Roi, mort le 25 octobre 1630: 2. *Charles-Henri* de Clermont-Tonnerre, mort le huitiéme juillet 1674. Du premier lit elle eut 1. *Henri-Léon*, Prêtre, mort le 19 février 1697; & 2. *Marie*, Religieuſe, puis Princeſſe de Tingri, morte le 16 juillet 1706. Du ſecond lit elle eut 3. MAGDELAINE-CHARLOTTE-BONNE-THE'RE'SE qui ſuit.

XXI. MAGDELAINE-CHARLOTTE-BONNE-THE'RE'SE de Clermont, Ducheſſe de Luxembourg, mariée le 17 mars 1661, à FRANÇOIS-HENRI de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, *dont nous parlerons dans un article exprès*, morte le 21 août 1701. Leurs enfans furent, 1. CHARLES-FRANÇOIS-FRE'DE'RIC, I. du nom, qui ſuit; 2. *Pierre-Henri-Thibault*, Abbé d'Orcamp & de Saint-Miel, né le neuviéme mai 1663, mort le 23 novembre 1700; 3. PAUL-SIGISMOND, *qui a donné origine à la branche des Ducs de* CHATILLON, *rapportée cy-après*; 4. CHRISTIAN-LOUïS, *qui l'a donnée à celle des Princes de* TINGRI, *auſſi rapportée cy-après*; & 5. *Angélique-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg, Abbeſſe de Pouſſay en Lorraine, puis mariée le ſeptiéme octobre 1694, à *Louïs-Henri*, legitimé de Bourbon, appellé *le Chevalier de Soiſſons*, qui prit en ſe mariant, le tître de *Prince de Neufchâtel*.

XXII. CHARLES-FRANÇOIS-FRE'DE'RIC de Montmorency, I. du nom, Duc de Piney-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, Prince de Tingri, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Normandie, Lieutenant-Général des armées de ſa Majeſté, né le 22 février 1661, a ſuivi ſon pére dans toutes ſes campagnes. Il avoit épouſé, 1. le 28 août 1686, *Marie-Anne* d'Albert, fille aînée de *Charles-Honoré*, Duc de Chevreuſe-Luynes, morte le 17 ſeptembre 1694, laiſſant *Marie-Henriette*, morte le onziéme février 1696: 2. le 15 février 1696, *Marie-Gillone* de Gillier, fille unique de *René* de Gillier, Marquis de Clérambaut, de Puygarreau, &c. morte le 15 ſeptembre 1709, dont ſont iſſus, 1. CHARLES-FRANÇOIS-FRE'DE'RIC, II. du nom, qui ſuit; 2. *Anne*, né le deuxiéme janvier 1707; 3. 4. 5, trois autres fils morts jeunes; 6. *Marie-Renée*, née le 21 juillet 1697, mariée le 15 avril 1716, à *Louïs-François-Anne* de Neufville, Duc de Retz, Pair de France, &c.; 7. *Françoiſe-Gillone*, née le premier juillet 1704, alliée le 29 octobre 1722, à *Louïs* de Pardaillan-de-Gondrin, Duc d'Epernon; & 8. *N.* . . de Montmorency-Luxembourg, morte jeune.

XXIII. CHARLES-FRANÇOIS-FRE'DE'RIC de Montmorency-Luxembourg, II. du nom, Duc de Montmorency, &c. né le premier janvier 1703, Gouverneur de la province de Normandie en ſurvivance de ſon pére, dont il prêta ſerment le 27 novembre 1718, a épouſé le huitiéme janvier 1724, *Marie-Sophie* Colbert de Seignelay.

BRANCHE DES DUCS de CHATILLON.

XXII. PAUL-SIGISMOND de Montmorency-Luxembourg, troiſiéme fils de FRANÇOIS-HENRI de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, & de *Magdelaine-Charlotte-Bonne-Thérèſe*, Ducheſſe de Luxembourg, eſt né le cinquiéme de ſeptembre 1664. C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie de Châtillon-ſur-Loing, qui lui avoit été léguée par la Ducheſſe de Meckelbourg, ſa tante paternelle, a été érigée en Duché par lettres patentes du mois de février 1696, regîtrées au Parlement le troiſiéme mars de la même année. Il épouſa le ſixiéme mars 1696, *Marie-Anne* de la Tremoille, Marquiſe de Royan, morte le deuxiéme juillet 1708, fille de *François*, Marquis de Royan, & d'*Yolande-Lucie* de la Tremoille, dont il a CHARLES-PAUL-SIGISMOND qui ſuit.

XXIII. CHARLES-PAUL-SIGISMOND de Montmorency-Luxembourg, nommé le Duc d'Olonne, ſon pére s'étant démis en ſa faveur du Duché de Châtillon, né le 20 février 1697, épouſa, 1. le troiſiéme juillet 1713, *Anne-Catherine-Eléonore* le Tellier, morte ſans enfans le 21 octobre 1716, fille de *Louïs-Marie-François* le Tellier, Marquis de Barbezieux, Miniſtre & Sécretaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, & de *Louïſe-Catherine* de Cruſſol ſa premiére femme: 2. le 19 avril 1717, *Anne* de Harlus, fille de *René*, Seigneur de Vertilly, Maréchal des camps & armées du Roi, & d'*Anne-Angélique* Godet-de-Soudé, dont il a 1. *Paul-Sigiſmond*, né le 31 août 1721; & 2. *Louïs-Victoire* de Montmorency-Luxembourg, né le ſixiéme février 1724.

BRANCHE DES PRINCES de TINGRI.

XXII. CHRISTIAN-LOUïS de Montmorency-Luxembourg, quatriéme fils de FRANÇOIS-HENRI de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, & de *Magdelaine-Charlotte-Bonne-Thérèſe*, Ducheſſe de Luxembourg, naquit le neuviéme février 1675, & ayant été reçu Chevalier de Malte, il ſe fit long-tems connoître ſous le nom de *Chevalier de Luxembourg*. Il fut Colonel du régiment de Provence, puis de celui de Piémont, ſur la démiſſion volontaire du Duc de Châtillon ſon frére. Ayant appris les premiers élémens de la guerre ſous les yeux du Maréchal ſon pére, il marqua, tout jeune qu'il étoit, tant de bravoure & de tête aux combats de Steenkerque & de Neerwinde, que ce grand homme le regarda dès-lors comme très-capable de ſuivre ſes traces. Après s'être ſignalé en diverſes occaſions, il fut fait Brigadier en 1702, Maréchal de camp le 26 octobre 1704, & Lieutenant-Général de la province de Flandre, dont il prêta ſerment le 17 avril 1708. Il ſe trouva le onziéme juillet de la même année au combat d'Oudenarde, & y mena juſqu'à quinze fois à la charge les troupes qu'il avoit ſous ſes ordres. La même année étant à la tête de 1800 chevaux & Dragons, il traverſa l'armée ennemie qui aſſiégeoit Lille, & y conduiſit heureuſement des poudres, dont la place avoit beſoin, & ſe diſtingua tellement dans cette place, que le Roi le créa Lieutenant-Général de ſes armées le 30 ſeptembre 1708. Il ſe trouva l'année ſuivante au combat de Malplaquet, & commanda l'arriére-garde dans la belle retraite que fit l'armée Françoiſe. Il ſervit en Flandre ſous le Maréchal de Villars en 1710, & fut pourvu, au mois de mars 1711, du Gouvernement de Valenciennes. Il prit alors le tître de Prince de Tingri, & épouſa le ſeptiéme décembre de la même année *Marie-Louïſe* de Harlay, fille unique d'*Achille* de Harlay, Comte de Beaumont, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Louïſe-Renée* de Louet, dont ſont iſſus 1. *Charles-François-Chriſtian*, Comte de Luxe, né le 30 novembre 1713; & 2. *Eléonor-Marie* de Montmorency-Luxembourg, né le neuviéme mars 1715; & autres enfans.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-FIENNES.

XIV. THIBAUT de Luxembourg, Seigneur de Fiennes, &c. fils

fils puîné de PIERRE, I. de ce nom, Comte de Brienne, &c. avoit épouſé *Philippe*, dite *Philippote* de Melun, Dame de Sottenghien, fille de *Jean*, Seigneur d'Antoing. Etant reſté veuf, il ſe fit Eccléſiaſtique, & eut les Abbaïes d'Igny & d'Orcamp, & on l'élut Evêque du Mans, après Martin Berruyer. Il avoit été déſigné Cardinal par le Pape Sixte IV, & ſe diſpoſoit au voyage d'Italie, lorſqu'il mourut le premier ſeptembre 1477. Ses enfans furent, 1. JACQUES, I. du nom, qui ſuit; 2. *Jean*, Seigneur de Sottenghien, mort en Chypre, ſans laiſſer poſtérité de *Jacqueline* de Gavre, Dame d'Exornais; 3. *Philippe*, Cardinal, Evêque du Mans, mort l'an 1519. (*Voyez* PHILIPPE de Luxembourg.) 4. FRANÇOIS, *qui a fait la branche des Vicomtes de* MARTIGUES, *qui ſuivra cy-après*; 5. *Guillemette*, mariée 1. à *Amé* de Sarrebruche, Comte de Braine: 2. à *Gilles*, Seigneur de Belleville; 6. *Magdelaine*, mariée 1. le 26 ſeptembre 1457, à *Charles* de Sainte-Maure, Seigneur de Puyſeuls: 2. le 15 ſeptembre 1485, à *Jacques* Chabot, Seigneur de Jarnac, de Brion, &c. & quelques autres filles Religieuſes.

XV. JACQUES de Luxembourg, I. du nom, Seigneur de Fiennes, &c. Chevalier de la Toiſon d'Or, avoit épouſé *Marie* de de Barlaymont, Dame de Ville, de Hamaide, de Vaziéres, &c. fille de *Gérard*, Seigneur deſdits lieux, & de *Marie*, Dame de Hamaide, morte l'an 1529, dont il eut 1. JACQUES, II. du nom, qui ſuit; 2. *Jean* de Luxembourg, Seigneur de Ville & de Hamaide, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mort ſans poſtérité d'*Iſabeau*, Dame de Culembourg, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Culembourg, & de *Jeanne* de Bourgogne; 3. *François*, Evêque du Mans, mort l'an 1509; 4. *Jacqueline*, mariée à *Charles* I, Comte de Lalain; 5. *Marie*, femme 1. de *Martin* de Hornes, Seigneur de Gaesbeeke: 2. de *Daniel* de Boucholt, Seigneur de Boullers, Pair de Flandre; & 6. *Philippote* de Luxembourg, mariée à *Antoine* de Ligne, Comte de Faucambergue ou Fauquemberg.

XVI. JACQUES de Luxembourg, II. du nom, Seigneur de Fiennes, Comte de Gavre, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. eut de *Marguerite* de Bruges, Dame d'Auxi, &c. fille de *Jean*, Seigneur de la Gruthuſe, & de *Marie*, Dame d'Auxi, 1. *Jacques*, Comte de Gavre, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort l'an 1530, ſans poſtérité d'*Hélène* de Croy ſa femme, fille de *Henri* de Croy, Comte de Porcéan; 2. *Françoiſe*, qui porta le Comté de Gavre & la Seigneurie de Fiennes dans la Maiſon des Comtes d'Egmont, par ſon mariage avec *Jean*, Comte d'Egmont; & 3. *Marguerite*, alliée à *Antoine* de Barbançon, Seigneur de Werchin, Sénéchal de Hainault.

BRANCHE DE LUXEMBOURG-Martigues.

XV. FRANÇOIS de Luxembourg, I. de ce nom, Vicomte de Martigues, fils puîné de THIBAULT de Luxembourg, Seigneur de Fiennes, & de *Philippote* de Melun, avoit épouſé *Louïſe* de Savoye, fille de *Janus* de Savoye, Comte de Genéve, &c. & d'*Hélène* de Luxembourg. Elle étoit alors veuve de *Louïs* de Savoye, Marquis de Gex ſon couſin, qui mourut le 27 juillet 1485, & étoit fils d'*Amé*, ſurnommé *le Bienheureux*, IX. du nom, Duc de Savoye, & d'*Yolande* de France. *Louïſe* de Savoye mourut le premier mai 1530. Charles d'Anjou, III. du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, &c. donna par teſtament l'an 1481, le Vicomté de Martigues en Provence, à *François* de Luxembourg, ſon couſin; car ce Prince étoit fils de *Charles* d'Anjou, Comte du Maine, qui épouſa *Iſabeau* de Luxembourg, fille de *Pierre* I, Comte de Brienne, & ſœur de *Thibaud*, Seigneur de Fiennes. Ce Vicomte fut pére de FRANÇOIS, II. du nom, qui ſuit.

XVI. FRANÇOIS de Luxembourg, II. du nom, épouſa *Charlotte* de Broſſe, dite *de Bretagne*, fille de *René* de Broſſe, dit *de Bretagne*, Comte de Penthiévre, &c. & de *Jeanne* de Commines, ſa premiére femme, dont il eut 1. *Charles* de Luxembourg, Vicomte de Martigues, tué au ſiége de Heſdin l'an 1553, ſans laiſſer de poſtérité de *Claudine* de Foix, ſa femme, qui étoit morte en couches l'an 1545, d'un fils nommé *Henri*, & mort en même tems, & qui étoit veuve de *Claude*, dit *Gui*, XVII. du nom, Comte de Laval, & fille d'*Odet* de Foix, Seigneur de Lautrec, Maréchal de France, & de *Charlotte* d'Albret-Orval; 2. SE'BASTIEN qui ſuit; 3. *Philippe*, mort jeune; 4. *Magdelaine*, mariée le 15 Novembre 1563, à *George* de la Tremoille, Baron de Royan.

XVII. SE'BASTIEN de Luxembourg, Duc de Penthiévre, Marquis de Baugé, Vicomte de Martigues, &c. ſurnommé *le Chevalier ſans peur*, donna ſouvent des preuves de ſon courage, ſous les régnes de Henri II, de François II, & de Charles IX. Il ſe trouva aux ſiéges de Metz & de Térouanne l'an 1552 & 1553, & à ceux de Calais & de Guines l'an 1558. Depuis, il conduiſit mille hommes d'armes en Ecoſſe, où il ſervit en diverſes occaſions l'an 1560, & ſur tout au ſiége du petit Leith. A ſon retour, il fut Colonel-Général de l'Infanterie; & deux ans après, il ſe ſignala à la bataille de Dreux, aux ſiéges de Rouen, d'Orléans, &c. Sébaſtien de Luxembourg eut le Gouvernement de Bretagne l'an 1564, par la démiſſion de Jean de Broſſe, dit *de Bretagne*, Duc d'Etampes ſon oncle maternel, auquel il ſuccéda dans le Comté de Penthiévre, que le Roi Charles IX érigea en Duché & Pairie l'an 1569. Ce fut une récompenſe due à ſes ſervices, & aux avantages qu'il avoit remportez ſur le parti des Calviniſtes, aux combats de Meſſignac & de Jarnac, & à la bataille de Moncontour. Il fut tué malheureuſement d'une bleſſure reçue à la tête, au ſiége de Saint-Jean-d'Angély, le 19 novembre 1569. Son corps fut porté dans l'égliſe des Cordeliers de Guingamp en Bretagne. Il avoit épouſé *Marie* de Beaucaire, fille de *Jean*, Seigneur de Puyguillon, Sénéchal de Poitou, morte l'an 1613, & enterrée auprès de ſon mari. Leurs enfans furent, 1. *Jeanne*, morte en bas âge; & 2. *Marie* de Luxembourg, Ducheſſe d'Etampes & de Penthiévre, Vicomteſſe de Martigues, née à Lambale le 15 février 1562, & mariée à Paris le douziéme juillet 1579, à *Philippe-Emmanuel* de Lorraine, Duc de Mercœur. Elle mourut le ſixiéme ſeptembre 1623; & fut enterrée au couvent des Capucins de Paris, ayant eu *Philippe*, mort jeune, le onziéme décembre 1590; & *Françoiſe* de Lorraine, Ducheſſe de Mercœur, &c. Princeſſe de Martigues, née l'an 1592, mariée l'an 1609, à *Céſar*, Duc de Vendôme, & morte le huitiéme ſeptembre 1669 à Paris, où elle fut enterrée dans l'égliſe des Capucins. *Jean Bertel, *Hiſtoire de Luxembourg*. Divæus, *de Gall. Bell. Antiquit.* Guichardin, *Deſcription du Païs-Bas*. Nicolas Vignier, *Hiſtoire de la Maiſon de Luxembeurg*. Rittershuſius. Sainte-Marthe. Du Chêne. D'Hozier. Guichenon. Du Bouchet. Le Laboureur. De Thou. Davila. Le Mire. Le Pére Anſelme, &c.

LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorency, Duc de) Pair & Maréchal de France, Comte de Bouteville, & de Luſſe, Seigneur de Precy, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de ſa Majeſté, Général de ſes armées, &c. fils de FRANÇOIS de Montmorency, Comte de Luſſe & de Bouteville, & d'*Eliſabeth* de Vienne, né poſthume le huitiéme janvier 1628, ſe trouva à la bataille de Rocroy l'an 1643, ſous le Prince de Condé, & le ſuivit par tout dans les différens partis qu'il prit, s'étant attaché à ſa perſonne. Il fut reçu Duc & Pair de France le 22 mai 1662, & lorſque le Roi Louïs XIV déclara la guerre à l'Eſpagne l'an 1667, il fut choiſi pour ſervir de Lieutenant-Général ſous ſa Majeſté. Ce fut en cette qualité, qu'il ſe ſignala à la conquête de la Franche-Comté l'an 1668; où il prit Salins, &c. La guerre ayant recommencé l'an 1672; il commanda en chef une des armées de ſa Majeſté, en la fameuſe campagne de Hollande, & prit les villes de Grol, de Déventer, de Coevorden, de Swol ou Zwol, de Campen, de Harderwick, &c. défit les armées des Etats près de Woerden, & de Bodegrave. L'année ſuivante 1673, il prit Bodegrave, & fit cette belle retraite tant vantée par les ennemis mêmes, lorſque le Roi lui donna ordre de ſe retirer de Hollande avec les troupes qu'il commandoit, & de retirer les garniſons qui avoient été miſes dans les places conquiſes l'année précédente: ce fut alors qu'il paſſa au travers de l'armée ennemie, compoſée de ſoixante & dix mille hommes, quoiqu'il n'en eût que vint mille. Il ſuivit ſa Majeſté à la ſeconde conquête de la Franche-Comté l'an 1674, ſe trouva enſuite à la bataille de Senef, & obligea le Prince d'Orange de lever le ſiége de Charleroy, qu'il avoit aſſiégé en la même année 1674. Il ſe ſignala encore les campagnes ſuivantes, & fut fait Maréchal de France l'an 1675. L'an 1677, il ſe trouva à la bataille de Caſſel, où l'armée ennemie, commandée par le Prince d'Orange, fut défaite par celle de France, commandée par Monſieur, frére unique du Roi. Le Duc de Luxembourg contraignit encore le Prince d'Orange de lever le ſiége de Charleroi, qu'il avoit attaqué pour la ſeconde fois; commanda à la bataille de Saint-Denys, donnée le 14 août 1678, & repouſſa le Prince dOrange qui vint attaquer ſon armée, au préjudice du traité de paix qui avoit été ſigné à Nimégue le dixiéme du même mois. Dans la ſeconde guerre que la France eut à ſoutenir contre toutes les forces de l'Europe l'an 1690, le Roi nomma le Duc de Luxembourg, Général de ſes armées en Flandre; où il donna au mois de juillet de la même année, la bataille de Fleurus, qu'il gagna ſur les Eſpagnols, les Hollandois & leurs Alliez, commandez par le Prince de Waldeck. Le Prince d'Orange, alors Roi d'Angleterre ſous le nom de Guillaume III, étant paſſé d'Angleterre en Flandre l'an 1691, pour prendre le commandement des armées des Alliez, le Maréchal de Luxembourg défit leur Cavalerie au combat de la Catoire ou de Leuſe, près de Tournay, avec trente-ſix eſcadrons. Lorſque le Roi fit le ſiége de Namur l'an 1692, le Maréchal de Luxembourg commanda une armée pour couvrir le ſiége, & empêcha que le Roi d'Angleterre & l'Electeur de Baviére, ne ſecouruſſent cette place. Sur la fin de la même campagne, il défit preſque toute leur Infanterie à Steenkerke, prit leur canon, bagage, &c. Il ſe remit en campagne l'an 1693, alla attaquer l'armée des Alliez, retranchée à Neerwinde en Brabant, força leurs retranchemens, leur prit ſoixante & ſeize piéces de canon, leurs munitions, leurs bagages, & leur tua ou prit plus de quatorze mille hommes. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de Charleroy. En 1694, il fit échouer les deſſeins que le Roi d'Angleterre & les Alliez avoient ſur les places de France du côté de la mer, & rendit leurs projets inutiles par cette longue marche, tant louée & tant admirée, qu'il fit en préſence des ennemis, depuis Vignamont juſqu'à l'Eſcaut près de Tournay, & qui fut ſi heureuſement conduite. Tant de grandes actions qui lui ont été ſi glorieuſes, lui avoient tellement acquis la confiance des troupes, qu'elles ſe faiſoient un plaiſir de le ſuivre par tout où il vouloit les mener; ce qui a fait dire à un Ecrivain étranger, *que ſa valeur, ſon activité, ſa vigilance infatigable, & ſon génie ſingulier à former & à exécuter de grands projets, le feront toûjours conſidérer comme un grand Capitaine.* Dès le deuxiéme octobre 1672, le Roi Louïs XIV l'avoit fait Capitaine de ſes Gardes du Corps, lui avoit donné, en 1687, le Gouvernement de Champagne & de Brie, & celui de Normandie l'an 1690. Il l'avoit auſſi fait Chevalier de ſes Ordres à la promotion du premier janvier 1689. Enfin après avoir ſervi le Roi & l'Etat avec beaucoup de gloire, il mourut à Verſailles le quatriéme janvier 1695, d'une fauſſe pleuréſie, âgé de 67 ans moins quatre jours. Son corps fut porté à Ligny-en-Barrois. *Voyez* ſon Oraiſon funébre prononcée par le Pére de la Rue, Jéſuite. Pour ſa poſtérité, *voyez* l'article de LUXEMBOURG-PINEY.

LUXEUL ou LUXEUIL, gros bourg avec une Abbaïe &

& une Juriſdiction aſſez étendue. Il eſt dans la Franche-Comté, à quinze lieues de la ville de Beſançon, du côté du nord, & vers les confins de la Lorraine. * Maty, *Dict. Géogr.*

LUXEY. *Voyez* LUZEY.

LUY. LUZ.

* LUYDIUS (Jean) *Voyez* LYDIUS (Jean)

* LUYDIUS ou de LUDE (Arnoul) né à Tongres d'une famille Patricienne, Maître ès Arts, & Docteur en Théologie à Cologne, a compoſé les Ouvrages ſuivans, *Tractatus Articulorum ſeu Propoſitionum quadraginta trium, maleſonantium, ex libello Joannis Capnionis ſive Reuchlini Juris Utriuſque Doctoris Germani*, cui titulus, *Oculare Speculum, deſumptarum; Alphabetum in Judæos & eorum Thalmud, propoſitionibus viginti duabus; Reſponſiones ad articulos quinquaginta deſumptos ex Speculo Oculari; Prælectiones ſeu Explanationes in Joannem, in Evangelium Matthæi; Commentaria in Juvenalem; Carmina nonnulla.* Il mourut à Liége en 1540, le 28 août. * Valére Andre, *Biblioth. Belgica*, *p.* 82 & 83.

* LUYKEN (Jean) habile Graveur à l'eau forte, naquit à Amſterdam le 16 avril 1649. Il donna dans les viſions d'Antoinette Bourignon, & abandonna ſon ménage pour entrer dans ſa Secte; mais n'y trouvant pas les moyens de ſubſiſter, il retourna dans ſa maiſon & ſe remit à l'ouvrage. Il mourut en 1712, dans la 63 année de ſon âge. * *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 109 & *ſuiv.*

* LUYNEN, ville du Cercle de Weſtphalie en Allemagne, dans le Comté de la Mark, ſur la rive gauche de la Lippe, eſt au ſud de Munſter, tirant vers l'oueſt, & en eſt éloignée d'environ neuf lieues.

* LUYNES, ville de France dans la Touraine, à l'oueſt de Tours dont elle eſt éloignée d'environ deux lieues. Cette ville ſe nommoit cy-devant Maillé, & avoit été érigée en Comté en 1572. Depuis, ayant été aquiſe par Charles d'Albert, Grand Fauconnier, & enſuite Connétable de France, Louïs XIII l'érigea en Duché-Pairie en faveur de ce Favori en 1619. Cette Duché-Pairie eſt compoſée des Comtez de Maillé & de Tours, & des Baronnies de Rochecourbon, de Samblançay, & de Saint-Michel ſur Loire. * *Dict. Univ. de la France.*

* LUYTENIUS (Henri) Bourgeois de Malines & Chanoine de ſa cathédrale, a mis au jour, *Sermones de Nativitate Chriſti; De ſeptem Donis Spiritus Sancti; De quatuor Virtutibus cardinalibus; De octo Beatitudinibus, &c.; Enarrationes Evangeliorum Dominicalium ab Adventu ad Quadrageſimam.* * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 360 & 361.

LUZ, ville de l'Arabie Pétrée, fut bâtie par un homme de Béthel. * *Juges*, *ch.* 1. *v.* 26. Il y a une autre Luz auprès de Sichem dont parle S. Jérôme dans ſon *Onomaſticon.* * Le Pére Dom Calmet, *Dict. de la Bible.* Rélandi *Palæſtina*, *l.* 3.

* LUZ ou LUCE, riviére de l'Ecoſſe méridionale dans la province de Galloway, coule du nord au ſud, arroſe Glenlus ou Glenluz, & ſe jette dans la baye de Glenlus.

LUZARA ou LUZZARA, en Latin *Luceria*, *Nuceria*, ancien bourg de la Lombardie. Il eſt dans le Duché de Mantoue près du Pô, & de la petite ville de Guaſtalla, entre Mantoue & Reggio, à cinq ou ſix lieues de l'une & de l'autre. C'eſt près de cette ville que ſe donna le 15 août 1702, une bataille entre les armées Françoiſes & Eſpagnoles, commandées par le Duc de Vendôme ſous Philippe V, Roi d'Eſpagne & les Impériaux ſous la conduite du Prince Eugéne. Les deux partis s'attribuérent également la victoire. * Maty, *Dict. Géogr. Théatre de la guerre en Italie*, en Allemand. *Mercure Hiſtorique du mois de ſeptembre* 1702.

* LUZEY, village ou bourg de France dans le Bazadois, à l'oueſt-ſud-oueſt de Bazas, dont il eſt éloigné de ſix à ſept lieues.

LUZIGNAN ou LE'ZIGNEN, *Luſignanum*, petite ville de France en Poitou, eſt ſituée ſur la Vienne, au deſſous de Saint-Maixent, à quatre ou cinq lieues de Poitiers, & eſt renommée par la valeur de ſes Seigneurs, qui ont été Rois de Chypre, de Jéruſalem & d'Arménie, & par les contes que l'on fait au ſujet de Méluſine. On dit que cette Fée, moitié femme & moitié ſerpent, fit bâtir le château de Luzignan, qu'on eſtimoit imprenable. C'eſt le même que Téligny ſurprit pour ceux de la Religion Réformée l'an 1569, qui fut rendu peu après au Roi, que le Prince de Montpenſier reprit après quatre mois de ſiége l'an 1574, & qu'il démolit. Jean d'*Arras*, qui vivoit ſur la fin du XIV ſiécle l'an 1383, a écrit l'Hiſtoire de Luzignan, ou plutôt un Roman, ſous le nom de *Méluſine*, où il rapporte ces Fables, que pluſieurs Seigneurs de la Maiſon de Luſignan ont depuis fait valoir. Lorsque Frére Etienne de Luzignan eut publié ſon livre de l'Hiſtoire de Luzignan, qu'un docte Ecrivain de ce tems appelle *des blaſphêmes hiſtoriques*, on ajoûta encore plus de foi à ces Fables. Il faut remarquer à ce ſujet que Méluſine, Meliſſéne, & Meliſſendis eſt un même nom, qui a été porté par pluſieurs Dames, & principalement d'Outre-Mer, où il a été fort en uſage. Mais ſi l'Auteur du Roman a eu quelques-unes de ces femmes en vue, pour en faire le ſujet de ces fictions, il faut que ç'ait été Méliſende, fille d'Aiméry I, de Luzignan, Roi de Jéruſalem & de Chypre. Elle fut mariée à Raimond de Poitiers, Prince d'Antioche, & Comte de Tripoly. Les Savans ont remarqué que la branche de Luzignan en France n'a point eu de Méluſine; & c'eſt une opinion mal établie, que de ſoutenir que le nom de Méluſine fut compoſé de celui des Terres de Melle & de Luzignan, dont elle étoit Dame, puiſque la premiére Terre n'a jamais appartenu à la Maiſon de Luzignan. On a dit que Méluſine avoit coutume de paroître, lorsqu'il devoit mourir quelqu'un de la Maiſon de Luzignan. Pour le château de cette Terre qu'elle avoit fait bâtir, comme on le croit, il eſt ſûr que ce fut Hugues, II. de ce nom, ſurnommé *le Bien-aimé*. Brantôme parle ainſi du château de Luzignan & de Méluſine, dans l'Eloge de Louïs de Bourbon, II. du nom, Duc de Montpenſier. " Le ſiége de Luzignan, *dit-il*, fut fort long & de „ grand combat; j'en parlerai poſſible ailleurs. Il fut pris, & M. „ de Montpenſier pour éterniſer ſa mémoire, preſſa & importuna „ tant le Roi, nouveau venu de Pologne, qui le voulut gratifier „ en cela, qu'il fit raſer de fond en comble ce château; ce château „ dis-je, ſi admirable & ſi ancien, qu'on pouvoit dire, que c'é„ toit la plus noble marque de fortereſſe antique, & la plus no„ ble décoration vieille de toute la France, & conſtruite, s'il „ vous plaît, d'une Dame des plus nobles en lignée, en ver„ tu, en eſprit, en magnificence, & en tout, qui fût de ſon „ tems, voire d'autres, qui fut Méluſine, de laquelle il y a tant „ de Fables: & bien que ce ſoient Fables, ſi ne peut-on dire „ autrement que tout beau & bon d'elle; & ſi l'on veut dire la „ vraye vérité, c'étoit un vrai ſoleil de ſon tems, de laquelle „ ſont deſcendus ces braves Seigneurs, Princes, Rois, & Ca„ pitaines, portans le nom de Luzignan, dont les Hiſtoires en „ ſont pleines, cette grande Maiſon d'Archiac en étant ſortie „ en Xaintonge, & Saint-Gélais, dont les marques en reſtent „ très-inſignes. *Il ajoûte enſuite:* voilà la pitié & la ruine de „ cette place. J'ai ouï dire à un vieux Mortepaye, il y a „ plus de quarante ans, que quand l'Empereur Charles-*Quint* „ vint en France, on le paſſa par Luzignan, pour la délecta„ tion de la chaſſe des daims, qui étoient-là dedans, un des beaux „ & anciens parcs de France à très-grand'foiſon, qu'il ne ſe put „ ſouler d'admirer & de louer la beauté, la grandeur & le chef„ d'œuvre de cette maiſon, & faite qui plus eſt, par une telle „ Dame, de laquelle il s'en fit faire pluſieurs contes fabuleux, „ qui ſont là fort communs, juſques aux bonnes femmes vieil„ les qui lavoient la leſſive à la fontaine, que la Reine Cathe„ rine de Médicis, Mére du Roi, voulut auſſi interroger & „ ouïr. Les unes lui diſoient qu'elles la voyoient quelquefois „ venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme d'une très-belle „ femme, & en habit d'une veuve. Les autres diſoient qu'elles „ la voyoient, mais très-rarement, & ce le Samedi à Vêpres „ (or en cet état ne ſe laiſſoit-elle guéres voir) ſe baigner moitié „ le corps d'une très-belle Dame, & l'autre moitié en ſerpent. „ Les autres, qu'elle paroiſſoit ſur le haut de la groſſe tour, en „ forme très-belle & en ſerpent. Les unes diſoient que quand „ il devoit arriver quelque grand deſaſtre au Royaume, ou „ changement de régne, ou mort & inconvenient de ſes parens, „ les plus Grands de la France, & fuſſent Rois, que trois jours „ avant on l'oyoit crier d'un cri très-aigre & effroyable, par „ trois fois. On tient celui-ci pour très-vrai. Pluſieurs perſon„ nes de là, qui l'ont ouï, l'aſſurent, & le tiennent de pére en „ fils; & même que lorsque le ſiége y vint, force de Soldats & „ gens d'honneur, l'affirmérent, qui y étoient; mais ſur tout, „ quand la ſentence fut donnée, d'abattre & ruïner ſes châ„ teaux, ce fut alors qu'elle fit ſes plus hauts cris & clameurs. „ Cela eſt très-vrai, par le dire d'honnêtes gens. Depuis, on „ ne l'a point ouïe: aucunes vieilles pourtant diſent qu'elle s'eſt „ apparue, mais très-rarement. Pour fin & vraye vérité finale, „ ce fut en ſon tems, une très-ſage & vertueuſe Dame, & ma„ riée & veuve; & de laquelle ſont ſortis ces braves & géné„ reux Princes de Luzignan, qui par leur valeur ſe firent Rois „ de Chypre, parmi les principaux deſquels furent Géo„ froy *à la grand'dent*, qu'on voyoit répréſenté ſur le portail de „ la grande tour, en très-grande ſtature. Pluſieurs grandes Maiſons ont une fable pour leur origine, comme celle de Luzignan. Celle des Marquis de Saſſenage en Dauphiné, ſe vante d'être deſcendue de Méluſine. Ainſi les Grecs & les Romains croyoient, que des hommes non communs devoient avoir une origine extraordinaire. Quelques Auteurs ont cru que Méluſine a été une fameuſe Magicienne, qui paroiſſoit ſouvent ſous la figure d'un monſtre, moitié femme & moitié ſerpent. Nous marquons ailleurs que la petite province de la Marche, entre l'Auvergne, le Poitou, l'Angoumois & le Limoſin, avoit porté le tître de Comté de Luzignan, avant que d'être unie à la Couronne. La ville de Luzignan eſt petite: il y a un ſiége royal, une Maréchauſſée & un Maire perpétuel. La ville n'eſt pas riche, mais le fauxbourg l'eſt, parce qu'il eſt ſur la route de Bourdeaux & de la Rochelle.

LUZIGNAN ou LE'ZIGNEN, Maiſon, a été féconde en perſonnes illuſtres.

I. HUGUES, I. de ce nom, Seigneur de Luzignan, dit *le Véneur*, peut-être parce qu'il fut Grand-Véneur de France, vivoit dans le dixiéme ſiécle, & laiſſa HUGUES II, qui ſuit.

II. HUGUES II, Seigneur de Luzignan, ſurnommé *le Bien-aimé.* On prétend que celui-ci fit bâtir le château de Luzignan, que les Auteurs fabuleux aſſurent être l'ouvrage de Méluſine. Son fils fut HUGUES III, qui ſuit.

III. HUGUES III, Seigneur de Luzignan, ſurnommé *le Blanc*, vivoit ſous le régne de Hugues *Capet* & de Robert. Une Chartre de l'an 1010, dit que ſa femme avoit nom *Arſendis:* il en eut HUGUES IV, qui ſuit.

IV. HUGUES IV, Seigneur de Luzignan, dit *le Brun* & *le Chiliarque*, qui eut quelques différents avec Guillaume IV, Duc de Guienne. Il eut pour femme *Ardéarde*, & mourut avant l'an 1030, laiſſant HUGUES V, qui ſuit.

V. HUGUES V, Seigneur de Luzignan, dit *le Débonnaire*, lui ſuccéda, & eut grande part aux affaires de ſon tems. Le Pape Jean XIX lui écrivit l'an 1030, en faveur du monaſtére de Saint-Jean-d'Angély. Hugues, ſuivant la Chronique de Maillezais, fut tué par les Gens du Duc de Guienne le huitiéme octobre 1060, & avoit épouſé *Adalmodis* ou *Almodis*, fille de *Bernard* I, Comte de la Marche, dont il fut ſéparé à cauſe de pa-

parenté. Elle ſe remaria à *Ponce*, Comte de Toulouſe, & à d'autres.

VI. Hugues VI, Seigneur de Luzignan, dit *le Brun* & *le Diable*, fit le voyage de la Terre-Sainte, où il fut tué l'an 1110, ſelon la Chronique de Maillezais. Il avoit épouſé *Hildégarde*, fille d'*Aiméry* IV, Vicomte de Thouars, dont il eut.

VII. Hugues VII, Seigneur de Luzignan, dit *le Brun*. Le nom de ſa femme étoit *Sarraſine*. Il fit l'an 1148 le voyage d'Outre-Mer avec le Roi Louïs *le Jeune*, & y mourut. Ses enfans furent, 1. Hugues VIII, qui ſuit; 2. *Guillaume*, Seigneur d'Angles, mort ſans enfans de *Denyſe* ſa femme; 3. *Rorgues* de Luzignan; 4. Simon, que l'on tient avoir fait la branche des Seigneurs de Le'zay, dont la poſtérité après avoir contracté des alliances avec des Maiſons illuſtres, s'eſt continuée juſqu'à Pierre de Lézay dit *de Luzignan*, Seigneur de la Côte-au-Chat, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, qui épouſa *Louïſe* Grangier de Liverdis, dont il eut 1. Claude-Hugues, Comte de Luzignan-Lézay, qui ſuit; 2. *N.* . . Marquis de Lézay, mort ſans poſtérité en octobre 1705, âgé de 70 ans; 3. *Paul-Philippe*, Evêque de Rhodès, & Abbé de Saint-Barthélemi de Noyon, mort le 23 février 1716; 4. *Mathurin* de Lézay-Luzignan, Commandeur de l'Ordre de Malte; & 5. *Marie* de Luzignan, mariée à *Antoine*, Marquis de la Roche-Aymon, mére de *Claude* de la Roche-Aymon, Evêque du Puy. Claude-Hugues, Comte de Luzignan-Lézay, fut Envoyé extraordinaire à la Cour de l'Empereur, & mourut le 23 avril 1707, en ſa 75 année. Il avoit épouſé *Françoiſe* de Beuil, fille de *René*, Comte de Sancerre, dont il a eu *Henri-Joſeph* de Lézay, Marquis de Luzignan, qui a épouſé *Marie-Jeanne* de la Rochefoucault, Dame d'Eſtiſſac; & *Anne-Marie* de Luzignan, Grand-Vicaire & Archidiacre de Rodès, nommé Abbé de Bonnecombe en avril 1707. Il y avoit encore eu un rameau de la branche de Lézay, qui finit en la perſonne de *Gabriel* de Luzignan-Lézay. Il faiſoit profeſſion de la Religion Réformée avec *Suſanne* de Cétis ſon épouſe; mais ayant embraſſé la Religion Romaine, & n'ayant qu'une fille unique *Marie-Françoiſe* de Luzignan-Lézay, qui voulut prendre le parti du cloître, ils conſacrérent leurs biens à la fondation d'un monaſtére de la Congrégation de Notre-Dame à Puyberland en Poitou: leur fille en fut nommée Prieure perpétuelle, & y mourut en cette qualité en 1709, ſa communauté étant alors de 80 Filles. M. Maboul, Grand-Vicaire général de Poitiers, nommé à l'Evêché d'Alet, prononça l'Oraiſon funébre de cette vertueuſe Supérieure. Les autres enfans de Hugues VII, Seigneur de Luzignan, furent 5. *Valeran*; & 6. *Poncette*, mariée à *Wulgrain* II, Comte d'Angoulême, morte l'an 1140.

VIII. Hugues VIII, dit *le Brun*, Seigneur de Luzignan, mourut vers l'an 1164. Il avoit épouſé *Bourgogne*, fille de *Géofroy* de Rançon, dont il eut, 1. Hugues IX, qui ſuit; 2. *Géofroy*, qui porta quelque tems le tître de Comte de la Marche. Il le fut auſſi de Japha en Levant, & épouſa 1. *Euſtachie* Chabot, Dame de Vouvant, &c: 2. *Clémence*, fille de *Hugues*, Vicomte de Châtelleraud. Il eut de la premiére *Guillaume* de Luzignan, II. du nom, Seigneur de Vouvant, &c, ſurnommé *à la Grand'Dent*, qui mourut avant l'an 1250, ſans laiſſer de poſtérité d'*Umberge*, fille du Vicomte de Limoges; & *Guillaume*, Seigneur de Mairevant, qui eut deux filles, *Valence* de Luzignan, mariée à *Hugues* Larchevêque, Sire de Parthenay; & *Elis* ou *Eline*, femme de *Barthélemi*, Seigneur de la Haye & de Paſſavant; 3. *Guillaume* de Luzignan, dit *Valence*, dont il eſt fait mention dans un tître de l'an 1170; 4. Gui de Luzignan, qui fit le voyage d'Outre-Mer, où il fut Comte de Japha & d'Aſcalon. Depuis il épouſa *Sibylle*, Reine de Jéruſalem, fille du Roi *Amauri*, & d'*Agnès* de Courtenay, & veuve de *Guillaume*, Marquis de Montferrat, ſurnommé *Longue-épée*. *Gui* devint auſſi Roi de Jéruſalem l'an 1185, après Baudouin IV, dit *le Mézel* ou *le Ladre*, & perdit cette ville l'an 1187. *Voyez* G U I de Luzignan. Il eut quatre enfans, qui moururent avec leur mére au ſiége d'Acre l'an 1190. *Gui* acheta deux ans après l'Iſle de Chypre, & mourut l'an 1194, ſelon Sanut, *l.* 3. *partie* 10. *c.* 8, & l'Auteur Anonyme, dans la premiére partie du Recueil intitulé, *Geſta Dei per Francos*; 5. Aimeri, Roi de Chypre après ſon frére, *dont la poſtérité ſera rapportée cy-après*; & 6. *Raoul*, Seigneur d'Iſſoudun, de Melle, &c. qui épouſa *Alix*, Comteſſe d'Eu, dont il eut *Raoul* de Luzignan, II. du nom, dit d'Iſſoudun. Celui-ci épouſa l'an 1222, *Jeanne* de Bourgogne, fille d'*Eudes* III, Duc de Bourgogne, & d'*Alix* de Vergy, ſa ſeconde femme. Elle mourut peu après, & *Raoul* prit une ſeconde alliance avec *Yolande* de Dreux, fille de *Robert* II: puis une troiſiéme avec *Philippe* de Ponthieu, ſœur de *Jeanne*, Reine de Caſtille. Il eut de la ſeconde, *Marie* de Luzignan, Comteſſe d'Eu, qui épouſa avant l'an 1250, *Alphonſe* de Brienne, dit *d'Acre*, Grand-Chambrier de France.

IX. Hugues IX, dit *le Brun*, Seigneur de Luzignan, Comte de la Marche, épouſa *Mabaut*, fille unique de *Wulgrain* III, Comte d'Angoulême, & niéce d'*Aimar* I, qui eut ce Comté à ſon préjudice. Il mourut l'an 1206, laiſſant Hugues X, qui ſuit.

X. Hugues X, Sire de Luzignan, & Comte de la Marche, fils de Hugues IX, lui ſuccéda. On l'avoit accordé l'an 1200, avec *Eliſabeth*, Comteſſe d'Angoulême, fille d'*Aimar* I, & d'*Alix* de Courtenay. Ce mariage devoit terminer tous les différents qui étoient entre ces deux familles pour le Comté d'Angoulême. Jean, dit *Sans-Terre*, Roi d'Angleterre, lui enleva ſa fiancée le jour de ſes noces, & l'épouſa. Hugues ſuſcita des ennemis à ce Roi, pour ſe venger de ſa violence. Depuis, il épouſa *Eliſabeth* l'an 1217, après la mort de Jean. Il accompagna le Roi S. Louïs en ſon premier voyage d'Outre-Mer, & y mourut l'an 1249. Ses enfans furent 1. Hugues XI, qui ſuit; 2. *Gui*, Seigneur de Cognac & de Merpin, mort ſans poſtérité au mois de juillet 1264, ou 1281; 3. *Géofroy*, Seigneur de Jarnac, &c. Vicomte de Châtelleraud, par ſa femme *Jeanne*, fille unique de *Jean*, Vicomte de Châtelleraud, dont il eut *Géofroy*, mort ſans poſtérité de *Perrenelle* de Sully; *Jeanne*, Vicomteſſe de Châtelleraud, femme de *Jean*, Sire de Harcourt; & *Euſtachie*, mariée à un Seigneur de Château-Chinon; 4. *Guillaume*, Seigneur de Valence, &c. Comte de Pembroc par ſa femme, dont il laiſſa poſtérité; 5. *Aimar*, Evêque de Wincheſter en Angleterre, mort à Paris l'an 1261; 6. *Agathe*, femme de *Guillaume* de Chauvigny, Seigneur de Châteauroux; 7. *Alix*, mariée l'an 1247, à *Jean*, I. du nom, Comte de Varennes, & morte l'an 1256; 8. *Iſabeau*, alliée 1. à *Géofroy* de Rançon, Seigneur de Taillebourg: 2. à *Maurice*, IV. du nom, Seigneur de Craon; & 9. *Marguerite* de Luzignan, mariée à *Raimond*, dernier Comte de Toulouſe, dont elle ſe ſépara. Elle épouſa depuis 1. *Aimeric*, Vicomte de Thouars: 2. *Géofroy*, Seigneur de Châteaubriant, & mourut en 1288.

XI. Hugues XI, Sire de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, épouſa l'an 1238, *Yolande* de Bretagne, qui avoit été promiſe à *Richard* d'Angleterre, Comte de Cornouaille. Elle étoit fille de *Pierre* de Dreux, dit *Mauclerc*, & d'*Alix*, Comteſſe de Bretagne. Hugues mourut l'an 1260, & ſa veuve le dixiéme octobre 1272, laiſſant 1. Hugues XII, qui ſuit; 2. *Gui*, Seigneur de Cognac, mort ſans enfans l'an 1288; 3. *Marie*, femme de *Robert* de Ferriéres, Comte de Nottingham; 4. *Yolande*, mariée 1. au Comte de Gloceſter: 2. à *Pierre*, Seigneur de Preaux; & 5. *Iſabelle*, Dame de Belleville & de Beauvoir.

XII. Hugues XII, dit *le Brun*, Sire de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, prit alliance avec *Jeanne*, Dame de Fougéres, fille de *Raoul*, & d'*Iſabeau* de Craon. Il mourut l'an 1282, ayant eu 1. Hugues XIII, qui ſuit; 2. *Gui*, dit *Guiard*, Seigneur de Couhé, qui prit le tître de Comte de la Marche & d'Angoulême après ſon frére, & mourut ſans enfans l'an 1307; 3. *Iſabeau*, femme d'*Elie* Rudel, dit *Renaud* IV, Sire de Pons; 4. *Jeanne*, mariée 1. à *Pierre* de Joinville-Vaucouleur: 2. à *Bernard* Ezi, I. du nom, Sire d'Albret, &c.; 5. *Marie*, femme d'*Etienne*, II. du nom, Comte de Sancerre; & 6. *Iſabeau*, Religieuſe à Fontevrauld.

XIII. Hugues, XIII. du nom, Seigneur de Luzignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, épouſa au mois d'août 1276, à Paris, *Béatrix* de Bourgogne, fille de *Hugues* IV, Duc de Bourgogne, & de *Béatrix* de Champagne ſa ſeconde femme, & mourut ſans poſtérité l'an 1303. *Voyez* ANGOULEME.

LUZIGNAN-D'OUTRE-MER.

Nous avons remarqué que Gui de Luzignan, fils de Hugues VIII, fut Roi de Jéruſalem & de Chypre. Aimeri de Luzignan ſon frére, fit le voyage d'Outre-Mer, & épouſa *Eſchine*, fille de *Baudouin* d'Ibelin, Seigneur de Rames. Il ſuccéda enſuite à la Seigneurie de Chypre l'an 1194, & en fut le premier Roi. Il fut le quatriéme mari d'*Iſabeau*, fille d'*Amauri*, Roi de Jéruſalem, & mourut l'an 1205. Les enfans qu'il eut du premier lit furent, 1. 2. *Gui* & *Jean*, morts jeunes; 3. Hugues, I. du nom, qui ſuit; 4. *Bourgogne*, femme de *Gautier* de Montbéliard; & 5. *Heluis*, femme de *Rupin*, Prince d'Antioche, qui l'enleva à *Eudes* de Dampierre ſon premier mari. *Aimeri* eut du ſecond lit 6. *Sibylle*, femme de *Livon* ou *Léon*, Roi d'Arménie; & 7. *Mélifſent*, mariée à *Boëmond*, IV. du nom, Prince d'Antioche, ſurnommé *le Borgne*. Robert, Abbé du Mont-Saint-Michel en Normandie, Sanut, & quelques autres font mention d'un fils nommé *Amauri*, mort jeune au mois de février 1205.

X. Hugues de Luzignan, I. du nom, Roi de Chypre, mourut l'an 1221, ayant eu d'*Alix* ſa femme, fille de *Henri*, II. du nom, Comte de Champagne, & d'*Iſabeau* Reine de Jéruſalem, 1. Henri, I. du nom, qui ſuit; 2. *Marie*, femme de *Gautier*, Comte de Brienne: & 3. *Iſabeau*, mariée à *Henri*, Prince d'Antioche, dont elle eut Hugues III, Roi de Chypre.

XI. Henri de Luzignan, I. du nom, Roi de Jéruſalem & de Chypre, n'étoit âgé que de neuf mois quand ſon pére mourut. On le maria l'an 1238, à *Stéphanie*, ſœur d'*Haiton*, Roi d'Arménie: & l'an 1250, il prit une ſeconde alliance avec *Plaiſance* d'Antioche, fille de *Boëmond* IV. Il mourut l'an 1253, laiſſant Hugues, II. du nom, qui ſuit.

XII. Hugues, II. du nom, Roi de Chypre, mourut l'an 1267, âgé de 14 ans, ſans laiſſer d'enfans d'*Iſabeau* d'Ibelin ſa femme. Hugues III lui ſuccéda. Il étoit fils d'*Iſabeau*, ſœur de *Henri* premier. M. du Bouchet a dreſſé ſur des tîtres la Généalogie de la Maiſon de Luzignan, d'où ſont tirez en partie les faits rapportez cy-deſſus. * Sanut, *Secret. Fidelium crucis*. *Le Lignage d'Outre-mer*, publié par le Pére Labbe. *Les Annales* de Jean du Bouchet. Du Chêne, *Antiq. des villes de France*. *L'Hiſtoire d'Etienne de Luzignan*. *L'Eloge que* M. de Brantôme *a fait de M. de Montpenſier*. Beſli, *Hiſt. de Poitou*. Chorier, *Hiſtoire de la Maiſon Saſſenage*. *Diſcours du ſiége de Luzignan en* 1574. *&c.*

LUZIGNAN ou LE'ZIGNEN (Gui de) Prince de cette Maiſon, fit le voyage d'Outre-mer dans le XII ſiécle, & épouſa *Sibylle*, fille aînée d'*Amauri*, Roi de Jéruſalem, & veuve de *Guillaume*, Marquis de Montferrat, ſurnommé *Longue-Epée*. Par ce mariage il aquit le tître de Roi de Jéruſalem, & perdit l'an 1187, cette ville, que Saladin prit le deuxiéme jour d'octobre, avec preſque toute la Terre-Sainte. Depuis, Gui acheta en 1192, des Templiers, l'Iſle de Chypre que la Maiſon de Luſignan & ſes Deſcendant conſervérent, juſqu'en 1473. Gui mourut l'an 1194, ſelon l'Auteur anonyme, qui eſt à la page 1171, de la premiére partie du livre intitulé, *Geſta Dei per Francos*. Il eut quatre enfans, qui moururent au ſiége d'Acre, & eut pour ſucceſſeur ſon frére *Amauri*. * Guillaume de Tyr, *l.* 12. & 15. Sanut, *l.* 3. *partie* 10. *c.* 8. *p.* 201. *Hiſt. de Luzignan*.

LUZIGNAN (Etienne de) de la branche de Luzignan qui régna dans l'Iſle de Chypre, naquit l'an 1537 à Nicoſie dans cette iſle, & entra dans l'Ordre de ſaint Dominique, où il eut pour Maître, Julien originaire d'Arménie, qui en 1562 fut fait

Evêque des Arméniens établis dans l'Iſle de Chypre; & qui en 1570, fut transféré à Bova dans la Calabre où il vivoit encore en 1578. Etienne avoit eu le nom de Jacques au batême; mais on le lui avoit fait changer en Religion. André Mocénigo & Séraphin Fortibraccia, Evêques de Limiſſo l'un après l'autre, le firent leur Grand-Vicaire. En 1570, il vint à Rome; & l'Iſle de Chypre ayant été envahie par les Turcs l'année ſuivante, il fit quelque ſéjour à Naples, d'où il vint l'an 1577 à Paris, où il demeura juſqu'en 1587. On aſſure que le 27 avril 1578, le Pape Sixte V le fit Evêque titulaire de Limiſſo; & il eſt certain qu'il mourut en 1590. On a pluſieurs Ouvrages de ce Religieux, où on a raiſon de ſe plaindre qu'il y a inſéré trop de fables; mais cela n'empêche pas que quelques uns d'eux ne ſoient curieux, comme par exemple celui qui parut en 1573, à Bologne ſous le tître, *Chorographia e breve Iſtoria univerſale dell'Iſola di Cipro;* & un autre intitulé Βασιλικὸν φυλακτήριον, où l'on trouve une longue énumération des perſonnes nobles qui ont embraſſé l'état religieux, & qui fut imprimé l'an 1585, à Paris. Les autres ſont une Hiſtoire générale des Royaumes de Jéruſalem, de Chypre, d'Arménie, & des païs voiſins, à Paris, 1579, publiée deux ans auparavant en Italien à Padoue; une Généalogie de la Royale Maiſon de Bourbon, à Paris, 1580. Les Généalogies de ſoixante-ſept Maiſons, à Paris, 1586 & 1587, &c. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

LUZUCK. *Cherchez* LUCKOLUSUC.

LUZY, ville du Nivernois, l'une des principales Baronies de ce Duché, a donné le nom à une ancienne famille, dont la branche aînée fut éteinte vers l'an 1250, par le mariage de *Jeanne* de Luzy héritiére, avec *Jean* de Châteauvillain, fils de *Hugues* de Châteauvillain, & d'*Iſabelle* de Dreux. André du Chêne rapporte les fondations qu'elle fit conjointement avec ſon mari dans l'égliſe de Sémur. Bonne d'Artois, Comteſſe de Nevers, aquit par décret la Baronnie de Luzy, mouvante de ce Comté: le prix du décret, au rapport de Gui Coquille, fut de cinq mille francs d'or, en date de l'an 1418. Charles de Bourgogne, Comte de Nevers, unit cette terre au Comté de Nevers, par lettres de l'an 1442.

Les Seigneurs de PE'LISSAC, de BORDES & de PAILLER, prétendent être ſortis de cette Maiſon, fondez ſur ce que THOMAS de Luzy, fils de PIERRE de Luzy, & d'*Hélénon* de Talaru, avoit pluſieurs rentes ſur la Terre de Luzy, comme il paroît par un Terrier de l'an 1380. Il épouſa *Marguerite*, héritiére de Péliſſac, dont il eut 1. JORDAN, Seigneur de Péliſſac, qui fut marié l'an 1412, avec *Marguerite* Mayole, dont il eut GUILLAUME de Luzy, Seigneur de Péliſſac, qui épouſa l'an 1440, *Maluine* de Florich, dont vint ANNET de Luzy, Seigneur de Péliſſac, lequel ſervit longtems le Roi Louïs XI, dans les guerres qu'il eut contre le Duc de Bourgogne, & épouſa l'an 1479, *Miracle*, Dame de Vergeſac. Il paſſa tranſaction avec noble *Pierre* de Florich, Ecuyer, ſon oncle, au ſujet d'une rente de cent ſols, au ſort principal de quatre-vint-dix écus d'or. De ce mariage vint JEAN de Luzy, Seigneur de Péliſſac, qui épouſa le cinquiéme mars 1514, *Marguerite* de Tournon, à laquelle *Claude* de Tournon ſon oncle, Evêque de Viviers, conſtitua une penſion en faveur de ſon mariage: il teſta le quatriéme mars 1559. De cette alliance naquit CLAUDE, Seigneur de Péliſſac, Baron de Queyriére, Seigneur de Fay & de Vilherma, qui eut le commandement des troupes qui étoient en Vélay, pour arrêter les troubles que la Réformation y cauſoit: il commanda auſſi dans le même païs deux troupes de gens de guerre à cheval, trente Chevaux-legers, & cinquante Arquebuſiers qu'il avoit levez, comme il paroît par deux commiſſions du Seigneur de Clermont de Chate, commandant en l'abſence de M. le Duc de Montmorency; l'une du cinquiéme janvier 1591, & l'autre du ſixiéme mars de la même année: il teſta le onziéme octobre 1604. Il avoit épouſé le ſeptiéme octobre 1552, *Claire* de Beſſet, Baronne de Queyriére, dont il eut FRANÇOIS qui ſuit; & Louïs, *qui continua la poſtérité, rapportée après celle de ſon frére aîné.*

FRANÇOIS de Luzy, Chevalier, Seigneur de Péliſſac, Baron de Queyriére, &c. après ſon pére eut le commandement des troupes qui étoient en Vélay: il battit avec ſa Compagnie de Chevaux-legers, & d'autres gens de ſes Terres qu'il avoit aſſemblez, une multitude de Croquans qui s'oppoſoient à la levée des tailles, comme il paroît par une lettre du Seigneur de Miolans, Gouverneur de Vélay. Il avoit épouſé l'an 1589, *Françoiſe* de Baronnat, fille de *Gaſpard*, Capitaine de deux cens Hommes de pié, & Lieutenant de cinquante Hommes d'armes, dont il eut 1. CLAUDE qui ſuit; & 2. IMBERT, Seigneur de Bordes, qui a laiſſé poſtérité. Françoiſe étant veuve, fit hommage au Roi, le 30 mai 1614, des cens, rentes & droits ſeigneuriaux à elle appartenans, à cauſe de la Seigneurie de Marlyes.

CLAUDE de Luzy, Seigneur de Péliſſac, Baron de Queyriére, Seigneur de Marly, de Fay, de Vilherma, &c. aſſembla par l'ordre de M. le Prince une partie de la Nobleſſe du Vélay, y joignit quantité d'autres troupes qu'il avoit levées dans ſes Terres, avec leſquelles il alla joindre l'armée que ledit Seigneur Prince commandoit en Languedoc, comme il paroît par la route qui fut envoyée par le Comte de Tournon, Lieutenant-Général dans la province de Languedoc, pour le chemin que devoit tenir le Sieur de Péliſſac avec ſes amis pour aller joindre l'armée, du 12 octobre 1639. Il épouſa l'an 1618, *Jeanne* de Patrieux, fille héritiére de *Jean*, Seigneur de la Maiſon, Chevalier de l'Ordre du Roi, tué au ſiége de Montauban, où il commandoit un régiment, & il en eut 1. JEAN qui ſuit; 2. *Marie*, qui épouſa l'an 1644, *Chriſtophle* de Roſtaing, fils de *Triſtan*, Capitaine-Châtelain de Sury en Forès, & d'*Antoinette* d'Apchon, & neveu de *Triſtan* de Roſtaing, Chevalier de l'Ordre du ſaint Eſprit; & 3. CLAUDE de Luzy, Seigneur de Breſſon, qui a fait branche en Dauphiné.

JEAN de Luzy, Marquis de Péliſſac & de Couzan, Seigneur de la Tour, de Fay, de Vilherma, &c. aquit la Baronnie de Couzan en Forès, de Claude de Lévy. Il avoit épouſé l'an 1642, *Marie* Dodieu, fille de *Claude*, Seigneur d'Epercieu; & de *Jeanne* de Séve, petite-niéce de *Claude* Dodieu, Ambaſſadeur à Rome, & enſuite auprès de l'Empereur Charles-*Quint*. Il a eu de ce mariage 1. IMBERT de Luzy qui ſuit; 2. *Jean*, Abbé; 3. *Balthaſar*, Capitaine de Dragons, Chevalier de l'Ordre de ſaint Louïs; 4. *Françoiſe*, femme de *Léonor* de Vallerot, Seigneur de Beaudeſire; 5. *N.*... mariée à *Jean* de Montabonnet Seigneur de Chantemule & de Solignac.

IMBERT de Luzy, de Péliſſac, Marquis de Couzan, &c. épouſa en 1698 *Marie-Anne* Portail, fille de *Paul* Portail, Seigneur de Chatou, Conſeiller de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, dont il a eu pluſieurs enfans.

LOUÏS de Luzy, ſecond fils de CLAUDE, Seigneur de Péliſſac, & de *Claire*, Dame de Beſſet, fut Seigneur de Malboyer, de Sallettes & de Pailler, & épouſa l'an 1604, *Jeanne* Franche, fille de *Pierre*, & de *Claire* de Hauterive, dont il eut 1. *Claude*, mort ſans alliance; 2. ALEXANDRE de Luzy de Péliſſac, Seigneur de Sallettes & de Pailler, qui épouſa en 1637, *Jeanne* de Grailhi, fille de *Jean*, & de *Sujanne* de Tava, dont il a eu 1. JEAN qui ſuit; 2. *Marie-Françoiſe*, mariée au Seigneur de Montravel en Forès; 3. *Claudine*, qui épouſa *François* de Bauzas, Seigneur de Mantelin en Vivarais.

JEAN de Luzy de Péliſſac, Seigneur de Sallettes & de Pailler, fut marié l'an 1654, avec *Marie* de Cluzel, dont eſt venu JEAN de Luzy de Péliſſac, Seigneur de Pailler, de Sallettes & de Meinier qui épouſa l'an 1692, *Claudine* Baillard, fille de *Marcellin* Baillard, Sieur de Combaux, Capitaine-Châtelain de la Tour de Sainte-Segolléne, & de *Marie* de Ferrier, petite-fille de *Jean* Baillard, Capitaine-Châtelain des mêmes lieux, & de *Marthe* Régis, de la famille du Bienheureux Pére Régis Jéſuite, dont il a eu pluſieurs enfans, dont un a été Page de M. le Duc d'Antin. * Gui Coquille, *Hiſt. du Nivernois.* Le Laboureur, *Mazures de l'Iſle-Barbe.* Du Chêne, *Hiſt. de la Maiſon de Dreux. Jugement de* M. de Bezons, Intendant en Languedoc.

LUZZARA. *Voyez* LUZARA.

LUZZI ou LI LUZZI, bourg du Royaume de Naples, ſitué dans la Calabre Citérieure, près de la riviére de Crati, à une lieue de Béſignano du côté du midi. On croit que c'étoit anciennement *Thebæ Lucanæ*. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYA. LYB. LYC.

LYÆUS. *Voyez* LYLE'EN.

LYBIE. *Voyez* LIBYE.

LYCAON, fils de Pélaſge, premier Roi d'Arcadie, fut métamorphoſé en loup dans le temple de Jupiter *Lycéen* qu'il avoit bâti, parce qu'il y avoit immolé un enfant, & que depuis il broutoit l'herbe. Ovide dit qu'il fut ainſi transformé, en punition de ce qu'il aſſaſſinoit ceux qui logeoient chez lui. Il vivoit du tems de Cécrops. Ses enfans furent, Nyctimus, ſon ſucceſſeur, Pallas, Oreſtheus, Phigalus, Trapezeus, Eléatas, Macareus, Heliſſon, Acacus, Thocnus, &c. La plupart d'entre eux s'établirent en différentes contrées de l'Arcadie, & y bâtirent pluſieurs villes, auſquelles ils donnérent leur nom. * Ovide, *Metam. l.* 1. Pauſanias, *in Arcadicis.*

LYCAON, Médecin célébre dont parlent les Anciens. On ignore ſa patrie & le tems auquel il a vécu.

LYCAONIE, petite province de l'Aſie Mineure, qui faiſoit partie de la Cappadoce, tirant vers le midi, du côté de la Cilicie, dont elle eſt ſéparée par le Mont-Taurus, entre l'Iſaurie à l'occident, & l'Arménie Mineure à l'orient. Sa capitale étoit Iconie, d'où vient que le païs eſt appellé encore aujourd'hui *Cognie*. Paul-Erneſt Jablonski a fait une ſavante Diſſertation ſur la Langue Lycaonienne. Il prétend qu'elle étoit la même que la Cappadocienne, & que celle-ci étoit un Grec mêlé de beaucoup de Syriaque. Ce ſentiment a été ſuivi par Grotius, & D. Calmet, *Dict. de la Bible*, le trouve très-probable, à cauſe du voiſinage de la Syrie, de la Cappadoce & de la Lycaonie. * Baudrand. Strabon.

* LYCASTRE, fille de Priam & d'une de ſes concubines. Polydamas fils d'Anténor & de Théano, ſœur d'Hécube, en devint amoureux & l'épouſa. * Hoſman, *Lexic. Univ.*

* LYCASTRE, fameuſe Courtiſane de la ville de Drepanum, aujourd'hui Trapano en Sicile, fut appellée Vénus à cauſe de ſon extréme beauté. Butès fils d'Amycus, Roi de Bébricie, en devint amoureux & eut d'elle un fils nommé Erix: ce qui a fait dire aux Poëtes qu'Erix étoit fils de Butès & de Vénus. C'eſt pourquoi Virgile dans le cinquiéme livre de l'*Enéïde*, *v.* 24, fait dire à Enée,

———————— *Nec litora longe*
Fida reor fraterna Erycis, portuſque Sicanos.

LYCE'AS ou LYCIAS, Naucratite, Auteur Grec, écrivit une Hiſtoire d'Egypte, comme nous le connoiſſons par le 13 livre d'Athénée. * Pline, *l.* 36. Pauſanias fait mention d'un Poëte de ce nom, *in Corinthiacis*, ou *l.* 2.

LYCE'E, *Lycæum*, lieu près d'Athénes, où Ariſtote enſeignoit la Philoſophie, avoit été, ſelon Pauſanias, un temple d'Apollon, bâti par Lycus, fils de Pandion. Suidas, & quelques autres, veulent que ç'ait été un lieu d'exercices, bâti par Piſiſtrate ou par Périclès, ou commencé par l'un & fini par l'autre. Quoi qu'il en ſoit, ce fut par rapport à ce lieu qu'on nomma la Philoſophie d'Ariſtote, *la Philoſophie du Lycée.* C'eſt là que ce grand homme enſeignoit en ſe promenant, un peu après être ſorti de maladie: ce qui fit donner le nom de *Péripatéticiens* à ceux de ſa Secte. Il y avoit une montagne de ce nom en Arcadie, conſacrée au Dieu Pan. * Pauſanias, *in Atticis.*

Sui-

Suidas, & pluſieurs autres alléguez par Meurſius, *Athenæ Atticæ*, *l.* 2. *c.* 3.

LYCHNUS, Orateur Grec. *Voyez* ALEXANDRE d'Ephéſe.

LYCIE, province d'Aſie, dont une partie eſt appellée préſentement *Aldinelli*, & l'autre *Manteſelli* ou *Briquia*, eſt entre la Carie & la Pamphilie, & emprunta ſon nom de Lycus, fils de Pandion. Cette province renfermoit la montagne de Chimére, dont les Poëtes font ſouvent mention, & les villes de Patare, de Mire, lieu de la naiſſance de ſaint Nicolas, d'Andriaque, &c. * Strabon. Pline. Iſidore. Caſtalde. Ovide, *Metamorph. l.* 9.

LYCIEN, ſurnom d'*Apollon*, qui étoit adoré en la ville de Patare, capitale de la Lycie, où il y avoit un temple, célébre par les oracles qu'il y rendoit. *Et Lyciæ ſortes*, dit Virgile, *Encide*, *l.* 4. *v.* 346.

* LYCKLAMA (Marc de) Friſon, Juriſconſulte, fut Profeſſeur en Droit à Franeker, puis Membre du Conſeil d'Etat des Provinces-Unies, & Chevalier de l'Ordre de S. Marc. Il a publié, *Membranarum ſive Opinionum ad Jus Civile controverſarum libri duo*; *Commentarius de ineunda rei debitæ æſtimatione*; *Operæ gratuitæ de Conditione furtiva*, *pro Jac. Cujacio adverſus Operas Ant. Fabro ſubſidiarias*, *nomine Antonii Mercatoris*; *Benedictorum libri quatuor adverſus Maledicta atque errores*, *tam pragmaticorum quam aliorum circa actiones ex delicto mere pœnales*, *mixtas*, &c. *De Hæredibus inſtituendis in legitima*; *Sermo forenſis*. * Valére André, *Biblioth. Belgica*, *p.* 639 & 640.

LYCOMEDE, *Lycomedes*, Roi de l'iſle de Scyros, chez lequel Achille fut envoyé, de peur qu'on ne voulût l'obliger d'aller à la guerre de Troye. Lycoméde étoit pére de Déïdamie, dont Achille eut Pyrrhus. * Homére. Virgile. Ovide.

LYCON de Troade, Philoſophe, fut Diſciple de Panthéde *le Dialecticien*, & de Straton. auquel il ſuccéda dans l'Académie, qu'il gouverna durant 44 ans, vers la CLX Olympiade, & l'an 140 avant Jeſus Chriſt. Il avoit une douceur extréme; & c'eſt pour cela que les Grecs ajoûtoient un G à ſon nom, & l'appelloient *Glycon*. Ce Philoſophe étoit auſſi très-propre ſur ſa perſonne, & avoit un admirable génie pour l'éducation de la Jeuneſſe. Les Rois Attalus, Eumenès & Antiochus, avoient beaucoup d'eſtime pour lui. Il mourut de la goutte, âgé de 62 ans. * Diogéne Laërce, *en ſa Vie*, *l.* 5.

Diogéne Laërce parle d'un autre LYCON, Pythagoricien; d'un LYCON, Poëte, qui eſt ſans doute le Poëte Comique dont parle Plutarque, & qui vivoit ſous la CX Olympiade, vers l'an 340 avant Jeſus Chriſt. Athénée fait mention de LYCON, Auteur de la Vie de Pythagore. * Plutarque, *in Alexandro*: *& de Alexandri fortuna & virtute*, *Oratio poſterior*. Athénée, *l.* 10.

LYCOPHRON, fils de Périandre, Roi de Corinthe, qui régna 44 ans, depuis la XXXVIII Olympiade, & l'an 628 avant Jeſus Chriſt, fut ſi touché de voir que ſon pére avoit tué ſa mére Lyſide ou Méliſſe, qu'il ne voulut jamais ſe réconcilier avec lui. Périandre, pour s'en venger, fut obligé de l'envoyer à Corfou; mais comme il le préféroit pour la couronne à un autre fils qu'il avoit, nommé Cypſéle, il le fit prier par ſes Ambaſſadeurs, & par une de ſes filles, ſœur de Lycophron, de revenir à Corinthe. Le fils proteſta qu'il n'y retourneroit point pendant la vie de ſon pére, qu'il ne pouvoit ſouffrir. Enfin Périandre ſe réſolut d'aller à Corfou, pendant que ſon fils, qui ne le vouloit pas voir, reviendroit à Corinthe; mais ceux de Corfou, pour empêcher que Périandre n'allât dans leur iſle, tuérent Lycophron, * Hérodote, *l.* 5. ou *Thalie*. Diogéne Laërce, *Vie de Périandre*, *l.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

LYCOPHRON, Poëte Grec, Grammairien, étoit à Chalcide d'Eubée, qu'on nomme à préſent *Négrepont*, & fut tué d'un coup de fléche, ſelon Ovide. Il vivoit ſous la CXIX Olympiade, vers l'an 304 avant J. C. & compoſa un Poëme, intitulé *Caſſandra*, qui a fait beaucoup de peine aux Savans, à cauſe de ſon obſcurité: auſſi le nomma-t'on *le Ténébreux*. Suidas a conſervé le nom de vint Tragédies de ce Poëte, qui étoit au nombre de ceux qui compoſoient la Pleïade Poëtique. Il y en a eu quelques autres de ce nom. La meilleure édition de Lycophron, eſt celle d'Oxford en 1697, réimprimée en 1702, *in folio*. * Tzetzès, *Chil.* 8. *Hiſt.* 204. Voſſius, *de Poët. Græc. c.* 8. Ovide, *in Ibin*, *v.* 533. Statius, *l.* 5. *Silvarum*, *in Epicedio in Patrem*, *v.* 157.

Carmina Battiadæ, latebraſque Lycophronis atri.

LYCOPOLIS, nom qui ſignifie *ville des Loups*, étoit une ville d'Egypte près du Nil. Diodore de Sicile dit que les Egyptiens, adonnez à toutes ſortes d'idolâtries ridicules, adoroient des loups dans le lieu où ils bâtirent cette ville. Elle porte aujourd'hui le nom de *Munia*, & fut autrefois épiſcopale. Les Hiſtoriens eccléſiaſtiques parlent de Méléce, Evêque de Lycopolis, qui cauſa un Schiſme très-fâcheux: ce que nous remarquons en ſon lieu. * Pline, *l.* 5. *c.* 9. Strabon, *l.* 17. Socrate, *Hiſt. l.* 1.

LYCORIS, célébre Courtiſane du tems d'Auguſte, eſt ainſi nommée par Virgile dans ſa dixiéme Eclogue, où il conſole Cornélius Gallus, ſon ami, de ce qu'elle lui préféroit Marc-Antoine. Elle le ſuivoit avec un équipage magnifique dans tous ſes voyages, & juſques dans les armées, avant qu'il fût devenu amoureux de Cléopatre. L'extréme aſcendant que Lycoris avoit pris ſur l'eſprit de Marc-Antoine, faiſoit qu'on s'adreſſoit à elle pour obtenir les graces qu'on eſpéroit de ce Général. Elle avoit été Comédienne, & ſon véritable nom étoit *Cytheris*; mais elle l'avoit changé en celui de *Volumnia*, après qu'elle eut été affranchie par Volumnius, qui l'avoit aimée. * Virgile, *Eclogue* 10. *v.* 22. Servius, *ſur cet endroit*. Plutarque, *in Antonio*. Bayle, *Dict. Crit.*

LYCOSTHE'NE, vulgairement WOLFHART (Conrad) naquit l'an 1518 à Ruffach en Alſace. Il étudia à Heidelberg, & ſe rendit habile dans l'intelligence des Langues & dans les Sciences. Depuis il enſeigna à Bâle, où il fut Miniſtre des Proteſtans, & il y mourut le 25 mars 1561. Cet Auteur laiſſa des Commentaires ſur Pline *le Jeune*, rétablit le Traité des Prodiges de Julius Obſéquens, & le continua. On a de lui, *Compendium Bibliothecæ Geſneri*; *de Mulierum præclare dictis & factis*, *&c.* Ce fut lui qui commença auſſi l'Ouvrage intitulé, *Theatrum Vitæ Humanæ*, que Théodore Zwinger acheva & publia, & dont il vit trois éditions pendant ſa vie. Cet Ouvrage a été bien augmenté depuis. On a de lui, *Apophtegmatum Loci communes*; *Parabolæ ſive Similitudines in Locos communes redactæ*; *Gnomologia*; *Prodigiorum & Oſtentorum Chronicon*; *Epitome Stobæi Sententiarum*. * Le Pére Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres*, *tome* 31. *p.* 339. *& ſuiv.* Pantaléon, *Proſopogr. l.* 3. Zwinger, *in Præf. Theatri Vitæ Humanæ*. Melchior Adam, *in Vit. German. Theol. &c.*

LYCURGUE, *Lycurgus*, fils de Phérès, Roi de Theſſalie, & frére d'Admète, eut pour ſon partage la Némée. Il donna ſon fils Opheltès à Hypſipyle pour l'élever; mais cette Princeſſe ayant mis cet enfant ſur du gazon, pour montrer une fontaine aux Epigones ou aux ſept Capitaines qui alloient au ſiége de Thébes, un gros ſerpent ſe jetta ſur lui, & le tua. Lycurgue inſtitua les Jeux Neméens, pour honorer la mémoire de ce petit Prince. * Apollodore, *l.* 3.

LYCURGUE, Roi de Thrace, voyant que ſes Sujets étoient trop adonnez au vin, fit arracher toutes les vignes de ſon Royaume: d'où les Poëtes ont pris occaſion de feindre qu'il étoit ennemi de Bacchus, dont il chaſſa les Nourrices, & qu'il obligea de s'enfuïr dans l'Iſle de Naxos; mais par une vengeance de ce Dieu, il fut tranſporté d'une fureur ſi violente, qu'il ſe coupa lui même les jambes. * Plutarque, *de Poët. util.* Properce, *l.* 3. *Eleg.* 17. *v.* 23.

LYCURGUE, Légiſlateur des Lacédémoniens, étoit fils d'Eunome, Roi des Lacédémoniens, de la famille des Proclides, & frére de Polydecte, qui régna après ſon pére. Eunome l'avoit eu d'une ſeconde femme, nommée Dianaſſe. Il témoigna un amour extréme pour la ſageſſe, & fit pluſieurs voyages dans toutes les villes de Gréce, en Créte, &, ſelon quelques uns, en Egypte & dans les Indes, pour conférer avec les Sages de ces païs. Après la mort de ſon frére Polydecte, ſa veuve envoya ſolliciter Lycurgue d'accepter la Couronne, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle étoit groſſe, pourvu qu'il voulût l'épouſer. Lycurgue refuſa cette offre, & ſe contenta de prendre la qualité de Tuteur de ſon neveu Charillus, vers l'an 870 avant Jeſus Chriſt. Il lui remit depuis le gouvernement, lorſqu'il eut atteint l'âge de majorité. Quoique la conduite de Lycurgue fût fort réguliére, & que ſes actions fuſſent exemtes de tout blâme, on s'efforça néanmoins de le noircir, en faiſant courir le bruit qu'il vouloit uſurper la ſouveraineté. Cette calomnie l'obligea de ſortir de Sparte, & de ſe retirer dans l'Iſle de Créte, où il s'appliqua entiérement à la connoiſſance des loix & des coutumes des peuples, en quoi ſes voyages lui ſervirent beaucoup. A ſon retour dans ſa patrie, il réforma le gouvernement, & fit de très-belles loix, que les Spartiates s'engagérent d'obſerver inviolablement. On dit que pour les y engager davantage, il leur fit promettre avec ſerment d'obſerver ces loix juſqu'au retour d'un voyage qu'il alloit faire, & dont il ne revint pas. Il s'étudia ſur tout à prévenir les deſordres que pouvoient cauſer le luxe & l'amour des richeſſes, & à procurer une excellente éducation aux jeunes Spartiates; mais le déſir de rendre les femmes de Lacédémone robuſtes, afin que leurs enfans le fuſſent auſſi, lui fit ordonner que les filles de cette République feroient leurs exercices avec les garçons, nues comme eux, & dans les mêmes lieux. Enſuite il alla en Créte. Quelques uns diſent qu'il ſe fit mourir lui même, & qu'en mourant il ordonna de jetter ſes cendres dans la mer, de peur que, ſi on rapportoit ſon corps à Sparte, les Lacédémoniens ne cruſſent être abſous de leur ſerment. * Plutarque, *en ſa Vie*. Clément Alexandrin, *Stromates* ou *Tapiſſeries*, *l.* 2. Euſébe, *in Chron.* Pauſanias. Juſtin, &c.

☞ Clément Alexandrin, ſur le témoignage d'Eratoſthéne, ancien Chronologiſte, aſſure que Lycurgue ne prit la tutelle de ſon neveu que 300 ans après le ſiége de Troye, & 108 avant la premiére Olympiade d'Iphitus, & qu'à ſa perſuaſion il rétablit les Jeux Olympiques. C'eſt ce qui a fait croire à Cappel & à quelques autres, qu'il y avoit eu deux hommes de ce nom, & que Pauſanias & Plutarque s'étoient trompez de n'en mettre qu'un. Mais ils ſe trompent eux-mêmes; car, ſelon les Auteurs citez dans la Chronique d'Euſébe, bien qu'Iphitus eût renouvellé les Jeux Olympiques, on ne les célébra que vint-ſept Olympiades après, c'eſt à dire, 108 ans depuis ce rétabliſſement, lorſque Corœbe d'Elide y fut victorieux: ce qui s'accorde tout à fait bien avec le calcul de Clément Alexandrin. * Euſébe, *in Chronolog.* Scaliger, *in Theſauro temporum*. Cappel, *in Chron. A. M.* 3116. Riccioli, *Chron. Reform. tome* 1. *l.* 3. *num.* 3.

LYCURGUE, fils de Lycophron, un des dix Orateurs d'Athénes, dont Plutarque a écrit la Vie, ſe rendit illuſtre parmi ſes Citoyens, tant par ſes actions que par ſes Harangues, du tems de Philippe, Roi de Macédoine, vers la CVI Olympiade, & l'an 356 avant Jeſus Chriſt. Il eut l'intendance des deniers publics, ſe comporta dans cette charge en homme incorruptible, augmenta le nombre des vaiſſeaux d'Athénes, & remplit l'arſénal de toutes les proviſions néceſſaires. Lycurgue fut auſſi auteur de pluſieurs loix très-utiles à ſa patrie. Il introduiſit une eſpéce de combat de Tragédies ſur le théatre, en les comparant les unes aux autres, pour honorer les Poëtes qui auroient fait les plus belles, étant perſuadé que cette maniére d'inſtruire, de former & de polir les mœurs, étoit d'un très-grand uſage dans

une République. Il ordonna pour cela qu'on éléveroit des ſtatues aux Poëtes les plus célébres, comme à Sophocle, à Eſchyle & à Euripide. Depuis il chaſſa de la ville tous les gens de mauvaiſe vie, & bâtit un lieu public pour les exercices. Pendant ſon adminiſtration, il tenoit un regître exact de tout ce qu'il faiſoit; & lorsqu'il fut hors de charge, il fit attacher ce regître à une colomne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la cenſure. Non content de cela, lorsqu'il ſe vit malade, & qu'il ſentit les approches de la mort, il ſe fit porter au Sénat, pour y rendre lui même publiquement un compte exact de toutes ſes actions; & après y avoir refuté un accuſateur, il ſe fit reporter chez lui, où il mourut bientôt après. Les Athéniens le ſurnommérent l'*Ibis*, nom d'un oiſeau d'Egypte, ſemblable à peu près à une cigogne. Il laiſſa trois fils, Lycophron, Lycurgue & Aphron, qui furent tous trois mis en priſon après la mort de leur pére, comme méchans Citoyens; mais ſur une lettre de Démoſthéne, ils furent bientôt remis en liberté. * Plutarque, *des dix Orateurs*. Pauſanias, *l.* 1. Bayle, *Dict. Crit.*

LYCURGUE, fut un des Tyrans qui troublérent la liberté publique à Lacédémone, après la mort de Cléoméne, dernier Roi de la race des Agides, qui ſe tua en Egypte l'an 223 avant Jeſus Chriſt. La tyrannie de Lycurgue doit avoir été de très-peu de durée. Pauſanias ne fait point mention de lui.

LYCUS, frére de Nyctée & Roi de Béotie. *Voyez* l'article d'ANTIOPE.

LYCUS, Roi de Lybie. *Voyez* l'article de CALLIRRHOE'.

LYCUS, Thébain. *Voyez* l'article de MEGARE femme d'Hercule.

* LYCUS, l'un des Généraux de Lyſimachus, ſe rendit maître d'Ephéſe par le moyen d'Andron, Chef de Corſaires, qu'il gagna à force d'argent. Andron introduiſit dans la ville quelques Soldats de Lycus, ſous l'apparence de priſonniers, & avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entrez dans la place, ils tuérent ceux qui faiſoient la garde aux portes, & donnérent en même tems le ſignal aux troupes de Lycus qui s'emparérent de la place, & firent priſonnier Enéte qui en étoit Gouverneur. * Polyæni *Stratag. l.* 5. *c.* 19.

* LYCUS, l'un des Capitaines qui accompagnérent Enée. Virgile en parle, *Enéïde*, *l.* 1. 225. *&* 226: *& l.* 9. *v.* 545. *&* 556.

LYCUS, Hiſtorien Grec, natif de Regge, Auteur d'une Hiſtoire de Libye & de Sicile, vivoit du tems de Ptolomée *Lagus*, ſous la CXV Olympiade, & vers l'an 320 avant Jeſus Chriſt. Démétrius Phaléréüs étoit ſon ennemi, & lui dreſſa des embûches. Lycus fut pére du Poëte Lycophron. * Suidas & Voſſius, *de Hiſt. Græcis*, *l.* 1. *c.* 29.

LYCUS, Poëte Comique, floriſſoit ſous la LXXXVI Olympiade, vers l'an 436 avant J. C. Ses Ouvrages furent peu eſtimez. * Voſſius, *de Poët. Græcis.*

L Y D.

LYD, riviére. *Voyez* LID.

LYDDE, ville de la Paleſtine, dans la partie occidentale de la Tribu d'Ephraïm, & la cinquiéme Toparchie de Judée, n'eſt pas loin de la Mer de Syrie, entre Antipatris au ſeptentrion, & Nicopolis au midi, à dix milles de Joppe vers l'occident, & à trente milles de Jéruſalem. Elle étoit conſidérable du tems des Machabées, puisque nous liſons dans *le premier livre de ce nom*, *ch.* 11. *v.* 34, que Démétrius, pour faire la paix avec Jonathas, lui cédoit Lydde, Aphéréme & Ramatha. Il eſt auſſi parlé de cette ville dans les *Actes des Apôtres*, *ch.* 9, où l'on voit que dans le tems que l'Egliſe étoit en paix, & qu'elle s'établiſſoit avec beaucoup de ſuccès par toute la Judée, la Galilée & la Samarie, ſaint Pierre ſe donna la peine d'aller de ville en ville pour viſiter les Diſciples, & alla vers ceux qui étoient à Lydde. Du tems de ſaint Jérôme cette ville s'appelloit *Dioſpolis*, qui veut dire, *la ville de Jupiter*. Il la nomme cependant auſſi Lydde dans ſon Epître à Vitalis. *Noſtra ætate*, dit-il, *duplex Lyddæ natus eſt homo duorum capitum quatuor manuum*, *uno ventre & duobus pedibus*. Elle prit enſuite le nom de *Saint-George de Lydde*; parce qu'on tient que ce Saint y eut la tête tranchée, & y fut enſeveli. L'Empereur Juſtinien y fit bâtir à l'honneur de ce Saint un temple très-célébre, dont il ne reſte plus qu'une partie du chœur. Il y a des Religieux Grecs de l'Ordre de ſaint Baſile, qui y montrent le prétendu chef de ce Martyr. Cette ville fut brûlée au commencement de la Guerre des Juifs contre les Romains par Ceſtius Gallus, qui y étant entré, n'y trouva que cinquante hommes, qu'il fit tuer: les autres étoient allez à Jéruſalem pour y célébrer la Fête des Tabernacles: après ce carnage il fit mettre le feu à la ville. * Joſéphe, *Guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 37. Lydde fut rebâtie quelque tems après, & Juſtinien, ainſi que j'ai dit, y fit conſtruire cette magnifique égliſe à l'honneur de ce Saint, à l'endroit même où il avoit été martyriſé. En 1099, comme les Chrétiens ſe furent rendus maîtres de la plupart des villes de la Judée, & qu'ils alloient de Ptolémaïs à Lydde, les Saraſins qui la gardoient, deſeſpérant de la pouvoir défendre, & appréhendant que cet édifice qui étoit hors de la ville ne leur ſervît de forteresſe, ou qu'ils ne fiſſent uſage des poutres qui ſoutenoient la charpente, & qui étoient d'une prodigieuſe longueur & épaiſſeur, ils renverſérent l'égliſe, & brûlérent le bois. * Baudrand. Lydde a été une ville épiſcopale. Aëtius ſouſcrivit au premier Concile de Nicée, de la ſorte, *Aëtius Lyddenſis*. Les Juifs enſeignent qu'après la ruïne de Jéruſalem ils établirent une Académie à Lydde, où le fameux *Akiba* profeſſa pendant quelque tems. *Gamaliel* prit ſa place & l'obligea de ſe retirer à Japhné. * Rélandi *Palæſtina*, *l.* 3. D. Calmet, *Dict. de la Bible.*

LYDFORDE. *Voyez* LIDFORDE.

LYDIAT (Thomas) naquit à Okerton, Terre de ſa famille, près de Banbury dans le Comté d'Oxford le 26 où le 27 mars de l'année 1572, de Chriſtophle Lydiat, Seigneur de ce lieu. Les diſpoſitions favorables qu'il fit paroître dès ſa premiére jeuneſſe pour les Sciences, engagérent ſon pére à les cultiver. Il fut mis à l'âge de treize ans au Collége de Wykeham près de Wincheſter, d'où il paſſa en 1591; au Collége neuf d'Oxford, où, après avoir fait ſa Philoſophie; c'eſt à dire, deux ans après, il fut aggrégé. Il s'y fit recevoir Maître ès Arts & s'appliqua enſuite à l'Aſtronomie, & aux autres parties des Mathématiques, aux Langues, & à la Théologie. Il avoit deſſein de faire de cette derniére Science le principal objet de ſon étude, conformément aux réglemens du Collége où il demeuroit, mais ſon peu de mémoire & la difficulté qu'il avoit à s'énoncer, l'obligérent à y renoncer, & à quitter par conſéquent ce Collége. Il en ſortit en 1603, & employa les ſept années ſuivantes à finir & à publier les différens Ouvrages qu'il avoit commencez pendant le ſéjour qu'il y avoit fait. Il ſe trouva réduit pendant tout ce tems-là à vivre de ſon patrimoine, qui étoit peu conſidérable. Le Prince Henri à qui il eut l'avantage de ſe faire connoître, & qui lui donna les titres de ſon Chronologiſte & de ſon Coſmographe, lui fit concevoir des eſpérances de ſe voir plus au large; mais ſes eſpérances furent bientôt renverſées par la mort de ce Prince, qui fut enlevé à la fleur de ſon âge. Uſſerius l'engagea enſuite à paſſer avec lui en Irlande, & il y demeura environ deux ans dans le Collége de Dublin. De retour en Angleterre en 1612, il trouva le Rectorat d'Okerton vacant; ſon pére qui y nommoit, avoit voulu le lui donner lorsqu'il demeuroit dans le Collége neuf, mais il l'avoit alors refuſé. On le lui offrit de nouveau, & il l'accepta, quoi qu'avec aſſez de peine, & même contre ſon inclination. Lorsqu'il fut établi dans ce lieu, il ſe livra plus que jamais à l'étude, & compoſa pluſieurs Ouvrages qui auroient tous paru au jour, ſi les dettes qu'il contracta pour en faire imprimer quelques uns, & qu'il ſe vit hors d'état de payer, ne lui euſſent procuré des diſgraces. Il fut longtems en priſon, & ne fut relâché que par l'entremiſe de quelques perſonnes qui ſe cotiſérent pour ſatisfaire ſes Créanciers. Vers ce même tems-là, il préſenta au Roi Charles I, une requête où il lui demandoit entre autres choſes les pouvoirs néceſſaires pour voyager dans les païs étrangers, comme la Turquie, l'Ethiopie, &c. pour y chercher des Manuſcrits ſur l'Hiſtoire, tant Civile qu'Eccléſiaſtique, & ſur tout ce qui pourroit contribuer à l'avancement des Sciences, afin qu'on les publiât en Angleterre; le priant de plus, de lui obtenir de ſemblables pouvoirs de tous les Princes de l'Europe avec leſquels il étoit allié. Cette requête qui n'eut point de ſuite, marque du moins ſon ardeur pour le progrès des Lettres. Dans la guerre civile, qui commença en 1642, il eut beaucoup à ſouffrir dans ſon Bénéfice d'Okerton, de la part des Parlementaires. Son attachement au parti royal lui attira pluſieurs diſgraces, qui ne finirent que par ſa mort. Il mourut le 13 avril 1646, âgé de 74 ans. On a de lui, *Tractatus de variis annorum formis*, Londini, 1605, *in octavo*; *Prælectio Aſtronomica de natura Cœli & conditionibus Elementorum*; *Diſquiſitio Phyſiologica de origine fontium*: *Defenſio tractatus de variis annorum formis contra Joſephi Scaligeri obtrectationem*, Londini, 1607, *in octavo*; *Examen Canonum Chronologiæ Iſagogicorum*; *Emendatio temporum ab initio mundi huc uſque*, *compendio facta*, *contra Scaligerum & alios*, Londini, 1609, *in octavo*; *Explicatio & additamentum argumentorum in libro Emendationis temporum compendio factæ de nativitate Chriſti & Miniſterio in terris*, Londini, 1613, *in octavo*; *Solis & Lunæ periodus*, *ſeu annus magnus*, Londini, 1620 & 1621, *in octavo*; *De anni ſolaris menſura*, *Epiſtola Aſtronomica ad Henric. Saviliun*, Londini, 1620 & 1621, *in octavo*; *Numerus aureus melioribus lapillis inſignatus*, *factuſque Gemmeus*, *e Theſauro anni magni*, *ſive Solis & Lunæ periodi octodecexcentenariæ*, Londini, 1621; *Canones Chronologici*, *nec non ſeries ſummorum Magiſtratuum & triumphorum Romanorum*, Oxonii, 1675, *in octavo*; *Lettre à Jaques Uſſerius*, 1686; *Notæ in Marmora Arundelliana*, 1676, *in folio*; *Antonii Wood*, *Hiſtoria Univerſitatis Oxonienſis & Athenæ Oxonienſes.* * Le P. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſt. des Hommes Illuſtres*, *tome* 15. *p.* 301.

LYDIE, païs conſidérable de l'Aſie Mineure, a auſſi porté le nom de *Méonie*, & aujourd'hui il a celui de *Caraſie*. Les riviéres de la Lydie ſont, Caïcus, appellé préſentement *Chimachi* & *Gimaſti*; Hermus, dit *Sambat*; le Pactole; *Chias* ou *Chiari*, qui ſépare la Lydie de la Carie. Les montagnes ſont, Sipyle, Tmole, Mimas, &c. & les villes les plus conſidérables, ſont Sardes, Philadelphie, Thyatire, &c. Joſéphe & S. Jérôme diſent que les Lydiens ſont deſcendus de Lud, fils de Sem. Les Auteurs profanes diſent que ce fut de Lydus. Le Royaume de Lydie commença par Argon, de la branche des Héraclides, & dura juſqu'à Candaule, qui étoit le vint-deuxiéme Roi, & qui fut tué par Gygès. Celui-ci commença la branche des Mermnades, & eut pour ſucceſſeurs Ardys, Sadyattès, Alyattès & Crœſus, qui fut vaincu la quatorziéme année de ſon régne, & fut fait priſonnier par Cyrus. La Lydie fut depuis ſujette aux Perſes, aux Grecs & aux Romains: préſentement elle eſt ſous la domination du Turc. Les Lydiens ont inventé pluſieurs Jeux, & l'uſage des monnoyes. Ils étoient bons hommes de cheval; mais au reſte ſi efféminez, que pour exprimer quelque maniére molle & voluptueuſe, on diſoit en proverbe, *Lydio more*. Ils envoyérent en Italie une Colonie, qui s'établit dans la province, dite aujourd'hui *Toſcane*. Voici la ſuite Chronologique des Rois de Lydie, qui nous ſont connus depuis Argon ou Agron, fils d'Alcée, & arriére-petit-fils d'Hercule, ſelon les Poëtes.

SUITE CHRONOLOGIQUE des Rois de Lydie.

Ans du Monde	*Avant J. C.*		*Durée.*
2814.	1221.	Argon ou Agron.	
		Rois inconnus.	
3319.	716.	Gygès.	38.
3360.	675.	Ardys II.	49.
3409.	626.	Sadiattès.	12.
3421.	614.	Alyattès II.	57.
3478.	557.	Crœsus.	14.

Crœsus fut vaincu par Cyrus, l'an 3491 du monde, & 544 avant Jesus Christ, sous la LIX Olympiade. * Joséphe, *Antiq. Judaïq. l.* 1. *ch.* 6. Hérodote, *l.* 1. ou *Clio.* Pline, *l.* 5. Strabon, *l.* 11. Leunclavius, *in Pand. Turc.* Cluvier & Magin, *Géogr.* Eusébe. Pétau. Scaliger. Riccioli.

LYDIE (Sainte) fut convertie par saint Paul dans la ville de Philippes. Elle étoit Marchande de pourpre, & native de la ville de Thyatire. Elle reçut saint Paul & ses compagnons dans sa maison. Saint Paul & Silas ayant été mis en prison, après avoir délivré du malin esprit une Devinereſſe de la ville, & en étant sortis, saint Paul avant que de partir de Philippes, alla visiter son Hôtesse, & y assembla les Fidéles pour les fortifier dans la Foi. * *Actes des Apôtres, ch.* 16. *Mémoires Eccles. de* Tillemont. Baillet, *Vies des Saints*, 23 *août*, jour auquel on fait mémoire de sainte Lydie.

LYDIUS (Martin) Ministre de la Religion Réformée, natif de Lubec, ayant quitté le Palatinat, se retira au Païs-Bas l'an 1576, & fut Professeur en Théologie à Franeker, après avoir été Principal du Collége de la Sapience à Heidelberg avec Zacharie Ursin: il laissa deux fils, qui furent Ministres. Ce savant Professeur, *dit Gérard Brandt*, aimoit la paix, & fit tous ses efforts pour terminer les différens ecclésiastiques. On n'a imprimé qu'un petit nombre de ses Ouvrages. Son petit-fils Jaques Lydius, avoit entre autres Manuscrits de son grand-pére, une justification d'Erasme, où l'Auteur faisoit voir la sagesse & la modération de ce Théologien par rapport aux matiéres de Religion. * Gérard Brandt, *Histoire de la Réformation, &c. tome* 1. *p.* 354.

LYDIUS (Balthazar) fils aîné de Martin, commença à exercer son ministére à Dordrecht vers l'an 1603, & mourut l'an 1629. Il eut quatre fils qui furent Ministres. Il publia deux volumes *in octavo*, intitulez, *Waldensia, id est, conservatio veræ Ecclesiæ demonstrata in Confessionibus Taboritarum & Bohemorum.* Le premier tome fut imprimé à Rotterdam l'an 1616, & l'autre à Dordrecht l'année suivante. Les autres Ouvrages de cet Auteur sont, *Facula accensa Historiæ Waldensium; Novus orbis seu navigationes primæ in Americam.* Il fit l'ouverture du Synode de Dordrecht par une priére en Latin. Dans la 18 Session, il prêcha violemment contre les Remontrans. Il dit qu'ils étoient de la race de Cham, lequel avoit découvert la nudité de son pére. Il prêcha aussi pour la clôture du Synode, sur *Isaïe, ch.* 12. *v.* 1. 2. 3. Il eut quatre fils qui furent Ministres. * Gérard Brandt, *Hist. de la Réformation des Païs-Bas, tome* 2. *p.* 5.

LYDIUS (Isaac) fils de Balthasar, mourut Ministre de Dordrecht, laissant un fils nommé *Matthieu*, qui mourut Ministre environ l'an 1685, & qui avoit une belle bibliothéque.

LYDIUS (Jacques) second fils de Balthazar, fut Ministre de Dordrecht, & Auteur de plusieurs livres. Outre plusieurs Poëmes qu'il composa en Flamand, & son *Roomschen-Uylenspiegel*, imprimé à Dordrecht l'an 1671; *in octavo*, il donna au public, *Sermonum convivalium libri duo, quibus variarum gentium mores ac ritus in uxore expetenda, sponsalibus contrahendis, nuptiisque faciendis ac perficiendis enarrantur*, qui furent imprimez à Dordrecht l'an 1643, *in quarto; Agonistica Sacra; Florum sparsio ad Historiam Passionis Jesu Christi.* Outre cela, il a fait un livre intitulé, *Belgium gloriosum*; & un Dialogue *De Cœna Domini.* M. Van Til, Professeur à Leide, ayant vu le Manuscrit du *Syntagma sacrum de Re Militari*, & celui de la Dissertation, *De juramento*, que l'Auteur n'avoit pas publiez, les jugea dignes de voir le jour. On suivit son avis, comme il paroît par le volume imprimé à Dordrecht, *in quarto*, l'an 1698, sous ce titre, *Jacobi Lydii Syntagma sacrum de Re Militari; de Jurejurando Dissertatio Philologica, Opus posthumum & multa eruditione commendatum, cum figuris æneis elegantissime incisis, quod nunc primum ex tenebris eruit, notisque illustravit Salomon Van Til, Theologus Dordracenus.* M. Van Til n'avoit pas encore été appellé alors Professeur en Théologie à Leiden.

LYDIUS (Jean) second fils de Martin, exerça son ministére à Oudewater en Hollande, & publia aussi plusieurs Ouvrages. Il fit imprimer à Leiden l'an 1610, un livre de Pratéolus ou du Preau intitulé, *Concilia Ecclesiæ Christianæ*, & y joignit sa Critique. Cinq ans après il publia dans la même ville la Vie des Papes, composée par Robert Barnes & par Jean Balæus, & continuée jusqu'à son tems. Il étoit l'Auteur de cette Continuation. Il avoit donné une édition de Nicolas de Clémangis l'an 1613, avec des Notes & un Glossaire. On y trouve entre autres des *Analecta in librum Nicolai de Clemangis, de corrupto Ecclesiæ statu.* Il eut deux fils qui furent Ministres. * Bayle, *Dict. Crit.*

LYDSTON. *Voyez* LIDSTON.

LYE'. LYG. LYM. LYN.

LYE'EN, *Lyæus*, épithéte donnée à Bacchus, du mot Grec λύειν, qui signifie *délier*; parce que le vin dont il est le Dieu, *solvit curas*, comme disent les Latins, nous détache de tout souci. * *Antiq. Rom.*

LIGÆUS (Jean) est Auteur d'une Paraphrase sur les Aphorismes d'Hippocrate, imprimée en 1591. On trouve ses Poësies dans le *Delic. Gall. tome* 2. *p.* 432. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LYGIENS. *Voyez* LUGIENS.

LYMBACH ou LIMBACH, nom de deux bourgs de la Basse Hongrie, dont l'un est appellé *Nider-Lymbach* ou *Bas Lymbach*, & l'autre *Ober-Lymbach*, ou *Haut Lymbach.* Ils sont différemment placez dans les Cartes. Dans celles de Sanson, celui qui est appellé *Nider-Lymbach*, porte en Hongrois le nom d'*Asolyndna*, selon Sanson, & d'*Asolindua* selon Baudrand & Maty, & se trouve au sud-sud-est de Canise à cinq milles d'Italie de distance; mais M. Maty le place à l'occident. Dans la Carte de Hongrie de Nicolas Visscher, & dans celle de M. Delisle; on ne trouve point *Nider-Lymbach.* Le bourg appellé *Ober-Lymbach*, & en Hongrois *Fewl Selyndna*, est dans les Cartes de Sanson au nord de Canise à la distance d'environ quatre lieues. Nicolas Visscher dans sa Carte de la Hongrie, ne met point *Ober-Lymbach*, mais on y trouve *Nider-Lymbach* au nord-oueſt, à la distance de près de quatre lieues; mais dans sa Carte du cours du Danube, on a *Ober Lymbach* au nord-oueſt de Canise, à la distance d'onze à douze lieues. La Carte de Hongrie de M. Delisle n'a ni l'un ni l'autre Lymbach.

* LYMBORCH (Aloysius) Abbé de S. Gilles à Liége, autant recommandable par son savoir que par sa naissance, a écrit en langage de son païs la Vie de S. Gilles, son Patron, & un Poëme en vers Elégiaques fort beaux, un Discours adressé à Erasme de Xencheval, &c. * Valére André, *Biblioth. Belgica, p.* 43.

LYMBORCH (Philippe) *Voyez* LIMBORCH.

* LYME, petite riviére & bourg sur la côte de la province de Dorset; vers les confins de celle de Dévon.

LYMFIORD. *Voyez* ALBORG (Le Canal d')

* LYMINGTON, bon bourg d'Angleterre dans la province de Southampton, dans le voisinage de la mer, avec un port médiocre que la marée y fait à la rencontre d'une petite riviére. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 708.

LYMNE, en Latin *Limenus*, *Lemannis*, *Lemannus:* c'étoit anciennement une petite ville des Cantiens, qui n'est maintenant qu'un village du Comté de Kent en Angleterre. Il est sur le Pas de Calais, où il avoit autrefois un port, que les sables ont gâté. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LYMN ou LIN, petite riviére de l'Ecosse méridionale, dans la partie septentrionale de la province de Tweedale, se jette dans la Tweede deux milles au dessus de Péblis. * Beeverell, *Délices d'Angleterre, p.* 1082.

* LYMNINGEN VAN DEN BERGHE, nom de l'une des sept familles nobles de Louvain, desquelles on tire toujours les principaux Membres du Grand Conseil. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

* LYMWYCK ou LEMWYCK (André de) naquit en 1538 à Lymwyck ou Lemwyck dans le Nord-Jutland, où son pére *Janus-André* étoit Ministre. Il fit ses premiéres études à Alborg & à Rypen, & après la mort de son pére il fut Recteur du Collége de Lymwyck depuis l'an 1554, jusqu'à l'an 1561. Après avoir été pendant quelque tems Directeur des Chantres de la Chapelle Royale, le Roi l'envoya à ses frais en Allemagne. Il fut reçu Maître dans l'Académie de Wittenberg, & fit ensuite le voyage d'Italie. Après cela, il s'appliqua à la Médecine en diverses villes d'Allemagne; & alla en 1575 en France. En 1576, il fut fait Professeur en Médecine à Coppenhague. N'ayant point eu d'enfans de son mariage, il légua sa Bibliothéque à l'Académie & mourut le sixiéme mai 1603. On a de lui *Anecdota; Hodœporicon; Exercitationes; Prælectiones Medicæ; Tractatus de Urinis, &c.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.* Bartholini *Hypomnemata.*

LYN, ville. *Voyez* LYNN ou LYNNE.

* LYNAR (Roch, Comte de) issu de la famille des Comtes de Lynar, & fils de *Jean-Batiste*, Général de l'Empereur; ayant perdu son pére de bonne heure, eut l'avantage d'être élevé par les soins de Côme, Grand Duc de Florence; ensuite par ceux du Duc de Ferrare; & enfin par ceux de François I, Roi de France, au service duquel il s'avança jusqu'à l'emploi de Commissaire général de la Guerre & d'Inspecteur de toutes les places fortes du Royaume de France. En 1552, il donna des preuves de sa valeur au siége de Metz. En 1557, il se trouva en qualité de Général Major à la bataille de S. Quentin, & ensuite à celle de Dreux. Après cela il se rendit maître du Havre de Grace; & perdit un œil au siége d'Arras. En 1563, il fut du nombre de ceux que le Roi de France envoya en ambassade vers les Etats Protestans d'Allemagne, & embrassa la Religion Luthérienne. Comme il pouvoit bien prévoir que ce changement seroit un obstacle à son avancement à la Cour de France, il prit le parti de se retirer à Heidelberg, ou l'Electeur Palatin tenoit sa Cour. En 1570, il fut appellé à Dresde par Auguste, Electeur de Saxe, pour être Membre du Conseil de Guerre, Grand-Maître de l'Artillerie, & Directeur général des Fortifications. Après la mort de cet Electeur, il entra au service de l'Electeur de Brandebourg & mourut en 1596. Il avoit épousé la Baronne de Montot de laquelle il eut un fils nommé *Jean-Casimir.* * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LYNCE'E, fils d'Egyptus, qui étoit frére de Danaüs, Roi d'Argos, épousa Hypermnestre, l'une des cinquante filles de Danaüs. Elle ne voulut point le tuer la premiére nuit de ses no-

noces, & aima mieux desobéïr à son pére, que d'être cruelle envers son mari. Lyncée étant sauvé de ce danger, se retira promptement de la Cour, & ne revint qu'après la mort de Danaüs. D'autres disent que ce Roi le rappella, & lui rendit sa femme Hypermnestre, qu'il avoit renfermée dans une prison. * Apollodore. Hygin.

LYNCE'E, l'un des Argonautes qui allérent avec Jason à la conquête de la Toison d'or, avoit la vue si perçante, qu'il voyoit au travers des murs, à ce que disent les Poëtes, & découvroit même ce qui se passoit dans les Cieux & dans les Enfers. Ce qui a donné lieu à cette Fable, c'est qu'il pénétroit dans les plus profonds secrets de la nature, qu'il enseigna le moyen de trouver les mines d'or & d'argent cachées dans le fond de la terre, & qu'il fit des observations nouvelles sur l'Astronomie, découvrant dans le cours des astres, ce que les autres n'avoient point apperçu. * Pline, *l.* 2. *c.* 17. Valerius Flaccus, *Argonaut. l.* 1. *v.* 463, *& suiv.*

LYNCEO ou LYNCEN, en Latin *Lyncestius*, riviére de la Macédoine, se décharge dans le fleuve Vistrizza, anciennement *Erigonius*. Ovide rapporte que l'eau de cette riviére enivroit comme le vin, * *Metam. l.* 15. *v.* 329.

LYNCESTES. *Cherchez* ALEXANDRE, Prince, fils d'Erope.

LYNCUS, Roi de Scythie, manqua de reconnoissance pour Triptoléme, que la Déesse Cérès avoit envoyé pour enseigner l'usage de l'Agriculture aux hommes. Il voulut le faire mourir; mais Cérès le métamorphosa lui-même en Lynx. * Ovide, *Metam. l.* 5. *v.* 650.

* LYNDE (Humfrey ou Humphrey) Chevalier Anglois, naquit à Londres. Il publia deux livres sur les points controversez de la Religion, le premier en 1628, & l'autre en 1630. Ils furent traduits d'Anglois en François par Jean de la Montagne. Le Chevalier Lynde se trouva engagé dans cette carriére par un défi qu'un Jésuite lui envoya, portant en substance qu'il eût à lui montrer par le témoignage de quelques bons Ecrivains que l'Eglise Protestante avoit été visible dans tous les tems, & dans les siécles qui ont précédé Luther. Ce Jésuite étoit Anglois & s'appelloit Robert Ténison. Le Chevalier Lynde fut Juge de paix & Membre de la Chambre Basse du Parlement. Il mourut le 14 juin 1636, à l'âge de 57 ans. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LYNDEN, nom d'une Terre & Seigneurie, située dans le Quartier du Duché de Gueldre, qu'on nomme *le Bétau*. Elle a le Wahal au midi, & au nord le vieux Rhin, qu'on nomme aujourd'hui *le Leck*. C'est un païs fertile, orné de bois, d'étangs, de viviers, & de terres labourables; mais du côté du Leck il est sujet aux inondations, dont il est garanti par une forte digue. Il a d'orient en occident environ quatre lieues d'étendue, & deux du midi au septentrion. Il y a la bourgade de Lynden, & les villages de Vernhuysen, d'Alst, &c.

LYNDEN, l'une des plus anciennes familles nobles des Païs-Bas & des contrées circonvoisines, tire son origine de Lorraine, & des Comtes d'Aspremont.

ARNOUL, fils cadet d'un de ces Comtes, est la souche de la Maison de Lynden. Il épousa *Héléne* de Boesichem ou Beusekom, morte en 1141, & il en eut 1. GUILLAUME, I. de ce nom, qui suit; 2. *Adélaïde*, mariée à *Baudouin* de Heusden, Seigneur de Heeswyk, morte le premier novembre 1154; 3. *Berthe*, mariée à *Halewyn*, Châtelain de Leiden; 4. *Ida*, mariée à *Robert* de Beusekom, Seigneur de Cuylemborg, son cousin Germain.

GUILLAUME, I. de ce nom, surnommé *le Gaucher*, second Seigneur de Lynden, Seigneur d'Ingen, &c. épousa *Agnès* de Montbelliard, fille du Seigneur d'Altena près de Heusden, & en eut 1. FLORENT, I. de ce nom, qui suit; 2. *Agnès*, mariée à *Guillaume*, Seigneur de Teilingen & de la Lecke, morte le 27 octobre 1211, après moins d'un an de mariage; 3. *Luitgarde*, mariée 1. avec *Daniel*, Seigneur de Merwéde: 2. avec *Jean* de Persen, Seigneur de Waterland, morte le 25 octobre 1301.

FLORENT, I. de ce nom, surnommé *le Jeune*, troisiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Vernhuizen, d'Ingen, d'Ommeren, de Kesteren, &c. tué par *Jean* de Buuren, son cousin, le 16 septembre 1203, épousa *Agnès* de Wachtendonk, dont il eut 1. GUILLAUME, II. du nom, qui suit; 2. *Arnoul* de Lynden, Chevalier de S. Jean de Jérusalem, mort à Nice en 1190; 3. *Marguerite*, alliée à *Wolfard*, Comte Allemand, dont on ne connoît ni les ancêtres ni la postérité; 4. *Sophie*, femme de *Weer* de Cuilemborch, premier Seigneur de Vianen; & 5. *Mathilde*, mariée à *Gautier* Spiering, morte le premier novembre 1254.

GUILLAUME, II. du nom, quatriéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, de Vernhuizen, d'Ingen, d'Ommeren, d'Oudenweert, de Kesteren, &c. épousa à l'âge de 31 ans, à la Haye, en 1196, *Christine* de Bréderode, fille de *Guillaume* de Bréderode, & de *Marguerite*, fille du Comte de la Lippe, morte l'an 1211, de laquelle il eut 1. FLORENT, II. du nom, qui suit; 2. *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, Religieux de l'Abbaïe de Marienweert; 3. *Jean*, Religieux de l'Abbaïe d'Egmondt, mort jeune en 1209; 4. *Otbon*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, & de celle de Paderborn; 5. *Bernard*, Chanoine de la cathédrale de Paderborn, mort en 1246; 6. *Christine*, mariée avec *Guillaume*, Seigneur de Stryen & de Zevenbergen, morte le premier décembre 1254; 7. *Ermengarde*, alliée 1. à *Barthélemy* de Haarlem, Chevalier: 2. à *Christian*, Seigneur de Raaphorst, Chevalier, morte le 30 avril 1261.

FLORENT, II. du nom, cinquiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, de Vernhuizen, d'Ommeren, de Kesteren, &c. épousa vers l'an 1217 *Agnès* de Boetzelaar, fille de *Wessel*. Seigneur de Boetzelaar, & mourut en 1257. Il eut de sa femme 1. THE'ODORE ou THIERRY, I. de ce nom, qui suit; 2. *Gossen*, Chanoine des cathédrales d'Utrecht & d'Osnabrug; 3. ETIENNE, Seigneur de Vernhuisen, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Gossen*, Religieux de Marienweert; mort en 1271; 5. *Otbon*, Chanoine de la cathédrale de Minden, mort en 1273; 6. *Agnès*, mariée à *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur d'Yzendoorn, Chevalier, mort en 1298.

THE'ODORE ou THIERRY, I. de ce nom, sixiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, de Kesteren, &c. épousa 1. *Hédwige*, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Zein, Seigneur de Renesse, & de *Marguerite* de Hollande, morte trois mois après son mariage en 1249: 2. dans la même année, *Marguerite*, fille de *Bernd-Guillaume* de Randenrode, Burgrave de Montfort. Le chagrin qu'il eut de la mort de Guillaume, Empereur & Comte de Hollande, qui fut tué dans son expédition contre les Frisons occidentaux, lui fit prendre, du consentement de sa femme, la résolution de se faire Religieux dans l'Abbaïe de Middelbourg, où il mourut en 1266, laissant de sa seconde femme, THE'ODORE ou THIERRY, II. du nom, qui suit.

THE'ODORE ou THIERRY, II. du nom, septiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, &c. Chevalier de l'Ordre du Comte de Hollande, mort vers l'an 1300, épousa *Agnès* de Herlaar, fille du Seigneur d'Ameide, de laquelle il eut 1. THE'ODORIC ou THIERRY, III. du nom, qui suit; 2. *Gautier*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem; 3. *Corneille*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, tué en 1345, dans la guerre contre les Frisons; 4. *Hubert*, tué dans la même occasion que son frére Corneille; 5. *Etienne*; 6. *Jean*, dit *de Leede*, Chevalier & ensuite Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, & de celle de Minden; 7. *Elizabeth*, mariée à *Gautier*, Seigneur de Loenresloot, Chevalier.

THE'ODORE ou THIERRY, III. du nom, huitiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Ommeren, d'Oudenweert, & d'Alst, Echanson héréditaire de Gueldre, mort en 1368 dans un âge fort avancé, épousa vers l'an 1312 *Ermengarde*, fille de *Gautier*, Seigneur de Keppel, & d'*Alide* d'Aaswyn, de laquelle il eut 1. JEAN, I. de ce nom, qui suit; 2. *Gautier*, Seigneur d'Alst, tué dans une bataille en 1381, sans laisser de postérité; 3. ETIENNE, Chevalier, Baron de Hemmen, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 4. *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, marié avec *Sophie* de Blokhoven; 5. *Hubert*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, mort à la guerre; 6. *Mathilde*, mariée à *Jean* de Hollande, dit *de Benthem*; 7. *Marguerite*, mariée avec le Seigneur de Gôor; 8. *Alide*, morte sans avoir été mariée.

JEAN, I. de ce nom, neuviéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, d'Ommeren, &c. Echanson héréditaire du Duché de Gueldre, mort en 1382, épousa 1. en 1338, *Elizabeth* de Polanen, fille de *Jean*, Seigneur de Polanen & de la Lecke, de la Maison de Wassenaar: 2. *Marguerite*, fille cadette de *Gérard*, Comte de Gennep sur la Meuse, & de *Jeanne* Both Vander Eem. Il eut du premier lit, 1. *Jeanne*, alliée à *Henri*, Seigneur de Gemmenich & de Visschel, Chevalier; dont elle eut un fils nommé *Jean*; 2. *Elizabeth*, qui épousa son cousin; & 3. THE'ODORE ou THIERRY, IV. du nom, qui suit.

THE'ODORE ou THIERRY, IV. du nom, dixiéme Seigneur de Lynden, Seigneur de Leede, d'Oudenweert, &c. Chevalier, Echanson héréditaire de Gueldre, mort le sixiéme mai 1408, épousa *Marie* de Hoorn, Dame de Duffel, fille de *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Perweys, & de *Catherine* Bertout. Il eut de sa femme, MARGUERITE, fille unique, qui suit.

MARGUERITE, Dame de Lynden, de Leede, d'Oudenweert, &c. mourut à l'âge de 17 ans, le 22 novembre 1409, sans avoir été mariée.

POSTE'RITE' d'ETIENNE, TROISIE'ME fils de Théodore ou Thierry, huitiéme Seigneur de Lynden.

ETIENNE de Lynden quatriéme fils de *Théodore* ou *Thierry*, III. de ce nom, & d'*Ermengarde* de Keppel, Chevalier, fut revétu de cette dignité, en 1359, de la propre main de l'Empereur Charles IV. L'année suivante, il épousa *Elizabeth*, fille du Baron de Hemmen, héritiére de Boelenham & de Mussenberg, & obtint, vers l'an 1364, du même Empereur, l'investiture du fief de la Baronnie de Hemmen. Il eut de sa femme, 1. THE'ODORE ou THIERRY qui suit; 2. *Guillaume*, Chevalier de l'Ordre Teutonique; 3. *Jean*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jérulem, Seigneur de Hetten; 4. *Hubert*, Chevalier de l'Ordre Teutonique; 5. *Jeanne*, mariée à *Adam* Vanden Berg, Seigneur de Limbourg, surnommé *Trip*; 6. GOOSSEN de Lynden, Seigneur d'Alst, *dont la postérité sera rapportée cy-après*; 7. *Elizabeth*, mariée à *Gisbert* de Mékeren.

THE'ODORE ou THIERRY, second Baron de Hemmen, Seigneur de Boelenham & de Mussenberg, Echanson héréditaire de Gueldre, mort le 28 octobre 1437, épousa 1. *Walburge* de Benthem, morte en couche de son premier enfant qui mourut avec elle: 2. *Anne*, fille de *Guillaume* de Blitterswyck, Chevalier: 3. *Catherine*, fille de *Zweder*, Burgrave de Montfort, & de *Catherine* de Cuylemborch: 4. *Adelise*, fille de *Godschalck* de Winssen, Maréchal d'Eemlandt dans la province d'Utrecht, & d'*Elizabeth* Mouwer, Dame de Heemstede. Il eut de sa seconde femme, 1. 2. 3. 4. quatre enfans morts jeunes, savoir *Théodore* ou *Thierry*, *Elizabeth*, *Adelise & Elisabeth*; 5. JEAN qui suit; 6. *Elizabeth*, mariée en 1440 à *Roger* de Randwyck; 7. *Hildegarde*, mariée à *Jean* Seigneur de Bemmel.

JEAN, Chevalier, troisiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Boelenham & de Mussenberg, Echanson héréditaire de Gueldre, mort le 13 avril 1473, épousa *Folswyne* de Randwyck, fille de *Gisbert*, Comte de Tournay, & d'*Elisabeth* Beck, de laquelle il eut 1. THE'ODORE ou THIERRY qui suit; 2. ETIENNE, Seigneur de Mussenberg, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 3. *Corneille*, Seigneur de Boelenham, qui ne laissa qu'une

fille

fille nommée *Marie*, morte jeune; 4. *Arnoul*, Chevalier, Seigneur de la moitié de Boedelham, mort âgé de 68 ans; 5. *Jean*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, Seigneur de la moitié de Boedelham, laquelle il vendit en 1490 à son frére aîné, qui avoit déja auparavant acheté l'autre moitié; 6. *Elizabeth*, mariée à *Jean* de Holthuizen.

THE'ODORE ou THIERRY, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, quatriéme Baron de Hemmen, &c. Conseiller Privé & Chambellan de l'Empereur Frédéric d'Autriche, mort le troisiéme juillet 1500, épousa en 1472 *Walburge* de Blitterswyck, de laquelle il eut 1. GASPARD qui suit; 2. *Dorothée*, mariée à *Jean*, Seigneur d'Ingeniland, Chevalier; 3. *Walburge*, mariée 1. à *Jean* de Flodorp, Chevalier: 2. à *Corneille*, Seigneur de Wyhé, Chevalier; mort en 1530.

GASPARD, cinquiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, de Boedelham, de Rosendaal, &c. mort vers l'an 1540, épousa en 1501, *Anne* de Bronkhorst, Dame de Langeweer; de Parkenstein, & en partie de Rozendaal, & il en eut 1. ARNOUL, sixiéme Baron de Hemmen, marié avec *Gertrude*, héritiére de Diepenbroek, mort en 1543, laissant un fils nommé *Jean*, qui mourut en 1544, à l'âge de neuf ans; 2. *Jean-Batiste*, qui se fit Jésuite, & mourut à Rome le troisiéme mai 1567; 3. *Balthasar*, mort le 18 août 1549, sans avoir été marié; 4. THE'ODORE ou THIERRY qui suit; 5. JEAN qui suivra; 6. *Joachim*, mort jeune; 7. *Dorothée*, mariée à *Werner Scheffert* de Mérode, Seigneur de Clermont, de Welkenhuizen, de Heimersbach & de Sindorf; 8. *Jeanne*, morte sans avoir été mariée.

THE'ODORE ou THIERRY, huitiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, &c. mort en 1569, épousa le 30 août 1563 *Judith* de Wylach, fille unique de *Jean* de Gerberich, d'Ossenbroek, &c. N'ayant eu aucun héritier mâle, il obtint de l'Empereur Maximilien que la Baronnie de Hemmen, qui est un fief masculin, pourroit être possédée par les fils de ses filles, pourvu qu'elles épousassent quelcun de la Maison de Lynden. Il eut de sa femme, 1. *Anne-Agnès*, mariée en 1586, avec *François* de Lynden, & devenue par là Baronne de Hemmen; 2. *Jeanne*, Dame de Blitterswyck, mariée à *Jean*, Seigneur d'Ossenberg, morte sans laisser postérité.

POSTE'RITE' de JEAN de LYNDEN, cinquiéme fils de Gaspard de Lynden, cinquiéme Baron de Hemmen, & d'Anne de Bronkhorst.

JEAN de Lynden, premier Seigneur de Boelenham, continua la branche aînée de la Maison de Lynden. Il épousa *Catherine* de Gueldre, fille naturelle de *Charles* d'Egmondt Duc de Gueldre, de laquelle il eut 1. GASPARD qui suit; 2. *Théodore* ou *Thierry*, mort jeune; 3. *Jean*, mort à l'âge de 17 ans, sans avoir été marié; 4. *Catherine*, morte jeune.

GASPARD, second Seigneur de Boelenham, épousa *Ermengarde* de Daatselaar, de laquelle il eut 1. JEAN qui suit; 2. *Arnoul*, marié avec *Ermengarde* de Holthuizen, sa cousine; 3. GODARD, *dont la postérité sera rapportée après celle de son frére aîné*; 4. GASPARD, *dont on parlera cy-après*; 5. *Albert*; 6. *Elizabeth*, mariée à *N.* . . d'Eck; 7. *Anne*.

JEAN, troisiéme Seigneur de Boelenham, épousa *Odilie* Ruisch, fille de *Pierre* Ruisch, Bourgemaître d'Utrecht, & de *N.* . . d'Ermelen. Il en eut 1. *Catherine*, mariée à *N.* . . Aethon, Chevalier Anglois; 2. *Pétronelle*; 3. *Jeanne*.

GODARD, quatriéme Seigneur de Boelenham, épousa *Jacqueline* de Bronkhorst, fille de *Herbert*, & il en eut 1. HERBERT qui suit; 2. GASPARD, *qui suivra*; 3. *Ermengarde*, mariée à *N.* . . de Thienen, Seigneur de Berlicum, Middelroden & Caathoven.

HERBERT, épousa le 12 mai 1646, *Emerentia* de Tuil, héritiére de Serooskerken, fille d'*Alexandre* de Tuil, Seigneur de Serooskerken & de *Heilwich* d'Oostrum. Il en a eu 1. *Alexandre*, tué en 1674, au siége de Grave; 2. *Jacqueline*, mariée 1. à *N.* . . de Riemsdyck: 2. à *N.* . . Heyster.

GASPARD, second fils de *Godard*, Seigneur de Plack & de Boelenham, Major du Régiment des Gardes du Corps du Prince d'Orange, mort en 1669, épousa *Elizabeth* Bellous, de laquelle il eut 1. GODARD-PHILIPS qui suit; 2. *Jacqueline*, morte sans avoir été mariée.

GODARD-PHILIPS, Seigneur de Plak, Capitaine aux Gardes, & Général Major de Cavalerie au service des Provinces-Unies, a épousé *Cornélie-Isabelle* de Coeverden, héritiére de Ryssel par la mort de son frére, & il en a eu 1. *Gaspard* marié à *Sophie-Charlotte*, Comtesse de Limbourg-Stirum, fille de *Frédéric-Guillaume*, Seigneur de Borkulo, & de *Lucie*, Baronne d'Aylua; 2. *Anne*.

GASPARD de Lynden, quatriéme fils de *Gaspard* de Lynden & d'*Ermengarde* de Daatselaar, épousa *N.* . . d'Eck, dont il eut 1. *Ermengarde*, Dame de Boelenham, mariée avec *Théodore* ou *Thierry* d'Els, Amptman des contrées de Bommel & de Tiel, &c. 2. *Théodora*; 3. *Jeanne-Elizabeth*.

POSTE'RITE' d'ETIENNE de LYNDEN, second fils de Jean, troisiéme Baron de Hemmen, & de Folswyne de Randwyck.

ETIENNE de Lynden, Chevalier, premier Seigneur de Mussenberg, mort le 18 septembre 1507, épousa vers l'an 1480, *Walburge*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Bronkhorst, & d'*Anne* de Delen. Il en eut 1. JEAN qui suit; 2. THE'ODORE ou THIERRY, *dont il sera parlé après son frére aîné*; 3. GASPARD qui suivra; 4. *Anne*; 5. *Dorothée*.

JEAN, Chevalier, second Seigneur de Mussenberg, Drossart de Hattem, &c. épousa *Anne* de Galen, de laquelle il eut 1. CHARLES qui suit; 2. *Elizabeth*, mariée avec *Bernard* de Voorst; 3. *Eléonor*, femme de *N.*... Brempt.

CHARLES, Chevalier, troisiéme Seigneur de Mussenberg, Amptman du Haut Bétau né en 1529, & mort le 27 octobre 1610, épousa en 1561 *Alide* de Zuilen, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Zuilen, Chevalier, Seigneur de Zevender, de Haar, &c. & de *Josine* ou *Justine*, héritiére de Drakenburg & d'Oudaan. Il eut de sa femme 1. *Jean*, Gouverneur & Amptman de la ville de Bonn, blessé dans un combat près de Cologne, mort de ses blessûres le cinquiéme juin 1602, sans avoir été marié; 2. *Gaspard*, quatriéme Seigneur de Mussenberg né vers l'an 1575, mort le 27 mars 1620, dernier Chevalier de l'Ordre Teutonique de la Religion Romaine, dans la province d'Utrecht; 3. *Etienne*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, tué dans la guerre contre les Turcs; 4. *Antoine*, Religieux & ensuite Prieur du monastére de Lobbe, de l'Ordre de S. Benoît, dans le Païs de Liége, mort en 1622; *Charles*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, de S. Lambert à Liége, & Archidiacre des Ardennes; 6. *Théodore* ou *Thierry*, Chanoine de la cathédrale d'Utrecht, tué dans la guerre que le Prince de Parme faisoit à la France; 7. *Anne*, Dame de Mussenberg dont elle hérita à cause que tous ses fréres étoient morts sans avoir été mariez, d'abord Chanoinesse de Rynsbourg, puis mariée 1. à *Pierre* de Berchem: 2. à *Renauld* de Brederode, Chevalier, Baron de Weesenberg, Seigneur de Vernhuizen, de Spanbroek, de Spierdyck, d'Oosthuizen, de Hoobrede, d'Ettorsem, d'Oostbeemster, de Schaardam & de Quadyck, Président du Grand Conseil de Hollande, Zélande & Nord-Hollande; 8. *Béatrix*, mariée à *Henri* de Brienen, morte en octobre 1624; 9. *Josine* ou *Justine*, mariée à *Corneille* de Waal de Vronenstein. Il mourut le cinquiéme septembre 1629, & elle le septiéme mars 1633.

POSTE'RITE' de THE'ODORE ou THIERRY de Lynden, second fils d'Etienne, premier Seigneur de Mussenberg, & de Walburge de Bronkhorst.

THE'ODORE ou THIERRY, Chevalier, premier Burgrave de Dormale de cette famille, Seigneur de Hothey, de Sart, de S. Gelly, de Rochen, &c. premier Conseiller & Maître d'Hôtel de l'Evêque & Prince de Liége, mort le cinquiéme avril 1560, épousa 1. *Catherine*, fille légitimée du Comte de la Mark, Veuve d'*Adrien* de Fraypont: 2. en 1532, *Marie* d'Elderen, fille unique & riche héritiére de *Gondulphe* ou *Goedenoel* d'Elderen, Chevalier, Seigneur de Sart, de S. Gelly, & d'*Elizabeth* d'Amstel. Du premier mariage il eut 1. *Jean*, tué dans les guerres d'Italie; 2. *Robert*, tué dans les guerres d'Italie contre les Turcs; 3. *Catherine* qui se mésallia, & qui fut à cause de cela deshéritée de son pére, remariée après la mort de son premier mari, à un Gentilhomme, nommé *N.* . . . de Gugoven, Seigneur de Gorsum ou Gossen, dont elle eut une fille. Du second mariage il eut 4. GEORGE qui suit; 5. ROBERT qui suivra; 6. *Conrad*, mort jeune; 7. *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Mathivaux, Protonotaire Apostolique, Archidiacre des Ardennes, Prevôt & Abbé de l'église de Notre-Dame à Mastricht & à Dinant, Vicaire Général de l'Evêque & Prince de Liége dans les affaires ecclésiastiques, Conseiller dans son Conseil d'Etat, Conseiller Privé, Garde des Sceaux, & Grand Doyen de la cathédrale de S. Lambert à Liége, mort le onziéme juillet 1602; 8. *Gaspard*, Chevalier, Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance de *Charles* de Brime, Comte de Mégen, & premier Ecuyer de *Gérard* de Groesbeek, Evêque & Prince de Liége, mort le 18 juillet 1576, sans laisser d'enfans de *Mathilde* de Rougrave; 9. *Herman*, Baron du Saint Empire & de Réchem ou Rekheim, *dont il sera parlé cy-après*; 10. *Anne*, mariée à *Nicolas* de Blitterswyck, dit *Passart*, Chevalier, Seigneur de Meer, de Boller, &c. Drossart de Bilsen, Grand Baillif de Mastricht, &c.

GEORGE, Chevalier, Burgrave & Seigneur de Dormale, Drossart & souverain Baillif de Montenake, souverain Maire de Saint-Tron, mort le 22 janvier 1592, épousa *Marie-Nicole* de Heemsdyk, fille de *Nicolas*, Seigneur de Halsbergen, Chevalier, & de *Marie* Mois. Il en eut 1. *Charles*, tué à l'âge de 12 ans, au siége de Tournay, au mois d'août 1581; *Jean* qui ayant l'esprit foible, fut nourri & mourut dans le Monastére des Bénédictins à S. Tron; 3. *Etienne*, mort jeune; 4. *Théodore* ou *Thierry*, mort jeune; 5. *Etienne*, mort au berceau; 6. GILLES-THE'ODORE, Seigneur de Dormale, qui suit; 7. *Gérard-George*, qui servit en Hongrie & dans le Païs de Juliers; 8. *Elizabeth*, mariée avec *Jean* de Hontoy, Seigneur de Linther, de la Motte, de Grez, de Hanne, de Chévetoigne & de Bukem, morte le 31 août 1623; 9. *Marie*, mariée avec *Lévin* de Hogelande, Gouverneur du Fort d'Isendyck, fils de *Corneille* de Hogelande, Pensionnaire de Dordrecht, & de *Catherine* de Rammecourt, mort en 1609; 10. *Georgette*, mariée le neuviéme janvier 1592, à *Jacob* Suis, Seigneur de Clingelande & de Nederveen, Chambellan d'Ernest de Baviére Electeur de Cologne, fils de *Jacob* Suis & de *Marguerite* de Berchem, mort le huitiéme janvier 1599; 11. *Anne*, Sous-Prieure du monastére de Notre-Dame de Linther, morte en 1605; 12. autre *Anne*, morte dans l'enfance; 13. *Marguerite*, morte jeune.

GILLES-THE'ODORE, Seigneur de Dormale, d'Oostmaal, de Steen, &c. Gouverneur de Curanges, épousa 1. *Elizabeth* de Momperat, morte sans laisser d'enfans, le onziéme octobre 1595: 2. *Ferdinande* de Baviére, fille légitimée d'*Ernest*, Duc de Baviére, puis Electeur de Cologne, & de *Catherine* de Theul. Il en eut 1. *Charles*, Chevalier; 2. *Ernestine*; 3. *Marie*; 4. *Magdelaine*.

POSTE'RITE' de ROBERT de LYNDEN, second fils de Théodore ou Thierry; Burgrave de Dormale, & de Marie d'Elderen.

ROBERT de Lynden, Chevalier de l'Ordre de S. Jacques, Baron

ron de Froidcourt, Seigneur de Stumont, &c. Gouverneur de Charlemont & du Marquiſat de Franchimont, Conſeiller d'Etat de l'Electeur de Cologne & de ſon Conſeil Privé, & Maréchal de ſa Cour, mort le 16 ſeptembre 1610. Vers l'an 1566, il épouſa ſa couſine *Marie* d'Ingenilandt, petite-fille de *Jean* d'Ingenilandt & de *Dorothée* de Lynden. Il en eut, 1. *Othon*, mort jeune; 2. *Théodore* ou *Thierry*, mort en 1590 à Paris, ſans avoir été marié; 3. 4. 5. *Othon*, *Arnoul*, *Alexandre*, morts jeunes; 6. CHARLES-ERNEST qui ſuit; 7. *Willemine-Anne*, mariée à *Guillaume* de Scharrenberger, Seigneur de Houtpertingen, de Herten, &c. Chevalier d'Autriche; 8. 9. *Dorothée* & *Gérarde*, mortes jeunes.

CHARLES-ERNEST, Baron du Saint Empire, Baron de Lynden & de Froidcourt, Burgrave de Dormale, Seigneur de Sumaigne, de Mélen, de Wichmont, &c. Chambellan de l'Empereur, premier Ecuyer de l'Electeur de Cologne, Gouverneur de Stavelo, de Franchimont & de Logne, épouſa le 24 juin 1610 *Catherine* de Roſey, fille de *Reinier* de Druines, dit *Roſey*, Chevalier, Seigneur de Ronſines, de Carniers, d'Everhalle, & de *Jeanne* de Montjoye. Il eut de ſa femme 1. *Erneſt*, Burgrave de Dormale, mort ſans avoir été marié; 2. *Robert*, qui a laiſſé poſtérité; 3. *Charles*, mort jeune; 4. FERDINAND qui ſuit; 5. 6. 7. 8. 9. *Marguerite*, *Ferdinande*, *Marie*, *Jeanne* & *Mathilde*.

FERDINAND, Baron de Froidcourt, épouſa *Elizabeth*, fille d'*Adrien*, Baron de Rheede, Seigneur de Printhagen, & de *Marie* de Mérode. Il en eut 1. *Ferdinand-Maximilien*, Comte d'Aſpremont & de Lynden, marié à *Conſtance*, fille d'*Erneſt*, Comte de Suis, & d'*Erneſtine* de Lynden-Reckheim; 2. *Anne-Catherine*, Doyenne de Munſterbilſen; 3. CHARLES-FRANÇOIS qui ſuit

CHARLES-FRANÇOIS, Comte d'Aſpremont & de Lynden, épouſa *Marie-Françoiſe-Agnès*, ſa couſine, fille de *Ferdinand* de Lynden, Comte de Reckheim, & d'*Elizabeth*, Comteſſe de Furſtemberg. Il en eut 1. *Charles*, Comte de Lynden; 2. *N.*... Chanoineſſe de Munſterbilſen; 3. *N.*... auſſi Chanoineſſe de Munſterbilſen.

POSTE'RITE' de HERMAN de LYNDEN, ſixiéme fils de Théodore ou Thierry, Burgrave de Dormale, & de ſa ſeconde femme Marie d'Elderen.

HERMAN de Lynden, Chevalier, Baron du Saint Empire, Baron de Reckheim, de Richolt, &c. Seigneur de Houlthuis, d'Once, de S. Simon, de Tongrenelle, de Wamſerchies, de Zobbenbroek, de Kranewyck & de Vorſem, Gouverneur & Capitaine Général du Païs de Cologne, ſouverain & Grand-Maire de Liége, mort le cinquiéme juin 1603, épouſa *Marie* de Halmale, fille de *Conſtantin* de Halmale, Chevalier, & de *Catherine* de la Werve. Il en eut 1. ERNEST qui ſuit; 2. *Herman*, mort jeune; 3. *Conſtance*, mariée à *Jean* de Mérode, Seigneur de Jehay, de Godſencourt, de Meer, d'Aſt, d'Autgarde, &c. Grand & ſouverain Maire de Liége, fils d'*Arnoul* de Mérode & de *Jeanne* de Sart, Dame de Jehay, mort le huitiéme décembre 1612; 4. *Ferdinand*, mort jeune; 5. *Marie*, Chanoineſſe de Munſterbilſen, morte le 28 juin 1614, à l'âge de 25 ans; 6. *Anne-Marguerite*, Chanoineſſe de Munſterbilſen, mariée dans la ſuite avec *Othon-Erneſt* de Briamont, Seigneur de Fréteur, d'Attrin & de Melſen, Baron de Mortaigne.

ERNEST, Chevalier, Comte de Reckheim, Baron de Richolt, de Borſſem, de Thienes, Seigneur de Houtaim, d'Once, de S. Simon, de Blaringen, de Steenbeeke, de Calonne & de Vieuville, Gentilhomme de ſa Majeſté Imperiale & Colonel à ſon ſervice, mort en 1636, épouſa vers la fin de 1609 *Anne-Antoinette* Gouffier, fille de *Henri* Gouffier, Marquis de Crévecœur & de Bonnivet, & de *Jeanne* de Bocholt. Il en eut 1. FERDINAND qui ſuit; 2. *Erneſtine*, mariée à *Erneſt*, Comte de Suis; 3. *Elizabeth*, Princeſſe & Abbeſſe de Munſterbilſen; 4. *Marie-Charlotte*, Chanoineſſe de Munſterbilſen, morte en 1672.

FERDINAND de Lynden d'Aſpremont, Comte de Reckheim, Baron de Richolt, de Borſſem, de Thiene, Seigneur de Houtaim, d'Once, de S. Simon, &c. mort le 24 août 1665, épouſa en 1643, *Elizabeth*, Comteſſe de Furſtemberg, fille de *Herman-Egon*, Comte de Furſtemberg, &c. Landgrave de Baar, & d'*Anne-Marie*, Comteſſe de Hohenzollern. Il en eut, 1. *François-Gobert*, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique & devint Chanoine des Cathédrales de Cologne, de Saltzbourg & de Strasbourg, mort en 1705; 2. FERDINAND-GOBERT qui ſuit; 3. *Charles-Gobert* de Lynden d'Aſpremont, Chanoine de Cologne, de Strasbourg & de Liége; 4. *Frédéric-Gobert*, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Steinfurt, Chambellan de l'Empereur Léopold, & Colonel d'un régiment d'Infanterie, mort en 1705 ou 1706; 5. *Anne-Marie*, mariée en 1660, avec *Michel-Wentzel-François*, Comte d'Althan, Sénéchal de Moravie, mort en 1698, laiſſant des enfans de ſa femme morte le quatriéme février 1724; 6. *Eléonor*, qui après la mort de ſa tante devint Princeſſe & Abbeſſe de Munſterbilſen; 7. *Alexandrine*, Religieuſe à Metz; 8. *Anne-Salomé*, mariée en 1677 avec *Louis* Radewyk, Comte de Souches, Général de l'Empereur, devenue veuve en 1690; 9. *Petronelle*, Religieuſe à Metz; 10. *Erneſtine*, mariée 1. avec *Jean-George*, Comte de Kollonitſch: 2. avec *George*, Comte de Cauriani; 11. *Anne-Antoinette*, mariée à *Claude*, Comte de Tſerclaas de Tilly, Général de la Cavalerie, & commandant en Chef les troupes des Provinces-Unies, duquel elle a eu pluſieurs enfans morts avant lui, & qui mourut en 1723; 12. *Marie-Françoiſe-Agnès*, mariée à ſon couſin *Charles-François*, Comte de Lynden, Baron de Froidcourt, fils de *Ferdinand* de Lynden, & d'*Elizabeth*, Baronne de Rheede; 13. 14. 15. 16. quatre filles mortes jeunes.

FERDINAND-GOBERT, devenu Comte d'Aſpremont & de Reckheim après la mort de ſon frére aîné, Lieutenant-général des armées de l'Empereur, mort le premier février 1708, épouſa 1. en 1679 *Charlotte*, Princeſſe de Naſſau, fille de *George-Louis*, Prince de Naſſau-Dillenbourg, & d'*Anne-Auguſta*, Ducheſſe de Brunſwick-Wolfenbuttel: 2. en 1691, *Julienne-Barbe* de Ragotsky. Il eut du premier mariage 1. *Charlotte-Marie-Gobertine*, Chanoineſſe de Munſterbilſen, morte en 1702, ou ſelon d'autres en 1704: du ſecond, 2. JOSEPH-GOBERT qui ſuit; CHARLES-GOBERT qui ſuivra *après ſon frére*; 4. *Jeanne-Gobertine-Françoiſe*, née en 1698, Dame d'honneur de l'Impératrice.

JOSEPH-GOBERT, Comte d'Aſpremont & de Reckheim, né le deuxiéme février 1694, mort le troiſiéme mai 1720, épouſa à Rome en 1711, *Charlotte*, fille d'*Hercule-Joſeph-Louis* Turinetti, Marquis de Prie qui pendant pluſieurs années a gouverné les Païs-Bas Autrichiens, en qualité de Subſtitut du Prince Eugéne de Savoye.

CHARLES-GOBERT, hérita des Seigneuries de ſon frére aîné. Ce Seigneur eſt actuellement Comte d'Aſpremont & de Reckheim, & a épouſé en 1725, une fille du Comte de Coſcorowitz.

POSTE'RITE' de GASPARD de LYNDEN, troiſiéme fils d'Etienne, Seigneur de Muſſenberg, & de Walburge de Bronkhorſt.

GASPARD de Lynden, Chevalier de l'Ordre Teutonique dans la province d'Utrecht, mort en 1600, épouſa *Anne* Beſten, de laquelle il eut 1. ETIRNNE qui ſuit; 2. FRANÇOIS, *dont il ſera parlé cy-après*; & 3. *Anne*, mariée à *Henri* de Brienen, Chevalier, Seigneur de Brienen.

ETIENNE, Seigneur de Sinderen, mort le 12 août 1624, épouſa en 1578 *Antoinette* d'Amſtel, héritiére de Mynden, de Loosdrecht, &c. fille d'*Antoine* d'Amſtel, Chevalier, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Mynden, de Loosdrecht, de Teckop, &c. & de *Martine* d'Yzendoorn. Il en eut 1. GASPARD qui ſuit; 2. *Antoine*, Seigneur de Sinderen, mort en 1660, ſans avoir été marié; 3. *Alide*, mariée à *François-Ambroiſe* d'Aguila, de Camboja, de Maldonado, Seigneur de Nycoop, qui avoit été Religieux; 4. *Walburge*, mariée le ſeptiéme janvier 1612, à *Walrave* de Heekeren, Seigneur de Netelhorſt, de Velet, &c. 5. *Catherine*, mariée en 1615, à *Jean*, Seigneur de Scherpenzeel, Droſſart du Vélau; 6. *Jeanne*, mariée à *Thomas* de Haarſolte; 7. *Henriette*, mariée en 1617, à *Louis* de Wynbergen, Seigneur d'Oncoop & de Lichtenberg, mort le 17 juillet 1648, & elle le 17 mai 1651; 8. *Clémence*, mariée à *Antoine* Sloet, Seigneur de Sloet.

GASPARD, Seigneur de Mynden, de Loosdrecht, &c. mort le deuxiéme janvier 1679, épouſa le neuviéme février 1634, *Théodore* du Vecht, Dame de Hoeſlake, de Géreſtein, &c. fille de *Jean* du Vecht & de *Marguerite* de Zuilen de Nyveldt, Dame de Hoeſlake & de Géreſtein. Il eut de ſa femme 1. ETIENNE qui ſuit; 2. *Marguerite-Jeanne*, mariée au mois de ſeptembre 1655, à *Gerlach* Vander Kapelle, Seigneur de 's Heren-Arentsberge, de Merveldt, de Schalkwyck, &c. fils d'*Alexandre* Vander Kapelle & de Budelhoff, Seigneur de Merveldt, & d'*Emilie* de Zuilen de Nyveldt, Dame de 's Heren-Arentsberge, mort le 31 décembre 1685, & elle en 1695; 3. *Antoinette*, mariée le premier novembre 1654, 1. à *Jean* de Reneſſe-Zuilen, Seigneur de Haar, de Drakenbourg, de Cokkengen, de Spengen & de Montfort, fils d'*Erneſt* de Reneſſe de Moermont, & de *Gisberte* de Baax & de Kerbergen, mort le onziéme mai 1664.

ETIENNE, Seigneur de Hoeſlake, Chanoine d'Utrecht, mort le 20 octobre 1669, épouſa le ſixiéme juin 1664, *Jaqueline-Marie*, Baronne de Rheede-Renſwoude, fille de *Gérard*, Baronne de Rheede-Renſwoude, Seigneur de Borgwal, & de *Mathilde* de Zuilen de Nyveldt. Il eut de ſa femme 1. *Jeanne-Antoinette*, mariée 1. le deuxiéme février 1692 à *Corneille* de Weede, Seigneur de Zuilenbourg, fils de *Henri* de Weede, Général Major & Préſident du Conſeil de Guerre: 2. à *Gérard-Maximilien* Pynſſen Vander Aa, Seigneur de Deyl, de Williskoop, &c. Chanoine, puis Doyen du Chapitre de S. Jean à Utrecht, morte en 1708; 2. *Etienne*, Seigneur de Mynden, de Loosdrecht & de Géreſtein, mort le onziéme février 1709, épouſa *Marie* de Mareez, fille de *Samuel* de Mareez, Seigneur de Maarsbergen, & de *Marguerite* Trip. Par cette mort la branche de Lynden s'eſt éteinte dans la province d'Utrecht.

POSTE'RITE' de FRANCOIS de LYNDEN, ſecond fils de Gaſpard de Lynden & d'Anne Beſten.

FRANÇOIS de Lynden, Chevalier, mort en 1603, épouſa 1. le ſixiéme décembre 1578, *Clémence* d'Amſtel, Dame de Kronenbourg, de Loenen, &c. fille d'*Antoine* d'Amſtel, Chevalier, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Teckop, &c. & de *Martine* d'Yzendoorn, morte le premier de Mars 1584: 2. en 1586, *Anne-Agnès* de Lynden, héritiére de Hemmen & de Blitterswyck, ſa couſine, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden Chevalier, huitiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, &c. & de *Judith* de Wylach. Il devint par là le neuviéme Baron de Hemmen. Il eut de ſa premiére femme, 1. ANTOINE qui ſuit: de la ſeconde 2. THE'ODORE ou THIERRY, *dont il ſera parlé cy-après*; 3. *Henri*, mort le 17 août 1625, ſans avoir été marié; 4. *Clémence*, mariée à *Jean*, Seigneur de Bonenbourg; 5. *Gerburge*, mariée 1. à *Weynant* de Sallandt: 2. à N... N... morte le 12 ſeptembre 1666; 6. *Anne* mariée 1. à *Joſeph* d'Arnhem: 2. à *Zweer* d'Appelthorn, Droſſart du Vélau, morte le 27 octobre 1644; 7. *Walburge*, mariée à *Philippe* de Thienen, Seigneur de Berlicum, de Middelroden & de Caathoven, Commandeur de Boisleduc.

AN-

ANTOINE, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, &c. mort au mois d'octobre 1626, épouſa le 23 octobre 1611, *Alexandrine* de Stepraadt, fille de *Reinier*, Seigneur de Doddendaal & de *Jeanne* de Voorſt. Il eut de ſa femme 1. FRANÇOIS qui ſuit; 2. *Reinard*, Seigneur de Grunsvoort, mort en 1682, ſans avoir été marié; 3. *Antoine*, Seigneur de Teckop, mort le 11 janvier 1685, ſans avoir été marié; 4. *Anne*, morte le 15 octobre 1652, ſans avoir été mariée; 5. *Clémence*, mariée à *Guillaume* de Meerwyck, Seigneur de Keſſel, morte le 28 oct. 1684.

FRANÇOIS, Seigneur de Kronenbourg & de Loenen, mort le 12 mars 1657, épouſa *Sophie-Marguerite* de Stepraadt, héritiére d'Indoornik, ſa couſine, morte le cinquiéme novembre 1648, & il en eut 1. ANTOINE qui ſuit; 2. *Sophie*, Dame d'Indoornik, mariée à *Reinier* de Stepraadt, Seigneur de Walbeek.

ANTOINE, Seigneur de Kronenbourg, de Loenen, de Teckop, de Grunsvoort, épouſa 1. en 1665 *N.*... de Waſſenaar, Chanoineſſe de Nivelle, fille de *Jacques* de Duivenvoorde, Seigneur de Warmond, & de *Marie* d'Eykel, morte le neuviéme mars 1679: 2. *N.*... d'Yzendoorn de Blois, fille d'*Egbert*, Seigneur de Cannenberg & d'*Odilie* de Waſſenaar d'Alkemade, morte de la dyſſenterie le 28 décembre 1698. Il eut de ſa femme 1. *François*, mort peu de tems après ſa mére & de la même maladie, ſans avoir été marié; 2. *Elbert*, mort quelques heures avant ſa mére & de la même maladie, ſans avoir été marié, 3. *Marguerite*, mariée à *Gérard* de Waſſenaar, Seigneur d'Alkemade, de Kaag & de Merenbourg, mort vers la fin de 1726, ou au commencement de 1727; 4. *Elizabeth*, mariée en 1711; à *Gaſpard* de Meerwyck, Seigneur de Keſſel, Conſeiller à la Cour de Ruremonde.

POSTE'RITE' de THE'ODORE ou THIERRY de Lynden, ſecond fils de François de Lynden, & d'Anne-Agnès de Lynden.

THE'ODORE ou THIERRY de Lynden, dixiéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, Amptman, Juge & Intendant des digues de la haute partie du Bétau, Député aux Etats Généraux de la part de la Nobleſſe de Gueldre, mort le troiſiéme février 1652, épouſa 1. *Heilwig* Vygh, fille de *N.*... Vygh, Gouverneur & Amptman de Thiel, & de *N.*... Piek d'Yzendoorn: 2. *Gertrude* de Delen, fille de *Nicolas* de Delen & de *Marguerite* d'Appelthorn. De ſa premiére femme il eut, 1. THE'ODORE ou THIERRY qui ſuit; 2. *Anne*, mariée à *Reinhard-Adrien* de Rheede, Seigneur de Herne, Droſſart du païs de Raveſtein, fils de *Gérard*, Seigneur de Saefveldt, & de *Marie* de Wyhé, Dame de Herne; 3. *Judith*, mariée à *Guillaume* de Meerwyck, Seigneur de Keſſel, veuf de *Clémence* de Lynden, fille d'*Antoine* de Lynden, Seigneur de Kronenbourg de Loenen, &c. & d'*Alexandrine* de Stepraadt; 4. FRANÇOIS, *dont il ſera parlé cy-après*; 5. *Herman-Henri*, mort jeune; 6. GASPARD ANTOINE, *dont il ſera parlé cy-après*; 7. Charles, mort jeune; 8. 9. 10. *Jeanne-Elizabeth*, *Adrien* & *Anne-Théodora*, morts ſans avoir été mariez: de ſa ſeconde femme il eut, 11. *Nicolas-Herman*, Seigneur de Park, tué au ſiége de Maſtricht, le deuxiéme août 1676, étant Lieutenant-Colonel des Gardes à pié; 12. ETIENNE HENRI, Seigneur de Park, *dont il ſera parlé cy-après*; 13. *Heilwig*, mariée à *Jean* de Welderen, Seigneur de Leeuwenberg, Burgrave de Nimégue, fils de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de Nimégue, Conſeiller extraordinaire à la Cour de Gueldre & d'*Anne* de Drueten, Dame de Leeuwenberg; 14. *Jeanne Elizabeth*, mariée à *Guillaume* de Haarſolte, Seigneur d'Yrſt, Droſſart du Vélau, & Préſident des Etats de ce quartier, fils de *Wolf* de Haarſolte, Seigneur d'Yrſt & d'*Henriette* d'Appelthorn, mort d'une chûte, cauſée par ſes chevaux qui prirent le mords aux dents le premier juillet de l'an 1728.

THE'ODORE ou THIERRY, Seigneur de Blitterswyck, épouſa *Agnès-Catherine*, Comteſſe de Limbourg & de Stirum, héritiére de Well, fille de *Bernard-Albert*, Comte de Limbourg & de Stirum, & d'*Anne*, Comteſſe de Bergues. Il eut de ſa femme un fils unique nommé *Charles*, Comte de Well, Seigneur de Blitterswyck, mort jeune & ſans avoir été marié.

FRANÇOIS, onziéme Baron de Hemmen, mort en 1700, âgé de 72 ans, épouſa *Charlotte* de Brienen, fille de *Wolter* ou *Gautier* de Brienen, Seigneur de Muſſenberg, & d'*Albertine* de Buren, Dame de Clueraadt. Il eut de ſa femme 1. THE'ODORE ou THIERRY-WOLTER ou GAUTIER qui ſuit; 2. *Heilwig*, mariée à *Jacques-Théodore* ou *Thierry* de Heekeren, Seigneur d'Enghuizen & de Barlham, Droſſart du Comté de Zutphen, & Préſident des Etats de ce quartier; 3. *Elbertine*, morte en 1722 ſans avoir été mariée; 4. *Anne-Théodora*, mariée à *Jacques* de Randtwyck, Seigneur de Roſſum, de Beek, de Heeſelt, de Gameren, &c. Burgrave de Nimégue, Conſeiller extraordinaire à la Cour de Gueldre, Plénipotentiaire au Congrès d'Utrecht, mort en 1725; 5. *Henriette-Jeanne*, morte en 1702, ſans avoir été mariée.

THE'ODORE ou THIERRY-WOLTER ou GAUTIER, douziéme Baron de Hemmen, Seigneur de Blitterswyck, Amptman, Juge & Dykgrave de Maas-Waal, mort en 1712, épouſa *Anne-Urſule*, Baronne de Rheede, fille de *Godard*, Baron de Rheede, Comte d'Athlone, Vicomte d'Agrim, &c. Seigneur de Ginkel, de Lievendaal, &c. Chevalier de l'Ordre de l'Elephant, Veld-Maréchal des troupes des Etats Généraux des Provinces-Unies, Grand Commandeur de l'Ordre Teutonique à Utrecht, & d'*Urſule-Philippote* de Raasveldt, Dame de Middachten, de Hervelt, &c. Il eut de ſa femme 1. *Marguerite*, mariée à *Bartolt* de Haeften, Seigneur de Wadenoden; 2. *François* de Lynden, treiziéme Baron de Hemmen, qui épouſa en 1726 au mois de juillet *Conſtance* Vander Muelen, fille de *Guillaume* Vander Muelen, Seigneur d'Oud-Broekhuizen, &c. Doyen du Chapitre de Sainte Marie, & Conſeiller ordinaire à la Cour Provinciale d'Utrecht; 3. *Godard*, Seigneur de Blitterswyck, Major du régiment de Keppel, marié avec *Jeanne-Elizabeth* de Haarſolte, fille du Colonel *Nicolas-Etienne* de Haarſolte, morte depuis peu; 4. *Jacques-Théodore* ou *Thierry*, Capitaine dans le régiment de ſon Alteſſe le Prince d'Orange & de Naſſau, marié à *Joſine* ou *Juſtine* de Borſelen-Geldermalſen, de laquelle il a trois enfans, deux fils & une fille.

GASPARD-ANTOINE, Seigneur de Reſſen, Amptman, Juge & Intendant des Digues de la haute partie du Bétau, &c. quatriéme fils de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, & de *Heilwig* Vygh ſa premiére femme, mort le huitiéme novembre 1728 dans la 88 année de ſon âge, épouſa en 1669 *Mathilde* de Welderen, troiſiéme fille de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de Nimégue, &c. & de *Cornélie* de Drueten, Dame de Leeuwenberg. Il eut de ſa femme, 1. THE'ODORE ou THIERRY qui ſuit; 2. BERNARD-JEAN, *dont il ſera parlé cy-après*; 3. ADRIEN, *dont il ſera parlé après ſes deux aînez*; 4. *François-Charles*, Brigadier de Cavalerie. 5. *Heilwig*, mariée à *Théodere* ou *Thierry* de Lynden, ſon couſin germain, Seigneur de Park, fils d'*Etienne-Henri* de Lynden, Seigneur de Park, & de *Joſine* ou *Juſtine* de Welderen. 6. *Cornelie-Mathilde*, mariée à *Nicolas-Etienne* de Haarſolte, Colonel d'un régiment d'Infanterie, morte en 1717.

THE'ODORE ou THIERRY, Seigneur de Reſſen, Amptman, Juge & Dykgrave de la haute partie du Bétau, &c. mort en 1711, épouſa *Anne-Wilhelmine* Bentink, fille d'*Euſebe-Bernard* Bentink, Seigneur de Schoonheten, Grand Baillif de Haſſelt & de Maſtricht, & d'*Elizabeth* Brakel. Il eut de ſa femme 1. *Gaſpard-Henri*; Seigneur de Reſſen, Conſeiller ordinaire à la Cour de Gueldre, marié avec *Gertrude* de Dedem, fille de *N.*... Seigneur Vanden Berg & de *Geerbrich* de Deelen; 2. *Euſébe-Bernard-Burchard*, Capitaine dans le régiment Gueldrois de ſon Alteſſe, le Prince d'Orange & Naſſau, non marié; 3. *Charles*, Seigneur de Swanenbourg, Membre des Etats du Quartier de Nimégue, Forêtier, marié en 1731 à *Mathilde* de Lynden, fille de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden Seigneur de Park. 4. *Elizabeth-Mathilde*, non mariée. 5. *Théodore* ou *Thierry*, mort; 6. *Agnès-Cornélie*, non mariée; 7. *Adrien*, Capitaine dans le Régiment de Haarſolte.

BERNARD-JEAN, Seigneur de Leeuwenberg, Général Major & Colonel d'un régiment de Carabiniers, au ſervice des Provinces-Unies, mort le 20 mai 1728, épouſa en 1711 *Wilhelmine* Leewe, héritiére de Cantes, de Klinkenberg, d'Ebbinkhuizen, d'Eliſweert & de Stitſweert, de laquelle il eut cinq enfans qui ſont 1. *Albert-Adrien*, Seigneur de Leeuwenberg & de Cantes, non marié; 2. *Mathilde* mariée avec *N.*... de Broekhuizen, Seigneur de Latmer, Membre du Corps de la Nobleſſe dans le Vélau; 3. *Antoinette*, non mariée; 4. 5. *Coſwine* & *Heilwig-Théodora*, mortes.

ADRIEN, Comte de Lynden, Seigneur de Neer-Hémert, de Pollenbering, Burgrave, Juge & Dyckgrave de l'Empire de Nimégue, Amptman de la ville de Grave & du Païs de Cuyck, Député de la Nobleſſe de Gueldre, dans l'Aſſemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies, Curateur de l'Academie de la Province de Gueldre. Il a épouſé en 1715 *Stéphanie-Anne-Amarantbe* de Vittinghof, nommée Schell, héritiére de la Seigneurie de Neder-Hémert, fille unique d'*Othon-Frédéric* de Vittinghof, nommé Schell, Lieutenant-Genéral & Colonel de Cavalerie au ſervice des Etats Généraux des Provinces-Unies, mort à Nimégue en 1726 & de *Marguerite* de Randwyck. L'Empereur Charles VI a renouvellé pour ce Seigneur & pour ſa poſtérité l'ancien tître de Comte du Saint Empire Romain. Ils ſont encore tous deux en vie & n'ont qu'un fils unique, nommé *Othon-Frédéric*, Comte de Lynden, Seigneur de Neer-Hémert, Conſeiller & Receveur général des Aides de la ville & Mairie de Boisleduc.

ETIENNE-HENRI, Seigneur de Park, Lieutenant-Colonel & Capitaine des Gardes bleues, fils cadet de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, dixiéme Baron de Hemmen, & de ſa ſeconde femme *Gertrude* de Delen, épouſa *Joſine* ou *Juſtine* de Welderen, fille cadette de *Théodore* ou *Thierry* de Welderen, Burgrave de l'Empire de Nimégue & Juge de cette ville, Conſeiller extraordinaire de la Cour de Gueldre, & de *Cornélie* de Drueten, Dame de Leeuwenberg. Il mourut le 30 novembre 1680, & ſa femme le 12 janvier 1723. Leurs enfans furent 1. THE'ODORE ou THIERRY qui ſuit; 2. *Cornélie-Mathilde*, mariée à *Jean-Rabo* de Keppel, Seigneur de Pekkedam & d'Oldoelde, Lieutenant Général & Colonel d'un régiment d'infanterie, Grand Baillif de Boisleduc, & général Maître des poſtes de Gueldre, du Comté de Zutphen & du Païs de Cuyck, fils d'Oſewalt de Keppel, Seigneur de Voorſt & de *Reiniere-Anne-Gertrude* de Lintelo. Elle mourut au mois d'avril 1707, & ſon mari en 1733.

THE'ODORE ou THIERRY, Seigneur de Park, Brigadier & Colonel d'un régiment Gueldrois de Cavalerie, cy-devant Gouverneur de ſon Alteſſe le Prince d'Orange-Naſſau, Chanoine du Chapitre de la cathédrale d'Utrecht & Prevôt d'Elſt, mort le 16 octobre 1735, épouſa en 1705 ſa couſine germaine *Heilwig* de Lynden, fille de *Gaſpard-Antoine* de Lynden, Seigneur de Reſſen, & de *Mathilde* de Welderen, morte le cinquiéme février 1735. Il eut de ſa femme 1. *Etienne-Henri*, mort au berceau; 2. GASPARD-ANTOINE qui ſuit; 3. *Mathilde*, mariée au mois d'août 1731, avec *Charles* de Lynden, troiſiéme fils de *Théodore* ou *Thierry* de Lynden, Seigneur de Reſſen & d'*Anne-Wilhelmine* de Bentink; 4. *Stéphanie-Henriette*, morte jeune; 5. *Adrienne-Cornelie*, non mariée; 6. *Joſine* ou *Juſtine-Caroline*, non mariée.

GASPARD-ANTOINE, Membre du Corps de la Nobleſſe dans le Quartier de Nimégue, Député à la Chambre des Comptes de la Généralité, Conſeiller du Collége des digues de l'Empire de Nimégue, non marié.

POSTE'RITE' de GOSWYN de LYNDEN, Seigneur d'Aalſt, cinquiéme fils d'Etienne de Lynden, & d'Elizabeth de Hemmen.

Goswyn de Lynden, Chevalier, épouſa *Sophie* de Driel dont il eut 1. Etienne qui ſuit; 2. *Sophie*, mariée à *Henri*, Seigneur Vander Horſt, Chevalier; 3. *Elizabeth*, mariée à *Adrien* de Wely, Chevalier; 4. *Marguerite*, mariée à *Gisbert*, Seigneur de Tegelen, Chevalier; 5. *Jeanne*, morte jeune.

Etienne, Chevalier, Seigneur d'Aalſt, épouſa *Hédwige* de Grootveldt, de laquelle il eut 1. Etienne qui ſuit; 2. *Hédwige*, mariée à *François* Piek; 3. *Luitgarde*, mariée 1. avec *Jean* Vander Horſt, Chevalier: 2. avec *Arnoul* de Randwyck; 4. *Marie*, mariée avec *Arnoul* de Roſſem; 5. *Goſwine*, mariée à *Jean*, Seigneur de Herwynen.

Etienne, Chevalier, Seigneur d'Aalſt, épouſa *Hédwige* de Spee, de laquelle il eut 1. *Adrien*, mort ſans laiſſer d'enfans; 2. Goswyn qui ſuit; 3. *Jacques* de Surlingen, fameux Guerrier.

Goswyn, Seigneur d'Aalſt, épouſa *Cornélie* de Bernſouw, dont il eut 1. Ge'rard qui ſuit; 2. *Coline*; 3. *Stéphanie*.

Ge'rard, Chevalier, épouſa *Sandrine* de Hakfort, de laquelle il eut Goswyn qui ſuit.

Goswyn, Seigneur de Manem, épouſa *Anne* de Budingen de laquelle il n'eut point d'enfans, de ſorte que par ſa mort arrivée en 1613, la branche de Lynden d'Aalſt s'eſt éteinte.

POSTE'RITE' d'ETIENNE de LYNDEN, Seigneur de Vernhuizen, troiſiéme fils de Florent, II. du nom, Seigneur de Lynden, & d'Agnès de Boetzelaar.

Etienne de Lynden, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, d'Aalſt, d'Elſt, &c. épouſa, *Hardink* d'Arnemuiden, Dame d'Elſt, fille de *Gilles*, Seigneur d'Arnemuiden, & de Hardink, Dame d'Elſt. Il en eut 1. Jean qui ſuit; 2. *Goſwyn*, mort le 12 mai 1271, & enterré dans l'Abbaïe de Marienweert; 3. *Etienne*, *dont il ſera parlé cy-après*; 4. *Guillaume*, Chanoine d'Utrecht & de Munſter; 5. *Marie*, mariée à *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Brienen, Chevalier; 6. *Hardink*, mariée à Olof de Pallandt, Seigneur d'Angeroirt.

Jean, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, d'Aalſt, d'Elſt, &c. épouſa en 1281, *Agnès* de Randenrode, de laquelle il eut 1. Jean, qui ſuit; 2. *Théodore* ou *Thierry*, Chevalier de Rhodes; 3. *Goſwyn*, marié avec *Alide* de Holdhuizen, mort ſans laiſſer d'enfans; 4. *Weſſel*, Chevalier de l'Ordre Teutonique, mort en Pruſſe; 5. *Agnès*, mariée à *Boene*, Seigneur de Vrymershem, Chevalier; 6. *Alide*, mariée à *Allard*, Seigneur Vander Horſt, Chevalier; 7. *Marie*, mariée à *Gilles* de Borſelen, Seigneur de Souwburg, morte le 25 octobre 1342.

Jean, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, & en partie d'Elſt, &c. épouſa *Agnès* de Keppel, fille de *Gautier*, Seigneur de Keppel, Chevalier, & d'*Alide* d'Aaſwyn. Il en eut 1. Goswyn qui ſuit; 2. *Etienne*, marié avec *Anne* de Schonauwen, de la Maiſon d'Arkel, de laquelle il eut *Theodore* ou *Thierry*, marié avec *Sophie*, fille de *Jean* de Jutphaas de Blokhoven; 3. *Ermengarde*, mariée 1. à *Otbon* de Bylandt, Chevalier: 2. à *N.*... de Cuilemborch.

Goswyn, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, &c. épouſa *Agnès* de Grontſtein, morte le 21 octobre 1342, & il en eut 1. *Etienne*, Seigneur de Vernhuizen, mort ſans laiſſer poſtérité; 2. Goswyn qui ſuit; 3. *Corneille*, Chevalier, qui en 1399 étoit Juge de la baſſe partie du Bétau, & qui épouſa *Mathilde* de Wyhé; 5. *Théodore* ou *Thierry*, Chanoine de Déventer & d'Utrecht, Protonotaire Apoſtolique, mort à Rome en 1423; 6. *Agnès*, mariée à *Jean* de Bemmel, Chevalier; 7. *Alwide*, Religieuſe en Hollande; 8. *Agathe*, mariée à *Jean* de Roſſem, Chevalier; 9. *Anne*, mariée à *Frédéric* de Groesbeek, Chevalier.

Goswyn, Chevalier, Seigneur de Vernhuizen, &c. épouſa *Alize* d'Appelthorn, fille de *Gisbert*, Seigneur d'Appelthorn, & d'*Alize* d'Eſſen, morte le 19 avril 1376, & il en eut 1. *Théodore* ou *Thierry*, Seigneur de Vernhuizen, mort ſans laiſſer d'enfans; 2. *Goſwyn*, mort ſans laiſſer de poſtérité; 3. Arnoul qui ſuit; 4. *Gérard*; 5. *Alize*, mariée avec *Godard* d'Ingenieulandt; 6. *Sophie*, mariée à *Joſſe* ou *Juſte* Butkens de Rheede, Chevalier, fils d'*Arnoul* & de *Marie* de Griethuizen.

Arnoul, Seigneur de Vernhuizen, Chevalier, Juge de la baſſe partie du Bétau, épouſa *Joſine* ou *Juſtine* de Blokhoven, de laquelle il eut 1. *Corneille*, mort ſans laiſſer de poſtérité, de ſorte que par là cette branche de Lynden s'eſt éteinte; 2 & 3, deux filles dont l'une épouſa *N.*... de Vianen, & l'autre *N.*... de Hakfort.

POSTE'RITE' d'ETIENNE de LYNDEN, Seigneur d'Elſt, troiſiéme fils d'Etienne de Lynden, Seigneur de Vernhuizen, & de Hardink d'Arnemuiden.

Etienne de Lynden, Chevalier, Seigneur d'Elſt, épouſa *Marie* Botkens, fille de *N.*... Vander Eem, morte le premier de janvier 1313, & il en eut 1. *Everard*, Chevalier, Seigneur d'Elſt, marié à *Théodora* Molenark, fille de *Gérard* & de *Metta* de Dinshaven, Dame de Dinshaven, de Lanken, &c. morte ſans enfans; 2. The'odore ou Thierry-Fre'deric qui ſuit; 3. *Arnoul*, mort à la guerre, ſans avoir été marié; 4. *Marie* ou plutôt *Marguerite*, mariée à *Henri* de la Lecke.

The'odore ou Thierry-Fre'de'ric, Chevalier, Comte d'Alſtburg, Seigneur d'Elſt, fut un des plus renommez Guerriers de ſon tems. Il épouſa 1. *Alide* de Vernemborg, ſœur de *Henri* de Vernemborg, Archevêque & Electeur de Cologne: 2. *Walburge* de Meurs, ſœur de Walraven de Meurs, Evêque de Munſter. On ne trouve point qu'il ait eu des enfans d'aucune de ſes deux femmes, & il y a apparence que cette branche de Lynden s'eſt éteinte avec lui.

LYNN ou LYNNE ou KINGS-LYNNE, ville du Comté de Norfolck en Angleterre, où il y a un bon port, à l'emboûchure de l'Ouſe. Elle appartenoit autrefois à l'Evêque de Norwich, mais le Roi Henri VIII ſe l'appropria. Elle eſt une des plus conſidérables de la province, & eſt, outre l'Ouſe, arroſée de deux petites riviéres, que l'on y paſſe ſur quinze ponts. Elle s'eſt élevée ſur les ruïnes d'une autre du même nom que l'on appelle *Old-Lynne*, ou la Vieille Lynne, bâtie de l'autre côté de l'Ouſe dans le païs de Mershland. La nouvelle Lynne eſt grande, paſſablement peuplée & fermée de murailles de deux côtez avec un bon foſſé. Son port qui eſt d'un accès aiſé & fort ſûr pour les vaiſſeaux, a beaucoup contribué à ſon élevation, en y faiſant fleurir le commerce. Auſſi y voit-on de riches Marchands & pluſieurs beaux bâtimens. Ses Habitans y jouïſſent de bons priviléges, que le Roi Jean leur a donnez en recompenſe de leur fidélité. Ils montrent encore un gobelet de vermeil doré dont il leur fit préſent, pour une marque plus particuliére de ſon affection pour eux. Henri III leur augmenta leurs priviléges, à cauſe du bon ſervice qu'ils lui avoient rendu contre des Seigneurs rebelles; & Henri VIII, enchériſſant par deſſus ſes prédéceſſeurs, ordonna qu'elle ne porteroit plus le nom de Lynne-l'Evêque, mais qu'on l'appelleroit *Kings-Lynne*, c'eſt à dire, Lynne la Royale. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYNZE (Dominique) Irlandois, étant entré dans l'Ordre de ſaint Dominique, en ſon païs, fut envoyé à Séville en Eſpagne, & s'y fit tellement aimer & eſtimer, qu'après avoir enſeigné longtems la Philoſophie, on le choiſit en 1674, quoiqu'étranger, pour remplir la Chaire de Théologie, qu'il garda juſqu'à ſa mort arrivée en 1697. On lui donna encore une autre marque de diſtinction en le nommant en 1686, Définiteur de la province pour le Chapitre général. Il avoit mis ſon Cours de Philoſophie en ordre, & on en a imprimé quatre volumes *in quarto*, à Paris en 1666, 1667, 1670 & 1686. * Echard, *Script. Ord. FF. Præd. tome* 2.

L Y O.

LYON, ville de France, capitale de la province du Lyonnois, ſur le confluent du Rhône & de la Saône, avec tître d'Archevêché. Les Hiſtoriens ne conviennent pas du nom & de l'origine de la ville de Lyon. Quelques-uns attribuent l'un & l'autre à un certain Roi des Celtes, nommé *Lugdus*, dont on prétend que la ville & les provinces voiſines ont tiré le nom qu'elles portent; car de *Lugdus* & de *Dunum*, qui ſignifie, *montagne* ou *éminence*, on avoit fait, dit-on, *Lugdi-Dunum*, puis *Lugdunum*. Plutarque, Strabon, & quelques autres diſent, que Mormo, Prince Gaulois, fut conſeillé par un Oracle, de bâtir ſur le confluent du Rhône & de la Saône, une ville qui devoit être conſidérable dans la ſuite des tems; & qu'ayant vu des corbeaux qui voloient ſur une montagne voiſine, il y bâtit cette ville, qui de cet événement & du lieu de ſon aſſiette, fut nommée *Lugdunum*, *colline des Corbeaux*. D'autres, en plus grand nombre, donnent à Lyon, Lucius Munatius Plancus, pour Fondateur, & tirent le nom de la ville de celui de Lucius; *Lucii Dunum* ou *Lugdunum*, l'éminence de Lucius; mais il eſt ſûr que Lyon eſt plus ancien que Plancus. On aſſure même que les Druides y avoient tenu leurs aſſemblées, & que les Phéniciens & les Grecs s'y étoient établis avant que les Romains y menaſſent des colonies. On croit qu'alors elle n'eut que le nom d'Iſle, parce qu'elle étoit bâtie ſur cette pointe de terre, où les deux riviéres s'uniſſent au deſſous d'Ainay. Quelques Auteurs ſe ſont perſuadez que les divers accidens qui ont ruïné cette ville juſqu'à trois ou quatre fois, lui avoient fait un nom de deuil, & qu'elle avoit été nommée *Lugdunum* ou *Lugudunum*, comme ſi on eût voulu dire, que c'étoit *Lugens Dunum*, la montagne pleurante, ou *Luctus Dunum*, la montagne du deuil. Mais cette interprétation eſt plutôt une application faite à ſes divers malheurs, qu'une étymologie primitive; puiſque Sénéque, parlant de l'embraſement de Lyon, au même tems qu'il arriva, lui donne le nom de *Lugdunum*. Des Auteurs plus anciens que cet incendie, lui ont donné le même nom, qui ſe trouve ſur un marbre qui eſt à Gaïette en Italie, gravé du tems même de Plancus, en ces termes, *L. Munatius L. Fil. N. L. Pro. N. Plancus Coſ. Cenſ. Imper. iter. VII. Vir. Epulon. Triumph. ex Rhætis ædem Saturni fecit manubiis, agros diviſit, in Italia Beneventi, in Galliam Coloniias deduxit, Lugdunum & Rauracum.* Quelques Auteurs ayant trouvé qu'une Légion de Jules Céſar avoit eu le nom de *Lugda*, ſe ſont imaginé qu'elle pouvoit avoir campé en ce païs, & lui avoir laiſſé ſon nom. Gorope Bécan, *dans le livre de ſes Remarques Françoiſes*, croit que Lyon avoit été nommé *Lugdunum*, éminence de la Fortune, de *Lug*, qui ſignifie *Fortune*, en Langue Cambrique. Un vieux Itinéraire de Bourdeaux à Jéruſalem, allégué par M. de Sainte-Marthe, nomme Lyon *le Mont déſiré*, & aſſure que c'eſt ſon nom en vieille Langue Gauloiſe. Les Auteurs Eccléſiaſtiques tirent le mot Latin *Lugdunum*, de *Lucis Dunum*, mont luiſant, ou éminence, & écrivent *Lucdunum*. Eric, Religieux de l'Abbaïe de Saint-Germain d'Auxerre, ſuit cette opinion dans le quatriéme livre de la Vie de ſaint Germain, dans ces vers,

In Lugdunenſes æquis proceſſibus arces
Venit Arar Rhodano ſeſe ſub mœnibus addens.
Lucduno celebrant Gallorum famine nomen
Impoſitum quondam, quod ſit Mons lucidus *idem.*

Ces vers nous font voir que c'étoit du tems d'Eric, qui vivoit

voit l'an 880, l'étymologie la plus commune que l'on donnât au nom de cette ville. Cette origine paroît aſſez raiſonnable, parce que la ſituation de Lyon la favoriſe, & qu'elle eſt confirmée par l'autorité de Sénéque, qui l'a ſi bien décrite en ces vers de la pompe funébre de l'Empereur Claude, où il fait parler un Dieu à ce Prince né à Lyon, de cette ſorte,

Vidi duobus imminens fluviis Lugum,
Quod Phœbus ortu ſemper obverſo videt.
Ubi Rhodanus ingens amne prærapido fluit,
Ararque dubitans quo ſuos fluctus agat,
Tacitus quietis alluit ripas vadis,
Eſt-ne illa tellus ſpiritus altrix tui? &c.

Le Pére Ménêtrier, Auteur d'un Eloge Hiſtorique de la ville de Lyon, ajoûte deux ou trois conjectures à ces étymologies du nom primitif de cette ville ſa patrie. Il croit qu'elle pourroit avoir été nommée par les Grecs Λόγε Δένον, *la montagne du Diſcours*, à cauſe de l'autel célébre où les Orateurs diſputoient pour le prix de l'Eloquence; ou *Luci Dunum*, la colline du bois ſacré, où les Anciens faiſoient leurs ſacrifices. On a cru que les Druides demeuroient dans le Lyonnois, & que le nom de *Guillotiére*, qu'on a donné à un de ſes fauxbourgs, vient de *Gui de l'an neuf*, que ces Prêtres Gaulois y dépoſoient. Au reſte, la ſituation de cette ville eſt ſi agréable; ſon climat ſi doux, ſes places ſi magnifiques, ſes édifices ſaints & profanes ſi ſomptueux, & ſes Habitans ſi honnêtes & ſi civils, qu'elle doit être conſidérée comme une des plus belles de France. Dans les vieilles Inſcriptions, elle eſt nommée en divers endroits, *Colonia Claudia Copia*, la Colonie de Claude, & l'abondance des Gaules. Elle eſt nommée *Colonie de Claude*, parce que cet Empereur y étoit né, & qu'il avoit mêlé cette Colonie avec celle des Viennois. On lui donne le nom d'*Abondance*, parce qu'elle étoit le grenier de toutes les Gaules, ſituée au milieu de la Breſſe, de la Bourgogne, du Dauphiné, de l'Auvergne, du Vélay, & du Vivarais, dont elle reçoit les grains, les vins, le bétail, & toutes ſortes de denrées, par le moyen des deux riviéres qui l'arroſent. Hérodien l'appelle *grande & heureuſe ville*. Ptolomée la qualifie du nom d'*illuſtre métropole*, parce qu'elle étoit chef d'une partie des Gaules. Sidoine Apollinaire la nomme *Rhodanuſia*, comme la plus belle ville qui ſoit ſur le Rhône. Jules Céſar Scaliger l'appelle un nouveau Monde dans le vieux, & un vieux dans le nouveau, en cette Epigramme;

Flumineis Rhodanus, qua ſe fugat incitus, undis,
Quaque pigro dubitat flumine mitis Arar.
Lugdunum jacet antiquo novus Orbis in Orbe,
Lugdunumque vetus Orbis in Orbe novo.
Quod nobis alibi quæras, hic quære quod optas,
Aut hic, aut nuſquam vincere vota potes.

Les Romains étant maîtres de Lyon, en firent le centre de tout le commerce qu'ils établirent dans les Gaules. On établit alors des Intendans de voitures & des marchandiſes qu'on y portoit ſur les riviéres. Les foires y furent franches, & les fabriques de draps & de toiles ſi bien établies, que cette ville en devint célébre parmi tous les peuples étrangers. Les plus grands hommes de Rome firent gloire, ou de contribuer à ſa grandeur, ou d'y reſter quelque tems. Plancus y mena la premiére Colonie; Auguſte y demeura trois ans, & y eut depuis un temple dédié, dont les Prêtres furent nommez *Sodales Auguſtales*. Caius Caligula y inſtitua toutes ſortes de Jeux, comme nous l'apprenons de Suétone. Du tems de Néron, la ville de Lyon ayant été brûlée l'an 59, par le feu du Ciel, fut rebâtie par ce Prince. C'eſt de cet embraſement dont parle Sénéque dans une de ſes Epîtres à Lucilius, au ſujet du déplaiſir qu'en avoit témoigné Liberalis qui étoit Lyonnois. Tacite fait mention de la libéralité de Néron, & en parle ainſi dans ſes Annales, *l'Empereur fit un préſent de cent mille écus à la ville de Lyon, conſumée par l'embraſement. Elle nous avoit fait la même faveur pendant nos guerres civiles.* L'Empereur Claude naquit l'an 744 de Rome, le même jour que l'on conſacra à Auguſte, l'autel dont nous avons parlé; & que ſoixante nations en avoient fait dreſſer à Germanicus frére de Claude. Caracalla & Géta y naquirent auſſi. Cette ville a été la patrie & la demeure de pluſieurs grands Hommes célébres ou par leur Nobleſſe, ou par leur dignité, ou par leur ſcience, ou par leur courage. Cependant elle a été très-ſouvent expoſée à de grands malheurs. Outre l'incendie dont nous avons fait mention, Sévére la fit piller, & la brûla en partie l'an 198, pour ſe venger des Lyonnois, qui avoient donné retraite à Albin ſon ennemi. Il y perſécuta depuis l'an 202, les Chrétiens avec tant de cruauté, que les riviéres y furent teintes de leur ſang, & les places publiques remplies de leurs cadavres. Le Tyran Magnence s'y tua l'an 353, de ſes propres mains, ayant appris la venue de Conſtance; & Gratien y fut tué par Andragathe l'an 383. Ces deſordres & diverſes autres guerres, cauſérent de grands maux à cette ville; mais Majorien, Empereur d'Occident, en fut le Reſtaurateur à la priére de Sidoine Apollinaire. Elle fut encore expoſée aux courſes des Allemands, des Goths, & enfin à celles des Sarraſins dans le huitiéme ſiécle, pour ne rien dire des deſordres que les guerres civiles y cauſérent dans le XVI ſiécle. Les Romains ont été les premiers maîtres de Lyon, & gardérent cette ville juſqu'au tems d'Honorius, que Stilicon ayant vaincu les Goths par le moyen des Bourguignons, la donna pour recompenſe à ces derniers, qui en firent la capitale de leur Royaume. Ainſi cette ville fut ſoumiſe aux Bourguignons, puis aux François vers l'an 532, auquel Clodomir fit mourir Sigiſmond, Roi de Bourgogne, & Childebert & Clotaire déthrônérent Gondemar, frére du même Sigiſmond. Les François la cédérent environ l'an 955, à Conrad I, Roi de la Bourgogne Tranſjurane, qui épouſa *Mahaud*, fille de *Louïs* IV, dit *d'Outremer*. Mais après la mort de Rodolphe, ou Raoul III, dit *le Fainéant*, le Royaume de Bourgogne ayant été diviſé, les Archevêques de Lyon, & les Comtes de Forès, diſputérent long-tems la poſſeſſion de cette ville. Après divers ſuccès, les derniers en jouïrent juſqu'en 1173, que Gui II & Gui III, pére & fils, la cédérent à Guichard Archevêque & au Chapitre. Depuis, la ville fut agitée de divers troubles; ſurvenus entre les Habitans & les Officiers de la Juſtice de l'Archevêque & de l'Egliſe, juſqu'à ce que le Roi Philippe *le Bel* aquit de l'Archevêque Pierre de Savoye le temporel de Lyon, ſur lequel il avoit déja les droits de Souverain. Ce fut en ce tems que commença le Conſulat. Le Roi Philippe III, dit *le Hardi*, favorable aux Habitans dont il prenoit le parti contre l'Archevêque, leur avoit donné liberté de s'aſſembler. Le Roi Philippe *le Bel* leur permit d'élire ſous ſon autorité douze Conſeillers tous les ans pour prendre ſoin de leurs affaires: ce qui s'obſerva juſqu'en 1595, que le Roi Henri IV paſſant à Lyon, réduiſit le Conſulat à un Prevôt des Marchands, & à quatre Echevins, auſquels le Roi Charles VIII, l'an 1495, avoit accordé le privilége de Nobleſſe, depuis confirmé par les autres Rois ſes ſucceſſeurs. C'eſt la récompenſe que les Monarques François ont voulu donner à ceux qui ont l'adminiſtration des affaires de cette ville célébre par ſes richeſſes, par ſon négoce, & par ſes manufactures. La ville de Lyon eſt diviſée en 37 Quartiers qu'on nomme *Pénonages:* elle a ſept portes, de belles places, des édifices magnifiques; & ſur tout une Maiſon-de-ville, qui paſſe pour un chef-d'œuvre. Chacun de ces Pénonages a ſon Capitaine & ſes autres Officiers. Il y a auſſi un Capitaine des Arquebuſiers de la ville, avec ſon Lieutenant & ſon Enſeigne. L'an 1544, un Architecte de Saint-Remi, envoyé du Roi pour la fortification de la ville, l'ayant fait arpenter, trouva qu'elle avoit 6129 toiſes de circuit. Depuis, la ville a été aggrandie. On y voit encore des reſtes des anciens ouvrages des Romains, & ſur tout d'un amphithéâtre, d'aqueducs & de thermes ou bains publics. La Librairie y commença dès ce tems là; & à peine l'imprimerie fut-elle inventée, qu'elle fut reçue à Lyon, où elle fit d'abord de grands progrès. Suétone parlant des Jeux que l'Empereur Caligula établit à Lyon, fait mention de la célébre Académie d'Eloquence qui y étoit, & qu'on nomma l'*Athénée*, où eſt préſentement l'Abbaïe d'Ainai. Cet Auteur en parle ainſi, *Entre autres choſes, il y propoſa des prix pour l'Eloquence Gréque & Latine, ordonnant que les vaincus en donneroient aux vainqueurs, & qu'ils ſeroient contraints d'écrire à leur louange. Quant à ceux qui n'auroient rien fait de bon, il les condamnoit à effacer leurs compoſitions avec leur langue, comme avec une éponge, s'ils n'aimoient mieux avoir le fouet, ou être plongez dans la riviére.* Juvénal fait alluſion à cette coutume, dans ſa premiére Satyre, *v.* 42 *& ſuiv.*

——— *& ſic*
Palleat, ut nudis preſſit qui calcibus anguem
Aut Lugdunenſem Rhetor dicturus ad aram.

La ville de Lyon a un ſiége Préſidial, une Cour des Monnoyes, une Election, un Bureau des Thréſoriers de France, & un Tribunal du commerce & des affaires du négoce, qui eſt annexé au Conſulat, ſous le tître de *Conſervation de Lyon.* * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. Ptolomée. Mérula. Cluvier, *in Géogr.* Suétone, *in Caligula c.* 20. Céſar, *in Comment.* Dion, *l.* 46 *&* 54. Tacite, *Annal. l.* 16. Ammien Marcellin, *l.* 56. Florus, *l.* 3. Sénéque, *Epiſt.* 91. Euſébe, *Hiſt. l.* 4. *&* 5. Clitophon. Plutarque. Polybe. Sidoine Apollinaire, *l.* 1. *Epiſt.* 5. Grégoire de Tours, *l.* 1. *& ſuiv.* Symphorien Champier, *de Hier. Eccleſ. Lugd.* Guillaume Paradin, *Mémoires de l'Hiſtoire de Lyon.* Claude de Rubis, *Hiſt. de Lyon.* Le Pére Jean de S. Aubin, *Hiſt. de Lyon.* Le Pére Ménêtrier, *Elog. Hiſt. de Lyon.* M. de Marca, *de Prim. Lugd.* Le Pére Théophile Rainaud, *de Prim. Lugd. Diſſert.* Jacques Sévert, *Chron. Hiſt. Præſul. Lugd.* Le Mire, *Hiſt. Eccleſ. du Diocéſe de Lyon.* Du Chêne, *Antiq. des villes France.* Budée, *l.* 2. Sincerus, *Itin. Gall.* Le Mire, *Geogr. Eccleſ.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. tome* 1. *p.* 286 *& ſuiv.* Robert, *Gall. Chriſt.* Peutinger, *in Itiner.* Pithou, *Deſcr. Flum. Galliæ.* De Bonne-Caſſe, *Tableau des Provinces de France.* Spon, *Recherches des Antiquitez de Lyon.* Du Puy, *Droits du Roi, &c.*

EGLISE DE LYON.

Saint Photin & ſaint Irénée, ſucceſſeurs des Diſciples des Apôtres, jettérent les fondemens de l'égliſe de Lyon, qui fut arroſée du ſang de plus de vint mille Martyrs. L'Archevêque eſt Primat des Gaules. On ne ſait pas préciſément le tems auquel il a commencé à joüir de ce droit de Primatie; mais on ſait que le Pape Grégoire VII le confirma en faveur de l'Archevêque Gébuin l'an 1079; que depuis, Urbain II, au Concile de Clermont tenu en 1095, en donna un Décret confirmatif; & que Paſchal II, Calixte II, Céleſtin II, Adrien IV, Alexandre III, Martin V, & Nicolas V, ont autoriſé ce Décret. Cette Primatie s'étendoit alors ſur Lyon, Rouen, Tours & Sens; & depuis que Paris a été démembré de ce dernier Archevêché, pour en faire un ſéparé, il eſt demeuré de l'ancien reſſort de cette Primatie, de laquelle il dépendoit. Mais par un Arrêt du Conſeil du douziéme mai 1702, l'Archevêque de Rouen a été maintenu dans la poſſeſſion de ne point reconnoître d'autre Supérieur immédiat que le Pape. Le Chapitre métropolitain & primatial répréſente la Hiérarchie céleſte, & celle de l'Egliſe primitive, par le nombre de ſes égliſes où elle célébre l'Office divin, de ſes dignitez & de ſes Miniſtres. C'eſt ce que les ſaints Péres, Fondateurs de l'égliſe de Lyon, conſidérérent principalement: car comme

dans le Ciel les Anges & les Eſprits bienheureux adorent en Dieu la Trinité des perſonnes, en l'unité d'une ſeule eſſence; ainſi on joignit dans le Chapitre de Lyon trois égliſes, qui ſont ſaint Jean, ſaint Etienne, & Sainte-Croix, ſous un même clocher, afin qu'au ſon de la même cloche l'Office divin commençât & finît dans ces trois égliſes: ce qui dure encore aujourd'hui. Outre cela le même Chapitre Métropolitain eſt diviſé en trois Corps, & chaque Corps en trois Ordres. Le Corps des Chanoines, dits *Comtes*, eſt diviſé en Dignitez, Hôteliers, & Bacheliers. Les Dignitez au nombre de neuf, pour répréſenter les neuf Chœurs des Anges, ſont le Doyen, l'Archidiacre, le Précenteur, le Chantre, le Camérier, le Sacriſtain, le Grand Cuſtode, le Prevôt, & le Maître du chœur. Les Hôteliers & Bacheliers, ſont les autres Comtes; & ces trois Ordres font le nombre de 32, pour répréſenter, ſelon quelques-uns, les années de la vie humaine de Jesus-Christ ſur la terre. Les Officiers ſont les quatre Cuſtodes, qui répréſentent les quatre Evangéliſtes; ſept Chevaliers, en mémoire des ſept Diacres de la primitive Egliſe; & un huitiéme, qui eſt le Théologal. On dit qu'autrefois il y en avoit douze perpétuels, pour ſignifier les douze Apôtres; mais aujourd'hui il y en a vint, dont le premier eſt le Soumaître du chœur, & l'autre le Scholaſtique. Les Habituez ſont environ 72, pour répréſenter les 72 Diſciples du Fils de Dieu, avec grand nombre de Clercs, & d'Enfans de chœur. Cette Egliſe, a été le Séminaire de pluſieurs Papes, Cardinaux & Evêques, qu'on en a tirez pour gouverner d'autres égliſes. On remarque auſſi que tous ſes Prélats ont été illuſtres, & que de plus de 132, qui ont tenu ce ſiége primatial, il y en a eu plus de trente reconnus Saints, deſquels cinq tiennent le rang entre les Péres de l'Egliſe, pour leurs Ouvrages ſavans, & dont pluſieurs ont préſidé ou aſſiſté à ſes Conciles. Il y en a eu quinze nez Princes, & la plupart des autres ont été tirez de grandes & d'illuſtres familles, un Pape, neuf Cardinaux, plus de quinze Légats Apoſtoliques, des Miniſtres d'Etat, des grands Aumôniers de France, des Lieutenans de Roi, des Ambaſſadeurs, &c. Moſſo, Chopin, Sévert, de Rubis, Sponde, & quelques autres, diſent que dans le XIII ſiécle le Chapitre de Lyon étoit compoſé de 74 Chanoines, dont l'un étoit fils de l'Empereur, neuf fils de Rois, quatorze fils de Ducs, trente fils de Comtes, & vint Barons. C'eſt pour cela que cette illuſtre compagnie a ſervi de modéle à pluſieurs égliſes, & ſur tout à celle de Liége & de Breſlaw. La fleur de la Nobleſſe de l'Europe eſt entrée dans ce Chapitre, où divers Princes ont recherché d'être Chanoines d'honneur, & où les Rois de France tiennent encore aujourd'hui cette place honoraire. Les Papes Grégoire VII, Innocent IV, &c. & S. Bernard ſont l'éloge de cette égliſe. Elle eſt compoſée de ce Chapitre primatial, de cinq autres égliſes collégiales, qui ſont celles de S. Juſt, de S. Paul, de Forviére, de S. Nizier, & d'Ainay cy-devant Abbaïe de l'Ordre de S. Benoît, qui fut ſécularisée en 1685, de quinze paroiſſes, de l'Abbaïe de S. Pierre occupée par des Religieuſes Bénédictines, de quatre Prieurez, de quatre maiſons d'Eccléſiaſtiques, de quarante une maiſons Religieuſes, de dix Congrégations Laïques, & de cinq compagnies de Pénitens, qui font, ſous l'aveu de l'Archevêque, des aſſemblées de piété. L'égliſe métropolitaine a ſaint Jean-Batiſte pour ſon titulaire. C'eſt un grand bâtiment Gothique, flanqué de quatre tours, dont l'une ſert de clocher, avec le chœur de marbre. L'Archevêque de Lyon a pour ſuffragans, les Evêques d'Autun, de Langres, de Challon, & de Mâcon. * Sévert, *in Chron. Epiſc. Lugd.* De Rubis, *Hiſt. de Lyon.* Grégoire VII, *l. 6. Epiſt.* 36. S. Bernard, *Epiſt.* 147. *ad Canon. Lugd.* De Marca, *de Prim. Lugd.* Cromer, *Hiſt. Polon. l.* 6. S. Aubin, *Hiſt. Eccl.* Le Pére Ménêtrier, *Elog. Hiſt. de Lyon.* Sponde, *A. C.* 1245. *num.* 11. *&c.*

PREMIER CONCILE GE'NE'RAL DE LYON.

Ce premier Concile général de Lyon, qui eſt le douziéme œcuménique, fut aſſemblé par le Pape Innocent IV, en 1245, & non pas en 1244, comme Platine, Nauclére, Blondus, Crantz, & quelques autres le diſent, ou en 1246, ſelon le ſentiment de Trithéme, de Lange, &c. L'Empereur Frédéric II étoit en guerre avec le Pape, qui fut contraint de ſe retirer en France, & de célébrer ce Concile, où il préſida lui-même. On y vit 140 Prélats, Baudouin II, Empereur d'Orient, & grand nombre d'autres perſonnes illuſtres. On dit qu'Innocent y harangua avec éloquence à l'ouverture du Concile, qu'il prit pour le texte de ſon Diſcours, ces paroles de Jérémie, *O vos omnes qui tranſitis per viam, attendite, & videte ſi eſt dolor ſicut dolor meus*, c'eſt à dire, *Vous tous Paſſans, contemplez, & voyez s'il y a une douleur comme ma douleur*; & qu'il compara aux cinq playes du Sauveur du monde, cinq ſortes de ſujets d'affliction qu'il ſouffroit avec l'Egliſe, & qui lui étoient cauſez par les courſes des Tartares, par le Schiſme des Grecs, par la fureur des nouvelles Héréſies, par la priſe de la Terre-Sainte par les Infidéles, & par la perſécution de Frédéric. Un certain Thadée qui prenoit le parti de ce Prince, propoſa de le faire venir, pour défendre lui-même ſa cauſe; mais le Pape s'y oppoſa, ajoûtant qu'il ne ſe ſentoit pas encore aſſez de courage, pour ſouffrir le martyre. Ainſi Frédéric accuſé d'être parjure, violateur de la paix, ſacrilége & Hérétique, y fut condamné, excommunié à chandelles éteintes, & dégradé de l'Empire. On y parla du recouvrement de la Terre-Sainte, & ſaint Louïs fut nommé Chef de cette expédition. On chercha les moyens de s'oppoſer aux courſes des Tartares. Le chapeau rouge y fut donné aux Cardinaux; & on ordonna une Octave pour la Fête de la Nativité de la Vierge. Ce Concile a 17 Canons ou Ordonnances, dont nous avons une partie dans le ſeptiéme livre des Décrétales. * Nangis, *in Vit. S. Lud.* Guillaume de Puylaurens, *Chron. ch.* 47. Matthieu Paris, *tome* 12 *des Conciles.* Sponde. Bzovius. Rainaldi, *A. C.* 1245.

SECOND CONCILE GE'NE'RAL DE LYON.

Le Pape Grégoire X célébra le XIV Concile général de l'Egliſe dans la ville de Lyon l'an 1274. Il y préſida lui-même, accompagné de Pantaléon & d'Opizon, celui-là Patriarche de Conſtantinople, & l'autre d'Antioche, de quinze Cardinaux, de ſoixante ou ſoixante-dix Archevêques, de cinq cens Evêques, & de mille autres, tant Abbez, que Docteurs, & Députez des Chapitres. Les Ambaſſadeurs du Roi Philippe *le Hardi*, de l'Empereur Rodolphe, & de pluſieurs autres Princes d'Occident s'y trouvérent. Divers ſujets obligérent Grégoire d'aſſembler ce Concile; la néceſſité de faire un réglement pour l'élection des Papes; la réforme des abus de l'Egliſe, & des mœurs parmi les Chrétiens; l'eſpérance de réünir l'Egliſe Gréque à la Latine; & le beſoin preſſant de ſecourir les Fidéles qui reſtoient dans la Terre-Sainte. Le Concile fut ouvert le ſeptiéme mai, & dura juſqu'au 17 juillet. Les Ambaſſadeurs de Michel Paléologue, Empereur d'Orient, arrivérent à la quatriéme Seſſion, & préſentérent de ſa part des Lettres, en vertu deſquelles on les reçut à faire abjuration du Schiſme, & profeſſion de ſuivre la Foi de l'Egliſe Romaine, ſur tout pour la proceſſion du Saint Eſprit. C'eſt pour celá qu'on ajoûta au Symbole de Nicée ces paroles, Filioque procedit; & on les répeta trois fois à la Meſſe ſolemnelle, que le Pape célébra le jour de ſaint Pierre & ſaint Paul. Après la Meſſe, les Grecs chantérent le même Symbole, & répétérent deux fois ces paroles, *Qui ex Patre Filioque procedit.* Platine, Sabellic, Nauclére, Trithéme, Sigonius, & divers autres trompez par Blondus, ont cru que l'Empereur Michel avoit aſſiſté au Concile; mais on n'y vit que Jacques Roi d'Aragon, avec les Grands Maîtres des Ordres des Hoſpitaliers & des Templiers, & les Ambaſſadeurs des autres Princes. Abagha, Roi des Tartares, y en envoya ſeize, dont quelques-uns furent batiſez. Ils démandérent l'union des Chrétiens contre les Turcs leurs ennemis. Nous avons 31 Canons de ce Concile, que le Pape Boniface VIII a recueillis dans le ſixiéme livre des Décrétales. Guillaume Durand, dit *Speculator*, qui s'y trouva, fit ſur ces 31 Canons des Commentaires que nous avons, avec des Notes de Majolus. Le premier Canon traite de la Trinité, & de la Foi Catholique. Le ſecond, & les ſuivans, réglent l'élection des Papes, les proviſions & les réſidences des Bénéfices. Le 13 Canon défend les nouveaux établiſſemens des Ordres Religieux, conformément au 13 Canon du quatriéme Concile de Latran. Le 23, eſt contre ceux qui manquent de reſpect dans les égliſes. Le 26 & le 27, contre les Uſuriers. Saint Thomas mourut en venant à ce Concile; & ſaint Bonaventure mourut dans le tems de ſa célébration. * *Tome onziéme des Conciles.* Sponde & Rainaldi, *A. C.* 1274.

AUTRES CONCILES DE LYON.

Saint Irénée, aſſemblé avec quelques Prélats des Gaules, confirma le Décret fait pour la célébration de la Fête de Pâques au jour du dimanche, après le quatorziéme jour de la lune de mars; & écrivit une lettre au Pape Victor, dans laquelle il le blâmoit de s'être ſéparé de la Communion des Egliſes d'Aſie, qui n'avoient pas ſuivi ce même Décret. On met cette aſſemblée ſous l'an 197, dans le premier tome des Conciles de la derniére édition. Il y eſt parlé d'un autre Concile tenu par le même ſaint Irénée, contre les Hérétiques de ſon tems, & ſous le Pontificat du Pape Eleuthére, vers l'an 185. Fauſtin, cinquiéme Prélat de Lyon, & les autres Evêques de France, avertis du trouble excité par Novat & Novatien, à Rome & en Afrique, écrivirent à ſaint Etienne Pape, & à ſaint Cyprien. Ils leur firent ſavoir que Martien d'Arles introduiſoit des nouveautez dans leurs provinces, après avoir chaſſé les pénitens de ſon égliſe; & ſe ſéparoit de ſes Confréres, qui les recevoient à ſatisfaction pour leurs péchez. C'eſt à ce ſujet que ſaint Cyprien écrivit au Pape la lettre qui commence ainſi, *Fauſtinus Collega noſter Lugduni conſiſtens, &c.* & que quelques-uns ſoupçonnent de ſuppoſition. On dit que Fauſtin aſſembla alors un Synode, dans lequel Martien fut dépoſé. Saint Patient, Archevêque de Lyon, en tint un contre les Prédeſtinatiens, vers l'an 474. Les Auteurs Eccléſiaſtiques font mention du Concile tenu à Lyon après celui d'Epaune, vers l'an 517, lorsque ſaint Viventiole gouvernoit cette égliſe. On le célébra contre un certain Etienne, accuſé d'avoir contracté un mariage inceſtueux avec une de ſes couſines, & on y arrêta ſix Canons. Les Prélats en dreſſérent autant dans un autre Concile tenu par les ordres du Roi Gontran, l'an 567, contre Salonius d'Ambrun, & Sagittaire de Gap, qui furent convaincus de divers excès, & dépoſez. Saint Niſier gouvernoit alors l'égliſe de Lyon. Priſque, ſon ſucceſſeur, en tint deux, un l'an 581, cité par Grégoire de Tours; & l'autre l'an 583, où l'on fit des Ordonnances très-importantes pour les Eccléſiaſtiques. Le Concile de 829, fut tenu par ſaint Agobard, Archevêque de Lyon. On en met un l'an 836, célébré contre le même Prélat, & un autre l'an 878, par le Pape Jean VIII. Hildebrand, Légat, en aſſembla un l'an 1055, dans lequel un Prélat ſimoniaque ne put jamais prononcer le nom du Saint-Eſprit: ce qui fut cauſe que quelques autres s'accuſérent du même crime. Hugues, Evêque de Die, Légat du ſaint Siége, aſſembla l'an 1080, un Concile à Lyon, où l'on confirma la ſentence, qui dépoſoit Manaſſès, Archevêque de Rheims. Les Archives de l'égliſe de Lyon font mention d'un Concile tenu en cette ville vers le troiſiéme mars de l'an 1376, lorsque Jean de Talaru en étoit Prélat. Le Roi Charles VII aſſembla les Prélats à Lyon l'an 1449, pour finir le Schiſme de Félix V, contre Nicolas V. Cette affaire fut ménagée avec tant de ſuccès, que l'Antipape ſe ſoumit au légitime Pontife. Divers Archevêques ont auſſi fait des Ordonnances

ces ſynodales, comme, François de Tournon, Antoine d'Albon l'an 1565, Pierre d'Eſpinac l'an 1577, Denys de Marquemont l'an 1614, & 1626. * Saint Cyprien, *Epiſt.* 67. *édit. Reg.* Grégoire de Tours, *Hiſt. l.* 6. *c.* 1. *coll. lect. Conc. &c.*

ACADE'MIE DE LYON.

Pluſieurs Gens de Lettres, après s'être aſſemblez librement pendant du tems dans la ville de Lyon pour ſe communiquer mutuellement leur lumiéres, ſollicitérent des lettres patentes pour établir leur Société en forme de Compagnie fixée & réglée. Ils les obtinrent en 1725, au commencement, & par ces lettres le Roi donna à leur Société le tître d'Académie des Sciences & des Belles Lettres. Les aſſemblées ſe tiennent dans le Palais épiſcopal, & l'Archevêque en eſt le Préſident honoraire. M. le Maréchal de Villeroy en fut déclaré le Protecteur. Les premiers Académiciens au nombre de vint-cinq, en comptant l'Archevêque furent, Mrs Dugas, Prévôt des Marchands; Aubert, Procureur du Roi de la Police; de Fleurieu de la Tourette, Préſident en la Cour des Monnoyes & Lieutenant Criminel; de Glatigny, pére; ancien Avocat général; de Glatigny, fils, Avocat général; de Régnaud, Conſeiller en la Cour des Monnoyes; Laiſné, Directeur de la Monnoye; Groſſier de Serviéres, Commiſſaire des Guerres, Ordonnateur; Peſtaloſſi, Médecin; Chenel & Broſſet, Avocats; les Péres de Colonia, de Folard & Lombard, Jéſuites; Mrs du Perron, Conſeiller; de Glatigny, Avocat; Tricaut, Docteur de Sorbonne; de Saint-Fonds, Subdélegué de M. l'Intendant à Villefranche; Dugas, Avocat; Michon, Avocat; de Billi, Avocat; l'Abbé de Buſſy; l'Abbé de Faramant, Docteur de Sorbonne; Dulieu, Chevalier d'honneur à la Cour des Monnoyes.

BIBLIOTHE'QUE PUBLIQUE.

M. Aubert, l'un des Académiciens dont on vient de parler, ayant fait une donation de ſa bibliothéque à Mrs les Prévôt des Marchands & Echevins de la ville de Lyon, à condition qu'elle ſeroit rendue publique après ſa mort, on a commencé à exécuter cette volonté du défunt, & le conſulat a deſtiné un fond annuel pour l'entretien & l'augmentation de cette bibliothéque, qui doit être publique le Lundi & le Vendredi de chaque ſemaine. M. Broſſette, ſi connu dans la République des Lettres, en eſt le Bibliothécaire. On a placé dans une des ſalles de cette bibliothéque le portrait de M. Aubert, avec cette Inſcription:

PETRUS AUBERT
In foro Lugdunenſi Patronus,
Ingenio, doctrina, eloquentiâ
Inſignis;
Academiæ litterariæ Socius;
Vir conſularis;
Patriam, Civis optimus, hac Bibliothecâ
Donavit.
Anno 1731.
Obiit die 18. *Februarii anno* 1733. *ætatis* 92.

* LYON (Le Golfe de) partie de la Mer Méditerranée, s'étend depuis la côte orientale de l'Iſle de Minorque, & celle de Catalogne, tout du long du Languedoc, juſqu'aux emboûchures du Rhône, où commence la Mer de Provence. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYON en BEAUCE, village de l'Orléanois en France, eſt à cinq lieues d'Orléans, vers le nord & vers le bourg de Thoury. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYON ſur LOIRE, ou LYON en SULLIAS, village de l'Orléanois en France. Il eſt près du bord méridional de la Loire, entre Sully & Gien, à trois lieues de celle-ci, & à une de celle-là. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYON le SAUNIER, bourg de la Franche-Comté, ſitué dans le Bailliage de Montmorot, à dix lieues de Dole du côté du midi. Ce lieu a été autrefois fortifié. * Maty, *Diction. Géogr.*

LYON (Jean) Comte de Strathmore & de Kinghorn, Lord Glammis, deſcendoit d'une ancienne famille de France, dite de LYON, ou peut-être de LYONNE, qui à ce qu'on prétend, tiroit ſon origine des LE'ONTIUS, célébres parmi les Romains. Un des prédéceſſeurs de ce Lord paſſa, en l'an 1098, de France en Angleterre avec Guillaume *le Conquerant*, & de là en Ecoſſe avec le Roi Edgar, fils de Malcome III. Ce Lyon étoit grand Favori de ce Prince, qui pour les bons ſervices qu'il lui avoit rendus contre l'uſurpateur Donald Bean, lui fit préſent de grands biens dans le Comté de Perth, qui depuis ce tems-là furent appellez *Glen Lyon.* Depuis, Jean de Lyon obtint en don du Roi David II, les Baronnies de Forteviot, de Forgundeany & de Drumgovan, dans le Comté d'Aberdeen, *propter fortem & fidelem operam ſibi & patri ſuo præſtitam*, c'eſt à dire, *pour les bons & conſidérables ſervices, qu'il avoit rendus à lui & à ſon pére.* Ce don fut confirmé par Robert II. Pour venir à Jean, appellé communément *le Lyon Blanc*, à cauſe de ſon teint, il fut Sécretaire du Roi *Robert* II, qui lui fit préſent de la Seigneurie de Glammis en 1379, & lui donna en mariage, *Jeanne* Stewart, fille du Roi Robert II, & d'*Elizabeth* Mure, & le fit en même tems Lord du Parlement, ſous le tître de Lord Glammis, premier de ce nom. Il obtint auſſi du même Prince, la charge de Grand Chambellan d'Ecoſſe, & reçut encore de grandes Terres de la Couronne, auſquelles il ajoûta diverſes Baronnies, dont il fit l'aquiſition. De plus, il fut fait Gouverneur du château d'Edimbourg pour ſa vie, & Grand Chancelier d'Ecoſſe; mais il fut tué cruellement par le Comte de Crawford, ce qui irrita extrémement le Roi, qui le fit enterrer dans l'Abbaïe de Scone. JEAN, ſecond Lord Glammis, épouſa la fille de *Patrick* Graham, Comte de Strathern, & mourut à Glammis; mais parce qu'il étoit du ſang royal, il fut enterré dans le ſépulchre des Rois à Scone. PATRICK, troiſiéme Lord Glammis, épouſa *Iſabelle* Ogilvy, fille du Lord *Auchterbouſe*, aquit la Baronnie de Backie, le païs de Cardean & de Drumigley, & eſt enterré à Glammis. ALEXANDRE, quatriéme Lord Glammis, épouſa *Agnès* Chrichton, fille de *Guillaume*, Lord Chrichton, Chancelier d'Ecoſſe; & mourut ſans enfans en 1473. JEAN Lyon de Courteſtow, cinquiéme Lord Glammis, ſon frére, épouſa *Marguerite* Scrymſour, fille du Connétable de Dundée, & aquit l'office héréditaire de couronnement (*Crownery*) dans les Magiſtratures de Forfar & de Kincardin, & mourut en 1497. JEAN, ſixiéme Lord Glammis, épouſa *Eliſabeth* Gray, fille du Lord Gray, & héritier de la famille du Lord Fowlis, & mourut à Glammis en 1500. *George*, ſeptiéme Lord Glammis, mourut en minorité & ſans être marié. JEAN, huitiéme Lord Glammis, ſuccéda à ſon frére, & épouſa *Jeanne* Douglas, ſœur d'*Archibald*, Comte d'Angus, qui épouſa la Reine, veuve du Roi Jacques IV. JEAN, neuviéme Lord Glammis, étant mineur, fut accuſé injuſtement avec ſa mére, du crime de haute trahiſon. Ce Lord ſe maria avec *Jeanne* Keith, fille du Comte Marshal. JEAN, dixiéme Lord Glammis, fut Grand Chancelier, épouſa *Eliſabeth* Abernéthi, fille du Lord Abernéthi de Saltown, fut tué malheureuſement d'un coup de piſtolet à Sterling, & mourut généralement regretté. PATRICK, onziéme Lord Glammis, Capitaine des Gardes, & Grand Thréſorier d'Ecoſſe, épouſa *Anne* Murray, fille du Lord Tullibarden, fut fait Comte de Kinghorn en 1606, par le Roi Jacques VI, & mourut à Edimbourg au mois de décembre de 1615. JEAN II, Comte de Kinghorn, fut marié 1. à *Marguerite* Etskin, fille du Comte de Marr, 2. à *Eliſabeth* Maul, fille du Comte de Panmare, & mourut au Château-Lyon l'an 1649, laiſſant un fils de ſa ſeconde femme. PATRICK III, Comte de Strathmore & de Kinghorn, ayant ajoûté ce premier tître au ſecond par la faveur du Roi Charles II, épouſa *Héléne* Middleton, & mourut dans ſa maiſon de Château-Lyon en 1695, ayant pour ſucceſſeur ſon fils JEAN, Comte de Strathmore & de Kinghorn, qui épouſa en 1691 *Eliſabeth* Stanhope, fille du Comte de Cheſterfield, & de ſa ſeconde femme. Les armes de ce Seigneur ſont, un lion ramparé d'argent, armé & lampaſſé de gueulles. * *Dict. Anglois.*

LYONNOIS, province de France aux environs de Lyon, a au Levant le Rhône & la Saône qui la ſéparent du Dauphiné, de la Breſſe, & de la Principauté de Dombes; le Forès au Couchant; le Beaujolois, en partie, au ſeptentrion; & le Vivarais au midi. Le Lyonnois eſt fertile en vins, blez & fruits, & ſur tout, le long des riviéres. Lyon eſt ſa ville capitale. Ses bourgs principaux ſont, Coindrieux, Anſe, Saint-Chamont, dont le château eſt fortifié, Saint-Geni-Laval, Vimi dit *Neuville*, Brignais, célébre par le combat, dit *des Tards-venus*, qui s'y donna l'an 1361, &c. Le Lyonnois eſt quelquefois pris ſéparément pour une province, ou pour les trois provinces de Lyonnois, Forès & Beaujolois, qui font enſemble un gouvernement général, avec un Gouverneur, un Lieutenant Général, & deux Lieutenans de Roi, l'un pour le Lyonnois & le Beaujolois, l'autre pour le Forès. Dans les Cartes outre les trois provinces dont on a parlé, le Gouvernement de Lyonnois, comprend encore le Bourbonnois, l'Auvergne & la Marche.

LYONS, bourg de Normandie. *Voyez* LIONS.

LYONS en FOREST, eſt un petit bourg de la Normandie, dans une Forêt qu'on nomme *la Forêt de Lyons*, entre Rouen & Giſors, à quatre lieues de la premiére, & à deux de la derniére. Il y a un ſiége royal du Bailliage de Giſors, une Election, & une Maîtriſe des Eaux & Forêts.

LYONS en SANTERRE ou LITION, bourg de la Picardie, ſitué dans la contrée de Santerre à ſept lieues d'Amiens du côté du levant. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYP. LYR. LYS. LYT.

LYPE'ZE ou LYPSCH, petite ville de la Haute Hongrie, eſt capitale du Comté de Lypéze, & ſituée ſur la riviére de Gran, à deux lieues au deſſus de Biſtricz. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYPE'ZE (le Comté de) contrée de la Haute-Hongrie, ſituée entre les Comtez d'Arva, de Turoſc, de Biſtricz, de Gomer, de Cépus, & le Mont-Krapach, qui le ſépare de la Pologne. Lypéze & Saſtatt en ſont les lieux principaux. * Maty, *Dict. Géogr.*

* LYPONTIAN. fortereſſe en Croatie, appartenante aux Chrétiens. * *Gr. Dict. Univ. Holl.*

LYRANUS (Nicolas) *Voyez* NICOLAS de LYRE.

LYRE, ancien inſtrument de muſique, qu'on met entre les mains d'Apollon. Il eſt de figure preſque circulaire, & il a un petit nombre de cordes qu'on pince avec les doigts. Quelques uns croyent que la Lyre des Grecs étoit la même choſe que notre guitarre; d'autres diſent que c'étoit un inſtrument fait de coquilles de tortue, qu'Hercule vuida & perça, & qu'il monta de cordes faites de boyau, au ſon deſquelles il accorda ſa voix; auſſi l'appelloit-on *teſtudo*, qui ſignifie une *Tortue.* On en voit pluſieurs figures différentes dans les marbres & dans les médailles de l'Antiquité. Les uns attribuent l'invention de la Lyre à Orphée; d'autres à Linus; d'autres à Amphion; d'autres enfin à Mercure & à Apollon, comme il paroît par cet endroit de Lucien, dans les *Dialogues des Dieux*, où il fait parler ainſi Apollon, *Il a fait un inſtrument de la coquille de tortue, dont il joue en perfection, juſqu'à me rendre jaloux, moi qui ſuis le Dieu de l'Harmonie.*

La Lyre eſt auſſi un Signe céleſte compoſé de dix étoiles, qui ſe léve en même tems que le Signe de la balance, & dont on s'i-

 magi-

imagine que la ſituation fait comme une eſpéce de Lyre. L'Aſtronomie fabuleuſe veut que ce ſoit la Lyre d'Orphée, qu'il avoit reçue d'Apollon, à qui Mercure en avoit fait préſent, & que les Muſes mirent parmi les Aſtres. * *Antiq. Romaines.*

LYRE (Nicolas de) *Voyez* NICOLAS,

LYS, riviére. *Cherchez* LIS.

LYS (Iſle du) que les Latins appellent *Igilium*, *Iginium*, & *Eginium*; & les Italiens *Il Giglio*, petite iſle d'Italie, dans la Mer de Toſcane, & où il y a une ville & un château à dix milles du Mont-Argentaro. Elle appartenoit autrefois à la République de Sienne, & maintenant elle eſt de l'Etat du Grand-Duc de Toſcane; mais pour le ſpirituel, elle dépend de l'Abbé des Trois-Fontaines, proche de Rome. Elle eſt remplie de montagnes & de bois. * Rutilius, *l.* 1.

* LYS (Jean) d'Oldenbourg, vint dans les Païs-Bas-Unis, pour y apprendre la Peinture ſous Henri Goltius, dont il imita ſi bien la maniére, que les Connoiſſeurs ont de la peine à y reconnoître quelque différence. En quitant la Hollande il alla à Paris, de là à Veniſe, & enfin de Veniſe à Rome. Il travailloit ordinairement en petit, & prenoit plaiſir à peindre des noces de village. Tous ſes Ouvrages ſont fort eſtimez. *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 1. *p.* 402. *& ſuiv.*

LYSANDRE, Général des Lacédémoniens, étoit fils d'*Ariſtoclére*, & ſelon quelques uns de la poſtérité d'Hercule, mais ſans pourtant avoir eu des ancêtres diſtinguez par de grands emplois, ou autrement. Il vivoit dans le quatriéme ſiécle après la fondation de Rome & commandoit les flottes des Lacédémoniens, dans le tems auquel les Athéniens commençoient à ſe remettre des pertes qu'ils avoient ſouffertes en Sicile, & auquel par conſéquent la guerre du Péloponnéſe étoit encore dans toute ſa force. Lyſandre montra alors une grande prudence, parce qu'au lieu de hazarder des batailles il les évitoit avec tout le ſoin imaginable, ſachant bien que ſon expérience & le courage de ſes Soldats ne pouvoient faire tête à l'expérience des Généraux Athéniens & à la valeur de leurs troupes. Pendant ce tems-là les Lacédémoniens recevoient des ſommes conſidérables du Roi de Perſe; mais les Athéniens étoient obligez à ſoutenir par eux-mêmes les dépenſes exceſſives de cette guerre, ce qui fit qu'à meſure que le pouvoir des Lacédémoniens croiſſoit, celui des Athéniens ne faiſoit que baiſſer. Lyſandre ayant été envoyé, à cette occaſion, auprès de Cyrus, fils cadet de Darius Nothus & Gouverneur de l'Aſie Mineure, celui-ci lui ordonna de demander un préſent quelque grand qu'il pût être. Lyſandre ne demanda rien pour lui même, mais il pria Cyrus de vouloir augmenter d'une obole la paye journaliére des Matelots des Lacédémoniens. On peut dire que cette prudente demande fut la cauſe de la victoire que les Lacédémoniens remportérent dans la ſuite: car non ſeulement les Matelots des Athéniens voyant que les Lacédémoniens payoient une obole de plus, allérent tous s'enrôller chez eux, mais outre cela Lyſandre fut vainqueur dans pluſieurs combats, ce qui rendit Alcibiade ſuſpect aux Athéniens, & le détermina à abandonner le commandement de leur flotte. Enfin il arriva par là que les troupes des Athéniens fatiguées n'obéïſſoient plus à leurs Capitaines & ſe donnoient pluſieurs libertez qui cauſérent de grands déſordres. Tout cela réüni fournit enfin à Lyſandre l'occaſion de ſurprendre la flotte des Athéniens, preſque entiérement dénuée de Soldats & de Matelots, près d'Ægos-Potamos. Peu de jours avant cette victoire, les vaiſſeaux ennemis rangez ſur le bord Aſiatique de l'Helleſpont ne manquérent pas un ſeul jour de venir ſe préſenter devant le port ou Lyſandre étoit avec ſa flotte, afin de l'attirer au combat; mais ſans s'en mettre en peine il ne voulut rien hazarder. Cette démarche de Lyſandre rendit les ennemis ſi négligens, que chaque fois qu'ils revenoient de braver Lyſandre, ils abandonnoient leurs vaiſſeaux & ſe diſperſoient ſur le rivage. Le Général des Lacédémoniens l'ayant ſu, profita de l'occaſion & prit, ou coula à fond 170 vaiſſeaux Athéniens, qui ſe trouvoient preſque ſans défenſe. Conon un des Généraux Athéniens, qui ne s'étoit pas autant négligé que les autres, eut le tems & les moyens de ſe ſauver avec huit vaiſſeaux. Les Athéniens qui avoient quitté leurs vaiſſeaux furent ou tuez ou faits priſonniers par les Lacédémoniens. Lyſandre ſe ſervit enſuite d'une autre ruſe; il envoya tous les priſonniers à Athénes avec menace de les faire tuer s'ils étoient trouvez hors de leur ville. Cette augmentation d'Habitans dans Athénes & le manque de vivres, cauſé par la perte de leur flotte, y produiſit une ſi grande famine, que cette ville, également forte & pourvue de Citoyens fidéles, prêts à ſacrifier leurs vies, ſe vit obligée de ſe rendre ſans coup férir; ce qui ne ſeroit jamais arrivé ſi Lyſandre n'eût employé que la force. Ceci arriva l'an de Rome 350, & ſous la XCIV Olympiade. Lyſandre châtia enſuite ceux qui avoient donné du ſecours aux Athéniens; & après avoir introduit par tout l'*Oligarchie* des Lacédémoniens, il revint triomphant à Sparte, & y apporta une quantité incroyable d'or & d'argent. Ces grandes richeſſes furent la cauſe qu'on introduiſit à Sparte l'uſage des monnoyes d'or & d'argent, contre l'avis des plus ſages Lacédémoniens, qui conſeilloient qu'on continuât à ne ſe ſervir que de monnoyes de fer & de cuivre. On obſerva bientôt après qu'avec ces monnoyes précieuſes, on avoit introduit, en même tems, des vices auparavant inconnus aux Lacédémoniens. Ce fut auſſi alors que le bonheur de Lyſandre prit fin; car s'étant rendu fort odieux par ſon orgueil & par les violences qu'il exerça dans les villes conquiſes auſſi-bien que dans celles qui recherchoient d'elles mêmes l'alliance des Lacédémoniens, on le rappella à Sparte, où il eſſuya une infinité de chagrins. Heureuſement pour lui, le peuple, tout charmé encore des grandes actions qu'il avoit faites, continua à l'eſtimer beaucoup. Il ſe ſervit de ce crédit pour faire obtenir à *Agéſilaüs* le Royaume de Sparte à la place de Léontichès. Il fit même en ſorte qu'Agéſilaüs fut envoyé en Aſie avec le plein pouvoir de faire la guerre aux Perſes. Agéſilaüs, par reconnoiſſance, prit Lyſandre avec lui, & lui donna la premiére place entre ſes 30 Conſeillers. Mais les Habitans du païs, qui n'avoient pas encore vu Agéſilaüs, & qui au contraire étoient inſtruits des hauts faits de Lyſandre, rendirent beaucoup plus d'honneur au Miniſtre qu'au Prince. Lyſandre en fut charmé, mais Agéſilaüs en eut tout le dépit imaginable; c'eſt pourquoi il n'employa plus Lyſandre, en aucune affaire d'importance, & renvoya les affaires des villes pour qui Lyſandre s'intéreſſoit. Lyſandre choqué de cette conduite d'Agéſilaüs, demanda qu'il pût retourner à Sparte, ce qu'Agéſilaüs lui accorda. Arrivé dans ſa patrie, Lyſandre, dont l'orgueil méditoit depuis longtems quelque grand coup, profitant de l'abſence d'Agéſilaüs, tenta d'introduire un changement dans le Gouvernement & de faire en ſorte qu'au lieu des deux ſeules branches des *Proclides* & des *Euriſthénides* de la poſtérité d'Hercule, toutes les branches deſcendantes de ce Héros, dont la famille de Lyſandre en étoit une, puſſent également prétendre à la Royauté, ou bien que chaque Bourgeois fût éligible pour cette dignité, qui depuis pluſieurs ſiécles avoit été dans les familles cy deſſus mentionnées. Lyſandre s'imagina aiſément que dans l'un ou l'autre de ces deux cas il ne ſeroit guéres éloigné de la Royauté. Mais il prévit auſſi en même tems que les Lacédémoniens n'entreprendroient rien dans cette affaire ſans l'avis de leurs Oracles: c'eſt pourquoi il tâcha de corrompre ceux de Delphes, de Dodone & de Jupiter Ammon, mais en vain; & les Prêtres de ce dernier communiquérent le deſſein de Lyſandre aux Lacédémoniens. Cette découverte ne déconcerta nullement Lyſandre dans ſon entrepriſe, qu'il travailla à faire réüſſir par d'autres voyes; mais ſa mort termina tout d'un coup tous ſes projets ambitieux. Car les Thébains, les Athéniens, ceux d'Argos & de Corinthe s'étant liguez enſemble contre les Lacédémoniens, ceux-ci nommérent Lyſandre pour leur Général, qui fut tué dans la premiére bataille près de *Haliartus*, où les ſiens furent entiérement défaits. Il fut lui même la cauſe de ſa mort, puiſqu'il s'approcha fort imprudemment des murs de la ville où il ſavoit que toute la force des Thébains & des Athéniens étoit réünie. Quelques uns ont cru que ſon ambition, & les grands deſſeins qu'il rouloit depuis longtems lui avoient fait un peu tourner la cervelle. Au reſte Lyſandre ambitieux, avare & cruel, cherchoit d'affermir ſon pouvoir par les moyens les plus injuſtes. Il éleva pour cet effet ſes créatures dans toutes les villes & leur fit entendre combien ils ſeroient heureux ſous ſa domination. Les Grecs lui dreſſérent des Autels & chantérent des Hymnes à ſon honneur. Les Samiens appellérent de ſon nom les Temples dédiez à Junon. Il avoit toûjours auprès de lui *Chœrilus* ſon Concitoyen qui décrivoit en vers les actions qu'il faiſoit. Lorſqu'un jour *Antilochus* eut fait des vers très-médiocres à ſa louange, il en fut ſi content qu'il lui donna un chapeau plein d'argent. Sa cruauté étoit ſi grande que ſur le ſeul rapport de ſes Favoris, il infligeoit les ſupplices les plus barbares, juſques là qu'il fit périr 800 Miléſiens contre ſon ſerment. Les Anciens parlent de lui, comme d'un homme cruel & débauché, qui donnoit tout à la paſſion, ſans conſidérer ni la bonne foi, ni la parole donnée. Comme on lui reprochoit qu'il faiſoit des choſes indignes d'Hercule, de qui les Lacédémoniens tiroient leur origine, *Il faut* dit-il, *coudre la peau du renard où manque celle du lion*, faiſant alluſion au lion d'Hercule. Il diſoit, *que la vérité vaut aſſurément mieux que le menſonge; mais qu'il falloit ſe ſervir de l'un & de l'autre dans l'occaſion.* Il ajoûtoit, *qu'on amuſe des enfans avec des oſſelets, & les hommes avec des paroles:* pernicieuſe maxime, parce qu'elle bannit la bonne foi, qui eſt le fondement de la ſociété humaine. * Plutarque & Corn. Népos, *in Vita Lyſandri.* Thucydide, *l.* 5. Xénophon, *Hiſt. l.* 2. *&* 3. Diodore, *l.* 12. Polyænus, *l.* 1. *&* 7. Juſtin. *l.* 5. *&* 6. Frontin, *l.* 1. 2. *&* 4. Cicéron. Pauſanias. Elien, *Dictionnaire Allemand de Bâle.*

LYSANIAS, Tétrarque d'Abiléne, vivoit du tems de l'Empereur Tibére, comme on le juſtifie par un paſſage de ſaint Luc, *ch.* 3. *v.* 1. qui précéde le récit où il eſt parlé de la prédication de ſaint Jean-Baptiſte.

☞ Les Auteurs ne ſont pas d'un même ſentiment, quand il s'agit de ſavoir quel étoit ce Lyſanias, dont ſaint Luc fait mention en ce paſſage. Euſébe de Céſarée a cru ſans raiſon, qu'il étoit fils d'Hérode l'*Iduméen*, & frére d'Hérode *Antipas*, & de Philippe. D'autres croyent qu'il étoit fils de ce Ptolomée *Mennée* dont Joſéphe fait mention dans *le* 14 *livre de l'Hiſtoire des Juifs;* mais comme le même Hiſtorien aſſure ailleurs que la Reine Cléopatre fit mourir ce Lyſanias fils de Ptolomée *Mennée*, il y a plus d'apparence que celui dont parle S. Luc, devoit la vie à celui auquel Cléopatre la ravit, pour uſurper ſon bien. Au reſte, Abiléne dont Lyſanias étoit Tétrarque, étoit ſituée près du Mont-Liban, ou, comme le veut Pline, dans la province de Décapolis. Sa ville capitale étoit Abile, dite aujourd'hui *Bellinas*, ſelon quelques uns. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *c.* 23: *l.* 19. *c.* 4. Euſébe, *in Chron. A. C.* 7. Janſénius, *Conc. Evang.* Baronius. Pline, *l.* 5. *ch.* 18.

LYSCA (Alexandre) Juriſconſulte de Vérone, qui floriſſoit en 1610, a écrit contre Baronius le livre de la rapacité, de la perfidie, & de la tyrannie de la Cour de Rome. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LYSCANDER (Claude) a publié en 1622, un *in folio* de l'Hiſtoire Danoiſe, ou de la Généalogie des Rois de Danemarck. On a encore de lui une Chronique de Groenlande, imprimée en 1608. * Bartholin, *De Scriptis Danorum*, *p.* 33.

LYSCANDER (Jean) a compoſé dix-huit Diſcours des Antiquitez Danoiſes. * Konig, *Biblioth. Vetus & Nova.*

LYSER. *Voyez* LYSE'RUS.

LYSE'RUS (Polycarpe) Théologien de la Confeſſion d'Aus-

d'Ausbourg, célébre dans la République des Lettres, naquit à Wynenden dans le Duché de Wirtemberg le 18 de mars 1552. Il n'avoit que deux ans lorsque ſon pére mourut; mais ſa mére ſe remariant lui procura un beau-pére, qui eut un grand ſoin de lui. Les progrès qu'il fit durant ſon enfance, le firent juger digne d'être élevé dans le Collége de Tubingue aux dépens du Prince de Wirtemberg. Il employa ſi bien ſon tems qu'il fut admis au Miniſtére l'an 1573, & au Doctorat en Théologie l'an 1576. Sa réputation ſe répandit de toutes parts; de ſorte qu'Auguſte Electeur de Saxe l'appella pour être Miniſtre de l'Egliſe de Wittenberg l'an 1577. A peine eut-il fait paroître ſes talens dans cette égliſe, qu'il fut aggrégé au nombre des Profeſſeurs en Théologie. Ce que dit M. Bayle, qu'il fut un des principaux Directeurs du livre de la Concorde, eſt équivoque. Son arriére-petit-fils *Polycarpe* Lyſerus nie que ſon biſayeul ait eu part à ce livre; & ſoutient qu'il étoit entiérement achevé, & qu'il avoit même été revu & corrigé par Chemnice, lorsque Lyſérus alla en Saxe. Mais il avoue qu'il fut un des premiers de ceux qui ſouſcrivirent à cette formule, & qu'il fut député avec Jacques André, pour la faire ſigner aux Théologiens & aux Miniſtres qui étoient dans l'Electorat de Saxe. M. Bayle dit que Lyſérus exerça vigoureuſement la charge de Miſſionnaire, pour faire ſigner ceux qui étoient dans les emplois. Il aſſiſta, dit-il, à toutes les aſſemblées qui furent tenues touchant ce livre, ou touchant la réünion des Calviniſtes & des Luthériens, qui étoit négociée par les Agens du Roi de Navarre. Chrétien, Electeur de Saxe, ayant ſuccédé à la dignité de ſon pére, mais non pas à ſon Luthéraniſme rigide, fut ravi de voir que Lyſérus lui communiquât les conditions avantageuſes qu'on lui offroit à Brunſwick. Il le congédia de bon cœur, & au grand regret de ſes Sujets. Lyſérus ne fut d'abord que Coadjuteur de cette ville; mais il y fut enſuite Intendant. On le rappella à Wittenberg après la mort de Chrétien ou Chriſtian; & il fut fait Miniſtre de la Cour de Dreſde en 1594. Il s'arrêta là le reſte de ſa vie, employa ſon tems non ſeulement aux fonctions du Miniſtére, mais auſſi à l'éducation des jeunes Princes, & à compoſer des livres. Il y mourut le ſecond février 1601, ſelon Guillaume Wilkius, ou le 22 février de la même année, ſelon M. Bayle. Il fut pére de treize enfans, & grand-pére de trois petits-fils & d'une petite-fille. Entre ſes fils, *Polycarpe* & *Guillaume* ont eu divers emplois eccléſiaſtiques & Académiques, & ont publié pluſieurs livres. Polycarpe né à Wittemberg le 20 novembre 1586, fut Miniſtre & Profeſſeur à Leipſic. Il mourut le 15 janvier 1633. On voit dans le Théatre de Paul Fréher le Catalogue de ſes livres. Guillaume ſon frére naquit à Dreſde le 26 octobre 1592. Il fut Profeſſeur en Théologie à Wittenberg & mourut le huitiéme février 1649. Beaucoup de querelles qu'il eut à ſoutenir, & ſes grandes occupations, ne l'empêchérent pas de compoſer un grand nombre de livres. Nous avons de lui, *Expoſitio primæ partis Geneſeos, ſeu Hiſtoria Adami*, Lipſiæ, 1604; *Noachus ſeu expoſitio ſecundæ partis Geneſeos*, Lipſiæ, 1605, *in quarto*; *Abraham, ſeu Expoſitio tertiæ partis Geneſeos*, Lipſiæ, 1606, *in quarto*; *Iſaacus, ſeu Expoſitio quartæ partis Geneſeos*, 1608, *in quarto*; *Jacobus, ſeu Expoſitio quintæ partis Geneſeos*, ibidem; *Joſephus, ſeu Expoſitio ſextæ partis Geneſeos*, Lipſiæ, 1609, *in quarto*; *Schola Babylonica, ſeu Commentarius in primum caput Danielis*, Geræ ad Cliſtrum, 1609, *in quarto*; *Coloſſus Babylonicus ſeu Expoſitio ſecundi capitis Danielis*, ibidem, 1607, *in quarto*, Lipſiæ 1608 & 1610, Francofurti 1609 & 1610; *Centuria Quæſtionum de Articulis libri Chriſtianæ Concordantiæ*, Wittebergæ, 1611, *in quarto*; *Chriſtianiſmus, Papiſmus, Calviniſmus*, Wittebergæ, 1608, 1620, *in octavo*; *Idem Germanice*, Dreſdæ 1602, Wittebergæ, 1623; *Harmonia Calvinianorum & Photinianorum in Doctrina de Sacra Cœna*, 1614, *in quarto*; *Vindiciæ Lyſerianæ, an ſyncretiſmus in rebus fidei cum Calvinianis coli poteſt*, Lipſiæ, 1616, *in quarto*; *Diſputationes novem Anti-Steinianæ, quibus examinatur Defenſio Concionis Irenicæ Pauli Steinii, &c.* Gieſſæ, *in quarto*; *Diſput. de Deo Patre Creatore cœli & terræ*; (Cette piéce ſe trouve dans les Diſputes ſur le Symbole des Apôtres, imprimées à Wittenberg, 1513, *in quarto*) *Harmonia Evangeliſtarum continuata ad Chriſtianam Harmoniam*, Francofurti, 1611, & *alibi*; *Ejuſdem Epitome*, Wittebergæ, 1594, *in quarto*; *De æternitate Filii Dei, in quarto*; *Commentarius in Epiſtolam ad Hebræos*, ibidem, *in quarto*; *Paraphraſis in Hiſt. Paſſionis in certos actus diſtributa*, Dreſdæ, 1597, *in quarto* & *in douze*; *In Pſalmum* 101, Lipſiæ, 1609, *in octavo*; *De Sacramentis decades duæ*, Wittebergæ, 1613, *in quarto*; *Hiſtoria Ordinis Jeſuitici, de Societatis Jeſu auctore, nomine, gradibus, incrementis, &c. ab Elia Haſenmullero, cum duplici præfatione Polycarpi Lyſeri*, Francofurti 1594 & 1605, *in quarto*. Lyſerus a fait encore pluſieurs autres Ouvrages à l'occaſion de ce dernier, comme *Strena ad Gretſerum pro honorario ejus*, Lipſiæ, 1607, *in quarto*, parce que le Pére Gretſer avoit entrepris de refuter cette Hiſtoire. Je paſſe ſous ſilence dix ou douze autres Ouvrages, que Lyſérus a compoſez en Allemand. Après ſa mort, ſes Manuſcrits paſſérent des mains de ſon fils dans celles de Jacques Tentzelius, gendre de Guillaume Lyſérus. Tentzelius en publia une partie ſous ce tître, *Enarratio Sophoniæ Prophetæ, in celeberrima Electorali Wittebergenſi Academia publice prælecta à B. D. Polycarpo Lyſero*, Arnſtadii, 1583, *in quarto*. Mais Tentzélius étant mort le 25 mai 1585, M. Polycarpe Lyſérus s'empara de tous ſes Manuſcrits: & comme il ne ſe trouvoit rien ſur la Prophétie d'Aggée, M. Polycarpe Lyſérus y ajoûta des Remarques de ſa façon ſur ce Prophéte en ſuivant la méthode de ſon biſayeul. Cela fait un Commentaire complet ſur les 12 petits Prophétes, qui fut publié à Leipſic en 1609, *in quarto*. * Bayle, *Dict. Crit. Journal des Savans, novembre* 1709.

LYSE'RUS (Jean) de la même famille que le précédent, Docteur de la Confeſſion d'Ausbourg, s'entêta tellement du dogme de la pluralité des femmes, qu'il uſa ſes biens & ſa vie, pour prouver, que non ſeulement la polygamie eſt permiſe, mais auſſi qu'elle eſt commandée en certains cas. Sa manie alla ſi loin là-deſſus, qu'après avoir eu dès ſa jeuneſſe un emploi conſidérable dans ſon païs, (ſon frére aîné étoit Surintendant de l'égliſe de Magdebourg) il le quitta pour ſe mettre à la ſuite d'un Comte Suédois, qui lui avoit inſpiré les premiéres ſemences de cette doctrine. Après la mort de ſon Patron, il voyagea avec aſſez d'incommodité en Allemagne, en Danemarck, en Suéde, en Angleterre, en France, & en Italie, & publia divers Traitez ſur ſon opinion, déguiſé tantôt ſous un nom, tantôt ſous un autre. Il eut le chagrin d'en voir brûler un en Suéde par la main du Bourreau. Son Ouvrage qui fit le plus de bruit, fut ſa *Polygamie triomphante*, *Polygamia triumphatrix*, qu'il fit imprimer ſans y mettre ſon nom, à Amſterdam l'an 1682. Le malheureux Auteur y étoit alors dans la derniére miſére, & ſon Libraire ne lui donna que vint ducats de ſon Manuſcrit, qui ſembloit être fait pour contrecarrer la *Monogamia victrix*, que Brunsmanus, Miniſtre à Coppenhague, avoit publiée en 1679, par ordre de la Faculté de cette ville-là, contre les Ecrits de cet Apologiſte des Polygames: auſſi le même Auteur, dès que la *Polygamie Triomphante* eut vu le jour, y répondit par un livre intitulé *Polygamia Triumphata*. Enfin Lyſérus, après toutes ſes différentes courſes, crut ſe pouvoir fixer en France. Il alla pour cela trouver le Docteur Maſius, Miniſtre de l'Envoyé de Danemarck en cette Cour; mais il eut ſoin de déguiſer ſon nom, pour ne pas faire reſſouvenir que le Roi de Danemarck l'avoit banni de ſes Etats. On eut compaſſion de lui à l'Hôtel de cet Envoyé; ſa fortune y étant pourtant des plus pauvres, il ſe flatta de la rendre meilleure à la Cour par le jeu d'échets, qu'il entendoit mieux que perſonne. Il fut donc pour cela s'établir à Verſailles, mais n'y trouvant point les ſecours qu'il avoit eſpérez, & y étant tombé malade, il voulut revenir à pié à Paris. Cette fatigue augmenta ſon mal à un point, qu'il mourut dans une maiſon ſur la route l'an 1684. Ses Ecrits furent remis entre les mains du Docteur Maſius, qui connut par eux & par le vrai nom de Lyſérus, & les peines que ce pauvre homme s'étoit données de feuilleter dans les meilleures bibliothéques pour y trouver avec un travail incroyable de quoi ſoutenir ſon ſentiment ſur la pluralité des femmes. On ne doute pas même qu'il n'eût en tête, quand il mourut, un nouvel Ouvrage ſubtil & pernicieux ſur cette queſtion. On lui trouva auſſi un livre, qui contenoit les noms de tous les Polygames de ſon ſiécle. * Lettre de M. Maſius à M. Alix, du 31 octobre 1684, inſérée dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1685. *Voyez auſſi le tome* de novembre 1685. Bayle, *Dict. Crit.*

LYSERUS (Michel) étoit né à Leipſic. Il fut pendant pluſieurs années Diſciple du célébre Thomas Bartholin. Après avoir déja fait d'aſſez grands progrès dans la Philoſophie & dans la Médecine en ſa patrie, il alla à Coppenhague, & ce fut là qu'il prit les leçons de Bartholin. Sous un homme ſi ſavant dans l'Anatomie, Lyſerus qui avoit d'ailleurs beaucoup de goût & d'aptitude pour cette ſcience, ſe rendit très-habile dans cette partie de la Phyſique. Il fit lui-même beaucoup de démonſtrations & d'opérations où l'on apperçut combien il avoit profité ſous un tel Maître. L'eſtime qu'il aquit par là lui mérita le nom & le tître d'Anatomicien aſſiſtant dans le Théâtre public d'Anatomie à Coppenhague. Il réüſſit pareillement à faire des ſquéletes. Avec ces talens il brilla à Padoue, où il alla en ſortant de Coppenhague, & il y obtint les premiers honneurs dans ſa profeſſion. Il revint enſuite en Danemarck, & s'attacha à exercer la Médecine dans la ville de Nycoping. Il s'y maria peu après qu'il y eut fixé ſa demeure; mais la troiſiéme ſemaine après ſon mariage, une fiévre maligne l'enleva à ſa femme & au public. C'étoit l'an 1659. Il fut beaucoup regretté à cauſe de ſon mérite & de ſes autres bonnes qualitez. On a de lui, *Culter Anatomicus*, ou Méthode courte, facile & claire de diſſéquer les corps humains, avec les figures de pluſieurs inſtrumens, à Coppenhague en 1653, *in octavo*, réimprimée en 1665, avec de nouvelles obſervations, & une préface de Thomas Bartholin. On en a fait une troiſiéme édition en 1679, où l'on trouve de plus des Obſervations Anatomiques de Gaſpard Bartholin, fils de Thomas. Enfin ce même Ouvrage ſe trouve dans la Bibliothéque Anatomique de Daniel le Clerc & de Jean-Jacques Manget, à Genéve en 1685, *in folio*. On a encore de lui *Obſervationes Medicæ*, en 1679, *in octavo*; *De Sphacelo cerebri*, à Leipſic en 1656, *in quarto*. * *Voyez* le *Lindenius renovatus*, & la *Bibliothéque des Auteurs Médecins & des Ouvrages de Médecine*, par M. Manget, *l.* 11. *p.* 121.

LYSIADE, Tyran de Mégalopolis, étoit de baſſe naiſſance, mais avoit l'ame noble, & le cœur élevé. Il s'aquit beaucoup d'autorité dans la ville de Mégalopolis, par ſa valeur & par ſa prudence, & ſe rendit bientôt maître de ce peuple; mais au lieu de conſerver la ſouveraine puiſſance qu'il avoit uſurpée, il y renonça de ſon propre mouvement. Il ménagea une alliance entre les Mégalopolitains & les Achéens; & fut élu Capitaine Général avec Aratus. L'envie fit naître la diſcorde entre ces deux Collégues; & Lyſiade qui étoit le plus puiſſant, fit exiler Aratus. Enfin, il fut tué dans une bataille contre les Lacédémoniens, vers l'an 225 avant J. C. * Pauſanias. Plutarque.

LYSIAS, Orateur Grec, étoit fils de Céphale de Syracuſe, qui préféra au ſéjour de ſa patrie celui d'Athénes, où il fit élever ſon fils avec un très-grand ſoin. Depuis, Lyſias âgé de 15 ans, fut du nombre de ceux qui formérent la Colonie, que les Athéniens envoyérent à *Thurium*, en Italie, ſous la LXXXIV Olympiade, & 444 ans avant Jeſus Chriſt. Il aquit en ce païs des terres & une maiſon, qu'il fut pourtant contraint d'abandonner, par une jalouſie de ſes envieux qui l'envoyérent en exil. Il paſſa pour un des plus éloquens Orateurs de ſon tems. Cicéron parle de lui avec éloge. *Lyſias*, dit-il, *ne s'addonna point au Barreau; ce fut un Ecrivain extrémement ſubtil & élegant, & l'on peut*

peut dire hardiment qu'il fut un Orateur preſque achevé, & qu'il approcha bien près de la perfection. Quelques uns lui attribuent trois cens vint-cinq Harangues, d'autres trois cens, & d'autres deux cens trente. Il écrivit auſſi une Apologie de Socrate, & laiſſa des préceptes pour bien parler en public, outre diverſes Epîtres. Ce fut pendant la célébration des Jeux Olympiques, la premiére année de la XCVIII Olympiade, & 388 avant Jeſus Chriſt, qu'il compoſa contre Denys le *Tyran* la Harangue intitulée, l'*Olympienne*, qui eſt ſouvent alléguée par les Auteurs. Lyſias mourut âgé de 81 ans, ſous la centiéme Olympiade & l'an 378 avant Jeſus Chriſt, ou ſelon d'autres en la CI Olympiade, & l'an 374 avant J. C. * Plutarque, *des dix Orat.* 3. Cicéron, *in Bruto.* Denys, *des Rhéteurs Athéniens.* Suidas. Simler, *in Epitome Biblioth. Geſnerianæ.*

LYSIAS, Général des troupes d'Antiochus *Epiphane*, Roi de Syrie, fut Lieutenant de ce Prince dans une partie de ſes Etats, & Gouverneur de ſon fils. Il porta la guerre en Judée, & fut vaincu par Judas Machabée, la quatriéme année de la CLIII Olympiade, & la 165 avant Jeſus Chriſt. Après la mort d'Epiphane, Lyſias aſſura la Couronne à Antiochus *Eupator*, fils de ce Prince; & voyant que Dieu combattoit en faveur de Judas Machabée, il fit alliance avec lui. Démétrius *Soter* voulut reprendre la Couronne, que ſon oncle Antiochus *Epiphane* avoit uſurpée ſur ſon pére; & fit mourir ſon couſin Antiochus *Eupator*, avec Lyſias, ſous la CLIV Olympiade, l'an 162 avant Jeſus Chriſt. * I. & II. *des Machabées.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 2. Appien, *in Syriacis Bellis.*

LYSIAS, Tribun, commandoit dans la Judée une Cohorte de Soldats Romains, deſtinez pour garder le temple de Jéruſalem, afin d'empêcher les ſéditions. Il fut averti d'un parti qui ſe formoit contre ſaint Paul, l'appaiſa par ſa préſence, & fit mener l'Apôtre dans la tour, nommée *Antonienne*, l'an 55 de J. C. Il prenoit ce Saint pour un Impoſteur Egyptien, dont parle Joſéphe, qui avoit abuſé le peuple, & aſſemblé quatre mille Aſſaſſins, qui firent de grands deſordres. Paul le détrompa; & pour appaiſer les Juifs, leur voulut rendre raiſon de ſa vie. Son Diſcours excita la furie de ceux qui l'écoutoient. Lyſias, pour les appaiſer, commanda qu'on fouettât l'Apôtre, qui auroit reçu cette injure, s'il ne ſe fût fait reconnoître pour Citoyen Romain. Le Tribun l'envoya depuis à Félix, Intendant de la province. * *Actes des Apôtres, ch.* 21. 22 & 23. Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 20. *Guerre des Juifs, l.* 2.

LYSIMACHUS, Juif, ſupplanta ſon frére Ménélaüs, & parvint au ſouverain Pontificat de ſa nation, l'an du monde 3831, ſelon Uſſerius, ou 3862, & 173 avant J. C. en payant au Roi Antiochus *Epiphane*, une ſomme d'argent, que Ménélaüs n'avoit pu fournir. Il ſe gouverna avec tant de violence, & commit tant d'injuſtices & de ſacriléges, que les Juifs ne le pouvant plus ſouffrir, s'en défirent l'année ſuivante. * II. *Machabées.* Joſéphe, *Antiq. Judaïq.* Uſſérius, *in Annal.*

LYSIMACHUS, l'un des Capitaines d'Alexandre *le Grand*, & depuis un de ſes ſucceſſeurs. étoit d'une naiſſance peu diſtinguée, &, ſelon quelques Auteurs, avoit été expoſé par ordre de ce Prince, à un lion, dont il avoit été vainqueur. Après la mort d'Alexandre, la premiére année de la CXIV Olympiade, & l'an 324 avant J. C. il eut part aux guerres qui s'élevérent entre les ſucceſſeurs de ce Conquérant, & ſe rendit maître d'une partie de la Thrace, où il régna, & où il fit bâtir une ville de ſon nom, l'an de Rome 445, & 309 avant J. C. Depuis il ſuivit le parti de Caſſander & de Séleucus, contre Antigonus & Démétrius; & ſe trouva à la célébre bataille d'Ipſus, la quatriéme année de la CXIX Olympiade, & l'an 301 avant J. C. Il avoit marié une de ſes filles à Antipater, Roi de Macédoine, & fils de Caſſander. Ce Prince ayant été chaſſé de ſon Royaume, ſe refugia chez Lyſimachus, qui le fit mourir, & mit ſa propre fille en priſon. La guerre qu'il eut contre Dromochetis, Roi des Gétes, ne lui ſut pas favorable; il y ſut fait priſonnier par ce Prince, & fut enſuite délivré par Agathoclès ſon fils. En la prémiére année de la CXXIII Olympiade, & la 288 avant J. C. il s'empara de la Macédoine, & y régna ſix ans; mais la mort de ſon fils Agathoclès, qu'il ſacrifia à ſa marâtre Arſinoé, & ſes autres cruautez le rendirent tellement odieux à ſes Sujets, que les plus conſidérables d'entre eux l'abandonnérent. Alors il paſſa en Aſie, pour faire la guerre à Séleucus, qui leur avoit donné retraite; mais il fut tué à l'âge de 74 ans, dans un combat qu'il perdit contre ce Roi, la troiſiéme année de la CXXIV Olympiade, & la 282 avant Jeſus-Chriſt. On ne reconnut ſon corps, ſur le champ de bataille, que par le moyen d'un petit chien, qui ne l'avoit point abandonné. * Diodore, *l.* 19 & 20. Juſtin, *l.* 13 & *ſuiv.* Quinte-Curce. Pauſanias. Euſébe, &c.

LYSIMACHUS, fils d'Ariſtide, reſta ſi pauvre, après la mort de ſon pére, que les Athéniens lui aſſignérent des terres, pour lui fournir de quoi vivre. * Plutarque, *in Ariſtide.*

LYSIMACHUS d'Alexandrie, Hiſtorien Grec, avoit compoſé une Hiſtoire d'Egypte, citée par Joſéphe; une Hiſtoire de Thébes, & divers autres Ouvrages, entre autres, un Traité d'Agriculture, cité par Varron, par Columelle, & ſouvent par Pline. Le Scholiaſte d'Athénée, & Michel Apoſtolius citent les livres qu'il avoit faits *Des Revenus.* * Le Scholiaſte d'Apollonius. Columella, *de Re Ruſtica, l.* 1. Pline, *l.* 4. Voſſius, *de Hiſt. Græcis.* M. Du Pin, *Biblioth. Univ. des Hiſt.*

LYSIMACHUS, Médecin, & Sectateur d'Hippocrate, eſt allégué par le Scholiaſte de Nicandre.

LYSIMACHUS, fils de *Pauſanias*, fut un des Ambaſſadeurs, qu'Hircan ſouverain Sacrificateur des Juifs envoya à Marc-Antoine, à Ephéſe, pour lui faire de nouvelles proteſtations de l'affection que toute la nation Juive avoit pour lui. * Joſéphe, *Antiq. Judaïq. l.* 14. *ch.* 22.

LYSIMACHUS, frére d'un nommé Apollodore, grand ennemi des Juifs, fut Gouverneur de Gaza, & conçut tant de jalouſie de ce que ſon frére étoit plus aimé & plus conſidéré que lui du peuple & des Soldats, qu'il le tua en trahiſon & livra la place à Alexandre Jannée qui l'aſſiégeoit. * Joſéphe, *Antiquit. Judaïq. l.* 13. *ch.* 21.

LYSIMACHUS. *Voyez* ALEXANDRE ſurnommé *Lyſimachus.*

LYSIPPE, Poëte Grec, dont Athénée & Suidas font mention.

LYSIPPE, célébre Sculpteur, étoit natif de Sicyone, & vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, ſous la CIV Olympiade, vers lan 364 avant Jeſus-Chriſt. Il exerça d'abord le métier de Serrurier; mais par le conſeil du Peintre Eupompe, il s'addonna à la Peinture, qu'il quitta bientôt pour exercer la Sculpture, dans laquelle il réüſſit parfaitement. Il travailloit avec une ſi grande facilité, que de tous les anciens Sculpteurs, il eſt celui qui a fait le plus grand nombre d'ouvrages. Il fit entre autres, la ſtatue d'un homme qui ſe frotte en ſortant du bain, laquelle étoit d'une beauté excellente. Agrippa l'avoit miſe à Rome devant ſes Thermes. Tibére, qui en étoit charmé, étant parvenu à l'Empire, ne put réſiſter à l'envie qu'il avoit de la poſſéder: de ſorte qu'il enleva cette ſtatue pour la mettre dans ſa chambre, & en fit placer une autre très-belle au même endroit. Le peuple Romain, qui craignoit Tibére, ne put toutefois s'empêcher de crier en plein théâtre, qu'il vouloit qu'on remît la premiére ſtatue; à quoi Tibére fut contraint de conſentir, pour appaiſer ce tumulte. Lyſippe avoit encore fait une grande ſtatue du Soleil, ſur un char à quatre chevaux, qui étoit adorée à Rhodes. Il fit auſſi pluſieurs ſtatues d'Alexandre, & des Favoris de ce Monarque, leſquelles Métellus tranſporta à Rome après avoir ſoumis de nouveau la Macédoine à l'Empire Romain. Ce qu'on attribue particuliérement à Lyſippe, c'eſt d'avoir exprimé les cheveux mieux que ceux qui étoient avant lui, & d'avoir fait les têtes plus petites, & les corps moins gros, pour faire paroître les ſtatues plus hautes. Sur quoi Lyſippe diſoit de lui-même, que les autres avoient répréſenté dans leurs ſtatues les hommes tels qu'ils étoient faits; mais que pour lui, il les répréſentoit tels qu'ils paroiſſoient. Lyſippe eut trois fils, qui furent ſes Diſciples, *Dahippe, Bedas*, & *Eutycrate.* Ils aquirent tous trois beaucoup de réputation par la Sculpture; mais le dernier fut le plus eſtimé. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

LYSIS, Philoſophe Pythagoricien, Précepteur d'Epaminondas, floriſſoit l'an 388 avant Jeſus-Chriſt, ſous la XCVIII Olympiade, en même tems que Philiſtion, l'un des Maîtres d'Eudoxe. On croit que ce Lyſis, ou ſon Diſciple Philolaüs, eſt Auteur des vers dorez, remplis d'excellentes ſentences morales, qu'on attribue ordinairement à Pythagore. Alde Manuce donna au public une des Epîtres de Lyſis à Hipparque, parmi celles des Grecs, qu'il fit imprimer à Veniſe. * Voſſius, *de Hiſt. Græcis.* Simler, *in Epitome Biblioth. Geſnerianæ, p.* 559.

* LYSSENS (N. . .) habile Peintre en Hiſtoire, étoit d'Anvers. Il alla de bonne heure à Rome pour s'y exercer à imiter les originaux des grands Maîtres tant anciens que modernes. Enſuite il retourna dans la ville de ſa naiſſance, où il trouva de l'ouvrage plus qu'il n'en pouvoit faire. *Voyez* M. Jacques Campo Weyerman, *Vies des Peintres des Païs-Bas*, en Hollandois, *tome* 3. *p.* 347.

LYSSUS, riviére. *Voyez* LISSE.

LYSTON, bourg d'Angleterre, ſitué dans le Comté de Dévon, près de celui de Cornouaille, & de la riviére de Tamer, à ſix lieues au deſſus de Plimouth. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYSTRE, étoit anciennement une ville de la Galatie, dans l'Aſie Mineure. Elle étoit dans l'Iſaurie, à quatorze lieues d'Iconie vers le Couchant. S. Paul ayant guéri miraculeuſement un Impotent de Lyſtre, les Lyſtriens voulurent lui offrir des ſacrifices, comme à une Divinité. Mais peu de tems après, étant irritez par des Juifs ſéditieux, ils le lapidérent & le traînérent hors de leur ville, comme s'il eût été mort; mais il n'en mourut pourtant pas. L'Evangile s'établit à Lyſtre, qui fut épiſcopale, ſuffragante d'Iconie. Elle eſt maintenant entiérement ruïnée. * Maty, *Dict. Géogr.*

LYTH. *Voyez* LEITH.